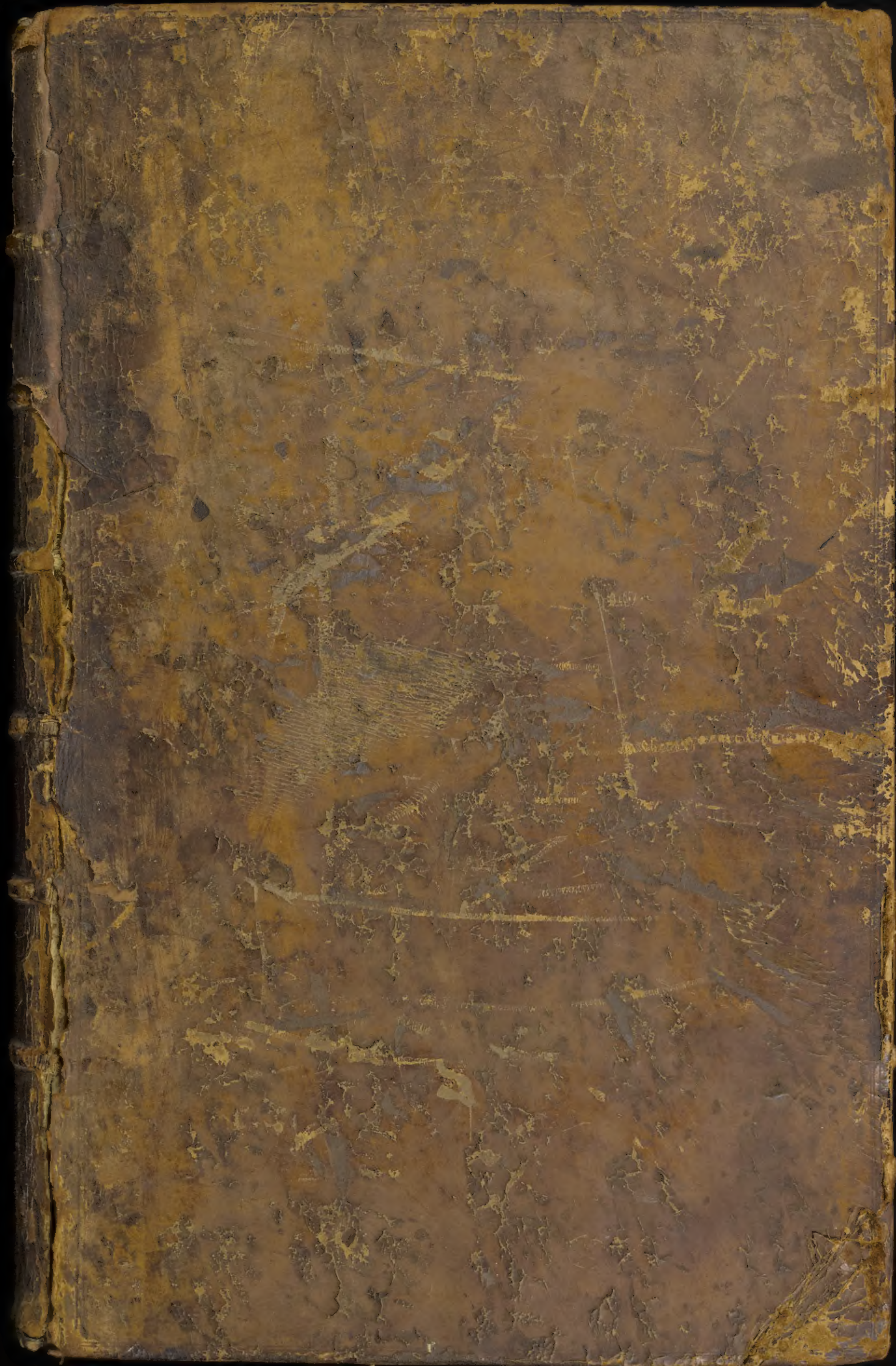
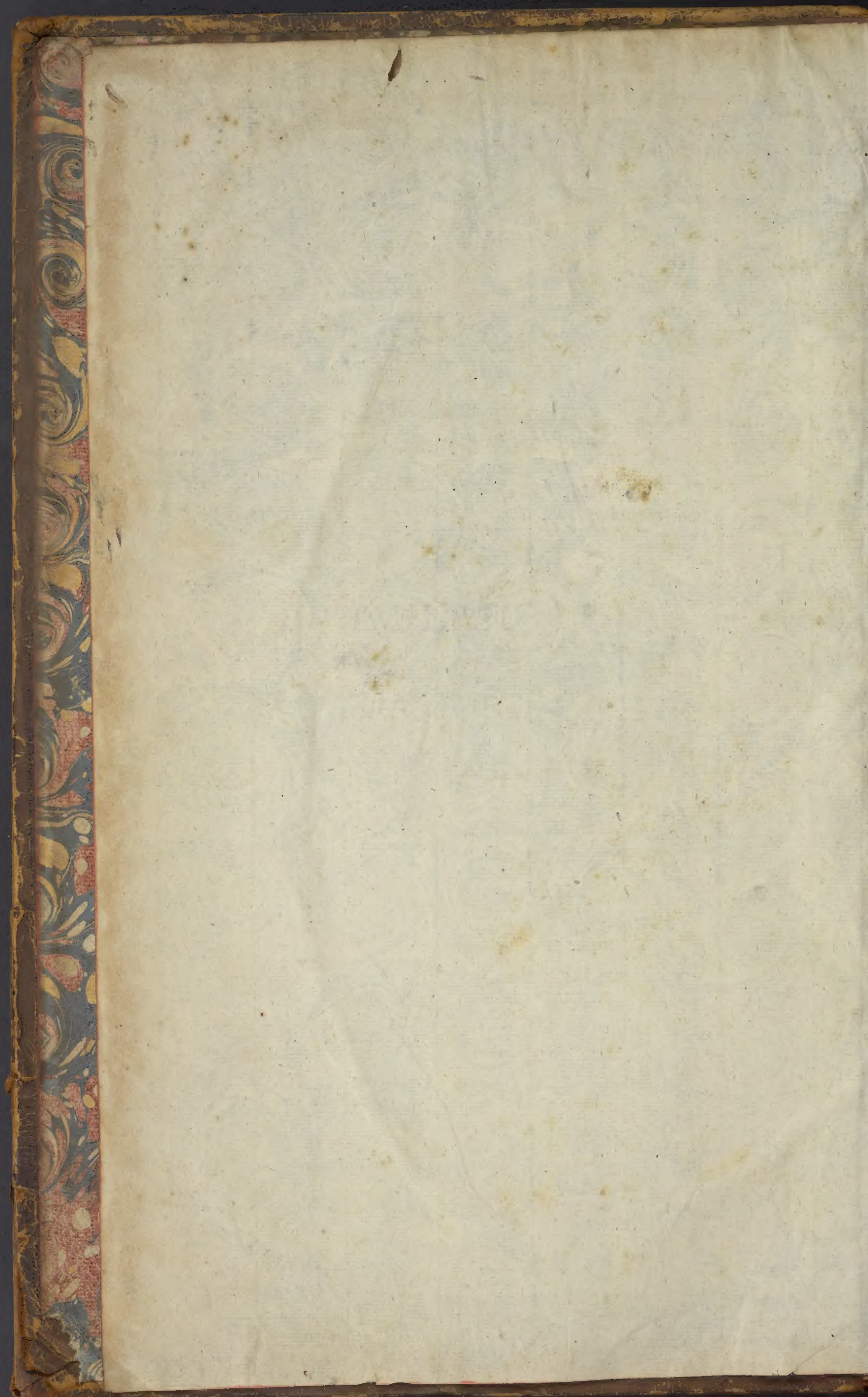
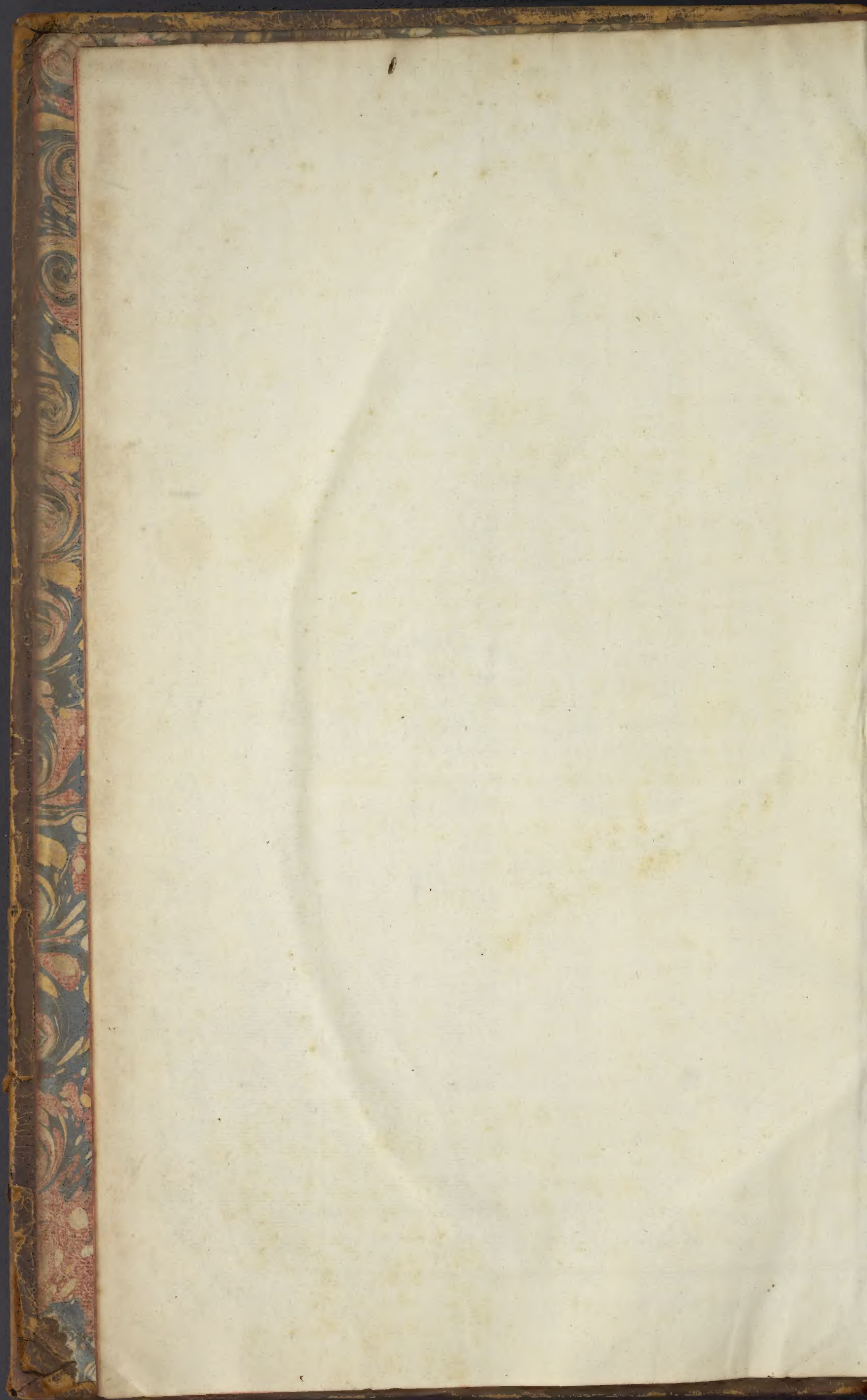



FIRM
EX LIBRIS
HON·HEW·HAMILTON·
·DALRYMPLE·







LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORÉRI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME DIXIÈME.

T-Z.

Chez
LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU *LE MÊLANGE CURIEUX* DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne :

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches ; des Empereurs ; des Rois ; des Princes illustres ; des Grands Capitaines ; des Papes ; des saints Martyrs & Confesseurs ; des Peres de l'Eglise ; des Evêques ; des Cardinaux & autres Prélats célébres ; des Hérésiarques & des Schismatiques :

L'Histoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens :

Des Conciles généraux & particuliers :

Des Auteurs anciens & modernes ; des Philosophes ; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante :

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires ; & LA VIE de leurs Fondateurs :

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illustres de France, & des autres Pays de l'Europe :

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves & autres lieux considérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays ; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples :

Par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME DIXIÉME.



A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU *LE MÉLANGE CURIEUX* DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.



T



T. Cette lettre, comme les autres lettres muettes, se prononce avec peine. C'est pour cela que Lucien lui fait faire le reproche par l'M, qu'elle semble vouloir déchirer la voix. Elle a souvent pris la place de l'S, aussi a-t-on dit *pultare* pour *pulsare* ; & comme elle a une très-grande conformité avec le D, on a prononcé indifféremment l'une pour l'autre. C'est pour cela que les anciens ont quelquefois écrit *Alexanter* & *Cassantra*, pour *Alexander* & *Cassandra*. On s'en servoit encore pour autoriser les ordonnances du sénat ; & le T. vouloit dire que les tribuns avoient approuvé ce que contenoient ses édits. Ausone compare cette lettre à un mât de navire :

Malus ut antennam fert vertice, sic ego sum T.

Lucien ajoute que, comme elle est faite en forme de croix, on s'en servoit pour désigner le crime d'un voleur qui méritoit cette punition. Mais depuis que le Sauveur du monde eut consacré cette sorte de supplice par sa mort, le T est pris pour une marque de salut, par sa ressemblance avec la croix, conformément à ces paroles du prophéte Ezéchiel. *Super quem videritis Tau, ne occidatis.* Dans l'apocalypse, il est dit que T est marqué sur le front des élus. Cette lettre étoit chez les anciens une lettre numérale, qui signifioit 160, & quand on mettoit une ligne au-dessus, 160000. * *Ezechiel*, *c.* 9. Ausone *de litt. monos.* Lucien, *dial. vocal.* Rufin, *l.* 2, *c.* 20, *hist.* Socrate, *l.* 5, *c.* 17. Gretser, *de Cruce.* Baronius, *A. C.* 34.

TA

TABACHASAN, anciennement *Comana Cappadocum*, *Comana Crusa*, ville de la Natolie dans la contrée de Bozoc nommée autrement le beglerbeglic de Marasc, entre les montagnes, sur la riviere d'Adéna, près de sa source, environ à vingt-lieues au-dessus de la ville d'Adéna. * Baudrand.

TABAGO, l'une des isles Caribes dans l'Amérique, étoit habitée par une colonie hollandoise, qui fut saccagée l'an 1678, par le comte d'Estrées, vice-amiral de France. Elle est fertile en tabac, que quelques-uns nomment aussi *herbe Nicotiane*, & *herbe à la Reine.* Les François en distinguent de quatre sortes, savoir, petun de verine, petun verd, petun d'amazone, & petun à langue. *Le petun de verine* a sa plante plus basse que celle des autres, & la longueur de ses plus grandes feuilles passe rarement un pied. Elles sont plissées,

inégales & raboteuses, & forment une pointe comme celles du laurier rose. La plante est mal-aisée à élever, & pousse peu de feuilles; mais elle est odoriférante, & sent le musc, & même en communique l'odeur aux autres espéces de petun, quand elle y est mêlée. *Le petun verd* a ordinairement ses feuilles longues de deux pieds, & larges d'un pied, d'où vient qu'on le nomme aussi *grand petun d'Amazone;* au lieu d'avoir sa feuille en pointe, comme les autres, il l'a tournée en rond, de sorte qu'il a près de deux pieds en tout sens. Quand il est nouvellement préparé, il est d'un dangereux usage, & l'on ne peut s'en servir qu'il n'ait au moins deux ans. *Le petun à langue* emprunte ce nom de la figure de sa feuille, qui ressemble à une langue. La longueur de ses feuilles est à peu près de deux pieds, & la largeur d'un demi pied. On s'applique fort à cultiver cette espéce, parcequ'en le préparant, il diminue moins; soit qu'on l'éjambe, c'est-à-dire, quand on en ôte les filamens ou les nervûres; soit qu'on le torque, c'est-à-dire quand on retord les feuilles pour les corder & les mettre en rouleau. * Du Tertre, *hist. des Antilles.*

TABARESTAN, province du royaume de Perse, le long de la mer Caspienne, à laquelle elle donne son nom, est une partie de l'ancienne Hyrcanie, qui est entre les provinces de Gilan & de Khoëmus. Asterabath en est la ville capitale.

TABARITA, ou AL TABARI, fameux historien Arabe, naquit dans le Tabarestan, ou l'Hyrcanie, dont il reçut le nom, l'an de l'hégire 224, qui répond à l'année de J. C. 839. Il a écrit une histoire mahométane, qui lui a fait une grande réputation. La véracité de ses allégations, & le grand soin qu'il se donna pour la composition de cet ouvrage, ont fait regarder son histoire comme une des plus dignes de foi. Aussi plusieurs écrivains Arabes en ont-ils fait des abrégés. Tabarita est cet auteur que George Almakin ou Elmacinus a suivi, & qu'il cite si souvent dans son histoire des Sarasins depuis le temps de Mahomet. Il fait l'éloge de cet historien, dont il rapporte la mort à l'an de l'hégire 310, de J. C. 922. Thomas Erpenius s'est servi utilement de l'ouvrage de Tabarita, dans la traduction & l'édition qu'il a donnée d'Elmacin. Clénard qui a vu en Afrique une partie de l'histoire du même Tabarita, parle beaucoup moins avantageusement de son ouvrage, & le regarde comme rempli de minuties ridicules. * Elmacini *Historia saracenica, cum præfatione Golii. Clenardi epistolæ. Dictionaire historique*, édition de Basle.

TABARQUE, *Tabarca*, ville d'Afrique, vers la mer Méditerranée, sur la côte du royaume de Tunis, a été autrefois le siége d'un évêque. Aujourd'hui elle n'est considérable que par son port, qui appartient à la maison de Lomellini, de Gènes. Claudien fait mention de Tabarque, * *Prol. l. 2 in Eutr.*

TABASCO, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, & le gouvernement de Mexique, a pour ville capitale Tabasco, ou Notre-Dame de la Victoire, que les Espagnols nomment *Nuestra Senora de la Victoria.*

TABEEL, fut un de ceux qui écrivirent à Artaxerxés contre les Juifs, & qui s'opposerent au rétablissement du temple. * *Esdras*, IV, 7.

☞TABENNE, désert d'Egypte, dans la haute Thébaïde, à l'orient du Nil, peut-être assez près de la ville de Pane. Il étoit néanmoins dans le diocèse de Tentyre, que les géographes placent à l'occident du Nil: mais il paroît que les diocèses tenoient quelquefois l'un & l'autre bord de ce fleuve. On croit que Tabenne étoit à l'extrémité méridionale du diocèse de Tentyre, fort près de celui de la grande Diospolis. Il y avoit un jardin sur le bord du Nil. Beaucoup en font une isle; mais sans fondement. Ce fut dans ce lieu que S. Pacome bâtit un monastère, que la sainteté de ceux qui l'habitoient a rendu très-célébre. * Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. eccles.* &c. tome VII, *vie de S. Pacôme*, art. III.

TABERIUS (Jean) de Rovato dans le Bressan, étoit un critique habile qui a vécu dans le XV siécle, & qui a fait honneur à sa patrie & aux lettres. Taberius enseigna les lettres humaines, & sur-tout la rhétorique, à Bresse, avec une grande réputation: il ne séparoit point de l'étude des belles lettres celle de la sagesse, & il tâchoit d'inspirer l'amour de celle-ci à ses disciples. En 1475 on avoit donné à Venise la Pharsale de Lucain avec des commentaires attribués à *Omnibonus Vicentinus*, critique célébre. Taberius voyant que ces commentaires étoient remplis de fautes; qu'il y manquoit d'ailleurs les éclaircissemens les plus nécessaires, & que le texte même de Lucain étoit corrompu, en entreprit une nouvelle édition, qui fut faite à Brescia, & qui parut en 1486. Dans la lettre préliminaire, adressée à François Barbaro le Jeune, sénateur de Venise; Taberius dit que sa nouvelle édition est presque un nouvel ouvrage par les corrections & les augmentations qu'il y a faites; sa lettre est ainsi datée: *Brixiæ pridie kalendas maias* MCCCCLXXXVI. On peut la lire dans le *Specimen variæ litteraturæ*, &c. de M. le cardinal Querini, partie premiere, page 116: & à la page 118, on trouve une lettre de *Joannes Britannicus* à Jerôme Ladvocat, (*Hieronymo Advocato Ambrosii jurisconsulti filio*) dans laquelle on dit que Taberius étoit très-versé dans les auteurs Grecs & Latins, & l'on porte un jugement fort avantageux de ses commentaires sur Lucain. Les commentaires de Taberius ont été réimprimés à Venise en 1511, avec ceux de Jean Sulpicius Verulanus. Il paroît par le commencement d'une épigramme de Daniel Céréti, de Bresse, que Taberius avoit fait plusieurs autres ouvrages. Voici en effet ce que dit Daniel:

Quid referam culti sublimia scripta TABERI,
Cujus jam toto nomen in orbe micat?
His sibi victuram peperit per sacula famam,
Dum studet auctores restituisse graves, &c.

Le reste est un éloge de ses commentaires sur la Pharsale de Lucain. M. le cardinal Querini parle encore de Taberius dans la seconde partie de son *Specimen*, pag. 69 & 70. Il y fait remarquer que ce critique étoit lié avec les savans les plus distingués de son temps, & qu'il en a aidé plusieurs de ses lumieres.

TABERNACLE, lieu sacré que Moyse fit construire, suivant l'ordre de Dieu, pour servir de temple aux Israélites dans le désert, & même dans la Terre-sainte, jusqu'à la fondation du temple de Salomon. Il est ainsi appellé du latin, *tabernaculum*, qui signifie une *tente*, parceque sa structure représentoit à peu près une tente de guerre. Il avoit trente coudées de long, & douze en largeur & en hauteur. Les planches dont il étoit construit, étoient revêtues de lames d'or. Vers le fond du tabernacle, Moyse avoit fait dresser quatre colonnes de bronze, dont les corniches étoient d'argent & les bases de bronze doré. Les sacrificateurs pouvoient aller dans tout le reste du tabernacle; mais il ne leur étoit pas permis d'entrer dans l'espace enfermé entre ces quatre colonnes, que l'on regardoit comme un ciel, où la majesté de Dieu habitoit; & il n'y avoit que le grand pontife, qui y entroit une fois l'an. Tout le tabernacle portoit le nom de SAINT; mais cet endroit séparé étoit nommé LE SAINT DES SAINTS. Il y avoit à l'entrée du tabernacle cinq colonnes d'or, posées sur des bases de bronze. Proche de ces colonnes descendoit un voile de lin, attaché au haut du tabernacle. Ce voile étoit de couleur de pourpre, d'hyacinte & d'écarlate, & brodé de toutes sortes de fleurs, & d'autres ornemens, à l'exception des animaux. Pour le conserver, on le couvroit d'un autre voile, fait d'une étoffe propre à résister à la pluye. Le Saint des Saints étoit caché à la vue des sacrificateurs, par un voile de même tissure & de même couleur que le premier. Le

haut & les côtés du tabernacle, étoient ornés de riches tapisseries; & les dehors étoient couverts de peaux de chevres, pour les préserver contre la pluye & les grandes ardeurs du soleil. Le tabernacle étoit dressé au milieu d'une enceinte, qui formoit un quarré long de cent coudées, & large de cinquante. Il y avoit de chaque côté de cette enceinte, vingt colonnes de bronze, & dix dans le fond sur la largeur. La face étoit aussi large que le fond; mais la disposition en étoit différente, à cause de l'entrée, qui étoit ornée d'une double colonne de bronze revêtue d'argent, & accompagnée au-dedans de trois autres colonnes, rangées des deux côtés en droite ligne, pour former un vestibule, proche duquel il y avoit un grand vaisseau de cuivre sur une base de même métal, où les sacrificateurs prenoient de l'eau pour laver leurs mains, & pour arroser leurs pieds. Toute cette enceinte étoit environnée d'un grand voile de lin tendu à l'entour, qui lui servoit comme de mur. Le voile de l'entrée étoit de lin, de couleur de pourpre & d'hyacinthe, & embelli de diverses figures.

Moyse renferma dans le tabernacle, l'arche d'alliance, la table des pains de proposition, le chandelier d'or & les autels. L'arche d'alliance étoit une espéce de coffre fait d'un bois incorruptible, que les Hébreux nomment *Haron;* & étoit entierement couverte de lames d'or, dedans & dehors. Il y avoit au-dessus de l'arche deux figures de chérubins avec des aîles, selon que Moyse les avoit vus proche du trône de Dieu. Cette arche, où Moyse avoit mis les deux tables de la loi sur lesquelles étoient écrits les dix commandemens de Dieu, avoit son lieu destiné dans le sanctuaire. La table étoit ordinairement placée du côté du septentrion, assez près du sanctuaire, & on mettoit dessus douze pains sans levain, faits de pure fleur de farine, rangés les uns sur les autres, six d'un côté & six de l'autre, & sur ces pains étoient deux vases d'or pleins d'encens. Chaque jour de Sabbat on ôtoit ces douze pains, pour en mettre douze autres en leur place. Vis-à-vis de cette table, du côté du midi, il y avoit un chandelier à sept branches, dont chacune portoit une lampe; le pied & les branches étoient d'or, & la beauté du travail égaloit ou surpassoit le prix de la matiere. Il étoit enrichi de petites boules rondes, de lis, de pommes, de grenades & de petites figures en façon de tasses, jusqu'au nombre de soixante-dix, qui formoient les sept branches. Entre la table & le chandelier, étoit un petit autel carré, sur lequel on bruloit des parfums en l'honneur de Dieu. Cet autel étoit revêtu d'une lame de cuivre, & il y avoit dessus un brasier d'or environné de couronnes de même métal. A l'entrée du tabernacle étoit un autre autel plus grand, sur lequel, au lieu du brasier, il y avoit une grille, au travers de laquelle les charbons & la cendre de ce qu'on y bruloit tomboient à terre; car il n'y avoit point de piedestal. * Joséphe, *hist. des Juifs, l.* 3, *c.* 7, qui l'a tiré de l'*Exode, ch.* 25 *& suiv.* en y changeant quelque chose.

TABERNACLES. Les Juifs ont une fête qu'ils nomment *la fête des Tabernacles* ou *des tentes*, en mémoire de ce qu'ils campoient ainsi dans le desert, à la sortie d'Egypte. On l'appelle *Scenopegie*, Σκηνοπηγία en grec, qui est un mot composé de σκηνὴ *tente*, & πηγνύειν *construire, faire planter.* Elle se célébre le 15 du mois Tisri, qui répond à celui de septembre. Cette fête est commandée dans le *chap.* 23 du Levitique, où il est dit: *Vous habiterez sept jours dans des tabernacles* ou *tentes.* Léon de *Modene* dit que chacun fait chez soi en un lieu découvert, une cabane couverte de feuillages, tapissée à l'entour, & ornée autant que l'on peut. Ils boivent & mangent là-dedans, & quelques-uns même y couchent; du moins ils y passent tout le temps du jour & de la nuit, qu'ils ont accoutumé d'être à la maison, & cela pendant sept jours. Le huitiéme jour est solemnisé avec de grandes cérémonies, dans une assemblée publique. La fête de la réjouissance de la loi, *lætitia legis*, qui se célébre le lendemain, fait partie de la fête des tabernacles, laquelle dure ainsi neuf jours. Les deux premiers jours & les deux derniers de cette fête, sont solemnels; mais les cinq qu'ils renferment ne le sont pas tant. Ils font si bien, qu'ils recouvrent pour ce temps-là, une branche de palmier, trois de myrte, deux de saule, une de citronier; & lorsque dans la synagogue on récite les pseaumes *Hallel*, ils prennent dans leur droite toutes ces branches liées ensemble, excepté celle du citronier, qu'ils tiennent à la gauche; & en les approchant les unes des autres, ils les agitent vers les quatre parties du monde, comme il est dit au Lévitique, *c.* 23, *v.* 40: *Et vous prendrez au premier jour un beau fruit d'arbre & palmes de dattiers.* Puis chantant quelques cantiques, ils font une fois chaque jour le tour de ce petit autel ou pupitre, qui est dans la synagogue, tenant en leurs mains ces branches d'arbres, parcequ'autrefois on faisoit la même cérémonie dans le temple autour de l'autel. * *Voyez* Léon de *Modene, traité des cérémonies, part.* 3, *chap.* 7.

TABERNÆ MONTANUS, ou TABERN-MONTAN (Jean-Théodore) ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut premier médecin de l'électeur Palatin, de Marquard, évêque de Spire, & de plusieurs autres princes. Il étoit physicien ou médecin ordinaire à Wormes, lorsqu'il quitta cette ville pour aller à Heidelberg. Il croyoit que l'on pouvoit guérir la plus grande partie des maladies, & se conserver la santé en usant des simples qui croissent dans le pays où l'on a pris naissance, & que Dieu y avoit suffisamment pourvu en en produisant d'assez salutaires dans tous les royaumes du monde. Il ne vouloit point que l'on se servît, ni de la thériaque, ni du mithridate, & il les employoit très-rarement. Pendant le siége de Metz en 1552, où il étoit médecin de l'armée, il guérit avec une simple poudre un grand nombre de ceux que les armes à feu avoient blessés. Il mourut à Heidelberg en 1590, laissant 18 enfans, entre lesquels *Jean-Jacques* & *Philippe-Jacques* se sont distingués dans l'exercice de la médecine. Jean-Théodore s'étoit formé un herbier qu'il avoit enrichi pendant 36 ans. Il l'a publié sous le titre de *Herbarium trigenta sex annorum congestum, in quo ultrà* 3000 *simplicium continentur.* Jérôme Bauhin, médecin de Basle, l'a beaucoup augmenté depuis. On a encore de Tabernæ Montanus, *Thesaurus thermarum & acidularum. Consilium curandæ febris,* &c. *Practica de cavendâ peste.* * *Voyez* le dictionaire historique de Hoffman, *tome* 4, *page* 33; Manget dans sa bibliothéque des médecins qui ont écrit, *livre* 19; & Melchior Adam, *vitæ medic.*

TABIENSIS, ou JEAN de Tabie, *cherchez* CAGNAZZO.

TABITHA, autrement nommée DORCAS, veuve dévote, que saint Pierre ressuscita à Joppé. * *Act.* 9.

TABLE-RONDE, sorte de joute ou combat singulier, ainsi nommé, parceque les chevaliers qui y avoient combattu, venoient au retour souper chez celui qui étoit l'auteur de la joute, où ils étoient assis à une table ronde. Les anciens romans donnent au fameux Artus, roi des Bretons, la gloire d'avoir inventé les tournois, les joutes & la table ronde; & les Anglois même se persuadent que c'est cette table qui se voit encore à présent attachée aux murailles du vieux château de Winchester en Angleterre: ce que le savant Camden a raison de révoquer en doute, remarquant que cette table est d'une fabrique bien plus récente. Thomas de Walsingham dit que le roi Edouard III, qui commença de regner en 1042, fit bâtir au château de Windsor une maison, à laquelle il donna le nom de *table-ronde.* Quoi qu'il en soit, il y avoit cette différence entre les tournois & les combats de la table-ronde, que les pre-

miers se faisoient en troupes ; & ceux-ci étoient des combats singuliers, dont l'arme propre étoit la lance. Matthieu Paris distingue ces deux exercices militaires l'an 1252, par ces paroles : *Non in hast.ludio illo quod* Torneamentum *dicitur, sed potiùs in illo ludo militari qui* Mensa Rotunda *dicitur.* * Du Cange, *dissertation 7 sur la vie de saint Louis.*

TABLES (loix des douze) ont été chez les Romains leurs premieres loix. On les appelloit loix des douze tables, ou parcequ'en ce temps-là les Romains écrivoient avec un style sur des tables de bois fort minces, & couvertes de cire ; ou plutôt parcequ'elles furent gravées sur des tables de cuivre, pour être exposées dans le lieu le plus éminent de la ville. Après l'expulsion des rois, comme les Romains n'avoient point de loix fixes & certaines, ni assez amples pour regler les affaires qui pouvoient naître entre les particuliers, on résolut de choisir les loix les plus sages des Grecs. Un certain Hermodore servit d'interpréte, puis les Décemvirs furent chargés de les compiler, & de les rédiger sur dix tables. Après y avoir travaillé avec beaucoup d'attention, ils les firent confirmer en l'an 303 de Rome, par le sénat, & par l'assemblée du peuple. L'année suivante on reconnut qu'il manquoit encore quelque chose à cette compilation des loix, qu'on avoit empruntées des Grecs : ainsi l'on recueillit quelques loix faites par les rois de Rome, & l'on convint de certaines coutumes que l'usage avoit autorisées, & on les fit de même graver sur deux autres tables. C'étoit là les loix des douze tables, si fameuses dans la jurisprudence romaine. Elles furent le fondement & la source du droit romain. On appelloit aussi les loix des douze tables, les loix décemvirales, parceque la compilation en avoit été faite par les soins & par l'autorité des Décemvirs. Ces loix se sont perdues par l'injure du temps : il n'en reste plus que des fragmens, dispersés dans divers auteurs, que Jean Geoffroi a ramassés. Le latin en est vieux & barbare. On y remarque beaucoup d'obscurité & de dureté. *Voyez le mot* LOIX. * Tite-Live, *l.* 3.

TABLES-NEUVES, *Tabulæ novæ*, étoit le nom d'un édit, qui se publioit quelquefois dans la république romaine, & par lequel toutes sortes de dettes généralement étoient abolies, & toutes obligations étoient rendues nulles. On l'appelloit *table*, parcequ'autrefois avant qu'on se servît de papier ou de parchemin, pour écrire les actes publics, on les gravoit avec un petit style sur de petits ais de bois mince couverts de cire, qui s'appelloient tables, *tabulæ*. Ce nom latin demeura encore à tous les actes publics, après même qu'on eût cessé de les écrire sur du bois, & lorsqu'on les écrivit sur du parchemin & sur du papier. On donna à cet édit le nom de *tables neuves*, parcequ'il obligeoit de faire de nouvelles tables pour écrire les actes, à cause que les vieilles devenoient inutiles ; les créanciers ne pouvant plus se servir de leurs contrats d'obligation, ni les marchands de leurs registres, ni de leurs livres de comptes * Aulu Gelle, *l.* 9, *c.* 6.

TABLES DU SOLEIL, lieu de l'Ethiopie dans l'isle de Meroë ou de *Guerguere*. Le peuple croyoit qu'une infinité de bonnes viandes, qu'on y voyoit exposées tous les jours, pour ceux qui en vouloient prendre, y naissoient toutes préparées du sein de la terre, ou y tomboient du ciel ; mais les magistrats les mettoient là avant le jour. Les Italiens l'appellent *Paëse della Cocagna* ; & les François, *pays de Cocagne.* Le roman de Theagène & de Chariclée en parle fort au long. * Herodot. *l.* 3. Mela. Solin.

TABOR, *cherchez* THABOR.

TABOR, petite ville de la Bohême, sur la riviere de Lauzenic, à un mille de Prague, est le lieu où les Hussites s'étoient retirés pendant les guerres de Bohême dans le XV siécle. Ils donnerent à ce lieu le nom de *Tabor* qui est demeuré à cette ville, & ils furent de-là appellés TABORITES. * Æneas Sylvius, *hist. de Bohême*, *c.* 58, *& epist.* 138. Cochleus, *hist. Hussit.* Sponde, *in annal.*

TABOR (Jean Othon, célébre jurisconsulte Allemand, naquit à Bautzen, capitale de la haute Lusace, le 3 de septembre 1604. Il fit ses études de philosophie & de droit à Leipsick, & se rendit capable avant l'âge de vingt ans d'expliquer à ses compagnons d'étude les paratitles de Wesembec. Il passa de l'université de Leipsick à celle de Strasbourg; puis il voyagea en France au temps de la prise de la Rochelle. Il fut reçu docteur en droit à Strasbourg le 10 de novembre 1631. Les guerres d'Allemagne lui ôterent une partie de son patrimoine, & l'an 1634, réduisirent en cendres sa patrie, où il exerçoit alors la charge d'avocat & de syndic de la ville. Il fut appellé peu de jours après ce désastre pour succéder à Joachim Clutenius, qui avoit laissé vacante une chaire de professeur en droit à Strasbourg. Il suivit cette vocation, & se vit bientôt honoré du premier poste dans la faculté de droit. Il se fixa dans cette ville jusqu'en l'année 1656, quoiqu'on lui eût offert de divers endroits plusieurs charges fort honorables. Mais enfin cette année-là, il se sentit plus disposé à en sortir. Le rétablissement de la paix ; le regret d'avoir perdu une épouse, avec laquelle il avoit vécu vingt deux ans ; le dégout qui lui prit du lieu où elle étoit morte, & quelques autres mécontentemens, à quoi le mérite a accoutumé d'exposer, envoyerent Tabor au pays de Mecklembourg, pour y être chancelier du duc. Il quitta bientôt ce poste, pour se redonner tout entier à ses études ; mais avant que de retrouver le repos de son cabinet, il fut obligé d'aller à la cour de Saxe & à celle de l'empereur, pour les affaires de ce duc. Il se retira à Giessen en 1659, & y fut chancelier de l'université, & conseiller du landgrave de Hesse-Darmstad. Diverses raisons l'obligerent à sortir de cette ville : ce qu'il fit en 1667, pour se retirer à Francfort, où son fils étoit avocat. Il ne fut point là non plus qu'ailleurs, exempt de chagrins, & mourut le 12 de décembre 1674. Il avoit publié en divers temps plusieurs livres des matieres de droit, qui avoient eu beaucoup de débit. Les exemplaires en étant devenus fort rares, un professeur de Leipsick, nommé *Mylius*, en fit un recueil le plus exact qu'il lui fut possible, qu'il publia en deux volumes *in-fol* l'an 1688. M. Praschius, ancien bourguemestre de Ratisbone, & gendre de Tabor, mit sous la presse en 1675, un petit écrit contenant en abrégé la vie de son beau-pere. Il y avoue en général, que Tabor avoit des défauts, qu'il pouvoit avoir soutenu des erreurs, ou avoir défendu la vérité avec trop d'aigreur ; mais il n'entre dans aucun détail à cet égard. * Bayle, *dict. crit.*

TABORITES, Bohémiens de la secte de Jean Hus, qui fortifierent une montagne près de Prague, à laquelle ils donnerent le nom de TABOR. Ils eurent pour chef le fameux Zisca : ils étoient autant ennemis de ceux qu'on appelloit *Calixtins*, qui différoient principalement des catholiques, sur l'usage du calice, que des catholiques mêmes. Les Calixtins leur firent même une cruelle guerre, & gagnerent une bataille contre eux en 1434. Rockisane, chef des Calixtins, fut leur grand ennemi, & tâcha de ruiner ce qui restoit de Taborites. Enfin, Poggebrac, depuis roi de Bohême, ayant pris le Tabor en 1454, ruina entierement la secte des Taborites. * *Hist. des Hussites.*

TABOUET (Julien) naquit dans la paroisse de Chantenay, à quatre lieues de la ville du Mans. Il fit une partie de ses études à Paris, où il eut pour maître le savant Pierre Darès, sous lequel il apprit la langue grecque. Il étudia ensuite le droit. Dans la suite, il devint procureur général du sénat de Chamberri en Savoye ; & il tint dans cette place une conduite qui ne lui fit point d'honneur, & lui causa bien des chagrins. Raymond Pelisson, premier président du sénat, lui

ayant fait quelques reproches fort vifs, en conséquence d'un arrêté de la compagnie, il chercha à s'en venger. Dans cette vue, il profita du desir que le duc de Guise avoit de trouver des personnes dont les dépouilles pussent augmenter ses richesses, parceque le roi lui avoit fait présent de toutes les confiscations qui se feroient à son profit. Tabouet en ayant donc conféré avec le duc, sur le crédit duquel il comptoit, il accusa en 1552, Pelisson de plusieurs malversations dans l'exercice de sa charge. Le roi commit pour instruire cette affaire & pour la juger, le parlement de Dijon, dans lequel le duc de Guise avoit beaucoup d'autorité, en qualité de gouverneur de la province. Les choses n'eurent donc point de peine à tourner, comme Tabouet le désiroit: Pelisson fut condamné par arrêt du 18 juillet de la même année 1552 à faire amende honorable: ce qu'il exécuta publiquement à genoux, une torche ardente à la main, en prononçant les paroles portées par l'arrêt; & il fut de plus condamné à une grosse amende. Pelisson trouva depuis de la protection auprès du connétable de Montmorenci, par le moyen duquel il obtint des lettres de révision du procès, adressées au parlement de Paris. Celui de Dijon s'y opposa: mais tout ce qu'il put obtenir, fut que l'affaire seroit revue & jugée de nouveau par des commissaires tirés en pareil nombre des deux parlemens, & de six maîtres des requêtes. Ces nouveaux juges rendirent leur arrêt le 12 octobre 1556. Pelisson fut absous; & Tabouet condamné à la même peine que celle que le magistrat avoit subie, avec quelque chose de plus. Il fut condamné en effet à faire amende honorable à Paris; nud en chemise, avec la corde au cou, non-seulement au parquet de l'audience, mais encore sur le perron du palais; à être ensuite conduit en une charrette par l'exécuteur de la haute justice, au Pilori des Halles, pour y être tourné trois fois; puis à être mené sous bonne garde à Chamberri, pour y faire de nouveau amende honorable en pleine audience de la cour; enfin à demeurer confiné en Savoye, ou en tel autre lieu qu'il plairoit au roi ordonner. Cet arrêt fut exécuté. Trois conseillers de Chamberri qui avoient perdu leurs charges avec le premier président, par l'arrêt de Dijon, furent rétablis, & ils obtinrent contre Tabouet des dédommagemens considérables. La Croix-du-Maine dit que Tabouet mourut à Toulouse, sous le regne de Charles IX, ou environ. On voit qu'il enseignoit en cette ville la jurisprudence en 1560. Ses derniers ouvrages sont de 1562, & il devoit être alors dans un âge fort avancé. Il avoit été marié, & l'on trouve dans ses livres, des poësies de deux de ses fils, *Raimond* & *Guillaume*. Ses ouvrages sont: 1. *Actionum forensium & responsorum liber secundus. Julius Taboëtius dictavit*; à Lyon, 1542, *in*-8°. Ce livre second en annonce un premier, que l'abbé Joly, dans l'ouvrage cité ci-après, dit avoir été imprimé à Lyon chez Gryphe en 1541. 2. *Actiones forenses, & responsa judicum illustrium, quæ quatuor partibus constant: Julio Taboëtio, fisci apud Allobroges patrono, auctore*; à Paris, 1551, *in*-8°. Le livre second cité ci-dessus, fait la troisiéme partie de ce recueil. 3. *De quadruplicis monarchiæ primis auctoribus & magistratibus, in Miscellaneo divini & humani juris corpore dispersis ephemerides historicæ*; à Lyon, 1559, *in*-4°. 4. *Ephemeridis historicæ secundus tomus, de quadruplici magistratuum differentia, à romanis principibus comparata ante Cæsaris & imperatoriæ majestatis nomen*; à Lyon, 1559, *in*-4°. 5. *Tertius ephemeridis historicæ tomus, quo magistratûs tituli & personæ & aphorismi fiscales complectuntur*; à Lyon, 1559, *in*-4°. 6. *De magistratibus post cataclismum institutis, deque multiplici personarum delectu aphorismi, jurisprudentiæ candidatis perquàm utiles & necessarii*; à Lyon, 1559, *in*-4°. 7. *De republica & lingua francica ac gothica, deque diversis ordinibus Gallorum vetustis & hodiernis, nec non de prima senatuum origine, & magistratibus artis militaris. Adjectâ Franciscarum antiquitatum & urbium serie*, &c. à Lyon 1559, *in*-4°. 8. *Topica methodus divini juris*, &c. à Lyon, 1559, *in*-4°. 9. *Topicon militiæ forensis, & disciplinæ legalis enchiridion*, &c. à Lyon, 1560, 2 vol. *in*-4°. 10. *Historica regum Franciæ Genesis*, &c. en prose & en vers, non en latin & en françois, comme le dit le pere le Long; à Lyon, 1560, *in*-4°. 11. *Sabaudiæ principum genealogia romanis versibus*, &c. à Lyon, 1560, *in*-4°. Cet ouvrage a été traduit en françois. 12. *Paradoxa regum, & summi magistratûs privilegia, dignitates, axiomata*; à Lyon, 1560, *in*-4°. 13. *Epidictica ad christianos pacis auctores epigrammata*; à Lyon, 1560, *in*-4°. Plusieurs de ces épigrammes sont contre Jean Papon, qui dans son recueil d'arrêts avoit parlé au long des arrêts donnés contre notre auteur, sous le titre de *la Chasse de Tabouet*. 14. *Epistolæ christianæ, familiares, & miscellaneæ*, &c. à Lyon, 1564, *in*-4°. On n'apprend rien dans ces lettres. 15. *Fiduciaria christianæ, civilis, & politicæ jurisprudentiæ in artem, seu potiùs artis ideam... methodus*, &c. à Toulouse, 1561, *in*-4°. 16. *De primigenia magistratuum diathesi, & multiplici personarum ad triplicem reipublicæ formam pertinentium distinctione*; à Paris, 1562, *in*-4°. * *Histoire de M. de Thou*, sur l'an 1556. La *Bibliothéque françoise* de la Croix-du-Maine. *Singularités historiques & litteraires*, par dom Liron, tome 1, page 425. *Mémoires* du pere Niceron, tome XXXVIII, pag. 240 & suivantes. L'abbé Joly, chanoine de Dijon, a donné un article curieux concernant Tabouet dans ses *remarques critiques sur le dictionaire de Bayle*. Nous renvoyons les lecteurs à cet article, & au *Mémoire* très-important imprimé dans le même livre, page 738, & suiv. *concernant le fameux procès criminel intenté à la requête de Julien Tabouet, procureur général au parlement de Chambery, contre Raymond Pelisson, premier président, & quelques autres officiers du même parlement*. Ce mémoire est de feu M. le président Bouhier. Il tend beaucoup à la décharge de Tabouet, & contredit une partie essentielle de ce que nous avons rapporté d'après dom Liron & le pere Niceron. Nous croyons qu'il suffit d'en avertir ici, & d'ailleurs le mémoire de M. le président Bouhier perdroit trop à être abrégé.

TABOUROT (Jean) oncle d'ETIENNE Tabourot, *dont on va parler*, étoit chanoine & official de Langres. Il mourut en 1595, âgé de soixante-seize ans. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Calendrier des bergers, en dialogue*; à Langres, 1582, *in*-4°, gothique; encore en 1588, à Paris, *in*-8°, & plusieurs autres fois depuis. L'auteur s'y est déguisé, de même que dans le suivant, sous le nom de *Thoinot Arbeau*, qui est l'anagramme de Jean Tabourot. 2. *Orchésographie & Traité en forme de dialogue, par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre & pratiquer l'honnête exercice des danses, par Thoinot Arbeau, demeurant à Langres*; à Langres, 1589, *in*-4°. 3. Quelques vers françois, à la tête de la seconde édition du *Dictionaire des rimes* de le Févre, augmentée par Etienne Tabourot; & encore quelques autres dans le même ouvrage au *folio* 217. 4. Deux vers élégiaques latins, à la tête des Emblêmes d'Alciat, avec les notes de Claude Mignaut, ou *Minos*. *La prudhomie des laboureurs*: elle contient onze stances en vers françois. Etienne Tabourot l'a insérée au vingtiéme chapitre de ses *Bigarrures*. * Extrait de la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome second, page 303.

TABOUROT (Etienne) plus connu sous le nom de sieur *des Accords*, procureur du roi au bailliage de Dijon, né en 1549, s'est fait connoître dans le XVI siécle par quelques ouvrages singuliers. Le plus connu est celui qui est intitulé, *Bigarrures & Touches du seigneur des Accords*, dont on a plusieurs éditions, une entr'autres avec les apophtegmes du sieur Gaulard, & les Escraignes Dijonoises, à Paris, chez Maucroi, *in*-12. Il fit cet ouvrage à l'âge de 18 ans, mais il le revit

& l'augmenta en ayant plus de 35. Il n'y mit pas le nom d'Etienne Tabourot à découvert, mais il le cacha dans les lettres initiales des 15 premiers chapitres. En 1567 il publia sous le nom de Jean Desplanches, libraire & imprimeur à Dijon, le livre intitulé *Synathrisie*, (συνάθροισις) ou *Recueil confus*. Il mourut à Dijon en 1590, & fut enterré dans l'église de S. Bénigne de cette ville, où l'on voit son épitaphe. Son surnom de des Accords vient de ce qu'ayant une fois envoyé un sonnet à mademoiselle Bégar, au bas duquel il avoit mis sa Devise, *à tous accords*, au lieu de son nom, la demoiselle en lui répondant, le qualifia, *seigneur des Accords*; & le président Begar lui ayant plusieurs fois depuis donné ce nom, Tabourot l'adopta. * M. de la Monnoye, sur les *jug. des savans.* de M. Baillet, *t. 6*, in-4°, *pag.* 308 & 309. Dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, on le qualifie avocat au parlement de Bourgogne, & ensuite avocat du roi au bailliage & à la chancellerie de Dijon. Il étoit fils aîné de *Guillaume* Tabourot, célébre avocat au parlement, & maître des comptes, qui est fort loué par le sieur de Saint-Julien dans son livre de l'origine des Bourguignons, & de *Didiere* Thierry. Outre les deux ouvrages de Tabourot dont nous avons fait mention, la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne* cite encore les suivans : 1. La Fourmi de Ronsard & le Papillon de Remi Belleau, traduits en vers latins; à Paris, 1572, *in*-8°. 2. Sonnet, à la tête de la premiere partie des Bergeries de Remi Belleau. 3. *Sonnets*, à Paris : l'auteur en parle dans le quatriéme volume de ses Bigarrures, comme étant imprimés, de même que quelques piéces qu'il avoit faites, étant écolier en droit, savoir : *la Coupe poëtique; la Marmite, & autres, à l'imitation des Grecs.* 4. *Distiques latins*, avec l'épithalame sur le mariage de Henri III, par Jean Thomas; à Dijon, *in*-4°. 5. Sonnets, l'un à la tête de la coutume de Bourgogne, réformée en 1576, *in*-4°; l'autre audevant des termes d'architecture de Sambin en 1572; un troisiéme à la tête de la Préparation des médicamens, par Dariot, 1582, *in*-8°, & 1603, *in*-4°. 5. *Discours de ce qui s'est fait au baptême de Léonor-François de Saulx, fils de M. le vicomte Jean de Tavanes, le* 11 *mai* 1581, en vers françois; à Dijon, 1581, *in*-4°. 6. *Icones & Epitaphia quatuor postremorum ducum Burgundiæ ex augustissimâ Valesiorum familiâ. Auctore Stephano Taborotio procuratore regis Divionensis, latinè & gallicè*; à Paris, 1587, *in*-8°. 7. *Dictionaire de rimes françoises* de feu M. Jehan le Févre, Dijonnois, chanoine de Langres, & secrétaire de monseigneur le cardinal de Givry, réduit en bon ordre, & augmenté d'un grand nombre de vocables & de monosyllabes françois : le tout pour l'avancement de la jeunesse en la poësie françoise; à Paris, 1572, *in*-8°. 8. *Dictionaire des rimes françoises*, premierement composé par Jean le Févre, Dijonnois, chanoine de Langres & de Bar-sur-Seine, & depuis augmenté, corrigé & mis en bon ordre par le seigneur des Accords, dédié à messire Pierre Jeannin, seigneur de Monjeu & de Courcelles, chevalier, conseiller du roi, & président au parlement de Bourgogne; à Paris, 1588, *in*-8°. 9. *Oratio quâ illustriss. & reverend. D. cardinalem Cajetanum sanctæ sedis legatum, R. P. Edmundus à Cruce, Cisterciensis abbas, sibi assistente D. Perpetuo Barbisi, parlamenti Divion. consiliario, in urbe Matisconensi excepit*; à Dijon, 1590, *in*-12. Tabourot publia ce discours, y joignit une épître dédicatoire & deux épigrammes en vers latins. Il a procuré encore l'édition de quelques poësies de Pontus de Thyard. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, citée dans cet article, & les citations qui sont à la fin de l'article de Tabourot, dans ladite bibliothéque, où l'on entre dans le détail des éditions des *Bigarrures* du sieur des Accords.

TABRACA ou TABARCA, ancienne ville épiscopale d'Afrique, dans la province Proconsulaire, entre Hippone & Utique, *cherchez* TABARQUE.

TACESPHAL (Jean) Anglois, religieux de l'ordre du Mont Carmel, prieur du couvent de Norwich, & docteur en théologie de l'université d'Oxford, fut député de son ordre vers le pape Martin V, pour avoir l'approbation des livres que Thomas Waldensis avoit composés contre Wiclef, Jean Hus, & d'autres hérétiques. Il a écrit sur le Maître des Sentences, & mourut à Rome l'an 1420, lorsque Henri V regnoit en Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TACFARINAS, chef d'armée contre les Romains en Afrique, au temps de Tibère, étoit Numide de nation. Il servit d'abord dans les troupes auxiliaires des Romains; & ayant déserté, il assembla une bande de vagabonds & de brigands, & se mit à faire des courses & des pilleries. Il discipline ensuite cette troupe de voleurs, & la divisa en compagnies, sous des enseignes, selon l'usage de la guerre. Enfin, il devint le chef des Muzulains, nation puissante proche des deserts de l'Afrique, & il se confédéra avec les Maures du voisinage. Ceux-ci étoient commandés par Mazippa, & formerent un camp volant, qui portoit le fer & le feu & la terreur de tous côtés, pendant que Tacfarinas, avec l'élite des troupes, campoit à la maniere des Romains, & accoutumoit ses gens à la discipline militaire. Les Cinithiens, autre nation considérable, entrerent dans les mêmes intérêts. Furius Camillus, proconsul d'Afrique, averti de ces mouvemens, marcha contre l'ennemi, & le mit en fuite; ce qui lui valut les ornemens du triomphe, l'an de Rome 770, le 17 de l'ére chrétienne. Tacfarinas renouvella ses brigandages quelque temps après, & assiégea même un château où Decrius commandoit, & défit la garnison, qui étoit sortie pour se battre en rase campagne. Decrius remplit les devoirs d'un guerrier très-brave & très-expérimenté. Les blessures qu'il avoit reçues, dont l'une lui avoit crevé un œil, ne l'empêcherent pas de faire tête à l'ennemi, jusqu'à ce qu'il fût tué : ses soldats avoient pris la fuite. Le proconsul Apronius châtia séverement leur lâcheté; car il en fit mourir de dix un. Cela fit un tel effet, que cinq cens soldats ayant chargé les mêmes troupes de Tacfarinas, qui assiégeoient une place, les mirent en déroute. Depuis cela, ce Numide prit le parti de n'attendre point les Romains : il distribua ses gens en divers lieux. Si on le poursuivoit, il prenoit la fuite; & quand on se retiroit, il chargeoit en queue. Mais s'étant arrêté dans un camp, il y fut battu, & se trouva réduit à se retirer dans les deserts : mais ce ne fut pas pour long-temps. Il se remit en campagne bientôt après; & cette nouvelle ayant été apportée à Rome, l'on envoya en Afrique contre lui Junius Blæsus, oncle de Séjan. Ce nouveau proconsul s'aquitta très-bien de son emploi; & néanmoins Tacfarinas réparoit si bien ses pertes, qu'il eut l'audace d'envoyer des députés à Tibère, pour lui demander qu'on lui assignât un pays, faute de quoi il menaçoit d'une guerre qui n'auroit aucune fin. L'empereur fut si indigné de cette insolence, qu'il donna ordre à Junius Blæsus de se saisir de Tacfarinas à quelque prix que ce fût. On ne termina cette guerre que l'an de Rome 777, 24 depuis J. C. & ce fut le proconsul Dolabella qui en vint à bout. L'armée de Tacfarinas fut battue. On tâcha de prendre le chef; mais il aima mieux perdre la vie en se défendant courageusement, que de tomber vif entre les mains du proconsul. * Tacite, *annal. lib. II & IV.* Bayle, *diction. critique.*

TACHENIUS (Othon) est auteur d'un livre imprimé à Venise en 1666, sous le titre d'*Hippocrates Chymicus.* Il y a encore de lui, *Tractatus de morborum principe*, qui parut à Paris en 1672, & *Antiquissimæ medicinæ clavis.*

TACHI VOLICATI, petite ville ou bourg de Macédoine. Elle est au midi de la ville d'Ocrida, & au pied des montagnes. On prétend que c'est la même qui

porta anciennement les noms de *Gyrton*, *Gyrtone*, *Phlegia* & *Andreis*. * Baudrand.

TACHON (dom Christophe) de S. Sever, au diocèse d'Aire en Gascogne, entra jeune dans la congrégation de S. Maur, où il prononça ses vœux, âgé de 19 ans, dans l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade de Toulouse, le 7 de janvier de l'an 1649. En 1665, il fut nommé prieur de l'abbaye de S. Guillelm du désert, & en 1673, prieur de celle de Notre-Dame de la Montguié, près de la ville de Narbonne. C'étoit un religieux d'une grande piété, bien instruit de la morale évangélique, & plein de zèle. Il prêcha avec succès, & sur-tout avec édification; & pour apprendre aux autres comment ils devoient se conduire dans l'exercice d'un si saint ministère, il composa sur ce sujet un ouvrage qui est fort estimé: il est intitulé, *De la sainteté & des devoirs d'un prédicateur évangélique, avec l'art de bien prêcher, & une courte méthode pour catéchiser*. Cet ouvrage est terminé par un formulaire de catéchisme pour des personnes déja un peu instruites, & par un avis aux prédicateurs touchant la maniere de se bien gouverner en faisant des missions pour les rendre utiles. Ce livre est dédié aux Missionaires, & fut imprimé à Toulouse en 1685, *in 12*, & à Paris chez Jean-Baptiste Coignard. Il renferme bien des instructions solides, & des vérités très-importantes & clairement exposées. L'auteur mourut dans l'abbaye du Mas-Garnier, le 9 décembre de l'an 1693. M. Du Pin en parle dans sa table des auteurs ecclésiastiques, où il l'appelle mal-à-propos TACHOR. * *Voyez* la *Bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, &c. par dom le Cerf de la Viéville, religieux de la même congrégation, sur la fin. *Mémoires du temps*, &c.

TACHUS, roi d'Egypte vers la CIV olympiade, au temps d'Artaxerxès Ochus. La domination des Perses étoit si odieuse aux Egyptiens, qu'il ne fut pas difficile à Thacus de faire soulever beaucoup de monde; mais il eut besoin du secours des Grecs, pour se maintenir dans la dignité dont on l'avoit revêtu. Il n'ignoroit point la valeur & l'expérience d'Agésilaüs, roi des Athéniens; c'est pourquoi il le prit à son service. Agésilaüs, quoiqu'âgé de plus de 80 ans, ne refusa point ce parti. Il leva des troupes avec l'argent qu'il avoit reçu de Tachus, & les conduisit en Egypte, sans se soucier qu'on le blâmât d'avoir accepté un emploi si peu digne de son rang & de sa réputation. Il fut bientôt mécontent de Tachus, qui au lieu de lui laisser le commandement général des troupes, ne lui laissa commander que les étrangers, & donna à l'Athénien Chabrias la dignité d'amiral. Il retint pour lui le caractère de chef sur toutes choses. Agésilaüs attendit à témoigner son ressentiment, qu'une occasion favorable s'en présentât, & il la trouva bientôt. Nectanebe, parent de Tachus, commandoit une partie de l'armée; il la débaucha de l'obéissance de Tachus, & se fit élire roi par les Egyptiens. Cela fait, il envoya des ambassadeurs au roi Agésilaüs, pour le prier de se joindre à lui, & ne manqua pas de lui faire de magnifiques promesses. Tachus de son côté n'oublia rien pour le retenir. Chacun de ces concurrens envoya des députés à Lacédémone. Agésilaüs y en envoya aussi; mais beaucoup plus afin de recommander les intérêts de Nectanebe, qu'afin de recommander ceux de Tachus. Il reçut un plein pouvoir de faire ce qu'il jugeroit le plus à propos pour le bien de la patrie; & il jugea qu'il étoit beaucoup plus utile aux Athéniens d'abandonner Tachus, que de le maintenir: de sorte qu'il passa au service de Nectanebe avec les soldats qu'il commandoit; ce qui, comme l'a remarqué son historien, méritoit le nom de véritable trahison, quelque prétexte qu'on lui donnât de l'utilité publique. Tachus ainsi abandonné s'enfuit où il put. Quelques-uns ont dit qu'il se retira en Perse. Il faut bien que tout bon asyle lui manquât, puisqu'il se refugioit chez un prince qui ne pouvoit le regarder que comme un chef de rebelles. Athénée donne au ressentiment d'Agésilaüs une cause bien différente de celle qu'on vient de rapporter. Il veut que Tachus se soit moqué d'Agésilaüs, en le voyant de petite taille, & lui ait dit le proverbe: *Une montagne a été en travail d'enfant; Jupiter en a eu peur; elle s'est délivrée d'une souris.* Il ajoute qu'Agésilaüs se mit en colere, & répondit, *Vous éprouverez un jour que je suis un lion.* * Plutarque, Athenée, *dans la vie d'Agésilaüs*, *liv.* 14. Bayle, *dict. crit.*

TACITE, en latin *Tacita*, dixiéme muse, que Numa Pompilius ajouta aux neuf autres, & qu'il fit adorer aux Romains. Ce roi feignoit avoir un grand commerce avec la nymphe Egérie, & avec la muse Tacita, pour donner par là plus de poids à ses actions, & plus de vénération pour ses ordonnances. Il est assez aisé de trouver la moralité de ces deux fables, puisque les noms y conduisent. La nymphe Egérie est la nécessité, qui est une ingénieuse conseillere & une exécutrice très-hardie de toutes sortes de desseins. La muse Tacite, ou le silence, est bon dans le conseil d'un prince prudent, dont les desseins doivent être secrets. * *Antiq. rom.*

TACITE (N. Cornelius) *Tacitus*, historien Romain, que son mérite éleva aux premieres charges de la république, vivoit sous l'empire de Vespasien, & sous les regnes suivans, dans le premier siécle de l'église, estimé & chéri des premiers hommes de son siécle. Son premier emploi fut celui de procureur de Vespasien, dans la Gaule Belgique: l'empereur Tite l'éleva à un dégré plus honorable. Il fut préteur sous l'empire de Domitien, l'an 95 de J. C. & consul l'an 97, à la place de Virginius Rufus, qui étoit mort dans son troisiéme consulat. Pline *le Jeune* lui donne des éloges très-pompeux, & dit dans une de ses épîtres, qu'il l'avoit pris pour le modéle de l'éloquence qu'il vouloit suivre, parmi un très-grand nombre d'orateurs qu'on trouvoit alors à Rome. Tacite écrivit son histoire, dont nous n'avons plus que cinq livres; puis ses annales, dont nous avons aussi perdu une bonne partie. Outre ces deux ouvrages, il a aussi composé un traité des divers peuples, qui de son temps habitoient l'Allemagne, où il parle de leurs mœurs différentes: & un livre de la vie de son beau-pere Agricola. Quelques-uns lui attribuent encore celui des causes de la corruption de l'éloquence latine, que d'autres donnent à Quintilien, & qui n'est peut-être ni de l'un ni de l'autre, selon la conjecture de Juste Lipse. Fulgence Planciades cite sous le nom de Tacite un traité de *Faceties*, ou de contes plaisans; mais il n'est pas difficile de connoître que c'est une supposition qui n'a trompé que ce grammairien. Nous ne parlerons point ici ni du style, ni du langage de cet auteur: les curieux pouront consulter Pline, *in epist. l.* 1, 4, 6 & 7. Juste Lipse, *in not. ad Tacit.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 30. La Mothe-le-Vayer, *jug. des hist. Lat.* * Bayle, *dict. crit.* Voyez la *Vie de Tacite pour servir de préface à ses ouvrages*, par M. de la Bleterie, au-devant de la traduction qu'il a donnée des *Mœurs des Germains*.

TACITE (M. Claudius) *Tacitus*, empereur, fut mis par le sénat en la place d'Aurelien, le 1 octobre de l'an 275, après un interregne d'environ sept mois. Les soldats approuverent d'abord cette élection; & l'on conçut de grandes espérances de la vertu d'un homme déja avancé en âge, qui effectivement rendit au sénat une partie de son autorité, & fit de très-bonnes loix. Il avouoit l'historien Tacite pour son parent, & fit mettre dans toutes les bibliothéques sa statue & ses ouvrages, de peur qu'ils ne se perdissent. Quelques auteurs disent qu'il mourut de mort naturelle; d'autres, qu'il fut assassiné par les soldats près de Tyane, à l'âge de 65 ans, & un peu plus de six mois après son élection, c'est-à-dire, au mois d'avril de l'an 276. Florien, son frere uterin, se rendit alors maître de l'empire, & n'en jouit que deux mois. * Vopiscus, *in Tacit.* Flor.

TACITURNES, c'est le nom que l'on a donné dans le XVI siécle à une branche de l'anabaptisme. Ceux-ci étoient persuadés que ces mauvais jours, dont parle S. Paul, étoient arrivés; jours ausquels il falloit se taire, & où la porte de l'évangile devoit être fermée. Ainsi, selon eux, le monde étoit indigne d'entendre la parole du Seigneur, & c'étoit faire un crime que de l'annoncer à la multitude. Lors donc qu'on les interrogeoit sur la préférence que l'on devoit donner aux diverses religions, & sur le choix qu'on en devoit faire dans un temps si orageux, ils se taisoient obstinément, & se répandoient, pour toute réponse, en invectives contre les dereglemens du siécle. Il a comblé sa mesure, disoient-ils, & il ne mérite plus d'être instruit des vérités évangéliques. On ne peut disconvenir que cette branche d'Anabaptistes n'ait été remplie d'assez bonnes gens, & assez reglés pour les mœurs. Aussi étoit-ce de ces Anabaptistes de bonne foi, dans qui la séduction avoit corrompu la croyance, sans leur corrompre tout-à-fait le cœur, que le parti d'ailleurs insensé, & toujours contraire à la vérité, tiroit toute sa gloire, si l'on peut en tirer quelqu'une de son attachement à ce que l'évangile & la tradition condamnent ouvertement, & de ce qui étoit même souvent fort opposé au bon sens & à la raison. Le pere Catrou, Jésuite, a parlé de ces Taciturnes dans son *histoire des Anabaptistes*, qui est solide & bien écrite. *Consultez* le livre IV, de l'édition *in*-12 de Paris 1733, sous les années 1526 & 1530.

TACQUET (André) Jésuite, natif d'Anvers, entra dans la société des Jésuites en 1629, âgé de 18 ans, & mourut en 1660. C'étoit un grand mathématicien, dont les ouvrages sont encore fort estimés des connoisseurs. On les a tous rassemblés & imprimés *in-fol.* à Anvers en 1669. Il y a plusieurs maîtres qui se servent de ses *élémens d'Euclide*. Son astronomie & son optique sont d'un très-grand usage.

TACTICUS, *cherchez* ENÉE ou ENEAS TACTICUS.

TADCASTER, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie occidentale du comté d'Yorck. Il y a un grand pont de pierre sur la riviere de Warfe; & elle est considérable pour la pierre à chaux qu'on en tire en grande quantité. Elle est à 182 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

TADDA (François) célébre sculpteur d'Italie, fut protégé par Cosme de Médicis, grand duc de Toscane. Ce prince ayant trouvé l'an 1555 quelques piéces de porphyre parmi plusieurs morceaux de vieux marbres, voulut en faire faire un bassin de fontaine; & pour en faciliter le travail, il fit distiller certaines herbes, dont on tira une eau, qui avoit tant de vertu, qu'en y trempant les outils tout rouges, elle leur donnoit une dureté extraordinaire. Par ce moyen Tadda fit un très-beau bassin de fontaine. Comme le duc lui avoit donné ce secret, il l'éprouva sur d'autres ouvrages, & y réussit si bien, qu'il fit trois ovales; dans l'un il représenta en demi-relief une tête de Christ; & dans les deux autres, le duc Cosme de Médicis, & la duchesse sa femme. Tadda fit ensuite d'autres piéces avec un pareil succès; mais ce secret se perdit à sa mort: on ne sait personne aujourd'hui qui le posséde. * Félibien, *principes des arts.*

TADDÉE (N.) Florentin, naquit de parens obscurs, & jusqu'à l'âge de 30 ans il mena une vie oisive, paresseuse, ou occupée à des exercices très-vils. Mais se réveillant à cet âge comme d'un profond sommeil, il eut honte de lui-même, commença alors à apprendre les premiers élémens des lettres, entra ensuite plus avant dans l'étude, y réussit par sa grande application, & alla à Bologne où il étudia en philosophie & en médecine. Il se rendit si habile dans la derniere, qu'on le jugea capable d'en donner des leçons, & en peu de temps il fut un des médecins les plus renommés de toute l'Italie, & il eut 50 florins d'or par jour. Ayant été appellé par le pape, il voulut deux cens florins d'or par jour, & lorsqu'il l'eut guéri, le souverain pontife lui donna dix mille florins d'or. Taddée mourut à Bologne en 1303, âgé de 80 ans. C'est ce qu'en dit Jean Cinelli dans son histoire encore manuscrite des écrivains de Florence, au rapport de M. Manget qui en cite les propres paroles en italien dans sa bibliothéque des écrivains médecins, livre 19. André Quenstedt, dans son dialogue des hommes illustres de sa patrie, dit que Taddée fut le premier entre les Latins qui joignit la connoissance d'une philosophie plus subtile avec celle de la médecine, & qu'il exerça lui-même la médecine, où il fit un gain incroyable. Vanderlinden ajoute qu'il a fait des commentaires sur les aphorismes d'Hypocrate; sur les pronostics du même; sur la maniere de traiter les maladies aiguës du même; sur un livre de Joannitius, intitulé, *Isagogæ*; sur les ouvrages de Jean-Baptiste Nicolini Il en a fait aussi sur l'*Ars parva* de Galien. * *Voyez* Manget au lieu cité, & les auteurs qu'il cite lui-même touchant Taddée.

TADICA, femme de Mahomet, *cherchez* EADIGE.

TADOMOR ou THADAMOR, que la vulgate nomme *Palmyre.* C'est le nom d'une ville qui fut bâtie par Salomon roi d'Israël, dans le désert qui est au-dessus de la Syrie supérieure. Elle est éloignée de deux journées de cette province, d'une de l'Euphrate, & de six de Babylone. Elle est dans un lieu où il y a quantité de fontaines & de puits. * III. *Rois*, IX, 18. II. *Paral.* VIII, 4. On prétend que c'est celle qui est nommée *Thamar*, * *Ezechiel*, XLVIII, 28, *& ailleurs.*

TADOUSSAC, petit port sur la droite en entrant dans le Saguenais, à 50 lieues au-dessous de Quebec. Il étoit fort fréquenté dans les commencemens des voyages qu'on a faits au Canada; & c'est apparemment ce qui a donné occasion à nos géographes d'y marquer une ville. Mais il n'y a jamais eu qu'une maison de traite; & il y a long-temps qu'aucun vaisseau n'y mouille. * *Voyages de* Champlain. *Mem. du Canada.*

TAEGI Ambroise) natif de Milan, entra vers l'an 1485 dans l'ordre de S. Dominique, & vivoit encore en 1517. Quoiqu'on n'ait rien d'imprimé sous son nom, il mérite néanmoins de tenir rang entre les illustres auteurs; parceque non-seulement tous ceux qui depuis lui ont travaillé à l'histoire de l'ordre de S. Dominique, se sont servis de ses mémoires, mais parceque les PP. Bollandus, Henschénius & Papebroch, ont donné plusieurs vies des Saints, tirées du même ouvrage. Cet ouvrage, qu'on conserve en six volumes à Milan, comprend toute l'histoire de l'ordre de S. Dominique, c'est-à-dire, les érections des couvens & des provinces; les vies & les actes originaux des Saints & Saintes; les suites des cardinaux, des évêques, &c. pris de l'ordre; les graces qui lui ont été accordées; en un mot, presque tout ce qui mérite d'être su, depuis l'an 1220 jusqu'en 1513. Ceux qui les ont cités, les appellent ordinairement *les monumens de l'ordre*, & les distinguent par parties: ce qui a donné lieu à une plaisante erreur du P. Soueges, d'ailleurs habile homme, qui trouvant *PP. Monument. Ord.* a cru que les deux premieres lettres pouroient signifier *Petrus Pictovinus.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

TAFALLA, anciennement *Alta-Failla*, cité du royaume de Navarre, avec un palais de ses anciens rois, sur la riviere de *Cidaco*, à une lieue au-dessus d'Olite. Il y a une assez bonne université. Quelques géographes y mettent un bourg des anciens Vascons, nommé *Tubal*, *Tuballa*, *Tubalia.* * Baudran.

TAFAMIA, c'est la place de l'ancienne *Semi-Fons*, ville libre de Toscane. Les Florentins la prirent, la ruinerent, & en transporterent les habitans dans leur ville vers l'an 1024. On voit ce lieu dans le Florentin, aux confins du Siennois, à une petite lieue de Poggiobonzi, vers le couchant. * Mati, *dict.*

TAFFIN (Pierre) Jésuite, né à Saint-Omer, a enseigné

enseigné les humanités en différens colléges de sa société, la philosophie à Mayence, & la théologie morale à Mons en Hainaut. Il est mort à Lille en Flandre le 8 mai de l'an 1650. On ne connoît de lui que l'ouvrage suivant: *De veterum Romanorum anno sæculari, cum ludorum sæcularium nova chronologia*; à Tournai, 1640, *in*-4°. * Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome second, page 1014.

TAFI (André) peintre Italien, né à Florence vers l'an 1213, voulant s'adonner à la peinture, s'associa à quelques peintres Grecs qui étoient à Florence, sous lesquels il apprit les principes de cet art; mais voyant la grande réputation de Cimabué, qu'il n'espéroit pas de pouvoir égaler, il lui céda dans la peinture, pour se distinguer dans les ouvrages de mosaïque, qui étoient peu connus en Italie. Le desir de se perfectionner dans ce genre, le fit venir à Venise, pour en savoir les secrets de quelques autres Grecs qui travailloient dans l'église de saint Marc. Un des Grecs, nommé *Apollonius*, lui enseigna encore la maniere de cuire le verre avec les couleurs; & attiré par ses caresses, il le suivit à Florence, où ils acheverent ensemble, dans l'église de saint Jean, plusieurs histoires de l'ancien & du nouveau testament. Tafi fit un Christ grand de sept coudées, & rendit cette figure si parfaite, qu'elle lui acquit une approbation générale, avec une magnifique récompense du public. Sa réputation auroit été plus éclatante, s'il ne l'eût obscurcie par son avarice, qui lui faisoit négliger la perfection qu'il eût pu donner à ses ouvrages, en les formant avec plus de loisir. Il mourut l'an 1294. * Vasari.

TAFILET, royaume du Biledulgerid en Afrique, au-delà du mont Atlas, est un pays extrêmement sabloneux, & stérile presque par-tout, à cause des chaleurs excessives qui y regnent pendant la plus grande partie de l'année. Le bled n'y peut venir; & l'orge qu'on y seme le long des rivieres, n'y croît qu'avec beaucoup de peine. Les cherifs ou princes, & les alcaydes ou gouverneurs, sont les seuls qui en puissent acheter; & le peuple ne vit que de dattes & de chair de chameau. Les provinces, qui dépendent de ce royaume, sont celles de Touet vers l'orient, & de Dras au midi; avec les déserts de Sara, qui contiennent les peuples de Ferquela, de Toudega, de Leguerilsi, de Touguedout, de Sedrat, de Mongouna, de Secoura & de Hadet, lesquels habitent chacun près des rivieres de ces noms. Il n'y a que la seule ville de Tafilet dans le royaume. Les peuples de cet état sont de trois sortes, & sont composés de Cherifs, d'Arabes & de Barbares. Les premiers se disent descendus du faux prophéte Mahomet, & demeurent dans les châteaux. Les Arabes sont venus d'Arabie, avec leur prince Moulei Meherés, & campent dans les plaines sous des tentes. Les Barbares sont les anciens habitans, & demeurent dans des villages. Ce sont des gens secs, grands & bazanés, qui nourissent quelques bestiaux entre les montagnes, & qui les échangent avec les Arabes pour des dattes. Ce pays abonde en dromadaires, qui vont avec tant de vîtesse, qu'ils font quelquefois en vingt-quatre heures le chemin qu'un bon cheval ne pouroit faire qu'en sept ou huit jours. Moulei Archi, roi de Tafilet, s'est rendu célébre par ses grandes conquêtes dans le XVII siécle, & s'est emparé des royaumes de Fez & de Maroc. * Mouette, *hist. des royaumes de Maroc.*

TAFILET, ville capitale du royaume de même nom dans le Biledulgerid, est défendue par un fort château, & est peuplée d'un grand nombre de Berebères, qu'on nomme *Fidelis*. Le pays des environs est assez fertile, & rapporte d'excellentes dattes. Il y a toute sorte de bétail, & quantité de chameaux. On y fait aussi grand commerce d'indigo pour les teintures, & de maroquin; ce qui y amene plusieurs marchands d'Europe & de Barbarie. C'est là que se font les belles rondaches de cuir de buffle, ou d'animaux semblables; des toiles fines rayées de soye à la moresque; & de riches casaques, qu'on nomme *fidelis*, avec de beaux tapis, semblables à ceux de Turquie. *Voyez* DARHA. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 7.

TAFILET (Mulei Archi) roi en Afrique, fameux dans le XVII siécle. Il fut surnommé Tafilet, du royaume de ce nom que son pere avoit possédé. *Cherchez* MOULEI-ARCHI.

TAGASTE, ville d'Afrique autrefois épiscopale, & célébre pour avoir été le lieu de la naissance de S. Augustin, n'est aujourd'hui qu'un misérable village dans la province de Constantine, au royaume d'Alger.

TAGAT, montagne à l'orient & à deux lieues de Fez, capitale du royaume de même nom en Afrique, s'étend jusqu'à la riviere de Bunacer, l'espace de deux lieues. Toute la face de la montagne qui regarde la ville de Fez, est couverte de vignes; mais l'autre côté & le sommet sont terres labourables. Pendant l'hyver il y a de pauvres habitans de Fez qui viennent sur cette montagne chercher des trésors, qu'ils prétendent que les Romains y ont laissés à leur départ. Ils disent qu'ils ont des mémoires qui marquent les endroits où sont ces trésors; & il n'y a rien qui les puisse guérir de cette opinion, qu'ils ont reçue de pere en fils, de sorte qu'ils perdent leur temps & leur bien à creuser toute la montagne. Lorsqu'on veut les désabuser, ils répondent que ces trésors sont enchantés, & qu'on ne les trouvera point que l'enchantement ne soit fini: cependant il y a plus de cinq cens ans qu'ils travaillent à cette vaine recherche. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

TAGAZZI, petite ville du royaume de Fez en Barbarie. Elle est dans la province d'Errifis, sur un golfe qui est au levant de Pennon de Velez, près de la riviere de Tagazzi, nommée anciennement *Thaluda*. * Baudrand.

TAGE, *Tagus*, nommé par les Espagnols *Tajo*, & par les Portugais *Tejo*, est la plus considérable riviere d'Espagne, d'où vient qu'en Portugal on le nomme le roi des fleuves. Il a sa source dans la Castille-Nouvelle aux confins de l'Aragon, à trois ou quatre lieues de la ville d'Albarazin, dans une montagne d'où sortent deux autres rivieres considérables, le Zucar & le Guadalaviar, de sorte que les trois sources ne sont guère qu'à une lieue l'une de l'autre. Il traverse la Castille de l'orient au couchant, & y passe à Tolède; & passant ensuite à Almaraz & à Alcantara dans l'Estrémadure d'Espagne, il entre dans celle de Portugal, y baigne Santaren, va former un petit golfe d'une lieue de largeur, qui sert de port à Lisbonne, & deux lieues audessous se décharge dans l'Océan. Son cours entier est d'environ cent dix lieues. On disoit autrefois qu'il rouloit de l'or avec son sable, apparemment on vouloit parler des paillettes d'or; on n'y en trouve plus présentement, mais on ne doit pas s'en étonner, puisqu'il est défendu d'y en chercher. La marée y monte à Lisbonne environ douze pieds à pic, & plus de dix lieues en avant vers sa source. * Jean Alv. de Colmenar, *del. de l'Espagne.*

TAGENON, doyen de Padoue en Italie, selon quelques-uns, ou plutôt de Passau en Allemagne sur le Danube, fit le voyage de la Palestine avec Fréderic *Barberousse* en 1189, & laissa l'histoire de cette expédition, que Marquard Freher a fait imprimer, avec les autres auteurs qui ont écrit de l'Allemagne. * Aventin, *l.* 7 *annal. Bojor.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2.

TAGEREAU (Vincent) célébre avocat au parlement de Paris, étoit Angevin. Il est très-connu par son traité contre le congrès, ou l'usage de la preuve d'impuissance par le congrès. Cet usage fut aboli en 1677, sur un plaidoyé de M. le président de Lamoignon, alors avocat général, après avoir été suivi longtemps dans les officialités. L'ouvrage de Tagereau est intitulé: *Discours de l'impuissance de l'homme & de la femme*, & a été imprimé à Paris en 1611 *in*-8°, 2 vol.

Ce discours se trouve aussi *pag.* 646 de la bibliothéque du droit françois, par Laurent Bouchel, *t.* 3 de l'édition de Paris 1667 *in-folio*, au mot *Separation.* L'auteur y prouve, chap. 7, que le congrès est deshonnête, impossible à exécuter, & empêche plutôt de connoître la vérité, qu'il ne sert à la découvrir; qu'ainsi l'usage doit en être rejetté. Tagereau a aussi composé *le vrai praticien françois*, imprimé à Paris en 1633 *in-8°.* * *Mém. du temps. Journal du Palais*, *t.* 3, *p.* 466, & *t.* 5, *p.* 1. Brossette, notes sur les *Sat.* de Boileau, *t.* 1 de l'édition *in-12* en 4 vol. *p.* 118.

TAGES, *Tages*, étoit un jeune enfant qui parut, dit-on, en Toscane, auprès de la ville de Turquini, maintenant détruite, pendant qu'un paysan labouroit la terre. Sa phisionomie marquoit un homme mur, & ses entretiens n'avoient rien qui ne fût grand. Il enseignoit l'art de prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des animaux, à tous ceux qui par curiosité venoient de toutes parts pour le voir & pour l'entendre. Les Toscans, qui furent en cela les plus superstitieux de tous les hommes, firent passer ces cérémonies de leur pays à Rome, par le moyen des Tarquins qui étoient du pays. * Cicero, *de divinatione.* Lucain, *l.* 1, *pharf.* Ovide, 15 *metamorph.*

TAGGIA, bon bourg de l'état de Gènes, connu par les bons vins muscats qu'il produit. Il est situé environ à une lieue de la côte, & à trois d'Oneille vers le couchant. * Mati, *dict.*

TAGLIACARNE ou TAILLECARNE (Benoît) dit THEOCRENUS, évêque de Grasse, & abbé de Nanteuil en Vallée, diocèse de Poitiers, & de Fontfroide diocèse de Narbonne, étoit de Gènes, & parent d'un autre Benoît Tagliacarne qui avoit écrit les annales de son pays. Il s'avança dans les lettres, vint en France, & eut l'avantage d'être connu du roi François I. Ce monarque le choisit pour précepteur du duc d'Orléans son fils, qui fut depuis le roi Henri II. Il fut nommé évêque de Grasse en 1533 ou 1534, sur la démission de René du Bellai. Il mourut en Avignon le 18 octobre 1536. Il publia, l'année même de sa mort, quelques poësies qu'il avoit composées étant jeune. Nous avons aussi de ses lettres parmi celles du cardinal Gregoire Cortezi. Au reste ce fut à la priere de Benoît Tagliacarne, que le célébre jurisconsulte Charles du Moulin fit voir dans une consultation, que la ville & le comté de Nice appartenoient légitimement au roi, & qu'ils étoient du diocèse de Grasse. * Du Moulin, *conf.* 42. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Justiniani & Soprani, *script. della Ligur. &c.*

TAGLIACOSSO, bourg avec titre de duché, dans l'Abruzze ultérieure, province du royaume de Naples, environ à trois lieues du lac Célano vers le couchant. * Mati, *dict.*

TAGLIACOSSO (Jean) cardinal dans le XV siécle, natif de Naples, & fils du comte de Tagliacosso, fut élevé sur le siége archiépiscopal de Tarente, & envoyé avec l'évêque de Cervia par le pape Eugène IV, vers les prélats assemblés au concile de Basle, où il fit une longue harangue en faveur du pape pour prouver le droit qu'il avoit de convoquer ou transférer un concile, & que le saint siége ne devoit être jugé de personne. Ce discours ne fut pas gouté: les lettres du pape dont il étoit porteur, furent lacerées, les peres du concile prétendant qu'elles étoient falsifiées; & on voulut obliger l'archevêque de Tarente à répondre sur l'accusation de fausfaire devant les commissaires qu'ils nommerent. Il fit protester contre cette infraction du droit des gens; mais l'on emprisonna celui qui avoit eu la hardiesse de faire cette protestation en plein concile. La vivacité de ces prélats se calma pourtant peu après: on relâcha le prisonnier & l'archevêque aussi. Le pape le nomma aussitôt pour présider à ce même concile, conjointement avec les cardinaux Albergati & Cesarini; mais les peres ne voulurent point leur permettre cette présidence, que sous des conditions qui supprimoient presque entierement leur pouvoir. Tagliacosso étant revenu à Rome, il reçut ordre d'aller en Allemagne avec le cardinal Albergati, pour empêcher que les électeurs & autres princes de l'empire n'appuyassent le concile de Basle. Le succès de sa négociation fut récompensé par le chapeau de cardinal, qu'il reçut le 18 décembre 1439. Il fut ensuite évêque de Palestrine, & grand pénitencier de l'église, & mourut le 21 janvier 1449. * Auberi, *hist. des cardinaux*, *&c.*

TAGO, général d'armée du temps d'Amilcar, pere d'Annibal, se rendit célébre par sa valeur. Les Vetons, que tous les anciens géographes placent au voisinage des Ovetains, des Carpetains, des Vaccéens & des Celtiberiens, & que Resende exclut de la Lusitanie, se voyant pressés par les Lusitaniens & quelques autres, & voyant que les Phocéens avec qui ils s'étoient ligués, avoient été taillés en piéces par les premiers, résolurent de verser jusqu'à la derniere goute de leur sang pour les venger. Ils choisirent Tago, Lusitanien d'origine, pour leur général. Tago, à l'intrépidité & à l'expérience joignoit la haine des Carthaginois, dont l'ambition étoit un obstacle à la sienne. Il entra dans la Turditanie, & désola toute cette province. Asdrubal n'eut pas le temps de s'opposer à cette premiere fureur, mais bientôt il le joignit, le combattit & le fit prisonnier. Alors les Vetons implorerent la clémence d'Asdrubal, qui leur pardonna, afin de pouvoir regler plus tranquillement les affaires d'Espagne, sur laquelle les Romains commençoient à jetter les yeux. Mais il ne voulut user d'aucune miséricorde envers Tago, & il le fit mourir. Quelque temps après, lorsqu'il travailloit avec ardeur à de nouveaux préparatifs de guerre qui l'occupoient depuis environ 3 ans, un esclave de Tago le poignarda au pied des autels, dans le temps même qu'il offroit aux faux dieux, qu'il adoroit, un sacrifice pour le succès de ses vastes desseins. Ce fut pour venger la mort de son maître que cet esclave se porta à une action si hardie, dont il ne tarda pas à être la victime. On se saisit de lui, on lui fit souffrir des tourmens affreux; mais paroissant insensible à la douleur, & ravi d'avoir vengé la mort de Tago, il expira en insultant aux Africains. * *Voyez* ceux qui ont écrit l'histoire des Carthaginois; *l'Histoire de Portugal* par M. de la Clede, secrétaire de M. de Cogni, au commencement du premier volume, *pages* 17 & 18 de l'édition *in-4°.*

TAHUREAU (Jacques) poëte François, naquit au Mans vers l'an 1527, de JACQUES Tahureau, juge du Maine, & de *Marie* Tiercelin, issue de l'ancienne famille des Tiercelins, sieurs de la Roche-du-Maine en Poitou. Après s'être appliqué à l'étude des langues grecque & latine, dans lesquelles il fit d'assez grands progrès, il prit le parti des armes, & passa quelques années à voyager. De retour à Paris, il renoua son commerce avec les muses, & composa quelques ouvrages. Songeant ensuite à se faire un établissement, il retourna au Mans, où il se maria: mais une mort prématurée l'emporta l'an 1555, n'ayant pas encore atteint sa vingt-huitiéme année. Il avoit un frere aîné, nommé PIERRE Tahureau, sieur de la Chevalerie & du Chesnay, qui a composé quelques ouvrages dont aucun n'a vu le jour, & qui vivoit encore en 1584, lorsque la Croix-du-Maine, qui n'en parle pas exactement, faisoit imprimer sa *Bibliothéque françoise.* On a de Jacques Tahureau: 1. *Les premieres poësies de Jacques Tahureau, dédiées à monseigneur le révérendissime cardinal de Guyse*; à Poitiers, par les de Marnefz & Bouchetz, freres, 1554, *in-8°.* 2. *Sonnets, odes & mignardises amoureuses de l'Admirée*; à Poitiers, chez les mêmes, 1554, *in-8°.* Les mêmes, sous le même titre; à Lyon, par *Benoît Rigaud*, 1574, *in-16*: & dans le même volume, *Odes, sonnets, & autres poësies gentilles & facétieuses de Jacques Tahureau, à monseigneur le révérendissime cardinal de Guyse*; à Lyon, par Benoît Rigaud, 1574. Toutes

les mêmes poësies, sous ce titre : *Les poësies de Jacques Tahureau, du Mans, mises toutes ensemble, & dédiées au revérendissime cardinal de Guyse*; à Paris, par Robert le Mangnier, 1574, *in-8°*. 3. *Oraison de Jacques Tahureau au roi, de la grandeur de son regne, & de l'excellence de la langue françoise. Plus, quelques vers du même auteur, dédiés à madame Marguerite*; à Paris, veuve de Maurice la Porte, 1555, *in-4°*. 4. *Les Dialogues de feu Jacques Tahureau, gentilhomme du Mans, non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris fort âprement, pour nous animer davantage à les fuir, & suivre la vertu*; à Paris, 1566 *in-8°*. On voit à la tête une longue épître dédicatoire de Maurice de la Porte, qui nous apprend, que Tahureau sortant de Paris pour retourner au Mans, avoit laissé une copie de ces dialogues à Ambroise de la Porte, son frere; mais que celui-ci étant mort en même temps que Tahureau, l'ouvrage étoit demeuré enseveli dans un coffre, d'où il l'avoit enfin tiré pour le publier. Il n'y a que deux dialogues : la mort empêcha l'auteur d'en donner davantage, de même que son *Monophile*, & ses *Colloques d'amour*. * Extrait des poësies de Tahureau, des *Bibliothéques françoises* de du Verdier & de la Croix-du-Maine, & du tome trente-quatriéme des *Mémoires* du pere Niceron.

TAJAMENTO, riviere de l'état de Venise, prend sa source dans les Alpes, aux confins du Cadorin & de la Carinthie, traverse tout le Frioul du nord au sud, & se décharge dans le golfe de Venise, après avoir baigné Tolmeso, Lutinaso & plusieurs autres lieux peu considérables. * Mati, *dict.*

TAIBA : c'est une ville sur les frontieres d'Arabie. Les Arabes ayant trouvé dans l'endroit où elle est bâtie, une source très-abondante d'une fort belle eau, chose assez rare dans ces quartiers, ils y bâtirent quelques petites maisons, qu'ils ombragerent d'arbres. Mais dans la suite s'étant apperçus de la fertilité du terroir, qui étoit telle, qu'en le cultivant on en pouvoit tirer de quoi nourrir plusieurs milliers d'hommes, ils firent une fort jolie ville de ce qui n'étoit d'abord qu'un hameau. Elle n'étoit habitée autrefois que par de riches négocians Arabes, lesquels prêtoient du secours aux voyageurs qui passoient la mer en allant & revenant de Syrie. Ils avoient par de grands travaux ajouté bien des commodités à cette ville, ayant fait venir de vingt & de trente lieues les eaux qui leur manquoient, & creusé pour cet effet des canaux, & construit des aqueducs avec des peines & des frais immenses. Ils avoient aussi fait des puits de distance en distance, pour la commodité des voyageurs. Tous ces avantages avoient rendu Taiba une ville célébre, où les marchands alloient volontiers trafiquer, dans le temps qu'elle étoit sous la domination des Arabes. Mais le Turc s'étant rendu maître des frontieres de l'Arabie, la cessation du commerce a ruiné Taiba : ce n'est plus présentement qu'un village, qui sert de retraite aux voleurs, & que ceux qui voyagent doivent prendre grand soin d'éviter. * Carré, *voyages des Indes orientales.*

TAICHEU, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, est située sur une montagne, & commande à cinq autres villes, selon le P. Martin Martini. * *Atlas Sinic.*

TAICKO-SAMA, empereur du Japon, a regné dans le XVI siécle : son extraction étoit des plus basses, & il gagna long-temps sa vie à porter sur ses épaules à la ville le bois qu'il avoit coupé dans la forêt. Son premier nom fut Toquixivo, & il en changea comme de condition. Un gentilhomme que l'empereur Nobunanga aimoit, en ayant fait son domestique, lui trouva de l'adresse & de l'esprit, & le mit dans le service. Nobunanga entendit parler de lui, le voulut voir, se l'attacha, d'abord en qualité de bouffon; mais demêlant à travers ses plaisanteries qu'il pouvoit être bon à quelque autre chose, il le fit officier. Toquixivo fit des actions de bravoure, qui lui procurerent de l'emploi : il y fit paroître de la conduite, & on l'avança. Il passa par tous les dégrés de la milice. Nobunanga lui donna quelques corps de troupes à commander, & dans toutes les rencontres il justifia le choix du prince. Enfin l'empereur l'envoya avec une armée contre Morindono, roi de Naugeto, & lui fit prendre le nom de Faxiba. La mort tragique de ce prince, & de son fils aîné, exposa Faxiba, qui se trouvoit en main les principales forces de l'empire, à une tentation délicate, à laquelle il ne résista pas. Il accourut d'abord à Anzuquiama, où le traître qui avoit fait périr l'empereur s'amusoit à piller. Il y fut joint par le roi d'Ava, troisiéme fils de Nobunanga, qu'il amusa quelque temps de l'espérance qu'il le feroit remonter sur le trône de son pere; mais quand il eut pris ses mesures, il leva le masque, déclara au roi d'Ava que le prince son aîné avoit laissé un fils au berceau, à qui l'empire appartenoit, qu'il en alloit prendre la tutelle & la régence de ses états. Tout le monde vit bien ce que cela vouloit dire, mais le roi d'Ava n'étoit pas en état de tenir tête à Faxiba, qui ne tarda pas à se porter pour empereur sous le nom de Cambacundono. Sa premiere vue, quand il se vit le maître, fut d'achever de réduire tous les rois particuliers du Japon, ouvrage que son prédécesseur avoit déja bien avancé. Il parut toutefois d'abord occupé de toute autre chose. Il bâtit une nouvelle ville à Ozaca avec une magnificence extraordinaire; il sut ensuite si bien profiter de toutes les fausses démarches que firent les petits souverains du Japon, qu'enfin il les soumit tous à son obéissance, ne leur laissant guère que le nom de roi. Il se mit ensuite dans la tête de conquérir la Chine, & y auroit peut-être réussi, s'il eût gardé une conduite plus suivie dans cette entreprise. La conquête de la Corée qu'un de ses généraux fit en dix-sept jours, jetta la consternation parmi les Chinois; mais Taicko-Sama, que tant de gloire avoit ébloui, perdit la tête; sa vanité lui fit faire mille extravagances, & il laissa ses troupes manquer de tout en Corée. Il fut cependant assez heureux pour terminer cette guerre par un traité qui le laissa maître d'une partie de la Corée, & rendit l'empereur de la Chine son tributaire. En partant pour cette expédition, pendant laquelle il ne quitta point le port de Nangoya, il avoit associé à l'empire un de ses neveux, lui avoit fait prendre le nom de Cambacundono, & avoit pris lui-même celui de Taicko-Sama. A son retour il se brouilla avec ce jeune prince : & ayant eu un fils dans le temps qu'il s'y attendoit le moins, il ne songea plus qu'à se défaire d'un collégue qui lui faisoit ombrage; il y réussit enfin, & fit périr ce malheureux prince. Au commencement de son regne il avoit extrêmement favorisé la religion chrétienne, il en fut dans la suite le premier persécuteur; mais il fit répandre peu de sang. Etant tombé malade dans son magnifique palais de Sucimi, qu'il avoit fait bâtir, aussi-bien que la ville, avec des dépenses incroyables, il ne s'occupa qu'à assurer l'empire à son fils, & à se faire reconnoître & adorer comme le dieu de la guerre. Il ne réussit ni à l'un ni à l'autre; son fils n'a été qu'un fantôme d'empereur jusqu'à l'âge de 20 ans, qu'il périt en combattant pour l'empire. Et pour ce qui est de sa prétendue divinité, on fit bien son apothéose après sa mort; mais la cérémonie finie, on ne songea guère à lui dresser des autels : son corps même & le palais de Sucimi, où il étoit, furent peu de temps après réduits en cendres. Il mourut le 15 septembre 1598, âgé de 74 ans, fort peu regretté. Il avoit l'esprit grand, mais trop vaste; fier jusqu'à l'insolence dans sa bonne fortune, il se croyoit maître de l'univers; mais le moindre revers le rendoit plus petit qu'il n'avoit été dans sa premiere condition, & lui faisoit tout abandonner. Il fut grand homme de guerre, & gouverna avec beaucoup de conduite, de fermeté & de bonheur; mais il ne sut ni se borner, ni cacher ses défauts. * Le P. de

Charlevoix, *hist. du Japon.* Bartholi, *Asia. Voyez* les P. Craffet, Trigault & Solier.

TAILLE (Jean & Jacques de la) auteurs dramatiques du XVI siécle, se sont distingués par leur talent pour la poësie, & sur-tout pour les piéces de théâtre. Les principaux ouvrages qu'ils nous ont laissés, furent imprimés à Paris chez Fréderic Morel en 1572, 1573 & 1574, en deux volumes *in-8°*, & dédiés à Marguerite de France, duchesse de Valois, reine de Navarre. Ils renferment de Jean, 1. Un *Discours sur la tragédie. Remontrances pour le roi Charles IX à tous ses sujets, pour les incliner à la paix.* 2. *Saül furieux*, tragédie tirée de l'écriture sainte; de même que *la Famine* ou *les Gabaonites. La mort de Pâris Alexandre & d'Enone*, poëme. *Le Courtisan retiré* est un long entretien que l'auteur feint d'avoir eu avec un courtisan mécontent de la cour, dont on ne fait point un portrait flaté. Il y a dans cet écrit de bonnes vérités, d'un style naïf qui plaît encore. 3. *Le combat de richesse & de pauvreté*, poëme, & non comédie, comme le dit la *bibliothéque des théâtres*, qui est tombé dans plus d'une méprise dans l'article qui concerne cet auteur. 4. *Les Corrivaux*, comédie en prose, en cinq actes, avec un prologue; le tout de l'invention de l'auteur. 5. *Le Négromant*, comédie de M. Louis Arioste, mise en françois par Jean de la Taille, en cinq actes en prose. 6. *Elegies, chansons, sonnets* d'amour, *sonnets* satyriques, & autres poësies. 7. *La Géomance abrégée de Jean de la Taille, pour savoir les choses passées, présentes & futures;* ensemble *le blason des pierres précieuses, contenant leurs vertus & propriétés*, *in-4°*. La derniere partie est en prose & en vers. On a ajouté à la fin d'autres petites piéces, comme des épigrammes & des étrennes. 8. *Histoire abrégée des singeries de la Ligue, contenant ce qui s'est passé à Paris depuis 1590 jusqu'en 1595: le tout extrait des secretes observations de J. D. L. dit le comte d'Olivier, excellent peintre.* Le pere le Long, de l'Oratoire, dans sa *bibliothéque historique de la France*, donne cet ouvrage à Jean de la Taille. On l'a imprimé plusieurs fois avec la satyre Ménippée. 9. *Discours notable des duels, de leur origine en France, & du malheur qui en arrive tous les jours, au grand intérêt du public, ensemble du moyen qu'il y auroit d'y pourvoir;* à Paris, chez Rigaud, en 1607, *in-12*: ouvrage curieux & intéressant. 10. Enfin la Croix-du-Maine, dans sa *bibliothéque françoise*, parle encore d'un poëme en trois chants, du même, intitulé *le Prince nécessaire*, que cite Jean de la Taille dans l'épitre qu'il a mise au-devant de *Saül;* mais on ne le croit pas imprimé.

Il portoit pour devise un lion rampant, tenant une épée nue & un livre, avec ces mots, *in utrumque paratus*, comme on le voit au bas de son portait, gravé à la fin de ses ouvrages.

Jacques de la Taille, frere puîné du précédent, quoiqu'il n'ait vécu que 20 ans, a laissé des écrits en prose & en vers, qui font connoître quelle a été son ardeur & son assiduité pour l'étude. On trouva dans ses papiers cinq tragédies, dont Jean de la Taille, son aîné, fit imprimer, 1. *Daire*, c'est-à-dire Darius, tragédie accompagnée de chœurs, à la maniere des Grecs & des Romains. C'étoit les modéles qu'il se proposoit d'imiter. 2. La *tragédie d'Alexandre* dédiée à Henri de Bourbon, roi de Navarre. 3. *Recueil d'inscriptions, anagrammatismes & autres œuvres poëtiques de Jacques de la Taille.* 4. *La maniere de faire des vers en françois, comme en grec & en latin;* chez Morel en 1573, *in-8°*. L'auteur s'y proposoit d'introduire dans notre langue des vers mesurés & sans rimes.

Pascal de la Taille, leur troisiéme frere, mort à 13 ans, avoit montré dès son enfance les plus rares dispositions pour les belles lettres. Dom Liron, Bénédictin, dans sa *bibliothéque chartraine;* M. de Beauchamps, dans ses *recherches sur les théâtres de France;* la Croix-du-Maine, dans sa *bibliothéque françoise;* & le P. Niceron, dans ses *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome 33, font une mention honorable de ces illustres freres. C'est sur-tout dans la nouvelle *bibliothéque françoise* de M. l'abbé Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, qu'on trouvera une histoire exacte de l'éducation, des principales circonstances de la vie & des ouvrages de ces deux auteurs. Ce judicieux écrivain a su corriger, dans ce qu'il en dit, les fautes qui étoient échapées à ceux qui en ont parlé avant lui.

Malgré son gout pour les lettres, Jean de la Taille avoit servi avec distinction dans les guerres de son temps. On voit dans son épître à la reine de Navarre, qu'il s'étoit trouvé à la bataille de Dreux; & que dans celle d'Arnai-le-Duc, il fut blessé dangereusement au visage. Au retour du combat, quoiqu'il fut encore couvert de sang & de poussiere, le prince de Navarre, qui fut depuis Henri IV, lui fit l'honneur de l'embrasser, & le remit à ses chirurgiens pour le panser. Il épousa en 1575 *Charlotte* Dumoulin, fille d'*Antoine* Dumoulin, chevalier, seigneur de Rouville, & de *Catherine* Lecomte, & mourut à Bondaroi, près Pithiviers, à 97 ans.

Lancelot de la Taille, son fils unique, seigneur haut châtelain de Bondaroi, Faronville, Combreux & Ambleville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa en 1611, *Antoinette* de Savigny, veuve de *Jean* du Monceau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cent chevaux-légers pour le service de sa majesté, seigneur de Tignonville, Bagnaux, Nancré, Mèsrobert & Estouches, fille de *Chrétien* de Savigny, seigneur de Rosne, maréchal de France, gouverneur de Paris & de l'Isle de France pour la ligue, dont il fut un des chefs; depuis maréchal général du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, tué au siége de Huls en 1596, & d'*Antoinette* d'Anglure, vicomtesse d'Estoges. De ce mariage sont sortis Nicolas de la Taille, qui suit; *Antoinette* de la Taille, mariée à Paris, en la paroisse de S. Gervais, en 1661, à *Paul* d'Antioge, comte du Miel, veuf de *Jeanne* du Saussai: & *Elizabeth* de la Taille, mariée à *Charles* de Gauville, seigneur de la Motte & de Javerey. Ni l'une ni l'autre ne laisserent point d'enfans.

Nicolas de la Taille, seigneur de Bondaroi, baron du Quesne, épousa en 1647, *Elizabeth* de Guignolet, fille de *Georges* de Guignolet, seigneur du Chesneau, & de *Marie* de Randal. Il n'en eut qu'une fille, en 1663, qui fut mariée en 1680 à *André* de Sainxe, seigneur de Dormeville, morte sans postérité.

Les seigneurs de Fresnai près de Montfort l'Amauri, descendent de Valentin de la Taille, frere puîné de *Jean & Jacques;* dont on a parlé ci-dessus. Il avoit épousé *Louise* de Monliart, fille d'*Antoine* de Monliart, seigneur de Rumont, & de *Marie* de Harlai. Sa postérité subsiste dans la personne de Jean-Baptiste de la Taille, seigneur de Fresnai, lieutenant des vaisseaux du roi, marié à *Claire-Marguérite* de Nevers de Cogolin.

Rien ne prouve mieux l'ancienneté de cette maison, que l'épitaphe de Martin de la Taille, l'un de leurs aïeux, de l'année 1488, qui existe encore dans l'église de Bondaroi, près Pithiviers, en Gâtinois, châtellenie qui a si longtemps appartenu à ses descendans. Il étoit de plus seigneur des Essars, d'Ossenville, d'Hanorville, de Nacelle, de Souville, du Monceau, de Rignevilie, de la Motte Boulains & de la Chaise près de Sercotte, gentilhomme de l'hôtel de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, mere de Louis XII. Il portoit dèslors *de sable, au lion d'or, armé, lampassé & onglé de même.* Il fut donné en ôtage aux Anglois, sous le regne de Charles VII. Ce prince, en considération de sa fidélité, lui permit d'ajouter au lion de ses armes une couronne d'or, comme le rapporte Morin dans son *histoire du Gâtinois*, imprimée en 1630, à l'article Bagnaux.

BRANCHE DES SEIGNEURS DES ESSARS.

JEAN de la Taille, quatriéme fils de Martin de la Taille, seigneur de Bondaroi, & de *Jacquette* le Vovier, eut en partage les terres des Essars & d'Hanorville. Il épousa par un même contrat, le 10 mars 1501, *Marie* de Poiloue, & son frere *Etienne* de la Taille, *Philippe* de Poiloue. Les enfans du premier furent, 1. BERTRAND, qui suit; 2. LOUIS, auteur des *seigneurs* d'HANORVILLE; 3. *Jean*, chanoine de Sens & ensuite de Pithiviers; 4. *Philippe*, mariée à *Guillaume* de Drouin, seigneur de Bouville & de Chenestan.

BERTRAND de la Taille, seigneur des Essars, Marcinvilliers, Dossenville, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre, & chevalier de l'ordre. Sa devise étoit *in terris regnat & astris*, faisant allusion au lion de ses armes. On conserve encore dans sa famille, des lettres qu'il reçut du duc d'Alençon, du prince de Condé & du roi de Navarre. En premieres noces, en 1529, il épousa *Magdeléne* de Beaumont, fille de *Philippe*, seigneur de Montigny, & d'*Olive* de Salazar, dont il eut MATHURIN, qui suit. Il épousa en secondes noces, en 1541, *Louise* le Vovier, veuve d'*Alexis* du Fresnai, dont il eut, 1. *Gabriel*, tué à la bataille de Moncontour, cornette de chevaux-légers; 2. *Prise* de la Taille, mariée à *Charles* de Boulham, seigneur de Monster; en secondes noces à *Charles* de la Borde, comte de Serin, & en troisiémes noces à *Marie* de Dabeuf, seigneur de Feslai. Sa seconde fille, *Marie* de la Taille, épousa en 1571, *François* Daussi, seigneur des Coutures, capitaine des gardes du corps de la duchesse de Bar & d'Albret, & capitaine de cent hommes d'armes. Cette maison, dont la généalogie est rapportée fort au long dans les *grands officiers de la couronne* du pere Anselme, à l'article des *grands Aumôniers*, subsiste encore dans les environs de Pithiviers, en la personne de M. Daussi, baron des Coutures.

MATHURIN de la Taille, seigneur des Essars, Marcinvilliers, Dossenville, &c. fut gentilhomme ordinaire de la chambre du prince de Condé, & ensuite de celle du roi. Il fut capitaine d'une compagnie de cent gentilshommes de Languedoc, sous les ordres du prince de Condé, & ensuite cornette des gendarmes de Henri IV, alors prince de Navarre. Il mourut âgé de 56 ans, au château du Hallier, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Coutras. Il fut marié 1°. à *Etiennette* Dumoutier de Courtempierre Sarragoce; 2°. à *Suzanne* de Courci, fille d'*André*, seigneur de Villelegat, & de *Jeanne* de Dhuisson de Boisminard, dont la fille, *Marie*, épousa en 1599, *Jean* Imbault, seigneur du Fort des Eaux; 3°. à une demoiselle de Fleurigny, dont il fut séparé par arrêt du parlement, parce qu'elle fut déclarée inhabile au mariage; 4°. à *Claude* de Maure. Des deux premiers mariages, il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Paul*, tué pour le service du roi Henri IV, en 1589, par les Albanois, près d'Imonville; 3. *Etiennette*, morte fille à 94 ans; 4. *Eléonore*, femme du seigneur du Monceau de Ponferré; 5. *Catherine*, morte sans alliance.

FRANÇOIS de la Taille, seigneur des Essars, & de Marcinvilliers, épousa en 1593, *Anne* d'Hériot, fille de *Jean*, seigneur des Moulins & de Chetinville, lieutenant de la garde écossoise, & de *Jeanne* de Vaudetart. Il fut tué à Laon à 24 ans, étant capitaine au régiment de Champagne & enseigne des gendarmes. Il ne laissa que

JACQUES de la Taille, seigneur des Essars & de Marcinvilliers, capitaine d'infanterie, qui épousa 1°. en 1614, *Anne* du Griffon, fille de *Pierre*, vicomte de Verneuil, seigneur d'Argenteuil, & d'*Elizabeth-Diane* de Courault de Bermy; & en secondes noces *Marthe* Guilard, fille de *Philippe*, marquis d'Arci, & de *Jeanne-Louise* de Mailly, dont il eut deux filles; *Antonie*, mariée à *Louis* Deschamps, seigneur de la Potonerie; & *Marthe*, religieuse à l'abbaye de S. Loup-lès-Orléans. Les enfans du premier lit, furent JACQUES, qui suit; *Eléonore*, mariée à François Bourgeois, écuyer; *Magdeléne*, dame du Monceau & d Etoui.

JACQUES de la Taille, II du nom, chevalier, seigneur des Essars & de Marcinvilliers, épousa en 1645, *Julie* de Prunelé, fille de *Jacques*, baron de Laniel, & de *Anne-Julie* de la Taille. Il mourut en 16?2, ayant eu *Louis-Charles*, & *Joseph*, morts jeunes; *François*, tué sur un des vaisseaux du roi, à la côte de Coromandel; *Henri*, mort au service des états de Hollande; CHARLES, qui suit; & *Julie-Judith*, mariée à *Joseph* de la Barre, seigneur de Guillerval.

CHARLES de la Taille, chevalier, seigneur des Essars & de Marcinvilliers, fut capitaine dans le régiment Royal-artillerie, & commissaire provincial d'artillerie. Il avoit reçu la croix de S. Louis des mains de Louis XIV, dans la premiere promotion qu'il fit en 1693, & mourut en 1725. De *Suzanne-Julie* de Champs, sa cousine, fille de *Louis* de Champs, seigneur de Gissey & de Bitry, & d'*Anne-Suzanne* de la Taille, qu'il avoit épousée en 1696, il laissa, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Antoine-Hector*, seigneur du Boulai, capitaine au régiment de la Marine, chevalier de S. Louis, qui mourut le premier mai 1754. Il avoit épousé le 19 novembre 1739, *Marie-Marguerite* Masson, fille de *Charles*, seigneur du Monceau Lollinville, la Folie, & trésorier de France, & de *Marthe-Marie* le Normand. Ses enfans sont, *Marie-Charlotte-Adelaide*, née le 9 novembre 1743, & *Georges-Hector* de la Taille, fils unique, né le 8 novembre 1747; 3. *Edme*, dit le chevalier de la Taille, étoit capitaine au régiment de la vieille Marine, chevalier de S. Louis, aide-major général de l'armée d'Italie, quand il mourut à Briançon des blessures qu'il avoit reçues au fort de Lassiéte, le 22 juillet 1747, également regretté de ses proches, de ses amis & des généraux; 4. *Anne Suzanne*; & 5. *Elizabeth-Marie*, religieuses à Etampes; 6. *Anne Charlotte*, mariée à *Claude* de Toustain, seigneur des Mures, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ancien capitaine au régiment d'Artois, mort sans enfans le 7 avril 1742.

JACQUES de la Taille, III du nom, chevalier, seigneur des Essars & de Marcinvilliers, après avoir servi dans les mousquetaires, épousa le 15 septembre 1726, *Claude-Charlotte* de Beauclerc, fille de *Charles*, baron d'Achéres & de Rougemont, & de *Geneviéve* de Marandé, morte le 16 février 1752, dont est sorti, 1. JACQUES-HECTOR, qui suit; 2. *Anne-Suzanne* de la Taille, religieuse à S. Cyr, qui reçut le voile des mains de la reine en 1754; 3. *Françoise-Julie*, chanoinesse réguliere à Beaulieu-lès-Loches; 4. *Edme*, appellé le chevalier de la Taille, né le 11 février 1735.

JACQUES-HECTOR de la Taille, chevalier, seigneur des Essars & de Marcinvilliers, est né le 21 décembre 1729, entra enseigne dans le régiment de la marine en 1740, fut capitaine en avril 1746, à l'âge de 16 ans, a épousé le 3 février 1756, *Henriette-Julie* Thierri, fille de *Guillaume*, trésorier de France en la généralité de Paris, & de *Julie-Elizabeth* Leduc.

BRANCHE DE LA TAILLE TRETTINVILLE.

LOUIS de la Taille, second fils de *Jean*, seigneur des Essars, & de *Marie* de Poiloue, fille de *Jean*, seigneur de Saclas, fut seigneur d'Hanorville, & épousa en 1530, *Jeanne* d'Halot d'Hermerai, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Louis*, seigneur d'Hermerai; 3 *Jeanne*, mariée au seigneur de Courtomer; 4. *Louise*, mariée à *N.* Dubois des Fourches.

JEAN de la Taille, seigneur d'Hanorville & de Faronville, épousa en 1563, *Geneviéve* Barthomier, fille de *Jean*, seigneur d'Olivet, gouverneur de Monfort l'Amauri, & de *Geneviéve* Brachet, d'une famille des plus anciennes d'Orléans. Geneviéve étoit fille de *Fran-*

çois, écuyer, seigneur de Marigny, Ville-Gomblain, le Tillai, trésorier de la reine d'Aragon, & de *Françoise* Rusé. De ce mariage sortit, 1. Louis, qui suit; 2. *Jacques*, seigneur de Moigneville, qui épousa en 1603, *Magdeléne* de Loine, fille d'*Antoine*, seigneur de Fromarville, conseiller au parlement de Paris, & de *Catherine* de Chasebai, dont Charles, rapporté ci-après; *Jean*, seigneur de Guigneville, marié à *Marguerite* de Plain; *Louise*, mariée à *Benjamin* de Courault, seigneur de l'Eveillére; *Magdeléne*, mariée à *Pierre-Louis* de Chabot, seigneur de Fresnai; & *Judith*, qui épousa *Paul* de Champs, seigneur de Giffey; 3. *Josias*, tué au service de Henri *le Grand*, dans un combat de deux royalistes contre deux ligueurs, près la Cour-Dieu, en 1592; 4. *Geneviéve*; & 5. *Marie* sœurs, mortes filles dans la riviere d'Essone, en la traversant en carosse au gué de Macheron, le 31 mai 1599.

Louis de la Taille, II du nom, seigneur d'Hanorville, n'eut de *Julie* de Lenfernat, qu'une fille unique, *Julie*. Elle épousa en premieres noces *Jacques* de Prunelé, baron de Caniel & seigneur de Guillerval; & en secondes noces, *Pierre* de Lenfernat, son cousin-germain, seigneur de Courteille, capitaine commandant du régiment du comte d'Harcourt, ingénieur & maréchal des camps & armées du roi, tué d'un coup de canon au siége de Roses.

Charles de la Taille, chevalier, seigneur de Trettinville & de Bitry, épousa en 1629 damoiselle *Catherine* de Plaix, fille de *César*, seigneur de Lormoi, & de *Marguerite* de Verdin. Ses quatre enfans furent, César, qui suit; *Paul*, mort sans postérité; *Louise*, mariée à *Lancelot* de Bonnart, seigneur de Liouville; & *Magdeléne*, mariée à *Samuël* de Chabot, seigneur de Souville, qui laissa cinq enfans.

César de la Taille, chevalier, seigneur de Trettinville & de Guigneville, capitaine d'infanterie, épousa le 10 avril 1690, *Marie* de Fellarre, dont il eut *César* de la Taille, officier d'infanterie, tué à l'armée à 17 ans; François, qui suit; & *Suzanne*, née le 21 mai 1684, mariée en 1702, à messire *Claude* de Clinchamps, chevalier, seigneur de Rigneville & de Baudervilliers, capitaine de bombardiers, d'une des plus anciennes maisons du Maine. Ce mariage est l'origine de la branche de MM. de Clinchamps, qui subsiste en Gâtinois. 1. *Charles-César* de Clinchamps, capitaine d'infanterie, épousa en décembre 1728, damoiselle *Catherine* de Selve, & n'en a laissé qu'une fille; 2. *Louis*, né le 25 janvier 1722, dit le *chevalier de Clinchamps*, capitaine d'infanterie au régiment de Mailly par commission de l'année 1746. 3. *Suzane*, mariée en 1744, à *Jacques-René* de Bougie, seigneur de Fortemaison, capitaine d'infanterie.

François de la Taille, chevalier, seigneur de Trettinville & Guigneville, capitaine d'infanterie, épousa le 25 novembre 1721, damoiselle *Marie-Charlotte* Laumosnier, fille de *Pierre*, seigneur de Landreville, dont il eut *Pierre-François*, mort en bas âge; *Marie-Françoise-Charlotte*, née le 18 mars 1726, morte le 7 septembre 1746, &

Jean-François de la Taille, chevalier, seigneur de Trettinville, Danonville, Landreville, & Guigneville, né le 21 juin 1727, est entré lieutenant dans le régiment de la Marine le 19 novembre 1742, a été fait capitaine audit régiment le 1 décembre 1747. Il a épousé en 1751 damoiselle *Angélique-Elizabeth* Egrot, fille de messire *Jérôme* Egrot, écuyer, seigneur du Lude, & d'*Angélique* de Beausse. Ses enfans sont, *Jean-François*, né le 24 août 1752; & *Alexandre-César*, dit le chevalier de Trettinville, né le 20 juin 1757.

TAILLEBOURG, ville de France en Saintonge sur la Charente, est célébre par la victoire que S. Louis y remporta en 1242, sur Hugues de la Marche, & les autres mécontens, qui avoient appellé le roi d'Angleterre. Les ruines d'un beau pont qui y étoit autrefois, portent un préjudice considérable à la navigation de la Charente. * Mezerai.

TAILLEPIED (Noël) religieux de l'ordre de S. François à Pontoise, & docteur en théologie de la faculté de Paris, a fait le meilleur recueil que nous ayons sur les antiquités de la ville de Rouen, sur la fin du XVI siécle. On l'imprima en 1587, & il fut réimprimé en 1610. En 1588 il publia les vies de Luther, de Carlostadt, & de Pierre Martyr, traduites du latin de Jérôme Bolsée, & composa un abregé de la philosophie d'Aristote. Il mourut en 1589. * La Croix du Maine, *bibl. franç.* Wadingue, &c. On a encore de Taillepied l'*Antiquité de Pontoise*, à Rouen 158 , *in-8°*, & un Traité de l'apparition des esprits, qui fut imprimé à Rouen chez Romain de Beauvais l'an 1 06. Dans ce traité, Noel Taillepied se qualifie lecteur en théologie: il étoit d'ailleurs prédicateur, comme il paroît par quelques endroits de son livre; & dans l'extrait du privilége il est dit qu'il étoit religieux à Rouen. Il avoit aussi été à Pontoise. Le livre est dédié à Claude Groulard, premier président en la cour du parlement de Rouen. Comme ce moine ne composa son traité que pour insinuer que les ames reviennent, on peut bien juger que c'est un recueil de contes ridicules.

TAIN ou THIN, bourg de France situé dans le Dauphiné sur le Rhône, vis-à-vis de Tournon, & à deux lieues au-dessus de Valence. C'est près de ce bourg que croît le vin excellent, qu'on nomme *de l'Hermitage*.

TAION ou TAGION (Samuel) évêque de Saragosse, auteur du VII siécle, se trouva à Tolède dans un concile de trente évêques, que Cindesinde, roi d'Espagne y avoit assemblé. Il fut envoyé à Rome par ce primat, ou pour aller demander l'original, ou du moins une copie des morales que S. Grégoire *le Grand* avoit composées à la priere de S. Léandre archevêque de Séville, prédécesseur de S. Isidore; & dont après la mort de ces deux grands prélats, on avoit perdu la copie que S. Léandre avoit apportée. Comme le soin de la trouver dans les archives, où il y avoit quantité d'écrits, étoit embarassant, ce prélat s'enferma dans l'église de S. Pierre, pour se conduire dans cette affaire par les lumieres du ciel. Vers le minuit il vit entrer dans l'église toute éclatante de lumiere, une grande multitude d'hommes vénérables, qui s'en alloient droit au maître autel. Deux de ceux-là qui se détacherent joignirent Taion, & l'un d'eux lui demanda qui il étoit, & pourquoi il étoit venu là? Ils lui dirent que les livres qu'il cherchoit étoient dans une armoire qu'ils lui marquerent; que les deux personnages qui avoient précédé toute la troupe, étoient S. Pierre & S. Paul; ceux qui les suivoient, les pontifes leurs successeurs: » & » moi (dit-il) je suis ce Grégoire, dont vous êtes ve- » nu chercher les ouvrages avec tant de fatigue. » Les deux rejoignirent la troupe, qui se retira dans le même ordre. Baronius rapporte cette histoire sous le pontificat de Martin I, l'an de Notre-Seigneur 649. Mariana l'a décrite fort au long *dans le livre 6 de l'hist. d'Espagne*: mais pour en reconnoître la fausseté, il ne faut que lire ce qui suit; qu'après avoir vu S. Pierre & S. Paul, ensuite tous les papes, Taion demanda à S. Grégoire, où étoit S. Augustin, & que celui-ci lui répondit, *Sanctum Augustinum virum excellentissimum, de quo quaris, altior à nobis continet locus.*

Taïon apporta cet exemplaire des morales de S. Grégoire en Espagne; il assista l'an 653 au VIII concile de Tolède, & l'an 655, au IX. Il a rédigé en cinq livres toute la théologie de S. Grégoire *le Grand*, ouvrage qui n'a point été publié. On a de lui quelques lettres données par le P. Mabillon, par le cardinal d'Aguire & par M. Baluze. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles. des VII & VIII siécles.*

TAISAND (Nicolas) prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Paris, étoit né à Dijon. Il a professé

la philosophie dans cette ville pendant plusieurs années, de même qu'à Paris, & ailleurs. Ayant été pourvu de la cure de Jansigny en Bourgogne, à quatre ou cinq lieues de Dijon, il ne laissa pas de continuer de demeurer à Paris pendant neuf mois chaque année, se contentant, ce qui étoit un abus, d'en donner trois au soin de sa paroisse. Il mourut au village de Mirebeau, à quelques lieues de Dijon, au mois d'octobre 1663. Son corps fut transporté à Jansigny, où il fut enterré. Il est auteur de l'ouvrage suivant : *Propositio philosophica de rectâ sciendi ratione. Adjectis opusculis ad eam illustrandam conducentibus*; à Dijon, 1657, *in*-4°. La seconde partie de cet ouvrage contient deux traités françois; l'un *sur l'Incarnation*; l'autre, *du bon & du mauvais usage des choses naturelles*. Il promettoit un autre volume, intitulé : *Principia naturalia*; & il avoit la vanité de croire qu'il devoit être écouté presque avec autant de respect qu'un oracle, comme on le voit par ce distique qui est de lui, & où, faisant allusion à son nom, il dit :

Mira tacens loquitur, lector, jam disce tacere;
Aut priùs ex ipso disce tacente loqui.

* Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*.

TAISAND (Pierre) jurisconsulte, naquit à Dijon le 7 janvier 1644, de JEAN Taisand, conseiller au bailliage de Dijon, & de *Marguerite* Vallot, sœur d'*Antoine* Vallot, fameux avocat au parlement. A l'âge de douze ans, il fut envoyé au collége des Jésuites de Pont-à-Mousson, où il se distingua parmi ses condisciples. Il alla ensuite étudier en droit en l'université de Toulouse, & y demeura deux années. Il fut de-là prendre ses degrés en celle d'Orléans, à l'âge de dix-huit ans; & à vingt & un ans, il y plaida sa premiere cause. Ce plaidoyé fut suivi de plusieurs autres, dont quelques-uns ont été insérés dans les Journaux du Palais. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1673, il plaida plusieurs causes au parlement, ce qui le fit connoître de M. le premier président de Lamoignon, qui lui donna un libre accès dans sa maison. Il acquit aussi l'estime & l'amitié de plusieurs personnes distinguées dans les lettres, entr'autres de mademoiselle de Scuderi. S'étant marié la même année, quelque temps après son retour en Bourgogne, il s'attacha de plus en plus à la profession d'avocat, & s'y distingua. En 1674, M. d'Aligre, nommé chancelier de France, le choisit pour présenter ses lettres au parlement de Dijon. Le discours qu'il prononça à cette occasion, en présence de Louis de Bourbon, gouverneur de la province, fut fort applaudi. En 1675, M. le comte de Roussillon fit pareillement choix de lui, pour présenter au même parlement ses lettres patentes de lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, dans les bailliages d'Autunois, Auxois & Auxerrois, & il s'en aquitta avec le même succès. En 1680, sentant que sa poitrine étoit trop foible pour continuer la profession d'avocat, il prit une charge de trésorier de France en la généralité de Bourgogne. Il forma alors le dessein de faire un nouveau commentaire sur la Coutume de Bourgogne, & il fut aidé dans ce travail par diverses personnes, entr'autres, par M. de Mucie, président à mortier au parlement, qui lui communiqua les arrêts qu'il avoit vu rendre, depuis qu'il étoit entré au palais, & ceux que le célébre Philibert de la Mare, son beau-pere, avoit recueillis. Au commencement de l'année 1715, ayant fait présenter à Louis XIV quelques ouvrages manuscrits qu'il avoit composés en l'honneur de la famille royale, le roi les reçut avec bonté, & envoya à l'auteur un beau médaillon d'or, où ce prince étoit représenté, avec ces mots : *Ludovicus rex christianissimus*; & sur le revers, les quatre princes, ses fils & petits-fils, avec cette légende : *Felicitas domûs augustæ*. M. Taisand mourut, avant de recevoir ce médaillon, à Dijon, le 12 mars 1715. Il fut enterré à S. Etienne, où l'on voit son épitaphe.

Les ouvrages de Pierre Taisand, sont : 1. *Discours académique sur la science du salut*; à Paris, 1673, *in*-12. 2. Discours prononcé à la présentation des provisions de M. d'Aligre en l'office de chancelier de France. 3. *Histoire du droit romain*, à Paris, 1678, *in*-12, dédiée à M. Bossuet, alors évêque de Condom, & précepteur de M. le dauphin. 4. *Lettre sur l'Eternité, à une religieuse*; à Dijon, 1690, *in*-12. 5. *Coutume générale des pays & duché de Bourgogne, avec le Commentaire de M. Taisand, dans lequel cette coutume est expliquée par le droit romain, les loix des anciens Bourguignons, par l'usage: le Commentaire de M. de* CHASSENEUZ: *les Annotations de M.* BÉGAT, *président au parlement de Dijon, du sieur avocat* DESPRINGLES, *& autres*: à quoi on a joint les notes de maître Charles Dumoulin, & ses décisions sur des questions considérables, avec un grand nombre d'arrêts tant anciens que modernes, de tous les parlemens de France, & notamment du parlement de Dijon, &c. à Dijon, 1698, *in-folio*. On peut lire le jugement que porte M. le président Bouhier, de ce commentaire, dans son *Histoire des commentateurs de la coutume de Bourgogne*. 6. *Prieres du pécheur pénitent*; à Dijon, 1707, *in*-12. 7. *Office de sainte Thérèse*, en françois; à Dijon, 1707, *in*-8°. 8. *Discours académique sur la véritable & la fausse humilité*; à Dijon, 1712, *in*-4°. 9. *Les Offices de S. Augustin, de sainte Monique, de sainte Ursule & de ses compagnes, vierges & martyres*; à Dijon, 1715, *in*-4°. Des amis de M. Taisand ont eu aussi beaucoup de part à cette traduction. 10. Les Vies des plus célébres jurisconsultes de toutes les nations, tant anciens que modernes ... tirées des meilleurs auteurs qui en ont écrit, & mises par ordre alphabétique, au nombre de plus de cinq cens; à Paris, 1721, *in*-4°, par les soins de CLAUDE Taisand, son fils, qui suit; & à Paris, 1737, *in*-4°, seconde édition, augmentée d'un tiers, par M. de Ferriere, professeur en droit à Paris. 11. Questions de droit civil & canonique, coutumier & françois, décidées par des édits & déclarations du roi, des arrêts du conseil d'état, des parlemens, & du grand-conseil. Cet ouvrage est demeuré manuscrit, de même que plusieurs autres, dont on peut voir la liste dans la vie de l'auteur par son fils. Outre cette vie, & l'*Histoire des commentateurs de la coutume de Bourgogne*, par M. le président Bouhier, voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio*, tome second, page 305 & suiv.

TAISAND (dom Claude) *fils du précédent*, & de *Marcelline* Dubois, entra dans l'ordre de Cîteaux en 1698. Il a fait imprimer la vie de Pierre Taisand, son pere, en 1716, à Dijon, *in*-4°. On en trouve un extrait dans les *Nouvelles littéraires* de 1716, tome 3, & dans le *Journal des Savans* de la même année. En 1721, il eut soin de donner au public les vies des plus célébres jurisconsultes, composées par son pere; & il y joignit la même vie, & quelques additions au corps de l'ouvrage. C'est à peu près tout ce qu'on dit de Claude Taisand, dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*.

TAISNIER (Jean) savant mathématicien, natif d'Ath en Hainault, dans le XVI siécle, apprit la jurisprudence, la philosophie, les mathématiques & la musique; & ayant été reçu docteur, il enseigna publiquement le droit, & les autres sciences. Mais depuis il quitta sa patrie, & voyagea presque dans toutes les parties du monde. Ayant pratiqué quelques amis auprès de l'empereur Charles-Quint, lorsqu'il se préparoit au siége de Tunis, il fut reçu à la cour de ce prince, en qualité de chapelain, & de musicien de l'oratoire, & le suivit en cette expédition, pendant laquelle il s'informa de la doctrine des Maures & des Arabes. De l'Afrique, il passa dans l'Asie; & après avoir communiqué ses secrets de mathématique aux Orientaux, il

fit voile vers l'Italie; & vit les isles de Malte & de Sicile, où il inventa une sorte de navire d'une forme & d'une grandeur extraordinaire. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il y enseigna les mathématiques à plus de trois cens étudians, comme il fit encore à Ferrare, & dans quelques autres universités; puis il prit la route d'Allemagne, & s'arrêta quelque temps à Cologne, pour gouverner la musique de Jean Gebhard, archevêque decette ville. Enfin étant de retour dans sa patrie, il écrivit un livre de l'*aimant*, qui depuis ce temps-là a été fort en usage dans la navigation. Mais Naudé lui reproche d'avoir pris tout cet ouvrage de Pierre Pélerin, qui l'avoit fait imprimer long-temps auparavant : il l'accuse aussi de s'être approprié le livre de Barthélemi Cocles, Bolonois, sur la *physionomie*. Jean Baptiste Benedicti, noble Vénitien, lui reprocha aussi vivement en 1574, d'avoir fait réimprimer comme de lui, & sans y rien changer, le traité du *mouvement local & perpétuel*, contre Aristote & les Péripatéticiens, & que lui Bénédicti avoit fait imprimer à Venise l'an 1554. Taisnier écrivit aussi un traité de la sphére, & un autre du mouvement très-rapide, jusqu'alors inconnu. Au lieu de continuer à chercher de la gloire par ces travaux, il s'amusa à mettre en lumiere ce qu'il avoit appris dans ses voyages, touchant l'art de prédire la fortune des hommes, par les linéamens des mains. Il s'arrêta à ces vaines sciences, par lesquelles il attiroit à soi les ignorans, & les femmes; en quoi il perdit le reste de son temps, avec la réputation qu'il avoit acquise dans les lieux où il avoit enseigné. Taisnier mourut fort âgé vers la fin du XVI siécle. * Naudé, *Bibliographia politica.* S. B. Benedictus, *in præfatione libri de gnomorum, umbrarumque solarium usu.* Bayle, *dict. crit.* Valere André, *biblioth. belg. ed. 1739, t. II, p. 740.*

TAITUNG, ville de la Chine dans la province de Xansi, la troisiéme de la province, est très-bien fortifiée & fort marchande.

TAIVEN, ville de la Chine, capitale de la province de Xansi, près du fleuve Fuen.

TAJUNA, riviere d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle baigne Mondegiar, & se décharge dans le Xarama, un peu avant que ce fleuve se jette dans le Tage. Quelques géographes la prennent pour le *Tagonius* des anciens, que d'autres croient être le Henarès, qui coule un peu au couchant de la Tajuna. * Baudrand.

TAIX (Guillaume de) chanoine & doyen de l'église de Troyes en Champagne, & abbé de Basse-Fontaine dans le même diocèse, étoit né au château de Fresnay, en la paroisse de Cloye près Châteaudun, en 1532, puisqu'il dit qu'en 1540 il étoit dans la septiéme ou la huitiéme année de son âge. Guillaume de Taix fut envoyé à l'âge de huit ans à Troyes, pour y être formé aux lettres sous Jacques de Launay (dit *Alnetus*) docteur en médecine, chanoine & célerier de la collégiale de S. Etienne de Troyes, homme habile pour son temps dans toutes les parties de la littérature, & de qui l'on a entr'autres un recueil de poësies latines, imprimé à Troyes l'an 1539. Ce Jacques de Launay étoit oncle de Guillaume de Taix, étant fils de *Catherine* de Taix, aïeule de Guillaume. Dès 1539, il étoit célerier de l'église de S. Etienne de Troyes, où il fut inhumé en 1549. Guillaume prit sous lui le gout des bonnes lettres, qu'il cultiva le reste de ses jours. Après la mort de Jacques de Launay, Guillaume eut son canonicat, n'étant âgé que de 17 ans, & entra dans la maison d'Antoine Caraccioli évêque de Troyes, qui eut pour lui une grande affection. De Taix lui fut attaché, tant qu'il put l'être sans intéresser sa religion; mais il l'abandonna sans retour, dès qu'il eut apperçu qu'il penchoit vers l'hérésie. En 1572, après la mort de Jean Guillemet, les chanoines de l'église de Troyes l'élurent pour doyen, & c'est en cette qualité qu'il fut député pour les ecclésiastiques de ce diocèse aux états qui furent tenus à Blois l'an 1576. Guillaume de Taix y parut avec distinction : sa probité, ses vertus, ses talens l'y firent aimer & estimer. On y proposa de l'envoyer à Rome, mais cette proposition n'eut pas de suite. Il a laissé un Journal très-circonstancié de ce qui s'est passé à ces états, depuis le 25 novembre 1576, qu'il arriva à Blois avec Philippe Belin, lieutenant particulier au siége de Troyes, député du tiers état, Bernard Louet, député du clergé du bailliage de Sezanne, & quelques autres. Sa relation, qui nous a paru très-intéressante, finit au deuxiéme de mars de l'an 1577. Elle se trouve à la suite des *Mélanges historiques*, &c de Camuzat, imprimés à Troyes en 1619, *in-8°.* Le titre est : *Recueil sommaire des propositions & conclusions faites en la chambre ecclesiastique des états tenus à Blois en l'an 1576, dressé par maître Guillaume de Taix, doyen en l'église de Troyes, & député ausdits états pour les ecclésiastiques du bailliage de Troyes.* Cette relation qui contient 72 pages de petit caractère, est terminée par un court mémoire sur la famille de l'auteur & ses principales alliances. Guillaume de Taix fut encore député à l'assemblée tenue à Melun l'an 1579, & à Paris l'an 1586, & il a fait l'histoire de ce qui s'est passé dans ces deux assemblées. Le titre est : *Mémoires des affaires du Clergé de France concertées & déliberées ès premiers états de Blois l'an 1576, & depuis ès assemblées générales dudit Clergé, tenues par permission du roi tant en la ville de Melun qu'en l'abbaye de S. Germain des-Prés lès-Paris ès années 1579, 1580, 1585 & 1586; le tout dressé en forme de journal, par maître Guillaume* de Taix, *chanoine & doyen en l'église de Troyes, & député esdites assemblées;* à Paris, chez Bouillerot, 1625, *in-4°.* Amelot de la Houssaye, dans ses *Mém. histor. & polit.* cite plusieurs fois avec éloge des Mémoires manuscrits de Guillaume de Taix sur les états de Blois. Guillaume de Taix mourut le 7 de septembre 1599, & il fut inhumé dans l'église cathédrale de Troyes. Il étoit ami du célébre Etienne Pasquier, qui lui a écrit quelques lettres. Il s'en trouve une de M. de Taix au livre huitiéme, lettre huitiéme. * *Voyez* les Mémoires de Camuzat cités dans cet article, & les *Singularités historiques & littéraires* par dom Liron, tome I, nombre XXII. *Mém. mss.* de M. Groslay, avocat de Troyes.

TALAYA, *cherchez* JEAN I, patriarche d'Alexandrie.

TALANDI, ville de Grèce dans la Livadie. Le chevalier Wheler dans ses voyages, assure qu'elle est située à une lieue & demie du lac de Livadia vers le nord, & à une lieue du golfe de Négrepont, vis-à-vis de l'isle de Talanda. Il dit qu'elle est épiscopale, suffragante d'Athènes, & qu'elle contient cinq à six mille habitans, chrétiens, Juifs ou Turcs. Il ajoute qu'elle a été beaucoup plus grande, & qu'on trouve des ruines de ses anciens bâtimens à demi-lieue de la ville. Il juge que c'est l'ancienne *Opus* ou *Opuns*, capitale des Locres Opuntiens; mais d'autres la prennent pour l'ancienne *Larymna inferior*, ville de la Béotie.

TALAPOI ou TALAPOINS, nom que les Indiens donnent à leurs docteurs ou prêtres, à Siam & dans le Pégu. Ces prêtres ne vivent que d'aumônes, portent une calebasse à leur ceinture, menent une vie fort exemplaire, & crient sans cesse contre la superstition de ceux qui adorent les diables; mais on ne les écoute guère. Ils n'ont point d'aversion pour ceux qui quittent leur religion pour se faire baptiser, s'ils font des actions qui répondent à la profession qu'ils ont embrassée; parcequ'ils croient que l'on se sauve par les bonnes œuvres, dans quelque religion que ce soit. Ils vont pieds nuds, & ne mangent qu'une fois le jour. Ils ont la tête & la barbe rasée, & se couvrent d'un chapeau pour n'être pas incommodés par les rayons du soleil. * Mandeslo, *t. 2.* d'Oléarius. *Voyez* les relations *de Siam.*

TALARU (Jean de) cardinal, s'ouvrit le chemin aux

aux honneurs de l'église, par une rare piété, & par une profonde doctrine. Il fut d'abord pendant plusieurs années chanoine & obédiencier de l'église de S. Just de Lyon; ensuite chanoine & custode de la cathédrale, puis doyen de la même église, où il acquit tant de réputation, que le siége étant venu à vaquer par la mort de Charles d'Alençon, il fut choisi pour lui succéder, & fut sacré le 29 juillet de l'an 1375, comme il le dit lui-même dans son testament. L'année suivante il tint son synode, & fit paroître un zèle extraordinaire dans les fonctions de son ministere. Le pape Clément VII, résidant à Avignon, lui donna le chapeau de cardinal à la priere du roi Charles VI. Par cette promotion, qui est de l'an 1389, l'archevêché de Lyon demeura vacant du consentement de Talaru, & Philippe de Turei fut élu en sa place en la même année. Quelques historiens ont écrit qu'il fut archevêque en 1392, qu'ils ont cru être l'année de sa mort. Il est vrai qu'il fit son testament en cette année, mais il ne mourut que l'année suivante. Dans ce testament de 1392, il est qualifié ainsi: *Jean de Talaru, par la miséricorde divine prêtre cardinal, jadis archevêque de Lyon.* Tous ceux qui ont écrit des cardinaux de l'église romaine, parlent avec éloge de Jean de Talaru, qui mourut à Lyon l'an 1393, & qui fut enterré dans la chapelle de S. Pierre, au côté gauche du grand autel de sa cathédrale, où il avoit fait plusieurs belles fondations. * *Preuves de noblesse des moines de l'Isle-Barbe.*

TALARU (Amédée de) cardinal, archevêque de Lyon, que Frizon appelle *très-noble, très-religieux & très-savant*, étoit fils de *Matthieu* II, seigneur de Talaru, & de *Béatrix* de Marcilli, dame de Chalmazel. Il fut d'abord chanoine de l'église de S. Just, & ensuite comte, chanoine, chantre & archidiacre de l'église cathédrale de Lyon. Le chapitre de cette église le nomma pour assister de sa part au concile de Constance en 1414, & l'année suivante il reçut la nouvelle de son élection à l'archevêché de Lyon, vacant par la mort du cardinal Philippe de Turei. Le concile approuva l'élection d'Amédée, lequel en 1436 se trouva au concile de Basle. Les prélats qui s'assemblerent en 1432 à Bourges, l'avoient engagé de se joindre avec les ambassadeurs du roi Charles VII, pour demander au pape Eugène IV qu'on continuât le même concile. Charles I duc de Bourbon, retenoit quelques châteaux qui dépendoient de l'église de Lyon; le concile lui écrivit pour le prier d'en faire raison à Amédée de Talaru, le 16 mars 1436. Ce sage prélat prévoyant que la mésintelligence du concile & du pape auroit des suites très-fâcheuses pour l'église, s'en expliqua en diverses occasions, & Sponde parle de quelques lettres qu'il en écrivit, où il témoignoit l'aversion qu'il avoit conçue pour ce schisme. Il fut fait cardinal par l'antipape Félix V, le 22 novembre de l'an 1440, & mourut le 11 février 1443. La famille des Talaru a donné un troisiéme prélat à la ville de Lyon. C'est Hugues de Talaru, qui succéda à Charles, cardinal de Bourbon, en 1488, & qui mourut en 1517. * Sponde, *in annal.* Sewert, *de archiepisc. Lug.* Paradin, *hist. de Lyon.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

Le second archevêque de Lyon de la maison de Talaru, eut pour frere Antoine de Talaru, qui d'*Alix* d'Albon eut un fils, qui continua la postérité. Il y a eu depuis presque dans tous les temps des comtes de S. Jean de Lyon du nom de Talaru. Cette maison a fait une autre branche, qui commença dans le XV siécle, en la personne de Jean de Talaru, seigneur de Chalmazel, lequel épousa *Catherine* de la Tour, fille d'*Agnès*, II du nom, seigneur d'Oliergues, & de *Béatrix* de Chalencon-Polignac. Cette branche a eu aussi plusieurs comtes de S. Jean de Lyon; il en mourut un en 1705, qui étoit aussi chantre de cette église, & oncle de *Hubert-François* de Talaru, marquis de Chalmazel, qui après avoir été lieutenant colonel du régiment de Picardie, fut fait commandant à Toulon, & brigadier des armées du roi en 1692. Il avoit épousé en 1681 *Marie-Anne* d'Ornaison, sœur de *Louis* d'Ornaison, marquis de Chamarandes, lieutenant général des armées du roi. * Le Laboureur, *hist. de l'abbaye de l'Isle-Barbe.*

TALASSE, *Talassius*, dieu qui présidoit aux noces chez les Romains, comme Hymenée chez les Grecs; c'est pourquoi on avoit coutume de l'invoquer le jour des épousailles, afin que le mariage fût heureux. Voici l'origine de cet usage. Lorsque les Romains ravirent les filles des Sabins, qui étoient venues à Rome pour voir les jeux que Romulus faisoit célébrer en l'honneur de Neptune, quelques-uns en ayant pris une fort belle, & l'emportant, crierent *à Talassius, à Talassius*, afin que personne n'entreprît de la leur ôter; faisant entendre qu'ils la menoient pour femme à Talasse, qui étoit un jeune Romain fort vaillant & fort aimé du peuple. Son mariage fut fort heureux; de sorte qu'après sa mort il fut invoqué par les Romains dans leurs noces, afin qu'ils eussent autant de satisfaction dans leurs mariages qu'il en avoit eu dans le sien. Quelques-uns néanmoins prétendent, après Varron, que l'origine de ce nom de Talasse, ne vient pas de l'enlévement des Sabines, mais plutôt du mot grec τάλαρος, qui signifie *ouvriere en laine*, parceque les nouvelles mariées étoient voilées de laine, qu'on mettoit sous elles une peau de mouton, & qu'on portoit devant elles une quenouille, comme pour leur apprendre qu'elles se marioient pour travailler. Il y en a quelques-uns qui dérivent ce mot du grec τάλιν τὴν μνηστευομένην, qui signifie *une vierge promise en mariage.* * Tite-Live, *l.* 1. Plutarque, *en ses problêmes, & dans la vie de Romulus.* * Varron, *apud Fest.* Pomp. Rosin. *l.* 5, *antiq. rom.*

TALAVERA LA REYNA, anciennement *Ebura, Æbura, Elbora, Libora*, petite ville avec un vieux château en Espagne dans la Manche, contrée de la nouvelle Castille, au confluent de l'Alberche & du Tage, & à douze lieues au-dessous de Tolede. On lui a donné le nom de *Talavera la Reyna*, parcequ'elle étoit de l'apanage des reines de Castille; & pour la distinguer de *Talavera la Veja*, qui est un bourg situé sur le Tage, à douze lieues au-dessous de l'autre, & que l'on croit être l'ancienne *Evandria, Evandriana.* Les archevêques de Tolede depuis le XIII siécle, sont seigneurs de Talavera la Reyna, qui est environnée de murailles fort hautes, bâties par les Maures, & où l'on jouit d'un air fort pur. Son terroir est fertile en grains & en vin: & il y a de beaux pâturages pour les troupeaux. * Baudrand.

TALAUS, roi d'Argos, fils d'Abas ou de Bias, & petit-fils de Lyncée, l'un des cinquante gendres de Danaüs, perdit la couronne & la vie par les machinations d'Amphiaraüs. Son fils Adraste fut obligé de s'enfuir à Sicyone, où, selon quelques-uns, il épousa la fille du roi Polybe, & lui succéda. D'autres veulent qu'il lui ait succédé, à cause que sa mere étoit fille unique de Polybe. Il y en a qui disent que celui qu'Amphiaraüs détrôna & fit mourir, étoit Pronax fils de Talaüs. *Voyez* le Scholiaste de Pindare sur la IX ode des Nemées, où il nous apprend sur quoi pouvoient être fondées les prétentions d'Amphiaraüs; c'est que Melampus ayant guéri les filles de Prœtus roi d'Argos, qui étoient devenues insensées, eut pour récompense la moitié du royaume d'Argos, laquelle il partagea avec son frere Bias. Melampus laissa un fils nommé Antiphates, qui fut pere d'Oicle, & grand-pere d'Amphiaraüs. *Voyez* le Scholiaste que nous avons cité, *in od.* 8. *Pyth. &* 9. *Nem.*

TALBO (Robert) Anglois, chanoine de l'église cathédrale de Norwich, vivoit vers l'an 1550, sous le regne d'Edouard VI, en Angleterre. Il avoit beaucoup d'esprit & de science, & passa sa vie à ramasser grand nombre de livres anciens. Il transcrivit de sa main ceux

qu'il ne pouvoit point avoir à prix d'argent, & laissa une très-belle bibliothéque. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

TALBOT, maison considérable en Angleterre, tire son origine des Talbot barons de Cleuville au pays de Caux, baronie qui avoit séance à l'échiquier de Normandie, dont on ne rapportera la postérité que depuis

I. GEOFROI Talbot, seigneur de Wrotcham au pays de Kent, dont il donna la moitié à l'église de Rochester, suivit le parti de l'impératrice Mahaut, legitime heritiere de la couronne d'Angleterre, contre le roi Etienne: il eut pour frere *Hugues* Talbot, qui fit de grands biens à l'abbaye du Bec, où il se rendit religieux: & qui avoit eu auparavant pour enfans RICHARD, qui suit; *Guillaume*, & *Hugues* Talbot.

II. RICHARD Talbot, I du nom, fut pere de GILBERT, qui suit.

III. GILBERT Talbot, I du nom, fut pere de RICHARD II, qui suit.

IV. RICHARD Talbot, II du nom, épousa *Alive* Basset, veuve de *Drude* de Montagu, & fille d'*Alain* Basset de Wickombe, dont il eut GILBERT II, qui suit.

V. GILBERT Talbot, II du nom, épousa *Gundeline*, fille de *Rhez* de Griffeth, prince de Galles, dont il prit les armes, que sa postérité a conservées, & mourut en 1274, pere de RICHARD III, qui suit.

VI. RICHARD Talbot, III du nom, seigneur d'Eschelesswell, servit Edouard I du nom, roi d'Angleterre, dans ses guerres, & mourut en 1306, ayant eu de *Sara* de Beauchamp sa femme, fille de *Guillaume*, comte de Warwich, GILBERT III, qui suit; & *Richard* Talbot, qui épousa *Jeanne* de Mortemer, fille & héritiere de *Hugues*, seigneur de Richard-Castel, dont la postérité ne subsista pas long-temps.

VII. GILBERT Talbot, III du nom, seigneur d'Eschelesswel, se joignit avec Thomas comte de Lancastre, pour chasser ceux qui abusoient du gouvernement de l'état sous le regne d'Edouard II. Le roi Edouard III le fit son grand chambellan, & le combla de bienfaits. Il mourut en 1346, & fut pere de

VIII. RICHARD Talbot, IV du nom, seigneur de Goderich-Gastle, gouverneur du palais sous le roi Edouard III, qui assista, ainsi que son pere, à tous les parlemens convoqués par le roi, en qualité de pair du royaume, & mourut le 23 octobre 1356. Il avoit épousé *Elizabeth* Comyn, sœur & héritiere de *Jean*, seigneur de Badenagh en Ecosse, dont il eut GILBERT IV, qui suit; & *Thomas* Talbot, prêtre.

IX. GILBERT Talbot, IV du nom, seigneur de Goderich-Castle, &c. mourut le 24 avril 1386, ayant eu de *Petronille* Butler, fille de *Jacques*, comte d'Ormond, RICHARD V, qui suit.

X. RICHARD Talbot, V du nom, seigneur de Goderich, &c. mort le 7 septembre 1396, avoit épousé *Ankarete* le Strange, fille de *Jean*, seigneur de Blackmere, dont il eut, GILBERT V, qui suit; JEAN, qui continua la *postérité, rapportée après celle de son frere aîné*; *Richard*, archevêque de Dublin; *Thomas*, & *Guillaume* Talbot.

XI. GILBERT Talbot, V du nom, baron de Irchenfield, de Blackmere, &c. chevalier de l'ordre de la jarretiere, mourut le 19 octobre 1418, suivant son épitaphe qui est dans une chapelle du cémetiere de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* d'Angleterre, fille de *Thomas*, duc de Glocester & de Buckingham: 2°. *Beatrix* de Portugal, veuve de *Thomas* Fitz-Alan, comte d'Arondel, & fille *naturelle* de *Jean*, I du nom, roi de Portugal. Il n'eut qu'une fille de sa premiere femme, nommée *Ankarete*, morte sans alliance en 1422.

XI. JEAN Talbot, fils puîné de RICHARD, V du nom, fut comte de Shrewsburi, de Watterford, chevalier de l'ordre de la jarretiere, maréchal de France, &c. *ainsi qu'il sera remarqué ci-après dans un article séparé.* Il avoit épousé 1°. *Mahaud* Newill, dame de Furnival, fille de *Thomas*, seigneur de Furnival: 2°. *Marguerite* de Beauchamp, fille de *Richard*, comte de Warwich, morte le 14 juin 1458. Du premier lit vinrent *Thomas*, mort en France avant son pere; JEAN II, qui suit; *Christophe*, tué avec son frere au combat donné près de Northampton le 20 juillet 1460. Du second lit sortirent *Humfroi*; *Louis*; *Elizabeth*, mariée à *Jean* Moubrai, III du nom, duc de Norfolck; & *Jean* Talbot, qui fut créé baron de l'Isle par Henri VI, roi d'Angleterre, le 26 juillet 1445, & mourut avec son pere à la bataille de Castillon en Guienne, le 17 juillet 1453, ayant eu de *Jeanne* Chedder, veuve de *Richard* Stafford, & fille de *Thomas* Chedder, *Thomas* Talbot, vicomte de l'Isle, tué au combat donné le 20 mars 1469, sans postérité de *Marguerite* Herbert, sa femme, fille de *Guillaume*, comte de Pembrock; *Elizabeth*, mariée à *Edouard* Grei, vicomte de l'Isle; & *Marguerite* Talbot, alliée à *Georges* Vere.

XII. JEAN Talbot, II du nom, comte de Shrewsburi, &c. se signala dans les guerres de France. Le roi Henri VI le fit chevalier en 1426, chancelier d'Irlande en 1446, & grand trésorier du royaume en 1457. Dans les divisions qui survinrent ensuite, il embrassa le parti des Lancastres, & mourut les armes à la main au combat de Northampton le 20 juillet 1460. Il avoit épousé 1°. *Catherine*, fille & héritiere d'*Edouard* Burnell, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Elizabeth* Butler, fille de *Jacques*, IV du nom, comte d'Ormond, dont il eut JEAN III, qui suit; *Jacques*, chevalier; GILBERT, qui a fait *la branche des comtes de* GRAFTON, *dont descendent les derniers comtes de* SHREWSBURI, *rapportée ci-après*; *Christophe*, archidiacre de Chester; *Georges*; *Anne*, mariée à *Henri* Vernonde-Haddon; & *Marguerite* Talbot.

XIII. JEAN Talbot, III du nom, comte de Shrewsburi, &c. fut employé en plusieurs négociations par Edouard IV, roi d'Angleterre, & mourut le 28 juin 1473. Il avoit épousé *Catherine* Stafford, fille de *Humfroi*, duc de Buckingham, morte le 26 décembre 1476, dont il eut GEORGES, qui suit; *Thomas*, mort sans alliance; & *Anne* Talbot, mariée à *Thomas* Butler, baron de Sudlei, &c.

XIV. GEORGES Talbot, comte de Shrewsburi, &c. chevalier de l'ordre de la jarretiere, fut du conseil du roi Henri VII, qui lui donna le commandement des troupes qu'il envoya à l'empereur Maximilien. Le roi Henri VIII l'employa en diverses négociations, dont il s'aquitta avec honneur, & mourut le 26 juillet 1541, fort considéré par sa sagesse & par sa prudence. Il avoit épousé 1°. *Anne*, fille de *Guillaume*, baron d'Hastings: 2°. *Elizabeth*, fille & cohéritiere de *Richard* Walden de Erithe, morte en 1567. Du premier lit sortirent *Henri*; *Jean*, & autre *Jean*, morts jeunes; FRANÇOIS, qui suit; *Guillaume*; *Richard*; *Marguerite*, alliée à *Henri* Clifford, comte de Cumberland; *Anne*, mariée à *Thomas*, baron de Warthon; *Dorothée*, morte sans alliance; *Marie*, qui épousa *Henri* Perci XII, comte de Northumberland; & *Elizabeth* Talbot, mariée à *Guillaume*, baron d'Acres-de Gillesland. Du second lit vinrent *Jean*, mort jeune; & *Anne* Talbot, mariée 1°. à *Pierre* Compton: 2°. à *Guillaume* Herbert, comte de Pembrok.

XV. FRANÇOIS Talbot, comte de Shrewsburi, &c. chevalier de l'ordre de la jarretiere, mourut le 21 septembre 1559. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *Thomas* baron d'Acres & de Gillesland: 2°. *Gratieuse* Shakerlei, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent GEORGES II, qui suit: *Thomas*, mort avant son pere; & *Anne* Talbot, mariée à *Jean*, baron de Brai.

XVI. GEORGES Talbot, II du nom, comte de Shrewsburi, comte-maréchal, baron Strange de Blakmere,

Comin, Badenagh & de Furnival, chevalier de l'ordre de la jarretiere, fut envoyé étant encore fort jeune, par son pere en Ecosse avec 3000 hommes, au secours du comte de Northumberland. Elizabeth, reine d'Angleterre, ayant fait arrêter prisonniere Marie reine d'Ecosse, elle lui en confia la garde, & il eut toujours pour la reine d'Ecosse beaucoup de considération & de respect. Il fut aussi honoré de la charge de comte-maréchal d'Angleterre, & mourut le 18 novembre 1590. Les plus grandes louanges que lui donne un auteur du temps, sont d'avoir resisté pendant quinze ans avec vigueur & prudence, aux violences, piéges & attentats que sa seconde femme dressa sur sa vie. Il avoit épousé 1°. *Gertrude* Mannors, fille de *Thomas*, comte de Rutland : 2°. *Elizabeth* Hardwich, veuve de *Robert* Barlei, & de *Guillaume* Cavendish de Chatsworth, & fille & cohéritiere de *Jean* Hardwich, morte le 13 avril 1607, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *François* baron de Talbot, mort avant son pere, sans enfans d'*Anne* Herbert, fille de *Guillaume*, comte de Pembrok; Gilbert, qui suit; *Edouard*, quatriéme fils, qui succéda à son frere au comté de Shrewsburi, dont il ne jouit pas un an, étant mort le 8 février 1617, sans enfans de *Jeanne*, fille de *Cutberg*, baron d'Ogle; *Catherine* Talbot, mariée à *Henri* Herbert, comte de Pembrok; *Marie*, alliée à *Georges* Sawill de Barowbi; *Gratieuse*, qui épousa *Henri* Cavendish; & *Henri* Talbot, troisiéme fils, mort avant son frere aîné, ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Reyner d'Overton, *Gertrude* Talbot, mariée à *Robert* de Pierrepont, comte de Kingston; & *Marie* Talbot, alliée à *Guillaume* Osgrodbi, morte le 6 mars 1674.

XVII. Gilbert Talbot, comte de Shrewsburi après son pere, chevalier de l'ordre de la jarretiere, &c. fut ambassadeur en France en 1596, & mourut le 8 mai 1616. Il avoit épousé *Marie* Cavendish, fille de *Guillaume* Cavendish de Chatsworth, & d'*Elizabeth* Hardwich sa belle-mere, dont il eut *Georges*, mort jeune; *Marie*, alliée à *Guillaume* Herbert, comte de Pembrok; *Elizabeth*, mariée à *Henri* Grei, comte de Kent; & *Alathée* Talbot, qui épousa *Thomas* Houward, duc de Nortfolck, & comte d'Arondel.

Branche des seigneurs de Grafton, puis comtes de Shrewsburi.

XIII. Gilbert Talbot, troisiéme fils de Jean Talbot, II du nom, comte de Shrewsburi, & d'*Elizabeth* Butler, sa seconde femme, fut seigneur de Grafton, capitaine & gouverneur de Calais, chevalier baneret, & de l'ordre de la jarretiere. Il avoit épousé *Ethelrede*, sœur de *Thomas* Cotton de Landwade, dont il eut Jean, qui suit.

XIV. Jean Talbot, I du nom, seigneur d'Albrigton, épousa *Marguerite*, fille & héritiere d'*Adam* Troutbek, dont il eut Jean II, qui suit.

XV. Jean Talbot, II du nom, seigneur de Grafton, épousa *Françoise* Grifford, fille de *Jean*, seigneur de Chillington, dont il eut Jean III, qui suit.

XVI. Jean Talbot, III du nom, seigneur de Grafton, épousa *Catherine*, fille de *Guillaume* Peter de Ingestron, dont il eut *Georges* Talbot, seigneur de Grafton, qui succéda au comté de Shrewsburi à *Edouard* Talbot, son parent, & en tous ses honneurs, & en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1630, sans avoir été marié; & Jean IV, qui suit.

XVII. Jean Talbot, IV du nom, seigneur de Longford & de Grafton, mourut avant son frere aîné, ayant eu d'*Eléonore*, fille & héritiere de *Thomas* Baskervill de Wolvershill, Jean V, qui suit; *Gilbert*, mort jeune; *Georges*, mort en 163.; *Catherine*, mariée à *Jacques* Poole de Poole; & *Marie* Talbot.

XVIII. Jean Talbot, V du nom, comte de Shrewsburi, succéda à *Georges*, son oncle, & mourut le 8 février 1653. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *François* Fortescue de Salden : 2°. *Françoise*, fille de *Jacques*, baron d'Arondel de Wardour. Du premier lit sortirent François II, qui suit; *Edouard*, mort au combat de Morston le premier juillet 1644, tenant le parti du roi, *Gilbert*, seigneur de Cookesei; *Georges*, baron de Talbot, mort en 1644, sans laisser postérité de *Marie*, fille de *Perse* Herbert, baron de Powis; *Marie*, alliée 1°. à *Charles* Arondel : 2°. à *Merwin* Touchet; *Catherine*, mariée à *Thomas* Whetenhall-de-East-Peckham; & *Françoise* Talbot, alliée à *Georges* Wintour de Hudington. Du second lit vinrent, *Beuno*; *Jean*, morts jeunes; *Thomas*, seigneur de Longford; & *Anne* Talbot, religieuse en France.

XIX. François Talbot, II du nom, comte de Shrewsburi, &c. mourut en mars 1667. Il avoit épousé 1°. *Anne* Coniers, fille & héritiere de *Jean*, seigneur de Sockburn : 2°. *Anne-Marie* Brudnel, fille de *Robert*, comte de Cardigan. Du premier lit vinrent, *Conier*, mort jeune; & *Marie* Talbot. Du second lit sortirent, Charles, qui suit; & *Jean*, baron de Talbot, tué en duel par le duc de Grafton en février 1686.

XX. Charles Talbot, comte, puis duc de Shrewsburi, secrétaire d'état de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, puis roi d'Angleterre, qui le créa duc, chevalier de l'ordre de la jarretiere, grand chambellan de la maison de la reine Anne, & son ambassadeur extraordinaire en France en 1713, viceroi d'Irlande, & grand trésorier d'Angleterre. Il mourut à Londres, sans postérité légitime, le 14 février 1718. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.* Imhoff, *hist. des pairs d'Angl. &c.*

TALBOT (Jean) comte de Shrewsburi & de Waterford, gouverneur d'Irlande, maréchal de France, &c. étoit fils puîné de Richard Talbot, V du nom, seigneur de Goderich. Il semble que la nature l'avoit fait naître pour la guerre, tant il y avoit d'inclination; & les heureux succès de ses entreprises lui ont acquis la réputation d'un des plus fameux capitaines de son siécle. Il étoit l'un des pairs du parlement en 1410, sous le regne de Henri IV, roi d'Angleterre, & donna des preuves de sa valeur lors de la réduction de l'Irlande sous l'obéissance du roi Henri V, qui l'y envoya en qualité de son lieutenant général au commencement de son regne, & lui en donna depuis le gouvernement. Etant passé en France l'an 1417, avec l'armée angloise, il se trouva avec le duc d'Excester aux siéges de Caën & de Rouen, & servit les années suivantes sous le duc de Bedford, où il rendit son nom redoutable aux François. Il commanda les troupes qui allerent au pays du Maine, au secours du comte de Suffolck, avec lesquelles il reprit la ville d'Alençon en 1428. Puis s'étant rendu maître de Pontoise, il alla au siége d'Orléans, que faisoit le comte de Salisberi, qui n'eut pas le succès qu'il s'étoit promis. De-là il marcha à Meung, qu'il fortifia, prit Laval, & se trouva à la journée de Patai en Beauce, où il demeura prisonnier. Après sa délivrance il vint joindre le duc de Bedford à Paris; surprit d'assaut Beaumont sur Oyse, & passa en Irlande. Il revint en France, défit les François aux Brunes de Normandie; prit Pontoise, & alla mettre le siége devant la ville de Dieppe, qui ne lui réussit pas. Tant de services qu'il avoit rendus, lui firent mériter du roi d'Angleterre la charge de maréchal de France, dont il fut honoré vers l'an 1441. Il reçut encore de la libéralité de ce prince le comté de Shrewsburi, qui est le second d'Angleterre, pour lui & sa postérité, par lettres du 20 mars de la même année, & fut nommé l'un des ambassadeurs pour traiter la paix avec le roi Charles VII en 1443. Depuis, étant repassé en Irlande, il fut confirmé en la charge de gouverneur de cette province, fut honoré de la dignité de sénéchal du royaume, & de la baronie de Dungarvan, & du comté de Waterford. Cependant les affaires des Anglois dépérissant tous les jours en France, par les pertes conti-

nuelles qu'ils y faisoient, il y fut dépêché de nouveau, avec plein pouvoir, en qualité de gouverneur & lieutenant général en Guienne : il les rétablit par la prise de Bourdeaux, & remit beaucoup de villes sous l'obéissance des Anglois : mais étant accouru au secours de la ville de Castillon, assiégée par les François ; & leur ayant livré bataille, il y fut tué avec un de ses fils d'un coup de canon, le 17 juillet 1453. Son corps fut porté en Angleterre, & enterré en l'abbaye de Witchurch. Cette mort fit perdre aux Anglois tout ce qu'ils possédoient en Guienne, & ils furent chassés entierement de France. * *Voyez* Monstrelet.

TALBOT (Pierre, fils du chevalier GUILLAUME Talbot, de l'illustre maison de ce nom, dont une branche s'établit en Irlande sous Henri II, naquit dans le comté de Dublin l'an 1620. Il étoit frere du colonel Richard Talbot, comte, ensuite duc de Tyrconnell, & enfin viceroi d'Irlande sous Jacques II, dont le petit-fils milord comte de Tyrconnell, vient de servir en Flandre dans l'armée du roi en qualité de brigadier de cavalerie. Pierre, dont il est ici question, alla jeune en Portugal, & y fut reçu dans la compagnie de Jesus l'an 1635, n'étant pour lors âgé que de 15 ans. Après avoir fait son cours de philosophie dans ce pays, il passa à Rome pour étudier en théologie, & y ayant pris les ordres sacrés, il retourna en Portugal ; d'où, au bout de quelque temps, il se transporta en Flandre, pour faire à Anvers des leçons de théologie morale. On croit que ce fut lui qui en 1656 réconcilia à l'église catholique Charles II, faisant alors sa résidence à Cologne, & que ce prince l'envoya secretement à Madrid pour faire part de sa conversion à la cour d'Espagne. Comme il étoit homme de tête & de courage, quelques écrivains protestans se sont imaginé, sans le moindre fondement, que le parti catholique l'exhorta de se rendre furtivement en Angleterre pour y semer la division entre les fanatiques & ceux de l'église anglicane, afin de ruiner ces sectaires les uns par les autres, pour faire place à la religion catholique. Ils disent même qu'il s'étoit insinué fort avant dans les bonnes graces de Cromwell, dont il porta le deuil à Londres après la mort de ce tyran. Tout cela sent bien la passion & la fable. Après le rétablissement de Charles II sur le trône d'Angleterre, le pere Talbot devint un des chapelains de la reine Catherine de Portugal, femme de ce prince. En 1662 il fut envelopé dans la disgrace du duc de Buckingham, dont il étoit ami, & obligé de se bannir du royaume. Clément IX, après l'avoir dispensé de ses vœux, le nomma archevêque catholique de Dublin, & il fut sacré en cette qualité à Anvers le 2 mai 1669. De retour dans sa patrie, il fit voir beaucoup de zèle pour l'avancement de l'intérêt catholique. Il crut devoir se déclarer contre ceux du clergé séculier & régulier qui avoient signé la fameuse *Remontrance* : il les excommunia même. Etant sur le point de partir pour l'Angleterre au sujet de quelques affaires qu'il disoit importantes, le primat de toute l'Irlande Olivier Plunket, homme des plus doux & des plus vertueux, qui scella ensuite sa foi de son sang, lui fit défense de s'absenter contre la teneur des canons & les ordres du pape : de sorte que l'archevêque Talbot fut obligé d'avoir recours au nonce de Bruxelles pour obtenir la permission de faire ce voyage. Les vicerois d'Irlande le ménageoient beaucoup, & le craignoient en quelque façon, à cause de ses liaisons avec le duc de Buckingham, qui étoit rentré en faveur, & parceque son frere Richard étoit au service & favori du duc d'Yorck, frere unique du roi, & héritier présomptif de sa couronne. Ces protections furent mises à profit par cet archevêque, pour donner quelque lustre à la religion qui avoit été depuis long temps persécutée dans son pays. En 1678, lorsque le prétendu *complot papistique* fut concerté par le comte de Shaftsbury & les autres Machiavels de la cour britannique, on n'eut garde d'oublier ce prélat, dont le zèle pour la religion & pour l'héritier présomptif n'étoit que trop connu. Le bien de cette cause exigeoit qu'il en devînt une des victimes, quoiqu'il eût demeuré depuis deux ans dans le comté de Chester, accablé des douleurs de la pierre, & qu'il eût obtenu du duc d'Ormond, viceroi d'Irlande, la permission tacite de vivre dans sa patrie. Il fut saisi dans la maison de son frere à Carr-Town dans le comté de Kildare, & transporté dans une chaise à porteur à Dublin, étant hors d'état d'y aller autrement, à cause des cuisantes douleurs qu'il souffroit : nonobstant cette triste situation, on le jetta prisonnier dans le château de Dublin. Il subit ensuite plusieurs interrogatoires, qui ne servirent qu'à démontrer son innocence, puisqu'il ne put être convaincu d'aucun crime ni complot ; cependant on le retint comme le plus grand des malfaiteurs dans une prison étroite, où il finit ses jours au bout de deux années de captivité en 1680, âgé de 60 ans, regardé comme un martyr par tous les bons catholiques. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit & très-savant. Il a composé plusieurs ouvrages, dont il est difficile de donner un détail exact, parceque la plupart ont été imprimés dans les pays étrangers. Voici le catalogue qu'en ont donné Sotwell & quelques autres : ils sont tous écrits en anglois, excepté un seul, qui a été imprimé en latin, & un autre qui étoit prêt à l'être lorsque l'auteur mourut. *Traité de la nature de la foi & de l'hérésie* ; à Anvers, 1657, *in-8°*. *Catéchisme pour les politiques, qui les instruit dans la foi divine & dans l'honnêteté morale* ; à Anvers, 1658, *in-4°*. *La nullité de l'église protestante d'Angleterre & de son clergé* ; à Bruxelles, 1658, *in-8°*. *Traité de la religion & du gouvernement* ; à Gand, 1670, *in-4°*. *Réfutation des principes de la religion protestante, comme ils sont soutenus par un certain docteur Stillingfleet* ; à Londres, 1672, *in-4°*. *Le devoir & la consolation des sujets qui souffrent, dans une lettre aux catholiques d'Irlande, & particulierement à ceux du diocèse de Dublin* ; à Paris, 1674, *in-8°*. *Histoire des Iconoclastes* ; à Paris, 1674, *in-8°*. *Remede efficace contre l'athéisme & l'hérésie, & particulierement contre l'hérésie de Thomas White*, autrement Blacklow, dans son livre *De statera morum*, condamné par l'inquisition romaine en 1661, exigeant plus qu'une évidence morale pour consentir à la foi divine ; à Paris, 1674, *in-8°*. *Histoire du manichéisme & du pélagianisme, où l'on fait voir que Thomas White ou Blacklow & ses adhérens ont adopté ces hérésies* ; à Paris, 1674, *in-8°*. *Primatus Dubliniensis, vel summa rerum quibus innititur ecclesiæ Dubliniensis in possessione & prosecutione sui juris ad primatum Hiberniæ, Insulis*, 1674, *in-12*. C'est une réponse au *Jus primatiale* de M. Plunket primat d'Irlande. *Le religieux discipliné, ou remarques sur la religion nouvelle remontrante du pere Pierre Walsh*, publié sous le nom de Robert Wilson, & dédié au duc d'Ormond ; à Gand, 1674, *in-8°*. On le croit auteur d'un écrit intitulé : *Persuasions & suggestions que les catholiques romains font à sa majesté le roi Charles II*, trouvé dans la maison du colonel Talbot le premier juillet 1671, & publié par le docteur King dans ses additions à l'état des protestans d'Irlande. Sotwell dit qu'il avoit, en 1676, mis la derniere main à un livre qui avoit pour titre : *Pugna fidei & rationis cum renascente pelagianissimo & manichæismo*. M. Carte, dans son histoire du duc d'Ormond, lui attribue faussement l'ouvrage intitulé *La fixation & la vente de l'Irlande*, dont M. Nicolas French, évêque de Ferno, est véritablement auteur. * *Mémoires communiqués* par M. l'abbé Hennegan.

TALBOT (Richard) duc de Tyrconnell, issu de la même famille que les comtes de Shrewsburi. Quoiqu'il fût le plus jeune de sept freres, il eut l'émulation de surpasser la gloire de ses aînés. Dès l'âge de quinze ans il se trouva dans une dangereuse occasion, où il reçut tant de blessures, qu'il demeura près de trois jours parmi les morts. Un soldat, qui lui trouva un reste de vie,

résolut de le sauver; mais se défiant de le pouvoir emporter seul, il demanda du secours à un autre, qui, si son panégyriste en est cru, trop fidèle à l'ordre qu'il avoit reçu, de n'épargner aucun catholique romain, voulut savoir de quelle religion étoit le blessé. Alors Richard Talbot ramassa un reste de forces, pour dire qu'il étoit catholique, ne doutant point que cette déclaration ne lui dût couter la vie: ce qui n'arriva pas néanmoins. Après la mort de Cromwel, il porta au roi d'Angleterre Charles II, les plaintes des catholiques d'Irlande, dépouillés de leurs biens; mais il ne put rien obtenir. Envelopé dans l'accusation de la conjuration d'Irlande, il fut mis avec l'archevêque de Dublin son frere, dans une étroite prison. Chargé par le roi Jacques II du gouvernement de l'Irlande, il remplit les troupes d'officiers & de soldats catholiques, dans la vue de rétablir sa religion dans ce royaume. Lorsque Jacques II quitta l'Angleterre, pour se retirer en France, Talbot, viceroi d'Irlande, s'opposa à Guillaume prince d'Orange, que l'Angleterre & l'Ecosse avoient reconnu pour leur roi. Dans le temps qu'il se préparoit à soutenir l'effort de l'armée du roi Guillaume dans un combat, il fut saisi d'un mal, dont il mourut au bout de trois jours à Limerick en Irlande, le 24 août 1691. Son oraison funébre fut prononcée à Paris dans l'église des religieuses Angloises du fauxbourg Saint Antoine, le 22 août de l'année suivante par l'abbé Anselme, & a été imprimée *in*-4°, à Paris. Il laissa pour fille unique *Charlotte* Talbot, qui fut dame d'honneur de Marie-Béatrix-Eléonore d'Est, reine d'Angleterre, laquelle épousa *Richard* Talbot de Tyrconnell, son cousin issu de germain, & mourut à Saint-Germain en Laye le 14 février 1722, âgée de 46 ans, laissant pour enfans, *Richard*, comte de Tyrconnell; & *Marie* Talbot. * *Journal des sav. tome XX, pag.* 644.

TALE, *Talus*, nommé *Calus* par Pausanias, & *Perdix* par les Latins, étoit neveu de Dédale. Il apprit l'architecture sous son oncle en peu de temps, inventa l'usage de la scie & du compas. Dédale, envieux de son industrie, le précipita du haut de la tour de Minerve; mais cette déesse favorable aux beaux esprits, le reçut au milieu de l'air, & le changea en oiseau, lui donnant pour récompense de sa subtilité la légéreté des aîles. C'est pourquoi la perdrix, qui retient son nom, n'ose s'élever en haut, & ne fait que voler près de terre, où elle fait son nid; car son ancienne chute lui fait fuir les lieux hauts. * Ovide, *l.* 8 *de ses métamorph.*

TALENT, en grec τάλαντον, étoit autrefois, à proprement parler, la balance dans laquelle on pesoit. Depuis on a donné ce nom aux poids, même chez les Grecs, qui comptoient leurs sommes par mines & par talents; mais les talents n'étoient point connus des Romains. Le talent attique étoit de six mille drachmes. Quelques-uns en distinguent de deux sortes, le grand & le petit talent: mais c'est sans fondement; & ce qui est de vrai, c'est qu'il y en avoit de plusieurs espéces; celui d'Egine étoit de six mille drachmes; celui d'Egypte, de quatre-vingts livres romaines; celui d'Alexandrie, de douze mille drachmes; celui de Corinthe, de six mille drachmes, comme l'attique; celui de Cyrène, de cent vingt mines, comme l'alexandrin. Le siccar d'argent des Hébreux, valoit trois mille sicles, & celui d'or, douze fois autant. Le talent de Naples n'étoit que de six deniers; celui de Syracuse, de trente. Dans les bas siécles, on a donné chez les Grecs le nom de talent à la livre, & chez les Latins au quintal. * Budé, *de asse.* Gronovius.

TALGA, isle de la mer de Sala, rapporte toutes sortes de fruits sans être cultivée. Les nations voisines croyoient que c'étoit un sacrilége d'y toucher, estimant que cela étoit reservé pour les dieux. * Pomponius Méla, *l.* 3. Ptolémée, *l.* 6, *c.* 9. Pline l'appelle *Tazata.*

TALIACOT (Gaspard) professeur en médecine & en chirurgie dans l'université de Bologne, sa patrie, s'est rendu très-fameux par son expérience, & en particulier par son livre, où il enseigne la maniere de réparer le défaut des narines, des oreilles & des lévres. Mais M. Manget croit que tout ce qu'il dit sur cela, quelque ingénieux qu'il soit, n'a jamais pu être que dans la théorie, & que Taliacot lui-même ne l'avoit point pratiqué. Son ouvrage est partagé en deux livres: dans le premier il parle en physicien habile, du visage, des narines, des oreilles, des lévres; explique ensuite les principes de sa méthode, & traite de la matiere propre à la réparation, qu'il suppose possible, du lieu où l'on doit la prendre, en quel temps il faut l'employer, &c. s'il faut la tirer du corps même où l'on veut suppléer à ce qui manque, ou d'un corps étranger. Il entre dans un plus grand détail dans le second livre sur la maniere de faire cette opération; & tout l'ouvrage est semé de quantité de questions & de décisions aussi utiles que curieuses. Cet ouvrage accompagné de figures, parut à Francfort en 1598, *in*-8°, sur l'édition faite à Venise l'année précédente 1597, *in-folio.* On a encore du même, une lettre latine à Jérôme Mercurialis sur le même sujet, avec l'ouvrage de Mercurialis, *De decoratione*, à Francfort en 1587, *in*-8°. & ses conseils de médecine, dans le recueil de Joseph Lautenbach, à Francfort en 1605, *in* 4°. Taliacot mourut à Bologne le 7 novembre 1553, & fut enterré dans l'église des religieuses de S. Jean-Baptiste. Dans le lieu où l'on fait à Bologne les démonstrations anatomiques, on voit la statue de Taliacot qui tient un nez d'une main. * *Voyez* Manget, dans sa bibliothéque des médecins qui ont écrit, *liv.* 19, & Orlandi, *notizia de gli scrittori Bolognesi.*

TALION, loi ainsi nommée, parcequ'elle ordonnoit de punir le coupable de la même peine qu'il avoit fait souffrir. Cette loi fondée sur les principes de la nature, & ordonnée dans l'ancien testament, avoit été établie chez les Grecs par Solon, & passa des Grecs aux Romains, qui l'insérerent dans la loi des douze tables. Il y a deux sortes de talion; le talion d'*identité*, quand on fait précisément au coupable le même tort qu'il a fait; ce qui est dit dans l'évangile, *œil pour œil, dent pour dent*; & le talion d'*équivalence*, quand le juge ordonne une peine proportionée à l'injure ou au dommage. Il y a des occasions où l'équité ne seroit pas gardée en observant le talion, pris dans le premier sens; mais le second est toujours juste. * *Antiq. grec. & rom.* Godefroi, *in codice theodos.*

TALISMANS ou MUTHALSANS. On appelle ainsi certaines figures gravées sur des pierres ou sur des métaux, dont l'auteur anonyme du livre intitulé, *les talismans justifiés*, fait ainsi la description. Le talisman, dit-il, est le sceau, la figure, le caractère ou l'image d'un signe céleste, d'une constellation ou d'une planete, gravée sur une pierre sympatique, ou sur un métal correspondant à l'astre, dans un temps commode pour recevoir les influences de cet astre. Les effets qu'on attribue à ces figures sont tout-à-fait merveilleux. On dit, par exemple, que la figure du lion gravée en or pendant que le soleil est dans le signe du lion, préserve de la gravelle ceux qui portent ce talisman; & que celle du scorpion, faite sous le signe du scorpion, garantit des blessures de cet animal. Pour la joie, la beauté & la force du corps, on grave la figure de Venus, dans la premiere face de la balance, des poissons, ou du taureau. Afin d'acquérir aisément les honneurs & les dignités, on grave l'image de Jupiter, c'est-à-dire, un homme ayant la tête d'un belier, sur de l'argent ou sur une pierre blanche: celui qui porte ce talisman sur soi, en voit, dit-on, des effets surprenans. Pour être heureux en marchandises & au jeu, on représente Mercure sur de l'argent. Pour être courageux & victorieux, on grave la figure de Mars en la premiere face du scorpion. Pour avoir la faveur des rois, on représente le soleil sous la figure d'un roi assis dans un

trône, avec un lion à son côté, sur de l'or très-pur, en la premiere face du lion. En voila assez pour faire connoître ce que c'est qu'un talisman. Bodin, dans sa Démonomanie, rapporte, que l'on dit qu'au palais de Venise il n'y a pas une seule mouche; & qu'au palais de Toléde en Espagne, on n'en voit qu'une. Il ajoute que si cela est, il y a quelque idole enterrée sous le seuil du palais, c'est-à-dire, quelque talisman. Tous ces effets ne peuvent venir que d'un pacte exprès ou tacite fait avec le démon; car il n'y a aucune vertu dans ces figures qui en puissent être la cause. On met au nombre des talismans, le *palladium* de Troye; les boucliers romains, appellés *ancilia*; les statues fatales de Constantinople, pour la conservation de cette ville; la statue de Memnon, en Egypte, qui se mouvoit & rendoit des oracles, aussitôt que le soleil avoit donné dessus; la statue de la déesse Fortune, qu'avoit Séjan, laquelle porta bonheur à tous ceux qui la possédérent; la mouche d'airain, & la sangsue d'or de Virgile, qui empêcherent les mouches d'entrer dans Naples, & firent mourir les sangsues d'un puits de cette ville; la figure d'une cigogne, qu'Apollonius mit à Constantinople, pour en chasser ces animaux; la statue d'un chevalier, qui servoit de préservatif à cette ville contre la peste; & la figure d'un serpent d'airain, qui empêchoit tous les serpens d'entrer dans le même lieu; d'où il arriva que Mahomet II, après la prise de Constantinople, ayant cassé d'un coup de fléche les dents de ce serpent, une multitude prodigieuse de serpens se jetta sur les habitans de cette ville, sans néanmoins leur faire aucun mal, parcequ'ils avoient tous les dents cassées, comme celui d'airain.

On distingue de trois sortes de talismans; à savoir, d'*astronomiques*, de *magiques* & de *mixtes*. Les ASTRONOMIQUES se reconnoissent aux signes ou constellations célestes, qui y sont gravées avec d'autres figures, & quelques caractères inintelligibles. Les MAGIQUES ont des figures extraordinaires, avec des mots superstitieux, & des noms d'anges inconnus. Les MIXTES sont composés de signes & de noms barbares; mais qui ne sont ni superstitieux, ni d'anges inconnus. On les ensevelit dans la terre, ou on les place dans des lieux publics, ou bien on les porte sur soi. Quelques-uns croient qu'Apollonius *de Tyane* est le premier auteur de la science des talismans; mais d'autres s'imaginent que les Egyptiens en sont les inventeurs: ce qu'Hérodote semble insinuer au livre second de son histoire, lorsqu'il dit que ces peuples, ayant les premiers donné le nom à douze dieux célestes, graverent aussi des animaux sur des pierres. Les habitans de l'isle de Samothrace faisoient des talismans avec des anneaux d'or, qui avoient du fer enchassé, au lieu de pierre précieuse. Petrone en parle, lorsqu'il dit que Trimalcion portoit une bague d'or garnie d'étoiles de fer. Les dieux, qu'on appelloit de Samothrace étoient ceux qui présidoient à la science des talismans: ce que confirment les inscriptions de ces trois autels, dont parle Tertullien. *Devant les colonnes, dit-il, il y a trois autels dédiés à trois sortes de dieux, que l'on nomme grands, puissans & forts, & que l'on croit être ceux de Samothrace.* Apollonius fait mention de trois divinités, ausquelles il joint Mercure, & rapporte les noms barbares de ces dieux, qu'il étoit défendu de révéler; savoir, Axierus, Axierso, Axiocersus & Casmillus, qu'il dit être Cérès, Proserpine, Pluton & Mercure. Les Egyptiens, de qui la plupart des autres peuples ont appris le secret de ces anneaux, avoient aussi d'autres talismans pour toutes les parties du corps: c'est peut-être pour cela qu'on trouve tant de petites figures de dieux, d'hommes & d'animaux dans les anciens tombeaux de ce pays. Reichelt rapporte plusieurs raisons pour combattre les talismans, & pour détourner ceux qui voudroient s'appliquer à cette science, qui n'est fondée que sur des figures, lesquelles n'ont aucune vertu & ne sont que des artifices du démon pour surprendre les hommes, & les engager dans des superstitions criminelles. Il y en a neanmoins qui osent soutenir que l'on peut faire des talismans sans magie, & par des principes tirés de la philosophie, ou suivant des expériences que l'on ne doit point condamner, quoiqu'on n'en sache point la cause, non plus que d'une infinité d'autres effets, que les savans mêmes admirent: ils s'appuient sur l'autorité de Symphorien, de Campege, de Campanella & de Bacon; & prétendent que l'application des choses naturelles faite à propos, est suffisante pour prévenir, ou pour produire plusieurs effets extraordinaires. Ils disent qu'on ne peut douter des influences célestes sur des corps sublunaires; & que les astres ont quelque ressemblance avec les choses d'ici bas, ou plutôt quelque sympathie; c'est pourquoi les premiers philosophes leur ont donné le nom des choses sur lesquelles ils agissoient plus particulierement. Ce n'est pas, *disent-ils*, que ce soient les figures & les images seules qui déterminent les corps célestes à leur communiquer leurs influences & leurs vertus; la matiere y contribue aussi, comme on voit dans les miroirs d'acier, dont l'opération est si prompte & si surprenante, pour recevoir & réunir les rayons du soleil: ainsi il y a des matieres plus capables de recevoir les vertus des astres, & de produire des effets qui soient conformes à leurs influences. Ils ajoutent que les plus anciens talismans se sont faits sur des plantes, des branches d'arbres, ou des racines. Joséphe en parle dans ses antiquités judaïques, & en attribue l'invention à Salomon. *On attachoit, dit-il, au nez du malade* (possedé du démon) *un anneau dans lequel, à la place de la pierre, il y avoit une racine enchassée. Salomon l'avoit enseignée dans ses ouvrages.* Cet historien dit même qu'il en a vu l'effet; & qu'un Juif, nommé Eléazar, guérit une fois plusieurs possedés de cette maniere, en présence de l'empereur Vespasien. Les anciens Egyptiens ont cru que certaines pierres taillées en escarbots avoient des vertus considérables, pour procurer de la force & du courage à ceux qui les portent; parceque, dit Elien, cet animal n'a point de femelle, & qu'il est une image du soleil. On mettoit aussi quelquefois des figures de grenouilles dans les talismans. Pline témoigne que si on croit ceux qui cultivent cette science, *les grenouilles doivent être estimées plus utiles à la vie, que les loix.* Elien dit que celles d'Egypte prennent un roseau, qui les empêche d'être dévorées par des hydres ou crocodiles du Nil, & qu'elles sont le symbole de la sagesse & de la prudence. Tzetzès rapporte qu'un philosophe appaisa une peste à Antioche par un talisman de pierre, où il y avoit une tête de Charon gravée. Apollonius employoit la figure des cigognes contre les serpens; & les Egyptiens se servoient communément de la figure de Sérapis, de Canopus, dieu des Egyptiens, de l'épervier & de l'aspic, contre les maux qui pouvoient venir des quatre élémens, la terre, l'eau, l'air & le feu. Les talismans modernes ne sont pas si curieux que les anciens, & on les reconnoît par les caractères qui sont purement arabes, turcs, ou d'autres langues orientales. Les principaux auteurs qui ont traité de cette matiere dans les derniers siécles sont Camillo Léonardi, qui a fait *le miroir des pierres;* Geber, Bacon, & Paracelse, qui ont parlé de la magie astrologique, & de la sympathie des pierres, des métaux & des planetes. Gaffarel a composé sur ce sujet un livre intitulé, *Les curiosités inouies;* & Agrippa en a traité dans sa philosophie occulte. Grégoire de *Tours* rapporte que la ville de Paris avoit été bâtie sous une constellation, qui la défendoit de l'embrasement, des serpens & des souris; & qu'un peu avant l'incendie qui arriva l'an 585 on avoit trouvé, en fouillant sous une arche du pont, les deux talismans préservatifs de cette ville, qui étoient un serpent & une souris d'airain. Quelques-uns tirent le nom arabe *talisman*, du grec τέλεσμα qui signifie *perfection.* * Saumaise, *in Ker-*

hoetium. Gaffarel. Reichelt. Thiers, *traité des superstitions.* Baudelot, *de l'utilité des voyages.*

TALLART, ancien vicomté, qui étoit autrefois du ressort de la Provence, a été uni au Dauphiné, dès l'an 1337, par Guigue dauphin de Viennois. Il étoit alors possédé par Armand de Trians, neveu du pape Jean XXII, & passa dans la maison de Clermont. L'union du vicomté de Tallart au Dauphiné, fut encore ordonnée par lettres patentes du roi Louis XII, au mois d'octobre 1513, & fut depuis confirmée par autres lettres du roi Henri IV, l'an 1606, & du roi Louis XIII, l'an 1619. Le château de Tallart n'est qu'à deux lieues de Gap, & est situé sur le bord de la Durance, qui, dans cet endroit, sépare la Provence du Dauphiné. Il souffrit plusieurs siéges pendant les guerres civiles, entr'autres celui qu'y mit le seigneur de Lesdiguieres, depuis connétable de France, & qu'il fut obligé de lever l'an 1580. Ce comté appartient aujourd'hui à MARIE-JOSEPH D'HOSTUN DE LA BAUME, duc de Tallart, & est tombé dans sa maison, de la maniere que nous l'allons expliquer, dans la généalogie qui suit.

HOSTUN DE LA BAUME DE TALLART, noble & ancienne maison de Dauphiné, étoit fort distinguée dans cette province dès le XIII siécle, ainsi que nous l'apprenons par un inventaire des titres de cette maison, fait l'an 1564. Comme les plus anciens de ces actes justificatifs ont passé dans la branche d'Hostun Claveson, dont nous parlerons plus bas; ceux qui nous restent, ne nous conduisent que jusqu'à Guillaume d'Hostun, depuis lequel la filiation est constamment prouvée.

I. GUILLAUME seigneur d'Hostun, fit son testament en l'année 1311, le lundi d'après la fête de S. Julien, & institua pour héritier JEAN d'Hostun, son fils aîné. Il prend la qualité de noble: titre plus en usage pour lors en Dauphiné, que ceux de chevalier & d'écuyer.

II. JEAN seigneur d'Hostun, épousa *Julienne* de Quincieu, de laquelle il eut JEAN, qui suit. Dans son testament, qui est du 10 août 1347, il est qualifié *nobilis & potens dominus.*

III. JEAN, II du nom, seigneur d'Hostun, & conseigneur de la Baume, de Beauregard, &c. n'eut point d'enfant d'un premier mariage, & prit une seconde alliance le 25 janvier 1361, avec *Miracle* de Monteillez, fille de *Guillaume* seigneur de Monteillez près de Valence. De cette dame, qu'il fit tutrice de leurs enfans, par son testament du 5 septembre 1373, il laissa 1. *Guillaume* d'Hostun, chevalier, seigneur de la Baume, d'Hostun, de Beauregard, &c. gentilhomme de la chambre de Louis, II du nom, duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, qui se maria avec *Falcone* de Baboi, & qui n'en ayant point eu de postérité, institua pour héritier Antoine son frere puîné, par testament du premier mai 1409; 2. ANTOINE, qui suit; 3. *Jean*, chanoine de saint Bernard de Romans; 4. *Guyonnette*; & 5. *Catherine* d'Hostun.

IV. ANTOINE d'Hostun, chevalier, seigneur d'Hostun, de la Baume, de la Laupie, &c. sénéchal de Valentinois, servit en Italie sous le maréchal de Boucicault, & fit son testament le dernier mars 1440. Il avoit épousé par contrat du 13 novembre 1423, *Pauline* de Bessei, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Antoine*, chevalier de Rhodes, commandeur de Grenoble; 3. *Gerard*, chanoine & précenteur de S. Bernard de Romans; 4. *Joyeux*, religieux de S. Antoine de Vienne; 5. JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de la* BAUME, *comtes de* VERDUN, *rapportée ci-après*; 6. *Guillaume*, seigneur de la Laupie, capitaine de cent chevaux au royaume de Naples, mort sans postérité; & 7. *Claudine* d'Hostun, mariée à *Boniface* Alleman, seigneur d'Uriage.

V. JACQUES seigneur d'Hostun, la Laupie, Veicors, &c, épousa *Béatrix* dame de Claveson, fille de *Geofroi* seigneur de Claveson, dont il eut GEOFROI, qui suit; 2. *Gilles* d'Hostun, dit de Claveson; 3. *Isabeau*, mariée à *N.* de Bressieu, seigneur de Beaucroissant; & 4. *Antoinette* d'Hostun-Claveson, alliée à *Antoine* Bolomier, seigneur de Tullins, général des finances du Dauphiné.

VI. GEOFROI, seigneur de Claveson, Hostun, Mureil, Mercurol, Saint-Just, la Bastie, &c. épousa *Jeanne* Bolomier, fille d'*Antoine*, seigneur de Tullins, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jacques*, seigneur de Mercurol; *Antoine*, commandeur & maréchal de l'ordre de S. Jean de Jérusalem à Rhodes; & *Charlotte* d'Hostun-Claveson, religieuse à Saint-Just.

VII. LOUIS, seigneur de Claveson, Hostun, Mercurol, &c. épousa *Meraude* de Montchenu, dont il eut PIERRE qui suit; *Jean*, seigneur de Mercurol, prieur de S. Aoust; *Louise*, alliée à *Louis* de la Roue, vicomte de Lavieu; *Agnès*, mariée à *Aymar* Alleman, coseigneur de Chaste, seigneur de Puvelin; *Peronne*, femme d'*Honorat* du Pui, seigneur de Rochefort; & *Jeanne* de Claveson-Hostun, dont l'alliance est ignorée.

VIII. PIERRE, seigneur de Claveson, d'Hostun, Mureil, Mercurol, &c. l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, épousa 1°. *Jeanne* du Fai: 2°. *Magdeléne* de Monteynard. Il n'eut de sa premiere femme qu'une fille qui mourut après avoir reçu le baptême. Ses enfans du second lit furent, CHARLES, qui suit; *Pierre*, gouverneur de Couci; *François*, chevalier de Malte, mestre de camp de cavalerie; *Jean*, baron de Monfrein, gouverneur de Briançon, prieur de Saint Aoust; *Claude* d'Hostun-Claveson, mort sans alliance; *Magdeléne* d'Hostun-Claveson, mariée à *Aymar* de Gessans-de-Chaste, seigneur de la Bretonniere: *Louise*, alliée à *Charles* du Peloux, seigneur d'Escolans & de Bressinan; & *Léonarde* d'Hostun-Claveson, femme de *Jean* de Blanc, seigneur d'Alenet.

IX. CHARLES, seigneur de Claveson, d'Hostun, &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa 1°. *Elizabeth* de Baufremont, fille de *Nicolas*, baron de Senecei, & d'*Anne* Patarin, dame de Crusilles: 2°. *Renée* du Peloux. Ses enfans du premier lit furent FLORISEL, qui suit; *Claude*, seigneur de Rives; *Aymar*, chevalier de Malte, puis Capucin; *Magdeléne*, alliée à *Amieu* de Borel, seigneur de Hauterive & de Ponsonas; *Anne*, religieuse au Pui; & *Hélène*, religieuse à Avignon. Du second lit vinrent *Charles* de Claveson-Hostun, gouverneur de Romans, qui épousa *Marie* du Parc: d'autres disent qu'il n'a point été marié; & *Laurence* d'Hostun-Claveson, mariée avec *Hugues* de Lyonne, seigneur de Presseins, conseiller au parlement de Grenoble. Sa postérité hérita de la terre de Claveson, qui passa dans la famille de Lyonne. *Voyez* LYONNE.

X. FLORISEL de Claveson-d'Hostun, seigneur de Mercurol, &c. épousa *Jeanne* d'Apchon, fille de *Charles*, baron de Tournouelles, & de *Léonore* de Cadagne, dont il eut *Charles*, mort jeune; & *Magdeléne* de Claveson-d'Hostun, mariée en février 1618, à *Claude* Loup de Beauvoir, seigneur de Bellenave.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BAUME COMTES DE VERDUN.

V. JEAN d'Hostun, III du nom, cinquiéme fils d'ANTOINE, seigneur de la Baume, & de *Pauline* de Bessai, fut seigneur de la Baume, de Saint-Nazaire, de Beauregard, &c. & épousa le 7 janvier 1444, nouveau style, *Jeanne* de Grolée, fille de *Imbert* de Grolée, seigneur de Châteauvillain & de Vireville, & de *Béatrix* de Laure. De cette alliance sortirent, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Claude*, chanoine de S. Bernard de Romans, doyen de S. Apollinaire de Valence, prieur de S. Manois, de S. Saphorin, d'Ozun, &c; 3. *Barlec*, qui s'établit en Bourgogne, où il épousa une riche héritiere de la maison de Marnais; 4. *Philibert*; 5. *Françoise*, épouse de *Jean* Brotin, seigneur de Paris; 6. *Alix*,

mariée à *Ives* du Terrail, seigneur de Bernin; 7. *Pauline*, & 8. *Marguerite* d'Hostun, religieuses à Saint Just.

VI. Charles d'Hostun, chevalier, seigneur de la Baume, de Beauregard, &c. rendit hommage au roi dauphin, entre les mains de Charles de Daillon du Lude, gouverneur du Dauphiné, le 17 avril 1481. De son épouse *Françoise* Chabod, dame de Lescherenne en Savoye, il laissa 1. *Meraud* d'Hostun, seigneur de la Baume, qui épousa le 23 octobre 1516, *Françoise* de Clermont, fille de *Bernardin* de Clermont, vicomte de Tallart, & d'*Anne* de Husson, comtesse de Tonnerre, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il institua pour héritier *Jean* d'Hostun son neveu, & mourut le 20 août 1553; 2. André, *qui continua la postérité*; 3. *Antoine*, prieur de Pomiers en Forez; 4. *Jean*, chanoine de S. Apollinaire de Valence; 5. *Théodore*, chevalier de S. Jean de Jérusalem, tué d'un coup de fauconneau à la prise de Rhodes, par Soliman II, l'an 1522; 6. *Emanuel*, religieux de S. Antoine en Viennois, & commandeur de Saint-Aubans en Gascogne; 7. *Humbert*, chanoine de S. Bernard de Romans, prieur de S. Saphorin d'Ozon, de S. Donat, &c; 8. *Isabelle*, mariée à *Antoine* seigneur de Sugni en Forez; 9. *Françoise*, épouse de *Jacques* de Phelizat; 10. *Jeanne*, femme d'*Arnaud* Odouard, seigneur de Barcellone; 11. & 12. *Anne* & *Claude*, religieuses à Montfleuri près de Grenoble; & 13. *Charlotte* d'Hostun, religieuse à Nyons.

VII. André d'Hostun, chevalier, fils puîné de Charles d'Hostun, fut marié par son pere le 14 mars 1501 à *Isabelle* de Boniface, fille d'*Antoine* de Boniface, seigneur de la Forteresse, & d'*Antoinette* Loubert, & mourut avant son frere aîné, laissant de son mariage 1. Jean, IV du nom, qui *continua la postérité*; 2. *Pierre*, seigneur de la Godiniere; 3. *Aimard*, prieur de Gellonai; 4. *Louise*, religieuse à Montfleuri; 5. *Antoinette*, mariée à *Exupere* de Claveson, seigneur de Pernant; 6. *Jeanne*, femme de *Guillaume* d'Hieres, commissaire d'artillerie; 7. *Jeanne*, épouse de *Guillaume* de Gramont, seigneur de Vacheres; & 8. *Claude* d'Hostun, religieuse à Montfleuri.

VIII. Jean d'Hostun, IV du nom, chevalier, seigneur de la Baume, de Beauregard, de S. Nazaire, &c. rendit hommage au roi dauphin pour la seigneurie de la Baume, le 22 août 1553, après la mort de *Meraud* d'Hostun, son oncle, dont il fut héritier. Il épousa le 3 janvier 1556 *Claudine* de Grammont, veuve de *Joseph*, baron de Cardaillac, fille de *Guillaume* de Gramont, seigneur de Vacheres, & de *Claire* de la Baume-Suze. Le 5 juillet 1583, il fit son testament, & eut pour enfans 1. Antoine, qui suit; 2. *François*, seigneur de la Forteresse, mort sans lignée; & 3. *Françoise* d'Hostun, mariée à *N.* seigneur d'Aubignan.

IX. Antoine d'Hostun, seigneur de la Baume & de S. Nazaire, baron de Charmes, de S. Donat, de Marjais, &c. conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, maréchal de camp des armées de sa majesté, & sénéchal de Lyon, né le 13 septembre 1558, épousa le 22 mai 1584, *Diane* de Gadagne, fille unique & héritiere de *Guillaume* de Gadagne, chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, sénéchal de Lyon, baron de Verdun, de Bothéon, &c. & de *Jeanne* de Sugni. En récompense des services qu'il avoit rendus à l'état, il fut honoré de la charge de maréchal de camp des armées du roi le 26 juin 1614, & avoit été nommé chevalier des ordres de sa majesté le 5 novembre 1612 : mais il mourut avant que d'y avoir été reçu. Ses enfans furent, 1. Balthasar, qui suit; 2. *Gasparde*, mariée à *Antoine* de Clermont, seigneur de Montoison; 3. *Marthe*, épouse de *Claude* de Broon, seigneur de la Liegue; 4. & 5. *Françoise* & *N.* d'Hostun, religieuses; & *un fils* naturel, *appellé* César, *écuyer, seigneur de S. Jean, qui fut depuis curateur de ses neveux.*

X. Balthasar d'Hostun, dit *de Gadagne*, marquis de la Baume, comte de Verdun, baron de Mirabel, Charmes & Ruynat, seigneur de Bothéon, sénéchal de Lyon, fut institué héritier par Guillaume de Gadagne, son aieul maternel, à condition de porter le nom & les armes de Gadagne, par testament du 2 septembre 1591, renouvellé le 5 septembre 1596, & les 25 avril & juillet 1600. Il prit alliance le 18 juin 1613, avec *Françoise* de Tournon, fille de *Just-Louis* baron de Tournon & de Chalençon, comte de Roussillon, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes, bailli du Vivarez, & grand sénéchal d'Auvergne, & de *Magdeléne* de la Rochefoucault, dont il eut, 1. Louis, qui suit; Roger, qui a fait *la branche des comtes de* Tallart, *rapportée ci-après*; 3. *Laurent*, capitaine de vaisseau, mort au siége de Candie en 166.; 4. *Henriette*, mariée par contrat du 1 août 1641 à *Roger* de Nagu, marquis de Varennes, baron de Marzé, gouverneur d'Aiguemortes & lieutenant général des armées du roi; 5. *Marthe* d'Hostun, religieuse Ursuline à Lyon.

XI. Louis d'Hostun, dit *de Gadagne*, comte de Verdun, baron de Bothéon, &c. lieutenant de roi & commandant en la province de Forez, disputa à son frere puîné, & recueillit les seigneuries de Verdun, de Botheon, & autres biens substitués de la maison de Gadagne. Il épousa en juin 1647 *Philiberte* de Becerel, fille de *Claude* seigneur de Marlia, la Bastie, &c. & de *Philiberte* de Thenai, dont il eut entre autres enfans Gilbert qui suit.

XII. Gilbert d'Hostun, dit *de Gadagne*, comte de Verdun, baron de Botheon, &c. mourut à Paris le 5 février 1732, dans la 78 année de son âge. Il avoit épousé *Marie-Claire* d'Albon, morte le 21 octobre 17.7, fille de *Gilbert-Antoine*, comte de Chazeul, chevalier d'honneur d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, & de *Claude* Bouthillier de Rancé, dont il a eu *Charlotte-Louise* d'Hostun-de-Gadagne, comtesse de Verdun, barone de Botheon, mariée 1°. par contrat du 28 février 1704, à *François* d'Hostun, marquis de la Baume, son cousin : 2°. le 23 décembre 1709, à *Renaud-Constant*, marquis de Pons, guidon des gendarmes de la garde du roi.

Branche des comtes, puis ducs de Tallart.

XI. Roger d'Hostun, marquis de la Baume, comte de Tallart, baron de Charmes, &c. commandant pour le roi en l'absence des gouverneurs dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, fils puîné de Balthasar d'Hostun, marquis de la Baume, fut institué héritier de son pere par testament du 27 octobre 1640, & fit le sien le 26 février 1692. Il avoit épousé par contrat du 17 mai 1648, *Catherine* de Bonne, fille d'*Alexandre* de Bonne, comte d'Auriac & de Tallart, maréchal de camp, lieutenant général de la ville de Lyon, & des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & de *Marie* de Neufville-Villeroi, pour lors remariée à *Louis* de Champlais, marquis de Courcelles, lieutenant général de l'artillerie. De ce mariage est né Camille, qui suit;

XII. Camille d'Hostun, duc de Hostun, comte de Tallart, marquis de la Baume, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur du comté de Bourgogne, lieutenant général de la province de Dauphiné, maréchal de France, naquit le 14 février 1652. Après avoir été guidon des gendarmes Anglois, il fut fait mestre de camp du régiment royal des Cravates dès l'an 1668. Il servit en la guerre d'Hollande en 1672, & se trouva dans toutes les actions où il put acquérir de la gloire, & particulierement en 1674 au combat de Senef. Il eut la même année le commandement du corps de bataille aux combats de Mulhausen & de Turckein;

Turckein ; servit dans les campagnes des années 1675 & 1676 ; fut fait brigadier en 1677, & continua de servir jusqu'à la paix de Nimegue ; depuis au siége de Courtrai en 1683, & à celui de Luxembourg en 1684. Il fut fait marechal de camp en 1688, & s'aquitta dignement des commandemens qu'il eut aux pays situés entre l'Alsace, la Sambre, la Moselle & le Rhin. Il eut en 1691 bonne part aux avantages que les troupes du roi remporterent en Allemagne sur l'électeur de Saxe ; à la défaite du prince de Wittemberg ; à la levée du siége d'Ebersbourg, où il fut blessé ; & à l'attaque de Rheinsfeld. Le roi le fit lieutenant général de ses armées en 1693, & il continua de servir dans toutes les occasions jusqu'à la paix de Riswick, après laquelle il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour la reconnoissance du roi Guillaume, & conclut avec lui le traité de partage pour la succession de Charles II roi d'Espagne. A son retour, il fut fait chevalier des ordres du roi le 15 mai 1701, & gratifié du gouvernement du pays de Foix. Depuis, il eut le commandement des troupes du roi en Allemagne ; & s'étant trouvé en 1702 à la tête d'un corps destiné pour agir sur le Bas-Rhin, il servit à faire passer des secours dans Keiserwerth, assiégé par les troupes de l'empereur & des cercles, & donna lieu par les mesures qu'il prit, de chasser les Hollandois du camp de Mulheim, où ils s'étoient établis ; & à la prise de Traërbach. Il fut honoré de la dignité de maréchal de France le 14 janvier 1703 ; & peu après, étant parti pour l'Allemagne, il fit lever le siége que les Impériaux avoient mis devant le château de Traërbach ; servit sous le duc de Bourgogne au siége de Brisac ; & après la prise de cette place, arrivée le 6 septembre, il mit le siége devant Landau, & gagna la bataille de Spire le 15 novembre 1703, sur le prince de Hesse-Cassel & le comte de Nassau-Weilbourg, qui venoient à la tête de l'armée ennemie au secours de la place : ce qui força la garnison à capituler le soir même de cette victoire, & elle sortit le 18 du même mois. Il eut ordre en 1704 de conduire un secours considérable en Allemagne à l'électeur de Baviere : ce qu'il exécuta heureusement. Il retourna une seconde fois avec un secours beaucoup plus considérable ; assiégea inutilement Willingen, & fut défait & pris prisonnier à la fatale journée de Hochstet, le 13 août 1704. On le conduisit en Angleterre, où il eut la ville de Nottingham & les environs pour prison. Cela n'empêcha pas le roi de lui donner au mois de novembre suivant le gouvernement de la Franche-Comté. Son séjour en Angleterre ne fut pas inutile, puisqu'il eut le secret d'y faire écouter des propositions de paix, qui dans la suite eurent leur effet. La reine le renvoya généreusement en France sur la fin de l'année 1711, & le roi le fit duc par lettres du mois de mars 1712. Il fut fait pair de France en 1715, & Louis XIV par son testament le nomma pour être du conseil de régence. M. de Tallart fut quelque temps oublié ; mais la place qui lui avoit été destinée, lui fut bientôt après rendue par M. le duc d'Orléans. Il prit séance le 31 juillet 1717. Enfin, sitôt que le roi Louis XV eut pris en 1726 la résolution de gouverner par lui-même son royaume, il appella ce maréchal à son conseil suprême, en qualité de ministre d'état. Il fut un des quatre chevaliers des ordres qui porterent les offrandes au sacre du roi le 25 d'octobre 1722. En 1723 il entra dans l'académie des sciences en qualité d'honoraire, & l'année suivante il fut président de cette académie. Ayant été déclaré ministre d'état le 23 de septembre 1726, il prit séance au conseil en cette qualité le 25 suivant. Il mourut à Paris le 30 mars 1728. Ce maréchal avoit épousé par contrat du 28 décembre 1677, *Catherine* de Grolée de Vireville de la Tivolliere, fille de *Charles* de Grolée, comte de Vireville, gouverneur de la ville & citadelle de Montelimart, morte le 29 mai 1701, dont il a eu *François*, marquis de la Baume, colonel d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, mort le 20 septembre 1704 des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstet, sans enfans de *Charlotte-Louise*, sa cousine, fille unique de *Gilbert* de Gadagne d'Hostun, comte de Verdun & de Botheon, qu'il avoit épousée le 28 février précédent ; MARIE-JOSEPH, qui suit ; & *Catherine - Ferdinande*, mariée 1°. le 18 mai 1704, à *Gabriel-Alfonse*, marquis de Sassenage, capitaine de cavalerie, tué au siége de Turin en 1706, à l'âge de 24 ans & 8 mois ; 2°. à *Gilbert* de Voisins, marquis de Villaines, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre de S. Louis.

XIII. MARIE-JOSEPH d'Hostun, duc d'Hostun, pair de France, comte de Tallard, baron d'Arlan, du Poët & d'Arzeliers, seigneur des duchés de Lesdiguieres & de Champsaur, de Sillan, S. Etienne & Yseaux, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Galmier Verigneux, Chambeon, Marelop, &c. chevalier des ordres du roi, brigadier de ses armées, gouverneur & lieutenant général du comté de Bourgogne, & gouverneur particulier des ville & citadelle de Besançon ; né le 17 septembre 1684, reçut les cérémonies du baptême en la paroisse de S. Sulpice à Paris le 23 décembre 1686. Il fut d'abord, comme cadet, destiné à l'état ecclésiastique, & le roi lui donna le prieuré de S. Etienne du Plessis-Grimoud, diocèse de Bayeux, le 21 mai 1704 ; mais étant devenu l'aîné de sa maison, il s'en démit au mois de mars 1706. Il entra alors dans la compagnie des mousquetaires noirs, fit la même année sa premiere campagne, & fut blessé dangereusement & fait prisonnier à la bataille de Ramillies le 23 mai. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie petit vieux corps, sur la démission du comte de Tessé, par commission du 30 novembre 1707, & il se distingua au combat de Rumersheim dans la haute Alsace le 26 août 1709. Le maréchal duc de Tallard son pere, s'étant démis en sa faveur de son duché, & le roi l'ayant érigé en titre de pairie de France pour lui & pour ses descendans mâles, par lettres patentes du mois de mars 1715, il fit serment & prit séance au parlement de Paris le 2 avril suivant. Il fut fait brigadier d'infanterie le premier février 1719, pourvu en survivance du gouvernement du comté de Bourgogne & de la ville & citadelle de Besançon, le 20 mai 1720, & reçu chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724. Ce seigneur est mort en 1755. Il a formé une académie à Besançon, & y a établi des prix pour exciter l'émulation de ceux qui se destinent aux belles lettres. On lit son éloge dans l'avant-propos qui est à la tête du catalogue raisonné de ses tableaux, sculptures, dessins & estampes. Il avoit été marié le 15 mars 1713 avec *Marie-Isabelle-Gabrielle* de Rohan, née le 17 janvier 1699, troisiéme fille d'*Hercule-Meriadec*, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, & d'*Anne-Genévieve* de Levis de Ventadour. Elle fut nommée dame du palais de la reine le 27 avril 1725, & gouvernante des enfans de France en survivance de la duchesse de Ventadour, son aieule maternelle, le 4 septembre 1729, charge pour laquelle elle prêta serment entre les mains du roi le 6 du même mois, & dont la duchesse de Ventadour lui donna sa démission au mois de mars 1732. Elle a eu le fils qui suit.

XIV. LOUIS-CHARLES d'Hostun, duc d'Hostun, né le 14 février 1716, devint pair de France, par la démission que son pere fit en sa faveur au mois de décembre 1732. Il fut fait colonel du régiment d'infanterie de Tallard, au lieu & par la démission de son pere, & par commission du 10 juillet 1732. Ce seigneur est mort le 19 septembre 1739. Il avoit été marié le 22 décembre 1732, avec *Marie-Victoire* de Prye, née le 28 novembre 1717, morte à Versailles le 3 août 1738, fille unique de *Louis* marquis de Prye, chevalier des ordres du roi, dont il n'a point laissé d'enfans.

TALLEMANT des Reaux (François), abbé du Val-Chrétien, & prieur de S. Irenée de Lyon, étoit né à la Rochelle. Il avoit de l'esprit, & ne manquoit pas de savoir. Il fut reçu à l'académie françoise en 1651, à la place de Jean de Montereul, chanoine de Toul, & secrétaire de M. le prince de Conti. Il fut pendant 24 ans aumônier du roi, & il fut ensuite premier aumônier de Madame. Il entendoit bien l'italien, l'espagnol & l'anglois, & assez bien le grec : mais faute d'avoir bien éprouvé ses forces, comme le veut Horace : *Quid ferre recusant, quid valeant humeri*, il a vieilli sur une traduction des vies de Plutarque, qui n'a point eu de succès, & dont M. Despreaux a donné le caractère dans ce vers :

Ou le sec traducteur du françois d'Amyot.

Ce qui avoit fait réussir celle d'Amyot ; ce qui la fait encore rechercher malgré ses défauts & son vieux langage, ce sont les graces du style. Ce qui fit échouer celle de l'abbé Tallemant ; c'est tout le contraire. Cette traduction de l'abbé Tallemant parut en 1663, en 8 vol. *in*-12, à Paris. On a reçu plus favorablement celle qu'il donna de l'histoire de Venise, d'après l'italien de Baptiste Nani, & qui fut publiée en 4 vol. *in*-12, à Paris : le premier & le second volume en 1679, & les deux autres en 1680. Nani, procurateur de Venise, lui en témoigna beaucoup de satisfaction, par des lettres pleines de témoignages d'estime & de reconnoissance. On a encore de M. Tallemant une lettre concernant Furetiere, dans le Mercure galant du mois de mai 1688. Cet abbé mourut âgé de 73 ans, le 6 de mai 1693. Il réussissoit assez bien en vers françois, & l'on trouve plusieurs piéces de lui en ce genre, dans le recueil de vers choisis, publié par le pere Bouhours, & dans d'autres recueils. C'est lui qui a fait entr'autres l'épitaphe du célébre M. Patru. * *Voyez* l'histoire de l'académie françoise, par M. Pellisson, avec les notes de M. l'abbé d'Olivet; Petri Danielis Huetii *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 216. M. Huet marque entr'autres en cet endroit, qu'il avoit corrigé bien des endroits de la traduction de Plutarque par l'abbé Tallemant, qui la lui avoit montrée, & qui n'étoient pas fidéles. M. Boileau Despreaux, *épître 7, vers* 90, & la *note* de M. Brossette *sur ce vers* ; l'abbé de Marolles dans son *dénombrement*, &c.

TALLEMANT (Paul) de l'académie françoise, étoit de la même famille que FRANÇOIS Tallemant, *dont on vient de parler*, & son parent très-proche. Cette famille, engagée dans les erreurs de Calvin, & originaire de la Rochelle, avoit acquis depuis long-temps la noblesse, dans l'exercice des plus importantes charges municipales de cette ville. Trois des ancêtres de *Paul* avoient été successivement pairs de la Rochelle, dans le temps que cette ville, fiére de ses privilèges & de son commerce, s'étoit elle-même érigée en une espéce de république. PIERRE Tallemant, fils du dernier des trois, fut secrétaire du roi, & trésorier général de Navarre, charge que posséda aussi son fils, aïeul de celui *dont nous parlons*. *Gédéon* Tallemant, petit-fils de PIERRE, fut le premier qui rentra dans le sein de l'église catholique ; il fut maître des requêtes & intendant de Guienne, de Languedoc & de Roussillon. PAUL Tallemant, *qui fait le sujet de cet article*, étoit fils de ce dernier, & de *Marie* Puget de Montauron, fille de *Pierre* Puget, seigneur de Montauron, receveur général des finances, & premier président des trésoriers de France à Montauban & à Montpellier, & naquit à Paris le 18 juin 1642, où il commença ses études d'humanités, qu'il continua à Bourdeaux pendant l'intendance de son pere, & reprit depuis à Paris. Il fut reçu en 1666 un des quarante de l'académie françoise, à la place de M. Gombaut ; & le discours qu'il fit à sa réception, promit dèslors la grande réputation qu'il s'acquit depuis dans les travaux académiques. Sa fortune n'alloit pas dans ce temps-là du même pas que son éloquence : il ne se trouvoit que l'académie pour tout patrimoine, avec le modique prieuré de Saint-Albin, par le nom duquel on le distingua long-temps de *François* Tallemant son cousin, qui étoit comme lui de l'académie. En 1673 il commença d'éprouver que les belles lettres ne sont pas toujours un fonds stérile pour ceux qui les cultivent. M. Colbert qui le voulut connoître, sur le bruit qu'avoient fait quelques-uns de ses discours académiques, le mit de l'académie des inscriptions, qui commençoit à se former, & obtint pour lui une pension de cinq cens écus. Un panégyrique du roi Louis XIV avoit donné lieu à ce commencement de fortune. Le prieuré de Sausseuse, & la charge d'intendant des devises, vacante par la mort de M. des Fontaines, furent encore des bienfaits du roi, qui le suivirent d'assez près, & qu'il dut aussi à M. Colbert, qui faisoit valoir son éloquence auprès du prince. Il ne tint même qu'à lui d'être auditeur de Rote à Rome, & il fut proposé pour cet emploi ; mais écoutant moins les raisons qui pouvoient lui faire accepter un emploi si honorable, que l'amour de sa famille, à qui il étoit utile en France, il continua de s'y occuper des exercices propres aux deux académies dont il étoit membre. Le discours qu'il prononça le 27 janvier 1687 dans l'académie françoise, sur le rétablissement de la santé du roi, lui attira une de ces sortes d'affaires, qui entre gens de lettres deviennent quelquefois trop sérieuses. M. Barbier d'Aucourt, qui animé du même zèle, avoit aussi prononcé un discours sur ce sujet, se piqua de ce qu'il crut que l'auteur du mercure galant n'avoit pas tenu la balance assez égale sur la distribution des louanges aux deux orateurs, & fit imprimer un paralléle de leurs discours, où celui de son confrere étoit peu ménagé ; mais l'abbé Tallemant pour toute réponse, s'en tint au succès qu'il avoit eu. Au commencement de 1694 il fut choisi pour être secrétaire de l'académie des inscriptions, & ses pensions furent augmentées de mille livres par an ; il eut encore une nouvelle pension de pareille somme en 1701, lorsque cette académie eut achevé le fameux livre des médailles de l'histoire du roi Louis XIV, où il avoit eu beaucoup de part, & dont la composition de la préface, qui est devenue très-rare, & les soins de l'édition, lui avoient été confiés. Tout occupé qu'il étoit à ce grand ouvrage, il ne diminuoit cependant rien de ses assiduités aux assemblées de l'académie françoise, & c'est à lui qu'on doit le recueil des remarques & décisions de cette académie, imprimé en 1698 ; & celui qui parut peu de temps après, est de M. l'abbé de Choisi. Il se démit du secrétariat de celle des inscriptions en 1706, ne se conservant que la qualité de vétéran. Son âge qui s'avançoit, ne le retira point néanmoins du commerce des muses & des exercices académiques ; il assistoit toujours assidument aux assemblées de l'académie françoise, & assez souvent à celles de l'académie des inscriptions. Ce fut alors qu'il prépara un recueil de ses ouvrages en prose & en vers, qu'il avoit déja fort avancé quand il tomba en apoplexie le 25 juillet 1710. Son bon tempérament ayant résisté à cette attaque, il continua son projet avec la même application & la même netteté d'esprit qu'avant cet accident. Ayant pris sur la fin de janvier 1711 un remède inconnu, avec un peu d'indiscrétion, il eut une seconde attaque, dont il revint, mais avec l'esprit & le corps presque également affoiblis. Les eaux de Bourbon où il alla au mois de septembre de la même année, ne l'ayant pu rétablir, il languit jusqu'à sa mort, qui arriva le 30 juillet 1712. Il n'y a point d'académicien qui ait tant composé que lui de discours académiques, qui, quoiqu'excellens d'eux-mêmes, recevoient encore une grande force de sa prononciation, qu'il avoit admirable ; aussi étoit-il comme le lecteur ordinaire de l'académie les jours d'assemblée publique. Voici l'or-

dre & le nombre de ses harangues & de ses discours. Son *remercîment quand il fut reçu à l'académie françoise* en 1666. Un *discours à la réception de M. de Harlai, archevêque de Paris*, en 1671. *L'éloge funébre de M. Seguier, chancelier de France & protecteur de l'académie*, en 1672. Un *panégyrique du roi le jour de la distribution des prix*, le 25 août 1673. Une *harangue au roi à son retour de la prise de Mastricht*, au mois d'octobre de la même année. Un *compliment à M. de Harlay fait à l'archevêché* en 1647, quand il fut nommé duc & pair. Un *discours de l'utilité des académies*, au mois de mai 1675. Un *autre discours pour servir de réponse au pere Lucas Jésuite, au sujet des inscriptions des monumens publics en* 1676. Un *panégyrique du roi sur la campagne de Flandre de* 1677, *prononcé le jour de la distribution des prix de la même année.* Un *autre panégyrique sur la paix, aussi le jour de la distribution des prix de* 1679. *L'éloge funébre de M. Colbert*, en 1684. Un *panégyrique sur la convalescence du roi*, le 27 janvier 1687. Un *discours sommaire touchant la vie de M. de Benserade*, à la tête des œuvres de Benserade, édition de Paris 1697; & un *éloge funébre de M. Perault, académicien, son intime ami*, en 1704.

On peut encore compter au nombre de ses discours académiques, ceux qu'il faisoit, comme secrétaire de l'académie des inscriptions, après la mort des académiciens, en conséquence du réglement de 1701. Toutes les harangues & les discours de l'abbé Tallemant prononcés dans l'académie françoise, sont imprimés dans le recueil de cette academie, à la réserve de l'éloge funébre de M. Colbert. Dès l'an 1680 il en avoit luimême donné un au public, qui contenoit les panégyriques & les harangues qu'il avoit prononcés à la louange du roi, & les lui avoit dédiés par une épître, qui est elle-même un panégyrique. Ses autres ouvrages en prose, qui n'ont point encore vu le jour, sont des réflexions sur la rhétorique d'Aristote; une traduction élégante du cantique des cantiques, réduite en forme dramatique, sur les idées & les commentaires de M. Bossuet évêque de Meaux; les descriptions de toutes les maisons royales, faites par ordre du roi: celle de la chapelle de Sceaux, peinte par M. le Brun; & quelques autres ouvrages dans ce gout-là. On a aussi ses sermons, & tout cela pouroit faire un volume assez gros. Il avoit un talent merveilleux pour donner aux légendes des médailles & aux inscriptions, cette sage simplicité & ce gout antique qui en font toute la beauté. L'on trouve à proportion le même art dans ce grand nombre de devises qu'il a faites. L'on a de quoi faire des unes & des autres un recueil assez complet. Le recueil de ses poësies françoises pouroit être encore plus considérable; mais d'un grand nombre de piéces qu'il avoit composées, il n'en destinoit lui-même que très-peu à l'impression, ne regardant le reste que comme des amusemens de sa jeunesse. Parmi celles qu'il eût données au public, les principales sont, des traductions de plusieurs des plus beaux pseaumes de David. Des églogues françoises sur le modele des églogues latines de M. Huet évêque d'Avranches; & quelques-unes de ces dernieres traduites en vers françois, dont on peut voir un essai dans celle qui a pour titre *Lampiris* ou *le ver luisant*, qui fut imprimé le latin à côté en 1709.

☞ TALMONT, bourg & abbaye de France dans le Poitou, environ à deux lieues de la côte, & à trois de la ville des Sables d'Olone, en tirant vers le levant. Cette abbaye est de l'ordre de S. Benoît, & fut fondée en 1040 par Guillaume I, surnommé *le Chauve*, seigneur de Talmont, sous le vocable de sainte Croix, *sanctæ Crucis de Talmundo abbatia.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ TALMONT ou TALLEMONT, en latin *Talemundum*, *Castrum Talemundum*, ou *Turris Talemundi*, ville de France dans la Saintonge, sur le bord de la Garonne, sur une espéce de presqu'isle ou rocher qui s'avance dans la riviere. Elle étoit autrefois fortifiée; mais ses défenses ont été détruites dans les dernieres guerres de Bourdeaux. Quelques marchands s'y sont établis, à cause de la commodité de son petit port, & de la bonté du pays, qui est couvert d'un grand vignoble, dont le vin est assez estimé. Tallemont porte le titre de principauté, & appartient à la maison de la Tremouille. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TALMUD, est proprement le livre qui contient le droit civil & canonique des Juifs. Il est composé principalement de deux parties, dont la premiere, qui sert comme de texte, se nomme *Mischna*; & l'autre, qui en est comme la glose, s'appelle *Gemara*. La *Mischna*, comme le remarque M. Simon *dans son catalogue des auteurs Juifs*, est écrite en hébreu de rabbin assez pur; mais d'un style si concis, qu'il est difficile de l'entendre, à moins qu'on ne sache la matiere dont il est traité. La *Gemara*, qui est une glose pire que le texte, est écrite en méchant chaldéen, d'un style fort embarassé, & qui est même entendu de fort peu de Juifs. On voit quantité d'éditions de la *Mischna* séparément; mais la plus belle & la plus commode, est une qui a été faite par les Juifs de Hollande, à laquelle ils ont ajouté les points voyelles. Il y a eu aussi plusieurs éditions du talmud entier; celle qui est la plus recherchée de toutes, & qui est devenue fort rare, parceque les Juifs du Levant en ont fait venir chez eux la plupart des exemplaires, est l'édition de Venise par Bomberg, qui est en plusieurs grands volumes. M. Simon remarque dans son *supplément aux cérémonies des Juifs*, que les Juifs ayant deux célébres écoles, savoir celle de Babylone & celle de la Palestine, où ils enseignoient leurs traditions, cela donna occasion à leurs différens recueils de ces traditions, & par conséquent à deux talmuds, dont l'un se nomme *le talmud de Babylone*, & l'autre *le talmud de Jérusalem*. Ce dernier a été composé le premier; mais il est si obscur, que les Juifs ne s'en servent presque point: de sorte que quand ils citent le talmud, ils citent ordinairement celui de Babylone; & quand ils veulent marquer l'autre, ils disent Jérusalem. Outre les fables dont le talmud est rempli, il y a des faussetés manifestes dans l'histoire & la chronologie; mais la plupart des Juifs n'y prennent pas garde si près. Ce talmud est défendu dans toute l'Italie aux Juifs, qui n'osent le lire ni le garder chez eux. * *Voyez* ce qui a été remarqué sur R. Juda, surnommé *le Saint*. *Voyez l'article suivant.*

TALMUDISTES. On donne ce nom à ceux qui professent la doctrine du talmud, qui est un livre lequel comprend les cérémonies religieuses & la jurisprudence des Juifs. Ce nom veut dire *discipline*. Les doctrines qui y sont contenues, s'étoient conservées dans les écrits des grands prêtres; & rabbi Juda Hakkadosch en fit, vers l'an 188 de J. C. une compilation qu'on nomme *Mischna*, c'est-à-dire, *répétition*, ou *leçon réiterée*. Depuis, en 469, rabbi Jochanan, assisté de quelques autres Hébreux, fit un nouveau recueil de ces préceptes judaïques, qu'on ajouta au premier, & c'est ce qu'on nomme *le talmud de Jérusalem*, parcequ'il fut compilé en cette ville. En 476 deux autres rabbins de Babylone, Asé & Hammaï, augmenterent ce volume de la discipline judaïque, de divers traités, & formerent le talmud qu'on nomme *Babylonique*. Mais Asé n'ayant pu mettre la derniere main à cet ouvrage, comme il l'avoit résolu, son fils R. Meïr l'acheva en 546, suivant exactement les mémoires de son pere. C'est un livre que les Juifs considérent avec un respect extraordinaire, & que souvent ils préférent à l'écriture sainte. Cependant on y trouve mille traditions & fables ridicules, mêlées avec les loix judaïques. Pour ne pas parler de ce qu'il y a contre J. C. il y a souvent d'autres blasphêmes, comme quand il est dit qu'avant la création du monde, Dieu s'exerçoit à en former de diverses façons; qu'il employoit trois heures du

jour à lire la loi judaïque ; qu'il a commandé un sacrifice pour expier ses fautes, &c. Ainsi ce n'est pas sans raison que ce livre a été condamné par Grégoire IX, en 1230; par Innocent IV, en 1244; par Jules III, en 1555, & par Paul IV, en 1559. Le talmud est divisé en six ordres, chaque ordre en traités, & chaque traité en plusieurs chapitres. * Sixte de *Sienne*, *l.* 2, *biblioth. sanct.* Grenade, *P.* 4, *catech. tract.* 2. Genebrard, *l.* 2 *&* 3. *bib.* Bellarmin, *l. de SS. c.* 6. Vignier, *biblioth. histor. A. C.* 191. *Voyez* Buxtorf, *biblioth. rabbinica*; & de Voisin sur le *Pugio fidei*.

TALOIRE, monastère célébre, n'étoit originairement qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny dans le diocèse de Lyon, & fondé par ERMENGARDE, femme de Raoul, roi de Bourgogne. Claude Granier, qui fut ensuite évêque de Genève, & qui fit François de Sales, depuis canonisé, son coadjuteur, avoit été religieux d'abord, & ensuite prieur de ce monastère, & y avoit établi une réforme qui s'est unie depuis à la congrégation du Mont-Cassin. Taloire est à présent une abbaye située sur le bord du lac d'Annecy, dans laquelle il y a 20 religieux qui gardent l'abstinence, & récitent tous les jours l'office de la sainte Vierge. On conserve dans la bibliothéque des manuscrits anciens & précieux, un entr'autres très-ancien, qui contient les loix des Allemans, celles des Bourguignons par Gondebaud, la loi salique & les loix romaines, & plusieurs autres.* *Voyez* ce qu'en disent les PP. DD. Martène & Durand, dans leur Voyage littéraire, *tome* 1, *premiere partie*, *page* 244.

☞ TALON, famille illustre dans la robe. Suivant les mémoires de cette famille, elle tire son origine d'Irlande, où on prétend qu'elle a possédé des terres & des places considérables.

Jacques Waræus, dans ses *Antiquités Irlandoises*, marque qu'à Tulli-Felim Alfelagh, sur la riviere de Slane, Simon Lombard, & Hugues Talon, fonderent, en 1314, un couvent de l'ordre des Hermites de S. Augustin.

M. Allemand, avocat au parlement de Paris, dans son *Histoire monastique* d'Irlande, étend ce qu'avoit écrit Waræus, & s'exprime ainsi. » Dans le comté de » Caterlog, à Tulli Felim, autrement nommé Tollog » ou Folaghe, petite ville sur la riviere de Slane, diocèse de Laghin, il y a eu un couvent fondé l'an 1314 » par deux François nommés *Simon* Lombard, & *Hugues TALON*. Il y a même aujourd'hui, *dit-il*, un » Augustin Irlandois dans le grand couvent de Paris, » nommé le pere Talon, qui m'a assuré qu'il descend » de ce *Hugues* Talon, qui sur la fin de ses jours, se fit » Augustin dans le même couvent qu'il avoit fondé. Je » pourai prouver dans peu, que ce Talon étoit un des » prédécesseurs de M. l'avocat général Talon, si fameux » aujourd'hui dans l'Europe.

ARTUS Talon est, dit-on, le premier qui quitta l'Irlande pour venir s'établir en France, où il fut colonel d'un régiment irlandois sous le regne de Charles IX. Il eut, entr'autres enfans, quatre fils; JEAN Talon, qui suit; *Omer* Talon, mort curé de S. Nicolas du Chardonnet, aussi recommandable par sa piété, que par son éloquence, *dont on parle ci-après dans un article particulier*; ARTUS Talon, & PIERRE Talon qui formerent deux branches rapportées ci-après.

II. JEAN Talon, qui continua la postérité, fut fait conseiller d'état par lettres du 20 mars 1563. De sa femme, *Marie* Pidoux, il eut cinq enfans, OMER Talon qui suit; *Nicolas* Talon & *Jean* Talon, dont la descendance est éteinte; *Marie* Talon, mariée à *Simon* Tubœuf, avocat au parlement, maître des requêtes de la reine Elizabeth d'Autriche, & *Suzanne* Talon, mariée à Guillaume Pucelle, avocat au parlement de Paris. *Jean* Talon s'étoit établi à Paris avec *Omer* Talon son frere, mort curé de S. Nicolas du Chardonnet.

III. OMER Talon, célébre avocat au parlement de Paris, fils de *Jean*, fut d'abord maître des requêtes de la reine Marguerite, puis conseiller d'état. De sa femme *Suzanne* Choart de Buzenval, il eut 1. *Jacques* Talon, reçu avocat général au parlement de Paris en 1621, & conseiller d'état en 1631, qui de son mariage avec *Catherine* Gueffier, laissa *Marie-Suzanne* Talon, mariée à *Louis* Phelipeaux, seigneur de Pontchartrain, président en la chambre des comptes, & pere du chancelier de Pontchartrain; & *Catherine* Talon, mariée à *Jean-Baptiste* le Picart, seigneur de Perigny, maître des requêtes, qui laissa trois filles, l'aînée *Claire-Eugenie* le Picart, mariée à *Henri* d'Aguesseau, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal, pere du chancelier d'Aguesseau; la seconde mariée à *Nicolas* le Pelletier de la Houssaye, contrôleur général des finances; la troisiéme religieuse à l'abbaye de Gif. 2. *Charles* Talon, prêtre, chanoine de l'église de Paris, puis curé de S. Gervais, docteur de la maison de Sorbonne, à laquelle il a laissé sa bibliothéque. 3. OMER Talon qui suit; & 4. *Suzanne-Henriette* Talon, mariée à *Pierre* Bazin, seigneur de Bezons, aïeul de *Louis* Bazin de Bezons, conseiller d'état, d'*Armand* Bazin de Bezons, archevêque de Bourdeaux, & ensuite de Rouen, & de *Jacques* Bazin de Bezons, maréchal de France.

IV. OMER Talon, onziéme du nom, reçu avocat général au parlement de Paris le 15 novembre 1631, par la démission de son frere aîné, fut un des plus grands magistrats du XVII siécle. Egalement habile, & homme de bien, il fit briller tant de vertus dans des temps difficiles, que ceux-mêmes dont sa droiture traversoit les desseins ambitieux, ne purent lui refuser leur estime; & dans les affaires des particuliers, la sagesse & l'équité de ses décisions, le firent regarder comme l'oracle du barreau. Il mourut le 29 décembre 1652. Cet illustre magistrat a laissé des *Mémoires*, qui ont été imprimés par les soins de l'abbé Joly, en 1732, 8 volumes *in*-12. De *Françoise* Doujat, sa femme, il laissa 1. DENYS Talon, qui suit. 2. *Marie* Talon, mariée à *Daniel* Voisin, seigneur du Plessis du Bois, conseiller d'état & prévôt des marchands de Paris, qui laissa *Marie-Jeanne* Voisin, mariée à *Chrétien-François* de Lamoignon, marquis de Basville, baron de S. Yon & de Boissy, président à mortier, pere de *Françoise-Elizabeth* de Lamoignon, mariée à *Jean-Armand* de Nicolaï, premier président en la chambre des comptes; de *Magdeléne* de Lamoignon, mariée à *Claude* de Longueil, seigneur de Maisons, marquis de Poissy, président à mortier; de *Chrétien* de Lamoignon, marquis de Basville, président à mortier; de *Guillaume* de Lamoignon, seigneur de Blancmesnil, chancelier de France, & de *Jeanne-Christine* de Lamoignon, mariée à M. de Maniban, président au parlement de Toulouse. 3. *Françoise* Talon, mariée à *Thierry* Bignon, maître des requêtes, puis premier président au grand conseil; & 4. *Magdeléne* Talon, qui épousa *Jean-François* Joly, seigneur de Fleury, avocat général au parlement de Metz, puis conseiller au parlement de Paris, pere de *Joseph-Omer* Joly de Fleury, avocat général, & de *Guillaume-François* Joly de Fleury, avocat général après son frere, puis procureur général au parlement de Paris, & de *Françoise* Joly de Fleury, mariée à *Louis* de l'Epine, seigneur de Grainville.

V. DENYS Talon succéda en 1652 à son pere dans la charge d'avocat général au parlement, & fut aussi héritier de ses vertus & de ses rares talens. On a imprimé quelques-unes de ses actions publiques, qui passeront à la postérité, de même que celles de son pere; mais on n'a pas dû lui attribuer le *Traité de l'autorité des rois dans le gouvernement de l'église*, qui est de Rolland le Vayer de Boutigny, mort en 1685, intendant de Soissons. M. Talon fut fait président à mortier en 1690, & mourut en 1698. De sa femme, *Elizabeth-Angelique* Favier du Boulay, il eut OMER Talon, qui suit.

VI. Omer Talon, III du nom, marquis du Boulay, colonel du régiment d'Orléanois, mourut encore jeune en 1709. Il avoit épousé, en 1700, *Marie-Louise* Molé, fille de *Louis* Molé de Champlatreux, président à mortier au parlement de Paris. De ce mariage il a laissé, Louis-Denys Talon, qui suit; *Marie-Françoise* Talon, mariée à *Louis-François* marquis de la Bourdonnaye, conseiller d'état, & *Angélique-Louise* Talon, mariée à *Louis-Joseph* de Montcalm, marquis de S. Veran, maréchal de camp, & commandant les troupes du roi en Canada, pere de *Louis-Jean-Pierre* Gilbert, marquis de Montcalm, colonel du régiment de cavalerie de Montcalm, & de *François-Déodat* Gilbert de Montcalm, chevalier de Malte.

VII. Louis-Denys Talon, marquis du Boulay, né le 2 février 1701, a été reçu conseiller au parlement de Paris en 1721, avocat général en 1724, & président à mortier en 1732. Il est mort le 1 mars 1744. Il avoit épousé *Françoise-Magdeléne* Chauvelin, fille de *Louis* Chauvelin, avocat général au parlement de Paris, commandeur grand trésorier des ordres du roi, & de *Magdeléne* de Grouchi. De ce mariage il a laissé *Françoise-Magdeléne* Talon, mariée à *Etienne-François* d'Aligre, président à mortier au parlement de Paris.

Ce nom cher à la magistrature & aimé du public, par les vertus & les talens dont plusieurs membres de cette famille ont été ornés, seroit perdu & ignoré par l'extinction de cette branche, si feu M. le chancelier d'Aguesseau & MM. ses enfans, feu M. Joly de Fleury, procureur général du parlement & MM. ses enfans, M. d'Ormesson & plusieurs autres personnes leurs alliés, n'y eussent attiré un descendant d'une branche cadette établie à Châlons en Champagne, où Artus Talon, dont on a parlé au commencement de cet article, frere de *Jean*, s'établit, & où il épousa Louise d'Eu, dont il n'eut point d'enfans. Il vécut très-long-temps, posséda beaucoup de biens, eut la charge de receveur des décimes, & fit de son vivant des donations considérables aux hôpitaux de Châlons & maisons religieuses, par actes des 28 janvier 1587, & 17 juillet 1603.

Pierre Talon son frere, qui continua la postérité, & mourut jeune, épousa une parente de *Louise* d'Eu, de laquelle il eut Robert Talon, qui suit.

Robert Talon, qui mourut jeune aussi, eut de sa femme *Anne* Dubois, entr'autres enfans, Artus Talon, qui suit.

Artus Talon, qui succéda à son grand oncle, dans la charge de receveur des décimes, & partagea dans sa succession avec *Omer* Talon, conseiller d'état, la portion pour laquelle il avoit été rappellé par ses testament & codiciles des 3, 13 & 24 septembre 1596, passés devant Huges Vasse & son confrere, eut de sa femme *Louise* de Chatillon, entr'autres enfans, Artus Talon, qui suit.

Artus Talon, avocat au parlement, juge de la police & de la pairie de Châlons, eut de sa femme *Louise* Rafflin, entr'autres enfans, Nicolas Talon, qui suit.

Nicolas Talon, avocat au parlement, succéda aux places de son pere. De son mariage avec *Marie* Faveret, il eut entr'autres enfans, Jean Talon qui suit.

Jean Talon, avocat au parlement, succéda d'abord aux places de son pere, & vint ensuite s'établir à Paris, où il fut avocat au conseil du roi. Il eut de *Marie* Véron sa femme, entr'autres enfans, Jean Talon, qui suit; *Louis-Robert* Talon, payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, & *Jean-Baptiste* Talon, prêtre, chanoine de l'église de Toul.

Jean Talon avocat au parlement, payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, a épousé *Marie-Charlotte* Radix, de laquelle il a, *Géneviéve* Talon, *Marie-Victoire* Talon, & *Omer* Talon, en bas âge.

TALON (Omer) qui s'est appellé en latin *Audomarus Talæus*, étoit fils d'Artus Talon, qui fut colonel en France d'un régiment Irlandois sous le regne de Charles IX. Omer Talon naquit à Amiens. Il prit le parti des lettres & les cultiva toute sa vie. Du Boulai rapporte qu'il prêta serment à l'université de Paris en 1544, sous le rectorat de M. de Mery, & qu'il demeuroit alors au collége du cardinal le Moine. Il ajoute qu'il accepta une chaire de professeur de rhétorique; qu'il la remplit avec une grande distinction; qu'il fut ami & défenseur de Pierre Ramus, & qu'il mourut à Paris en 1562. Quelques-uns prétendent qu'il est mort curé de S. Nicolas du Chardonnet; ce qui n'est pas sûr. Talon a composé plusieurs ouvrages: voici ceux qui nous sont connus: *Audomari Talæi institutiones oratoriæ*, qu'il dédia à l'université de Paris en 1544. C'est un petit volume *in*-8°. Il y en a eu plusieurs éditions. M. Gibert parle de quelques-unes, & donne une idée de l'ouvrage dans ses *Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, tome troisiéme, page 212, & suivantes. Antoine Fouquelin, natif de Chaulny en Vermandois, dit dans l'épitre dédicatoire à Marie reine d'Ecosse, qui est au-devant de sa *Rhetorique françoise*, du moins dans la seconde édition qui est de Paris 1557, qu'il avoit beaucoup profité de la rhétorique d'Omer Talon. Dans le recueil intitulé: *Petri Rami, professoris regii, & Audomari Talæi collectaneæ præfationes, epistolæ, orationes*, à Paris, Denys Duval, 1577, *in*-8°, on trouve les écrits suivans d'Omer Talon: *Rhetoricæ præfationes*; il y en a deux: *Dialecticæ præfatio: moralis philosophiæ præfatio: Præfatio in tres libros Ciceronis de oratore: Præfatio in topica ejusdem: Audomari Talæi academia: Præfationes ejusdem in Lucullum; in Paradoxa; Audomari Talæi oratio habita in Gymnasio Mariano, & ab ejus discipulis excepta, anno* 1544, *pridie non. novembr. Audomari Talæi admonitio ad Adrianum Turnebum regium græcæ linguæ professorem.* Le recueil des ouvrages d'Omer Talon a été imprimé à Basle en 1575, *in*-4°.

TALUS, *cherchez* TALE.

TAMACLATI, TAMACRATI, anciennement *Apollinis fanum*, bourg de Barbarie dans le royaume de Tunis. Il est sur la côte, un peu au levant de l'embouchure du Guadil Barbar & de la ville de Tabarque. * Baudrand.

TAMAGA, riviere de Portugal, prend sa source dans la Galice; & après avoir coulé quelque temps dans la province de *Tra-los-Montes*, elle la sépare de celle d'Entre Douro & Minho, & se décharge dans le Douro à cinq lieues au-dessus de Porto. * Mati, *dict.*

TAMAN, petite ville d'Asie dans la Circassie. Elle est sur le détroit de Caffa, près de la mer Noire. Cette ville appartient au Turc; & la plupart des Géographes la prennent pour *Corocodame* ou *Corocondama* des anciens. * Baudrand.

TAMAR ou TAMER, en latin *Tamaris*, riviere qui est dans la partie orientale du comté de Cornouaille en Angleterre. Elle sépare ce comté de celui de Devon, coule vers le midi, depuis sa source, qui est dans le comté de Devon près de la mer d'Irlande, arrose Bridgrule, Telcoc, Tamerton, Beython, Lewhitton, Calstock, & forme un grand port à Plymouth, où elle se décharge dans la mer Britannique. * Camden, *Britan.*

TAMARACA, ville & isle de l'Amérique méridionale, forme une capitanie ou un des quatorze gouvernemens du Bresil, & appartient aux Portugais.

TAMASA, riviere d'Asie. Elle coule dans la Mingrélie, & se décharge dans la mer Noire, au nord de l'embouchure du Fazzo. On la prend pour celle que les anciens nommoient *Charistus*, *Chariens* & *Charus.* * Baudrand, *dict. géograph.*

TAMASUS ou TAMASA, aujourd'hui *Borgo di Tamasso*, ville de Chypre vers Famagouste, étoit autrefois en grande réputation à cause de ses mines, & surtout de celles d'étain. * Etienne de *Lusignan.* Ptolémée. Strabon. Pline.

TAMAYO (Martin) soldat Espagnol, qui servoit

en Allemagne dans l'armée de l'empereur Charles-Quint, l'an 1546, se rendit célebre par une action de bravoure, & par la sedition dont il pensa être la cause innocente. L'armée de l'empereur, plus foible que celle des protestans, commandée par le landgrave de Hesse, étoit campée en présence des ennemis près d'Ingolstad: un rebelle d'une taille de géant, & qui se croyoit le heros de son siécle, s'avançoit chaque jour entre les deux camps, armé d'une hallebarde, & provoquoit au combat le plus brave des Impériaux. Charles-Quint fit faire des défenses sous peine de la vie à tous les siens d'accepter le défi de cet insolent. Ce n'est pas qu'il le crût si redoutable; mais il craignoit qu'en cas qu'un de ses soldats eût du pis, les autres n'en fussent consternés, & qu'ils n'en tirassent quelque augure finistre. Ce fanfaron revenoit tous les jours, & s'approchant du quartier des Espagnols, leur reprochoit leur lâcheté dans les termes les plus injurieux. Tamayo, simple fantassin dans un régiment de sa nation, ne put souffrir l'insolence de ce nouveau Goliath. Il prit la hallebarde d'un de ses camarades; & se laissant couler le long des retranchemens, il alla l'attaquer; & sans avoir été blessé, lui porta un coup de hallebarde dans la gorge, & le jetta sur le carreau. Il prit ensuite l'épée de ce malheureux, dont il lui coupa la tête, & l'apporta dans le camp. Il la fut présenter à sa majesté; & se jettant à ses pieds, il lui demanda la vie. Charles-Quint n'eut aucun égard à la valeur de Tamayo; & n'envisageant que les fâcheuses suites de cet exemple, il voulut qu'il fut passé par les armes. Les principaux officiers intercéderent tous pour un si brave homme, & insinuerent à sa majesté qu'elle devoit en cette conjoncture ménager l'esprit des soldats; & particulierement des Espagnols, qui étoient l'élite de ses troupes, & supportoient les mépris avec la derniere impatience; qu'il étoit dangereux d'user de sévérité en cette conjoncture, & de punir une belle action comme si c'étoit un crime; que toute l'armée s'aquitteroit de ses devoirs avec beaucoup moins d'ardeur & de diligence, si les braves gens étoient traités avec tant de dureté. Le prince de Hongrie, le cardinal Farnèse, le légat du pape, le prince de Piémont, le duc de Parme; & en un mot tous ceux à qui leur naissance, leur crédit ou leurs emplois donnoient la liberté de parler, prierent l'empereur, non de récompenser la vertu de ce brave homme, mais du moins de lui accorder sa grace. L'empereur, toujours implacable, vouloit absolument qu'on exécutât ce malheureux, qui par une générosité vraie ou fausse, ne demanda plus de grace, lorsqu'on lui eut prononcé l'arrêt de sa mort. Il se contenta, pendant qu'on le menoit au supplice, de prendre la tête du rebelle; & la montrant à ses camarades, de les faire souvenir que c'étoit là le crime qui le faisoit périr. Il leur présentoit aussi l'épée qu'il avoit prise à son ennemi, en les priant de la lui passer au travers du corps, afin que les sujets fidéles ne pussent reprocher à l'empereur qu'il vengeoit lui-même la mort des hérétiques, qui s'étoient révoltés contre lui. Enfin, on lui bandoit déja les yeux, lorsque les Espagnols, qui étoient au nombre de neuf mille dans le camp, abandonnerent leurs factions, & menacerent l'empereur des dernieres extrémités, s'il ne pardonnoit à un si brave homme. Ces menaces séditieuses étonnerent Charles-Quint, qui remit la décision de cette affaire au duc d'Albe, général de son armée. Ce duc, tout sévére qu'il étoit, fut obligé de céder à la nécessité, & de faire grace à Tamayo, qui se retira en Espagne, moins fameux encore par son combat, que par le danger qu'il avoit couru, & par celui auquel l'empereur fut sur le point d'être exposé lui-même à son occasion. * *Hist. du duc d'Albe.*

☞ TAMBAC (Jean de) naquit dans l'Alsace en 1288, & prit l'habit de S. Dominique à Strasbourg, en 1308, en la vingtiéme année de son âge. Il s'y distingua bientôt par sa piété & par sa science; & afin de se perfectioner dans l'une & dans l'autre, il vint à Paris avec le célébre Jean Taulere, qui lui fut toujours étroitement uni. Il y commença plusieurs ouvrages, dont le plus estimé est celui qu'il a intitulé: *La consolation de la théologie*, ou *le miroir de la sagesse*, divisé en quinze livres. Il paroît par les paroles de l'auteur, qu'il l'avoit composé dans un temps où il étoit persécuté & exilé de sa patrie, car il se compare au célébre Boece, qui étant dans la même situation que lui, composa son livre *de la consolation de la philosophie.* Cette persécution de Tambac lui étoit suscitée par Louis de Baviere, ou par ses partisans, à cause qu'il étoit attaché à l'empereur Charles IV, qui fut élu roi des Romains en 1340, du vivant de Louis de Baviere, à qui on vouloit l'opposer. Charles, qui fut presque en même temps déclaré roi de Bohême, voulant ériger une université à Prague, capitale du royaume, y attira de toutes parts de savans hommes; un des premiers fut Jean de Tambac, qu'il estimoit beaucoup, & dont il connoissoit l'attachement pour sa personne. M. Du Pin dit qu'il en fut fait recteur. Il n'y avoit encore qu'un an qu'il enseignoit dans cette université, lorsque l'empereur & l'archevêque de Prague desirant réunir tous les membres de l'empire sous un même chef, & ramener les schismatiques & tous ceux qui avoient été excommuniés, le députerent vers le pape, pour le supplier de lever les censures que Jean XXII, & ses successeurs avoient fulminées contre ceux qui avoient suivi le parti de Louis de Baviere, & d'accorder la sépulture ecclésiastique à ceux qui voulant rentrer dans leur devoir, seroient surpris par la mort avant leur réconciliation à l'église. Sa sainteté ne fit point de difficulté d'accorder toutes ces graces. On promit une entiere abolition du passé, & l'absolution des censures à tous ceux qui renonçant au schisme & à l'erreur, reviendroient à l'obéissance du saint siége, & se soumettroient à l'empereur Charles IV. Mais comme le retour ne fut pas général, & que les fidéles qui venoient d'être réconciliés à l'église, appréhenderent d'encourir de nouveau les mêmes censures, par la fréquentation des excommuniés, avec la plupart desquels ils ne pouvoient s'empêcher de communiquer, Tambac fut spécialement chargé de faire des remontrances au pape sur cet article, qu'il appuya en habile théologien, des raisonnemens les plus solides, de sorte qu'il fut déclaré par le saint siége que nul fidéle, clerc ou laïc, n'encourroit les censures en communiquant par nécessité avec ceux qui en pouvoient être liés, à moins qu'ils n'eussent été nommément dénoncés, ou qu'on ne communiquât avec eux dans le crime. Tambac, après s'être aquitté de cette commission, dont l'heureux succès rétablit la tranquillité dans l'empire, retourna à Prague, où il continua de remplir sa charge de professeur, & composa quelques ouvrages, tels que *Les délices du paradis; Du péché; De la grace; De l'amour; Des vertus; De la béatitude; Le directoire des confesseurs.* Jean de Tambac mourut à Fribourg le 3 janvier 1372, âgé de 84 ans. * Bzovius. Echard. Le P. Touron, *vies des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, tome II.

TAME, bourg, ou ville du comté d'Oxford, en Angleterre, *cherchez* THAME.

TAMER, riviere d'Angleterre, *cherchez* TAMAR.

TAMERLAN, TABERLAN ou TIMUR-BEC, que l'on explique *Timur le Boiteux*, & que ses sujets surnommerent *Temir Cutheu*, c'est-à-dire, *Fer heureux*, empereur des Tartares, se rendit formidable sur la fin du XIV siécle. Les auteurs Orientaux le font parent du khan des Tartares, auquel il succéda; & d'autres disent qu'il avoit reçu la vie d'un pauvre berger, & qu'il s'éleva à la souveraineté par son courage & par sa conduite. Il se mit d'abord à la tête de quelques troupes, qu'il ramassa à la hâte, & remporta diverses victoires dans la Perse. Ce bonheur augmenta son ambition & son armée, qui fut ensuite de huit cens mille combat-

tans. Il attaqua ses voisins, sans que rien lui pût résister; & en peu de temps il soumit les Parthes, força les murailles de la Chine, subjugua diverses provinces des Indes, avec la Mésopotamie & l'Egypte; & se vanta enfin d'avoir sous sa puissance les trois parties du monde: ce qui lui fit prendre pour armoiries, OOO. Les historiens parlent diversement de son humeur, de ses inclinations & de ses conquêtes. Les uns vantent sa douceur, les autres estiment son esprit, & les autres détestent sa cruauté. Il est pourtant sur qu'il savoit un peu les mathématiques, & que la théologie mahométane ne lui étoit point inconnue; mais l'éclat de ses victoires étoit obscurci par sa cruauté. En assiégeant une ville, il avoit coutume de faire mettre le premier jour sur sa tente un étendard blanc, pour témoigner aux habitans qu'il étoit en état de les recevoir avec douceur, s'ils se rendoient sans résistance; le jour suivant la banniere étoit jaune ou rouge, & cela signifioit que les principaux de la ville payeroient de leur tête; enfin le troisiéme jour il arboroit un étendard noir, pour témoigner qu'il feroit tout passer au fil de l'épée, & qu'il n'épargneroit ni sexe, ni âge, ni condition. De toutes les victoires de Tamerlan, celle qu'il remporta sur le sultan Bajazet est la plus considérable. Ce dernier étoit le prince du monde le plus fier, le plus ambitieux, & traitoit Tamerlan de voleur & de révolté. Ces discours lui furent rapportés. Invité par les princes, que l'Ottoman avoit, ou dépouillés de leurs états, ou rendus tributaires, il résolut de punir l'orgueil du prince Turc; & gagna sur lui une bataille, selon quelques-uns, près de la ville d'Angorie en Galatie, en 1399, ou plutôt en 1402. Le vainqueur traita d'abord Bajazet avec douceur; mais celui-ci, dont l'orgueil étoit insupportable, s'en rendit indigne par ses emportemens, ses menaces & ses mépris contre la personne de Tamerlan, qui le fit mettre, selon quelques auteurs, dans une cage de fer, où il s'écrasa la tête contre les barreaux. Mais Petis de la Croix, qui a donné au public en 1722, la traduction de l'histore de Tamerlan en 4 tomes *in-12*, écrite en persan par un auteur contemporain, rapporte que Bajazet mourut le 23 mars 141., d'une attaque d'apoplexie, dans le camp de l'armée de Tamerlan, proche le bourg d'Akcheheyz. On dit que ce prince Tartare envoya des ambassadeurs à Charles VI, roi de France, pour lui témoigner qu'il le considéroit comme le premier monarque de l'Occident. C'est ce que nous apprenons du moine de S. Denys, qui a écrit l'histoire de ce régne. Tamerlan mourut, selon le même auteur, le premier avril 1415, âgé de 71 ans, & le 36 de son regne, laissant 36 fils ou petits-fils, sans comprendre les filles. Ses fils partagerent entr'eux toutes ses conquêtes; mais leur réputation est bien au-dessous de celle de leur pere. Nous avons son histoire écrite par Vattier. L'auteur que Petis de la Croix a traduit, rapporte encore que Tamerlan n'étoit pas de basse naissance, comme quelques-uns l'ont écrit; mais qu'il étoit issu de sang royal, comptant parmi ses aïeux plusieurs khans; que son pere, nommé *Tragai*, & son aïeul nommé *Berculc*, avoient été souverains de la principauté de Kech. * Pierre Perondini, *in vita Tamerl.* Chalcondyle, *l.* 1, *hist. Turc.* Bizard, *l.* 9, *hist. Perf.* Jean Herolde, *in cont. belli sacri.* Sponde, *in annal.* Ahmet, fils d'Abrasia, a écrit en arabe la vie de Tamerlan; & Jacques Golius la publia à Leyde en 1636. Saint-Yon, *vie du grand Tamerlan.* Petis de la Croix, *histoire du grand Timurbeck.*

TAMIED, abbaye de l'ordre de Cîteaux, très-célébre dans la Savoye, & qui a la même réputation dans ce pays que Notre-Dame de la Trappe en France. Elle a été réformée de notre temps par dom Arsene Jougla, abbé de cette maison, François de nation, né à Toulouse d'une maison illustre. Cet abbé quitta les biens & les honneurs qu'une grande famille lui offroit, & de riches bénéfices qu'il possédoit, pour embrasser la vie pauvre & pénitente des religieux de la Trappe au diocèse de Sées. Après y avoir fait profession, il y exerça la fonction de pere-maître: de-là il fut envoyé en Toscane au monastère de Buonso.azzo, colonie de la Trappe, dont il fut prieur. L'abbé de Tamied étant mort, les religieux qui avoient déja commencé à se réformer, l'élurent pour leur abbé. Comme il trouva en eux de bonnes dispositions, il n'eut pas de peine à leur persuader d'embrasser une réforme encore plus exacte. Ils embrasserent sans difficulté le silence perpétuel, observé à la Trappe, le travail des mains durant deux heures, une entiere séparation du monde. Cependant les religieux de Tamied boivent du vin, mangent des œufs, & accommodent leurs légumes avec du beurre; mais ils ne s'accordent l'usage du poisson que trois ou quatre fois l'année: ils répandent l'odeur de leur vertu dans tout le pays, & on ne peut les voir sans être touché de leur modestie & de leur recueillement. Les domestiques même sont si recueillis, qu'ils gardent entr'eux un silence sévere; ils se voient & font leurs ouvrages sans se parler: les hôtes y sont reçus comme à la Trappe, avec beaucoup de charité & de propreté, mais leur appartement est tellement séparé de celui des religieux, qu'ils ne peuvent avoir de communication avec eux. On regarde les ancêtres de M. le baron de la Villette de Chevron, comme fondateurs de cette abbaye, qui est l'unique du diocèse de Tarentaise. On y trouve une assez belle bibliothéque, dans laquelle il y a quelques manuscrits dignes d'attention. L'on conserve aussi dans la sacristie une main de S. Pierre de Tarentaise, ses habits pontificaux, & un morceau du bois de la vraie Croix. Feu M. Duguet, si connu par ses ouvrages, étoit fort ami de l'abbé de Jougla, & il a fait en secret quelque séjour dans cette abbaye, pendant lequel il eut plusieurs longues conférences avec le duc de Savoye, qui la fréquentoit. Le chartrier de cette abbaye est extrêmement propre & très-bien arrangé. Parmi les manuscrits, il y a un ouvrage de Pierre Abailard, qui a pour titre: *Petri Abælardi de universalibus & singularibus, ad Olivarium filium suum, tractatus.* Les peres dom Martene & dom Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, parlent avec beaucoup d'éloge de l'abbaye de Tamied, dans leur *Voyage littéraire, tome* 1, *premiere partie, pages* 244 & *suivantes.*

TAMING, ville de la Chine. Elle est sur la riviere de Gueie, dans la province de Peking, dont elle est la septiéme. Elle a onze autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *dict.*

TAMIRAS, fut mandé de la Cilicie dans l'isle de Chypre, pour enseigner la science des aruspices. Le temple de Vénus, qui étoit à Paphos, fut consacré par Cinyras; & l'on disoit que cette déesse, conçue & née dans la mer, avoit abordé dans ce lieu-là; mais on eut recours à cet homme de Cilicie, pour l'établissement dont on a parlé. On avoit réglé les choses de telle sorte, que les descendans de Cinyras & ceux de Tamiras, devoient présider aux cérémonies: mais afin que la famille royale eût quelque prééminence, celle de Tamiras lui céda bientôt sa part: ainsi on ne consulta plus que le prêtre de la famille de Cinyras. * Tacite, *hist. l.* 2, *capit.* 3.

TAMISE, l'un des principaux fleuves d'Angleterre, fort profond & très-navigable, sort de deux sources assez éloignées l'une de l'autre; savoir, la Tame & l'Ise, dont est composé son nom. Ces deux rivieres se joignent près d'Oxford, & forment la Tamise, laquelle, après avoir reçu beaucoup de rivieres, arrose la ville de Londres, d'où elle se rend dans la mer d'Allemagne, ou Manche du Nord, proche de l'isle Schepei. * Magin, *en sa géographie.*

TAMISIER (Pierre) étoit de Tournus, ville sur la riviere de Saone, entre Mâcon & Châlon. On le croit fils de Chrétien Tamisier, qui étoit tailleur à Tournus en 1541. Pierre fut procureur au parlement de Paris,

& mourut président à l'élection du Mâconnois le 4 janvier de l'an 1591. C'étoit un homme d'esprit, & ami des savans de son temps. Ce fut lui qui engagea Pierre de Saint-Julien de Baleurre à recueillir, après les ravages des huguenots, & à publier ce qu'il avoit remarqué des antiquités de la ville & de l'abbaye de Tournus. Il est auteur des quatre odes qui sont à la tête de cet ouvrage, que le sieur de Saint-Julien fit imprimer en effet à Paris en 1581. Il a fait aussi les deux odes que l'on lit au-devant des antiquités des Bourguignons, & de celles de Mâcon, qui sont du même Pierre de Saint-Julien. Lorsque Tamisier mourut, il faisoit imprimer une traduction qu'il avoit faite en vers françois de l'histoire évangélique, écrite en vers latins par Juvencus. Claude Paulmier, chanoine de Mâcon, son cousin, eut soin du reste de l'impression, & cette traduction parut à Lyon en 1591, *in*-8°, sous ce titre : *La sacrée poësie & histoire évangélique de Juvencus, ancien poëte chrétien, mise du latin en vers françois.* On a recueilli au commencement de cet ouvrage un nombre de piéces de poësies grecques, latines & françoises à la louange de Tamisier. * Voyez *Petri Tamiserii umbra*, à la tête de la traduction *dont on vient de parler*; & la préface de la nouvelle *Histoire de l'abbaye royale & collégiale de S. Philibert, & de la ville de Tournus*, par Pierre Juenin, chanoine de Tournus, en 1733.

Tamisier étoit ami de M. de Rymon, seigneur de Champ-Grenon, procureur du roi au bailliage du Mâconnois, homme de lettres, & qui aimoit à les voir cultiver. Il se rendit aux desirs de cet ami, qui l'exhortoit souvent à bien employer ses momens de loisir : ce fut à sa sollicitation que Tamisier entreprit une traduction en vers françois de l'anthologie, c'est-à-dire du recueil des anciennes épigrammes grecques. Il en fit la plus grande partie à la terre de Champ-Grenon, non sur les originaux grecs, qu'il n'étoit pas en état d'entendre, mais sur les versions latines les meilleures qu'il put trouver. Il n'y a pas suivi ni l'ordre des matieres, ni celui des livres observé dans l'anthologie imprimée : mais il a tâché de suppléer à ce défaut, en donnant une liste alphabétique des noms des auteurs des épigrammes. Sa traduction, dédiée à son ami M. de Rymon, parut à Lyon en 1589. Elle y fut réimprimée en 1597, & encore en 1639, s'il n'y a pas faute dans la date du frontispice, la seule que l'on trouve dans ce livre. Ce recueil contient 768 épigrammes : les vers sont alexandrins, assez naturels, mais remplis de termes qui ont vieilli, & de *hiatus* ou baillemens fort désagréables. Tamisier a joint à cette traduction celle des *préceptes & enseignemens de bien vivre, faits par Phocylide, ancien poëte Grec*, traduits en vers alexandrins sur la version latine de Henri Etienne : celle de l'*Instruction de Naumache, poëte Grec, aux filles à marier*, en vers de dix syllabes : celle des *vers dorés de Pythagore*, sur le latin de Jean Courtier ou Curterius, en vers alexandrins : & enfin deux autres piéces, dont voici le titre : *L'amitié exilée, dialogue excellent & chrétien, écrit premierement en grec par Cyre Théodore Prodrome ; mis de grec en latin par Conrad Gesner, Allemand, & de latin en rime françoise par P. Tamisier. Elégie de Solon, alléguée par Démosthène, des effets qui causent la ruine & l'éversion des royaumes, républiques & cités ; traduite du latin & mise en vers françois.* L'amitié exilée est en vers de dix syllabes ; & l'élégie de Solon en vers alexandrins. On a encore de Tamisier plusieurs piéces en vers françois, comme des prieres chrétiennes & catholiques ; les méditations de S. Augustin & autres, dont on peut voir les titres dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne* par Papillon, *in-fol.* tome second, page 308.

TAMMESBRUCK ou TAMSBRUCK, en latin *Aggeripontum*, bourg d'Allemagne dans la Thuringe. Il est dans les terres de Saxe-Hall, sur l'Unstrut, à trois lieues au-dessus de Mulhausen. * Mati, *dict.*

TAMNA : c'est le nom de la troisiéme toparchie de la Judée, & d'une ville de ce pays. * Joséphe, *guerres des Juifs, liv. III, chap.* 4.

TAMOS, Memphite, lieutenant de Tissapherne, établi gouverneur d'Ionie par Cyrus *le Jeune*, ayant appris la défaite & la mort de ce dernier, s'enfuit en Egypte avec ses enfans & ses richesses vers Psammiticus, espérant qu'il le recevroit favorablement, à cause des services qu'il lui avoit rendus ; mais ce prince ingrat le fit mourir pour s'emparer des richesses qu'il avoit apportées : ce qui arriva dans l'olympiade XCV. * Diodor. *Sicul. l.* 14. Thucydide, *l.* 8.

TAMUL, petit royaume d'Asie en l'Inde deça le Gange, dans le Bisnagar.

TAMWORTH, ville d'Angleterre avec marché, sur les frontieres des comtés de Stafford & de Warwick, au confluent de la Tamise & de l'Auker. Il y a un château fortifié, une belle & grande église ; & elle envoie deux députés au parlement. Elle est gouvernée par des baillis, & une communauté ; elle a une cour de justice, sans limitation, qui se tient devant les baillis. Elle est à 89 milles anglois de Londres. * Mati, *diction.*

TAMUZE, quatriéme mois des Hébreux, considérable par le jeûne de 25 jours, dont parle le prophéte Zacharie, *chap.* 8. Torniel, *in annal. Thammuz* est un des noms d'Adonis, dieu des Egyptiens, sur lequel on peut consulter Seldenus, *de diis syris, synt.* 2, 10.

TAMYRAS, poëte de Thrace, & l'un des plus excellens musiciens de son temps. Sa mere, qui étoit du Mont-Parnasse, l'avoit eu de Philamonon, bon musicien, qui refusa de l'épouser ; & pour cacher son deshonneur, elle alla accoucher à Odryse dans la Thrace. Tamiras apprit la musique dans une telle perfection, que les Scythes le firent leur roi, nonobstant sa qualité d'étranger. Ce fut la plus belle voix de son siécle, si nous en croyons Plutarque, qui ajoute qu'il composa un poëme de la guerre des Titans contre les dieux. On lui attribue d'autres poësies, 5000 vers sur la création du monde, & un systême de théologie composé de 3000 vers, qui existoit encore lorsque Suidas travailloit à son dictionaire : il n'y a pas beaucoup d'apparence que ce soient deux poëmes différens. Il vivoit avant Homere. La fable dit qu'il osa defier les Muses sous des conditions honteuses pour elles : elles le vainquirent, & le priverent de la vue & de la connoissance de la musique : de-là est venu le proverbe contre ceux qui font des entreprises téméraires, *Tamyras n'est pas sage.* Il ne fit plus de vers depuis son aveuglement, & jetta sa lyre dans une riviere du Péloponnèse, qui fut nommée à cause de cela, *Balyra.* * Bayle, *dictionaire critique*, au mot *Thamyris.*

TANACERIM, ville, *cherchez* TANASSERIM.

TANAGRA, ancienne ville de Béotie, appellée *Gréé* du temps d'Homere, maintenant *Anatoria*, ville épiscopale, sous la métropole d'Athènes, est située proche du fleuve Asopo, dans la Stramulipa, qui est une partie de la Livadie, dans la Turquie en Europe. Athénée dit qu'une baleine d'une prodigieuse grandeur, qui y aborda, a donné lieu au proverbe *Cetus Tanagæus*, pour exprimer un grand corps. Etienne de *Byzance* l'appelle *Gephyra*, & Aristote *Orope.* Les coqs de cette ville sont renommés dans l'antiquité. On dit qu'ils étoient beaucoup plus grands & beaucoup plus forts que les coqs ordinaires, & qu'ils se battoient avec un courage très-ardent. * Pline, *l.* 10, *c.* 2. Varron, *l.* 3, *c.* 9. Pausanias, *in Bœotic* Columel, *l.* 8.

TANAIS ou DON, fleuve de Moscovie, qui sépare l'Europe de l'Asie, sort dans la province de Rzeva, du lac Iwanouva Lezioro, s'approche du Volga ; & après un long cours, se jette dans le Palus Méotides, près de la ville de Tanaïs.

Il y a un autre fleuve appellé le petit TANAIS, qui vient du duché de Seveski, & se décharge dans le grand Tanais, un peu au-dessus de la ville de ce nom.

Cette ville, nommée présentement *Azof*, est des plus marchandes de la Tartarie. Elle a été prise par les Russiens, & ensuite reprise par les Turcs. *Voyez* ASOPH.

TANAQUILLE, autrement nommée *Cécilie*, femme de *Tarquinius Priscus*, roi de Rome, étoit née à Tarquinie, ville de la Toscane. Elle y fut mariée à *Lucumon*, fils d'un homme qui s'y étoit réfugié, quand on le chassa de Corinthe, sa patrie. Ce Lucumon, héritier des biens de son pere, se trouva fort riche; & par ce moyen espéra parvenir aux dignités, outre que la famille de sa femme étoit des plus nobles de la ville; mais comme il étoit fils d'un étranger, il rencontra de grands obstacles. Cela obligea Tanaquille de persuader à son mari d'aller tenter fortune à Rome, où de quelque pays que l'on fût, les personnes de mérite pouvoient espérer de parvenir aux plus grandes charges. Ils se mirent en chemin; & en arrivant au Janicule, l'une des montagnes aux portes de Rome, un aigle descendit doucement sur leur chariot, enleva le chapeau de Lucumon; & après avoir volé quelque-temps autour d'eux avec de grands cris, il remit le chapeau sur la tête de cet homme. Tanaquille, qui se connoissoit en présages, tira de grands avantages de cette aventure. Lucumon prit dans Rome le nom de *Tarquinius*; gagna bientôt l'estime & l'amitié des Romains; & s'insinua aussi dans les bonnes graces du roi, qui lui donna de grands emplois; & il devint enfin roi lui-même: mais ayant été assassiné l'an 38 de son regne, Tanaquille fit tomber la couronne sur la tête de Sextus Tullius, leur gendre, qui étoit né dans leur palais, & y avoit été élevé. Tanaquille avoit dès l'enfance de Sextus auguré son élévation, sur un feu que l'on avoit vu autour de sa tête pendant qu'il dormoit. La mémoire de cette habile femme, qui avoit beaucoup contribué par son esprit à l'élévation de son mari, qu'elle avoit même gouverné avec empire, fut en vénération dans Rome pendant plusieurs siécles. On y conservoit précieusement les ouvrages qu'elle avoit faits de ses mains, sa quenouille, son fuseau, de la laine qu'elle avoit filée, sa ceinture, & une robe royale qu'elle avoit faite pour Sextus Tullius. Ce fut elle qui fit la premiere de ces tuniques tissues, que l'on donnoit aux jeunes garçons quand ils se défaisoient de la *prætexta* ou robe d'enfance, pour prendre la robe virile, & de celles de même façon, dont on revêtoit les filles qui se marioient. * Pline, *lib. VIII, cap.* 48. Tite-Live, *lib. I & II.* Bayle, *dict. critiq.*

TANARA (Sebastien-Antoine) Bolonois, cardinal, évêque d'Ostie & de Veletri, doyen du sacré collége, préfet de la congrégation de l'immunité, &c. étoit né à Rome le 20 avril 1650, d'une famille sénatoriale de Boulogne, & frere du feu marquis Tanara, qui avoit été ambassadeur de la ville de Bologne auprès du saint siége depuis 1691 jusqu'en 1710. Il étoit nonce ordinaire à la cour de Vienne, & archevêque de Damas, lorsqu'il fut honoré de la pourpre romaine par le pape Innocent XII, le 12 décembre 1695. Le titre des quatre Saints Couronnés lui fut assigné le 21 mai 1696, après avoir reçu le chapeau à son retour de Vienne. Le pape Clément XI le déclara légat d'Urbin le 23 avril 1703, & le continua au mois de mai 1705 pour trois ans dans cette légation. Il le nomma à celle de la Romagne, le 19 février 1710. Mais il étoit encore légat d'Urbin lorsqu'il passa dans l'ordre des évêques, en optant l'évêché de Frescati, le premier avril 1715. Il fut même confirmé dans cette légation le 4 mai suivant, avec ordre d'établir sa résidence à Ancone, & avec les pouvoirs de légat *à latere* dans l'état d'Urbin & dans la Marche, & une autorité absolue sur les troupes dans ce pays-là. Cependant il obtint son rappel au mois de novembre de la même année 1715. Après la mort du cardinal Fulve Astalli, doyen du sacré collége, il prétendit, comme sous-doyen, cette place, qui lui fut disputée par les cardinaux Orsini & Giudice; mais cette contestation ayant été remise, par le pape, à la décision d'un consistoire, l'affaire fut jugée en sa faveur le dernier février 1721; & ce jugement ayant été approuvé par le pape, les évêchés d'Ostie & de Véletri furent proposés pour lui dans un consistoire par le cardinal Paracciani, le 3 mars suivant; ensuite de quoi il demanda & obtint le pallium, que la qualité de doyen du sacré collége donne droit de porter. Il mourut à Rome pendant la vacance du saint siége, le 2 mai 1724, âgé de 74 ans 12 jours, & dans la 29 année de son cardinalat; & il fut inhumé le 7 du même mois dans l'église de Notre-Dame de la Victoire, près les thermes de Dioclétien. Le marquis Franciola hérita de ses biens patrimoniaux, à la charge d'une substitution en faveur & au profit de son neveu.

TANARO, TANERO, riviere de Lombardie. Elle naît aux confins du comté de Tende, & des terres de Gênes, traverse le Montferrat, baigne Ceva, Quieras, Albe, Aste, Alexandrie, & se décharge dans le Pô, au-dessous de Valence. Elle reçoit plusieurs rivieres, dont la Sture & la Bormida sont les plus considérables. * Mati, *diction. géograph.*

TANASSERIM ou TANACERIM, ville de la presqu'isle de l'Inde de-là le Gange. Elle est sur le golfe de Bengale, à 93 lieues de la ville de Siam, vers le midi occidental. Tanasserim est capitale d'un royaume, qui dépend du roi de Siam. * Mati, *dict.*

TANATIS, présentement *Tenete* ou *Thanetè*, petite isle fertile, & dont l'air est très-sain, dans l'Océan britannique, proche de la province de Kent, dont elle fait partie. On dit qu'il n'y a point de serpens, & on prétend que quand on y en porte, ils y meurent. * Solin, *c.* 22. Salmas. *ad Solin.* Pline l'appelle *Vectis.* Il y a à présent dans cette isle dix paroisses ou hameaux. Elle n'a de long que huit milles d'Angleterre, de l'orient en occident, & de largeur cinq. Elle est à quinze milles de l'embouchure de la Tamise au levant. Les Saxons descendirent dans cette isle, lorsqu'ils s'emparerent de l'Angleterre. S. Augustin, apôtre d'Angleterre, & archevêque de Cantorberi, y aborda avec les missionnaires qui l'accompagnoient.

TANATIS, ville de la Mœsie supérieure, sur le Danube, appellée *Tanie* dans l'itinéraire d'Antonin, & à présent *Terriana.* * Ptolémée. Baudrand.

TANCHELIN ou TANQUELIN, nommé aussi TANQUELME, TANCHEME ou TANDEME. C'étoit un fanatique, qui parut à la fin de l'onziéme siécle & au commencement du XII, & infecta particulierement les Pays-Bas & la Hollande. Il étoit laïc, & prêcha dans la Belgique les erreurs les plus monstrueuses. Il enseignoit que les sacremens de l'église catholique étoient des abominations; que les prêtres, les évêques & les papes n'avoient rien de plus que les laïcs; que l'église n'étoit renfermée que dans ses disciples, & qu'il ne falloit pas payer la dîme. Il s'appliqua d'abord à gagner les femmes, & par leur moyen il séduisit bientôt les maris: le libertinage le plus honteux étoit le fruit & souvent l'amorce de la séduction. Les personnes du sexe qu'il avoit gagnées, devenoient bientôt les victimes de sa passion, & se croyoient fort honorées de l'amour du prétendu prophéte. Les esprits étoient tellement fascinés, que ce malheureux abusoit des filles en présence de leurs meres, & des femmes en présence de leurs maris, sans que les uns ni les autres parussent le trouver mauvais. Il ne prêcha d'abord que dans les ténébres, & en secret dans l'intérieur des maisons: mais quand il eut formé une secte qui pouvoit le mettre en état de ne rien craindre des puissances, il parut en public escorté de trois mille hommes armés qui le suivoient par-tout. Il étoit superbement habillé, & avoit l'équipage d'un roi. Quand il prêchoit il faisoit porter son étendard, & ses gardes avoient l'épée nue. Cet appareil frapoit les yeux du peuple grossier, qui écoutoit comme un ange de Dieu, cet ange de satan.

Ces succès inspirerent tant d'orgueil à Tanquelin, qu'il s'égala à Jesus-Christ. Il osoit dire, que si Jesus-Christ étoit Dieu, parcequ'il avoit le saint Esprit, il devoit aussi être reconnu pour Dieu, puisqu'il avoit reçu la même plenitude de l'Esprit saint. Quelques-uns l'adorerent en effet comme un Dieu, & il donnoit lui-même l'eau, dans laquelle il s'étoit baigné, à boire aux malades comme un remede salutaire au corps & à l'ame. Il inspiroit à ceux qui le suivoient une liberalité à son égard, qui n'étoit que trop executée. Les peuples séduits lui donnoient de grandes sommes. Mais comme elles ne suffisoient pas encore pour satisfaire son avarice, il eut recours à un stratagême impie qui lui réussit. Prêchant un jour à une grande foule de peuple, il fit mettre à côté de lui un tableau de la sainte Vierge, & mettant sa main sur celle de l'image, il eut l'impudence de dire à la mere de Dieu : *Vierge Marie, je vous prens aujourd'hui pour mon épouse.* Puis se tournant vers le peuple : *Voila*, dit-il, *que j'ai épousé la sainte Vierge, c'est à vous à fournir aux frais des fiançailles & des noces.* En même temps ayant fait placer à côté de l'image deux troncs, l'un à droite & l'autre à gauche. *Que les hommes*, dit-il, *mettent dans l'un ce qu'ils veulent me donner, & les femmes dans l'autre, je connoîtrai lequel des deux sexes a le plus d'amitié pour moi & pour mon épouse.* Les femmes s'arracherent jusqu'à leurs colliers & leurs pendans d'oreilles, pour mettre dans le tronc. Cet imposteur fit de grands ravages dans la Zélande, à Utrecht & dans plusieurs villes de Flandre, sur tout à Anvers, malgré le zèle de S. Norbert qui l'avoit confondu plus d'une fois. Vers l'an 1105, Tanquelin alla à Rome en habit de moine, prêchant par-tout son fanatisme. A son retour il fut pris par Frédéric archevêque de Cologne, & enfermé dans les prisons de l'archevêché avec deux de ses principaux sectateurs. Le clergé d'Utrecht ayant appris la détention de ces hérétiques, écrivit à Frédéric pour le conjurer de ne les pas mettre en liberté, & ce fut à cette occasion qu'il fit le détail des impiétés & des debauches de Tanquelin, telles que nous les avons rapportées. Tanquelin ne laissa pas de trouver le moyen de s'échaper de la prison. Mais il fut tué peu de temps après par un prêtre, l'an 1115. Son hérésie ne mourut pas avec lui. On découvrit à Yvois, au diocèse de Trèves, d'autres hérétiques qui enseignoient presque les mêmes erreurs dans des conventicules secrets, & l'on eut de la peine à les détruire. * *Voyez* la vie de S. Norbert, écrite par un historien contemporain, nommé Hugues, & rapportée par Surius au 6 de juin; *Histoire de l'église gallicane*, par le P. Longueval, Jésuite, tome 8, liv. 22.

TANCOS, *Tancum*, bourg de l'Estrémadure Portugaise à l'embouchure de la Zezare dans le Tage. On prend communément *Tancos*, pour l'ancienne *Tacubis* ou *Tacubi*, que d'autres placent à *Tomar*, & d'autres encore à *Abrantes.* * Baudrand.

TANCREDE de Hauteville, seigneur Normand, vassal de Robert duc de Normandie, se voyant chargé d'une grande famille, & n'ayant que très peu de bien, envoya ses deux fils aînés en Italie. Ils commencerent à s'établir par les armes en Sicile, où leurs descendans regnerent depuis. Après la mort de Guillaume II, dit *le Bon*, arrivée en 1180, la Sicile étant tout à-fait divisée, TANCREDE, bâtard de Roger, duc de la Pouille, se fit mettre sur le trône, & mourut après un regne de trois ans, laissant un fils nommé ROGER, qui mourut en prison privé de la vue. *Cherchez* SICILE.

TANCREDE, archidiacre de Bologne, auteur de la collection des décrétales, qui comprenoit celles du pape Honorius III, mort en 1226. Sa collection qu'Antonius Augustinus avoit omise, a été donnée par Ciron, avec des notes.

TANCREDE, prétendu duc de Rohan, fut porté jeune en Hollande, par un capitaine, qui le donna à élever à un paysan. Lorsqu'il fut devenu grand, on l'envoya à Leyden, pour apprendre la langue latine; & on en eut si peu de soin; que n'ayant point de quoi subsister, & se voyant presque abandonné, il fut sur le point d'apprendre un métier. Il alloit publiquement au prêche, & secrétement à la messe, ayant succé avec le lait les sentimens de la religion romaine. Mais on lui defendit d'aller aux assemblées des catholiques; & Marguerite de Béthune, duchesse de Rohan, l'ayant enfin voulu reconnoître pour son fils, en 1645, pour pouvoir deshériter sa fille, qui s'étoit mariée malgré elle à Henri Chabot, lui envoya de quoi se mettre en équipage. Il vint à Paris, où après avoir long-temps disputé sa naissance, le parlement le déclara supposé, par un célébre arrêt rendu en 1646, quoique la duchesse de Rohan soutînt qu'il étoit son fils. Il étoit brave de sa personne, & fut tué fort jeune en 1649, d'un coup de pistolet, pendant la guerre civile de Paris. * Gilbert du Verdier, *histoire universelle.* La Barde, *de reb. gall. l. 3 & l. 7.*

TANDAYA, isle de l'Asie, une des Philippines.

TANDEME, hérétique, *cherchez* TANCHELIN.

TANDLER (Tobie) né à Dresde en 1571, étoit fils de *Christophe* Tandler, un des meilleurs architectes de son temps. Il fut creé maître en philosophie l'an 1599, à Wittemberg, & déclaré poëte laureat ou couronné. En 1600 il fut fait docteur en médecine dans la même université de Wittemberg, & le même jour il épousa la veuve de Jérôme Nymann, professeur en médecine. Quelques années après il fut fait professeur de botanique & d'anatomie à Bologne. Il mourut à Wittemberg en 1617, à l'âge de 46 ans. On a de lui des dissertations de physique & de médecine, sur les spectres qui se montrent, dit-on, à ceux qui veillent; sur les enchantemens & les fascinations; sur la mélancolie; sur les actions singulieres, & les devinations des mélancoliques, & sur les noctambules. On trouve dans ce recueil le discours de Jérôme Nymann sur l'imagination, & celui du docteur Martin Biermann sur les actions magiques. Le tout à Wittemberg en 1613, *in-8°.* * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum, lib. 19.*

TANDRA, isle du Pont-Euxin, près de l'embouchure du Borysthène.

TANEFELDE (Elizabeth) sortie d'une illustre famille d'Angleterre, dans le XV siécle, entendoit l'hébreu, le grec, le latin & le françois, & traduisit en anglois la réponse du cardinal du Perron au roi de la Grande Bretagne, imprimée à Douai, l'an 1636, & dédiée à Henriette, reine d'Angleterre. Elle mourut à Londres, l'an 1639, âgée de 60 ans. * Hilarion de Coste, *éloges des femmes illustres.* Sanderus, *schisme d'Angleterre.*

TANGER, anciennement appellée *Tinges*, ville de la province de Habata, dans le royaume de Fez en Afrique, est bâtie dans l'enfoncement d'un golfe de l'Océan à l'occident, & fort proche du détroit de Gibraltar. Sa situation est agréable; mais le terroir des environs est stérile. Elle étoit bien fortifiée, & avoit une bonne citadelle, défendue de plusieurs bastions, avec une tour fort haute, qui servoit de béfroi. Les Goths la prirent sur les Romains, & la joignirent au gouvernement de Ceuta. Elle fut soumise l'an 1471, par Alfonse, roi de Portugal; & en 1662, fut donnée pour dot à Catherine, princesse de Bragance, fille de dom Jean IV, roi de Portugal, lorsqu'elle épousa Charles II, roi d'Angleterre. Ce prince la fit détruire dans les années 1684 & 1685. Cette ville a eu autrefois un évêché suffragant d'Evora, qui a été dans la suite réuni à celui de Ceuta. * Vansleb. Villaut, *relation des côtes d'Afrique.*

TANGERMUNDE, bourg autrefois fortifié dans la moyenne Marche de Brandebourg, au confluent du Tanger & de l'Elbe, & à deux lieues de la ville de Stendel, vers le midi oriental. Il a beaucoup souffert par les

guerres des Suédois; & de considérable qu'il étoit auparavant, il est réduit presque à rien. * Baudrand. *Mémoires du temps.*

TANGMAR, prêtre de l'église de Hildesheim en Saxe, dans le XI siécle, fut précepteur de Bernwart, qui ayant été évêque de cette ville, le retint près de sa personne, & le mena avec lui en Italie. Tangmar écrivit la vie de ce prélat, que Brower & d'autres ont publiée, & que l'on a insérée dans le recueil de Surius, *ad 20 diem novemb.* * Vossius, *de hist. Lat.*

☞ TANGUT, ancien nom d'une contrée située au nord-ouest & à l'ouest de la Chine. On lui avoit donné ce nom, de ses princes, qui s'appelloient Tanyu, & dont il est fait mention dans les anciennes histoires des Chinois, comme de rois puissans, qui leur ont fait la guerre dès le temps de Jesus-Christ. La derniere dynastie de ces princes est connue sous le nom d'Hya. Ils possédoient une partie du Chensi, province de la Chine, où étoit la capitale de leur empire nommée *Nimhia* Leur domination s'étendoit aussi dans la Tartarie. Elle fut détruite en 1126 par Genghizcan, premier empereur des Mogols. Le P. Martini dit dans son *Atlas Sinensis*, que le Tangut, selon les anciens géographes Chinois, s'étendoit jusqu'à *Samahania* ou Samarcand. Ainsi il répondoit à une partie du pays des Mongous qui sont sous la dépendance de la Chine, & à celui que l'on nomme aujourd'hui Tibet. Marc Paul, Vénitien, auteur du treiziéme siécle, parle de plusieurs villes du Tangut, lequel il distingue du Tibet: mais aujourd'hui il n'y a plus de pays qui porte le nom de Tangut. * M. Barbeau de la Bruyere, *mém. manuscrits.*

TANJAOR, ville de l'Inde dans le Coromandel, reconnoît un prince particulier, nommé le Nayque de Tanjaor, tributaire du roi de Bisnagar.

TANIS ou TAPHNIS, ville & siége royal des anciens rois d'Egypte, & où Moyse fit éclater la puissance de Dieu devant Pharaon. C'étoit une des plus anciennes villes de ce pays-là. Cependant Moyse remarque, *Nombr.* XIII, 23, qu'Hebron fut bâtie sept ans auparavant, pour réprimer la vanité des Egyptiens, qui croyoient être les plus anciens peuples du monde. Tanis étoit bâtie sur une embouchure du Nil, à laquelle elle avoit donné son nom: elle étoit peu éloignée de la mer, dans une isle qui s'appelloit aussi Tanis. Elle a souffert diverses révolutions. Elle fut de la premiere Augustamnique, dans le patriarchat d'Alexandrie, dont les ruines sont dans le Delta vers Damiete. Les croisés en firent un évêche latin sous Damiete. Les Coptes en font un de leurs évêchés sous le nom de *Thennis.* * Baudrand. J. Le Clerc, *sur le pentateuque.* L'abbé de Commanville, *tables géographiques*, &c.

TANNEGUI DU CHASTEL, *cherchez* CHASTEL (Du)

TANNER ou TANNERUS (Adam) savant Jésuite, né à Inspruck, entra dans la société en 1590, âgé de 18 ans. Après ses premieres années d'étude de belles lettres, il fut destiné à enseigner la théologie, & il s'y employa pendant 22 années, principalement à Ingolstat, où il reçut le bonnet de docteur. Il se trouva à Ratisbonne en 1601, à la fameuse dispute qui s'y tint entre les docteurs catholiques & les hérétiques, en présence des ducs de Baviere & de Neubourg: il y eut grande part au triomphe de la vérité sur l'erreur, & il en fit imprimer les actes. La relation qu'il en donna ne fut pas sans réponses, qui lui firent produire des répliques. Le succès de ce colloque fut la conversion du duc de Neubourg (Wolfgang Guillaume) que des raisons de politique retarderent pourtant de quelques années. L'empereur voulant attirer ce savant homme à Vienne; il y remplit quelque temps la place de Martin Becan, l'un de ses confreres. Sa majesté impériale ayant donné aux Jésuites le soin de l'université de Prague, le pere Tanner en fut nommé chancelier; mais l'air contraire à sa santé, le força à prendre la résolution de revenir dans sa patrie, où il ne put arriver, étant mort en chemin le 25 mai 1632, âgé de 60 ans. C'étoit un homme d'un esprit vif, sérieux, attaché au travail, parlant peu, pensant beaucoup, possédant bien les langues latine, grecque, hébraique, l'histoire ecclésiastique & les peres. Il y a plusieurs ouvrages de lui, tant en latin qu'en allemand. *De verbo Dei scripto & non scripto, & de judice controversiarum fidei. De bonis operibus, &c. De justificatione. Disputationes theologicæ in summam S. Thomæ*, avec un supplément intitulé, *Theologia scholastica, speculativa, practica;* plusieurs ouvrages de controverse, dont les principaux sont, *Anatomia confessionis Augustanæ*, & *Antichristus proscriptus;* un traité intitulé, *Astrologia sacra*, pour montrer comment un chrétien peut juger des choses cachées par les astres; des *apologies* pour sa société, & plusieurs autres. * Alegambe, *biblioth. script. societatis Jesu.*

TANNEUR, *cherchez* TENNEUR.

TANOR, ville capitale d'un petit royaume de même nom est située sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe de Bengale, à cinq lieues de Calicut, vers le midi. Ce royaume n'a pas plus de huit ou dix lieues d'étendue en carré; cependant le roi n'est tributaire d'aucun autre du Malabar. Il a conservé une étroite liaison avec les Portugais, depuis qu'ils sont aux Indes; & ceux ci ont soigneusement cultivé son amitié. Ce prince loge à une lieue de la ville de Tanor, où il laisse un gouverneur, qui rend la justice à ses sujets, Gentils ou Maures; mais qui n'a aucune autorité sur les chrétiens. Le droit de les punir, lorsqu'ils manquent, est réservé au directeur de l'église, qui est un Jésuite. Le terroir de Tanor est très-fertile, l'air y est sain, la chasse & la pêche y sont faciles. Le poisson est la nouriture ordinaire des habitans; les riches mangent de la volaille & des cabris; mais le bœuf y est défendu, selon la superstition de ces païens. * Dellon, *relation des Indes orientales.*

TANQUEREL (Jean) bachelier de Sorbonne, osa soutenir des thèses, sous le regne de Charles IX, l'an 1561, où il avançoit que le pape avoit tout pouvoir sur les rois, aussi-bien pour le temporel que pour le spirituel, & par conséquent, qu'il les pouvoit déposer s'ils le méritoient. Le parlement de Paris le condamna à faire amende honorable; & parcequ'il s'étoit absenté, on ordonna que le bedeau de la faculté la feroit pour lui dans l'école de Sorbonne, en présence d'un président, de deux conseillers, & du procureur général, du doyen & des docteurs de la faculté de théologie, qui furent obligés de s'y trouver, sous peine d'être déchus de tous les privileges qui avoient été accordés à la faculté, par les rois prédécesseurs de sa majesté. * Mezerai, *vie du roi Charles IX.*

TANSILLO (Louis) né à Nole vers l'an 1510, se rendit illustre par ses poësies. La premiere qui lui fit de la réputation, fut celle qu'il intitula *Il vindemmiatore:* il la composa au mois de septembre de l'an 1534, n'étant pas encore âgé de vingt-cinq ans, & la communiqua à un de ses amis, qui la fit imprimer la même année à Naples. Elle parut ensuite à Venise en 1553, sous le titre de *Stanze della coltura de gli Orti delle Donne.* On en a fait diverses éditions depuis celle de Naples, mais très-infidéles, sous divers titres, & il y en a quelques-unes où l'on n'a fait qu'un poëme de celui-ci, & d'un autre qui parut en 1540, à Venise, sous le titre: *Stanze in lode della menta*, & qu'on a attribué à Tansillo. Ces stances sont remplies de choses qui blessent l'honnêteté, aussi-bien que *le Vendangeur*, où le poëte s'étoit proposé de représenter l'abus qui regnoit dans la campagne de Nole pendant les vendanges, les paysans se donnant alors la liberté, lorsqu'ils étoient montés sur les arbres, pour détacher les grappes, de dire toutes sortes de grossieretés aux passans, & aux vendangeuses. L'avidité du public pour une piéce de cette nature, attira l'attention des supérieurs ecclésiastiques;

& pour punir son auteur par un endroit sensible, on défendit en 1559, la lecture de toutes ses poësies, qui étoient alors en assez grand nombre. Tansillo s'étoit déja condamné lui-même; & pour réparer sa faute, il avoit entrepris dès avant 1530, un poëme d'une nature bien différente, auquel il donna ce titre, *Le lagrime di san Pietro.* Cependant il supporta avec peine la condamnation générale de tous ses ouvrages, entre lesquels il y en avoit de sérieux, & d'autres où les sentimens, quoique tendres, n'avoient rien qui pût offenser: ce qui l'engagea à présenter au pape Paul IV une belle & longue requête en vers, qui produisit cet effet, que dans les éditions qu'on fit ensuite de l'*Index*, on ne fit plus mention que du *Vendangeur.* Ce poëte s'étoit attaché à la maison de Tolede, & passa une grande partie de sa vie auprès de D. Pierre de Tolede, marquis de Villafranca, qui fut long-temps viceroi de Naples, & de D. Garsias de Tolede, général des galeres du même royaume. On ne sait pas précisement quand il mourut, mais seulement qu'étant juge royal à Gayete en 1569, il reçut chez lui Scipione Ammirato, qui assure qu'il étoit alors d'une santé très-foible, & qu'il ne vécut que très-peu de temps depuis. Ses poësies diverses, c'est-à-dire, ses sonnets & ses chansons, qui étoient éparses, ont été recueillies par Dominique Bagnari, & imprimées l'an 1711, à Bologne: elles sont si estimées en Italie, que quelques-uns ont prétendu qu'en ce genre Tansillo a surpassé Petrarque. Pour son grand poëme des larmes de S. Pierre, il n'y avoit pas encore mis la derniere main lorsqu'il mourut, & même il n'y avoit que quelques mois, qu'avec l'aide de Scipione Ammirato il avoit rangé les morceaux composés en divers temps, qui y devoient entrer; d'où vient qu'on y trouve diverses époques, comme dans le chant IV la retraite de Bembo à Bologne avant son cardinalat, ce qui répond à l'an 1538, & dans la vingt-septiéme stance le pontificat de Pie IV, & dans la trente-quatriéme l'an 1561. Après sa mort, ses compatriotes s'intéressant à la conservation d'un poëme, auquel il avoit travaillé plus de trente ans, engagerent Jean-Baptiste Attendolo, de Capoue, à le mettre en état d'être donné au public, ce qu'il fit à sa maniere, en s'y donnant beaucoup de libertés; & ce fut sur la copie qu'il fournit, qu'on imprima pour la premiere fois ce poëme l'an 1585 à Vico-Equense, sous les yeux d'un homme qui n'avoit aucune connoissance de la poësie italienne. Les éditions qui en furent faites depuis, en 1589, 1592 & 1599 à Venise, sont entierement conformes à la premiere; mais depuis, Barezzi libraire de la même ville, ayant trouvé une copie plus ample & plus exacte, la fit revoir par Thomas Costo, homme habile, qui ne put s'empêcher de retoucher quelques endroits, & en donna l'an 1606 à Venise une nouvelle édition, qui a beaucoup d'avantages sur les précédentes, & à laquelle Lucrece Marinella a ajouté des sommaires. On a encore quelques stances de Tansillo dans le recueil des poësies de divers auteurs, imprimé à Gènes, en 1582, & on ne peut douter qu'il n'en ait fait plusieurs autres, qui se sont perdues, Charles-Quint ayant fait supprimer quelques-unes de ses poësies, pour des raisons politiques. Du nombre de celles qui ne sont pas venues jusqu'à nous, est une pastorale, dont la représentation dura près de trois heures, qu'il avoit faite en 1539, pour la fête des noces de D. Garsias de Tolède, avec Dona-Antonia de Cardone, fille du comte de Collesano: mais les trois comédies, *il Finto*, *il Cavalarizzo*, & *il Sofista*, qu'on a imprimées en 1601 & en 1610, à Vicence, sous son nom, ne sont pas de lui. Jacques Doroneti qui les a publiées, n'a pris le parti de les lui attribuer, que parcequ'elles n'auroient pas été débitées sous le nom de Pierre Aretin qui en étoit le véritable auteur, à la réserve des prologues, & des titres des piéces qu'il avoit données autrefois sous ces noms, *l'hipocrita*, *il marescalco*, *il filosofo.* On ne doit pas oublier que le poëme des larmes de S. Pierre a été donné en françois par Malherbe, & en espagnol par Jean Gedegno & par Damien Alvarès, ce qui montre l'estime qu'on en a faite. Divers auteurs ont parlé de Tansillo & de ses poësies: elles sont citées toutes par les auteurs des journaux des savans de Venise, qui en ont donné en 1719 un long & excellent article, sur lequel celui-ci a été dressé.

TANTALE, *Tantalus*, roi de Phrygie & de Paphlagonie, fils, selon les poëtes, de Jupiter, & de la Nymphe Ploté, fut le seul de tous les princes voisins que Tros n'appella point à la premiere solemnité qui se fit dans la ville de Troye. Pour se venger de ce roi, il enleva Ganymede son fils, pendant qu'il se divertissoit à la chasse. Ilus, autre fils de Tros, leva une puissante armée, & contraignit Tantale de se retirer dans le Péloponnèse. L'histoire fabuleuse rapporte que Tantale reçut un jour à sa table Jupiter, & les autres dieux, & que pour éprouver leur divinité, il fit tuer son fils Pélops, le coupa en morceaux, & le fit servir parmi les autres viandes. Les dieux s'apperçurent de ce meurtre, & n'y voulurent point toucher, à la réserve de Cerés, qui ne songeant qu'à sa fille Proserpine, mangea sans y penser l'épaule gauche. Jupiter rassembla tous les membres de Pélops; & l'ayant ressuscité, il lui donna une épaule d'ivoire à la place de celle de chair, qui avoit été mangée. A l'égard de Tantale, il fut condamné à être tourmenté dans les enfers, par une faim & une soif excessive & perpétuelle. On l'enchaîna dans un lac, dont l'eau lui alloit jusqu'au menton, où une branche d'arbre chargée de fruits descendoit jusque sur ses levres: mais lorsqu'il vouloit prendre de ce fruit, la branche se redressoit en haut; & lorsqu'il vouloit boire, l'eau se retiroit. Hygin dit que Tantale souffroit cette peine, pour avoir révélé aux hommes les secrets que Jupiter avoit coutume de lui confier. D'autres disent que c'étoit un châtiment de son avarice insatiable. Hygin ajoute que ce malheureux roi avoit toujours au-dessus de sa tête une grosse pierre suspendue en l'air, qui sembloit l'aller écraser: Lucrece en fait aussi mention. On dit qu'il fit bâtir la ville de Smyrne, & qu'il eut trois fils, Pélops, Dascylus, & Brocas, & une fille appellée Niobé. * Hygin, *fabul.* 82. Diodore, *l.* 4.

TANTÉE, *Tanteus*, roi des Assyriens, succéda à TAUTANES, & posséda le trône pendant quarante ans. Il laissa sa couronne à THINÉE. *Voyez* ASSYRIE. * Eusèb. *in chron.* Ces rois sont du nombre de ceux qui ont été supposés par Ctésias.

TANUTIUS GEMINUS, ami de Cicéron, qui parle avantageusement de lui, avoit écrit une histoire, qui est citée par Suétone. On croit que c'est le même que TAMISIUS, ou TAMUSIUS, dont parle Seneque, *epist*, 93.

TANYOXARCES, second fils de *Cyrus* & d'*Amytis*, eut de sa succession le gouvernement de la Bactriane, de la Choramnie, de la Parthyène, & de la Carmanie, avec le pouvoir d'en recevoir tous les fruits, & la seule obligation d'être soumis à Cambyses son frere, & de lui fournir son contingent de troupes. Un mage que ce prince avoit fait fraper de verges, l'accusa de former des desseins sur la vie de son frere, qui y ajouta foi trop légerement, & le fit mourir, mais si secretement, qu'il n'y eut que trois officiers du palais qui le furent. Sphendadates, c'étoit le nom du mage, qui ressembloit parfaitement à Tanyoxarces, prit sa place, & gouvernant en son nom, ne fut reconnu que d'un de ses eunuques, qui en donna avis à Amytis. Les efforts que cette reine fit pour en tirer vengeance, furent inutiles; le secret ne fut éventé qu'après la mort de Cambyses, & le mage qui regnoit sous le nom de Tanyoxarces, étant enfin reconnu pour ce qu'il étoit, fut tué par sept conjurés. C'est ainsi que Ctésias parle du second fils de Cyrus: Hérodote l'appelle *Smerdis*, & raconte son histoire d'une maniere un peu différente.

TAOCARA, TAOCHARA, anciennement *Arsinoë*, ancienne ville de la Cyrénaïque. Elle est dans le royaume de Barca en Barbarie, sur le golfe de Sidra, entre Bernicho & Tolometa, à treize lieues de la premiere, & à neuf de la derniere. * Baudrand.

TAORMINA anciennement *Tauromenium*, ville autrefois épiscopale. Elle est en Sicile dans la vallée de Démona, sur la côte orientale, à neuf lieues de Messine, du côté du midi. Les François la prirent l'an 1676: mais ils l'abandonnerent ensuite, de même que Messine. * Mari, *diction.*

TAPAISA ou TAPI, fleuve de l'Amérique méridionale, donne son nom à une province du pays, & a sa source dans les confins du Bresil. Après un très-long cours, il se décharge dans la riviere des Amazones.

TAPHIE, isle de la mer Ionienne, proche les Echinades, entre l'Achaye à l'orient, & la Leucadie à l'occident. Ce nom lui a été donné de Taphus, fils de Ptérelas, qui étoit fils de Neptune, & d'Hippothoé, fille de Nestor. Ce Taphus avoit pour frere Téleboüs; & les habitans s'appelloient également *Téleboens* & *Taphiens* Il arriva que les successeurs de Taphus & de Téleboüs demanderent à Electrion une somme d'argent qui avoit appartenu à Hippothoé leur aïeule. Electrion ayant refusé de la donner, ils en vinrent aux mains, enleverent les troupeaux d'Electrion, & le tuerent, avec ses enfans. Alcméne, fille d'Electrion, qui étoit restée seule, étant dans la résolution de venger la mort de son pere, épousa Amphitryon, Thébain, homme très-puissant, qui fit la guerre aux Téleboëns, ruina entierement leur pays, & donna le royaume à Céphale, Athénien, général de son armée. Il est parlé des Taphiens dans Homere, comme d'un peuple fort adonné au brigandage. Strabon & Pline font mention d'autres Taphiens, peuples de la Scythie Européenne. * Homer. *odyss. l.* II. Strab. *l.* 10. Pline, *l.* 4, *c.* 12.

TAPHIES, ville de la Chersonnèse Taurique, à présent *Précope*, & la ville royale des Tartares Précops, située à trente milles de l'embouchure du Tanaïs. Cette ville fut prise par Trajan. Etienne *de Byzance* l'appelle *Taphré*, & dit que les habitans de cette ville en étant sortis pour faire la guerre aux Thraces, leurs esclaves eurent commerce avec leurs femmes, & s'emparerent de cette ville. *Voyez* PRECOPS. * Plin. *l.* 4. Etienne *de Byzance.*

TAPHNIS, ville d'Egypte, *cherchez* TANIS.

TAPHSA, nom d'une ville au-delà du Jourdain, qui terminoit le royaume de Salomon du côté du levant. * III *Rois*, 4, 24.

TAPHUA, ville près du Jourdain, dans la tribu d'Ephraïm. Elle avoit un roi qui fut tué par Josué. Voyez *le chap. XII de son livre, vers.* 17. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 34.

TAPIA (Pierre de) né au mois de mars de l'an 1582, de parens nobles à Villoria, dans le diocèse de Salamanque, étant déja reçu bachelier en droit, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il fit profession le 28 février 1602, enseigna la théologie en 1618 à Placentia, en 1620 à Ségovie, en 1622 à Toléde; obtint en 1623 la chaire du soir dans l'université d'Alcala, & en 1630 la premiere du matin, & refusa les premieres chaires de Salamanque & de Coimbre, ainsi que la supériorité dans la maison de son ordre à Salamanque. Ce savant religieux voulut aussi s'éloigner des dignités ecclésiastiques: mais, pour éviter un refus pareil à celui qu'il avoit fait d'un évêché dans le royaume de Naples, le roi catholique, en le nommant l'an 1640 à celui de Ségovie, lui fit donner un ordre précis du pape de l'accepter. On voulut ensuite le transférer à Compostelle, mais il ne le voulut pas, & néanmoins il ne put se défendre au mois d'avril 1644, de quitter son évêché pour celui de Ségoncia. En 1648 le roi catholique s'efforça inutilement de lui faire accepter l'archevèché de Valence avec la viceroyauté; mais il n'eut aucune difficulté l'année suivante à le résoudre pour celui de Cordoue; parceque la peste y faisant de grands ravages, il se hata d'y trouver dequoi satisfaire son zèle. Il fut encore transféré le 7 mars 1651 sur le siége archiépiscopale de Séville; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 25 août 1657, âgé de 76 ans. Il fit imprimer en 1654 & 1657, à Seville, deux volumes *in-folio* d'une somme de morale, sous le titre *Catena moralis doctrinæ*, & il les devoit faire suivre de trois autres, qui étoient prêts. Le duc de Medina Celi, son intime ami, les demanda après sa mort à ses domestiques, qui les lui donnerent, dans le dessein de les faire imprimer à ses dépens; mais il ne le fit pas: & les religieux de l'ordre de S. Dominique le presserent inutilement de leur remettre ces manuscrits. Le P. Antoine de Lorea a publié la vie de ce pieux & savant archevêque, l'an 1676, à Madrid. * Echard, *script. ordin. FF. Præd. tom.* 2, qui remarque fort à propos, *p.* 588, que le P. Pacichelli l'a mal appellé *François*; & néanmoins, *p.* 753, ne sait qui est le François Tappia, qu'il a trouvé dans les mémoires du pere Quetif.

☞ TAPIAU, château du royaume de Prusse, au-dessus de Konigsberg, entre les rivieres de Prégel & de Deme. On commença à le bâtir en 1351. Le margrave Albert de Brandebourg, dernier grand-maître & premier duc de Prusse, y mourut le 20 mars 1568. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TAPPER (Ruard) l'un des plus célébres théologiens du XVI siécle, étoit d'Enchuisen en Hollande, & étudia à Louvain, où après avoir reçu le bonnet de docteur, il professa la théologie pendant 39 ans, fut chancelier de l'université, & doyen de l'église de S. Pierre. Ce savant homme donna des marques de son érudition & de son zèle, en s'opposant aux hérétiques par ses écrits & par ses entretiens. L'empereur Charles-Quint & Philippe II, roi d'Espagne, son fils, eurent beaucoup d'estime pour lui, & l'employerent dans les affaires de religion, & sur-tout au concile de Trente, où il fut envoyé en 1551, avec Josse Ravestein & Jean-Léonard Hassels. Il en revint en 1552, & mourut à Bruxelles le 2 mars 1559, âgé de 71 ans. Son corps fut porté à Louvain. Il laissa sa bibliothéque à l'université, & ses biens aux pauvres. On a divers traités de sa façon, comme, *une explication des articles controversés, des oraisons théologiques, &c.* * *Consultez* Valere André, &c.

TAPPIUS (Jacques) né à Hildesheim en 1603, fils de Jacques Tappius, pasteur & surintendant de Schoning, fut créé docteur en médecine dans l'université de Helmstad en 1631. L'année suivante il fut fait dans la même ville professeur public en médecine, & dans la suite le sérénissime Auguste son prince le choisit pour son premier médecin. Il mourut à Helmstad en 1680, âgé de 67 ans. En 1653 il publia un discours latin sur le tabac & l'abus que l'on en fait aujourd'hui. Ce discours imprimé d'abord à Helmstad, *in*-4°, a été réimprimé au même lieu en 1673, aussi *in*-4°. En 1676 il donna des dissertations latines sur les blessures qui peuvent nuire aux fonctions des sens internes, sur leurs causes, & la maniere de les guérir, à Helmstad, *in*-4°. * Manget, *bibliotheca scriptor. medicorum, lib.* 19.

TAPROBANE, *cherchez* CEILAN.

TAPSE ou THAPSE, *Tapsus* ou *Thapsus*, ville d'Afrique, dans la région Byzacène, sur la côte où est maintenant le royaume de Tunis, fut assiégée par César, qui vouloit obliger Scipion de combattre en le venant secourir. Après un combat, où le dernier fut défait, la ville étant pressée de tous côtés, fut contrainte de se rendre. * Hirtius, *de bell. Afric.*

TAPUIES, peuples du Brésil, nation de Sauvages, qui sont tout nuds, & mangent de la chair humaine.

Ils reconnoiſſent deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. * Voſſius, *de idololatria*, *l.* 1, *c.* 8.

TAPYRIENS, peuples voiſins des Hyrcaniens, dont on dit que, quand ils avoient eu deux ou trois enfans de leurs femmes, ils les abandonnoient à d'autres hommes. * Quint-Curce. Pline. Strabon, *l.* 2. Etienne *de Byzance.*

TARACUS, fils de Sabacon, Ethiopien, qui s'étoit emparé du royaume d'Egypte : c'eſt celui qui eſt appellé dans l'écriture, *Thiraca*, & par Strabon *Theracon*; qui envoya des troupes auxiliaires à Ezéchias, contre Sennachérib, comme il eſt marqué dans Iſaïe, & dans le II livre des rois. Son pere Sabacon, après avoir conquis l'Egypte, y laiſſa ſes deux enfans, Sévécus & Taracus, qui regnerent l'un après l'autre. Taracus ſuccéda à ſon frere Sévécus, l'an 710 avant J. C. & regna 18 ans. Après ſa mort, Sabacon revint en Egypte, tua Necao, & y regna encore 10 ans. * Euſeb. *in chron.* African. Syncell. Marsham, *canon. chronol.* Du Pin, *biblioth. univerſel. des hiſt. prof.*

TARAGALE, ville de la province de Darha, dans le Biledulgerid en Afrique, proche de la ville de Darha, eſt défendue par un fort château, où le chérif de Maroc tient un gouverneur, avec quatre cens chevaux, & cinq cens arquebuſiers, pour eſcorter l'or du Tibar, que l'on apporte en poudre de Tagaza. C'eſt à Taragale où on le fond, & où on le marque pour l'envoyer enſuite à Maroc. La ville eſt grande & renferme plus de quatre cens familles de Juifs. Le pays eſt fertile en bleds & en pâturages, & les palmiers y produiſent quantité de dattes. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 7.

TARAGOVISCO ou TARGOVISKO, *cherchez* TERGOVIS, ville capitale de Valachie.

TARAISE, *Taraſius*, patriarche de Conſtantinople, dans le VIII ſiécle, fils de *George*, homme d'une inſigne probité, & l'un des principaux magiſtrats de Conſtantinople, & d'*Eucratie*, femme d'une ſinguliere piété, fut élevé à la dignité de conſul, puis choiſi pour être premier ſecrétaire d'état, ſous le regne de Conſtantin & d'Irène. Après que Paul, qui étoit alors patriarche de Conſtantinople, ſe fut retiré dans un monaſtère, pour y faire pénitence, de ce qu'il avoit ſouſcrit dans un faux concile contre les ſaintes images, on ſongea à remplir la place de ce prélat, & on ne trouva perſonne qui en fût plus capable que Taraiſe. Il s'oppoſa à cette élection, & ne put être porté par l'empereur & ſa mere à accepter cette dignité, juſqu'à ce qu'ils lui euſſent promis d'aſſembler un concile général, pour rendre la paix à l'égliſe. Cela ſe paſſa l'an 784. Taraiſe ayant été conſacré, écrivit au pape Adrien, & aux prélats d'Orient, & fit célébrer le II concile de Nicée, en 787, où il parut avec éclat. On y fit lecture de ſes épîtres, & il eut la gloire d'avoir le plus contribué à établir dans ce concile les ſentimens qu'on devoit avoir pour les ſaintes images. Enſuite pendant qu'il étoit occupé à recevoir ceux qui s'étoient engagés dans les erreurs des iconomaques, il fut accuſé de ſimonie par ſes ennemis, dont on découvrit l'impoſture. Il écrivit à ce ſujet au pape Adrien une excellente épître, que nous avons encore dans le recueil des conciles. L'impératrice Irène ayant découvert que ſon fils Conſtantin, âgé pour lors de 20 ans, ne pouvoit plus ſouffrir qu'elle gouvernât ſeule, & qu'il avoit réſolu de la reléguer en Sicile, s'aſſura de ſa perſonne, & fit arrêter l'un de ſes principaux officiers nommé *Jean*. Celui-ci ſe ſauva dans l'égliſe patriarchale, qui fut auſſitôt inveſtie par des ſoldats, afin qu'il ne pût ſe ſauver. Taraiſe, pour conſerver le droit d'aſyle, lui porta lui-même à manger, & prononça une excommunication contre ceux qui entreprendroient quelque choſe contre lui. Quelque temps après, Irène fut privée du gouvernement, & Conſtantin en devint maître. Taraiſe fut en repos pendant les ſix premieres années de ſon regne; mais Conſtantin ayant voulu répudier l'impératrice Marie, & épouſer Théodote, Taraiſe s'y étant oppoſé, l'empereur le fit maltraiter, & le diſgracia. Néanmoins Taraiſe ne voulut pas excommunier l'empereur : ce qui fut cauſe que l'abbé Platon, & Théodore Studite, ſe ſéparerent de ſa communion; mais depuis la mort de Conſtantin, ils ſe réunirent avec lui, & il interdit le prêtre Joſeph, économe de ſon égliſe, qui avoit oſé marier & couronner Théodote. Ce patriarche mourut l'an 806. Ignace écrivit ſa vie, qui eſt rapportée par Surius, *ad diem* 25 *feb.* * Les actes du II concile de Nicée, *act.* 1. Théophane, *in annal. græc.* Baronius, *in annal eccleſ.* &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du VIII ſiecle.*

TARANO, ancien bourg de la Sabine. Il eſt près la riviere de Campano, à trois lieues de Narni vers le midi. * Mati, *diction.*

TARANTAISE, province du duché de Savoye, entre les Alpes, la Maurienne, la Savoye propre & le Foucigni, a pour ville capitale celle de Mouſtiers. Les autres ſont Saint-Jaqueme, Ayme, le bourg Saint-Maurice, & Conflans. Mouſtiers que les anciens ont auſſi nommé Tarantaiſe, *Taranteſia*, *Forum Neronis*, *Centronum*, & aujourd'hui *Monaſterium*, eſt ſituée ſur l'Iſere avec archevêché, qui a pour ſuffragans Syon & Aouſte. Elle n'eſt métropole que depuis le VII ſiécle; car avant ce temps elle étoit ſoumiſe à celle de Vienne, comme les auteurs eccléſiaſtiques en conviennent : d'autres croient que ce fut le pape S. Léon *le Grand*, qui fit ce réglement vers l'an 450. On dit que S. Jacques, diſciple de S. Honorat, fondateur du monaſtère de Lérins, eſt le plus ancien évêque de l'égliſe de Tarantaiſe. Sanctus ſe trouva au concile d'Epaune, & Martien ſouſcrivit au premier de Mâcon en 581, à celui de Valence en 584, & à un autre de Mâcon, où il envoya un de ſes prêtres. Anaſtaſe Germini, archevêque de Tarantaiſe, publia des ordonnances ſynodales en 1509. * François-Auguſtin della Chieſa, *in chron. hiſt. epiſc. Pedem.* Guichenon, *hiſt. de Savoye.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.*

Le diocèſe de Tarantaiſe eſt du duché de Savoye, & très-petit. Dans dix lieues de longueur & trois de largeur, il a néanmoins 70 paroiſſes; mais elles ont été renouvellées toutes & bâties à neuf dans le XVII ſiécle, tant par les ſoins de l'archevêque qui ſiégeoit alors, que par la contribution des diocéſains : ce qui s'eſt fait ainſi. Tous les ans il ſort de la Tarentaiſe & des autres pays d'alentour, une infinité de Savoyards qui ſe partagent par bandes & ſe répandent en pluſieurs royaumes. Les uns vont en Allemagne, les autres viennent en France, d'autres vont en Italie; tous ſous un chef qui a ſoin d'eux, & à qui ils remettent ce qu'ils gagnent à ramoner les cheminées. Avant que de partir ils vont tous recevoir la bénédiction de l'évêque, & après l'hyver ils font la même choſe à leur retour. Pour lors on partage en trois ce qu'ils ont apporté. La premiere partie eſt pour l'égliſe, la ſeconde pour les pauvres, & la troiſiéme pour eux. Or c'eſt en partie de ce premier lot qu'ont été rebâties toutes les égliſes du diocèſe. La cathédrale eſt aſſez belle pour le pays. La ville épiſcopale eſt peu conſidérable. Ceux du pays croient qu'on l'appelle Mouſtier, parcequ'elle eſt entre trois montagnes; mais elle eſt plutôt entre cinq qu'entre trois. Le mot latin, *Monaſterium*, fait voir qu'elle a plutôt pris ce nom parcequ'originairement l'égliſe cathédrale étoit deſſervie par des moines. L'abbaye de Tamied, ſi célébre par la grande régularité & par l'auſtérité des moines qui l'habitent, eſt l'unique de ce diocèſe. *Voyez* TAMIED.

TARANTE (Valeſc ou Valois de) né à Montpellier vers l'an 1382, fut, ſelon quelques-uns, premier médecin du roi de France. Ce qu'il y a de ſûr, eſt qu'il a exercé la médecine avec beaucoup d'applaudiſſement & de fruit en France pendant 36 ans. Il a recueilli ce que l'étude & l'expérience lui avoient appris,

& il en a fait part au public dans un livre estimé, intitulé, *Philonium pharmaceuticum & chirurgicum, de medendis omnibus, tum externis, tum internis humani corporis affectibus*, &c. qui a été souvent réimprimé. On a encore de lui, *Medecinalium observationum exempla rara, cum annotationibus Dodonæi :* avec l'ouvrage de ce dernier, à Cologne, 1581, & depuis ailleurs. *Epitome operis de morbis curandis per Desiderium*, à Lyon, 1560, *in*-8°. De Tarante est mort après l'an 1420. * *Voyez* Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum*, *lib.* 19.

TARAQUE (Saint) martyr de Cilicie avec S. Probe & S. Andronique, dans le IV siécle, sous la persécution de Dioclétien & de Maximien, fut présenté avec ses compagnons à Maxime Numérien, gouverneur de Pompeïopolis, ville de Cilicie, qui les fit conduire à Tarse où il les fit venir à son tribunal. Taraque, qui étoit âgé, & avoit été dans le service, fut le premier interrogé. Il condamna hautement l'idolâtrie, & fit profession d'être chrétien. Le gouverneur le fit fouetter cruellement, & le fit remettre en prison chargé de chaînes. Ses deux compagnons étant amenés au tribunal, confesserent aussi généreusement le nom de Jesus-Christ. Le gouverneur les fit renfermer dans des cachots, puis fit conduire les trois prisonniers à Mopsueste, où il alloit. Il y fit encore venir les trois prisonniers à son tribunal; mais n'ayant pu vaincre leur fermeté par les tourmens qu'il leur fit souffrir, il les fit encore transporter à Anazarbe; où il les fit amener devant lui pour la troisiéme fois; & n'ayant pu, ni par menaces, ni à force de tourmens, les obliger à renoncer à leur religion, il les condamna à être exposés aux bêtes. Mais quand ils furent sur l'arène, les bêtes féroces les épargnerent, & le gouverneur fut obligé de faire tuer ces trois chrétiens par des gladiateurs. Leurs corps furent enlevés, & enterrés par les chrétiens, qui ont honoré depuis la mémoire de ces saints martyrs au 11 d'octobre, & dans d'autres jours. Il y avoit une église à Constantinople bâtie en leur honneur par Narsès. Nous avons les actes de leur martyre, tirés des registres publics, qui paroissent être dans leur pureté originale. Ils ont été donnés par M. Bigot & par le P. Ruinart. * De Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiast. tom.* 5.

TARASCON, *Tarasco*, ville de France en Provence, est située sur le Rhône, avec un château bâti par les comtes de Provence. Il y a une église collégiale, fondée par Louis XI, en 1482, & diverses autres maisons ecclésiastiques & religieuses. Cette ville est chef d'une viguerie, qui lui donne entrée aux états : elle a produit en divers temps de grands hommes, & est chef de plusieurs bourgs sous le titre de viguerie. * Bouche, *hist. de Provence.*

TARASCON, petite ville du haut Languedoc, dans le comté de Foix, sur l'Ariége, est à trois lieues audessus de la ville de Foix. * Mati, *dict.*

TARAUDET DE FLASSANS, poëte, *cherchez* FLASSANS.

TARAXIPPE, *Taraxippus*, est le nom d'un certain dieu qui étoit adoré par les peuples de l'Elide dans le Peloponnèse, & qui avoit un autel placé dans la lice où se faisoient les courses des chariots. Voici ce qui donna lieu à l'établissement de ce culte. Il y avoit au bout de cette lice, pour marquer l'endroit où il falloit retourner & revenir sur ses pas, une bande d'une largeur considérable tracée sur la terre en demi-rond, d'une couleur éclatante, afin qu'elle fût facilement apperçue dans l'impétuosité de la course. Il arrivoit souvent que, lorsque les chevaux étoient parvenus en cet endroit, & qu'ils étoient sur le point de prendre leur tour, ils étoient saisis d'une frayeur subite, qui leur faisoit quelquefois renverser leurs conducteurs, & briser leur char; soit que cela vînt de ce que les cochers empressés vouloient tourner trop court, ou de ce que les chevaux trop ardens étoient frapés tout à coup de cette couleur éclatante qui bornoit la carriere. Les Grecs superstitieux, ne sachant à quelle cause attribuer cet effet, se figurerent qu'il y avoit quelque dieu qui vouloit être adoré en ce lieu-là, & le nommerent Taraxippe, c'est-à-dire en françois, *terreur des chevaux*, des mots grecs, ταράσσειν *troubler*, & ἵππος *cheval.* Dans la suite il y a eu sur cette institution diverses opinions. Les uns ont attribué la cause de ces accidens à l'ombre de Myrtile, cocher d'Œnomaüs roi d'Elide. Ils ont prétendu que, lorsque Pélops ayant corrompu Myrtile, demeura vainqueur dans la lice, & qu'à la priere d'Œnomaüs mourant, il tua ce cocher perfide; l'ombre ou le génie de Myrtyle demeura au même endroit où il avoit été tué; & que c'étoit cette ombre ou ce génie qui épouvantoit les chevaux. Les autres ont dit que Pelops avoit reçu d'Amphion un talisman, qu'il avoit caché en ce lieu-là, pour faire effet sur les chevaux de tous ceux qui viendroient à courir dans cette carriere; peut-être afin que personne ne fit après lui d'aussi belles courses que celles qu'il y avoit faites. * Pausanias, *in Eliac.*

TARBES, ville de France, capitale de Bigorre, avec évêché suffragant d'Auch, est située sur l'Adour, dans un lieu très-fertile, avec sénéchaussée, & est nommée par les anciens, *Tarba*, *Turba*, & *Castrum Bigorræ.* L'église cathédrale de Notre-Dame a été autrefois desservie par les chanoines de l'ordre de S. Augustin. Son chapitre est composé de huit archidiacres, d'un chantre, & de quatorze chanoines. Les plus anciens évêques dont nous ayons connoissance, sont Antoniate; Aper qui assista au concile d'Agde en 506; Julien, qui se trouva à celui d'Orléans en 541; Amelius, qui a souscrit à celui de Mâcon en 585, &c. Grégoire de *Tours* fait mention de ce dernier, *l.* 9, *c.* 6. * Oihenart, *notit. utriusque Vascon.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

TARBULA, illustre fille, sœur de Siméon évêque de Séleucie, fut accusée par les Juifs d'avoir voulu empoisonner la reine de Perse, pour venger la mort de son frere Simon, que Sapor roi de Perse avoit fait mourir l'an de J.-C. 343. Sur cette fausse accusation, la reine la fit condamner à la mort par les mages; mais comme elle étoit très-belle, un de ceux qui l'avoit condamnée étant charmé de sa beauté, lui promit de la sauver, si elle vouloit condescendre à sa passion. Cette proposition ne fit qu'exciter davantage le zèle de cette généreuse chrétienne, qui aima mieux mourir, que de conserver sa vie aux dépens de sa virginité. * Rufin, *hist. eccl.*

TARCHON, fils d'une Toscane, naquit l'an du monde 3262, selon Photius dans sa *bibliothéque.* Il vint au monde tout gris : ce que l'on prit pour une marque de bon sens. Et en effet, on dit que Tyrthènes s'étant emparé de la Toscane, y bâtit douze petites villes, dont il donna le gouvernement à Tarchon, qui n'avoit que sept ou huit ans, parcequ'il avoit remarqué en lui une sagesse qui surpassoit celle des vieillards. Quelques-uns le blâmerent, par la maxime générale des politiques, qui ne veut pas que l'enfant soit admis aux magistratures, quand même on pouroit dire de lui comme d'Hercule,

In cunis jam Jove dignus erat.

Mais l'empereur Probus a dit que l'autorité s'acquéroit par les mœurs, & non par les années. *Auctoritas non comparatur annis, sed moribus.* * S. Romuald. *tom. I.*

TARD-VENUS (les) c'est le nom que l'on a donné après le milieu du XIV siécle à des troupes conduites par quelques capitaines Gascons, qui après avoir ravagé la Champagne, entrerent en Bourgogne, & roderent quelque temps autour de Besançon, de Dole, de Dijon, de Beaune & de Châlons. Elles demeurerent assez-long-temps à Gergy & aux environs. Ayant pillé Givry, elles vinrent à Tournus en 1361. Mais il paroît par une enquête faite en 1380, qu'elles ne purent pas s'en emparer, non plus que de Charlieu, où elles alle-

rent ensuite. Du Maconnois elles se jetterent dans le Lyonnois, & le 6 avril 1362 elles défirent en bataille rangée à Brignais, trois lieues au-deçà de Lyon, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, que le roi avoit envoyé pour arrêter leur pillage. Elles se diviserent ensuite en deux bandes. L'une prit le chemin d'Avignon où étoit le pape avec sa cour, d'où elle fut emmenée en Italie par le marquis de Montferrat qui avoit guerre avec les Visconti de Milan : l'autre revint dans le Maconnois, qu'elle pilla à son aise, après s'être emparé du château d'Anse qui lui servit de retraite. En 1365, les Tard-venus étoient campés du côté de Châlons, au nombre de plus de 30000, quand le fameux Bertrand du Guesclin, sur qui le roi Charles V avoit jetté les yeux pour en délivrer le royaume, arriva à leur camp, & leur persuada de le suivre en Espagne, pour y venger la mort de la reine de Castille, sœur de la reine de France, que son mari Pierre le Cruel venoit d'y faire mourir par le poison. Divers seigneurs qui voulurent être de cette expédition, s'étant rendus à Châlons, & les places & les forts, dont les Tard-venus s'étoient emparé, ayant été remis à la puissance du roi, du Guesclin conduisit en Espagne cette armée, qui chassa facilement le roi de Castille de tous ses états. Depuis ce temps-là on ne vit plus les Tard-venus, du moins dans les pays dont on vient de parler, & qu'ils avoient ravagés pendant plus de quatre ans, si l'on en excepte cependant une troupe de ces brigands qui étant à la solde des Anglois, firent encore une course dans le Maconnois en 1369. Les Tard-venus sont encore appellés dans quelques historiens, *les Compagnies*. * *Voyez* Gollut dans son *hist. des Bourguignons*; Pierre Juenin, chanoine de Tournus, dans sa nouvelle *histoire de l'abbaye royale & collégiale de S. Philibert, & de la ville de Tournus, 2 part. depuis la page* 187, *jusqu'à la* 189 *inclusivement*.

TARDENOIS, c'est une contrée de l'Isle de France, située entre Soissons & Château-Thierri. On n'en connoît pas aujourd'hui les limites. La Fere en Tardenois en est le lieu principal. * Mati, *dict.*

TAREK, TARIK ou TARIF ABEN ZARCA, général des Sarasins au commencement du VIII siécle, commandoit l'armée navale de Valid, calife des Sarasins, laquelle vint débarquer sur les côtes d'Espagne au mois d'octobre ou de novembre 711, & s'étendit ensuite dans l'intérieur de l'Espagne où elle porta la désolation. Muza, lieutenant en Afrique pour Valid, vint seconder ce succès avec une armée formidable, & Tarek commanda en cette occasion un grand corps, avec lequel il ravagea la Bétique ou Andalousie, & porta le fer & le feu dans toute cette province. Roderic, après avoir assemblé ses forces, se mit en marche contre ce général, rencontra l'armée de Tarek sur les bords de la petite riviere de Guadalette auprès de Xerès de la Frontera, & lui livra bataille un jour de dimanche 17 de juillet 712. Mais trahi par une grande partie de son armée, il fut obligé de fuir avec le reste, & les Sarasins en taillerent un grand nombre en piéces. Isidore de Béja, auteur contemporain, assure que Roderic perdit lui-même la vie avec son royaume sur le champ de bataille; & selon ce récit, qui paroît exact, il est faux qu'il se soit refugié en Portugal, qu'il s'y soit retiré dans un hermitage, & qu'il y ait vécu en pénitent, inconnu aux hommes. C'est ainsi que périt ce dernier roi des Visigots, après une année de regne, & que finit le royaume de ces peuples en-deçà des Alpes, après avoir duré près de 300 ans depuis qu'ils en eurent établi le siége à Toulouse, l'an 419. Tarek continua ses conquêtes, & se rendit formidable à toute l'Espagne, & les Sarasins lui eurent obligation de la plus grande partie de leurs progrès dans ce royaume. Tarek avoit passé toute sa jeunesse dans le tumulte des armes : il avoit toutes les qualités nécessaires pour conduire une entreprise importante; brave, intrépide, mais prudent, & ne donnant rien au hazard. Il avoit perdu un œil; d'ailleurs il etoit grand & bienfait, & avoit cet air avantageux si utile pour commander à des soldats, sur qui l'exterieur d'un général décide souvent du plus ou du moins de confiance qu'ils prennent en lui. Tarek passa toute sa vie dans l'embaras des armées, mais quand il fut vieux, il chercha le repos, dans lequel il mourut après l'an 716. * Isidor. Pac. Vincent Ferrier, sur l'an 712. *Histoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *liv.* 7. *Histoire de Portugal*, par M. de la Clede, *liv.* 3, *& au commencement du liv.* 4.

TARENTAISE, *cherchez* TARANTAISE.

TARENTE, ville & duché du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec archevêché, a été autrefois très-célébre. Elle fut d'abord une colonie de Lacédémoniens, qui fut établie vers l'an 700 avant J. C. Ces peuples, après la perte d'une bataille considérable contre Aristodême, chef des Messéniens, renvoyerent à Lacédémone leurs plus jeunes soldats pour réparer cette perte, en leur donnant permission de coucher avec toutes les filles. Il en naquit un grand nombre d'enfans, qu'on nomma *Partheniens*, à cause de leurs meres; *Parthenos* signifiant une *Vierge*; mais les Lacédémoniens étant de retour chez eux, après avoir eu l'avantage sur leurs ennemis, ne voulurent point reconnoître ces bâtards, & les chasserent de leur pays. Ceux-ci se mirent sous la conduite de Phalent, & vinrent dans la Calabre, qu'on a nommée autrefois *grande Gréce* : ils s'y emparerent de l'ancienne Tarente, & la rebâtirent. Cette ville devint une des plus fameuses académies pour l'étude des belles lettres. Ce fut à la sollicitation des Tarentins, que Pyrrhus passa en Italie pour faire la guerre aux Romains. Elle se donna à Annibal, & fut reprise par Q. Fabius Maximus, l'an 545 de Rome, & 209 avant J. C. Cette ville a produit de grands hommes, & a donné son nom à ces petits animaux nommés *tarentules*, dont la morsure cause des symptomes extraordinaires. On y voit encore un château assez fort : mais son port est presque tout bouché, & n'est capable de contenir que quelques petits bateaux. * Strabon, *l.* 6; Tite-Live, Justin, cités par Léandre Alberti, *descript. Ital.* Le cardinal Boniface Cajetan, archevêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1514.

TARENTIN, capitaine des gardes de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, fut un de ceux que gagnerent les Juifs, & dont ils se servirent pour porter ce prince à mettre en liberté tous ceux de sa nation qui étoient captifs dans son royaume. * Joséphe, *antiq. liv.* XII, *ch.* 2.

☞ TARGA, petite ville dans l'Afrique, au royaume de Fez, sur la côte de la mer Méditerranée, à sept lieues de Tétuan vers le levant, dans une plaine qui est entre deux montagnes. Cette ville doit son origine aux Goths, qui la fonderent lorsqu'ils étoient maîtres du pays. Elle étoit autrefois fort peuplée, & se gouverna elle-même pendant quelque temps : mais après la prise de Ceuta par les chrétiens, la plupart des habitans & les plus nobles se sauverent dans les montagnes, & il n'y demeura qu'environ six cens familles de pêcheurs, qui salent leur poisson pour le vendre aux muletiers qui viennent de tous les endroits de cette contrée, jusqu'à trente lieues à la ronde. La pêche y est si abondante, qu'on assure qu'elle pouroit fournir de poisson la moitié du royaume de Fez. Il n'y a point de port, toute la côte n'étant qu'une rade découverte. On nommoit autrefois cette ville *Tagat*, selon Ptolémée. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TARGOROD, ville fortifiée dans la Moldavie, sur le Sereth, à quinze lieues au-dessous de la ville de Soczowa. Quelques géographes prennent Targorod pour l'ancienne *Zirid via*, ville de la Dace, laquelle d'autres mettent à Scharesten, village de la Moldavie. * Baudrand.

TARICHÉE, ville de la tribu de Zabulon, une des plus fortes places de la Galilée. Elle s'appelle aujourd'hui *Jesterkin.* Elle étoit située sur le sommet d'une montagne au bord du lac de Génesareth. S'étant soulevée contre les Romains à la persuasion d'un nommé *Jesus* & de quantité d'étrangers qui s'y étoient réfugiés, elle fut prise comme d'emblée par Tite, qui commandoit un corps de six cens chevaux. Le lendemain de sa prise, il se donna un grand combat entre les victorieux, & ceux qui s'étoient sauvés de la ville; & le carnage des Juifs fut si grand, qu'il en demeura six mille cinq cens sur la place. Vespasien pardonna aux habitans qui resterent; mais il ne fit aucune grace aux étrangers. Il choisit les plus robustes, qu'il envoya à Néron pour les faire travailler à l'isthme de Corinthe, & les autres furent presque tous égorgés dans les places publiques, à la réserve de ceux d'Agrippa, qu'il remit à ce roi pour en faire la punition. Cette défaite arriva le huitiéme de septembre, trente-six ans après la mort de J. C. le 13 de l'empire de Néron. * Joséphe, *guerre des Juifs, chap.* 32, 33, 34, 35 *&* 36. Il y a aussi une TARICHÉE en Egypte. * Etienne *de Byzance.*

TARIFFE, ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le rivage de l'Océan, au milieu du détroit, & à cinq lieues de Gibraltar. C'est un marquisat qui appartient aux ducs de Medina-Celi. Son port est assez bon, couvert par une petite isle.

TARIN (Jean) recteur de l'université de Paris, étoit fils d'un meûnier, & naquit à Beaufort en Anjou, sur la fin du seiziéme siécle. Il fit ses études malgré les oppositions de son pere & de sa mere; & il ne put les commencer qu'à 18 ans. Il les fit à la Fleche sous les Jésuites, qui n'ayant pas tardé à connoître l'excellence de son esprit, & voyant les grands progrès qu'il faisoit, l'engagerent à entrer dans leur société. Mais leurs efforts furent inutiles, & Tarin même fut dans la suite fort opposé à ces Peres. Sa réputation le fit choisir pour professer la rhétorique au collége de Harcourt à Paris, & Louis XIII le fit son lecteur, & lui proposa plusieurs évêchés. Mais Tarin, qui ne se sentoit aucun penchant pour l'état ecclésiastique, ne crut pas devoir se rendre aux offres du prince, & il prit le parti du mariage. Il fut plus d'une fois recteur de l'université de Paris, & soutint toujours ses droits avec fermeté; mais sans rien perdre de ses manieres douces & affables qui le faisoient aimer. Il venoit de temps en temps à Beaufort à pied pendant les vacances. Il y logeoit chez son fermier, & y mangeoit avec simplicité & avec bonté chez ses parens quoique vignerons, & quelquefois d'une condition encore moindre, & il s'en retournoit de même à Paris pour l'ouverture des écoles. Il est mort en 1661. Le P. le Long met sa mort en 1666. On a plusieurs ouvrages de lui, entr'autres, *Laudatio funebris Petri cardinalis de Gondi Parisiensis episcopi* (mort en 1616) *in*-4°, à Paris 1616: une traduction latine de la Philocalie d'Origène; de l'ouvrage de Zacharie, évêque de Mitylène, *De mundi opificio;* de celui d'Anastase, prêtre du Mont-Sina, *De hominis ad imaginem & similitudinem Dei creatione;* & un recueil d'opinions célébres sur l'ame. Jean Tarin a joint le grec & des notes à la traduction de ces ouvrages, & a fait imprimer le tout à Paris en 1624, *in*-4°. * *Mem. du temps.* Le Long, *biblioth. hist. de la France, p.* 178. L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages, &c.* Il y parle avec beaucoup d'éloge de Jean Tarin dont il avoit été ami, & qui avoit traduit pour lui du grec les deux premiers chapitres de S. Paul aux Ephésiens.

TARISSE (D. Jean-Grégoire) a été le premier général de la congrégation de S. Maur, dans laquelle il avoit fait profession le 29 juin 1624, âgé de 50 ans, qu'il a gouvernée en qualité de général depuis 1630, jusqu'en 1648, qui fut l'année de sa mort arrivée à Paris le 24 de septembre. Il s'étoit démis dès le mois de mai précédent. D. Tarisse étoit né le 29 juin 1575, à Pierre-Rue, lieu de la paroisse de Cesteron, petite ville du bas Languedoc. C'étoit un homme d'un jugement solide, d'une conduite très-éclairée, d'une piété sincére, & d'une prudence peu commune. Il éclaira la congrégation par ses lumieres; il la soutint par sa conduite; il l'édifia par ses exemples. Il fut lié étroitement avec le B. Vincent de Paul, instituteur & premier général de la congrégation de la Mission, & avec Alain de Solminiac, évêque de Cahors, si célébre par sa grande piété & par sa fermeté épiscopale. Nous avons de D. Tarisse des *Avis* excellens *aux supérieurs de sa congrégation,* qui furent imprimés en 1632, *in*-8°. * *Voyez* la vie de M. Alain de Solminiac, évêque de Cahors, mort en odeur de sainteté; dom le Cerf de la Viéville, Bénédictin, dans sa *biblioth. des auteurs de la congreg. de S. Maur.*

TARKU, ville de Georgie en Asie. C'est la capitale des Tartares de Daghestan, située sur la mer Caspienne, entre Derbent & Terki, environ à quinze lieues de la premiere, & à vingt de la derniere. * Mati, *dict.*

TARN, riviere de France en Languedoc, sort du mont de Losere dans les Cévènes, passe à Albi & à Montauban, & se jette dans la Garonne. Sidoine Apollinaire en fait mention. * *Carm. ult.*

TARNOVIUS (Jean) théologien Luthérien, naquit en 1586, & mourut en 1623. Nous avons de lui des *exercitations sur la bible; un commentaire sur les grands & sur les petits prophétes, & sur les pseaumes penitentiaux, &c.* * Henning Witte, *in theolog. pag.* 318.

TARNOVIUS (Paul) théologien Luthérien, né en 1562, & mort en 1633, a publié des *commentaires sur l'évangile selon S. Jean;* trois livres *du mariage;* trois autres *du ministère; un traité de la Trinité contre Socin, &c.* * Henning Witte, *in theolog. pag.* 362.

TARO, riviere d'Italie dans la Lombardie. Elle prend sa source dans l'état de Gènes, traverse celui de Parme, où elle baigne Capiano, Borgo di Val di Taro, Fornoue, & va se décharger dans le Pô, à quatre lieues au-dessous de Crémone. * Baudrand.

TARO (Val di Taro) c'est un petit pays de la Lombardie, situé entre l'état de Gènes, le Parmesan & le Plaisantin. Ses lieux principaux sont, Borgo di Val di Taro, capitale; Bardi & Campiano. Ce pays a eu autrefois ses princes particuliers. Il appartient maintenant au duc de Parme, à la réserve de Bardi, Campiano, & quelques villages voisins, qui sont restés au prince Doria, Génois. * Mati, *dict.*

TARPA (Sp. Metius, ou Mætius) fameux critique à Rome, qui vivoit du temps de Jules-César & d'Auguste, avoit son tribunal dans le temple d'Apollon, où les poëtes avoient coutume de s'assembler pour lire leurs piéces, qu'il examinoit avec quatre autres critiques. On ne représentoit aucune piéce de théâtre, qui n'eût été approuvée de Tarpa, ou par l'un de ses quatre collégues. Horace fait mention de Tarpa dans son art poëtique,

Si quid tamen olim
Scripseris, in Metî descendat judicis aures,
Et patris & nostras.

Et dans la X satyre du I liv. v. 37.

Hæc ego ludo,
Quæ nec in æde sonent certantia, judice Tarpâ,
Nec redeant iterum atque iterum spectanda theatris.

Cicéron en parle aussi, *epist. ad famil. l.* 1, *litt.* 7. Bayle, *dict. crit.*

TARPEIA, fille de *Tarpéius,* gouverneur du Capitole sous Romulus, vendit à Tatius général des Sabins, le Capitole & lui livra la place. Elle demanda pour récompense de sa trahison, ce que les soldats portoient à leur bras gauche, désignant par là leurs brasselets d'or, vers l'an 6 de Rome, & 748 ans avant J. C. Tatius

étant maître de la forteresse, commanda aux Sabins que suivant la promesse qu'il avoit faite à Tarpéia, ils n'épargnassent rien de ce qu'ils portoient à leur bras gauche. Il commença lui-même, lui ayant jetté ses brasselets & son écu, & fut imité par les autres : de sorte que Tarpéia fut accablée de brasselets & de boucliers, & fut enterrée sur ce mont, qui de son nom fut appellé *Tarpéien*. D'autres disent que Spurius Tarpéius qui commandoit dans ce poste, le rendit aux Sabins, & assurent que Romulus le fit précipiter du haut de cette roche, qui depuis porta son nom. Quoi qu'il en soit, ce lieu fut depuis destiné pour donner la mort à ceux qui étoient coupables de trahison contre la république, ou de faux témoignage. On les précipitoit du haut de la roche en bas, suivant la loi des douze tables. Manlius qui avoit défendu le Capitole contre les Gaulois, étant soupçoné d'en vouloir à la liberté de la patrie, fut condamné à ce supplice. Romulus avoit établi des jeux qui se célébroient sur cette hauteur. Le Capitole y fut bâti. * Plutarque, *en ses paralleles & dans la vie de Romulus*. Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 1. Valer. Maxim. *l.* 8. Appien, *l.* 3 *de bello civil.* Rosin, *antiq. rom. l.* 9.

TARQUIN, *Tarquinius*, I de ce nom, dit *Priscus* ou l'*Ancien*, roi des Romains, fils d'un homme de Corinthe, nommé *Demaratus*, qui s'étoit établi dans la Toscane, après la mort de son pere, vint à Rome, & par son adresse il se mit sur le trône, après Ancus Martius, l'an 139 de la fondation de la ville, & 615 avant J. C. Il institua les jeux du cirque, soumit quelques peuples voisins, accrut le nombre des sénateurs, jetta les premiers fondemens du Capitole, où il fit bâtir un temple à Jupiter, fit bâtir les murailles de Rome & construire des égouts pour porter les eaux & les immondices de la ville dans le Tibre, & le grand cirque. On dit aussi que c'est de lui qu'est venue l'origine des faisceaux de verges qu'on lioit à l'entour des haches des magistrats, les robes des rois & des augures, les chaires d'ivoire des sénateurs, avec les anneaux & les ornemens des chevaliers & des enfans de familles nobles. Il fut assassiné l'an 177 de Rome, & 577 ans avant J. C. par les deux fils de son prédécesseur, la 80 année de son âge, après avoir regné 38 ans. Servius Tullius fut mis en sa place. *Voyez* TANAQUILLE, sa femme. Florus, *l.* 1. Tite-Live. Denys d'*Halicarnasse*, &c. Pitiscus, *lexicon. antiq. roman.*

TARQUIN, à qui son orgueil insupportable fit donner le nom de *Superbe*, assassina Servius Tullius, pere de sa femme Tullia, & se mit sur le trône l'an 220 de la fondation de Rome, aimant mieux le ravir par violence, que de l'attendre paisiblement. Il étoit de la famille du Tarquin dont nous venons de parler, & est accusé d'avoir introduit le premier dans Rome l'usage des prisons, de l'éxil & des tourmens. Ce prince cruel traitoit ses sujets avec une sévérité extraordinaire, & n'épargnoit pas même les nobles ni les sénateurs. Il bâtit un temple qui étoit commun à tous les Latins; & des dépouilles des ennemis il acheva le Capitole. On remarque que son fils, qu'il avoit maltraité, s'étant retiré chez les Gabiens, y acquit beaucoup d'autorité, & en donna avis à Tarquin. Le porteur de cette nouvelle trouva le roi qui se promenoit dans un jardin. Ce prince ne lui fit aucune réponse, & se contenta d'abattre à ses yeux les têtes des pavots qui s'élevoient au-dessus des autres. Le fils auquel on rapporta cette action, entendit d'abord ce que son pere vouloit dire, & fit couper la tête aux plus considérables d'entre les Gabiens. Mais les Romains ne pouvant plus supporter la tyrannie du pere, & les débauches de ses enfans, résolurent de secouer le joug d'une si fâcheuse domination, & de le chasser du trône. La violence que son fils Sextus fit à Lucréce en fut un prétexte plausible. Ils executerent ce dessein l'an 245 de la fondation de leur ville, & 509 avant J. C. dans le temps que Tarquin étoit occupé au siége d'Ardée. Ce roi qui avoit déja gouverné pendant vingt-quatre ans, s'efforça de remonter sur le trône, & employa inutilement les armes de Porsenna & de ses autres voisins, & en lui finit la succession des rois de Rome. * Tite-Live, *liv.* 1. Denys d'*Halicarnasse*. Florus. Plutarque, &c.

TARQUIN, surnommé *Collatin*, *cherchez* COLLATIN.

☞ TARQUINIE, colonie & ville de Toscane, à présent *la Tarquinia*. On croit que cette ville fut bâtie par Tarcon, qui vint au secours d'Enée contre Turnus. Elle devint depuis colonie romaine. Dans la suite elle eut un siége épiscopal, qui a été uni à celui de Cornetto. * Varron. Tite-Live. Ptolém. Strab. Vitruv. Plin. Frontin. Denys d'*Halycarnasse*. La Martiniere, *dict. géograph.*

TARQUITIUS PRISCUS, qui vivoit du temps de Néron, lieutenant de Statilius Staurus, proconsul d'Afrique & son accusateur, fut chassé du sénat, malgré la faveur d'Agrippine, pour avoir été délateur, & fut condamné ensuite pour péculat, sur la poursuite du peuple de Bithynie. * Tacite, *ann. l.* 12, *c.* 14.

TARRAGONE ou TARACONE, *Turiaso*, sur le fleuve Rueïos, ville du royaume d'Aragon en Espagne, avec évêché suffragant de Saragosse.

TARRAGONE, *Tarraco*, ville de Catalogne sur la mer Méditerranée, avec archevêché, fut bâtie & fortifiée par les Scipions. Elle est située sur le penchant d'une colline qui aboutit au bord de la mer, où il y a un port, qui n'est pourtant bon que pour quelques barques, parceque les rochers le rendent dangereux pour de plus gros bâtimens. Cette ville fut entourée de murailles par les Maures, & elle a été fortifiée plus régulierement. On y voit quelques restes de son ancienne magnificence; mais aujourd'hui elle est peu considérable. L'archevêque de Tarragone n'a jamais voulu reconnoître la primatie de l'archevêque de Tolede, & lorsque celui-ci l'a voulu exercer dans le district de Tarragone, cet archevêque a procédé contre lui par des excommunications, ce qui s'est vu ès années 1248 & 1291. Il n'y a que 160 paroisses dans cet archevêché. Le clergé de la métropole est composé de quatre archidiacres, sept dignités, vingt-quatre chanoines & vingt-quatre prébendés. Ce métropolitain a eu autrefois dix-huit suffragans; mais Saragosse en fut démembré en 1318, & Valence en 1455; & l'on donna à chacun de ces archevêques quelques suffragans de ceux de Tarragone, de qui l'évêché d'Elne a aussi été démembré, depuis que le Roussillon a été cédé à la France. Ses suffragans sont aujourd'hui Barcelone, Girone, Lérida, Elne pour le rit seulement, Vich, Urgel, Tortose & Solsone. Philippe II y avoit établi une université; mais Philippe V l'abolit en 1717, & l'unit à celle de Cervéra, qu'il fonda en cette année-là. * Corbera, *Cataluna illustrada*, *lib.* 1, *c.* 20.

CONCILES DE TARRAGONE.

Jean, évêque de Tarragone, présida à un concile provincial l'an 516. On y fit divers canons, pour regler la discipline ecclésiastique, dont quelques-uns nous restent encore en treize chapitres, avec un fragment tiré de Gratien. Le septiéme ordonne que l'observation du dimanche commencera dès le samedi : d'où vient la coutume en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le samedi vers le soir. Nous avons des actes d'une autre assemblée de la province de Tarragone de l'an 614, & de celle de 1242. Pierre, archevêque de cette ville, tint la derniere contre les Vaudois, qui faisoient des courses en Espagne pour y débiter leur mauvaise doctrine. S. Raimond de Pegnafort s'y trouva. En 1279 l'archevêque Bernard célébra un autre concile pour la canonisation du même Raimond. On célébra un concile provincial à Tarragone

l'an 1371, & on y publia des ordonnances synodales l'an 1593.

La province TARRAGONOISE, dont Tarragone étoit la capitale, étoit l'une des trois dans lesquelles l'empereur Auguste avoit divisé l'Espagne. La Bétique & la Lusitanie, étoient les deux autres. Selon Pline, avec lequel Ptolémée & Mela s'accordent, les limites de cette province s'étendoient d'un côté, depuis la ville d'*Urgi* ou *Urci*, le long de la côte de la mer Méditerranée, jusques aux monts Pyrénées; & de l'autre, depuis cet endroit de la mer Méditerranée, qui baigne le pied de ces montagnes, jusqu'à l'Océan Gaulois; les montagnes qui la séparoient de la Bétique & de la Lusitanie, servoient de bornes du côté de ces autres provinces. Pline dit que cette province Tarraconoise étoit habitée par 220 peuples, & Ptolémée n'en compte que 55: mais M. de Marca résout cette apparente contradiction, en faisant remarquer que ces peuples étoient de deux ordres différens. Les uns étoient plus grands, & les autres moindres; & de ces moindres, il y en avoit plusieurs qui étoient comme joints & annexés aux plus grands: d'où il vient qu'en les comptant, on pouvoit tantôt les ranger à part, & tantôt les confondre avec ceux ausquels ils étoient joints. Pour ce qui est du nombre des villes, cette province en contenoit 294, au rapport de Pline, entre lesquelles il y en avoit 12 de colonies, 13 de citoyens Romains, 17 d'anciens Latins, 1 d'alliés, & 126 de Stipendiaires. Les principales villes maritimes de cette province, étoient Carthagène, Alicante, Valence, Morviedro, Tarragone la capitale du pays, Barcelone, Olone & Cardone. Au temps de Dioclétien cette province fut diminuée de plus de moitié, cet empereur en ayant détaché toute la partie de cette province qui est présentement dans les deux Castilles, & dans les royaumes de Valence & de Murcie, pour former la province Carthaginoise, à laquelle il donna un président, ainsi qu'à l'autre. * De Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica*.

TARREGA, petite ville de Catalogne sur la riviere de Cervera, à sept lieues de Lerida vers le levant. On la prend communément pour l'ancienne *Tarraga*, que quelques-uns pourtant mettent au village de Larraga, situé dans la Navarre, sur la riviere d'Aragon, entre Pampelune & Calahorra. * Mati, *diction.*

TARRUNTIUS (Lucius) *cherchez* TARUNTIUS.

TARSE, *Tarsus*, ville de Cilicie, dans l'Asie mineure, sur le fleuve Cydnus, est appellée présentement *Terasse*, *Tersis* ou *Hamsa*; & a porté sous les empereurs les noms d'*Antonienne*, de *Sévérienne* & d'*Adrienne*. C'étoit une colonie romaine, & ville libre, qui jouissoit du droit de bourgeoisie romaine, que Cesar lui accorda lorsqu'il eut remporté la victoire sur ses compétiteurs, parcequ'elle avoit suivi son parti. Elle a été célébre par sa situation, par sa magnificence, par ses richesses, & par le génie de ses habitans pour les sciences. C'étoit la patrie d'Antipater *le Stoïcien*, d'Archidème, de Nestor, des deux Athénodores, & de S. Paul apôtre. Elle fut depuis le siége d'un archevêque. On a cru que Persée avoit été fondateur de Tarse. * Lucain le donne à entendre, *l.* 3. Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5, *c.* 27. &c.

TARSIA, bourg avec titre de principauté, dans la Calabre citérieure, province du royaume de Naples, à cinq lieues de Cassano, vers le midi. On prend ce bourg pour l'ancienne *Caprasæ* ou *Caprasis*, petite ville des Brutiens. * Baudrand.

TARSIS ou THARSIS. Les auteurs ont peine à décider quel étoit cette Tarsis, où Salomon envoyoit ses navires, pour en rapporter de l'or & du bois précieux. Quelques-uns se sont imaginé que ce lieu étoit en Espagne; & Pinéda n'oublie rien pour établir ce sentiment, qui semble avantageux à sa patrie; mais il y a peu d'apparence que ce sage monarque, à qui rien n'étoit caché, eût assez peu possédé la géographie, pour ordonner à ses pilotes de faire un aussi grand tour qu'il auroit fallu faire, s'ils étoient allés en Espagne. Il y avoit beaucoup de villes & de pays de ce nom, qu'ils avoient tiré de celui de Tarsis, fils de Javan, descendu de Japhet. Quelques-uns prennent le mot de *Tarsis* pour toutes sortes de pays d'outre-mer: mais les autres veulent que ce soit la ville de Cilicie, dont nous avons parlé. Ces derniers soutiennent avec Joséphe, que Salomon avoit deux armées navales; une à Asiongaber, qui négocioit dans les Indes; & l'autre à Tarse, qui venoit dans la Méditerranée.

Il n'y a nulle apparence que le lieu appellé *Tarsis*, où Salomon envoyoit sa flotte, qui partoit d'Asiongaber sur la mer Rouge, soit la ville de Tarse, ni Tartesse en Espagne. L'opinion la plus probable est que Tarsis est quelque lieu des Indes orientales. Quelques-uns veulent que ce soit le Pérou, où la flotte de Salomon se rendoit par la grande mer, & faisoit le voyage en trois ans, ce qui peut aussi avoir de la vraisemblance: mais en général ce nom de *Tarsis* se donne à tous les lieux qui sont au-delà de la mer. Il est dit de Jonas, que s'étant embarqué pour s'éloigner de Ninive, il alloit à Tarsis; cette Tarsis ne peut être Tarse, dont le chemin conduisoit à Ninive; c'étoit quelque contrée opposée où il vouloit passer, pour n'être pas obligé d'aller à Ninive. Dans le pseaume LXVII, v. 8, il est parlé des navires de Tarsis; dans le LXXI, des rois de Tarsis; dans Isaïe, des navires de Tarsis; dans Jérémie, de l'argent de Tarsis; dans Ezéchiel, des marchands de Tarsis; & dans Judith, il est dit qu'Holoferne étant sorti d'Assyrie & venu en Cilicie, pilla les peuples de Tarsis. Comme tous ces pays appellés Tarsis sont en différens lieux, S. Jérôme a eu raison de remarquer que Tarsis est un mot général que les Hébreux employoient pour désigner les pays éloignés au-delà de la mer. * *III. Reg. c.* 10. *II. Paralip.* 9 & 10. *Judith* 2. *Psalm.* 47 & 71. *Isaïe* 2. *Jeremie* 10. *Ezechiel* 38. *Jonas*, *c.* 1 & 4. Hyeronym. *de locis hebraïc.* Joséphe, *l.* 8 *antiq. c.* 2. Pineda, *l.* 4. *de reb. Salom. c.* 14 & 25. Torniel, *A. M.* 3043, *n.* 9. Salian. Abulensis, &c. Calmet, *commentaire litteral sur le v.* 4 *du X chap. de la Génèse.* Huet, *dissertation sur les navigations de Salomon.* M. Bruzen de la Martiniere a discuté fort au long tout ce qui regarde Tarsis, qu'il place en Espagne, dans la Bétique, à l'embouchure du Guadalquivir. Consultez son *dictionaire géographique*, au mot THARSIS.

TARSISIE, vierge, sœur de S. Ferréol, évêque d'Uzés vers le milieu du VI siécle, & célébre par cette belle regle qu'il composa pour le monastère d'hommes qu'il avoit fondé, mérita par son amour pour la virginité & par ses autres vertus, d'être mise au nombre des saintes vierges. Elle est honorée à Rhodés d'un culte particulier le 15 de janvier. Elle est morte vers l'an 557.

TARTA, *cherchez* TATTA.

TARTAGLIA ou TARTALEA (Nicolas) savant mathématicien, natif de Bresse dans l'état de Venise, florissoit dans le XVI siécle, & s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des mathématiques, dont il acquit une parfaite connoissance. Après les avoir enseignées pendant plusieurs années dans les principales villes d'Italie, il se mit à travailler pour la postérité, en recueillant sur la fin de ses jours les leçons qu'il avoit dictées à ses auditeurs. Il partagea ce recueil en trois grands volumes, qui contient l'arithmétique, la géométrie & l'algebre, & y ajouta un commentaire sur Euclide, imprimé à Venise l'an 1556. Ce savant homme mourut en 1557, fort avancé en âge. * Thuani, *hist.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

TARTAGNI (Alexandre) surnommé d'*Imola*, parcequ'il étoit natif de cette ville d'Italie dans la Romagne, vivoit dans le XV siécle, du temps de Balde & de Paul de Castro, & fut disciple de Jean d'Imola & de Jean d'Agnanie. Il professa pendant trente années le

droit à Bologne & à Ferrare avec tant de réputation, qu'il mérita le titre de *monarque du droit*, & de *pere des jurisconsultes*. Ce savant homme écrivit sur les Clémentines, sur le sixiéme ou sexte des décrétales. *Consilia. Apostillæ in Bartholum. In 2 cod. & ff. nov. &c.* Ces ouvrages ont été souvent imprimés à Venise l'an 1571, à Francfort l'an 1575, à Lyon l'an 1585, &c. Tartagni mourut âgé de 53 ans, l'an 1587, à Bologne, où l'on voit son tombeau de marbre dans l'église des Dominicains. Sa vie est à la tête de son traité des conseils, écrite par Nicolas-Antoine Gravatius. * Fichard, *in vit. jurisc.* Possevin, *in appar. sacro.* Bellarmin, *de script. eccl.* Leandre Alberti, *de script. Ital.* Opmer, *in chronogr.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Le Mire. Gesner, &c.

TARTARE, *Tartarus*, selon les anciens, étoit le lieu le plus profond des enfers, que Platon, *en son Phædon*, croit être au centre de la terre, & qu'il dit en un autre lieu être la prison des impies. Hésiode, *en sa Théogonie*, dit que le Tartare étoit né du chaos, & qu'il étoit aussi éloigné de la terre que du ciel. Ce mot vient du verbe grec ταράττειν, c'est-à-dire, *troubler*; parceque c'est un lieu de trouble & de confusion; d'où l'on voit que les anciens ont entendu par ce nom ce que nous appellons les enfers. Les autres tirent ce mot du chaldéen *dardár*, qui marque un lieu enfoncé ou bas; & cette étymologie est vraisemblable.

☞ TARTARES ou TATARS, peuples qui habitent une partie considérable de l'Asie, nommée *grande Tartarie*, au nord de la Perse, des Indes & de la Chine, & qui occupent en Europe ce qu'on appelle la *petite Tartarie*, au nord de la mer Noire, sans compter ceux qui sont répandus dans les états de la Russie. Leur véritable nom est *Tatars*, comme on les nomme dans toute l'Asie, la Russie, la Pologne & la Turquie. Ils n'ont point été ainsi appellés, comme l'ont dit plusieurs de nos auteurs, à cause d'une riviere de *Tatar* qui traverse leur pays; car quelque recherche qu'on ait faite à ce sujet, jamais on n'en a pu trouver qui porte ou qui ait porté ce nom. Il y a apparence que le nom de TATARS, qui ne convient proprement & originairement qu'à la nation qui habite le plus à l'orient de la grande Tartarie, au nord de la Chine, & qui a eu autrefois un prince nommé *Tatar*, vient des Chinois, qui ont donné ce nom, qu'ils prononcent *Tata*, à tous les peuples voisins des vrais Tatars, vers l'occident, lorsqu'ils les ont connus. Marc Paul de Venise, & les Missionaires Européens, Rubruquis, Carpin, &c. qui allerent dans ces pays au XIII siécle, répandirent en Europe cette idée vague des Chinois. Les Missionaires Nestoriens, qui avoient déja fait quelques conversions chez les vrais Tatars, parmi lesquels on doit chercher le fameux *Prêtre-Jean*, voyez DALAI-LAMA, contribuerent aussi à donner cours à cette étendue du nom de *Tatars* & de *Tartarie*.

M. de Strahlenberg, officier Suédois, qui a demeuré plusieurs années en Sibérie, & qui a fait des remarques très-particulieres sur les peuples du nord de l'Asie, observe qu'on s'est formé depuis long-temps en Europe une idée fausse, ou du moins fort imparfaite, de ces pays, comme si on n'y trouvoit par-tout que des *Tatars* Il prétend qu'en considérant les langues qu'on y parle, il faut distinguer ces peuples en six classes toutes différentes; & que comme les anciens leur donnoient le nom général de SCYTHES, les modernes les ont appellés indistinctement *Tatars*, quoique ce dernier nom n'appartienne proprement qu'à la cinquiéme classe de ces peuples.

La premiere en comprend sept, qui demeurent tous dans les états de Russie, & qui sont encore païens pour la plupart; savoir, les MORDUAS, qui occupent une partie du gouvernement ou de la province de la basse Novogorod ou Nischnei-Novogorod; les CZEREMISSES, qui demeurent dans le gouvernement de Casan; les PERMIENS ou anciens habitans de la Permie; les WOTIACKES, qui demeurent dans la province de Wiatka; les WOGULITZES, qui sont des deux côtés des hautes montagnes du *Kamenoi-Poyas*, qui séparent la Russie de la Sibérie; les OSTIAKES, qui habitent en Sibérie, le long du fleuve Obi; enfin les BARABINTZI, qui demeurent dans cette même province, plus au midi, entre les villes de Tara & de Tomsk. Tous ces peuples paroissent n'avoir fait autrefois, aussi-bien que les Finnois ou anciens habitans de la Finlande, les Lappons, les Esthoniens, les Livoniens, les Lisi de Curlande, les anciens Prussiens & les Sekler-Hongrois, qu'une même nation avec les Uns ou Huns, qui se sont fait connoître à l'Europe depuis Attila.

La seconde classe des peuples appellés généralement *Tatars*, contient: 1°. les BUDZIACS, qui demeurent sur les bords de la mer Noire, au nord-ouest; ceux de CRIM, ou les *petits Tartares*; les KOUBANS qui sont en Circassie, & les DAGHESTANS, qui occupent les montagnes au nord de la Perse: 2°. divers peuples qui sont aujourd'hui sous la dépendance de la Russie, savoir, les NOGAIS ou Tartares d'Astracan; ceux de CASAN & d'UFA, & les BASKIRS; enfin les Tatars de SIBÉRIE, qui habitent les environs des villes de Tumen, de Tura, de Tobolsk & de Tomsk: c'est sur ces derniers que les Russes ont conquis le royaume propre de Sibérie, qui occupoit la partie occidentale du grand pays qui porte aujourd'hui ce nom. 3°. On en trouve d'autres de la même classe, errans dans la grande Tartarie, près de la mer Caspienne, à l'est; ce sont les USBECKS, les TURCOMANS ou TURKMANS, les KERGŒSES, les CARAKALPAKS, & ceux de la CASATCHIA HORDA. Les trois espéces de Tatars qui forment cette seconde classe, & dont on a parlé jusqu'à présent, ne sont distingués que par les lieux qu'ils habitent, & ils sont tous mahométans; mais la plupart fort peu réguliers, n'ayant ni moullahs ou prêtres, ni alcoran, à l'exception des petits Tartares & des Usbecks: ces derniers passent même pour savans. 4°. On doit rapporter à la même origine d'autres peuples de la Sibérie, qui sont païens; savoir, les SAYANTZI, qui habitent près des sources du Iéniséi; les KIRGYSI, qui occupent les montagnes au midi du lac Baikal; les BURATI & les ARINTZI, qui demeurent dans leur voisinage; & les IAKUTI, qui se trouvent plus au nord, sur les bords du fleuve Léna.

La troisiéme classe renferme les SAMOIEDES, qui occupent les bords de la mer Glaciale, soit en Sibérie, soit en Russie, depuis la ville d'Archangel jusqu'au Léna. Quelques branches de ces peuples se sont répandues fort loin vers le midi de la Sibérie. De ce nombre sont les Tatars KANSKI, qui demeurent sur la riviere de Kan, laquelle se jette dans le Iéniséi, au-dessous de Crasnoyar.

La quatriéme nation, qui ne veut pas être appellée du nom de *Tatars*, mais qui prend volontiers celui de *Turcs*, est celle des CALMOUCS & des MOUNGALES, qui ne faisoient autrefois qu'un même peuple. Ils occupent le milieu de la grande Tartarie, & sont les descendans de ces Mogols, qui firent de si grandes conquêtes sous Zingiscan ou Genghis-Khan, & ses enfans, au XIII siécle. Ils sont encore païens, & n'ont point de demeures fixes. Une partie des Moungales s'est soumise entierement aux Tatars conquérans de la Chine, qui les appellent *Monkoux* ou *Mongous*; & les autres, surnommés *Kalkas*, sont seulement sous leur protection, ou leur sont unis pour harceler les Calmoucs, surnommés *Eluths*.

La cinquiéme classe des Tatars, comprend ceux qui sont le plus à l'orient de la grande Tartarie, & dont une partie, connue sous le nom de *Mancheous*, a fait, il y a un siécle, la conquête de la Chine. Elle renferme aussi la nation des TINGISES ou TONGOUSES, qui est la plus considérable de toutes celles que les Russes ont trouvées en Sibérie: il y en a une partie dans la

Tartarie Chinoise. Ce sont ici les vrais *Tatars*, appellés autrefois par Vincent de Beauvais, les *Su-Mongals*, ou les Moungals de l'eau, par opposition aux peuples de la classe précédente, qui habitent des pays élevés & secs. *Tingises* signifie aussi gens d'eau.

La sixiéme classe contient les peuples sauvages & païens du nord-est de l'Asie; savoir, les IUKAGRI, qui habitent vers la mer Glaciale, à l'orient du fleuve Lena; les TSCHALATZI, les TSCHUTCHI, les OLUTORSKI, & les LIUTORI, que l'on a trouvés près la pointe la plus avancée du nord-est de l'Asie, vers l'Amérique; enfin les KORŒIKI, les KAMTSCHADALES & les KURILES, qui demeurent dans la presqu'isle du Kamtschatka, & qui s'étant soumis aux Russes, leur paient tribut. Mais les précédens ont conservé leur liberté, la plupart s'étant sauvés dans les terres de l'Amérique septentrionale, qui ne sont pas éloignées, n'étant séparées de celles d'Asie ou de Sibérie, que par un détroit. Ces derniers peuples n'ont aucune conformité, ni quant à la langue, ni quant à l'extérieur, avec ceux de la cinquiéme classe, qui sont néanmoins leurs plus proches voisins.

On poura voir ce qui regarde chacun de ces peuples à leur article particulier; nous mettrons seulement ici quelques remarques sur les traits généraux que l'on a observés par rapport aux habitans de la Tartarie.

Tous les Tartares prétendent être issus de Turk, fils aîné de Japhet; & comme ils supposent que Japhet avant que de mourir le désigna pour être après lui souverain chef de sa famille, ce qui lui étoit dû en quelque maniere comme fils aîné, ils se croient d'une extraction bien plus noble que ne sont les peuples voisins, qu'on croit descendre des autres fils de Japhet. Quoique depuis Gengis-Khan, qui se soumit toute la Tartarie, avec une grande partie de l'Asie méridionale, & dont les troupes firent des incursions en Europe, ils aient été connus sous le nom de Tartares, auquel celui de Moungales ou de Mogols, dont il étoit proprement le prince, paroissoit inférieur, parcequ'on n'en avoit pas entendu parler jusqu'alors; cependant la plupart des Tartares conservent entr'eux le nom de *Turcs*, prétendant même qu'aucune nation, hormis eux, n'a droit de porter ce nom.

Les Tartares mahométans qui ne sont pas soumis à la Russie, c'est-à-dire, ceux qui occupent la petite Tartarie, & ceux qui demeurent à l'est de la mer Caspienne & près de la Perse, ne sont presque occupés qu'à voler & piller leurs voisins, même en temps de paix. Les Calmoucs & les Moungales sont bien différens; ils vivent tranquillement du produit de leurs troupeaux, & ne font de mal à personne, à moins qu'on ne leur en fasse. Divers auteurs disent aussi beaucoup de bien des Tartares Orientaux ou Chinois, & les représentent comme un peuple naturellement bon & vertueux; mais qui depuis s'est corrompu par ses liaisons avec les Chinois, qu'il a soumis. A l'égard des nations païennes du nord ou de la Sibérie, malgré leur ignorance profonde & le peu de lumiere qu'ils ont de la divinité, on ne voit parmi eux aucun libertinage, ni vol, ni parjure, ni ivrognerie, ni aucun vice grossier.

Ces derniers ne vivent guères que de chasse & de pêche; mais la plupart des autres Tartares tirent la même nouriture des chevaux que nous tirons des vaches & des bœufs. Le lait de jument, qu'ils appellent du *Kumisse*, leur sert aux mêmes usages que le lait de vache parmi nous; & ils en composent une sorte d'eau-de-vie, qui n'est pas moins bonne ni moins claire que celle que nous distillons de nos grains. Ils l'aiment extrêmement, aussi bien que le tabac, dont ils fument tous, grands & petits, hommes & femmes, avec excès. Cette passion de fumer est sur-tout si grande chez les peuples païens de Sibérie, qu'ils avalent la fumée pour n'en rien perdre: ce qui leur cause de violentes convulsions, après lesquelles revenus à eux ils jettent beaucoup de pituite, qui décharge leur estomac des mauvaises nouritures dont ils usent.

Tous les Tartares prennent autant de femmes qu'ils veulent. Il n'y a que cette différence entre les mahométans & les autres, que les premiers observent quelques dégrés de parenté, dans lesquels il leur est défendu de se marier; au lieu que les Calmoucs, Moungales, &c. n'exceptent souvent que leurs meres. Les enfans qui naissent, tant des femmes légitimes que des concubines, sont également habiles à hériter de leurs peres: toutefois avec cette réserve, que si le pere a été Khan ou chef de quelque tribu, les fils légitimes lui succédent toujours par préférence aux autres, à moins que la violence ou l'intrigue n'en dispose autrement, ce qui est plus commun chez les mahométans que chez les païens.

De quelque pays ou religion que les Tartares soient, ils ont tous une exacte connoissance des *aimaks* ou tribus dont ils sont sortis, & ils en conservent soigneusement la mémoire. Chaque tribu, ou chaque branche séparée d'elle, a son chef particulier, pris dans la tribu même, qui porte le nom de *Mursa*. Il a la dîme de tous les bestiaux de sa tribu, & du butin qu'elle fait lorsqu'elle va à la guerre. Toutes les familles qui la composent, campent d'ordinaire ensemble, ou ne s'éloignent pas sans en faire part à leur mursa, afin qu'il puisse savoir où les prendre lorsqu'il veut les rappeller. Les Murses ne sont considérables à leur khan ou prince, qu'à proportion que leurs tribus sont nombreuses, & les khans eux-mêmes ne sont redoutables à leurs voisins, qu'autant qu'ils ont beaucoup de hordes ou de tribus: c'est en quoi consiste leur puissance & leur grandeur. Ils appellent *Orda*, une tribu qui est assemblée pour aller contre les ennemis, ou pour quelqu'autre raison particuliere.

Ils ont une maniere tout-à-fait singuliere de combattre, en laquelle ils sont fort habiles. En allant à l'action, ils se partagent sans aucun ordre ni rang, en autant de troupes qu'il y a de tribus ou de hordes particulieres qui composent l'armée, & en cette sorte ils vont charger les ennemis la lance à la main, chaque troupe ayant son mursa ou chef particulier à la tête. Ils ne se battent qu'à cheval, & n'ont point l'usage de l'infanterie. L'arc & la fléche sont leurs meilleures armes, dont ils tirent avec tout autant & même plus d'adresse, en fuyant qu'en avançant: & c'est pour cela qu'ils ne cherchent point à en venir aux mains avec leurs ennemis, à moins qu'ils ne se flatent de quelque grand avantage, trouvant mieux leur compte à les harceler de loin, en quoi la vîtesse de leurs chevaux leur est d'un grand secours: car le plus souvent, lorsqu'on les croit absolument en déroute, ils ne manquent pas de venir tomber sur leurs ennemis avec plus de vigueur qu'auparavant: & pour peu qu'on se soit pressé à les poursuivre, sans garder l'ordre nécessaire en cette occasion, on court de terribles risques avec eux.

C'est une coutume qui paroît avoir été de tout temps chez les Tartares, que d'adopter le nom d'un prince pour lequel ils ont de l'affection: témoin le nom de Moguls & de Tatars, que cette partie de la nation turque, qui obéissoit à Mogull-Khan & à son frere Tatar-Khan, prit d'après eux; & c'est la véritable dérivation de celui d'Usbecks, que les Tartares qui habitent maintenant la grande Bukharie & le Kharasm, portent, en mémoire d'Usbeck-Khan, descendant de Gengis-Khan par son fils aîné Zuzi. Les Tartares Orientaux, qu'on appelle quelquefois Moungales de l'est, parcequ'ils ont été assujétis aux autres, ont adopté le nom de Mansueus ou Mancheous, de Mansueu-Khan, pere du prince qui a établi il y a cent ans les Tartares à la Chine. Il y a peu de temps que les Calmoucs ont pris le nom de Contaisches, pour témoigner leur attachement inviolable à leur légitime souverain.

Les Calmoucs & les Moungales, qui occupent le mi-

lieu de la Tartarie, ont conservé les usages de leurs ancêtres, & ils marchent & campent presque continuellement d'un endroit à l'autre, n'ayant point de villes; mais les Tartares Orientaux en ont, ayant pris en plusieurs choses les façons des Chinois. Pour ceux de l'Occident, tels que les Usbecks, &c. ils campent la plupart du temps comme les Calmoucs, quoiqu'il y ait des villes dans leur pays, où demeurent ceux qui en étoient en possession avant eux, & que l'on nomme BUKHARES & SŒRTES. Il n'est pas étonnant que par les guerres terribles que ces différens peuples se sont faites entr'eux, beaucoup de villes mentionées dans les histoires, soient tellement ruinées, qu'on n'en trouve pas le moindre vestige: elles étoient bâties comme celles d'à présent, ou de bois ou de briques cuites au soleil; ce qui ne les rend pas aussi durables que celles d'Europe.

Les peuples de la grande Tartarie furent réunis sous une seule domination au commencement du XIII siécle de J. C. par Gengis-Khan, chef des Mogols ou Moungales; & de-là est venu le nom de *Grand Khan* de Tartarie, qu'on a supposé presque jusqu'à notre temps y exister encore. Cependant cette monarchie fut divisée en plusieurs souverainetés quelques années après sa mort; & au bout d'environ deux cens ans, Timur ou Tamerlan, qui descendoit comme Gengis-Khan, des premiers princes Mogols, réunit la plus grande partie de la Tartarie. Ses descendans regnent dans l'Indostan, & nous sont connus sous le nom de MOGOLS; mais ceux de Gengis Khan commandent encore aux différentes branches des peuples de la grande & de la petite Tartarie.

Les Tartares ne paroissent avoir commencé à écrire leur histoire que vers le temps de Gengis-Khan; mais ils l'ont remplie pour les premiers temps de plusieurs fictions; & comme ils sont fort ignorans en chronologie, ils y ont fait bien des fautes de cette espéce. C'est ce qu'on a remarqué en particulier sur leur histoire la plus complette, dressée par Abulgasi-Bayadur-Khan Usbek de Kharasm. Il a paru jusqu'à présent que le période vraiment historique des Tartares, commençoit proprement au regne de Gengis-Khan, comme celui des Romains fait à Romulus, & celui des Arabes à Mahomet. Mais M. de Guignes, de l'académie des inscriptions & belles lettres, nous a fait connoître dans une *histoire des Huns*, &c. dressée sur les monumens Chinois, & autres manuscrits orientaux de la bibliothéque du roi, ce qui est arrivé en Tartarie depuis l'an 209 ou 210 avant J. C.

Ce fut alors que les HUNS établirent un puissant empire sous leurs *tanjous* ou empereurs. De-là sont venus dans la suite les Huns, connus de l'Europe, & après cela les AVARES ou GEOUGEN, & enfin les HONGROIS. Au VI siécle de J. C. la nation des TURKS étoit maîtresse de presque toute la Tartarie, & ils envoyerent des ambassades aux Romains de Constantinople. Ensuite il y eut dans la Tartarie orientale un puissant royaume des Tartares SIFANS, qui fut suivi des empires d'HYA, des Tartares KHITANS, & enfin des KINS, qui étoient maîtres de la moitié de la Chine, & que Gengis-Khan détruisit au XIII siécle. Les Tartares s'étendirent alors non-seulement dans la Chine, dont ils resterent possesseurs pendant 80 ans; mais aussi en Perse, en Natolie, en Russie, &c. Ils firent même des courses en Hongrie & en Silésie. Dès le XI siécle, une partie des TURKS, connue sous le nom de SELJOUCIDES, avoit passé en Perse, & y avoit établi un puissant empire, & diverses principautés en Syrie & en Natolie. Il y en a eu aussi de cette nation qui ont regné en Egypte, tels que les TOULOUNIDES, les ASCHIDITES, les AIUBITES, les MAMLUKS. Qu'on joigne à toutes ces sortes de Tartares les princes OTTOMANS, à qui nous avons conservé le nom de TURCS, & l'on aura une idée des différentes migrations des peuples Tartares hors de leur pays, non-seulement en Asie, mais aussi en Europe & en Afrique. Voyez les titres de leurs différens noms.

SUITE DES ANCIENS PRINCES TARTARES, *selon leurs historiens.*

TURCK, *fils de Japhis.*
Taunac.
Jelza.
Dibbakuï.
Kayuk.
ALANZA; il eut deux fils, *Tatar* & *Mogul*, qui furent les princes de deux nations.

Princes Tatars.

TATAR.
Bucha, ou Buka.
Jalanza.
Ettele.
Attaisir.
Orda.
Baydu.
SIUNTZ, qui défit entierement les Mogols, & les extermina presque entierement.

Princes Mogols ou Moungales.

MOGULL ou MUNGL.
Cara.
OGUS, *que l'on fait vivre* 4000 *ans avant* Gengis-Khan.
Kiun.
Ay.
Julduss, *d'une branche différente du précédent.*
Mengli.
ILLCAN, sous lequel la nation des Mogols fut presque exterminée par les Tatars: le reste se cacha pendant 450 ans dans les montagnes.
KAYAN, *fils d'Illcan.*
*
*
*
BERTEZENA, qui descendoit de Kayan, & qui rétablit les Mogols, par la défaite des Tatars Kaw-idil.
Bizin-kayan.
Kipzi-mergan.
Menkoazin-borell.
Bukbendun.
Simsauzi.
Kaymasu.
Temirtasch.
Mengli-chodsa.
JULDUSS.
Dejun-bayan, *petit-fils.*
BUDENDSIR-MOGAK, *fils d'*ALANOU, *petite-fille de* Julduss.
Toca.
Dutumin.
Kaydu.
Bassicar.
TUMANA, *tige commune de* Zingiscan *& de* Timur-bec *ou* Tamerlan.
Cabull.
Bortan.
Jessugi-Bayadur.
TAMUZIN, qui prit ensuite le nom de ZINGISCAN, ou Gengis-Khan.

Les noms en gros caractères, sont ceux dont on sait quelque chose digne de remarque.

Gengis-Khan eut quatre fils légitimes, à qui il partagea ses états en mourant l'an 1227. Ces fils sont ZUZI ou *Tuschi*, dont la postérité a regné dans le Captchac, au nord de la mer Caspienne, à Astracan, à Casan, en Sibérie, & qui occupe encore la petite Tartarie ou de Krim, & le pays des Usbecs: ZAGATHAI, dont les descendans ont gouverné ce qu'on appelle aujourd'hui le Kharasm & la Bukharie, ou le pays des Usbecks, avec une partie des Indes, jusqu'au temps

de Tamerlan ; les khans des Calmoucs paroissent en venir : Ugadai ou *Oktai*, qui fut désigné Grand Khan par son pere, & dont la postérité, qui est peu connue, regna dans le pays des Moungales : Taulai ou *Tuli*, dont une partie des descendans a gouverné les Moungales & la Chine, & l'autre a été pendant assez long-temps maîtresse de la Perse.

Pour concilier la suite des anciens kans des Mogols & des Tartares, qui est fabuleuse, avec les monumens historiques & authentiques des Chinois, qui ont été en relation avec ces peuples dès les plus anciens temps de leur monarchie, on observera ici que Teou-man & Me-té, qui ont fondé l'empire des Huns ou des Turcs dans toute la Tartarie, l'an 209 ou 210 de J. C. descendoient d'un prince dont le nom se rapporte à Dibbakoui : que la ruine des Mogols par les Tartares, est celle des Huns du nord par ceux du midi, qui étoient unis aux Chinois l'an 93 de J. C. enfin que le rétablissement de leur empire au bout de 450 ans, est celui que fit en 545 le prince appellé par les Chinois Tou-muen, grand khan des Turcs, dont les Mogols étoient une horde particuliere. * Strahlenberg, *description de l'empire Russien*, ch. 13. *Hist. généalog. des Tatars* d'Abulgasi, *passim : Hist. universelle des Anglois*, *in*-4°, Tom. XIII, pag. 30 *& suiv. Hist. des voyages*, *in*-4°, Tom. VII. M. de Guignes, *histoire des Huns*, &c. Cet article a été fourni par M. Barbeau de la Bruyere.

☞ TARTARES BIGARRÉS. Il y avoit autrefois en Sibérie une horde de Tartares appellée *Piegaga* ou *Piestra horda*, qui veut dire la *horde bigarrée*, *tachétée* ou *tigrée :* mais aujourd'hui elle est presque toute éteinte, & on n'en voit plus que quelques hommes dispersés de côté & d'autre. Le baron de Strahlenberg dit en avoir vu un à Tobolskoi. Ses cheveux étoient coupés à un doigt près de la tête, & avoient tout autour des taches blanches comme la neige, & parfaitement rondes, de la grandeur d'une piéce de vingt-quatre sols. Il étoit à peu près tacheté de même sur le corps, mais les taches y étoient d'un brun noirâtre, & moins régulieres que sur la tête. En voyageant plus loin dans la Sibérie, le baron de Strahlenberg a trouvé plusieurs autres hommes bigarrés, mais différemment de celui qu'il avoit vu à Tobolskoi. Les taches de leurs cheveux étoient allongées & irrégulieres, comme on en voit aux chiens, aux chevaux, &c. D'autres étoient ovales, ou différemment figurées, & l'on voyoit la même bigarure en quelques endroits de leur corps. M. Strahlenberg dit en avoir vu un qui avoit une moitié de la tête parfaitement blanche & l'autre noire. Ayant demandé à ces Tartares si ces taches leur venoient de naissance, ils lui ont répondu qu'il y en avoit qui les apportoient en venant au monde, & que chez d'autres c'étoient des suites de maladies. On trouve beaucoup de ces hommes bigarrés le long de la riviere Czulim, & proche la ville de Crasnoïar, sur le fleuve Ieniséi, &c. * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien*, tom. II, pag. 183.

☞ TARTARIE ASIATIQUE ou GRANDE TARTARIE, vaste région de l'Asie, qui s'étend depuis la rive orientale du Wolga jusqu'aux bords de la mer du Japon, au nord de la Corée, ce qui fait environ sept cens cinquante lieues d'Allemagne. Sa latitude est assez inégale ; car quoiqu'on puisse à peu près la compter depuis le 38 dégré jusqu'au 52, elle ne laisse pas d'en avoir beaucoup plus en quelques endroits, & moins aussi en d'autres. On peut en général lui donner deux cens lieues d'Allemagne en largeur. Une grande branche du mont Caucase, qui commence sur la rive orientale du Wolga, & qui court à peu près directement à l'est jusqu'à la mer orientale, sépare la grande Tartarie, du côté du nord, du vaste royaume de Sibérie. La mer orientale la confine à l'est ; la Chine, les Indes & la Perse la bornent au sud, & la mer Caspienne avec la Russie, en font la frontiere à l'ouest. Des trois branches de la postérité des Mogoules qui l'occupent présentement, les Tartares mahométans habitent à l'ouest vers la mer Caspienne ; les Callmoucks au milieu, & les Moungales à l'est, vers la mer orientale. Comme tout ce grand pays est situé sous le plus beau climat du monde, il est par-tout d'une bonté & d'une fertilité extraordinaire ; mais comme il est peut-être le plus élevé de toute la terre habitée, il se trouve en plusieurs endroits manquer d'eau. Le P. Verbiest assure dans une de ses lettres, que l'empereur de la Chine, faisant en 1683 un voyage dans la partie occidentale du pays des Moungales, ayant voulu savoir la différence de la hauteur d'un certain endroit, environ à quatre-vingts lieues au nord de la grande muraille, vers la source de la riviere de Cara-Muran, d'avec le terrein des environs de Pekin, lui donna la commission de la mesurer, & qu'il trouva, après un examen des plus exacts, que cet endroit excédoit en hauteur le rivage de la mer le plus proche de la ville de Pekin, de trois mille pas géométriques, ce qui fait environ les trois quarts d'une lieue d'Allemagne. Cette grande élévation est cause que le pays paroît fort froid, en comparaison des autres qui sont en même latitude que la Tartarie. Des gens dignes de foi qui y ont voyagé, assurent que même au milieu de l'été, la bise du nord y est si pénétrante, qu'on a besoin de se bien couvrir la nuit pour n'en être pas incommodé, parceque dans le mois d'août il y gele fort bien, quelquefois de l'épaisseur d'un écu, & même de deux, dans une nuit. Le P. Verbiest attribue ce froid en partie au salpêtre, dont il assure que la terre de ce pays est si pleine, qu'on trouve par-tout en été, en creusant quatre ou cinq pieds en terre, des mottes de terre toutes gelées, & même des monceaux de glaces. Quoique la plupart des grandes rivieres d'Asie aient leurs sources dans les montagnes de ce pays, son élévation extraordinaire fait qu'il manque d'eau, en sorte qu'il ne peut être habité que dans le voisinage des rivieres & des lacs : & c'est la raison pourquoi il se trouve tant de déserts dans l'étendue de la grande Tartarie : mais ces déserts, ausquels les Russes donnent le nom de *stepp*, ne sont pas tout-à-fait si affreux qu'on les représente ordinairement. Car excepté les grands déserts de Cobi, & quelques autres petits déserts sabloneux, qui ne sont pas en grand nombre, tous les autres déserts ou stepp qu'on trouve en ce pays, portent de l'herbe en abondance, & à mi-corps d'homme de hauteur, en sorte qu'il ne leur manque que de bonne eau pour être les plus fertiles campagnes du monde. Cependant ce qui se trouve assez arrosé de ce vaste pays, suffiroit encore à la subsistance du quadruple des habitans, s'il étoit bien cultivé : mais il n'y a que les Tartares mahométans qui labourent leurs terres, encore n'en cultivent-ils qu'autant précisément qu'il leur en faut pour leur subsistance. Les Callmoucks & la plupart des Moungales, n'ont point du tout l'usage de l'agriculture, & ne subsistent absolument que du produit de leurs bestiaux. C'est la raison pourquoi ils ne peuvent point avoir de demeures fixes, étant obligés de changer de temps en temps d'habitations, selon que les saisons de l'année changent. Chaque horde ou tribu a un canton particulier qui lui est affecté, où elle va dans l'été habiter les campagnes du nord, & dans l'hyver celles qui sont au sud. Dans la partie méridionale de la Tartarie, qui comprend les pays de Turkestan & de Karasm, les Bucharies & le Tangut, on trouve des villes : mais dans tout le reste on n'en trouve point, excepté quatre ou cinq vers les bords de la mer orientale, & quelque peu d'autres vers les frontieres de la Chine, que les Moungales de Nieucheu y ont bâties depuis qu'ils sont en possession de la Chine. La grande Tartarie a encore cela de particulier, qu'elle ne produit point de bois de haute futaye, de quelque espéce qu'il puisse être, excepté en quelques endroits vers

les frontieres. Tout le bois qu'on trouve dans l'intérieur du pays, consiste en des arbrisseaux, qui ne surpassent jamais la hauteur d'une pique, encore y sont-ils assez rares. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 126 & *suiv.* Voyez le titre TARTARES.

La grande Tartarie se divise en trois parties, savoir la *Tartarie Chinoise*, qui a des gouverneurs envoyés par l'empereur de la Chine, ou des princes qui en dépendent; la *Tartarie indépendante*, qui est gouvernée par divers khans; *la Tartarie Russienne*, qui dépend du czar de Russie.

La Tartarie Chinoise est située à l'orient de la Tartarie indépendante : la grande muraille de la Chine la sépare de cet empire. Elle se divise en partie orientale & partie occidentale. La premiere est appellée le pays des *Mancheous* ou *Nyuches*, & comprend le *Léaoton*. Elle renferme trois grands gouvernemens, qui prennent leur nom de leurs villes capitales : ce sont ceux de *Chingang*, appellée *Mugden*, par les Tartares, où l'on voit le mausolée de Xunchi, conquérant de la Chine; de *Kirin*, ville située sur le Songari, qui se jette dans le Saghalien; & de *Ttitcicar*, située au midi sur le Nonnosi, qui se jette dans le Songari. La partie occidentale de la Tartarie Chinoise, renferme les pays des *Mongous*, ou *Mugales noirs*, dans lequel on voit les ruines de plusieurs villes que leurs ancêtres avoient bâties dans le temps de leur prospérité; plusieurs autres peuples moins considérables, & le pays des *Kalkas* ou *Mugales jaunes*. C'est dans ce pays que sont les sources de l'Amur, du Jeniséa & de l'Oby. Au sud-ouest, & près du grand désert de Cobi est un lac nommé *Courahan-Oulen*, près duquel on croit qu'étoit située *Karacum* ou *Karacoram*, capitale des états de Genghizkan.

La Tartarie indépendante, qui s'étend plus au midi que la précédente, & fort loin vers l'occident, renferme les états du Contaisch, ou grand khan des Eluths ou Callmoucks; le Turkestan, le pays des Usbecks, le Dagestan, la Circassie, & divers petits peuples libres, qui habitent les environs du mont Caucase ou d'Elbours. Les *états du Contaisch* renferment au nord la Calmaquie, qui est l'ancien pays des Eluths : à l'ouest la petite Bucharie, où sont les villes d'Yarken, de Cachgar, ou Hascar, & Choten ou Cotan : vers l'orient les pays de Turfan & d'Hami; au midi le Tibet, où demeure le dalai-lama, qui est le souverain pontife des Tartares païens. Le *Turkestan*, est habité par les Tartares Poruttes, les Kasats, les Mankats & les Turckmens blancs. Le *pays des Usbecs* renferme la grande Bucharie, où sont les villes de Samarcand, de Balck, & de Bochara, qui donnent le nom à la province dont elles sont capitales; & le Kharasm, ou royaume de Corgang, dont la ville de Corgang, nommée aussi Urgens, est la capitale. Le *Dagestan* est possédé par une espéce de Tartares très-sauvages, forts laids & grand voleurs. Tarcou est la capitale de leur pays. La *Circassie* est habitée par différens peuples, qui sont les petits Nogais, les Kubans, les Cabardiniens, les Petigoriens, &c. Les environs du mont Caucase sont habités par plusieurs petits peuples libres, qui sont d'occident en orient, les Lesgis, les Taules, les Awares, les Circasses noirs, les Alanes, les Abcasses, ou Abasa, & les Ziques.

La Tartarie Russienne comprend le gouvernement de *Casan*, qui se divise en six provinces, lesquelles prennent le nom de leur capitale; ce sont Solkamskaïa, Chlinow, Casan, Sviajesk, Penza, & Ufa : & le gouvernement d'*Astracan*, qui renferme deux provinces, savoir celles d'Astracan & de Simbirsk, qui prennent le nom de leur capitale. * Nicolle de la Croix, *géographie moderne*, tome II, édition de 1757. M. d'Anville, *carte d'Asie. Histoire généalogique des Tatars.*

TARTARIE EUROPÉENNE, pays situé au nord de la Mer noire, est nommée aussi PETITE TARTARIE, pour la distinguer de la grande Tartarie qui est en Asie, d'où sont venus au XIII siécle les petits Tartares. La partie septentrionale de la petite Tartarie est habitée par les Tartares Nagais. La partie méridionale est une presqu'isle qu'on nomme la Crimee. C'est la Chersonnèse Taurique des anciens. Elle est gouvernée par un prince qu'on appelle Khan des petits Tartares. Il est allié du grand seigneur, qui a droit de le déposer & d'en nommer un autre, pourvu qu'il soit de la famille des khans. Une partie de la Circassie, qui avoisine la Crimée, mais qui dépend de l'Asie, est sous la domination de ce prince. * Nicolle de la Croix, *géographie moderne*. Voyez CRIMEE (*Tartares de*).

La Chersonnèse Taurique, où sont présentement les petits Tartares, étoit soumise au commencement à des princes particuliers, jusqu'à ce que les Taures Scythes l'ayant conquise, lui donnerent leur nom. Mithridate la leur enleva, & la joignit à son royaume de Pont; mais les Romains l'ayant dépouillé de ses états, établirent dans la Chersonnèse des souverains qu'on nomma les rois du Bosphore. Depuis, ces provinces furent du partage de l'empire d'Orient; & furent subjuguées par les Génois en partie. Les Tartares s'y établirent en 1250, & obligerent les mêmes Génois de leur payer une sorte de tribut. Ainsi ils resterent maîtres de ce pays jusqu'en 1452, que Mahomet II leur prit Caffa & les en chassa entierement. Ces petits Tartares ont été de tout temps grands coureurs, & ont toujours pillé leurs voisins : de sorte que toute leur frontiere est extrêmement déserte. *Voyez* TARTARES. * Thevenot, *tom. I.* Ricaut, *l.* 1, *c.* 13.

TARTARO, riviere de l'état de Venise. Elle a sa source dans le Véronois, traverse la Polesine de Rovigo, baigne Adria, & se décharge en partie dans le Pô, en partie dans l'Adige. Quelques géographes la prennent pour l'*Adrianus* des anciens, lequel d'autres croient être l'Adige. * Baudrand.

TARTAS, petite ville bien peuplée, sur le Midouse, dans le duché d'Albret en Gascogne, à seize lieues de Bourdeaux vers le midi. * Baudrand.

TARTERON (Jerôme) Jésuite, célébre traducteur, né à Paris le 7 de février de l'an 1644. Il entra dans la société des Jésuites le 11 d'octobre de l'an 1659. Après avoir rempli les fonctions ordinaires que l'on fait exercer par ceux de cette société, il eut dans le collége de Paris quelques emplois plus tranquilles. Il y est mort le douziéme de juin de l'an 1720. Voici ce que nous connoissons de ses ouvrages : 1. *Traduction nouvelle des satyres, des épîtres & de l'art poëtique d'Horace*; à Paris, 1685, *in*-12, 1691, 1700 & 1704. La traduction des odes que l'on trouve aussi dans les trois premieres éditions n'est pas du pere Tarteron, mais de l'abbé Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde, qui la fit à la sollicitation des libraires qui vouloient avoir une traduction complette des œuvres d'Horace. Mais dans l'édition de 1704, en deux volumes *in*-12, ce n'est plus la même traduction des odes; c'est celle du pere Tarteron, qui s'étoit enfin laissé vaincre aux pressantes sollicitations de ses amis, & qui voyoit d'ailleurs avec peine que la version de l'abbé de Bellegarde défiguroit les odes du poëte Latin. En 1710 Pierre Coste fit réimprimer la traduction des œuvres d'Horace du pere Tarteron, revue, corrigée & enrichie de notes, à Amsterdam deux volumes *in*-12. La même traduction du pere Tarteron, revue par lui-même, a paru de nouveau en 1713, à Paris, en deux volumes *in*-12. 2. Deux lettres du pere Jerôme Tarteron à un de ses amis, sur la traduction d'Horace; dans l'édition de cette traduction faite en 1704, & dans les éditions suivantes. 3. Lettre du pere Tarteron écrite à l'occasion de la préface que M. Coste a datée de Londres, & qu'il a mise à la tête de sa critique sur la traduction d'Horace; dans les *Mémoires*

Mémoires de Trevoux du mois de novembre 1710, article 157. 4. *Traduction nouvelle des Satyres de Perse & de Juvenal*; à Paris, 1689, *in-12*, à Amsterdam, 1695, à Paris, 1706, 1714, 1729, 1737. Dans ces traductions d'Horace, de Juvenal & de Perse, le pere Tarteron a eu soin de retrancher ce qui dans ces poëtes pouroit nuire aux bonnes mœurs. * Extrait en partie de quelques Mémoires manuscrits, communiqués par le R. P. Oudin, Jésuite.

TARUDANT, en latin *Torodantum*, ville d'Afrique, capitale du royaume de Sus dans la partie occidentale du Biledulgerid, dépend aujourd'hui de l'état de Maroc.

TARUGI (François-Marie) en latin *Taurusius*, cardinal, archevêque d'Avignon, puis de Sienne, étoit neveu de Jean, grand-maître de Malte, & fils du frere du pape Jules III. Il passa les premieres années de sa vie dans la congrégation de l'Oratoire de Rome, sous la conduite de S. Philippe de Neri, & y fit de grands progrès dans la jurisprudence canonique & dans la piété. Le pape Clément VIII l'obligea d'accompagner son neveu le cardinal Aldobrandin dans les légations de France, d'Espagne & de Portugal. Tarugi remplit parfaitement ses devoirs, & pour récompense de ses services, il fut élevé l'an 1593 à l'archevêché d'Avignon, fut fait cardinal l'an 1596, & fut transféré l'an 1599, à Sienne, qu'il gouverna pendant dix ans. Après la mort de Clément, il eut plusieurs voix dans le conclave, où Léon XI fut élu. L'amitié que Tarugi avoit contractée avec le cardinal Baronius fut si parfaite, qu'il voulut être enterré dans le même tombeau où l'on avoit mis le corps de son ami. Il mourut le 11 de juin 1608, âgé de 82 ans, 9 mois & 14 jours. Il a laissé une traduction en italien des premiers volumes des annales ecclésiastiques de Baronius. Le cardinal François-Marie Tarugi tint un concile provincial à Avignon en 1594, dans lequel on fit d'excellens décrets qu'il eut soin de faire exécuter. Il favorisa beaucoup l'établissement de la congrégation de la doctrine chrétienne, fait par César de Bus, & en poursuivit lui-même la confirmation. * *Voyez* la vie de César de Bus, par le P. Dumas; & celle du cardinal Baronius, & son éloge dans le tome XXVII des *Mémoires* du P. Niceron. Il y a eu encore un cardinal de la même famille nommé Dominique Tarugi, qui étant auditeur de Rote, fut créé cardinal par le pape Innocent XII, l'an 1695. Il fut fait aussi évêque de Ferrare; mais il mourut le 27 décembre de l'an 1696, âgé de 57 ans. * Victorel, *add. ad Ciaccon.* Petramellarius. Gallonius, *en la vie de S. Philippe de Neri.* Fuligatti, *en celle de Bellarmin.* Ferdinand Ughel, *Ital. sacr. T. I, episc. Sen. &c.*

TARUNTIUS (Lucius) surnommé *Firmanus*, à cause qu'il étoit natif de *Firmum*, ville d'Italie, fut habile philosophe, savant mathématicien, & s'appliqua sur-tout à l'astrologie. Il trouva sur la proposition que lui en fit M. Varron, l'heure & le jour de la naissance de Romulus, par des conjectures de ce qui lui étoit arrivé en sa vie : il fit aussi l'horoscope de la fondation de Rome. Il vivoit vers l'an de Rome 700, & 54 avant J. C. * Plutarque, *vie de Romulus.* Cicer. *l. 2 de divinat.* Plin. *l. 1, hist.* Bayle, *dict. crit.*

☞ TASCHKANT, ville du Turkestan située sur la rive droite de la riviere de Sirr. Elle est fort ancienne, & a été plusieurs fois détruite & rebâtie à l'occasion des fréquentes guerres entre les princes Tartares de son voisinage. Elle n'est considérable aujourd'hui, que parcequ'elle est la résidence du kan de la Casatchia horda, qui posséde une partie du Turkestan. * *Hist. généalog. des Tatars*, p. 49.

TASCODRUGITES, hérétiques dans le II siécle, nommés autrement *Pattalorynchites*, faisoient profession de garder le silence. Ils ont été ainsi appellés, parcequ'en priant ils avoient coutume de mettre leur doigt sur la bouche, pour faire montre d'une apparente tristesse comme des Harpocrates. * S. Epiphane.

TASGETIUS, roi ou prince souverain de Chartres, fut rétabli par Jules César dans le rang de ses ancêtres, qui avoient possédé cette principauté. Son rétablissement fut la récompense des services qu'il avoit rendus dans les armées romaines. Trois ans après, l'an de Rome 700, & 54 avant J. C. il fut assassiné publiquement par quelques ennemis qu'il avoit, sans que ses sujets se missent en état de le défendre : ce qui fait croire que le peuple étoit de cette conspiration. César en ayant reçu la nouvelle; & craignant que cette émotion ne fût suivie d'une révolte générale, y envoya Plancus avec sa légion, pour contenir le peuple dans le devoir, & pour découvrir en même temps ceux qui étoient coupables de l'assassinat, & les lui envoyer, afin d'en faire justice. * Julius Cæsar, *de bello Gall. l. 5.*

TASSE (Bernard) pere de *Torquat* Tasse, descendoit de l'illustre maison des Torreggiani, seigneurs de Bergame, de Milan, & de plusieurs autres villes de Lombardie. Les Torreggiani ayant été chassés par les Visconti, se cantonnerent entre Bergame & Côme dans les postes les plus avantageux de la montagne du Tasso, dont ils prirent le nom. De-là cette famille se répandit non-seulement dans les plus grandes villes d'Italie, mais en Espagne, où elle se distingua dans les comtes de Villamédiana & dans d'autres maisons considérables. Celle qui en étoit la souche, s'établit à Bergame, y fit diverses branches, & s'y soutint par des alliances jusqu'au temps de Bernard Tasse, dont la mere étoit de la maison de Cornaro. Les biens de Bernard ne répondant pas à sa naissance, il y suppléa par sa vertu. Les ouvrages en prose & en vers qu'il donna au public, sont de beaux monumens de sa science & de son esprit, & la fidélité qu'il eut pour Ferrand de San-Severin, prince de Salerne, à qui il s'étoit attaché, le fit estimer de tous les honnêtes gens. Ce prince l'avoit fait son secrétaire, & l'avoit engagé à quitter son pays pour venir s'établir à Naples, où il se maria avec Porcie de la maison des Rossi, surnommés de *Pistoie*, parcequ'ils avoient la souveraineté de cette ville, lorsqu'ils en furent chassés. Porcie étoit fille de Lucréce, de la maison des Gambacorta, qui avoient eu la seigneurie de Pise, & étoient alors marquis de Celenza. Ces deux familles ne le cédoient à aucune des plus nobles de Naples. Vers l'an 1547 Bernard Tasse suivit le prince de Salerne en Allemagne, où il alloit en ambassade, & il ne voulut point le quitter même dans tous les malheurs qui suivirent de près ce voyage, & qui obligerent le prince à se retirer en France pour éviter la fureur des Espagnols animés contre lui. Bernard y demeura quatre ou cinq ans, après lesquels il retourna à Rome, où il faisoit élever Torquat son fils. Quelque temps après, le duc de Mantoue qui avoit beaucoup d'amitié pour Bernard, lui donna le gouvernement d'Ostille sur le Pô, où il mourut dans un âge avancé. Le duc de Mantoue ayant appris sa mort, envoya lever le corps avec beaucoup de pompe, le fit porter à Mantoue dans l'église de S. Gilles, & ensevelir dans un tombeau de marbre, avec cette inscription, *Ossa Bernardi Tassi*, étant persuadé que le seul nom de cet homme illustre faisoit son éloge. Ce tombeau ayant été démoli peu après par les ordres du pape, qui croyoit qu'il embarassoit l'église, le Tasse s'en plaignit dans un sonnet au cardinal Albano. Il lui avoit adressé auparavant une espéce d'oraison funébre, dans cette belle élégie qu'il fit sur sa mort, & qui est si pleine de douleur, de tendresse & de sentimens nobles & élevés. * *Voyez* la vie de Torquat Tasse par l'abbé de Charnes, *depuis la premiere page jusqu'à la soixante-troisiéme inclusivement, &c.*

TASSE (Torquat) fils du précédent, naquit, non à Bergame, mais à Sorrente, ville du royaume de Naples, le 11 mars 1544, selon l'abbé de Charnes dans la vie de ce poëte, ou le 10 d'avril de la même année, selon M. Baillet, dans ses *jugemens des savans.* L'ab-

bé de Charnes ajoute, que ce poëte parloit & raisonnoit à six mois, qu'il étudia à trois ans, & alla au collége à quatre. Lorenzo Crasso, dans ses *éloges des hommes illustres*, & Manso dans sa *vie du Tasse*, disent la même chose, quoique Vigneuil Marville, c'est-à-dire, dom d'Argonne, dans ses *mélanges de littérature*, tome 1, assure qu'aucun Italien n'a dit cela du Tasse. A peine cet heureux genie avoit-il sept ans, que, selon les mêmes historiens de sa vie, il faisoit bien des vers, & composoit des discours qu'il récitoit en public. Il n'avoit que douze ans lorsqu'il eut achevé l'étude des belles-lettres. Il savoit bien le latin & le grec; n'ignoroit aucune regle de la poëtique; étoit rhétoricien & dialecticien. Il fit de si grands progrès à Padoue, qu'à l'âge de 17 ans, il soutint des thèses publiques de philosophie, de théologie & de droit civil & canonique. Il s'attacha particulierement, & presqu'entierement à la poësie, malgré les défenses de son pere. En 1565, à la priere d'Alfonse, duc de Ferrare, & du cardinal d'Est, il choisit Ferrare pour sa demeure ordinaire. Le duc le logea dans son palais. Il y travailla à son poëme de la *Jérusalem délivrée*, qu'il acheva en France dans l'abbaye de Châlis, près & dans le diocèse de Senlis. Ceux qui ont dit, qu'il composa entierement ce poëme dans cette abbaye se sont trompés: il y en avoit déja une partie imprimée avant qu'il vînt en France avec le cardinal d'Est, que le pape Grégoire XIII n'envoya en qualité de légat en ce royaume qu'en 1572. Il composa d'autres pieces ingénieuses, & introduisit après le *Beccari*, les bergers sur le théâtre dans son Aminte, qui a été le modéle de toutes les comédies pastorales. Il eut de grands différends avec ceux de l'académie de la Crusca de Florence, qui avoient censuré son poëme de la Jérusalem délivrée; mais ceux qu'il eut à Ferrare, lui firent plus de peine. Il fut arrêté prisonnier, & pensa perdre l'esprit par l'amour extravagant qu'il conçut pour Eléonore d'Est, sœur d'Alfonse, duc de Ferrare. Depuis, toute sa vie ne fut qu'une suite d'infortunes. Il s'arrêta à Pavie, puis vint à Naples; & ayant été appellé à Rome par le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, il y mourut peu de temps après, dans une extrême pauvreté, le 15 avril 1595, en la 51 année de son âge. Son épitaphe se voit dans l'église du monastère de S. Onufre, où il fut enterré. * *Voyez* Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. Patav.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. lett. Vie du Tasse*, par l'abbé de Charnes. *Vita del Tasso*, par Jean-Baptiste Manso. Ménage, *Antibaillet*, *tom. I.*

La contestation qui s'étoit émue en Italie sur la fin du XVI siécle, & le commencement du XVII, entre les partisans du Tasse & ceux de l'Arioste, touchant la préséance au Parnasse Italien, semble être entierement finie; & malgré le jugement des académiciens de la Crusca, & de quelques particuliers de moindre considération, le Tasse est aujourd'hui en possession du premier rang sur tous les poëtes de sa langue; & ce qui fait le point le plus solide de sa gloire, c'est qu'il n'y est point arrivé par la faveur. Les ouvrages qui lui ont acquis cette principauté, sont dans le genre héroïque ou épique, sa *Jérusalem délivrée*, ou le *Godefroi*, dont on a fait une magnifique édition, en 1745, à Venise, *in-folio*; sa *Jérusalem conquise*; son *Rinaldo* ou *Renaud*; & les *sept journées de la création du monde*; dans le genre dramatique, la tragédie de *Torismond*; dans le bucolique, la pastorale d'*Aminte*; & dans les autres genres, un grand nombre de vers qu'on appelle de petite espéce, & qui consistent en chansons, sonnets, madrigaux, épigrammes & autres rimes, dont le recueil se divise en neuf parties, sans parler d'un grand nombre de poësies en prose qu'il a composées. Le catalogue de tous ses ouvrages généralement se trouve, 1. dans le tome des éloges de Thomasini, qu'on ne peut distinguer de l'autre qu'en l'appellant de *petit papier*, ou en le datant de l'an 1630; 2. dans le theâtre de Ghilini; 3 dans le premier tome des éloges de Lorenzo Crasso; 4. dans la bibliotheque Napolitaine du Toppi; 5. dans les additions de M. Teissier, aux éloges de M. de Thou, au tome second. La *Jerusalem délivree* a donné matiere de parler & d'écrire à un nombre infini de personnes, tant en Italie qu'en France, & dans quelques autres parties de l'Europe. Tous les ouvrages du Tasse ont été recueillis, avec les écrits faits pour & contre sa *Jérusalem délivrée*, en 6 volumes *in-fol.* à Florence en 1724. La même année 1724, M. Mirabaud, depuis reçu à l'académie françoise, a donné à Paris une traduction en françois du poëme de la *Jérusalem délivrée*, en 2 vol. *in-12*, avec une vie de l'auteur au commencement du premier volume, & cette traduction fut réimprimée avec des corrections en 1735. Mademoiselle Riccoboni a relevé avec beaucoup de justesse une partie des défauts de la premiere édition de cette traduction, surtout pour ce qui regarde la fidélité, dans une lettre écrite en françois à M. l'abbé Conti, & imprimée à Paris *in-12*, en 1725 L'abbé des Fontaines a joint ses propres notes à cette lettre.

TASSILON, *cherchez* THASSILON.

TASSIN (Nicolas) géographe laborieux & qui passe pour exact, étoit estimé en son temps. Il étoit né à Dijon, & vivoit encore en 1660. M. l'abbé Lenglet dit qu'il *dégagea la géographie de l'obscurité où elle étoit auparavant, & que son travail n'est point encore négligé par les connoisseurs.* On a de lui entr'autres cartes, les côtes de la France, 1624. Plans & profils des villes de France, 1631 & 1638. Plans & profils des villes de Lorraine, 1633. Plans & profils des villes de Bourgogne, 1634. Cartes & plans des villes, bourgs, &c. de Suisse, 1635. Cartes des provinces de France, & les profils des principales villes du royaume, 1638 & 1644. Cartes générales & particulieres de toutes les côtes de France, tant de la mer Océane que Méditerranée, où sont marqués toutes les isles, les golfes, ports, havres, rades, baies, bancs, écueils & rochers plus considérables; avec les ancrages & profondeurs nécessaires: par le sieur Tassin, géographe ordinaire de sa majesté, 1634. L'Alsace, l'Anjou, la France, le duché d'Aumale, avec le duché & vidamie d'Amiens: Cartes générales de France & d'Espagne, 1648: le Berri, Boulonois, Ponthieu, Arras: Cartes générales de la France & d'Espagne: la Bresse, Bretagne duché, Dauphiné, Franche-Comté, Guienne, Hainault, Cambresis, châtellenie de Douai, isle de France, Languedoc, Limosin, Lorraine & Bar, le Maine, Navarre, Normandie, duché d'Orléans: les environs de Paris, la Picardie, Artois, Provence, Sédan, Touraine, le Valois: le Vermandois, Thiérache, le duché de Guiche: le Vexin, Beauvais, Hurepoix, Savoye, Suisse, duché de Luxembourg, les dix-sept Provinces: la Flandre, Artois, Hainaut: Cartes des provinces de France, & les plans des villes, 1667. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

TASSO, isle de l'Archipel vers l'Europe, appellée autrefois *Thassos* ou *Thalassia*, est à une grande lieue de la terre ferme de la Romanie. Son circuit est à peu près de sept ou huit lieues, & son terrein est fort inégal; moitié plaines, moitié montagnes. Les montagnes de la partie méridionale renferment des carrieres, d'où l'on tire un marbre admirable, & sont couvertes de plusieurs vignobles, dont le vin est excellent. Il s'y voit un grand nombre de pins & de sapins. On y trouve encore quelques monceaux d'écume de métal, qui montrent qu'il y avoit autrefois de bonnes mines. En effet, Philippe de Macédoine & Alexandre *le Grand*, en retiroient 80 talens tous les ans. Cette isle avoit été une colonie des Phéniciens, qui y bâtirent la ville que l'on y voit encore; mais dans un état bien différent de son ancienne splendeur, quoiqu'elle soit assez-bien peuplée. Avant que les Vénitiens y arrivassent, on la nommoit *Chryse* à cause de son *or*. *Thas* signifie aussi en

phénicien une *lame d'or*, & c'est de-là que vient le nom de l'isle. * Boschim, *Archipelag.* Bochart, *Chanaan*, *l.* 1, *c.* 40.

TASSONI (Alessandro) poëte italien, naquit à Modène le 28 septembre 1565, d'une des plus anciennes familles de cette ville. Il perdit presque en naissant son pere & sa mere, son bien fut dissipé par des procès, enfin de continuelles maladies ruinerent sa santé; mais il trouva dans son esprit des ressources contre sa mauvaise fortune. Il fit ses premieres études à Modène: il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il composa une tragédie italienne intitulée: l'*Eurico*. Cette tragédie parmi plusieurs défauts avoit de grandes beautés: il exposa les unes, sans dissimuler les autres, dans une critique qu'il fit lui-même de cette piéce trois ans après l'avoir composée. Après avoir reçu le bonnet de docteur en droit dans l'université de Bologne, le Tassoni alla à Rome. Pour mériter la protection de la maison d'Est, à laquelle il avoit dessein de s'attacher, il présenta en 1597, à Alexandre d'Est, qui fut depuis cardinal, un dialogue italien dans lequel il entreprenoit de réfuter le Dante, qui au douziéme chant de son *Enfer* met Obizo, chef de la maison d'Est, au nombre des tyrans. Le Tassoni ne réussit pas sans doute auprès de la maison d'Est, puisqu'en 1600 il suivit en Espagne le cardinal Ascagne Colonne en qualité de premier secrétaire. Le cardinal ayant été nommé par le roi d'Espagne viceroi d'Aragon, eut besoin d'un bref de dispense du pape; le Tassoni fut chargé de l'aller solliciter à Rome. A peine étoit-il de retour en Espagne, que le cardinal Colonne le renvoya à Rome en qualité de son agent auprès du pape, avec une pension de 600 écus romains. Ce fut pendant ces différens voyages que le Tassoni composa ses *Considerazioni* sur Pétrarque, ouvrage très-estimé par les Italiens. Sa haine contre les Espagnols, les discours & quelques écrits qu'on lui attribua contre cette nation, ruinerent sa fortune. Son protecteur fut obligé de le remercier, & en 1612 il se trouvoit à Rome sans autre ressource que la bienveillance du cardinal Cési, qui étoit alors le protecteur déclaré de tous les gens de lettres. Pour relever sa fortune, le Tassoni jetta les yeux sur la cour de Turin, qui étoit la seule de l'Italie où il pût espérer de n'avoir rien à démêler avec les Espagnols. Les éloges qu'il faisoit du duc Charles-Emanuel, dans toutes les lettres qu'il écrivoit aux seigneurs qu'il connoissoit à sa cour, firent leur effet. Charles-Emanuel y fut sensible: il lui fit écrire pour l'en remercier, & il ordonna à son ambassadeur à Rome de faire réserver à Tassoni 300 écus de pension sur les premiers bénéfices du Piémont qui viendroient à vaquer; mais, comme le dit plaisamment le Tassoni lui-même, sa mauvaise fortune fut le salut des bénéficiers Piémontois: deux années se passerent sans qu'il en mourût aucun. En 1618, le duc de Savoye lui témoigna plus efficacement son estime, en le nommant secrétaire de l'ambassade de Rome, & gentilhomme ordinaire à la suite du prince cardinal son fils, avec une pension de 4000 florins. Le Tassoni dans cet emploi qui assuroit sa fortune, trouva encore les Espagnols en son chemin. Ils se servirent contre lui du prince Philibert de Savoye qui leur étoit ouvertement dévoué. Le Tassoni leur opposa M. de Bethune, alors ambassadeur de France à Rome, & le cardinal de la Valette qu'il fit agir en sa faveur; sur leur recommandation il fut conservé auprès du prince cardinal, mais il ne pouvoit demeurer long-temps auprès d'un prince qui avoit des liaisons secretes avec les Espagnols; il s'y conserva cependant jusqu'à l'année 1624. Résolu alors de ne plus vivre que pour lui-même, il loua une petite maison avec un jardin dans un quartier reculé de Rome, & il s'y partagea entre l'étude & la culture des fleurs. En 1626, le cardinal Ludovisio, neveu de Grégoire XV, le tira de cette solitude, & se l'attacha en qualité de premier secrétaire. Ce cardinal étant mort en 1632, le Tassoni passa au service de François I, duc de Modène, qui l'honora des titres de gentilhomme ordinaire & de conseiller d'état. La fortune l'ayant ainsi ramené dans sa patrie, il commençoit à peine à y jouir d'un état fixe & tranquille, lorsqu'il mourut le 26 avril 1635, âgé de 71 ans. Le Tassoni fut un des premiers savans de son siécle; mais le savoir étoit son moindre mérite: il est peu d'hommes qui dans un esclavage continuel, au milieu des disgraces & des malheurs, aient su conserver comme lui cette liberté d'esprit, & cet enjouement qui fait le caractère de ses ouvrages. Outre la tragédie & les considérations sur Pétrarque dont on a parlé, il fit imprimer en 1612, en italien, dix livres de *Pensées diverses sur différentes matieres de philosophie*, *d'histoire*, *de poësie & de politique*, suivant le témoignage de Leo Allatius, qui l'avoit appris de Naudé; cet ouvrage a été traduit en françois par Baudouin. Aristote, Platon, Homere, &c. sont examinés & jugés à la rigueur dans cet ouvrage, qui semble avoir ouvert la carriere à Descartes, à Gassendi & aux critiques modernes: les opinions vulgaires n'y sont pas plus épargnées que les systêmes & les poësies de l'antiquité; en un mot cet ouvrage seroit un chef-d'œuvre de critique, si l'auteur avoit pu se défendre de l'esprit de pyrrhonisme qui l'emporte quelquefois trop loin. En 1615, le Tassoni entreprit sous le titre d'histoire universelle depuis Jesus-Christ, jusqu'à l'an 1200, une critique de Baronius & des historiens modernes les plus célébres; il l'a depuis poussée jusqu'en 1469. Cet ouvrage tient un rang distingué dans les bibliothéques d'Italie qui ont pu s'en procurer des copies; le Tassoni ne put obtenir la permission de le faire imprimer: il est aisé d'en deviner la raison; les Jésuites entreprirent aussi sans succès de le faire imprimer à Lyon: on en conserve une copie manuscrite dans la bibliothéque du roi à Paris. En composant ces différens ouvrages, le Tassoni ne perdit pas de vue un poëme qu'il avoit fait dans sa jeunesse, & qu'il retouchoit, pour ainsi dire, à chaque instant: je veux parler de la *Secchia rapita*; un sceau enlevé en 1325, par les Modénois dans une expédition contre les Bolonois, est le sujet de ce poëme en 12 chants; c'étoit l'ouvrage favori du Tassoni. C'est un agréable mêlange de comique, d'héroïque & de satyre. Le Tassoni n'avoit point de modéle en ce genre, qui demandoit infiniment de génie, de gout & de délicatesse. Il ne pensa à le donner au public qu'en 1616; mais il rencontra pour la *Secchia* les mêmes obstacles qui avoient empêché l'impression de son histoire universelle. Les imprimeurs de Rome, de Venise, de Padoue, de Modène, n'oserent s'en charger: enfin ce poëme fut imprimé à Paris en 1622, par les soins & sous les yeux du cavalier Marin. Dans cette premiere édition l'auteur se cacha sous le nom d'*Androvinci Melisone*; mais dès 1624, le Tassoni se nomma dans l'édition faite à Ronciglione, & qui a été réitérée à Venise en 1630, & 1664. Ce poëme a été réimprimé en 1740, à Venise, & en 1745 à Modène. On trouve dans ces deux éditions la vie du Tassoni par M. Muratori. A peine la *Secchia* fut-elle répandue dans l'Italie, qu'elle y emporta tous les suffrages: le pape Urbain VIII la lut, & ne put lui refuser le sien, malgré les libertés que l'auteur s'y étoit permises contre les mœurs, le clergé, la cour romaine & plusieurs usages religieux: le saint pere ne blâma que quelques expressions, telles que le *cotale d'acqua santa*, *i fulmini da trè quatrini*. Pierre Perrault, frere de Charles, qui a tant écrit contre les anciens, fit une traduction de la Secchia, qu'il fit imprimer avec le texte, à Paris, en 1678: elle a aussi été traduite en anglois depuis quelque temps. Le Tassoni encouragé par le succès de la *Secchia*, entreprit un poëme héroïque sur la conquête du Nouveau Monde: nous n'en avons que le premier chant, imprimé à la suite de la *Secchia* dans plusieurs éditions, & dans celle de Venise 1739. On ne parle point des notes que fit le Tassoni sur la premiere

édition du dictionaire de l'académie de la Crusca dont il étoit membre : ces notes n'ont point été imprimées ; on en a fait usage dans les éditions suivantes de ce dictionaire. Nous finissons par un ouvrage du Tassoni qui n'est ni moins libre ni moins singulier que ceux dont on a parlé ; c'est son testament qu'il avoit fait dès 1612 : on en jugera par quelques articles qu'on va rapporter. *Je soussigné*, dit-il, *sain de corps & d'esprit*, *si l'on excepte la fiévre commune de l'ambition humaine qui porte ses vues au-delà du trépas*, *voulant déclarer ma derniere volonte*, *seul adoucissement que nous ayons pour une perte aussi grande que l'est celle de la vie ; 1°. je laisse mon ame*, *qui est ce que j'ai de plus cher*, *au principe qui l'a créé*, *invisible*, *ineffable*, *éternel. Pour mon corps*, *il ne seroit bon qu'à être brulé ; mais comme l'usage de la religion dans laquelle je suis né ne le permet pas*, *je prie les maîtres de la maison où je mourrai* (*n'en ayant aucune à moi*) *où si je mourois en plein air*, *je prie les voisins ou les passans*, *de me faire enterrer en lieu saint*, *déclarant que pour tout appareil d'enterrement je serai content d'un sac*, *d'un porte-faix*, *d'un prêtre*, *d'une croix*, *& d'une chandelle. Je laisse à l'église où je serai inhumé douze écus d'or*, *sans exiger ni obligation ni reconnoissance pour une si petite somme*, *que je ne laisserai d'ailleurs*, *de même que tout mon bien*, *que parceque je ne pourai pas l'emporter. Je laisse à Marzio mon fils naturel*, *né de Lucie Grasaguina*, *cent écus en carlins*, *afin qu'il puisse s'en faire honneur au cabaret*, &c. Ce fils naturel du Tassoni étoit un libertin qui lui donna beaucoup de chagrin, & qui le voloit de temps en temps. Le Tassoni de retour dans sa patrie s'y fit peindre. Peu de temps après sa mort on le représenta avec une figue à la main, & ce distique au bas du portrait :

Dextera cur ficum, *quæris*, *mea gestet inertem ?*
Longi operis merces hæc fuit : Aula dedit.

* Nous devons cet extrait à M. Grosley avocat à Troyes, qui l'a tiré de la vie de Tassoni donnée par M. Muratori à Modène 1740, *in*-8°, & réimprimée avec le poëme de la *Secchia rapita*, à Venise en 1740, & à Modène en 1745.

TASZUCKI (Stanislas) de Luclawie, étoit de l'ordre des chevaliers en Pologne : il passa une partie de sa vie à la cour de l'empereur Charles-Quint, & y fut estimé. Mais dans la suite il adopta les erreurs de Tarnovius & de Wisnovius, Sociniens. Il quitta leur parti quelque temps après, se fit protecteur & ministre de l'église de Luclavie, & y prêcha les erreurs des Racoviens, qui prétendoient que le fils de Dieu n'avoit pas été avant la Vierge Marie. Ceux de son église suivirent ses opinions. Il a fait, *Præfatio ad Stanislaum Szafranecium*, *castellanum Sendomiriensem*, *in M. Czechovii judicium super catechesi Pauli Gelovii :* Elle fut écrite à Luclavie le 20 de janvier 1581, & imprimée la même année *in*-8°, en langue polonoise. Discours à Etienne, roi de Pologne, dans la cause d'Alexis Rodecius imprimeur retenu en prison, en 1585, en latin. On y a ajouté la réponse du roi, que donna Taszicius le 12 de septembre de la même année, où le roi affecte une grande modération & beaucoup de penchant pour tolérer les religions, mais où en même temps il paroît peu favorable aux Sociniens. Alexis Rodecius sortit ensuite de prison. * *Voyez* Sandius, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*, page 82, *& l'histoire du socinianisme*, en françois, *page* 365.

TATIEN, *Tatianus*, surnommé l'*Assyrien*, du nom de sa patrie, fut un habile orateur ou plutôt philosophe, disciple de S. Justin. Il demeura attaché à l'église tant que son maître vécut ; mais après son martyre, enflé d'orgueil il se fit chef d'une nouvelle secte. Il composa un grand nombre d'ouvrages, & entr'autres un traité pour *les Chrétiens contre les Gentils*, imprimé en grec & en latin à la fin des œuvres de S. Justin & dans les bibliothéques des peres. Il y a dans cet ouvrage plusieurs erreurs. Il y parle de la génération du Verbe en des termes qui peuvent favoriser l'arianisme. Il tient que les anges & les démons sont composés de corps & d'ames, & il soutient que l'ame meurt, & qu'elle ressuscitera avec le corps. On donna à sa secte le nom d'*Encratites* ou *Continens*. Il disoit qu'Adam étoit damné ; condamnoit le mariage, & soutenoit diverses autres erreurs. Il avoit composé une harmonie des quatre évangélistes, dite *Diatessaron*, où il avoit omis tout ce qui prouvoit la vérité du corps & de l'humanité du Fils de Dieu. On lui attribue un autre ouvrage, intitulé, *de la perfection* selon le Sauveur, qu'il faisoit consister à s'abstenir du mariage, & de plusieurs choses que l'évangile enseigne être permises. On n'a présentement de Tatien que son discours contre les Gentils ; car la concorde qui porte son nom n'est point de lui. Le livre de la perfection, cité par S. Clément d'*Alexandrie*, n'est pas venu jusqu'à nous, non plus que ce traité sur les endroits difficiles de l'écriture sainte, cité par Rhodon. *Cherchez* ENCRATITES. * S. Irenée, *l.* 1, *c.* 30. Tertullien, *de præsc. c.* 52. Clément *Alexandrin*, *l.* 3 *strom. & l.* 2 *pædag. c.* 2. Origène, *l.* 2, *in Cels.* Eusebe, *in chron. A. C.* 172, *& in hist. l.* 4 & 5. S. Epiphane, *hær.* 46. S. Augustin, Philastre & S. Jean de Damas, *de hær.* Theodoret, *l.* 1. *hær. fab.* S. Jerôme, *cat. de vir. illust. c.* 29. Baronius, *in annal.* Bellarm. *de script. eccl. &c.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du II siecle.*

TATIUS, roi des Sabins, indigné de ce que les Romains avoient enlevé les filles de ses sujets, leur fit une guerre qui fut commencée & terminée par la prudence de ces femmes, la 4 année de la fondation de Rome, & l'an 750 avant J. C. Trois ans après, une alliance solemnelle fut jurée entre les Romains & Tatius. Ce dernier s'établit à Rome, quittant son ancienne demeure de Cures, d'où les Romains prirent le nom de *Quirites.* Il fut assassiné six ans après, & on crut que c'étoit par ordre de Romulus, à qui le partage de domination & de commandement ne plaisoit pas. * Tite-Live, *l.* 1. Plutarch. *in Romul.*

TATIUS (Achilles) d'Alexandrie, a écrit un livre de la sphere, dont la plus grande partie semble être un simple commentaire sur Aratus, très-célébre parmi les anciens, & qui est cité l'an 354 par Julius Firmicus dans son traité de la sphere. Pierre Victorius, qui avoit tiré cet ouvrage manuscrit de la bibliothéque des ducs de Florence, le fit imprimer le premier; & depuis, le pere Petau l'a traduit en latin. On lui attribue encore quelques autres ouvrages, comme les amours de Leucipe & de Clitophon, que Jerôme Commelin tira de la bibliothéque palatine, pour les donner au public, & qu'Annibal Cruvius de Milan, traduisit en latin. Saumaise a publié ce livre avec des notes. Suidas dit que ce Tatius fut païen, puis chrétien & évêque. Photius parle de lui en sa bibliothéque, *c.* 87. Il y a un TATIUS Cyrille, historien, dont Capitolin fait mention dans la vie des Maximins. Un Tatius Gratianus expréteur, qui fut condamné à mort sous le regne de Tibere. * Tacit. *annal. l.* 6, *c.* 30. Un TATIUS Maximus, préfet du prétoire sous Antonin *le Pieux.** Capitolin. *in Anton. Pio cap.* 8. Vossius, *de hist. Græc. lib.* 3, *& de scient. mathem.* 6. 31.

TATOMI, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle est sur la côte méridionale du Quanto, contrée de l'isle de Niphon. * Mati, *dict.*

TATON, fils de *Claffon*, roi des Lombards, défit Rodulphe, roi des Hérules, & fut lui-même tué par Wachon, fils de Zuchilon son parent, qui chassa Hildechin, fils de Taton. * Paul Diacre, *de gest. Longobard. c.* 20 & 21.

☞ TATTA, marais de la grande Cappadoce, dans la Morimene. Strabon, *l.* 12, *p.* 568, qui en parle, dit que le sel de ces marais s'épaississoit de façon, que si les oiseaux y touchoient de leurs aîles, le sel s'y atta-

choit & s'y coaguloit si fort, qu'ils tomboient aussitôt, ne leur étant plus possible de voler. Pline, *l.* 31, *c.* 7, & Dioscoride, *l.* 5, *c.* 85, font aussi mention de ce lac & de son sel. Ils le nomment *Tattei-lacus*, & ils le mettent dans la Phrygie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TATTA, royaume des Indes, au grand Mogol, avec une ville de ce nom, sur le fleuve Indus, & sur les frontieres de la Perse.

TATTEMBACH, comte de Rheistan, entra dans la ligue du comte de Serin l'an 1669, contre l'empereur Léopold, qui l'an 1670 le fit arrêter à Gratz, par Praimer, président du conseil souverain de Stirie, lorsqu'il vint pour entrer dans la chambre du conseil. Il fut conduit au château de Sanedi le 22 mars, & l'on prit chez lui tous ses papiers, avec quantité de munitions, d'armes, & une somme considérable destinée, à ce que l'on sut depuis, pour lever six mille hommes. Ayant été interrogé, il avoua tous les engagemens qu'il avoit pris avec le comte de Serin & avec les autres de la conjuration. Ils étoient convenus que Tattembach arriveroit la nuit devant la porte de la ville de Gratz, avec cinq chariots remplis de Turcs, & demanderoit qu'on le laissât entrer, disant qu'il venoit de s'échaper des mains du comte de Serin, avec tout son bagage, & qu'il cherchoit un asyle dans cette place; que lorsqu'un des chariots seroit sur le pont-levis, on le feroit renverser par le moyen d'une roue qui tomberoit, afin qu'il embarassât la porte; qu'en même temps les Turcs feroient main-basse sur les soldats du corps-de-garde, pour en assurer l'entrée au comte de Serin, qui devoit suivre avec un corps d'armée; qu'étant ainsi maîtres de la ville, ils y mettroient tout à feu & à sang, & commenceroient par cette ville la sanglante tragédie qui devoit désoler toute la province. Tattembach trouva moyen de se sauver de la prison; mais il fut repris incontinent, & depuis il fut toujours gardé à vue, sans qu'on lui permît d'écrire à personne. Il ne fut jugé que sept mois après l'exécution des comtes de Serin, Frangipani & Nadasti, qui se fit le 30 avril de l'an 1671, parceque l'électeur de Brandebourg prétendoit qu'en cas que ses biens fussent confisqués, le comté de Rheistan lui devoit être dévolu de plein droit: sur quoi il y eut de grandes contestations entre ses officiers & ceux de l'empereur. Enfin ce différend ayant été terminé à l'amiable, on passa outre au jugement du procès, & Tattembach fut condamné à avoir le poing & la tête coupés, ses biens confisqués, & sa postérité dégradée de noblesse; mais l'empereur modéra ce jugement, & retrancha la peine d'avoir le poing coupé. Ce comte ayant été conduit à la maison de ville, demanda permission d'écrire, & dressa un mémoire pour tâcher d'obtenir sa grace, ou du moins pour demander qu'au lieu de le décapiter, on l'étranglât, ou qu'on le fit passer par les armes; mais on lui dit que ce mémoire étoit inutile, & qu'il ne devoit songer qu'au salut de son ame. On lui amena son fils unique, âgé de douze ans, qu'il embrassa tendrement, l'exhortant de ne pas suivre ses mauvais exemples. Enfin, le premier jour de décembre 1671, il fut conduit sur l'échaffaut, où il y avoit des siéges, savoir un fauteuil dans lequel il devoit s'asseoir pendant qu'on lui liroit sa sentence, & un tabouret pour y recevoir le coup, de peur qu'il n'eût pas la force de se tenir à genoux. La sentence le déclaroit atteint & convaincu d'être entré avec le comte de Serin dans une ligue contre les intérêts de l'empereur son prince légitime; d'avoir donné des moyens pour surprendre Gratz, Rakesbourg & Petaw; d'avoir eu connoissance de l'union conclue entre le comte de Serin, Wesselini, palatin de Hongrie, Nadasti & autres chefs de la conjuration. Lorsque l'exécuteur, qui étoit caché derriere une échelle, tira son coutelas, le comte au bruit qu'il entendit, connut que le moment de sa mort approchoit, & fut saisi d'un si grand tremblement, que l'exécuteur le manqua. Etant tombé, le boureau lui sépara la tête du corps à coup redoublé. Après avoir été exposé à la vue du peuple, il fut porté sans cérémonie dans le cimetiere de S. Georges. * *Histoire des troubles de Hongrie.*

TATUINUS, archevêque de Cantorberi, avoit été religieux de l'ordre de S. Benoît, & mourut dans le même temps que le vénérable Béde, l'an 734, sous le regne d'Egbert. Il a beaucoup écrit; mais il ne nous reste de lui que deux livres de vers & d'énigmes. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TAVANES, maison, *cherchez* SAULX.

TAVASTHUS, province du royaume de Suede, dans la Finlande, avec une ville de ce nom, nommée autrefois *Gruneburg*, a été fortifiée contre les Moscovites.

TAUBER, riviere de Franconie en Allemagne. Elle a ses sources vers les confins de la Souabe, arrose Rotenburg, Mariendal & Wertheim, où elle se décharge dans le Mein. * Mati, *dict.*

TAUBMAN (Frideric) étoit de Franconie. Il naquit en 1565, & mourut en 1613. Il fut professeur en poësie & en litterature à Wittemberg, pendant l'espace de 18 ans. Nous avons ses commentaires sur Plaute & sur Virgile, qui sont fort estimés. On raconte de lui, que peu avant de mourir, dès les premiers jours de sa maladie, le matin, étant éveillé, il crut voir un coffre long près de son lit, dans lequel étoit couché un homme qui lui ressembloit. Il crut que c'étoit une illusion; mais ayant levé la tête & mieux examiné la chose, il vit que ses yeux ne le trompoient point. * J. P. Lotichius, *part.* 3. *B. P. pag.* 187. Quensted. *pag.* 176. Henn. Witte, *in memor. philos. pag.* 83. Bart. *adv.* 16, 3.

TAVE ou TAFF, anciennement *Rhatostathybius*, *Ratostatybius*, riviere d'Angleterre dans la principauté de Galles. Elle a sa source dans le comté de Brednock, traverse celui de Glamorgan, baigne Landaff & Cardiffe, & se décharge peu après dans la Saverne. * Baudrand.

TAVERNA, ville du royaume de Naples en la Calabre ultérieure, a été autrefois évêché suffragant de Rheggio, qui depuis a été transféré à Cantazaro.

TAVERNES (les trois) en latin *tres Tabernæ*, étoit un lieu où les voyageurs s'arrêtoient ordinairement, entre Rome & Capoue, sur le grand chemin d'Appius, qui étoit celui de Brunduse pour aller en Grece. Il en est parlé aux *Actes des Apôtres*, *chap.* 28. * Cicéron, *lettr.* XII *à Atticus.*

TAVERNIER (Jean-Baptiste) baron d'Aubonne en Suisse, & l'un des plus fameux voyageurs du XVII siécle, étoit fils d'un géographe fort estimé en son temps, & qui d'Anvers sa patrie, étoit venu s'établir à Paris, ou naquit l'an 1605 celui dont nous parlons. A l'âge de 22 ans, il avoit déja parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, la Hongrie & l'Italie. Pendant l'espace de 40 ans, il fit six voyages en Turquie, en Perse & aux Indes, par toutes les routes que l'on peut tenir. Au retour du sixiéme voyage des Indes, il acheta en 1668 la baronie d'Aubonne, qu'il vendit l'an 1687 au marquis du Quesne, fils de M. du Quesne, lieutenant général des armées navales de France. Comme il n'écrivoit pas bien en françois, & qu'il le parloit fort mal, Samuël Chappuzeau, chez lequel il logea à Genève en 1668, lui prêta sa plume pour les deux premiers tomes de ses relations, & M. de la Chapelle, secrétaire de M. le premier président de Lamoignon, lui prêta la sienne pour le troisiéme, où se trouve une relation du Japon. Il écrivit aussi l'histoire de la conduite des Hollandois en Asie, où il blâme fort ceux qui avoient la conduite du gouvernement des affaires de la compagnie des Indes orientales. Outre ces voyages, on a encore donné au public une relation de l'intérieur du sérail de Constantinople. Comme il n'avoit jamais

vu la Moscovie, il entreprit un septiéme voyage aux Indes, traversa l'Allemagne, la Pologne, & se rendit dans cet état; mais étant tombé malade à Moscow, il y mourut au mois de juillet 1689, âgé de 84 ans. Le roi l'avoit ennobli; & il étoit de la religion prétendue-réformée. * *Mémoires historiques*. Bayle, *diction. critiq.*

TAVERNIER (Nicolas) né à Beauvais, poëte & critique, qui a fleuri dans le XVII siécle, avoit été élevé au collége de Navarre, où il fit ses études, & où il a rempli divers emplois. Il y a enseigné la rhétorique, & en a été sous-principal: il y fut aussi maître des grammairiens. L'université de Paris l'a choisi plusieurs fois pour recteur; & il a occupé avec applaudissement une chaire de professeur royal en grec. Feu M. de Harlay, archevêque de Paris, l'estimoit beaucoup, & M. Tavernier s'étoit acquis un grand crédit auprès de ce prélat, qui aimoit ceux qui se distinguoient par leur mérite, sur-tout dans les sciences. En 1689 M. Tavernier étoit professeur émerite en éloquence. Il est mort le 23 avril 1698. En 1668, il donna une édition de l'historien Velleius Paterculus, à Paris, *in-12*, avec un choix de notes, tirées principalement de Vossius, de Juste-Lipse, & de quelques autres. On estime cette édition. En 1689, il dédia à M. de Harlay une description en vers latins de l'institution & des effets des sept sacremens de l'église. Il y a employé diverses espéces de vers. Ce petit ouvrage, où la poësie & la piété, jointe à l'exactitude du dogme, se font sentir, fut imprimé à Paris *in-8°*, avec une assez longue épître en prose latine à M. de Harlay, qui y est fort loué. Nous connoissons encore de Nicolas Tavernier, une harangue latine, prononcée au collége royal, intitulée *Panegyricus regi christianissimo*, & imprimée *in-12* en 1668, avec une épitre dédicatoire au roi Louis XIV; une autre, *De reparandis regiarum scholarum ædibus*, prononcée le premier de novembre 1681, & imprimée à Paris *in-4°* en 1682; une autre prononcée & imprimée en 1683, sous ce titre, *Oratio funebris habita 3 id. octobris, cùm academia Parisiensis in æde regia Navarræ, christianissimæ reginæ Mariæ-Theresiæ Austriacæ, solemni sacro parentaret*; & un éloge en prose latine du pere Jean Fronteau, chanoine régulier de sainte Geneviéve, adressé au P. Pierre Lalemant, de la même congrégation, imprimé p. 79 & suiv. de l'ouvrage intitulé: *Joannis Frontonis canonici regularis, &c. Memoria, disertis per amicos, virosque clarissimos encomiis celebrata*; à Paris, 1663, *in-4°*; & à la page 86 du même recueil, une piéce en vers hendécasyllabes sur le même sujet. M. Tavernier versa aussi des fleurs sur le tombeau du P. Pierre Lalemant, chanoine régulier de sainte Geneviéve, & chancelier de l'université de Paris. On a de lui sur ce sujet, p. 40 & suiv. du recueil intitulé: *Petri Lalemantii ... Memoria*, &c. 1679, à Paris, grand *in-4°*; une lettre latine adressée au pere Philibert Tetelete, de la même congrégation, suivie d'une longue piéce en vers hendécasyllabes, sous le titre de *Lessus in morte viri clarissimi ac religiosissimi Petri Lalemantii, prioris sanctæ Genovefæ, ac universitatis Parisiensis cancellarii*. Cette piéce, qui est de 1673, est signée: *Nicolaüs* Tavernier, *academiæ rector, & regius græcarum litterarum professor*. Elle est suivie de deux épigrammes du même sur ce sujet, chacune de six vers.

TAVESTOCK, ville d'Angleterre dans le comté de Devon, est agréablement située sur la riviere de Tavoi, qui lui fournit quantité d'excellens poissons. Elle étoit autrefois fort célébre pour sa belle abbaye, où, selon le témoignage de Guillaume de Malmesburi, on pouvoit voir le sépulcre d'Ordoupa, fils du comte de Devon, d'une taille si gigantesque, qu'il pouvoit enjamber la riviere, qui a en cet endroit dix pieds de large; & qui étoit si fort, qu'il pouvoit rompre les barres de fer des portes les plus fortes. Cette abbaye fut brulée par les Danois, environ trente ans après sa fondation, mais rebâtie ensuite plus magnifiquement. Il y avoit une chaire fondée pour enseigner la langue saxone, afin qu'elle ne se perdît pas entierement, & qui, à ce que dit Camden, fut conservée jusqu'au temps de ses ancêtres. Cette ville est capitale de la contrée, & envoie deux députés au parlement, & est à cent soixante-six milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

TAVETSCH, en latin *Æuaticus vicus*, ou *Ætuatium*, c'étoit anciennement une petite ville de la Rhétie, ce n'est maintenant qu'un petit bourg des Grisons, situé sur la source septentrionale du Rhin, à dix lieues de Coire vers le couchant. * Mati, *dict.*

TAVIGNANI, anciennement *Rhotanus, Rotanus.* C'est une des trois principales rivieres de l'isle de Corse. Elle a sa source vers le milieu de l'isle, près de celles du Golo & du Limone, & coulant vers le levant elle se décharge dans la mer près d'Aleria distrutta. * Baudrand.

TAVILA ou TAVIRA, ville du royaume de Portugal en Algarve, avec un assez bon port & une forteresse sur le fleuve Xilaon. Elle est la capitale de la province, & néanmoins presque déserte.

TAULERE (Jean, *cherchez* THAULERE.

TAUMASTUS, *cherchez* THAUMASTUS.

TAUNTON, bourg ou petite ville d'Angleterre, jolie & bien bâtie, dans le comté de Sommerset, avec un beau port sur la riviere de Tone, qui est navigable en cet endroit-là. Cette ville est la meilleure du comté. Elle a de grandes rues, deux églises paroissiales, & est bien peuplée, principalement de drapiers, qui y font un très-bon commerce en serges. Elle est à 120 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

TAVOLARA, anciennement *Hermæa, Buccina, Bucina, Mercurii insula.* C'est une petite isle située près de la côte orientale de Sardaigne & du cap de Tavolara, anciennement *Hermæum Promontorium*, à l'entrée du golfe de Terra Nuova. Cette isle est connue par la mort de Pontian évêque de Rome, qui y fut envoyé en exil sous l'empire de Maximin. * Mati, *dict.*

TAVORA (Henri de) né de parens illustres à Santaren dans le Portugal, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, & fut formé à la piété par le célébre D. Barthelemi des Martyrs, qui ayant été fait archevêque de Brague en 1560, voulut l'avoir auprès de lui, & le mena au concile de Trente, où il prononça, le 15 février 1562, un discours, qui a été imprimé séparément, & dans les actes du concile. Il fut ensuite prieur de la maison de son ordre à Evora, & le 13 janvier 1567 il fut pourvu de l'évêché de Cochin dans les Indes orientales, à la nomination de D. Sebastien roi de Portugal. Le 20 janvier 1578, il fut transféré à l'archevêché de Goa, & il y travailla avec un zèle infatigable, à établir le bon ordre dans le clergé; ce qui lui attira enfin la haine de ceux qui n'étoient pas d'humeur de se corriger; on assure que l'un d'eux l'ayant empoisonné, il mourut l'an 1582 à Chaul, ville éloignée de 60 lieues de Goa. Il avoit un frere nommé Ferdinand de Tavora, religieux du même ordre, qui vécut aussi sous la discipline de D. Barthelemi des Martyrs, & en 1569 fut pourvu de l'évêché de Funchal dans l'isle de Madere; mais il mourut auprès de Setubal au mois de juillet de l'an 1578, sans avoir pris possession de son évêché. L'un & l'autre aimoient la peinture, & l'on voit dans le couvent de Bemfica près de Lisbonne, où ils avoient fait profession, des tableaux de bon gout qu'ils ont peints. Henri ou Jerôme, car ce dernier nom étoit son nom de baptême, que le cardinal Henri lui avoit fait quitter à sa profession, n'a peint que les têtes des trois tableaux du grand autel de Bemfica, mais il les a peintes si bien, que Moralez, célébre peintre de Badajox, voulut bien se charger de peindre le reste. * Echard, *scr. ord. FF. Pr. t. 2.*

TAUREA JUBELLIUS, brave soldat de Campanie, servant dans l'armée d'Annibal, ayant défié Claudius-Asellus, soldat Romain, proche de la ville de Nole, ne pouvant soutenir le choc, s'enfuit dans la ville. Claudius le poursuivit, y entra avec lui, & imprima tant de terreur aux habitans, qu'il traversa toute la ville sans être arrêté, & sortit par l'autre porte. Taurea étant dans Capoue dans le temps que cette ville fut prise par Fulvius, après avoir tué de sa propre main sa femme & ses enfans, se tua lui-même aux pieds du général Romain. * Tite-Live, *de bello Punic. l. 2.*

TAUREAU, second signe du zodiaque, où le soleil entre le 21 avril, est composé de 33 étoiles, qui représentent, à ce que l'on dit, la figure d'un taureau. Ceux qui ont écrit de l'astronomie fabuleuse, disent que c'est le taureau qui transporta Europe de Phénicie en Candie. Les autres, que c'est Io, que Jupiter, après l'avoir changée en vache, enleva au ciel. * Hygin, *l.* 3.

TAUREAU ou THOREAU, en italien TORELLI (André) célébre jurisconsulte & professeur en grec dans l'université de Boulogne, naquit à Dijon en 1594, d'une bonne & ancienne famille de cette ville. Il étudia en droit à Toulouse, & se rendit si habile dans cette science, qu'il la professa en présence de ses maîtres. De retour à Dijon, il se fit recevoir avocat au parlement: mais dégouté de cette profession, ou peut-être par quelques autres raisons, il ne voulut point en faire les fonctions. Il alla en Italie, se rendit à Milan; & ce qu'il n'avoit pas fait à Dijon, il l'exécuta en cette ville, il y suivit le barreau. Sa réputation s'étendit en peu de temps, & la république de Venise le nomma professeur en droit. Il garda peu ce poste, en eut un semblable à Vérone, qu'il n'occupa pas non plus long-temps, & accepta à Boulogne une chaire de professeur des langues grecque & latine. On croit qu'il mourut dans cette ville en 1646. Voici les écrits que l'on cite de lui dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne:* 1. *Illustrium familiarum Placentiæ gentilitia stemmata.* 2. *Borromæorum gentilitiæ tesseræ.* 3. *Athenei Veronensis Anancosis.* 4. *Orphei lyra: de harmonia triplicis mundi, divini, ætherei, elementarii.* 5. *Pithei tribunal, sive de jurisprudentiæ commercio cum musis.* 6. *Marsyas excoriatus, sive ignorantia profligata.* 7. *Prometheus in Caucaso, de curis & laboribus doctorum.* 8. *Mercurii spelunca: de sapientiæ domicilio.* 9. *Parentatio Joannis-Baptistæ Augucii, oratio habita Bononiæ.* 10. *Lacrymæ solemnes Gelatorum, ob excessum è vivis clarissimi viri Melchioris Zoppi.* 11. *Pompa lugubris in obitum Marcelli Dulphi, oratio.* 12. *Aries Magariensis, in negligentes filiorum culturam parentes, oratio.* 13. *Trophæa hodiernæ militiæ.* 14. *Heros, sive de rebus gestis Urbani VIII panegyricus, cum elogiis XLV cardinalium.* 15. *Armandi Richelii cardinalis imago.* 16. *Christianum palladium.* 17. *De electione Innocentii X liber singularis.* 18. *Classicum ad bellum sacrum.* * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

TAUREAUX (les fêtes des) sont très-célébres & très-fréquentes en Espagne. L'on court ces animaux dans les réjouissances publiques, à la naissance des enfans du roi, ou à leur mariage, ou lorsque l'on célébre la fête de quelque Saint: & même on fait ces courses plusieurs fois l'année, non seulement dans Madrid & dans les autres villes, mais encore dans les plus petits villages. Les Espagnols ont une si grande passion pour les combats des taureaux, qu'on n'a pu les en détacher, ni par la considération du danger qu'ils y courent, ni par la crainte des excommunications, que les papes ont fulminées contre ceux qui s'y exposent. C'est des Maures qu'ils ont retenu ces sortes de fêtes. Lorsqu'on les doit célébrer, on nettoye la place qui y est destinée, & on dresse des théâtres à l'entour pour les spectateurs, qui ne manquent pas d'y accourir en foule. A l'un des coins est un réduit appellé *toril* ou *tauril*, & capable de contenir trente ou quarante taureaux. On les y enferme dès le matin avec des vaches, par lesquelles on les a fait accompagner pour les conduire plus facilement. Ensuite on jette quantité de sable dans la place, dont les environs forment un spectacle très-agréable. Toutes les fenêtres sont tapissées, chaque conseil y a un balcon, & les ambassadeurs y ont chacun le leur; mais celui du roi l'emporte infiniment sur les autres par sa magnificence. Il est orné d'une étoffe très-riche, en forme de lit, que l'on ouvre quand leurs majestés arrivent. Alors les gardes du roi s'emparent de la place, & en chassent toutes les personnes inutiles, pour la laisser libre à ceux qui y attendent les taureaux. Quatre *alguasils* ou *huissiers-majors*, montés sur de très-beaux chevaux, & tenant chacun une baguette en main, visitent les portes de la place, pour voir si elles sont fermées; ils viennent ensuite faire la révérence au roi, qui commande alors de faire sortir un taureau. Les combattans sont des personnes de qualité ce jour-là, & ils ne sont vêtus que de noir; mais les *creados* ou *estafiers* qui les suivent, sont habillés richement, & le plus souvent en habit de Turc, de Maures ou de Sauvages. On ne lâche qu'un taureau à la fois, & on ne lui oppose qu'un combattant, qui l'attaque ou avec la lance, ou avec des *rejonnes*, c'est ainsi qu'ils appellent des javelots. On ouvre le combat sur les quatre heures du soir, & le combattant entre dans la carriere à cheval, & les jambes à la genete, selon l'usage du pays, c'est-à-dire, tellement racourcies, que les pieds touchent contre les flancs du cheval. Le cavalier accompagné de ses créados, va faire la révérence au roi; ensuite il va saluer les dames les plus apparentes, pendant que l'on irrite le taureau qu'on tient enfermé dans le *tauril* ou cabane au bout de la place, & qu'on lâche quand il est en furie. Il en sort comme un foudre, & fond sur le premier qui l'attend pour l'enlever avec ses cornes; mais le combattant le prévient, en lui jettant son manteau sur la tête, qui ordinairement est déchiré en mille piéces: ce qui s'appelle *suerte buena*. A ceux qui attendent le taureau de pied ferme, il n'enleve souvent que le chapeau; mais quand il en trouve de moins agiles, il les maltraite avec ses cornes, & les pousse en l'air avec une telle violence, qu'ils en meurent sur la place, ou sont fort blessés. Le cavalier en se détournant, lorsqu'on lâche le taureau, tâche de lui donner un coup de lance ou de javelot dans le col, qui est l'endroit favorable pour le tuer d'un seul coup. Pendant que le taureau attaque & combat, il est défendu de mettre l'épée à la main pour le tuer. Mais si le cavalier en frapant le taureau a son cheval blessé, ou que lui-même soit desarçonné par la rencontre de cet animal, il est obligé de mettre pied à terre, & d'aller à coups de sabre tuer le taureau: ce qui s'appelle un *empeno*. Cela se fait par un signal que donnent les trompettes. Alors les créados du cavalier, & ses amis qui sont dans l'enclos, accourent autour du taureau, & tâchent à l'envie de lui couper les jarrets. C'est dans ce temps que le désordre augmente; car entre ceux qui s'empressent pour signaler leur hardiesse, il y en a toujours quelques-uns de mis sur le carreau. Cependant il se trouve des personnes si agiles & si adroites, qu'ils attendent le taureau l'épée à la main, & lui coupent une jambe sans lui donner prise sur eux. Dès que le taureau est abattu, cent épées nues tombent sur lui, & le découpent en mille piéces. Aussitôt après quatre mules caparassonées de toiles d'or & d'argent, tirent le taureau hors de l'enceinte, pour faire place à un autre qu'on lâche; car ordinairement on en coure jusqu'à vingt-trois. * Jouvain, *voyage d'Espagne.*

TAURELLUS (Lælius) natif de Fano dans la Marche d'Ancone, étoit professeur en droit, & conseiller privé de Cosme de Médicis, grand duc de Toscane. Il eut l'inspection du *Codex Florentinus*. Son fils, *François* Taurellus, publia après la mort de son pere, en 1553, *Pandecta Florentinæ*, en trois volumes *in-folio*.

On a encore de Lælius Taurellus : *Lælii Taurelli ad Gallum & legem Velleam, ad Catonem & Paulum, & de militiis ex casu enarrationes*, à Lyon, 1574, *in*-8°. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

TAURELLUS (Nicolas) médecin & philosophe, naquit à Montbeliard le 26 de novembre 1547. Il fut reçu maître en philosophie à Tubinge l'an 1565, & lorsque les magistrats de Nuremberg établirent une académie à Altdorf l'an 1581, ils lui conférerent la profession en médecine, qu'il exerça en habile homme : mais pour avoir voulu s'écarter du chemin battu, il se fit des ennemis, & il se commit avec les théologiens. Ceux d'Heidelberg le diffamerent comme un athée. Il mourut à Altdorf le 28 septembre 1606, dans un temps de contagion ; & dès qu'il vit que l'une de ses servantes avoit la peste, il abandonna de nuit son logis ; mais il y retourna un peu après, & mourut le même jour. Il publia quelques livres ; entr'autres, une méthode de pronostics de médecine ; des notes sur les œuvres d'Arnauld de Villeneuve ; *Discussiones physicæ de mundo contra Piccolominæum ; Discussiones physicæ & metaphysicæ de cœlo, adversùs eumdem ; Alpes cæsæ* : c'est un livre contre Cesalpin ; *De infiniti continui sectione ; De rerum æternitate ; De vita, & morte, &c.* * Melchior Adam, *in vit. medic.* Bayle, *dict. critique. Gloria academiæ Altdorfinæ*, p. 65, 66.

TAURIN, se fit saluer empereur dans la Syrie, du temps d'Alexandre *Sévere*, vers l'an 233 ou 234 ; mais apprenant que ce prince s'approchoit à la tête d'une armée qu'il conduisoit contre les Perses, il fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il se jetta dans l'Euphrate, & s'y noya. * Lamprid. *in Alex. Sev.*

TAURIN (Saint) que l'on croit premier évêque d'Evreux, ne peut avoir établi cette église, que dans le temps que S. Denys de Paris étoit venu dans les Gaules, c'est-à-dire, vers l'an 250. Mais on n'a rien de certain de sa vie, ni de ses actions ; car les actes de ce Saint ont été faits par un imposteur, qui n'a pas eu même l'adresse de se cacher, puisqu'il a parlé de S. Geri évêque de Cambrai, qui n'a vécu que sur la fin du VI siécle. On fait néanmoins la fête de S. Taurin, au 11 d'août. * Baillet, *vies des Saints*. Le tombeau de S. Taurin se voit encore à Evreux, mais on n'y a pas ses reliques. On les conserve dans l'abbaye de Gigny, fondée dans le comté de Bourgogne sur la fin du IX siécle, par S. Bernon fils d'Audon comte en Bourgogne. Il n'y a que le crâne de S. Taurin qui ne soit pas dans ce monastère : on dit sur les lieux qu'il a été donné aux Bénédictins de Chartres ; & il y a un de ses doigts à l'abbaye de S. Claude, où l'on fait mémoire de ce Saint. Il y a sous le nom de S. Taurin une abbaye fort ancienne à Evreux ; & il y en avoit une autre sous le même titre à Chevines entre Cluni & Mâcon. C'est proprement où ses reliques furent d'abord apportées, lorsqu'on voulut les soustraire à la fureur des Normans qui étoient païens, & qui bruloient & profanoient les reliques des saints, après avoir pris les châsses & les reliquaires. Rodolphe roi de la Bourgogne Transjurane, donna Chevines à l'abbaye de Cluni, & Mainbœuf évêque de Mâçon en consacra l'église en l'an 950. L'on voit par l'acte de cette consécration, que les reliques de S. Taurin y étoient encore. Elles ont été apportées deslors à Gigny, & c'est probablement le 5 septembre, jour auquel on fait à Gigny & au comté de Bourgogne la fête de S. Taurin. Il y a ce jour à Gigny un grand concours, & il y vient tous les ans un envoyé des dames & de la ville de Remiremont en Lorraine, qui entend la messe, fait une offrande, & prend un certificat de son voyage. C'est l'exécution d'un vœu fait à S. Taurin, pour être délivré de la peste par son intercession. * Dunod, *histoire de l'abbaye de Baume & du prieuré de Gigny*, à la suite de son *histoire des Séquanois*, &c. *in*-4°. en 1735. Le Brasseur, *histoire ecclésiastique & civile du comté d'Evreux*, &c.

TAURIQUE ou CHERSONNESE TAURIQUE, est aujourd'hui la presqu'isle de la petite Tartarie, qui s'étend entre la mer Noire & la mer de Zabache, jusqu'au détroit de Caffa, lequel divise l'Europe d'avec l'Asie. Vers le levant, elle est longue de 24 milles, & large de 15. L'air y est fort tempéré, le terroir fertile en toutes sortes de fruits, & ses campagnes propres aux pâturages ; mais les habitans sont pareisseux à cultiver les terres. La diversité d'animaux sauvages y rend la chasse très-agréable. Il y a de hautes montagnes qui la coupent par le milieu, & qui la divisent en septentrionale & méridionale. Les Tartares appellés de la Krimée ou de Krim, habitent sa partie septentrionale. Ils sont aussi nommés Tartares de Precops. Dans la méridionale, Caffa qui en est la capitale, est une ville maritime fort marchande, & ancienne colonie des Génois, sur lesquels elle fut prise par les Turcs l'an 1475. Les anciens habitans de la Taurique étoient fort cruels, & avoient coutume de sacrifier à la déesse Diane les étrangers, principalement les Grecs qui y abordoient. Ils attachoient les têtes des ennemis qu'ils avoient pris en guerre, au haut de leur cheminée, croyant que cela servoit à la garde de leurs maisons ; mais à présent ils suivent la loi mahométane, tant pour la police que pour la religion. La justice y est promptement administrée & sans procès : aussi sont-ils exempts d'envie, d'ambition & de tout luxe. * Mercator, *en son atlas*. Herodote, *l.* 4. Silius, *l.* 4.

TAURIS ou TAVRIS, ou TEBRIS, ville du royaume de Perse dans la province d'Adirbeitzan, est située dans une plaine, au bas d'une montagne que les auteurs modernes veulent être *le mont Oronte*. La petite riviere de Spingicha qui passe au travers, fait souvent de grands ravages par ses débordemens. Le fleuve Agi coule du côté du septentrion ; & depuis le printemps jusqu'à l'automne, il n'est pas moins large que la Seine l'est à Paris pendant l'hyver. Il s'appelle *Agi*, c'est-à-dire, *Salé*, parceque six mois durant l'eau est salée, par des torrens qui s'y jettent, après avoir passé sur des terres couvertes de sel. La ville est divisée en neuf quartiers, & contient environ 15000 maisons, & 15000 boutiques. Les maisons en Perse sont séparées des boutiques, qui sont presque toutes dans des *bazards*, c'est-à-dire, des marchés environnés de longues rues voutées. Ces bazars sont au milieu de la ville, & les maisons sur les dehors. Leur toit est en terrasse, & la plupart sont de brique cuite au soleil. On y compte trois cens *carvanseras* fort spacieux & très-bien bâtis. Ce sont des hôtelleries & magasins publics pour les marchands de dehors & pour les voyageurs. Il y a deux cens cinquante mosquées d'une fort belle structure, mais dont quelques-unes sont à demi-ruinées. On y voit trois hôpitaux bien entretenus, où l'on ne loge guère, mais où l'on donne à manger deux fois le jour à tous ceux qui y viennent. Le *meidan* ou la place de Tauris, est remarquable pour sa grandeur : c'est où l'on fait les jeux publics, les lutes, les combats de taureaux & de beliers, & les danses des loups, ausquelles le peuple se plaît fort. Les loups qui sont bien dressés à la danse, s'y vendent jusqu'à cinq cens écus la piéce. Il y a dans cette place une galerie un peu élevée, où il se fait un concert de trompettes & de tambours tous les jours, quand le soleil se leve & quand il se couche ; ce qui se pratique dans toutes les villes de Perse où il y a des gouverneurs.

Assez près de la même place, il y a une église d'Arméniens ruinée, où ils disent que sainte Héléne envoya une partie de la vraie croix. On y voit encore une mosquée, qui fut autrefois une église dédiée à S. Jean-Baptiste : & on croit qu'une de ses mains y a été conservée long-temps. Les Capucins ont à Tauris une maison fort commode, où en 1668 ils enseignoient la philosophie & les mathématiques aux deux fils de Mirza-Ibrahim intendant de la province, fort aimé du roi.

L'hermitage d'Ayn-Ali qui est au bout de la ville, est un lieu charmant : *Ayn-Ali* signifie *les yeux d'Ali* : c'est une expression dont les Persans se servent pour marquer une belle chose, parcequ'Ali gendre de Mahomet étoit, selon eux, le plus bel homme du monde. Sur les dehors de Tauris vers le midi, on montre les ruines du palais des anciens rois de Perse; & à l'orient celles du château où les Arméniens disent que Chosroës demeuroit, où il mit en garde la vraie croix, & toutes les autres dépouilles sacrées qu'il emporta de Jérusalem. En sortant de la ville sur le chemin d'Ispahan, on voit une superbe mosquée que les Persans abandonnent, parcequ'elle a servi aux Turcs qui sont d'une autre secte de la religion de Mahomet. Ce bâtiment est d'une très-belle structure; il est revêtu par dehors de briques vernissées de différentes couleurs : & par dedans il est orné de belles peintures à la moresque, & d'une infinité de chiffres & de lettres arabes en or & en azur. Des deux côtés de la façade il y a deux minarets ou tours fort hautes, revêtues aussi de briques vernissées, qui est l'ornement qu'on donne en Perse à la plupart des beaux édifices. Au midi de la mosquée on voit deux grandes pierres blanches & transparentes, que le soleil fait paroître rouges quand il donne dessus : & même quelque temps après qu'il est couché, on peut lire au travers par sa réverbération. Cette sorte de pierre est une espéce d'albâtre, & se trouve dans le voisinage de Tauris.

La ville est extrêmement peuplée; quelques-uns y comptent jusqu'à onze cens mille hommes, mais du moins on peut dire qu'il y en a plus de six cens mille. Le nombre d'étrangers qui se trouvent là en tout temps, est aussi fort grand. Il y en a de tous les endroits de l'Asie. Le commerce de cette ville s'étend dans toute la Perse, dans la Turquie, en Tartarie, en Moscovie & sur la mer Noire. On y travaille fort en coton, en soie & en or, & l'on y fait les plus beaux turbans de Perse. Les chevaux y sont très-beaux & à bon marché. C'est à Tauris où se fait la plus grande partie des peaux de chagrin que l'on porte en Perse, & il s'y en porte une prodigieuse quantité; car il n'y a personne, hors les paysans, qui n'ait des bottes & des souliers de chagrin. Ces peaux se font de cuir de cheval, d'âne ou de mule, & seulement du derriere de la bête. Celui qui se fait de la peau des ânes, a le plus beau grain. L'air de Tauris est très-sain, quoiqu'il y pleuve souvent, hors en été, & que l'on y voie des nuages en toutes les saisons de l'année. Le froid y dure long-temps, parceque la ville est environnée vers le nord, de hautes montagnes, dont le sommet est couvert de neige pendant neuf mois. Les choses nécessaires à la vie y sont à très-bon marché. La livre de pain n'y coute d'ordinaire que deux liards; celle de viande, que dix-huit deniers; la volaille, le gibier, le vin & les fruits y coutent aussi fort peu. On voit quantité d'aigles dans les montagnes, & on en donne un pour cinq sols. Il y a aux environs de la ville de grandes carrieres de marbre blanc, & l'on y en trouve qui est transparent, qui se forme, à ce qu'on dit, de l'eau d'une fontaine minérale, qui se congele & s'endurcit peu à peu. On y a aussi découvert deux mines, l'une d'or & l'autre de sel. Presque tous les géographes modernes croient que Tauris est l'ancienne Ecbatane, dont il est parlé souvent dans l'écriture sainte & dans les anciennes histoires de l'Asie. On n'y voit néanmoins aucuns restes, ni du superbe palais d'Ecbatane, où les rois de Médie passoient l'été, ni de celui de Daniel, qui servit ensuite de mausolée à ces rois, comme le rapporte Joséphe *au livre X*, où il assure que ces édifices subsistoient encore de son temps : & il faudroit que les ruines mêmes en eussent été transportées ailleurs, car on ne trouve rien aux environs de cette ville que de la brique & des cailloux, qui ne sont pas des matériaux propres à la structure magnifique de ces sortes de bâtimens. Quelques historiens disent que cette ville est une des plus anciennes de l'Asie, & qu'on l'appelloit autrefois *Cha-Hasten*, c'est-à-dire, *place royale*, parceque les rois de Perse y faisoient leur séjour, & qu'un roi d'Arménie nommé *Chosroës* changea ce nom en celui de *Tauris*, lequel en arménien signifie *lieu de vengeance*, parcequ'il défit là le roi de Perse qui avoit fait assassiner son frere. Le beglierbei ou gouverneur de Tauris est le plus considérable du royaume, & posséde aussi la charge de généralissime des armées. Il entretient trois mille hommes de cavalerie, & a sous lui les chams ou gouverneurs de Cars, d'Oroumi, de Maraga & l'Ardevil. Cette ville a été souvent le théâtre de la guerre entre les Turcs & les Perses. Schah Ismaël en chassa les premiers, & les autres en furent dépossédés par Soliman, qui la pilla avec une inhumanité extraordinaire, quoique les habitans désarmés & la ville démantelée ne se fussent point opposés à ses armes. Il fit arracher de la maison royale tous les ornemens d'Usum-Cassan & d'Ismaël, sans épargner ni les peintures, ni les lambris dorés, ni les autres marques de la magnificence des rois de Perse. Schah-Thamas la reprit, & son fils Khodabende la perdit; mais Schah-Abas la recouvra encore, & depuis ce temps les Perses en sont toujours les maîtres. Le 26 avril 1721, une grande partie de cette ville fut renversée par un tremblement de terre, & plus de deux cens mille personnes furent ensevelies sous les ruines. * Paul Jove, *l.* 14 *hist.* Sanson, *géogr. &c.* Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en 1673.* Tavernier, *voyage de Perse.*

TAURODINUM. Quelques annales manuscrites disent que sous le regne de Gontran, au milieu du VI siécle, une certaine ville nommée *Taurodinum*, fut renversée par un tremblement de terre dans le Rhône, dont le cours étant arrêté, il se déborda si furieusement, qu'il passa par dessus les murailles de Genève. Mais nous ne connoissons aucun géographe qui parle de cette ville. M. la Motte le Vayer raconte la chose d'une maniere plus vraisemblable dans sa soixante-quinziéme lettre. « Marius, dit-il, évêque de Lausane » en Suisse, rapporte dans sa chronique, que le mont » qu'il appelle *Tauretunensem* en Valey, tomba si subi» tement sur un château & sur des bourgs voisins, que » tous les habitans en furent opprimés, & qu'il s'ensui» vit un débordement d'eaux si étonnant, que la ville » de Genève en fut fort incommodée. « Ainsi on est encore à savoir surement si *Taurodinum* étoit une ville ou seulement une montagne : mais la plupart des critiques penchent pour ce dernier sentiment. *Voyez* en particulier l'*Histoire de Genève* par M. Spon, avec des notes, dans l'édition de 1730, tome 1, *in*-4°, p. 28, & les notes au bas de cette page. Le président Fauchet fait aussi mention de *Taurodinum*, & du fait *dont on vient de parler.*

TAURUS, l'une des plus grandes montagnes du monde, sépare l'Asie en deux du couchant au levant, depuis la côte de Rhodes, entre la Carie & la Lycie, jusqu'aux extrémités de la Tartarie & de la Chine. Les géographes Grecs, comme Strabon, ont nommé *extérieure* la partie d'Asie que cette montagne laissoit au septentrion; & *intérieure* l'autre qui regardoit le midi. Elle reçoit divers noms, selon ses différentes situations, ce qui fait qu'on l'appelle diversement, *Amanus Niphates*, *Choatres*, *Parchoatres*, *Becius*, *Zagrus*, *Oronte*, *Coronus*, *Imaüs*, *Emodus*, *Seticus*, *&c.*

Une relation nous apprend que le mont Taurus, dans le pays entre le Tigre & l'Inde, a cinquante lieues angloises de large; qu'il en a plus de mille cinq cens soixante de long, & qu'il est d'une hauteur prodigieuse. L'auteur assure qu'après avoir employé deux jours entiers à y monter, il se trouva à une hauteur où la moyenne région étoit bien au-dessous de lui. La même relation ajoute que le chemin est taillé dans le roc; que l'on marcha trois lieues dans un chemin où il n'y avoit

que trois pieds, quelquefois qu'un pied & demi de large sur la pente du roc, entre des précipices effroyables. * Thomas Herbert, *voyage de Perse*. Strabon, *l.* 11. Pline. Ptolemée.

TAURUS DE BERYTE, philosophe Platonicien, qui vivoit sous le regne de l'empereur Antonin *le Débonnaire*, vers l'an 170 de J. C. écrivit un traité de la différence qu'il y a entre la doctrine de Platon & celle d'Aristote, & d'autres ouvrages cités par Suidas & Gesner, *in biblioth.*

TAURUSIO (François-Marie) cardinal, *cherchez* TARUGI.

TAUSAN (Jean) l'un des premiers prédicateurs en Danemarck, après l'introduction de la prétendue réforme dans ce royaume, sous le regne de Frédéric I, étoit né en Fionie. Dans sa jeunesse il avoit été destiné à l'état monastique. Voyageant en Allemagne, dans le dessein de se perfectioner dans ses études, il eut occasion d'entendre Luther, & il le gouta. De retour dans sa patrie, il prêcha les sentimens de ce sectaire, successivement à Wiborg en Jutland, à Roschild & à Copenhague. Il trouva des oppositions de la part des catholiques, & il fut même condamné par le tribunal des sénateurs du royaume; mais plein de zèle pour la nouvelle doctrine, il continua de la prêcher malgré les oppositions qui se multiplierent jusqu'à ce que le roi Christiern III établit entierement la prétendue réforme. Tausan fut fait alors pasteur de l'église de la sainte Vierge à Copenhague. En 1521, il fut le premier professeur en théologie dans la même ville, & en 1542, évêque du diocèse de Ripen. Il mourut dans ce poste le 11 de novembre 1561, âgé de 67 ans. Il donna en 1537, une traduction danoise du Pentateuque & de quelques autres livres sacrés. On a encore de lui divers autres écrits en la même langue, comme l'Explication de la passion de J. C. imprimée en 1539. L'Économie chrétienne de Juste Mennius, qui parut en 1538. Une Postille évangélique, en 1539. Un traité contre le saint sacrifice de la messe, dès 1531. * Voyez le *Supplément françois de Basle*, tome III, pag. 830, col. 2.

TAUSANLE, anciennement *Tantalus*, bourg de Lydie. Il est maintenant dans la Natolie propre, près du Madre & de la ville de Philadelphie, vers le nord. * Baudrand.

TAUSS ou DOMAZLISE, bourg du cercle de Pilsen en Bohême. Il est sur la riviere de Codbutz, environ à sept lieues de la ville de Pilsen vers le midi. * Mati, *diction.*

TAUVRI (Daniel) né en 1669, étoit fils d'*Ambroise* Tauvri, médecin de la ville de Laval. Son pere fut son précepteur pour le latin & pour la philosophie; & il trouva dans son disciple de si heureuses dispositions, qu'il lui fit soutenir une thèse problématique de logique à l'âge de neuf ans & demi. La thèse générale de philosophie, problématique aussi, vint un an après. Enfin, M. Tauvri le pere, qui étoit médecin de l'hôpital de Laval, enseigna en même temps à son fils la théorie de la médecine, & la pratique sur les malades de cet hôpital. Mais pour l'instruire davantage dans cette profession, il l'envoya à Paris âgé de treize ans; & deux ans après le jeune médecin fut jugé digne par l'université d'Angers d'y être reçu docteur. Il retourna à Paris, où il s'appliqua pendant trois ans à l'anatomie; & ce fut alors qu'il donna au public son *anatomie raisonnée*, âgé de dix-huit ans; car on ne peut s'empêcher de marquer toujours exactement des dates si singulieres. De l'étude de l'anatomie, il passa à celle des remedes, & composa son *traité des médicamens* vers l'âge de 21 ans. Quelque temps après, sur les défenses que le roi de France fit aux médecins étrangers de pratiquer, il se présenta à la faculté de Paris, & y fut reçu docteur. Il en redoubla son ardeur pour une profession qu'il avoit embrassée presque dès le berceau; & comme il avoit l'esprit fertile en réflexions, & que sa lecture & son expérience lui en fournissoient incessamment des sujets, il composa sa *nouvelle pratique des maladies aiguës, & de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs.* Cet ouvrage parut en 1698. M. de Fontenelle, membre de l'academie des sciences, l'ayant connu en ce temps-là, & ayant conçu beaucoup d'estime pour lui, le nomma en qualité d'éleve. En 1699, le roi fit un nouveau réglement pour l'académie, & nomma en même temps plusieurs académiciens nouveaux: on avança les anciens. Ce fut alors que M. Tauvri passa de la place d'éleve à celle d'associé. Aussitôt après il s'engagea contre M. Meri dans la fameuse dispute de la circulation du sang dans le fœtus, & à cette occasion, il fit son *traité de la génération & de la nourriture du fœtus*, qui fut publié en 1700. Cette dispute contribua peut-être à la maladie dont il est mort. Car, comme il avoit en tête un grand adversaire, il fit de grands efforts de travail, & prit beaucoup sur son sommeil pour étudier à fond la matiere dont il s'agissoit, & pour composer son livre sans interrompre cependant la pratique de sa profession. Quoi qu'il en soit, une disposition naturelle qu'il avoit à être asmatique augmenta vers le commencement de l'année 1700, & il mourut d'une phtisie au mois de février 1701, âgé de 31 ans & demi. Il avoit l'esprit extrêmement vif & pénétrant. Outre la grande connoissance qu'il avoit de l'anatomie, il avoit le talent d'imaginer heureusement l'usage des structures; & en général il avoit le don du systême. Il y a beaucoup d'apparence qu'il auroit brillé dans l'exercice de la médecine, quoiqu'il n'eût ni protection, ni cabale, ni l'art de se faire valoir. Son mérite commençoit déja à lui donner entrée dans plusieurs maisons considérables, où il a été fort regretté. * De Fontenelle, *hist. de l'acad. des sciences de l'année* 1700, *pag.* 201, *édit. de Holl.*

TAXANDRE, *Taxander*, duc de Tongres, fut élevé pendant sa jeunesse à la cour de l'empereur Gratien, vers l'an 370 de J. C. où il souffrit beaucoup par l'envie d'Eugène & d'Arbogaste. Il se fit chrétien du temps de S. Martin, évêque de Tours, & fut le premier chrétien de ces ducs. Ensuite il quitta l'empereur Gratien, & prit le parti de Maxime, qui lui accorda beaucoup de priviléges. De son temps, S. Servais, évêque de Tongres, quitta cette ville, & prédit aux habitans la persécution des Huns, qui devoient venir piller ce pays après la mort de Gratien. Taxandre fut aimé de l'empereur Théodose *le Grand*, & mourut pendant son regne.

TAXILA, la plus grande ville des Indes, selon Strabon, nous est inconnue aujourd'hui, quoique quelques-uns la prennent pour *Camboia*. Philostrate dit que c'étoit la demeure du roi Phraorte, & que toutes ses maisons étoient sous terre. * *In vita Apol.* Strabon, *lib.* 5.

TAXILE, roi des anciens Taxiles, peuples de l'Inde au-deça du Gange, se soumit à Alexandre *le Grand*, avec les autres petits rois de sa nation, l'an 328 avant J. C. & le suivit dans son expédition des Indes. Il mourut l'année suivante, & laissa pour successeur son fils Omphis ou *Mophis*. Ce fut lui qui engagea le philosophe Calanus au service d'Alexandre *le Grand*. * Quint-Curce, *l.* 10.

TAXIS (N. de) comte Allemand, qui fut le premier qui établit les postes en Allemagne, *cherchez* TOUR TAXIS (la)

TAY, en latin *Tavus*, *Taas*, riviere du royaume d'Ecosse, divise cet état en deux parties; septentrionale, *Trans-Taanam*; & méridionale, *Cis-Taanam*. Elle a sa source dans la province de Braid-Albain, au mont Gramp.

TAYA (Flaminio del) Siennois étant auditeur de Rote, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI, le premier septembre 1681, mourut à Rome le 5 octobre 1682, âgé de 82 ans, & fut inhumé en l'église de Notre-Dame de la paix. * *Mém. du temps.* Voyez

les *Lettere memorabili* de Bulifon, *Tome I, p. 15 & suiv & p. 39.*

TAY-BOU, magicien du royaume de Tonquin, en l'Inde vers la Chine. Les peuples de ce royaume avoient une particuliere vénération en l'année 1650, pour deux magiciens nommés *Tay-Bou*, & *Tai-phoutouy*, & pour une magicienne nommée *Bacoti*. Tavernier, dans ses *voyages des Indes*, en parle en ces termes. » Ce Taybou, » *dit-il*, leur fait accroire qu'il sait l'avenir; de sorte que » lorsqu'ils ont dessein de marier leurs enfans, d'acheter » une terre, ou d'entreprendre quelque négoce, ils vont » consulter cet oracle, pour être instruits de ce qui » leur arrivera. Il a un grand livre rempli de figures » d'hommes & d'animaux, de cercles & de triangles, » & trois piéces de cuivre, marquées de quelques ca» ractères d'un côté seulement. Il met ces piéces dans » trois gobelets; & les ayant remuées il les jette à terre » comme au sort. Si tous ces caractères sont dessus, le ma» gicien s'écrie que la personne sera la plus heureuse du » monde : si au contraire tous les caractères se trouvent » dessous, c'est un très-mauvais présage pour la person» ne dont il s'agit, & alors il ne daigne point regar» der dans son livre : mais si un caractère ou deux pa» roissent, il consulte son livre, prédit ce qu'il juge à » propos. Il se mêle aussi de connoître la cause des » maladies, lorsque Tay-phou lui renvoie ceux qui le » consultent, & d'évoquer les ames des morts. *Voyez* » TAY-PHOU-THOUI.

TAYGETE, *Taygeta*, fille d'Atlas, & de Pléione, & l'une des Pléiades, eut de Jupiter un fils appellé *Lacédémon*, fondateur de la ville de Lacédémone. * Virgile, *eclog.* 4.

TAYGETE, montagne de la Laconie, province du Péloponnèse ou de la Morée, étoit si proche de Sparte, qu'elle accabla & ruina presque entierement cette ville, sur laquelle elle tomba par un tremblement de terre. Cette montagne étoit consacrée à Castor & à Pollux, au pied de laquelle ils avoient pris naissance. * Pline, *l.* 2, *c.* 7 & 79. Homére, *en ses hymnes.*

TAYLOR (Thomas) théologien Anglois, né à Cambridge, y fut membre du collége de Christ, & y reçut le dégré de docteur en théologie. Il fut pasteur à Réading en Berks, où il fut fort estimé & respecté de ses auditeurs. Dans la suite il desservit une église à Londres. Il mourut en 1632. On l'a surnommé *le docteur illuminé*, titre qui avoit déja été donné à quelques théologiens de l'église catholique. On a de lui un commentaire anglois sur l'épitre de S. Paul à Tite, & sur le douziéme chapitre de l'Apocalypse : Moyse & Aaron, ou le Christ révélé, ouvrage rempli d'allégories, par lesquelles il prétend expliquer l'ancien testament. Il a fait encore quelques autres ouvrages en anglois. * *Mémoires du temps.*

TAYLOR (Jean) appellé *le Poëte d'Eau*, *Water-Poët*, naquit dans le comté de Glocester, & ne poussa jamais plus loin ses études, que la grammaire; après quoi il fut mis en apprentissage chez un bâtelier de Londres, ce qui n'empêcha pas qu'il ne s'adonnât à la poësie, pour laquelle il avoit tant d'inclination, qu'il en composa plus de quarante livres, qu'il dédia, ou à Jacques I, roi d'Angleterre, ou à Charles I, son fils; & ces princes le reçurent avec beaucoup de bonté. Après la mort de ce dernier, il tint cabaret à Londres, où il mit pour enseigne une couronne noire ou de deuil; mais pour ne pas se rendre suspect, il mit au-dessus son portrait avec deux vers anglois, dont le sens est, *On voit pendre aux cabarets pour enseignes des têtes de rois, & même de saints, pourquoi n'y mettrois je pas la mienne?* Il mourut vers l'an 1654. * *Dict. angl.*

TAYLOR (Guillaume) naquit à Kiglei dans le comté d'Yorck, le 30 septembre 1616. Il fut élevé au collége de la Magdeléne à Oxford; il devint ensuite maître d'école de Keyton, & en 1639 de Cirenchester. Les royalistes ayant pris cette ville en 1642, il se retira à Londres où il prêcha successivement dans plusieurs églises : d'abord dans celle de S. Etienne, qu'il fallut qu'il quittât dans la suite; mais où il fut retabli, & ou il continua de prêcher jusqu'à sa mort, arrivée le 5 septembre 1661. Il étoit fort porté pour les intérêts du roi : d'ailleurs Presbytérien zélé, savant & laborieux. Il publia quelques sermons sur le verset 10 du chap. 2 de l'épître aux Philippiens, & sur quelques autres sujets. Il ramassa, revit & publia les sermons de Christophe Love, & y joignit une préface. Il a laissé un fils qui a été chapelain du lord Warthon. * *Dict. angl.*

TAYLOR (Jérémie, Anglois, chapelain du roi Charles I, & professeur en théologie à Oxford, souffrit beaucoup pour la cause du roi, auquel il demeura toujours fidéle. Quand Charles II fut rétabli, il le fit évêque en Irlande. Il mourut en 1667. C'étoit un homme très-savant, qui écrivoit parfaitement bien, & qui a fait une histoire des antiquités de l'université d'Oxford, dans laquelle il défend fortement la liturgie anglicane & le gouvernement épiscopal. * *Mémoires du temps.*

TAYOAN ou TAYWAN, bourg avec un port & une citadelle. Il est dans une petite isle sur la côte occidentale de l'isle Formosa, près de la Chine. Les Hollandois ont possédé ce lieu; mais les Chinois s'en sont de rechef rendus les maîtres. *Voyez* FORMOSA. * Mati.

TAY-PHOU-THOUI, magicien du royaume de Tonquin, est celui auquel les peuples avoient recours dans leurs maladies. Il se sert, dit Tavernier, d'un livre rempli de figures d'hommes, d'animaux, de cercles & de triangles, dans lequel il fait semblant de chercher quelle est la cause de la maladie. S'il dit que la maladie vient du démon, il faut lui faire des sacrifices, & lui offrir une table chargée de riz & de viandes, dont le magicien fait son profit. Si après ces offrandes, le malade ne recouvre pas la santé, tous ses parens & amis, avec plusieurs soldats, entourent le logis du malade, & chacun fait trois décharges de mousquet pour chasser le démon hors de la maison. Quelquefois ce magicien fait accroire au malade, que c'est le dieu des eaux qui est la cause de la maladie : ce qu'il dit ordinairement quand le malade est matelot, batelier ou pêcheur; & alors il ordonne que le chemin, depuis le logis du malade jusqu'à la riviere la plus proche, soit couvert de belles piéces d'étoffes, & que d'espace en espace on dresse des cahutes, où il y ait des tables couvertes de toutes sortes de viandes pendant trois jours, pour inviter le dieu des eaux à se retirer, & lui faire honneur jusqu'à ce qu'il rentre dans son empire. Mais pour mieux savoir la source de la maladie, ce magicien les renvoie souvent au Tay-bou, qui est le premier magicien, lequel répond d'ordinaire que ce sont les ames des morts qui ont causé cette maladie. Alors il promet à ces pauvres gens d'employer ses ruses & ses artifices pour attirer à soi ces ames mal-faisantes, qui sont dans d'autres corps; car ils croient la métempsycose, ou passage des ames d'un corps en un autre. Lorsqu'il a pu avoir, à ce qu'il dit, celle qui cause le mal, il la renferme dans une bouteille pleine d'eau, jusqu'à ce que le malade soit guéri. S'il recouvre la santé, on casse la bouteille, & l'ame a la liberté de s'en aller; s'il meurt, le magicien enjoint à l'ame de ne plus faire de mal, & la renvoie.

T E

TEARE, *Tearus*, fleuve de la Thrace, prend sa source de trente-huit fontaines, & va se rendre dans le fleuve Hebrus, que l'on nomme à présent *la Mariza.* On dit que Darius, fils d'Hystaspes, prit tant de gout à ses eaux, qu'il y demeura près de trois jours, & qu'il y fit dresser une colonne, où étoient écrits en lettres grecques ces mots : *Ce fleuve a une eau qui surpasse en bonté & en beauté celles de tous les autres fleuves de la terre.* * Hérodote, *l.* 1.

☞ TEBESCA ou TEVESTA, ville d'Afrique, qui a eu autrefois évêché suffragant de Carthage. Elle est située au royaume de Tunis, dans la province Constantine.

TECH, anciennement *Illiberis*, riviere de Roussillon. Elle a source dans les Pyrenées, baigne Ceret, Bolo & Elna, & peu après se décharge dans la mer Méditerranée. * Baudrand.

TECHALA, anciennement *Doliche*, *Dolicha*, ancien bourg de Macédoine. Il est peu considérable, & situé vers les confins de la Thessalie & de l'Albanie. * Baudrand.

TECK, ancien château du duché de Wurtemberg, en Souabe. Il est sur une montagne, près de la petite riviere de Lauter, à quatre lieues d'Eslingue, vers l'orient méridional. * Mati, *diction.*

TECKLEMBOURG. C'est un pays du cercle de Westphalie, enclavé entre l'évêché de Munster & celui d'Osnabrug. Il peut avoir six lieues du nord au sud, & trois du couchant au levant. Il n'y a rien de considérable que le chateau de Tecklembourg, en latin, *Tecelia*. Ce comté & la seigneurie de Rhéda ont eu autrefois leur maître particulier. La maison de Benthem les possède maintenant. * Mati, *dict.*

TECLE, *Tecla*, disciple de S. Paul, premiere vierge & martyre entre les femmes chrétiennes. * Baronius, *anno* 49.

TECMESSE, *Tecmessa*, fille de Teuthrante, prince allié de la ville de Troye, fut fait captive par Ajax, fils de Télamon, qui tua son pere, & pilla son pays. Elle en eut un fils, appellé *Eurysace*, qui regna dans l'isle de Salamine, après son aïeul Télamon. * Sophocle, *in Ajace*. Dictys de Créte. Quintus Calaber. Bayle, *diction. critiq.*

TECTANDER (Joseph) *cherchez* STRUTHIUS.

TECTOSAGES, anciens peuples de la Gaule Narbonnoise, avoient Toulouse pour ville capitale. Ils passerent en Allemagne, & s'y établirent près de la Forêt-Noire. *Voyez* TOLISTOBOGES.

TEDELES, TADELEZ, petite ville de Barbarie dans le royaume d'Alger. Elle est sur la côte, à dix-huit lieues de la ville d'Alger, vers le levant. On la prend pour l'ancienne *Rusipisis*, ville de la Mauritanie Césarienne. * Baudrand.

TEDLES, province d'Afrique dans le royaume de Maroc. La ville capitale est TEFZE, sur la riviere de Drina.

TEDNEST, ville capitale de la province de Héa, dans le royaume de Maroc en Afrique, sur la riviere d'Amena, a ses murailles & ses maisons bâties de bois & de carreaux de terre liés avec du plâtre. L'an 1514, le roi de Portugal la prit sur le chérif Mahamet, qui avoit choisi cette ville, comme sa place d'armes, contre les chrétiens de Safi & d'Azamort, qui couroient toutes les provinces, sous la conduite d'un capitaine Africain, vassal du roi de Portugal. Mais quelque temps après le chérif y rentra, & ses successeurs en ont joui jusqu'au regne de l'empereur Tafilet, qui s'est rendu maître des royaumes de Fez & de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

TEES, riviere du nord d'Angleterre, qui coule sur les frontieres du comté de Cumberland, prend son cours vers l'orient l'espace de quatre milles, sépare l'évêché de Durham du Westmorland, & ensuite fait les limites de cet évêché & du duché d'Yorck, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans la mer à sept milles d'Hartlepool, vers le midi. * *Dict. anglois.*

TEFETHNE, ville maritime de la province de Héa dans le royaume de Maroc, située au nord du mont Atlas, à trois journées de Messa, dans la province de Sus au nord. Cette ville est composée d'environ 600 familles, & a un port assez bon pour les petits vaisseaux. Il est fréquenté par les marchands Portugais, pour des peaux de boucs & pour de la cire. Elle est environnée d'un rempart revêtu de pierre de taille & de brique. Les Africains l'ont bâtie. Les habitans en sont présentement mahométans. Ils ont leurs juges pour les affaires civiles : mais ils vengent le meurtre sur le plus proche parent, par voie de peine de talion. Si le meurtrier échape, après un exil de sept ans, il peut revenir, après avoir payé une certaine amende. Les habitans sont blancs & civils. C'est à cette ville que commence le mont Atlas. * *Dict. anglois.*

TEFEZARA, bourg du royaume d'Alger en Barbarie. Il est près de la ville de Télensin, & on le prend pour l'ancienne *Astalicis*, *Astacilicis*. * Baudrand.

TEFLIS ou TIFLIS, ville capitale du Gurgistan, ou de la Georgie proprement dite, est située au bas d'une montagne, & sur le bord du fleuve Kur. La forteresse, qui est vers le midi, sur le penchant de la montagne, est fort grande, & n'a pour soldats ou pour habitans, que des Persans naturels. Ce château est un lieu d'asyle; tous les criminels & les gens chargés de dettes y sont en sureté. Le khan de Georgie est obligé de passer au milieu de la forteresse, lorsqu'il va recevoir hors des portes de la ville les lettres & les présens du roi de Perse. Les sophis ont établi cette coutume à l'égard des gouverneurs des provinces de leur empire, d'aller ainsi recevoir hors de la ville tout ce que le roi leur envoie, & de passer par la citadelle, qui est bâtie du côté de la Perse ; parceque c'est un moyen facile de se saisir de leur personne sans peine & sans risque, s'il y a lieu de les arrêter. On compte quatorze églises dans la ville de Teflis, dont six sont desservies par les Georgiens, & les autres par les Arméniens. La cathédrale des Georgiens, appellée *Sion*, est un vieil édifice fort, entier, semblable aux anciennes églises qu'on voit en Orient, qui sont composées de quatre nefs, & dont le milieu est un grand dôme couvert d'un clocher. Le grand autel est au milieu de la nef, qui regarde l'orient. Le dedans de l'église est rempli de plates peintures à la grecque, sans aucunes images en relief. Le palais de Tibilse, ou évêché de Teflis, est proche de l'église de Sion. Après la cathédrale, l'église la plus considérable est celle du *Catholicos*, ou patriarche de Georgie, qui est ainsi nommée, parceque ce prélat y officie ordinairement, & que son palais en est tout proche. On la nomme aussi *anguescar*, c'est-à-dire, *l'image d'Abgare* ; car les Georgiens appellent *Abgare*, *Angues* ; & la tradition du pays assure que le portrait miraculeux que ce prince reçut de Jesus-Christ, a été fort long-temps dans cette église.

La principale église des Arméniens est nommée *le monastère du Bacha* ; parcequ'un bacha fugitif se fit chrétien à Téflis, à ce que disent ceux du pays, & y fit bâtir cette église. Il n'y a point de mosquée pour les mahométans, quoique la ville appartienne au roi de Perse, qui suit la loi de Mahomet, & qu'elle soit gouvernée, avec toute la province, par un khan de cette religion. Les Persans ont fait ce qu'ils ont pu pour y en bâtir ; mais ils n'en ont pu venir à bout. Le peuple se soulevoit aussitôt, & à main armée abattoit l'ouvrage & maltraitoit les ouvriers. Les princes de Georgie étoient bien aises au fond du cœur des séditions du peuple, quoiqu'ils témoignassent le contraire ; parcequ'ils n'avoient abjuré la religion chrétienne que de bouche, pour avoir le gouvernement d'un état dont ils avoient été dépossédés, & dont la souveraineté leur appartenoit légitimement. Comme les Georgiens sont mutins & vaillans, & qu'ils sont voisins des Turcs, les Persans n'en viennent point aux extrémités, & laissent à la ville de Téflis, aussi-bien qu'à toute la Georgie, la liberté de garder presque toutes les marques extérieures de la religion chrétienne. Tous les clochers des églises y ont des cloches, que l'on sonne aux heures de l'office, & des croix à leurs pointes, ce qui ne se voit point ailleurs dans l'empire ottoman. Tous les jours on y vend la chair de cochon en public, comme les autres viandes, & le vin au coin des rues. Les Persans ont

construit depuis quelques années une petite mosquée dans la forteresse, joignant le mur qui la sépare de la grande place de la ville : ce que les Georgiens ne purent empêcher, n'osant entrer les armes à la main dans la forteresse ; mais dès que l'officier mahométan monta dans la tour pour appeller à la mosquée, le peuple lui jetta tant de pierres, que personne n'y est monté depuis.

Les Capucins missionaires ont une maison à Téflis, où demeure le préfet des missions que cet ordre a en Georgie, & dans les pays circonvoisins. Ce n'a été qu'au milieu du dix-septiéme siécle qu'on les a envoyés de Rome. Le nom de médecins qu'ils prirent, pour s'introduire dans le pays, & que tout le monde leur donne encore, les fit bien recevoir par-tout où ils desirerent de s'établir ; car la médecine est fort estimée & très-peu connue dans tout l'Orient. Ils s'établirent d'abord à Téflis, puis à Gori ; & le gouverneur leur donna une maison en chacune de ces villes, avec la liberté d'y faire publiquement l'exercice de leur religion. Celui d'entr'eux qui sait le mieux la médecine, est auprès de la personne du khan, & les autres s'emploient à soulager ceux qui ont besoin de leur secours : ce qui leur attire beaucoup de présens, dont ils subsistent, avec la pension que la congrégation *De propaganda fide* leur envoie de Rome. La ville de Téflis est fort peuplée, & l'on y voit quantité d'étrangers de toutes nations. La cour est magnifique, & composée de beaucoup de seigneurs de marque. Il se fait un grand commerce dans cette ville, ce qui la rend très-riche. Quelques-uns sont en peine de savoir d'où vient le nom de Téflis ou Tiflis. On dit que ce sont les Persans qui l'ont appellée ainsi ; mais on ne dit pas ce que ce mot signifie. Les Georgiens l'appellent *Cala*, c'est-à-dire, *la ville* ou *la forteresse* ; parceque c'est la ville la plus forte de leur pays. Quelques géographes la nomment *Tebilé cala*, c'est-à-dire, *la ville chaude*, à cause des bains d'eaux chaudes qui y sont. Elle a été deux fois soumise par les Turcs ; la premiere, sous le regne d'Ismaël II, roi de Perse ; & l'autre sous le regne suivant, Soliman s'en étant rendu maître presque en même temps qu'il prit Tauris, l'an 1535. Le roi de Perse la reprit depuis. On la surnomme *Dar el Melce*, c'est-à-dire, *ville royale*, parcequ'elle est la capitale du royaume. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en 1673*.

TEGAN, ville du royaume de la Chine, dans la province de Huquand, capitale de cinq autres villes.

TEGAZA, désert sur les frontieres du Zaara & du pays des Negres, en Afrique. Les habitans de ce désert ne paroissent jamais en présence d'autres peuples, & trafiquent avec ceux de Zanhaga d'une maniere extraordinaire. Ces derniers apportent leur sel sur le bord d'un certain fleuve, puis se retirent à cinq ou six milles de-là ; cependant ces invisibles viennent, & mettent auprès des monceaux de sel le prix qu'ils en veulent donner. Lorsqu'ils se sont éloignés, les Zanhagues reviennent, & emportent l'or que les autres y ont laissé ; & tout cela se fait de bonne foi. Il y a quelque temps qu'on prit par adresse deux de ces sauvages, mais ils moururent sans avoir jamais parlé ; ce qui fit croire qu'ils étoient muets. * Joan. Leo.

TEGÉE, *Tegea*, ville du Péloponnèse, *cherchez* MUCHLI.

TEGLAT-PHALASSAR, *cherchez* THEGLAT-PHALASSAR.

TEGLIO, bourg des Grisons. Il a donné le nom à la Valteline, & il est situé sur une montagne, près de l'Adda, entre Sondrio & Tiranno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. Teglio est un lieu fortifié. * Mati, *dict.*

TEGORARIN, ville & pays d'Afrique dans le Biledulgerid.

TEGRÉ, royaume de l'Abyssinie en Afrique, *cherchez* TIGRÉ.

TEGRIMO (Nicolao) étoit de Lucques, & d'une famille ancienne qui subsiste encore, & qui a été illustrée par les dignités les plus considérables, où elle se voit encore élevée aujourd'hui à Lucques. Nicolas eut de plus une érudition rare pour son siécle, qui étoit le XV. Il s'appliqua particulierement à la jurisprudence, & le bruit de sa science se répandit dans toute l'Italie. La république de Lucques l'envoya en ambassade auprès de Ludovic Sforce, duc de Milan, qui pour récompenser son mérite, le fit chevalier & conseiller ducal ; & dans un diplôme dont il l'honora, il fit mettre que c'étoit à cause de sa connoissance singuliere des loix, dans laquelle il excelloit, & qui lui donnoit un des premiers rangs entre les plus habiles jurisconsultes d'Italie. Ce diplôme est de l'an 1494. En 1492 Tegrimo avoit été envoyé vers le pape Alexandre VI, & on lui témoigna la même confiance en l'envoyant vers Jules II & Pie III. Il fut chargé de plusieurs autres ambassades, dont il s'aquitta avec beaucoup d'honneur. On lui confia aussi le gouvernement du fort de Petra-sancta, qui étoit alors au pouvoir des Lucquois, & qui avoit besoin d'un homme doué de courage & de prudence. On voit par son testament, qui est de l'an 1527, que l'on croit être l'année de sa mort, qu'il entra dans l'état ecclésiastique sur la fin de sa vie, & qu'il fut archidiacre de Lucques. Il a composé en latin la vie du célébre capitaine Castruccio Castracani, qui fut imprimée à Modène au mois d'avril 1496, & que M. Muratori a insérée dans le t. XI de son vaste recueil des écrivains de l'hist. d'Ital. *in-fol.* à Milan en 1727. On a de plus trois harangues de Tegrimo, qui ont aussi été imprimées ; deux qu'il fit, l'une devant Alexandre VI, & l'autre en présence de Jules II, papes, lorsque la république de Lucques l'envoya en ambassade auprès d'eux ; la troisiéme fut récitée devant Frideric, marquis de Mantoue, vers lequel il avoit aussi été envoyé en la même qualité. Il y en a deux autres qui sont demeurées manuscrites ; la premiere fut faite lorsqu'il prit possession du gouvernement de Petra-sancta ; & la deuxiéme étoit destinée à être prononcée devant le pape Pie III, mais il ne la récita pas. * *Voyez* la préface de M. Muratori sur la vie de Castruccio, dans le recueil *cité dans cet article*, t. 11, pag. 1309 & suiv.

TEHAMA, grande contrée de l'Arabie heureuse. Elle est au septentrion de celle de la Mocca, qu'on renferme dans quelques cartes sous le beglerbeglic d'Aden. Ses villes principales sont Saada & Sanaa. * Mati, *diction.*

TEJEUT ou TECHEIT, ville de la province de Sus, dans le royaume de Maroc en Afrique, est composée de trois villes qui font un triangle, bâties à un quart de lieue l'une de l'autre, & chacune fermée de bonnes murailles. La grande riviere de Sus passe auprès, & fertilise ses campagnes, qui produisent quantité de froment, d'orge & de légumes. Il y a de grands plans de cannes de sucre, & l'on y fait du sucre fort fin : c'est pourquoi les marchands y vont de toutes parts, de Fez, de Maroc & du pays des Négres. C'est là aussi qu'on apprête les bons maroquins, dont on fait un grand trafic. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

TEJONES, bourg du royaume de Barca en Barbarie. Il est un peu au couchant de Bernicho, sur le cap de Tejones, nommé anciennement *Boreum Promontorium.* * Baudrand.

TEISSE, anciennement *Tibesis*, *Pathissus*, *Tisianus* ou *Tissus*, riviere de la haute Hongrie, a sa source dans les monts Krapachs, aux confins de la Transsilvanie & de la Russie rouge ; & coulant vers le midi, elle baigne le Petit-Waradin, Tokai, Chege, Czongrade, Ségedin, & se décharge dans le Danube près de Titul, à quelques lieues au-dessus de l'embouchure de la Save, après avoir reçu un très-grand nombre de rivieres, dont les principales sont, le Temes, le Maros, le Kerés, le Samos, le Bodrog, l'Harnath, la Torna & la Zagyra. Les quatre premieres sont du côté du levant, & les autres du couchant. * Baudrand.

TEISSIER (Antoine) avocat au présidial de Nîmes, puis conseiller d'ambassade, & historiographe de l'électeur de Brandebourg, naquit à Montpellier le 28 janvier 1632. Son pere étoit receveur général de la province de Languedoc, & sa mere fille de M. Baudan, seigneur de Vestrie, & conseiller au présidial de Nîmes. Etant demeurée veuve, son fils qui n'étoit encore que dans l'enfance, fut élevé en partie par ses soins. Il étudia d'abord à Lunel, ensuite à Orange, où il s'appliqua particulierement à la langue grecque; & sa mere étant morte, il alla à Anduse, ville des Cevennes, où il continua cette étude, & s'y perfectiona. De retour à Nîmes, il étudia l'hébreu & la théologie; ensuite il parcourut plusieurs académies, fit un voyage à Paris, où il fit connoissance avec MM. Pellisson, Conrart, Ménage & plusieurs autres; & à son retour passant par Bourges, il s'y fit recevoir docteur en droit. Etant revenu à Nîmes, il s'enrôla parmi les avocats du présidial de cette ville, & fréquenta le barreau pendant quelque temps. Après de nouveaux voyages à Paris & ailleurs, le conseil de la ville de Nîmes le voulut mettre de son corps, & le consistoire des réformés le choisit pour être un de ses anciens. Lorsqu'on établit une académie dans la même ville, il fut nommé pour être un de ses membres. Il vécut cinquante ans avec peu d'inclination pour le mariage: mais en 1683 il épousa madame de Pierre, veuve d'un gentilhomme de Nîmes. L'édit de Nantes ayant été révoqué deux ans après, il sortit de Nîmes le 24 septembre 1685, vint à Genève, à Lausanne, à Zurich, où il séjourna quelque temps, alla ensuite à Berlin, où il demeura deux ans, revint passer seize mois à Zurich, & enfin se fixa à Berlin, où l'électeur de Brandebourg lui donna le titre de conseiller d'ambassade & de son historiographe, avec une pension annuelle de 300 écus, qui fut augmentée dans la suite. Il mourut dans cette ville le 7 septembre 1715, dans sa quatre-vingt-quatriéme année. Nous avons de lui, 1. Une traduction de la premiere & de la seconde épître de S. Chrysostôme à Théodore, & des épîtres du même à Olympiade; à Berlin en 1695, *in*-12. 2. Traduction de sept homélies du même pere. 3. Les vies de Calvin & de Beze, traduites du latin, l'une de Beze, & l'autre d'Antoine de la Faye, en 1681. 4. La vie de Galeas Carracciol, & l'histoire de la mort de François Spierre, traduction. 5. Les éloges des hommes savans, tirés de l'histoire de M. de Thou, dont on a quatre éditions: la derniere est de Leyde, 1715, en quatre volumes *in*-12, par les soins de M. de la Faye, qui y a joint des remarques & des additions aux éloges. 6. *Catalogus auctorum qui librorum catalogos, indices, bibliothecas, virorum litteratorum elogia, vitas, aut orationes funebres scriptis consignarunt*, à Genève en 1686, *in*-4°. Il a donné en 1705 un *Auctuarium* de ce catalogue, *in*-4°. 7. Epître de S. Clément aux Corinthiens, traduite du grec en françois, en 1685. 8. Traité du martyre, traduit du latin d'Heidegger, en 1686. Traité de la religion chrétienne par rapport à la vie civile, traduit du latin de Puffendorf. 9. *Les protestans divisés, & les moyens de les réunir*, en 2 parties; à Cologne, 1698, *in*-12. La seconde partie est traduite d'Heidegger. 10. Histoire de l'ambassade envoyée au duc de Savoye par les Suisses en 1686; à Berne, *in*-12, en 1690. 11. Des devoirs de l'homme & du citoyen, traduit du latin de Puffendorf, 1696. 12. Instructions de l'empereur Charles-Quint à Philippe II, & de Philippe II au prince Philippe son fils; avec la méthode tenue pour l'éducation des enfans de France. 13. Instructions morales & politiques, 1700. 14. Abrégé de l'histoire des quatre monarchies du monde, de Sleidan, 1700. 15. Lettres choisies de Calvin, traduites en françois, 1702. 16. Les vies des électeurs de Brandebourg de la maison des burgraves de Nuremberg, traduites du latin de Cernitius, 1707, *in-fol.* 17. La vie d'Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, traduite du latin d'Egringius. 18. Abrégé de la vie de divers princes illustres, 1710. 19. Traité de S. Chrysostôme, où il montre qu'on ne souffre aucun mal que celui qu'on se fait soi-même, traduit du grec, 1710. * *Nouv. litter. t.* 4, *p.* 126, 158. Niceron, *Mem. t.* 5. Voyez l'*histoire de la ville de Nîmes*, par M. Ménard, Tome VI, pag. 467-473. On y trouve un éloge étendu de M. Teissier, avec un catalogue exact de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits.

TEIVE (Jacques de) natif de Braga en Portugal, fut reçu docteur en droit dans l'université de Paris; & en 1555 il fut appellé par D. Jean III, roi de Portugal, pour enseigner les humanités dans l'université de Coimbre. Il obtint depuis un canonicat dans l'église cathédrale de Miranda. Ses ouvrages sont, *Commentaria de rebus in India apud Dium gestis, anno* 1546; Coimbre, 1546. *Opuscula aliquot in laudem Joannis III, &c.* 1558. *Epodon libri*, 1565. * *Mem. de Portugal.*

TEIXEIRA (Pierre) Portugais, né au commencement de l'an 1543, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1565; & lorsque Philippe II se fut emparé du royaume de Portugal, il suivit en France D. Antoine, prieur de Crato. Peu après, le 26 juillet 1582, il fut pris par les Espagnols dans le combat naval près des isles Terceres, & conduit à Lisbonne, d'où il trouva moyen de s'évader. D. Antoine le prit pour son confesseur; & peu après il fut fait prédicateur ordinaire & aumônier du roi Henri III. En 1588, la reine mere Catherine de Médicis l'envoya à Lyon, d'où il fut obligé de se retirer l'année suivante, les Ligueurs l'ayant voulu arrêter, & ayant jetté tous ses papiers dans le feu. Il s'attacha ensuite à Henri IV, qui lui conserva les appointemens de son prédicateur & aumônier; & en 1596 il assista à Rouen à l'abjuration de la princesse de Condé, faite entre les mains du cardinal de Florence, légat du saint siége, qui donna solemnellement à Teixeira le soin de la conscience de cette princesse, laquelle avoit déja nommé ce pere pour conseiller, aumônier & prédicateur du prince son fils. Teixeira mourut à Paris dans un couvent de son ordre, à la fin du mois d'avril 1604, selon Pierre de l'Etoile, dans son *Journal du regne de Henri IV. C'étoit*, dit-il, *un homme de bien, meilleur François qu'Espagnol, grand généalogiste, & assez docte pour un moine. Au reste, homme pacifique, & formel ennemi de toute ligue & faction; ce qui le rendoit odieux à beaucoup de son couvent.* Il ajoute qu'il étoit nouvellement arrivé d'Anglererre, où Henri IV l'avoit envoyé; qu'il avoit été fort bien reçu du roi d'Angleterre, à qui il avoit fait présent de sa généalogie qu'il avoit faite; & qu'il étoit près de retourner en ce royaume lorsqu'il tomba malade, & mourut. Pierre de l'Etoile ajoute que l'on soupçona qu'il avoit été empoisoné à Paris. Dès l'an 1582, il fit imprimer à Paris un traité *de Portugalliæ ortu, regni initiis, &c.* qu'Edouard Nugnes de *Léon* entreprit de réfuter. Teixeira répondit à ce critique par un écrit qui parut à Lyon en 1589: *De electionis jure quod competit viris Portugallensibus in augurandis suis regibus*, dont il donna une nouvelle édition l'an 1595, à Paris, sous ce titre, *Speculum tyrannidis Philippi regis Castellæ in usurpanda Portugallia, &c.* Il donna aussi en 1601 l'histoire du prétendu D. Sebastien qui parut à Venise, & fut livré aux Espagnols par Ferdinand, grand duc de Toscane; & encore d'autres ouvrages, qui consistent en généalogies des maisons de Bourbon, de la Tremoille, &c.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2. Pierre de l'Etoile, *journal du regne de Henri IV*, tome II, p. 25 & 26.

TEKELI (Etienne) comte fort puissant dans la haute Hongrie, dans le XVII siécle, jouissoit de 300000 livres de rente. Quelques-uns ont écrit que ces grandes richesses, qu'il avoit eues en partie de la succession de sa mere, fille & héritiere du palatin de Hongrie Emeric Thurso, & en partie des biens de sa femme, furent la seule cause de son malheur; & que les ministres de l'empereur, cherchant le moyen de s'en rendre les

maîtres, voulurent l'enveloper dans la conspiration du comte Pierre de Sérin. Après l'exécution de ce comte, & celle des trois autres grands seigneurs de Hongrie, Frangipani, Nadasti & Tattembac, qui eurent la tête tranchée en 1671, le général Spork, à la tête des troupes de l'empereur, alla assiéger le comte de Tékéli dans ses forteresses. Ce seigneur ne se voyant pas en état de résister aux Impériaux, tâcha de les amuser par de bonnes paroles, pour avoir le temps de faire évader son fils unique, le comte Emeric Tékéli, ce qui lui réussit; car l'ayant fait déguiser en paysan, il le confia à deux gentilshommes déguisés de même, qui le menerent en Pologne. Ce comte ne survécut pas longtemps à l'évasion de son fils. Après sa mort tous ses biens furent confisqués, & ses trois filles amenées à Vienne, où s'étant rendues catholiques, elles furent mariées à trois grands seigneurs de l'empire; savoir, l'une au comte *François* Esterhasi; l'autre à *N.* baron Letho; & la troisiéme au comte *Paul* Esterhasi, palatin du royaume de Hongrie. * *Mem. du temps.*

TEKELI (Emeric comte de) fils du précédent, naquit en 1658. Après que les comtes de Sérin, Frangipani, Nadasti & Tattembach eurent souffert le dernier supplice en 1671, il se retira dans la Transylvanie avec quelques autres chefs des mécontens de Hongrie. Il se distingua dans cette cour par son esprit & par sa valeur, & se rendit si agréable au prince Abaffi, qu'il devint en peu de temps son premier ministre, & général des troupes qu'il envoya au secours des mécontens, qui le reconnurent tous pour généralissime de l'armée. Le comte Tékéli, après avoir fait la revue de toutes les troupes, qui se trouverent de douze mille hommes effectifs en 1678, outre le secours commandé par le comte Tékéli son cousin, commença ses conquètes dans la haute Hongrie, prit plusieurs villes considérables, & se rendit maître de la campagne. Il avança ensuite dans la basse Hongrie; & s'étant emparé de Lewents auprès de Strigonie ou Gran, il envoya des lettres circulaires à tous les habitans du pays, pour les engager dans son parti. Ces lettres, & les heureux succès de Tékéli, obligerent tant de Hongrois de se rendre avec lui, que son armée se trouva au commencement d'août de plus de vingt mille hommes, sans compter plusieurs détachemens qui étoient dispersés en plusieurs endroits. Quelque temps après l'archevêque de Strigonie travailla à l'accommodement des deux partis, & examina avec les ministres de l'empereur les demandes de Tékéli & des mécontens, qui étoient, qu'on fît sortir du royaume de Hongrie tous les ecclésiastiques qui leur étoient suspects; qu'on leur accordât une amnistie générale, le libre exercice de leur religion, la restitution de leurs biens & de leurs temples, & la permission d'élire un palatin de leur nation. Ils menacerent de livrer aux Turcs toutes les villes des montagnes dont ils s'étoient rendu maîtres, si on ne leur accordoit ce qu'ils demandoient. Mais le conseil de l'empereur ne fut pas d'avis de rendre une réponse décisive sur ces articles: c'est pourquoi les hostilités continuerent comme auparavant.

En 1680 il y eut une trève pour deux mois, & l'on fit de part & d'autre quelques propositions d'accommodement. Le comte de Tékéli, qui avoit toujours eu beaucoup d'inclination pour la fille du comte de Sérin, veuve du prince Ragotski, même avant son mariage, offrit de se faire catholique, pourvu qu'on lui permît de l'épouser; mais les ministres de l'empereur ne conseilloient pas à sa majesté d'y consentir, parceque cette alliance rendoit le comte plus puissant, & qu'il étoit à craindre que la princesse Ragotski ne voulût venger la mort de son pere. Les états de Hongrie furent convoqués à Tirnau pour y traiter de l'accommodement; mais le comte de Tékéli irrité de ce que l'empereur n'avoit pas voulu consentir à son mariage avec la princesse Ragotski, déclara qu'il ne pouvoit rien conclure sans la participation du grand-seigneur. Cette réponse obligea sa majesté impériale d'envoyer le baron de Kaunits à Constantinople, pour conférer avec le grand visir sur l'excuse de Tékéli, lequel ayant été averti du départ de Kaunits, sortit des quartiers sans attendre la fin de la trève, & s'approchant de la frontiere des Turcs, il fit en passant plusieurs actes d'hostilité. Les mécontens recommencerent aussitôt la guerre; & le comte de Tékéli ayant reçu de grands secours de Turcs & de Tartares, sépara son armée en trois corps. Il en réserva un pour lui, & donna le commandement des deux autres à Petrozzi & à Palaffi Imbre, dans le dessin d'entrer par trois endroits dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche, pendant que les Turcs, sous la conduite du bacha de Bude, se jetteroient dans la Croatie. Les étendards du comte de Tékéli portoient cette inscription: *Comes Tekeli, qui pro Deo & patria pugnat.* Au commencement de l'an 1681 on fit un trève jusqu'à la diéte qui se tint à Oedembourg sur la fin du mois d'avril. Le comte de Tékéli fut prié de s'y trouver; mais il s'en excusa, & écrivit une lettre signée de lui & de six des principaux chefs des mécontens, par laquelle ils offroient d'accepter l'amnistie, pourvu qu'on leur accordât la liberté de leur religion; qu'on leur rendît tous les temples & tous leurs biens, & qu'on payât aux Turcs l'argent qui leur avoit été promis. L'armée du comte de Tékéli n'étoit alors que de 8000 hommes; mais il reçut au commencement de juin un secours considérable de Turcs ou Transsylvains. La diéte envoya cette lettre à l'empereur, qui répondit qu'il ne pouvoit consentir au nouvel article concernant les Turcs. Le comte de Tékéli ayant été informé de cette réponse, recommença les hostilités; mais aussitôt il les cessa, & proposa de rentrer sous l'obéissance de l'empereur. Ce que le grand seigneur ayant su, il envoya un bassa au comte de Tékéli pour l'en détourner, & pour offrir de lui assurer la principauté de Transsylvanie, après la mort du prince Abaffi. Ce bassa eut plusieurs conférences avec Tékéli & les autres chefs des mécontens, qui promirent au nom de tout le royaume de Hongrie, de payer à sa hautesse un tribut de 80000 écus par an, si elle vouloit les assister puissamment.

En octobre 1681, l'empereur conclut une suspension d'armes avec le comte de Tékéli, pour avoir le temps de faire couronner l'impératrice, & de trouver quelques moyens d'accommodement. Cette tréve étoit limitée jusqu'au dernier jour de juin 1682. Cependant, comme Tékéli devoit agir sitôt que la trève de l'empereur avec les Turcs seroit finie, c'est-à-dire, vers le commencement d'août, il jugea à propos d'aller prendre des mesures avec le bassa de Bude, & se rendit auprès de lui, accompagné d'une escorte de 3000 chevaux. Le bassa étant averti de sa venue, donna ordre à son fils de l'aller recevoir à la porte de la ville, à la tête des spahis. Le comte entra dans Bude, & on logea les troupes de son escorte sous des tentes au-delà de la riviere, proche de Pest. Le bassa l'attendit dans la ville avec des janissaires, & l'assura de la protection du grand seigneur. Ensuite il lui fit ôter son bonnet à la hongroise, & lui en fit mettre un à la turque, enrichi de pierreries, dont il lui fit présent de la part de sa hautesse, avec un sabre, une masse d'armes & un drapeau, & lui donna aussi en particulier quelques chevaux richement harnachés. Quelques-uns disent que la chose alla plus loin, & que Tékéli fut déclaré roi de Hongrie par le bassa de Bude, qui lui mit la couronne sur la tête, le revêtit des habits royaux, en présence de tous les officiers de la garnison, & de plusieurs autres bassas qui avoient été mandés exprès pour assister à cette cérémonie. Tékéli ayant ainsi satisfait son ambition, songea à contenter son amour. Il avoit déja envoyé son secrétaire à Vienne, pour obtenir de l'empereur la permission d'épouser la princesse Ragotski; & l'empereur qui tâchoit de le gagner, & qui d'ailleurs prévoyoit

qu'on ne laisseroit pas de passer outre malgré lui, accorda à cet envoyé tout ce que son maître souhaitoit. Tékéli en donna aussitôt avis à cette princesse, qui promit de le recevoir, & se rendit à Mongats au retour de Bude. Après y avoir célébré son mariage avec beaucoup de pompe, il fit entrer des troupes de son parti dans cette ville, & dans toutes les autres qui dépendoient de la princesse Ragotski sa femme. Au commencement d'août 1682, Tékéli se joignit aux Turcs, & porta la terreur par-tout. S'étant rafraichi quelque temps dans les villes des montagnes, il fit battre de la monnoye, où son image étoit représentée d'un côté, avec ces paroles : *Emericus comes Tekeli, princeps Hungariæ;* & sur le revers ces mots : *Pro Deo, pro patria, & pro libertate.* Au mois d'octobre il envoya des députés à Vienne, qui présenterent un mémoire à l'empereur, contenant que lui & tous les mécontens protestoient qu'ils ne seroient nullement responsables des malheurs que la guerre des Turcs pouroit causer à la chrétienté, parcequ'ils n'avoient tous d'autre intention que de conserver la liberté & les priviléges de la Hongrie, dont sa majesté impériale avoit juré à son couronnement l'entiere observation. A la fin de l'année Tékéli convoqua une diéte pour le mois de janvier 1683, où un aga Turc devoit se trouver pour l'intérêt de sa nation. L'ouverture de cette diéte se fit à Cassovie; un bassa y assista de la part du grand seigneur; & quelques comtes du royaume de Hongrie, quoique fidéles à l'empereur, ne laisserent pas d'y envoyer des députés, pour éviter l'effet des menaces de Tékéli, qui déclara dans cette assemblée qu'il ne pouvoit se séparer des intérêts du grand seigneur.

Quoique le comte de Tékéli continuât toujours de bloquer les places qui restoient à l'empereur dans la haute Hongrie, & de fermer les passages aux secours qu'on y vouloit envoyer, il témoigna néanmoins aux députés des comtes fidéles à leur souverain, qu'il souhaitoit que sa majesté impériale lui accordât des conditions raisonnables; mais tout cela fut sans effet; & Tékéli voyant l'approche des Turcs, fit publier un manifeste, par lequel il donnoit avis aux peuples, que le grand seigneur recevroit sous sa protection tous les Hongrois qui embrasseroient le parti des mécontens, & qu'il les maintiendroit dans leur religion & leurs priviléges; mais qu'on ne donneroit aucun quartier à ceux qui refuseroient de se soumettre. Ce manifeste fit un si grand effet, que plusieurs villes ouvrirent leurs portes aux mécontens. Tékéli joignit ensuite le grand visir, qui venoit assiéger Vienne, & reçut de lui les ordres pour l'ouverture de cette campagne. Après la levée du siége de Vienne, & la victoire remportée contre les Turcs, le roi de Pologne, qui étoit venu au secours de l'empereur, tâcha de faire l'accommodement des mécontens de Hongrie, dont les prétentions se réduisoient à cinq points principaux; le I, à la conservation des priviléges du royaume; le II, à la liberté de l'exercice de la religion; le III, à la restitution des biens confisqués; le IV, à déclarer prince le comte de Tékéli; & le V, à lui accorder les comtés qu'on lui avoit fait espérer autrefois. A quoi le prince Charles répondit, que le seul moyen de rentrer en grace avec l'empereur, étoit de se séparer des Turcs, & de se désarmer pour recourir à sa clémence : ces conditions ne furent point acceptées. Cependant le comte de Tékéli ayant appris qu'on l'avoit rendu suspect au sultan, comme s'il étoit d'intelligence avec les Impériaux, alla lui-même à Andrinople *incognito* sur la fin de l'an 1683, & trouva moyen d'avoir une audience du grand seigneur, où il lui déclara qu'il lui apportoit sa tête, & qu'il aimoit mieux la perdre, que d'être exposé à la calomnie de ses ennemis, & à la disgrace de son protecteur. La hardiesse de Tékéli lui réussit heureusement; & le sultan crut que l'on devoit imputer à la mauvaise conduite de son visir, tous les malheurs arrivés pendant & depuis le siége de Vienne. Il permit à ce comte de s'en retourner, l'assurant de sa protection, & lui promettant de nouveaux secours. Depuis il demeura toujours chef des mécontens, & fut constamment attaché aux intérêts de la Porte. Le grand seigneur le nomma prince de Transsylvanie après la mort de Michel Abassi, arrivée en 1690. Ce nouveau prince se rendit en Transylvanie à la tête de quelques troupes & des Tartares. Il défit à plate couture le général Heusler, qui en défendoit l'entrée pour l'empereur, & le fit prisonnier. Il fut pourtant obligé d'en sortir, n'ayant pu s'y faire reconnoître en cette qualité de prince. Il se retira ensuite à Constantinople, où il vécut en particulier, ou dans d'autres endroits de l'empire ottoman, jusqu'au 13 septembre 1705, qu'il mourut catholique romain, près de Nicomédie, ayant institué pour héritier de tous ses biens, le second fils de *François-Léopold*, prince Ragotski. *Héléne* sa femme, fille de Pierre-Esdrin, comte de Sérin, & veuve du prince Ragotski, étoit morte le 10 février 1703. * *Histoire des troubles de Hongrie. Vie de Tékéli.*

TEKUPHES, terme fort commun dans les calendriers & les tables des fêtes des Juifs. Il se prend pour l'entrée du soleil dans les quatre points cardinaux du zodiaque, c'est-à-dire, les deux équinoxes & les deux solstices; ou pour l'espace de trois mois, entre un équinoxe & un solstice, ou un solstice & un équinoxe : c'est-à-dire, que ce mot se prend pour le premier jour du printemps, de l'été, de l'automne & de l'hyver, ou chacune des quatre saisons de l'année. Il y a diversité de sentimens entre les Juifs. Les uns, qui suivent Rabbi Samuel, reglent les Tekuphes sur l'an astronomique julien de 365 jours & six heures, & les font de 91 jours & sept heures & demie. Les autres, qui suivent Rabbi Adda, reglent ces Tekuphes sur le cycle lunaire astronomique de 19 ans, & les font de 91 jours, & environ sept heures : ce qui fait une différence d'environ demi-heure, & n'est pas considérable, si ce n'est lorsqu'on veut se renfermer dans un calcul très-exact & astronomique. * Le P. Labbe, *chronologie historique.*

TELAMON, fils d'*Æacus* & d'*Endeis*, étoit frere de Pelée, avec lequel il conspira contre Phocus son frere paternel, qui fut tué d'un coup de palet; & ses deux freres furent chassés en punition de leur attentat, par leur pere Æacus. Télamon se retira dans l'isle de Salamine, auprès de Cycrée, roi de cette isle, qui le fit son successeur, & qui lui fit épouser sa fille Glauque. Après la mort de cette princesse, Télamon se remaria à Peribée, fille d'Acathoüs, fils de Pélops, roi de Mégare, & en eut le célébre Ajax. L'histoire fabuleuse vante la valeur de Télamon, qui fut l'un des Argonautes, & se trouva aux expéditions les plus périlleuses de son temps. Ce fut lui qui monta le premier à l'assaut, lorsqu'Hercule prit la ville de Troye, pour se venger de Laomédon. Pour récompense, Hésione, fille de ce prince, lui fut encore donnée pour femme, & il en eut Teucer, renommé pour son adresse à tirer de l'arc. * Pausanias. Hygin. Apollodore. Bayle, *dict. crit.*

TELAUGE, philosophe, fils de *Pythagore*, vivoit sous la LXV olympiade, & vers l'an 520 avant J. C. Il eut pour disciple Empédocle d'Agrigente, & laissa divers traités, dont Diogène *Laërce*, Théodoret & Suidas ont fait mention.

TELCHIN, troisiéme roi de Sicyone, succéda à Europs son pere l'an 1968 du monde, & 2067 avant J. C. Il regna 29 ans, & il eut Apis son fils pour successeur. * Eusebe.

TELCHINES, *Telchines*, fils du *Soleil* & de *Minerve*, ou de *Saturne* & d'*Aliope*, habiterent quelque temps l'isle de Rhodes, d'où elle prit le nom de TELCHINES. C'étoient, selon la fable, des magiciens, ou plutôt des démons, qui charmoient par leurs simples regards, & faisoient pleuvoir, grêler, neiger, à leur gré. Ils prenoient de l'eau du Styx, & en arrosant la terre, produisoient toutes sortes d'incommodités & de maladies,

maladies, la peste & la famine. Les Grecs les nommerent pour cette raison Ἀλάστορες ou *destructeurs*; & Jupiter les changea en rochers, selon la fable d'Ovide, *l. 7 de ses métamorphoses*. Quelques-uns les confondent avec les Cabires, les Curetes, les Corybantes, les Dactyles & les Idéens.

TELCIDE, *cherchez* THELCIDE.

TELEBOES, peuple Grec, qui habitoit une partie de l'Acarnanie, est célébre dans la fable par la guerre que fit contre lui Amphytrion, à la tête de l'armée des Thébains. Il étoit époux d'Alcméne, & n'avoit épousé cette princesse qu'à condition de la venger de Ptérélaüs roi des Téléboës, dont voici l'origine. Mestor fils de Persée, épousa Lycidice, dont il eut une fille nommée *Hippothoé*, qui fut enlevée par Neptune. Ce dieu la mena dans les isles Echinades, où il en eut un fils nommé *Taphus*. Ce Taphus établit une colonie dans Taphe, & en nomma les habitans *Téléboës*, à cause du grand chemin qu'il crut avoir fait. Il eut un fils nommé Ptérélaüs, qui fut pere de six garçons & d'une fille. Ces six garçons étant à Mycènes pour redemander le royaume de Mestor, ne purent rien obtenir d'Electrion roi de Mycènes, fils de Persée & frere de Mestor; c'est pourquoi ils pillerent son pays. Les fils d'Electrion voulant repousser la force par la force, furent tous tués. Leur pere se préparoit à venger leur mort, lorsqu'il fut tué par un accident assez etrange. Alcméne sa fille fut contrainte de se retirer à Thèbes; & ne voulant point laisser impunie la mort de ses freres, elle promit d'épouser celui qui la vengeroit. Amphytrion s'offrit à le faire, assembla le plus de troupes qu'il put, & fit une descente au pays des Téléboës. Il ravagea quelques-unes de leurs isles; mais il ne put prendre Taphe qu'après que Camœtho, qui étoit devenue amoureuse de lui, eut arraché à son pere Ptérélaüs, le cheveu d'or qui le rendoit immortel. Amphitryon ne garda point ces conquêtes: il les laissa à Cephale & à Elée qui l'avoient assisté dans cette guerre. Ce fut pendant cette expédition, que, selon la fable, Jupiter vint trouver Alcméne sous la forme d'Amphitryon, dont elle conçut Hercule. * Apollodore. Bayle, *diction. crit.*

TELECLE, philosophe, disciple de Lacidas, selon Diogène *Laërce*.

TELECLIDE, Athénien, poëte comique vers la LXXXIV olympiade, & l'an 444 avant J. C. laissa diverses piéces de sa façon. * Athenée, *l.* 7, 9, 11. Suidas, &c.

TELEGONE, *Telegonus*, fils d'*Ulysse*, & de *Circé*, célébre enchanteresse, & fille du Soleil, naquit dans l'isle Ææe. Circé qui y faisoit son séjour, fut touchée de la bonne mine d'Ulysse qui y avoit abordé par hazard. Elle se fit aimer de ce prince par ses charmes, & le retint quelque temps dans son isle, après avoir transformé ses compagnons en bêtes. Long-temps après qu'Ulysse en fut parti, elle fit embarquer Télégone qu'elle avoit eu de lui, pour le chercher. Il fut jetté par une tempête sur les bords d'Itaque, où la faim le contraignit de piller la campagne. Les sujets d'Ulysse qui voulurent s'en venger, furent défaits par Télégone, qui tua même Ulysse sans le connoître dans un combat. Un oracle avoit averti ce dernier de se garder de la main de son fils. Télégone au désespoir de cet accident, fut consolé par Minerve qui lui fit épouser Pénélope. Cette déesse leur ordonna de porter dans l'isle d'Ææe le corps d'Ulysse, où Circé lui rendit les honneurs de la sépulture. Du mariage de Pénélope & de Télégone, naquit Italus, lequel, selon Hygin, donna son nom à l'Italie. Cette opinion tout-à-fait fabuleuse, ne doit point tenir place dans l'histoire; car si l'on en croit Varron, le nom d'Italie vient de la grandeur des bœufs qu'elle produisoit, parceque, dit-il, les anciens Grecs appelloient les taureaux Ἰταλοὶ; Servius au contraire, prétend qu'un Italus roi de Sicile, s'étant emparé des lieux voisins du Tibre, leur donna son nom. Quelques auteurs disent que Télégone après son retour d'Ithaque en Italie, jetta les fondemens de la ville de *Tusculum*, maintenant *Frescati*, ou, selon d'autres, de Preneste, nommée aujourd'hui *Palestrine*; mais ces origines sont assez mal fondées. * Homere, *odyss.* Apollodore. Hygin. Servius, *in aneid.* Varron, *R. R. c.* 5.

TELEM, ville de la Palestine, dans la tribu de *Juda*. * *Josué*, xv, 24.

TELEMAQUE, *Telemachus*, fils d'*Ulysse* & de *Pénélope*, fut le seul enfant qu'ils eurent de leur mariage. Il y avoit peu de temps qu'ils étoient ensemble, & Télémaque venoit à peine de naître, lorsqu'Ulysse son pere fut pressé par les autres princes Grecs, de s'embarquer avec eux pour la célébre expédition que l'enlévement d'Heléne leur fit entreprendre contre les Troyens. Ulysse charmé de sa nouvelle épouse, contrefit l'insensé pour se dispenser de l'engagement qui alloit l'éloigner d'elle. On dit même que pour mieux feindre, il ensemença ses terres avec du sel, & les laboura avec une charue bizarement attelée; mais Palaméde pénétrant son artifice, prit Télémaque qui étoit encore au berceau, & le jetta devant la charue d'Ulysse. Ce prince effrayé du danger que couroit son fils, détourna sa charue de peur de le blesser, & fit voir par cette précaution que sa folie n'étoit que simulée. Il fut obligé de partir, & laissa Télémaque auprès de Pénélope, & de Laërtes son aieul paternel, qui prit soin de son éducation. Les amans que la beauté de Pénélope attira de tous côtés à Ithaque, pendant l'absence d'Ulysse, causerent des grands chagrins à cette princesse & à son fils Télémaque; lequel lorsqu'il commença de se sentir, fut outré de l'injure qu'on faisoit à son pere, & du dégat qu'Antinoüs, Eurymaque & les autres faisoient dans ses terres. Il se préparoit à s'en venger, lorsqu'Ulysse arrivant à Ithaque, après vingt années d'absence, tua tous ces téméraires à coups de fléches, étant secondé par Télémaque. Depuis, Télégone, autre fils d'Ulysse qu'il avoit eu pendant ses voyages, de Circé fille du Soleil, fut envoyé par sa mere à Ithaque. Il en vint aux mains avec des gens d'Ulysse. Ce prince étant accouru lui-même à leur secours, fut tué de la main de Télégone qu'il ne connoissoit point, & auquel il étoit inconnu. Minerve qui avoit toujours protégé Ulysse, prit soin de sa famille, & ordonna à Télémaque d'épouser Circé. Télémaque eut un fils de Circé, appellé *Latinus*, qui, selon quelques-uns, donna son nom au pays Latin; mais l'opinion la plus commune, est que ce Latinus étoit fils de Faune. D'autres, comme nous l'avons vu dans l'article de TELÉGONE, le font fils de Télégone & de Pénélope. * Homere, *odyss.* Apollod. Hygin.

TELEMAQUE, *Telemachus*, appellé aussi ALMAQUE, moine d'Orient, vivoit dans le V siécle, sous l'empire d'Honorius & d'Arcadius. Il quitta son monastère pour aller à Rome; & s'y trouvant un jour qu'on y donnoit un spectacle de gladiateurs, il entra hardiment dans le lieu du combat pour les séparer; mais ceux qui prenoient plaisir à ce cruel spectacle, assommerent ce saint homme à coups de pierres. Cette action cruelle du peuple porta l'empereur Honorius à abolir ces jeux. On fait la fête de S. Télémaque le premier janvier. * Théodoret, *l.* 5, *c.* 26. Baillet, *vies des saints*, *1 janvier*.

TELENSIN, province du royaume d'Alger en Afrique, en latin *Telensina regio*. Elle s'étend le long de la mer Méditerranée, depuis la province de Chaus, qui appartient au royaume de Fez, jusqu'à celle d'Angad. C'étoit autrefois un royaume, & aujourd'hui ce n'est qu'une partie de celui d'Alger. Cette province porte le nom de sa capitale, & s'appelle *Telimicen* en arabe. Les Européens la nomment *Telensin* par corruption. Autrefois elle comprenoit les villes de Tremecen, Ten-

zegzet, Zezil, Guafida, Ned-Roma, Teberrit, One, Harefgol, Hubet, Tezefare, Tezele, Agobol, Batha, Marca, Elquibir, Oran, Canaftel, Mazagran, Arzéo, Moftagan, la province de Benjatax, les deferts d'Angad ou d'Angued, les montagnes de Tenizenetes, Matagara, Beniguernid, Tarara, Aghal & Magaiawa: préfentement elle eft renfermée dans des bornes beaucoup plus étroites, & divifée en plufieurs petites provinces. Les villes qu'on y a laiffées, font Tremecen, Hubet, Tezefare, Tezele, & le mont Beniguernid. Le terroir de cette province produit beaucoup de grains, de cerifes, de melons, de noix, d'amandes, & de figues fort douces, noires, épaiffes & longues, que les habitans font fécher au foleil. Les plaines de Tezéle font fi fécondes, qu'il y en a qui peuvent nourir toute la province. Les habitans font diftingués en quatre ordres, en artifans, en marchands, en hommes de robe, & en gens d'épée. Les marchands trafiquent par tout le pays des Negres, où ils portent, & d'où ils rapportent des marchandifes. Les foldats font tous gens d'élite, en partie Turcs, & en partie Maures. Les favans font divifés en écoliers, en jurifconfultes, en docteurs & en notaires. Il y a des profeffeurs en médecine, en mathématiques, & pour enfeigner la loi de Mahomet. Les rois de Telenfin vivoient autrefois avec beaucoup de grandeur. Ils fe montroient rarement au peuple, & ne donnoient audience qu'à leurs principaux officiers, qui faifoient toutes les affaires. Ils ont été long-temps tributaires du roi d'Efpagne, & fe font vus contraints de céder à la puiffance des Turcs, qui les gouvernent par le moyen d'un alcayde que le bacha d'Alger y envoie. * De la Croix, *hift. d'Afrique, tom. II.*

TELEPHANE, *Telephanes*, efclave d'un charron de la ville de Cumes, dans l'Afie mineure, fut défigné par l'oracle pour être roi des Lydiens. Les députés de ce peuple l'ayant trouvé dans fa boutique, l'acheterent de fon maître, & le déclarerent roi fur le champ; mais il s'y rencontra un particulier qui avoit commandé un chariot, lequel n'étoit pas achevé, & qui voulut que Téléphane y mît la derniere main, afin qu'il fe pût glorifier d'avoir un chariot fait par le roi des Lydiens. * Heraclides, *in politicis.*

TELEPHANE PHOCÉEN, fculpteur, fe rendit célébre du temps de Xerxès & de Darius rois de Perfe, vers l'an du monde 3548, & 487 avant J. C. Ses principaux ouvrages fe voyoient dans la Theffalie. * Acad. Pict. *part.* 2, *l.* 1. Pline, *l.* 34, *c.* 8.

TELEPHANE, dont parle Plutarque dans fon dialogue, touchant la mufique, étoit un excellent joueur de flute, contemporain de Philippe de Macédoine & d'Alexandre le Grand. Il étoit Samien, au rapport de Paufanias, qui affure que l'on voyoit le tombeau de ce fameux muficien fur le chemin qui de Mégare conduit à Corinthe; & ce n'eft peut-être qu'en vertu de cette circonftance que Plutarque le fait Mégarien. Démofthène dans fa harangue contre Midias qui lui avoit donné un foufflet, parle de ce Téléphane, comme d'un très-galant homme, qui l'avoit bien fervi dans l'infulte publique que lui fit Midias pendant la célébration de la fête de Bacchus. Démofthène devoit y produire en public, au nom de fa tribu, un chœur de mufique pour y difputer le prix; & ce chœur devoit être inftruit & répété par un maître. Midias pour faire peine à Démofthène, avoit corrompu par argent ce maître de mufique, pour l'engager à s'aquitter mal de fa fonction, afin que Démofthène en reçût un affront public lors du fpectacle; mais Téléphane chaffa le maître, & fe chargea lui-même d'inftruire le chœur par des répétitions convenables. Le tombeau de Téléphane, dont on a parlé, fut élevé par les foins de Cléopâtre, fœur de Philippe de Macédoine. On trouve dans l'anthologie grecque une épitaphe qui fait grand honneur à ce joueur de flute, puifque pour l'excellence de fon art elle le met en parallele avec Orphée, Neftor & Homere. M. Burette l'a rapportée en grec & en françois dans fes remarques fur le dialogue de Plutarque touchant la mufique: voici la traduction: « Orphée, par fa lyre, a » remporté le prix fur tous les mortels: le fage Neftor » en a fait autant par la douceur de fon éloquence: le » favant Homere a eu ce même avantage par le mer» veilleux avantage de fes vers divins; & Téléphane, » dont voici le tombeau, s'eft acquis la même gloire » par fa flute. » * *Voyez* les remarques de M. Burette, citées dans cet article, imprimées dans les *Mémoires de l'académie des infcriptions & belles-lettres*, tome XIII, pag. 292 & fuiv.

TELEPHANE SICYONIEN, excellent peintre, fut le premier qui acquit de la réputation dans cet art. * Pline, *l.* 34, *c.* 8.

TELEPHE, *Telephus*; fils d'Hercule & de la nymphe Augé, fut expofé par le commandement de fon aïeul dans les bois, où il fut trouvé fous une biche qui l'alaitoit; ce qui donna une fi forte opinion de ce qu'il devoit être un jour, que le roi des Myfiens l'adopta, & le laiffa fucceffeur de fon royaume. Lorfque les Grecs allerent affiéger Troye, il fe mit en devoir de leur fermer le paffage; mais il fut bleffé dans un combat par Achille: & ne pouvant trouver aucun remede pour foulager la douleur de fa playe, il apprit de l'oracle que le feul remede étoit en la main de celui qui l'avoit bleffé. S'étant donc réconcilié avec Achille, il obtint de lui de la rouillure du fer de fa lance, dont il fit une emplâtre qui le guérit entierement; ou plutôt il reçut quelque remede d'Achille, qui avoit été inftruit par Chiron médecin très-habile. D'autres difent que la bleffure même qu'il reçut d'Achille, le guérit d'un abcès qu'il avoit au côté. * Dictys de Créte, *l. 2 de la guerre de Troye.* Ovide, *l.* 15 *de fes métam.*

TELEPHE, de Pergame, grammairien, s'acquit beaucoup d'eftime du temps de l'empereur Adrien, vers l'an 118 de J. C. & fut choifi pour enfeigner la langue grecque à Verus. Il compofa l'hiftoire de Pergame; les vies des poëtes comiques & tragiques; un traité des loix & des ufages d'Athènes; un autre des tribunaux établis dans la même ville. * Jules Capitolin, *in Vero.* Voffius, *l.* 4, *de hift. Græc. c.* 6.

TELEPHE, capitaine d'une troupe de voleurs Bohémiens, s'étant avancé jufque dans la haute Hongrie, fut défait par le roi Mathias Corvin, vers l'an 1478, & fut contraint de s'en retourner en Bohême, où il mourut miférable. * Bonfin. *l.* 10, *decad.* 3.

TELEPTE, *Telepte*, ville d'Afrique dans le royaume de Tunis, dans la province Bizacène. Donat qui en étoit le primat, comme le plus ancien évêque, y célébra l'an 418 un concile contre les Pélagiens.

TELESARQUE, *Telefarchus*, avoit écrit une hiftoire d'Argos, citée par Sextus Empirique, *l.* 1. *adv. Math.* 12.

TELESE, ville d'Italie dans la terre de Labour, a été le fiége d'un évêché fuffragant de l'archevêché de Bénévent; mais dont la cathédrale a été transportée depuis l'année 1612, dans le bourg appellé *Cerrito*, qui en eft éloigné de fix milles, & où l'évêque fait à préfent fon féjour. Cette ville qui étoit autrefois renfermée dans le territoire des anciens Samnites, eft nommée *Telefia* par Strabon & Tite-Live; & *Teleffia* par Ptolémée. Aujourd'hui elle eft entierement ruinée: en forte qu'il n'y refte que cinq ou fix maifons. * Baudrand, *in geogr.*

TELESETE ou TELESTE, *Teleftes*, poëte comique, vivoit vers la CV olympiade, & l'an 360 avant J. C. Harpallus préfenta de fes vers à Alexandre *le Grand.* Suidas parle de deux de fes piéces.

TELESILLE, *Telefilla*, dame illuftre de la ville d'Argos dans le Péloponnèfe, fit paroître un courage héroïque pendant le fiége de cette ville, vers l'an 557 avant J. C. Après avoir fait fortir tous ceux qui ne pouvoient la défendre, elle fit armer toutes les fem-

mes, & les posta sur les remparts, pour résister aux ennemis. Cléoméne, roi de Sparte, qui assiégeoit la ville, ayant apperçu ces femmes en état de se battre, ne voulut point continuer le siége, considérant la honte qu'il y auroit d'être vaincu par des personnes de ce sexe, & le peu de gloire qu'il s'acquereroit étant vainqueur. Ainsi Télesille délivra sa patrie d'un ennemi puissant & redoutable. Elle excelloit en poësie; & ses talens extraordinaires lui firent mériter une statue, qu'on lui éleva dans une des places publiques d'Argos. * Pausanias. Plutarque.

TELESIUS (Bernardin) étoit de Cosenze, d'une famille distinguée par sa noblesse & par son amour pour les lettres. Il fut mis dès l'enfance auprès d'Antoine Télésius son oncle, homme très-savant, qui demeuroit à Milan, & avec lequel il alla à Rome âgé de 17 ans. L'Italie étoit alors troublée par plusieurs factions qui commettoient beaucoup de désordres. Rome fut pillée, & Télésius fut pris par les soldats, & souffrit pendant deux mois une dure prison. Il ne dut sa liberté qu'au crédit de Bernardin Martiriano, son compatriote, qui avoit beaucoup de crédit dans son parti. Cet accident donna beaucoup de haine pour Rome à Télésius, qui se retira à Padoue, où il s'appliqua sérieusement aux mathématiques, & fit de très-belles découvertes d'optique. La philosophie n'eut pas moins d'attraits pour lui; mais laissant là Aristote & ses sectateurs, il se fraya une route nouvelle, & se fit un grand nombre d'admirateurs & de partisans. Sa méthode parut plus facile & plus propre à conduire à la vérité, qui doit être le but de la philosophie; & tous ses amis, entr'autres Ubaldin Bandinelli & Jean de la Case archevêque de Bénévent, n'omirent rien pour l'engager à la perfectioner. Télésius fit une étroite liaison avec ces deux derniers à Rome, où il retourna quand les troubles furent passés, & qu'il ne quitta que pour retourner à Cosenze, où il épousa Diane de Sersali, d'une noble famille, dont il eut trois garçons. Les deux premiers moururent jeunes, & Bernardin chargea le troisiéme du soin de ses affaires domestiques après la mort de Diane; & ne choisissant pour son partage que le repos de l'étude, il se retira dans un bois proche du fleuve Corax, où il ne s'occupa qu'à méditer sur la nature. Ses méditations produisirent deux volumes, où il traitoit en maître habile des principes des choses naturelles. Dès qu'ils furent imprimés, ils lui firent une si grande réputation, que toute la jeunesse de Naples l'envoya prier de venir dans cette ville, & il fut obligé d'y consentir. Il s'y forma une académie, où ses principes furent enseignés sous le nom de *Philosophie Télésienne*. Cette académie a subsisté long-temps même après la mort de Télésius, qui arriva à Cosenze, où son fils l'avoit fait venir dès qu'il eut appris qu'il étoit malade, au mois d'octobre 1588, âgé de 80 ans. Il fut mis, comme il l'avoit souhaité, dans le tombeau de son frere Thomas, archevêque de Cosenze. * *Voyez* son portrait & son éloge dans le *Musæum historicum* de Jean Imperiali, *page* 79 & *suiv.*

TELESPHORE, *Telesphorus*, pape, Grec de naissance, succeda dans le gouvernement de l'église de Rome à Sixte I. Il fut élu le 8 avril de l'an 128, & mourut le 5 janvier 139. Quelques auteurs prétendent que ce fut lui qui ordonna qu'on chantât l'hymne angélique *Gloria in excelsis Deo*, dans la célébration des mystères; & que la veille de la Nativité de Notre-Seigneur, les messes se célébrassent à minuit. C'est à ce pape que quelques écrivains, sur je ne sais quel fondement, ont attribué l'institution du carême: mais ce fait, aussi-bien que ce que l'on dit qu'il étoit anachorete, & qu'il a établi le *Gloria in excelsis*, n'est fondé que sur des relations incertaines. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.* Baillet, *vie des saints*, 5 janvier.

TELESTAGORAS, habitant de l'isle de Naxe, passoit tellement pourhomme de bien dans ce pays, que l'on s'en rapportoit à lui pour le prix des marchandises. Il arriva un jour que de jeunes gens de qualité, voulant acheter un grand poisson, disputerent avec le marchand, qui leur dit, qu'il aimeroit mieux le donner à Telestagoras, que de leur abandonner pour le prix qu'ils lui en offroient. Les jeunes gens qui étoient échauffés par le vin, allerent dans la maison de Télestagoras; le maltraiterent, lui & ses deux filles. Les Naxiens indignés de cette action, prirent les armes; & ayant mis à leur tête Lygdamidas, ils chasserent la noblesse de leur pays. * Athenée, *l.* 8.

TELESTE, roi des Corinthiens, fils d'*Aristomène*, & neuviéme de la race des Héraclides, succéda à son pere Aristomène dans le royaume de Corinthe, & regna 16 ans sous la tutelle de son oncle Agemon.

TELESTE, de Selinunte, poëte dithyrambique, florissoit dans l'olympiade XCV.

TELIGNI (Charles de) gentilhomme de distinction dans les armées de Henri II, roi de France, commandoit la cavalerie qui etoit en garnison à Saint-Quentin en Picardie l'an 1557, lorsque cette ville fut assiégée par l'armée des Espagnols, sous le commandement du duc de Savoye. L'amiral de Coligni, gouverneur de Picardie, s'étoit jetté dans cette ville, pour tâcher de la conserver, quoiqu'elle fût de très-peu de défense. A peine l'amiral fut-il dans la place, qu'il ordonna une sortie pour reconnoître le camp des ennemis, & découvrir par quel endroit on pouroit faire entrer du secours. Téligni eut ordre de choisir pour cette action un nombre de cavaliers; & l'amiral qui étoit au lit d'un cruel mal de tête, le conjura instamment de ne point sortir lui-même; mais les coureurs qui avoient été détachés, ayant rencontré l'ennemi, & lâchant le pied devant lui, Téligni, au désespoir de ce désavantage, quitta son poste, contre la défense qui lui en avoit été faite, & s'avança pour secourir les siens. Il ne fut pas plus heureux qu'eux; car il demeura sur la place couvert de blessures, & fut même dépouillé par l'ennemi. L'amiral, qui se trouvoit un peu mieux, fut informé de ce malheur, & sortit aussitôt pour charger l'ennemi, resolu de lui ôter Téligni mort ou vif. Il le fit emporter dans la ville blessé comme il étoit; & voyant qu'il ne se lassoit point de lui demander pardon, de n'avoir pas obéi à ses ordres: *Ce n'est point à moi*, dit-il, *qu'il faut le demander à présent, mais à Dieu; car dans l'état où vous etes vous n'avez plus besoin que de sa grace.* Téligni mourut une heure après, & fut fort regretté de l'amiral, qui comptoit sur lui comme sur un chef vaillant, habile, exact, & consommé dans la connoissance de l'art militaire. * Le président de Thou, *hist. l.* 13.

TELIGNI (Louis de) fils du précédent, fut très-estimé entre les protestans, dans les sentimens desquels il se trouva engagé au commencement des troubles de la religion en France. Il commanda avec honneur dans plusieurs occasions de distinction, & ne se signala pas moins par sa valeur que par sa prudence, son honnêteté, sa douceur & sa probité. Quoiqu'il ne fût pas riche, & que son pere eût dissipé tout son bien en vaines dépenses; néanmoins l'amiral de Coligni, charmé de ses rares qualités, lui donna pour épouse sa fille *Louise* de Coligni, & le préféra à quantité de seigneurs qui recherchoient son alliance. Depuis il eut part à tous les secrets de son beau-pere, & fut un des chefs les plus considérés dans ce parti. Lorsqu'on eut pris à la cour la résolution du massacre de la S. Barthelemi, & que le signal eut été donné par un coup de pistolet qu'on tira sur l'amiral, il alla trouver le roi de sa part, & le pria très-humblement de vouloir bien le venir visiter, pour entendre quantité de choses importantes qu'il avoit à lui révéler avant que de mourir. Dans un conseil qui se tint dans la chambre de l'amiral, pour pourvoir à sa sureté, & à celle des seigneurs de sa religion qui étoient à Paris, Téligni soutint que c'étoit faire tort au roi, de mettre en doute sa fidélité

& sa sincérité; & qu'au lieu de l'irriter par une retraite furtive, il falloit se contenter de lui demander justice. La bonne foi de ce jeune seigneur, qui jugeoit des sentimens d'autrui par les siens propres, n'empêcha pas qu'il ne fût envelopé dans la sanglante exécution de la S. Barthélemi. Il est vrai que son air aimable désarma d'abord quelques courtisans, qui s'étoient chargés de le tuer. Il fut encore épargné par des soldats qui avoient succédé aux premiers meurtriers; mais il ne put éviter la rage des troisiémes, qui le massacrerent. Sa femme *Louise* de Coligni, épousa en secondes noces *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange. * Le président de Thou. Mézerai, *hist. de France*.

TELL (Guillaume) étoit un des principaux de la conspiration des Suisses l'an 1307. Grisler, gouverneur de ce pays pour l'empereur Albert, avoit fait mettre un bonnet au haut d'une pique, dans la place publique d'Altorf, afin que tous ceux qui y passoient ôtassent leur chapeau & fissent une profonde révérence devant ce bonnet. Tell n'ayant point voulu se soumettre à cette bassesse, fut amené devant le gouverneur, qui le condamna à abattre d'assez loin, d'un coup de fléche, une pomme de dessus la tête d'un de ses enfans, faute de quoi il le menaça de le faire mourir. Tell répondit que ce commandement étoit inhumain, & qu'il aimoit mieux souffrir la mort que de se mettre au hazard de tuer son fils; mais Grisler le menaça de les faire mourir tous deux, s'il n'obéissoit. Tell tira donc, & tira si juste, qu'il enleva la pomme sans faire de mal à son fils. Ce coup d'adresse fut admiré de tous ceux qui étoient présens, excepté du gouverneur, qui ayant apperçu une fléche cachée sous le pourpoint de Tell, lui demanda ce qu'il en vouloit faire. Tell lui répondit que c'étoit la coutume, en apportant un arc, d'avoir toujours deux fléches: cette réponse ne le satisfaisant pas, il le pressa, & lui promit la vie, s'il confessoit la vérité. Tell pour lors avoua franchement qu'il avoit pris cette fléche exprès pour le tuer, en cas qu'il vînt à tuer son fils. Grisler voulut garder sa parole, en lui conservant la vie, mais il l'envoya pieds & mains liés dans une barque qui l'attendoit sur le lac d'Uri, afin de l'emmener avec lui au château de Cusnach. Lorsqu'il fut au milieu du lac, un orage tout-à-coup s'éleva, & s'augmentant de plus en plus, devint enfin si furieux, que le vaisseau alloit périr, lorsque les gens du gouverneur firent entendre à leur maître, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de se sauver, que de délier le prisonnier, & lui abandonner la conduite de la barque; que non-seulement il étoit fort adroit, mais un des meilleurs bateliers qu'il y eût. Le péril où se voyoit Grisler, ne lui donna pas le loisir de délibérer: il y consentit. Tell n'eut pas plutôt le gouvernail en main, qu'il tourna la proue vers le pays de Schwits. Comme il se vit assez près de terre à l'endroit d'une roche qu'on appelle encore à présent la roche de Tell il se saisit de son arc, sauta promptement sur ce roc; donnant des pieds de toute sa force contre la barque, il la poussa bien avant dans le lac. Pendant que les autres étoient occupés à ramener le vaisseau à bord, Tell, gagna les montagnes, choisit un défilé creux & couvert, par où il falloit de nécessité que le gouverneur passât; & s'étant caché entre les haliers, il le tua en passant d'un coup de fléche. Tell aussitôt accourut à Schwits, avertir Stouffacher: les conjurés prirent les armes, & ayant chassé les autres gouverneurs, ils raserent leurs forteresses. L'empereur Albert surpris d'un changement si inopiné, voulut réduire les cantons sous son obéissance, & fit avancer son armée dans le pays; mais son neveu, fils de son frere, dont il étoit tuteur, & retenoit tout le bien, lui dressa une embuscade au passage de la riviere de Riess, & le tua: ses enfans assez occupés à venger cette mort, furent contraints de laisser là les Suisses. Henri VII, successeur d'Albert à l'empire, confirma leurs priviléges & les maintint en liberté. * Glareanus, *descript. Helv.*

TELLEZ (Baltazar) Portugais, natif de Lisbonne, entra dans la compagnie de Jesus l'an 1610, enseigna long-temps la rhétorique, la philosophie, la théologie, dans les maisons de son ordre, où il fut diverses fois supérieur, fut aussi provincial de Portugal, & mourut dans sa patrie le 20 avril 1675. Il publia en 1644 & 1647, en 2 vol. *in-fol.* à Lisbonne, *Cronica de companhia de Jesus nuestros reynos de Portugal*; & en 1660, à Coimbre, *Historia general da Etiopia alta, edoque nelle obraraon os padrosdà companhia de Jesus*. On a aussi de lui, *Summa universæ philosophiæ*, imprimée à Lisbonne en 1642. * *Mémoires de Portugal.*

TELLEZ DE SYLVA (Emanuel) Portugais, natif de Lisbonne fut second comte de Villar mayor, premier marquis d'Alegrette, commandeur des ordres d'Avis & de Christ, conseiller d'état & de guerre des rois Pierre II & Jean V, premier président du parlement, & intendant des finances. En 1686 il fut ambassadeur de Portugal auprès de l'électeur Palatin, pour le mariage de la princesse Palatine Marie-Sophie-Elizabeth de Neubourg, avec le roi D. Pierre; & il mourut à Lisbonne le 13 septembre 1703, âgé de 69 ans. On a de lui une histoire latine du roi D. Jean II, imprimée en 1689, & réimprimée en 1712, à la Haye. * *Memoires de Portugal.*

TELLEZ DE SYLVA (Emanuel) troisiéme marquis d'Alegrette, quatriéme comte de Villarmayor, membre du conseil du roi de Portugal, gentilhomme de sa chambre, commandeur de l'ordre de Christ, secrétaire perpétuel de l'académie royale d'histoire portugaise, mort à Lisbonne après une courte maladie le huitiéme janvier 1736, âgé de cinquante-quatre ans & trois jours. Il étoit bon poëte latin, comme on le voit par le recueil de ses poëmes & épigrammes, imprimé à la Haye en 1723. Il n'étoit pas moins bon historien: il en a donné des preuves dans son premier volume de l'histoire de l'académie royale dont il étoit secrétaire. Ce volume a paru en 1727. Emanuel Tellez fut inhumé dans la sacristie du couvent des religieuses de Notre-Dame du Mont-Carmel fondé par ses ancêtres, & dans lequel est la sépulture de sa maison. Il étoit fils de Ferdinand Tellez de Sylva, second marquis d'Alegrette, troisiéme comte de Villarmayor, &c. directeur & censeur de l'académie royale d'histoire à Lisbonne, mort le septiéme juillet 1734, âgé de soixante-douze ans. L'académie l'avoit chargé d'écrire l'histoire de l'évêché d'Elvas. Ce seigneur avoit été député de la Junte ou conseil des trois états du royaume de Portugal, ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire de sa majesté portugaise à la cour impériale. Il s'étoit aussi rendu recommandable par sa grande érudition. C'est, sans doute, le même qui a écrit un éloge en latin de la vie de Jean II, roi de Portugal, écrite par son pere Emanuel Tellez de Sylva; du moins trouve-t-on à la tête de cette histoire un éloge de l'ouvrage, dont le titre est: *Ferdinandus Tellesius Sylvius, comes Villarmajorius, Emanueli Tellesio Sylvio, marchioni Tellesio Sylvio, Marchioni Alegretensi, parenti suo maximè colendo & carissimo.* Cette histoire a pour titre: *De rebus gestis Joannis secundi, Lusitanorum regis, optimi principis nuncupati; ad augustissimum regem Petrum II, auctore Emanuele Tellesio Sylvio, marchione Alegretensi, regi à sanctioribus consiliis, è primariis cubiculario, triumviro fisci moderatore*; &c. Cette vie du roi Jean II a été imprimée à Lisbonne en 1689, *in-4°*, & réimprimée à la Haye en 1712, aussi *in-4°*. Elle est fort estimée. * *Voyez* sur la maison de Tellez le *Mercure de France*, mois d'avril 1736, pag. 769 & suivantes.

TELLIAS, poëte, & devin de l'Elide, dans le Péloponnèse, suggera un stratagême nouveau aux Phocéens, lorsqu'ils faisoient la guerre aux Thessaliens. Il leur conseilla de choisir six cens hommes des plus

vaillans, de blanchir leurs habits & leurs armes avec du plâtre, & de les envoyer vers la nuit dans le camp des Thessaliens, leur ordonnant de tuer tous ceux qui ne leur paroîtroient point blancs. Cet artifice eut un succès merveilleux; car les Thessaliens, épouvantés par un spectacle si extraordinaire, ne firent aucune résistance, & eurent trois mille hommes tués sur la place. * Pausanias, *in Phoc.*

TELLIAS, d'Agrigente, a immortalisé son nom par une libéralité presque incroyable. La porte de sa maison étoit toujours ouverte aux étrangers, & on n'y refusoit l'entrée à personne. Il reçut un jour en hyver cinq cens cavaliers de Gela, & les voyant mal vêtus, il donna un habit & une veste à chacun d'eux. Athenée qui seul parle de Tellias, *liv.* 1, ne dit pas en quel temps il vécut; mais il doit être plus ancien que les tyrans de Sicile.

TELLIER (Michel le) chancelier de France, & ministre d'état, fils de MICHEL le Tellier, seigneur de Chaville, conseiller en la cour des aydes, & de *Claude* Chauvelin son épouse, naquit le 19 avril 1603. Son premier emploi dans la robe, fut celui de conseiller au grand conseil, qu'il quitta l'an 1631, pour exercer la charge de procureur du roi au châtelet de Paris. De ce poste, qu'il avoit occupé pendant sept années avec une estime générale, il passa à celui de maître des requêtes, & fut ensuite nommé pour examiner, avec M. le chancelier Seguier, & M. Talon, conseiller d'état, les procédures qui se firent alors contre les séditieux de Normandie. La droiture & l'habileté avec lesquelles M. le Tellier mania cette affaire, & les autres qui lui furent confiées, le firent nommer l'an 1640, à l'intendance de Piémont: commission dans laquelle il gagna les bonnes graces du cardinal Mazarin, qui le proposa au roi Louis XIII, pour remplir la place de secrétaire, vacante alors par l'éloignement de M. des Noyers. Quoique M. le Tellier n'ait été pourvu du titre de cette charge qu'après la mort de son prédécesseur, il commença néanmoins à l'exercer dès l'an 1643, aussitôt après avoir obtenu l'agrément du roi. Les divisions civiles qui suivirent la mort de ce prince, lui donnerent lieu de signaler son zèle pour l'état, dans un temps où les plus puissans n'épargnoient rien pour le troubler. Tout ce qui fut négocié avec M. le duc d'Orléans & avec M. le prince, passa par ses mains: il eut la plus grande part au traité de Ruel; & ce fut à lui que la reine régente, & le cardinal Mazarin, donnerent leur principale confiance, pendant les brouilleries dont la France fut agitée depuis ce traité. Le parti des factieux prévalut l'an 1651, & le cardinal fut obligé de s'éloigner de la cour. M. le Tellier prévoyant quelle seroit l'inutilité de ses conseils dans ce changement, résolu de suivre la destinée de ce ministre, demanda permission de se retirer. Il l'obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine; mais ce ne fut pas pour longtemps; car la reine impatiente de se voir privée de ses ministres les plus fidéles & les plus éclairés, le rappella peu de temps avant le retour du cardinal, qui pour ôter tout prétexte aux factieux, prit encore le parti de la retraite, & sortit volontairement du royaume. Pendant son absence, M. le Tellier fut chargé des soins du ministère, que la situation des affaires rendoit très-épineux. Il demeura près de leurs majestés, fut commis pour traiter avec M. le duc d'Orléans, & contribua beaucoup par ses conseils à l'extinction des troubles, & au rétablissement de l'autorité royale. Le roi revint à Paris, le cardinal se rendit près de leurs majestés; & M. le Tellier, pour récompense de ses services, fut revêtu de la charge de trésorier des ordres du roi. L'an 1654, il fut envoyé à Péronne avec un pouvoir absolu de signer au nom de sa majesté les ordres nécessaires pour empêcher que cette place ne tombât entre les mains des ennemis. Lorsque le cardinal partit pour S. Jean de Luz, où la paix générale & le mariage du roi devoient se conclure, il laissa M. le Tellier près du roi, pour dresser les dépêches & les instructions qu'il attendoit de sa majesté; & pendant tout le cours de cette négociation, il lui adressa les relations de ces conférences avec dom Louis de Haro. Depuis la mort de cette éminence, il continua d'exercer la charge de secrétaire d'état, jusqu'en 1666, qu'il la remit entierement au marquis de Louvois son fils aîné qui en avoit la survivance. Sa démission volontaire ne l'éloigna pas du conseil; il conserva le titre & les emplois de ministre, & servit dans ce poste avec le zèle & la vigilance qui lui étoient ordinaires. Le roi qui l'avoit souvent comblé des témoignages d'une estime & d'une affection distinguée, lui en donna de nouvelles marques en l'élevant en 1677, après la mort de M. d'Aligre, à la dignité de chancelier & garde des sceaux de France. M. le Tellier, âgé pour lors de 74 ans, dit agréablement à sa majesté, lorsqu'il la remercia; qu'elle honoroit sa famille, & couronnoit son tombeau: mais son grand âge ne diminuoit rien en lui de la vigueur & de l'application dont il avoit besoin pour l'exercice de cette charge importante. Il sembla reprendre de nouvelles forces pour en remplir dignement toutes les fonctions, & il consomma le reste de sa vie dans les mêmes exercices qui en avoient signalé les commencemens. Il mourut le 28 octobre 1685, à l'âge de 83 ans, & fut regretté de son prince, de toute la France, & des étrangers même. Ce fut peu de jours après avoir signé la révocation de l'édit de Nantes, dernier coup, par lequel Louis XIV. acheva d'exterminer l'hérésie dans son royaume, & que l'ardente piété de M. le Tellier lui faisoit regarder comme l'accomplissement de ses souhaits. De son mariage avec *Elizabeth* Turpin, fille de *Jean* Turpin, seigneur de Vauvredon, conseiller d'état, &c. morte le 28 novembre de l'an 1698, âgée de 90 ans, il laissa 1. FRANÇOIS-MICHEL le Tellier, marquis de Louvois, *dont nous parlerons plus bas*; 2. *Charles-Maurice* le Tellier, né l'an 1642, archevêque duc de Reims, premier pair de France, commandeur de l'ordre du saint Esprit, docteur & proviseur de la maison de Sorbonne, conseiller d'état ordinaire, doyen des conseils du roi, &c. prélat également recommandable par la profondeur & l'étendue de son érudition, par son attachement inviolable à la saine doctrine, & par l'ardeur de son zèle pour l'entretien de la discipline ecclésiastique, mort subitement à Paris le 22 février 1710, en sa 69 année. Il a laissé en mourant la belle bibliothéque qu'il avoit, aux chanoines réguliers de l'abbaye de sainte Geneviéve de Paris; 3. *Magdeléne-Fare* le Tellier, premiere femme de *Louis-Marie* d'Aumont, duc d'Aumont, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, & premier gentilhomme de sa chambre, morte le 22 juin de l'an 1668.

TELLIER (François-Michel le) marquis de Louvois, ministre & secrétaire d'état, fils aîné de MICHEL le Tellier, chancelier de France, *dont nous venons de parler*, naquit à Paris le 18 janvier 1641. En 1654 il fut reçu en survivance de la charge de secrétaire d'état pour la guerre; & dès qu'il lui fut permis d'en partager les devoirs, il les remplit avec tant de succès, que M. le Tellier, quatre ans après, s'en démit absolument en sa faveur, & lui en abandonna toutes les fonctions. Ce fut alors que le roi, qui avoit trouvé dans le marquis de Louvois un sujet selon son cœur, se fit un plaisir de se communiquer à ce jeune ministre, & de répandre dans son sein une partie de ces grandes lumieres, qui l'ont fait admirer lui-même comme le plus habile de tous les princes dans l'art de regner. Le marquis de Louvois répondit à la confiance de son roi par une vigilance, une activité & une application surprenante. Ses services lui attiroient tous les jours de nouvelles faveurs, & sembloient de plus en plus en mériter de nouvelles. En 1668 il fut nommé sur-intendant général des postes, & grand-maître des couriers de France & des pays étrangers. Trois ans après il fut ho-

noré de la dignité de chancelier des ordres du roi ; & il exerça par commission la charge de secrétaire d'état pour les affaires etrangeres, qui venoit d'être conférée à M. de Pompone, pour lors ambassadeur extraordinaire en Suéde. Les ordres de S. Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel étoient tombés dans un grand délabrement ; les chevaliers, en conséquence de l'édit de 1672, qui confirmoit l'union de ces deux ordres, & sur la démission de M. de Nerestang, grand maître de celui de S. Lazare, présenterent une requête au roi, par laquelle ils supplioient sa majesté d'unir la charge de grand-maître à sa couronne, & d'agréer la postulation qu'ils avoient faite de M. de Louvois, pour régir l'ordre en qualité de grand-vicaire. A peine ce ministre en eut-il reçu les provisions en 1673, qu'il travailla sans relâche à l'exécution de l'édit qui avoit été donné l'année précédente. Un grand nombre de maladeries & d'hôpitaux qui avoient été démembrés de l'ordre, y furent réunis par ses soins, & furent destinés par ses conseils en 1680, à former cinq grands prieurés, & plusieurs commanderies, dont le roi gratifia près de deux cens gentilshommes & officiers de ses troupes, estropiés ou vétérans. Les soldats, que les disgraces de la guerre mettoient hors d'état de servir, furent assez heureux pour ressentir les effets de la protection du roi, par l'établissement de l'hôtel royal des invalides, qui fut bâti par les soins du marquis de Louvois. Son zèle pour l'éducation de la noblesse lui fit encore obtenir de sa majesté l'institution de quelques académies dans les places frontieres du royaume, où grand nombre de jeunes gentilshommes, élevés gratuitement, apprenoient le métier de la guerre, qu'ils devoient ensuite exercer dans les emplois ausquels on les destinoit. Après la mort de M. Colbert, qui arriva en 1683, il fut pourvu de la charge de surintendant des bâtimens, arts & manufactures de France. La vaste étendue de son génie l'élevoit au-dessus de cette multitude d'emplois, qu'il exerça toujours par lui-même ; mais ses grands talens éclaterent sur-tout dans les affaires de la guerre ; car depuis qu'il eut commencé de les manier, on vit l'abondance des vivres & des fourages parmi les troupes, par le moyen des provisions renouvellées tous les ans dans toutes les provinces. L'artillerie, dont il exerça lui-même plus d'une fois la charge de grand-maître, fut servie avec plus d'exactitude que jamais ; & des magasins établis par ses conseils dans toutes les places de guerre, furent fournis d'une quantité prodigieuse d'armes & de munitions, entretenues & conservées avec le dernier soin. Dans ce grand nombre de fortifications que le roi fit élever ou réparer pendant son ministère, on n'entendoit plus parler de malversations. Les plans étoient levés avec toute l'exactitude possible, & les marchés exécutés avec une entiere fidélité. D'ailleurs, rien de plus juste & de mieux concerté que les réglemens publiés pour les étappes, pour les marches, pour les quartiers & pour le détail des troupes. La paye des officiers & des soldats étoit constamment assurée par des fonds toujours prêts, qui suivoient & devançoient les armées. Telles étoient les occupations du marquis de Louvois, uniquement dévoué au service de son prince, contre lequel toute l'Europe avoit conjuré vainement ; tels étoient son zèle & ses travaux, lorsqu'épuisé par leur violence, il fut attaqué d'un mal subit, & mourut à Versailles le 16 juillet 1691, âgé de 51 ans. Son cœur fut porté en l'église des Capucins de Meudon, & son corps en celle des Capucines de la place de Louis *le Grand*, où l'on voit son mausolée, enrichi de très-belles statues de marbre & de bronze. En 1745 on a imprimé l'écrit suivant : *Lettre de feu M. le marquis de Louvois à M. le maréchal d'Humieres, dans laquelle ce ministre fait le plan de toutes les dispositions nécessaires pour le siége de Gand, que Louis XIV assiégea en personne le 4 mars 1678* ; à Paris, *in*-8°, de 29. pages. La prise de la même ville de Gand par M. le comte de Lowendal le 11 juillet 1745, a donné lieu à l'impression de cette lettre.

Il avoit épousé le 19 mars 1662, *Anne* de Souvré, marquise de Courtenvaux, morte le 2 décembre 1715, fille unique & héritiere de *Charles* marquis de Souvré, premier gentilhomme de la chambre du roi, & de *Marguerite* Barentin. De ce mariage sont sortis, 1. MICHEL-FRANÇOIS le Tellier, marquis de Courtenvaux, qui suit ; 2. *Magdeléne-Charlotte* le Tellier, née le 23 juin 1665, mariée le 23 novembre 1679 à *François* duc de la Rochefoucaud, de la Roche-Guyon, prince de Marsillac, &c. pair, grand-maître de la garderobe du roi ; 3. *Elizabeth-Anne* le Tellier, née en 1666, morte jeune ; 4. LOUIS-NICOLAS, qui a fait *la branche des marquis de* SOUVRÉ *& de* REBENAC, *rapportée ci-après* ; 5. *Louis-François-Marie* le Tellier, marquis de Barbesieux, né le 3 juin 1668, chancelier de l'ordre du saint Esprit, & secrétaire d'état, mort le 5 janvier 1701, en sa 33 année. Il avoit épousé, 1°. le 12 novembre 1691 *Catherine-Louise* de Crussol-Usez, morte le 4 mai 1694, en sa 20 année, fille d'*Emanuel* de Crussol, duc d'Usez, & de *Marie-Julie* de Sainte-Maure-Montauzier : 2°. le 11 janvier 1696, *Marie-Thérèse-Delphine-Eustochie* d'Alegre, fille d'*Yves* marquis d'Alegre, lieutenant général des armées du roi, & de *Jeanne-Françoise* de Garaud de Caminade, morte le 29 octobre 1706, agée de 26 ans, ayant eu du premier lit *Anne-Catherine-Eléonore* le Tellier, mariée le 3 juillet 1713 à *Charles-Sigismond* de Montmorenci-Luxembourg, duc d'Olonne, comte de Luxe, morte sans postérité le 21 octobre 1716, en sa vingt-troisiéme année. Et du second, *Marie-Magdeléne*, alliée le 31 mai 1717, à *François* duc d'Harcourt, capitaine des gardes du corps du roi ; & *Louise-Françoise-Angelique* le Tellier, mariée le 4 juillet 1718 à *Emanuel-Théodose* de la Tour, duc d'Albret, pair & grand chambellan de France, gouverneur & lieutenant général du haut & bas pays d'Auvergne, morte en couches le 8 juillet 1719, en sa 21 année. 6. *Camille* le Tellier de Louvois, né le 11 avril 1675, connu sous le nom d'abbé de Louvois, l'un des quarante de l'académie françoise, & académicien honoraire de celle des sciences & des inscriptions, mort de la pierre le 5 novembre 1718, en sa 44 année ; voyez ci-après son article particulier ; & 7. *Marguerite* le Tellier, née le 14 juillet 1678, & mariée le 20 avril 1694 à *Louis-Nicolas* de Neufville, duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps du roi, &c. morte le 23 avril 1711, âgée de 33 ans.

MICHEL-FRANÇOIS le Tellier, marquis de Courtenvaux, &c. capitaine des cent Suisses de la garde du roi, & colonel du régiment de la reine, né le 15 mai 1663, & mort le 11 mai 1721, avoit épousé le 28 novembre 1691 *Marie-Anne-Catherine* d'Estrées, fille de *Jean* comte d'Estrées, vice-amiral & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Marguerite* Morin, dont il a eu FRANÇOIS-MACÉ, qui suit ; *Louis*, mort le 5 octobre 1709, en sa 15 année ; *Louis-César-Charles*, marquis de Courtenvaux, mestre de camp du régiment royal Roussillon cavalerie, & commandant la compagnie des cent Suisses de la garde du roi pour son neveu pendant son bas âge ; & *Anne-Sabine* le Tellier, religieuse à Notre-Dame de Soissons.

FRANÇOIS-MACÉ le Tellier, marquis de Louvois, &c. mestre de camp du régiment d'Anjou, & capitaine des cent Suisses de la garde du roi, en survivance de son pere, mourut le 24 septembre 1719, dans la 26 année de son âge. Il avoit épousé le 11 mars 1716 *Anne-Louise* de Noailles, fille d'*Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, &c. & de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il eut FRANÇOIS-CESAR, qui suit ; & *N.* le Tellier, née posthume.

FRANÇOIS-CESAR le Tellier, marquis de Montmirail, de Louvois, &c. capitaine des cent Suisses de la

garde du roi en survivance de son grand pere, né en février 1718.

BRANCHE DES MARQUIS DE SOUVRÉ ET DE REBENAC.

LOUIS-NICOLAS le Tellier, marquis de Souvré, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général pour sa majesté au gouvernement de Béarn & de Navarre, & maître de la garde-robe, fils puîné de FRANÇOIS-MICHEL le Tellier, marquis de Louvois, ministre & secrétaire d'état, & d'*Anne* de Souvré, marquise de Courtenvaux, né le 23 janvier 1667, épousa le 13 mars 1698 *Catherine-Charlotte* de Pas-Feuquieres, dame de Rebenac, fille unique de *François* de Pas-Feuquieres, comte de Rebenac, & de *Jeanne* d'Esquilles, dont il a eu FRANÇOIS, qui suit; *Charles-Maurice*, chevalier de Souvré, qui fut noyé en se baignant en juillet 1721; & *Charlotte-Félicité* le Tellier, mariée le 19 juillet 1722 à *Louis-Philogène* Brulart, marquis de Puysieux, &c. FRANÇOIS le Tellier-de-Rebenac, marquis de Louvois, seigneur de la Merville, Arci, Villacoublai, &c. a épousé le 30 mai 1723 *Marie-Gabrielle* de Brancas, fille de *Louis* marquis de Brancas, baron de Ceireste, seigneur de Juvisi, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, conseiller d'état d'épée, lieutenant général des armées de sa majesté & du gouvernement de Provence, & d'*Elizabeth-Charlotte-Candide* de Brancas.

M. le chancelier le Tellier avoit deux sœurs; 1°. *Magdeléne* le Tellier, femme de *Gabriel* de Cassagnet, marquis de Tilladet, capitaine au régiment des gardes: 2°. *Claude* le Tellier, épouse de *Jean-Baptiste* Colbert, seigneur de Saint-Pouanges, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & intendant de justice en Lorraine. Cette derniere étoit l'aînée.

Il y a encore une autre branche de le Tellier, sortie du fils puîné de MICHEL le Tellier, seigneur de Chaville, maître des comptes, & aïeul du chancelier. Il se nommoit CHARLES le Tellier, & fut seigneur d'Oizu & de Neufvi, & maître des comptes à Paris. De *Catherine* Vaillant de Guelis son épouse, dame de Morsan, il eut RENÉ le Tellier, seigneur de Morsan, d'Oizu & de Neufvi, reçu conseiller en la cour des aides en 1639, & mort en 1681. Il avoit épousé *Françoise* Briçonnet, dont il laissa, 1. CHARLES le Tellier, seigneur de Morsan, conseiller au parlement, mort en 1702, laissant de *Fleurie* Pecoil de la Ville-Dieu, *Michel*, reçu conseiller au parlement de Paris le 26 juin 1709, & maître des requêtes de l'hôtel du roi le 23 août 1719, & *Claude-François*, lieutenant, puis capitaine aux gardes; 2. FRANÇOIS-RENÉ le Tellier, conseiller de la cour des aides, mort en 1686, laissant de *Marie-Anne* Chevalier, *Charles-François*; 3. *Adrien-Claude* le Tellier, chevalier de Malte, colonel d'un régiment de dragons; & 4. *Magdeléne*, épouse de *Germain-Christophe* Thumeri de Boisisse, président de la seconde des enquêtes du parlement.

TELLIER (Camille le) plus connu sous le nom de M. *l'abbé de Louvois*, étoit le quatriéme fils de FRANÇOIS-MICHEL le Tellier, marquis de Louvois, ministre & secrétaire d'état, & d'*Anne* de Souvré, fille unique de M. le marquis de Souvré, premier gentilhomme de la chambre. Il naquit à Paris le 11 avril 1675, & dès l'âge de neuf ans il fut nommé au prieuré de S. Bélin, à l'abbaye de Bourgueil & à celle de Vauluisant. Cet abus, qui pour être assez commun, n'en est pas moins contraire à toutes les regles, parut en quelque sorte plus tolérable dans M. l'abbé de Louvois, que ces bénéfices n'appellerent point à l'état ecclésiastique, mais qui parut y être appellé d'ailleurs légitimement. Quoi qu'il en soit, on réunit dans la même année en sa faveur sous le titre général de bibliothécaire du roi, les charges de garde de la bibliothéque & d'intendant du cabinet des médailles, dont M. l'abbé Colbert étoit pourvû, & celle de grand-maître de la librairie, que deux Jerômes Bignon avoient successivement remplie. Ces charges, qui demandent, ce semble, un homme déja consommé dans les sciences, furent pour M. l'abbé de Louvois un vif aiguillon, qui redoubla son ardeur pour les acquérir. Cette ardeur fut secondée par les meilleurs maîtres. M. Hersan, alors professeur en rhétorique au collége du Plessis, fut choisi pour son précepteur. M. Boivin le cadet lui apprit le grec; M. l'abbé Vittement, depuis sous-précepteur du roi, lui repétoit la philosophie, pendant qu'il en faisoit un cours au collége Mazarin sous M. Cordelier. M. Louail, connu depuis sa mort, arrivée au mois de février 1724, pour être auteur de la premiere partie de l'*histoire du livre des réflexions morales*, &c. servant de préface aux grands hexaples, travailloit de même avec M. l'abbé de Louvois sur les questions de théologie, dont il prenoit les leçons en Sorbonne. Il fit un cours de mathématiques sous M. de la Hire; un autre de chymie sous MM. Homberg & Geoffroi; un autre d'anatomie sous M. du Verney, & reçut ainsi de la premiere main la plupart des connoissances utiles ou agréables, qui distinguent les grands génies du commun des hommes. M. l'abbé de Louvois profita si bien de l'attention que l'on avoit à l'instruire de tout, que M. Baillet crut devoir lui donner une place honorable dans son histoire des enfans devenus célébres par leurs études. En effet, dès l'âge de douze ans il possédoit déja si bien Homere & plusieurs autres poëtes Grecs, Virgile, & ceux parmi les poëtes Latins qui en ont le plus approché, qu'il en sentoit toutes les beautés, étoit en état de les faire remarquer aux autres, & répondoit sans hésiter aux questions de critique que l'on pouvoit former sur ces auteurs. Il soutint ses thèses de philosophie & de théologie avec le même éclat; il eut le premier lieu de sa licence, & reçut le bonnet de docteur le 18 mars 1700, âgé d'environ 25 ans. Sur la fin de sa licence, il fut député du second ordre à l'assemblée du clergé pour le diocèse de Reims, où il avoit un canonicat; & immédiatement après cette assemblée, il entreprit un voyage en Italie, qu'il fit en homme de lettres, qui regarde moins ces sortes de voyages comme un amusement, que comme une continuation d'étude. Une de ses principales attentions fut de chercher dans toutes les villes où il passoit, les livres qui y avoient été imprimés, & qui manquoient à la bibliothéque du roi; & il en ramassa ainsi plus de 3000 volumes. Au retour de ce voyage, qui ne fut que d'un an, il se consacra aux fonctions de grand vicaire dans le diocèse de M. l'archevêque de Reims son oncle, & il les remplissoit encore, lorsqu'en 1706 il fut nommé à une place de l'académie françoise. Le discours qu'il y prononça le jour de sa réception, est le seul ouvrage imprimé qui nous reste de lui. Il fut reçu en 1708 à l'académie des inscriptions & belles lettres. Il fut nommé au mois d'octobre 1717 à l'évêché de Clermont; mais comme il se sentoit depuis deux ans atteint des vives douleurs de la pierre, il ne crut pas devoir accepter une charge dont il eut été résolu de porter tout le poids, & que ses infirmités l'empêchoient de porter. Le mal augmenta en effet de jour en jour: il se fit sonder: on sentit la pierre, & il se détermina à l'opération comme à une mort certaine. Dans l'intervalle il résigna trois de ses bénéfices, & fit un testament, dont toutes les dispositions sont pleines de sagesse, de reconnoissance, & sur-tout de charité. Enfin il fut taillé le 29 octobre 1718. La pierre se trouva d'une nature molle, elle s'écrasa sous la tenette, & on ne put l'extraire que par fragmens. La fiévre survint, & le malade mourut le huitiéme jour après l'opération, âgé de 44 ans & demi. M. l'abbé Bignon a eu la charge de bibliothécaire du roi. * Son éloge dans les *Mém. de l'académie des belles lettres*, tome V. *Mémoires du temps.*

TELLIER (Michel) naquit auprès de Vire en basse

Normandie le 16 décembre 1643, & fit ses études à Caen au collége des Jésuites, dans la société desquels il entra dès l'âge de 18 ans, le 26 septembre 1661. Après y avoir régenté avec succès les humanités & la philosophie, ses supérieurs parurent le destiner uniquement aux lettres : il fut chargé de travailler sur Quint-Curce pour l'usage de feu M. le dauphin, & son travail parut en 1678. Cette édition, qui est estimée, le fit choisir avec quelques autres Jésuites distingués par de semblables travaux, pour établir à Paris dans le collége de Louis le Grand, une société de savans qui succédât aux Sirmonds & aux Petaux. Mais ce projet, dont l'exécution étoit naturellement assez difficile, fut encore dérangé par le gout que le P. Tellier prit pour un genre d'écrire tout différent. Il devint le défenseur de sa société & de ses sentimens, comme on le voit entr'autres dans sa *Défense des nouveaux chrétiens & des missionaires de la Chine, du Japon & des Indes*, qu'il fit imprimer en françois en 1687, & qui fut réimprimée l'année suivante avec une addition touchant la prophétie de sainte Hildegarde. Cet ouvrage a été attaqué par M. Arnauld dans les six derniers volumes de la *Morale pratique*, les seuls qui soient de ce docteur, les deux premiers étant de M. de Pontchâteau. On trouve aussi une vingtaine de lettres de ce docteur sur le même sujet dans les 5, 6 & 7 vol. du recueil de ses lettres. La *Défense des nouveaux chrétiens* fut aussi déférée au saint office ; & tout ce que ceux qui s'en déclarerent les protecteurs purent faire pour en empêcher la condamnation, fut de promettre que le P. Tellier changeroit dans son livre tout ce que l'on jugeroit à propos, & qu'il viendroit lui-même à Rome pour convenir de ce qu'il faudroit y changer. M. Arnauld ne fut pas le seul qui s'éleva contre cet ouvrage ; M. du Vaucel, qui étoit alors à Rome sous le nom de M. *Valloni*, y fit aussi une réplique très-solide, & il y eut des mémoires présentés de sa part & de celle des Dominicains pour le faire condamner. Le P. Tellier écrivit une longue lettre en 1689 sur le même sujet, qui ne demeura pas non plus sans réplique ; & cette affaire dura long-temps. Les deux volumes de la Défense furent souvent mis à l'examen à Rome, & toujours blâmés de la plupart des examinateurs. Cependant le P. Tellier écrivit encore pour sa défense, & en 1693, il fit imprimer à Liége un écrit contre les remarques sur la lettre du P. Vaudripont son confrere, qu'il prétend convaincre de fausseté. La même année on annonça de nouveau les deux volumes de sa *Défense*, comme une troisiéme édition, mais c'étoit seulement un avertissement nouveau : trois ou quatre cartons, & la feuille *L* réimprimée de nouveau. Ces disputes dans lesquelles le P. Tellier s'enfonça, le conduisirent par degrés aux premiers emplois de sa compagnie. Il y fut successivement réviseur, recteur, provincial. Enfin le P. de la Chaise étant mort en 1709, le P. Tellier fut nommé confesseur du feu roi, & académicien honoraire de l'académie des inscriptions & belles lettres. Les disputes survenues au sujet de la constitution *Unigenitus*, l'occuperent extrêmement pendant les dernieres années de sa vie. Après la mort de Louis XIV, il fut envoyé à Amiens, & ensuite à la Fléche, où il est mort le 2 de septembre 1719, âgé de 76 ans. On lui a faussement attribué les *Réflexions sur les jugemens des savans* (de M. Baillet) *envoyées à l'auteur par un académicien*, imprimées en 1691, *in*-12, & réimprimées à Paris en 1730 à la fin de l'anti-Baillet *in*-4°, & les *Réflexions sur la vie de Descartes*, du même M. Baillet. Ces deux écrits, plus satyriques que critiques, sont du P. Boschet, Jésuite. L'histoire des cinq propositions attribuées à Jansénius, en deux volumes *in*-12, qui a paru sous le nom du docteur Dumas, est plus vraisemblablement attribuée au P. Tellier, à qui l'on donne encore les *Observations sur la nouvelle défense de la version françoise du nouveau Testament, imprimée à Mons*, &c. à Rouen, 1684, *in*-8°. C'est proprement une apologie des écrits que le docteur Mallet avoit faits contre la version de Mons, & que M. Arnauld avoit attaqués. Il ne jugea pas à propos de répondre à celui-ci. * *Mémoires du temps. Lettres de* M. Arnauld, *t.* 5, 6 *& 7. Mém. de l'académie des belles lettres, t.* 5.

Voici une liste exacte des ouvrages du pere Tellier, telle qu'elle a été fournie par le pere Oudin, de la même société, & qu'elle se trouve imprimée parmi les éloges de MM. de l'académie des belles lettres, *in*-8°, tome second. 1. *Réponses aux principales raisons de la nouvelle défense du nouveau Testament de Mons*; à Rouen, 1672, *in*-8°. 2. *Avis importans & nécessaires aux personnes qui lisent les traductions françoises des saintes écritures, & particulierement celle du nouveau Testament imprimée à Mons* ; Lyon, 1675, *in*-8°. 3. *Quintus Curtius ad usum Delphini* ; Paris, 1678, *in*-4°, réimprimé à Londres en 1705 *in*-8°. 4. *Observations sur la nouvelle défense de la version françoise du nouveau Testament imprimée à Mons* ; à Rouen, 1684, *in*-8°. 5. *Défense des nouveaux chrétiens & des missionaires de la Chine, du Japon & des Indes*, contre deux livres intitulés : *La morale pratique des Jésuites, & l'esprit de M. Arnauld* ; à Paris, 1687, *in*-12. La même, seconde édition, avec une réponse à quelques plaintes contre cette défense, & une addition sur la prophétie de sainte Hildegarde ; à Paris, 1688, *in*-12. 6. *Lettre à M. l'abbé Brisacier, sur la révocation qu'il avoit faite de son approbation donnée au livre de la défense des nouveaux chrétiens*, 1690, *in*-12. 7. *Défense des nouveaux chrétiens & des missionaires, &c.* seconde partie ; à Paris, 1699, *in*-12. 8. Réflexions sur le libelle intitulé : *Véritables sentimens des Jésuites touchant le péché philosophique* ; 1691, *in*-12. 9. *L'erreur du péché philosophique combattue par les Jésuites* ; à Liége, 1691, *in*-12. 10. *Avis à M. Arnauld sur sa quatriéme dénonciation, & sur la nouvelle censure de ses erreurs, qui viennent encore d'être condamnées à Rome* ; 1691, *in*-12. 11. *Lettre pour servir de réponse aux remarques sur la lettre du pere de Vaudripont Jésuite* ; 1693, *in*-12. 12. *Recueil historique des bulles & constitutions, brefs, décrets & autres actes concernant les erreurs de ces deux derniers siécles, tant dans les matieres de la foi que dans celles des mœurs, depuis le saint concile de Trente* ; à Mons, (Rouen) 1697 & 1710, *in*-8°. Ce recueil a été supprimé par ordre du ministère public. 13. *Défense du mandement de M. l'évêque d'Arras, du* 30 *décembre* 1677 ; à Cologne, (Paris) 1698, *in*-16. 14. *Le pere Quesnel hérétique dans ses réflexions sur le nouveau Testament*, 1705, *in*-12. 15. *Diverses homélies du pape Clément XI, traduites en françois, & imprimées en différens volumes des mémoires ou journaux de Trévoux.* 16. Le pere Tellier a contribué, conjointement avec le pere Pierre Besnier son confrere, à la traduction du nouveau Testament, faite par le pere Bouhours, & imprimée à Paris en deux volumes *in*-12, dont le premier parut en 1697, & le second en 1703. Il avoit été choisi pour continuer les *Dogmes théologiques* du pere Petau ; il s'attacha au traité de la pénitence, qui est achevé, mais non imprimé.

TELLUS, fut crue par les anciens la déesse de la terre, & est appellée par Homere *la mere des dieux*, pour montrer que tous les élémens sont engendrés l'un de l'autre, & que la terre est leur fondement. Ils la faisoient, ou femme du soleil ou du ciel ; parceque le soleil ou le ciel la rendent fertile. Ils la peignoient comme une femme qui avoit quantité de mamelles, pour signifier que la terre nourit toutes sortes d'animaux. Plusieurs la confondent avec la déesse Cérès.

TELLUS, pauvre bourgeois d'Athènes, mais fort vertueux, laissa des enfans bien élevés, & mourut en combattant pour la liberté de son pays. Ce fut pour ces raisons qu'il fut estimé par le sage Solon, plus heureux que le riche Crœsus.* Plutarque & Diogène *Laërce, vie de Solon.*

TELMELAH, ville de la Chaldée, où habiterent plusieurs

plusieurs Juifs pendant la captivité de Babylone. * *Esdras*, *II*, 59.

TELMESSE, *Telmessus*, ville sur la mer, aux extrémités de la Lycie, au pied d'une montagne de même nom, laquelle est une partie du mont Coagus, a été célèbre dans l'antiquité, par le don de prophétie que l'on croyoit être possédé par ses habitans. Cette ville fut donnée par les Romains à Eumenes, lorsqu'ils eurent défait Antiochus; mais les Lyciens la recouvrerent après que le royaume d'Eumenes eut été ruiné. Quelques-uns ont cru que cet avantage leur avoit été communiqué par Telmessus, habile devin & fondateur de leur ville, qui étoit fils d'*Apollon* & d'une fille d'*Antenor*. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de TERMESSE, quoique quelques auteurs l'aient nommée mal-à-propos Telmesse. Celle-ci étoit dans la Pisidie, proche le col où l'on passoit le mont Taurus, pour aller à Mylas. Alexandre prit celle-ci avec difficulté; car elle étoit située sur une montagne escarpée, & il la fit démolir. * Arian. *in Alexand. l.* 2. Etienne de *Byzance*. Arnobe Bayle, *diction. critiq.*

TELON, astronome & mathématicien, étoit, comme on le croit, né en Provence, & peut-être à Marseille, vers le même temps que Jules-César naquit à Rome. Il fit son étude particuliere des mathématiques & de l'astronomie, & il excella dans la marine, de même que son frere Gyarée, qui réussit aussi dans les mêmes études. C'est ce qui a fait dire à Lucain, qui nous a conservé leur mémoire, qu'ils firent la gloire de leur patrie. Jusque-là, si l'on en croit ce poëte, on n'avoit point encore vu, ni un plus savant astronome, ni un plus habile homme de mer que Télon.

Dirigit huc puppim miseri quoque dextra Telonis,
Quæ nullam melius pelago turbante carinæ
Audivere manum, nec lux est notior ulli
Crastina, seu Phœbum videat, seu cornua lunæ,
Semper venturis componere carbasa ventis.

Les Marseillois ayant voulu tenter un combat naval pour prévenir César qui vouloit faire le siége de leur ville, Télon & Gyarée eurent le commandement des vaisseaux de la ville, & s'y distinguerent beaucoup. Gyarée y perdit la vie; Télon y fut dangereusement blessé, mais il survécut à sa blessure. Dans le même combat, ayant perdu la main droite, il ne laissa pas de combattre encore & de manœuvrer. Il perdit peu après la main gauche, & comme il ne pouvoit plus en cet état nuire aux ennemis, il crut que c'étoit une action de courage de se jetter dans un de leurs vaisseaux, où il fut bientôt percé de coups. Ce vaisseau coula à fond, & Télon y périt avec tous ceux qui y étoient. Télon & Gyarée étoient freres jumeaux, & si ressemblans à l'extérieur, comme ils l'étoient par leurs inclinations, qu'on les prenoit souvent l'un pour l'autre. * Lucain, *de bello civili*, liv. 3 en plusieurs endroits. *Histoire littéraire de la France*, par quelques Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome* 1, *pages* 99 & 100.

TELOS, petite isle de l'Archipel en Asie, étoit encore nommée par les anciens *Agatusa*, & est appellée à présent *Piscopia*. Cette isle n'a que deux pauvres bourgades; l'une nommée *Zucora*, & l'autre *Agios Stephanos*. Il s'y trouve un ruisseau d'eau douce qui ne tarit jamais. Les habitans de cette isle assurent qu'il y a beaucoup de mines, d'où ils tireroient des métaux, si la crainte d'y attirer les Turcs ne les obligeoit à les cacher. * Boschini, *Archipelag.*

TEMARETE, bourg de la basse Ethiopie. C'est le principal lieu de l'isle de Zocotora, & la résidence du prince de cette isle. * Mati, *dict.*

TEME, riviere du pays de Galles en Angleterre, qui a sa source sur les frontieres des comtés de Montgommeri, Srhop & Radnor, prend son cours vers l'orient, sépare le comté de Shrop, de celui de Radnor, & d'une partie de celui d'Héréford; & se décharge dans la Saverne, dans le comté de Worcester. * *Diction. anglois.*

TEMEN, TEMENDFUST, petite ville de Barbarie dans la province d'Alger. Elle est à dix lieues de la ville d'Alger, sur la mer Méditerranée, où elle a un fort bon port. Quelques géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Rusconia* ou *Rustonium*, & d'autres pour l'ancienne *Iomnium* ou *Lomnium*, deux villes de la Mauritanie Césarienne. * Baudrand.

TEMESNE, *Temesna*, province du royaume de Fez en Afrique, entre l'Océan Atlantique, le royaume de Fez, la province de Chaus, & une partie du royaume de Maroc.

TEMESWAR, grande & forte ville de Hongrie sur la riviere de Temes, vers les frontieres de la Transsylvanie, capitale d'une province de ce nom, qui a titre de comté, fut bâtie par les anciens rois de Hongrie contre les invasions des Bulgares & des Tartares, & fut prise sous le sultan Soliman II, par le grand visir Achmet bacha, en 1552. Cette importante forteresse a été reprise par l'armée de l'empereur Charles VI, commandée par le prince Eugène de Savoye généralissime de ses armées, le 13 octobre 1716, après un siége de six semaines.

TEMIAM, royaume d'Afrique en Nigritie, entre les royaumes de Gangara & de Bito, le fleuve Niger, & les déserts de Sets & de Seu.

TEMINES, *cherchez* LAUSIERES THEMINES CARDAILLAC.

TEMPÉ, *Tempe*, pays de Thessalie, entre les monts Ossa & Olympe, arrosé par le fleuve Penée, étoit une vallée extrêmement agréable, que les poëtes ont souvent célébrée dans leurs écrits. Il y avoit une ville que quelques modernes nomment *Lycostome*, avec évêché suffragant de Larisse. * Pline, *liv.* 4 & 31. Strabon. Ælien, &c.

TEMPESTE (Antoine) fameux peintre & graveur, natif de Florence en Italie, avoit appris les élémens de la peinture sous Strada, Flamand, qui peignoit alors ces batailles qu'on voit à Florence, dans le vieux palais du grand duc. Après avoir travaillé quelques années avec son maître, il alla à Rome, où il fit quantité de beaux ouvrages. Il avoit un génie particulier pour représenter des batailles, des chasses, des cavalcades, & toutes sortes d'animaux. On a de sa main un grand nombre d'estampes, où la plupart des choses qu'il a gravées sont de son invention; mais il y en a aussi qui sont d'après les desseins d'Othon Vœni, ou *Octave Van Veen*, qui étoit fort estimé alors dans les Pays-Bas. Quarante planches que Tempeste grava d'après les dessins d'Othon Vœni, représentent l'histoire ou le roman des sept enfans de Lara, *dont il est parlé dans l'article* LARA. Tempeste mourut en 1630. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres*, 4 *partie.*

TEMPLE (Guillaume) chevalier baronet, seigneur de Shéene, ambassadeur de Charles II, roi de la Grande-Bretagne, auprès des Etats généraux des Provinces-Unies, & aux conférences de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668, & de Nimégue en 1678, a écrit en anglois plusieurs ouvrages d'histoire, de politique & de morale, qui ont été lus avec plaisir; mais dans lesquels les faits historiques ne sont pas toujours rapportés avec beaucoup de sincérité, sur-tout en ce qui regarde la France, contre laquelle il fait paroître trop de passion. Cela n'a pas empêché que ses ouvrages n'aient été traduits en françois. En voici les titres, *Remarques sur l'état des Provinces-Unies des Pays-Bas*, faites en 1672. *Mémoire de ce qui s'est passé dans la chrétienté depuis le commencement de la guerre en* 1672, *jusqu'à la paix conclue en* 1679. *Oeuvres mêlées*, *contenant des considérations générales sur l'état & les intérêts de divers états par rapport à l'Angleterre. Recherche de l'origine & de la nature du gouvernement. Moyens d'avancer le commerce en Irlande. De la conjoncture présente des affaires*, au mois d'octobre 1674. *De l'excès des afflictions. L'Essai du*

moxa pour guérir la goutte. Du savoir des anciens & des modernes. Du jardin d'Epicure. De la vertu héroique. De la poësie. Introduction à l'histoire d'Angleterre, depuis sa premiere origine jusqu'à la fin du premier regne normand. Depuis la révolution d'Angleterre, le chevalier Temple s'étoit retiré à la campagne, où il vivoit en homme privé, appliqué uniquement à la culture de ses jardins, pour lesquels il avoit une inclination si particuliere, qu'il ordonna en mourant que son cœur fût mis bien avant dans la terre, sous le cadran qui est au milieu de son jardin principal. Il mourut au mois de février 1699. On a publié depuis sa mort les lettres qu'il a écrites pendant ses diverses ambassades au comte d'Arlington, & à Jean Trévor, secrétaire d'état. * *Memoires historiques.*

TEMPLE, est le nom qui a été donné de tout temps aux bâtimens consacrés & dédiés au culte divin, & à la religion. Il y avoit sur la terre un commencement de culte religieux, avant qu'on eût destiné à ce culte aucun bâtiment. On sait que le peuple de Dieu a été longtemps sans en avoir; les païens n'en avoient point non plus, & faisoient leurs adorations, les uns au sommet des montagnes, les autres sur des collines, & d'autres dans de grandes plaines. Mais ils virent dans la suite, que l'application d'esprit qui étoit requise pour invoquer les dieux, demandoit quelque retraite. C'est pourquoi plusieurs nations commencerent à ne plus célébrer leurs mystères que dans les bois. De-là on vint à enfermer de murailles, les endroits destinés aux prieres & aux sacrifices; mais ils les laisserent découverts, afin qu'on pût y regarder le ciel de toutes parts. Hérodote, *l.* 2, prétend que les Egyptiens ont été les premiers qui aient bâti des temples. Les Latins appellerent temples ces endroits ainsi enfermés. Ils les consacroient avec certaines cérémonies; & c'est pourquoi on étendit aussitôt le nom de temple à tous les endroits qui étoient consacrés pour quelque cause que ce fût. Le lieu où le sénat de Rome s'assembloit, se trouve en quelques endroits appellé *temple*, pour cette même raison, & non pas parceque le sénat s'assembloit dans un temple de quelque divinité, comme quelques-uns ont cru. Enfin, dans la suite on reconnut que les incommodités du temps dans des lieux découverts, troubloient les prieres & les cérémonies, & on commença à couvrir quelques temples; quelques autres resterent découverts; & avec le temps on s'accoutuma à ne donner le nom de temple qu'à un lieu destiné précisément pour adorer les dieux. On fit plus; car la superstition s'augmentant, non-seulement le nombre des dieux augmenta; mais les bâtimens qu'on fit en leur honneur, & les lieux qu'on leur consacra, augmenterent encore en diverses manieres. Alors les noms qu'on donna à tous ces lieux différens furent divers. Le nom le plus général fut celui d'*Ædes*, qui étoit commun à tous les bâtimens consacrés aux dieux. On appella proprement temple, *Templum*, un lieu où les augures observoient le vol des oiseaux, & qui pour cet effet étoit découvert: de sorte qu'on y voyoit une bonne partie du ciel: d'où est venu le mot de *contempler.* Les lieux sacrés où l'on rendoit des oracles, étoient les plus religieusement respectés; & les Latins leur donnoient le nom de *Fanum*, du mot *fari*, qui signifie *parler*; ou du dieu *Faunus*, qui rendit des oracles le premier en Italie. On appelloit *Delubrum* un temple où on alloit expier quelque crime, du mot *deluere*, c'est-à-dire, *laver*, *nettoyer*, *effacer*, & où l'on s'aquittoit des vœux que l'on avoit faits aux dieux dans quelque danger. D'autres disent que *Delubrum* étoit un temple dans lequel il y avoit un endroit plein d'eau, où les prêtres se lavoient avant que de commencer le sacrifice. *Sacellum* étoit le nom d'un petit édifice, bâti en l'honneur de quelque dieu, où étoit son autel. C'est un diminutif de *Sacrum*, & non un composé de *Sacra cella*, comme disent quelques-uns. Il y avoit cette différence entre *Sacellum* & *Sacrarium*, que le premier étoit proprement un lieu sacré, & que le second ne l'étoit pas; mais renfermoit seulement les choses sacrées, d'où on les tiroit quand on en avoit besoin. Au lieu de temple, on consacroit souvent quelque bois fort épais à certaines divinités; & ce bois étoit appellé *Lucus*, du mot *lux*, par antiphrase, c'est-à-dire, dans un sens opposé, parceque la lumiere du jour n'y pouvoit pénétrer. On y alloit faire des sacrifices, ou des danses, ou des jeux, ou d'autres actes de la religion païenne. Ces bois sacrés étoient extrêmement épais, parcequ'il n'étoit pas permis d'y toucher, & qu'on n'en coupoit jamais rien, tant pour la vénération & le respect de la divinité à laquelle ils étoient consacrés, que pour la pensée où l'on étoit, que l'obscurité convenoit parfaitement aux mystères de la religion. Il y avoit néanmoins souvent un temple auprès de ce bois, & quelquefois un tombeau; car ces bois n'étoient pas toujours consacrés à des dieux; mais aussi à des hommes qui étoient morts dans une grande réputation de vertu.

Quant à ce qui regarde la construction & l'usage des temples, nous trouvons que les anciens architectes les bâtissoient tous de telle maniere, que le peuple y faisant ses prieres, avoit le visage tourné vers l'occident. C'est ce que nous apprenons d'Hygin, qui n'en dit pas la raison: mais il ajoute que cette maniere fut bientôt changée, & qu'on trouva à propos de tourner tous les temples vers l'orient, afin de prier les dieux du côté d'où le ciel envoie sa lumiere aux hommes sur la terre. Nous trouvons aussi que chaque temple n'avoit qu'une seule entrée. On doit remarquer encore que la forme des temples étoit différente, suivant la nature de chaque divinité. Ceux de Jupiter étoient longs, & pour l'ordinaire découverts, ou du moins fort élevés, pour marquer qu'il étoit par-dessus les autres dieux, & que sa grandeur ne pouvoit être renfermée. Ceux de Cerès, de Vesta, de Bacchus, du Soleil, & des autres dieux, qui avoient quelque rapport à la terre, qui est ronde, étoient ronds. Ceux de Pluton, & d'autres dieux infernaux, que les Grecs nommoient *Chthoniens*, étoient des voutes souterreines. Les endroits même où on bâtissoit les temples étoient différens, selon les différentes divinités. Les dieux tutélaires des villes avoient les leurs à l'endroit de la ville le plus élevé, comme pour être en état de la protéger & de la défendre de tous côtés. Les dieux qui présidoient aux vertus, à la paix, aux arts, avoient les leurs aux endroits de la ville les plus peuplés, comme pour inspirer de plus près aux hommes des sentimens honnêtes & favorables au bien public. Enfin, pour les divinités qui n'avoient l'intendance que des plaisirs, comme Vénus; ou de la guerre, comme Mars & Bellone; ou des feux & des incendies, comme Vulcain, leurs temples étoient hors des villes, pour marquer que c'étoient là des choses ou nuisibles aux hommes, ou du moins dont l'usage ne devoit pas leur être familier. Les temples de Neptune étoient d'ordinaire sur les bords des mers; & ceux d'Esculape & des autres dieux de la médecine, aux endroits des villes ou de la campagne les plus tempérés, les plus agréables, & où l'air étoit le meilleur, afin que tout contribuât au rétablissement des malades qu'on y envoyoit, pour obtenir le retour de leur santé. Il faut remarquer aussi que chaque temple étoit consacré à certain dieu, ou à certains dieux; & qu'aucun autre dieu n'étoit révéré dans le temple qui n'étoit pas consacré pour lui. C'est une des raisons que le cardinal Baronius apporte, de ce qu'il révoque en doute certains actes prétendus, où on lit que le pape Marcellin, celui-là même qui mourut glorieusement pour la foi de J. C., étant accusé d'être chrétien par un certain Urdain, pontife de Jupiter *Capitolin*, fut cité devant les empereurs Dioclétien & Maximien, l'an 302 de J. C. le jour de la fête des Vulcanales, que les païens célébroient à Rome dans le mois d'août; & que Dioclétien prit à part

Marcellin, lui parla avec beaucoup de douceur, & le conduisit insensiblement pendant l'entretien dans le temple de Vesta & d'Isis, où étant arrivés, Marcellin, persuadé par les raisons de l'empereur, ou intimidé par ses menaces, offrit de l'encens à Hercule, à Jupiter & à Saturne. La fausseté de cette histoire, ou du moins en cette derniere circonstance, paroît par la remarque que nous venons de faire, que les dieux des païens ne recevoient point de culte dans les temples les uns des autres.

TEMPLES DES FAUX DIEUX.

TEMPLE D'APOLLON. Ce temple, appellé *temple d'Apollon Daphnéen*, étoit bâti à Daphné, bourg près de la ville d'Antioche en Syrie, sur le bord de la riviere d'Oronte. Le temple étoit environné d'un bois sacré, duquel il n'étoit pas permis de couper aucun arbre, sans être sacrilége. Ce bois avoit quatre-vingts stades de tour, qui font plus de trois lieues & demie. Il étoit composé de cyprés, de lauriers & d'autres arbres, dont les feuillages épais faisoient une ombre impénétrable. Le terrein au-dessous du temple étoit arrosé d'eaux claires & abondantes, & orné de toutes sortes de fleurs, selon les saisons: on y respiroit un air frais & parfumé. Les Grecs disoient que c'étoit le lieu où la nymphe Daphné, fille du fleuve Ladon, fuyant d'Arcadie Apollon qui la poursuivoit, avoit été changée en laurier; qu'il chérissoit ce lieu, & l'honoroit de sa présence: aussi y étoit-il particulierement adoré. Le temple lui étoit consacré, & à sa sœur Diane; & il avoit droit d'asyle pour les criminels: le peuple d'Antioche & du voisinage s'y assembloit tous les ans pour célébrer une fête solemnelle. Il est vrai que le bourg étoit petit, & peu fréquenté par les gens sages. La situation du lieu excitoit à la mollesse; & la fable amoureuse sur laquelle étoit fondée cette superstition, étoit un prétexte assez plausible pour exciter les passions des jeunes gens. L'exemple du dieu Apollon, adoré en ce lieu, ne permettoit pas à la jeunesse d'être sage, ni de souffrir que les autres le fussent: quiconque demeuroit à Daphné sans avoir d'amourette, passoit pour un stupide & pour un insensible; on le fuyoit comme un impie, dont la rencontre étoit de mauvais présage. Ce lieu, qui sembloit n'être destiné qu'aux plaisirs de l'amour, ne laissoit pas d'être fortifié; il y avoit même une légion pour le garder; mais l'empereur Sévere s'étant apperçu que des soldats en étoient devenus plus lâches & efféminés, fit mourir quelques-uns de leurs officiers, pour n'avoir pas empêché ce désordre. Pompée *le Grand*, charmé de la beauté de ce lieu, avoit donné de nouvelles terres aux habitans, afin que ce bourg fût plus spacieux & plus agréable. L'empereur Constantin *le Grand* y fit bâtir une maison de plaisance pour l'impératrice Hélène sa mere; & les empereurs chrétiens qui vinrent depuis, y fonderent les églises de sainte Euphémie & S. Michel. Pour sanctifier ce lieu profane, Gallus César, frere de Julien l'*Apostat*, y fit apporter d'Antioche en 351 les reliques de S. Babylas martyr, & aussitôt l'oracle d'Apollon cessa. Julien n'épargna ni sacrifices, ni victimes, ni libations pour faire parler l'oracle de Daphné; mais il ne dit autre chose, sinon qu'il ne pouvoit plus rendre d'oracles, parcequ'il y avoit trop de corps morts. Julien conçut ce que vouloit dire l'oracle; & quoiqu'il y eût plusieurs corps morts à Daphné, il comprit que son dieu ne se plaignoit que de celui du martyr S. Babylas: de sorte que les païens l'ayant pressé d'ordonner aux chrétiens de venir enlever ses reliques, ils y accoururent l'an 362 en grand nombre, de tout âge & de tout sexe, & mirent le coffre où étoient enfermées ces précieuses reliques sur un chariot, qu'ils conduisirent à Antioche, en chantant des pseaumes par le chemin. Mais peu de temps après, savoir le 22 octobre de la même année 362, le feu du ciel tomba sur le temple, consuma le toit entier, les ornemens, & la statue d'Apollon, qui n'étant que de bois doré, quoique très-belle, fut réduite en cendres depuis la tête jusqu'aux pieds. Les murailles & les colonnes resterent si entieres, qu'il sembloit que ce fût une démolition faite de main d'homme, & non un effet du feu.

Il y avoit encore en Cilicie un temple dédié à Apollon *Pythien*, que l'empereur Constantin fit abattre en 326. On trouva dans les démolitions de ce temple des os & des têtes de morts enlevées par des opérations magiques, ou de sales haillons, ou des monceaux de foin & de paille avec quoi on remplissoit le creux des idoles. Ce qui fit que grand nombre de païens ouvrirent les yeux & embrasserent la religion chrétienne. * M. Fleuri, *hist. ecclésiastique.*

TEMPLE DE DIANE à Ephèse, étoit une des sept merveilles du monde. Quelques-uns disent qu'il fut bâti par les Amazones, & que Ctésiphon en fut l'architecte. Erostrate mit le feu à ce superbe édifice, la premiere année de la CVI olympiade, & la 356 avant J. C. Toute l'Asie avoit contribué pendant quatre cens ans à bâtir ce temple. Il étoit long de quatre cens vingt-cinq pieds, & large de deux cens vingt, soutenu de cent vingt-sept colonnes, ornées de sculpture, de soixante pieds de haut, dont chacune avoit été donnée par un roi. La charpente du toit étoit de cedre, & les portes de cyprès. On avoit choisi ce bois, parcequ'il se conserve beau plus long-temps. L'idole étoit fort petite: les uns disoient qu'elle étoit d'ébene, les autres de bois de vigne, & que c'étoit toujours la même, quoique le temple eût été rebâti sept fois. Il eût fallu plusieurs volumes pour décrire les ornemens & les richesses de ce temple. On le venoit voir de fort loin, & les étrangers étoient fort curieux d'en emporter des modéles. Les Scythes pillerent & brulerent le temple de Diane, l'an 373 de J. C. sous le regne de Gallien. *Voyez* EPHESE.

TEMPLE d'*Apollon*. Le premier & le plus renommé de tous ceux qui étoient à Rome consacrés à ce dieu, étoit celui que lui fit bâtir Auguste sur le mont Palatin après la victoire d'*Actium*, que ce prince remporta sur Antoine & sur Cléopatre. Il fit dresser dans ce temple un beau & spacieux portique, pour une bibliothéque grecque & latine. Il avoit fait disposer dans ce portique les Danaïdes par ordre, & vis-à-vis il fit mettre les statues à cheval des fils d'Egyptus. Dans la place qui étoit devant ce temple, il y avoit quatre vaches de bronze faites de la main de Myron, que Properce appelle *Armenta Myronis*, les troupeaux de Myron, qui représentoient les filles de Prœtus roi d'Argos, changées en vaches pour s'être préférées à Junon. Les portes du temple étoient d'ivoire. Sur l'une on voyoit les Gaulois qui tomboient du capitole, & sur l'autre les quatorze enfans de Niobé, fille de Tantale, qui périrent misérablement pour l'orgueil de leur mere, qui avoit irrité la colere de Latone & d'Apollon. Sur le haut du temple paroissoit le soleil assis dans un char d'or massif, qui rendoit une lumiere si vive & si éclatante, qu'on n'en pouvoit supporter l'éclat. Properce a fait la description de ce temple dans la 31 *Elégie du livre II*, où il parle de Cynthia. Il y avoit un chandelier dans ce temple qui étoit de bronze, & d'un artifice merveilleux: il ressembloit à un arbre avec ses branches, d'où pendoient des lampes allumées au lieu de fruits. C'étoit à ces branches que les poëtes attachoient leurs ouvrages, après les avoir fait approuver du public.

TEMPLE *de Castor & de Pollux à Rome.* Il étoit dans le cirque de Flaminius.

TEMPLE *de Cerés Eleusine*. Il étoit d'ordre dorique. Il fut commencé par Ictinus & achevé par Phylon, qui fit le prostyle, ayant ajouté des colonnes à la face de devant.

TEMPLE *de la Concorde*. Il fut dédié par Tibere,

selon l'ordre qu'il en avoit reçu de sa mere Livia, femme d'Auguste.

TEMPLE *de Cybéle mere des dieux.* Les Romains ne reconnurent cette divinité que vers l'année 548, sous le consulat de Cornelius Scipion surnommé l'*Africain*, & de P. Licinius, au sujet d'une pluye de pierres pendant la seconde guerre Punique. Ils eurent recours aux livres de la Sibylle, & on trouva que pour chasser les Carthaginois d'Italie, il falloit faire venir la mere des dieux de Pessinunte à Rome. On dépêcha donc aussitôt des ambassadeurs au roi Attalus, qui leur fit délivrer la déesse représentée par une grosse pierre informe & non taillée. M. Valerius l'un des députés, étant arrivé à Terracine avec cette pierre, en donna avis au sénat, & lui manda qu'il étoit nécessaire d'envoyer avec les dames le plus homme de bien de toute la ville, pour la recevoir. Le sénat jetta les yeux sur P. Cornelius Scipion *Nasica*, qui alla la recevoir avec les dames Romaines au port d'Ostie. Ils l'apporterent à Rome, & la mirent dans le temple de la Victoire sur le mont Palatin. L'année suivante M. Livius & Claudius censeurs firent bâtir un temple particulier pour elle, & treize ans après M. Junius Brutus le dédia. * *Ant. grec. & rom.*

TEMPLE *de Diane.* Le premier qu'on lui bâtit à Rome fut sur le mont Aventin, sous le regne de Servius Tullius, à la persuasion duquel les Romains & les Latins lui éleverent un temple, à frais communs. Ils s'y assembloient tous les ans, y faisant un sacrifice au nom des deux peuples, & y vuidant tous leurs différends. Et afin qu'il restât un monument éternel de cette confédération, il fit graver sur une colonne d'airain les conditions de cette alliance, avec les noms de toutes les villes qui y étoient comprises, & des députés qui les avoient signées. Ce temple étoit garni de cornes de vaches, dont Plutarque & Tite-Live rapportent le sujet. Ils nous disent qu'un certain Sabin nommé *Autro Coratius* ayant une vache d'une beauté extraordinaire, un devin l'avertit que s'il immoloit cette vache à Diane dans son temple du mont Aventin, il ne manqueroit jamais de rien, & que sa ville soumettroit toute l'Italie sous son empire. Autro étant venu à Rome pour ce sujet, un de ses valets avertit le roi Servius de la prédiction de ce devin, sur quoi ayant consulté le pontife Cornelius, il fit avertir Autro de s'aller laver dans les eaux du Tibre, avant que de sacrifier cette vache; & cependant le roi Servius la sacrifia, & en attacha les cornes aux murailles du temple. Auguste César fit construire un temple à Diane dans la Sicile. Il fit graver au frontispice de ce temple, trois jambes qui sont le symbole de la Trinacrie ou de la Sicile, avec cette inscription, IMPERATOR CÆSAR. Strabon, au *livre XIV de la description du monde*, raconte qu'en l'isle d'Icarie on voyoit un temple de Diane, nommé ταυροπόλος. Tite-Live, au *liv. 4 de la V décade*, appelle ce temple *Tauropolium*, & les sacrifices qui s'y faisoient *Tauropolia*. Cependant Denys dans son livre de *situ orbis*, dit que Diane n'a pas été nommée *Tauropola* du peuple, mais des taureaux dont il y avoit une grande abondance dans le pays. * *Antiq. græc. & rom.*

TEMPLE d'*Esculape*, dieu de la médecine. Il y en avoit un magnifique à Epidaure, ville d'Esclavonie, avec une statue d'or & d'ivoire, faite par Thrasimede de l'isle de Paros. A Rome, on lui bâtit un temple dans une petite isle du Tibre, après que son simulacre eut été apporté d'Epidaure sous la figure d'un serpent. * *Ant. græc. & rom.*

TEMPLE *de la Félicité.* Les Romains lui bâtirent un temple & un autel, firent faire la statue de la déesse par le statuaire Archesilas. Elle couta à Lucullus soixante grands sesterces, c'est-à-dire environ six mille livres.

TEMPLE *de la Fortune équestre* ou *à cheval.* Sylla le fit bâtir à Préneste, où étoit la figure de la déesse dorée. Le pavé de ce temple étoit de marqueterie.

TEMPLE d'*Hercule.* Il y en avoit un à Rome bâti proche du grand Cirque.

TEMPLE de *Junon.* Camille le dédia à Rome, sur le mont Aventin, après la prise de Veïes.

TEMPLE de *Jupiter.* Le plus fameux temple de ce faux dieu à Rome, fut celui de *Jupiter Opt. Max.* bâti au capitole, qui fut surnommé *Capitolin* du capitole, comme on le voit par la médaille d'Aurelia Quirina, Vestale, où Jupiter est représenté assis au milieu de son temple, qui est de figure carrée. Il tient son foudre d'une main & son sceptre de l'autre, avec ce titre: JUPITER OPTIMUS MAXIMUS CAPITOLINUS. Ce temple fut voué par Tarquin l'*Ancien*, puis construit par Tarquin *le Superbe.* On voit sur son frontispice des trophées d'armes & des chars de triomphe. Les historiens rapportent que Tarquin *le Superbe* dépensa en la construction de ce temple quarante mille livres d'argent. On y voyoit la statue du dieu d'or massif de dix pieds de haut, avec plusieurs vases d'émeraudes & d'autres pierres précieuses. On gardoit dans ce temple les livres de la Sibylle. On bâtit encore d'autres temples à Jupiter sous divers noms, comme celui de Jupiter *le Vainqueur*, que L. Papirius *Cursor* lui voua en la journée des Samnites, & que Fabius fit bâtir après la défaite de ces peuples. Celui de *Ve-Jovis*; celui de Jupiter *Tonant*, qu'Auguste lui fit construire en la montée du Capitole, & celui de Jupiter *Ultor* ou *le Vengeur*, que M. Agrippa lui dédia.

TEMPLE *de la Liberté.* Clodius l'avoit fait bâtir sur le mont Aventin. Il étoit enrichi de colonnes de bronze, & orné de plusieurs belles statues faites par les plus habiles maîtres.

TEMPLE *de Mars.* César Auguste édifia un temple à Mars sur le Capitole, sous le titre MARTI ULTORI, *à Mars Vengeur.* Il le voua à la guerre de Philippe, pour venger la mort de son pere, selon le témoignage d'Ovide:

Templa feres, & me victore vocaberis Ultor:
Voverat, & fuso lætus ab hoste redit.

Dion, dans le *livre L. de son histoire romaine*, dit que César Auguste fit bâtir le temple de Mars *Vengeur* au Capitole, où furent mises les enseignes & autres signes militaires: & le sénat ordonna que le char où César avoit triomphé, seroit mis dans son temple, pour conserver la mémoire de ses victoires.

TEMPLE *de Mercure.* Les Grecs & les Romains ont eu Mercure en grande vénération, & les Germains l'adoroient comme le souverain des dieux, selon que Tacite nous l'apprend, ajoutant qu'ils lui immoloient des hosties humaines. Les Grecs lui dressoient des statues qu'ils mettoient devant leurs maisons, & les Romains dans les carrefours & sur les grands chemins. On appelloit ces statues *Hermæ*: elles n'avoient ni bras, ni jambes, & n'étoient qu'une grosse masse informe, à l'exception de la tête. Mercure avoit son temple à Rome, aussi-bien que les autres divinités.

TEMPLE *de Minerve.* Les Rhodiens furent les premiers peuples qui dresserent des temples à Minerve pour leur avoir enseigné l'art de faire des statues colossales. Mais ayant manqué de feu dans un sacrifice qu'ils lui faisoient, elle se retira de dépit dans la ville d'Athènes, où elle fut adorée sous le nom de Παρθένος, c'est-à-dire, *vierge.* On lui fit bâtir un temple très-magnifique, & dresser de la main de Phidias une statue toute d'or & d'ivoire, de trente-neuf pieds de haut. On avoit gravé sur ses brodequins le combat des Centaures & des Lapithes. Autour de son bouclier étoit représenté le combat des Amazones contre les Athéniens, & en-dedans la bataille des géants contre les dieux. Minerve eut aussi plusieurs temples & chapelles à Rome, mais le plus célébre fut celui du mont Aventin, dont Ovide fait mention au *liv. VI de ses fastes.*

TEMPLE *de la Piété*, à Rome. Il fut dédié par Atilius en la place romaine, à l'endroit où demeuroit cette femme, qui avoit nouri de son lait son pere prisonnier.

TEMPLE *de Saturne*. Le premier temple qui fut bâti à Saturne dans la ville de Rome, fut celui que fit faire au Capitole Tatius roi des Sabins, après la paix conclue entre lui & Romulus. Le second fut voué par Tullus Hostilius, après avoir triomphé trois fois des Sabins, & deux fois des Albains. Il le dédia, & il institua en même temps les saturnales. Le troisiéme fut dédié par les consuls A. Sempronius Atratinus & M. Minutius. D'autres disent que ce fut Tarquin *le Superbe* qui le fit bâtir, & que, selon l'avis de Valerius Publicola, on en fit le lieu du trésor public. C'étoit dans ce temple que les ambassadeurs étrangers étoient reçus par les questeurs, qui écrivoient leur nom dans le régistre du trésor, & fournissoient aux frais de leur séjour. C'étoit encore là qu'étoient gardées les minutes des contrats & de tous les actes, que les peres & les meres faisoient, comme aussi les noms de tous les citoyens Romains, écrits dans les livres élephantins. Ceux qui avoient recouvré leur liberté, y alloient aussi pendre leurs chaînes & les consacrer à Saturne, selon le témoignage de Martial.

Has cum gemina compede dedicat catenas,
Saturne, tibi Zoilus annulos priores.

* *Ant. grecques & romaines.*

TEMPLE *du Soleil*. Héliogabale le fit bâtir au mont Palatin, où, comme dit Lampridius, il voulut transporter non-seulement les sacrifices des Romains, mais encore ceux des Juifs.

TEMPLE *de Vénus*. César Auguste éleva le temple de Vénus *Génitrice* dans la place publique que Jules César fit bâtir à Rome.

TEMPLE *de la Vertu & de l'Honneur*. Il fut bâti à Rome par l'architecte Mutius, & par le commandement de Marius. Ce temple pouroit être mis au nombre des plus excellens ouvrages, s'il avoit été fait de marbre, & que la magnificence de la matiere eût répondu à la grandeur du dessin. S. Augustin parle de ce temple, & fait entendre que la premiere partie étoit dédiée à la Vertu, & la seconde à l'Honneur, pour dire qu'on ne parvient à l'honneur que par le chemin de la vertu. Vitruve remarque que ce temple n'avoit point de *posticum* ou de porte de derriere, comme la plupart des autres. On prétend que cela signifie, que non-seulement il faut passer par la vertu pour parvenir à l'honneur; mais que l'honneur oblige encore de repasser par la vertu, c'est-à-dire, d'y persévérer & d'en acquérir de nouvelles.

TEMPLE *de Vesta*. Les Romains le firent de figure ronde, estimant que c'étoit la terre. L'entrée de ce temple étoit défendue aux hommes, & la déesse étoit servie par les vierges Vestales. Le *Palladium* apporté de Troyes par Enée, étoit dans ce temple; & lorsqu'il fut brulé, les Vestales en sauverent le *Palladium*, l'ayant passé par le milieu de la rue sacrée, & porté dans le palais de l'empereur. On voit la figure de ce *Palladium* sur le revers des médailles de Vespasien & de Julia Pia.

TEMPLES DU VRAI DIEU.

Après avoir parlé jusqu'ici des temples du paganisme, il faut dire quels ont été les temples du vrai Dieu. On sait que Moyse reçut de Dieu même l'ordre de la construction d'un tabernacle dans le desert; mais ce tabernacle qui étoit portatif, n'étoit pas un temple, & il n'y eut de temple pour les Juifs que sous le roi Salomon, 480 ans après leur sortie d'Egypte. Nous remarquerons que ceux qui prioient dans ce temple, avoient le visage tourné vers l'occident, comme nous l'apprenons du *chap.* 8 d'Ezechiel, commenté par S. Jerôme; mais comme les Juifs n'avoient que ce seul temple, qui étoit dans la ville de Jérusalem, tous les Juifs qui en étoient éloignés, se tournoient, en faisant leurs prieres du côté de cette ville, les uns vers l'orient, les autres vers l'occident, suivant la situation où elle se rencontroit à leur égard. Ce temple fut profané par le roi Achaz, qui en ferma les portes, après l'avoir ravagé. Le roi Ezéchias son fils en rouvrit les portes, & le consacra de nouveau. Le roi Manassés osa encore le profaner, jusqu'à y placer des idoles; mais le même roi frapé de la main de Dieu, reconnut son crime; & pour réparer l'injure qu'il avoit faite à ce temple, il le consacra par de nouvelles cérémonies, suivant l'usage de la loi. Nabuchodonosor, roi de Babylone, assiégeant Jérusalem, la prit, la désola, & brula le temple, qui fut rebâti par les soins d'Esdras & de Zorobabel, sous l'autorité des édits favorables de Cyrus roi de Perse. Il fut encore désolé, pillé & brulé par l'impie Antiochus roi de Syrie, sous lequel on vit tant d'abominations dans la ville de Jérusalem. Le brave Judas Machabée le rétablit bientôt après, avec tout le zèle possible. Joséphe écrit *dans ses antiquités*, qu'Hérode le fit entierement abattre, jusqu'aux fondemens, & le rebâtit tout de nouveau sur la même place. Les Romains assiégeant ensuite Jérusalem, sous l'empire de Néron, par l'armée de Cestius, intendant de la Syrie, les Juifs commirent eux-mêmes mille abominations dans le temple, l'ayant pris pour leur fort, d'où ils combattoient contre ceux d'entre leurs freres qui favorisoient les Romains. Enfin Titus ayant mis le siége devant Jérusalem, sous l'empire de son pere Vespasien, les Juifs en vinrent à ce point d'animosité les uns contre les autres, que de trois factions qui s'étoient formées parmi eux, l'une fut entierement détruite; & ceux qui en étoient, furent tous égorgés dans le temple même, au rapport de Joséphe, qui dit que les partis ennemis logeoient les uns & les autres dans le temple avec leurs armées entieres, sans toutefois profaner la partie du temple appellée *le Saint des Saints* : ce qui nous peut faire juger de la vaste étendue & de la prodigieuse grandeur de ce bâtiment sacré. Titus pressa Jérusalem, & la réduisit à cette faim cruelle, qui est décrite dans Joséphe, sans que néanmoins les Juifs voulussent jamais se rendre : tellement que la ville étant prise par force, un soldat de l'armée romaine, contre l'ordre exprès de Titus, qui vouloit sauver le temple, & qui avoit défendu qu'on y fît aucun acte d'hostilité, poussé par un mouvement secret, auquel il ne put résister, mit le feu à ce temple superbe. Le feu y prit si vîte, & gagna cet édifice avec une telle furie, que quelques grands efforts que fissent avec toute la diligence possible, & les Romains par l'ordre de Titus, & les Juifs par leur propre intérêt, rien ne put jamais empêcher que l'incendie ne consumât entierement ce temple. Ce qui arriva, selon le témoignage de Joséphe, le 10 du mois d'août, à pareil jour que le même temple avoit été brulé autrefois par le roi de Babylone. Il y avoit alors 1130 ans, sept mois & demi qu'il avoit été bâti pour la premiere fois, par le roi Salomon; & 639 ans, un mois & demi, qu'il avoit été rétabli par les ordres de Cyrus.

S. Jerôme dit que, depuis ce temps-là, les Juifs tous les ans à pareil jour, pleuroient la perte de leur temple, avec des cris, des lamentations, & des hurlemens étranges; & que s'assemblant en troupe les hommes & les femmes, les vieillards & les enfans, les cheveux épars, & les habits déchirés, ils donnoient de l'argent aux soldats Romains pour avoir la permission d'entrer dans la ville de Jérusalem, afin d'aller pleurer sur la place même où avoit été le temple : ce qui se pratiquoit encore du temps de ce pere de l'église, qui le raconte. L'empereur Julien, qui, après avoir fait profession du christianisme y avoit renoncé solemnellement, & entretenoit dans son cœur une haine mor-

telle contre les chrétiens, voulut rétablir le temple de Jérusalem pour les Juifs, dans le dessein impie & extravagant qu'il s'étoit mis dans l'esprit, de faire trouver fausse la prédiction que notre Seigneur J. C. avoit faite, que les Juifs ne verroient jamais rétablir leur temple. La lettre que cet empereur apostat écrivit aux Juifs à ce sujet, se voit encore parmi ses autres; & c'est la XXV. Elle est conçue en des termes si pleins de bonté pour eux, & si favorables à leur religion, qu'ils eurent raison de croire qu'il avoit embrassé le judaïsme; mais Dieu confondit & l'empereur & les Juifs. On avoit fait des dépenses immenses pour les préparatifs de l'édifice, avec une telle profusion, que les instrumens mêmes des ouvriers, comme les pêles, les hoyaux, les corbeilles, étoient d'argent : mais lorsque le travail fut commencé, qu'on eut déja découvert les anciens fondemens du temple, & qu'on fut prêt à mettre les premieres pierres pour la nouvelle structure, il sortit des endroits de la terre où on travailloit, des globes de feu épouvantables, qui brulerent plusieurs des ouvriers, & firent fuir tout le reste, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin, auteur peu suspect en cette matiere, puisqu'il étoit païen. S. Jean Chrysostôme, qui étoit alors fort jeune, en fait aussi mention. S. Grégoire de *Nazianze* ajoute, que les ouvriers épouvantés, fuyant dans un temple qui étoit là auprès, furent brulés par un feu soudain, qui s'y alluma; & qu'il parut en l'air une croix étincelante, qui fut vue de tout le monde; que même les habits de tous ceux qui voyoient ces prodiges, & qui en entendoient le récit, se trouverent marqués d'une croix. Ruffin, qui vivoit en ce temps-là, & qui quelques années après alla demeurer à Jérusalem, écrit la même chose, & ajoute encore qu'il y eut de si grands tremblemens de terre, que la plupart des Juifs, qui se réfugioient sous des portiques publics, furent écrasés sous les ruines de ces portiques; que les autres furent brulés par un feu subit, qui sortoit de leurs propres maisons; & que pendant tout un jour on vit toute la grande place remplie d'une flamme qui sortoit du bâtiment, où étoient les instrumens nécessaires à la construction qu'on avoit entreprise. Cela est confirmé par le témoignage de Théodoret, qui dit que tous ces instrumens furent consumés par ce feu; que les vents & les tempêtes qui s'éleverent ensuite avec les tremblemens de terre, dissiperent, disperserent, & engloutirent tous les matériaux préparés. Ruffin même & Socrate disent, outre cela, que Cyrille, qui étoit alors évêque de Jérusalem, vit de ses propres yeux l'accomplissement entier de cette parole de Notre-Seigneur, *Qu'il ne seroit pas laissé en cet endroit pierre sur pierre;* car par un mouvement miraculeux de la terre, les anciens fondemens du temple furent poussés dehors, & les pierres en furent dispersées de côté & d'autre. Ces prodiges ayant arrêté le projet de l'empereur Julien, la place où avoit été le temple demeura vuide, jusqu'à ce que les Sarasins prirent Jérusalem.

Salomon avoit fait bâtir ce temple sur le mont Moria, à la place où David avoit vu l'ange exécuteur de la justice divine, l'épée nue à la main, & où le prophéte Gad l'avertit de la part de Dieu d'élever un autel pour y offrir des sacrifices. Il commença à le bâtir au mois de *Jiaro*, qui répond à notre mois d'avril, 480 ans après que les Israélites furent sortis d'Egypte, la IV année du regne de Salomon. Cet édifice fut sept ans à bâtir : il fut entierement achevé au mois que les Hébreux appellent *Bul*, qui répond à notre mois d'octobre. Cet événement tombe l'an 3031 du monde, avant Jesus-Christ 1004. Ce saint lieu contenoit quatre parties, renfermées dans une même enceinte; savoir, le parvis des Gentils, celui des Juifs, le sanctuaire ou parvis des prêtres, & le *Sancta Sanctorum*. Le parvis des Gentils, qui avoit cinq cens pas de tour, étoit environné d'une haute galerie, soutenue de plusieurs colonnes de marbre, avec quatre portes vers les quatre parties du monde. Il étoit commun aux Juifs & aux Gentils, qui vendoient les moutons, les agneaux & les colombes qu'on y offroit : & comme ce trafic étoit indécent dans une maison d'oraison; Jesus-Christ les en chassa deux fois. De ce parvis on entroit dans celui des Juifs, qui étoit fort magnifique, & environné de belles galeries, comme le premier. Le pavé étoit de marbre de diverses couleurs; les murs étoient couverts d'un or très-fin, & les portes revêtues de lames d'argent. On tient que notre Seigneur & les apôtres y ont prêché plusieurs fois. Le sanctuaire, ou le parvis des prêtres, avoit quarante coudées de longueur, & vingt de largeur. Le pavé étoit de porphyre, & les murailles revêtues de lames d'or. Au milieu de ce sanctuaire il y avoit un autel d'airain, carré, dont chaque face avoit vingt coudées de largeur, & dix de hauteur, sur lequel on bruloit les animaux qui étoient offerts en sacrifice, d'un feu qui étoit continuellement entretenu par les prêtres, & qui s'alluma miraculeusement avec l'eau que l'on tira du puits du feu sacré. Aux deux côtés de l'autel il y avoit dix grands vaisseaux d'airain, ornés de figures de chérubins, de lions, de bœufs & de palmes, pour garder l'eau qui servoit à laver les victimes. Et au côté droit, un autre grand vaisseau d'airain, que l'on appelloit *mer*, à cause de la prodigieuse quantité d'eau qu'il contenoit. Il étoit soutenu de douze bœufs d'airain, & servoit aux prêtres & aux lévites pour se laver les mains & les pieds avant que de commencer les sacrifices. De-là on alloit au porche, qui étoit long de vingt coudées, & large de dix, où l'on voyoit deux grandes colonnes de bronze, d'où pendoient deux cens grenades de même métal. Du porche on entroit dans le temple sans toît, qui avoit soixante coudées de longueur, & vingt de largeur, où il y avoit un autel tout couvert d'or, sur lequel on n'offroit que de l'encens & des parfums précieux. Aux deux côtés étoient dix grands chandeliers à sept branches, & autant de lampes, qui bruloient continuellement, avec deux tables d'or, sur lesquelles on mettoit les pains de proposition, que l'on présentoit pour la nouriture des prêtres. Après ce temple étoit le *sancta sanctorum*, c'est-à-dire, *un oratoire*, long & large de vingt coudées, & d'une pareille hauteur, dont dix coudées étoient revêtues d'or, & les autres dix d'or & de pierres précieuses. C'est dans ce lieu où l'on gardoit l'arche d'alliance, couverte de deux chérubins tout d'or, & hauts de dix coudées, & l'entrée n'en étoit permise qu'au souverain pontife. Josephe faisant le dénombrement des richesses de ce temple, dit qu'il y avoit dix mille chandeliers d'or; dix mille tables couvertes d'or, & une fort grande toute d'or; vingt mille coupes d'or, & cent soixante mille d'argent; cent mille phioles d'or, & deux cens mille d'argent; quatre-vingts mille plats d'or, & cent soixante mille d'argent; cinquante mille bassins d'or, & cent mille d'argent; vingt mille vases d'or, & quarante mille d'argent; vingt mille grands encensoirs d'or, & cinquante mille autres plus petits; mille robes enrichies de pierres précieuses pour les sacrificateurs; deux cens mille trompettes d'argent, & quarante mille instrumens de musique d'or & d'argent. On dit que le service de ce temple se faisoit par trente-huit mille Lévites, & vingt-quatre mille prêtres. Il y a des auteurs qui assurent que Salomon employa pour l'édifice seul, trente fois cent millions d'or; ce qui ne lui fut pas difficile, parceque David son pere lui avoit laissé des trésors immenses, & des pierreries d'un prix inestimable.

Il étoit libre à toute sorte de gens d'entrer dans le parvis des Gentils; mais il y avoit des colonnes à l'entrée du second temple, où l'on voyoit écrit, en caractères hébreux, grecs & romains, qu'il n'étoit permis qu'aux Israélites d'entrer dans cette enceinte intérieure. Le parvis des femmes n'étoit que pour les personnes de ce sexe. Le parvis d'Israël étoit destiné pour ceux qui

étoient nets de toute souillure, & le parvis des sacrificateurs leur étoit tellement affecté, que les laïcs n'y entroient qu'à l'occasion des sacrifices qu'ils y offroient. Il y avoit huit sortes de ministres du temple; savoir, 1. le souverain sacrificateur; 2. le *sagan* ou son vicaire; 3. les deux *catholikin*, qui étoient les substituts du sagan; 4. les sept *imarkalin*, qui étoient chargés des clefs des portes & des trésors; 5. les trois *gizbarin* ou trésoriers; 6. le chef de la classe des sacrificateurs, qui étoient de service pendant leur semaine; 7. les chefs de chaque famille de cette classe; 8. les simples sacrificateurs. Les cinq premiers ordres formoient comme une espéce de conseil, qui avoit soin de ce qui regardoit le temple. Il y avoit outre cela quinze *memonin* ou commis, dont une partie changeoit toutes les semaines, avec la classe des sacrificateurs. Les sacrificateurs étoient divisés en vingt-quatre classes, & chacune partageoit les fonctions sacrées, à proportion du nombre des familles dont elle étoit composée. Les Lévites faisoient l'office de portiers & gardes du temple, & de chantres ou musiciens. Ils entroient seuls dans les concerts de voix; mais dans les concerts d'instrumens, on recevoit des personnes de toutes les tribus, pourvu qu'elles fussent alliées à quelque famille sacerdotale. Il y avoit aussi vingt-quatre classes d'Israélites, qui étoient obligées de venir au temple chacune pendant sa semaine, de peur qu'il ne se trouvât quelquefois au service divin que les officians. Ceux-ci se tenoient dans le parvis d'Israël, & représentoient tout le peuple.

Tel étoit le temple de Jérusalem du temps de Salomon. Il changea extrêmement de figure sous les Mahométans. Ce fut Omar, prince Arabe, & second successeur de Mahomet, qui le fit bâtir vers l'an 640 à la place où étoit le temple de Salomon, pour servir de principale mosquée aux sectateurs de sa loi. Ce temple est au milieu d'une grande place, longue d'environ cinq cens pas du septentrion au midi, & large de quatre cens de l'orient à l'occident. Cette place, qu'on appelle *parvis*, est environnée de galeries couvertes, comme la place royale de Paris. Elle est pavée de grandes pierres en quelques endroits, & le reste est en préau, avec quelques arbres. Vers le milieu de ce parvis, il y a une grande place carrée, élevée de huit pieds, où l'on monte par plusieurs escaliers, qui ont dix marches de pierres, & chacun un portique. Au milieu de cette place élevée, qu'on tient avoir été le lieu du *sancta sanctorum* des Juifs, est bâti le temple, de forme octogone ou ronde, à huit pans. Il est tout de marbre, & orné de petits carreaux damasquinés de fleurs & autres figures de plusieurs couleurs, qui font un effet admirable aux rayons du soleil. Le corps du bâtiment est couvert d'une terrasse ou plate-forme plombée, & au milieu s'éleve un grand dôme couvert aussi de plomb, qui porte sur sa pointe un grand croissant de plomb, pesant plus de trois cens livres. Ce dôme est percé d'autant de fenêtres qu'il a de faces; & sur la plate-forme autour du temple, on voit quatre ou cinq petits oratoires, soutenus de plusieurs colonnes de marbre. Pour entrer dans le parvis, il y a quatre portes; deux au septentrion, dont la premiere est proche de la piscinie Probatique; l'autre vers la maison de Pilate; une troisiéme du côté de l'occident, qu'on estime être la plus belle; & une quatriéme à l'orient, que l'on nomme la porte dorée, qui est murée à présent. Ces portes ont des voûtes assez hautes, qui ont plus de quinze pas de longueur, & six de largeur, sous lesquelles sont pendues quelques lampes, que les Turcs allument en certains jours. Il est si séverement défendu aux chrétiens d'entrer en ce temple, ni même au parvis, qu'il y va de la vie pour ceux qui y sont trouvés, s'ils n'embrassent le mahométisme. Ces infidéles croient que ce lieu est si saint, que nous ne sommes pas dignes d'en approcher. Environ 460 ans après la construction de ce temple, c'est-à-dire l'an 1099, Godefroi de Bouillon, premier roi de Jérusalem, ayant fait purifier la place, & ôter les marques de la superstition de Mahomet, y fonda un chœur de chanoines, pour y célébrer le service divin, comme il fit aussi en l'église du S. Sépulcre; & quinze ans après, le patriarche Arnoul leur fit embrasser la regle de S. Augustin. Vers l'an 1134, du temps de Foulques, un légat du pape Innocent II étant à Jérusalem pendant les fêtes de Pâque, fit la dédicace de ce temple avec une grande solemnité. Mais l'an 1187, Saladin s'étant rendu maître de la ville par la mauvaise intelligence des chrétiens, fit laver le pavé & les murs avec de l'eau-rose, pour le purifier selon sa croyance, & en fit une mosquée. Les historiens disent qu'il y employa une si grande quantité d'eau-rose, qu'il y en avoit la charge de cinq cens chameaux. Au bout du parvis, vers le midi, on voit un autre temple, que l'on appelle *le temple de la Présentation*; parceque l'on croit que c'est le lieu où la sainte Vierge fut présentée par son pere & sa mere, pour y être élevée dans la piété, depuis l'âge de trois ans jusqu'à quatorze, que les prêtres du temple la marierent à S. Joseph. Ce bâtiment a trois voutes sur une même face, dont celle du milieu est la plus haute, & un grand dôme au-dessus, couvert de plomb. Le dedans est soutenu de quatre rangs de belles colonnes de marbre, à ce que quelques voyageurs ont appris; car il n'est pas permis aux chrétiens d'y entrer. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.* Ligtfoot, *descript. du temple de Jérusalem.* *Le P.* Lami *de l'Orat. sur le même sujet.*

Il ne reste plus à parler que des Temples des Chrétiens. Après que le fils de Dieu eut mis fin à l'ancien testament, par l'accomplissement de toutes les figures; & que par sa mort & passion il eut commencé la nouvelle alliance, le temple de la vieille loi fut abandonné du Saint Esprit, le voile en fut déchiré, & le christianisme naissant eut des lieux d'assemblée particuliers dans chaque ville où la foi fut portée par les apôtres & par les disciples de Jesus-Christ. Ces lieux d'assemblée, qui étoient destinés à prier Dieu, à célébrer le saint sacrifice institué par notre Seigneur, & à traiter les choses de la religion, se trouvent avoir été appellés de plusieurs noms différens, dont il est constant qu'il n'y en a point de plus ancien que celui d'*église*. Ce mot est pris du grec Ἐκκλησία qui signifie *assemblée*; & voila pourquoi les chrétiens donnerent ce nom, non-seulement à l'assemblée universelle de tous les fidéles, mais encore à chaque lieu particulier où ils s'assembloient. Il y a des preuves expresses de cela du temps des apôtres, dans les lettres de S. Ignace martyr, & dans les épîtres même de S. Paul. Ce n'est pas que les chrétiens n'osassent au commencement bâtir des églises; mais ils faisoient leurs assemblées dans des maisons particulieres. Nous trouvons qu'à Rome, la maison d'un sénateur nommé *Pudens*, disciple de S. Pierre, fut changée en église; & que l'on fit le même usage de la maison d'une dame de qualité, nommée *Euprepia*, si l'on s'en rapporte aux lettres du pape Pie, & aux actes de ce sénateur Pudens, cités par le cardinal Baronius, dont l'autorité est fort douteuse. Lucien, qui vivoit du temps de Marc-Aurele, fait la peinture d'une maison magnifique, dont les portes étoient d'airain, & dont la couverture étoit dorée, qui ne servoit, dit-il, qu'aux assemblées des chrétiens. Lampride & Vopiscus font aussi mention des églises. Cependant il paroît que les chrétiens n'ont commencé à prier dans les églises consacrées publiquement, que vers le temps de Maximin. Au moins Origène nous apprend dans ses commentaires sur S. Matthieu, que les églises furent brulées pendant une persécution, qui fut apparemment celle de Maximin, puisqu'il dit qu'elle étoit arrivée de son temps, à cause des tremblemens de terre. Ce passage est d'autant plus considérable, que c'est peut-être le plus ancien témoignage que nous en ayons sur le bâtiment des églises publiques, & connues par les

païens. Il semble que l'affection qu'Alexandre *Severe* avoit témoignée pour les chrétiens, leur en eût fait prendre quelque liberté. Au moins nous voyons qu'il avoit eu dessein de dresser lui-même un temple à Jesus-Christ, & qu'il souffrit que les chrétiens eussent une place dans Rome, pour y exercer leur religion. Le cardinal Bona croit sur ce fondement, qu'ils y vouloient bâtir une église. Jusqu'à Alexandre, les païens reprochoient aux chrétiens qu'ils n'avoient ni temples ni autels. Les chrétiens paroissoient avouer ce fait, & en rendent la raison, comme on le voit par Tertullien & par Minucius Félix. Ainsi il paroît qu'on peut assurer qu'ils n'avoient point d'églises publiques qui parussent aux yeux des païens. Il ne faut pas néanmoins conclure de-là qu'ils n'en eussent point du tout, c'est-à-dire, qu'ils n'eussent point de lieux fixes & destinés pour les assemblées ecclésiastiques. Il est même assez naturel de croire qu'ils en avoient au moins dans les grandes villes, comme les catholiques en ont aujourd'hui dans la Hollande & dans d'autres pays; & s'ils en avoient, il est encore aisé de croire que les évêques les destinoient au service de Dieu & des fidéles, par quelques cérémonies & par quelque bénédiction particuliere. Ainsi c'étoient de véritables églises, quoique ce ne fussent souvent que des salles, ou d'autres lieux semblables, & non des édifices bâtis exprès. On peut voir ce que dit sur cela le cardinal Bona, qui allégue beaucoup de preuves pour montrer que les chrétiens ont toujours eu des églises. On y pourroit ajouter l'endroit de Caius, sur les trophées de S. Pierre & de S. Paul à Rome: car il est assez probable que leurs tombeaux étoient accompagnés de quelque lieu destiné à s'assembler, & à offrir le saint sacrifice. S. Chrysostôme dit aussi que l'église d'Antioche, appellée *la Palæe* ou *l'ancienne*, avoit été fondée par les mains des apôtres mêmes: c'est pourquoi il dit, qu'elle étoit la mere de toutes les églises; & il remarque, qu'après avoir été abattue plusieurs fois, elle avoit toujours été rebâtie par un effet particulier de la puissance de Jesus-Chist. Après Maximin, nous trouvons dans la suite de l'histoire plusieurs autres passages pour les églises; car nous voyons que S. Gregoire *Thaumaturge* en fit bâtir une à Néocesarée; & si l'on doit prendre à la lettre ce qu'écrit S. Gregoire *de Nysse*, il faut dire que dans le même temps on avoit élevé de tous côtés, au nom de Jesus-Christ, des temples & des lieux de prieres S. Cyprien, écrivant pendant la persécution de Treb. Gallus, témoigne assez que les chrétiens élevoient des autels à Dieu, mais qu'ils les cachoient aux païens. *Ou le vrai Dieu*, dit-il, *n'a point d'autels, ou l'on est obligé de les cacher.* Aurelien, dans une lettre qu'il écrit au sénat, oppose l'église des chrétiens aux temples des dieux. Eusébe nous apprend qu'avant que Dioclétien fit abattre les églises, les chrétiens mêmes avoient été obligés d'en ruiner plusieurs anciennes, pour en rebâtir de plus grandes. Non-seulement sous Alexandre, mais dès le temps même de Sévere, les chrétiens avoient des cimetieres & des places connues des païens, dans lesquels ils enterroient leurs morts, comme nous l'apprenons de Tertullien. Les fidéles avoient aussi coutume de s'assembler dans ces cimetieres: ainsi quand Alexandre adjugea un lieu aux chrétiens pour y adorer Dieu, il n'est pas absolument nécessaire de dire que ce fût pour y bâtir une église. Valérien ayant apparemment confisqué les cimetieres & les lieux destinés au culte de Dieu, Gallien les leur rendit par un rescrit public, qui est rapporté par Eusebe. Il semble que les cimetieres & les lieux de religion y soient pris pour une même chose. Comme les martyrs étoient enterrés dans ces cimetieres, ce fut là particulierement que les chrétiens bâtirent des églises, lorsque Constantin leur en eut donné une entiere liberté; & on croit que c'est de cette coutume qu'est venue la regle qu'on observe aujourd'hui, de ne consacrer aucun autel, sans y mettre des reliques de martyrs: l'église en a fait une loi dans le VII concile écuménique. On trouve dans Arnobe & autres auteurs, le nom de *temple*, donné très-souvent aux églises chrétiennes; mais jamais on n'y trouve les noms de *Delubra* ni de *Fana*, que quelques modernes seulement leur ont voulu donner mal à propos; car, comme dit Baronius, ces noms ne conviennent qu'aux bâtimens des divinités fabuleuses. Les autres noms dont on trouve que les églises ont été appellées, sont titres, *tituli;* maison d'oraison, ou oratoires, *domus oratoriæ;* Dominiques, *Dominicæ;* Memoires, *Memoriæ;* Martyres, *Martyria;* Conciles des Martyres, *Concilia Martyrum;* Conciles des Saints, *Concilia Sanctorum*; Basiliques, *Basilicæ*.

Afin d'entendre la raison pour laquelle on les appelloit des *titres*, il faut savoir que, lorsque quelque maison étoit confisquée & passoit au domaine de l'empereur, la formalité que les officiers de justice observoient, étoit d'attacher au-devant de cette maison une toile, où étoit le portrait de l'empereur; ou bien seulement son nom écrit en gros caractères, & cette toile s'appelloit titre, *titulus:* d'où vient que cette formalité s'appelloit l'imposition du titre, *tituli impositio*. Or, comme cela marquoit que cette maison n'étoit plus à ses premiers maîtres, mais appartenoit à l'empereur, les chrétiens imiterent cette maniere de faire passer une maison du domaine d'un particulier au service public de Dieu. Lorsque quelque fidéle lui consacroit la sienne, il y mettoit pour marque une toile, ou au lieu de l'image ou nom de l'empereur, on voyoit l'image de la croix; & cette toile s'appelloit titre, comme celle dont elle étoit une imitation. De-là, les maisons mêmes où étoient attachées les croix, furent appellées *titres*. Il y en a quelques-uns qui aiment mieux faire venir ce nom de *titre*, de ce que chaque prêtre prenoit son nom & titre de l'église dont il étoit chargé pour la desservir; mais la premiere origine est plus vraisemblable, car on lit que le pape Evariste partagea tous les titres de Rome à autant de prêtres, l'an 112 de J. C. ce qui semble marquer assez clairement que les églises s'appelloient *titres*, avant qu'elles fussent partagées aux prêtres. Il faut seulement remarquer que dans la suite toutes les églises ne furent plus appellées *titres;* & que ce nom fut seulement réservé aux plus considérables de Rome, au service desquelles on attacha des cardinaux. Pour le nom d'*oratoire* ou de *maison d'oraison*, on voit assez qu'il a été donné sur ce que notre Seigneur semble l'avoir imposé lui-même, lorsqu'il a dit, *ma maison sera appellée maison d'oraison;* & qu'en effet le dessein des chrétiens a toujours été de s'assembler dans ces maisons pour prier. Quant au nom de *Dominique*, il vient de *Dominus*, le Seigneur; ainsi *Dominicum*, en sousentendant *templum* ou *habitaculum*, c'est comme si on eut dit, le temple du Seigneur, ou la maison du Seigneur: de même que dans la suite *Dominicum* signifia le saint sacrifice de la messe, en sousentendant *sacramentum* ou *sacrificium*, c'est-à-dire, le sacrement du Seigneur, ou le sacrifice du Seigneur, comme on le voit clairement dans les interrogatoires de quelques martyrs, par les questions que les proconsuls leur faisoient, & par les réponses qu'ils en recevoient, qui sont citées par Baronius. Le nom de *Mémoires* fut donné aux églises, lorsque les fidéles commencerent d'en consacrer plusieurs à la mémoire des martyrs; & c'est de-là aussi qu'elles furent nommées *martyria* & *conciles des martyrs*, parceque les martyrs étoient enterrés dans les églises; & qu'ainsi ces lieux sacrés étoient comme des assemblées de plusieurs corps de martyrs. Le nom de *conciles des Saints*, est pris de ce que les chrétiens, qui étoient appellés *saints*, s'assembloient dans les églises, & dans ce sens, S. Ambroise a appellé un couvent de religieuses, *concilium virginitatis*. Pour ce qui regarde le nom de *Basiliques*, il vient, selon quelques-uns, de ce que les maisons royales s'appelloient ainsi, du

du mot grec Βασιλεὺς, qui signifie *roi*; & les fidéles crurent que le nom de *maisons royales* ne pouvoit être mieux donné par excellence, qu'aux maisons consacrées au Roi des rois. D'autres disent que le nom de *Basiliques* vient de ce qu'ayant été donné autrefois, non-seulement aux palais où les rois habitoient, mais encore aux maisons destinées à traiter des affaires publiques ou à rendre la justice, & aux lieux où les négocians s'assembloient, on donna quelques-unes de ces basiliques aux chrétiens pour en faire des églises; & de-là le nom de *Basiliques* demeura à ces églises, qui avoient été faites des *Basiliques*, & fut même donné absolument à toutes les églises. Toutefois dans la suite des temps, l'usage est venu de n'appeller *basiliques* que les églises les plus considérables, par la grande étendue de leur édifice, & par leur magnificence.

L'empereur Dioclétien fit un édit, par lequel il ordonna que toutes les églises seroient abattues, & qu'on n'en laisseroit pas une dans l'empire romain. Cet édit fut exécuté avec une extrême rigueur; mais Dioclétien étant mort bientôt après, les fidéles rebâtirent aussitôt les églises. Licinius persuadé, comme dit S. Gregoire *de Nysse*, par les ministres du démon, qu'il ne remporteroit point la victoire contre l'empereur Constantin, s'il n'abolissoit le nom chrétien, fit encore abattre toutes les églises dans l'Orient, l'an 319.

Les églises qui avoient tant souffert des Gentils, souffrirent aussi beaucoup des hérétiques ariens, surtout de Huneric, roi des Vandales, dans l'Afrique, lequel, à la persuasion des évêques ariens, fit par un édit rigoureux fermer en un seul jour toutes les églises des catholiques qui étoient dans toute l'Afrique; ce qui arriva l'an de notre Seigneur 484. Ensuite vers le X siécle, on fut quelque temps sans bâtir de nouvelles églises. Sponde, dans l'abrégé des annales de Baronius, croit que cela venoit des bruits qui se répandoient parmi les fidéles, que le monde alloit bientôt finir. La plupart ajoutant foi à ces fausses prédictions, ne songeoient qu'à attendre cet événement en bon état, sans rien entreprendre de nouveau, pour le peu de temps qui restoit; jusqu'à ce que l'an 1003, le monde étant revenu de ces frayeurs, & chacun voyant que ce qu'on avoit cru si prochain n'arrivoit point, on se persuada si bien qu'il restoit encore assez de temps avant le dernier jugement, pour consacrer au culte divin des édifices durables, que par toute la terre on renouvella les églises, quoiqu'il y en eût même quelques-unes qui fussent encore en très-bon état. Il sembloit que toutes les nations chrétiennes y travaillassent à l'envi les unes des autres, sur-tout les François & les Italiens, avec lesquels nous pouvons bien mettre aussi les peuples du Nord; puisque Ditmar rapporte que dans la seule ville de Kiovie il y eut plus de quatre cens églises. Dans ces derniers temps les églises ont souffert beaucoup par les hérétiques, qui en ont pillé & ravagé autant qu'ils ont pu. Le roi Louis XIV a vengé la religion orthodoxe de leurs attentats en France. Il y a abattu tous les temples de l'hérésie; il y a rétabli par-tout les églises; il en a élevé de nouvelles, & remis en honneur le véritable culte de Jesus-Christ.

Quant à la disposition des églises, la maniere de les bâtir dès le commencement, étoit de les tourner vers l'orient; c'est-à-dire, de telle façon, qu'en priant Dieu les fidéles fussent tournés vers l'orient; car les premiers chrétiens se tournoient toujours vers l'orient en priant, en quelque endroit qu'ils fussent, ce qui fit dire aux païens, que ce Dieu unique que les chrétiens adoroient étoit le soleil, comme le rapporte Tertullien dans son apologétique. Cette coutume de prier par-tout vers l'orient, fut ensuite abolie par le pape Léon, à cause de quelque superstition qui se glissoit parmi les fidéles, à l'occasion de cet usage; mais on a toujours observé autant que l'on a pu, de tourner les églises de ce même côté, parceque l'orient est le symbole de la lumiere, comme l'occident l'est des ténébres, & qu'en priant nous sommes éclairés de la lumiere de la foi. Du reste on fit les églises les plus semblables qu'on le put au temple de Jérusalem. Il y avoit devant la porte un vestibule ou portique, où demeuroient les pénitens & les autres à qui il n'étoit pas permis d'entrer dans l'église; & à l'entrée une grande place pour contenir tous les laïcs: c'est ce que nous appellons la *nef*. Il y avoit ensuite un lieu qui étoit appellé *sancta*, où les prêtres se plaçoient, c'est le *chœur*; & enfin le lieu appellé *sancta sanctorum*, où le saint sacrifice étoit offert: c'est cette enceinte de l'autel que nous nommons encore aujourd'hui le *sanctuaire*. La forme des premieres églises se voit par celles que le grand Constantin fit bâtir sur les fondemens des anciennes que Dioclétien avoit abattues par tout l'empire romain; car en les rebâtissant, on suivit en tout le premier modéle, comme le témoignent les peres de ce temps-là.

Il y avoit de plus dans les églises certains endroits particuliers, que S. Paulin, évêque de Nole, appelle des *chambres*, & que nous nommons aujourd'hui des *chapelles* pour prier. On y faisoit encore ce que nous appellons une *sacristie*, où l'on serroit les ornemens & les vases sacrés; & encore un autre endroit à part, où l'on tenoit les livres de l'église. Pour ce qui est des autels, on en faisoit plusieurs dans la même église; car on y enterroit plusieurs martyrs, & sur le sépulcre de chaque martyr on élevoit un autel. De plus, comme le temple de Jérusalem avoit au-devant de la porte un grand vaisseau plein d'eau, où les prêtres lavoient leurs mains & leurs pieds avant que d'entrer; ainsi on plaçoit au-devant des églises des vases avec de l'eau commune, dont ceux qui venoient pour prier se lavoient les mains & le visage. C'est la raison naturelle qui a dicté à tous les hommes qu'ils ne pouvoient être trop purs pour approcher de la divinité: c'est pourquoi les Juifs & les Païens se sont aussi toujours lavés avant que de commencer leurs adorations. Les chrétiens dans la suite quitterent l'usage de l'eau commune, pour se servir de l'eau bénite, qu'ils mirent à l'entrée des églises, & dont ils se servoient auparavant dans leurs maisons.

Il reste à remarquer pour ce qui regarde la structure des églises, qu'il y avoit des endroits distingués, comme dans le temple de Jérusalem, mais d'un bien plus petit espace, non-seulement pour les prêtres & pour les laïcs; mais encore pour les hommes & pour les femmes, & même pour les femmes & pour les filles. Ces endroits étoient séparés avec des planches, comme nous le lisons dans S. Ambroise; le côté droit étoit pour les femmes, & le côté gauche pour les hommes, parceque le côté gauche étoit censé le plus noble dans l'église: ce que nous apprenons par quantité de preuves, tant de l'église d'Orient que de celle d'Occident, rapportées par Baronius. Enfin, il y avoit un endroit pour les pauvres mendians, qui étoit le *vestibule*, tenant à la porte de l'église; car quoique les pauvres & les riches fussent indifféremment reçus à la sainte table, & confondus pêle-mêle, sans distinction de personnes, comme il se voit par plusieurs témoignages de ce temps-là; toutefois il étoit défendu aux pauvres d'entrer dans l'église pour demander l'aumône, de peur qu'ils ne causassent des distractions aux fidéles qui prioient; mais ils la recevoient dans le portique, de ceux qui entroient ou qui sortoient.

Pour les ornemens des églises, on y voyoit plusieurs images, entre lesquelles la principale étoit celle de notre Seigneur Jesus-Christ sur la croix, qu'on y arboroit aussitôt que l'église étoit achevée de bâtir, ou même, comme nous avons dit, tout aussitôt qu'une maison particuliere étoit érigée en église. Le VII canon du concile des apôtres en fait foi: & Eusebe, qui assure avoir vu cette image de Jesus-Christ dont parle Nicéphore, *l.* 10, *c.* 30, faite de fonte dans le temps même que Jesus-Christ vivoit encore sur la terre, & qui fut

conservée & révérée des chrétiens dans la Palestine jusqu'à l'empereur Julien l'*Apostat*, c'est-à-dire, pendant plus de trois cens ans, dit aussi avoir vu d'autres images de notre Seigneur, & de S. Pierre & de S. Paul, d'une peinture très-ancienne. Il y avoit de plus dans les églises des lampes d'argent, & les vases sacrés étoient d'argent, & même d'or massif, comme on le voit par les plus anciens témoignages des premiers siécles, malgré les plus grandes persécutions que les fidéles souffrirent en ce temps-là. Depuis, à mesure que l'église s'est accrue, la magnificence des ornemens s'est encore augmentée; & les fidéles se sont toujours fait un devoir de consacrer au culte de Dieu ce qu'ils avoient de plus précieux. De-là viennent ces trésors que l'on voit dans plusieurs églises du monde, comme à Rome, à Lorette, à Hall; & en France, à S. Denys, à Notre-Dame & à la sainte Chapelle de Paris, &c. * Herodote, *in Euterp.* Josephe, *Antiq. judaïc. l.* 6, *& l.* 2 *de la guerre des Juifs.* Macrobe, *Saturn. l.* 3, *c.* 4. Clément *Alexandrin*, *Strom. l.* 7. Cœlius Rhodig. *l.* 12, *c.* 1. S. Ignace martyr, *epist.* 6, 11, 13. Arnobe, *adverf. Gent. l.* 6. Tertullien, *adverf. Valent.* 2. S. Augustin, *quæst. in Levitic. & de civit. Dei*, *l.* 22, *c.* 8. Socrate, *l.* 1, *c.* 12, & *l.* 3, *c.* 17. Sozomene, *l.* 2. Théodoret, *l.* 3, *c.* 17. Eusebe, *l.* 2 *histor.* & *l.* 6, 7 & 8, 10, & *in vit. Constant. l.* 2, 3. Guillaume de *Tyr*, *de bell. sac. l.* 6, *c.* 2. Glaber, *l.* 3, *c.* 4. Baronius, *annal. ann. Christi* 34. Rod. Hospinien. Leo Allatius, *de templis.* Georges Wheler, *descript. des églises des anciens chrétiens.*

TEMPLERI (Joseph de Leven de) naquit à Aix, de *Joseph* Templeri, receveur général des finances en la généralité de Provence, & d'*Anne* de Guidi. Il fut pourvu l'an 1692 d'une charge d'auditeur des comptes dans sa patrie, & marié la même année avec *Catherine* de Vari, dont il n'a point eu d'enfans. *C'est*, dit l'abbé Robert de Briançon, (Etat de la Provence dans sa noblesse, tom. 3) *un des beaux esprits de notre province, très-savant dans l'histoire, & qui posséde entierement la pureté de la langue françoise:* Pitton lui adressa l'an 1682 *ses sentimens sur les historiens de Provence.* Il a donné au public *la rhétorique françoise. Amathonte: Jephté, ou la mort de Seïla*, tragédie dédiée à madame de Venel; Paris, 1676, *in*-8°, avec un avis. M. de Beauchamp dans ses *recherches sur les théâtres de France*, tom. 2, *in*-12, page 394, semble faire entendre que cette piéce est de *Venel*, & que la dédicace seulement est de *Templeri*, ce qui seroit faux. *Une grammaire françoise. Relation des réjouissances faites à Aix par le parlement, la chambre des comptes, les trésoriers de France, &c. pour la santé du roi Louis XIV, adressée à madame *** le* 17 *février* 1687. *Maximes galantes*, 1690. *L'honneur, le feu & l'eau, fable* de 70 vers, même année. *Satyre morale, sur ce que personne n'est exempt d'imperfections, à madame de l'Anglée*, 1691: & grand nombre d'autres piéces de poësies sur divers sujets, qu'on trouve dans les *Mercures.* Il fit imprimer en 1705, *in*-12, un ouvrage intitulé: *Le génie, la politesse, l'esprit & la délicatesse de la langue françoise.* Il mourut à Aix en 1706. * Bougerel, *mémoires manuscrits.*

TEMPLIER (Etienne) natif d'Orléans, évêque de Paris, succéda à Rainaud de Corbeil l'an 1268. Le roi S. Louis le fit exécuteur de son testament; & étant sur son départ pour la Terre-sainte, il lui donna ordre de conférer en son absence tous les bénéfices vacans. Templier censura plusieurs ouvrages par le conseil des théologiens de Paris, comme on le voit dans la bibliothéque des peres, & mourut le 13 septembre de l'an 1277. * Sponde, *A. C.* 1277. Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, *t.* 1.

TEMPLIERS, ordre militaire, qui commença vers l'an 1118 à Jérusalem. Hugues de Paganis, Geofroi de Saint-Omer ou Saint-Aumer, & sept autres, dont les noms sont ignorés, se consacrerent au service de Dieu à la maniere des chanoines réguliers, & firent les vœux de religion entre les mains du patriarche de Jérusalem. Baudouin II, considérant le zèle de ces neuf serviteurs de Dieu, leur prêta une maison près du temple de Salomon, d'où ils eurent le nom de Templiers, ou de chevaliers de la milice du temple. Comme ils ne vivoient que d'aumônes, le roi, les prélats & les grands leur donnerent du bien, les uns pour un temps, & les autres à perpétuité. La fin de cet institut étoit de défendre les pélerins de la cruauté des infidéles, & de tenir les chemins libres pour ceux qui entreprenoient le voyage de la Terre-sainte. Ces neuf premiers chevaliers ne reçurent personne en leur société jusqu'en 1125, après la célébration d'un concile à Troyes en Champagne. L'évêque d'Albe, légat du saint siége, y présidoit de la part du pape Honorius II, & avec lui les archevêques de Reims & de Sens, avec leurs suffragans & quelques abbés, entre lesquels étoit S. Bernard. Hugues de Paganis s'y trouva, suivi de cinq de ses confreres. Ils demanderent une regle, & S. Bernard eut ordre d'y travailler: ce qu'il fit. Le concile ordonna qu'ils porteroient l'habit blanc; & en 1146 Eugène III y ajouta une croix sur leurs manteaux. Dans la suite, cet ordre fut en grande réputation, & acquit de si grands biens, que Matthieu Paris assure que les Templiers avoient des richesses immenses, & neuf mille maisons. Ces biens les rendirent si arrogans, que non-seulement ils refuserent de se soumettre au patriarche de Jérusalem; mais qu'ils oserent même s'élever sur les têtes couronnées, leur faire la guerre, usurper & piller indifféremment les terres des infidéles & des chrétiens, même s'accorder avec les premiers comme quand ils donnerent au soudan d'Egypte les moyens de surprendre l'empereur Frédéric II, qui étoit passé dans la Terre sainte. Les historiens n'ont pas manqué de rapporter quelle étoit la vanité des chevaliers du Temple, qui passa même en proverbe. Nous nous contenterons d'en mettre ici une preuve. Foulques, homme de sainte vie, curé de Neulli, sur Marne, disant à Richard I, roi d'Angleterre, de marier trois méchantes filles qu'il avoit, ce prince lui dit qu'il n'avoit point de filles. *Vous en avez trois*, reprit Foulques, *la superbe, l'avarice, & l'impudicité: Eh bien*, dit le roi, *je donne ma superbe aux Templiers, mon avarice aux moines de Cîteaux, & mon impudicité aux prélats de l'église.*

Enfin les excès des Templiers les rendirent odieux à tous les princes, & furent cause que leur ordre fut entierement aboli. Deux chevaliers qui en avoient été retranchés, & condamnés pour leurs crimes, l'un prieur de Montfaucon, dans la province de Toulouse; & l'autre Florentin, appellé *Noffo-Dei*, devinrent les instrumens de leur perte. Soit pour se venger de leurs confreres, soit pour éviter la peine qui les menaçoit, ils révélerent les désordres cachés, ausquels les Templiers s'étoient abandonnés depuis long-temps, & les accuserent de crimes si horribles, que le roi Philippe *le Bel*, quoique leur ennemi, eut peine à y ajouter foi. Ce prince en informa le pape Clément V au concile de Lyon, & lui en fit encore parler à Poitiers. Le pape, par une bulle adressée à Philippe *le Bel*, du 23 août 1306, lui promit de se rendre à Poitiers dans peu de jours, pour éclaircir lui-même ces accusations, que le grand-maître de l'ordre soutenoit être fausses; mais le roi ne laissa pas de passer outre, & de mettre en exécution le projet qu'il avoit conçu. Il donna ordre d'arrêter tous les Templiers de son royaume en un même jour, ce qui fut exécuté le 5 d'octobre 1307. Le pape trouva fort mauvais qu'on eût procédé sans lui dans une affaire de cette importance: ce qui n'empêcha pas Philippe *le Bel* de nommer pour commissaire Guillaume de Paris, de l'ordre des freres Prêcheurs, avec autorité de faire le procès aux Templiers. Les crimes les plus énormes dont ils étoient accusés, étoient, 1. d'obliger ceux qui entroient dans leur ordre, de renier Jesus-Christ dans le temps de leur réception, & de cra-

cher trois fois contre un crucifix ; 2. de les engager à baiser celui qui les recevoit, à la bouche, au nombril & au fondement ; 3. de leur permettre de s'abandonner au crime de sodomie avec leurs confreres, pourvu qu'ils s'abstinssent du commerce des femmes ; 4. d'exposer dans cette cérémonie & dans les chapitres généraux, une idole à grande barbe, de bois doré ou argenté, qui étoit adorée par tous les chevaliers. Une partie de ces faits fut, dit-on, avouée par Jacques Molé, grand-maître de l'ordre ; par Gui, frere du dauphin de Viennois ; & par Hugues Perault, aussibien que par un grand nombre des 140 chevaliers qui furent interrogés à Paris. Dans les autres villes du royaume, on fit subir l'interrogatoire à ceux qui avoient été arrêtés ; & la plupart convinrent des chefs d'accusation dont on les chargeoit, hors celui de l'adoration d'une idole. Quelques-uns les nierent d'abord ; & ne les avouerent qu'après avoir été mis à la question. Clément V, irrité de ce que Philippe *le Bel* avoit entrepris de faire par lui-même le procès aux membres d'une milice soumise à l'église, s'en plaignit aigrement, & fut autorisé dans ses plaintes par la décision de la faculté de Paris, laquelle prononça en sa faveur : de sorte que le roi fut obligé de remettre les principaux prisonniers entre les mains de deux cardinaux que lui avoit envoyés le pape, qui les attendoit à Poitiers. Ils y furent conduits & interrogés par ce pontife même, auquel ils avouerent les crimes en question : ce qui fut confirmé par le témoignage d'un Templier, domestique du pape. Ce fut pour lors que Clément V, qui avoit suspendu le pouvoir des évêques & archevêques du royaume, leur permit de procéder dans leur diocèse contre les accusés, se reservant néanmoins la connoissance du procès contre le grand-maître du Temple, & contre les maîtres & précepteurs de France, terre d'outremer, Normandie, Poitou & Provence. A l'égard de leurs biens, il déclara qu'ils devoient être employés au recouvrement de la Terre-sainte ; & pourvut par des bulles expresses à leur garde & conservation. Quoiqu'en levant la suspension, il eût confirmé l'autorité des inquisiteurs François, il ne laissa pas de nommer encore trois cardinaux, pour savoir si les premieres informations étoient véritables. Les plus considérables des prisonniers en convinrent de rechef ; ensuite de quoi le pape & le roi qui s'aboucherent à Poitiers, résolurent de faire faire le procès à tout l'ordre en général. On demanda au grand-maître s'il prétendoit embrasser la défense de son ordre : il parut être résolu de le faire ; & lorsqu'on lui fit lecture des articles qu'il avoit confessés, il témoigna ne s'en point souvenir. Il se récria contre l'injustice que l'on faisoit (sur la seule déposition de quelques faux témoins) à tout un ordre qui avoit rendu de si grands services au christianisme. Il protesta ensuite que ceux qui avoient avoué, ne l'avoient fait que par la crainte des tourmens, ou pour avoir été séduits. Malgré ses raisons, pendant que les commissaires du pape poursuivoient le procès qu'ils avoient commencé contre tout l'ordre, & qu'ils entendoient les dépositions de 231 témoins, le concile de Sens jugea cinquante-quatre d'entr'eux, qui, pour avoir persisté dans le désaveu de ce qu'ils avoient confessé, furent condamnés comme relaps, degradés, livrés au bras séculier, & brulés à Paris hors de la porte S. Antoine, au mois de mai 1310. Ils moururent tous en protestant de leur innocence. En Italie, en Angleterre, dans la Castille & en Aragon, on poursuivit les Templiers à peu près de la même maniere qu'en France. Mais la décision de ce qui regardoit tout l'ordre en général, fut réservée au concile général, tenu à Vienne au mois d'octobre 1311. L'entiere destruction des Templiers y fut résolue, & la bulle en fut publiée au mois de mai de l'an 1312. Les biens des Templiers furent unis à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, à l'exception de ceux qui étoient situés dans le royaume d'Aragon, qui furent unis depuis à l'ordre de Calatrava, établi dans ce royaume, & alors indépendant de celui de Castille ; & en Portugal, où on les donna à l'ordre des chevaliers de Christ. Cependant la plupart des princes partagerent les dépouilles de ces malheureux ; car Philippe *le Bel* retint pour les frais du procès les deux tiers de leurs biens mobiliaires ; le roi d'Aragon s'empara de dix-sept châteaux ou places fortes qui leur avoient appartenu ; & le roi de Castille en garda aussi quelques-uns. Comme le pape s'étoit réservé le jugement du grand-maître, & de trois autres principaux chevaliers, il envoya un commissaire à Paris pour y porter la sentence, qui les déposoit, & les condamnoit à une prison perpétuelle. Le grand-maître, & Gui frere du dauphin, après qu'on leur eut fait lecture de ce jugement, jurerent que tous les chefs d'accusation étoient faux ; que s'ils avoient déposé d'abord contre leur ordre, ç'avoit été à la sollicitation du pape & du roi ; & qu'enfin ils étoient prêts de mourir pour confirmer cette vérité. Dès qu'ils eurent été livrés au prévôt de Paris par les cardinaux, la nouvelle en fut portée au roi qui, assembla son conseil sur cette affaire : & le soir même, le grand-maître & le frere du dauphin furent brulés à la pointe de l'isle du palais, soutenant jusqu'au dernier soupir qu'ils étoient innocens. On donna la vie à Hugues Perrault & à l'autre chevalier, qui avoient gardé le silence depuis que leur sentence avoit été prononcée. Ainsi fut éteint l'ordre des Templiers dans toute la chrétienté, hors en Allemagne, où ils se maintinrent, & se firent absoudre dans un concile provincial. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 12, *c.* 7 *de bello sacro.* Jacques de Vitri, *l.* 1, *hist. c.* 65. Matthieu Paris, *hist. angl. A. C.* 1244. Thomas Walsingham, *en Edouard II.* Robert Gaguin, *hist. l.* 7. Paradin, *hist. de Savoye*, *l.* 2, *c.* 106. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *in annal. eccl.* Jean Azor, *inst. moral. c.* 6. Le Mire, *in orig. ord. Equest. l.* 1, *c.* 4 & 5. Du Pui, *hist. de la condam. des Templiers.* Gurtler, *abregé de l'histoire des Templiers.* Mezerai, *histoire de Philippe le Bel.*

TEMPS (Jean des) ou d'ESTAMPES, écuyer de Charlemagne, *cherchez* JEAN DES TEMPS.

TEMPS (Jean du calviniste né à Blois vers l'an 1535, commença ses études à Orléans, & les acheva à Paris. Il exerça la profession d'avocat avec beaucoup de réputation : ce qui ne l'empêcha pas de composer plusieurs livres d'histoire & de critique. Sa chronologie sur-tout fut fort estimée ; elle finit l'an 1582. Il mourut vers l'année 1600. Entr'autres enfans, il eut deux fils, l'un nommé JEAN, & l'autre ADAM, qui excelloient tous deux dans les mathématiques. * Bernier, *hist. de la ville de Blois.*

TEMRUCH, TOMARUCHI, ville de la Circassie ou Comanie en Asie. Elle est sur la côte méridionale de la mer de Zabache, à cinq lieues du détroit de Caffa. On la prend pour l'ancienne *Tyrambe*, *Tyrambis*, ville de la Sarmatie Asiatique. * Baudrand.

TENARE, *Tenarus*, promontoire du Péloponnèse, près de Sparte, dit présentement *Capo Matapan* ou *Maina*, avec une ville de ce nom, qui a été autrefois épiscopale, sous la métropole de Sparte. On voyoit sur le promontoire de Ténare un temple de Neptune, qui étoit un asyle inviolable pour tous ceux qui s'y vouloient réfugier. Ténare fut célebre par ses carrieres de marbre dont parlent les anciens. * Properce, *l.* 3, *eleg.* 1. Tibulle, *l.* 3, *eleg.* 3.

TENCINI (André) noble Polonois, fut tué à Cracovie, l'an 1461, dans une sédition populaire. Il avoit maltraité un armurier, nommé *Clément*, qui ne lui avoit pas achevé des armes, dont il avoit besoin pour aller à la guerre : ce qui anima tellement le peuple, que quelques-uns poursuivirent Tencini jusque dans la sacristie de l'église de S. François, où ils le poignarderent. Ils traînerent ensuite son corps dans les boues, lui brulerent la barbe & les cheveux, & commirent mille insolences. Ses officiers qui s'étoient renfermés dans une

tour proche de l'église, après s'être défendus pendant deux jours, obtinrent leur liberté par composition. Son fils s'étant tenu caché dans un four chez une femme veuve, s'enfuit de nuit, pour éviter la fureur de cette populace mutinée. * Cromer, *l.* 4.

TENDE, ville & comté d'Italie, au duc de Savoye, avec une montagne de ce nom, étoit autrefois une souveraineté, qui appartenoit à la maison de Lascaris, des comtes de Vintimille. *Voyez* VINTIMILLE, & qui fut donnée par *Jean-Antoine* de Lascaris, à *Rene* de Savoye, époux d'*Anne*, sa fille, le 10 février 1494. Ce comté fut possédé par *Claude* de Savoye, fils aîné de *René*; & après la mort de *Claude*, échut à *Honorat* son fils, qui étant mort sans enfans, le laissa à *Renée* de Savoye, sa sœur. Cette dame veuve du marquis d'Urfé, échangea le comté de Tende, & la seigneurie de Maro & de Prela, contre la terre de Ricoles, & le marquisat de Baugé, comme il paroît par le contrat d'échange du 16 novembre 1575, entre le duc de Savoye, & *Renée* de Savoye, veuve du marquis d'Urfé, qui se trouve à Turin dans la chambre des comtes de Savoye. *Voyez* SAVOYE.

TENDE (Gaspard de) né à Manne en Provence, étoit petit-fils d'ANNIBAL de Tende, *& fils naturel de* Claude de Savoye, comte de Tende & gouverneur de Provence. Il a servi avec honneur en France dans le régiment d'Aumont, ce qui ne l'a pas empêché de cultiver les lettres. En 1660, il donna au public un *Traité de la traduction, ou régles pour apprendre à traduire la langue latine & la langue françoise, tirées de quelques-unes des meilleures traductions du temps*. C'est un volume *in*-8°, imprimé à Paris, & dédié à madame la marquise de Sablé. L'auteur y a pris le nom de sieur *de l'Estang*. Le pere Mabillon parle avantageusement de cet ouvrage dans son *Traité des études monastiques*, partie seconde, chapitre XV, pages 76 & 77 de la seconde édition *in*-12. L'abbé de Marolles fut fâché de voir que M. de l'Estang citoit ses traductions pour exemples des ouvrages de ce genre qu'on ne doit point imiter, & il répondit avec beaucoup de vivacité dans un écrit intitulé : *Observations sur les sentimens du sieur de l'Estang, au sujet des régles qu'il a prétendu donner pour bien traduire*. Ces observations où on ne laisse pas de trouver de bonnes remarques & des réflexions judicieuses, parurent en 1673, *in*-4°, avec la traduction des œuvres de Virgile en vers françois par le même abbé de Marolles. M. de Tende n'y a pas répliqué. Quelques années après qu'il eut rendu public son traité de la traduction, il alla en Pologne, où le roi Jean Casimir lui donna la charge de controlleur de sa maison. Il accompagna ensuite ce prince, lorsqu'il abdiqua la couronne pour se retirer en France. M. de Tende fit ensuite un second voyage en Pologne avec M. le cardinal de Janson. Ces deux voyages lui ayant donné lieu de connoître particulierement ce royaume, il en donna une description sous le nom de *Hauteville*: elle fut imprimée en 1688, *in*-12, à Paris, sous ce titre : *Relation historique de Pologne, contenant le pouvoir de ses rois, leur élection & leur couronnement, les priviléges de la noblesse, la religion, la justice, les mœurs & les inclinations des Polonois*. Ce livre est curieux & utile. M. de Tende est mort à Paris le 8 mai 1697, âgé de 79 ans. * *Voyez* le Mercure de l'an 1697, & les ouvrages cités dans cet article; l'abbé Lenglet, *méthode pour étudier l'histoire*, tom. 4, *in*-4°, pag. 294; le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

TENDUC, *cherchez* TANGUT.

TENEDOS, *Tenedos*, petite ville de l'Archipel, proche la Natolie, à deux lieues de l'ancienne Troye, & auprès du fameux promontoire de Sigée appellé maintenant *Cap de Jannizari*, avoit autrefois un évêché sous la métropole de Mételin. Du temps que Troye subsistoit, cette isle étoit particulierement consacrée à Apollon. La justice s'y exerçoit avec tant de sévérité & de rigueur, que suivant la loi de Ténès, son législateur, lorsque le juge étoit assis, il y avoit toujours un officier derriere lui, qui tenoit une hache à la main pour frapper sur l'heure, ou le criminel, ou le faux témoin. Les Vénitiens & les Génois ont long-temps disputé entr'eux la possession de cette isle; mais les Turcs l'ont prise sur les Vénitiens, & en sont maintenant les maîtres. Vers le septentrion il y a deux petites isles nommées autrefois *Calydnæ*, & à présent *Maures*.

Il croît dans l'isle de Ténédos d'excellent vin muscat, que l'on donne à très-bon marché; car le tonneau ne vaut qu'un écu. On y trouve aussi quantité de gibier. Le port peut tenir à l'abri quelques moyens vaisseaux & autres bâtimens légers; mais les gros navires n'y seroient pas en sureté. Ce lieu néanmoins est très-avantageux. S'il appartenoit aux chrétiens, on y pouroit faire un bon arsenal, pour tenir en bride tout le détroit de Gallipoli, & se conserver plus facilement tout l'Archipel. * Suidas. Virgile, *æneide*. Etienne de *Byzance*. Pline. Grelot, *voyage de Constantinople*. Spon, *voyage d'Italie*.

TENERIFFE, l'une des isles Fortunées ou Canaries, vis-à-vis la Mauritanie, eut autrefois le nom de *Nivaria*. Son circuit est assez considérable, & ses bourgs sont, Laguna, Santa-Croce, Gartico, Saint-Christoval & Rialejo. Outre que les côtes de cette isle sont fort élevées, on y voit une montagne qui est une des plus hautes de l'univers, nommée *le Pic de Teyde* ou *de Teneriffe*. Sa hauteur est de quinze lieues, & son sommet finit comme en pointe de diamant. Ordinairement les vaisseaux découvrent cette montagne de cinquante ou soixante lieues, avec des lunettes d'approche : lorsque le temps est serein elle paroît de quatre-vingt-dix lieues. L'on a cru autrefois que son sommet avoit des bouches qui vomissoient des flammes, comme le mont Etna en Sicile : aujourd hui il n'en paroît plus rien; au contraire, sa pointe est couverte de neiges, & l'air y est si froid, qu'on n'y sauroit monter que dans les mois de juillet & d'Août. C'est de ce sommet qu'on découvre toutes les autres isles des environs, comme si elles étoient au pied de celle-là. Les Hollandois font passer le premier méridien par le Pic de Teyde & par le Cap-Verd. * Linschot, *des isles Canaries*.

TENERIFFE, petite ville de l'Amérique méridionale, dans la région de Terre-ferme, près du confluent de la riviere de sainte Magdeléne dans celle de sainte Marthe.

TENÈS, *Tenes*, est le nom d'un dieu qui étoit adoré dans l'isle de *Ténédos*, où il avoit bâti une ville de son nom. Ce Ténès étoit fils de Cygnus; & ayant été accusé d'inceste par sa belle-mere, fut exposé dans un coffre sur mer, avec sa sœur Hémithée, qui ne voulut jamais l'abandonner. Le coffre aborda dans une isle, qui, du nom de *Ténès*, prit celui de *Ténédos*. Il y regna, & y établit des loix très-sévéres, telle qu'étoit celle qui condamnoit les adultères à perdre la tête, laquelle il fit observer en la personne de son propre fils. Ténès fut tué par Achille, après son pere Cygnus, pendant la guerre de Troye. Quelques auteurs écrivent qu'il étoit fils d'Apollon, & que Cygnus n'étoit que son pere putatif. * Pausanias, *l.* 10. Suidas. Ovide, *métamor*. Bayle, *dict. crit*.

TENÈSE (le golfe de Tenèse ou Stagnone) anciennement *Sirbonis & Serbonis palus*, *Sirbon*, *Barathra*. C'est un grand lac d'Egypte, situé au couchant de la ville de Damiette, près du bourg de Tenex, dont il a pris son nom moderne, & fort près aussi de la mer Méditerranée, où il se décharge. Il a eu autrefois quarante lieues de circuit; mais on assure que maintenant il est beaucoup moindre. * Baudrand.

TENET, isle, *cherchez* TANATIS.

TENEZ, ville & royaume d'Afrique en Barbarie, vers le couchant de celui d'Alger, & sur le bord de

la mer Méditerranée.

TENGCHEU, ville de la Chine bien fortifiée & située sur le golfe de Nanking, dans la province de Xantung, dont elle est la cinquiéme. Elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

TENGEN, bourg du landgraviat de Nellembourg en Souabe. Il est situé à trois lieues de la ville de Schaffouse, du côté du nord, & il est chef du comté que l'empereur vendit au prince d'Aversberg l'an 1663. * Mati, *dict.*

TENIERS (David) appellé *le Vieux*, peintre d'Anvers, fut disciple de Rubens dans son pays, & l'a été dans Rome d'Adam Elseimer : de sorte qu'étant de retour à Anvers, & voulant faire un mêlange de Rubens & d'Adam, il ne s'occupa qu'à peindre des tableaux de petites figures, qui lui ont donné beaucoup de réputation. Il mourut en 1649. * De Piles, *abregé des vies des peintres.*

TENIERS (David) appellé *le Jeune*, pour le distinguer de celui de l'article précédent, étoit un bon peintre, qui a peint ordinairement en petit. Il dessinoit bien, & sa maniere est ferme & d'un pinceau léger. Ç'a été un Prothée pour les copies, & il s'est transformé en autant de tableaux qu'il en a voulu contrefaire ; ensorte qu'on y est encore tous les jours trompé. C'est par ses soins que la galerie de l'archiduc Léopold a été gravée, ayant pour lors la direction des originaux. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.* Voyez sur les deux David Teniers, les vies des peintres par M. d'Argenville, tome II, p. 194 *& suiv.*

TENISON (Thomas) archevêque de Cantorberi, naquit le 29 septembre 1636, à Cottenham dans la province de Cambridge. Il commença ses études dans l'école libre de Norwick. De là il entra dans le collége du corps de Christ à Cambridge, où on lui donna la place d'associé, & il y étudia la médecine. En 1659, il reçut secrétement l'ordination des mains du docteur Duppa, évêque de Salisbury, & son ordination ne fut connue qu'après le rétablissement de Charles II. Il servit ensuite pendant quelque temps l'église de S. André de Cambridge, & en 1665 il fut d'un grand secours aux habitans qui furent alors attaqués de la peste. L'église de cette ville, pour reconnoître ses services, lui fit présent d'une médaille d'or. Après avoir desservi plusieurs églises, le comte de Manchester le nomma pasteur de l'église de Holywell, dans le comté de Hutingdon. En 1680 il fut fait docteur en théologie, & il obtint l'église de S. Martin *in the fields*, où en 1683 il donna aux pauvres plus de trois cens livres sterling, pour les soulager dans le froid rigoureux qu'ils essuyerent cette année. Il assista le 15 juillet 1685, aux funérailles du duc de Montmouth. Le 26 octobre 1689, le roi Guillaume & Marie le firent archidiacre de Londres. Etant ministre de S. Martin, il y fonda une école libre, & l'orna d'une bibliothéque assez nombreuse. Il fut nommé évêque de Lincoln le 25 novembre 1691. Le 16 novembre 1693, il devint archevêque de Dublin en Irlande. M. Tillotson archevêque de Cantorberi, étant mort, M. Tenison fut nommé pour remplir ce siége. Durant la régence de Guillaume III, il fut toujours du nombre des lords justiciers, sur-tout toutes les fois que le roi étoit absent du royaume. Après la mort de la reine Anne, il devint un des régens du royaume jusqu'à l'arrivée de George I, qu'il couronna à Westmunster le 20 octobre 1714. Ce prélat mourut dans son palais de Lambeth le 14 décembre 1715. On a de lui des sermons ; un Discours funébre prononcé à l'occasion de la mort de la reine Marie ; *Baconiana ; The cread of M. Hobbes examinet*, &c. *A discourse of idolatry.* * *Supplément françois de Basle*, tome troisiéme, p. 835.

TENNEUR (Jacques-Alexandre le) sieur de Goumiers, conseiller du roi en sa cour des aydes de Guienne, naquit à Paris en 1604. Il étoit fils de *Benjamin* le Tenneur, secrétaire du roi & greffier du conseil privé, puis conseiller d'état, mort en 1628 à la Rochelle, & frere de *Françoise* le Tenneur, mariée en 1632 à *Guillaume* de la Boissiere, comte de Chambors au Vexin-François, maître d'hôtel du roi, & maréchal de camp, tué à la bataille de Lens en 1648, *voyez l'article* CHAMBORS. Jacques-Alexandre le Tenneur étoit encore frere de M. le Tenneur, président de la cour des monnoies à Paris. Avant 1649, qui fut à peu près le temps qu'il quitta la Guienne pour venir s'établir à Blois, afin d'y conférer avec M. de Beaune sur la géométrie de M. Descartes, il y avoit déja du temps qu'il s'étoit déclaré cartésien, & il avoit déja donné des marques de son habileté dans la physique & les mathématiques, par les écrits qu'il avoit faits sur ce que Galilée dit du mouvement, & sur quelques autres sujets. Il voyagea d'abord en divers pays, & cultiva ensuite son esprit par l'étude des belles lettres, de l'histoire & des mathématiques ; mais tous ses talens auroient apparemment été ensevelis avec lui, si Jean-Jacques Chifflet, Francomtois, n'avoit engagé plusieurs habiles François à éclaircir les prééminences de nos rois, en les attaquant assez vivement. Le Tenneur fut un de ceux qui entreprirent de repousser cet ennemi ; il le fit avec succès. En 1651 parut un gros *in-folio* de sa composition, intitulé : *Veritas vindicata adversùs Chiffletii vindicias Hispanicas*, &c : & en 1652, son traité apologétique *de sacra ampulla Remensi*, où il prouve que les prérogatives de nos rois sont indépendantes de la vérité ou de la fausseté de ce qu'on a dit de la sainte ampoulle. On trouve à la suite de cet ouvrage deux autres traités du même contre Chifflet ; savoir, 1. *Responsio ad parergon Chiffletianum*, où il répond à beaucoup de reproches de différente espéce que Jean-Jacques Chifflet lui avoit faits, & rapporte une lettre que le célébre Gassendi lui avoit écrite de Digne en 1651, & qui lui a fait beaucoup d'honneur. 2. *Chiffletius ridiculus*, contre un autre ouvrage de Chifflet, que M. le Tenneur regarde comme un libelle calomnieux, & qui a pour titre, *Tenneurius expensus*. Il y a beaucoup d'érudition dans cet écrit de M. le Tenneur, mais un peu trop de vivacité : il est terminé par un appendix, où il réfute ce que Chifflet avoit dit du baptême de Pepin, fils de Charlemagne. Suivant des mémoires domestiques qu'on nous a communiqués, le Tenneur mourut en 1653 ; ce qui priva le public des autres ouvrages qu'on auroit pu attendre de lui. Le P. le Long, qui dans sa *bibliothéque historique* de la France, le transforme en un élu de Poitiers, ce que certainement ne signifie pas le titre qu'il se donne de *consiliarius regius in Aquitanico vectigalium senatu*, ne le fait mourir qu'en 1661. * *Voyez* Baillet, *vie de Descartes*, *in-4°*, *tome II.*

TENNIS, grand lac de la basse Egypte, *cherchez* TENESE.

TENO, *cherchez* TINÉ.

TENORIO (Pierre) archevêque de Toléde, étoit fils de *Jean* Ténorio, commandeur d'Estepa & de Treze, de l'ordre de S. Jacques, & suivit avec deux de ses freres leur pere, qui fut exilé de Castille par le roi Pierre *le Cruel.* Il étudia à Toulouse, puis à Pérouse, à Avignon & à Bologne, & prit les dégrés de docteur à Rome. Il devint depuis archidiacre de Saragosse, d'où il fut tiré pour être évêque de Coimbre ; & le pape Grégoire XI, qui l'avoit connu en Italie, le nomma archevêque de Toléde. Cette prélature étoit alors disputée par Jean Garcias Manrique, archidiacre de Toléde, & par Jean Fernandez Cabeça-de-Baja, doyen de la même église, tous les deux élus par deux différens partis du chapitre. Vers l'an 1375, pendant le schisme arrivé en 1378, entre Urbain VI & Clément VII, après la mort de Grégoire XI, l'archevêque de Toléde tint un concile national dans la ville d'Alcala de Hénares, où il fit conclure que les Castillans ne prêteroient point l'obéissance à aucun des deux contendans, jusqu'à ce que l'église eût prononcé lequel des deux étoit le légi-

time pontife. Peu après Clément VII envoya Pierre de Luna pour légat en Castille; & notre archevêque après une assemblée de docteurs en la ville de Médina del Campo, décida qu'il falloit se soumettre à ce pape, ce qui fut fait par le roi Jean I & par ses sujets. Il engagea aussi ce monarque à ordonner dans l'assemblée des états tenus à Ségovie, que l'on compteroit désormais dans tous les pays soumis à son obéissance, les années depuis la naissance de Jesus-Christ, & non pas depuis l'ére de César, comme on l'avoit fait jusqu'alors. Il servit utilement ce prince dans les guerres qu'il eut contre le roi de Portugal, & s'entremit avec succès pour faire la paix entre le roi son maître & le duc de Lancastre, qui prétendoit à la couronne de Castille, ayant épousé Constance de Castille, fille du roi Pierre *le Cruel*, & de Marie Padilla. Le duc consentit à renoncer à ses prétentions, à condition que Catherine sa fille, épouseroit Henri, infant de Castille. Ténorio fit bâtir le cloître de sa cathédrale, & fit élever en un coin de ce cloître une belle chapelle pour lui servir de sépulture: il fit aussi accroître la ville de Toléde de la partie qui est au-delà du Tage; & ayant fait faire un beau pont pour traverser cette riviere, il obtint du roi que cette augmentation se nommeroit Ville-Franche du pont de l'archevêque, *Villa Franca de la puente del arcobispo*. Le roi Jean étant mort malheureusement d'une chute de cheval l'an 1390, l'archevêque cacha sa mort pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'il eut pris des mesures pour faire reconnoître Henri III son fils, pour son successeur. Les états le nommerent, avec quelques autres seigneurs, pour administrer les affaires pendant la minorité de ce prince. Ces tuteurs se brouillerent entr'eux; & l'archevêque se mit à la tête d'un parti, avec Frédéric de Castille duc de Benavente, le marquis de Villena, de la maison d'Aragon, Diegue de Mendoza, tige des ducs de l'Infantado; ils leverent des troupes, & s'avancerent à main armée jusqu'à Valladolid. Jean Garcias Manrique, archevêque de Compostelle, étoit à la tête du parti contraire. Après bien des brouilleries, notre archevêque fut arrêté dans Zamora, où étoit alors le roi Henri III; mais tout prisonnier qu'il étoit, il mit en interdit les villes de Zamora, de Palencia & de Salamanque. Le pape Clément VII se plaignit vivement de la violence faite à ce prélat, & obligea le roi, qui n'avoit que 13 ans, de demander à son nonce l'absolution des censures qu'il avoit encourues par cette entreprise, & de mettre en liberté cet archevêque, ce qui fut fait; & ce prélat leva les interdits qu'il avoit fulminés. Il rentra en grace avec le roi, lorsque ce prince eut fini les années de sa minorité, ce qui donna tant de chagrin à l'archevêque de Compostelle son ennemi, qu'il quitta la cour, & passa en Portugal, où il eut l'évêché de Coimbre, puis l'archevêché de Braga. Ce nouveau poste donna encore lieu à ces deux archevêques de disputer ensemble pour la primatie; & ces contestations & leur haine ne finirent que par leur mort. Tenorio mourut en ..... après 23 années d'archiépiscopat. Peu avant sa mort il arriva que le roi revenant un jour de la chasse aux cailles, trouva son maître d'hôtel, qui fut contraint de lui avouer qu'il n'avoit ni argent ni crédit pour lui apprêter à souper. Le bon roi digérant prudemment son déplaisir, engagea son propre manteau. Comme il savoit que les grands de sa cour se régaloient splendidement les uns les autres, & que ce soir même l'archevêque faisoit son festin à son tour, il se travestit pour aller voir si ce qu'on lui disoit étoit vrai. Il y alla, & ne pouvant plus douter des richesses & de la magnificence des grands, qui ne s'étoient presque entretenus à table que de leurs revenus, il feignit d'être malade, & les manda tous le lendemain dans son palais. Leur ayant fait des reproches, sur la fin de son discours il appella six cens soldats, qui avoient eu commandement de se tenir prêts au premier signal qu'il leur donneroit. La peur de quelque suite plus fâcheuse, porta l'archevêque à se jetter aux pieds du roi, pour le supplier très-humblement de leur faire grace; il l'obtint, mais à condition qu'ils feroient sur l'heure une démission de tous leurs gouvernemens. * Jean Mariana, *l. 3, de regno & regis institutione.* Lozano, *hist. de los reges nuevos lib. 2.*

TENOS, *cherchez* TINE.

TENREIRO (Antoine) Portugais, natif de Coimbre, chevalier de l'ordre de Christ, étant en 1523 à Ormus, accompagna Balthazar Pessoa dans son ambassade auprès d'Ismaël, empereur de Perse, & alla ensuite à Jérusalem, où il eut peine à se retirer des mains des Turcs qui l'avoient arrêté, le prenant pour un espion. Il se rendit ensuite dans l'isle de Chypre; mais au lieu de revenir en Portugal, il retourna à Ormus, & y demeura jusqu'au 20 septembre 1528. Le gouverneur Christophe de Mendoze le renvoya alors en Europe avec des lettres pour le roi: il traversa les déserts d'Arabie, gagna Alep, ensuite Tripoli de Syrie, se fit transporter dans l'isle de Chypre, d'où il fut conduit en Italie, & enfin au mois de mai de l'an 1529, il arriva en Portugal, n'ayant pas employé huit mois à ce pénible voyage. Il fit imprimer en 1560 à Coimbre, la relation de ce voyage. On ne sait combien il vécut depuis. * *Mém. de Portugal.*

TENSIF, TENSIT, c'est une montagne qui occupe toute la partie méridionale du Hascora, province du royaume de Maroc. C'est une partie du mont Atlas, & elle est située aux confins du Darha & du Segelmesse. Elle est si bien peuplée, qu'on assure qu'il y a plus de cinquante bourgs fermés autour des sources de la riviere de Darha. * Mati, *dict.*

TENSIFT: anciennement *Fut*, *Phthuth*, grande riviere de Barbarie dans le royaume de Maroc. Elle prend sa source dans la montagne de Tensif, & ayant séparé les provinces d'Ascala & de Ducala, qu'elle laisse au nord de celles de Maroc & d'Héa, qui restent au sud, & reçu la riviere d'Asifnual avec plusieurs moindres, il se décharge dans l'Océan Atlantique à Azafia. * Mati, *diction.*

TENTYRIS ou TENTYRA, isle & ville d'Egypte dans le Nil. Les anciens ont feint que les crocodiles craignoient les habitans de cette isle. * *Voyez* Saumaise, sur Solin.

TENTZELIUS (André) médecin Allemand, qui a fait un traité, dans lequel il décrit fort au long, non-seulement la matiere des mumies, leur vertu & leurs propriétés; mais aussi la maniere de les composer & de les appliquer aux maladies ausquelles il les croit spécifiques. On a deux traités de Tentzelius: 1. *Medicina di astatica*: 2. *Exegesis chimiatrica*, en 1618. Il vivoit encore en 1630. * Louis Penicher, *traité des embaumemens.* Koning, *biblioth.*

TENTZELIUS (Guillaume-Ernest) né le 11 de juillet 1659 à Arnstad, petite ville de Thuringe, où son pere Jacques Tentzelius étoit ministre, fit ses humanités dans sa patrie, & sa philosophie à Wittemberg, où on l'envoya à l'âge de 18 ans, & où il étudia aussi les langues orientales & l'histoire ecclésiastique & profane. Après la mort de son pere, arrivée en 1685, il fut appellé à Gotha, où il régenta, & où il s'appliqua à la recherche & à la connoissance des médailles, ce qui lui procura la charge d'historien de la branche Ernestine de la maison de Saxe. En 1702, il alla à Dresde, où il fut honoré de la charge de conseiller & d'historien du roi de Pologne, électeur de Saxe. Mais il céda bientôt au peu de gout qu'il trouva à la cour & aux mortifications qu'il eut à y essuyer, & il se retira. Il mourut le 24 de novembre 1707, dans sa quarante-neuviéme année. C'étoit un homme tout occupé de ses livres, fort peu propre aux usages du monde, & qui se consoloit facilement dans son cabinet du peu d'accueil qu'il recevoit de la part de ceux qui avoient un gout différent du sien. Il aimoit la retraite, & sup-

portoit ſans peine une longue application ; auſſi a-t-il beaucoup écrit, quoiqu'il ſoit mort dans un âge ſi peu avancé. Un de ſes premiers ouvrages eſt un parallele qu'il fait de ſon pere avec S. Jacques de Niſibe, parallele aſſurément peu juſte en beaucoup de points : cet écrit latin parut en 1686, *in-4°*. Il avoit déja publié pluſieurs thèſes latines ; ſavoir, *Tres diatribæ de Corban*; à Wittemberg, *in-4°*, 1678. *De medio præſcientiæ divinæ circa futura contingentia*, 1679, *in-4°*, à Wittemberg. *De proſeuchis Judæorum*; à Wittemberg, 1682, *in-4°*. *De proſeuchis Samaritanorum*; à Wittemberg, 1682, *in-4°*. La premiere thèſe eſt beaucoup plus de Jean-Frédéric Meinhard que de Tentzelius, qui l'avoit ſeulement ſoutenue ſous lui. Ses autres écrits ſont : *De Phœnice*, à Wittemberg, 1682, *in-4°*, contre M. Fell, évêque d'Oxford, pour prouver que dans le livre de Job, chap. 29, *v.* 18, il ne s'agit point de Phenix. *De apophtegmate Ignatii*, *Amor meus crucifixus eſt*; à Wittemberg, 1683, *in-4°*. *De duplici baptiſmo Conſtantini magni*; à Wittemberg, 1683, *in-4°*. Il y traite de fable le baptême de Conſtantin par S. Silveſtre. Cet écrit eſt contre ce que M. Scheleſtrate avoit dit ſur ce ſujet dans ſon *Antiquitas illuſtrata*. *De ſymbolo apoſtolico*; à Wittemberg, 1683, *in-4°*. Il prétend que ce ſymbole n'eſt pas des apôtres. *De Polycarpo epiſcopo & martyre Smyrnenſi*; à Wittemberg, 1684, *in-4°*. *De natalitiis epiſcoporum*, 1684, *in-4°*, à Wittemberg. *De Ephremo Syro*; à Wittemberg, 1684, *in-4°*. *De hymno*, TE DEUM LAUDAMUS ; à Arnſtad, 1685, *in-4°*. Il ôte cet hymne à S. Ambroiſe & à S. Auguſtin. *De diſciplina arcani*; à Wittemberg, 1683, *in-4°*. Cet écrit eſt contre Scheleſtrate, bibliothécaire du Vatican, qui dans ſon commentaire ſur le deuxiéme canon du concile d'Antioche, avoit ſoutenu, mais en peu de mots, que l'uſage de cacher aux catéchumenes, aux Juifs & aux infidéles le myſtère de l'euchariſtie, & de ne leur en point parler, venoit des apôtres, & que l'on avoit obſervé dès-lors la même choſe par rapport aux rits des autres ſacremens, & aux autres dogmes de l'égliſe. Tentzelius ſoutient dans ſon écrit, que cette diſcipline n'a commencé qu'à la fin du ſecond ſiécle, & qu'on ne l'obſervoit que par rapport aux rits des ſacremens, & non à l'égard des dogmes. Scheleſtrate a répondu au long à cet écrit dans un ouvrage entrepris exprès, qui eſt intitulé, *De diſciplina arcani*, &c. & qui parut à Rome en 1685, *in-4°*. Tentzelius répliqua en 1687, par ſon *Epiſtola ad amicum*, &c. imprimée à Gotha en 1687, *in-4°*. Il ajouta encore quelques nouvelles preuves & raiſons ſur ce ſujet, lorſqu'il fit réimprimer en 1697, à Leipſic *in-4°*, la plupart des diſſertations dont on a parlé juſqu'ici, & auſquelles il en joignit quelques autres : ce recueil eſt intitulé, *Exercitationes ſelectæ*, &c. Il a encore publié, *De ritu lectionum ſacrarum*, 1685, *in-4°*, ſur la coutume de lire l'écriture dans les égliſes, & ſur quelques autres points. *Judicia eruditorum de ſymbolo Athanaſiano*, &c. 1687, *in-12*. *Animadverſiones in Caſimiri Oudini ſupplementum de ſcriptoribus eccleſiaſticis*, 1688, *in-12*. Oraiſon funébre d'Adam Tribbechovius, en 1687. *Epiſtola de ſceleto elephantino Tonnæ nuper effoſſo*, 1696. Il ſoutient que les oſſemens trouvés proche de Tonne, bourg en Thuringe, étoient d'un éléphant. *Entretiens de chaque mois entre quelques bons amis ſur pluſieurs livres*, &c. en allemand : c'eſt une eſpéce de journal commencé en 1689, qui a été fort goûté. *Bibliothéque curieuſe*, &c. en allemand : c'eſt un nouveau journal commencé en 1704, & fini en 1706. Tentzelius a travaillé auſſi pendant vingt ans à celui de Leipſic, & a fourni des diſſertations aux *Obſervationes hallenſes*, & au recueil allemand intitulé, *Paquet de lettres interceptées. Diſcours ſur l'invention de l'Imprimerie en Allemagne*, 1700, en allemand : il l'attribue à Guttenberg. On a une traduction latine de cet ouvrage, imprimée dans les *Monumenta typographica*, publiés par Chriſtian Wolfius, *tome II*, *page* 644 & *ſuiv*. *Le jour véritable de la mort de Marguerite d'Autriche*, *électrice de Saxe*, *déterminé par des preuves certaines*, &c. en allemand, 1700. Il fixe cette mort au 12 février 1486. En 1700, il publia l'hiſtoire latine de Gotha, commencée par Gaſpard Sagittarius, mais revue & continuée par Tentzelius, *in-4°*; & en 1701, il donna un premier ſupplément à cette hiſtoire, & la même année un deuxiéme, tous deux *in-4°*. *Typus genealogiæ Beichlingicæ*, &c. 1702. Trois recueils de médailles en allemand, 1697, *in-fol.* Autre recueil de médailles en 1699, *in-fol.* en allemand. *Saxonia numiſmatica*, &c. 1705, *in-4°*, allemand & latin. Cette hiſtoire métallique contient bien des choſes curieuſes ſur les électeurs de Saxe. *Saxonia numiſmatica lineæ Erneſtinæ*, &c. 1705, allemand & latin, *in-4°*. En 1713 on y a ajouté des tables des matieres fort utiles. *Vindiciæ pro Hermanni Conringii cenſura diplomatis fictitii cœnobii Lindavienſis*, 1700, *in-folio*. De nouveaux ſupplémens à l'hiſtoire de Gotha, avec une preface d'Erneſt Salomon Cyprien, en latin, 1716. Hiſtoire des commencemens & des progrès de la réformation de Luther, en allemand, 1718. *Annotationes ad Hieronymi librum de ſcriptoribus eccleſiaſticis*, dans l'édition de Gennadius. *De ſcriptoribus eccleſiaſticis*, par M. Cyprien ; à Iéne, 1703, *in-4°*. Lettre ſur la chronologie des Samaritains, au *t.* 12 de la *Biblioth. univerſelle* de le Clerc. * Son éloge par Clarmund, dans le recueil des vies des ſavans de Chrétien Henrici. Niceron, *mém. t.* 3, &c.

TENZERT, TENZOR, bourg de Barbarie dans le royaume de Fez. Il eſt ſur une colline dans la province d'Habata, aux confins de celles de Fez & d'Erriſis. On prend Tenzert pour l'ancienne Trifidis, petite ville de la Mauritanie Tingitane. * Baudrand.

TEORREGU, contrée d'Afrique dans le Biledulgerid. Elle eſt entre le royaume de Tripoli & le déſert de Berdoa, ayant celui de Barca au levant, & la contrée de Fezzen au couchant. On met dans ce pays trois bourgs fermés, & vingt-ſix villages, entre leſquels eſt celui de Teorregu. * Mati, *dict.*

TEOS ou TEIOS, ville d'Ionie, nommée préſentement *Suſor*, ſelon Thevet & Meletius, a été le ſiége d'un évêque ſuffragant d'Ephèſe. Cette ville étoit ſur la côte méridionale de l'iſthme, vis-à-vis de Clazoménes, qui étoit ſur la côte ſeptentrionale. Athamas, petit-fils d'Eole, en fut le fondateur, & y conduiſit une colonie d'Orchoméniens, à laquelle ſe joignirent dans la ſuite des temps d'autres colonies d'Athéniens & de Boëtiens. Ceux de Téos ne pouvant plus ſe défendre contre les troupes de Cyrus, commandées par Harpagus, ſe mirent ſur mer en la LIX olympiade, & allerent planter une colonie à Abdere dans la Thrace ; mais dans la ſuite des temps quelques-uns retournerent à leur patrie. On dit que cette ville étoit le lieu de la naiſſance d'Anacréon, quoique d'autres aſſurent, mais ſans fondement, qu'il étoit de Tejos, ville de Paphlagonie. * Strabon, *l.* 4.

TEPLICZA, anciennement *Aquaviva*, *Aquavia*, ancien bourg de la Pannonie ſupérieure. Il eſt maintenant dans la Stirie, aux confins de la Hongrie, & à ſept lieues de Petaw vers le levant. * Baudrand.

TER, anciennement *Sambroca*, riviere d'Eſpagne dans la Catalogne. Elle naît dans les Pyrenées, baigne Campredon, Rhoda & Gironne, & va ſe décharger dans la mer Méditerranée un peu au-deſſous de Toroella. * Baudrand.

TERAMO, *Interamnia*, ville des Samnites, eſt compriſe aujourd'hui dans le royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec évêché & titre de principauté.

TERAPHIM. Le mot de *Teraphim* ſe trouve ſouvent dans les livres du vieux teſtament, & les anciens interprétes, ſoit Grecs ou Latins, l'ont traduit par des mots qui ſignifient *figures*, *images* & *idoles*. S. Jerôme a parlé de ces *teraphim* ou *idoles* dans une de ſes épîtres, adreſſée à Marcelle ; & lorſqu'il eſt dit au *chap.* 31 de la

Genèse, que *Rachel déroba les idoles de son pere Laban*, il y a dans le texte hébreu le mot de *teraphim*. La vulgate a retenu en cet endroit le mot *idola*, qui est dans les Septante. Rabbi Aquila traduit μορφώματα, c'est-à-dire, *figures*, & Rabbi Onkelos se sert d'un mot chaldéen dans sa paraphrase, lequel signifie la même chose. Symmaque a gardé le mot hébreu *Teraphim* dans sa version grecque. Ces *Teraphim* étoient sans doute les dieux de Laban, que Rachel emporta, de peur que son pere ne les consultât lorsqu'elle fuyoit. Les Rabbins ont débité beaucoup de choses touchant la maniere de faire ces *Teraphim* ou *idoles*, que Buxtorf a recueillies dans son *grand dictionaire talmudique*. Rabbi Eliézer, que les Juifs croient fort ancien, prétend qu'on les faisoit de cette sorte. On tuoit le premier né de la maison, & on lui arrachoit la tête, qu'on saloit avec du sel, en y mêlant de l'huile; puis on écrivoit sur une lame d'or le nom de quelque esprit immonde; & l'on mettoit cette lame d'or sous la langue de cette tête, qu'on attachoit à une muraille. Après avoir allumé devant cette tête des flambeaux, ils lui rendoient à genoux leurs respects, & alors cette figure ou idole leur répondoit. Mais tout cela n'est appuyé que sur les rêveries d'un Rabbin. Aben Ezra, qui étoit savant dans la philosophie & dans l'astrologie, en a parlé d'une autre maniere. Il dit que quelques-uns ont cru que ces *Teraphim* étoient un instrument d'airain qui servoit à connoître les heures par l'ombre du soleil, ou par le moyen de l'eau qui tomboit dans un bassin, & s'augmentant peu-à-peu, montroit par son accroissement quelle heure il étoit; que d'autres ont prétendu que c'étoit une figure qu'on faisoit par le moyen de la science de l'astrologie; & que les astres influoient dans cette figure une certaine vertu qui la faisoit parler. Rabbi Levi-Ben-Gerson, qui étoit aussi philosophe, n'est pas fort éloigné de cette pensée: car il veut que les *Teraphim* aient été des figures qui avoient une forme humaine, qu'on faisoit à de certaines heures propres pour cela. Mais tout ce que les Rabbins disent là-dessus, ne consiste qu'en des conjectures éloignées, sur lesquelles on ne peut faire aucun fond. Selden a écrit un chapitre entier sur les *Teraphim*, dans son livre *de diis Syris*. Jean Spencer en a traité aussi fort au long dans sa dissertation intitulée, *de Urim & Thummim*, où il réfute l'opinion du P. Kircher, Jésuite, qui a cru que *Teraphim* étoit un mot égyptien, & que les *Teraphim* tiroient leur origine des Egyptiens. Il prétend que ces figures ou idoles viennent des Amorrhéens & des Chaldéens ou Syriens, & que *Teraphim* est un mot chaldaïque, qui est la même chose que le mot hébreu *Seraphim*, en changeant seulement la lettre *S* en *T*, comme il arrive souvent dans ces deux langues. Il ajoute de plus, que l'idole des Egyptiens, appellée *Serapis*, est la même chose que les *Teraphim* ou *Seraphim* des Hébreux. Il rapporte là-dessus plusieurs témoignages des Rabbins & des Arabes, qu'il a tirés des ouvrages du P. Kircher, qu'on poura consulter dans son livre intitulé, *Œdipus Ægiptiacus*. * M. Simon.

TERAPIA ou TERABIA, bourg de la Turquie en Europe. Il est dans la Romanie, sur le canal de Constantinople, à trois lieues de cette grande ville. Le golfe de Terapia, qui est près de ce bourg, est celui qu'on appelloit anciennement *Pharmaciæ Sinus*. * Baudrand.

TERBELIS ou TERBELIUS, souverain de quelques peuples voisins du Pont-Euxin, vers l'an 866, céda ses états à son fils, qui avoit embrassé comme lui la religion chrétienne, & se fit religieux. Mais ayant su que son fils avoit rétabli le culte des faux dieux, il sortit de son monastère, & lui fit arracher les yeux, puis il donna la couronne à son frere, & rentra dans son cloître. * Sabell. *l.* 3.

TERBURG (Gérard) peintre, né en 1608 à Zwol dans la province d'Ovérissel, étoit d'une famille ancienne & estimée dans le pays. Son pere, qui étoit aussi peintre, avoit demeuré plusieurs années à Rome. Gérard fut son éleve: il voyagea dans sa jeunesse en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne & en Angleterre, & fit connoître par-tout son mérite. S'étant trouvé au congrès qui se tenoit à Munster pour la paix, il y fut connu de l'ambassadeur d'Espagne, qui l'emmena à Madrid, où le roi & toute la cour s'empresserent à l'employer. Il y fut fait chevalier, & le roi lui donna une médaille d'or attachée à une chaîne, avec une riche épée & des éperons d'argent. Après ses courses, il se fixa à Deventer, s'y maria, & en fut bourguemestre. Il y mourut en 1681, à l'âge de 73 ans. Ce peintre ne traitoit que des sujets galans & des bambochades. * *Voyez* le jugement que porte de ses tableaux M. Dézallier d'Argenville, de l'académie de Montpellier, dans son *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, tome second, *in*-4°, page 66 & suivantes.

TERCERE, isle de l'Océan Atlantique, est la principale des isles Açores. Elle a environ seize lieues de tour, & est tellement environnée de rochers, qu'elle est presque inaccessible. La ville d'Angra est capitale de cette isle, & de toutes les Açores. Son port est ouvert en forme de croissant, entre deux montagnes, qui avancent dans la mer, & sont extrêmement hautes. Elle appartient au roi de Portugal, qui y envoie un gouverneur, & elle a un évêque suffragant de l'archevêque de Lisbonne. Le terroir est très-bon; mais le bled n'y est pas de garde: c'est pourquoi on le serre dans des puits ou creux sous terre jusqu'à Noël. Les bœufs y sont fort puissans, & tellement privés, qu'on leur donne un nom comme aux chiens pour les faire approcher quand on les appelle. Il y arrive souvent de grands tremblemens de terre, qui renversent les églises & les maisons. A trois lieues d'Angra, il y a une fontaine qui pétrifie le bois; qualité dont on voit une marque évidente en un arbre, dont la racine est changée en pierre du côté où l'eau la couvre, & qui conserve son bois de l'autre côté. * Mandeslo, *voyage des Indes*. Texeira. Linschot.

TERCERES, *cherchez* AÇORES.

TERÉE, *Tereus*, roi de Thrace, fils de Mars, ayant épousé Progné fille de Pandion, roi d'Athènes, alla depuis à Athènes, à la priere de sa femme, pour lui amener sa sœur Philoméle, qu'elle desiroit voir. Mais étant devenu amoureux d'elle, & l'ayant forcée, il lui coupa la langue, de peur qu'elle ne découvrît son inceste; & la tint prisonniere en un lieu écarté, faisant croire à sa sœur qu'elle étoit morte sur les chemins. Philoméle ayant trouvé le moyen de faire savoir à Progné l'injure que Térée lui avoit faite, cette reine choisit le temps des Orgies, & avec ses compagnes, elle alla délivrer sa sœur de prison; puis, pour se venger d'un tel crime, elle mit en piéces son propre fils Itys, qu'elle fit manger à son pere Térée. Ce roi voulut poursuivre Progné & Philoméle; mais ils furent tous changés en oiseaux, lui en huppe, Progné en hirondelle, Philoméle en rossignol, Itys en phaisan. * Ovid. *l.* 6 *de ses métamorphoses*.

TERENCE (*Publius Terentius Afer*) poëte comique, étoit de Carthage en Afrique, & fut esclave à Rome de Terentius Lucanus, sénateur. Son esprit & sa bonne mine lui procurerent la liberté. Il trouva heureusement la belle maniere de la comédie, en imitant Menandre, & en tirant d'Apollodore de Gela en Sicile plusieurs de ses piéces, mais sur-tout ses comédies d'Euphormion & de l'Hécyre. Il faut avouer qu'il a laissé en genre de comédie tout ce qu'il y a de plus parfait chez les Romains. Les sujets de ses piéces ne sont pas si simples que ceux des comédies de Plaute; mais il surpasse de beaucoup ce poëte pour l'expression des personnes & des mœurs, & pour la pureté & la délicatesse des discours & des sentences. Térence non-seulement a eu toujours rang entre les auteurs dramatiques les plus excellens & les plus estimés; mais même pour ce qui regarde la pureté du style, la grace & la

netteté

netteté du discours, il a toujours été considéré comme un homme incomparable. Cicéron, dont le jugement doit être préféré infiniment à celui de tous les autres en cette matiere, le loue extraordinairement en plusieurs endroits; le considere comme la régle de la pureté de sa langue; assure que toute la politesse romaine est renfermée en lui; & témoigne que ses comédies avoient paru si belles & si élégantes aux savans, que pour cette raison on croyoit qu'elles avoient été écrites par Scipion & Lælius, qui étoient alors les deux plus grands personnages & les plus éloquens du peuple romain : Térence semble lui-même l'avouer de bonne foi, dans le prologue des Adelphes. Nous avons six comédies de cet auteur, qui ne furent pas du gout du peuple de son temps, accoutumé aux mauvaises plaisanteries du theâtre; mais elles ont été approuvées & admirées en tout temps par les savans & par les connoisseurs, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. Il mourut pendant un voyage qu'il fit en Gréce, l'an 595 de Rome, & 159 avant J. C. comme nous l'apprenons de S. Jerôme. Donat, ou plutôt Suétone, a écrit la vie de Térence. Entre diverses traductions françoises de ses comédies, les meilleures sont celles de MM. de Port Royal, qui n'en ont traduit que trois, & de mademoiselle le Fevre, fille de *Tanegui* le Fevre, célébre critique, & femme de M. Dacier, illustre par divers ouvrages du même genre. M. Dacier a traduit Térence entier. Les auteurs parlent diversement de la mort de Térence : les uns assûrent qu'il mourut en Arcadie; & les autres que ce fut sur mer. * *Consultez* aussi Crinitus, *de poët.* Lilio Giraldi, *hist. poët.* Vossius, *de poët. Lat. &c.* Du Pin, *hist. prof. tome II.*

TERENTIA, femme de *Cicéron*, assez connue par ses épîtres, fut répudiée par son époux. Salluste l'épousa, afin de pouvoir, comme on le dit, découvrir les secrets de son ennemi. Elle vécut 117 ans, selon Pline, *liv. 7, chap. 48.*

TERENTIANUS MAURUS, fut gouverneur de Syene, dite aujourd'hui *Asna*, dans la haute Egypte. Car on ne doute point qu'il ne soit le même dont Martial fait mention, *l. 1, epig. 87.* On juge par là qu'il vivoit du temps de Trajan, vers l'an 90 de J. C. Lilio Giraldi a néanmoins peine à fixer le temps auquel florissoit ce Terentianus Maurus, auteur de la piéce en vers que nous avons encore, *de litteris, syllabis, pedibus & metris.* * Giraldi, *dial.* 10, *hist. poët.* Vossius, *de hist. Lat. c.* 3 & 4.

TERENTIANUS, capitaine des gardes sous les enfans de Constantin *le Grand*, & sous Julien l'*Apostat* & Jovien, dans le IV siécle, fit mourir en prison Jean & Paul, martyrs, les fit enterrer secretement, & dit qu'ils avoient été envoyés en exil. On dit que les démons qui étoient dans les corps des possedés découvrirent la vérité. Plusieurs furent délivrés à leur sépulcre, & entr'autres le fils même de Terentianus. Le pere en fut si touché qu'il se fit chrétien, & écrivit l'histoire de ces saints martyrs, que nous avons dans Surius, *ad diem 26 junii.* Il écrivit aussi l'histoire du martyre d'Ovinius Gallicanus, gendre de Constantin. * Adon, *in martyrol.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2, c. 2.*

TERENTIUS, général de l'armée romaine, sous l'empereur Valens, étant revenu victorieux de l'Arménie, eut ordre de l'empereur de choisir telle récompense qu'il voudroit. Ce capitaine, recommandable par sa piété & par sa valeur, présenta à l'empereur une requête, par laquelle il le supplioit de donner une église à ceux qui avoient exposé leur vie pour la défense de la foi. Valens, qui étoit Arien, fâché de cette demande, déchira la requête, & lui dit de demander quelque autre chose; mais Térentius ayant ramassé tous les morceaux de sa requête, lui dit hardiment ces paroles : *J'ai reçu de vous un présent, je l'ai, & je n'en demanderai point d'autre; car celui qui est le juge de l'univers, est le juge de ce que j'ai résolu de faire.* * Théodoret, *hist. eccl. lib. IV, c.* 32.

TERENTIUS LIBO, poëte, bien différent [illegible]rence *le Comique*, étoit de Fregelle, ville du *Lat*[illegible], qu'on prend pour *Ponte Corvo* d'aujourd'hui, dans la Campagne de Rome. C'est le sentiment de Sigonius, quoiqu'Alde Manuce, & quelques autres disent que Fregelle n'a plus été rebâtie, depuis qu'elle fut ruinée par L. Opimius, comme nous l'apprenons de Tite-Live. * *Voyez* Ferrari, *in lex.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

TERENTIUS MAXIMUS, nom du faux Néron, qui parut l'an 72 de J. C. *cherchez* NERON.

TERENTIUS RUFUS, officier dans les troupes romaines qui prirent la ville de Jérusalem, sous le commandement de Tite. Ce fut lui qui commandoit, quand quelques soldats se saisirent de Simon fils de Gioras, l'un des chefs des factieux. Il le fit enchaîner, mettre en sure garde, & en donna avis à Tite. *Voyez* SIMON fils de *Gioras.* * Joséphe, *guerre des Juifs, livre VII, c.* 7.

TERICH DILKARNAIM, célébre époque des Grecs, *voyez* SELEUCIDES.

TERIDE ou TEREDE, autrement TETRADE, neveu de S. Césaire, évêque d'Arles, étoit né à Châlons, & fut moine de Lérins, & depuis abbé d'un monastère qui n'est point nommé. On dit qu'il mourut à Lérins, en odeur de sainteté, sous le roi Clotaire I, vers l'an 541. M. Du Pin qui en fait mention dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du VI siécle, dit qu'il passe pour auteur d'une régle composée pour des religieux & des religieuses. Les auteurs de l'*histoire littéraire de la France* disent seulement que S. Césaire se servit de Téride pour écrire & répandre en divers lieux la régle qu'il dressa pour les moines en vingt-six articles. Ils ajoutent qu'on ne connoît point d'ailleurs ce Téride. * Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, par quelques Bénédictins, tome III, page 219; & la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne, in-fol.* tome II, page 314.

TERKI, ville d'Asie dans la Circassie. Elle est entre des marais, à une lieue de la mer Caspienne, environ à 80 de la ville d'Astracan, du côté du midi, & aux confins des Tartares du Daghestan. Les Moscovites sont maîtres de Terki, & ils l'ont fortifiée, pour servir de bride aux Tartares Circasses. * Mati, *dict.*

TERLÉE, abbaye de religieuses de l'ordre de S. Bernard, à une lieue & demie de Leyden, proche du village de Nortwick, a été fondée par les anciens comtes de Hollande. Les états de Hollande ayant chassé les catholiques, ont fait sortir les religieuses de ce couvent, qui étoit célébre. Elles étoient appellées demoiselles, & avoient coutume de différer leur profession, comme celles de Reinberg. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas, page* 243.

TERME, *Terminus*, dieu du paganisme, dont l'office étoit de borner les terres, & de les séparer les unes des autres. Numa Pompilius bâtit un temple à ce dieu sur le mont Tarpeien, & fit de son culte un des principaux points de sa religion : en quoi ce prince donna une grande marque de sa sagesse, parceque les hommes pleins de cupidité, & brulant du desir de s'agrandir, avoient besoin d'être contenus dans les bornes de leurs légitimes possessions par quelque chose de saint & de sacré, qu'ils n'osassent & qu'ils ne pussent violer. En effet, il ne leur étoit pas permis de toucher au dieu Terme, même pour le changer de place. Aulu-Gelle remarque que lorsque Tarquin voulut élever en l'honneur de Jupiter un grand temple au capitole, il ôta beaucoup d'autres petits temples qu'il y trouva, comme autant d'obstacles à la grandeur de celui qu'il avoit dessein de bâtir, & que tous les dieux à qui ces temples étoient consacrés, céderent volontiers la place à Jupiter; mais que pour le dieu Terme, il ne voulut jamais céder, & demeura immobile au lieu où il se trouvoit placé; soit que ce fût effectivement quelque prestige,

par où le démon voulût confirmer les hommes dans l'idolâtrie; soit qu'il faille seulement entendre par-là, que Tarquin, par un principe de religion, n'osa déplacer le dieu Terme. Cette divinité étoit d'ordinaire représentée par une pierre, ou par une tuile, ou par un pieu fiché en terre, aux extrémités des champs & des jardins. Le dieu Terme avoit ses fêtes & ses sacrifices. Ses fêtes s'appelloient *Terminales*, en latin *Terminalia*. Elles étoient célébrées à la fin de février, qui étoit aussi le terme de l'année. Quant aux sacrifices de ce dieu, il n'étoit pas permis de lui immoler rien de vivant, pour donner à connoître qu'il étoit un dieu de concorde & de paix, & qu'il ne pouvoit se plaire dans le sang. On ne lui sacrifioit que du lait, des gâteaux, des prémices des fruits, & telles autres choses innocentes & inanimées. La voute de ses temples étoit découverte à l'endroit qui étoit au-dessus de sa statue; parceque c'étoit un grand crime, suivant la remarque de Festus, de tenir le dieu Terme caché en aucune maniere, d'autant que les bornes & les limites des champs doivent être en vue à tout le monde. Il ne faut pas croire que ce dieu soit le même que Mercure, qui étoit nommé par les Grecs Ἑρμῆς *Hermes*, d'où nous avons fait le nom de *Thermes*, pour signifier des statues de Mercure. *Cherchez* HERMES. * Denys d'*Halicarnasse*. Aulu-Gelle. Censorin. Tite-Live, 5 *decad. l.* 3. Plutarch. *in Numa.* Thucydid. *l.* 6.

TERMESSE, ville de Pisidie, proche le col, où l'on passoit le mont Taurus pour aller à Mylias. Il la faut distinguer de Telmesse, dont il a été parlé plus haut. * Strabon, *l.* 13 *sur la fin.*

TERMIA, *cherchez* THERMIA.

☞ TERMINI, ville de la Sicile, dans le val de Mazzara, sur la côte septentrionale, à l'embouchure de la riviere de Termini dans le golfe de même nom, à la droite, vers les confins du val Démone. Cette ville étoit nommée anciennement *Thermæ* & *Thermæ Himerenses*. La ville de Termini est fort renommée pour ses bains & pour la quantité de bleds & de bons vins qu'on y charge; ce qui fait qu'il s'y rencontre des marchands très-riches. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ TERMINI, riviere de Sicile dans le val de Mazzara. Elle a sa source dans la baronie de Prizzi, près de la bourgade de ce nom, & se jette dans la mer près de la ville de Termini. * La Martiniere, *diction. géogr.*

TERNACE, évêque de Besançon, succéda dans le gouvernement de cette église à Migéce, quelques années après l'an 665. Il a rempli ce siége jusque vers l'an 680. Il eut pour successeur Gervais, que l'on croit avoir été son frere. Durant son épiscopat il fit bâtir au champ de Mars une église en l'honneur des saints martyrs Marcellin & Pierre. Cette église a été depuis convertie en une abbaye de l'ordre de S. Benoît, sous l'invocation de S. Vincent. Ternace a composé vers l'an 675, une chronique des évêques ses prédécesseurs dans le siége de Besançon; mais cet ouvrage n'est point venu jusqu'à nous. C'est ce qu'on lit dans l'*Histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins, *in*-4°, tome III, page 622.

TERNATE, isle de la mer des Indes, & la principale des Moluques, à un demi degré de latitude septentrionale, & dans le voisinage des isles Hieri, Noorwegen, Tidor, Motiera ou Timor, & Machiam, qui sont précisément sous la ligne. Ternate est d'une figure ronde, & a six ou sept lieues de circuit: précisément au milieu il y a une montagne haute de 367 verges, qui descend de tous côtés jusqu'à la mer: elle est inculte jusqu'au haut, & toute couverte de méchans arbrisseaux & d'épines, mais dans la plaine qui est au pied, on voit plusieurs jardins, & quantité d'arbres fruitiers. On trouve sur cette montagne divers antres pleins de soufre, qui jettent une épaisse fumée, & la flamme en paroît quelquefois sur le sommet de la montagne, avec un bruit semblable à celui du tonnere. Les Espagnols ont autrefois été maîtres de cette isle, d'où ils ont été chassés par les Hollandois, qui y ont deux forts, l'un au nord nommé Orange, l'autre au midi appellé Terloëke. Entre ces forts à l'orient, est un lac appellé Sasse, qui a près d'une lieue de circuit, & plus de soixante brasses de profondeur: il n'est séparé de la mer que par une digue très-étroite; que les Espagnols ont tenté inutilement de creuser pour faire un port. * Nicolas Graaf, *voyages.*

TERNI, *Interamna*, ville de l'Ombrie, province de l'Etat Ecclésiastique en Italie, est située proche du fleuve Nar, ou *la Nera*, sur les frontieres de la terre Sabine, à douze milles de Spolete. C'est le siége d'un évêque, qui n'est suffragant d'aucun archevêque. L'illustre famille des Castelli, qui a donné des prélats & des papes à l'église, la rend fort considérable. Autrefois cette ville étoit une colonie des Latins, dont les habitans avoient droit de bourgeoisie romaine. On y voit de très-beaux restes de l'antiquité. * Pline. Strabon. Baudrand.

TERNOVA, ancienne ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie sur la riviere de Jantra, à vingt lieues de Sophie vers le levant. Ternova étoit autrefois le siége des princes de Bulgarie: elle l'est aujourd'hui d'un archevêque. * Baudrand.

TEROUANE, ville des Pays-Bas en Artois, avec évêché suffragant de Reims, a été nommée par les Latins *Teruana*, ou *civitas Morinorum*, parcequ'elle étoit la capitale des anciens Morins. Ces peuples furent convertis à la foi dans le troisiéme siécle, par S. Fuscien & S. Victoric; & depuis ils retomberent dans l'idolâtrie; & S. Antimode, envoyé par S. Remi, leur prêcha encore la foi. On considéroit Terouane, comme une place imprenable. Ponthus de Lalain, seigneur de Bugnicourt, la prit en 1553, pour Charles-Quint, & ce prince la fit démolir. L'année de cette démolition est exprimée en ces deux mots, *DeLetI. MorInI.* Il n'y a aujourd'hui que très-peu d'habitans, qui sont sujets du roi de France. La ruine de la ville de Terouanne entraina avec elle celle de l'abbaye de S. Jean, ordre de S. Benoît, située sur une petite éminence qui dominoit la ville. Les chanoines se retirerent à Boulogne; & après la paix, l'évêché fut divisé en deux. On mit un évêque à Boulogne, & un à S. Omer. Peu de temps après on fit un démembrement de l'évêché de S. Omer, pour ériger celui d'Ypres. Ainsi d'un seul évêché on en a fait trois. Celui de Boulogne a plus d'étendue & moins de revenus. L'abbaye de S. Augustin qui étoit hors de la ville de Terouane sur la Lysse, subsiste encore avec éclat. Il y a un abbé régulier. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 9. Cæsar, *in comment.* Gazet, *hist. eccl. des Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. de episcop. Bolon.* Locrius, & le Mire, *in hist. Belg. &c.*

TERPAGER (Pierre) docteur & lecteur en théologie, & chanoine de l'église de Rypen en Jutland, naquit à Rypen le 22 mai de l'an 1654. Il étoit fils de *Nicolas* Terpager, conseiller, & de *Marie* Harbou. Il fit ses études à Copenhague, & demeura deux ans chez Olaüs Borrichius, savant historien: il fut non-seulement son pensionaire, mais aussi son disciple. En 1676 on le fit correcteur de l'école de Rypen. En 1688 il devint lecteur en théologie, & chanoine de l'église cathédrale de la même ville. Enfin en 1736 le roi de Danemarck voulut qu'il fût du nombre de ceux qui furent créés docteurs en théologie dans la célébration du second jubilé célébré depuis la réformation établie dans ce royaume. Il mourut en 1737, âgé de 83 ans & sept mois. Ses ouvrages sont: 1. *Inscriptiones Ryperses*, 1702, *in*-4°. 2. *Chronicon episcoporum Rypensium*, 1704. Cette chronique est citée d'un ancien manuscrit. 3. *Rituale ecclesiarum Daniæ & Norvegiæ*, traduit en latin, avec une préface, 1706. 4. *Rypæ Cimbricæ, seu urbis Rypensis descriptio historica*: cet ouvrage, que

l'on estime beaucoup, fut imprimé en 1736, *in-4°.* 5. *Appendix inscriptionum Rypensium*, 1714. 6. *Oratio jubilæa*, 1717. 7. *Prodromus bibliothecæ sacræ*, 1680. 8. *Sæculum illustre*, 1682. 9. *Scriptum consolatorium in Laurentium Friis*, 1700: cet ouvrage est en danois. 10. *Tabulæ rhetoricæ*, 1678, *in-folio*, & 1703, *in-8°*. LAURENT Terpager son fils, pasteur d'une église dans la Séelande, a laissé divers ouvrages; entr'autres: *Reliquiarum sanctuarium, seu Exercitatio de sepulcro altaris*; à Copenhague, 1704. *Disputatio de Ambone veterum*; à Copenhague. *Schediasma de sacris veterum Danorum vigiliis*, 1705. *Prodromus asylographiæ Danicæ*, &c. 1706. *Dissertatio historica de typographiæ natalibus in Dania*, 1707, *in-4°*, à Copenhague: ce n'est qu'une thèse en forme de dissertation. * Albert Thura, *idea historiæ litterariæ Danorum*, page 66, &c. Joannis Molleri *Cimbria litterata*, tome I, *in-fol. Supplément françois de Basle.*

TERPANDER, poëte & musicien, vivoit sous la XXXIII olympiade, vers l'an 648 avant J. C. selon Eusebe, quoique Glaucus assure qu'il étoit plus ancien. On dit qu'il étoit natif d'Antisse, ville de l'isle de Mételin. * Eusebe, *in chronic.* Strabon. Lilio Giraldi, &c.

Les auteurs ne conviennent pas sur la patrie de Terpander, ni sur le temps dans lequel il a vécu; les uns disent qu'il étoit de Methymne, d'autres d'Antisse, & quelques-uns de Cume. Elien & Plutarque le font plus ancien que Thalès de *Créte*. S. Clément d'*Alexandrie* le met du temps de Midas, qui a précédé de beaucoup les olympiades. Athenée le place sous le regne de Lycurgue; & Hellanic le met sous la XXVI olympiade. Plutarque & Elien disent que ce fut lui qui introduisit la musique à Lacédémone. S. Clément d'*Alexandrie* rapporte les premiers vers des poësies de Terpander, adressées à Jupiter, comme étant le commencement & le chef de toutes choses. On dit qu'il étoit si habile musicien, qu'il appaisa une sédition par le chant de ses vers. On lui attribue les inventions des élégies, & de la septiéme corde de la lyre. * Vossius, *de hist. & poët. Græc.* Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens profanes.*

TERPSICHORE, *Terpsichore*, une des muses à laquelle on attribue l'invention du bal & de la danse. On la représente couronnée d'une guirlande, tenant une harpe à la main, avec des instrumens de musique à ses pieds.

TERRACINE ou TARRACINE, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, avec évêché, est peu habitée, à cause de son mauvais air. C'est l'*Anxur* des anciens, dite depuis *Tarracina*, & elle étoit la capitale du pays des Volsques, *voyez* VOLSQUES.

TERRAIL, *cherchez* BAYARD.

TERRAIL (Louis de Combourfier, sieur du) étoit un gentilhomme François de bonne maison, & fort brave de sa personne. Henri IV, roi de France, le choisit pour être cornette de la compagnie du dauphin, qui fut depuis Louis XIII. Mais ayant eu querelle au Louvre avec un gentilhomme, qu'il tua sous les yeux du roi, qui étoit à sa fenêtre, il se retira promptement hors de France. Il alla en Flandre se réfugier auprès des archiducs, de qui il fut fort bien reçu. Il y fit trois entreprises, qui ne réussirent point; deux sur Berg-op-Zoom, & l'autre sur l'Ecluse. Pendant la trève, il alla en pélerinage à Lorette avec un Bourdelois nommé la Bastide. A leur retour, passant par Turin, ils saluerent le duc de Savoye, qui s'ouvrit à eux sur le dessein qu'il avoit de s'emparer de Genève par quelque surprise. Du Terrail & la Bastide lui en proposerent les moyens, & lui offrirent leurs services. Le duc satisfait de leur bonne volonté, résolut d'en profiter; & dès ce moment, il fit présent à du Terrail de sept cens ducatons, & d'une enseigne de pierreries qui valoit trois cens écus d'or, & il donna à la Bastide deux cens soixante philippes. Il les chargea l'un & l'autre d'aller d'abord reconnoître la garde, les forces & l'état de la ville: ce qui fut exécuté. Du Terrail étoit d'avis de surprendre par une porte de Genève; mais la Bastide le fit changer de dessein, & il fut convenu de surprendre le port du lac, où il n'y avoit point de garde reglée. Ils allerent ensuite pour examiner les moyens de faire réussir surement leur entreprise; mais elle fut découverte. Du Terrail étant dans un jeu de paume à Chamberri, agit & parla un peu indiscretement: il étoit déja soupçonné: un garçon du jeu en découvrit davantage, communiqua ce qu'il savoit à un marchand de Genève qui étoit à Chamberri, le priant d'avertir son frere, afin qu'il évitât le danger qui menaçoit la ville: mais le marchand fit plus, il avertit les magistrats. On arrêta la Bastide & du Terrail dans le pays de Vaud; ils furent conduits à Genève. La Bastide avoua tout à la question; du Terrail fit les mêmes aveux, & eut la tête tranchée au Môlard le 17 avril 1609, malgré l'intercession pressante de M. de Lesdiguieres, à la famille duquel il appartenoit. La Bastide fut pendu deux jours après. Les parens de du Terrail vinrent demander son corps; mais comme il étoit déja enterré, on le leur refusa. On mit les vers suivans dans une chapelle à l'honneur du défunt.

Cavaliers, accourez aux tristes funérailles
De ce grand du Terrail, de qui l'injuste sort
Après l'avoir sauvé de cent & cent batailles,
Dans une pleine paix l'a conduit à la mort.

On fit pour lui cet autre quatrain, en forme d'épitaphe:

Tel fut de du Terrail l'injuste & triste sort;
Toujours victorieux, mais vaincu par l'envie,
Sa vie lui devoit une plus belle mort;
Mais sa mort lui promet une plus belle vie.

Du Terrail fut en effet regreté: c'étoit un homme fort brave, très-civil, & d'un extérieur fort prévenant. Allant au supplice, il demandoit pardon au peuple; & le peuple de son côté fondoit en larmes pour lui. * *Histoire de Genève* par M. Spon, *édition de* 1730, *liv.* 3.

TERRANOVA, anciennement *Gela*, petite ville avec port, château & titre de duché. Elle est sur la côte méridionale de la vallée de Noto en Sicile, à douze lieues d'Agrigente vers le levant, & à l'embouchure de la riviere de Terranuova, qui est la *Gela* des anciens. * Baudrand.

TERRANUOVA, anciennement *Phasiana, Phausina*, petite ville épiscopale de l'isle de Sardaigne. Elle est sur un grand golfe, qui porte son nom dans la côte orientale, à dix-sept lieues de Castel Arragonèse, à l'évêché de laquelle le sien a été uni. * Baudrand.

TERRASSA, bourg de Catalogne, à six lieues de Barcelone du côté du nord. On y voit les ruines de l'ancienne *Egara*, qui a été une ville épiscopale, dont l'évêché est uni à celui de Barcelone. * Baudrand.

☞ TERRASSON (André) prêtre de l'Oratoire & prédicateur du roi, étoit fils de Pierre Terrasson, conseiller en la sénéchaussée & présidial de Lyon, lequel descendoit d'un autre Pierre Terrasson, qui vivoit à Lyon en 1560, & qui est le chef de cette famille, qui s'est rendue célébre dans la littérature. André, dont nous parlons, étoit l'aîné des quatre fils de Pierre Terrasson. Il s'acquit beaucoup de réputation dans la chaire, prêcha devant le roi, puis à la cour de Lorraine, & ensuite deux carêmes dans l'église métropolitaine de Paris, toujours avec un applaudissement général & un grand concours d'auditeurs. Son dernier carême dans cette cathédrale lui causa un épuisement, dont il mourut à Paris le 25 avril 1723. On a de lui des *Sermons*, imprimés en 1726, & réimprimés en 1736, en 4 vol. *in-12*. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

☞ TERRASSON (Jean) frere du précédent, naquit à Lyon en 1670. Ayant fini ses études dans cette

ville, il fut envoyé par son pere à la maison de l'institution de l'Oratoire à Paris. Quelques années après, il se tourna du côté de la littérature & des académies. Il fut d'abord reçu dans celle des sciences en qualité d'associé. Plusieurs années après, il fut admis à l'académie françoise, & presque en même temps il fut nommé à une chaire de professeur au collége royal. Il remplit ces trois places jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 15 septembre 1750. Environ un an avant sa mort, le roi de Prusse lui avoit envoyé des lettres d'honoraire de l'académie de Berlin. On a de lui plusieurs ouvrages: 1. *Dissertation critique sur l'iliade d'Homere*; à Paris, 2 vol. *in*-12. 2. *Sethos*, histoire ou vie tirée des monumens de l'ancienne Egypte; Paris, 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage & le précédent ont été traduits en anglois. 3. *Histoire universelle de Diodore de Sicile*, traduite en françois; Paris, 7 vol. *in*-12. Cette traduction est estimée. * M. Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

☞ TERRASSON (Gaspard) frere des précédens, naquit à Lyon le 5 octobre 1680. Ayant été envoyé par son pere à Paris en la maison de l'institution de l'Oratoire à l'âge de 18 ans, il s'appliqua dès-lors à l'étude de l'écriture sainte & des peres de l'église. Il régenta ensuite dans différentes maisons de l'Oratoire, principalement à Troye; & la mort de M. le premier dauphin, fils du roi Louis XIV, étant arrivée dans le temps que le P. Gaspard Terrasson régentoit à Troye, il prononça l'oraison funébre de ce prince dans l'église des peres Cordeliers de la même ville. Malgré le succès qui accompagna ce premier essai de ses talens pour la chaire, il ne continua pas la prédication, se contentant de faire des exhortations dans les séminaires; il se borna à ce genre de travail pendant tout le temps que son frere André Terrasson brilla dans la prédication. Mais après la mort de ce frere, on le pria de remplir plusieurs stations auxquelles le défunt s'étoit engagé. Il se livra alors à la prédication, & s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont son frere avoit joui. Il prêcha à Paris pendant 5 années, entr'autres un carême dans l'église métropolitaine, où il eut un auditoire très-nombreux. Différentes circonstances l'obligerent ensuite de quitter en même temps la congrégation de l'Oratoire & la prédication. Il mourut à Paris dans le sein de sa famille, le 2 janvier 1752. Nous avons de lui *des Sermons*, imprimés en 4 vol. *in*-12; & un livre anonyme intitulé: *Lettres sur la justice chrétienne*, qui a été censuré par la Sorbonne. * M. Ladvocat, *diction. historique portatif.*

TERRASSON (Matthieu) écuyer, ancien avocat au parlement de Paris, naquit à Lyon le 13 août 1669, de parens nobles. Il étoit fils de *Jean* Terrasson, célébre avocat, & juge du comté de Lyon, qui a brillé également dans la profession d'avocat & dans les fonctions de sa charge de judicature. Matthieu Terrasson fit ses études au collége des Jésuites de Lyon, y brilla, & fut sollicité pour entrer dans la même société. Il fut même inscrit sur le registre pour entrer au noviciat; mais son pere, qui avoit d'autres vues, l'envoya faire son droit à Valence, & de-là à Paris, où il prêta serment d'avocat au parlement de cette ville le 27 mai 1691, étant dans la vingt-deuxiéme année de son âge. Il suivit d'abord le barreau pour sa propre instruction: mais il ne fut pas long-temps sans y être employé luimême. Dès l'entrée de sa carriere, il plaida quelques causes d'éclat, & s'en aquitta avec tant de distinction, qu'on le regarda dès-lors comme devant être un jour l'un des premiers avocats. Pour lui, son but principal n'étoit que de faire essai de ses dispositions, & il ne pensoit point alors à fixer son établissement à Paris; mais M. Portail, pour lors avocat général, qui est mort depuis premier président, le détermina à ne point quitter la capitale, & il lui fit épouser en 1701 une des filles de M. *Bernard* Tuffier, célébre avocat de ce temps-là. La prodigieuse quantité d'affaires que son mérite ne tarda pas à lui attirer de diverses provinces, & particulierement du Lyonnois, l'ayant obligé de faire une étude singuliere & suivie du droit écrit, il devint en très-peu de temps l'oracle de ces provinces, & le conseil de tout ce qu'il y a de chapitres distingués. S'étant trouvé dans le même temps avocat de l'archevêque & des comtes de Lyon, aussi bien que de la ville, dont les intérêts sont tout-à-fait différens, il fut pendant un an ou deux les concilier; mais une fameuse contestation les ayant divisés sans ressource, il se crut obligé de prendre la défense des comtes de Lyon, dont les prétentions lui paroissoient mieux fondées. Par reconnoissance les comtes de Lyon lui assurerent une pension. Au milieu de tant d'occupations, M. Terrasson trouvoit encore le temps de cultiver son gout & ses talens pour l'éloquence. Il composoit des discours sur différens sujets, & faisoit admirer dans tous la beauté & la facilité de son génie. On y admire aussi cette justesse d'esprit, cette élégance, ce naturel, ces agréables saillies, & cette force d'expression que l'on ne trouve pas toujours réunis ensemble, & qui plaisent au lecteur en l'instruisant. A toutes ces grandes qualités, M. Terrasson joignoit une grande douceur, qui le faisoit aimer, & un désintéressement si parfait, qu'il paroissoit toujours content de ce que ses cliens lui offroient, quoique souvent au-dessous du juste honoraire qu'il auroit pu prétendre de son travail. On n'admiroit pas moins en lui les qualités du cœur que celles de l'esprit, sa droiture sur-tout, & cet esprit d'équité qui le conduisoit dans toutes les affaires, de même que dans toutes les actions de sa vie. Il fut gagner l'estime & l'amitié des grands même; mais ennemi du faste & de l'ambition, il négligea tout ce qu'on appelle fortune. Il fut associé pendant cinq ans au travail du *journal des savans*, & exerça pendant quelques années les fonctions de censeur royal des livres de jurisprudence & de littérature; mais il n'avoit point brigué ces emplois, ils étoient venus, pour ainsi dire, le chercher; & il les accepta dans la vue d'être utile. Il mourut à Paris au commencement de la soixante-sixiéme année de son âge, le 30 septembre 1734. En 1737, on a donné à Paris un recueil de ses discours, plaidoyés, mémoires & consultations, sous le titre d'*Œuvres de feu maître Matthieu Terrasson, écuyer, ancien avocat au parlement*; c'est un volume *in*-4°. Outre un avertissement de l'éditeur, fils de l'auteur, donné sous le nom du libraire, on trouve dans ce volume, 1°. huit discours; savoir, discours prononcé à la cour des aides pour la présentation des lettres de M. le chancelier Daguesseau; discours sur la profession d'avocat; sur l'esprit & la science; sur l'amour du bien public; sur la gloire; fragment d'un discours sur la religion; réflexions sur le gouvernement; discours prononcé à l'hôtel de ville de Lyon, sur la gloire. 2°. Dix plaidoyers, sur un mariage clandestin déclaré abusif; sur une réclamation de vœux; au sujet de la primatie; sur le temps auquel les lettres de vicariat doivent être insinuées; au sujet de la souveraineté de Neufchâtel; touchant un prêtre accusé de scandale; sur un mariage prétendu incestueux; sur un rapt de séduction; au sujet d'un enfant né dans le treiziéme mois après la mort du mari; au sujet d'une dot demandée par une bâtarde adulterine. 3°. Neuf mémoires. 4°. Sept consultations. On ne trouve point dans ce recueil les deux mémoires de M. Terrasson sur l'affaire de Pierre Mége, soldat de marine, reconnu par le parlement de Provence pour être le sieur de Caille, gentilhomme, & pour être Pierre Mége par le parlement de Paris; affaire détaillée dans le second volume des *Causes célébres* du sieur Gayot de Pitaval. Au reste, M. *Antoine* Terrasson, fils de l'auteur, a promis de donner un second volume des œuvres de son illustre pere, avec sa vie, & le public attend toujours qu'il dégage sa parole. Matthieu Terrasson avoit fait dans les dernieres années de sa vie des notes & des augmentations sur les

œuvres de M. Henrys, dont on a enrichi la nouvelle édition desdites œuvres de ce célébre jurisconsulte. * Extrait de la préface du recueil des œuvres de maître Matthieu Terrasson; & des additions de M. de Ferrieres aux vies des jurisconsultes par Taisand, dans l'édition de ces vies faite en 1737, *in-4°.*

☞ TERRES ARCTIQUES (les) partie considérable du globe terraqué, au nord de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique. Ces pays sont peu connus, si ce n'est vers quelques côtes. Les glaces & les incommodités d'une navigation très-périlleuse, jointes au peu d'utilité qui résulteroit du succès, ont rebuté de fameuses tentatives qu'on a faites autrefois pour les découvrir. Cependant, l'envie de trouver au nord une communication de nos mers avec celle des Indes orientales, a fait entreprendre des navigations hardies, dont on peut voir les détails dans les voyages de la compagnie hollandoise des Indes orientales, & dans le recueil des voyages du nord. C'est à cette espérance que l'on doit la découverte de la nouvelle Zemble, de la nouvelle Irlande, & du Spitzberg, au nord de l'Europe; du Groenland, des isles de Cumberland & de Raleigh, du nouveau Danemarck, & de la terre de Jesso au nord de l'Amérique & de l'Asie. Mais, comme on vient de dire, on ne connoît qu'une partie des côtes, & on ignore encore pleinement si au fond de la baye de Bafin, ou en d'autres endroits, il n'y auroit point quelque passage d'une mer à l'autre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TERRES AUSTRALES, grand pays vers le pole antarctique, fut découvert par le capitaine Gonneville, de la ville de Honfleur en Normandie, qui fut jetté par la violence des vents, l'an 1503, dans la partie orientale de ces terres, lorsqu'il tenoit route pour les Indes orientales. Ce capitaine après avoir séjourné quelque temps dans ce pays, & fait des remarques sur la qualité du terrein, & sur les mœurs des habitans, revint en Normandie; & pour autoriser sa découverte, il emmena avec lui un des fils du roi, qui commandoit dans le pays où il avoit mis pied à terre; mais par malheur ce capitaine & tous ceux de son équipage, tomberent entre les mains d'un corsaire Anglois, à la vue de Gersai, proche des côtes de Normandie, où ils rendirent leur plainte au siége de l'amirauté, & firent une déclaration de leur voyage. Cette déclaration porte, entre plusieurs particularités; que ce pays qu'elle nomme *les Indes Méridionales*, est fertile; qu'il s'y trouve plusieurs racines, pour faire de très-belles teintures, inconnues en Europe; & qu'il y a force bêtes, oiseaux, poissons & autres choses singulieres; que le pays est médiocrement peuplé: que les peuples y sont départis par habitations de quarante à quatre-vingts cabanes; enfin que les habitans y sont dociles, & de bonne complexion, aimant le repos, & fort peu le travail. Ils vont à demi-nuds, principalement les jeunes gens, & portent des manteaux de nattes fort fines, ou de plumages; quelques-uns les attachent en manieres de tablier ceint par dessus les hanches. Les hommes les font descendre jusqu'aux genoux, & les femmes jusqu'au milieu des jambes. Leurs armes sont l'arc & les fléches. Chaque canton a son roi, à qui ces peuples portent un grand respect. * Terre australe ou méridionale, *imprimée à Paris, l'an 1663.*

TERRE DES ETATS, pays nouvellement découvert, dans les terres Australes, à l'orient du détroit de le Maire. Les géographes ne s'accordent pas sur la situation de cette terre: car les uns en font une isle; les autres veulent qu'elle fasse une partie du continent des terres Australes; ce qu'il y a de certain, c'est que Jacques le Maire, natif d'Amsterdam, en fit la découverte, l'an 1615, & l'appella ainsi du nom des états de Hollande. Ce fut en ce même temps qu'il découvrit ce fameux détroit, auquel il donna son nom, & qu'il nomma la terre, qui est à l'occident de ce détroit, Maurice de Nassau. L'histoire de ce voyage rapporte qu'ils trouverent dans cette mer, comme dans celle du nord, une si grande quantité de pinguins, de robbes de mer, de baleines, & d'autres poissons, qu'ils furent obligés plusieurs fois de faire des bordées, pour avoir moyen de les éviter. Dans ces revirемens, ils remarquerent que la Terre des Etats leur sembloit couverte de verdure; & celle de Maurice, de neige, & fort basse du côté du septentrion, & montagneuse vers celui du midi. Ils découvrirent encore dans ce même voyage plusieurs terres, qui leur semblerent des isles, dont les plus apparentes n'étoient éloignées les unes des autres, qu'environ de deux lieues; & ils leur donnerent le nom de *Barnevelt.* * Herrera, *description des Indes. Voyage de* le Maire.

TERRE-FERME, pays de l'Amérique méridionale, appartenant aux Espagnols, comprend une province de ce nom, sur l'isthme des deux Amériques, la Castille, d'or, la Guaiana, &c. Ses villes sont *Nuestra Senora de Remedios*, ou *Rio de la Hacha*, Cali, la nouvelle Carthagène, Cori, Sainte Foi de Bogota, Sainte Marthe, la nouvelle Cordoue, Panama, Popayan, & Puerto Belo. Ces deux dernieres villes sont proprement dans la province de Terre-Ferme.

TERRE DE FEU, que les Espagnols nomment *Terra del fuego*, isle de l'Amérique méridionale, entre le détroit de Magellan, & le détroit de le Maire. Il y a le cap de Horn.

TERRE DE LABOUR, autrefois *Capania felix*, province du royaume de Naples en Italie, sur la côte de la mer de Toscane, entre l'Abruzze au septentrion, le comté de Molisse & la Principauté Ultérieure à l'orient, la Principauté Citérieure au midi, la mer de Toscane, & la Campagne de Rome à l'occident, est propre au labourage, d'où elle a tiré son nom. Elle a aussi été appellée *campagne heureuse*, à cause de la fertilité de son terroir. Sa principale ville étoit Capoue, ville délicieuse; mais à présent Naples en est la capitale, & de tout le royaume auquel elle communique son nom. Il y a encore vingt-deux autres villes, comme Cumes, Pouzzoles, Sorrento, &c. 166 châteaux, & 170 villages. Outre l'abondance des bleds, des vins, & des autres choses nécessaires à la vie de l'homme, il s'y voit beaucoup de sources d'eaux médicinales & de bains fort salutaires. Il y a des mines pleines de soufre, comme aussi d'autres d'où l'on tire de l'alun. Là sont le lac Averne, le mont Misène, & le mont *di Somma*, qui jette des flammes. * Mercator, *en son Atlas.* Ortelius.

TERRE-NEUVE, duché du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, étoit autrefois un comté, qui appartenoit à la maison de Caraccioli.

TERRE-NEUVE, isle de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, ou Canada, est d'une grande étendue, & a pour principale habitation celle que l'on nomme *Plaisance*, à cause de sa situation agréable. Ses habitans sont presque tous Normands ou Basques. Ils font échanges de leurs morues contre des vins, bleds, & quincailleries, qu'on leur apporte d'Europe, & troquent ensuite une partie de ces marchandises avec les sauvages du Canada, pour des peaux de castor & d'orignac. Elle fut cédée toute entiere en toute souveraineté aux Anglois par le traité de paix conclu à Utrecht le onze avril 1713. Ils y avoient commencé un petit établissement en 1610, qu'ils abandonnerent l'année suivante: mais en 1623, ils y retournerent, débarquerent dans la partie méridionale de cette isle, qui s'appelle aujourd'hui la province d'Avallon, & s'y établirent. On comprend sous le nom de Terre-Neuve, les isles qui sont à son occident, dans le golfe de Saint-Laurent, & dans la riviere de Canada. Elles sont dans la mer du Nord, dont elles regardent la vaste étendue du côté de l'orient & du midi, mais au septentrion, & à l'occident elles regardent le Canada ou nouvelle France. Des pêcheurs Normands les découvri-

rent en 1504. Mais le roi François I en fit prendre possession, l'an 1524, par Jean Verazzan, qui leur donna le nom de *Terre-neuve*. Verazzan fut mangé par les Sauvages, en allant reconnoître le cap Breton. Le nombre de ces isles va à quinze ou seize : les plus considérables sont les isles de Sable, du cap Breton, de Saint-Jean, & de l'Assomption. L'isle du cap Breton est au sud du golfe de Saint-Laurent : elle est presque coupée en deux parties par le golfe de Labrador, qui ne laisse que huit cens pas de terrein, entre une mer & celle qui lui est opposée de l'autre côté de l'isle. Le sieur Denys, qui étoit le propriétaire du cap Breton, a fait faire un canal sur ce terrein pour le passage des chalouppes, qui par ce moyen ne sont plus obligées à faire le tour de l'isle. Le port principal est celui de Saint-Pierre, qui est défendu par un fort. L'isle de Saint-Jean, qui est à l'occident de celle du cap Breton, & toute couverte d'arbres, n'est proprement qu'une forêt de sapins, & est très-escarpée. Celle de l'Assomption s'appelle aussi *Anticosti*, & est à l'embouchure de la riviere de Saint-Laurent. Le port aux Ours est le plus considérable de ses ports. Entre cette isle & celle qu'on appelle l'*isle plate* ou *percée*, on fait une pêche extraordinaire de morues. A l'est ou sud-est de l'isle de Terre-neuve, est le grand banc où l'on en pêche en grande quantité. Ce banc est une hauteur d'un fond de mer, qui s'éléve en certains endroits, jusqu'à 15 brasses au-dessous de la surface de l'eau & en d'autres endroits beaucoup moins, & donne moyen aux vaisseaux de flotter dessus sans danger : ce qui le distingue des autres bancs ou bas fonds. Il a cent cinquante lieues de longueur, & cinquante de largeur. Toutes ses extrémités sont perpendiculaires : de sorte que la partie extérieure qui borne son terrein, est une mer où la sonde ne trouve point de fond. Quand au dessus de ce banc, il ne fait pas une même superficie, & il y a plus de fond en un endroit qu'en l'autre. Chacune de ses parties est plate ; & c'est une roche couverte de quantité de coquillages & de petits poissons, dont les morues se nourissent. Les pêcheurs distinguent deux sortes de morues, savoir la blanche ou la verte, & la séche. Ils appellent morue séche, celle qui est propre à être séchée, & qui se conserve long-temps, sous le nom vulgaire de *merluche*, & celle-là se pêche entre les isles de l'Assomption & du cap Breton. Mais la blanche ou la verte, qui est celle qu'on porte ordinairement à Paris, se pêche sur le grand banc ; & s'y trouve souvent en si grande quantité, que les bâtimens de mer ont peine à flotter au-dessus. Le temps de la grande pêche est dans les mois de septembre & d'octobre. Elle se fait avec des lignes de la grosseur d'un tuyau de plume, & garnies d'un hameçon, où l'on met pour amorce des foyes de morues, avec un morceau de hareng, dont la peau a un éclat que les morues apperçoivent, & qui les attire. Un bon pêcheur en prendra jusqu'à trois ou quatre cens par jour ; mais la pêche est fâcheuse & fatiguante, lorsque le poisson tient au banc, & qu'il ne vient pas nager proche la surface de l'eau. Les Terres-Neuviers, c'est ainsi qu'on appelle ceux qui vont à cette pêche, y conduisent tous les ans près de 250 petits bâtimens des côtes de France ; & c'est une chose surprenante, vu les frais & les risques qu'ils courent dans un si long trajet. * Denys, *histoire naturelle de l'Amérique septentrionale*, *tome* 2, *chap.* 22.

TERRE ROUGE (Jean de) avocat du roi dans la sénéchaussée de Nimes, dans le XV siécle, a fait un traité *De juribus & praeminentiis delphini Franciæ*, & un autre *De potestate papæ.*

TERRIN (Claude) conseiller au siége d'Arles, & de l'académie royale de la même ville. Ce savant antiquaire étoit d'Arles même, & il s'est rendu recommandable dans le XVII siécle & au commencement de celui-ci par plusieurs savantes dissertations sur divers points d'antiquité, qui lui ont mérité les éloges des Vaillant, des Spon, des Patin & des Spanheim. La découverte de la fameuse statue d'Arles lui fit beaucoup d'honneur. M. de Rebatu, conseiller au siége de cette ville, avoit prétendu prouver que c'étoit une Diane : M. Terrin soutint que c'étoit la déesse Vénus. Il fut attaqué par le P. d'Augieres, Jésuite, son compatriote, & par plusieurs autres ; mais M. Terrin appuya son sentiment de preuves si fortes, que presque tous les savans lui adjugerent la victoire. Sa dissertation a été imprimée à Arles en 1681, sous ce titre, *la Vénus & l'obélisque d'Arles*, & réimprimée en 1697. On a aussi publié dans le journal des savans du 28 août 1684, sa *nouvelle découverte du théâtre dans la ville d'Arles, avec sa description & sa figure.* M. Terrin possédoit parfaitement l'histoire grecque & romaine, & il étoit fort versé dans les belles lettres. Il avoit un cabinet bien choisi de médailles & autres antiquités. On a imprimé plusieurs de ses dissertations, une entr'autres où il donne son sentiment sur un cachet d'agathe orientale qu'il conservoit dans son cabinet, & une autre sur le dieu Pet, divinité ridicule adorée chez les Egyptiens. Ces deux dissertations sont adressées à M. Laurent Gravier, habile antiquaire son intime ami. On trouve la seconde dans le *tome I*, *part. I* des *Mémoires de littérat. & d'histoire* recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire. Dans le même recueil, *tome V*, *part. I*, *pag.* 190, il y a de ce savant une addition à l'explication de la médaille de Jotapé, donnée le 18 mars 1703. Cette dissertation est de M. Oudinet, & se trouve au même endroit des mémoires cités. M. Terrin est mort à Arles le dernier jour de l'an 1710. * *Lettre* du P. Bougerel de l'Oratoire, dans les *mémoires cités ci-dessus*, tome I, p. 45. Le Long, *biblioth. de la France*, page 791.

TERRIS : c'est une des isles Westernes de l'Ecosse, qui a huit milles de long, & trois de large. Elle abonde dans toutes les choses nécessaires à la vie, ayant grande quantité de bétail, de bled, de volaille & de poisson. Il y a un lac d'eau douce, un vieux château, & un bon port pour les bâteaux longs. * Buchanan.

TERSKOI LEPORI, est une contrée de la Lapponie Moscovite. Elle s'avance vers l'orient en forme d'une grande presqu'isle, entre la mer blanche & celle de Moscovie, ayant au couchant les Moremanskoi Lepori. Jokena ou Lokena & Warsiga en sont les lieux principaux, & ils sont peu de chose * Mati, *dictionaire.*

TERTIUS, disciple de S. Paul. Ce fut lui qui servit de secrétaire, lorsque cet apôtre écrivit son épître aux Romains, *voyez le chap. XVI*, *vers.* 22.

TERTRE (Jean-Baptiste du) né au mois de septembre de l'an 1610, à Calais, quitta ses études pour servir dans les troupes, voyagea en divers pays sur un vaisseau hollandois, servit en 1633, au siége de Mastricht ; & enfin étant de retour en France, entra dans l'ordre de S. Dominique à Paris, où il fit profession le 29 novembre 1635, & prit le nom de Jean-Baptiste, au lieu de celui de Jacques. Cinq ans après ses supérieurs l'envoyerent dans les isles de l'Amérique de la dépendance de la France, où il travailla pendant dix-huit ans avec beaucoup de zèle, & trouva néanmoins le loisir de s'instruire parfaitement de l'état de ces isles. Il en revint en 1658, fut employé dans diverses maisons de son ordre, & enfin mourut à Paris l'an 1687. Dès l'an 1654, on avoit imprimé à Paris l'histoire générale des isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, &c. qu'il avoit composée ; mais ensuite il remania entierement cet ouvrage, & le donna bien plus près de sa perfection, sous ce titre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François* : elle est en 4 vol. *in*-4°. Les deux premiers parurent en 1667, à Paris, les deux autres en 1671. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

TERTULE, orateur Romain, qui plaida devant le gouverneur Félix, contre S. Paul, pour le souverain sacrificateur Ananias, qui l'avoit mené avec lui à Cé-

farée.* *Actes*, XXIV, 1, 2.

TERTULLIEN (Quintus Septimius Florens *Tertullianus*, prêtre de Carthage, auteur du III siécle, originaire de la ville de Carthage en Afrique, fils d'un centenier dans la milice, qui servoit de proconsul d'Afrique, avoit été païen. On ne sait point en quel temps ni à quelle occasion il entra dans l'église. Il a fleuri principalement sous le regne de l'empereur Sévére, & sous celui d'Antonin Caracalla, c'est-à-dire environ depuis l'an 194, jusqu'à l'année 216. Il a encore vécu quelques années après, puisque S Jérôme dit qu'il est parvenu à une extrême vieillesse. Il étoit marié. On croit qu'il ne se maria qu'après son baptême. Il fut long-temps attaché à l'église catholique; mais il s'en sépara au commencement du III siécle, pour suivre la secte de Montan. S. Jérôme dit que ce fut l'envie que lui portoient ceux du clergé de Rome, & la maniere dont ils le traiterent, qui l'engagerent à faire cette démarche. D'ailleurs son génie ardent & sévére le portoit à embrasser une secte qui avoit l'apparence d'une grande austérité. La douceur dont le pape Zéphyrin usa envers les adultères qu'il reçut à pénitence, le choqua extrêmement; & l'austérité naturelle de son esprit, jointe à l'orgueil que lui inspiroit sa science, l'empêcherent d'entrer dans les sentimens charitables de l'église. Il trouva que Proclus, disciple de Montan, pratiquoit une maniere de vie conforme à son humeur; car d'un côté il n'avançoit rien contre les mystères de la Trinité & de l'incarnation; & de l'autre il portoit ses sectateurs à des jeûnes fréquens; à une continence rigoureuse, & à un ardent desir du martyre qu'il soutenoit n'être jamais permis de fuir. Ces apparences extérieures de piété séduisirent Tertullien; & augmentant le dégout qu'il avoit pour l'église, elles le firent révolter ouvertement contr'elle. Il se laissa aller à croire des révélations ridicules, & donna aveuglément dans les visions des disciples de Montan. Il ne paroît point qu'il soit revenu de son égarement. Il laissa quelques sectateurs, ausquels on donna le nom de *Tertullianistes*. S. Augustin qui en parle, dit que de son temps cette secte étoit presque entierement éteinte, & que le petit nombre qui en restoit, rentra dans le sein de l'église catholique. Il a composé plusieurs écrits, tant pendant qu'il étoit dans l'église catholique, que depuis qu'il a été Montaniste. Les premiers sont les livres de la priere, du baptême & de l'oraison. On peut y joindre son apologetique sur la réligion chrétienne; les traités de la patience; l'exhortation au martyre; le Scorpiaque; le traité du témoignage de l'ame, & son excellent traité des prescriptions. Il commençoit à pencher du côté des Montanistes dans le temps qu'il écrivit les traités des spectacles & de l'idolâtrie, vers l'an 202 ou 203. Les ouvrages qu'il a composés étant Montaniste sont, ses quatre livres contre Marcion; les traités de l'ame; de la chair de Jesus-Christ; de la résurrection de la chair; le livre de la couronne; celui du manteau; le traité contre les Juifs; les écrits contre Praxées, contre Hermogène & contre les Valentiniens; avec le petit écrit adressé à Scapula; les livres de la pudicité; de la fuite dans la persécution; des jeûnes contre ceux qu'il appelle Psychiques; de la monogamie; & de l'exhortation à la chasteté; outre celui de l'extase en 6 livres, & un autre contre Apollonius, qui sont perdus. Les autres ouvrages attribués à Tertullien, sont d'autres auteurs, ou supposés. Ceux de la Trinité, & sur les viandes des Juifs, sont de Novatien. Les poëmes qu'on lui attribue, sont aussi d'auteurs beaucoup plus récens que lui; celui de la Genèse est attribué par Gennade à Salvien; & celui du jugement, par Isidore, à Verecundus, évêque d'Afrique. Tertullien étoit extrêmement versé dans les sciences humaines, dans la philosophie, l'histoire, la mythologie, & s'étoit particulierement appliqué à l'étude de l'écriture-sainte. Entre ses traités on distingue son admirable apologie pour les chrétiens. L'empereur Sévére avoit excité contr'eux une cruelle persécution, & la croyoit d'autant plus juste, qu'ils étoient accusés de divers crimes atroces. Tertullien, qui étoit déja prêtre, & qui demeuroit alors à Rome, entreprit leur défense. L'empereur étoit parti pour la guerre contre les Parthes vers l'an 201, laissant le gouvernement de la ville à Plautien, qui traita cruellement les fidéles, dans un temps où le seul nom de chrétien étoit un crime digne des plus grands supplices. Ce fut alors que Tertullien publia pour eux cette apologie, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence & d'érudition en son genre. Il fit courir ce livre sans y mettre son nom, afin de ne pas s'exposer à une perte inévitable, & l'adressa aux magistrats, qui condamnoient la vraie religion sans la connoître. Les traités qu'il a faits contre les hérétiques, sont véhémens. On peut dire qu'il les a plutôt foudroyés qu'abattus, tant son style contr'eux est éloquent dans sa dureté, ses raisonnemens puissans, & ses preuves convaincantes. Vincent de *Lérins* parlant de ses ouvrages, dit qu'autant de paroles qu'on y lit, sont autant de sentences; & ses sentences, autant de victoires. Il avoit l'esprit vif, ardent & subtil; mais il n'avoit pas toute la justesse, ni toute la solidité qu'on auroit pu souhaiter dans son raisonnement. Son style est dur & obscur, mais énergique & élevé. Il est du sentiment de ceux qui ont cru qu'un enfant tire également son ame & son corps de la substance de son pere. Il a soutenu d'autres erreurs qui sont assez considérables; mais on peut dire que de son temps elles n'étoient pas encore reconnues pour erreurs; puisque l'église n'en avoit rien prononcé. Les peres Latins, qui ont vécu après Tertullien, ont déploré son malheur, & ont admiré son esprit, & aimé ses ouvrages. S. Cyprien les lisoit assidument; & lorsqu'il demandoit cet auteur, il avoit coutume de dire, *donnez-moi le maître*. S. Jérôme, qui aimoit aussi beaucoup la lecture de Tertullien, a fait cette remarque; mais il ne pouvoit pas l'avoir apprise du secrétaire de S. Cyprien, comme Sixte de *Sienne* l'a écrit. Plusieurs savans ont fait des commentaires sur les traités de Tertullien, dont nous avons différentes éditions. Celles de Rigault & de Pamélius sont les plus estimées. M. Giri, à qui le public est obligé de plusieurs belles traductions, nous en a donné une de l'apologétique de Tertullien, & de deux autres de ses traités, de la chair de J.C. & de la résurrection de la chair. M. Vassoult a donné aussi en 1714 & 1715, une belle traduction de l'apologie pour les chrétiens, avec des notes. M. Manessier a aussi mis en notre langue les livres du manteau, de la patience, & l'exhortation au martyre. La vie de Tertullien est à la tête de ses ouvrages, publiés par Pamélius. La derniere édition des ouvrages de Tertullien est celle qu'on en a donnée en 1746, à Venise, *in-folio*, sous ce titre : *Q. Septimii Florentis Tertulliani opera, ad vetustissimorum exemplarium fidem sedulò emendata, diligentiâ Nicolai Rigaltii J.C. cum ejusdem adnotationibus integris, & variorum commentariis seorsim antehac editis . . . accedunt Novatiani tractatus de Trinitate, & de cibis judaicis cum notis . . . & Tertulliani carmina de Jona & Ninive*, &c. On a joint à cette édition deux piéces importantes; l'une est un commentaire sur l'apologétique, par M. Havercamp; l'autre une dissertation historique & critique sur le même livre, par M. Mosheim. * *Consultez* Eusèbe, *in chron. A.C.* 107; *& l.* 2 *hist. c.* 2. Lactance, *l.* 1, *divin. instit. c.* 1. S. Jerôme, *c.* 53, *catalog.* S. Hilaire, *c.* 5 *in Matth.* S. Augustin, *de hæret.* Vincent de *Lerins*, *common. I.* Nicéphore Calliste. Trithême. Ange Politien. Sixte de *Sienne*. Baronius. Bellarmin. Godeau. D. Remi Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, &c. Ceux qui ont fait des notes sur Tertullien sont, Jacques Pamélius, Nicolas Rigault, Latinus Latinius, Beatus Rhenanus, Jean Mercier, Edmond Richer, Théodore de Marcilli, Jean de Wou-

ver, Gabriel de Laubespine, François Junius, Jacques Gretser, Claude de Saumaise, le P. Petau, Lacerda, le P. George, Capucin, le P. Morel, Augustin, &c. Pierre Alix, ministre à Charenton, & depuis chanoine de Salisburi en Angleterre, a fait une vie de Tertullien, où il traite exactement du temps auquel Tertullien a publié chacun de ses écrits. Ses conjectures ont pourtant été renversées dans les *mémoires de Trévoux*, novembre 1702. M. Thomas, seigneur du Fossé, a donné la vie de Tertullien & d'Origène sous le nom du Sr. la Motte. C'est un excellent livre.

Quelques auteurs ont confondu Tertullien, ou avec TERTULLE, qu'ils font consul, ou avec TERTULLIEN jurisconsulte, ou enfin avec S. Tertullien martyr. Il y a pourtant bien de la différence des uns aux autres : car Tertulle fut surnommé *Q. Flavius*, & obtint en 195 l'honneur du consulat, dans lequel il eut T. Flavius Clémens pour collegue. Les actes du martyre du pape Etienne I, parlent de celui d'un TERTULLIEN, & le font souffrir le 4 août 260. Rhenanus s'est trompé, lorsqu'il l'a confondu avec l'auteur de l'apologie pour les chrétiens. D'autres confondent ce grand homme avec le jurisconsulte TERTULLIEN, qui a publié divers ouvrages de droit, & qui est souvent allégué dans le code & dans le digeste ; mais il y a plus de cinquante-cinq ans de l'un à l'autre ; & il faudroit que Tertullien eût encore été païen après l'empire de Sévére. Cependant on sait qu'il étoit déja au nombre des fidéles, & qu'il publia pour eux son apologie durant le regne de ce prince. * *Consultez* la vie de Tertullien par Pamélius, & par Alix.

TERUEL, ville d'Espagne en Aragon, avec évêché suffragant de Saragosse, est située sur la riviere de Guadalaviar, que les anciens ont nommée *Turia* ou *Turias*. Cette riviere a donné son nom à la ville de Teruel, que les Latins nommoient *Julia*, *Turulium*, *Turia* & *Terulum*. Il s'y fait un commerce considérable, & la plaine des environs est délicieuse.

TERVIST ou TERGOVIS, ville capitale de Valachie, & le sejour du prince est nommée par ceux du pays *Ter Wisoh*, par les Italiens *Turgovisco*, & par les Latins *Tergovistus*, *Tiriscum* & *Targoviscum*.

TERWESTEIN (Augustin) peintre, naquit à la Haye le quatriéme février 1649. Après avoir employé ses premieres années à dessiner, à modeler, & à ciseler, il s'appliqua à la peinture, à l'âge de vingt ans, sous de bons maîtres. Au bout de quatre ans, il alla en Italie pour se perfectioner dans la profession qu'il avoit embrassée. Après y être demeuré trois ans, il revint dans son pays par la France, & arriva dans sa patrie en 1678. On le regarde comme le restaurateur de l'académie de peinture à la Haye. En 1690, l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, le fit venir à sa cour. Il travailla avec applaudissement à embellir les maisons royales de ce prince. Il lui proposa aussi d'ériger une académie de peinture, sur le modéle de celle de Paris. Le prince y consentit, & il en donna la direction à Terwestein, qui fut inspecteur de cette académie. Il mourut le 21 avril 1711. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740, & *Supplément françois de Basle*.

TESCHEN ou TESSIN, ville de la haute Silésie, près de la source de la Vistule, est sur l'Elza, aux pieds des montagnes du mont Crapack, aux confins de la Moravie, entre la principauté de Ratibor, la Hongrie & la Pologne. Elle est défendue par une citadelle, est capitale du duché de ce nom, qui faisoit autrefois partie du royaume de Bohême, & a été cédée au duc de Lorraine, en payement des sommes que lui devoit l'empereur, auquel il en fit hommage le 12 mai 1722. * Mati, *dictionaire*.

TESIN, *Ticinus*, riviere d'Italie dans le Milanez, passe à Pavie, & se jette dans le Pô, au-dessous de cette ville. Elle a une de ses sources en Suisse, au canton d'Uri, dans le mont S. Gothard, & l'autre en Italie, dans le bailliage de Bellinzone. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TESSET, grand pays du Bilédulgerid en Afrique. Il est borné au nord par le royaume de Sus, le Darha & le Tafilet ; au levant par le désert de Zuenziga ; au sud par celui de Zanhaga ; & au couchant par la mer des Canaries. Ce pays renferme divers peuples Africains naturels ou Arabes. Tesset, située vers les sources de la riviere Albus ou Blanche, & aux confins de Zanhaga, en est la ville principale. * Mati, *diction.*

TEST, en Angleterre, mot tiré du latin *Testimonium*, est une protestation & déclaration publique sur certains chefs de religion & du gouvernement, que les rois & les parlemens ont ordonné de faire à ceux qui prétendoient aux dignités de l'église anglicane, ou aux charges du royaume. On y a joint des loix pénales contre les ecclésiastiques, les seigneurs du parlement, les commandans & les officiers qui refusent de prêter le serment, conformément à ces tests, dont on sera bien-aise de voir ici les principaux formulaires.

TEST DES ECCLESIASTIQUES.

Je N. * *déclare ici sans dissimulation, que j'approuve & consens, soit en général, soit en particulier, à tout ce qui est compris dans le livre intitulé*, le livre des communes prieres de l'administration des sacremens, & autres exercices & cérémonies de l'église, suivant l'usage de l'église anglicane.

LOI PENALE.

Celui qui sera en demeure de faire cette déclaration, sera entierement déchu de cette promotion ecclésiastique. Tous les doyens, chanoines, prébendaires, maîtres, chefs, professeurs &c. ne seront point admis à leur emploi, qu'ils n'aient fait cette protestation.

TEST DU SERMENT DE SUPREMATIE.

Je N. * *confesse & déclare pleinement convaincu en ma conscience, que le roi est le seul souverain de ce royaume, & de toutes les puissances & seigneuries, aussi-bien dans les choses spirituelles & ecclésiastiques, que temporelles ; & qu'aucun autre prince étranger, prélat, état ou puissance, n'a & ne peut avoir nulle jurisdiction, ni prééminence dans les choses ecclésiastiques ou spirituelles de ce royaume.*

LOI PENALE.

Personne ne poura être reçu à aucune charge & emploi, soit pour le spirituel ou pour le temporel ; il ne sera non plus admis à aucun ordre ou degré de doctorat, qu'il n'ait prêté ce serment, à peine de privation dudit office ou emploi.

Henri VIII introduisit ces formulaires de test, après s'être séparé de l'église romaine. Il s'en est fait de nouveaux de temps en temps, sous les regnes d'Edouard VI, de la reine Elizabeth, de Jacques VI & de Charles I. En décembre 1662, le roi Charles II fit une déclaration, par laquelle il révoquoit les tests, & accordoit la liberté de conscience en Angleterre, & il la renouvella en juillet 1669, & en mars 1672, dans l'assemblée du parlement. Jacques II, son frere & son successeur, donna aussi liberté de conscience en Angleterre : ce qui autorisa toutes sortes de personnes à posséder des bénéfices, & les exempta du test, qui a été rétabli après l'expulsion de ce prince. En 1673, il fut ordonné par le parlement à tous ceux qui entreroient dans quelque charge publique, de communier trois mois après dans leur église paroissiale, en la maniere prescrite dans la liturgie anglicane ; de certifier par témoins à la chancellerie ; & de renoncer par serment au dogme de la transsubstantiation, sous peine d'être déchus de leurs emplois, déclarés inhabiles à en posséder aucun, & condamnés à de grosses amendes. Ce

test

test fut bien augmenté en 1678. Voici les termes dans lesquels il fut dressé.

*Moi N. * j'atteste, justifie & déclare solemnellement & sincerement en la présence de Dieu, que je crois que dans le sacrement de la cêne du Seigneur, il n'y a aucune transsubstantiation des élemens du pain & du vin, dans le corps & le sang de Christ, dans & après la consécration faite par quelque personne que ce soit; & que l'invocation ou adoration de la Vierge Marie, ou de tout autre Saint, & le sacrifice de la messe, de la maniere qu'ils sont en usage à présent dans l'église de Rome, est superstition & idolâtrie.*

On déclare ensuite que ce serment est fait sans aucune réticence (c'est le propre terme) ou restriction mentale. Les véritables protestans eurent bien de la peine à le prêter; puisque, comme a fort bien remarqué M. de Meaux dans son 2 volume *des variations*, *l.* 4, *p.* 489, les Anglois sembloient se rapprocher par ce serment des sentimens des catholiques, en ne s'attachant point à la présence réelle, que les calvinistes combattent avec tant de furie, & qu'ils ne veulent point reconnoître comme un dogme de foi. * *Mém. hist.*

TESTAMENT, ancien & nouveau. On appelle ainsi les livres divins, écrits par l'inspiration du S. Esprit. Le nom hébreu *Bérith* signifie *alliance*, & le grec Διαθήκη *testament*; & ces noms ont été donnés à l'écriture sainte, parcequ'elle contient une alliance de Dieu avec son peuple, un témoignage & une déclaration de sa volonté, & les promesses de l'héritage céleste que Dieu a préparé à ses élus; car le principal effet des testamens est de disposer des héritages. L'ancien testament contient le Pentateuque, c'est-à-dire, les cinq livres de Moyse; savoir, la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deuteronome; le livre de Josué; celui des Juges; le livre de Ruth; les quatre livres des Rois; les deux des Paralipomenes; le premier & le second livre d'Esdras; ceux de Tobie, de Judith, d'Esther & de Job: le Pseautier de David; les Proverbes, l'Ecclesiaste; le Cantique des Cantiques; la Sagesse; l'Ecclésiastique; les Prophetes; & les deux livres des Machabées. Le nouveau testament comprend les quatre Evangiles; le livre des Actes des Apôtres; les quatorze Epîtres de S. Paul; l'Epître de S. Jacques; les deux Epîtres de S. Pierre; les trois Epîtres de S. Jean; l'Epître de S. Jude; & l'Apocalypse.

L'ancien testament a été écrit en hébreu. Les soixante-douze interpréres, appellés *Septante*, en firent une version grecque par l'ordre de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, près de 300 ans avant la naissance de J.C. Aquila, Théodotion & Symmaque en firent ensuite de nouvelles traductions. Le nouveau testament a été écrit en grec, excepté l'évangile de S. Matthieu, & l'épître de S. Paul aux Hébreux qu'on croit avoir été écrits en hébreu; mais ils furent traduits en grec peu de temps après, & les originaux hébreux sont perdus. A l'égard de l'ancien testament, les théologiens & les savans sont en contestation, pour savoir si le texte hébreu a été corrompu par les Juifs, dans les endroits où il est différent de la version des Septante. Plusieurs disent que non, & qu'il s'est glissé des erreurs dans le grec, par la faute des premiers copistes, sur-tout dans le nombre des années des patriarches, où l'on a ajouté cent ans de plus à presque tous ceux du I & du II âge. Mais il y en a beaucoup d'autres qui soutiennent que les Juifs ont altéré l'hébreu par malice, & pour avoir plus de lieu de se défendre contre les chrétiens. Ils disent que la version des Septante étant entre les mains de tout le monde, des Gentils aussi-bien que des Juifs, ne pouvoit être falsifiée, sans qu'on s'en apperçût; & pour le prouver, ils observent, que les Juifs ayant voulu corrompre cette version dans les premiers siécles de l'église, S. Justin martyr, S. Irenée, S. Chrysostôme, Origène & plusieurs autres peres s'éleverent aussitôt contr'eux, & les convainquirent de mauvaise foi; à quoi ils ajoutent qu'il a été bien plus facile aux Juifs d'altérer les livres hébreux, dont ils étoient presque seuls les dépositaires dans les premiers temps de l'Eglise. On compte parmi les peres qui sont de ce sentiment, S. Justin martyr, S. Irenée, Tertullien, Origène, S. Chrysostôme, Julien archevêque de Tolède, Euthymius & quelques autres. On rapporte pour preuves effectives de la malignité des Juifs, la suppression de l'histoire de Suzanne, que Théodotion, quoique ennemi des chrétiens, remit dans sa version grecque, & la faute qui se trouvoit au vers. 17 du pseaume 21 ou 22, où dans plusieurs exemplaires on lisoit *caari*, qui veut dire *sicut leo*, au lieu de *caru*, c'est-à-dire, *foderunt*, qui étoit autrefois; ce qu'on assuroit venir des Juifs, qui avoient ainsi falsifié le texte, pour détruire la force de cette prophétie de la passion de J. C. *foderunt manus meas & pedes meos*, en mettant, *sicut leo manus meas & pedes meos*: ce qui n'a aucun sens. Ils ont corrompu, dit-on, plusieurs autres endroits, pour adoucir la loi, & pour accommoder l'écriture sainte à leurs sentimens.

Afin d'éluder la force du raisonnement dont quelques chrétiens se servoient pour faire voir aux Juifs que le Messie étoit venu dans le sixiéme millénaire, c'est-à-dire, vers la fin des six mille ans depuis la création du monde, les Juifs, dit-on encore, retrancherent cent ans à la vie de presque tous les patriarches, jusqu'à Abraham. Julien, archevêque de Tolède, leur reprocha cette infidélité l'an 686. Abulfarage, dans son *histoire des dynasties*, qui a été traduite d'arabe en latin, par Pokockius, & Georges Syncelle, qui florissoit vers la fin du VIII siécle, ont soupçonné les Juifs du même crime. M. Simon, qui ne croit pas que les Juifs aient falsifié l'écriture sainte, convient néanmoins de l'accusation, & reconnoît que les premiers chrétiens rejettoient le texte hébreu des Juifs, voyant qu'il ne s'accordoit pas toujours avec la version des Septante: ce qu'on reconnoît aussi; mais sans en conclure que la chronologie des Septante soit plus sure, y ayant une foule de raisons qui empêchent de le croire. Ceux qui croient que le texte hébreu a été corrompu par les Juifs, disent, que cette altération a été faite pendant les cinquante années qui se sont écoulées depuis la désolation de Jérusalem par Tite, fils de l'empereur Vespasien, l'an 70 de J. C. jusqu'à son rétablissement, commencé la seconde année du regne d'Adrien; car, disent-ils, il est constant que ces suppressions & ces changemens dans le texte hébreu, se firent avant le temps d'Aquila, qui donna sa premiere version grecque de l'écriture-sainte, la douziéme année du regne d'Adrien; & l'on voit par les fragmens qui nous en restent, que l'hébreu des Juifs sur lequel il la fit, étoit déja altéré à peu près comme il l'est aujourd'hui. Comme il n'entreprit cette traduction qu'en haine des chrétiens qui l'avoient retranché de leur communion, à cause de son attachement aux vaines curiosités de l'astrologie, elle fut très-agréable aux Juifs, qui la lurent toujours depuis dans leurs synagogues. Et comme Aquila avoit été disciple du fameux rabbin Akiba, on s'imagine que c'est ce rabbin qui a osé corrompre le texte hébreu; car jamais, dit-on, les chrétiens ne disputerent contre les Juifs plus fortement qu'en ce temps-là. Ils les pressoient vivement par leurs propres traditions, qui portoient que le Christ se manifesteroit après le cours d'environ six mille ans, en leur montrant que ce nombre d'années étoit accompli. Cela les embarassoit extrêmement: c'est pourquoi il est dit dans leur talmud, qu'Akiba & Sammai supputoient les années dont on tiroit alors contr'eux des argumens invincibles.

Quelques livres de l'ancien testament n'ont pas été écrits d'abord en hébreu; car les livres de Judith & de Tobie, quelques chapitres de Daniel, quelques-

uns du premier livre d'Esdras, furent écrits en chaldaïque; & quelques autres chapitres du prophéte Daniel, avec les livres des Machabées, furent écrits en grec. Les caractères hébreux anciens, dont Moyse & les auteurs qui ont précédé la captivité de Babylone se sont servi, sont, suivant l'opinion la plus commune, les caractères que les Samaritains ont conservés. Cette opinion passoit pour constante du temps de S. Jérôme, comme il le remarque dans son prologue sur les rois; & elle se confirme par d'anciennes médailles, où l'on voit cette inscription, *Jérusalem sainte*, écrite en langue hébraïque, & en caractères samaritains: ce qui ne peut avoir été écrit après la séparation des dix tribus, qui formerent du temps de Roboam, fils de Salomon, le royaume d'Israël; parcequ'en ce temps-là les Samaritains ne considéroient plus Jérusalem comme une ville sainte. Depuis cette division, les Israélites conserverent le Pentateuque de la maniere qu'ils l'avoient reçu de Moyse, & le donnerent après eux aux Chutéens, peuples venus de Perse, qui furent ensuite appellés Samaritains. Les tribus de Juda & de Benjamin conserverent aussi ces mêmes caractères jusqu'à la captivité de Babylone. Ayant été menés à Babylone, ils s'accoutumerent insensiblement à écrire & à parler comme les Chaldéens: c'est pourquoi, lorsqu'Esdras eut recueilli & revu les livres de la bible, il se servit de nouveaux caractères chaldéens, plus connus aux Juifs que les anciens, & dont ils se sont ordinairement servi depuis ce temps-là. Les Juifs ne prirent pas seulement les caractères chaldéens, ils prirent aussi leur langage, qui étoit celui des Syriens ou Assyriens, lequel approchoit assez de l'hébreu. Il est vrai que d'abord cette langue ne fut pas commune à tous les Juifs, & que la langue chaldaïque & l'hébraïque étoient toutes deux en usage parmi eux: mais peu à peu elles se confondirent ensemble, & la langue vulgaire des Juifs fut la langue syriaque, mêlée de termes hébreux, qu'on a depuis appellée communément langue hébraïque. Cependant les livres sacrés sont toujours demeurés écrits en hébreu; & les Juifs les lisoient en cette langue dans leurs synagogues, les expliquant en langue vulgaire: ce qui est peut-être l'origine des paraphrases chaldaïques. Le texte hébreu est demeuré en cet état sans points, jusque vers l'an 500 après la naissance de Jesus Christ. Pour lors les Juifs de Tibériade inventerent les points voyelles, pour limiter la lecture & la prononciation de la langue hébraïque. S. Jerôme nous apprend dans sa question 22 sur Jérémie, & dans son commentaire sur Habacuc, que de son temps la prononciation des mots hébreux n'étoit pas déterminée par des points, comme elle l'a été depuis.

TESTAMENT DES DOUZE PATRIARCHES, est un ouvrage dont l'original grec se trouve dans plusieurs bibliothéques, & est même assez commun dans le Levant. On en ignore l'auteur. Mais cet ouvrage est ancien, puisqu'il est cité par Origène. On conjecture que c'est la production de quelque Juif converti à la religion chrétienne, ou de quelqu'un de ces anciens sectaires, qui semble avoir pris plaisir à supposer des livres sous des titres spécieux. On voit que les douze prétendus testamens viennent d'une seule main, tant le style en paroît uniforme. Les prophéties qu'on y lit, quoiqu'elles appuyent la religion chrétienne contre les Juifs, ne sont néanmoins que de pures visions. C'est sans doute la belle morale qui est contenue dans cet écrit, qui a porté Robert Grosse-tête, évêque de Lincoln, à le traduire en latin en 1242. Ce fut la même raison qui engagea feu M. Macé, curé-chefcier de l'église de sainte Opportune à Paris, à en donner une traduction françoise. *Voyez* MACÉ. Dom le Nourri, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, méprise beaucoup trop cet ouvrage dans son *Apparatus ad bibliothecam Patrum;* & le savant Grave, protestant, en a beaucoup mieux jugé. Voyez aussi ce qu'en dit M. Simon dans sa bibliothéque critique donnée sous le nom de *Sainjorre*, tom. 2, chap. XIV. L'auteur du discours qui est sur ce sujet dans cette bibliothéque, avoit eu dessein de publier l'original grec de cet ouvrage, il l'avoit même promis; mais il n'a pas exécuté cette promesse. Un savant Allemand l'a exécuté il y a plusieurs années à Oxford, avec quelques autres anciennes piéces.

TESTE (Pierre) peintre, natif de Luques, porté dès sa jeunesse au dessin, fut excité de voir Rome par la renommée des peintures & des peintres qu'on y voyoit alors. Il y alla en habit de pélerin; & n'étant pas assez instruit de ce qui regardoit la profession qu'il vouloit suivre, il vivoit dans la derniere misere, & passoit comme il pouvoit le temps à dessiner les ruines, les statues & les peintures de Rome. Sandrart dit qu'un jour entr'autres, l'ayant trouvé dans un pitoyable état, & comme à demi-brute, dessinant des ruines autour de Rome, il eut pitié de sa pauvreté, l'emmena chez lui, pourvut à ses vêtemens & à sa nouriture, l'employa à dessiner plusieurs choses de la galerie Justiniane, & le recommanda ensuite à d'autres, qui le firent travailler. Il étoit si sauvage & si misantrope, qu'à peine Sandrart pouvoit-il jouir de sa conversation. Il avoit dessiné les antiques tant de fois, qu'il les savoit par cœur: mais il avoit en cela tant de fougue & de libertinage de génie, qu'il n'a tiré pour son art aucun avantage raisonnable de toutes ses peines. Celles qu'il a prises dans ses ouvrages de peinture, lui ont encore moins réussi, comme on le voit par le petit nombre de ses tableaux, par le peu de cas qu'on en fait, par ses mauvaises couleurs, & par la dureté de son pinceau. Ainsi ce qu'il a fait de plus louable, sont ses dessins & ses estampes, dont une petite partie a été gravée par lui, & l'autre par Cesar Teste, & quelques-unes encore par d'autres graveurs. On y voit beaucoup d'imagination, de gentillesse & de pratique; mais peu d'intelligence dans le clair-obscur, peu de raison & peu de justesse. Etant un jour assis sur le bord du Tibre, pour dessiner quelque vue, un coup de vent enleva son chapeau; & en voulant le retenir, l'extension de son bras emporta son corps. Il tomba dans l'eau, & se noya ainsi malheureusement vers l'an 1648. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

TESTELIN (Louis) peintre, né à Paris en 1615, fut disciple de Simon Voüet. Il fut reçu à l'académie de peinture en 1648. On voit trois excellens tableaux de sa main; deux dans l'église de Notre-Dame de Paris, l'un qui représente la résurrection de Tabithe, l'autre la flagellation de S. Paul & de Silas; le troisiéme est dans l'église des freres de la Charité; c'est S. Louis qui panse un malade. Testelin fut ami de Charles le Brun, & son frere *Henri* a été professeur & secrétaire de l'académie. Louis est mort en 1655. * Voyez l'*abrégé des vies des plus fameux peintres*, tome second, *in*-4°, page 241.

TESTU (Jacques) abbé de Notre-Dame de Belval, & prieur de S. Denys de la Chartre, se fit connoître dès sa jeunesse parmi les beaux esprits de son temps, par ses poësies & par son esprit. Il prêchoit solidement, dit-on, & avec onction; & quoiqu'il se fût acquis en assez peu de temps beaucoup de réputation dans cet emploi, dans le désir de le remplir encore plus dignement, il se renferma pendant du temps avec le célébre abbé de Rancé, son ami particulier, qui méditoit déja la réforme de l'abbaye de la Trappe. Mais l'abbé Testu ruina dans cette retraite, par son application trop continuelle, son tempérament, déja très-foible, & il s'en ressentit le reste de ses jours. Il fut reçu dès l'an 1665 à l'académie françoise, après la mort de Guillaume de Bautru, comte de Serent, conseiller d'état; & il mourut dans un âge avancé, en 1706. François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, lui a succédé dans l'académie françoise. L'abbé Testu est plus connu par ses *Stances chrétiennes sur divers passages de l'ecriture*

saincte & des peres, que par ses poësies profanes, dont on trouve une partie dans les recueils de son temps. Ces stances sont en effet estimables, tant pour la versification, qui est aisée & naturelle, que pour les sujets qui y sont traités. On en a une cinquiéme édition de l'année 1703, augmentée considérablement de beaucoup d'autres poësies chrétiennes, d'un recueil de maximes en prose, & de trois lettres de morale aussi en prose, l'une pour prouver que la vie chrétienne n'est point une vie ennuyeuse, l'autre pour montrer qu'on peut se sauver dans le monde quand on y est nécessairement engagé, & la troisiéme sur les conversations du monde. La premiere se trouvoit déja dans les éditions précédentes. On trouve outre cela plusieurs piéces de même genre de l'abbé Testu dans différens recueils; un noël, & des stances sur le *De profundis* dans le premier volume du recueil de poësies chrétiennes, donné en trois volumes sous le nom de M. de la Fontaine; le noël est dans les stances chrétiennes de la cinquiéme édition; un sonnet sur la naissance de M. le duc de Valois, page 177 du 2 volume du même recueil; & deux autres de suite, l'un pour M. le duc de Mantoue, l'autre à M. le cardinal Mazarin. Une lettre en vers & en prose sur les conquêtes de Louis XIV, p. 72 du recueil de vers choisis, donné par le P. Bouhours en 1693. M. Titon du Tillet, qui a donné place à l'abbé Testu dans la description de son Parnasse françois, paroît n'avoir connu que la quatriéme édition des poësies chrétiennes de cet abbé; & il n'a rien dit non plus des piéces qui se trouvent dans le recueil en 3 vol. *dont on vient de parler.* * *Mémoires du temps. Discours* de M. de Saint-Aulaire, reçu en la place de l'abbé Testu, & réponse de l'abbé Tallemant, dans le *recueil de l'acad. de l'an* 1707. Titon du Tillet, *Parnasse françois*, édition *in-fol.* pag. 507.

TESTU (Claude-Guillaume) marquis de Balincourt, près Pontoise, baron du Bouloir au Maine, & gouverneur des ville & citadelle de Strasbourg, est né le 18 mars 1680. Il fut fait colonel du régiment d'Artois en 1703, brigadier d'infanterie le 29 mars 1710, maréchal de camp le premier février 1719, & enfin lieutenant général le premier août 1734. Il eut le gouvernement de Mont-Dauphin en Dauphiné au mois de janvier 1739, puis celui des ville & citadelle de Strasbourg, par la mort du maréchal de Broglie, en janvier 1746. Il a été nommé maréchal de France au mois de novembre 1746. Il est marié depuis le mois de janvier 1715, avec dame *Marguerite-Guillemette* Alleman de Montmartin, d'une noble & ancienne maison du Dauphiné. Il est fils de *Henri* Testu, marquis de Balincourt, baron du Bouloir, mort le 2 septembre 1710, & de dame *Claude-Marguerite* de Séve sa premiere femme, morte en mars 1680. Feu M. le marquis de Balincourt avoit épousé en secondes noces le 26 janvier 1682, dame *Marie-Therese-Susanne* de Masparault de Chennevieres, & il en a laissé, outre *Bernard* & *Jean-Baptiste* Testu de Balincourt, reçus chevaliers de Malte en 1713, & *Jean-Dominique*, prêtre, chanoine régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie; *François* Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville, dit *le comte de Balincourt*, né le 13 octobre 1687, successivement capitaine dans le régiment d'Artois, puis exempt des gardes du corps avec commission de mestre de camp, & ensuite enseigne de la même compagnie écossoise du mois de décembre 1738, maréchal de camp du 2 mai 1744, marié au mois de janvier 1715 avec dame *Rosalie* de Cœuret ou Cueuret, dame de Néle dans le Véxin François: duquel mariage il a deux fils, dont l'aîné, âgé de 18 ans (en novembre 1746) est aujourd'hui l'un des colonels du régiment des grenadiers de France; & cinq filles, dont l'aînée est mariée depuis 1745 avec *N.* Wicquet, baron d'Ordre, enseigne des gardes du corps, & brigadier d'armée.

TET, anciennement *Ruscino*, *Ruscio*, *Thetis*, riviere de Roussillon. Elle a sa source dans les Pyrénées, baigne Villefranche de Conflent & Perpignan, & va se décharger dans la mer Méditerranée. * Baudrand.

TETBURI, bourg d'Angleterre assez bon, avec marché, dans le comté de Glocester, sur les limites du comté de Wilt. Il y a une belle halle. Son principal magistrat est un bailli. Il est à 77 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

TETERE, clerc de l'église de Nevers, a fleuri dans le X siécle. Il a composé une relation des miracles que Dieu opéroit par les reliques de S. Cyr & de sainte Julitte, après leur translation dans les Gaules. Ce fut S. Amateur ou Amatre, évêque d'Auxerre, qui, au commencement du cinquiéme siécle, apporta ces saints corps d'Antioche à son église, d'où, assez long-temps après, on transféra à Nevers un bras de S. Cyr. Ce ne fut que quelques années après cette seconde translation que Tétere écrivit sa relation, puisqu'il y rapporte les merveilles opérées à Nevers, comme celles dont on avoit été témoin à Auxerre. Il ne nous reste plus que la préface de cette relation, du moins imprimée. Elle est dans les Bollandistes, au premier de mai & au seiziéme de juin. L'inscription de cette préface donne à Tétere le titre de sophiste, sans doute parcequ'il joignoit à l'étude de l'éloquence celle de la philosophie. Dans la préface même, Tétere se qualifie serviteur des saints martyrs, c'est-à-dire, l'un de ceux qui étoient établis pour desservir l'église où ils reposoient. * *Histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins, tome 3, pages 404 & 405. Mémoire de M. l'abbé Lebeuf sur ce sujet, imprimé dans le Mercure de mars 1750.

TETRADE, poëte Latin dans le IV siécle, fut d'abord disciple d'Ausone, soit à Bourdeaux, où Ausone enseigna si long-temps, soit à Trèves, où l'on croit qu'il donna aussi des leçons, sur-tout pour la poëtique. Tétrade fit de grands progrès dans les belles lettres, & devint un des premiers poëtes de son temps: mais nous n'avons plus ses poësies. Il avoit beaucoup de talent pour la satyre, & Ausone regardoit ses piéces en ce genre, comme des écrits dignes des bons siécles, & comparables aux piéces du poëte Lucille, au-dessus duquel il les met quelquefois. Tétrade fut professeur à Angoulême, & il y enseignoit encore lorsque Ausone quitta la cour pour se retirer dans ses terres, ce qui arriva vers l'an 383 ou 384. Tétrade, après s'être acquis une grande réputation dans cet emploi, le quitta pour se retirer ou à Saintes, ou dans quelque ville du voisinage. Il fut dans sa retraite utile aux gens de lettres par ses avis, & à tous ceux du pays qui avoient quelque goût pour les sciences, par les conseils qu'il leur donna pour bien diriger leurs études. Il y en a qui croient qu'il étoit fils de ce Tétrade, homme de qualité, qui faisoit quelquefois sa demeure à Trèves, qui avoit été élevé à la dignité de proconsul, & qui de païen qu'il étoit, fut converti à la foi de J. C. à l'occasion d'un miracle que fit S. Martin en faveur d'un de ses domestiques que le Saint délivra du démon. * *Voyez* Sulpice Sévere dans la *vie de S. Martin*, *n.* 16. Ausone, *epistola* 15; & les notes de MM. Julien Fleury & Souchay sur cet endroit, *pag.* 474 *& suiv.* de l'édition d'Ausone, *ad usum delphini*. *Histoire littéraire de la France*, par plusieurs Bénédictins, *tome* 1, *II partie.*

TETRALOGIE. On appelloit ainsi le combat qui a été en usage chez les Grecs, entre les poëtes qui se disputoient le prix par quatre piéces dramatiques, qui étoient comprises sous le nom général de Tetralogie τετραλογία, parceque l'on opposoit quatre poëmes à quatre autres poëmes. Ce combat spirituel commença vers la 70 olympiade. Plutarque nous assure du moins que du temps de Thespis, qui vivoit vers la 60, cet usage ne regnoit point encore parmi les poëtes qui composoient des piéces de théâtre. Les trois premieres piéces de la Tetralogie étoient des tragédies, & la

quatriéme appellée satyre, σάτυροι, étoit une espéce de comédie. Il ne nous en reste qu'une de ce dernier genre; c'est le Cyclope d'Euripide. Il est souvent fait mention de ces Tétralogies chez les anciens, & nous avons encore dans les ouvrages d'Eschyle & d'Euripide, quelques tragédies qui en faisoient partie. On y voit sous quel archonte elles avoient été jouées, & les noms des concurrens qui leur avoient enlevé ou disputé la victoire. Plusieurs critiques prétendent que le sujet des trois tragédies qui entroient dans la Tétralogie, avoit ordinairement quelque chose de commun, & l'on en a en effet des exemples. Xenoclès, dont parle Elien dans ses diverses histoires, *l.* 1, *c.* 8, disputant le prix contre Euripide, produisit pour trois tragédies, Œdipe, Lycaon & les Bacchantes, qui, comme on voit, ont un rapport par la nature du crime de ceux qui en font le sujet : Œdipe avoit tué son pere, Lycaon mangeoit de la chair humaine, les Bacchantes égorgeoient quelquefois leurs propres enfans. Les piéces qu'Euripide opposa à Xenoclès, ont aussi quelque rapport entre elles : la premiere avoit pour sujet Alexandre ou Pâris; la seconde, Palamède, & la troisiéme, les Troyens; trois sujets qui avoient tous rapport à l'histoire de Troye. Il faut convenir cependant que cette regle n'étoit pas générale; nous trouvons chez les anciens des Tétralogies dont les sujets paroissent n'avoir rien de commun entre eux. On choisissoit plusieurs juges qui décidoient des piéces qui méritoient le prix, & ce prix étoit une couronne, ou quelque autre chose de peu de valeur : parceque dans ces sortes de combats ils cherchoient plus l'honneur que l'intérêt, comme on peut le voir dans la premiere dissertation de M. l'abbé du Resnel, insérée dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, & où cet académicien examine l'origine, la forme, la nature, &c. des combats & des prix proposés aux gens de lettres parmi les Grecs & les Romains.

☞ TETRAPOLE, *Tetrapolis*, nom grec, qui signifie *quatre villes*, & que l'on a donné à diverses contrées où se trouvoient quatre villes qui avoient quelque relation ensemble. On appelloit TÉTRAPOLE ATTIQUE, *Tetrapolis Attica*, une contrée au septentrion de l'Attique, où étoient quatre villes bâties par Xuthus, pere d'Io, dans le temps qu'il regnoit dans ce quartier de la Gréce. Ces quatre villes étoient, selon Strabon, *l.* 8, *p.* 383, *Oenoe*, *Marathon*, *Probalinthus*, *Tricorython*.

La TÉTRAPOLE DORIQUE, *Tetrapolis Dorica*, étoit une contrée de la Gréce dans la Doride. Les Doriens, dit Strabon, *l.* 9, *p.* 427, habitoient entre les Etoliens & les Eneïanes, & leur pays s'appelloit Tétrapole, à cause qu'il y avoit quatre villes. Cette Tétrapole, ajoute-t-il, passe pour avoir donné l'origine à tous les Doriens. On nommoit ces quatre villes, *Erineus*, *Boium*, *Pindus*, *Cytinium*.

La TÉTRAPOLE DE SYRIE, *Tetrapolis Syriæ*, étoit une contrée de la Syrie qui renfermoit quatre villes principales; savoir, Antioche, Seleucie, Apamée, Laodicée. Strabon, *l.* 16, *p.* 749, qui fait mention de cette Tétrapole, dit que ces quatre villes étoient appellées *sœurs*, à cause de leur concorde. Elles avoient eu toutes quatre le même fondateur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TETRICUS (Caïus Pesuvius) président d'Aquitaine, se fit saluer empereur à Bourdeaux, à la sollicitation de Victorine ou Victoire, qu'on nommoit *la mere des armées*. L'insolence de ses soldats lui devint insupportable, & l'obligea de venir à Châlons sur Marne, où il se remit entre les mains de l'empereur Aurelien, qui le mena en triomphe à Rome l'an de J. C. 274. Quelque temps après, ce prince le fit intendant des affaires d'Italie, & lui donna le gouvernement de la Lucanie. Tetricus avoit un fils de même nom, qui fut aussi mené en triomphe à Rome, & à qui Aurelien permit depuis d'entrer au sénat. Là, sans rien perdre des biens de sa famille, il vécut en repos, honoré d'Aurélien & respecté de tous les Romains. * Trebellius Pollio, *des trente tyrans*, *c.* 29 & 30.

TETTI (Scipion) en latin *Tettius*, savant homme dans le XVI siécle, étoit de Naples. Sa fin fut malheureuse. On le déféra comme imbu de mauvaises opinions touchant la divinité, & on l'envoya aux galeres. Il est auteur du traité *de Apollodoris*, que Benoit Ægius publia à Rome l'an 1555. Il eut beaucoup de part à l'estime des savans. * Bayle, *dict. crit.* Colomiez, *mélanges curieux*.

TETTYX, étoit de l'isle de Créte, & passa avec une flotte au Péloponnèse. Il prit terre au promontoire de Tenare, & y bâtit une ville. Son séjour fut auprès du lieu que l'on appelloit Ψυχοπομπεῖον, parcequ'on y faisoit des cérémonies propres à appaiser les mânes. C'est là que fut envoyé par la prêtresse de Delphes celui qui avoit tué le poëte Archilochus. * Plutarque, *de iis qui serò à numine puniuntur*, *p.* 560.

TETUAN, ville & petite république d'Afrique, dans le royaume de Fez, avec un port à l'embouchure de la mer Méditerranée. Les Latins la nomment *Tetuanum*. C'est où se rendent les caravanes qui prennent la route de la mer pour aller à la Mecque, par Alexandrie d'Egypte.

TETZEL (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, & inquisiteur de la foi, né à Pirn sur l'Elbe, à quatre milles d'Allemagne de Dresde, fut choisi par les chevaliers Teutoniques pour prêcher les indulgences qu'ils avoient obtenues pour la guerre contre les Moscovites, & s'aquitta fort bien de cette commission. Quelque temps après, l'archevêque de Mayence, nommé par le pape Léon X pour faire publier les indulgences de l'an 1517, donna cette commission au pere Tetzel, qui s'associa en cet emploi les religieux de son ordre. Lorsque Luther, à la suscitation de Stupitz, eut affiché aux portes de l'église de Wittemberg quatre-vingt-quinze propositions, dont plusieurs étoient contre la puissance du pape, contre le trésor de l'église, & contre la valeur des indulgences; Tetzel leur opposa cent six autres propositions, qu'il publia à Francfort sur l'Oder. Il fit même bruler, comme inquisiteur de la foi, ces thèses scandaleuses de Luther, qui de son côté fit bruler aussi publiquement celles de Tetzel : ce qui fut le commencement de la guerre entre les Augustins & les Dominicains; d'où se forma ensuite le parti luthérien contre les catholiques. Tetzel mourut de déplaisir l'an 1519, après la fâcheuse réprimande qu'il reçut du nonce Charles Miltitz, envoyé par le pape au duc de Saxe. Ce nonce, pour tâcher de gagner Luther, reprocha à Tetzel son premier adversaire, qu'il étoit la cause des désordres qui se voyoient en Allemagne : ce qui affligea tellement ce religieux, qu'il ne vécut pas long-temps après. * Maimbourg, *histoire du luthéranisme*. Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

TEUCER, de Créte, roi de la petite Phrygie, depuis appellée *Troade*, regna avec son gendre Dardanus, qui avoit épousé sa fille Batica. Tros, un de ses petits-fils, donna son nom à la ville de Troye, capitale de cet état; & à cause de Teucer, ses habitans furent nommés *Teucriens*. * Ovide, *l.* 3 *métam.*

TEUCER, fils de Télamon roi de Salamine, isle vis-à-vis de l'Attique, & fils d'Hesione, fille de Laomédon, étoit frere de pere d'Ajax, avec lequel il fut à la guerre de Troye, vers l'an 1174 avant J. C. Etant de retour à Salamine, il fut chassé par son pere, parcequ'il n'avoit pas vengé la mort d'Ajax, dont Ulysse étoit la cause. Ce malheur n'ébranla point sa constance : il passa dans l'isle de Chypre, où il bâtit une nouvelle ville de Salamine. * Cicero, *in tuscul. quæst.* Horace, *od. l.* 1. Bayle, *diction. critiq.*

TEUCER de Cyzique, historien Grec, écrivit un traité du regne de Mithridate en cinq livres, autant de Tyr, l'histoire des Arabes, celle des Juifs en six li-

vres, &c. * Suidas, *in lex.*

TEUDEGILDE, fille d'un pauvre berger, inspira par sa beauté de l'amour à *Charibert* roi de France, qui l'épousa, & en eut, selon Grégoire de *Tours*, un fils, mort peu de temps après sa naissance. Elle survécut à ce roi, & employa ses charmes & ses trésors pour donner de l'amour à Gontran roi d'Orléans : lequel lui ayant enlevé ses trésors, la fit enfermer dans un monastère à Arles, où elle mourut. * Grégoire de *Tours*, *l. 4, &c.*

TEVERONE, en latin *Teverò*, *Anio*, *Anien* & *Anienus*, riviere d'Italie dans l'Etat de l'église. Elle coule dans la Campagne de Rome, qu'elle sépare de la Sabine, baigne Tivoli, & se décharge dans le Tibre au-dessus de Rome. * Baudrand.

TEVIOTDALE, c'est-à-dire, *la vallée de Teviot*, c'est une province méridionale d'Ecosse, qui prend son nom de la riviere de Teviot, qui la traverse. Elle est abondante en bleds & en pâturages, & ses habitans ont toujours été estimés pour leur valeur pendant les guerres entre l'Ecosse & l'Angleterre. Sa principale ville est Jedburgh, où l'on administre la justice pour la province. Quoique dans la plupart des actes elle soit appellée *le comté de Roxburgh*, d'une ancienne ville & château maintenant ruinés, son véritable nom est celui sous lequel nous la mettons ici. Ceux de la famille de Douglas de Cavers étoient sherifs héréditaires de ce comté. Il est séparé de l'Angleterre par le mont Cheviot, borné à l'occident par le Liddisdale, l'Eskdale, & l'Eusdale, au nord par le comté de Forest, & à l'est par les mers. Les principales familles de ce comté, sont les *Scots* & les *Kerrs*. La duchesse de Buccleugh & de Montmouth, étoit chef de la premiere en 1701, & le comte de Roxburgh le plus considérable de la derniere. * *Diction. anglois.*

TEVIUS (Jacques) Portugais, vint à Bourdeaux & à Coimbre où il jetta les premiers fondemens de l'université. Il étoit poëte, orateur & historien, comme on le peut voir par les poëmes qu'il a composés en latin & en portugais ; par les oraisons qu'il a faites contre Sébastien roi de Portugal, & par sa description du siége de Diu dans les Indes l'an 1546. * *Bibliotheca hispanica.*

TEUKSBURI, en latin *Theocicura*, ville avec marché de la contrée de même nom, dans le comté de Glocester en Angleterre. Elle est située vers le confluent de l'Avon dans la Saverne. Elle est célébre par ses manufactures de drap, & par la bataille, qui s'y donna en 1471, entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, par les rois Henri VI & Edouard IV. Le prince Edouard, fils unique de Henri VI, y fut tué. * *Dict. angl.*

TEULFUS, est l'un des auteurs de la Chronique de Morigny, abbaye de l'ordre de S. Benoît près d'Etampes, dont la manse monachale a été réunie à un petit séminaire du diocèse de Sens. La chronique de Morigny contient trois livres qui ont été composés à plusieurs reprises par différens écrivains : Teulfus a composé le premier. Il étoit moine de S. Benoît dans le monastère même dont il a donné l'histoire. Ses continuateurs disent qu'il y avoit été élevé dès sa jeunesse ; & lui-même nous apprend ce qu'il y avoit fait. Après avoir fait un grand éloge d'un religieux qui augmenta beaucoup le temporel du monastère : *Pour moi*, dit-il, *je ne sais si j'ai été d'une grande utilité à cette maison, si ce n'est que j'en ai ponctué & corrigé la Bible, à commencer depuis le livre de la Genèse, jusqu'à la derniere épître de S. Paul, le traité de S. Augustin* DE TRINITATE DEI, *celui* DE VERBIS DOMINI SUPER JOANNEM, *les Morales de S. Grégoire, & quelques autres : je fus long-temps chantre dans ce monastère, & j'y ai depuis été chargé de l'office de prieur ; mais je ne m'en aquittai pas comme il convenoit : je manquois du savoir, de l'activité & de la force, non pas du corps, mais de l'esprit, qui sont nécessaires pour exercer dignement un pareil emploi.* Les continuateurs de la chronique parlent de lui plus avantageusement. Ils font l'éloge de sa capacité, & le représentent dans tout ce qu'ils racontent de sa conduite, comme un homme pacifique & modéré. Ils disent que Renaud, premier abbé de ce monastère, étant mort la seconde année du regne de Louis VI, les moines élurent en sa place Teulfus, *homme de réputation, qui savoit beaucoup*, & qui étoit déja prieur de ce monastère : mais ces mêmes religieux mal disciplinés & indociles, se repentant bientôt d'un si bon choix, outragerent le nouvel abbé, & le destituerent avant qu'il eut été béni. Teulfus consentit à sa déposition. Les mêmes auteurs disent dans leur prologue, qu'il a été abbé de S. Crespin & de S. Crespinien de Soissons : mais on ne sait en quel temps. Son élection à l'abbaye de Morigny n'a dû être faite que la seconde année du regne de Louis VI, dit le Gros, qui tombe à l'an 1109 ou 1110. Cette année est celle de la mort de Renaud, prédécesseur de Teulfus. Voyez sur les continuateurs de la chronique de Morigny, & sur la chronique elle-même, le mémoire sur ce sujet donné par M. de la Curne de Sainte-Palaye, & imprimé dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, tome dixiéme, pag. 541 & suivantes. Ce que l'on vient de rapporter de Teulfus en est extrait.

TEUPOLUS, *cherchez* TIEPOLI.

TEUTATES, nom sous lequel les anciens Gaulois adoroient Mercure, selon quelques-uns, ou plutôt quelque autre divinité. Ils lui immoloient des victimes humaines par le ministère des Druides ; tantôt en les faisant entierement bruler pour leur servir d'holocaustes ; tantôt en les perçant & les faisant mourir à coups de fléches ; & tantôt en les faisant étrangler au milieu de leurs temples. C'est ce que Strabon rapporte, & ce qu'on peut voir dans les commentaires de César. Lucain traite ce dieu d'inhumain & de barbare dans le premier livre de sa *pharsale.*

TEUTBODE (Pierre) est le premier des auteurs qui ait écrit l'histoire des Croisades. * Du Pin, *bibl. des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

TEUTEBERG, montagne & forêt du cercle de Westphalie. Ce lieu est dans la Westphalie propre, près de la ville de Dethmold, & il est célébre par la défaite de Varus & de ses légions, & par une grande bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons. * Mati, *dict.*

TEUTOMALE, *Teutomalus*, roi des Saliens, peuples de l'ancienne Gaule Viennoise, ayant été contraint de céder ses terres aux Romains, qui s'y établirent sous le consul C. Sextius, après l'avoir défait, se retira chez les Allobroges ; & quoique dépouillé de ses états, il ne laissa pas de soutenir une seconde guerre contre Cn. Domitius avec les forces de ses alliés. Il vivoit vers l'an 122 avant J. C. * Tite-Live, *epit.* 41.

TEUTOMATUS, roi des Nitiobriges, peuples de l'ancienne Aquitaine, étoit fils d'*Ollovicon*, qui tenoit la même souveraineté avant lui. Il suivit le parti de Vercingentorix, l'an 700 de Rome, & 54 avant J. C. & contribua de toutes ses forces à réparer les pertes qu'il avoit faites à Avaric. Ce fut lui qui avec sa cavalerie, lui amena les troupes que chaque état d'Aquitaine étoit obligé de fournir. César dit que ce prince, qui étoit sous les murs de Gergovie pendant le siége, fut surpris dans sa tente endormi sur le midi, ne songeant à rien moins qu'à l'attaque qui fut faite ce jour-là. La vîtesse avec laquelle les soldats Romains enleverent son quartier, fut si grande, qu'il n'eut pas le temps de s'habiller, & qu'il eut toutes les peines du monde à se sauver, son cheval ayant été blessé sous lui. * Cæsar, *de bello Gall. l.* 7.

TEUTONIQUE, ordre hospitalier pour les Allemans. Un homme de cette nation qui demeuroit à Jérusalem, après la conquête de la Terre-sainte, y recevoit ceux qui venoient de son pays, & qui n'entendoient pas la langue de Palestine. Pour avoir plus de

moyens d'exercer sa charité, il obtint du patriarche de Jérusalem la permission de bâtir un hôpital, avec une chapelle à l'honneur de la mere de Dieu. Divers Allemans se joignirent à celui-ci, qui avoit paru si zélé & si charitable pour ses compatriotes; & s'employerent à rendre service aux pélerins de leur nation, qui venoient visiter les lieux consacrés par les pieds de J. C. Quelques riches habitans de Bremen & de Lubeck qui étoient au Levant, s'associerent avec les premiers, & firent bâtir, vers l'an 1191, un nouvel hôpital à Acre. Depuis, ces hôpitaux furent donnés aux chevaliers Teutons.

TEUTONIQUE, ordre militaire, appellé anciennement *l'ordre de Notre-Dame du mont de Sion*, fut institué l'an 1191, en faveur de la nation allemande, par Henri roi de Jérusalem, secondé du patriarche & des autres princes chrétiens. Voici quel en fut le sujet. Lorsque l'empereur Frédéric se croisa avec plusieurs grands princes, pour rentrer dans la possession de la Terre-sainte, dont Saladin sultan d'Egypte, s'étoit rendu maître l'an 1187, un grand nombre de seigneurs & de gentilshommes Allemans le suivirent en qualité de volontaires, les uns par un sentiment de piété, les autres par un desir de gloire. Ces Allemans se signalerent sous l'empereur Frédéric l'an 1189. Après sa mort, se voyant sans chef devant Acre, que les chrétiens assiégeoient, ils élurent Frédéric duc de Souabe, second fils du défunt empereur, & Henri duc de Brabant, pour capitaines généraux de leur nation. Sous ces chefs, ils se distinguerent par de si beaux faits d'armes à la prise d'Acre & des autres villes & places de la campagne, que Henri roi de Jérusalem proposa d'instituer en leur faveur un ordre de chevalerie sous le nom de S. Georges, parceque tous ces braves servoient à cheval. Mais on trouva plus à propos de le mettre sous la protection de la Vierge, & de lui donner pour principal lieu l'hospice établi à Jérusalem sur le mont de Sion, pour les pélerins & les pauvres de cette nation, & dédié à Notre-Dame. Le roi, le patriarche, & les autres princes en dresserent les statuts sur ceux de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & de l'ordre des Templiers, dont ils tirerent ce qu'ils crurent convenir le mieux pour un ordre qu'ils vouloient aussi rendre militaire & hospitalier tout ensemble. Ces statuts, entr'autres articles, portoient; que les chevaliers qui seroient reçus dans cette religion militaire, seroient de race noble; qu'ils feroient vœu de défendre l'église chrétienne & la Terre-sainte; qu'ils exerceroient l'hospitalité envers les pélerins de leur nation; & qu'ils se nommeroient chevaliers de Notre-Dame du mont Sion. Cette institution fut agréée par l'empereur Henri VI, & approuvée par le pape Céleftin III, qui ordonna que ces chevaliers seroient vêtus d'un habit blanc, sur lequel seroit cousue une croix noire, de la figure de celle de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; qu'ils porteroient une semblable croix dans leur étendard, dont le fond seroit blanc, & dans leurs armoiries; & qu'ils vivroient selon la régle de S. Augustin. Il leur confirma aussi le don de l'hospice allemand du mont Sion, pour titre & lieu principal de leur fondation; & leur accorda les mêmes priviléges dont jouissoient les chevaliers de S. Jean de Jérusalem, par la bulle du 22 février 1191. Ce fut en conséquence de cette bulle, que le roi de Jérusalem, & le duc Frédéric de Souabe, avec pouvoir de l'empereur, firent la création des premiers chevaliers de cet ordre, dont le nombre ne fut alors que de quarante. Henri de Walpot, gentilhomme immédiat de l'empire, fut choisi pour être grand-maître de l'ordre. Tous les princes chrétiens témoignerent beaucoup d'affection à cette religion militante. L'empereur lui donna le droit de posséder à perpétuité toutes les terres & les provinces que les chevaliers pouroient conquérir sur les infidéles; & Philippe *Auguste*, roi de France, lui fit de grands biens, accordant aussi au grand-maître l'honneur de porter des fleurs de lis aux quatre extrémités de sa croix.

Cet ordre reçut son accroissement sous les grands-maîtres Othon de Kerpen, & Herman Bartth, qui succéderent l'un après l'autre au grand-maître Henri de Walpot; mais il commença particulierement à se rendre considérable sous le quatriéme grand-maître Herman de Salza élu l'an 1210. Ce fut lui qui avec ces chevaliers sauva des mains des infidéles, Jean, fils de Henri roi de Jérusalem, dans une bataille que les chrétiens perdirent contre Conradin roi de Syrie; en reconnoissance de quoi, Jean ajouta à la croix noire que le pape Céleftin III avoit ordonné aux chevaliers de porter sur l'habit blanc, une croix potencée d'or qui étoit les propres armes du royaume de Jérusalem. Le duc de Masovie dans la Pologne, fit don à l'ordre Teutonique de toutes les terres que les chevaliers pouroient conquérir dans la Prusse sur les païens, pour les posséder avec droit de souveraineté; ce que le pape & l'empereur confirmerent. Les Teutons ayant remporté une entiere victoire, chasserent tous les paiens de la Prusse, & se rendirent peu-à-peu maîtres de la Livonie & de la Curlande. Le grand-maître fonda ensuite quatre évêchés dans la Prusse, & cinq en Livonie & en Curlande, faisant bâtir des villes & des châteaux dans tout ce pays de conquête, lesquels il remplit de colonies Allemandes. Les chevaliers Teutons pénétrerent depuis jusqu'en Russie, où ils établirent de même la religion chrétienne. L'an 1255, ils s'emparerent de la Samogitie, faisant main-basse sur tous ceux qui ne vouloient pas se faire baptiser. Le grand-maître fit bâtir la même année dans la Prusse, une grande ville, qu'il fit nommer à l'honneur du roi de France, Konigsberg, c'est-à-dire, *montagne du roi*. Son successeur fit aussi construire la ville de Montreal. Pendant que l'ordre Teutonique faisoit des progrès considérables vers la mer Baltique, la ville d'Acre fut prise par le soudan d'Egypte l'an 1291, & les chevaliers Teutons qui étoient dans la Syrie, furent obligés de revenir en Allemagne. La principale maison de l'ordre fut établie à Marpurg, ville de la Hesse, dans le cercle du Haut-Rhin, puis transférée à Marienbourg dans la Prusse. L'an 1510 les chevaliers Teutons élurent pour grand-maître Albert marquis de Brandebourg, fils de la sœur de Sigismond, roi de Pologne; mais ce prince embrassa l'hérésie de Luther, & traita avec le roi de Pologne pour se rendre maître absolu de la Prusse, à la charge de la tenir de la couronne de Pologne. Après cet engagement, le duc quitta le titre de grand-maître, & chassa de la Prusse tous les chevaliers Teutons. Ils se retirerent à Mariendal en Franconie, & élurent administrateur de la grande maîtrise de Prusse, Walther de Cromberg, alors grand-maître du même ordre en Allemagne & en Italie.

L'ordre Teutonique consiste à présent en douze provinces; savoir, en celle d'Alsace & de Bourgogne, celle d'Autriche, celle de Coblens, celle d'Etsch, que l'on nomme encore provinces de la jurisdiction de Prusse; & en celles de Franconie, de Hesse, de Biessen, de Westphalie, de Lorraine, de Thuringe, de Saxe, & d'Utrecht, qui sont de la jurisdiction d'Allemagne. Les Hollandois sont maîtres de tout ce que l'ordre possédoit dans la province d'Utrecht. Chaque province a ses commanderies particulieres, & le plus ancien des commandeurs y est appellé *commandeur provincial*. Tous ces commandeurs sont soumis au grand-maître d'Allemagne comme à leur chef. Les douze commandeurs provinciaux étant assemblés, ont droit d'élire un grand-maître, ou un coadjuteur. Le grand-maître a sa résidence ordinaire à Mariendal en Franconie, depuis que l'ordre a été chassé de la Prusse, & jouit d'environ vingt mille écus de revenu. La plupart des commanderies sont possédées par les puînés des princes & des grands seigneurs Allemands, sous le nom de chevaliers Teutoniques. Cet ordre porte *d'argent, à une croix patée*

de sable, chargée d'une croix potencée d'or. Cherchez PORTE-GLAIVES, & PRUSSE. * Heiss, *histoire de l'empire, l.* 1. Gaguin & Chromer, *hist. de Polog.* Dlugoss, *hist. Polon.* Jacques de Vitri, *hist. orient. c.* 66. Jean Eustache Solli, *in hist. Teuton.* Aubert le Mire, *de orig. ordin. equest. l.* 1, *c.* 3. Le P. Helyot, *histoire des ordres religieux & milit.* in-4°, *à Paris chez J. B. Coignard.*

*LISTE DES GRANDS-MAISTRES de l'*ORDRE TEUTONIQUE, *depuis l'an* 1191, *jusqu'aujourd'hui.*

A Accon ou Acre.

I. Henri Walpot de Passenheim, mort en 1200.
II. Otton de Carpen, mort en 1206.
III. Herman Bard ou de Bard, mort en 1210.

A Marpurg en Hesse.

IV. Herman de Salza, fut le premier qui porta le titre de Grand-Maître. Sous lui l'ordre Teutonique fut reçu en Prusse, & commandé par des maîtres provinciaux. Il mourut en 1240.
V. Henri de Hohenlohe, grand-maître vers l'an 1246, selon Hartknoch.
VI. Conrad, landgrave de Thuringe & de Hesse, mort en 1252.
VII. Poppon d'Osternau, résigna en 1253.
VIII. Hannon de Sangerhause, fut d'abord provincial de Livonie, mourut en 1265.
IX. Hartmann, comte de Heldrungen, mort en 1275.
X. Burchard de Schewendi, tué à la bataille d'Acre en 1290.
XI. Conrad de Peuchtwangen, résida à Marpurg: ses prédécesseurs s'étoient contentés de demeurer dans le voisinage ou ailleurs: il mourut en 1297.
XII. Gottfried de Hohenlohe, mort en 1298.

A Marienbourg, et autres lieux de Prusse.

XIII. Siegfried de Peuchtwangen. Ce fut sous lui que les maîtres provinciaux de Prusse cesserent. Il mourut en 1309.
XIV. Charles Beffard de Tréves, mort en 1324.
XV. Werner d'Urselem, fut tué en 1330 par un chevalier de l'ordre.
XVI. Lugder, duc de Brunswic, mort à Konigsberg en 1335.
XVII. Théodoric, comte d'Oldenbourg, mort en 1341.
XVIII. Ludolphe Kœnig, seigneur de Weitzau, devint imbécile en 1346, & quoiqu'il fût revenu ensuite à son bon sens, il ne voulut plus être grand-maître.
XIX. Henri Dussver d'Arffberg, résigna & mourut en 135'.
XX. Weinrich de Knippenrode, mort en 1382.
XXI. Conrad Zœlner de Rodenstein, mort en 1390.
XXII. Conrad de Wallenrod, mort imbécile en 1394.
XXIII. Conrad de Jungingen, mort en 1407.
XXIV. Ulric de Jungingen, tué dans une bataille contre les Polonois en 1410.
XXV. Henri Reufs de Plaven, fut déposé, & mourut en prison à Lochstatt en 1413.
XXVI. Michel Kuchenmeister & Sternberg, fut déposé, & mourut à Dantzic en 1423.
XXVII. Paul Bellenzer de Russdorff, fut déposé & mourut en 1440.
XXVIII. Conrad d'Erlichshause, fut le dernier qui eut toute la Prusse; il mourut en 1449.
XXIX. Louis d'Erlichshause, fut obligé de prêter hommage au roi de Pologne, comme maître d'une partie de la Prusse, & de renverser le sabre, la pointe en bas, au lieu que ses prédécesseurs l'avoient eu la pointe en haut, pour marquer qu'ils ne reconnoissoient d'autre maître que Dieu & l'épée. Il mourut en 1467.
XXX. Henri Reufs de Plaven II, ne fut grand-maître qu'onze semaines.
XXXI. Henri Reffle de Richtenberg, mort imbécile en 1477.
XXXII. Martin Druchsess de Wetzenhause, mort en 1489.
XXXIII. Jean de Tieffen, mort en 1498.
XXXIV. Fréderic, duc de Saxe, mort à Rochlitz en 1514.
XXXV. Albrecht, marquis de Brandebourg, résigna & devint duc de Prusse en 1525.

A Mergentheim en Franconie.

XXXVI. Walther de Cronberg, mort en 1565.
XXXVII. Wolffgang Schuzbar, dit Milchling, mort en 1565.
XXXVIII. George Hund de Menckheim, ou Weikheim, mort en 1572.
XXXIX. Henri de Bodenhause, mort en 1595.
XL. Maximilien archiduc d'Autriche, mort à Vienne en 1618.
XLI. Charles archiduc d'Autriche, mort à Madrid en 1625.
XLII. Jean Eustache de Werfternach.
XLIII. Jean-Gaspar de Stadion.
XLIV. Leopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, mort en 1662.
XLV. Charles-Joseph, archiduc d'Autriche, mort en 1664.
XLVI. Jean-Gaspar d'Ampringen, mort en 1685.
XLVII. Louis-Antoine, palatin du Rhin, de la maison de Neubourg, mort à Liége en 1694.
XLVIII. François-Louis, frere du précédent, né en 1664, évêque de Worms & de Breslau, prévôt d'Elwangen, coadjuteur de Mayence en 1710, électeur de Trèves en 1716, & enfin électeur de Mayence, mort en 1732.
XLIX. L'électeur de Cologne a été choisi unanimement au mois de juillet 1732, pour grand-maître de l'ordre Teutonique.

TEUTONS, anciens Allemans ou *Germains*, voisins des Cimbres, habitoient les isles de Funen & de Sélande ou de Seelandt en Danemarck. C'est de ces Teutons, que les Allemans ont depuis eu le nom de *Teutsch*. Ils furent souvent en guerre avec leurs voisins, & la soutinrent long-temps contre les Romains. *Voyez* CIMBRES. * César. Pline. Tacite, &c.

TEUTHRAS, roi de la Cilicie & de la Misie, épousa Augé, & adopta Téléphe, qu'elle avoit eu d'Hercule. * Apollodore, *l.* 3.

TEUTRONIA: c'étoit anciennement une petite ville de la Laconie. Elle est maintenant dans la Zaconie en Morée, sur le petit golfe nommé *Porto delle Caglie*, un peu au midi du bourg de Scopia. * Baudrand.

TEWKESBURYE, bourg d'Angleterre, *cherchez* TEUKSBURI.

TEXEIRA (Joseph-Philippe) *cherchez* TEIXEIRA.

TEXEL, isle de la mer du Nord en Amérique. Elle est sur la côte du nouveau Pays-Bas & de la nouvelle Yorck, entre l'isle Longue & celle de Vlieland. Les Hollandois l'ont possédée & lui ont donné le nom qu'elle porte. Les Anglois en sont maintenant les maîtres. * Mati, *diction.*

TEXEL, isle au septentrion de la Hollande, près du golfe de Zuiderzée, avec un très-bon port.

TEXIER (Claude) Poitevin, né en 1610, fait Jésuite en 1628, & depuis profès des quatre vœux, après avoir rempli pendant cinq ans les fonctions de profes-

seur des basses classes, & de la rhétorique, se livra au ministère de la prédication, qu'il exerça pendant trente années, sans interrompre cet exercice, lors même qu'il fut chargé de la direction de quelques collèges. Il fut recteur de ceux de Limoges & de Poitiers, & de la maison professe de Bourdeaux. Il fut aussi provincial de la province d'Aquitaine. Il est mort à Bourdeaux dans la maison professe, le 24 avril 1687. Ses ouvrages sont: 1. *L'Impie malheureux*, ou *les trois malédictions du pécheur prêchées pendant l'Avent*; à Paris, 1673 & 1678, *in*-8°. Ces discours ont été traduits en latin par le pere Herman Sottelin, de l'ordre de S. Benoît: cette traduction a été imprimée en Allemagne en 1695, *in*-4°. 2. *Sermons pour tous les jours du Carême*; à Paris, 1675, en deux volumes, *in*-8°. 3. *Octave du S. Sacrement & de la Croix*; à Paris, 1676, *in*-8°. 4. *Sermons sur les mystères de la vie de Notre-Seigneur & de la sainte Vierge, & sur les autres mystères de notre religion*; à Paris, 1677, *in*-8°, deux volumes. 5. *Panégyriques des Saints*; à Paris, 1678, deux volumes *in*-8°. 6. *Sermons pour les Dimanches*; à Paris, 1678, deux volumes *in*-8°. 7. *La conduite spirituelle pour la retraite*; à Paris, 1678, *in*-12. * Mémoire manuscrit, communiqué par le pere Oudin de la même société.

TEXTOR (Benoît) médecin, né à Pont-de-Vaux, vivoit dans le XVI siécle. Il a fait les ouvrages suivans: 1. *De Cancro, ejus natura & curatione*, à Lyon, Jean de Tournes, 1550, *in*-8°. 2. *De la maniere de préserver de la pestilence, & d'en guérir, selon les bons auteurs*, à Lyon, 1551, *in*-8°. 3. *Stirpium differentiæ ex Dioscoride, secundùm locos communes*; à Paris, 1534, *in*-16, & à Strasbourg, 1552, *in*-4°. Il est parlé de ce médecin dans les *bibliothéques* de la Croix-du-Maine & de du Verdier, & dans celle des auteurs de Bourgogne, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 314. * *Catalogue* de la bibliothéque de M. Burette.

TEYDA, pic ou montagne extrêmement haute, dans l'isle de Teneriffe, une des isles Canaries, a sept lieues de haut; & quand le temps est beau, se fait voir de plus de six vingts lieues à la ronde. Le pic de Teneriffe, dans cette même isle, est encore une fois plus élevée. * Hebert, *voyage de Perse*, *l.* 1.

TEYDER, fleuve de la Livonie, qui se jette dans le golfe de Riga.

TEYLINGHEM (Augustin Van) Jésuite, né à Harlem, en Hollande, en 1587, se fit religieux en 1605. Il fut depuis, & pendant plusieurs années, un missionaire plein de zèle. Ce fut principalement en Hollande qu'il en exerça les fonctions. Il mourut le 4 août 1665. Il a fait imprimer en sa langue plusieurs ouvrages contre les hérétiques. Valere André ne cite de lui que les écrits suivans: 1. *Paradisus voluptatis*, à Anvers, 1630. 2. *Extractus catholicus*; à Anvers, 1641, *in*-8°. L'auteur s'y est caché sous le nom de *Petrus Amstelius*. 3. *De controversiis fidei*; à Anvers, 1640, *in*-8°. 4. *Ortus tumultuum Belgicorum*; à Cologne, 1645, *in*-12. * Valere André, *Bibliothéque belgique*, édit. de 1739, *in*-4°.

TEYN: il y a deux bourgs de ce nom dans la Bohême; l'un sur le Muldaw, à deux lieues de Bechin, vers le couchant; l'autre sur le Cadburz, à sept lieues de Pilsen, vers le midi. On prend ce dernier pour l'ancienne *Redentuinum*. * Baudrand.

TEYNG, *cherchez* CERATINUS.

TEYSSIER (Jean) né à Tulles en Limosin, étoit un homme habile dans les belles lettres, & dans la jurisprudence civile & canonique. Il a donné plusieurs ouvrages dans le dernier genre qui sont fort estimés. Il florissoit dans le XVI siécle. Ayant été obligé de faire un voyage pour ses propres affaires, on dit que sa femme se remaria pendant son absence. Teyssier irrité de cet injuste procédé, & s'en prenant à celui qui avoit suborné cette femme, le cita en justice, & le parlement de Bourdeaux, devant qui l'affaire fut portée, la jugea en faveur de Teyssier. Celui-ci pour en perpétuer la mémoire, institua par testament un jeu littéraire qui s'est continué à Tulles, pendant plusieurs années, mais qui s'est aboli peu-à-peu. Le premier dimanche de mai de chaque année, les enfans de Tulles s'assembloient dans la maison d'un des parens de Teyssier, & ensuite devant le juge ordinaire. Là en présence du juge, du doyen de l'église cathedrale, & de quelques autres, ils récitoient des vers, partie en langue du pays, partie en françois, & ensuite on leur distribuoit des prix. A celui qui avoit le mieux récité, on donnoit un bonet quarré noir, & l'on en donnoit de ronds aux deux autres qui avoient le plus approché du premier. On ajoutoit à ces présens trois aunes d'étoffe de soie verte, que l'on partageoit à chacun; & dont ceux-ci se revêtissoient passant cette piéce d'étoffe depuis l'épaule droite jusque sur la gauche, & la faisant tomber sur les bras. Dans cet équipage ils alloient par la ville en sautant accompagnés d'instrumens de musique, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la maison du parent d'où ils étoient partis. Dans les commencemens cette fête se continuoit pendant trois jours. On l'appelloit l'*Eglantine*. Le savant Etienne Baluze dit l'avoir célébrée dans son enfance, & il ajoute que Jean Teyssier, son oncle maternel, convertit en œuvres pies les dépenses auxquelles cette fête engageoit. * Baluze, *hist. Tutel. l.* 3, *p.* 255, 256.

TEZA, ville du royaume de Fez. Elle est capitale de la province Chaus, & située sur le Nécor, environ à 18 lieues de la ville de Fez vers le levant. Teza est une grande ville où les rois de Fez font quelquefois leur résidence. Elle est le séjour de toute la noblesse de la province, & entre ses grands édifices, on y voit une mosquée plus grande que celle de Fez, à laquelle on donne un demi mille de circuit. * Mati, *diction.*

TEZCUCO, ville de la province de Méxique, en Amérique. Elle est sur le bord oriental du lac de Mexique, à six lieues de la ville de ce nom. Elle est peu considérable, quoiqu'elle soit capitale d'un gouvernement assez étendu. Lorsque Ferdinand Cortez assiégea la ville de Méxique, il fit faire à Tezcuco un canal de demi-lieue, pour y construire dix-huit brigantins, dont il avoit besoin pour le siége de Méxique, & la ville de Tezcuco nourit quatre cens mille Indiens employés à ce travail pendant quarante jours, outre cent mille soldats Indiens que Cortez avoit à sa suite. Mais aujourd'hui elle est à peine l'ombre de ce qu'elle étoit autrefois, les Espagnols ayant presque exterminé les anciens habitans des environs de Méxique. * Mati, *dict. Hist. de la conquête du Méxique.*

T H

THABET ou THEBITH. C'est le nom de plusieurs savans Arabes, dont le plus célèbre paroit avoir été celui dont le surnom étoit *Ben Corrah*. C'étoit un mathématicien originaire de la ville d'Harran, & qui faisoit profession de sabéisme, d'où vient qu'il est souvent nommé *al-Sabi-al-Harrani*, *le Sabien d'Harran*. Il s'appliqua aux sciences sous Mohammed-ben-Musa, mathématicien de réputation, qui vivoit quelque temps après al-Mamon. Ce Mohammed le recommanda au calife Mothaded, qui le prit au nombre de ses astrologues, & lui accorda même toute sa familiarité; ainsi il fleurit à la fin du neuviéme siécle, & non dans le XII ou le XIII, comme l'ont dit Blancanus, Riccioli, Dechales, sans y avoir fait assez d'attention. Thabet ben Corrah laissa un grand nombre d'ouvrages en divers genres: il traduisit ou revit une partie des traductions des géométres anciens, Euclide, Apollonius, Ménélaüs, Archiméde, & les bibliothéques riches en manuscrits orientaux contiennent plusieurs de ses ouvrages. Il écrivit sur la trigonométrie sphérique, & sur-tout se rendit fameux par le

système chimerique de la trépidation des fixes: système qui en imposa pendant longtemps à une certaine classe d'astronômes, & qui enfanta bien d'autres fictions aussi peu fondées. Les astronômes judicieux l'ont toujours rejetté. Il écrivit enfin en syriac sur le sabéisme.

Il y a eu un autre Thabet surnommé *ben Ibrahim*, aussi de la ville d'Harran & Sabien, qui fut un célébre médecin, dont Abulpharage raconte une histoire singuliere. Enfin le 3e surnommé *ben Senan ben Thabet*, étoit petit-fils du premier, & se rendit encore célébre par son habileté dans la médecine, qui le fit préposer aux hôpitaux de Bagdad. Ce dernier fut aussi historien, & écrivit, suivant Abulpharage, une excellente histoire des événemens passés depuis l'an 280 de l'heg. jusques au 363, qu'il mourut fort âgé; c'est-à-dire, depuis l'an 890 de J. C. jusqu'au 963. * Abulph. *hist. orient. ed. pocok. p.* 184, 190, 213. *Histoire de math. t.* 1. *chap.* 7.

THABOR, montagne célébre de la Galilée, dans la Palestine, proche de la grande plaine d'Esdrelon, & du torrent de Cison, à six milles de Nazareth, vers l'orient. Ce fut sur le haut de cette montagne que Jesus-Christ se transfigura en présence de ses apôtres S. Pierre, S. Jean & S. Jacques. On y peut monter environ mille pas à cheval: mais au-delà il faut mettre pied à terre pour aller jusqu'au sommet, par un chemin droit & escarpé, & qui ne va pas en tournoyant, comme à d'autres montagnes; elle est si élevée, que Joseph lui donne trente stades, qui font 3750 pas de hauteur. Quelques voyageurs très-dignes de foi, assurent qu'ils ont employé plus d'une heure à y monter. Elle est ronde, & représente la figure d'un pain de sucre. Du côté de Nazareth vers le midi & l'occident, elle est toute couverte d'arbrisseaux, comme de petits chênes, de térébinthes, d'épines, & autres buissons toujours verds où se retirent une infinité d'oiseaux & d'animaux, dont quelques-uns sont dangereux, principalement les porcs sangliers qui s'y multiplient en grande quantité; parceque les Mahométans, qui judaïsent en ce point, n'en mangent jamais. Sa cime paroît d'en bas se terminer en pointe. Il y a néanmoins au haut une plaine d'une demi-lieue, ou, comme dit Joséphe, de deux mille cinq cens pas de circuit, sur laquelle il y a eu autrefois des bâtimens, comme on voit par les ruines qui y sont encore. L'impératrice sainte Hélène y avoit fait bâtir une magnifique église, avec trois petites chapelles, pour représenter les trois tabernacles que S. Pierre y avoit desirés, un pour Jesus-Christ, un autre pour Moyse, & le troisiéme pour Elie. Ces trois tabernacles sont presque ensevelis sous les démolitions de l'église. On y entre par un petit cabinet, sous une voute, d'où l'on va à main gauche dans les trois tabernacles, qui sont trois petites chapelles bâties en carré, voutées & disposées en forme de croix; celle du milieu marque la vraie place où étoit Jesus-Christ pendant sa transfiguration; & les deux autres à droite & à gauche, sont la place de Moyse & d'Elie, qui étoient à ses côtés. On voit un autel en celle du milieu, où les religieux de Nazareth célébrent quelquefois la messe. Ce bâtiment est sous terre; de sorte que pour l'éclairer, il faut y porter de la lumiere.

L'air est fort frais sur le haut de cette montagne, même pendant les plus grandes chaleurs, parceque les vents y sont continuels. On y voit de belles citernes taillées dans le roc, pleines d'une eau excellente, & ombragées de plusieurs figuiers. Joséphe rapporte qu'Alexandre *Jannée*, roi de Juda qui commença à regner l'an 103 avant J. C. fit bâtir une forteresse sur le sommet de cette montagne. Il y a apparence qu'elle subsistoit du temps de Notre-Seigneur; puisque l'empereur Vespasien y envoya un de ses généraux d'armée, qui fit rendre la place à composition, l'an 82 depuis J. C. Godefroi de Bouillon roi de Jérusalem en 1099, rétablit les églises & les monastères de cette montagne. On y mit un évêque suffragant du patriarche de Jérusalem, & deux abbés, l'un pour les moines noirs ou Bénédictins, & l'autre pour les religieux Grecs de l'ordre de S. Basile. Mais Saladin s'étant rendu maître de ce pays en 1187, ruina les églises, & chassa les chrétiens qui reprirent cette montagne en 1253. Le pape Alexandre IV la donna aux Templiers. Enfin vers l'an 1290, le sultan d'Egypte désola ce saint lieu. Du haut de la montagne de Thabor on découvre les montagnes d'Hermon, de Gelboë & de Samarie, la montagne du Précipice, la montagne des Béatitudes (où Jesus-Christ fit cet admirable sermon des béatitudes) & la mer de Galilée, ou lac de Génézareth. Au pied & aux environs du mont Thabor, sont les villes de Naïm & d'Endor, maintenant ruinées, & habitées par les Arabes; la grande plaine d'Esdrélon, la vallée de Jezraël & le torrent de Cison ou d'Endor. La plaine d'Esdrélon est remarquable par la défaite de l'armée de Sisara, général de l'armée de Jabin, roi des Chananéens, contre qui les Israélites gagnérent la bataille. Ce fut dans la vallée de Jezraël, où Gédéon vainquit les Madianites & les Amalécites.

A l'égard du torrent de Cison, il a sa source au pied de la montagne de Thabor, & se sépare en deux ruisseaux, l'un desquels va passer au bas du mont Hermon, proche de la ville d'Endor, d'où il se rend dans la mer de Galilée. Ce fut vers ses bords que l'armée de Sisara fut taillée en piéces. L'autre ayant serpenté plus de dix lieues dans les plaines d'Esdrelon & de Zabulon, se va décharger dans la mer Méditerranée, entre le mont Carmel & S. Jean d'Acre. Ce fut vers ce ruisseau de Cison qu'Elie fit mourir les quatre cens cinquante faux prophétes de Baal. Il y avoit deux villes de ce nom dans la Palestine; l'une dans la tribu de Zabulon, l'autre dans celle d'Issachar. * *Josué*, 19, 22. *I. Paral.* 6, 77. Doubdan, *voyage de la Terre-sainte*.

THABORITA (Henri), Frison, chanoine régulier de S. Augustin à Thabor, près de Sneeck dans la Frise, a écrit un grand ouvrage, qui contient en même temps l'histoire ecclésiastique & civile depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à l'an 1501, où vivoit l'auteur. Cet ouvrage est d'un style dur & grossier. Suffridus Petri s'en est servi pour composer ses annales de Frise. C'est tout ce qu'en dit Valere André dans sa *Bibliothéque Belgique*, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 465. Le même bibliothécaire, tome II, page 1159, parle d'un *Vorper* Thaborita, né aussi en Frise, pareillement chanoine régulier à Thabor, mais auparavant pasteur ou curé dans sa patrie, qui a écrit une chronique de Frise, en trois livres, depuis l'origine des Frisons jusqu'en 1635. Suffridus Pétri fait une grande estime de cet ouvrage, qui est demeuré manuscrit.

THACASIN, ville de Palestine, dans la tribu de Zabulon * *Josué*, 19, 13.

THADÉE (Saint) apôtre, *cherchez* JUDE.

THADEE, abbé Ecossois, demeuroit à Ratisbonne en Allemagne, & vivoit vers l'an 1457. A la priere de Conrard, prévôt d'Ilminster, il recueillit des chroniques de son pays la vie de quelques saints, que Canisius rapporte, *tome IV, antiq. lect.* Quelques-uns le confondent avec Thadée, Romain, qui vivoit en même temps, & qui écrivit en vers l'histoire de l'empereur Frédéric I, dont Cuspinien s'étoit servi pour la composition de son ouvrage. * Bumaldi.

THADÉE, médecin de Florence, célébre par ses écrits dans le XIII siécle, professa à Bologne, & fut appellé *le Galien de son temps*. Il écrivit sur les aphorismes d'Hippocrate, & mourut en 1270 ou 1280. * Juste, *in chron. medic.* Castellan, *in vit. medic.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

THADÉE DE PEPULIS, docteur en droit civil & canon, vers l'an 1318, exerça des emplois très-importans, & laissa quelques écrits. * Antoine Bumaldi, *Miner. Bonon.*

THAHATH, vingt-troisiéme campement des Israélites dans le désert. Ils y arriverent de Maceloth, & en partirent pour aller à Tharé. * *Nombres*, XXXIII, 26, 7.

THAIS, courtisane fameuse de la Gréce, étant allée à Athènes, attira à soi toute la jeunesse de ce pays. Elle suivit ensuite l'armée d'Alexandre, & fut cause de la ruine de Persépolis, en demandant à ce conquérant la permission de mettre elle-même le feu au palais que Xerxès y avoit fait bâtir, cette femme voulant par-là venger la ville d'Athènes, que celui-ci avoit brulée. Elle se fit tellement aimer de Ptolémée roi d'Egypte, qu'il l'épousa. Il n'y a pas de bonnes raisons pour croire que Menandre ait été l'un de ses galans : il est vrai qu'il fit une piéce de théâtre intitulée *Thais*, nom qui fut donné communément dans des comédies & dans d'autres piéces de poësies aux femmes prostituées. * Bayle, *dict. crit.*

THAIS, courtisane fameuse, puis pénitente, vivoit en Egypte dans le IV siécle : elle fut convertie par S. Paphnuce, anachoréte de la Thébaïde, qui, feignant de vouloir avoir commerce avec elle, la fit penser à Dieu. Elle brula aussitôt tous ses meubles, & se retira dans une cellule, dont la porte fut condamnée, où elle vécut trois ans, pleurant ses péchés. S. Paphnuce l'en ayant fait sortir au bout de ce temps, par l'avis de S. Antoine, elle mourut quinze jours après. On fait sa fête au 8 d'octobre. * Rosweid, *vit. PP.* Bulteau, *essai de l'histoire monastique d'Orient.* Baillet, *vies des saints.*

THALASSAR, nom d'un lieu que l'on croit avoir été une place forte sur l'Euphrate, où le roi de Babylone avoit mis les Edénites pour la garder. * *Isaie*, 37, 12.

THALASSE, *Thalassus*, qui fut élevé à la dignité de comte, vivoit du temps de Constantin & de ses fils, vers l'an 337. Il s'attacha aux erreurs des Ariens, & fut cher à l'empereur Constance, par la conformité de sa créance avec la sienne. Ammien Marcellin assure qu'il fut préfet du prétoire, & dit que c'étoit un homme d'une humeur fort haute. Constance l'employa en diverses affaires, & l'envoya de sa part au concile de Sirmich. Nous apprenons de Suidas qu'il écrivit l'histoire de son temps. * S. Athanase, *epist. ad Solit. & apol. ad Const.* Ammien Marcellin, *l.* 14 & 22. Saint Epiphane, *haeres.* 71. Suidas, *in Theoph.* Vossius, *de hist. Graec.*

THALASSE, *Thalassius*, moine & ami de S. Maxime martyr, vivoit vers l'an 650. Il écrivit divers traités que nous avons dans la bibliothéque des peres, & qui sont dédiés à Paul, prêtre. *De sincera charitate ac vera continentia. De regimine mentis.* On assure que cet auteur demeuroit en Afrique, où il eut la conduite d'un monastère en qualité d'abbé, & qu'il écrivit en grec. Du moins le second ouvrage se trouve en cette langue dans la bibliothéque du Vatican. * Josse Coccius, *in indice auth. thesau. cathol.*

THALASSE, *cherchez* TALASSE.

THALÈS, philosophe, & le premier des sept sages de la Gréce, étoit de Milet, originaire de Phénicie, fils d'*Examius*, qui descendoit de Cadmus & de Cléobuline. On assure qu'il naquit sous la XXXV olympiade, vers l'an 640 avant J. C. Le nom de *Sage* lui étoit dû; car outre qu'il passoit pour très-prudent & très-modéré, il fut auteur de cette secte de philosophes qu'on nomma *Ionienne*, parcequ'il étoit natif de Milet, ville d'Ionie. On croit qu'il pénétra le premier dans les secrets de l'astronomie, prédit les éclipses du soleil, & regla le cours des astres. Il soutenoit que l'eau étoit le principe de toutes choses; que le monde avoit une ame, & qu'il étoit tout rempli d'esprits. Ce fut lui qui remarqua le premier le changement des temps, & qui divisa l'année en trois cens soixante-cinq jours; science qui de son temps étoit inconnue dans la Gréce. Thalès l'avoit apprise en partie par son étude, & par la recherche des phénoménes de la nature. Il alla voir Crœsus, qui conduisoit une puissante armée dans la Cappadoce, & lui donna le moyen de passer la riviere d'Halys, sans aucun pont. Peu de temps après il mourut, âgé de 90 ans ou environ. La chronique d'Alexandrie met sa mort sous la LV olympiade; mais il y a plus d'apparence qu'il mourut sous la LVIII olympiade, & vers l'an 545 avant J. C. Il disoit, *Que la plus difficile chose du monde c'étoit de se connoître soi-même; la plus facile de conseiller autrui; & la plus douce, l'accomplissement de ses desirs : Que pour bien vivre, il faut s'abstenir des choses que l'on reprend dans les autres : Que la félicité du corps consiste dans la santé, & celle de l'esprit dans le savoir.* Selon lui, *ce qu'il y a de plus ancien, c'est Dieu; de plus grand, le lieu; de plus vîte, l'esprit; de plus fort, la nécessité; de plus sage, le temps.* Il disoit aussi, *qu'il ne faut rien dire à personne qui nous puisse nuire, & vivre avec ses amis comme pouvant être nos ennemis.* Il laissa divers traités en vers, & entre autres un des météores; un de l'équinoxe, &c. * Diogène Laërce, *l.* 1, *vit philosoph.* Plin. *l.* 2 *hist. natur.* Lactance, *l.* 3, *c.* 14. *divin institut.* Apulée, *in* 4 *Flor.* Cicero, *l.* 1 *de divin. &c.* Bayle, *dict. critiq.*

THALÈS, poëte lyrique de l'isle de Créte, *cherchez* THALETAS.

THALESTRIS, reine des Amazones, enflammée d'un ardent desir de voir Alexandre *le Grand*, sortit de ses états vers l'an 334 avant J. C. & lorsquelle fut proche du camp où étoit le roi, elle l'envoya avertir qu'il étoit arrivé une reine, qui le venoit visiter. Après qu'Alexandre lui eut mandé qu'elle seroit la bien venue, elle ordonna à sa suite de s'arrêter, & vint avec 300 femmes. Quelque temps après, ce roi lui ayant demandé ce qu'elle souhaitoit de lui, elle avoua de bonne foi qu'elle étoit venue pour avoir des enfans de lui, & qu'elle se croyoit digne de donner des héritiers à son empire; que si elle avoit une fille de lui, elle la garderoit, & que si c'étoit un garçon, elle le rendroit à son pere. C'est ce que nous apprenons de Quint-Curce, *l.* 5. Mais Arrien traite ce récit de fable, *l.* 7, *c.* 6 *des guerres d'Alexandre.*

THALETAS ou THALÈS, poëte musicien, étoit de l'isle de Créte; mais on ne s'accorde pas sur le nom de la ville : les uns le font naître à Elyre, d'autres à Cnosse, d'autres à Gortyne. Il étoit contemporain de Lycurgue, législateur des Lacédémoniens, & florissoit par conséquent environ trois cens ans après la guerre de Troye. Thalétas vivoit donc vers le commencement des olympiades, d'où il paroît que Suidas a eu tort de le faire plus ancien qu'Homere, qui, suivant l'opinion la plus commune, n'étoit postérieur que d'environ cent soixante ans à l'époque Troyenne. « Thalétas, *dit Plutarque dans sa vie de Lycurgue, selon la traduction de M. Dacier*, étoit en apparence un poëte lyrique, mais » au fond il passoit pour grand philosophe & grand po» litique. Sous ombre de ne composer que des airs de » musique, il faisoit tout ce qu'on auroit pu attendre » des législateurs les plus consommés. Ses odes étoient » autant d'exhortations à l'obéissance & à la concorde, » qu'elles inspiroient par l'agrément & la gravité de » leur mélodie & de leur cadence; en sorte qu'elles » adoucissoient insensiblement les mœurs de ceux qui » les écoutoient, & que les portant à l'amour des cho» ses honnêtes, elles les délivroient des animosités qui » régnoient entr'eux. » Lycurgue qui voyageoit alors dans la vue d'emprunter des divers peuples les loix les plus convenables pour policer son pays, étant venu en Créte, engagea Thaletas à s'aller établir chez les Lacédémoniens; & Thalétas y prépara en quelque sorte à Lycurge les voies pour l'instruction & la correction de ses citoyens. Selon Plutarque, dans son dialogue de la musique, Thalétas introduisit à Sparte, ainsi qu'en Arcadie & dans Argos, plusieurs sortes de danses. Il composa aussi, selon quelques-uns, des airs nommés *Péans.* On donne à sa musique la vertu merveilleuse de guérir les maladies; & l'on veut que, pour obeir à l'oracle de Delphes, il soit venu à Sparte affligée de la peste, & qu'il l'en délivra par ses chants. On lui fait encore appaiser une sédition à Lacédémone par le secours de la musique : tous faits qui ne signifient sans

doute rien de plus, sinon qu'il passoit pour un excellent musicien. * Extrait des remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tome dixiéme, page 287 & suivantes.

THALIE, l'une des neuf muses, que quelques-uns font inventrice de la géométrie & de l'agriculture, préside à la comédie, & est représentée couronnée d'une guirlande de lierre, tenant un masque à la main, avec des brodequins pour chaussure.

THALLUS & CASTOR, auteurs Grecs, avoient écrit l'histoire de Syrie avec beaucoup de soin, comme nous l'apprenons de Jules *Africain*, cité par Eusebe, *l.* 10, *præpar. evang. c.* 3. * Justin, martyr, en fait mention, *cohortat. ad Gent.* Tertullien, *in apol.* Minutius Felix, *in Octav.* Lactance, *l.* 1, *c.* 13 & 23.

THAMAR, Chananéenne, épousa *Her*, fils aîné de *Juda*, qui étoit fils de *Jacob*. Her mourut subitement, en punition de quelque crime, que l'écriture ne désigne point; néanmoins quelques rabbins, sur je ne sais quel fondement, ont soutenu que le crime de Her étoit d'empêcher l'effet du mariage, afin de conserver la beauté de sa femme. Mais sans s'engager dans ces recherches plus vaines, & d'autant moins utiles qu'elles n'ont la plupart du temps aucun autre fondement que l'imagination de celui qui les invente, nous n'avancerons que ce que nous trouvons dans le texte sacré. L'écriture dit que Juda engagea Onan son second fils, à épouser Thamar; que ce mariage ne plaisant pas à Onan, il s'abandonna à un crime qui fut puni par une mort subite. Thamar se voyant une seconde fois veuve, demanda le troisiéme fils de Juda, nommé *Sella*, frere de ses deux premiers maris. Juda le lui promit, puis le lui refusa, appréhendant qu'il n'eût le même malheur que ses deux aînés. Ce refus chagrina Thamar, qui se déguisant, alla attendre Juda sur le grand chemin, & s'abandonna à lui, comme si elle eût été une femme publique. Elle devint grosse, & fut condamnée à être brulée vers l'an du monde 2371, & 1664 avant J. C. mais ayant avoué par quel moyen elle avoit conçu, elle obtint sa grace. Elle fut mere de Pharés & de Zara, qui sont nommés dans la généalogie de Jesus-Christ. * *Genes. c.* 38. *S. Matthieu*, *c.* 1. Torniel, *A. M.* 2312 *& seqq.*

THAMAR, étoit fille de *David* & de *Maacha*. Amnon son frere de pere, ayant conçu pour elle un amour criminel, la viola l'an du monde 3003, & 1032 avant J. C. après avoir feint d'être malade, & l'avoir priée de lui venir préparer à manger. Absalon irrité de cet outrage, commis contre sa propre sœur de pere & de mere, résolut de tuer Amnon. Il attendit deux ans après à donner un grand festin à tous les fils de David: Amnon y étant venu, Absalon le fit assassiner à la fin du repas. * II. *des Rois*, *c.* 13.

THAMAR, ville que Salomon, roi d'Israël, fit bâtir dans le désert qui est au-dessus de la Syrie, & qu'il fit enfermer de fortes murailles; elle est distante de deux journées de chemin de la Syrie supérieure, d'une journée de l'Euphrate, & de six journées de Babylone. *Voyez* PALMYRE. * *Ezech.* 47, 19. Joséphe, *l.* 8, *c.* 2.

THAMAS-KULI-KHAN, *Voyez* NADIRS CHAH.

THAME, ville d'Angleterre avec marché, dans le comté d'Oxford, sur les bords du comté de Buckingham. Elle tire son nom de la riviere de Thame, qui l'arrose, & sur laquelle il y a un pont qui conduit dans le comté de Buckingham. Elle est la capitale de sa contrée, & a un collége & un hôpital fondé par le lord Guillaume de Thame. * *Dict. anglois.*

THAMIRIS, poëte de Thrace, & excellent musicien, *cherchez* TAMYRAS.

THAMNA, ville de Palestine, attribuée d'abord à la tribu de Juda, puis à celle de Dan. Il y en avoit encore une autre de même nom dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, *v.* 10 & 57; *c.* 19, *v.* 43.

THAMNATH SARAA, ville de Palestine, dans la tribu d'Ephraïm. Josué y fut enseveli. * *Josué*, 24, 30.

THAMOUS, pilote natif d'Egypte, tenant la route d'Italie, où il conduisoit entr'autres passagers, Epitherzes, pere de l'orateur Emilien, arriva assez heureusement à la hauteur des Echinades, maintenant appellées *les Cursolaires*, vis-à-vis du golfe de Corinthe, où le vent manqua sur le soir; de sorte que le vaisseau fut poussé par les flots proche de l'isle de Praxés. La plupart veillant pendant la nuit, entendirent distinctement une voix qui sembloit venir de cette isle, & qui appelloit *Thamous*. Celui-ci ne répondant point ni à la premiere ni à la seconde fois, la voix se fit entendre plus fortement, & lui dit: *Quand tu seras arrivé à Palode, donne avis que le grand Pan est mort.* Thamous ne fut pas plutôt arrivé à Palode, qu'il exécuta cet ordre; & d'abord qu'il eut crié que le grand Pan étoit mort, on entendit de grandes plaintes & de grands gémissemens. Cette nouvelle se publia bientôt à Rome; si bien que Tibere, pour savoir ce qui en étoit, manda Thamous; les savans consultés là-dessus, répondirent que ce Pan n'étoit autre chose que le fils de Mercure & de Pénélope. On prétend que c'étoit Jesus-Christ, qui mourut vers ce temps-là. * Plutarch. *de oraculorum defectu.* Eusebe de *Cesarée*, *l.* 5 *de præparatione evangel. l.* 9.

THAMUZ, idole des Hébreux & des Phéniciens, dont il est parlé dans le huitiéme chapitre d'Ezéchiel. Rabbi David Kimki dit que l'on célébroit sa fête au mois nommé *Thamuz*, qui répond à juin & juillet, & qu'alors l'idole sembloit pleurer: ce qui se faisoit par l'artifice des sacrificateurs, qui, après avoir mis adroitement du plomb autour de ses yeux, échauffoient la statue par dedans, jusqu'à ce que la chaleur fît fondre ce métal. La plupart des auteurs disent que *Thamuz* étoit le même qu'Adonis; & S. Jerôme en parle ainsi: *Adonis ou Thamuz, amant de Vénus, étoit un fort beau jeune homme, qui fut tué au mois de juin, & qui recouvra ensuite la vie, à ce que l'on raconte. Les idolâtres appellent de ce nom le mois de juin, & célébrent tous les ans une fête en l'honneur de ce Thamuz ou Adonis, dont la cérémonie est de le pleurer comme mort, & de le louer ensuite comme ressuscité.* Quelques-uns croient que Thamuz ou Adonis étoit le même qu'Osiris, dieu des Egyptiens, en l'honneur duquel ces peuples faisoient deux solemnités en un même mois, l'une pour sa mort, que l'on appelloit ἀφανισμός; & l'autre pour sa résurrection, que l'on appelloit εὕρεσις. Abéneppe dit que Thamuz fut roi d'Egypte, dans le temps que les Israélites y étoient en servitude, & qu'il institua les cérémonies de la fête d'Osiris; que ces peuples étant de retour en leur pays, y continuerent de célébrer cette solemnité, & qu'ils appellerent *Thamuz* le mois auquel ils la célébroient. Le pere Kircher dit que ce Thamuz fut aussi nommé *Termosis* & *Tamosis*. * Kircher, *Œdipus Ægyptiacus*, *tom. I.* J. Selden, *de diis Syris.*

THAMYRAS, *cherchez* TAMYRAS.

THANACH, ville de Palestine dans la tribu de Manassé. * *Josué*, 12, 21.

THANATH SELO, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm. * *Josué*, 16, 6.

THANET (Jean) ainsi nommé de l'isle de Thanet en Angleterre, dans le royaume de Kent, où il prit naissance, étoit religieux de l'ordre de S. Benoît. Il possédoit les mathématiques, & particulierement la musique; ce qui fit qu'on lui donna la dignité de chantre du couvent de Cantorberi, où il mourut l'an 1330. On a de lui un livre, *de officiis Cantuariensis ecclesiæ*; un autre, *de vitis quorumdam sanctorum.* * Pitseus, *in vit illust Angl.*

THAPSA, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm près de Thersa. * IV *Rois*, 15, 16.

THARÉ, fils de Nachor, naquit l'an 1909 du monde, 2126 avant J. C. & fut pere d'Abraham, de Nachor & d'Aran. Il étoit âgé d'environ soixante-dix ans

lorsque les deux premiers naquirent, & il n'eut Abraham que soixante ans après, à l'âge de 130 ans. Tharé demeuroit dans la ville d'Ur, dans le pays des Chaldéens, qui étoit un pays d'idolâtres; mais Dieu ayant commandé à Abraham d'abandonner ce pays, il en sortit avec son pere pour venir à Haran, ville de la Mésopotamie de Syrie, où Tharé mourut l'an 2113 du monde, & 1922 avant J. C. âgé de 205 ans. Les Hébreux disent qu'il étoit sculpteur, & qu'il fit le premier des statues qui furent adorées, & qui donnerent l'origine à l'idolâtrie. S. Epiphane est de ce sentiment. Suidas lui attribue aussi l'invention du même art, & l'origine du même culte. En effet, cela est assez conforme à ce qui est rapporté dans le livre de Josué; cependant S. Augustin, qui n'est pas de cette opinion, prétend prouver la sienne par le livre de Judith. D'autres croient que Tharé étoit idolâtre, dans le pays des Chaldéens; & qu'il apprit d'Abraham, son fils, le culte du vrai Dieu, depuis qu'il fut sorti de la ville d'Ur. * *Génese*, *c.* 11. *Josué*, *c.* 24. S. Aug. *l.* 16, *de civit. c.* 13. S. Epip. *l.* 1, *de hæres.* Torniel, *A. M.* 1909, & 2113, *n.* 6 & 7.

THAGELIE, fille de Milet, d'une parfaite beauté, & d'une grande sagesse. Elle fut mariée jusqu'à quatorze fois. * Athenée, *dipnosoph. liv. XIII.*

THARGELIES, en grec Θαργήλια, fêtes que les Athéniens faisoient en l'honneur d'Apollon & de Diane, sous les noms desquels ils adoroient le soleil & la lune. On les célébroit dans le mois d'avril, qui étoit aussi appellé *Thargelion.* * Suidas.

THARSAMUNTHE, illustre soldat Romain, dans le VI siécle, ayant été blessé à la jambe, dans un combat contre les Goths, fut si transporté de fureur contr'eux, qu'il résolut de se venger. En effet, étant guéri de sa plaie, & ayant demandé permission d'aller se battre contre les Gots, il passa lui seul dans leur camp, où il en tua plusieurs, & résista vaillamment à beaucoup d'autres. Se voyant environné des ennemis, qui étoient venus fondre sur lui, il ne voulut point de quartier; mais il combattit toujours avec la même fermeté, & ne rendit les armes qu'avec la vie, après en avoir tué quantité à la vue des Romains, qui admirerent son courage. * Procope, *de reb. Goth. &c.*

THARSILLE, tante de S. Grégoire le Grand, *voyez* GORDIENNE.

THARSIS, un des premiers satrapes des Perses, du temps du roi Assuerus, du nombre de ceux que ce prince consulta sur ce qu'on devoit faire à la reine Vasti, qui avoit refusé de se rendre à son festin. * *Esther*, I, 14.

THARSIS, *cherchez* TARSIS.

THASSILLON ou TASSILLON, I du nom, duc de Baviere, succéda à Garibald, par la faveur de Childebert roi de France, qui lui donna ce duché après la mort de ce prince. Il fut d'abord assez heureux dans la guerre contre les Sclaves ou Esclavons, qu'il défit l'an 565, & dans d'autres occasions; mais il eut du malheur dans la suite, & fut vaincu à son tour. * André de Brunner, *annal de virtut. & fortit. Bojorum.*

THASSILLON ou TASSILLON II, duc de Baviere, fils d'ODILLON, & de *Childrude*, sœur de *Pepin* dit *le Bref*, succéda à son pere vers l'an 747, âgé d'environ 6 ou 7 ans. Grifon, frere de Pepin, s'étoit révolté contre lui, & retiré chez les Saxons, ennemis des François; mais après qu'ils eurent été défaits, il se réfugia en Baviere auprès de sa sœur & de son jeune neveu, qu'il dépouilla de son duché l'an 748. Pepin étant passé en Baviere l'année suivante, chassa Grifon de cet état, & y rétablit Thassillon, lui en donnant l'investiture, & le laissant sous la tutelle de sa mere Childrude. L'an 757, Thassillon vint en France faire hommage-lige à Compiegne au roi Pepin, de son duché de Baviere: ce qu'il confirma, lui & les seigneurs qui l'accompagnoient, par serment sur les corps de S. Denys, de S. Germain de Paris, & de S. Martin de Tours. Depuis, ce prince suivit le roi Pepin dans les guerres qu'il faisoit à Gayfre duc d'Aquitaine; mais se lassant d'être toujours retenu de trop près, il s'évada l'an 764, & se retira en Baviere. Ce prince avoit épousé *Luitperge*, fille de *Didier* roi des Lombards, que Charlemagne, fils & successeur de Pepin, avoit dépouillé de son royaume. Cette princesse, pour venger l'injure faite à son pere, poussa son mari à se révolter contre Charlemagne son souverain. Il avoit même déclaré son fils aîné son successeur, sans l'agrément de Charles; mais ce prince voulant épargner Thassillon, qui étoit son parent, convint avec le pape Adrien (pendant son second voyage de Rome l'an 781,) qu'ils enverroient des députés à Thassillon, pour le faire ressouvenir de ses sermens. Ces députés l'allerent trouver, & négocierent si heureusement avec lui, qu'après lui avoir donné des ôtages & en avoir reçu douze de sa part, il se rendit à l'assemblée de Wormes, l'an 781, & confirma tous les traités précédens. Cependant sa femme, à son retour, l'incita de nouveau à rompre avec Charlemagne. Pendant que ce prince étoit à Rome pour la troisiéme fois, l'an 787, Thassillon envoya des ambassadeurs au pape, pour le prier de le réconcilier avec lui; mais comme il vit que c'étoit pour l'amuser, le pape menaça ces ambassadeurs d'excommunier leur prince, s'il n'obéissoit à Charles son souverain. Charlemagne alla attaquer ses états avec trois armées, dont lui-même en commandoit une. Thassillon se voyant près de succomber, & se confiant en la bonté de Charles, vint avec humilité lui demander pardon, & lui donna treize ôtages, dont *Theodon*, son fils aîné, étoit du nombre. S'étant retiré en son pays, il fit de nouvelles ligues avec les Huns Avarois & les Sclaves, contre le roi, poussé à cela par son propre ressentiment, & par les menées de sa femme. Il engagea une partie de ses sujets à suivre ses volontés; mais les autres en donnerent avis à Charlemagne, qui le manda à une assemblée qu'il tenoit à Ingelheim. Ce fut là, qu'accusé par ses propres sujets, & convaincu de perfidie envers son souverain, non-seulement par témoins, mais même par sa propre confession, il fut condamné par les pairs à perdre la vie. Néanmoins Charlemagne, en considération de ce qu'il étoit son proche parent, commua cette peine en celle du cloître: en sorte que lui & son fils Théodon furent rasés, & renfermés dans le monastère de Lauresheim, puis transférés à Jumieges, après que Thassillon eut renoncé à tous les droits qu'il pouvoit avoir sur la Baviere. Eginard dit que la vie qu'il mena dans le cloître fut aussi pieuse, que sa retraite avoit été involontaire; mais l'humilité profonde qu'il témoigna dans le concile de Francfort, nous oblige d'expliquer à son avantage ces paroles ambiguës; car il est remarquable qu'il se présenta dans cette assemblée, dans la posture d'un pénitent; qu'il demanda de nouveau pardon à Charlemagne; & qu'il lui céda tous les droits qu'il pouvoit avoir au duché de Baviere. Il y a des auteurs modernes qui lui donnent la qualité de Saint, & le mettent au nombre de ces grands infortunés, que l'orage des afflictions, & la perte de leur grandeur, ont poussés dans le port du salut. Thassillon mourut dans l'abbaye de Jumieges, où il avoit été envoyé par Charlemagne, ou avant, ou plus vraisemblablement après le concile de Francfort; c'est-à-dire, l'an 794 ou 795. * Aimoin, *l.* 4. Othon de Frisenghen, *l.* 5. Mabillon, *actes des saints.* Mézerai.

THAULER (Jean) étoit Dominicain, & Allemand de nation. Il florissoit au milieu du XIV siécle. Il a demeuré dans les couvents de son ordre à Cologne & à Strasbourg. Il est mort dans le dernier, & l'on y voit encore son épitaphe dans le cloître, qui subsiste, quoique ce lieu soit, depuis du temps, le collége public de la ville, & qu'il soit occupé par les luthériens. Sa mort arriva le 17 de mai 1361. M. de la Monnoye, dans ses notes sur le premier volume des Jugemens des savans de M. Baillet, dit que ce fut à Cologne: il s'est

trompé. Thauler a été un des plus grands maîtres de la vie spirituelle, & il a beaucoup écrit sur cette matiere. Ses *Institutions* qui sont fort estimées, ont été traduites en françois par M. de Loménie de Brienne. On a aussi de lui des sermons. Mais on a donné sous son nom plusieurs ouvrages qui ne sont que des extraits de ceux qu'il avoit composés. * *Voyez* Cave dans son traité, *de scriptoribus ecclesiasticis*, sous l'année 1300, & D. Thierri Ruinart, dans la relation latine de son voyage d'Alsace & de Lorraine, au *tome* 3 des *Oeuvres posthumes* du P. Mabillon, *page* 458. Les curieux pouront voir dans la premiere *centurie des lettres de Martin Ruar*, les sentimens de ce Ruar, & ceux de V. Grunewalde, sur Thauler, en cinq lettres, à compter depuis la troisiéme jusqu'à la septiéme.

THASSOS, isle, *cherchez* TASSO.

THAUMAS DE LA THAUMASIERE (Gaspar) écuyer, sieur du Puy-Ferrand, natif de Bourges, & avocat au parlement, est auteur d'une histoire de Berri en douze livres, qui parut en 1689 à Bourges; où il éclaircit avec beaucoup d'exactitude & de méthode, l'histoire tant ecclésiastique que politique de ce pays. Un second ouvrage intitulé: Traité du Franc-aleu de Berri, qu'il avoit donné dès l'an 1667, & qu'il publia pour la seconde fois en 1701, à Bourges, joint à son histoire, en fait un ouvrage complet. Il mourut en 1712. * Le Long, *biblioth. hist. de la France.*

THAUMASTUS, étoit affranchi de Caïus Caligula, avant qu'il fût parvenu à l'empire. L'empereur Tibere fit emprisonner Herode Agrippa, parceque ce prince, qui étoit alors à Rome, temoignoit trop d'empressement de voir regner Caligula, dont il étoit ami. Thaumastus le soulagea beaucoup dans la prison, lui portant à boire lorsqu'il avoit besoin de rafraîchissement: ce qui le mit en faveur auprès de ce prince, quand l'empereur Caligula lui rendit la liberté, & lui donna le royaume de Judée l'an 37 de J. C. Thaumastus fut encore fort aimé d'Agrippa II, dernier roi des Juifs. * Joséphe, *antiquités judaïques*, *l.* 18, *c.* 8.

THAURUSIO (François-Marie) cardinal, *cherchez* TARUGI.

THEACO, isle de la mer Ionienne, entre Céphalonie, l'isle de Sainte-Maure, & les Cursolaires, étoit nommée par les anciens *Ithaca*; & est appellée par les Italiens *Val-di-Compare.* Elle a un port spacieux & assez sur, & a eu autrefois une ville, que Plutarque nomme *Alalcomene.* Aujourd'hui on n'y voit que quelques villages, dont les principaux sont Vachi, Anvovi, Oxoi. Il peut y avoir quinze mille habitans, dont la plupart sont des gens bannis de Zante, de Corfou & de Céphalonie. Tous les ans les Céphaloniens choisissent une personne, à laquelle ils donnent le titre de *capitaine de Theaco*, pour y juger les différends des insulaires, après qu'il a été approuvé par les officiers de la république de Venise. On croit que cette isle étoit la patrie d'Ulysse, & le séjour de Pénélope, dont la mémoire y est encore en si grande vénération, que les habitans respectent de certaines ruines, qu'ils croient être les restes du palais de cette chaste princesse. * Pierre Coronelli, *description de la Morée.*

THEAGÈNE, *Theagenes*, luteur très-célébre de l'isle de Thasos, remporta jusqu'à quatorze cens couronnes, en divers jeux de la Gréce: c'est pourquoi on le mit sur un oracle d'Apollon au rang des héros; & on lui dressa une statue de bronze après sa mort. Un envieux de sa réputation alloit souvent battre cette statue à coups d'étrivieres. Elle tomba enfin sur lui & l'accabla. Alors les enfans firent appeller en jugement cette statue; (car selon les loix de Dracon, les choses inanimées pouvoient être assignées, en cas d'homicide.) La statue fut condamnée à être jettée dans la mer; mais les Thaséens ayant été ensuite attaqués de famine, l'oracle fut consulté; & répondit qu'ils rappellassent leurs bannis; ce qu'ayant fait, sans que la stérilité cessât, ils consulterent une seconde fois l'oracle, qui leur reprocha qu'ils ne s'étoient point souvenus de Théagène. Là-dessus ils firent repêcher cette statue, la firent remettre en sa place, & lui sacrifierent comme à un dieu, qui acquit la réputation de guérir plusieurs maladies. * Pausanias, *in Eliac. poster.* Suidas fait mention de trois Athéniens de ce nom.

THEAGENE, de Rege, historien Grec, qui vivoit du temps de Cambyse, sous la LXIII olympiade, & vers l'an 528 avant J. C. écrivit divers ouvrages cités par Eusébe, *l.* 10, *præp. evang. &c.*

THEAGENE, grammairien, avoit écrit sur Homére; un autre THEAGENE avoit écrit une histoire de Carie & de Macédoine. * Vossius, *de hist. Græc.*

THEANI (Barthélemi) en latin, *Bartholomeus Theanius*, poëte & orateur, étoit de Bresse en Italie, ou du territoire. Il enseignoit l'éloquence & la poësie à Bresse, avant le milieu du XVI siécle, & vivoit encore en 1561. Jean Planerius de Quinzano dans le Bressan, dit dans la description qu'il a faite de sa patrie, en parlant des hommes illustres qui l'ont honorée, que Théani, qui étoit son ami, a écrit des commentaires sur l'art de la rhétorique, des déclamations ou harangues, un discours sur la mort de Mathieu Avogari célébre jurisconsulte; un autre, où il traite du plaisir qu'il y a à acquerir de nouvelles connoissances (*de voluptate cognitionis.*) Après quoi, parlant des talens poëtiques de Théani, il dit: *Habet & poëmata plurima, virgilianam gravitatem, & ovidianam facilitatem redolentia, nam Brixiam à Gallis captam heroïcis carminibus conscriptam edidit.* Ce poëme latin de Théani sur la prise de Bresse par les François, a été imprimé à Bresse même en 1561. Le poëte l'a dédié à Camille Capréoli, jurisconsulte & comte; & il semble dire dans sa dédicace, que c'est là le premier fruit de sa plume:

Hæc sunt primitiæ feracis agri:
Olim proferet ampliora lætus,
Grata hæc si fuerint priora nostra.

Mais peut-être ce poëme avoit-il été composé longtemps avant l'édition de 1561. On voit en effet par une lettre de Planerius écrite à Théani en 1558, que celui-ci avoit déja composé des observations sur le traité de la rhétorique à Hérennius, que l'on trouve ordinairement avec les ouvrages de Cicéron. Planerius fait entendre, qu'il avoit vu ces observations; qu'il s'en étoit entretenu dans les conversations qu'il avoit eues avec plusieurs habiles professeurs à Vienne en Autriche, & que ceux-ci l'avoient engagé à exhorter Théani à faire imprimer cet ouvrage. On conclut de là, que Théani étoit du sentiment que les livres de la rhétorique à Hérennius étoient de Cicéron même. Avec le poëme sur la prise de Bresse, on trouve quelques autres poësies latines de Théani, entr'autres, une piéce adressée à Nicolas Sicco dans sa retraite de *Monteclario* ou *Monteclari.* Dans un recueil de poësies donné à Bresse par Tayget, on trouve quelques autres piéces de vers de Théani; les unes adressées à Jérôme Mauroceni, gouverneur de Bresse; les autres, soit à Jacques Aquaneo, soit à Jean-Antoine Tayget. M. le cardinal Quirini a rapporté quelques endroits de ces poësies de Théani dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. page 219 & suivantes de la seconde partie: *voyez* aussi les pages 148 & 149 de la même partie.

THEANO, femme de *Pythagore*, & fille de *Pythonax*, étoit née à Crotone, & étoit très-savante. Après la mort de son mari, elle enseigna la philosophie avec ses fils. Elle écrivit un poëme en vers héxamétres, & florissoit vers l'an 497 avant J. C. * Diogène *Laërce.* Luc Holstenius sur *la vie de Pythagore.*

THEANO, de Locres, fit de beaux vers lyriques.

THEANO, de Metapont ou de Turie, écrivit en vers un traité de la philosophie de Pythagore. * Diogène *Laërce*, *in vit. philos.* Jamblicus, de *vit. Pythag. c.* 17. Suidas, &c.

THEATINS, cherchez CLERS REGULIERS.

THEATRE, lieu destiné au spectacle des anciens jeux publics, étoit différent de l'amphithéâtre, en ce que le théâtre avoit une figure ronde ou ovale. Ce que nous appellons maintenant théâtre, étoit nommé Pupitre, *pulpitum*, par les Latins, qui étoit le lieu élevé sur lequel les acteurs venoient réciter, & où la comédie se jouoit : & ce que nous nommons galeries & loges, est à peu près ce que les anciens appelloient le théâtre. Tout l'édifice qui servoit aux spectacles, contenoit la scène, l'orchestre & les degrés qui servoient de siéges aux spectateurs. La scène en général comprenoit tout ce qu'occupoient les acteurs, tant ceux qui récitoient, que ceux qui dansoient, ou qui représentoient seulement par le geste, appellés *Pantomimes*. Elle avoit trois parties principales. La premiere le pupitre, en latin, *proscenium*, c'est-à-dire, le devant de la scène. Le pupitre étoit le lieu élevé sur lequel les acteurs jouoient, qui est ce que nous appellons aujourd'hui le théâtre. Ce *proscenium* avoit deux parties sur le théâtre des Grecs, l'une où les acteurs jouoient, & l'autre où les chœurs venoient réciter, & où les pantomimes faisoient leurs représentations : ce qu'ils nommoient *logeium* ou *logeum*. La scène étoit une face de bâtiment d'une structure magnifique, & enrichie de décorations. Le derriere de la scène étoit le lieu où se retiroient les acteurs, & où ils s'habilloient. La seconde partie du théâtre pris en général, étoit l'orchestre. C'étoit le lieu le plus bas du théâtre qui étoit un demi-cercle enfermé au milieu des degrés. Il étoit ainsi nommé, parcequ'aux théâtres des Grecs, c'étoit le lieu où l'on dansoit les balets (ὀρχέομαι, en grec, signifie, *sauter*, *danser*.) Et à leur égard, l'orchestre étoit une partie de la scène prise en général. Mais sur les théâtres des Romains, aucuns des acteurs ne descendoient dans l'orchestre, qui étoit occupé par les siéges des sénateurs : ce que nous imitons dans nos comédies, dans lesquelles les hommes qui payent le plus se placent sur le théâtre, & occupent une partie de la place qui est destinée aux acteurs.

Outre l'architecture de la scène, qui ne changeoit point, & qui faisoit une partie de la structure du théâtre, les anciens distinguoient encore trois sortes de scènes ; savoir, la tragique, la comique & la satyrique, dont les décorations étoient en peinture, appliquées sur des machines tournantes. La scène tragique étoit ornée de colonnes, de statues, de balustrades, & autres ornemens qui conviennent à un palais royal. La scène comique représentoit des maisons particulieres, avec leurs balcons. La satirique étoit embellie de bocages, de montagnes, de cavernes & de tout ce que l'on représente dans les paysages. Ces scènes étoient *versatiles*, tournantes, ou *ductiles*, coulantes. Les machines *tournantes* fournissoient chacune trois différens changemens, ayant trois faces, dont chacune avoit des peintures différentes. Les machines *coulantes* étoient celles dont l'artifice consistoit à faire des changemens de faces, lorsqu'en coulant celle qui paroissoit, on en découvroit une autre qui étoit cachée derriere elle. Cela est encore en usage dans nos théâtres : mais les anciens ne changeoient pas ces scènes si promptement que nous ; car ils avoient coutume de tirer un rideau, derriere lequel ils faisoient à loisir ce qui étoit nécessaire au changement. La troisiéme partie du théâtre prise en général, étoit les degrés pour les siéges des spectateurs.

Ces degrés étoient séparés par des paliers de repos, qui tournoient en rond de sept degrés en sept degrés, ou de neuf en neuf, & par des escaliers pour y monter. La figure que ces paliers & ces escaliers donnoient aux degrés qui étoient renfermés dans ces séparations, les faisoit ressembler à des coins : c'est pourquoi les anciens les appelloient *cunei spectaculorum*, ce que M. Perault nomme *les amas de degrés* ; & cette figure venoit de la disposition des degrés, qui avoient plus d'étendue à mesure qu'ils s'élevoient. Dans les commencemens on n'étoit assis dans les théâtre que sur la pierre & sur le bois dont les degrés étoient faits ; mais ensuite on y mit des oreillers, ou d'autres sortes de siéges. Valére Maxime dit que jusqu'à l'an de Rome 558, & 196 avant J. C. les sénateurs se plaçoient sur les degrés avec le peuple ; mais leurs siéges furent séparés par Attilius Serranus & L. Scribonius, édiles, suivant l'avis de Scipion *l'Africain*. L'an 686 de Rome, & 68 avant J. C. sous le consulat de Metellus & de Martius, Roscius, tribun du peuple, fit une loi qui ordonna que les chevaliers auroient aussi leurs places séparées de celles du peuple, sur quatorze degrés qui leur furent assignés. Suétone rapporte qu'Auguste fit un édit, qui défendoit aux femmes d'être assises sur les degrés du théâtre, & qui ne leur permettoit de se placer qu'au haut, parmi le menu peuple, qui est quelque chose de semblable à ce qu'on appelle le paradis, au dessus de nos loges. Il faut encore remarquer ici que les anciens Romains n'avoient point de théâtre ni d'amphithéâtre pour leurs jeux scéniques, qu'ils regardoient de plein pied. Ensuite on éleva des degrés faits de terre, autour du lieu où se représentoient les jeux ; puis du temps de Valerius Messala & de Cassius Longinus, censeurs, l'an de Rome 599, & 155 avant J. C. on dressa un théâtre, que Scipion *Nasica* fit détruire peu de temps après. L'an 608 de Rome, & 146 avant J. C. L. Mummius consul, en fit bâtir un pour faire des jeux publics après son triomphe. M. Scaurus édile, & C. Curion tribun du peuple, éleverent de très-beaux théâtres, dont on admira la structure ; mais ce ne fut que pour un temps. Pompée *le Grand* fut le premier qui bâtit à Rome un théâtre de pierres de taille, d'une structure fort magnifique, au haut duquel il y avoit un petit temple dédié à Vénus, afin que la sainteté du lieu empêchât les censeurs de faire démolir ce théâtre. * Rosin, *antiq. rom. l.* 5, *c.* 4. Vitruve, *l.* 5, *c.* 6 & 8.

THEBASSE, anciennement *Cabassus*. C'étoit autrefois une petite ville de l'Arménie mineure. Elle est maintenant dans l'Aladulie, près des sources du Cydne, entre Tarse & Tianée. * Baudrand.

THEBAIDE, désert de la haute Egypte, célébre pour avoir été la retraite de plusieurs saints anachorétes qui y ont passé une bonne partie de leur vie. Il est situé entre la mer Rouge, qu'il a à l'orient, & le Nil à l'occident. Il tiroit son nom de la célébre ville de Thèbes sa capitale. C'est la partie orientale de la province qu'on appelle aujourd'hui *Said*. * Baudrand.

THEBALDESCHI (François) cardinal, archiprêtre de S. Pierre, natif de Rome, étoit un des seize cardinaux qui se trouverent à Rome après la mort du pape Grégoire XI, l'an 1378. Pendant que le sacré collége tenoit le conclave pour l'élection d'un nouveau pape, & que l'on attendoit le consentement de Barthelemi Prignano, archevêque de Bari, le peuple impatient d'avoir un pape Romain, se vint jetter dans le conclave avec tant de furie, qu'un cardinal, pour appaiser ces mutins, & pour se garantir du danger qui les menaçoit tous, s'avisa de crier tout haut que le cardinal de S. Pierre venoit d'être élu, & que c'étoit aux magistrats de Rome à le faire consentir à son élection. Aussitôt le bruit s'en étant répandu dans la ville, tout le monde courut en foule au conclave, afin de recevoir ce prétendu pape, qui étoit un bon vieillard de plus de 80 ans. On l'emporta de vive force dans l'église de S. Pierre, & on le mit sur l'autel, selon la coutume, quoiqu'il criât qu'il n'étoit point pape, & que c'étoit l'archevêque de Bari qu'on avoit élu. De-là ils le porterent dans le palais pontifical, où malgré lui il fut traité comme pape jusqu'au lendemain, qu'on publia enfin l'élection de Barthelemi Prignano. * Maimbourg, *hist. du grand schisme*.

THEBES ou DIOSPOLIS, ville de la haute Egypte, a été une des plus grandes & des plus belles de l'antiquité. On assure qu'elle avoit cent quarante stades de

tour, & cent portes : ce qui lui fit donner le nom de *Hecatompyle*. Elle a été le siége des rois de Thèbes. Elle fut ruinée par Cornelius Gallus, gouverneur d'Egypte. Tacite parle ainsi de cette ville, en décrivant les voyages de Germanicus. *De-là*, dit-il, *il visita les grandes ruines de l'ancienne Thèbes, où se voyoient encore en caractères égyptiens gravés sur des obélisques, des marques de sa premiere opulence. Un ancien prêtre ayant eu ordre de les interpréter, rapporta qu'il y avoit eu dans cette ville sept cens mille combattans ; & qu'avec cette nombreuse armée le roi Rhamsès domta la Libye & l'Ethiopie, &c. On y lisoit encore les tributs que payoient ces peuples ; les poids de l'or & de l'argent ; le nombre des chevaux & des armes ; l'yvoire & les parfums pour les temples ; l'impôt du froment & des autres biens. tributs comparables à tous ceux que la puissance romaine & la violence des Parthes imposoient aux nations subjuguées.* Jean de Léon assure que le nom moderne de cette ville est *Theves* ; mais Sanson croit que c'est *Minio*, qui est sous la domination du Turc. Voici un abrégé de la description qu'en fait le sieur Paul Lucas, dans la relation de son voyage au Levant, imprimée à Paris l'an 1704 *Après avoir marché assez de temps dans les ruines de cette ancienne ville, je vis la plus belle chose qu'on puisse se figurer. Je demeurai comme interdit à l'aspect d'un ouvrage le plus grand & le plus magnifique du monde : c'est un palais grand comme une petite ville ; quatre avenues de colonnes conduisent à quatre portiques. On voit à chaque porte entre deux grandes colonnes de porphyre, deux figures d'un beau marbre noir de géans qui ont chacune une masse à la main. L'avenue de colonnes qui conduit à chaque porte, est de trois colonnes en triangles de chaque côté, composée de 1500 colonnes. Sur le chapiteau de chaque triangle, il y a un sphynx, & sur l'ordre des trois colonnes qui suivent, un tombeau, & ainsi successivement de chaque côté dans toutes les quatre allées On en voit beaucoup de tombées ; chaque colonne a 70 pieds de haut, toute d'une seule pierre : & dans les quatre avenues il faut qu'il y ait plus de cinq à six mille colonnes.* Il fait ensuite la description de quelques appartemens de ce vaste palais. Les décombres ne lui permirent pas d'aller par-tout ; il trouva pourtant le moyen de parvenir jusqu'au haut, d'où il eut le plaisir, & en même temps le chagrin de promener sa vue sur les ruines de la plus grande ville qui ait été au monde. Il découvrit du côté du désert qui est au levant, environ douze grandes pyramides, qui ne cédent en rien à celles du grand Caire, outre quantité de bustes de plus de trente pieds de haut de figures d'hommes. Le sieur Lucas remarqua encore un fort grand nombre de palais, qui paroissoient tout entiers ; mais si ensevelis dans les ruines, que l'on n'en voit plus les portes. Il entra dans quelques-uns par les fenêtres, & il partit de-là le cœur tout contrit, de voir que tant de beaux édifices fussent déserts & abandonnés à l'injure du temps, & que la demeure de tant de rois soit devenue la retraite des serpens. * Tacite, *lib. 2 annal. c.* 19. Strabon, *lib.* 17. Pline, *lib.* 5, *c.* 9, *&c.* Paul Lucas, *voyage du Levant.*

THEBES, ville de Gréce en Béotie appellée *Heptapyle* par Pindare, à cause de ses sept portes, fut fondée par Cadmus, qui y bâtit une citadelle, dite *Cadmée.* Elle est très-célébre dans les ouvrages des poëtes, & a été la source d'un très-grand nombre de fables. Trente-trois ans avant la ruine de Troye, l'an 1217 avant J. C. Polynice, fils d'Œdipe & de Jocaste, arma contre son frere Etéocle, assiégea Thèbes, avec Adraste roi d'Argos, son beau-pere, & quelques autres. C'est cette guerre qu'on nomme ordinairement *l'entreprise des sept chefs devant Thèbes*, & que Stace a pris pour sujet d'un poëme épique. Cette expédition fut malheureuse ; mais les enfans des généraux qui étoient devant cette ville, l'emporterent dix ans après. Les Thébains étoient puissans, & soutinrent la guerre contre les Athéniens & les Lacédémoniens. Ils remporterent sur ces derniers la célébre victoire de Leuctres en Béotie, par la valeur d'Epaminondas, quoiqu'ils fussent en bien plus petit nombre que leurs ennemis, qui y perdirent, avec leurs meilleurs hommes, le roi Cléombrote, auquel succéda Agésipolis. Philippe de *Macédoine* vainquit les Thébains, & réduisit leur ville sous son obéissance. Il y mit une garnison de Macédoniens, & fit couper la gorge à tous ceux qui avoient été ou odieux ou suspects ; obligea les autres d'en sortir ; y fit revenir ceux de sa faction qui en avoient été chassés, & leur donna les charges & les magistratures. Les Thébains supporterent ce joug avec chagrin, & se révolterent, sur le bruit qui courut de la mort d'Alexandre *le Grand*, qui avoit succédé à Philippe. Ils solliciterent leurs voisins de prendre les armes avec eux : mais leur ville fut emportée & ruinée entierement, excepté la maison de Pindare : ce fut sous la CXI olympiade, vers l'an 335 avant J. C. Vingt années après, Cassander, fils d'Antipater, répara cette ville, qui a eu depuis titre d'archevêché. Aujourd'hui ce n'est qu'un méchant bourg appellé *Stives*, qui appartient au Turc. * Xenophon, *l.* 6. Diodore de *Sicile*, *l.* 15, 16 & *seq.* Justin. Arrien. Pausanias. Strabon. Pline. Plutarque, &c. Il y a quelques autres villes de ce nom en Thessalie, en Afrique, en Italie & ailleurs.

THEBIT, *cherchez* THALET.

THEBUTIS, un des premiers hérétiques parmi les chrétiens, selon Hégésippe, se sépara de l'église vers l'an 60 de J. C. sous le pontificat de Siméon, fils de Cléophas, indigné de ce qu'on ne l'avoit pas fait évêque. On ne sait point qui étoit ce Thébutis, ni quelle étoit son hérésie ; & l'on ne voit pas qu'il ait eu des sectateurs, ni qu'il ait donné son nom à aucune hérésie. * Eusеb. *l.* 4 *hist. c.* 22. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des III premiers siécles.*

THECLE, *cherchez* TECLE.

THECUA, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, au midi du château d'Hérodion. Elle est célébre par le tombeau du prophéte Amos. Roboam roi de Juda, la fit agrandir. La femme qui fut cause qu'on rappella Absalon de son exil, étoit de Thécua. * II *Rois XIV*, 4, 9. II *Paralip. XI*, 6.

THÉETETE d'Athènes, mathématicien célébre, vers la LXXXVI olympiade, & l'an 436 avant J. C. laissa quelques ouvrages de géométrie. * Procles Diadochus, *lib.* 2 *commentarior. in lib.* 1 *Euclid.*

THEERS, autrement nommés *Alchores*, sortes d'Indiens qui ne sont ni païens ni mahométans, & n'ont aucune religion. Ils sont en abomination à tous les peuples des Indes : ce qui les oblige de se retirer dans les extrémités des fauxbourgs, & de s'éloigner du commerce. * Mandeslo, *tome* 2 *d'*Oléarius.

THEGAN, corévêque de Trèves, vivoit dans le IX siécle, du temps de Louis *le Débonnaire*, dont il écrivit l'histoire. Walafridus Strabo divisa en LVIII parties cet ouvrage, que Pierre Pithou a publié dans le corps des auteurs de l'histoire de France. Duchesne, Kulpis & D. Bouquet, l'ont aussi inséré dans leurs collections. Le président Cousin en a donné une traduction françoise, entre les autres historiens qu'il a traduits pour former son histoire de l'empire d'Occident. Thégan étoit un homme d'esprit, & de beaucoup de crédit auprès du prince ; mais peu attaché à son église. * Vossius, *l.* 2 *hist. Lat. c.* 33. D. River, *hist. litter. de la France*, tome V.

THEGLAT-PHALASSAR, roi des Assyriens, successeur, & selon quelques écrivains, fils de Phul. Phacée roi d'Israël, fit une cruelle guerre à l'impie Achas roi de Judée. Achas n'étant pas assez fort pour se défendre, fit alliance avec Théglat-Phalassar : & se voyant assiégé dans Jérusalem, lui envoya tout l'argent qu'il trouva dans le temple, pour l'obliger de venir à son secours. Théglat-Phalassar vint à Damas, ruina la ville, en transféra les habitans à Cyrène, & tua Rasin. Achas vint à Damas pour marquer sa reconnoissance au roi d'Assyrie, qui prit la plupart des villes de Galilée, &

emmena en captivité les tribus de Nephtali, de Gad, de Ruben, & la demi-tribu de Manassé. Il ravagea aussi le pays d'Achas, & l'obligea de lui payer annuellement un tribut fort considérable. Ainsi cette alliance fut pernicieuse à Achas, au lieu de lui être utile, comme le remarque l'écriture. Il regna 19 ans à Ninive, depuis l'an 747 avant J. C. jusqu'à l'an 728, 3307 du monde. * IV *livre des Rois*, *c.* 15. I *Paralip.* 5. Castor. Torniel, *in annal. vet. test.*

THELCIDE (sainte) étoit sœur d'Agilbert évêque de Paris, & fut d'abord religieuse à Faremoutier, d'où elle fut tirée pour être abbesse de Jouarre au diocèse de Meaux. La piété avec laquelle elle gouverna cette maison engagea sainte Batilde à lui demander de ses religieuses pour établir la régularité dans le monastère de Chelles, que cette pieuse reine faisoit bâtir. Sainte Thelcide mourut vers l'an 660. Dans le cimetiere qui est proche de l'abbaye de Jouarre, mais hors des lieux réguliers, il y a une ancienne église, dédiée sous l'invocation de S. Paul, premier hermite, qui paroît être du temps de la fondation de l'abbaye. C'est là où fut enterrée sainte Thelcide: on y voit encore son tombeau, avec cette ancienne inscription en gros caractères:

Hoc membra post ultima teguntur fata sepulcro,
Beatæ THEODLECHILDIS *inhumatæ virginis,*
Genere nobilis, meritis fulgens, strenua moribus,
Flagravit in dogmate almo .....

Le corps de cette Sainte n'est pas le seul corps saint qui ait été mis dans ce lieu, & dont on voie encore les tombeaux. * *Actes bénédictins*, *t.* 2. *Voyage littéraire de* D. Martenne *&* de D. Durand, *tome* 2. *Hist. de l'église gallicane*, *tome* 4, *l.* 10.

THELLA, village de la Palestine près du Jourdain, aux frontieres de la haute Galilée. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv.* 3, *chap.* 4.

THELXION, cinquiéme roi de Sicyone, succéda à Apis après l'avoir tué, l'an du monde 2042 & 1993 avant J. C. Il regna 52 ans, & eut Egire pour successeur. * Eusebe.

THEMINES, *cherchez* LAUSIERES THEMINES.

THEMIS, qu'on fait la fille du ciel & de la terre, est considérée comme la déesse de la justice, & donna, dit-on, les premiers oracles aux païens. Diodore le prouve par le propre mot dont on se servoit quand Apollon rendoit quelque oracle: ce qui s'appelloit *faire la fonction de Themis.* * Hésiode, *in theog.* Diodore *de Sicile*, *l.* 5 *bibl. hist.* Ovide, *l.* 1 *métam.*

THEMIS, qu'Eusèbe nomme *Carmenta*, refusa d'épouser Jupiter, qui abusa d'elle, dit la fable, & qui en eut la justice, la loi & la paix. * Eusèbe, *l.* 3 *præp. evang.*

THEMISON, célébre médecin, très-souvent cité par Pline, étoit de Laodicée, & avoit eu Asclépiade pour maître; mais il ne suivit pas ses sentimens, & fut auteur de la secte des Méthodiques. Il a vécu du temps de Pompée *le Grand* & de Jules-César, vers l'an 49 avant J. C. & non sous l'empire de Domitien, comme quelques-uns le prétendent, à cause de quelques vers de Juvenal, où il est nommé *Sat.* 10; mais les critiques soutiennent que ce poëte en cet endroit prend ici Themison pour toutes sortes de médecins de sa secte. * Seneque, *ep.* 95. Pline, *l.* 13, *c.* 17; *l.* 29, *c.* 11. Dioscoride. Gallien. Castellan, *in vit. med. &c.* Il y a apparence qu'il est différent de ce THEMISSON, qui avoit composé une histoire de Pallene, citée par Athenée, *liv.* 6.

THEMISTIUS, à qui son éloquence fit donner le surnom d'*Euphrade*, préfet de Constantinople, a été en réputation vers l'an 360 de J. C. sous l'empire de Constance, de Julien l'*Apostat*, de Jovien & de Valens. Il étoit philosophe péripatéticien, écrivit des commentaires sur Aristote, & étoit païen de religion; mais il ne haïssoit pas les chrétiens. Comme il étoit puissant à la cour lorsque l'empereur Valens, qui étoit arien, persécuta les orthodoxes, il tâcha de l'adoucir par une excellente harangue, dans laquelle il montroit que la division de sentimens étoit plus grande entre les idolâtres que parmi les chrétiens, & qu'elle ne devoit pas se terminer par l'effusion du sang. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces de Julien l'*Apostat.* Nous avons encore quelques-unes de ses oraisons adressées aux princes sous lesquels il vivoit. Ses commentaires sur Aristote, faits dans sa premiere jeunesse, furent si estimés, qu'un des meilleurs philosophes de la Gréce quitta son école pour l'aller voir. Il enseigna avec tant d'éclat à Antioche, à Nicomédie, à Rome & ailleurs, qu'il effaçoit tous les philosophes de son temps. Les Romains en furent tellement charmés, qu'ils députerent vers l'empereur pour faire en sorte qu'il l'obligeât à demeurer au milieu d'eux; mais ils n'obtinrent pas cet avantage: Themistius aima mieux s'en retourner à Constantinople, où il passa la plus grande partie de sa vie. L'empereur Constance lui conféra la dignité de préteur, & l'honora d'une statue d'airain. Théodose *le Grand* le fit préfet de Constantinople, & le donna, tout païen qu'il étoit, pour précepteur à son fils. Il falloit qu'il fût honnête homme, puisqu'il fut toujours lié d'amitié avec S. Grégoire de *Nazianze.* Il avoit laissé XXXVI harangues. Henri Etienne en publia quelques-unes: le P. Petau en fit faire une édition, qui fut suivie d'une autre meilleure que la premiere; mais toujours imparfaite, puisqu'il y manquoit XVI oraisons: il chercha si bien, qu'il en trouva XIII, dont il traduisit en latin la meilleure partie; & le P. Hardouin, son confrere, les fit paroître pour la premiere fois en public dans la nouvelle édition qu'il donna de ce philosophe en 1684. * S. Augustin, *lib.* 2 *de Categ.* & *lib.* 6. Suidas, &c. Bayle, *republ. des lettres*, *décembre* 1684.

THEMISTIUS, surnommé *Calonimus*, diacre de l'église d'Alexandrie, fut chef de la secte des Agnoëtes, sous l'empereur Justin, vers l'an 519, & écrivit quelques ouvrages pour ceux de sa secte. * Photius, *cod.* 22, 23, 24 & 108.

THEMISTO, fille d'*Hypseus*, eut d'*Athamas*, roi de Thèbes, deux fils nommés *Spincius* & *Orchomenus.* Athamas ayant ensuite épousé Ino, fille de Cadmus, Themisto, jalouse de ce mariage, résolut de tuer Learque & Melicerte, qui en étoient nés; mais une nourrice changea les habits de ces enfans, & donna les robes des fils d'Ino à ceux de Themisto. Cette femme transportée de fureur, tua ses propres enfans sous ces habits étrangers; mais ayant reconnu son erreur, elle se fit mourir elle-même. Apollodore donne pour enfans à Themisto, Leucon, Erythroé, Schenée & Broüs. * Hygin. Apollod. *lib.* 1.

THEMISTOCLE, *Themistocles*, général Athénien, étoit fils de *Néocle*, homme illustre par sa naiss...ce & par sa vertu, & d'une femme d'Halycarnasse. Son libertinage fut si grand, que son pere le deshérita; mais cette infamie, au lieu de lui abattre le cœur, ne servit qu'à le relever; car jugeant qu'il ne pouvoit effacer cette honte que par des actions extraordinaires, il se donna entierement à la république, travaillant avec un soin extrême à acquérir des amis & de la réputation. Il s'occupoit ordinairement à juger les affaires particulieres, proposant des expédiens utiles, & étant aussi prompt à les mettre en exécution qu'à les trouver. On lui confia le soin de la guerre contre ceux de Corfou: il la finit heureusement, chassant les pirates, & rendant la mer libre. Cet avantage fut suivi d'un autre plus considérable, qui fut la victoire navale remportée à Salamine sur Xerxès, à laquelle il contribua extrêmement, sous la LXXV olympiade, & l'an 480 avant J. C. Depuis, sur l'accusation des Lacédémoniens, les Athéniens chasserent Thémistocle, qui se réfugia vers Admete, roi des Molossiens; puis en Asie & en Perse, où le roi lui donna trois villes pour sa subsistance. Il mourut à Magnésie, où il avala du sang de taureau, pour ne pas porter les armes contre sa patrie. Eusebe

met cette mort sous la LXXVIII olympiade ; & d'autres sous la suivante, vers l'an 464 avant J. C. * Cornelius Népos, & Plutarque, *en sa vie.*

THEMISTOCLÉE, *Themistoclea*, fille de *Mnesarchus*, orfévre de Samos, & sœur de *Pythagore*, fut très-savante dans la morale, dont elle donna des leçons à son frere. * Strabon.

THEMISTOGENE, *Themistogenes*, de Syracuse, historien Grec, du temps d'Artaxerxès *Mnemon*, vers l'an 400 avant J. C. avoit écrit l'histoire de Cyrus, frere du même Artaxerxès, comme nous l'apprenons de Xénophon, qui en parle ainsi : *Ceux*, dit-il, *qui auront la curiosité de lire une histoire si illustre, verront dans Themistogène de Syracuse, qui l'a écrite au long, comment Cyrus assembla secretement une armée, comment il marcha contre Artaxerxès, comment il lui donna bataille, & comment après sa mort, les Grecs retournerent en leur pays par le Pont-Euxin.* L'ouvrage du même Xénophon sur ce sujet, est apparemment ce qui a causé la perte de celui de Themistogène. * Xénophon, *lib.* 3, *c.* 1, *hist. Grec.*

THEMOSIS, roi d'Egypte. On croit que c'est ce Pharaon qui éleva le patriarche Joseph au suprême dégré de dignité après lui.

THENAILLES, abbaye de France dans la Picardie. Elle est dans la Thierache, près de la petite ville de Vervins. * Baudrand.

THEMISTOR, *cherchez* DEMPSTER.

THEOBALDE ou THIBAUT (Zacharie) historien luthérien, né à Slackenwalde en Bohême, exerçoit le ministère dans sa patrie vers le commencement du XVII siécle. Ayant été ensuite banni avec quelques autres luthériens, il passa le reste de ses jours à Nuremberg. On a de lui : 1. *Bellum Hussiticum, quo Joannis Hussi vita, doctrina & mors comprehenditur, è germanicâ linguâ in latinam conversa, à Jacobo Pontano*; à Francfort, 1621, *in-folio.* C'est une traduction de l'original composé en allemand par Théobalde. Ce livre est curieux & estimé. Le même ouvrage a paru aussi *in*-4° à Nuremberg en 1621. Il va depuis l'an 1401 jusqu'en 1517. 2. *Chronologica Ecclesiæ Bohemicæ adumbratio*; à Wittemberg, 1611, *in* 4°. 3. *Series genealogica & chronologica judicum, ducum, & regum Bohemiæ*; à Wittemberg, 1617, *in*-4°. 4. Des mines de Joachimdal. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740. *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, en plusieurs endroits du tome troisiéme, édition *in*-4°.

THEOBERT, *cherchez* DAIBERT.

THEOCATAGNOSTES ou BLASPHEMATEURS, hérétiques dans le VII siécle, osoient reprendre Dieu d'avoir fait & d'avoir dit plusieurs choses mal-à-propos. * Prateole. Sandere.

THEOCLE, *Theocles*, *Theoclitus*, *Theoclius*, ou selon la conjecture de Casaubon, *Theo Chius*, Théon, natif de Chio, écrivit une histoire, qui est citée par Vopiscus, en la vie d'Aurélien. * Vossius, *de hist. Græc. & Latin.*

THEOCRENUS (Benoît) *cherchez* TAGLIACARNE.

THEOCRINE, *Theocrines*, Grec, poëte tragique, fit ensuite le métier d'accusateur, ce qui rendit son nom odieux : c'est la raison pour laquelle Demosthène appella Eschine un *Théocrine tragique.* S. Jérôme dit que les païens appelloient quelquefois les chrétiens de ce misérable nom, les regardant comme gens qui par la sainteté dont ils faisoient profession, sembloient accuser d'impiété les idolâtres. * S. Jérôme, *epist. ad Furiam.*

THEOCRITE, *Theocritus*, natif de Chio, orateur & sophiste, disciple de Menodore, écrivit des épîtres fort estimées, & une histoire de Libye, selon Suidas & Strabon, *l.* 14. Il vivoit sous la XCIV olympiade, vers l'an 404 avant J. C. & est apparemment le même qui est cité par Fulgence, *mithol*, *liv.* 1. Ambryon avoit écrit la vie de Théocrite, qui composa une épigramme satyrique contre Aristote, comme Diogène *Laërce* le remarque, *l.* 5, *vitæ phil. in Arist.* Mais on ne voit rien qui puisse faire connoître qu'il en a voulu à Aristote le philosophe, plutôt qu'à quelqu'autre de ce nom : à quoi on peut ajouter qu'Aristote étoit trop jeune alors pour attirer l'attention d'un poëte.

THEOCRITE, *Theocritus*, poëte Grec, né à Syracuse, s'acquit beaucoup de réputation par ses idylles, que nous avons encore aujourd'hui, & qui ont servi de modéle à Virgile dans ses églogues. Ce poëte vivoit à la cour d'Egypte du temps de Ptolémée *Philadelphe*, qui succéda à son pere vers la fin de la 4e année de la CXXIII olympiade, & 285 ans avant J. C. On dit que Théocrite ayant mal parlé de Hieron, tyran de Syracuse, fut puni de mort par ce prince. Il a employé dans ses idylles le dialecte dorien, qui est très-propre au langage rustique. Ceux qui ont quelque connoissance de la langue grecque, regardent les églogues de ce poëte comme un chef-d'œuvre en ce genre, & trouvent dans ses ouvrages des beautés simples & naïves, qui ne sont pas goutées de ceux qui n'en jugent que par les traductions. * Vossius, *de poët. Græc.* Baillet, *jugemens des savans.*

THEODAHAT, roi des Goths en Italie, étoit fils d'*Amalafrede*, sœur du roi *Théodoric*, & d'un seigneur Goth. Amalasunthe ayant perdu son fils Athalaric, & se voyant sans appui, mit sur le trône Théodahat l'an 534, à condition qu'elle gouverneroit sous son nom. Il le lui promit ; mais se voyant assuré de l'autorité souveraine, il chassa sa bienfaitrice, & l'enferma dans une isle du lac Volsena, où il la fit étrangler dans un bain. L'empereur Justinien, sous prétexte de venger la mort de cette princesse, profita des désordres des Goths, & réunit l'Italie à l'empire. Ce fut par le ministere de Mundus & de Bélisaire, dont l'un soumit la Dalmatie, & l'autre la Sicile. Ces succès étonnerent si fort Théodahat, prince lâche, qui ne pouvoit se résoudre à la guerre, qu'il s'offrit de souscrire à tout ce qu'on voudroit de lui, & même de ceder le royaume à Justinien, pourvu qu'on le laissât vivre en repos avec une pension. Depuis, voyant que les affaires avoient changé de face, il obligea le pape Agapet d'entreprendre un voyage à Constantinople, pour y calmer l'esprit de l'empereur. Ces précautions lui furent inutiles ; car tout lui devint contraire : & son propre gendre Ebrémond, qui avoit épousé Théodénande sa fille, se rendit à Bélisaire, qui soumit Naples & tout le pays voisin : de sorte que ne sachant quel parti prendre, il donna la conduite de son armée à Vitigès, un de ses capitaines, qui étoit plus illustre par sa valeur que par sa naissance. Celui-ci, qui étoit aimé des Goths, fut proclamé roi l'an 536. Aussitôt ce nouveau prince fit prendre Théodahat, qui revenoit de Rome à Ravenne, & le fit mourir avec son fils Théodegisile. C'étoit une juste punition de son ingratitude pour Amalasunthe ; & Dieu se servit d'un traître pour en châtier un autre. On dit que Théodahat étoit savant, & qu'il avoit écrit une histoire. * Procope, *l.* 1 *de bell. Goth.* Marcellin, *in chron.* Cassiodore, *l.* 10, *epist.* 3. Possevin, *in appar.*

THEODAMAS, pere d'*Hilas*, fut chef des Dryopes, qu'il souleva contre Hercule ; mais après plusieurs batailles, Hercule le vainquit, & emmena son fils Hylas.

THEODAS ou THEUDAS, certain Juif, imposteur & magicien, dans le I siécle de l'église, séduisit si bien le peuple, qu'il amassa jusqu'à plus de 400 hommes, leur persuadant de quitter la ville, & les assurant que par sa seule parole il sécheroit les eaux du Jourdain. Cette troupe fut exterminée ; & Théodas fut tué, & sa tête portée à Jérusalem. * *Act. c.* 5. Eusebe, *l.* 2, *c.* 10. Il y a encore un autre imposteur nommé Theudas, qui vivoit sous l'empire de Claude, dans le temps que Fadus étoit gouverneur de Syrie. Ce Theudas voulut persuader aux Juifs qu'il étoit prophéte, & que s'ils vouloient s'attacher à lui, il les rendroit heureux. Plusieurs Juifs furent assez crédules pour ajouter foi à ce

qu'il leur disoit. Il leur avoit promis de faire arrêter le Jourdain d'une seule parole, & qu'il leur feroit passer ce fleuve à pied sec. Fadus ne lui donna pas le temps d'effectuer sa promesse ; car ayant envoyé une troupe de soldats après Theudas, cet imposteur fut pris & mis à mort, & sa troupe dispersée. * *Act.* 5, 36. Eusebe, *l* 2, *c.* 10. Joséphe, *l.* 20, *c.* 2 *des antiq.*

THEODEBALDE d'Estampes, prêtre Anglois, puis cardinal du titre de sainte Sabine, étudia d'abord en son pays, & poussé du desir de se rendre plus habile, voyagea en France & en Italie. Pendant son séjour à Rome, il fut connu du pape Nicolas IV, qui le fit cardinal prêtre du titre de sainte Sabine. Il défendit fortement les droits de l'église romaine & l'autorité du saint siége, contre ceux qui prétendoient que Jesus-Christ n'avoit pas donné à S. Pierre & à ses successeurs le gouvernement de toute l'église. Ce cardinal mourut à Rome l'an 1289, sous le pape Nicolas IV. Ses ouvrages sont, *Disputation. var. lib. I ; Contra errantem in theologicis.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

THEODEBERT ou THIETBERT, I de ce nom, roi de Metz, étoit fils de THIERRI ou THEODORIC I, roi d'Austrasie. En 516, il défit les Danois, qui faisoient des courses sur les terres de son pere, à l'embouchure du Rhin, & tua même leur roi Chochilaïcus. Depuis il suivit Thierri à la conquête de la Thuringe. Il passa en Auvergne, & alla jusqu'à Beziers, qu'il prit avec Deuterie, dont il devint amoureux, & la laissa à Clermont, en venant trouver son pere l'an 533. Théodebert avoit déja épousé *Wisigarde*, fille de *Vachon* roi des Lombards. Après la mort de son pere, il la répudia pour se marier avec *Deuterie*, de laquelle il eut THIBAUT, qui lui succéda, & *Bertoare*. Au commencement de son regne, en 534, il fit beaucoup d'actions violentes & indignes d'un prince chrétien : mais depuis, par les soins de S. Nicet ou Nizier, évêque de Trèves, il se corrigea, & regna, dit Gregoire de *Tours*, avec toute la justice & toute la piété qu'on pouvoit souhaiter. Voyant les Romains & les Goths engagés dans une guerre où la fortune balançoit les événemens, il crut que c'étoit une occasion de se rendre maître de l'Italie, qui étoit le sujet de leur guerre. Il y entra avec une armée de cent mille hommes, selon Procope, & de deux cens mille, selon Jornandés & Freculphe. Ses troupes enleverent en un même jour le camp des Goths & celui des Romains ; & ensuite ravagerent l'Emilie & la Ligurie, & prirent Gènes & diverses autres villes l'an 539. Les maladies qui se mirent dans cette armée, qui manquoit déja de toutes choses, l'obligerent de repasser les monts. A la persuasion des grands de sa cour, il reprit en 540 Wisigarde, qui mourut peu de temps après ; puis il épousa une troisiéme femme, dont le nom nous est inconnu. Ce prince mourut l'an 548, lorsqu'il se préparoit à faire la guerre à Justinien, & à la porter jusqu'aux portes de Constantinople, avec le secours des Lombards. Les auteurs remarquent que son armée auroit été formidable ; mais la mort arrêta le cours de ses desseins. Elle lui arriva à la chasse, par la chute d'une grosse branche d'arbre, qu'un bœuf sauvage lui fit tomber sur la tête, & qui l'abattit de son cheval. Ce coup fut si violent, que quelque temps après qu'on l'eut rapporté dans son palais, il mourut dans la 14 année de son regne. Aurelien d'Arles, Fortunat de Poitiers, & les autres auteurs de son temps louent sa libéralité, sa valeur, sa prudence, sa clémence & sa piété. On ne doit pas oublier qu'il eut assez d'ambition pour prendre le titre d'auguste, qui lui est donné dans une de ses monnoyes. * Gregoire de *Tours*, *l.* 3 *hist.* Procope, *l.* 2 *de bell. Goth.* Aimoin. Freculphe. Agathias. Marius. Le P. Anselme, &c. Voyez D. Rivet, *hist. litter de la France*, tome III.

THEODEBERT II, roi d'Austrasie, fils de CHILDEBERT II du nom, auquel il succéda l'an 595 ou 596, partagea l'état avec son frere Thierri. Brunehaud, aïeule de ces princes, étoit dans la cour de Théodebert, & y exerçoit des violences, dont les auteurs ne parlent qu'avec une horreur extrême. Elle fut trois ans régente de l'Austrasie pendant la minorité de Théodebert, qu'elle voulut faire passer pour un enfant supposé : mais ce prince justement indigné contre elle, la chassa de sa cour. Alors elle se retira chez Thierri, roi de Bourgogne, auquel elle persuada de faire la guerre à son frere ; mais ce fut avec peu d'avantage pour lui. Brunehaud le sollicita encore de prendre les armes contre Clotaire II, qui étoit son cousin. Il suivit son conseil ; & se joignant à Théodebert son frere, il remporta de très-grands avantages l'an 599. Ensuite les deux freres se firent encore la guerre à outrance. Théodebert fut vaincu ; ses troupes furent mises en fuite aux combats de Toul & de Tolbiac. Il fut tué lui-même à Cologne, où il s'étoit enfui, l'an 611 ou 612, après un regne de 26 ans. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Fredegaire, *in chron. c.* 35, 36 *& seq.* Aimoin, *l.* 3, *c.* 93. L'auteur des gestes des François, & quelques autres rapportés par André du Chêne. Sainte-Marthe. Adrien de Valois. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

THEODEBERT ou THIETBERT, fils de CHILPERIC I, fut mis par ce prince à la tête de ses troupes, contre celles de son frere Sigebert I, roi d'Austrasie, qui le fit prisonnier en 568, & le retint un an à Ponthion. Depuis, ayant recouvré sa liberté, il se remit en campagne, entra dans la Touraine & le Poitou, où il commit d'étranges hostilités, n'épargnant ni les choses saintes ni les profanes. Il rencontra Gondebalde ou Gondebaud, général de l'armée de Sigebert ; & lui ayant donné bataille, il le défit. Les suites ne répondirent pas à ces heureux commencemens ; car dans un autre combat, donné en 575, il fut abandonné des siens, & tué par Godegisile & Gontran Boson, généraux de l'armée de Sigebert, auprès d'Angoulême, où il fut enterré par les soins du duc Aunulfe. * Grégoire de *Tours*, *l.* 4, *chap.* 40. Aimoin, *l.* 3 *hist.* Fortunat. Fredegaire, &c.

THEODECHILDE, fille de THIERRI, I du nom, roi d'Austrasie, mariée à *Hermegisde*, roi des Varnes, peuples de la Frise & de la Batavie. Ce prince ayant besoin de l'alliance des François pour la conservation de son état, ordonna par sa derniere volonté, que son fils *Radiger*, qui s'étoit marié à une princesse, fille du roi des Brittiens, peuples de la Grande-Bretagne, épouseroit Théochilde, après avoir renvoyé le plus honorablement qu'il pouroit cette princesse Brittienne. Radiger obéit à son pere, parceque la raison d'état & les seigneurs de son royaume le desiroient ainsi : ce qui irrita tellement cette princesse infortunée, qu'avec la permission & l'assistance du roi son pere, elle arma une puissante flotte ; & ayant avec elle un de ses freres pour conduire cette entreprise, elle vint descendre sur les côtes des Varnes. Avec ces troupes elle donna bataille à Radiger, qui fut vaincu, & qui prit la fuite. Il fut pris, & ayant été amené devant elle, il lui protesta qu'il étoit près de la reprendre, & de ne la quitter jamais. On le mit aussitôt en liberté, & son mariage fut renouvellé avec la princesse Brittienne. Théodéchilde fut renvoyée en France, où elle passa sa vie en œuvres de charité & de piété : elle fonda le monastère de S. Pierre le Vif à Sens où elle fut enterrée : elle y est tenue pour sainte. Elle mourut en 563, & son corps fut trouvé en 1643. Thierri son pere fit pour la venger la guerre aux Varnes, & les rendit ses tributaires. * Mezerai, *hist. de France*, *liv. VI.* Le P. Anselme.

THEODECTE, *Theodectus* ou *Théodore* de Phaselis, ville de Lycie, dite aujourd'hui *Fionda*, vivoit sous la CIII olympiade, vers l'an 368 avant J. C. & fut disciple de Platon, d'Aristote & d'Isocrate. Il fut employé par Artemise pour faire une oraison funèbre à Mausole. Depuis il s'attacha à la poësie, & écrivit des tragédies.

THEODECTE, fils du précédent, fut en réputation du temps de Ptolémée *Lagus*, vers l'an 320 avant J. C. & composa un éloge d'Alexandre roi des Epirotes, sept livres de l'art oratoire, outre quelques autres piéces, dont Suidas fait mention. Son pere est apparemment le même que THEODECTE, poëte tragique, qui ayant voulu prendre pour ses piéces des sujets tirés de l'Ecriture-Sainte, en fut puni, par la perte de la vue, qu'il ne recouvra qu'après avoir demandé pardon à Dieu de sa profanation & de son impiété. * Joséphe. Vossius, *de poëtis Græcis*.

THEODELINDE, reine des Lombards, étant restée veuve d'Autharis ou *Autharite*, vers l'an 592, retint le gouvernement du royaume, & mit la couronne sur la tête d'Agilulphe, qui lui en fit part en l'épousant; mais elle lui procura encore un plus grand bien, & à toute la nation des Lombards, en les retirant de l'arianisme pour les faire catholiques. Quelque temps après, les évêques d'Istrie, divisés pour l'affaire des trois chapitres, engagerent cette reine dans leur schisme. S. Grégoire *le Grand* ayant appris cette nouvelle avec déplaisir, & craignant que celle qui avoit tiré les Lombards de l'erreur par sa persuasion, ne les portât à la division par son exemple, ménagea adroitement l'esprit de cette princesse, pour éluder un coup si fâcheux, & il fit ensorte qu'elle reprit sa premiere union avec l'église. La mort de son second époux la laissa encore maîtresse du royaume, qu'elle gouverna pendant dix ans, depuis *616*, jusqu'en *626*, avec son fils Adawalde. Arioalde les en chassa. * Paul diacre, *l.* 4, *hist. Long.* S. Grégoire, *in epist.*

THEODEMIR, roi Arien des Sueves ou de Galice en Espagne, succéda, ou à Remismond, ou à Théodomont, en 558. Il abjura l'arianisme, après avoir vu que son fils Ariamire ou Miron avoit recouvré la santé par l'intercession de S. Martin. Ce prince permit la célébration du concile de Brachara ou de Brague l'an 561, & mourut vers l'an 570, après un regne de 12 années. * Grégoire *de Tours*, *l.* 4, *de mirac. sancti Martini*, *c.* 7. Mariana, &c.

THEODEMIR, abbé de Psalmodi, étoit, selon quelques savans, issu des anciens Goths établis dans les Gaules dès le cinquiéme siécle. Il y avoit déja quelques années qu'il étoit abbé de Psalmodi au diocèse de Nismes, lorsqu'au mois de décembre 815, l'empereur Louis *le Debonnaire* lui accorda un privilége en faveur de son monastère, qui ne subsiste plus depuis longtemps, & qui a été réuni au chapitre d'Alais. On croit que c'est le même Théodemir dont parle Jonas, évêque d'Orléans, & à qui il attribue l'honneur d'avoir porté les premiers coups à l'hérésie de Claude, évêque de Turin. Ce dernier avoit adressé dès l'an 815, à l'abbé Théodemir, son commentaire littéral & spirituel sur la Genèse; Théodemir en prit occasion de lui en demander un semblable sur le Lévitique : mais ces liaisons avec l'évêque de Turin n'empêcherent pas l'abbé de Psalmodi de s'élever avec force contre ce prélat, lorsqu'il eut attaqué le culte des images. Il lui écrivit d'abord des lettres qui ne respiroient que la charité, pour le porter à renoncer à des sentimens si contraires à la foi de l'église; & ces lettres n'ayant servi qu'à irriter un homme qui n'aimoit point à être repris, & à le porter à soutenir par un écrit exprès, des égaremens qu'il auroit dû condamner, Théodemir y répondit avec le zèle que demandoit l'intérêt de la vérité. Il mourut peu de temps après. Il est du moins certain qu'il n'étoit plus au monde, lorsqu'en 840 ou 841, Jonas d'Orléans prit la plume pour réfuter les erreurs de Claude de Turin. Jonas nous fait entendre, que l'abbé de Psalmodi avoit écrit contre l'adversaire du culte des images, deux ouvrages, ou lettres polémiques. La premiere étoit une lettre pleine de charité, & un avertissement donné en ami, pour faire revenir l'évêque de Turin de ses erreurs. Claude y ayant répondu, comme on l'a dit, par un écrit plein d'amertume, intitulé : *Apologétique & rescrit de l'évêque Claude contre l'abbé Théodemir*, celui-ci répliqua par un autre écrit divisé en deux parties, dont la seconde seulement nous a été conservée presque en entier par Jonas d'Orléans, qui l'a insérée dans son troisiéme livre contre Claude de Turin. La premiere lettre de Théodemir est perdue; & ce n'est pas la seule que cet abbé ait écrite, & qui ne soit pas parvenue jusqu'à nous. * Voyez sur cela un détail plus circonstancié dans l'*Histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins, tome IV, pag. 490 & suiv.

THEODETTIN, cardinal, Allemand, né de parens nobles, fut fait en 1134, par le pape Innocent II évêque de Porto, & cardinal du titre de sainte Rufine. Il fut légat en Allemagne, & assista à l'élection de l'empereur Conrad III, qu'il couronna. Le pape Eugène III l'envoya légat dans le Levant; & il se trouva à la célèbre assemblée qui se tint alors à Ptolémaïde. A son retour, il exerça la charge de dataire. Il mourut l'an 1154. Il a composé en latin quelques écrits touchant la guerre sainte. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740. *Histoire du pape Innocent II*, & celle *du Pape Eugène III*, par D. Jean de Lannes.

☞ THEODGER ou DIETGER, appellé *Theogerus* par les Latins, & *Theokarus* par les Allemans, évêque de Metz, au commencement du XII siécle, étoit frere de Folmare, comte de Metz. Il reçut l'habit monastique des mains de Guillaume dans l'abbaye d'Hirsauge, au diocèse de Constance. Comme il étoit habile dans les lettres divines & humaines, l'abbé le chargea, avec un autre savant religieux nommé Herinon, de travailler à corriger les fautes qui s'étoient glissées par la négligence des copistes dans les livres saints de l'ancien & du nouveau testament. N'étant encore que diacre, il fut fait prieur du monastère de Reichenbach, & reçut peu après l'ordre de prêtrise. On rapporte qu'il avoit une piété tendre, accompagnée d'une humilité si profonde, que ce n'étoit jamais sans être saisi d'une sainte frayeur, qu'il se revêtoit de l'étole pour célébrer les saints mystères. Il fut fait abbé de S. George dans la Forêt noire, en 1088, & gouverna ce monastère pendant près de vingt-huit ans, jusqu'en 1117 ou 1118, qu'il fut choisi pour être mis sur le siége de Metz, à la place d'Adalberon, qui s'en étoit emparé, & qui opprimoit cette église. On n'eut aucun égard à ses refus : son élection fut confirmée dans un concile tenu à Cologne en 1118 par le cardinal Conon, légat du pape. Il reçut peu après l'ordination des mains du légat; mais jamais il ne put prendre possession de son église, à cause de la résistance des habitans de Metz, qui tenoient le parti d'Adalberon. Theodger assista au concile tenu à Reims en 1119 par Callixte II. Il accompagna ce pape, jusqu'à l'abbaye de Cluni. Theodger y fixa son séjour, & s'y occupa uniquement de la méditation des choses divines & de la priere. Il y étoit depuis quatre mois, lorsqu'il fut attaqué d'une fiévre qui le conduisit au tombeau le 29 avril 1120. Ce prélat a laissé plusieurs ouvrages de piété. Le plus connu de ses écrits est un traité de la musique, dans lequel il traite avec assez de délicatesse de son invention, des nombres & des proportions. D. Bernard Pez en a donné le prologue, dans son *Thesaurus anecdotorum*, *&c.* l. 4. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, tome X.

THEODON I, prince sous la conduite duquel les anciens Boïens s'établirent dans la Vindelicie vers l'an 508, sous le pontificat du pape Symmachus, & la dixiéme année de l'empire d'Anastase, étoit de l'illustre famille des Agilolfingiens, qui a donné tant de princes à la Baviere. Les auteurs ne s'accordent point sur le sujet de l'établissement de ce prince dans la Vindélicie; il y a néanmoins plus d'apparence de croire que Théodoric, roi d'Italie, leur permit d'y mener une colonie, qui s'agrandit peu-à-peu, que de dire qu'ils y

foient venus les armes à la main. Il mourut l'an 538, & laissa pour successeur, son fils THEODON II, que quelques-uns nomment Utilo. *Voyez* UTILO. * André Brunner, *annal. virtut. & fort. Bojorum.*

THEODON III, duc de Baviere, fut pere d'*Uta*, princesse diffamée, laquelle accusa injustement S. Emmeramnius du crime que Sigebald avoit commis avec elle. Ce saint homme fut cruellement traité & mis à mort par Lambert, frere de cette princesse. * André Brunner, *annal. virtut. & fort. Bojorum.*

THEODON IV, duc de Baviere, fut celui qui embrassa la religion chrétienne, que S. Rupert évêque de Wormes lui annonça. Ce fut un prince fort pieux, qui accomplit en 716, sous Grégoire II, un vœu qu'il avoit fait d'aller à Rome; & à son retour il trouva dans ses états S. Corbinien, qui faisoit l'admiration de toute la France. Il avoit trois enfans, qui regnerent avec lui. * André Brunner, *annal. virtut. & fort. Bojorum.*

THEODON V, fils de THASSILLON II, & de *Luitpurge*, fille de *Didier* roi des Lombards, fut baptisé en 772, par le pape Adrien I, & servit d'ôtage en 787 au roi Charlemagne, pour son pere Thassillon, avec lequel il fut enfin enfermé, après toutes ses révoltes, dans le monastère de Lauresheim. * André Brunner, *annal. virtut. & fortit. Bojorum.*

THEODON ou THEIDON, second fils du prince THEODORIC, comte d'Autun & de Bourgogne, étoit abbé de S. Martin de Tours, & est mentionné en qualité de chancelier de France en plusieurs titres des abbayes de S. Vincent du Mans, de S. Denys en France, de Marmoutier, & de sainte Colombe de Sens; comme aussi en l'érection de l'église de Hambourg en métropole. Il fut tué en 834, avec ses deux neveux, Eudes comte d'Orléans, & Guillaume comte de Blois, en soutenant le parti de Louis *le Debonnaire* contre ses enfans: ce qui se trouve justifié par la fondation du monastère de sainte Marie d'Orhieu, & par le témoignage d'Adrevald, religieux de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire. * *Histoire de la véritable origine de la maison de France.* Le P. Anselme, *histoire des grands Officiers de la couronne.*

THEODORA (Flavia Maximiana) fille de la femme de Maximien Hercule, nommée *Eutropie*, épousa Constantin *Chlore* alors césar, & depuis empereur, l'an de J. C. 292, fut mere de plusieurs enfans, & paroît être morte avant son mari, c'est-à-dire, avant l'an 306.

THEODORA ou THEODORE, femme de l'empereur *Justinien*, fut proclamée auguste, dans le même temps que son époux reçut le diadême des mains de son oncle Justin l'*Ancien*, en 527. Son esprit lui avoit acquis un grand crédit sur celui de l'empereur: elle s'en servit pour le porter à toute sorte de violences, en faveur du patriarche Anthime, contre le pape Agapet, & en faveur des Eutychiens, dont elle suivoit la doctrine. Elle prit beaucoup de part dans l'affaire des trois chapitres, favorisa aussi le schisme de Virgile, contre le pape Silverius, & ne perdit aucune occasion de soutenir les ennemis de l'église. Sans doute elle lui auroit fait plus de mal, si Dieu ne l'eût retirée du monde en 548. Procope fait une peinture affreuse de cette princesse dans ses *Anecdotes*, quoiqu'il la loue ailleurs; mais aucun auteur ne parle de sa mort; de sorte qu'il y a apparence qu'elle mourut hérétique. * Procope, *de bell. Goth. & Perf. in anecdot. &c.* Evagre, *l. 4. hist.* Baronius, *in annal.*

THEODORA, impératrice, femme de THEOPHILE *le Begue*, fils de l'empereur *Michel* II, née en Paphlagonie vers le commencement du IX siécle, eut de son mariage MICHEL III, surnommé *le Buveur*, dont elle fut tutrice après le décès de son mari, arrivé l'an 841. Elle fit chasser du siége de Constantinople le faux patriarche Jean, prélat hérétique, & mettre en sa place Methodius, qui avoit beaucoup souffert pour la défense des saintes images. S. Ignace lui succéda par les soins de Théodora. Cette vertueuse princesse avoit un frere nommé *Bardas*, habile politique, mais grand scélérat, à qui S. Ignace avoit refusé l'entrée de l'église le jour de la Théophanie. Pour s'en venger, il persuada à l'empereur Michel de regner seul, d'obliger le patriarche à couper les cheveux à sa mere Théodora, & à ses sœurs, dont l'aînée nommée *Técle*, étoit associée à l'empire. Le saint prélat, comme on l'avoit prévu, refusa de faire cette violence aux princesses, & de-là on prit occasion de le reléguer. L'impératrice & ses filles furent mises l'an 857, dans un monastère. Cette princesse y mourut le 11 février 867. Quoique sa sainteté ait été reconnue en Orient & en Occident, elle n'a été honorée d'un culte religieux que dans les seules églises d'Orient. * Nicétas David, *in vit. S. Ignat.* Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des saints 11 février.*

THEODORA, Auguste & Porphyrogenete, fille de CONSTANTIN *le jeune*, & Sœur de *Zoé*, fut placée par Romain *Argyre* dans un monastère, d'où elle fut tirée l'an 1042, pour être placée sur le trône. Après avoir eu part aux affaires pendant trois mois, elle laissa l'autorité à Constantin, surnommé *Monomaque* ou *le Duelliste*, mari de Zoé; & cet empereur étant mort au mois de décembre de l'an 1054, elle commença à regner seule, à la satisfaction de tous ses sujets. Elle regna un an, 8 mois & quelques jours, jusqu'au 22 août de l'an 1056, qu'elle mourut, ayant créé empereur Michel IV, surnommé *le Vieillard*, ou *Stratiotique*, c'est-à-dire, *le Guerrier.* * Curopalate, *in annal.*

THEODORA, dame Romaine, que sa beauté & son esprit ont rendue moins célébre que ses crimes, étoit si puissante à Rome vers l'an 908, par le moyen des marquis de Toscane, qu'elle y tenoit le château Saint-Ange, & faisoit élire les papes à sa fantaisie. Jean, qui étoit un de ses galans, obtint par son moyen l'évêché de Bologne, l'archevêché de Ravenne, & enfin la papauté sous le nom de *Jean X*, après Landon. Cette Théodora étoit mere de *Marozie*, qui ne lui cédoit ni en beauté, ni en impudicité. * Luitprand, *l. 2.* Léon d'*Ostie*, *in chron. l. 1.* Baronius, *in annal. A. C.* 908, 912 *& seq.*

THEODORE, *Theodorus*, philosophe, surnommé l'*Athée*, vers l'an 380 avant J. C. fut disciple d'Anniceris, de Denys *le Logicien*, & d'Aristippe. Il croyoit que toutes choses tendoient à la joie & à la douleur; & que l'une consiste dans la prudence, & l'autre dans la folie & le déréglement. Selon lui, la prudence & la justice étoient des biens, les habitudes contraires étoient des maux, & le plaisir & la douleur tenoient le milieu. Il approuvoit tous les crimes, soutenant qu'ils n'étoient pas honteux de leur nature, mais par la seule opinion du peuple. Sa maniere étoit de surprendre ses auditeurs par des interrogations captieuses, & de les faire donner dans des sentimens athées: ce qui fut la cause qu'on le chassa d'Athènes, ou que même on le fit mourir. Diogène *Laërce*, qui parle de lui dans le second livre de la vie des philosophes, dit qu'il avoit vu un ouvrage de Théodore intitulé, *des dieux*, & qu'il l'estimoit beaucoup.

THEODORE, *Theodorus*, Diogène *Laërce* fait mention de vingt personnages du même nom de THEODORE. Le I qui étoit architecte, étoit de Samos: il fait le sujet de l'article suivant. Le II fut de Cyrène, géomètre & maître de Platon. Le III est le philosophe Athée dont nous venons de parler. Le IV fit un livre intitulé, *du moyen d'exercer la voix.* Le V écrivit sur les législateurs, en commençant par Terpandre. Le VI fut philosophe de la secte des stoïques. Le VII avoit écrit une histoire romaine. Le VIII, de Syracuse, avoit composé un traité de l'art militaire. Le IX de Bysance, avoit traité de la politique. Le X est loué par Aris-

tote, dans le livre des orateurs illustres. Le XI fut sculpteur d'Athènes. Le XII fut un peintre, dont Polémon fait mention. Le XIII un autre peintre, d'Athènes, nommé par Ménodore. Théophane parle du XIV, qui fut aussi peintre à Ephèse. Le XV étoit poëte, & fit des épigrammes. Le XVI écrivit des poëtes. Le XVII fut un médecin, disciple d'Athénée. Le XVIII fut un philosophe stoïque, natif de Cos. Le XIX fut un philosophe de la même secte de Milet; & le XX un poëte qui composa des tragédies. * *Voyez* Gilles Ménage, *sur Diogène* Laërce.

THEODORE DE SAMOS, habile peintre, & statuaire encore plus célébre, étoit fils de Rhécus, que l'on fait inventeur de la plastique & de la fonte. Théodore fut peintre, sculpteur, & architecte. C'est lui qui inventa la régle, le niveau, le tour & la clé: c'est lui qui fit le labyrinthe de Samos, & qui posa les premiers fondemens du temple d'Ephèse. Après avoir jetté en fonte différentes statues, il fit la sienne, qui fut trouvée très-ressemblante. Dans cette figure, il tient une lime de la main droite, & dans l'autre un char à quatre chevaux de front, si petit & si délicatement travaillé, qu'une mouche qu'il a ajoutée par dessus, le couvre tout entier & le cocher avec ses aîles. Il gravoit les pierres les plus dures. Le fameux anneau que Polycarpe fit jetter dans la mer, étoit une émeraude ou une sardoine, dont le cachet étoit de la façon de Théodore. * *Voyez l'histoire de la peinture ancienne*, par M. Durand, ministre à Londres, &c.

THEODORE, I de ce nom, pape, natif de Jérusalem, fut élu après la mort de Jean IV, le 25 novembre de l'an 641. Pour s'opposer à l'hérésie des Monothélites, qui se répandoit dans l'Orient, il envoya divers légats, & il employa le zèle des prélats orthodoxes. Pyrrhus, qui étoit patriarche de Constantinople, & sectateur de cette doctrine, étant passé en Afrique, fut instruit, & feignit de se laisser persuader des vérités de la créance catholique. Ensuite il vint à Rome, où il présenta au pape Théodore une confession de foi, par laquelle il abjuroit son hérésie: au moyen de quoi il fut reçu par le pontife à la communion de l'église. Mais dès qu'il fut sorti de Rome, il répandit encore son poison dans Ravenne; de sorte qu'il fut privé du sacerdoce par Théodore, qui condamna aussi Paul, patriarche de Constantinople, ayant su par les lettres des évêques d'Afrique, que ce prélat étoit un des principaux partisans de l'erreur des Monothélites. Ce pape travailla encore beaucoup pour le bien de l'église, & mourut le 14 mai de l'an 649, après avoir tenu le pontificat 7 ans, 5 mois & 2 jours. S. MARTIN I lui succéda. * Anastase, *in vit. pontif.* Victor de Carthage.

THEODORE II, Romain, fils de *Photius*, fut élu pendant le schisme de Romain I, dit *Galesin*, qui tint le siége après Etienne VII. L'élection de Théodore est canonique; mais il ne tint le pontificat, qu'environ 20 jours après sa promotion, en 901, & eut pour successeur JEAN IX. * Baronius, *A. C* 902. Ciaconius. Génebrard, & du Chêne, *de Roman. pont.*

THEODORE, faux pontife, divisa l'église après le pape Jean V, mort en 687. Pierre archiprêtre, fut élu par le clergé, & Théodore par les gens de guerre, qui étoient à Rome. Ce désordre fut appaisé par la création de Conon, élu d'un consentement universel. Après la mort de ce pape, il y eut encore un schisme, entre l'archiprêtre Théodore & l'archidiacre Paschal, qui avoient partagé le peuple par leurs factions. Presque tous les auteurs disent, avec Anastase *le Bibliothécaire*, que la création de Sergius I éteignit ces divisions. Cependant l'épitaphe de ce pontife, qu'on a trouvée dans l'église du Vatican, témoigne que ce Théodore avoit tenu le siége, & que Sergius n'en fut paisible possesseur qu'après sa mort.

THEODORE, surnommé *Scribon*, patriarche d'Alexandrie, succéda à Euloge, & ne gouverna cette église que deux ans: il mourut en 610. * Baronius.

THEODORE, patriarche d'Antioche, fut mis sur le siége de cette église en 751. Hali, prince des Sarasins, ayant appris qu'il donnoit quelques avis à l'empereur Constantin *Copronyme*, l'envoya l'an 756 en exil, d'où il envoya depuis son légat au VII concile général en 787. * Baronius.

THEODORE, patriarche de Jérusalem, dans le VII siécle, gouvernoit vers l'an 759. * Baronius, *in annal.*

THEODORE, I de ce nom, patriarche de Constantinople l'an 676, soutenoit les erreurs des Monothélites, & se déclarant contre les pontifes Romains à cause de cette doctrine, il effaça leur nom des sacrés diptyques. Quelque temps après il fut chassé de son siége en 678. Il feignit de n'avoir plus que des sentimens orthodoxes, au concile de Constantinople, VI concile général, & fut rétabli sur le siége en 683; mais il se servit de son pouvoir pour corrompre les actes de ce synode, & mourut en 686. * Banduri, *imp. Orient. l.* 8, *comm.*

THEODORE II, gouverna l'église de Constantinople, après Michel IV, depuis le 28 septembre 1213, jusqu'au dernier janvier 1215. * Banduri, *imp. Orient. l.* 8, *comm.*

THEODORE LASCARIS, empereur des Grecs, en Asie, ou à Nicée, étoit gendre du tyran Alexis l'*Ange* Comnene, frere d'Isaac l'*Ange*. Après qu'Alexis *le Jeune* eut été étranglé par Alexis Ducas Murtzufle, ce tyran fut dépossédé par les François & par les Vénitiens, qui prirent Constantinople en 1204. Théodore Lascaris, que le clergé avoit déclaré despote contre le tyran, sortit de la ville avec *Anne* son épouse & ses trois filles, & se retira à Nicée, où il fut couronné empereur par Michel Autorianus, qu'il avoit fait patriarche, en la place de Jean Camatere. Il recueillit une partie du débris de l'empire & regna 18 ans, jusqu'en 1222. Après la mort d'*Anne* Comnene, il épousa la fille de *Rupin* roi d'Arménie, qu'il repudia pour prendre *Marie* de Courtenai, fille de *Pierre*, empereur de Constantinople; mais il n'en eut point d'enfans. Il eut de la premiere deux fils, morts jeunes, & trois filles, *Iréne*, mariée 1°. à *Andronic* Paléologue, despote: 2°. à *Jean* Ducas surnommé *Vatace*, empereur; *Marie*, femme de *Bela* IV, roi de Hongrie; & *Eudocie* alliée à *Anseau* de Cahien. Théodore Lascaris eut *Constans* de sa seconde femme. Jean Ducas son gendre, lui succéda.

THEODORE LASCARIS, *le Jeune*, nommé tantôt *Ducas*, & tantôt *Constantin*, étoit fils de *Jean* Ducas, auquel il succéda l'an 1255, qui étoit le 33 de son âge. Il fut couronné solemnellement par le patriarche Arsenius; & l'année suivante il porta ses armes contre les Bulgares, ausquels il enleva quelques places qu'ils lui avoient prises. Depuis il fit la paix avec eux, & s'opposa aux Tartares, qui faisoient des courses dans la Cappadoce. Ce prince mourut en Asie, au mois d'août de l'an 1259, & laissa le patriarche Arsenius, & George Muzalon, protovestiaire ou grand-maître de sa garderobe, tuteur de son fils *Jean*, âgé seulement de six ans. Il l'avoit eu d'*Heléne*, fille d'*Asan* roi de Bulgarie, qui le rendit encore pere de cinq filles, 1. d'*Iréne*, femme de *Constantin* Thech, roi de Bulgarie; 2. de *Marie*, qui épousa *Nicéphore*, despote d'Etolie; 3. de *Théodore*, alliée à *Matthieu* de Valaincourt; 4. d'*Eudoxe*, femme de *Guillaume-Pierre* Balbo, comte de Vintimille, tige de la maison de LASCARIS, dans le comté de Nice; 5. de *N.* mariée à *Venceslas*, seigneur Bulgare. * Nicéphore Grégoras, *l.* 2 & 3 *hist.* George Logothéte, *in chron. Const.* Sponde, *in annal. &c.*

THEODORE, évêque de Périnthe, dite *Héraclée*, ville de Thrace, étoit du parti des Eusébiens. S. Athanase le met au nombre de ceux, qui ayant été condamnés étant prêtres, avoient été depuis élevés à l'é-

piſcopat, par la brigue des Ariens. Il aſſiſta au concile de Tyr, & fut depuis un des députés envoyés dans la Mareotte, pour informer contre S. Athanaſe. Il aſſiſta auſſi au concile d'Antioche. Il vint à celui de Sardique, & s'étant retiré avec les évêques d'Orient, il fut dépoſé & excommunié dans le ſynode de ceux d'Occident. Il avoit compoſé des commentaires ſur les pſeaumes, ſur les évangiles de S. Matthieu & de S. Jean, ſur les épîtres de S. Paul, dans leſquels il s'appliquoit particulierement à expliquer le ſens hiſtorique. On a dans les chaînes des Peres ſur les évangiles, quelques fragmens attribués à ce Théodore. * S. Athan. *epiſt. ad Egypt.* S. Jérôme, *de ſcript. eccleſ.* Theodoret, *in dial.* Tillemont, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du VI ſiécle.*

THEODORE d'Amaſée, né dans la province d'Arménie ou de Syrie, étoit un jeune ſoldat à Amaſée, lorſqu'on publia l'an 309 un édit contre les chrétiens. Théodore ſe déclara lui-même chrétien; il fut arrêté, confeſſa courageuſement la foi de Jeſus-Chriſt, & étant laiſſé en liberté, il mit le feu au temple de Cybele. Ayant été enſuite convaincu de l'avoir fait, il fut appliqué à la queſtion, & condamné à être brulé. * S. Gregoire *de Nyſſe, vita Theodori.* Baillet, *vies des ſaints, au 9 de novembre.*

THEODORE, prêtre, né vers l'an 314, fut l'un des principaux diſciples de S. Pacôme, & ſon ſucceſſeur dans le gouvernement de l'abbaye de Tabennes, après Orſièſe, qui lui réſigna cette place l'an 352. Il écrivit des lettres aux autres monaſtères de S. Pacôme, nouries de paſſages de l'écriture ſainte; dans leſquelles il parloit de S. Pacôme, & propoſoit ſes exemples & ſa doctrine pour ſervir d'inſtructions. Du temps de Gennade on avoit trois de ſes lettres: préſentement nous n'en avons plus qu'une, dans le recueil des regles de Benoît d'Aniane. Théodore mourut l'an 365, & remit à Orſièſe le gouvernement du monaſtère de Tabennes. * Gennad. *de ſcript. eccleſ.* Roſweid, *vitæ Patrum.* Bulteau, *hiſt. monaſt.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques.*

THEODORE de Cantorberi, moine de Tarſe, fut ordonné évêque par le pape Vitalien, & envoyé l'an 668 en Angleterre pour gouverner l'égliſe de Cantorberi. Il y arriva deux ans après ſon depart, & fut bien reçu par le roi Egbert. Il rétablit la foi & la diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique en Angleterre, & mourut l'an 690, âgé de 88 ans. Il eſt le premier d'entre les Latins qui ait fait un livre pénitentiel, que M. Petit a publié. D. Luc d'Acheri a donné dans le tome IX de ſon *Spicilege*, quelques capitules ſur la pénitence, que l'on croit être de Théodore. A l'égard de ce que Jacques Petit a publié, ſi ce n'eſt pas le pénitentiel tout entier, c'en eſt au moins la plus grande partie. Il l'a tiré de deux manuſcrits de la bibliothéque de M. de Thou. Il y a joint les capitules de Théodore, que Nicolas Favier, avocat au parlement de Paris, avoit apportés de Flandre: d'autres capitules préſentés par Théodore aux peres du concile d'Héreford, auquel il préſida; les fragmens publiés par D. Luc d'Acheri, & beaucoup d'autres fragmens tirés des canons, des livres pénitentiaux, &c. Il a orné le tout de notes, & accompagné de diſſertations & d'anciens monumens appartenant au ſujet. Cette édition du pénitentiel de Théodore eſt la premiere: elle parut en 1677 à Paris, en deux volumes *in-4°*, dédiés à Antoine Vyon d'Hérouval. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du VIII ſiécle.*

THEODORE, évêque d'Ancyre, *cherchez* THEODOTE.

THEODORE, prêtre, avoit fait un traité des livres de S. Denys. * Photius, *cod.* 1.

THEODORE, moine d'Alexandrie, fut auteur d'un traité contre Themiſtius, *cod.* 108.

THEODORE, religieux, *cherchez* METHODIUS I, patriarche de Conſtantinople.

THEODORE DE MOPSUESTE, évêque de cette ville en Cilicie, avoit été élevé dans un monaſtère, où il fut ordonné prêtre. Il étoit diſciple de Diodore & de Flavien, & compagnon de S. Chryſoſtôme. Le cardinal Baronius a cru que l'écrit de S. Chryſoſtôme, qui a pour titre, *à Théodore tombé*, étoit adreſſé à ce Théodore, qui fut depuis évêque de Mopſueſte au commencement du V ſiécle; mais cela n'a point de vraiſemblance. Il mourut l'an 428. Neſtorius avoit été ſon diſciple; & tira de ſes principes l'héréſie qu'il enſeigna, ſi l'on s'en rapporte au jugement du V concile général, de S. Grégoire *le Grand*, & de l'abrégé de Liberatus. Après la célébration du concile d'Epheſe, l'an 731, les Neſtoriens ſe ſervirent des ouvrages de Théodore pour ſoutenir leur doctrine. Theodoret parle très-avantageuſement de ce prélat, dont il ne connoiſſoit pas les erreurs, combattues par S. Cyrille, par Proclus de Conſtantinople, & par Rabulas. Ce dernier étoit évêque d'Edeſſe, & eut pour ſucceſſeur Ibas, qui dans une lettre à un Perſan nommé *Maris*, blâmoit Rabulas d'avoir condamné Théodore, qu'il louoit extrêmement. Dans le même temps, le célébre Théodoret, évêque de Cyr, oppoſa des anathêmes à ceux que S. Cyrille avoit prononcés contre les Neſtoriens; néanmoins Théodoret & Ibas furent remis ſur leurs ſiéges par le concile de Chalcédoine. Cependant dans le ſiécle ſuivant, les écrits de ces trois prélats cauſerent de grands troubles dans l'égliſe. C'eſt ce qu'on appella l'affaire des *trois chapitres*, qui ne fut terminée que dans le V concile général l'an 553. On y prononça anathême contre la perſonne & les écrits de Théodore de Mopſueſte. Ce prélat étoit ſans contredit l'un des plus ſavans hommes de ſon temps. Il avoit fait un commentaire ſur tous les livres de l'écriture-ſainte, dans lequel il s'attachoit au ſens littéral & hiſtorique. Il avoit encore compoſé pluſieurs autres ouvrages; entr'autres un traité de l'Incarnation en 15 livres; un traité contre ceux qui ſoutenoient que les hommes péchent par nature, & non point par volonté, dont Photius nous a donné l'extrait; vingt-cinq livres contre Eunomius, pour défendre S. Baſile; quatre livres contre Apollinaire; trois livres de la magie des Perſes; pluſieurs autres traités. On lui a attribué dans le concile d'Ephèſe & dans le V concile, un ſymbole; mais il n'eſt pas certain que ce ſoit lui qui l'ait dreſſé. On a en manuſcrit ſon commentaire ſur les XII petits prophétes, qui ne feroit pas honneur à ſa mémoire s'il étoit imprimé: on ſeroit bientôt frapé en le liſant de ſon affectation à appliquer à l'hiſtoire des Juifs & des temps les plus proches de chaque prophéte, les endroits que tous les peres & tous les interprétes aſſûrent ne pouvoir convenir qu'à Jeſus-Chriſt: & la violence qu'il fait même au ſens littéral pour réüſſir dans ſon deſſein de ne rien dire du myſtère de notre rédemption, cauſeroit une juſte indignation contre un commentaire ſi infidéle. * *Actes du concile d'Epheſe.* Théodoret. *Actes du V concile, act. IV.* Facundus. Marius Mercator. Léontius, *de ſectis.* Photius, *cod.* 4, 38, 81, 177. Gennad. *de ſcript. eccleſ.* Liberatus, *in breviar. c.* 4. Evagre. S. Grégoire. Baronius. Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du V ſiécle.*

THEODORE DE FREJUS, évêque de cette ville en Provence, vivoit dans le V ſiécle, & ſuccéda à S. Léonce. Il ſeroit bien difficile de marquer préciſément en quelle année ce fut: car le nom de Théodore ſe trouve dans la ſouſcription du concile d'Orange l'an 441, & nous voyons par l'épître de S. Léon aux évêques des Gaules, écrite l'an 445, que ce pape nomma Léonce, qui étoit leur doyen, pour exercer les fonctions du métropolitain. Théodore conſulta S. Léon ſur la maniere dont il devoit ſe conduire envers les pécheurs qui étoient à l'article de la mort, pour leur impoſer pénitence. Ce pape lui répondit vers l'an 455, par une lettre très-édifiante que nous avons dans ſes

œuvres. Sur la fin de la même année, Fauste abbé de l'isle de Lerins & ses moines eurent quelques démêlés avec Théodore évêque de Fréjus, pour la jurisdiction que celui-ci prétendoit exercer dans leur monastère; & Ravennius d'Arles, ayant assemblé un concile, où se trouverent dix ou douze prélats, les prétentions de Théodore furent bien restreintes, puisqu'on ne lui laissa de jurisdiction que sur les clercs, qui étoient alors en très-petit nombre en comparaison des freres laïcs. * S. Léon, *ep.* 91. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Baron. *in annal. T. I conc. Gall. &c.*

☞ THEODORE, secrétaire de l'empereur Valens, dans le IV siécle, étoit né en Sicile: mais, selon Ammien Marcellin, il étoit Gaulois d'origine, & sa famille tenoit dans les Gaules un rang distingué par l'ancienneté de sa noblesse. Il étoit païen de religion. Beaucoup de païens ennuyés du gouvernement de l'empereur Valens, qui leur paroissoit trop favorable aux chrétiens, conspirerent contre lui, & voulurent apprendre par la magie le nom de celui qui devoit lui succéder. Le démon leur ayant répondu que ce seroit un vaillant homme, dont le nom commençoit par *Théod*, ils s'imaginerent que ce seroit le Théodore dont nous parlons. Effectivement, il avoit, à ce qu'on prétend, beaucoup de qualités qui pouvoient le rendre digne de l'empire. A une naissance illustre il joignoit un esprit cultivé. Il avoit une mine avantageuse, & étoit très-bien fait de sa personne. Sa capacité dans les affaires, lui avoit acquis la confiance de l'empereur Valens, qui l'avoit fait le second de ses notaires ou secrétaires. Théodore ne sut d'abord rien de ce qui se passoit à son sujet; mais en ayant été informé, il entra volontiers dans les vues de ceux qui lui faisoient l'application des oracles prétendus. Zozime dit même qu'il affecta véritablement l'empire. La conspiration fut découverte pendant le séjour que Valens fit à Antioche en 374. Théodore fut convaincu de trahison, sur-tout par les lettres qu'il avoit écrites secrétement à Hilaire, l'un des deux magiciens dont on s'étoit servi pour la divination, & il eut la tête tranchée l'an de J. C. 374, le onziéme de l'empire de Valens. Il laissa un fils nommé Icaire, Iquere ou Hiere, qui se rendit célébre par son savoir, & qui fut comte d'Orient sous Théodose I en 384. S. Chrysostôme nous apprend que la veuve de Théodore, qui étoit une personne de qualité, après avoir perdu son mari & ses biens, perdit encore la liberté, & se vit réduite à servir, n'ayant que ce malheureux avantage au-dessus des autres servantes, que l'extrémité de sa misére excitoit la compassion de ceux qui la voyoient. * Sozomène, *l. 6, c.* 35. Ammien Marcellin, *l.* 29. Tillemont, *hist. des empereurs*, tome V. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome I, 2 part.

THEODORE ABUCARA, *cherchez* ABUCARA.

THEODORE ANAGNOSTES ou *le Lecteur*, fut ainsi nommé, parcequ'il exerçoit cet office en l'église de Constantinople dans le VI siécle. Il donna au public deux livres d'histoires, ou, comme il les appelle, des recueils de l'histoire ecclésiastique, *collectanea historiæ ecclesiasticæ*, qu'il commence à la mort de Théodose *le Jeune*, & la continue jusqu'au temps de l'empereur Justin. On en garde le manuscrit dans la bibliothéque de S. Marc à Venise. * Possevin, *in appar.* Vossius *de hist. Græc. &c.*

THEODORE DE CESARÉE, évêque de cette ville en Cappadoce: il avoit beaucoup de part à l'estime de l'empereur Justinien. Il étoit Origéniste, & Acephale dans le cœur; & ne pouvant se venger de Pélage, nonce du saint siége en Orient, qui avoit fait condamner ces sectes, il s'avisa d'exciter un nouveau trouble dans l'église. Se servant pour y réussir, du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de l'empereur, il lui exposa qu'il y avoit un moyen sûr pour faire recevoir le concile de Chalcédoine; que rien n'empêchoit cette réception, que l'approbation que ce concile donnoit à Théodore de Mopsueste, & à l'épître d'Ibas d'Edesse à Maris. Il lui fit entendre que s'il faisoit condamner leurs écrits (ausquels on joignit depuis ceux de Théodoret contre S. Cyrille *d'Alexandrie*) il n'y avoit personne qui ne reçût le concile, dont il montroit être un si zélé défenseur. C'est ainsi que Justinien fut entraîné dans le dessein de faire condamner les trois chapitres en 538. Huit ans apres, Justinien se servant de l'absence du nonce Pélage qui avoit été rappellé à Rome, publia par l'entremise de Théodore un écrit en forme de constitution, contre ces trois chapitres. Cette affaire eut des suites très-facheuses; car le pape excommunia Théodore auteur de tous ces désordres, qui se jetta à ses pieds, lui offrit une confession de foi orthodoxe, & revint à sa communion en 552. Mais il étoit toujours Eutychien dans le cœur; & ce fut encore à sa persuasion que l'empereur Justinien s'engagea dans la défense de l'opinion des *Incorruptibles*, comme nous l'apprenons d'Eustathius auteur de la vie de S. Eutychius, rapportée par Surius, *ad diem 6 aprilis.* * Liberat, *cap.* 24 *Brev.* Facundus, *in defension. trium capitulor.* Baronius, *in annal. &c.*

THEODORE, prêtre de l'église d'Antioche, qui, selon Gennade, joignoit à une science exacte le don de parler avec politesse & en bons termes, avoit écrit quinze livres contre les Apollinaristes & les Eunomiens touchant l'Incarnation du Seigneur. Il y prouvoit par des raisons très-claires, & par des témoignages tirés de l'Ecriture, que comme J. C. avoit la plénitude de la divinité, il avoit aussi la plénitude de l'humanité, en sorte qu'il étoit Dieu parfait & homme parfait. Il y enseignoit encore que l'homme est composé de deux substances, c'est-à-dire, de l'ame & du corps; que le sens & l'esprit ne sont point une substance différente de l'ame, mais des fonctions de sa nature, par lesquelles elle est raisonnable, & rend le corps sensible. Dans le quatorziéme livre, il traitoit de la nature de la très-sainte Trinité, qu'il disoit être seule incréée & incorporelle, & de la nature des êtres créés; appuyant tout ce qu'il en disoit, de l'autorité des divines écritures. Le quinziéme livre étoit employé à confirmer la doctrine des livres précédens par les traditions des Peres, c'est-à-dire, par des passages tirés de leurs écrits. Il ne nous reste rien des ouvrages de Théodore. Quelques-uns l'ont confondu avec un écrivain de même nom, qui vivoit dans le monastère de Raithu dans la Palestine, & dont nous avons un petit traité sur l'Incarnation: mais ce dernier n'ayant vécu que dans le VII siécle, n'a pu être connu de Gennade de Marseille. * Gennadius, *de viris illustribus*, chapitre XII. Dom Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, tome quinziéme.

THEODORE DE RAITU ou RHAYTU, prêtre ou abbé de la laure de Raitu en Palestine, dont nous avons un petit traité sur l'Incarnation, vivoit dans le VII siécle. S. Maxime, martyr, lui écrivit une épître où il traitoit des volontés & des opérations qui sont en J. C. Quelques-uns l'ont confondu avec Théodore, prêtre de l'église d'Antioche, qui fait le sujet de l'article précédent. * Photius, *cod.* 38, 81 & 177. Honoré d'Autun, *de lumin. eccles.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

THEODORE SICEOTE, ainsi nommé, parcequ'il étoit originaire d'une petite ville de Galatie nommée *Siceon*, naquit sous l'empire de Justinien dans le sixiéme siécle; & ayant embrassé la vie solitaire, il gouverna des religieux en son pays. Il en fut tiré pour gouverner l'église d'Anastasiopole en Galatie, en qualité d'évêque, où il travailla avec tout le zèle d'un apôtre. Mais comme la sainteté de ses mœurs & l'austérité de sa vie s'accordoient mal avec la corruption de son peuple, il en fut méprisé comme un homme de néant, & échapa le danger que lui fit courir un breuvage em-

poisonné. Il avoit toujours conservé le desir de la retraite : de sorte que se voyant inutile à son troupeau, il résolut d'y retourner. L'empereur Maurice & le patriarche Cyriaque l'engagerent de faire un voyage à Constantinople, où il guérit de la lépre le fils de ce prince. Ce saint prélat y retourna encore une seconde fois, à la priere du patriarche Thomas, auquel il découvrit des secrets importans, par un esprit de prophétie. Il parla saintement & courageusement aux grands, & mourut dans sa cellule, la troisiéme année de l'empire d'Héraclius, en 613. Nous avons la vie de ce grand homme, écrite par George prêtre, son disciple, & rapportée par Surius, *ad diem 22 april.*

THEODORE, moine de S. Gal en Suisse, vivoit vers l'an 680, & écrivit la vie de son maître S. Magnus, rapportée par Canisius, *tom. V antiq. lect.*

THEODORE, médecin, fut introduit par Théophylacte Simocatta, auprès de Chagan roi des Avares ou des Huns, au commencement du VII siécle. Pour adoucir la férocité de ce prince, il lui raconta le changement qui se fit dans l'esprit de Sésostris, roi d'Egypte, par la vue & le discours d'un des quatres rois qu'il avoit eu l'insolence de faire atteler à son char. * Théophylacte Simocatta, *in histor. Mauritii imper. libr. 6, cap. 11.*

THEODORE DE PHARAN, évêque de cette ville en Arabie, vivoit dans le sixiéme siécle, & n'est connu que par ses erreurs ; car il fut le premier auteur de la secte des Monothélites. Il en fit paroître des semences dans un discours qu'il adressa à Sergius évêque d'Arsinoë. De lui cette doctrine passa dans la personne d'un autre Sergius patriarche de Constantinople, & de Cyrus évêque de Placide, & enfin de divers prélats qui se déclarerent défenseurs de ces opinions condamnées dans le VI concile général tenu en 681. Il avoit composé quelques ouvrages pour soutenir son erreur contre les catholiques. * *Actes du VI concile.* Baronius, *in annal.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques des VII & VIII siécles.*

THEODORE STUDITE, fut ainsi nommé, parcequ'il fut abbé du monastère qui tire son nom du consul Studius, qui le fit bâtir dans un fauxbourg de Constantinople, sous l'empire de Léon *le Grand.* Il vivoit dans le neuviéme siécle, & fut l'un des plus saints & des plus savans hommes de son temps, comme il paroît par ses actions & par ses ouvrages. Ne pouvant souffrir que l'empereur Constantin fils de Léon IV eût répudié Marie qui étoit sa femme, pour épouser Théodote, & que le patriarche Taraise l'eût dissimulé, il se joignit à l'abbé Platon, & se sépara de la communion du patriarche ; mais cette désunion entre ces saints personnages ne dura pas long-temps. Théodore soutint depuis les vérités orthodoxes contre Léon l'*Arménien*, contre Michel *le Begue*, & d'autres empereurs Iconoclastes, & fut un de ceux que Dieu suscita pour s'opposer aux ennemis des images. Ces princes l'envoyerent souvent en exil, ou le retinrent dans une rude prison, où on lui fit souffrir des peines cruelles, jusqu'à lui déchirer le corps à coups de fouet. Léon V ayant appris qu'un des ministres de son impiété épargnoit ce saint abbé, en envoya un autre qui lui déchargea luimême tant de coups & avec tant de fureur, qu'il le laissa demi mort, baigné dans son propre sang. Ensuite Théodore fut mis avec un de ses disciples nommé Nicolas, dans une prison plus étroite, où pour les faire mourir peu à peu de langueur & de faim, on ne leur jettoit de deux jours l'un, qu'un morceau de pain qui ne pouvoit qu'à peine suffire pour un seul. On dit que ce fut en cette occasion que Théodore, laissant à son disciple ce peu de pain qu'on leur donnoit pour tous deux, se contenta des seules particules de la sainte Eucharistie, qu'il portoit sur lui dans une boëte, selon la coutume de ce temps-là. Ces rigueurs d'une prison de plus de trois ans, ne l'empêcherent pas d'écrire à toutes sortes de personnes, pour les instruire, pour les consoler & pour les animer à la défense des vérités orthodoxes. Il mourut enfin dans l'isle de Chalcide, le 11 novembre de l'an 826, âgé de soixante-sept ans. Dix-huit ans après sa mort, son corps fut trouvé tout entier, & rapporté en triomphe à Constantinople. Nous avons divers traités de lui, comme son testament, que Baronius rapporte au long, & qui a été traduit en latin par Livineius ; cent trente-quatre sermons cathéchétiques ; des épîtres, &c. Michel Studite écrivit sa vie. * Zonare. Curopalate. Cédréné. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c.

THEODORE DE GAZE, *cherchez* GAZA.

THEODORE BALSAMON, *cherchez* BALSAMON.

THEODORE, baron de Neuwhoff, *cherchez* NEWHOFF.

THEODORE METHOCHITE, *cherchez* METHOCHITE.

THEODORET, de Gadare, précepteur de l'empereur Tibere, avoit écrit un traité de l'histoire, &c. Son fils fut fait consul sous l'empire d'Adrien.

THEODORET, évêque de Cyr, ville de Syrie, dans le V siécle, né l'an 386, a été l'un des plus doctes prélats de l'église grecque. A l'âge de sept ans, il fut mis & élevé dans le monastère de S. Euprepe. Il fut disciple de Théodore de Mopsueste & de S. Jean *Chrysostôme.* Il fut élevé aux ordres sacrés, & ordonné malgré lui évêque de Cyr, vers l'an 420. Etant clerc & évêque, il garda toujours la pauvreté, soit à table, soit en ses habits, soit en ses meubles ; mais il étoit aussi magnifique pour la ville de Cyr, qu'il étoit modeste pour sa personne. Il y fit bâtir deux grands ponts, des bains publics, & des aqueducs pour y conduire de l'eau dans les places publiques, & obtint de la princesse Pulcherie, qu'on n'augmenteroit pas les impositions sur son évêché. Ce diocèse contenoit huit cens paroisses, dont un grand nombre étoit infecté de diverses héréfies. Théodoret y travailla avec tant de zèle & de succès, qu'il l'en délivra tout-à-fait, & le rendit entierement orthodoxe. Son soin même s'étendit sur les églises de ses voisins ; & son éloquence, sa doctrine, & sa piété le rendirent si agréable aux prélats d'Antioche, qu'ils le retinrent long-temps dans leur ville pour y prêcher, ce qu'il fit avec gloire pour les orthodoxes, & à la confusion des hérétiques, qui n'épargnerent rien pour le perdre. Il eut le malheur de se trouver engagé avec Jean patriarche d'Antioche, son primat, qui quoique catholique, croyoit que le concile d'Ephèse s'étoit trop hâté de condamner & de déposer Nestorius patriarche de Constantinople, & ne l'avoit pas traité avec assez de modération & de justice. Cet engagement le porta à écrire contre douze anathêmes que S. Cyrille avoit publiés dans un synode d'Alexandrie, pour convaincre Nestorius d'impiété & d'imposture. Peut-être que dans la dispute que Théodoret eut avec S. Cyrille, il se mêla quelque jalousie d'esprit & de réputation, outre l'aversion naturelle qui étoit entre les évêques Syriens & ceux d'Egypte. Quoi qu'il en soit, Théodoret se réconcilia depuis avec ce grand homme, aussi-bien que Jean son patriarche. S'étant détaché de Nestorius, il combattit avec tant de force cette hérésie, qu'il effaça la tache d'avoir défendu quelque temps la personne de l'hérésiarque. Il fut déposé par les hérétiques dans le faux synode d'Ephèse ; mais il fut rétabli dans le concile général de Chalcédoine, où il parut avec éclat. Depuis ce temps on ne trouve plus son nom dans l'histoire, ce qui nous fait juger qu'il ne survécut guère à ce concile tenu l'an 451. Quelques auteurs croient néanmoins qu'il ne mourut que l'an 457, 458 ou 460, & d'autres l'an 470. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages. La derniere faite par les soins du P. Sirmond l'an 1642, en grec & en latin, est en quatre volumes, dont les deux premiers contiennent des commentaires

commentaires sur divers livres de l'écriture ; le III une exposition sur les épîtres de S. Paul ; cinq livres de l'histoire ecclésiastique, qu'il commence à l'hérésie d'Arius, & continue jusqu'à Théodose *le Jeune.* Gennade dit qu'il l'avoit continuée jusqu'au regne de Léon, en cinq autres livres qui se sont perdus. Ce volume contient encore 147 épîtres, précédées d'une histoire religieuse ou monastique des fameux anachoretes de son temps. Ce livre, qu'il a intitulé *Philothée* ou *Théophile*, c'est-à-dire, comme l'explique Nicéphore, *l'histoire de diverses personnes pieuses*, contient des exemples admirables. Dans sa préface, qui ne l'est pas moins, il dit qu'il a vu plusieurs de ceux dont il parle, & qu'il a oui raconter les choses qu'il rapporte des autres, par des hommes très-dignes de foi, qui les avoient souvent visités. Le IV volume des œuvres de ce grand homme contient quatre traités. Le premier intitulé *Eranistes* ou *Polymorphus*, contient trois dialogues. Le II est un ouvrage en cinq livres, où il traite des hérésies. Le III comprend dix oraisons de la Providence ; & le dernier douze discours contre les païens. Toute la philosophie des anciens & toute leur théologie se trouvent renfermées dans cet ouvrage, intitulé *la cure des passions ou des maladies grecques*, c'est-à dire, la connoissance de la vérité évangélique par la philosophie des Gentils. Gennade parle encore d'un traité contre Eutychès & Dioscore, pour la défense du mystère de l'Incarnation. Le P. Garnier Jésuite a publié un cinquiéme volume de Théodoret l'an 1684, qui contient divers traités qui n'avoient point encore paru, & quelques-uns qui avoient été publiés entre les écrits d'autres auteurs. On trouve dans ce même volume quelques dissertations du P. Garnier, concernant Théodoret & ses ouvrages. Nous avons dans Photius les argumens de vingt-sept livres contre les Eutychiens, qui nous font voir combien grande est la perte de l'ouvrage entier, qui devoit être digne & de l'esprit de son auteur, & de l'importance de son sujet. On a ajouté à l'édition du P. Sirmond, les argumens de ces vingt-sept livres, & quelques autres piéces attribuées à Théodoret, dont la vie est à la tête du premier volume.

Le nom de Théodoret se trouva mêlé longtemps après sa mort, dans l'affaire des trois chapitres, avec ceux de Théodore de *Mopsueste*, & d'Ibas d'*Edesse*. Cette affaire alla si loin, que tout ce qu'il avoit écrit contre S. Cyrille, fut condamné dans le V concile général, qui est le second de Constantinople, tenu l'an 553. On y censura principalement les anathêmes qu'il avoit opposés à ceux de S. Cyrille ; mais on n'y ordonna rien contre sa personne, parcequ'il avoit renoncé publiquement à la créance de Nestorius, qu'il avoit combattue de bouche & par écrit, & qu'il avoit été reçu à la communion des fidéles par le pape S. Léon, & par les peres du concile de Calcédoine. * S. Léon, *in epist.* Gennade, *in catal.* Liberat, *in brev.* Photius, *cod.* 31, 36, 56, 184, 205 & 273. Sigebert, *c.* 9. Honoré d'*Autun*, *l.* 1, *c.* 88. Nicéphore. Calixte. Trithême. Baronius. Bellarmin. Godeau. Possevin, &c.

THEODORIC, I de ce nom, roi des Wisigoths ou Goths en Espagne, est le même que celui que Joseph Scaliger & d'autres ont nommé *The aderede*, & succéda à Vallia l'an 419, ou, selon d'autres, l'an 429. Il mit le siége devant Arles, d'où il fut repoussé par Aëtius ; & quelque temps après il défit Littorius général de l'armée romaine, païen de créance, & le mena prisonnier à Toulouse. Les forces épouvantables d'Attila roi des Huns inspirerent de la frayeur aux princes qui régnoient dans les Gaules. Mérouée roi des François, Aëtius, Théodoric & Gundicaire roi des Bourguignons, joignirent leurs troupes, & donnerent bataille à Attila, qu'ils défirent. Théodoric y paya très-bien de sa personne, & y fut tué l'an 451, qui étoit ou la 23, ou la 33 de son regne. *Thorismond* lui succéda. * Idace & Isidore, *in chron.* Paul Diacre, *l.* 15. Jornandés, *de reb. Goth.* Grégoire de *Tours*, *l.* 2, &c.

THEODORIC II, fils du premier, ravit la vie & le trône à Thorismond son frere aîné, l'an 453, & profitant heureusement des divisions des Romains, il étendit bien loin les bornes de son état, & se rendit maître de la ville de Narbonne, qui lui fut livrée par le comte Agrippin l'an 456. Il étoit déja entré dans l'Espagne avec une grande armée. Richaire ou Rictiaire, roi des Sueves, son beau-frere, étant venu à sa rencontre, perdit une bataille à douze milles d'Astorge ; & ayant été pris il fut mené à Théodoric, qui le fit mourir. Quelques auteurs ajoutent que ce prince voulut s'avancer jusqu'à Mérida, & qu'il en fut détourné par les apparitions de sainte Eulalie, qui l'obligerent de sortir de la Lusitanie. Il fut tué par les intrigues d'un de ses freres nommé *Evaric*, qui se mit sur le trône, l'an 466. * Isidore, *in chron.* Jornandés, *de reb. Goth.* &c.

THEODORIC, roi des Ostrogoths en Italie, fils de VALAMER roi d'une partie de la Mœsie, & d'une concubine, dite *Erlieve* ou *Eusebie*, fut surnommé *Amalius*, parcequ'il tiroit son origine d'un ancien roi de ce nom. Il avoit demeuré pendant dix ans en ôtage à Constantinople, sous le nom de *Thracien* ; & étant revenu en son pays, il fut couronné roi après la mort de son pere & de ses oncles Théodemer & Widemer. Quelque temps après, il donna du secours à l'empereur Zénon, chassé par Basilisque ; & défit grand nombre de capitaines révoltés contre ce prince, qui lui accorda l'honneur du triomphe, l'érection d'une statue à cheval dans la place de Constantinople, & le consulat, l'an 484. Cet empereur l'adopta encore pour son fils, lui donna une partie de la basse Mœsie, avec la ville de Novi, où il faisoit sa demeure ordinaire, & lui permit enfin d'aller en Italie contre Odoacre. Ce dernier avoit défait Felethus ou Pheba roi des Erules, dont le fils nommé *Frideric*, eut recours à Théodoric qui se servant de cette conjoncture favorable, vint en Italie ; & ayant battu Odoacre, il l'assiégea dans Ravenne. Ce siége dura plus de deux ans ; & Théodoric s'ennuyant de cette longueur, fit la paix avec son ennemi l'an 493, & partagea l'empire d'Italie avec lui ; mais quelque temps après il le fit mourir sous quelques faux prétextes. Alors se voyant maître de toute l'Italie, il affermit sa nouvelle dignité par de puissantes alliances ; car il épousa une sœur de *Clovis* roi de France, nommée *Anaflede* ou *Audoflede*, & maria deux de ses sœurs ; l'une à *Alaric*, roi des Wisigoths ; & l'autre à *Sigismond*, fils de *Gondebaud*, roi des Bourguignons. Il fit la paix avec l'empereur Anastase, & avec les Vandales d'Afrique : de sorte que n'ayant plus d'ennemis à craindre, il appliqua tous ses soins à policer son royaume, où les guerres précédentes avoient introduit beaucoup de désordres. Pour y réussir, il se servit de l'esprit & du savoir de Cassiodore, qui étoit son secrétaire d'état. Quoique ce prince fût Arien, on remarque que l'amour de sa secte ne lui fit exercer aucune violence contre les catholiques. Au contraire il les protégea, & leur fit en diverses occasions des graces considérables. Il ne trouvoit pas même bon qu'ils changeassent de religion, pour lui plaire ; & il fit couper la tête à un de ses officiers qu'il aimoit beaucoup, parcequ'il s'étoit fait Arien, lui disant ces paroles remarquables : *Si tu n'a pas gardé la foi à Dieu, comment est-ce que tu me la garderas, à moi qui ne suis qu'un homme ?* Comme il étoit souverain de Rome, il devint arbitre de l'élection des papes. Après la mort d'Anastase, l'an 498, Laurent fut créé contre Symmaque, & on fut obligé d'avoir recours à Théodoric, qui prononça en faveur du dernier, qui étoit le légitime pontife. Depuis il eut quelques guerres contre les Bulgares qu'il défit, & contre les François qui assiégeoient Arles, où il envoya heureusement du secours. Rome lui fut redevable de divers édifices, & de la réparation de ses murailles. Les épîtres de Cassiodore sont remplies de diverses belles actions de ce prin-

ce. Il ajouta cent cinquante loix nouvelles aux anciennes, qui étoient observées dans l'empire : il regla l'asyle des lieux saints, & la succession des clercs qui meurent sans tester. Enfin il fut long-temps consideré comme un roi parfait : de sorte qu'Ennodius, diacre de l'église romaine, prononça un panégyrique à sa louange, où il le compare aux plus grands princes de l'antiquité. Les dernieres années de sa vie ternirent l'éclat des premieres ; car après avoir été cause de la mort du pape Jean, il fit mourir les deux plus grands hommes qui fussent en Italie, Boece & Symmaque, sur des soupçons qui n'avoient aucun fondement. Il fit encore couper la tête à divers autres sénateurs ; ensuite de quoi Dieu ne le laissa pas long-temps sur le trône. Un jour qu'on lui servit à table une tête de poisson dans un bassin, il s'imagina que c'étoit celle de Symmaque qui le menaçoit ; & se levant saisi de frayeur, il se mit au lit, où peu de jours après il rendit l'ame, agité de craintes que personne ne put calmer. Ce fut le 30 août de l'an 526. * Cassiodore, *in epist. & chron.* Jornandés, *de reb. Goth.* Procope, *l. 1 de bel. Goth.* Sigonius, &c.

THEODORIC, roi de France, & THEODORIC, roi de Metz, *cherchez* THIERRI.

THEODORIC, comte d'Autun, duc de Bourgogne, fils aîné du duc CHILDEBRAND, commandoit dans le comté d'Autun avec le comte Nébelong, son frere, l'an 755. Ce prince fut en grande considération auprès de l'empereur Charlemagne, qui lui confia plusieurs fois le commandement de ses armées. Il se joignit l'an 782, aux troupes que cet empereur avoit envoyées contre les Saxons sous la conduite d'Adelgise son chambrier, de Gilon, comte de son écurie, & de Warard, comte de son palais ; & fut général l'an 792, de l'une des armées qui vainquirent les Bavarois. L'année suivante il mit des troupes sur pied, pour les conduire dans la Pannonie, où le même empereur devoit faire la guerre, & fut pris & défait en chemin par les Saxons. De son épouse *Aldane*, dont la naissance étoit illustre, il eut quatre fils, *Guillaume*, duc d'Aquitaine & de Septimanie ; *Théodon*, abbé de S. Martin de Tours ; *Théodouin* & *Adélelme*.* Eginard, *ad ann.* 782. *Charte de sainte Marie d'Orbieu. Acta SS. ordin. S. B.*

THEODORIC de S. Alban, moine de l'abbaye de S. Alban à Mayence, sur la fin du X siécle, ou au commencement du XI, écrivit la vie de S. Benoît ; l'histoire de la translation de son corps ; celle des évêques de Mayence, &c. * Vossius, *l. 2, de hist. Lat.*

THEODORIC DE APPOLDIA, dominicain, né dans un lieu appellé *Appolda Veilans* dans la Saxe, entre Weimar & Iéne, dans le XIII siécle, composa la vie de S. Dominique, que Surius a donnée au 5 août ; mais sur un manuscrit peu exact, & après en avoir changé le stile. Cet auteur étoit déja âgé en 1288, & vivoit encore en 1297. On ne sait ni les particularités de sa vie, ni le temps de sa mort. Quelques-uns le confondent avec THEODORIC ou Dietheticus de Thuringe, auteur de la vie de sainte Elizabeth, rapportée par Canisius, *T. V antiq. lect.* * Léandre Alberti, *l. 4, de vir. illust. ordinis Prædicat.* Vossius, *de historic Latin. l. 2, c. 6 & 62.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 1.*

THEODORIC LOER, de Brabant, religieux de l'ordre des Chartreux, célébre par sa piété & sa doctrine, mourut l'an 1554, & laissa un traité *de miraculis sacræ Eucharistiæ, &c.* * Petreius, *in bibliotheca Carth.* Valere André, *in bibliotheca Belgica.*

THEODORIC DE NIEM, *cherchez* THIERRI DE NIEM.

THEODORIC PAULI, chanoine régulier de S. Vincent de Gorcum en Hollande, vers l'an 1460, composa divers traités historiques, cités par Valere André. * Vossius, &c.

THEODORIC URIO, étoit en réputation du temps du concile de Constance, dans le XV siécle, & dédia à l'empereur Sigismond un ouvrage en prose & en vers, intitulé, *De consolatione philosophiæ.*

THEODOSE, *Theodosius*, I de ce nom, dit *le Grand*, empereur, fils d'un autre THEODOSE, grand capitaine, que quelques historiens font descendre de Trajan, & que Valens fit mourir en Afrique, quoiqu'il l'eût délivré de la tyrannie de Firmius, étoit Espagnol ; & s'étant avancé dans les armes, il se vit revêtu de la charge de lieutenant général dans la Mœsie contre les Sarmates, qui avoient fait une irruption sur les frontieres des Romains. Lorsqu'il apprit la mort de son pere vers l'an 374, il avoit déja vaincu les ennemis en plusieurs rencontres. En diverses autres occasions il donna des preuves illustres de son courage & de sa prudence : de sorte que l'empereur Gratien se voyant attaqué par les Goths & les Allemans, résolut de partager l'autorité souveraine avec Théodose, qui reçut la pourpre à Sirmich le 19 janvier de l'an 379, la 43 de son âge. Peu après étant passé dans la Thrace, il défit entierement les Goths, & apporta lui-même à Gratien les nouvelles de cette victoire importante. L'année suivante s'étant trouvé mal à Thessalonique, il s'y fit baptiser, & publia divers édits contre les hérétiques, travaillant avec un soin extrême pour maintenir la paix & l'union dans l'église. Athanaric, roi des Goths, qui avoit été chassé de ses états, vint se réfugier à Constantinople, où Théodose le reçut honorablement. Quelque temps après les Perses vinrent lui demander la paix, qui fut conclue à des conditions très honorables pour l'empire, & glorieuses pour la personne de l'empereur. Théodose fit tenir le II concile général, qui fut célébré à Constantinople en 381. Maxime, qui avoit tué Gratien, & qui s'étoit fait déclarer empereur, pressoit très-fort le jeune Valentinien. Théodose se prépara par la priere & par le jeûne, à faire la guerre à ce tyran, le défit en deux batailles, dans la Hongrie & en Italie ; & l'ayant poursuivi jusqu'à Aquilée, il contraignit les soldats de le lui remettre. On l'amena dans le camp de Théodose, qui n'abusa point de sa victoire, & qui par cette modération la rendit plus glorieuse. Il voulut même pardonner à Maxime ; mais les soldats le jugeant indigne de sa clémence, & la croyant dangereuse au repos de l'empire, le tirerent hors de sa tente, & lui couperent la tête. C'est ainsi que finit cette guerre en 383, & que Théodose ayant pacifié l'Occident pour Valentinien, assura la possession de l'Orient pour lui & pour ses enfans. L'année suivante, il vint à Rome pour y recevoir les honneurs du triomphe, & y fit abattre les restes de l'idolâtrie. Après ce triomphe, Latinius Pacatus prononça dans le sénat un panégyrique en son honneur. En 390, les habitans de Thessalonique ayant tué dans une sédition un des lieutenans généraux de l'empereur, il en fut si cruellement irrité, qu'il abandonna cette ville à la discrétion de ses troupes, qui tuerent jusqu'à quinze mille personnes. Tout le monde murmura contre cette action barbare, & S. Ambroise écrivit à Théodose une lettre pour lui en faire concevoir de l'horreur, & le porter à la pénitence. Quelque temps après, ce prince étant venu à Milan, voulut entrer dans l'église, dont le saint prélat lui refusa la porte, & ne lui en permit l'entrée qu'après qu'il eut fait une pénitence de huit mois. Depuis, Arbogaste, qui avoit tué Valentinien, pour éviter la peine dûe à son crime, & pour en tirer ses avantages, choisit Eugène (homme de la lie du peuple) qui avoit enseigné la grammaire, & le fit déclarer empereur, à condition qu'il permettroit l'idolâtrie. Théodose se prépara à lui faire la guerre ; & après avoir été battu, il le défit le 16 septembre de l'an 394. Eugène qui lui fut amené, eut la tête coupée, & Arbogaste se tua lui-même. Après cette victoire, l'empereur vint à Milan, où il mourut d'hydropisie le 17 janvier de l'an 395, âgé de 60 ans. Il laissa ARCADIUS, empereur d'Orient ; HONORIUS qui le fut d'Occident ; *Gratian* & *Pulcherie*, dont S. Grégoire de *Nysse*, & S. Ambroise ont parlé. Tous les historiens

le louent comme un prince très-accompli, si nous en exceptons Zozime, qui étoit idolâtre. * Aurelius Victor, *in epist. Cæsar.* S. Paulin, *ep.* 9. Théodoret. Zonaras. Socrate. Sozoméne. Zozime. Le P. Hardouin, Jésuite, *oraisons de Thémisthius*, &c.

THEODOSE II, dit *le Jeune*, étoit fils d'*Arcadius* & d'*Eudocie*. Cette princesse étant prête d'accoucher, apprit de Porphyre, saint évêque de Gaze, que Dieu lui donneroit un fils; & peu de temps après elle mit au monde Théodose, le 11 avril 401. Cette naissance répandit une grande joie dans Constantinople, & le baptême se fit avec une magnificence digne du fils de l'empereur. Comme on rapportoit ce jeune prince de l'église, le même Porphyre lui présenta une requête, pour demander la démolition d'un temple des idoles, qui étoit à Gaze. Celui qui portoit le prince la prit; & ayant fait baisser la tête à ce royal enfant, Eudocie, qui en fut avertie, fit trouver bon à l'empereur qu'on accordât la demande portée par cette requête. Arcadius mourut en 408, laissant pour tuteur à Théodose, qui avoit été fait auguste dans le berceau, Isdegerdes roi de Perse, sur les forces & sur la probité duquel il s'assuroit entierement pour la défense de son pupille. Mais ce prince ne pouvant quitter son royaume, & prendre lui-même le soin d'élever le jeune empereur, nomma en sa place Antiochus, très-capable de remplir cet emploi. Théodose commença son regne par publier des édits très-séveres contre les Juifs & les hérétiques; & en 415, il déclara auguste sa sœur Pulcherie, avec laquelle il partagea la puissance impériale. Elle tâcha de rendre Théodose aussi grand par ses bonnes qualités, qu'il l'étoit par sa dignité; & lui choisissant des maîtres très-habiles, elle devint la directrice de son éducation. Socrate parle avantageusement des inclinations de Théodose, de sa prudence, de sa piété, & de son amour pour l'étude de la philosophie. Quelqu'un lui demandant pourquoi il n'avoit jamais fait punir de mort ceux qui l'avoient offensé, il fit cette belle réponse: *Plût à Dieu que je pusse retirer du tombeau tous ceux qui sont morts pour ce sujet!* Théodoret le loue de sa piété, dont il rapporte divers exemples, & conclut que Dieu le récompensa de son zèle pour la religion, en lui accordant sa protection contre ses ennemis. Il marque que Rhodas, général des Scythes, ayant passé le Danube, ruinant la Thrace, & menaçant Constantinople, périt avec toute son armée par le feu du ciel, qui la consuma. Cependant Théodose fut plutôt un bon prince, qu'un grand guerrier, & laissa Pulcherie gouverner absolument sous son nom. Mais elle administra les affaires avec tant de prudence, que l'empire jouit d'une profonde paix, & fut redoutable à tous ses ennemis. Ce fut elle qui fit épouser à Théodose *Athenaïs*, fille du philosophe *Léontius*, laquelle reçut au baptême le nom d'*Eudocie*. L'empereur envoya en Afrique contre Genseric roi des Vandales, sous la conduite d'Aspar, une grande armée, laquelle y fut presque toute défaite. S'étant laissé préoccuper contre le concile d'Ephèse, il entreprit de casser tout ce qui s'y étoit passé contre l'hérésiarque Nestorius. Mais ayant reçu les relations des peres du concile, qui n'avoient pu lui être rendues jusqu'alors, il acquiesça à la condamnation de cet hérésiarque. Il le bannit même de Constantinople. Il travailla à la réconciliation des prélats, & sur-tout de Jean d'*Antioche*, & de S. Cyrille d'*Alexandrie*; & enfin publia de nouvelles loix contre les païens & les Juifs, les Samaritains & les hérétiques. Depuis il envoya encore une armée navale contre Genseric, sous la conduite d'Aréobinde, d'Anaxille & de Germain; mais cet armement fut inutile, par le long séjour que la flotte fit aux côtes de Sicile: de sorte que l'empereur se vit contraint de la rappeller pour l'opposer aux Huns, qui sous la conduite d'Attila, ravageoient la Thrace. Avant qu'elle fût arrivée, ne pouvant arrêter le cours de ces Barbares, qui venoient d'auprès des Palus Méotides, il fut obligé de leur céder pour quelque temps, & d'envoyer à Attila des ambassadeurs, qui lui donnerent six mille livres d'or, & lui en promirent mille de pension annuelle, pour le faire retirer. Nous avons parlé ailleurs de la facilité avec laquelle il signa un papier, par lequel sa sœur Pulcherie achetoit pour esclave l'impératrice Eudoxie; de la brouillerie survenue entre lui & cette princesse, au sujet d'une pomme donnée à Paulin; & comment Pulcherie fut contrainte de sortir de la cour. Depuis, l'eunuque Chrysaphius porta l'empereur à plusieurs violences, lui fit protéger l'hérésiarque Eutychès; & ayant fait assembler le faux concile d'Ephèse, il lui fit approuver tout ce qui s'y étoit fait. Mais dans la suite, Pulcherie étant revenue à la cour, fit changer la face des choses. Théodose tâcha de réparer sa faute, dont il témoigna un grand repentir, & alla même à Ephèse, comme pour y faire une satisfaction publique de la protection qu'il avoit donnée au faux concile. A son retour à Constantinople, étant sorti un jour pour prendre le divertissement de la chasse, son cheval s'abattit sous lui. On le rapporta en litiere dans la ville, où il mourut peu de temps après. C'est ainsi que Nicéphore raconte sa mort, quoique d'autres auteurs assurent qu'il mourut de maladie. Théodore *le Lecteur* avance qu'il tomba dans une riviere le 28 juillet 450. Il mourut âgé de 49 ans, sans laisser aucuns enfans. Après sa mort, Pulcherie fit élire Marcien. * Socrate, *l.* 7, *hist.* Théodoret, *l.* 5, *hist.* Nicéphore, *liv.* 4. Evagre. Libérat. Baronius. Godeau, &c.

THEODOSE III, surnommé l'*Adramitain*, fut mis malgré lui sur le trône en 715. L'armée navale envoyée contre les Sarasins, ayant tué son général, & s'étant ensuite révoltée pour éviter le châtiment, s'avisa dans Adramite, ville de Phrygie, de proclamer empereur Théodose, dont l'emploi étoit de recueillir les droits du prince. Il fit ce qu'il put pour s'en défendre; mais il fut contraint par les soldats d'accepter l'empire, où ils le maintinrent contre tous les efforts d'Anastase II, qui se fit moine. D'autre côté Léon l'*Isaurien*, qui prétendoit à l'empire, se déclara contre Théodose, avec toute l'armée de terre, indignée d'un choix si bizare. Léon s'étant avancé à Nicomédie, prit le fils de Théodose, qui vouloit s'opposer à son passage, & s'avança près de Constantinople. Dans sa marche, Théodose, qui n'avoit point de mauvais dessein, lui fit offrir par le patriarche S. Germain de lui céder l'empire, & de se consacrer à Dieu dans le clergé, pourvu qu'il fût assuré de la vie: ce qu'on lui accorda au mois de mars de l'an 717. Ensuite il prit les ordres avec son fils, & se retira à Ephèse, où il passa le reste de ses jours dans les exercices de piété. Il y mourut saintement, commandant qu'on mît pour épitahe sur son tombeau, ce mot grec ὑγεῖα qui signifie *santé* ou *salut*. * Théophane. Zonaras. Cedrene, &c.

THEODOSE, patriarche hérétique d'Alexandrie, dans le VI siécle, suivoit les erreurs d'Eutychès, & fut élu par le crédit de l'impératrice Théodora en 535, après la mort de Timothée, dans le temps qu'on en avoit élu un autre appellé *Gajan*. Ce dernier fut envoyé en exil, & Théodose tint le siége un an & quatre mois, n'ayant que peu de personnes dans sa communion: car la ville étoit divisée en Gajanites & Théodosiens, qu'on nomma aussi *Corruptibles*, comme les autres *Incorruptibles* & *Fantastiques*. Théodose vint à Constantinople, où l'impératrice le favorisa, & où il publia de nouvelles erreurs. * S. Jean de *Damas*, *l.* 3 *de hær.* Baronius, *in annal.*

THEODOSE, patriarche hérétique de Jérusalem, dans le V siécle, étoit un moine eutychien, qui vers l'an 451, s'attacha à décrier par-tout les évêques assemblés à Chalcédoine contre les Nestoriens. Les moines de son parti firent tant de peine au saint évêque Juvénal, qu'il se vit contraint de sortir de la ville, & de se réfugier à Constantinople auprès de l'empereur.

Leur impiété alla plus avant, & les excita à ordonner le jour de Pâque de l'an 452, le méchant Théodose chef de leur cabale. Il signala la dignité qu'il avoit acquise par un crime, en exerçant toutes les violences d'un tyran. Car il brula des maisons; fit mourir plusieurs personnes de piété; ouvrit les prisons à plusieurs criminels; ferma les portes de la ville; & donna un plein pouvoir aux méchans: licence qui fut suivie de plusieurs cruautés. Ensuite cet indigne prélat trouva moyen de surprendre la bonté de l'impératrice Eudoxie, veuve de Théodose *le Jeune*, qui s'étoit retirée à Jérusalem, & l'infecta de son héréfie. Euthymius résista à ce moine scélérat; & l'empereur Marcien donna ordre de le faire prisonnier. Il en eut avis, & se sauva dans la montagne de Sinaï, où il faisoit courir le bruit que le pape S. Léon avoit confirmé l'héréfie de Nestorius. Son insolence alla jusqu'à noircir de la même calomnie l'empereur Marcien & Pulcherie. Celle-ci en détrompa les orthodoxes de Jérusalem, & réfuta les mensonges de Théodose, qu'elle appelle dans sa lettre, *disciple de Simon le* magicien, *& précurseur de l'antechrist.* * Evagre, *l.* 2, *cap.* 5. Nicéphore, *l.* 15, *cap.* 9. Baronius, *anno Christi* 452.

THEODOSE, moine du VII siécle, composa un écrit sur la résurrection contre Jean Philoponus, lequel fut réfuté par Thémistius. * Photius, *cod.* 22, 23 & 24. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. des VII & VIII siécles.*

☞ THEODOTE, roi de la Bactriane. Il en étoit gouverneur sous le regne d'Antiochus *Théos*; mais profitant de l'absence de ce roi, qui étoit en guerre avec Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, il se fit reconnoître roi de la Bactriane, & s'affermit si bien sur le trône, qu'il n'y eut plus moyen de l'en chasser dans la suite. Il laissa la couronne à son fils nommé aussi

☞ THEODOTE, qui ayant fait alliance avec Arsace, le fondateur de l'empire des Parthes, recula extrêmement les frontieres du royaume de Bactriane, pendant que les deux freres Seleucus *Callinicus*, & Antiochus *Hierax* consumoient leurs forces l'un contre l'autre. Théodote fut défait en bataille rangée par son frere Euthydème. * *Hist. univ. par une société de gens de lettres, trad. de l'anglois*, tome VI, p. 741.

THEODOTE ou THEODOTUS, Syrien qui fut député de la part de Nicanor pour traiter la paix avec Simon *Machabée.* Ce qui réussit; mais cette paix ne fut pas de longue durée. * II *Machab.* XIV, 19.

THEODOTE, *Theodotus*, ou THEODOTION, rhéteur, fut précepteur du dernier Ptolémée, auquel il conseilla de faire mourir Pompée, qui s'étoit réfugié près de lui, l'an 46 avant J. C. Pour l'y exciter, il fit une grande harangue, ajoutant à la fin ce commun proverbe, *la mort ne mord plus.* Cet avis fut suivi; mais pour éviter la punition que Jules-César fit des meurtriers de Pompée, Théodote prit la fuite, & passa le reste de sa vie errant çà & là, & haï de tout le monde. * Plutarque, *vie de Pompée.*

THEODOTE, *Theodotus*, argentier, inventa de nouvelles erreurs dans le premier siécle. Il faisoit le fils de Dieu inférieur à Melchisédech, qui étoit, disoit-il, éternel, sans pere & sans mere, & l'avocat des anges; au lieu que Jesus-Christ étoit à la vérité né du saint Esprit & de la Vierge; mais n'étoit qu'un pur homme, & n'avoit exercé l'office de médiateur que pour les hommes. Ses sectateurs furent appellés *Melchisédéchiens.* * Tertullien, *cap. ultimo de præscript.* Eusébe *l.* 5. Baronius, *in annal.*

THEODOTE, que Gennade appelle Theodore, évêque d'Ancyre, ville de Galatie, fut un des plus grands adversaires de Nestorius. Il assista au concile d'Ephèse, où il opina fortement contre lui. Il avoit composé un traité contre Nestorius, dont Gennade fait mention; trois sermons prêchés dans le concile d'Ephèse; un traité contre Nestorius, intitulé, *Exposition du symbole de Nicée*, donné par le pere Combefis. Le diacre Epiphane fait encore mention dans le VII concile, d'autres ouvrages de ce Théodote. * *Actes du concile d'Ephèse. Actes du VII concile.* Gennade. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V siécle.*

THEODOTE, patriarche d'Antioche, succéda à Alexandre en 417, & gouverna paisiblement cette église jusqu'en 427, qui fut l'année de sa mort. Jean lui succéda. * Théodoret, *l.* 4, *c.* 37. Baronius, *An. Ch.* 411, *n.* 1, & 427, *num.* 25.

THEODOTE, dit *Cassiteros*, patriarche de Constantinople, étoit fils du patrice *Michel*, dont Constantin *Copronyme* avoit épousé la sœur. Il se mit dans les bonnes graces de Léon l'*Armenien*, devint son plus cher confident, & se servit du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de ce prince, pour le porter à faire la guerre aux images. Après que Léon eut chassé le patriarche Nicéphore, Théodote, quoique séculier, ignorant, voluptueux, & indigne de cette dignité, fut élu en sa place, & continua de vivre aussi licencieusement qu'il avoit fait, sans se soucier de sauver les apparences, & soutenant toujours les erreurs des iconoclastes. Il parvint au patriarchat en 815, & le tint jusqu'en 821. * Cedrenus. Zonaras. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8, *comment.*

THEODOTE II, succéda à Nicolas IV dit *Muzalon*, vers le mois d'avril de l'an 1151, & étant mort en 1153, eut pour successeur Constantin IV, dit *Chliarene.* * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8, *comment.*

THEODOTE, *Theodota*, femme de l'empereur *Constantin*, dit *le Jeune*, fut cause que ce prince répudia Marie, pour l'épouser l'an 795. Ce mariage illégitime mit la division dans l'église de Constantinople, entre le patriarche Taraise & les abbés Théodore Studite & Platon.

THEODOTE, de Byzance, corroyeur de son métier, après avoir renié Jesus-Christ dans la persécution, ajouta un nouveau crime à l'apostasie, enseignant que Notre-Seigneur avoit été conçu par l'opération du saint Esprit, dans le sein de la sainte Vierge; mais qu'il n'étoit qu'un pur homme, qui excelloit seulement en justice & en sainteté par-dessus les autres. Il vint à Rome pour y semer ses erreurs, & y demeura caché assez long-temps, avant qu'on s'en apperçût. Mais enfin il fut reconnu, & le pape Victor le chassa de l'église par des anathêmes. * Eusèbe, *l.* 5, *hist.* S. Epiphane, *hær.* 54. Théodoret, *hær. fabul. l.* 2, *c.* 10. Baronius, *A. C.* 196, *n.* 9, *&c.*

THEODOTION, d'Ephèse, vivoit sur la fin du II siécle, & fut disciple de Tatien, puis sectateur de Marcion; ensuite de quoi il passa dans la synagogue des Juifs, où il fut reçu, à condition de traduire l'ancien testament en langue grecque: ce qu'il fit sous l'empire de Commode. La premiere traduction des livres sacrés est celle des Septante; la seconde, est celle d'Aquila, suivie de celle de Théodotion. Elle étoit plus hardie que celle d'Aquila; & l'on y trouvoit beaucoup de choses, ou retranchées, ou ajoutées, comme Origène l'a remarqué. * Baronius, *A. C.* 184. Serrarius, *in proleg. bibl. c.* 16 & 17. *Voyez* M. Simon, *hist. crit. du vieux testament.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & eccl. t.* 1.

☞ THÉODUIN, ou DEODUIN, nommé aussi THIEWIN, THIETWIN & DIETWIN, suivant la différente maniere de prononcer son nom, évêque de Liége dans le XI siécle. Il étoit originaire du Norique ou Baviere, & issu du sang royal, proche parent de l'empereur Henri *le Noir.* MM. de Sainte-Marthe disent qu'il fut prévôt de S. Donatien de Bruges: mais les anciens monumens ne nous en apprennent rien. Il fut ordonné évêque de Liége avant la fin du mois de juillet 1048, & succéda au vénérable Vazon, mort le huitiéme du même mois & de la même année. Théoduin gouverna son église avec douceur & tranquillité, & s'appliqua à la défendre des erreurs de Bérenger qui

avoient causé beaucoup de scandale dans le pays Liégeois. Ayant appris que le roi de France Henri I devoit convoquer un concile pour condamner les erreurs de Berenger, il lui écrivit à ce sujet une fort belle lettre, où il montre par des passages clairs & précis tirés avec choix des peres Grecs & Latins, que l'Eucharistie contient réellement le corps & le sang de Jesus-Christ. Cette lettre se trouve entiere dans le tome 18 de la *bibliothéque des peres*, & dans le tome IV *veterum analectorum* du P. Mabillon. Sur la fin de ses jours, Théoduin eut quelque différend avec le B. Thierri, abbé de S. Hubert son ancien ami, à l'occasion de certains priviléges que l'abbé avoit obtenus de Rome en faveur de son monastère. Mais ce différend fut appaisé par la lettre que Grégoire VII écrivit à l'évêque au mois de mars 1075. Théoduin ne survécut à cette époque que de quelques mois, étant mort le vingt-troisiéme de juin, ou selon d'autres, le premier de juillet de la même année. Il fut enterré dans l'église de N. D. de Huy, où il avoit choisi sa sépulture. Cette église devoit sa réconstruction à Théoduin, qui n'avoit rien épargné pour la décorer, & y avoit ajouté quinze chanoines, aux quinze qui la desservoient auparavant. Il en fit la dédicace en 1066. L'acquisition que ce prélat fit du comté de Hainaut en faveur de son église, lui donna un grand relief, mais elle épuisa ses trésors. Richilde, comtesse de Flandre, de qui il l'avoit acheté, le retira depuis, à condition de le tenir du prélat & de son église à hommage-lige. * D. Rivet, *hist. litter. de la France, tome VIII.*

THEODULE, prêtre de Célesyrie, vivoit dans le V siecle. Il mourut extrêmement âgé, vers l'an 490, selon la supputation de Gennade, qui parle de ses ouvrages, qui sont; *de consonantia scripturarum*; un des miracles de l'ancien testament; & un, des fables inventées par les poëtes. Il y à dans la bibliothéque des peres un commentaire sur les épîtres de S. Paul, qui porte le nom de Theodule : mais il ne peut pas être de celui-ci, parceque c'est un abrégé d'un commentaire d'Oecuménius, qui vivoit long-temps après. * Gennade, *in catal. vir. illust.* Sigebert, *in catal.* Sixte de *Sienne*, *l.* 3, *bibl. sancta.* Possevin, *in appar.* Lilio Giraldi, *hist. de poët.*

THEODULPHE, évêque d'Orléans, dans le IX siécle, étoit originaire de la Gaule Cisalpine, &, à ce qu'on croit, fut attiré par Charlemagne auprès de sa personne. Il fut pourvu par ce prince de l'abbaye de Fleuri, puis de l'évêché d'Orléans, où il succéda à Guitbert. Un auteur de son temps le nomme l'un des plus doctes hommes qui fussent alors; & un autre du XVI siécle l'appelle *Saint*. Il étoit évêque dès l'an 793, avant le concile de Francfort, tenu en 794. L'an 811, il fut choisi par Charlemagne pour signer son testament; & par Louis *le Débonnaire* l'an 816 pour aller recevoir le pape, qui le vint couronner empereur à Reims. Quelque temps après, Théodulphe fut accusé d'avoir eu part à la conjuration de Bernard roi d'Italie, contre le même prince, qui le fit mettre en prison à Angers. Il y composa cet hymne ecclésiastique dont on chante le commencement le jour des Rameaux, qui commence par *Gloria, laus & honor*, & qui est de 78 vers en tout. On dit que ce prélat fit chanter cet hymne dans le temps que Louis *le Débonnaire* étoit à Angers, le jour même des Rameaux, & que ce prince le trouva si bien composé qu'il mit Théodulphe en liberté. Mais on a de la peine à accorder ce fait avec les circonstances de la vie de ce prince, par laquelle il paroît qu'il ne pouvoit être à Angers le dimanche avant Pâque, l'an 818, qui fut celui de l'emprisonnement de ce prélat. Théodulphe a composé divers autres ouvrages, que le pere Sirmond fit imprimer l'an 1646, en un volume *in*-8°. Il y a deux capitulaires, qu'il adressa à ses curés, *Capitula ad presbyteros parochiæ suæ*, & qui furent écrits peu après son épiscopat. Le cardinal Baronius a tiré le premier de la bibliothéque du Vatican, & l'a rapporté tout au long dans ses annales; & M. Baluze a donné le second au t. 7 de ses *Miscellanea*. Baronius se trompe, après Sigebert, lorsqu'il fixe la mort de ce prélat en 835. Il y a apparence que Théodulphe étoit mort vers l'an 821 ou 822. Car Jonas, qui lui succéda dans l'évêché d'Orléans, fut envoyé par Louis *le Débonnaire* au pape Eugène II, l'an 824. Les autres ouvrages de Théodulphe sont, un traité du baptême, & des cérémonies qui le précédent & qui le suivent, adressé à Magnus, archevêque de Sens; un du S. Esprit, à Charlemagne; des vers, &c. * Alcuin, *epist. ad Carol. Mag.* Thégan, *de gest. Lud. Pii.* Eginard, *in annal.* Sigebert. Trithême. Possevin. Arnoul Wion. Baronius. Bellarmin. Sirmond, *not. ad Theodulph.* Sammarth. *Gallia christiana.* Charles de la Saussaye, & Symphorien Guion, *hist. d'Orléans.* Voyez l'*hist. litter. de la France*, t. IV.

☞ THEOFROI, abbé d'Epternac, à la fin du onziéme & au commencement du douziéme siécle. Dès sa jeunesse il embrassa la profession monastique à l'abbaye d'Epternac, au duché de Luxembourg. Il y étoit déja fixé, comme il nous l'apprend lui-même, lors de la translation de S. Willibrode, qui se fit en 1031. Il acquit toutes les connoissances littéraires qu'on pouvoit se procurer en son temps; & ce qui étoit alors fort rare, il se rendit habile dans les langues grecque & hébraïque. Son mérite porta l'abbé Régembert, sous la conduite de qui il vivoit depuis trente ans, à le désigner pour son successeur. Mais cet abbé étant mort le 11 décembre 1081, Théofroi rencontra un compétiteur : de sorte qu'il fut obligé d'aller à Rome pour se faire rendre justice. Grégoire VII confirma son élection le 18 novembre 1083, & c'est à cette époque que l'on commence à compter les années de l'administration de Théofroi. Il gouverna son monastère avec beaucoup de succès, & mourut dans une heureuse vieillesse le 3 avril 1110. Il a composé un recueil intitulé *Les fleurs de l'épitaphe des saints*, où il se propose de relever les merveilles que Dieu opéroit par la vertu des reliques des saints. Le P. Jean Robert, Jésuite, l'a fait imprimer en 1619 à Luxembourg en un volume *in*-4°. Théofroi a laissé plusieurs autres écrits, qui sont encore manuscrits la plupart. * *Hist. litter. de la France*, par des Bénédictins de la congrégation de S. Maur, tome IX.

THEOGAMIE, nom d'une fête que les Siciliens païens célébroient à l'honneur de Proserpine & en mémoire de ses nôces avec Pluton. On solemnisoit cette fête avec des luttes & des courses à Nysa, ville de Carie, & l'on y étoit admis à disputer le prix, de quelque pays que l'on fût, comme on le voit par une médaille frapée à Nysa sous Valerien. On y voit deux palmes, avec cette inscription, *Theogamia oicumenica*. Le mot, Théogamie, vient de θεὸς & de γαμὸς. * Jul. Polluc. l. 1, c. 1, *sect.* 32. Meursius, *Græcia feriata.* Ezéchiel Spanheim, *epist.* 2, *ad Andr. Morellum.*

THEOGNIS, poëte Grec, natif de Megare en Gréce, sous la LIX olympiade, & vers l'an 544 avant J.C. composa divers ouvrages, & étoit différent d'un autre poëte tragique de ce nom, si froid dans ses expressions, qu'il acquit le surnom de *Nix*. * Eusèbe, *in chron.* Lilio Giraldi, *hist. poët.* Scaliger. Vossius. T. le Févre, *hist. des poëtes Grecs*, *&c.*

THEOGNIS, évêque de Nicée, disciple du martyr S. Lucien, offrit de l'encens aux idoles pendant la persécution de Dioclétien, & suivit depuis les erreurs d'Arius. Il fut déposé dans le concile de Nicée, puis rétabli; mais il n'en devint pas plus zélé pour la foi orthodoxe. * Baronius, *in annal.*

THEOGNOSTE, d'Alexandrie, auteur inconnu à Eusèbe & à S. Jerôme, est cité avec éloge par S. Athanase. L'on ne sait pas précisément en quel temps il vivoit, quoiqu'il soit certain qu'il a écrit après Origène, & avant le concile de Nicée. Son ouvrage des hypotiposes ou instructions, subsistoit encore du temps de Photius. * S. Athanase, *de blasphemia in Spiritum sanctum. De decret. synod. Nic.* Photius, *cod.* 100.

THEOLOGAL, dignité ecclésiastique, instituée pour les métropoles seulement, par le concile de Latran tenu sous le pape Alexandre III, en 1179, & confirmée sous Innocent III, dans le concile de Latran, tenu en 1215. Le concile de Basle les institua aussi pour les cathédrales; & la pragmatique sanction confirme cet établissement, aussi bien que l'ordonnance d'Orleans du mois de janvier 1560, qui étend cette dignité aux collégiales.

THEOLOGIE. Ce mot signifie *discours touchant Dieu*, de θεὸς *Dieu*, & λόγος *discours*; parcequ'en effet c'est le propre des théologiens de parler de la divinité. Les païens ont aussi bien eu leurs théologiens que les chrétiens; & nous voyons que les Perses se servent du mot de *théologie* ou de *théologiens*, lorsqu'ils parlent de ceux qui ont écrit de la divinité dans le paganisme. Eusebe, *dans son livre 4 de la préparation évangélique*; & S. Augustin, après Varron, *dans son livre de la cité de Dieu, chap.* 5, distinguent trois sortes de théologie parmi les païens. La premiere est la *fabuleuse* ou *poëtique*; la seconde, la *naturelle* ou *physique*, qui étoit celle des philosophes; & la troisiéme la *civile* qui étoit celle du peuple & de l'état. La premiere & la seconde étoient à la discrétion des poëtes & des philosophes; chacun y ajoutoit ou en retranchoit, selon qu'il le jugeoit à propos. A l'égard de la troisiéme, qui étoit celle de l'état, comme elle étoit commandée par les magistrats, il n'étoit permis à personne d'y rien changer sans leur autorité. Il étoit défendu, dit Eusèbe, par les loix aux poëtes & aux philosophes, d'y apporter aucun changement. Les Romains étoient si exacts là-dessus, qu'ils en avoient fait une loi, qui est rapportée par Cicéron *dans son livre 2 de legibus.* Les principaux points de cette théologie civile des païens, consistoient dans le service des dieux, dans les oracles & dans les divinations, comme Eusèbe & S. Augustin l'ont observé. Les savans voyoient bien que cette multitude de dieux, que le peuple reconnoissoit, étoit manifestement fausse; mais ils n'osoient s'y opposer. De plus, ils exerçoient eux-mêmes l'office d'augure: & ainsi ils étoient intéressés à conserver tout ce qui appartenoit à la religion civile.

Nous divisons aujourd'hui notre théologie en *positive* & en *scholastique.* On appelle théologie *positive* celle qui est fondée sur des actes réels & positifs; savoir, sur l'écriture, sur les conciles, & sur la doctrine des peres. L'autre qu'on appelle *scholastique*, traite les matieres qui regardent la religion d'une maniere philosophique, & se sert de raisonnemens & de la logique, pour éclaircir diverses questions théologiques, sans néanmoins négliger les preuves tirées de l'écriture & de la tradition, qui sont le fondement de toute véritable théologie. On se sert de la théologie scholastique pour montrer que la théologie des chrétiens ne contient rien qui soit opposé aux lumieres naturelles; & c'est ce qui a porté S. Thomas à avoir recours à l'autorité des philosophes, & à de purs raisonnemens; parcequ'il avoit affaire à des philosophes qui combattoient la religion chrétienne par des raisonnemens. Cette derniere théologie n'est pas aujourd'hui si nécessaire, à ce que quelques-uns prétendent, pour s'opposer aux hérétiques. Suivant le cardinal du Perron, les plus grands scholastiques ne sont pas ceux qui réussissent le mieux dans les conférences; & on a vu de ces docteurs arrêtés sur des questions légeres. On peut dire d'un scholastique, *ajoute ce cardinal*, qu'il est en chemin d'apprendre quelque chose. Il prétend même que la scholastique est assez inutile; & il compare ceux qui la savent, à ceux qui, pour apprendre une langue, commencent par les déclinaisons; mais ils oublient leurs régles, lorsqu'ils possédent la langue. Il en est, *dit-il*, de même de ceux qui étudient la scholastique; ils l'oublient, quand ils viennent à la théologie des peres. Mais le jugement de ce cardinal n'est pas du gout de plusieurs théologiens très habiles, qui en reconnoissant la nécessité de l'étude de l'écriture, des conciles, & des peres, souhaitent qu'on y joigne le raisonnement philosophique; & en effet la différence réelle qu'on remarque entre les théologiens, qu'on appelle scholastiques, & ceux qui les méprisent, n'est pas que ceux-ci ne se servent point de la philosophie; mais de ce qu'ils emploient des principes différens de ceux avec lesquels S. Thomas a triomphé si glorieusement de toutes les hérésies. * Le cardinal du Perron, dans son *Perroniana.*

THEOLOGIEN, nom de ceux qui enseignent ou qui étudient la théologie, c'est-à-dire, la science des choses qui regardent la divinité & la religion, ou le culte de Dieu. On a donné le titre de *théologien* par excellence à quelques saints ou docteurs illustres. Le premier qui a été ainsi surnommé, est S. Jean l'*Evangéliste*, pour marquer la sublimité avec laquelle il a traité de la divinité du Verbe éternel fait homme, qu'il nous a expliquée avec plus d'élévation & d'étendue que les autres évangélistes. Ce surnom lui étoit déja attribué du temps de S. Athanase, & d'Origène même. Ce saint est aussi qualifié Jean *le Théologien* dans les lettres qui portent le nom de S. Denys l'*Aréopagite*; mais nous n'avons point de raisons convaincantes pour nous persuader que ces lettres soient de saint Denys d'Athènes, contemporain de cet évangéliste. Quoi qu'il en soit, il est constant que dans les IV & V siecles, c'étoit le titre ordinaire par lequel on distinguoit S. Jean l'*Evangéliste* des autres, comme il se voit dans les ouvrages de S. Athanase, de S. Cyrille de *Jérusalem*, de S. Epiphane, & dans ceux des autres écrivains de l'église grecque. Le second, à qui on ait donné par honneur le titre particulier de *théologien* dans l'église, est S. Grégoire de *Nazianze*, qui l'a mérité, principalement par les quatre discours qu'il a faits sur la théologie, où il prouve à fond la doctrine catholique sur la Trinité. Quelques-uns l'ont appellé *le second Théologien*; & d'autres, *le jeune Théologien*, par rapport à S. Jean l'*Evangéliste*, qu'ils appelloient *le premier & l'ancien Théologien.* Depuis le temps de S. Grégoire *le Grand*, c'est-à-dire, depuis le VII siécle, on ne voit presque personne qui ait porté en titre le surnom de *Théologien*, si ce n'est Richard, chanoine régulier de l'abbaye de S. Victor à Paris, qui étoit Anglois, & qui vivoit cent ans après le célébre Richard de S. Victor, Ecossois. Le savant Thauler a été aussi nommé *le Théologien Illuminé*, y ajoutant cette épithéte, qui marquoit les lumieres de son esprit. * Baronius, *ad ann.* 97. Macer, *in hierolex.* Pitseus, *de script. Angl. ad ann.* 1240. Possevin, *in appar. sacr.* Baillet, *jugemens des savans.*

THEON, sophiste Grec, dont il nous reste un ouvrage de rhétorique écrit avec beaucoup de politesse & de jugement. Il a pour titre, *Progymnasmata.* Ses regles sont nettes & courtes, & il choisit bien les lieux communs qui doivent fournir les argumens. Il n'y a point de matiere où il ait mieux réussi, que dans le chapitre XII de son livre, où il traite de la providence de Dieu. Il juge bien des beaux endroits & des défauts des plus illustres historiens & orateurs. Voici une preuve de son bon gout. Il ne veut point que les maximes ou les sentences soient en relief ou en broderie dans les narrations. Il veut qu'elles y soient incorporées, d'une façon imperceptible. Son livre fut imprimé à Basle avec la version latine de Joachim Camerarius l'an 1541; mais la meilleure édition est celle de Leyde, en 1626, *in-8°.* Daniel Heinsius, qui la procura, revit avec soin la version latine, & y fit un très-grand nombre de corrections. * Bayle, *dict. crit.*

THEON, d'Alexandrie, philosophe & mathématicien célébre dans le IV siécle, du temps de Théodose *le Grand*, écrivit des commentaires sur Ptolémée, & d'autres ouvrages, qui ont rendu son nom illustre. Sa fille Hypatie est appellée par Synesius, *sa maîtresse en philosophie.* * Socrate, *hist. lib.* 7, *cap.* 15. Vossius,

de scient. mathematic. &c. Voyez, *une dissertation histor. & critique sur Hypatie, par M. Goujet, chan. de S. Jacq. de l'hosp. dans les Mém. de litter. & d'hist. chez Simart, à Paris, t. V, part.* 1.

THEON, médecin d'Alexandrie, du temps de Néron, vers l'an 55, écrivit un traité, *De exercitationibus*, cité par Galien, *l.* 2 & 3 *de tuenda sanit.* Castellan en fait mention, *in vit. illust. medic.*

THEON, ami du poëte Ausone, que quelques-uns ont eu tort de confondre avec le sophiste Théon, duquel nous avons un ouvrage sur la rhétorique, étoit d'Aquitaine. Il faisoit sa demeure ordinaire à Medoune ou Medoc (en latin *Medulum*) entre l'Océan & la Garonne. Il paroît par Ausone que c'étoit un bon esprit, instruit dans les belles-lettres, & qui réussissoit sur-tout dans la poësie. Comme il demeuroit presque toujours à la campagne, Ausone avec qui il étoit très-familier, l'appelle quelquefois en badinant, un homme rustique. Il ne nous reste plus que quatre lettres d'Ausone à Théon, & aucune des poësies de celui-ci n'est venue jusqu'à nous. Scaliger a cru que Théon étoit surnommé Clémentinus : mais dans l'endroit d'Ausone sur lequel il se fonde, le poëte veut seulement dire qu'il accusoit Théon d'avoir pillé ses vers du poëte Clémentinus, dont nous ne savons rien d'ailleurs. Théon florissoit dans le IV siécle. * *Voyez* les quatre lettres d'Ausone à Théon parmi les œuvres du premier; Scaliger, *in Auson. l.* 2, *c.* 12 : l'*Histoire litteraire de la France*, par D. Rivet, *tome* 1, 2 *part.* les notes de l'Ausone *ad usum delphini.*

THEONAS, évêque d'Alexandrie, succéda à Maxime l'an 285, & fut célébre par la constance qu'il témoigna dans un temps très-fâcheux pour les fidéles persécutés. Il mourut l'an 300, laissant S. Pierre pour successeur. * Eusébe, *in chron. & l.* 7, *hist.* Baronius, *A. C.* 285, *& seq.*

THEOPASCHITES, hérétiques, qui attribuoient la passion aux trois personnes de la Trinité, *cherchez* FOULON (le)

THEOPHANE, historien, poëte, & homme d'état, étoit né à Mitylène, & vivoit du temps de Pompée qui le consultoit dans les affaires les plus délicates. On croit que Théophane vint dans sa jeunesse s'établir à Rome, & peut-être dans les commencemens de la guerre de Mithridate. Les Mityléniens éblouis par le succès des armes de ce prince, lui avoient livré Manius Aquilius, l'un des généraux de la république. En vain les plus sages s'opposerent à une si lâche résolution, la multitude obligea les chefs du parti contraire de sortir de la ville. On pense que Théophane & son pere furent du nombre des exilés. Il est à présumer que la plupart de ceux ci allerent implorer la protection de Sylla, lorsqu'il entra en Gréce à la tête des légions romaines; que Théophane en fut reçu avec les égards dus à son rang; que la guerre finie, Sylla le conduisit en Italie; qu'il y vit Pompée, & que dès lors se forma entr'eux l'amitié la plus étroite & la plus constante. Comment se comporta-t-il dans la suite ? selon Strabon, qui étoit presque de son temps, il fit paroître dans tout un caractère vertueux. Plutarque au contraire, dont on connoît la sincérité, n'en parle que d'une maniere peu avantageuse. La premiere fois qu'on voit Théophane sur la scène, c'est dans la guerre contre Mithridate. Pompée avide de louanges, l'avoit pris auprès de lui pour réhausser par les graces du langage l'éclat des victoires que lui promettoient son expérience dans l'art militaire, la foiblesse du roi de Pont abattu par tant de défaites, & le peu de bravoure des nations dont il méditoit la conquête. Théophane le servit à son gré; la lecture de son ouvrage charma Pompée : il assembla les légions; & après un discours où les services de Théophane étoient expliqués dans les termes les plus recherchés, il lui accorda le droit de bourgeoisie romaine. A son retour, Pompée eut la complaisance de visiter la patrie de Théophane, & de rendre aux Mityléniens la liberté & les priviléges dont le sénat avoit jugé à propos de les dépouiller, en punition de la fureur avec laquelle il s'étoient jettés dans le parti de Mithridate. Ces marques de confiance de la part de Pompée, acquirent à Théophane l'amitié des Romains les plus distingués. Il eut des liaisons particulieres avec Atticus, Cicéron & quelques autres. Ptolémée Aulétes, roi d'Egypte, ayant demandé la confirmation des traités d'alliance faits avec les rois ses prédécesseurs, Théophane fut chargé de cette commission, & se rendit à Alexandrie l'an de Rome 695. Timagène l'accuse d'avoir prévariqué dans cette ambassade, parcequ'il ne voulut consulter que les intérêts de Pompée. Plutarque donne d'autres vues à Théophane, & contredit le récit de Timagène. C'est une discussion qu'il faut voir dans la dissertation qui sera citée plus bas. Lorsque la guerre civile éclata, ceux des citoyens Romains qui avoient de l'amour pour la liberté, embrasserent le parti de Pompée, & l'intérêt y attacha Théophane. On en vint aux mains. Pompée perdit la bataille; & obligé de fuir devant César, il s'embarqua avec Théophane, & ils arriverent à Mitylène. Ensuite on fit voile vers la Syrie; & Théophane ayant détourné Pompée soit d'implorer le secours des Parthes, soit de se réfugier à la cour de Juba, roi de Mauritanie, on prit la route d'Egypte. Ptolémée reçut mal Pompée & sa suite. Quelque temps après Pompée entra dans les vues de César; & l'on croit que Théophane contribua beaucoup à le déterminer à ce parti. On ignore quelles furent les démarches de Théophane après la mort de César, & il n'est plus fait mention de lui après une conférence qu'il avoit demandée avec Cicéron. Peut-être mourut-il peu de temps après. A l'égard de ses ouvrages, le plus important & le plus curieux étoit l'*Histoire des guerres que les Romains avoient faites en divers pays sous le commandement de Pompée.* Il ne s'en est conservé que cinq fragmens; trois dans Strabon, un dans Plutarque, concernant Rutilius, & un cinquiéme dans Stobée. Quelques-uns attribuent cependant ce dernier à Théophraste. Au reste, la meilleure partie de cet ouvrage de Théophane se trouve dans la vie de Pompée écrite par Plutarque. Diogène Laërce fait mention d'un traité que le même Théophane avoit publié sur la peinture, & dans lequel il avoit pour but de transmettre à la postérité les particularités les plus remarquables de la vie des peintres célébres. Théophane avoit aussi écrit en vers; mais de toutes ses poësies, il ne nous reste que deux piéces, inserées l'une & l'autre dans l'*anthologie*. La premiere est l'épitaphe de Mantithé; la seconde regarde Théotimus qui étoit péri dans une tempête. * Voyez la Dissertation de feu M. l'abbé Sevin, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, tome XIV, pag. 143, & suiv.

THEOPHANE, de Byzance, vivoit dans le VI siécle, sous l'empire de Justin II, qui succéda à Justinien l'an 565. Il a écrit une histoire en 10 livres de la guerre de Justin contre Chosroës, & quelques autres ouvrages. Nous apprenons que Photius, qui le rapporte de cet auteur, que l'utilité des vers à soie fut connue aux Grecs & aux Romains sous l'empire de Justinien, par un Persan venu de la Serique. * Photius, *bibl. cod.* 64. Vossius, *de hist. Græc.* Possevin. Gesner, &c.

THEOPHANE, de Sicile, patriarche d'Antioche dans le VII siécle, homme d'une foi & d'une vertu éprouvées, fut élu l'an 681, par le suffrage des peres du III concile général de Constantinople, célébré l'an 681, qui avoient déposé Machaire, Monothelite. Il gouverna saintement cette église jusqu'en 685. * Baronius, *A. C.* 681 & 685, *n.* 8. Il y a aussi eu un THEOPHANE, patriarche de Constantinople dans le XVI siécle.

THEOPHANE (George) abbé du monastère de Grand-Champ. C'étoit l'un des plus riches & des plus nobles seigneurs de Constantinople. Il fut

marié très-jeune, néanmoins il vécut en continence avec sa femme. Son beau-pere qui ne pouvoit souffrir ce genre de vie, s'en plaignit à l'empereur Léon IV, qui le menaça de lui faire crever les yeux, s'il n'en usoit autrement. Mais depuis, se trouvant libre par la mort de ce prince, il se fit religieux, & parvint à un très haut degré de sainteté, que Dieu fit éclater par des miracles. Il se trouva au VII concile général l'an 787, & reçut des peres de cette assemblée, des honneurs incomparablement plus grands que ceux que sa naissance & ses emplois lui eussent pu attirer dans le monde. Cédrene & Zonaras rapportent qu'après que l'empereur Léon l'*Arménien* eut exilé S. Nicephore, patriarche de Constantinople, Théophane, qui étoit dans une maison de son monastère de Grand-Champ, près de Cyzique, ayant pressenti que le saint prélat alloit passer, fit promptement allumer des cierges, & bruler des parfums, pour l'honorer sur son passage, sans qu'il le pût voir. On ajoute qu'en même temps Nicephore, qui ne pouvoit aussi le voir, se mit à genoux, & lui donna sa bénédiction, disant à ceux qui s'étonnoient d'une action dont on ne voyoit pas le sujet, qu'il rendoit le salut à l'illustre confesseur Théophane, & que Dieu alloit l'honorer d'une couronne pareille à la sienne. En effet Théophane fut relégué dans l'isle de Samothrace, où il mourut des incommodités de son exil en 818. Il a écrit une chronique, qui commence où finit celle de Syncelle, & qu'il a conduite jusqu'au commencement du regne de Michel Curopalate. On l'a de l'imprimerie royale, avec la traduction & les notes du P. Goar, par les soins du P. Combéfis, qui procura cette édition l'an 1655, & y ajouta quelques-unes de ses notes. * Glycas, *in annal.* Cédrene & Curopalate, *in hist. proem.* Vossius. Possevin. Baronius, &c.

THEOPHANE, surnommé *Cerameus*, c'est-à-dire, *le Potier*, évêque de Tauromine en Sicile, vivoit sur la fin du IX siécle, ou plutôt dans le XI. Il étoit Grec de nation, & il a composé plusieurs homélies sur les évangiles & sur les fêtes de l'année, imprimées en grec & en latin à Paris en 1644, par les soins de François Scorse, Jésuite de Palerme. Gretser en a donné deux sur la croix. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des IX & XI siécles.*

THEOPHANE, évêque de Nicée, a écrit contre les Juifs, &c. * Gesner.

THEOPHANE, prêtre de Constantinople, fut auteur d'un éloge de S. Nicéphore, patriarche de la même ville.

☞ THEOPHANE, archevêque de Nowogorod en Russie, s'est distingué dans ces derniers temps par son amour pour les sciences. Il naquit à Kiovie le 9 juin 1681. Après avoir fait ses premieres études dans le collége de cette ville, il alla, selon l'usage des étudians de Kiovie, en Pologne, sous le nom d'*Uniata*. (C'est ainsi qu'on appelle les Grecs unis à l'église romaine, qui sans cela ne seroient pas reçus dans les classes.) Après avoir terminé son cours d'étude, Théophane traversa l'Allemagne, & alla à Rome, où il apprit la langue italienne. Il demeura trois ans dans cette ville, & retourna ensuite à Kiovie. Yacinski, qui en étoit évêque, le reçut dans l'état monastique, & le fit peu après professeur d'art poétique au collége de Kiovie. Théophane devint depuis préfet du même collége, & professeur de philosophie. Le czar Pierre I, ayant eu lieu de le connoître par deux discours qu'il fit en sa présence, le premier de félicitation à son arrivée à Kiovie, le second à l'occasion de la bataille de Pultava, lui ordonna de le suivre à la guerre qu'il entreprit contre les Turcs en 1711. Théophane y fit les fonctions d'aumônier du czar, & à son retour il fut élu archimandrite ou abbé de son monastère de Kiovie. En 1715, Pierre I ayant supprimé la dignité patriarchale, & voulant établir le bon ordre dans les places ecclésiastiques, fit venir Théophane à Moscou, & le nomma évêque de Plescow. Le nouveau prélat ne s'occupa plus alors qu'à concourir à l'exécution des desseins du czar, & par ses soins il fut donné un reglement qui établit en Russie un synode pour la conduite des affaires de l'église, & l'on fit des loix qui parurent fort sages pour le même objet. L'évêque de Plescow fut fait vice-président de ce synode. L'impératrice Catherine voulut récompenser son zèle, en l'élevant à la dignité d'archevêque de Nowogorod. Ce fut alors que Théophane fonda dans sa propre maison une école pour soixante jeunes gens : & n'épargnant rien pour leur instruction, il établit des maîtres pour les enseigner, fournit les revenus nécessaires, & forma une bibliothéque de quatre mille volumes. Il avoit prêché souvent à la cour avec applaudissement, & il le fit encore depuis qu'il fut sur le siége de Nowogorod. C'étoit le plus savant homme du clergé russien. Il a composé divers ouvrages qui sont imprimés, mais qui ne nous sont pas assez connus pour en parler. La satyre III du prince Cantemir, avec qui il étoit lié, lui est adressée. Il mourut de la pierre le 8 octobre 1720. *Voyez* une note du traducteur françois des satyres du prince Cantemir, satyre III. * M. Goujet, *Mém. mss.*

THEOPHANE, religieux, *cherchez* METHODIUS, patriarche de Constantinople.

THEOPHANIE, *Theophania*, impératrice, femme de *Romain* empereur de Constantinople. Après la mort de son mari en 963, voulant se rendre maîtresse de l'empire, elle fit empoisoner Etienne, son fils aîné, & ne laissa vivre que les deux autres *Basile* & *Constantin*, parcequ'ils étoient encore dans le berceau, & ne pouvoient faire obstacle à son ambition. Ensuite, après avoir fait triompher Nicéphore *Phocas*, dans l'Hippodrome, elle fit si bien par ses intrigues, que l'armée d'Orient, où elle l'avoit envoyé, le proclama empereur. Nicéphore fut reçu à Constantinople, & fut couronné par le patriarche Polyeucte : ensuite de quoi il épousa l'impératrice Théophanie. Mais cette femme, qu'une passion aveugle avoit portée à ce mariage, changea bientôt son amour en haine. Sur la nouvelle que les lieutenans d'Othon, que Nicéphore avoit voulu surprendre par une étrange perfidie, avoient taillé ses gens en piéces, & reconquis la Calabre & la Pouille sur les Grecs, elle le fit massacrer par Jean Zimiscés, capitaine de grande réputation, qui fut en même temps élevé sur le trône. Ce dernier se repentit de son crime ; & après avoir relégué dans les isles les meurtriers qui avoient fait ce détestable coup, il traita de même la cruelle Théophanie qui l'y avoit excité, & associa à l'empire les petits princes, Basile & Constantin, fils de Romain. Après la mort de Zimiscés, les deux freres, Basile & Constantin, rappellerent leur mere Théophanie, qui eut part au gouvernement de l'empire, comme auparavant. * Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs.*

THEOPHILE, sixiéme évêque d'Antioche, fut élu l'an 169 de J. C. & gouverna cette église jusque vers l'an 182. Il composa plusieurs ouvrages, dont il ne nous reste que trois livres adressés à Autolycus, contre les calomniateurs de la religion chrétienne, qui ont été imprimés en grec & en latin avec les ouvrages de S. Justin. Eusébe parle d'un traité contre l'hérésie d'Hermogène, & de quelques autres, où il enseignoit les élémens de la foi. Il écrivit aussi contre Marcion.

Quelques savans croient que le THEOPHILE qui a écrit à Autolycus, étoit bien d'Antioche ; mais qu'il n'étoit pas l'évêque dont il est question, & qu'il a vécu au commencement du III siécle ; mais ils se trompent. Il y avoit dès le temps de S. Jerôme des commentaires sur les évangiles, attribués à Théophile : ce pere remarque qu'ils n'étoient point de son style ; & ceux que nous avons à présent sous son nom dans la bibliothéque des peres, sont entiérement supposés. * Eusébe, *l.* 4, *hist. c.* 19 & 23 ; *in chron. A. C.* 168. Honoré d'*Autun*, *l.* 1, *c.* 26. Baronius. Bellarm. Vossius, &c. S. Jerôme, *c.* 25, *catal.*

catal. aut. eccl. Voyez Dodwel, *ad cap. 2 diss. Pearsonii de success. primor. Rom. episcop.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & eccles. t. 2.*

THEOPHILE, évêque de Césarée, fut un des évêques de la Palestine, qui écrivirent dans le II siécle au sujet de la question touchant la célébration de la Pâque. * Eusèbe, *l. 5, c. 24.*

THEOPHILE : c'est le nom de celui à qui S. Luc adresse son évangile & le livre des actes. Quelques-uns ont écrit qu'il étoit d'Antioche de Syrie. D'autres ont cru que ce n'étoit point un nom propre ; mais que S. Luc s'adresse à tout homme de bien, qui aime Dieu sincerement : ce que marque le mot de *Théophile*. Il y a pourtant bien de l'apparence que c'est un nom propre. * *Voyez* les commentateurs sur le commencement de l'évangile de S. Luc & des actes.

THEOPHILE, *Theophilus*, évêque d'Alexandrie, succéda à Timothée vers l'an 385. Il acheva de ruiner les restes de l'idolâtrie dans la ville d'Alexandrie, en faisant abattre les temples & les idoles qui y restoient. Il fut nommé par le concile de Capoue, tenu l'an 389, pour terminer les différends d'entre Evagre & Flavien, tous deux ordonnés évêques d'Antioche. Quoique celui-ci le tenant pour suspect, n'eût pas voulu reconnoître Théophile pour juge, ce prélat travailla si heureusement, que l'an 402 il le réconcilia avec le pape Innocent I. Après la démolition du temple de Serapis à Alexandrie, il fit bâtir une église à l'honneur de S. Jean-Baptiste. Il s'employa avec zèle pour étouffer la division qui étoit allumée dans l'église d'Egypte & d'Orient, sur le sujet de la doctrine d'Origène, & remit aussi en bonne intelligence S. Jerôme avec Rufin. L'an 399, ayant su qu'il y avoit plusieurs Origenistes dans les monastères de Nitrie, il convoqua un synode contr'eux, les condamna comme hérétiques, & les chassa d'Alexandrie & de toute l'Egypte. S. Jean *Chrysostôme* les voulut réconcilier avec leur prélat, & se brouilla étrangement avec lui : Théophile se déclara son ennemi, & présida au concile du Chêne, où il fut déposé. Même après la mort de S. Chrysostôme, il refusa opiniâtrément de mettre son nom dans les diptyques sacrés ; quoique pour cette raison le pape Innocent I l'eût séparé de sa communion. Il mourut l'an 412, après avoir gouverné l'église d'Alexandrie pendant 27 ans. S. Jean *de Damas* rapporte qu'il fut très-long-temps à l'agonie, & qu'il ne put rendre l'esprit qu'après avoir honoré une image de S. Jean *Chrysostôme*, qu'on lui apporta. Mais cette histoire paroît d'autant plus suspecte, qu'après sa mort on continua dans l'église d'Alexandrie de refuser de mettre le nom de S. Chrysostôme dans les diptyques. Il y a plus d'apparence à ce qui est rapporté dans la vie des peres du désert, que Théophile étant près de rendre l'esprit, s'étant représenté la longue pénitence de S. Arsène, s'écria, *Que vous êtes heureux, Arsène, d'avoir toujours eu cette heure devant les yeux.* Trois jours après sa mort, Cyrille son neveu fut mis en sa place. Gennade fait mention de quelques-uns de ses traités contre les Origenistes & les Anthropomorphites, & de la foi, que nous avons perdus. N'étant encore que prêtre, il dressa un cycle paschal pour cent ans, à commencer du premier consulat de Théodose *le Vieux*, pour terminer les disputes qui étoient entre les Grecs & les Latins, pour la célébration de cette fête, les premiers ne voulant pas qu'elle passât le 21 avril. Il écrivit sur le même sujet trois épîtres, que S. Jerôme traduisit en latin, & que nous avons dans la bibliothéque des peres, & parmi les œuvres du même S. Jerôme. On trouve aussi dans la collection des canons ecclésiastiques, faite par Zonaras & Théodore Balsamon, quelques canons qu'on dit être de lui. Fréderic Morel lui attribue une petite dissertation grecque & latine, qu'il publia à Paris l'an 1608, *in-8°*, avec ce titre, *Dissertatiuncula cujus rei homo similis sit.* * S. Jerôme, *in epist. & apol. 2, advers. Rufin.* Sinesius, *epist. 9.* S. Léon, *ep. 52 & 64.* Gennade, *in catalog. c. 33.* Isidore de *Damiette*, *l. 1, epist. 152.* S. Jean *de Damas*, *l. 3, de imag.* Pallade, *in vita S. Chrys.* Socrate. Sozomene & Théodoret, *in hist. ecclesiast.* Baronius, *in annal.* Bellarmin. Possevin. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du V siécle.*

THEOPHILE, empereur d'Orient, succéda le premier octobre de l'an 829, à son pere Michel *le Begue*, qui l'avoit déja associé à l'empire, & lui avoit inspiré sa haine contre les saintes images. Il commença son regne par la punition de ceux qui avoient assisté son pere dans l'assassinat de Léon V, & renvoya dans le monastère de l'isle du Prince sa belle-mere Euphrosyne, que le même Michel y avoit enlevée pour l'épouser. La politique & l'intérêt particulier eurent autant de part à ces actions, que la vertu & la justice. Au reste ce prince étoit adroit, aimoit la justice ; & il sut si bien cacher ses vices & faire éclater ses vertus, qu'il s'attira les éloges & l'admiration de ses sujets. Mais avec ces bonnes qualités, il étoit colère, emporté, vindicatif & soupçoneux. Il eut même l'impiété de consulter les magiciens ; & s'attacha si fort aux sentimens des Brises-images, qu'il faisoit mourir tous ceux qui n'adhéroient pas à son erreur. Entre les moyens qu'il inventa pour l'étendre, il ordonna à ceux qui recevoient dans les provinces les deniers du fisc, d'obliger ceux qui les payoient, à déclarer qu'ils renonçoient au culte des images. Il donna cinq batailles contre les Sarasins, & fut presque toujours malheureux. Le chagrin que lui causa la perte de la derniere, le toucha si sensiblement, qu'il en mourut de déplaisir le 18 janvier de l'an 842, & laissa l'empire à *Michel* son fils, sous la conduite de l'impératrice Théodora, après l'avoir tenu douze ans & trois mois. Théophile avoit un des généraux de son armée, nommé *Théophobe*, qui étoit né à Constantinople d'un ambassadeur Persan de sang royal. Pour l'attacher à son service, il lui avoit fait épouser sa sœur, & en avoit tiré de grands services en plusieurs occasions. Cependant sur ce que les Perses qui étoient au service de l'état, l'avoient proclamé deux fois empereur contre sa volonté, il le fit arrêter : & se voyant près d'expirer, il lui fit trancher la tête, quoiqu'il fût innocent du crime des soldats. On dit que s'étant fait apporter sur son lit cette tête, il fit un dernier effort pour la prendre par les cheveux ; puis la regardant avec une fureur extraordinaire : *Hé bien*, dit-il, *je ne serai plus Théophile ; mais tu ne sera plus Théophobe.* Cette action de cruauté commise à l'heure de la mort s'accorde mal avec ce que Gennade a écrit, que dans ce dernier moment il reconnut ses fautes, & détesta son erreur. * Curopalate. Cedréne & Zonare, *in annal.* Baronius, &c.

THEOPHILE, célébre jurisconsulte Grec, dont le vrai nom n'est pas encore bien fixé parmi les savans, non plus que le temps auquel il a vécu. Il y en a qui croient que c'est le même qui par ordre de l'empereur Justinien, aida à composer les Institutes & les Pandectes, & qu'il fut dans ce temps-là professeur à Constantinople ; mais ce sentiment est le moins suivi. Selon le savant Hugues Grotius, c'est le Théophilitzes dont Cedréne fait mention dans la vie de Basile le Macédonien, d'où il suivroit qu'il a vécu avant la composition des *Basiliques.* D'autres pensent que c'est un autre savant de ce nom, qui a écrit sur les *Basiliques.* Sa paraphrase grecque sur les institutes passe pour la meilleure qu'on ait eue jusqu'à présent, quoiqu'elle ne soit pas exempte d'erreurs. Viglius Zuichem en a publié le premier le texte grec en 1533. Jacques Curtius, ou de Court, en donna une version latine en 1545 ; mais comme elle étoit fort imparfaite, Charles-Annibal Fabrot la corrigea & la publia de nouveau à Paris, *in-4°*, en 1657, avec le texte original, les scholies grecques, & ses remarques. Le même Fabrot attribue encore à ce Théophile deux livres, l'un *De judiciis*, & l'autre *De ju-*

diciis publicis : ces deux livres sont perdus. * Fabrot, *in præfat. ad Theo phil.* Jacq. Godefroy, *biblioth. juris. Dictionaire historique*, édition de Basle, tome sixiéme, page 682.

THEOPHILE, moine de la congrégation de sainte Justine, poëte Latin, vivoit dans le XV siécle. Il aima la poësie dès sa premiere jeunesse, & la préféra à tout ce qu'il pouvoit trouver d'agrémens d'ailleurs. C'est du moins le témoignage qu'il se rend à lui-même dans ces vers adressés à la muse Calliope :

Tu mihi conspicuæ primo sub flore juventæ
Electa es studiis unica cura meis.
Non me somnus iners, non me labor improbus unquam
Terruit, aut dubio semita calle rigens.
Forma, voluptates, fervor juvenilis, opesque,
Non mihi te blando surripuêre sinu, &c.

Ces vers sont au commencement d'un dialogue sur la vie solitaire & civile, (*De vita solitaria & civili*) composé par Théophile, imprimé à Bresce en Italie l'an 1496, & dédié par l'auteur à Gui Ubaldo, duc d'Urbin. On y lit une lettre d'Elie Capreoli à Augustin Æmilio, par laquelle on voit que ce fut Capréoli qui engagea l'auteur à publier ce dialogue, lequel est en vers héroïques. Les interlocuteurs sont *Maur*, hermite, & *Pyrrhus*, chevalier. Cet ouvrage est suivi de plusieurs élégies, ou piéces en vers élégiaques sur la vie & les mœurs de S. Bernard, & d'une élégie dont le titre est : *Divi Benedicti pro instauratione monasticæ religionis prolata supplicatio, & accepta à Deo promissio.* Théophile a dédié ces élégies à Louis Martinengue, à qui il les avoit fait voir avant de les publier, & aux corrections duquel il s'étoit soumis, comme on le voit par l'épître en prose, écrite à Martinengue. Le volume est terminé par diverses hymnes du même en vers saphiques, pour les offices de S. Benoît, de S. Luc & de sainte Justine. Théophile adresse ces hymnes au R. P. dom Simon, président de la congrégation de sainte Justine, ordre de S. Benoît. * Extrait du *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. par M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 280 & suivantes.

THEOPHILE, surnommé *Viaut*, poëte François, naquit à Clérac, à deux ou trois lieues de Bousseres-Sainte-Radegonde, vers l'an 1590. Ceux qui le disent né à Bousseres & fils d'un cabaretier de ce lieu, se sont trompés. Théophile étoit fils d'un avocat de Bousseres. Il avoit l'imagination vive & fort prompte. Il est redevable de sa réputation, autant à ses ennemis & à ses malheurs, qu'à ses ouvrages : car ayant été accusé d'athéisme & de plusieurs crimes, il fut mis à la conciergerie, où il demeura deux ans. Le parlement ne le jugeant pas si coupable que ses ennemis le prétendoient, se contenta de le condamner à un bannissement. Ceux qui avoient voulu le perdre, publierent que M. de Montmorenci avoit employé son crédit pour le sauver. On dit qu'il n'étoit point l'auteur du *Parnasse satirique*, & que c'est un ramas de piéces composées par diverses personnes, comme cela paroît dans quelques éditions de ce livre infâme. Théophile mourut à Paris dans l'hôtel de Montmorenci, le 25 septembre de l'année 1626 : il n'avoit que 36 ans. M. de Montmorenci qui l'honoroit de sa protection, l'y avoit retiré quelque temps après l'arrêt du parlement. On rapporte de lui qu'étant allé chez un grand seigneur où il y avoit un homme qu'on disoit être fou, & par conséquent poëte, Théophile fit cet *impromptu :*

J'avouerai avecque vous
Que tous les poëtes sont fous :
Mais sachant ce que vous êtes,
Tous les fous ne sont pas poëtes.

Théophile passa en Angleterre vers l'an 1619, & se rendit à Londres, dans l'intention de se présenter au roi Jacques I ; mais ce prince n'ayant pas voulu le voir, sur ce qu'on lui dit qu'à la vérité c'étoit un homme d'esprit, mais d'un esprit dangereux & gâté, Théophile fit là-dessus l'épigramme suivante, dont la pointe ne seroit pas apparemment du goût des bons esprits de ce temps.

Si Jacques, le roi du savoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici là cause infaillible ;
C'est que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étois tout esprit,
Et par conséquent invisible.

Les poësies de Théophile consistent en élégies, odes, sonnets, & quelques requêtes au roi & à MM. du parlement de Paris pour sa justification. Il est un de nos premiers auteurs qui ait donné des ouvrages mêlés de prose & de vers : Nous avons de lui en ce genre un *Traité de l'immortalité de l'ame, ou la mort de Socrate*, discours en forme de dialogue d'une assez longue étendue. Il a fait aussi *Pirame & Thisbée*, tragédie ; & Desbarreaux qui l'avoit connu, prétend qu'il est auteur de la tragédie de *Sophonisbe*, qu'on attribue ordinairement à Mairet. Jean de la Mare imprimeur à Rouen, a donné en 1627, un recueil *in*-8°, des œuvres poëtiques de Théophile, avec trois apologies, deux en prose françoise, & une en prose latine, intitulée, *Theophilus in carcere :* ces apologies sont de Théophile lui-même. En 1642, Mairet son ami, fit imprimer ses lettres françoises & latines à Paris *in*-8°, & il mit au-devant le portrait de Théophile, avec la qualité de gentilhomme ordinaire du roi.

Quoiqu'il y ait dans les vers de Théophile beaucoup d'irrégularités & de négligences, on les lui doit pardonner en faveur de sa belle imagination & de son heureux génie. * Barbin, *recueil des plus belles piéces des poëtes François, tome 3, p.* 101, *édit. de Holl.* Baillet, *jug. des sav. t.* 15 *de l'édit. de* 1722, *in*-4°. Titon du Tillet, *Parnasse François, tome III.*

THEOPHOBE, *Theophobus*, beau-frere de Théophile, empereur des Grecs, étoit né à Constantinople d'un ambassadeur Persan du sang royal. *Voyez* THEOPHILE empereur d'Orient.

THEOPHRASTE, *Theophrastus*, natif d'Erèse, philosophe, fils de *Mélanthe*, fut auditeur de Leucippe, puis disciple de Platon, & enfin d'Aristote. Il s'attacha à ce dernier, qui lui changea son nom de *Tyrtame* en celui de *Théophraste*, à cause de son éloquence. Théophraste succéda à ce philosophe l'an 322 avant J. C. & enseigna la philosophie à Athènes dans le Lycée. Après qu'Aristote se fut retiré à Chalcide, il eut un nombre prodigieux de disciples, & composa un très-grand nombre d'ouvrages, dont Diogène *Laërce* a fait le dénombrement. Il disoit d'un orateur sans jugement, que c'étoit un cheval sans bride. Voyant quelqu'un qui ne disoit rien : *Si tu es habile homme*, dit-il, *tu as tort ; sinon, tu es habile homme.* Il avoit coutume de dire *qu'il n'y avoit rien de si cher que le temps, & que ceux qui le perdoient étoient les plus condamnables de tous les prodigues.* Il mourut âgé de 85 ans. On ne trouve point le temps de sa mort marqué dans les anciens. Nous avons de lui un traité des plantes ; une histoire des pierres, dont le savant Jean Hill a donné une belle édition en grec, & en anglois, avec des notes critiques, à Londres 1746, *in*-8° : on en a une traduction françoise, avec les notes de M. Hill, qui a paru en 1754, à Paris chez Hérissant ; & les caractères, ouvrage excellent de morale, sur lequel Isaac Casaubon a donné des commentaires qu'on ne peut trop louer ; & qui a été traduit en françois par M. de la Bruyere. Ses autres ouvrages sont perdus. * Diogène *Laërce, l.* 5, *vitæ philos. in Theophr.* Strabon, *l.* 13. Suidas, &c. Du Pin, *hist. prof. tome II.*

THEOPHRASTE PARACELSE, *cherchez* PARACELSE.

THEOPHILACTE, dit SIMOCATTA, originaire d'Egypte & Grec de naissance, florissoit vers l'an 612, sous l'empire d'Héraclius. Il écrivit l'histoire de l'empereur Maurice, en huit livres, dont les cinq premiers traitent de la guerre que ce prince soutint contre les Perses, & les trois autres de celle qu'il fit aux Avares & aux Esclavons, avec la relation de sa mort. On les a de l'imprimerie royale, avec le *corpus historiæ Byzantinæ*. Nous avons encore de lui des épîtres rustiques ou de la campagne; d'autres morales, & d'autres érotiques ou galantes, qu'Alde Manuce publia. Bonaventure Vulcanius a fait aussi imprimer à Leyden des problêmes physiques, qu'on lui attribue, & que le pere André Schot & Gruter ont encore donnés plus correcis. On croit aussi que Théophylacte pouroit être auteur de ce traité que nous avons dans la bibliothéque des peres, intitulé, *De risu & vociferationibus in festis sanctorum, & de Nicephoro confessore.* Mais il y a plus d'apparence que cet ouvrage est de THEOPHYLACTE d'Acride. * Photius, *cod.* 65. Suidas, *in lex.* Tzetzés, *chil.* 3 *hist.* Vossius, *de hist. Græc. lib. XXIII.* Possevin. Gesner, *&c.*

THEOPHYLACTE, patriarche d'Antioche, étoit d'Edesse, & fut élevé en 744, après Etienne III, sur le siége épiscopal d'Antioche, qui étoit alors sous la tyrannie des Sarasins. Il mourut l'an 751, & eut *Théodore* pour successeur. * Baronius, *in annal.*

THEOPHYLACTE, patriarche de Constantinople, étoit fils de *Romain*, lequel abusant de la jeunesse de Constantin *Porphyrogénéte* son gendre, éleva ses propres enfans sur le trône impérial. Théophylacte fut destiné à l'église; & après avoir été revêtu de la dignité de syncelle, il fut ordonné sous-diacre, puis patriarche. Comme il n'avoit encore que seize ans, on donna le soin & la conduite des affaires ecclésiastiques à Thriphon jusqu'en 928, que ce dernier n'ayant pas voulu céder cette dignité, comme il l'avoit promis, fut déposé dans un synode. Théophylacte fut consacré en 933 seulement, & mis à sa place. Il étoit eunuque, d'ailleurs sans piété & sans expérience. Il vendoit les bénéfices & les dignités ecclésiastiques, & avoit une passion si déréglée pour les chevaux, qu'il en acheta plus de deux mille. On les nourissoit d'amandes, de pistaches, de dattes, de safran, de baume, & de tout ce qu'on pouvoit recouvrer de plus rare & de plus précieux. Pour mieux faire connoître jusqu'où le porta cette passion, il ne faut que rapporter une action qu'il fit un jeudi Saint. Il officioit pontificalement dans l'église de Constantinople, lorsqu'ayant su qu'une jument qu'il aimoit beaucoup, venoit de faire un poulain, il courut à l'écurie pour le voir, puis vint achever l'office. Quelque temps après, se promenant à cheval, il se blessa contre une muraille; & étant tombé en hydropisie, il mourut l'an 956. * Jean Curopalate, *in hist.* Baronius, *in annal.*

THEOPHYLACTE, archevêque d'Acride en Bulgarie, vivoit dans le XI siécle, sous les empereurs Michel *Ducas*, Nicéphore *Botaniates*, & Alexis *Comnene*. Il étoit natif de Constantinople, où il fut instruit dans les sciences ecclésiastiques; & il y fit de si grands progrès, qu'il devint sans contredit l'un des plus grands hommes de son siécle. Après avoir été engagé par l'impératrice Marie femme de Michel *Ducas*, à accepter l'archevêché d'Acride, métropole de toute la Bulgarie, il travailla avec beaucoup de zèle à l'établissement de la foi dans cette province, qui étoit encore toute barbare. On ignore en quelle année il mourut; on sait seulement que ce fut après l'an 1071, & qu'il vécut jusqu'au temps du pape Grégoire VII. Nous avons de lui des commentaires sur les quatre évangélistes, & les actes des apôtres, & les épîtres de S. Paul; sur les prophétes Habacuc, Jonas, Nahum & Osée, où il mêle ordinairement des sentences tirées des livres de S. Jean *Chrysostôme.* Le cardinal Baronius rapporte quelques fragmens de ses lettres; & depuis lui Jean Meursius en fit imprimer en 1617, soixante-quinze en grec, que Vincent Marinier de Valence a traduites en latin: elles ont été insérées dans la bibliothéque des peres. La premiere édition de ces épîtres en grec, est de Leyden, *in-quarto*, & l'autre de Cologne l'an 1622. Le pere Gretser a aussi fait imprimer dans le II volume de la Croix, un traité de Théophylacte intitulé, *Oratio in adorationem crucis medio jejuniorum tempore.* Enfin, l'an 1651, le pere Poussines fit imprimer à Paris en grec & en latin, un autre ouvrage attribué à cet auteur, & intitulé, *Institutio regia ad Constantinum Porphyrogenitum, Michaëlis Ducis filium*, qui a été imprimé dans l'*Imperium orientale* de D. Anselme Banduri.

Le cardinal Baronius a si bien prouvé que Théophylacte vivoit dans le XI siécle, contre le sentiment de plusieurs auteurs, & entr'autres du cardinal du Perron, qui a fait fleurir Théophylacte dans le IX siécle, que les savans n'en ont plus douté après lui. Il y a apparence que ceux qui ont soutenu le contraire, l'ont confondu avec THEOPHYLACTE, auquel S. Ignace de Constantinople donna l'archevêché d'Acride vers l'an 870. * Sixte de *Sienne*, *in bibliot.* Possevin, *in appar.* Baronius, *A. C.* 1071. Bellarmin, *de script. eccl.* Le Mire, &c.

THEOPOMPE, *Theopompe*, roi de Sparte, fils de *Nicander*, établit les éphores, & regna vers l'an 812 avant J. C.

THEOPOMPE, de l'isle de Chio, orateur & historien, vivoit sous la CV olympiade, vers l'an 358 avant J. C. du temps d'Artaxerxès *Ochus* & de Philippe de Macédoine. Il fut disciple d'Isocrate, & fut obligé de s'enfuir de sa patrie avec son pere, qui fut convaincu de favoriser les intérêts de Lacédémone; & ce ne fut qu'à l'âge de 46 ans, qu'il y fut rétabli, après la mort de son pere, à la recommandation d'Alexandre *le Grand*. Mais après la mort de ce prince, Théopompe se vit contraint d'errer comme un fugitif, & passa en Egypte sans y pouvoir trouver de retraite: il y courut même risque de la vie, le roi Ptolémée voulant le faire mourir sous prétexte que c'étoit un homme qui se mêloit de trop de choses; mais les sollicitations de ses amis le sauverent. Il n'y avoit guère de ville considérable dans la Gréce où cet orateur n'eut harangué avec applaudissement; & il remporta le prix sur tous les panégyristes, attirés par Artémise pour louer Mausole. Il ne nous reste aucun de ses ouvrages, qui étoient des oraisons, des épîtres & des histoires très-souvent alléguées par les anciens. Entre ces histoires on cite un abrégé qu'il avoit fait de l'histoire d'Hérodote, l'histoire du Péloponnèse, celle des actions de Philippe, plusieurs lettres, des dissertations, & deux histoires; dont l'une étoit celle de la Gréce en XII livres, qui contenoit ce qui se passa pendant douze ans, à commencer où Thucydide avoit fini, & finissoit à la bataille navale de Gnide; l'autre étoit en LVIII livres, & représentoit le regne de Philippe de Macédoine, pere d'Alexandre *le Grand*, dont il n'en restoit que LIII du temps de Photius. Les diverses remarques que les anciens ont faites sur son style, sont peu intéressantes, parcequ'il ne nous reste rien de ses ouvrages; il est certain qu'il les avoit composés avec beaucoup de soin, & qu'il avoit fait de grands frais pour s'instruire exactement de la vérité. On l'a blâmé d'aimer à médire, parcequ'il faisoit connoître les fautes de ceux dont il parloit, comme leurs belles actions, sans aucun ménagement; mais entre ceux qui ont mal parlé de lui, il peut y en avoir eu qui se soient laissés prendre à l'artifice d'Anaximenes de Lampsaque, qui pour décrier sa mémoire, publia sous son nom des lettres pleines d'injures, aux Athéniens, aux Lacédémoniens, & aux Thébains. Aristée & Joséphe sur son autorité, ont rapporté que Théopompe ayant voulu

inserer dans son histoire quelques endroits des livres saints, eut pendant trente jours l'esprit troublé, & que dans quelque bon intervalle ayant quitté le dessein qu'il avoit, après en avoir été averti de la part de Dieu, il fut guéri de sa maladie. Mais il y a bien de l'apparence que c'est une fiction du faux Aristée ; d'autant plus que les livres de l'écriture n'ont été traduits en grec que long-temps après ce Théopompe, du temps de Ptolémée *Philadelphe*. * Photius, *biblioth. cod.* 1, 177. Athénée, *l.* 3. Strabon. *l.* 14, &c. cités par Vossius, *de hist. Græc. l.* 1, *c.* 7. Du Pin, *bibliotheca universalis de hist. prof.*

THEOPOMPE de Gnide, eut beaucoup de part à l'amitié de Jules-Cesar, vers l'an 709 de Rome, & 45 avant J. C. comme nous l'apprenons de Strabon, *l.* 14. * *Consultez* ce qu'en a remarqué Vossius, *de hist. Græc. l.* 1, *c.* 3.

THEORIEN, *Théorianus*, auteur Grec, dans le XII siécle, fut envoyé par l'empereur Manuel Comnene, en 1170, pour travailler à la conversion des Arméniens, & laissa une relation de cette légation, avec un dialogue d'un orthodoxe avec un évêque Arménien. Nous avons ces ouvrages dans la bibliothéque des peres. * Bellarmin, *de script. ecclef.* Baronius, *in annal.*

Quelques auteurs se sont imaginé que ce Théorien est le même que Nicéphore met dans sa chronique, le quarante-septiéme patriarche de Constantinople ; mais ils ne prennent pas garde que Nicéphore étoit mort trois ou quatre cens ans avant cette légation chez les Arméniens.

THEOSEBIE, fille d'Emmélie, & diaconesse, a été très-célébre par sa piété. Baronius dans ses annales, Henschenius & Papebroch dans la vie de S. Grégoire de Nysse, & beaucoup d'autres auteurs, ont cru qu'elle épousa ce saint. La lettre 95 de S. Grégoire de Nazianze, où ce prélat tâche de modérer la douleur que Grégoire de Nysse a eue au sujet de la mort de Théosébie, est l'unique fondement de cette opinion. Mais il paroît au contraire qu'elle ne fut que sœur & non femme de S. Grégoire de Nysse. On trouve parmi les poësies de S. Grégoire de Nazianze une épigramme qui n'est pas de ce Saint, mais dont l'auteur est fort ancien, qui décide la question. Théosébie y est dite femme du grand Grégoire. Or il n'y avoit que deux Grégoires à qui l'on pût donner le nom de grand, celui de Nysse & celui de Nazianze. Théosébie étoit surement sœur de S. Grégoire de Nysse ; c'étoit donc de l'autre dont elle étoit la femme. Beveregius dans ses notes sur les canons des Apôtres, avoit déja fait remarquer que les deux Grégoires de Nazianze, le pere & le théologien dont il s'agit ici, avoient été mariés. On s'étoit récrié contre son sentiment ; & cependant il ne paroît pas possible d'entendre autrement l'épigramme dont il est ici question. L'auteur s'y exprime ainsi : *Tu quoque, Theosebia, inclitæ Emmeliæ filia, Gregorii magni verè conjux, heic sacram subiisti humum, columen fæminarum piarum ; è vita verò maturè excessisti.* Si Théosébie est nommée diaconesse, c'est qu'en effet elle se sépara bientôt de S. Grégoire d'un consentement mutuel, & que les deux parties se consacrerent à Dieu. * *Voyez* sur cela la longue note de M. Muratori sur cette épigramme, dans ses *Anecdota græca*, imprimés à Padoue en 1709, *in-4°*, page 131, & suivantes.

THEOSKEPOSTI, nom d'une grotte où on dit que S. Jean l'*Evangeliste* écrivit son Apocalypse, dans l'isle de Parmos, que plusieurs appellent maintenant *Palmosa*. Cette isle est dans l'Archipel, vers l'Asie. * Daviti, *de l'Asie.*

THEOSTERIQUE, *Theostericus*, auteur Grec, vivoit du temps de Michel *le Begue*, & de son fils Théophile, dans le XI siécle, & prononça l'oraison funébre de son maître Nicétas, confesseur. Il y comprit toute sa vie, que nous avons dans Métaphraste & Surius, *ad diem 3 aprilis.*

THEOTIME, évêque de Tomes en Scythie, défenseur d'Origène, se trouva à Constantinople avec S. Epiphane, & y soutint les livres d'Origène. Il avoit composé des traités courts & sentencieux, en forme de dialogues * S. Jerôme, *de script. ecclef.* Socrat. *l.* 6, *hist. c.* 12. Sozomene, *l.* 6, *c.* 26.

☞ THEOTMAR, archevêque de Saltzbourg, qu'on nommoit alors *Juvave*, remplit ce siége métropolitain de la Baviere, depuis 881 jusqu'en 907. Il n'est connu que par la part qu'il a eue à une longue & célébre lettre, que les évêques de Baviere adresserent au pape Jean IX l'an 901 au plutôt. Dans cette lettre les évêques se plaignent de l'injustice qu'on vouloit faire à l'église de Passaw, en soustrayant le pays de Sclaves à sa jurisdiction, & se justifient des calomnies dont les Sclaves les avoient chargés. On trouve dans cette lettre plusieurs faits intéressans, sur-tout au sujet de l'établissement de l'église des Sclaves, qui commençoient à prendre le nom de Moraves. Elle a été imprimée dans différens recueils, entr'autres dans le tome IX de la collection générale des conciles, des PP. Labbe & Cossart, & dans le premier volume de l'histoire de la métropole de Saltzbourg.* D. Rivet, *hist. litter. de* la France, tome VI, p. 97 *& suiv.*

THERAIZE (Michel) natif de Chauni en Picardie, docteur de Sorbonne, chanoine de S. Etienne de Honbourg, diocèse de Metz ; & ensuite chantre en dignité, chanoine & official de l'église royale & collégiale de S. Fursi de Peronne, curé de la paroisse de S. Sauveur de la même ville, & mort le 24 novembre 1726, âgé d'environ 58 ans, est auteur d'un livre intitulé, *Questions sur la messe publique & solemnelle*, que dom Claude de Vert cite souvent dans le premier tome de son explication des cérémonies de l'église, & dont il est parlé dans le Journal des savans, du lundi 30 novembre 1699. C'est une explication littérale & historique des cérémonies de la messe, & de ses rubriques. Cet ouvrage a été imprimé en 1699 à Paris. L'auteur s'étant appliqué à approfondir la matiére qui y est traitée ; a composé un nouvel ouvrage qui est encore manuscrit : il est intitulé : *Recherches historiques sur la messe, l'office divin, l'administration des sacremens*, & sur ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux dans la discipline de l'église, tant ancienne que moderne, avec des remarques, des dissertations, &c. Cet ouvrage formeroit un *in-4°*.

THERAPEUTES, nom que Philon *le Juif* donne à ceux dont il décrit la maniere de vivre, dans son livre de la vie contemplative. Il les appelle *Thérapeutes*, & leurs femmes *Therapeutides*, nom venu du grec θεραπεύω qui signifie, *guérir* ou *servir*. Il dit que la principale occupation de ces Thérapeutes, étoit de contempler la divinité ; qu'ils abandonnoient leurs biens, leurs parens, leurs amis, & leur patrie, pour vivre dans les lieux solitaires & retirés ; qu'ils étoient en grand nombre, répandus dans plusieurs lieux de la terre ; que leur principale habitation étoit autour d'Alexandrie ; qu'ils passoient leur vie en contemplation, en prieres, & dans la lecture des écritures saintes, & des écrits de leurs anciens ; qu'ils récitoient à la louange de Dieu des cantiques & des hymnes ; qu'ils s'assembloient tous les samedis, jour qu'ils considéroient comme une grande fête ; qu'ils menoient une vie sainte & austere ; qu'ils prenoient des repas sobres, où les hommes & les femmes se trouvoient ; que l'on y chantoit des hymnes ; qu'à la fin du repas, on leur servoit du pain levé, & du sel mêlé avec de l'hyssope, en l'honneur de la table sainte, posée dans le vestibule du temple, sur laquelle étoient les pains de proposition ; que les hommes & les femmes s'assembloient en deux chœurs & faisoient une espéce de danse ; que le matin, tournés vers l'Orient, ils attendoient le lever du soleil, les mains étendues vers le ciel, & demandoient à Dieu

une heureuse journée ; qu'après ces prieres, chacun s'en retournoit à son semnée, pour y vaquer à l'exercice de leur philosophie ordinaire. Comme il n'y a que le seul Philon qui parle de ces Thérapeutes, & que ce qu'il en dit est général, on est fort partagé sur leur religion & sur leur profession. Eusébe ayant trouvé beaucoup de convenance entre leur vie & celle des premiers chrétiens, a assuré qu'ils étoient chrétiens. Plusieurs autres peres, comme S. Jerôme, S. Epiphane, Cassien, Sozomene, l'ont suivi ; & quelques-uns ont encheri sur sa conjecture, en supposant que ces Thérapeutes étoient des moines. Scaliger a été le premier, qui au commencement de son VI livre *de emendatione temporum*, entreprit de prouver que les Thérapeutes n'étoient point chrétiens, mais qu'ils faisoient partie d'une secte Juive, dite *des Essëens :* Blondel suivit son sentiment dans son traité des Sibylles. M. de Valois dans ses *notes sur Eusebe*, prouva fortement contre Scaliger que les Thérapeutes n'étoient pas Esséens ; mais il proposa des difficultés assez embarassantes sur le christianisme de cette secte : Thomas Bruno, protestant Anglois, répondit à M. de Valois. Enfin dom Bernard de Montfaucon, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, donna à Paris en 1709, une *version françoise du traité de Philon*, & réfuta tout ce que les critiques avoient allégué contre le christianisme des Thérapeutes ; & quoiqu'il ne soutienne pas que c'étoient des moines, il trouve tant de conformité entre leur vie & celle des anciens moines d'Egypte, qu'il donne à entendre que les Thérapeutes menoient une vie pareille à celle des moines. Les raisons sur lesquelles D. Montfaucon a fondé son opinion, n'ont point paru convainquantes à d'autres auteurs, entr'autres à M. le président Bouhier, qui les a réfutées, non plus que les réponses qu'il donne aux conjectures de M. de Valois. Voici en peu de mots les raisons sur lesquelles on se fonde pour montrer qu'ils étoient chrétiens, & même moines ; premierement, le renoncement universel qu'ils faisoient à toutes les choses du monde ; 2. l'étendue de leur secte dans tous les pays du monde, & particulierement en Egypte ; 3. leurs monastères ou leurs semnées, établis en Egypte, dans les lieux même où l'on voyoit des monastères de chrétiens dans le III siécle ; 4. la lecture des livres sacrés ; 5. la composition & le chant des hymnes ; 6. leurs assemblées ; 7. la forme de leurs églises ; 8. l'austérité de leur vie ; 9. les prêtres, les diacres & les vierges, qui étoient parmi eux ; 10. la table sacrée ; 11. leur priere du matin vers le soleil levant. Les conjectures pour prouver qu'ils n'étoient point chrétiens, sont ; premierement, que les Thérapeutes étoient plus anciens que les chrétiens, puisque Philon dit qu'ils avoient des écrits des anciens de leur secte ; 2. que les Thérapeutes prioient Dieu deux fois le jour seulement, au lieu que les premiers chrétiens prioient aux heures de Tierce, Sexte & None, comme il est remarqué dans les actes des Apôtres ; 3. que l'usage des hymnes, des cantiques, & du chant, est plus récent parmi les chrétiens ; 4. que les danses des Thérapeutes ne conviennent nullement aux chrétiens ; 5. que Philon ne leur donne jamais le nom de chrétiens ; & qu'étant Juif, il n'y a pas d'apparence qu'il eût fait l'éloge des chrétiens. Ceux qui prétendent que les Thérapeutes étoient des Esséens, n'ont point d'autre fondement, si ce n'est que la secte des Esséens est la seule de toutes les sectes des Juifs, qui ait le plus de convenance avec celle des Thérapeutes. Mais le commencement du livre de Philon qui suit celui de la vie active ou des Esséens, fait voir qu'il parle d'une autre secte ; & en comparant ce que Philon dit de la vie des Thérapeutes, avec ce que Joséphe a dit de la vie des Esséens, il est visible que leur maniere de vivre étoit différente : d'ailleurs la distinction de deux sortes d'Esséens, des actifs, & des contemplatifs, est inconnue à toute l'antiquité. Pour décider cette question sur le christianisme des Thérapeutes, il faut faire une remarque générale ; qu'il ne suffit pas, pour assurer qu'ils étoient chrétiens, de montrer que leur vie convient avec celle des chrétiens en certaines choses, puisqu'il y a eu des philosophes païens, qui ont mené, quant à l'extérieur, une vie semblable en plusieurs choses à celle des chrétiens : mais qu'il faudroit trouver dans les Thérapeutes quelques caractères particuliers aux chrétiens, comme le nom de chrétiens ; ou un point de doctrine, qu'ils ne pussent avoir appris que de J. C. ou quelque pratique, qui ne pût convenir qu'à la religion chrétienne. Si les Thérapeutes ont du christianisme, ils ont aussi du judaïsme. Philon ne leur donne jamais le nom de chrétiens, quoique ce nom fût alors fort connu : ce n'est que par conjecture qu'Eusebe en a fait des chrétiens. Les auteurs chrétiens, qui l'ont suivi, se sont uniquement appuyés sur son autorité. Photius fait assez entendre que, suivant son propre sentiment, il les croyoit Juifs. Les premiers chrétiens n'habitoient point des monastères, & n'affectoient point une maniere de vivre particuliere comme les Thérapeutes. L'observation du sabbat, la vénération pour le nombre septenaire, & pour la vertu de ce nombre, le pain levé, & le sel mêlé avec de l'hyssope, exposé en l'honneur de la table sainte posée au vestibule du temple, sont des pratiques qui conviennent mieux à des Juifs qu'à des chrétiens : ainsi il y a bien de la vrai-semblance que ces Thérapeutes ne sont ni chrétiens, ni Esséens. Quelle est donc cette secte dont parle le seul Philon ? Elle étoit apparemment composée de quelques Juifs d'Egypte, adonnés à la contemplation, dont Philon a fait l'éloge avec exagération suivant sa coutume. C'est ce qui paroît de plus vrai-semblable sur cette question. * Eusebe, *hist. eccles. l.* 6. S. Jerôme. S. Epiphane. Cassien. Photius. Scaliger, *in chron.* Blondel, *de Sibyllis.* De Valois, *annotation. ad Euseb.* De Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire de l'église.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVIII siécle.* D. Bernard de Montfaucon, *dans son livre sur ce sujet. Les lettres pour & contre la question, si les solitaires appellés Thérapeutes étoient chrétiens*, en 1712 : ce livre contient 1°. les lettres de M. Bouhier président au parlement de Dijon, au pere de Montfaucon, 2°. les réponses de ce pere, 3°. les répliques de M. Bouhier. *Dissertation de* Du Pin, *dans sa continuation de l'histoire des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent. Lettres anonymes sur les Thérapeutes.* Le P. Helyot, *histoire des ordres religieux & militaires* in-4°. *chez J. B. Coignard.*

THERAPHIM, *cherchez* TERAPHIM.

THERESE (Sainte) née à Avila, ville de la Vieille Castille en Espagne, de parens nobles & pieux, le 28 mars 1515, eut pour pere *Alfonse Sanchez* de Cépéde, & pour mere *Béatrix* d'Avila & d'Ahumade. Elle porta ce dernier nom, jusqu'au jour de la premiere fondation du couvent de S. Joseph d'Avila, où elle prit celui de Jesus, & elle fut depuis nommée *Thérèse de* Jesus. Après avoir fait paroître dès l'âge de sept ans des présages de la rare sainteté à laquelle Dieu l'avoit destinée, elle fit de jour en jour de nouveaux progrès dans la vertu, & l'an 1536 elle se retira dans le monastère des Carmélites mitigées d'Avila, accompagnée d'un de ses freres, nommé *Antoine*, qui alla en même temps embrasser la religion de S. Dominique. Elle y reçut l'habit le 2 de novembre de la même année, âgée de 21 ans, & l'année suivante elle fit profession. Là, Dieu ayant éprouvé sa vertu par des sécheresses & des peines d'esprit extraordinaires, la combla ensuite de ses graces & de ses faveurs ; & lui inspira de s'obliger par vœu, à faire tout ce qu'elle connoîtroit être le plus parfait & le plus avantageux pour la gloire de Dieu, & à garder la régle primitive de l'ordre dans toute son austérité. Ce fut dans ce dessein que Notre-Seigneur, qui l'avoit choisie pour la réforme de ce grand ordre, lui commanda plusieurs fois de commencer le monastère de S. Joseph, l'assurant de son secours. L'an

1562, ce monastère fut fondé le 24 jour d'août, fête de S. Barthelemi apôtre, & elle y donna l'habit à quatre filles. Six ans après, savoir l'an 1568, sainte Thérèse persuada à deux religieuses de l'ordre d'embrasser la réforme, par la profession de la même regle. Cette réforme eut un si heureux succès, malgré les persécutions & domestiques & étrangeres, que cette sainte vierge laissa trente monastères, quatorze d'hommes, & seize de filles, de cette réforme dont elle est la fondatrice. Après avoir vécu dans le cloître 47 ans, les 27 premiers dans le monastère de l'Incarnation, & les 20 autres dans la réforme, elle mourut à Alve, en retournant de la fondation de son dernier monastère de Burgos, après un ravissement de 14 heures, le 4 d'octobre 1582, du temps du pape Grégoire XIII, lequel ayant réformé le calendrier, par le retranchement de dix jours, ordonna que le lendemain, au lieu du 5 octobre, on comptât le 15. Sainte-Thérèse étoit alors âgée de 67 ans, 6 mois & 7 jours. Elle a laissé des écrits remplis d'une onction divine, & d'une doctrine céleste. Outre quantité de lettres qu'on a ramassées dans un volume, & qui ont été données au public, avec des notes de D. Juan de Palafox, évêque d'Osma, il se trouva dix livres d'elle, qui sont les suivans; le I, sa vie composée par elle-même; le II, le chemin de perfection; le III, les fondations; le IV, la maniere de visiter les monastères des religieuses. Les originaux de ces quatre livres ont été mis par le commandement de Philippe II, roi d'Espagne, dans la bibliothéque du célébre monastère de l'Escurial, non parmi les livres imprimés, mais entre les manuscrits, auprès du livre du baptême des enfans, fait par S. Augustin, qu'on dit être l'original de ce saint docteur, & d'un autre livre qui s'est trouvé dans la bibliothéque de S. Jean Chrysostôme, dont on croit qu'il est l'auteur. Le V, comprend les demeures ou le château de l'ame, dont l'original, richement enchassé, se garde dans le couvent des Carmélites de Séville. Les autres cinq opuscules ou traités sont plus petits; le I, contient les conceptions de l'amour divin sur quelques paroles du cantique des cantiques; le II, les exclamations; le III, les avis spirituels; le IV, les relations de son esprit & de son intérieur pour ses confesseurs; le V, les additions de sa vie. Le pape Grégoire XV la canonisa le 12 mars 1622. Tous ces ouvrages ont été traduits d'espagnol en françois par M. Arnauld d'Andilli, & sont très-estimés. * *Histoire de la réforme des Carmélites.* Vie de sainte Thérèse par M. de Villefore. Baillet, *vies des saints.*

THERESE (Elie de Sainte) dont le nom de famille étoit Jean-Baptiste WILS, religieux de l'ordre des Carmes, étoit Flamand, & fut profès de la maison de son ordre à Anvers. Il gouverna d'abord avec zèle & édification l'église de S. Willebrod ou Willibrord dans un fauxbourg d'Anvers; & ce ne fut qu'après en avoir été curé quelque temps, qu'il entra dans l'ordre des Carmes Déchaussés. Il y continua de se livrer à la prédication & à la confession. Il mourut à Anvers le 6 septembre 1640. Avant d'entrer en religion, il fit imprimer à Louvain *in-4°*, en 1615: *Epigrammata de viris vitæ sanctimoniâ illustribus ex ordine Præmonstratensi.* Depuis qu'il eut fait profession chez les Carmes, il donna un ouvrage utile aux prédicateurs, sous ce titre: *Legatio ecclesiæ triumphantis ad militantem, pro liberandis animabus fidelium defunctorum è Purgatorio*, à Anvers, 1640, *in-fol.* deux volumes. Les ouvrages suivans sont écrits en flamand, savoir 1. *Vie de sainte Thérèse*, traduite de l'espagnol, avec des notes; à Anvers, 1632, *in-8°*; 2. *La vie d'Anne de saint Barthelemi*, compagne de sainte Thérèse, morte en 1626, en odeur de sainteté, à Anvers; 3 *Le palais spirituel des Béguinages*; à Anvers, 1628, *in-8°.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tome 1, pag. 257 & 258.

THERMES (Paul de la Barthe, seigneur de) maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, &c. dit le *maréchal de Thermes*, naquit à Couserans, d'une famille noble, mais peu avantagée des biens de la fortune. Il vivoit sous les regnes de François I, de Henri II & de François II. En 1528, il se trouva au siége de Naples, & fut pris à son retour sur les côtes de la Calabre. Il sortit bientôt d'esclavage, & commanda cent chevaux à la conquête du Piémont en 1536, & deux cens en Picardie, où il se trouva en 1537, au secours de Terouanne, & en Piémont. On lui donna le commandement de seize cens chevaux-légers au siége de Perpignan, en 1542. Ensuite il alla joindre l'amiral d'Annebaut en Piémont, où il eut le gouvernement de Savillan, puis celui du château de Lans près de Turin. Il fit souvent tête aux ennemis; & quoiqu'il n'eût pas sujet de se louer du seigneur de Boutieres, lieutenant du roi, il servit pourtant utilement sous lui, combattit en qualité de colonel général de la cavalerie légere, à la bataille de Cerizolles, en 1544, & contribua beaucoup à la victoire que les François y remporterent. D'abord il mit en déroute la cavalerie Florentine, commandée par Rodolphe Baglioni; & se jettant sur un bataillon de sept mille Italiens, conduits par le prince de Tarente, il le poussa avec une vigueur extraordinaire. Mais son cheval ayant été tué sous lui, il y resta prisonnier. Ce ne fut pas pour long-temps: le duc d'Anguien, qui commandoit l'armée, le retira, donnant en échange Raymond de Cardonne Espagnol, Charles de Gonzague, & le colonel Alisprand Madrucci, frere du cardinal de Trente. On peut juger par-là en quelle considération étoit de Thermes. L'an 1547, il prit le marquisat de Saluces, & emporta le château de Ravel, qui passoit pour une des plus fortes places du Piémont. Henri II, qui avoit besoin d'un homme de tête, pour envoyer en Ecosse, jetta les yeux sur lui. En 1549, ce général poussa vigoureusement les Anglois, leur prit diverses places, & les tint serrés de si près dans leur isle, que le roi leur ayant repris Boulogne, ils furent contraints de consentir à la paix. Depuis, sa majesté l'envoya ambassadeur vers le pape Jules III, en 1550 Il avoit ordre de lui conseiller la paix avec les Farnèses; mais n'ayant pu en venir à bout, il défendit Parme en novembre 1550, contre les armes de ce même pape & de l'empereur, & fit révolter les Siennois le 5 août 1552. Il fut alors général du secours qu'on y envoya, & de l'armée navale qui passa en l'isle de Corse, où il fit de grands exploits; mais il n'eut pas assez de troupes, pour pouvoir conserver ses conquêtes. En 1555, il commanda l'armée en Piémont, & continua à rendre de grands services jusqu'aux années 1556 & 1557, que le roi le rappella après la bataille de Saint-Quentin. En 1558, il commanda sous M. de Guise, à la prise de Calais, dont le roi lui donna le gouvernement. Il fut nommé maréchal de France en la place de Pierre Strozzi, mort le 20 juin, & prit ensuite Dunkerque & quelques autres places; mais il perdit la bataille de Gravelines, où il fut blessé & fait prisonnier le 14 juillet, & ne fut mis en liberté que par la paix de Câteau-Cambresis en 1559. Depuis, il servit encore contre les huguenots, après la conjuration d'Amboise, & mourut le 6 mai de l'an 1562, à Paris, où il fut enterré aux Céléstins. Il avoit la réputation d'être homme de bien, bon ami, & sage capitaine. Il ne laissa point de postérité de *Marguerite* de Saluces-Cardé son épouse. Il acquit peu de richesses, & institua son héritier *Roger* de Saint-Lari, seigneur de Bellegarde son neveu, depuis maréchal de France. Ceux de cette famille, dont il y eut un capitoul de Toulouse en 1334, étoient anciennement seigneurs des quatre Vallées, & leurs grands biens passerent dans la maison des comtes d'Armagnac. La postérité fut pourtant continuée par les puînés, qui formerent la branche des seigneurs de Thermes, dont étoit ce maréchal;

& celle des seigneurs de Guiscaro & de la Haye. Elle a aussi produit plusieurs prélats. * Paul Jove. De Thou. Paradin, *hist.* Montluc, *memoires*. Le baron de Fourquevaux, *vies des capitaines François*. Le Feron. Godefroi & le P. Anselme, *hist. des officiers de la couronne*. Sammarth. *Gallia christiana*. La Faille, *hist. de la noblesse des capitouls*.

THERMIA, isle de l'archipel vers l'Europe, s'appelloit anciennement *Poyagos*, & a reçu des pilotes Italiens le nom de *Ferminea* ou de *Fermia*, qui est le mot corrompu de Thermia, qui signifie des *bains d'eau chaude*. En effet il y a près de la mer des sources minérales & chaudes, dont l'usage est excellent pour beaucoup de maladies, particuliérement pour les tumeurs. La ville de Thermia est considérable. On trouve encore dans cette isle un grand bourg, au pied d'un vieux château. * Baudrand.

THERMODON, appellé présentement *Pormon*, selon le Noir, riviere de Cappadoce, se décharge dans le Pont Euxin, vers Thémiscyre. Suidas en met une autre dans la Thrace, & Plutarque fait mention de celle qui étoit dans la Scythie d'Europe, dans le pays des Amazones.

THERMON, patriarche de Jérusalem, *voyez* HERMON.

THERMOPYLES, dit présentement *Boca di Lupo*, passage renommé du mont Oëta qu'on nomme aujourd'hui *Banima*, est sur le golfe de Ziton dans la Thessalie, au passage de la Phocide. C'est près de-là qu'on faisoit à certains jours des assemblées de toute la Gréce; c'est encore en ce lieu que Léonidas, à la tête de trois cens Lacédémoniens seulement, arrêta quelques jours l'armée des Perses. * Strabon. Plutarque, &c.

THERMUTH, fille de *Pharaon*, fit retirer Moyse, qui avoit été exposé sur le Nil, suivant le commandement du roi, & le fit nourir. * Joséphe, *l.* 2, *c.* 5 *des antiq. judaïques*.

THERON (Vital) Jésuite François, naquit à Limoux dans le Languedoc l'an 1572. Il se fit Jésuite en 1587. Il enseigna la rhétorique, la philosophie & la théologie morale, & il fut profès du quatriéme vœu. Il s'occupa à prêcher pendant cinquante ans, & il le fit dans les plus considérables villes de France. Il fut recteur du collége de Montauban, & provincial de la province de Toulouse. Il publia en divers temps plusieurs vers latins, qui furent fort estimés, & il continua d'en faire pendant sa vieillesse, sans qu'il parût que sa veine poëtique fût affoiblie, dont Balzac le loua beaucoup. Il mourut à Toulouse le 25 de fevrier 1657, âgé de 85 ans. Ses principaux poëmes sont, *la vie de Jesus-Christ; la vie du roi Henri IV.* Outre ses poësies, on a du P. Théron la traduction d'un livre écrit en espagnol, par le P. Thomas de Villecassin, Jésuite, sous ce titre, *Exercices spirituels pour aider les ames dévotes à la pratique de l'oraison & de la méditation, sur tous les dimanches & fêtes solemnelles de l'année*, à Lyon 1636, *in*-12. * Sotwel, *in bibl. script. soc. Jesu*. Bayle, *dict. crit.*

THERSA, ville de la tribu de Manassé, capitale du royaume d'Israël, étoit située sur une haute montagne, où les rois faisoient leur demeure, avant que Samarie fût bâtie, & qu'Amri y eût transféré le siége de l'empire. Elle fut presque toute détruite par Manahem, à qui elle ouvrit ses portes. * III *des Rois*, 14; & IV *des Rois*, 15.

THERSANDER, fils de Polynice & d'Argie, selon Stace, alla à la guerre de Troye avec les autres princes Grecs, vers l'an 1194 avant J.C. & fut un de ceux qui s'étoient cachés dans le cheval de bois. * Virgile, *l.* 2 *de l'enéide*.

THERSILOQUE, *Tersilochus*, fils d'Anténor, fut tué au siége de Troye. Virgile le met au nombre des hommes belliqueux, qui manient encore les armes dans les champs élisées. * Virgile, *l.* 6 *énéid.*

THERSIPPE, *Thersippus*, d'Athènes, homme d'une force extraordinaire, s'exposoit généreusement dans les occasions les plus périlleuses, pour la défense de sa patrie. Parcequ'il étoit demeuré estropié de plusieurs membres, Solon lui assigna une pension; & publia en même temps une loi, par laquelle il ordonna qu'on entretiendroit aux dépens du public ceux qui seroient demeurés invalides en servant dans les armées. * Héracl. de Pont.

THERSITE, certain Grec, le plus malfait de tous les Grecs, tant d'esprit que de corps, ayant osé dire des injures à Achille au siége de Troye, fut tué par ce héros d'un coup de poing. Homére a si naïvement décrit sa laideur, que quand on a voulu exprimer depuis une extrême difformité, on l'a comparée à celle de Thersite. * Homere, *l.* 2 *Iliade*.

THESÉE, *Theseus*, qu'on met au nombre des demi-dieux, étoit fils d'*Egée*, roi d'Athènes, & d'*Æthera*, fille de *Pithée*, & donna des marques de courage en diverses occasions, faisant la guerre à tous ceux qui par leurs violences troubloient le repos du public. Il défit d'insignes voleurs, domta des monstres, porta la guerre chez les Amazones, & battit Créon roi des Thébains. Les poëtes ont feint qu'il avoit tué le Minautore de Créte, dont Minos étoit roi. Mais la vérité est que ce même Minos très-puissant sur mer, voulant se venger du meurtre de son fils Androgeos, contraignit, à main armée, les Athéniens à lui payer tous les ans un tribut de garçons & de filles. Ils furent dégagés de cette obligation par la valeur de Thésée, qui tua un des chefs de Minos, appellé *Taurus*, & se délivra des détours embarassés du labyrinthe, avec le secours d'Ariadne, fille du roi. Cette princesse le suivit; mais elle en fut abandonnée dans l'isle de Naxos. Thésée fit battre de la monnoye, qu'il fit marquer de la figure d'un bœuf, ou à cause du Minotaure, ou parcequ'il vouloit par une semblable figure inviter les Athéniens à l'agriculture, & c'est delà, au sentiment de Plutarque que sont venues ces façons de parler parmi les anciens: *Telle chose vaut dix bœufs, telle autre chose en vaut cent*, à cause qu'elle valoit autant de piéces de monnoye marquées à ce coin-là. Thésée institua les jeux isthmiques, en l'honneur de Neptune, imitant Hercule qui en avoit dédié d'autres à Jupiter. Pirithoüs fut son ami particulier. Thésée étant revenu à Athènes, trouva son pere Egée mort; & étant devenu maître du royaume, réunit les douze villes de l'Attique, & commença à y établir une république l'an 1236 avant J.C. Etant allé faire un voyage en Epire, il fut arrêté par Aidonéus roi des Molosses; & pendant qu'il étoit détenu prisonnier, Ménesthée, petit-fils d'Erechthée, se rendit maître d'Athènes. Thésée délivré de prison, se retira à Scyros, où il périt précipité du haut d'un rocher, après avoir regné 30 ans à Athènes. * Plutarque, *en sa vie*.

THESEE, auteur Grec, écrivit les vies des hommes illustres en cinq livres. * Suidas, *in lex.* Stobée, *de fortitud.*

THESMOPHORIES, *Thesmophoria*, autrement appellées *Cerealia*, fêtes instituées en la ville d'Eleusis, en l'honneur de la déesse Cérès, que les païens regardoient comme législatrice, & comme inventrice des moissons. Il n'étoit pas permis aux hommes d'assister aux Thesmophories; il n'y avoit que les filles ou femmes de condition libre, qui eussent droit de les célébrer. Elle se rendoient à Eleusis pour la solemnité de ces fêtes. Pendant ce temps plusieurs vierges portoient sur leurs têtes certains livres, qui contenoient les mystères secrets du service de cette déesse. Ces cérémonies & ces sacrifices étoient observés si religieusement, que pendant ce temps-là, les femmes étoient tout le jour au temple, couchées contre terre, sans boire ni manger; & que même il n'étoit pas permis à leurs maris de coucher avec elles. Aussi falloit-il que ceux qui y entroient fussent purifiés de toutes sortes de crimes: ce

qui leur étoit dénoncé par le prêtre appellé *Hierophante*. L'on y observoit aussi d'autres cérémonies, selon la diversité des lieux. Les femmes Siciliennes alloient courant avec des flambeaux allumés, & appelloient à haute voix Proserpine, à cause que Cérés avoit fait la même chose en la recherche de sa fille. Les laboureurs solemnisoient aussi une fête en l'honneur de Cérés, nommée par les Latins, *Ambarvales*, qui étoient certaines processions qui se faisoient autour des champs. *Voyez* AMBARVALES. Ils avoient encore la coutume, après les moissons faites, de présenter à cette déesse les prémices de leurs grains, selon que l'année rapportoit; & ceux qui étoient parens & alliés, faisoient ensemble un festin. Comme il étoit défendu sur peine de la vie, de révéler les mystères d'Eleusis, l'antiquité ne nous én a découvert que peu de chose, qu'il faut même ramasser de divers auteurs, comme a fait Jean Meursius, dans son livre intitulé, *Eleusiana*.* Bayle, *dict. critiq.*

THESMOTHETES, *Thesmothetæ*, magistrats du conseil d'Athènes, étoient au nombre de six, & avec l'archonte, le roi & le polémarque, gouvernoient toute la république. Ce nom leur fut donné, parcequ'ils avoient principalement soin d'établir des loix, & de les faire exécuter. Ils connoissoient des affaires criminelles, tenoient la main à la publication & à l'observation des loix, & donnoient place aux juges selon leur rang. * Demost. *en son oraison contre Æschine*. Pollux.

THESPÉ, *Thespiæ* ou *Thespia*, ville de la Béotie, a été autrefois considérable, & a eu un évêché suffragant d'Athènes. Elle étoit située près l'Hélicon, & n'est aujourd'hui qu'un méchant village, sous la domination des Turcs. * Pline, *l.* 3, *c.* 2. Strabon. Pausanias, &c.

THESPEZIUS, célébre rhéteur & grammairien dans le IV siécle, enseigna avec applaudissement à Césarée en Palestine, où il eut entre ses disciples Euzoïus & S. Gregoire de Nazianze. S. Jerôme le dit de l'un & de l'autre dans son livre des écrivains ecclésiastiques : *Euzoius apud Thespesium rhetorem, cum Gregorio Nazianzeno, adolescens Cæsareæ eruditus est*. S. Gregoire fut fort touché de sa mort, & lui a consacré une de ses épigrammes, où il loue beaucoup son éloquence, l'estime qu'il s'étoit acquise dans sa profession, & assure que son nom sera immortel. *Heu, heu*, dit-il, *& tu mortuus es; invidum verò fatum te tumulavit, Thespesi : tibi autem mortuo perenne est decus. Nuper verbis tantus manabas : exclamavit autem Attica : Quisnam meæ decus possidet sapientiæ ?* Cette épigramme est en grec, & se trouve parmi celles que Louis-Antoine Muratori a recueillies dans ses *Anecdota græca*, page 4.

THESPIADES, filles de Thespis, *cherchez* THESPIS.

THESPIS, Athénien, fils du roi *Freclée*, & roi de Béotie, admirant les belles actions d'Hercule, le convia à un festin, où l'ayant enyvré, il lui donna cinquante filles, afin qu'il leur fît perdre leur virginité. Hercule, dit la fable, s'en aquitta en une seule nuit, & en eut cinquante enfans mâles, qui furent appellés *Thespiades*, & qui, avec Iolaüs, neveu d'Hercule, vinrent habiter la Sardaigne, où ils bâtirent plusieurs villes. * Diodore, *l.* 5.

THESPIS, poëte tragique, natif d'Icarie, ville de l'Attique en Grèce, florissoit vers l'an du monde 3561. De son temps, la tragédie ne se jouoit que par le chœur, c'est-à-dire, par une assemblée de musiciens & de danseurs, qui chantoient en dansant des hymnes à la louange de Bacchus. Pour donner lieu à ces musiciens & danseurs de se reposer, & pour donner quelque nouveau divertissement au peuple, il introduisit un acteur qui récitoit, entre deux chants du chœur, quelque discours sur un sujet approchant de celui de la tragédie; & le discours de cet acteur fut nommé *épisode* : c'est pourquoi quelques-uns ont appellé ce poëte l'*Inventeur de la tragédie*. Il donna aussi des acteurs à la satyre. Horace dit qu'il promenoit ses acteurs dans un chariot découvert, où ils récitoient leurs poëmes, ayant le visage barbouillé de lie de vin, ou, selon Suidas, de céruse & de vermillon. L'épisode ayant été bien reçu du peuple, Æschyle introduisit deux acteurs, & Sophocle en fit paroître un troisiéme : ce qui mit la tragédie dans sa perfection. *Voyez* EPISODE. * Cassiod. *l.* 3. Diogène Laërce, *l.* 4. Athénée, *l.* 4.

THESPROTIE, THESPROTIA ou THESPROTIS, province de l'Epire, voisine de la Chaonie, dont les habitans étoient appellés *Tesprotes*. * Strabon.

THESSALIE, *Thessalia*, grand pays de la Gréce, entre l'Epire & l'Attique, a depuis fait partie de la Macédoine & a eu des noms différens, tirés des noms de divers princes qui y ont regné. On la divisoit en cinq parties, qui étoient, la *Thessalie*, la *Thessaliotide*, la *Phthiotide*, l'*Æstiotide*, la *Pélasgiotide*, & la *Magnesie*. Toutes ces provinces avoient de belles villes, & étoient habitées par des peuples, qui étoient propres, honnêtes, un peu voluptueux; mais qui ne manquoient pas de courage, & qui étoient très-bons cavaliers. L'air y étoit bon, & la terre fertile. La Thessalie eut longtemps des rois particuliers, jusqu'à ce qu'elle fut soumise aux Macédoniens, puis aux Romains. Elle est aujourd'hui sous la domination du Turc. Son nom moderne est *Comenolitari* ou *Janna*, selon le pere Briet. * Pline. Strabon. Pausanias, &c.

THESSALONIQUE, *Thessalonica*, dite aujourd'hui *Salonichi*, ville célébre de Macédoine, avec un bon port, est située au bout d'un golfe de même nom, & a été autrefois métropole de la Macédoine. Cassandre fils d'Antipater fonda cette ville, & lui donna le nom de *Halis*. Depuis ce temps, Philippe fils d'Amyntas lui donna le nom de *Thessalonique*, à cause de la victoire qu'il avoit remportée sur les Thessaliens. Quelques auteurs prétendent qu'elle fut ainsi nommée, pour honorer la sœur d'Alexandre qui portoit ce nom. S. Paul y prêcha l'évangile, & y convertit à la foi un grand nombre de personnes. Il y envoya depuis Timothée, pour confirmer ce peuple dans la foi, qu'il avoit embrassée avec grande ardeur. Lorsque Timothée les eut instruits & consolés de nouveau, & fut retourné vers S. Paul, qui étoit alors à Corinthe, ce grand apôtre leur écrivit de ce lieu, vers l'an 52 de J. C. deux épîtres que nous avons encore. A l'occident, Salonichi a la grande riviere de Vardar, qui a près d'une demi-lieue de large, & dont les bords sont plantés d'arbres fort hauts & fort épais. Les murs de cette ville sont bâtis à l'antique, avec des tours d'espace en espace, & ont environ quatre lieues de circuit. Il y a trois forts. Le plus petit, qui est le plus éloigné de l'enceinte de la ville, est situé dans l'endroit où l'on débarque, & est défendu par vingt piéces de canon. Les deux autres, qui sont plus grands, sont attachés aux murs de la place, & battent sur la mer, chacun avec quarante piéces de gros canon. Du côté de la terre, Salonichi a une forteresse semblable à celle de Constantinople, & qu'on appelle aussi *les sept tours*. Elle commande toute la ville, parcequ'elle est élevée sur une haute colline, au pied de laquelle il y a un grand fauxbourg, qui a son enceinte particuliere. Salonichi est extrêmement peuplée, à cause du commerce qui s'y fait, de soye, de laine, de toutes sortes de cuirs, de coton, de grains, de poudre & de fer. Les principaux offices y sont entre les mains des Juifs, qui sont exempts de tributs, à la charge de fournir les draps nécessaires pour les habits des janissaires de la ville. Guillaume roi de Sicile conquit cette ville sur les Grecs l'an 1180 : mais l'empereur de Constantinople la remit sous son obéissance. L'empereur Andronic Paléologue la vendit aux Vénitiens l'an 1413. Amurat II, empereur des Turcs, en chassa les Vénitiens huit ans après; & depuis ce temps elle a toujours été sous la domination du Turc. Les chrétiens Grecs y ont trente églises, dont la métropolitaine, qui est le siége de

de l'archevêque, est dédiée à S. Démétrius. Il y a aussi cinq couvens de religieuses de l'ordre de S. Basile, dans chacun desquels on compte environ cent filles, qui peuvent quitter l'habit pour se marier. Les plus magnifiques mosquées des Turcs, sont celles qui étoient autrefois les églises de sainte Sophie, de la Vierge, de S. Gabriel, & de S. Démétrius. Ce fut Mahomet IV, dépossédé l'an 1687, qui changea l'église de la Vierge en mosquée. L'on y voit de chaque côté douze grandes colonnes de jaspe, dont les chapiteaux soutiennent des croix, que les Turcs n'ont point gâtées. L'ancienne église de S. Démétrius a trois nefs, soutenues par de très-belles colonnes. Les Juifs y ont trente synagogues, dont les plus considérables sont celles de Castille, de Portugal & d'Italie. Ils y ont aussi deux colléges, où l'on voit plus de dix mille écoliers, qui y viennent étudier de tous les endroits de l'empire Ottoman. De tous les superbes édifices qui se voyoient dans Thessalonique, il n'y reste plus rien de remarquable, qu'un arc de triomphe de brique, soutenu par deux pilastres de marbre, remplis de trophées, & quantité de figures, mais tellement rompues & mangées par le temps, que l'on ne peut pas bien juger du sujet de l'histoire. La ville est gouvernée par un *moussselin*; la justice est administrée par un *molla*; & un *moufti* y regle les choses de la religion. * Strabon. Pline. Phrantz. Chalcondyle, &c. Le P. Coronelli, *description de la Morée*. De la Croix, *en ses mémoires, seconde partie*.

THESSALUS, fils *d'Hippocrate*, étoit habile médecin, & soutint parfaitement la gloire de son pere, aussi-bien que son frere *Dracon*, avec lequel il florissoit vers la XCIV olympiade, & l'an 404 avant J. C. Quelques-uns les ont confondus mal à propos avec les deux fils d'un Hippocrate d'Athènes, qui étoient si ignorans, que, pour parler d'un mal habile homme, on disoit en proverbe, *Il est aussi ignorant que les fils d'Hippocrate*. * Castellan, *in vit. medic. illust.*

THESSALUS, médecin, natif de Tralles, ville de Lydie, étoit en réputation du temps de Néron, vers l'an 55 de J. C. & eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince. Il se vantoit d'avoir seul trouvé le véritable secret de la médecine; & frapé de cet entêtement, il traitoit d'ignorans & de ridicules tous les médecins qui l'avoient précédé, sans épargner même Hippocrate. Aussi il écrivit contre les aphorismes de cet auteur, un ouvrage cité par Galien & par les anciens. Il est pourtant sûr que ce Thessalus n'avoit rien inventé de nouveau en fait de médecine, & qu'il ne faisoit que suivre les principes d'un autre médecin, nommé *Themison*. Il mourut à Rome, où l'on voyoit son tombeau dans la voie Appienne. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé contre les aphorismes d'Hippocrate, il en laissa deux autres; *de communitatibus*, & *syncritica*. * Pline, *l.* 29, *c.* 1. Galien, *l.* 1. *Meth. c.* 2. Castellan, *in vit. illust. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

THESTOR, fameux devin, fut pere du célébre *Calchas* & de *Théoclymene*, qui furent aussi favorisés du don de divination. Il eut aussi deux filles, l'une nommée *Leucippe*, & l'autre *Théonoé*. Cette derniere fut enlevée par des corsaires, & menée dans la Carie, où elle fut vendue à Icare, qui en fit une de ses concubines. Thestor s'embarqua long-temps après pour chercher sa fille Théonoé, & fut jetté par une tempête sur les côtes de la Carie, où on le retint prisonnier. Leucippe qui pour chercher son pere & sa sœur, s'étoit déguisée par ordre de l'oracle en prêtre d'Apollon, arriva dans le même pays, & par sa beauté donna de l'amour à sa sœur Théonoé, qui le croyoit d'un autre sexe, & qu'elle ne reconnoissoit point aussi. La résistance du jeune prêtre d'Apollon à la passion que lui déclara Théonoé, irrita cette derniere: elle le fit mettre en prison, & ordonna qu'on fît venir un prisonnier pour le tuer. Celui qu'on tira de prison pour faire cette exécution fut Thestor. Mais lorsqu'il fut dans la prison de Leucippe, il s'écria, en se nommant, qu'il étoit bien malheureux, après avoir perdu ses filles Leucippe & Théonoé, d'avoir été réservé pour une action si barbare. Dans le même temps il alloit se plonger dans le sein le poignard dont on l'avoit armé; mais Leucippe à laquelle ses discours l'avoient fait connoître, lui arrêta le bras, & lui apprit qu'elle étoit sa fille, quoique revêtue des habits d'un homme. Aussitôt après, Leucippe, étant sur le point de tuer la reine, pour se venger de sa cruauté, appella Thestor à son secours. Ce nom prononcé par hazard, fit connoître à Théonoé que c'étoit son pere. Le roi Icare, après cette reconnoissance, renvoya Thestor & Leucippe chargés de présens. * Hygin, *fable* 109.

THESTORIDE, tenoit école à Phocée, ville de l'Eolide, dans l'Asie mineure; & ayant reçu chez lui le poëte Homere, il l'engagea à y composer deux poëmes, sous les titres de petite Iliade, & de Phoceïde. Les ayant portés dans l'isle de Chios (maintenant *Scio* ou *Chio*) il les expliqua comme s'il en eût été l'auteur, avec l'admiration de tous ceux qui l'entendoient. * Hérodote, *in Homeri vita*.

THESTRUP (François) évêque d'Alborg dans le Jutland septentrional, naquit en Fionie. Après avoir étudié les belles lettres, la philologie sacrée & profane, & la théologie, tant à Copenhague que dans les académies étrangeres, on le fit recteur de l'école de Niéburg. Il fut fait ensuite pasteur de l'église de Nackskou, dans l'isle de Laland. De-là il fut transféré à Copenhague pour desservir l'église du Saint-Esprit. Enfin en 1709, le roi Frédéric IV le fit évêque d'Alborg. En 1731, le roi Christiern IV l'appella à Copenhague avec l'évêque de Christian primat de Norwege, & l'évêque de Séelande primat de Danemarck, pour assister au sacre de sa majesté, & y faire les cérémonies usitées en pareille occasion. Ce sacre fut fait le 16 juillet 1731, dans l'église de Frédéricsbourg. Thestrup avoit près de 80 ans lorsqu'il mourut en 1739. On a de lui 1. *Tædæ nuptiales*. 2. Un commentaire littéral & moral sur l'épître aux Colossiens, en danois. Il a eu plusieurs enfans. *Matthias* Thestrup, l'un d'eux, étoit en 1740, conseiller de justice & juge de province dans le Jutland. *Christian*, second de ses fils, est aussi conseiller de justice, assesseur dans le tribunal suprême, & professeur en droit & en philosophie dans l'université de Copenhague. * Albert Thura, *idea historiæ litterariæ Danorum. Supplément françois de Basle.*

THESUT (Jacques de) protonotaire apostolique, prédicateur & aumônier du roi, naquit à Châlons en Bourgogne l'an 1645, & y mourut le cinquiéme de décembre 1691, à l'âge de 46 ans. Il est auteur de ces deux ouvrages: *Oraison funébre de M. Jean de Maupeou, évêque de Châlons*; à Châlons, 1677, *in*-8°. 2. *Remarques curieuses & importantes pour l'intelligence des conciles de la sainte Eglise, où l'on éclaircit les canons les plus obscurs & les plus difficiles à entendre, enrichies d'un sommaire contenant les papes, les conciles & les schismes*; à Lyon, 1690, *in*-12. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon, *in-fol.* tome 2, page 315.

THETFORD, en latin *Sitomagus*, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Norfolk, qu'on appelle *Shoreham*. Elle tire son nom de la riviere de Thet, sur laquelle elle est située, de même que sur l'Ouse, avec un pont sur la derniere, qui conduit à Suffolk. Elle fut saccagée par les Danois en 1004 & 1010. Dans le onziéme siécle l'évêque Herfactus y transporta le siége épiscopal de North Elmham, & alors la ville commença à fleurir. Mais son successeur le transporta de-là à Norwich en 1088, où il est encore à présent. Thetford est pourtant encore une corporation, qui députe deux membres au parlement. Les assises du printemps pour le comté, s'y tiennent ordinairement. Elle

a donné le titre de vicomté au comté d'*Arlington*. Elle est à 70 milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

THETYS, femme de l'Océan, fut mere de Nerée & de Doris, qui se marierent ensemble. C'est de ce mariage que sortirent les nymphes de la terre & de la mer. Thetys *la Jeune*, fut la plus belle de toutes, & inspira de l'amour à Jupiter, qui vouloit l'épouser. Mais ayant su des destinées, qu'elle enfanteroit un fils qui s'éleveroit au-dessus de son pere, il appréhenda que ce fils ne le détronât un jour, & la maria à Pélée. Les nôces furent magnifiques, & on y invita tous les dieux & toutes les déesses, excepté la discorde dont on craignoit les artifices. Elle s'en fâcha; & pour s'en venger, elle jetta dans l'assemblée une pomme d'or, sur laquelle on avoit gravé ces paroles; *c'est pour la plus belle*. Pallas, Vénus & Junon, se flaterent qu'elles y avoient bonne part, & firent Pâris juge de leur différend. Thétys fut mere d'Achille. * Ovide, *metam.* Virgille, &c.

THEVART (Jacques) médecin de la reine Marie de Médicis, puis d'Anne d'Autriche, & de Louis XIV, naquit le vingt-deuxiéme octobre 1600, d'une bonne famille de Paris. Après avoir voyagé en Italie, il reçut le bonnet de docteur de la faculté de médecine de Paris l'an 1626. Guillaume de Baillou son grand oncle, & célébre médecin, lui laissa par testament ses ouvrages manuscrits, dont ce digne neveu mit au jour la plus grande partie, après en avoir enrichi quelques-uns de savantes remarques. Ces ouvrages sont trois livres, *Conciliorum medicinalium*; deux livres, *Epidemiorum & ephemeridum*; & un traité *de virginum & mulierum morbis*. Jacques Thevart joignit une grande politesse à beaucoup de piété & de doctrine. Il fit des vers françois & latins, composa quelques ouvrages pour la défense de l'émétique, & mourut à Paris le 14 décembre 1674, après avoir eu dix-sept enfans de *Louise* Pinson sa premiere femme, & trois de *Françoise* de Poix. * *Consultez* la défense de la faculté de médecine, imprimée à Paris l'an 1668, & le Journal des savans du 2 mars 1671, par l'abbé Galois.

THEVATHAT, frere de *Sommonokhodom*, dieu des Siamois, ayant fait des efforts inutiles pour parvenir à la divinité, suivant les fictions des talapoins ou docteurs de Siam, trouva moyen de faire une secte nouvelle, & d'établir une autre religion: de sorte que le monde fut partagé, les uns suivant la doctrine de Sommonokhodom; & les autres, suivant celle de Thévathat. Les Siamois disent que le schisme de Thévathat donna naissance à la religion chrétienne, & aux autres qui sont différentes de la leur, & soutiennent que Jesus-Christ est ce même Thévathat, frere de leur dieu. Ils ajoutent que Thévathat est puni de son impiété au fond des enfers, & qu'il y souffrira pendant un grand nombre d'années. Bien plus, le pere Tachard, Jésuite, dans la relation de son voyage avec l'ambassadeur de Siam, l'an 1685, rapporte que Sommonokhodom, parlant dans les écrits qu'il a laissés, du supplice de Thévathat, dit qu'il l'a vu dans les enfers attaché à une croix avec de gros clous, le corps tout couvert de playes, & une couronne d'épines sur la tête: ce que les Talapoins ont peut-être inventé pour faire plus aisément croire au peuple, que Thévathat est le même que Jesus-Christ, par la ressemblance du châtiment de Thévathat, avec l'image de Notre-Seigneur crucifié. * Le pere Tachard, Jésuite, *voyage de Siam.*

THEUDAS, *cherchez* THEODAS.

THEUDION, frere de *Doris*, l'une des femmes d'Hérode *le Grand* roi des Juifs. Il apporta de l'Arabie du poison le plus subtil & le plus violent qu'il fût possible de faire afin d'empoisonner ce prince. Mais celui-ci se tint si bien sur ses gardes, qu'il ne put jamais le lui faire prendre. * Joséphe, *antiquit. liv. XVII, chapitre 6.*

THEUDISELE, roi des Visigoths, commença à regner sous l'empereur Justinien, vers l'an 548. Dans une conjuration qui se forma contre lui, il fut tué à Séville au milieu d'un magnifique souper, après avoir regné seulement un an & 7 mois. * *Bibl. Hisp.*

THEVENIN (François) chirurgien, natif de Paris, fameux oculiste & *opérateur ordinaire de sa majesté*, mourut le 25 novembre 1658, selon l'*Index funereus chirurgorum* donné par feu M. Devaux, p. 43. Mais cette date ne paroît pas juste: car dans deux approbations des œuvres de Thévenin, l'une du 4 mars, & l'autre du 26 du même mois de l'année 1657, il est nommé *feu* M. Thévenin. Ansi il faudroit mettre sa mort en 1656. Les ouvrages de Thévenin qui n'ont été rassemblés & imprimés qu'après la mort de l'auteur, par les soins de Guillaume Parthon, son neveu & oculiste du roi, consistent en un volume *in-4°*, qui parut en 1658, & qui contient un traité des opérations de chirurgie, un autre des tumeurs qui ne sont pas naturelles, & enfin un vocabulaire ou *Dictionaire étymologique des mots grecs servant à la médecine.* * Devaux, *Index funereus chirurgor. Paris.* à l'endroit cité. L'abbé le Clerc, *Bibliothéque des auteurs* au devant du *Dictionaire de* Richelet.

THEVENIN (Michel) secrétaire d'état de Charles III, duc de Lorraine, dans le XVII siécle, est auteur de plusieurs ouvrages, dont les écrivains de l'*Histoire de Lorraine*, & en particulier D. Augustin Calmet, abbé de Sénones, ont tiré beaucoup de secours. Ces ouvrages sont: *La loi Salique de Lorraine démontrée, ou traité juridique & historique sur la masculinité du duché de Lorraine*: il écrivit ce traité en 1624. Il prétend prouver non-seulement que la loi Salique a lieu en Lorraine; mais aussi que les duchés de Lorraine & de Bar sont de la souveraineté de l'empire d'Allemagne, & de même nature que la plupart des duchés & comtés qui en relevent. *Commentaire sur la coutume de S. Michel*; ouvrage fort estimé de ceux qui l'ont vu. Il est encore manuscrit, de même que le premier.

THEVENOT (Melchisédech) s'est rendu célébre par ses voyages qu'il a publiés, & qui sont fort estimés. A peine eut-il achevé ses études, qu'il témoigna une passion extrême de voir les pays étrangers; & qu'il partit pour cet effet de Paris, nonobstant tout ce que sa mere qui vivoit encore alors, put faire pour l'y retenir. Il ne vit pourtant qu'une partie de l'Europe. Mais s'il mit des bornes si étroites à ses voyages, il n'en mit point au desir de profiter des voyages des autres, en cherchant les occasions d'entretenir ceux qui avoient été aux extrémités les plus éloignées de l'ancien & du nouveau monde, s'informant de ce qu'ils y avoient observé de plus rare, & n'oubliant rien de ce qui concerne l'histoire naturelle de chaque pays, la température de l'air, la fertilité du terroir, les mines & les métaux, la source & le cours des rivieres, les espéces des plantes & des animaux, les inclinations & les mœurs des habitans, leur gouvernement, leur commerce & leur religion. Ce fut des instructions qu'il reçut de leur bouche, & des mémoires qu'ils lui communiquerent, qu'il composa les voyages qu'il donna au public. Dix ans après il fit imprimer une suite de la quatriéme partie, où entr'autres choses, on voit la description d'un niveau qu'il a inventé, qui est beaucoup plus juste & plus sûr, que tous ceux dont on s'étoit jamais servi, & qui d'ailleurs facilite l'observation des longitudes, & celle de la déclinaison de l'aiman. Pendant toute sa vie, il ramassa des livres de toutes sortes de sciences, & principalement de philosophie, de mathématiques, de politique, & d'histoire. Plus ils étoient rares, & plus il avoit de curiosité de les avoir & de les lire. Quand il fut chargé de la garde de la bibliothéque du roi, il vérifia, que quoiqu'elle fût une des plus riches de l'Europe, il y manquoit plus de deux mille volumes, qui se trouvoient dans la sienne. Outre les livres imprimés, il acheta quantité de

manuscrits en françois, en anglois, en espagnol, en italien, en latin, en grec, en hébreu, en syriac, en arabe, en turc & en persan. Il lisoit les manuscrits de ces cinq dernieres langues, & en connoissoit la beauté, les communiquoit volontiers à ceux qui les entendoient, engagea un de ses amis à en traduire quelques-uns des plus curieux, & fit à ce sujet des dépenses considérables. Les marbres dont M. de Nointel lui fit présent au retour de son ambassade de Constantinople, & sur lesquels il se voit des bas reliefs & des inscriptions de près de deux mille ans, peuvent être joints aux autres piéces curieuses de sa bibliothéque. Il passa presque toute sa vie sur les livres, sans songer à entrer dans aucune charge, ni à se procurer aucun autre emploi. Il en eut pourtant deux fort honorables; l'un d'assister au conclave tenu après la mort d'Innocent X; l'autre de négocier avec la république de Gènes, en qualité d'envoyé du roi. Etant d'un tempérament robuste, il jouit d'une ferme santé jusqu'au mois d'octobre 1692, qu'il fut attaqué d'une fiévre double tierce dont il espera de guérir par la seule diéte. Mais sa trop grande abstinence ayant diminué ses forces, à mesure que le mal augmentoit, il succomba sous sa violence le mercredi 29 du même mois, sur les deux heures après midi, en la 71 année de son âge. * *Journal des savans, tome XX, page 616.*

THÉVET (André) naquit à Angoulême, & se fit Cordelier dans la même ville. L'étude l'occupa d'abord; & quoiqu'on l'ait souvent accusé d'ignorance, on ne peut nier qu'il n'eût beaucoup lu; mais il avoit plus d'érudition que de jugement, de gout & de critique. Il eut de bonne heure le desir de voyager, & il le satisfit dès qu'il le put. Etant en Italie, & ayant acquis à Plaisance la bienveillance du cardinal de Lorraine, cette éminence le mit en état de faire le voyage de Jérusalem. Thévet partit de Plaisance au mois de juin 1549, & s'embarqua à Venise le 23 du même mois. Etant arrivé à Chio dans le temps qu'un ambassadeur de Gènes alloit à Constantinople porter le tribut ordinaire de l'isle, qui étoit de douze cens ducats, il y passa avec lui, & y arriva le 30 novembre. En 1550, il alla avec le savant Pierre Gilles, chercher des médailles dans les ruines de Chalcédoine, & il y en trouva plusieurs. Etant ensuite parti pour Rhodes, le vent le jetta dans la Grèce, ce qui lui donna lieu de voir Athènes. Le deuxiéme novembre 1550, il arriva à Rhodes, & sur la fin du même mois il aborda à Alexandrie, où il passa quatre mois occupé à visiter le pays. Le 23 mars 1551, il se rembarqua pour la Terre-Sainte, qu'il visita avec soin. Il ne fut de retour en France qu'en 1554. Dès le 15 juillet 1555, il partit de nouveau avec Nicolas Durand, seigneur de Villegaignon, qui alloit établir une colonie au Brésil. Ils arriverent le 10 novembre au cap *Frio*, & quatre jours après à l'embouchure de *Rio-Janéiro*, où ils bâtirent le fort de Coligny dans une isle déserte. Ils partirent du Brésil le 31 janvier 1556, pour revenir en France, où Thévet arriva la même année. Il quitta depuis son habit de Cordelier, prit celui des ecclésiastiques, & devint aumônier de la reine Cathérine de Médicis. Il mourut à Paris au mois de novembre 1590, & fut enterré aux Cordeliers, où il avoit fait faire son tombeau. On dit que se sentant près de sa fin, il alloit tous les jours le voir, afin de hâter les ouvriers qui y travailloient. On mit cette épitaphe sur sa tombe:

> *Cy gît vénérable & scientifique personne maître* ANDRÉ THÉVET, *Cosmographe de quatre rois, lequel étant âgé de 88 ans, seroit décédé dans cette ville de Paris le 23 jour de novembre 1590. Priez Dieu pour lui.*

Tous les auteurs qui ont parlé de Thévet, l'ont traité de menteur & d'imposteur. Il est vrai qu'il a débité beaucoup de faussetés; mais c'étoit un homme excessivement crédule, qui sans avoir prétendu inventer, a pu recevoir trop avidement, comme vrai, tout ce qu'on lui racontoit ou qu'il avoit lu. M. Mencken dans son traité de la Charlatanerie des savans, a beaucoup exagéré, lorsqu'il a dit que Thévet savoit 28 langues, & qu'il les parloit avec facilité. Il a eu les titres d'historiographe de France & de cosmographe du roi, & en a reçu les appointemens. Il marque dans son *Histoire des hommes illustres*, que le roi Charles IX le mandoit souvent pour lui éclaircir les difficultés qu'il avoit sur les cartes & les pays étrangers. Nous avons de Thévet les ouvrages suivans: 1. *Cosmographie de Levant*; à Lyon, 1554, *in-4°*, & *revue & augmentée de plusieurs figures*; à Lyon, Jean de Tournes, 1556, *in-4°*. C'est une relation de son voyage à Constantinople & dans la Terre-sainte depuis son départ de Plaisance jusqu'à son retour en France. On voit à la tête de ce livre une ode de François de Belleforest à la louange de l'auteur: depuis il se brouillerent ensemble. 2. *Les singularités de la France antarctique, autrement nommée Amérique, & de plusieurs terres & isles découvertes de notre temps, par F. André Thévet*; à Paris, 1558, *in-4°*. On lit à la tête deux odes françoises à la louange de l'auteur, l'une d'Etienne Jodelle, la seconde de François de Belleforest. Thévet donne dans ce livre la relation de son voyage au Brésil. Jean de Léri a relevé dans la préface qui est au-devant de l'histoire de ses voyages, les faussetés & les mensonges dont la relation de Thévet est remplie. 3. *Discours de la bataille de Dreux*; à Paris, 1563, *in-8°*. Cette bataille se donna le 9 décembre 1562. 4. *Cosmographie universelle illustrée de diverses figures des choses plus remarquables vues par l'auteur, & inconnues de nos anciens & modernes*; à Paris 1575, *in-fol.* deux volumes. Le mal que Belleforest dit de cet ouvrage dans ses additions à la cosmographie de Munster, les brouilla vivement, & ils ne se réconcilierent que lorsque Belleforest fut près de mourir. 5. *Histoire des plus illustres & savans hommes de leurs siécles, tant de l'Europe, que de l'Asie, l'Afrique & l'Amérique*; à Paris, 1584, *in-fol.* deux volumes; & à Paris, 1671, *in-12*, huit volumes: cette seconde édition est augmentée de plusieurs vies. Ces augmentations ne rendent pas l'ouvrage plus estimable. 6. *L'univers réduit en fleur de Lys*, 1583. On lit au bas de cette carte ces vers:

> *Sire, votre Lys qui s'épend*
> *En trois parts, le monde comprend,*
> *L'Europe, l'Afrique & l'Asie,*
> *Qui sont peintes en cette fleur.*
> *Fleur de Lys sur les fleurs choisie,*
> *Embrassant par votre valeur*
> *Outre les trois avec l'onde*
> *Aux Antipodes un autre monde.*

7. *Les quatre parties du monde en quatre feuilles.* 8. *La carte de la France.* 9. *La carte d'Espagne.* * Voyez les Bibliothéques françoises de la Croix-du-Maine & de du Verdier de Vauprivas; les *Mémoires* du pere Niceron, tome vingt-troisiéme, pag. 74 & suivantes; & la *Description de Paris*, par M. Piganiol de la Force, tome VI, page 60.

THIAKI ou DOLICHA, petite isle de la mer de Gréce. Elle est dans le golfe de Patras, au levant de l'isle de Céfalonie. On voit sur la côte orientale de cette isle les ruines d'une ancienne petite ville qui porte encore le nom de *Dolicha*. * Baudrand.

THIANO ou TIANO, ville détruite du royaume de Naples, en la terre de Labour, a eu un évêché suffragant de Bénévent. Depuis, le siége épiscopal a été transféré à *San-Fuero*.

THIARD ou TYARD (Pontus de) naquit à Bissy, au diocèse de Mâcon, l'an 1521, de JEAN de Thiard, seigneur de Bissy, lieutenant général au bailliage du Mâconois & du Charolois, & de *Jeanne* de Ganay, fille de *Claude* de Ganay, seigneur de la Vesure, cousin germain de *Jean* de Ganay, chancelier de France,

& de *Denyse* Couroy. Dès son enfance il fut instruit avec soin dans les langues hébraïque, grecque & latine. Il s'exerça ensuite à faire des vers françois, & fut le dernier poëte vivant de la Pléiade françoise. Dans un âge plus avancé, il s'appliqua sérieusement aux mathématiques, à la philosophie de Platon, & enfin à la théologie. Il a eu beaucoup de part à l'estime des rois Charles IX & Henri III, & le dernier le nomma à l'évêché de Châlons sur Saône en 1578. Il gouverna cet évêché pendant 20 ans, après lesquels il s'en démit en faveur de Cyrus de Thiard, son neveu. Après sa démission, il se retira dans son château de Bragny, où il passa la plus grande partie de son temps, & il y mourut le 23 de septembre 1605, âgé de 84 ans. Ronsard dit qu'il fut l'introducteur des *sonnets* en France. Il fut lié avec ce poëte & avec Desportes, du Perron & plusieurs autres illustres de son temps. Il composa lui-même son épitaphe en ces vers latins:

Non teneor longâ dulcique cupidine vitæ,
Sat vixit cui non vita pudenda fuit.
Nec famæ illustris me tangit gloria: forsan
Per genium vivent sat mea scripta suum.
Nilque moror quo sint mea membra tegenda sepulcro:
Hæc propria hæredis sit pia cura mei.
Sed cupio ut tandem mens Christo innixa levetur
Peccati duro pondere, ad astra vehar.

Etienne Pasquier lui en a consacré un autre en ces termes.

Mellito juvenis versu qui lusit amores,
Inde mathematicis artibus emicuit,
Inde etiam sanctis excelluit ordine libris.
Hospes, nil mirum est: OMNIA PONTUS ERAT.

Cette derniere épitaphe caractérise en peu de mots tous les ouvrages de Pontus de Thiard. Dans sa jeunesse il composa beaucoup de vers françois, & il abusa de son talent pour chanter des amours profanes, quoiqu'il ait fait aussi des vers sur quelques autres sujets. Ses œuvres poetiques consistent en trois livres des *erreurs amoureuses;* en un livre de *vers lyriques:* en un recueil de nouvelles œuvres poétiques, contenant *le Solitaire premier, ou discours des Muses & de la fureur poétique; Le Solitaire second, ou discours de la musique,* avec quelques vers lyriques. Dans un âge plus avancé il s'appliqua aux mathématiques, ce qui a produit en prose son *discours du temps, de l'an & de ses parties: Son Mantice, ou discours de la vérité de divination par l'astrologie; l'Univers, ou discours des parties & de la nature du monde:* & en latin, *Ephemerides octavæ sphæræ,* & quelques autres. Il a fait aussi *De genealogia Hugonis Capeti: De recta nominis impositione,* qu'il publia à l'âge de 80 ans. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son Parnasse françois; mais il lui est échapé quelques fautes en parlant de ses pere & mere, comme on peut le voir en comparant le commencement de cet article avec celui qui est dans le *Parnasse françois,* édition *in-folio.* Le P. Niceron a donné un article de Pontus de Thiard dans ses *Mémoires,* tome XXI. On en trouve aussi un dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne,* tome II, p. 333.

THIARD (Cyrus de) évêque de Châlons en Bourgogne, étoit fils de *Claude* Thiard de Bissy, & de *Guillemette* de Montgommery. De grand archidiacre de l'église de Châlons, il en devint évêque par la démission de Pontus de Thiard, son oncle, dont on vient de parler. Cyrus fut sacré à Rome le 20 février 1594. En 1614, il assista aux états tenus à Paris; & Palliot remarque qu'il est le premier des évêques de Châlons, qui ait eu le droit d'entrer au parlement de Dijon, & d'y avoir voix délibérative. Cyrus y fut reçu le 10 janvier 1603. Cette prérogative lui fut accordée par des lettres du roi Henri IV, du 13 août 1602. Ce prélat mourut à Châlons le 3 janvier 1624. On a de lui: 1. *Officia propria sanctorum diœcesis Cabilonensis.* 2. *Epistola pastoralis;* à Lyon, *in-8°.* 3. *Pastorale ad usum diœcesis Cabilonensis accommodatum;* à Châlons, 1605, *in-4°.* 4. Instruction des curés & vicaires, pour faire le prône: Extrait des saints canons & des anciens PP. & docteurs de l'église catholique; à Châlons, 1605, *in-4°.* 5. *Instructio pastorum adversùs infestationes dæmonum & incantationum maleficia.* * Extrait de la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne,* par M. Papillon, *in-folio,* tome second, page 332.

Cette famille de THIARD, dans le Mâconnois, a produit ETIENNE de Thiard, seigneur de Bissi, de Vehaux & de Flei, premier président au parlement de Dole. CLAUDE de Thiard, son fils, chevalier de l'ordre d'Alcantara, fut maréchal des logis de l'empereur Charles-*Quint,* & son ambassadeur auprès du pape Adrien VI. JEAN, son frere, seigneur de Bissi, pere de *Pontus,* est celui de qui descendent les comtes de Bissi. Il eut entr'autres enfans CLAUDE de Thiard, seigneur de Bissi, qui de son mariage avec *Guillemette* de Montgommery, eut *Cyrus, dont on a parlé;* & HELIODORE. Celui-ci après avoir été page des rois Charles IX & Henri III, fut depuis enseigne de cent hommes d'armes à la charge de Gresille, & conserva son enseigne malgré ses blessures contre l'effort de huit soldats. Il enleva la ville de Verdun sur Saône aux ligueurs, & la remit sous l'obéissance du roi Henri III, qui lui confia le gouvernement de cette place, & le fit capitaine de 60 lances, & de 200 arquebusiers. Il défendit deux fois Verdun contre les ligueurs, & peu après entreprit de délivrer la ville de Beaune dont le duc de Mayenne s'étoit rendu maître. Il reçut cinq blessures dans cette attaque; & après s'être défendu jusqu'à la derniere extrémité, il fut pris & porté dans la ville, où il mourut cinq jours après, le 27 juillet 1594, âgé de 37 ans. En même temps une armée de la ligue ayant formé le siége de Verdun, *Marguerite* de Busseuil sa femme, d'une ancienne maison de Bourgogne, fut enlevée par le feu qui prit aux poudres dans le temps qu'elle les faisoit distribuer aux soldats de la garnison. Leurs enfans furent *Louis* chef de la branche des comtes de Bragni, & PONTUS, son aîné, seigneur de Bissi & de Charnei, baron de Pierre, guidon de la compagnie des gendarmes du duc de Bellegarde. Il épousa *Jeanne* Bouton, & fut pere de CLAUDE de Thiard, comte de Bissi, baron de Pierre, qui servit avec distinction en Italie, en Catalogne, & ailleurs. Il fut un de ceux qui montrerent le plus de valeur à la célébre bataille de S. Gothard, en 1664, & au passage du Raab. Il fut gouverneur des ville & château d'Auxonne, lieutenant général des armées du roi, & des provinces de Lorraine, Barois, comté de Chini, & pays de la Sare, & commandant en chef dans les trois évêchés de Metz, Toul & Verdun. Il fut nommé aussi chevalier des ordres du roi le 2 décembre 1688, & mourut à Toul en 1701, âgé de 80 ans. De son mariage avec *Eléonore-Angélique* de Neuchèzes, fille de *Henri,* baron des Francs, & d'*Eléonore* Turpin, qu'il avoit épousé en 1647, il eut JACQUES, marquis de Bissi, qui suit; *Claude,* comte de Bissi, mestre de camp de cavalerie, qui épousa en 1690 *Marie* le Feron, veuve de *François* le Maître, conseiller au parlement, & fut pere d'un autre *Claude,* comte de Bissi, capitaine sous-lieutenant de la compagnie des chevaux légers Dauphins, lequel mourut en 1723, laissant deux enfans de sa femme *Silvio Angélique* Andrault-de-Langeron; *Henri* de Thiard, dit *le cardinal de Bissi,* né le 25 mai 1657, abbé de Noaillé, de Trois-Fontaines, & de S. Germain des Prez, évêque de Toul en 1687, puis de Meaux en 1704, nommé cardinal prêtre le 29 mai 1715, & fait commandeur des ordres du roi le 2 février 1724, mort le 26 juillet 1737, âgé de quatre-vingts ans; autre *Henri,* mort jeune; *Claude,* chevalier grand-croix de l'ordre de Malte, & capitaine de galére; *Joseph,* ci-devant religieux de l'abbaye de S. Claude, puis abbé

de S. Florent de Saumur, abbé de S. Faron lez-Meaux, depuis 1728, mort le 10 avril 1747; *Gabriel-Pontus*, chevalier de Malte, mestre de camp de cavalerie, tué en 1704, à la tête de son régiment à la bataille d'Hochstet; *Françoise*, abbesse de Baume-les-Nones en Franche-Comté, morte en 1724; *Angélique*, chanoinesse dans la même abbaye dont elle fut abbesse après sa sœur en 1724; *Jeanne*, supérieure de la Visitation à Châlons sur Saône; *Jacqueline*, morte jeune; & *Thérèse*, religieuse Ursuline à Seurre, ou Bellegarde. JACQUES de Thiard, marquis de Bissi, lieutenant général des armées du roi, gouverneur d'Auxonne, &c. mort le 29 janvier 1744, âgé de 96 ans, avoit épousé *Bonne-Marguerite* de Haraucourt, fille de *N.* marquis de Haraucourt, & de *N.* de Bassompierre, morte en 1681, dont il a eu CLAUDE-ANNE de Thiard, marquis de Bissi, lieutenant général des armées du roi, reçu en survivance au gouvernement d'Auxonne, qui a épousé en mai 1712, *Angélique-Henriette-Thérèse* Chauvelin, fille de *Louis* Chauvelin, conseiller d'état ordinaire, & de *Marguerite* Billard, dont il a un fils unique nommé *Anne-Louis*, maréchal de camp, & commissaire général de la cavalerie, fait gouverneur de Pontarlier le 17 mars 1744. * Scévole de Sainte-Marthe, *l.* 5 *elog.* De Thou, *hist.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoise.* Louis Jacob, *l.* 1 *de clar. script. Cabilon.* Guichenon, *hist. de Bresse, sous le titre de Vassal.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. Hist. de Châlons.* Le pere Anselme, &c. On trouve aussi une généalogie de MM. de Thiard à la fin du premier volume de l'*histoire de l'église de Meaux*, par D. Toussaint du Plessis; & dans le neuviéme volume de l'*histoire des grands officiers de la couronne.*

THIBAUD ou THEODEBALDE, roi d'Austrasie, fils de THEODEBERT I, auquel il succeda l'an 548, à l'âge de 12 ou 13 ans, s'intéressa pour le rétablissement du pape Vigile, que l'empereur Justinien avoit envoyé en exil; & pour celui de Dacius, évêque; & envoya en ambassade à Constantinople Leudarde, qui pria de sa part l'empereur de renvoyer ces prélats sur leurs siéges. Depuis, en 551, Justinien lui renvoya des ambassadeurs, pour l'engager à prendre les armes contre les Goths. Mais Thibaud mourut peu de temps après, l'an 555, ne laissant point de postérité de *Valdrade*, sœur puînée de *Wisigarde*, premiere femme de *Théodebert*, son pere. Clotaire I du nom, roi de France, épousa sa veuve, & se rendit maître de ses états.* Gregoire de *Tours*, *l.* 3 & 4. Procope. Agathias. Le P. Anselme, &c.

THIBAUD ou THEODEBALDE, fils de CLODOMIR roi d'Orléans, fut nouri auprès de sainte Clotilde son aïeule; & depuis fut massacré à Paris par le roi Clotaire I, son oncle, vers l'an 532. Gregoire de *Tours* assure qu'il n'avoit que dix ans; mais on prétend qu'il s'est trompé. * Adrien de Valois, *de gest. veter. Franc.* Le P. Anselme.

THIBAUD VI, roi de Navarre, comte Palatin de Champagne & de Brie, si célébre par ses chansons, & l'un de nos premiers poëtes François, étoit fils de Thibaud V du nom, comte de Champagne & de Brie, & de Blanche, fille de Sanche le Sage, roi de Navarre. Il vint au monde au commencement de l'année 1201, quelques mois après le décès de son pere qui mourut fort jeune. Sa mere qui gouverna les comtés de Champagne & de Brie depuis l'an 1201, jusqu'en 1221, aimoit les poëtes & les chansons, & peut-être en inspira-t-elle le gout à son fils. Le roi Philippe Auguste prit celui-ci sous sa protection, & Thibaud en retira plusieurs avantages. Il eut une guerre à soutenir contre Airard de Brienne, qui ayant épousé l'une des filles de son oncle, lui disputa la propriété des comtés de Champagne & de Brie. Cette grande querelle fut évoquée à la cour des pairs du royaume, & terminée par une transaction du mois de novembre de l'année 1221. Dix ou douze ans après, les barons du royaume outrés de ce que Thibaud les avoit abandonnés dans la guerre qu'ils faisoient au roi & à la régente du royaume, se liguerent contre lui, & appellerent Aleide veuve du roi de Chypre, qui étoit la seconde fille de son oncle, pour faire valoir aussi ses droits sur la Champagne. La protection du roi & de la reine mere le garantit de cette invasion, & le mit en état de transiger avec Aleide dont il acheta les droits. La mort de Sanche *le Fort*, son oncle maternel, l'éleva au trône de Navarre au mois d'avril de l'année 1234. Il partit quelque temps après de Marseille, au mois d'août 1238 ou 1239, pour la croisade, dont il parle dans plusieurs de ses chansons. Il demeura en Romanie un an ou deux, sans avoir beaucoup adouci l'infortune des chrétiens de la Terre-sainte. De retour en ses états, il s'appliqua à les bien gouverner. Il mourut au mois de juin de l'année 1253, à Pampelune, où il fut inhumé. Son cœur fut apporté aux Cordelieres du mont de sainte Catherine près de Provins, qu'il avoit fondées. Thibaud étoit un bel esprit, comme on le voit par les chansons françoises qui nous restent de lui. Ce sont les plus célébres de nos premieres chansons: elles ont toujours eu une grande réputation, non-seulement à cause de la majesté de leur auteur, mais aussi parcequ'elles sont les plus délicates & les plus ingénieuses de celles qui nous restent de ces temps réculés. L'Italie ancienne & moderne, de même que la France, en ont eu les mêmes sentimens. Dante a loué l'harmonie & la douceur des vers de l'auteur. Fauchet, Pasquier, & depuis eux feu M. l'abbé Massieu dans son *Histoire de la poësie françoise*, écrite avec tant de délicatesse, leur ont accordé un juste tribut de louanges. Et quand on peut s'accoutumer au langage du siécle où ont été composées ces chansons, on y remarque de la tendresse dans les sentimens, de la délicatesse, & une grande naïveté dans les expressions. On y voit aussi que Thibaud ne manquoit point d'érudition, puisque l'on trouve dans plusieurs des traits de l'histoire sainte & profane, & même de l'histoire naturelle. On en rencontre aussi quelques-uns tirés de la fable & des romans; mais ses images sont quelquefois trop découvertes & trop libres: il a trop suivi le peu de retenue & de sagesse qui étoit si ordinaire au siécle où il vivoit. La plupart des historiens François, qui n'avoient lu ces poësies que dans des extraits faits par des auteurs prévenus, qui avoient donné à ces divers morceaux une interprétation conforme à leur idée ou à leurs préventions, ont cru que Thibaud avoit composé ses chansons pour la reine Blanche, mere de S. Louis, d'où ils ont conclu que ce prince en avoit été passionément amoureux. Matthieu Paris, historien Anglois, ennemi juré de la maison de Philippe Auguste, a beaucoup contribué à répandre ce bruit; mais l'on trouve dans les chansons mêmes de Thibaud de quoi en démontrer la fausseté. Premierement, jamais il ne nomme la dame qui est l'objet de ses poësies. Les titres qu'il lui donne ne désignent point la reine plus particulierement qu'une autre dame. L'épithéte de *Blonde couronnée* qu'on lit une seule fois dans un des manuscrits de la bibliothéque du roi, est contraire à tous les autres manuscrits où on lit *la Blonde coulorée*, épithéte qui est répétée plusieurs fois dans le manuscrit même où l'on a écrit une seule fois par inadvertence, sans doute, *la Blonde couronnée.* Secondement, le poëte répete en plusieurs endroits que sa dame est *jeune & sans expérience.* Or la reine Blanche étant née vers l'an 1185, & Thibaud en 1201, la premiere avoit près de quinze ans de plus que lui. Troisiémement, si l'on peut en croire les poëtes à leur parole, le secret échape en un endroit à Thibaud; il ne fait plus de mystère que celle qu'il aime est la fille de *Perron*, que son pere est prêt à marier à un baron d'un pays éloigné. Or Perron (ou Pierre) n'est point un nom inventé. C'étoit ou le cham-

bellan du roi S. Louis, l'homme du monde auquel, selon Joinville, le roi avoit plus de confiance; ou Pieron, seigneur de Pacy. En quatriéme lieu, il y a dans les chansons de Thibaud certaines particularités, quelques circonstances, des expressions, qui font voir que l'objet dont l'auteur étoit épris, n'étoit point la reine. *Je préfere*, dit-il, en un endroit, *le plaisir charmant d'être aimé de vous, & de répéter souvent votre nom, à celui d'être le maître du royaume de France.* Ce langage eût-il convenu en parlant à la régente du royaume? On voit ailleurs qu'il faisoit peu de cas des amours de la cour. Il dit à Philippe, qui étoit peut-être Philippe de Nanteuil, que depuis qu'il s'est livré à la cour, son amour s'est changé en haine; que les dames n'y savent point aimer. Ajoutons à ces preuves, qu'entre les historiens contemporains & les plus anciens, Joinville, l'auteur de la chronique connue sous le nom du comte de Montfort, Albéric, l'auteur anonyme des gestes de Louis VIII, Nangis, Guillaume Guiart, n'ont rien dit de cet amour: leur silence combat donc, ou du moins rend très-suspect ce que d'autres en ont avancé. Matthieu Paris paroît être l'inventeur de cette fable; du moins ne trouve-t-on aucun historien qui l'ait avancée avant lui. Selon lui le comte de Champagne ayant rempli ses 40 jours de service avec le roi Louis VIII, au siége d'Avignon, demanda à s'en retourner dans son comté; le roi ne voulut pas le lui permettre; mais le comte passa outre. Il partit après avoir donné du poison au roi, comme le bruit en courut, *ut fama refert*, parcequ'il aimoit la reine illicitement & plus qu'éperdument. Mais outre que cet Anglois étoit, comme on l'a dit, animé d'un esprit de haine & de partialité contre la maison de Philippe Auguste, à cause des guerres qu'elle fit aux rois d'Angleterre & aux Albigeois, il a écrit avec si peu de précaution, qu'il donne au comte le nom de *Henri* au lieu de *Thibaud*, & qu'il dit que Louis VIII se retira à l'abbaye de Montpensier, quoiqu'il n'y ait jamais eu d'abbaye de ce nom. L'historien des gestes de Louis VIII, qui parle de la retraite de Thibaud, ne dit point qu'il ait quitté l'armée par une impatience amoureuse. Sa retraite ne fut que l'effet de sa politique. Les grandes chroniques de France, ouvrage compilé par plusieurs auteurs en des temps différens, ont encore plus donné de cours au conte romanesque des amours de Thibaud; mais elles ne s'accordent pas elles-mêmes avec Matthieu Paris, ni souvent avec l'histoire du temps. Elles parlent comme si Thibaud eût vu la reine Blanche pour la premiere fois dans le moment où l'on suppose qu'il en devint amoureux, lui qui avoit été élevé tout jeune à la cour de Philippe Auguste, qui avoit fait ses premieres armes avec Louis VIII, & qui avoit toujours continué de vivre en paix & en amitié avec ce roi. Matthieu Paris fait Thibaud amoureux dès le siége d'Avignon; les chroniques ne font naître cet amour que plus de sept ou huit ans après ce siége. Elles supposent que Thibaud n'a commencé qu'à l'âge de 35 ans à connoître & à cultiver son génie poëtique, ce qui est très-peu croyable: ses chansons annoncent un jeune homme qui saisit en amour toute sorte de fortune. L'autorité de Philippe Mouskes, quelque ancienne qu'elle soit, n'est ni plus digne de foi, ni plus recommendable pour autoriser le roman dont il s'agit; ce historien étoit extrêmement avide de fables. Ceux qui voudront voir ce point de critique beaucoup plus approfondi qu'on ne le peut faire ici, nous les renvoyons aux écrits mêmes d'après lesquels nous avons parlé. Ce sont cinq lettres, dont deux de M. Levesque de la Ravalliere, où ce savant attaque de toutes ses forces l'opinion qui soutient les amours de Thibaud pour la reine Blanche; deux autres lettres du pere le Pelletier chanoine régulier, écrites contre le sentiment de M. de la Ravalliere & adressées à celui-ci; & enfin une lettre de M. le président Bouhier qui appuie le sentiment de M. de la Ravalliere. Les quatre premieres lettres ont paru d'abord dans quelques volumes du Mercure; mais on les trouve réunies avec la cinquiéme dans le tome premier de la belle & curieuse édition que M. de la Ravalliere a procurée en 1742, des poësies de Thibaud. Outre ces cinq lettres, & une préface utile, ce savant éditeur a donné dans le même volume une histoire pleine de recherches solides des révolutions de la langue françoise depuis Charlemagne jusqu'à S. Louis, & un savant discours sur l'ancienneté des chansons françoises. Le second volume contient les poësies du roi de Navarre, avec des notes & un glossaire pour l'intelligence de ces poësies. Celles-ci avoient été mises au hazard dans les manuscrits, sans que les copistes aient eu attention à l'ordre des temps auxquels elles ont été faites, ni aux matieres dont elles parlent. L'habile éditeur a remédié à ces inconvéniens: il a donné à ces poësies un ordre convenable, en les distinguant par matieres.

THIBAUD, I de ce nom, duc de Lorraine, *voyez* LORRAINE.

THIBAUD, *Theobaldus*, Anglois, religieux de l'ordre des Chartreux, vivoit vers l'an 1320, sous le regne d'Edouard II, roi d'Angleterre. Il donna tout son temps à la lecture de l'histoire sainte. Il a ramassé dans un volume les actions d'un grand nombre de saints, depuis le commencement du monde jusqu'à lui, & en a composé l'ouvrage intitulé, *De progressu sanctorum patrum.* On a aussi de lui un traité *de vita contemplativa.* Cet auteur a été inconnu à Petréius, auteur de la bibliothéque des Chartreux, mais Pitséus, & les auteurs Anglois ne l'ont pas oublié. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

THIBAUD (Zacharie) *cherchez* THEOBALDE.

THIBAULT (Antoine) bachelier en théologie de la faculté de Paris, curé d'Ivry, entre Beaune & Autun, vivoit au milieu du XVII siécle. On cite de lui 1. *La paroisse de Chagny*; c'est-à-dire, premierement, la qualité de l'union de l'église paroissiale du bourg de Chagny à l'abbaye de S. Ruf, par Durandus évêque de Châlons, en 1220; secondement, *La société dès lors du prieuré conventuel avec la vicairie perpétuelle en la même église de S. Martin*; troisiemement: *Comment le gouvernement de ladite paroisse est, il y a long-temps, retourné des réguliers aux pasteurs séculiers*; à Châlons 1652, in-8°. 2. *L'état autrefois varié, à présent stable & arrêté de l'église paroissiale du bourg de Chagny, laquelle des cures séculieres est venue à un curé régulier, qui étant fait prieur a mis un curé vicaire perpétuel, au commencement régulier, en après toujours séculier, avec prescription canonique*; à Châlons 1657, in-8°. * Papillon, *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

THIBOUST (Robert) président au parlement de Paris, & fils d'un autre ROBERT Thiboust, aussi président, mort vers l'an 1461, acquit la réputation d'un des plus habiles jurisconsultes de son temps. Après avoir été choisi par le roi Louis XI, pour être avocat général, il prêta le serment de cette charge un peu avant la mort de ce prince, le 11 août 1483. Depuis il fut nommé président l'an 1487, & employé en diverses affaires par les rois Charles VIII & Louis XII, qui étoient persuadés de sa probité & de son zèle. Il mourut le 14 mai 1503. On poura voir sa postérité dans l'histoire des présidens, de Blanchard, *p.* 87 & 127.

☞ THIBOUST, nom distingué dans notre imprimerie depuis plus de deux cens ans. On connoît dès 1544 un GUILLAUME Thiboust, qui imprima les *complaintes d'une dame surprise d'amour.* SAMUEL Thiboust, son fils, fut adjoint de sa communauté en 1625. L'université de Paris le décora du titre de son imprimeur. Parmi les ouvrages qui sortirent de ses presses, il y en a deux qui sont encore recherchés, *la mythologie ou l'explication des fables*, par Baudouin, *in-folio*, avec figures, & l'*histoire d'Espagne* par Turquet, *in-folio*, deux volumes. *Samuel* eut un fils nommé CLAUDE Thiboust,

qui fut aussi imprimeur de l'université, & qui mourut subitement à Passy en 1667. Sa femme, trois mois après sa mort, accoucha de CLAUDE-LOUIS Thibouſt, qui fut maître-ès-arts en 1685, adjoint de sa communauté en 1709, imprimeur de l'université en 1715, après la mort de sa mere. L'acte par lequel on lui déféra ce dernier titre est bien glorieux pour lui & pour toute sa famille. Il y est dit que l'université, depuis près de deux cens ans, avoit pour imprimeurs & libraires *les Thibouſt, qui, bien différens de tous ceux de cette profession, s'étoient attachés à acquérir dans leur art, pour eux & pour les leurs, plus de gloire que de richesses: Qui, contra quàm cœteri librarii solent, plus in arte sua nominis ac famæ, quàm divitiarum sibi suisque comparare studuerint.* Claude-Louis Thibouſt s'occupa particulierement de l'impression des livres de classes, & il y travailla avec beaucoup de succès. Il possedoit les langues grecque & latine. Il est auteur d'un poëme latin qu'il dédia au roi, & qu'il lui présenta en 1718, sous le titre de *Typographiæ excellentia.* On conserve dans sa famille beaucoup d'autres piéces de vers de sa façon. Il mourut le 23 avril 1737, âgé de 70 ans. Son fils

CLAUDE-CHARLES Thibouſt, fut imprimeur du roi, & de l'université, & adjoint de sa communauté en 1746. Il étoit né à Paris le 6 novembre 1701. Il fit d'excellentes études. Dans sa jeunesse il eut un violent desir de se faire Chartreux: il entra même au noviciat; & s'il ne fit pas profession dans la regle de S. Bruno, il conserva toute sa vie pour ce saint institut l'attachement le plus tendre. Plein de vénération pour la mémoire de son pere, il fit graver son portrait par le célébre Daullé, & mit au bas ces quatre vers, qui caractérisent très-bien l'auteur de ses jours:

Docte, enjoué, plaisant, ce vieillard agréable
Fut un mortel humain, généreux, secourable,
Bon pere, tendre ami, sans détour & sans fard,
Et celui de nos jours qui sut le mieux son art.

Ce même amour filial lui fit entreprendre la traduction du poëme de l'*excellence de l'imprimerie*, qu'avoit composé son pere. Il la fit paroître en 1754, avec le latin à côté. Il avoit donné des preuves antérieures de son esprit & de son gout, en faisant dans une *lettre à un ami*, une critique très-amusante de la *traduction littérale & poétique des pseaumes de David suivant la Vulgate*, par M. Pepin, que M. Thibouſt lui-même venoit d'imprimer en 1744. Cette critique réussit beaucoup. L'abbé des Fontaines en parle avec éloge, dans le premier tome de ses *Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux*, page 217. La vive inclination que M. Thibouſt conservoit pour l'ordre des Chartreux, le porta à faire une traduction en prose françoise des vers latins qu'on lit dans leur petit cloître de Paris, & qui renferment la vie de S. Bruno, peinte par le Sueur dans 21 tableaux qui font l'admiration des artistes & des connoisseurs. M. Thibouſt fit deux éditions de son ouvrage: la premiere *in*-4°. en 1755, avec le latin à côté, & les gravures des tableaux, par François Chauveau: la seconde, aussi in-4°, en 1756, sans gravures. L'une & l'autre sous le titre de *Claustrum Carthusiæ Parisiorum, à celeberrimo le Sueur coloribus expressum; Carmen historicum gallicè redditum à Claudio-Carolo Thibouſt, regis typographo*, c'est-à-dire, *Le cloître de la Chartreuse de Paris peint par le célébre le Sueur; Poëme historique rendu en françois par Claude-Charles Thibouſt, imprimeur du roi.* La version est précédée d'une épître dédicatoire *au révérend Pere général & aux vénérables Peres Chartreux.* M. Thibouſt avoit aussi entrepris une traduction d'Horace, & il y travailloit, lorsqu'il mourut, le 29 mai 1757, à Bercy, âgé de 55 ans & sept mois. * *L'année litteraire*, 1757, *Tome V, p.* 133.

THIBOUTOT, ancien château de Normandie, situé à une lieue de la mer, entre Fecamp & le Havre-de-Grace, fut pris par les Anglois en 1418, & on en voit la capitulation, faite par Colin seigneur de Thiboutot, *in Rotulo terrarum liberatarum Normanniæ.* Ce château appartient à la maison de Thiboutot, que l'on dit être originaire d'Angleterre; & l'on voit par un titre de l'abbaye de Fecamp, que Jean seigneur de Thiboutot, l'un de ses descendans, vivoit du temps du roi S. Louis. ROBILLART de Thiboutot, chevalier, sire de Maniquerville, premier chambellan du roi, & gouverneur de Honfleur, mourut en 1357. JEANNET étoit sénéchal d'Aquitaine, & président de l'échiquier de Normandie en 1418, & rendit la justice en l'une & en l'autre province. La terre de Thiboutot, qui est encore aujourd'hui dans cette famille, qui a pris des alliances avec les plus anciennes maisons du royaume, a été érigée en marquisat par le roi Louis XV, par lettres du mois de juin 1720, en faveur de LOUIS-FRANÇOIS marquis de Thiboutot, lieutenant général de l'artillerie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, lequel commença de porter les armes dès sa plus tendre jeunesse en qualité de capitaine de cavalerie, & se trouva en toutes les batailles & autres occasions où son régiment fut commandé. Ayant été depuis ingénieur ordinaire, il fit fortifier Condé, Aire, S. Omer; se trouva à la défense de Mons en 1709, où il fut blessé à la cuisse; & à la défense d'Aire en 1710, où il eut la machoire entierement fracassée d'un coup de mousquet dans une sortie où il commandoit. Ayant été nommé lieutenant général de l'artillerie, il l'a commandée pendant la campagne de 1719, & aux attaques des villes & châteaux de Fontarabie, de S. Sebastien, d'Urgel, de Castel, Crousat, devant Roses, & pendant tout l'hyver & le printemps dans tout le Roussillon. * La Roque, *hist. de la maison d'Harcourt.*

THIENE (S. Gaëtan de) *cherchez* GAETAN.

☞ THIERACHE, pays de France, par lequel la Picardie confine à la Champagne, & dans laquelle même une partie de ce pays est comprise. La Thiérache portoit ce nom, en latin *Theorascia*, dans le temps de Charlemagne, comme on le voit dans la vie de S. Ursemar, écrite en ce temps-là par Anseau abbé de Laubes, où il fait mention des pays de Hainaut & de Thiérache, *Ursmarus, episcopus in pago Haineo & Theoracense.* Cette origine ne convient pas beaucoup avec ce qu'on dit communément, que la Thiérache fut ainsi nommée, parcequ'elle étoit soumise à la hache de Thierri, seigneur d'Avesne & de Vermandois. Philippe-*Auguste* le réunit à la couronne, à la mort d'Elizabeth, comtesse de Flandre, fille du dernier comte de Vermandois.

La Thiérache fait partie de la province & du gouvernement militaire de Picardie. Ce pays est borné au septentrion par le Hainaut & le Cambresis, à l'orient par la Champagne, au midi par le Laonois, & à l'occident par le Vermandois. Ce pays qui est très-abondant en bled, a aussi de bonnes prairies. Ses villes les plus considérables sont Guise, Aubenton, Riblemont, Marle, la Fere. * La Martiniere, *dict. géogr.*

THIERN, ville de France, *cherchez* THIERS.

THIERRI, I de ce nom, roi de France, fils de CLOVIS II, & frere de *Clotaire* III & de *Childeric* II, roi de France, fut établi roi de Neustrie & de Bourgogne, par les soins d'Ebroïn, maire du palais, l'an 670. Mais peu de temps après, il fut rasé par ordre de Childeric, & renfermé dans l'abbaye de S. Denys, dans le même temps qu'Ebroïn fut mis dans celle de Luxeu en Bourgogne. Ils sortirent tous deux après la mort de Childeric; & Ebroïn s'étant rétabli dans la dignité de maire, sacrifia plusieurs têtes illustres à sa vengeance. Dans la guerre qu'il fit au nom de Thierri à Dagobert II, dit *le Jeune*, roi d'Austrasie, il défit Martin & Pepin, duc d'Austrasie, l'an 681; mais Thierri fut vaincu au combat de Tertri en Vermandois, l'an 687, par Pepin *Heristel*, qui fut reconnu maire du palais. Il mourut l'an 690, âgé d'environ 39 ans, & fut enterré dans l'abbaye

de S. Waast d'Arras, où l'on voit son épitaphe. *Grotilde*, *Rotilde* ou *Clotilde*, nommée aussi *Dode*, son épouse, fut enterrée auprès de lui. Thierri en eut Clovis III & Childebert II, rois de France. * Fredegaire. Aimoin. L'auteur de *la vie de saint Leger. Les annales de Metz*. Adrien de Valois. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

THIERRI II, roi de France, surnommé de *Chelles*, parcequ'il avoit été nouri dans ce monastère, étoit fils de Dagobert III, roi de France. Charles *Martel* le fit sortir de la maison religieuse, où il étoit élevé mollement, le mit sur le trône l'an 720 ou 721, & sous son nom gouverna glorieusement cette monarchie. C'est sous ce regne qu'il gagna la mémorable bataille de Tours où Abderame perdit la vie; qu'il poursuivit les Sarasins dans le royaume, & qu'il en chassa entierement les Wisigoths. Thierri vivoit cependant en repos dans son palais, & mourut l'an 737, en la 24 ou 25 année de son âge, après avoir porté le titre de roi pendant 17 ans.

Il faut remarquer qu'il y a eu un interregne de cinq ou six ans, depuis Thierri II, jusqu'à Childeric III, dernier roi de la premiere race. Les peres Sirmond & Petau ont été les premiers qui l'ont découvert, & ont été suivis par André du Chêne, par Aubert le Mire, & par plusieurs autres, qui le font de sept ou huit ans. Il n'est pourtant que de quatre ou cinq, comme les savans l'ont remarqué, après la chronique de Conrard, abbé d'Ursperg, & celle de S. Remi de Reims.

THIERRI, I de ce nom, roi d'Austrasie, que divers auteurs placent sans raison entre les rois de France, étoit fils de Clovis I du nom, dit *le Grand*, roi de France, & d'une femme dont le nom est inconnu. Il eut en partage la ville de Metz, capitale du royaume d'Austrasie, & comme par préciput, l'Auvergne, le Rouergue, & quelques autres provinces, qu'il avoit enlevées aux Wisigoths pendant la vie du roi Clovis son pere. L'an 516 il vainquit quelques Danois, & combattit en 524, dans la plaine de Voiron en Dauphiné, avec Clodomir son frere, contre Gondemar roi de Bourgogne. Depuis il donna du secours à Hermenfroi roi de Thuringe, qui lui promit d'abord beaucoup de choses, & qui dans la suite se moqua de lui. Thierri, pour s'en venger, mit des troupes sur pied, se ligua avec Clotaire son frere, & battit les Thuringiens. Quelque temps après, ayant fait venir sur sa foi Hermenfroi à Zulppic, il le fit précipiter du haut des murailles en 531. C'est ainsi qu'il ajouta la Thuringe à ses états. Mais pendant qu'il étoit occupé à cette guerre, Childebert son frere se rendit maître de l'Auvergne, soit qu'il le crût mort, soit qu'il voulût le persuader aux peuples de ce pays. Thierri l'ayant su, se mit en campagne, & il reprit toutes les places qu'on lui avoit enlevées. Ensuite il envoya contre les Wisigoths de Septimanie, son fils Théodebert, qu'il mit à la tête d'une armée nombreuse en 533, & mourut au commencement de l'an 534, âgé d'environ 51 ans, après en avoir regné 23. Hermannus Contractus dit qu'il fut enterré à Metz. Il eut de sa premiere femme, qu'on croit fille d'*Alaric* roi des Wisigoths, Theodebert I, qui lui succéda; & *Théodechilde* d'une seconde femme, qu'Adrien de Valois croit fille d'une autre, qui l'étoit de S. *Sigismond* roi de Bourgogne. Ce prince fut le premier qui donna des loix aux Boyens, peuples de Baviere, après les avoir fait dresser par de savans jurisconsultes. Il a servi de modéle à l'empereur Justinien, qui peu d'années après, fit un recueil de tout le droit romain. * Gregoire de *Tours*, *l.* 2 & 3. Procope. Fredegaire. Aimoin. Fortunat. Roricon. Valois. Le P. Anselme, &c.

THIERRI II, dit *le Jeune*, roi de Bourgogne & d'Austrasie, fils de Childebert II, naquit l'an 587. Il passa avec Théodebert II, son frere, les premieres années de sa vie, sous la régence de la reine Brunehaud, leur aïeule, & s'établit dans la Bourgogne, qu'il avoit eue en partage, & où il reçut la même Brunehaud qu'on avoit chassée de la cour d'Austrasie. Elle lui persuada de prendre les armes contre son frere; mais cette guerre injuste ne lui fut pas favorable. Les deux freres s'étant réunis, furent plus heureux contre Clotaire II, qui perdit deux batailles près de Sens & d'Etampes, l'an 599 & 604. Thierri avoit épousé l'an 606, *Ermerberge*, fille de *Witeric*, que quelques modernes nomment *Bertric*, roi des Wisigoths; & il la renvoya honteusement en Espagne l'année suivante. On croit que ce fut à la sollicitation de Brunehaud, qui ne vouloit point de princesse habile auprès de ce prince, se contentant de lui fournir diverses maîtresses qui dépendoient d'elle. Pour lui faire plaisir, il fit mourir S. Didier de *Vienne* l'an 606, & l'an 609 il chassa de la cour S. Colomban, qui lui disoit trop librement ses vérités. Ensuite il défit son frere aux batailles de Toul & de Tolbiac; & l'ayant fait tuer l'an 611, il prit Cologne, & se saisit de ses trésors & de l'Austrasie; mais il mourut lui-même à Metz d'un flux de ventre l'an 612, en conduisant une armée contre Clotaire II, qui réunit à la France les états des deux freres. Thierri fut enterré à Metz, & laissa de ses concubines, Sigebert & Merouée, *dont nous parlons ailleurs*; *Corbon*, qui fut massacré avec son frere Sigebert; & *Childebert*, qui fut sauvé; mais on ne sait pas ce qu'il devint. On lui attribue encore deux fils, massacrés avec *Sigebert* & *Corbon*. * Fredegaire. Aimoin, *la vie de S. Colomban*. Le P. Anselme, &c.

☞ THIERRI, ou DIEDERIC, moine de Fleury sur Loire, écrivain du XI siécle. Il étoit certainement François de nation. Le séjour qu'il a fait long-temps en Germanie, a porté plusieurs auteurs à le dire Allemand. Il étoit déja avancé en âge, lorsqu'il passa en Allemagne: & vraisemblablement il y fut appellé pour y enseigner les lettres, & y communiquer l'exacte discipline qui s'observoit à Fleury. On croit qu'il alla d'abord à Hirsfeld en Thuringe. De-là il passa à l'abbaye de S. Alban de Mayence, dont il fut scholastique. Diéderic selon quelques modernes, vécut jusqu'en 1040; mais il paroît plus vraisemblable qu'il ne vécut pas au-delà de 1030. On a de cet écrivain une histoire de la translation des reliques de S. Benoît, de l'église de S. Agnan d'Orléans à l'abbaye de Fleury, dédiée à Richard abbé d'Amerbach, & imprimée dans la *bibliothéque de Fleury*, & plus correctement dans les actes des saints du P. Mabillon, *tome VI*. Diéderic avoit aussi composé un recueil des statuts & coutumes de Fleury. Cet ouvrage, que Trithême avoit entre les mains, n'existe plus aujourd'hui. On a à la vérité dans la *bibliothéque de Fleury*, imprimée par les soins du P. Dubois, Célestin, deux livres des coutumes & usages de ce monastère; mais c'est un ouvrage postérieur & fort différent de celui de Thierri.

Il faut éviter de confondre l'auteur dont nous venons de parler avec un autre Thierri, son contemporain, moine de S. Euchaire ou S. Matthias, à Trèves. Celui-ci a composé un écrit sur l'invention du corps de S. Celse, & la relation de ses miracles. Il nous apprend lui-même qu'il étoit déja vieux lorsqu'en 1006 il quitta le monde, & se rendit moine à S. Matthias.

Trithême parle de quatre écrivains presque contemporains du nom de Thierri, comme d'autant de personnes distinctes les unes des autres. Il nous en donne un scholastique de S. Matthias à Trèves; un autre qui exerçoit le même emploi à S. Alban de Maïence: un troisiéme moine de Fleury; enfin un quatriéme moine Allemand de l'ordre de S. Benoît. Mais tous ces Thierri se réduisent aux deux dont nous venons de parler. * Voyez un plus grand détail sur ces auteurs & leurs ouvrages, dans D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VI, page 550, 551; & tome VII, page 295 & *suiv.*

☞ THIERRI, moine de Tholei, aujourd'hui du diocèse

diocèse de Trèves, mais alors de celui de Verdun, écrivit vers l'an 1080, la vie de S. Conrad, élu archevêque de Trèves, qui ayant souffert une mort violente en 1066, est en conséquence honoré comme martyr. Cette vie est dédiée à Thierri, évêque de Verdun, mort en 1088. Les Bollandistes l'ont donnée au premier juin. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

☞ THIERRI, évêque de Verdun, au XI siécle, étoit né en Allemagne vers l'an 1008, & joignoit à une grande naissance le mérite des bonnes mœurs, & celui du savoir. Etant entré dans le clergé, il fut quelque temps chanoine de la cathédrale de Basle. C'est de-là qu'il fut tiré pour remplir le siége épiscopal de Verdun, vacant par la mort de Richard arrivée le 6 novembre 1046. Thierri reçut l'ordination l'année suivante. Il assista en 1049, au grand concile de Reims, où on fit un sévére examen de l'ordination & de la conduite des évêques présens : celles de Thierri se trouverent irrépréhensibles. Il fut toujours véritablement attaché à l'empereur Henri IV, pendant son différend avec Grégoire VII. Non-seulement il fut un des prélats que ce prince assembla à Vormes en janvier 1076, pour déposer le pontife romain, mais il écrivit encore une lettre circulaire très-véhémente, pour la convocation de cette assemblée. Goldast a donné cette lettre dans le tome I de son recueil des constitutions impériales. Il se trouva de plus à Utrecht avec plusieurs autres évêques à la suite de l'empereur, qui avoit résolu d'y faire excommunier le pape. Mais lorsqu'il en fallut venir à l'exécution, Thierri quoique très-dévoué à son prince, en craignit les suites, & sortit secrétement de la ville avec Pibon de Toul. De retour à son évêché, il fit réflexion qu'il avoit poussé les choses trop loin contre le pape, & s'interdit dès le moment toutes fonctions sacerdotales ; il ne les reprit qu'après avoir fait sa paix avec Grégoire VII, & s'être fait relever des censures qu'il avoit encourues. Mais il n'en fut pas moins attaché à l'empereur, & continua toujours à se prêter à ses vues. Il fut le seul des évêques de la province qui consentit, au commencement de janvier 1079, à recevoir pour archevêque de Trèves Egilbert, que ce prince présentoit pour remplir ce grand siége, vacant par la mort d'Udon. Il ne voulut cependant pas l'ordonner avant d'en avoir informé le pape. On trouve dans les actes des archevêques de Trèves, publiés par D. d'Acheri, D. Martène & D. Calmet, & dans les antiquités de Trèves par le pere Brower, la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion, où il lui représente que le triste état où se trouvoit l'église de Trèves ne permettoit pas de la laisser plus long-temps sans archevêque, & lui rend un témoignage avantageux de celui qui avoit été désigné pour l'être. On a lieu de croire que le pape ne lui fit pas une réponse favorable. De sorte que Thierri se rendit à Maïence, où l'empereur, qui après s'être rendu maître de Rome, venoit de faire introniser l'antipape Clément III, qu'il opposoit à Grégoire, devoit se trouver à son retour d'Italie. Là, assisté des évêques qui étoient à la suite de la cour, il fit l'ordination d'Egilbert. Depuis ce moment, il se livra entierement au parti de l'antipape. Son faux zèle le porta même jusqu'à chasser de son diocèse les clercs & les moines qui restoient attachés au pape Grégoire. Cependant lorsqu'il fut près de mourir, il renonça sincérement au schisme, & se fit relever de l'excommunication. Thierri mourut presqu'aussitôt après, le 28 d'avril de l'an 1088, après environ quarante ans d'épiscopat. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

☞ THIERRI, moine de S. Ouen de Rouen, florissoit sous Nicolas de Normandie, qui en fut abbé pendant cinquante ans, depuis 1042 jusqu'en février 1092. Personne ne disconvient aujourd'hui, que la vie en vers de S. Ouen, évêque de Rouen, est l'ouvrage du moine Thierri, & que ceux qui ont voulu en faire honneur à Fridegode, auteur Anglois du X siécle, ont confondu ce saint prélat avec S. Owin, moine de Lichfeld en Angleterre. Ce poëme de Thierri est conservé à l'abbaye de S. Ouen dans un manuscrit. Le P. Dumonstier en a fait imprimer la préface, & d'assez longs fragmens, dans son *Neustria pia*. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII. Cet auteur attribue encore au même l'histoire abrégée de tous les archevêques de Rouen, que D. Mabillon a fait imprimer au second volume de ses analectes ; & une autre histoire encore plus abrégée des mêmes archevêques, qui se trouve à la suite dans le manuscrit, & qui est comprise en quarante-six distiques.

☞ THIERRI, abbé de S. Tron, au XII siécle, embrassa d'abord la vie monastique au monastère de S. Tron au diocèse de Liége, quelques années avant l'an 1082. Les troubles qui suivirent la mort de l'abbé Adelard II, occasionés par l'ambition de quatre prétendans qui se disputerent pendant dix-sept ans le titre d'abbé, en se supplantant les uns les autres, obligerent Thierri à chercher une retraite à l'abbaye de Blandimberg à Gand. Il y demeura jusqu'à ce que Otbert, évêque de Liége, & les principaux du clergé & des habitans, voulant remédier aux désordres de cette abbaye, engagerent les moines à élire canoniquement un abbé. On ne fut point partagé sur le choix, tous s'accorderent à élire Thierri ; & cette élection approuvée des clercs & des laïcs, fut confirmée par l'empereur, de qui Thierri reçut le bâton pastoral le 30 janvier 1099. Il fut ordonné prêtre & reçut la bénédiction abbatiale, le 7 de mars de la même année. Thierri eut beaucoup à souffrir de la part des intrus & de ceux qui leur étoient attachés ; il parvint cependant à rétablir les bâtimens du monastère, qui presque tous tomboient en ruine. Après avoir mis le temporel sur un bon pied, il songea à établir la réforme dans sa maison. Dans ce dessein, il fit venir en 1107, de S. Jacques & de S. Laurent de Liége, deux moines de chacun de ces monastères, qui introduisirent les usages de Cluni dans l'abbaye de S. Tron. L'abbé Thierri eut des oppositions à essuyer : mais sa fermeté lui procura la satisfaction de faire fleurir la régularité dans sa maison. Il mourut peu après, le 25 avril 1107. L'abbé Thierri s'étoit appliqué à retoucher & mettre en meilleur style des vies de saints, écrites long-temps avant lui. Il en a aussi composé de lui-même quelques-unes. On trouvera le détail de ses ouvrages dans * l'*histoire litteraire de la France*, par des Bénédictins de la congrégation de S. Maur, tome IX.

☞ THIERRI, II du nom, abbé de S. Hubert à la fin du XI siécle, & au commencement du douziéme, succéda dans cette abbaye à Thierri I, mort sur la fin d'août 1086. L'attachement inviolable que Thierri II conserva pour le saint siége, lors des différends entre l'empire & la cour de Rome, lui attira des persécutions sans nombre. Il fut obligé de quitter son monastère, & Wirede fut intrus à sa place. Thierri conserva toujours le titre d'abbé, & mourut le 12 juillet 1109, après s'être choisi un successeur. D. Martène a donné au tome IV de son *ampl. collect.* trois piéces composées par Thierri, pour soutenir ses droits, & demander justice contre Wired. Ces trois piéces sont très-intéressantes pour l'histoire de l'abbaye de S. Hubert. * *Hist. litter. de la France*, par des Bénédictins de la congrégation de S. Maur, tome IX.

THIERRI DE NIEM, natif de Paderborn en Westphalie, servit à Rome en qualité de sous-secrétaire, Gregoire XI, Urbain VI & plusieurs de leurs successeurs, ainsi qu'il le dit lui-même dans la préface de son *histoire du schisme*, qu'il composa entre l'an 1400 & 14[illegible]0, où il dit qu'il y a environ 30 ans qu'il étoit à la cour de Rome ; mais qu'étant cassé de vieillesse, il s'étoit retiré du travail. Cette histoire, qui est fort curieuse, est écrite en latin, & distribuée en trois livres. L'auteur fut témoin de la plus

grande partie de ce qu'il rapporte. La premiere édition est de Nuremberg en 1532, *in-fol.* Il fit ensuite un autre traité touchant l'union, *Nemus unionis :* c'étoit encore au sujet du schisme qui affligea l'église de son temps. Il y dit qu'il n'avoit pas les mêmes sujets de frayeur que les cardinaux, n'ayant aucun bénéfice ecclesiastique. Sponde met cet ouvrage quatre ans après la mort de Boniface IX. Thierri de Niem publia un autre ouvrage en 1412, touchant *les priviléges & les droits des empereurs aux investitures des évêques ;* & il ne s'y appelle que scripteur des lettres apostoliques, & abréviateur; il accompagna en cette qualité Jean XXIII au concile de Constance. On prétend que dès le commencement de ce concile, il composa un traité, que d'autres ont attribué à Pierre d'Ailli, cardinal & évêque de Cambrai, touchant *la nécessité de la réformation de l'église dans son chef & dans ses membres ;* mais aussitôt après l'évasion de Jean XXIII, dont il a donné l'histoire, il composa une invective contre ce pape, où il fait une longue énumeration de ses vices & de ses déréglemens d'un stile emporté. Cette invective parut imprimée pour la premiere fois dans le recueil des actes concernant le concile de Constance, mis au jour par Herman Vonder-Hart, qui l'avoit trouvé manuscrit dans la bibliothéque de Helmstad. On a aussi de Thierri de Niem un *journal de ce concile*, lequel journal finit le 3 juin 1416. Thierri de Niem mourut peu après, & la même année 1416. C'est une erreur de dire qu'il ait été évêque de Verden : on l'a confondu avec Théodore de Nim. Quelques-uns lui ont aussi donné la qualité d'évêque de Cambrai, autre erreur. On n'auroit pas manqué de le mettre dans la liste des évêques qui se trouverent au concile de Constance. Le stile de cet auteur est dur & peu agréable : mais il est plein de force, fidéle & exact dans sa narration. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XV siécle.* Jacques Lenfant, *hist. du concile de Constance en 1714, pag.* 403 & 404.

THIERRI (Rolin) imprimeur & libraire de Paris, s'acquit de la réputation par plusieurs beaux ouvrages qu'il donna au public, tant des anciens auteurs que des modernes; & par l'impression des grands & petits livres en rouge & en noir pour l'usage des diocèses de Paris, d'Angers & du Mans, dont il étoit l'imprimeur & le libraire ordinaire. Il avoit succédé l'an 1588, à *Henri* Thierri son oncle, qui s'étoit fait estimer par l'impression des œuvres de S. Chrysostôme, de S. Jerôme, du grand corps du droit civil de Nivel, & de plusieurs autres livres considérables. Celui ci étoit fils de *Pierre* Thierri libraire, & petit-fils d'un autre *Pierre* Thierri aussi libraire, natif de la ville de Saint-Fargeau en Champagne, qui vint à Paris l'an 1514, où il apprit la librairie chez le célébre Galiot du Pré. *Rolin* Thierri mourut l'an 1623, & laissa un fils nommé Denys, qui s'attacha à la librairie, donna plusieurs ouvrages au public, & fut de la grande compagnie des libraires de Paris, sous le nom de Navire. Il mourut l'an 1657. *Denys* Thierri son fils, qui succéda à son fonds de librairie, s'appliqua aussi à l'imprimerie, & fit imprimer l'an 1699, le grand dictionnaire de Moreri, après l'avoir fait revoir par quelques personnes qui commencerent à en corriger les fautes. Il mourut le 9 de décembre 1712. * *Mémoires historiques.*

THIERRIAT D'ESPAGNE (Henri) natif de S. Florentin dans le Sénonois, lieutenant d'une compagnie d'ordonnance du roi François I. L'on conte qu'ayant été envoyé en 1518 par ce monarque vers Charles I, roi d'Espagne, depuis empereur, V du nom, il se trouva près de ce prince dans le moment qu'un officier Maure se mettoit en état de lui décharger un coup de hache d'armes sur la tête. Il la lui arracha, en fendit la tête du Maure, & la présenta toute sanglante au roi d'Espagne, qui convint qu'il devoit la vie à cet officier François; & que pour lui donner, & à sa postérité, des marques de sa reconnoissance, il lui rendit la hache; lui ordonna de la mettre sur le timbre de ses armes, avec cette devise; *velociter ;* & qu'il lui donna le surnom d'Espagne, que sa postérité a porté depuis : ce que ce prince confirma encore étant devenu empereur. Ce Henri avoit épousé le 9 juillet 1490, *Marie* Froment, fille de *Nicolas*, seigneur de Chaland, & de *Marie* de Courcent, dont il eut Jean qui suit; & *Charles* Thierriat d'Espagne, qui suivit l'empereur Ferdinand en Allemagne, s'y établit, & y eut des enfans.

II. Jean Thierriat d'Espagne, vicomte de Saint-Philbert, seigneur de la Motte, Franchevaux, capitaine de la garenne de S. Denys en France, épousa le 6 février 1515, *Marie* Raoul, fille de *François*, seigneur de Larmelie, gouverneur de Tonnerre, & de *Florentine* Simon, dont il eut Florentin, qui suit.

III. Florentin Thierriat d'Espagne, seigneur de la Motte, guidon de la compagnie d'ordonnance du maréchal de Biron, & gouverneur de Montereau, épousa le 16 juin 1566, *Marie* du Gué, fille de *François* du Gué, seigneur de Lames, & d'*Anne* Largentier, dont il eut *Charles* seigneur de Lames, exemt des gardes du corps, gouverneur du Pont-de-Vesle, tué au siége de Bourg-en-Bresse; *Nicolas*, seigneur de Courson, guidon de la compagnie d'ordonnance du duc de Guise, qui épousa en 1599 *Isabeau* de Belcombe, fille de *N.* baron de Chassélas, grand-bailli du Mâconnois; Florentin, qui suit; & *Odet* Thierriat d'Espagne Florentin joignit à la bravoure l'amour des belles lettres, & publia en 1606, à Paris, trois traités *de la noblesse de race, de la noblesse civile, & des immunités des ignobles.*

IV. Florentin Thierriat d'Espagne, seigneur de la Motte & de Petit-Prés près Vassi, capitaine d'une compagnie de carabiniers, épousa le 5 janvier 1622, *Antoinette* Haudineau, fille de *Pierre*, seigneur d'Orcom en Partois, & de *Marie* Petit, dont il eut *Louis*, capitaine dans le régiment de S. Etienne, tué à Philisbourg en 1644; Jean, qui suit; Charles, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; François*, capitaine au régiment du Tot, tué à la Capelle en 1650; *Florentin; Odet*, capitaine dans le régiment de Champagne, tué à Valenciennes en 1656; *Michel*, capitaine dans le régiment de la Ferté, tué à Dole en 1667; & *Odette* Thierriat d'Espagne, mariée en 1665 à *Joseph* de Thiebault, gentilhomme Lorrain.

V. Jean Thierriat d'Espagne, seigneur de la Motte & de Petit-Prés, premier capitaine du régiment de la Ferté-Senneterre, fut tué au siége de Montmedi l'an 1657, commandant le même régiment de la Ferté. Il avoit épousé le 25 avril 1652, *Elizabeth* d'Esquiots, veuve de *Barthelemi* Ballet, seigneur d'Agni, & fille d'*Edme* d'Esquiots, seigneur de Ville-Saône & d'Ambriers, & de *Magdélene* d'Albert, dont il eut *Jean*, capitaine dans le régiment de Piémont, tué à Gironne l'an 1684, à l'âge de 27 ans; *Anne-Thérèse*, morte jeune; & *Louis*, chanoine & chancelier de l'église royale & collégiale de S. Quentin.

V. Charles Thierriat d'Espagne, troisiéme fils de Florentin Thierriat d'Espagne, seigneur de la Motte, & de Petit-Prés, & d'*Antoinette* Haudineau, fut seigneur de la Motte, de Petit-Prés, &c. capitaine d'infanterie en mars 1642, se signala en Hongrie, où il fut blessé. Depuis il fut gouverneur de Bommel, de Grai, de Dole, & enfin de Thionville, où il mourut le 20 juin 1711, en sa 86 année, étant le plus ancien officier du royaume. Il avoit épousé l'an 1650, *Nicolle* Poyart qui étoit veuve, morte le 5 avril de l'an 1697, âgée de 78 ans, ayant eu d'elle pour fils unique *Henri* Thierriat d'Espagne, capitaine de dragons dans le régiment du roi, tué à la bataille de Fleurus le 1 juillet 1690.

THIERS (Jean-Baptiste) de Chartres, naquit vers l'an 1636, & fut reçu avant 1660 bachelier en théologie de la faculté de Paris. Après avoir été professeur de seconde, au collége du Plessis, à Paris, il fut curé de Champrond au diocèse de Char-

tres, où il eut quelques démêlés avec l'archidiacre, pour le droit des curés de porter l'étole dans le cours de la visite. Il n'eut pas dans cette affaire tout le succès qu'il souhaitoit; & s'étant de nouveau brouillé avec le chapitre, il quitta ce diocèse, & permuta sa cure avec celle de Vibraie au diocèse du Mans, où il mourut âgé de plus de soixante & cinq ans, au commencement de mars 1703. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont voici un catalogue exact & complet. 1. *Johannis Bap.* Thiers *Carnutensis, exercitatio adversus Johannis* de Launoy *dissertationem de autoritate negantis argumenti. Parisiis*, 1662, *in*-8°. 2. *Defensio adversùs Joh.* Launoii *appendicem de auctoritate negantis argumenti. Parisiis*, 1664, *in*-8°. 3. *De retinenda in ecclesiasticis libris voce* Paraclitus. *Lugduni*, 1669, *in*-8°. 4. *De Festorum dierum imminutione liber. Lugduni*, 1668, *in*-12. 5. *Dissertation sur l'inscription du grand-portail du couvent des Cordeliers de Reims*, 1670, *in*-12: seconde édition, 1673; troisiéme édition dans le recueil de piéces pour servir de *supplément à l'histoire des pratiques superstitieuses du pere* le Brun publié par l'abbé Granet, à Paris 1737, *in*-12. Dans un livre intitulé: *Augusti Beyeri memoriæ historico-criticæ librorum rariorum; Lipsiæ*, 1734, *in*-8°; l'auteur montre qu'il est si peu au fait de cette dissertation, qu'il prétend qu'elle est faite pour appuyer le livre des *Conformites* de Barthelemi de Pise, & qu'il regarde M. Thiers comme un apologiste des superstitions, lui qui n'a cessé d'écrire contre tous les abus qu'il a connus. Voyez sur cela la Bibliothéque raisonnée, tome 32, seconde partie, page 284, & suivantes. 6. *Oraison funèbre de madame de Thou, abbesse de Clairets*; Paris 1671, *in*-4°. 7. *Factum pour les Curés de l'archidiaconé de Pinserais, contre M. Philippe* le Maire, *archidiacre de Pinserais*, 1674, *in*-4°. 8. *De Stola in archidiaconorum visitationibus gestanda à parochis, disceptatio; Parisiis*, 1674, *in*-12. 9. *Traité de l'exposition du saint sacrement de l'autel*; Paris 1663, *in*-12; & *en* 1677 *in*-12. 10. *L'avocat des pauvres, qui fait voir l'obligation qu'ont les bénéficiers de faire un bon usage des biens de l'église*; Paris, 1676, *in*-12. 11. *Dissertation sur les porches des églises*; Orléans, 1679, *in*-12. 12. *Factum contre le chapitre de Chartres*; Paris, sans date d'année, mais imprimé en 1679, *in*-12. 13. *Traité des superstitions*; Paris, 1679, *in*-12. 14. *Traité des superstitions qui regardent les Sacremens*; Paris, 1697. Ce traité joint avec le précédent, réimprimé cette année, forme deux volumes *in*-12. Le troisiéme & le quatriéme volumes, qui font la suite de cet ouvrage, ne parurent qu'en 1704. 15. *Traité de la clôture des religieuses*; Paris, 1681, *in*-12. 16. *De la depouille des Curés*; Paris, 1683, *in*-12. 17. *La Sauce-Robert*, ou *Avis salutaire*, à messire Jean Robert, grand archidiacre; premiere partie, 1676, *in*-8°; seconde partie, 1678, *in*-8°. 18. *La Sauce-Robert justifiée*, à M. de Riantz, procureur du roi au Châtelet, ou piéces employées pour la justification de la Sauce-Robert, 1679, *in*-8°. 19. *Traité des Jeux permis & défendus*; Paris, 1686, *in*-12. 20. *Dissertations sur les principaux autels des églises, les jubés des églises, & la clôture du chœur des églises*; Paris, 1688, *in*-12. 21. *Lettres au sujet du commentaire de dom* Joseph Mége, *sur la régle de S. Benoît*; 1688, *in*-4°. 22. *Histoire des perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus & l'irrégularité de celles des ecclésiastiques*; Paris, 1690, *in*-12. 23. *Apologie de M. l'abbé de la Trappe, contre les calomnies du P. de Sainte-Marthe*; Grenoble, 1694, *in*-12. 24. *Traité de l'absolution de l'hérésie, où l'on fait voir par la tradition de l'église, que le pouvoir d'absoudre de l'hérésie est réservé aux papes & aux évêques, à l'exclusion des chantres & des réguliers exemts de la jurisdiction des ordinaires*; Lyon, 1695, *in*-12. 25. *Dissertation sur le lieu où repose le corps de S. Firmin, évêque d'Amiens*; Paris, 1699, *in*-12. 26. *Dissertation sur la sainte Larme de Vendôme*; Paris, 1699, *in*-12. 27. *Réponse à la lettre* du P. (Mabillon,) *touchant la prétendue Larme de Vendôme*; Cologne, 1700, *in*-12. 28. *De la plus solide, la plus nécessaire, & souvent la plus négligée de toutes les dévotions*; Paris, 1702, 2 vol. *in*-12. 29. *Observations sur le nouveau bréviaire de Clugny*; Bruxelles, 1702, 2 vol. *in*-12. 30. *Critique de l'histoire des Flagellans*, &c. Paris, 1703, *in*-12. 31. *Traité des cloches*; Paris, 1721, *in*-12. Le traité qui y est joint est de M. de la Croix, curé dans le diocèse de Beauvais. Tous ceux qui ont parlé de M. de Thiers, & même M. Du-Radier, qui en parle dans ses éloges des hommes illustres du Thimerais, ont oublié un de ses écrits. C'est un poëme en grands vers latins à la louange du cardinal Barberin & de sa famille. Il est intitulé, *Eminentissimo principi Domino Antonio Barberino, S. R. E. cardinali camerario, magno Franciæ eleemosynario, archiepiscopo duci Remensi designato, primo Franciæ pari, &c. Gratulatio*, à Paris, 1663, seize page *in-folio*. M. Thiers souscrit ainsi ce poëme, *Pangebat Joannes-Baptista Thiers, baccalaureus theologus & humanitatis professor in collegio Sorbonæ Plessæo, V calend. sextiles, in actu solemni nobilissimi juvenis Alexii Barjot de Moussy de Roncée.*

☞ THIERS ou THIERN, ville de France dans l'Auvergne, au diocèse de Clermont, élection de Riom, sur la pente d'un côteau près de la Durolle, aux frontieres du Forez. Cette ville qui a vicomté & justice royale, est une des plus considérables de toute l'Auvergne par son commerce, & l'une des plus peuplées, quoique les maladies de 1693 l'aient beaucoup diminuée. Son principal commerce consiste en quincailleries, papiers, cartes, cartons, & fils dont elle trafique par toute l'Europe, & jusque dans les Indes. Elle a servi d'apanage à une branche cadette de la maison d'Auvergne. Le duc de Lauzun en a été seigneur par donation de feu Mademoiselle d'Orléans, & depuis il l'a vendue à M. Crozat. Cette ville a un consulat pour les marchans, & un chapitre de chanoines fondé par les comtes de Forez. L'évêque de Clermont y a établi son séminaire. Il y a une abbaye d'hommes de l'ordre de S. Benoît, fondée par Bégon, évêque de l'Auvergne: on l'appelle *le Moustiers*. La ville de Thiers est le lieu de la naissance de S. Etienne, instituteur de l'ordre de Grandmont. * La Martiniere, *dict. géogr.*

THIETBERT, *cherchez* THEODEBERT.

THIGNONVILLE, *cherchez* TIGNONVILLE.

THILLE-LA-VILLE, bourg des Pays-Bas dans le comté de Namur, près de la riviere d'Heur, à une lieue au-dessous de Walcour. On voit près de ce bourg sur le sommet d'une montagne, le château qu'on nomme *Thille-le-Château*. * Mati, *dict.*

THIMERAIS. C'est une petite partie du Perche, province de France. Le Thimerais est vers les confins de la Normandie & du Pays Chartrain. Châteauneuf en Thimerais en est le lieu principal; mais on n'en connoît plus les limites. * Baudrand.

THIMON (Christophe) théologien du quinziéme siécle, étoit de Freistad en Allemagne. Etudiant à Leipsick, il fut aggrégé au grand collége de cette ville. On lui conféra dans la suite un canonicat à Zeitz en Misnie. Thimon joignoit une vie grave, sérieuse & remplie de piété, à beaucoup de savoir. Après avoir pris le dégré de maître-ès-arts, il s'appliqua particulierement à la théologie. Il gouvernoit une paroisse à Freistad, lorsqu'il fut connu de son prince qui se l'attacha, & lui donna de grandes marques de bienveillance. Ce prince étant mort, Thimon résigna le gouvernement de son église, & retourna à Leipsick, où pendant 25 ans il a enseigné la théologie avec une grande distinction. Il vivoit encore en 1498, sous le régne de l'empereur Maximilien, & le pontificat du pape Alexandre VI. Il a laissé un commentaire sur S. Matthieu: un autre sur le second livre du maître des

Sentences ; diverses harangues, &c. * *Scriptorum qui in academiis Lipsiensi, Wittenbergensi & Francofurtensi ad Oderam floruerunt, centuria, ab anonymo ejus temporis concinnata ; à Joachimo-Joanne Madero edita* ; à Helmstad, 1660, *in-4°*, nombre XXXII.

THINITES, nom des rois d'Egypte, qui selon Manethon, ont regné à This capitale de leur royaume, dans la haute Egypte. Le premier roi a été Menès, qui donna commencement à l'empire d'Egypte, & fonda les trois dynasties ou principautés, de This, de Thébes & de Memphis. Athothis fils de Menès succéda à son pere, & eut pour successeur son second fils Cencenés, qui commanda à This pendant que l'aîné nommé Athothis II regnoit à Thèbes, & un autre de ses fils à Memphis. Il y a eu huit rois depuis Menés dans la premiere dynastie des Thinites, dont le dernier a été Bienachés. Cette principauté fut ensuite possédée par une autre famille, dont Boetus fut le chef ; & cette famille fut appellée la seconde dynastie des Thinites, dont Nepherchétes fut le dernier & dixiéme roi. Sous celui-ci les Lybiens se révolterent, & le royaume des Thinite finit après avoir duré 603 ans, depuis l'an 2240, jusqu'à l'an 1637 avant J. C. Il n'y a rien de certain dans tout cela ; & il ne paroît pas qu'on puisse conserver les dynasties de Manethon. * Manethon, *apud Euseb. in chron.* Marsham, *chronicus canon.* P. Pezron, *antiquité des temps.* Du Pin, *biblioth. des historiens profanes.*

THIONVILLE sur la Moselle, *Theodonis villa*, ville du duché de Luxembourg, sous la domination du roi de France, avec bailliage du parlement de Metz, est bien située, & tellement fortifiée, qu'elle a passé long-temps pour imprenable. Elle fut prise par le duc de Guise l'an 1558, & fut rendue aux Espagnols ; mais ayant été reprise par les François l'an 1643, elle leur est restée par la paix des Pyrénées. Son pont de charpente sur des piles de pierre, desquelles il y en a qui sont éloignées l'une de l'autre de soixante pieds, mérite d'être vu.

CONCILES DE THIONVILLE.

Charlemagne tenoit ordinairement en cette ville les assemblées des prélats & des barons de ses états. Dans celle de 806, qui est une des plus importantes, il fit le partage de ses royaumes entre ses trois fils. L'an 821 trente-deux évêques y firent des ordonnances exprimées en IV chapitres, contre ceux qui maltraitoient les clercs. Elles furent trouvées si justes, que Louis *le Débonnaire* les confirma dans un concile de Tribur, & que tous les princes de France & d'Allemagne y souscrivirent. L'attentat commis en la personne de Louis *le Débonnaire*, injustement déposé par Ebbon de Reims & par ses adhérans, toucha extrêmement les gens de bien & les prélats vertueux. Ils s'assemblerent l'an 835, à Thionville, où après avoir detesté une action si noire, ils déposerent l'archevêque qui en étoit auteur. Charles *le Chauve*, Lothaire & Louis fils de Louis *le Débonnaire*, assisterent l'an 844, à une assemblée de prélats qui se fit en cette ville. On y dressa les ordonnances que nous avons en six chapitres.

THIRAS, septiéme fils de *Japhet* & petit-fils de *Noé*. Presque tous les savans anciens & modernes sont du sentiment qu'il peupla la Thrace. * *Voyez* Bochart, *Phaleg. liv. 3, chap. 2* ; & J. le Clerc, *sur la Genes. X, 2.*

THIROUX (Etienne) Jésuite, naquit à Autun en 1647. Il étoit fils de *Denys* Thiroux, maire d'Autun, & de *N.* Saulnier, alliée à la famille de Cipiere. Il entra dans la société des Jésuites en 1664, fit son noviciat à Nancy, & prononça ses quatre vœux en 1682. Il a prêché avec succès ; mais sa santé ne lui ayant pas permis de continuer les pénibles fonctions du ministère de la chaire, on lui donna quelques emplois plus proportionés à ses forces. Il a été recteur du collége de sa société à Charleville, & ensuite à Ensishem en Alsace. Il a professé la théologie à Dijon, où il est mort le 26 avril 1727, âgé de 80 ans. Dans le mercure de France, mois de mars 1737, on lui donne l'ouvrage intitulé : *Scholia, seu breves elucidationes in librum Psalmorum, ad usum & commodum omnium qui psalmos cantant, vel recitant, ut quæ difficilia sunt, intelligant. Adduntur scholia in Cantica Breviarii Romani. Autore Stephano Thiroux S. J.* à Lyon, 1727, *in-8°*. On dit dans le même Mercure que l'éditeur de l'ouvrage est le pere Deperier, Jésuite ; & qu'on lit à la tête un abrégé de la vie du pere Etienne Thiroux, écrite en latin par le pere Gabriel Thiroux son neveu, de la même société. Mais il est certain que l'ouvrage en question n'est point d'Etienne Thiroux, mais de son confrere le pere Pierre Lescalopier, & que le pere Thiroux n'est l'auteur que de l'épître dédicatoire à M. Bouhier, premier évêque de Dijon. Le pere Etienne Thiroux a composé l'écrit intitulé : *Direction spirituelle pour servir de regles à tous les chrétiens qui veulent sincérement leur salut, & acquérir la perfection.* Dans le Mercure cité, on trouve une analyse de ce livre, & l'on dit qu'il a été imprimé en 1730, *in-8°*. à Lyon. On lit dans la *Bibliothéque de Bourgogne*, que le pere Thiroux a laissé manuscrits trois volumes *in folio* sur le Nouveau Testament, qui sont présentement à Rome. * *Voyez* le Mercure cité dans cet article ; & la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par l'abbé Papillon.

THISBÉ, fille Babylonienne, *voyez* PYRAME.

THIURDUS DE DOUVRE, musicien Anglois, étoit religieux de l'ordre de S. Benoît, & chantre dans le couvent de Douvre, d'où il prit son nom, & où il mourut vers l'an 1237, sous le regne d'Edouard III, roi d'Angleterre. Il a écrit de la musique, *Pentachordorum & tetrachordorum lib. I. De legitimis ordinibus musicæ lib. I.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

THOAS, roi de l'isle de Lemnos dans la mer Egée, échapa du massacre que toutes les femmes de cette isle firent de leurs maris, parcequ'ils leur préféroient des esclaves. Ayant évité ce danger par l'adresse de sa fille Hypsipyle, il se retira dans la Chersonnèse Taurique, dont il se rendit maître, & où il s'attribua le souverain sacerdoce d'un temple de Diane. On y sacrifioit des victimes humaines ; & Oreste fils d'Agamemnon fut sur le point d'être immolé par sa sœur Iphigénie qui étoit prêtresse de Diane ; mais ils se reconnurent, & emporterent la statue de la déesse. Thoas voulant s'opposer à leur embarquement, fut tué de la main d'Oreste. *Voyez* HYPSIPYLE. * Hygin.

THOAS, citoyen de la ville de Patras dans l'Achaye, province du Péloponnèse, après avoir long-temps nouri un serpent dans sa maison, résolut de s'en défaire, & le porta dans un bois fort éloigné, où il le laissa. En s'en retournant, il fut attaqué par des voleurs qui étoient près de lui ôter la vie ; mais ce serpent ayant oui les cris de Thoas & reconnu sa voix, se vint jetter avec furie sur les voleurs, & les mit en fuite. * Ælian, *lib. 3.*

THOGORMA, troisiéme fils de *Gomer*, & petit-fils de *Japhet* fils de *Noé*. Il y en a qui prétendent que les Phrygiens ou les Turcs tirent leur origine de lui ; mais Samuël Bochart prétend qu'il peupla la Cappadoce. Il se fonde principalement sur ce qu'il est dit dans Ezechiel, *XXVII*, 14, que ceux de la maison de *Thogorma* ont fait valoir les foires de Tyr, en y conduisant quantité de chevaux & de mulets. Or la Cappadoce nourissoit une grande quantité de ces animaux, qui étoient estimés dans tout l'Orient, comme cet auteur le prouve par divers témoignages. J. Le Clerc confirme la pensée de Bochart par de nouvelles remarques sur *la Genèse*, *X. 3.*

THOHU ou THOU, fils de *Suph* d'Ephraïm, pere d'*Eliu*, bisaïeul du prophéte *Samuel.* * Voyez *le premier chap. du premier liv. des Rois, v. 1.*

THOISSEI, en latin *Thossiacus*, seconde ville de la souveraineté de Dombes, est située dans un pays fertile près la riviere de Chalarone, & de celle de Saône du côté de l'orient. Cette ville fut autrefois très-renommée

par son château, où les princes de Beaujeu, après la décadence du royaume de Bourgogne en 1031, retiroient leurs troupes pendant la guerre qu'ils avoient avec les sires de Villars & de Baugé, & les comtes de Mâcon leurs voisins, qui ruinerent une partie de cette ville. Elle fut ensuite rebâtie en 1300, par les soins de Guichard V, surnommé *le Grand*, dix-septiéme seigneur de Beaujeu, qui accorda de très-beaux priviléges à cette ville l'an 1310. Il y fit aussi rebâtir, & fonda la chapelle de sainte Marie-Magdeléne, érigée en église paroissiale l'an 1691, par Camille de Neuf-ville-de-Villeroi, archevêque de Lyon, à la priere d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, souveraine de Dombes. Cette ville a été inutilement assiégée quatre fois par les comtes & ducs de Savoye, & a tenu très-long-temps des garnisons fort considérables pour empêcher les mouvemens des religionaires. Mais dans les troubles des derniers temps les ligueurs s'en emparerent, pour empêcher que l'on ne conduisît aucunes denrées ni marchandises par la riviere de Saône à Lyon. Les Lyonnois dans le temps de la paix, obtinrent que le château de cette ville seroit entierement démoli, ce qui fut exécuté l'an 1598 & 1599, de maniere qu'il ne reste à présent que quelques vestiges de ses anciennes fortifications. Cette ville a encore été recommandable par son grand négoce de toiles en Espagne & dans les pays étrangers. Les eaux de la riviere de Chalarone, qui passe auprès de cette ville, sont très-propres pour la teinture des draps, pour la fabrique du papier & pour les toiles. L'an 1680 Anne-Marie-Louise d'Orléans y établit & y fonda un collége pour toute la principauté de Dombes. Elle y mit un principal recteur, & plusieurs autres prêtres aggrégés en corps de communauté, pour y enseigner la grammaire, les humanités, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques & la théologie. Louis-Auguste de Bourbon duc du Maine & prince de Dombes, qui lui a succédé, a pris ce collége sous sa protection. Ce prince a créé l'an 1698 un bailliage dans la ville de Thoissei, qui comprend outre la ville, les paroisses de S. Didier, de Garnerans, d'Illac, de Saint-Etienne, & de Moignenins. * Neuveglise, *abrégé de l'hist. de la souveraineté de Dombes*.

THOLA, sixiéme juge des Israélites, fils de *Phua*, qui étoit oncle maternel d'*Abimelech*, frere de *Gédéon* du côté de sa mere, gouverna après Abimelech pendant 23 années, depuis l'an 2802 du monde, & 1233 avant J. C. Le temps de son gouvernement n'est mémorable par aucune action éclatante. Jair lui succéda l'an du monde 2826, & 1209 avant J. C. * *Juges*, *c.* 10. Usser. *in annal.*

THOLAD, ville de la Palestine dans la tribu de Juda, attribuée à celle de Siméon. * *I. Paral. IV*, 29.

THOLEI, abbaye de l'ordre de S. Benoît dans l'archevêché de Trèves, près du bourg de S. Wendelin, à neuf lieues de Trèves, vers le midi oriental, a eu le roi Dagobert pour fondateur. Ce monastère est situé sur une montagne, au pied de laquelle passe un ruisseau de même nom. * Baudrand.

THOLUS, c'étoit une espéce de greffe où dînoient les Prytanes, & où se tenoient les greffiers. Il en est parlé dans l'apologie de Socrate par Platon. Quelque étymologiste entêté tireroit de-là le mot flamand *tolhuys*, qui signifie une maison où l'on paye le péage. Ce fut près d'une de ces sortes de maisons que les François passerent le Rhin en 1672. Il y a bien d'autres endroits en Hollande, que ceux où les François passerent le Rhin, qui portent ce même nom.

THOMACELLI : c'est le nom d'un gentilhomme de Naples, qui ne buvoit jamais. * Romuald, *tom. I*, *var. p.* 514. Le pape Boniface IX, qui étoit aussi de Naples, s'appelloit auparavant *Pierre Thomacelli.* On ne sait si celui dont il est question dans cet article, étoit de la même famille.

THOMÆUS (Nicolas-Léonic) a été un illustre professeur à Padoue dans le XVI siécle. Il étoit Vénitien, & originaire d'Albanie. Il étudia les lettres grecques à Florence sous Démétrius Chalcondyle; & il a été le premier entre les Latins qui ait expliqué en grec à Padoue les ouvrages d'Aristote. Il voulut remonter jusqu'à la source, afin de bien rétablir la philosophie, qu'il trouva misérablement défigurée par les vaines subtilités des scholastiques, & par les spéculations des commentateurs Arabes. Comme il étoit grand humaniste, il ne se faut étonner ni de son dégout pour la méthode de philosopher qu'on suivoit en ce temps-là, ni du courage qu'il eut d'expliquer le texte grec d'Aristote. Ses mœurs étoient celles d'un véritable philosophe. Il aimoit le repos du cabinet, sans se donner les mouvemens que l'émulation & que l'ambition inspirent. Il se contenta d'un bien médiocre; il le dépensa frugalement, & ne se maria point. Il prit pour un présage de sa mort prochaine, la mort d'une grue qu'il avoit nourie pendant quarante ans. Vu l'âge où il étoit parvenu, la moindre chose pouvoit lui donner cette pensée. Il avoit réussi à faire des vers, & mourut à Padoue l'an 1531, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avoit un frere, que Pierius Valerianus a mis au rang des savans malheureux. Il composa six dialogues à la maniere des académiciens, sur des matieres curieuses ou importantes; comme, *de divinatione; de nominum inventione; de ludo talario; de precibus; de animarum immortalitate*, &c. Il composa aussi trois livres de *varia historia.* Il traduisit ou paraphrasa divers traités d'Aristote & de Galien. * Bayle, *dict. crit.*

THOMAS (saint) apôtre, surnommé *Didyme*, ne se rencontra point avec les apôtres, lorsque le Sauveur du monde leur apparut après sa résurrection, & se trouva au milieu d'eux, quoique la porte de la salle où ils étoient assemblés fût fermée. Il ne voulut rien croire de ce qu'on lui en dit; mais huit jours après J. C. lui fit toucher ses pieds, ses mains & la playe de son côté. Son incrédulité servit à nous procurer une preuve invincible de la résurrection : ce qui fait dire aux saints peres qu'elle nous a été plus utile que la foi des autres apôtres. S. Jean *Chrysostôme* dit qu'il blanchit les Ethiopiens, pour dire qu'il leur prêcha l'évangile; qu'il annonça aussi aux Parthes, aux Perses, aux Medes, & même suivant la tradition, aux Indiens, & dans la grande isle de Taprobane. Il fut, à ce qu'on prétend, percé d'un coup de lance proche de la ville de Meliapour, maintenant appellée *la ville de S. Thomas*; & par une mort glorieuse il répara la faute de son incrédulité. Nous apprenons de l'histoire moderne des Indes Orientales, qu'aux royaumes de Nartingue & de Cranganor, & aux provinces voisines, la tradition est constante, que l'apôtre dont nous parlons y a porté la lumiere de l'évangile. Les chrétiens qu'on y trouva se disoient les chrétiens de S. Thomas, & racontoient plusieurs choses admirables de lui, qu'ils soutenoient être tirées de leurs annales, & qui étoient chantées par les petits enfans de Malabar en langue vulgaire. Maffée assure que le corps de ce saint apôtre fut trouvé à Meliapour dans les ruines d'une église bâtie autrefois en son honneur, & qu'on le transporta à Goa dans une magnifique église que le viceroi de ce temps-là fit construire par ordre d'Emanuel roi de Portugal; cependant on ne peut dire rien de positif là-dessus. Car encore qu'il soit certain que dès le X siécle Meliapour s'appelloit *Betouma*, ce qui en langage syriac signifie la maison de Thomas; cependant il n'est fait mention des chrétiens de ce pays-là dans aucun monument de l'histoire ecclésiastique, & on n'y trouve que l'église fondée par les Nestoriens; d'où vient qu'on pourroit croire que son nom de Betouma, lui seroit venu aussi d'un métropolitain, ou même d'un prince chrétien du pays, nommé *Thomas*, plutôt que de l'apôtre de ce nom; quoiqu'ensuite ce soit à celui-ci qu'on ait ajusté une histoire qui est devenue tradition. * S. Matthieu,

S. Jean, &c. Eusebe, *l.* 3, *hist.* S. Jean Chrysostôme, *homilia* 2 *in Matth.* Nicéphore, *chap.* 46. Maffée, *hist. des Indes*, *&c.*

THOMAS. Chrétiens de S. Thomas : c'est le nom qu'on donne aux chrétiens Indiens qui sont de la secte des Chaldéens Nestoriens. On peut s'instruire de ce qui les regarde dans l'histoire d'Alexis de Ménesés, qui a été composée en langue portugaise par le P. Antoine Gouvea de l'ordre de S. Augustin, puis traduite en espagnol par le pere François Mugnos, & qui a été mise en françois par un autre religieux du même ordre. Cette traduction françoise a été imprimée à Bruxelles l'an 1609, avec ce titre : *Histoire orientale des grands progrès de l'église catholique, en la réduction des anciens chrétiens, dits de S. Thomas.* Elle a été compilée par l'ordre des Augustins de la province de Portugal, & a été recueillie en partie des écrits de ceux qui avoient accompagné dans ces pays-là Alexis de Ménesés. On s'est aussi servi pour faire ce recueil, d'un traité composé par le pere Roz, Jésuite, évêque d'Argamalp, qui avoit été un des compagnons de l'archevêque Ménesés; d'un autre recueil plus étendu, compilé par Melchior Boas, écolâtre de Goa, aussi compagnon de Ménesés; enfin d'un mémoire écrit de la main même de cet archevêque, & de quelques autres piéces. Ainsi cette histoire des chrétiens de S. Thomas a été composée sur de bons actes, & sur les écrits mêmes de ceux qui ont été témoins de tout ce qui s'est passé en ces lieux-là, pendant la mission d'Alexis de Ménesés, de l'ordre de S. Augustin, archevêque de Goa, & primat d'Orient, l'an 1599. Dom Jean Albuquerque, de l'ordre de S. François, avoit été avant lui archevêque de Goa, & avoit établi dès l'an 1546 un collége à Cranganor, pour instruire les jeunes chrétiens de S. Thomas dans les cérémonies de l'église romaine. Les Jésuites qui virent que ce collége ne servoit de rien pour la conversion des chrétiens de S. Thomas, en établirent un autre l'an 1587, à Chanote ou Vaipicora, à une lieue de Cranganor, où ils enseignerent aux jeunes gens la langue chaldaique ou syriaque, qui est la langue dont ces peuples qui suivent le rit chaldéen se servent dans leur office Cela ne fit pas aussi un grand effet pour leur conversion, parceque les chrétiens de S. Thomas demeurerent toujours opiniâtres dans leurs anciennes coutumes. S'ils se rendoient quelquefois aux missionaires, ce n'étoit qu'en apparence. Ils alléguoient pour raisons qu'ils avoient reçu leur foi de S. Thomas; & lorsqu'on leur parloit de se soumettre à S. Pierre, autrement à l'église de Rome, ils répondoient que S. Pierre étoit le chef de l'église de Rome, & que S. Thomas étoit le chef de leur église; & qu'ainsi ces deux églises étoient indépendantes l'une de l'autre. Fondés sur ces raisons ils demeuroient toujours obstinés à reconnoître comme leur chef le patriarche de Babylone : attachement dont il fut impossible de les détourner pour reconnoître le pape; & s'ils le faisoient, ce n'étoit que par feinte & pour un temps seulement. Voici les erreurs qui leur sont attribuées dans cette histoire de Ménesés. 1. Ils soutiennent avec opiniâtreté les sentimens de Nestorius, & ne reçoivent aucunes images, n'admettant que la croix, laquelle même ils honorent peu. 2. Ils assurent que les ames des Saints ne verront Dieu qu'après le jour du jugement. Cette opinion leur est commune avec les Grecs, & avec plusieurs des peres. 3. Ils ne connoissent que trois sacremens; savoir, le baptême, les ordres & l'eucharistie. Ils mêlent même de si grands abus dans l'administration du baptême, qu'en une même église, il y a différentes formes de baptiser, ce qui rend le baptême nul. C'est pourquoi l'archevêque Ménesés rebaptisa en secret la plupart de ces peuples. 4. Ils ne se servent point des saintes huiles en donnant le baptême, & ils oignent seulement les enfans d'un onguent composé d'huile de noix d'Inde, sans aucune bénédiction. 5. Ils ne connoissent ni la confirmation, ni l'extrême-onction, dont ils ignorent même les noms. 6. Ils ont horreur de la confession auriculaire, à la réserve d'un petit nombre d'entr'eux, qui sont voisins des Portugais. 7. Leurs livres d'office sont remplis de très-grandes erreurs. 8. Ils se servent pour la consécration de petits gâteaux faits à l'huile & au sel, & pêtris avec du vin qui a été fait d'eau, où l'on a seulement fait tremper quelques raisins secs. 9. Ils disent la messe rarement. 10. Ils ne gardent point l'âge requis pour les ordres; car ils font des prêtres à 17, 18 & 20 ans, & lorsqu'ils sont prêtres, ils se marient, même avec des veuves, se remariant jusqu'à deux ou trois fois. 11. Ils n'ont point l'usage de réciter le bréviaire particulier, se contentant de l'aller réciter à haute voix dans l'église. 12. Ils commettent simonie dans l'administration du baptême & de l'eucharistie, pour laquelle ils exigent certaines sommes; & à l'égard du mariage, ils se servent du premier prêtre qu'ils trouvent. 13. Ils ont un respect extraordinaire pour leur patriarche de Babylone, qui est schismatique, & chef de la secte des Nestoriens; ils ne peuvent au contraire souffrir qu'on nomme le pape en leurs églises. Ils n'ont le plus souvent ni curé ni vicaire; mais le plus ancien y préside. 14. Ils vont à la vérité tous les jours de dimanche à la messe; mais ils ne croient pas être obligés en conscience d'y aller, ni sous peine de péché mortel. 15. Ils mangent de la chair le jour du samedi; ce qui est conforme à l'ancien usage de toutes les églises. Il y a encore d'autres erreurs, ou pratiques & opinions différentes des nôtres, marquées dans cette histoire, à la réformation desquelles l'archevêque Ménesés & ceux de sa suite s'appliquerent avec un grand soin. M. Simon dans son histoire des nations du Levant, & dans ses remarques sur Gabriel de Philadelphie, ne demeure pas d'accord de toutes ces erreurs, & il croit qu'il n'est pas si difficile de concilier les chrétiens de S. Thomas avec l'église romaine. * *Histoire orientale, des progrès de l'église catholique.*

THOMAS I, patriarche de Constantinople l'an 607, après Cyriaque, mourut l'an 610, dans le temps que l'empire étoit tyrannisé par Phocas.

THOMAS II, hérétique Monothélite, fut mis sur la chaire épiscopale de Constantinople l'an 666. Les actes du VI concile général, falsifiés par Théodore de Constantinople, portent qu'il fut orthodoxe; mais ceux de S. Maxime, qui sont plus authentiques, disent qu'il étoit hérétique. En effet, il avoit été mis sur le siége par la faveur de Constans, empereur hérétique. Ce patriarche mourut l'an 668. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8 *comm.*

THOMAS MOROZINI, de Venise, fut premier patriarche de Constantinople pour les Latins, apres la prise de cette ville l'an 1204.

THOMAS, tyran d'Orient dans le IX siécle, étoit un simple soldat qui tenta de se mettre sur le trône. On dit qu'un solitaire ayant vu Léon l'*Arménien*, Michel *le Begue* & celui-ci, qui portoient tous trois les armes, assura que les deux premiers seroient empereurs, & que le dernier périroit, en s'efforçant de le devenir. Cette prédiction, de quelque esprit qu'elle vînt, fut vérifiée par l'événement. Léon parvint à l'empire, & donna à Thomas une de ses meilleures légions à commander. Quelque temps après, Michel s'étant placé sur le trône de Léon, Thomas qui étoit son ennemi, fit révolter l'armée, se mit à la tête des rebelles, se rendit maître de toute l'Asie; & sous prétexte de venger son bienfaiteur, il résolut d'aller détrôner Michel *le Begue.* Ayant su que les Sarasins s'étoient révoltés, il les soumit en peu de temps, & les joignit à ses troupes; puis s'étant avancé jusqu'à Antioche, il s'y fit proclamer empereur, & fut couronné par le patriarche Job. Il eut encore le bonheur de se rendre maître de l'armée navale de l'empire, & vint mettre le siége devant Constantinople; mais ce fut inutilement : car son armée de mer fut deux fois battue. Il perdit lui-même

trois batailles; & enfin de désespoir il se retira à Andrinople, dont les habitans le livrerent à Michel *le Begue*, l'an 823. Il n'y a sorte d'indignités, ni de tourmens que ce cruel prince ne lui fit souffrir, pour avoir le plaisir de le faire mourir lentement, jusqu'à ce que voyant qu'il ne pouvoit plus résister aux supplices, il le fit empaler, aussi-bien qu'Athanase, que le malheureux Thomas avoit tiré d'un monastère, & avoit adopté & créé césar. D'autres assurent qu'ayant débauché la femme d'un sénateur de Constantinople, il se retira chez les Sarasins, où il renia la foi; & qu'ensuite il publia qu'il étoit fils d'Irène, & qu'il se rendit maître de l'Arménie sous Léon *l'Arménien*.* Cédrene. Zonare. Baronius, *in annal. &c.*

THOMAS, I de ce nom, comte de Savoye, fils d'HUMBERT III, auquel il succéda l'an 1188, âgé de 11 ans. C'étoit un prince généreux, bienfait, qui gouverna avec beaucoup de prudence, & qui mourut l'an 1233, laissant quinze enfans, dont le troisiéme fut THOMAS II de Savoye, pere de THOMAS III, comte de Maurienne, de Piémont, &c.* Guichenon, *hist. de Savoye.*

THOMAS DE CANTORBERI (saint) dont le nom de famille étoit *Thomas Becquet*, vivoit dans le XII siécle. Il naquit à Londres en Angleterre, de parens très-nobles, & fut mis encore jeune entre les mains de Thibaud, archevêque de Cantorberi, qui l'engagea dans les ordres sacrés, & lui donna l'archidiaconé de sa métropole. La dignité de chancelier du royaume d'Angleterre étant venue à vaquer, l'archevêque de Cantorberi, qui avoit beaucoup de crédit auprès du roi Henri II, proposa Thomas pour la remplir. Il fut agréé, & s'aquitta de ses fonctions avec beaucoup de sagesse & d'équité. Après la mort de Thibaud, il fut élevé sur le siége de Cantorberi, & refusa de retenir la dignité de chancelier. Dans la suite il se brouilla avec le roi, pour avoir voulu soutenir trop ardemment la défense des droits ecclésiastiques, & il fut obligé de sortir d'Angleterre. Il se retira à l'abbaye de Pontigni, d'où il fut encore chassé, & Louis VII roi de France se déclara son protecteur. Les archives de l'église de Lyon témoignent qu'il se réfugia en cette ville, & que le chapitre de la métropole lui donna une maison & une seigneurie à la campagne : c'est pour cette raison qu'après la mort de S. Thomas, Olivier, doyen de Lyon, fit bâtir, joignant l'oratoire de Notre-Dame de Fourviere, une église sous son invocation qui fut depuis dotée & augmentée par ses successeurs. Après une longue suite de persécutions, ce prélat étant retourné dans son église de Cantorberi, y fut assassiné par quatre scélérats le 29 décembre de l'an 1170. Dieu, pour témoigner combien la vie de ce saint lui avoit été agréable, honora son tombeau de plusieurs miracles; & le pape Alexandre III en ayant été informé, le mit au nombre des saints martyrs en 1173, & ordonna d'en faire la fête. Ce saint a écrit divers traités, des épîtres, & le cantique à la sainte Vierge qui commence, *Gaude flore virginali, &c.* * Roger. *in annal.* Pitseus, *de illust. script. Angl. & de Cantuar. archiep.* Heribert de Bosham, & trois autres auteurs de la vie de S. Thomas, allégués par Baronius, *in annal.* Voyez le recueil intitulé : *Epistolæ & vita divi Thomæ martyris & archiepiscopi Cantuariensis : necnon epistolæ Alexandri III, pontificis, Galliæ regis Ludovici VII, Angliæ regis Henrici II, &c.*

☞ THOMAS II, archevêque d'Yorck, au commencement du douziéme siécle, fut surnommé *le jeune*, pour le distinguer de son oncle paternel, de même nom, & son prédécesseur sur le siége d'Yorck. Il étoit né à Bayeux, & fils de Samson, qui après la mort de sa femme embrassa l'état ecclésiastique, & devint évêque de Vorchester. Thomas fut d'abord clerc de la chapelle de Henri I, roi d'Angleterre, & duc de Normandie. Au bout de quelque temps il devint prévôt du monastère de Beverley. Gerard, archevêque d'Yorck, étant mort le 21 mai 1108, le roi Henri nomma Thomas pour lui succéder; & il fut agréé du clergé & du peuple, qui s'empresserent à l'élire, sept jours précisément après la mort de Gérard. Sitôt que S. Anselme, son primat en qualité d'archevêque de Cantorberi, eut appris cette élection, il écrivit à Thomas pour l'inviter à venir se faire sacrer à Cantorberi, suivant la coutume. Thomas prévenu par ses chanoines, qui craignoient que leur église ne parût par-là dépendante de celle de Cantorberi, répondit poliment à l'invitation du primat; mais il lui allégua divers prétextes pour gagner du temps. La lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, a été insérée par Eadmer & le pere Alford dans leurs histoires. Cette lettre avec le fragment d'une autre écrite dans la même affaire, sont les seules productions qui nous restent de sa plume. S. Anselme réitéra ses instances. Il l'interdit même de toutes ses fonctions, & défendit sous peine d'anathême à tous les évêques d'Angleterre de lui imposer les mains, jusqu'à ce qu'il eût rendu à l'église de Cantorberi l'obéissance qu'il lui devoit. Mais Thomas persista toujours dans son refus pendant la vie de S. Anselme, & ne reçut l'ordination que le dimanche 27 juin 1109, des mains de Richard, évêque de Londres. Thomas gouverna son église avec toute la vigilance d'un bon pasteur, & en soutint le caractère par toutes sortes de bonnes œuvres. Un de ses soins dans les fréquentes visites qu'il faisoit des monastères de son diocèse, étoit d'y maintenir, autant qu'il lui étoit possible, la majesté du service divin. Il n'étoit guère moins soigneux de pourvoir à leurs besoins. Il fit de grands biens à son église cathédrale, & à celles de Ripon & de Beverley. Celle de Hely-Iland, qu'il chérissoit d'une maniere particuliere, dut beaucoup à ses libéralités. Il la fit rebâtir entierement, la fournit de livres, d'ornemens & de tout ce qui y étoit nécessaire, & la peupla de chanoines réguliers, qu'il y introduisit le premier novembre 1113. Ce fut une des dernieres actions de sa vie. Il mourut à Beverley en fevrier 1114. Son corps fut inhumé dans sa cathédrale d'Yorck. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

THOMAS D'AQUIN (saint) docteur de l'église, & religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit issu de l'ancienne & illustre famille des comtes d'Aquino. Il naquit au commencement de l'an 1227, fut mis à l'âge de cinq ans au mont Cassin, pour apprendre les premiers élémens; & n'en ayant que dix il fut conduit à Naples, où il prit l'habit de S. Dominique vers le milieu de l'an 1243. La crainte de ses parens, qui n'avoient pas consenti à sa vocation, avoit déterminé à l'envoyer en France; il fut arrêté sur le chemin par ses freres, & retenu très-étroitement pendant un an; & quand on vit qu'on ne pouvoit le résoudre à quiter son habit, on souffrit qu'il se sauvât par la fenêtre de sa chambre. Le général à qui les religieux de Naples jugerent à propos de l'envoyer, l'amena avec lui à Paris, & le conduisit peu après à Cologne pour faire ses études sous Albert *le Grand*, qui y enseignoit avec beaucoup de réputation. L'année suivante 1245, Albert fut nommé pour lire les sentences à Paris, où il fut suivi du jeune Thomas, qui étudia dans cette célébre université jusqu'en 1248. Albert, alors docteur en théologie, étant retourné à Cologne, & ayant été chargé d'y enseigner la théologie, son disciple enseigna en même-temps la philosophie, expliqua l'écriture sainte & les sentences. Enfin il vint l'an 1253, à Paris pour lire les sentences, & prendre les dégrés; & ne fut néanmoins reçu docteur que sur la fin de l'an 1257, à cause des différends qu'il y avoit alors dans l'université entre les séculiers & les réguliers. Il semble que l'an 1258, il enseigna à Paris, & il est certain qu'il y prêcha le carême de l'année suivante; mais il en partit ensuite pour le chapitre qui devoit se tenir le premier juin à Valenciennes, où on établit de nouvelles regles pour les études. L'an 1260 ou 1261, il retourna en Italie, & suivit les

papes, enseignant dans tous les endroits où ils faisoient quelque séjour ; ce qu'il continua de faire jusqu'en 1269, où étant venu au chapitre qui se tenoit à Paris, il fut nommé pour enseigner dans cette ville. Il le fit avec tant de succès, qu'ayant quitté cette chaire en 1271, il fut redemandé avec de vives instances l'année suivante. Charles roi de Sicile, frere de S. Louis, avoit autrefois offert l'archevêché de Naples à S. Thomas qui l'avoit refusé ; il le demanda alors pour enseigner dans la même ville, & on ne put le lui refuser ; mais le Saint n'y demeura que jusqu'en 1274, & en sortit pour n'y plus rentrer ; car étant parti pour se rendre au concile de Lyon, & s'étant détourné pour voir sa niéce, mariée à Annibaldi de Ceccano, il tomba malade dans leur château, & se sentant en danger, il se fit porter dans le monastère de Fossanova, de l'ordre de Cîteaux, où il mourut saintement le 7 mars de la même année, âgé de 48 ans seulement. Jean XXII le canonisa l'an 1313, & l'an 1567 S. Pie V le déclara docteur de l'église. Sous le pontificat d'Urbain VI, l'an 1368, son corps fut transféré à Toulouse, où il est considéré comme l'ornement & la gloire de cette ville. De tous les scholastiques, S. Thomas est sans contredit le plus profond, le plus judicieux & le plus net : les titres d'*Ange de l'école*, de *Docteur angelique*, & de l'*Aigle des Théologiens*, qu'on lui a donnés, n'ont rien d'outré. Tous ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, & entre autres l'an 1570, à Rome, en dix-huit volumes *in-fol.* mais il y en a quelques-uns qui ne sont pas du saint, non plus que d'autres, qui ne sont pas dans ce recueil, & qu'on trouve imprimés séparément. Pour donner en peu de mots l'idée qu'on en doit avoir, nous observerons que ses traités sur le syllogisme, la démonstration & les sophismes représentent en abregé tout l'art dialectique d'Aristote, & pouroient tenir lieu de toutes les autres logiques. Sa somme conserve encore aujourd'hui la grande réputation qu'elle eut d'abord, & le saint l'a méritée. Solide dans l'établissement des principes, exact dans les raisonnemens, habile dans le choix des preuves, ferme dans la réponse aux objections, judicieux dans le discernement des questions, clair & précis dans l'expression, il sera toujours le modéle des théologiens ; il ne se contente pas d'y confondre toutes les hérésies passées, il prévient aussi toutes les hérésies futures : en un mot, c'est un ouvrage parfait. Ses opuscules sur des questions de morale, montrent aussi la justesse de son sens & sa prudence chrétienne : on le reconnoît encore dans ses commentaires sur les pseaumes, sur les épîtres de S. Paul aux Romains, aux Hébreux, & sur la I aux Corinthiens, & dans sa chaîne dorée sur les évangiles. Pour les commentaires sur les autres épîtres de S. Paul, sur Isaac, Jérémie, S. Matthieu, S. Jean, ce ne sont que des extraits de ses leçons, faits par des écoliers ; & ses sermons ne sont aussi que des copies faites par ses auditeurs, après l'avoir entendu. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

THOMAS DE CAPOUE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut élevé au cardinalat l'an 1212, par le pape Innocent III, dans la septiéme promotion que fit ce pape. Il eut le titre de sainte Sabine. Il a été légat en Lombardie, & employé dans diverses négociations importantes, où il donna des preuves de sa capacité. On assure qu'il aimoit les pauvres, & qu'il les assista avec beaucoup de libéralité. Il mourut à Anagnie le 22 août 1243. On a de lui des Hymnes en l'honneur de la sainte Vierge, & d'autres pour la fête de S. François d'Assise ; & un ouvrage intitulé : *Summa Dictamirus* ; c'est ainsi qu'on intitule cet ouvrage dans le Dictionaire historique, édition de Hollande, 1740, où l'on donne un article de Thomas de Capoue, d'après les auteurs qui en ont parlé, & qui sont cités à la fin du même article.

THOMAS DE CATIMPRÉ ou CANTINPRÉ, religieux de l'ordre de S. Dominique, & célébre écrivain, naquit l'an 1201, à Leuve, petite ville du Pays-Bas dans le duché de Brabant, sur les frontieres de l'état de Liége, près de Bruxelles. Ses parens étoient nobles, & son pere portoit les armes sous Richard I, roi d'Angleterre, lorsque ce prince à la tête des croisés marcha contre les Sarasins de Syrie au commencement du treiziéme siécle. L'an 1206, à son retour d'Orient où il avoit reçu de sages avis de plusieurs solitaires qu'il avoit visités, il envoya son fils, âgé alors de cinq ans, dans la ville de Liége, pour y être instruit dans les lettres & formé à la piété. Le jeune Thomas étudia onze ans dans cette école, & s'attacha particulierement à écouter les prédications du célébre Jacques de Vitry, alors chanoine régulier d'Ognies, depuis évêque de S. Jean d'Acre, & enfin cardinal, évêque de Tusculum. On croit que ce fut par les conseils de celui-ci que Thomas, à l'âge de 16 ans, prit l'habit de chanoine régulier de S. Augustin dans l'abbaye de Catimpré ; ce qui l'a fait toujours appeller depuis *Thomas de Catimpré* ou *Cantinpré*. Il nous apprend lui-même qu'il fut élevé au sacerdoce, & chargé de la direction des ames, & qu'il eut dans l'exercice de cet emploi beaucoup de scrupules qui furent dissipés par les avis & les prieres de sainte Lutgarde. Il y avoit quinze ans que Thomas édifioit son chapitre par l'innocence de ses mœurs, & le public par divers ouvrages de piété, lorsque desirant de mener une vie plus austere & plus apostolique, il entra dans l'ordre de S. Dominique dans le couvent de Louvain l'an 1232. Il commença alors ses études de théologie, & il s'y appliqua avec fruit depuis l'an 1233, jusqu'en 1237, à Cologne sous Albert le Grand, & à Paris. Il étoit dans cette derniere ville l'an 1240, & il fait mention de deux célébres disputes ausquelles il avoit été présent : l'une touchant la pluralité des bénéfices ; l'autre à l'occasion des livres du Thalmud, justement condamnés par le grand nombre des docteurs, & trop vivement défendus par quelques politiques intéressés. De retour à Louvain, Thomas y fit des leçons publiques de philosophie & de théologie, qui lui acquirent beaucoup de réputation ; & selon du Boulay, en son histoire de l'université de Paris, il fut en grand commerce avec les savans de cette ville, contre lesquels cependant il prit dans ses écrits la défense de ses freres. Mais son attrait particulier le portant à travailler à l'instruction des peuples, il annonça la parole de Dieu non-seulement dans les villes de Brabant, mais aussi dans plusieurs provinces de France & d'Allemagne. Il entremêloit ce fatiguant exercice de celui de la priere, & de la composition de divers ouvrages. Voici ceux que l'on connoît : *La vie de la bienheureuse Christine*, vierge, surnommée *la Merveilleuse*, morte vers l'an 1224 : elle est dans Surius au vingt-troisiéme juin. La vie *de la bienheureuse Lutgarde*, religieuse de Cîteaux, en trois livres ; dans Surius, tome troisiéme, & dans les *Actes des saints* recueillis par les Jésuites d'Anvers au mois de juin. La *vie de la bienheureuse Marie d'Oignies* ; celle de la *B. Marguerite d'Ypres* ; celle du *B. Jean, premier abbé du monastère de Catimpré*, & fondateur de cette abbaye. Ces vies sont encore ou dans Surius, ou dans les Bollandistes. Hyacinthe Choquet a mis celle de sainte Marie d'Ypres, dans le recueil des vies des Saints de l'ordre des Freres Prêcheurs. On a de Thomas de Catimpré un autre ouvrage latin, intitulé : *Le bien universel* ou *des Abeilles*, parceque l'auteur se sert de la figure des abeilles pour donner des préceptes touchant la conduite ou les devoirs tant des supérieurs que des inférieurs. Cet ouvrage dédié au pere Humbert de Romans, & souvent cité par les écrivains ecclésiastiques, a été imprimé à Deventer dans les Pays-Bas, à Paris, & trois fois à Douai en 1527, 1605, & 1627. Cette derniere édition procurée par les soins de George Colvenere, Dominicain, docteur & chancelier de l'université de Douai, passe pour la plus exacte & la plus parfaite. Dans le prologue de cet ouvrage, Thomas de Catimpré

Catimpré fait mention d'un autre, intitulé *de la nature des choses*, divisé en vingt livres, auquel l'auteur avoue qu'il avoit travaillé avec soin pendant quinze ans. Celui-ci n'a point été imprimé. Quelques auteurs l'ont confondu avec un autre ouvrage, composé par un religieux de S. François, & intitulé : *Des propriétés des choses*. On prétend que Thomas de Catimpré savoit le grec ; & qu'à la priere de S. Thomas d'Aquin, il avoit fait une version latine des ouvrages d'Aristote, dont le saint docteur se servit, dit-on, pour écrire ses commentaires sur ce philosophe ; mais cette version vient d'une autre main. D'autres écrivains ont aussi prétendu que Thomas de Catimpré avoit été sacré évêque titulaire, pour servir de suffragant ou de coadjuteur à l'évêque de Cambrai ; mais cette opinion paroît encore sans fondement. Voyez sur cela le pere Touron qui a discuté ce fait dans son histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique, tome I. On ignore l'année de la mort de Thomas de Catimpré ; les uns la mettent en 1263, les autres en 1275, & d'autres en 1280. Peut-être qu'aucune de ces trois dates n'est la véritable. * *Voyez* l'ouvrage du pere Touron que l'on vient de citer, & la bibliothéque Belgique, de l'édition de 1739, *in*-4°. tome second.

THOMAS DE STAVESHAW, religieux Anglois de l'ordre de S. François, étudia dans l'université d'Oxford, où il devint habile philosophe & excellent théologien. Il mourut à Avignon l'an 1346, & outre des sermons pour toute l'année, il laissa plusieurs autres ouvrages, qui ont pour titre, *In D. Lucam collectanea ; De salutatione angelica ; De excellentia nominis* Jesu : *Tabula doctorum universalis ; In lecturam Guillelmi de Wara ; In Delamarum contra Thomam ; In lecturam Roberti Cantoni ; Cursus moralis, &c.* * Pitseus, *de illustribus Angliæ scriptoribus*.

THOMAS DE STRASBOURG, religieux de l'ordre des Augustins, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance. Il fut élu général de son ordre à Paris le 11 juillet de l'an 1345, & mourut à Vienne en Autriche l'an 1357, après avoir gouverné douze ans. Grégoire de Rimini lui succéda ; ce qu'il est bon de remarquer contre Trithême, qui ne met Thomas qu'après ce dernier. On a de Thomas des commentaires sur le maître des Sentences, & sur les constitutions de son ordre. * Joseph Pamphile, *in chron. Erem. S. August.* Philippus Elssius, *encom. August.* Corneille Curtius, *elog. vir. illust. August.* Possevin, *in appar. sac.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.*

Quelques auteurs, comme Trithême & Simler, nous assurent, qu'il y a eu un autre Thomas de *Strasbourg*, qui a écrit des sermons excellens, qu'on préféroit à tous les autres de ce temps-là, & qui vivoit vers l'an 1495. On assure qu'il est auteur des épîtres, des questions & de quelques autres traités qu'on attribue au premier. Il étoit religieux de l'ordre de S. Dominique. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

THOMAS, Anglois, dit aussi *Waleis*, Walois, Valois, & quelquefois en latin *Gualensis*, religieux de l'ordre de S. Dominique, natif du pays de Galles, fut docteur en théologie dans l'université d'Oxford, & florissoit l'an 1331, où il prononça le 27 décembre en présence de plusieurs cardinaux un sermon exprès pour réfuter ceux qui prétendoient qu'avant le jugement dernier les saints ne jouissent pas de la vision béatifique. Ce sermon qui est venu jusqu'à nous, est rempli de traits vifs, & d'autant plus capables d'offenser le pape Jean XXII, que ceux qui pour le flater avoient prêché l'opinion contraire, sont maltraités sans aucun ménagement. Aussi Thomas fut-il arrêté peu après, tant pour ce discours que pour une lettre *de instantibus & momentis* ; mais la plupart des théologiens s'étant déclarés pour le sentiment qu'il avoit soutenu, on le relâcha, & le pape lui-même lui rendit justice. On a du même Waleis une explication des dix premiers livres de S. Augustin de la Cité de Dieu, imprimée dès l'an 1473, à Mayence, & dont il y a eu depuis deux éditions en 1494, à Fribourg, & en 1520, à Lyon. Ses autres ouvrages imprimés sont les métamorphoses d'Ovide, expliquées moralement, dont il parut une traduction françoise à Bruges, dès l'an 1484, & un commentaire sur les trente-sept premiers pseaumes, qui a paru à Venise en 1611, sous le nom de Thomas de Jorz. On ne dit rien des autres, parceque vraisemblablement ils ne verront jamais le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. I.*

THOMAS DE JORZ, autrement dit *Thomas Anglois*, *cherchez* JORZ (Thomas de)

THOMAS DE MALDON, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une ville d'Angleterre, dans le comté d'Essex, étoit de l'ordre du Mont-Carmel, & fut professeur en théologie à Cambridge ; ensuite de quoi il devint fameux prédicateur. Les religieux de son ordre l'élurent prieur du couvent de Maldon, où il mourut l'an 1404, sous le regne de Henri IV, roi d'Angleterre, après avoir composé plusieurs livres, entr'autres, *Introitus SS. bibliorum* ; des commentaires sur la Genèse, sur les pseaumes, sur l'épître de S. Jacques, sur le maître des Sentences ; deux livres de sermons ; *Determinationes theologicæ ; Quæstiones ordinariæ ; Quodlibeta, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

THOMAS A KEMPIS, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, naquit vers l'an 1380, dans le village de Kemp au diocèse de Cologne, dont il a tiré son nom. Jean son pere, & Gertrude sa mere, vivoient du travail de leurs mains. Il eut un frere aîné nommé Jean qui entra chez les chanoines réguliers de Windesheim, où il fut élevé à plusieurs charges. Pour lui âgé de treize ans, on l'envoya à Deventer, ville alors en grande réputation pour les sciences, afin d'y faire ses études. Il y entra dans la communauté des pauvres écoliers, commencée par le vénérable Gerard Groot, & continuée par le vénérable Florent Radwin, son disciple, qui dirigeoit l'école de Deventer lorsque Thomas à Kempis y fut reçu. Thomas y passa sept ans, & y fit de grands progrès dans les sciences & dans la piété. Ce temps fini, le vénérable Florent lui donna des lettres de recommandation pour le monastère du Mont saint-Agnès, proche de Zuol. Cette maison nouvellement fondée, étoit habitée par des chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim, instituée par Florent lui-même, suivant les intentions de Gerard. Thomas y fut reçu en 1399 ; son frere en étoit alors prieur. Cependant, il fut long-temps éprouvé avant que d'être admis, & il demeura plus de six ans sans l'habit de religieux, qu'il ne reçut qu'en 1406, le 20 de juin. Thomas conserva sa premiere ferveur pendant tout le temps de sa vie. Il se distingua entre tous par sa piété éminente, par son respect pour ses supérieurs, par sa charité envers ses freres. Ennemi de l'oisiveté, on le voyoit occupé sans cesse ou à la priere ou à la méditation des livres sacrés, ou à transcrire des livres, ou à en composer sur des sujets de piété. Dieu lui donna une longue vie, afin qu'il fût plus long-temps la consolation & l'exemple de ses freres. Il mourut le 25 de juillet de l'an 1471, âgé d'environ 92 ans, dont il en avoit passé 70 dans l'ordre des chanoines réguliers. Ses ouvrages où respire une piété tendre & lumineuse, ont été plusieurs fois imprimés : les meilleures éditions sont celles de Paris 1599 & d'Anvers 1607, par les soins du pere Sommalius, Jésuite, qui avoit recherché avec tout le soin & toute l'exactitude possible les manuscrits originaux de son auteur, sur lesquels il corrigea & augmenta les éditions précédentes. Plusieurs de ses ouvrages, sans parler de l'*Imitation de J. C.* ont été traduits en françois, comme ce que l'abbé de Bellegarde a donné sous le titre de *Suite du livre de l'Imitation*, & le pere Valette de la Doctrine Chrétienne, sous celui d'*Elevation à J. C. sur sa vie & ses mystères*, à Paris en 1728, *in*-12. A

l'égard du livre de l'Imitation de J. C. les traductions que l'on en a faites, soit en françois, soit en d'autres langues, sont presque innombrables. Le savant Jean Albert Fabricius en a donné une liste dans les *nouvelles littéraires* de Hambourg 1703. Mais outre qu'il s'en est fait beaucoup de traductions depuis ce temps-là, cette liste ne contient pas même toutes celles qui avoient paru jusqu'alors. Mais le livre de l'Imitation de J. C. est-il véritablement de Thomas à Kempis ? On sait que ce point de critique n'est pas encore bien décidé entre les savans. Quelle dispute ne s'est-il pas élevée entr'eux sur ce sujet le siécle dernier, & avec quelle chaleur chacun n'a-t-il pas défendu son opinion ? Cette guerre émue principalement entre les chanoines réguliers de la congrégation de sainte Geneviéve d'une part, & les Bénédictins de la congrégation de S. Maur de l'autre, a duré plus de soixante ans sans trève ni cessation d'armes, & n'a été finie que parcequ'on a été las de combattre. Les premiers étoient pour Thomas à Kempis, les autres pour Jean Gersen ou Gessen. On n'apporta d'abord que des raisons tirées de la chronologie, du style, des auteurs antérieurs, contemporains ou postérieurs ; & jusque-là le combat fut assez modéré. Mais dès qu'on eut commencé à s'appercevoir que la décision dépendoit des manuscrits, & que le parti qui en produiroit de meilleurs & en plus grand nombre, seroit victorieux, ce fut alors que se donnerent les grands coups. On courut les royaumes ; on fouilla dans toutes les bibliothéques : ce ne furent qu'examen d'experts, rapports juridiques, actes pardevant notaires, accusations de faux, récriminations, procès en forme, appels interjettés, factums, libelles où l'on voit souvent autant d'injures que de mots : la France, l'Italie, l'Allemagne, tout retentit de Thomas à Kempis & de Jean Gersen, comme s'il se fût agi du renversement entier de l'une & de l'autre congrégation. Depuis que l'on eut reconnu que c'étoit à tort que l'on avoit donné l'imitation de J. C. ou à S. Bernard ou à Jean Gerson chancelier de l'université de Paris, ou à un Chartreux, dont le nom est peu connu, le premier qui attribua cet ouvrage à Thomas à Kempis, fut Jodocus Badius Ascensius, imprimeur à Paris, mais Flamand de nation. Il fut suivi par François de Tol, chanoine régulier, qui cite en sa faveur les manuscrits que l'on voit encore de sa propre main ; & c'est sur ces autographes que le P. Sommalius, Jésuite, fit les éditions de 1599, 1601, 1607 & 1610. Le premier qui ait donné l'ouvrage à Jean Gersen abbé, est le pere Possevin, Jésuite, dans son *apparat sacré*. Il fut imité par le pere Cajetan, religieux de la congrégation du Mont-Cassin, qui fit imprimer l'Imitation à Rome en 1616, avec le nom de Gersen. Il mit à la tête une petite dissertation pour appuyer son sentiment. Ensuite il parcourut la Gaule Cisalpine, la Ligurie, Mantoue, Gènes, &c. cherchant par-tout des manuscrits pour s'autoriser, & prenant pour lui jusqu'aux plus légeres conjectures. Sa dissertation fut fortement attaquée par les *Vindiciæ Kempenses* du pere Rosweide, Jésuite, qui parurent en 1617. Cajetan répondit en 1618. Le Jésuite répliqua en 1621, & en 1627, ces deux auteurs multiplierent les écrits à l'envi l'un de l'autre, & se trouverent bientôt appuyés par d'autres qui prirent leur parti. Les PP. Fronteau, Testelette, & quelques autres chanoines réguliers écrivirent pour Thomas à Kempis, de même que les Jésuites Bollandus, Reser, &c. Philippe Chifflet abbé de Balerne, vicaire général & chantre de l'église métropolitaine de Besançon, & plusieurs autres ; les PP. Valgrave, Quatremaires, Delfau, Roussel, &c. Bénédictins, furent pour Gersen. MM. de Launoy & Naudé se mêlerent dans la dispute, & le dernier n'épargna ni les injures, ni les autorités : on voit l'homme dans la plupart de ces écrits qui sont en grand nombre, & ont toujours laissé la question indécise. L'histoire de cette contestation que dom Vincent Thuillier, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, a mise au-devant du tome premier des œuvres posthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart, est fort curieuse. Il a donné ensuite une liste de tous les écrits qu'il a connus qui ont paru durant cette contestation. Mais depuis l'histoire de cette querelle, la question sur l'auteur du livre de l'Imitation, s'est encore agitée en Allemagne en 1724, 1725, & depuis. Le pere Thomas Erhard, Bénédictin, ayant publié le livre de l'Imitation avec le nom de *Jean Gersen de Canabæo, de l'ordre de S. Benoît, abbé de Vercelli en Italie*, le pere Eusébe Amort, chanoine régulier, bibliothécaire & professeur en théologie à Pollingen en Baviere, a publié par ordre de ses supérieurs un volume *in*-8°, sur ce sujet. Il y fait d'abord l'histoire de cette contestation : ensuite il tâche de prouver que ce Gersen est un être de raison, & qu'il n'y a aucun lieu qui s'appelle *Canabæum*. Cette dispute n'a pas été si loin que celle qui s'est agitée en France, & qui a été décrite dans un grand détail, par dom Vincent Thuillier. * *Voyez* cette histoire ; la vie de Thomas à Kempis, au-devant de ses œuvres ; celle qu'a donnée Rosweide ; *la vie des saints*, par M. Blondel, *in-fol.* à la fin ; *la bibliothéque germanique, tome* 11, *pag.* 219. Thomæ Mezleri *Benedictini olim Zwifaltensis epistola dedicatoria præfixa libris de Imitat. Christi elegiacè versis*, en 1645, avec les notes d'un anonyme sur cette lettre, écrite en 1628. Ces deux piéces se trouvent, tome 13 des *Amœnitates litterariæ* de Jean-Georges Schelhorn.

☞ On a donné depuis peu une nouvelle édition du livre de l'imitation, sous ce titre, *De imitatione Christi libri IV, ad octo manuscriptorum ac primarum editionum fidem castigati, & mendis plus sexcentis expurgati. Ex recensione* Josephi Valart, *Presbyteri Hesdinensis & academici Ambianensis* ; volume *in*-12 très-bien imprimé chez Barbou, 1758. M. l'abbé Valart prouve, dans une dissertation bien raisonnée, 1°. que l'imitation est plus ancienne que Thomas à Kempis, puisqu'on a ce livre dans des manuscrits plus anciens que ce pieux chanoine régulier. 2°. Qu'elle a été composée avant l'an 1330, puisque Ludolphe de Saxe, qui florissoit ence temps-là, passe pour en avoir donné une traduction. 3°. Qu'elle est postérieure au temps où vivoit S. François d'Assise, puisque ce saint patriarche y est nommé. 4°. Que l'auteur est Jean Gersen, abbé de Verceil, qui vivoit au treiziéme siécle, & dont on voit le nom jusqu'à cinq fois dans un manuscrit ancien. * *Mémoires de Trévoux*, avril 1758, second vol. p. 1144.

THOMAS DE SALISBURI, ainsi nommé de la ville de Salisburi en Angleterre, qui fut le lieu de sa naissance, étoit rhétoricien, philosophe & théologien. Il a écrit un livre de l'art de prêcher, dont on a gardé le manuscrit à Cambridge dans le collége de S. Benoît. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

THOMAS DE VALENCE, religieux Espagnol, de l'ordre de S. Dominique, a écrit en espagnol, un livre très-utile, intitulé : *Consolatio in adversis, in omni tempestatum hujus vitæ genere.* Il a été traduit en italien, & imprimé à Venise l'an 1562. L'auteur vivoit dans ce temps-là-même. * *Biblioth. Hispan.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

THOMAS CANTIUS ou DE KENT, ainsi nommé d'un village d'Angleterre, où il naquit, fit ses études à Oxford, dans le collége de Merton, & devint un grand philosophe & excellent mathématicien, vers l'an 1447, sous le regne d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Il a beaucoup écrit de l'astronomie ; mais ses ouvrages ne paroissent plus, selon le sentiment de Pitseus & de Leland.

THOMAS ELIOTE, gentilhomme Anglois, célébre par l'amitié dont il fut lié avec Thomas Morus, par sa science, & par son zèle pour la foi orthodoxe, mourut l'an 1546, & laissa divers traités, dont les plus importans sont, *Flores sapientiæ ; De rebus Angliæ memorabilibus ; Bibliotheca, &c.* * Balée & Pitseus, *de illust. script. Angl.*

THOMAS DE JESU, hermite de l'ordre de S. Augustin, étoit fils de FERDINAND-ALVARE's d'Andrada, d'une des meilleures familles de Portugal. A l'âge de six ans, son pere le confia au P. Louis de Montaya, religieux de S. Augustin, qui l'instruisit dans l'etude, & tâcha de le former à la piété. A l'âge de quinze ans, Thomas embrassa l'ordre de S. Augustin; & après avoir fait sa philosophie & sa théologie à Conimbre, il prêcha, & fut fait maître des novices. Sa piété & ses talens le rendoient propre à cet emploi. Il voulut introduire dans son ordre un genre de vie plus austere, & plus approchant de la perfection religieuse; mais la proposition qu'il en fit, déplut; & l'on traversa tellement son dessein, qu'il fut contraint de l'abandonner. Sébastien roi de Portugal, instruit de ses vertus & de son amour particulier pour les pauvres, le mena avec lui en Afrique en 1578. Thomas y secourut avec zèle tous les affligés; mais à la bataille d'Alcazera il eut l'épaule percée d'une fleche, fut fait prisonnier par un Maure, & vendu à un marabou ou prêtre Mahométan. Le marabou le traita d'abord fort bien, espérant de le gagner à sa religion; mais Thomas le prêchoit lui-même avec tant de force, que ce marabou irrité le fit dépouiller, charger de chaine, & conduire dans un cachot, où il fut fort maltraité & très-mal nouri. A la faveur d'un foible rayon de lumiere qui entroit dans son cachot, il écrivit son livre de la Passion de J. C. pour sa consolation & celle des autres prisonniers. Enfin après bien des souffrances, François d'Acosta, envoyé à Maroc par Henri roi de Portugal, le racheta avec plusieurs autres. On le mit d'abord chez un marchand chrétien, afin qu'il reprît ses forces; & peu après on le transporta à Sagene, où il y avoit plus de deux mille esclaves chrétiens, avec lesquels Thomas prioit lorsqu'ils avoient fini leur travail. Il les instruisoit aussi, & tâchoit de ramener les apostats à la religion. Il faisoit beaucoup de fruit en ce lieu, lorsque la comtesse de Linares sa sœur & ses autres parens solliciterent son retour. Mais Thomas demanda avec tant d'instance qu'on le laissât à Maroc servir & instruire les esclaves chrétiens, qu'on fut obligé de consentir à son zèle. Il accompagnoit ses travaux de grandes austérités qui acheverent de l'épuiser. Il mourut le 17 d'avril 1582, âgé de 53 ans. Son traité sur la Passion de J. C. a été traduit en espagnol par Christophe de Ferreira de Sambayo, en italien par le Jésuite Louis Flori, & en latin sous le titre de *Ærumnæ Domini nostri Jesu Christi*, par Henri Lamparter, Jésuite, à Munich. Vers le milieu du XVII siécle il parut en françois à Lyon sous le titre de *Travaux de Jesus*. Enfin le P. Alleaume Jésuite, a traduit aussi cet ouvrage sous le titre de Souffrances de N. S. J. C. en deux volumes *in*-12, 1690. Il y a joint la vie de l'auteur avec un avis spirituel.

THOMAS (Jean) né à Dijon, de *Pierre* Thomas, sieur de Charrey, &c. & de *Guillemette* Maillard, fut d'abord avocat du roi à la chambre des comptes de Bourgogne. Le 29 mai 1571, il fut reçu dans la charge de conseiller au parlement de la même province. Il mourut le premier de juillet de l'an 1586. Ce magistrat aimoit la poësie, & il a composé en ce genre les piéces suivantes : 1. *De Galliæ præsenti miseria*; à Dijon, 1579, *in*-4°. 2. *Epithalamium Henrici III versu heroico*; à Dijon, 1575, *in*-4°. 3. Vingt-neuf vers latins alexandrins, imprimés à la tête de la coutume de Bourgogne, édition de 1576. 4. Plusieurs vers latins dans le *Tumulus Pomponii*, par Jacques de Vintimille, imprimé à Paris en 1580, *in*-8°. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*.

THOMAS (Hubert) Liégeois, fut d'abord secrétaire de l'assesseur du tribunal impérial qui étoit alors à Worms. Il occupa ce poste pendant sept ans. Il se maria ensuite, & fut secrétaire des lettres du prince Louis, électeur Palatin. Frédéric II le fit entrer depuis dans ses conseils, & le chargea d'écrire ses lettres françoises. Le même prince lui confia diverses affaires importantes auprès de l'empereur Charles-Quint, du roi de France François I, & de Henri VIII, roi d'Angleterre. Thomas fut obligé en conséquence de faire plusieurs voyages en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, & dans d'autres cours. Ses emplois & ses courses ne l'empêcherent pas de composer plusieurs ouvrages. Valere André cite les suivans : 1. *Commentarius de Tungris & Eburonibus*; à Strasbourg, 1541, *in*-8°, & à Anvers 1584, *in*-8°; & encore en 1630. Le même ouvrage est inséré dans la collection des historiens d'Allemagne de Schardius. 2. *Annales de vita & rebus gestis Frederici II principis electoris Palatini*; en quatorze livres, à Francfort 1624, *in*-4°. 3. *De ædificiis ejusdem principis Frederici*, &c. 4. *De Heidelbergæ antiquitatibus*; à Francfort. 5. *Bellum Sickingense* : c'est-à-dire, Histoire de la guerre que François de Sickingen fit en 1522, à l'électeur de Trèves. Hubert Thomas parle lui-même de cet ouvrage page 87 de ses *annales* citées plus haut : & à la page 92 du même ouvrage, il dit qu'il avoit composé une histoire particuliere des troubles excités en Allemagne par les paysans en 1525. 6. *Stemma Leostenianum*, ou la Généalogie des comtes de Leewesteyn; à Francfort, 1644, *in*-4°. * Valere André, en sa bibliothéque Belgique, édition de 1739, *in* 4°, tome I, page 490. A la suite des lettres de Nicolas Clénard, édition de Hanovre 1606, *in*-8°, on trouve : *Excerpta ex Huberti Thomæ Leodii annalibus, de vita Friderici II comitis Palatini, ducis Bavariæ, sacri romani imperii electoris.* Ces extraits ont rapport à quelques endroits des épîtres de Clénard, qui concernent l'Espagne.

THOMAS DE TRUXILLO, né dans la ville de ce nom, & religieux espagnol de l'ordre de S. Dominique, a laissé des sermons sur les évangiles de toute l'année, en deux tomes imprimés à Venise l'an 1591; le trésor des sermons, en quatre tomes, où il a ramassé avec beaucoup de soin les sentimens des peres, & où il rapporte fidélement les vies des saints. * *Biblioth. Hispan.*

THOMAS. (Arthus) C'est un auteur du temps de Henri III & de Henri IV, rois de France. Il n'est connu que par sa satyre intitulée, *Description de l'Isle des Hermaphrodites nouvellement découverte*, &c. Il y peint un peu trop au naturel les désordres de la cour de Henri III. Du reste cette satyre est ingénieuse : elle fut imprimée dans les premiers mois de l'an 1605, & se vendit d'abord fort cher. Henri IV se la fit lire, & voulut savoir l'auteur; mais il ne voulut pas qu'on le recherchât, ni qu'on l'inquiétât, *faisant conscience*, disoit-il, *de fâcher un homme pour avoir dit la vérité.* Cette satyre a été réimprimée en France en 1724, *in*-12, avec quelques autres piéces, pour servir de supplément au journal de Henri III. * *Voyez* la préface de cette nouvelle édition, & le Journal du regne de Henri IV, par Pierre de l'Etoille, *tome 2, page 75.*

M. l'abbé Lenglet, qui a fait réimprimer cette satyre dans le tome 4 de l'édition qu'il a donnée en 1744, du *Journal de Henri III*, prétend que l'auteur se nommoit *Thomas Artus*, non *Artus Thomas*; & il croit que c'est le même que *Thomas* Artus, sieur d'Embry, qui se dit Parisien dans les commentaires qu'il a donnés sur la vie d'Apollonius de Thyane, traduite du grec de Philostrate, par Blaise de Vigenere, & imprimée *in*-4°, à Paris l'an 1611. On a quelque chose du même Thomas Artus dans la traduction de l'histoire des Turcs par Calchondile. C'est au même Artus que l'on donne le *Discours de Jacophile à Limne*, autre satyre mêlée de prose & de vers, mais très-mauvaise, imprimée à la suite de la premiere.

THOMAS-LA-BLONDE DE SAINT BERNARD, (Claude) religieux de la congrégation de Feuillans, naquit à Dijon. Il entra dans l'ordre des Feuillans le 20 février 1622, & mourut en 1661. Il n'avoit guère plus de 50 ans. M. Du Pin qui en fait mention dans ses

tables des auteurs ecclésiastiques, nous apprend que ce pere a composé les ouvrages suivans : 1. *Colloques de Dieu avec l'ame;* à Autun, 1651, *in*-12. 2. *Théologie des saints Peres;* à Paris, 1660. 3. *Annus sacer epigrammatis illustratus;* Paris 1654, in-12. * *Table des auteurs ecclésiastiques*, tome 2. *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome 2.

THOMAS (Edme) official, chantre & chanoine de l'église cathédrale d'Autun, naquit à Dijon le 9 février 1591. Il étoit fils de *Jacques* Thomas, doyen du parlement de Bourgogne, & de *Jeanne* Chasot. Edme Thomas fut élu le 17 août 1629, doyen de la Chapelle-au-Riche de Dijon, & il conserva ce bénéfice jusqu'en 1638. Il mourut le 28 octobre 1660, à l'âge de 69 ans. Il fut enterré dans la nef de la cathédrale d'Autun, avec cette épitaphe :

EDMUNDUS THOMAS, *Cantor, Canonicus, Officialis, & Cleri Syndicus, resurrectionem hîc expectat. Hanc epigraphen carissimi avunculi tabulis testamentariis exaratam, beneficiorum memor nepos inscribi curavit. An.* 1660.

Edme Thomas s'est fait connoître par son Histoire d'Autun, dont il publia d'abord le projet sous ce titre : *Dessein de l'histoire de l'antique cité d'Autun, divisée en deux parties : la premiere, enrichie de la représentation des monumens anciens qui restent, & des raretés qui ont été trouvées dans les ruines : la seconde, justifiée par titres, chartes, donations, testamens & histoires manuscrites : par Edme Thomas, ancien chantre, chanoine, &c. official de l'évêché, & syndic du clergé :* à Autun, sans date, *in*-4°. L'auteur fit ensuite imprimer *in folio* cette histoire qu'il avoit promise, mais il ne remplit pas entierement son dessein. Il n'y a que 104 pages imprimées, sans frontispice & sans préface. Tout ce qu'il en avoit composé est conservé manuscrit dans sa famille. C'est sans raison que le pere le Long, dom de Montfaucon, M. Scelhorn, M. l'abbé Lenglet, & plusieurs auteurs qui se sont copiés, attribuent cette histoire à Jean Aubery, médecin; on donne des preuves évidentes du contraire dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*. En 1650, Edme Thomas donna à Lyon *in*-4°, un petit ouvrage intitulé : *De antiquis Bibractes, seu Augustoduni monimentis;* mais il n'est que l'éditeur de cet écrit, que l'on attribue à Jacques Leauté, médecin d'Autun. M. Thomas en a composé l'épître dédicatoire à M. Bouchu, premier président du parlement de Bourgogne. M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'histoire*, tom. 4, pag. 173, édit. *in*-4°, de 1735) rapporte ainsi le titre de cet ouvrage : *De antiquis Bibractes, seu Augustoduni monumentis libellus anonymi, editus è musæo Edmundi Thomæ, cantoris & officialis Augustodunensis.* * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome second, page 319 & suivantes.

THOMAS (Antoine) né à Dijon, prit d'abord l'habit ecclésiastique, & demeura six ans à Paris dans le séminaire de S. Sulpice. Il rentra depuis dans le siécle, se maria deux fois, & mourut à Paris vers la fin du dix-septiéme siécle, âgé de plus de 70 ans. On a de lui : 1. *Apologie du révérend pere Honoré, supérieur des missionaires, contre les médisans*, par M. T. B. (M. Thomas, Bourguignon) à Dijon, 1679, *in*-4°. 2. *Comparaison du monde avec l'horloge de sable.* * *Bibliot. des auteurs de Bourgogne.*

THOMAS, *cherchez* BOZIUS.

THOMAS (Pierre) gentilhomme de Normandie, seigneur du Fossé, célébre dans le XVII siécle, par sa piété & par ses ouvrages, étoit d'une famille des plus considérables & des mieux alliées de Rouen; mais originaire de Blois. Son grand-pere GENTIEN Thomas, maître des comptes en la chambre de Normandie, s'étoit distingué pendant les troubles de la ligue, par sa fidélité envers nos rois, & par son attachement inviolable à leurs intérêts. Il s'aquitta avec beaucoup de capacité & de succès de diverses commissions importantes pour le service de Henri III, & s'employa avec beaucoup de zèle pour la réduction des villes de Rouen, du Havre, du Pont-de-l'Arche & de la Fere. GENTIEN Thomas, fils du précédent, lui succéda dans ses charges, & se distingua dans sa chambre par beaucoup de qualités excellentes. Il fut employé aussi par la cour au service de l'état; & ayant été chargé de la démolition de la citadelle de Pont-Orson, il réduisit le comte de Montgommeri à se mettre dans le devoir sous le roi Louis XIII, & mourut en septembre 1665. De son épouse *Magdeléne* Beuselin, morte le 10 novembre 1684, âgée de 78 ans, tante de M. de Bosmelet, président au parlement de Normandie, pere de madame la duchesse de la Force, il eut plusieurs enfans, dont furent PIERRE, *dont nous allons parler;* & AUGUSTIN.

PIERRE Thomas, seigneur du Fossé, naquit à Rouen le 6 d'août 1634. Dès l'âge de sept ans, il fut tonsuré, en recevant la confirmation; mais il n'a jamais porté l'habit ecclésiastique. Ce fut à Port-Royal des Champs qu'il reçut les premieres teintures des sciences & de la vertu. M. le Maître prit soin de former lui-même son style, & lui fit consacrer les prémices de son esprit par l'ouvrage des vies des saints, auquel il l'associa dès l'âge de 20 ans. Dans la suite il se retira avec MM. de Tillemont & Burluguai; & pendant deux années il travailla de concert avec eux à l'histoire de l'église. On l'en retira, pour lui faire entreprendre la vie de S. Thomas, archevêque de Cantorberi; puis on l'engagea à composer celles de Tertullien & d'Origène. Quelques années après, il entreprit un corps entier de vies des saints, dont les deux premiers volumes parurent, l'un en 1685, & l'autre deux ans après. Cet ouvrage, si heureusement commencé, n'étoit pas moins recommandable par son exactitude, & par le choix judicieux des matieres, que par la pureté & l'onction du style : & l'auteur avoit trouvé le moyen de rallier enfin la vérité avec la piété, que la plupart des légendaires avoient écartées. Quantité d'autres vies particulieres, déja composées, eussent trouvé leur place dans les autres mois, si la mort de M. de Saci n'eût arrêté le cours de ce projet. On jetta les yeux sur M. du Fossé, pour continuer les explications de la bible. Il quitta donc son premier ouvrage pour entreprendre celui-ci, qui n'étoit ni moins saint, ni moins pénible. Le desir d'être utile fut le seul motif qui l'anima dans la composition de ses ouvrages. L'intérêt n'y eut aucune part. Il rend compte de ses sentimens à cet égard, dans une lettre qu'il écrivit en 1690, à M. Bocquillot, chanoine d'Avallon, & qui se trouve imprimée parmi les lettres de celui-ci. « Vous » sçaurez, Monsieur, *lui dit-il*, que de tous les livres » que j'ai donnés au public, ou ausquels j'ai eu part, je » n'en ai jamais rien retiré pour moi. La vie de D. Barthelemi des Martyrs, que j'avois d'abord traduite » d'espagnol en françois, & que M. de Sacy composa » sur cette traduction, fut donnée gratuitement à M. le » Petit. Je lui donnai aussi gratuitement la vie de S. » Thomas de Cantorberi. J'obligeai M. Josset, en lui » donnant l'histoire de Tertullien & d'Origène, à donner 30 pistoles à une personne qui en avoit besoin. Je » demandai encore la même somme à M. Després en » lui donnant les Mémoires de Pontis, & cet argent fut » encore donné à une personne, sans que j'en aie rien » retenu. Des deux premiers volumes *in*-4° des vies » des saints que j'ai données au public, je n'en ai reçu » que 50 pistoles en tout, que j'ai totalement distribuées en aumônes & charités, sans que j'en aie rien » retenu pour moi. J'ai été ensuite engagé à travailler » sur l'Ecriture sainte, pour achever l'ouvrage de M. de » Saci. M. Issaly fit mettre dans le traité qu'il fit avec » M. Després, que je toucherois mille écus pour plusieurs » frais que je serois obligé de faire. De ces mille écus,

» je n'en ai touché que deux cens pour subvenir aux » frais, & j'ai donné le surplus .... Quant à ce qui » regarde toute la somme portée par le traité que M. Issaly fit avec M. Després au sujet de l'Ecriture sainte, » vous savez que ni M. Issaly, comme légataire de M. de » Saci, ni moi, n'y gagnons rien J'ai travaillé, com» me je travaille encore à cet ouvrage, sans qu'il m'en » revienne d'intérêt, &c. » Il est auteur des notes françoises de la moitié des Nombres où il commença, de tout le Deuteronome, des Juges, de Ruth, des trois & quatriéme livres des Rois, des livres des Paralipomenes, d'Esdras, de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job, des Pseaumes, du Cantique des cantiques, de Jérémie, de Baruch, d'Ezéchiel, de Daniel, des Machabées & des quatre Evangélistes. On lui donne aussi les courtes notes de la Bible françoise en huit volumes *in-16*, de l'édition de Bruxelles, 1701. M. de Pomponne, ministre d'état, instruit de sa capacité, l'avoit sollicité vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades Son amour pour la vie cachée l'empêcha toujours de se produire: & ce fut le même principe d'humilité qui lui fit refuser d'entrer dans l'église. Il résista même à ceux qui avoient droit de l'y engager, préférant la vie cachée au grand jour, où il auroit été exposé sur le théâtre du monde. S'il sembla quelquefois y entrer, ce fut seulement lorsqu'il y fut appellé par l'esprit de charité, pour calmer les différends dont on le faisoit l'arbitre. Sa rare probité, son parfait désintéressement, & sa profonde pénétration, faisoient qu'on accouroit à lui de toutes les parties de la province, où ses terres étoient situées; & ses décisions, qui passoient pour autant d'oracles, ne manquoient jamais d'être confirmées dans le parlement de Normandie. Il entretenoit peu de commerce avec les savans, de peur de perdre en conversations inutiles les momens qu'il destinoit à la priere & à l'étude des livres saints, & de peur d'altérer par de vaines disputes, cette sainte paix qui lui étoit si chere. Non content de retrancher de son nécessaire pour fournir au besoin des pauvres, il avoit encore fait quelques études particulieres de médecine, pour les assister dans leurs maladies, & pour apprendre la composition des remedes qu'il leur faisoit distribuer. Un si long exercice de vertus fut couronné par une patience merveilleuse. Sur la fin de ses jours il fut visité de Dieu par une espéce de paralysie sur la langue, qu'il souffrit pendant deux années avec une tranquillité très-rare, & une entiere résignation. Il mourut dans le célibat le 4 novembre 1698, âgé de 64 ans, & fut inhumé dans l'église de S. Etienne du Mont.

Son frere AUGUSTIN Thomas, seigneur du Bosroger, maître des comptes à Rouen, lui succéda dans la possession des terres de leur famille. De sa femme *Catherine-Agnès* le Maître, fille d'un frere de MM. le Maître & de Saci, qui étoient neveux de MM. Arnauld, & cousins germains de M. de Pomponne, il a laissé plusieurs enfans. Il avoit vendu sa charge pour se retirer auprès de M. du Fossé son frere à Paris; & après s'être distingué par une piété singuliere, il mourut en cette ville le 26 mai de l'an 1701, & fut enterré dans l'église de S. Etienne du Mont, auprès de M. du Fossé, dont on s'étoit contenté de transporter le cœur à l'abbaye de Port-Royal des Champs, où il avoit souhaité d'être enterré auprès de madame sa mere. * *Mém hist.* Cousin, *journ. des sav.* M. le Clerc, *bibl. univers.* Baillet, *discours sur l'hist. de la vie des saints*, *c.* 51. Du Pin, *bibl. des aut. ecclesf. du XVII siécle*, *t.* 4. *Nécrol. de P. R.*

THOMAS. Maison des plus nobles, des plus anciennes, & des mieux alliées de Provence. Elle porte pour armes, *écartelé de gueules & d'azur à une croix pommettée ou fleuronnée, au pied fiché d'or, brochant sur le tout. Cimier, deux bras armés sortans du timbre, & dont les mains jointes soutiennent une semblable croix*; & pour cri *Godefridus mihi dedit.* Nostradamus en parlant de ces armes, les appelle la vieille enseigne de la maison de Thomas; en effet, on les voit sur l'ancien portail de l'église qui appartient aujourd'hui aux Dominicains de Toulon, de même que dans un ancien monument que l'on conserve dans le château de la Garde.

Cette maison a donné des chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jérusalem dès l'origine de cette religion, qui tous ont remonté leurs preuves de noblesse jusqu'à CHARLES de Thomas, qui étoit en 1096, général des troupes de Gilbert comte de Provence. Les commissaires députés par le roi Louis XIV, pour la vérification des titres de noblesse en Provence, ayant eu communication de ceux des seigneurs de Pierrefeu, du nom de Thomas, rendirent à Aix le 9 mars 1669, un arrêt en leur faveur, par lequel ils déclarerent avoir vu entr'autres titres un document en latin du 13 août 1096, par lequel il est démontré que noble CHARLES de Thomas, devancier des seigneurs de Pierrefeu, étoit général d'armée, & agent général de Gilbert, comte de Provence. C'est par ce CHARLES de Thomas que l'on va commencer la généalogie de cette maison.

I. CHARLES I de Thomas. On a dans la branche aînée deux chartes, l'une du 2 octobre 1096, par laquelle Gilbert comte de Provence, qui l'appelle chevalier & général de ses armées, lui donne différentes terres, & le gouvernement de Toulon, en récompense de ses services: la seconde du 4 novembre de la même année, où il lui donna le gouvernement général de la province par terre & par mer, avec la direction des affaires de la guerre, police & finances Il alla à la Terre-sainte, où Godefroi de Bouillon lui donna des marques de son estime. Il fut tué vers l'an 1119, en défendant Toulon, qui fut pris & saccagé après sa mort par le roi de Tunis. De sa femme *N.* des vicomtes de Marseille, il eut JEAN, qui suit; & *Bertrand*, qui se retira en Aragon.

II. JEAN I, de Thomas, chevalier, succéda à la plus grande partie des emplois de son pere, & se signala souvent à la tête des troupes du comte de Provence. Il épousa *Sibylle*, niéce du comte Raymond, & laissa deux fils, SCIPION, qui suit; & *Jacques*, qui de moine devint évêque de Sienne. On trouve qu'Ildefonse comte de Provence l'avoit envoyé à la cour de l'empereur Frédéric I, pour ses prétentions contre le comte de Forcalquier.

III. SCIPION de Thomas, chevalier, s'appliqua à l'agrandissement de Toulon. De son mariage avec *Christine* de Nassau, il eut VINCENT, qui suit.

IV. VINCENT de Thomas, chevalier, épousa *Héléne* de Caseneuve, & en eut

V. LOUIS I de Thomas, chevalier, qui fit achever les murailles de Toulon, fut envoyé l'an 1227, en ambassade vers le pape Grégoire IX, & laissa BERNARD, qui suit, de sa femme, de la maison de Vintimille.

VI. BERNARD de Thomas, fut envoyé par son prince contre les gentilshommes qui avoient usurpé le comté de Vintimille, & repoussa vers l'an 1270, une armée de Sarasins de devant Toulon. HONORE', qui suit, est le seul fils qu'il eut de son mariage, avec une fille de la maison d'Agoult.

VII. HONORE' I de Thomas, obtint par son crédit auprès du prince l'abolition du droit de péage pour la ville de Toulon. De sa femme du nom de Grimaldi, il laissa

VIII. GASPARD I de Thomas, qui fit faire l'an 1353 à Toulon la translation des corps des saints Honoré & Alfonse, & qui de son mariage avec *N.* de Blacas, eut *Jean* II, mort sans enfans; & LOUIS, qui suit.

IX. LOUIS II de Thomas, obtint en 1389, de nouveaux priviléges pour Toulon, & fit confirmer ceux de la franchise de la marine. Il épousa *N.* de Sabran.

X. JACQUES I de Thomas, fut en grande considération auprès du roi René comte de Provence, qui dans

ses lettres l'appelle son ami familier, & assure qu'il a reçu de lui de grands services en Sicile. De sa femme *N.* de Castellane, il eut ANTOINE, qui suit; & JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* NEALLES, *rapportée ci-après.*

XI. ANTOINE de Thomas, secrétaire du roi René, fut mandé à Gênes en 1438, pour commander les galeres que le même roi y avoit laissées; & l'an 1441, il eut ordre de les employer contre les ennemis de l'état. On l'envoya ensuite en ambassade auprès du roi de Castille, qui lui donna des preuves de son estime en le faisant chevalier de son ordre, par brevet du 23 mars 1444. L'année suivante le roi René le pourvut de la charge de viguier & de châtelain de Toulon, par ses lettres du 9 juillet; & par d'autres du 9 novembre il reçut le pouvoir de punir de mort ou autrement les pirates & écumeurs de mer. On a aussi des lettres du même roi, du 18 septembre 1449, par lesquelles il lui fait plusieurs gratifications considérables, pour le récompenser de ses services, & de ceux de ses ancêtres. De sa femme *Catherine* de Rabiolis, il ne laissa que

XII. JEAN de Thomas, viguier & châtelain de Toulon, après son pere, qui épousa *Antoinette* de Julianis, & en eut PIERRE, qui suit; *Louis*, son aîné, & *Antoine*, qui moururent sans laisser de postérité.

XIII. PIERRE de Thomas, seigneur de Sainte-Marguerite, de l'isle de Millaud, d'Evesnes, &c. viguier de Toulon en 1530, s'étoit trouvé à la défense de cette ville l'an 1524, contre le marquis de Pescaire; & pour la réparation des dommages faits par les ennemis, il obtint aux habitans des priviléges d'exemptions, dont ils ont joui long-temps. Il fit son testament l'an 1546, & de sa femme *Honorade* de Signier, qu'il avoit épousée en 1502, il laissa 1. GASPARD, qui suit; 2. JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs d'*EVESNES *&* d'ORNES, *rapportée ci-après;* 3. BARTHELEMI, *tige des seigneurs de* MILLAUD, *dont on parlera aussi;* 4. *Antoine*, chanoine de l'église de Toulon; 5. HONORE', *chef des seigneurs de* VALDARDENE, *qui auront aussi un article;* 6, 7. *Isabeau* & *Blanche*, mariées; & 8. *Marguerite*, religieuse en l'abbaye de la Celle.

XIV. GASPARD I de Thomas, seigneur de Sainte-Marguerite, de la Valette, de la Garde, épousa 1°. *Claude* de Glandevez, fille de *Louis* de Glandevez, & de *Louise* de Forbin, de laquelle il eut NICOLAS, qui suit; 2°. *Marguerite* de Seitres, des seigneurs de Caumonts, dont l'oncle paternel étoit évêque de Toulon, & il eut de cette seconde alliance GASPARD, tige de la branche des seigneurs de Villeneuve & de Cipierre; ANTOINE, de qui descendent *les seigneurs de la* VALETTE, *dont on parlera;* & *Marguerite*, mariée dans la maison de Colongue de Clapier. Comme on n'a pas la filiation de la branche de Villeneuve, on se contentera de remarquer qu'elle subsiste en deux freres établis à Aix, où leur pere étoit président à mortier; sçavoir, *Henri* marquis de Villeneuve, qui assista les pauvres avec une charité édifiante pendant la derniere peste, leur portant lui-même des sommes considérables; & le baron de Cipierre son frere.

XV. NICOLAS de Thomas, baron de Sainte-Marguerite, de la Garde, des isles de Giens, &c. fut fait chevalier de l'ordre du roi l'an 1579, pour les services qu'il avoit rendus à l'état. De sa femme *Catherine* d'Agout, il eut GASPARD, qui suit; *Jacques*, qui ayant épousé *Lucréce* de Signier, a fait la branche des seigneurs de Beaulieu & de l'Escaillon, éteinte après avoir donné un grand nombre de chevaliers de Malte, dont le dernier étoit commandeur de Gap; & *N.* mariée à *Henri* de Thomas de la Valette, son cousin germain.

XVI. GASPARD II de Thomas, baron de la Garde, &c. épousa *Catherine* de Castellane, & fut pere de JEAN, qui suit; & de *François*, chevalier de Malte.

XVII. JEAN II de Thomas, baron de la Garde, &c. épousa *N.* de Grimaldi, dont il eut JOSEPH-PAUL, qui suit; *Gaspard* & *Jean*, chevaliers de Malte, qui ont servi avec distinction; le premier dans le régiment royal des vaisseaux, & le second dans celui de la croix blanche.

XVIII. JOSEPH-PAUL de Thomas, baron de la Garde, &c. épousa *N.* de Ricard, dont il eut CESAR, qui suit; *Charles*, mort au siége de Namur; *Joseph-Paul*, & *Pierre*, chevaliers de Malte, qui ont bien servi; *Jean*, prêtre, connu sous le nom de l'abbé de la Garde, qui a gouverné avec éloge divers diocèses en qualité de grand-vicaire; & *Gaspard*, officier du régiment royal des vaisseaux, où il commanda long-temps les grenadiers; & qui de son mariage avec *N.* de Montolieu a eu des enfans, & s'établit à Toulon. Joseph-Paul eut aussi des filles, dont l'une fut mariée, & les autres, religieuses.

XIX. CESAR de Thomas, baron de la Garde & de Sainte-Marguerite, s'est fait estimer à Toulon & dans tout ce canton, par son zèle pour le bien public, dans le temps de la peste. De son mariage avec *N.* de Masenot il a laissé CHARLES-PAUL, qui suit; une fille mariée dans la famille des Martins de Puiloubier; & d'autres religieuses.

XX. CHARLES-PAUL de Thomas, baron de la Garde & de Sainte-Marguerite, chef du nom & des armes de la famille de Thomas.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'EVESNES ET D'ORVES.

XIV. JACQUES de Thomas, second fils de *Pierre* II, fut seigneur d'Evesnes & d'Orves, & lieutenant principal au siége d'Hiéres. Il épousa *Claude* de Grasse; & n'en ayant point eu d'enfans, il prit une seconde alliance le 28 mai 1553, avec *Anne* de Vintimille, fille de *Gaspard* de Vintimille, seigneur d'Olioules, & de *Jeanne* d'Arcussia, de laquelle il eut MAGDELON, qui suit.

XV. MAGDELON de Thomas, seigneur d'Evesnes & d'Orves, épousa *N.* de Vintimille, dont il eut BARTHELEMI, qui suit; *Charles*, *Jean* & *Antoine*, tous trois chevaliers de Malte.

XVI. BARTHELEMI de Thomas, seigneur d'Evesnes & d'Orves, eut plusieurs enfans de sa femme *N.* de Barthélemi-Sainte-Croix; & entr'autres

XVII. GUILLAUME de Thomas, seigneur d'Evesnes & d'Orves, qui après avoir été chevalier de Malte, a épousé *N.* de Signier-Piosin, & en a laissé un fils qui servoit dans la marine.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MILLAUD, dont est sortie celle de GIGNAC.

XIV. BARTHELEMI de Thomas, seigneur de Millaud, troisiéme fils de *Pierre* II, fut reçu conseiller au parlement d'Aix l'an 1555, & se maria trois fois; 1°. avec *Marguerite* Vento, fille de *Louis* Vento, viguier & premier consul de Marseille, & d'*Isabeau* Meillori: 2°. avec *Marguerite* de Glandevez, dame de Saint-Martin, de Carros & de Courmes, fille unique de *Charles* de Glandevez, conseiller au parlement de Provence, & de *Marguerite* de Grasse: 3°. avec *Silvestre* de Digne, dame de Gignac, fille de *Jean*, seigneur de Bargemont, & de *Jeanne* de Roux de Beauvèses. Il fit son testament l'an 1599, & fut inhumé dans l'église cathédrale de Toulon, dans la chapelle de sainte Anne, que son pere y avoit fondée. Il eut de son premier mariage *Honoré*, prévôt de l'église de Toulon; & *Pierre*, aussi ecclésiastique. Du second, vint CHARLES, qui suit. Du troisiéme, *Blanche*, mariée à *Honoré* de Grimaldi, seigneur de Courbons & de Cagnes.

XV. CHARLES de Thomas, seigneur de Millaud, de Saint-Martin & de Courmes, épousa l'an 1585, *Bernardine* de Tulles, dame de Roquesure, fille de *Claude* de Tulles, seigneur de Beauménil, & de *Sil-*

vestre de Digne. Il en eut Bernard, qui suit; *Jean-Baptiste*, reçu en 1622 chevalier de Malte, depuis commandeur de Montfrein & de Saint-Christophe en Languedoc; & Honoré, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XVI. Bernard de Thomas, seigneur de Gignac & de Roquefure, capitaine d'infanterie dans le régiment de Janson, épousa l'an 1618 *Magdeléne* de Begue, fille de *Pierre* de Begue & de *N.* de Grancei, dont il eut Melchion, qui suit; & *Pompée*, mort jeune.

XVII. Melchion de Thomas, seigneur de Gignac & de Roquefure, épousa l'an 1650, *Anne* de Pelissier, niéce de *Jean* de Pelissier, évêque d'Apt, & fut pere de Jean-Baptiste, qui suit; de *Jean*, capitaine dans le régiment de Bourgogne, tué au siége de Verrue; & de *Jeanne-Bernardine*, mariée à *François-Joseph* de Remerville, seigneur de Saint-Quentin.

XVIII. Jean-Baptiste de Thomas, seigneur de Gignac, & de Roquefure, épousa l'an 1691, *Marguerite* de Guerin, fille de *Jean-Baptiste*, baron du Castellet, président en la cour des comptes de Provence, & de *Marquise* de Gaillarde. Ses enfans sont *Jean-Baptiste; Jean-Gabriel*, chevalier de Malte, page du grand-maître; *Barthelemi; Ignace; Anne*, épouse du sieur de Fontbelle; *Marie-Anne*, & *Rose*.

XVI. Honoré de Thomas, troisiéme fils de *Charles*, fut seigneur de Millaud, & épousa l'an 1627, *Marie* de Masse, fille de *Jean*, seigneur de Rasnel, & de *Léone* du Bois de S. Vincent, de laquelle il eut 1. Charles, qui suit; 2. *François*, capitaine dans le régiment de Dampierre, qui mourut de ses blessures au siége de Grave, & de son mariage avec *Françoise* du Mets de Liviers, fille de *Marcellin*, seigneur de Noyers, & de *Marthe* de Meyran, ne laissa qu'une fille nommée *Marie*, alliée à *Jacques* de Gautier de Grandbois, seigneur d'Auribeau; 3, 4, *Anne* & *Jeanne*, religieuses dans l'abbaye royale de sainte Croix; & 5. *Charlote*, mariée au seigneur de Verilos.

XVII. Charles de Thomas, seigneur de Millaud & de Rasnel, après avoir servi, épousa l'an 1672, sa cousine germaine *Marie-Anne* de Masse, fille de *François* seigneur de Rasnel, & de *Marie* d'Orcel. Il eut de ce mariage Ignace, qui suit; *Jean-Baptiste-Barthelemi*, chevalier de Malte; & *Rose* morte jeune.

XVIII. Ignace de Thomas, seigneur de Millaud & de Rasnel, a épousé l'an 1705, *Marie-Thérèse* de Foresta de Collongue, fille d'*Antoine-Scipion* de Foresta, président en la cour des comptes de Provence, & de *Magdeléne* d'Armand de Mison.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VALDARDENE, de PIERREFEU & de BEAUVAIS, &c.

XIV. Honoré de Thomas, quatriéme fils de Pierre II, fut seigneur de Valdardene, de Pierrefeu, &c. Il avoit d'abord été chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, & camérier du chapitre de Pignans; mais ayant réclamé contre ses vœux, & fait déclarer sa profession nulle, il fut créé par le pape comte Palatin, & épousa l'an 1568, *Lucrece* de Vintimille, de qui il eut Louis, qui suit; Melchion, *dont on parlera après la postérité de son frere; François*, archidiacre de Toulon; *Balthazar*, chevalier de Malte; & deux filles, l'aînée, mariée dans la maison de Glandevez; & la seconde, au seigneur du Revest, dont la fille épousa *François* de Vintimille, comte du Luc.

XV. Louis de Thomas, seigneur de Valdardene & du Revest, épousa l'an 1596, *Lucréce* de Signier, dont il eut François, qui suit; & *Charles*, chevalier de Malte.

XVI. François de Thomas, seigneur de Valdardene & du Revest, épousa *Marquise* Doria, de l'illustre maison de ce nom à Gènes, & il en eut Honoré, qui suit; *François*, mort au service du roi dans la marine; *Antoine*, tué dans une rencontre; & *N.* chevalier de Malte, & capitaine d'infanterie.

XVII. Honoré II de Thomas, seigneur de Valdardene & du Revest, épousa *Anne* de Soliers, de qui il eut *François* & *Honoré*, morts au service du roi; & *Marquise*, morte jeune.

XV. Melchion de Thomas, second fils d'Honoré I, fut seigneur de Pierrefeu, conseiller en la cour des comptes, aides & finances à Aix, & reçut plusieurs marques d'estime du roi Henri IV, qui l'honora de ses lettres. Il se maria l'an 1609, avec *Marguerite* Doria de Marseille, de qui il eut douze enfans; 1. Blaise, qui suit; 2. *Gaspard*, seigneur de Beauvais, qui se signala dans le service: & de sa femme *N.* de Beausier laissa deux fils, dont l'un nommé *Joseph*, a été aide-major de la marine, où il s'est acquis beaucoup d'estime; 3. *Claude*, chanoine de la cathédrale d'Aix; 4. 5. 6. *François*, *Antoine* & *Honoré*, morts commandeurs de l'ordre de Malte; 7. 8. *Boniface* & *Jean*, chevaliers de Malte & capitaines d'infanterie, tués le premier à la bataille de Norlingue, le second au siége de Dunkerque; & quatre filles religieuses.

XVI. Blaise de Thomas, seigneur de Pierrefeu & de Penne, fut premier procureur du pays pour la noblesse, & député des états à la cour pour les affaires de la province. De sa femme *Claire* de Dedons, il a laissé *Louis*, seigneur de Pierrefeu; *Jean*, *Melchior* & *François*, chevaliers de Malte; & une fille religieuse.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA VALETTE.

XV. Antoine de Thomas, troisiéme fils de Gaspard II, fut seigneur de la Valette & de Châteauneuf, & épousa la sœur du brave Crillon, colonel du régiment des gardes françoises, & chevalier des ordres du roi, qui par une lettre du 3 février 1582, l'assure qu'il tenoit à grand honneur, & qu'il étoit très-aise de ce qu'il avoit plu à Dieu de les allier de si près. Cette dame avoit du courage fort au-dessus des personnes de son sexe; & on la vit plusieurs fois en l'absence de son mari monter à cheval, & aller à la tête des habitans de la Valette charger les ligueurs, qui ne purent se rendre maîtres de ce lieu. *Antoine* eut de ce mariage Henri, qui suit; & *N.* de Thomas, de qui descendent les seigneurs de Châteauneuf en Provence, dont l'aîné se maria avec *N.* de Tournon, de qui il eut des enfans, & servit comme son frere le chevalier, avec distinction dans la marine.

XVI. Henri de Thomas, seigneur de la Valette, épousa *N.* de Thomas, fille de son oncle *Nicolas* de Thomas, baron de la Garde, & de *Catherine* d'Agoult, & il en eut François, qui suit; & *Henri*, chevalier de Malte, commandeur de Montpellier, & de Condat en Périgord.

XVII. François de Thomas, seigneur de la Valette, capitaine de galere, épousa *Jeanne* de Forbin, dont l'oncle paternel étoit grand prieur de S. Gilles, ambassadeur de son ordre en France, lieutenant général & commandant des galeres du roi. Il eut François, qui suit; & *Marie*, alliée à *N.* du Janet, dont les enfans ont été tués dans le service; le premier, qui étoit colonel en Italie; & le second en Flandre, où il servoit en qualité d'aide de camp du duc de Vendôme.

XVIII. François II de Thomas, seigneur de la Valette, servit avec distinction dans les armées jusqu'à son mariage. A l'âge de 80 ans il eut la fermeté d'attendre dans son château de la Valette l'armée ennemie qui venoit former le siége de Toulon, & le duc de Savoye logea pendant le siége dans ce château. Les Hussards qui devançoient l'armée ennemie, en arrivant à la Valette, tuerent le premier consul & plusieurs habitans, pillerent, violerent, & mirent le feu aux maisons; après quoi ils allerent à la porte du château, où étoit M. de la Valette, & mirent le pistolet pour le contraindre à faire ouvrir; mais sans s'épouvanter, il dit en latin à l'officier qui n'entendoit pas le françois: *Tu feras*

bien, non de me faire menacer, mais de me faire tuer; sans quoi d'abord que ton prince sera arrivé, je te ferai pendre. L'officier plus effrayé que celui qu'il avoit menacé, descendit de cheval, lui demanda pardon, & l'obtint à condition de faire éteindre le feu, ce qu'il exécuta. Le duc de Savoye étant arrivé peu après, *Je vous sai bon gré M.* dit-il à M. de la Valette, *de ne vous être pas méfié de mon arrivée. Monseigneur*, répondit ce sage vieillard, *n'étant pas en état par mon grand âge de servir le roi mon maître, comme fait mon fils à Toulon, j'ai cru devoir assurer V. A. R. de mes respects très-profonds, & lui offrir en bon François tout ce qui dépendra de moi. Je vous en estime davantage*, reprit le prince, *de me parler naturellement;* & en effet il eut pour lui durant & après le siége des sentimens d'estime, & des attentions d'autant plus flateuses, qu'elles furent approuvées par Louis XIV. La bravoure de François, & la supériorité de son esprit, l'ont rendu en différentes occasions recommandable en Provence. De sa femme *Lucrece* de Cadenet de la Tour, fille de *Cesar*, & de *Charlotte* de Mars Liviers, dont le grand oncle paternel avoit été grand prieur de S. Gilles, sont nés 1. Joseph, qui suit; *Gaspard*, connu sous le nom d'*Abbé de la Valette*, député du clergé de France en 1705 & en 1715, qui a eu en 1712 l'abbaye royale séculiere & collégiale de Figeac en Querci, & qui en 1732 fut nommé évêque d'Autun; 3. *Louis*, qui après avoir servi dans la marine, a quitté le monde malgré ses parens, & est entré dans la congrégation de l'Oratoire, dont il fut élu supérieur général au mois de juin 1733; & 4. *Marie*, religieuse à la Visitation de Toulon.

XIX. Joseph de Thomas de la Valette, capitaine de vaisseau, s'est avancé par son mérite, ayant donné des preuves de sa bravoure en diverses occasions, & entr'autres à la descente des Anglois à Camaret. Ce fut lui qui proposa, & qui obtint de son commandant la sortie sur les ennemis infiniment supérieurs en nombre, qui furent tous tués, noyés ou faits prisonniers. Il y reçut dix coups de fer ou de feu sans discontinuer de combattre jusqu'à la fin, & il en fut fait lieutenant de vaisseau. Il fut nommé chef d'escadre le 20 octobre 1741. Il est mort à Toulon, le 19 janvier 1744, âgé d'environ 70 ans. De son mariage avec *N.* de Riper de Carquerane, il a eu un fils unique qui étoit dans le service. * *Archives de la ville de Toulon. Titres domestiques*, &c.

Branche des seigneurs de Neaules.

XI. Jean de Thomas, seigneur de Neaules, second fils de Jacques I, fut secrétaire du roi René, & son archivaire & maître rational à Aix: c'étoit un des plus beaux emplois en ce temps, où il n'y avoit point de parlement en Provence. Par son testament du 29 juin 1478, il fonda une chapelle aux Augustins d'Aix. De son mariage avec *Barthelemie* de Signier, il eut *Jacques*, mort sans enfans; & Antoine, qui suit.

XII. Antoine de Thomas, seigneur de Neaules, épousa *Marguerite* de Brignoles, niéce de Palamedes de Forbin, gouverneur de Provence, & il en eut Honoré, qui suit; *Isabelle*, mariée dans la maison de Blancard, & *Violande*, dans celle de Rabiolis.

XIII. Honoré de Thomas, seigneur de Neaules, rendit de signalés services au roi Charles d'Anjou, dernier comte de Provence, qui lui donna pour récompense un droit d'aubaine très-considérable à Saint-Maximin, & pria le roi Louis XI, son successeur, de l'en faire jouir: ce qui fut exécuté, & le don enregistré à la chambre des comptes à Aix vers l'an 1478. Il ne laissa point d'enfans, & fut le dernier de sa branche, dont les biens furent partagés entre ses deux sœurs.

THOMAS CAMPANELLA, *cherchez* CAMPANELLA.

THOMAS (Paul) seigneur de Girac, *cherchez* GIRAC.

THOMAS PALMERAN, Irlandois, docteur de la maison de Sorbonne, *cherchez* PALMERAN.

THOMASINI (Jacques-Philippe) évêque de *Citta Nuova* en Istrie, *cherchez* TOMASINI.

THOMASIUS (Michel) appellé autrement *Taxaquetius*, évêque de Lérida en Catalogne, étoit de Majorque; & après avoir étudié en droit à Lérida & à Bologne, il joignit à cette science la connoissance de la philosophie & de l'histoire. Il fut secrétaire & conseiller de Philippe II, roi d'Espagne, l'an 1556, & parvint par son mérite à l'évêché de Lérida, après Antoine Augustin. On lui doit la correction du decret de Gratien, & l'édition du cours canonique que fit faire Grégoire XIII, avant qu'il fût pape. Il composa encore deux harangues sur le droit civil; l'une, *de tota juris civilis ratione;* la seconde, *de ejus docendi via ac modo;* outre divers autres ouvrages, comme *Commentarius de ratione conciliorum celebrandorum; Disputationes ecclesiasticæ.* * *Biblioth. Hispan.*

THOMASIUS (Jacques) célébre philosophe, historien & professeur en éloquence à Leipsick, naquit dans cette ville le 25 d'août 1622. Il étoit fils de Michel Thomasius, seigneur héréditaire de Troschenreuthe & de Wiedersberg, & docteur en droit. Jacques ayant perdu son pere & sa mere, l'un en 1632, l'autre en 1633, sa grand'-mere prit soin de lui, & le fit étudier d'abord à Leipsick, & ensuite à Gera. En 1640 il vint à l'université de Leipsick, & peu après à Wittenberg. En 1642 il prit à Leipsick le degré de bachelier en philosophie, & en 1643, celui de maître-ès-arts. Il se fit ensuite connoître par ses leçons & par ses thèses publiques de philosophie. En 1650 il fut nommé conrecteur du collége de S. Nicolas, & en 1676, de celui de S. Thomas. Il eut pour disciple en philosophie le savant Leibnitz, qui eut toujours pour lui une estime particuliere. Il disoit souvent que si Thomasius avoit été instruit plutôt d'une philosophie plus solide, il auroit porté cette connoissance beaucoup plus loin que qui que ce soit. Thomasius avoit néanmoins peu de gout pour la philosophie de l'école: mais il osoit peu s'ouvrir sur ses sentimens, & il craignoit les disputes. Il avoit bien étudié Aristote; il aimoit beaucoup l'histoire, & possédoit assez bien l'éloquence. Sa modestie surpassoit sa vaste érudition, & il étoit d'un commerce doux & aimable. Il fut marié deux fois, & deux de ses enfans sont devenus illustres; savoir, Christiern, qui suit; & Gottfried, docteur en médecine à Nuremberg. Jacques mourut à Leipsick en 1684. Ses principaux ouvrages sont: Les origines de l'histoire philosophique & ecclésiastique: des dissertations sur la philosophie des Stoïciens & sur d'autres sujets concernant l'histoire de la philosophie, avec une dissertation sur l'embrasement du monde, selon le sentiment des Stoïciens; une dissertation philosophique sur le plagiat littéraire, & une liste de cent plagiaires; des éclaircissemens sur la premiere partie des regles philosophiques de Daniel Stahlius; la philosophie pratique en tables; des demandes physiques, métaphysiques, logiques & de rhétorique. Tous ces ouvrages sont en latin. * *Program. Lipf. de morte & exequiar. Jacobi Thomasii*, &c.

THOMASIUS (Christiern ou Chrétien) fils du précédent, a été un des plus habiles jurisconsultes des XVII & XVIII siécles. Il étoit né à Leipsick le premier janvier 1655, & dès 1671 il fut fait bachelier en philosophie, & en 1672 il fut reçu maître-ès-arts. Il se tourna ensuite du côté du droit, & sur-tout du droit naturel, dans lequel son pere qui expliquoit le traité du savant Grotius, *De jure belli & pacis*, eut soin de l'instruire. Agé d'environ 20 ans, il alla à Francfort sur l'Oder, où il prit des leçons, de Rhetyus & de Strickius, professeurs en droit. Il y fut reçu lui-même docteur en droit en 1679, & on lui permit ensuite de faire des leçons aux jeunes gens. Rappellé chez lui, il y fréquenta quelque temps le barreau avec succès. Dès 1683 il

publia

publia ses notes latines théori-pratiques sur les dissertations de Jean Struch touchant le droit privé de Justinien. Ami de Puffendorff, & ennemi de la méthode & des sentimens des scholastiques, il s'attira contre lui les adversaires du premier, & les partisans de la scholastique, sur-tout après la mort de son pere, qu'il perdit en 1684. Un journal allemand qu'il commença à publier en 1688, & dans lequel il attaquoit sans menagement les scholastiques, & semoit bien des traits satyriques, augmenta beaucoup le nombre de ses ennemis, & l'on excita M. Mazius à l'accuser publiquement d'hérésie, & même de crime de leze-majesté. C'est que Thomasius avoit réfuté dans son journal du mois de décembre 1688, un traité où Mazius prétendoit qu'il n'y avoit que la religion luthérienne, qui fût propre à maintenir la paix & la tranquillité de l'état; que les autres sociétés, & la prétendue réforme en particulier, n'étoient capables que de les détruire, & que l'autorité des souverains reléve immédiatement de Dieu seul. Thomasius en le réfutant, avoit admis le dernier principe, mais en soutenant qu'il n'étoit pas particulier à la secte des luthériens; & à l'égard des autres principes, il les avoit attaqués avec chaleur. Dans les mois de *mai* & de *juin* il ne s'élevoit pas avec moins de vivacité & des traits piquans contre un autre livre que le même Mazius avoit donné sous le nom de Pierre Schipping; & le docteur Valentin Alberti ayant soutenu Mazius dans cette dispute, entraîna avec lui toute la faculté de philosophie. Puffendorff dans son livre si connu, *Du droit de la nature & des gens*, avoit soutenu que les devoirs du genre humain dépendoient de leur penchant à la société, & que ce penchant en étoit la source. Alberti la cherchoit au contraire dans une conformité à l'état d'innocence de nos premiers parens. Thomasius en étendant les principes de Puffendorff dans sa *Jurisprudence divine*, tournoit en ridicule les raisonnemens & les principes d'Alberti & de Mazius. Jean-Benoît Carpzovius & le docteur Auguste Pfeiffer soutinrent Alberti & Mazius. Voila la dispute fortement engagée; chacun se défendit; mais tout le corps des ministres se déclara contre Thomasius, de même que la faculté de théologie; & ce savant se mit dans un labyrinthe, dont il lui fut très-difficile de se retirer. Au milieu de ces disputes, toujours fort désagréables en elles-mêmes, & encore plus pour ceux qui sont forcés d'y entrer, il arriva un nouvel incident, qui augmenta les brouilleries. Maurice Guillaume, duc de Zeitz, ayant épousé la sœur du roi de Prusse, Philippe Muller sujet de ce roi & ministre luthérien, publia en allemand un écrit pour prouver qu'un prince luthérien ne pouvoit en conscience épouser une personne de la religion réformée. Thomasius, quoique luthérien, désapprouva ce sentiment, & le réfuta, en faisant voir en particulier que les luthériens ne pouvoient regarder les reformés comme hérétiques: sur cela il fut dénoncé à la cour de Dresde, où on l'accusa d'être hérétique & calviniste. Et comme Muller, à cause de son écrit, avoit été condamné à une prison perpétuelle, on engagea aussi l'électeur de Saxe à faire subir la même peine à Thomasius. Celui-ci ayant appris cette demande, se retira à Berlin, & le roi de Prusse lui offrit un asyle à Hall, où ce prince avoit dessein de fonder une université. Thomasius s'y rendit en 1690, & y enseigna la philosophie & le droit pendant quatre ans, avant que l'université y fût installée. Il eut jusqu'à deux cens écoliers, entre lesquels il y en avoit de la premiere noblesse; & ce concours hâta l'exécution du dessein du roi de Prusse. Cette université ayant donc été établie sous le titre d'université *Fridéricienne*, Stryckius fut fait premier professeur en droit, & Thomasius le deuxiéme, & en 1710 il succéda à la premiere place qu'avoit Stryckius, qui mourut cette année. M. Thomasius étoit à peine arrivé à Hall, lorsqu'il fit imprimer un factum en faveur de M. Franck, dont nous avons parlé en son lieu, & que l'on regardoit comme un des chefs de ceux à qui l'on a donné le nom de Piétistes. En 1713, il fit soutenir des thèses, où il soutint ce dangereux sentiment, que le concubinage n'a rien de contraire au droit divin, & où il fait entendre qu'il fait seulement un état moins parfait que celui du mariage. M. Breithaupt, *piétiste*, attaqua fortement ces thèses trois semaines après dans sa Dissertation latine du concubinage réprouvé par J. C. & par les apôtres. La faculté de théologie de Hall le dénonça aussi à la cour, qui donna ordre à la régence de Magdebourg d'enjoindre au fiscal de le poursuivre criminellement. Thomasius inquiet sur cet ordre, présenta requête au roi pour le supplier de faire examiner avant tout dans son conseil privé s'il y avoit quelque chose de criminel dans ses thèses; & en même temps il envoya un détail du procédé des théologiens de Hall contre lui. Le roi ayant égard à sa requête, suspendit la procédure du fiscal, & nomma des commissaires pour examiner lesdites thèses. Le rapport fut favorable à Thomasius, & il y eut ordre de le laisser tranquille, mais en laissant la liberté de le réfuter par écrit. Ainsi la dispute recommença; & si M. Thomasius trouva des adversaires, il eut aussi des défenseurs zélés. Il mourut le 23 septembre 1728. Il avoit été conseiller intime du roi de Prusse, & directeur de l'université de Hall. Il avoit épousé en 1680., Auguste-Christine Heiland, dont il eut plusieurs enfans. Trois lui ont survécu, *Chrétien-Polycarpe*, conseiller du roi de Pologne dans la régence de Henneberg; *Chrétien-Auguste* & *Sophie-Elizabeth*. Outre les ouvrages de Thomasius dont on a parlé dans cet article, il a encore publié, entre plusieurs autres, des Scholies sur les positions d'Ulric Huber sur les institutes & les pandectes; une Introduction à la philosophie de la cour; l'histoire de la sagesse & de la folie; Deux livres des défauts de la jurisprudence romaine; les Fondemens du droit naturel & des gens; Essai de prudence judicielle, &c. Premieres idées de la prudence consultatoire des jurisconsultes; traités choisis sur les fiefs en deux tomes; Précautions touchant les premieres notions de la jurisprudence; Autres par rapport à la jurisprudence ecclésiastique; Notes sur chaque titre des institutes & des pandectes; Une édition des institutes du droit canonique, avec les notes de différentes personnes; Histoire du droit naturel; Histoire des disputes entre le sacerdoce & l'empire jusqu'au XVI siécle; programmes & autres petits écrits recueillis; Introduction à la logique; Pratique de la logique; Introduction à la philosophie morale; Pratique de la philosophie morale; Dissertations sur différentes matieres, sur-tout concernant le droit, &c. Outre ces écrits latins, il en a fait beaucoup en allemand, & des thèses soutenues à Hall. * *Programma funebre Friderici Hoffmanni, academiæ protectoris. Bibliothéque germanique, tome 1, &c.*

THOMASSIN (Louis) prêtre de l'Oratoire, né à Aix en Provence, le 28 d'août 1619, d'une famille qui s'est rendue illustre dans l'église & dans la robe, fut élevé dans une maison des prêtres de l'Oratoire, & fut reçu dans la congrégation dès sa 14 année. Après y avoir enseigné les humanités & la philosophie, il fut fait professeur de théologie à Saumur, & il introduisit dans son école la maniere de traiter la théologie par l'écriture, par les peres & les conciles. Etant appellé à Paris l'an 1654, il y commença dans le séminaire de S. Magloire des conférences de théologie positive, suivant la méthode qu'il avoit tenue à Saumur: ce qu'il continua jusqu'en 1668. Alors à la sollicitation de plusieurs grands prélats, ses supérieurs l'engagerent à donner au public le fruit de ses travaux & de ses lumieres. M. de Perefix archevêque de Paris, obtint l'impression de ses *Dissertations latines sur les conciles*, dont il n'y a eu que le premier volume, qui parut pour la premiere

fois en 1667, *in*-4°; & de ses *mémoires sur la Grace*, qui furent imprimés en 1668, en 3 volumes *in*-8°. Ces mémoires reparurent en 1682, *in*-4°, augmentés de deux mémoires, sous les auspices de M. de Harlai Chanvallon, successeur de M. de Perefix. On vit aussi paroître trois tomes de *dogmes théologiques* en latin, le premier en 1680, le second en 1684, le troisiéme en 1689 : trois autres tomes de la *discipline ecclésiastique*, sur les bénéfices & bénéficiers, le premier en 1678, le second en 1679, le troisiéme en 1681 : divers traités de la *discipline de l'église & de la morale chrétienne*; de *l'office divin*; des *fêtes*; des *jeûnes*; de la *vérité*, & du *mensonge*; de l'*unité de l'église*; de l'*aumône*; du *négoce* & de l'*usure*. Celui-ci ne fut imprimé qu'après sa mort, aussi-bien que le *traité dogmatique des moyens dont on s'est servi dans tous les temps, pour maintenir l'unité de l'église*. Ce ne fut pas seulement sur ces matieres que le Pere Thomassin travailla. Comme il possédoit parfaitement les belles lettres, il voulut enseigner aux autres l'usage qu'on en pouvoit faire : ainsi il donna au public des *methodes* d'étudier & d'enseigner chrétiennement la philosophie; les historiens profanes, les poëtes & les langues. Le pape Innocent XI témoigna quelque desir de se servir de son ouvrage de la *discipline*, pour le gouvernement de l'église, & voulut même l'attirer à Rome. L'archevêque de Paris en parla au roi de la part du cardinal Casanata, bibliothécaire de sa sainteté; mais la réponse fut, qu'un tel sujet ne devoit pas sortir du royaume. Cependant le pere Thomassin, pour témoigner au saint pere sa gratitude, & le desir qu'il avoit de rendre un plus grand service à l'église, traduisit en latin ses trois volumes de la *discipline*, afin qu'ils pussent mieux se répandre dans les pays étrangers. Ce travail fatiguant ne fut pas plutôt fini, qu'il en reprit un autre non moins pénible. Comme il s'étoit appliqué à l'hébreu pendant 50 années, il crut devoir faire servir cette étude à prouver l'antiquité & la vérité de la religion. Ainsi il entreprit de faire voir que la langue hébraïque est la mere de toutes les autres, & qu'il falloit par conséquent chercher dans l'écriture, qui conserve ce qui nous en reste, l'histoire de la vraie religion, aussi-bien que la premiere langue. Ce fut ce qui lui fit produire une *méthode* d'enseigner chrétiennement la grammaire, ou les langues par rapport à l'écriture sainte. Elle fut accompagnée de deux *glossaires*, l'un du grec, & l'autre du latin réduit en hébreu, & suivie d'un *glossaire universel hébraïque*, dont l'impression qui se faisoit au Louvre, ne fut achevée qu'après sa mort. Cet ouvrage parut *in-fol.* en 1697, par les soins du P. Bordes de l'Oratoire & de M. Barat. Après tant d'ouvrages, ses forces diminuant sensiblement, il ne se crut plus capable d'aucune étude pénible, & il fit à Dieu de cet état un sacrifice qui édifia encore plus le séminaire de S. Magloire, où il étoit, que ne l'avoit pu faire son travail continuel. Il fut toujours languissant pendant près de trois ans; & enfin la parole & les forces lui manquant peu à peu, il cessa de vivre la nuit de Noël de l'an 1695, âgé de 77 ans commencés. Le clergé de France lui faisoit une pension de 1000 livres : mais il la partagea toujours avec les pauvres, ainsi qu'on l'apprit après sa mort. Le P. Thomassin étoit extrêmement laborieux. Ses ouvrages sont d'excellens recueils. Il a écrit avec plus de facilité que d'élégance, tant en latin qu'en françois. Il étoit humble, doux, modeste, vif, agréable; il aimoit l'étude & la retraite, fuyant les charges & les honneurs, & a toujours mené une vie sainte & innocente. Dans le tome 1 des œuvres posthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart, on trouve le jugement du P. Thomassin sur la dissertation du P. Mabillon *de azymo & fermentato*.* *Voyez* son éloge à la tête de son traité du *négoce*, imprimé l'an 1687, celui qui est au commencement de son *glossaire hébraïque*, & dans le recueil des hommes illustres du XVII siécle, & celui qui est à la tête de la derniere édition de la discipline de l'église, par le P. Bougerel de l'Oratoire. Le P. Bordes qui a écrit sa vie en latin, assure comme le sachant de bonne part, que si le P. Thomassin eût été à Rome, où le pape Innocent XI l'invita, il n'auroit pu éviter d'être fait cardinal, & que le même pape délibéra de le comprendre dans la nombreuse promotion de 1686. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle*.

THOMASSIN (*N.*) fils de *Simon* Thomassin, pensionaire du feu roi Louis XIV à Rome, après avoir reçu de son pere les premiers principes de la gravure, entra chez le célébre Picard, dit le Romain, où il acheva de se perfectioner. Picard étant passé en Hollande en 1710, M. Thomassin l'y suivit, & y demeura jusqu'en 1713. Il dessinoit avec fidélité & avec élégance : il aimoit tellement cette partie, qui est la base de la gravure, qu'il a fait des dessins finis de la plupart des morceaux qu'il a gravés. Sa maniere de graver étoit belle & savante; il entroit parfaitement dans l'esprit du peintre dont il vouloit rendre le caractère, & il avoit l'art d'en faire connoître avec finesse la touche & le gout des contours. On cite entr'autres : *La Mélancolie du Féti*, célébre peintre Florentin : le *Magnificat* de M. Jouvenet : le *Coriolan*, d'après M. de la Fosse : le *Retour de Bal*, de Watau : les *Noces de Cana*, d'après Paul Veronèse : tous morceaux d'un mérite décidé. M. Thomassin étoit né avec beaucoup de jugement & d'esprit; l'enjouement & la sincérité faisoient le fond de son caractère; sa conversation étoit légere & amusante, & ses saillies avoient tout le sel de l'épigramme, sans en avoir jamais l'aigreur. Il mourut le premier janvier 1741, âgé de 53 ans, sans avoir été marié, dans son logement aux galeries du Louvre à Paris.* Voyez une lettre de M. Lépicié, graveur ordinaire du roi, & secrétaire de l'académie de peinture & sculpture, dans le mercure de France, mois de mars 1741.

THOMASTOWNE, bourg d'Irlande dans la Lagénie. Il est sur la Nure, dans le comté de Kilkenni, à 4 lieues au-dessous de la ville de Kilkenni. Il a droit d'envoyer deux députés au parlement. * Mati, *dict.*

THOMASTOWNE, bourg de l'Ecosse méridionale. Il est dans le comté de Carrick, à une lieue du golfe de Cluyd, & à deux lieues de la ville de Bargeni, vers le nord. * Mati, *dict.*

☞ THOME' (Philippe) seigneur de Rentilly & Saint-Germain des Noyers, reçu conseiller au parlement de Paris le 4 janvier 1713, & décédé le 26 mai 1752, inhumé en l'église de S. Pierre & S. Paul, sa paroisse. On voit près d'une chapelle située au côté droit de cette église, derriere l'œuvre, son épitaphe faite par M. l'abbé de la Bletterie, qui contient la peinture la plus fidéle des talens & des vertus de ce magistrat.

Hîc jacent mortales exuviæ
V. C. Philippi Thomé equitis, domini de Rentilly,
In majori curiæ Parisiensis classe consiliarii,
Qui
Civis, senator, maritus, pater, amicus,
Cunctis vitæ officiis æquabilis,
Recti tenax,
Non famæ, sed virtuti serviens,
Antiquâ simplicitate, nitidâ litteraturâ :
Immobili erga regem & patriam pietate memorandus,
Philosophiæ Deum spernentis osor,
Omnia ingenii animique bona sincerâ religione consecravit.

Obiit VII kal. jun. anno MDCCLII, ætat. LXII.
Summo. s. p. q. p. luctu.

Margarita Victoria Ogier
Conjugi concordissimo,
J. B. Philippus Romanus, & Renatus, & Francisca

Victoria, uxor marchionis de Belabre,
Parenti suavissimo
Cum lacrymis poni curavêre.

La famille de Thomé est originaire de la ville de Romans en Dauphiné. Le premier du nom connu, est PIERRE Thomé, écuyer de la ville de Romans, qui contractoit noblement sur la fin du XIV siécle.

MICHEL Thomé, son petit-fils, est le premier qui soit entré dans la magistrature. Il fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Grenoble, sur la démission de Pharamond Baudon de Trousil, par lettres du roi Charles IX du 30 novembre 1569. Cette famille a produit sept conseillers, tant au parlement de Grenoble qu'à celui de Paris, & plusieurs militaires distingués.* Voyez l'Histoire de la noblesse du comté Venaissin, *in-4°, tom. 2, p.* 265.

THOMELLUS, *cherchez* TOMEL.

THON, fut le premier entre les Egyptiens, qui réduisit en art la médecine. * Homere, *liv. 4 de l'odyssée.*

THON, roi de Canope en Egypte, fut tué par Ménélaüs, parcequ'il avoit voulu ravir sa femme Heléne. * Hellanicus.

THONG-CASTER, ou THONG-CASTLE, bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Lincoln, dans la contrée appellée *Brodlei*, dans la division de Lindsei. Il est ainsi appellé d'un ancien château qui y fut bâti par *Hengist* le Saxon, après qu'il eut battu les Pictes dans la querelle de *Vortiger*. Ce prince, pour le récompenser, lui accorda autant de terre qu'une peau de bœuf coupée par aiguillettes en pouvoit comprendre. C'est ce qui donna le nom à la ville de Thongcaster. Cette ville est bien construite, & située sur le penchant d'une colline. * *Dict. angl.*

THONON, ou TOUNON, en latin *Tunonium*, ville de Savoye, sur le lac de Genève, capitale du Chablais.

THOPHEL, montagne de la Palestine. On ne sait pas trop bien sa situation, parcequ'il n'en est parlé que dans un seul endroit de l'écriture, savoir, *Deuteronom.* I, 1. J. le Clerc croit que ce lieu étoit près de Pharan, ou du pays de Moab. * *Voyez* son commentaire sur ce passage.

THOPHET, signifie en hébreu *tambour :* c'est un lieu de la vallée des fils de Hennom, aux fauxbourgs de Jérusalem, où quelques Israélites idolâtres consacroient autrefois leurs enfans à l'idole de Moloch, & les faisoient passer par le feu. * *Isaie, c.* 30.

THOR, ou THEORDOEN, THORON, c'est-à-dire, en suédois, *tonnère*, faux dieux des Lapons idolâtres, que ces peuples appellent en leur langue *Thiermes*, qui signifie *tonnant*, ou *bruit du tonnère*, & auxquels ils donnent aussi le nom d'*Aijeke*, c'est-à-dire, *bisaïeul*, ou *ancien pere*. Ces peuples lui attribuent une autorité souveraine sur les démons mal-faisans qui demeurent dans les montagnes, dans les lacs ou dans l'air. Ils donnent un arc à ce dieu pour tuer, disent-ils, ces malins esprits à coups de fléches, & ils s'imaginent que c'est l'arc-en-ciel dont il se sert. Les Lapons adorent le dieu Thoron, comme l'auteur de la vie & de la mort, & celui qui gouverne tous les hommes. Le lieu où ils rendent leur culte à cette idole est ordinairement derriere leurs cabanes. Ils mettent la figure sur une table en forme d'autel; & autour de cet autel ils rangent des branches de bouleau & de pin, qui bornent l'espace de cette sorte de temple. L'allée qui y conduit est aussi bordée de branches des mêmes arbres, & la figure de ce dieu est un tronc d'arbre, dont le haut semble représenter la tête d'un homme. Cette idole est faite de bouleau, lequel, en ce pays, a sa racine ronde comme une boule; & c'est de cette racine qu'ils en façonnent la tête d'une maniere fort grossiere. Ils lui mettent un marteau à l'endroit de la main, & cette marque la distingue des autres idoles. C'est, disent-ils, l'instrument dont il se sert, outre son arc, pour assommer les génies mal-faisans. Ils lui fichent encore un clou d'acier dans la tête, avec un petit morceau de caillou, afin que ce Thor puisse faire du feu lorsqu'il lui plaît. Peut-être que les premiers Lapons faisoient aussi servir cette figure pour le culte de Baive, qui est le soleil ou dieu du feu parmi ces idolâtres. Derriere l'idole & vers l'extrémité de la table, ils arrangent les cornes des rennes qu'ils lui ont immolés. Souvent ces peuples n'adorent qu'un simple tronc de bois, ou une souche plantée en terre. Les victimes qu'ils immolent dans leurs sacrifices devant ces idoles, sont ordinairement des rennes, qui sont une espece de cerfs, & quelquefois d'autres animaux, comme des agneaux, des chiens, des rats, ou des poules, qu'ils achetent des marchands de Norwege, parcequ'il n'y en a point en leur pays. Après leur sacrifice, ils mettent devant la figure de ce dieu une maniere de boëte, faite d'écorce de bouleau, pleine de petits morceaux de chair, pris de toutes les parties du corps de la victime, avec de la graisse fondue par-dessus. * Scheffer, *histoire de la Laponie.* Bartholin, *antiquit. Danic.* Voyez THORN.

THORALD, ou THORAT, religieux Anglois de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1216, avoit écrit beaucoup d'ouvrages qui sont perdus. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Mauritius abbas Fonta. Hugo Kirchostallensis. Lélandus, &c.

THORAX, montagne de la Lydie, proche la ville de Magnesie, ou *Manasso*, est le lieu où fut crucifié un certain Daphitas, grammairien, qui avoit coutume de médire des rois en ses vers, d'où vint le proverbe, *prend garde à Thorax.* On s'en servoit pour donner avis aux médisans de retenir leurs langues, de peur qu'il ne leur arrivât un semblable sort. * Strabon, *l.* 14.

THORENTIER (Jacques) étoit de la congrégation de l'Oratoire de France, où il a vécu jusqu'à sa mort, arrivée en 1713. M. de Harlay, archevêque de Paris, qui étoit instruit de son mérite, l'avoit nommé pour remplir la place de grand-pénitencier dans l'église métropolitaine; mais le P. Thorentier n'en a point exercé les fonctions. C'étoit un saint prêtre, également respectable pour sa piété, ses vertus & son expérience. Il a prêché long-temps avec zéle & avec fruit, & il a rempli avec honneur les premieres chaires dans la ville de Paris, & dans quelques autres du royaume. On a imprimé les sermons qu'il avoit prononcés à Paris dans l'église de S. Severin durant l'octave du S. Sacrement: c'est un volume *in-8°*, imprimé en 1682, sous ce titre: *Les bienfaits de Dieu dans l'Eucharistie, & la reconnoissance de l'homme, expliqués en huit discours.* Le pere Thorentier ayant prêché le carême en 1675 dans l'église métropolitaine de Sens, le pere Denyse, Jésuite du collége de Sens, trouva à redire à plusieurs propositions avancées par le prédicateur dans quelques-uns de ses discours prononcés dans la semaine de la Passion. Ces propositions regardoient la matiere de la contrition & de la pénitence. Le Jésuite les trouva excessives, fit sur chacune des *Réflexions* qu'il envoya au pere Thorentier, qui y répondit avec autant de lumiere que de solidité, mais avec beaucoup de douceur & de modération. Deux ans auparavant le pere Thorentier fit imprimer sous le nom de *M. du Tertre*, prêtre, un ouvrage fort estimé, contre l'usure: il a pour titre; *L'usure expliquée & condamnée par les écritures saintes & par la tradition universelle de l'église, où est principalement réfutée la lettre d'un théologien, qui permet l'usure au regard des riches, &c.* à Paris 1673 *in-12.* Il a encore donné les *Consolations contre les frayeurs de la mort, in-12.* Depuis sa mort, M. le Gras, alors de la congrégation de l'Oratoire, fit imprimer une *Dissertation sur la pauvreté religieuse*, que le P. Thorentier avoit faite pour quelques communautés de filles, & qui avoit fait beaucoup de bien à plusieurs. Il y fait voir principalement, que

les petites rentes ou pensions, & l'argent mis en dépôt, ne peuvent s'accorder avec le vœu solemnel de pauvreté que l'on fait en s'engageant dans la religion. C'est un volume *in*-18 imprimé à Paris chez Babuti en 1726; la préface est de l'éditeur. * *Mémoires du temps.*

THORESBIUS, ou TORBIUS (Jean) cardinal Anglois, docteur en droit & en théologie à Oxford, fut fort considéré d'Edouard IV, roi d'Angleterre; & par le crédit qu'il eut auprès de ce prince, il s'éleva aux plus grandes dignités de l'église & de l'état. Il fut archevêque d'Yorck, chancelier d'Angleterre & cardinal. Ces grands emplois ne lui firent point oublier la qualité de pasteur, & ne l'empêcherent point de faire des catéchismes pour instruire le peuple. Il défendit les droits du clergé contre les religieux mendians, & mourut à Yorck l'an 1474, après avoir fait plusieurs ouvrages, dont les plus considérables sont, *Doctrinæ christianæ catechismus. Ad ecclesiarum pastores, l.* 1, *&c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

THORI (François) Flamand né, à Bailleul, médecin & poëte, a vécu principalement à Paris, où il s'est fait de la réputation. Ce fut lui qui fit imprimer à Paris en 1562 *in*-8°, le commentaire latin de Jean Straséel, Flamand, professeur en grec au collége royal, sur les vers dorés de Pythagore. Il y joignit les épitaphes faites pour célébrer la mémoire de Straséel. Thori a traduit du latin en françois un poëme sur la paix. On a aussi de lui des épigrammes & des satyres. C'est ce qu'on lit dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome 1, page 314.

☞ THORIGNY, en latin *Thorigneium*, ou *Tauriniacum*, gros bourg de basse Normandie, dans le diocèse de Bayeux, situé à sept lieues de cette ville, à trois de Saint-Lo, & à huit de Coutances, sur un ruisseau qui tombe à une lieue & demie dans la riviere de Vire. Il est le siége d'un bailliage, d'une vicomté & d'une haute justice, ancienne & nouvelle, moyenne & basse justice pour le seigneur. Il a le titre de comté & de doyenné rural. Ce bourg est tariffé pour la taille, & ses habitans jouissent du droit de bourgeoisie. On y tient marché tous les lundis, & quatre foires, savoir, à la S. Matthieu, à la S. Pierre, à la S. Martin d'été, & à la S. Martin d'hyver.

Sa paroisse primitive porte le titre de S. Amand, dont dépend la grande chapelle de S. Laurent, où l'on voit le superbe mausolée du maréchal de Matignon représenté en marbre. La seconde paroisse est Notre-Dame : l'une & l'autre sont à la présentation du comte de Thorigny. On y voit aussi une abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, un prieuré de filles de même ordre, & un hôpital sous le titre de prieuré de S. Eloy. L'abbaye de Thorigny, fille de l'abbaye d'Aulnay, fut fondée l'an 1307 par Nicolas le Febvre, archidiacre d'Avranches, médecin du roi Philippe-*le-Bel*, qui en confirma la fondation par lettres-patentes l'année suivante. Cette abbaye est réformée. Elle vaut 4000 livres de rente à son abbé, & paie 24 florins pour ses annates à la cour de Rome. Le prieuré, que quelques-uns disent mal-à-propos être une abbaye, est électif. Il fut fondé en 1631 par un des seigneurs de Matignon, & vaut deux mille livres de rente à la prieure.

Il y a encore outre cela un château à Thorigny, qui est un des plus magnifiques du royaume. Il est grand & domine sur une vallée. Il a des fossés larges & profonds, revêtus de pierres, avec une balustrade aussi de pierres à hauteur d'appui. L'avant-cour est grande, & le vestibule orné de bustes de marbre des plus grands hommes de l'antiquité. Les dedans de ce château sont enrichis de belles peintures qui représentent en grand des rois de France, des princes, & les actions les plus remarquables du maréchal de Matignon. Ce même château où sont quelques piéces de canon en baterie, est accompagné d'un parterre où il y a des galleries couvertes en maniere de corridor, de jardins bien ordonnés, de belles eaux & d'un parc.

Thorigny étoit autrefois une belle ville, selon Duchesne & des Rues, & elle s'appelloit *Augustodura*, selon M. Petite, dans sa carte du diocèse de Bayeux. Thorigny fut érigé en baronie sous les premiers ducs de Normandie; & nous apprenons de Guillaume de Jumiéges, que Henri I, roi d'Angleterre & duc de Normandie, en fit un don avec plusieurs autres terres, à Robert son fils naturel, lors de son mariage avec *Sybille*, fille du comte de Bellême. Ce Robert le fit ceindre de murailles, de tours, & de fossés, & l'enrichit d'un grand nombre de beaux édifices, en sorte qu'il devint fort peuplé, riche, & très-marchand. Mais Godefroy de Harcourt, général des troupes angloises, l'ayant pris en 1346 pour le roi Edouard III, le fit piller & raser, si bien, que depuis ce temps-là il n'a pu s'en bien relever. On compte encore aujourd'hui près de deux mille ames dans ce bourg.

C'est la patrie de Robert du Mont, mort en 1186, abbé du Mont S. Michel, & de François de Callieres, de l'académie françoise, qui mourut en 1717.

La terre & baronie de Thorigny entrerent dans la maison de Matignon vers 1450, par le mariage de Jean de Matignon, avec Marguerite de Mauny, héritiere de cette terre. Plus de 60 fiefs nobles en relevent. Le roi Charles IX l'érigea en comté l'an 1575, en faveur de Jacques de Matignon, maréchal de France, & ce fut encore en sa considération, que l'on démembra 50 paroisses relevant du bailliage de Caen, pour les joindre à celui de Thorigny. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

THORISMOND, roi des Wisigoths d'Espagne, *cherchez* THURISMOND.

THORIUS (Raphaël) médecin & poëte Latin, a fleuri en Angleterre sous le roi Jacques I. Il fit une lettre, qui a été imprimée, *de causa morbi & mortis Isaaci Casauboni.* Sa complainte en vers sur cette mort a aussi été imprimée. On estime beaucoup son poëme sur le tabac. Il aimoit passionément le vin, & se trouva fort embarassé quand M. de Peiresc l'obligea à boire un grand verre d'eau. Celui-ci dînant à Londres avec plusieurs personnes de lettres, ne put jamais obtenir dispense à l'égard d'une santé que le médecin Thorius lui porta. Le verre étoit d'une grandeur démesurée, c'est pourquoi Peiresc s'excusa long-temps, & allégua mille raisons. Mais il fallut qu'il le vuidât. Avant que de le faire, il stipula que Thorius boiroit la santé qu'il lui porteroit à son tour. Dès qu'il eut bu ce vin, il fit remplir d'eau le même verre & l'avala, après avoir porté cette santé au docteur. Celui-ci frapé comme de la foudre, pensa tomber de son haut; & voyant qu'il n'y avoit point moyen de s'en dédire, il jetta de profonds soupirs, il porta mille fois la bouche sur les bords du verre, & l'en retira autant de fois. Il appella à son secours tous les bons mots des poëtes Grecs & Latins; & il fut presque toute la journée à vuider à plusieurs reprises ce verre. Le roi Jacques I souhaita qu'on lui fit ce conte. Thorius mourut de peste à Londres en 1629. * Gassendi, *in vita Peireskii, livre* 2. *Opuscules de* Colomiez.

THORLACIUS (Gudbrand) Islandois, a été le second des évêques du diocèse de Holum depuis la réformation. Il prit un grand soin des églises & des écoles de son diocèse; & afin que la connoissance de la religion se répandît avec plus de facilité, il établit dans sa maison & à ses dépens une imprimerie. Il traduisit en islandois tout l'ancien & le nouveau testament; & engagea le roi Frédéric II à fournir trois mille écus d'Allemagne pour l'impression de cet ouvrage, afin qu'on pût le donner gratuitement aux ministres qui ne seroient pas en état de l'acheter. Cette traduction fut imprimée en Islande en grand *in-folio*, l'an 1584. L'imprimerie, dont on vient de parler, resta long-temps chez les héritiers de Thorlacius, jusqu'à ce que l'évê-

que de Holum, mort depuis quelques années, l'acheta pour y faire imprimer divers ouvrages utiles. Ce prélat y fit faire sur-tout une troisiéme édition de la Bible islandoise. * *Supplément françois de Basle.*

THORN, fausse divinité très-fameuse autrefois chez les Goths. Ce nom chez les Danois signifie *tonnant*, & quelques savans croient que Thorn ou Torn, pouroit bien être le Tharamis ou Tharanis de Lucain, faux dieu adoré par les Normans idolâtres, sous le nom de Thur, selon Dudon de Saint-Quentin. Il avoit donné le nom à plusieurs personnes chez les Goths, comme le témoigne Jean Magnus, archevêque d'Upsal, & il l'a donné en France, & particulierement en Normandie, à plusieurs lieux & à plusieurs familles, comme à Tourville, selon ces vers du poëte Waice :

Le pere Turluphus fut Tors,
Dont en ce pays plusieurs villes
Si ont pris les noms de Tourville.

Ce mot a donné aussi son nom, selon M. Huet dans ses origines de Caen, à Tournay, le Tourneur village, Tournieres, Tournebu, Tournetot, Tourneville, &c. Le même ajoute que le nom propre de Turstin, d'où s'est fait Toustain, a la même racine. * *Origines de Caen chap. XXI*, seconde édition, *in*-8°. Voyez ci-devant l'article THOR.

THORN, ville anséatique de Pologne, dans la Prusse polonoise, sur la Vistule, est une place forte, bâtie en 1235, par les chevaliers de l'ordre Teutonique, qui furent obligés en 1454, de l'abandonner au roi de Pologne. Elle est célébre par les long siéges qu'elle a soutenus, & par la naissance de Nicolas Copernic, fameux mathématicien. Ce fut là aussi que mourut en 1501, Albert roi de Pologne, & où s'exciterent autrefois de grands différends entre les Bernardins & les Dominicains, qui furent enfin appaisés l'an 1345. Dans le XVI siécle, il y eut aussi de grandes disputes, au sujet de la nouvelle religion. * Hartknoch, *dissert. XIV de origin. relig. christ. in Pruss.*

THORNDIKE (Herbert) fut élevé dans le collége de la Trinité à Cambridge, entra ensuite dans les ordres sacrés, & obtint une prébende à Westmunster, sous le regne de Charles II. C'étoit un homme d'une vie irréprochable & d'un grand savoir. Il a fait divers ouvrages : Un discours sur la forme du gouvernement des églises primitives. Un autre sur les assemblées religieuses. Un troisiéme sur les droits de l'église. *Epilogus. De jure finiendi controversias ecclesiæ, liber. A discourse of the penalthies wich à due reformation requires. Justs Weights ande measures.* Il étoit de la religion anglicane. * *Dict. anglois.*

THORNHILL (Jacques) chevalier, peintre Anglois, fils d'un gentilhomme, naquit en 1676, dans une terre de son pere située dans la province de Dorset. Les affaires de son pere ayant été dérangées, Thornhill vint à Londres, où son oncle Sydenham, célébre médecin, le mit sous la direction d'un peintre. Thornhill profita plus par son génie & son application que par les préceptes de son maître qui étoit peu habile. A l'âge de 40 ans il parcourut la Flandre, la Hollande, & la France; & de retour à Londres, la reine Anne lui donna à peindre dans le dôme de S. Paul l'histoire de ce saint. Sa majesté très-satisfaite, le fit chevalier, & le nomma son premier peintre d'histoire. Thornhill fit depuis des ouvrages considérables, & qui lui firent en Angleterre la plus grande réputation. Il mourut en 1732, âgé de 56 ans, dans la maison où il étoit né. Il avoit été reçu à la société royale de Londres. M. d'Argenville a donné son éloge dans ses vies des peintres, tome second, page 227 & suivantes. M. l'abbé le Blanc, auteur des *Lettres d'un François sur les Anglois*, parle de Thornhill, tom. 1, pag. 217, beaucoup moins avantageusement que M. d'Argenville : il va même jusqu'à dire, *qu'on auroit bien de la peine à décider, non pas quelle est la partie où ce peintre a excellé, mais qu'elle est celle où il est le moins défectueux.*

THOROLD (Jean) fils d'ANTOINE Thorold de Marston, dans le comté de Lincoln, chevalier, & de *Grizilla* Wrai sa femme, fille de *Jean* Wrai de Glentworth. Cette famille des Thorolds est saxone d'origine, & a habité pendant plusieurs siécles dans le comté de Lincoln. Thorold de Bukendale étoit shérif du comté, avant la conquête du pays. Il descendoit d'un Thorold, shérif du comté de Lincoln, sous le regne de Kenulphe, roi de Mercie, dont l'épouse fit de grands biens à la ville de Coventri. Elle persuada son mari de décharger cette place de toute corvée ; ce que son époux lui accorda, à condition qu'elle iroit à cheval toute nue tout au travers de la ville. Comme elle avoit les cheveux fort longs, elle accomplit la condition, en couvrant tout-à-fait son corps. Depuis ce temps la fille aînée de la famille des Thorolds, a toujours porté le nom de *Godiva*. Sous le regne de Henri I, cette famille s'allia avec l'héritiere de la famille de Marston, union qui subsiste jusqu'à présent. Ses armes sont *de sable à trois chévres d'argent.* * Ingulph. *pag.* 65, *ed.* Gal. *Monasticon anglicanum, vol.* 1, *pag.* 306. Dugdale, *baronage, vol.* 1, *pag.* 9.

THOROS, ou THEODORE, roi d'Arménie, fils de HAITON, auquel il succéda, ne put souffrir qu'Amauri de Lesignem, son cousin, jouît de l'administration du royaume de Chypre, que le roi Henri son frere lui avoit donnée, & il enferma ce dernier fort étroitement, pour l'obliger à la conférer à quelqu'autre ; mais il fut obligé de le délivrer, & il fit la paix avec lui. Après le décès de sa premiere femme, fille de *Capesan*, empereur des Tartares, Thoros épousa *Chelvis*, sœur de *Henri* roi de Chypre, & mourut l'an 1300, laissant de sa seconde femme, LIVON, qui succéda au royaume. * *Histoire du royaume de Chypre.*

THORPUS (Jean) Anglois, religieux de l'ordre des Carmes dans le monastère de Norwich, étoit docteur en théologie à Cambridge, & fut surnommé le docteur ingénieux, *ingeniosus*. Il fut un des cinq qui convainquirent Guillaume White, & condamnerent son hérésie. Il mourut à Norwich, le 7 jour d'août 1440, lorsque Henri VI regnoit en Angleterre. Il a écrit sur l'Apocalype, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

THORSAA, c'est une des principales rivieres d'Islande. Elle se décharge dans la mer au midi de l'isle. * Mati, *diction.*

THOU, est un château en Champagne, que l'on dit mal à propos avoir donné son nom à l'illustre famille de Thou, si féconde en grands hommes.

THOU, famille. I. JEAN de Thou, I du nom, seigneur du Bignon près Orléans, vivoit sous le regne de Philippe de *Valois*, & laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, SILVESTRE, qui suit ; & *Jeanne* de Thou.

II. SILVESTRE de Thou, seigneur du Bignon, épousa *Perrette* Compaing, fille de *Jean*, prevôt de la ville d'Orléans, dont il eut entr'autres enfans JEAN II, qui suit.

III. JEAN de Thou, II du nom, seigneur du Bignon, vivoit en 1415. Il épousa en janvier 1388, *Pasquette* du Bei, sœur d'*Alain* du Bei, prévôt de la ville d'Orléans, dont il eut *Jean*, vivant en 1409 ; JACQUES I, qui suit ; & *Biette* de Thou, mariée à *Gilles* de Troyes.

IV. JACQUES de Thou, I du nom, seigneur du Bignon, rendit de grands services au roi Charles VII, & à Charles duc d'Orléans, & mourut le 4 octobre 1447, laissant de *N.* sa femme dont le nom est ignoré, JACQUES II, qui suit.

V. JACQUES de Thou, II du nom, seigneur du Bignon & de Francheville, épousa *Marie* Viole, fille de *Philippe* Viole, conseiller au bailliage d'Orléans, dont il eut JACQUES III, qui suit ; *Blanche*, dont l'alliance

est ignorée ; & *Nicolas* de Thou, seigneur de Trougni, vivant en 1483, qui fut pere de *Marguerite*, alliée à *Jean* Boiret ; & de *Blanche* de Thou, mariée à *Jean* du Pont.

VII. JACQUES de Thou, III du nom, seigneur du Bignon, de Beville & de Javerci, fut le premier de sa famille qui vint s'établir à Paris, où il fut avocat général en la cour des aydes après Aignan Viole, son oncle maternel, & mourut le 1 octobre 1504. Il épousa *Geneviéve* le Moine, fille de *François*, seigneur des Allemans, dont il eut AUGUSTIN, qui suit ; *Marie* alliée à *Adrien* Audri, maître des comptes ; *Anne*, mariée à *François* Goyet, avocat du roi au châtelet de Paris ; *Marguerite*, alliée 1°. à *Jacques* le Maçon ; 2°. à *Miles* Perrot ; *Claude*, mariée 1°. à *Jean* Galope avocat au parlement ; 2°. à *Guillaume* Versoris, fameux avocat du parlement ; & *Magdeléne* de Thou, femme de *Pierre* Fraguier.

VII. AUGUSTIN de Thou, I du nom, seigneur de Bonnœil, &c. parut avec éclat dans le barreau, d'où il fut tiré pour être élevé au rang de conseiller. Il fut nommé président en 1535 ; & dans ses emplois, il se gouverna avec tant de prudence & de modération, qu'il s'acquit les bonnes graces du roi son maître, & l'affection de tous les ordres du royaume, & mourut le 6 mars 1544. Il avoit épousé avant l'an 1520 *Claude* de Marle, fille de *Jean* de Marle, seigneur de Versigni, & d'*Anne* du Drac, dont il eut 21 enfans, dont 14 morts jeunes. Ceux qui resterent furent, 1. CHRISTOPHE, qui suit ; 2. *Adrian* de Thou, seigneur d'Hierville, conseiller clerc au parlement de Paris, puis maître des requêtes de l'hôtel, mort le 25 octobre 1570. 3. *Nicolas* de Thou, aussi conseiller clerc, archidiacre de l'église de Paris, abbé de saint Symphorien de Beauvais, puis évêque de Chartres. Les auteurs de son temps parlent très-avantageusement de sa doctrine, de sa modestie, de sa piété & de son zèle pour le service du roi : ce fut lui qui sacra Henri IV en 1594. Il composa un *traité de l'administration des sacremens* ; une *explication de la messe & de ses cérémonies*, & d'autres ouvrages, & mourut en 1598, âgé de 70 ans. 4. AUGUSTIN de Thou, II du nom, avocat du roi au châtelet de Paris, & bailli du fort l'évêque, dont il exerça pendant plusieurs années les fonctions, avec la réputation d'une très-grande probité. Le roi Charles IX le choisit pour être son avocat général au parlement de Paris en 1567, & Henri III lui donna une charge de président, vacante par la mort de Gui du Faur, seigneur de Pibrac. Il y fut reçu en 1585, & l'exerça avec l'approbation générale des gens de bien, jusqu'en 1595 qu'il s'en démit. Il avoit épousé *Anne* Bourgeois, fille de *Louis* Bourgeois, conseiller du parlement, de laquelle il eut *Christophe* de Thou, seigneur du Plessis-Passi, grand-maître des eaux & forêts de l'Isle de France, &c. lequel d'*Anne* de Neufville son épouse, laissa une fille unique, *Anne* de Thou, mariée à *François* Savari, seigneur de Breves, ambassadeur à Constantinople. Les autres enfans d'AUGUSTIN de Thou premier du nom, furent *Jeanne* de Thou, mariée à *Jacques* le Lieur, seigneur du Chesnoi, correcteur de comptes ; *Barbe*, alliée à *Jacques* Sanguin, seigneur de Livri, lieutenant des eaux & forêts ; & *Anne* de Thou, abbesse de saint Antoine des Champs.

VIII. CHRISTOPHE de Thou, seigneur de Bonnœil, de Céli, &c. premier président au parlement de Paris & chancelier des ducs d'Anjou & d'Alençon, commença à se faire connoître dans les charges de conseiller & d'avocat du roi au siége de la table de marbre ; de controleur en la chancelerie, & de prevôt des marchands de la ville de Paris. Depuis, le roi Henri II, en 1554, l'honora d'un office de président du parlement. Après la mort de Gilles le Maître, Charles IX, à la priere de Catherine de Médicis sa mere, le choisit pour chef de la justice dans le premier parlement de France en 1562. Dans les fonctions de cette charge, il fut toujours équitable, & toujours égal, dans un temps que les troubles & les factions rendoient déplorable. Ainsi estimé des rois, aimé des peuples, & autant consideré pour sa piété & l'innocence de ses mœurs, que respecté pour sa grande doctrine & ses vertus, il mourut le 1 novembre 1582, âgé de 74 ans & 5 jours. Le peuple avoit tant de soumission pour ses sentimens, & de respect pour sa personne, qu'on a cru, que s'il eût vécu plus long-temps, il auroit été seul capable de réprimer les séditions qui éclaterent depuis avec tant d'insolence & de fureur contre l'autorité royale. Le roi Henri III, qui n'avoit pas trop consideré les avis de ce grand homme, le pleura mort, & lui fit faire des obséques solemnelles. M. Prévôt, curé de saint Severin, prononça son oraison funébre ; & sa mémoire fut transmise à la postérité par les écrits des plus savans hommes de l'Europe, dont ce sage magistrat fit gloire d'être l'ami & le protecteur. Il avoit commencé lui-même une histoire de France, que ses grandes occupations l'empêcherent de finir. Son corps fut enterré dans la chapelle de sa famille, à saint André des Arcs, où sa veuve fit ériger l'épitaphe qu'on y voit encore. C'étoit *Jacqueline* de Tulleu, fille de *Jean* de Tulleu, seigneur de Céli, & de *Jeanne* Chevalier, dont il eut JEAN qui suit ; *Christophe Auguste* de Thou, seigneur de Saint-Germain & de la Grande-paroisse, grand-maître des eaux & forêts de Normandie, & bailli de Melun, qui épousa *Françoise* Allegrin, dame de Saint-Germain & de la Grande-paroisse, fille de *Louis*, seigneur desdits lieux, conseiller au parlement, & de *Louise* Briçonnet, dont il eut pour fils unique *Christophe* de Thou, avec lequel il fut assassiné dans la maison de la Grande-paroisse, pendant les troubles de la ligue ; JACQUES-AUGUSTE, qui a fait *la branche de* MESLAI, *rapportée ci-après* ; *Jacqueline* abbesse de Malnoue : *Marie*, abbesse des Clerets ; *Anne*, mariée à *Philippe* Hurault, comte de Chiverni, chancelier de France, mort en 1584, & *Catherine* de Thou, alliée à *Achilles* de Harlai, premier président du parlement après son beau-pere.

IX. JEAN de Thou, seigneur de Bonnœil, Céli, &c. fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1570, & mourut avant son pere le 5 août 1579, laissant de *Renée* Baillet, fille de *René*, maître des requêtes, & d'*Isabeau* Guillart, RENÉ qui suit ; *Renée* mariée à *René* de Bourgneuf, seigneur de Cussé, premier président de Bretagne ; *Isabeau*, alliée à *Philippe* de Longueval, seigneur de Manicamp ; & *Jacqueline* de Thou, femme de *Drieck* d'Hangest, seigneur d'Argenlieu, &c.

X. RENÉ de Thou, seigneur de Bonnœil, de Céli, &c. introducteur des ambassadeurs, épousa *Marie* Faye, morte en juillet 1666, fille de *Jacques*, seigneur d'Espeisses, président au parlement, & de *Françoise* de Chaluet, dont il eut *Louis-Marie*, mort jeune ; *Louise*, abbesse des Clerets au Perche ; *Marie*, religieuse à Port-Royal ; *Elizabeth-Claire*, Carmelite à Saint-Denys en France ; *Claude*, Carmelite à Rennes ; *N.* Carmelite à Chartres ; *Claire*, morte sans alliance en janvier 1645, & *Françoise-Charlotte* de Thou, mariée en 1643, à *Christophe-Auguste* de Harlai son cousin, seigneur de Céli & de Bonnœil.

BRANCHE DES BARONS DE MESLAI.

IX. JACQUES-AUGUSTE de Thou, baron de Meslai, troisiéme fils de CHRISTOPHE de Thou premier président du parlement de Paris, & de *Jacqueline* de Tulleu, naquit à Paris le 9 octobre 1553, étudia dans les universités de Paris & d'Orléans, & voyagea en Italie, en Flandre & en Allemagne. Parcequ'il étoit le plus jeune de ses freres, son pere l'avoit destiné à l'état ecclésiastique, & avoit fait en sorte que *Nicolas* de Thou son oncle, évêque de Chartres, lui résigna ses bénéfices ; mais la mort de *Jean* de Thou de Bonnœil son frere aîné, & celle du premier président son pere, l'obligerent de s'en démettre. Après avoir été conseiller

clerc au parlement de Paris, il fut revêtu d'une charge de maître des requêtes en 1584, puis de celle de président à mortier. *Augustin* de Thou, son oncle, le fit recevoir en survivance de cette derniere charge, dont il ne prit possession qu'en 1586. Après la funeste journée des barricades, il sortit de Paris, & alla trouver à Chartres le roi Henri III, qui l'envoya en Normandie & en Picardie, puis avec Gaspard de Schomberg en Allemagne; d'où étant passé à Venise, il reçut la nouvelle de la mort de ce prince. Ce fut ce qui l'obligea de revenir en France, où il se rendit à Châteaudun auprès de Henri IV, qui charmé de son savoir & de son intégrité, lui faisoit souvent l'honneur de l'appeller dans le conseil d'état. Il l'employa en des négociations importantes, comme à la conférence de Suréne, & pour traiter avec les députés du duc de Mercœur. Après la mort de Jacques Amyot évêque d'Auxerre, le roi le nomma grand-maître de sa bibliotheque, & voulut qu'il fût un des commissaires catholiques dans la célebre conférence de Fontainebleau, entre Jacques Davi du Perron alors évêque d'Evreux, & depuis cardinal, & Philippe du Plessis Mornai. Pendant la régence de la reine Marie de Médicis, il fut un des directeurs généraux des finances, député à la conférence de Loudun, & fut employé dans d'autres affaires. Le roi le commit aussi avec le cardinal du Perron, pour trouver les moyens de réformer l'université de Paris, & pour travailler à la construction du collége royal, qui fut commencé par ses soins. En 1601, il fut élu pere temporel & protecteur de l'ordre de S. François, dans tout le royaume de France, & prit alors le soin de faire continuer la nef de l'église des Cordeliers de Paris. Mais ce grand nombre d'emplois si attachans ne l'empêcha pas de travailler dans le particulier pour l'avantage de la postérité; car il composa l'histoire de son temps, depuis l'an 1545, jusqu'à l'an 1607, en cent trente-huit livres: ouvrage comparable à ceux des anciens, par son sujet & par la maniere dont il est traité. La meilleure édition de cet ouvrage, a été long-temps celle de Genéve de l'an 1620, en cinq vol. *in-fol.* à laquelle néanmoins il faloit joindre l'édition de 1604, à Paris, qui ne contient que les 18 premiers livres; & celle de 80 livres faite à Paris en 1606, & les années suivantes en 4 vol. *in-fol.* parcequ'il se trouve dans la premiere des endroits que M. de Thou a changés lui-même; & que dans celle de Genéve Michel-Guillaume Lingelsheim a retranché quelque chose, suivant l'ordre qu'avoit laissé l'auteur que cet ouvrage priva de l'honneur d'être fait premier président au parlement de Paris. Il laissa aussi des commentaires ou mémoires sur sa vie, qui sont dans l'édition de Genève, & mourut à Paris le 7 mai de l'an 1617, âgé de soixante-trois ans, six mois & vingt-neuf jours. Il est enterré dans l'église de saint André des Arcs où l'on voit son épitaphe. Ce magistrat excelloit dans la poësie, & mérite un rang distingué sur le Parnasse. Toutes ses poësies sont latines, & en assez grand nombre. Nous avons de lui un poëme de la Fauconnerie, *De re accipitraria*, divisé en 3 livres, imprimé à la suite de la Pœdotrophie & autres ouvrages de Scévole de Sainte-Marthe, dans une belle édition *in*-8°, chez Mamert Patisson, à Paris 1587. C'est à tort que du Verdier de Vauprivas, dans sa bibliothéque, page 1130, a donné ce poëme à M. de Sainte-Marthe lui-même: la dédicace de M. de Thou à ce savant, auroit dû le détromper. Les deux premiers chants de ce poëme avoient été imprimés à Bourdeaux dès 1582. 2. Ses poësies diverses sur le chou, la violette, le lys & autres fleurs, à Paris 1611. 3. L'ecclésiaste, les Lamentations de Jeremie, la Constance de Job, & autres piéces traduites ou paraphrasées de l'Ecriture sainte, à Tours 1588. 4. Son poëme à la postérité, & plusieurs autres piéces données dans les mémoires de sa vie, composés par lui-même. A l'égard de l'histoire écrite par M. de Thou en latin, il ne faut plus dire que la meilleure édition soit celle de Genéve. Thomas Carte, Anglois, connu à Paris sous le nom de *Philips*, homme recommandable par son érudition, par son zèle pour sa patrie, par sa probité & par sa candeur, s'étant donné des peines extrêmes pour recueillir tout ce qui pouroit contribuer à donner une édition parfaite de ce célebre historien, cet ouvrage a été imprimé à Londres où il a paru en 1733, en sept volumes *in-folio*, avec quantité de corrections, & un grand nombre de piéces qui n'avoient pas encore paru, ou dont plusieurs de celles que l'on avoit déja données n'avoient été publiées qu'imparfaitement. C'est sur cette édition que l'on en a donné une traduction françoise, dont du Ryer n'avoit donné qu'une partie fort mal faite. Cette nouvelle traduction est en XVI volumes *in*-4°. & a paru en 1734. On voit à la tête le portrait de M. de Thou bien gravé, avec ces vers de M. Roy, connu en ce genre d'écrire:

Tel fut ce grave historien,
Intégre magistrat & zélé citoyen,
Dont la plume sans fiel comme sans flaterie,
Défendit les autels, le trône & la patrie.

Après une préface très-judicieuse, on trouve les mémoires de la vie de M. de Thou, composés par lui-même. Ces mémoires avoient déja paru en françois à Roterdam en 1711, *in*-4°, avec la traduction de la préface qui est au-devant de la grande histoire de M. de Thou: traductions qui sont de M. Jacques-George le Petit, secrétaire du roi honoraire, & une traduction en vers françois de M. d'Ifs, gentilhomme, près de Caen, des poësies latines répandues dans ces mémoires. C'est cette traduction que l'on redonne ici un peu retouchée dans ce qui est en prose, & l'on y a seulement ajouté à la fin les poësies latines de M. de Thou, rapportées en françois dans les mémoires. Le XV volume de cette nouvelle traduction, contient en françois la suite de l'histoire de M. de Thou par Nicolas Rigaut, depuis 1607, jusqu'en 1610, & la plupart des piéces qui sont dans l'édition latine de Londres, & quelques-unes qui ne s'y trouvent point: le XVI volume comprend la table des matieres. M. Prevôt d'Exiles avoit aussi entrepris de traduire en françois l'histoire de M. de Thou; mais il n'a publié qu'un volume de sa traduction. M. Durand a donné aussi à Londres une vie de M. de Thou en françois, fort curieuse; c'est un volume *in*-8°.

Ce président avoit épousé 1°. l'an 1587, *Marie* de Barbançon, fille de *François*, seigneur de Cani, morte l'an 1601, sans laisser d'enfans: 2°. *Gasparde* de la Chastre, fille de *Gaspard* de la Chastre, comte de Nancei, capitaine des gardes du corps du roi, & de *Gabrielle* de Batarnai, dont il eut François-Auguste, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Achilles-Auguste*, conseiller au parlement de Bretagne, mort sans alliance le 6 avril de l'an 1635; Jacques-Auguste, qui suit; *Magdeléne*, alliée à *Jacques* Danez, seigneur de Marli, président en la chambre des comptes, qui fut évêque de Toulon après la mort de sa femme; *Marie*, femme de *René* du Bellai, comte de la Feuillée; & *Louise* de Thou, mariée à *Arnaud* de Pontac président au parlement de Bourdeaux.

X. Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslai, président ès enquêtes du parlement, envoyé ambassadeur en Hollande en 1657, épousa 1°. *Marie* Picardet, morte en février 1663, fille de *Hugues* Picardet, procureur général au parlement de Bourgogne, & de *Marie* le Prevôt; 2°. *Renée* de la Marzeliere, morte en juin 1691. Du premier lit est venu *Louis-Auguste* de Thou; *Jacques-Auguste*, abbé de Samer-aux-bois & de Souillac, mort à Paris le 17 avril 1746, dans la 92 année de son âge; & deux filles. * *Voyez* Blanchard, *hist. des présidens du parlement.*

THOU (François-Auguste de) fils aîné de Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslai, président au parle-

ment, & de *Gasparde* de la Chastre, fut conseiller du roi en tous ses conseils d'état & privé, & maître des requêtes de l'hôtel du roi. Sa profonde érudition lui fit donner la charge de grand-maître de la bibliotheque du roi; & la douceur de ses mœurs le fit aimer de tous les savans de son temps, qui admiroient son esprit. Il eut la tête tranchée à Lyon le 12 septembre de l'an 1642, pour n'avoir pas révélé le secret d'une conspiration contre le cardinal de Richelieu, que lui avoit confiée Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. Plusieurs ont cru, mais faussement, que ce qui fit son malheur, c'est que le cardinal de Richelieu ne fut pas fâché de trouver cette occasion de se venger en sa personne, de ce que le président de Thou son pere, avoit dit dans son histoire d'Antoine du Plessis de Richelieu, un des grands oncles du cardinal. Voici le passage, à l'année 1560, *l.* 24, lorsqu'il parle de la conjuration d'Amboise: *Antonius Plessiacus Richelius, vulgò dictus Monachus, quòd eam vitam professus fuisset; dein voto ejurato, omni se licentiæ ac libidinis genere contaminasset.* Quoi qu'il en soit, M. de Thou qui avoit trente-cinq ans, mourut avec une grande piété. On admire sa présence d'esprit & sa tranquillité dans l'inscription qu'il écrivit de sa main une heure avant sa mort, pour être mise à une chapelle qu'il avoit fondée aux Cordeliers de Tarascon, pour s'aquitter d'un vœu qu'il avoit fait étant en cette ville au commencement de sa prison.

Christo liberatori
Votum in carcere pro libertate conceptum,
Franc. August. Thuanus,
E carcere vitæ jamjam liberandus,
Meritò solvit 12 sep. 1642.
Confitebor tibi, Domine, quoniam exaudisti me, & factus es mihi in salutem.

* *Mémoires hist.*

Pierre Dupuy a fait des mémoires pour la justification de M. de Thou, que l'on a imprimés à la fin du XV volume de la traduction nouvelle de l'histoire de Jacques-Auguste de Thou, avec plusieurs piéces servant au même but, dont plusieurs avoient déja paru. On trouve dans ces mémoires une relation détaillée de tout ce qui s'est passé au procès criminel fait à M. de Thou, & des moyens qui ont été pris pour le condamner à mort: un détail des chefs d'accusation, avec les réponses de Pierre Dupuy, &c. Ces mémoires sont très-curieux & bien raisonnés. L'histoire de son procès, de sa condamnation & de sa mort édifiante, se trouve aussi au long dans le *Journal du cardinal de Richelieu*, tome 2, *in*-12.

THOUARS ou TOUARS, petite ville de France, & vicomté dans le Poitou. Elle est sur la Toue, à six lieues de Saumur du côté du midi. Thouars a été érigée en duché, l'an 1563, puis en pairie en 1595, & appartient à la maison de la Tremoille. Elle est ornée d'un fort beau château. Il y a une jurisdiction subalterne, & une élection, deux chapitres, dont un est assez considérable, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des filles de saint François, un hôtel-Dieu & un hôpital. Le duché est si étendu, que 1700 vassaux en relevent. *Voyez* TREMOILLE. * Mati, *dict.*

THOURIN (George) Liégeois, docteur en théologie, chanoine, écolâtre & théologal de l'église cathédrale de Liége, a vécu dans le seiziéme siécle. Le 29 de novembre 1581, il prononça en présence d'Ernest, évêque & prince de Liége, l'oraison funébre en françois d'Anne, fille de l'empereur Ferdinand I, femme d'Albert duc de Baviere: cette harangue a été imprimée à Liége la même anné 1581, *in*-4°. Thourin a prononcé une harangue latine à l'occasion de l'établissement du séminaire formé par le même Ernest, évêque & prince de Liége; & ce discours a été aussi imprimé à Liége en 1592, *in*-4°. La fondation de ce séminaire donna lieu à Thourin de composer deux écrits latins, l'un pour rendre raison de l'érection de cette maison; l'autre, qui contient les réglemens qui doivent y être observés. Ces deux écrits ont paru à Liége en 1592. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome 1, page 345.

THOUS, roi d'Hémat, ayant appris que David avoit défait l'armée d'Adarezer roi de Soba, envoya Adoram son fils à David pour lui demander la paix, & le féliciter sur la défaite d'Adarezer qui étoit ennemi de Thous. Ce prince fit présent à David de vases d'or, d'argent & d'airain, que David consacra au Seigneur, l'an du monde 2991. * II. *Reg. cap.* 8. I. *Paral. cap.* 18.

THOYNARD (Nicolas) seigneur de Villan-Blin, que beaucoup de ceux qui en ont parlé, écrivent *Toinard*, étoit d'une des meilleures familles d'Orléans. Il naquit dans cette ville le 5 de mars 1629, & étoit fils de NICOLAS Thoynard, seigneur de Villan-Blin, président & lieutenant général au bailliage & siége présidial d'Orléans, & d'*Anne* de Beauharnois, sa femme, qui étoit fille de *François* de Beauharnois, président & lieutenant général aux mêmes bailliage & siége d'Orléans. Nicolas Thoynard s'appliqua dès sa premiere jeunesse à l'étude des langues & de l'histoire, & en particulier à la connoissance des médailles, dans laquelle il a fait de très-grands progrès. On voit par les lettres manuscrites de François Dron, chanoine de S. Thomas du Louvre, qui mériteroient d'être imprimées, & dont la plus grande partie est adressée à M. Thoynard, que cet habile homme étoit consulté par les plus habiles antiquaires de son temps, & presque toutes les lettres de M. Dron, lui-même antiquaire d'une grande réputation, ne sont que des espéces de consultations raisonées qu'il fait à ce savant. Cependant quoique M. Thoynard ait eu une vaste érudition, il a donné peu d'ouvrages au public. L'on connoît de lui deux petites dissertations latines sur des médailles, imprimées *in*-4°, l'une sur deux médailles de Trajan & de Caracalla, & sur une de Galba, en 1689; l'autre sur l'empereur Commode & sur son âge prouvé par les médailles, en 1690. La même année 1690 il publia à Paris de courtes notes, mais savantes, sur le traité de Lactance *de mortibus persecutorum*: elles sont en latin, adressées à Guillaume Prousteau, célebre professeur en droit à Orléans. M. Thoynard avoit été en Espagne avec ce savant, & depuis ce temps-là, il y eut toujours entr'eux une amitié fort étroite. Comme il avoit déja communiqué plusieurs de ses notes sur ce traité de Lactance, on en avoit inféré quelques-unes dans les éditions de cet ouvrage, de Paris 1679, d'Oxford 1680, & d'Abo 1684. Elles sont toutes réunies ici, & forment un volume *in*-12 de 114 pages. En 1693, M. Thoynard donna la *Discussion des remarques du pere Bouhours, Jésuite, sur la langue françoise*, pour défendre ou pour condamner plusieurs passages de la version du nouveau testament, connue sous le titre de traduction de Mons, quoiqu'elle ait été imprimée en Hollande. Il ne mit pas son nom à cet ouvrage, & dans la préface il dit même qu'il venoit d'un abbé Albigeois: mais il en fit lui-même présent à quelques-uns de ses amis; il s'en déclara ouvertement l'auteur à d'autres; il en donna aussi un exemplaire au pere Riviere, Jésuite à Orléans, qui l'attaqua avec vivacité dans un écrit qu'il intitula, *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours, contre l'auteur déguisé sous le nom de l'abbé Albigeois.* Il y a quelque finesse dans la raillerie qui domine dans cet écrit, sur-tout dans la II partie. L'auteur y témoigne beaucoup de mépris pour la langue hébraïque & pour le rabbinisme, & à la page 11 de la II partie, le pere Riviere dit que les Photiniens furent condamnés au concile de Smyrne, où l'on n'en a jamais tenu. Il a pris Smyrne pour Sirmich, où en effet Photin fut condamné en 349 ou 351. Dans l'écrit de M. Thoynard, quoique bizarre, il y a beaucoup plus à apprendre que dans celui du pere Riviere. M. Arnauld fit vers le même temps un écrit, où il attaque également ce savant & le pere Bouhours: cet écrit qui se répandit manuscrit

&

& qui a été imprimé en 1707, sans nom d'auteur, & qui feroit honneur au plus judicieux académicien, a pour titre : *Régles pour discerner les bonnes & mauvaises critiques des traductions de l'Ecriture en françois, pour ce qui regarde la langue.* M. Thoynard approuvoit lui-même cet écrit ; mais piqué de celui du pere Riviere, il en porta ses plaintes à M. le chancelier Boucherat, demanda réparation d'honneur; mais sur le conseil de ses amis, il laissa ensuite tomber cette affaire, & supprima lui-même une partie des exemplaires de l'ouvrage que le Jésuite avoit attaqué. On sait aussi que M. Thoynard a eu une très-grande part à l'ouvrage du cardinal Noris sur les époques syromacédoniennes, & qu'il est presque tout de lui. Le cardinal lui-même lui fait souvent honneur dans cet ouvrage des lumieres qu'il en a tirées. M. Thoynard attaqua aussi la traduction du nouveau Testament par Richard Simon, par un petit écrit intitulé Cayers de correction, qui parut en 1702, sous le titre de *Bruxelles.* Ce savant avoit beaucoup de douceur & de candeur : il aimoit à faire plaisir aux personnes appliquées à l'étude, & il n'étoit nullement avare de ses lumieres. Il mourut à Paris le 5 de janvier 1706, & fut inhumé le lendemain 6, à saint Sulpice sa paroisse, pendant le cours de l'impression de sa concorde grecque des IV évangélistes, & en mourant il laissa des fonds pour continuer & achever l'impression de cet ouvrage, qui a paru en effet *in-fol.* Julien Fleury, chanoine de Chartres, y a eu quelque part. On y trouve de savantes notes chronologiques & historiques. M. Thoynard a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits, remplis de découvertes curieuses & utiles ; mais la plus grande partie est passée dans la bibliothéque de l'empereur, & dans celle de M. le chancelier Daguesseau. M. Thoynard avoit eu un frere, qui ne laissa que deux filles, *Marie-Anne* Thoynard, dame de Campoix, mariée avec *Pierre* Noël, seigneur de Villanblin ; & *Françoise* Thoynard, dame de Gelou, restée fille. La famille de Thoynard, fort ancienne à Orléans, & qui porte d'*argent au cœur de gueules, acosté de deux demi-vols de même, accompagné en chef de trois étoiles d'azur, & en pointe d'un croissant de même*, ne subsiste plus que dans la postérité de feu *Barthelemi* Thoynard, seigneur d'Ambron & Trovigny, conseiller du roi & de son altesse royale le duc d'Orléans, & lieutenant-criminel de robe longue & de robe courte au bailliage & siége présidial d'Orléans, qui avoit épousé, 1°. en 1683, *Anne* de la Chastre : 2°. en 1686, *Catherine* de Marchelambert, dont il n'a point eu d'enfans : & 3°. *Magdeléne-Nicole* Guymont, morte au mois de septembre 1740, fille d'*Hervé* Guymont, écuyer, seigneur de Clex, maréchal des logis de la maison du roi, & de *Magdeléne* le Normand. Il a eu de la premiere, *Barthelemi* Thoynard, écuyer, seigneur de Cendré, Ligny & Montfuzain, baron de Vouldy, marié avec *Marie* de Saint-Pierre, dont des enfans ; & de la troisiéme, *Barthelemi* Thoynard, écuyer, seigneur d'Auvilliers, mort le 19 décembre 1714 ; *François de Paule* Thoynard, écuyer sieur de Muzelles, mort le 6 juin 1729 ; *Jacques* Thoynard, écuyer sieur d'Oranté, mort le 16 janvier 1702 ; *Jean-Baptiste* Thoynard, écuyer sieur de la Chalagniere, mort à Pontlevoy à l'âge de 11 à 12 ans ; *Marie-Magdeléne* Thoynard, non mariée ; *Louise* Thoynard, mariée le 23 février 1724, avec *Gilbert* Carpentier, chevalier, seigneur de Crecy ; (*Voyez* CARPENTIER de Crecy) & *Eléonore-Constance* Thoynard, non mariée. * *Mémoires du temps.* Le Long, *biblioth. sacra*, in-folio, *page* 991. *Critique de la bibliothéque des auteurs ecclés. par* Simon, *tom.* 2 *pag* 401, 402, & les remarques du pere Souciet, à la fin de ce vol. *pag.* 574. *Continuation de la biblioth. des aut. ecclés. du XVII. siécle, tom.* 1. *Lettres* manuscrites de M. François Dron, &c.

THRACE, *Thracia*, grande province de l'Europe, appellée présentement *Romanie*, est située entre le mont Hæmus qui la sépare de la Mœsie ou Bulgarie, le Pont Euxin, la Propontide, la mer Egée & le fleuve Strymon. Elle a eu autrefois des villes très-renommées & considérables, comme Abdere, Cypsele, Perinthe, Apollonie, Byzance, aujourd'hui *Constantinople*, Philippolis, Andrinople, Trajan ople. Le Nessus, la Marise, & l'Ebre ou Mestro sont les plus grandes rivieres ; Rhodope, Orbele & Hæmus ses monts les plus renommés. Les anciens Thraces étoient distingués entre eux autant de nom que de mœurs, & ne convenoient en presqu'autre chose qu'en barbarie & en brutalité. Ils eurent des rois particuliers : ensuite ils devinrent tributaires des Macédoniens ; & Caïus Scribonius Curio proconsul, les soumit aux romains, après qu'ils eurent été souvent défaits. Depuis, la Thrace fut une des provinces de l'empire romain, sous Dioclétien, & ensuite on la partagea en diverses provinces, & à la fin du IV siécle on y en comptoit six ; savoir, l'Europe, la Thrace, l'Hemimons, Rhodope, la II Mesie, & la Scythie. Sous les successeurs d'Héraclius son diocèse fut appellé Théme, & partagé en quatre préfectures : savoir, celle de la Thrace d'Europe, de la Thrace, de Mimont & de Rhodope : du reste elle eut toujours la même fortune que la Grèce, jusqu'à ce qu'enfin elle est demeurée sous la domination des Turcs qui en sont les seuls souverains & les maîtres absolus, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II. * Strabon. Pline, &c.

☞ Il faut remarquer que dans les anciens temps, une colonie des Thraces, nommés alors Tyniens & Bithyniens, s'étant emparé de la Bebrycie, qui étoit occupée par les Cimmériens & les Bebryces, donna son nom à cette contrée qui fut nommée Tynie & Bithynie. Les anciens l'ont aussi connue sous le nom de *Thrace Asiatique.* Xenophon & Eustathe en ont parlé. La carte du Périple du Pont Euxin dont on a orné l'édition *in-8°* d'Arrien 1683, & celle qu'on a joint au Dyonisius Periegetès page 62, édition d'Oxford 1717, nous présentent deux *Thracia*, l'une en Europe à l'ouest du Bosphore de Thrace, l'autre en Asie, à l'est de la Propontide : & celle-ci dans la carte de l'Arrien est appellée *Thracia Asiatica.* * *Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, T. XI*, p. 309 *& suiv.*

THRASEA PETUS, *cherchez* PETUS.

THRASEAS ou THRASUS, devin, dans un temps d'une grande sécheresse qui désoloit les campagnes d'Egypte, alla trouver le roi Busiris, & lui dit que s'il vouloit obtenir de la pluye des dieux, il falloit immoler à Jupiter des passans étrangers. Comme le tyran lui eut demandé de quelle nation il étoit, & qu'il se fut déclaré étranger, *tu seras donc*, dit Busiris, *le premier qui donnera de l'eau à l'Egypte.* Ainsi il fut sacrifié. * Ovide, *l.* 3 *de l'art d'aimer.*

THRASEAS, Stoïcien, supporta avec une grande constance la mort à laquelle il fut condamné par le cruel Néron, vers l'an 67 de J. C. * Tacite, *l.* 16. Martial, *l.* 1 *de ses épigrammes.*

THRASIBULE, mathématicien, qui vivoit du temps d'Auguste & de Tibere, avoit écrit des rits des Egyptiens. * Usserius, *chron.*

THRASIMOND, ou THRASAMOND, roi des Vandales en Afrique, succéda à son frere *Gondebaud* ou *Gunthamnut* en 496. Ils étoient tous deux ariens, & persécuterent cruellement les orthodoxes. Thrasimond se déchaîna sur-tout contre les ecclésiastiques ; & pour attirer les fidéles à sa créance, il empêcha l'élection des évêques, par des édits très-rigoureux. Ceux qui restoient en Afrique, jugeant que leur église ne s'en pouvoit passer plus long-temps, résolurent de procéder à une ordination nombreuse, afin que les brebis eussent des chefs qui les défendissent contre les hérétiques. Ce roi en conçut un dépit extrême, & en relégua en Sardaigne jusqu'à six-vingts. S. Fulgence, qu'on avoit mis sur le siége de Ruspe, fut un de ces illustres bannis, que Thrasimond renvoya avec soixante prélats de sa province. Il le rappella pour conférer avec lui ; & ce

grand homme répondit si distinctement & si fortement à ses objections, qu'il croyoit invincibles, que le roi, tout endurci qu'il étoit, fut contraint d'admirer sa doctrine & son éloquence. La persécution dura long-temps, parceque le regne de Thrasimond fut de 27 années. Il fit la guerre aux Maures, & eut presque toujours du désavantage. Le gouverneur de Tripoli, appellé *Cabaon*, homme de beaucoup de piété & de courage, sachant que les Vandales se venoient assiéger, se prépara à les recevoir, par la priere & le jeûne, & combattit si courageusement, qu'il les tua presque tous. Thrasimond mourut bientôt après, en 522 ou 523. * Procope, *l. 1 de bello Vandal.* Syncelle, *in vita S. Fulgent.* Victor de Vite, &c.

THRASYBULE, général des Athéniens, chassa les trente tyrans de cette ville, & la remit en liberté. Depuis il remporta de grands avantages dans la Thrace, prit plusieurs villes dans l'isle de Metelin, & tua en bataille Thérimaque, capitaine des Lacédémoniens, la 1 année de la XCVII olympiade, & l'an 392 avant J. C. Deux ans après il fut tué dans la Pamphylie par les Aspendiens, qui favorisoient les Lacédémoniens. * Xenophon. Diodore. Justin, &c.

THRASYBULE, succéda à son frere *Hieron*, tyran de Syracuse, la 2 année de la LXXVIII olympiade, & la 467 avant J. C. Mais un an après, il fut contraint de se retirer dans la basse Italie, où il demeura comme particulier, en la ville de Locres. * Diodore de *Sicile*, *liv.* 11.

THRASYDÉE, fils & successeur de THERON, tyran d'Agrigente, fut défait par Hiéron; & quelque temps après, il fut tué par ses citoyens, qui par cette mort recouvrerent leur premiere liberté, la premiere année de la LXXVII olympiade, & l'an 472 avant J. C. * Diodore de *Sicile*, *l.* 11.

THRASYLAUS, noble Athénien, s'étoit imaginé que tous les vaisseaux qui abordoient au port de Pirée, proche d'Athènes, de quelque pays qu'ils fussent, lui appartenoient. A force de remedes, on le rétablit en son bon sens; mais il protesta depuis, qu'il n'avoit jamais eu plus de plaisir que pendant cette maladie, dont il n'avoit pas perdu la mémoire, & qu'on l'auroit fort obligé de le laisser dans ce bonheur, qui le mettoit en possession de tout, & n'ôtoit rien à personne. * Athénée, *l.* 12.

THRASYLLE, Athénien expert dans l'art militaire, gouvernant l'état d'Athènes avec Thrasybule, vainquit Mindare, Lacédémonien, chef des Péloponnésiens, dans une bataille navale, près de la ville de Sestos, la 2 année de la XCII olympiade, & la 411 avant J. C. L'année suivante il chassa Agis, roi de Sparte, qui faisoit le dégat dans l'Attique. * Thucydide, *liv.* 8.

THRASYLLE, célébre astrologue, fort aimé de Tibere, étant un jour sur le port de l'isle de Rhodes avec ce prince, que l'empereur Auguste y avoit relégué, consoloit ce prince, par l'espérance qu'il lui donnoit de revoir bientôt Rome, lorsqu'il apperçut un vaisseau qui approchoit de l'isle. Il fut assez hardi pour l'assurer qu'on lui apportoit de bonnes nouvelles. En effet, Tibere reçut des lettres d'Auguste & de Livie, qui le rappelloient à Rome. On ajoute que Tibere étant dans cette même isle, voulut faire jetter Thrasylle du haut d'un mur, piqué de ce que ce savant astrologue pénétroit ses pensées & ses desseins; mais que l'ayant vu triste, & lui en ayant demandé le sujet, Thrasylle lui répondit qu'il craignoit quelque fâcheux accident : ce qui donna de l'admiration à Tibere, & le fit changer de résolution. Il vivoit encore l'an 37 depuis J. C. * Dion, *in August.* Suetón. Zonare. *Voyez l'article suivant.*

THRASYLLE, est un nom commun à plusieurs savans chez les Grecs. Plutarque seul en cite jusqu'à trois qui l'ont porté. Le premier est Thrasylle de Phlionte, ville du Péloponnèse, poëte & musicien. Le second est un philosophe cynique, contemporain du vieil Antigone, l'un des successeurs d'Alexandre le Grand. Plutarque en parle dans ses *Apophtegmes*, & Sénéque dans ses livres *des bienfaits.* Le troisiéme étoit de Mendés, ville d'Egypte; & l'auteur du livre *des fleuves* attribué à Plutarque, en spécifie trois ouvrages : 1°. un Traité *touchant les vertus des pierres* : 2°. *les Egyptiaques* : 3°. *les aventures tragiques.* Peut-être ces deux derniers titres n'indiquent-ils qu'un même ouvrage, qui rouloit sur des événemens tragiques & merveilleux, qu'on supposoit arrivés en Egypte. On ignore en quel temps vivoit ce Thrasylle Mendésien. Le pere Hardouin, Jésuite, le prend pour celui dont Pline fait mention en quatre ou cinq endroits de son *histoire naturelle*, & le confond avec le Thrasylle contemporain d'Auguste & de Tibere dont on vient de parler; mais ceux qui voudront mieux connoître ce philosophe pythagoricien & platonicien, qui a été versé dans presque toutes les sciences, doivent lire les recherches sur sa vie & ses ouvrages, faites par feu M. l'abbé Sevin, de l'académie des belles lettres, & imprimées dans le tome dixiéme des mémoires de cette savante compagnie. Il faut seulement remarquer que tous les savans ne conviennent point avec lui que ce Thrasylle contemporain de Tibere, soit le même que le poëte musicien de Phlionte dont parle Plutarque dans son dialogue touchant la musique. M. Burette qui a examiné ce point, soutient que Thrasylle de Phlionte étoit un musicien d'un genre tout différent. L'astrologue étoit du nombre de ceux qui contents de spéculer sur les principes mathématiques de cet art, n'en ont jamais cultivé la pratique; tels qu'ont été Aristoxene, Euclide, Théon, Nicomaque, &c. au lieu que Thrasylle de Phlionte a été musicien comme Eschyle & Phrynique, comme Pindare & Simonide, comme Pancrate & Tyrtée, ausquels Plutarque l'associe dans son dialogue. Il joignoit, comme eux, le mérite de la poësie lyrique à celui de la musique; c'est-à-dire, qu'il composoit comme eux des airs & des chants de plus d'une espéce, qui s'exécutoient aussi sur les instrumens. Comme eux il retranchoit la multiplicité des sons ou des cordes; il s'abstenoit du genre chromatique & des nuances; il évitoit certains rhythmes, certains modes, certaines expressions, certains tours de mélopée ou de modulation : ce qui fait conjecturer qu'il vivoit à peu près dans le temps où ont fleuri les poëtes dont on vient de parler. Voyez au reste sur cette différence de Thrasylle l'astrologue & de celui de Phlionte, les remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, dans le tome treiziéme des *Memoires de l'Academie des belles lettres*, page 287 & suivantes : & ce que dit, pour prouver que c'est le même, M. l'abbé Sévin dans sa dissertation sur Thrasylle contemporain de Tibere, imprimée dans les mêmes mémoires, tome dixiéme, pag. 89 & suivantes.

THRASYMAQUE, rhétoricien, natif de Chalcédoine, qui florissoit du temps d'Alexandre *le Grand*, vers la CXIII olympiade, & l'an 328 avant J. C. a montré le premier la cadence des périodes, & l'artificieux arrangement des mots. Suidas fait mention de ses œuvres.

THRASYMEDES, jeune homme Athénien, qui ravit la fille de Pisistrate, dont il étoit amoureux. Il la surprit sur mer dans le temps qu'elle offroit un sacrifice à Neptune. Le frere de cette fille, nommé Hippias, ayant poursuivi le ravisseur, le prit avec sa proye, & le ramena à Athènes, où il l'accusa de ravissement. Thrasymedes, au lieu de demander sa grace, dit à Pisistrate qu'il le traitât comme bon lui sembleroit, parceque quand il s'étoit déterminé à enlever sa fille, il s'étoit aussi préparé à souffrir telle mort qu'on voudroit, s'il étoit pris. Pisistrate admirant la constance de ce jeune homme, lui fit grace, & lui donna sa fille en mariage. * Romuald. *t. I, sur l'an* 3450. Plutarque *parle dans son traité des oracles qui ont cessé*, d'un autre THRASIME-

des Hæteïen, qui ne songea jamais en dormant.

THRASYMENE, lac de l'Etrurie dans l'Italie, aujourd'hui *le lac de Pérouse* dans l'Ombrie, province de l'Etat ecclésiastique, sur les frontieres de la Toscane, à sept milles de Pérouse. Les Italiens l'appellent *il lago di Perugia*. On le nomme encore, *Il lago di Castiglione*, & *il lago di Passignano*. Ce lieu est fameux par la victoire qu'Annibal y remporta sur le consul Flaminius. * Plutarch. *in vit. Flamin.* Tite-Liv.

THRESOR PUBLIC, en latin *Ærarium*, c'étoit les revenus de la république romaine, pour fournir aux dépenses qu'il falloit faire, tant en paix qu'en guerre. On appelloit *Ærarium militare*, le *Thrésor militaire*, les fonds établis par César Auguste, pour l'entretien des armées romaines, & qui étoient administrés par trois thrésoriers. On nommoit *Ærarium vicesimarum*, le *thrésor ou les fonds qui provenoient du vingtiéme*, ce qu'on mettoit en réserve pour les plus pressans besoins de la république.

Dès que le peuple Romain fut devenu assez puissant pour étendre les bornes de son empire, sa politique le porta à se rendre le maître absolu des vaincus & de leurs biens. Les Romains faisoient amener à Rome tout l'or, tout l'argent, & tous les meubles précieux qui se pouvoient transporter, après en avoir donné une partie aux soldats. Ils servoient à la pompe de leurs triomphes, après quoi on les enfermoit dans le trésor public, pour servir d'un monument éternel de la gloire des vainqueurs & de la honte des vaincus. Les victorieux se réservoient l'entiere propriété des immeubles & des terres, n'en laissant que l'usufruit aux vaincus, à condition de les cultiver, & d'en payer tous les ans une partie des fruits. Ces terres, pour ce sujet, étoient appellées *agri vectigales*, ou *prædia tributaria & stipendiaria*, à cause qu'elles payoient une espéce de tribut & de redevance annuelle. Pour les personnes, ceux principalement, qui, sans entendre à aucune capitulation, s'étoient opiniâtrés à ne se vouloir point rendre, on les faisoit esclaves & on les vendoit. Mais parcequ'il n'étoit pas toujours possible de trouver le debit de tant d'esclaves; & que d'ailleurs il n'étoit point avantageux à la république de dépeupler un pays tout entier, ils en laissoient le plus souvent une partie en liberté & en possession de leurs biens, chargés d'un cens & d'une redevance annuelle, à la charge de la capitation, c'est-à-dire, à condition de payer outre ce cens, un tribut tous les ans comme pour le prix de leurs têtes ou personnes, & des services ou corvées qu'ils étoient obligés de rendre aux Romains, comme à leurs maîtres. Cette capitation se levoit indifféremment sur toutes sortes de personnes, sans distinction de sexe ni de condition; les mâles depuis quatorze ans, & les femelles depuis douze jusqu'à soixante & cinq; les peres de famille étoient obligés de payer pour leurs enfans. Le peuple Romain, comme nous l'apprenons de Pline, ne fut délivré de ce tribut, qu'après que Paul Emile eut subjugué la Macédoine, & emmené Perseus son roi captif à Rome l'an 586 de la fondation de cette ville. *Paulus Æmilius Perseo rege Macedoneo devicto & ..... à quo tempore populus Romanus tributum pendere desiit.*

Ce tribut par tête ne se payoit que sur le pied du revenu de chaque particulier; & pour cela il se faisoit tous les quatre ans un compte ou dénombrement de tous les particuliers de l'empire, & de leur revenu, par des officiers, qui s'appelloient au commencement *Censores*, & après le changement du gouvernement *Censitores*, *Peræquatores* & *Inspectores*; parcequ'ils comptoient les citoyens, & qu'ils estimoient les biens de chaque particulier pour leur en faire payer le centiéme tous les ans.

On voit par-là qu'il y avoit dans la république romaine de deux sortes de tributs : l'un qu'on payoit pour chaque tête d'homme, & l'autre qui se payoit pour les héritages ou fonds de terre; *Census sive tributum, aliud prædii, aliud capitis.* On payoit encore un tribut pour chaque piece de bétail, à peu près comme ce qu'on appelle en France *le pied fourchu.*

Il n'est pas facile de dire exactement à quoi pouvoient monter par an ces trois sortes de revenus fixes & ordinaires, qui faisoient le domaine de la république. Mais il est aisé de juger que ces revenus montoient à des sommes immenses, puisqu'ils comprenoient le huitiéme ou la dixiéme partie de tout le revenu de ces vastes provinces, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à l'Euphrate, sans compter l'argent qu'ils tiroient des pâturages. Plusieurs en ont voulu faire le calcul, mais sans aucune justesse.

A ce revenu ordinaire il en faut encore ajouter un quatriéme, qui se tiroit des impositions qu'on exigeoit pour le transport, l'entrée & la sortie de toutes sortes de denrées & de marchandises, non-seulement sur les frontieres de l'empire, mais dans tous les havres & les ports de mer, aux portes des villes, sur les ponts, sur les grands chemins & sur les rivieres. Ce revenu n'étoit pas si reglé que le précédent, & recevoit une plus grande variété, à cause de la diversité des lieux & des marchandises. Le plus ordinaire néanmoins a été de payer le vingtiéme, quelquefois le quarantiéme ou le cinquantiéme. Le moindre a été le centiéme, & le plus haut le huitiéme. Les marchandises étrangeres qui ne servoient qu'au luxe & à la délicatesse de la vie, payoient un plus grand tribut. Il ne faut pas confondre ce qui se payoit pour le péage & le transport, puisque ce sont choses différentes. Les officiers & les magistrats de la république ne payoient rien pour les denrées & les marchandises qu'ils faisoient voiturer pour leur usage.

Il y avoit encore un autre revenu qui n'étoit pas moins considérable que les précédens; c'est celui qui se tiroit des mines d'or & d'argent & des autres métaux, comme encore des marais & des puits salés.

Tout cela peut nous faire connoître en gros en quoi consistoit le revenu de la république romaine, qui étoit employé à soutenir toutes les charges & toutes les dépenses publiques sous l'état populaire, & dont une grande partie revenoit dans le trésor public. Mais le gouvernement ayant changé par les guerres civiles, qui avoient dissipé les revenus & épuisé le trésor, & l'autorité ayant passé aux empereurs, cela donna occasion à une nouvelle dépense pour l'entretien de la maison du prince & de ses officiers. Ce fut ce qui obligea Auguste à faire un partage de tous les revenus dont je viens de parler; d'en donner une partie au peuple, & d'en réserver l'autre pour lui. Cela donna lieu à deux sortes de trésors; l'un pour le peuple, qu'on nommoit *Ærarium publicum*; & l'autre pour le prince, qu'on appelloit *Fiscus*, *le Fisc*. De-là vient que les auteurs mettent ordinairement de la différence entre *Ærarium* & *Fiscus*, comme Suétone, qui dans la vie de Vespasien dit de ce prince : *Necessitate compulsus, summâ Ærarii Fiscique inopiâ.* « Contraint par la nécessité, à cause de la grande » de pauvreté du thrésor & du fisc. » D'autres confondent ces deux mots, parceque le prince en disposoit également, quoiqu'ils fussent partagés, pour conserver quelque reste de l'ancienne liberté.

Disons maintenant quelque chose de l'ordre qui se gardoit dans la levée de ces impôts. Au commencement des conquêtes sous l'état populaire, il n'y avoit point d'autre ordre pour la levée des tributs, si ce n'est que le peuple Romain ayant rendu tributaires les biens & les personnes des vaincus, en la maniere que nous l'avons dit, envoyoit en chaque province un gouverneur qu'on appelloit *proconsul*, *prêteur* ou *propréteur*, parcequ'il exerçoit dans la province la charge & le pouvoir du consul & du prêteur Romain, à qui l'on joignoit un autre magistrat qui étoit comme une espéce de trésorier qu'ils nommoient *questeur*, qui levoit les deniers publics. Ces deux magistrats avoient sous eux une compagnie d'archers & de gardes, par le ministère des-

quels ils rendoient la justice & faisoient la levée des impôts. Ils étoient mis dans un coffre ; & après en avoir pris ce qui étoit nécessaire pour les gouverneurs, pour les gens de guerre & pour toutes les affaires publiques, le reste étoit envoyé à Rome dans le trésor public, qui étoit conservé dans le temple de Saturne, à la garde d'un questeur qu'on appelloit *præfectus Ærarii*, *surintendant des finances*. On tiroit de-là ce qui étoit nécessaire pour les bâtimens publics, pour les jeux & les spectacles, pour l'entretien des armées de terre & de mer, pour la réception des ambassadeurs des peuples étrangers.

Ce premier ordre de lever les impôts & les autres tributs par les questeurs, ne dura pas toujours. On introduisit la coutume d'affermer dans chaque province tous les revenus publics à des particuliers, qui en prenoient d'ordinaire le bail pour cinq ans, à un certain prix payable de quatre mois en quatre mois, dont ils donnoient bonne & suffisante caution. On ne changea pas pour cela les gouverneurs & questeurs des provinces, qui servoient à autoriser les fermiers, & à tenir la main à l'exécution des levées, jugeant des différends qui pouvoient naître sur cela. Ils avoient encore le soin de faire payer aux fermiers le prix de leurs baux, sans avoir égard aux non valeurs qui étoient au péril & fortune des fermiers ou traitans. Ces fermiers faisoient des compagnies dont les uns étoient pour un tribut, & les autres pour un autre, les uns étant fermiers du vingtiéme, du dixiéme, du huitiéme ; quelques-uns du centiéme, & des autres droits dont nous avons parlé. C'est pour cela qu'ils s'appelloient *octavarii*, *decimarii*, *vigesimarii*, *&c.*

Ces fermiers qui prenoient à ferme l'exaction des tributs, s'appelloient en latin *mancipes*, *redemptores vectigalium* & *publicani*. Ce dernier nom qui étoit d'abord honorable, selon le témoignage de Cicéron dans l'oraison pour Manilius, devint dans la suite fort odieux, par la dureté & l'injustice avec laquelle ces partisans faisoient ces exactions ; en sorte que Néron fut sur le point de les abolir, & il l'auroit fait sans les remontrances du sénat. Mais il les obligea de mettre des affiches ou tableaux dans leurs bureaux, où l'on spécifioit ce qu'on devoit payer de tribut pour chaque chose.

Cette maniere d'affermer les revenus publics, dura fort long-temps sous les empereurs. De-là vient que dans les livres de droit, & principalement dans les pandectes, il y a un titre *de publicanis*, ou des gens d'affaires. Mais après la translation du siége de l'empire à Constantinople, l'ordre fut entierement changé, & voici celui qu'on suivit. Tous les ans vers la fin de l'été, ceux qui avoient l'intendance souveraine des affaires du prince, dressoient un état général de tout ce qui devoit être imposé & levé sur les peuples ; & après l'avoir partagé par préfectures ou provinces, & avoir fait des états particuliers de ce qu'ils vouloient que chaque province en portât, ils envoyoient les commissions qu'ils appelloient *delegationes*, aux quatre lieutenans généraux de l'empire, qu'on nommoit *præfecti prætorio*, entre lesquels il étoit divisé. Ils avoient sous eux plusieurs provinces, & chacune avoit son gouverneur particulier.

Ces lieutenans de l'empire ayant reçu ce qui regardoit leur département, envoyoient des commissions particulieres à chaque gouverneur de province, & le gouverneur de la province les envoyoit dans chaque ville aux magistrats municipaux, qu'ils appelloient *decuriones*, & qui composoient en chaque ville une espéce de corps ou sénat municipal, qui avoit soin des affaires de la ville. Ces magistrats étoient tenus, après avoir reçu la commission qui contenoit l'état de ce qui devoit être imposé, de nommer des personnes de leur corps pour faire le régalement de la taxe que chaque particulier devoit porter : c'est pourquoi ils se nommoient *peræquatores* ou *discussores*. Ce régalement fait, le greffier de la ville en faisoit le rôle, afin que chacun sachant sa taxe, la payât aux gens commis pour cet effet, nommés *susceptores*. L'argent qui provenoit de ces tributs ou impositions, étoit distribué pour les charges de la province, & le reste envoyé à Rome dans le trésor public, sous la garde du surintendant des Finances, nommé sous les premiers empereurs *præfectus Ærarii*, & depuis Constantin *comes sacrarum largitionum* ; ou bien au trésor particulier du prince, entre les mains de celui qui en avoit la garde, appellé *comes rei privatæ*.

Le surintendant des finances envoyoit dans les provinces un de ses officiers qui s'appelloit *canonarius*, pour en poursuivre l'envoi ; & un mois après un autre qui se nommoit *compulsor*, aux frais & aux dépens du gouverneur.

Voila les moyens les plus ordinaires qui ont été pratiqués dans l'empire romain, pour faire la levée des tributs imposés sur les personnes & sur les terres conquises ; car pour ce qui est des impôts qu'on exigeoit pour les péages & traites foraines du transport des marchandises, ils se levoient dans les ports de mer, aux entrées & aux sorties des villes par les fermiers, selon la taxe qui en avoit été faite. * *Antiq. grec. & rom.*

THRIVERIUS (Jérémias) professeur en médecine, *cherchez* DRIVERE.

THROGMORTON (Nicolas) quatriéme fils du chevalier GEORGE Throgmorton de Coughton, dans la province de Warwick, a été un habile ministre dans le XVI siécle, & a rendu de grands services à l'Angleterre sa patrie. Sous le regne de la reine Marie, Wiat le fit accuser du crime de léze majesté : il se défendit avec force ; le procès dura quelque temps ; il eut des juges pleins d'honneur, & cependant il eut bien de la peine à éviter le dernier supplice. La reine Elizabeth lui fut plus favorable ; non-seulement elle le regarda comme innocent, elle se servit de lui dans des négociations importantes. Elle l'employa long-temps d'abord en France, puis en Ecosse. Il fut chambellan de l'échiquier, & premier sommelier d'Angleterre. Il fut un des ministres du traité secret que l'Angleterre fit avec la France en 1559. On l'a toujours vu opposé au lord de Burleigh, grand trésorier d'Angleterre ; & ce fut lui qui, dans un conseil de cabale qui se tint contre Burleigh, sous les auspices de Leicester, conseilla de s'en défaire, comme étant, dit-il, le vrai moyen d'en venir à bout. On voit par-là que ses conseils n'étoient quelquefois rien moins que modérés. Son caractère étoit en effet l'emportement. D'ailleurs il étoit brave, vigilant, actif, d'un esprit pénétrant, prévoyant le danger de loin ; & homme de ressources dans les besoins. Le dauphin de France, fils de Henri II, & depuis roi de France, sous le nom de François II, ayant épousé Marie d'Ecosse, fille de Jacques V, roi d'Ecosse, & ayant fait mettre sur son écu les armes d'Angleterre, Elizabeth s'en plaignit, & fit savoir son sentiment à Throgmorton, qui étoit alors ambassadeur en France. Throgmorton entra dans l'indignation de sa souveraine, porta ses plaintes au conseil de France avec l'impétuosité qui lui étoit naturelle, & après bien des agitations & des négociations où il se comporta avec beaucoup de chaleur, il obtint enfin, par le moyen du connétable de Montmorenci qu'il sut mettre adroitement dans son parti, que la reine d'Ecosse ne prendroit ni les armes d'Angleterre, ni la qualité de reine d'Angleterre & d'Irlande, pendant la vie d'Elizabeth & de ses enfans, si cette princesse en avoit. Il ne sortit de cette affaire que pour tomber dans une autre plus fâcheuse. Soit raison, soit envie de chercher un prétexte pour faire la guerre à l'Angleterre, Throgmorton fut tourné en ridicule à la cour de France ; on le joua à la comédie ; on emprisonna un de ses domestiques, qui fut ensuite condamné aux galères ; plusieurs Anglois furent maltraités sans que l'on se mît trop en

peine d'arrêter ces désordres, qui furent rejettés ensuite sur la populace. Throgmorton se plaignit de nouveau; il s'en prit au duc de Guise, qui ne lui répondit qu'avec mépris. Se voyant ainsi traité, il résolut de s'en venger. Pour y réussir, informé du mécontentement des princes du sang & de quelques autres grands contre les Guises, il en profita. Il anima tellement le roi de Navarre, le prince de Condé son frere, M. de Montmorenci, & plusieurs autres qui étoient déja fort mécontens, qu'il alluma ainsi au milieu de la France une guerre civile, qui eut de longues & fâcheuses suites, & qui causa enfin la ruine des Guises. Après que Throgmorton eut sondé les protestans en France, & qu'il eut pris avec eux des mesures sur les moyens de faire une ligue entre les deux royaumes, au cas qu'on leur donnât secours, il écrivit son sentiment à la reine pour l'engager à entrer dans cette affaire. Il se fit prendre prisonnier par les protestans à la bataille de Dreux, afin d'être plus en état de leur donner secrettement des conseils sans se rendre suspect, & pour apprendre d'eux le véritable état de leurs affaires: mais ayant découvert la légereté & l'inconstance de leurs généraux, ceux-ci s'assurerent de lui, le regardant comme trop fin pour la faction, & comme trop capable d'exciter des troubles & des mouvemens. La reine d'Ecosse ayant épousé le lord Darley, & ayant été insultée par ses sujets, Throgmorton alors de retour en Angleterre, soutint contre Buchanan l'autorité royale. Mais sentant que les Ecossois avoient dessein de se donner aux François, & voyant qu'ils traitoient mal leur reine, il lui conseilla de résigner son royaume, & allégua pour raison, qu'elle pouroit s'en relever d'autant plus facilement, qu'une résignation extorquée en prison étoit nulle. Il conseilla ensuite aux amis de la reine d'Ecosse de traiter avec Cécill, chevalier, baron de Burleigh, pour fait passer de l'argent au-delà de la mer, & de proclamer la succession de la reine d'Ecosse. Il se joignit aussi avec Leicester contre le duc de Norfolck : mais il étoit trop bien instruit des secrets de ce politique pour vivre long-temps. Aussi croit-on que Leicester le fit empoisonner. Quoi qu'il en soit, Trogmorton mourut en soupant & mangeant de la salade chez milord de Leicester, le 12 de février 1570, âgé de 57 ans. Il fut enterré à Londres dans l'église de S. Martin. * *Voyez* les *Mémoires & instructions pour les ambassadeurs*, par Walsingham, traduits de l'anglois, *page* 48, 51, 303, & les *remarques* sur la vie de Throgmorton, qui sont à la fin de ces *Mémoires*, *page* 620 *& suivantes*.

THRONES, anges du troisiéme ordre de la premiere hiérarchie. Ils sont ainsi appellés, parcequ'ils servent comme de thrônes à la majesté de Dieu. * Saint Denys, *cœlestis hierarc. c. 6*.

THRUSK ou THRISK, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on nomme *Budforth*. Il y avoit autrefois un château fortifié. Ce lieu envoie deux députés au parlement. Il est à 153 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

THRYZUS, tyran fort cruel dont parle Elien. La peur qu'il eut que la dureté de son gouvernement ne donnât lieu à quelque conjuration contre lui, fut cause qu'il défendit à ses sujets, sur peine de la vie, de parler les uns aux autres, en public ou en particulier. Il étendit cette défense jusque sur les gestes, dont ils étoient obligés de se servir, au moins pour les choses nécessaires. Un d'eux, plus hardi que les autres, s'avisa d'aller au milieu d'une place publique, ou sanglottant & pleurant en désespéré, & sans rien dire : il attira tout le peuple sur lequel Thryzus ne manqua pas de faire fondre tous les soldats de sa garde. Enfin le désespoir s'emparant des esprits, on arracha les armes à ses gardes, & on le tua. * Elien, *l.* 14 *var. hist. c.* 22.

THUCYDIDE, *Thucydides*, Athénien, né la 2 année de la LXXVI olympiade, 475 ans avant J. C. étoit fils d'OLORUS & d'HESEGIPYLE. On croit que son grand-pere *Miltiade* épousa la fille d'un roi de Thrace, & étoit parent de celui du même nom, qui s'établit dans la Chersonèse, & qui étoit descendu du célébre Miltiade. Il fut général d'armée en Thrace, où il étoit en grand crédit par ses mines d'or; soit qu'elles lui vinssent de ce roi son bisaïeul, ou d'une femme qu'il y épousa. On assure qu'étant encore fort jeune, il se trouva à l'assemblée des jeux olympiques, ou aux Panathenées, lorsqu'Hérodote y fit lecture de son histoire; & que n'ayant pu s'empêcher de verser des larmes, le même Hérodote s'adressant au pere de Thucydide, lui dit qu'il l'estimoit très-heureux d'avoir un fils qui témoignoit de si bonne heure tant d'affection pour les ouvrages des muses. Depuis, Thucydide fut banni injustement par la faction de Cléon, pour n'avoir pas secouru Amphipolis. Pendant son exil, qui dura vingt ans, il employa de grandes sommes, afin de recouvrer des mémoires utiles au dessein qu'il avoit d'écrire l'histoire que nous avons en 8 livres, selon la division ordinaire. Elle devoit comprendre la guerre du Péloponnèse, qui dura vingt-sept ans, entre les républiques d'Athènes & de Sparte. Mais la mort l'ayant enlevé, lorsqu'il écrivoit encore les événemens de la 21 année, il laissa son ouvrage imparfait à l'égard des six dernieres. Théopompe y suppléa depuis, & Xénophon continua. Il y en a qui ont cru que son VIII livre n'étoit pas de lui. Les uns l'ont attribué à sa fille; les autres au même Xénophon, ou à Théopompe. Mais les plus doctes critiques ont jugé qu'il étoit de Thucydide, auquel une maladie avoit ôté les moyens de polir cette partie de son ouvrage. Il mourut vers la 2 année de la XCII olympiade, & l'an 411 avant J. C. Son stile est serré, & dans les discours qu'il prête aux généraux, on a quelquefois de la peine à l'entendre. La meilleure édition que nous ayons de cet historien est celle d'Oxford de 1696, *in-fol.* * Vossius, *de hist. Græc.* La Mothe le Vayer, *jugemens des hist.*

THUILLIER (dom Vincent) Bénédictin de la congrégation de S. Maur, né en 1685, à Couci au diocèse de Laon, fit profession dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le vingt-huitiéme août de l'an 1703. Il a régenté durant plusieurs années la philosophie & la théologie dans l'abbaye de S. Germain des Prés, dont il étoit souprieur lorsqu'il mourut dans cette maison après trois jours de maladie, le douziéme janvier 1736. Il écrivoit bien en latin & en françois, & l'on voit par ses ouvrages qu'il avoit cultivé les belles lettres avec soin. C'étoit un homme d'une imagination vive, & il a fait voir par diverses piéces qu'il montroit volontiers à ses amis, qu'il pouvoit réussir dans le genre satyrique. En 1724, il publia à Paris en trois volumes *in-4°*, un recueil d'*ouvrages posthumes de dom Jean Mabillon & de dom Thierri Ruinart*, dans lequel il se trouve cependant plusieurs écrits du pere Mabillon qui étoient déja imprimés depuis long-temps. Dom Thuillier enrichit cette collection de préfaces & de l'histoire des contestations dans lesquelles dom Mabillon étoit entré; 1°. sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ : 2°. sur les Etudes monastiques. Ce qu'il dit dans la préface du premier volume contre la premiere des dissertations de dom Gervaise insérées dans l'histoire de Suger, & les réflexions qu'il fait dans l'histoire de la contestation sur les études monastiques, lui attirerent de la part de dom Gervaise une réponse très-vive, qui parut à la fin de 1724, *in-12*, à Paris sous ce titre : *Defense de l'histoire de Suger, & apologie de M. de Rancé, &c. contre les invectives, calomnies*, &c. L'apologie de M. de Rancé est bien faite, & dom Thuillier ne parut pas disposé d'y répondre; mais il fit une réponse à la défense de Suger; il la lut à ses amis, & c'est tout l'usage qu'il en a fait. Il travailloit dès-lors à une traduction françoise de l'historien *Polybe*, qui fut annoncée dès 1721, & qui ne parut qu'en 1727, & l'année suivante, en huit volumes *in-4°*, sous ce titre : l'*Histoire de Polybe traduite du grec en françois* par

dom Vincent Thuillier, &c. avec un commentaire sur l'art militaire, &c. par M. Follard, mestre de camp d'infanterie & chevalier de S. Louis. La traduction est élégante & passe pour exacte. En 1727 il donna deux lettres sur une matiere très-différente : elles sont intitulées : la premiere, *Lettre d'un ancien professeur de théologie de la congrégation de S. Maur, qui a révoqué son appel, à un autre professeur de la même congrégation qui persiste dans le sien*; à Paris, 1727, *in*-12. Le professeur à qui cette lettre fut adressée y ayant répondu, dom Thuillier donna la seconde sous ce titre : *Seconde lettre de dom Vincent Thuillier, &c. servant de réplique à la réponse que lui a faite un de ses confreres, qui persiste dans son appel :* cette seconde lettre a eu aussi des *réponses*. Dom Thuillier ne continua point ses lettres; il étoit occupé à recueillir des matériaux pour composer une histoire de la bulle qui fait l'objet de ses deux lettres, & l'on assure que cet ouvrage continué par quelque autre paroîtra un jour. Avant de s'engager dans ces contestations, D. Thuillier avoit fait une *Histoire de la nouvelle édition de S. Augustin, donnée par les peres Bénédictins de la congrégation de S. Maur.* On imprima le commencement de cette histoire dans le tome trente-troisiéme de la Bibliothéque germanique : mais ceux qui avoient le manuscrit original de l'auteur voyant que ce qui étoit dans ce Journal ne se rapportoit point avec ce manuscrit, firent imprimer cette *histoire* en 1736, *in*-4, *en France*, avec un avertissement historique & critique, & quelques notes. Voila tout ce que nous connoissons des ouvrages imprimés de dom Thuillier. Dom le Cerf dans la Bibliothéque des écrivains de son ordre, dit qu'il a eu part à la derniere édition du martyrologe d'Usuard.

THUNGEN (Jean-Charles, comte de) général des armées de l'empereur, naquit le quatriéme février 1648. Après avoir fait ses études, il s'attacha aux antiquités romaines, & il en acquit une grande connoissance. Destiné au parti des armes, il se mit au service du duc de Lorraine dans un régiment qui entroit au service d'Espagne. Il passa par les différens dégrés de la milice, & en 1673 il commanda en chef un corps de troupes, avec lequel il arrêta une sédition, après avoir battu le marquis de Listenois qui étoit à la tête des rebelles. Cette action lui valut le commandement de Besançon : mais en 1674 il fut obligé de le remettre, cette ville ayant été prise par les François. La même année il se trouva à la bataille de Seneff. Ayant quitté peu après le service, il se retira dans une de ses terres, où on ne lui permit pas long-temps de demeurer oisif. Dès 1676, le cercle de Franconie lui donna la charge de lieutenant colonel & de commandant de Wirtzbourg. La même année l'empereur lui donna un régiment, & en 1678 il lui conféra le commandement de Strasbourg. En 1683 il eut celui des troupes du cercle de Franconnie, avec lesquelles il aida à faire le siége de Neuhausel : il se trouva en 1685, à la bataille qui se donna près de Grand ou Strigonie en Hongrie sur le Danube. En 1686 il fut fait commandant de Cinq-Eglises, après avoir contribué à la prise de cette ville & à celle de Bude. En 1688, l'empereur le fit lieutenant général de ses armées, & l'envoya au secours des évêques de Bamberg & de Wirtzbourg, qui étoient réduits très à l'étroit par les troupes de France. En 1689 il se trouva aux siéges de Bonn & de Mayence, & fut fait commandant de la derniere de ces deux villes. En 1690 l'électeur de Mayence le fit grand-maître de l'artillerie, & commandant en chef de ses troupes & de ses places fortes. En 1692, on lui donna le commandement de l'infanterie des Impériaux & la charge de grand-maître de l'artillerie. Il fut fait général en 1696. La même année, il fut pris par un parti françois, & racheté quatre semaines après. Il eut le gouvernement de Philisbourg en 1698. En 1702 il commanda devant Landau. En 1704 il reprit sur les François la ville d'Ulm; & en qualité de président du conseil de guerre, il prononça sentence de mort contre les comtes d'Arco & de Marsilly. En 1705, le roi de Prusse l'honora du collier de l'ordre de l'Aigle-noire. En 1706 & 1707 il commanda en chef pendant quelques mois les troupes de l'Empire, en l'absence du prince Louis de Bade & de l'électeur de Hanovre. En 1708 l'empereur Joseph lui conféra la dignité de comte de l'Empire. Il mourut en 1709, le huitiéme d'octobre. Il avoit épousé *Marie-Jeanne* Faust de Stromberg, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Voyez* le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam. On y cite la vie du général Thungen, écrite en allemand, par Paulin; & la vie de l'empereur Léopold, par un anonyme, aussi écrite en allemand.

THURA (Laurent) évêque de Ripen dans le Jutland méridional, naquit l'an 1657, à Nachskou dans l'isle de Laland. Son pere étoit pasteur de l'église de ce lieu. Après avoir fait ses études à Copenhague, il fut fait recteur de l'école de Koëge en Seélande, où il resta neuf ans. En 1690, il partit avec quelques jeunes gens de famille noble pour visiter les universités étrangeres. Ce voyage dura cinq ans, pendant lesquels il augmenta beaucoup ses connoissances, & s'acquit l'estime & l'amitié des savans avec qui il avoit eu occasion de converser, principalement dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, & en Angleterre. Revenu dans sa patrie, il fut nommé pasteur de l'église hollandoise qui est à Copenhague, & il la desservit pendant neuf ans. Il fut transféré de-là au pastorat de l'église de la sainte Vierge à Aarhus en Jutland, & on ajouta à cet emploi celui de prépofite. Enfin en 1714, le roi le nomma à l'évêché de Ripen. En 1720, il dressa les loix de l'école de cette ville. Il mourut en 1731. On assure qu'il étoit bon poëte en latin & en danois. Il n'a rien publié cependant dans la premiere langue; mais on a de lui quelques ouvrages en danois, par exemple, une traduction en vers des *Pia desideria* du pere Herman Hugon, Jésuite. On a aussi de lui des œuvres mêlées en vers. Il a laissé trois fils. L'aîné, *Albert* Thura, maître ès-arts, a été recteur de l'école de Colding dans le Jutland, ensuite pasteur à Leirskon. Il s'est fort appliqué à la connoissance de l'histoire littéraire de sa patrie. Il publia sur cela en 1723, *Idea historiæ litterariæ Danorum*, qui est un ouvrage estimé. Il a donné de plus quelques autres ouvrages en latin & en danois, soit en vers, soit en prose. Il est mort quelques années après son pere. Le second des fils de Laurent Thura est capitaine commandant sur la flotte de sa majesté danoise; & le troisiéme est lieutenant-colonel d'infanterie, & intendant des bâtimens du roi. * *Supplément au dictionaire historique*, imprimé en françois à Basle, tome troisiéme, page 847.

THUREI (Pierre de) Bourguignon, évêque de Maillezais en Poitou, fut créé cardinal en 1385, par Clément VII, séant à Avignon. Cet antipape, qui avoit confiance en ce nouveau cardinal, le donna pour conseiller au roi Louis d'Anjou, surnommé *le Jeune*, lorsque ce prince partit pour aller prendre possession du royaume de Naples, & il déclara le cardinal de Maillezais son légat en ces pays-là, pour tâcher à détacher quelques peuples de l'obéissance au pape Boniface IX, qui étoit à Rome. Cette légation dura deux ou trois ans. Thurei étant de retour à Avignon, y assista au conclave pour l'élection de Pierre de Lune, dit Benoît XIII. Grégoire XII voulant éteindre le schisme, dépêcha des nonces vers Benoît, & celui-ci les fit conférer avec le cardinal de Maillezais : le résultat fut que les deux papes s'aboucheroient à Savonne l'an 1408. Benoît s'y rendit au temps marqué; mais Grégoire n'y ayant point paru, les cardinaux de l'un & l'autre parti tomberent d'accord de s'assembler en concile à Pise, où se feroit l'union des deux colléges. Le cardinal de

Thurei fut un des premiers de ceux qui proposerent ce remede contre le schisme, & qui donnerent leur voix dans le concile pour l'élection d'Alexandre V. Ce nouveau pape l'envoya aussitôt légat en France, pour essayer la levée de quelques décimes. Il fit une entrée magnifique à Paris au mois de janvier 1410. Mais l'université s'opposa aux intentions du légat; & le conseil faisant droit sur l'opposition, défendit aux officiers royaux des frontieres de laisser dorenavant entrer dans le royaume des légats, ayant de pareilles commissions. Celui-ci se retira, & arriva aussitôt à Rome pour se trouver aux funérailles d'Alexandre V, & à l'élection de Jean XXIII, faite le 17 mai 1410. Il mourut peu de temps après. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

THUIN, TUIN, anciennement *Tudinum, Ad Fines*, petite ville de l'évêché de Liége, située sur la Sambre, entre Maubeuge & Charleroi, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dict.*

THULÉ, isle septentrionale de l'Europe, *cherchez* ISLANDE. Voyez aussi le titre des isles de SCHETLAND.

THUN, petite ville de Suisse dans le canton de Berne. Elle est sur l'Aar, à six lieues au-dessus de la ville de Berne, & fort près du lieu où cette riviere sort du lac de Thun, qui a quatre lieues de long, & tout au plus une de large. * Mati, *dict.*

☞ THURI, bourg de France dans la basse Normandie, connu aujourd'hui sous le nom de Harcourt. Il est situé sur la riviere d'Orne, à six lieues au-dessus de Caën. Ce n'étoit anciennement qu'une baronie, qui fut érigée en 1578 en marquisat par Henri III, en faveur de Pierre de Montmorenci, baron de Fosseux, & de ses descendans tant mâles que femelles. Ce marquisat étant depuis entré dans la maison de Harcourt, Louis XIV changea son nom de Thuri en celui de Harcourt, & l'érigea en duché sous ce dernier titre, par lettres patentes du mois de novembre 1700, puis en duché pairie par autres lettres du mois de septembre 1709, en considération des services rendus à l'état par Henri de Harcourt-Beuvron, maréchal de France. Il y a dans ce bourg, château, jurisdiction, marché, & plusieurs foires. On conjecture que Harcourt-Thuri peut être l'ancien lieu de la Gaule Lyonnoise nommé *Augustodurus*. Son ardoise est fort connue & estimée: elle ne céde en rien à celle d'Anjou. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

THURINGE, province d'Allemagne dans la haute Saxe, avec titre de landgraviat, est renfermée entre la Misnie, la Franconie, le duché de Brunswick, le pays de Hesse, & la principauté d'Anhalt. Ce pays eut autrefois des rois; mais il fut soumis aux François, sous la premiere race de nos souverains. Louis I, landgrave de Thuringe & de Hesse, mort l'an 1055, étoit descendu de *Charlemagne*, & est cru par quelques-uns, second fils de *Charles*, duc de la basse Lorraine. HERMAN I, fils de *Louis* IV, & frere de *Louis* V, dit *le Pieux*, mourut à Gotha l'an 1215, laissant Louis VI, de *Sophie*, fille de *Frideric*, dernier palatin de Saxe; & HENRI d'une autre *Sophie*, fille d'*Othon*, duc de Baviere. Ce Louis, mort en odeur de sainteté, épousa sainte *Elizabeth*, que le pape Grégoire IX canonisa l'an 1235, & fut pere de *Herman* II, empoisonné à l'âge de 18 ans; & de deux filles. HENRI, son frere usurpa la Thuringe, & fut élu roi des Romains l'an 1245. Mais deux ans après il mourut d'un coup de fléche reçu au siége d'Ulm, sans laisser d'enfans de *Gertrude*, fille de *Léopold* VII, surnommé *le Glorieux*, duc d'Autriche. Depuis, la Thuringe a été extrêmement divisée. Aujourd'hui elle est partagée entre le duc de Saxe, le duc de Saxe-Weimar, le comté de Mansfeld, & quelques autres. Erfort, qui est la ville capitale, reconnoît l'électeur de Mayence. Les autres sont Mulhausen & Northausen, villes libres, Weimar, Iéne, Eisenach, Gotha, Mansfeld, &c.

THURINUS (André) natif de Pescia, ville du Pisan dans la Toscane en Italie, exerça la médecine à Florence, avec beaucoup de réputation, du temps des papes Clément VII, & Paul III, vers l'an 1530. Il a composé plusieurs livres, dont les plus considérables sont, *De sanguinis missione in pleuritide; De embrocha, seu mitigatione contra Florentinos medicos; De cœna & prandio.* * Vander Linden, *de script. medic.*

THURISMOND ou THORISMOND, septiéme roi des Goths, étoit fils de THEODORIC, auquel il succéda l'an 451, la premiere année de l'empire de Marcien I. Il vainquit les Huns; & après en avoir triomphé, il devint si superbe, que *Theuderic* & *Frideric*, ses deux freres, ne pouvant souffrir son insolence, conspirerent sa mort, & le firent tuer l'an 453. Il se vengea des assassins avant que de mourir, & en tua plusieurs avec un petit couteau, qu'il prit de la main dont il avoit l'usage libre, dans le temps que ses forces s'affoiblissoient par la perte de son sang. * *Bibl. Hispan.*

THURMIUS (Jean-Jacques) jeune savant, né à Augsbourg l'an 1649, de *Chrétien* Thurmius qui étoit marchand dans la même ville, fit dans les études auxquelles il fut appliqué des progrès si rapides, qu'il fut regardé comme un prodige. Dès l'âge de quatorze ans, déja habile dans les humanités, il fut envoyé à l'université de Leipsick, où il prit les leçons de philologie sacrée de Benoît Carpzovius, qui le reçut chez lui, & fut en très-peu de temps en état de lire avec fruit la bible hébraïque sans points, & les écrits des Rabbins. Depuis 1665, jusqu'en 1668, il soutint plusieurs thèses ou disputes fort savantes, sur l'ame raisonnable, sur la distinction des puissances de l'ame, la raison, l'intellect & la volonté; *de distinctione potentiarum animæ, rationis, intellectûs, & voluntatis, & ab anima & inter se:* une autre dispute, *de modo proponendi philosophiam Gentilium poëtarum per fabulas:* une quatriéme & une cinquiéme, *de differentiis animæ rationalis & sensitivæ:* une sixiéme, *de apibus*, qu'il travailla historiquement & physiquement. Jacques Thomasius présida à ces disputes qui firent beaucoup d'honneur au jeune soutenant. De l'étude de la philosophie, Thurmius passa à celle de la théologie, dont il fit un cours avec un pareil succès. Il alla ensuite à Wittenberg, parcourut les villes principales de l'Allemagne, visitant par-tout les savans & les bibliothéques, vint en Hollande, & disputa à Amsterdam dans la synagogue avec un Juif, tant sur le mystère de la Trinité, que sur la gloire du second temple de Jérusalem. A Leyde, il se préparoit à publier un écrit sur l'ame ou la raison des bêtes, lorsque la mort l'enleva à l'âge de vingt ans, le 7 août 1669. Scherzer, théologien de Leipsick, a consacré ces quatre vers à sa mémoire:

Inclutus ingenio, variâque subactus in arte,
Annis major erat THURMIUS *ipse suis.*
Imberbis juvenis senibus vix nota sciebat:
Ultima quid mirer fata putasse senem?

Thurmius avoit composé un journal de ses voyages, dans lequel il parloit des bibliothéques qu'il avoit examinées, des universités où il avoit séjourné, des savans qu'il avoit visités, des conversations qu'il avoit eues avec eux; quelquefois de leurs ouvrages & de leur caractère. Cet écrit est conservé manuscrit en Allemagne; & M. Schelhorn en a donné un abrégé dans le tome onziéme de ses *Amœnitates litterariæ*, sous le titre de *Selecta è Thurmii itinere litterario:* cet abrégé est curieux. *Voyez* ce que M. Scelhorn dit de l'auteur même, au même endroit; mais plus encore l'ouvrage de Klefeker, intitulé: *Bibliotheca eruditorum præcocium, sive ad scripta hujus argumenti spicilegium & accensiones*; à Hambourg, 1717, *in-8°.* Voyez les pages 376 & 377. On y cite deux autres ouvrages où il est parlé de Thurmius, 1. *Index nominum illorum qui dis-*

putationes collegii Anti-Sociniani defenderant, par Jean-Adam Scherzer. 2. *Elogia præcocium quorumdam eruditorum*, par Goëtzius.

THUSCUS (Cornelius) déclamateur & hiſtorien, vivoit du temps de Tibere, dans le I ſiécle. Il avoit écrit un ouvrage hiſtorique, dont Séneque ſe raille dans ſes controverſes. Tacite parle de Thuſcus Cornelius, dans le VI livre de ſes annales; & Pline en fait auſſi mention. * Voſſius, *de hiſt. Lat.*

THUSCUS, *cherchez* FABRICIUS.

THYATIRE, ville de la Lydie dans l'Aſie mineure, ſur le fleuve nommé *Hillus*. Elle a auſſi été nommée quelquefois *Pelopie* ou *Euhippe*, ſelon le geographe Etienne. Elle fut autrefois épiſcopale, ſuffragante de l'archevêque de Sardes. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Akkiſſas*, c'eſt-à-dire, *Château blanc* ou *Château neuf*. Il y a préſentement environ ſix mille Turcs, & un petit nombre de familles chrétiennes. Elle eſt ſituée dans une plaine, & l'on y trouve encore beaucoup de reſtes d'antiquité. C'eſt à l'évêque de cette ville, que S. Jean écrivit une lettre, qu'on lit dans l'*Apocalypſe*, *chap. II*, *v.* 18. * Baudrand. Hardouin, *ſur Pline*. L'abbé de Commanville, *tables géographiques*, *&c.*

THYATIRE, petite iſle de la mer Ionienne, l'une des *Echinades*, nommées aujourd'hui *Curſolaires*. * Baudrand.

THYESTE, *Thyeſtes*, fils de *Pélops* & d'*Hyppodamie*, pere d'*Egiſthe*, & frere d'*Atrée*, commit un inceſte avec ſa belle ſœur *Europe*, femme d'*Atrée*; lequel pour s'en venger, mit en piéces l'enfant qui en étoit né, & le fit ſervir ſur table à Thyeſte. Les poëtes diſent que le ſoleil retourna en arriere, & ſe couvrit pour ne point voir une action ſi horrible. * Ovide, *métam.* 15.

THYMBRÉEN, *Thymbræus*, ſurnom d'Apollon, qui lui a été donné, ou d'une campagne de la Troade, nommée *Thymbres*, ou d'une ville ainſi appellée, dans laquelle il étoit principalement adoré. Strabon dit qu'il y avoit un temple dédié à Apollon *Thymbréen*, où le fleuve Thymbris ſe va rendre dans le Scamandre, qui eſt le lieu où Achilles fut tué par Pâris : d'où eſt venue la fiction qu'Achilles avoit été tué par les fléches d'Apollon. * Virgile, *l.* 3 *de l'éneide*.

THYMELE, baladine & muſicienne, fut fort agréable à l'empereur Domitien, vers l'an 85 après J. C. Ce fut d'elle que les chanſons qu'on chantoit autrefois pour honorer Bacchus, furent appellées *Thymelies* ou *Thymeliennes*. * Martial, *l.* 1 *de ſes épigrammes*.

THYMES, petit-fils de *Laomédon*, qui vivoit du temps d'Orphée, voyagea, ſelon le rapport de Diodore, dans la Libye occidentale, juſqu'à l'Océan. Il y vit une iſle, dans laquelle les anciens prétendoient que Bacchus avoit été nouri; & ayant appris des inſulaires les actions de ce Dieu, il fit un poëme intitulé *Phrygie*, écrit en dialecte & en caractères anciens. * Du Pin, *bibl. univerſ. des hiſt. profanes*.

THYMOETHE, fils de *Priam* & d'*Ariſbe*, naquit le même jour qu'Hécube accoucha de Pâris. Les devins ayant prédit que la ruine de Troye devoit arriver par le fils de Priam, qui étoit né ce jour-là, ce prince commanda que l'un & l'autre fuſſent mis à mort : ce qui fut exécuté, ſeulement en la perſonne de Thymœthe. Pâris fut conſervé par les ſoins d'Hécube.

Selon d'autres auteurs, Thymœthe fut mari d'Ariſbe, & en eut un fils, qui fut tué par ordre de Priam, pour être né au jour que nous venons de marquer. Il différa l'occaſion de s'en venger juſqu'à la priſe de Troye : alors, quoiqu'il fût le deſſein des Grecs, qui étoient dans le cheval de bois, il fut néanmoins le premier qui preſſa de le recevoir dans la ville. * Servius, *ſur le liv.* 2 *de l'éneide*.

THYNÉE, *Thynæum*, ou THONÉE, en grec, Θυνεῖον, étoit un ſacrifice que les pêcheurs Grecs faiſoient à Neptune, auquel ils immoloient un thon, afin de ſe rendre ce dieu favorable, & de faire une bonne pêche. On découvre par-là qu'Agrippa s'eſt trompé dans ſon livre, *De la vanité des ſciences*, lorſqu'il a dit dans *le chap.* 76, que les poiſſons n'ont jamais été employés dans les ſacrifices, & qu'on n'en a jamais immolé aucun. * Cœl. Rhodig.

THYR, place de l'Argolide, dont parle Plutarque dans la vie de Nicias. Etienne *de Byzance* remarque que les Argiens & les Lacédémoniens ſe firent la guerre pour cette place; & la raiſon qu'il en donne, c'eſt parcequ'elle étoit ſur les frontieres de ces deux nations. Pauſanias l'appelle ſur la fin de ſes corinthiaques χωρίον, c'eſt-à-dire, *pays*, *région*. Thucydide, *l.* 4, dit qu'elle étoit ſituée dans une terre nommée *Cynuria*, & éloignée de dix ſtades de la mer. On la nomme à préſent *Burdugna*. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque*.

THYRÆUS (Pierre) Jéſuite, de Nuys, au diocèſe de Cologne, frere aîné d'Herman Thyræus, qui eſt entré dans la même ſociété, s'eſt appliqué particulierement à la théologie. Il a enſeigné pendant vingt-ſept ans à Trèves, à Mayence & à Wurtzbourg. Il eſt mort dans cette derniere ville le 3 décembre de l'an 1601, à l'âge de cinquante-cinq ans, la quarantiéme année depuis ſon entrée dans la ſociété. On a de lui les ouvrages ſuivans : 1. *De infeſtis*, *ob moleſtantes dæmoniorum & defunctorum hominum ſpiritus*, *locis*, *liber unus. Acceſſu libellus de terriculamentis nocturnis*, *quæ hominum mortem ſolent portendere*; à Cologne 1598, *in*-4°; & à Lyon 1599, *in*-8°. 2. *De dæmoniacis*; à Cologne, 1598, *in*-4°. 3. *De apparitionibus ſpirituum*, *ubi de apparitionibus Dei & Chriſti*, *angelorum*, *dæmonum*, *& animarum humanarum agitur*; avec un appendice, traitant *de ſpirituum imaginibus & cultu*, *deque Purgatorii veritate*; à Cologne, 1600, 1602 & 1605, *in*-4° deux volumes. Le ſecond volume traite *de Divinis*, *ſeu Dei in veteri teſtamento apparitionibus & locutionibus*, *tam externis quàm internis*. Le R. P. dom Calmet, Bénédictin, a profité de ces écrits de Thyræus, pour compoſer celui qu'il a donné en 1746, *in*-12 à Paris, ſous le titre de *Diſſertations ſur les apparitions des anges*, *des démons & des eſprits*, &c. 4. *Divinarum novi teſtamenti ſive Chriſti*, *filii Dei*, *novi teſtamenti mediatoris*, *apparitionum libri tres*; à Cologne, 1625, *in*-4°. 5. *Diſputationes theologicæ variæ de apparitionibus ſpirituum*: à Mayence, 1582, & dans le traité *de apparitionibus ſpirituum*, de l'édition de 1605. 6. *De feſto corporis Chriſti*; à Mayence, 1585. 7. *De ſacramentali confeſſione*; à Mayence, 1585. 8. *De poteſtate eccleſiaſtica*; à Mayence, 1586. 9. *De vera fide*; à Mayence, 1587. 10. *Cauſa vocationis & miſſionis miniſtrorum evangelicorum*, *per diſputationes aliquot theologicas*, *partim in Moguntina*, *partim in Heidelbergenſi academia diſputatas*; *præſidibus Petro Thyræo è ſocietate Jeſu*, *& Daniele Toſſano Heidelbergenſi profeſſore*; à Mayence, 1589, *in*-4°. 11. *Examen apologeticum theſium Danielis Toſſani*, *calviniſtæ Heidelbergenſis*, *pro diſputatione de cauſa vocationis & miſſionis miniſtrorum*, &c. à Mayence. 12. *De clandeſtinorum matrimoniorum juſtitia*; à Mayence, 1588. 13. *De libertate chriſtianæ fidei & religionis*; à Mayence, 1590. 14. *De ſanctorum invocatione*; à Wurtzbourg, 1596. 15. *De ſanctorum legitimo cultu*, *deque imaginum conſecratione*. 16. *De multiplicibus ſuffragiis*, *quibus piè defunctorum ſpiritus à viventibus juvantur*. 17. *De ſacrorum hominum continentia*. 18. *De novo & falſo antichriſto*. 19. *Apodixis præſumptæ neceſſitatis utriuſque ſpeciei in ſacramentali communione*; à Wurtzbourg, 159[illegible]. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome ſecond, pag. 1015 & 1016.

THYRÆUS (Herman) *frere du précédent*, né pareillement à Nuys, au diocèſe de Cologne, l'an 1632, fut reçu dans la ſociété des Jéſuites par S. Ignace même,

même, fondateur de la société, à Rome l'an 1556. Il a enseigné la théologie à Ingolstadt & à Trèves. Il est mort d'apoplexie à Mayence, presque sexagénaire, le 26 octobre 1591. Il a écrit en latin & en allemand, un traité *de Religionis libertate*. Il a recueilli six mille doutes touchant la confession d'Augsbourg, & deux mille irrégularités sur le même sujet en latin; la mort l'empêcha de publier cet ouvrage. * Valère André, *bibliothéque belgique*, tome I, page 478.

THYRIOT (Michel) Parisien, maître-ès-arts de l'université de Paris, & membre de la faculté de théologie de la même ville, s'est fait connoître dans le XVI siecle par son zèle pour l'université, & par ses harangues. On apprend de l'une de celles-ci, qu'il avoit étudié au collége de Lisieux, & d'une autre, qu'il étoit né avec une grande ardeur pour l'étude & pour les voyages. Il satisfit cette seconde inclination à la suite de Pierre de Gondy, évêque de Langres, & ensuite de Paris, & il visita avec ce prélat une grande partie de la France. Dans cette derniere harangue, il dit que son pere, dont il loue la probité, les vertus & les talens, étoit mort depuis quinze jours: c'étoit en 1583, & il nomme un de ses oncles J. Gedoyn, attaché au service d'Albert de Gondy, duc de Retz, pair & maréchal de France, & fort estimé de toute la famille de ce seigneur. C'est tout ce que nous avons pu apprendre concernant Thyriot. Ses harangues latines & ses paranymphes, ont été imprimées chez Denys Dupré, *in*-8°, à Paris, 1583, sous ce titre: *Michaëlis Thyrioti Parisini quinque & triginta orationes, Lutetiæ intra quatriduum habitæ. Quarum quatuor primariis ea quæ sunt ab auctoribus profanis Herculi quondam assignata, Christi personæ, salvo tamen divinitatis honore, aptari posse demonstrantur. Reliquis singulorum theologicæ laureæ candidatorum merita strictim exponuntur: vulgò Paranymphum vocant.* Thyriot dit qu'il a pris l'idée des quatre premieres dans l'hymne de Ronsard, qui a pour titre, l'*Hercule chretien*; & il paroît qu'il avoit été ami de ce poëte, dont il fait l'éloge. Une partie de ces harangues est dédiée à Albert de Gondy, duc de Retz, & l'autre à Pierre de Gondy, son frere, évêque de Paris: ces deux épîtres dédicatoires peuvent passer elles-mêmes pour des harangues, en forme de panégyriques historiques des deux personnes à qui elles sont adressées. Thyriot prononça les huit premieres harangues dans la sale des Dominicains; les huit suivantes chez les Cordeliers; depuis la dix-septiéme jusqu'à la vingt-quatriéme inclusivement, en Sorbonne; & le reste au collége de Navarre. M. de Launoy, dans son histoire de ce collége, cite plusieurs fois les paranymphes de Thyriot, dans les éloges qu'il a donnés de plusieurs de ceux dont notre orateur fait mention.

THYS, roi de Paphlagonie, vivoit en même temps qu'Artaxerxès II, qui le dépouilla de ses états, & le dédommagea apparemment de cette perte par le présent qu'il lui fit de quelques places pour sa subsistance. Ce qui donne cette pensée, c'est que Thys, devenu particulier, continua de faire des dépenses énormes. Il ne se faisoit rien servir que par centaine, cent bœuf, cent agneaux, tout étoit de même. Artaxerxès l'ayant appris, se contenta de le railler: *Il vit, dit-il, comme un homme qui doit bientôt mourir.* Théopompe est le seul ancien qu'on sache qui ait parlé de Thys. * Athénée, *liv.* 4, en a conservé ce fragment.

T I

TIANA, ou plutôt TYANA, ville de Cappadoce, sur le pied du mont Taurus, avec archevêché, étoit la patrie d'Apollonius, dit *Tyanéen*. Strabon, Pline, Ptolémée, & plusieurs auteurs anciens, parlent de cette ville, où les évêques orientaux s'assemblerent en concile, l'an 365, & où l'on remit sur le siége de l'église de Sebaste, Eustathius, qui avec quelques autres, avoit apporté des lettres de communion du pape Liberius, & de quelques autres prélats des Gaules. * Théodoret, *l.* 4, *c.* 8. Sozomene, *l.* 6, *c.* 2. Baronius, *in annal.*

TIANO, *cherchez* THIANO.

TIARA (Petreius) né à Gorcum le 15 juillet 1514, fut docteur en médecine, poëte, philosophe, très-instruit dans les langues & dans la littérature. Dans sa jeunesse il visita l'Italie, l'Allemagne & la France. Il a enseigné le grec à Louvain, mais en particulier seulement. A Douai il fut professeur public de la même langue, de même qu'à Leyde. Ayant renoncé à la religion catholique qu'il professoit auparavant, il fut chargé d'enseigner pareillement la langue grecque à Franecker dès l'an 1585, c'est-à-dire, dès le commencement de la fondation de l'université de cette ville. Il a aussi pratiqué durant quelque temps la médecine dans la ville de Delft, dont il recevoit des appointemens. Il mourut à Franecker le 9 de février 1586, à l'âge de soixante-douze ans, six mois, & vingt-cinq jours. On a de lui: 1. La Médée d'Euripide, traduite en vers latins; à Utrecht 1543, *in*-8°. 2. Les Sentences de Pythagore, de Phocylide & de Théognis, aussi en vers latins; à Franecker, 1590, *in*-8°. 3. Le Sophiste de Platon, dialogue, traduit; à Louvain, 1552, *in*-8°. 4. *De nobilitate & disciplina militari veterum Frisiorum*, poëme latin, en vers élégiaques; à Franecker, 1597, *in*-8°. 5. *Hymni Homeri, Hippocratis aphorismi & prognostica, Platonis Eutyphro & Alcibiades*; le tout traduit du grec en latin. Ces dernieres traductions sont demeurées manuscrites. * Valere André, *bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, pag. 947 & 948.

TIARE DU PAPE, espéce de bonnet rond & élevé, environné de trois couronnes d'or, enrichies de pierreries, posées en trois rangs l'une sur l'autre. Ce bonnet se termine en pointe, & soutient un monde ou un globe surmonté d'une croix. L'abbé de Choisi dit dans son *histoire de Philippe de Valois*, que les papes ne portoient au commencement qu'un simple bonnet d'une forme semblable aux mitres phrygiennes, dont se servoient autrefois les sacrificateurs de Cybele; mais le pape Hormisdas qui fut élu en 514, mit sur ce bonnet la couronne royale d'or, dont l'empereur de Constantinople avoit fait présent à Clovis roi de France, & que ce monarque avoit envoyée à S. Jean de Latran. Boniface VIII, qui fut élu en 1293, enrichit cette tiare d'une seconde couronne, à l'occasion des démêlés qu'il eut avec le roi Philippe *le Bel*, sur la puissance temporelle, voulant marquer par-là la double autorité qu'il s'attribuoit. Enfin, Jean XXII trouva à propos, vers l'an 1328, d'y mettre la troisiéme, qui fait le dernier ornement de la tiare pontificale, que les Italiens appellent *il regno*, & quelquefois *il tri regno*: ce qui arriva dans le temps qu'il se montroit inébranlable à ne point reconnoître l'empereur Louis de Baviere. * Anastase le *bibliothecaire*, *in Nicolao I.*

TIBALDEI (Antoine) étoit de Ferrare. Il avoit un merveilleux génie pour la poësie, & il y réussit très-bien. D'abord il fit des vers italiens; mais la réputation de Bembe & de Sannazar ayant obscurci la sienne, il s'attacha aux vers latins, & en composa de très-beaux. Son mérite fut estimé à Rome, où il mourut à l'âge de 80 ans, l'an 1537. Paul Jove dit que l'âge le rendit si chagrin, qu'il étoit toujours enfermé chez lui, & que même il ne se voulut jamais donner la peine de se mettre à la fenêtre pour voir passer l'empereur Charles-Quint. Ce fut lorsque ce prince, de retour de son voyage d'Afrique, fit son entrée à Rome le 5 avril de l'an 1536. Ce ne fut pourtant pas tant par caprice, que pour témoigner qu'il ne pouvoit estimer un empereur qui étoit reçu en triomphe dans une ville qu'il avoit désolée neuf ans auparavant. * Paul Jove, *in elog. c.* 94. Jean-Baptiste Pina, *hist. Ferrar.*

TIBARENIENS, selon Strabon, & Pline, certains

peuples voisins de Chalybes, près du Pont-Euxin ou mer Noire. Ils étoient si exacts à observer la Justice, que même ils ne vouloient pas attaquer leurs ennemis en guerre, avant que de leur avoir dénoncé le lieu & l'heure du combat. Quand leurs femmes avoient mis un enfant au monde, les maris se mettoient au lit, & étoient servis par leurs femmes comme des accouchées. Ils aimoient à jouer & à rire, & mettoient en cela le souverain bien. Il y avoit une loi parmi eux qui ordonnoit de précipiter les vieilles gens : cette loi fut abolie quand ils eurent reçu l'évangile. * Valer. Flacc. *l.* 5. Nymphodorus, *in Asiæ perip.* Pomponius Mela, *l.* 1. Diodor. *Sicul. l.* 5. Apollonius, *ad Argonaut. l.* 2. Strabon. Etienne *de Byzance*. Théodoret, *de Græc. affect. serm.* 9.

TIBERE ALEXANDRE, fils d'*Alexandre*, *Alabarque* d'Alexandrie, & neveu du Juif *Philon*, quitta la religion des Juifs pour suivre celle des empereurs Romains, & en reçut pour récompense le gouvernement de Judée après Cuspius Fadus, dont il s'aquitta avec honneur. Il arriva de son temps à Jérusalem cette grande famine qui faillit à détruire la Judée ; & si Dieu n'eût suscité Héléne, reine des Adiabéniens, & son fils Izate, nouvellement converti à la religion juive, qui secoururent fort à propos les Juifs de bled & d'argent, ils étoient perdus sans ressource. Tibere fit crucifier Jacques & Simon, tous deux fils de ce Judas Galiléen, qui du temps de Cyrénius fit le dénombrement du peuple, & porta les Juifs à se soulever contre les Romains. En ce même temps son pere mourut à Alexandrie, & le déclara son successeur à la dignité d'alabarque de cette grande ville. Il céda son gouvernement de Judée à Cumanus. Depuis la mort d'Alexandre *le Grand*, les Juifs d'Alexandrie avoient toujours joui des mêmes priviléges que les Grecs, en considération des services qu'ils avoient rendus à ce prince à la guerre d'Egypte. On s'avisa alors de les leur disputer, & voici comment. Les Grecs d'Alexandrie ayant dessein de députer vers Néron pour leurs affaires particulieres, quelques Juifs en prirent ombrage ; & se figurant que les Grecs ne s'assembloient & ne faisoient cette députation que contr'eux ou contre leurs droits, se voulurent mêler parmi eux, afin d'observer toutes leurs démarches. Les Grecs de leur côté appréhendant que les Juifs ne les vinssent traverser, ils voulurent les obliger à se retirer : à quoi n'ayant pu réussir par les voies de la douceur, ils s'aigrirent si fort contre eux, qu'ils en prirent trois, & les traînerent comme s'ils eussent voulu les aller bruler. Les autres Juifs, surpris de voir leurs freres si maltraités, prirent des pierres, dont ils chargerent les Grecs, & allerent droit à l'amphithéâtre, où tout le monde étoit assemblé, avec des flambeaux allumés à la main pour y mettre le feu : ce qu'ils eussent fait, si Tibére Alexandre n'y fut promptement accouru. Il les pria avec sa douceur ordinaire, de ne pas commencer une sédition qui irriteroit extrêmement les Romains, & pouroit avoir de fâcheuses suites contr'eux, & leur promit de leur rendre justice. Mais bien loin de lui obéir & de se retirer, ils ne firent que s'en moquer, & lui dirent mille injures. Cet attentat fâcha ce gouverneur, qui pour arrêter les fâcheuses suites de leur sédition, les fit charger par deux légions romaines qu'il y avoit dans la ville, & par cinq mille soldats Libyens ; mais tout cela n'appaisa point les mutins. Cette fureur obligea Tibere de commander à toutes ses troupes d'aller droit au Delta, de piller les maisons des Juifs, d'y mettre le feu, & de faire tout passer au fil de l'épée. Il fut obéi : cinquante mille Juifs y périrent ; & il en seroit péri davantage, si Tibére n'eut dit à ses troupes, que c'étoit assez. Cela arriva la douziéme année de l'empire de Néron, & au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. Les empereurs de Rome faisoient grand cas de Tibére pour sa fidélité, sa bravoure, & les autres qualités qui rendent un homme recommandable. Comme il entendoit fort bien le métier de la guerre, Tite le choisit pour son lieutenant général dans celle qu'il alloit faire contre les Juifs de Jérusalem. Aussi le servit-il très-utilement de sa personne & de ses conseils, tant qu'elle dura. * Josephe, *antiq. liv. XX*, *chap.* 3 ; *& guerre des Juifs*, *liv. II*, *ch.* 36, *& liv. V*, *ch.* 6.

TIBERE, *Claudius-Tiberius Nero*, empereur, étoit fils de Tibére NERON, & de *Livie Drusille*, qu'Auguste épousa. Les historiens parlent de lui comme d'un prince dangereux, cruel, défiant, & aussi infâme par ses voluptés que par ses violences. Il fut élevé à l'empire plutôt par les artifices de sa mere Livie, que par le choix d'Auguste, qui n'avoit jamais souffert qu'avec peine son naturel farouche & ses débauches. Aussitôt après la mort de ce prince, il prit possession de l'empire vers le 19 août de l'an 14 de J. C. Son gouvernement parut d'abord assez doux, soit qu'il dissimulât, ou qu'il lui restât encore quelque considération pour sa mere ; mais cela ne dura pas long-temps. Jamais prince ne fut plus dissimulé ni plus fourbe. Dès la premiere année de son regne, il fit mourir *Julie* sa femme, qui avoit été reléguée par Auguste son pere. L'année suivante fut glorieuse à Germanicus, qui défit Arminius ; & l'an 16 de J. C. fut marqué par le bannissement des astrologues hors la ville de Rome. En l'an 19, Germanicus fut empoisoné en Syrie, par Pison, suborné par Tibére. La suite de son regne fut un enchaînement d'actions cruelles. Agrippine eut le même sort que Germanicus son époux ; & leurs fils, Drusus & Néron, furent traités avec la même rigueur. Après avoir élevé Séjan jusqu'au comble des grandeurs où un sujet peut arriver, il le fit périr misérablement l'an 31 de J. C. & envelopa dans sa perte tous ceux qui lui étoient suspects, & dont il se vouloit venger. Le sénat perdit les plus nobles & les plus vertueux personnages qui le composoient, par la malice des délateurs, qui étoient les instrumens de la cruauté & des défiances de Tibére. Il ne fut pas moins monstrueux en ses voluptés ; & la solitude de l'isle de Caprée, où il demeura long-temps enfermé, ne les put si bien cacher, que Suétone ne les ait découvertes. Tibére épousa 1°. *Vipsania*, fille d'*Agrippa*, qu'il fut contraint de répudier afin d'épouser *Julie*, fille d'*Auguste*, avec laquelle il fit divorce incontinent après. Il eut un fils de sa premiere femme nommé *Drusus*, qui laissa trois enfans, deux fils, dont l'un mourut jeune, & l'autre fut tué par Caligula ; & une fille, qui fut mariée deux fois : 1°. à *Néron*, fils de *Germanicus* : 2°. à *Rubellius Blandus*, pere de *Rubellius Plautus*, que Néron fit tuer. La vie devint ennuyeuse à Tibére : & comme s'il eût eu dessein de faire perdre le souvenir de ses cruautés par celles d'un successeur encore plus méchant que lui, il choisit Caligula, qui étoit fils de Germanicus, quoiqu'il fût moins porté pour lui que pour le jeune Tibére, & qu'il eût dit quelquefois, parlant de Caligula, que c'étoit un serpent qu'il nourissoit pour dévorer le peuple Romain, & un phaëton qu'il élevoit pour la ruine de l'univers. Sa mort est diversement racontée. Quelques-uns, dit Suétone, tiennent que Caligula lui avoit donné un poison lent ; d'autres, qu'on ne voulut pas lui donner à manger au sortir d'un accès de fiévre, d'où il sembloit revenir en santé. Quelques-autres disent qu'on l'étouffa, en lui jettant un oreiller sur le visage, comme on vit qu'il redemandoit son anneau qu'on lui avoit tiré du doigt dans une foiblesse qui lui prit. On ajoute que Caligula voyant qu'il ne vouloit pas lâcher son anneau (car c'étoit déclarer successeur celui à qui on le donnoit) il l'étrangla de sa propre main. Quoi qu'il en soit, Tibére mourut de mort violente le 16 mars de l'an 37, âgé de 78 ans, après avoir regné 22 ans, 6 mois & 26 jours. Suétone nous apprend que cet empereur parloit très-bien la langue latine & la grecque, & qu'il fit des vers lyriques inti-

tulés, *Complainte sur la mort de Jules-César.* Il composa aussi des vers grecs, à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus & de Parthenius, dont il mit les portraits dans les bibliothéques publiques : ce qui donna la pensée aux plus savans de ce temps d'écrire en l'honneur de ces poëtes, & de dédier leurs ouvrages à Tibère. * Suétone, *en sa vie.* Tacite. Dion. Victor. Eutrope, &c.

TIBERE, *Tiberius-Constantinus*, originaire de Thrace, fut choisi par Justin *le Jeune* pour gouverner l'empire, & fut créé auguste le 26 septembre de l'an 578. Il remplit avantageusement l'espérance qu'on avoit eue de sa valeur & de son esprit. Après la mort du même Justin arrivée le mois suivant, il regna seul, & eut le bonheur de battre les Perses, qui s'étoient rendus redoutables sous la conduite de leur roi Chosroës. Il mourut près de Constantinople le 14 août de l'an 582, après avoir regné près de quatre ans avec toute la gloire & la réputation d'un grand prince, laissant pour successeur son gendre *Maurice*, qu'il venoit de créer césar. * Nicéphore, *l.* 10, *c.* 6. Evagr. *l.* 6. Agathias, &c.

TIBERE ABSIMARE, *cherchez* ABSIMARE.

TIBERE, fameux imposteur, prit ce nom l'an 726, & voulut faire croire qu'il étoit de la race des empereurs, dans la pensée de pouvoir monter sur le trône. Il avoit déja séduit quelques peuples de la Toscane qui l'avoient proclamé auguste, lorsque l'exarque secouru des Romains assiégea ce tyran dans un château où il s'étoit retiré, le prit & lui fit couper la tête, qu'il envoya à l'empereur Léon l'*Isaurien*. * Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

TIBERGE (Louis) abbé d'Andres, directeur du séminaire des missions étrangeres à Paris, mort en cette ville le 9 octobre 1730, s'est distingué par sa piété & par quelques ouvrages. Il a travaillé avec M. Brisacier, supérieur du même séminaire, à plusieurs écrits faits dans le XVII siécle sur l'affaire de la Chine entre les Jésuites & les autres Missionaires, principalement ceux du séminaire qu'on vient de nommer. Ces écrits sont : *Lettre au pape sur les idolâtries & sur les superstitions chinoises. Paraphrase de l'Exaudiat en forme de prieres pour l'église de la Chine :* on la donne à M. Tiberge seul. *Neuf mémoires pour Rome sur les affaires de la Chine :* on dit que M. Loüail y a travaillé. *Protestation des missions : Réponse à la protestation des Jésuites :* Nouvelle *Lettre au pape.* M. Tiberge a encore fait l'oraison funébre de mademoiselle de Bouillon (Louise-Charlotte de la Tour d'Auvergne, morte en 1684.) Cette oraison funébre a été imprimée *in*-4°, à Paris, en 1684. On a aussi de M. Tiberge une retraite spirituelle en deux vol. *in*-12. Une autre pour les ecclésiastiques en deux volumes, réimprimée plusieurs fois. Le style de ces retraites qui sont très-connues est simple & naturel, & en même-temps délicat, pur, & même éloquent. La retraite ecclésiastique fut approuvée par M. le cardinal de Noailles à qui elle est dédiée. Ce prélat exhortoit tous les ecclésiastiques de son diocèse de s'en servir, & d'y puiser, comme dans une source très-pure, les sentimens de piété, de zèle, & de toutes les vertus nécessaires à leur état. Cet ouvrage contient, outre un reglement journalier pendant la retraite, des méditations, des considérations, & des lectures sur les devoirs & les vertus des ecclésiastiques, qui peuvent les occuper utilement pendant huit jours. La même méthode, & le même ordre sont gardés dans la retraite spirituelle. En 1745, on a donné à Paris en un volume *in*-12, un ouvrage posthume de M. Tiberge, sous ce titre : *Retraites & méditations à l'usage des religieuses & des personnes qui vivent en communauté.* * *Mém. du temps.* Du-Pin, *table des auteurs & bibliothéque du XVIII siécle, t.* 1. *Continuation de cette même bibliothéque du XVIII siécle par* M. Goujet, *tome* 1, &c.

TIBERI (saint) est une abbaye ancienne dans le diocèse d'Agde, à six lieues de la célébre abbaye d'Aniane. On croit qu'Attilio que S. Benoît d'Aniane alloit souvent consulter, est le même que l'abbé de ce nom qui fonda le monastère de S. Tiberi, & qui le gouvernoit sous le regne de Charlemagne. Mais Attilio n'en fut peut-être que le restaurateur ; car il est vraisemblable qu'il subsistoit auparavant, & qu'il pouvoit avoir été détruit par les Sarasins qui ruinerent la plupart des anciens monastères de la Septimanie. On sait en effet que le lieu où ce monastère est situé étoit déja célébre long-temps auparavant par le martyre & le tombeau des saints Tiberi, Modeste & Florentie qui avoient souffert sous les empereurs païens. Ce lieu se nommoit autrefois *Cessero*, & il en est fait mention dans les anciens itinéraires. Il prit son nom dans la suite du premier de ces saints martyrs. C'est aujourd'hui une petite ville du diocèse d'Agde, située sur la petite riviere de Tougue près du lieu où elle se jette dans l'Eraut, dans une des plus belles campagnes du Languedoc. Charles le Chauve passant par Albi au commencement d'octobre de l'an 849, donna un diplome à l'abbaye de S. Tiberi, à laquelle il soumit celle de S. Volusien de Foix, située sur la riviere d'Ariége, au pays de Savez, dans l'ancien diocèse de Toulouse, & aujourd'hui dans celui de Pamiers. L'abbaye de S. Tiberi prit soin de rétablir ce monastère. C'est à la dixiéme année du regne de Charles le Chauve qu'il faut rapporter cette union, & non pas à la dixiéme année du regne de Charlemagne, comme l'a cru le savant pere Mabillon. * Mabillon, *ad ann.* 777. *Histoire générale de Languedoc*, par quelques Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome* 1, en plusieurs endroits.

TIBERIADE, appellée auparavant GENEZARETH, & dite communément *Tabarie*, ville de la Palestine dans la tribu de Zabulon, bâtie au haut d'une montagne au bord du lac de Génésareth, par Hérode le Tétrarque, surnommé *Antipas*, fils d'Hérode *le Grand*, en l'honneur de Tibére, l'an 19 de J. C. La mer de Galilée ou mer de Tabarie, fut aussi appellée *Tiberiade.* La ville de Tibériade fut prise l'an 1100 de J. C. par les chrétiens, sous Godefroi de Bouillon. Hugues de Saint-Omer étant venu dans la Terre-sainte, reçut de Baudouin I, la principauté de Galilée & la seigneurie de Tabarie. Il laissa une fille nommée *Eschine*, mariée à *Guillemin* de Bure, connétable du royaume de Jérusalem. Les chrétiens l'ont perdue en 1186, par la trahison de Raymond III, comte de Tripoli.

TIBERIEN, préfet des Gaules. M. Pithou croyoit que Tibérien étoit d'Aquitaine, & ce savant ne fait pas difficulté de le compter au nombre de ces illustres Gaulois qui par leur habileté dans les lettres ont fait la gloire de cette province. S. Jérôme releve aussi l'éloquence de Tibérien. Il n'étoit pas moins versé dans la jurisprudence & dans la connoissance des loix ; du moins a-t-on lieu de le croire, puisqu'il mérita d'être élevé aux premieres charges de judicature de l'empire. Dès 336, sous le regne du grand Constantin & du prince son fils nommé aussi Constantin, Tibérien fut vicaire du préfet d'Espagne. Il passa de-là à la préfecture des Gaules, qu'il paroît avoir exercée dès l'année suivante 337. Nous ignorons ce qu'il devint dans la suite. Gyraldi, Vossius & quelques autres croient que ce Tibérien est le même que celui dont Servius & Planciades Fulgentius parlent avec honneur ; & cela peut être. Dans cette supposition, qui a son fondement, Tibérien auroit laissé divers écrits. Servius dit qu'il avoit supposé une lettre apportée des Antipodes par le moyen du vent, avec cette inscription : *Superi inferis salutem.* Le même ajoute qu'à cette occasion Tibérien traitoit de la communication, qu'on disoit être entre les antipodes & notre hémisphère. Fulgentius parle aussi d'un livre que Tibérien avoit composé sous le titre de *Prométhée*,

& dans lequel il avançoit que les dieux avoient donné à l'homme ce que chacun d'eux possédoit. Ailleurs il lui attribue un livre sur Socrate, dans lequel Tibérien rapportoit que Diogène le Cynique s'étant emparé de la succession de Platon, il n'y trouva rien qu'une langue d'or. Le même cite encore des vers de Tibérien. Il ne faut pas le confondre avec JUNIUS Tibérianus, qui exerça le consulat & deux fois la préfecture de Rome dans les premieres années du IV siécle de l'église, & qui avoit engagé Vopisque dès la fin du III siécle à écrire la vie de l'empereur Aurelien : ni avec ANNIUS Tibéranius, comte d'Afrique en l'an 326 ou 327. * Tillemont, *hist. des emp. t.* 4, *en plusieurs endroits.* Vopisque dans sa *vie d'Aurelien*, *n.* 1. Quintilien dans ses *déclamations*. S. Jérôme, dans sa *chronique*, p. 182. Lylio Giraldi, *hist. poët. dialog.* 4. Vossius, *de poëtis Latinis*, *c.* 4. Fulgent. *mytholog. lib.* 3, *n°.* 7. D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tome* 1, 2 *partie*, *&c.*

TIBERIEN de Bétique est un auteur Priscillianiste dont S. Jerôme fait mention. *Il avoit écrit*, dit ce pere, *une apologie pour se défendre du soupçon de l'héréfie dont on l'accusoit avec les Priscilliens. Après la mort des siens, vaincu par l'ennui d'un exil, il épousa une fille consacrée à Jesus-Christ.* * S. Jerôme. Du Pin, *biblioth. ecclef. du IV siécle.*

TIBERIN, *Sylvius Tiberinus*, roi d'Albe, avoit donné le nom au Tibre.

TIBERINI (Jean-Matthias) médecin de Brescе en Italie, vivoit dans le XV siécle. On dit dans des actes imprimés en italien, du martyre de S. Simon, enfant mis à mort par les Juifs dans la ville de Trente, qu'il ne s'est pas moins distingué par ses talens pour la poësie & l'éloquence, que par sa science dans la médecine. Tibérini a écrit lui même les actes du martyre de S. Simon, duquel on vient de parler, & les Bollandistes en font usage au 24 de mars. Tiberini dit que ce jeune enfant fut tué en 1474. On a sur le même sujet un poëme de Jean Calphurnio, poëte Bressan, imprimé en 1481, à Vicence, à la suite d'une édition des poëtes Catulle, Tibulle, Properce & Stace, donnée par le même Calphurnio. Les Bollandistes n'ont pas connu ce poëme où Calphurnio décrit le martyre de S. Simon. M. le cardinal Querini a fait réimprimer cette description dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. seconde partie, pag. 289 & suivantes.

TIBERT ou THIBERT, nom d'une famille ancienne & assez considérable, dont il est fait mention dans l'histoire des troubles de Paris sous le regne de Charles VI, & qui est jointe à la famille de Saint-Yons. C'étoient des gens riches, accrédités parmi le peuple, & qui ne faisoient pas le métier de bouchers, comme l'a écrit Juvenal des Ursins, & après lui quelques autres auteurs. On voit dans la charte chronologique des prévôts des marchans & des échevins de Paris, les Tibert & les Saint-Yons plusieurs fois échevins depuis l'an 1411, jusqu'à l'an 1433. Leur emploi étoit de faire fournir Paris de grosse viande; & ils avoient jurisdiction & intendance sur les bouchers de la ville. C'étoit une société singuliere, & des plus anciennes du royaume. Elle étoit composée de plusieurs familles, qui étoient toutes ensemble propriétaires des boucheries qu'on appelle *la porte de Paris*, & de celles du *cimetiere S. Jean*; & à mesure que quelques-unes de ces familles s'éteignoient, leur droit passoit par accroissement aux mâles des autres familles restantes. On dit aux mâles; car dans cette société il y avoit une espéce de loi Salique, qui excluoit les bâtards & les femelles, lorsqu'il se trouvoit des mâles dans les autres familles. On voit par un contrat de l'an 1260, qu'il y avoit alors près de vingt familles qui formoient cette société; elle a duré jusqu'à nos temps, & est aujourd'hui réduite à trois familles; savoir à celles des Tibert, des Saint-Yons & des Ladehors, qui ont encore la propriété de ces boucheries; de sorte qu'il y a peu de familles bourgeoises à Paris qui puissent prouver leur ancienneté de six ou sept siécles par filiation & par des titres autentiques, comme le font celles-là. Car outre le contrat de 1260, ils ont une transaction de 1210, qui renvoie à un acte encore plus ancien.

Cette société avoit jurisdiction sur les bouchers de Paris, chambre du conseil, droit de condamner à l'amende, & l'appel des jugemens que le maître chef & ses assesseurs rendoient, alloit au châtelet. Cette jurisdiction a duré jusqu'à ce que le roi Louis XIV réunit, l'an 1673, les justices particulieres à la royale.

Ces familles ont depuis long-temps des armoiries. On voit un jetton dans cette société de l'an 1576, & un autre que la fabrique montre encore être plus ancien, où sont les armoiries des Tibert, des Saint-Yons, des Ladehors & des d'Auvergnes, dont la famille s'est éteinte l'an 1660. Ces familles ont aussi ajouté à l'ancienneté de leur race, le relief que les charges & la magistrature y donnent. Il y avoit un de Ladehors lieutenant criminel au châtelet dès l'an 1474, & depuis il y a eu dans ces trois familles qui restent, des maîtres des requêtes, des maîtres des comptes, des conseillers en la cour des aydes. * *Hist. de la France. Mémoires du temps.*

TIBERTUS (Antiochus) fameux astrologue dans le XV siécle, étoit natif de Césene ville de la Romagne en Italie, d'où il fut amené en France par un cavalier qui le fit étudier à Paris. Il suivit son génie qui le portoit à la magie naturelle, quoique cette profession fût alors si dangereuse, que depuis deux cens ans que Pierre d'Apono étoit mort, personne n'avoit osé s'en mêler. Tibertus s'imagina qu'elle n'étoit mé prisée que parceque ceux qui en avoient fait profession n'étoient pas habiles dans les autres sciences; c'est pourquoi il se rendit savant dans les belles lettres, dans la physique, dans la médecine & dans les mathématiques. Ensuite il se retira dans son pays, où pour vivre en sureté il ne falloit que séduire quelque petit prince. Là il passa bientôt pour un fameux devin, & d'autant plus estimé, qu'il rendoit raison de la plupart de ses prédictions; ce que les autres devins ne s'étoient pas encore avisés de faire. Pandolphe Malateste souverain de Rimini, l'ayant soupçonné d'être complice de quelque conjuration, le fit emprisonner dans la citadelle. Tibertus, tout innocent qu'il étoit, chercha les moyens de s'évader, & étoit déja descendu dans le fossé lorsqu'il fut surpris par la sentinelle. Malateste crut qu'il étoit criminel, puisqu'il avoit tenté cette voie pour sortir de prison; & sans autre forme de procès lui fit trancher la tête. * Varillas, *anecdotes de Florence.*

TIBERTUS, *cherchez* DARIUS TIBERTUS.

☞ TIBET, grand pays d'Asie, situé dans la Tartarie indépendante, au midi, & presque tout entier audelà du grand desert de Cobi. Les Indiens donnent à ce pays le nom général de *Boutan*. Les Chinois le nomment *Tsanli*, à cause de la grande riviere de Tsanpou, qui le traverse d'occident en orient. Elle paroît prendre sa source auprès de celles du Gange, & l'on croit qu'elle coule ensuite vers le midi, à travers le royaume d'Ava, où elle s'appelle *Menankiou*, & décharge ses eaux dans le golfe de Bengale. Le Kiang prend aussi sa source au nord-est de ce pays. Il y a encore beaucoup d'autres rivieres, dans le sable desquelles on trouve quantité d'or. C'est dans le Tibet principalement que naît l'animal dont on tire le musc : on y trouve aussi quantité de civettes. La rhubarbe qui y croît est la plus estimée. Les habitans du Tibet vivent de la culture de leurs terres, qui sont assez fertiles. Ils n'ont point de villes considérables, ou qui soient en état de défense. Leurs habitations ne sont proprement que des villages.

On divise le Tibet en quatre parties, 1. Le PETIT TIBET, ou BALTISTAN, à l'ouest & dans les montagnes : *Eskerdou*, ou *Tibet*, est sa ville capitale. 2. Le GRAND

Tibet, ou Boutan, au milieu. *Latak*, ou *Ladac*, ville située sur la branche septentrionale du Gange, vers ses sources, en est la ville capitale, & la résidence d'un prince nommé Chiampo. On y trouve encore la ville de *Chaparangue*, très-marchande, & la plus considérable de ces contrées. 3. Le Lassa, ou Barantola, au midi. *Tonker* ou *Lassa*, est sa capitale. 4. Le Sifan, ou Tufan. C'est près de Tonker, dans le Barantola, qu'est le mont *Poutala*, où demeure le grand Lama, le souverain pontife des Mongols & des Kalmoucs. Nous en avons parlé au titre Dalai-Lama.

Le Tibet avoit autrefois ses princes particuliers dont l'autorité étoit reconnue dans tout ce grand pays. M. Deguignes a donné au tome I de son *histoire des Huns*, un détail des différentes dynasties qui l'ont gouverné. Il y a environ cent cinquante ans que le grand Lama souleva contre le prince regnant les Mongous & les Kalkas, parcequ'il le soupçonnoit de vouloir embrasser le christianisme, ou qu'il n'en étoit pas traité avec assez de respect. Le prince fut donc dépouillé de ses états; & les Mongous unis aux Eluths les donnerent au grand Lama, qui établit pour les gouverner un Tipa, ou souverain ministre. Le Contaisch des Eluths s'empara de ce pays, en 1716. Quatre ans après les Chinois s'en rendirent maîtres. Mais les Eluths y ont de nouveau fait reconnoître leur autorité, vers l'an 1725. De sorte que les princes qui gouvernent aujourd'hui les différentes provinces du Tibet, dépendent du Contaisch. Il faut cependant en excepter le petit Tibet, qui est tributaire du grand Mogol. * Nicolle de la Croix, *géographie moderne*.

TIBRE, fleuve d'Italie, que les Latins nomment *Tiberis*, & les Italiens *Teverre*, a sa source au mont Falterona, près du bourg nommé *Monte Corvajo* dans l'Apennin, entre l'état de Florence & la Romandiole. Il reçoit le Chiana, la Nera, le Teveronne, &c. passe à Rome, & se décharge dans la mer de Toscane par deux embouchures, dont la moindre nommée *Fiumicino*, forme un port que les anciens empereurs Romains firent construire, & que les papes ont tâché de conserver.

TIBULLE (*Aulus-Albius-Tibullus*) chevalier Romain, & poëte Latin, vivoit du temps d'Auguste. Il naquit à Rome, sous le consulat d'Hirtius & de Pansa, l'an 711 de Rome, & 43 avant J. C. & eut pour amis Horace, Ovide, Macer, & Messala Corvinus qu'il suivit à la guerre dans l'isle de Corcyre, aujourd'hui l'*isle de Corfou*. Il y fut extrêmement malade; & croyant mourir, il fit son épitaphe qu'il a rapportée dans une de ses élégies. Mais le métier des armes n'étoit pas son fait: aussi le quitta-t-il pour faire des élégies tendres & galantes, dont nous avons quatre livres. Le temps de son decès est incertain, quoiqu'on soit persuadé qu'il mourut très-jeune: ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut avant l'an 17 de J. C. Ovide témoigna le déplaisir qu'il eut de sa mort, par une très belle élégie. Bernardin Ciléne de Veronne, Marc-Antoine Muret, Joseph Scaliger, & Achille Statius Portugais, ont fait des commentaires sur ce poëte, que les curieux pouront consulter, aussi-bien que Lilio Giraldi, *in hist. poët.*

TIBUR; *cherchez* TIVOLI.

TICHO BRAHÉ, sorti de l'illustre maison des Brahé, établie en Danemarck, & originaire de Suéde, fils d'*Othon* Brahé, seigneur de Knud-Strup, & de *Beate* Bille, naquit le 19 décembre de l'an 1546 à Knud-Strup, dans le pays de Schonen, près de Helsinborg. Un de ses oncles, nommé George Brahé, eut soin de son éducation, & lui donna de bons maîtres. Il surpassa leurs espérances; & témoigna tant d'inclination pour les mathématiques, qu'ayant été envoyé à Leipsick, pour étudier en droit, il s'employa à l'insu de ses maîtres, à faire des observations astronomiques. A l'âge de quatorze ans, ayant vu une éclipse de soleil, & remarqué qu'elle étoit arrivée au même moment que les astrologues l'avoient prédite, il considéra l'astronomie comme une chose divine, & conçut une forte envie d'apprendre cette science. L'an 1566, étant à Rostock, il perdit le nez dans un duel nocturne, avec un gentilhomme Danois, & se fit un nez si arristement composé d'or, d'argent & de cire, que tout le monde le croyoit naturel. A l'âge de 24 ans, il retourna à Copenhague, & y fit son observatoire; mais le mariage qu'il contracta avec une paysanne de Knud-Strup, le brouilla avec toute sa famille, avec laquelle il fut depuis réconcilié par le roi de Danemarck, qui se servit de son autorité pour parvenir à cette réconciliation. Depuis, il fit divers voyages en Italie & en Allemagne, où divers princes & l'empereur voulurent l'arrêter, dans des emplois dignes de son esprit & de sa qualité. A son retour en son pays, il méditoit de se retirer à Basle, dont le séjour lui avoit extrêmement plu. Mais il prit d'autres mesures, lorsque Fréderic II, roi de Danemarck, lui eut donné l'isle de Huene ou Ween, avec une grosse pension. C'est là qu'il fit bâtir le château d'Uranibourg, ou ville du Ciel, & la tour merveilleuse de Stellebourg, pour y travailler à ses observations astronomiques, & à ses divers instrumens & machines, qui ont fait l'admiration de ceux qui les alloient voir. Il imagina un systême nouveau, auquel, à la vérité, il ne fit que changer quelque chose par rapport à celui de Copernic; & par la continuité de son travail & de ses observations, il mérita le nom de *véritable restaurateur de l'astronomie*, à la perfection de laquelle il employa plus de trois cens mille livres. Le roi Jacques d'Ecosse, & le roi Christiern de Danemarck, l'honorerent de leurs visites; mais lorsque ce dernier, aigri contre lui par ses envieux, lui eut fait perdre ses pensions, il quitta le Danemarck pour se retirer en Hollande. Les instances de l'empereur Rodolphe II, firent qu'il se retira à Prague, où il mourut le 24 octobre de l'an 1601, la cinquante-cinquiéme année de son âge, d'une rétention d'urine, causée parcequ'étant le 13 octobre à manger chez un seigneur nommé Rosemberg, & se sentant pressé du besoin d'uriner, il se retint, & demeura à table où il avoit bu plus qu'à l'ordinaire. Il avoit la taille médiocre, les cheveux d'un blond ardent, & le visage assez beau; il excella non-seulement en astronomie, mais dans la chymie, en laquelle il fit de si rares découvertes, qu'il guérit un grand nombre de maladies, qui sembloient incurables, distribuant avec beaucoup de charité & de libéralité ses remédes à tous ceux qui en avoient besoin. D'ailleurs, il avoit beaucoup de génie & d'inclination pour la poësie, & se divertissoit souvent à faire des vers. On y remarque quelques fautes contre la quantité des syllabes, soit que s'étant attaché toute sa vie à des études considérables & plus relevées, il eût négligé d'apprendre avec exactitude toutes les regles de la poësie; ou que les ayant apprises, il n'eût pas daigné s'y assujétir. Il étoit colere & attaché à son sentiment avec opiniâtreté, ne pouvant souffrir qu'on le contredît; il aimoit à railler, & n'entendoit point raillerie. On dit qu'il étoit si superstitieux, que s'il rencontroit une vieille au sortir de sa maison, il y retournoit, au lieu de continuer son chemin & de passer outre: & de même il prenoit à mauvais augure de trouver un lievre quand il alloit en campagne. Ce savant homme fut extrêmement aimé de Guillaume landgrave de Hesse, qui excelloit dans l'astronomie. A l'égard de son systême, voici comment il l'établit. Il met la terre immobile au centre du monde; & la considérant comme le centre du mouvement des deux luminaires, c'est-à-dire, du soleil & de la lune, il suppose qu'ils font leurs révolutions au tour du globe terrestre, établissant encore ce même globe pour centre du firmament & du premier mobile. Car en posant la terre immobile, il lui a fallu imaginer un premier mobile, de même que Ptolémée. Il fait le soleil centre du mouvement de Mercure, de Vénus, de Mars, de Jupiter

& de Saturne. Comme la pensée de la mobilité de la terre choqua d'abord la plus grande partie des astronomes & des philosophes, & qu'elle sembloit contraire à la raison, au sens, & aux opinions des théologiens, beaucoup rejetterent le système de Copernic, & s'attacherent à celui de Ticho-Brahé, qui rendoit à peu près la même raison des apparences célestes. Mais enfin, l'un & l'autre ont fait rejetter celui de Ptolémée, comme ne s'accordant pas avec les nouvelles observations, depuis l'usage des lunettes de longue vue. * De Thou, *hist. l. 126.* Gassendi, *en sa vie.* Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. viror.* Vossius, *de scientia mathemat. &c.* Niceron, *mém. t. 15.*

Ticho-Brahé fut enterré à Prague dans la principale église de l'ancienne ville, où on lui érigea un magnifique tombeau de marbre, avec cette épitaphe.

Esse potius quàm haberi.

Illustris & generosus Dominus TYCO-BRAHE' *Danus, Dominus in Knudstrup, arcis Uraniburgi in insula Hellesponti Danici Huenna fundator; instrumentorum astronomicorum qualia nec ante sol vidit ingeniosissimus idemque liberalissimus inventor & instructor, antiquissimâ nobilitate clarus, suâ auctior, animo quæcumque cælo continentur immortali gloriâ complexus, astronomorum omnis sæculi longè princeps, totius orbis commodo sumptibus immensis, exactissimas intra minuta minutorumque partes, triginta amplius annorum observationes mundo primus intulit, affixa sidera intra minutum ejusque semissem restituit, Hipparchi solius ab orbe condito vel diis improbos in octava duntaxat gradus parte conatus longissimè antegressus, utriusque luminaris cursum exquisitè restauravit, pro reliquis erraticis solidissimâ tabularum Rudolphæarum fundamenta jecit, mathematicarum peritis inveteratam Aristotelis & assectarum doctrinam de sublunari cometarum novorumque siderum situ demonstrationibus invictis exemit, novarum hypothesium auctor: in spagyricis & universa philosophia admirandus: evocatus ab invictissimo Romanorum imperatore Rudolpho II, mira doctrinæ & candoris exempla dedit; ne frustra vixisse videretur, immortalitatem etiam apud Antipodes scriptor perennitate sibi comparavit, planeque qualis esse quàm haberi maluit, nunc vitâ functus æternùm vivit. Ejus exuvias uxorisque triennio post defunctæ heredes liberique sacro hoc loco composuerunt. Obiit 4. cal. nov. anni christiani dionysiaci 1601, ætat. suæ 55.*

Non fasces, nec opes,
Sola artis sceptra perennant.

Les ouvrages de Tico-Brahé sont: 1. des Conjectures écrites en latin sur une étoile nouvelle qui avoit paru le soir du 11 de novembre 1572 dans l'asterisme de Cassiopée, qui fut plus lumineuse l'année suivante, mais qui étoit déja diminuée au mois de mai en grandeur & en éclat. Ces conjectures furent imprimées à Copenhague en 1573, *in-4°.* 2. Un Discours latin sur les mathématiques, prononcé dans l'université de Copenhague en 1574, imprimé au même lieu en 1610, *in-8°*, & à Hambourg en 1621, *in-4°.* 3. *De mundi ætherei recentioribus phænomenis progymnasmata*, en plusieurs livres, imprimés en différens temps, & plusieurs fois réimprimés avec des augmentations. 4. Un premier livre de lettres astronomiques, c'est-à dire sur des matieres d'astronomie, en latin: la premiere édition est de 1596, elle a été suivie de plusieurs autres; le deuxiéme volume n'a point paru. 5. La méchanique de l'astronomie rétablie, en latin, en 1598, *in-folio.* 6. Réponse apologétique à la lettre d'un certain Ecossois, touchant la comete de l'an 1577, en 1598, *in-4°*, en latin. 7. Lettre sur la composition de l'elixir pestilentiel, &c. en latin. 8. Elégie latine sur son exil, à Rostock en 1614, *in-4°*, & inserée dans sa vie par Gassendi de même que plusieurs autres de ses poësies: il composa cette élégie à Wandesbourg, après être sorti du Danemarck. 9. *Tabulæ Rudolphinæ*, en 1627, *in-fol.* revues par Jean Kepler. 10. *Stellarum octavi orbis inerrantium accurata restitutio, &c.* 11. *Catalogus mille affixarum stellarum, &c.* 12. *Historiæ cælestis partes duæ, &c.* en 1666, *in-fol.* deux volumes. 13. Lettre à Gaspard Peucer, en 1668, *in-4°.* Reusner qui l'a publiée y en a joint une autre en vers latins de *Sophie Brahé*, sœur de Tico-Brahé. Cette fille s'étoit rendue habile dans les mathématiques & dans l'astronomie, & à l'exemple de son frere, elle avoit aussi donné dans la science vaine de l'astrologie. Elle étoit plus jeune que lui de dix années, & mourut long-temps après, âgée de 90 ans. On doit regretter la triste destinée des machines de Tico-Brahé. Il les avoit fait transporter de Danemarck à Prague, & de Prague au château de Benach. Il les avoit fait remener ensuite à Prague dans le palais de l'empereur, d'où on les avoit fait passer dans l'hôtel de Curtz. Après la mort de Tico-Brahé, l'empereur Rodolphe craignant qu'on n'en fît quelque aliénation, ou quelque mauvais usage, les acheta aux héritiers 22000 écus d'or. Il commit ensuite un garde à gages qui les tint si bien enfermées qu'il ne fut plus possible de les voir. Ces machines demeurerent ainsi ensevelies jusqu'aux troubles de Bohême. Alors l'armée de l'électeur palatin les pilla, en brisa une partie, & en convertit une autre à des usages tout différens. Le reste fut tellement détruit qu'on ne sait ce qu'il est devenu. Ce désastre étoit arrivé dès l'an 1619, & Borel s'est fort trompé quand il a dit que M. Descartes avoit vu ces machines en 1620 à Prague. Le grand globe céleste d'airain fut néanmoins sauvé de ce désordre: on l'emporta de Prague, pour le mettre en dépôt chez les Jésuites de Neyssa en Silésie, d'où il fut enlevé 13 ans après par Udalric, fils de Christiern roi de Danemarck, conduit à Copenhague, & placé dans l'académie royale.

TICHONIUS, florissoit dans le IV siécle & au commencement du V, sous l'empire de Théodose *le Grand*, & sous celui de son fils, en même temps que Rufin & S. Augustin. Il étoit du parti des Donatistes. C'étoit un homme d'esprit, & qui passoit pour habile sur le sens litteral de l'écriture sainte. Il composa un traité, contenant *sept regles* pour l'expliquer. S. Augustin en fait l'abrégé dans son livre III *de la doctrine chrétienne.* Tichonius écrivit encore trois livres *de la guerre intestine*, & une *narration de plusieurs causes*, dans laquelle il citoit d'anciens synodes, pour défendre son parti. Il avoit fait de plus un traité *sur l'apocalypse*, dans lequel il expliquoit ce livre d'une maniere toute spirituelle. Il y rejettoit le regne de mille ans; mais il y avançoit que les anges sont corporels. Il ne nous reste que le livre *des sept regles*, donné par Schot, & inseré dans la bibliothéque des peres. * Gennade. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du V siécle.*

TICKHALL, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Stafford.* Il a une franchise particuliere, qu'on appelle *l'honneur de Tickhall.* Il est à 119 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

TICOU, ville des Indes, dans l'isle de Sumatra, sur la côte occidentale de l'isle, où elle a un grand port à 133 lieues de la ville d'Achem, au roi de laquelle elle appartient. * Baudrand.

TIDEMAN (Philippe) peintre qui a eu de la réputation, naquit à Hambourg le 22 décembre 1657. Il eut pour maître Raas, sous la conduite duquel il fut mis à l'âge de douze ans. Huit ans après, il se rendit à Amsterdam pour se perfectioner sous Gerard de Lairesse. Après avoir pris environ six mois les leçons de cet habile homme, Tideman commença à travailler seul, & pour lui-même: mais Gerard de Lairesse l'attira de nouveau chez lui, & ils vécurent encore l'espace de deux ans ensemble. Ce terme expiré, ils se séparerent pour toujours. On a de Tideman quantité de piéces qui lui font honneur. C'étoit un homme laborieux & de bonnes

mœurs. Il mourut le 9 juillet de l'an 1705. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

TIDOR. C'est une isle de l'Océan oriental. Elle est une des vraies Moluques, située près de la côte occidentale de celle de Gilolo, entre celles de Ternate & de Motir. Elle n'a qu'environ 12 lieues de circuit, mais elle est abondante en épiceries, & principalement en girofles. Les Hollandois y ont quelques forts : elle ne laisse pas cependant d'avoir son roi particulier, qui possede une partie de l'isle de Gilolo. Les Européens lui ont donné le nom de *Tidor*, qui en est la capitale; les naturels du pays l'appellent *Tadura*, *Deco*, ou *Daco*. * Mati, *diction*.

TIDSWALL, bon bourg d'Angleterre, orné d'une belle église & d'un collége. Il est dans le comté de Darbi, à 120 milles anglois de Londres. On dit qu'il est ainsi appellé d'une source d'eau qui a son flux & reflux, appellée *Wedon-Zell*, & qui n'en est pas éloignée. * *Dict angl.*

TIEL ou THIELT, petite ville fortifiée des Provinces-Unies. Elle est dans le Betuve, contrée de la Gueldre Hollandoise, sur le bord septentrional du Wahal, environ à cinq lieues au-dessous de Nimegue. Cette ville donne son nom au Tieler Waërd, c'est-à-dire, à *l'isle de Tiel*, qui est entre la riviere de Lingue & le Wahal. * Mati, *dict.*

TIENCHEU, ville du Quansi dans la Chine. Elle a quatre autres villes sous sa jurisdiction, & elle appartient au roi de Tunquin. * Baudrand.

TIENSU, idole des peuples de Tonquin, dans l'Inde, vers la Chine. Ils l'adorent comme la patrone des arts, & lui font des sacrifices, afin qu'elle donne de l'esprit, du jugement, & de la mémoire à leurs enfans. * Tavernier, *voyage des Indes*.

TIEPOLO (Bajamond) fils d'un doge de Venise, forma le dessein d'opprimer la liberté de sa patrie, pour usurper l'autorité souveraine; mais son entreprise étant découverte, la république fit venir des troupes à Venise, pour lui résister; & l'ayant défait dans un combat, qui se donna dans la place de S. Marc, elle s'assura de sa personne, & fit punir les complices de sa conspiration. * Egnatius, *l.* 3, *c.* 5.

TIERACHE, *cherchez* THIERACHE.

TIERCELIN (N.) célébre aventurier du dernier siécle, dont l'histoire est si singuliere, & en même temps si certaine, qu'elle mérite d'être rapportée. Il étoit prêtre & licencié de Sorbonne, & avoit été précepteur de M. le marquis de Charost, fils de M. le comte de Charost capitaine des gardes du corps, & gouverneur de Calais. Comme il étoit prêt de quitter M. le marquis de Charost, le voisinage d'Angleterre lui donna occasion d'y aller. Il y vit Cromwel, & comme il avoit toujours aimé à passer pour un homme nécessaire, il voulut faire entendre qu'il étoit chargé de négociations importantes. Son voyage ne fut pas long : il revint auprès de M. de Charost, qu'il quitta pour toujours peu de temps après, paya toutes ses dettes à Paris, & prit la route de Flandre. Etant un jour à Anvers, il y fit venir à ses dépens tous les musiciens de Bruxelles, pour la fête d'une église, & donna à cette église une chaire de prédicateur qui lui couta beaucoup d'argent, & sur laquelle il fit mettre les armes du cardinal de Retz : car son ambition étoit qu'on le prît pour ce cardinal. Il alla quelque temps après en Italie. M. de Pontchateau qui le connoissoit, le vit à Venise au mois de juin 1658. Cet aventurier s'y fit appeller le chevalier de Valois, & il y prit une gondole avec des gondoliers qu'il fit habiller d'une maniere bizarre, avec une tunique de velours noir & un petit casaquin de taffetas rouge. Il contrefaisoit le marchand, alloit chez les nobles Vénitiennes avec des dentelles de Flandre qu'il cherchoit à leur vendre. Pendant ce temps-là il faisoit courir le bruit qu'il étoit le cardinal de Retz, & ensuite qu'il étoit à lui & son homme de confiance. Il étoit vêtu de gris, une culotte avec des bas à dentelle, une casaque d'écarlatte ornée d'une dentelle d'or & d'argent, & un chapeau avec un bouquet de plumes noires. Comme il avoit relation avec M Fouquet, on crut d'abord qu'il venoit en effet pour quelques affaires secretes. On en étoit fort en peine à Venise, & tous les grands vouloient deviner qui il étoit. Il logeoit dans une auberge; mais s'ennuyant enfin de cette vie, il prit une maison à lui, y vécut en prince, & s'y livra à la débauche. Comme M. de Pontchateau dont il savoit être connu l'incommodoit à Venise, il alla à Bologne, d'abord tout seul, & se fit suivre quelques jours après par ses gens. De Boulogne il alla à Florence où il fit sa cour au grand duc, & lui fit présent de quelques dentelles de Flandre : il l'accompagna même dans une cavalcade solemnelle, & ensuite il se rendit à Rome, parcequ'il avoit appris que M. de Pontchateau venoit à Florence. Cependant celui-ci avant de sortir de Florence reçut une lettre de M. Magnet, docteur de Sorbonne, qui lui apprit que le prétendu chevalier de Valois avoit emporté pour vingt-cinq ou trente mille écus de pierreries à madame la présidente Gobelin, proche parente de madame la comtesse de Charost, qui les lui avoit confiées pour une charge que le sieur Tiercelin lui disoit négocier pour un des enfans de cette présidente. M. Magnet prioit aussi M. de Pontchateau de tâcher de sauver au moins ce que cet aventurier n'auroit point dépensé. Mais il ne put rien obtenir. Le prétendu chevalier quitta Rome où il laissa des pendans d'oreilles, valant 2000 écus, en gage chez des Juifs pour 600 livres, revint à Bologne & ensuite à Venise, où il prit le fils de l'hôte où il logeoit pour son page, se fit peindre armé, c'est-à-dire, à micorps, avec une cuirasse & les armes de Valois à côté. Mais enfin ne pouvant plus subsister, il alla à Constantinople pour se faire Turc. Le grand seigneur n'y étant pas, il alla jusqu'à Andrinople, parla au grand-visir, lui dit qu'il étoit de la maison royale de France, parent du roi; mais qu'on le traitoit mal, qu'on lui refusoit son apanage, & qu'il venoit faire ses offres de services à sa hautesse. Le visir fit peu d'attention à ces mensonges, de sorte qu'il revint à Constantinople où M. de la Haye, alors ambassadeur de France à la Porte, le mit dans un vaisseau pour le renvoyer. Il revint donc à Venise, où il vécut dans la plus grande misere. M. de Villeré, Grec de nation, de la ville d'Athènes, résident du duc de Parme à Venise, en ayant pitié, lui donna quelque argent pour le soulager. Le sieur Tiercelin alla avec ce secours à Turin, où il se mit à faire de la poudre & des pommades. Il y étoit en 1663 ou 1664. Nous ignorons quel a été son dernier sort. Au reste il avoit de l'esprit, & possedoit bien plusieurs langues. * *Mém. mss.* de M. de Pontchateau.

TIERS ORDRE DE SAINT FRANÇOIS dit *de la Pénitence*, est un institut religieux, qui n'avoit été au commencement qu'une assemblée de personnes séculieres, & qui est devenu depuis un ordre régulier. Il est présentement divisé en 24 provinces, dont il y en a 16 en Italie & une en Flandre. Celles-ci dependent d'un général particulier qui fait sa résidence à Rome. Les religieux, qui lui sont soumis, sont habillés comme les conventuels, & ne différent d'avec eux, que par la mozette ou camail, qui est en pointe, & par un chapeau noir. Ceux d'Espagne & de Portugal, qui ont trois provinces, sont vêtus comme les Cordeliers, & sont soumis au général de tout l'ordre de S. François, aussi-bien que ceux de France, qui se disent de l'*Etroite Observance*. Ces derniers ont quatre provinces, dans lesquelles il y a soixante-trois maisons. Leur habit est d'une étofe brune, comme celle des Capucins. Leur capuce est rond, & ne tient point à l'habit; leur corde noire, & leurs sandales de bois fort hautes. Vincent Mussart, Parisien, commença cette réforme, vers l'an 1595. Le premier monastère fut bâti au village de Franconville sous Bois, proche de Beaumont-sur-Oise; &

le second au lieu appellé *Picpus*, au bout du fauxbourg Saint-Antoine à Paris d'où le vulgaire a nommé ces religieux *Piquepuſſes*. Ils ont eu plusieurs personnes de piété. On compte environ quinze monastères de filles de la même réforme, dont celui de sainte Elizabeth à Paris près le Temple, est un des plus considérables. * Franciscus Bordonus, *hist. tertii ord. S. Franc.* Franciscus Maria Vernonensis, *annal. tertii ord. Franc.* Hermant, *hist. des ordres relig.* &c.

TIERS ORDRE DE SAINT FRANÇOIS, ordre séculier différent du précédent, quoiqu'il en soit tiré. Il fut établi par S. François l'an 1221, dans le bourg de Carnerio, en la vallée de Spolette, près la ville d'Assise, & fut institué pour les personnes de l'un & l'autre sexe qui restent dans le monde, sans les vœux de la religion. Cet ordre, que l'on nomme aussi de *la Pénitence*, fut reçu de l'église & des souverains pontifes, qui ont approuvé la regle composée de plusieurs avis salutaires, propres pour aider à vivre ceux qui la professent d'une maniere plus parfaite que le reste des chrétiens engagés dans le monde, sans pourtant y ajouter de nouveaux préceptes qui puissent d'eux-mêmes engager à péchés mortel ni véniel. Ce Tiers-Ordre a été embrassé & l'est tous les jours par plusieurs personnes de l'un & l'autre sexe, même du premier rang, & plusieurs têtes couronnées l'ont professé; on y a des jours fixés, où l'on s'assemble pour les exercices de piété, le tout sous la direction des religieux de S. François. On fait une année de probation avant que d'y être admis à la profession: les hommes s'élisent un supérieur pour un certain temps; & les femmes se choisissent aussi parmi elles une supérieure, & élisent les unes & les autres pour d'autres charges. * Hermant, *histoire des ordres religieux.*

TIERTIAIRES, nom d'un Tiers-Ordre qui n'est que pour les femmes. Elles sont obligées de faire vœu de chasteté; mais pour cela il faut qu'elles aient atteint au moins l'âge de 40 ans, & ne peuvent demeurer que chez leurs parens au premier degré. Leur habit particulier est ordinairement de drap de la couleur & approchant la forme de l'ordre dont elles sont tiertiaires, ou de S. François, ou de S. Dominique, ou de S. Augustin, &c. Il y en a beaucoup en Italie & en Espagne: on leur donne divers noms, comme *Beates*, *Bissaques*, *Pénitentes*, *Mantelées*, &c. Cet ordre est différent de la congrégation des Tiertiaires de l'église de Sainte-Croix de Florence, fondée par le B. Emiliane de Cherchi. * Hermant, *histoire des ordres religieux.*

TIESCEMIR, dix-huitiéme roi de Dalmatie, naquit sept jours après la mort du roi Paulimir son pere, vers l'an 880, & ne fut reconnu que par les peuples de la Trebigne, de la Dioclée & d'une partie de la Zenta, les bans des autres provinces ou affectant la souveraineté, ou se soumettant à Blastemir roi de Servie. Crainan, ban de Trebigne, après lui avoir été fidéle pendant quelque temps, l'abandonna comme les autres; & ayant épousé la fille du roi Blastemir, obtint de lui la souveraineté de sa jupanie. C'est lui sans doute que le prêtre de Dioclée appelle ban de Prévale. Tiescemir parvenu à l'âge viril, entreprit de le réduire le premier, pour mettre ensuite les autres à la raison. Cette guerre fut également funeste à l'un & à l'autre: le ban fut tué sur le champ de bataille, & Tiescemir mourut quelques jours après de ses blessures. Il avoit épousé la fille de Cidomir ban de Croatie, & il en avoit eu deux fils, Prédemir & Crescimir, qui rentrerent dans tous les états de leur aïeul, & en firent deux royaumes. * Le prêtre de Dioclée, *hist. de Dalmatie.* Constantin Porphyr. *gouver. de l'empire.*

TIESURES: *Teucera*, c'est un ancien village des Ambianois. Il est maintenant dans l'Artois, aux confins de la Picardie, sur l'Authie, à une lieue au-dessus de Dourlens. * Baudrand.

TIFERNAS, *cherchez* TIPHERNAS.

TIFAUGES, anciennement *Tarfalia*, bourg de France, situé sur la Seure-Nantoise, dans le Poitou, & aux confins de l'Anjou & de la Bretagne. * Baudrand.

TIFFLIS, *cherchez* TEFLIS.

TIGELLIUS, fameux joueur de flute & musicien, étoit né en Sardaigne, & petit-fils de Phamea. Il étoit fort estimé à la cour de Jules-César, & fort aimé de Cléopatre. Cicéron sembloit craindre le crédit de ce musicien. Après la mort de Jules-César, Tigellius fut commensal d'Auguste, & eut beaucoup de crédit auprès de lui. Auguste cependant détestoit ses vices, & son amour pour la débauche. Horace parle de ce Tigellius dans la satyre 2 du Liv. I, & M. Dacier dans ses notes sur cet endroit de ce poëte, &c.

☞ TIGNONVILLE, terre & seigneurie, où il y a paroisse, avec haute, moyenne & basse justice, assise en Beauce, dans l'étendue du bailliage d'Etampes. Elle a pris ou donné son nom à une famille dont étoit *Guillaume*, sire de Tignonville, qui vivoit sous Philippe *Auguste*, mentioné dans le régistre du parlement de Paris intitulé *olim.* *Philippe* de Tignonville, sœur & héritiere de *Guillaume*, III du nom, sire de Tignonville, prévôt de Paris, mort en 1414, derniere de cette famille, sous laquelle le château de Tignonville fut brulé par les Anglois en 1428, porta cette terre en mariage à *Jean* du Monceau, chevalier, qui en rendit aveu au seigneur de Méréville, le 7 avril 1450. Enfin *Marguerite* du Monceau, baronne de Caniel, & dame de la moitié de Tignonville, à cause du douaire coutumier de *Marguerite* d'Alençon, sa mere, premiere femme de *Lancelot* du Monceau, seigneur dudit Tignonville, son pere, porta cette moitié à *Francois* de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Guillerval, qu'elle épousa le 15 avril 1567, qui, à cause d'elle, fit pour ladite moitié la foi au seigneur de Méréville, le 20 janvier 1571. *Etienne* de Prunelé, chevalier, seigneur d'Ocqueville, fils puîné de ladite *Marguerite* du Monceau, devint seigneur de la totalité de Tignonville, dont il ne possédoit qu'une septiéme partie dans la moitié, du chef de sa mere, ayant acquis les six autres parts de ses freres & sœurs, par différens actes des années 1630 & suivantes, & l'autre moitié lui ayant été adjugée par décret des requêtes du Palais du 12 mai 1635, sur *Chrétien* & *Marie* du Monceau ses cousins germains. *Parfaict* & *Henri* de Prunelé, freres, arrieres-petit-fils dudit *Etienne*, possédent aujourd'hui par indivis ladite terre dont ils ont porté la foi au seigneur de Méréville, le 11 décembre 1733, & rendu aveu le 7 mars 1734. * *Mem. dressés sur les lieux.*

TIGNONVILLE (Guillaume de) prévôt de Paris, sous le regne de Charles VI, fit le procès à deux écoliers-clercs de l'université de Paris, qui avoient assassiné un homme, l'an 1408. Il les condamna à être pendus; mais parceque l'université avoit alors beaucoup de pouvoir, & qu'il craignoit que les écoliers ne vinssent sauver ces criminels, il les fit exécuter de nuit à la clarté des flambeaux, au gibet de Paris, où ils demeurerent attachés trois ou quatre mois. Pendant ce temps l'université de Paris fit des poursuites extraordinaires, pour avoir réparation de cet attentat commis contre ses privilèges. Tignonville fut obligé d'ôter les corps du gibet, de les baiser à la bouche, & de les accompagner avec ses officiers jusqu'au monastère des Mathurins, où ils furent amenés dans une biere, sur un chariot que l'exécuteur conduisoit monté sur le cheval de devant, & revêtu d'une maniere de surplis de toile blanche. On voit leur épitaphe dans le cloître de ce monastère, du côté du chapitre. * *Mémoires de l'université.*

☞ Ce Guillaume de Tignonville fut prévôt de Paris depuis l'an 1401, jusqu'en 1408. Il reste de lui une ordonnance pour la police. Il mourut en 1414. Il avoit donné en 1412, à Jean duc de Berri, deux livres de droit, l'un contenant l'infortiat, & l'autre le reste du digeste

digeste en françois écrits en vieilles lettres de forme. Il est parlé de lui dans la *vie du maréchal de Boucicaut*, *chap. 29*. * M. Goujet, *Mém. mss.*

TIGRANE, *Tigrane*, roi d'Arménie, fut un des plus puissans princes de son temps. Les Syriens lassés des diverses révolutions qui avoient désolé leur pays, se donnerent à lui l'an 85 avant J. C. Il soutint la guerre contre les Romains en faveur du grand Mithridate, son gendre, fut vaincu par Lucullus & par Pompée l'an 69; mais ayant cédé une partie de ses états à ses vainqueurs, il s'en fit des protecteurs, & vécut dans une profonde paix jusqu'à sa mort. * Justin, *l.* 10. Appien, *in Syriac.* Tite-Live, &c.

TIGRE, *Tigris*, TIGIL ou TEGIL, en hébreu *Hiddekel*, fleuve d'Asie, qui a sa source dans l'Arménie Majeure. Ce nom de Tigre, qui, dans la langue des Médes, signifie *fléche*, exprime la rapidité de ce fleuve, qui traverse le lac Arethuse, se perd dans une caverne au pied du mont Taurus, se jette dans un autre lac, nommé *Thospites*, & s'engouffre encore dans des canaux souterreins; mais depuis ayant reçu diverses rivieres, il sépare l'Assyrie de la Mésopotamie, se coupe en deux, forme une grande isle; & s'étant rassemblé, prend le nom de *Pasitigris*, coule dans les lacs de la Chaldée, & enfin se décharge dans le sein Persique par deux grandes embouchures. L'empereur Trajan voulut faire un canal, pour joindre le Tigre avec l'Euphrate; mais ayant reconnu que le lit de l'Euphrate étoit beaucoup plus élevé que celui du Tigre, il quitta cette entreprise, craignant que l'Euphrate ne déchargeât presque toutes ses eaux dans le Tigre, & ne fût plus navigable comme auparavant. * Dion, *in Traj.* Strabon, *l.* 11. Pline, *l.* 6.

TIGRÉ, est le plus considérable royaume de toute l'Abyssinie. Sa longueur depuis Macua jusqu'au desert d'Aldoba & aux monts Semen est de 300 milles d'Italie, & sa largeur depuis la province de Bur jusqu'au même désert est à peu près semblable. Axum ou Axuma, que les premiers Portugais qui ont été en ce pays-là ont appellé par corruption *Chaffumo* ou *Cachumo*, a été la capitale de ce royaume & de toute l'Abyssinie; cette ville avoit en quelque façon donné le nom à tout le pays. Comme les Abyssins n'avoient pas autrefois l'usage de la chaux, Axum ne pouvoit pas être fort considérable pour les bâtimens. On y voit pourtant encore les restes d'un temple magnifique qui se sont conservés. Il pouvoit avoir 220 palmes de longueur sur 100 de largeur; il a deux aîles de chaque côté, & un double vestibule : on y montoit par douze dégrés. Le roi d'Ethiopie s'arrête dans le vestibule intérieur & s'y assied sur un trône de pierre, lorsqu'il est couronné dans cette église. Derriere le temple sont plusieurs obélisques de différente grandeur, dont plusieurs ont été renversées par les Turcs. Le royaume de Tigré a dix-sept provinces, dont la plus septentrionale, la plus proche de l'Egypte, & la plus considérable, est Barnagas ou Barnagaso. Le désert d'Aldoba, qui fait aussi partie du royaume à l'occident, étoit, dit-on, autrefois comme une autre Thébaïde, habité par un grand nombre de moines, sur les confins de Mégare & de Sire. Il est plein de montagnes plantées d'arbres, & l'on y trouve beaucoup d'éléphans, de tigres & de lions. Le fleuve Tacarée coupe ce pays en deux, avant que de se décharger dans le Nil. On compte dans le royaume de Tigré jusqu'à 44 gouvernemens. Le terroir n'est pas égal partout; mais il y a des plaines très-fertiles, & des fleuves très-agréables. A trois lieues d'Axum est Frémone, premiere & principale résidence des Jésuites. Ce lieu se nommoit auparavant *Maegoga*, du murmure que fait un ruisseau qui coule auprès. Les Jésuites changerent ce nom en celui de Frémone, de S. Fremona ou Frumence, apôtre des Abyssins. * *Relation historique d'Abyssinie*, par le pere Lobo, Jésuite, traduite du portugais en françois, par l'abbé le Grand, *pag.* 201 & 202. De la Croix, *Relation de l'Afrique*, *tome* 3, &c.

TIGURINS, peuples dont il est parlé dans Tite-Live, dans Orose & dans plusieurs autres anciens historiens. Après avoir été vagabons & voleurs de profession, ils fixerent leur demeure dans le pays des Helvétiens. Animés par l'exemple des Cimbres, qui pénétrerent au-delà des Alpes, & plus encore par l'espérance du butin, ils se mirent en marche pour aller joindre les Cimbres & partager avec eux les dépouilles de la Province romaine. Ils s'avançoient vers le pays des Allobroges, après avoir abandonné leurs anciennes demeures, lorsqu'ayant été rencontrés par le consul L. Cassius Longinus, nouveau gouverneur de la province, ils se virent forcés d'en venir à un combat. Ce consul les attaqua en effet avec beaucoup de vigueur, & eut d'abord quelque avantage sur eux; mais étant tombé dans une embuscade, il y périt auprès de Genève avec L. Calpurnius Pison, son lieutenant, & homme consulaire. La défaite de l'armée Romaine suivit bientôt la mort de ces deux capitaines, & C. Popilius, autre lieutenant du consul, fut presque le seul Romain de considération qui échapa, avec un petit nombre de soldats. Ceux-ci se retirerent dans leur camp; mais ils y furent bientôt assiégés par les Tigurins, & pressés si vivement, que Popilius fut obligé de composer avec ces peuples, de leur donner des ôtages, & de leur abandonner le bagage pour sauver sa vie & celle des soldats qui lui restoient. Cette composition, quoique nécessaire, parut honteuse à la république : on en fit un crime à Popilius; on l'accusa en plein sénat d'avoir trahi sa patrie, & il auroit été puni comme criminel, si par la fuite il ne se fût pas condamné lui-même à un exil volontaire. Après cette victoire les Tigurins se joignirent sans obstacle aux Cimbres, & ravagerent avec eux la Province romaine des Gaules. Ils battirent souvent les Romains, jusqu'à ce qu'ils eussent été domtés par le consul Marius, qui après en avoir taillé en piéces un très-grand nombre, obligea le reste à s'en retourner dans leur pays, & conserva ainsi celui des Allobroges, le plus exposé à leurs courses. * Tite-Live, *epitom.* 65. Oros. *libr.* 5, *c.* 15. Sponde, *hist. de Genève*, livre I, pag. 9 & 10 de l'édition *in*-4° de 1730. *Histoire générale de Languedoc*, par quelques Bénédict. de la congreg. de S. Maur, *livre* 2, *page* 64, &c.

TIL (Salomon van), célébre professeur en théologie à Leyde, naquit à Wesop, petite ville à deux lieues d'Amsterdam, le 26 décembre 1644, de *Jean* van Til & de *Barbera* le Grand. La famille de van Til tire son origine d'une ancienne famille du pays de Clèves. Le bisaïeul de celui dont nous parlons, se retira dans la Frise orientale, pour éviter la persécution des Espagnols, ayant laissé trois freres, & une ou deux sœurs, ausquels il confia ses biens. L'aïeul de Salomon van Til eut d'un second mariage le pere de notre professeur, qui ayant été plusieurs fois ancien de l'église à Wesop, fut pendant quelques années ministre dans un village de la Nort-Hollande. La proximité d'Alcmaër facilita le moyen à Salomon van Til d'y faire ses classes. De-là il passa à Utrecht, où il étudia quelque temps en philosophie, en littérature, & principalement dans les langues orientales. Il étudia la théologie sous Voëtius & Essenius, & sous Burman, & soutint sous celui-ci des thèses *De veteri testamento*. Il passa plusieurs années dans cette université, occupé à tout ce qui peut former un orateur; mais il avoit une certaine difficulté de parler, qui lui faisoit craindre de ne pas réussir. Cela l'obligea d'étudier quelque temps en médecine; & il y fit tant de progrès, qu'en 1662 il pensa à publier un traité, qui avoit pour titre : *Hortus sanitatis*, *continens plurima diversorum morborum remedia in unum codicem digesta*; mais cet ouvrage n'a jamais paru. Néanmoins il continua l'étude de la théologie, & suivit en cela les conseils de Burman. En 1664 il se rendit à Leyde, & s'y

acquit l'amitié d'Heydanes & de Cocceïus, à quoi contribua beaucoup le bon témoignage que M. Burman lui avoit rendu. Il fréquenta sur-tout fort familierement Cocceïus, se conduisit par ses avis, & s'imbut de la doctrine & des principes de ce théologien. Il s'attacha à l'étude des prophètes, comme il avoit fait à celle des épîtres de S. Paul. Après avoir passé un an à Leyde, où les infirmités de Cocceïus ne lui permirent pas de soutenir une dispute qu'il avoit toute prête, il fut fait candidat de théologie, & se retira chez lui : d'où bientôt après il fut appellé pour être ministre d'un village des extrémités de la Nort-Hollande, appellé *Huisduinem en Helder*. Ce fut le 25 d'avril 1666, n'ayant pas encore atteint l'âge de 22 ans. Son pere l'institua dans le ministère. Retiré dans ce lieu, il eut occasion de s'abandonner entierement à l'étude, d'acquérir de nouvelles connoissances, & de faire usage de celles qu'il avoit acquises. Il s'attacha soigneusement à l'étude de la philosophie, & sur-tout de la métaphysique & de la physique; il cultiva la médecine théorique & pratique. Il estima beaucoup la botanique & l'anatomie; & l'on voit assez les progrès qu'il avoit faits dans la chymie, par les écrits qu'il en a laissés parmi ses papiers. Il ne négligea pas dans ce poste l'étude de la théologie : mais il s'attacha à faire des progrès dans les langues orientales, à rechercher les mœurs & les diverses cérémonies des divers peuples; & en un mot, il ne négligea rien de tout ce qui peut servir à l'intelligence de l'écriture. Il voulut employer quelque temps à examiner les disputes qui étoient alors entre les théologiens de son pays; & sans négliger la lecture de leurs écrits, il s'attacha principalement à rechercher les lumieres qu'il en pouroit trouver dans les écrits des anciens. La peine qu'il avoit à apprendre ses sermons par cœur, l'obligea de chercher une autre méthode, qui étoit de prêcher par analyse. Il l'a publiée lui-même, & s'en est servi. Après avoir exercé son ministère onze ans & demi en ce lieu, il laissa ce troupeau le 8 novembre 1676, & fut reçu ministre du village de la Nort-Hollande appellé *Ripen*, assez connu par son commerce & par ses richesses. Il publia dans ce temps-là deux ouvrages en flamand; l'un a pour titre *La paix de Salem en charité*, que son pere l'obligea de publier après avoir resté longtemps dans son cabinet; & l'autre est une Introduction à l'intelligence des écrits prophétiques, imprimé à Alcmaër l'an 1682, sous ces lettres initiales, *S. J. F. V. Y. P. R. ministre de la parole de Dieu.* Il le fit réimprimer deux ans après à Dordrecht, avec sa défense contre ceux qui l'avoient attaqué. Après avoir servi quelque temps l'église de Ripen, il fut appellé par l'église de Medemblic, où il fut reçu le 8 novembre 1682, sept ans après avoir quitté sa premiere station, pour l'église de Ripen. Peu de mois après il fut appellé à Dordrecht. A peine fut-il dans cette ville, qu'il publia son ouvrage sur S. Matthieu. Ce livre, les autres qu'il avoit publiés, & les autres marques de son savoir qu'il donnoit tous les jours, obligerent le magistrat à le faire professeur en histoire & en philologie sacrée le 10 juillet 1684. Il en commença l'exercice par une harangue, *De officio magistratûs erga scholas & gymnasia, atque eos qui studiorum patrocinia pro viribus suscipiunt.* L'église d'Amsterdam l'appella le vingt-unième août 1685, & le magistrat approuva le jour suivant cette vocation. Les emplois de van Til ne l'empêcherent pas de composer divers ouvrages imprimés & manuscrits qui marquent son savoir dans la philosophie, dans les antiquités hébraïques, grecques, romaines & des autres nations; la connoissance qu'il avoit des médailles, de la chronologie, de la géographie, & de diverses autres sciences. Son ouvrage sur S. Matthieu en flamand avoit été publié en 1682. Voici ceux qu'il publia pendant son séjour à Dordrecht; *Methodus concionandi*, au-devant de laquelle il a mis *Methodus studendi*, *Dordraci* 1688. *Digh sang-en Speelkonst zoder Ouden*, *als bysonder der Hebreen*, &c. Dordrecht 1692. Le premier livre des pseaumes de David, expliqué en flamand, à Dordrecht 1693. *Het Voorhof des Heydenen*, *voor alle ongelovige*, &c. ibid. 1694. *La suite de cet ouvrage*, ibid en 1695. *Le second livre des Pseaumes commençant au 42, & finissant au 72*, en flamand, *ibid.* 1696. *Eerst werelds op en ondergang no Mosis Oogwit en beschryving*, &c. *ibid.* 1697. Le 3 livre des pseaumes, qui commence au 73, & finit au 89, *ibid.* 1698. *Phosphorus propheticus*, *seu Mosis & Habacuci vaticinia*, &c. *Hisce accedit dissertatio paradoxa theologico-chronologica*, *de anno*, *mense*, & *die nati Christi*, Lugd. Batav. 1700. *Malachias illustratus*, &c. *Cui accedit dissertatio singularis geographico-theologica*, *de situ paradisi terrestris*, ibid. 1701. On peut ajouter à ces ouvrages, ceux dont il a procuré de nouvelles éditions. Tels sont, *Clarissimi viri Adriani Junii*, &c. *operum analytico-practicorum tomus singularis*, Dordraci 1685. *Christophori Wittichii*, &c. *annotationes ad Renati Descartes meditationes*, ibid. 1688. *Jacobi Lydii syntagma sacrum de re militari*, *necnon de jurejurando dissertationem philologicam ex tenebris eruit*, *notisque illustravit Salomon van Til*, Dordraci 1698, *in-4°.* Ayant passé plusieurs années à Dordrecht, il y expliqua diverses parties de la théologie pratique, & prophétique; & fit part à ses disciples & à ses amis, de diverses choses, qui servent à l'intelligence de l'écriture & à la prédication. On peut mettre de ce nombre ses ouvrages analytiques, qui expliquent toute l'écriture, excepté ceux que lui-même a publiés, & l'apocalypse de S. Jean. Son commentaire sur la méthode de prêcher, & sa théologie paraclétique sont d'un grand usage. On pouroit y en ajouter plusieurs autres qui sont encore parmi ses papiers. M. van Til demeura à Dordrecht jusqu'au 13 d'août 1702 : il s'occupa avec soin à l'instruction de ses disciples tant par ses leçons publiques sur le bon Prophète.... que par ses leçons particulieres sur le livre de Cocceïus *de Fœdere*, & sur l'art de prêcher. Sa maison étoit toujours ouverte aux savans. Le temps qu'il n'employoit pas à ses fonctions publiques, étoit destiné à composer des ouvrages importans. Ce fut alors qu'il acheva son *Opus analyticum*, & qu'il amena près de sa fin son commentaire sur l'art de prêcher. Il composa aussi diverses dissertations théologico-chronologiques, dont il en défendit plusieurs publiquement. Lorsqu'il quitta le rectorat en 1705, il fit une harangue, *De conscientia in functionibus & proprietatibus contemplenda*, *quò ejus cultura diligentiùs observetur.* Les magistrats de Leyde l'ayant chargé du soin de prêcher une fois le mois, pour servir de modèle à ses disciples, il expliqua divers textes prophétiques ou de pratique. Les ouvrages qu'il publia depuis son séjour à Leyde sont, *Theologiæ utriusque compendium*, *cum naturalis tum revelatæ*, *unà cum appendice de origine controversiarum*, Lugd. Batav. 1704; *le 4 & le 5 livre des pseaumes*, Leyde 1707. *Antidotum viperinis morsibus D. J. oppositum*, &c. à Leyde, la même année. Ce livre a été traduit en flamand, par M. J. Jansonius ministre à Moordrecht, village près de Gouda. M. van Til y a ajouté ce qu'il a cru nécessaire pour sa défense. Cette traduction fut publiée à Utrecht en 1708. Mais avant qu'elle fût publique, M. van Til fit imprimer à Leyde sur la même matiere le livre suivant : *Ernstige aanspraak aan Mr. Pieter de Joncourt over syn Klagt-Bref*, &c. 1708. Il ne fût pas entré dans cette querelle, s'il n'y eût été invité par M. de Joncourt même; car il avoit résolu d'employer le reste de ses jours non en de vaines disputes, mais à expliquer l'écriture. Ce sont là les livres que M. van Til a publiés pendant sa vie, & dont plusieurs ont été imprimés plus d'une fois. Les Allemans en ont traduit plusieurs en leur langue; & quelques-uns de ceux qui ont été publiés en latin, ont aussi été rendus en flamand. M. van Til a encore fait des préfaces à quelques ouvrages d'autres savans :

comme à la dissertation de M. *le Moine*, *de Jehovah justitia nostra*, de laquelle M. Jansonius, dont nous avons parlé, procura une édition en 1700, après la mort de l'auteur, & à la *théologie naturelle* de Bachman, imprimée à Leyde en 1704. M. van Til qui avoit toujours vécu d'une vie sédentaire, en contracta diverses infirmités. La goute, dont il avoit été tourmenté depuis long-temps, lui ôta presque absolument l'usage des pieds quelques années avant sa mort; & une paralysie, qui l'attaqua au commencement de 1710, le priva de la mémoire; en sorte qu'il ne put plus s'aquitter des fonctions de sa charge. Il mourut enfin le 31 octobre 1713, dans sa 68 année. Ses ouvrages publiés après sa mort, sont deux traités qui servent à l'explication des antiquités de la bible. L'un contient un commentaire sur les chapitres XXV - XXX de l'Exode, où l'on trouve la description du tabernacle; l'autre est une partie de la *Zoologie sainte*, qui n'est pas achevée. Ces deux ouvrages ont été publiés à Dordrecht & à Amsterdam en 1714. Ses sermons sur le catéchisme & sur les fêtes, & plusieurs choses qui appartiennent à l'enfance & à la passion de Jesus-Christ, de même que divers autres qui concernent le Décalogue, ont été publiés à Utrecht en 1714. Cet auteur étoit de la secte des Cocceïens, qui ont des principes tout particuliers sur l'explication de l'écriture - sainte. * *Mémoire manuscrit.*

TILBURI, *Tilburgum*, château d'Angleterre dans le comté d'Essex, situé sur la Tamise, vis-à-vis de Gravesend, dans le comté de Kent. C'étoit là où se croisoient quatre chemins faits par les Romains. Ce lieu est célébre, parcequ'il a été la résidence de S. Chad évêque des East-Angles, qu'il convertit & baptisa vers l'an 630. Ce fut aussi là où la reine Elizabeth fit camper une armée en 1588, lorsqu'on attendoit la flotte d'Espagne. * *Dict. angl.*

TILENUS (Daniel) étoit de Silésie, & fleurit principalement dans le XVII siécle. Le maréchal de Bouillon, qui avoit de l'estime pour lui, l'appella à Sédan pour donner de la réputation au collége qu'il y avoit fondé. Tilenus y professa la théologie selon la doctrine des Calvinistes dont il suivoit la secte. Il écrivit d'abord contre la doctrine d'Arminius; mais dans la suite la lecture des écrits de Corvinus lui fit changer de sentimens, & il embrassa ceux des Remontrans. Il eut de fortes disputes avec le ministre Pierre du Moulin, & ils s'accuserent mutuellement d'erreur sur le mystère de l'union hypostatique. Le roi d'Angleterre en écrivit en 1614, au synode national de Tonneins. Cette affaire produisit plusieurs conférences. Sur la fin de 1619, ou au commencement de 1620, Tilenus fut obligé de quitter son emploi à cause de ses sentimens, & il vint à Paris où il vécut du bien qu'il avoit. Il eut une dispute dans une maison de campagne près d'Orléans avec Jean Cameron, professeur en théologie à Saumur, touchant la coopération de la grace avec la volonté de l'homme. Cette dispute dura cinq jours, & le résultat en fut imprimé. Peu de temps après, Tilenus adressa un discours aux Ecossois, où il disoit entr'autres, qu'on avoit fait un changement trop grand dans la religion parmi les Presbytériens, par rapport au ministère, & louoit la prétendue réformation d'Angleterre. Ce discours fut présenté au roi d'Angleterre qui l'approuva, le fit imprimer, souhaita de voir l'auteur, & l'en pria par une lettre. Tilenus se rendant aux desirs du roi, passa en Angleterre, y fut très-bien reçu, & le roi voulut l'engager à s'établir dans son royaume en lui offrant une pension. Ce théologien accepta ses offres, & revint en France pour mettre ordre à ses affaires: mais pendant ce voyage on le fit passer pour hérétique en Angleterre, & l'ayant appris, il ne pensa plus à y retourner. En 1621, il publia en françois un traité *de la cause & de l'origine du mal moral*, en faveur de quelques-uns de ses amis, qui étoient scandalisés de ce qu'il n'assistoit point aux assemblées des Prétendus-Réformés qui se tenoient à Charenton près Paris. Le synode d'Alais ayant approuvé les décisions de celui de Dordrecht, & dressé un serment d'acceptation, Tilenus blâma ce serment, & la précipitation avec laquelle le synode d'Alais avoit reçu les décisions de celui de Dordrecht. Les Arminiens ayant été protégés en France par la cour, Tilenus parut reconnoître cette protection en écrivant vivement contre les Réformés de France. Outre son *Avertissement à l'assemblée de la Rochelle*, qu'il avoit publié en 1621, il donna en 1622 une réponse à un écrit que l'on attribuoit à M. de la Milletiere, intitulé: *Discours des vraies raisons pour lesquelles les Réformés de France peuvent & doivent en bonne conscience résister par armes à la persécution ouverte qu'on leur fait.* Il écrivit ensuite en faveur des Remontrans dont il avoit approuvé la confession. On a encore de lui des *Observations sur le concile de Laodicée.* La préface de cet ouvrage contient quelques circonstances de la vie de l'auteur. * G. Brandt, *Histoire de la réformation, &c. tome 1, pag.* 426, *& tom.* 2, *pag.* 228, &c. *Histoire de l'édit de Nantes, tom.* 2, *pag* 132, &c. Sponde, *sous l'an* 1613. Gauthier, dans sa *chronolog. Mercure françois, sur l'an* 1613, *pag.* 277, *& suivantes*, &c.

TILESIO (Antoine) oncle de Bernardin Tilesio, savoit les langues & les belles lettres, & composa divers petits poëmes. Etant sorti de Rome, lorsque cette ville fut pillée par les Espagnols l'an 1527, il se retira en son pays, où il avoit un bénéfice, & où il mourut quelque temps après. * Paul Jove, *in elog. c.* 122. Léandre Alberti, *descr. Ital. &c.*

TILESIO (Bernardin) philosophe, natif de Cosenze, dans le royaume de Naples, eut la satisfaction de voir pendant sa vie établir à Naples une académie, dans laquelle on enseigna la philosophie, contraire en beaucoup de choses à celle d'Aristote. Il mit au jour deux volumes des Principes des choses naturelles, & quelques autres traités de physique. Dans le temps qu'il étoit à Rome, il s'attira l'estime du pape Paul IV, qui voulut lui donner l'évêché de la ville où il étoit né. Il le refusa, & en fit pourvoir son frere. Depuis, étant retourné à Cosenze, il s'y maria, & y mourut l'an 1588, âgé de 79 ans.

TILINGIUS (Matthieu) savant médecin, a publié divers ouvrages; des trompes de la matrice & d'un fœtus conçu hors de l'utérus dans la trompe en 1670; l'anatomie de la rate en 1673; un traité des fiévres malignes en 1677. * Konig. *bibl.*

TILLADET (Jean-Marie de la Marque de) fils de FRANÇOIS de la Marque & d'*Angelique* Riviere, naquit au château de Tilladet en Armagnac vers l'an 1650 ou 1651. La maison de la Marque dont il étoit, est la même que celle de Marca, l'une des meilleures du Béarn. La maison de Riviere dont étoit sa mere, ne différe pas non plus de celle de Ribeyra, dont il y a une branche considérable établie en Espagne. M. de Tilladet fit ses humanités & un cours de philosophie à Ausch; de-là il passa à l'académie de Toulouse, au sortir de laquelle il fit deux campagnes, l'une dans l'arriere-ban, l'autre à la tête d'une compagnie de cavalerie. La paix de Nimegue suspendit son ardeur pour la guerre, & le dérangement où il trouva les affaires de sa famille à son retour dans la province, le dégouterent de son état, & du monde. Il vendit la terre de Tilladet qui faisoit presque tout son bien; il se fit une rente à fond perdu la plus honnête qu'il put se procurer, vint à Paris, entra chez les prêtres de l'Oratoire & y prit les ordres sacrés. Alors s'étant remis à l'étude, il fit tant de progrès dans celle de la philosophie & de la théologie, qu'il fut bientôt en état de les enseigner, ce qu'il a fait pendant près de quinze années. Après ce terme, sa santé se trouvant très-affoiblie, il se retira au séminaire des bons Enfans, où il se fit de la prédication un délassement chrétien, & de l'étude des belles lettres un

amusement utile. Il fut appellé dans l'académie des inscriptions en qualité d'associé, lors du renouvellement de 1701. En 1705, il y remplit la place de pensionaire de feu M. Pavillon, & peu de temps après, il eut une autre pension sur le sceau comme examinateur des livres. On prétend qu'une trop forte application a abrégé ses jours. Lorsque l'excellent livre de la Prémotion physique, ou de l'action de Dieu sur les créatures parut, il voulut en peu de temps en approfondir le systême, en faire l'analyse & y joindre ses réflexions: cette application trop constante acheva de l'épuiser, & divers autres accidens étant survenus, il mourut enfin à Versailles le 15 de juillet 1715, âgé de 65 ans. Il n'a jamais voulu qu'on imprimât rien sous son nom, qu'un recueil de *Dissertations sur diverses matieres de religion & de philologie, contenues en plusieurs lettres écrites par des personnes savantes de ce temps*, à Paris 1712, 2 vol. *in-12.* Ces dissertations sont presque toutes de M. Huet, évêque d'Avranches, & il n'y en a aucune de M. de Tilladet, qui s'est contenté d'orner ce recueil d'une assez longue préface historique, pour faire connoître les piéces qu'il donnoit, & les occasions qui les avoient fait naître. On a encore de cet abbé quelques piéces de littérature & d'histoire dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres.* * *Voyez* l'Histoire de l'académie des inscriptions & belles lettres, *tome 3. Préface des Dissertations sur diverses matieres de religion & de philologie*, &c.

TILLEMONT, en flamand *Thienen*, en latin *Tena*, *Tiena*, ou *Tillemontium*, ville considérable des Pays-Bas catholiques, dans le duché de Brabant, sur la riviere de Geer, à trois lieues de Louvain, étoit une des quatre villes principales du Brabant, & a été presque ruinée pendant les guerres entre les François & les Liégeois. L'an 1507, le duc de Gueldre la vint piller; mais les habitans de Namur le poursuivirent; & l'ayant surpris de nuit à S. Hubert en Ardenne, ils lui enleverent tout le butin, avec plusieurs prisonniers. Cette ville fut cédée à dom Juan d'Autriche l'an 1578. Il y a une belle église, dédiée à S. Germain, évêque de Paris, dont le chapitre est composé d'un bon nombre de chanoines. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

TILLEMONT, *cherchez* NAIN, (Louis-Sébastien le.)

TILLESLEY (Richard) théologien Anglois du temps de Jacques I, naquit à Conventry, & étudia à Oxford. Dès qu'il eut été fait maître ès-arts, il s'appliqua à la théologie. Il fut chapelain de l'évêque de Rochester, & prit le degré de bachelier en théologie. En 1613 il eut, par le crédit de cet évêque, la cure de Kugston en Kent, & ensuite les postes de professeur en théologie d'archidiacre & de prébendaire à Rochester. Il perdit son protecteur en 1621; ce qui l'empêcha, comme on le croit, de monter plus haut. Tillesley avoit beaucoup de lecture, & étoit fort attaché aux cérémonies de l'église anglicane. Il fut un de ceux que les évêques chargerent de réfuter l'*Histoire des dixmes* par Selden, qui causa la disgrace de son auteur. Tillesley publia ses *Remarques* sur cette histoire, qui firent plaisir aux évêques, mais que les savans regardent comme un ouvrage très-foible. Selden y répondit dans un ouvrage qui n'a point été imprimé, où il faisoit son apologie. * Vood, *Athenæ Oxonienses*, *&c.*

TILLET (Jean du) évêque de Saint-Brieu, puis de Meaux, est célébre entre les savans du XVI siécle. Aussi a-t-il enrichi le public de divers ouvrages. Il étoit frere de JEAN du Tillet, greffier en chef du parlement de Paris, qui a écrit des mémoires & recherches contenant plusieurs choses très-nécessaires pour l'intelligence de l'état des affaires de France, qui ont paru sous divers titres; & dont la meilleure & la plus ample édition, sous le titre: *Recueil des rois de France*, est celle de Paris, en 1618; un traité pour la majorité du roi François II; contre *le légitime conseil malicieusement inventé par les rebelles*, Paris 1560; un sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois, 1590, & un discours sur la séance des rois de France en leurs cours de parlement, qui est au second tome de Godefroi: outre l'Institution du prince chrétien. Gaucher de Sainte-Marthe, qui a fait l'éloge de l'un & de l'autre, remarque qu'ils moururent tous deux en même mois & en même année, en quoi il n'a pas tout-à-fait rencontré juste. Il est bien vrai qu'ils moururent tous deux en même année, mais non pas en même mois. Le greffier, qui étoit l'aîné, mourut le 2 octobre 1570, & l'évêque de Meaux, son frere puîné, mourut le 19 novembre suivant. Il fut inhumé avec son frere à S. André des Arcs, leur paroisse, dans la chapelle de S. Jean-Baptiste, qui appartenoit à leur famille. *Jeanne* Brinon, belle-sœur de l'évêque de Meaux, & veuve du greffier du Tillet, mourut aussi le 8 décembre de la même année 1570, & fut inhumée dans la même chapelle. Il avoit encore un frere nommé *Louis* du Tillet, chanoine d'Angoulême, & curé de Clai en Poitou, qui donna dans les erreurs de Calvin: ce fut même à sa priere que cet hérésiarque, qui avoit été son précepteur, composa de courtes exhortations chrétiennes, que ce curé lisoit au prône de sa paroisse, ainsi qu'on le faisoit dans quelques autres, afin d'accoutumer peu à peu le peuple à entendre la nouvelle doctrine. Il sortit même du royaume avec Calvin; mais il revint de cet égarement par les remontrances de l'évêque de Meaux son frere, qui l'alla chercher jusqu'en Allemagne; & lui faisant rompre tout commerce avec ce novateur, le ramena à l'église catholique. Les ouvrages de l'évêque sont, un *Traité de la religion chrétienne*; une *Réponse aux ministres*; un *Avis aux gentilshommes séduits*; un *Traité de l'antiquité & de la solemnité de la messe*; un *Traité sur le symbole des Apôtres.* Il a encore donné une édition des canons des apôtres, & de treize conciles, en grec; l'évangile de S. Matthieu, en hébreu; les œuvres de Lucifer de Cagliari; l'exhortation à la pénitence, de S. Pacien; & les livres Carolins. Il a aussi fait une chronique des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à la premiere année du regne de Henri II, en 1547, qui parut d'abord en latin, & qui est un ouvrage parfait en son genre. On la mit en françois; on la continua jusqu'en 1604, & on la fit imprimer dans le *Recueil des rois de France.* Il y a encore un autre ouvrage de ce savant prélat; savoir, *Les exemples des actions de quelques pontifes, comparées avec celles des princes païens.* Cette famille a été long-temps en possession de la charge de greffier en chef du parlement. JEAN du Tillet, frere de l'évêque de Meaux, la trouva dans sa famille; & sa postérité l'a conservée jusqu'à *Jean-François* du Tillet, qui y fut reçu en 1689. Elle a aussi plusieurs conseillers au parlement, & maîtres des requêtes. * De Thou, *hist.* Possevin, *in appar. & bibl.* Sammarth. *in elog. lib. 2.* Du Verdier & la Croix-du-Maine, *bibl. franç.* Blanchard, *histoire du parlement.*

TILLIER, ancienne famille patricienne du canton de Berne, qui est établie depuis plus de trois siécles. Elle a joui des premieres dignités de cette république, & a fourni à l'état un nombre considérable de sénateurs banderets & trésoriers. LOUIS & ANTOINE Tillier, sénateurs, servirent avec honneur leur patrie; l'un à la fameuse bataille de Morat l'an 1476, & l'autre à la conquête du pays de Vaud l'an 1528. ANTOINE Tillier, au rapport des chroniques du pays, rendit de grands services à la couronne d'Espagne dans les affaires de Bourgogne. Plusieurs de cette famille ont encore été employés heureusement dans des négociations importantes, & dans des affaires de religion. Cette famille avoit encore sur la fin du dernier siécle, & a encore apparemment à présent un banderet, un trésorier, un sénateur, & quelques autres du conseil souverain de la république de Berne. * *Mémoire manuscrit.*

☞ TILLIERS, bourg de France dans l'Anjou,

election d'Angers. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ TILLIERS ou TILLIERES, autrefois TUILLIERS, gros bourg de France dans la Normandie, sur la riviere d'Iton, avec château & titre de comté, en latin, *Tugularia.* Ce bourg est dans le diocèse d'Evreux, entre Verneuil & Nonancourt. On y tient un gros marché, & il y a des moulins à eau. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TILLOTSON (Jean) archevêque de Cantorberi, primat & métropolitain d'Angleterre, naquit dans le comté d'Yorck, & de parens peu illustres, comme cela paroît par ce qu'il dit lui-même dans une priere publiée à la fin du XIV ou dernier volume *in*-8° de ses sermons posthumes. C'est la priere qu'il fit le jour avant son installation à l'archiépiscopat de Cantorberi. Il y rend graces à Dieu, de ce qu'il étoit né de parens honnêtes & pieux, quoique de condition basse & obscure. Quoique avec peu de bien, il fut bien élevé, & fut ensuite en état de témoigner sa reconnoissance à ses parens & à leurs autres enfans, à qui il servoit comme de pere. Il rend aussi graces à Dieu de ce qu'il lui avoit donné quelques talens, & qu'il lui avoit conservé la raison; quoique sa mere en eût été privée pendant plusieurs années de sa vie, & qu'ainsi elle eût pu lui transmettre cette infirmité. Il fut disciple de M. Clarkson, fameux ministre Presbytérien d'une grande modération; & il témoigna toute sa vie être extrêmement obligé à ce ministre, pour les soins qu'il avoit pris de lui, & entretint toujours avec lui un commerce de civilité fort étroit. Les livres qu'on mettoit alors entre les mains des jeunes gens, étoient généralement peu solides & mal écrits. M. Tillotson ne pouvoit guère s'en accommoder, même avant qu'il connût rien de meilleur. Heureusement il lui tomba entre les mains un ouvrage du docteur Chillingworth, dans la lecture duquel il prit le tour d'esprit qu'il eut toujours depuis; & il se fit un bon gout. Ce livre le délivra de ses préjugés, ausquels il n'avoit jamais été fortement attaché. Il entra dans les sentimens de l'église anglicane. Il continua néanmoins de vivre dans la maniere austère dans laquelle il avoit été élevé, & il conserva toute l'estime & toute l'affection convenable pour ceux qui étoient dans les sentimens qu'il avoit abandonnés. Par la force de ses raisonnemens & la clarté de ses principes, il guérit de leurs scrupules un grand nombre d'honnêtes gens qu'il ramena à la communion de l'église anglicane, & les y attacha plus que bien d'autres docteurs. Il ne les traita jamais avec mépris, ni d'une maniere qui sentît l'animosité. Ce qui acheva de le perfectioner, ce fut l'amitié longue & étroite qu'il eut avec l'évêque Wilkins. Dès qu'il se fut consacré au service de l'église, il se fit un modéle de prêcher simple & édifiant, que la plupart des bons prédicateurs ont suivi en Angleterre, & que l'on commence fort à imiter dans divers autres pays. Il commença à étudier profondément l'écriture, & il donna à cette étude quatre ou cinq ans. Il lut ensuite tous les anciens philosophes, & les traités de morale. S. Basile & S. Chrysostôme furent de tous les peres ceux à qui il s'attacha principalement. Après avoir fait une si bonne provision de matériaux, il se mit à composer un grand nombre de sermons sur diverses matieres & sur les plus beaux sujets. Il étudia aussi avec soin la pureté du langage, & l'exactitude du style. Plusieurs Anglois jettant les fondemens de l'athéisme, il s'opposa à ce torrent le plus qu'il put. Ce fut dans cette vue qu'il publia en 1665 son *Traité de la regle de la foi.* Sous prétexte qu'il ne vouloit rien avancer qui ne fût tiré de principes clairs & évidens, & prouvé d'une maniere démonstrative, on le voulut faire passer pour un homme qui ne vouloit rien croire qui ne fût à la portée de la raison. Il traitoit avec douceur les nonconformistes: ce qui donna lieu de dire qu'il manquoit de zèle pour soutenir la cause de l'église anglicane, & qu'il avoit du penchant pour les opinions de ceux qui s'étoient séparés d'elle. Il servit deux paroisses de Londres pendant plus de 25 ans. Dans la suite il fut fait doyen de Cantorberi, puis de S. Paul, & clerc du cabinet du roi. Il n'aspira point à de plus grands avancemens, & n'en voulut pas même entendre parler. Après la révolution, plusieurs évêques refusant opiniâtrément de prêter les sermens & de reconnoître le roi Guillaume & la reine Marie, on résolut de remplir les siéges vacans; & leurs majestés jetterent les yeux sur M. Tillotson, comme sur le plus propre à remplir l'archevêché de Cantorberi, & à gouverner toute l'église anglicane. Ce fut le 31 mai 1691, qu'il fut installé dans cette dignité, à la place de Guillaume Sancroft, qui aima mieux quitter ce poste important, que de prêter les sermens à leurs majestés. Il mourut à Lambeth, le 22 de novembre 1694, âgé de 65 ans. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, nous avons de lui un volume *in-fol.* de sermons, publiés pendant sa vie. M. Barbeyrac en a donné une traduction françoise en six volumes *in*-8°, & 14 volumes *in*-8° de sermons posthumes. * Voyez l'*Oraison funébre* de M. Tillotson par M. Burnet évêque de Salisburi, ou la traduction françoise de M. Barbeyrac, mise audevant du premier volume des sermons de cet archevêque.

TILLY, général de l'empire, *cherchez* TZERCLAES.

TILMAN (Godefroi) Chartreux de Paris, florissoit l'an 1550, & laissa divers ouvrages. * Petreïus, *biblioth. Carth. pag.* 106.

TILMAN, de l'ordre des Carmes, docteur de Cologne, vivoit dans le XIV siécle. Il a écrit sur les sentences, & a fait des commentaires sur l'évangile de S. Matthieu, & sur d'autres livres de l'écriture, avec quantité de sermons. * Aubert le Mire. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV siécle.*

TILON COLUP, fameux imposteur, se disoit être l'empereur Frédéric II, vers l'an 1284. Il avoit beaucoup de l'air de cet empereur, & savoit le détail de sa vie, ses guerres & ses aventures, jusqu'aux moindres circonstances, parcequ'il avoit été son domestique. Ce fourbe parut en Allemagne trente-quatre ans après la mort de Frédéric II, laquelle arriva l'an 1250: de sorte que l'empereur étant alors âgé de cinquante-quatre ans, il falloit que ce fourbe eût quatre-vingt-huit ans. Voici comment il débitoit son imposture. Il disoit, qu'après tant d'infortunes, s'appercevant qu'on vouloit attenter sur sa vie par un poison, il avoit résolu de fuir le monde, & de s'enfermer dans un monastère: que dans ce dessein, feignant de passer en Sicile, il étoit entré dans la Pouille, & s'étoit retiré dans un château nommé *Forentine*, où il avoit feint d'être malade: que s'étant confié à un seigneur qui s'étoit retiré depuis peu de son service, & qui avoit un valet très-fidéle, il avoit eu par leur moyen le corps d'un homme mort le jour précédent, qu'il avoit fait mettre dans son lit, après l'avoir tiré la nuit par la fenêtre; & que c'étoit ce corps-là que son fils Mainfroi avoit fait enterrer à Palerme, croyant que c'étoit celui de l'empereur: qu'ensuite il s'étoit sauvé avec ce seigneur par cette même fenêtre sans être apperçu de ses gardes: que s'étant travesti, il avoit pris des chemins détournés pour aller à la Chartreuse de Squillace en Calabre, où il avoit été reçu comme frere oblat, moyennant une somme d'argent & quelques diamans; & que ce seigneur qui avoit un frere religieux dans ce couvent, y avoit pris aussi l'habit de Chartreux; & qu'après que Charles d'Anjou eut fait trancher la tête à son petit-fils Conradin l'an 1268, il étoit passé à une autre Chartreuse en Champagne, proche de la ville de Langres, appellée *Lugni*, d'où il étoit venu en Allemagne. Soit par son adresse, ou par ses prestiges & sa magie, comme quelques-uns le disent, il attira dans son parti, non-seulement de simples bourgeois, mais encore des princes & de grands seigneurs: entr'autres, les marquis de Misnie & de

Thuringe. Après que les habitans de Nuys l'eurent reçu dans leur ville, il eut la hardiesse d'écrire à l'empereur Rodolphe I, lui enjoignant de se démettre de l'empire. Rodolphe feignant de le vouloir reconnoître, pratiqua les moyens de se saisir de sa personne; & ayant gagné les habitans de Wetzlar, dans le pays de Hesse, il le fit remener à Nuys, dans le diocèse de Cologne. D'autres disent que cet imposteur fut assiégé dans la ville de Nuys, dont les habitans le livrerent à l'empereur, qui le fit condamner à être brulé comme sorcier & magicien. * De Rocoles, *les imposteurs insignes.*

TIMAGÈNES, rhéteur d'Alexandrie, & historien, dont Vossius, & plusieurs autres ont fait deux ecrivains différens, étoit né à Alexandrie, & fils d'un banquier du roi Prolémée *Auletes*. Gabinius, gouverneur de Syrie, ayant pris Alexandrie au nom de Ptolémée, vers l'an 55 avant J. C. Timagènes fut fait esclave, conduit à Rome, & vendu à Faustus fils de Sylla, qui peu après lui accorda la liberté. Il devoit avoir moins de vingt ans, lorsqu'il fut fait esclave, puisque suivant Suidas, il professa la rhétorique à Rome du temps du grand Pompée, qui mourut environ huit ans après la prise d'Alexandrie. Timagènes n'enseigna pas cependant aussitôt après qu'il eut recouvré la liberté. L'indigence l'obligea d'abord à faire le métier de cuisinier; ensuite celui de porteur de chaise: *Ex captivo coquus, ex coquo lecticarius*, dit Sénéque dans la XXXIV de ses controverses. L'argent qu'il gagna dans ce dernier emploi, l'ayant mis en état d'ouvrir une école, il lui vint des disciples. Sa réputation s'accrut, & il sut au rapport de Sénéque, se concilier l'amitié des grands, & se rendre agréable à toute la ville. Le talent qu'il avoit de railler avec esprit; son génie mordant & satyrique, le firent rechercher dans les compagnies, qu'il divertissoit par ses bons mots. Mais il falloit qu'il eût d'autres qualités estimables, puisqu'il se fit des amis illustres, entre lesquels on compte Asinius Pollion, poëte, orateur & historien. Ils se brouillerent dans la suite. Auguste voulut bien être le médiateur de la paix, & les réconcilia. Timagènes avoit acquis les bonnes graces de ce prince, dont il avoit composé l'histoire; mais son génie satyrique lui fit du tort, & lui attira même l'indignation d'Auguste. L'empereur eut cependant la modération de se contenter de lui défendre, pour toute punition, l'entrée de son palais, quoique ce rhéteur eût souvent tourné en ridicule Auguste & toute sa famille. La disgrace du prince, quoique si justement méritée, ne lui attira pas, comme il arrive d'ordinaire, celle des autres personnes qui le voyoient auparavant. Aucune maison ne lui fut fermée. Mais Timagènes poussa l'insolence, jusqu'à bruler l'histoire de la vie d'Auguste, qu'il avoit composée; & l'empereur, supérieur à cette basse vengeance, l'apprit sans s'émouvoir. Le rhéteur se retira chez Asinius Pollion, où il brula encore les autres histoires qu'il avoit composées, après en avoir fait la lecture à ses amis. Auguste, loin de faire un crime à Pollion, d'avoir donné chez lui retraite à son ennemi, se contenta de lui dire qu'il nourissoit un serpent: mais qu'il pouvoit jouir du plaisir d'avoir chez lui un pareil ami. Pollion sentit ce que valoit ce discours d'Auguste; il lui offrit de renvoyer Timagènes: mais l'empereur répondit qu'il ne lui convenoit pas de le lui ordonner, après les avoir réconciliés. Timagènes se retira néanmoins de Rome, & alla à Tusculum, dans une maison de campagne de Pollion. On ignore combien il y demeura. Il se rendit dans la suite à Darbanum, ville de l'Osroène, dans la Mésopotamie, où il mourut: on ne sait en quelle année. Si Sénéque n'a pas exagéré, lorsqu'il a parlé de la combustion des écrits de Timagènes, il faut que celui-ci se soit occupé, lorsque sa colere fut passée, à réparer cette perte. Quintilien, qui le met au nombre des plus fameux historiens, le loue de s'être appliqué encore à écrire l'histoire, après avoir cessé quelque temps de le faire. Sénéque ne spécifie cependant que l'histoire d'Auguste: mais si Timagènes l'historien est le même que le rhéteur, comme nous le croyons, il faudra aussi lui donner le *Périple* que Suidas donne à Timagènes l'historien. Pline, qui compte cet auteur parmi ceux qui lui ont servi à composer son histoire naturelle, a dû tirer de ce livre une partie de ce qui concerne la géographie. Etienne de Byzance fait mention du premier livre des rois, composé par Timagènes: c'étoit une histoire d'Alexandre le Grand, & des rois qui diviserent sa monarchie: mais l'ouvrage de Timagènes que nous connoissons le mieux par l'extrait que nous en a donné Ammien Marcellin, est l'histoire des Gaules, dont Strabon a tiré ce qu'il dit de l'or de Toulouse. Callisthènes de Sybaris avoit déja écrit sur l'histoire des Gaules; & l'on croit que ce fut à son imitation que Timagènes entreprit de traiter le même sujet: il ne se contenta pas de suivre l'autorité de Callisthènes, il consulta encore avec soin plusieurs auteurs, dont les recherches le mirent en état de publier son histoire des Gaules, & de dire des choses qu'on avoit long-temps ignorées. Voyez les *Recherches sur l'historien Timagènes*, par M. Bonamy, de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans le tome XIII des *Mémoires* de cette académie. Ce savant prouve contre Vossius, que le rhéteur Timagènes & l'historien de même nom, ne sont qu'un seul & même écrivain; il en donne la vie tirée des monumens les plus certains; il s'explique sur ses ouvrages, & fait d'excellentes réflexions sur ce qui est dit de l'origine des Gaulois dans l'histoire que Timagènes avoit publiée de ce peuple.

TIMAGORAS, Eléen, vivoit vers l'an du monde 3424. Etant devenu amoureux d'un jeune garçon d'Athènes, nommé *Mélès*, & en étant méprisé, il le conjura, que pour éprouver combien il l'aimoit ardemment, il lui commandât ce qu'il voudroit, lui promettant de l'observer sans réserve. Mélès lui commanda de se jetter dans un précipice: il fut obéi incontinent; de quoi Mélès étant aussi fâché qu'étonné, il se jetta aussi dans le même précipice. De-là vint que ceux d'Athènes & d'Elée crurent qu'un amour réciproque avoit été le vengeur de Timagoras. C'est pourquoi ils firent dresser en leurs colléges les images de l'amour & de l'amour réciproque, celui-là tenant une branche de palme en la main, & celui-ci s'efforçant de la lui ravir. * Romuald. *T. I.* Cœlius Rhodig. *L.* XVI, *ch.* 25.

TIMAGORAS, Athénien, ayant été envoyé en ambassade auprès de Darius roi de Perse, eut la complaisance de l'adorer à la maniere des Perses. Lorsqu'il fut de retour, les Athéniens le condamnerent à la mort, pour avoir commis cette lâcheté, qui deshonoroit sa patrie. * Valere Maxime.

TIMANTHE, Cléonien, athléte renommé, qui remporta plusieurs fois le prix du ceste & de la lute aux jeux olympiques. Etant devenu vieux, & voyant qu'il ne pouvoit plus bander un arc d'acier, qu'un jeune homme plioit facilement, il en eut tant de chagrin, qu'il se jetta dans un bucher allumé, & s'y brula tout vif comme un autre Hercule. * Romuald. *tom. I, sur l'an* 3377.

TIMANTHES, fameux peintre Grec, contemporain de Zeuxis, étoit né à Cythne, l'une des douze premieres Cyclades. Il ne fut pas moins l'émule que le contemporain de Zeuxis qui florissoit en la XCV olympiade vers l'an 400 avant J. C. Quoiqu'alors on n'employât pour la peinture que quatre couleurs, le blanc de Melos, le jaune d'Athènes, le rouge de Sinope, & le simple noir, Timanthes avec ces quatre couleurs savamment employées, sut faire des ouvrages dignes de l'admiration des plus habiles connoisseurs. Il excelloit encore plus à peindre des hommes que des femmes; il mettoit beaucoup d'ame dans ses figures; & son talent étoit si heureux, que l'esprit des spectateurs y

découvroit encore plus que les traits de son pinceau n'en offroit aux yeux. Ce peintre signala ses talens en différentes villes de la Gréce; il y disputa des prix avec les plus grands maîtres; il en remporta même. Les anciens font mention des tableaux suivans, qui lui ont fait le plus grand honneur. 1. *Cyclope dormant.* Le peintre l'avoit représenté en petit; mais afin qu'on n'en remarquât pas moins la taille gigantesque, il avoit eu la précaution de placer autour de lui des satyres, qui mesuroient son pouce avec leurs thyrses. 2. *Palamede tué par surprise.* Il étoit tellement peint au vrai, & l'imitation en étoit si juste, qu'Alexandre le Grand, voyant ce tableau à Ephèse, se rappella le souvenir d'Aristonicus, son joueur de lyre, qu'il avoit beaucoup aimé, & qui avoit été tué par les Massagétes dans une embuscade, & qu'un trouble violent s'empara alors de son esprit. 3. *Un Héros.* Les plus justes proportions qu'une main habile puisse donner à la figure humaine, se trouvoient réunies en ce tableau, qui du temps des empereurs Vespasien & Tite se voyoit encore à Rome dans le temple de la paix. 4. *Ajax outré de colere contre les chefs des Grecs, de ce qu'ils avoient adjugé les armes d'Achille à Ulysse.* La matiere de ce tableau fut aussi celle d'un prix disputé dans la ville de Samos entre Timanthes & le célébre Parrhasius : ce fut le premier qui le remporta. On dit que l'amour propre fit dire alors à Parrhasius, sensible d'avoir été vaincu : « C'est moins » mon propre sort que je plains, que celui d'Ajax lui» même, puisque, pour la seconde fois, ce héros vient » d'être vaincu par un homme qui ne le vaut pas. » 5. *Le sacrifice d'Iphigénie.* Cette piéce fit remporter un autre prix à Timanthes sur Colotès, ou Colos, fameux peintre de Théos, ou Téïos, ville d'Ionie. Ce tableau se voyoit encore à Rome du temps d'Auguste. Timanthes s'y étoit surpassé lui-même, & selon M. Rollin, *histoire ancienne*, tome XI, livre 22 : « C'est principalement » ce tableau qui a fait dire que ses ouvrages faisoient » concevoir plus de choses qu'ils n'en montroient, & » que quoique l'art y fût porté au suprême degré, le » génie enchérissoit encore sur l'art. » On peut en voir une description exacte dans la vie de Timanthes qui sera citée à la fin de cet article. La beauté de ce tableau fut célébrée par divers orateurs; & les maîtres de l'éloquence l'ont proposé depuis pour modéle aux orateurs même. Cicéron & Quintilien, pour nous apprendre que dans un discours il y a bien des choses qu'il est nécessaire d'envelopet, soit qu'on n'en doive pas donner connoissance, soit qu'on ne le puisse faire assez dignement, usent de la comparaison du voile dont Timanthes couvrit avec tant d'adresse la tête d'Agamemnon. M. l'abbé de Marsy, dans un excellent poëme latin sur la peinture, qu'il a fait, étant encore Jésuite, s'exprime ainsi au sujet de ce même tableau.

Sæpe etiam extremos quærentem effingere motus
Deficit ars, genioque negat pigmenta rebellis.
Hinc mutanda via est. Pictorem imitare Pelasgum,
Qui pavidam Atridæ natam dum sisteret aris,
Mœrentem proceres inter, patruumque, patremque,
Desperans tantos pingendo attingere luctus,
Occuluit velo vultus prudente paternos,
Et tacuit solers quæ reddere tela negabat.

Nous avons une vie curieuse de Timanthes par M. Cocquard, avocat au parlement de Dijon, imprimée dans le *Mercure de France*, aux mois de juin, de novembre, & de décembre, second volume de l'année 1740. Cette vie est divisée en deux parties : la premiere contient ce que l'auteur a pu découvrir de l'histoire de ce fameux peintre & de ses ouvrages; on en a extrait ce qui vient d'être rapporté. Dans la seconde, remplie de discussions savantes, l'auteur examine les sentimens des auteurs anciens & modernes sur le lieu de la naissance de Timanthes, & sur le temps où il a vécu; il réfute ces sentimens, dont la plupart s'accordent à dire que ce peintre étoit de Sicyone, & qu'il a vécu sous Aratus de Sicyone, & il prouve qu'il a eu raison d'avancer qu'il étoit de Cythne, & contemporain de Zeuxis, & que la contrarieté des uns & l'incertitude des autres écrivains qui ont parlé du même peintre, n'ont eu pour fondement que la confusion qu'ils ont faite de deux peintres du nom de Timanthes, qui sont nés en différens lieux & en différens temps. M. Cocquard donne ensuite une description du tableau du combat d'Aratus contre les Etoliens, que *Franciscus Junius* (François Du Jon) & M. Dacier ont attribué à notre Timanthes, & que notre historien prétend, au contraire, être d'un autre Timanthes; c'est-à-dire de celui qui a vécu sous Aratus de Sicyone. Après cette description, il revient aux tableaux de Timanthes, de Cythne, & fait, à l'occasion de chacun, des observations critiques fort judicieuses, sur ce que divers auteurs anciens & modernes ont dit de chacun de ces tableaux. Il faut voir ces recherches & ces discussions dans l'auteur même : mais il faut seulement observer ici, que M. Cocquard reléve fort bien une faute où sont tombé plusieurs auteurs, à l'occasion du tableau de Timanthes qui représente *Ajax* outré de colere. Si l'on en croit ces auteurs, ce ne fut pas *Parrhasius*, mais *Démon*, qui fut alors le concurrent de Timanthes. M. Cocquard prouve fort bien que la source de cette erreur vient d'un endroit de Pline mal interpreté. Pline s'étant déja un peu étendu sur les talens de Parrhasius, ajoute immédiatement, *pinxit & Demon Atheniensium argumento quoque ingenioso.* Du Pinet, en sa traduction de l'*histoire naturelle* de Pline, *livre* XXXV, *chap.* 10, traduit ainsi ces paroles, qu'il n'a point entendues : *Quant à Démon, Athénien, il fut aussi tenu pour peintre excellent, & fort inventif de son temps :* & comme c'est précisément après ce passage, que Pline continue de parler des tableaux de Parrhasius, & qu'il rapporte les autres faits concernant ce peintre, sans rappeller son nom, de-là vient que du Pinet, dans le cours de sa traduction, a attribué à Démon, peintre imaginaire, tout ce que Pline a réellement dit de Parrhasius. Sandrart a copié ou suivi la traduction de du Pinet, & est tombé dans la même faute. Il n'a pas fait attention que dans ce passage de Pline, *pinxit & Demon Atheniensium argumento quoque ingenioso*, le mot *Démon* n'est pas le nominatif d'un nom propre, mais l'accusatif d'un mot grec, qui vient de Δῆμος & signifie peuple, & proprement une assemblée de plusieurs hommes, & quelquefois un état populaire : en sorte que Pline a seulement voulu dire, que Parrhasius peignit le peuple d'Athènes, ou l'assemblée du peuple d'Athènes. Voila ce que dit M. Cocquard. Mais à la fin de cette discussion, l'auteur du *Mercure*, ou quelqu'autre, ajoute, qu'on lit dans des mémoires manuscrits sur la vie & les ouvrages des anciens peintres, sculpteurs, graveurs & architectes Grecs & Romains, que *Dæmon* peintre d'Athènes, étoit contemporain de Parrhasius & de Timanthes; qu'il s'attacha beaucoup à l'expression; qu'il y excella, & qu'il fit plusieurs tableaux dont on faisoit grand cas. Il y en avoit un à Rome, qui représentoit un prêtre de Cybèle, que l'empereur Tibére acheta soixante mille sesterces, c'est-à-dire, environ trois mille livres de notre monnoie. La vanité insupportable de *Dæmon*, ajoute-t-on, diminua beaucoup de l'estime qu'on avoit pour lui. Il étoit toujours vêtu d'une maniere distinguée; il se disoit descendu d'Apollon, & se vantoit d'avoir souvent communication avec Hercule. On estimoit beaucoup deux soldats qu'il peignit armés à la légere, avec tant d'art, que l'un sembloit courir au combat, animé & tout dégoutant de sueur, & l'autre en sortir si las, qu'on le voyoit haleter en posant les armes. Il fit un défi à *Timanthes* dans l'isle de Samos, à qui représenteroit le mieux un Ajax plaidant contre Ulysse pour les armes d'Achille : il en fut vaincu, de quoi étant fâché, il dit d'une maniere piquante contre son adversaire, qu'il avoit moins de regret de se voir vaincu

par l'artifice d'un peintre, que de voir Ajax contraint de céder deux fois l'avantage du combat à deux personnes si peu dignes de le remporter. Ainsi, selon ce récit, il y auroit eu réellement un *Démon* ou *Dæmon*, peintre & concurrent de Timanthes. Reste à savoir, si l'auteur cité dans le *Mercure* auroit pu donner de son exposé des preuves qui renversassent celles de M. Cocquard.

TIMARATE, *Timarata*, étoit l'une des trois vieilles femmes dont Jupiter se servoit pour rendre ses oracles à Dodone. Les deux autres se nommoient *Proménie* & *Nicandra*. Les Théssaliens appelloient ces femmes *Peliades*; & parceque πελειάδες signifie en grec *des colombes*, on a feint que c'étoit des colombes qui rendoient les oracles de Dodone. * Roffæus, *Archæolog. Attic. lib.* 7, *c.* 2.

TIMARETE, fille de Micon *le mineur*, est, à ce que l'on assure, la premiere de son sexe qui ait illustré le pinceau. La Diane de sa façon fut placée dans le temple d'Ephèse parmi les plus anciens morceaux qu'on y conservoit en ce genre. * *Voyez* l'Histoire de la peinture ancienne par M. Durand, ministre à Londres, *pag.* 123.

TIMARIOTS, gens de guerre qui jouissent du revenu de certaines terres que le grand-seigneur leur donne, à la charge de servir dans ses armées. Ces sortes de fiefs qu'ils possedent, s'appellent *Timars*. Ce nom vient peut-être du mot grec τιμὴ qui signifie *prix* & *honneur*; parceque le timar est le prix & la récompense que le sultan donne pour le service qu'on lui rend. Leur revenu est reglé par les lettres patentes qu'ils obtiennent du grand-seigneur; & ce revenu est depuis six mille aspres jusqu'à vingt mille moins un aspre; car si le nombre de vingt mille étoit complet, ce seroit le revenu d'un zaim. Les Timariots sont obligés de mener un cavalier avec eux, pour chaque somme de trois mille aspres du revenu qu'ils ont. Ces cavaliers, qui sont nommés *Gebelus*, sont disposés par régimens, qui ont chacun leur colonel; & lorsqu'ils marchent ils ont des drapeaux & des tymbales. Ils ne peuvent jamais s'exempter de servir en personne, avec la suite que le revenu de leurs terres les oblige de mener avec eux, soit sur terre ou sur mer. S'il y en a de malades, il faut qu'ils se fassent porter en litiere ou en brancard. S'ils sont enfans, on les porte dans des corbeilles ou paniers, & on les accoutume ainsi dès leur jeunesse aux fatigues de la guerre. La plupart des Timariots ont le revenu de leurs terres pour eux & pour leurs enfans; quelques-uns n'en jouissent que pendant leur vie. En ce cas, ou s'ils meurent sans enfans, les terres retournent à la couronne: de sorte que, comme ceux qui les possedoient en ont souvent augmenté le revenu par leur travail, le grand-seigneur les donne à d'autres sur le pied de ce revenu, à la charge de fournir plus de cavaliers, ou il partage l'héritage à plusieurs Timariots, & augmente ainsi le nombre de ses soldats. *Voyez* ZAIMS. * Ricaut, *de l'empire ottoman*.

TIMAVO, riviere de l'état de Venise. Elle se forme de neuf sources, qui sont près du bourg de S. Giovanni, aux confins de l'Istrie & du Frioul, & elle se décharge fort peu après dans le golfe de Trieste, entre la ville de Trieste & l'embouchure du Lisonzo. * Baudrand.

TIMÉE, philosophe pythagoricien, né à Locres en Italie, vivoit avant Platon; puisque celui-ci le fait parler dans le dialogue qui porte le nom de Timée. On a encore le petit traité qu'il composa de la nature & de l'ame du monde, écrit en dialecte dorique; mais l'histoire de la vie de Pythagore, dont parle Suidas, est perdue. Un autre ouvrage d'un Timée, cité par Photius, touchant les expressions de Platon, est de quelque grammairien plus moderne. * Vossius, *historiens Grecs*.

TIMÉE, rhéteur & historiographe, né à Tauroménie en Sicile, florissoit vers l'an 3750 du monde, 285 avant J. C. Suidas lui attribue soixante-huit livres de divers sujets de rhétorique; mais ses ouvrages historiques firent sa plus grande réputation. On parle de ceux-ci; trois livres de la Syrie, de ses villes & de ses rois; une liste de ceux qui remporterent le prix aux jeux olympiques; une chronique; une histoire de la Sicile & de l'Italie en huit livres; une histoire de la Sicile & de la Gréce. Comme il ne reste rien de ces ouvrages, on a peine à marquer précisément le sujet des trois derniers: on a pensé que la chronique n'est autre chose que celui où Timée parloit des olympioniques; mais cette conjecture n'est appuyée d'aucune preuve. Pour les deux autres, il est très-probable que ce n'étoit qu'une même histoire de la Sicile en deux parties; que dans l'une Timée ne s'attachoit qu'à ce qui concernoit les événemens ausquels les peuples d'Italie avoient eu part; & que l'autre embrassoit tout ce qui étoit mêlé avec l'histoire de la Gréce. C'est apparemment cette derniere partie où il décrivoit l'origine de la plupart des villes de Sicile, qui a paru fabuleuse à quelques anciens, lesquels se sont avisés pour cette raison de le comparer à une vieille qui prend plaisir à débiter des contes. D'autres au contraire ont loué cette partie de son ouvrage, comme très-exacte, & n'ont blâmé que l'animosité qu'il faisoit paroître en toute rencontre contre le tyran Agatocles, qui l'avoit chassé de la Sicile. Rien en effet n'est moins supportable que le reproche de lâcheté qu'il faisoit à ce tyran, & plusieurs autres traits satyriques contre d'autres personnes qui lui déplaisoient. Cicéron a fait l'éloge de son éloquence: Diodore de *Sicile*, de son exactitude dans les choses où il ne pouvoit satisfaire sa malignité. Longin, qui le reprend du même vice, trouvoit que l'affectation de dire quelque chose de nouveau, le rendoit froid en plusieurs endroits. Outre son histoire générale de Sicile, il avoit traité séparément de la guerre de Pyrrhus. Lucien dit qu'il vécut quatre-vingt-seize ans. * Vossius, *hist. Græc.*

TIMÉE, de Cyzique, l'un des disciples de Platon, ne profita pas plus des leçons de ce grand maître, que beaucoup d'autres, dont la mauvaise conduite décria cette philosophie dans l'esprit de quelques personnes peu sensées. Il acquit d'abord l'amour & l'estime de ses citoyens par ses libéralités; & les distributions qu'il leur fit d'argent & de blé, lui attirerent leurs éloges: mais non content d'avoir leur affection, il voulut encore dominer sur eux, & se fit accorder une autorité absolue par Aridée, frere & successeur d'Alexandre *le Grand*. Son pouvoir ne dura pas plus long-temps que celui du prince de qui il le tenoit. Ses citoyens l'arrêterent, & lui firent son procès; mais le châtiment de sa témérité est assez extraordinaire. Non-seulement on ne le fit pas mourir, mais on ne l'exila pas; & l'on voulut qu'il vieillît avec honte dans une ville dont il s'étoit vu maître. * Athenée, *liv.* 11.

TIMÉE, évêque d'Antioche après Domnus, dans le III siécle.

TIMÉE DE GULDENKLÉE (Balthasar) médecin fort célébre dans le XVII siécle, étoit né à Fravenstadt au commencement dudit siécle. Fravenstadt est en Silésie. Timée né avec du gout & de l'inclination pour la médecine, s'y appliqua dès sa jeunesse, après avoir jetté de bons fondemens pour la philosophie. Il fut créé ensuite docteur en philosophie & en médecine. Revêtu de cet honneur, il alla à Colberg en Poméranie, où il fut d'abord médecin de la ville, ensuite conseiller de chambre & scholarque, enfin consul & premier médecin de Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Pendant plus de quarante ans il a exercé la médecine avec beaucoup d'honneur & de succès. Il mourut le 3 de mai 1667, à l'âge de 67 ans. En 1630 il avoit publié à Dantzic en allemand, un avis touchant la peste, que son frere Christian Timée de Guldenklée a traduit en latin, & qui a été ainsi réimprimé, revu & corrigé, en 1653. Cet ouvrage a été ajouté aux autres écrits de l'auteur, qui

qui ont paru sous le titre de, *Superspondii alexiaci*. Ses cas de médecine & ses observations pratiques, en latin, ont paru pour la premiere fois à Leipsick en 1662. Ses lettres & ses avis, avec sa Topographie de la médecine, & diverses inscriptions, &c. ont été publiées en 1665. Depuis sa mort, & dès 1668, son fils eut soin de donner au public ses *Responsa medica & diœtetica*. L'année même de sa mort, c'est-à-dire en 1667, on recueillit & l'on imprima en un volume, ce qui avoit paru séparément, & on intitula ce recueil, *Opera medico-practica*. Ce recueil a paru de nouveau en 1691, & pour la derniere fois en 1715 à Leipsick *in*-4°. Les écrits contenus dans cette collection sont fort estimés, & il seroit à souhaiter que les médecins en fissent une étude plus sérieuse. * *Voyez* M. Manget dans sa *Bibliothéque des médecins qui ont donné des ouvrages au public ; livre XIX, tome IV, pag.* 281 & 282.

TIMESIUS, a été un homme puissant dans Clazoméne sa patrie. Il y possedoit une telle autorité, qu'il faisoit tout ce qu'il vouloit ; & comme il avoit rendu beaucoup de service à la république, il ne croyoit pas être devenu odieux par son crédit. Il fut assuré du contraire, lorsque passant par un lieu où quelques petits enfans se divertissoient à jouer aux osselets, il entendit ce qu'ils disoient. Il s'agissoit de faire sauter un osselet hors d'un trou ; la chose paroissoit si difficile, que la plupart des enfans dirent qu'elle ne se feroit pas ; mais celui qui devoit jouer en jugea d'une autre maniere : *Plût aux dieux*, dit-il, *que je fisse sauter la cervelle de Timesius, comme je ferai sauter cet osselet*. Timesius ne douta plus qu'il ne fût extrêmement haï dans la ville ; & dès qu'il fut de retour chez lui, il raconta à sa femme ce qu'il venoit d'ouir, lui ordonna de plier bagage, & de le suivre & sortit hors de Clazoméne. On croit que ce fut depuis ce temps-là qu'il entreprit de conduire une colonie dans la Thrace, où il voulut rebâtir la ville d'Abdère : dessein, qui ne lui réussit pas, car il fut chassé par les Thraces, avant que d'avoir mis en ordre ce nouvel établissement. Les Teïens, qui dans la LIX olympiade abandonnerent la ville, réussirent incomparablement mieux que lui, dans le dessein de rebâtir Abdère. Ils conserverent pour lui tant de respect, qu'ils l'honorerent comme un héros. Il éprouva qu'on lui avoit répondu juste, lorsqu'il avoit consulté l'oracle touchant le dessein de conduire une colonie : *Cherchez*, lui répondit-on, *des essains d'abeilles, vous aurez abondance de guêpes*. Le mal fut qu'au lieu de faire comme les abeilles, qui, au témoignage de Virgile, chassent les frélons, les guêpes le contraignirent à déguerpir. * Plutarq. *præcept. reip. ger.* Herodote, *liv.* 1, *ch.* 168.

TIMOCHARES, natif d'Ambracie, ville de l'Epire en Gréce, & officier de Pyrrhus roi d'Epire, l'an 278 avant J. C. vint secrétement trouver Fabricius, consul Romain, lui promettant d'empoisonner le roi moyennant quelque récompense. Fabricius ayant mandé cette proposition au sénat, envoya aussitôt des ambassadeurs à ce roi, pour l'avertir de prendre garde en général à ses domestiques, parceque quelqu'un d'eux vouloit attenter sur sa vie, sans pourtant nommer Timochares. * Aulu-Gelle, *l. III*, *c.* 8.

TIMOCLE'E, *Timoclea*, dame Thebaine d'illustre race, ayant été violée par un capitaine d'Alexandre *le Grand*, après la prise de Thèbes, l'an 335 avant J. C. trouva moyen de s'en venger. Comme cet insolent la pressoit de lui déclarer le lieu de son trésor, elle lui montra un puits où elle disoit l'avoir caché, dans lequel il descendit incontinent. Alors cette dame y jetta une si grande quantité de pierres, qu'elle l'assomma, & combla le puits de ces pierres. Cette action fût louée par Alexandre, lequel deslors défendit de commettre de semblables excès. * Plutarque, *au traité des vertueux faits des femmes*.

TIMOCLES, *Timocles*, d'Athènes, poëte comique, a écrit diverses piéces citées par Athénée, qui allegue celles d'un autre poëte de ce nom. * Casaubon, *in Athen. l. VII & IX.*

TIMOCREON, de Rhodes, poëte comique, florissoit sous la LXXV olympiade, vers l'an 480 avant J. C. Il écrivit contre Simonide & Thémistocle, & se signala par sa gourmandise & par sa médisance. Athénée apprendra aux curieux quelle fut son épitaphe.

TIMOLEON, illustre capitaine Corinthien, voyant avec douleur que son frere Timophane s'étoit rendu maître de l'armée de la république, pour usurper le pouvoir souverain, préféra l'amour de sa patrie à celui qu'il avoit pour ce frere, & consentit qu'Eschylus qui avoit épousé leur sœur, & que d'autres disent frere de la femme de Timophanes, assisté de Satyrus, autre frere de Timoléon, fît perdre la vie à ce nouveau tyran. Il fut ensuite choisi pour aller en Sicile, afin d'y délivrer la ville de Syracuse de l'oppression du tyran Denys *le Jeune*, la 2 année de la CIX olympiade, & l'an 303 avant J. C. Avant son départ, pendant qu'il étoit dans le temple de Delphes, il tomba sur sa tête un bandeau du lieu où l'on pendoit les offrandes, sur lequel il y avoit des couronnes peintes : ce qui passa pour un présage de victoire. Denys n'eut pas la force de lui résister ; il eut au contraire la lâcheté de lui livrer la citadelle de Syracuse, avec sa personne. Timoléon l'envoya en exil à Corinthe, rasa la citadelle de Syracuse, & porta ses armes victorieuses contre Icétas, chef des Léontins, peuple de la même isle, & contre Mago, général des Carthaginois, qui vouloient se rendre maîtres de la Sicile. Il avoit déja contraint cet Icétas à renoncer à l'alliance des Carthaginois, & à vivre en homme privé dans la ville des Léontins ; mais ayant su qu'il avoit pris de nouvelles liaisons avec eux, il retourna l'assiéger ; le prit vif avec son fils Eupomelas, & le général de la cavalerie, qui furent mis à mort par son ordre : après quoi il consentit que les Syracusains fissent le procès aux femmes d'Icétas & de son fils, & à leurs filles, & qu'ils les condamnassent à la mort : ce qui ternit sa gloire. C'étoit pourtant une juste punition de ce qu'Icétas avoit fait noyer dans la mer Arete (femme de Dion, qui avoit fait chasser le tyran Denys) sa sœur, Aristomaque & son fils, qui étoit encore en enfance. Depuis il vainquit Mamercus & Hippon, tyrans l'un de Catane, & l'autre de Messine ; & délivra toute cette isle de l'oppression sous laquelle elle gémissoit. Hippon voulut se sauver par mer ; mais son vaisseau fut pris, & les habitans de Messine le firent mourir, après l'avoir fait fouetter sur un théâtre en public. Quant à Mamercus, il voulut se défendre en justice contre les Syracusains ; & désespéré de ce qu'ils ne vouloient point écouter la harangue qu'il leur faisoit, il se voulut casser la tête sur un des degrés du théâtre sur lequel il parloit ; mais il n'en put venir à bout, & on lui fit souffrir la mort dont on punit les brigands. Timoléon passa le reste de sa vie à Syracuse avec sa femme & ses enfans, qu'il y fit venir : il y étoit avec si peu d'envie de dominer, qu'il consentit par deux fois qu'on le mît en justice comme un simple particulier. Il perdit la vue sur la fin de ses jours : ce qui l'obligea de jouir, dans une vie privée, de la gloire qu'il avoit acquise par tant de belles actions. Après sa mort on lui dressa un superbe monument dans la place de Syracuse, environné de très-belles galeries & de salles d'armes, pour y exercer la jeunesse. Cette place fut depuis appellée le *Timoléonte*. * Diodore. Plutarque. Cornel. Nepos. Bayle, *dictionaire crit.*

TIMOMAQUE, *Timomachus*, peintre fameux, natif de Byzance, fit entr'autres tableaux, une Médée & un Ajax, que César acheta 80 talens, qui font environ 192000 livres de notre monnoie, & les mit dans le temple de Vénus. * Pline, *hist. nat. l. XXXV, c.* 11. Bayle, *dict. crit.*

TIMON, Athénien, homme sauvage & ennemi de

la société, fut surnommé *Misanthrope*, c'est-à-dire, *haïssant les hommes*. Etant un jour interrogé pourquoi il haïssoit ainsi tout le monde, & que cependant il chérissoit le petit Alcibiade : *Parceque je prévois*, dit-il, *qu'il sera la cause de la ruine des Athéniens*. Quoiqu'il évitât toutes sortes de compagnies, néanmoins un jour il se trouva dans l'assemblée du peuple, auquel il dit hautement, *Qu'il y avoit un figuier où plusieurs s'étoient déja pendus ; mais qu'il le vouloit couper pour bâtir sur le lieu, & qu'il leur donnoit avis que s'il y en avoit quelqu'un qui s'y voulût pendre, il eût à se dépêcher promptement*. Son sépulcre étoit sur le bord de la mer, sur lequel étoit gravée une épitaphe, où il faisoit des imprécations contre ceux qui la liroient. Il vivoit du temps de la guerre du Péloponnèse, vers la XC olympiade, & l'an 420 avant J. C. * Laërce, *l. 9*. Plutarque, *vie d'Antoine*. Clément *Alexandrin*.

TIMON, philosophe, Phliasien d'origine, vivoit du temps de Ptolémée *Philadelphe*, vers la CXXX olympiade, & l'an 260 avant J. C. & composa divers ouvrages en vers, & trois livres de *silles* ou *railleries*. Il est différent de TIMON, qui vivoit du temps de Tibere, vers l'an 33 de J. C. auquel il dédia un de ses traités. * Diogène *Laërce*.

TIMON, l'un des sept premiers diacres de l'église chrétienne. On prétend qu'il fut martyrisé à Corinthe le 19 avril. * *Actes*, 5.

TIMOPHANE, capitaine Corinthien, frere de Timoléon, fut élu général de la cavalerie dans la guerre que les Corinthiens eurent contre les Argiens. Quelque temps après on lui donna le commandement de quatre cens hommes, levés pour les besoins de la république, & il voulut se servir de ces forces pour usurper l'autorité souveraine. Timoléon lui représenta le malheur où il alloit se précipiter ; mais tous ses conseils étant inutiles, il résolut de sacrifier la vie de son frere à la liberté & au salut de sa patrie ; & il consentit que Satyre, son beau-frere, & mari de sa sœur, tuât Timophane, pour délivrer le peuple de la tyrannie dont il étoit menacé, vers la CIV olympiade, & l'an 364 avant J. C. * Plutarque. Diodore.

TIMOR, isle de l'Océan oriental. C'est une des Moluques, prises en général. Elle est située au levant de celle de Flores, sous le 10 degré de latitude méridionale. Sa longueur du couchant au levant peut être de 60 lieues, & sa largeur de 15. Elle est fertile en grains & en fruits. On y trouve aussi du gingembre, de la canelle, & des forêts entieres de sandal blanc & de citrin. Ses habitans sont païens & demi-sauvages ; & on assure qu'ils n'ont l'usage du feu que depuis peu. * Mati, *dict.*

TIMOSKA ANKUDINA, qui se disoit fils de ZUZKI, grand-duc de Moscovie, étoit natif de la ville de Vologda, capitale du duché du même nom en Moscovie, & fils d'un marchand linger nommé *Demko Ankudina*. L'archevêque de cette ville le prit à son service, parcequ'il étoit bien fait & qu'il avoit la voix fort belle ; puis lui fit épouser sa niéce. Cette bonne fortune le rendit si superbe, que dès-lors il prit dans ses lettres la qualité de gendre du vaivode de Vologda, & fit des dépenses extraordinaires. Après la mort de l'archevêque, lorsqu'il eut dissipé le bien de sa femme, il se retira avec sa famille à Moscou, où il eut un emploi dans le bureau du vin & des autres liqueurs : mais comme il avoit la recette des deniers, il en usa si mal, qu'au premier compte on reconnut sa mauvaise foi. Craignant la recherche de ses malversations, & voyant que sa femme lui reprochoit ses vices, il l'enferma dans un poële, & mit le feu à sa maison, qui fut entierement brulée. Il se retira ensuite en Pologne si secrétement, que l'on croyoit à Moscou qu'il avoit été consumé dans le feu avec sa famille. Timoska fit cette retraite l'an 1643. Mais l'an 1645, ayant appris que le grand-duc de Moscovie envoyoit un ambassadeur au roi de Pologne, qui le pouroit découvrir, il alla trouver Chmielniski, général des Cosaques, & le pria de le protéger contre les persécutions qu'on lui faisoit, parcequ'il étoit proche parent de Zuski, qui avoit été grand-duc de Moscovie l'an 1610. Sa fourbe commençoit à réussir, lorsqu'un Moscovite le reconnut : ce qui l'obligea de s'enfuir à Constantinople, où il embrassa la religion de Mahomet. Après y avoir commis quelque crime, il s'évada, passa en Italie ; & étant arrivé à Rome, il abjura le mahométisme, & se fit catholique romain. De Rome il alla à Vienne en Autriche l'an 1650, puis en Transsylvanie, auprès du prince Ragotski, qui lui donna des lettres de recommandation pour la reine Christine de Suéde. Cette princesse le reçut fort bien, & le considéra comme fils du grand-duc Zuski ; mais ayant su sa qualité par un envoyé d'Alexis-Michel, grand-duc de Moscovie, elle le fit arrêter à Revel en Livonie, où il s'étoit enfui. Son adresse lui fit trouver le moyen de se sauver de la prison, d'où il se rendit à Bruxelles, puis à Leipsick, où il fit profession de la religion luthérienne. Peu de temps après le duc de Holstein le fit prendre, & le mit entre les mains de ceux que le grand-duc envoya l'an 1653, pour l'emmener à Moscou. Lorsqu'on l'interrogea, il voulut soutenir qu'il étoit prince, & fils du grand-duc Zuski ; mais après qu'on lui eut confronté sa mere & son fils, il ne voulut plus parler, quoiqu'on l'appliquât à la question. C'est pourquoi on lui lut sa sentence, & on le conduisit dans la grande place, où l'exécuteur lui coupa les deux bras & les deux jambes, & enfin la tête qui fut attachée au haut d'un pieu ; le corps fut jetté à la voirie. * Olearius, *voyage de Moscovie*.

TIMOSTHENES, de Rhodes, florissoit vers l'olympiade CXXVI, & l'an 276 avant J. C. sous le regne de Ptolémée Philadelphe, qui le fit général de ses armées de mer. C'étoit un homme curieux, & qui joignit aux connoissances nécessaires à sa profession, celle de la géographie. Il avoit écrit un livre intitulé *Les ports de mer* ; & un autre, sous le titre *Stadiasme*, dans lequel il marquoit les distances des lieux dans une très-grande étendue de pays. Ces ouvrages sont perdus ; mais heureusement Pline s'est servi de lui. Pour Eratosthène, il n'avoit fait presque que le copier. * Vossius, *de hist. Græc. t. 1, c. 17*.

TIMOTHÉE, fils de CONON l'*Athénien*, capitaine illustre, soutint parfaitement la gloire que son pere avoit acquise ; car il étoit éloquent, fort expérimenté dans les affaires de la guerre, & sur-tout très-heureux dans ses entreprises. Il se saisit de Corfou, & gagna une bataille navale sur les Lacédémoniens la 1 année de la CI olympiade, & l'an 376 avant J. C. Depuis il prit Torne, Potidée, délivra Cyzique, & se signala par quelques autres exploits. On lui dressa une statue dans la place publique d'Athènes, pour la victoire qu'il avoit obtenue contre les Lacédémoniens, & parcequ'il avoit fermé de murs la ville d'Athènes. Quelques envieux mirent son image auprès de celle de la Fortune, qui lui apportoit les villes toutes prises & envelopées dans des filets, pendant qu'il dormoit : il s'en fâcha, disant que cet honneur lui étoit du, & non pas à la fortune. On ajoute que la Fortune, irritée de son ingratitude, fit échouer depuis tous ses desseins. Cicéron le loue pour sa science & pour la beauté de son esprit. * Elien, *var. hist. lib. XIII*, 43, *& alibi*. Cicero, *l. 2, de offic.*

TIMOTHÉE, poëte-musicien très-célébre, naquit à Milet, ville Ioniene de Carie, l'an 182 de la chronique de Paros, qui répond à la troisiéme année de la quatre-vingt-troisiéme olympiade, 446 ans avant J. C. Timothée florissoit en même temps qu'Euripide & Philippe de Macédoine. Il excelloit dans la poësie lyrique & dithyrambique ; & il étoit grand joueur de *cithare*. Il perfectiona cet instrument, en y ajoutant quatre nouvelles cordes, selon Pausanias, ou deux seulement, la

dixiéme & la onziéme, suivant Suidas, aux sept, ou aux neuf qui composoient la cithare avant lui. Cette innovation dans la musique n'eut pas une approbation générale. Les Lacédémoniens la condamnerent par un decret public que Boëce nous a conservé, *De musica*, *l.* 1. Il y est dit, entr'autres, que les rois & les éphores avoient reprimandé publiquement Timothée, & avoient ordonné que sa lyre seroit réduite aux sept cordes anciennes, & qu'on en retrancheroit toutes les cordes nouvellement ajoutées. Athénée, qui rapporte ce fait, dit de plus, que l'exécuteur se mettant en devoir de couper ces nouvelles cordes, Timothée apperçut dans le même endroit, une petite statue d'Apollon, dont la lyre avoit autant de cordes que la sienne, la montra aux juges, & fut renvoyé absous. Les poëtes comiques, Phérécrate sur-tout, se déchaînerent aussi contre Timothée, comme on peut le voir dans le Dialogue de Plutarque sur la musique. Son dithyrambe sur l'accouchement de Semelé, ou sur la naissance de Bacchus, fut regardé comme indécent, non-seulement par les Lacédémoniens, mais par d'autres. On accusoit de plus Timothée d'être froid, & peu ingénieux dans ses poësies. Cela n'empêchoit pas que ce poëte musicien ne fût en très-grande réputation; & il paroît par une épigramme grecque d'Alexandre, poëte Etolien, conservée dans les *Saturnales* de Macrobe, que les Ephésiens lui donnerent mille piéces d'or pour composer un poëme en l'honneur de Diane, lorsqu'ils firent la dédicace du temple de cette prétendue déesse. Timothée avoit composé dans le genre lyrique, dans le dithyrambique, dans le dramatique, dans l'épique. On trouve une notice de ses poësies dans Suidas, qui lui attribue dix-neuf *nomes*, ou cantiques; trente-six poëmes; dix-huit dithyrambes; vingt & une hymnes; le poëme de Diane; huit *Diascèves*, ou descriptions; un panégyrique, ou éloge; trois tragédies, *les Perses*, ou *Nauplius*, *Phinidas*, *Laërte*, auxquelles il faut joindre la *Niobé*, & le poëme sur la naissance de Bacchus. Timothée, selon le même Suidas, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans: mais suivant la chronique de Paros, dont l'autorité est préférable, il n'en avoit que quatre-vingt-dix. Sa mort arriva en Macédoine la quatriéme année de la cent cinquiéme olympiade, deux ans avant la naissance d'Alexandre le Grand. D'où il suit, que ce Timothée est différent de ce fameux joueur de flute qui fut si chéri d'Alexandre, & qui savoit tellement animer ce prince par les sons de son instrument, qu'il le faisoit courir aux armes. Cependant presque tous les auteurs ont confondu ces deux Timothées. * *Voyez* les *Remarques* de M. Burette *sur le Dialogue de Plutarque touchant la musique*, imprimées dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tome dixiéme, pag. 235 & suiv.

TIMOTHÉE, disciple de S. Paul, étoit fils d'une mere Juive de naissance, & chrétienne de créance, & d'un pere gentil. Saint Paul le trouva à Lystre, où les fidéles de cette ville rendirent des témoignages si honorables de sa piété, qu'il le choisit pour compagnon de ses voyages, vers l'an 46 après J. C. Ce fut sous un si excellent maître, que Timothée fit bientôt un grand progrès en toutes les vertus chrétiennes: il lui devint très-cher, & eut toujours la premiere place en son affection. Cet apôtre le loue de sa foi, de sa constance & de son zèle; l'appelle son cher & fidéle disciple, & témoigne qu'il n'y avoit personne qu'il chérit davantage. Depuis il l'établit évêque d'Ephèse, & lui écrivit deux excellentes épîtres. Enfin Timothée, après avoir long-temps & glorieusement travaillé pour la gloire de Jesus-Christ, eut l'avantage d'être lapidé pour lui, voulant s'opposer au culte impie de Diane, & à la superstition des Gentils, dans une de ses fêtes, vers l'an 109 de J. C. * *Actes*, *c.* 16. Eusebe, *in hist.* Baronius, *in annal & martyr.*

TIMOTHÉE, duc des Ammonites, grand capitaine, mais cruel ennemi des Juifs. Il avoit servi quatre rois de Syrie, mais il fut toujours battu & malheureux. Il fut même pris dans un combat, par Dosithée & Sosipater: mais on lui sauva la vie, en considération de plusieurs Juifs de qualité qui étoient dans son camp. * *II. Machab. XII.*

TIMOTHÉE, auteur d'un traité de la théologie des païens, dont Arnobe fait mention, *l.* 5.

TIMOTHÉE, Athénien, avoit écrit les vies des philosophes, que Diogène *Laërce* cite souvent, & des Argoliques, c'est-à-dire, une description de l'Argolide, dont Plutarque fait mention. On ne sait pas en quel temps il vivoit.

☞ Un autre TIMOTHÉE natif de Gaze, florissoit du temps de l'empereur Anastase, & composa une tragédie sur l'impôt, appellé *Chrysargyre*, que ce prince avoit aboli. Il avoit entrepris une histoire naturelle, & avoit mis au jour celle des animaux à quatre pieds, des oiseaux, & des reptiles. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 1 & 3.

TIMOTHÉE, hérétique, qui suivoit les erreurs d'Apollinaire. Ce Timothee se disoit évêque d'Alexandrie: il fut condamné par le pape Damase dans un concile célébre tenu à Rome en 376, & déposé avec son maître Apollinaire. Les évêques d'Orient, ignorant, sans doute, cette condamnation, écrivirent en 382, une lettre fort respectueuse à Damase, dans laquelle, après avoir exalté la gloire du saint siége, ils lui demandoient la condamnation de cet hérétique. Le pape commence ainsi sa réponse, que Théodoret nous a conservée: *Quand vous rendez au siége apostolique l'honneur qui lui est du, le plus grand avantage vous en revient à vous-mêmes, mes très-honorés fils.* Ensuite il leur déclare qu'il a condamné, il y a long-temps, Timothée avec son maître Apollinaire, en présence de Pierre d'Alexandrie, & qu'ils n'ont pas sujet de lui demander qu'il soit déposé de nouveau. Sur cela & sur le reste concernant l'histoire de cet hérétique, on peut consulter S. Grégoire de Nazianze, *epist. ad Cledon.* S. Jerôme, *in chron. ad annum* 376. Théodoret, *hist. l.* 4, *c.* 10. Sozomene, *lib.* 6. *cap.* 25, &c.

TIMOTHÉE, I de ce nom, évêque d'Alexandrie, succéda à Pierre son frere, vers l'an 380, & mourut l'an 385. On lui attribue quelques vies de Saints; & un livre des miracles de S. Ménas, rapporté par Surius. Nous avons de lui une épître canonique, qui se trouve dans Balsamon. Il est aussi fait mention de lui dans le code Théodosien, au sujet d'une loi publiée par Théodose *le Grand*, par laquelle il interdisoit aux juges séculiers la connoissance des causes ecclésiastiques, *l.* 3, *de ep. Jud.* * Sozomene, *lib.* 6, *hist. ecclef. c.* 29. Surius, *T. VI*, *ad* 11 *novemb.* Rosweide, *in proleg. vit. patr. sect.* 4. Baronius, *in annal.*

TIMOTHÉE II, dit *Ælure*, prélat indigne de ce nom, fut intrus sur le siége d'Alexandrie l'an 457, après le massacre de Protérius, & persécuta cruellement les orthodoxes. Il avoit vécu long-temps parmi les moines d'Egypte; il fut fait prêtre, & ayant donné dans l'erreur des Eutychiens, s'opposa à l'élection de Protérius. On dit même que pour mettre les moines de son parti, il étoit allé dans des deserts visiter les anachorétes, & tâchoit de leur faire accroire qu'il étoit un ange que Dieu leur envoyoit, pour les avertir de n'avoir point de communion avec le même Protérius. Depuis, il se fit ordonner évêque par deux prélats hérétiques comme lui, & déposés pour leur hérésie. Il persécuta tous les clercs qui n'étoient pas de son parti; tourmenta les laïcs, & exerça tant de violences, que le gouverneur d'Alexandrie le contraignit de sortir de la ville. Timothée fut depuis chassé par l'empereur Léon. Il fut rétabli par Basilisque, & recommença ses violences avec plus de fureur: enfin il s'empoisonna lui-même vers l'an 477. * Evagre, *l.* 3. Liberat. Nicéphore. Baronius. Gennade, &c.

TIMOTHÉE III, surnommé *Solofaciole*, fut mis en la place de Timothée *Ælure*, qu'on envoya en exil. Il étoit orthodoxe; & d'abord après son ordination, il écrivit au pape S. Léon. Quelque temps après il fut

chassé, puis rétabli, & mourut vers l'an 482. * Baronius, *in annal.*

TIMOTHÉE IV, prélat hérétique, succéda à Dioscore *le Jeune* vers l'an 519. Justin ayant succédé à Anastase, fit chasser cet évêque hérétique du siége d'Alexandrie, où l'on établit l'an 521 Asterius, qui étoit orthodoxe. * Baronius, *in annal.*

TIMOTHÉE, évêque hérétique de Constantinople, fut intrus sur ce siége par l'empereur Anastase, qui avoit chassé le saint prélat Macédonius l'an 511. Cet usurpateur déja décrié par son hérésie, étoit très-diffamé par son incontinence, qui lui avoit fait donner des noms sales & honteux par le peuple. Il se jouoit de la religion, contrefaisoit le catholique avec les orthodoxes, & mourut subitement l'an 518.

TIMOTHÉE, évêque, avoit écrit dans le V siécle un volume de la nativité de Jesus-Christ, qu'il croyoit être arrivée le jour de l'Epiphanie. * Gennad. *de script. ecclef. c.* 58.

☞TINCHEBRAY, bourg de France en basse Normandie, à trois lieues de Vire, & près le pays du Maine, en latin *Tenerchebrayum*, ou *Tincebragium*. Il y a des siéges de bailliage & de vicomté qui dépendent de la jurisdiction de Mortain, deux églises paroissiales, dédiées l'une à Notre-Dame, l'autre à S. Pierre, un bon marché, & plusieurs foires. Tinchebray, situé au pied d'un fort château, dont il ne reste plus que des ruines, est célébre dans l'histoire de Normandie par la bataille qui s'y donna en 1106, entre Henri roi d'Angleterre, & Robert, duc de Normandie son frere, & qui décida toutes leurs querelles. Robert y fut defait, & y perdit la liberté. * *Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain de Bayeux.

TINCTOR (Jean) chanoine de Tournai, florissoit sous l'empire de Fréderic III. Il a écrit contre Bonet & François de Maronis, qui soutenoient que S. Jean l'Evangéliste étoit le fils naturel de la sainte Vierge. * Sweertius, *pag.* 478.

TINDAL (Guillaume) docteur Anglois, qui embrassa la religion protestante sous Henri VIII, se retira ensuite dans les Pays-Bas, où il traduisit le nouveau Testament en anglois. Cette version fut trouvée infidéle, & par cette raison elle fut brulée en Angleterre en 1530. Tindal en fit ensuite une autre qui fut aussi critiquée & rejettée. Enfin, Tindal lui-même fut brulé vif pour cause de religion, près de Bruxelles en 1536. Il étoit savant, mais très-vif dans la dispute, d'un génie impétueux, & très-satyrique. * *Mémoires du temps.* De Larrey, *histoire d'Angleterre, tome* 1, *page* 313, 378, &c.

TINDAL (Matthieu) fameux docteur Anglois, étoit né à Beer-Ferrers, dans la province de Devon, le 10 avril 1655. Son pere étoit ministre de Beer-Ferrers, bénéfice de 300 livres sterling qui lui avoit été donné par l'université de Cambrigde dans le temps des guerres civiles. Il étudia les humanités sous son pere jusqu'à l'âge de 17 ans, qu'il fut envoyé au collége de Lincoln à Oxford, où il continua ses études sous la direction de M. Hickes, fameux docteur non-jureur. Il avoit 22 ans lorsqu'il fut choisi membre du collége d'*All-Souls*, & il en avoit 28, quand il prit parti dans les troupes du roi Jacques, qu'on envoyoit contre le duc de Monmouth. Quelque temps auparavant, il avoit été reçu docteur en droit. La seconde année du regne du roi Jacques, il embrassa la religion catholique romaine; mais soit par inconstance naturelle, soit par quelque autre motif, il rentra dans l'église anglicane avant l'abdication du roi Jacques. Plusieurs écrits qu'il avoit publiés en faveur du gouvernement, lui avoient valu une pension de 200 livres sterling, dont il a joui jusqu'à sa mort arrivée le 16 du mois d'aout 1733. Les écrits que nous connoissons de lui sont, un *Essai concernant les loix des nations & les droits des souverains*, à Londres 1694, *in*-4°. Un autre *Essai concernant l'obéissance due aux puissances souveraines, & le devoir des sujets dans quelques révolutions que ce soit, avec des considérations sur la conjoncture présente des affaires*, à Londres 1694, *in*-4°. Une *Lettre concernant les loix qui restraignent la liberté d'imprimer*, in-4°. Des *Raisons concernant les motifs de ces loix*, in-4°. *Les droits de l'église chrétienne, soutenus contre les prêtres de l'église romaine, & autres, qui s'attribuent sur elle une puissance indépendante, avec une préface concernant le gouvernement de l'église d'Angleterre, telle qu'elle est établie par la loi;* c'est-à-dire, par les actes du parlement. Partie premiere en 1706, *in*-8°. *Deux défenses des droits*, &c. *in*-8°. 2 vol. *Quatre discours*, &c. in-8°. *Lettre au clergé des deux universités*, Oxford & Cambrigde, *concernant la Trinité*, in-4°. *Défense de la Lettre précédente. Quelques raisons pour abolir les statuts de l'université, touchant l'obligation d'entrer dans les SS. ordres*, in-folio. *La nouvelle haute église devenue un ancien presbytérianisme*, en 1705, *in*-8°. *Nouveau catéchisme, avec les* 39 *articles du docteur Hickes, & une préface touchant le véritable intérêt de la Grande Bretagne, soit par rapport à l'eglise, soit par rapport à l'état*, en 1710, *in*-8°. *Le jugement miséricordieux de la haute église triomphante en persécutant le clergé, & les autres sous le regne de Charles I*, in-8°, 1710. *Le jacobitisme, le parjure & le papisme de la haute église*, c'est-à-dire de l'église anglicane, en 1710, *in*-8°. *La nation vengée*, &c. deux parties *in*-8°. *Traité pour dissuader de prendre le parti du jacobitisme*, &c. en deux parties, *in*-8°, 1713. *Les principes de la révolution & de l'antirévolution comparés*, &c. 1714, in-8°. *Remarques sur la déclaration du prétendant*, en 1715, in-8°. *Abrégé du rapport du comité secret, touchant les négociations de paix & de commerce, avec des remarques sur ce rapport*, &c. in-8°. *La défection considérée, & les desseins de ceux qui divisent les amis du gouvernement, mis dans leur véritable jour*, en 1717, in-8°. *La constitution expliquée*, &c. en 1719, in-8°. *Le christianisme aussi ancien que le monde, ou l'évangile, seconde publication de la religion de nature*, en 1730, in-4° & in-8°. *Mémoire adressé aux habitans des deux grandes villes de Londres & de Westminster, au sujet de la Lettre pastorale répandue sous le nom de l'évêque de Londres*, en 2 parties, 1728, in-8°. *Remarques sur l'histoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoiras*, in-4°, 2 vol. à la Haye 1733. Ces ouvrages sont en anglois, & quelques uns ont été traduits en françois. M. Tindal a laissé ses manuscrits à M. Budgol, qui s'est chargé de les publier. * *Mémoires du temps. Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, mois de janvier, février & mars* 1734, &c. Le Mercure suisse nous apprend l'anecdote suivante, au sujet de M. Tindal, & il s'exprime ainsi: « Le docteur Tindal avoit déclaré pendant sa vie, » que son dessein étoit d'imiter *Alexandre le Grand*, » en laissant son héritage au plus digne. Par son testa» ment, il légue deux mille cent livres sterling, qui » font environ cinquante mille livres de France, à M. » Eustache Budgol, qui n'étoit point son parent; & » sans autre motif que de *favoriser ses grands talens,* » *& le mettre en état de les rendre utiles à sa patrie*... » M. Budgol est connu par divers ouvrages, & par la » part qu'il a eue au fameux *Spectateur.* Nicolas Tin» dal, neveu du docteur, qui a donné en anglois une » belle traduction de l'histoire de Rapin Thoyras, a été » l'héritier de ses autres biens. » * Voyez les *Anecdotes curieuses sur la vie, les ouvrages & les sentimens de quelques prétendus esprits forts de nos jours*, &c. dans le *Mercure suisse*, juillet 1734, pag. 93 & suivantes.

TINE, isle de l'Archipel vers l'Europe, & une des Cyclades, a été appellée *Hydrusia*, à cause de ses eaux; *Ophiusa*, à cause de ses serpens, & puis *Tenos*, d'où s'est formé le nom de Tine. Cette isle étoit autrefois célébre par un temple, & par un bocage consacré à Neptune, où l'on venoit en foule faire des

ſacrifices à cette fauſſe divinité des eaux. La ville, ou plutôt le chorion de Tine, eſt à une grande lieue de la mer, au pied d'une fortereſſe. Le pays produit des vins excellens, des figues délicieuſes, quantité de lapins; on y trafique auſſi de ſoie. Les habitans y profeſſent la religion catholique, & il y en a fort peu du rit grec, c'eſt-à-dire, qui ſuivent les cérémonies de l'égliſe grecque. Magin & Ariſtote diſent qu'il y a une fontaine dont l'eau ne reçoit point le mêlange du vin. * Ariſtote, *in mirabil.* Athenée, *in Gymnoſoph.* Pline, *l.* 12, *c.* 4. Magin, *geograph.*

TINE, *Tina*, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Boſnie, aux confins de la Dalmatie & de la Croatie, à huit lieues de Sebennico, vers le nord. Cette ville eſt épiſcopale, ſuffragante de Spalatro. Elle porte quelquefois le nom de la riviere *Chercha*, *Kerka*, ou *Kurka* ſur laquelle elle eſt ſituée, & elle eſt la même que pluſieurs cartes appellent *Chnin*. * Mati, *dict.*

TINE, riviere du nord d'Angleterre dans le Northumberland, coule vers l'occident ſur les frontieres de l'Ecoſſe, d'où elle prend ſon cours vers le ſud-oueſt, juſqu'à ce qu'elle ſe décharge dans la mer, près de laquelle elle ſert de limites entre le Northumberland & l'évêché de Durham. Parmi les rivieres qu'elle reçoit, le Read & l'Alow ſont les principales. Newcaſtle eſt ſur la Tine. C'eſt là où l'on embarque ſur cette riviere le charbon que l'on porte à Londres juſqu'à Sheales, & de-là ſur la mer. * *Dict. angl.*

TINGCHEU, ville de la Chine. Elle eſt la ſixiéme de la province de Fokien, & elle a ſept autres villes ſous ſa juriſdiction. * Mati, *dict.*

TINGIS, ville maritime, capitale de la Mauritanie qui s'appelloit de ſon nom *Tingitane*: on l'appelle à préſent *Tangari*, ou plus communement *Tanger*. Dans la diviſion des provinces ſous Diocletien, & depuis, Tingis & la Tingitane furent jointes au gouvernement civil & militaire d'Eſpagne, étant régies par un préſident ſous les vicaires d'Eſpagne, & le comte qui y commandoit les troupes prenant ſes ordres du général du même pays, ainſi qu'il eſt marqué dans la notice des dignités de l'empire.

TINGISES, Tartares de Sibérie, *cherchez* TONGOUSES.

TINGMOUTH, bourg maritime d'Angleterre, dans la contrée du comté de Devon, qu'on appelle *Exmiſter*. Il tire ſon nom, de ce qu'il eſt ſur l'embouchure de la riviere de Ting. C'eſt un petit lieu ouvert, peu célébre, qui reſſemble plutôt à un hameau qu'à une ville, qui n'eſt habité que par des pêcheurs, où il n'y avoit qu'un petit nombre de maiſons couvertes de chaume, qui furent brulées par la flotte françoiſe en 1690. * *Dict. angl.*

TINIAN, ou l'iſle de *Buena viſta Mariana*, l'une des iſles Marianes ou des Larrons. Elle a quinze lieues de tour, & eſt ſituée à quatorze dégrés cinquante minutes de latitude ſeptentrionale. Elle n'eſt éloignée que d'une lieue de l'iſle d'Aiguiguan, & de trois de celle de Saypan. * Charles le Gobien, *hiſtoire des iſles Marianes.*

TINMOUTH, port de mer conſidérable, & château ſur les frontieres du comté de Northumberland & de l'évêché de Durham ſur la riviere de Tine, qui en cet endroit ſe décharge dans la mer d'Allemagne, après avoir paſſé par Newcaſtle, qui pour cette raiſon s'appelle *Newcaſtle ſur la Tine.* Sous le regne de Guillaume II, Robert Mowbrai, comte de Northumberland, ſe confiant trop ſur la bonté du château de Tinmouth, fut fait priſonnier par ce prince, après un rude ſiége. * *Diction. angl.*

TINOCO, célébre dans l'hiſtoire de Portugal du XV ſiécle, découvrit au roi dom Juan, ſon maître, une conſpiration très-dangereuſe, dans laquelle ce prince eut été envelopé, ſans la dépoſition de ce fidéle ſujet. Tinoco en fut informé par ſa ſœur, qui étoit entretenue par l'évêque d'Evora qui étoit entré dans cette conſpiration. Ce prélat indiſcret découvrit tout le complot à cette femme: celle-ci le dévoila à ſon frere, & Tinoco en avertit Antoine Faria, qui étoit dans la confidence de dom Juan. Le roi inſtruit de cette conjuration par Faria, voulut voir Tinoco, lui parla en ſecret, & ſut de lui toutes les circonſtances de ce que l'on tramoit contre ſa perſonne. Sur ces inſtructions, dom Juan prit ſi bien ſes meſures, que preſque tous les conjurés furent arrêtés, & que pluſieurs moururent ou dans les priſons ou par les ſupplices que leur crime méritoit. Ce fut en cette occaſion que dom Juan tua de ſa propre main le duc de Viſeo, un des principaux, & peut être le chef des conjurés. C'étoit en 1483. L'évêque d'Evora fut enfermé dans un cachot obſcur & mal-propre, où il expira trois jours après qu'il y fut entré: on croit qu'il y fut empoiſoné. Les coupables étant punis, Tinoco, qui avoit paru auſſi devant le juge criminel pour faire en forme juridique les dépoſitions qu'il avoit faites d'abord en ſecret à Faria & enſuite au roi, fut récompenſé de ſa fidélité. Dom Juan lui donna mille ducats de penſion, avec un bénéfice de quinze cens écus; mais il ne profita pas long-temps de ſa fortune. La mort termina ſes jours bientôt après. Ceux qui haïſſoient le roi, diſoient, que le ciel l'avoit puni pour avoir été l'auteur de la mort de Viſeo: mais il n'en avoit été tout au plus que l'occaſion; & d'ailleurs il avoit fait ſon devoir en découvrant ce que l'on tramoit contre la vie de ſon prince, quelque motif d'intérêt qu'il eût pu avoir en faiſant cette déclaration. * *Voyez* les hiſtoriens de Portugal, qui parlent preſque tous de ce fait, entr'autres M. Le Quien de la Neuville, & M. de la Clede; ce dernier en parle dans le tome 1 de ſon *Hiſtoire du Portugal*, depuis la page 504, juſqu'à la page 507, de l'édition *in*-4°, &c.

TINTO, *Rio Tinto des Azege*, anciennement *Urius*, riviere d'Eſpagne dans l'Andalouſie, en arroſe la partie la plus occidentale du nord au ſud. Elle a toujours ſon cours parallele à celui de l'Odieri, baigne Niebla, & ſe décharge dans le golfe de Cadix à Gelves. On prétend que ſon eau a la vertu de pétrifier ſon ſable; elle eſt très-amere, également nuiſible aux herbes & aux racines des arbres, & elle ne nourit ni poiſſon ni rien qui ait vie. * Baudrand.

TINTORET (Jacques Robuſti) ſurnommé *le Peintre fameux*, naquit à Veniſe l'an 1512. Son pere étoit teinturier; ce qui donna le ſurnom de *Tintoret* à ſon fils. Il n'étoit encore qu'un jeune enfant, qu'il deſſinoit continuellement contre les murailles avec du charbon, ou avec des teintures: ce qui fit reſoudre ſes parens de l'abandonner à ſon inclination. Ils le mirent ſous le Titien. Son amour pour la peinture lui fit devancer bientôt tous les jeunes gens de ſon âge; & peu de temps après être entré chez ſon maître, ſes ouvrages ſurprirent tout le monde. Titien lui-même en fut jaloux; & prévoyant par les deſſins de ce jeune éleve, qu'il pouroit devenir un jour un excellent peintre, la crainte qu'il ne nuisît à ſa réputation l'obligea de le congédier. Tintoret piqué par cette action, qu'il regarda comme un affront & un obſtacle à ſon avancement, prit des réſolutions encore plus fortes pour s'inſtruire dans ſon art. Son reſſentiment ne l'empêchant point de connoître & d'eſtimer le mérite du Titien, il réſolut d'étudier d'après ſes tableaux & d'après les ſtatues du fameux Michel Ange. Ce furent les guides qu'il ſe propoſa; & pour ne s'en éloigner jamais, il s'en fit une eſpéce de loi, qu'il écrivit contre les murs de ſon cabinet, en ces mots: *Il deſegno di Michel Angelo, el colorito di Titiano.* Tintoret réuſſit en l'un & en l'autre. Ayant un génie aiſé à produire, une fécondité très-grande, beaucoup de facilité à exprimer ſes conceptions, & une forte aſſiduité au travail, il devint un des meilleurs peintres de l'Italie. Sa principale application

fut d'étudier la nature; mais en même temps de la perfectioner par les regles de son art. Il ne dessinoit guères que d'après les corps naturels; & il se fit une étude particuliere d'apprendre sur les corps morts, ce qui regarde les muscles & les nerfs. Avec ce secours, il réussit parfaitement à bien poser ses figures, & à les placer dans les attitudes agréables. Enfin à force de travail, il acquit une si grande facilité pour l'exécution, que tous les peintres de son temps en étoient dans l'étonnement. Cela parut, lorsque ceux de la confrairie de S. Roch, voulant faire peindre un tableau dans leur église, choisirent le Tintoret, Paul Veronèse, André Schiavon, Joseph Salviati, & Frédéric Zucchero, pour en faire des dessins, afin de choisir celui qui leur agréeroit le plus. Chacun ayant apporté le sien, le Tintoret fit découvrir un grand tableau qu'il avoit fini, dans le temps que les autres n'avoient que des esquisses. Ceux qui ont vu les ouvrages de ce peintre qui sont à Venise, ne peuvent assez admirer sa fécondité, & sa grande facilité à exécuter ce qu'il avoit imaginé. Il est vrai que dans le grand nombre de ses tableaux, il y en a de moindres en beauté les uns que les autres: tous ne sont pas également corrects; mais aussi il s'étoit vu souvent obligé de travailler avec plus de promptitude qu'il n'eût voulu, pour contenter tout le monde, & ne renvoyer personne. Il préféroit quelquefois le feu de l'imagination & l'abondance des expressions à ce qui regarde la perfection d'un ouvrage; & il craignoit bien plus de manquer dans le dessin que dans la couleur. On met au rang de ses plus beaux tableaux, les deux de cinquante pieds de haut qu'il fit dans l'église de *la Madona dell' horto*; dont l'un représente le veau d'or & l'autre le jugement dernier; celui qu'ils nomment à Venise du miracle *del servo*, qui représente dans un quarré de vingt pieds, un miracle de S. Marc, à l'endroit d'un domestique à qui son maître fit arracher les yeux & casser les jambes, pour avoir été visiter, contre sa volonté, les reliques du saint évangéliste; les deux de la Trinité; celui de l'Assomption, qui est aux *Crociferi*; le crucifiement de Notre-Seigneur; & les autres qu'il a faits pour la confrairie de S. Roch; le siége de Zara, par Marc Justiniani, après que cette ville s'étant soustraite de l'obéissance des Vénitiens, eut reçu la garnison de Louis, roi de Hongrie; & dans le grand palais le grand tableau de trente pieds de haut, sur soixante & quatorze de large, qu'on nomme *le Paradis*, qu'il fit sur la fin de ses jours, & qui fit l'admiration de Venise. Il y a encore un nombre infini d'ouvrages de ce grand homme, qui cependant n'amassa pas de grands biens, n'ayant pensé dans ses travaux qu'à immortaliser son nom. Il vécut toujours avec estime, & eut pour amis toutes les personnes savantes & vertueuses qui vivoient alors. Outre les portraits de ses amis, il fit ceux de plusieurs princes & seigneurs, & même celui de Henri III, roi de France, lorsqu'il passa à Venise, à son retour de Pologne. Ce prince voulut le faire chevalier de sa main, honneur dont il remercia sa majesté. Enfin le Tintoret étant parvenu à l'âge de 82 ans, mourut l'an 1594, & fut inhumé avec beaucoup d'honneur dans l'église de sainte Marie *dell' horto*. Il laissa un fils, DOMINIQUE *Tintoret*, qui fut aussi habile dans la peinture, & qui mourut à Venise l'an 1637, âgé de 75 ans; & une fille *dont nous parlerons à l'article suivant*.* Ridolfi, *vit. de pittor. part. I, pag. 3. &c.* Felibien, *entret. des peintres, tom. 1.*

TINTORET (Marie) fille du précédent, peignoit très-délicatement, savoit la musique en perfection, & jouoit de diverses sortes d'instrumens. L'empereur Maximilien II, Philippe II, roi d'Espagne, Ferdinand archiduc d'Autriche, & plusieurs autres princes souhaiterent de l'attirer dans leur cour; mais le Tintoret qui l'aimoit tendrement, s'en excusa toujours, & préféra le plaisir de l'avoir auprès de lui aux offres avantageuses qu'on lui faisoit. Il la maria à un jouaillier, nommé *Mario* Augusti; mais cette chere fille mourut en 1590, âgée de 30 ans.* Ridolfi, *vies des peintres, 2 p.*

TIPASA, ancienne ville de la Mauritanie Césarienne en Afrique, autrefois siége d'un évêque, est maintenant ruinée, & a fait place à un village nommé *Saca*, situé proche d'Alger. C'est où se fit ce fameux miracle, l'an 484, pendant que Cyrola, faux patriarche des Ariens, en étoit évêque sous le regne de Huneric, roi des Vandales. Ce tyran furieusement irrité contre les catholiques de cette ville, y envoya de ses officiers, avec ordre de couper la langue à tous ceux qui refuseroient de se faire Ariens. Cet ordre barbare fut exécuté; & comme presque tous les habitans se présenterent en foule pour professer la véritable créance, on fit sur eux tous cette sanglante exécution; mais elle n'empêcha pas qu'ils ne continuassent de publier hautement la divinité de J. C. car après qu'on leur eut coupé la langue, ils crierent plus fortement & plus distinctement que jamais, que J. C. étoit vrai Dieu. Ce qui augmenta la merveille fut qu'un jeune homme né muet, ayant néanmoins une langue, dont il n'avoit point l'usage, parla comme les autres, aussitôt qu'on la lui eut arrachée. Et afin que ce prodige ne pût être contesté, & qu'il fût vu de tout le monde, ces admirables confesseurs de J. C. parlerent toujours librement, sans langue, tant qu'ils vécurent. Plusieurs auteurs ont assuré que cela étoit vrai, sur le témoignage des autres, comme fait S. Gregoire *le Grand*; & même quelques-uns témoignent l'avoir vu eux-mêmes, & l'avoir examiné à Constantinople, où plusieurs de ces martyrs s'étoient retirés. Victor de Vite, qui étoit sur les lieux, écrivant ce miracle quelque temps après, dit que si quelqu'un a peine à le croire, il n'a qu'à faire un voyage à Constantinople, où il verra, entr'autres, le diacre Réparatus, qui parle admirablement, quoique sans langue, & qui est révéré pour ce prodige de toute la cour de Zénon. L'empereur Justinien, qui étoit pour lors à sa cour, assure qu'il y vit lui-même ces saints personnages, qui racontoient leur martyre, sans langue. L'historien Procope, qui servit dans l'armée de cet empereur, avec beaucoup de réputation, écrit qu'on en voyoit encore de son temps plusieurs à Constantinople, qui parloient très-facilement. Enée de Gaze, philosophe platonicien, qui florissoit en même temps, écrit qu'attiré par le bruit que faisoit dans le monde une chose si étonnante, il voulut voir lui-même ces hommes miraculeux, ausquels ayant fait ouvrir la bouche, il avoit trouvé qu'on avoit coupé la langue jusqu'au gosier; & que néanmoins ils parloient librement & distinctement, en lui racontant cette histoire. Ces grands hommes disent tous la même chose, & rendent au monde ce témoignage dans des écrits publics, qui pouvoient facilement être convaincus de fausseté, s'ils eussent eu l'imprudence d'écrire, qu'on eût vu publiquement dans cette grande ville, ce qui n'auroit jamais été. * Maimbourg, *histoire de l'arianisme.*

TIPETOT (Jean) comte de Worcester en Angleterre, augmenta par sa vertu l'éclat de son origine, que Louis de Carbo de Ferrare lui fait tirer de la race des rois d'Angleterre. Il y eut une guerre civile entre les deux familles de Lancastre & d'Yorck qui disputoient la couronne d'Angleterre, pendant qu'il faisoit ses études à Oxford: ce qui le porta à faire un vœu d'aller à Jérusalem pour implorer la miséricorde de Dieu. Il l'accomplit & visita tous les lieux saints de la Palestine. De-là il revint à Venise, & ensuite passa à Ferrare pour entendre Guarinus de Vérone, dont les Anglois admiroient l'éloquence. Ensuite il alla à Rome, & fit un discours si touchant devant le pape Pie II, qu'il le fit pleurer. Quelques-uns assurent que dès l'âge de vingt-cinq ans il avoit été grand trésorier d'Angleterre. Lorsqu'il y fut retourné, il fut accusé d'avoir agi contre le roi regnant Edouard IV, & eut la tête coupée à

Londres l'an 1471. Il fut enterré dans l'église des religieux de S. Dominique. Il a laissé plusieurs livres de ses lettres, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TIPHAINE (Claude) Jésuite, né à Paris l'an 1571, entra dans la compagnie l'an 1593. Il y enseigna quelque temps la philosophie & la théologie, fut recteur des collèges de Reims, de Metz, de la Flèche & de Pont-à-Mousson, où il fut ensuite reçu docteur, & élu chancelier & recteur de cette université. Il fut aussi provincial de la province de Champagne. Enfin il mourut saintement à Sens le 27 décembre de l'an 1641. C'étoit un homme d'un esprit très-doux, & d'une humeur commode, de mœurs fort tranquilles, & qui sut joindre la science avec la piété. Ses sentimens furent différens de ceux de sa compagnie sur la grace. Il composa un ouvrage latin intitulé, traité *de l'ordre* ou de ce qui précéde & de ce qui suit, *de ordine, seu de priori & posteriori*, qu'il fit imprimer à Reims l'an 1640, à la faveur de son provincialat. Il avoit donné auparavant deux autres ouvrages; *Avertissement aux hérétiques de Metz*, l'an 1618, & *Declaratio & defensio scholasticæ doctrinæ SS. Patrum & Doctoris Angelici de hypostasi seu persona, &c.* l'an 1634.* Alegambe, *biblioth. script. societatis Jesu. Lettres du* prince de Conti *au P. Dechamps.*

TIPHERNAS Gregoire) est nommé par plusieurs, entr'autres, par Humfroy Hody, *Lilius Gregorius Tiphernas*, & à la tête des poësies latines de Tiphernas même, *Publius Gregorius Tifernas*. Il n'étoit point Grec, comme l'a cru Naudé, mais de Tiferno en Italie, né de parens honnêtes & gens de bien. Il fut bien instruit dès sa jeunesse dans les langues grecque & latine, & eut dans la premiere le savant Emanuel Chrysoloras pour maître. Il étudia aussi la médecine; & il l'exerça même quelque temps, comme il le dit lui-même, dans son élégie au pape Pie II :

Hæc nos ad cultum vitæ exercemus honestum :
Utimur & medicà, cùm petit æger opem.

Ou, selon une autre édition,

Utimur & medicà, cùm petit æger, ope.

Il eut un frere, nommé *Jacques*, dont l'unique profession étoit celle de médecin : il étoit plus jeune que Gregoire, & mourut avant lui, à Rimini où il s'étoit marié, ne laissant qu'une fille qui survéquit peu à son pere. Gregoire desirant de se perfectionner dans la langue grecque, fit un voyage dans la Gréce même, où il demeura plusieurs années. De retour en Italie, il fit quelque séjour à Rome sous le pontificat de Nicolas V qui l'accueillit favorablement à cause de son érudition. Ce fut à la sollicitation de ce pape, que Tiphernas acheva la traduction latine de la géographie de Strabon, que le savant Guarino avoit laissée au onziéme livre. Il fit encore quelques autres traductions d'ouvrages grecs en latin, ainsi qu'il le dit dans l'élégie déja citée, où il parle ainsi à Pie II, de l'estime que Nicolas V avoit pour lui, & de ses propres travaux.

Nec sumus omnino spernendi, summe sacerdos,
Qui magnis cari quivimus esse viris.
Ut verò reges parcam memorare, quibuscum
Nostra quidem longo tempore vita fuit :
An non judicium fuit admirabile Quinti ?
Ingenium sprevit non tamen ille meum.
Multi illi chari doctrinam propter, & ipse,
Si liceat verum dicere, charus eram.
Vertimus è græco multos sermone libellos,
Arbitrio gratos illius atque tuo .....
Hausimus ingenuas græcis de fontibus artes,
Atque hoc quodcunque est jungimus eloquium, &c.

Nous ignorons quelles sont les traductions dont Tiphernas veut parler dans ces vers, ne connoissant que celle de Strabon, & une autre du traité *de Regno* de Dion Chrysostôme, qu'il adressa au pape Nicolas V. Son amour pour les lettres le lia avec tous ceux qui les cultivoient de son temps en Italie, & même avec François Sforce, duc de Milan : mais après la mort de Nicolas V, se laissant aller à l'affliction que cette perte lui causa, il sortit de l'Italie, & vint en France. Ce fut en 1455, & non vers 1472, comme M Hody tâche de le prouver, que Tiphernas vint à Paris. Nous avons une preuve qu'il étoit à Paris long-temps avant 1470, puisque ce fut dans cette ville qu'il apprit l'élection de Pie II au souverain pontificat, ce qui arriva en 1458, & que ce fut du même lieu qu'il lui adressa l'élégie dont nous avons rapporté quelques vers. Naudé, & après lui M. Hody, raconte que Tiphernas s'étant présenté au recteur de l'université de Paris, lui demanda la liberté d'enseigner la langue grecque, se fondant sur un decret du concile de Vienne, qui ordonne que l'on établira dans les universités de Paris, d'Oxford, de Bologne, de Salamanque & de Rome, des professeurs pour les langues grecque, hébraïque & arabe; que l'offre de Tiphernas fut acceptée, & qu'on lui donna des appointemens. Nous ne prétendons pas nier ce fait; mais nous lisons seulement dans l'élégie de Tiphernas, qu'il recevoit quelques honneurs en France.

Hic mihi nonnulli quanquam tribuuntur honores ;

& dans une autre de ses piéces (*ad Angelum Reatinum*) qu'il étoit si peu à son aise, qu'il n'avoit pas de quoi vivre durant six mois de l'année des appointemens qu'il recevoit :

Stat mihi, confiteor, merces decreta quotannis,
Sed scis quàm tenuis, quàmque sit exigua :
Nam benè si reputo, longi sex mensibus anni,
Milito militiam sumptibus ipse meis, &c.

Aussi avec quelle ardeur ne soupire-t-il pas après son retour en Italie ? avec quel empressement ne demande-t-il pas à Pie II de le rappeller? Ses vœux furent exaucés. Après environ quatre ans de séjour en France, il se transporta à Venise, où il professa durant plusieurs années, ayant des appointemens capables de le satisfaire. Il mourut dans cette ville empoisoné, à ce que l'on prétend, par quelques envieux de sa gloire. Sa mort arriva sous le pontificat de Paul II, qui ne siégea que depuis 1464, jusqu'en 1471. Il n'avoit que cinquante ans. La traduction de Strabon commencée par Guarino, & achevée par Tiphernas, a été imprimée à Venise en 1472, *in-fol.* les dix premiers livres sont du premier traducteur, les sept autres du second. Il y en a eu une autre édition en 1480, *in-folio*; une troisiéme à Lyon en 1559, 2 vol. *in-16*, & peut-être encore d'autres. La même année 1472 on imprima à Venise *in-fol.* les hymnes & autres poësies de Tiphernas, à la suite d'un recueil de poësies d'Ausone, d'Ovide, de Calphurnius, &c. Nous avons vu deux autres éditions des poësies de Tiphernas; l'une, sans date, en caractères italiques, *in-4°*, pages non chiffrées : l'éditeur commence par un abrégé de la vie du poëte, & se désigne ainsi : *Illustrissimo Domino Paulo Vitello, Tifernati, Hieronymus Cerbonius Tifernas.* Cette édition doit être de 1512 ou environ, puisque Cerbonius dit, qu'il y a déja quarante ans que ces poësies avoient paru à Venise A la fin de celle-ci, on lit : *Impressum in civitate Castelli per magistrum Antonium de Mazochis, Cremonensem, & Nicolaum de Gucciis de Cortona.* L'autre édition, antérieure de quelques années, est aussi *in-4°*, en caractères ronds: on lit à la fin, *Argentorati ex officina Schureriana, mense julio MDVIIII, imperante Cæsare Maximiliano, &c.* Voici ce que contient ce recueil des poësies de Tiphernas : 1. *Hymnus in Trinitatem*; c'est une assez longue piéce théologique en vers hexamétres. 2. *Hymnus in beatam Virginem*; en vers hexamétres & pentamétres, comme la plupart des piéces suivantes. 3. *Ad clarissimum vatem Antonium Panormitam.* On avoit répandu en Italie un faux bruit de la mort de Tiphernas : celui-

ci apprend à son ami qu'il vit; qu'il est en France; qu'il s'y porte bien, & il le prie d'apprendre cette nouvelle à ceux qui s'intéressoient encore à lui. Il dit dans cette piéce, qu'il avoit deja vu mourir cinq papes.

Quinque ego Pontificum mortes vidisse recordor;
Namque nec hos audax lædere Parca timet.

4. *In malitiam juvenis.* 5. *Ad famulum suum.* 6. *Ad Thomam Reatinum.* 7. *Triumphus cupidinis.* Cette piéce est une description des victoires que l'amour remporte sur presque tous les hommes. 8. *Ad Angelum Reatinum:* il s'y plaint du grand travail qu'il avoit en France, & de la modicité de ses appointemens. 9. *Ad Pium, pontificem maximum:* c'est l'élégie dont on a parlé. 10. *Ad Tortellium.* 11. *Ad Franciscum Sfortiam ducem Mediolani.* 12. *Vaticinium cladis Italiæ.* 13. Deux piéces en vers saphiques; l'une à Pierre Bombelle; l'autre à Louis, prince de Mantoue. 14. Des vers sur la fragilité de la vie. 15. Vingt autres petites piéces, dont plusieurs sont en forme d'épitaphes. Celle qui regarde *Camille*, semble dire que ce Camille étoit son fils. Nous ne voyons point ailleurs si notre poëte avoit été marié. L'élégie au pape Pie II n'est pas dans l'édition des poësies de Tiphernas faite en Italie; & cependant l'éditeur fait usage de cette piéce, qui est dans l'édition d'Allemagne, dans l'abrégé qu'il donne de la vie de Tiphernas. * Voyez cet abrégé: les *Annales Typographici* de Maittaire, tome premier, pag. 96 & 98. *De Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*, &c. par Humfroy Hody, pag. 223, 224, & sur-tout les poësies même de Tiphernas.

TIPHYS, pilote ou patron du navire Argo, qui conduisit les Argonautes dans la Colchide pour la conquête de la toison d'or. Il étoit de Béotie, fils de Phorbas & de Himanée, selon Hygin, ou d'Agnius, selon Apollodore & Valerius Flaccus. Il mourut de maladie dans la Propontide, aux états du roi Lycus. * Apollodor. *l.* 1. Hygin, *fab.* 14 & 18. Virg. *eglog. IV.* Ovide, *l.* 1 *de art. amand.* Senec. *in Medea.* Val. Flac. *l.* 1 *Argonaut.*

TIPPERARI, contrée de la Mommonie en Irlande. Les Irlandois disent qu'elle s'appelloit *Cnutæ Thobruidearum.* Elle est bornée à l'orient par le comté de Kilkenni, à l'occident par celui de Limerick, au midi par les comtés de Waterford & de Cork, & au nord par celui de Galwai, dont il est séparé par la riviere de Shannon. Ce comté peut avoir 20 lieues de longueur & 12 de largeur moyenne. La partie septentrionale, qui comprend le duché d'Ormond, est mal peuplée & peu fertile, la méridionale l'est beaucoup davantage. Il y a du bled & des pâturages. Ses lieux principaux sont Cashel, qui passe pour capitale; Tippérari, qui donne le nom au comté; Carrick, Clommel, Fethard & Emeley. On nomme quelquefois ce pays *le comté de Sainte-Croix.* Le duc d'Ormond en tire ses titres, & y possede beaucoup de biens. * Mati, *dictionaire.*

TIPRA, royaume de la Terre-Ferme de l'Inde au-delà du Gange, dont la capitale a le même nom, est au nord, & à l'occident des royaumes de Pegu & d'Arracan. Les peuples qui l'habitent sont sujets à avoir des goîtres, parceque les eaux y sont mal saines. * Daviti, *de l'Asie.*

TIRANO, ville des Grisons, située sur l'Adda, où elle a un pont, à dix lieues de Chiavenne, vers le levant. Tirano est capitale d'un des trois quartiers de la Valteline. * Baudrand.

TIRAQUEAU (André) célébre jurisconsulte François, natif de Fontenai-le-Comte en Poitou, florissoit dans le seiziéme siécle. Après avoir passé sa jeunesse dans l'étude de la philosophie & de la jurisprudence, il exerça l'office de lieutenant civil dans le lieu de sa naissance, puis fut revêtu par François I d'une charge de conseiller au parlement de Bourdeaux, d'où ensuite Henri II le tira pour l'avoir plus près de lui, & lui donna une pareille charge dans le parlement de Paris, où pour marque de l'estime extraordinaire qu'on faisoit de son mérite, il fut fait conseiller de la grand-chambre. Il s'appliqua avec un zèle incroyable à purger le barreau des chicanes que les plaideurs y avoient introduites, & se dévoua tout entier au public, soit dans l'administration de la justice, soit dans les affaires de l'état. Cependant ses grandes occupations ne purent le détourner de l'étude, à laquelle il étoit extraordinairement attaché. Dans les intervalles des fonctions de sa charge, il composa de savans traités remplis de tant de savoir, même en des sujets différens de sa profession, que l'illustre chancelier Michel de l'Hôpital voulut les louer publiquement dans un des poëmes latins qu'il adressa à Tiraqueau. Ses grands travaux ne l'empêcherent point de parvenir à une extrême vieillesse. Il mourut l'an 1558. * Bayle, *dict. critiq.*

☞ Les ouvrages que Tiraqueau a composés sont, 1. Un traité du mariage, *de legibus connubialibus.* 2. Un commentaire sur la loi *Si unquam*, *cod. de revoc. donation.* 3. Un traité du retrait coutumier & conventionel. 4. Celui de la noblesse, ou des prérogatives des différens états de la société. 5. Celui du droit d'aînesse qui y est joint. 6. Un commentaire sur la regle, *Cessante causâ*, &c. 7. Un autre sur celle du droit françois, *Le mort saisit le vif.* 8. Un autre sur la clause de constitut & précaire, *de jure constituti possessoris.* 9. Sur la loi *Boves.* 10. Sur l'adoucissement ou la remise des peines. 11. Des priviléges de la cause pie. 12. Des prescriptions. 13. Des jugemens en matiere sommaire & de peu de conséquence. 14. Sur le titre du code, *Res inter alios acta*, &c. 15. Enfin un commentaire sur l'ouvrage d'*Alexander ab Alexandro.* A l'égard du commentaire sur la coutume de Poitou qu'on a publié sous son nom, ce sont des extraits de ce qu'il a dit dans ses autres ouvrages sur cette coutume. On fait Tiraqueau pere d'un grand nombre d'enfans, qu'il eut d'une seule femme. Les uns lui en donnent quarante-cinq, d'autres trente, d'autres vingt. Quelques-uns disent que le nombre de ses enfans égala celui de ses ouvrages, & qu'il donnoit tous les ans à la république un livre & un enfant. Dans ce dernier cas, il n'en auroit eu que quinze. Mais Dorat dit dans un madrigal qui se trouve au-devant du traité, *Le mort saisit le vif*, que le nombre des ouvrages de Tiraqueau excéda celui de ses enfans. Au reste, tout ce qu'on a dit sur Tiraqueau à cet égard, n'est fondé que sur quelques épigrammes ou fausses ou mal entendues. C'est ce qu'on peut voir solidement discuté dans une lettre critique insérée dans le *Journal de Verdun*, octobre 1752. Cette lettre est de M. Dreux du Radier. * Voyez la *Bibliothéque du Poitou*, par le même M. Dreux du Radier.

TIRESIAS, devin très-expert, étoit fils d'Evere & de la nymphe Chariclo. On dit qu'un jour ayant vu deux serpens frayer ensemble sur le mont Cytheron, & ayant observé lequel des deux étoit la femelle, il la tua, & fut à l'instant transformé en femme. Mais comme sept ans après il en eut encore trouvé deux accouplés, il tua le mâle, & fut ainsi rétabli en sa premiere forme d'homme. On ajoute que Jupiter & Junon disputant ensemble pour savoir qui recevoit plus de plaisir de l'homme ou de la femme dans l'action conjugale, choisirent pour arbitre Tiresias qui avoit possedé l'un & l'autre sexe. Il prononça en faveur de Jupiter, qui soutenoit que la femme étoit plus sensible; de sorte que Junon indignée l'aveugla. Mais Jupiter en récompense, au lieu des yeux corporels, lui augmenta ceux de l'entendement, lui accordant le don de prophétie, qu'il garda jusque dans les enfers. D'autres disent qu'il fut privé de la vue pour avoir révélé quelques secrets des dieux, ou pour avoir apperçu Minerve toute nue, lorsqu'elle se lavoit dans la fontaine d'Hippocrène. Strabon dit que son sépulcre étoit auprès de la fontaine de Tilphuse, où il mourut fuyant de Thèbes, & déja fort âgé. Les Thébains lui consacrerent des honneurs divins. Il fut

l'inventeur

l'inventeur des Auspices. On l'honora comme un dieu à Orchoméne, où son oracle devint muet, après avoir été célébre pendant plusieurs siécles. * Homere, *in Odyss.* Callimach. *in lavacris Palladis.* Ovide, *l.* 3 *metam.* Strab. *l.* 9. Apollodore, *l.* 3. Bayle, *dict. crit.*

TIRETAINE, riviere d'Auvergne, *cherchez* SAINT ALYRE.

TIRGATAO, femme d'*Hecatæus* roi des Sindes, peuple de la petite Scythie, entre le Palus Meotide & le Pont-Euxin, proche du Bosphore Cimmérien, avoit été emprisonée par ordre d'Hecatæus à qui Satyrus roi du Bosphore, vouloit faire épouser sa fille. Mais elle eut l'adresse de s'echaper de la prison, & de lever une puissante armée avec laquelle elle ravagea le pays d'Hécatæus & celui de Satyrus : de sorte qu'ils furent contraints de demander la paix, vers l'an 50 avant J. C. * Polyen, *l.* 8.

TIRIDATE, garde du trésor de Persépolis du temps de Darius, écrivit à Alexandre qu'il vînt promptement à Persépolis, parceque ceux qui étoient dans la ville vouloient en piller les trésors. * Quint.-Curt. *l.* 5.

TIRIDATE, roi d'Armenie, frere de Vologese roi des Parthes. Après plusieurs guerres qu'il eut avec Corbulon proconsul de Syrie, ayant été vaincu, il traita enfin avec les Romains, & reçut le diadême de l'empereur Néron, vers l'an 67 de J. C. * Tacite, *l.* 3 *de ses annales.*

TIRIDATE, déclaré roi des Parthes par Tibere, pour opposer à Artaban, fut bientôt trahi & abandonné par les siens, & obligé de laisser le royaume à Artaban. * Tacite, *annal. l.* 6.

TIRIN (Jacques) Jésuite d'Anvers, entré dans la société l'an 1580, à l'âge de vingt ans, & mort le 24 juillet 1636, a fait un commentaire sur toute la bible, dans lequel il a recueilli un abrégé de ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres commentateurs. Il ne s'arrête point à expliquer chaque mot, & à marquer les différentes leçons; mais à rendre fidélement & clairement le sens du texte, suivant l'interprétation la plus commune des peres & des commentateurs. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII siécle.*

TIRIOLO, c'étoit autrefois une petite ville de la grande Gréce : ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Calabre ultérieure, situé à trois lieues de Squillace du côté du nord. * Mati, *dict.*

TIROL, province d'Allemagne avec titre de comté, qui appartient à la maison d'Autriche, est entre la Baviere, la Carinthie, Saltzbourg, le pays des Suisses & l'Italie. On le divise en Tirol propre, qui tire son nom d'un petit bourg; en évêché de Trente & de Bressenon; en comté de Bregens, de Feldkirk, de Pludents & de Montfort. La ville capitale est Inspruck; les autres sont Bolzano, Brégers, Brixen ou Bressenon, Trente & Hall. Ce pays est extrêmement fertile & riche en mines d'or & d'argent, & est arrosé par les rivieres d'Etsch & de l'In. Les Alpes de Trente le divisent. Le Tirol a eu des princes particuliers; mais par défaut d'enfans mâles, il est échu à l'empereur.

TIRON (Marcus Tullius Tiro) esclave de la famille des Cicérons, étoit commun entre Marcus & Quintus. Ayant été rendu libre par le premier, il fut envoyé à Quintus, frere de Cicéron, pour lui faire approuver qu'il prît le prénom *Marcus*, en lui faisant entendre néanmoins, qu'il se tiendroit également honoré du sien, *Quintus*. Surquoi celui-ci lui répond, qu'il falloit absolument, & au plutôt qu'il se décidât pour celui de *Marcus*. Tiron étoit dans la famille de Cicéron dès le temps d'Helvia, & vraisemblablement avant la naissance de Marcus Tullius & de Quintus son frere. Etant affranchi, il devint l'ami & le conseil de Cicéron, de sa femme, de son frere & de leurs enfans. Il étoit savant dans les deux langues grecque & latine; & l'on ne doute point que Cicéron ne le consultât sur ses ouvrages, avant de les rendre publics. Il écrivit la vie de cet orateur, au moins en quatre livres, & l'on croit qu'il recueillit en trois autres ses bons mots. Il ne nous reste rien de ces ouvrages. On dit que ce fut lui qui inventa la maniere d'écrire en abrégé, & qu'il fut le premier qui en forma les caractères, que les Latins appelloient *Notæ*, d'où l'on appelloit *Notarii* ceux qui écrivoient de cette maniere, comme les greffiers, les notaires, &c. desquels Martial a dit :

Currant verba licet, manus est velocior illis;
Vix dum lingua suum, dextera peregit opus.

Quelques-uns attribuent cette invention à d'autres qui ont vécu presque dans le même temps que Tiron, lequel selon eux, n'a fait qu'augmenter le nombre de ses caractères; mais plusieurs croient que cette méthode est beaucoup plus ancienne, & disent qu'elle étoit en usage parmi les Juifs, se fondant sur ces trois mots hébreux, *Mane, Thecel, Phares*, rapportés au 5 chapitre de Daniel, qui les interpréta au roi Balthasar, donnant à chaque mot la signification d'un sens complet; & sur ce verset du XLIV Pseaume de David : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis*, c'est-à-dire, *ma langue est comme la plume d'un écrivain qui écrit extrêmement vîte.* Voyez sur ce point la préface de l'ouvrage que le R. P. dom Carpentier, de l'ordre de S. Benoît, prévôt de S. Onésime de Doncheri, a donné en 1747, *in-fol.* sous ce titre : *Alphabetum Tironianum, seu notas Tironis explicandi methodus : cum pluribus Ludovici Pii chartis, quæ notis iisdem exaratæ sunt & hactenus ineditæ, ad historiam & jurisdictionem cum ecclesiasticam, tum civilem pertinentibus.* Tiron mourut à près de cent ans dans une maison qu'il avoit près de Pouzzole. Consultez une note de M. Morabin, p. 15 & 16 de ses *Remarques sur l'histoire de Cicéron*, au tome second de cette histoire. * Asconius Pedianus, *in orat. pro Mil.* Macrobe, *l.* 2 *Saturn. c.* 1. S. Jerôme, *in chron.* Eusebe. Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 7. Porta, *l.* 1. Raderus.

TIRON, abbaye célébre, qui suit la regle de S. Benoît, a été chef d'une congrégation célébre, & depuis 1629 est de la congrégation de S. Maur. Cette abbaye est dans un village de même nom dans la Beauce en France, sur la petite riviere de Tiron, entre Chartres & Nogent-le-Rotrou, à huit lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. Bernard de Tiron en fut le fondateur au commencement du XII siécle. Rotrou comte du Perche lui avoit d'abord assigné, à lui & à ses compagnons, un lieu nommé Arcis proche de Nogent. Mais Béatrix, mere de Rotrou, lui fit craindre que Bernard ne s'accommodât pas avec les moines de Cluni, ausquels le comte avoit bâti un monastère à Nogent-le-Rotrou : ainsi il leur donna le lieu appellé Tiron, où Bernard se rendit avec ses disciples pour bâtir son monastère. Les habitans du pays furent surpris de leur habillement; on les prit d'abord pour des Sarazins qui étoient venus du Perche par de souterreins pour s'emparer de la province. Mais quand on vit qu'ils ne bâtissoient ni tours ni châteaux, mais seulement de petites cellules de bois, & qu'ils ne s'occupoient qu'à chanter des pseaumes, la défiance se changea en vénération. Saint Bernard de Tiron, après avoir reçu la bénédiction d'Yves de Chartres, comme évêque diocésain, célébra la premiere messe dans le monastère de Tiron le jour de Pâque de l'an 1109. Cependant comme les moines de Nogent prétendirent que ce monastère étoit situé sur des terres qui leur devoient la dîme, & qu'ils avoient droit d'enterrer ceux qui y mouroient, Bernard le rebâtit auprès sur une terre qu'il obtint des chanoines de Chartres, & le consacra à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge. Louis le Gros, roi de France, Henri I, roi d'Angleterre, David, roi d'Ecosse, firent de grandes libéralités au monastère de Tiron. En peu de temps ce monastère eut jusqu'à cent celles ou prieurés, qui dépendoient de lui, & qui furent habités par des colo-

nies tirées de son sein. Les moines de Tiron, pour se distinguer de ceux de Cluni, étoient habillés de gris, ce qui les fit nommer les moines gris. S. Bernard, qui en fut le fondateur, y mourut vers l'an 1117. * *Vita S. Bernardi Tironensis*, &c. Le P. Longueval, *hist. de l'église gallicane*, *livre 33*, &c.

TIRONE ou TIROEN, province d'Irlande, *cherchez* TYRONNE.

TIRONEAU, abbaye du Maine en France. Elle est sur la Sarte aux confins de la Normandie, & à dix lieues du Mans vers le nord. * Mati, *dict.*

TIROS, originaire de Franche-Comté, fut un des plus grands mangeurs de son siécle. M. de Bonvalot, abbé de Luxeu, qui ne vouloit pas croire ce qu'on en rapportoit, lui vit manger un jour un mouton rôti tout entier en moins d'une heure, sans avaler que pour un sol de pain. Il but dans le même temps trois pintes de vin mesure de Paris. L'abbé dont nous venons de parler, eut ensuite tant d'horreur pour cet homme, qu'il ne voulut plus le revoir. * Goulart, *en ses histoires admirables*.

TIRRIF, *cherchez* TYRRIF.

TISARIA, petite ville de l'Amasie en Natolie. Elle est à dix-sept lieues de Coligni, vers le septentrion oriental. On la prend pour l'ancienne *Diocæsarea*, ville épiscopale de la Cappadoce, suffragante de Cesarée. * Baudrand.

TISAMENE, fils d'*Oreste*, regna à Mycène pendant trois ans. * Polyen, *l. 2. c. 37*.

TISIAS, disciple du fameux orateur nommé Corax.

TISINDON, riviere de Perse. Elle coule dans le Kherman, baigne Zirgian, Lard, Daregebert; & se décharge dans le golfe d'Ormus, à vingt lieues de l'isle d'Ormus vers le levant, selon Baudrand & les petites cartes de Sanson. Quelques géographes prennent cette riviere pour celle que les anciens nommoient *Cyrus*, *Bagradas*, *Agradatus*; & d'autres pour celle qui portoit le nom d'*Andanius* ou d'*Andanis*.

TISIPHONE, *Tisiphone*, une des trois furies infernales, ainsi nommée des mots grecs τίσις, c'est-à-dire, *vengeance*; &, φόνος qui veut dire *meurtre*, parcequ'elle punissoit les meurtres; ce qui a été feint pour représenter le malheureux état des méchans, tant en cette vie, qu'après leur mort.

TISIPHONE, *Tisiphonus*, & Lycophron, avec leur sœur Thébé, femme d'Alexandre *le Phéréen*, tuerent ce tyran leur beau-frere, sous prétexte de rétablir la liberté; mais ils se firent eux-mêmes tyrans, & furent ensuite chassés par les Aléades, avec le secours d'Alexandre *le Grand*. * Diodore, *l. 16*.

TISSAPHERNE, *Tissaphernes*, un des principaux satrapes de Perse du temps d'Artaxerxès, commandoit dans l'armée de ce prince, quand Cyrus frere d'Artaxerxès lui donna bataille. Il eut l'honneur de la victoire, ayant soutenu le combat, après qu'Artaxerxès eut été blessé: en récompense Artaxerxès lui donna le gouvernement de tous les pays dont Cyrus étoit auparavant gouverneur, & sa fille en mariage. Depuis Tissapherne ayant été battu par Agésilas général des Lacédémoniens dans la guerre d'Asie, il encourut la disgrace d'Artaxerxès, excité contre lui par sa mere Barysatis, & fut tué par l'ordre de ce prince à Colosse en Phrygie, étant surpris dans le temps qu'il se reposoit. * Xénophon, *dans la retraite des dix mille*, *& dans son histoire*.

TISSARD (François) professeur dans l'université de Paris, étoit de la ville d'Amboise. Il vint fort jeune à Paris, où il étudia les humanités & la philosophie. On l'envoya ensuite à Orléans pour y prendre des leçons de droit: mais ceux qui avoient soin de lui ayant su que la débauche regnoit parmi les écoliers de cette ville, ils se hâterent de l'en retirer, & de l'envoyer en Italie. Tissard s'y livra à l'étude des langues latine, grecque & hébraïque, & à celle du droit civil & canonique; & pendant trois ans qu'il demeura dans ce pays, il y prit les leçons des meilleurs maîtres. Tels furent Guarini de Vérone à Ferrare, Philippe Béroalde à Bologne, Calphurnius à Padoue. Pour l'hébreu, il l'apprit d'un rabbin de la synagogue de Ferrare. Dans le grec, il eut pour maître particulier Démétrius le Spartiate. Il apprit le droit civil sous Jean Campeïus, & le droit canon sous Antoine de Burgos. Ces deux derniers enseignoient à Bologne, & Tissard y prit le degré de docteur ès droits. Revenu à Paris, il se proposa d'y établir dans l'université une étude solide de la langue grecque, d'y former de bons écoliers, & d'y rendre communs les livres grecs qui y étoient rares & chers, parcequ'il falloit les faire venir de Venise. Il composa à cette occasion un petit discours qu'il adressa aux étudians de l'université, pour les exciter à l'étude qu'il leur proposoit; & il y dit qu'il a pris soin de faire imprimer des livres grecs qui couteront peu, & qui les aideront beaucoup à se perfectioner dans cette langue; il ajoute, que c'est un moyen de se distinguer en toutes manieres au-dessus des Italiens. Son mérite ayant été connu à la cour, le duc de Valois & comte d'Angoulême, qui fut depuis le roi François I, le mit au nombre de ceux qui composoient sa maison en qualité d'hommes de lettres. Tissard eut particulierement pour amis dans cette cour, Jean Calluel, un des conseillers du prince, & François Mollin, son précepteur. Le premier livre qu'il fit mettre sous la presse, contient les sentences des sept sages de la Gréce, les vers dorés de Pythagore, le poëme moral de Phocylide, avec l'alphabet grec, & quelques autres opuscules. Ce recueil est un *in-4°* qui parut en 1507. C'est à la fin que l'on trouve l'exhortation dont on a parlé plus haut. Il fit imprimer ensuite la Battrachomyomachie d'Homére; le poëme d'Hésiode, intitulé, *les Œuvres & les jours*; & plusieurs autres, dont on peut voir le détail dans l'ouvrage de M. Chevillier sur l'origine de l'imprimerie, pag. 246 & suiv. Tissard mit à ces éditions des préfaces de sa façon, & quelques vers latins, aussi de sa composition. M. Chevillier dit, que comme il ne trouve plus rien de lui après l'année 1508, il soupçone qu'il mourut vers ce temps-là. Il lui donne aussi, pag. 289 & 290, la gloire d'avoir fait faire le premier à Paris des essais d'impression hébraïque, & d'y avoir en quelque sorte introduit l'étude de l'hébreu. Il composa dans ce dessein, ajoute-t-il, une grammaire hébraïque, où l'on voit l'alphabet, l'oraison dominicale, le trisagion, la généalogie de Jesus-Christ en caractères hébreux. Cet ouvrage parut en 1508, *in-4°*, de l'imprimerie de Gilles Gourmont. Les caractères hébreux y sont à la vérité imparfaits & mal formés; mais c'étoit une nouveauté qui s'est bien perfectionée depuis.

TISSARD (Pierre) prêtre de l'Oratoire, étoit de Paris, né en 1666, fils de Pierre Tissard payeur des rentes, & de Catherine Melocin. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Paris le 15 octobre 1687. Il a enseigné long-temps les humanités & la théologie dans la congrégation. Ce pere est mort à Paris le 3 mai 1740. Outre la part qu'il a eue à la traduction des fables de la Fontaine en vers latins, dont nous parlons à l'article du P. Vinot, auquel nous renvoyons pour ce sujet, on trouve encore de lui dans le recueil qui les contient, 1. *Vindicta infelix*, *seu irritum Anglorum in Maclopolim consilium. Poëma.* Cette piéce est de 1693, adressée *ad R. P. Coquery congregationis Oratorii Domini Jesu visitatorem.* 2. *Ad reverendum admodum P. Coquery*, *&c. cùm nos eo anno inviseret quo tam graves in Sicilia terræ motus extiterant*, *Musæ siculæ.* 3. *Ad eundem quo anno oblatam à Ludovico magno pacem Sabaudus recusavit*, *prosopopœia pacis quærentis*; Traduction en vers latins des vers françois de Malherbe à Louis XIII allant assiéger la Rochelle. 5. Poëme (françois) sur la bataille de la Marsaille; & quel-

ques autres poëfies, tant françoifes que latines. Le pere Tiffard eft auffi auteur de divers écrits anonymes fur les conteftations de l'églife. * Extrait en partie de quelques *Mémoires manufcrits* du pere Bougerel, de la même congrégation de l'Oratoire.

TISSERAN (Jean) religieux Cordelier de Paris, fonda l'an 1494 l'ordre des filles Pénitentes, en l'honneur de fainte Magdeléne. Il étoit grand prédicateur & homme de bien; & après avoir vivement touché les cœurs les plus endurcis, & converti par fes fermons plufieurs femmes débauchées, il établit cet inftitut pour retirer celles à qui Dieu feroit la grace de quitter le péché. Il s'en trouva d'abord plus de deux cens; & comme le nombre s'accrut extraordinairement, on fouffrit que quelques-unes allaffent à la quête par la ville. Ce qui dura jufqu'à l'an 1500, que Louis duc d'Orléans, depuis roi XII du nom, leur donna fon hôtel d'Orléans où elles ont demeuré jufqu'à l'an 1572, que la reine Catherine de Médicis les plaça ailleurs. * Genebrard, *in chr.* Spond. *ann.* 1494, *n.* 13. Mezerai, *hift. de Fr.*

TISSINGTON (Jean) religieux & provincial de l'ordre de S. François, docteur & profeffeur de l'univerfité d'Oxford, affifta à l'affemblée qui fe fit à Oxford l'an 1381, où l'on condamna Wiclef. Il affifta auffi au concile qui fe tint à Stamfort l'an 1392, où étoit le roi Richard II, & où l'on condamna auffi l'héréfie de Wiclef. Ce docteur a fait plufieurs livres contre les hérétiques de fon temps, entr'autres, *Scutum pro defenfione Euchariftiæ, &c.* que les auteurs croient être le même que celui dont les manufcrits font à Cambrigde dans le collége de S. Benoît. Il mourut l'an 1395, à Londres, fous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. * Pitfeus, *de illuftr. Angl. fcript.* Lélandus. Willotus, &c.

TITAN, fils du ciel & de la terre, ou de Vefta, & frere aîné de Saturne, devant fuccéder à fon pere, céda néanmoins fon droit à Saturne fon frere puîné, à la priere de fa mere, à condition qu'il n'éleveroit aucun mâle, afin que la couronne revînt aux enfans de Titan. Mais après que Jupiter, Neptune & Pluton eurent été nouris & élevés par l'adreffe de Rhea leur mere, & femme de Saturne, Titan & fes enfans fe voyant fruftrés de leur efpérance, prirent les armes contre Saturne, lequel fut vaincu & emprifonné, jufqu'à ce que Jupiter fon fils le délivra, & défit entierement ces Titans. Quelques-uns, comme Diodore, ne mettent que fix Titans & fix filles, du nombre defquels fut Japet pere de Promethée; & Hyperion qui fut pere du foleil & de la lune, d'où le foleil eft même appellé *Titan*, & la lune *Titanis.* Les Egyptiens en mettoient jufqu'au nombre de quarante-cinq. Quelques-uns confondent ces Titans avec les Géans; mais d'autres diftinguent, & difent que les Titans firent la guerre à Saturne, & les Géans à Jupiter. *Tit*, en phénicien fignifie de *la boue*; ce qui s'accorde avec la fable, qui fait les Titans fils de la terre. * Noël le Comte, *dans fa Mythologie.*

TITAN, l'ifle de Titan ou du Levant. C'eft une des ifles d'Hyeres. Elle eft fur la côte de Provence, à douze lieues de Toulon vers le levant. On l'appelloit anciennement *Hypæa*, *Hypata.* Dans le moyen âge, on lui a donné le nom de *Cabaros.* * Baudrand.

TITARESIUS, maintenant le *Titarefo*, fleuve de la Theffalie, a fa fource au pied du mont Titare, paffe auprès de la ville de Farfa, & va fe rendre dans le fleuve de *Falampria*, autrefois appellé *Penée.* Les hiftoriens difent que le Falampria ne le veut point recevoir; & qu'après avoir porté fes eaux qui nagent deffus comme de l'huile, il les rejette hors de fon lit, & leur fait prendre un autre cours, ne les pouvant fouffrir, parcequ'elles viennent du Styx. Le poëte Lucain dit au contraire que le Titarefo fortant du Styx, lequel, felon la fable, eft refpecté même par les dieux, ne veut pas mêler fes eaux avec celles d'un fleuve ordinaire. * Pline, *l.* 4, *c.* 9. Lucain, *l.* 6.

TITE, *Titus*, difciple de S. Paul, fut établi évêque de Créte ou de Candie, par cet apôtre, qui lui écrivit une épître, où il enfeigne quels font les devoirs d'un véritable miniftre de Jefus-Chrift. Saint Paul parle de lui comme d'un homme qui lui étoit très-cher & très-utile. Cet apôtre le mena avec lui à Jerufalem l'an 51, dans le temps du concile tenu en cette ville; & ce fut en ce temps-là que quelques nouveaux convertis d'entre les Juifs, voulurent l'obliger à fe faire circoncire; mais S. Paul réfifta généreufement à cette prétention. Tite accompagna enfuite S. Paul à Ephèfe: d'où cet apôtre l'envoya à Corinthe vers la fin de l'an 56, pour pacifier le trouble que la divifion avoit mis dans cette églife. Sa négociation eut le fuccès que S. Paul en devoit efpérer, & il alla l'année fuivante rejoindre fon maître, qui étoit paffé de Troade en Macédoine. Il l'informa de l'état où il avoit laiffé l'églife de Corinthe, & lui rendit compte des aumônes qu'il avoit préparées pour envoyer à Jérufalem. Saint Paul le renvoya à Corinthe pour quelque temps, après quoi il accompagna S. Paul pendant fix ans, jufqu'à ce que cet apôtre ayant obtenu la liberté de fortir de Rome l'an 63, & retournant en Orient, s'arrêta dans l'ifle de Créte, où il laiffa Tite chargé de la conduite des églifes de cette ifle. Quelque temps après S. Paul lui écrivit de le venir trouver à Nicopoli, & l'envoya en Dalmatie. Après la mort de S. Paul, il retourna dans l'ifle de Créte, où il réfida le refte de fes jours. On tient qu'il a vécu très-long-temps. Les Latins honorent fa mémoire au 4 de janvier; les Grecs au 25 d'août. * *Actes des apôtres. Epift. Pauli.* Eufébe, *hift.* S. Jerôme, *de fcript. eccl.* Baronius, *in annal. & martyrolog.*

TITE, gouverneur de Syrie, & grand ennemi d'Archélaüs roi de Cappadoce. Ils fe réconcilierent néanmoins par l'entremife d'Hérode *le Grand*, roi de Judée. * Joféphe, *antiq. liv. XVI*, *ch.* 12.

TITE (*Titus Vefpafianus*) empereur, étoit fils aîné de VESPASIEN & de *Flavia Domitilla.* Son pere, à fon avénement à l'empire, lui laiffa le foin de la guerre de Judée, qu'il finit par la prife de Jérufalem: enfuite de quoi il obtint l'honneur du triomphe. Il fuccéda à Vefpafien le 24 juin de l'an 79, & mérita le furnom de *Délices du genre humain*, pour fa grande clémence, fa libéralité & fa douceur. Sa libéralité fut remarquable; & l'hiftoire a confacré ce beau mot, qu'il dit après avoir paffé une journée fans avoir rien donné: *Mes amis, nous avons perdu ce jour.* Ce prince aima les lettres, & compofa divers poëmes en grec & en latin. Son empire ne fut que de deux ans, deux mois & vingt jours. Il mourut le 13 feptembre de l'an 81, âgé de quarante-un ans, empoifoné, felon quelques auteurs, par Domitien fon frere. * Suétone, *en fa vie.* Joféphe. Eutrope, &c.

TITE, évêque de Boftres dans l'Arabie Pétrée, vivoit dans le quatriéme fiécle, & fe trouva au concile d'Antioche l'an 363. Sozoméne nous apprend que l'empereur Julien voulut le chaffer de fon églife; & nous avons encore l'épître que ce prince écrivit fur ce fujet à ceux de Boftres. Tite mourut fous l'empire de Valens, vers l'an 378 ou 370, felon M. Du Pin, & laiffa des livres excellens contre les Manichéens. Canifius en a publié trois, & l'argument du quatriéme. Nous avons fous fon nom des commentaires fur S. Matthieu & fur S. Luc; mais il eft fur qu'ils ne font pas de fa façon, puifque S. Jean *Chryfoftôme*, S. Ifidore de Pélufe, & d'autres qui ont écrit après lui, y font cités. Il y a apparence que ces ouvrages font d'un autre TITE plus jeune, dont le pere Combefis a donné quelques morceaux dans l'augmentation de la bibliothéque des peres. * Sozoméne, *l.* 5, *hift. c.* 14. S. Jerôme, *in catal.* Honoré d'Autun, *libel.* 1, *c.* 103. Bellarmin, *de fcript. eccl.* Poffevin, *in appar. facr. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V fiécle.*

TITE-LIVE, *Titus-Livius*, hiftorien Latin, étoit

de Padoue, & non pas d'Apone, nommée présentement *Abano*, comme Sigonius, Pignorius & quelques autres se le sont imaginé. Il vint à Rome, où son mérite lui fit d'illustres amis, entre lesquels Auguste fut un des premiers. Cet historien demeuroit tantôt à Rome, & tantôt à Naples, où il se retiroit pour travailler avec moins d'interruption. Après la mort d'Auguste, il retourna dans le lieu de sa naissance, où il mourut la quatriéme année du regne de Tibére, & la 21 de J. C. le jour des calendes de janvier. Son histoire qui commence à la fondation de Rome, finissoit à la mort de Drusus en Allemagne. Elle n'étoit pas alors divisée par décades; mais seulement en cent quarante livres, dont nous n'avons plus que trente-cinq; encore ne sont-ils pas d'une même suite. La seconde décade nous manque, & nous n'avons que la premiere, la troisiéme, la quatriéme, avec la moitié de la cinquiéme qui fut trouvée à Wormes par Simon Gryneus. Depuis on a trouvé dans des manuscrits de la bibliothéque de Bamberg, le commencement du XLIII livre. Il est vrai que ce fragment n'a pas été reçu sans contestation entre les critiques. François Bartholin qui l'apporta d'Allemagne en Italie, Antoine Querenge & Gaspar Lusignan le jugerent authentique. Vossius & quelques autres s'inscrivirent en faux contre cette supposition, qui ne peut tromper, disent-ils, que ceux qui ont des oreilles de Midas. Avant cet ouvrage, Tite-Live avoit écrit des dialogues philosophiques, qu'il dédia à Auguste, selon Sénéque; & Quintilien nous apprend qu'il avoit encore donné d'excellens préceptes de rhétorique, dans une lettre adressée à son fils. Suétone remarque qu'il avoit été choisi entre les plus savans hommes de son siécle, pour avoir soin de l'instruction du jeune Claude, qui fut depuis empereur; mais son histoire est l'ouvrage qui lui a donné le plus de réputation. Aussi quelques-uns lui ont donné le même éloge que Sénéque le Rhéteur attribue à Cicéron, *d'avoir égalé par la grandeur de son génie la grandeur de l'empire romain.* Pline *le Jeune* remarque qu'on vit venir à Rome un Espagnol de Séville ou de Gades, qu'on estimoit alors la derniere place du côté d'occident, pour avoir le plaisir de voir Tite-Live, & de s'entretenir avec lui. Il y a pourtant eu des gens qui n'ont pas fait difficulté de le critiquer. De son temps Asinius Pollio lui reprochoit son air de Padoue, qu'il nommoit *sa Patavinité*; & depuis on sait que Caligula ne pouvoit souffrir ni ses statues ni ses écrits. Mais ces remarques ne sont pas de ce lieu, & les curieux pouront consulter Pline, *liv.* 2, *ep.* 2. Sénéque, *ep.* 101. Quintilien, *l.* 20. *instit. c.* 1. Suétone, *in Claud. in Calig. & Domit.* Jacques-Philippe Thomasini, *in vita viror. illust.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 19. La Mothe le Vayer, *jugemens des hist. &c.* On avoit cru l'an 1413, avoir trouvé à Padoue le tombeau de Tite-Live, dans un des jardins de l'abbaye de sainte Justine, bâtie sur les ruines du temple de la Concorde, dont il avoit été prêtre. Son corps enfermé dans du plomb fut tiré de terre, & demeura en dépôt dans le monastère jusqu'en 1447, qu'on le plaça à la maison de ville, où on dressa un monument, auquel on mit une inscription ancienne trouvée dans le voisinage du lieu où étoit ce corps, & sur laquelle le nom de Tite-Live étoit gravé. Mais divers savans ont montré que ce monument ne peut être que d'un affranchi d'une fille de Tite-Live. * Voyez *li Marmi eruditi di* Sertorio Orsato. Bougerel *de l'orat. Vie de Tite-Live, dans les mémoires de* Niceron, *tom. V.*

TITELMAN (François) natif d'Hasselt, ville de l'évêché de Liége dans le XVI siécle, prit l'habit de religieux de S. François parmi les Cordeliers de Louvain; puis étant à Rome, il passa dans l'ordre des Capucins l'an 1535. Il mourut deux ans après, selon quelques auteurs, ou comme veut le Mire, l'an 1553. Titelman avoit beaucoup d'érudition, & savoit bien la philosophie & la théologie scholastique. Il a écrit une apologie pour l'édition vulgaire de la bible, & une collation sur l'épître de S. Paul aux Romains, contre Erasme & Jacques le Févre d'Estaples; des commentaires sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, & d'autres piéces. Gilbert Cousin ou *Cognatus*, & Erasme ont écrit contre lui, & le traitent fort mal. * Bellarmin, *des écrivains ecclésiast.* Zacharie Bovier, *in ann. Capuc.* Henri Willot. François Swert. Valere André. Wadingue. Le Mire, &c.

TITI (Robert) naquit à Borgo san-sepolcro, petite ville de la Toscane, le 4 mars 1551, de BENOIT Titi, & de *Laure* Picconi, tous deux de familles très-illustres. Il fit successivement ses études à Boulogne, à Rome & à Pise. En 1570, il entra dans le collége ducal de la Sapience, fondé dans cette derniere ville vingt ans auparavant par le grand duc Cosme I, & il y demeura pendant cinq ou six ans. Il acheva de s'y perfectionner dans les langues grecque & latine, y fit sa philosophie, & s'appliqua ensuite à l'étude du droit. Le 28 novembre 1576, il fut reçu docteur en cette faculté. Il alla ensuite à Florence, où son mérite lui gagna l'amitié de plusieurs savans hommes, entr'autres, de Pierre Vettori, qui voulut lui procurer de l'emploi auprès de l'empereur Rodolphe II, par le moyen des amis qu'il avoit à sa cour: mais Titi refusa d'aller en Allemagne, & aima mieux demeurer à Florence. Il y fréquenta le barreau, & y parut avec tant de distinction, qu'il devint en peu de temps un des plus fameux avocats de cette ville. Les occupations que cet état lui donnoit, ne l'empêcherent pas de suivre l'inclination qu'il avoit pour la poësie & les belles lettres. En 1597, il rechercha une chaire d'humanités qui vaquoit à Boulogne, par la mort de Thomas Correa; & il y fut nommé le 27 février de la même année, avec quatre cens écus d'appointemens. Il y avoit neuf ou dix ans qu'il remplissoit ce poste avec beaucoup de gloire, lorsque le grand duc l'enleva à la ville de Boulogne, l'ayant demandé avec tant d'instance, qu'on ne put le lui refuser. Outre les gages ordinaires qui étoient de trois cens écus, & les profits des doctorats qui montoient presque à la même somme, le grand duc lui donna de plus une pension de cent écus. Il lui envoya des litieres & des voitures pour transporter sa famille & ses meubles, & cent écus pour les frais nécessaires. Titi commença ses leçons à Pise à la fin de l'année 1607; mais il ne jouit pas long-temps de cette nouvelle situation. Il mourut à Pise en 1608, âgé de cinquante-sept ans, laissant de *Marie* Mancini, sa femme, un grand nombre d'enfans, presque tous en bas âge. On apprend l'époque de sa mort par une lettre de Juste Rickius, écrite de Perouse le 8 de novembre 1608, peu de jours après la mort de Robert Titi. Ses ouvrages sont: 1. *Ad Antonium Meliorium, Carminum liber primus*, avec *Petri Gherardi Burgensis Carminum libri duo*; à Florence 1571 *in*-8°. C'est ce Pierre Gherardi qui publia ces poësies de Titi avec les siennes. 2. *Locorum controversorum libri decem, in quibus plurimi veterum scriptorum loci conferuntur, explicantur, emendantur*, &c. à Florence 1583 *in*-4°. Cet ouvrage fit honneur à Titi en Italie & dans les pays étrangers. Juste-Joseph Scaliger l'attaqua cependant avec une violence extrême, dans un livre qu'il intitula: *Yvonis Villiomari, Aremorici, in locos controversos Roberti Titi animadversionum liber*; à Paris 1586, *in*-8°. Titi ne répondit qu'avec la modération qui convient à un vrai savant, dans l'écrit suivant. 3. *Pro suis locis controversis assertio adversùs Yvonem quemdam Villiomarum italici nominis calumniatorem*; à Forence 1589, *in*-4°. 4. *Nereus, in nuptias sereniss. Ferdinandi Medices, & Christinæ Lotharingiæ carmen*; à Florence 1589, *in*-4°. 5. Une édition des Eclogues de Nemesien & de Calphurnius, avec un commentaire; à Florence 1590, *in*-4°. 6. *Brevi annotazioni soprà le Api del Rucellai*; à Florence 1590, *in*-8°. & en 1718, *in*-4°. 7. *In duodecim libros Syriados Petri Angelii*

scholia, à la suite de la *Syrias*, &c. poëme de Pierre Angeli; à Florence 1591, *in*-4°. 8. *In Georgica Virgilii prælectiones quatuor*; à Boulogne 1597, *in*-4. 9. *Oratio Bononiæ habita, cùm primùm litteras humaniores in nobilissimo gymnasio interpretari cœpisset*; à Boulogne, 1597, *in*-4°. 10. *In Clementem VIII, P. M. oratio & carmen*; à Boulogne, 1598, *in*-4°. 11. *Ad illustr. & rever. Cynthium Aldobrandinum, S. R. Ecclesiæ cardinalem, Carmen*; à Boulogne, 1598, *in*-4°. 12. *Ad Cæsaris commentarios de bello gallico prælectiones quatuor*; à Boulogne, 1598, *in*-4°. 13. *Prælectiones IV, ad Catulli Galliambum sive Carmen 64*; à Boulogne, 1599, *in*-4°. Cet ouvrage se trouve aussi dans plusieurs éditions de Catulle. 14. *Oratio Pisis habita in exordio studiorum anni* 1607; à Florence, 1607, *in*-4°. Le sujet de ce discours est l'utilité qu'on retire des universités. 15. *Ecloga ad Hieronymum Guicciardinum*, avec l'écrit suivant: 16. *Apologia pro Petronio Arbitro*, 1610, *in*-8°. 17. *In sacram Deiparæ imaginem sancti Lucæ manu pictam, Carmen*, dans un recueil de poësies faites sur le même sujet; à Boulogne 1601, *in*-8°. 18. *Rime*: ces poësies se trouvent éparses en différens livres. On peut voir la liste qu'en donne le pere Niceron dans l'ouvrage cité plus bas. 19. Trois lettres, parmi les ouvrages de Marc Velser imprimés à Nuremberg en 1682, *in-folio*. 20. Trois autres lettres qui se lisent dans les *Lettere memorabili*, recueillies par Bulifon. Titi a fait encore d'autres ouvrages, demeurés manuscrits, dont on donne le catalogue dans la seconde partie du tome trente-troisiéme du journal de Venise, où l'on trouve l'éloge de l'auteur par François-Marie Cessini, Florentin, professeur en droit civil à Pise. * *Voyez* aussi le tome XIII des *Mémoires* du pere Niceron.

TITICACA: c'est un grand lac dans le Pérou en Amérique. Il est à quarante lieues de Cusco vers le midi. Il a 80 lieues de circuit, & 70 à 80 brasses de profondeur en quelques endroits. Quand il est agité par les vents, il paroît aussi impétueux que la mer même: mais il ne communique point avec l'Océan, étant éloigné de la mer du Sud de 60 lieues, & en étant séparé par de grandes montagnes. Il y a plusieurs grandes isles, possédées par les Indiens, qui y mettent en sureté leurs meilleurs effets. Acosta dit qu'il reçoit dix rivieres. Il n'a qu'une issue qui n'est pas large mais profonde, & si rapide qu'on n'y peut faire aucun pont. Cependant les Indiens ont trouvé le moyen de passer par le moyen d'un pont de cordes faites d'herbes, & qui est si fort que les bêtes y peuvent passer surement. Les eaux en sont braques, moins salées que celles de la mer; mais si troubles, qu'elles ne sont pas potables. L'issue s'étend du côté du sud, jusqu'à un petit lac, qui est à 50 lieues, qu'on nomme le lac *Parie* ou de *Aulagis*. Il n'a point d'issue, & l'on croit qu'il décharge ses eaux dans la mer par des canaux souterreins. * Laët. *p.* 158.

TITIEN (Jules) géographe, orateur, & rhéteur, est nommé Tatien dans Jules Capitolin: mais tous les critiques conviennent qu'il faut lire Titien, *Titianus*; c'est ainsi qu'Ausone, Sidoine Apollinaire & les autres le nomment. Il florissoit entre le commencement & le milieu du III siécle, & fut l'un des plus savans hommes de son temps. Il étoit fils d'un pere de même nom, à qui la plupart des modernes attribuent par erreur un des principaux traits de l'histoire du fils. Cette erreur consiste à rapporter à Titien le pere ce que dit Capitolin des écrits de Titien le fils; & elle est venue de la maniere dont s'exprime cet historien. En parlant des maîtres qu'eut Maximin le Jeune dans les belles lettres, il dit de Titien en particulier, *Usus est.... Tatiano filio Tatiani senioris, qui provinciarum libros pulcherrimos scripsit.* Selon la construction ordinaire, il faudroit rapporter le *qui* à Titien le pere. Mais ce n'est pas ce que veut dire Capitolin. Cet historien entreprend de faire l'éloge de Titien le fils, maître de ce prince pour l'éloquence latine, comme il fait les éloges de ses autres maîtres pour l'éloquence grecque & la grammaire grecque & latine. C'est dans ce sens qu'Elie Vinet & le pere Sirmond entendent le texte de Capitolin, & ce que dit Ausone de Titien le fils, paroît le confirmer. Il faut prendre garde aussi de confondre ce Titien, comme plusieurs auteurs l'ont fait, ou avec Titien, préfet des Gaules en 346; ou avec Tibérius Fabius Titianus, consul en 391; ou avec un autre Tiberius Fabius qui exerça le consulat en 245, avec l'empereur Philippe. On a lieu de croire que Jules Titien étoit Gaulois de nation; mais l'on n'en a pas de preuves bien certaines. Sa réputation le fit choisir par l'empereur Maximin I, pour enseigner l'éloquence latine au prince Maximin son fils. Ce fut sans doute en 235, lorsque Maximin parvint à l'empire, que Titien commença à exercer les fonctions de rhéteur auprès du jeune prince, âgé alors d'environ 17 ans. Il ne fut pas long-temps auprès de lui, le pere & le fils furent tués en 238, devant Aquilée qu'ils assiégeoient. Titien étoit déja consul: les deux princes l'avoient revêtu de cet honneur avant leur mort: mais comme on ne trouve point son nom dans les fastes consulaires, peut-être ne fut-il que consul subrogé. Il gouverna alternativement les écoles de Lyon & de Besançon, & s'acquit beaucoup de gloire dans cet emploi, dans l'exercice duquel il mourut. L'éloquence lui est redevable d'une partie de sa beauté & de l'estime qu'elle a méritée, & S. Isidore de Séville n'a pas fait difficulté de dire, que la rhétorique ayant été inventée par les Grecs, fut établie parmi les Latins par les soins de Cicéron, de Quintilien & de Titien. Cependant comme ce dernier affectoit d'imiter tous les orateurs qui l'avoient précédé, on le nomma le singe de son temps. La jalousie des partisans de l'orateur Fronton lui a sur-tout attiré cette épithète. Titien laissa de beaux écrits sur la géographie; entr'autres une Chorographie ou description des provinces de l'empire. Il y a tout lieu de croire que cet ouvrage est le même que la cosmographie de Jule l'orateur que Cassiodore estimoit beaucoup, qui étoit dans sa bibliothéque, & dont il recommandoit la lecture à ses moines, comme d'un écrit très-propre à leur faire connoître les divers lieux dont il est parlé dans l'écriture. Titien composa aussi des lettres sous le nom de femmes illustres, où il tâchoit d'imiter le style de Cicéron. Mais il ne réussit pas à en retenir les agrémens, selon le jugement qu'en porte S. Sidoine qui avoit lu cet ouvrage. Savaron a cru que ces lettres n'étoient pas différentes de la Chorographie du même: mais tous les savans conviennent que cet habile homme s'est trompé. On apprend d'Ausone que Titien avoit traduit les fables d'Esope de vers grecs en prose latine. Ce poëte en les envoyant à Probe ainsi traduites, avec quelques vers de sa façon qu'il y avoit joints, en parle ainsi:

> *Æsopiam trimetriam*
> *Quam vertit exili stylo,*
> *Pedestre concinnans opus,*
> *Fandi Titianus artifex.*

Vossius se fondant sur ces paroles, qu'il a surement mal entendues, a avancé que Titien avoit tourné ces fables en vers ïambiques, & en conséquence il a placé le traducteur au rang des poëtes Latins. Enfin on croit que Titien a écrit sur l'agriculture; mais cela n'est pas certain. Les ouvrages de cet auteur ne sont point venus jusqu'à nous. * Jules Capitolin, dans la *Vie de l'empereur Maximin*. Cassiodore dans ses *Institutions*, *chap.* 25. Sidoine Apollinaire en plusieurs endroits de ses lettres, avec les notes de Savaron sur ces endroits. Vossius, *de historicis Latinis*, lib. 2. Auson. *Ep.* 16, & *les notes de* l'édition de ce poëte *ad usum Delphini*, &c. Les savans auteurs de l'*histoire litteraire de la France*, *tome I*, *page* 401 & *suivantes*.

TITIEN VECELLI, peintre fameux, connu ordi-

nairement sous le nom de *Titien*, & né à la Piéve de Cadore dans l'état de Venise, l'an 1477, fut élevé avec soin par son pere *Gabriel* Vecelli. Dès son enfance, il temoigna tant de penchant & d'inclination pour la peinture, qu'ayant été envoyé à un de ses oncles à Venise, on le mit chez un fameux peintre, nommé *Bellin*, où il fit de si grands progrès, qu'en peu de temps il surpassa ce maître; & que sa réputation naissante lui fit des admirateurs, & des amis de tous les connoisseurs de Venise. En effet ses tableaux furent d'abord recherchés avec un très-grand empressement; & on y admira cette douceur charmante, cette beauté exquise; & cette grande netteté, qui les rendent des chefs-d'œuvre de l'art. Il surpassa même Giorgion, qui étoit un excellent peintre de son temps; & après avoir travaillé dans presque toutes les meilleures villes d'Italie, il refusa un emploi considérable à Rome. L'Arioste dont il fit le portrait, l'a aussi peint à sa façon dans ses vers; & le Marini & plusieurs autres poëtes, lui ont consacré des éloges immortels. L'empereur Charles-Quint voulut être peint des mains du Titien, & le créa chevalier & comte Palatin. En peignant pour la troisiéme fois Charles-Quint, il lui échapa un pinceau de la main, que l'empereur ramassa, disant que le Titien étoit digne d'être servi par César. Ce prince ajouta qu'il auroit toujours des courtisans à ses côtés; mais qu'il n'auroit pas toujours un Titien sous la main. Le roi Henri III passant à Venise, se donna la peine de l'aller visiter. Le Titien mourut de la peste l'an 1576. * Catherinote, *traité de la peinture.* Ridolfi, *vies des peintres de l'état de Venise.* Vasari, *vies des peintres.*

TITIENS, sacrificateurs, furent institués par Titus-Tatius, roi des Sabins, que Romulus associa à l'empire, l'an 7 de Rome, & 747 avant J. C. Ces sacrificateurs étoient pour la tribu Titienne, composée des Sabins, & pour les curies de cette tribu. Quelques-uns disent que le nom de Titien vient de certains oiseaux, appellés *Titi*, dont ces sacrificateurs observoient le vol & le chant, pour en tirer des augures. Ils croient que ces oiseaux étoient des pigeons ramiers. * Tacite, *l.* 11 *annal.*

TITINNUS CAPITO, *cherchez* CAPITON.

TITIO, *cherchez* BRANT.

TITIUS (Caius) chevalier Romain, florissoit vers l'an 590 de Rome, 164 ans avant J. C. & étoit bon poëte & bon orateur, quoiqu'il n'entendît point le grec. La subtilité des pensées qu'il employoit dans ses harangues, ne lui réussit point sur le théâtre. Ce fut lui qui harangua le peuple, pour lui faire accepter la loi qui fut proposée par Fannius, contre le luxe des festins, & qui fut appellée *Fannia*, du nom de ce consul. * Cicero, *in Brut.* Macrobe, *Saturnal. l.* 2. Bayle, *dict. critiq.*

TITIUS (Gerard) fils de MARTIN Titius, en allemand *Tietze*, & de *Salomé* Stisser, naquit le 17 décembre 1620, à Quedlinbourg, où son pere étoit ministre. Il fit ses premieres études dans sa patrie; & ayant perdu de bonne heure son pere & sa mere, qui lui furent enlevés dans le même mois, Chrétien Simonis, sénateur de Quedlinbourg, son tuteur, prit soin de son éducation. Il l'envoya à Iene, où Titus étudia deux ans. Les troubles du pays ayant causé une grande diminution dans ses biens, il se retira chez George Titius; son oncle, archidiacre d'Achesleben dans la principauté d'Anhalt, & y demeura trois ans appliqué à l'étude des belles lettres & de la philosophie. Au bout de ce temps-là, il alla étudier la théologie à Helmstadt. George Calixte, professeur de cette université, lui ayant trouvé de la capacité & du mérite, le prit chez lui, & le donna pour compagnon d'études à son fils Frédéric-Ulric. Ses études finies, il fut successivement professeur extraordinaire en langue hébraïque à Helmstadt, & en 1649 professeur en théologie dans la même ville. La même année, il fut fait maître-ès-arts, & en 1650, docteur en théologie. Il remplit depuis jusqu'à sa mort la charge de professeur avec une grande distinction. Il mourut le 7 de juin 1681, âgé de soixante ans. Il avoit épousé plus de trente ans auparavant *Dorothée-Agnès* Bremer, fille d'un avocat de Wolfenbutel, dont il avoit eu six enfans. Il a composé un grand nombre d'ouvrages. 1. *De simplicibus Entis affectionibus, uno, vero, bono, hujusce cognato perfecto*; à Helmstadt, 1649, *in*-4°. 2. *Disputatio de gratuita justificatione hominis peccatoris coram judicio Dei*; à Helmstadt, 1650, *in*-4°. 3. *Programma ad auscultationem epistolæ Paulinæ ad Romanos*, a Helmstadt, 1650, *in*-4°. 4. *Oratio de gravissimis corruptelis, quibus in occidente ecclesia Christi ultimis & sequioribus præsertim est oppressa temporibus, habita*, &c. à Helmstadt, 1650, *in*-4°. 5. *De supremo judicio & æterna beatitudine*; à Helmstadt, 1650, *in*-4°. 6. *Theses theologicæ de S. scripturâ*; à Helmstadt, 1650, *in*-4°. 7. *De Angelis*, 1651 & 1665. 8. *De meritis operum*, 1651. 9. *De peccato ejusque differentiis atque causis*, 1652. 10. *Exercitationes academicæ, quibus pleraque inter pontificios & protestantes controversa excutiuntur*, &c. 1652, *in*-4°. 11. *Exercitatio de controversiis circa Eucharistiam*, &c. 1652, *in*-4°. 12. *De Jesu-Christo mundi salvatore*, 1653, *in*-4°. 13. *In primum & secundum motiva, Hassiæ landgravii Ernesti nomine ab Adriano & Petro de Wallenburg consignata, animadversiones theologicæ*, 1653, *in*-4°. 14. *Responsio ad 12 postulata Jodoci Keddii Jesuitæ*, &c. 1653, *in*-4°. 15. *Declaratio locorum quorumdam epitomes theologicæ Georgii Calixti*, 1653, *in*-8°. & encore depuis. 16. Examen de la pierre de touche papistique d'Hildesheim, pour connoître la vraie & la fausse église, qui a paru depuis quelque temps, sous le nom de Conrad Hennies, en allemand; à Helmstadt, 1653, *in*-4°. 17. Courte réfutation, en allemand, d'Othon Sonnemand, c'est le prétendu Hennies, ou découverte de quelques prétendues erreurs grossieres, qu'il lui a attribuées; à Helmstadt, 1654, *in*-4°. 18. *De principio fidei christianæ seu canonica scriptura*, 1654, *in*-4°. 19. *De ministris ecclesiæ*, 1655, *in*-4°. 20. *De homine ad imaginem Dei condito, ejus lapsu, conditione post lapsum*, 1655, *in*-4°. 21. *De magistratu & rebus civilibus*, 1655, *in*-4°. 22. *Laudatio funebris in obitum Georgii Calixti*, 1656, *in*-4°. 23. *De conciliis*, 1656, *in*-4°. 24. *De statu animarum separatarum*, 1657, *in*-4°. 25. *De viribus humanis, sive libero hominis post lapsum arbitrio, conversione, perseverantia, ejusque certitudine*, 1657, *in*-4°. 26. Réfutation, en allemand, d'un écrit intitulé: Relation véritable de la conduite que George Calixte a tenue dans sa derniere maladie, où l'on examine dans quelle religion il est mort, 1657, *in*-4°. 27. *Ostensio summaria, quòd pontificii dogmata sua sibi peculiaria non possint unanimi scriptorum ecclesiasticorum è quinque prioribus post natum Servatorem sæculis superstitum consensu probare*, 1658, *in*-4°, & seconde édition augmentée en 1663, *in*-4°. 28. *Vindicatio augustanæ confessionis*, &c. contre le cardinal Bellarmin, 1658, *in*-4°. 29. *Theses theologicæ*, &c. 1658, *in*-4°. 30. *De quatuor novissimis*, 1660, *in*-4°. 31. *De beatitudine ac damnatione æterna*, &c. 1660, *in*-4°. 32. *Castigatio animadversionis Viti Erbermanni in ostentionem summariam*, 1660, *in*-4°. 33. *De perspicuitate S. scripturæ, ejus interpretatione, & lectione omnibus permittenda*, 1661, *in*-4°. 34. *De æterna quorumdam hominum electione ad vitam æternam, & reprobatione quorumdam ab eadem*, 1661, *in*-4°. 35. *De Theopaschitarum hæresi*, 1661, *in*-4°. 36. *Vindiciæ lutheranæ*, &c. 1661, *in*-4°. 37. *De S. scripturæ ad militantis ecclesiæ plenam informationem apta perfectione, & de traditionibus pontificiorum*, 1662, *in*-4°. 38. *De christiana morum doctrina*, 1662, *in*-4°. 39. *De universali redemptione omnium & singulorum hominum per*

Christum, 1661, *in*-4°. 40. *Repetitio doctrinæ protestantium, quòd corpus & sanguis D. N. J. C. cum pane & vino in sacra cœna ore communicantium accipiantur; cum confutatione epistolæ Joan. Warneri*, &c. 1662, *in*-12. 41. *De Verbi divini authentica*, 1663, *in*-12. 42. *De pœnitentia & absolutione sacerdotali*, 1663, *in*-4°. 43. *De veris falsisque ecclesiæ notis*, 1663, *in*-4°. 44. *De prædestinatione credentium ad vitam æternam, & reprobatione incredulorum*, 1663, *in*-4°. 45. *De merito Christi pro omnibus & singulis hominibus præstito*, 1663, *in*-4°. 46. *Responsum Joannis Vorstii verbosæ epistolæ priori*, &c. 1664, *in*-4°. 47. *De orthodoxa fidei christianæ doctrina*, 1664, *in*-4°. 48. *De insufficientia merè naturalis religionis ad consequendam vitam æternam, & necessitate revelationum divinarum supernaturalium*, &c. 1667, *in*-4°. 49. *De pactis, legali & evangelico, & de justificatione*, 1670, *in*-4°. 50. *De papa & papatu romano*, 1672, *in*-4°. 51. *De Jesu Christi officio prophetico, sacerdotali, regio*, 1673, *in*-4°. 52. *De doctrina sacramentorum novi testamenti*, 1673, *in*-4°. 53. *De ministerio ecclesiastico, & de ministrorum ecclesiæ vocatione, ordinatione & conjugio*, 1674, *in*-4°. 54. *Repræsentatio consilii Calixtini de studio concordiæ ecclesiasticæ*, &c. 1675, *in*-4°. 55. *De hæresi Photiniana*, 1675, *in*-4°. 56. *De phrasibus, sive locutionibus veterum ecclesiæ doctorum, quibus pro fucandis novitatibus suis romano-pontificiæ ecclesiæ doctores hodie abutuntur*, 1676, *in*-4°. 57. *Disputatio de pœnitentia relapsorum, & potestate clavium ecclesiæ à Christo commissa*, 1677, *in*-4°. 58. *Animadversiones exegeticæ ad scripturæ sacræ insigniora loca*, 1715, *in*-4°. 59. *De morte, & christiana præparatione ad eam.* 60. *De judice controversiarum.* 61. *De Deo uno & trino.* 62. *De divinitate Christi contra Socinianos.* 63. *De peccatorum culpa & reatu.* 64. *De errore Flaccii circa peccatum originis.* 65. *De ecclesia.* 66. *De fide justificante.* 69. *De sacra cœna Domini.* 70. *De quæstione: An homo nondum renatus in actionibus merè spiritualibus polleat libero arbitrio.* 71. *De confessione peccatorum auriculari.* * Henrici Meibomii *Programma in funere Gerhardi Titii*, dans les *Memoriæ theologorum* Henningi Witten, décade XVI. *Mémoires* du pere Niceron, tome XLI.

TITIUS (Gottlieb Gerhard) jurisconsulte célébre, né à Nordhause le 5 de juin 1661, fit ses études de philosophie à Leipsick sous Alberti, Thomasius & Seligman. La peste l'obligea d'en sortir, & d'aller à Rostock, où il commença un cours de droit, qu'il acheva ensuite à Leipsick sous Bornius, Carpzovius, Ittigius & quelques autres. Il y prit le dégré de docteur en 1688. Depuis ce temps-là, tout occupé de cette étude, il s'attacha particulierement à purger la jurisprudence de tous préjugés, & à la mettre dans son vrai jour, au moins selon qu'il pensoit. Il est certain qu'il a rendu de grands services à cette science, & à ceux qui l'étudient, & qu'il en a rendu l'étude & plus facile & plus utile. Il ne voulut jamais se prêter à la pratique du droit, dans la persuasion où il étoit, que la discussion des procès n'étoit guère capable que de distraire des études plus solides, & faisoit souvent beaucoup de tort au gout & à la méditation. Mais il se rendit utile aux étudians par les leçons qu'il leur donna. En 1709, il fut reçu dans la faculté des jurisconsultes, & dans la même année on lui conféra la chaire de professeur en droit, & la charge de conseiller à la chambre des appellations. En 1713 il fut nommé assesseur de la chambre aulique, & recteur de l'université. Il mourut le 10 d'avril 1714, étant encore recteur. Il a donné au public, *De arte cogitandi*, ou de l'art de penser; des notes latines sur le traité du savant Puffendorf des devoirs de l'homme & du citoyen; des Institutions du droit public; *Monzambano cum notis variorum*; des Observations raisonées en latin sur l'abrégé de Lauterbach; un Traité du droit féodal allemand, en allemand; Systême du droit universel, en latin. * *Acta erudit.* pour l'année 1714, &c.

☞ TITON (Maximilien) seigneur d'Ognon, de Berre, Istres & Lançon, &c. secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, directeur général des magasins d'armes de sa majesté, dans le royaume de France, étoit originaire d'Ecosse, d'où son grand-pere vint s'établir en France. Il naquit à Paris, & fut tenu sur les fonts par Maximilien, duc de Bethune, grand maître de l'artillerie de France, & par la maréchale de l'Hôpital. Il étoit fils de *Claude* Titon & de *Geneviéve* Mercier. Il fut le premier qui proposa au roi l'établissement des magasins d'armes dont on vient de parler, afin de trouver un fonds d'armes toujours prêt dans les besoins de l'état, & pour rendre uniforme l'armement des troupes. Il fut donc chargé l'an 1666 de commencer cet établissement, par le magasin royal de la Bastille, à Paris, dont tous les ordres de la cour s'envoient aux autres magasins d'armes du royaume. Il continua cette direction jusqu'au 29 janvier 1711, qu'il mourut âgé de 80 ans. Son corps est enterré aux Hospitalieres de Saint-Mandé près Vincennes, dont il est le fondateur. Il a laissé de *Marguerite* Becaille, son épouse, sept enfans. 1. MAXIMILIEN Titon, seigneur de la Forêt-Tomier, de Cogny & de Villegenon, procureur du roi & de la ville de Paris. 2. *Claude-Roch* Titon, chanoine régulier de sainte Geneviéve, prieur de Dourdan, & prédicateur. 3. JEAN-JACQUES Titon, seigneur du Plessis & de Chaman, maître des comptes de la chambre de Paris, & grand maître des eaux & forêts du Berry, mort le 6 mars 1740. 4. EVRARD Titon, *qui aura un article séparé*. 5. *Marie-Angélique* Titon, épouse de *Zacharie* Morel, seigneur de la Brosse, mort doyen du parlement de Paris en 1737. 6. *Geneviéve* Titon, mariée à *Jean-Baptiste* le Feron, seigneur du Plessis aux bois, maître des comptes de la chambre de Paris, & grand maître des eaux & forêts de l'Isle de France, mort en 1705. 7. *Marie-Thérèse* Titon, épouse de *Joseph* d'Aquin, comte de la Selle, ancien capitaine aux Gardes Françoises, & lieutenant de roi de l'Orléanois, morte en 1754.

MAXIMILIEN Titon, le premier de ces enfans, a laissé d'*Elizabeth* Roüillé, son épouse, trois enfans. 1. *Maximilien-Louis* Titon, seigneur d'Ognon & de Villegenon, inspecteur du magasin royal des armes de France, mort le 17 mai 1758. Il avoit épousé en premieres nôces *N.* Perrault, dont il n'a point laissé d'enfans; en secondes *N.* le Febvre d'Eaubonne, de laquelle il a eu demoiselle *N.* Titon, mariée au marquis de Chabannes-Mariol, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant des Gardes du corps de sa majesté, tué à la bataille d'Ettingen le 27 juin 1743; en troisiémes nôces il a épousé *Françoise* de l'Espine du Planty, dont il a laissé *Marie-Louise-Adelaïde* Titon. 2. *Pierre-Joseph* Titon, seigneur de Cogny & de la Forêt-Tomier, mort sans postérité au mois d'avril 1758. Il avoit épousé en premieres nôces *N.* Midorge, & en secondes *Cécile* le Guay, dame de Montgermon. 3. *Elizabeth* Titon, morte en 1750, mariée à *N.* Gon, seigneur d'Argenlieu, Cunieres & Lamecourt, conseiller au parlement de Paris.

JEAN-JACQUES Titon, troisiéme fils du premier Maximilien, a laissé de *Jeanne-Héléne* de Saint-Mesmin, son épouse, trois enfans. 1. *Jean-Baptiste-Maximilien* Titon, seigneur de la Neuville, conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris, qui a de son mariage avec *Marie-Louise* Oudailles, *Jean-Baptiste-Maximilien-Pierre* Titon, seigneur de Villotran, conseiller au parlement de Paris. 2. *Daniel-Jacques* Titon, seigneur de Longuêve, & d'Orgery, conseiller du roi en ses conseils, maître des comptes de la chambre de Paris, marié à *Marie-Magdeléne-Marguerite* le Petit, dont il a *Daniel-Augustin* Titon d'Orgery, conseiller au parlement. 3. *Zacharie* Titon de Chaman, con-

feiller au grand conseil, mort en avril 1740, sans postérité.

TITON (Evrard) seigneur du Tillet, l'un des fils du premier Maximilien, ancien capitaine d'infanterie & de dragons, maître d'hôtel de feu Marie Adelaïde de Savoye, dauphine de France, mere du roi, commissaire provincial des guerres, est auteur du *Parnasse françois exécuté en bronze*, & dont il a donné une ample description en prose; d'abord en un petit volume *in-12*, & en 1732, en un volume *in-folio*. On y trouve outre la description du Parnasse, un abrégé de la vie des poëtes & des musiciens les plus connus. *Voyez* PARNASSE FRANÇOIS. En 1734 il a donné des additions & des corrections à sa description *in-folio*, sur-tout pour ce qui regarde quelques poëtes; & la même année, il a fait imprimer *in-12*, des *Essais sur les honneurs & sur les monumens accordés aux illustres savans pendant la suite des siécles*. Il y donne en même temps une idée de l'origine & du progrès des sciences & des beaux arts. M. Titon du Tillet vit encore en 1759, dans un âge fort avancé.

TITONUS, fils de *Laomédon*, roi des Troyens, frere de *Priam*, fut, dit-on, enlevé pour sa beauté par l'Aurore, & fut emmené en Ethiopie, où elle eut de lui un fils appellé *Memnon*. Les poëtes disent qu'à la priere de l'Aurore, Jupiter rendit Titonus immortel; mais qu'ayant oublié de demander qu'il ne vieillît point, il tomba dans une vieillesse si incommode, que ne prenant plus de gout aux plaisirs de cette vie, il obtint de l'Aurore d'être changé en une cigale, laquelle dépouille sa vieille peau, & ne meurt point. * Apollod. *biblioth. liv.* 3. Diodore, *biblioth. liv.* 4. Horace, *liv.* 1, *carmin.*

TITUL, bourg situé dans l'endroit où la Theysse se décharge dans le Danube, sur une montagne, à quatre milles d'Allemagne de Belgrade, & à trois de Peter-Waradin. Il est fortifié à l'ancienne maniere, c'est-à-dire, avec des tours. Les Impériaux le prirent le 25 juillet 1688, & on le regarda comme un poste important, pour garder le pont qui étoit près de Peter-Waradin, & pour faciliter la prise de Belgrade. Il y avoit cinq cens Janissaires, qui se rendirent à la premiere sommation, quoiqu'ils eussent 18 piéces de canon, des vivres & des munitions pour soutenir un long siége. * *Memoires du temps.*

TIVERTON, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Devon, qu'on appelle aussi Tiverton. Elle est au confluent des rivieres de Leman & d'Ex. On y fait un grand négoce de draps. Il y a un beau pont de pierres. Elle est gouvernée par un maire & douze bourgeois, & éloignée de 136 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

TITYRE, *Tityrus*, nom de pasteur, employé dans les bucoliques de Virgile & de Théocrite. Il a été ainsi nommé du mot grec τίτυρος, qui signifie *un tuiau de bled*, dont les bergers faisoient des flutes & des flageolets.

TITYUS, Géant, fils de Jupiter & de la nymphe Elare, fille d'Orchoméne. Jupiter craignant l'indignation de Junon, pour cette nymphe qui étoit grosse de lui, la cacha dans une caverne sous terre. Lorsque son terme fut expiré, elle enfanta ce Tityus, qui étoit d'une grandeur prodigieuse; mais elle mourut en travail; ensuite de quoi la Terre nourit & éleva Tityus, qui fut surnommé fils & nourisson de cette déesse. Depuis il fut assez téméraire pour vouloir attenter à l'honneur de Latone, mere d'Apollon; mais il fut tué par Apollon & par Diane à coups de fléches, & fut ensuite foudroyé & précipité dans les enfers, où son corps étendu couvroit neuf arpens de terre. Un serpent (selon Homere) ou un vautour lui devoroit sans cesse le foye, qui renaissoit avec la lune. * Ovide, *l.* 4 *de ses metam.* Virg. *l.* 9 *de l'enéide.* Homere, *l.* 11 *de l'odyssée.* Apollonius Rhodius. *in Argon.*

TIVOLI, *Tibur*, sur le Tévérone, ville d'Italie proche de Rome, & plus ancienne que Rome même, fut bâtie sur la riviere d'Anio, par les Aborigènes, selon Denys d'*Halicarnasse*, ou par une troupe de Grecs, qui étoient venus du Peloponnèse, selon plusieurs autres auteurs. Virgile la représente comme florissante, dans le temps qu'Enée arriva en Italie. Elle résista longtemps aux armes des Romains, & ne tomba sous leur domination que vers l'an 400 de la fondation de Rome, & 349 ans avant J. C. Elle honoroit particulierement Hercule & le dieu Tiburnus; & il y avoit près de Tibur une fontaine fameuse, consacrée à la déesse Albunée, où se rendoient des oracles. Les Romains bâtirent dans cette ville plusieurs maisons de plaisance. Les habitans de Tivoli furent passés au fil de l'épée par les soldats de Totila, l'an 545. Les guerres des Allemans desolerent cette ville. Frédéric *Barberousse* en fit rebâtir les murailles, & l'agrandit. Le pape Pie II y fit bâtir une forteresse, à l'entrée de laquelle il y a une inscription, faite par Jean-Antoine Campanus, que voici :

Grata bonis, invisa malis, inimica superbis
Sum tibi Tibur, enim sic Pius instituit.

Les voyageurs admirent ses peintures, ses antiquités, ses fontaines, ses palais & ses jardins, qui la rendent le séjour le plus agréable de toute l'Italie. C'est un ouvrage du cardinal Hippolyte d'Est. Les cataractes ou chutes précipitées de la riviere de Tévérone, y ont creusé avec le temps les rochers, & ont formé les voutes qu'on dit avoir servi de logement à la sibylle Tiburtine. En effet, au dessus de la cascade, on voit les restes d'un petit temple, que quelques-uns assurent avoir été dédié à cette sibylle. D'autres veulent qu'il ait été dédié à Hercule, à cause d'une inscription qui s'est trouvée dans cette ville, & qui est consacrée à un *Hercule Saxanus*, c'est-à-dire, *Hercule du rocher*, dont le temple étoit sur le roc. A demi-lieue de Tivoli, on voit un petit lac qui n'a que quatre ou cinq cens pas de tour; mais qui est extrêmement profond. L'eau en est fort souffrée; & produit un ruisseau de même: ce qui fait qu'on lui donne le nom de *Solforata*. On va prendre le bain dans ce ruisseau, pour la guérison de différentes maladies. Le lac est remarquable, à cause de plusieurs isles flottantes, que le vent pousse de côté & d'autres. Elles sont à fleur d'eau, & toutes couvertes de roseaux. Ceux qui ont passé par dessus, ont reconnu qu'elles avoient de la solidité & de l'épaisseur, parcequ'ils ne pouvoient atteindre le fond avec leur épée, ou des pieux qui étoient assez longs. On juge de la profondeur de ce lac, par le temps que demeure à s'élever un bouillon, que les pierres qu'on y jette poussent en haut. La plus grande de ces isles a environ vingt-cinq pas de long, & quinze de large, & les autres sont un peu moindres. Pline fait mention de plusieurs isles flottantes en divers lacs d'Italie; entr'autres, d'une dans le lac *Vadimonis*, que quelques-uns croient être le lac de Viterbe, & d'autres celui de Bissanelle. Il ajoute que cette isle étoit chargée d'une épaisse forêt, & ne s'arrêtoit jamais un jour & une nuit dans le même lieu. Pline *le Jeune* a décrit ce lac *Vadimonis*. Ce qu'il en rapporte a beaucoup de ressemblance avec les isles du lac de Tivoli. Denys d'*Halicarnasse* fait la description d'une isle, dans le lac de *Cutilium*, appellé présentement *Contigliano*, dans la terre de Sabine, laquelle avoit cinquante pieds de diametre, & un pied de terre au-dessus de l'eau, & qui portoit quelques arbrisseaux. Le peuple appelle les isles du lac de Tivoli, *Carquetes*, parcequ'elles se peuvent conduire comme des barques. Si le lac étoit plus grand, elles pouroient s'agrandir, jusqu'à pouvoir porter des jardins & des forêts, comme celles dont parle Pline, & celles qui sont auprès de Saint-Omer, où il y a des habitans. La raison qu'on peut donner de ces isles flottantes, c'est que ce lac étant rempli de sources d'eau souffrée, les bouillons qu'on y remarque élevent

quantité

quantité de limon raréfié par le souffre; lequel surnageant, & s'attachant avec des joncs & des herbages, se grossit peu à peu par de semblables matieres qui s'y amassent : de sorte que ces isles étant composées d'une terre poreuse & mêlée de souffre, elles se soutiennent sur l'eau, & produisent des joncs, de même que les autres terres marécageuses. Le cardinal Jules Roma, évêque de Tivoli, y publia des ordonnances synodales, l'an 1636, fit rebâtir la cathédrale, & la bénit en 1641; & le cardinal Marcel de sainte Croix, son successeur en cet évêché, y fit ajouter en 1657, une magnifique sacristie sur le dessin du chevalier Bernin. * Virgil. *aeneid. l.* 8. Horace, *odar. l.* 1, *od.* 18. Denys d'*Halicarnasse*, *antiq. rom. l.* 1. Solin, *c.* 2. Jean Spon, *voyage d'Italie*, 1675. Martio, *hist. de Tivoli*. Bayle, *dictionaire crit.*

TIXIER (Jean) étoit de Saint-Saulge dans le Nivernois, & seigneur de Ravisy dans la même province, ce qui lui a fait prendre en latin le nom de *Ravisius Textor*, sous lequel il est plus connu. Son oncle paternel, nommé *Victor*, sous-maître des grammairiens au collége de Navarre, prit soin de son éducation; & selon M. de Launoy, Tixier y répondit si bien, qu'il devint un grand ornement du collége de Navarre dans les belles lettres. Gui Coquille, seigneur de Romenay, dans son Histoire du Nivernois, l'appelle *Grammatique excellent en l'université de Paris*. Olivier, professeur au collége de Navarre, dont M. de Launoy fait aussi l'éloge, & Pierre Gorbelin s'empresserent pareillement de cultiver son esprit : mais M. de Launoy fait entendre qu'il surpassa ses maîtres. Il est certain que Tixier eut en son temps beaucoup de réputation. On voit par ses lettres, qu'il eut un grand nombre de disciples, & qu'il s'appliquoit beaucoup à les former à l'étude des sciences & à la vertu. On suppose que ces lettres ont été écrites & adressées, car on n'ignore pas qu'il y en a qui croient que ce n'étoit que des thèmes qu'il dictoit en françois à ses écoliers, & dont il donnoit ensuite le latin. En supposant qu'elles ont eu une autre destination, on voit qu'un grand nombre de ces lettres s'adresse à quelqu'un de ses disciples qui n'avoit pas profité de ses instructions, & qu'il tâche de ramener à une vie chrétienne, ou du moins à le détourner des vices ausquels il se livroit. Dans d'autres, il donne de fort bons avis pour l'éducation des jeunes gens, & le choix des maîtres qui y doivent présider. Comme ces lettres n'ont aucune date, & qu'on ne voit le nom d'aucun de ceux à qui elles sont adressées, on ne peut en tirer beaucoup d'éclaircissemens pour sa personne & l'histoire de sa vie. Dans plusieurs, par exemple, il se plaint beaucoup, qu'il n'est point récompensé; qu'il est dans l'indigence, & il demande des secours. Dans d'autres, il parle comme un homme qui étoit fort à son aise, qui étoit bien habillé, qui fréquentoit la cour, & qui pouvoit y paroître avec décence. Ici il dit qu'il est las de vivre dans la poussiere du collége, & que son état l'impatiente : là il loue ce même état, & en paroît extrêmement satisfait. Dans une autre, il dit qu'il a ruiné sa santé depuis qu'il s'est livré à l'étude : ailleurs il fait l'éloge de sa profession, & semble n'y avoir que du contentement. Du reste, il ne détaille aucun fait qui puisse accorder les contradictions qui paroissent dans ces différentes manieres de s'exprimer. Dans une lettre, il sollicite des appointemens, ou une pension, & tout ce qui peut convenir à la décence d'un clerc, *ut clericum decet* : dans une autre, il rapporte une dispute dans laquelle il avoit mis l'épée à la main, & blessé dangereusement un homme qui lui avoit donné un soufflet. Tixier fut fait recteur de l'université de Paris le 15 décembre 1500 selon du Boullai. Chevillier, M. de Launoy, & plusieurs autres disent qu'il mourut en 1524. M. de la Monnoye, dans ses notes sur les *Jugemens des Savans* de M. Baillet, dit la même chose : mais depuis il s'est rétracté, & a mis la mort de Tixier en 1522; ce qu'il avoit reconnu, dit-il, par l'inspection de son inscription sépulcrale. Il ajoute dans les notes citées, que Tixier mourut à l'hôpital : cependant M. de Launoy dit qu'il fut inhumé dans la chapelle du collége de Navarre; & cela est vrai. Voici son épitaphe :

Vitae immortalis TEXTOR *sibi texere telam*
Orsus erat, cretus Palladis arte sacrae.
Atropos id sensit : Sed non, ait, absque sororum
Illa trium texi stamine tela potest.
TEXTOREM *ante diem extinxit mors invida : at illi*
Tela vel extincto est accelerata magis.
Obiit anno Domini 1542, *die* 3 *decemb.*

M. Piganiol de la Force qui rapporte cette épitaphe dans sa *Description de Paris*, tome quatriéme, page 271, ne dit rien sur cette date de 1542, qui est surement fausse, supposé qu'elle soit ainsi. Il paroît aussi par un court éloge qui se trouve à la fin d'une édition des lettres de Tixier, que nous n'avons vu citée par personne, qu'il mourut dans un âge peu avancé. Cet éloge, qui est en prose, est terminé par ces quatre vers latins :

Quid tantis luges lacrymis ? cur impia clamas
Numina ? TEXTOREM *sic periisse putas ?*
Num periit, clausâ resovent quem sydera sorte ?
Desine, TEXTORIS *molliter ossa cubant.*

Les ouvrages de cet auteur sont : 1. *Cornucopia, quâ continentur loca diversis rebus per orbem abundantia*; à Paris, & à Basle, 1536, avec plusieurs autres traités sur le jardinage, & des abrégés de quelques écrits de Lazare de Bayf. 2. *Specimen epithetorum omnibus artis poëticae studiosis maximè utilium*; à Paris, 1518 & 1524, *in-fol.* à Basle, 1550, & encore depuis. 3. *Officina, seu potiùs naturae historia, in qua copiosè dispositum est per locos, quidquid habent auctores in diversis disciplinis plurimi*, &c. à Paris, 1522, & beaucoup d'autres fois en différens lieux. On en a fait un abrégé imprimé à Lyon, en 1551 & en 1560. 4. Un livre de lettres en latin. L'éditeur des ouvrages de M. de Launoy cite plusieurs éditions du recueil de ces lettres; une en 1533 à Paris, *in*-8°, une autre en 1540; une à Lyon en 1560; une *in*-18 en 1577; une avec l'*Officina* & le *Cornucopia*; à Basle, 1581, *in*-4°. Il n'a point connu, 1°. l'édition de Paris chez Maurice Ménier en 1559, *in*-18. dont le titre est : *Joannis Ravisii Textoris Nivernensis epistolae, à mendis quàm plurimis repurgatae, & rudibus tyrunculis (quamvis exiguae & in speciem minutae) admodùm utiles ac necessariae* : il n'y a dans cette édition que 149 lettres; 2°. une autre édition antérieure, à Paris chez Jean Macé, 1538, *in*-8°, qui ne contient non plus que 149 lettres. L'avis au lecteur qui termine ces lettres, prouve que la date de 1542, que fixe l'épitaphe de Tixier, est fausse, puisque dans cet avis on regrete sa mort. Du Verdier dans sa *Bibliothéque françoise*, dit qu'Antoine Tyron a traduit du latin les épîtres morales de Ravisius Textor, & que cette traduction a été imprimée à Anvers, *in*-16, l'an 1570. 5. *Dialogorum variorum liber unus.* 6. *Epigrammatum liber unus.* 7. *Praefationum liber unus. Carminum diversi generis liber unus. In Anglum & Romanum liber unus. Orationum & elegantium liber unus.* Il y a eu plusieurs éditions de ses dialogues & de ses épigrammes. Celle que nous avons sous les yeux, a pour titre : *Joannis Ravisii Textoris, Nivernensis, Dialogi aliquot festivissimi, studiosae juventuti cùm primùm utiles. Item ejusdem Epigrammata non pauca, ut doctissima ita & lepidissima. Paris. apud Hieronymum de Marnef*, &c. 1580, *in*-16, en caractères italiques. Nous en avons vu une autre plus récente en caractères ordinaires. 8. On lui donne encore des comédies, des tragédies, des odes, des élégies. 9. M. de Launoy, dans la premiere partie de son Histoire du collége de Navarre, chapitre second, a fait réimprimer l'éloge que le même Tixier a fait en latin de Jeanne, reine de France, fondatrice du collége de Navarre. Tixier est aussi l'éditeur de divers

traités de différens auteurs touchant les femmes illustres : *De memorabilibus & claris mulieribus, aliquot diversorum scriptorum opera*. Ce recueil, qui est rare, fut imprimé à Paris chez Simon Collines en 1521, *in-fol.* Tixier l'a dédié à Jeanne de Vignacourt, femme de Charles Guillard, président au parlement de Paris. Il contient l'éloge de Jeanne de France par Tixier lui-même, & un autre traité du même auteur sur plusieurs femmes illustres. Voyez l'énumération des autres traités de ce recueil, dans les *Mémoires de littérature* de M. Sallengre. * *Ravisii Textoris epistolæ*, sur-tout les lettres 3, 37, 45, 50, 52, 53, 62, 105, 137, 139, 140, 142. Launoii *Hist. colleg. Navarr.* Coquille, *Hist. du Nivernois*, page 341. Du Verdier, *Biblioth. franç.* article d'Antoine Tyron. *Jugemens des Sav.* de M. Baillet, tome second, *in-4°.* Anti-Baillet, *in-4°*, p. 66. *Mém. de littérat.* de Sallengre, tome premier, article XVI.

T L

TLASCALA, ville & province de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale, est nommée ordinairement *los Angelos*. Cette ville a été autrefois capitale d'une république d'Américains ; mais elle est fort diminuée depuis qu'elle a été sous la domination des Espagnols.

TLEPOLEME, *Tlepolemus*, fils d'Hercule, & d'Astyoche, enlevée par Hercule à Ephire, ville du Péloponnèse, ayant tué Licymnius son oncle, fils de Mars, abandonna son pays ; & ayant équipé un nombre de vaisseaux, il se retira dans l'isle de Rhodes, où il se rendit maître de trois villes, dont il se fit reconnoître pour le roi. Pendant la guerre de Troye il vint au secours des Grecs avec neuf navires, où il fut tué par Sarpédon roi de Lycie. * Homére, *l. 2 de l'iliade.*

T M.

TMOLE, *Tmolus*, aujourd'hui *Tomalitzé*, montagne de Phrygie, sur les frontieres de Lydie, est célébre par le saffran & le vin qu'on y recueille. Le fleuve Pactole en sort. * Strabon. Pline. Solin. Leunclavius, &c.

TMOLUDE, roi des Lydiens, de la famille de Atyades, fut mari d'Omphale, à laquelle il laissa le royaume en mourant. Elle épousa Hercule, dont elle eut un fils nommé Lamon par Diodore, & Agalaüs par Apollodore, duquel descendit la famille des Mermnades. * Diodor. *Sicul. l. 6.* Apollodor. *l. 2.*

T O

TOAM, en latin *Tuama*, ville d'Irlande dans la Connacie, a été autrefois très-considérable, & ne l'est aujourd'hui que par son titre d'archevêché.

TOB, ou, comme lisent quelques-uns, *Istob*, province, à ce qu'on croit, de Mésopotamie. Son roi envoya un secours de douze mille hommes à Hanon roi des Ammonites, contre David roi d'Israël, lorsqu'il entreprit de se venger de l'outrage que ce dernier avoit fait à ses ambassadeurs. Ce secours & toute l'armée de Hamon furent entierement taillés en piéces par Joab, chef de l'armée de David. * II. *Rois*, *X*, *6*.

TOB, pays de Palestine dans la tribu de Gad, de-là le Jourdain. Jephté, juge d'Israël, s'y retira, lorsque ses freres l'eurent chassé de leur maison, & avant qu'il fût élu juge de son peuple. * *Juges*, *XI*, 3, 5.

TOBIE, *Tobias*, fils de *Tobiel*, de la tribu de Nephtali, fut très-sage dès son enfance, & eut un fils, qu'il éleva avec soin, & dans la crainte de Dieu. Ce fut Tobie *le Jeune*. Tobie le pere fut emmené captif à Ninive par Salmanazar roi d'Assyrie, l'an du monde 3314, & 721 avant J. C. Sa captivité ne lui fit point abandonner la voie de Dieu ; & lorsque le roi lui eut permis d'aller par-tout où il voudroit dans son royaume, il se servit de cette liberté, pour consoler & soulager ses freres. Sennachérib, successeur de Salmanazar, haïssoit les Juifs, & voulut faire mourir Tobie, qui enterroit les morts contre sa défense. Tobie évita ce danger, & fut éprouvé de Dieu par la perte de la vue, par la pauvreté, & par les reproches de ses parens & de sa femme, qui se moquoient des œuvres de charité qu'il avoit exercées envers les vivans & les morts, comme lui ayant été inutiles. Dans une extrême vieillesse, il envoya son fils à Ragès, pour se faire payer d'une somme d'argent que lui devoit Gabélus. L'ange Raphaël fut conducteur du jeune Tobie ; il lui donna un reméde pour guérir la cécité de son pere ; il lui fit chasser le démon qui avoit étranglé les maris de Sara, que Tobie épousa ; il le ramena chez son pere, l'an du monde 3330, & 705 avant J. C. Le vieux Tobie mourut en paix âgé de 102 ans, 46 ans après être devenu aveugle, l'an du monde 3372, & 663 avant J. C. On croit communément que Tobie le pere & le fils ont écrit eux-mêmes leur histoire ; & cette opinion est fondée sur ce que dit l'ange aux Tobies, *c. 12*, *v. 20* : *Narrate omnia mirabilia ejus*, où l'interprête Grec a mis, *scribite*, écrivez. On remarque aussi que dans les éditions grecques & hébraïques, les Tobies y parlent en premiere personne. Il est constant que ce livre a été écrit d'abord en chaldaïque ; que S. Jerôme l'a traduit en latin ; & qu'on a depuis mis cette histoire en hébreu. L'église catholique a mis le livre de Tobie au nombre des canoniques. * Sixte de *Sienne*, *in bibliotheca*. Bellarmin, *de verbo Dei*, & *de scriptor ecclesf.* Possevin, *in appar.* Torniel & Salian, *in annal. veter. testament.* Melchior Canus. Salméron. Serrarius, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast.*

TOBIE, beau-frere d'*Onias* II, souverain sacrificateur, & pere de cet *Hirçan*, qui avoit mis en dépôt dans le trésor du temple de Jérusalem, une somme considérable d'argent, pour y être plus en sureté, & qu'Héliodore eut la témérité de vouloir enlever. * II. *Machab. III*, 11. Tirin, *chronol. sacr. ch.* 42.

☞ TOBOLSK ou TOBOL, ville de l'empire Russien, capitale de la Sibérie, & en particulier du gouvernement de Tobolsk auquel elle donne son nom. Cette ville, qui a un archevêché, est située sur une montagne, à l'embouchure du Tobol dans l'Irtitz, qui se décharge dans l'Oby environ cinquante lieues plus bas. Elle se nommoit SIBIR, lorsque les Tartares mahométans, qui y avoient un Khan, la possédoient, & ils lui avoient donné ce nom, parceque c'étoit l'état le plus au nord, qui fût sous leur domination. Les Russiens ont considérablement augmenté cette ville. Elle est grande, peuplée & riche. Elle étend son commerce jusqu'à la Chine & aux Indes, où elle envoie des caravanes. L'archevêque de Tobolsk a fait, il y a quelques années, des missions chez les Ostiackes. Il leur a fait bruler leurs idoles, & en a baptisé un grand nombre. * Nicolle de la Croix, *géographie moderne*, derniere édition, tome II, p. 251.

TOCAR (Mélique) favori d'Idalcan, roi de Visapour, & commandant de Dabul, gouverna toujours ce prince à son gré, & l'anima sans cesse contre les Portugais, avec lesquels Idalcan fut en effet presque toujours en guerre. Dom Diegue de Menesés ayant été envoyé aux Indes en qualité de viceroi vers l'an 1576, & ayant voulu dans son gouvernement disposer toutes choses à sa fantaisie, Tocar résolut d'arrêter les effets de ses prétentions, en tendant un piége à ceux qu'il envoyoit chargés de ses ordres. En effet, dom Jerôme Mascaregnas, dom Diegue & dom Antoine Sylveira, freres, & François Pessoa, étant entrés dans la riviere de Dabul, Tocar les pria de se trouver à un festin, dans le dessein de les faire tous massacrer. Ils s'y rendi-

rent tous, à l'exception de Mascaregnas, qui apporta à Goa la triste nouvelle de la perfidie de Tocar. Le viceroi fit partir dom Pedre de Menesés, avec une flotte, pour venger cet assassinat. Peu après dom Louis d'Ataïde, comte d'Atougia, ayant été nommé pour la seconde fois viceroi des Indes, & étant arrivé sur la fin du mois d'août à Goa, ne tarda pas à faire partir quelques vaisseaux pour joindre dom Pedre de Menesés, afin qu'il pût tirer une éclatante vengeance de la perfidie de Tocar. En même temps il se prépara pour déclarer la guerre à Idalcan, de qui Tocar dépendoit, & qui n'avoit donné aux Portugais aucune satisfaction du crime de ce traître. Idalcan en fut épouvanté, demanda la paix, & offrit de bannir Tocar de Dabul. Les Portugais lui accorderent la paix à cette condition: Mais Tocar retourna peu après à Dabul, & y exerça sa charge comme auparavant : ce qui obligea dom Louis de charger Paul de Lima, d'aller avec dix vaisseaux le chasser de cette place. Paul trouva l'entrée de la riviere défendue par une excellente artillerie, & six mille chevaux qui les attendoient sur le rivage. Mais malgré ces obstacles, ils descendirent à terre & ravagerent les lieux circonvoisins de Dabul. Tocar appella à son secours Cattal & Mondaviray, pirates Malabares, fameux dans toutes les mers voisines, & qui avoient en leur puissance cinq galiotes bien équipées. Tocar leur fournit encore cinq vaisseaux avec 500 soldats, Turcs, Persans, & d'autres nations, tous d'une valeur éprouvée. Avec ces secours on offrit le combat. La victoire se déclara pour les Portugais, & toute l'armée ennemie périt excepté un seul soldat. Ainsi fut vengée la perfidie de Tocar, aussi fameux par ses crimes, que par sa valeur & sa haine pour les Portugais. * *Histoire de Portugal*, par M. de la Clede, *tome II*, édition *in-4°*, pag. 241 & suivantes, sous l'année 1576.

TOCAT, anciennement *Neocæsarea* & *Hadrianopolis*, ville de la Natolie en Asie. Elle est dans l'Amasie, sur le Tosanlu, environ à 33 lieues de la ville d'Amasie, vers le levant. Cette ville est grande, peuplée, archiépiscopale. Tavernier assure qu'elle est le siége du beglerbei ou bacha de Siwas; mais d'autres font de Tocat & de Siwas deux gouvernemens différens. * Mati, *dict.*

TOCAYMA, petite ville de la terre ferme dans l'Amérique méridionale. Elle est dans le nouveau royaume de Grenade, au confluent de la riviere de Pari avec celle de la Magdeléne, environ à vingt lieues de Santa-Fé de Bogota, vers le couchant. On voit près de cette ville le volcan de Tocayma, qui est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. * Mati, *dictionaire.*

TOCHO, Goth très-adroit à tirer de l'arc, ne manquoit jamais d'abattre d'un coup de fléche une pomme au bout d'un bâton, dans quelque éloignement qu'on la mît, à la portée de l'arc. Cette réputation le fit connoître à Haraud, son roi, qui voulut en voir une expérience, & qui lui commanda d'abattre une pomme de dessus la tête de son fils. Il obéit, s'étant armé de trois fléches : & de peur que la crainte n'ébranlât son fils, il le rassura par la situation où il le mit, pour ne voir pas le coup, & par l'assurance qu'il lui donna qu'il ne le blesseroit pas. Il perça la pomme de part en part, sans aucun mal pour son fils que celui de la peur. Ce roi lui ayant demandé ensuite pourquoi il s'étoit armé de trois fléches, Tocho lui répondit que c'étoit pour décocher les deux autres contre lui, afin de se venger de l'injustice de son commandement, en cas qu'il eût le malheur de blesser ou de tuer son fils. Bonfrerius rapporte la même histoire au sujet des Gabaïtes, dont il est fait mention dans le *ch. 20 des Juges*. On conte aussi la même chose de Tell, qui eut tant de part aux premiers soulevemens de la Suisse contre la maison d'Autriche.

TOCI, ancienne maison, étoit illustre par ses emplois & par ses alliances. L'on en rapporte la postérité depuis,

I. ITHIER seigneur de Toci, qui vivoit vers l'an 1060, & fut pere d'*Ithier*, II du nom, seigneur de Toci, & du pays de Puisaye, mort en la Terre-sainte sans enfans en 1097; d'*Hugues* seigneur de Toci, mort sans alliance; & de NARGEAUD, qui suit.

II. NARGEAUD, seigneur de Toci, & du pays de Puisaye après ses freres, fit le voyage d'outre-mer, & eut d'*Ermengarde* sa femme, ITHIER III, qui suit; *Hervé*, Chartreux en 1139; *Béatrix*; & *Adeline* de Toci.

III. ITHIER, III du nom, seigneur de Toci, & du pays de Puisaye, fut l'un des seigneurs qui accompagnerent le roi Louis VII, au voyage de la Terre-sainte en 1147, & eut entr'autres enfans, NARGEAUD II, qui suit.

IV. NARGEAUD, II du nom, seigneur de Toci & du pays de Puisaye, vivoit en 1174, & fut pere d'ITHIER IV, qui suit.

V. ITHIER, IV du nom, seigneur de Toci, &c. servit le roi Philippe *Auguste* en ses guerres, & à la conquête de Normandie en 1206. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Gui* seigneur de Dampierre, & d'*Agnès* de Brienne, dont il eut ITHIER V, qui suit; *Jean*, qui vivoit en 1228; ANSERIC, qui fit la *branche des seigneurs de* BASERNE, *rapportée ci-après*; & NARGEAUD, qui fit *celle des seigneurs de* LA TERZA, *aussi mentionée ci-après.*

VI. ITHIER, V du nom, seigneur de Toci, &c. suivit le comte de Nevers en la Terre-sainte, où il mourut au siége de Damiette en 1218, ayant eu d'*Elizabeth* sa femme, JEAN, qui suit; *Ithier*, seigneur d'Anseri, vivant en 1228; & *Othon* de Toci, qui fut pere d'*Othon*, amiral de France, mort en 1297, lequel de sa femme, dont le nom est ignoré, eut pour enfans, *Philippe*, qui servit le roi en ses guerres de Gascogne & de Saintonge en 1298, & étoit mort en 1301; & *Jeanne* de Toci, mariée vers l'an 1297, à *Dreux* de Mello, IV du nom, seigneur de Lorme, Château-Chinon, Jarnac, Châteauneuf & Sainte-Hermine, dont elle fut la premiere femme.

VII. JEAN seigneur de Toci & de Puisaye, fut du nombre des barons qui se plaignirent au pape de la jurisdiction des prélats, & vivoit en 1252. Il avoit épousé *Emme* dame de Laval, veuve de *Robert* comte d'Alençon, & de *Matthieu*, II du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorenci, connétable de France, & fille aînée de *Gui*, V du nom, sire de Laval, & d'*Avoise* de Craon, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* dame de Toci, de S. Fargeau & du pays de Puisaye, mariée à *Thibaut*, II du nom, comte de Bar.

SEIGNEURS DE BASERNE.

VI. ANSERIC de Toci, troisiéme fils d'ITHIER, IV du nom, seigneur de Toci, & d'*Agnès* de Dampierre, fut seigneur de Baserne & de Pirrepertuise, fut au voyage de la Terre-sainte avec son frere aîné, se trouva à la prise de la ville de Damiette, & vivoit en 1220. Il avoit épousé *Isabeau* dame de Montfaucon, fille de *Renaud*, seigneur de Montfaucon, & de *Mahaud* dame de Charenton, dont il eut, 1. GUI, qui suit; 2. *Renaud*, seigneur de Montpeiroux, qui épousa *Mahaud*, fille de *Renoul*, III du nom, sire de Culant; 3. *Guillemette*, mariée à *Thibaut* de Planci, seigneur de S. Winimir; 4. *Jeanne*, alliée à *Arnoul* de Bourbon, seigneur de la Ferté-Chauderon; & 5. *Agnès* de Toci, mariée 1°. selon quelques-uns, à *Guillaume* de Culant: 2°. avant l'an 1276, à *Guillaume* de Courtenai, I du nom, seigneur de Champignelles.

VII. GUI de Toci, seigneur de Baserne & de Pierrepertuise, vivoit en 1282, & mourut avant l'an 1291. Il avoit épousé *Guillelmine* de Baumez, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Baserne, qui vivoit en 1296,

& mourut sans enfans ; & Gui II, qui suit.

VIII. Gui de Toci, II du nom, seigneur de Baserne, &c. vivoit en 1311. Il avoit épousé *Isabeau*, dont il eut *Erard*, seigneur de Baserne, mort sans postérité de *Jeanne* de Villehardouin, dite de *Lesignes*; Gui III, qui suit; *Guillaume*, chantre de l'église de Reims en 1356; & *Jeanne* de Toci, dame de Pierrepertuise, mariée à *Géofroi* de Chamai, seigneur de Chamesi.

IX. Gui de Toci, III du nom, seigneur de Baserne, du Val d'Auligni, &c. vivoit en 1334, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré, Louis, qui suit; *Gui*; *Anseric*; *Jean*; *Othenien*; *Marguerite* dame de Noison & de Saisi, & *Catherine* de Toci, mariée à *Dreux*, seigneur de Chapes.

X. Louis de Toci, seigneur de Baserne, du Val d'Auligni, &c. qui vivoit en 1382, avoit épousé *Guye* dame du Mont-saint-Jean, dont il eut *Alix* de Toci, dame de Baserne, du Val d'Auligni & du Mont-saint-Jean, mariée 1°. à *Oger*, V du nom, seigneur d'Anglure, avoué de Thérouenne; 2°. à *Claude* de Beauvoir, seigneur de Chastelus, maréchal de France, qui l'épousa de force, l'ayant surprise dans son château du Val d'Auligni.

Seigneurs de la Terza.

VI. Nargeaud de Toci, quatriéme fils d'Ithier, IV du nom, seigneur de Toci, & d'*Agnès* de Dampierre, suivit en Orient, en 1217, l'empereur Pierre de Courtenai; passa à Constantinople, où sa valeur & sa naissance le rendirent très-recommandable, & mourut en 1240. Il avoit épousé 1°. la fille de *Théodore* Branas, prince Grec, seigneur d'Andrinople & de Didimotique, & d'*Agnès* de France, fille du roi *Louis* VII: 2°. *N.* fille de *Jonas* roi des Romains, laquelle après la mort de son mari, se rendit religieuse. Du premier lit vinrent, Philippe, qui suit; *Anseau*, qui demeura prisonnier à la défaite des troupes de Michel, despote d'Epire & d'Etolie, par l'armée de l'empereur de Nicée, en 1259; & *N.* de Toci, mariée à *Guillaume* de Villehardouin, fils puîné du prince d'Achaye.

VII. Philippe de Toci, fut régent de l'empire de Constantinople en 1251, en l'absence de l'empereur Baudouin de Courtenai, avec lequel il se retira en Italie, après la perte de Constantinople, où Charles roi de Sicile, lui donna la seigneurie de la Terza, au pays d'Otrante, avec la charge de grand-amiral de Sicile, qu'il possédoit en 1272. De sa femme dont le nom est inconnu, il eut *Eudes*, grand justicier du royaume de Naples sous le roi Charles II, & comte d'Albi à cause de sa femme; & Nargeaud, qui suit.

VIII. Nargeaud de Toci, seigneur de la Terza, grand amiral de Sicile, mourut en 1292, laissant de *Lucie* d'Antioche, fille de *Boëmond*, VI du nom, prince d'Antioche, & de *Sibylle* d'Arménie, qu'il avoit épousée vers l'an 1280, pour fils unique, Philippe, qui suit.

IX. Philippe de Toci, seigneur de la Terza, épousa en 1299, *Léonore* de Sicile, troisiéme fille de Charles, II du nom, roi de Naples & de Sicile, comte d'Anjou, &c. & de *Marie* reine de Hongrie: mais ce mariage ayant été dissous par bulle du pape Boniface VIII, du 17 janvier 1300, à cause de leur minorité, elle épousa en 1302, *Frédéric* d'Aragon, III du nom, roi de Sicile, dont la postérité a possédé ce royaume. * *Voyez l'hist. de Constantinople.* Summonte. Le P. Anselme, *histoire des grands offic. &c.*

TOD (André) étoit de Dieppe, & docteur en droit. Au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, il entra dans la congrégation de l'Oratoire de S. Philippe de Néri dans la maison de N. D. de Graces en Provence. Il fut fait vice-préfet de cette maison. Il travailla alors, par le commandement du cardinal de Joyeuse, à la traduction des annales de l'église du cardinal Baronius, & en publia un volume à Paris en 1614, chez Chevalier. Cette traduction est d'un style fort pur pour son temps. Le P. Tod présida lui-même à l'impression. Pendant le séjour que cette affaire l'obligea de faire à Paris, il y connut le cardinal de Berulle, & sa congrégation naissante, dont il conçut une telle estime, qu'étant retourné en Provence il engagea les peres de la maison de N. D. de Graces de s'unir à la congrégation de France. Cette union fut acceptée par M. de Berulle, & terminée le 14 de janvier 1615. Tod revint à Paris en 1615, & en 1618 il fut fait supérieur du collége de Dieppe, & quelques mois après premier supérieur de la maison de Dijon. Il ne demeura dans cette ville que jusqu'en 1623, qu'il la quitta pour être premier supérieur & curé de N. D. des Vertus, au village d'Aubervilliers, près de Paris. Il quitta encore cette maison en 1626, pour retourner à N. D. de Graces, dont la communauté l'avoit élu supérieur. Il obtint en 1628, une bulle du pape Urbain VIII, pour confirmer l'union de cette maison à la congrégation de l'Oratoire de France. Ce fut là qu'il termina ses jours, le 6 de janvier 1630. Il avoit espéré de continuer la traduction des Annales de Baronius; mais ses différens voyages, ses emplois, & les fatigues qui en sont inséparables ne lui en laisserent pas le loisir. * *Mémoires du temps.*

TODI, sur le Tibre, en latin *Tuder* ou *Tudertum*, ville d'Italie dans le duché de Spolete, avec évêché, est presque entierement ruinée. Ce fut le lieu de la naissance du pape S. Martin I.

TOGGENBOURG (le) comté en Suisse qui confine vers le levant & le couchant avec le canton de Zurich, vers le nord avec celui d'Appenzell, la Thurgovie, & l'ancien pays de l'abbé de S. Gall, vers le sud avec les seigneuries d'Uznach & de Gestal, qui appartiennent aux cantons de Schwitz & de Glaris. Il a environ cinq lieues d'Allemagne de longueur sur deux de largeur. Sa capitale, appellée Liechtensteig, divise le pays en haut & bas Toggenbourg. Les deux tiers des habitans de ce comté font profession de la religion prétendue réformée, & un tiers suit la religion catholique. Il a eu autrefois ses comtes particuliers d'une maison ancienne & considérable, mais dont l'origine est fort peu connue. Ces comtes ont presque toujours eu des disputes avec les abbés de S. Gall, de la puissance desquels ils étoient jaloux. Les successeurs d'Ulric, abbé de S. Gall, qui vivoit après le milieu du XV siécle, ont acquis peu à peu le pouvoir souverain sur le Toggenbourg, jusqu'au commencement du XVIII siécle, que les disputes entre l'abbé & les cantons protestans se renouvellerent à l'occasion de quelques droits & de quelques prétentions mutuelles, & furent portées à de grands excès. On porta l'affaire devant la diéte des cantons, & chaque parti y défendit sa cause avec beaucoup de chaleur. La diéte n'ayant rien décidé, les cantons catholiques s'assemblerent au mois de novembre 1706, dans le couvent des Capucins à Bade, & y firent un projet d'accommodement qui fut rejetté par les cantons de Zurich & de Berne, & par le habitans du Toggenbourg. Dans une conférence tenue à Berne en 1707, on examina les alliances, les priviléges & les droits de ceux du Toggenbourg, & l'on dressa six articles qui furent présentés à l'abbé par une députation. L'abbé refusa d'y acquiescer; mais on ne laissa pas de les suivre dans le Toggenbourg, & les habitans parurent en être satisfaits, même ceux qui professoient la religion catholique. Ceux de Schwitz au contraire quitterent le parti des Toggenbourgeois, & embrasserent celui de l'abbé. Dans le canton de Glaris les catholiques se séparerent aussi des protestans. En 1709, l'abbé de saint Gall mit garnison dans le château d'Ybourg, & l'on prétendit aussi que des catholiques avoient insulté plusieurs protestans, & que le clergé catholique ne cherchoit qu'à animer son parti contre eux. Les Toggenbourgeois se servirent au moins de ce prétexte pour

surprendre le château d'Ybourg, le 3 de mai 1710, pour s'emparer dans le même temps de Schwartzenbach & de Luthisbourg, & pour en chasser les gens de l'abbé. Les cantons catholiques tinrent diverses assemblées en 1711 & en 1712. Il y eut une guerre ouverte entre les deux partis. Mais l'abbé plus foible fut chassé de son pays. Les habitans du Toggenbourg, sous la protection des cantons de Zurich & de Berne, établirent parmi eux un conseil composé de 80 membres, moitié protestans & moitié catholiques. Ils se formerent un état démocratique, & traiterent entr'eux les affaires d'état & de religion qui les regardoient. En 1714 les cantons de Zurich & de Berne projetterent une restitution limitée du Toggenbourg à l'abbé de S. Gall : mais celui-ci, qui s'étoit mis sous la protection de l'empereur, refusa de la ratifier. Il mourut au milieu de ces fâcheuses contestations, en 1717. On entra de nouveau en conférence avec son successeur au mois de mai 1718, & le 15 de juin on conclut le traité par lequel l'abbé fut rétabli dans ses pays : avec cette réserve néanmoins, que ses sujets du Toggenbourg jouiroient sans aucune contradiction, de tous leurs priviléges & droits, tant ecclésiastiques que politiques. *Cherchez* SAINT-GALL. La religion prétendue réformée s'est introduite dans le Toggenbourg en 1524, par les prédications de Maurice Miles, pasteur de Wattewyl, de Jean Dœring, pasteur de Hernberg, & de Blaise Farer de Stein. Dès 1529, le nombre des prétendus réformés y étoit déja considérable. Le 13 de février de la même année il s'y tint une espéce de synode national, où l'on dressa quinze articles. En 1553, il fut ordonné que le synode s'assembleroit tous les ans à Liechstenteig, capitale du pays, le troisiéme mardi après Pâque. On compte dans tout le comté environ 9000 hommes capables de porter les armes. Ce pays consiste proprement en deux vallées, nommées le Thurtal, & le Neckartal. * *Etat de la Suisse, &c. tome 3, page* 308. Ruchat, *histoire de la réformation, tome 1 & tome 2, page 397. Les intérêts présens des puissances de l'Europe, fondés sur les traités conclus depuis la paix d'Utrecht inclusivement*, &c. par M. J. Rousset, membre de la société royale des sciences de Berlin, *tome 6*, de l'édition *in*-12 de 1734, *pages 293 & suivantes :* on y trouve le traité de paix & d'amitié entre les cantons de Zurich & de Berne, & l'abbé de saint Gall, conclu à Ergau dans la principauté de Baden, & ratifié par les souverains des treize cantons au mois d'août de l'an 1718, &c.

TOGNET, que d'autres écrivent THOGNET (Nicolas) fut un des plus célébres chirurgiens de son temps. Il florissoit dans le XVII siécle, & étoit de Paris. Il s'acquit une si grande réputation dans sa profession, qu'il fut considéré comme le plus habile chirurgien dans un temps où il y en avoit certainement qui méritoient beaucoup d'estime, & qui avoient avec justice l'approbation du public. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait publié aucun ouvrage; mais il a rendu de grands services à sa patrie par son habileté, & par l'application qu'il donnoit à ceux qui avoient recours à ses lumieres & à son expérience. Il mourut le 29 de décembre 1642, & fut enterré dans l'église de S. Etienne-du-Mont, où l'on grava cette épitaphe sur son tombeau.

Passant, qui que tu sois, arrête & considére
Qui gît sous ce tombeau.
Tu sauras que THOGNET, *par un secret mystère,*
Ce monde abandonna pour en prendre un plus beau.
Son art & son savoir garantissoient les hommes
Bien souvent de mourir.
Mortels, pensez à vous, dans le siécle où nous sommes,
Puisque Thognet n'est plus, qui poura nous guérir ?

Germain Brice, dans les premieres éditions de sa Description de Paris, a métamorphosé Thognet de chirurgien en médecin, & a prétendu, sans pr[illegible] c'étoit lui-même qui avoit dressé son épitaphe, à la vérité un peu hyperbolique. M. Devaux, célébre chirurgien de S. Côme, fit appercevoir cette double faute dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*. Brice se rétracta dans la septiéme édition de sa *Description de Paris*; mais avec des additions insultantes pour M. Devaux, dont le mérite eût du être plus respecté par cet écrivain. M. Devaux y fit une réponse qu'il n'a point publiée. *Cherchez* DEVAUX (Jean.) * *Index funereus chirurg. Paris.* pages 39, 40 & 41. Germain Brice, *Description de Paris*, septiéme édition, pag. 287, &c. *Mémoires du temps.*

TOGRAI, médecin fameux, historien & poëte Arabe, vivoit dans le XI siécle. Son nom entier est, *Abu Ismaël, Alhosaïn, Ebn Ali, Alaspahani, Altograï.* Il étoit natif d'Ispahan, capitale de la Perse. Le nom de *Tograï* lui vint, ou de sa charge, ou de son savoir dans l'art d'écrire; car le mot *Tograi* désigne aussi les caractères entrelacés des Arabes, dont ces peuples se servent à la tête & dans les titres des diplomes royaux. Tograï étoit visir ou conseiller auprès du roi Masud Ebn Mochammed Seljuki, dans la ville de Mausal. Il s'enrichit beaucoup dans ce poste, & quoique sa fortune fût immense, son avarice & son ambition ne furent pas encore satisfaites. Dans ses poësies il se plaint sans cesse que la fortune n'avoit pas assez d'égard pour lui : pour l'augmenter, il s'adonna à l'alchymie. Le roi son maître ayant été en dispute avec le roi Mahmud son frere, & en étant venus à une guerre ouverte, Tograi fut fait prisonnier l'an de l'hégire 515, c'est-à-dire, l'an 1120 de J. C. On ne s'en tint point à lui faire souffrir la captivité, il fut tué d'une maniere cruelle par le visir de Mahmud, & son corps fut ensuite brulé. On croit que la jalousie eut beaucoup de part dans cette inhumanité. Tograï avoit alors environ 60 ans. Il passoit en son temps pour le meilleur orateur, & le plus excellent poëte. Les Arabes estiment singulierement son poëme, intitulé, *Lamiato l'Ajam :* les maîtres l'expliquent à leurs disciples, & veulent qu'ils l'apprennent de mémoire. Ce poëme fut imprimé à Leyde en 1629. Le savant Edouard Pocock en donna une seconde édition qui parut à Oxford en 1661, & qu'il accompagna d'une version latine, & d'une analyse grammaticale. Tograï a encore écrit une Chronique de l'Asie; une Chronique des Perses; un Commentaire sur la république de Platon; un Traité concernant l'alchymie. * *Voyez* la préface de Pocock sur le poëme de Tograï; Hottinger, &c.

TOINARD (Nicolas) *cherchez* THOYNARD.

TOIRAS, *cherchez* SAINT-BONNET.

TOISON D'OR, ordre de chevalerie, institué à Bruges par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, le 10 janvier 1430, suivant la nouvelle computation, durant la solemnité de son mariage avec Isabelle de Portugal. Ce prince tint la même année le premier chapitre à Lille, le jour de S. André, sous la protection de qui il avoit mis le nouvel ordre; mais il n'en dressa les statuts que l'année suivante, dans la même ville. Il n'y eut d'abord que vingt-quatre chevaliers; mais l'an 1516, Charles-Quint voulut qu'il y en eût cinquante, sans y comprendre le chef ou souverain. Présentement leur nombre n'est pas limité; & le roi d'Espagne, qui est le souverain, confere cet ordre comme il lui plaît, & à qui il lui plaît; au lieu qu'autrefois il étoit conféré dans les chapitres à la pluralité des voix : ce qui fut aboli dès l'an 1572, par Philippe II. Le chapitre se tint pendant quelque temps tous les ans le jour de S. André : on regla ensuite qu'il ne se tiendroit que tous les trois ans, le 2 mai; & Charles *le Hardi*, dernier duc de Bourgogne, changea encore cette disposition, & voulut que le temps de ces assemblées dépendît entierement du souverain. Dans ces assemblées, & certains autres jours, les chevaliers portent le

grand collier de l'ordre, qui est composé de fusils & de cailloux, d'où sortent des étincelles de feu, & au bas duquel pend une toison d'or. Leurs manteaux n'étoient d'abord que de drap; mais en 1473 Charles *le Hardi* ordonna qu'à l'avenir ils seroient de velours cramoisi, doublés de satin blanc, avec un bord semé de fusils, de pierres, d'étincelles & de toisons brodées d'or, & que les habits de dessous seroient aussi de velours cramoisi. Il voulut aussi que le second jour de l'assemblée les chevaliers portassent le manteau de drap noir, avec des chaperons de même étoffe : ce qui fut changé en 1559, où il fut réglé que ces manteaux & chaperons seroient de velours noir, & seroient fournis par le souverain, comme les manteaux du premier jour. Enfin il regla que le troisiéme jour de l'assemblée, les chevaliers assistant à l'office de la Vierge, seroient vêtus de robes de damas blanc, avec des chaperons de velours cramoisi. Les officiers de l'ordre qui sont, le chancelier, le trésorier, le greffier & le roi d'armes, portent aussi des robes & des manteaux de velours cramoisi; mais tout unis. Hors de ces cérémonies, les chevaliers ne portent qu'une toison d'or attachée à un filet d'or, ou à un ruban de soye. Cet ordre a été approuvé l'an 1433, par le pape Eugène IV, & confirmé en 1516, par Léon X, qui lui a accordé divers priviléges, dont il y en a un assez singulier : c'est que les femmes & les filles des chevaliers peuvent entrer dans les monastères des religieuses avec le consentement des supérieurs. L'office de chancelier de l'ordre est toujours exercé par une personne constituée en dignité ecclésiastique, qui a le pouvoir d'absoudre les chevaliers & les officiers de tous les cas réservés; de commuer leurs vœux, & de leur accorder chaque année, & à l'article de la mort, une indulgence pléniere. * Jean-Jacques Chifflet, *insign. equit. ord. Vell. Aurei.* Jacques Marchand, *l. 2, hist. Fland.* Le Mire, *origin. ordin. equest. l. 1, c. 1.* Favin, *theat. d'honn. & de cheval.* L. Golut. Mezerai, &c.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS DE LA Toison d'or.

PHILIPPE DUC DE BOURGOGNE, fondateur & premier chef de l'ordre de la Toison d'Or en 1430, mourut en 1467.

GUILLAUME de Vienne, seigneur de S. Georges, Sainte-Croix, &c. mort en 1435.
Regnier Pot, seigneur de la Prugne, Thoré, &c.
Jean seigneur de Roubaix, Herzelle, &c. mort en 1449.
Rolland de Witkercke, seigneur de Hemsrode, mort en 1442.
Antoine de Vergi, comte de Dammartin, seigneur de Champlitte, &c. mort en 1439.
David de Brimeu, seigneur de Ligni, &c.
Hugues de Lannoi, seigneur de Santes, &c. mort en 1456.
Jean de la Clitte, seigneur de Commines, &c. mort en 1445.
Antoine de Toulongeon, seigneur de Traves, &c. mort en 1432.
Pierre de Luxembourg, comte de S. Paul, &c. mort en 1433.
Jean de la Tremoille, seigneur de Jonvelle, &c.
Guillebert de Lannoi, seigneur de Willerval, &c. mort en 1462.
Jean de Luxembourg, comte de Ligni, &c. mort en 1445.
Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam.
Antoine seigneur de Croi & de Renti, mort en 1475.
Florimond de Brimeu, seigneur de Massincourt, mort en 1445.
Robert seigneur de Masmines, mort en 1431.
Jacques de Brimeu, seigneur de Grigni.
Beaudouin de Lannoi, seigneur de Molembais, mort en 1474.
Pierre de Beaufremont, comte de Charni.
Pierre seigneur de Ternant.
Jean de Croi, comte de Chimai, mort en 1472.
Jean sire de Crequi, mort en 1474.
Jean de Neufchâtel, seigneur de Montaigu.
Frédéric, dit *Valeran*, comte de Meurs.
Simon de Lalain, seigneur de Hantes, Montigni, &c. mort en 1476.
Andrien de Toulongeon, mort en 1432.
Jean de Melun, seigneur d'Antoing, Epinoi, &c. mort en 1484.
Jacques, seigneur de Crevecœur, mort en 1436.
Jean de Vergi, seigneur de Fonvens, Vignori, &c. mort en 1460.
Gui de Pontallier, seigneur de Tallemé, mort en 1436.
Baudot de Noyelles, seigneur de Casteau.
Jean bâtard de Luxembourg, seigneur de Haubourdin, mort en 1436.
CHARLES de Bourgogne, comte de Charolois, puis duc de Bourgogne, & second chef de l'ordre de la Toison.
Roprect de Vernembourg, mort en 1445.
Thibaut, seigneur de Neufchâtel.
Charles duc d'Orléans, mort en 1465.
Jean duc de Bretagne, mort en 1442.
Jean duc d'Alençon, mort en 1476.
Matthieu de Foix, comte de Comenge.
ALFONSE V, roi d'Aragon, mort en 1458.
François de Borsele, comte d'Ostrevant.
Renault, seigneur de Brederode & de Viane, mort en 1473.
Jean de Borsele, seigneur de la Vere, comte de Grandpré, mort en 1470.
Jean seigneur d'Auxi.
Drieu seigneur d'Humieres, mort en 1460.
Jean I du nom, duc de Cleves, comte de la Marck, mort en 1481.
Jean de Guevara, comte d'Ariano.
Pierre de Cardone, comte de Golifano.
Jean seigneur de Lannoi, mort en 1492.
Jacques de Lalain, seigneur de Bugnicourt, mort en 1453.
Jean de Neufchâtel, seigneur de Montaigu.
Jean de Bourgogne, duc de Nevers, comte d'Estampes, mort en 1491.
Antoine bâtard de Bourgogne, comte de la Roche en Ardenne, mort en 1504.
Adolphe de Cleves, seigneur de Ravestein, mort en 1492.
Jean de Portugal, duc de Conimbre, prince d'Antioche, régent du royaume de Chypre, mort en 1457.
JEAN II, roi d'Aragon & de Navarre, mort en 1479.
Adolphe duc de Gueldres, mort en 1477.
Thibaut, seigneur de Neufchâtel.
Philippe Pot, seigneur de la Roche-Nolai, mort en 1494.
Louis de Bruges, seigneur de la Grutuse.
Gui seigneur de Roye.

CHARLES DUC DE BOURGOGNE, II CHEF DE l'ordre de la Toison d'Or en 1467, mourut en 1477.

EDOUARD IV, roi d'Angleterre, mort en 1483.
Louis de Châlon, seigneur de Château-Guyon, mort en 1476.
Jean de Damas, seigneur de Clessi.
Jacques de Bourbon, mort en 1468.
Jacques de Luxembourg, seigneur de Richebourg, mort en 1487.
Philippe duc de Savoye, mort en 1497.

Philippe de Crevecœur, ſeigneur d'Eſquerdes, maréchal de France, mort en 1494.
Claude de Montagu, ſeigneur de Couches, mort en 1470.
FERDINAND dit *le Catholique*, roi de Caſtille, de Léon, d'Aragon & de Naples, mort en 1516.
FERDINAND roi de Naples, mort en 1494.
Jean de Rubempré, ſeigneur de Bievres, mort en 1477.
Philippe de Croi, comte de Chimai, mort en 1483.
Jean de Luxembourg, comte de Marle & de Rouci, mort en 1476.
Gui de Brimeu, ſeigneur de Humbercourt, mort en 1476.
Engilbert comte de Naſſau, mort en 1494.

MAXIMILIEN ARCHIDUC D'AUTRICHE, empereur, III chef de l'ordre de la Toiſon d'Or, mourut en 1519.

Guillaume ſeigneur d'Egmond, mort en 1483.
Wolfart de Borſele, comte de Grandpré, ſeigneur de la Vere, mort en 1487.
Joſſe de Lalain, ſeigneur de Montigni, gouverneur de Hollande, mort en 1483.
Jacques de Luxembourg, ſeigneur de Fiennes.
Philippe de Bourgogne, ſeigneur de Beures, mort en 1498.
Pierre de Luxembourg, comte de S. Paul, mort en 1482.
Jacques de Savoye, comte de Romont, mort en 1486.
Barthelemi, ſeigneur de Lichtenſtein, grand maître d'hôtel d'Autriche.
Claude de Toulonjeon, ſeigneur de la Baſtie.
Jean ſeigneur de Ligne.
Jean de Hennin ſeigneur de Boſſut, mort en 1490.
Baudouin de Lannoi, ſeigneur de Molembais, mort en 1501.
Guillaume de la Baume, ſeigneur d'Irlans, Mont-Sorlin, &c. mort en 1516.
Jean ſeigneur de Berghes, mort en 1531.
Martin ſeigneur de Polheim, mort en 1498.
PHILIPPE d'Autriche, comte de Charolois, puis roi d'Eſpagne I du nom.

PHILIPPE I, ROI D'ESPAGNE, ARCHIDUC d'Autriche, IV chef de l'ordre de la Toiſon, mourut en 1506.

FREDERIC IV, empereur, roi de Hongrie, archiduc d'Autriche, mort en 1493.
HENRI VII, roi d'Angleterre, mort en 1509.
Albert duc de Saxe, mort en 1500.
Henri de Witthem, ſeigneur de Berſele, mort en 1515.
Pierre de Lannoi, ſeigneur de Freſnoi.
Evrard duc de Wirtemberg, comte de Montbeliard, mort en 1496.
Claude de Neufchâtel, ſeigneur de Fai, Eſpinal, &c.
Jean comte d'Egmond, mort en 1516.
Chriſtophe marquis de Bade, mort en 1527.
Jean ſeigneur de Gruninghe, mort en 1485.
Charles de Croi, prince de Chimai, mort en 1527.
Guillaume de Croi, duc de Soria, marquis d'Arſcot, mort en 1521.
Hugues de Melun de Gand, ſeigneur de Hendine & de Caumont, mort en 1553.
Jacques de Luxembourg, ſeigneur de Fiennes, mort en 1535.
Wolfgang ſeigneur de Polheim, mort en 1512.
Fitelfrid comte de Zollern, mort en 1512.
Corneille de Berghes, ſeigneur de Zevenberghe.
Philippe de Bourgogne, ſeigneur de Sommerdick, puis évêque d'Utrecht, mort en 1524.
Michel de Croi, ſeigneur de Sempi, mort en 1516.
Jean de Luxembourg, ſeigneur de Ville & de Hamaide, mort en 1508.
CHARLES archiduc d'Autriche, duc de Luxembourg, puis empereur, V du nom.
HENRI VIII, roi d'Angleterre, mort en 1546.
Paul ſeignenr de Liechtenſtein.
Charles comte de Lalain, ſénéchal de Flandre, mort en 1525.
Wolfgang comte de Furſtemberg, mort en 1503.
Jean Manuel, ſeigneur de Belmonte, mort en 1535.
Floris d'Egmond, comte de Bueren, mort en 1539.
Jacques comte de Hornes, grand-véneur héréditaire de l'empire, mort en 1530.
Henri comte de Naſſau, mort en 1538.
Ferri de Croi, ſeigneur de Rœux, mort en 1524.
Philibert ſeigneur de Vere, mort en 1512.

CHARLES-QUINT EMPEREUR ROI d'Eſpagne V, chef de l'ordre de la Toiſon d'Or, mourut en 1558.

FRANÇOIS I, roi de France, mort en 1547.
FERDINAND I, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, mort en 1564.
Frédéric comte palatin, duc de Baviere, électeur, mort en 1556.
Jean V du nom, marquis de Brandebourg, mort en 1525.
Gui de la Baume, comte de Montrevel, mort en 1516.
Hoïer comte de Mansfeld, mort en 1540.
Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, mort en 1527.
Philippe de Croi, duc d'Arſcot, mort en 1549.
Jacques de Gaure ſeigneur de Fredin, mort en 1537.
Antoine de Croi, ſeigneur de Thou, Sempi, &c. mort en 1546.
Antoine de Lalain, comte de Hoochſtrate, mort en 1540.
Charles de Lannoi, ſeigneur de Senxelle, mort en 1527.
Adolphe de Bourgogne ſeigneur de Beures, Vere, &c. mort en 1540.
Philibert de Châlon, prince d'Orange, mort en 1530.
Felix, comte de Werdemberg.
EMANUEL, roi de Portugal, mort en 1521.
LOUIS, roi de Hongrie, & de Bohême, mort en 1526.
Michel de Wolkenſtein.
Maximilien de Hornes, ſeigneur de Gaësbecq.
Guillaume, ſeigneur de Ribeaupierre, mort en 1547.
Jean, baron de Trezegnies, mort en 1550.
Jean, ſeigneur de Waſſenaër, vicomte de Leiden, mort en 1523.
Maximilien de Berghes, ſeigneur de Zevenberghe, mort en 1545.
François de Melun comte d'Eſpinoi, mort en 1547.
Jean, comte d'Egmond, ſeigneur de Baër, mort en 1528.
Frédéric de Tolède, duc d'Albe, mort en 1527.
Diégo Lopés Pacheco, duc d'Eſcalone, mort en 1556.
Diego Hurtado de Mendoza, duc de l'Infantado.
Inigo de Velaſco duc de Frias, connétable de Caſtille.
Alvare de Zuniga duc de Bejar, mort en 1532.
Antoine Manriques de Lara, duc de Najara.
Fernand Remondfolck, duc de Cardonne.
Pierre-Antoine San-Severino duc de San-Marco, prince de Biſignano.
Frédéric-Henriquez de Cabrera comte de Melgar,

amiral de Castille, mort en 1538.
Alvare Perez Osorio, marquis d'Astorga, mort en 1523.
CHRISTIERNE II, roi de Danemarck, mort en 1559.
SIGISMOND I, roi de Pologne, mort en 1548.
Jacques de Luxembourg comte de Gavre, seigneur de Fienne, mort en 1530.
Adrien de Croi, comte de Rhœux, mort en 1553.
JEAN III, roi de Portugal, mort en 1557.
JACQUES V, roi d'Ecosse, mort en 1542.
Fernand d'Aragon, duc de Calabre, mort en 1551.
Pierre Fernandez de Velasco, duc de Frias, connétable de Castille.
Philippe duc de Baviere, mort en 1548.
George, duc de Saxe, mort en 1539.
BERTRAND de la Cueva, duc d'Albuquerque, mort en 1559.
André Doria, prince de Melphe, mort en 1560.
PHILIPPE, prince d'Espagne, puis roi, II du nom.
Ferrante de Gonzague, duc d'Ariano, prince de Molfetta, mort en 1559.
Nicolas, comte de Salm, mort en 1550.
Claude de la Baume, seigneur du Mont-Saint-Sorlin.
Antoine marquis de Berghes, comte de Walhain.
Jean de Hennin comte de Bossut, mort en 1556.
Charles comte de Lalain mort en 1585.
Louis de Flandres, seigneur de Praët, mort en 1555.
Georges Schenck, baron de Tautembourg, mort en 1540.
Philippe de Lannoi, seigneur de Molembais, mort en 1543.
Alfonse d'Avalos d'Aquino, marquis de Guasto, mort en 1546.
François de Zuniga, comte de Miranda, mort en 1536.
Maximilien d'Egmond, comte de Bueren, mort en 1548.
René de Châlon, prince d'Orange, comte de Nassau, mort en 1544.
MAXIMILIEN II, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1576.
Inigo Lopes de Mendoça, duc de l'Infantado, mort en 1566.
Ferdinand-Alvarez de Toléde, duc d'Albe, mort en 1582.
Côme de Médicis, duc de Toscane, mort en 1574.
Albert duc de Baviere, mort en 1579.
Emanuel-Philibert, duc de Savoye, mort en 1580.
Octave Farnèse, duc de Parme, mort en 1586.
Manrique de Lara duc Najara.
Frédéric, comte de Furstemberg, mort en 1559.
Philippe de Lannoi, prince de Sulmone, mort en 1597.
Joachim, seigneur de Rye.
Pontus de Lalain, seigneur de Bugnicourt.
Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre, mort en 1568.
Claude Vergi, baron de Champlitte, mort en 1560.
Jacques, comte de Ligne, mort en 1552.
Philippe de Lalain, comte d'Hoochstrate, mort en 1555.
Maximilien de Bourgogne, marquis de la Vere, seigneur de Beures, &c.
Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, mort en 1604.
Jean de Ligne, comte d'Aremberg, seigneur de Barbençon, mort en 1568.
Pierre, seigneur de Werchin.
Jean de Lannoi, seigneur de Molembais, mort en 1560.
Pierre Fernandés de Cordoue, comte de Féria, mort en 1553.

PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE, VI CHEF de l'ordre de la Toison d'Or, mourut en 1598.

HENRI *le Jeune*, duc de Brunswick, & de Lunebourg, mort en 1568.
Ferdinand, archiduc d'Autriche, marquis de Burgau, comte de Tirol, mort en 1595.
Philippe de Croi, duc d'Arscot, prince de Chimai, mort en 1595.
Gonçale Fernandez de Cordoue, duc de Sessa, de Terranova, &c.
Charles d'Autriche, prince d'Espagne, mort en 1568.
Louis Henriquez de Cabrera, duc de Med inade Rioseco, comte de Melgart, mort en 1596.
Alfonse d'Aragon, duc de Segorbe & de Cardonne.
Charles baron de Berlaymont, mort en 1596.
Philippe de Stavele, baron de Chaumont, mort en 1562.
Charles de Brimeu, comte de Meghem, seigneur d'Humbercourt, mort en 1569.
Philippe de Montmorenci, comte de Hornes, mort en 1568.
Jean, marquis de Berghes, comte de Walhain, mort en 1567.
Guillaume de Nassau, prince d'Orange, mort en 1584.
Jean de Montmorenci, seigneur de Courieres, mort en 1563.
Jean comte d'Oostfrise, mort en 1591.
Uladislas, baron de Bernstein, mort en 1592.
Ferdinand François d'Avalos-d'Aquino, marquis de Pescaire & de Guasto.
Antoine Doria, marquis de San Stephano.
Ascagne Sforce, comte de Santa Fiore, mort en 1575.
FRANÇOIS II, roi de France, mort en 1560.
Gui Baldo de Montfeltre de la Rouere, duc d'Urbin, mort en 1574.
Marc-Antoine Colonne, duc de Palliano, mort en 1585.
Philippe de Montmorenci, seigneur d'Archicourt, mort en 1566.
Baudouin de Lannoi, seigneur de Turcoing.
Guillaume de Croi, marquis de Renti, seigneur de Chievres, &c. mort en 1565.
Floris de Montmorenci, seigneur de Montigni, mort en 1570.
Philippe, comte de Ligne, mort en 1503.
Charles de Lannoi, prince de Sulmone.
Antoine de Lalain, comte de Hoochstrate, mort en 1568.
Joachim, baron de Neuhaus, mort en 1584.
CHARLES IX, roi de France, mort en 1574.
Dom Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, mort en 1578.
Erric, duc de Brunswick & de Lunebourg, mort en 1584.
RODOLPHE II, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1612.
Jean, duc de Bragance, connétable de Portugal, mort en 1582.
Alfonse Perez de Gusman, duc de Medina-Sidonia, mort en 1615.
PHILIPPE prince d'Espagne, puis roi, III du nom.
Charles-Emanuel, duc de Savoye, mort en 1632.
Louis Henriquez de Cabrera, duc de Medina de Rioseco, mort en 1596.
Louis de la Cerda, duc de Medina-Celi.
Charles archiduc d'Autriche, mort en 1590.
Ernest archiduc d'Autriche, mort en 1595.
Guillaume V du nom, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, mort en 1626.
François-Côme de Médicis, duc de Toscane, mort en 1587.
Alexandre Farnèse, duc de Parme, mort en 1592.

François-

François-Marie de Montfeltre de la Rouere, duc d'Urbin.
Vespasien de Gonzague-Colonne, duc de Sabionette, mort en 1591.
Charles d'Aragon, duc de Terranova, mort en 1599.
Diego Fernandez de Cordoue, duc de Cardonne.
Honoré Caïetan, duc de Sermonette, comte de Fondi.
Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, mort en 1612.
Inigo Lopez de Mendoça, duc de l'Infantado, mort en 1601.
Jean Fernandez Pacheco, duc d'Escalonne, mort en 1615.
Matthias empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1619.
Ferdinand, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1637.
Sigismond Batori, prince de Transylvanie, mort en 1613.
Pierre de Médicis, prince de Toscane, mort en 1603.
Guillaume Ursin de Rosemberg, burgrave de Bohême, mort en 1592.
Léonard, baron de Harrach, mort en 1590.
Horace de Lannoi, prince de Sulmonne, mort en 1597.
Marc de Rei, marquis de Varembon, comte de Varax, mort en 1599.
Maximilien, comte d'Oostfrise, mort en 1600.
Charles de Ligne, comte d'Aremberg, mort en 1616.
Floris comte de Berlaymont, mort en 1620.
Philippe, comte d'Egmond, prince de Gavre, mort en 1590.
Emanuel de Lalain, marquis de Renti, mort en 1590.
Robert de Melun, prince d'Espinoi, mort en 1585.
Alfonse-Felix d'Avalos-d'Aquino-d'Aragon, marquis du Guasto & de Pescaire.
François de Vergi, comte de Champlitte, mort en 1591.
François de Santapau, prince de Butera.
Jean, baron de Kevenhuller, grand écuyer héréditaire de Carinthie, mort en 1606.

PHILIPPE III, ROI D'ESPAGNE, VII CHEF de l'ordre de la Toison d'Or, mourut en 1621.

Albert, archiduc d'Autriche, prince des Pays-Bas, mort en 1621.
Louis Henriquez de Cabrera, duc de Médina de Rioseco, mort en 1600.
Ferrante de Gonzague duc d'Ariano, seigneur de Guastalle.
Jean de la Cerda duc de Médina Celi, mort en 1607.
Antoine Alvares de Tolède, de Beaumont, duc d'Albe, connétable de Navarre, mort en 1639.
Charles de Croi, duc d'Arscot, prince de Chimai, mort en 1612.
Charles-Philippe de Croi, marquis d'Havré, mort en 1613.
Philippe de Croi, comte de Solre, seigneur de Molembaix, mort en 1612.
Philippe-Guillaume de Nassau prince d'Orange, mort en 1618.
Lamoral comte & prince de Ligne, mort en 1634.
Charles, comte d'Egmond, prince de Gavre, mort en 1620.
Claude de Vergi, comte de Champlitte, mort en 1602.
Pierre Caïetan, duc de Sermonette.
Sigismond III, roi de Pologne, mort en 1632.
Ranuce Farnèse, duc de Parme, mort en 1622.
Diego Henriquez de Guzman, comte d'Alva.
Maximilien, comte palatin du Rhin, duc de Baviere, électeur, mort en 1651.
Herman, comte de Berg, marquis de Berg-op-Zoom, mort en 1611.
Charles d'Aragon, duc de Terranova, mort en 1605.
Ambroise Spinola, marquis de Los-Balbasés, mort en 1630.
César d'Est, duc de Modène & de Reggio, prince de Carpi, mort en 1628.
Alexandre Pic, prince de la Mirandole, marquis de Concordia, mort en 1637.
Camille Caraccioli, prince d'Avellino.
Matthieu de Capoue, prince de Conca, grand amiral de Naples.
Marc Colonne, duc de Zagarolle.
Inigo d'Avalos d'Aquino, marquis de Pescaire & du Guast, grand-chambellan de Naples.
Virginio des Ursins, duc de Bracciano.
Louis Caraffe Marra, duc de Sabionette, prince de Stigliano.
André-Matthieu Aquaviva d'Aragon, prince de Caserte.
Fabrice Brancifort-Varesi & Santapau, prince de Butera, & de Pietra-Persia, mort en 1641.
Antoine de Moncade-d'Aragon, duc de Montalte, prince de Paterna, puis cardinal.
Jean-André Doria, prince de Melphe, grand-protonotaire de Naples, mort en 1606.
Pierre Tellez Giron, duc d'Ossone.
Jean d'Aragon, duc de Terranova, mort en 1623.
Alfonse-Diego-Lopez de Zuniga & Sotomayor, duc de Bejar.
François Colonne, prince de Palestrine, duc de Bassanello, mort en 1632.
Rodrigue-Ponce de Léon, duc d'Arcos, mort en 1630.
François de Gonzague, prince de Castillon.
Frédéric Landi, prince de Val-de-Taro.
George-Louis landgrave de Leuchtemberg, mort en 1613.
Paul Sixte Trauthson, comte de Falkenstein, maréchal héréditaire du Tirol, mort en 1621.
Philippe d'Autriche, prince d'Espagne, puis roi, IV du nom.
Charles de Longueval, comte de Buquoi, mort en 1621.
Frédéric, comte de Berg, baron de Boxmeër, mort en 1618.
Charles-Emanuel de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, mort en 1625.
Antoine de Lalain, comte de Hoochstrate, mort en 1613.
Jean de Croi, comte de Solre, baron de Molembais, mort en 1640.
Jean-Emanuel Perez de Gusman, duc de Médina-Sidonia.
Cleriadus de Vergi, comte de Champlitte, mort en 1630.
Wolfgang-Guillaume, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere-Neubourg, mort en 1653.
Uladislas-Sigismond, roi de Pologne & de Suéde, mort en 1674.
Charles-Philibert d'Est, marquis d'Est, de Saint-Martin & de Borgomenero.
Paul Sangro, prince de San-Severo, duc de Torremaggiore, marquis de Castel-Nuovo.
Charles de Ligne, duc d'Arscot, comte d'Aremberg, mort en 1640.
Charles-Alexandre de Croi, marquis d'Havré, mort en 1624.
Christophe de Rye de la Palu, marquis de Va-

rembon, comte de Varrax.
Uladiflas comte de Furftemberg.
Jean comte d'Ooftfrife & de Reitberg.
Chriftophe, comte d'Ooftfrife & d'Embden.
Jean Olderic, prince d'Eggembert, mort en 1634.
Sdenco Adalbert Poppel, prince de Lobkowitz, mort en 1628.
Jean George prince de Hohenzollern.

PHILIPPE IV, ROI D'ESPAGNE, VIII CHEF de l'Ordre de la Toifon d'Or, mort en 1665.

François Diégo Lopez de Zuniga & Sotomayor, duc de Bejar, mort en 1638.
Charles de Lalain, comte de Hoochftrate, mort en 1626.
François Thomas d'Oifelai, comte de Cantecroix, mort en 1629.
Louis de Velafco, comte de Salazar, marquis de Belveder.
Guillaume de Melun, prince d'Epinoi, mort en 1635.
Charles, duc de Troppau, prince de Liechtenftein, mort en 1627.
Léonard Helfrid, comte de Meggau, mort en 1644.
Charles d'Autriche, infant d'Efpagne, mort en 1632.
François-Chriftophe de Kevenhuller, grand écuyer héréditaire de Carinthie, mort en 1650.
Philippe de Rubempré, comte de Vertaing, mort en 1639.
Alexandre de Bournonville, comte de Hennin-Liétard, mort en 1656.
Louis, comte d'Egmond, prince de Gavre, mort en 1654.
Alexandre de Ligne, prince de Chimai, mort en 1629.
Honoré Grimaldi, prince de Monaco, puis duc de Valentinois, chevalier de l'ordre du faint Efprit, mort en 1662.
Marin Caraccioli, prince d'Avellino, grand-chancelier de Naples.
Ferdinand-Ernest, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1657.
Paul Savelli prince d'Albano, duc de Riccia.
Fabrice Caraffe, prince de la Roccella.
Albert-Venceflas-Eufébe, comte de Waldftein, duc de Fridlan & de Sagan, mort en 1634.
Jean comte de Naffau, mort en 1638.
Léopold archiduc d'Autriche, landgrave d'Alface, comte de Tirol, mort en 1632.
Alfonfe-Fernandés de Cordoue & Fygueroa, marquis de Priego.
George-Louis, comte de Schwartzemberg, mort en 1642.
Tibere-Vincent del Bofco Aragon-Velafquez & Villaréal, prince de Catolica, duc de Mifulmeri.
Maximilien, comte de Sainte-Aldegonde, baron de Noirkarmes, mort en 1635.
Jean de Montmorenci, prince de Robeque, mort en 1631.
Maximilien de Hennin, comte de Boffut, mort en 1625.
Tibere Caraffe, prince de Bifignano, duc de San-Marco, mort en 1647.
Rambaud, comte de Collalto, mort en 1630.
Jean Jacques, comte de Bronckhorft, mort en 1630.
Erneft, comte d'Ifemburg, mort en 1664.
Octave Vifconti, comte de Gamalerio, mort en 1632.
Louis d'Aragon Cardonne & Cordoue, duc de Cardonne & de Segorbe.
Albert de Ligne, prince de Barbançon, comte d'Aigremont, mort en 1674.
Othon-Henri Fugger, comte de Kirchberg, mort en 1644.
Nicolas, comte d'Efterhazi de Galantha, palatin du royaume de Hongrie, mort en 1645.
Philippe Spinola, marquis de Los-Balbafés, mort en 1659.
Godefroi-Henri, comte de Pappenheim, mort en 1632.
Adam, comte de Waldftein, mort en 1669.
Jean-Baptifte de Capoue, prince de Cafpuli, & de Conca.
Paul de Sangro, prince de San-Severo, duc de Torremaggiore.
Hector Ravachiero, prince de Satriano.
Hercule-Théodore Trivulce, prince de Mefoco, puis cardinal, mort en 1656.
Maximilien prince de Dietrichftein, mort en 1655.
Maximilien comte de Trautmanfdorf, mort en 1650.
Claude de Lannoi, comte de la Motterie, mort en 1643.
Balthafar-Charles-Dominique d'Autriche, infant d'Efpagne, mort en 1646.
François d'Eft, duc de Modène & de Reggio, mort en 1658.
Jean-Casimir roi de Pologne, mort en 1672.
Sitrid Chriftophe baron de Preuner, mort en 1651.
Rodolphe baron de Tieffenbach.
Guillaume marquis de Bade, mort en 1671.
François-Marie Caraffe-Caftriot, & Gonzague, duc de Nocera, mort en 1642.
Charles Toco, prince de Montemileto, mort en 1674.
Philippe-Balthazar de Gand, dit *Vilain*, prince de Mafmimes, comte d'Ifenghien, mort en 1680, doyen de l'ordre.
Guillaume comte de Slawata & de l'empire, de Klun, &c. mort en 1652.
Venceflas Poppel, duc de Sagan, prince de Lobkowitz, &c. mort en 1677.
Jean-Antoine Ulric, prince d'Eggemberg, mort en 1649.
Henri Schlick, comte de Paffau, mort en 1650.
Octave Picolomini d'Aragon, duc d'Amalfi, mort en 1656.
François Caretto, marquis de Grana.
Ferdinand-Charles archiduc d'Autriche, comte de Tirol, mort en 1662.
Philippe-François duc d'Aremberg, d'Arfcot & de Croi, prince de Porcean, mort en 1675.
Sigifmond-Louis comte de Dietrichftein, mort en 1655.
Eugène de Hennin, comte de Boffut, mort en 1656.
Philippe-Charles de Croi, duc d'Havré, mort en 1650.
Claude Lamoral, prince de Ligne, marquis de Roubaix, mort en 1679.
Philippe de Croi, prince de Chimai, mort en 1675.
Euftache de Croi, comte de Rœux, mort en 1653.
Georges Adam Borzita, comte de Martinitz, mort en 1652.
Jean-Louis comte de Naffau-Hadamar, mort en 1653.
Jean-Alfonfe Pimentel de Quignonés, comte de Bénévent, mort en 1652.
Nicolas-Marie de Gufman-Caraffe, prince de Stigliano, duc de Sabionette.
Diego Lopez Pacheco, duc d'Efcalone, mort en 1653.
Ferdinand IV, roi de Hongrie & de Bohême, puis roi des Romains, mort en 1654.
Paul Palfi, comte de Erfleden, palatin de Hongrie, mort en 1654.
Jean Wichard duc de Munfterberg, prince d'Avefperg, mort en 1677.
Sigifmond Sfondrati, marquis de Montafié, mort en 1652.

Charles-Albert de Longueval, comte de Buquoi, mort en 1663.
Jean-Adolphe, comte de Schwatzemberg, mort en 1683.
Louis Raimond d'Aragon-Folck-de-Cardonne-de-Cordoue, duc de Ségorbe, de Cardonne, &c.
Diego d'Aragon-Cortés & Fallajeia, duc de Terranova, mort en 1663.
Louis-Guillaume de Moncade-de-Luna-Peralta-d'Aragon-de-la-Cerda, duc de Montalte.
Philippe-Guillaume comte Palatin du Rhin, duc de Baviere-Neubourg, mort en 1684.
Jean-François Trautson, comte de Falckenstein, mort en 1663.
Marc-Antoine Colonne, duc de Palliano, mort en 1659.
François Filomarino, prince de la Rocca, mort en 1678.
Jean-Maximilien comte de Lamberg, mort en 1682.
Leopold-Ignace empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1705.
Louis-Ignace Fernandés de Cordoue Figueroa-Aguilar, duc de Feria, marquis de Priego.
Manuel Lopès de Zuniga & Sotomayor, duc de Béjar, mort en 1686.
Jean-Ferdinand comte de Porzia, mort en 1665.
Bernard-Ignace Borzita, comte de Martinitz, mort en 1685.
Annibal marquis de Gonzague, prince de l'empire, président du conseil de guerre de l'empereur, mort en 1668.
Jean-Christophe cômte de Puechin, vice-président du conseil de guerre de l'empereur, mort en 1658.
Charles d'Est, marquis de Borgomanero, grand d'Espagne, mort en 1695.
Nicolas Ludovisio, prince de Piombino & de Salerne, mort en 1665.
Philippe-Emanuel de Croi, comte de Solre, baron de Molembaix, mort en 1670.
Jules Savelli, prince d'Albano & de Venafro.
Fabricio Pignatelli, duc de Monteleon, mort en 1664.
François Caïetan, duc de Sermonette.
Jean-François Desiré, prince de Nassau-Siegen.
Jean-Baptiste Borghèse, prince de Sulmone, mort en 1717.
François comte de Wesselini de Hadad, palatin de Hongrie, mort en 1667.
François comte de Petting, mort en 1678.
George-Louis comte de Sinzendorff, trésorier héréditaire de l'Empire, mort en 1681.
Jean comte de Rothal, mort en 1674.
Sigismond-François archiduc d'Autriche, comte de Tirol, mort en 1665.
Nicolas d'Esdrin, comte de Serin, mort en 1664.
Gautier comte de Lessie, mort en 1667.
Il n'est pas sur que ceux qui suivent, soient dans leur rang, que jusqu'à présent on n'a pu savoir précisément.

CHARLES II, ROI D'ESPAGNE, IX CHEF de l'ordre de la Toison d'Or, mourut en 1700.

Ferdinand-Bonaventure, comte de Harach, mort en 1706.
Théodore Trivulce, prince de Mesoco, mort en 1678.
Ferdinand-Joseph prince de Dietrichstein, mort en 1698.
Raimond prince de Montecuculli, président du conseil de guerre de l'empereur, mort en 1680.
Jean Hartwick, comte de Nostitz, chancelier de Bohême, mort en 1683.
David Ungnad comte de Weissen-Wolf, conseiller d'état de l'empereur, mort en 1671.
Philippe-Hippolyte-Charles Spinola, comte de Brouai, mort en 1670.
Michel Koributt Wisniowiski, roi de Pologne, mort en 1673.
Jean-Baptiste Ludovisio, prince de Piombino.
Laurent Colonne duc de Palliano, connétable du royaume de Naples.
Jules-César Colonne, prince de Carbognano, duc de Bassanello.
Maphée Barberin, prince de Palestrine, duc de Nocera, mort en 1685.
David Ungnad, comte de Weissen-Wolf.
Philippe-Louis comte d'Egmond, prince de Gavre, mort en 1682.
Ferdinand-François-Joseph de Croi, duc d'Havré & de Croi.
Louis de Beaufremont, marquis de Messimieux.
Jean-Charles de Batteville, marquis de Conflans, mort en 1698.
Fabricio Caraffe, duc d'Andrie, mort sans avoir reçu le collier.
Diego d'Aragon, duc de Terranova, mort en 1674.
Thibault marquis de Visconti, mort en 1674.
Jean-François de la Cerda Ribera Portocarrero, duc de Medina-Céli-Alcala.
Pedro Nunez-Colomb-Portugal, I du nom, duc de Veraguas & de la Vega, mort en 1674.
Pedro Nunez-Colomb-Portugal, II du nom, duc de Veraguas.
Jean de Velasco, comte de Salazar, mort en 1678.
Alexandre prince de Bournonville.
Albert-François de Croi, comte de Megghem.
N.... de Berghes, comte de Grimberghes.
Alfonse d'Avalos-d'Aquino, marquis de Pescaire.
N.... comte de Dietrichstein.
Charles IV, duc de Lorraine, mort en 1690.
Alexandre Farnèse, duc de Parme.
N.... prince de Cariati.
Ernest duc d'Aremberg, prince de Chimai.
Hector Pignatelli, prince de Montéléon, mort en 1677.
Antoine-Alvares de Tolede-Beaumont, duc d'Albe, mort en 1701.
Albert comte de Sinzendorf.
Antoine Trotti.
Leopold-Ignace comte de Konigsec.
Charles-Henri légitimé de Lorraine, comte de Vaudemont.
Jean-Hubert comte de Czernini.
Charles-Ferdinand comte de Waldstein, mort en 1702.
Eugène de Montmorenci, prince de Robeque.
Othon-Henri de Caretto marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas Espagnols, mort en 1685.
Charles Borromée comte d'Arona.
Frédéric Sforce.
Charles de Guevarre-d'Aragon-Borgia, duc de Villahermosa, gouverneur des Pays-Bas.
Charles-Eugène prince d'Aremberg, duc d'Arscot, mort en 1681.
César Visconti, marquis de Cislagi.
Nicolas Pignatelli, duc de Montéléon, mort en 1677.
Sigismond Helfrid comte de Dietrichstein, mort en 1698.
N... prince de Pietra Percia.
Paul Esterhasi de Galantha, palatin de Hongrie.
Jean-Ernest, duc de Holstein-Ploën, mort en 1700.
Octave-Ignace duc d'Aremberg, prince de Barbançon, mort en 1693.
Ernest Rudiger, comte de Staremberg, mort en 1701.

François Caraffe, prince de Belveder, mort en 1711.
Henri-Ernest, prince de Ligne, mort en 1702.
Philippe-Charles François, duc d'Aremberg & d'Arscot, mort en 1691.
Henri-François, comte de Mansfeld, mort en 1692.
Jean Guillaume, électeur Palatin, mort en 1690.
Jean-Emanuel de Zuniga, duc de Béjar.
Joseph empereur, archiduc d'Autriche, mort en 1711.
Eugène prince de Savoye.
Antoine Caraffe.
Helmhard Christophe Ungnad, comte de Weissen-Wolf, mort en 1702.
Adolfe Vratislas, comte de Sternberg.
Dominique-André, comte de Kaunitz, mort en 1705.
Wolfgang, comte d'Oëtingen, mort en 1708.
Gotlieb, comte de Windisgratz, mort en 1695.
Louis, comte d'Egmond.
Ferdinand-Gaston-Lamoral de Croi, comte de Rœux.
Eugène-Louis de Berg, prince de Rach, mort en 1688.
Eugène-Alexandre, prince de la Tour & de Tassis, mort en 1714.
Urbain Barberin, prince de Palestrine.
Inigo Velez Ladron de Guevarra, comte d'Ognate, mort en 1699.
Jean-Emanuel Pacheco, duc d'Escalone, marquis de Villena.
Jacques-François Victor Sarmiento de Sylva, duc d'Hijar, mort en 1700.
Manuel de Cordoue & Figueroa, marquis de Priego, mort en 1700.
César marquis Vidoni.
François Marquard, comte de Wurtemberg.
Ferdinand-Guillaume Eusebe, prince de Schuwartzemberg, mort en 1703.
François-Ulric, comte de Kinski.
Jean Quentin, comte Joger, mort en 1705.
François Charles Liebsteinski, comte de Kolowrat, mort en 1700.
Philippe Colonne duc de Palliano, connétable de Naples.
Jacques Sobieski, prince de Pologne.
Ginez Fernandez de Castro-Portugal, comte de Lémos.
Maximilien-Emanuel, duc de Baviere, électeur de l'empire.
Léopold, duc de Lorraine.
Louis-Guillaume, prince de Bade, mort en 1707.
Rodrigue Sylva Mendoza-Gusman, duc de Pastrane & de l'Infantado, mort en 1693.
François-Joseph, comte de Lamberg.
Philippe-Sigismond, comte de Diedrichstein, mort en 1716.
Jean-Adam-André, prince de Liechrenstein.
Christophe Léopold, comte de Schafgots.
N. de Merode, marquis de Westerlo.
Charles-Louis-Antoine de Hennin, prince de Chimai, comte de Bossut.
Philippe-François, prince de Berghes, mort en 1704.
Ænée, comte de Caprara, mort en 1701.
François-Marie Caraccioli, prince d'Avellino.
Balthazar Naselli, prince d'Aragona.
Marius-Matthei, duc de Paganica.
Jean-Christian, prince d'Eggenberg, mort en 1710.
Othon Henri, comte d'Abensberg & de Traun.
Venceslas-Ferdinand Poppel, comte de Lobkowitz, mort en 1697.
Charles-Philippe, électeur Palatin.
N. Ramirez de Arellano, comte d'Aguilar.
Louis-Thomas-Raymond, comte de Harach.
Charles, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche.
Jean Sigefroi, prince d'Eggemberg.
George, prince de Hesse Darmstad, mort en 1705.
Antoine Florian, prince de Liechtenstein.
Léopold-Philippe, prince de Montecuculli, mort en 1698.
George-Adam Borzita, comte de Martinitz.
Maximilien, comte de Thun.
Jean-François, comte de Wrmb & de Freidental, chancelier de Bohême, mort en 1705.
Sigefrid-Christophe, comte de Breyner, mort en 1698.
Ferdinand-Auguste Poppel, prince de Lobkowitz.
Ottavio, comte Curiani.
Charles-Ernest, comte de Waldstein.
Jean-Léopold, comte Trautson.
Léopold-Ignace, prince de Dietrichstein, mort en 1708.
Côme-Claude d'Ognies, comte de Coupignies, mort en 1709.
Venceslas-Albert, comte de Sternberg.
Henri de Melun, marquis de Richebourg.
N. Batteville, marquis de Conflans.
Dominique Aquaviva, comte de Conversano.
Léopold-Joseph, comte de Lamberg, mort en 1706.
N. d'Avalos d'Aquino, marquis de Pescaire.
N.... duc d'Arscot.
Philippe-Antoine, prince de Rubempré, mort en 1707.
Léopold-Matthias, prince de Lamberg, mort en 1711.
Frédéric-Ernest, comte de Windisgratz.
Charles Archinto.
Charles-Thomas de Lorraine, prince de Vaudemont, mort en 1704.

PHILIPPE V, ROI D'ESPAGNE, X CHEF de l'ordre de la Toison d'or, mort en 1746.

Charles de France, duc de Berri, mort en 1714.
Philippe de France, duc d'Orléans, mort sans avoir reçu le collier, en 1701.
Paul, duc de Beauvillier, &c. mort en 1714.
Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume de France, mort en 1723.
Albert Caëtan, prince électoral de Baviere.
Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse.
Adrien-Maurice, duc de Noailles.
André d'Avalos, prince de Montesarchio, mort en 1709.
Jean-Hierôme Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, mort en 1709.
Louis-Joseph, duc de Vendôme, mort en 1712.
Damien-Helfrid Tferclaës, comte de Tilli, mort en 1715.
Louis-François d'Harcourt, comte de Sezanne, mort en 1714.
Jean-François de Bete, marquis de Léde, mort le 11 janvier 1725.
Louis-François duc de Boufflers, maréchal de France, mort en 1711.
N. comte d'Autel.
N. de la Cueva, duc d'Albuquerque.
Jacques Fitz-James, duc de Bervick, maréchal de France.
N. marquis de Bai, capitaine général de l'Estremadure, mort en 1715.
Antoine-Charles, duc de Gramont, pair de France, &c.
François Pio de Savoye & Corteréal, dit le prince Pio, mort en 1723.
N. marquis de Crevecœur.

N. marquis de Céva-Grimaldi.
Jacques-Antoine de Baufremont, marquis de Listenois, mort en 1710.
N. Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri.
Louis-Benigne, marquis de Baufremont.
Anne-Auguste de Montmorenci, comte d'Esterre, puis prince de Robecque.
Louis, marquis d'Arpajon.
Jean-Baptiste du Casse, capitaine général des armées navalles de France, mort en 1715.
Louis, marquis de Brancas.
N. marquis de Montijo.
Hector, duc de Villars, maréchal de France.
Rostaing Cantelmi, duc de Popoli.
Jacques Fitz-James, duc de Liria, lord Tinmouth.
Emanuel-Ignace prince de Nassau.
Louis-Pierre-Maximilien marquis de Bethune, puis duc de Sulli, pair de France.
Louis-Henri d'Harcourt, comte de Beuvron, lieutenant général au gouvernement de Normandie, mort en 1716.
Benoît Bidal, marquis d'Asfeld, lieutenant-général des armées du roi.
Abraham-Claude de Thubieres, marquis de Caylus.
Louis, prince des Asturies, puis roi d'Espagne I du nom, XI chef.
Etienne, marquis Mari.
N. Andrault, marquis de Langeron.
Jacques-Louis, duc de S. Simon, pair de France.
Philippe-Charles, marquis de la Fare.
Ferdinand, infant d'Espagne.
Charles, infant d'Espagne.
Philippe, infant d'Espagne.
N. duc de Priego, Medina-Céli.
N. duc d'Arco.
N. marquis de Santa-Crux.
N. comte de S. Istevan de Gormas.
N. Pic, duc de la Mirandole.
N. duc de Médina-Sidonia.
N. marquis Grimaldo.
N. marquis de Valouse.
N. marquis Scotti.
Antoine Arduino.

LOUIS I, ROI D'ESPAGNE, XI CHEF, mort en 1724.

Louis, duc d'Orléans.
Louis, duc de Bourbon.

* *Voyez* le blason des armoiries des chevaliers de la Toison d'Or, par Jean-Baptiste Maurice, roi d'armes d'Espagne, imprimé à la Haye l'an 1667, qui y a joint leurs éloges & leur postérité. * Mausolée des chevaliers de la Toison. Imhoff, *notitia imperii*.

TOKAI, ville très-forte de la haute-Hongrie, avec citadelle, sur le fleuve Bodroch, qui s'y jette dans la Teisse, ou Teyssa, avoit été emportée par les Turcs, & fut reprise par l'armée de l'empereur, qui l'a possedée jusqu'au soulevement du comte Emeric de Tekeli, qui s'en saisit l'an 1683, & qui la perdit l'an 1685. * *Vie du comte de Tekeli*. Cette ville est célébre par les vins qui croissent dans son territoire, & qui passent pour les plus délicats de tout le royaume de Hongrie.

TOLAND (Jean) si fameux par ses impiétés, & le grand nombre de ses ouvrages, naquit le 30 de novembre 1670, dans un village nommé *Redcastle*, proche de Londonderry en Irlande. On lui donna au baptême le nom de *Janus Junius* : mais parceque les enfans avec lesquels il étudioit à l'école le railloient sur ce nom, on lui fit prendre celui de Jean. On ne connoît pas trop sa famille. On lui a reproché qu'il étoit bâtard, & il ne s'en est jamais trop défendu. On n'oppose à ce reproche qu'une attestation de trois Franciscains Irlandois, qui attestent qu'il étoit né d'une famille noble & ancienne, qui a subsisté à *Enis-Oen* péninsule en Irlande, pendant plusieurs siécles. Mais il n'est pas trop sûr de compter sur cette attestation. Toland fut élevé dans la religion catholique pendant ses premieres années : mais étant allé en 1687 étudier dans l'université de Glaskow, & ensuite dans celle d'Edimbourg, il embrassa la religion protestante. Il fut reçu maître-ès-arts à Edimbourg le 30 juin 1690, & passa ensuite en Angleterre, d'où il alla à Leyde pour y continuer ses études. Il y étoit lorsque Daniel Williams, ministre Anglois, publia en sa langue un livre intitulé : *La vérité de l'Evangile établie & défendue*, à Londres, 1692, *in*-12. Toland envoya ce livre à M. le Clerc de Hollande, afin qu'il en donnât l'extrait dans la *Bibliothéque universelle*. Il l'accompagna d'une longue lettre historique sur ce livre de Williams, laquelle se trouve dans le 23 volume de cette Biblioth. *page* 505. Après un séjour d'environ deux ans à Leyde, Toland retourna en Angleterre, & alla demeurer à Oxford, à cause des savans & des livres qu'il pouvoit trouver dans cette ville. Il commença dès-lors à faire connoître son gout pour les paradoxes & les nouveautés, & à attaquer les opinions communément reçues. C'est ce qu'on voit dans une dissertation qu'il fit en 1694, & dans laquelle il s'efforce de prouver *que ce qu'on dit de la mort tragique de Regulus n'est qu'un roman*. Cette Dissertation se trouve dans ses Oeuvres posth. t. 2. Toland dit que M. Paulmier de Grentemesnil avoit avancé cette opinion avant lui dans ses observations sur les auteurs Grecs. Il avoit fait auparavant une satyre violente contre les ecclésiastiques, intitulée, *La tribu de Levi* : à laquelle on opposa un poëme anglois aussi vif, qui a pour titre *Rabsache vapulans*, dans laquelle on fait un affreux portrait de son génie & de ses mœurs. On y dit entr'autres que s'étant jetté dans les troupes du duc de Montmouth qui eut la tête tranchée en 1685, il fut pris & condamné à avoir le fouet tous les ans dans toutes les villes du comté de Dorset : mais qu'effrayé de la rigueur & de la longueur de ce châtiment, il avoit demandé à ses juges d'être pendu, & que ceux-ci, fléchis par cette demande ou par la considération de sa jeunesse, car il n'avoit alors qu'environ 15 ans, ils ordonnerent qu'il seroit relâché. Mais ce fait n'est pas certain. Au reste Toland avança en impiété, à mesure qu'il avançoit en âge. Son livre intitulé, *La religion chrétienne sans mystères*, qu'il publia en 1696 à Londres, fut condamné au feu en Irlande, le 9 de septembre 1697, & néanmoins il osa prendre la défense de cet ouvrage pernicieux, par un ouvrage qu'il donna sous ce titre : *Apologie pour M. Toland, contenue dans une lettre écrite par lui-même à un membre de la chambre des communes d'Irlande, la veille du jour que son livre fut condamné au feu, avec une préface qui explique le sujet qui la lui a fait écrire* (en anglois.) Le docteur Payne réfuta son livre par ordre de l'archevêque de Cantorberi. Le docteur Stillingfleet, évêque de Vorchester, le prenant pour un Socinien, écrivit aussi contre lui pour le dogme de la Trinité. Il avoit donné avant son apologie *un Discours sur les monnoies*, en anglois, traduit de l'italien. En 1699, il fit imprimer les *Mémoires de milord Holles, baron d'Ifield en Sussex, depuis 1641, jusqu'en 1648*, en anglois. La même année il donna une édition des œuvres de Milton, à laquelle il joignit la vie de cet auteur, où il avança que le livre intitulé *Le portrait du roi*, n'est pas de Charles I, mais du docteur Gaudens, évêque d'Exeter : d'où il conclut aussi méchamment que peu sensément, qu'il ne s'étonnoit plus après cela, que des imposteurs eussent eu la hardiesse, dès les premiers temps du christianisme, de produire de faux écrits, sous les noms de Jesus-Christ & de ses disciples. Il ajouta qu'il y avoit lieu de douter si parmi les livres qui portent le nom des Apôtres, ou de quelque homme apostolique, il n'y en avoit point encore dont la fausseté n'eût pas été découverte. Ces propositions impies & ridicules souleverent contre lui les royalistes zelés, & d'autres savans.

Les premiers prirent la défense de Charles, & prétendirent que c'étoit un crime de léze majesté d'avoir voulu lui enlever le *portrait du roi*; les autres soutinrent les intérêts de la religion, & le docteur Etienne Nye publia en 1700 un livre anonyme intitulé : *Histoire & défense du canon du N. T.* D'autres écrivirent aussi, & Toland répondit à quelques-uns par l'écrit intitulé; *Amyntor & défense de la vie de Milton*, à Londres 1699, *in*-8°. Il publia la même année un projet & les moyens de dresser & d'entretenir en Angleterre une milice de 60000 hommes, aussi propre à servir dans l'occasion que des troupes reglées; mais ce projet fut rejetté par des raisons de politique. Les opinions de Toland faisant du bruit en Angleterre, la convocation du clergé en demanda la condamnation dans un mémoire présenté aux évêques, en 1700, & qui contenoit un extrait de plusieurs propositions dangereuses, tirées de ses ouvrages. Les prélats y en ajouterent une autre encore plus pernicieuse, qui portoit que les saintes Ecritures ne commandent point la foi, & qu'on n'est point obligé d'acquiescer à tout ce qu'elles contiennent, &c. Toland se voyant poursuivi, rétracta cette proposition, & expliqua ou modifia les autres : ce qui le tira d'affaire pour cette fois. En 1700, il publia les ouvrages de Jacques Harrington, avec sa vie; & dans le même temps il donna un poëme sous le titre de *Clitoro* ou *de la force de l'éloquence*, dans lequel l'on trouve l'athéisme & le déisme mêlés ensemble. Vers le même temps, il publia un *Plan pour unir les deux compagnies des Indes orientales*, *in*-4°, & *L'art de gouverner par parties*, *in*-8°, car Toland varioit ses occupations : mais elles avoient toujours pour but la religion & la politique. Il se montroit ennemi de la premiere, & donnoit souvent des idées assez bonnes, & des principes assez solides sur la seconde. Peu de temps après, la chambre basse de l'assemblée du clergé, ayant nommé des commissaires pour faire le rapport des ouvrages impies qui se répandoient dans le royaume, on y comprit *La religion chrétienne sans mystères* & *l'Amyntor.* Toland ayant appris qu'on devoit procéder contre ces deux ouvrages, écrivit deux lettres au docteur Hooper, orateur de la chambre basse, pour tâcher d'empêcher ces procédures, ou pour demander d'être écouté dans ses défenses; mais on n'eut point d'égard à ses demandes : ses livres furent examinés par la chambre basse, & ensuite par des commissaires nommés par la chambre haute, & toutes deux convinrent unanimement de procéder contre l'auteur & ses ouvrages. Mais les jurisconsultes consultés s'il étoit contraire à quelque loi que l'assemblée du clergé prononçât qu'un livre est hérétique, impie, &c. & en particulier, si les propositions extraites de *la religion chrétienne sans mystères*, contiennent un sentiment contraire à quelque loi, ayant répondu sur la premiere question qu'*oui*, & sur la deuxiéme négativement, l'affaire n'alla pas plus loin. Toland devenu plus hardi par ce défaut de condamnation, continua de publier de nouveaux écrits, & de se porter à de nouveaux excès. Dès que l'acte du parlement qui adjugeoit la succession de la couronne d'Angleterre après la mort de Guillaume III, & de la princesse Anne de Danemarck, à la princesse Sophie, électrice & duchesse douairiere de Hanovre, eut été passé au mois de juin 1701, il publia un ouvrage anglois sur ce sujet, intitulé, *Anglia libera*, &c. *in*-8°, à Londres; & un autre qui tend au même but, & qui a pour titre, *Paradoxes d'état.* Comme il avoit témoigné dans ces deux ouvrages un grand zèle pour la maison de Hanovre, il crut pouvoir se produire avec confiance à Hanovre même, & il y alla en 1701, dans le dessein de recueillir les fruits de son zèle : mais il n'y fut pas aussi bien reçu qu'il veut le faire croire dans la relation des cours de Prusse & de Hanovre, qu'il fit paroître en 1705, & que l'on publia en françois à la Haye en 1706. La reine de Prusse l'engagea à une conférence avec M. de Beausobre, ministre François, dont il ne se retira pas avec honneur. On peut en voir le détail dans la *Biblioth. Germ. t.* 6, *p.* 39. Cela fit qu'il fut reçu très-froidement à cette cour dans un second voyage qu'il y fit en 1707. Le parlement ayant été dissous le 11 novembre 1701, & un autre ayant été convoqué pour le 30 décembre suivant, pendant qu'on briguoit partout pour l'élection des députés, Toland s'avisa de faire mettre dans la gazette cette fausse nouvelle, que le bruit couroit qu'il sollicitoit pour être un des députés, & il ajoutoit qu'il n'y songeoit aucunement; ce qui lui attira l'écrit intitulé, *La fausse modestie*, &c. & les railleries de bien des gens. La harangue du roi à l'ouverture de ce parlement, lui donna lieu de composer les *Paradoxes d'état*, dont nous avons parlé, & un autre ouvrage intitulé, *Raisons* pour faire venir en Angleterre la princesse douairiere & le prince électoral de Hanovre, & pour faire déclarer atteints & convaincus de leze-majesté le prétendu prince de Galles, & tous les autres prétendant droits comme lui : avec les motifs qui engagent à faire une vigoureuse guerre à la France, *in*-4°, 1702. Il donna en 1704 les Fables d'Esope traduites en anglois du françois de Baudouin, avec ses remarques, & la vie d'Esope par Meziriac. En 1705, *Le vrai tableau du socinianisme*, &c. les réglemens, statuts & priviléges de l'académie royale établie à Berlin, &c. *Mémoire* sur l'état présent de l'Angleterre, pour la défense *de la reine*, *de l'église & du gouvernement*, en 1707. *La Philippique pour animer les Anglois contre les François*, écrite en latin par Matthieu Scheiner, & accompagnée d'une traduction angloise de Toland. Il voyagea vers ce temps-là à Hanovre, à Berlin, à Dusseldorp, à Vienne, à Prague en Bohême, d'où il retourna en Hollande, où il demeura jusqu'en 1710. Il s'y fit connoître du prince Eugène de Savoye, dont les libéralités ne lui furent pas inutiles, & il y publia divers ouvrages, entr'autres une seconde édition de la Philippique de Sheiner, dit le cardinal de Sion, en 1709, avec une invective contre l'auteur du Mercure galant, sous ce titre : *Gallus aretalogus*, *odium urbis & ludibrium*, *sive gallantis Mercurii galantissimus scriptor vapulans.* Il donna la même année un autre ouvrage latin, intitulé : *Adeisidemon*, *sive Titus-Livius à superstitione vindicatus : Annexæ sunt origines judaicæ*, à la Haye; c'est-à-dire, L'homme sans superstition, ou Tite-Live vengé de la superstition, &c. Il y avance cette proposition impie, que les athées sont moins dangereux à un état que les superstitieux. Dans ses *Origines judaicæ*, il a l'impudence de dire que Moyse & Spinosa ont eu à peu près les mêmes idées de la divinité. Feu M. Huet, évêque d'Avranches, réfuta fortement cette impiété dans une lettre écrite sous le nom de M. Morin, & que l'on trouve dans le recueil des dissertations rassemblées par l'abbé de Tilladet en deux volumes *in*-12. L'année suivante 1710, Toland donna la *Lettre d'un Anglois à un Hollandois au sujet du docteur Sochéverell*, *présentement en arrêt par ordre des communes de la Grande Bretagne*, &c. C'est le seul ouvrage qu'il ait donné en françois. La révolution qui arriva cette année 1710 en Angleterre, y rappella Toland, dont la plume vénale se livra aussitôt aux ministres pour décrier les précédens. Il publia l'année suivante la *Description d'Epsom*, (c'étoit le lieu où il avoit une maison de campagne) *avec la traduction des quatre lettres de Pline.* Les folles dépenses qu'il fit dans ce séjour ayant épuisé ses fonds, il entassa brochures sur brochures pour subsister. On peut en voir le détail dans les *Mémoires* du P. Niceron, *t.* 10, 1 *part.* Il forma même le dessein de donner une nouvelle édition des œuvres de Cicéron; il en publia le projet, & n'en vint point à l'exécution. En 1718, il mit au jour le Nazaréen ou le Christianisme judaïque, païen & mahométan, &c. En 1720 son *Tetradymus*, ou recueil de quatre dissertations, l'une contre le miracle de la colonne de nuée & de feu, qui dirigeoit la marche des Israélites dans le desert : la deuxié-

me sur la prudence des philosophes à cacher leurs sentimens ; ce qu'il étend jusqu'à J. C. & aux Apôtres : la troisiéme contient l'histoire de la savante Hypacie : on juge bien que S. Cyrille n'y est pas épargné : M. Goujet chanoine de S. Jacques l'Hôpital, a vengé ce saint contre les calomnies de Toland & des autres adversaires du saint évêque d'Alexandrie, à la fin d'une *Dissert. hist. & crit. sur Hypacie*, inserée dans le *t.* V, *part.* 1 *des Mém. de litt. & d'hist.* recueillis par le P. Desmolets, de l'Oratoire. La quatriéme dissertation de Toland est une défense de son Nazaréen contre M. Mangey, qui l'avoit attaqué. En 1720, il publia son *Pantheisticon*, dans lequel il est tombé dans des excès d'impiété si étonnans, qu'il a déplu aux libertins mêmes. Cet ouvrage est intitulé : *Pantheisticon, seu formula celebrandæ societatis socraticæ*, *in*-8°. Il n'y a eu qu'un très-petit nombre d'exemplaires de ce libelle. Le dernier ouvrage qu'il a donné, est un recueil de lettres du comte de Schaftsbury. Il est mort à Londres le 21 mars 1722. Il se fit quelques jours avant sa mort cette épitaphe.

H. S. E.

JOANNES TOLANDUS

Qui in Hibernia prope Deriam natus,
In Scotia & Hibernia studuit,
Quod Oxonii quoque fecit adolescens,
Atque Germaniâ plus semel petitâ,
Virilem circa Londinum transegit ætatem.
Omnium litterarum excultor,
Et linguarum plus decem sciens.
Veritatis propugnator,
Libertatis assertor :
Nullius autem sectator aut cliens,
Nec minis, nec malis est inflexus
Quin quam elegit viam perageret ;
Utili honestum anteferens.
Spiritus cum æthereo patre
A quo prodiit olim, conjungitur.
Corpus item naturæ cedens
In materno gremio reponitur.
Ipse verò æternum est resurrecturus :
At idem futurus Tolandus nunquam.
Natus Nov. 30.
Cætera ex scriptis pete.

On a recueilli après sa mort plusieurs de ses opuscules, & on y en a joint d'autres qui n'avoient point été imprimés. Ce recueil a paru à Londres en 1726 en anglois, comme sont presque tous les ouvrages de Toland. * *Voyez* sa vie au devant de ce recueil, & les *Mémoires* du Pere Niceron, *t.* 10, *part.* 1 ; la préface des dissertations recueillies par l'abbé de Tilladet, &c.

TOLBIAC, en latin, *Tolbiacum*, aujourd'hui Zulpich ou Zulch, ville du cercle de Westphalie dans la basse Allemagne, au duché de Juliers, & à dix milles de Cologne. Cette ville est fameuse par la célébre victoire que Clovis roi de France, remporta en 496 sur les Allemans, & par le vœu qu'il fit d'embrasser le christianisme, si le Seigneur lui accordoit la victoire qu'il lui donna en effet. Comme nos anciens historiens ne nomment pas Tolbiac pour le lieu de cette bataille, les Jésuites d'Anvers, compilateurs des actes des Saints, ont cru qu'il est plus probable qu'elle s'est donnée dans l'Alsace, puisqu'il est marqué que Clovis revint à Reims par Toul. Mais cette raison ne paroît pas suffisante pour abandonner l'opinion commune ; car Grégoire de Tours nous apprend que Clovis après la bataille rangea les Allemans à son obéissance. Ainsi il est plus probable & plus naturel de croire qu'il fit une incursion dans leur pays, & par conséquent qu'il ne sera pas revenu du champ de bataille à Reims par le chemin le plus court. * Grégor. Turonens. *l.* 2, *c.* 30. *Gesta Francorum*, *apud* du Chesne. t. 1. Bolland. *act. sanctor. in vita sancti Clodov.* Le P. Longueval, *hist. de l'égl. gallic. liv.* 5, &c.

TOLDER, anciennement *Olruna*, riviere qui a sa source au mont de Vosge, près des sources de la Moselle. Elle coule dans le Suntgaw, baigne Masmunster, & se décharge dans l'Ill un peu au-dessous de Mulhausen. * Baudrand.

TOLEDE sur le Tage ou Taje, *Toletum in Carpetanis*, ville capitale de la Castille Neuve, avec archevêché & primatie des Espagnes, où les auteurs Espagnols disent qu'il y a eu autrefois un cirque de 2222 pieds de long, capable de contenir 150000 personnes, est située assez bizarement sur un grand rocher séparé de hautes montagnes par la riviere de Tage. La cime est une maniere de plate-forme, où sont la place, l'église & le château, & le reste est tout couvert de maisons assez bien bâties. On y trouve aussi trente-huit maisons religieuses, vingt-sept églises paroissiales, quelques hôpitaux, &c. On y fabrique une très-grande quantité d'étofes de soye & de laine, outre des lames d'épée qui sont très-estimées. Dans cette ville, qui est très-grande, l'église métropole, le palais de l'archevêque, & celui que Charles-Quint fit bâtir, méritent d'être vus. Mais le dernier fut brulé en novembre 1710, par les troupes de l'empereur Charles VI, qui prétendoit à la couronne d'Espagne, lorsqu'elles furent obligées de sortir de cette ville. L'archevêque, qui est primat de toutes les Espagnes, chancelier de Castille, & premier des grands du royaume, a trois cens mille écus de revenu ; mais s'il n'est pas cardinal, il n'en a que le tiers, & le reste est pour le roi : & Philippe V accorda en septembre 1721, à l'archevêque & à ses successeurs en cette dignité, la permission de se faire traiter d'excellence. Ses suffragans sont Cordoue, Ségovie, Carthagène & Murcie unis ensemble, Siguença, Osma, Cuença, Jaën, & Valladolid. Le chapitre métropolitain, qui a deux cens mille écus de revenu, est composé de quatorze dignités, quarante hauts chanoines, cinquante prébendiers, vingt petits chanoines, quarante-sept prêtres, & quarante clercs pour la musique ; ce qui fait plus de deux cens personnes revêtues de surplis. Le pape & le roi d'Espagne sont chanoines de cette église, & tous les ans on les appelle tout haut à la porte du chœur la veille de Noël, afin qu'ils aient à assister aux premieres vêpres, & à l'office de Noël, & des deux jours suivans ; & faute par eux de comparoître, on les prive chacun de la rétribution de deux mille maravedis, qui vallent seize livres treize sols & onze deniers monnoye de France : ce qui se retient au pape sur ce qui lui est du pour les vacances des bénéfices ; & au roi sur ce que le chapitre peut devoir de subsides à sa majesté. Quant aux rits que l'on suit dans cette église, *voyez* les articles LITURGIE & MUSARABES. Tolede a été la ville royale, le sejour des rois Wisigoths & de quelques Maures. Alfonse VI, dit *le Vaillant*, la conquit sur ces derniers l'an 1085. * Francisco de Pisa, *description de la imperial. ciudad. de Toledo.* Garcias, *de eccl. Toled.* Hosano, *hist. de los reyes nuevos de Toledo*, &c.

CONCILES DE TOLEDE.

Le I concile de Tolède fut célébré le 7 septembre de l'an 400, & ne fut composé que de dix-neuf évêques ; mais leur savoir, leur zèle, & leur piété suppléerent à leur petit nombre. On y publia une profession de foi contre les hérésies, & principalement contre celle des Priscillianistes, qui avoit fait de grands désordres en Espagne. Ensuite on y fit vingt-un canons pour régler la discipline. Le I exclut les diacres de la promotion au sacerdoce, si après leur ordination ils sont convaincus d'avoir vécu avec leurs femmes comme auparavant. Le II est au sujet des pénitens qui voudroient recevoir les ordres. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, a publié de savantes notes sur ce canon. Le cardinal Baronius avoit placé ce concile sous le second consulat de Stilicon, l'an 405, & depuis il le remit en sa véritable place, qui est le premier consulat du mê-

me. Moralès, Mariana, & quelques autres le confondent avec un autre tenu l'an 406. C'est celui auquel le pape Innocent I adresse une épître qui est la 23 de celles que nous avons de ce pontife. Mais le premier fut célébré sous Anastase, dans la troisiéme année de son pontificat. Quelques-uns croient que le concile tenu par ordre du pape S. Léon, contre les Priscillianistes, fut assemblé à Tolède l'an 447. Ce sentiment n'est pas sans difficultés. Le II concile de Tolède fut célébré l'an 531, sous le regne d'Amauri, ou de Theudis selon S. Isidore de Séville. Montanus, archevêque de cette ville, y présida à la tête de six ou sept autres prélats illustres, entre lesquels étoit Juste d'Urgel. On y fit cinq canons pour la réformation de la discipline ecclésiastique, qui s'étoit fort relâchée, sous la domination des princes ariens. Le III concile de Tolède fut tenu après la conversion des Goths. S. Léandre de Séville, & les autres prélats qui avoient servi à détruire l'arianisme, crurent qu'il étoit nécessaire d'affermir la foi des peuples, & de régler la discipline ecclésiastique. Ils s'assemblerent au mois de mai de l'an 589, de toutes les provinces, au nombre de soixante-trois, & de cinq procureurs pour les absens. Le roi Récarède y donna des marques de sa piété, & fit ordonner un jeûne de trois jours, avant l'ouverture du concile, où l'on fit vingt-trois canons très-importans. Le II ordonne de réciter le symbole avant la communion. Le V défend aux prêtres & aux diacres de vivre avec leurs femmes. Le XI, qui est le plus considérable, régle la pénitence des pécheurs. L'assemblée se conclut par un excellent discours, que fit S. Léandre, sur la conversion des Goths. On y donna mille bénédictions au roi Récarède. L'an 597, qui étoit la douziéme de son régne, les prélats se trouverent à Tolède au nombre de treize, selon Garcias, & de seize, selon le cardinal Baronius. Ils y firent deux canons qui regardoient la chasteté des prêtres, qu'ils déposent de leur ministère, & qu'ils condamnent à une rude prison, lorsqu'ils sont tombés dans la fornication. L'an 610, on célébra un concile pour la primauté de l'église de Tolède. Celui qu'on nomme le IV, fut tenu par soixante-douze évêques, l'an 633, pour le rétablissement de la discipline & pour la doctrine. S. Isidore y présida, & on y fit soixante & quinze canons. Eugène de Tolède présida au V, composé de vingt prélats, l'an 636. On y fit neuf canons. Deux ans après cinquante deux évêques célébrerent le VI, pour affermir la foi orthodoxe. Entr'autres choses on y ordonna qu'on ne souffriroit en Espagne que des catholiques. Silva de Narbonne y présida. Le VII fut tenu par trente évêques l'an 646, & dressa six canons. Le VIII, l'an 653, est de cinquante-deux prélats. Seize autres célébrerent le IX, l'an 655. Le X, en 656, fut tenu par vingt évêques. On fit la division des diocèses dans le XI, tenu par dix-neuf prélats l'an 675. Toutes ces assemblées regardent la discipline. Le XII, de trente-cinq évêques, l'an 681, confirma le royaume au roi Ervige, & réprima l'insolence des Juifs. Julien de Tolède présida à ce concile, aussi-bien qu'au XIII, de quarante-huit prélats, l'an 683, où l'on dressa treize canons; & au XIV, tenu par dix-sept évêques, l'an 684. Le XV fut de soixante-un évêques, & se tint en 688, le 11 mai. Le XVI concile fut célébré l'an 693. Le XVII, l'an 694, & le XVIII, l'an 701. Ces trois ou quatre derniers regardoient les affaires du royaume, ou la personne des souverains. On y ajouta aussi quelques canons pour la discipline ecclésiastique. L'an 1324, Jean, archevêque de cette ville, célébra un concile, où l'on dressa huit canons : & en tint un autre l'an 1327, pour le jugement des affaires ecclésiastiques. L'an 1339, Gilles de Tolède assembla un concile pour travailler à la réformation des mœurs. On y fit cinq ordonnances. Le même en célébra un autre l'an 1347, pour le même sujet, & contre la simonie. Blaise, évêque de la même ville, assembla les prélats l'an 1355. Il y a encore un autre concile qu'on met entre les provinciaux de Tolède, quoiqu'il ait été tenu dans le bourg d'Aranda. Alfonse Carillo, archevêque de la même ville, y présida le 5 décembre de l'an 1473. Nous en avons vingt-neuf canons dans l'édition de Valere Serenus.

TOLEDE, maison illustre en Espagne par son ancienneté, par ses alliances, & par la réputation de ceux qui en sont sortis, dont on ne rapportera ici la postérité que depuis

I. Ferdinand-Alvare's de Tolède, grand alcade de la ville de Tolède, épousa *Jeanne* Palomeque, dont il eut Garcias-Alvare's, qui suit ; & Ferdinand-Alvare's de Tolède, qui a fait *la branche des seigneurs de* Valdecorneia, *comtes & ducs d'*Albe, *rapportée ci-après.*

II. Garcias-Alvare's de Tolède, seigneur d'Oropesa & de Valdecorneia, maître de l'ordre de S. Jacques en 1359, avoit épousé *Catherine* de Loaysa, fille de *Garcias*, seigneur de Pretel, dont il eut Ferdinand II qui suit.

III. Ferdinand-Alvare's de Tolède, II du nom, seigneur d'Oropésa, épousa *Elvire* d'Ayala, fille & héritiere de *Diégue Lopez* d'Ayala, seigneur de Cebolla, dont il eut Garcias II, qui suit; *Pierre-Suarés* de Tolède, seigneur de Gelves, mort sans postérité légitime; *Jean*, écolâtre de Tolède; & *Diegue-Lopez* de Ayala, seigneur de Cebolla & de Villalua, qui fit la branche des seigneurs de Cebolla, finie en la quatriéme génération.

IV. Garcias-Alvare's de Tolède, II du nom, seigneur d'Oropesa, Xarandilla, &c. épousa *Jeanne* de Herrera, fille de *Garcias Gonçalès* de Herrera, seigneur de Pedraza, dont il eut Ferdinand III, qui suit; *Garcias*, mort sans alliance; & Pierre-Suarez de Tolède, seigneur de Gelves & de Jumela, qui de *Jeanne* de Guzman, fille de *Tellez* de Guzman, seigneur de Vilaverde, eut pour fille *Jeanne* de Herrera de Tolède, dame de Gelves & de Jumela, mariée à *Jean* de Silva & Ribera, seigneur de Montemajor; & *Isabelle*, alliée à *Jean* de Mellas, seigneur de Layos.

V. Ferdinand de Tolède, III du nom, seigneur de Cavagnas & de Xarandilla, fut créé comte d'Oropesa en 1475. Il avoit épousé, 1°. *Major* Carillo de Tolède, fille de *Ferdinand-Alvarés* de Tolède, comte d'Albe : 2°. *Eléonore* de Zuniga, veuve de *Jean* de Luna, comte de Saint-Estevan de Gormaz, & fille d'*Alvarés* de Zuniga, duc d'Arevalo. Du premier lit sortirent, *Garcias*, mort sans alliance; *Françoise*, mariée à *Gonthier* de Solis, comte de Coria; *Marie*, alliée à *Alfonse* de Fonseca, seigneur de Coca; & *Elvire*, qui épousa *Pierre* Davila, seigneur de las Navas. Du second lit vinrent, Ferdinand IV du nom, qui suit; & *Catherine* de Tolède, mariée en 1473, à *Jean* de Silva, comte de Cifuentes.

VI. Ferdinand de Tolède, IV du nom, comte d'Oropesa, &c. né posthume, épousa 1°. *Marie* de Mendoza, fille de *Laurent-Suarés* de Mendoza, comte de Corugna, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Marie* Pacheco, fille de *Jean* marquis de Villena, dont il eut François, qui suit; *Christophe-Diegue*, qui fut d'église; *Jeanne*, mariée à *Alvare-Perez* de Guzman, comte d'Orgas; *Marie* & *Isabelle*, religieuses : & *Louis* de Tolède & Pachéco, qui épousa *Agnès* Duque, dont il eut *Jean-Louis*; & *Ferdinand* de Tolède, né en 1520, qui fut nommé cardinal en 1578, par le pape Grégoire XIII; dignité qu'il refusa pour se retirer chez les Jésuites.

VII. François de Tolède, comte d'Oropesa, &c. épousa *Marie* Manuel de Figueroa, fille de *Gomez-Suarés* comte de Feria, dont il eut Ferdinand V du nom, qui suit; *Jean*, de Figuéroa, chevalier de l'ordre de S. Jacques, ambassadeur à Rome, & châtelain de Milan; *François* de Tolède, viceroi du Pérou; *Gomez-Suarés* de Figueroa; & *Marie* de Figuéroa, alliée à

François de Ribera Barcoso, seigneur de Saint-Martin.

VIII. FERDINAND-ALVARÉS de Tolède, V du nom, comte d'Oropesa, seigneur de Xarandilla, &c. mourut en 1571. Il avoit épousé *Béatrix* de Monroi & Ayala, comtesse de Deleytosa, dame d'Almaras, Cébolla, Cerbera, Méjorada, Villalva, &c. fille de *François* de Monroi, comte de Deleytosa, &c. dont il eut *François* mort avant son pere; JEAN, qui suit; *Jeanne*, mariée à *François* Pachéco, duc d'Escalone, morte le 17 février 1595; *Anne*, alliée à *Gomez* Davila, marquis de Velada; *Julienne*, religieuse; & *Françoise*, morte sans alliance.

IX. JEAN ALVARÉS de Tolède & Ayala, comte d'Oropésa & de Déleytosa, seigneur de Xérandilla, Cébolla, Méjorada, &c. épousa *Louise* Pimentel, fille d'*Antoine* comte de Benavente, dont il eut *Louise* & *Jeanne*, mortes jeunes; & *Béatrix* de Tolède, marquise de Xarandilla, mariée à *Edouard* de Bragance, marquis de Flechilla, & mort avant son pere. De ce mariage sortit *Ferdinand-Alvarés* de Tolède & Portugal, comte d'Oropésa après la mort de son aïeul maternel, dont sont issus les comtes d'Oropésa jusqu'aujourd'hui. *Voyez* PORTUGAL.

SEIGNEURS DE VALDECORNEIA, DUCS D'ALBE ET DE HUESCA.

II. FERDINAND-ALVARÉS de Tolède, second fils de FERDINAND-ALVARÉS de Tolède, fut seigneur de Valdecorneia, par la cession que lui en fit son frere aîné, & maréchal de Castille. Il avoit épousé *Eléonore*, fille de *Ferdinand-Perez* de Ayala, dont il eut GARCIAS-ALVARÉS, qui suit; *Gonthier* de Tolède, seigneur d'Albe, évêque de Palencia, archevêque de Séville & de Tolède, mort en 1444, âgé de 70 ans; *Jean*, mort sans alliance; & *Ferdinand-Alvarés* de Tolède, qui fit la branche des seigneurs de Higarez.

III. GARCIAS-ALVARÉS de Tolède, seigneur de Valdecorneia, épousa *Constance*, fille de *Pierre-Ruiz* de Sarmiento, dont il eut FERDINAND, qui suit; *Garcias-Constance*, morte jeune; & *Gonthier*, évêque de Palencia, *qui eut pour fille* naturelle, Agnès *de Tolède, mariée à* Gomez-Fernandez *de la Lama.*

IV. FERDINAND-ALVARÉS de Tolède, fut crée comte d'Albe en 1439, & épousa *Mencie* Carillo de Tolède, fille de *Pierre* Carillo de Tolède, dont il eut GARCIAS-ALVARE'S, qui suit; *Major* Carillo de Tolède, premiere femme de *Ferdinand-Alvarés* de Tolède, III du nom, comte d'Oropésa; *Thérèse*, mariée à *Gomez* Carillo de Albornoz, seigneur de Torralva; & *Agnès*, alliée à *Etienne* Gudiel.

V. GARCIAS-ALVARÉS de Tolède, marquis de Coria, comte de Salvatierra, fut créé duc d'Albe, nommé gouverneur des royaumes de Castille & de Léon, & mourut en mai 1488. Il avoit épousé *Marie* Henriquez, fille de *Frédéric* comte de Melgar, amirante de Castille, dont il eut FREDERIC, qui suit; *Gonthieu*, évêque de Placentia, mort en 1506; PIERRE, qui a fait *la branche des marquis de* MANCERA, *rapportée ci après;* FERDINAND, qui a fait *celle des seigneurs de* VILLORIAS, *& comtes d'*AYALA, *rapportée ci-après; Mencie*, mariée à *Bertrame* de la Cuéva, duc d'Albuquerque; *Thérèse*, alliée à *Pierre* Manrique, comte d'Ossorno; *Françoise*, qui épousa *François-Fernandés* de la Cuéva, duc d'Albuquerque; *Marie*, alliée à *Gomez-Suarés* de Figueroa, comte de Feria; & GARCIAS-ALVARÉS de Tolède, seigneur de Horcaiada, qui épousa *Françoise* de Solis, fille de *Gonthier* comte de Coria, dont il eut FERDINAND-ALVARÉS de Tolède, seigneur de la Orcaiada, qui épousa 1°. *Eléonore* de Acugna, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Isabelle* de Lima, fille de *George* de Sylveyra, dont il eut ANTOINE de Tolède, surnommé l'*Aveugle*, seigneur de la Orcaiada & de Bohoioz, que *Hieronyme* d'Avila, fille de *Pierre* marquis de las Navas, rendit pere d'*Antoine* de Tolède, seigneur de la Orcaiada, & marquis de Bohoioz, mort sans postérité de *Hieronyme* d'Ayala, veuve d'*Antoine* de Vélasco, seigneur de Villérias, & fille de *Pierre* d'Ayala, comte de Fuensalida; de *Pierre* de Tolède, aumônier de l'infante Isabelle; de *Marie-Anne*, qui épousa *Pierre* de Porrés & Bosmediana, seigneur de Tremoroso; & [illegible] de Tolède, alliée 1°. à *Jean* Vincentélo, seigneur de Cantillana; 2°. à *Alfonse* Mesa, seigneur de Piedrabuena.

VI. FREDERIC de Tolède, duc d'Albe, marquis de Coria, chevalier de la toison d'or, fut en grand crédit auprès de Ferdinand *le Catholique*, roi d'Espagne, qu'il servit si bien à la conquête du royaume de Grenade, & en la guerre contre le roi de France pour le comté de Roussillon, en qualité de capitaine général, qu'il lui donna la ville de Huesca. Il continua les services à l'empereur Charles-Quint, qu'il accompagna aux Pays-Bas, en Italie & en Espagne, & mourut en 1527. Il avoit épousé *Isabelle* de Zuniga, fille d'*Alvare*, duc de Béjar, dont il eut GARCIAS, qui suit; PIERRE, qui a fait *la branche des marquis de* VILLAFRANCA, *rapportée ci-après; Diegue*, prieur de l'ordre de S. Jean, aux royaumes de Castille & de Léon; *Jean-Alvarés*, né le 11 juillet 1488, religieux de l'ordre de S. Dominique, puis évêque de Cordoue & de Burgos, qui fut nommé cardinal en 1538, & mourut le 15 septembre 1557; & *Eléonore* de Tolède, mariée à *Roderic* Portocarrero, des comtes de Metellin.

VII. GARCIAS de Tolède, capitaine général des côtes d'Afrique & de l'isle de Gelves, où il fut tué dans une bataille donnée contre les Maures, du vivant de son pere, le 20 août 1510, ayant eu de *Béatrix* de Pimentel, fille de *Roderic* comte de Bénavente, FERDINAND, qui suit; *Bernardin*, mort en 1535, à Palerme en Sicile, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Afrique; *Catherine*, mariée à *Diegue* Henriquez de Guzman, comte d'Alve d'Aliste; *Isabelle*, alliée à *Pierre* de Cardenas, comte de la Puébla; *Anne*, qui épousa *Louis* de Guzman, marquis d'Ardales; & *Marie* de Tolède, alliée à *Henri* Henriquez, comte d'Alve d'Aliste.

VIII. FERDINAND-ALVARÉS de Tolède, né en 1508, fut duc d'Albe & de Huesca après la mort de son grand-pere, viceroi de Naples en 1555, gouverneur des Pays-Bas en 1567, chevalier de la toison d'or, & mourut le 12 janvier 1582, âgé de 74 ans. *Voyez son éloge ci-après.* Il avoit épousé *Marie* Henriquez de Guzman, fille de *Diegue* comte d'Alve-d'Aliste, dont il eut *Frédéric* de Tolède, duc d'Albe & de Huesca, qui épousa 1°. *Guyomare* d'Aragon, fille d'*Alfonse* duc de Segorbe: 2°. *Marie* Pimentel, fille d'*Antoine* comte de Bénavente, desquelles il n'eut point d'enfans: 3°. *Marie* de Tolède, fille de *Garcias*, marquis de Villafranca, dont il eut pour fils *Ferdinand* de Tolède, duc d'Huesca, mort en enfance; DIEGUE, qui suit; & *Béatrix* de Tolède, mariée à *Alvarés-Perez* Osorio, marquis d'Astorga. *Il eut aussi un fils* naturel, *nommé* Ferdinand, *qui fut prieur de l'ordre de S. Jean, aux royaumes de Castille & de Léon.*

IX. DIEGUE de Tolède, mort le 11 juillet 1583, avoit épousé en 1565, *Briande* de Beaumont, fille & héritiere de *Louis* comte de Lerin, connétable de Navarre, dont il eut ANTOINE-ALVARÉS, qui suit; & *Antoinette*, mariée en 1593, à *François Fernandez* de la Cuéva, duc d'Albuquerque.

X. ANTOINE-ALVARÉS de Tolède & de Beaumont, comte de Lerin, & connétable de Navarre, chevalier de la toison d'or, fut duc d'Albe & de Huesca, marquis de Coria, comte de Salvatierra, &c. après la mort de son oncle, & mourut le 20 janvier 1639. Il avoit épousé *Mencie* de Mendoza, fille d'*Inico*, duc de l'Infantado, morte le 17 septembre 1619, dont il eut FERDINAND, qui suit; *Marie*, alliée à *Alvarés-*

Perez Osorio, marquis d'Astorga; *Anne*, mariée à *Antoine* Henriquez de Ribera, marquis de Villanueva-del-Rio; *Louise* & *Mencie* de Tolède, mortes sans alliance.

XI. Ferdinand-Alvarés de Tolède, duc d'Albe, de Huesca, &c. mort le 7 octobre 1667, avoit épousé 1°. *Antoinette* Henriquez de Ribera, marquise de Villanueva-del Rio, fille de *Ferdinand*, marquis de Villanueva, morte le 23 novembre 1623: 2°. *Catherine* Pimentel, fille d'*Antoine* comte de Bénavente, morte sans postérité en janvier 1694. Du premier lit vint pour fils unique Antoine-Alvarés, qui suit.

XII. Antoine-Alvarés de Tolède-Beaumont-Henriquez de Ribera & Manrique, duc d'Albe & de Huesca, marquis de Villanueva-del-Rio & de Coria, comte de Lerin, de Salvatierra, &c. connétable & grand chancelier de Navarre, mort le 1 juin 1690. Il avoit épousé 1°. *Marie-Anne* de Velasco, fille de *Jean-Fernandez* de Velasco, duc de Frias, connétable de Castille: 2°. *Guyomare* de Silva, fille de *Diegue*, marquis d'Oran. Du premier lit sortirent, *Jean-Alvarés* de Tolède, mort jeune; Antoine, qui suit; *Jeanne*, mariée à *François Ponce* de Léon, duc d'Arcos; & *Marie*, alliée à *Nicolas Marie* de Guzman Caraffa, prince de Srigliano, duc de Médina de las Torrés. Du second lit vinrent, François, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Thérèse* de Tolède, morte en 1685, dame de la reine Marie-Louise.

XIII. Antoine-Alvarés de Tolède, de Beaumont, &c. duc d'Albe, de Huesca, &c. chevalier de la toison d'or, mourut le 25 novembre 1701. Il avoit épousé *Constance* de Guzman, fille d'*Emanuel-Louis* comte de Villamanrique, morte en 1670, dont il eut pour fils unique Antoine-Martin-Alvarés, qui suit.

XIV. Antoine-Martin-Alvarés de Tolède-Guzman, duc d'Albe, de Huesca, &c. connétable du royaume de Navarre, mourut à Paris le 25 mai 1711, en sa quarante-deuxiéme année, où il étoit ambassadeur. Il avoit épousé le 25 mai 1688, *Isabelle-Zacharie* Ponce de Léon, fille d'*Emanuel* duc d'Arcos. Elle prit une seconde alliance le 26 septembre 1716, avec *François* de Gonzague, prince de Castillon, duc de Solfarina, & eut de son premier mariage *Nicolas-Joseph-Alvarés* de Tolède, connétable de Navarre, mort à Paris pendant l'ambassade de son pere, le 28 août 1709, âgé de 19 ans; & *Ferdinand-Antoine-Alvarés* de Tolède, mort jeune.

XIII. François de Tolède & Silva, fils d'Antoine-Alvarés de Tolède, duc d'Albe, &c. & de *Guyomare* de Silva, sa seconde femme, marquis de Carpio, duc de Montoro, & comte duc d'Olivarez par son mariage, a succédé aux duchés d'Albe & de Huesca après la mort de son neveu, & a épousé le 28 fevrier 1688, *Catherine* de Haro-de-Guzman, fille unique de *Gaspard* marquis de Carpio, &c. dont il a eu pour fille unique *Marie-Thérèse* de Haro-de-Tolède.

Marquis de Villafranca, ducs de Ferrandina.

VII. Pierre-Alvarés de Tolède, second fils de Frederic de Tolède, duc d'Albe, &c. fut marquis de Villafranca par son mariage, viceroi de Naples en 1532, & mourut le 23 février 1552. Il avoit épousé 1°. *Marie* Osorio Pimentel, fille unique de *Louis* Pimentel, & de *Jeanne* Osorio, marquise de Villafranca: 2°. *Vincente* Spinella, fille de *Ferdinand* duc de Castrovillari, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent *Frédéric* de Tolède-Osorio-Pimentel, marquis de Villafranca, mort sans postérité d'*Agnès* Pimentel, fille de *Bernardin* Pimentel, marquis de Tavara; Garcias, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Cosme* de Médicis, grand-duc de Toscane, morte en 1562; *Anne*, alliée 1°. à *Alvarés* de Mendoza, seigneur della Bella: 2°. à *Loup* de Moscoso-Osorio, comte d'Altamire; *Jeanne*, qui épousa *Ferdinand* Ximénès de Urrea, des comtes d'Aranda; *Isabelle*, mariée à *Jean-Baptiste* Spinelli, duc de Castrovillari; & *Louis* de Tolede, commandeur de Ricote, de l'ordre de S. Jacques, qui épousa *Violante* de Moscoso-Osorio, fille de *Loup* comte d'Altamire, dont il eut *Roderic-Garcias*; & *Françoise* de Tolède, mariée à *Octave* des Ursins, comte de Pacentro.

VIII. Garcias de Tolède-Osorio-Pimentel, marquis de Villafranca, duc de Ferrandina, prince de Montalvan, viceroi de Sicile, mourut le 4 juin 1577, & selon d'autres, le 31 mai 1578. Il avoit épousé *Victoire* Colonne, fille d'*Ascagne* Colonne, grand-connetable du royaume de Naples, dont il eut Pierre, qui suit; *Marie*, troisiéme femme de *Frédéric* de Tolède, duc d'Albe; *Jeanne*, mariée à *Bernardin* Pimentel, marquis de Tavara; *Agnès*, qui épousa *Jean* Pacheco, marquis de Ceralva; *Anne*, mariée à *Gomez* d'Avila, marquis de Velada, morte le 30 janvier 1599; *Eléonore*, femme de *Pierre* de Médicis; & *Delie* de Tolède, qui épousa *Gomez-Suarés* de Figueroa, baron de Garpuli.

IX. Pierre de Tolède-Osorio, marquis de Villafranca, duc de Ferrandina, prince de Montalvan, &c. gouverneur du Milanez, avoit épousé, 1°. *Elvire* de Mendoza, fille d'*Inico-Lopès* marquis de Mondejar: 2°. *Jeanne* Pignatelli, veuve de *Charles* de Tagliavia, duc de Terranova, & fille de *Camille* Pignatelli, duc de Monteleon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Garcias* de Tolède, marquis de Villafranca, duc de Ferrandina, prince de Montalvan, &c. général des galéres d'Espagne, mort sans postérité de *Marie* de Mendoza, fille de *Rodrigue* & d'*Anne*, duc & duchesse de l'Infantado; Frederic, qui suit; *Victoire*, mariée à *Louis-Ponce* de Léon, marquis de Zara; & *Marie* de Tolède, religieuse & fondatrice du monastère des Annonciades de Villafranca.

X. Frederic de Tolède-Osorio-Pimentel, marquis de Villanueva, de Valdueza, grand-commandeur de Castille & de Ricote de l'ordre de S. Jacques, & capitaine général de la mer Océane, épousa *Elvire-Ponce* de Léon, fille de *Louis* marquis de Zara, qui après la mort de son mari fut premiere dame d'honneur de la reine Marie-Anne d'Autriche, & mourut le 30 septembre 1691. Leurs enfans furent Frederic, qui suit; & *Elvire* de Tolede, mariée à *Jean-Gaspard* Henriquez de Cabrera, amiral de Castille, duc de Médina de Rioseco. *Il eut aussi pour fils* naturel, Inico, *qui fut capitaine général d'Oran.*

XI. Frederic de Tolède-Osorio, marquis de Villafranca & de Valdueza, duc de Ferrandina, prince de Montalvan, &c. né le 27 février 1635, fut général des galéres de Naples, viceroi de Sicile, conseiller d'état, grand-d'Espagne, majordome major de sa majesté catholique, président du conseil d'Italie, nommé par Louis XIV, roi de France, à l'ordre des chevaliers du S. Esprit, & mourut en juin 1705, en sa 71 année. Il avoit épousé *Emanuelle* de Cordoue & Cardone, fille d'*Antoine* duc de Sessa, morte en 1679, dont il eut Joseph-Frederic, qui suit; Antoine, qui a commencé *la branche des marquis de* Tavara, *rapportée ci-après*; *Louis*, mort sans alliance; *François-Melchior*, mort le 13 juin 1696, sans laisser de postérité de *Thérèse* Sarmiento de Vargas, comtesse del Puerto; *Elvire-Marie*, alliée en 1685, à *Gaspard-Melchior-Balthasar* de Silva & de Mendoza, comte de Gelves; & *Thérèse* de Tolède, mariée en 1696, à *Emanuel-Joseph* de Silva & Mendoza, marquis de Melgar.

XII. Joseph-Frederic de Tolède-Osorio, mar-

quis de Villafranca & de Valdueza, duc de Ferrandina, &c. a époufé le 29 feptembre 1683, *Catherine* d'Aragon, de Moncade, veuve d'*Auguftin* de Guzman, marquis des Algarves, & fille unique de *Ferdinand* d'Aragon, duc de Montalto, dont il a eu pour enfans, FREDERIC; *Ferdinand*, & *Emanuelle*.

MARQUIS DE TAVARA.

XII. ANTOINE de Toléde-Oforio, fecond fils de FREDERIC marquis de Villafranca, fut commandeur d'Azuega, & de l'ordre de S. Jacques, & marquis de Tavara, & comte de Villada par le mariage qu'il contracta en 1687, avec *Anne-Marie* Pimentel de Cordoue, fille de *François* de Cordoue, duc de Seffa, & d'*Anne-Marie* Pimentel, marquife de Tavara, dont il a eu *Jofeph-Ifidore* de Toléde, comte de Villada, mort le 23 août 1690; & EMANUEL comte de Villada, né le 20 février 1692.

MARQUIS DE MANCERA.

VI. PIERRE de Toléde, troifiéme fils de GARCIAS-ALVARÉS duc d'Albe, fut feigneur de Mancera, Salmoral, Naharros, San-Miguel-Montalvo & Gallegos, & époufa *Eléonore* de Ayala, fille de *Pierre-Lopés* de Ayala, commandeur de Mora, dont il eut *Pierre* de Toléde, feigneur de Mancera, qui mourut fans poftérité légitime, & *eut pour fils* naturel Ferdinand *mort en* 1580, *fans laiffer de poftérité de* Violente *de Mendoza*, *fille de* Jean *feigneur de Moron*; *Jean*, qui fut élu évêque de Cadix, qu'il refufa; HENRI, qui fuit; *Michel* & *Jerôme*, morts jeunes; & *Marie* de Toléde, alliée à *Louis* Sanchez, feigneur de Ségura.

VII. HENRI de Toléde, feigneur de Mancera, &c. fut préfident du confeil des ordres, & mourut le 4 mai 1552, ayant eu d'*Ifabelle* de Mendoza de Caftille, fille de *Diegue* de Caftille, feigneur de Corfil, morte en 1568, LOUIS, qui fuit; *Charles* & *Jeanne*, morts jeunes.

VIII. LOUIS de Toléde, feigneur de Mancera, &c. commandeur de Alhange de l'ordre de S. Jacques, époufa 1°. *Mencie* de Toléde, fille de *Jean* de Fonfeca, feigneur de Coca, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Ifabelle* de Leyva, fille de *Sanche* Martinez, feigneur de Leyva, dont il eut *Henri* feigneur de Mancera, qui fe rendit religieux Carme à l'âge de dix-huit ans, fous le nom de frere *Louis de Jefus*, & mourut en 1598; PIERRE, qui fuit; *Ifabelle*, Carmélite Déchauffée au monaftère de S. Jofeph de Salamanque; *Louife*, religieufe Auguftine au monaftère de Notre-Dame de Grace; *Marie*, morte jeune; & *Marie-Anne* de Toléde, mariée à *Diegue-Gabriel* de Aquila, feigneur de Villaviciofa.

IX. PIERRE de Toléde, premier marquis de Mancera, chevalier de l'ordre d'Alcantara & commandeur d'Efparragal, viceroi de Galice & du Pérou, mourut le 9 mars 1654. Il avoit époufé 1°. *Louife* Feyioo-de-Novoa & Zamudio, fille de *François* de Novoa & de *Léonore* Zamudio, marquife de Belvis: 2°. *Marie* de Salazar-Henrihuez de Navarra, dame de Marmol, fille de *Louis*, feigneur de Marmol, morte le 2 novembre 1662. Du premier lit vint une fille unique nommée *Françoife-Marie* de Toléde-Oforio, marquife de Belvis & de Montalvo, qui époufa 1°. *Emanuel* de Guzman: 2°. *Diegue* Sarmiento de Acugna & Sotomajor, comte de Gondomar. Du fecond fortirent ANTOINE-SEBASTIEN, qui fuit; & *Antoinette-Marie* de Toléde, alliée à *Pierre-Garcias* Carillo de Mendoza, comte de Priégo.

X. ANTOINE-SEBASTIEN de Toléde & de Salazar, marquis de Mancera, feigneur de Marmol, &c. fut ambaffadeur à Venife, puis à Vienne, viceroi de la nouvelle Efpagne, majordôme major de la reine mere du roi Charles II, & enfin gentilhomme de la chambre & du cabinet du roi. Il donna dans tous ces emplois des marques de fa capacité & de fa fidélité, particulierement quand le roi Philippe V, ayant quitté Madrid à l'approche de fes ennemis, pour aller fe mettre à la tête de fon armée, il voulut fe faire porter à fa fuite, nonobftant fon grand âge, enforte que le roi fut obligé de lui envoyer ordre de retourner à Madrid, où il mourut en février 1715, âgé de cent huit ans. Il avoit époufé 1°. en 1655, *Eléonore-Marie* Caretto, fille de *François*, marquis de Caretto & de Grana, morte en la nouvelle Efpagne le 22 avril 1674: 2°. *Julienne-Thérèfe* de Menefés, veuve de *François* Ponce de Léon, duc d'Arcos, & fille de *Pierre* Portocarrero, comte de Medelin, dont il n'eut point d'enfans. Il eut pour fille unique de fa premiere femme, *Marie-Louife* de Toléde, mariée en 1675, à *Jofeph-Marie* de Silva, marquis de Melgar.

SEIGNEURS DE VILLORIAS, COMTES D'AYALA.

VI. FERDINAND de Toléde, quatriéme fils de GARCIAS de Toléde, duc d'Albe, fut feigneur de Villorias, & grand commandeur de Léon en l'ordre de S. Jacques. Il avoit époufé 1°. *Marie* de Roxas, fille de *Sanche*, feigneur de Monçon: 2°. *Aldonce* Pimentel, fille de *Pierre*, feigneur de Tabora: 3°. *Anne*, fille de *Louis-Fernandez* Mantique, marquis d'Aguilar. Du premier lit vinrent *Garcias*, mort fans alliance; SANCHE, qui fuit; *Marie*, alliée à *Diegue* Colomb, duc de Veraguas; *Thérèfe*, mariée à *Diegue* de Aquila, feigneur de Villaviciofa; *Agnès*, qui époufa *Jean* Pacheco-Oforio, feigneur de Ceralvo; & FRÉDÉRIC de Toléde, chevalier de l'ordre d'Alcantara, qui de *Blanche*, fille de *Felician* de Silva, eut pour enfans FERDINAND, qui fuit; *Frédéric*, mort fans alliance; *Felician*; *Jean*, archidiacre de....& *Ifabelle* de Toléde, mariée à *Pierre* de Reynofo, feigneur d'Antillo. FERDINAND de Toléde & Silva fervit en Flandre en qualité de capitaine, & époufa *Ifabelle* de Sanguefa, dont il eut *N.* de Toléde, fa fille unique, qui fut mariée à *Pierre-Alvarés* de Abreu de Soufa. FERDINAND de Toléde, feigneur de Villorias, eut pour enfans de fa troifiéme femme; *Jean*, chevalier d'Alcantara; *Antoine*, religieux Dominicain; *Aldonce*, mariée à *Jean* de Fonfeca, feigneur de Coca; *Agnès*, alliée à *Louis-Hurtado* de Mendoza de Guzman, comte d'Orgas; *Françoife*, qui époufa *N.* Zapata; & *Françoife* de Toléde, mariée à *Gomez* de Cardenas, feigneur de Lobon.

VII. SANCHE de Toléde, feigneur de Villorias, chevalier de l'ordre de S. Jacques, & commandeur de Monréal, époufa *Françoife* de Balcarcel, dame de Doncos, fille de *Rodrigue*, dont il eut FERDINAND, qui fuit; *Rodrigue* & *Diegue* de Toléde.

VIII. FERDINAND de Toléde, feigneur de Villorias & de Doncos, commandeur de Sagra de l'ordre de S. Jacques, eut de *Marie* de Fonfeca, fille de *Jean*, feigneur de Coca, pour fils unique, ANTOINE-FRANÇOIS, qui fuit.

IX. ANTOINE-FRANÇOIS de Toléde-Fonfeca & Ayala, feigneur de Coca, Villorias, Doncos, comte d'Ayala, &c. époufa *Marie-Anne* Tavora de Ulloa, fille de *Pierre*, marquis de la Mota, dont il eut *Antoine*, comte d'Ayala, mort fans alliance; FERDINAND, qui fuit; & *Marie* de Toléde, alliée à *François* de Heraflo, feigneur de Mohernando.

X. FERDINAND de Toléde Fonfeca & Ayala, comte d'Ayala, feigneur de Villorias, Coca, &c. viceroi de Sicile, mourut en 1676. Il avoit époufé 1°. *Ifabelle* de Zuniga & Claërhout, barone de Maldeghem: 2°. en 1654, *Catherine* Faxardo, fille de *Gonfalve*, marquis de Saint-Léonard. Du premier lit fortit *Agnès-Françoife* de Zuniga & Fonfeca, comteffe de Monterei, Ayala & Fuentes, barone de Maldeghem, &c. mariée à *Jean-Dominique* de Haro de Guzman. Du fecond lit vinrent *Marie-Thérèfe*, alliée à *Pierre-Emanuel* Colomb de Portugal, duc de Varaguas; & *Ifabelle-Rofe*

de Ayala, mariée 1°. en 1687, à *Ferdinand-Joachim* Faxardo de Requefens, de los Velez: 2°. en 1689, à *Jean-Jofeph* de Zuniga-Chaves & Chacon, marquis de la Bagneza, comte de Cafarubios. * *Voyez* Imhoff, *en fes vingt familles d'Efpagne, &c.*

TOLEDE (Ferdinand-Alvarez de) duc d'Albe, l'un des plus grands capitaines du XVI fiécle, né l'an 1508, fut élevé auprès de *Frédéric* de Toléde, duc d'Albe, fon grand-pere, qui après avoir fait paffer légérement fon petit-fils par l'étude des belles lettres, lui donna des maîtres excellens en toutes fortes d'exercices; & le mena lui-même dans les armées, où dans une extrême jeuneffe il lui fit faire de grands progrès dans la fcience de l'art militaire. Les premieres campagnes de Ferdinand firent aifément juger de ce qu'il devoit être un jour; mais il commença fur-tout à fe diftinguer à la bataille de Pavie, & au fiége de Tunis en Afrique, fous l'empereur Charles-Quint, l'an 1535. Il le fuivit depuis à l'entreprife de Marfeille, qu'il vit échouer, après avoir inutilement tenté d'en détourner l'empereur. Lorfque ce prince partit pour la malheureufe expédition d'Alger en 1538, il nomma le duc d'Albe général des armées d'Efpagne, où il fe rendit redoutable par fa févérité & fon exactitude à faire obferver la difcipline. Il commanda encore les armées de fa nation contre la France, dans la Navarre & dans la Catalogne. Mais les plus grands fervices qu'il rendit furent en Allemagne contre les proteftans, commandés par le landgrave de Heffe. Il trouva l'art de fatiguer ce prince pendant toute l'année 1546, le réduifant à ne pouvoir rien entreprendre, quoiqu'à la tête d'une groffe armée. Le flegme & l'adreffe avec laquelle il temporifa, foumirent le duché de Wirtemberg, Ulme, Donavert & plufieurs autres villes aux armes de Charles-Quint, fous lequel il étoit généraliffime. L'année fuivante 1547 fut fignalée par des actions encore plus importantes. Le duc d'Albe, malgré la réfiftance du confeil de guerre, perfuada à l'empereur de faire paffer l'Elbe à fes troupes, & d'engager la fameufe bataille de Mulberg; où les proteftans furent entiérement défaits, & où l'électeur de Saxe, leur général, fut fait prifonnier, avec Erneft duc de Brunfwick, & plufieurs autres chefs. Cette victoire fut fuivie de la prife de Torgau, de Wittemberg, & de la réduction de tous les rebelles. Il eut ordre de fuivre le prince Philippe en Efpagne, & ne revint que l'an 1552 auprès de Charles-Quint, contre lequel la fortune s'étoit déclarée, & qui fuyoit alors devant Maurice nouvel électeur de Saxe, élevé à l'électorat contre les fentimens du duc d'Albe. L'empereur eut encore fujet de fe repentir de n'avoir pas cru ce général, qui avoit toujours mal auguré du fiége de Metz; car il fut obligé de le lever par la valeur des François affiégés, quoique le duc qui commandoit l'armée efpagnole, y eût fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un général le plus expérimenté. La guerre qui étoit très-allumée dans le Milanez en 1555, détermina Philippe II, après l'abdication de Charles-Quint, à y envoyer le duc d'Albe, qui ne put rétablir les affaires des Efpagnols trop délabrées, & qui vit perdre à fes yeux Vulpian, qu'emporta le brave Coffé-Briffac. Les différends qui s'éleverent entre le pape Paul IV & l'Efpagne, obligerent le duc d'entrer dans l'Etat eccléfiaftique, où il prit Oftie, qui fut reprife l'année fuivante 1557, par l'armée des Caraffes. Le duc eut fa revanche, & remporta plufieurs avantages fur les troupes du pape, & fur les François qu'il contraignit de fortir du royaume de Naples. Il menaçoit la ville de Rome qu'il étoit fur le point d'affiéger, lorfqu'il fut arrêté par le traité conclu entre les Efpagnols & le pape Paul IV, qui abandonna fans fcrupule les intérêts des François fes protecteurs. Peu de temps après le duc fut reçu dans Rome avec de grands honneurs; & en 1558 il fut fait préfident du confeil de guerre par le roi Philippe II, dont il partageoit la faveur avec Rodrigue Mendez de Silva, prince d'Eboli. Mais c'étoit d'une maniere bien différente; le prince étoit le plus aimé, & le duc d'Albe qui étoit le plus eftimé, étoit trop néceffaire pour n'être pas fufpect à fon rival: jaloufie qui divifa fouvent le confeil du roi leur prince. Après le traité de Cateau-Cambrefis, arrêté en 1559, le deffein qu'eut Philippe II d'établir l'inquifition dans les Pays-Bas, y excita de grands troubles, dont l'éclat fut comme fufpendu pendant quelques années. Enfin, lorfque le roi vit que tout tendoit à une révolte ouverte, il prit la réfolution d'y envoyer le duc d'Albe, qui partit pour ces provinces en 1567. Marguerite d'Autriche, fille *naturelle* de l'empereur Charles-Quint, qui les gouvernoit alors avec une grande douceur, effaya vainement de faire rappeller le duc, perfuadée que fon humeur trop auftère ne feroit qu'effaroucher les Flamans, nation très-jaloufe de fes priviléges. Mais voyant qu'elle ne pouvoit rien obtenir, elle demanda très-inftamment fon congé, qu'elle obtint en 1568. Le duc devenu plus libre par le départ de cette princeffe, fuivit fon penchant, & regla toutes chofes fur le pied d'une extrême rigueur. Il jetta les fondemens de la fameufe citadelle d'Anvers; & établit un confeil appellé *de Sang*, dont il étoit le préfident, où l'on ne connoiffoit que des crimes de rebellion & de leze-majefté. Il y fit condamner à mort le prince d'Orange, fes freres, & les autres feigneurs qui s'étoient exilés volontairement. Enfin il fit exécuter publiquement les comtes d'Egmont & de Hornes, dont le premier feigneur digne d'un meilleur fort, fut univerfellement regretté, pour les fervices importans qu'il avoit rendus à l'Efpagne, & pour les grandes qualités qui l'avoient fait briller également dans le cabinet & à la tête des armées. Ces fupplices ne firent qu'augmenter les divifions. Le comte Louis de Naffau entra dans les Pays-Bas avec un corps de troupes auxiliaires d'Allemans, & fut défait près de Gemmingen. Une armée infiniment plus groffe que conduifoit le prince d'Orange, fecondé de quantité de nobleffe allemande & françoife, fit encore en Flandre une irruption fans fuccès, & fut réduite par la prudence du duc, qui évita toujours de combattre, à fe retirer en France dans un très-mauvais état. Il avoit défait auparavant Genlis qui venoit joindre le prince d'Orange. Il envoya dans la fuite en France un fecours de 5000 hommes au roi Charles IX, qui avoit guerre avec les calviniftes de fon royaume, foulevés contre lui. Tant d'heureux fuccès redoublerent la fierté naturelle du duc, qui fit élever fa ftatue en bronze au milieu de la place d'armes de la citadelle d'Anvers. Il y étoit repréfenté au naturel, & revêtu de fes armes, la tête découverte, & le bras droit étendu vers la ville, dans une attitude menaçante. On voyoit fous fes pieds deux figures mafquées, avec plufieurs nains, qui tenoient des bourfes, des huchets, des befaces & des faifceaux d'armes, & au col des écuelles de *Gueux*, nom qu'avoient pris les premiers confédérés d'entre les rebelles. Sur le piedeftal de marbre qui foutenoit la ftatue, étoit gravée cette fuperbe infcription.

A Ferdinand-Alvarez de Tolède, duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas pour Philippe II, miniftre & ferviteur très-fidéle d'un très-bon roi: pour avoir éteint la rebellion, diffipé & chaffé les rebelles, rétabli la religion, rendu à la juftice toute fon autorité, & affermi la paix dans les provinces.

Le fafte que fit paroître ce duc, en s'érigeant foi-même ce trophée, le rendit encore plus odieux aux Flamans révoltés, & aux états mêmes des provinces qui étoient demeurées foumifes au roi d'Efpagne. Les nouveaux impôts qu'il voulut établir peu de temps après acheverent de foulever entierement le peuple, qui ne reçut qu'avec mépris l'amniftie que le duc fit publier de la part du roi. Enforte que laffé de tant d'obftacles & de contradictions, il demanda d'être rap-

peilé avec un empressement si apparent, qu'on lui substitua le duc de la Cerda, avec ordre néanmoins de demeurer dans les Pays-Bas jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur. Cet intervalle fut très-heureux pour les rebelles, qui commencerent seulement alors de donner quelque forme à leur république naissante. Presque toute la Hollande se souleva en leur faveur; & la Brille, Flessingues, Mons & Valenciennes se rangerent de leur parti. Tel étoit l'état des affaires, lorsque le duc de la Cerda arriva en Flandre, où le duc d'Albe refusa de le reconnoître pour gouverneur, protestant qu'il ne le pouvoit sans ruiner les affaires du roi son maître. Sa raison ou son prétexte étoit, que lorsqu'il avoit demandé un successeur, ç'avoit été pour lui livrer ses provinces entierement pacifiées, telles qu'elles lui paroissoient alors; mais que les nouveaux progrès des rebelles avoient fait changer les affaires de face, & l'engageoient de retenir le gouvernement, que tout autre que lui ne pouvoit administrer avec succès. C'est ainsi que le duc d'Albe, soit par zèle, soit par ambition, retint une autorité qu'il avoit témoigné lui être à charge. Il fit assiéger Mons par son fils Frédéric de Tolède, qui prit cette ville, après avoir défait le secours que Genlis y amenoit de France. Les Espagnols formerent encore le siége de Harlem, qu'ils emporterent en 1573, & où ils commirent les violences les plus barbares. Les Hollandois (car c'est ainsi qu'on appella les nouveaux républicains) se dédommagerent de leur pertes par la levée du siége d'Alcmaër, d'où ils contraignirent les Espagnols de se retirer; & par la défaite des flottes ennemies, commandées par le comte de Bossut, près de cette derniere ville, & par l'amiral de Bevors près de Middelbourg. Le duc, chagrin de ces mauvais succès, mais plus encore de ce qu'on lui refusoit les secours d'hommes & d'argent qu'il demandoit, & de ce que ses services commençoient d'être méprisés à la cour, sollicita très-ardemment son rappel, qu'il obtint en 1574, laissant le gouvernement des Pays-Bas à dom Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, qui fut nommé en sa place.

L'accueil qu'on fit au duc en Espagne fut assez favorable; mais deux ans après, dans un conseil où le roi penchoit à rappeller les Espagnols des Pays-Bas, il encourut la disgrace de ce prince, pour avoir soutenu l'opinion contraire avec trop de hauteur; ce qui le fit résoudre à se retirer de la cour. Il y revint peu de temps après que les Hollandois s'étoient emparé de la citadelle d'Anvers, & y eurent abattu sa statue. Ensuite il fut disgracié au sujet d'un mariage où la cour vouloit engager son fils, *Frédéric* de Tolede, marquis de Coria. Ce jeune seigneur, veuf de *Marie* de Pimentel, fille du comte de Bénavente, étoit devenu amoureux d'une des filles d'honneur de la reine, qui lui avoit accordé les dernieres faveurs, sous la promesse qu'il lui avoit faite de l'épouser, à ce qu'elle assuroit. Il protesta qu'il n'avoit rien promis, & refusa d'obéir aux ordres du roi, qui lui enjoignoit avec menaces d'épouser cette fille, lui marquant un jour préfix pour la célébration de ses nôces. Le jour passé Philippe II envoya le marquis de Coria prisonnier au château de Tordesillas, & permit au duc d'Albe de se rendre à son duché. C'est là que son fils, qui s'étoit échapé de sa prison, le vint trouver, pour épouser de concert avec lui, *Marie* de Tolède, sa cousine, fille du marquis de Villa-Franca, & retourner à Tordesillas, aussitôt après avoir consommé son mariage. Mais le roi outré de la témérité du duc, l'envoya lui-même prisonnier à Uzéda, & fit garder son fils plus étroitement. Le pape & les autres puissances de l'Europe intercéderent inutilement pour le duc d'Albe. Il y fut retenu pendant deux années, & n'obtint sa liberté que parcequ'on eut besoin de lui, pour le mettre à la tête d'une armée qu'on fit entrer en Portugal en 1581. Ce vieux général, à qui le roi venoit aussi d'accorder la délivrance de son fils, purgea d'abord ses troupes des équipages embarassans qu'elles traînoient après elles, & fit ensuite autant de conquêtes que d'entreprises. Il s'empara des villes de Campo-Major, de Portalegre, de Sétuval & de Cascaës, & marcha droit à Lisbonne. Dom Antoine de Crato, qui avoit été élu roi par ceux de son parti, sortit vainement à la tête de 10000 hommes pour venir à la rencontre du duc: il fut abandonné des siens, & contraint de rentrer à Lisbonne, d'où il fit faire des propositions de paix qui échouerent, parceque le duc ne l'avoit traité que de *seigneurie*. Enfin on en vint aux mains près d'Alcantara, & dom Antoine fut entierement défait, après s'être signalé par un grand nombre d'actions de valeur. Il se retira dans la ville de Coimbre, qui lui ouvrit ses portes; & prit d'assaut celle d'Aveïro. Mais vaincu une seconde fois par d'Avila, l'un des lieutenans du duc d'Albe, il fut réduit à quitter entierement le Portugal en 1581, & à se sauver en France, où il mourut en 1595. Le duc profitant de sa victoire, se rendit maître de Lisbonne, & y fit un butin inestimable, qui fut encore augmenté par l'arrivée de la flotte des Indes dans le port de cette ville. Toute l'armée s'y enrichit, & ce fut assez pour faire oublier à Philippe II les services que venoit de lui rendre le duc d'Albe, qui lui avoit acquis la couronne de Portugal, & les vastes provinces qui en dépendent dans le nouveau monde. Il nomma des commissaires pour informer contre toute l'armée, & contre le général même, qui reçut ces nouvelles avec sa fermeté ordinaire. On l'accusa d'avoir fomenté le mécontentement des soldats, que cette recherche avoit mis sur le point de se soulever. Le duc ne s'en justifia que par des plaintes, qui exciterent la colere de Philippe II contre lui. Ce prince s'appaisa néanmoins, & eut honte de traiter si mal un sujet, auquel il étoit si redevable. Le duc d'Albe finit sa carriere peu de temps après, à l'âge de 74 ans, & mourut entre les bras de son roi le 12 janvier 1582. On a parlé diversement de ce grand homme, que ses ennemis même ont reconnu pour un très-habile politique, & un capitaine très-expérimenté. Il avoit l'esprit vif & pénétrant, les sentimens nobles & élevés; une fermeté d'ame inébranlable dans les dangers les plus pressans; un flegme dans les combats d'autant plus étonnant, qu'il sembloit incompatible avec son ardeur naturelle; & une constance à toute épreuve au milieu des adversités les plus sensibles. Mais ces grandes qualités étoient obscurcies par des défauts qui le rendoient odieux à ceux-même qui l'admiroient. Il étoit dur & méprisant à l'égard de ses inférieurs, fier & superbe avec ses égaux, libre & quelquefois audacieux avec son prince même, auquel il vantoit trop ouvertement ses services, trop plein de ses propres exploits, trop roide dans ses opinions, amateur des voies les plus rigoureuses, & toujours sévére jusqu'à la cruauté; vice qui a le plus terni sa mémoire, & dont les suites n'ont pas peu contribué à la révolte entiere des Pays-Bas contre Philippe II leur souverain. * Mariana. Cabrera. Greg. Leti, *vita di Philippo* II. Strada, *de bello Belgico.* Histoire latine du duc d'Albe. Histoire du même en françois.

TOLEN ou TER TOLEN, isle & ville des Pays-Bas en Zélande, est un peu éloigné de l'agréable lieu de S. Martin de Dijok. Il y a deux villes médiocres, & quelques bons villages; le tout fut entierement submergé en janvier 1682, & on n'en vit plus que les clochers.

TOLEN (François de) ou de TOLENS, dont le nom flamand étoit *Backer*, & le nom latin *Pistorius*, ou *Artopaeus*, étoit de Tolen ou Ter-Tolen en Zélande. Il fut chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, & sous-prieur du Mont-saint-Agnès à Zwoll. Il fut obligé d'en sortir avec toute sa communauté en 1570. Il vivoit encore en 1576. Il a composé divers ouvra-

ges : 1. Deux dialogues concernant l'étude des saintes lettres, en 1551, *in-folio*. 2. *Declamatio de bonarum litterarum studiis*. 3. Deux harangues pour exciter & préparer à l'étude de l'Ecriture-Sainte. 4. Un dialogue sur l'invocation des saints. 5. Trois homélies sur sainte Gertrude. 6. Un traité *de fide, pudicitia, ac virtute fœminei sexûs*, en 1574. 7. *De vera virginitate, ejusque cultu*. 8. *Oratio habita calendis julii 1576, cùm Joannes Latomus, Throniana domûs præpositus, jubileum sacerdotale XXV annorum celebraret*. 9. Quelques poësies latines. 10. Une édition des quatre livres de l'Imitation, dont il a changé le style, sous prétexte de le rendre plus pur; à Anvers, 1575, *in-16*, avec la vie de Thomas à Kempis. * Valere André, *bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in-4°*, tome premier, pag. 315 & 316.

TOLENTIN, ville d'Italie, dans la marche d'Ancone, province de l'Etat ecclésiastique, avec évêché suffragant de Fermo, est renommée parcequ'elle possède le corps de S. Nicolas de Tolentin. L'évêché a été uni à celui de Macérata.

TOLET (Jean) religieux Anglois de l'ordre de Cîteaux, fut fait cardinal par le pape Innocent IV, en 1244. Il eut le titre de S. Laurent *in Lucina*. Urbain IV le fit évêque de Porto en 1261. On assure que le premier l'employa auprès de Henri III roi d'Angleterre, pour faire un accommodement avec ce prince, & pour travailler à la réformation des mœurs du clergé anglois. Tolet étoit habile pour le temps où il vivoit. On a de lui des élégies, des satyres, quelques écrits théologiques, philosophiques & historiques, & diverses harangues. Après la mort du pape Clément IV, les cardinaux n'ayant pu, jusque dans la troisiéme année depuis la vacance du saint siége, s'accorder sur le choix d'un successeur, on dit que Tolet les railla, en leur conseillant de faire rompre le toît du conclave pour faciliter la descente du saint Esprit. Il vouloit par là leur insinuer de terminer leurs brigues, afin de revenir à quelque sentiment plus unanime. Le cardinal Tolet mourut le 13 juillet 1274. Il a fondé deux monastères de religieuses de son ordre. * Turrigius, *de scriptis cardinal. Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740.

TOLET (François) cardinal, l'un des plus savans théologiens de son temps, né à Cordoue en Espagne, l'an 1532, étudia dans l'université de Salamanque, où il fut fait professeur public de philosophie à l'âge de 15 ans. Dominique Soto, qui avoit été le sien, l'appelloit ordinairement *le monstre d'esprit*. Depuis il se fit religieux dans la société des Jésuites, & fut envoyé à Rome, où il enseigna la philosophie & la théologie, & où il s'acquit une grande réputation. Le pape Pie V le nomma pour être son prédicateur : emploi qu'il exerça aussi sous le pontificat de Grégoire XIII, de Sixte V & d'Urbain VII. Grégoire XIV, Innocent IX & Clément VIII, lui donnerent d'autres commissions importantes, tant dans la ville de Rome qu'ailleurs. Il eut aussi la charge de théologien ordinaire. Ces emplois ne l'attacherent pas si fortement, qu'il ne se réservât toujours quelque temps pour écrire ses doctes commentaires sur divers livres de l'écriture, sur S. Jean, sur 12 chapitres de S. Luc, &c; la somme des cas de conscience ou l'instruction des prêtres en 8 livres; des commentaires sur Aristote, & grand nombre d'autres traités. Le pape Grégoire XIII, dans un bref qu'il lui adresse environ l'an 1584, le fait lui-même juge & le censeur de ses propres ouvrages; ce qui témoigne assez l'estime que les pontifes Romains faisoient du savoir & du mérite de Tolet, que le pape Clément VIII éleva l'an 1593 au cardinalat. Il aimoit la justice & l'équité. Entre les preuves qu'on en peut alléguer, la plus illustre est ce qu'il fit pour la réunion du roi Henri *le Grand* avec le saint siége. Car quoique le roi d'Espagne son prince, n'oubliât rien pour s'opposer aux desseins du roi Henri IV, & aux vœux des catholiques de France, il ne se laissa point ébranler, & fut même celui qui travailla le plus pour cette réconciliation : ce que nous apprenons par les lettres de MM. d'Ossat & du Perron, depuis cardinaux, qui travailloient pour lors à Rome pour la conclusion de cette affaire. Le roi Henri *le Grand* chercha les occasions de témoigner la reconnoissance qu'il conservoit pour le cardinal Tolet : lorsqu'il eut reçu la nouvelle de la mort de ce cardinal, arrivée au mois de juin 1596, vers la 64 année de son âge, il lui fit faire un service solemnel à Paris & à Rouen. * Sponde, *in annal. ecclef.* Petramellarius. Sandere. Hilarion de Coste. Alegambe. Nicolas Antonio. Pierre de l'Etoille, *journal du regne de Henri IV*, t. 1, p. 143.

TOLEZBURG, petite ville forte, défendue par une bonne citadelle. Elle est dans l'Estonie en Livonie, sur le golfe de Finlande, entre la ville de Narva & celle de Revel, environ à 23 lieues de chacune. * Mati, *dict.*

TOLHUYS, lieu du Bétuve sur le Rhin, est devenu célèbre depuis que les François y passerent ce fleuve à la nage en 1672, en présence de Louis XIV, pour aller attaquer dans leurs retranchemens les Hollandois, qui y furent mis en déroute. Cet endroit est sur les frontieres du duché de Gueldres. * Baudrand.

TOLISTOBOGES, anciens peuples des Gaules, tiroient leur nom, selon Strabon, de quelqu'un de leurs capitaines, & non pas de leurs anciennes habitations, qu'on ne trouve nulle part dans les Gaules. En effet tous les anciens les appellent *Tolistoboges* ou *Tolistobosges*, & non pas *Tolisbotes* ou *Tolisto-Boies*, comme les nomment les historiens Bavarois, qui prétendent sans preuves qu'ils sont les mêmes que les Boiens qui s'établirent dans la Germanie, & qui étoient originaires de la Garonne, vers son embouchure dans l'Océan. Les peres Catrou & Rouillé, Jésuites, dans leur nouvelle Histoire romaine, prétendent que *les Tolistoboges, selon Ptolémée & Strabon, étoient sortis de la Gaule Narbonnoise, & qu'apparemment les Trocmiens avoient la même origine, quoique les anciens auteurs*, disent ils, *ne nous en aient rien appris*. Mais ils ne nous instruisent pas mieux de l'origine des Tolistoboges que de celle des Trocmiens, & nous ne voyons pas que Ptolémée ait jamais dit que les premiers fussent sortis de la Gaule Narbonnoise. Il est vrai que Strabon conjecture que l'origine des uns & des autres étoit la même que celle des Tectosages, à cause de leur union & de la conformité de leur langage & de leurs mœurs, c'est-à-dire, comme il s'explique, qu'ils étoient tous originairement Celtes : mais ce n'est pas une conséquence que les Tolistoboges fussent des peuples de la Gaule Narbonnoise; & si ce passage de Strabon le prouvoit, il prouveroit aussi que les Trocmiens étoient originaires de la même province. Il suffit donc que ces peuples soient sortis de la Celtique proprement dite, pour avoir une même origine avec les Tectosages, qui appartenoient anciennement à cette partie des Gaules : or les pays situés entre la Garonne & la Loire, avec les Bourdelois, dépendoient de la Celtique propre avant Auguste. Les anciens nous donnent lieu de conjecturer qu'une partie des Tolistoboges étoit venue immédiatement des Gaules joindre leurs compatriotes dans la Pannonie, pour partager avec eux la gloire des expéditions de Brennus, général des Gaulois Tectosages, qui porta la terreur dans toute la Gréce vers l'an de Rome 475, sous le gouvernement d'Anaxicrate archonte d'Athènes, la deuxiéme année de la cent vingt-cinquiéme olympiade. Après que Brennus eut été défait devant Delphes, & dans le temps que Démoclis étoit archonte d'Athènes, ce qui répond à l'an de Rome 476, les Tectosages, les Trocmiens & les Tolistoboges se jetterent dans l'Asie; & après diverses incursions, s'étant emparé du milieu du pays, ils résolurent d'y fixer pour toujours leur demeure : ils y fonderent en effet le royau-

me de Galatie ou Gallogréce, qui devint très-célébre dans la suite. Ils partagerent entre eux le pays conquis, qui depuis ce temps-là prit le nom de Galatie, & qui comprenoit une partie de la grande Phrygie, de la Mæonie, de la Paphlagonie & de la Cappadoce, entre les rivieres de Sangari & d'Halys. Après ce partage chacun de ces trois peuples alla occuper le pays que le sort lui avoit donné. Les Tolistoboges s'étendirent vers la Bithynie & la Phrygie, appellée Epictecte; les Tectosages habiterent une partie de la Cappadoce, depuis le nord & le couchant jusque dans la grande Phrygie vers Pessinunte, au midi des Tolistoboges: les Trocmiens s'établirent au levant des deux autres peuples, dans une partie de la Mæonie & de la Paphlagonie, le long de la riviere d'Halys, & sur les frontieres du Pont & de la Cappadoce: ces derniers furent mieux partagés, parce-qu'ils eurent le meilleur pays de la Galatie. Ces peuples parloient tous la langue gauloise, dont l'usage, selon S. Jerôme, subsistoit encore parmi eux dans le cinquiéme siécle de l'ére chrétienne. Chacun de ces trois peuples fut aussi subdivisé en quatre tétrarchies, dont chacune étoit gouvernée par un tétrarque, qui avoit sous lui un juge, un général d'armée & deux lieutenans. On établit outre cela pour les douze tétrarchies un sénat commun composé de trois cens Gaulois, qu'on tira indifféremment de toute la nation, & dont l'assemblée se tenoit dans un lieu appellé *Drynæmetum*. Ce conseil étoit souverain; mais il ne connoissoit que des homicides: les autres causes étoient portées au tribunal de chaque tétrarchie, & étoient décidées par les tétrarques mêmes & par leurs juges. Tel étoit le gouvernement & la police des Galates, chez qui l'autorité du sénat & du peuple subsistoit encore après la réduction de leur royaume en province, & leur soumission à l'empire romain. Le nombre & la puissance de ces trois peuples augmenterent de jour en jour, & ils devinrent si puissans, qu'on vit, sur le bruit de leurs conquêtes, les rois d'Orient rechercher leur amitié; que les rois de Syrie en particulier, aimerent mieux devenir leurs tributaires que leurs ennemis, que les peuples libres de l'Asie demanderent leur protection contre la tyrannie des princes qui vouloient opprimer leur liberté ou troubler leur gouvernement; & que les rois détrônés implorerent leur secours pour remonter sur leur trône. Ces mêmes Gaulois partagerent entr'eux tous les pays de l'Asie mineure qu'ils avoient rendus tributaires, ou qu'ils mirent ensuite sous contribution: la côte de l'Hellespont échut aux Trocmiens; l'Æolie & l'Ionie aux Tolistoboges, & le milieu du pays aux Tectosages. Vers l'an de Rome 494, ils secoururent utilement Zélas roi de Bithynie, fils du roi de Nicomédie, & firent encore en cette occasion de nouvelles conquêtes. Mais l'an de Rome 565, le consul Manlius déclara la guerre aux Tolistoboges, les attaqua sur le mont Olympe, & les défit entierement. On fait monter leur perte à quarante mille, tant hommes que femmes ou enfans, dont la plupart périrent dans les cavernes & les creux des rochers. Il y eut autant de prisonniers, que le consul fit vendre aussitôt aux peuples voisins, pour se dispenser d'emmener avec lui un si grand nombre de captifs. La perte totale des Gaulois fut donc de quatre-vingts mille personnes. Florus remarque que les Gaulois prisonniers aimerent mieux se donner la mort eux-mêmes, que de survivre à leur captivité. Le consul Manlius se fit apporter les armes de ces peuples, avec le butin que ses soldats avoient fait: il ordonna ensuite de faire un monceau de toutes les armes, auquel on mit le feu; & après avoir fait vendre la partie du butin dont le prix devoit être mis en commun, il distribua le reste aux soldats, donnant à un chacun les louanges qu'il méritoit. Manlius fit peu après la paix avec les Gaulois, qui la lui demanderent. * Strabon, dans sa géographie, en plusieurs endroits. Hieron. *Præfat. lib.* 2, *epistol. ad Galat.* Cellarrii, *notitia orbis antiqui*, *l.* 3, *c.* 4. Suidas ex Polyb. verbo γάλλοι. Valesii, *notit. Galliar.* Catrou, *histoire rom. tom.* 3 & *tom.* 10. Les auteurs de la nouvelle *hist. gen. de Languedoc*, en plusieurs endroits du *tom.* 1, & dans les notes du même volume, p. 595 & 596, &c.

TOLLENAERE (Jean de) Jésuite, né à Bruges le 2 août 1582, a professé pendant quelques années les humanités, & la théologie morale pendant trois ans. Il a été plusieurs fois recteur de la maison professe de sa société à Anvers, & ensuite provincial de toute la province de Flandre. Il s'est distingué par sa science & par ses prédications. Il est mort à Anvers le 11 avril 1643. On a de lui, *Speculum vanitatis, sive Ecclesiastes solutâ ligatâque oratione elucidatus*; à Anvers, 1635, *in*-4°.

TOLLIUS (Corneille) naquit à Utrecht, & étoit frere de JACQUES Tollius, *qui fait le sujet de l'article suivant*. Il fut secrétaire d'Isaac Vossius; & l'on prétend qu'il lui fut infidéle, & que la mere de Vossius le menaça de le traduire en justice, & de le faire mettre en prison. Il eut depuis une chaire d'éloquence & pour la langue grecque à Harderwic, & fut secrétaire des curateurs de l'université de la même ville. Corneille Tollius a composé un fort bon écrit, & d'un style assez élégant, où il traite du malheur des gens de lettres, (*De infelicitate litteratorum.*) L'auteur étoit à Amsterdam, lorsqu'il le dédia en 1647, à Juste Vygh, seigneur d'Isendorn, &c. C'est un excellent supplément au traité de Pierio Valeriano sur le même sujet. Jean Burchard Mencken l'a fait réimprimer avec l'ouvrage de Valeriano; le traité, *De exilio*, de Pierre Alcyonius; & le traité de Joseph Barberius, *De miseria poëtarum Græcorum*, à Leipsic, 1707, *in*-18. Ce recueil est intitulé *Analecta de calamitate litteratorum*, & orné d'une préface de l'éditeur. On a encore de Corneille Tollius, 1. *Palæphatus de incredibilibus, græcè & latinè, interprete & notatore Cornelio Tollio*; à Amsterdam, 1649, *in*-12. 2. *Joannis Cinnami de rebus gestis imperatorum Joannis & Manuëlis Comnenorum libri* 4, *græcè & latinè, interprete & notatore Cornelio Tollio*; à Utrecht, 1562, *in*-4°. 3. Une harangue sur la mort de Jean-André Schmitzius, professeur en médecine à Harderwic, en 1652, *in*-4°, à Harderwic. Il avoit conçu le dessein de donner une édition de Valere Maxime: la mort l'empêcha d'exécuter ce projet. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, p. 367, 368.

TOLLIUS (Jacques) docteur en médecine & professeur ordinaire en éloquence & en grec dans l'université de Duisbourg, étoit un savant Hollandois, qui mourut en 1696. Il a été en relation avec presque tous les habiles gens du siécle dernier, & a lui même enrichi la république des lettres de beaucoup d'ouvrages pleins d'érudition. On a entr'autres les Relations de ses voyages de Berlin, de Vienne en Autriche, de Hongrie, d'Italie, &c. Il faisoit tous ces voyages en savant, recueilloit avec soin tout ce qui pouvoit augmenter son érudition, & faire plaisir aux gens de lettres, & s'acquit partout beaucoup d'estime & de considération. Il commença celui de Berlin en 1687, & partit dans ce dessein d'Amsterdam le 20 de janvier de cette année; il visita toutes les villes qui se rencontrerent sur sa route, & demeura quelque temps à Berlin. Le voyage de Vienne suivit de près: il vit la Hongrie dans la même année. Le récit qu'il a fait de ses différens voyages est assaisonné de quantité de recherches curieuses, d'inscriptions, de notices des manuscrits, & de beaucoup de traits de littérature. Ces Relations n'ont été imprimées qu'après la mort de l'auteur, sous le titre de *Epistolæ itinerariæ*, par les soins & avec d'amples notes de Henri-Chrétien Henninius, à Amsterdam, 1700, *in*-4°, avec beaucoup de figures. Le recueil qu'il avoit donné en 1696, *in*-4°, à Utrecht, sous le titre de *Insignia itinerarii Italici*, ne contient aucune relation de

voyages, mais uniquement quelques écrits d'anciens auteurs ecclésiastiques; savoir, *D. Gregorii Nazianzeni theologi carmina cygnea inedita: Euthymii Zigabeni victoria & triumphus de Massalianorum secta: Formula recipiendi eorum qui à Manichæorum & Paulicianorum hæresi ad puram & veram nostram fidem christianorum convertuntur; Sancti Theodori ad discipulos suos testamentum; Sancti Macarii Alexandrini sermo de excessu justorum & peccatorum.* Ces piéces sont en grec & en latin, & enrichies des notes de l'éditeur. On doit de plus à Tollius une édition du poëte Ausone, avec les notes de differens auteurs, en 1671, *in*-8°. Elle avoit été précédée d'une autre en 1669, *in*-16, où l'on n'a que la révision de l'editeur. L'une & l'autre sont peu recherchées. On estime beaucoup plus l'édition qu'il a donnée de Longin en 1694, *in*-4°, avec une traduction latine à côté du texte grec, ses notes, celles de M. Dacier & de plusieurs autres, & la traduction françoise de M. Boileau Despréaux. Tollius avoit fait cette édition pour le prince de Brandebourg. L'année même de sa mort, il donna au public la dissertation de Benoît Bacchini, *De sistrorum figuris ac differentia*, &c. avec des notes, & une Dissertation de sa composition sur le même sujet, 1696, *in*-4°. Dès 1677 il avoit publié l'Oraison de Cicéron *pro Licinio*, avec des notes & un commentaire, & la même année un essai de ses notes critiques sur Longin. On a encore de lui, *Manuductio ad cœlum chemicum*, à Amsterdam, 1688, *in*-8°. *Sapientia insaniens, sive promissa chemica*, &c. en 1699, *in*-8°. *Jacobi Tollii fortuita sacra, in quibus, præter critica nonnulla, tota fabularis historia græca, phœnicia, ægyptiaca ad chemiam pertinere asseritur.* C'est un volume *in*-8°, imprimé à Amsterdam en 1687, & dédié au prince Frédéric, marquis de Brandebourg, burgrave de Nuremberg, prince d'Halberstat, &c. Ce sont des remarques détachées, qui contiennent beaucoup de corrections d'anciens auteurs, des réflexions, & des notes sur les mêmes; & en particulier sur ce qui appartient à la chymie. On y trouve aussi quelques explications d'inscriptions antiques. Tollius y a joint différentes piéces dont il est aussi auteur, comme sa requête latine pour un Anglois prisonnier, son discours *de fontibus eloquentiæ*, une piéce en vers latins sur l'arrivée des princes de Cleves, & une autre intitulée *Carmen sæculare*, à la louange de l'université d'Heidelberg, dont on célébroit la trois-centuniéme année depuis sa fondation. Ses comparaisons des poëtes latins avec les grecs, dont on trouve une partie dans ses *Fortuita sacra*, ont été réunies par Jean Berkele, & imprimées à Leyde, en 1707, *in*-8°, dans le recueil intitulé, *Dissertationes selectæ criticæ de poëtis Græcis & Latinis.* Elles se trouvent sous ce titre: *Poëtarum Latinorum cum Græcis comparationes, nempe Pindari* & *Horatii, Theocriti & Virgilii, Apollonii & Ovidii, Petronii & Ovidii, Senecæ & Sophoclis.* * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burmann, où l'on entre dans un assez grand détail de la vie & des ouvrages de Jacques Tollius, p. 368, & *seq.*

TOLMIDÈS, étoit un général de l'armée navale des Athéniens, dont Pausanias parle avec éloge dans sa Description de la Gréce. Après avoir porté la terreur en beaucoup d'endroits, mais particuliérement sur les côtes du Péloponnèse, il alla brulet l'arsénal & les vaisseaux des Lacédémoniens à Gythée. Tombant ensuite sur leurs voisins, il conquit l'Eubée & l'isle de Cythère, fit une descente dans le pays des Sicyoniens, battit l'armée qui s'opposoit à ses courses, & la poussa jusque dans les murs de Sicyone. Après ces expéditions, étant rentré dans les ports d'Athènes, il y embarqua des colonies, qu'il mena à Eubée & à Naxe. Pour dernier exploit, il fit une irruption dans la Béotie, ravagea la campagne, prit Chéronée; & s'étant avancé jusque dans le pays des Haliacartiens, il leur livra bataille: mais son armée fut taillée en piéces, & lui-même périt dans le combat. C'est tout ce que Pausanias nous apprend dans le livre premier de sa Description de la Grece. Cet auteur ajoute seulement, que l'on voyoit de son temps dans l'Attique la représentation de l'augure que Tolmidés consulta sur l'une de ses entreprises, & la figure même de ce général. Mais on ignore le nom de l'augure; l'endroit du texte de Pausanias où il étoit nommé, est évidemment corrompu. Kuhnius a voulu le rétablir en lisant *Endæus*, qu'il conjecture être le nom de cet augure: mais c'est une conjecture trop hazardée. Pausanias ayoit parlé auparavant, à la vérité, d'un Endæus, mais statuaire, & non augure: cet Endæus étoit contemporain de Dédale, par conséquent fort antérieur à Tolmidés qui se distingua durant la guerre du Péloponnèse. * Pausanias dans le livre *cité dans cet article*. Une note de M. l'abbé Gédouin sur cet endroit de Pausanias, dans la traduction françoise de cet ancien auteur, &c.

TOLNA, ville de la basse Hongrie, capitale du comté de Tolna, & située sur le Danube, à quatre lieues au-dessous de Colocz. On prend communément Tolna pour l'ancienne *Altinum* ou *Altinium*, petite ville de la basse Pannonie. Il y en a pourtant qui prennent Tolna pour l'ancienne *Ripa Alta*, que d'autres mettent à *Pentole*, village situé sur le Danube, entre *Tolna* & Bude. * Baudrand.

TOLO, ville de l'isle de Gilolo, une des Moluques, ayant été convertie à la foi chrétienne par François Xavier, se mit sous la protection du roi de Portugal, & s'engagea à observer les mêmes loix & les mêmes ordonnances qu'on avoit introduites dans le reste des Indes. Le tyran de Gilolo, jaloux des avantages qui en revenoient aux Portugais, sous prétexte d'alliance, entra dans leur isle, s'y rendit formidable, y parla en maître, ordonna aux habitans de renoncer au christianisme & à l'alliance des Portugais; & sur leur refus, on exerça contre eux plusieurs violences. La persécution fit tomber un de leurs magistrats, & le peuple le suivit dans sa chute. Il reprit ses anciennes superstitions, renversa les églises, foula aux pieds les vases sacrés, déchira les images des saints, & se livra à toute impiété. Le tyran peu content, voulut encore qu'on déclarât la guerre aux Portugais, & qu'on secouât leur domination. Le peuple trop obéissant se révolta, & fut accablé de maux. La stérilité rendit leurs terres inutiles, la peste fit de grands ravages parmi les habitans; & malgré leurs préparatifs de guerre, leurs fortifications & leurs troupes, les Portugais furent les plus forts, & il périt un très-grand nombre de leurs ennemis. Le reste se soumit de nouveau à ceux dont ils venoient de sentir la puissance. Cela se passoit en 1550. Les historiens de Portugal, & même M. de la Clede dans la nouvelle histoire de ce royaume, qu'il a donnée depuis peu au public, racontent bien du merveilleux, qui, selon eux, accompagna & suivit la révolte des habitans de Tolo: mais ce récit sent un peu la fable. Au reste, la ville de Tolo étoit une des principales villes de la Batochine du More: elle étoit située sur une haute montagne, dont l'accès étoit très-difficile. Les campagnes voisines sont très-fertiles; elles abondent en riz & en toutes sortes de fruits: les habitans sont les moins barbares de toutes ces contrées. * M. de la Clede, *histoire de Portugal, tome* 2, édition *in*-4°, *pages* 21, & *suiv.* M. le Quien de la Neuville, *histoire de Portugal*, aussi *in*-4°, sous la même année 1550.

TOLOMEI (Jean-Baptiste) né à Pistoie le 4 décembre 1653, Jésuite, fut créé cardinal par le pape Clément XI, le 18 mai 1712. Il voulut d'abord se défendre d'accepter cette dignité; mais le saint pere lui ayant envoyé un cardinal pour le déterminer à se soumettre à sa volonté, il prit le parti d'obéir. Il succédoit au saint cardinal Maillard de Tournon. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 21 suivant, & le pape lui

lui ferma la bouche le premier juin, la lui ouvrit le 11 juillet de la même année, & lui assigna le titre de S. Etienne le Rond. Ensuite il fut mis dans la congrégation du S. Office, du concile, des indulgences & saintes reliques, de l'examen des évêques, des titres, de l'indice & de la visite apostolique, & fut fait député de l'académie de théologie, & protecteur de l'ordre des Trinitaires. Il fit les fonctions de camerlingue dans les conclaves tenus en 1721 & 1724, pour l'élection des papes Innocent XIII & Benoît XIII, & il mourut à Rome après une longue maladie, le 18 janvier 1726, âgé de 72 ans, un mois & 15 jours, & de cardinalat 13 ans & 8 mois.

TOLOMNIUS, *cherchez* LARS TOLOMNIUS.

TOLOSA, petit bourg d'Espagne dans l'Andalousie, près de la Castille nouvelle & des montagnes, qu'on nomme les Navas de Tolosa, à six lieues de Baëza vers le nord. Les chrétiens remporterent en ce lieu une célébre victoire sur les Mores l'an 1222. * Baudrand.

TOLOSA, TOLOSETTE, petite ville d'Espagne dans le Guipuscoa : elle est située entre deux montagnes dans un agréable vallon, sur la riviere d'Orio, qui y coule sous un pont de pierres, à quatre lieues de S. Sébastien, vers le midi. Cette ville est connue par les lames d'épée qu'on y fabrique. * Mati, *dict.*

TOLOSANI (Antoine) abbé général de l'ordre de S. Antoine, à la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, naquit à Toulouse vers la fin de l'an 1555, d'une famille illustre, originaire de Savoye. Il étoit fils de *Michel* Tolosani, président au présidial, lieutenant général & juge mage en la sénéchaussée de Lauraguais, & de *Jeanne* de Bertrandi, fille du quatriéme président au parlement de Toulouse. Antoine reçut le bonnet de docteur en droit civil & en droit canon dans l'université de cette ville, n'étant encore âgé que de dix-sept ans. Il prit l'habit des chanoines réguliers de S. Antoine dans l'abbaye chef-d'ordre en Dauphiné, le dimanche dans l'octave de l'Ascension de l'an 1596. A peine eut il achevé son noviciat, que l'abbé Louis de Langeac étant venu à mourir, il fut unanimement élu pour remplir sa place, dans le mois d'octobre 1597. C'est à ce grand homme que l'ordre de S. Antoine doit sa réforme, qui y fut introduite sous son successeur Antoine Brunel de Grammont. Tolosani en avoit tracé le plan, & en avoit commencé l'exécution. Il a été l'un des plus grands prédicateurs de son temps, l'arbitre des différends qui naissoient dans la province de Dauphiné, le fléau des hérétiques, qui y étoient alors en grand nombre, le restaurateur des bonnes mœurs, le destructeur des vices, & sur-tout de l'usure, qu'on y exerçoit communément & sans scrupule. Il joignoit à une rare piété une profonde érudition. Il est mort en odeur de sainteté, le 12 juillet 1615. On voit son portrait parmi ceux des hommes illustres qui décorent l'hôtel de ville de Toulouse. Jean de Loyac, abbé de Gondon, prédicateur du roi, a écrit sa vie, qui a été imprimée à Paris en 1645, *in*-8°, sous le titre du *Bon prélat*. On a trois ouvrages imprimés de l'abbé Tolosani : 1. *Démonstration, que ce que l'Eglise enseigne de la présence réelle du précieux corps de Jesus-Christ au S. Sacrement de l'autel, n'est que pure parole de Dieu, en laquelle, tant s'en faut que la religion réformée puisse trouver un seul mot pour vérifier ce qu'elle tient de sa céne, qu'elle lui est toute diamétralement contraire, comme aussi la doctrine de tous les saints Peres. Le tout distribué en dix-huit dialogues, ès cinq desquels est briévement la dispute de l'auteur avec un ministre, sur le même sujet ; jointe à la fin du livre, la table des dialogues, & partition d'iceux, par Antoine Tolosain* (Tolosani) *abbé général de l'ordre de S. Antoine ; dédié au roi :* à Lyon, par Jean de Pillehotte, 1608, *in*-8°, d'environ huit cens pages. Le ministre indiqué dans le titre de ce livre, est Daniel Chamier, alors ministre de Montelimart : les conférences publiques que Tolosani avoit eues avec lui, furent tenues à Saint-Marcellin en présence des magistrats. Chamier ne manqua pas de s'en attribuer tout l'avantage ; & c'est ce qui engagea l'abbé Tolosani à en publier la relation dans son ouvrage. 2. *L'Adresse du salut éternel, & antidote de la corruption qui régne en ce siécle, & fait perdre continuellement de pauvres ames ;* à Lyon, par Jean Pillehotte, 1612, *in*-8°, de plus de mille pages. L'ouvrage est dédié à la reine-mere, régente du royaume. 3. *Prétextes de la Religion prétendue-réformée, desquels elle s'est servie pour subtilement, & comme insensiblement, faire glisser ses pernicieuses erreurs dans les cœurs de ceux qui n'ont su s'en appercevoir ; & du vrai & infaillible moyen pour bien entendre la parole de Dieu, qu'elle déprave & corrompt tant & plus ;* à Lyon, chez Jean & Antoine Pillehotte, 1614, *in*-12. L'épître dédicatoire est au cardinal de Joyeuse. L'ouvrage est en forme de dialogues. * *Mémoires manuscrits* de M. Boudet, chanoine régulier de l'ordre de S. Antoine.

TOLU, ville de la province de Carthagène, dans la Castille d'or, en l'Amérique méridionale, est dédiée au nom de S. Jacques, & est située à douze lieues de la ville de Carthagène vers le sud-ouest, & à six lieues de la mer, dans un terroir abondant en toutes sortes de plantes & de fruits d'Espagne. C'est où croît l'excellent baume, que l'on appelle *baume de Tolu*, & que l'on tire par incision d'un arbre semblable à un petit pin. Les Indiens ayant fendu l'écorce qui est déliée & fort tendre, reçoivent cette liqueur dans des cuillieres faites de cire noire, & la versent dans des vaisseaux préparés pour cela. Ce baume est de couleur rouge, tirant sur l'or ; son odeur se fait sentir de loin ; & lorsqu'on en prend par la bouche, il a un gout fort agréable. * Laët, *hist. du nouveau monde.*

TOMACHOUF, qu'on écrit *Thomaszow*, ville de Pologne dépendante de Zomosch, qui fait les confins du Palatinat de Lublin, dont elle est la derniere, le duché de Russie commençant au-delà d'un ruisseau, à la portée du mousquet de ce lieu. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

TOMAN BEY, sultan d'Egypte, s'est rendu célébre par sa valeur dans le XVI siécle. Il étoit dans la quarante-quatriéme année de son âge, lorsqu'il fut élu à la place de Gauri qui avoit été tué dans une déroute, par ses propres sujets. Toman Bey avoit des vertus qui lui acquirent l'estime & l'amitié des peuples, & une intrépidité qui lui assuroit la confiance du soldat. Sélim, qui regnoit en Turquie par l'abdication forcée de Bajazet, son pere, qu'il avoit contraint de se retirer à Demorica, voulant s'emparer de l'Egypte, fit la guerre à Gauri, qui, comme on l'a dit, perdit la bataille & la vie : mais l'élection de Toman Bey diminua la joie que Sélim avoit conçue de cette défaite. Il comprit qu'un empire vaste & puissant, défendu par une milice intrépide, telle que celle des Mammeluks, & par un chef intrépide & courageux, pouvoit aisément se relever ; que quand il seroit maître du Caire, il pouvoit se trouver enfermé au milieu du pays ennemi, parceque cette place ne le rendoit pas maître des côtes de la mer. Ainsi il résolut d'offrir la paix au nouveau sultan, à condition qu'il consentiroit à faire faire la priere & à faire battre la monnoie en son nom ; mais un émir indigné de ces propositions qui asservissoient l'Egypte, coupa la tête aux envoyés de Sélim, & fit de vifs reproches au sultan de ce qu'il daignoit les écouter. Il fallut donc en venir à une guerre ouverte : mais Toman Bey trompé par de faux avis, fut battu par Selim dont l'artillerie déconcertoit la valeur des Mammeluks. Cette bataille rendit Sélim maître du Caire ; il y fit publier qu'il recevroit pendant trois jours tous les Mammeluks qui viendroient se soumettre à lui, mais qu'après ce délai, ceux des habitans qui leur donneroient asyle, seroient pendus à la porte de leur maison. Cependant Toman Bey

ayant rassemblé les débris de son armée, remonta vers le Said, & tâcha en vain d'engager les habitans de Havarey à le suivre. Voyant qu'il ne pouvoit les persuader, & n'étant plus d'ailleurs obéi comme auparavant, il chercha dans sa propre valeur des remédes à son infortune. Il découvrit quelques trahisons, punit les traîtres, & remporta quelques avantages. Schad Bey qui commandoit une division des Mammeluks, s'empara des châteaux que Sélim avoit sur le Nil; & ce prince voyant ses ennemis prêts à se relever, leur envoya offrir la paix une seconde fois. Mustapha chargé de cette négociation, fut mal accueilli; Schad Bey lui fit couper la tête & à ceux de sa suite, & Sélim en fit autant par représailles à tous les émirs qu'il tenoit prisonniers au Caire. Toman Bey fut joint à Deschom par Seïd Hay, chef des Arabes: ceux-ci étoient indignés contre les Turcs qui avoient vendu à vil prix ceux d'entr'eux qui étoient tombés entre leurs mains. Sélim qui craignoit, sans doute, les suites de cette guerre, députa une troisiéme fois pour offrir la paix à Toman Bey. Il chargea de cette commission un émir nommé Kaschadem, qui avoit été long-temps du corps des Mammeluks; mais ceux-ci refuserent de traiter avec un perfide qui avoit trahi sa nation, & le renvoyerent chargé d'injures, sans avoir voulu l'écouter. Cette opiniâtreté des Mammeluks à rejetter toutes propositions, venoit des succès qu'ils avoient chaque jour contre les Turcs dans des rencontres particulieres. Schad Bey, après avoir défait les Ottomans dans plusieurs petits combats, se rendit à Werdan, lieu situé sur le bras occidental du Nil. Toman Bey le reçut avec des marques éclatantes de satisfaction. Il fut résolu dans un conseil, qu'on tâcheroit d'engager dans le parti des Mammeluks la tribu des Arabes nommée Gazéli: mais ces Arabes ne purent être gagnés; & Toman Bey ayant conduit son armée dans une plaine à l'occident du Nil, dans le district de Gise, y fut de nouveau mis en déroute par l'artillerie de Sélim. Cette action décisive enleva aux Mammeluks le fruit de tous ces petits avantages qui les avoient rendu si fiers. Poussés jusqu'au Nil, & n'osant reparoître devant l'ennemi, ils résolurent de chercher un asyle chez Hussen Bein Murhemmi, & son cousin Seferscheik de la tribu des Muharabes. Hussein étoit redevable de la liberté à Toman Bey; mais la reconnoissance n'est pas la vertu des perfides. Hussein livra le sultan à ses ennemis. Toman Bey conduit dans un vallon qu'on lui faisoit regarder comme un asyle assuré, fut attaqué, pris, & mené, les mains liées sur la poitrine, devant son vainqueur qui le fit asseoir, & lui rappella tout ce qu'il avoit fait contre lui. Le sultan ne voulant pas irriter un ennemi tout puissant, répondit avec modération qu'il n'avoit pas dépendu de lui de rétablir la paix entre les deux empires, mais que le conseil de la nation s'y étoit toujours opposé. Pendant cette conversation on annonça la prise de Schad Bey, qui avoit été trahi par un de ses anciens amis. Sélim fit tuer celui-ci au sortir de sa tente. Pour Toman Bey, après avoir passé une partie de la nuit dans une grande agitation, il fut mené le matin à la même tente de Sélim, où on lui prononça sa sentence qui le condamnoit à être pendu au Caire à la porte de Zaonile; ce qui fut exécuté. On place sa mort & la fin de l'empire des Mammeluks au 24 avril 1516. Sélim reprenant peu après des sentimens plus humains pour Toman Bey dont il n'avoit plus rien à craindre, fit enterrer en souverain celui qu'il avoit fait exécuter comme un criminel. De pompeux obséques furent faits à cet infortuné sultan dans la chapelle de Gauri, son prédécesseur. L'empereur envoya pour cette cérémonie des étoffes précieuses de Mosul, & fit des aumônes considérables. * Extrait du *Mercure de France*, mai 1747, où on lit le précis d'un *Mémoire* de M. Tersier, de l'académie des belles lettres, *sur la conquête de l'Egypte par Sélim I, empereur des Turcs.*

TOMAR, bourg de Portugal dans l'Estrémadure, sur la riviere de Nabsan, au milieu d'une forêt d'oliviers, chef d'un comarca, ou jurisdiction. Au-dessus du bourg est un château, qui appartient aux chevaliers de l'ordre de Christ, dont le sous-grand-maître est ordinairement prieur de Tomar.

TOMASI (Joseph-Marie) né à Alicate, ville de Sicile, le 14 septembre de l'an 1649, étoit fils de Jules Tomasio, ou Tomasi, duc de Palma. Dès l'âge le plus tendre il se mit sous la protection de la sainte Vierge; & ce fut ce qui l'obligea de prendre dans la plupart de ses ouvrages le nom de *Joseph-Mariacarus*. Il tâcha d'imiter les vertus de celle qu'il avoit prise pour sa protectrice, & fit vœu de chasteté. Quoiqu'il fût l'aîné d'une maison illustre, il suivit l'exemple d'un oncle & de quatre sœurs qui avoient quitté le monde, & renonça à tous les honneurs qu'il lui offroit. Il entra dans l'ordre des Théatins, où il se distingua par une modestie constante, une priere presque continuelle, une mortification rigoureuse, malgré la délicatesse de son tempérament, & une exacte pauvreté. Il couchoit sur la dure, se privoit des récréations ordinaires; il savoit par cœur tous les pseaumes, & faisoit ses délices de les réciter & de les méditer. Il ne se distingua pas moins par sa science, que par sa piété. Il étudia le grec, l'hébreu, le caldaïque, la philosophie & la littérature païenne; mais il s'attacha principalement à l'étude de l'écriture, de la théologie, & de cette partie de la science ecclésiastique, qui régle l'office divin. Clément XI le contraignit d'accepter le cardinalat, auquel il fut élevé le 16 mai 1712. L'augmentation médiocre de ses revenus fut utile aux pauvres, dont sa maison devint l'asyle: en six mois il leur distribua quatre mille écus d'or, & secourut les catholiques Suisses dans la guerre qu'ils eurent contre les protestans. Renouvellant l'ancienne discipline de l'église, touchant les titres des cardinaux, il prêcha tous les dimanches dans l'église de S. Martin aux Monts, qui étoit son titre; & se fit une gloire d'y apprendre la religion aux plus pauvres. Son zèle s'étendit jusqu'à tâcher de procurer la réforme générale de la ville de Rome, tant à l'égard du cérémonial, que pour les ajustemens des dames, & les vêtemens des autres personnes du sexe, qui excédoient dans le luxe: il présenta pour cela un mémoire au pape, qui fit assembler chez lui plusieurs cardinaux, & ordonna à ceux de la derniere promotion de s'y trouver aussi, pour donner leur avis sur cette matiere. Rome ne jouit pas longtemps de ses exemples, de ses soins apostoliques, ni des profusions de sa charité; une mort trop prompte, mais non imprévue, l'enleva de ce monde le 1 janvier 1713, dans sa 64 année; il en avoit prédit plus d'une fois les approches. Il ne laissa aucuns biens, & légua par son testament ses meubles, ses carosses & ses chevaux au collége de *Propaganda fide*. Il avoit écrit au duc de Palma son neveu, pour le prier de donner quelque gratification à ses domestiques. Modeste jusqu'au tombeau, il avoit souhaité d'être enterré sans aucune pompe dans un cimetiere: ce desir ne fut point écouté, on lui érigea un sépulcre de marbre dans son église. Voici le catalogue de ses ouvrages. *Codices Sacramentorum nongentis annis vetustiores*; Romæ, *in-4°*, 1680. Cet ouvrage est dédié à la reine de Suéde. *Psalterium juxta duplicem editionem romanam & gallicanam, cum canticis, hymnario & orationali*: ibid. *in-4°*, 1683. *Psalterium cum canticis versibus prisco more distinctum, argumentis & orationibus vetustis, novaque litterali explicatione brevissimâ dilucidatum*: ibid. *in-4°*, 1697. *Responsorialia & antiphonaria romanæ ecclesiæ à sancto Gregorio Magno disposita, cum appendice monumentorum veterum & scholiis*: ibid. *in-4°*, 1686. *Sacrorum bibliorum tituli, sive capitula ante mille annos in Occidente usitata*: ibid. *in-4°*, 1688. *Antiqui libri missarum romanæ ecclesiæ, id est antiphonarius sancti Gregorii papæ; comes ab Albino emendatus & capitulare evange-*

liorum : ibid. *in-4°*, 1696. *Officium Dominicæ passionis, feria sexta Parasceve majoris hebdomadæ, secundùm ritum Græcorum, nunc primùm latinè editum :* ibid. *in-4°*, 1695. *Indiculus institutionum theologicarum veterum patrum :* ibid. *in-4°*, 1701. *Institutiones theologicæ antiquorum patrum, quæ aperto sermone exponunt breviter theologiam, sive theoreticam sive practicam, tomus primus :* ibid. *in-8°*, 1709. Ce livre contient les prescriptions de Tertullien, l'avertissement de Vincent de Lérins, & deux oraisons de S. Grégoire de *Nazianze*, l'une sur la modération, qu'il faut garder dans les disputes de théologie, l'autre est la premiere oraison théologique. Le tome II fut imprimé au même lieu *in-8°*, en 1710. Il contient les trois livres de S. Cyprien à Quirinus, les ascetiques de S. Basile, ses discours sur le jugement de Dieu, sur la vraie foi, & ses morales. Le troisiéme imprimé en 1712, contient l'ancorat de S. Epiphane, l'abrégé que ce docteur a fait lui-même de l'ancorat, & sa confession de foi. On a encore de ce cardinal, *Vera norma di glorificar il Dio, e di far orazione, &c. in-12*, 1687. *Breve ristretto de salmi, &c. in-8°*, 1699. *D. Augustini speculum*, 1679, *in-8° :* c'est son premier ouvrage. *Constitutioni delle monache Benedittine, nella diocesi di Gergenti*, 1690. *Prisci fermenti nova expositio, & de fermento quod dabatur sabbato ante palmas in consistorio Lateranensi*, en deux dissertations imprimées avec le traité de Ciampini, *de azimorum usu*, *in-4°*, 1688. *Esercizio cotidiano*, 1712. *Breve istruzione del modo di assistere fruttuosamente al sacrificio della messe*, 1710. *L'office de S. Gaudence, &c.* Le cardinal Tomasi a laissé quelques autres ouvrages, qui ne sont pas encore imprimés. *Breviculus aliquot monumentorum veteris moris quo christi fideles ad sæculum usque decimum utebantur in celebratione missarum, sive pro se, sive pro aliis, vivis vel defunctis, & in ejusdem rei oneribus. De privato ecclesiasticorum officiorum breviario extra chorum. Memorialis indiculus veteris & probatæ in ecclesia consuetudinis concedendi indulgentias.* Il travailloit à l'édition du véritable Sacramentaire de S. Grégoire pape, purgé de toutes les additions qu'on y a faites dans des temps postérieurs. Tous les ouvrages du cardinal Tomasi ont été recueillis & imprimés à Rome en 1747 en trois volumes *in-4°*, par les soins d'Antoine François Vezzosi. Il y a eu plusieurs autres personnes distinguées par leur piété dans la même famille. On imprima en 1658, la vie du duc de Palma, pere de celui *dont nous parlons.* En 1662, *la vie du vénérable serviteur de Dieu Charles Tomasi*, frere aîné de son pere, duc de Palma, & depuis clerc régulier Théatin. *La vie de la* sœur du cardinal *Marie Crucifice, religieuse Bénédictine du monastère de Palma*, dont on poursuit la béatification. On assure qu'elle avoit prédit le cardinalat de son frere. L'abbé Tito-Livio, référendaire de la congrégation de l'Indice, a fait l'oraison funébre de ce cardinal, dont on ne peut mieux finir l'article, qu'en rapportant l'éloge que le pape fit de lui dans le consistoire qui suivit son décès. *Je sens*, dit le saint pere, *je sens plus que les autres pertes celle que je viens de faire du très-illustre & très-pieux cardinal Tomasi : je souffre avec peine qu'on nous enleve si-tôt ce modéle de sainteté, cet exemplaire de l'ancienne discipline, qui la retraçoit par sa conduite & par ses écrits.* La congrégation des Rits ayant reçu diverses informations de quelques graces obtenues de Dieu par l'intercession de ce pieux cardinal, ordonna par décret du mois de mai 1714, qu'il en seroit plus amplement informé, & que cependant on lui donneroit le titre de *vénérable.* * *Mémoires de Trevoux, Février* 1714. Niceron, *mémoires*, *t.* 3 & 10.

TOMASINI (Jacques-Philippe) naquit à Padoue le 17 novembre 1597, de Jacques Tomasini, d'une famille noble, originaire de Lucques, & d'Hippolyte Panizzola. Il apprit le grec, le latin & la logique de Benoît Bedetti de Legnano, jurisconsulte & théologien célébre en ce temps-là, & entra ensuite dans la congrégation des chanoines séculiers de S. George *in Alga.* Il s'y appliqua à la philosophie & à la théologie, & se fit recevoir docteur en théologie à Padoue le 21 février 1619. Son mérite l'éleva bientôt aux premieres charges de son ordre. Urbain VIII faisoit un grand cas de son mérite, & le lui témoigna lorsque Tomasini passa à Rome en qualité de visiteur de son ordre. Ce pape voulut lui donner l'évêché de la Canée dans l'isle de Candie ; mais Tomasini lui préféra celui de *Citta-nuova*, en latin *Æmonia*, en Istrie, quoique d'un revenu modique, & situé dans un air peu sain. Il y fut nommé par Urbain VIII, le 16 juin 1642, sacré à Rome par le cardinal Antoine Bragadini le 22 juillet, & en prit possession le premier de novembre suivant. Le soin de ce diocèse, & la composition de ses ouvrages l'occuperent entierement depuis. Il mourut à la fin de 1654, âgé de 57 ans. Ses ouvrages sont : les éloges de plusieurs savans Italiens dont il avoit les portraits dans son cabinet, en latin, tome premier, en 1630, tome II, en 1644, l'un & l'autre *in-4°*, à Padoue. Ce second volume finit par l'éloge de *Paul* Tomasini, son frere, mort le 20 septembre 1643, à l'âge de 59 ans, homme fort savant, qui a laissé plusieurs ouvrages sur le droit & sur des matieres d'érudition ; mais on ne cite imprimé que l'écrit suivant : *Oratio in laudem Angeli Corrarii prætoris*, en 1611. Ce n'est qu'une brochure fort courte, qui ne contient qu'une liste de noms. La vie de Tite-Live en latin, à Padoue, en 1630, & à Amsterdam, 1670, *in-4°*, augmentée. Discours latin à la louange de S. Jerôme, 1630, *in-4°*. Le Cénotaphe de Maxime Turan, à Padoue 1631, *in-4°*. La vie, la bibliothéque & le cabinet de Laurent Pignorius, à Venise 1632, *in-4°*. Essai de la bibliothéque des auteurs de Padoue, 1633, *in-4°*. La vie de Pétrarque par figures, avec l'histoire de la belle Laure, 1635, *in-4°*, & en 1650, avec la vie de Pétrarque par plusieurs auteurs, & une réponse de Fortunio Liceti à la lettre de Tomasini sur la maniere d'écrire le nom de Pétrarque. La vie de Marc-Antoine Peregrin, 1636. Les lettres & les discour de Cassandre Fidéle, illustre Vénitienne, avec sa vie & des notes, 1636, *in-12*. Traité des offrandes & des tableaux votifs, 1639, *in-4°*, & 1654, avec des augmentations, dédié au cardinal François Barberin. Les lettres de Laure Céréta, avec sa vie & des notes, 1640. Catalogue des manuscrits qui étoient de son temps dans les bibliothéques publiques & particulieres de Padoue, 1639, *in-4°*. Même catalogue pour les manuscrits des bibliothéques de Venise, 1650. Annales des chanoines séculiers de S. George *in Alga*, 1642. Tous ces ouvrages sont latins. Actes du synode diocésain de Citta-nuova, en italien, 1644. Ce synode fut tenu le 17 de mai 1544. Histoire de la bienheureuse vierge du mont Ortone, en italien, 1644, *in-4°*. Le mont Ortone est à sept milles de Padoue ; l'église est desservie par des hermites de S. Augustin. Traité historique de l'hospitalité, en latin, 1647, *in-4°*, & en 1670, *in-12*, à Amsterdam. Le Parnasse Euganéen ou Padouan, où il est traité de plusieurs écrivains & gens de lettres illustres, avec un indice de ceux qui ont composé des éloges, & qui ont traité des auteurs, en latin, à Padoue, 1647. Le pere Labbe prétend que cet ouvrage fourmille de fautes. *Manûs aneæ Cecropii votum referentis dilucidatio*, à Padoue, 1649. Inscriptions sacrées & profanes de Padoue, 1649. Inscriptions de même genre du territoire de Padoue, 1654. Jacques Salomonius de l'ordre des freres Prêcheurs, a recueilli toutes ces inscriptions avec d'autres, en 1696. Histoire & actes de l'université de Padoue, 1654, *in-4°*. Tomasini a encore composé les écrits suivans, qui sont indiqués à la fin de son *Prodromus Athenarum Patavinarum.* 1. *Revolutio anni* 1614, 1615, & 1616, à Padoue, *in-4°*. 2. *Conclu-*

ſiones mathematicæ, philoſophicæ & theologicæ, 1617. 3. *Epithalamia Joſepho Peregrino & Paulinæ Cittadellæ*; *item*, *Jacobo Friżimelicæ equiti*, *& Catharinæ Vigoarſeri*; à Padoue, *in*-4°. 4. *Elogium in adventum illuſtriſſimi Benedicti Juſtiniani, prætoris Patavini*, 1628. 5. *Propempticon illuſtriſſimo Aloyſio Valareſſo equiti, & urbis Patavinæ præfecti*, 1632, *in*-4°. La plupart des ouvrages de Tomaſini ſont remplis de recherches ſavantes & curieuſes, & ſont très-eſtimés. * Son éloge dans *le Glorie de gli Incogniti*, qui eſt le nom d'une académie de Veniſe, dont Tomaſini étoit membre. Ughelli *Italia ſacra*, tome 8 de la nouvelle édition. Labbe, *bibliotheca bibliothecarum*, &c.

TOMAYO, *cherchez* TAMAYO.

TOMBELAINE, petite iſle avec un bourg de même nom ſur la côte de Normandie, dans un petit golfe, entre Avranches & Saint-Malo. Cette iſle avec celle de Saint-Michel, qui porte le nom d'un monaſtère qu'on y a conſtruit, ſont tous les jours terre ferme & iſles ſelon que la marée monte ou deſcend. Les auteurs Latins les nomment tous deux enſemble, *ad duas Tumbas*. * Baudrand.

TOMBES (Jean) miniſtre puritain Anglois, qui vivoit dans le XVII ſiécle, alla plus loin dans ſes ſentimens que les presbytériens, & pencha pour les anabaptiſtes. Il fut bachelier en théologie, & paſteur à Lemſter dans le comté de Hereford; mais il fut obligé de quitter ſon emploi à cauſe de ſa non-conformité. Il a eu des ſentimens particuliers, & même bizares, & il les a défendus avec chaleur. Cependant il avoit beaucoup d'érudition théologique; il eſt fâcheux qu'il en ait ſi ſouvent fait un uſage ſi mauvais. Il a fait d'aſſez bonnes remarques critiques ſur l'Harmonie apoſtolique de Bullus; un écrit intitulé, *Væ ſcandaliżantium*; un autre ſur la providence, en anglois; *Fermentum Phariſæorum*; *Anthropolatria*, contre le culte des ſaints, où il impute à l'égliſe catholique des erreurs qu'elle n'a jamais enſeignées; pluſieurs autres écrits en anglois contre la même égliſe, dont il méconnoiſſoit les dogmes, & qu'il calomnia perpétuellement; divers petits traités contre le baptême des enfans, & contre Baxter; un ouvrage anglois contre les Quakers ou Trembleurs, & les Arminiens. Il mourut à Salisbury le 25 de mai 1676, âgé d'environ 74 ans. * *Mém. du temps.*

TOMBUT, royaume du pays des Négres, dans l'Afrique, qui a ſon étendue entre ceux des Agadez à l'orient, des Mandingues au midi, de Genhoa & de Gualata à l'occident, & le déſert de Zanhaga au nord. Il eſt ſoumis à un roi qui pour montrer ſa puiſſance, a pour garde ordinaire trois mille cavaliers, & un nombre infini de piétons, qui ſe ſervent de fléches empoiſonnées. Il nourit quantité d'hommes doctes dans ſa loi; mais il eſt grand ennemi des Juifs. La ville capitale de ce royaume, qui eſt auſſi nommée *Tombut*, fut bâtie l'an 1221, par le roi Menſé Soliman. Les maiſons qui étoient autrefois magnifiques, ne ſont préſentement que de bois, couvertes de paille & enduites de terre graſſe. Il faut cependant en excepter une moſquée & le palais du roi, qui ſont de pierres de taille. La contrée eſt fertile en millet, en bled, en orge. Il y a quantité de puits & de fontaines; & le bétail s'y trouve en telle abondance, que le lait & le beurre y ſont fort communs. Le ſel y eſt fort cher, parcequ'il vient des ſalines de Teguza qui ſont à cent ſoixante & dix lieues de Tombut. Les habitans de ce pays ſont d'une humeur douce, & paſſent la plus grande partie du temps à ſauter & à danſer. Leur manger ordinaire eſt de la chair, du poiſſon, du lait & du beurre. Toutes les femmes, à l'exception des eſclaves, ſe couvrent le viſage par-tout où elles vont. * Magin. *en ſa géog.*

☞ TOMEL, ou THOMELLE, écrivain du XI ſiécle, fut d'abord ſecrétaire de Baudouin VI, ſurnommé de Mons & d'Haſnon, comte de Flandre. S'étant enſuite dégouté du monde, il embraſſa la profeſſion monaſtique à l'abbaye d'Haſnon, au diocèſe d'Arras. Swert, Valere André & Voſſius d'après eux, le ſuppoſent moine de S. Amand, en quoi ils ſe ſont trompés. C'eſt auſſi par erreur qu'ils lui attribuent une chronique ou hiſtoire de la fondation de l'abbaye de S. Amand, & une vie de Baudouin V, comte de Flandre, ſurnommé *le pieux & de Lille*. Celui que Tomel a célébré dans ſon écrit eſt Baudouin VI, ſon fils & ſon ſucceſſeur: encore l'éloge qu'il en fait, ne forme pas un ouvrage particulier. Il eſt renfermé dans l'hiſtoire de la fondation du monaſtère d'Haſnon, le ſeul ouvrage qu'on ait de Tomel, & que DD. Martene & Durand ont publié, au tome III de leur *Theſaurus anecdot.* Tomel écrivit cet ouvrage en 1085 ou 1086. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, T. VIII.

TOMI, TOMISWAR, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt ſur la côte de la Bulgarie entre la ville de Varne & celle de Ciuſtenge. Quelques géographes prennent Tomiſwar pour l'ancienne *Tomi*, *Tomis*, *Tomæa*, *Tomos*, que l'exil & la mort du poëte Ovide rendirent célébre; mais les autres mettent cette ancienne *Tomi* à *Baba*, ſituée ſur la même côte, au nord de Tomiſwar. * Baudrand.

TOMIERES, *cherchez* SAINT-PONS DE TOMIERES.

TOMITANUS (Bernardin) médecin & philoſophe, natif de Padoue, avoit beaucoup de ſavoir, & dès ſon jeune âge il en donna des marques par divers ouvrages de ſa façon. Depuis, en 1543, il fut fait profeſſeur en logique à Padoue. Il enſeigna pendant vingt ans en cette qualité dans l'univerſité de cette ville, où il forma divers grands hommes; entr'autres le cardinal Commendon, & Jacques Zabarella, philoſophe célébre. S'ennuyant de répéter ſi ſouvent la même choſe, il demanda en 1563 une autre chaire de profeſſeur. Ses ſoins étoient ſi utiles au public dans l'emploi qu'il exerçoit, qu'on ne crut pas devoir lui accorder ce qu'il demandoit; refus qui le chagrina ſi fort, qu'il quitta abſolument l'univerſité; de ſorte qu'on ne put jamais lui perſuader de reprendre ſes exercices ordinaires. Il mourut âgé de près de ſoixante-dix ans, l'an 1576, laiſſant d'*Eliżabeth* Zempeſchi, ſon épouſe, un fils unique nommé *Tonat*, mort ſans poſtérité. * Imperiali, *in muſæo hiſtorico.* Bernardin Tomitanus n'étoit pas ſeulement médecin & philoſophe, il étoit poëte encore & grammairien. Comme poëte, il a donné en latin des églogues ſur la culture des jardins & la maniere de les orner; une églogue intitulée, Cloridon, où il fait l'éloge des Vénitiens; une autre qui a pour titre, Clonicus, qui eſt un panégyrique en vers de Raynauld Polus, depuis cardinal; Thetys, pour célébrer l'arrivée de Henri roi de France & de Pologne à Veniſe. Il a fait auſſi des poëſies italiennes, & traduit en cette langue pluſieurs piéces de même genre écrites en latin. On a auſſi de lui des diſcours ſur divers ſujets. Comme grammairien, on a de lui l'ouvrage intitulé, *Regionamenti della lingua toſcana, con precetti della rhetorica ſecondo Ariſtotile e Cicerone*, à Veniſe, *in*-8°, en 1546. Comme philoſophe, il a publié un traité des idées, & les ouvrages ſuivans: *Animadverſiones in I poſteriorum Ariſtotelis. Brevis methodus diluendorum paralogiſmorum per diviſionem. Introductiones ad ſophiſticos elenchos Ariſtotelis.* Et comme médecin, de longues explications de différens endroits d'Averroës, & deux livres, *De morbo gallico*, qui ſont imprimés dans le tome 2 de quelques ouvrages ſur la même matiere. Il fit auſſi pluſieurs fois entendre ſa voix dans le barreau, tant pour défendre ſes propres intérêts, que pour ceux de ſes amis. Il vivoit très-ſobrement, & ne faiſoit jamais qu'un repas par jour, qu'il prenoit le ſoir, & qui n'étoit composé que des mets les plus ſimples. * *Voyez* Manget, *biblioth. ſcript. medic.* lib. XIX: & l'*hiſtoire de l'univerſité de Padoue*, tome 1, p. 324.

TOMITANUS (Bernardin) ſurnommé *le Petit*,

étoit de Feltri, dans l'état de Venise, & religieux de l'ordre de S. François. Il composa quelques traités spirituels, & mourut à Pavie, le 28 septembre de l'an 1494.* Jacques-Philippe Thomasini, *I part. elog. doct. vir.* Wading, &c.

TOMKO, ou TOMKUS, né en Dalmatie, fut évêque de Bosna ou Bozna, vers l'an 1631. Il est auteur de plusieurs ouvrages utiles pour l'histoire de son pays; comme un livre des saints d'Illyrie; la vie de Pierre Berislau, imprimée en 1621. Ces ouvrages sont en latin: *Sanctus Felix episcopus & martyr, Spalatensi urbi & veritati vindicatus*, à Rome, 1634, *in*-8°. *Unica gentis Aureliæ Valeriæ Salonitanæ Dalmatiæ nobilitas descripta*, à Rome, 1682, *in*-4°. David Czuittinger parle avec éloge de ce prélat dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*, pag. 386.

TOMOMBEI, dernier sultan d'Egypte, *cherchez* TOMAN BEY.

TOMYRIS, reine des Massagetes, vivoit en même temps que Cyrus, qui voulant ajouter ce royaume à ses autres états, la demanda en mariage. Une alliance qui pouvoit paroître si honorable à Tomyris, ne la flata point, parcequ'elle mettoit sa gloire à conserver la liberté à sa patrie. Son refus lui attira la guerre. Elle auroit pu sans doute donner beaucoup de peine à son ennemi, si elle avoit voulu l'arrêter au passage de l'Arax; mais le soin de garder les passages, où nos généraux se distinguent le plus maintenant, paroissoit alors peu généreux. Avertie des précautions que prenoit Cyrus pour entrer sans danger dans ses états, elle lui fit dire qu'elle s'éloigneroit à trois journées de distance du fleuve, s'il n'aimoit mieux se retirer dans ses états, & attendre qu'elle allât l'y chercher. Cyrus entré dans le pays ennemi, exposa d'abord une partie de ses troupes à la boucherie, & chargea ensuite les Massagétes, lorsqu'ils se furent enyvrés des vins qu'ils avoient trouvés dans le quartier qu'on leur avoit laissé enlever. Spargapises fils de Tomyris, qui fut du nombre des prisonniers que les Perses firent alors, honteux de l'état où l'yvresse l'avoit réduit, se donna la mort. La reine, qui l'avoit redemandé inutilement, ne tarda pas à le venger. On en vint aux mains, le combat fut long & sanglant; mais enfin les Perses eurent du dessous, & perdirent leur roi. Tomyris ayant fait chercher son corps, en sépara la tête, qu'elle plongea dans un vase plein de sang, en lui reprochant son ambition démesurée, par ces paroles: *Vous avez perdu mon fils en le surprenant, & moi je vous rassasierai de sang, comme je vous en ai menacé.* * Herodote, *liv.* I.

TONANTIUS FERREOLUS, préfet du prétoire des Gaules, naquit vers l'an 420 au château de Trevidon, qu'on voit encore aujourd'hui à quatre lieues de Millau, sur la petite riviere de Trevezels, dans le voisinage du Rouergue. *Ferreole*, son pere, qui avoit eu la même dignité sous l'empire d'Honorius, étoit très-recommandable par sa naissance, & par les dignités & les exploits de ses aïeux. Samere qui se nommoit *Papianille*, & que Sidoine appelle *la gloire de son sexe*, étoit fille du consul *Afranius Siagrius*, l'un des plus grands hommes de son siécle. Il épousa la fille de l'empereur *Avitus*, sœur du comte *Edicius*, & de *Papianille*, femme de Sidoine *Apollinaire*, dont les écrits nous ont instruit de tout ce qu'il y a d'éclatant & d'illustre dans cette famille. Tonantius Ferreolus exerçoit sa préfecture en 450, lorsqu'Attila s'avança jusqu'à la riviere de Loire, & vint assiéger la ville d'Orléans. Ce fut lui qui persuada les peuples établis dans les Gaules, de joindre leurs forces à celles d'Aëtius, général de la cavalerie romaine, pour s'opposer tous ensemble à cet ennemi de l'empire: ce qui le rendit si recommandable dans les Gaules, qu'elles le regarderent depuis ce temps-là comme leur libérateur. Les Romains se servirent de lui dans les affaires les plus difficiles. On remarque que Thorismond, roi des Goths, ayant assiégé la ville d'Arles, qui étoit pour lors aux Romains, changea de dessein, adouci par l'éloquence de Ferréole, qui sut mêler adroitement ses raisons à la bonne chere qu'il fit à ce prince. L'an 468 les Gaulois ayant résolu de se plaindre de l'administration d'Arvandus, qui avoit été préfet du prétoire, & qui avoit favorisé les ennemis de l'empire, députerent pour cet effet à Rome Tonantius avec Thaumastus & Petronius, tous trois savans & éloquens, qui avoient en main les lettres qu'on avoit surprises. Ces députés qui se porterent pour accusateurs, se présenterent devant le sénat, vêtus de deuil, & firent si bien leur devoir, qu'Arvandus fut condamné à perdre la tête par la main d'un boureau; mais Sidoine fit changer cette peine en un exil. Tonantius Ferreolus vivoit encore plus de 25 ans après qu'il avoit administré la préfecture dans les Gaules: ce qui conduit au-delà de l'an 485. On ne doit point omettre, pour la gloire de cet illustre Gaulois, qu'il s'est trouvé des auteurs dans ces derniers siécles, qui l'ont regardé comme la tige des ancêtres de Charlemagne. * Sidonius. Du Bouchet. D. Rivet, *histoire littér. de la France*, tome II.

TONDEREN, ville avec citadelle. Elle est dans le duché de Slefwick, en Jutlande, à sept lieues de la ville de Ripen, vers le midi. Elle appartient au duc de Holstein-Gottorp. * Mati, *dict.*

TONGERLOO, abbaye de l'ordre de Prémontré dans le diocèse de Boisleduc, passe pour la plus riche des Pays-Bas. Tout est beau dans cette maison, surtout l'église & la bibliothéque. Dans l'église l'autel principal est d'un très-bon gout & d'une grande magnificence. Le tabernacle qui est à côté de cet autel, est une pyramide d'albâtre qui s'éleve jusqu'à la voute, sur laquelle sont représentés tous les symboles, & tout ce qui est écrit du S. Sacrement. La bibliothéque est une des plus belles du Pays-Bas, & peut-être la plus belle après celle de Louvain. On y trouve des manuscrits, parmi lesquels il y a l'histoire d'Occident de Jacques de Vitry; l'histoire des prieurs de la grande Chartreuse, & des monastères, & une apologie de cet ordre; les lettres de Pierre de Blois; les actes du concile de Constance; l'histoire de Boisleduc; & la vie de Luther, année par année. On éleve d'abord les religieux de Tongerloo dans la piété pendant quelques années, après lesquelles on les envoie étudier, les uns à l'université de Louvain, les autres à Rome, où les abbés de Tongerloo ont fondé un collége pour leurs religieux. Il n'y a ordinairement dans la maison que quarante-deux religieux résidens, quoiqu'il y ait cent profès; les autres sont, ou dans les universités, ou desservent des cures, même dans la Hollande. * *Mémoires du temps. Voyagé litter.* de D. Martenne & de D. Durand, *tom.* I, 2 *part. pag.* 197, 198.

☞ TONGOUSES, peuples Tartares, qui occupent une grande partie de la Sibérie orientale, vers les frontieres des Callmoucks & des Moungales. Ce sont les *Su-Moungals* de nos auteurs, tels que Vincent de Beauvais; & ce nom signifie *Moungales de l'eau*. On le leur a donné parcequ'ils vivent sur le bord des rivieres, & dans des endroits qui ne sont pas aussi secs & arides que ceux où demeurent les vrais Moungales. Leur véritable nom est celui de TINGISES, ou TUGUSES. Celui de *Tongouses*, sous lequel ils sont connus aujourd'hui, est un sobriquet, qui signifie *pourceau*, & qui leur a été donné par les Callmoucks & les Moungales de l'ouest. Ces derniers ont les pourceaux en horreur, au lieu que les Tingises en font usage. Ils ont aussi imposé le même nom de *Tongouses* aux Moungales de l'est, parceque, comme les Tingises, ils nourissent beaucoup de pourceaux. C'est ce qui a donné occasion à quelques-uns de confondre les Moungales de l'est avec les vrais Tongouses dont il est ici question.

Les Tongouses ou Tingises sont issus du même sang que tous les autres Tartares. Ils ont à peu près les mêmes inclinations, & la même physionomie. Cependant

Ils ne sont pas tout-à-fait si basanés ni si laids que les Callmoucks, ayant les yeux beaucoup plus ouverts & le nez moins ecrasé. La plupart sont d'une taille haute & robuste. Généralement ils sont plus actifs que les autres peuples de Sibérie.

Les Russes les divisent en quatre branches principales, qui sont les *Podkaména-Tongouses*, qui habitent entre les rivieres de Jeniséa & de Léna, au nord de celle d'Angara; les *Sabatski-Tongouses*, qui habitent entre la Léna & le fond du golfe de Kamtchatka, au nord de la riviere d'Aldan; les *Olenni-Tongouses*, qui habitent vers les sources de la Léna & de l'Aldan, au nord de l'Amur; & les *Conni-Tongouses*, qui habitent entre le lac Baikal & la ville de Nerzinskoi, & le long de la riviere d'Amur.

Les Podkaména-Tongouses & les Sabatski-Tongouses ne different guères en leur maniere de vivre des Ostiakes & Samoyedes, leurs voisins à l'ouest & au nord. L'été ils vont nuds, hommes & femmes, n'ayant qu'une bande de cuir sur les reins. Pour se garantir des moucherons, dont pendant l'été il y a une quantité prodigieuse dans tous les pays du nord, & principalement dans ceux qui tirent vers l'est, ils portent toujours au bras un pot où il y a un morceau de bois pouri allumé, dont la fumée chasse ces insectes. Ces Tartares ont les cheveux noirs, & ordinairement fort longs. Ils les lient ensemble tout près de la tête, & les laissent pendre sur le dos. Dans l'hyver ils portent des habits de peaux de cerfs ou de rennes, le poil en dehors : leurs culottes, bas & souliers sont faits de ces mêmes peaux & tout d'une piéce. Pour orner leurs habits, ils les bordent en bas de peau de chien. Ils se couvrent la tête d'un morceau de pelleterie, qu'ils ajustent à leur fantaisie. Ils ne se servent ni de chanvre ni de lin : les peaux des poissons leur servent à faire les cordes & autres gros fils tors dont ils peuvent avoir besoin. L'été ils vivent de la pêche, & l'hyver de la chasse. Les rennes & les chiens leur tiennent lieu de chevaux; ils ne nourissent point d'autres bêtes. Les Sabatski-Tongouses en particulier ne se servent que de chiens pour leurs traineaux : la chair de ces animaux est aussi un très-grand régal pour eux. C'est pour cela que les Russes les ont ainsi appellés : leur nom signifie *Tongouses des chiens*. Ils reconnoissent un dieu créateur de toutes choses; mais ils ne l'honorent ni ne le prient jamais. Dans leurs nécessités ils s'adressent à des idoles que chacun fait soi-même d'un morceau de bois, auquel il donne le mieux qu'il peut une figure humaine : & ils honorent ou maltraitent ces idoles, selon qu'ils croient avoir lieu de s'en louer ou de s'en plaindre. Ces peuples n'ont d'autres prêtres que leurs schammans, qu'ils consultent, plutôt comme des sorciers que comme des prêtres. Ils exposent leurs morts sur des arbres, jusqu'à ce qu'ils soient tout pouris, après quoi ils enterent les os du côté de l'orient. Ils se font des marques noires sur le visage & sur les mains : c'est la parure des femmes, & des hommes de nom, qui par-là se font connoître à ceux avec lesquels ils peuvent avoir à contracter.

Les Olenni Tongouses vivent pareillement de la chasse & de la pêche : mais ils nourissent des bestiaux, & s'habillent hyver & été de peaux de brebis ou de jeunes daims. Ils portent les cheveux comme les Tongouses dont on vient de parler, & se servent de bonnets de peaux de renards, qu'ils peuvent rabattre à l'entour de leur cou, lorsqu'il fait bien froid. Ils ont une maniere fort particuliere de faire leurs sermens. Lorsqu'il s'agit d'en faire un, celui qui doit le faire, prend un chien, & l'ayant couché par terre il lui enfonce un couteau dans le ventre sous la patte gauche de devant. Par cette ouverture il en suce tout le sang, jusqu'à la derniere goutte. C'est le plus grand serment qu'ils puissent faire; car ils sont fermement persuadés que le sang de ce chien ne manqueroit pas d'étouffer à l'instant celui qui auroit la témérité de faire un parjure en cette occasion.

Les Conni-Tongouses sont les moins barbares de tous ces peuples. Ils se nourissent, presque tous, de leur bétail, & s'habillent à peu près comme les Moungales, ausquels ils ressemblent beaucoup en toutes choses. Ils coupent leurs cheveux à la façon des Callmoucks & des Moungales, & se servent des mêmes armes qu'eux, au sabre près, dont ils n'ont point encore l'usage. Ils ne cultivent point les terres. Ils se nourissent avec des oignons de lys jaunes, qui croissent en abondance dans leur pays : ils les font sécher, & en tirent une farine dont ils font une bouillie qu'ils trouvent délicieuse. Fort souvent ils mangent ces oignons séchés, sans les réduire en farine. Ces peuples sont bons hommes de cheval. Leurs femmes montent à cheval aussi-bien qu'eux, & ne sortent jamais sans être bien armées; & elles ont la réputation de manier fort bien les armes.

En général tous les Tongouses sont extrêmement braves & robustes. Ils habitent dans des huttes ou maisons mouvantes. Leur religion est à-peu-près la même partout. Ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir. A l'exception de quelques Conni-Tongouses, qui obéissent à la Chine, tout le reste des Tongouses est sous la domination de la Russie. C'est d'eux qu'elle tire les plus belles pelleteries qui viennent de Siberie. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 344, & *suiv.*

TONGRES, sur le Jecker, ville très-ancienne dans l'évêché de Liége, fut ruinée par Attila, puis par les Normans. S. Materne, qu'on prétend avoir été envoyé par S. Pierre, y prêcha l'évangile, en fut le premier évêque, & y eut huit successeurs jusqu'à S. Servais, qui transféra le siége à Mastricht, d'où il fut encore transporté à Liége. Ceux du pays la nomment *Tongeren*, & les Latins *Tongris* ou *Aduatuca Tungrorum*. Elle n'a plus rien de considérable que son nom, & la gloire de son ancienne splendeur. César, Tacite, Pline, &c. en font souvent mention. * *Voyez* aussi Heuther, *c. 9*, *Belg.* Jean de Chapeauville, *de script. episc. Tungr.* Guichardin, *descr. des Pays-Bas.* Aubert le Mire, *in fast. Belg.* Gazei, *histoire ecclef. des Pays-Bas*, *&c.*

TONKOUA, terroir du pays des Agous, peuples de la partie occidentale du royaume de Goiam, dans l'empire des Abyssins en Afrique. C'est où l'on a découvert l'origine du Nil, qui y sort de terre par deux sources, l'une proche de l'autre, lesquelles forment un petit lac d'environ trente ou quarante pas de long. De ce lac coule une petite riviere, qui se grossit dans son cours par plusieurs ruisseaux qui s'y rendent. Elle coule d'abord vers l'orient, puis elle tourne vers le septentrion, d'où elle descend dans le lac de Bed. De-là elle s'avance vers le midi, & remonte ensuite vers le nord, formant comme une grande presqu'isle. On remarque qu'il y a plusieurs petites isles dans ce lac, qui est au royaume de Dambea, à cinq journées de la source du Nil; qu'on y voit quantité de crocodiles, & des veaux marins, qui vomissent par la gueule les excrémens de ce qu'ils ont mangé. On dit aussi que le Nil traverse ce lac, sans mêler ses eaux, que l'on discerne aisément de celles du lac. * Bernier, *hist. du Mogol.*

TONNAI. Il y a deux bourgs de ce nom en France, dans la Saintonge. Ils se distinguent par le nom des rivieres, où ils sont situés. Tonnai-Boutonne est à trois lieues de Saint-Jean-d'Angeli, vers le couchant, & Tonnai-Charente à trois lieues de Tonnai-Boutonne, encore vers le couchant. * Baudrand.

TONNELLIER-BRETEUIL (le) noble & ancienne famille, originaire de Beauvoisis, que l'on ne rapportera que depuis son établissement à Paris.

I. CLAUDE le Tonnellier, seigneur de Conty & de Breteuil, épousa le 19 mars 1502, *Anguerande* de Bailly, ainsi qu'il est justifié par les preuves pour l'ordre de Malte d'*Antoine* le Tonnellier-Breteuil son arriere petit-fils, admises au grand prieuré de France le 13 juin

1619, & eut de ce mariage JEAN, qui suit.

II. JEAN le Tonnellier, seigneur de Conty & de Breteuil, conseiller au grand-conseil, épousa le 18 janvier 1536, *Elizabeth* d'Aubray, fille de *Charles* d'Aubray, seigneur de la Provenchere, dont il eut ETIENNE, seigneur de Conty, qui suit; *Jean*, seigneur du Plessis-Piquet, mort sans postérité de *Catherine* de Cressé son épouse; & CLAUDE, seigneur de Breteuil, *qui a fait la branche de* BRETEUIL *dont il sera parlé ci-après.*

III. ETIENNE le Tonnellier, seigneur de Conty, conseiller au grand-conseil, épousa 1°. le 25 janvier 1562, *Marie* Amelot, sœur de *Jean* Amelot, seigneur de Carnetin, maître des requêtes, puis président aux enquêtes du parlement, morte sans enfans: 2°. le 19 février 1576, *Geneviéve* Mangot, sœur de *Claude* Mangot, chevalier garde des sceaux de France, morte sans postérité: 3°. le 15 avril 1580, *Marie* Briçonnet, fille de *Jean* Briçonnet, seigneur de Glatigny, président en la cour des aides, & d'*Etiennette* de Berulle, tante du cardinal de ce nom, dont FRANÇOIS, qui suit; *Françoise*, mariée le 28 octobre 1605, à *Jacques* de Vion, chevalier, seigneur de Gaillon-le-Chaussaye; *Marie*, mariée le 13 mars 1607, à *Matthieu* Brion, seigneur de la Pierre; *Charlotte*, mariée le 20 août 1612, à *Jean* Grangier, seigneur de Belesme, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & capitaine entretenu en la cavalerie légere de sa majesté; & *Catherine*, mariée le 9 juillet 1624, par contrat du 12 janvier précédent, à *Ambroise* Rousselet, procureur général des requêtes de l'hôtel.

IV. FRANÇOIS le Tonnellier, chevalier, seigneur de Conty, du Mas & du Boulay-d'Acheres, conseiller au grand-conseil le 12 avril 1612, secrétaire de la chambre & du cabinet du roi, le 5 janvier 1624, maître des requêtes, le 5 janvier 1633, intendant & commissaire departi en Limosin, où il est mort le 15 mai 1638, avoit épousé le 29 août 1613, *Marie* Sopite, fille de *Pierre* Sopite, seigneur de Luciennes près Marli, premier valet de chambre des rois Henri III & Henri IV, & de *Marie* d'Escheveres, dont JEAN, qui suit; *Etienne*, chevalier, seigneur du Mas, mort sans postérité; *Françoise*, mariée le 29 mai 1649, avec *René* Le Maire, chevalier, seigneur de Milliere & de Courtemanche, gentilhomme de la maison du roi, & gouverneur de la ville & château de Mayenne; & *Catherine* le Tonnellier de Conty, religieuse à l'abbaye de Poissy.

V. JEAN le Tonnellier de Conty, chevalier, seigneur du Boulay-d'Acheres, capitaine au régiment de Nice, ayant été obligé par ses blessures de quitter jeune le service, se retira dans son château du Boulay pays Chartrain, où il épousa le 24 mai 1651, *Elizabeth* Le Noir, fille de *Jean* Le Noir, seigneur de Moguesoucy, & de *Marie* Le Beau, dont ETIENNE, qui suit; *Hector-Jean-Baptiste*, chanoine régulier de S. Augustin, prieur de S. Léonard, mort le 20 janvier 1730; & *Françoise*, morte en 1677, sans alliance.

VI. ETIENNE le Tonnellier de Conty, chevalier, seigneur du Mas, capitaine de dragons, épousa, 1°. le 22 janvier 1686, *Catherine* Boileau, fille de *Claude* Boileau, seigneur de Chauvigny, dont il eut deux filles mortes sans alliances: 2°. le 20 septembre 1721, *Marie-Magdeléne* de Bonnechose, fille de *Thomas* de Bonnechose, seigneur de Vaudrecourt, dont il n'a point laissé d'enfans.

BRANCHE DE BRETEUIL.

III. CLAUDE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Breteuil & de Colombes, secrétaire de la chambre & du cabinet du roi, général des finances, & secrétaire des commandemens de François de France, duc d'Alençon, troisiéme fils de JEAN le Tonnellier, seigneur de Conty & de Breteuil, conseiller au grand-conseil, & d'*Elizabeth* d'Aubray, épousa le 27 juillet 1579, *Marie* le Charon, fille de *Jean* le Charon, seigneur d'Eury & de Louans, maître des requêtes, puis président de la cour des aides, enfin prévôt des marchands & conseiller d'état, & d'*Anne* Guyot de Charmeaux, dont il eut CLAUDE, qui suit; ANTOINE, chevalier, seigneur de Voïennes, conseiller d'état, *qui a fait la branche des seigneurs de* VOÏENNES, *& celle des seigneurs de* CHARMEAUX, *qui seront l'une & l'autre rapportées ci-après*; & *Marie*, née le 10 juillet 1582, & mariée le 15 avril 1606, à *Pierre* Sanguin, seigneur de Santenay & d'Ivry, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre.

IV. CLAUDE le Tonnellier-Breteuil, chevalier, seigneur de Boissette & de Mons, conseiller en la cour des aides par provisions du 15 mai 1604, reçu le 15 juillet suivant, procureur général en la même cour des aides le 13 août 1617, conseiller d'état la même année, directeur des finances le 20 mai 1620, conseiller d'honneur en toutes les cours souveraines du royaume, le 16 janvier 1623, mourut le 9 avril 1630. Il avoit épousé le 18 janvier 1607, *Marie* le Fevre de Caumartin, fille de *François* le Févre de Caumartin, seigneur de Mormant en Brie, & de *Gabrielle* de Chantecler, & niéce de *Louis* le Fevre de Caumartin, chevalier garde des sceaux de France, dont il eut LOUIS, qui suit; *Antoine*, reçu chevalier de Malte le 13 juin 1629, & mort à Malte en 1630; *Charles*, prieur de la Rocheguyon, mort en 1640; & CLAUDE, baron d'Escouché, *qui a fait la branche d'*ESCOUCHÉ, *dont il sera parlé ci-après.*

V. LOUIS le Tonnellier-Breteuil, chevalier, seigneur de Boissette & de Mons, conseiller au parlement de Bretagne le 26 janvier 1632, conseiller au parlement de Paris, & commissaire en la premiere des requêtes du palais, le 17 décembre 1637, maître des requêtes le 16 janvier 1644, intendant de justice, police & finances ès provinces de Languedoc, Cerdaigne & Roussillon le 15 octobre 1646, intendant en la généralité de Paris le 12 août 1653, enfin contrôleur général des finances, & conseiller d'état le 20 octobre 1657, mort le 18 janvier 1685, âgé de soixante-seize ans, avoit épousé le 6 janvier 1637, *Chrétienne* Le Court, veuve de *Nicolas* de Bragelogne, chevalier, seigneur de la Touche, maître d'hôtel du roi, & a laissé de ce mariage, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Antoine*, reçu chevalier de l'ordre de Malte, le 5 février 1650, mort en 1696, à Avignon, commandeur de cet ordre, & chef d'escadre des galeres du roi; 3. *Louis*, reçu chevalier de Malte le 12 février 1660, mort le 12 septembre 1712, commandeur de cet ordre, & maréchal des camps & armées du roi; 4. *Jean-Baptiste*, reçu dans le même ordre le 18 juin 1662, mort en 1668; 5. CHARLES-ACHILLES, seigneur de Ruville, *qui a fait la branche de* CHANTECLER, *dont il sera parlé ci-après*; 6. *Claude*, évêque de Boulogne en 1681, mort le 6 janvier 1698; 7. LOUIS-NICOLAS, baron de Preuilly, *qui a fait la branche de* PREUILLY, *qui sera aussi rapportée ci-après*; 8. *Elizabeth-Catherine* de Breteuil, mariée à *André*, marquis de S. Blimond, & de Pandé, baron d'Ordres, dont N... marquis de S. Blimond, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, qui a épousé *N.* d'Auxy d'Hanvoille.

VI. FRANÇOIS le Tonnellier-Breteuil, chevalier, marquis de Fontenay-Tresigny, sire de Villebert, baron de Boitron, seigneur des Chapelles-Breteuil, du Mesnil-Chassemartin, conseiller au parlement & commissaire en la seconde chambre des requêtes du palais, le 11 février 1661, maître des requêtes de l'hôtel le 24 février 1671, intendant de justice, police & finances en Picardie & Artois, le 13 août 1674, intendant de justice, police & finances en Flandre, le 11 novembre 1683, intendant de l'armée de Flandre, où le roi étoit en personne, le 13 janvier 1684, intendant des finances de la même armée, conseiller d'état le 28 janvier 1685, épousa le 18 décembre 1684, *Anne* de Calonne de Cour-

tebourne, morte le 16 mai 1737, fille de *Charles*, marquis de Courtebourne, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant pour sa majesté au pays d'Artois, & commandant à Calais, & d'*Anne* de Chaulnes. Il mourut le 10 mai 1705, & fut inhumé dans la chapelle des seigneurs de sa terre de Fontenay-Tresigny en Brie, laissant de ce mariage, François-Victor, qui suit; *Charles-Louis-Auguste*, évêque de Rennes, abbé de Chaulmes, prieur de Reuil, grand-maître de la chapelle du roi, décédé le 24 avril 1732; & *Claude-Alexandre*, reçu chevalier de Malte en 1699, colonel d'infanterie, capitaine au régiment des gardes, décédé en 1721.

VII. François-Victor le Tonnellier-Breteuil, marquis de Fontenay-Tresigny, sire de Villebert, baron de Boitron, seigneur des Chapelles-Breteuil, Palaiseau, Vilnevotte, &c. eut en considération des services de ses peres, dispense d'âge à 18 ans pour une charge de conseiller au parlement & de commissaire en la seconde chambre des requêtes du palais, & y fut en conséquence reçu le 5 août 1705, puis maître des requêtes de l'hôtel le 27 février 1712, intendant de justice, police & finances des provinces de Limosin, Angoumois & la Marche le 8 mars 1718, commandeur, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, le 13 juillet 1721; secrétaire d'état, ayant le département de la guerre dont il prêta serment entre les mains du roi, à Meudon, le 4 juillet 1723, conseiller d'état, par lettres du même jour, dont il prêta serment au conseil tenu au Louvre à Paris le 3 août suivant, & chancelier de la reine, le 18 mai 1725, dont il prêta serment à Fontainebleau le 6 septembre suivant, entre les mains de la reine. Il est mort à Paris le 7 janvier 1743, dans la 57 année de son âge. Il avoit épousé le 15 octobre 1714, au château d'Ennery, près Pontoise, *Marie-Anne-Angelique* Charpentier, fille de *Jacques-Thomas-François* Charpentier, seigneur d'Ennery, d'Espiez, Livilliers, Valangouja, Amecourt & autres lieux, dont François-Victor, qui suit; *Armand-François-Louis*, né le 2 février 1729, mort le 17 juin de la même année; *Louis-Laure*, né le 18 novembre 1727, mort le 17 septembre 1729; *Florent-Victor*, né le 15 novembre 1728; *Marie-Anne-Julie*, mariée le 4 juin 1741, avec *Charles-Henri-Jules* de Clermont-Tonnerre; *Marie-Gabrielle*, née le 29 septembre 1723, morte le 28 octobre suivant; & *Gabrielle-Rosalie*, née le 28 août 1725, mariée le 1 août 1743, avec *Charles-Armand* de Pons, comte de Rocquefort, dit le *Vicomte de Pons*.

VIII. François-Victor le Tonnellier-Breteuil, marquis de Tresigny, né le 25 août 1715, &c.

Branche de Breteuil-Chanteclerc.

VI. Charles-Achilles le Tonnellier-Breteuil, chevalier, seigneur de Ruville, capitaine au régiment royal des vaisseaux, commandeur des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare, cinquiéme fils de Louis de Breteuil, contrôleur général des finances, & de *Chrétienne* Le Court, épousa le 18 mai 1695, *Anne-Magdeléne* Testart de la Guette, fille de *Pierre* Testart, seigneur de la Guette, lieutenant général de l'artillerie & conseiller d'état, & mourut le 26 janvier 1708, âgé de 67 ans, laissant de ce mariage Claude-Charles, qui suit.

VII. Claude-Charles le Tonnellier-Breteuil, substitué aux nom & armes de Chanteclerc, comte de Sainte-Croix & de Vaux, seigneur de Beuvilliers & mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & capitaine-lieutenant des chevaux-légers de Bretagne, épousa le 24 avril 1720, *Laure* O Brien de Clare, fille de feu *Charles* O Brien, comte de Clare, pair d'Irlande, maréchal des camps & armées du roi, colonel d'un régiment d'infanterie irlandoise, & de *Charlotte* de Buckley, sa veuve, dame d'honneur de feu *Marie-Béatrix-Eléonore* d'Est-Modène, reine d'Angleterre, & sœur de la maréchale duchesse de Berwick. Il est décédé le 9 février 1735, âgé de 37 ans, & a été inhumé en la paroisse de S. Jean en Greve, sépulture de ses ancêtres, laissant de ce mariage, Louis-Charles-Joseph, qui suit; *Jacques-Laure*, né le 10 février 1723, page du grand-maître de l'ordre de Malte; *Anne-François*, né le 18 janvier 1724; *Claude-Stanislas*, né le 17 mai 1730, reçu chevalier de Malte de minorité le 12 août 1731; *Claude-Charles-Henri*, né le 31 décembre 1734; *Marie-Anne-Charlotte Sophie*, née le 19 janvier 1725, morte le 25 mars 1727; *Anne-Charlotte*, née le 10 janvier 1728; *Henriette-Thérèse*, née le 7 avril 1729, morte le 24 juin suivant; *Marie-Thérèse* née le 2 juin 1732, morte deux jours après; & *Marie-Thérèse*, née le 14 août 1733.

VII. Louis-Charles-Joseph le Tonnellier-Breteuil de Chanteclerc, comte de Sainte-Croix, né le 26 octobre 1721.

Branche de Breteuil-Preuilly.

VI. Louis Nicolas le Tonnellier-Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, seigneur d'Azay-le-Fèron, Fombaudry, Tournon & autres lieux, lecteur ordinaire de la chambre du roi, le 12 février 1677, envoyé extraordinaire près les princes d'Italie le 18 janvier 1688, & introducteur des ambassadeurs & princes étrangers près sa majesté, le 29 novembre 1698, septiéme garçon de Louis de Breteuil, contrôleur général des finances, & de *Chrétienne* Le Court, mourut le 24 mars 1728, âgé de quatre-vingts ans. Il avoit épousé 1°. le 3 août 1679, *Marie* le Fevre de Caumartin sa cousine, fille de *Louis* le Fevre de Caumartin, seigneur de Mormant en Brie, & de *Denyse* Gamin de Vicq, morte en 1686, dont il eut *Anne-Louise* de Breteuil, morte sans alliance le 20 avril 1692: 2°. le 15 avril 1697, *Gabrielle-Anne* de Froullay, fille de *Charles* comte de Froullay, grand maréchal des logis de la maison du roi, & chevalier de ses ordres, & d'*Angélique* de Baudean de Parabere, dont il eut *René-Alexandre* de Breteuil, né le 7 février 1698, mort enseigne de la colonelle du régiment de Champagne au camp de Montargis en 1720; Charles-Auguste, qui suit; *Gabrielle-Emilie*, née le 17 décembre 1706, & mariée le 12 juin 1725, à *Florent-Claude* marquis du Châtelet, comte de Lomont, gouverneur de Semur, grand bailli d'Auxois, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment d'Haynault, infanterie; *Charles-Auguste*, reçu chevalier de Malte le 11 mai 1706, & mort en 1710; *Elizabeth-Théodose*, née le 8 décembre 1712, reçu chevalier du même ordre le 17 mars 1713, qui a depuis embrassé l'état ecclésiastique.

VII. Charles-Auguste le Tonnellier-Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, seigneur d'Azay-le-Feron, Fombaudry, Tournon & autres lieux, capitaine de cavalerie au régiment de Lorges en 1725, épousa le 6 juin 1728, *Marie-Anne* Goujon de Gasville, fille de *Prosper* Goujon, seigneur de Gasville & de Ris, maître des requêtes & intendant de la généralité de Rouen, & d'*Anne* Faucon de Ris. Il mourut en son château d'Azay en Touraine, le 13 juin 1731, & fut inhumé, ainsi que son pere, dans l'église de l'abbaye de Preuilly, dont les barons dudit lieu sont fondateurs, laissant de ce mariage Louis-Auguste, qui suit; & *Marie-Elizabeth-Emilie*, née au château d'Azay le 20 mai 1731. La mere a pris une seconde alliance le 19 mai 1733, avec *Pierre* de Marolles, comte de Rocheplatte, seigneur d'Aunay & des Greves, brigadier des armées du roi, & lieutenant pour sa majesté en la province de la Marche.

VIII Louis-Auguste le Tonnellier Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, & né au château d'Azay le 7 mars 1730.

Branche de Breteuil d'Escouché.

V. Claude le Tonnellier-Breteuil, baron d'Escouché,

ché, seigneur de Mons, & conseiller au parlement le 25 janvier 1652, quatriéme fils de Claude le Tonnellier-Breteuil, chevalier, seigneur de Boissette & de Mons, procureur général en la cour des aides, puis conseiller d'état & directeur des finances, & de *Marie* le Fevre de Caumartin, épousa 1° *Magdeléne* Rogier de Neuilly, fille de *Nicolas* Rogier, chevalier, seigneur de Neuilly, morte le 9 décembre 1676, laissant de ce mariage *Nicolas-Claude* de Breteuil, baron d'Escouché, maître de la garde-robe de Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi, mort sans alliance âgé de trente ans, le 8 août 1703: 2°. le 10 septembre 1686, *Marie-Thérèse* de Froullay, sœur aînée de *Gabrielle-Anne* de Froullay, épouse de Louis-Nicolas, baron de Breteuil & de Preuilly, *dont il vient d'être parlé*, & fille de *Charles* comte de Froullay, grand maréchal des logis de la maison du roi, & chevalier de ses ordres, & d'*Angelique* de Baudean de Parabere, dont *Charles* de Breteuil, baron d'Escouché, né le 4 novembre 1688, mort aussi sans postérité le 2 décembre 1719. Elle a pris une seconde alliance le 2 août 1716, avec *René-François* marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse, & gouverneur du Poitou.

BRANCHE DE VOIENNES.

IV. Antoine le Tonnellier, chevalier, seigneur de Voïennes, conseiller d'état, second fils de Claude le Tonnellier, chevalier, seigneur de Breteuil & de Colombes, secrétaire de la chambre & du cabinet du roi, & des commandemens de François de France, duc d'Alençon, & de *Marie* le Charon, épousa le 3 janvier 1612, *Anne* Brice, fille d'*Etienne* Brice, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes, & de *Marie* Ligier de Gouville, dont il eut Claude, seigneur de Voïennes, qui suit; *Antoine*, chanoine régulier de S. Augustin; *Pierre*, chevalier, seigneur de Meslay & du Menil, capitaine des gardes du duc d'Angoulême, mort sans alliance; Etienne, chevalier, seigneur de Charmeaux, *qui a fait la branche de* Charmeaux, *dont il sera parlé ci-après; Marguerite*, mariée 1°. avec *Antoine* de Moucy, seigneur de Gravelle, auditeur en la chambre des comptes de Paris, mort sans enfans en 1642: & 2°. le 22 avril 1644, avec *Thierry* Charpentier, conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais, dont postérité; *Anne* & *Geneviéve* le Tonnellier, mortes sans alliances.

V. Claude le Tonnellier, chevalier, seigneur de Voïennes, conseiller du roi & auditeur en sa chambre des comptes, épousa le 10 septembre 1642, *Claude* Beroul, fille de *Matthieu* Beroul, seigneur de Troisville, & de *Geneviéve* Hotman, dont il eut Etienne-Claude, qui suit; & *Geneviéve*, née le 16 mars 1646, morte sans alliance.

VI. Etienne-Claude le Tonnellier, chevalier, seigneur de Voïennes & d'Abins, conseiller au grand-conseil, épousa le 23 septembre 1675, *Marguerite* Poussineau, fille de *Florentin* Poussineau, chevalier, seigneur d'Abins en Poitou, & de *Marie* Ostran, son épouse, dont il a laissé une fille unique, nommée *Marie-Catherine* le Tonnellier, dame d'Abins, mariée le 25 janvier 1703, à *Bernard* Bernard, marquis de Torcy en Bourgogne, mort sans postérité le 20 septembre 1732.

BRANCHE DE CHARMEAUX, SORTIE DE CELLE DE VOÏENNES.

V. Etienne le Tonnellier, chevalier, seigneur de Charmeaux, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, quatriéme fils d'Antoine le Tonnellier, chevalier, seigneur de Voïennes, conseiller d'état, & d'*Anne* de Brice, épousa le 18 juin 1658, *Elizabeth* de Hantecourt, fille de *Claude* de Hantecourt, & de *Paule* Favieres, dont il eut Pierre-Etienne, seigneur de Charmeaux, qui suit; *Tranquile-Antoine*, mort jeune, garde de la marine; *Louis*, chanoine régulier de S. Augustin, docteur en théologie en 1674, puis prieur de l'abbaye de S. Victor; *Jean-Jacques-Paschal*, prieur de la Chartreuse de Paris; & *Paule-Elizabeth*, morte sans alliance le 20 novembre 1660.

VI. Pierre-Etienne le Tonnellier, chevalier, seigneur de Charmeaux, conseiller au grand conseil, né le 3 juillet 1660, mort le 7 août 1732, avoit épousé le 20 juillet 1700, *Marie-Gabrielle* Legras, fille de *Jean-Baptiste* Legras, vicomte d'Azy, & de *Marie-Geneviéve* Carpentier, dont Etienne-Pierre, qui suit; *Marie-Elizabeth*, née le 18 août 1701, morte peu après; *Marie-Geneviéve*, née le 6 mai 1705, mariée le 17 mai 1726, à *Louis-François* Gaultier, marquis de Chiffreville, brigadier des armées du roi, & premier sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires de sa majesté; & *Elizabeth-Jeanne*, née le 24 juin 1708.

VII. Etienne-Pierre le Tonnellier, chevalier, seigneur de Charmeaux, né le 14 mai 1703, & mort le 24 octobre 1709, gît en l'abbaye de S. Victor, sépulture de ces deux dernieres branches.

TONNERRE, petite ville avec titre de comté dans le Senonois en Champagne, aux confins de la Bourgogne, sur l'Armançon, à sept ou huit lieues d'Auxerre vers le levant. On y trouve un bailliage seigneurial, avec une gruerie seigneuriale, une élection, un grenier à sel, une église collégiale, & des couvens de Minimes & d'Ursulines, avec un célébre hôpital. Les vins de Tonnerre ont de la réputation.

TONNINGUE, en latin *Tonninga*, petite ville de Danemarck, située dans la Jutie méridionale ou duché de Slefwich sur le fleuve d'Eyder, & dans la province du même nom, sur les limites du pays de Ditmarsen, à un peu moins de deux milles d'Allemagne de Friderikstad en tirant vers l'occident, à six de Slefwich, & à trois de la mer d'Allemagne. Elle appartient au duc de Holstein Gottorp; mais le roi de Danemarck l'ayant prise dans les démêlés qu'il eut avec ce duc, la fit raser, en sorte que ce n'est plus qu'une bourgade ouverte, mais fort riante & bien bâtie. * Baudrand. *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

TONQUIN, royaume de l'Inde au-delà du Gange, vers la Chine, touche du côté de l'orient à la province de Canton, & du côté de l'occident le royaume de Brama; & est borné au septentrion par les provinces de Quansi & de Junan; & au midi par la Cochinchine. On croiroit que le climat de ce pays devroit être fort chaud; il est néanmoins assez tempéré, tant à cause de la quantité des rivieres qui arrosent les terres & envoient toujours quelque fraîcheur, que par les pluies qui tombent dans leurs saisons. Il semble même que toute l'année ne soit qu'un printemps continuel. On n'y voit jamais ni neige, ni glace, & les arbres y sont toujours couverts de feuillages. La peste, la goutte, la pierre, & autres maladies si communes en Europe, sont entierement inconnues aux Tonquinois. Il n'y a que deux vents qui partagent toute l'année: l'un qui vient du nord, & l'autre du sud; & chacun y regne six mois. Le premier commence au mois d'août, & rafraîchit tellement la terre, qu'il n'y a rien alors de si délicieux que le séjour de Tonquin: l'autre commence en février, & les deux mois de juin & juillet sont les mois de pluies. Ce qu'il y a de fâcheux en ce pays, c'est que d'ordinaire de sept ans en sept ans il s'y leve des vents furieux appellés *ouragans*, qui abattent les maisons, arrachent les arbres, & font d'étranges dégats, mais ils ne durent guère que vingt-quatre heures. Dans l'étendue du Tonquin, qui égale presque celle de la France, on compte plusieurs provinces, dont les limites ne sont pas fort connues, les Tonquinois n'étant pas grands géographes, & n'ayant pas été fort curieux de faire la

description de leur pays. Les plus habiles d'entre eux assurent qu'il y a près de vingt mille villes ou bourgs, & ajoutent qu'il y en auroit bien davantage, s'ils ne se plaisoient pas tant à demeurer sur l'eau, où leurs bateaux leur servent de maisons. Les villes les plus considérables sont Kece ou *Kecchio*, qui est la capitale du royaume; Bodego, Cuadag, Kecon, Ketoi, Cimpa & Cuasai. C'étoit il y a huit cens ans, une province de la Chine; mais depuis ce pays a formé un royaume séparé, dont le roi payoit autrefois au roi de la Chine un tribut de trois statues d'or & trois d'argent tous les six ans, lequel l'an 1667, fut réduit à un hommage tous les ans par le moyen d'un ambassadeur.

QUALITÉS DU PAYS.

Le Tonquin est arrosé de plusieurs rivieres, dont quelques-unes portent de grandes galeres & de grosses barques; ce qui est fort avantageux pour le négoce. Il n'y croît ni bled ni vin; mais il y vient une grande quantité de riz, dont on fait aussi de la boisson, & même de bonne eau de vie. Les principaux arbres que l'on y voit sont les Palmiers, les Gojaviers, les Papagers & les Araguers. Le *Palmier* porte des noix grosses comme la tête d'un homme; l'écorce en est fort dure; & quand on ouvre ce fruit, on y trouve une chair blanche, dont le gout approche de celui des amandes, & environ deux grands verres d'une liqueur très-rafraîchissante & très-agréable à boire. Le *Gojavier* ressemble beaucoup au laurier, & porte des pommes remplies de pepins plus petits que les grains de grenades; ces pommes ont au haut comme un petit bouquet. Le *Papager* porte un fruit qui a beaucoup de rapport avec un petit melon, & dont le gout est délicieux. L'*Araguer* ne pousse des branches qu'au sommet, & porte un fruit qui ressemble à la noix muscade. Il y a aussi beaucoup de ces arbres qu'on appelle *arbres de Banjans*, dont nous avons parlé dans l'article BANJANS. Dans quatre isles qui sont vers la côte de la Cochinchine, on trouve des nids d'oiseaux dont on fait d'excellens ragouts. Ces oiseaux sont environ de la grosseur d'une hirondelle, & font leurs nids d'une espéce de gomme, qui forme comme plusieurs pelures les unes sur les autres, à peu près de la maniere des oignons. Cette gomme étant délayée dans de l'eau tiéde, sert pour assaisoner la viande & le poisson. Les sauces où elle entre ont un gout si merveilleux, qu'il semble qu'on y a mêlé tous les aromates & fines épiceries de l'Orient. Un traducteur des relations modernes ne pouvant s'imaginer que l'on mangeât des nids d'oiseaux, a traduit le mot italien *Nido* en celui de *Nichée*, pour marquer les oiseaux; mais il s'est trompé; car effectivement le nid même est employé pour l'assaisonement des mets. A l'orient de ces quatre isles il y en a cinq autres plus petites, où l'on trouve une prodigieuse quantité de tortues si excellentes à manger, que les Tonquinois & les Cochinchinois se font souvent la guerre pour ce sujet. Il y a du sucre en abondance, & on y en mange presque à tous les repas. On ne voit dans tout le royaume ni moutons, ni ânes, ni lions; mais les forêts sont pleines de tigres, de cerfs & de singes, & les campagnes, de bœufs, de vaches & de pourceaux. Pour des poules, des canards & des tourterelles, il y en a très-grand nombre; & c'est ce qui fait la meilleure partie de leurs festins. Les chevaux des Tonquinois sont d'assez belle taille; il y en a toujours quatre à cinq cens dans les écuries du roi. Les éléphans y sont d'une prodigieuse grandeur, & on n'en voit dans aucun lieu de l'Asie de si hauts ni de si adroits.

DE LA RELIGION DES TONQUINOIS.

Les Tonquinois, à l'égard de la religion, sont divisés en trois sectes. La premiere prend son origine d'un ancien philosophe, nommé *Confucius*, dont la mémoire est célébre dans toute la Chine, & dans plusieurs royaumes voisins. Ceux de cette secte croient que quand l'homme meurt, l'ame se dissipe dans l'air. Ils font des sacrifices au soleil, à la lune & aux autres planetes, & ont encore quatre principaux dieux, & une déesse. Les noms des dieux sont, Brama, Raumu, Betolo & Ramonu; & le nom de la déesse, Satibana; mais le roi, les mandarins, ou seigneurs de la cour, & les savans n'adorent que le ciel. La seconde secte vient d'un certain solitaire nommé *Chacabout*, & est suivie par la plus grande partie du menu peuple. Il leur a enseigné dix préceptes, dont nous avons parlé dans l'article de CHACABOUT, & leur a fait croire la transmigration des ames. La troisiéme secte est celle de *Lanthu*, fameux magicien, qui leur a enseigné une partie de la doctrine de Chacabout, & qui y a joint d'autres préceptes, qui regardent la charité & le soin des pauvres. Les Tonquinois ont accoutumé d'adorer trois divinités dans leurs maisons. La premiere est le *Foï*, ou dieu Penate; la seconde est une idole, qu'ils appellent *Tienchu*, laquelle est comme la patrone des arts & des métiers; la troisiéme se nomme *Buchin*, & est invoquée pour rendre les maisons heureuses. Il y en a qui adorent les cinq parties de la terre; car ils en font une cinquiéme au milieu des quatre. En leur rendant leurs hommages, ils ont pour chacune de ces parties, une couleur particuliere. Quand ils adorent la partie du septentrion, ils sont vêtus de noir, & couvrent de même couleur la table & les plats, où ils mettent les viandes des sacrifices. Lorsqu'ils adorent la partie du midi, ils sont vêtus de rouge; pour l'orient, de verd; pour l'occident, de blanc; & pour le milieu du monde, ils portent le jaune. Tous les ans, le premier jour de l'année, ils font une grande solemnité, pour honorer ceux qui durant leur vie ont fait quelques belles actions, & tous ceux qui ont eu du cœur, même en combattant contre leur patrie. Plus de quarante mille soldats se rangent dans une grande campagne, où tous les princes & mandarins ont ordre de se trouver, & où le roi se rend aussi. Après les sacrifices, on brule de l'encens devant quantité d'autels, où sont écrits les noms des capitaines & hommes illustres dont on célébre la mémoire; puis le roi, les princes & les seigneurs de la cour font des révérences devant ces autels, excepté ceux où sont les noms des capitaines qui se sont soulevés contre leur prince légitime, contre lesquels le roi tire cinq coups de fléches. Cette action est suivie de la décharge du canon, & de trois salves de mousqueterie, pour mettre en fuite toutes ces ames. La cérémonie étant finie, les bonzes font un festin des viandes qui ont été offertes en sacrifice. Le premier jour & le quinziéme de la lune, sont encore des jours de fêtes parmi eux. Les bonzes qui vivent en communauté sous un supérieur, dans les grandes pagodes ou temples, suivent la croyance de Chacabout, & vivent d'aumônes. Ils portent tous au cou une maniere de chapelet de cent grains, qu'ils disent six fois les jours de fêtes. Le mariage leur est permis, pourvu qu'ils sortent de leur monastère. Lorsqu'ils assistent aux funérailles des grands, ils sonnent de leurs cornets ou trompettes; pendant que les grosses cloches de leurs pagodes font un carillon lugubre. Les Tonquinois ont une vénération particuliere pour deux magiciens qu'il nomment *Tay-bou*, & *Tay-phouthoui*; & pour une magicienne, qu'ils appellent *Bacoti*. Nous en avons parlé dans leurs articles. Une de leurs superstitions, est de vouloir soulager la lune, quand elle souffre une éclipse. Ils croient que c'est un dragon qui lui fait la guerre & qui s'efforce de la dévorer; c'est pourquoi on sonne toutes les cloches, on bat du tambour, & on tire quantité de coups de mousquet, pour faire fuir ce dragon: cependant l'éclipse se passe; & alors s'imaginant qu'ils ont délivré la lune, ils font de grandes réjouissances. Ils donnent à chaque heure du jour & de la nuit, le nom d'un animal, comme du tigre, du lion, de l'ours, du cheval, du dragon, du

singe, &c. Les jours ont aussi de mêmes noms. Quand un enfant vient au monde, ils croient que l'animal, dont l'heure de sa naissance porte le nom, est fatal & funeste au nouveau-né. Le dernier roi de Tonquin, qui étoit né à l'heure nommé *le cheval*, ne sortoit jamais de son palais pendant cette heure-là, de crainte d'être blessé par quelque cheval,

Le P. Alexandre de Rhodes, Jésuite, annonça l'évangile dans ce pays-là depuis l'an 1654. Quoique quelques autres missionaires Dominicains y eussent déja porté l'évangile avant lui, le peuple suivoit les trois sortes de religions qui sont chez les Chinois. En peu de temps ce zélé missionaire y établit un église, qui s'est maintenue au milieu des plus rigoureuses persécutions. La religion chrétienne y étoit encore défendue lorsque l'évêque de Béryte y envoya M. Deydier l'an 1666, qui a fait des progrès extraordinaires; mais faute de bons ouvriers, il ne put les pousser aussi loin qu'il le souhaitoit. L'évêque de Béryte y alla lui-même de Siam pour les encourager, & s'en retourna l'an 1670. * *Voyez* la relation des évêques François, imprimée l'an 1674.

Des rois et du gouvernement de Tonquin.

Le Tonquin étoit anciennement une des dépendances de la Chine; & depuis huit cens ans il a été gouverné par des rois particuliers. On compte six familles de ces rois. Le premier qui porta le nom de roi, fut un insigne brigand, nommé *Din*, lequel ayant amassé quantité de vagabonds & de mécontens, se rendit si redoutable par sa valeur, qu'après plusieurs victoires il se plaça sur le trône. Ses deux fils, qui lui succéderent l'un après l'autre, étant morts sans enfans, le royaume fut divisé par des guerres civiles; & le parti le plus foible ayant appellé les Chinois à son secours, se rendit le plus puissant. On éleva alors sur le trône un mandarin d'une maison nommée *Lelequel*, qui fit bâtir le magnifique palais de Tonquin. Ce roi n'eut qu'une fille qui se maria à un des plus grands mandarins de la maison de *Tran*. Mais son regne fut troublé par la révolte de ses sujets, dont le chef lui donna bataille; & s'étant saisi de sa personne, le fit mourir. Après neuf ans de désordres, les Chinois se rendirent maîtres du royaume, qu'ils tinrent pendant vingt ans, & y établirent des gouverneurs. Mais un vaillant capitaine de la maison de *Lé* chassa ces usurpateurs, & posséda la couronne, qui s'est conservée quatre-vingts ans dans cette maison. Après ce temps un grand seigneur de la famille de *Mar* usurpa l'autorité souveraine, & fut bientôt détrôné par un mandarin de la maison de *Trin*, qui le fit mourir à la tête de son armée. Quoique ce prince victorieux eût pu monter sur le trône, il ne voulut pas néanmoins prendre le titre de roi; mais il se contenta de celui de général des troupes, & fit publier par toutes les provinces du royaume, que s'il restoit encore quelque prince de la maison de *Lé*, il pouvoit se présenter, assurant qu'il le mettroit en possession du royaume. Il s'en trouva un sur les frontieres, où il servoit comme simple soldat sans se faire connoître. Aussitôt on lui envoya tout l'équipage d'un roi, & on l'emmena à Checo, ville capitale du royaume, où il fut déclaré roi de Tonquin. Le général Trin se réserva néanmoins le commandement absolu dans les armées, avec la meilleure partie des revenus du royaume. De sorto que depuis ce temps-là on peut dire qu'il y a eu & qu'il y a encore deux rois, dont le premier, qu'on appelle *Bua*, en a le nom & l'éclat; & le second, que l'on nomme *Choua*, en a, pour ainsi dire, toute l'autorité. Le bua ou roi demeure presque toujours enfermé dans son palais, & n'en sort qu'en certains jours. Alors on le porte dans un palanquin, précédé des éléphans, des chevaux de main, & de plusieurs officiers à cheval. Après le palanquin marchent les joueurs d'instrumens, les trompettes & les soldats de sa garde, & toute cette pompe est fort magnifique. Le roi a d'ordinaire deux mille soldats pour sa garde, & environ vingt mille qui sont entretenus sur les frontieres, avec cinquante éléphans pour la guerre. Sur toutes les rivieres du royaume, par où l'ennemi pourroit faire quelques invasions, il tient cent grosses galeres, avec une grande quantité de petites galiotes, dont les rameurs rament debout, ayant le visage tourné vers la proue, au contraire des nôtres, qui lui tournent le dos. Le roi donne presque tous les jours audience publique; mais tous ses édits & arrêts doivent être signés du Choua, pour avoir leur effet. Les aînés ne succédent pas toujours à la couronne; car le Choua ou connétable avec les conseillers d'état, ont déterminé que le roi pourroit choisir celui qui lui plairoit de ses fils pour être son successeur. Aussitôt qu'il l'a nommé, le Choua, les principaux officiers de l'armée, les conseillers d'état & les eunuques viennent le saluer, & faire serment de le mettre sur le trône après la mort de son pere. Les autres freres demeurent enfermés dans le palais, d'où ils ne sortent que quatre fois l'an: chaque fois ils ont six jours pour se promener & aller à la chasse, les officiers du Choua les accompagnant par-tout. Le royaume de Tonquin est divisé en huit grandes provinces, chacune desquelles a ses gouverneurs & ses magistrats; & on peut appeller de leurs sentences à la cour, où il y a cent conseillers d'état pour juger de toutes les appellations du royaume, outre les trente-deux conseillers du conseil royal qui accompagnent le roi dans ses audiences publiques. Le roi ne fait point battre monnoie, ni d'or, ni d'argent; & les Tonquinois dans le commerce se servent de certains pains d'or, dont les uns valent cent écus de notre monnoie, les autres deux cens. Ils se servent aussi de barres d'argent; & pour les moindres payemens ils coupent de petits morceaux de ces barres, selon la somme qu'il faut compter, ayant chacun leur balance à la main, qui ressemble à nos romaines; ou bien ils payent en monnoies étrangeres, qui sont le plus souvent des réales d'Espagne. Cet or & cet argent leur viennent de la Chine & du Japon, en échange des soyes, du musc & du bois d'aloès qui sortent de leur pays. M. Deguignes a donné la suite des rois du Tonquin dans son *histoire des Huns*, tome I, pag. 169.

Des reines de Tonquin.

Les rois de Tonquin ne permettent point aux eunuques, quoiqu'entierement coupés, de servir les reines & les princesses dans leurs palais. Il n'y a que les filles & les femmes qui aient cette permission. Lorsque la reine sort du palais, elle est portée dans un palanquin entouré de jalousies, en sorte qu'on ne la voit pas. Son palanquin est précédé de six éléphans qui marchent deux de front, puis de plusieurs officiers armés. Il est suivi des dames d'honneur à pied, après lesquelles on voit un chariot traîné par huit filles de qualité, pour mener la reine quand elle sort de son palanquin: alors tous les officiers & les eunuques se retirent en un lieu d'où ils ne la puissent voir; car c'est un crime de la regarder.

Des moeurs et coutumes des peuples de Tonquin.

Les peuples de Tonquin sont naturellement doux, & se soumettent à la raison. Ils estiment plus les ouvrages des pays étrangers, que les leurs propres; mais ils n'ont pas la curiosité de voir d'autres terres que celles où ils ont pris naissance: où ils veulent, disent ils, toujours demeurer pour honorer la mémoire de leurs ancêtres. Ils ont le teint un peu olivâtre; mais ils sont mieux faits que les Chinois, & n'ont pas le nez ni le visage si plat. Au reste, ils portent leurs cheveux aussi longs qu'ils peuvent croître. Le menu peuple les tresse & les attache en forme de bourlet au haut de la tête: mais les nobles, les gens de justice & les soldats, les tiennent autour du cou, afin qu'ils ne vien-

nent point battre sur le visage. Ils ne croient pas avoir de belles dents, jusqu'à ce qu'ils les aient rendues noires comme du jayet; & ils laissent croître leurs ongles, les plus longs parmi eux étant les plus beaux. Leur habit est grave & modeste : c'est une robe qui leur descend jusqu'aux talons, qui se lie avec une ceinture de soye, ou mêlée d'or & d'argent. Mais les soldats ont une robe qui ne tombe que jusqu'aux genoux, & n'ont ni bas ni souliers. Le menu peuple est esclave une partie de l'année; car, à la réserve des bourgeois de Checo, ville capitale du royaume, tous les gens de métier, menuisiers, serruriers, massons & autres, sont obligés de travailler pendant trois mois (qu'ils appellent *Lunes*) pour la maison du roi; & pendant deux autres mois pour les mandarins ou grands seigneurs. Ils jouissent du reste de l'année, & travaillent pour ceux qui les payent. Ce service s'appelle *vicquan*, c'est-à-dire, *condition d'esclave*. Les Tonquinois se plaisent à demeurer sur les rivieres, qui sont en leurs pays exemtes des crocodiles, & d'autres animaux dangereux, dont on voit une grande quantité dans le Gange. Les mariages ne s'y font point sans le consentement du gouverneur ou juge du lieu. Dès le lendemain des nôces, le mari appelle sa femme sa sœur; & la femme appelle son mari, son frere. La loi du royaume permet à l'homme de répudier sa femme; mais la femme n'a pas le même privilége, & n'obtient que rarement de pouvoir demander la séparation. Les loix sont très-rigoureuses contre l'adultère, qui est puni de mort. Les Tonquinois se rendent souvent visite les uns aux autres, & chacun marche alors avec une suite selon sa condition. Les princes & les mandarins montent sur leurs éléphans, ou se font porter dans une maniere de brancard par six hommes. Leur suite est ordinairement de cinquante à soixante hommes, & il ne leur est pas permis d'excéder ce nombre-là. Pour ce qui est des simples gentilshommes, & des officiers de la cour qui vont à cheval, chacun ne peut avoir au plus que sept valets après soi. Les Tonquinois tiennent à grand deshonneur d'avoir la tête sans cheveux; ce qui ne se voit parmi eux qu'aux criminels, que l'on fait raser dès qu'ils sont saisis. Leur maniere de s'asseoir, est d'avoir les deux jambes croisées, comme nos tailleurs lorsqu'ils travaillent. Chez les grands seigneurs, dans la salle où l'on reçoit les visites, il y a comme une alcove, avec une estrade élevée de terre environ d'un pied, & couverte d'une natte très-fine, faite de petits joncs déliés comme du fil fin : ce qu'ils préferent aux tapis de Perse ou des Indes; parceque ces nattes, qui sont d'ailleurs plus cheres, sont plus fraîches & plus commodes dans les chaleurs : car elles sont douces comme du velours, & n'engendrent point de punaises, dont on est fort tourmenté dans les Indes. Les princes & les mandarins sont assis sur cette estrade couverte de natte : & la noblesse qui les accompagne est assise autour de la chambre sur un coussin, avec un autre derriere le dos. Les Tonquinois n'ont à table ni couteau ni cuillier : tout ce qui est servi, est coupé par petits morceaux, de la grosseur d'une noisette, qu'ils prennent avec deux petits bâtons dorés, qui leur servent de fourchettes. Le menu peuple se contente de riz cuit dans de l'eau, avec du poisson séché à l'air, ou des œufs salés, & ne mange guères de viande que dans les festins. Entre tous les divertissemens des Tonquinois, il n'y en a point où ils s'attachent avec tant de plaisir qu'à la comédie, qui se joue d'ordinaire la nuit, & qui est accompagnée de quantité de décorations & de machines. Ils savent admirablement bien représenter la mer & les rivieres, & les combats de vaisseaux. Les acteurs & actrices ont des habits magnifiques : & la coëfure des femmes est une espéce de mitre ou de tiare, qui leur sied très-bien.

DES GENS DE LETTRES DANS LE TONQUIN.

Les Tonquinois s'appliquent fort aux sciences, parceque c'est le seul moyen de parvenir aux charges & aux dignités du royaume. Mais par les sciences il ne faut pas entendre la connoissance des langues, ou de la philosophie d'Aristote : ils n'étudient que les loix de leur pays, les mathématiques, & particulierement l'astrologie. Quelques-uns s'adonnent aussi à la musique & à la poësie; & l'on remarque que les poëtes du Tonquin sont les meilleurs de tout l'Orient. Pour acquérir la noblesse par les lettres, il faut que la jeunesse passe par trois degrés, qui sont celui de *sinde*, celui de *doucum*, & celui de *tansi*. Avant que de parvenir au premier degré, les jeunes gens doivent s'appliquer huit ans entiers à bien apprendre ce qui est de la fonction de notaire, de procureur & d'avocat. Au bout de huit ans ils sont examinés sur les devoirs de ces charges : & s'ils sont trouvés capables, le roi leur permet de prendre le nom de *sindes*. Pour obtenir le nom de *doucum*, il faut étudier pendant cinq ans l'astrologie, la musique & la poësie, & apprendre à faire les instrumens de mathématiques. Après ces treize années d'étude, il faut en employer encore quatre à apprendre à lire & écrire le caractere chinois, avec les loix & les coutumes de ce peuple. Le dernier examen se fait dans l'enclos du palais du roi, qui s'y trouve avec les princes, les mandarins d'armes & les mandarins de lettres : tous les *tansis* y sont aussi présens. Le nombre des aspirans va quelquefois jusqu'à trois mille. On dresse dans la grande place du palais neuf échafauts, dont l'un est pour le roi & les princes, & les huit autres pour les examinateurs & les aspirans : & afin que chacun puisse voir tout ce qui s'y passe, on éleve tous ces échafauts en amphitheâtres. Mais le roi & les mandarins ne s'y trouvent que les deux premiers jours des huit que l'on emploie à cet exercice. Le dernier jour on met les noms de ceux qui ont bien répondu entre les mains des seize premiers mandarins; & après en avoir eu l'agrément du roi, on leur donne une robe de satin violet, avec le nom de *tansis*, & on les met au rang des nobles. Ensuite on donne à chacun des nouveaux *tansis* le dénombrement des bourgs & villages où il doit prendre les rentes que le roi lui assigne. Après avoir fait son entrée dans son département sur un brancard doré, porté par huit hommes, accompagné de joueurs d'instrumens & de trompettes, il vient à la cour pour s'instruire des affaires du royaume & de la maison du roi, & pour tâcher de parvenir à la qualité de *mandarin*. Tous les ambassadeurs qui sont envoyés à la Chine & aux états voisins, sont tirés du nombre de ces *tansis*.

DES MÉDECINS DU TONQUIN.

Les médecins du royaume de Tonquin ne s'étudient guère qu'à connoître les simples & les racines, pour en faire l'application selon le genre de la maladie. Ils découvrent la source du mal par le battement du pouls, qu'ils tâtent en trois endroits de chaque côté. Par le pouls du poignet droit, ils connoissent ce qui regarde le poulmon; par celui des veines, où d'ordinaire on se fait saigner, ils jugent de l'état du petit ventre; & par celui de la temple, ce qui concerne les reins. Le pouls du poignet gauche leur marque la disposition du cœur; celui du milieu du bras, ce qui se passe au foye; & enfin celui de la temple gauche leur découvre encore mieux le mal qui peut être survenu dans les reins. Ainsi ils jugent la cause du mal, & savent si elle est intérieure ou extérieure. Ils ont de très-bons remédes contre l'épilepsie ou mal caduc, le pourpre & d'autres maladies, que l'on croit incurables dans l'Europe. Les saignées ne sont point en usage dans le Tonquin. Ils emploient souvent le thé pour guérir le mal de tête, la gravelle & les maux de ventre.

DU COURONNEMENT DES ROIS DE TONQUIN.

Lorsque le roi est mort, & qu'il laisse plusieurs fils, on reconnoît pour roi, celui qu'il a choisi de son vi-

vant pour être son successeur. Le troisiéme jour après le décès du défunt, le choua, avec tous les mandarins d'armes, & ceux du conseil royal, & tous les gouverneurs de provinces, vont à l'appartement de ce prince, où on lui donne un habit à la chinoise : puis l'ayant monté sur un éléphant, on le mene dans la plus grande cour du palais, qui est toute couverte de brocard d'or & d'argent, en forme de tente. Là étant assis sur un trône superbement enrichi, il reçoit le serment de fidélité des seigneurs & officiers de sa cour, ausquels il fait plusieurs présens de pains d'or, & de barres d'argent. Ensuite on décharge l'artillerie; & les soldats, au nombre d'environ trente mille, font trois salves de mousqueterie dans une plaine voisine. Cela étant fait, le roi est mis sur un magnifique palanquin, & porté dans l'appartement royal, d'où chacun se retire, hors les eunuques, afin que les princesses & les dames de la cour viennent saluer le nouveau roi. Après cette cérémonie, les seigneurs rentrent pour être du festin, qui est suivi de la comédie, & de feux d'artifices pendant toute la nuit. Le lendemain, le roi assis sur son palanquin, & accompagné de toute sa cour, se rend au camp, où ses troupes sont rangées en bon ordre. Quand il y est arrivé, il monte sur un éléphant de guerre, & se place au milieu des officiers qui viennent lui prêter serment de fidélité; après quoi il leur fait ses libéralités de pains d'or, & de barres d'argent. Le roi se retire ensuite dans un beau palais, bâti proche la plaine du camp. Ce palais n'est que de bois; mais il est fort enrichi de peintures & de dorures; & tout y est très-magnifique. Toute la nuit se passe en festins & en réjouissances; & le lendemain le roi retourne en son palais de Checo, avec la même pompe qu'il en étoit sorti. C'est là, qu'étant assis sur son trône, il donne audience aux députés du peuple, qui lui viennent faire une harangue, & les renvoie chargés de présens. Pour ce qui regarde la religion, c'est une chose surprenante de voir la quantité de victimes que le roi envoie aux temples de ses faux dieux, pour y faire des sacrifices & des offrandes aux idoles. On en compte plus de cent mille; & outre cela le roi donne la valeur d'un million en pains d'or & en barres d'argent, en brocard & autres piéces de soye, pour l'ornement des idoles, & semblables choses destinées à l'usage des pagodes ou temples. Toutes ces cérémonies étant achevées, le roi prend le temps que la lune se renouvelle, pour se retirer avec les bonzes ou docteurs de la loi, & vit comme eux avec beaucoup de frugalité, durant le premier quartier, pendant lequel il visite aussi les hôpitaux. Enfin il choisit quelque beau lieu, où il ordonne de faire bâtir une nouvelle pagode, qu'il voue à quelqu'une de ses idoles. Ensuite on bâtit trois maisons dans une grande plaine, où passe la riviere; une pour le roi, l'autre pour le choua, & la troisiéme pour le chef ou président du conseil, avec quantité de hutes pour le reste de la cour. On y dresse aussi une infinité de cabanes, qui servent de cuisines. Le roi s'y rend au commencement du second quartier de la lune; c'est-à-dire, le huit ou le neuviéme du mois; (car nous avons déja remarqué qu'ils comptent les mois par lunes.) Il se trouve là plusieurs galères superbement enrichies d'or & de peintures, qui représentent un combat naval, pour divertir le roi pendant tout le second quartier. On fait jouer toutes les nuits quantité de feux d'artifice, tant sur la terre que sur l'eau, avec une magnificence extraordinaire, & l'on assure que les feux d'artifice que l'on tire en Europe n'ont rien de si beau ni de si suprenant. Les sept jours étant passés, le roi retourne dans son palais de Checo, & va voir les princesses, n'ayant avec lui que ses eunuques. On continue les feux de joie tous les soirs devant le quartier des dames pendant le reste de la lune, c'est-à-dire, pendant les quinze jours que le roi y demeure. Voila de quelle maniere se passe la solemnité de son avénement à la couronne; parcequ'on ne met point de couronne sur la tête du nouveau roi (non plus qu'aux autres rois d'Orient) & qu'ils ne marquent l'élévation au trône, que par une cérémonie que l'on observe.

De la pompe funébre des rois de Tonquin.

Après la mort du roi de Tonquin, on l'embaume, on le met dans un lit de parade, & pendant soixante-cinq jours on le sert comme s'il étoit en vie. Les mets qu'on ôte de devant le corps, sont distribués aux bonzes & aux pauvres, pendant tout ce temps-là. Tous les mandarins d'armes & de justice portent le deuil ordinairement trois ans; la maison du roi neuf lunes ou mois; la noblesse six, & le menu peuple trois. Pendant ces trois ans, tous les divertissemens cessent, à la réserve de ceux qui accompagnent la cérémonie de l'élévation ou couronnement du nouveau roi. Lorsque cette cérémonie est finie, le roi se fait couper les cheveux, & se couvre la tête d'un bonnet de paille; ce que font aussi les princes & les quarante mandarins conseillers d'état, jusqu'à ce que le roi soit enterré. Les trois cloches de la tour du palais ne cessent point de sonner pendant ce temps-là. La coutume est de porter le corps du roi défunt dans des déserts qui sont au-delà de la ville de Bodégo. De Checo, capitale du royaume, jusqu'à cette ville, il y a environ deux journées de chemin; mais parceque le nouveau roi & toute la cour y vont à pied, on y emploie quinze ou seize jours. Tout ce chemin est couvert d'une toile teinte en violet; & de quart de lieue, en quart de lieue, il y a des hutes où l'on trouve quelques rafraîchissemens. Les logemens sont préparés pour chaque jour; à quoi le choua a mis ordre pendant les soixante-cinq jours que le défunt roi a été dans son lit de parade. Voici l'ordre de cette pompe funébre. Deux huissiers de la chambre du roi commencent la marche, portant chacun une masse d'armes, dont la boule est pleine de feu d'artifice, & criant le nom du feu roi. Après viennent douze des premiers officiers des galéres, qui traînent le mausolée élevé en forme de tour carrée, où est écrit le nom du roi défunt; puis douze éléphans, dont quatre portent chacun un officier qui tient en main un étendard du roi. Les quatre suivans portent chacun une tour de bois, où il y a six hommes armés de mousquets ou de lances à feux. Les quatre derniers portent chacun une espéce de coffre en forme de cage. Ensuite on voit le grand écuyer à cheval, suivi de deux pages, & de douze chevaux de main, menés deux à deux, chacun par un capitaine des gardes. Leurs harnois sont très-riches, les selles sont brodées d'or, & toutes les garnitures avec les mords, sont d'or pur. Ensuite vient le chariot qui porte le magnifique mausolée où est le corps du roi. Ce chariot est traîné par huit cerfs dressés pour cet usage, & chaque cerf est mené par un capitaine des gardes. Le nouveau roi suit ce mausolée, & marche à pied vêtu de satin blanc, avec un bonnet de paille. S'il a des freres, ils le suivent avec le même habillement, & autour d'eux il y a plusieurs joueurs d'instrumens. On voit après quatre princesses vêtues de satin blanc, suivies de deux dames d'honneur, habillées de violet, accompagnées de hautbois, & autres instrumens de musique. Elles portent le boire & le manger pour le mort. Après marchent les princes du sang vêtus de satin violet, avec des bonnets de paille, puis les grands officiers de la couronne, les mandarins & les gouverneurs des quatre principales provinces du royaume; ceux-ci portent chacun sur l'épaule un bâton où pend un sac plein d'or & de différens parfums, qui est le présent de chaque province. Enfin, suivent deux chariots, chacun tirés par huit chevaux, & portant chacun un coffre plein de pains ou lingots d'or, de barres d'argent, de riches étofes de soye & d'autres richesses. Cette pompe finit par la marche des officiers de la cour, & autres per-

ſonnes conſidérables, partie à cheval, partie à pied, ſelon la différence de leurs charges & de leur qualité. Quand le corps du roi eſt à Bodégo, il eſt mis dans une galére, pour être tranſporté dans les déſerts que l'on trouve en remontant la riviere, vers les montagnes qui ſont aux environs. On y choiſit un lieu retiré où on l'enterre fort ſecrétement; car il n'y a que ſix des principaux eunuques de la cour, qui ſachent précisément le lieu où eſt ſon ſépulcre, & on leur fait prêter ſerment de ne déclarer jamais ce ſecret. Cette cérémonie s'obſerve peut-être par quelque motif de religion, peut-être auſſi de crainte qu'on n'aille enlever les tréſors que l'on enterre auprès du corps du roi, ſuivant la ſuperſtition de Chacabout, qui leur perſuada que les ames de ceux qui n'auroient pas exactement obſervé la loi, paſſeroient dans d'autres corps, durant trois mille ans, où ils ſouffriroient pluſieurs incommodités, comme la faim, la pauvreté & le froid. C'eſt pourquoi on enferme quantité de richeſſes dans le tombeau du roi, afin qu'il puiſſe s'en ſervir, s'il en a beſoin en l'autre monde. On y laiſſe le boire & le manger que les princeſſes ont porté juſqu'à Bodégo, les préſens des quatre provinces, & la charge des deux chariots, dont il eſt parlé dans la pompe funébre. Ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt que pluſieurs ſeigneurs & dames de la cour ſe font enterrer tout vifs auprès de lui, à deſſein de le ſervir au lieu où il va.

Funérailles des Tonquinois.

Les funérailles ordinaires des Tonquinois ſont plus ou moins pompeuſes, ſelon la qualité des perſonnes. Dans leurs enterremens, ils font pluſieurs feux d'artifice, auſſi-bien que dans leurs réjouiſſances. Ces feux ſont enfermés dans des tours, ſur de petits chariots que des hommes traînent, car le tout n'eſt fait que de papier, peint de diverſes couleurs. Ils mettent ſur le tombeau quantité de viandes & de confitures, dans la croyance que le défunt s'en ſert; car leurs prêtres les entretiennent dans cette erreur, & font ſi bien leurs affaires, que le matin il ne ſe trouve plus rien ſur la tombe. * Tavernier, *relation du Tonquin*. Le P. Martini, *hiſtoire du Tonquin*.

TONSBERG, petite ville avec un grand port. Elle eſt dans le gouvernement d'Aggerhus en Norwége, ſur la Manche du Danemarck, à quinze lieues de la ville d'Anſlo, vers le midi. * Mati, *diction.*

TONSTAL (Cutbert) d'une illuſtre famille d'Angleterre, dans le XVI ſiécle, & grand ami de Thomas Morus, a excellé dans les mathématiques, dans la philoſophie & dans la juriſprudence. Après avoir enſeigné publiquement à Oxford, où il étoit docteur, il fut appellé à la cour, pour être ſecrétaire du cabinet du roi, & s'étant fidélement aquitté de cette charge, il fut employé dans les plus grandes affaires du royaume. Il fut envoyé pluſieurs fois ambaſſadeur dans les cours ſouveraines, lors même qu'il étoit chancelier de l'archevêque de Cantorberi. Henri VIII lui donna l'évêché de Londres, puis celui de Durham. Tonſtal aſſura d'abord pour plaire au roi, qu'il pouvoit rompre ſon mariage avec Catherine d'Eſpagne, ſa femme, & fit un livre qu'il mit au jour pour en donner les raiſons; mais s'en étant repenti, il condamna ſon livre & prit le parti de la reine. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages, entre autres des *commentaires ſur l'Apocalypſe*; un *traité de la réalité du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie*; un *de la louange du mariage*, &c. On a auſſi de lui un traité *de l'art de compter*, car il étoit excellent arithméticien. Il mourut en priſon pour la foi l'an 1559, âgé de 84 ans, ſous le regne de la reine Elizabeth. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

TOPAZOS, iſle de la mer Rouge, éloignée de la terre d'environ 300 ſtades, eſt ſi chargée de brouillards, qu'à grande peine peut-on la découvrir, d'où elle a pris ſon nom: car en la langue des Troglodytes, peuples voiſins de-là, *Topozein* ſignifie *chercher*. Elle eſt fameuſe pour produire en abondance des *topazes* ou *chryſolites*. Il s'y en trouva une de quatre coudées de long, dont on fit préſent à Bérénice, mere du roi Ptolémée *Philadelphe*, qui en fit faire une ſtatue de la reine Arſinoé ſa femme. * Pline, *l.* 37, *c.* 8.

TOPETORKAN, anciennement *Cherſoneſus*, *Cherroneſus*, *Cherſo*, *Heraclea*. Petite ville de la preſqu'iſle de la Tartarie Crimée. Elle eſt ſur le golfe de Nigrepoli, environ à dix lieues de Baluclawa, vers le nord-oueſt. Ç'a été anciennement une ville épiſcopale, puis archiépiſcopale. C'eſt le lieu où Clément I, pape, fut exilé, & ſouffrit le martyre l'an 101. * Baudrand.

TOPIARIUS (Gilles) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit Flamand. Il fit profeſſion à Anvers. Son zèle éclata dans les prédications qu'il fit dans toute la Flandre, & ailleurs. Il mourut à Anvers le quatriéme mai 1579, dans un âge avancé, & après avoir paſſé plus de cinquante ans dans ſon ordre. Il avoit travaillé avec beaucoup de ſoin à la converſion des hérétiques, & à préſerver les fidéles catholiques de l'erreur. On a de lui: 1. *Enarratio evangeliorum & epiſtolarum anni totius de tempore & ſanctis*; à Paris, 1565 & 1566, *in*-8°. Cette explication eſt tirée de pluſieurs auteurs, & ſur-tout de *Laurentius Villavicentius*. 2. *Homiliæ quadrageſimales in evangelia & epiſtolas, è tabulis Jacobi Veldii*; à Paris, 1567, & à Anvers, 1573, *in*-8°. 3. *Homiliæ, ſive Conciones per annum*; à Anvers, 1569 & 1573, *in*-8°. 4. Un Catéchiſme en la langue du pays, avec des prieres. * Valerii Andreæ, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome premier, page 34.

TOPINO ou TINO, riviere du duché de Spolette, province de l'état de l'Egliſe. Elle a ſa ſource dans l'Apennin près de Nocéra, baigne Foligno, & s'étant jointe au Chiaſcio, elle ſe décharge peu après dans le Tibre, à Torciano. * Baudrand.

TOPO ou THOPO, ville de la Paleſtine dans la tribu de Juda. Elle fut fortifiée par Bacchides. * I. *Machab. IX*, 50.

TOR ou EL-TOR, ville ou port de mer ſur la mer Rouge, dans l'Arabie Pétrée, eſt défendue par un château, où il y a garniſon turque. Cette extrémité de la mer Rouge, qui eſt auprès du Tor, n'a qu'environ trois lieues de largeur; & ce fut en cet endroit qu'on croit que les Iſraélites paſſerent à pied ſec, lorſqu'ils ſortirent de l'Egypte, & qu'ils furent pourſuivis par Pharaon. La ville de Tor eſt la plus célébre de cette côte, tant pour le commerce que pour la ſtructure des maiſons, & pour la politeſſe des habitans. Elle eſt peuplée de chrétiens Jacobites, & de quelques religieux Grecs, dans un monaſtère de ſainte Catherine, qui ont correſpondance avec ceux du mont-Sinaï, ou de ſainte Catherine, qui en eſt éloigné d'environ dix-huit lieues. Entre Tor & Suez, il n'y a qu'un déſert ſtérile & ſans eau. A trois lieues proche de Suez, ſont les puits qu'on appelle *de Moyſe*, & que l'on aſſure qu'il y fit creuſer après le paſſage de la mer Rouge. Les Arabes les ont en grande vénération; mais ils ne ſont pas d'accord entr'eux, ſi ce fut l'endroit du paſſage des Iſraélites; & quelques-uns d'eux croient que Moyſe paſſa par Corondol, qui eſt à quinze lieues de Suez, & à vingt-cinq de Tor. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 11. Daviti, *de l'Aſie*. Dellon & Thevenot, *dans leurs voyages*.

TORALBA ou TORRE, ville de Sardaigne, avec archevêché transféré à Saſſari.

TORBERN (Ulric) gouverneur de la fortereſſe de Copenhague, ſous le regne de Chriſtiern II roi de Danemarck, ayant ſu que Fébourg, ſecrétaire d'état, lui avoit rendu un mauvais office, trouva moyen de faire croire au roi que ce ſecrétaire étoit aimé de Colombine, courtiſane dont Chriſtiern étoit extrêmement jaloux. Le roi irrité contre Fébourg, l'envoya à Torbern, ſous prétexte de lui donner en main propre

une lettre de sa majesté. Le gouverneur l'ayant reçue, y lut un commandement exprès de faire instruire le procès à Fébourg, & de le condamner au dernier supplice, pour peu qu'on le trouvât coupable. Torbern gouta le plaisir que le roi lui donnoit de se venger de son ennemi, ignorant qu'on le traiteroit de même à son tour. Il fit condamner Fébourg à être pendu, ce qui fut exécuté. Mais quelque temps après le gouverneur fut arrêté dans un festin, où le roi l'avoit appellé. Dans l'instruction de son procès, qui se fit par le sénat de Danemarck, on le trouva coupable, selon sa propre confession, d'avoir souhaité la jouissance de Colombine; mais comme on ne punit point de mort la pensée seule, dont il s'agissoit, les sénateurs le renvoyerent absous. Le roi se plaignit de ce jugement, parcequ'il vouloit perdre le gouverneur, & le fit mener devant les juges de Colberg, qui furent contraints par menaces de rendre une sentence de condamnation contre Torbern. Cette extrême sévérité, ou plutôt cette injustice, dont il n'y avoit point encore eu d'exemple en Danemarck, étonna la noblesse, qui craignit d'être exposée à de pareils dangers; elle se souleva; & la rebellion étoit fort à craindre, si l'adresse du roi ne l'eût évitée par un moyen qui se présenta, pour persuader les seigneurs du royaume, que Torbern avoit mérité le dernier supplice. *Voyez* FEBOURG à la fin de l'article. * Varillas, *histoire des révolutions en matiere de religion.*

TORCELLO, ville d'Italie dans l'état de Venise, est le siége d'un évêché qui y fut transféré d'Altino, ruiné par les Huns. Charles Pisauri, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1582, & Marc Zénoni en 1628.

TORDENSCHILD (Pierre de) vice-amiral de Danemarck, mérite de trouver place parmi les plus vaillans capitaines du XVIII siécle. Il étoit fils de Jean Wessel bourgeois & conseiller de la ville de Drontheim en Norwége, qui voulut lui faire apprendre un métier, ce qu'il refusa. Le docteur Peter, conseiller du roi, le prit depuis à son service: mais Tordenschild s'ennuyant bientôt de cette condition, s'enrolla d'abord sur terre, & ensuite sur mer. Il s'embarqua comme simple matelot sur un vaisseau danois qui alloit aux Indes orientales, & il ne montra pas moins de courage & une grande capacité fort au-dessus de son état, que d'aversion pour la vie licencieuse des matelots. Il étoit d'ailleurs d'un tempérament robuste, & faisoit paroître en toute occasion une grande ardeur pour se distinguer. A son retour on parla de ses bonnes qualités au roi, qui le reçut au nombre des cadets de la marine. Il s'avança par degrés, & parvint à être capitaine dans la derniere guerre avec la Suéde. Les Suédois éprouverent plus d'une fois sa valeur, sur-tout au combat donné le 8 août 1715, sur les côtes de la Poméranie. Dans la même année il prit un paquebot suédois, quelques galiotes & autres vaisseaux, sur lesquels il se trouva six mille fusils, & il fut appellé de la part du roi au camp devant Stralsund. Le roi l'ennoblit peu après, & lui donna le nom de *Tordenschild*, pour lui insinuer qu'il devoit continuer à être la terreur des ennemis comme il l'avoit été par le passé. Au mois de novembre 1716, lorsque tout le monde s'attendoit à une descente dans la Scanie, il fut envoyé en qualité de commandant avec une petite escadre pour porter du secours en Norwége; & au mois de juillet 1717, il entreprit de ruiner la batterie que les Suédois avoient dressée près de Stromstette. Mais après un premier succès, il fit une grande perte de monde; beaucoup d'autres de son armée furent blessés, & lui-même reçut une blessure dangereuse. Ne pouvant s'accorder avec les généraux qui commandoient les troupes de terre en Norwége, il en fut rappellé à sa sollicitation, & à son retour ayant été attaqué vivement par un vaisseau suédois supérieur au sien en hommes & en armes, il se défendit avec vigueur, tua le capitaine de sa propre main, & força le vaisseau à prendre la fuite. Il fut blessé au côté dans cette action. En 1718, il fut encore envoyé en Norwége, & ce fut lui qui porta la premiere nouvelle de la mort du roi Charles XII, arrivée devant Friederichshall: le roi de Danemarck pour récompense de son zèle le nomma contre-amiral. La même année le roi de Danemarck étant passé en Norwége, & la flotte danoise ayant été divisée en trois corps, Tordenschild eut le commandement d'un, qu'il conduisit le 20 de juillet vers Kot Oë que les Suédois abandonnerent à son approche. Peu après il bombarda le château de Marstrand où les troupes & le commandant de la place s'étoient réfugiés, & il l'obligea à se rendre; ainsi il se rendit maître de la place & du fort de Carlstein, n'ayant eu que 10 hommes tués & 12 blessés. Le roi de Danemarck récompensa un si grand service, en nommant Tordenschild vice-amiral & son chambellan, & en le gratifiant d'une terre noble de 50000 écus, & de son portrait enrichi de diamans. Le 8 novembre 1719, le nouveau vice-amiral qui n'avoit pas réussi devant le château d'Elsborg près de Gottenbourg, entra dans le port même de Gottenbourg, surprit deux batteries dont il encloua les canons, brula une partie des vaisseaux qui s'y trouverent, emmena le reste, & retourna victorieux auprès du roi. La paix ayant été faite en 1720, il résolut de faire un voyage en Allemagne, en France & en Italie. Il alla d'abord à Hambourg, & de-là à Hanovre, où le roi d'Angleterre qui y étoit alors, le reçut fort bien, & le fit placer à sa gauche à table. Mais ce fut là le terme de ses honneurs & de ses voyages. S'étant battu en duel le 12 de novembre 1720, avec un Suédois, nommé Stahl, ci-devant colonel au service de Holstein, il fut tué n'ayant pas encore 35 ans. Son corps fut envoyé en Danemarck, & sa mort fut fort sensible au roi, qui fit placer son portrait dans son cabinet. Tordenschild n'oublia jamais sa premiere origine: il étoit civil & plein de charité; il faisoit des pensions à cinquante veuves, & en payoit pour plusieurs orphelins de l'éducation desquels il s'étoit chargé. * *Mémoires du temps.*

TORDERA, TARDERA, anciennement *Alba*, riviere d'Espagne, dans la Catalogne. Elle baigne Saloni & Ostalric, & se décharge dans la mer de Blanes. * Baudrand.

TORDESILLAS, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Léon, aux confins de la Castille-Vieille sur le Douro, à sept lieues de Valladolid, vers le couchant. Tordesillas a un ancien château, dans lequel la reine Jeanne, mere de Charles-Quint, mourut l'an 1555. On appelloit autrefois cette ville *Otere de Sillas*, c'est-à-dire, *la colline de Sillas*, en latin *Jugum Syllanum.* * Baudrand.

TOREDORIX, Gaulois Asiatique, d'une contrée qu'on appelloit *les Tossopiens*, étant allé voir Mithridate avec soixante de ses concitoyens, fut reçu d'une maniere si fiere & si orgueilleuse, qu'il ne put s'empêcher de remontrer à ceux qui l'accompagnoient, qu'il y alloit de leur honneur de venger l'outrage que ce roi faisoit à toute leur nation. Comme ils devoient se rendre pour la seconde fois à l'audience dans un parc, où l'on avoit coutume de faire toutes sortes d'exercices, & qu'il avoit remarqué un lieu fort profond, où il étoit presque impossible de secourir un homme, il s'offrit, comme il étoit extrêmement robuste, de saisir Mithridate au corps, & de s'y jetter avec lui. Mais le roi n'ayant pu se rendre ce jour-là dans ce parc, ils furent mandés dans son palais. Pour avoir changé de lieu, Toredorix ne changea point de dessein: il demeura même si ferme dans la résolution qu'il avoit prise, qu'enfin les autres députés étant entrés dans son ressentiment, lui promirent de se jetter sur Mithridate pour le mettre en piéces. Leur dessein néanmoins fut découvert, & Mithridate ordonna qu'on leur coupât la tête. Quant à Toredorix qui étoit l'auteur de cette conspiration, il vou-

fut distinguer son supplice par la défense qu'il fit de l'inhumer. Plutarque qui rapporte cette histoire, dit qu'il y eut une jeune femme de Pergame, que ce Gaulois avoit aimée, qui s'étant hazardée de l'inhumer malgré cette défense, fut amenée devant le tribunal du roi, qui lui fit grace, ne voulant pas la punir de cette action que l'amour lui avoit fait entreprendre. * Plutarque, *opuscul.*

TORELLI FOLA, né à Poppi, & non à Puggio, comme le dit dom Martène, dans le tome VIII de l'*Amplissima collectio*, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Fiesoli, avoit assisté à une partie des assemblées du concile de Trente, & nous a laissé des actes de ce qui s'y est passé sous Paul III, Jules III, & particulierement sous Pie IV, sous lequel il a écrit son Journal. Cet ouvrage est imprimé dans le tome huitiéme de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des PP. Martène & Durand, pag. 1222 & suiv. sous ce titre : *Diarium actorum sacri concilii Tridentini, sub Pio IV, pontifice : auctore Torello Phola de Puggio, cathedralis ecclesiæ Fesulanæ canonico.* Ce Journal finit ainsi : *Universi concilii Tridentini, tam sub Paulo III & Julio III, quàm sub Pio IV, pontificibus maximis, finis.... ego Torellus presbyter, & auctor & scriptor extiti, inque hanc quæ cernitur formam redegi... anno Domini MDLXIV.* Après ce Journal, dans le tome huitiéme de la collection citée, on a imprimé encore divers autres actes concernant le même concile (*Addenda ad acta concilii Tridentini*) depuis la page 1423, où finit le Journal de Torelli, jusqu'à la page 1445.

TORELLI (Pomponio) comte de Montechiarugulo, vivoit dans le XVI siécle. Il eut pour grand-pere maternel FRANÇOIS Pic de la Mirandole. Il fut membre de l'académie des *Innominati* à Parme, & son nom académique étoit *Il perduto*. Son fils étant chevalier de l'ordre de Malte, il composa pour son instruction cet ouvrage, intitulé : *Trattato del debito del cavalliero*; mais il eut la douleur de perdre ce fils pendant l'impression de ce livre. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740. Cet ouvrage de Torelli, a été imprimé à Parme en 1596, *in*-4°. Pomponio Torelli encore auteur de plusieurs tragédies italiennes : *la Galatea; la Merope; la Vittoria; il Polidoro, ed il Tancredi, traged.e del Conte Pomponio Torelli*; à Parme, 1603 & 1605, *in*-4°. Voyez Possevin, *in apparatu sacro.*

TORELLI (Louise) comtesse de Guastalle, fondatrice des religieuses Angéliques & Guastalines, étoit fille d'ACHILLE Torelli, comte de Guastalle. Ce comte n'ayant point d'autres enfans, la laissa héritiere de tous ses biens. Elle fut mariée deux fois; mais se voyant veuve pour la seconde fois dès l'âge de vingt-cinq ans, elle se consacra à la retraite & à la piété. A la persuasion du pere Baptiste de Crème, son directeur, elle assembla plusieurs filles à Milan. Le pere Hélyot conjecture que cet établissement commença avant l'an 1530. Le pape Paul III donna un bref, en date de l'an 1534, par lequel il permettoit à la comtesse d'établir une congrégation de filles, qui fissent profession de la vie religieuse sous la régle de S. Augustin, selon les statuts qui leur seroient donnés par l'archevêque de Milan, & de leur faire bâtir une église & un monastère. La comtesse acheta vingt-quatre maisons à Milan, & fit bâtir un ample monastère, qui fut achevé l'an 1535, avec une belle église, sous le titre de la *Conversion de S. Paul.* Ferdinand de Gonzague, nouveau comte de Guastalle, & gouverneur de Milan, fit de riches présens à ce monastère. Ces religieuses prirent l'habit l'an 1536. La fondatrice prit le nom de *Paule-Marie*, & on donna celui d'*Angélique* à la congrégation. La comtesse Torelli mourut à Milan le 20 octobre 1559, âgée de 69 ans. * Hélyot, *histoire des ordres religieux*, tome *IV*, chapitre 16.

TORELLI (Louis) religieux de l'ordre de S. Augustin, né à Boulogne, a été un des plus considérés de son ordre pour sa doctrine & pour son mérite. Il a été prieur & provincial, ce qui ne l'a pas empêché de composer, après bien des recherches, l'histoire de son ordre. Elle est en italien & intitulée : *Secoli Agostiniani, o vero Istoria generale del sacro ordine Eremitano del grand dottore di S. Chiesa Aurelio Agostino, vescovo d'Hippona, divisa in 13 secoli*, huit volumes *in-fol.* à Boulogne en 1659 & suivantes. Il essaye de répondre dans la préface du quatriéme volume au P. Labbe, Jésuite, qui dans son traité *de scriptoribus ecclesiasticis*, s'étoit raillé de l'auteur d'un ouvrage imprimé à Bruxelles, où l'on prétendoit que la plupart des grands hommes qui ont paru dans l'Eglise en Occident, dans les premiers siécles, sont sortis de l'ordre de S. Augustin. Il soutient aussi, ce qu'il avoit entrepris de prouver ailleurs, que S. François avoit été du même ordre : en quoi il a été réfuté par Wadingue & par plusieurs autres. On a encore de Torelli un abrégé en italien, des vies des hommes & des femmes illustres de son ordre, *in*-4°, à Boulogne en 1647. Ce pere passoit pour avoir lu les saints Peres, & pour les avoir bien étudiés : mais il ne l'a fait paroître dans aucun ouvrage. Il est mort à Boulogne dans un âge très-avancé, après l'an 1678. * *Relat. des sav. d'Ital. par le P.* Poisson de l'Orat. Lenglet, *méthode pour etudier l'hist.* in-4°, *t.* 3, *p.* 171, 172.

TORELLI (André) *cherchez* TAUREAU.

TORFÆUS (Thormod) Islandois, historiographe du roi de Danemarck, par rapport aux affaires de la Norwége, fit une partie de ses études dans sa patrie, d'où il se rendit en Danemarck pour se perfectioner dans les sciences. Comme il avoit déja acquis beaucoup de lumieres dans l'histoire de sa patrie, plusieurs professeurs qui aimoient cette même étude, chercherent à se lier avec lui, & chacun se communiqua réciproquement ses connoissances. Vers le même temps, Frédéric III, roi de Danemarck, prince fort savant, ayant demandé quelque habile homme qui pût traduire d'anciens manuscrits islandois qu'il avoit dans sa bibliothéque, on lui indiqua Torfæus, qui accepta la commission qui lui fut proposée : ses traductions se trouvent encore dans la bibliothéque royale. Ce savant plut tellement au monarque par ses lumieres, & sa bonne conduite, que Frédéric le retint plusieurs années à sa cour, au nombre de ses domestiques. Il l'employa aussi dans différentes affaires, qui n'avoient rien de commun avec ses études; & il eut encore plus lieu de se convaincre de la capacité, de la droiture & de la fidélité de ce savant Islandois. Pour le récompenser de ses soins & de ses travaux, il le préposa sur les impôts d'une grande partie de la Norwége méridionale. Torfæus s'aquitta de cet emploi au gré du prince; mais lui-même ne tarda pas à se dégouter d'un genre d'occupations, peu convenable à un homme de lettres, & qui lui causoit souvent des embaras & des chagrins qui l'affligeoient & augmentoient son dégout. Résolu enfin de quitter ce poste, quelque lucratif qu'il fût, il sollicitoit le roi de lui en donner un autre, lorsque ce prince vint à mourir. Christiern V, son fils, étant monté sur le trône, nomma Torfæus son historiographe pour la Norwége, avec une pension annuelle de six cens écus d'Allemagne. Frédéric IV lui continua les mêmes avantages. Ces bienfaits mirent notre savant en état de demeurer tantôt à Copenhague pour visiter les archives, tantôt dans un bien de campagne qu'il avoit acquis à Stongeland, auprès de la ville de Stavanger, où il mettoit ses recherches à profit. Il mourut dans le même lieu, vers l'an 1720, âgé de 81 ans. Aucun historien avant lui, n'a recherché avec autant de soin & de succès, ce qui concerne l'histoire ancienne & les antiquités du septentrion; & aucun n'a été aussi exact que lui dans la chronologie, ni plus exact & sincére dans

dans les faits. Tout ce qu'on lui reproche, c'est d'avoir été trop opiniâtrément attaché aux préjugés qu'il avoit eus dès sa premiere jeunesse pour les anciens écrivains de sa patrie, qu'il suit dans les occasions où il auroit dû les abandonner. Ses ouvrages sont : 1. *Series dynastarum & regum Daniæ, à primo eorum Skioldo, Odini filio, ad Goravum Grandævum* ; à Copenhague, 1702, *in*-4°. Le même sous ce titre : *Universæ septentrionis antiquitates, series dynastarum & regum Daniæ exhibentes* ; à Copenhague, 1705, *in*-4° ; mais on croit que c'est la même édition que la précédente, dont le titre seul est changé. 2. *Trifolium historicum, seu de tribus Daniæ regibus Gormo Grandævo, Haraldo & Suenone, in supplementum seriei regum Daniæ* ; à Copenhague, 1707, *in*-4°. 3. *Historia Hrolfi Krake regis Daniæ, edita à Thormodo Torfæo* ; à Copenhague, 1705, *in*-8°. On croit que l'auteur de cet ouvrage vivoit dans le XIII siécle. Torfæus l'a traduit de l'ancien islandois en latin ; c'est l'histoire d'un des plus célébres rois du Danemarck païen. 4. *Thormodi Torfæi commentatio historica de rebus gestis Færeyensium, seu Faroënsium : Hauniæ*, 1695, *in*-8°. C'est l'histoire des isles de Fœroë. 5. *Thormodi Torfæi historiæ rerum Orcadensium libri III, quibus insularum harum situs, numerus, comitum, episcoporum & procerum origines, familiæ, & gesta, ad annum 1469 exponuntur, nec-non regum Daniæ studia in jure suo repetendo variis documentis asseruntur : Hauniæ*, 1697, *in-folio*. C'est dans cet ouvrage que l'auteur établit fortement le droit du roi de Danemarck & de Norwége sur les isles Orcades. 6. *Groenlandia antiqua, seu veteris Groenlandiæ descriptio* ; à Copenhague, 1706, *in*-8°. Cet ouvrage est exact & savant. 7. *Historia Vinlandiæ antiquæ* ; au même lieu, *in*-8°. 8. *Historia rerum Norwegicarum, in quatuor tomos divisa* ; à Copenhague, 1711, quatre volumes *in-folio*. Cette histoire qui ne peut être assez estimée par ceux qui veulent connoître l'histoire du septentrion, a été imprimée en partie aux frais du roi de Danemarck, & en partie aux dépens de M. Christiern Reizer, conseiller du roi, & professeur en droit. * *Supplément françois de Bâle. Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, édition de 1735, *in*-4°, en divers endroits du tome IV.

TORGAW, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe. Elle est sur l'Elbe, entre Meissen & Wittemberg, à huit lieues de la premiere, & à sept de la derniere. Torgaw est assez bien fortifiée & défendue par une citadelle. * Mati, *dict.*

TORNABONI (Lucrece) dame de Florence, femme de *Pierre* de Médicis, & mere de *Laurent* de Médicis, traduisit en vers italiens une partie de la bible, & se rendit célébre par ses vertus. François Serdonati & Nicolas Vilori, l'un auteur d'un livre des dames illustres, & l'autre de la vie de Laurent de Médicis, parlent très-avantageusement d'elle. Le pere Hilarion de Coste en fait aussi mention dans ses éloges des dames illustres. * *Cherchez* MEDICIS.

TORIGNI, *cherchez* THORIGNI.

TORIS (les) *cherchez* TORYS.

TORMES, riviere d'Espagne. Elle naît dans les montagnes d'Avila en Castille, traverse le royaume de Léon, baigne Alva de Tormes & Salamanque, & se décharge dans le Douro, au-dessous de Miranda de Douro. * Mati, *dict.*

TORNA, TOURNAW, petite ville de la haute Hongrie. Elle est à six lieues de Cassovie, vers le couchant, & capitale du petit comté de Torna, qui est environné de ceux d'Abanwivar, de Genivar, de Gomor & de Barsod. * Mati, *diction.*

TORNAQUITI, *cherchez* SIMON TORNAQUITI.

TORNBURG, en latin *Torna*, ville du royaume de Hongrie dans la principauté de Transylvanie, & capitale du comté de même nom, est remarquable par l'histoire d'une femme qui ayant convaincu son mari d'adultère, obtint permission de la justice de lui couper la tête dans la place publique. * Ascanius Certoz, *l.* 4 *bellor. Transylv.*

TORGAUTS (Callmoucks) Voyez les titres CALLMOUCKS & DALAI-LAMA.

TORNE, riviere de Suéde. Elle a sa source dans les montagnes de Norwége, traverse le lac de Torne, & le Torne Lap Mark, c'est-à-dire, la Laponie de Torne, une petite partie de la Bothnie, & se décharge dans le golfe de ce nom, à la ville de Torne. * Mati, *dict.*

TORNE, *cherchez* THORN.

TORNIEL (Augustin) de Novare, né en 1543, entra dans la société des Barnabites à l'âge de vingt-six ans. Il entreprit d'éclaircir & de débrouiller les difficultés de l'histoire ecclésiastique depuis le commencement du monde jusqu'à Jesus-Christ, & de la rédiger en forme d'annales. Il est le premier qui ait traité cette matiere avec étendue & avec exactitude. Son ouvrage ne contient pas seulement l'histoire, mais encore l'éclaircissement des difficultés de chronologie, de géographie, de topographie, & touchant les rits qui se rencontrent dans la narration de l'histoire, ensorte qu'il peut être considéré comme un excellent commentaire des livres historiques de l'ancien testament. Il a écrit d'un style simple & naturel, avec beaucoup de netteté & de méthode. Cet auteur est mort en 1622. Son ouvrage a été imprimé à Milan l'an 1610, à Francfort, l'an 1611 & 1640 ; à Anvers l'an 1620, & à Cologne l'an 1622. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siècle.*

TORO, petite ville sans murailles, dans le royaume de Léon en Espagne, sur le Douro, à neuf lieues de Valladolid, vers le couchant. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Sarabris* ; d'autres, pour l'ancienne *Octodurum*, deux petites villes des Vaccéens. Son terroir est très-fertile en bleds, en fruits & en vins. * Baudrand.

TORO, petite isle près de la côte méridionale de Sardaigne, au midi de celle de S. Antiogo. L'isle de Toro & celle de Vacca, qui en est près, sont les deux qu'on nommoit anciennement *Bonares Insulæ*. * Baudrand.

TORQUATO TASSO, *cherchez* TASSO.

TORQUATO (Antoine) fameux astrologue du XV siécle, étoit de Ferrare. Il pronostiqua à Matthias roi de Hongrie, l'an 1480, que les Turcs, après avoir fait quelques progrès sur les chrétiens, devoient être soumis aux Hongrois l'an 1594 ou 1595, & que leur empire seroit détruit en 1596. Sur cette espérance les Hongrois s'engagerent dans une guerre qui les ruina. * Leunclavius, *appendix histor. Musulmanicæ.* Bayle, *diction. critiq. édit.* 1720.

TORQUATUS MANLIUS, *cherchez* MANLIUS.

TORQUEMADA (Jean de) plus connu sous le nom de *Turre cremata* qui est le même nom latinisé, né à Valladolid en 1388, & issu d'une famille illustre en Espagne, entra en 1403 dans l'ordre de S. Dominique, étant âgé de quinze ans. Il assista en 1417, au concile de Constance, & ensuite fut envoyé à Paris, où il fut le premier des réguliers de la licence de l'an 1424. A son retour en Espagne il parut avec tant de distinction, qu'on le fit successivement prieur des maisons de son ordre à Valladolid & à Tolède. En 1431 il étoit à Rome, où le pape Eugène IV le fit maître du sacré palais. Peu après ce pape l'envoya en qualité de son théologien au concile de Basle ; & l'ayant reconnu homme de mérite, & capable de la conduite des plus grandes affaires, il le fit son nonce en Allemagne, l'an 1433, pour s'opposer avec le cardinal de Sainte-Croix aux entreprises des peres du concile, qui tâchoient à soustraire ce pays de l'obédience d'Eugène. Cette négociation étant finie au gré du pape, Torquemada se rendit au concile de Florence,

où il soutint sa réputation, & il y fut un des commissaires nommés pour dresser le decret d'union. Enfin étant venu en France avec quelques autres pour procurer la paix entre les couronnes de France & d'Angleterre, il apprit à Angers qu'Eugène l'avoit promu au cardinalat le 18 décembre de l'an 1439; & l'année suivante, il assista à l'assemblée des prélats de France à Bourges, où sans faire abandonner entierement le concile de Basle, il obtint que du moins on demeureroit attaché au pape. Ce cardinal eut ensuite diverses prélatures en Espagne. Le roi Jean II faisoit beaucoup de cas de lui, & il fit un bon usage de ses revenus, soit pour embellir les maisons de son ordre, ou pour fonder à perpétuité des revenus fixes qui doivent être employés à doter de pauvres filles bien nées. Il eut d'abord le titre de S. Sixte, puis celui de sainte Marie *Trastevere*. Callixte III le fit évêque d'Albano, Pie II, évêque de Sabine. Ce dernier pape dut à ses conseils le succès de l'assemblée de Mantoue, d'où tous les autres cardinaux vouloient lui persuader de se retirer, parcequ'à son arrivée, il avoit trouvé peu d'ambassadeurs des princes chrétiens. Torquemada mourut à Rome le 26 septembre de l'an 1468, âgé de 80 ans, & laissa un très-grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ont été imprimés: *Summa de ecclesia: Tractatus de aqua benedicta: Meditationes in vitam Christi: Expositio brevis super totum psalterium: Quæstiones spiritualis convivii delicias præferentes super evangeliis tam de tempore quàm de sanctis: Tractatus contra principales errores perfidi Machometis: Flores sententiarum D. Thomæ Aquinatis de autoritate summi pontificis: Tractatus de potestate papæ, & concilii generalis auctoritate: Tractatus de corpore Christi adversùs Bohemos: Tractatus de veritate conceptionis beatissimæ Virginis*, &c. Entre ceux qui n'ont pas été imprimés, est celui qu'il a intitulé, *Contra Madianitas & Ismaëlitas, adversarios & detractores illorum qui de populo Israëlitico originem traxerunt*, où il montre l'injustice des statuts de quelques églises, où ceux qui descendoient de parens Juifs ne pouvoient être admis; ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire, mais sans raison, qu'il étoit lui-même Juif d'origine. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1. Sollicité par le pape Nicolas V, à travailler sur le decret de Gratien, Torquemada fit d'abord un commentaire sur le traité *de Consecratione*, qu'il acheva malgré ses infirmités, & qu'il dédia au même pape. Sa santé étant devenue meilleure, il composa un autre commentaire sur le traité *de pœnitentia*. Ensuite il travailla à donner une édition de tout le Decret de Gratien, divisé en titres & en livres, selon la méthode des Decrétales de Grégoire IX, & le dédia encore à Nicolas V: mais cet ouvrage demeura manuscrit, & il n'a été publié qu'en 1727, à Rome, par les soins de M. Fontanini, archevêque d'Ancyre, qui y joignit ses notes. * *Nicolaï V vita à Dominico Georgio*; (p. 197,) à Rome, 1742, *in*-4°. Le pere Touron, Dominicain, a donné une histoire détaillée de la vie de Jean de Torquemada, dans le tome troisiéme de son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, depuis la page 395, jusqu'à la page 441. On trouve dans le *Supplément* à la collection des conciles des P. Labbe & Cossart, imprimé à Lucques en 1750, *in-folio*, deux ouvrages de Jean de Torquemada qui n'avoient pas encore été imprimés; le premier intitulé, *Revelationes beatæ Brigittæ, cum epistola pro iisdem apologeticæ*: le second, *Repetitiones quædam Joannis de Turre cremata, cùm esset in minoribus constitutus Basileæ, super quibusdam propositionibus Augustini de Roma.*

☞ TORQUETIL (Etienne de) sieur de Beaulieu, prêtre, natif de Vire, a été un savant prédicateur. Il a donné au public un livre de controverse intitulé: *La difformité de l'église prétendue réformée*, & quelques autres ouvrages. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

TORRE d'Agri ou d'Acri. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg du royaume de Naples. Il est dans la Basilicate, à l'embouchure de l'Agri dans le golfe de Tarente. * Mati, *diction.*

TORRE DE MONCORVO ou DE MENCORVO, gros bourg de Portugal dans la province de *Tra-los-montes*. Il est aux confins de la Castille, à une lieue de la riviere de Sabor, & à onze lieues de Lamégo, vers le levant. Quelques géographes prennent ce lieu pour la ville de la province des Callaïques, laquelle on nommoit anciennement *Forum Narbasorum*, ce qu'ils fondent sur la conformité de leur situation. * Baudrand & la Martiniere, *dict. géogr.*

TORRE DI S. BASILIO, bourg du royaume de Naples, dans la Basilicate, à l'embouchure du Sino, ou Senno, dans le golfe de Tarente. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Leutarnia*, petite ville de la Lucanie, que d'autres placent à *Alvidona* en Calabre. * Baudrand.

TORRE (Joachim della) en latin *Turrianus*, natif de Venise, entra dans l'ordre de S. Dominique, fut provincial de la basse Lombardie, 1°. vers l'an 1460; 2°. vers l'an 1486, & fut fait général de tout l'ordre en 1487. Il avoit été auparavant professeur de métaphysique dans l'université de Padoue. Le soin qu'il prit de visiter les provinces, & de tenir plusieurs chapitres généraux, montre qu'il eut de l'attention pour le maintien de la régularité; mais sa complaisance pour le pape Alexandre VI, qui le fit avec Romulino commissaire dans la cause de Savonarole, qu'ils condamnerent à être pendu & brulé comme hérétique, sans exiger de lui la rétractation d'aucune hérésie, parcequ'en effet il n'étoit coupable d'aucune, ne lui fait pas honneur. Ce général qu'on assure avoir été savant dans les langues, & qui enrichit le couvent de S. Jean & de S. Paul à Venise de plusieurs manuscrits grecs & latins, mourut à Rome le 1 août de l'an 1500, âgé de 84 ans. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

TORRE (Jerôme della) savant Véronois, fut lecteur en médecine à Padoue, & ensuite à Ferrare, d'où il revint exercer le même emploi à Padoue. Il mourut dans cette ville en 1506, âgé de 62 ans. Il avoit corrigé le neuviéme livre d'Almansor, & le commentaire qu'avoit fait Ercolanus. Il avoit aussi préparé des commentaires sur Galien, & des conseils de médecine. Il eut pour fils *Marc-Antoine* della Torre, qui s'acquit beaucoup plus de réputation que son pere, par son esprit & l'étendue de ses connoissances. Il fut dès sa jeunesse lecteur à Padoue, & ensuite à Pavie. Paul Jove, qui en fait l'éloge, nous apprend qu'il corrigea beaucoup de choses dans l'anatomie de Zerbi, & qu'il se faisoit admirer dans ses leçons & dans ses disputes. Il préparoit divers ouvrages, ausquels il ne put mettre la derniere main, étant mort à l'âge de trente ans. Le comte Nicolas d'Arco a composé sur sa mort des vers héxametres, dont M. le marquis Scipion Maffei rapporte quelques-uns dans sa *Verona illustrata*. On lit aussi dans le même ouvrage une épitaphe que les trois freres de Marc-Antoine della Torre firent graver à Vérone en son honneur, & à l'honneur de leur pere *Jerôme* della Torre. Ces trois freres de Marc-Antoine furent *Jules*, *Jean-Baptiste*, & *Raimond*: ils furent tous trois gens de lettres. Jean-Baptiste fut philosophe, astronome, & médecin. Ce fut pour lui que Jean-George Trissino composa l'eclogue *de morte Batti*, où il se plaint, entr'autres, de ce qu'il mourut fort jeune: c'est ce qui a fait dire aussi au comte d'Arco, dans l'élégie citée plus haut:

Iccirco miserum BATTUM, *mœstasque sorores*
Cernere erat laniare genas atque ungue capillos.
Quis te, quis, frater, nostræ pars maxima vitæ,
Ante diem rapuit?

Jules fut lecteur en droit à Padoue. Il épousa en 1504 une fille de *Gui-Antoine* Maffei. On a de lui un traité *De felicitate ad Paulinam sororem*, divisé en quatre livres, & imprimé à Vérone en 1531. Il avoit le talent de bien fondre les médailles. Jules eut, entr'autres enfans, *François* della Torre, à qui Marc-Antoine Flaminio a dédié le premier livre de ses poësies (*Ad Franciscum Turrianum, Patricium Veronensem*). Voyez la *Verona illustrata* de M. le marquis Scipion Maffei, au livre quatriéme des Ecrivains de Vérone, page 148 & suivantes de l'édition *in-folio*. Voyez aussi les poësies latines de Flaminio, édition de Florence, 1549, *in-8°.* pag. 99, 165, 185, 195, où on lit une piéce adressée à Raimond della Torre, frere de Jules, &c.

TORRE (Philippe della) évêque d'Adria, connu par plusieurs ouvrages pleins d'érudition, naquit à Ciudad de Frioul le premier mai 1657, d'une famille noble. Après avoir fait sa rhétorique & sa philosophie dans sa patrie, il alla à Padoue où il étudia le droit, les mathématiques & l'anatomie. De retour dans son pays, il fut pourvu quelques années après d'un canonicat qui lui donna lieu de partager son temps entre la priere & l'étude. Il s'appliqua particulierement aux antiquités, & ne trouvant point chez lui tous les secours qu'il desiroit pour les approfondir, il alla les chercher à Rome en 1687, où il fit bientôt connoître son mérite. Le collége de la Propagande le mit au nombre de ses académiciens. Il suivit ensuite le cardinal Imperiali dans sa légation de Ferrare, & il fut lié étroitement avec le cardinal Noris. Le pape Innocent XII lui donna souvent des marques de son estime, & Clément XI, son successeur, le nomma évêque d'Adria le 13 janvier 1702. Philippe della Torre alla gouverner sa nouvelle église qu'il édifia par sa régularité, & il y mourut le 25 février 1717. Il fut enterré à Rovigo, ville de son diocèse où il faisoit sa résidence ordinaire. Ses ouvrages sont 1. *Monumenta veteris Antii*, à Rome en 1704. *in-4°.* 2. *Taurobolium antiquum, Lugduni repertum an.* 1704, *cum explicatione :* dans la Bibliothéque choisie, t. 17, & dans le *Thesaurus antiquitatum* de Sallengre. 3. *De annis imperii M. Aurelii Antonii, Heliogabali, &c.* à Padoue en 1714, *in-4°.* On a encore de lui une dissertation sur le même sujet imprimée à Venise en 1741, *in-4°*, & des dissertations sur les vers du corps humain, & sur une éclipse de soleil. Il a laissé un grand nombre de lettres en latin & en italien, & plusieurs dissertations sur des matieres d'antiquité qui mériteroient de voir le jour. * Son éloge, par Facciolati. *Mém. de litter.* de Sallengre, tome II. *Mémoires de Trevoux, mars* 1726, *nouvelles littéraires, tome* VII, où l'on met mal-à-propos la mort de ce savant le 24 février. Niceron, *Mémoires, tome* I & X.

TORRENTIN (Herman) de Zwol, eut pour maître à Deventer Alexandre Hegius, célébre grammairien de ce temps-là. Hegius étant mort, Torrentin entreprit de corriger la grammaire ou le *Doctrinal* d'Alexandre *de Villa-Dei*, qui étoit remplie d'obscurités, de barbarismes & de fautes de toute espéce : il y joignit une nouvelle interprétation des termes nécessaires, & fit imprimer l'ouvrage à Strasbourg en 1516. Son travail parut une nouveauté : on s'éleva contre avec aigreur; & Torrentin se vit obligé de faire son *Apologie* qu'il adressa à *Jean* Torrentin, religieux, qui étoit son frere, ou son proche parent. On a encore du même : 1. *De generibus nominum, de heteroclitis, de patronymicis, & de nominum significationibus ;* à Anvers, 1514, *in-4°.* 2. *Commentarius in XIII elegias Sabellici de beata Virgine, Gregorii Tipherni hymnum & Baptistæ Mantuani votum ad eandem ;* à Bois-le-Duc, *in-4°.* 3. *Commentarius in Bucolica ac Georgica Virgilii ;* à Deventer, 1502, *in-4°*, & encore depuis ailleurs. 4. *Scholia in Evangelia dominicalia : in hymnos, & quas vocant sequentias.* 5. *Elucidarium poëticum ;* à Basle, 1535. Robert Etienne & d'autres, ont depuis retouché & augmenté cet ouvrage. 6. *Orationes familiares & elegantissimæ ex omnibus Publii Ovidii libris formatæ ;* à Cologne, 1510, *in-4°.* * Valerii Andreæ *bibliotheca belgica*, édit. de 1739, *in-4°*, tome 1, pag. 478.

TORRENTIN, archevêque de Malines, *cherchez* LÆVINUS TORRENTIUS.

TORRENTIUS (Jean) peintre d'Amsterdam, peignoit ordinairement en petit ; & quoiqu'il ne fût jamais sorti de son pays, il a fait des choses d'une grande force & d'une grande vérité. Il aimoit à peindre des nudités dissolues, & ses amis le lui reprocherent plus d'une fois : mais au lieu de profiter de leurs avis, il eut le malheur, pour excuser son mauvais penchant, de tomber dans d'horribles sentimens, qu'il répandit lui-même. Il en fut repris par la justice; & n'ayant point voulu confesser ce que l'on déposoit contre lui, il mourut dans les tourmens de la question, & ses tableaux lascifs furent publiquement brulés par la main du bourreau en 1640. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

TORRES (Christophe de) natif de Burgos en Espagne, entra dans l'ordre de S. Dominique l'an 1590, & devint bientôt un des plus célébres prédicateurs d'Espagne. L'an 1634, le roi Philippe IV le présenta à l'archevêché de Sainte-Foi, dont il prit possession le 1 octobre de l'année suivante ; & peu après il leva la défense faite jusqu'alors, d'admettre à la participation du saint sacrement de l'autel les naturels du pays qui avoient renoncé au culte des idoles. Il eut soin de faire fonder & doter en 1651, par le roi catholique, une nouvelle université dans sa ville archiépiscopale, pour les quatre facultés : & continuant à travailler au bien de son troupeau, il mourut en 1653. Ce prélat peu attentif à ce qui ne regardoit que lui-même, n'a rien fait imprimer de considérable : on n'a seulement qu'une oraison funébre d'un religieux de la Trinité, & l'éloge de Constance d'Autriche reine de Pologne, outre quelques sermons sur sainte Thérèse, imprimés à Madrid en 1624. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

TORRES VEDRAS, bourg du Portugal. Il est à six lieues de Lisbonne, du côté du nord, & pris pour la petite ville de Lusitanie que Ptolémée a nommée *Arandis*, quoique leurs situations ne s'accordent pas. * Baudrand.

TORRICELLI (Evangéliste) né à Faënza le 15 d'octobre 1608, de Gaspard Torricelli bourgeois de cette ville, étudia les belles lettres sous Jacques Torricelli, son oncle, religieux Camaldule, & s'appliqua ensuite aux mathématiques sous de bons maîtres. Après avoir étudié deux ans ces sciences pour lesquelles il avoit beaucoup d'inclination, il alla à Rome à l'âge de 20 ans, & y continua la même étude sous le P. Benoît Castelli, abbé du Mont-Cassin, qui avoit été disciple de Galilée, & que le pape Urbain VIII avoit fait venir à Rome pour y professer les mathématiques. Torricelli fut un digne disciple d'un tel maître. Il n'y avoit que peu de temps qu'il prenoit ses leçons, lorsqu'ayant vu les dialogues de Galilée, il composa sur ses principes un *Traité du mouvement*, qui surprit tellement Castelli, qu'il le porta à Florence à Galilée en 1641, lorsqu'il fut obligé d'aller à Venise pour le chapitre général de son ordre. Galilée en fut très-satisfait & le témoigna à Castelli, qui de son côté engagea le premier à faire venir chez lui Torricelli, pour l'aider dans ses travaux, & profiter de ses connoissances. Galilée âgé, infirme, ravi de trouver un jeune homme de si grande espérance, pria Castelli de le lui envoyer, & Torricelli se rendit à Florence au premier d'octobre de la même année. Mais il eut le malheur de perdre ce grand homme dès le 8 janvier 1642. Il seroit dès-lors retourné à Rome, si le sénateur André Arrighetti n'eût fait connoître son mérite au grand duc Ferdinand II, qui le fit son mathématicien, & qui lui donna une chaire de professeur des mathématiques à Flo-

rence. L'application que Torricelli donna alors aux ſpéculations geometriques, ne lui fit point négliger la phyſique. Il travailla avec beaucoup d'ardeur à perfectioner les verres qui ſervent aux microſcopes, & aux lunettes d'approche; & il eſt le premier qui ait fait des microſcopes avec de petites boules de verre travaillées à la lampe. Il donna auſſi aux verres des lunettes une perfection qu'ils n'avoient pas, & que l'on a encore pouſſée bien plus loin depuis lui. On ſait qu'il eſt l'inventeur des expériences du vif argent, qui ont donné occaſion à tant de découvertes utiles, & que ſon nom eſt demeuré pour cette raiſon au tuyau de verres dont on ſe ſert pour les faire. On avoit lieu d'attendre beaucoup d'un homme dont les eſſais étoient ſi conſidérables. Mais une maladie de peu de jours l'enleva à l'âge de 39 ans & 10 jours, le 25 octobre 1647. Par ſon teſtament il demanda que tous ſes écrits fuſſent envoyés à Boulogne au P. Cavalieri, & remis enſuite à Michel Ange Ricci à Rome, qu'il chargeoit de les revoir & de faire imprimer ceux qui lui paroîtroient dignes de voir le jour. Mais Cavalieri étant mort le 3 de décembre de la même année, & Ricci ſe trouvant diſtrait par d'autres occupations, le grand duc Ferdinand II fit remettre ces manuſcrits à Vincent Viviani, qui eſt mort ſans les avoir publiés: on peut en voir la liſte dans le journal de Veniſe tome 30. On n'a d'imprimé de Torricelli que ſon traité italien du mouvement, auquel il fit depuis une addition qui ſe trouve à la ſuite du livre italien de Viviani ſur la ſcience univerſelle des proportions, à Florence en 1674, *in*-4°: ſes ouvrages de géométrie, imprimés à Florence, *in*-4°, des 1644; & les leçons académiques en italien, qui ont paru en 1715, *in*-4°, à Florence, par les ſoins de Thomas Buonaventuri, gentilhomme Florentin, qui y a joint la vie de Torricelli. Il ne faut pas oublier que Torricelli avoit ſu mettre à profit les papiers de Galilée, & que dans ſes ouvrages de géométrie imprimés en 1644, il attribua à celui-ci, ce qui étoit dû au pere Merſenne, d'avoir formé la queſtion de la Roulette, & à ſoi-même ce qui étoit dû à M. de Roberval & à M. Deſcartes, d'en avoir donné le premier la ſolution & la démonſtration. Cette double attribution, également fauſſe, donna matiere de rire en France à ceux qui virent qu'il s'attribuoit en 1644, une invention qui étoit reconnue depuis près de 8 ans pour être de M. de Roberval. Celui-ci s'en plaignit à Torricelli même par une lettre qu'il lui écrivit dès 1644, & le P. Merſenne en fit autant; enſorte que Torricelli ne voulant pas que la confuſion de cette entrepriſe demeurât attachée à ſa mémoire, ſe rétracta dans une lettre qu'il écrivit à Paris & qui eſt datée de l'an 1646. Il y déclare ſans détour que cette ligne cycloïde ou la Roulette ne lui appartenoit pas, & que juſqu'à la mort de Galilée en 1642, on n'en avoit rien ſu en Italie. Cependant Dati, académicien de la Cruſca, fâché de voir que M. Paſcal avoit fait connoître toute cette hiſtoire dans ſon traité de la Roulette imprimé en 1658, ſous le nom ſuppoſé du ſieur A. d'Ettonville, & dont on n'avoit tiré que 120 exemplaires, écrivit avec vivacité en faveur de Galilée & de Torricelli dans ſon hiſtoire italienne de la Roulette, imprimée en 1663, *in*-4°, ſous le maſque de *Timauro Antiate*. Mais il ne perſuada que ceux qui voulurent bien être trompés, de même que Jean Wallis, Anglois, qui a pris auſſi la défenſe de Torricelli contre M. Paſcal en plus d'une rencontre. M. Deſcartes au reſte faiſoit beaucoup de cas de Torricelli, & celui-ci n'avoit pas moins d'eſtime pour ce grand homme, dont il étoit devenu l'ami quelque temps avant ſa mort. * La vie de Torricelli par Buonaventuri. *Journal de Veniſe, tome XXX. Vie de Deſcartes* par M. Baillet, édition *in*-4°, en pluſieurs endroits des deux volumes. *Le Traité de la Roulette* par M. Paſcal. *Della vera iſtoria della Cicloïde, da Timauro Antiate*, &c.

TORRIGLIA, bourg & marquiſat de la maiſon de Doria. Il eſt dans l'état de Gènes, vers les confins du Tortonois, à deux lieues de Montebruno, vers le couchant. * Mati, *diction.*

TORRINGHTON, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Devon qu'on appelle *Fremington*, ſur la riviere appellée *Towridge*. Ce bourg a donné le titre de comte depuis la révolution, à Arthur Herbert de Torringhton, dont nous parlons dans l'article ſuivant. * *Mémoires du temps.*

TORRINGHTON (Arthur Herbert de) fils d'Edouard Herbert qui ſervit le roi d'Angleterre Charles II, dans ſon exil, en qualité de chancelier, commanda la flotte que le même Charles II envoya à Tanger, & fut premier maître de la garderobe ſous Jacques II, & un des commiſſaires de l'amirauté. N'ayant pas voulu dans la ſuite entrer dans toutes les vues de la cour, parceque, ſi on en croit M. Burnet, on avoit refuſé d'approuver pluſieurs articles de ſes comptes, & qu'on lui avoit préféré dans le commandement milord Dartmone, il fut dépouillé de ſa commiſſion. Torringthon paſſa en Hollande, & commanda la flotte qui emmena le prince d'Orange en Angleterre en 1688. Ce prince ayant été couronné, le nomma baron de Torbay, comte de Torringhton, & vice-amiral de la Grande-Bretagne. Il s'attira quelques affaires pour n'avoir pas ſécondé les Hollandois dans le combat naval qui ſe donna le 10 de juillet 1690, près de l'iſle de Wight. Quelques officiers tinrent à ſon ſujet un conſeil de guerre; mais la plupart ayant les mêmes vues que lui, il fut déclaré innocent. Cependant il perdit ſon poſte de l'amirauté, & fut toujours dans la diſgrace du roi Guillaume. Il vécut depuis en ſimple particulier, & mourut le 25 d'avril 1716, ſans laiſſer d'enfans.

TORSAAS, petite ville de la Smalande en Suéde. Elle eſt à la ſource de la petite riviere de Torſaas, & à ſix lieues de Chriſtianopel, vers le couchant. * Baudrand.

TORSAI (Jean de) chevalier, ſeigneur de Lezai, de la Mothe-Saint-Herai, & de la Roche-Ruffin, chambellan du roi & du duc de Berri, ſénéchal de Poitou, & maître des arbalêtriers de France dans le quinziéme ſiécle, étoit fils de GUILLAUME de Torſai, chevalier ſeigneur de la Roche-Ruffin, & de la Mothe-Sainte-Herai, conſeiller & chambellan du roi & du duc de Berri, ſénéchal de Saintonge, qui vivoit encore en 1405, & qui avoit ſuivi le duc de Berri en Flandre ès années 1382, 1383, & la ſuivante, au traité de paix qui ſe négocioit à Boulogne ſur mer. Il étoit encore de la compagnie de ce prince, lorſque le roi réſolut de faire un voyage en Allemagne. De *Talaiſe* de Chaſtenet, veuve de *Louis* de Vivonne, ſeigneur de Chandenier, fille de *Bertrand*, ſeigneur de Chaſtenet, ſœur & héritiere d'autre *Bertrand*, ſeigneur du même lieu, mort avant ſon pere, ſans enfans de *Blanche* d'Archiac, il eut JEAN *qui a donné lieu à cet article*; & *Guillaume* de Torſai, II du nom, ſeigneur de Melleran, échanſon du roi, capitaine & châtelain du château de Poitiers en 1407, & de celui de Nyort en 1408. Depuis, étant chevalier, il ſervit en Guienne, & fut commis à la garde de la riviere de Charente en 1423, pour s'oppoſer au paſſage des Anglois; & y ayant été fait priſonnier, il fut mené en Angleterre, où il étoit encore en 1429. Son frere lui laiſſa par teſtament la terre de la Roche-Hélye; & de ſon épouſe *Jeanne* d'Archiac, il eut pour fille unique *Marguerite* de Torſai, qui fut mariée à *Guillaume* de la Rochefoucauld, ſeigneur de Nouhans, auquel elle apporta de grands biens; & elle vivoit en 1455.

Quant à JEAN de Torſai, dont nous parlons, il étoit dès l'an 1397, au ſervice du duc de Berri, qui lui procura en divers temps pluſieurs emplois & gratifications du roi. Etant ſénéchal de Poitou, il ſervit au ſecond

voyage que le connétable d'Albret fit en Guienne, & fut reçu à Saint-Jean-d'Angeli, le 20 juin 1405. Au mois de septembre suivant, il fut reçu à Paris avec cent hommes d'armes, pour la défense de cette ville sous le duc de Berri, pendant les différends des maisons d'Orléans & de Bourgogne. Sur la fin de cette même année, il retourna en Guienne au troisiéme voyage qu'y fit le connétable d'Albret, & fut reçu à Ruffec le premier février 1405. Quatre ans après, le roi l'envoya à Gènes au secours du maréchal de Boucicaut; le pourvut de la capitainerie de Fontenai-le-Comte, & après la mort du sire de Rambures, de la charge de maître des arbalêtriers à 2000 livres de gages & de pension, par lettres du 8 janvier 1415, & en fut destitué en 1418, par la faction de Bourgogne. S'étant attaché à la personne du dauphin, qui le retint à 600 hommes d'armes, & 500 hommes de trait, par lettres du 15 août 1418, ce prince lui assigna 300 francs d'or par mois, pour son état, & l'envoya au mois de septembre suivant avec le maréchal de Rochefort, & le sire de Barbençon, pour reprendre la ville & château de Montberon en Angoumois, occupés par les Anglois. Il conserva toujours la qualité de maître des arbalêtriers, & en reçut les appointemens. Depuis, ayant été retenu à 500 hommes d'armes & 300 de trait, par lettres du 21 juin 1423, il passa en Saintonge au recouvrement de la ville de Marennes. Le roi lui donna aussi la capitainerie de Saint-Maixent en 1425, & une somme de 500 livres, pour aider à payer la rançon de son frere, prisonnier des Anglois. Il fit son testament à Poitiers au mois de juillet 1428, & mourut peu après. Il avoit épousé *Marie* d'Argenton, dame de la Roche-Ruffin, Gascognelles, &c. veuve de *Bertrand* de Caselers, & fille unique de *Jean* d'Argenton, seigneur d'Heriçon, Gascognelles, &c. & de *Charlotte* de Mesle. Après la mort de son mari, le seigneur de Beaumont-Bresuire son gendre, l'obligea de se remarier à *Jean* d'Harignon, seigneur de Lespinaye, pour s'emparer de ses biens : elle y fut cependant maintenue par arrêt le 2 juillet 1430. Du mariage de Jean de Torsai, naquirent N. de Torsai, mariée à *Jacques*, comte de Ventadour, morte apparemment peu après le dernier septembre 1422, sans enfans; & *Jeanne* de Torsai, héritiere de sa maison, mariée 1°. du vivant de son pere, à *André* de Beaumont, seigneur de Bresuire, avec lequel elle plaidoit en 1429, contre Jeanne d'Archiac, femme de Guillaume de Torsai son oncle, prisonnier en Angleterre, pour contribuer au payement de sa rançon : 2°. à *Jean* de Rochechouart, seigneur de Mortemart, avec lequel elle plaidoit en 1433, contre Jacques, seigneur de Montberon, pour la terre de la Haye en Touraine, & en 1436 contre Jeanne d'Archiac, femme de Guillaume de Torsai, pour une somme de 3000 écus, qu'ils avoient été condamnés de payer pour la rançon de son dit oncle : 3°. à *Philippe* de Melun, seigneur de la Borde, qui à cause d'elle fut seigneur de Lezai, & avec lequel elle vivoit en 1449 & 1459. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*.

TORSELLE, *cherchez* MARIN SANUT.

TORSILLA, petite ville de Suéde dans la Sudermanie. Elle est sur le lac Meler, entre la ville de Strengnes & celle d'Arboga, à six ou sept lieues de chacune. * Baudrand.

TORSTENSON (Lennard) comte d'Ortola en Uplande, baron de Wirestadt, général Suédois, né au château de Torstena le 28 d'août 1603, étoit fils de Torsten Torstenson, seigneur de Torstena & de Restad, gouverneur du château d'Helsbourg, & de Mureta Posse, fille de Nils Posse, seigneur de Gamaëstrop & de Saby. En 1618 il fut reçu page de la chambre de Gustave Adolphe : & entra avec ce prince à Riga en 1621, revêtu de sa cuirasse & de ses armes. Il le suivit en 1623, sur la flotte devant Dantzick, & la même année il fut avec le felt-maréchal Horn en Hollande. En 1624 il fut fait enseigne de la colonelle des gardes du corps, se trouva en 1625 à la bataille de Walhoff en Livonie, où il donna beaucoup de marques de valeur. En 1626 il devint capitaine au régiment des gardes de Prusse; en 1627, lieutenant-colonel de quatre compagnies de Nortlande, & ensuite de huit compagnies; en 1628, colonel du même régiment; en 1629, colonel d'artillerie. En 1630, il suivit sa majesté en Allemagne, se trouva aux siéges de Griffenhague, de Demin, de Francfort sur l'Oder, & de Handsberg dans la Marche de Brandebourg. En 1631, il se trouva à la bataille de Leipsick où le général Tilly fut battu. La même année il suivit le roi dans la haute Allemagne, assista au siége de Wirtzbourg, qu'on prit d'assaut, & reçut à celui de Creutznac un coup de pierre qui le renversa dans le fossé à demi-mort. En 1632 il canona l'armée du général de Tilly sur la Leeck, & favorisa le passage de cette riviere au roi de Suéde. Tilly y reçut une blessure dont il mourut quelques jours après. Torstenson fut fait prisonnier à la bataille de Merenberg, & conduit par ordre de l'électeur de Baviere à Ingolstadt, où il fut retenu pendant neuf mois dans un cachot humide & plein de salpêtre, & dont il s'est ressenti beaucoup le reste de ses jours. Il fut échangé après la bataille de Lutzen contre le comte d'Arrach, beaufrere de Valstein. Après sa délivrance il reprit Langsberg, & conduisit le corps de Gustave-Adolphe de Volgast en Suéde. En 1635 il fut déclaré grand maître de l'artillerie du royaume, & suivit l'armée suédoise, commandée par le felt-maréchal Jacques de la Gardie en Prusse, où ils conclurent une trève de 26 ans avec la Pologne. Il joignit le gros corps d'armée que commandoit le felt-maréchal Jean Bannier dans le Meckelbourg, & défit sept régimens Saxons près de Kiritz, prit Lunebourg & Witnsens, & se trouva à la bataille de Wistoker contre les Impériaux & les Saxons. En 1636 il prit Erfurt, & assista au siége de Leipsick en 1637. Il prit Gratz à discrétion en 1638, & enleva au général Gallach dans le Meckelbourg plusieurs régimens avec leurs colonels. En 1639 il s'empara de plusieurs places dans l'évêché d'Halberstad, prit Priman en Bohême, & la basse Prague où Hoffkerken, Burcheim, Broye, & Montecuculi, généraux de l'empereur, furent faits prisonniers. En 1640 il quitta l'armée à cause de ses indispositions, & en 1641 la régence de Stockholm le déclara felt-maréchal à la place du comte Jean Bannier, qui étoit mort à Halsberstadt. Il s'empara de Grof-Glogau en Silésie en 1642, battit la cavalerie impériale près de Schweinitz, & fit prisonnier le duc Frantz Albert qui la commandoit en chef, & qui mourut le même jour de ses blessures. Il battit encore la même année l'armée impériale, commandée par l'archiduc Léopold-Guillaume, frere de l'empereur, & par Picolomini Abreiftensteldt; toute l'infanterie fut taillée en piéces, & une partie de la cavalerie, & il y eut perte des bagages & de l'artillerie. Leipsick fut le premier fruit de cette victoire. En 1643 il assiégea Fribourg, entra dans la haute Autriche, & étant passé dans le Holstein, & en Jutland contre les Danois, il s'empara de Christenprovo, défit 2000 chevaux Danois près de Coldingen, & s'empara de ce fort. Il chassa Gallach qui commandoit les troupes de l'empereur dans le Holstein, le poursuivit jusqu'à Magdebourg & le battit près de Guterbach, fit prisonnier le général Enkefort & plusieurs autres officiers. Il livra bataille le 29 de janvier 1645, aux généraux impériaux Hatzfeldt & Goltz près de Jankowitz en Bohême. Le premier fut fait prisonnier, & le second y perdit la vie avec quantité d'officiers & 4000 soldats. Torstenson s'empara de Diglau & de Zuaim en Moravie, & de plusieurs autres places dans la même province; il quitta ensuite l'armée, & remit le commandement d'abord au comte de Wirtemberg, général de l'artillerie, puis au felt-maréchal comte

Gustave Wrangel. En 1646, il alla à son gouvernement général de Poméranie pour y prendre les eaux. Le 16 de février 1647, la reine Christine le créa comte, & lui fit présent du comté d'Ortola en Uplande & de la baronie de Wirestadt. En 1648, il devint gouverneur général de Westrogothie, de Dalie, de Wermelandie & d'Allande. Il assista au couronnement de la reine Christine en 1650, & mourut à Stockholm en la 48 année de son âge, le 18 d'avril 1651. Il fut regreté de tout le royaume, & particulierement de la reine qui estimoit beaucoup sa probité & sa valeur. * *Voyez* la vie de Gustave Adolphe, & les historiens modernes de Suéde, &c.

TORTELLETI (Barthelemi) ou TORTOLLETI, comme on le trouve aussi nommé, écrivain du XVI siécle, étoit de Vérone. Il étoit poëte & théologien, & a vécu long-temps à Rome. Le *Supplément du Dictionaire historique*, imprimé en françois à Basle, qui le nomme *Tortelli*, on ne sait pourquoi, fait à son occasion une faute singuliere, lorsqu'il dit qu'*on a donné un grand catalogue de ses Api Urbane*. On a voulu dire que Leo Allatius a donné dans ses *Apes Urbanæ* un catalogue des écrits de Tortelleti, qu'il appelle *Tortoletti*. On trouve en effet ce catalogue, p. 59 & suivantes, de l'ouvrage cité, édition de Rome, 1633, *in*-8°. Ce catalogue contient les titres suivans des écrits de notre savant Véronois. 1. *Il Giuramento*, tragédie sainte, dont le sujet est la mort de saint Jean-Baptiste; à Venise, 1612, *in*-12. 2. *Intramezzi d'Erminia*, pris de la Jérusalem délivrée du Tasse; à Vérone, 1612, *in*-12. 3. *Gionata*, tragédie; à Macerata, 1624, *in*-12. 4. *Canzone per la fabrica di S. Andrea della Valle*, sans nom d'auteur; à Rome, 1627, *in*-4°. 5. *Panegyrico nuptiale*, à l'occasion du mariage de Thaddée Barberin & d'Anne Colonne, sans nom d'auteur; à Rome, 1627, *in*-4°. 6. *Annus Jubilæi MDC*. C'est un poëme héroïque, en deux livres, adressé au pape Clément VIII, à Rome, 1599, *in*-4°. 7. *Ossuniana conjuratio*, sans nom d'auteur, de lieu, ni d'imprimeur; à Venise, 1623, *in*-4°, imprimé sans la participation de l'auteur, qui avoit intitulé cet écrit: *Motus Ossunianus Neapolitanus, Historia*. Cet ouvrage a été réimprimé depuis, sous ce dernier titre, & augmenté. 8. *Lacrymæ in obitum Philiberti de Sabaudia principis*; à Rome, 1624, *in*-4°. 9. *Anti-satyra Tiberina, ad satyram, Dii vestram fidem*, sous le nom de *Neglecto academico romano*; à Francfort, 1630, *in*-8°. 10. *Juditha vindex & vindicata*, poëme épique, avec une apologie; à Rome, 1628, *in*-4°. 11. *In insigne gentilitium Clementis VIII*, poëme; à Vérone, 1596, *in*-4°. 12. *Jatro-laurea Gabrielis Naudæi, à Leone Allatio græco carmine inaugurata, latino carmine reddita*; à Rome, 1633. 13. Dès 1588, il avoit fait imprimer un recueil de poësies latines. Leo Allatius rapporte ensuite une liste des divers écrits que Tortelleti devoit publier, savoir: *Pro Cneio Pompeio magno apologeticæ actiones VIII. Ad Ferdinandum II imperatorem paranesis. Epistolarum libri tres. Elogiorum atque inscriptionum libellus. Parnasiæ apes trigeminæ*, recueil qui devoit contenir des épigrammes & des poësies lyriques. *Heroïca gemina, sive heroïco-sacra, & heroïco-tragica. Rime volgari. Cose dramatiche, cioè, tragedie pastorali, intramezzi. Della Bellezza*, discours dans le gout de Platon. Nous ne connoissons aucun de ces ouvrages, annoncés dès 1633. M. le marquis Scipion Maffei qui ne cite que trois ou quatre de ceux que nous avons rapportés comme imprimés, ajoute les suivans, qui ne pouvoient être dans la liste d'Allatius, comme ayant paru depuis 1633. *L'Amazone*, tragédie italienne, avec des intermédes. *Vaticana petra*; à Rome, 1644. Le P. Charles de S. Antoine, dans son traité *De arte epigrammatica*, parle ainsi de Tortelleti:

Seu juvat astrictâ numeris, seu lege solutâ
Scribere, Veronæ BARTHOLOMÆE *decus,*
Virgilio major, major Cicerone videris, &c.

Barthelemi Tortelleti a fait aussi des argumens pour la Jérusalem du poëte Jean-Baptiste Lalli: *Il Tito, overo la Gierusalemme desolata: poëma di Giovan-Battista Lalli; con argomenti di Bartolomeo Tortoletti*; à Foligni, 1635, *in*-12. Ce savant a eu deux freres, *Jerôme* & *Augustin*: le premier a fait aussi plusieurs ouvrages, entr'autres, deux tragédies, *Semiramis* & *Osman*. Augustin a pareillement publié des poësies. * *Leonis Allatii Apes Urbanæ, sive de viris illustribus, qui ab anno 1630.... Romæ adfuerunt*, &c. pag. 59 & suiv. *Verona illustrata*, par Maffei, au livre cinquiéme des Ecrivains de Vérone, édit. *in-folio*, pages 241 & 242.

TORTELLIUS ou ARETIN (Charles) ainsi nommé, parcequ'il étoit né à Arezzo, vécut dans le XV siécle, avec la réputation d'un homme savant. Il succéda en 1443 à Léonard Aretin dans la charge de secrétaire de la république de Florence, & mourut en 1453, âgé de 74 ans. Philelphe parle de lui en termes méprisans; mais le Pogge juge que c'étoit un homme digne de toutes sortes de louanges. Et la ville d'Arezzo députa Benoît Accolti, pour assister en son nom aux funérailles de cet homme qui faisoit honneur à sa patrie. Tortellius étoit assez bon poëte, eu égard à ce temps, & fut auteur de quelques comédies. * Pogge Florentin, *in hist. discept.* Vossius, *de hist. Latin. l.* 3, *c.* 5. Le P. Niceron, *mém. tome XXV.*

TORTELLIUS (Jean) savant Italien, né à Arezzo, camérier du pape Nicolas V. Il fut aussi secrétaire de ce pape, qui eut tant de confiance en lui, qu'il entroit dans tous ses conseils, & qu'il dirigeoit ses études. Nicolas V le fit préfet de la bibliothéque du Vatican, comme le dit Philelphe dans une de ses lettres à Leodrisio Cribelli. Æneas Sylvius, dans son *Europe*, chapitre cinquante-huitiéme, parle de Tortellius avantageusement, quoiqu'en deux mots. Jean Tortellius a fait un traité de l'ortographe latine, dont la premiere édition est de 1471. Le titre de cet ouvrage est: *Commentariorum de orthographia dictionum è Græcis tractorum opus*, dédié au pape Nicolas V. Voyez un écrit de M. Dominique Georgi, à la suite de sa vie du pape Nicolas V, imprimée en latin à Rome l'an 1742, *in*-4°, page 182 & 183. Dans le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 30, on fait remarquer que Jean-François Stoa a écrit contre l'ouvrage de Tortellius que l'on vient de citer. Tortellius traduisit en latin la vie de S. Athanase, à la priere du pape Eugène IV. Voyez Vossius, *de hist. Lat.* p. 579; Jovius, *elog.* c. 108; Volaterran; Magius, & l'éloge de Tortellius dans les Prolégoménes de M. de Boissieu sur l'*Ibis* d'Ovide. Tortellius avoit composé d'autres ouvrages que ceux dont nous venons de parler. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une harangue de Pierre Barrocei ou Barroccio, sénateur de Venise, sur la mort de Roicelli, imprimée avec quelques ouvrages d'Augustin Valerio, *in*-4°, à Vérone, page 167: *Joannes cognomento Tortellius, Romuli atque Athanasii, maximorum, illius quidem regis, hujus verò antistitis, vitam interpretatus est: & de ratione disserendi, deque artis dialecticæ praceptis duodecim; de ortographia verò dictionum à Græcis tractatarum quatuor & viginti libros reliquit.* * M. Goujet, *mém. mss.*

TORTI (Jerôme) célébre jurisconsulte, né à *Castel novo Tortonese* dans le duché de Milan, d'une famille ancienne & distinguée, mais de parens peu riches, fit dès sa premiere jeunesse, seul & sans maîtres, de grands progrès dans les lettres. Il avoit à peine onze ans, lorsqu'il fut trouvé capable de s'appliquer à la philosophie, & un an après à la jurisprudence, qui fut depuis presque son unique étude. Il alla dans cette vue à Pavie,

où en moins de trois ans, il acquit en ce genre une connoissance si profonde, que les docteurs les plus habiles le regardoient comme un prodige. La cinquiéme année de son cours de jurisprudence à Pavie, il alla à Ferrare où il ne se fit pas moins admirer. Trois ans après, il se transporta à Bologne, où la même réputation le suivit. On voulut le retenir dans cette ville, on lui offrit des appointemens considérables; mais son pere, impatient de son absence, vint le chercher & le ramena avec lui. Torti retourna vers ce temps-là à Pavie, où il prit le degré de docteur; & on le retint pour enseigner publiquement. Il se fit bientôt un très-grand nombre de disciples; & il en a eu de très-célébres. On venoit de toutes les parties de l'Europe pour écouter ses leçons; & de presque toutes les mêmes parties, on le sollicita de se rendre aux empressemens que chacun avoit qu'il vînt éclairer sa patrie: mais rien ne put l'arracher à ses premiers engagemens. Il joignit à une vaste connoissance des loix, & des auteurs anciens & modernes qui en ont écrit, une religion solide & éclairée. Il mourut en 1484, & Jason Maynus, de Milan, docteur en l'un & l'autre droit, prononça son oraison funébre en latin, dans le couvent des Freres Mineurs de Pavie, le troisiéme des ides d'août de la même année. Cette harangue est imprimée dans le tome quatriéme des *Amœnitates litterariæ* de Jean George Scelhorn, pag. 457-481, & précedée d'une lettre de Maynus à Ludovic Sforce, par laquelle il lui adresse ce discours.

TORTONE, *Tortona & Tordona*, ville d'Italie dans le Milanez, avec évêché suffragant de Milan, est aussi capitale d'un petit pays, appellé *le Tortonez*. Cette ville qui étoit autrefois forte & défendue par une citadelle, fut emportée par les François en 1642, & reprise l'année suivante. Elle n'a plus qu'une fortification à demi ruinée; & sur la hauteur on voit une espéce de citadelle irréguliere & moins délabrée, & qui d'ailleurs n'est pas méprisable, à cause de sa situation. La ville est une des plus petites & des plus pauvres d'Italie. Maphée Gambara y publia des ordonnances synodales en 1595.

TORTOSE, sur l'Ebre, ville d'Espagne entre la Catalogne, l'Aragon, & le royaume de Valence, avec évêché suffragant de Taragone, & une petite université, dont les professeurs sont de l'ordre de S. Dominique, étoit appellée par les Latins *Dertusa*, selon Pline; *Dercossa*, selon Strabon; & *Dertosa*, selon quelques autres. Elle fut prise par les François en 1649, & reprise sur eux l'année suivante. Le duc d'Orléans la prit en 1708 pour Philippe V, roi d'Espagne. Le comte Gui de Scharemberg, général de l'archiduc Charles d'Autriche, la voulut surprendre cinq mois après; il s'étoit déja emparé de quelques bastions; mais il fut vivement repoussé avec perte considérable par la garnison espagnole & françoise.

On trouve la signature de quelques évêques de Tortose dans des conciles depuis l'an 516, jusqu'en 694. Les Maures prirent cette place en 716, & elle fut en leur pouvoir jusqu'en 1149, qu'elle fut reprise sur eux. L'on y rétablit alors le siége épiscopal, qui a été depuis rempli par plusieurs personnes illustres, entr'autres par Jacques d'Aragon & Luna, qui fut depuis archevêque de Valence, & cardinal en 1389; Oton de Moncade, cardinal en 1449; Adrien Florent élu en 1516, qui fut depuis le pape Adrien VI, & conserva cet évêché jusqu'à la mort; Guillaume Enquefort, cardinal en 1523, qui s'en démit en 1537, & mourut en 1539; Augustin Spinola, depuis cardinal, & autres. Le chapitre est composé de douze dignités, de vingt chanoines tous réguliers de S. Augustin, de vingt prébendiers, & de plus de quatre-vingts bénéficiers. Le revenu de l'évêque, qui est seigneur de plusieurs terres, est de quatorze mille ducats. Le diocèse a 150 paroisses, dont quatre sont dans la ville, laquelle contient plus de 1500 maisons & près de 5000 communians, sans compter ceux des metairies voisines. Il y a aussi sept couvens de religieux, deux de filles, & deux colléges royaux, fondés par Charles-Quint. Le cardinal Pierre de Foix, légat en Espagne, célébra en 1429, un concile à Tortose, après avoir réuni les esprits divisés par un schisme fâcheux. * Martel Luna, *hist. de la antiqua Hibera*, *lib.* 1.

☞ TORTOSE, petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur le Henarés, au-dessus de Guadalajara. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ TORTOSE ou TORTOUSSE, ville de Syrie, autrefois épiscopale, & aujourd'hui presque toute ruinée, en latin *Tortosa*, & anciennement, du temps du royaume de Jérusalem, *Antaradus & Orthosia.* Elle est située sur la côte, à neuf milles de Tripoli vers le nord. Sur la côte de Syrie, & vis-à-vis la ville de Tortose, on trouve une isle nommée aussi TORTOSE. Elle est fort petite, n'ayant qu'un quart de lieue de tour au plus. Il y a une forteresse assez belle. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TORTUE (l'isle de la) située sous le 20 degré, 30 à 40 minutes au nord de la ligne équinoctiale, au bord de la grande isle de Saint-Domingue, a été nommée *Tortue*, parcequ'elle en a la figure. Elle peut avoir seize lieues de tour, & n'est accessible que du côté du midi, par le canal qui la sépare d'avec l'Isle Espagnole, où elle a un assez beau port, dont le fond est d'un sable fort menu, & où l'on est à l'abri de tous vents, qui ne sont jamais violens dans ces quartiers. Il n'y a dans cette isle aucun port qui puisse servir d'abri aux navires, car elle est entourée par-tout de grands rochers, que les habitans nomment *côtes de fer.* On trouve quelques anses de sable aux quartiers habitables des rivages; mais on n'y peut aborder qu'avec des chaloupes. Son havre est commandé par un fort très-avantageux. Au bord de la mer on voit une batterie de canon, qui donne aussi dans le havre. Il n'y a qu'un petit bourg qu'on nomme *la Basse terre*, où sont les magasins des habitans, & les gargotiers qui demeurent devant le port. Blondel, ingénieur du roi, étant l'an 1667 aux Antilles, descendit à la Tortue, où il traça un plan pour y faire un nouveau fort; mais il paroît qu'on n'a pas bien exécuté son dessein: car on n'a bâti que la tour, qui ressemble mieux à un colombier qu'à la tour d'une forteresse. Il y a dans cette isle six quartiers habités, savoir la Basse-terre, Cayone, la Montagne, le Milplantage, le Ringot, & la Pointe-au-Maçon: on en pouroit encore habiter un septiéme, qu'on nomme le *Capsterre*, où la terre est assez bonne; mais on n'y trouve point d'eau, & il y en a peu dans l'isle. On y voit néanmoins quelques sources, où tous les habitans vont puiser; mais d'ailleurs ils sont obligés de ramasser les eaux de pluye. Le pere du Tertre paroît mal informé de cette particularité, lorsque décrivant l'isle de la Tortue dans la premiere partie de son histoire des Antilles, il dit que cette isle est arrosée de quantité de rivieres. Le terroir en est très-bon, & fertile en toutes les sortes de fruits que l'on trouve dans les Antilles, aux endroits où elle est habitée. Il s'y trouve des terres mélangées de sable, de terre rouge & de grise, de quoi on feroit d'aussi beaux vases que ceux qui viennent de Gènes. Toutes les montagnes sont purement des rochers, aussi durs que le marbre; & néanmoins elles produisent des arbres aussi gros & aussi grands que les plus beaux des forêts en Europe. Les racines de ces arbres sont toutes découvertes, courent sur les rochers, & ne tiennent que dans des creux qui se trouvent dans l'inégalité de ces rochers. Ces arbres qui croissent ainsi sont extrêmement secs de leur naturel; car sitôt qu'il sont coupés, ils se fendent au soleil en plusieurs éclats: de maniere que ce bois n'est bon qu'à bruler. Quant aux marchandises, on y fait d'excellent tabac, qui surpasse en bonté celui de toutes les autres isles. Les cannes de sucre y vien-

nent d'une grosseur extraordinaire, & y sont plus sucrées qu'ailleurs, c'est-à-dire, qu'elles y sont moins aqueuses. Il y croît plusieurs arbres & plantes médicinales ; mais on y trouve peu de chasse. Quant aux bêtes à quatre pieds, on n'y voit que des sangliers, qu'on y a apportés de la grande isle, & qui y ont assez bien multiplié : en sorte que les habitans y vont à la chasse. M. d'Orgeron, qui en étoit gouverneur en 1666, défendit de les chasser avec des chiens, afin de ne pas faire une si grande destruction de ces animaux, & que dans la nécessité les habitans s'en pussent nourir. Il permit seulement d'aller à l'affut. On rencontre dans cette isle quelques petits oiseaux, des poissons & des reptiles d'espéces particulieres. Il s'y trouve encore des caméléons, dont la crête change de trois ou quatre couleurs, comme de noir en blanc, & de rouge en couleur de fer : il ne se change pas en toute sorte de couleurs, comme plusieurs l'ont écrit, & comme on le croit ordinairement. Il y croît un arbre venimeux, qui a les feuilles semblables à celles du laurier sauvage, & qui porte des pommes, dont la couleur & l'odeur sont fort agréables : elles renferment un venin si contagieux, que quand il en tombe dans la mer, elles empoisonnent les poissons qui en mangent. Les Espagnols appellent cet arbre, *Arbos de Mançanillas*, c'est-à-dire, *Arbre portant des petites pommes*. Les nouveaux venus de l'Europe s'empoisonnent assez souvent en mangeant de ces pommes ; car ce fruit charme tellement la vue & l'odorat, qu'on ne peut se dispenser d'en gouter, quand on ne le connoît pas. Si quelqu'un s'endort sous cet arbre, ou s'il manie quelqu'une des branches, il lui vient aussitôt des érésipeles & de grosses empoules rouges, qui ne guérissent pas aisément. Il y a dans cette isle une colonie de François, avec un gouverneur François. * Wytflet, *des Indes occidentales*. Le Pere du Tertre, *histoire des Antilles*. Oexmelin, *histoire des Aventuriers*.

TORTUE, machine dont les anciens se servoient pour miner & abattre les places. C'étoit un couvert de bois roulant sur des roues, qui servoit à couvrir les travailleurs. *Faire la tortue*, c'étoit une maniere d'escalade chez les anciens, qui se faisoit quand les soldats se serroient, & en se couvrant de leurs boucliers, faisoient comme une échelle à leurs compagnons pour monter sur les murailles. On attribue l'invention de cette tortue à Artemon, fils de Clazomene.

TORY (Géofroi) natif de Bourges, savant libraire & auteur, a composé *le Champ fleuri*, ouvrage où est contenu l'art & la science de la vraie proportion que doivent avoir les lettres attiques, qu'on appelle autrement antiques, & vulgairement *lettres romaines*, proportionées selon les mesures du corps & du visage humain. Cet auteur mourut vers l'an 1534.

TORYS & WIGHS. (les) On appelle ainsi deux factions considérables en Ecosse, en Irlande, & surtout en Angleterre. Différentes de principes, ou du moins de conduite, elles vivent dans une défiance continuelle l'une de l'autre, & souvent dans une dissension ouverte. Les Torys soutiennent ou affectent de soutenir les prérogatives de l'autorité royale contre ceux qui doutent qu'elle soit de droit divin, qui nient la succession héréditaire & l'obéissance passive à l'égard des sujets. Les Wighs prétendent que les Torys en posant pour regle fondamentale de l'obéissance des sujets la seule volonté du roi, font que les sujets deviennent nécessairement esclaves, & le roi tyran, & qu'ainsi l'ancienne forme du gouvernement & la liberté de la nation sont détruites. Les principes des Wighs sont : Que les sujets doivent toute sorte de respect & d'obéissance à leurs supérieurs, tant que ceux-ci observent les conditions tacites ou expresses sur lesquelles on leur a remis le pouvoir suprême ; Que si un prince prétendoit gouverner despotiquement la conscience, la vie & les biens de ses sujets, & qu'il violât pour cet effet des loix fondamentales, il seroit du devoir des sujets, tant pour leur conservation que pour celle de leurs descendans, de refuser l'obéissance que l'on exige d'eux, & de prendre les mesures les plus convenables pour faire qu'à l'avenir ils ne pussent être gouvernés que selon les loix. Les reproches contraires à ces maximes qui sont en effet séditieuses, sont ; Que selon leurs principes un roi n'est guère différent d'un doge de Venise ; que les couronnes sont changées en des fardeaux insupportables, & que les actions des princes, dont ceux-ci ne sont comptables qu'à Dieu, deviennent ainsi la matiere des jugemens des moindres de leurs sujets, & souvent des plus ignorans & des plus passionés, ce qui ne peut manquer d'être une source de révoltes & de séditions. Outre la difference de ces principes qui divise les Torys & les Wighs, ils s'entretiennent encore dans cette inimitié mutuelle, par l'antipathie qui se trouve entre ceux qui suivent l'église anglicane & les presbytériens, ou non-conformistes, qui attaquent le fondement & l'opinion de la hiérarchie anglicane. Comme ceux-ci ont le plus souffert sous les rois qui portoient fort haut les prérogatives de la couronne, & qu'au contraire sous Guillaume III, qui est parvenu au trône principalement par les principes des Wighs, ils ont obtenu la liberté de conscience par un acte du parlement, & qu'ils craignent que la révocation de cette tolérance ne donnât un pouvoir trop étendu au roi, sur-tout s'il étoit catholique, ils s'attachent par-tout au parti des Wighs, qui leur accordent leur protection, & ils ont beaucoup de complaisance pour eux. Le parti des Torys est soutenu par tous ceux qui ont du zéle pour le gouvernement de l'église anglicane. Ils regardent l'acte de tolérance comme un moyen de fortifier tellement le parti des Presbytériens, qu'à la fin la religion & le rit établis par les loix du pays, peuvent être un jour dans un danger évident d'être anéantis. De-là vient qu'ils parlent & qu'ils écrivent vivement contre tout ce qu'ils croient favoriser les non-conformistes, & ceux-ci à leur tour ne sont pas moins ardens à soutenir & à défendre leurs propres principes. Chacun d'ailleurs cherche à entretenir le plus de personnes qu'il peut dans ses opinions, & à s'avancer par sa faction & par le crédit qu'il tâche de lui acquérir. La cour même qui semble devoir toujours être portée pour les Torys, a souvent des motifs de politique pour élever les Wighs. Jacques II flata les premiers avant son avenement à la couronne, & les seconds lorsqu'il y fut parvenu. Ces deux factions sont si bien établies en Angleterre ; elles sont si nécessaires aux vues d'intérêt d'un très grand nombre, qu'il ne paroît pas possible de pouvoir les détruire. On donna d'abord le noms de cavaliers à ceux qui étoient pour le parti du roi, dans le commencement de la guerre contre le roi Charles I, & son parlement, parceque la plupart étoient des courtisans qui étoient bien mis. Les adhérens du parlement furent appellés les *Têtes rondes*, parcequ'ils portoient des cheveux courts, & affectoient une grande simplicité dans leur extérieur. Lorsque dans la suite il y eut de grands débats dans le parlement à l'occasion de la succession du duc d'Yorck, qui étoit catholique, & qu'en 1678, on découvrit une conspiration contre le gouvernement & la personne de Charles II, que le parti de la cour attribua aux Presbytériens, & une partie du peuple aux catholiques qui n'en étoient pas coupables, les noms de *Torys* & de *Wighs* furent introduits. Le mot de *Tory* est irlandois, & signifie *un brigand, un voleur de grand chemin*. Celui de *Wigh* est écossois & veut dire *un fanatique, un vaurien, un misérable*, selon quelques-uns. M. Burnet prétend que ce mot est dérivé du mot écossois *Wiggham* qui ne signifie rien, & qui n'est qu'un cri dont les charretiers Ecossois se servent pour animer leurs chevaux. Ce nom fut donné pour la premiere fois aux Presbytériens d'Ecosse en 1648, lorsque le roi Charles I étant déja prisonnier entre les mains du parlement, ils prirent les armes, attaquerent ceux du parti du roi, &

s'emparerent

s'emparerent enfin du pouvoir suprême. Le parti du roi donna alors le nom de Wighs aux Presbytériens Ecossois, parceque la plupart n'étoient que des paysans & des charretiers. Dans la suite ce nom devint commun à tout le parti, & l'usage s'en établit aussi en Angleterre. Quoique dans leur origine les noms de *Tory* & de *Wigh* soient des noms satyriques, chaque parti a conservé le sien, & personne ne s'en choque. Les Torys sont aussi appellés *le parti de la cour, le parti rigide, le parti du roi, les gens de la haute église*. Les Wighs sont appellés *républicains, le parti relaché, les gens de la basse église*. * Dissertation sur les Wighs & les Torys par M. de Rapin Thoyras en 1717, *in*-12, & dans le dernier tome de son *histoire d'Angleterre. Mémoires* de M. Burnet, &c. *Europe savante, tome* 1, 2 *partie, art.* 1, *&c.*

TOSA, riviere qui a sa source au mont de la Fourche, dans le même lac que le Rhône. Elle va couler dans le duché de Milan, baigne la Domo d'Osula, Ugogna, & se décharge dans le lac Majeur. * Baudrand.

TOSA, TONSA, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle est dans le Japon, sur la côte méridionale de l'isle de Chickock. * Mati, *diction.*

TOSA, bourg d Espagne dans la Catalogne. Il est entre la ville de Palamos, & l'embouchure de la Tordera, sur le cap de Tosa, que quelques géographes prennent pour le *Lunarium Promontorium* des anciens, place par d'autres au cap de Palafugel, qui est au nord de celui-ci. * Baudrand.

TOSCA (Thomas-Vincent) de Valence en Espagne, docteur en théologie, prêtre & supérieur de la congrégation de S. Philippe de Néri, & qui fut plusieurs fois vice-recteur de l'université de Valence. C'étoit un philosophe & un mathématicien habile, & ses ouvrages sont fort estimés en Espagne. On assure qu'il n'étoit pas moins bon théologien. En 1721 il fit imprimer en latin un abrégé de philosophie qu'il auroit du plutôt appeller une philosophie étendue, cet ouvrage étant en 5 volumes, *in*-8°. L'auteur y ajoute aux titres que l'on vient de voir, celui d'examinateur synodal de l'archevêché de Valence. Dès 1704, il s'étoit fait admirer à Valence par son Ichnographie selon les loix de l'optique, qui fut fort applaudie. En 1715, il a donné en espagnol la vie & les vertus de la vénérable mere, sœur Josephe-Marie *de Santa Ines*, religieuse déchaussée du couvent de la conception de la Vierge, &c. On trouve aussi plusieurs lettres latines de ce savant parmi celles de dom Gregorio Mayans, imprimées à Valence en 1723, *in*-4°. Thomas-Vincent Tosca écrivoit avec pureté & avec facilité. On voit dans ses ouvrages beaucoup de jugement & de pénétration d'esprit, & il joignoit à ces talens une grande candeur & une admirable modestie. Il avoit entrepris un abrégé de théologie qui étoit fort avancé lorsque la mort l'a enlevé, le 17 d'avril 1723, âgé de 71 ans. * Voyez *Gregor. Majansii epistol. l.* 6, en plusieurs endroits, & en particulier, *pages* 69 *&* 70.

TOSCAN (Jean-Matthieu) gentilhomme Milanois, vivoit dans le XVI siécle. Il aimoit la poësie, & la cultivoit. Il paroît qu'il a vécu long-temps en France, & qu'il s'y étoit fait des amis. Du reste, nous ignorons les circonstances de sa vie. On lui doit un choix de vers de poëtes Italiens dont il a donné deux volumes, à Paris, en 1577, *in*-16. Le titre est: *Carmina illustrium poëtarum Italorum, conquisita à Joanne-Matthæo Toscano.* Jean Gruter a fait réimprimer ce recueil dans celui qu'il a donné sous le titre de *Deliciæ Italorum poëtarum.* On a encore de Toscan: 1. *Psalmi Davidis ex hebræo latinis versibus expressi*; à Paris 1575, *in*-8°. 2. *Peplus Italiæ Joan. Matth. Toscani, opus in quo illustres viri grammatici, oratores, historici, mathematici, philosophi, medici, jurisconsulti (quotquot trecentis abhinc annis floruerunt) eorumque patriæ, professiones, & litterarum monumenta, tum carmine, tum solutâ oratione, recensentur. Ad Antonium Ebrardum Sansupplicianum, episcopum & comitem Cadurcensem*; à Paris, Frédéric Morel, 1578, *in*-8°. L'ouvrage est divisé en quatre livres, qui sont suivis d'une autre piéce de Toscan, en vers latins, dont le titre est: *Cryptæ Massiliacensis topographia.* On lit ensuite plusieurs vers latins à l'honneur de Toscan; & une piéce en vers françois, intitulée: *La France, au sieur Toscan, gentilhomme Milanois, sur son livre qui comprend les louanges des hommes doctes d'Italie.*

TOSCANE, *Etruria*, grand duché dans l'Italie, entre le Tibre, la mer & le mont Apennin, a été autrefois plus étendue qu'elle ne l'est présentement. Le grand-duc est maître d'une bonne partie, & le pape y posséde le patrimoine de S. Pierre & le Pérugin. Divers autres princes y ont leurs états, aussi-bien que la république de Lucques. Ce pays est extrêmement fertile, arrosé de diverses rivieres, bien peuplé, & a pour ville capitale Florence, qui appartient au grand-duc, aussi-bien, qu'Arezzo, Chiusi, Cortone, Fiesoli, Livourne, Massa, Monte-Pulciano, Volterre, Soane, Pise, Sienne, &c. Les villes de l'état ecclésiastique sont Civitavecchia, Aquapendente, Monte-Fiascone, Nepi, Orvieto, Perouze, Toscanella, Sutri & Viterbe. La maison de Médicis s'empara de la seigneurie de Florence en 1531. Côme de Médicis a été le premier qui se soit fait couronner grand-duc de Toscane. *Voyez* FLORENCE, MEDICIS & SIENNE. * Merula. Cluvier & Léandre Alberti, *descript. Ital.*

TOSCANELLA, ville d'Italie dans le patrimoine de S. Pierre, province de Toscane, a porté autrefois le nom de *Salumbrona*, de *Tyrrhenia*, de *Tuscia*, & de *Tuscania*, & a été très-considérable; mais elle ne l'est plus aujourd'hui, & a été presque ruinée par seize siéges. L'évêché de cette ville a été uni à celui de Viterbe. Toscanella a donné à l'église divers papes, Eutychien, Paschal I, Léon I, Jean I, Luce III, Léon VI, Boniface VI, & Paul III.

TOSORTHRORE, ancien roi d'Egypte, fils de *Menés* premier roi d'Egypte, eut pour sa part le royaume des Memphites. Les Egyptiens disent que c'est lui qui est l'Esculape des Grecs, & qu'il avoit une connoissance parfaite de la médecine. Ils prétendent qu'il inventa l'art de tailler les pierres pour bâtir. Selon les calculs de quelques modernes, que nous n'adoptons pas, il regna 29 ans, depuis l'an 2147, jusqu'à l'an 2176 avant J. C. * Manethon, *apud Euseb.* Marsham, *can. chron.* Du Pin. *biblioth. des hist. profan.*

TOSSANUS (Daniel) théologien du Palatinat, né à Montbeliard le 15 juillet 1541, d'un ministre du lieu, étudia à Basle & à Tubinge, passa ensuite en France, & fut pasteur en 1562, à Orléans, où il se maria avec Marie Couet. Ayant échapé dans la funeste journée de S. Barthelemi, il vint à Heidelberg où il fut fait prédicateur de l'électeur Frédéric III, & ensuite de Jean-Casimir à Neustat, où il fut en même temps professeur en théologie. Il fut appellé de-là à Heidelberg pour la réforme des églises, & il y succéda aux emplois de Jean-Jacques Grynæus, qui étoit retourné à Basle. Il reçut le degré de docteur en théologie des mains de François Junius. Etant vieux & infirme, il demanda d'être déchargé de tous ses emplois; mais le sénat académique le pria de les garder, n'exigeant qu'il en remplît les fonctions, qu'autant que sa santé lui permettroit. Il mourut le 10 janvier 1602. On a recueilli la plus grande partie de ses ouvrages latins, françois & allemans. Les principaux sont sur l'écriture sainte. * Melchior Adam, *vit. theolog. German.* Freheri, *theatrum. Dictionaire* d'Hoffman, &c.

TOSSANUS (Paul) *fils du précédent*, né à Orléans durant le massacre de la S. Barthelemi, prit le degré de docteur en théologie à Basle en 1599, fut fait pasteur de l'église françoise de Franckenthal, & ensuite con-

feiller eccléfiaftique à Heidelberg. Il mourut pafteur à Hanau en 1618, après avoir affifté au fynode des églifes prétendues réformées à Dordrecht. Il a publié en allemand des remarques fur toute la bible; des Concordances fur la bible latine; la vie de fon pere, en latin, &c.

TOSSANUS (Daniel) proche parent des deux précédens, né à Montbeliard en 1590, fervit plufieurs églifes & colléges, & fut enfuite miniftre de l'églife françoife de Bafle, depuis 1639, jufqu'après 1648. Il fut enfin recteur du collége à Bafle, & demeura dans ce pofte jufqu'en 1650, qu'il retourna à Heidelberg où il fut nommé recteur du collége de la Sapience, confeiller eccléfiaftique, pafteur de l'églife françoife & profeffeur en théologie. Il y mourut en 1655. On a de lui diverfes harangues prononcées à Bafle, entr'autres une fur la mort du célébre Jean Buxtorf le pere; une autre fur celle de Jean-Jacques Frey, profeffeur en grec; une troifiéme fur la mort de Frideric Spanheim le pere; un ouvrage intitulé, χαρίσμα, &c.

TOSTAT (Alfonfe) Efpagnol, évêque d'Avila, dans le XV fiécle, natif de Madrigal, fut docteur de Salamanque à l'âge de 12 ans. Il avoit beaucoup de mémoire & d'érudition, & favoit, à ce qu'on prétend, tout ce qui fe pouvoit favoir. On dit qu'ayant foutenu à Sienne des thèfes devant le pape Eugène IV, ce pontife improuva quelques-unes de fes propofitions, qu'il défendit par un écrit, que nous avons à la fin du XXV tome de fes ouvrages. Il vint au concile de Bafle, où il parut avec éclat, & mourut l'an 1454, âgé feulement de 40 ans, & fut enterré dans l'églife d'Avila avec cette épitaphe.

Hic ftupor eft mundi, qui fcibile difcutit omne.

Nous avons 27 tomes de fes ouvrages, de l'impreffion de Venife, en 1569. * Bellarmin, *de fcript. eccl.* Mariana, *l. 4, hift.* Sponde, *A. C.* 1443, *n.* 10. Alfonfe Garcias. Poffevin, &c. *Voyez le XIV fiécle de* M. Du Pin, *au mot* ALFONSE.

TOT (Charles de Ferrare du) confeiller au parlement de Normandie, avoit joint à une vivacité d'imagination & à une étendue d'efprit furprenantes, une vafte lecture que fa mémoire fidèle lui rendoit toujours préfente. Peu de gens l'ont furpaffé dans la connoiffance des bons auteurs Latins, Efpagnols, Italiens, Anglois & François; & dans celle du droit romain & de l'hiftoire. Il aimoit & favoit les beaux arts. Tant de belles qualités lui ont attiré l'eftime & la confiance de prefque tous les favans de fon temps: de M. le duc de Montaufier, de M. Hyde, chancelier d'Angleterre, & beau-pere du feu roi de la Grande-Bretagne Jacques II; de M. Pellot, premier préfident du parlement de Normandie. Ces grands hommes ne pouvoient vivre fans M. du Tot, lorfqu'ils étoient à Rouen. Il entretenoit le goût des belles lettres dans cette ville. M. du Tot s'étoit fort exercé dans le ftyle lapidaire. Les ouvrages qu'on a vus de lui en ce genre, ont été regardés comme des modéles. On peut en juger par les trois petites piéces fur Jean, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, &c. que l'on trouve dans les *Nouvelles de la république des lettres*, mois d'avril, 1684. Ces trois piéces font en latin: la premiere eft une infcription en ftyle lapidaire: la feconde, un *Motet dramatique ou oratoire*: la troifiéme, un *Parallele de Jules-Céfar & du roi de Pologne.* Il a fait auffi, *Epicedium piis manibus Claudii Pellot, fenatûs Rothomagenfis principis*, à Rouen 1686. M. du Tot a ajouté à cet éloge différens éclairciffemens fur la maifon, les emplois & les actions de M. Pellot, avec diverfes petites poëfies touchant les embelliffemens dont la ville de Rouen lui eft redevable. Outre ces piéces, on connoît encore de M. du Tot deux ouvrages imprimés de fon vivant: le premier eft une Relation de la cour de Rome, qui porte le nom d'*Angelo Corraro*, ambaffadeur de Venife à Rome, & qui eft en effet l'ouvrage du feul M. du Tot. L'autre livre eft la traduction d'un morceau de l'hiftoire des Jéfuites de Portugal, écrite dans leur langue par le pere Balthafar Tellez. C'eft une defcription des fources du Nil, découvertes dans les montagnes de la Lune en Ethiopie, par le pere Jerôme Lobo. M. du Tot mourut le fixiéme d'août 1694. Après fa mort, on a imprimé fes penfées touchant deux endroits confidérables de la Pharfale de Lucain. Elles font dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de juillet 1702, article troifiéme, & à la fuite eft fon éloge, que nous n'avons prefque fait que copier. Il avoit été envoyé par M. de Frefneufe au favant pere de Tournemine, Jéfuite, ami intime de M. du Tot, & qui lui rendit de grands fervices pour le fpirituel dans fa derniere maladie. On trouve l'épitaphe de M. du Tot parmi les poëfies latines de Nicolas Bourget de Chaulieu, p. 103.

TOTILA, roi des Goths en Italie, fut mis fur le trône après la mort d'Evaric, vers l'an 541, & rétablit par fa valeur & par fa conduite, les affaires de ces peuples qui étoient en très-mauvais état. Il reprit plufieurs villes & provinces fur les Romains, défit leurs armées, & fe rendit maître de toute la baffe-Italie & des ifles de Corfe, de Sardaigne & de Sicile. Quelque temps après il prit Rome, & en donna le pillage à fes foldats. Ce fac fut le fpectacle du monde le plus trifte. Totila réduifit toutes les perfonnes de qualité à une fi grande mifere, que les principales dames, & la femme de Boëce, entre les autres, furent contraintes de mandier du pain aux portes des Goths. Totila voulut rafer entierement cette ville; mais il en fut détourné par une lettre que lui écrivit Bélifaire. Il fe contenta de ruiner une partie des murailles, afin d'y pouvoir entrer toutes les fois qu'il voudroit. Le même Bélifaire ayant fu qu'il s'en étoit éloigné, y vint, s'en rendit maître, & rétablit les murailles avec de groffes pierres fans ciment. Auffitôt que Totila en fut inftruit, il accourut avec fon armée & l'affiégea; mais ce fut inutilement; car il fut contraint de fe retirer. Il remporta quelques autres avantages contre les Romains, mais Narfes ayant été envoyé en Italie, défit les Goths dans une bataille, où Totila fut tué, en 552. * Procope, *de bell. Goth.* Jornandès, *in chron.* Marius Victor. Agathias. Paul Diacre, &c.

TOTNESS, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Devon qu'on nomme *Colridge.* Il eft fur le bord occidental de la riviere de Dart, à huit milles de Dartmouth, vers le nord-oueft. Il avoit auparavant le titre de comté; il a eu depuis celui de vicomté en la perfonne de *Charles Fitz Charles*, fils *naturel* du roi *Charles II*, qui le fit baron de Dartmouth, vicomte de Totnefs, & comte de Plimouth. * *Dict. angl.*

TOTONACA, contrée de la province de Tlafcala, dans l'Amérique feptentrionale. Elle s'étend le long du golfe de Mexique, depuis la ville de Vera-Crux jufqu'à la province de Panuco, & elle porte le nom des Tottonacas, fes anciens habitans. * Mati, *diction.*

TOTT (Birgitte ou Brigitte) dame de Turebyholm, ou Turebye (*Domina præfidii Turebyenfis*, eftil dit dans la *Bibliotheca feptentrionis eruditi*) étoit encore plus diftinguée par fa fcience que par fa nobleffe. Elle naquit en Seélande l'an 1610, de CHRISTIAN Tott, feigneur de Boltingaard & de *Sophie* Below. Chriftian defcendoit en droite ligne des Axelffons; car Acko Axelffon, né vers l'an 1440, l'un des neuf fils d'Axel Pederffon, étoit fon bifaïeul. Sophie Below, mere de Birgitte, & *Marie* Below, fa tante maternelle, étoient habiles dans les langues latine, grecque, italienne, françoife, angloife, allemande & hollandoife, & très-verfées dans l'hiftoire & les généalogies. Brigitte, à ce qu'on affure, les furpaffa encore dans la même connoiffance des langues, & dans tout genre de littérature. Elle époufa *Otton* Gyoë ou Goïe, d'une bonne nobleffe, & homme favant. Elle mourut à Sora

le 8 avril 1652, à l'âge de cinquante-trois ans. On a de cette dame des traductions en langue danoise, 1. de tous les ouvrages de Sénéque le philosophe; à Sora, 1658, *in-folio*; 2. de l'Enchiridion d'Epictete, & du tableau de Cébès; à Copenhague, 1661, *in-12*; 3. de divers ouvrages de Philippe de Mornai, de Louis Vivès, de Joseph Hall, & de plusieurs autres. Jean Lassenius lui donne aussi une traduction de Tacite; mais il s'est trompé. Elle a eu pour niéce *Elizabeth* Tott, fille de son frere *Henri* Tott, & d'*Elizabeth* Huitfeld, qu'elle dirigea aussi dans ses études, & qui est devenue pareillement une personne savante dans les langues: on a d'elle quelques ouvrages, mais en petit nombre, étant morte en 1657, à l'âge de vingt ans, lorsqu'elle étoit prête à épouser Eric Schested, seigneur de Lykkesholm en Fionie. * Alberti Thura *Gynæceum: Bibliotheca septentrionis eruditi*, pag. 16, 170 & 171. On s'est aussi servi de ce qui est dit de Birgitte Tott *dans le supplément françois de Basle.*

TOTTIS, que d'autres nomment Toblis, ville vers la Hongrie, a été plusieurs fois l'objet des attaques du Turc, sous la domination duquel elle est tombée plus d'une fois. Elle étoit depuis 1594, en leur puissance, lorsque les Hongrois tenterent de la reprendre en 1597. Suivant cette résolution l'on fit embarquer à Comar les troupes & les machines de guerre qui descendirent le Danube jusqu'à Almasie. On plaça des sentinelles pour empêcher que l'ennemi ne fût averti. Ensuite trois soldats qui savoient la langue turque, s'approcherent des murs de Tottis au milieu de la nuit, & furent suivis par des artificiers qui conduisoient sur un chariot une machine infernale. La sentinelle Turque demanda aux trois soldats ce qu'ils vouloient; ils répondirent qu'ils étoient de Javarin, & qu'ils venoient de Bude pour apporter des vivres à Soliman, gouverneur de Javarin, & que s'étant trouvés fatigués du chemin, ils prioient la sentinelle de les laisser reposer quelque temps. On les crut; ils furent bien reçus, & sur cette nouvelle les artificiers ayant disposé la machine, y mirent le feu. Elle fit sauter les portes avec un fracas horrible, & brisa le pont levis. En même-temps l'armée qui suivoit jetta un pont sur le fossé, pendant que d'autres escaladoient les murs, en faisant du bruit en différens endroits pour diviser les forces de la garnison, & l'écarter de la brêche que la machine avoit faite. Les Turcs surpris ne combattirent que foiblement, & s'enfuirent peu après de tous côtés. Il n'en entra qu'un petit nombre dans la tour de la citadelle: le reste fut pris, ou passé au fil de l'épée. Le gouverneur tomba entre les mains de Bernestein, chef de cette entreprise, qui mit une forte garnison dans la place, & se retira après l'avoir fournie de vivres. La prise de cette ville arriva le 10 de mai. Mais la même année Tottis fut reprise par les Turcs. Christophe Weida y commandoit avec une garnison de trois cens hommes. Il soutint plusieurs assauts avec beaucoup de vigueur, & remplit le devoir d'un brave gouverneur, malgré la supériorité des forces de l'ennemi. Mais les mines ayant fait sauter un bastion, & renversé un grand pan de murailles, il se retira pendant la nuit avec sa garnison. Le lendemain les Turcs ignorant son départ, monterent à l'assaut, & trouvant la ville abandonnée, y rentrerent. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, *livre* 119.

TOVAR (Simon de) docteur en médecine, célébre dans le XVI siécle, étoit de Séville en Espagne. Il étoit habile dans sa profession, & assez versé dans les mathématiques. Nicolas Antoine en parle avec éloge dans sa bibliothéque des auteurs Espagnols. Simon de Tovar fut employé à faire la revue des apothicaireries d'Espagne avec François *Santio de operosa*, médecin de la même ville de Séville, par l'ordre de Jean de Mendoza, comte d'Orgazio, gouverneur d'Espagne. Cette visite a produit un ouvrage estimé que Simon de Tovar publia à Séville en 1587, *in-4°*, où il a traité de beaucoup de choses utiles à la médecine. En 1586 il avoit donné à Anvers chez Plantin, une nouvelle méthode pour parvenir à l'examen des remédes composés. C'est un volume *in-4°* écrit en latin, & qui a été réimprimé avec l'ouvrage précédent. * *Voyez* outre la bibliothéque de Nicolas Antoine, celle des ouvrages de médecine par M. Manget, *l.* 19, p. 388 & 389.

TOVAR, *cherchez* LOPEZ (Grégoire) surnommé de *Tovar*.

TOUBEAU (Jean) libraire & imprimeur à Bourges, étoit un homme habile non-seulement dans son commerce, mais dans les sciences, & principalement dans plusieurs parties de la jurisprudence. Son mérite le fit élever dans Bourges, sa patrie, à toutes les dignités où il pouvoit prétendre. Il fut échevin, & plusieurs fois prévôt des marchands de la jurisdiction consulaire de cette ville. Feu M. Colbert, qui étoit informé de son mérite, le chargea en 1678 de dresser des mémoires pour faire connoître au conseil l'utilité, la facilité & la nécessité qu'il y avoit de rétablir le commerce dans la ville de Bourges, & les moyens d'y réussir. Ces mémoires furent très-goutés, & l'auteur les imprima lui-même. Mais la mort de M. Colbert empêcha l'exécution de ces projets. Jean Toubeau ne s'en appliqua pas moins à réfléchir sur ce qu'il avoit déja écrit, à l'étendre, & à le fortifier par de nouvelles vues; & ces mémoires ainsi revus & augmentés, sont encore entre les mains de sa famille. Dès 1643 il avoit donné un recueil des priviléges de la ville de Bourges *in-4°*; & en 1682 il imprima lui-même un traité des *Institutes du droit consulaire*, qu'il avoit composé & qu'il dédia à M. Colbert. Il mourut pendant son échevinage, le 2 de juillet 1685, à Paris, où il avoit été député par la ville de Bourges, pour la seconde ou la troisiéme fois: car on le chargeoit volontiers des affaires importantes qui intéressoient cette ville, & il a réussi dans toutes. François Toubeau son fils, quitta le commerce de librairie & l'imprimerie quelque temps après la mort de son pere, ensorte qu'il n'y en a plus de ce nom qui exerce à Bourges cette profession, que les Toubeau y avoient remplie avec honneur depuis un autre Jean Toubeau, qui étoit venu d'Allemagne s'établir à Bourges environ l'an 1520. François Toubeau a rempli avec distinction les mêmes charges dont son pere avoit été revêtu. Il a été de plus secrétaire en chef & en titre de l'université de Bourges, & en 1700 il donna une seconde édition de l'ouvrage de son pere sur le droit consulaire, qu'il dédia à M. Chamillard, & qu'il augmenta considérablement tant de ses propres recherches, que sur les mémoires de son pere. On en a fait depuis une troisiéme édition à Paris, Jacques Boyer, gendre de François Toubeau & le possesseur de son fonds, ayant négligé de le réimprimer. Il est bon de remarquer que Jean Toubeau, pere de François, étoit arriere petit-petit-fils, du côté maternel, du savant Geoffroi TORY, *dont on a parlé en son lieu.* * *Journal des sav. du lundi* 11 *mai* 1682. La Thaumassiere, *hist. du Berri*, *pag.* 57 & 267. Le Long, *bibliot. hist. de la France*, *pag.* 769. *Mémoires du temps.*

TOUCESTER, ou TOWCESTER, ville d'Angleterre dans la contrée du midi du comté de Northampton, qu'on appelle aussi *Toucester.* Elle est sur une petite riviere, qui coulant de-là à l'est, se décharge dans l'Ouse. Il y a une belle église, quoique la ville soit petite. Camden la prend pour l'ancienne *Tripontium*, ainsi nommée des trois ponts qu'il y avoit. Vers l'an 917, cette ville résista vigoureusement aux attaques des Danois. Elle est à 60 milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

TOUCHARD (N.) un des écrivains de cette troisiéme faction dans l'état, que l'on appelloit le Tiers-parti sous Henri IV, roi de France, étoit un homme plein d'idées ambitieuses & chimériques. Il avoit été précepteur du cardinal de Bourbon, & il joignoit toute

la souplesse d'un courtisan à l'art d'enseigner qu'il n'exerçoit plus. David du Perron qui avoit dessein de s'élever, chercha à gagner son amitié, & Touchard le fit entrer dans la maison du cardinal, qui n'avoit ni la gravité ni la conduite que son rang exigeoit de lui, mais qui se piquoit d'aimer les belles-lettres que du Perron avoit beaucoup cultivées, & dans lesquelles Touchard étoit assez habile pour son temps. M. de Thou dit dans son histoire, liv. 101, que Touchard & du Perron composerent ensemble un écrit anonyme en forme de requête au roi, pour le supplier d'abjurer l'hérésie, & de se faire catholique, afin de pacifier les troubles de la France, élevés à l'occasion de la religion. On disoit dans cet écrit, qu'autrement la plupart de ceux qui avoient suivi le parti du roi, comme du légitime héritier de la couronne, dans l'espérance de le voir rentrer dans le sein de l'église, ne balanceroient pas à l'abandonner, & prendroient les nouvelles mesures que les circonstances leur suggéreroient. Ce libelle contenoit beaucoup d'autres raisons. On s'étoit servi pour adoucir ce qu'il y avoit de trop dur, de termes supplians arrangés avec art, afin de faire croire qu'il ne partoit que d'un homme affectioné au roi. » Il étoit » cependant certain, *dit M. de Thou*, qu'on ne l'avoit » fait que par les ordres du cardinal de Bourbon, & » qu'il avoit été imprimé dans la ville d'Angers, qui » n'étoit retenue dans le devoir que par la citadelle. Les » auteurs avoient craint qu'on ne les découvrît, s'ils » l'eussent fait imprimer à Tours où le parlement fai- » soit sa résidence. Avant la publication de cet écrit, » le cardinal de Bourbon qui avoit dessein de faire tom- » ber la couronne sur le chef de sa maison, & qui vou- » loit engager le pape dans son parti, s'ouvrit sur son » dessein à son confident Touchard, qui jetta les yeux » sur Scipion Balbani de Lucques qui avoit perdu tous » ses biens, & qu'il jugea propre à être envoyé vers le » pape pour traiter avec sa sainteté. Balbani partit en » effet, & arriva à Rome, mais n'en rapporta pas des » nouvelles aussi favorables que le cardinal & Tou- » chard l'espéroient. » C'est tout ce que nous avons trouvé au sujet de Touchard, dans l'histoire de M. de Thou.

TOUCHET (Marie) maîtresse de Charles IX, roi de France, étoit fille, non d'un apothicaire d'Orléans, comme plusieurs auteurs l'ont avancé, mais de *Jean* Touchet, lieutenant particulier au présidial de la même ville. Elle eut de ce prince un fils qui fut grand-prieur de France, puis comte d'Auvergne & duc d'Angoulême, & qui eut part aux plus grandes affaires de son temps. Après la mort du roi, elle épousa *François* de Balsac d'Entragues, gouverneur d'Orléans. De ce mariage sortirent deux filles, l'une connue sous le nom de la marquise de Verneuil, qui fut maîtresse du roi Henri IV, & l'autre appellée mademoiselle d'*Entragues*, qui a passé pour femme du maréchal de Bassompierre, dont elle eut un fils, *Louis* de Bassompierre, évêque de Saintes. * Brantome. Le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau*. Mezerai, *abrégé de l'histoire de France*. *Mémoires de Sulli*. *Mémoires* de Bassompierre.

TOUCHET (N. du) est connu dans notre histoire de France par son esprit remuant & inquiet. Ce fut lui qui en 1575, sous le regne de Henri III, forma une entreprise hardie sur le Mont-Saint-Michel à l'extrémité de la Normandie, appellé communément Mont Saint-Michel au péril de la mer, pour le distinguer de Saint-Michel en l'Erme, qui est proche la Rochelle. Du Touchet, gentilhomme du voisinage, & protestant de religion, fut le chef de cette entreprise. Il avoit trouvé moyen d'introduire dans le bourg & dans le château où est l'abbaye occupée par des moines Bénédictins, quelques soldats déguisés en pélerins. Ceux-ci commencerent par tuer le prêtre qui leur avoit dit la messe : ensuite ils s'assurerent de Percontaut gouverneur de la place, & ils alloient être renforcés par de nouvelles troupes, quand de Vic, lieutenant du maréchal de Matignon, accourut au secours. On coupa la communication du bourg avec le château, & les protestans furent obligés de se rendre à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. Au bruit de cet accident, M. de Matignon s'étoit déja rendu à Avranches. Il ne passa pas plus loin, lorsqu'il sut que la place avoit déja été rendue; mais quelques soldats de du Touchet étant tombés entre ses mains, il les fit tous pendre. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, liv. 60, &c.

TOUF (Claude de) baron de Syrot, Bourguignon, né le 12 juillet 1600, a allié l'étude avec les armes. Il fut lieutenant-général des camps & armées du roi. C'étoit un homme vaillant qui entendoit bien la cavalerie. Il se jetta dans le parti, qui, lors des barricades, s'éleva contre le cardinal Mazarin, sous le nom de M. le duc d'Orléans. Il en commandoit les troupes, lorsqu'il fut blessé à une barricade du pont de Gergeau, & il mourut de cette blessure le 8 avril 1652. On connoîtra encore mieux ce militaire par l'épitaphe suivante, qui fut gravée alors dans l'église de S. Pierre du Martrey à Orléans.

Passant, tu vois dans ce tombeau, celui qui a fait des actions dignes d'une gloire immortelle. C'est défunt messire CLAUDE DEL TUFO *de Pradines, baron de Syrot, lieutenant-général dans les armées du roi, descendu de l'illustre maison del Tufo, Néapolitaine, qui a eu des vicerois, & autres grands hommes, dont quelques-uns d'entr'eux, pour avoir pris les intérêts de la France, comme le reste de leur famille, furent, après les Vêpres Siciliennes, obligés de se rendre en France. Toute l'Europe a été le théâtre de sa valeur. La Hollande l'a connue; l'Italie l'a admirée; l'Empire en a profité; les souverains en ont été jaloux, puisqu'il a paru dans la lice contre le roi de Danemarck & celui de Suéde, avec tant de succès, qu'il a abattu d'un coup de pistolet, le chapeau de celui qui a enlevé la couronne à plusieurs princes. Il s'est particulierement signalé ès siéges d'Arras, secours d'Ouville, bataille de Rocroy, à Courtray, à Armentieres. Ces exploits lui ont fait avoir les principales charges dans les armées royales, & lui en ont mérité de plus grandes. Sa récompense a été l'affection des rois, parcequ'il y en avoit peu d'autres qui égalassent ses services. Toutes les vertus d'un grand guerrier se sont trouvées en lui, & celles d'un vrai chrétien y ont encore été plus remarquables. Comment est-ce donc que la mort a vaincu ce victorieux, après l'avoir attaqué souvent sans le pouvoir abattre? après l'avoir chargé de plaies, sans pouvoir entamer son courage? Lorsqu'il combattoit pour la liberté du roi & celle du royaume, elle lui a donné le coup fatal devant Gergeau, dont il est mort à Orléans le 8 d'avril 1652. Passant, prie Dieu pour son ame, & pense que la vie n'est qu'une milice sur la terre.*

Il y a trop d'emphase dans cet éloge. On a du baron de Syrot : *Mémoires & la Vie de messire Claude le Touf, chevalier, baron de Syrot*; à Paris 1683, *in*-12, deux volumes, & 1685, *in*-12, nouvelle édition. C'est madame la comtesse de Pradines, fille de l'auteur, qui a procuré l'édition de ces *Mémoires*. M. l'abbé le Gendre dit que ce baron est un conteur, qui ennuie par son style, souvent languissant, par d'inutiles moralités, & par quantité de minuties. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*.

TOUG (le) en Turquie, est une espéce d'étendard, que l'on porte devant le grand-visir, devant les bachas & les sangiacs. C'est une demi-pique, au bout de laquelle il y a une queue de cheval attachée avec un bouton d'or qui brille au-dessus. On en porte trois devant le premier visir, lorsqu'il va à la guerre par l'ordre du grand-seigneur. Tous les béglierbeys, & les bachas de Babylone & du Grand-Caire, en font aussi porter trois devant eux dans l'étendue de leur gouvernement; mais lorsqu'ils en sont éloignés, ils n'en peuvent

faire porter que deux ; les autres bachas n'ont que deux tougs : les sangiacs & quelques officiers de même degré n'en ont qu'un. Ce mot signifie *bâton* ou *pique*, & ne désigne proprement que le bois de l'étendard. Voici de quelle maniere on rapporte l'origine de cette coutume. On dit qu'en une certaine bataille, l'étendard ayant été pris par les ennemis, le général d'armée (d'autres disent un simple soldat) coupa la queue de son cheval ; & l'ayant attachée au bout d'une demi-pique, il encouragea ses troupes, & gagna la victoire. C'est pourquoi, en mémoire d'une si belle action, le grand-seigneur ordonna qu'on se serviroit de cet étendard comme d'un symbole d'honneur. Cet étendard est quelque chose de semblable à celui que les Romains appelloient *manipulus*, qui étoit une pique où étoit attachée une poignée de foin. * Rigaut, *de l'empire Ottoman*.

TOUL, sur la Moselle en Lorraine, ville au roi de France, avec évêché suffragant de Trèves, est le *Tullum Leucorum* des anciens. Il est absurde de s'imaginer qu'elle ait été bâtie par Tullus-Hostilius roi des Romains, comme quelques auteurs l'ont écrit. Elle est située dans un vallon aussi agréable que fertile ; & près de ses murailles coule la Moselle, qui y reçoit un petit ruisseau, lequel traverse la ville, y fait moudre plusieurs moulins, & fournit l'eau nécessaire aux tanneurs & aux bouchers. Une chaîne de montagnes & de coteaux couverts de vignes l'entoure à moitié. Il y a à Toul un présidial créé en 1685, & un magistrat. L'évêque se qualifie comte de Toul, & prince du saint empire. Le chapitre de la cathédrale est composé d'un doyen, d'un chantre, d'un trésorier, d'un écolâtre & de trente-six chanoines. On y trouve aussi l'église collégiale de S. Gengoul, & plusieurs abbayes. Celle de S. Mansuy fut fondée par S. Gerard. On y conserve le corps de S. Mansuy, premier évêque de Toul, & de quatre autres saints ses successeurs, avec le calice de S. Gerard, dont la coupe est fort large & qui a des anses ; & son aube qui est aussi fort large par le bas. Cette abbaye a été presque ruinée par les guerres, de même que celle de S. Evre de l'ordre de S. Benoît, la seconde abbaye de Toul, & qui est la plus ancienne & la plus considérable. Elle est hors de la ville. Il y a encore une abbaye de chanoines réguliers qui est consacrée à Dieu sous l'invocation de S. Léon, pape, IX du nom, qui avoit été évêque de Toul, avant que de monter sur le siége de Rome. On y conserve les reliques de sainte Libaire, & le procès verbal des informations faites pour la canonisation du bienheureux Pierre Fourrier, curé de Matincourt, qui a réformé les chanoines réguliers de Lorraine.

Les peres dom Martenne & dom Durand Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ont donné dans leur tome troisiéme du *Thesaurus novus anecdotorum*, page 990 & suivantes, les actes des évêques de Toul, qui peuvent beaucoup servir pour l'histoire ecclésiastique de ce diocèse, & même de l'Eglise en général. L'auteur de ces actes qui n'est point nommé, a fleuri dans le XII siécle. Les deux savans Bénédictins les ont donnés sur deux manuscrits, l'un de l'abbaye de S. Mansuy (en latin, *monasterium sancti Mansueti*) ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe : l'autre de la bibliothéque du célébre monastère de Cambron, ordre de Cîteaux, dans le Hainault. Le premier manuscrit n'est point entier ; mais celui de Cambron l'est, & l'un & l'autre sont à peu près du même temps. Dans ces actes on prétend que S. Mansuy vivoit du temps même de l'apôtre S. Pierre ; qu'il fut instruit à Rome par cet apôtre ; que celui-ci l'ordonna évêque, & que dès-lors Mansuy commença à combattre avec succès contre l'idolâtrie. Mais l'on sait que l'origine de la plupart des premiers évêques, dont il n'est point parlé ni dans les lettres, ni dans les actes des apôtres, est très-obscure, & qu'il est peu sûr de se fier aux histoires qui en ont été écrites. Ce qu'il y a de vrai, est que S. Mansuy est regardé comme le premier évêque de Toul. Voici ceux que l'auteur des actes dont nous parlons, lui donne pour successeurs. 1. AMON, célébre par ses miracles & par le concours du peuple qui venoit à son tombeau, du temps même que l'auteur des actes écrivoit. 2. ALCHA, qui veilla avec soin sur le troupeau qui lui avoit été confié, & qui a marché sur les traces de ses prédécesseurs. 3. *Celsinus* ou *Celsin*, qui n'a pas été moins célébre par ses vertus. 4. *Auspice*, prélat dont la mémoire a toujours été en grande vénération. 5. *Urse*, dont la douceur & la bonté n'ont rien diminué de la fermeté qui doit être inséparable d'un bon évêque, pour s'opposer aux vices, & ne se point laisser intimider par les menaces ni par les persécutions des méchans. 6. *Aper* ou *Apre*, qui prit S. Mansuy pour son modéle, & qui en imita toutes les qualités & toutes les vertus. Il gouverna peu de temps l'église de Toul, qui regreta avec raison que la mort lui eut enlevé sitôt un pasteur si saint & un si puissant intercesseur pour eux auprès de Dieu. Sa vie a été composée, au rapport de l'auteur des actes dont nous parlons. Il mourut la septiéme année de son épiscopat ; & l'on célébre sa fête le dix-septiéme des calendes d'octobre. L'auteur des actes dit qu'il ne s'étend pas sur la vie & les actions de ce saint prélat, parcequ'elles sont connues, & que d'ailleurs d'autres ont traité ce sujet fort au long. 7. *Albin*, qui acheva l'église que son prédécesseur avoit commencé de faire bâtir, & qui ne fut pas moins l'imitateur de ses vertus que de son zèle. L'auteur des actes dit que ce prélat reçut quelque faveur des saints papes & martyrs, Etienne & Fabien; mais il se trompe grossiérement : ces deux saints papes ont vécu long-temps avant Albin. 8. *Trisoric*, qui montra par sa piété qu'il étoit digne de succéder aux saints évêques qui l'avoient précédé. 9. *Dulcicius*, qui fut élu du consentement unanime du clergé & du peuple, & qui justifia la bonté de ce choix par la sainteté de sa conduite. 10. *Præmon*, homme intrépide & recommandable par les victoires qu'il remporta par sa fermeté contre les ennemis du bien qu'il ne cessa de faire à son troupeau. 11. *Autmund*, qui par son exemple & par ses exhortations attira plusieurs personnes de nom au service de Dieu, entr'autres Pihencius, Agencius, sainte Colombe, & plusieurs autres qui abandonnerent le siécle pour vivre avec plus de liberté dans toutes les pratiques de la vraie piété, & selon les conseils évangéliques. 12. *Eutulanus* ou *Eutulan*, à qui l'église de Toul doit plusieurs possessions & quelques érections de monastères ou lieux de piété. 13. *Teofroid* ou *Teufrid*, à qui le roi Dagobert donna, à la sollicitation de sa femme la reine Chimechilde, le lieu nommé Bladeneau, & lieux adjacents, & plusieurs autres sur la Meuse, &c. & à qui Sigebert, fils de Dagobert, accorda pareillement Longchamp & plusieurs autres terres. Teufrid qui fit de si grands biens temporels à son église, & ne négligea pas le spirituel : l'auteur des actes le représente aussi comme un zélé imitateur de la vertu de ceux qui ont été auparavant les objets de ses éloges. 14. *Leudin*, prélat d'une grande charité. 15. *Eborin*, dont la vie pénitente & laborieuse a été un continuel martyre. 16. *Ermenté*, recommandable par son grand désintéressement. 17. *Magnard*, qui a été grand devant Dieu & devant les hommes. 18. *Dodon*. 19. *Garibauld*, fils de Valsaud, qui fut choisi d'un consentement unanime, & dont le choix fut avec raison applaudi. Il donna à son église les biens qu'il possédoit ; & comme il étoit en crédit auprès de la reine Ermenechilde, femme du roi Childebert, il en obtint plusieurs autres possessions qu'il acquit aussi à son église. Ce fut sous son épiscopat que S. Dié qui avoit été évêque de Nevers, renonça au siécle pour se retirer dans la Vosge, où Dieu l'éleva à un si haut degré de perfection. 20. *Codon*, sous lequel la ville de Toul fut brulée. 21. *Bodon*, qui fit construire un monastère dédié à Dieu sous l'invocation de la

sainte Vierge & de S. Pierre prince des apôtres. Il y mit pour le gouverner, sa fille Teuberge. Richer, dans sa chronique de Sénones, fait mention de la fondation de ce monastère, & il ajoute qu'on y a vu long-temps une nombreuse communauté de saintes filles qui y ont édifié par leurs vertus jusqu'au temps de Berthold que ce monastère fut détruit, & réédifié ensuite sous le nom de S. Sauveur; qu'il fut donné à des moines, d'où il a passé à des chanoines réguliers. Le P. Mabillon croit avec assez de fondement, que l'évêque Bodon est le même que Baudin frere de l'abbesse sainte Salaberge. 22. *Jacob*, qui acquit du roi Pepin l'abbaye de S. Dié. Ce fut sous son épiscopat, selon l'auteur des actes, que S. Hidulphe renonça au siécle pour se retirer dans la solitude; mais cet auteur se trompe surement, car S. Hidulphe étoit contemporain de S. Dié, qui mourut l'an 679. 23. *Bornon*, qui a mérité d'être appellé un homme vraiment apostolique. 24. *Waninc*. 25. *Frotaire*, qui avoit été abbé de S. Apre avant que d'être élevé à l'épiscopat, & qui fit de grands biens à ce monastère. Il obtint en sa faveur plusieurs priviléges & exemptions des empereurs Louis & Lothaire. Il gouverna l'église de Toul pendant trente-cinq ans. 26. *Arnoul*, fils d'Alnald & de Flammola sous l'empereur Lothaire le jeune. Ce prince marié à Zeuberge, illustre par sa naissance & par sa bonne conduite, ayant pris pour concubine Valdrade, Arnoul l'en reprit avec zéle; & voyant que le prince continuoit dans ses désordres, malgré ses avis & ses remontrances, il crut devoir l'excommunier. Lothaire en fut irrité, & dépouilla le prélat & son église de plusieurs abbayes & autres biens qu'ils possédoient : mais le tout lui fut rendu & à son successeur Arnauld après la mort du roi. Ainsi *Arnauld* est le vingt-septiéme évêque nommé par l'auteur des actes. 28. *Lugdelme*, qui trouva l'église de Toul fort en désordre par les maux qui l'avoient affligée après la mort de son prédécesseur. Il rétablit le bon ordre, la tranquillité & la paix autant qu'il fut en lui. Lugdelme siégea dix ans, & est regardé comme bienheureux. 29. *Drogon*, qui étoit de famille illustre, & dont le gouvernement est loué. 30. *Gauzelin*, d'une famille noble chez les Francs. Il fut très-zélé pour la discipline monastique & pour la propagation de l'état religieux. Ce fut lui qui introduisit la regle de S. Benoît dans le monastère de S. Apre. 31. *Gerard*, qui fut tiré d'un monastère où il vivoit avec piété, pour être placé sur le siége de Toul, l'an 963. 32. *Etienne*, d'une famille noble de Paris. Il ne siégea qu'un an & demi. 33. *Berthold*, Allemand d'origine. L'auteur des actes fait un très-grand éloge du zèle & de la piété de ce prélat. 34. *Heriman*, qui avoit beaucoup de littérature pour son siécle : il étoit originaire de Cologne. 35. *Brunon*, qui fut depuis pape sous le nom de Léon IX. 36. *Udon*, qui étoit du sang royal, fils du comte Riquin & de Mathilde. Il avoit été élevé sous la discipline de Brunon, qui prit soin de l'instruire lui-même dans les lettres. L'auteur des actes s'étend beaucoup sur son sujet. 37. *Pibon*, qui mourut l'an 1107. C'est par ce prélat que finissent les actes des évêques de Toul, rapportés par les PP. DD. Martenne & Durand.

CONCILES DE TOUL.

On assembla un concile à Toul vers l'an 350, au sujet de S. Nizier de Trèves, qui avoit excommunié quelques seigneurs à cause de leurs débauches. En 859, Charles *le Chauve* en fit célébrer un à Savonieres, qui est un village à deux lieues de Toul. L'assemblée fut très-belle; & ce prince suivi de ses deux neveux Lothaire & Charles, se plaignit de Ganelon, archevêque de Sens, convaincu de trahison, comme partisan de Louis, frere & ennemi du roi. L'année suivante les évêques de douze, ou selon d'autres, de quatorze provinces, s'assemblerent encore dans le diocèse de Toul, en un lieu nommé *Tusiacum*, qui est Tousi, Tusi ou Toci en Lorraine; & non pas Touci, ville de France en Puisaye, comme d'autres l'ont cru. On y fit divers réglemens contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques, & contre ceux qui pilloient les pauvres. Hugues des Hazards, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1515, & André du Saussai en 1658.

TOULON, ville de France en Provence, sur la mer Méditerranée, a un très-beau port, & un évêché suffragant d'Arles. Son nom latin est *Tolonium* & *Tolentium*, non pas *Taurentium* ou *Tauroëtum*, dont il est parlé dans la notice de l'empire d'Occident; car ces deux villes sont bien différentes. Il est difficile de juger si Toulon est un ouvrage de Telò-Martius, qui y conduisit une colonie romaine, comme on l'a cru; ou si ce nom est tiré de ce Tolon, célébre nautonnier dont parle Lucain dans sa Pharsale; ou si enfin Tolumnus, capitaine Goth, répara cette ville sous Théodoric roi d'Italie. Au reste cette ville est très-ancienne; & par sa situation, son port, son arsénal, son négoce & ses richesses, est une des plus considérables de la Provence. Henri IV la fortifia de belles murailles, & y fit élever deux moles, chacun de sept cens pas, qui envelopent presqu'entierement le port. Victor-Amé, II du nom, duc de Savoye, vint assiéger cette ville, par terre & par mer, avec une flotte angloise & hollandoise; mais après un siége vigoureux de quatre semaines, il fut obligé de se retirer le 21 août 1707. On y a ajouté depuis de nouvelles fortifications. Le principal arcenal de mer est en cette ville, où il y a de belles maisons, & diverses églises. La cathédrale conserve grand nombre de reliques, & reconnoît pour son premier prélat S. Honoré, dont il est fait mention dans l'épître de S. Léon aux évêques des Gaules. Son chapitre est composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un sacristain, d'un capiscol & de huit autres chanoines, dont l'un est théologal. * Bouche, *hist. de Prov.* Sammarth. *Gall. christ. &c.*

TOULON, petite ville de France dans le duché de Bourgogne. Elle est sur la riviere d'Arroux à sept lieues de la ville d'Autun, vers le midi. * Mati, *diction.*

☞ TOULONJON, ou TOULONGEON, maison originaire du comté de Bourgogne, & qui a reçu son nom d'un château fort, situé dans cette province, au bailliage d'Orgelet. La maison de Toulongeon peut être comptée parmi les plus anciennes de la province. Son origine se perd dans les temps les plus reculés. Les grandes charges qu'elle a possédées, les services distingués qu'elle a rendus; ses alliances avec les plus grandes maisons, la font aussi regarder comme une des plus illustres. Nous ne donnerons la filiation de sa généalogie suivie que depuis le treiziéme siécle, dans l'ordre qui a été prouvé juridiquement à la chambre des comptes & cour des aydes du comté de Bourgogne le 12 juillet 1753 : recherches & arrêts ausquelles on a été obligé de recourir après l'incendie du château de Champlitte arrivé au mois de février 1751, où tous les papiers de cette maison furent consumés.

Mais nous supprimerons plusieurs branches qui n'ont pas subsisté long-temps, ou dont nous n'avons pas les titres autentiques, comme celle qui étoit établie du côté d'Autun, qui n'a fini que depuis environ 40 ans. La terre qu'elle avoit fait ériger en comté sous le nom de Toulongeon vient d'être vendue à M. le chevalier de Chavigny, gouverneur de Beaune & ambassadeur en Suisse.

Le premier dont on ait connoissance, par titres autentiques, est :

I. ETIENNE, sire de Toulonjon & de Germagna, qui épousa en 1270, *Nicole* de Saint-Julien. Il reprit de fief en 1293, au mois de janvier, entre les mains de Jean de Châlons, comme il appert par les archives de la chambre des comptes de Dôle, où est déposé son acte de foi & hommage, dans lequel il est qualifié *Chevalier* & *Sire*. Il eut de son mariage, 1. JEAN qui suit. 2. *Geoffroy* de Toulonjon, damoiseau, dont l'histoire de Coligny fait une mention honorable. 3. *Simon* de Toulon-

n. 4. *Etienne*, prieur de S. Laurent de la Roche.

II. Jean, I du nom, sire de Toulonjon, de Germagna & de Chevigna, chevalier. Il reprit de fief, comme on pere, pour les mêmes terres, & se maria en 1300 à *Alix* de Rougemont, fille de *Guillaume* de Rougemont dit *La Corne*, seigneur de Lantenai & Isynare, & d'*Isabelle* de Vitry. Il eut entr'autres enfans; 1. Fraumont de Toulonjon, qui continua la branche aînée. 2. *Gaucin*, damoiseau, qui fit branche. 3. *Henriette*, qui en 1330 épousa *Etienne* de Fétans, damoiseau, mort en 1354 sans enfans. * Guichenon, *articles de Rougemont & de Fétans.*

III. Fraumond, sire de Toulonjon, de Germagna, Chevigna, & de la Bastie, chevalier. Jean de Châlons, comte d'Auxerre, le nomma son lieutenant général en Bourgogne, ès années 1351 & 1355. Il épousa en 132-, *Jeanne* de Mornai, dont il eut 1. Jean II. 2. Guy ou Guyot, damoiseau, qui fit la branche de Chevigna, de Waltin, de Raucour & de Champlitte, aujourd'hui subsistante. 3. *Eléonore*, mariée à *Antoine* de Chandieu, puis à *Henri* de la Beaume, dit *Boçon*, seigneur du Bourg S. Christophe, à qui elle porta en dot la terre de la Bastie. * Guichenon, *art. de Mornai & de Nantua*, & *histoire de Bresse.*

IV. Jean, II du nom, sire de Toulonjon & de Germagna, chevalier, épousa le 17 octobre 1347, *Marguerite* de Senecey, fille de *Guillaume*, baron dudit lieu, & d'*Alix* sa femme. Devenue l'héritiere de sa maison, elle épousa en secondes nôces *Odet* de Montagu, sire de Couches, dont elle n'eut point d'enfans. Par son testament de 1389, elle institua son héritier Tristan de Toulonjon, le seul fils qu'elle eût eu de son premier mariage. * Saint-Julien, *mélanges historiques*, page 366, 399 & 413.

V. Tristan, sire de Toulonjon, de Germagna, de Villeneuve, chevalier, épousa en 1380 *Jeanne* de Châlons, dame de Montrichard, fille de *Jean* de Châlons, sire de Montrichard, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. Antoine, seigneur de Trave, maréchal de Bourgogne après son frere, qui a fait la branche de Trave, *rapportée en son ordre.* 3. André de Toulonjon, grand écuyer de France, qui a fait la branche de *Mornai, rapportée ci-après.* 4. *Jeanne*, mariée à *Henri*, seigneur de Chandyvers, chevalier. * Guichenon, *art. de Mornai.*

VI. Jean, III du nom, sire de Toulonjon, baron & seigneur de Senecey, Germagna, Champrougeroux & Villeneuve-les-Sœurs, maréchal, gouverneur & capitaine général de Bourgogne. Il s'attacha dès ses plus jeunes années à Jean duc de Bourgogne, dont il mérita l'amitié & la confiance par ses rares talens, ses services & sa fidélité. Devenu héritier en 1407 de *Jean*, baron de Senecey & de Trave son grand oncle, il écartela les armes de Senecey qui sont *de gueules à trois faces ondées d'or*, portant au premier quartier *de gueules à six jumelles d'argent*, qui avoient été jusqu'alors les pleines armes de sa maison. Cette riche succession le mit en état de résider continuellement à la cour de Bourgogne, & d'y déployer ses talens. Supérieur dans la politique & dans l'art de la guerre, le duc Jean, qui régnoit alors, connut bientôt les avantages qu'il en pouvoit tirer, & le mit à la tête de ses armées. Jean de Toulonjon acquit une gloire immortelle à la prise de Paris, & dans les différens combats qui se donnerent aux environs de cette ville. Il eut la meilleure part aux prises de Pontoise, de Chartres, de Montlhery, Palaiseau, Dourdan, Marcoussis. A l'assemblée de Melun en 1419, il est nommé parmi les douze seigneurs qui seroient caution du traité fait par son maître. *Il est un de ceux*, dit l'historien Gollu, *sans lesquels peu ou rien ne se fait. Il arrête les factions qui s'élevent de toutes parts; ses mouvemens, son zèle, son crédit ramenent les esprits à la soumission.* Tant de mérite & de services importans engagerent Philippe *le Bon*, successeur de Jean, à le nommer maréchal, gouverneur & capitaine général de Bourgogne en 1422. Par ces grades, Toulonjon devint la seconde personne de l'état, dépositaire de toute l'autorité, juge de la noblesse & de tous les vassaux fieffés; enfin chef de tous les conseils. Les succès qui suivirent justifierent la confiance que l'on avoit en lui. Charles VII, roi de France, ayant envoyé son connétable & le comte de Ventadour à la tête de 15000 hommes porter la guerre en Bourgogne, Toulonjon à la tête d'une armée levée à la hâte, & beaucoup inférieure, attaqua les ennemis à Crévant, laissa leur champ de bataille couvert de 5000 morts, & fit 1200 prisonniers, entre lesquels se trouverent le connétable & le comte de Ventadour. Couvert de lauriers, il sentit approcher sa fin, quoiqu'à la fleur de l'âge, & testa en 1422. Il avoit épousé en 1415, *Catherine* de Rossillon, fille de *Guillaume*, seigneur de Bouchage, maréchal du Dauphiné, & de *Marie* de Grolée, dont il eut, 1. Jean de Toulonjon qui continua la postérité. 2. *Clauda*, qui épousa *Jean* de Beaufremont, souverain seigneur de Vauvillers & sire de Soye. Le tombeau de Jean de Toulonjon se voit encore dans la chapelle de ses ancêtres, à Germagna, paroisse du château de Toulonjon, où il est représenté armé en guerre, avec les marques de sa dignité, ses armes & ses banieres. On y lit cette devise, *à tout, à tout, à tout.* * Guichenon, *art. de Mornai.* Paradin, *annales de Bourgogne*, p. 632 & 678, & ailleurs. Gollu, page 674, 688.

VII. Jean, IV du nom, sire de Toulonjon & de Senecey, chevalier, fut héritier universel de son pere. Il hérita de ses grands biens & de son crédit à la cour de Bourgogne. Il épousa en 1440, *Claudine*, héritiere de Saint-Amour, fille de *Claude*, le dernier de cette illustre maison. Il n'en eut point d'enfans, & la laissa veuve en 1462. Par cette mort, tous les biens de la famille de Toulonjon passerent à *Clauda*, sœur de Jean III, & par elle dans celle de Beaufremont. Les maisons de Foy, de Vieuxpont, d'Uxelles & de Beringhen descendent de cette *Clauda* de Toulonjon, en qui finit la branche aînée. * Perry, *histoire de Châlons.*

Branche des seigneurs de Trave.

VI. Antoine de Toulonjon, seigneur de Trave, Montrichard & la Bastie sur Serdon, maréchal de Bourgogne, chevalier de la toison d'or à la création, étoit fils de Tristan, & frere de Jean de Toulonjon, maréchal de Bourgogne, qu'il suivit toujours à la cour & à l'armée. Il mérita par ses services & ses grands talens de succéder à son frere. Jean, duc de Bourgogne, le chargea de reconnoître & garder les avenues du Pont de Montereau. Il fit ce qu'il put pour détourner son maître de s'y rendre, mais il ne put le persuader. Il favorisa la retraite des seigneurs qui l'avoient accompagné lorsqu'il fut tué. Il alla ensuite joindre en Flandre Philippe, devenu duc de Bourgogne, qui le nomma son ambassadeur auprès du roi d'Angleterre, pour solliciter un secours qui l'aida à venger la mort de son pere. De retour il fut renvoyé en Bourgogne pour la gouverner; mais ses frontieres ravagées par les François le déterminerent à aller trouver en Flandre le duc de Bourgogne, pour lui représenter la nécessité de lever des troupes. Il y arriva en même temps que le comte de Vaudémont, qui venoit presser Philippe de lui donner des secours contre René, duc de Lorraine & de Bar, & roi de Sicile, qui faisoit le siége de Vaudémont. Philippe, qui vouloit le servir efficacement, chargea Toulonjon de lever promptement des troupes. Il rassembla en peu de temps environ 3000 hommes, marcha à Vaudémont, s'approcha de la place, fortifia son camp pour se donner le temps de discipliner ses nouveaux soldats. René vint l'attaquer avec des forces bien supérieures. Le combat fut long; mais l'habileté de Toulonjon suppléant au nombre, il gagna la bataille dite de Luneville, où trois mille hommes des ennemis perdirent la vie. Il fit grand

nombre de prisonniers, parmi lesquels René se trouva, qui fut conduit au château de Dijon. Il écarta ensuite les ennemis des frontieres, & mourut couvert de gloire le 9 de septembre 1432. Il avoit épousé 1°. *Béatrix* de Saint-Cheron, 2°. *Catherine* de Bourbon-Montperou, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. JEAN de Toulonjon, V du nom, seigneur de Trave, Montrichard, Beaumont & Velexon, qui suit; 2. *Claude* de Toulonjon, seigneur de la Bastie, grand capitaine, chevalier en 1453, chambellan du duc Philippe *le Bon*. Ni les cabales ni les dangers ne purent affoiblir son attachement à la maison de ses souverains. Marie, héritiere de Bourgogne, le nomma parmi les seigneurs Comtois qui devoient composer le conseil du prince d'Orange son gouverneur général; & il eut l'honneur d'être compris dans le traité de paix que firent Maximilien, Philippe son fils & Marguerite sa fille avec Louis XI. Cet honneur fut suivi de celui de la toison d'or en 1481. Il avoit épousé en 1470, *Guillemette* de Vergy, dame de Bourbon-Lancy & d'Antigny, dont il n'eut point d'enfans. Le troisiéme fils d'*Antoine* fut *Tristan*, chevalier, mort gouverneur d'Auxerre en 1475. 4. *Antoine* de Toulonjon, chanoine de Châlons-sur-Saône. 5. *Jeanne* de Toulonjon, mariée à Jean de Gransoir, seigneur de Pesmes. * Paradin, *annales de Bourgogne*, *pag.* 726 *& suivantes*. Gollu, *pag.* 780.

VII. JEAN de Toulonjon, V du nom, seigneur de Trave & de Beaumont, épousa *Claudine* de Blamont, dame de Vellexon, fille de *Jean*, seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* de Vergy. Il mourut jeune, & sa veuve reçut en 1448 le fief de Rozei. Ils eurent de leur mariage, 1. CLAUDE de Toulonjon, seigneur de Trave, Larrey, qui suit; 2. MARC de Toulonjon, seigneur de Vellexon & Montrichard, qui a fait la branche de VELLEXON, *ci-après*. 3. *Jean* de Toulonjon, abbé de Tournus, où il fut enterré en 1497. 4. *Claude*, mariée en 1469, à *Christophe* de Changert, seigneur de Thieuville, morte en 1500, sans enfans.

VIII. CLAUDE de Toulonjon, chevalier, seigneur de Trave, Saint-Cheron & Larrey, devint l'aîné de sa maison, & quitta le croissant que son pere & son aïeul avoient toujours porté dans leurs armes. Offensé de son attachement à la maison de Bourgogne, Louis XI confisqua tous ses biens, & fit raser le château de Toulonjon. Claude épousa *Marie* de Grancey, dame de Larrey, & mourut en 1495. Il eut de ce mariage, 1. *Jean* de Toulonjon, seigneur de Trave, Larrey & Châtelier, mort sans enfans en 1513, de *Suzanne* de Dampierre sa femme. 2. *Jeanne* de Toulonjon qui devint l'héritiere de son frere. Elle épousa *René* de Clermont, vice-amiral de France, & porta dans la maison de Clermont d'Anjou la terre de Trave. Elle fut mere de *François*, *Claude*, *Jeanne*, & *Marie* de Clermont. *François* de Clermont n'eut de son mariage avec *Héléne* de Gouffier, qu'une fille nommée *Héléne*, mariée à *Antoine* de Grammont-Guiche, I du nom. *Claude* de Clermont fut héritier de sa mere, prit le nom & les armes de Toulonjon, épousa *Péronne* de la Chambre, & fut pere de *Charlotte* de Toulonjon, dame de Trave, Velle, Vellexon, Larrey, &c. mariée, 1°. en 1561, à *Jacques* de Vienne: 2°. à *Théophile* de Grammont, de Mucidan: 3°. à *Claude* de la Croix, vicomte de Semoine. Elle vivoit encore en 1587, & chargea Philibert de Grammont son cousin de prendre le nom & les armes de Toulonjon. *Jeanne* de Clermont, fille de *René* de Clermont, & de *Jeanne* de Toulonjon, fut mariée à *Charles* de Couché, dont elle eut *Anne* de Couché, épouse de *Claude* de Montfort, chevalier d'honneur au parlement de Dole, & mere de *Françoise* de Montfort, mariée en 1579, à *Gaspard* de Poligny, seigneur de Châtillon sur Lizon.

BRANCHE DE VELLEXON ET DE MONTRICHARD.

VIII. MARC de Toulonjon, second fils de JEAN V, eut de son pere la terre de Montrichard, & de sa mere *Claudine* de Blamont, celle de Vellexon. Il épousa en 1483, *Agnès* de Beaufremont-Mirabeau. Il vendit en 1512 la terre de Montrichard, & mourut la même année, laissant de son mariage CLAUDA de Toulonjon, dame de Vellexon, qui épousa en 1502, *Claude* de la Beaume Montrevel, maréchal de Bourgogne, chevalier de la toison d'or, qu'elle institua son héritier universel, n'en ayant point d'enfans; ce qui occasionna un grand procès entre messieurs de Beaufremont & lui; ce seigneur prétendant que la terre de Senecey, en vertu du testament, devoit lui appartenir. La maison de Beaufremont y fut maintenue, comme représentant *Claude* de Toulonjon, I du nom, qui avoit épousé *Jean* de Beaufremont, souverain de Veauvillers.

BRANCHE DE MORNAI.

VI. ANDRÉ de Toulonjon, troisiéme fils de TRISTAN, frere de *Jean* & d'*Antoine* de Toulonjon, maréchaux de Bourgogne, fut seigneur de Mornai. Il vint résider à la cour, & eut part comme ses freres aux bonnes graces & à la faveur de Jean, duc de Bourgogne. Paradin le met au nombre des seigneurs qui étoient avec le prince à la ville d'Amiens en 1417. Il eut grande part aux affaires de son temps; & le crédit que le duc de Bourgogne avoit pour lors à la cour du roi Charles VI, le fit nommer grand écuyer de France en 1418. On voit par là le cas qu'il faisoit de sa personne, en lui procurant une des plus importantes places dans la cour de nos rois. Philippe *le Bon*, fils & successeur de Jean, ne s'occupa que de sa fortune. Toulonjon l'accompagna à la bataille de Vimeux en 1421, & s'y distingua singulierement par sa valeur. Philippe *le Bon*, qui pensoit à un troisiéme mariage, le choisit pour aller faire la demande d'*Isabelle* de Portugal, fille de don Jean de Portugal surnommé *le Bien-aimé*. Toulonjon fit deux fois ce voyage en qualité d'ambassadeur. La négociation ayant réussi au gré de Philippe, il lui donna par récompense la terre de Saint-Aubin, confisquée sur Louis de Châlons, comte de Rosnoy, rachetable de 8000 saluts d'or, monnoie qui se battoit pour lors au coin de France & d'Angleterre. Il le maria ensuite avec sa fille naturelle, *Corneille* de Bourgogne, en 1428. Elle mourut peu après sans enfans. Toulonjon épousa en 1430, en secondes nôces, *Jacqueline* de la Trimouille, fille de *Pierre* de la Trimouille, baron d'Ourse, & de *Jacqueline* de Lonvilliers. Le duc Philippe, pendant son absence, le comprit dans la seconde promotion qu'il fit de son ordre de la toison d'or le jour de S. André 1432. Il mourut peu après, sans postérité. * Guichenon, *art. de Mornai*, Paradin, p. 618. Le P. Anselme, p. 618 & 1277. Gollu, p. 706, 721, 715.

BRANCHE DE CHEVIGNA, WALFIN, REAUCOUR, COMTES DE CHAMPLITTE.

IV. GUYOT de Toulonjon, damoiseau, seigneur de Chevigna, vivoit comme ses peres, tantôt dans le comté, tantôt dans la Bresse, où étoit située la terre de Chevigna qui n'étoit qu'à une lieue de la terre de Toulonjon. Il brisa les armes de sa maison d'un croissant, eut des démêlés avec *Jean* son frere aîné, pour le partage de la succession de Fraumond leur pere, & prétendit n'être pas suffisamment aportionné. Ces démêlés ne furent point terminés de son vivant. Il se maria en 1359, à *Jeanne* fille de *Gaspard*, sœur de *Jean-Gaspard*, chevalier, & chancelier d'Humbert, sire de Thoire & de Villars. Il mourut jeune, environ l'an 1388, & laissa pour enfans, 1. JEAN-GASPARD de Toulonjon, qui suit; 2. *Jeanne* de Toulonjon, morte sans alliance; 3. *Guy* de Toulonjon, religieux de Nantua & prieur de Ville en Bugey. * Guichenon, *art. de Ville*.

V. JEAN-GASPARD de Toulonjon, damoiseau, seigneur

gneur de Chevigna, fit renaître ses prétentions, & plaida toujours pour la succession de ses peres avec Tristan de Toulonjon son cousin, qui pour assoupir l'affaire augmenta sa portion des fiefs de Beroud, du Mespilla, & de Mongefond. Cela est ainsi rapporté dans un partage de 1390. Il reprit de fief de sa terre de Chevigna au château de Coligny, dont elle releve, en 1405. Il fit faire un terrier & des reconnoissances à son profit à Mespilla, en 1417. Il est par-tout qualifié de *damoiseau*, & se dit fils de Guyot de Toulonjon. On sait, & Ducange nous l'atteste, que le titre de Damoiseau ne se donnoit dans ce siécle qu'à des cadets de grande maison, qui ne s'étoient point encore distingués par des faits d'armes importans. Il épousa *Gérarde* de Chissey en 1371. Il est parlé de lui & de sa femme, dans le testament de Jean de Chissey en 1392. Il est encore fait de lui honorable mention dans l'histoire de Coligny. Il eut de son mariage, 1. CLAUDE de Toulonjon, damoiseau, qui suit; 2. GERARD de Toulonjon qui fit branche *rapportée ci-après*. Il mourut en 1442.

VI. CLAUDE de Toulonjon, damoiseau, seigneur de Chevigna, reprit de fief pour sa terre en 1442, fit divers actes au château de Coligny, qui existent encore aujourd'hui, dressa un terrier complet en janvier 1443, reçu de Jean Boulanger notaire, dans lequel il est toujours qualifié de Damoiseau; & dans sa reprise de fief il reprend de la même forme & maniere que *Jean-Gaspard* de Toulonjon son pere a repris, en s'obligeant aux mêmes services de fief que ledit damoiseau a reconnus. Ces différens titres existent encore dans les archives de M. le comte de Coligny, qui possede par succession ce comté, dont les seigneurs ont joué de si grands rôles, & qui ont toujours été reconnus pour des cadets de l'ancienne maison de Bourgogne. Il n'est donc pas étonnant de voir les cadets de Toulonjon, vassaux de ces illustres seigneurs. Claude de Toulonjon épousa *Philiberte* d'Andrével, sœur de *Philibert* d'Andrével, seigneur de Corsans, dont il eut 1. LOUIS de Toulonjon, damoiseau, qui suit; 2. *N.* de Toulonjon, religieux à Nantua; 3. PHILIBERT de Toulonjon; 4. *Philiberte* de Toulonjon, alliée en 1470, à *Claude* de Dortans, chevalier, seigneur de Champagne, & mourut en 1497. * Guichenon, *art. Dortans.*

VII. LOUIS de Toulonjon, seigneur de Chevigna, damoiseau, reprit aussi de fief pour ladite terre en 1503; fit faire à son profit de nouvelles reconnoissances, dans lesquelles ses sujets reconnoissent les mêmes droits qu'ils avoient toujours payés à *Claude* de Toulonjon son pere. Ils leur donnent à tous deux la qualité de *Damoiseau*, ainsi que les seigneurs de Coligny, quand ils ont reçu leurs reprises de fief. Il s'allia en 1500, à *Pernette* de Chalans, fille de *Boniface* de Chalans, chevalier, seigneur de Fenis, & de *Marie* de Coligny, dont il eut PIERRE de Toulonjon, qui suit. Il testa en 1513, & mourut la même année. * Guichenon, *art. de Chalans.*

VIII. PIERRE de Toulonjon, seigneur de Chevigna, damoiseau, reprit de fief pour sa terre en 1515. Il épousa du vivant de son pere, en 1508, *Clauda* de Bachelard, fille de *Humbert* de Bachelard, écuyer, seigneur de Balon. Elle fit quittance, sous l'autorité de son mari, de 400 florins, pour restant de sa dot, à Thiebaut de Bachelard, son frere, écuyer, seigneur dudit Balon. Pierre de Toulonjon mourut en 1530. Il eut pour enfans, 1. FRANÇOIS de Toulonjon, qui suit; 2. CLAUDE de Toulonjon, seigneur de Chevigna, qui a fait branche; 3. *Philibert* de Toulonjon, mort sans alliance.

IX. FRANÇOIS de Toulonjon, seigneur de Chevigna, baron de Walfin, reprit de fief avec Claude, son frere, pour la terre de Chevigna. Ils firent ensemble un terrier en 1539. Ils sont l'un & l'autre qualifiés *écuyers* dans tous les titres, celui de damoiseau étant devenu inusité. Guichenon parle de François de Toulonjon, qui se trouva en 1530 à la tête de la noblesse du mandement de Montdidier en Bresse, pour faire les foi & hommages, & prêter le serment de fidélité au roi François I, qui venoit de conquérir les provinces de Bresse & de Bugey. Il se maria en 1546, avec *Philiberte* de Gauvin, fille de *Claude* de Gauvin, écuyer, & de *Pernette* de Meria. Ce mariage fit rentrer beaucoup de biens dans sa maison, & le mit en état d'acheter en 1548, la baronie de Walfin, pour laquelle il reprit de fief à la chambre des comptes de Franche-Comté. Il mourut en 1584, & eut de son mariage, 1. GUILLAUME de Toulonjon, qui suit; 2. *Pierre* de Toulonjon, qui fut fait chevalier par le roi d'Espagne Philippe III, & se distingua au service de ce prince. Il remit à *Léonel* de Toulonjon son neveu en 1614, la somme de 4000 francs, & mourut au service de ce roi en Portugal sans avoir été marié. 3. *Julien* de Toulonjon, chevalier, seigneur de Montagna-le-Templier. Il mourut en 1591, sans enfans de *Polixène* de Livet sa femme, qui se remaria en 1597, à *Claude* de Seiturier, baron du Tillet. 4. NICOLAS de Toulonjon, reçu à Nantua en 1569. 5. *Pierre* de Toulonjon, religieux au noble chapitre de Gigny, où il fit ses preuves en 1577. Il devint doyen de ce chapitre. 6. & 7. *Philibert* & *Gaspard* de Toulonjon, religieux à Cluny, en 1585. 8. *Jeanne* de Toulonjon, alliée en 1567, à *Jean* de Bertet, écuyer. 9. *Louise* de Toulonjon, reçue dame d'Onans en 1571. 10. 11, & 12. *Nicole*, *Jeanne* & *Guillemette* de Toulonjon, mortes sans alliance.

X. GUILLAUME de Toulonjon, chevalier, seigneur de Walfin & de Montagna-le-Templier, commença fort jeune à porter les armes pour le service du roi d'Espagne Philippe II. Il servit en Flandre, sous les ordres du duc d'Albe, avec dix hommes d'armes de sa suite, & continua ses services à la duchesse de Parme devenue gouvernante des Pays-Bas. Il fut nommé par don Juan d'Autriche pour le suivre à la bataille de Lépante, retourna ensuite aux Pays-Bas, où il servit avec distinction jusqu'en 1598, qu'il exposa à ce monarque, qu'étant issu de la noble & ancienne maison de Toulonjon, il le supplioit de le décorer du titre de chevalier: ce que le roi lui accorda, après, *dit-il*, s'être fait informer qu'il en étoit vraiment issu. Il lui accorda cette grace, autant par le cas qu'il faisoit de cette ancienne maison, que pour le récompenser de ses services. Il n'est point étonnant que Guillaume de Toulonjon ait recouru à son souverain pour faire revivre l'ancien lustre de sa maison. Il étoit devenu le chef de son nom & de ses armes par la mort de *Jeanne* de Toulonjon, morte depuis peu d'années. Aussi depuis ce temps ni son pere ni lui ne briserent plus leurs armes. Elles se voient encore au château de Walfin sans brisure. Il y étoit forcé d'ailleurs par l'ordonnance que Philippe venoit de rendre, pour défendre expressément aux juges de ses différentes cours, de passer aucune qualité à nul de ses sujets du comté de Bourgogne, qu'elle n'ait été accordée de lui & par des lettres-patentes. L'ancienne noblesse sentit de quel prix il étoit pour elle de ne se point départir du titre de chevalier, qui avoit toujours été si précieux & si honorable. C'est ce qui engagea aussi Claude de Vergy, mort gouverneur de Bourgogne, de demander à ce même roi de lui accorder le titre de chevalier. Il l'obtint le 4 mars 1592; Guillaume de Beaufremont, le 20 février 1597; Charles comte de Fresan, le même mois 1597. * Mercéde, *des empereurs*, p. 107 & 136. Guillaume de Toulonjon le demanda, & il lui fut accordé le 24 mai 1598. Les noms illustres à qui on venoit de faire cette grace, prouvent combien on estimoit cette qualité à la cour de Madrid. Guillaume avoit épousé le 27 février 1578, *Charlotte* de Poligny, fille de *François* de Poligny, chevalier, seigneur d'Augeat, & de *Magdeléne* Salins Veinsel. Il mourut en 1607, & eut d'elle, 1. LÉONEL de Toulonjon, chevalier, qui suit; 2. *N.* de Toulonjon, religieux à Nantua;

3. *Philiberte* de Toulonjon, alliée à *Gabriel* de Viole, chevalier, seigneur de Grosbois.

XI. Léonel de Toulonjon, I du nom, chevalier, baron & seigneur de Walfin & de Montagna-le-Templier, capitaine de cent hommes pour le service de l'archiduc Albert & du roi d'Espagne Philippe III, se distingua pendant les guerres que Louis XIII fit à la maison d'Autriche. Il fut chargé de l'escorte de plusieurs convois, pour les faire parvenir à Dole pendant le siége que les troupes françoises en faisoient en 1636. Il eut affaire en différentes rencontres avec les partis de l'armée ennemie, & y soutint la réputation de valeur, que son nom s'étoit acquise depuis si long-temps. L'historien du siége de Dole en a parlé honorablement en plusieurs endroits. On lui confia après la levée du siége la garde du château d'Ougney, & on le chargea de contenir les partis qui venoient dévaster cette partie de la province limitrophe d'Auxonne. Il s'en aquitta avec gloire, & continua de servir dans le comté de Bourgogne jusqu'à la trève de 1644. Il s'étoit marié le 15 juillet 1608, à Besançon, avec *Bonaventure* de Malarmay, fille de *Jean* de Malarmay, comte de Rossillon, seigneur de Loray, Longueville, Vitreux, Avanne & Plousey, & de *Philiberte* d'Emskerk. Il en eut, 1. Marc de Toulonjon, qui suit; 2. *Clericardus* de Toulonjon, seigneur de Chalerange, mort jeune; 3. *Suzanne* de Toulonjon, alliée à *Pierre* Maréchal, baron de Bouclans, seigneur de Pugey; 4. *Marie-Thérèse* de Toulonjon, religieuse Carmelite à Besançon, morte en 1660.

XII. Marc de Toulonjon, chevalier, seigneur de Plousey & de Vitreux, capitaine de deux cens fantassins pour le service du roi d'Espagne Philippe IV, servit avec distinction en Flandre, en Italie, en Espagne, & en Portugal. Il épousa le 7 juin 1644, *Marguerite* de Grachaux, fille de *François* de Grachaux, chevalier, seigneur de Raucour, Francour & Vaulon, & de *Barbe* de Beaujeu. Il testa en 1671, & mourut la même année, laissant pour enfans, 1. Leonel de Toulonjon, qui suit; 2. *Marc* de Toulonjon, mort sans alliance; 3. *Joseph*, comte de Toulonjon, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, inspecteur & directeur général de sa cavalerie & de ses dragons. Il entra de fort bonne heure au service de Philippe IV. Il fut enseigne au régiment d'Elveda à l'âge de vingt ans, se trouva de la garnison qui défendit Besançon à la derniere prise de cette place en 1674; suivit son régiment en Flandre, y fit les quatre campagnes qui précederent la paix de Nimegue, fut pourvu d'une compagnie d'infanterie en 1680, ensuite d'une de cavalerie en 1684, devint mestre de camp d'un régiment de son nom en 1690, se signala à la tête de son régiment à la retraite de Leüse, au siége de Namur; se trouva à Stinkerque, à Nervinde; fut fait brigadier par le roi d'Espagne Charles II en 1698, envoyé en Espagne en 1702 pour y servir en qualité de maréchal de camp, ayant été compris dans la promotion que fit Philippe V en cette année. Il se signala sur les frontieres de Portugal. Les chaleurs du climat, les fatigues de ses campagnes, dérangerent sa santé, au point qu'il demanda de revenir en Flandre pour y servir. Le roi, touché de son état, le nomma lieutenant général de ses armées, & le renvoya en Flandre pour y être employé en cette qualité, en le recommandant par une lettre dont il fut le porteur, à son altesse sérénissime l'électeur de Baviere, en date du 5 mars 1706, qui exprime mieux qu'on ne pouroit le rendre ici le cas que ce roi faisoit & de la naissance du comte de Toulonjon & de ses talens militaires. Il mérita ces flateuses distinctions par sa valeur, & la façon dont il se conduisit à la bataille de Ramillies. Il fut nommé en 1708 inspecteur général de la cavalerie & des dragons du roi d'Espagne. L'année suivante il eut la direction générale de sa cavalerie & de ses dragons. Il mourut en 1710, avec la réputation d'un grand officier, qui avoit surement mérité des honneurs dont ses aïeux lui avoient frayé le chemin. Il s'étoit marié en 1698, avec *Gasparine-Eléonore* de Montfort, fille de *Philippe-Emanuel*, comte de Montfort, & de *Marie* de Schoty, dont il a eu *Claude-Françoise-Joseph-Eléonore-Marie* de Toulonjon; mariée en 1743, à messire de Godet, chevalier, seigneur de Villauneuf, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, dont elle n'a point eu d'enfans, & *Marie-Alexandrine*, demoiselle de Toulonjon, vivantes toutes deux. 4. Marc eut pour fille *Anne-Bonaventure* de Toulonjon, dame au chapitre noble de Mijette, décedée en 1719; 5. *Peronne* de Toulonjon, Annonciade à Nozeroy; 6. *Anne-Françoise* de Toulonjon, dame de Mijette, morte en 1711; 7. *Jeanne-Baptiste* de Toulonjon, morte sans alliance.

XIII. Léonel de Toulongeon d'Emskerk, II du nom, chevalier, seigneur de Raucour, Francour, Vaulon, Antorpe, Vitreux, Plousey & autres lieux, devint l'héritier des maisons de Grachaux & d'Emskerk. Il épousa le 18 juillet 1673, *Catherine* de Grachaux, fille aînée de *Melchior* de Grachaux, chevalier, seigneur de Raucour, & de *Marie-Thérèse* de Grivel de Perigny. Cette dame mourut en couches le 16 avril 1691, & le laissa pere 1. de Jean-Baptiste de Toulongeon, comte de Champlitte, qui suit; 2. *Jean-François* de Toulongeon, ecclésiastique; 3. *Adrien-François* de Toulongeon, chevalier de Malte, mort en 1712; 4. *Marie-Thérèse* de Toulongeon, dame de Migette, morte en 1715; 5. *Adrienne-Françoise* de Toulongeon, damoiselle de Vaulon, morte en 1745. Léonel mourut en 1720. Il avoit pris le nom d'Emskerk, en vertu de la substitution que lui a fait le dernier de la maison d'Emskerk de sa terre d'Antorpe, de mâle en mâle, & d'aîné en aîné, à la charge de joindre son nom & ses armes à celles de Toulongeon, rappellant sous les mêmes conditions la maison de Balay, au défaut de mâles dans celle de Toulongeon. Cette maison d'Emskerk est une des plus anciennes & des plus illustres de Hollande. Ce fut ce Léonel qui changea l'ortographe de son nom.

XIV. Jean-Baptiste de Toulongeon, comte de Champlitte, seigneur de Reaucour & autres lieux, épousa le 3 mars 1700, *Marie-Françoise-Justine* de Clermont d'Amboise, fille & héritiere de *François* de Clermont, comte de Renel, & d'*Anne* de la Rochette. Ce seigneur descendoit de *René* de Clermont, qui se remaria comme on l'a vu à *Jeanne* de Toulongeon, héritiere du maréchal *Antoine* de Toulonjon. Jean-Baptiste de Toulongeon n'a point eu le temps de se distinguer au service, étant mort à l'âge de 21 ans en 1703, le 3 d'avril, ne laissant de son mariage qu'un fils, Jean-François-Joseph de Toulongeon, qui suit.

XV. Jean-François-Joseph de Toulongeon d'Emskerk, comte de Champlitte, seigneur d'Antorpe & autres lieux, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, a d'abord été capitaine de dragons, & fait les campagnes de 1733 & 1734 en Italie en cette qualité. Il fit la campagne de 1735 en Allemagne. Le roi lui ayant accordé une cornette dans la compagnie des chevaux-légers de la garde, il fut fait brigadier en 1744. En 1747, il fut forcé de quitter le service à cause des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Ettingen. Le roi, pour preuve de sa satisfaction, lui a accordé une pension de retraite; grace qui ne s'étoit jamais accordée aux officiers supérieurs des compagnies rouges de sa garde. Il a épousé le 17 novembre 1736, *Anne-Prosper* Cordier de Launay, fille de *Jacques-René* Cordier de Launay, écuyer, seigneur de la Verriere, Valery, Binant & Sauzay, ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres, & d'*Anne* de Croeser. De ce mariage existent trois enfans. 1. Hippolyte-François-René de Toulongeon, qui suit; 2. *Anne-Edme-Alexandre* de Toulongeon, chevalier de Malte, surnuméraire aux chevaux-légers de la garde; 3. *Emanuel-Joseph* de Toulongeon.

XVI. Hippolyte-François-René de Toulongeon,

né le 7 septembre 1739, a été reçu mousquetaire de la seconde compagnie du roi en 1750, & a fait sa premiere campagne en Allemagne en 1757 & 1758, en qualité d'aide de camp de M. le duc de Randan.

BRANCHE DES TOULONJON SEIGNEURS DE PARCEY, RAMEAU DE CHEVIGNA.

VI. GERARD de Toulonjon, damoiseau, seigneur de Parcey, fils puîné de JEAN-GASPARD de Toulonjon, & de *Gasparde* de Chissey, épousa 1°. *Jacquette* de Molan, fille de *Philibert* de Molan, & de *Damphelite* de Conflans. Elle mourut en 1437, sans enfans : 2°. *Agnès* de Vorgue, qu'il laissa veuve en 1448, avec un fils, qui suit.

VII. CLAUDE de Toulonjon, damoiseau, seigneur de Parcey. Il épousa en 1487, *Agnès* de Vaudrey, dont il n'eut qu'un fils mort jeune, & enterré à Château-Châlons : on voit par sa tombe que le rameau de cette maison ajoutoit encore à la brisure de cadet celle de *trois coquilles percées en chef.*

Le nom de la maison dont on vient de donner la généalogie se trouve invariablement écrit dans tous les anciens titres, TOULONJON : ce n'est que depuis que la Franche-Comté a passé sous la domination de la France, que MM. de Toulonjon, pour donner à leur nom une terminaison plus françoise, l'ont écrit TOULONGEON. * Paradin, Gollu, Chifflet, Saint-Julien, du Bouchet, André Duchesne, Monstrelet, le P. Anselme, M. Dunod, Perry, Olivier de la Marche, & autres, ont parlé très-honorablement de cette maison.

☞ TOULOUSE, anciennement TOLOSE, sur la Garonne, ville de France, capitale de la province de Languedoc, avec archevêché, université & parlement, qui est le second du royaume, est une des plus anciennes, des plus grandes & des plus belles villes de France. Elle a été nommée diversement par les auteurs latins, *Tolosa Tectosagum*, *Tolosum* & *Tolosatium.* Ceux qui donnent dans les fables, disent qu'elle a été fondée par *Tolus* ou *Thalossus*, neveu de Japhet selon quelques uns, & descendu des Troyens selon d'autres. Il n'est cependant pas aisé d'établir l'époque de sa fondation; il paroît seulement par le témoignage de Justin, qu'elle existoit au cinquiéme siécle de la fondation de Rome. Les Romains après avoir conquis le pays où elle est située, la mirent au nombre des villes alliées à leur république. Elle étoit déja célébre avant ce temps-là par ses deux temples d'Apollon & de Minerve, & c'est peut-être ce dernier qui lui fit donner le nom de ville de Pallas, *Palladia*, autant que les belles-lettres qu'on y cultivoit avec soin. Plusieurs fameux rhéteurs enseignerent en effet dans les écoles de cette ville, entr'autres Æmilius Magnus Arborius. Le poëte Ausone, qui étoit son neveu, & les trois freres de l'empereur Constantin le Grand, firent leurs études à Toulouse, sous cet habile professeur en éloquence.

L'an 646 de la fondation de Rome, Toulouse qui étoit alliée des Romains, lesquels étoient en guerre avec les Cimbres, se laissa gagner par ceux-ci, & arrêta prisonniere la garnison romaine qu'elle avoit reçue chez elle, & qui pouvoit s'opposer aux courses de ces peuples sur la Province romaine des Gaules. Le consul Q. Servilius Cépion, qui la gouvernoit, étant averti de cette défection d'une partie des Toulousains, car tous n'y avoient pas trempé, s'approcha de Toulouse à la faveur de la nuit & des intelligences qu'il y avoit, s'en rendit le maître sans coup férir, pilla cette ville qui étoit extrêmement opulente, enleva les trésors qui étoient dans ses temples, sur-tout dans celui d'Apollon, & les fit voiturer à Marseille, alléguant que cette ville étoit une place très-forte & très-fidéle à la république romaine, à laquelle elle étoit alliée. Mais ceux qui conduisoient ces trésors furent attaqués en chemin, & on prétend que ce fut par les ordres secrets du consul, qui vouloit s'approprier ces richesses. Cépion fut accusé de péculat, aussi-bien que ses complices, qui périrent tous misérablement, & lui-même fut toujours depuis malheureux dans toutes ses entreprises : ce que les Romains ne manquerent pas d'attribuer au pillage sacrilége qu'il avoit fait des temples de Toulouse. Ce fut le malheur de tous ces gens-là qui donna lieu de dire en proverbe, d'un homme à qui rien ne réussit, *qu'il a l'or de Toulouse.* Voyez ci-après le titre DE L'OR DE TOULOUSE.

L'étendue de la ville de Toulouse du temps d'Auguste étoit si grande, qu'elle formoit comme cinq différentes villes, dont le peuple étoit presque innombrable. Il n'en est pas de même présentement ; & les curieux qui l'ont examinée des lieux les plus élevés, n'y découvrent que comme trois villes. Le nombre de ses habitans ne passe guères celui de cent mille ames. On croit néanmoins qu'elle est après Paris la plus grande ville du royaume, ayant dans sa longueur deux lieues de France, & une lieue dans sa largeur. Toulouse devint colonie romaine sous l'empereur Galba, sans doute en reconnoissance de l'attachement de ses habitans à son parti. Après cela elle fut ornée d'un capitole, d'un amphithéâtre & d'un aqueduc pour porter les eaux dans la ville, & l'on voit encore aujourd'hui des restes de ces deux derniers édifices. Dans la suite des temps, Toulouse tomba au pouvoir des Wisigoths, & elle fut la capitale de ce royaume, que Clovis I, roi des François, conquit sur ces peuples dont il éteignit la domination dans les Gaules. Elle échut ensuite à plusieurs princes François, & enfin à Louis *le Débonnaire*, que Charlemagne son pere créa roi d'Aquitaine, en lui donnant Toulouse pour capitale. Louis avoit passé son enfance dans cette ville : il y fit son principal séjour lorsqu'il fut roi, & il ne la quitta que pour aller prendre les rênes de l'empire où il fut élevé après la mort de Charlemagne. L'empereur Charles *le Chauve* étant décédé, les dignités de comte & autres semblables qui n'avoient été d'abord établies que comme des gouvernemens & des lieutenances du roi d'Aquitaine, commencerent à devenir héréditaires, & ceux qui les possédoient s'emparerent bientôt des droits régaliens. La puissance des comtes de Toulouse égala dans la suite celle des rois. Ils tenoient pourtant leurs états en foi & hommage des rois de France, dont ils en recevoient l'investiture. Ils prirent bientôt les titres de duc de Narbonne, comte de Toulouse & marquis de Provence. On remarque qu'ils furent les premiers de tous les souverains qui employerent ces mots : *Par la grace de Dieu*, dans les actes qui paroissoient sous leur nom : mais ce titre étoit alors moins une preuve de leur indépendance, qu'une marque de leur piété. Les comtes de Toulouse étoient du nombre des *douze pairs de France*, & on a des preuves qu'ils tenoient le premier rang parmi les pairs laïcs, en qualité de ducs de Narbonne. Ils avoient leurs grands officiers, ainsi que les rois, tels qu'un connétable dont la charge étoit héréditaire dans la maison de Sabran, un chancelier, qui étoit le chef de leur justice, un sénéchal qui l'exerçoit dans les pays éloignés de leur cour, &c. Après la mort de Raymond VII, tous les états du comte de Toulouse échurent à Jeanne sa fille, qui avoit épousé Alfonse comte de Poitiers, frere du roi S. Louis ; & tous les deux étant morts sans enfans, Philippe III, dit *le Hardi*, roi de France, neveu d'Alfonse, recueillit toute leur succession.

Toulouse ne perdit aucun de ses avantages par la réunion de son comté à la couronne. Les rois de France confirmerent tous ses priviléges, franchises & coutumes, aux entrées solemnelles qu'ils y firent. On peut dire qu'il y a peu de villes dans le royaume qui aient été plus souvent honorées de la présence de leurs rois. Philippe *le Hardi*, Philippe *le Bel* & Charles *le Bel*, y firent leurs entrées. Le séjour de six semaines que ce dernier monarque y fit avec toute sa cour, encouragea quelques habitans qui avoient déja formé entr'eux une

académie de poësie, à établir celle qu'on appelle aujourd'hui des *Jeux floraux*, que le roi approuva, & qui est une des plus anciennes & des plus célébres de l'Europe. Le roi Charles VI fit aussi son entrée à Toulouse. Il y vint pour arrêter le cours des malversations commises dans le Languedoc & dans cette ville, qu'il purgea de tous les tyrans qui les vexoient; il leur fit faire leur procès, & les fit punir sans miséricorde. Ce prince jugea lui-même une partie des affaires, destitua les mauvais juges & autres officiers du pays, & nomma à leur place des gens de probité & d'honneur. Le fameux Betisac, ministre principal de toutes les concussions, fut condamné au feu par le conseil du roi, & il fut exécuté à Toulouse. Le roi Charles VII y fit aussi son entrée, & quelques jours après se fit celle de Marie d'Anjou, son épouse. Le dauphin son fils la portoit en croupe sur un cheval blanc. Elle étoit vétue d'une robe bleue doublée d'hermines, & coëffée d'une espéce de chaperon de toile ou de gaze blanche fort rehaussé des deux côtés, & faisant comme un croissant sur le front. Le même dauphin, qui fût ensuite le roi Louis XI, y fit la sienne le 26 mai 1443. Toulouse étoit alors dans la désolation, un incendie y ayant consumé quelques jours auparavant sept mille soixante-quatre maisons, c'est-à-dire, les deux tiers de la ville. Le roi fut touché de ce malheur jusqu'à verser des larmes; & pour la dédommager de ses pertes, il lui accorda une exemption de tailles pour cent ans. Cet incendie avoit été occasioné par l'imprudence d'un boulanger & de sa femme, qui furent condamnés à mort: le roi ému de compassion pour ces deux misérables, qu'on alloit exécuter, leur donna la vie; mais ils moururent peu de temps après, de la frayeur qu'ils avoient eue. Les rois François I & Charles IX, y firent aussi leur entrée. Celle de ce dernier roi, où l'on avoit dressé sept arcs de triomphe, fut remarquable par une chose fort singuliere qu'on imagina pour lui faire honneur. Le roi étant proche d'un de ces arcs placé à un lieu de la ville appellé *la Pierre*, il parut une grosse nuée, de laquelle sortit un globe, lequel s'étant ouvert, il en descendit une jeune fille vétue en nymphe, qui représentoit la célébre Clémence Isaure, qu'on croit avoir institué les jeux floraux dans cette ville. Elle portoit entre ses mains les trois fleurs qui étoient les prix de ces jeux. Etant en présence du roi, elle le salua par quatre vers françois, & ensuite lui présenta les trois fleurs, que le roi prit; après quoi la nymphe s'envola par le même artifice, & le globle se referma. Bertin & Bachelier, grands architectes, avoient eu la direction de ces arcs de triomphe; ce dernier, qui étoit Toulousain, a été mis au rang des hommes illustres dans la salle de l'hôtel de ville qui leur est affectée. La reine Catherine de Médicis, suivie de Marguerite sa fille, mariée au roi de Navarre, qui fut ensuite le roi Henri *le Grand*, firent leur entrée à Toulouse, & en s'en retournant elles furent coucher au château de Pibrac à deux lieues de cette ville, où le célébre Guy Dufaur, seigneur de ce lieu, les reçut & les traita splendidement. Le roi Louis XIII fit son entrée solemnelle à Toulouse en 1621. Ce prince revint en cette ville l'année suivante, à l'occasion de la révolte des religionaires de Languedoc, qui avoient pour chef le duc de Rohan. Il y fit un troisiéme voyage au sujet de la défection du duc de Montmorenci, de laquelle tout le monde est instruit, ainsi que de la fin déplorable de ce seigneur. *Voyez* son titre particulier. Le roi Louis XIV fit deux entrées à Toulouse, l'une en 1659, & l'autre en 1660. On ne peut s'empêcher de faire mention de celle que firent en 1701 les ducs de Bourgogne & de Berri, qui revenoient d'accompagner le roi d'Espagne leur frere sur la frontiere de ses états, sous la conduite du maréchal de Noailles. Les Toulousains n'oublierent rien pour que cette entrée répondît parfaitement à leur amour pour les petits-fils de Louis *le Grand*. Toulouse eut le bonheur de posséder ces deux princes durant trois jours entiers, & pendant ce temps-là ils virent tous les lieux remarquables de cette ville, dont la plupart furent dessinés de la propre main de M. le duc de Bourgogne. Après avoir visité les principales églises & l'hôtel de ville, & après avoir examiné le pont neuf, qui est sans contredit un des plus beaux de l'Europe, ils se transporterent au moulin du Bazacle, dont les voyageurs ont tant parlé dans leurs relations. Il est situé au couchant de cette ville, & à l'une de ses extrémités, appuyé contre un ancien château, qui étoit l'une des deux forteresses de la ville, & il est couvert par un grand bastion. Il n'est pas tant remarquable par le nombre de seize meules qui vont toutes à la fois, que par la hardiesse de sa chaussée qui coupant la Garonne en biais dans une grande étendue de son lit, fait une cascade telle qu'on n'en voit nulle part de pareille. Le passage qu'il y a fallu faire pour les barques & les radeaux, qui vont depuis les Pyrenées jusqu'à Bourdeaux, est aussi fort remarquable, & on donna à ces princes le divertissement d'en faire passer plusieurs par ce détroit qui paroît effrayant. L'impétuosité avec laquelle ce fleuve se précipite, & le danger qu'il y a que ces bâtimens ne se brisent, ou qu'ils ne soient submergés, demandent beaucoup d'adresse & d'expérience de la part de ceux qui les conduisent. Le moulin dit du château Narbonnois, parcequ'il en est fort proche, est encore un très-bel ouvrage: il est situé à l'autre extrémité de la ville, & en face de celui du Bazacle: il a aussi seize meules, une chaussée & une cascade. Mais celui du Bazacle est le plus renommé, comme étant le plus ancien, mieux situé, & ayant quelques avantages que l'autre n'a pas, sur-tout le plus beau coup d'œil qu'on puisse voir.

De l'or de Toulouse.

L'or de Toulouse étoit un trésor caché dans la ville de Toulouse, que le consul Quintus Cépion enleva. M. de Lagni a fait sur cet or une dissertation, insérée dans les annales de la ville de Toulouse par M. de la Faille. Il n'y a que six auteurs anciens qui fassent mention de l'or de Toulouse, Cicéron, Aulu-Gelle, Justin, Strabon, Paul Orose & Aurelius Victor. Le premier n'en dit qu'un mot *au liv. II de la nature des dieux*, où il marque que de son temps on regardoit comme un grand crime l'enlevement de l'or de Toulouse, & que les coupables en furent fort recherchés. Aulu-Gelle, qui vivoit environ deux cens ans après, en parle *au liv. III de ses nuits attiques*, en ces termes: *C'est aussi le sens de cet ancien proverbe;* Il a l'or de Toulouse; *car Q. Cépion consul, ayant pris & mis au pillage la ville de Toulouse dans les Gaules, & ayant trouvé une grande quantité d'or dans les temples de cette ville, périt de mort tragique, aussi-bien que tous ceux qui avoient eu part au butin.* Justin, *l.* 32, entre dans un plus grand détail. Il dit que les Gaulois ayant fait la guerre à ceux de Delphes, & y ayant été défaits, les Tectosages revinrent à Toulouse, où ils furent attaqués de la peste. Ils ne purent en être délivrés qu'après avoir jetté par le conseil de leurs augures, dans le lac de Toulouse, tout l'or & tout l'argent qu'ils avoient rapporté de cette expédition. C'est cet or & cet argent qui fut enlevé longtemps après par le consul Cépion. Il y avoit cent dix mille pesant d'or, & cinq millions de livres pesant d'argent: & ce sacrilége fut depuis cause de la défaite de Cépion & de toute son armée. Strabon, *l.* 4, remarque que les Tectosages habitoient une terre très-abondante en or; mais ensuite il ajoute que, selon l'opinion de plusieurs auteurs, ces peuples s'étoient trouvés à l'expédition de Delphes, & que le trésor que Cépion enleva de Toulouse, étoit une partie de celui qu'ils avoient pris à Delphes: que ce Cépion, en punition de son crime, fut défait par les Cimbres, & finit sa vie malheureusement, après avoir été banni de sa patrie comme sacrilége. Valere Maxime dit qu'il mou-

rut en prison, laissant deux fils qui moururent misérables, ou, selon d'autres, deux filles qui menerent une vie infâme. Il rapporte ensuite ce passage de Possidonius : *Le trésor de Toulouse*, dit cet historien, *étoit d'environ quinze mille talens : une partie de ce trésor étoit dans le temple, & l'autre dans le marais. L'or & l'argent étoient en lingots, le pays étant fort abondant en or, & les peuples ennemis du luxe & de la dépense : ils avoient plusieurs trésors dans les marais, où ils les croyoient plus en sureté. Les Romains s'étant rendu maîtres du pays, mirent ces marais à l'encan, & ceux qui les acheterent trouverent quantité de lingots d'or & d'argent.* Strabon s'appuyant sur ce passage, réfute l'opinion dont il a parlé auparavant, qui veut que ce trésor soit venu de Delphes; & ses raisons paroissent convaincantes. La premiere est, que le temple de Delphes avoit déja été pillé par les peuples de la Phocide peu de temps avant que les Gaulois y missent le siége, comme Pausanias le témoigne, *livre* 10. La seconde, que les Gaulois furent entierement défaits devant Delphes, & qu'ils n'y entrerent jamais : ce qui est confirmé par Polybe & par le même Pausanias. A l'égard de Justin, il semble être tombé dans une contradiction manifeste; car il dit qu'ils furent défaits à Delphes : néanmoins il ajoute qu'ils en rapporterent beaucoup d'or & d'argent. On peut cependant concilier ces deux endroits; car il ne dit pas précisément que cet or étoit celui de Delphes, mais seulement que c'étoit le butin que les Tectosages avoient fait pendant le cours de cette guerre sacrilége, *aurum bello sacrilegiisque quæsitum.* Paul Orose nous apprend la maniere dont Cépion s'empara de ce trésor. Il dit que ce proconsul ayant pris la ville de Toulouse, enleva du temple d'Apollon cent mille livres pesant d'or, & cent dix mille livres pesant d'argent, qu'il envoya sous une bonne escorte à Marseille, ville amie du peuple romain; mais que sur le chemin, il fit tuer tous ceux qui conduisoient ce trésor, & s'en empara : sur quoi on fit de grandes informations à Rome. Enfin Aurelius Victor marque l'emploi que l'on fit à Rome de ce trésor, où L. Apuleius Saturninus, tribun, en achera des fonds de terre pour le peuple romain.

On voit par ce que nous venons de rapporter, que les anciens historiens ne sont pas d'accord, d'où étoit provenu ce grand trésor, ni du lieu à Toulouse où il étoit caché. Justin semble assurer que c'étoit l'or de Delphes, & dit que les Tectosages le jetterent dans un marais. Orose a écrit aussi que c'étoit le même or; mais il dit qu'on l'avoit exposé à Toulouse dans un temple d'Apollon. Strabon préfére l'opinion de Possidonius, qui croyoit que cet or avoit été tiré des mines du pays, & qu'une partie étoit dans le temple, & l'autre dans un marais. Ceux qui sont du sentiment de Possidonius & de Strabon, remarquent que Paul Orose, en assurant que le temple de Toulouse étoit dédié à Apollon, a donné lieu à quelques auteurs de croire que les richesses de Toulouse étoient les dépouilles du temple de Delphes, consacré au même dieu. Ce qui peut, disent-ils, les avoir engagés plus facilement dans cette erreur, c'est qu'ils ignoroient qu'il y eût à Toulouse un temple d'Apollon : de sorte qu'ayant oui dire que ce trésor avoit été enlevé du temple d'Apollon, ils s'imaginerent que c'étoit celui de Delphes, attribuant ce qui se disoit de l'enlevement fait par Cépion, à celui qu'ils croyoient avoir été fait par les Tectosages. A l'égard des lacs ou marais, on n'en voit point aujourd'hui à Toulouse; mais ceux qui y étoient, peuvent avoir été desséchés : & ces aqueducs souterreins que l'on y a découverts dans le XVII siécle, furent peut-être bâtis anciennement pour faire couler les sources d'eaux qui formoient les marais où le trésor étoit caché. Pour ce qui est de la valeur de ce trésor, il est bon de remarquer que la livre romaine étant de douze onces, & celle de France, prise pour un marc, n'étant que de huit, chaque livre romaine vaut une livre & demie de France; que le talent attique, dont tous les auteurs Grecs entendent parler lorsqu'ils n'en spécifient point d'autre, étoit de soixante livres attiques, & que cette sorte de livre avoit rapport à la nôtre, prise pour un marc, comme vingt-cinq à seize : de sorte que le talent contient près de quatre-vingt-quatorze marcs françois. Il faut ajouter ici que, quand les auteurs parlent simplement de talent, on doit l'entendre des talens d'argent, & non pas de ceux d'or.

Cépion enleva l'or de Toulouse en l'année de son consulat, qui étoit l'an 648 de la fondation de Rome, & 106 avant la naissance de Jesus-Christ. Justin & Aulu-Gelle marquent que Cépion étoit consul lorsqu'il prit ce trésor. Tite-Live le nomme proconsul; mais c'est en parlant de sa défaite par les Cimbres, qui arriva bientôt après son consulat, & pendant qu'il étoit proconsul. Paul Orose lui donne le titre de proconsul lorsqu'il enleva l'or de Toulouse; mais c'est peut-être par erreur : d'ailleurs l'autorité des deux premiers historiens, qui sont plus anciens, doit l'emporter sur celle du dernier.

Succession chronologique et généalogique des comtes de Toulouse.

☞ Charlemagne ayant rétabli le royaume d'Aquitaine, en 778, en faveur de son fils Louis, surnommé depuis *le Débonnaire*, comme ce jeune prince, qui ne faisoit que de naître, n'étoit pas capable de gouverner ce nouveau royaume, il y pourvut en établissant des comtes ou des gouverneurs dans la plupart des villes.

Chorson fut celui que Charlemagne établit comte de Toulouse en 778. Il fut destitué de ce gouvernement, en punition de sa lâcheté, par le jugement d'une diéte que Charlemagne fit tenir à Worms en 789.

Guillaume I, que sa sainteté, sa valeur, ses exploits contre les Sarasins, ont rendu si célébre, fut élu duc d'Aquitaine dans la même diéte où Chorson fut destitué en 789. Il se retira en 806 au monastère de Gellone, appellé aujourd'hui *S. Guillen du désert*, qu'il avoit fait bâtir, & y mourut saintement le 28 mai 812, ou l'année suivante.

Raimond, surnommé *Rafinel*, paroît avoir été le successeur de S. Guillaume.

Le duché de Toulouse devint beaucoup moins considérable, par le démembrement de la Septimanie & de la marche d'Espagne, qui en furent détachées en 817, par le partage que Louis *le Débonnaire* fit de ses états entre ses enfans.

Berenger, plus illustre encore par sa sagesse & sa bonne conduite, que par sa naissance, qu'il tiroit de Hugues, comte de Tours, proche parent de Louis *le Débonnaire*, étoit pourvu du gouvernement ou duché de Toulouse, quelques années avant la défaite des Gascons, qu'il battit en 819. Ce duc mourut subitement en 835.

Bernard, fils de S. Guillaume, comte de Barcelone & duc de Septimanie dès l'an 820, dépouillé ensuite de ce duché en 832, rétabli dix-huit mois après par Louis *le Débonnaire*, succéda vraisemblablement dans le duché de Toulouse l'an 835 à Bérenger, qui avoit été pourvu du duché de Septimanie, lorsque Bernard en fut dépouillé. Comme Bernard étoit attaché à Pepin, roi d'Aquitaine, Charles *le Chauve* nomma de son côté en 840 un duc de Toulouse, qui fut Warin, seigneur Bourguignon, lequel contribua beaucoup l'an 841 au gain de la bataille de Fontenai, dont Bernard se contenta d'être spectateur. Warin mourut vers l'an 843. Bernard fut condamné & mis à mort l'année suivante, avant le mois de juin. De *Dodane*, son épouse, il laissa deux fils, Guillaume, qui suit; & *Bernard* qui n'avoit que trois ans, & fut dans la suite comte d'Auvergne & marquis de Gothie.

Guillaume fut pourvu du duché de Toulouse en 844 ou 845 par Pepin II. Il eut une fin aussi tragique que Bernard son pere. Ayant été arrêté à Barcelone, dont il s'étoit emparé en 848; il fut condamné comme criminel de leze-majesté, & mis à mort en 850. Il n'avoit encore que vingt-quatre ans.

Fredelon (d'une illustre naissance, fils de *Fulguad* ou *Fulcoad* & de *Senegonde*) qui commandoit dans la ville de Toulouse, assiégée pour la troisiéme fois par Charles *le Chauve*, parvint au comté de Toulouse auquel étoit attaché le duché d'Aquitaine, en rendant cette place importante au roi Charles, en 849. Il mourut au plus tard en 852. Ne laissant point d'enfans mâles, Raimond, son frere, lui succéda dans le comté ou duché de Toulouse, & le comté de Rouergue. L'hérédité des dignités, qui avoit commencé sous Louis *le Débonnaire*, fut entierement établie sous Charles *le Chauve*, & confirmée dans la diéte de Kiersi, tenue le 14 juin 877.

II. Raimond I, frere du précedent, prit le titre de duc, & joignit aux comtés de Toulouse & de Rouergue, celui de Quercy, qu'il transmit à sa postérité. C'est de ce Raimond que descendent les comtes héréditaires de Toulouse, qui ont possédé la plus grande partie du Languedoc, jusqu'à sa réunion à la couronne. Il fonda en 862 l'abbaye de Vabres en Rouergue. Raimond mourut en 864, ou l'année suivante avant pâque. De *Berthe*, sa femme, il eut quatre fils, Bernard, qui suit; *Fulguad*; Odon, qui regna après Bernard; & *Aribert*, qui prit le nom de *Benoît*, en se faisant religieux dans l'abbaye de Vabres.

III. Bernard succéda à son pere dans toutes ses dignités, & mourut sans laisser d'enfans, en 875.

IV. Odon ou Eudes, frere du précédent, unit l'Albigeois au comté de Toulouse, & augmenta considérablement son autorité dans le pays. Il mourut fort âgé en 918, laissant de sa femme *Garsinde*, fille d'*Ermenguud*, comte d'Albi, deux fils, Raimond, qui suit; & Ermengaud, qui forma la branche des comtes de Rouergue.

V. Raimond II, demeura toujours fidéle au roi Charle *le Simple*. Il signala sa valeur contre les Normans, dans une grande bataille, qu'il leur livra l'an 923, avec Guillaume II, duc d'Aquitaine, qui l'avoit appellé à son secours. Raimond mourut peu après cette expédition, peut-être même dans l'action, laissant de *Guidinilde*, son épouse, Raimond-Pons, qui lui succéda.

VI. Raimond-Pons, III du nom, défit en 924 les Hongrois, qui étoient entrés en Provence, & les en chassa. Il demeura toujours fidéle au roi Charles *le Simple*, tant que ce prince vécut, & même long-temps après sa mort. Ce ne fut qu'en 932 qu'il consentit à reconnoître Raoul pour roi de France: & en récompense, ce roi lui donna le duché d'Aquitaine, & le comté particulier d'Auvergne. C'est une des principales époques de la grande puissance des comtes de Toulouse. Raimond-Pons mourut vers l'an 950, laissant de *Garsinde*, sa femme, trois fils en bas âge, Guillaume, qui suit, *Pons* & *Raimond*. Les modernes qui placent sa mort en 955, ou 961, ou en d'autres années, se trompent.

VII. Guillaume-Taillefer, III du nom, lui succéda dans le comté de Toulouse, & la plupart de ses autres domaines, sous la tutelle de Garsinde sa mere. Il épousa en premieres noces, avant l'an 975 *Arsinde*, fille de *Geofroi* Grisegonelle, comte d'Anjou, dont il eut deux fils, *Raimond* & *Henri*, & une fille nommée *Constance*, qui en 998 épousa *Robert*, roi de France. Guillaume épousa en secondes noces, vers l'an 990, *Emme* qui apporta dans sa maison ce qu'on appella dans la suite le marquisat de Provence. Depuis ce mariage, Guillaume fit sa résidence ordinaire en Provence. Il mourut âgé de 90 ans, après le mois de septembre 1037

VII. Pons, fils de Guillaume & d'Emme, sa seconde femme, hérita de son pere les comtés de Toulouse, d'Albigeois, de Querci, de Saint-Gilles, & de sa mere une partie de la Provence. Pons ayant perdu ou répudié son épouse *Majore*, se maria en secondes noces, entre l'an 1040 & 1045, avec *Almodis*, fille de *Bernard*, comte de la Marche en Limosin, que *Hugues* le Pieux, comte de Luzignan, avoit répudiée pour cause de parenté. Pons la répudia aussi vers l'an 1053. Il mourut vers l'an 1060, âgé de 70 ans, laissant d'Almodis, trois fils, Guillaume, qui suit; Raimond, qui succéda à son frere; *Pons*, & une fille nommée *Almodis*.

IX. Guillaume, IV du nom, étoit âgé d'environ vingt ans, lorsqu'il succéda à Pons son pere. Ce fut un prince pacifique, qui s'appliqua principalement à faire fleurir la religion dans ses etats. Ses grandes libéralités envers les églises, les pauvres & les hôpitaux; son zèle pour la réforme du clergé, ses autres vertus, lui ont fait donner par quelques auteurs le titre de *très-chrétien*. Guillaume ayant perdu tous ses enfans mâles, & se voyant sans espérance d'en avoir, appella à sa succession Raimond, son frere, & lui céda ou vendit en 1088, le comté de Toulouse & tous ses autres domaines. Il vécut jusqu'à l'an 1093. Sa femme se nommoit *Mahaut* ou *Mathilde*. Il l'avoit épousée en 1066, & ne laissa d'elle qu'une fille nommée *Philippe*, mariée de son vivant à *Sanche*, roi d'Aragon, & ensuite à *Guillaume IX*, comte de Poitiers, & duc d'Aquitaine.

X. Raimond de Saint-Gilles, IV du nom, fils de Pons, succéda à Guillaume son frere, qui dès l'an 1088 l'avoit appellé à sa succession. Il fut le premier des princes qui se croiserent pour l'expédition de la Terre-sainte, en 1095. Il fit même vœu de ne plus retourner dans sa patrie, & d'employer le reste de ses jours à combattre contre les infidéles en expiation de ses péches. Il mourut dans le château de Mont-Pelerin, qu'il avoit bâti près de Tripoli, le dernier février de l'an 1105, âgé d'environ 64 ans. *Voyez* son article particulier. Raimond fut marié trois fois. De l'une de ses deux premieres femmes il eut Bertrand, qui suit; & de la troisiéme nommée *Elvire*, fille naturelle d'Alfonse VI, roi de Léon & de Castille, qu'il avoit épousée en 1094, il eut Alfonse, surnommé *Jourdain*, qui succéda à Bertrand.

XI. Bertrand, déclaré comte de Toulouse l'an 1096, succéda à son pere en 1105. Il se croisa, & partit pour la Terre-sainte au commencement de mars 1109. Après s'être signalé dans plusieurs expéditions, il y mourut le 21 avril de l'an 1112, âgé d'environ 46 ans, laissant de la princesse *Heléne*, fille d'*Eudes* I, duc de Bourgogne, un fils nommé *Pons*, âgé d'environ quatorze ou quinze ans. Ce jeune prince, que son pere avoit emmené avec lui à la Terre-sainte, lui succéda dans ses états d'orient seulement, c'est-à-dire dans le comté de Tripoli. Il y fixa sa demeure, & le transmit à sa postérité, abandonnant à Alfonse *Jourdain*, son oncle paternel, le comté de Toulouse & les autres domaines de son pere en occident. Pons fut trahi par les Syriens, & livré en 1137 aux infidéles, qui lui firent souffrir une mort cruelle.

XII. Alfonse *Jourdain*, fils de Raimond IV & de la princesse Elvire, né en Palestine en 1103, & surnommé *Jourdain*, parcequ'il fut baptisé dans le fleuve de ce nom, succéda à Bertrand, son frere, l'an 1112, dans le duché de Narbonne, le comté de Toulouse, & le marquisat de Provence. Il fut dépouillé en 1114 du comté de Toulouse, par Guillaume IX, duc d'Aquitaine, qui en jouit paisiblement jusque vers l'an 1120, qu'Alfonse le recouvra. Alfonse se croisa à l'assemblée de Vezelai l'an 1146, & aborda au port d'Acre au commencement de l'an 1148. Il mourut au mois d'avril suivant, du poison que lui fit donner Melisende,

reine de Jérusalem. Alfonse laissa deux enfans de *Faydide* d'Uzez sa femme : RAIMOND, qui lui succéda, & *Alfonse* qui a été inconnu jusqu'ici, & confondu avec Alberic *Taillefer*, fils de Raimond V, son frere.

XIII. RAIMOND V, né l'an 1134, succéda en 1148 à Alfonse *Jourdain*, son pere. Il épousa en 1154 *Constance*, sœur de Louis *le jeune*, roi de France. Cette princesse, fatiguée des mauvais traitemens qu'elle recevoit du comte son mari, le quitta en 1165, & se retira à la cour de Louis *le jeune*. Raimond la répudia solemnellement en 1166, & épousa *Richilde*, veuve du comte de Provence. Il mourut âgé de 60 ans, sur la fin de l'an 1194. L'hérésie des Albigeois fit de grands progrès dans le Languedoc sous son regne. Les guerres continuelles qu'il eut à soutenir depuis sa jeunesse contre Henri II, roi d'Angleterre, contre Richard, contre Alfonse II, roi d'Aragon & contre plusieurs seigneurs voisins, ne lui permirent pas d'apporter à ce mal le reméde convenable, soit pour le bien de l'église en général, soit pour ses propres intérêts & ceux de ses successeurs. Raimond eut de son mariage avec *Constance*, trois fils, RAIMOND, qui suit ; *Baudouin*, & *Alberic*, surnommé *Taillefer*, qui mourut vers l'an 1184.

XIV. RAIMOND VI, dit *le Vieil*, comte de Toulouse, dont on parle dans un article particulier, mourut au mois d'août de l'an 1122, dans la soixante-sixiéme année de son âge. Il avoit épousé successivement cinq femmes ; 1°. l'an 1172 *Ermesinde*, fille de *Bernard* Pelet, & de *Béatrix*, comtesse de Melgueil ; 2°. *Béatrix* de Beziers, fille de *Trincavel*, vicomte de Beziers, qu'il répudia après la mort de son pere : 3°. *Bourguigne*, fille d'*Aimeri*, roi de Chypre, qui fut aussi répudiée ; 4°. *Jeanne* d'Angleterre, veuve de *Guillaume*, roi de Sicile, & fille de *Henri* II, roi d'Angleterre, morte en 1199, ou l'année suivante ; 5°. *Eléonore* d'Aragon, sœur de *Pierre* II, roi d'Aragon. Du second mariage vint Clémence de Toulouse, mariée à *Sanche* VIII, roi de Navarre, qui la répudia du vivant de son pere. Elle se remaria à *Pierre-Bernard* de Sauve, ou plutôt *Pierre* Bermond, qui se soumit au roi de France en 1226, avec la ville d'Anduse & tous ses châteaux. Du quatriéme mariage sortirent, RAIMOND VII, qui suit ; *Bertrand*, qui fut accordé en 1224 à *Contorosse*, fille de *Mainfroi*, seigneur de Rabasteins, qui laissa postérité ; & *N.* de Toulouse, mariée à *Baral* des Baux, prince d'Orange.

XV. RAIMOND VII, dit *le jeune*, mourut le 27 septembre 1249. *Voyez son article particulier.* En lui finit la postérité masculine des comtes de Toulouse, après avoir subsisté & joui de ce comté pendant quatre siécles complets, depuis Frédelon créé comte de Toulouse en 849, par le roi Charles *le Chauve*. Raimond VII avoit épousé 1°. *Sancie* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, roi d'Aragon, & sœur d'*Eléonore* d'Aragon, cinquiéme femme de son pere : 2°. *Marguerite* de la Marche, veuve de *Jean*, roi d'Angleterre, & fille de *Hugues*, comte de la Marche, & d'*Isabeau* d'Angoulême. Du premier lit vint pour fille unique & héritiere *Jeanne*, comtesse de Toulouse, née en 1220, qui épousa vers l'an 1241, *Alfonse* de France, comte de Poitiers, frere du roi S. Louis. Etant morts l'un & l'autre sans enfans, au mois d'août 1271, Philippe III, roi de France, recueillit toute leur succession. Le comté de Toulouse ne fut toutefois réuni à la couronne qu'en l'an 1361. Philippe III & ses successeurs gouvernerent jusqu'à cette année les différens pays dont ils avoient hérité par la mort de Jeanne, en qualité de successeurs des comtes de Toulouse, comme comtes particuliers de cette ville. * *Liste chron. & hist. des comtes de Toulouse*, dans l'*art de vérifier les dates*, &c.

DU PARLEMENT DE TOULOUSE.

Plusieurs ont cru que le parlement de Toulouse avoit une même origine que celui de Paris, fondés sur l'ordonnance du roi Philippe *le Bel*, de l'an 1302, qui porte : *Proponimus ordinare quòd duo parlamenta Parisiis, &c. & parlamentum apud Tolosam tenebitur sicut solebat temporibus retroactis, &c.* Une chronique latine, qui a pour auteur un conseiller d'église au parlement de Toulouse, fils de *Pierre* Bardin qui fut fait conseiller lorsque ce parlement fut établi en 1444, porte qu'en 1303 les états généraux de Languedoc, assemblés dans Toulouse le 10 décembre, délibérerent que le roi seroit supplié d'octroyer un parlement à cette province, pour être sédentaire dans Toulouse. Un mois après, le roi, qui étoit arrivé dans cette ville, fit faire l'ouverture de ce parlement le 10 janvier 1304, selon la nouvelle façon de calculer. Son chancelier instala en son nom ceux qui en furent nommés officiers ; savoir, Pierre de Cherchemont, premier président ; Jacques de Saint-Bonnet, second président ; six conseillers laïcs, qui furent, Dieudonné d'Estaing, Geofroi du Plessis, Geofroi de Pompadour, Gui de Torsai, Yves de Rochecour & Aubert de Flaveu ; six conseillers clercs, qui furent, Thibaut d'Espagne, Pierre de Chappes, Begon de Castelnau, Oton de Pardaillan, Aimeric de Basillac, & Pierre de Savigni ; un procureur du roi, Antoine de Calmon ; & un greffier, qui fut Raimond Galtran.

Ce parlement fut de peu de durée ; car en 1311, ayant condamné à mort un baron de Languedoc pour avoir voulu soulever quelques villes de cette province contre le service du roi, le peuple arracha des mains de la justice le condamné, & força les officiers du parlement à chercher leur salut dans la fuite. Cette rebellion donna sujet au roi, qui d'ailleurs étoit mal satisfait du Languedoc, pour s'être opposé à la levée de quelques subsides, de priver Toulouse de son parlement, qui fut réuni à celui de Paris. Cette réunion dura jusqu'en 1419, que Charles VII, encore dauphin, rétablit ce parlement : mais en 1425 il fut transféré à Beziers, à dessein de repeupler cette ville ; & réuni une seconde fois au bout de deux années à celui de Paris, dont le siége étoit alors à Poitiers.

Enfin, le même Charles VII étant parvenu à la couronne, voulut en 1437, rétablir ce parlement dans Toulouse : ses lettres patentes, que l'on conserve dans les archives de Toulouse, ne furent pourtant exécutées qu'en 1444. L'an 1466 il fut tranféré à Montpellier par le roi Louis XI, & rappellé à Toulouse deux ans après. On le transféra à Carcassonne pendant les troubles de la Ligue, un peu avant la mort de Henri III, & l'année suivante à Beziers ; mais les officiers, qui resterent presque tous à Toulouse, ne laisserent pas d'y tenir leurs séances : ce qui fut nommé *le parlement de la Ligue*. Cela dura jusqu'en 1595, que ce parlement ligueur mécontent du duc de Joyeuse, se transféra de son autorité à Castel-Sarasin : ce qui fut approuvé par le roi Henri IV. Il resta pourtant quelques officiers dans Toulouse, qui y tinrent encore leurs audiences : en sorte que l'on vit trois parlemens dans le Languedoc, qui s'entrecassoient leurs arrêts, se disant tous *le parlement de Toulouse*. Mais en 1596, celui de Beziers fut incorporé à celui de Castel-Sarasin : & la même année tous les trois furent réunis dans Toulouse par le même roi. * La Faille, *annales de Toulouse, & traité de la noblesse des Capitouls.* Ce parlement est composé de la grand'chambre, & de la tournelle, ou chambre criminelle, lesquelles ont ensemble dix présidens à mortier ; de trois chambres des enquêtes, & d'une des requêtes ; trois avocats généraux & un procureur général. Les conseillers jouissent d'une prérogative singuliere, en ce qu'ils ont droit de séance au parlement de Paris, selon l'ordre de leur réception. Ce parlement est, après celui de Paris, celui dont le ressort est le plus étendu.

Il y a encore à Toulouse un bureau des trésoriers de

France, une cour fénéchale & preſidiale; un hôtel des monnoies, & une bourſe, ou chambre du commerce, érigée en 1549, par le roi Henri II, avec la même cour & juriſdiction que celle de Lyon.

De l'Hotel de ville, et des Capitouls.

L'hôtel de ville, qui a été de tout temps remarquable par d'excellens morceaux de peinture, de ſculpture & d'architecture, ne l'eſt pas moins par le monument qu'elle a érigé dans une de ſes ſalles à ſes citoyens qui ſont nés à Toulouſe, & qui ſe ſont diſtingués dans quelque ſorte de profeſſion. Ils y ſont repréſentés en buſtes, avec leurs éloges gravés en lettres d'or ſur un marbre noir, poſé immédiatement au-deſſous de ces buſtes. Les plus connus ſont le docte Cujas, Guy Dufaur de Pibrac, Jean-Etienne Duranti, Philippe de Bertier, Antoine de Paule, grand-maître de Malte, Maran, Catel, Caſeneuve, le P. Maignan, religieux Minime, le poëte Goudelin, auſquels on a joint depuis peu le ſieur la Faille, annaliſte de la ville, & le ſieur de Campiſtron, ſecrétaire général des galéres, célébre par diverſes piéces de théâtre, qu'il a compoſées, & qui etoit de l'académie françoiſe. Une autre choſe très-curieuſe, ſont de grands régiſtres en vélin, garnis de fortes couvertures, & très-proprement tenus, dont le chef du conſiſtoire garde ſeul la clef. Ils contiennent en petit, non-ſeulement tous les portraits des capitouls, mais encore la repréſentation de toutes les entrées des rois, reines & dauphins; leur naiſſance, leurs mariages, honneurs funébres. L'on y voit les différentes manieres des habits, chauſſures & autres uſages de l'antiquité. Le tout y eſt repréſenté par un pinceau très-délicat: auſſi cet hôtel de ville a toujours eu ſoin de ſe pourvoir d'un habile peintre, qui eſt à ſes gages, & qui a ſon attelier dans ce lieu. Toutes ces choſes y ſont accompagnées de la narration de tous les événemens remarquables, qui ſe ſont paſſés non-ſeulement à Toulouſe & dans la province, mais encore dans tout le royaume. Les étrangers qui paſſent par cette ville, ne manquent guères à voir ces régiſtres. Cet hôtel de ville, dont le petit conſiſtoire eſt un chef-d'œuvre, a commencé depuis quelques années à être renouvellé preſqu'en entier. On y a d'abord fait une ſalle très-vaſte & très-ornée pour ſervir aux ſpectacles, & enſuite on a rebâti & allongé d'un tiers la façade de cet hôtel, avec une ſtructure qui ſe fait admirer. On a auſſi fort agrandi la place qui eſt au-devant, à laquelle on a donné le nom de *Royale*. Elle ſera entourée de maiſons uniformes & magnifiques, au milieu de laquelle ſera miſe une ſtatue équeſtre en fonte du roi Louis XV. On travaille à ces ouvrages ſans interruption, & on eſpére qu'ils ſeront finis dans peu d'années; en ſorte que cet hôtel de ville & cette place le diſputeront en beauté à tous les édifices de cette nature qui ſont déja connus.

Les magiſtrats qu'on nomme ailleurs *Conſuls*, *Echevins*, *Jurats*, ſe nomment à Toulouſe *Capitouls*. Catel & la Faille veulent que ce nom dérive de celui du Capitole, qu'on voyoit dans cette ville du temps des Romains, & dont ils avoient la garde. Mais les ſavans auteurs *de l'hiſt. de Languedoc*, diſent que le nom de *Capitoul*, vient uniquement de celui de *Capitulum*, qui ſignifie *aſſemblée*, qu'on exprimoit par celui de *Capitol* dans l'ancien langage du pays. On appelloit en effet *Capitulum*, l'aſſemblée des principaux bourgeois de cette ville; & les conſuls qui en étoient les chefs ſont nommés dans les anciens actes *capitulares*, *capitularii*, ou *domini de capitulo*, & en langage du pays les *Capitols*. Ils ſe qualifient eux-mêmes le *chapitre des nobles de la ville royale & du fauxbourg de Toulouſe*, comme on le voit tant dans leur ſceau que dans divers actes des XIII & XIV ſiécles. Cette étymologie eſt d'autant plus certaine, qu'on n'a aucun ancien monument dans lequel ils ſoient nommés *Capitolini*, comme ils le ſont aujourd'hui dans le ſtyle latin. Et comme encore leur ville qui s'appelloit autrefois *Toloſe*, ſe nomme depuis plus d'un ſiécle *Toulouſe*, ſes conſuls qu'on appelloit autrefois *capitols*, ſe nomment à préſent *capitouls*; nom qu'ils ont pris ſelon la Faille, & ce qui paroît vraiſemblable, pour ſe diſtinguer des conſuls des autres villes, comme étant les premiers magiſtrats municipaux de toute la province, & il leur a uniquement demeuré. Les mêmes hiſtoriens donnent à Alfonſe premier, comte de Toulouſe, l'inſtitution des capitouls vers le milieu du douziéme ſiécle, que la Faille fait remonter, auſſi-bien que leur nobleſſe, juſqu'au temps de l'ancienne Rome. Charles, dauphin & régent du royaume, qui fut depuis le roi Charles VII, étant à Toulouſe en 1420, accorda aux capitouls alors préſens, & à tous leurs ſucceſſeurs, le privilége de poſſéder toute ſorte de terres & ſeigneuries ſans payer aucuns droits. C'eſt là, à proprement parler, diſent les PP. Bénédictins, l'origine de leur nobleſſe. En effet ils ſont ennoblis eux & leurs enfans nés & à naître, en conſéquence de leurs charges, par les conceſſions de nos rois. Ils étoient anciennement au nombre de 24; mais depuis long-temps ils ſont réduits à celui de huit, conformément aux huit quartiers, aux huit paroiſſes, & aux huit portes de la ville, dont ils gardent les clefs, n'y ayant jamais eu d'autres gouverneurs que les capitouls. Les hiſtoriens ont remarqué que le roi Louis XI à ſon entrée, leur rendit les clefs de la ville auſſitôt qu'ils les lui eurent préſentées, en leur diſant: *Nous vous les commandons à garder*. Ils ſont les maîtres des armes & des forces de la ville, & ils y ont la juſtice civile & criminelle en premiere inſtance, & l'intendance de la police avec cour & priſons, & une garde de ſoixante-dix hommes armés de toutes piéces, avec leurs officiers & drapeau, qui les accompagnent dans toutes les cérémonies publiques, précédés de deux aſſeſſeurs, & d'un huiſſier portant la maſſe devant eux, & au ſon des tambours, fifres, trompettes & d'une compagnie de hautbois. Leurs habits de cérémonie ſont les mêmes que ceux dont uſoient les comtes de Toulouſe, auſquels néanmoins on a fait quelques changemens pour les rendre plus commodes, en les doublant de ſatin blanc, au lieu d'hermines, comme ils étoient auparavant, & en mettant ſur chaque épaule trois larges galons d'or & autant de ces hermines. Ils ſont égaux en autorité, chacun dans ſon quartier, qu'on nomme *capitoulat*, ſans autre diſtinction pour le rang que l'ancienneté des quartiers où chacun a été élu. Celui qu'on appelle *chef du conſiſtoire* doit être homme de robe, & avoir été capitoul auparavant, afin d'être inſtruit des affaires & des uſages de l'hôtel de ville. C'eſt lui qui eſt chargé d'inſérer dans les regiſtres dont on a parlé, les événemens remarquables de l'année où il eſt en place. C'eſt encore à lui à prononcer les harangues qui ſe font aux entrées des rois & des princes, & en d'autres occaſions. Le roi adreſſe directement ſes ordres aux capitouls. Ils ont le privilége d'élire leurs ſucceſſeurs; & pour cet effet ils nomment chacun huit ſujets, dont les noms ſont portés devant une aſſemblée compoſée d'une vingtaine de bourgeois, à laquelle ſe trouvent auſſi le ſénéchal & le juge mage du préſidial; leſquels après avoir examiné les qualités de tous ces ſujets, les réduiſent à la moitié; & cette élection ainſi faite eſt envoyée en cour, & préſentée à ſa majeſté, laquelle en choiſit huit, dont les noms ſont envoyés aux capitouls en exercice par le ſecrétaire d'état qui a le Languedoc dans ſon département.

Lorſque les capitouls ſortent de charge, on tire leur portrait dans les regiſtres dont on a parlé; dans de grands tableaux, dont toutes les ſalles, galeries & portiques de l'hôtel-de-ville ſont ornés; enfin dans un troiſiéme tableau dont la ville leur fait préſent, & qu'ils conſervent avec ſoin dans leurs maiſons. Après que leur année d'exercice eſt finie, ils ſont admis pour toute

leur

leur vie au conseil de ville. Ce conseil décide des affaires les plus importantes. Les capitouls en charge y assistent, avec deux commissaires du parlement. Quand il naît un enfant mâle à un capitoul, tous les autres sont ses parains. Ils assistent à son baptême avec leur grand cérémonial, & lui font présent d'une médaille d'or de la valeur de 300 livres & au-delà. L'enfant joint à ses noms celui de *Toulouse*, & dans la suite il a le privilége d'entrer dans l'hôtel de ville sans quitter son épée. Un capitoul venant à décéder dans l'année de sa charge, est inhumé avec les honneurs militaires.

La ville de Toulouse se gouverne par le droit romain, & par des coutumes qui furent rédigées en code de loix après que le roi Philippe *le Hardi* les eut fait examiner par des commissaires qui les approuverent, y mirent leur sceau, & firent ensuite prêter serment à tous les habitans de les observer.

De l'église de Toulouse.

S. Saturnin, vulgairement appellé S. Sernin, apôtre & premier évêque de Toulouse, vint y annoncer l'évangile, selon l'opinion des plus habiles critiques, au milieu du troisiéme siécle, sous le regne de l'empereur Philippe, ayant reçu à Rome, comme l'on croit, sa mission du pape S. Fabien. Ce saint étoit natif de l'Orient, & après avoir formé à Toulouse une église chrétienne qui fut dèslors très-fervente, il reçut la couronne du martyre vers l'an 250, sous l'empire de Valerien. Plusieurs hérésiarques en divers temps firent leurs efforts pour altérer la pureté de la foi que S. Saturnin avoit apportée dans Toulouse. Ce fut sur-tout au XII siécle qu'elle risqua le plus de la perdre, se trouvant infectée des erreurs du moine Henri. S. Bernard abbé de Clairvaux y vint à la suite du légat envoyé par le pape Eugène III, pour combattre cette hérésie. Le saint abbé y étoit desiré avec empressement par tous les catholiques de cette ville, & y fut reçu & traité durant le séjour qu'il y fit, avec toute sorte d'honneur & de respect; mais il ne voulut prendre son logement que chez les chanoines réguliers de l'abbaye de S. Sernin. S. Bernard prêcha tous les jours en public, & si efficacement, que par ses discours & par les merveilles que Dieu opéra par lui, il délivra entierement cette ville de l'hérésie. Etant retourné à Clairvaux, il eut la consolation d'apprendre que les Toulousains perséveroient dans la foi catholique qu'il leur avoit annoncée, & il les en félicita par une lettre, où il leur témoigne le desir qu'il auroit de les revoir une seconde fois. Un village fort proche de Toulouse, où ce saint séjourna quelque temps, changea son nom & prit celui de *Bourg-Saint-Bernard* qu'il retient encore aujourd'hui. L'église de Toulouse courut quelque temps après un risque encore plus grand par l'hérésie des *Albigeois*, qui étoit une suite de celle des Henriciens. Cet événement eut de très-longues & très-facheuses suites, par les cruelles guerres qu'il excita dans tout le Languedoc & dans les pays qui sont à l'entour de Toulouse, qui ne se trouva jamais plus près de sa ruine que dans ces temps orageux. L'ordre de Citeaux & S. Dominique avec ses associés travaillerent néanmoins avec beaucoup de succès pour arrêter les progrès que faisoit l'hérésie dans toutes ces contrées. Nous renvoyons les lecteurs sur ces choses aux écrivains de l'histoire ecclésiastique & civile, & sur-tout à celle que nous avons déja citée plusieurs fois.

L'église de Toulouse, après avoir été gouvernée par 48 évêques, dont neuf sont au catalogue des saints, fut érigée en métropole l'an 1317, par le pape Jean XXII, qui donna pour raison de cette érection, la trop grande étendue de ce diocèse, qu'un seul évêque n'étoit pas en état de gouverner, & l'abus que les évêques de Toulouse, & sur-tout celui qu'il venoit de déposer, avoient fait jusqu'alors des revenus immenses de leur évêché. On a pu voir dans ce dictionnaire à l'article *Bertrand* évêque de Toulouse, quelles étoient les richesses & le faste des prélats de cette église. Les archevêques de Toulouse qui jouissent de plus de 100000 livres de rente, sont conseillers nés au parlement de Toulouse. Le chapitre de cette métropole qui étoit régulier dans son origine & sous la régle de S. Augustin, fut sécularisé en 1514, par le pape Clément VII. Il est composé d'un prévôt, de cinq archidiacres, de vingt-quatre chanoines, dont un est chancelier de l'église & de l'université, d'un grand nombre d'autres bénéficiers, & d'une excellente musique. Le prévôt qui est toujours pris du corps des chanoines, est élu par eux à la pluralité des suffrages, & est aussi confirmé par eux, si le siége archiépiscopal se trouve vacant. Ce prévôt a la jurisdiction immédiate sur tout le chapitre, qui est exemt de celle de l'ordinaire. Lorsqu'il officie, il porte en main un bâton pastoral, & il est assisté à l'autel par quatre chanoines. Lorsqu'il paroît à l'église & aux processions, il est tenu d'avoir auprès de lui deux aumoniers & un écuyer pour porter son aumusse. Enfin il doit toujours avoir un train convenable à sa dignité. Il est logé dans un hôtel qu'on appelle *la prévôté*. Le revenu de son bénéfice est de seize mille livres. Les prévôts qui sont faits évêques, ce qui est arrivé plusieurs fois, ne quittent point leur premiere dignité. L'église métropolitaine de S. Etienne est située devant une assez grande place, ayant tout auprès d'elle un beau palais archiépiscopal rebâti & mis à la moderne par le célébre Daviler, aux dépens de M. Colbert archevêque de cette ville. Cette église seroit une des plus belles du royaume, si elle étoit finie sur le modéle de la grande nef & des deux moindres qui l'accompagnent. On y admire le grand autel, le chœur & l'emplacement de l'orgue, qui est un ouvrage des plus hardis. Le reste de l'église, qui est sur un autre dessin; mais fort inférieur au premier, forme néanmoins un auditoire des plus vastes & des plus commodes. La chaire du prédicateur s'y fait remarquer par sa vetusté, & on n'a jamais voulu la changer, à cause des illustres prédicateurs qui l'ont remplie, tels que le B. Robert d'Arbrissel, S. Bernard, S. Dominique, S. Antoine de Pade, & S. Vincent Ferrier. L'archevêque & le chapitre nomment tour à tour à cette chaire pour le carême. On voit dans le bâtiment qui s'éléve au-dessus de l'église une cloche qui passe pour une des plus grosses du royaume, qui a été donnée par Jean de Cardaillac patriarche d'Alexandrie, & administrateur perpétuel de l'église de Toulouse, dont elle porte le nom.

Conciles de Toulouse.

L'empereur Louis *le Débonnaire* fit célébrer l'an 829 des conciles à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse. Il ne nous reste plus que les actes de celui de Paris. L'an 843, ou 844, on fit à Toulouse des capitulaires, que nous avons entre ceux de Charles *le Chauve*, publiés par le pere Sirmond. Les auteurs du XVII siécle parlent d'un autre concile tenu l'an 883 ou 886, contre les Juifs. Le cardinal Baronius tira de l'abbaye de Moissac les actes d'un autre concile, qui fut tenu l'an 1056, par ordre du pape Victor II, contre la simonie & les autres vices du temps. Rambauld d'Arles & Ponce d'Aix, y présiderent en qualité de légats du saint siége. On y fit treize canons. Catel a fait connoître un concile célébré l'an 1068. L'an 1087 ou 1088, on en célébra un, où Bernard de Toléde se trouva. Isarne gouvernoit alors l'église de Toulouse; & sous son pontificat on tint l'an 1090 un autre concile pour la réforme des mœurs. La chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens, parle d'un concile tenu en cette ville l'an 1110. Celle de Maillezais fait mention d'un autre de l'an 1118, & d'un troisiéme l'an 1119, qu'on place sans fondement l'an 1120 & 1124. Le pape Callixte II y présida, & l'on y condamna les hérétiques qui improuvoient l'usage des sacremens. Celui de 1124 fut tenu par autorité du même pontife, contre deux faux

moines, qui pilloient les biens de l'église de S. Etienne. La fureur des hérétiques Albigeois causa de grands maux dans le Languedoc, & fut soutenue par les comtes de Toulouse, qui donnerent dans leurs erreurs. Pour s'opposer à leurs progrès, on célébra divers conciles, entre lesquels on en met un tenu en cette ville l'an 1228, auquel le cardinal Romain présida. Le cardinal Jean-Raimond de Comminges, premier archevêque de Toulouse, y tint un concile provincial l'an 1319. Jean d'Orléans y publia des ordonnances synodales; & le cardinal François de Joyeuse y célébra un concile provincial l'an 1590.

De l'Université de Toulouse.

Cette université, qui est aussi la seconde du royaume, a été érigée par le pape Grégoire IX à la sollicitation du roi S. Louis. Elle jouit des mêmes droits que celle de Paris: ses professeurs sont enterrés avec l'anneau, les gans, l'épée & les éperons dorés; & le recteur quoique marié, peut procéder par censures contre ceux qui violent ses statuts. Elle est composée de sept professeurs en théologie, un desquels enseigne les libertés de l'église Gallicane. Les professeurs des couvens des Bernardins, Dominicains, Cordeliers, Carmes & Augustins sont membres de l'université. Ils participent aux émolumens de la faculté de théologie, mais ils n'ont point de gages. La faculté de droit comprend six professeurs, un desquels est pour le droit françois. Le recteur de l'université, qui change tous les trois mois, est pris dans cette faculté. Il y a encore huit docteurs aggrégés à cette même faculté, pour soulager ces professeurs dans leurs fonctions, dont les quatre plus anciens on droit de suffrage dans toutes les affaires de l'université. Ces huit places s'obtiennent au concours, comme celles des professeurs. Les chaires de médecine sont au nombre de quatre. Il y a aussi une chaire de philosophie & une autre de mathématiques, qui sont possédées par les Jésuites, & unies à leur collége. Ils possédent aussi dans le même collége deux chaires de théologie, qui sont comprises parmi les sept dont il a été parlé. En l'année 1716, le roi Louis XV a créé dans cette université deux chaires de théologie, en faveur des Dominicains de cette ville, qui avoient été fondées l'année d'auparavant par l'abbé de Tourreil, autrefois professeur en droit dans cette université, mais dans la suite retiré à Rome, où il mourut à la fin de septembre de l'année 1715. Il étoit frere de M. de Tourreil de l'académie françoise. Ces deux chaires, non plus que les quatre qui sont possédées par les Jésuites, ne se mettent point en concours. Les deux de philosophie établies au collége de l'Esquile ont été aggrégées depuis quelque temps à l'université & à la faculté des arts.

Le roi Henri II établit à Toulouse pour les humanités les deux colléges qu'on y voit à présent, qui sont peut-être les plus florissans qui soient dans le royaume, après ceux de la capitale. Le premier est celui de l'Esquile, bâti en 1556, qui a eu d'excellens maîtres, ausquels la ville a substitué les peres de la Doctrine chrétienne, qui ne leur sont point inférieurs. L'autre collége établi en 1567, fut donné aux Jésuites, qui l'ont rendu fort célébre. Les professeurs de rhétorique de l'un & l'autre collége sont des personnes connues pour avoir remporté différens prix dans les académies. Le nombre des écoliers est très-grand. On y envoie de tous côtés de jeunes gens pour y être pensionnaires, & il en vient de pays très-éloignés, comme de l'Espagne, du Portugal & de l'Italie même.

Il y a encore dans cette ville plusieurs colléges où l'on n'enseigne point, & qui ne sont établis que pour y entretenir des étudians en théologie & en droit durant l'espace de cinq années. Ces colléges qui sont au nombre de huit, sont tous situés aux environs de l'université. Celui de *S. Martial* a été fondé par le pape Innocent VI, natif du Limosin. Il se nommoit auparavant Etienne d'Alberti ou d'Aubert: il avoit non-seulement étudié le droit civil à Toulouse, mais encore il l'y avoit professé, & y avoit aussi exercé une charge de judicature. Il y fonda par reconnoissance en 1359 ce collége pour vingt-quatre boursiers, dans la maison qu'il avoit habitée. Le collége de *Foix* a été fondé en 1457, par le cardinal Pierre de Foix, dit *l'ancien*, qui avoit fait ses études à Toulouse. Ce collége fondé aussi pour vingt-quatre boursiers, a été autrefois fort renommé pour la bibliothéque, que son fondateur y donna, & qui avoit appartenu à l'antipape Benoît XIII. Mais elle s'est bien ressentie de la vicissitude des choses humaines; car on n'y voit à présent que le vaisseau qui est magnifique. Les manuscrits qui étoient en grand nombre, ayant commencé à être dispersés, ceux qui restoient passerent en 1680 dans celle de M. Colbert, d'où ils ont passé dans celle du roi. Ce collége a eu des éleves très-illustres, tels que le cardinal d'Ossat, MM. de Marca, de Bosquet, de Fenoillet, de Plantavit de la Pause & le docte Baluze. Le collége de *Périgord* a été fondé par le cardinal de ce nom; celui de *Pampelune* par le cardinal ainsi nommé, qui étoit neveu du pape Innocent VI. Il y a encore les colléges de *Narbonne*, de *Maguelone*, de *Mirepoix*, de *Papillon* & de *Secondat*, fondés par divers évêques de la province, en faveur de leurs diocèses. Le collége appellé de *S. Raymond* a été établi par ce saint, qui étoit chanoine de S. Sernin, & il entretient douze jeunes gens dans l'étude des humanités.

Le collége des Bernardins fut fondé à Toulouse vers la fin du XIII siécle par l'abbaye de Granselve, pour l'éducation de ses jeunes religieux, & il sert à tous ceux de l'ordre de Cîteaux qui étudient dans l'université de cette ville.

Des autres Eglises et des Couvens de cette ville.

L'église abbatiale de S. Sernin est la plus distinguée, après la métropole. Elle fut commencée vers la fin du IV siécle, par S. Sylvius, & achevée par S. Exupere, successeurs de S. Sernin dans l'épiscopat, & son corps y fut transféré au temps que Toulouse étoit au pouvoir des Wisigoths. Ayant été rebâtie vers le XII siécle par S. Raymond, chanoine régulier du monastère qui lui étoit uni, le pape Urbain II qui passa à Toulouse en revenant de tenir un concile à Clermont, la consacra le 8 juillet 1097, étant assisté de seize archevêques ou évêques, & la déclara soumise immédiatement au saint siége, aussi-bien que son chapitre: ce qui fait qu'il ne reconnoît d'autre supérieur que l'abbé de cette église, qui est conseiller né au parlement de Toulouse, & conservateur des droits de l'université. Avant le concordat, il étoit toujours pris du corps des chanoines; mais depuis cette époque il est à la nomination du roi. Il use de tous les ornemens épiscopaux, & il bénit le peuple dans son église. Le chapitre qui professoit la régle de S. Augustin, fut sécularisé l'an 1526, par le pape Clément VII. Il est composé de 24 chanoines, & de plusieurs prébendiers & d'une excellente musique. L'annate de cette abbaye est de 40 mille livres.

Cette église qui est une des plus belles & des plus grandes du royaume, représente une croix parfaite. Elle a par-tout cinq voutes soutenues par plus de 60 colonnes, dont quatre d'une grosseur énorme qui entourent le milieu des branches de la croix, supportent un clocher des plus élevés, & d'une belle structure. Le bâtiment de cette église est si solide, qu'on prétend qu'il a été construit autant pour servir de forteresse, que d'un édifice sacré. Dans l'espace qu'occupe le sommet de la croix, sont contenus le sanctuaire & le maître autel, au dessus duquel, mais sur une élévation de plusieurs marches, est une chapelle de figure ronde, où est le mausolée de S. Sernin, qui est entouré de huit colonnes de marbre, surmontées d'un couronnement, sous lequel est la châsse de S. Sernin, une des plus riches & des mieux travaillées du royaume. Sous l'espace de ce local

est une église souterreine, contenant huit chapelles avec leurs autels, dans chacun desquels est une châsse d'argent ou de quelqu'autre matiere précieuse. Il y a aussi quantité d'armoires pratiquées dans le mur, où l'on enferme les bustes d'argent qui sont en grand nombre. Au sortir de ce lieu souterrein, se présentent cinq chapelles qui terminent la croix de l'édifice, dans chacune desquelles sont contenus une châsse & un buste, & même dans la séparation de chacune de ces chapelles est contenue une châsse, le tout de la même matiere dont on a parlé. Toutes ces reliques consistent en celles de six apôtres, avec la tête d'un septiéme qui est l'apôtre S. Barthelemy, & en dix-sept autres corps saints. On y révere aussi une épine de la couronne de N. S. Jesus-Christ, qui est dans un grand reliquaire d'argent doré, où on la voit à travers un crystal. Il y a encore un grand nombre de reliques qui ne sont pas connues, le temps ayant effacé les caractères des inscriptions; comme aussi dans l'église souterreine il y a plusieurs corps saints dans des tombeaux de pierre, qui n'ont pas encore été exposés à la vénération des fidéles. Enfin on peut dire avec assurance, qu'il y a peu d'églises au monde qui possédent autant de reliques que l'église de S. Sernin de Toulouse. Elles sont presque toutes un don de l'empereur Charlemagne, qui les y apporta au retour d'un voyage qu'il fit en Espagne pour combattre les Sarasins. Il lui fit aussi présent d'un livre des évangiles écrit en lettres d'or, avec sa couverture d'argent, d'un beau travail, qu'on montre encore aujourd'hui. Le roi Louis VIII lui donna le corps de S. Edmond, roi d'Angleterre & martyr, qui est un des plus révérés de cette église. Philippe Bertier, président du parlement, a composé sur toutes ces reliques un beau poëme latin intitulé, *Tolosa, sive Iconum libri duo*. La réputation de cet auguste temple y a attiré dans tous les temps de fort grands princes, & une grande multitude de peuples de diverses nations. Robert roi de France y étoit venu en 1029. Les rois Louis le Jeune & Louis XI ont visité cette église, & lui ont fait de grands présens. Jean duc de Berri, frere du roi Charles VI, y donna le magnifique buste qui renferme les reliques de S. Jacques le majeur & le chapeau qui le couvre, qui est si remarqué, sur-tout des étrangers, par quatre grosses perles, un gros saphir & autres pierres d'une grande valeur dont il est orné. Le roi Louis XIV à sa premiere entrée à Toulouse en 1659, visita cette église avec la reine sa mere, Monsieur, Mademoiselle & les autres princes du sang. MM. les ducs de Bourgogne & de Berri la visiterent aussi, & toutes les particularités leur en furent montrées par le grand vicaire de cette église, qui étoit accompagné de tous les chanoines.

Dans tout l'espace de cette église on ne voit aucune sépulture. Les comtes de Toulouse même ne purent jamais l'y obtenir, mais seulement à l'entour de l'église, comme on le voit encore à présent par une chapelle adossée contre le mur extérieur près d'une des portes, où sont contenus quatre tombeaux de ces comtes. L'usage de n'enterrer personne dans cette église s'y est perpétué jusqu'à présent. Ses abbés & ses chanoines n'y sont pas non plus ensevelis, mais dans une chapelle dédiée à la Vierge, qui est dans le cloître.

L'église de Notre-Dame de la Daurade, qui est un prieuré de l'ordre de S. Benoît de la congrégation de S. Maur, est une des principales paroisses de la ville. Elle étoit connue dès le VI siécle : & dans la suite des temps les comtes de Toulouse, successeurs de ceux qui sont ensevelis autour de l'église de S. Sernin, y choisirent leur sépulture, mais également à l'entour de ses murailles, comme on le voit encore aujourd'hui. On révere dans cette église une image miraculeuse de la Vierge, à laquelle l'hôtel de ville adresse ses vœux dans toutes les calamités publiques. Parmi les reliques qu'elle posséde, la plus remarquable est celle du Titre de la croix du Rédempteur du monde. Les richesses contenues dans la sacristie & la magnificence des bâtimens du monastère surpassent tout ce qu'on en pouroit dire.

L'église de Notre-Dame de la Dalbade, qui est desservie par les Peres de l'Oratoire, est aussi une des plus considérables paroisses de la ville. On y remarque son vaste auditoire, qui est le plus beau après celui de la métropole. On voit dans cette paroisse le somptueux hôtel de S. Jean de Malte, appellé *le Temple*, qui sert de demeure au grand Prieur de Toulouse. On y montre dans la sacristie le crâne de Raymond VI, duquel Raymond VII son fils & successeur ne put jamais obtenir la sépulture ecclésiastique, à cause de l'excommunication dont il avoit été frapé, quoiqu'à ses dernieres heures il eût donné des marques d'une grande repéntance, & reçu l'absolution de ses péchés. On met ce crâne entre les mains des curieux qui veulent examiner une fleur de lys, qui y est naturellement empreinte & la mieux formée qu'on puisse voir. Elle est de la grandeur d'un demi écu. Un ancien historien a dit que cette merveille étoit peut-être un présage que le comté de Toulouse seroit réuni à la couronne de France.

L'église paroissiale de Notre Dame du Taur est la plus ancienne église de Toulouse, après celle de S. Sernin. Celle de S. Pierre de Cuisines, qui est aussi paroissiale, étoit un prieuré de l'ordre de S. Benoît, situé anciennement hors des murs de la ville, mais il est renfermé depuis long-temps dans son enceinte. Les comtes de Toulouse avoient accoutumé d'y assembler les habitans quand ils avoient quelque affaire à leur proposer. Ce prieuré est uni depuis l'an 1607 à la Chartreuse, qui en est voisine, & qui est fort belle, sur-tout son église, qui a été renouvellée depuis peu avec beaucoup de magnificence. Cette paroisse renferme le couvent des Capucins, remarquable par sa communauté nombreuse & édifiante, & par ses beaux jardins. Celui des religieux Pénitens du Tiers-Ordre de S. François, qui est un des plus fréquentés, est aussi dans cette paroisse.

L'église paroissiale de S. Nicolas, qui est au-delà de la Garonne, comprend le fauxbourg S. Cyprien, qui pouroit passer pour une ville considérable, & s'étend jusqu'à une lieue hors de Toulouse. On y voit deux hôpitaux qui sont très-vastes, bâtis à la moderne, & très-bien entretenus. Ils sont situés le long de la riviere. Le premier appellé de S. Joseph de la Grave est l'hôpital général, & le second qui porte le nom de S. Jacques, sert pour ses seuls malades. Celui-ci est desservi par les sœurs grises de l'institut de S. Vincent de Paule. Il y a aussi dans toutes les paroisses de la ville des maisons de charité, établies pour procurer aux malades qui sont pauvres des bouillons & des remedes. La plus considérable est celle qui est située au fauxbourg S. Etienne, qui a été fondée par M. Colbert archevêque de cette ville. Toutes ces maisons sont aussi desservies par les mêmes sœurs grises. On voit encore dans le fauxbourg S. Cyprien, le couvent des Feuillans, qui est fort beau, & un peu plus loin celui des religieuses Feuillantines, renommé par la retraite de dame Antoinette d'Orléans-Longueville, veuve du marquis de Belle-Isle, qui y prit l'habit & y fit profession. Ayant été obligée par des ordres supérieurs & réitérés d'accepter la coadjutorerie de l'abbaye de Fontevrault, elle y garda la régle de son premier engagement, qui est très-austère, & elle mourut, après avoir obtenu que son corps seroit porté à Toulouse dans l'église des Feuillantines, où il est enterré devant le principal autel, avec une épitaphe. La chambre qu'elle y avoit occupée a toujours été regardée comme un lieu saint, où l'on conserve le bois de sa couche & ses instrumens de pénitence. La reine Anne d'Autriche étant à Toulouse en 1660, se fit porter exprès à ce couvent pour visiter cette cellule. Fort proche de ce lieu est le monastère des religieuses de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui a été fondé par Antoine de Paule, grand-maître de Malte. A cent pas au-

dessus est celui des religieuses de sainte Claire de la premiere régle, dont l'austérité de vie & le denument de tous biens temporels font l'édification de cette ville. Il y a aussi dans ce fauxbourg une maison de filles du Bon Pasteur.

La paroisse de S. Michel qui comprend le fauxbourg de ce nom, lequel pouroit encore passer pour une grande ville, contient le couvent des Recollets, qui est fort ancien, & celui des Carmes déchaussés, qui est un des plus renommés & des plus fréquentés de la ville.

L'église des Dominicains, quoique bâtie d'une forme qui paroît irréguliere, a néanmoins de grandes beautés. Cette irrégularité consiste en une rangée de colonnes qui partagent tout l'édifice. C'est un conte de dire qu'elles y ont été ajoutées après qu'il a été presque fini, à cause, dit-on, que la nef se trouvoit trop large, & les murailles trop exhaussées pour pouvoir soutenir la voute; car ces colonnes sont liées dans leurs fondemens avec les murailles, & le doivent être selon les régles de l'architecture. L'évêque de Toulouse, Raimond de Miremont, de l'ordre des FF. Précheurs, qui l'a fait bâtir, voulut, comme il est rapporté dans des manuscrits de ce temps-là, que cette église représentât *cette maison que la sagesse éternelle s'est bâtie & pour laquelle elle a taillé sept colomnes*, comme il est dit au livre des Proverbes, *chap.* 9, *v.* 1. En effet il y en a sept qui soutiennent une voute très-élevée & très-délicate, dont la premiere sert d'appui à sept chapelles; en sorte que ce morceau d'architecture est admiré des connoisseurs, & leur fait perdre l'idée de difformité qu'ils avoient eu en entrant dans cette église, ou la leur fait appeller une belle difformité. Le cardinal Guillaume-Pierre de Godieu, natif de Bayonne, qui étoit aussi de cet ordre, a beaucoup contribué à cet édifice. Il y est enterré sous un tombeau de marbre blanc élevé de trois coudées, surmonté de sa statue qui est très-belle. L'évêque dont on a parlé, est enterré au milieu du chœur, sous un tombeau élevé avec sa statue par dessus, & le tout couvert de bronze émaillé avec des ornemens en relief, d'un travail exquis, mais qui est aujourd'hui fort endommagé. Le clocher de cette église, qui est un des plus hauts de la ville, est un ouvrage parfait en ce genre. On conserve dans cette église les reliques de S. Thomas d'Aquin, qui furent accordées à frere Elie Raymondi, Toulousain, général des Dominicains, par le pape Urbain V, qui étoit de l'ordre de S. Benoît, à condition qu'elles seroient transportées dans cette ville, où il avoit fait ses études. Elles y arriverent le 28 janvier 1369. Il se fit en 1628, en présence du chapitre général de cet ordre, assemblé alors à Toulouse, une seconde translation de ces reliques de leur premiere châsse à une autre d'argent doré d'un très-beau travail, à laquelle les états de Languedoc, le prince de Condé, gouverneur de cette province, & plusieurs grands seigneurs avoient contribué par leurs libéralités: & cette châsse fut mise sous un très-beau mausolée, qui s'éléve presque jusqu'à la voute, qui venoit d'être fini. Cette translation fut faite par les mains de Messire Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, accompagné de cinq évêques du Languedoc: la solemnité avec laquelle elle se fit, eut beaucoup de ressemblance avec la premiere, & elles furent toutes les deux des plus magnifiques. On en trouve le détail dans plusieurs historiens célébres. On ne doit pas omettre que la tête de ce saint docteur, qui fut séparée du corps d'abord après sa mort par ceux qui en étoient en possession, fut aussi apportée à Toulouse par un ordre exprès du même pape. Elle est contenue dans un buste d'argent, gardé à la sacristie, qu'on expose en public le jour de sa fête, & dont on fait baiser le crâne à tous ceux qui se présentent, aussi bien qu'aux étrangers qui passent par cette ville, & qui le demandent. Les capitouls, qui se regardent comme les conservateurs de ces précieuses reliques, assistent tous les ans aux premieres vêpres & à la grand' messe du jour de sa fête, & ils y font une offrande de deux gros cierges, pesant ensemble cinquante livres. Le couvent contient plusieurs choses remarquables. A la sacristie on montre un magnifique ornement en broderie: tous les étrangers témoignent n'en avoir point vu de semblable. Les princes dont on a parlé, l'examinerent durant quelque temps, & M. le duc de Bourgogne voulut voir l'auteur de ce bel ouvrage, qui eut l'honneur de lui être présenté. Il se nommoit frere Dufaur, né à Toulouse dans le quartier du palais. Le réfectoire de ce couvent passe aussi pour avoir fort peu de pareils, & les autres lieux réguliers, où il y a d'autres bons morceaux, justifient le titre de premier couvent de l'ordre dont il se qualifie. Le P. Persin, religieux de cette maison, en a publié l'histoire, sous ce titre: *Monumenta conventûs Tolosani, ord. FF. Præd. Tolosæ*, 1693, *in-fol.* Ouvrage recherché à cause des généalogies des familles nobles, & autres antiquités de cette ville & des pays circonvoisins, qui y sont traitées.

Parmi les sept couvens de l'ordre de S. François de l'un & de l'autre sexe qui sont à Toulouse, celui des Cordeliers de la grande observance est le plus remarquable. L'église est des plus belles de la ville; le couvent est aussi le plus beau après la Chartreuse, & la communauté la plus nombreuse de toutes. On y voit deux bibliothéques. La plus grande qui est à l'antique, n'est que pour l'usage des religieux. La seconde qui est publique, & qui s'ouvre trois fois la semaine, s'augmente de plus en plus par le revenu que lui a laissé son fondateur, qui est le président de Donneville, magistrat renommé autrefois dans le parlement de Toulouse.

L'église des grands Carmes est célébre par son maître autel, par une belle chapelle qui porte le nom de Notre-Dame du Mont-Carmel, & par une autre chapelle dédiée aussi à la Vierge, sous le titre de Notre-Dame d'Espérance, qui est dans le cloître. Dans le temps que le roi Charles VI étoit à Toulouse, ce prince étant allé chasser un jour dans une grande forêt qui est à deux lieues de cette ville, appellée *Boucone*, la nuit l'y surprit avec les seigneurs qui l'accompagnoient, en sorte que n'en pouvant pas sortir après avoir erré longtemps, il se voua à cette chapelle, & étant enfin délivré de ce danger, il y institua le lendemain un ordre de chevalerie sous le titre de *Notre-Dame d'Espérance*.

L'église & le couvent des grands Augustins sont aussi remarquables par le nombre des reliques qu'ils possédent, qui sont contenues dans plusieurs bustes d'argent, par une chapelle dédiée à la compassion de la Vierge, qui est des plus miraculeuses, par un réfectoire très-vaste, & rempli de tableaux exquis, où les états de la province se sont plusieurs fois tenus, & par une communauté des plus nombreuses. Cette église est une des plus fréquentées de la ville.

Le couvent des Minimes situé à l'une de ses extrémités, est renommé par le vœu de ville qui se renouvelle tous les ans dans leur église dédiée à S. Roch, au sujet du mal contagieux, où vont processionellement le chapitre de la Daurade & les capitouls suivis d'un monde prodigieux; par la dévotion à S. François de Paule, qui y est très-cultivée; par l'entrée de nos rois & reines qui se rendent à ce couvent, & qui y dînent d'ordinaire, & où se trouvent de même tous les ordres & compagnies de la ville pour rendre leurs respects à ces majestés, & les accompagner dans leur entrée. On voit dans ce couvent une belle bibliothéque, qui est composée de celles de M. Spondé & du pere Maignan, dont on conserve les instrumens de mathématique. La science de ce savant religieux y paroît jusqu'aux murailles même de cette maison, par les excellentes opérations qu'il y a tracées de son vivant. Les habiles professeurs de ce couvent vont d'ordinaire enseigner à Rome, où la plupart ont reçu des marques d'estime de divers papes.

Il y a encore à Toulouse un couvent de l'ordre royal & militaire de Notre-Dame de la Mercy, un d'Augustins déchaussés, une maison de chanoines réguliers appellés Croisiers, une autre de chanoines réguliers de S. Antoine en Viennois, qui a été rebâtie avec beaucoup de magnificence au commencement de ce siécle par les soins de M. de Rossilion de Bernex, alors supérieur, & depuis évêque & prince de Genève; une autre de chanoines réguliers de l'ordre de la très-sainte Trinité. Les Jésuites y ont trois maisons; celle de la maison professe, bâtie sur le modèle de celle de Paris, dont le roi Louis XIII posa la premiere pierre & y signala ses libéralités; le P. Charles de Lorraine, auparavant évêque de Verdun, dont on a écrit la vie, étoit alors supérieur de cette maison. On a parlé de leur collége, où la communauté est fort nombreuse. La maison du noviciat vient d'être renouvellée presque entierement, aussi-bien que l'église qui est d'une propreté & d'un gout merveilleux. On peut leur en attribuer une quatriéme, qui est la maison de retraite qu'ils dirigent avec beaucoup de fruit. Les peres de la Doctrine chrétienne, outre le collége de l'Esquile, y ont une maison sous le titre de S. Romain, vulgairement S. Rome, qui a donné plusieurs écrivains en philosophie & en histoire, ainsi que plusieurs généraux à cet institut.

On compte dans Toulouse seize monastères de religieuses, dont trois sont abbayes, qui sont tous fort nombreux & très-réguliers. On a déja parlé de quelques-uns. Les églises des Carmélites & des religieuses de la Visitation s'y font admirer par leurs décorations. Les peintures sont du sieur Despax.

Il y a à Toulouse quatre séminaires. Le premier qui est celui du diocèse, est gouverné par les Jésuites, qui l'ont fait rebâtir: c'est un des plus vastes & des plus beaux du royaume. Le second est régi par les prêtres de la congrégation de la mission, dite de S. Lazare. Le troisiéme qui est pour les catholiques Irlandois, qui viennent étudier à Toulouse, a été fondé par la reine Anne d'Autriche. Le quatriéme qui est nouvellement établi, est une colonie de celui de S. Sulpice de Paris.

Les églises des quatre compagnies des pénitens, blancs, noirs, bleus & gris, qu'on fait voir aux étrangers, étalent avec profusion les ornemens de la peinture, de la sculpture & de la dorure, & on ne cesse point de les embellir; ces compagnies ayant à cœur de se surpasser les unes les autres en magnificence à l'égard de leurs églises, de leurs fêtes, de leurs processions & de tous les pieux spectacles qu'elles donnent frequemment au public, comme aussi dans tous les genres de bonnes œuvres. Visiter chaque semaine les pauvres & les malades, & leur distribuer des aumônes par deux commissaires nommés à cet effet; porter leurs confreres à la sépulture, sont des pratiques qui leur sont ordinaires, les deux tiers de la ville étant enrolés dans ces confréries. Celle des pénitens bleus, qui porte le titre de *royale*, s'est distinguée depuis son institution par son attachement à la personne de nos rois & de toute la famille royale. Louis XIII, à son second voyage à Toulouse, y fit faire des prieres pour la prospérité de ses armes contre les religionaires. Sa majesté assista aux vêpres solemnelles qui y furent chantées, & elle vit ensuite passer la procession, à laquelle M. le Prince, le duc de Vendôme, le grand prieur de France & beaucoup de seigneurs de la cour qui s'étoient mis de cette compagnie, assisterent en habits de pénitens. Le roi, après s'y être aussi aggregé, posa la premiere pierre des fondemens de leur nouvelle chapelle, qui est d'une très-belle architecture. Le roi Louis XIV & les ducs de Bourgogne & de Berri ses petits-fils, ont pareillement fait l'honneur à cette compagnie d'inscrire leurs augustes noms sur ses registres. En l'année 1757, & le 13 de février, cette compagnie fit un vœu de réciter tous les vendredis pendant dix ans dans sa chapelle, devant le saint Sacrement, un certain nombre de prieres pour la conservation de la personne du roi & de toute la famille royale; & le même jour elle fit une procession très-solemnelle depuis la même chapelle jusqu'à l'église abbatiale de S. Sernin, afin d'implorer le secours des saints dont les reliques reposent dans cette église, pour la même fin.

ACADEMIES DE TOULOUSE.

On a déja parlé de celle des Jeux floraux à l'article FLORAUX. Quelques beaux esprits de cette ville ayant formé entr'eux depuis long-temps une société de sciences, les succès qui en résulterent porterent sa majesté en 1729 à leur accorder sa protection, & à leur permettre de tenir leurs assemblées: mais à la demande des capitouls & communauté de la ville de Toulouse, elle a érigé cette société en une académie royale des sciences, inscriptions & belles lettres, par ses lettres patentes données à Versailles au mois de juin de l'année 1746. Les motifs de sa majesté, exprimés dans ces lettres, sont, les précieux monumens de la belle antiquité qui restent dans cette ville, & les talens qui semblent naturels à ses citoyens pour les lettres, les sciences & les beaux arts, que sa majesté desire augmenter & entretenir de plus en plus. Les statuts de cette académie sont au nombre de 42. En voici les principaux: Qu'elle demeurera toujours sous la protection du roi, de la même maniere que les autres académies royales établies dans le royaume: qu'elle sera toujours composée de soixante-une personnes, dont les huit honoraires seront à la nomination de sa majesté: qu'elle ne pourra admettre dans le nombre de ses associés plus de quatre sujets réguliers, ou attachés à quelque ordre de religion: que les places de secrétaire & de trésorier seront perpétuelles, &c. L'hôtel de ville a d'abord engagé cette académie à continuer les annales de Toulouse, à quoi elle travaille sans interruption. Il a accordé annuellement à la même société la somme de mille livres, dont une partie doit être employée à l'entretien du jardin des plantes & de l'observatoire, & l'autre partie à la fondation d'un prix de cinq cens livres, qui sera donné chaque année à celui qui aura le mieux réussi à traiter un sujet que l'académie propose un an auparavant. Les revenus de cette académie s'étant augmentés par les libéralités de ses membres, elle a fondé à perpétuité une chaire de professeur en langues hébraïque & grecque qui étoit éteinte depuis plus de deux siécles. Il y a deux assemblées publiques de cette académie qui se tiennent deux fois chaque année, l'une le premier jeudi d'après la quinzaine de pâque, & l'autre le 25 du mois d'août. C'est dans cette seconde séance publique que se fait la distribution du prix dont on vient de parler. Les capitouls y assistent dans leur grand cérémonial, ainsi que les amateurs des lettres qui sont en grand nombre dans cette ville.

Les capitouls ont établi une académie pour apprendre à monter à cheval, & une autre pour faire des armes. Ils assistent à cette derniere, & distribuent deux prix à ceux qui ont le mieux réussi dans cet exercice, au jugement des maîtres en cet art. Enfin on peut dire que la ville de Toulouse n'a rien omis de tout ce qui peut servir à l'instruction de la jeunesse dans toute sorte d'arts & de sciences.

Il y a encore à Toulouse une académie de peinture, sculpture & architecture, fondée avec l'agrément de sa majesté, par les capitouls, & érigée par lettres patentes du mois de décembre 1750. Les capitouls y sont établis présidens nés de cette académie. Elle s'assemble publiquement dans l'hôtel de ville le second dimanche de janvier, & le second dimanche de juillet: elle distribue dans cette seconde séance sept médailles d'or & d'argent, de valeur en total de cinq cens livres, aux éléves qui ont fait les meilleurs ou-

vrages. Chaque année aussi, le vingt-cinq août, jour de S. Louis, & les huit jours suivans, elle fait dans une des galeries de l'hotel de ville une exposition publique des différens ouvrages de peinture, sculpture & architecture, que les professeurs & autres artistes de l'académie ont fait pendant l'année.

TOULOUSE (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de) duc de Damville, de Penthiévre, de Châteauvillain & de Rambouillet, pair, amiral & grand-véneur de France, chevalier des ordres du roi & de l'ordre de la toison d'or, lieutenant-général des armées de sa majesté & gouverneur de Bretagne, né fils naturel de Louis XIV, roi de France, le 6 juin 1678, & légitimé par lettres du mois de novembre 1681, regîstrées au parlement de Paris le 22 du même mois, fut pourvu de la charge d'amiral de France, après le décès du comte de Vermandois, au mois de novembre 1683, & du gouvernement de Guienne au mois de janvier 1689. Il fit sa premiere campagne au siége de Mons en 1691, & servit en 1692 à celui de Namur où il fut blessé. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 2 de février 1693, & ayant acquis du prince & de la princesse de Rohan la terre & seigneurie de Damville en Normandie & ses dépendances, par contrat du 21 juillet 1694, il obtint le rétablissement de cette terre en titre de duché & pairie par lettres du mois de septembre de la même année, ensuite de quoi il fut reçu au parlement de Paris, & prit séance avant les pairs ecclésiastiques & séculiers qui s'y trouverent en grand nombre le 27 octobre 1694. Il prit possession le 23 décembre suivant de la charge d'amiral de France en la chambre de la table de marbre du palais à Paris, où il fut installé par le premier président du parlement. Le gouvernement de Bretagne lui fut donné au lieu de celui de Guienne au mois de mars 1695, & il fut créé lieutenant général des armées du roi le 3 août 1697. Il commanda en 1702 une escadre de vaisseaux dans la Méditerranée, avec laquelle il visita les côtes de Sicile; & après avoir croisé quelque temps dans le canal de Malte, il revint à Toulon au mois d'octobre. Le roi d'Espagne lui envoya en 1703 le collier de son ordre de la toison, & il fit la campagne la même année sur la Meuse, où il eut le commandement général de la cavalerie. Il commanda en 1704 la flotte de France, & soutint le 24 août dans la Méditerranée, près de Malaga sur les côtes d'Espagne, un rude & sanglant combat contre la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande, dans laquelle occasion il fut blessé, mais légérement. Il eut encore le commandement de la flotte françoise en 1706, devant Barcelone; mais la supériorité des flottes angloise & hollandoise qui vinrent au secours de cette place, lui fit prendre le parti de se retirer. Le comte de Toulouse, qui outre son duché-pairie de Damville, avoit obtenu de nouveau l'érection en titre de duchés & pairies de sa terre & seigneurie de Penthiévre par lettres du mois d'avril 1697, regîstrées au parlement de Paris le 16 décembre 1698, & de celle de Châteauvillain par autres lettres du mois de mai 1703, regîstrées le 29 août suivant, obtint encore l'érection du marquisat de Rambouillet & autres terres y jointes, en titre de duché & pairie par lettres du mois de mai 1711, regîstrées au parlement le 29 juillet suivant. Il fut pourvu de la charge de grand-véneur de France sur la démission du duc de la Rochefoucaud, & en prêta serment le 23 avril 1714. Après la mort du roi Louis XIV il fut fait du conseil de régence, & établi chef du conseil de la marine au mois de septembre 1715. Les prérogatives accordées par le roi Louis XIV à ses enfans *légitimés de France* ayant été révoquées, & eux réduits au rang de leurs duchés-pairies seulement par une déclaration regîstrée, le roi séant en son lit de justice au palais des Tuileries, le 26 août 1718, le comte de Toulouse, par une autre déclaration régîstrée dans le même lit de justice, fut rétabli dans tous les honneurs, rang, séance & prérogatives dont il jouissoit avant l'édit de révocation, pour sa vie seulement & sans tirer à conséquence pour l'avenir. Ce prince est mort à Rambouillet le premier décembre 1737, n'ayant pas encore soixante ans. Il fut marié le 22 février 1723, avec *Marie-Victoire-Sophie* de Noailles, née le 6 mai 1688, veuve depuis le 5 février 1713 de *Louis* de Pardaillan d'Antin, marquis de Gondrin, & fille de feu *Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, & de *Marie-Françoise* de Bournonville. Le comte de Toulouse ne déclara son mariage que le 5 décembre suivant, après en avoir obtenu l'agrément du roi. Il en a eu *Louis-Jean-Marie* de Bourbon, duc de Penthiévre, né au château de Rambouillet le 16 novembre 1725. La survivance de la charge d'amiral de France lui ayant été accordée le premier janvier 1734, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi le 4 du même mois. Il est aussi grand-véneur de France, gouverneur de Bretagne, &c. Il a épousé à la fin de décembre 1744, *Marie-Thérèse-Félicité* de Modène, née le 6 octobre 1726, morte le 30 avril 1754, fille de *François* III d'Est, duc de Modène, & de *Charlotte-Aglaé* d'Orléans duchesse de Modène, sa femme.

TOUNESHEND (Horace) de Reinham, dans le comté de Norfolck, baronet, descendoit du côté paternel d'une ancienne famille de ce nom, qui avoit long-temps fleuri dans ces quartiers: & du côté de sa mere *Marie*, fille & cohéritiere d'*Horace*, lord Vere de Tilburi, de l'ancienne & noble famille des Veres, comtes d'Oxford. Pour avoir pris les armes, & fortifié les ports de Kings-Lynne, pour la réception de Charles II, & avoir préparé des forces considérables par mer & par terre, il fut fait baron du royaume le 20 avril de l'an treiziéme du regne de ce prince, sous le titre de lord Tounershend de Kings-Lynne, pour lui & pour ses héritiers mâles. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille & héritiere unique d'*Edouard* Lewknore, chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie*, fille de *Joseph* Athe, chevalier, de laquelle il eut un fils nommé *Charles*. * *Dict. anglois.*

☞ TOUQUES, bourg de France en Normandie, avec château & port de mer. Ce bourg est situé dans le pays d'Auge, au diocèse de Lisieux, à trois grandes lieues de Honfleur, & à deux au dessous de Pont l'Evêque. On fait du sel blanc aux environs de Touques, dans vingt-quatre salines. Les plus grosses barques remontent avec le reflux de la mer jusqu'à Touques, dans le canal de la riviere qui porte le même nom. Elles y viennent charger des bestiaux, des cidres, du bois à bâtir & à bruler. On tient à Touques un gros marché le samedi sous des halles couvertes. Ce bourg est aussi un titre de baronie appartenant à l'évêque de Lisieux, lequel nomme aux deux cures qui sont dans son enceinte. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ TOUQUES, en latin *Tulca*, riviere de France dans la Normandie, prend sa source à une lieue au dessus de Gassey. Elle porte le nom de Lezon jusqu'à ce qu'ayant reçu la riviere d'Orbec, elle commence à porter bateau. La Touque a un cours de seize lieues, & entre dans la mer au gué de Trouville, environ à six lieues à l'opposite du Havre de Grace. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TOUR D'AUVERGNE (la) maison en Auvergne, de laquelle sont sortis les ducs de Bouillon d'aujourd'hui.

La maison de la Tour d'Auvergne est l'une des plus anciennes & des plus illustres du royaume. Quelques auteurs, comme Justel & Baluze, la font remonter au-delà du XIIe siécle. On se contentera de la commencer à

I. BERTRAND, seigneur de la Tour, I du nom, fit hommage au roi Philippe-*Auguste* au mois de juin 1212, des terres d'Orsec, Montpeyroux & Coudes,

& mourut peu après. Il avoit épousé, avant l'an 1190, *Judith* de Mercœur, qui mourut en 1208. Ses enfans furent, BERNARD I qui suit; & *Bertrand*, qualifié chevalier dans un titre de Chantenge de l'an 1241.

II. BERNARD, I du nom, seigneur de la Tour, fut fait chevalier en 1244, par Raimond, comte de Toulouse, & fit le voyage d'outre-mer. Il y étoit au nombre des chevaliers du comte de Toulouse, au mois de décembre 1252, & mourut dans cette expédition le 29 décembre 1253. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut, 1. BERNARD II, qui suit; 2. *Bertrand*, chanoine de Brioude au mois de mai 1256. Il fit son testament au mois d'octobre 1280, & son codicile au mois de décembre 1281. 3. *Dauphine*, femme en 1236, d'Ebes VI, vicomte de Ventadour, fils d'Ebles V, vicomte de Ventadour, & de *Marie*, sœur de Boson, vicomte de Turenne. Elle étoit veuve de lui depuis 24 ans, en 1299. 4. *Gaillarde*, femme de Pierre, vicomte de Murat, vivoit en 1270. 5. *Marguerite*, femme de *Géraud* de Rochefort, morte avant 1270.

III. BERNARD, II du nom, seigneur de la Tour, mettoit les armes de Toulouse sur son contrescel. Il donna, avec son frere *Bertrand*, des coutumes aux habitans du lieu de Saint-Amance, en mai 1256, & à ceux de la ville de Besse le 15 mai 1269. Il se trouva au siége de Tunis, avec le roi S. Louis, & y mourut le 14 août 1270. *Yolande*, sa femme, mourut avant lui, & fut enterrée à l'abbaye de Vaissy. Elle fut mere de, 1. BERTRAND II, qui suit; 2. *Gaillarde*, mariée à *Pierre-Maurice*, seigneur de la Roche-Savine & de Saint-Bonnet. 3. *Dauphine*, mariée 1°. dès 1275, avec *Raynaud* d'Aubusson, fils de *Ranuphe*, seigneur de la Borne; 2°. à *Aimeri* II, seigneur de la Rochefoucaud, fils de *Guy* VI, seigneur de la Rochefoucaud, & d'*Agnès* de Rochechouart.

IV. BERTRAND, II du nom, seigneur de la Tour, épousa l'an 1275, *Béatrix*, fille aînée d'*Agne*, seigneur d'Oliergues, & d'*Alix* du Breuil de Scorailles. Il mourut le 24 novembre 1296, & eut pour enfans, BERNARD III, qui suit; BERTRAND seigneur d'Oliergues, qui a fait *la branche des vicomtes de* TURENNE, *rapportée ci-après; Guillaume*, chanoine de Clermont; *Agne*, prieur de Crespi en Valois; & *Dauphine* de la Tour, mariée en 1298, à *Guigues* seigneur de la Roche-en-Regnier.

V. BERNARD, III du nom, seigneur de la Tour, épousa le 17 novembre 1295, *Béatrix*, troisiéme fille de *Henri* II, comte de Rhodez, & de *Mascarose* de Comminges sa seconde femme, dont il eut BERTRAND III, qui suit; *Bernard* de la Tour, cardinal en 1342, mort l'an 1361; *Dauphine*, mariée l'an 1314, à *Astorg* d'Aurillac; *Mascarone*, mariée l'an 1311, à *Gilles* Aycelin, seigneur de Montagu; & *Gaillarde* de la Tour, mariée l'an 1320, à *Gui* Comptour, seigneur d'Apchon.

VI BERTRAND, III du nom, seigneur de la Tour, épousa le 13 octobre 1320, *Isabelle* de Levis, fille de *Jean*, seigneur de Mirepoix, & de *Constance* de Foix, laquelle mourut l'an 1361. Ses enfans furent, *Guillaume* seigneur de la Tour, qui épousa l'an 1342, du vivant de son pere, *Helis* Roger, fille de *Guillaume* Roger, seigneur de Saint-Exuperi, &c. & qui mourut sans postérité l'an 1343; GUI, qui suit; *Jean* de la Tour, cardinal l'an 1371; *Bertrand*, évêque de Toul, puis du Pui, mort en 1382; *Bernard*, évêque de Langres; *Henri* de la Tour, évêque de Clermont, mort en 1415; *Isabeau*, mariée 1°. l'an 1354 à *Amé* Dauphin, seigneur de Rochefort: 2°. à *Guillaume* de Mello, seigneur d'Espoisses; *Constance*, femme de *Louis* de Brosse, seigneur de Saint-Sévere, morte en 1392; & *Marguerite* de la Tour, premiere femme de *Gui* IV du nom, seigneur de Cousan.

VII. GUI seigneur de la Tour, épousa du vivant de son pere, l'an 1353, *Marthe* Roger, fille de *Guillaume* Roger, comte de Beaufort, & de *Marie* Chambon, niéce & sœur des papes Clément VI & Grégoire XI, dont il eut BERTRAND IV, qui suit; *Guyot*, qui fut d'église; *Louise*, mariée l'an 1387, à *Pons* seigneur de Montlaur, morte l'an 1404; & une autre fille née posthume.

VIII. BERTRAND, IV du nom, seigneur de la Tour, épousa en 1389, *Marie* d'Auvergne, fille de *Geofroi* d'Auvergne, dit *de Boulogne*, seigneur de Montgascon, & de *Jeanne* de Ventadour, sa seconde femme. Elle recueillit, étant veuve, la succession des comtes d'Auvergne & de Boulogne, comme plus proche héritiere de *Jeanne* comtesse d'Auvergne, qui n'avoit point laissé d'enfans de ses deux maris. Elle mourut l'an 1437, & eut de *Bertrand*, son mari, BERTRAND V, qui suit; *Jeanne*, mariée l'an 1409, à *Béraud* III, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, mort avant 1425; *Isabeau*, mariée l'an 1419, à *Louis* de Chalançon, dit *Armand*, vicomte de Polignac; & *Louise* de la Tour, accordée le 26 février 1431, à *Tristan* seigneur de Clermont-Lodève, & mariée l'an 1432, à *Claude* du Montagu, seigneur de Couches & d'Espoisse, mort le 14 juin 1472.

IX. BERTRAND, V du nom, seigneur de la Tour, comte d'Auvergne & de Boulogne, épousa l'an 1416, *Jacquette* du Peschin, fille unique & héritiere de *Louis* seigneur du Peschin, &c. & d'*Yseul* de Sulli, dont il eut BERTRAND VI, qui suit; GODEFROI de la Tour, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTGASCON, *rapportée ci-après; Gabrielle*, mariée l'an 1442, à *Louis* de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne; *Isabelle*, mariée 1°. l'an 1450, à *Guillaume* de Bretagne, comte de Penthievre & de Perigord, vicomte de Limoges, &c: 2°. l'an 1458, à *Arnaud-Amanjeu* d'Albret, sire d'Orval; *Louise*, alliée l'an 1446, à *Jean*, V du nom, sire de Crequi, morte l'an 1469; & *Blanche* de la Tour, abbesse de Cusset.

X. BERTRAND, VI du nom, sire de la Tour, comte d'Auvergne & de Boulogne, mourut le 26 septembre 1494. Il avoit épousé l'an 1444, *Louise* de la Tremoille, fille de *Georges* seigneur de la Tremoille, de Sulli, & de Craon, grand chambellan de France, & de *Catherine* dame de l'isle Bouchard. Elle mourut l'an 1474, ayant eu pour enfans, JEAN, qui suit; *Françoise*, mariée le 26 novembre 1469, à *Gilbert* de Chabannes, seigneur de Curton, grand sénéchal de Guienne; *Jeanne*, mariée l'an 1472, à *Aymar* de Poitiers, seigneur de S. Vallier; *Anne*, mariée 1°. le 16 janvier 1480, à *Alexandre* Stuart, duc d'Albanie, frere de *Jacques* III, roi d'Ecosse: 2°. le 15 février 1487, à *Louis* comte de la Chambre en Savoye, morte l'an 1512; & *Louise* de la Tour, alliée l'an 1488, à *Claude* seigneur de Blaizi.

XI. JEAN sire de la Tour, comte d'Auvergne & de Lauraguais, mourut l'an 1501. Il avoit épousé le 2 janvier 1495, *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jean* comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau. Elle mourut le 22 janvier 1511, ayant eu pour enfans, *Anne* de la Tour, dite de *Boulogne*, comtesse d'Auvergne & de Lauraguais, mariée le 8 juillet 1505, à *Jean* Stuart, duc d'Albanie, son cousin germain, morte en 1524, sans laisser de postérité; *Magdeléne*, mariée le 26 janvier 1518, à *Laurent* de Médicis, duc d'Urbin, neveu du pape Léon X, d'où vint *Catherine* de Médicis, comtesse d'Auvergne & de Lauraguais, & dame de la Tour, mariée l'an 1533, à *Henri* duc d'Orléans, puis roi de France, II du nom; & *N.* de la Tour, née posthume, morte peu après.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTGASCON, *ISSUE DES SEIGNEURS DE LA* TOUR.

X. GODEFROI de la Tour, second fils de BERTRAND V, seigneur de la Tour, & de *Jacquette* du Peschin, fut seigneur de Montgascon, & accordé l'an 1459, avec *Jeanne* de Brezé, fille de *Pierre*, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie; mais ce mariage n'ayant point eu lieu, il épousa en 1460, *Anne* de Beaufort,

fille de *Louis* marquis de Canillac, dont il eut *Jean* de la Tour, seigneur de Montgascon, mort sans postérité de *Catherine* de Polignac; *Bertrand*, mort sans alliance; Godefroi II, qui suit; *Jeanne*, alliée l'an 1481, à *Jean* de Foix, vicomte de Carmain; & *Jacqueline* de la Tour, religieuse à Blesse.

XI. Godefroi de la Tour, II du nom, seigneur de Montgascon, épousa l'an 1491, *Antoinette* de Polignac, dont il eut *Anne* de la Tour mariée 1°. l'an 1506, à *Charles* de Bourbon, comte de Roussillon: 2°. l'an 1510, à *Jean* de Montmorenci, seigneur d'Escouan, frere du connétable: 3°. l'an 1518, à *François* de la Tour, II du nom, seigneur d'Oliergues, vicomte de Turenne, morte l'an 1530; & *Susanne* de la Tour, mariée à *Claude* de Chalençon, seigneur de Rochebaron.

Branche des seigneurs d'Oliergues, vicomtes de Turenne, ducs de Bouillon issus des seigneurs de la Tour.

V. Bertrand de la Tour, I du nom, second fils de Bertrand, II du nom, seigneur de la Tour, & de *Béatrix*, dame d'Oliergues, fut seigneur d'Oliergues, & épousa en 1314, *Marguerite* Aycelin, fille de *Gilles* Aycelin, seigneur de Montagu, & de *Blanche* du Château, dont il eut Agne de la Tour, I du nom, qui suit; *Bertrand*; & *Pierre* de la Tour, qui furent d'églife.

VI. Agne de la Tour, I du nom, seigneur d'Oliergues, mourut l'an 1354. Il avoit épousé l'an 1343, *Catherine* de Narbonne, fille d'*Amauri*, II du nom, seigneur de Talerand, & de *Naude* de Clermont. Elle mourut l'an 1390, ayant eu pour enfans, *Jean* de la Tour, seigneur d'Oliergues, qui épousa *Jourdaine* de Bidage, dont il n'eut qu'un fils nommé *Jean*, mort jeune; *Bertrand* de la Tour qui fut d'église; Agne II, qui suit; & *Alguaye* de la Tour, qui vivoit l'an 1355.

VII. Agne de la Tour, II du nom, seigneur d'Oliergues, mourut le 22 mai 1404. Il avoit épousé l'an 1372, *Béatrix* de Chalençon, fille de *Guillaume* seigneur de Chalençon & de *Valpurge* de Polignac, dont il eut *Louis*, mort avant son pere; *Agne* III, seigneur d'Oliergues, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415, ne laissant d'*Ælips* de Vendat sa femme, qu'il avoit épousée l'an 1412, qu'une fille nommée *Antoinette* de la Tour, mariée 1°. l'an 1431, à *Jacques* Aubert, seigneur de Monteil, de Gélat, &c. 2°. l'an 1451, à *Jacques* de Bourbon, seigneur d'Aubigni & de Carenci; *Guillaume*, seigneur d'Oliergues, évêque de Rhodez, & patriarche d'Antioche, mort le 17 mars 1470; Bertrand II, qui suit; *Jean*, chevalier de Rhodes; *Pierre*, vivant l'an 1404; *Catherine*, mariée l'an 1388, à *Jean* de Talaru, seigneur de Chalmazel; *Isabeau*, alliée à *Louis* seigneur de Dienne; *Marguerite* & *Béatrix* de la Tour, religieuses à Comps.

VIII. Bertrand de la Tour, II du nom, seigneur d'Oliergues, par donation que lui en fit *Guillaume* son frere l'an 1417, mourut l'an 1450. Il avoit épousé 1°. l'an 1423, *Marguerite* de Beaufort, fille de *Nicolas*, seigneur de Limeuil, & de *Marguerite* de Gallard: 2°. l'an 1439, *Annette* d'Apchon, fille de *Louis* seigneur d'Apchon. Il eut de sa premiere femme,

IX. Agne de la Tour, IV du nom, seigneur d'Oliergues, comte de Beaufort en Anjou, vicomte de Turenne, conseiller & chambellan du roi Louis XI, qui mourut en 1489. Il avoit épousé l'an 1444, *Anne* de Beaufort, sa cousine germaine, fille aînée & héritiere de *Pierre*, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, seigneur de Limeuil, & de *Blanche* de Gimel, dont il eut *François* de la Tour, I du nom, vicomte de Turenne, mort sans alliance après 1493; *Gilles*, chanoine de Rhodez & abbé de Vigeois; *Agnet*, seigneur de Servieres, vivant l'an 1497; *Pantaleon*, seigneur de Limeuil, conseiller & chambellan de René roi de Sicile, vivant l'an 1475; Antoine, qui suit; Antoine Raimond, dit *le Jeune*, qui *a fait la branche de* Murat, *rapportée ci-après*; *Anne*, mariée l'an 1469, à *Jacques* de Loumagne seigneur de Montagnac; *Marguerite*, mariée l'an 1478, à *Jean* de Taleyrand, seigneur de Grignaux, prince de Chalais; *Isabeau*, *Louise*, *Gabrielle*, religieuses au prieuré de Prouille; *Catherine*, mariée l'an 1489, à *Antoine* de Pompadour, seigneur de Lauriere; *Françoise*, mariée l'an 1499, à *Jacques* de Castelnau - Bretenoux, seigneur de Jaloignes; & *Marie* de la Tour, alliée 1°. à *Jean* seigneur d'Hautefort: 2°. à *Gabriel* de Perusse, seigneur d'Escars & de Saint-Bonnet.

X. Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur d'Oliergues, conseiller & chambellan des rois Charles VIII & Louis XII, mourut en 1527. Il avoit épousé l'an 1494, *Antoinette* de Pons, fille de *Gui* sire de Pons, & de *Jeanne* de Châteauneuf, dont il eut François II, qui suit; *Marguerite*, mariée le 26 mai 1514, à *Pierre* de Clermont, seigneur de Clermont-Lodève; *Anne*, religieuse à Fieux; & *Gilles* de la Tour, qui fut seigneur de Limeuil & laissa de *Marguerite* de la Cropte, dame de Lanquais, quatre fils & cinq filles, qui furent *Galliot*, seigneur de Limeuil & de Lanquais, qui institua son héritier universel *Henri* de la Tour, vicomte de Turenne, son cousin, par son testament de l'année 1591, & mourut le 19 novembre de la même année; *Charles* & *Jacques* de la Tour, morts sans lignée; *Antoine*, chevalier de Malte; *Isabeau*, mariée à *Scipion* Sardini, vicomte de Busanci, baron de Chaumont; *Philippe*, mariée l'an 1565, à *Antoine* baron de Roquefeuil, seigneur de Castelnau & de Blanquefort; *Antoinette*, mariée 1°. l'an 1570, à *Jean* d'Avaugour, seigneur de Courtalain: 2°. l'an 1574, à *Charles* de la Marck, comte de Maulevrier; *Marguerite*, alliée en 1575, à *Jean* d'Aubusson, seigneur de Villac; & *Magdeléne* de la Tour, mariée en 1563, à *Jean* de Fayelle, seigneur de Menuir, Saint-Pardoux & Saint-Martial.

XI. François de la Tour, II du nom, vicomte de Turenne, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des cent gentilshommes de sa maison, gouverneur & lieutenant général de l'Isle de France, né le 5 juillet 1497, rendit des services considérables au roi François I, qui l'envoya en 1525, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & lui donna le principal commandement de l'armée de Picardie l'an 1531, après avoir été en Espagne vers l'empereur l'an 1529, retirer les enfans de France, & ratifia de nouveau le mariage du roi François I, avec Eléonore d'Autriche, & mourut le 12 juillet 1532, âgé de 35 ans. Il avoit épousé 1°. en avril 1516, *Catherine* d'Amboise, fille & héritiere de *Gui*, seigneur de Ravel, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en juin 1518, *Anne* de la Tour, dite de *Boulogne*, fille de *Godefroi* de la Tour, II du nom, seigneur de Montgascon, & d'*Antoinette* de Polignac, morte l'an 1530, dont il eut François III, qui suit; *Claude*, mariée l'an 1535 à *Just*, II du nom, comte de Tournon; *Anne*, morte jeune; *Antoinette*, mariée l'an 1545, à *François* le Roi, seigneur de Chavigni, capitaine des gardes du corps du roi; & *Renée* de la Tour, religieuse au prieuré de Poissi.

XII. François de la Tour, III du nom, vicomte de Turenne, chevalier de l'ordre du roi, capitaine des cent gentilshommes de sa maison, né le 25 janvier 1526, fut blessé à la journée de Saint-Quentin le 10 août 1557, & mourut trois jours après en sa 32 année. Il avoit épousé en février 1545, *Eléonore* de Montmorenci, fille aînée d'*Anne* duc de Montmorenci, pair, connétable & grand-maître de France, & de *Magdeléne* de Savoye, dont il eut Henri, qui suit; & *Magdeléne* de la Tour, mariée en janvier 1572, à *Honorat* de Savoye, I du nom, comte de Tende, grand sénéchal & gouverneur de Provence.

XIII. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, comte de

de Montfort & de Négrepelisse, vicomte de Castillon & de Lanquais, baron de Montgascon, d'Oliergues, Limeuil, Fai, Cervissac, Saint-Bonnet, Novacelle, Issandolange, Croc, Ferrieres, & seigneur de plusieurs autres terres, maréchal de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, devenu duc de Bouillon, prince de Sédan, Jametz & Raucourt, & seigneur de plusieurs autres grandes terres en France, par le mariage qu'il contracta le 15 octobre 1591, avec *Charlotte* de la Marck, fille unique & héritiere de *Henri-Robert* de la Marck, duc de Bouillon & prince de Sédan, & de *Françoise* de Bourbon-Montpensier, naquit le 28 septembre 1555. A dix-sept ans le roi Charles IX lui donna une compagnie de trente lances de ses ordonnances, avec laquelle il servit ce prince au siége de la Rochelle l'an 1573. Depuis ayant fait profession de la religion prétendue réformée, il fit soulever en faveur des huguenots plusieurs places de Périgord l'an 1575, & embrassa le parti du duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Touraine. Mais dans un combat donné près de Cambrai contre les Espagnols au mois d'avril 1581, il demeura prisonnier & ne sortit qu'au bout de 2 ans & 10 mois de prison, après avoir payé 53000 écus de rançon. Le roi de Navarre le laissa en Guienne l'an 1585, pour s'opposer aux forces des catholiques; & l'année suivante il se servit de lui à la bataille de Coutras. Il suivit encore ce prince au siége de Paris l'an 1590, & fut envoyé l'année suivante vers la reine d'Angleterre & les princes protestans pour demander du secours. Le 14 octobre 1592, il défit les troupes du duc de Lorraine près de Beaumont en Argonne, où il fut blessé de deux coups d'épée. Ce fut en cette même année qu'il fut fait maréchal de France. Il prit Dun sur Meuse, se trouva au siége & à la prise de Laon en 1594, se rendit maître d'Yvoi sur Cher, dit *la Ferté*, & de Chaumenci, défit à Virton onze compagnies du comte Charles, fit tous ses efforts pour secourir Dourlens, & obligea les Espagnols à lever le siége qu'ils avoient mis devant le Ferté en Luxembourg l'an 1595. Il fut encore envoyé par le roi, l'année suivante vers la reine d'Angleterre & les états de Hollande pour conclure quelque alliance. Enfin après s'être signalé par plusieurs exploits, il mourut le 25 de mars de l'an 1623, âgé de 67 ans & demi, & fut enterré à Sédan. *Charlotte* de la Marck, duchesse de Bouillon, étant morte sans postérité en 1594, Henri son époux succéda à ses droits, & demeura duc de Bouillon & prince de Sédan, principauté qui passa aux enfans qu'il eut *d'Isabelle* de Nassau, morte en 1642, fille puînée de *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpensier, qu'il épousa par contrat du 16 avril 1595, & eut de cette alliance Frederic-Maurice, duc de Bouillon, qui suit; Henri vicomte de Turenne, *dont nous parlerons ci-après dans un article séparé; Louise*, morte jeune; *Marie*, alliée l'an 1619, à *Henri* de la Tremoille, duc de Thouars, morte le 24 mai 1665; *Julienne-Catherine*, mariée le 13 décembre 1627, à *François* de la Rochefoucaud comte de Roye & de Rouci, morte en octobre 1638; *Elizabeth*, mariée le 17 juin 1619, à *Gui-Aldonce* de Durfort, marquis de Duras & de Lorge, morte le 1 décembre 1685; *Henriette-Catherine*, mariée le 11 avril 1629, à *Amauri* Goyon, marquis de la Moussaye, gouverneur de Rennes, dont la postérité masculine s'est éteinte part la mort du dernier comte de Quintin, son fils, mort sans lignée; & *Charlotte* de la Tour, morte sans alliance en juillet 1662.

XIV. Frederic-Maurice de la Tour, I du nom, duc de Bouillon & prince de Sédan, Jametz & Raucourt, vicomte de Turenne, comte de Montfort, & de Négrepelisse, vicomte de Castillon & de Lanquais, baron de Montgascon, Oliergues, Limeuil & seigneur de plusieurs autres terres, commença ses premiers exploits de guerre sous Maurice & Henri - Frédéric de Nassau, princes d'Orange, ses oncles. En peu d'années il profita tellement sous eux, qu'il acquit dans la suite une très-grande réputation, & signala son courage dans toutes les occasions où il fut employé. Le roi Louis XIII, qui avoit déclaré la guerre au roi d'Espagne l'an 1635, ayant envoyé une puissante armée dans le Brabant, donna au duc de Bouillon le commandement de toute la cavalerie, & l'honora de la lieutenance générale de l'armée d'Italie au mois de janvier 1642. Ce fut en cette année que le duc de Bouillon étant entré dans un traité que le duc d'Orléans avoit fait avec l'Espagne, fut arrêté & obligé de donner Sédan au roi. En échange on lui accorda, par un traité passé en 1651, plusieurs grandes terres, entr'autres le comté d'Auvergne & la baronie de la Tour, qui avoient été réunis à la couronne par le mariage de Catherine de Médicis, fille de *Magdeléne* de la Tour d'Auvergne, comme il a été dit ci-dessus, avec les duchés & pairies d'Albret & Château-Thierri, le comté d'Evreux, &c. Il mourut à Pontoise le 9 août 1652, & fut enterré à Evreux. Par contrat passé au château de Boxmer le 1 février 1634, il avoit épousé *Eléonore-Catherine-Fébronie* de Bergh, morte le 14 juillet 1657, fille de *Frédéric* de Bergh, gouverneur de Frise, & de *Françoise* Ravenel, dont il eut, Godefroi-Maurice, duc de Bouillon, qui suit; Frederic-Maurice, qui a fait *la branche des comtes d'*Auvergne, *rapportée ci-après; Emanuel-Théodose* de la Tour, cardinal de Bouillon, né le 24 août 1643, qui a été grand aumônier de France, abbé & général de Cluni, de S. Ouen de Rouen, de S. Vast d'Arras, de S. Martin de Pontoise, de Tournus, de Vigogne, &c. mort à Rome étant doyen des cardinaux le 2 mars 1715, en sa 72 année; *Constantin-Ignace*, dit *le chevalier de Bouillon*, né le 10 mars 1646, mort le 5 octobre 1670; *Henri-Ignace*, chevalier de Bouillon après son frere, mort le 20 février 1675; *Elizabeth*, mariée le 20 mai 1656, à *Charles* de Lorraine, duc d'Elbœuf, gouverneur de Picardie, morte le 23 octobre 1680; *Louise*, damoiselle de Bouillon, morte le 16 mai 1683; *Emilie-Eléonore*, religieuse Carmelite; *Hippolyte*, aussi religieuse Carmelite; & *Mauricette-Febronie*, mariée le 24 avril 1668, à *Maximilien* duc de Baviere, frere de l'électeur, morte sans postérité le 20 juin 1706, âgée de 50 ans.

XV. Godefroi-Maurice de la Tour, II du nom, duc de Bouillon, duc des duchés - pairies d'Albret & Château-Thierri, vicomte de Turenne, comte d'Evreux & d'Auvergne, baron de la Tour, seigneur de plusieurs autres grandes terres, pair & grand-chambellan de France, mourut le 26 juillet 1721, en sa 82 année. Il avoit épousé le 20 avril 1662, *Marie-Anne* Mancini, niéce du cardinal Mazarin premier ministre d'état, morte le 20 juin 1714, âgée de 64 ans, de laquelle il eut, 1. *Louis* de la Tour, prince de Turenne, grand-chambellan de France en survivance, qui s'étoit signalé dans les troupes des Vénitiens contre les Turcs, mort d'une blessure reçue à la bataille de Steinkerque, le 5 août 1692, sans laisser de postérité de *Anne-Geneviéve* de Levis Ventadour, fille unique de *Louis-Charles*, duc de Ventadour, & de *Charlotte-Eléonore-Magdeléne* de la Mothe-Houdancourt, gouvernante de la personne du roi Louis XV, qu'il avoit épousée le 26 février 1691. Elle prit une seconde alliance le 15 février 1694, avec *Hercules-Mériadec* prince de Rohan-Soubise. 2. Emanuel-Theodose de la Tour, duc d'Albret, qui suit; 3. *Frédéric-Jules*, dit *le prince d'Auvergne*, mort à Paris le 28 juin 1733. Il avoit d'abord été chevalier de Malte, & ensuite avoit épousé en 1720, *Catherine-Olive* de Trantes, morte le 27 décembre 1738, dont plusieurs enfans. 4. *Henri-Louis* de la Tour, comte d'Evreux, colonel général de la cavalerie, & lieutenant général des armées du roi, qui a épousé le 3 avril 1707, *Catherine* Crozat, fille d'*An-*

toine Crozat, marquis du Chastel, &c. commandeur & grand trésorier des ordres du roi, morte sans enfans le 11 juillet 1729; *Marie-Elizabeth*, demoiselle de Bouillon; *N.* demoiselle d'Albret, morte en 1696; & *Louise-Julie* de la Tour, appellée mademoiselle de Château-Thierri, mariée le 22 juin 1698, à *François-Armand* de Rohan, prince de Montbazon.

XVI. Emanuel-Theodose de la Tour, duc de Bouillon, pair & grand-chambellan de France, gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province d'Auvergne, mourut à Paris la nuit du 16 au 17 mai 1730, âgé de 63 ans. Il avoit épousé 1°. le 1 février 1696, *Marie-Victoire-Armande* de la Tremoille, décédée le 5 mars 1717, fille de *Charles-Belgique-Holland* de la Tremoille, duc de Thouars, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, & de *Magdeléne* de Crequi; 2°. le 4 juillet 1718, *Louise-Françoise-Angelique* le Tellier de Barbezieux, morte en couches le 4 juillet 1719, fille de *Louis-François-Marie*, marquis de Barbezieux, chancelier des ordres du roi, ministre & secrétaire d'état, & de *Marie-Thérèse-Delphine-Eustochie* d'Alegre; 3°. le 16 mai 1720, *Anne-Marie-Christine* de Simiane de Gordes, morte en couches le 8 août 1722, fille d'*Edme-Claude-François-Louis* de Simiane, comte de Moncha, & d'*Anne-Marie-Thérèse* de Simiane de Gordes; 4°. *Louise-Henriette-Françoise* de Lorraine, fille d'*Anne-Marie-Joseph* de Lorraine, prince de Guise, & de *Marie-Louise-Christine* de Castille de Montjeu. Du premier mariage sont issus, 1. *Frédéric-Maurice-Casimir* de la Tour, prince de Turenne, grand-chambellan de France en survivance, colonel du régiment de Turenne cavalerie, né le 24 octobre 1702, mort le 1 octobre 1723. Il avoit épousé le 20 septembre précédent, *Marie Charlotte* Sobieska, fille de *Jacques-Louis* Sobieski, prince royal de Pologne & du grand duché de Lithuanie, & de *Hedvige-Elizabeth-Amelie* de Neubourg, & petite-fille de Jean III Sobieski, roi de Pologne; 2. Charles-Godefroi de la Tour, qui suit; 3. *N.* de la Tour, né & mort en 1699; 4. *Armande* de la Tour, née le 28 août 1697, mariée le 23 février 1716, à *Louis* de Melun, duc de Joyeuse, pair de France, prince d'Epinoi, & morte en couches le 13 avril 1717, en sa 20 année; 5. *Magdeléne* de la Tour, née en 1698, & morte en 1699; 6. *Marie-Victoire-Hortense* de la Tour, née le 27 décembre 1704, mariée au mois de février 1725, à *Charles-Armand-René*, duc de la Tremoille & de Thouars, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, colonel du régiment de Champagne, brigadier des armées du roi; 7. *Marie-Magdeléne* de la Tour, née le 24 décembre 1710, morte le 15 janvier 1718. Du second mariage est issu *Godefroi-Geraud* de la Tour, duc de Château-Thierri, né le 2 juillet 1719, & décédé le 29 mai 1732. Du troisiéme mariage, *Anne-Marie-Louise* de la Tour, née au mois d'août 1722, mariée le 28 décembre 1734, à *Charles* de Rohan, prince de Soubise, morte le 19 septembre 1739. Du quatriéme mariage, *Charlotte-Sophie* de la Tour, née le 20 décembre 1728, mariée le 3 avril 1745, à *Charles-Juste* de Beauvau, grand d'Espagne de la premiere classe, prince du Saint-Empire, chevalier des ordres du roi, maréchal des camps & armées du roi, capitaine des gardes du corps, grand-maître de la maison du roi de Pologne, duc de Lorraine, colonel du régiment d'infanterie des Gardes Lorraines, gouverneur & grand-bailli des ville & château de Bar-le-Duc, &c.

XVII. Charles-Godefroi de la Tour, duc de Bouillon, né le 11 juillet 1706, colonel en 1723, du régiment de Turenne cavalerie, a fait les campagnes sur le Rhin de 1733 & 1734. Il a épousé, avec dispense, le 1 avril 1724, *Marie-Charlotte* Sobieska, veuve du prince de Turenne son frere aîné. Sont issus de ce mariage, 1. Godefroi-Charles-Henri de la Tour, prince de Turenne, qui suit; 2. *Louise-Henriette-Jeanne* de la Tour, née le 12 août 1725, mariée au mois de février 1743, à *Hercule-Mériadec* de Rohan de Guemenée, prince de Rohan, colonel d'infanterie, brigadier des armées du roi.

XVIII. Godefroi-Charles-Henri de la Tour, prince de Turenne, né le 5 janvier 1728 colonel général de la cavalerie en 1740; grand-chambellan de France en survivance en 1748; maréchal des camps & armées du roi, en la même année 1748. Il fit sa premiere campagne en 1744, dans l'armée commandée par M. le maréchal comte de Saxe, assista en l'année 1745 à la bataille de Fontenoi, & aux batailles de Raucou & de Lawfeld, commanda la cavalerie en 1748 & 1757. Il a épousé le 27 novembre 1743, *Louise-Henriette-Gabrielle* de Lorraine, fille de *Louis*, prince de Lorraine, sire de Pons, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, & d'*Elizabeth* de Roquelaure. De ce mariage sont issus, 1. *Jacques-Léopold-Charles-Godefroi* de la Tour, prince de Bouillon, né le 15 janvier 1746, colonel en février 1757, du régiment de Bouillon infanterie, levé de l'agrément du roi par le duc de Bouillon son aïeul, dans sa souveraineté de Bouillon, pour demeurer dans sa maison; 2. *Charles-Godefroi-Louis* de la Tour, né le 22 septembre 1749, chevalier de l'ordre de Malte; 3. *Louis Henri* de la Tour, né le 20 février 1753, & décédé le 7 mars suivant; 4. *N.* de la Tour, née le 3 avril 1756, & décédée le même jour.

Branche des comtes d'Auvergne.

XV. Frederic-Maurice de la Tour, II du nom, second fils de Frederic-Maurice de la Tour, I du nom, duc de Bouillon, &c. & d'*Eléonore-Catherine-Fabronie* de Bergh, né le 15 janvier 1642, fut comte d'Auvergne, lieutenant général des armées du roi, colonel général de la cavalerie-légere de France, & gouverneur du haut & bas Limosin, & mourut le 23 novembre 1707, âgé de 66 ans. Il épousa 1°. en 1662, *Henriette-Françoise* de Zollern, fille unique & héritiere de *Frédéric*, prince de Hohen-Zollern, & d'*Elizabeth*, marquise de Berg-op-Zoom, morte le 17 octobre 1698: 2°. le premier avril 1699, *Elizabeth* de Wassenaër, morte le 16 septembre 1704, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Emanuel-Maurice*, grand-croix profes de l'ordre de Malte, mort l'an 1702; *Henri-Oswald*, abbé & général de Cluni, grand-prévôt de l'église cathédrale de Strasbourg, l'an 1698, abbé de Rédon & de Conches, sacré archevêque de Vienne en Dauphiné le 10 mai 1722, prêtre cardinal du titre de S. Calliste en 1737, commandeur de l'ordre du S. Esprit, mort à Paris le 23 avril 1747; François-Egon, qui suit; *Frédéric-Constantin*, chanoine de Strasbourg, dont il a été élu grand doyen le 22 juin 1722, prévôt de l'église de Liége, prieur de la Charité sur-Loire, mort à Strasbourg le 5 avril 1732; *Elizabeth-Eléonore*, abbesse de Thorigni, morte le 2 mai 1746; *Louise-Emélie*, abbesse de Villers-Costerets, puis de Montmartre-lez-Paris, morte le 1 juin 1737; & *Marie-Anne* de la Tour, Carmelite au fauxbourg S. Jacques à Paris.

XVI. François-Egon de la Tour, marquis de Berg-op-Zoom, dit le *Prince d'Auvergne*, né le 15 décembre 1675, fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie, passa en juillet 1702 de l'armée du roi, où il servoit en Allemagne, dans celle de l'empereur, puis en celle des Etats-Généraux, qui le nommerent major-général de leur cavalerie en avril 1704, & mourut le 27 juillet 1710, laissant de *Marie-Anne*, fille de *Philippe-Charles-François* duc d'Aremberg & d'Arschot, prince du saint empire, chevalier de la toison d'or, &c. & de *Marie-Henriette* de Caretto de Grana, qu'il avoit épousée le 20 novembre 1707, & qui est morte le 24 avril 1736, pour fille unique, *Henriette* de la Tour,

marquise de Berg-op-Zoom, née le 11 octobre 1708, mariée le 15 février 1722, à *Jean-Christian* de Baviere, prince palatin de Sultzbach, morte à Hipolstein le 28 juillet 1728.

BRANCHE DES BARONS DE MURAT, ISSUS DE CELLE D'OLIERGUES.

X. ANTOINE-RAIMOND de la Tour, dit *le Jeune*, seigneur & baron de Murat, de Quaires, de Saint-Exuperi, &c. étoit sixiéme fils d'AGNE de la Tour, IV du nom, seigneur d'Oliergues, & d'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, né l'an 1471, & fut d'abord destiné à l'église, comme il s'apprend du testament de ses pere & mere du 4 mars 1479, par lequel ils le substituerent à ses freres aînés en cas qu'ils mourussent sans enfans, & d'une bulle du pape Innocent VIII, de l'an 1485, par laquelle il lui fut permis de posséder plusieurs bénéfices; il y est marqué qu'il étoit alors âgé de 14 ans. Il avoit été tonsuré par l'évêque de Tulles le 20 novembre 1494; mais depuis ayant quitté l'état ecclésiastique il fut seigneur & baron de Murat, de Quaires, de Saint-Exuperi, &c. & transigea le 22 novembre 1504, avec Antoine de la Tour, vicomte de Turenne son frere aîné, qui lui céda les terres de Courteugeol & de Jonat, avec faculté de les retirer dans 20 ans, moyennant 4000 livres: ce qui arriva par transaction qu'il passa avec François de la Tour, baron de Montgascon, vicomte de Turenne, son neveu, le 20 mai 1524. Cet acte est scellé de son sceau, qui est un écu, sur lequel est une tour & des fleurs de lys, & une bande sur le tout, chargé en chef d'un écusson. Il est qualifié noble & puissant seigneur, monseigneur Raymond, dit *Antoine de la Tour*, seigneur de Murat, Saint-Exuperi & de Chevenon, dans le testament d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, son frere aîné, du 22 mars 1521, dont il fut l'un des exécuteurs avec Gilles de la Tour, abbé de Vigeois aussi son frere. Il avoit épousé par contrat du 8 novembre 1517, *Marie* de la Fayette, fille aînée d'*Antoine* de la Fayette, seigneur de Pontgibaud, de Monteilgelat & de Rochedagoux en partie, maître de l'artillerie de France, gouverneur de Boulogne-sur-mer, & sénéchal de Ponthieu, & de *Marguerite* de Rouville. Il fut stipulé dans leur contrat que le premier fils qui naîtroit de ce mariage porteroit le nom & les armes du seigneur de Murat, & auroit par préciput la seigneurie de Murat & la moitié de celle de Bains; & au cas que le seigneur du Murat vînt à succéder au vicomte de Turenne, le premier fils porteroit le nom & les armes de Turenne, & auroit par préciput la principale place de ce vicomté, & que le second porteroit le nom & les armes de Murat, & auroit la seigneurie de Murat: elle étoit veuve le 4 mai 1578, qu'elle fit plusieurs fondations en l'église de Murat pour le repos de l'ame de son mari. Leurs enfans furent 1. ANTOINE de la Tour, II du nom, qui suit; 2. JEAN de la Tour, *rapporté après son frere aîné*; 3. *François* de la Tour, seigneur de Savene, qui fit échange pour soi & pour Gilles & Thomas ses freres, avec Jean seigneur de Chevenon pour la seigneurie de Savêne, & acquit de lui les domaines & chevances de Beautiern & Chazot d'Aubiere, &c. moyennant 5500 livres le 6 juillet 1572. Il étoit mort sans enfans avant le 12 avril 1593. 4. *Gilles* de la Tour, protonotaire apostolique, décédé avant le 12 avril 1593; 5. *Thomas* de la Tour, chevalier de saint Jean de Jérusalem, commandeur de Chambereau & de Carlat, & lieutenant de la compagnie de 30 lances des ordonnances sous le seigneur de la Fayette le 15 juin 1577, donna quittance en cette qualité au payeur de la gendarmerie de 262 liv. 10 s. 6 den. 6. *Catherine* de la Tour, mariée par contrat passé à Saint-Exuperi le 26 janvier 1538, à *Arnaud* de Grossolles, seigneur de la Chapelle en Loumagne & de Mauroux, baron de Flamarens & de Montastruc, sénéchal d'Armagnac, bailli de Nivernois, fils de *Jean* de Grossolles, II du nom, baron de Flamarens & de Montastruc, &c. & d'*Antoinette* de Lustrac, fille d'*Antoine* baron de Lustrac & de Gavaudon, & de *Catherine* de Durfort; 7. *Héléne* de la Tour épousa par contrat du 6 août 1563, *Jean* de Prouhet, baron d'Ardenne, seigneur de la Vergne en Poitou: elle testa le 16 mars 1584, & avoit renoncé à ses droits successifs avant l'an 1593; & 8. *Anne* de la Tour.

XI. ANTOINE de la Tour, seigneur de Murat, de Quaires & de Saint-Exuperi, épousa par contrat du 9 de mai 1578, *Magdeléne* de Pierrebufiere de Chasteauneuf, veuve de *Jean* seigneur de la Tour en Limosin, & fille de *François* de Pierrebufiere, seigneur & baron de Chasteauneuf, & de *Jeanne* Chabot: elle étoit veuve de lui, & tutrice de Claude de la Tour sa fille, lorsqu'elle transigea le 12 avril 1593, avec Jean de la Tour, frere de son mari, au sujet du partage de la succession d'Antoine de la Tour, & de Marie de la Fayette leur pere & mere, & de celles de François & de Gilles de la Tour leurs freres. Ils eurent pour fille unique *Claude* de la Tour, dame de Murat, de Quaires, Bains, la Roche, Donnezat, la Planolle, Saint-Exuperi, &c. mariée à *Jean* de la Queille, seigneur de Florat & de Chasteaugay, tué sans enfans étant à la chasse en 1627, par des gentilshommes ses vassaux. Elle eut pour héritiers de ses biens d'Auvergne & de Limosin, Martin & René de la Tour ses cousins germains, au profit desquels elle avoit testé le 11 avril de la même année 1627.

XI. JEAN de la Tour, seigneur d'Alagnac, Chevenon, &c. transigea le 12 avril 1593, avec Magdeléne de Pierrebufiere sa belle-sœur, épousa le 9 juillet 1572, *Marguerite*, fille de *Guillaume* de Murat, seigneur d'Alagnac, & d'*Anne* de Saintan. Leurs enfans furent 1. MARTIN de la Tour, seigneur & baron de Murat, qui suit; 2. *Thomas* de la Tour, seigneur d'Alagnac, marié par ses pere & mere par contrat du 26 juin 1607, à *Jeanne-Robert* de Lignerac, veuve de *Gabriel* de Dat, écuyer, seigneur de Saint-Julien, & fille de *Gilbert-Robert* de Lignerac, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* d'Ussel, dame de Marsé: il mourut sans enfans; 3. RENÉ de la Tour, seigneur de la Roche, de Donzenac, & de Saint-Exuperi, *dont la postérité sera rapportée ci-après.*

XII. MARTIN de la Tour, seigneur d'Alagnac, puis baron de Murat, seigneur de Quaires & de Bains, après la mort de Claude de la Tour sa cousine germaine, épousa par contrat du 26 juin 1607, *Marguerite-Robert* de Lignerac, fille de *Gilbert-Robert* de Lignerac, seigneur de Marzé, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* d'Ussel. Leurs enfans furent 1. JACQUES de la Tour, baron de Murat, qui suit; 2. *Claude* de la Tour, enseigne du régiment d'Effiat, qui testa en faveur de son frere le 23 juillet 1634; 3. *Françoise* de la Tour, mariée par contrat du premier mai 1634, à *Pierre* de Chaslus, seigneur de Saussat; 4. *Marie* de la Tour, qui épousa par contrat du 5 mars 1639, *René* de Saint-Julien, seigneur de Fournoux.

XIII. JACQUES de la Tour, baron de Murat, seigneur de Quaires & de Bains, fut maintenu dans sa noblesse sur la présentation de ses titres par M. Fortia intendant en Auvergne le 18 août 1667. Il étoit alors âgé d'environ 59 ans, & déclara qu'il portoit pour armes *d'azur à la tour d'argent accompagnée de neuf fleurs de lys d'or posées en pal, 4 de chaque côté & une en pointe, & une bande de gueules sur le tout, chargé en chef d'un écusson d'argent:* il vivoit encore le 5 septembre 1678, marié par contrat du 19 juin 1633, à *Françoise* de Gilbertez, fille de *Claude* seigneur de Gilbertez, de Cronce & de Cenaret, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* de la Chapelle, fille de *Jean-Baptiste* de la Chapelle, baron de la Vigne, de Montrodat & de Cenaret, & d'*Anne* de Rochemur. Il eut pour fils

XIV. JEAN de la Tour, baron de Murat & de Quaires, seigneur de Bains, puis de Gilbertez, testa le 23

avril 1676, ordonna sa sépulture avec ses prédécesseurs en l'église paroissiale de Cronce, & déclara que sa femme étoit alors enceinte. Il avoit été marie par contrat du 30 mai 1663, avec *Marie* d'Apchier, fille de *Philibert-Christophe* d'Apchier, seigneur de la Garde, de la Margeride & de Thouras, & de *Marguerite* de la Rochefoucaud-Langeac. Leurs enfans furent, 1. Godefroi-Maurice, baron de Murat, qui suit; 2. JEAN-MAURICE de la Tour, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 3. *Louis* de la Tour, lieutenant de grenadiers, puis moine à Nantua, & prieur de Tournai; 4. *Marie* de la Tour, qui étoit âgée d'environ neuf ans en 1676, épousa le 25 novembre 1686, *Nicolas* de Murat, C. de Gilbertez, dit *le C. de Murat*, baron de Villeneuve en Auvergne, colonel d'infanterie: elle mourut en couches le 13 mai 1688. Il s'est remarié avec *Henriette-Julie* de Castelnau-Mauvissiere, & a eu du premier lit *Marie-Antoinette*, qui a été mariée à *Philibert* d'Apchier, fils de Gabriel d'Apchier, baron de Montbrun, seigneur de Chateauneuf, & de *Marie* de Provenchieres de Vabres; 5. *Françoise* de la Tour, à laquelle son pere légua 3000 livres par son testament de l'an 1676; 6. *Catherine* de la Tour, qui eut par le testament de son pere un legs de 6000 livres, & épousa *Philippe* d'Oradour, seigneur de Saint-Gersasy.

XV. GODEFROI-MAURICE de la Tour, baron de Murat, seigneur de Quaires, de Bains & de Gilbertez, fut institué héritier universel par son pere le 23 août 1676. Il avoit épousé par contrat du 8 août 1693, *Magdeléne* de Boschut, fille de *François* de Boschut, écuyer seigneur de Mons & de Veze, & de *Marie* de Grusel de Segur. Leurs enfans furent: 1. *Marie-Jeanne* de la Tour, née le 14, & baptisée le 16 août 1696, mariée à *Nicolas-Louis* de la Roche-Aymont de Barmont, tué en duel au mois de juillet 1721, fils de *Michel* de la Roche-Aymont, seigneur de Barmont & d'Uchier, & de *Henriette* de la Rochebriant; 2. *Antoinette-Marie* de la Tour, née le 4, & baptisée le 8 août 1700, mariée au comte de Dienne.

XV. JEAN-MAURICE de la Tour, chevalier, baron de Thouras, seigneur de Merdogne, de la Margeride, &c. a servi avec distinction sous le nom de chevalier de la Tour en qualité de capitaine dans le régiment de Limosin, & sur-tout au combat de Luzzara en Italie, où il eut une jambe emportée le 15 août 1702. Il a pris le nom de son frere aîné, y a joint celui d'Apchier en vertu de la donation que lui a faite de tous ses biens Henri-Louis, comte d'Apchier son oncle maternel, le 2 mai 1710, à la charge pour ses descendans de porter le nom & les armes d'Apchier: il est mort le 31 janvier 1739. Il avoit épousé par contrat du 18 février 1715, *Claude-Catherine* de Sainctot, fille de *Nicolas* Sainctot, seigneur de Vemars, maître des cérémonies de France, puis introducteur des ambassadeurs, & de *Claude* de l'Isle. Leurs enfans furent: 1. une fille morte à l'âge de sept ans; 2. *Louis-Claude-Maurice* de la Tour d'Apchier, né le 28 mai 1719, nommé en 1747 colonel du régiment d'infanterie de la Tour d'Auvergne, & mort à Mons le 25 juillet de la même année; & 3. NICOLAS-JULIE-XISTE de la Tour d'Apchier, qui suit.

XVI. NICOLAS-JULIE-XISTE de la Tour d'Apchier, dit le comte de la Tour d'Auvergne, né le 10 août 1720, après avoir fait plusieurs campagnes en qualité de capitaine de cavalerie, a eu du roi l'agrément du régiment d'infanterie qu'avoit son frere aîné, & à la tête duquel il s'est distingué à la bataille de Lawfeld, où il a reçu une blessure considérable.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PLANCHAS ET DE SAINT-EXUPERI.

XII. RENÉ de la Tour, fils puîné de JEAN de la Tour, seigneur de la Roche, Donzenac, de Saint-Exuperi, &c. Il étoit mineur de vingt-cinq ans le 26 juin 1607, que ses freres s'obligerent de lui donner 10000 livres pour tous ses droits; est nommé dans le testament de Claude de la Tour sa cousine germaine, dame de Châteaugay, du 11 août 1627, & partagea sa succession avec Martin de la Tour, son frere, le 26. août 1629. Il fut présent le 1 mai 1634, au contrat de mariage de Françoise de la Tour sa niéce, avec Pierre de Chaslus. Il épousa par contrat du premier juin 1631, *Gabrielle* Obier, du lieu de la Queille. Leurs enfans furent: 1. FREDERIC-MAURICE de la Tour, seigneur de Planchas, qui suit; 2. *René* de la Tour, marié après l'an 1677 à *Marie-Michelle* du Vaisset, du lieu de la Queille, dont il eut pour enfans *N.* de la Tour, ecclésiastique, & *Marie* de la Tour; 3. *Françoise* de la Tour, morte à Riom le 15 mars 1674, ayant été mariée en 1658, avec *Annet* Begon, trésorier de France à Riom; 4. *Françoise* de la Tour la jeune, mariée par contrat du 5 mai 1660, avec *Henri* de Rivoire, marquis du Palais.

XIII. FREDERIC-MAURICE, chevalier, seigneur de Planchas, de Saint-Exuperi, & de la basse terre de Murat, dit le comte de la Tour, épousa, 1°. *Marie* de Valou, de la ville de Riom; 2°. *Marie-Françoise* d'Apchier, seconde fille de *Philibert-Christophe* d'Apchier, seigneur de la Garde, de la Margeride & de Thouras, & de *Marguerite* de la Rochefoucaud. Les enfans du premier lit furent: 1. *René* de la Tour, mort au service en Italie; 2. *Jean* de la Tour, religieux de Cluni, sacristain du prieuré de Nantua, & prieur de Touget. * Voyez l'*histoire de la maison d'Auvergne*, par Justel & Baluze; le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la courone*, &c.

TOUR (Henri de la) vicomte de Turenne, maréchal général des camps & armées du roi, colonel général de la cavalerie-légere, maréchal de France, gouverneur du haut & bas Limosin, second fils de HENRI de la Tour, duc de Bouillon, né à Sedan, au mois de septembre 1611, fit ses premieres campagnes en Hollande, sous Maurice, & Frédéric-Henri de Nassau, princes d'Orange, ses oncles maternels; & étant passé en Lorraine, il servit avec son régiment au siége de la Mothe l'an 1634. Ayant extrêmement contribué à la prise de cette place, il fut fait maréchal de camp, quoique très-jeune. L'an 1635, il servit avec distinction à la retraite que le cardinal de la Valette, qui commandoit une armée, fut obligé de faire de devant Mayence. Il fut blessé au siége de Saverne l'an 1636; mais il obligea les Impériaux à rendre la place, & les empêcha de prendre des quartiers d'hyver en Franche-Comté & de secourir Jonvelle, que le duc de Weimar assiégeoit. L'an 1637, il servit au siége de Landrecies, & prit les châteaux d'Hirson & de Sorle, où il fit une action pareille à celle du célébre Scipion, à l'égard d'une très-belle femme qu'il fit rendre à son mari. Il rendit encore de grands services à la retraite des ennemis d'auprès de Maubeuge. L'année suivante ayant levé 4000 hommes dans l'évêché de Liége, il les mena au duc de Weimar, qui assiégeoit Brisach. Il se trouva au combat de Viterwhier, où les Impériaux furent battus, & à celui où les Lorrains furent défaits, & fit lever le siége d'Ensisheim. L'an 1639, ayant été envoyé en Italie, il se distingua au combat de la Routte près Quiers, à celui de Casal, dont on fit lever le siége aux ennemis; à celui de Turin, au combat de Moncalier où il fut blessé. Il contribua beaucoup à la conquête du Roussillon, où il servit en qualité de lieutenant général l'an 1642. L'an 1643, il fut fait maréchal de France, & donna des marques d'une grande conduite au combat de Fribourg l'an 1644. Il eut le malheur d'être battu au combat de Mariendal l'an 1645; mais il eut sa revanche à la bataille de Norlingue trois mois après. Ce fut en cette même année qu'il rétablit l'électeur de Trèves dans ses états. L'année suivante il fit la fameuse jonction de l'armée de France avec l'armée suédoise, commandée par le gé-

néral Wrangel, après une marche de 140 lieues, & obligea le duc de Baviere à demander la paix. L'an 1647, il donna des marques d'une grande sagesse à l'égard des troupes suédoises qui se mutinerent. Lorsque le duc de Baviere eut rompu le traité qu'il avoit fait avec la France, le vicomte de Turenne gagna contre lui la bataille de Zumarshausen, & le chassa entierement de ses états l'an 1648. Après la perte de la bataille de Rhethel, où il fut défait l'an 1650, suivant alors le parti des princes, pendant les guerres civiles de France, il rentra dans les bonnes graces du roi, qui lui donna le commandement de son armée l'an 1652. Les combats de Jergeau, de Gien, & du fauxbourg S. Antoine, furent très-avantageux aux armes du roi; aussi-bien que la retraite qu'il fit devant l'armée des princes, à Villeneuve-Saint-George. L'an 1654, il fit lever le siége d'Arras aux Espagnols, prit Condé, Saint-Guilain, & plusieurs autres places l'an 1655. L'année suivante il fit une retraite honorable au siége de Valenciennes; ensuite de quoi il prit la Capelle. La prise de Saint-Venant & du Fort de Mardick, & le secours d'Ardres, furent les exploits de l'année 1657. La suivante lui fut encore plus glorieuse, par la fameuse bataille des Dunes, & la prise des villes de Dunkerque, d'Oudenarde, d'Ypres, & de presque tout le reste de la Flandre: ce qui obligea les Espagnols à faire l'an 1659 la paix des Pyrenées, qui fut suivie du mariage de l'infante Marie-Thérèse d'Autriche. Tant de services importans lui acquirent avec justice la charge de maréchal général des camps & armées du roi. Après que la guerre eut été renouvellée avec l'Espagne l'an 1667, le roi se servit de lui, par préférence à tout autre, pour commander sous sa majesté, & on prit alors tant de places en Flandre, que les Espagnols furent obligés l'année suivante de demander la paix. Cette même année il fit abjuration de la religion prétendue réformée. Depuis, le roi ayant résolu la guerre de Hollande, lui donna une de ses armées à commander. On prit 40 villes sur les Hollandois en 22 jours, l'an 1672. L'année suivante il chassa jusque dans Berlin l'électeur de Brandebourg, qui étoit venu au secours des Hollandois, & le força à demander la paix. L'an 1674, il empêcha les ennemis de venir au secours de la Franche-Comté, & en favorisa la conquête. Il gagna les batailles de Sintsheim, de Ladenbourg, d'Ensisheim & de Mulhausen. L'an 1675, il gagna encore la bataille de Turckeim, & fit repasser le Rhin aux Impériaux qui avoient une armée de 70000 hommes. Il passa le Rhin pour donner bataille au général Montecuculi, & le poursuivit depuis l'abbaye de Schuttern jusqu'à Saspach, près de la ville d'Acheren, où ayant monté sur une hauteur pour découvrir le camp de Montecuculi, il fut tué d'un coup de canon le 27 juillet, âgé de 64 ans. Le roi, pour faire éclater publiquement sa reconnoissance, voulut qu'on lui rendît, dans l'église cathédrale de Paris, des honneurs tels qu'on pouroit rendre au premier prince du sang: on y célébra un service solemnel, où les cours souveraines assisterent. Enfin, sa majesté voulut que son corps fût porté dans l'abbaye de S. Denys, lieu de la sépulture des rois, des reines, & des princes de la maison de France, où le cardinal, son neveu, lui a fait élever un superbe mausolée. Ce grand homme avoit épousé l'an 1653, *Anne* de Nompar de Caumont, fille d'*Armand* duc de la Force, & maréchal de France, morte avant lui, sans avoir eu d'enfans. * Voyez la *vie de M. de Turenne*, par l'abbé Raguenet.

TOUR (Claude de la) fille aînée de *François* de la Tour, II du nom, vicomte de Turenne, & d'*Anne* de la Tour, ou de Boulogne, sa seconde femme, épousa l'an 1535, *Just* de Tournon, baron de Tournon, & comte de Roussillon. Cette dame fit éclater son courage au siége de Tournon, qu'elle fit lever aux huguenots qui s'étoient révoltés. Le roi Charles IX la donna pour dame d'honneur à Marguerite de France, reine de Navarre. Elle eut deux fils & plusieurs filles qui n'ont pas été moins illustres qu'elle. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres*.

TOUR (Bertrand de la) cardinal, archevêque de Salerne, né à Cambolic, dans le diocèse de Cahors, & religieux de S. François, après avoir enseigné la théologie dans cet ordre, fut provincial de Guienne; & étant venu à Avignon, il fut renvoyé en Italie, par le pape Jean XXII, pour y ménager diverses affaires importantes. A son retour le pape le nomma vicaire général de son ordre, pendant le schisme de Michel de Césene, & l'employa pour réduire à leur devoir ceux de cet ordre, qu'une opinion particuliere, sur leur vœu de pauvreté imaginaire, avoit soulevés. Il s'aquitta très-bien de ces commissions; & après avoir été élevé par le pape à l'archevêché de Salerne, il fut créé cardinal l'an 1320. Ensuite il fut pourvu de l'évêché de Frescati, & de quelques abbayes, & mourut vers l'an 1329. * Wading. Frizon. Auberi, &c.

Quelques auteurs confondent Bertrand de la Tour, avec un autre BERTRAND de Milan, aussi religieux de S. François, vers l'an 1325, que plusieurs mettent au nombre des cardinaux. Trithême parle de ses ouvrages, & lui attribue des commentaires sur le Maître des Sentences; *Sermones de epistolis; Sermones evangeliorum, &c.*

TOUR (Bernard de la) cardinal diacre, du titre de S. Eustache, second fils de BERNARD, I du nom, seigneur de la Tour, & de *Béatrix* de Rhodez, fut destiné à l'état ecclésiastique; & après avoir été soudiacre apostolique, il fut créé cardinal par Clément VI aux quatre-temps de septembre l'an 1342. Ce prélat se trouva à l'élection d'Innocent VI, & mourut de peste à Avignon le 13 août 1361. * Bosquet, *in Clement. VI.* Frison, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Justel, *hist. d'Auvergne.* Onuphre. Sainte-Marthe, &c.

TOUR (la) ancienne maison, d'où sont sortis les comtes de la Tour, en italien de la TORRE, & de THURN en allemand. Elle a donné origine aux comtes de TAXIS ou TASSIS & de VALSASSINE, qui sont devenus princes de l'empire, généraux héréditaires des postes de l'empire; & a produit plusieurs officiers généraux en Allemagne & en Italie, chevaliers de la toison d'or, &c. Cette maison prétend descendre de la maison de la Tour d'Auvergne, par le troisiéme fils de GERAUD de la Tour, I du nom, qui dans le commencement du XI siécle, alla s'établir dans le Milanez. * *Histoire de la maison de la Tour Taxis, imprimée à Bruxelles en III tomes in-folio, &c.*

TOUR (Antoine de la) d'une ancienne maison de Provence, entierement éteinte depuis plusieurs siécles, s'allia en 1534, avec *Honorande* de Roux de Beauvezès. *Ambroise* fut en 1582, mari d'*Etiennette* de Bombeau de la Tour de Carpentras; & de ce mariage naquit *César*, qui ajouta le surnom de la Tour à celui de Cadenet-Tamerlet. Il épousa en 1613, *Lucrece* de Biord, fille de *Pierre* de Biord, & de *Catherine* de Forbin, sa sœur *Isabelle* ayant été mariée la même année à *Louis* de Forbin, sieur de Bonneval, frere du grand prieur de S. Gilles.

CESAR eut plusieurs enfans; *Charles*, chevalier de Malte: *Pierre*, religieux de l'ordre de S. Benoît, à Mont-Majour-les-Arles; *Thérèse*, alliée à *André* de Renaud, seigneur d'Alein; *Lucrece*, mariée à *François* de Thomas de la Valette; & *François*, qui épousa en 1644, *Charlotte* de Mars de Liviers, dont naquit *César* II, qui prit alliance en 1677, avec *Gabrielle* de Valavoire.

Les enfans de César II, sont 1. *François*, conseiller au parlement de Provence, qui de son mariage avec *Catherine* de Gueydan, fille de *Pierre* de Gueydan, président en la cour des comptes, a eu *César* & *Joseph*; 2. *Auguste*, seul conseiller clerc au parlement de Provence; 3. *César*, chanoine en l'église de Riés; 4. *Jo-*

seph, capitaine de galere; & 5 *Marie*, alliée au sieur d'Hermite, seigneur de Maillane. * *Contrats de mariage, & autres titres.*

TOUR (N. la) commandant de la flotte que le prince de Condé arma à la Rochelle sous le roi Charles IX en 1568. Cette flotte étoit composée de neuf vaisseaux bien équipés & de quelques bâtimens légers, sur lesquels on fit embarquer mille hommes d'équipage, tant soldats que matelots, & quantité de munitions de guerre. La Tour sortit du port de la Rochelle le 10 d'octobre; & ayant rencontré un bon nombre de navires de Flandre, de Bretagne & de Normandie, chargés de marchandises & de toute sorte de meubles, il s'en rendit maître. Ayant ensuite passé à la vue du Conquet, port de Bretagne, à 4 ou 5 lieues de Brest, où l'on étoit accouru de toutes parts en armes, sur l'avis qu'il y avoit une flotte de corsaires en mer, il alla relâcher à Plimouth sur la côte d'Angleterre. Il y prit la poste avec quelques gentilshommes, & s'en alla trouver la reine qui étoit à Hamptoncourt; & par le moyen du cardinal de Châtillon qui avoit beaucoup de crédit en cette cour, il obtint de cette princesse la permission d'user, sous l'autorité de ce prélat, des droits de la guerre contre les Flamans & les François ses ennemis; que les vaisseaux & les hommes qui seroient pris de l'aveu du cardinal, seroient déclarés de bonne prise; & que l'argent que l'on en tireroit seroit employé pour les frais de la guerre & pour les intérêts de la cause qu'il soutenoit. Avec cette permission, la Tour, surnommé du Chatelier, & qui étoit frere cadet de Chatelier Portaut, fit le plus de ravages qu'il lui fut possible. L'année suivante 1569, la Tour se trouva à la fameuse bataille de Jarnac. Il étoit venu joindre le prince de Condé, après avoir ramené sa flotte à la Rochelle; & Coligni qui connoissoit sa bravoure, & qui se fioit beaucoup à son expérience, le fit marcher devant lui. La Tour se voyant à la tête de l'armée, exhorta les troupes à bien faire, en leur montrant l'exemple: mais son cheval ayant été tué sous lui, il fut renversé & pris. Par malheur on reconnut que c'étoit lui qui cinq ans auparavant avoit tué Charri, brave officier, fort attaché aux Guises & par cette raison grand ennemi d'Andelot. La Tour l'avoit tué à la barriere du pont S. Michel à Paris en 1563, & s'étoit enfui après cette action. La reine qui après la mort du duc de Guise avoit attaché Charri auprès de sa personne, à la recommandation de Montluc, avoit été très-sensible à cet accident: cependant elle avoit dissimulé alors son chagrin, & elle s'étoit contentée de satisfaire le peuple par les magnifiques obséques qu'elle fit faire à cet officier. Dans la suite elle fit faire le procès à la Tour & à ses complices, qui n'ayant point comparus, furent condamnés à mort par contumace. Leurs effigies de paille portées dans une charrette au pont S. Michel, y furent attachées à une potence. Tout cela se représenta au moment que la Tour fut pris à la bataille de Jarnac; & soit pour lui épargner le dernier supplice qu'il n'eût pu éviter, soit de peur qu'il ne nommât ses complices à la question, & qu'ainsi il ne mît plusieurs personnes dans de grands embaras, dès qu'il eut été reconnu pour le meurtrier de Charri, il fut tué au moment même. * *Voyez* l'Histoire de Jacques-Auguste de Thou, liv. 35 & 45, &c.

TOUR (Pierre-François d'Arerez de la) supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, étoit né à Paris en 1653, fils de Henri d'Arerez de la Tour, premier écuyer de mademoiselle de Montpensier, & de dame Marie-Sibylle de Malleval. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire au mois d'août 1672, & y professa la philosophie pendant six ans. En 1680, on l'appella au séminaire de S. Magloire, dont il a été directeur & supérieur jusqu'en 1696, qu'il fut élu le 14 de septembre supérieur général de sa congrégation. C'étoit un homme de beaucoup de talens, & qui a prêché avec beaucoup de réputation & de succès. Il est mort subitement à Paris, dans la maison de la rue S. Honoré, le 13 février 1733, âgé de près de quatre-vingts ans. Il a eu pour successeur dans le généralat *Louis* THOMAS DE LA VALLETTE, qui fut élu au mois de juin de la même année.

TOUR, *cherchez* LANDRI DE LA TOUR.

TOUR DU PIN, bourg de France dans le Dauphiné, à huit lieues de Lyon, vers le levant. La tour, d'où ce lieu a pris son nom, est maintenant ruinée. * Baudrand.

TOUR DE ROUSSILLON. Cette tour est dans le Roussillon sur une colline, près du Tet, à demi-lieue au-dessous de Perpignan. C'est la place de l'ancienne *Ruscino*, *Rusino*, *Ruscinus*, qui a donné son nom au Roussillon, & des ruines de laquelle Perpignan a été bâtie. * Baudrand.

TOUR DE LEANDRE, petite forteresse, que les Turcs appellent *Kes Calasi*, c'est-à-dire, *le château de la Pucelle*, & que les Européens nomment *la Tour de Léandre*, sans fondement, puisque ce n'est pas en cet endroit que Léandre passoit l'eau pour aller voir sa maîtresse Héro, mais au détroit des Dardanelles. Elle est située sur un rocher au milieu de la mer entre la pointe du serrail de Constantinople, & Scutari, qui est de l'autre côté en Asie. Sa figure est carrée. Elle est garnie de plusieurs piéces de canon. De ce lieu on voit avec plaisir la ville de Constantinople, & tous les environs, qui ont quelque chose de si charmant, que quelques voyageurs ont dit que de-là ils croient arriver dans une ville enchantée. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

TOURAINE, province & gouvernement de France, avec titre de duché, prend le nom de ses peuples anciens, appellés *Turones*, & non *Turupii*, comme on lit dans Ptolémée, lorsqu'il fait mention de *Casarodunum*, ville capitale du pays. Elle a au levant le Blaisois & une partie du Berri; au couchant l'Anjou & une partie du Poitou, dont il est séparé par la riviere de Creuse: au nord le Vendomois & le Maine: au midi, le Poitou le long de la Creuse, & le Berri. Elle commence entre le Haut-Sentier & la Pillandiere, à trois lieues d'Amboise, & finit entre la Chapelle Blanche & Chousai, qui la sépare de la Touraine & de l'Anjou, comme le port de Pile sur la Creuse la sépare du Poitou. Sa longueur prise du couchant au levant, depuis Candes jusqu'à Valiers-les-Grands, est de vingt-quatre lieues. Ses principales rivieres, outre la Loire qui y passe, sont le Cher, l'Indrois, l'Indre, la Clayse, la Creuse, la Vienne, la Bransse, la Cisse & le Loir. La Touraine est garnie des forêts d'Amboise, Loches, Beaumont & Montrichard. Elle renferme de fort belles maisons, comme le Plessis-lez-Tours, Amboise & Loches, qui appartiennent au roi; Chenonceaux sur le Cher, enrichie de marbres anciens par Catherine de Médicis, reine de France; Cousieres au duc de Montbason; Champigni au duc d'Orléans; Mongauger, Châteaurenaud, le grand Pressigni, & la Guierche.

Tours est une église métropolitaine, qui a onze évêchés pour suffragans. Cette ville a un siége présidial, un hôtel des monnoies, & une généralité, dont la Touraine, l'Anjou & le Maine dépendent. Châtillon sur Indre a aussi un présidial. Elle a encore cinq élections; savoir, Tours, Chinon, Loudun, Loches & Amboise, situé sur la Loire. Tours est un séjour délicieux, & autrefois royal. La ville a eu des seigneurs particuliers, qui ne sont plus, & a donné son nom à une famille illustre & ancienne. Les autres lieux sont Langez, ville assez bonne, avec un château, un peu audessus du confluent de la Loire & de l'Indre, vers le levant, avec un siége royal; Loches, avec une église collégiale de Notre-Dame, & un siége royal; Chinon, ville agréable, & séjour du roi Charles VII, avec château, garnison, gouverneur & siége royal: là commen-

cent les grandes lieues pour aller en Poitou. Le pont de la Nonnain n'est pas loin de-là, avec quelques arcades, qui s'avancent environ demi-lieue. L'isle Bouchard est sur la Vienne qui l'entoure. Il y a deux Asai; l'un sur l'Indre nommé *Asai le Brulé*; & l'autre sur le Cher, appellé *Asai-le-Feron*. Montrichard est en la plaine entouré de rochers & d'une forêt qu'on appelle de son nom; dans les fauxbourgs il y a des maisons sous terre, & au-dessus des jardins & des vignobles. Cande est située en l'endroit où la Vienne se joint avec la Loire: la Haye sur Creuse; Montsoreau, comté sur la Loire au-dessus de Saumur; Saint-Marc, bourg fermé avec château, & un jeu de mail taillé dans le roc. La Pille est une antiquité de brique, haute & carrée, épaisse de quatre toises; Saint-Michau premiere châtellenie de Touraine; Maillé ou Luynes, duché & pairie érigée l'an 1619, près de Tours; Paulmi, vicomté avec un vivier clos de murailles, qui s'étend près de deux lieues; Chaumont, lieu de plaisance; Cormeri, abbaye; Marmoutier, où se voit une cheminée de structure surprenante; Montresor; Saint-Maur, Baulieu, Montbason, duché pairie & plusieurs autres siéges, places & seigneuries. La riviere de Loire, comme nous l'avons marqué, forme quelques isles. Celles qui appartiennent à la Touraine, sont les suivantes; l'isle des Canes près le bourg de Veufves; celle de Saint-Jean & des Hastelliers, proche d'Amboise; l'isle Tribon & du Lavoir, près Bondesir; l'isle Mahoudeau, près Vervou; celle de la Roche-Courbon, près de Tours; celle de Torçai, vis-à-vis de Tours; celle de Vorger est un peu au dessous de Maillé près de Maillé ou Luynes; celle du Buisson Berthenecі, vis-à vis de Maillé; celle de Druyneau près la Pille Saint-Marc; Bec de Cher proche Langez; des Trois-Volets, proche d'Ingrande; celle de Saint-Martin, un peu au-dessous d'Ingrande; celle de la Chapelle Blanche, vis-à-vis du bourg de même nom sur la levée; du petit Saint-Martin, proche le port d'Ablenois, où l'Indre se perd dans la Loire; de Sanget, vis à-vis du port d'Ablenois. On trouve encore les isles de Chosé, qui sont quatre proche les unes des autres, deux lieues au-dessus de Candes: & celle de Saint Côme, formée par une branche du Cher, entrant dans la Loire. Il n'y a point de pays en France, où le printemps, l'été & l'automne soient plus agréables, & l'air meilleur. Les fruits y sont excellens, comme les poires, & autres qu'on transporte à Paris: en sorte que c'est à bon droit qu'on appelle la Touraine, le Jardin ou verger de la France. Les bleds & les vins y abondent, & les bois n'y manquent point, soit pour la chasse, soit pour bruler. A deux lieues au-dessous de Tours, auprès des Savonnieres, sur le bord de la Loire, est un rocher creusé, d'où sortent des gouttes d'eau qui forment plusieurs figures, les unes rondes, les autres longues, & semblables à des amandes, qui sont néanmoins toutes fort blanches & polies, & ressemblent à la dragée: ce qui a souvent trompé dans les festins ceux qui n'y prenoient pas bien garde. Près de Colombiers, à deux lieues de Tours, sont quelques cavernes, où l'eau se glace au cœur de l'été. On trouve en Touraine de la pierre très-blanche, aisée à tailler, & propre à bâtir, principalement autour de Loches. Il y a aussi des eaux minérales à la Rocheposai, petite ville située sur la Creuse. Le peuple y est bon, doux & fort fidéle aux rois. Pour le langage, les Tourangeaux parlent fort bien, & ont l'accent fort bon, ainsi qu'à Blois & à Orléans. Quoiqu'ils soient gens de trafic, ils le font aussi de plaisir: c'est pourquoi l'on a dit *rieurs de Tours*. La ville de Tours est renommée pour la soie & les manufactures: ce qui cause le trafic des étofes de soie, & enrichit les habitans. Le voisinage du Cher & de la Loire, pour le transport commode des marchandises & des denrées, contribue à ce négoce, & le rend aisé. On y fabrique aussi des laines, pour y faire des draps de tout prix & de toutes sortes, & les teintures y sont fort bonnes. A la faveur de ce commerce, & des revenus provenans des champs, vignes, jardins & prairies, les habitans de tout le pays ne peuvent être qu'accommodés.

Il y a quantité de châteaux & places fortes en Touraine; mais les principales sont, Chinon, Loches & Amboise. Loches & Beaulieu sont deux villes, qui sont quasi jointes, & qui de loin ne paroissent qu'une même ville, car il n'y a entre deux qu'une petite riviere & une prairie. Une grande levée qui est au milieu, & un pont sur la riviere, joint à la levée, joignent les deux villes. Loches est sur la pente d'une montagne, & le château au dessus. Il n'y a qu'une seule entrée par un superbe portail, défendu d'un boulevard, de fortes murailles, & de doubles fossés. Le rocher a en circonférence près de 12 mille pas, & est hors d'escalade; le mont voisin, nommé de Viguemont, autrefois contigu à la forteresse, forme à présent un fossé large & profond. Le logis royal & celui de la belle Agnès, l'un & l'autre bâtis, ou par Louis XI, ou par Charles VIII, n'en font aujourd'hui qu'un seul. La grosse tour est à présent découverte; les murailles qui en restent ont plus d'une toise d'épaisseur, & on y voit un donjon & des cages, qui ont servi & servent encore de prison bien sure. Amboise a des tours fort épaisses, élevées sur la Loire, jusqu'à la hauteur du sommet de la montagne, les nouvelles fortifications d'Amboise ont été abattues. Toutes ces places sont fortes par leur situation; mais elles sont plus recommandables pour la beauté de leurs aspects, de la campagne & pour les fruits délicats qui naissent dans leurs terroirs & jardins. La terre y est molle & délicieuse, ce qui a fait dire à un excellent poëte Italien, mais sans beaucoup de réflexion, qu'il ne falloit pas envoyer à la guerre les habitans d'Amboise, de Blois & de Tours. La Touraine a appartenu quelque temps aux descendans de Thibaut *le Tricheur*, comte de Chartres & de Blois. Vers l'an 1044, Géofroi Martel comte d'Anjou, qui avoit pris Tours, se fit céder la province par le comte Thibaut, son prisonnier, à la charge de l'hommage, & elle passa à ses descendans, comtes d'Anjou & rois d'Angleterre; mais en 1202, elle fut réunie à la couronne par la félonie de Jean roi d'Angleterre. L'an 1356, le roi Jean l'érigea en duché pairie en faveur de Philippe son fils, depuis duc de Bourgogne. Elle a été donnée plusieurs fois ensuite en apanage; mais après la mort de François duc d'Alençon, frere de Henri III, elle a été réunie au domaine. Elle a deux baillis d'épée, l'un à Tours, & l'autre à Châtillon sur Indre. On y trouve deux duchés & pairies, Montbason & Luynes ou Maillé; deux marquisats, celui de Brenne, & celui de Montgauger érigé de nouveau; les comtés de Buzançois, Sainte-Maure & Chinon; plusieurs baronies; savoir, Preuilli, Ligueil, Baulieu, Grand-Pressigni, la Haye, Château-Regnaud & autres. Il y a plusieurs abbayes en Touraine; savoir, Marmoutier, au fauxbourg de Tours; S. Julien dans la ville; Cormeri sur l'Indre, fondée par Charlemagne; Ville-Loing, par Charles *le Chauve* & Louis *le Germanique*, sur l'Indrois; Beaulieu-lès-Loches sur Indre; Tourpenai, Royers, Bois-Aubri, Beaumont-lès-Tours, la Clarté-Dieu, Fontaines-les-Blanches, Beaugerai, Monci, Aigues-Vives, Pruilli, Gadine, &c. * Isaac François, *topogr. du pays de Tours, & description de Touraine.* Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Thibaud de Plenei, *description de Touraine.* Daviti, *description de l'Europe.*

TOURBIER (Pierre) chirurgien, s'est fait une si grande réputation dans presque toute l'Europe, que sans avoir rien écrit, il mérite qu'on en fasse ici mention. Il étoit de Péronne, & vint de bonne heure à Paris, où il brilla presque dès les commencemens. Il connoissoit parfaitement la pratique & la théorie de son art. Jamais homme ne fut plus propre que lui à interroger les candidats: clair dans ses demandes, précis

dans ses questions, il exposoit les difficultés avec une netteté si grande qu'il étoit entendu des moins instruits. Il savoit d'ailleurs se proportionner à la portée de tous les esprits ; & lorsqu'il répondoit lui-même, c'étoit avec une facilité & une lumiere peu communes. Il a été prévôt perpétuel de S. Côme, & premier consulteur des armées du roi, & s'est toujours montré d'une grande fermeté pour l'observation des statuts de sa compagnie. Lorsqu'il eut été fait premier consulteur de l'armée du roi de France, on ne sauroit croire avec quelle diligence & quelle constance on le vit exercer ses fonctions en Hollande, dans les Pays-Bas, en Bourgogne, au milieu de siéges difficiles ; de combats sanglans. Il étoit à tous les blessés, il les soulageoit avec dexterité & une habileté surprenante, les caressoit, leur parloit en frere, se montroit plein de compassion pour leurs maux, veilloit jour & nuit pour leur guérison. Louis XIV faisant la revue de ses camps, fut charmé de l'extérieur, des manieres, & des soins de M. Tourbier ; mais quand sa majesté l'eut entendu parler, elle en fut dans l'admiration, & lui donna bien des marques de bienveillance. Après la paix M. Tourbier revint à Paris, où il continua de servir le public avec le même zèle & le même succès. Il y mourut très-regretté le 5 de septembre 1686, âgé de plus de 80 ans. Il a eu un frere aîné docteur en médecine de la faculté de Paris. * *Voyez* son éloge dans l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium*, par Jean Devaux, *pag.* 64, 65.

TOURNAI sur l'Escaut, ville de Flandre, avec évêché suffragant de Cambrai, est très-ancienne, & est nommée dans l'itineraire d'Antonin, & dans l'onziéme épître de S. Jérôme. S. Piat en est le plus ancien évêque. Du temps de S. Médard, vers l'an 623, le siege de Tournai fut réuni à celui de Noyon, & demeura en cet état jusque vers l'an 1147 ou 1148, où à la priére de S. Bernard, le pape Eugène III établit un évêque dans l'église de Tournai. Elle étoit alors sous la métropole de Reims ; & n'est sous celle de Cambrai, que depuis l'érection des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, l'an 1559. Cette ville est très-forte, & étoit défendue par un château, qu'on disoit avoir été bâti par les Anglois. Les François s'en rendirent maîtres, l'an 1518, & depuis l'empereur Charles-Quint la prit sur eux l'an 1521. Louis *le Grand* la prit l'an 1667, y fit faire de nouvelles fortifications, avec une citadelle qui est la plus belle de l'Europe, l'embellit de casernes magnifiques, & y fit élever un superbe bâtiment pour les séances du parlement de Flandre, qu'il y établit ; mais cette place ayant été prise par les Alliés, avec plusieurs autres en Flandre, il la céda par la paix d'Utrecht à l'empereur, qui a permis aux états généraux de Hollande, d'y entretenir garnison à ses dépens. Outre l'église cathédrale de Notre-Dame, qui est très-belle, il y a encore à Tournai dix paroisses, deux abbayes, & diverses autres maisons religieuses. La ville est grande, riche & marchande : elle y fleurit par soixante & douze sortes de métiers principaux qu'on y exerce, & est capitale d'un petit pays nommé *le Tournaisis*. Louis Guillart, évêque de Tournai, y fit des ordonnances synodales l'an 1520, & Maximilien de Gand l'an 1643. * Jean Cousin, *hist. de Tournai.* Jean Buzelin, *Gallia Fland. sacr. & prof.* Gazei, *hist. ecclesf. des Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Guichardin, &c.

TOURNAI (Guillaume de) religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, vivoit à Paris en 1260 & en 1275. Possevin dit qu'il vivoit en 1292. Il a écrit sur les quatre livres du Maître des sentences ; sur toute la bible ; sur S. Matthieu en particulier, & sur les épîtres de S. Paul. Il composa de plus un traité de la maniere d'instruire la jeunesse, & des sermons. Valere André ne cite ces ouvrages que comme manuscrits, dans sa *bibliothéque belgique*, édition de 1739, *in-4°*, tome I, page 424. On peut aussi consulter la *bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique*, par le pere Echard, tome I, page 349.

TOURNAI (Guillaume de) moine de l'ordre de S. Benoît, à S. Martin de Tournai, florissoit vers l'an 1249. On a de lui : *Flores ex operibus divi Bernardi, id est, Opus exceptionum, sive florum*, en dix livres. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1499, & à Lyon en 1556. L'auteur n'est point nommé dans l'une & l'autre édition. * Valere André, *bibliothéque belgique*, page 424.

TOURNAI (Simon de) que Henri de Gand & Trithème disent Flamand. Il a enseigné la théologie à Paris ; & il en est parlé avec beaucoup d'éloge dans l'*histoire de l'université de Paris*, sur la fin du XIII siécle. Il a écrit, ajoute-t-on, sur le Maître des sentences ; sur le symbole de S. Athanase ; & des *Varia quæstiones* : mais d'autres attribuent ces ouvrages à Simon *Thuruaius*, prêtre Anglois, dont Polydore parle dans le livre quinziéme de son *histoire d'Angleterre.* Possevin & Gesner disent qu'il a encore écrit sur Boéce. Gesner dit qu'il vivoit en 1216 ; Possevin en 1284. * Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, tome II, pag. 1102 & 1103.

TOURNEBU, ancienne baronie, à cinq lieues de Caën, entre Thuri & Falaise, appartient à la maison de TOURNEBU, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la province. L'an 1066, des seigneurs de ce nom passerent en Angleterre avec Guillaume *le Conquerant*, & d'autres se croiserent l'an 1099, avec les princes chrétiens. * Du Moulin. Du Chêne, *hist. de Normandie.*

I. GUILLAUME I de Tournebu, l'un des bienfaiteurs de l'abbaye de la Trinité du Mont-lez-Rouen, fut un des arbitres du différend survenu entre Guillaume *le Conquerant*, duc de Normandie, & les religieux de Fescamp. * Cartulaires des abbayes *de la Trinite du Mont & de Fescamp.*

II. RICHARD de Tournebu, son fils, ratifia la fondation de l'abbaye du Val, diocèse de Bayeux, faite par Gosselin de la Pommeraye, & Emminie sa femme, l'an 1135. Il épousa une fille d'*Olivier* d'Aubigné, & laissa de ce mariage, SIMON, qui suit * Cartulaire de l'abbaye *du Val*, & de l'abbaye *de Préaux.*

III. SIMON de Tournebu signa en qualité de baron à la charte des privileges accordés, vers l'an 1165, aux habitans de Rouen, par Henri III, roi d'Angleterre. De son épouse, fille de *Gosselin* de la Pommeraye, il laissa, 1. THOMAS, *qui continua la postérité* ; 2. *Guillaume*, évêque de Coutances l'an 1182. * La Roque, *hist. de la maison d'Harcourt.* Charte *des priviléges*, &c. Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

IV. THOMAS de Tournebu, fut un des principaux seigneurs de la cour de Henri II, roi d'Angleterre, & duc de Normandie. Il fut député par ce prince l'an 1170, avec Joscelin Castellan, frere de la reine Alix, pour porter quelques ordres à l'archevêque de Cantorberi. Il fit, du consentement de sa femme & de ses enfans, deux donations considérables à l'abbaye du Bec, comme il paroît par deux chartes, l'une sans date, & l'autre de l'an 1181. Il épousa 1°. *Philippine* Tesson : 2°. *Idoine*, dont il n'eut point d'enfans. De la premiere il laissa 1. *Jean*, l'un des chevaliers bannerets, nommés dans la liste dressée sous Philippe *Auguste*, vers l'an 1214, qui fit plusieurs donations, l'an 1229, à l'abbaye du Bec, l'an 1232, à l'abbaye de Bonport ; l'an 1234, à l'abbaye de Barberi. On remarque qu'il étoit tenu de fournir au duc de Normandie trois chevaliers en chef, & dix-sept autres chevaliers sous lui : il mourut sans enfans vers l'an 1253 ; 2. GUILLAUME, *qui continua la postérité* ; 3. *Robert* ; 4. *Amauri*, nommé dans une charte de l'abbaye du Val-Richer, l'an 1236. * Histor. *Anglorum*, *p.* 555. Cartulaires *des abbayes du Bec*, de *Bonport*, de *Barberi*, du *Val-Richer.* La Roque, *hist. de la maison d'Harcourt*,

d'Harcourt, *tom.* I. Du Chêne, *hist. de Norm. p.* 1046.

V. GUILLAUME II, de Tournebu, seigneur de Marbœuf, puis de Tournebu après la mort de *Jean* son aîné, vers l'an 1253, confirma la donation faite par son frere à l'abbaye du Bec. Celle qu'il avoit faite lui-même fut depuis ratifiée par JEAN de Tournebu, son fils, vers l'an 1260, qui fut apparemment le temps de sa mort. * Cartulaire *de l'abbaye du Bec.*

VI. JEAN I, de Tournebu, chevalier, baron de Tournebu & de Bethomas, seigneur de Marville, de Tourville, & de la Londe, porta les armes pendant la vie de son pere, & fut averti l'an 1242 & 1246, de comparoître pour le service du roi S. Louis, avec Richard d'Harcourt, le sire de Neubourg, Robert Mallet, le chambellan de Tancarville, contre Hugues de Lesignem, comte de la Marche, & les barons de Poitou, assistés de Henri III, roi d'Angleterre. L'an 1290 il reçut du roi Philippe *le Bel*, les terres de Tourville & de la Londe, en échange de celle de Neuf-Marché que lui avoit apportée son épouse *Isabeau* de Beaumont sur Oise. Il confirma aux religieux de l'abbaye du Val, le droit de patronage de la cure de S. Hilaire de Tournebu; & laissa pour fils, GUI, qui suit. * Registres de la chambre des comptes de Paris, cités par la *Roque*. Charte de Philippe *le Bel*. Cartulaire de l'*abbaye du Val*.

VII. GUI de Tournebu, chevalier, baron de Tournebu, &c. suivit dès l'an 1270, le roi S. Louis au voyage d'Afrique. Il prit séance au parlement de 1283, au-dessus de Guillaume Crespin, maréchal de France, de Jean d'Harcourt, & autres seigneurs de ce rang, immédiatement après Imbert de Beaujeu, connétable de France, de Jean, fils du roi de Jérusalem, &c. L'an 1292, il confirma les donations faites par ses aïeux à l'abbaye du Val. De *Jeanne* Crespin, son épouse, fille de *Jean* Crespin, baron de Thuri, &c. il laissa JEAN II. * M. Du Cange, *observations sur Joinville*. Du Tillet, *recueil des rangs des grands de France*. Cartulaire de l'*abbaye du Val*.

VIII. JEAN, II du nom, baron de Tournebu, & de Bethomas, gouverneur de Caën, fut nommé l'an 1308, pour faire le procès aux Templiers, avec les ducs de Bourgogne & de Bretagne, les comtes de Flandre, de Nevers, &c. L'an 1313 il fut honoré du collier de l'ordre du roi, & fut du nombre des seigneurs qui composerent l'échiquier ès années 1336 & 1343. Trois ans après il fut fait prisonnier à Caën par les Anglois, en combattant vaillamment avec les seigneurs de Melun, de Tancarville, d'Eu, &c. Son épouse fut *Jeanne* Comin, de laquelle il eut, 1. *Pierre*, qui rendit de grands services à la France contre les Anglois; & signa comme parent, au contrat de mariage de Robert d'Estouteville, & de Marguerite de Montmorenci. Il avoit épousé 1°. *Béatrix* de la Rocheguyon, fille de *Philippe* de la Rocheguyon, & de *Marguerite* de Montmorenci-Laval, dont il n'eut point d'enfans; 2°. l'an 1377, *Jeanne* de Saint-Jean, niéce du connétable du Guesclin, de laquelle il laissa un fils qui mourut sans alliance, étant pour lors en ôtage en Angleterre, où son pere avoit été long-temps prisonnier; 2. ROBERT, seigneur de la Vacherie, qui suit. * Du Pui, *hist. des Templiers*. La Roque, *tom. I. Preuves rapportées par le même*, *tom. III*. Rouillard, *histoire de Melun*. Contrat de mariage de 1377. Du Chêne, *hist. de Montmorenci*.

IX. ROBERT de Tournebu, chevalier, seigneur de la Vacherie, & baron de Tournebu, recueillit la succession de sa maison, après la mort de son neveu l'an 1393. Il épousa *Marie* de Palluau, dont il n'eut qu'un fils, JEAN III, qui suit.

X. JEAN, III du nom, chevalier, baron de Tournebu & de Bethomas, échanson du roi, fut du nombre des barons de l'échiquier, ès années 1410, 1424 & 1425, l'un des cent dix-neuf chevaliers qui l'an 1423 défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, & l'un des seigneurs donnés en ôtage jusqu'à ce qu'on eut payé la rançon de Jean II, duc d'Alençon, pris l'an 1424 à la bataille de Verneuil. Il avoit épousé l'an 1406, *Alix* Poignant, & laissa pour enfans, 1. *Jean*, époux de *Jeanne* de Fontenai, dame du Mesnil-Touffrai, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée *Alix* de Tournebu, mariée l'an 1452, à *Jean* de Theres: ce fut elle qui après quatre cens ans de possession, fit sortir de la maison de Tournebu, la baronie de ce nom, que nous y verrons rentrer dans le XVII siécle; 2. *Robert*, pere de deux filles, mariées dans les maisons de Meheudin & de Tilli; 3. PIERRE, qui suit. * Du Moulin, *hist. de Normandie*. La Roque, *histoire de la maison d'Harcourt*. Titres *de famille*.

XI. PIERRE de Tournebu, chevalier, seigneur de la Vacherie & de Saint-Vast, épousa l'an 1462, *Jeanne* Louvet, fille de *Guillebert* Louvet, baron de Livet, & de *Marie* de Mailloc. De ce mariage, qui fit entrer la baronie de Livet dans la maison de Tournebu, où elle est encore à présent, sortit JEAN IV, qui suit.

XII. JEAN, IV du nom de Tournebu, chevalier, baron de Livet, prit alliance l'an 1522, avec *Jeanne* de Betteville, dont il eut JACQUES, qui suit.

XIII. JACQUES de Tournebu, baron de Livet, servit avec distinction en Italie & ailleurs, sous le regne de François I. Son épouse fut *Geneviéve* le Pilois, du pays du Maine, héritiere des terres de la Prévôtie, & du Pont-Mauvoisin, dont il eut JEAN, qui suit.

XIV. JEAN de Tournebu, chevalier, baron de Livet, seigneur du Pont-Mauvoisin, &c. épousa l'an 1555, *Marie* de Croismare, dont il eut ROBERT, qui suit.

XV. ROBERT II de Tournebu, chevalier, baron de Livet, seigneur du Pont-Mauvoisin, s'allia l'an 1586, avec *Magdeléne* Seghizzo, dame de Bouges, fille d'*Antoine* Seghizzo, Florentin, premier maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis, & de *Catherine* Maignard, dame d'Hauville, de Boscbenard, &c. De ce mariage sortirent, 1. ANNE de Tournebu, baron de Livet & de Mondelis, lequel d'*Anne* de Prunelé, son épouse, laissa 1. *Charles*, guidon des gendarmes, mort des blessures reçues à la bataille de Sedan; 2. *André*, capitaine d'une compagnie des chevaux légers de la reine, tué sans avoir été marié; 3. & 4. *Anne* & *Françoise*, religieuses à Poissi; 5. *Magdeléne*, héritiere de cette branche, mariée à *Claude* le Roux, seigneur de Cambremont; 2. ANTOINE, second fils de *Robert* II, *continua la postérité*.

XVI. ANTOINE de Tournebu, chevalier, baron de Livet, seigneur de Bouges, du Menil-Eudes, du Pont-Mauvoisin, &c. se maria l'an 1618, avec *Elizabeth* de Courtarvel-de-Pesé, fille de *Charles* de Courtarvel, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, seigneur de Courtarvel, baron de Pesé, & de *Guionne* de Tremigon. Leur fils aîné fut FRANÇOIS, qui suit.

XVII. FRANÇOIS de Tournebu, chevalier, baron de Livet, seigneur de Bouges, du Menil-Eudes, du Pont-Mauvoisin, &c. épousa l'an 1651, *Marie* de Guitton, fille de *Jacques* de Guitton, seigneur de Launai, & de la Cour des Bois, dont il eut 1. PIERRE, *qui a continué la postérité*; 2. *Jacques* de Tournebu, seigneur de Chiffretot.

XVIII. PIERRE de Tournebu, chevalier, baron de Tournebu & de Livet, seigneur de Bouges, du Menil-Eudes, du Pont-Mauvoisin, &c. a réuni à sa maison la baronie de Tournebu, par contrat d'acquisition passé l'an 1701, avec Guillaume-Florentin, comte rhingrave de Salm, & souverain de Fenestrange. Il épousa l'an 1680 *Elizabeth* le Cousteux, dont il a eu un fils, JEAN-HENRI de Tournebu, né l'an 1684, qui fut fait prisonnier l'an 1708, à la bataille d'Oudenarde, & conduit en Hollande, d'où il ne revint qu'en l'année 1711. Il fit la même année la campagne en

qualité d'aide de camp de M. le maréchal d'Harcourt.

La maison de Tournebu porte *d'argent, à la bande d'azur.*

TOURNEFORT (Joseph Pitton de) naquit à Aix en Provence le 5 juin 1656, de PIERRE Pitton, écuyer, seigneur de Tournefort, & d'*Aimar* de Fagoue, d'une famille noble de Paris. On le mit au collége des Jésuites d'Aix; mais, quoiqu'on l'appliquât uniquement à l'étude du latin, dès qu'il vit des plantes, il se sentit botaniste. Il vouloit savoir leurs noms, il remarquoit soigneusement leurs différences; & quelquefois il manquoit à sa classe pour aller herboriser à la campagne, & pour étudier la nature, au lieu de la langue des anciens Romains. Il apprit de lui-même en peu de temps à connoître les plantes des environs de sa ville. Destiné à l'église, on le fit étudier en théologie, & on le mit même dans un séminaire: mais la destination naturelle prévalut. Il falloit qu'il vît des plantes. Il alloit faire ses études chéries, ou dans un jardin assez curieux, qu'avoit un apoticaire d'Aix, ou dans les campagnes voisines, ou sur la cime des rochers. Il pénétroit, ou par adresse, ou par présent dans tous les lieux fermés, où il pouvoit croire qu'il y avoit des plantes qui n'étoient pas ailleurs. Il y étoit même quelquefois furtivement, au défaut d'autres moyens; & un jour il pensa être accablé de pierres par des paysans, qui le prenoient pour un voleur. Il n'avoit guère moins de passion pour l'anatomie & pour la chymie, que pour la botanique. Enfin, la physique & la médecine le revendiquerent avec tant de force sur la théologie, qu'il fallut qu'elle le leur abandonnât. Il étoit encouragé par l'exemple d'un oncle paternel qu'il avoit, médecin fort habile & fort estimé; & la mort de son pere, arrivée en 1677, le laissa entierement maître de suivre son inclination. Profitant de sa liberté, il parcourut en 1678 les montagnes de Dauphiné & de Savoye, d'où il rapporta quantité de belles plantes séches, qui commencerent son herbier. M. de Tournefort étoit d'un tempérament vif, laborieux, robuste; un grand fonds de gayeté naturelle le soutenoit dans le travail, & son corps aussi-bien que son esprit avoit été fait pour la botanique. En 1679 il partit d'Aix pour Montpellier, où il se perfectiona beaucoup dans la botanique & dans la médecine. Outre l'excellent jardin des plantes de cette ville, il en courut tous les environs à plus de dix lieues, & en rapporta des plantes inconnues aux gens mêmes du pays. De Montpellier il alla à Barcelone au mois d'avril 1681. Il demeura jusqu'à la S. Jean dans les montagnes de Catalogne, où il étoit suivi par les médecins du pays & par les jeunes étudians en médecine, à qui il démontroit les plantes. Les hautes montagnes des Pyrenées étoient trop proches pour ne le pas tenter; ni la pauvreté des habitans de qui il devoit tirer des vivres, ni la peur des voleurs ne purent le détourner de ce dessein. Aussi fut-il une fois dépouillé par les Miquelets Espagnols. Il enfermoit des réaux dans du pain qu'il portoit sur lui, & qui étoit si noir & si dur, que quoiqu'ils le volassent fort exactement, ils lui laissoient ce pain avec mépris. Les rochers affreux & presque inaccessibles qui l'environnoient de toutes parts, s'étoient changés pour lui en une magnifique bibliothéque, où il avoit le plaisir de trouver tout ce que sa curiosité demandoit, & où il passoit des journées délicieuses. Un jour une méchante cabane où il couchoit, tomba tout à coup; il fut deux heures enseveli sous les ruines, & y auroit péri, si on eut tardé encore quelque-temps à le retirer. Il revint à Montpellier à la fin de 1681, & de-là il alla chez lui à Aix, où il rangea dans son herbier toutes les plantes qu'il avoit ramassées de Provence, de Languedoc, de Dauphiné, des Alpes & des Pyrenées. M. Fagon, premier médecin de la feu reine de France, qui s'étoit fort attaché à la botanique, ayant oui parler fort avantageusement de M. de Tournefort, voulut l'attirer à Paris, où il se rendit en 1683, & la même année ce médecin lui procura la place de professeur en botanique au jardin royal des plantes. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire différens voyages. Il retourna en Espagne, & alla jusqu'en Portugal. Il vit des plantes; mais presque sans aucun botaniste. En Andalousie, qui est un pays fécond en palmiers, il voulut vérifier ce que l'on dit depuis si long-temps des amours du mâle & de la fémelle de cette espéce; mais il n'en put rien apprendre de certain. Il alla aussi en Hollande & en Angleterre, où il vit & des plantes, & plusieurs grands botanistes, dont il gagna facilement l'estime & l'amitié. M. Herman, célébre professeur en botanique à Leyde, voulut lui résigner sa place, parcequ'il étoit déja fort âgé. Il lui en écrivit avec beaucoup d'instance: & le zèle qu'il avoit pour la science qu'il professoit, lui faisoit souhaiter un successeur, non-seulement étranger, mais d'une nation ennemie; car alors la France & la Hollande étoient en guerre. On dit qu'il promettoit à M. de Tournefort une pension de 4000 livres de la part des Etats, & lui faisoit espérer une augmentation quand il seroit encore mieux connu. La pension attachée à la place du jardin royal étoit fort modique: cependant l'amour de son pays lui fit refuser des offres & si utiles & si flateuses. L'académie des sciences ayant été mise en 1692 sous l'inspection de M. l'abbé Bignon, un des premiers usages qu'il fit de son autorité deux mois après qu'il en fut revêtu, fut de faire entrer dans cette compagnie M. de Tournefort & M. Homberg, célébre chymiste, & premier médecin de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, qu'il ne connoissoit ni l'un ni l'autre que par le nom qu'ils s'étoient fait. En 1694, parut le premier ouvrage de M. de Tournefort, intitulé, *Elémens de botanique, ou méthode pour connoître les plantes*, imprimé au Louvre en trois volumes *in*-8°. Ce livre fut fort approuvé des physiciens, c'est-à-dire, du plus grand nombre. Il fut attaqué sur quelques points par M. Rai, célèbre botaniste & physicien Anglois, auquel M. de Tournefort répondit en 1697, par une dissertation latine. La dispute fut sans aigreur, & même assez pôlie de part & d'autre. Le botaniste François, dans un ouvrage postérieur à la dispute, a donné de grands éloges à M. Rai, même sur son systême des plantes. Il se fit recevoir docteur en médecine de la faculté de Paris, & en 1698 il publia son *Histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la médecine.* C'est un *in*-12, dont M. de Jussieu *le Jeune*, médecin, a donné une seconde édition augmentée d'un volume en 1725. On peut encore compter parmi ses ouvrages un livre, ou du moins une partie d'un livre, qu'il n'a pas fait imprimer. Il porte pour titre: *Schola botanica, sive catalogus plantarum quas ab aliquot annis in horto regio Parisiensi studiosis indigitavit vir clarissimus Josephus Pitton de Tournefort, doctor medicus; ut & Pauli Hermanni Paradaisi Batavi Prodromus, &c. Amstelodami* 1699. Un Anglois nommé Simon Warton, qui avoit étudié trois ans en botanique au jardin du roi sous M. de Tournefort, fit ce catalogue des plantes qu'il y avoit vues. Comme les *élémens de botanique* avoient eu tout le succès que l'auteur même pouvoit desirer, il en donna en 1700 une traduction latine en faveur des étrangers, & plus ample, sous le titre de *Institutiones rei herbariæ*, en trois volumes *in*-4°, dont le premier contient les noms des plantes distribuées selon le systême de l'auteur, & les deux autres leurs figures très-bien gravées. A la tête de cette traduction est une grande préface ou *introduction à la botanique*, qui contient, avec les principes du systême de M. de Tournefort, ingénieusement & solidement établis, une histoire de la botanique & des botanistes, recueillie avec beaucoup de soin, & agréablement écrite. Son amour pour les plantes ne l'empêchoit pas de se porter à toutes les autres curiosités de la physique, pierres figurées, marcassites rares, pétrifications & crystallizations extraordinaires, coquillages de toutes espéces. Il est vrai que croyant que les pierres

étoient des plantes qui végétoient & qui avoient des graines, par-là même elles entroient naturellement dans son étude principale. Il étoit même assez disposé à étendre ce système jusqu'aux métaux. Il ramassoit aussi des habillemens, des armes, des instrumens de nations éloignées, & autres sortes de curiosités, qui quoiqu'elles ne soient pas sorties immédiatement des mains de la nature, ne laissent pas de devenir philosophiques, pour quiconque sait philosopher. De tout cela ensemble, il s'étoit fait un cabinet superbe pour un particulier, & fameux dans Paris. Les curieux l'estimoient à quarante-cinq ou cinquante mille livres. Avec les qualités qu'on vient de remarquer en M. de Tournefort, il étoit tout propre à faire de grands profits dans des voyages, par les remarques qu'il y feroit. Aussi conte-t-on que ce fut un grand bonheur pour les sciences, que l'ordre que M. de Tournefort reçut du roi en 1700, d'aller en Gréce, en Asie & en Afrique, non-seulement pour y reconnoître les plantes des anciens, & peut-être aussi celles qui leur ont échapé; mais encore pour y faire des observations sur toute l'histoire naturelle, sur la géographie ancienne & moderne, & même sur les mœurs, la religion & le commerce des peuples. M. de Tournefort, accompagné de M. Gundelsheimer, Allemand, excellent médecin, & de M. Aubriet, habile peintre en miniature, alla jusqu'à la frontiere de Perse, toujours herborisant & observant. Il n'alloit par mer que le moins qu'il lui étoit possible; il étoit toujours hors des chemins, & s'en faisoit de nouveaux dans des lieux impraticables. Il vouloit aller en Afrique; mais la peste qui étoit en Egypte le fit revenir de Smyrne en France en 1702. Les découvertes qu'il avoit faites pour les plantes fournirent de matiere à son *Corollarium institutionum rei herbariæ*, imprimé en 1703. Etant de retour à Paris, il voulut reprendre la pratique de la médecine. Il eut quelque peine à renouer le fil de ce qu'il avoit quitté. Il falloit d'ailleurs qu'il s'acquittât de ses anciens exercices du jardin royal: il y joignit encore ceux du collége royal, où il eut une place de professeur en médecine. Les fonctions de l'académie lui demandoient aussi du temps: enfin il vouloit travailler à la relation de son grand voyage, dont il n'avoit rapporté que de simples mémoires informes & intelligibles pour lui seul. Tant d'occupations altererent sa santé, & cependant il ne la ménagea pas davantage. Lorsqu'il étoit dans cette mauvaise disposition, il reçut par malheur un coup fort violent dans la poitrine, dont il jugea bientôt qu'il mourroit. Il ne fit que languir pendant quelques mois, & il mourut le 28 décembre 1708, âgé de 53 ans. Par son testament il a laissé son cabinet de curiosités au roi, pour l'usage des savans, & ses livres de botanique à M. l'abbé Bignon. Les deux volumes *in*-4° de ses voyages ont été imprimés au Louvre, le premier avant sa mort, & le second après, sur le manuscrit de l'auteur, qui a été trouvé dans un état où il n'y avoit rien à desirer. On a encore de lui une *réponse à deux lettres*, écrites par Philibert Collet, laquelle est insérée dans le journal des savans du 27 mai 1697, sous le nom de M. Chomel qui n'en est point l'auteur. On trouve aussi treize mémoires de M. de Tournefort dans les mémoires de l'académie des sciences. * *Histoire de l'académie royale des sciences, de l'an* 1708. Lettre de M. Lauthier, sur M. de Tournefort.

TOURNELLE, chambre établie dans les parlemens, composée de conseillers tirés de la grand'chambre & des enquêtes, qui y vont servir tour à tour. *La tournelle civile* à Paris étoit une chambre où l'on jugeoit certaines affaires à l'audience. Elle a été érigée en 1667; & en 1669 elle etoit composée d'un président à mortier, de six conseillers de la grand'chambre, & de quatre conseillers de chacune des chambres des enquêtes, qui y servoient tour à tour de trois mois en trois mois. Par l'édit de 1667, son pouvoir étoit limité à la somme de mille livres, ou à cinquante livres de rente; & par l'édit de 1669, la Tournelle civile pouvoit juger en dernier ressort, & à l'audience, seulement jusqu'à la somme de 3000 livres, ou de 150 livres de rente. Il falloit tous les ans une nouvelle commission pour cette chambre; mais depuis l'année 1697 ou 1698, on n'a point demandé cette commission. Ainsi la Tournelle civile demeure en quelque sorte supprimée: & les affaires dont elle prenoit connoissance retournent à la grand' chambre, ou aux chambres des enquêtes selon leur nature. La *Tournelle criminelle* est celle où l'on juge les affaires du grand criminel, c'est-à-dire, où il s'agit de bannissement, de galéres, de mort ou de quelque peine corporelle; car les enquêtes connoissent du petit criminel, c'est-à-dire, des crimes où il n'échet qu'une peine pécuniaire. Quand on dit absolument qu'une affaire a été renvoyée à la Tournelle, on entend que c'est à la Tournelle criminelle, & qu'il ne s'y agit pas seulement de simples dommages & intérêts; mais de quelque note infamante ou peine afflictive. Par l'ordonnance de 1670, les ecclésiastiques, les gentilshommes, les secrétaires du roi & les principaux officiers de justice dans les siéges inférieurs, peuvent demander à être jugés par la Tournelle & la grand'chambre assemblées. Par l'édit de Charles VII, en 1452, il est enjoint que les causes criminelles se vuideront à la Tournelle, à la charge toutefois que si en définitive le crime emportoit peine capitale, le jugement s'en feroit en la grand'chambre. François I, en 1519, lui donna une nouvelle forme, & la rendit ordinaire: ainsi aujourd'hui la Tournelle criminelle connoît par appel en dernier ressort de toutes les affaires criminelles, excepté, comme l'on a dit, de celles des gentilshommes & des officiers privilégiés, dont le procès peut être seulement instruit à la Tournelle; mais ils ont le droit d'en évoquer le jugement à la grand'chambre. La Tournelle criminelle est composée de quatre présidens à mortier, de six conseillers laïcs de la grand'chambre, & de deux de chacune des chambres des enquêtes. Ils y vont tour à tour de trois mois en trois mois, excepté ceux de la grand'chambre, qui y servent six mois. Il y a aussi une chambre de tournelle criminelle dans quelques autres parlemens. On l'appelle chambre de la Tournelle, parceque les conseillers de la grand'chambre & des enquêtes y vont tour à tour. D'autres disent qu'elle fut nommée *Tournelle*, parcequ'elle s'assembloit dans une tour, qui sert présentement de buvette à messieurs de la grand'chambre du parlement de Paris. * *Hist. de France.*

TOURNELY (Honoré) docteur de la faculté de théologie de Paris, de la maison de Sorbonne, professeur royal émérite, & chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, s'est fait connoître dès la fin du XVII siécle. Il étoit né à Antibes en Provence le 28 d'août 1658, sans autres biens que beaucoup d'ouverture pour l'étude, & une grande disposition pour y réussir. Ayant trouvé le moyen de venir à Paris, il étudia avec application, & après sa philosophie, il fit son cours de théologie avec succès, fut reçu en la maison & société de Sorbonne, & prit le bonnet en 1686. Environ deux ans après, c'est-à-dire, en 1688, l'université de Douay ayant besoin de quelque homme capable d'y enseigner la théologie, le roi Louis XIV y envoya M. Tournely avec M. d'Espalongues, tous deux habiles & en état de faire honneur à la faculté par leurs talens. Le premier fut rappellé quatre ans après, c'est-à-dire en 1692, pour remplir le même emploi à Paris, dans les écoles de Sorbonne, où il a professé pendant vingt-quatre ans avec assez d'applaudissement. Il quitta sa chaire en 1716; & depuis ce temps-là, il a employé une partie de son temps à revoir les écrits qu'il avoit dictés dans les écoles de Sorbonne. La plupart étoient déja imprimés lorsqu'il mourut le 26 de décembre 1729. En 1725 il avoit publié ses traités ou leçons de théologie sur la grace, 2 vol. *in*-8°: la même année son Traité

des attributs de Dieu, 2 vol. *in*-8° : en 1726, celui des ſacremens en général, & celui de la Trinité 2 vol. *in*-8°. En 1727 un Traité de l'égliſe, vol. *in*-8°. & ceux de l'incarnation, *in*-8°. 1 vol. & des ſacremens de Baptême & de Confirmation, auſſi en 1 vol. *in*-8°. En 1728, ſes Traités des ſacremens de la Pénitence & de l'Extrême-onction, 2 vol. *in*-8°. Enfin en 1729, les Traités du ſacrement de l'Ordre & de celui de l'Euchariſtie, 2 vol. *in*-8° pour celui-ci, & un pour le premier. Le Traité du ſacrement de Mariage étoit preſque achevé d'imprimer lorſque M. Tournely mourut, & il a paru en 1730, en 1 vol. *in*-8°. On a auſſi trois abrégés de cette théologie, l'un plus étendu qui eſt de M. Montaigne, docteur de Sorbonne, prêtre de S. Sulpice; le ſecond moins étendu, qui eſt de M. Robinet, qui a été depuis official de Paris: le troiſiéme a paru en 1744 & 1745. 3 vol. *in*-12, ſous ce titre, *Inſtitutiones theologicæ, quas è fuſioribus ſuis editis & ineditis ad uſum ſeminariorum contraxit Petrus* C. * * * (Pierre Collet, Lazariſte) *theologiæ Tourneliana continuator : opus ad juris romani & gallici normam exactum.* Tout le monde ſait auſſi avec quel zèle M. Tournely a prêté pluſieurs fois ſa plume pour la défenſe de la bulle *Unigenitus.* * Honor. Tournely, *prælection. theolog. de Sacram. matr. præfatio. Journ. des ſav. févr.* 1731. *Mémoires du temps.*

TOURNEMINE, illuſtre & ancienne maiſon de Bretagne, a eu pour tige dans le XII ſiécle, ſelon la tradition de cette famille, un prince de la maiſon d'Anjou, fils de Geofroi *Plantegeneſt*, comte d'Anjou, & frere de Henri II, roi d'Angleterre. Voici ſur quels faits eſt appuyée cette tradition.

Conan III, dit *le Gros*, comte de Bretagne, ayant été chaſſé de ſes états l'an 1155, par Eudon vicomte de Porrhoët, ſon beau-pere implora le ſecours de Henri roi d'Angleterre, ſon proche parent. Ce prince, touché du malheur de Conan, paſſa l'année ſuivante en Normandie, & de-là fit marcher en Bretagne une armée, commandée par un de ſes freres, âgé pour lors de vingt ans, & appellé le comte GUILLAUME, comme on le juſtifie par un ancien titre du cartulaire de l'abbaye de S. Aubin-des-Bois; & non pas Edouard, comme l'ont cru quelques auteurs. Le ſurnom de ce jeune prince étoit *Tournemine*; & paroît être un de ces ſobriquets que l'on donnoit pour lors aſſez communément aux ſouverains, & ſur-tout aux princes de la maiſon d'Anjou, dont quelques-uns ont été ſurnommés *le Roux, Griſe-Gonnelle, le Noir, Plantegeneſt.* A peine fut-il entré en Bretagne, que les affaires de Conan prirent une autre face : le vicomte de Porrhoët fut défait; & le comte ayant été rétabli après la priſe de Rennes, fit épouſer par reconnoiſſance à ſon libérateur, *Conſtance* ſa ſœur, qui pour lors étoit apparemment veuve d'*Alain* III, vicomte de Rohan, & dont le tombeau ſe voit encore en l'abbaye de S. Aubin-des-Bois.

I. GUILLAUME Tournemine reçut en don du duc de Bretagne, les terres de Botloi, de Leshadré, de Carmelin, &c. De ſon mariage avec la princeſſe *Conſtance* de Bretagne, il laiſſa un fils appellé GEOFROI, ainſi que ſon aïeul, comte d'Anjou.

II. GEOFROI Tournemine, I du nom, ſeigneur de Botloi, &c. épouſa *Edie* de Bretagne, fille unique de *Rivallon* comte de Lamballe. C'étoit elle que ſembloit regarder la ſucceſſion de ſon frere, mort ſans enfans; mais il inſtitua pour héritier le comte Alain, depuis duc de Bretagne, ſon couſin : diſpoſition qui fut depuis ratifiée par OLIVIER Tournemine, fils de cette princeſſe, & de *Geofroi* I.

III. OLIVIER Tournemine, I du nom, vicomte de Pleherel, ſeigneur de Landibiau & de la Forêt-de-Lanmur, où il fit bâtir le château de la Hunaudaye, eut ces terres en échange de ſes droits ſur le comté de Lamballe, par tranſaction paſſée entre Pierre de Dreux, duc de Bretagne, & lui, en l'année 1214. Le titre de vicomte, qui étoit alors d'une très-grande diſtinction, ne lui étoit commun en Bretagne qu'avec les vicomtes de Rohan & de Léon. Il fut préſent, l'an 1225, à un acte de conceſſion fait par le duc de Bretagne aux habitans de Saint-Aubin-du Cormier. De ſon épouſe *Sibylle* de Châteaubriant, il laiſſa 1. GEOFROI Tournemine, II du nom, qui ſuit; 2. *Margilie* Tournemine, mariée à *Roland* de Pleguen; 3. *Olivier* Tournemine, religieux; 4. *Julien* Tournemine, religieux; 5. *Sibylle* Tournemine, épouſe de *Geofroi* de Dol.

IV. GEOFROI Tournemine, II du nom, ſire de la Hunaudaye, paſſa un acte, où il parle de ſes ancêtres, avec les religieux de S. Aubin-des-Bois, l'an 1238, & mourut vers l'an 1264. Son teſtament, rapporté par Du Pas dans ſon *hiſtoire généalogique de Bretagne*, donne une grande idée de ſes richeſſes & de ſa magnificence. De *Julienne* ſon épouſe, il eut cinq garçons & une fille, 1. PIERRE Tournemine, *qui continua la poſtérité*; 2. *Olivier*; 3. *Geofroi*, évêque de Tréguier, étroitement uni avec S. Yves, qu'il avoit choiſi pour ſon official; 4. *Guillaume*, tréſorier de la cathédrale de Treguier; 5. *Alix* Tournemine, épouſe de *Gui* d'Argenton.

V. PIERRE Tournemine, I du nom, exécuta le teſtament de ſon pere, comme on le prouve par des actes autentiques. On ſait qu'il vivoit encore l'an 1294; mais on ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut GEOFROI Tournemine, III du nom, qui ſuit.

VI. GEOFROI Tournemine, III du nom, épouſa l'an 1276 *Jeanne* de Beaumanoir, de laquelle il laiſſa 1. OLIVIER Tournemine, qui ſuit : 2. *Guillaume* Tournemine, ſeigneur de Barahe, pere de *Jeanne* de Tournemine, épouſe d'*Alain* du Cambout, & tige d'une branche établie en baſſe Bretagne.

VII. OLIVIER Tournemine, II du nom, ſoutint avec ardeur le parti de Charles de Blois, qui diſputoit le duché de Bretagne à Jean de Montfort, & acquit beaucoup de réputation dans les trois ſiéges que ſouffrit la ville de Vannes pendant cette guerre. Il commandoit dans cette place avec le vicomte de Léon, lorſqu'elle fut ſurpriſe l'an 1343, par les troupes de Jean de Montfort. Le vicomte & lui s'étant joints au ſire de Beaumanoir, aſſemblerent un corps de douze mille hommes, aſſiégerent Vannes, & la reprirent. Ce fut dans un aſſaut qu'ils y livrerent, que fut bleſſé à mort Robert comte d'Arles, qui en étoit gouverneur, & qui s'étoit révolté contre le roi Philippe *de Valois*, ſon ſouverain. Depuis, ils ſoutinrent dans la même ville un ſiége contre le roi d'Angleterre, qui fut contraint de le lever. Olivier Tournemine mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau* de Machecoul, avec laquelle il fonda le couvent des Auguſtins de Lamballe : 2°. l'an 1339, *Marguerite* de Rougé. Du premier lit ſortirent, 1. *Geofroi* Tournemine, ſire de la Hunaudaye, qui fut tué au ſiége de la Roche-de Rien, ſans laiſſer d'enfans; 2. *Olivier* Tournemine, ſi célébre dans l'hiſtoire, ſous le nom de *ſire de Tournemine*, par les preuves éclatantes de valeur qu'il donna en faveur de Charles de Blois ſon ſouverain, dont il étoit lieutenant général. Il fut tué près de ce prince au combat d'Aurai, l'an 1364, & ne laiſſa point d'enfans. Du ſecond mariage d'Olivier II naquit PIERRE Tournemine, qui ſuit.

VIII. PIERRE Tournemine, II du nom, ſire de la Hunaudaye, ſuccéda à ſes freres, & fut compagnon d'armes du célébre Bertrand du Gueſclin, aux exploits duquel il eut très-grande part. Lorſque Jean de Montfort eut traité avec la veuve de Charles de Blois, l'an 1374, il ſe réconcilia de bonne foi avec lui; mais ſans ſe détacher entierement des intérêts de cette malheureuſe princeſſe, en faveur de laquelle il fit ſouvent l'office de médiateur auprès du duc. Ce fut par motif de pure probité; car ſon zèle n'en fut pas moins ardent pour ſon nouveau ſouverain. En effet, lorſque Jean de Montfort eut été contraint de ſe retirer en Angleterre, Pierre Tournemine prit ſoin d'appaiſer les grands de Breta-

gne, irrités contre lui; & ayant obtenu des états l'an 1371, permission de lever un corps de troupes, il se mit à leur tête pour aller recevoir le duc à Saint-Malo. De son épouse *Jeanne* de Craon, alliée à la plupart des maisons souveraines de l'Europe, & fille de *Guillaume* de Craon & de *Marguerite* de Flandre, il laissa 1. JEAN Tournemine, qui suit; 2. *Pierre* Tournemine, seigneur de Jaczon, qui épousa *Tifaine* du Guesclin, & qui fut vaincu dans un fameux duel au Bouffai de Nantes l'an 1386, par Robert de Beaumanoir, qui l'accusoit du meurtre de Jean de Beaumanoir son frere, premier mari de *Tifaine* du Guesclin; & 3. *Françoise* Tournemine, épouse de *Robert* de Lanvallai, seigneur de Tressant.

IX. JEAN Tournemine, I du nom, sire de la Hunaudaye, épousa *Isabeau* de Baumanoir, fille de *Jean* de Beaumanoir & de *Marguerite* de Rohan, sa seconde femme, & sœur de *Pierre*, de *Robert* & de *Jean* de Beaumanoir, *dont nous venons de parler*, dont il eut JEAN Tournemine II, qui suit.

X. JEAN Tournemine, II du nom, sire de la Hunaudaye, & lieutenant général en Bretagne sous le duc de Bourgogne, régent de ce duché vers l'an 1422, fut un des chefs de l'armée qui assiégea Chantoceaux l'an 1420, & qui délivra le duc Jean V, que les petits-fils de Charles de Blois avoient fait prisonnier dans cette place avec son frere Richard & ses principaux officiers, & fut tué au combat des Bas Courtils en Normandie l'an 1427. Il laissa de sa femme *Jeanne* de Saffré, dame de Saffré & de Sion, 1. GILLES Tournemine, qui suit; 2. *Jean*, sire de la Guerche, *tige de la branche de* TOURNEMINE-LA-GUERCHE, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Jacqueline* Tournemine, mariée à *Jean* de Coëtquen, grand-maître de Bretagne.

XI. GILLES Tournemine, sire de la Hunaudaye, partagea avec quelques seigneurs le commandement de l'armée bretonne, qui l'an 1449, prit en Normandie Saint-James de Beuvron, Mortaing, & les années suivantes, Coutances, Saint-Lô, Carentan, Avranches, &c. L'an 1451, il disputa la préséance aux états de Bretagne, & y fit recevoir son opposition contre les seigneurs de Derval, de Quintin, & de Maleftroit, dont les terres venoient d'être érigées en baronies par le duc Pierre. Deux ans après il fut nommé par ce prince pour commander sous le comte d'Estampes, son cousin, qui étoit très-jeune, le secours qui fut envoyé de Bretagne au roi Charles VII, & auquel on fut redevable en partie de l'heureux succès du combat de Castillon, dans lequel fut tué le fameux Talbot général des Anglois. GILLES Tournemine mourut l'an 1474, & ne laissa point d'enfans de *Béatrix* de la Porte de Vesins, qu'il avoit épousée en premieres nôces. De sa seconde femme *Marie* de Villiers, dame du Hommet, fille & principale héritiere de *Jean* de Villiers, seigneur du Hommet, connétable héréditaire de Normandie, & chef de la maison d'où sont sortis les ducs de Bukingham en Angleterre, il avoit eu 1. *François* Tournemine, sire de la Hunaudaye, de Saffré, du Hommet, &c. connétable héréditaire de Normandie, & lieutenant général du duc de Bretagne dans les évêchés de Saint-Malo & de Saint-Brieu. En considération de ses services, & sur-tout de ceux qu'il avoit rendus à la prise de Moncontour sur les François, il obtint du duc l'an 1487, l'érection de sa terre de la Hunaudaye en baronie, & fut maintenu dans le droit de l'opposition formée par Jean II, son pere, contre les barons de Derval, Quintin & de Maleftroit. Il mourut sans enfans de sa premiere femme *Marguerite* du Pont, héritiere de la maison de Plusquellec, ni de *Jacqueline* de Tréal, sa seconde femme. GEORGE Tournemine, son frere, lui succéda.

XII. GEORGE Tournemine, baron de la Hunaudaye & de Retz, seigneur de Saffré, du Hommet, &c. recueillit la succession de *François* Tournemine, son frere aîné, l'an 1500, puis celle d'*André* de Chauvigni, baron de Retz, aux droits de *Jeanne* de Saffré, sa grand-mere. Ce seigneur eut très-grande part à la victoire remportée sur les Vénitiens l'an 1509, par Hercule duc de Ferrare, allié du roi Louis XII. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Renée* de Ville-Blanche, fille de *Henri* de Ville-Blanche, grand-maître de Bretagne, & ne laissa d'*Anne* de Montejan, sa seconde femme, que FRANÇOISE Tournemine, qui suit.

XIII. FRANÇOISE Tournemine, célébre à la cour de François I, sous le nom d'*Amirale d'Annebaut*, épousa 1°. *Pierre* de Laval, seigneur de Montafilant: 2°. *René* de Montejan, maréchal de France, desquels elle n'eut point d'enfans: 3°. *Claude* d'Annebaut, amiral & maréchal de France. Leur fils *Jean* d'Annebaut, tué à la bataille de Dreux, l'an 1562, avoit épousé *Catherine* de Clermont, laquelle ayant eu la baronie de Retz pour ses deniers dotaux, la porta en la maison de Gondi, en épousant *Albert* de Gondi, appellé depuis *le Maréchal de Retz*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GUERCHE.

XI. JEAN Tournemine, III du nom, sire de la Guerche, fils puîné de JEAN Tournemine, II du nom, sire de la Hunaudaye, & de *Jeanne* de Saffré, fut grand-véneur de Bretagne, & mourut l'an 1477. Il avoit épousé *Mathurine* du Perier, issue des anciens comtes de Quintin, & laissa de ce mariage 1. *François* Tournemine, sire de la Guerche, qui fut nommé par Louis II, ambassadeur en Hongrie l'an 1500, pour y conduire la princesse Anne de Foix, fille du comte de Candale, & épouse de Ladislas roi de Pologne, de Hongrie & de Bohême: il s'aquitta de cette ambassade avec magnificence & dextérité; fit assigner le douaire de la reine sur le domaine de Hongrie; porta le sceptre royal au couronnement; se signala dans plusieurs expéditions contre les Turcs: & après avoir fait deux fois le voyage de la Terre-sainte, il mourut l'an 1529, sans avoir été marié; & 2. RAOUL Tournemine, qui suit.

XII. RAOUL Tournemine, sire de la Guerche, & chevalier d'honneur des reines Anne de Bretagne & Claude de France, suivit les rois Charles VIII & Louis XII, dans les guerres d'Italie, & fut fait chevalier par le premier de ces princes sur le champ de bataille après la victoire de Fornoue le 5 juillet 1495. Il fut ambassadeur à Rome & en Angleterre, & épousa *Marguerite* Caillon, fille d'honneur de la reine, & héritiere par la mort de ses freres, des seigneuries de Bellejoye, de la Léotarderie, de Chabreuil, de Chédurie & de Nitoac, dont il eut 1. RENÉ, qui suit; 2. PIERRE, *tige de la branche de* TOURNEMINE CAMSILLON, *rapportée ci-après*; 3. *Jean*, chevalier de S. Jean de Jérusalem, & commandeur de la Ville-Dieu; 4. *Charles*, abbé de Bournet, prieur de Hédé, aumônier du roi, & l'un des Mécénes de son temps; 5. *Julien*, seigneur de Montmoréal, qui épousa 1°. *Anne* de Montbourcher: 2°. *Marguerite* de Coligni, héritiere de la maison de Laval, dont il n'eut point d'enfans; & 6. *Françoise* Tournemine, épouse de *René* de Bintin.

XIII. RENÉ Tournemine, I du nom, sire de la Guerche, de Jacson, de Rouault, de Chemeré, &c. panetier de monseigneur le Dauphin, épousa *Françoise* Hingant, dame du Hac, de Cicé, & de Bintin, de laquelle il eut 1. RENÉ, qui suit; 2. *Antoine*, seigneur de Jacson; 3. *Catherine*, épouse de *Joseph* de la Mothe-Vauclerc; 4. *Françoise*, femme de *Henri*, vicomte de Rohan, prince Léon, & mere de deux filles qui moururent jeunes; & 5. *Marguerite* Tournemine, mariée 1°. à *N.* seigneur de la Boutellerie: 2°. à *Troile* de Mescouer, marquis de Roche.

XIV. RENÉ Tournemine, II du nom, baron de la Hunaudaye, dont *nous parlerons plus bas dans un article séparé*, hérita l'an 1589, par la mort de *Magdeléne* d'Annebaut, sa cousine au quatriéme dégré, fille de l'amiral d'Annebaut, & de *Francoise* Tournemine, & petite-fille de *Georges* Tournemine, de la baronie de

la Hunaudaye, qui étoit sortie de sa maison. Il épousa *Marie* de Coëtlogon, vicomtesse de Mejusseaume, dame la Gaudinaye, & héritiere de la seconde branche d'une illustre & ancienne famille de Bretagne, dont il eut RENÉ, III du nom, qui suit.

XV. RENÉ Tournemine, III du nom, capitaine de cent hommes d'armes d'ordonnance, épousa *Heléne* de Beaumanoir, très-riche héritiere, & mourut sans enfans l'an 1609.

Par la mort de *René* III, *Jeanne-Heléne* de la Mothe-Vauclerc, dont la mere *Catherine* Tournemine étoit fille de *René* I, devint héritiere de la baronie de la Hunaudaye & des autres biens des deux branches aînées, qu'elle porta dans la maison de Rosmadec. Sa fille Catherine de Rosmadec les porta dans la maison de Rieux.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CAMSILLON.

XIII. PIERRE Tournemine, III du nom baron, de Camsillon, fils puîné de RAOUL Tournemine, & de *Marguerite* Caillon, épousa *Renée* de Rieux, fille de *François* de Rieux, seigneur d'Asserac, & de *Renée* de la Feuillée de Plouder, & petite-fille du maréchal de Rieux & d'*Isabeau* de Bretagne. Il mourut l'an 1582, & laissa 1. FRANÇOIS I, qui suit; 2. *Samuel*; 3. *Gédéon*; 4. *Pierre*; 5. *Daniel*; 6. *Isaac*; 7. *Paul*, seigneur de Camsillon, qui épousa 1°. *Jeanne* de Pierre-Bussiere: 2°. *Esther* Arnaud, sœur d'Antoine Arnaud, procureur-général de la reine Catherine de Médicis, & célébre avocat au parlement de Paris; 8. *Marie* Tournemine, épouse de *Jean* seigneur d'Assi; & 9. *Jeanne* Tournemine, épouse d'*Olivier* de Saint-Gilles, seigneur du Perronnai-le-Gage.

XIV. FRANÇOIS Tournemine, I du nom, baron de Camsillon, servit avec une extrême fidélité les rois Henri III & Henri IV. Il lui en couta une grande partie de ses biens, & entre autres son château de Camsillon, qui fut pris après un long siége, & rasé par la garnison espagnole du Croisic. C'est ainsi qu'il s'exposa aux fureurs de la Ligue, quoiqu'il fût catholique de religion, pour les intérêts du roi Henri IV, même avant la conversion de ce prince; & c'est ainsi que *Pierre* III, son pere, quoiqu'engagé dans le calvinisme, avoit combattu pour les rois catholiques contre les religionaires. Cette fidélité inviolable étoit une espéce de succession qu'ils tenoient de leurs aïeux, dont aucun n'avoit jamais porté les armes contre son légitime souverain, pendant les guerres civiles de Bretagne. François Tournemine mourut l'an 1597, au camp d'Amiens, où il avoit conduit à ses dépens un secours de cinq cens gentilshommes. De son épouse *Odette* Goulart, sortie d'une ancienne maison de Poitou, fondue dans celle de la Rochefoucaud-Montendre, il laissa RENÉ IV, qui suit.

XV. RENÉ Tournemine, IV du nom, s'allia avec *Renée* Peschart, héritiere de la maison de Botteleraye, de laquelle il eut entre autres enfans JEAN-JOSEPH, qui suit.

XVI. JEAN-JOSEPH Tournemine, baron de Camsillon, seigneur du Bois-au-Voyer, de la Bottelleraye, de Priac, &c. chef du nom & des armes de Tournemine, mort le 19 novembre 1711, avoit épousé *Marie* de Coëtlogon, fille de *René* de Coëtlogon, lieutenant de roi dans la haute Bretagne, & de *Philippe* marquise de Coëtlogon. Cette dame étoit niéce de *Louis-Emanuel* marquis de Coëtlogon, vice-amiral de France & lieutenant général des armées de terre, & sœur de *René-Hyacinthe* marquis de Coëtlogon, lieutenant de roi dans la haute Bretagne; de *Louis-Marcel* évêque de Tournai; & de *Louise*, épouse de *Louis* d'Oger, marquis de Cavoie, grand maréchal des logis de la maison du roi. Leurs enfans sont 1. *René-Joseph* Tournemine, Jésuite, dont nous allons parler dans un article séparé; 2. *Thérèse*, épouse du comte de Talhouet; 3. *René-Gui* comte de Tournemine, capitaine lieutenant des gendarmes de la reine, brigadier des armées du roi, mort des blessures reçues à la bataille de Malplaquet le 11 septembre 1707, après y avoir fait des actions de héros; ce sont les termes dans lesquels M. le maréchal de Boufflers en écrivit au roi: il étoit aussi distingué par sa piété, son exacte probité & la connoissance de toutes les sciences, que par sa valeur; 4. *Louis-Marcel*, lieutenant de vaisseau; 5. LOUIS-IGNACE, qui suit; 6. *Susanne*; 7. *Jeanne*; 8. *Françoise* Tournemine, non mariées.

XVII. LOUIS-IGNACE Tournemine, baron de Camsillon, &c. chef du nom & armes, a épousé en 1712, *Louise-Gabrielle* Phélipot, fille unique du comte de la Piguelaye.

BRANCHE DES MARQUIS DE COETMUR.

X. GEOFROI Tournemine, seigneur de Carmelin, fils puîné, selon toutes les apparences, de JEAN I, & d'*Isabeau* de Beaumanoir, épousa *N.* de Coëtivi, fille du seigneur de Taillebourg, & en eut JEAN, qui suit.

XI. JEAN Tournemine, époux de *Catherine* de Rivel, héritiere de la maison de Coëtmur, fut pere d'ALIN Tournemine, qui suit.

XII. ALIN Tournemine, vicomte de Rosenet, seigneur de Coëtmur, de Carmelin, de l'Escouet, eut de son épouse *Marguerite* du Chastel, FRANÇOIS, qui suit; & *Marie* Tournemine.

XIII. FRANÇOIS Tournemine laissa de *Renée* de Saint-Amadour, JACQUES, qui suit.

XIV. JACQUES Tournemine, marquis de Coëtmur, &c. s'allia avec *Lucrece* de Rohan, fille de *Louis* de Rohan, prince de Guemené, & en eut deux filles, RENÉE Tournemine, qui suit; & *Jeanne* Tournemine, mariée au seigneur de l'Isle-de-Rouet en Poitou.

XV. RENÉE Tournemine, épousa 1°. *Jean* de l'Isle, seigneur de Marivaux, capitaine des gardes du corps de Henri III, si renommé par le fameux duel arrivé le 2 août 1589, entre lui & le seigneur de Marolles qui tenoit le parti de la ligue, en présence des deux armées, dont elle n'eut point d'enfans: 2°. *Alexandre* de Vieux-Pont, seigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles mariées aux marquis de Sourdeac, de Vieuxpont, & de Crequi.

La maison de TOURNEMINE, porte *écartelé d'or & d'azur.*

Il y a en Auvergne une branche de la maison de TOURNEMINE, dont est sorti M. de Tournemine qui a été fait maréchal de camp l'an 1704.

TOURNEMINE (René) II du nom, baron de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du roi, & son lieutenant général dans ses armées & en Bretagne, fit ses premieres armes en Piémont sous le maréchal de Brissac, & servit sous cinq rois sans interruption avec une valeur & une prudence distinguée. Au siége de Lusignan l'an 1574, dans une sortie où les rebelles avoient poussé les troupes du roi jusqu'aux batteries, il soutint presque seul leur impétuosité, sauva l'artillerie & les repoussa dans la ville. Depuis il fut employé à ramener par les voies de douceur la ville de la Rochelle qu'on n'avoit pu soumettre par la force, & conduisit cette négociation avec tant de dextérité, que la cour crut le devoir récompenser en lui donnant la lieutenance-générale de Bretagne. Ce fut principalement à ses soins que le roi Henri IV fut redevable de la réduction de cette province, qui gémissoit sous le joug du duc de Mercœur. Uniquement dévoué aux intérêts de son roi, & sourd à toutes les propositions de la ligue, il rompit les mesures les plus justes de ce duc, & acheva ce grand ouvrage par la prise de Rennes, dont il s'empara par intelligence. Au reste il gouverna avec tant d'équité, de douceur & de désintéressement, que les états de Bretagne charmés de son administration, supplierent le roi par une requête d'honorer leur gouverneur du collier de ses ordres, *dont il étoit digne* (ce sont leurs termes) *& par ses grands services & par sa haute nais-*

sance. Ce grand homme épuisé par ses longs travaux qu'il avoit essuyés pour le bien de l'état, tomba malade au camp devant Rouen, assiégé par Henri IV, & mourut en retournant à Rennes l'an 1590. Le roi écrivit de sa main au baron son fils, pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit d'une si grande perte, & lui conserva en même temps la compagnie de cent hommes d'armes de son pere : grace d'autant plus singuliere, que la trop grande jeunesse de ce seigneur sembloit le mettre hors d'état d'y prétendre. * Argentré, *histoire de Bretagne.* Du Pas, *histoire généalogique de Bretagne.* Le président de Thou. D'Avila. Mezerai. *Titres de la maison de* Tournemine, &c.

TOURNEMINE (René-Joseph) de la noble & ancienne famille dont on vient de parler, étoit fils aîné de JEAN-JOSEPH de Tournemine, baron de Camsillon, seigneur du Bois-au-Voyer, &c. & de *Marie* de Coëtlogon. Il naquit à Rennes le 26 avril 1661, & fit ses études dans sa patrie avec beaucoup de distinction. Il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être un jour, un amateur des sciences & des arts, un grand critique, un génie propre à acquérir une érudition fort variée, & à en faire un bon usage pour l'utilité publique. Après avoir fait sa philosophie, renonçant à toutes les espérances du siécle que sa naissance & son titre d'aîné dans une famille très-distinguée, pouvoient lui faire concevoir, il entra au noviciat des Jésuites le 30 août 1680. Il fit la profession solemnelle des quatre vœux le 2 février 1695. Il avoit régenté les humanités l'espace de sept ans avec de grands applaudissemens. Dans la suite il régenta à Rouen la philosophie deux ans, & six ans la théologie. Sur la fin de 1701, il fut placé dans le collége de Paris, pour être à la tête de ceux à qui l'on avoit confié la composition de ce fameux Journal si connu sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, imprimés pendant tant d'années à Trévoux, & qui s'impriment aujourd'hui à Paris. Outre les piéces particulieres que le P. Tournemine y inséra, & qui étoient le fruit de ses études & de ses recherches, il y a fourni un grand nombre d'extraits, la plupart faits avec beaucoup de goût & de discernement. En 1718, il fut transféré à la maison professe, où il eut l'emploi de bibliothécaire qu'il exerça avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le seiziéme de mai 1739. La même année, ses confreres jugerent convenable d'honorer sa mémoire par deux éloges beaucoup plus panégyristes qu'historiques; l'un en forme de lettre circulaire sur sa mort, est du P. Belingan, & a été imprimé dans le tome XVIII des *Observations sur les écrits modernes*; l'autre qui a le titre d'éloge, & qui n'est en effet que cela, se trouve dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de septembre 1739. Depuis, un ami du P. Tournemine a donné le portrait de son esprit & de son cœur, dans la *Bibliothéque françoise, ou Histoire littéraire de la France*; à Amsterdam, chez du Sauzet, tome XXXI, premiere partie, article VII. Comme les ouvrages du pere Tournemine sont ce qui l'a le plus fait connoître, & ce qui a fait sa réputation, contentons-nous d'en donner la liste.

OUVRAGES DU PERE TOURNEMINE.

I. *Lettre au pere* (Bernard) *Lamy* (prêtre de l'Oratoire) *sur la derniere Pâque de Notre-Seigneur J. C.* imprimée dans le livre du pere Lamy, intitulé : *Suite du traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs.* Réflexions sur quelques dissertations de l'auteur de l'Analyse des Evangiles, &c. (du P. Michel Mauduit, de l'Oratoire) à Paris, 1694 *in*-12. Voici l'occasion de cet écrit. Le P. Edme Riviere, Jésuite, dans son *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours, contre l'auteur déguisé sous le nom d'abbé Albigeois*, c'est-à-dire, M. Thoynard, imprimée en 1694, *in*-12, s'étant inscrit en faux sur ce que le pere Lamy avoit dit que son systême n'étoit point nouveau, & qu'il avoit été soutenu dans le collége des Jésuites à Paris par un étudiant de la société, le pere Tournemine écrivit cette lettre au pere Lamy le 2 mai 1693, pour donner un démenti au pere Riviere. Il assure que le systême du pere Lamy avoit été réellement soutenu dans deux thèses de théologie le 7 décembre 1691 & le 15 juillet 1692, & défend ensuite ce systême en peu de mots, mais avec beaucoup de netteté. Le pere Lamy, du consentement de l'auteur, publia cette lettre pour sa justification.

II. *Dissertation sur le systême des Dynasties d'Egypte du chevalier Marsham*, imprimée dans les *Mémoires de Trévoux*, avril 1702. Ce systême de Marsham, savant Anglois, soutenu dans son *Chronicus canon Ægyptiacus, Græcus*, &c. a eu des partisans & des adversaires, & en a encore. Le pere Tournemine fut des derniers. Sa réfutation est courte, mais assez solide. Elle ne paroît pas cependant détruire entierement le systême de Marsham, l'un des écrivains modernes qui a, ce semble, le mieux dévoilé les temps obscurs de l'histoire ancienne.

III. *Nouvelle explication des médailles de Gratien*, &c. *Mémoires de Trévoux*, mai 1702. Cette explication est contre le pere Hardouin, Jésuite, & deux autres auteurs. Elle a été traduite en latin, sous le titre de *Nova expositio nummorum Gratiani*, & imprimée dans le recueil intitulé : *Electa rei nummariæ*; à Hambourg, 1709. C'est le troisiéme opuscule de ce recueil.

IV. *Dissertation sur l'origine de divers peuples d'Afrique*, à l'occasion d'un passage de Salluste (dans la guerre de Jugurtha.) *Mémoires de Trévoux*, juin 1702.

V. Dissertation où l'on fait voir que le catalogue des hérésies qui se trouve à la fin du livre de Tertullien, des Prescriptions, est véritablement de cet auteur. *Mémoires de Trévoux*, août 1702. On a contredit plusieurs des preuves que le savant Jésuite apporte, dans une courte dissertation qui est imprimée à Paris chez le Mercier en 1729, *in*-12, à la fin d'une nouvelle traduction françoise de l'ouvrage de Tertullien des Prescriptions, quoique le traducteur croie aussi que ce catalogue est de Tertullien.

VI. Projet d'un ouvrage sur l'origine des fables. *Mém. de Trév.* novembre & décembre 1702. Seconde partie du même projet dans les *Mém. de Trév.* du mois de février 1703.

VII. Explication d'une médaille très-rare de Faustine, la mere. *Mém. de Trév.* février 1703. Cet écrit a été traduit en latin, sous ce titre : *Explicatio nummi Faustinæ cum inscriptione Sousti*, dans les *Electa rei nummariæ*; à Hambourg, 1709, opuscule II.

VIII. Réponse à la défense de Marsham *Mém. de Trév.* février 1703. Un anonyme avoit fait un écrit pour montrer que le systême de Marsham sur les dynasties d'Egypte est juste & bien fondé. Le P. Tournemine le réfute, & donne de nouvelles preuves pour appuyer le parti qu'il avoit embrassé.

IX. Conjecture sur l'origine de la différence du texte hébreu, de l'édition Samaritaine, & de la version des Septante dans la maniere de compter les années des patriarches. *Mém. de Trév.* mars 1703, & août de la même année. Le pere Tournemine ayant donné plus d'étendue & un nouvel ordre à cet écrit, en fit une dissertation latine en forme, qui parut à la suite du Ménochius, & en françois, dans l'ouvrage de l'abbé Lenglet, intitulé : *Méthode pour étudier l'histoire* : c'est le chapitre quatriéme du tome premier de cet ouvrage, édition *in*-4°. de Paris 1735.

X. Conjectures sur l'union de l'ame & du corps. *Mém. de Trév.* mai & juin 1703.

XI. Lettre sur deux Cyrus qu'on a confondus, & sur la maniere dont est mort le grand Cyrus. *Mém. de Trév.* novembre 1703 & mai 1704.

XII. Histoire des étrennes; dans les *Mém. de Trév.* mois de février 1704.

XIII. Explication d'une médaille très-rare de Galien;

Mémoires de Trévoux, juin 1704, & dans les *Electa rei nummariæ*, sous ce titre : *Explicatio nummi rarissimi imperatoris Galieni, cum inscriptione* : PIETAS SÆCULI ; c'est l'opuscule dix-huitiéme de ce recueil.

XIV. Réponse à la lettre sur une médaille de Galien. *Mém. de Trév.* juillet 1704.

XV. Réflexions critiques sur la Dissertation du révérend pere Pezron, touchant l'ancienne demeure des Chananéens, & l'usurpation qu'ils ont faite sur les enfans de Sem. *Mém. de Trév.* juillet 1704.

XVI. Remarques sur la fable d'Iphigénie comparée à l'histoire de la fille de Jephté. *Mém. de Trév.* octobre 1704.

XVII. Eclaircissement sur la prophétie de Jacob : *Non auferetur sceptrum de Juda*, &c. *Mém. de Trev.* mars 1705, & février 1724. Cette dissertation est fort étendue : la matiere y semble épuisée ; il y a beaucoup d'érudition ; & c'est peut-être le meilleur écrit que l'on ait fait sur ce sujet.

XVIII. *Tabulæ chronologicæ sacræ veteris ac novi Testamenti* ; dans l'édition de la bible de M. Du-Hamel, *Biblia sacra cum annotationibus Joan. Bapt. Du-Hamel* ; à Paris, 1706, *in-fol.* & dans l'édition du Menochius du pere Tournemine, tome second.

XIX. Défense du nouveau systême de chronologie du pere Tournemine ; explication d'Isaïe VII, 8. *Mémoires de Trévoux*, août 1706. On y prend aussi la défense de l'extrait de cette chronologie donné dans les *Mém. de Trév.* mai 1706, & l'on prouve que l'explication du verset huitiéme du chapitre septiéme d'Isaïe, n'est point due au pere Hardouin, comme on le prétendoit, & qu'ainsi on avoit eu tort de regarder le pere Tournemine, comme plagiaire de son confrere.

XX. Explication d'une médaille rare de l'empereur Hadrien. *Mém. de Trév.* janvier 1708.

XXI. Réponse à une remarque de M. Leibnitz sur l'union de l'ame & du corps. *Mém. de Trév.* mars 1708.

XXII. Observations sur une lettre de M. (Jean) Mallemans (chanoine de sainte Opportune à Paris) *Mém. de Trév.* septembre 1708. Cet écrit roule sur quelques explications singulieres de M. Mallemans sur divers textes des Evangélistes, imprimées dans les *Mém. de Trév.* entr'autres, dans ceux du mois de septembre 1708.

XXIII. Explication du cachet de Michel Ange. *Mém. de Trév.* février 1710. M. Moreau de Mautour ayant attaqué madame le Hay, plus connue sous son nom de fille, *mademoiselle Chéron*, à l'occasion de l'explication qu'elle avoit donnée de ce même cachet, le P. Tournemine prit sa défense dans un écrit qui porte le nom de M. le Hay, son mari.

XXIV. Réflexions sur la maniere de corriger la version des Septante, proposée par le prétendu théologien de Salamanque (Denys Nolin, voyez son article.) *Mém. de Trév.* juin 1709.

XXV. Réponse au prétendu théologien de Salamanque, sur la maniere que ce théologien propose de corriger la version des Septante. *Mém. de Trév.* janvier 1710.

XXVI. Explication d'une médaille singuliere. *Mém. de Trév.* mai 1710.

XXVII. Explication de deux pierres gravées. *Mém. de Trév.* janvier 1711.

XXVIII. Explication d'une cornaline antique, où Antinoüs est représenté se dévouant pour Hadrien. *Mém. de Trév.* mars 1713.

XXIX. Explication d'une antique du cabinet du roi de France. *Mém. de Trév.* avril 1713.

XXX. Réflexions sur l'Athéisme, imprimées avec la *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connoissance de la nature*, par M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, seconde édition, à Paris, 1713, *in-12*. On a supprimé ces réflexions dans la troisiéme édition de l'ouvrage du prélat, donnée en 1726, sous le titre d'*Œuvres philosophiques sur l'existence de Dieu*, &c. parceque le pere Tournemine ayant augmenté ces réflexions, on avoit résolu de les imprimer à part ; mais on n'a point encore exécuté ce dessein.

XXXI. Réflexions sur la dissertation de M. de Leibnitz, touchant l'origine des François. *Mém. de Trév.* janvier 1716. Ces réflexions ont deux parties : dans la premiere, l'auteur tâche de prouver contre le baron de Leibnitz, que les François ne sont point originaires du Holstein, de la Poméranie, & des côtes de la mer Baltique : dans la seconde, il prétend que les François ont une origine Gauloise ; qu'ils sont sortis du pays que les Gaulois ont occupé, sans en avoir été chassés, depuis qu'ils l'eurent envahi. C'est contre cette seconde partie que le savant dom Joseph Vaissete, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, a donné sa *Dissertation sur l'origine des François, où l'on examine s'ils descendent des Tectosages, ou anciens Gaulois établis dans la Germanie*, imprimée à Paris en 1722, *in-12*, chez Vincent.

XXXII. Explication d'une inscription de Bourbonne. *Mémoires de Trévoux*, mai 1716.

XXXIII. Lettre sur la question, *si Notre-Seigneur mangea l'agneau paschal la derniere année de sa vie* ; à la suite des *Réflexions sur les regles & sur l'usage de la critique*, par le pere Honoré de Sainte-Marie, Carme déchaussé, tome second ; à Paris, 1717, *in* 4°. Cette lettre est adressée à l'auteur même qu'on vient de nommer, & imprimée avec la réponse de celui-ci. Le but du pere Tournemine est de montrer par les Evangélistes & les Peres, que Jesus-Christ n'a point mangé l'agneau paschal la derniere année de sa vie. C'étoit le sentiment du pere Lamy, de l'Oratoire ; & c'est aussi l'opinion de plusieurs autres savans. La réponse du pere Honoré est modeste, mais foible.

XXXIV. Réflexions sur l'Athéïsme attribué à quelques peuples par les premiers missionaires qui leur ont annoncé l'Evangile. *Mém. de Trév.* janvier 1717.

XXXV. Conjecture sur l'auteur des extraits de la doctrine orientale, attribués à Clément Alexandrin. *Mém. de Trév.* mars 1717.

XXXVI. Histoire des Russiens, que nous appellons Moscovites, tirée des monumens & des auteurs les plus croyables. *Mém. de Trév.* mois de mai 1717.

XXXVII. *Joannis-Stephani Menochii, soc. Jes. Commentarii totius sacræ scripturæ, editio novissima : accessit supplementum quo continetur quidquid ad plenam sacræ scripturæ intelligentiam facilè parandam desiderabatur* ; à Paris, Claude Robustel, 1719, deux volumes *in-folio*. Les dissertations ajoutées par le pere Tournemine, éditeur de ce commentaire, sont : 1. *Dissertatio de annis Patriarcharum*. 2. *Appendix, utrùm sententia superiori dissertatione explicata contraria sit Patribus, vulgaris autem chronologia in patrum consensu fundata*. 3. *Dissertatio de primo sacræ & profanæ chronologiæ vinculo, epocha Sesostris*. 4. *De nova ratione chronologiæ judicum disponendæ*. 5. *Chronologia regum Juda & regum Israël*. 6. *De chronologia regum Assyriorum, quorum historia cum historia sacra connexa est*. 7. *De regibus Medorum, quorum mentio in sacra scriptura*. 8. *Animadversiones in Petri Possini dissertation. de Assuero Estheris, & Dario Medo Danielis*. 9. *De Amane Amalecita & Macedone, in qua difficillima quædam scripturæ loca explicantur*. 10. *De regibus Chaldæis, præsertim de Nabuchodonosore*. 11. *De Cyro rege Persarum*. 12. *De 70 hebdomadibus Danielis*.

XXXVIII. Mémoire historique sur le roi Stanislas & son auguste maison, tiré des historiens de Pologne & de Bohême les plus estimés. *Mém. de Trév.* décembre 1725. Ce mémoire ne consiste que dans les extraits de quelques lettres & de quelques historiens, & ne contient que sept pages. On y trouve, entr'autres, l'extrait d'une

d'une lettre latine d'André Zaluski, évêque de Varmie, grand-chancelier de Pologne, écrite l'onziéme septembre 1696, & qui est entiere dans le grand recueil latin des mémoires de cet évêque, l'oracle des diétes pendant trois regnes.

XXXIX. *Dissertations & éclaircissemens sur quelques endroits de l'histoire des Juifs de M. Prideaux* : 1. sur la ruine de Ninive & la durée de l'empire assyrien : 2. sur les livres de l'ancien testament que les protestans n'admettent pas dans leur canon de l'écriture ; dans l'édition de l'ouvrage de M. Prideaux, faite à Paris en 1726.

XL. *Panégyrique de S. Louis, roi de France*, prononcé devant MM. de l'academie françoise ; à Paris, 1733, *in*-4°, & dans le recueil de l'académie ; à Paris, 1734, *in*-12.

XLI. Lettre sur le verset dixiéme du Pseaume XIV : *Dicite in gentibus quia Dominus regnavit* ; dans le *Mercure de France*, septembre 1733.

XLII. Lettre à M. de la Roque, pour répondre à la réplique de dom Augustin Calmet sur le même sujet. *Mercure de France*, juin 1734.

XLIII. Conjectures sur la supposition de quelques ouvrages de S. Cyprien, & de la lettre de Firmilien. *Mémoires de Trévoux*, 1734, article 118. Le jugement que le pere Tournemine porte à la fin de cet écrit de la vie de S. Cyprien, par dom Gervaise, imprimée en 1717, n'est nullement flateur pour cet ouvrage & son auteur.

XLIV. Remarques sur le mémoire touchant l'origine des Négres & des Américains. *Mém. de Trév.* avril 1734. Le mémoire dont il s'agit, est dans le même Journal du mois de novembre 1733. C'est l'écrit d'un Jésuite qui n'est point nommé. Le pere Tournemine montre qu'il ne fait que renouveller le systême de Guillaume Wisthon, Anglois, écrivain fécond en opinions singulieres ; & il s'attache à réfuter ce systême. Le pere Margat, Jésuite à Saint-Domingue, auteur de la derniere histoire de Tamerlan, a établi un autre systême sur ce sujet, dans les *Mém. de Trév.* seconde partie du mois de juin 1738.

XLV. Réponse à la Dissertation sur le triumvirat de Galba, Othon & Vitellius, & sur celui de Pescennius, Albin & Sévére. *Mém. de Trév.* 1735, seconde partie du mois d'août. La dissertation à laquelle on répond, est du pere Panel, Jésuite, & se trouve dans la premiere partie du même mois d'août.

XLVI. Lettre sur l'immortalité de l'ame, & les sources de l'incrédulité. *Mém. de Trév.* octobre 1735.

XLVII. Remarques sur Lucréce (c'est-à-dire, contre la doctrine de ce poëte philosophe, sur la divinité.) *Mém. de Trév.* novembre 1735.

XLVIII. Eloge de M. l'abbé de Bellegarde (Jean-Baptiste Motvan.) *Mercure de France*, novembre 1735.

XLIX. De la liberté de penser sur la religion. *Mém. de Trév.* janvier 1736.

L. Dissertation sur le fameux passage de l'historien Josephe touchant Jesus-Christ. Cet écrit est en deux parties : la premiere est dans le *Mercure de France*, mai 1739 : la seconde qui a été achevée par M. l'abbé de Pompignan, est dans le *Mercure* d'août suivant.

LI. & LII. Le P. Tournemine a fait encore deux écrits plus anciens qui ont été aussi imprimés. Le premier est une Epître en vers françois à M. le prince de Dombes, sur ce qu'il commençoit à lire les commentaires de César : elle est dans le *nouveau Mercure* dédié à M. de Dombes, & imprimé à Trévoux, mois de mars 1711, & dans le tome second du *Nouveau choix de piéces de poësie*, imprimé en 1715, *in*-12, où l'on donne sans raison cette Epître à M. l'abbé Genest. Le second écrit est une défense du grand Corneille contre M. Brossette, commentateur des œuvres de M. Boileau Despreaux. Cette piéce est imprimée dans les *Mémores de Trévoux*, du mois de mai 1717. L'abbé Granet l'a fait réimprimer dans les *Œuvres diverses de Pierre Corneille*, à Paris, 1738, *in*-12 : mais ici cette piéce ne porte que le titre de *Défense du grand Corneille* ; & elle est plus ample que dans la premiere édition. Dans celle-ci le pere Tournemine se contente de faire l'apologie de Corneille. Dans la seconde, il déclame de plus contre M. Despreaux, & prend le parti des auteurs que cet illustre poëte a cru pouvoir censurer.

Le pere Tournemine a fait encore plusieurs écrits au sujet des contestations présentes de l'église de France ; une lettre, entr'autres, contre ce que l'on rapporte de lui dans les Anecdotes ou Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la constitution *Unigenitus*. Il a laissé manuscrit un petit traité intitulé, *Douze impossibilités du systême du pere Hardouin, proposées à l'auteur du systême en 1702*. Il en est parlé dans l'ouvrage de l'abbé Lenglet du Fresnoy, qui a pour titre : *L'Histoire justifiée par les Romans*, p. 138. Le pere Tournemine avoit eu de grandes disputes avec le P. Hardouin qui l'avoit choisi, dit-on, pour être *un des apôtres de son systême* si connu. L'auteur du portrait du pere Tournemine, imprimé dans la *Bibliothéque françoise* de du Sauzet, dit, que le P. Tournemine, encore fort jeune, envisagea d'un coup d'œil toutes les conséquences qu'on pouvoit tirer des opinions singulieres que son confrere lui proposoit d'embrasser & de défendre. N'ayant pu, ajoute-t-on, engager par ses raisons le pere Hardouin à abandonner le systême qu'il avoit imaginé, il se jetta à ses pieds, & le conjura avec larmes d'y renoncer. Enfin n'en pouvant rien obtenir, il lui jura, que si jamais ce systême étoit donné au public, il le combattroit de toutes ses forces ; & il a tenu parole dans ses *Douze impossibilités*, &c.

Cette liste des écrits du P. Tournemine nous a été communiquée par le pere Oudin de la même société, homme d'une rare érudition. Il y a oublié les piéces suivantes, imprimées encore dans les *Mémoires de Trévoux*, & que l'on attribue au même : 1. Nouvelle preuve de l'Existence de Dieu : *Mémoires de Trévoux*, juillet 1702, article dixiéme. 2. Dissertation sur l'enfant qui fait le sujet de la quatriéme églogue de Virgile : *Mémoires de Trévoux*, article onziéme. M. Joannis, médecin à Avignon, ayant écrit contre cette dissertation une lettre, qui fut imprimée dans le même Journal, mois de novembre 1704, article cent soixante-quatorziéme, le P. Tournemine y fit une réponse solide, publiée avec la lettre de son adversaire : *Mémoires de Trévoux*, mois de septembre 1704, article cent soixante-quinziéme. On voit par cette multitude d'écrits, que tout étoit du ressort du P. Tournemine, Ecriture-Sainte, théologie, belles lettres, antiquité sacrée & profane, critique, éloquence, poësie même. Il est certain qu'il avoit une érudition peu commune & fort variée. Il étoit d'un caractére fort communicatif, ne faisant point mystére de ses recherches, & étant toujours disposé à faire part de ses lumieres à ceux qui avoient recours à lui. Aussi étoit-il lié avec les savans les plus distingués soit en France, soit parmi les étrangers.

TOURNEROCHE (Jean de) professeur royal d'éloquence dans l'université de Caen, fit d'abord éclater son savoir dans l'université de Paris, où il enseigna la rhétorique au collége d'Harcourt. Il y fut élu recteur, & s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de dignité. Il revint à Caen sa patrie en 1609, & y succéda dans la profession royale d'éloquence à Nicolas Michel, sieur des Prez, qui avoit aussi paru avec distinction dans l'université de Paris. Jean de Tourneroche avoit publié dès 1593 un traité sur le *Bidental*, qui fut réimprimé à Paris. Il fit aussi un poëme sur le cirque, & il mit au jour des commentaires sur Juvénal & Perse. Il eut des

démêlés avec Antoine Gosselin & avec le P. Garasse Jésuite, sur des sujets différens. Gosselin qui enseignoit la rhétorique dans le collége du Bois dans le temps que Tourneroche occupoit la chaire de Nicolas Michel, prit occasion de l'explication des *Florides* d'Apulée à laquelle il s'étoit engagé & que de Tourneroche avoit aussi entreprise, pour déclamer contre lui au mois de juillet 1609. Il accusa Tourneroche d'avoir obtenu des échevins, par surprise & contre les formes, des gages de six mois pour professer l'éloquence; d'avoir invectivé, dans ses premiers discours, contre tous les professeurs de l'université, & contre lui en particulier; d'être plagiaire, ignorant dans la langue grecque, & de donner une fausse explication des Florides. Nous ignorons ce que Tourneroche répondit; mais on sait que ce fut en ce temps-là qu'il publia son livre des jeux olympiques & du cirque des Romains, qu'il adressa à ses disciples, & qui montre beaucoup d'érudition. A l'égard du P. Garasse, la dispute vint de ce que ce pere, grand déclamateur, avoit attaqué Tourneroche sur sa naissance & sur sa religion; mais la dispute n'alla pas loin; le Jésuite mieux informé fit satisfaction à celui qu'il avoit offensé. L'université de Caen qui estimoit beaucoup son professeur, & qui craignoit de le perdre, lui offrit pour le retenir de plus grands emplois. Mais Paris le rappelloit. Il reprit son ancien poste dans le collége d'Harcourt, & fut élu une seconde fois recteur, dix ans après la premiere fois. Nous ignorons le temps de sa mort. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, en parle avec beaucoup d'éloge, dans ses *Origines de Caen, c. 24, de la 2 édit. in-8°. pag.* 362, 363 & 420.

TOURNET (Jean) avocat au parlement de Paris, & Parisien de naissance, se distingua dans son temps au barreau par sa science & sa connoissance du droit, & il instruit encore par ses ouvrages. Il travailla avec Gabriel-Michel de la Rochemaillet à augmenter le code de Henri III, rédigé par le célébre Barnabé Brisson, & leur édition parut en 1622, *in-folio* à Paris. En 1631, il donna seul les *Arrêts notables des conseils du roi, & des cours souveraines de France, sur toutes sortes de questions, en matieres bénéficiales & causes ecclésiastiques; recueillis & mis en ordre alphabétique*, à Paris, deux volumes *in-fol.* Quatre ans après, c'est-à-dire, en 1635, il donna sa traduction françoise des œuvres de René Chopin, en quatre volumes *in-fol.* à Paris. Il a aussi donné des notes sur les coutumes de Paris, que l'on trouve dans l'édition de ces coutumes, avec celles de plusieurs autres, de 1691, *in-12*, deux volumes: Un traité latin *de absolutione ad cautelam*, dans les ouvrages de François Florent de l'édition *in-4°*, en 1679, à Paris; Coutumes de la prévôté & vicomté de Paris, avec ses observations & les notes de Charles du Moulin, par Charles Labbé, à Paris, en 1650. Dès 1625 il avoit donné une *Notice des diocèses de l'église universelle, avec un sommaire de tous les conciles tant généraux que provinciaux, rapportés à leurs provinces & diocèses; plus une entiere & particuliere notice des bénéfices de la France, étant à la nomination ou collation du roi, avec les taxes de Rome*, à Paris. Cet ouvrage faisoit d'abord partie, comme l'auteur le dit dans son épître dédicatoire au clergé, d'un plus grand ouvrage *de la police ecclésiastique*, qu'il avoit publié quelque temps auparavant; & ce fut sur les avis de quelques évêques, qu'il sépara celui-ci & en donna l'édition particuliere dont nous parlons. M. Tournet se piquoit aussi de poësie, & on a de lui quelques vers latins. Enfin il signala sa reconnoissance envers M. de Pompone de Bellievre, chancelier de France, mort en 1607, & Nicolas Brulart de Sillery, aussi chancelier, en publiant l'oraison funébre du premier en 1607, *in-8°*, à Paris, & celle du second en 1624. Le clergé de France lui faisoit aussi quelques gratifications.

TOURNEUX (Nicolas le) prêtre, prieur de Villers-sur-Fere en Tardenois, célébre en France dans le XVII siécle par sa vertu & par son érudition, naquit à Rouen le 30 avril 1640, de parens très-pauvres, & qui gagnoient leur vie du travail de leurs mains. Mais à peine eut-il appris à lire, que l'inclination qu'il avoit à la piété, jointe à sa mémoire surprenante, inspira M. Du Fossé maître des comptes à Rouen, de le tirer de l'obscurité dans laquelle sa naissance sembloit l'avoir enseveli. Cet enfant dès l'âge de 7 ans, étoit très-assidu aux sermons, se faisoit un exercice de réciter ceux qu'il avoit entendus, & le faisoit avec une fidélité & une hardiesse inconcevables. M. du Fossé croyant devoir employer à son éducation une somme que lui avoit remise un de ses parens pour faire élever de pauvres écoliers, l'envoya étudier à Paris au college des Jésuites. Les progrès qu'y fit le jeune le Tourneux furent aussi surprenans que ses commencemens; de sorte qu'on le donna pour émule à M. le Tellier, depuis archevêque de Reims. Il fit sa philosophie à Paris au collége des Grassins sous le célébre M. Hersent: mais dès qu'il l'eut achevée, pénétré du desir de se donner tout entier à Dieu, il se retira en Touraine, avec un ecclésiastique d'une très-grande piété, & passa quelques années avec lui à se fortifier dans la pratique de l'oraison & de la pénitence. Son ami crut que Dieu le destinoit à le servir dans le ministère ecclésiastique, & lui conseilla de retourner à Rouen, d'où il étoit sorti il y avoit douze ans. Il y entra dans les ordres inférieurs, & fut chargé d'abord de faire les catéchismes dans la paroisse de S. Vivien où il étoit né. Ce fut avec tant de succès, que les grands vicaires de Rouen eux-mêmes le firent ordonner prêtre dès l'âge de 22 ans, & obtinrent pour lui les dispenses d'âge qui lui étoient nécessaires. Il fut de bonne heure vicaire de la paroisse de S. Etienne des Tonneliers à Rouen, & se distingua beaucoup dans sa province par ses prédications, avant que de rendre Paris témoin de ses talens en ce genre. Etant dans cette ville en 1675, on l'engagea à travailler pour le prix de prose distribué tous les deux ans par l'Académie françoise: le sujet de cette année étoit sur ces paroles de J. C. dans l'Evangile, *Marthe, Marthe, vous vous empressez, & vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses*, &c. M. le Tourneux fit son discours la veille même du jour où les piéces devoient être examinées, & il remporta le prix d'une voix unanime. M. Louis le Fournier lui avoit déja résigné la chapelle de S. Ouen desservie dans l'église de S. Michel, sise au palais à Paris, lorsqu'il fut nommé chapelain perpétuel de la sainte Chapelle de la même ville. Ayant du scrupule de garder deux titres en même temps, M. le Tourneux voulut se démettre de cette chapelle. Mais n'ayant pas eu la liberté de la résigner en faveur de celui qu'il avoit dessein d'en pourvoir, il se vit obligé de la conserver, & il en employa tout le revenu en œuvres pies. Il eut aussi une pension du roi de 300 écus. Après avoir long-temps prêché les autres dans la province avec autant de succès que de distinction, craignant de l'avoir fait par vanité, & de s'être engagé dans le sacerdoce sans vocation, il quitta le peu qu'il avoit, son emploi de vicaire, & l'exercice du ministère de la parole, & M. Thomas du Fossé, son ami, & fils de son bienfaiteur, craignant qu'il ne manquât de tout, le retira chez lui à Paris. Là M. le Tourneux, en habit d'une étoffe grossiere, absorbé dans une entiere retraite, & livré aux saintes rigueurs de la pénitence, réparoit les fautes qu'il croyoit avoir faites dans les fonctions du sacerdoce & de la prédication. Son dessein étoit de se condamner pour toujours au silence; mais ayant donné sa confiance à M. le Maître de Sacy, ce directeur éclairé le rendit quelque temps après à l'église & à la chaire en particulier. M. le Tourneux accepta donc par obéissance de prêcher le Carême dans l'église de S. Benoît en la place du P. Quesnel. Jamais on ne vit d'auditoire plus rempli, comme on le tient de plusieurs personnes qui ont entendu alors ses discours, &

qui vivent encore : jamais il n'y eut, comme ils l'assurent, de prédicateur plus applaudi & qui méritât plus de l'être. Cet éclat lui suscita des envieux ; mais M. l'archevêque de Rouen lui donna le prieuré de Villers. Il fut appellé dans la suite à remplir les devoirs de chapelain dans le collége des Grassins. Les sermons qu'il y faisoit tous les Dimanches aux pensionaires, y attirerent bientôt de dehors plusieurs personnes de mérite & de qualité. M. le Vayer, maître des requêtes, touché de son éloquence toute simple & toute chrétienne, fit une liaison particuliere avec lui, & l'engagea même dans la suite à venir demeurer en la même qualité de chapelain, dans son château de la Chevalerie, au Maine. Ce fut là que M. le Tourneux composa l'excellent ouvrage de *la vie de J. C.* qui fut suivi du traité *de la meilleure maniere d'entendre la messe ;* de *l'année chrétienne ;* & de la traduction du bréviaire romain en françois, qu'il n'acheva que sur la fin de ses jours, quoique depuis long-temps il y eût travaillé à différentes reprises. Il passa les dernieres années de sa vie à son prieuré de Villers, qu'il n'avoit accepté qu'après beaucoup de refus, parcequ'il étoit déja revêtu d'un bénéfice à la sainte Chapelle de Paris. Les revenus qu'il tiroit de ce prieuré, ne s'employerent précisément qu'en réparations de l'église, qui étoit extrêmement délabrée. Après l'avoir rétablie, il étoit sur le point de se défaire de l'un de ces deux bénéfices, lorsqu'il mourut à Paris le 28 novembre 1686, âgé de 46 ans & 5 mois. Ce prêtre respectable mourut très-subitement en cette ville, où il étoit venu pour parler à M. l'archevêque de son *Année chrétienne*, qu'il faisoit imprimer & qui a été achevée par M. Ernest Ruthd'Ans : *cherchez* RUTHD'ANS. Les autres ouvrages de M. le Tourneux sont, 1. Une *explication littérale & morale sur l'épître de S. Paul aux Romains*, imprimée en 1695, *in*-12. On promettoit de donner aussi ce que l'auteur avoit laissé sur les autres épîtres de S. Paul. Mais cette continuation est encore manuscrite. 2. *Traité de la Providence sur le miracle des sept pains*, à Paris en 1701, *in*-18. L'éditeur qui a dédié ce petit ouvrage à madame Marguerite de Harlai, abbesse de Port-Royal, l'a divisé par chapitres, & a mis des sommaires à chacun. 3. *Principes & régles de la vie chrétienne*, en 1688, *in*-12, plusieurs fois réimprimés depuis, & en particulier en 1712, *in*-16, augmentés des *Avis salutaires & très-importans pour un pécheur converti à Dieu*, tirés des écrits du bienheureux Pierre de Luxembourg, par M. le Tourneux même. 4. *Instructions & exercices de piété durant la sainte Messe*, à Paris chez Robustel. 5. *Office de la Vierge* en latin & en françois, *in*-12, chez le même, avec des Instructions pour passer chrétiennement la journée. 6. *L'Office de la semaine sainte* en latin & en françois, avec une préface, des remarques & des réflexions, *in*-12, & *in*-8°, en 1673. 7. *Le catéchisme de la pénitence*, à Paris, *in*-12, en 1676, réimprimé plusieurs fois, & en dernier lieu en 1710. C'est encore M. le Tourneux qui a publié la vie du B. Pierre de Luxembourg, composée par le P. Bonaventure Bauduy, religieux Célestin, mort le 10 de décembre 1693. Cette vie corrigée pour le style & pour les faits & les réflexions par M. le Tourneux, fut ainsi publiée à Paris chez Josset en 1681, *in*-12. Ce fait peu connu est très-certain. La traduction françoise du Bréviaire faite par M. le Tourneux, imprimée à Paris avec privilége du roi & approbation des docteurs de Sorbonne, fut néanmoins censurée par une sentence du sieur Cheron, official de Paris, du 10 d'avril 1688, contre laquelle M. Arnauld fit sa Défense des versions de l'Ecriture-Sainte, des offices de l'Eglise, des ouvrages des Peres, & en particulier de la nouvelle traduction du Bréviaire, avec l'Avocat du public contre la requête du promoteur du 3 de mai, *in*-12, en Hollande, sous le titre de *Cologne*, en 1688. M. Simon a fait quelques observations sur cet ouvrage de M. Arnauld, dans sa *Critique de la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques de M. du Pin*. M. le Tourneux a écrit le 19 de mai 1686 à M. l'abbé de Lavaux une lettre qui est imprimée dans un recueil de piéces imprimé en 1735, pour servir de supplément au Nécrologe de Port-Royal. Cette lettre répond au mémoire de M. de Lavaux pour M. le Tourneux, imprimé dans le même recueil. On apprend dans l'une & l'autre piéce, que l'on avoit accusé M. le Tourneux d'avoir été secretement à Port-Royal, quoiqu'il n'y fût point retourné depuis qu'il en étoit sorti, & qu'il n'y eût été d'abord qu'avec la permission expresse de M. l'archevêque de Paris ; que ce prélat avoit écouté les rapports qu'on lui avoit faits des discours de M. le Tourneux à S. Benoît, & qu'il avoit déclaré qu'il n'y avoit rien trouvé de répréhensible ; que quoique le même prélat lui eût permis de continuer à prêcher dans Paris, il n'avoit point voulu profiter de cette permission ; que depuis qu'il s'étoit retiré à son prieuré de Villers au diocèse de Soissons, il n'avoit point non plus exercé en ce lieu ni ailleurs le ministère de la parole, quoiqu'il y eût été exhorté par un chanoine de la cathédrale, & que l'évêque de Soissons eût témoigné qu'il le laisseroit faire volontiers ; qu'il ne s'étoit point servi dans son Année chrétienne de la version du missel de M. de Voisin, ni de celle du nouveau testament de Mons, &c. Cette réponse est modeste, judicieuse, & très-importante pour la justification de M. le Tourneux. On a deux autres de ses lettres adressées à M. de Santeul, chanoine régulier de S. Victor, qui le consultoit fréquemment sur ses hymnes, ausquelles on sait que M. le Tourneux a eu part, au moins pour les avis que le poëte suivoit volontiers, parcequ'il étoit convaincu des lumieres & de la beauté du génie de celui qui les lui donnoit. Enfin on attribue communément à M. le Tourneux un *Abrégé des principaux traités de théologie*, imprimé *in*-4°, à Paris en 1693. Cet ouvrage est en françois. On prétend que l'auteur le dicta à une personne qui étoit entrée dans l'Oratoire, & qui n'avoit aucune litterature. Mais on ne l'a point tel qu'il fut dicté par M. le Tourneux. M. Simon dit que M. Pirot & le P. Goudin Dominicain, y ont ajouté & retranché. Le même M. Simon dans sa critique de M. du Pin, assure qu'on fit passer alors cet ouvrage pour être de M. Treuvé (qu'il appelle mal Tronvé) chanoine & théologal de Meaux sous M. Bossuet. Plusieurs personnes ont entre les mains un assez grand nombre de lettres de M. le Tourneux, toutes de morale, qui n'ont point été imprimées. * *Mémoires du temps*, & les auteurs cités dans cet article.

TOURNOI, combat d'honneur, où les gentilshommes entroient en lice, pour signaler leur adresse & leur courage. Ce nom vient du mot *tourner*, parceque l'on y faisoit des courses en rond, ou parceque l'on y tournoit souvent aux occasions qui se présentoient. Ces exercices militaires ont été en usage, du moins sous la seconde race des rois de France. Nithart rapporte que, dans l'entrevue de Charles *le Chauve*, roi de France, & de son frere Louis roi d'Allemagne, qui se fit en la ville de Strasbourg, les gentilshommes de la suite des deux princes firent des combats à cheval pour donner des preuves de leur adresse. Cependant les chroniques de Tours attribuent l'invention des Tournois à Geofroi, seigneur de Preuilli, qui fut pere d'un autre Geofroi qui donna l'origine aux comtes de Vendôme, & marquent sa mort l'an 1067. Mais comme il est parlé de ces combats avant lui, on peut seulement dire qu'il en dressa les loix & les regles, & même qu'il en rendit la pratique plus fréquente. M. du Cange remarque que les tournois étoient particuliers aux François, & que pour cette raison Matthieu Paris les appelle *Conflictus gallici*, les Combats françois. Les Anglois imiterent ensuite ces exercices militaires, qui ne commencerent à être connus d'eux que sous le regne du roi Etienne vers l'an 1140, & n'y furent établis que par le roi Richard, vers l'an 1194. Les Allemans em-

prunterent aussi cet usage des François, environ l'an 1136; car Modius, qui fait les tournois plus anciens en Allemagne, a fait un roman plutôt qu'une histoire. Les Grecs avouent franchement que ceux de leur nation en ont tiré la pratique des Latins, c'est-à-dire, des François. Jean Cantacuzène dit que les jeux militaires se firent la premiere fois dans l'empire d'Orient l'an 1326, au mariage d'Anne de Savoye, fille d'Amé IV, comte de Savoye, avec le jeune Andronic Paléologue, empereur. Nicétas & Cinnamus rapportent néanmoins, que l'empereur Emanuel Comnene institua ces exercices, à l'imitation des François, vers l'an 1145.

Comme on ne combattoit dans les tournois que pour apprendre le métier de la guerre, on n'y employoit aucunes armes qui pussent blesser ceux qui entroient en lice. Les lances & les épées avoient la pointe émoussée, & le taillant rabattu : ce qu'on appelloit *des glaives courtois*. Souvent néanmoins il arrivoit de grands accidens par la chaleur du combat, ou par la haine des combattans, quelques-uns prenant ces occasions pour se venger de leurs ennemis. Henri Knigthon, parlant du tournoi qui se fit l'an 1274, à Châlons, où le roi Edouard avec les Anglois, combattit contre le comte de Châlons & les Bourguignons, dit que plusieurs y demeurerent sur la place; de sorte que l'on y appella ce tournoi, *la petite guerre de Châlons*. Les histoires sont remplies de ces funestes accidens. Robert, comte de Guines, y perdit la vie. Robert de Jérusalem, comte d'Essex en Angleterre, y fut tué l'an 1216. Florent comte de Hainaut, & Philippe comte de Boulogne & de Clermont, périrent pareillement au tournoi tenu à Corbie l'an 1223; comme aussi le comte de Hollande à Nimégue l'an 1234; Gilbert comte de Pembrock l'an 1241; Jean marquis de Brandebourg l'an 1269. Le comte de Clermont y fut tellement blessé l'an 1279, qu'il en perdit l'esprit. Louis fils du comte Palatin du Rhin, y perdit la vie l'an 1289; Jean duc de Brabant l'an 1294, & plusieurs autres en d'autres temps, dont les historiens font mention. C'est ce qui donna occasion aux papes de défendre les tournois, & d'excommunier ceux qui s'y trouveroient. Innocent II, vers l'an 1140, Eugène III, au concile de Latran tenu l'an 1179, furent les premiers qui fulminerent leurs anathêmes contre les tournois. Innocent IV les défendit pour trois ans, au concile célébré à Lyon l'an 1245, ne pouvant les abolir tout d'un coup. Nicolas IV renouvella l'excommunication contre ceux qui feroient des tournois; & Clément V fit la même chose l'an 1313. Les princes séculiers défendirent aussi quelquefois les tournois, à cause des désordres qui y arrivoient, ou parcequ'ils avoient affaire des seigneurs & des chevaliers en d'autres occasions. Et d'autant que le péril des tournois étoit encore plus à craindre pour les souverains, Du Tillet rapporte que le roi Philippe *Auguste* prit l'an 1209 le serment de Louis de France, son fils aîné, & de Philippe, comte de Boulogne, son autre fils, qu'ils n'iroient en aucun tournoi. Depuis ce temps-là néanmoins, les rois de France même ont combattu dans les tournois; comme Charles VI, l'an 1385, à Cambrai; François I l'an 1520, entre Ardres & Guines; enfin le roi Henri II, l'an 1559, à Paris, où il reçut une blessure à l'œil, par le tronçon de la lance du comte de Montgommeri, & mourut onze jours après. Il y a eu aussi des tournois à outrance où l'on combattoit avec des armes offensives, & qui ne se terminoient guère sans effusion de sang, ou sans la mort de ceux qui entroient en lice. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de donner ici la maniere dont se proposoient & s'exécutoient les tournois à outrance.

LETTRES DE DÉFI DU TOURNOI PROPOSÉ L'AN 1414.

» Nous Jean duc de Bourbonnois, comte de Clermont, de Foix & de l'Isle, seigneur de Beaujeu, pair » & chambrier de France, desirant échiver oisiveté, & » explecter notre personne, en avançant notre honneur » par le métier des armes, pensant y acquérir bonne » renommée, & la grace très-belle de qui nous sommes » serviteurs. Avons n'a guères voué & empris que, nous » accompagnés de seize autres chevaliers & écuyers de » nom & d'armes; c'est à savoir, 1. l'amiral de France, » *Jacques de Châtillon, premier fils de Hugues, grand-maître des arbalêtriers, amiral dès l'an* 1408, *tué à la bataille d'Azincourt l'an* 1415; 2. Messire Jean de Châlons, *Jean de Châlons III du nom, prince d'Orange par sa femme, grand-chambrier l'an* 1415, *gouverneur du Languedoc l'an* 1417, *mort de la peste à Paris l'an* 1418, ou bien *Jean de Châlons, tué à la bataille d'Azincourt l'an* 1415; 3. le seigneur de Barbazan, *Arnaud-Guillaume de Barbazan, premier chambellan de Charles VII, dit* le Chevalier sans reproche, *chef des six chevaliers que le roi choisit pour se battre contre six chevaliers Anglois, en présence des armées de France & d'Angleterre, mort l'an* 1432, *& enterré à S. Denys*; 4. le seigneur du Chastel, *Guillaume du Chastel, grand panetier, un des chevaliers qui défirent les Anglois en champ-clos, tué au siége de Pontoise l'an* 1441; 5. le seigneur de Gaucourt, *Raoul de Gaucourt, gouverneur de Dauphiné, bailli d'Orléans, grand-maître de France*, ou *Eustache de Gaucourt, grand fauconnier*; 6. le seigneur de la Heuse, *Robert de la Heuse, dit* le Borgne, *châtelain de Bellencombre, chambellan de Charles VI, prévôt de Paris l'an* 1412; » 7. le seigneur de Gamaches, *Guillaume de Gamaches, grand véneur de France l'an* 1410, *grand maître des eaux & forêts l'an* 1434; 8. le seigneur de S. Remi : 9. le seigneur de Monsurs; 10. messire Guillaume Bataille; 11. messire Drouet d'Asnieres; 12. » le seigneur de la Fayette, *Gilbert de la Fayette, qui devint maréchal de France l'an* 1421 : *dès* 1418 *il étoit lieutenant général de Lyonnois*; 13. le seigneur de » Poulargues; 14. le seigneur Carmalet ou Carnavalet; 15. Louis Cocher, écuyer; 16. Jean du Pont, » écuyer.

» Porteront en la jambe sénestre, chacun un fer de » prisonnier pendant à une chaîne, qui seront d'or pour » les chevaliers, & d'argent pour les écuyers, pour tous » les Dimanches de deux ans entiers, commençant le » Dimanche prochain après la date de ces présentes, au » cas que plutôt ne trouveront pareil nombre de chevaliers & écuyers *de nom & d'armes* sans reproches; que » tous ensemblement nous veuillent combattre à pied, » jusqu'à outrance armés chacun de tels harnois qu'il lui » plaira, portant lance, hache, épée & dague, ou moins » de baton de telle longueur que chacun voudra avoir, » pour être prisonnier les uns des autres, par telle condition que ceux de notre part qui seront outrés, soient » quittes en baillant chacun un fer & chaînes, pareils à » ceux que nous portons; & ceux de l'autre part qui seront outrés, seront quittes chacun pour un bracelet d'or » aux chevaliers, & d'argent aux écuyers, pour donner là » où leur semblera, &c. (Un autre article fait voir que » les armes se devoient faire en Angleterre.) *Item*, & » seront tenus, Nous, duc de Bourbonnois, quand nous » irons en Angleterre ou devant le juge qui sera accordé, de le faire savoir à tous ceux de notre compagnie, » qui ne feroient pas deça, & de bailler à nosdits compagnons telles lettres de monseigneur le roi, qui leur » seront nécessaires, pour leur licence & congé, &c. » Fait à Paris le 1 janvier l'an de grace 1414. »

La bataille d'Azincourt empêcha l'exécution de ce défi; car le duc Jean de Bourbon y perdit la liberté, & fut conduit en Angleterre, où il mourut après dix-neuf années de prison. *Voyez* ARMES A OUTRANCE. * Du Cange, *dissert. 7 sur l'histoire de S. Louis*.

TOURNON, *Turnonium* ou *Taurodunum*, ville de France sur le Rhône en Vivarez, porte le titre de comté,

& est une des onze baronies de la province. Il y a un très-beau collége de Jésuites sur le bord du fleuve, fondé par François cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, un couvent de Carmes, & un autre de Capucins. * Daviti, *description de la France.*

Quant à la maison de Tournon, quoiqu'elle soit très-ancienne, puisque l'on trouve que dès l'an 1130 Pons de Tournon, abbé de la Chaise-Dieu, fut élu évêque du Pui, l'on n'en rapportera ici la postérité que depuis,

I. Odon seigneur de Tournon, qui est nommé avec *Girard* son frere puîné dans un hommage qu'ils rendirent en l'an 1192, au roi Philippe *Auguste*. Cet Odon dont on ne trouve point l'alliance, eut pour fils Guigues, qui suit.

II. Guigues seigneur de Tournon, fut pere de Guillaume, qui suit.

III. Guillaume seigneur de Tournon, dit l'*Ancien*, mort en 1270, avoit épousé 1°. l'héritiere de *Rostain* de Sabran : 2°. *Aymare* de Monteil. Du premier lit vinrent *Guygonnet*, né sourd & muet, qui eut en partage les biens de sa mere; & *Hugues* de Tournon moine de l'Isle-Barbe en 1261. Du second lit, sortirent *Odon*, II du nom, seigneur de Tournon, qui fit son testament en 1392, & mourut sans postérité de *Mahaut* de Montgascon, laquelle se remaria à *Guillaume* de Bourbon, seigneur de Beçai; *Girard*, seigneur de Vernoux, qui fit son testament en 1290, & mourut sans postérité; Gui, qui suit; *Guillaume*; & *Alix* de Tournon, mariée à *Pierre* Isoard.

IV. Gui seigneur de Tournon, qui fit son testament en 1314, avoit épousé *Alix* de la Roche, fille de *Guignon*, seigneur de la Roche-en-Regnier, dont il eut Guillaume II, seigneur de Tournon, qui suit; *Odon* de la Roche, dit *de Tournon*, héritier de son aïeul maternel, mort sans postérité; *Aymare*, alliée à *Hugues* de la Tour, seigneur de Vinai; *Dauphine*, mariée à *Briand* de S. Priest, seigneur de Saint-Chamond; & *Aliénore* de Tournon, religieuse.

V. Guillaume, II du nom, seigneur de Tournon, épousa 1°. *Azelmode* de Sabran, fille de *Rostaing*, seigneur de S. Victor, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Marguerite* de Villars, fille de *Guillaume*, seigneur de Beauvoir-en-Montagne, & du Chastellard en Dombes, & de *Marguerite* de la Roche : 3°. *Paule* de Montlaur, fille de *Pons* de Montlaur, & de *Bérengere* de Sabran. Du second mariage vinrent, Guillaume III, qui suit; *Louis* & *Eléonore* de Tournon.

VI. Guillaume, III du nom, seigneur de Tournon, de Serrieres & du Colombier, fit son testament en l'an 1382. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Montigni, morte sans enfans : 2°. *Alix* d'Uzez, dame d'Ysserand & d'Ai, fille de *Decan*, seigneur d'Uzez, & d'*Agnès* de Baux. Elle se remaria à *Hugues* de la Tour-de-Vinai, & eut de son premier mariage 1. Jacques, I du nom, qui suit; 2. Guillaume, IV du nom, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Odon*, seigneur de Beauchastel & de Serrieres, qui vivoit en 1405. Il épousa *Anne* de Corgenon, dame de Hauvet, fille de *Jean* de Corgenon, dame de Meillonas, &c. bailli de Bresse, & de *Jeanne* de Saint-Trivier, dont il eut pour fille unique *Louise* de Tournon, mariée à *Antoine* de Lévis, seigneur de Vauver; 4. *Hector*, qui fit son testament en 1421; 5. *Guyotte*, mariée à *Guillaume* seigneur de Murol; 6. *Simonne*, alliée 1°. à *Jean* de Coligni, seigneur de Crecia : 2°. à *Jean* maréchal, seigneur de Messimieux; 7. *Jeanne*, qui épousa en 1422 *Armand* seigneur de la Roue; 8. *Billette*, femme de *Claude* de la Roue, fils d'*Armand*, qui avoit épousé *Jeanne* sa sœur; & 9. *Marguerite* de Tournon, qui épousa 1°. *Odet* seigneur de Chandée, bailli de Bresse: 2°. *Claude* de Saint-Amour chevalier, seigneur dudit lieu & de Châteauneuf.

VII. Jacques, I du nom, seigneur de Tournon, &c. qui fit le voyage de Hongrie avec Jean comte de Nevers, & qui fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396, avoit épousé 1°. *Alix* de Retourtour, dame de Beauchastel & d'Argental en Vivarez, fille de *Briand* seigneur de Beauchastel, & de *Jeanne* de Beauvais, morte sans postérité : 2°. *Catherine* de Giac, fille de Pierre de Giac, chancelier de France, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Tournon, premiere femme de *Geraud* Bastet, I du nom, seigneur de Crussol, &c.

VII. Guillaume, IV du nom, seigneur de Tournon, &c. second fils de Guillaume, III du nom, seigneur de Tournon, fit son testament en 1437. Il avoit épousé en 1396, *Eléonore* de Grolée, dame de Vassalieu, la Tour-du-Pin, &c. fille d'*Archambault* de Grolée, & de *Billette* de la Tour, dame d'Ai, dont il eut Guillaume, V du nom, qui suit; *Jacques*, chevalier; & *Jean* de Tournon, seigneur de Vaux & de Saigne, qui fit son testament en 1431.

VIII. Guillaume, V du nom, seigneur de Tournon, &c. vivoit en 1468. Il épousa en 1422, *Antoinette* de la Roue, fille d'*Armand* seigneur de la Roue, & d'*Isabeau* de Chaleñçon, dont il eut Jacques, II du nom, qui suit; *Imbert*, chanoine de S. Just de Lyon; *Jean*, abbé de Cruaz; *Charles*, mort sans enfans de *Marie* de Gaucourt; *Isabeau*, mariée à *Humbert* de Montluel, seigneur de Châtillon en Choraigne, & de Châteaufort en Savoye; *Blanche*, mariée à *Tannegui* vicomte de Joyeuse, sénéchal de Lyon; *Joffrine*, alliée à *Guillaume* Louvet, seigneur de Cauvisson; & *Bellonde* de Tournon, abbesse de la Sauve. *Il eut aussi trois fils naturels, & entr'autres*, Claude *de Tournon*, *évêque de Viviers pendant* 40 *ans, où il mourut en* 1542, *en réputation d'une grande vertu.*

IX. Jacques, II du nom, seigneur de Tournon, &c. fit son testament en 1501. Il avoit épousé en 1465 *Jeanne* de Polignac, fille de *Guillaume*, dit *Armand*, vicomte de Polignac, & d'*Aimée* de Saluces, dont il eut Just I, qui suit; *François* cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, &c. *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*; *Charles*, évêque de Rodez; *Gaspard*, évêque de Valence, mort en 1520; *Christophe*, échanson du roi Charles VIII, mort sans postérité de *Catherine* d'Amboise, dame de Chaumont, fille de *Charles* d'Amboise, I du nom, seigneur de Chaumont, &c. Elle prit une seconde alliance avec *Philibert* de Beaujeu, seigneur de Linieres, & une troisiéme avec *Louis* de Cleves, comte titulaire d'Auxerre, & mourut en 1550; *Antoinette* de Tournon, mariée à *Jacques* de Laire, seigneur de Cornillon; *Louise*, qui épousa *Jacques* de Lévis, seigneur de Châteaumorand; *Blanche*, alliée 1°. à *Raimond* d'Agoult, comte de Sault : 2°. à *Jacques* de Colligni seigneur de Châtillon-sur-Loing; & *Jeanne* de Tournon, mariée à *Jean* de S. Priest, seigneur de Saint-Chamond.

X. Just, I du nom, seigneur de Tournon, &c. épousa *Jeanne* de Vissac, fille & héritiere d'*Antoine* de Vissac seigneur d'Arlenc, &c. dont il eut *Antoine* de Tournon, capitaine de cinquante lances des ordonnances, qui fit le voyage de Naples avec Odet de Foix, seigneur de Lautrec, & y mourut sans alliance; *Jean*, lieutenant de son frere, mort dans le même voyage; *Charles*, évêque de Viviers, mort en 1552; *Jacques*, évêque de Castres, puis de Valence, mort en 1553; Just, II du nom, qui suit; *Henri*, mort sans postérité; *Justine*, mariée en 1526, à *François* Alleman, seigneur de Champs; *Anne*, alliée à *Gaspard* de Castellane, seigneur d'Entrecasteaux; *Héléne*, qui épousa *Jean* de la Baume, comte de Montrevel; *Blanche*, mariée à *Claude* vicomte de Rochechouart; *Susanne*, religieuse; & *Antoinette* de Tournon, abbesse de S. Andoche d'Autun.

XI. Just, II du nom, seigneur de Tournon, comte de Roussillon, sénéchal d'Auvergne, lieutenant de roi en Languedoc, & chevalier de son ordre, vivoit en

1563. Il avoit épousé en 1533, *Claudine* de la Tour, dame d'honneur de Marguerite de France, reine de Navarre, & fille de *François* de la Tour, vicomte de Turenne, &c. dont il eut JUST, III du nom, qui suit; JUST-LOUIS, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Claude*, mariée en 1564, à *Philibert* de Rye, baron de Balanson, comte de Varax; *Magdeléne*, alliée à *Rostaing* Cadart d'Ancezune, seigneur de Caderousse; & *Heléne* de Tournon, morte sans alliance, *dont la mort funeste est rapportée ci-après.*

XII. JUST, III du nom, seigneur de Tournon, &c. épousa *Eléonore* de Chabannes, fille de *Charles*, seigneur de la Palice, &c. & de *Catherine* de la Rochefoucaud, sa seconde femme. Elle prit une seconde alliance avec *Philibert* seigneur de la Guiche & de Chaumont, chevalier des ordres du roi, grand maître de l'artillerie de France, ayant eu de son premier mariage, *Anne* de Tournon, dame de la Palice, mariée en 1595, à *Jean-François* de la Guiche, seigneur de Saint-Geran, &c. maréchal de France, mort en 1641; & *Françoise* de Tournon, mariée à *Timoléon* de Maugiron.

XII. JUST-LOUIS, IV du nom, seigneur de Tournon, second fils de JUST, II du nom, seigneur de Tournon, fut bailli du Vivarez, sénéchal d'Auvergne, & épousa *Magdeléne* de la Rochefoucaud, fille de *François*, III du nom, comte de la Rochefoucaud, & de *Charlotte* de Roye, comtesse de Rouci, sa seconde femme, dont il eut JUST-HENRI, V du nom, qui suit; *Claude*, mariée en 1599, à *Gaspard-Armand* vicomte de Polignac; *Isabelle*, alliée à *Melchior* Mitte de Chevriers, marquis de S. Chamond; *Françoise*, qui épousa en 1613, *Balthasar* de Gadagne-d'Hostun, marquis de la Baume; & *Magdeléne* de Tournon, mariée en 1620, à *Gaspard* d'Alegre, seigneur de Beauvoir.

XIII. JUST-HENRI, V du nom, comte de Tournon & de Roussillon, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp de ses armées, sénéchal d'Auvergne, &c. mourut le 14 de mars 1643. Il avoit épousé 1°. le 9 juin 1616, *Charlotte-Catherine* de Lévis, fille d'*Anne*, duc de Ventadour, & de *Marguerite* de Montmorenci: 2°. *Louise* de Montmorenci, fille de *Louis*, seigneur de Bouteville, bailli & gouverneur de Senlis, vice-amiral de France, & de *Charlotte-Catherine* comtesse de Luxe. Du premier lit sortit JUST-LOUIS, VI du nom, qui suit.

XIV. JUST-LOUIS, VI du nom, comte de Tournon & de Roussillon, sénéchal d'Auvergne, maréchal de camp des armées du roi, &c. fut tué en 1644, au siége de Philisbourg en sa 27 année sans laisser de postérité de *Françoise* de Neufville, fille de *Nicolas* duc de Villeroi, pair & maréchal de France, &c. & de *Magdeléne* de Crequi. Elle prit une seconde alliance en 1646, avec *Henri-Louis* d'Albert, dit d'*Ailli*, duc de Chaulnes, & une troisiéme avec *Jean* Vignier, marquis d'Hauterive, & mourut le 11 mai 1701, âgée de 76 ans. * *Voyez* Guichenon; le P. Colombi; le Laboureur, *mazures de l'abbaye de l'Isle Barbe*; le P. Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

TOURNON (François de) cardinal d'Ostie, fils de JACQUES de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac, entra à douze ans dans l'ordre de S. Antoine de Viennois. Il y fit profession parmi les chanoines réguliers de cet ordre, & il y perfectiona ces connoissances & ces talens, qui l'éleverent dans la suite aux plus hautes dignités. Ses supérieurs le nommerent à la commanderie de Feurs, dans laquelle il eut l'honneur de recevoir, & de voir, pour la premiere fois, le roi François I, qui l'attacha deslors à son service. Il fut pourvu de l'abbaye de la Chaise-Dieu, puis de l'archevêché d'Embrun, & s'acquit tant de réputation dans ces dignités, que le roi François I le fit un de ses principaux conseillers. Après la bataille de Pavie, où ce monarque fut fait prisonnier, en 1525, il fut envoyé en Espagne avec Jean de Selve, premier président du parlement de Paris, pour la délivrance de sa majesté; & y retourna encore pour celle des princes ses fils, qui étoient en ôtage. Avant ce dernier voyage, il fut élu le 13 août 1542 abbé de S. Antoine de Viennois, & passa de l'archevêché d'Embrun à celui de Bourges. Ayant été créé cardinal en 1530, par le pape Clément VII, à la recommandation du roi, ce prince lui donna le gouvernement du Lyonnois, & se servit de lui dans les emplois les plus considérables & les plus importans: ce que firent aussi ses successeurs Henri II, François II & Charles IX. Le cardinal de Tournon fit plusieurs voyages à Rome, la premiere fois avec le cardinal Gabriel de Gramont, pour les affaires de l'état; une autre fois, pour la création du pape; une troisiéme, avec le cardinal de Lorraine. Il assista aussi à deux élections de papes, & à celle de Pie IV il eut des voix pour être pape lui-même. Pie le fit évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, & le retint près de sa personne: mais il se vit obligé de le rendre à la France, qui le demandoit pour assister de ses conseils le roi François II. Depuis qu'il eût été fait archevêque de Lyon, il s'empressa de travailler à la réforme de ce diocèse exposé aux fureurs de l'hérésie, dont il étoit l'ennemi irréconciliable. Si l'on eût suivi ses conseils, on n'auroit jamais commis l'honneur de l'église Gallicane, en faisant paroître ses plus illustres prélats devant des gens de néant, fauteurs de l'hérésie, pour y rendre raison de leur créance. Le cardinal de Tournon s'y trouva, & réprima l'insolence de Beze, qui s'emportoit sans respect contre le sacrement adorable de nos autels. Il fut le protecteur des savans, avoit toujours près de sa personne, ou Lambin, ou Muret, & quelques autres hommes doctes. Pour témoigner son amour pour les sciences, il fonda le collége de Tournon, qu'il donna depuis aux Jésuites, & il mourut le 22 avril 1562, âgé de soixante & treize ans. Ce cardinal, qui étoit un des plus grands hommes de son temps, fut doyen des cardinaux, archevêque d'Embrun, d'Ausch, de Bourg, de Lyon, abbé de Tournus, d'Ambournai, de la Chaise-Dieu, d'Aisnai, de S. Germain-des-Prez, de S. Antoine, &c. Il fut ambassadeur en Italie, en Espagne & en Angleterre: puis gouverneur de Lyon, du Lyonnois, Forez & Beaujolois. Ce fut lui qui empêcha le roi François I de faire venir Mélanchthon en France, quoique son amour pour les belles lettres lui fît souhaiter de le voir, parceque cet homme avoit beaucoup d'érudition. Pour dissuader le roi de ce dessein, le cardinal allant au conseil, y porta le livre de S. Irenée contre les hérétiques, & le lut en attendant le roi. Ce prince, qui aimoit les livres, lui demanda à quelle lecture il étoit si fort attaché. Alors le cardinal lui fit l'analyse & le récit de cet excellent ouvrage; & ayant fait judicieusement comprendre au roi combien l'hérésie méritoit de haine, il excita dans son esprit des desirs dignes d'un monarque très-chrétien: de sorte que Mélanchthon fut contremandé. Le cardinal Jean-Vincent Laure, qui avoit été son domestique, écrivit sa vie, aussi-bien que Pierre Rouer. Ses lettres écrites en 1525, 1550, 1557 & 1559, sont gardées dans la bibliotheque du roi. On peut encore consulter de Thou. *l.* 34, *hist. & seq.* Sadolet, *l.* 6 & 14, *epist.* Petramellarius. Ciaconius. Ughel, *T. I.* Michel de l'Hôpital, chancelier de France. Genebrard. Frison. *Gall. purpur.* Hilarion de Coste. Lambin. Chorier, *état politiq. de Dauph.* Sponde, *aux ann.* Sammarth. *Gall. christ. &c.*

TOURNON (Heléne de) derniere fille de JUST II du nom seigneur de Tournon, & de *Claudine* de la Tour, suivit sa mere au voyage qu'elle fit aux eaux de Spa; où elle accompagnoit la reine de Navarre, laquelle dans les mémoires qu'elle a faits des aventures de son voyage, rapporte la mort de cette demoiselle en ces termes. » Cette mort arriva sur le point de mon » entrée dans la ville de Liége, qui fut toute pleine

» d'honneur & de joie, & qui eut été encore plus agréa-» ble sans le malheur de la mort de mademoiselle de » Tournon, dont l'histoire étant si remarquable, je ne » puis omettre à la raconter. Madame de Tournon, » qui étoit alors ma dame d'honneur, y avoit plusieurs » filles, desquelles l'aînée avoit épousé M. de Balan-» son, gouverneur pour le roi d'Espagne au comté de » Bourgogne; & s'en allant à son ménage, elle pria sa » mere, madame de Tournon, de lui bailler sa sœur, » mademoiselle de Tournon, pour la nourir avec elle, » & lui tenir compagnie en ce pays, où elle étoit éloi-» gnée de tous ses parens. Sa mere la lui accorde; & y » ayant demeuré quelques années, & se faisant agréa-» ble & belle (car sa principale beauté étoit sa vertu & » sa grace. M. le marquis de Varembon, lequel étoit » destiné à être d'église, demeurant avec son frere, M. » de Balanson, en même maison, devint par l'ordinaire » fréquentation qu'il avoit avec mademoiselle de Tour-» non, fort amoureux d'elle; & n'étant point obligé à » l'église, il desire de l'épouser. Il en parle aux parens » d'elle & de lui: ceux du côté d'elle le trouverent » bon; mais son frere, M. de Balanson, estimant plus » utile qu'il fût d'église, fit tant qu'il empêcha cela, » s'opiniâtrant à lui faire prendre la robe longue. Ma-» dame de Tournon, très-sage & très prudente femme, » s'offençant de cela, ôta sa fille, mademoiselle de » Tournon, d'avec sa sœur, madame de Balanson, & » la prit avec elle. Et comme elle étoit femme un peu » terrible & rude, sans avoir égard que cette fille étoit » grande, & méritoit un plus doux traitement, elle la » gourmande & crie sans cesse, ne lui laissant presque » jamais l'œil sec, bien qu'elle ne fît nulle action qui » ne fût très louable; mais c'étoit la sévérité naturelle » de sa mere. Elle, ne souhaitant que de se voir hors » de cette tyrannie, reçut une certaine joie, quand elle » vit que j'allois en Flandre, pensant bien que le mar-» quis de Varembon s'y trouveroit, comme il fit; & » qu'étant alors en état de se marier, ayant du tout quit-» té la robe longue, il la demanderoit à sa mere; & » que par le moyen de ce mariage elle se trouveroit dé-» livrée des rigueurs de sa mere. A Namur, le marquis » de Varembon & le jeune Balanson son frere se trou-» verent comme j'ai dit. Le jeune Balanson, qui n'é-» toit pas de beaucoup si agréable que l'autre, accoste » cette fille & la recherche; & le marquis de Varem-» bon, tant que nous fûmes à Namur, ne fit pas seule-» ment semblant de la connoître. Le dépit, le regret, » l'ennui, lui serrent tellement le cœur, elle s'étant » contrainte de faire bonne mine tant qu'il fut présent, » sans montrer de s'en soucier, que soudain qu'ils fu-,, rent hors du bateau, où ils nous dirent adieu, elle se ,, trouva tellement saisie, qu'elle ne put plus respirer ,, qu'en criant, & avec des douleurs mortelles, n'ayant ,, nulle autre cause de son mal. La jeunesse combat huit ,, ou dix jours la mort, qui armée de dépit, se rend ,, enfin victorieuse, la ravissant à sa mere & à moi qui ,, n'en fîmes moins de deuil l'une que l'autre; car sa ,, mere, quoiqu'elle fût fort rude, l'aimoit uniqe-,, ment. Ses funérailles étant commandées les plus ho-,, norables qu'il se pouvoit faire, pour être de grande ,, maison comme elle étoit, même appartenante à la ,, reine mere; le jour venu de son enterrement, l'on ,, ordonne quatre gentilshommes des miens pour por-,, ter le corps, l'un desquels étoit la Boissiere, qui l'a-,, voit pendant sa vie passionément adorée sans le lui ,, avoir osé découvrir, pour la vertu qu'il connoissoit ,, en elle, & pour l'inégalité, qui lors alloit portant ce ,, mortel faix, qui mouroit autant de fois de sa mort, ,, qu'il étoit mort de son amour. Ce funeste convoi ,, étant au milieu de la rue qui alloit à la grande église, ,, le marquis de Varembon, coupable de ce triste acci-,, dent, quelques jours après mon partement de Na-,, mur, s'étant repenti de sa cruauté, & son ancienne ,, flamme s'étant rallumée: ô étrange fait! qui par la ,, présence ne pouvoit être émue, se résolut de la venir ,, demander à sa mere, se confiant peut-être en sa bon-,, ne fortune qui l'accompagne d'être aimé de toutes ,, celles qu'il recherche, comme il a paru depuis peu, ,, en une grande qu'il a épousée contre la volonté de ,, ses parens; & se promettant que sa faute lui seroit ,, aisément pardonnée de sa maîtresse, répétant souvent ,, ces mots italiens, que *la forza d'amore non risgada al* ,, *delitto*, prie dom Jean de lui donner une commission ,, vers moi, & venant en diligence, arrive justement ,, sur le point que ce corps, aussi malheureux qu'inno-,, cent, & glorieux en sa virginité, étoit au milieu de ,, cette rue. La presse de cette pompe l'empêche de pas-,, ser; il regarde ce que c'est; il avise de loin au milieu ,, d'une grande & triste troupe, des personnes en deuil, ,, & un drap blanc couvert de chapeaux de fleurs; il ,, demande ce que c'est, & il apprend que c'est le corps ,, de mademoiselle de Tournon. A ce mot il se pâme, ,, & tombe de cheval; on le porte en un logis comme ,, mort, voulant plus justement en cette extrémité lui ,, rendre en la mort l'union qu'en la vie il lui avoit trop ,, tard accordée: son ame, que je crois, allant dans le ,, tombeau requerir le pardon à celle que son dédai-,, gneux oubli y avoit mise, le laissa, quelques-temps ,, sans apparence de vie; & étant revenue, l'anima de ,, nouveau pour lui faire éprouver la mort, qui n'eut ,, assez puni son ingratitude, s'il ne l'eut sentie qu'une ,, fois.,,

TOURNON (Charles-Thomas Maillard de) cardinal, issu d'une famille ancienne, originaire de Savoye. Elle a fourni depuis plusieurs siécles de grands hommes, qui se sont fort distingués au service de leurs souverains, dans les premieres charges de cette cour, des armées & de l'état, où on a vu plusieurs chevaliers de l'Annonciade. PIERRE Maillard, comte de Tournon, gouverneur de Savoye & général de la cavalerie, fut fait chevalier de l'Annonciade par le duc Emanuel-Philibert de Savoye, l'an 1568. VICTOR-AMEDÉE Maillard, marquis de Tournon, pere du cardinal, fut aussi chevalier de l'Annonciade, après avoir occupé les premieres charges de cette cour. Il eut deux fils, le premier, appellé *Felix-Emanuel*, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du duc de Savoye, maréchal lieutenant général dans ses armées, très-particulierement honoré de l'estime & de la confiance de ce Prince; le second fils, *Charles-Thomas*, né à Turin le 21 décembre 1668, fut nommé & sacré patriarche d'Antioche le 5 décembre 1701, par le pape Clément XI, & envoyé à la Chine en qualité de légat apostolique, pour y regler les différends qui étoient entre les missionaires, & en informer ensuite le saint siége. Il arriva à Pondicheri au mois d'avril 1703, & entra dans l'empire de la Chine au mois d'avril 1705, muni d'un decret du pape qui décidoit les questions qui étoient contestées entre les missionaires, sur la tolérance des cérémonies des Chinois, avant qu'il fût publié en Europe. En vertu de ce decret, le légat, par un mandement publié à Nanquin le 7 février 1705, défendit de mettre dans les églises un tableau avec cette inscription, *Adorez le ciel*, & de pratiquer le culte que les Chinois rendent à leurs ancêtres, à Confucius & aux planétes. Le cardinal étant arrivé à Pequin, fut d'abord bien reçu de l'empereur de la Chine. Il y fit venir M. l'évêque de Conon, vicaire apostolique, lequel ayant déclaré par écrit & de vive voix à l'empereur, que la doctrine & le culte des Chinois ne s'accordoient pas avec la religion chrétienne, fut arrêté & ensuite banni. M. de Tournon avoit été renvoyé quelque temps auparavant, le 28 août 1706. Il fut conduit à Macao, après avoir donné un mandement le 25 janvier 1707, pour servir de reglement à la conduite que doivent garder les missionaires, quand ils sont interrogés sur le culte des Chinois. Etant à Macao, il y fut retenu en prison dans la maison des Jésuites par l'ordre de

l'empereur de la Chine ; & après trois ans de prison, muni des sacremens d'Eucharistie & d'Extrême-Onction, qui lui furent administrés par le P. Carre, un de ceux qui lui avoient apporté le chapeau de Cardinal, auquel le pape Clément XI l'avoit nommé en 1707, il mourut en réputation de sainteté, le 8 juin 1710, sans que les mauvais traitemens qu'il souffrit pussent le faire changer de sentiment, ni ébranler sa fermeté. Tolomei Jésuite a eu son chapeau & son titre. Le pape honora la mémoire du cardinal de Tournon d'un excellent éloge, que sa sainteté récita en plein consistoire le 14 octobre 1711, & ordonna que son corps fût transporté à Rome. Charles-Ambroise Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, & vicaire apostolique à la Chine, ayant pris les mesures pour exécuter les intentions de sa sainteté, fit enfermer le corps de ce cardinal dans une caisse, qu'il fit embarquer dans le même vaisseau sur lequel il retournoit en Europe : & pour plus grande sureté, ce patriarche le faisoit mettre à terre, & le faisoit conduire avec lui toutes les fois qu'il entroit dans quelque port, en y mettant une garde : précaution qui ne fut pas inutile ; car le vaisseau sur lequel il étoit monté, étant arrivé à Rio-Janeiro, sauta en l'air, le feu ayant pris aux poudres pendant qu'il étoit à terre. Enfin, le corps de ce cardinal ayant été embarqué à Lisbonne, arriva à Gènes, où ayant été quelque temps, il fut transporté à Ripa le 16 mai 1723. Sur le soir il fut mis dans un carosse du cardinal Sacripante, préfet de la congrégation *de propaganda Fide*, & porté au collége de cette congrégation à Rome, où il fut inhumé le 27 septembre suivant. * *Mem. du temps. Relation abrégée de la nouvelle persécution de la Chine recueillie des Mémoires des Dominic. de Macao, par le P. Gonzalés, Dominicain, en 2 vol. traduits de l'italien.* Du Pin, *hist. eccles. du XVII siécle*, *t.* 4. *Voyez aussi les 9 Mem. pour Rome sur l'état de la rel. à la Chine en* 1709.

TOURNUS, ville de la Gaule Celtique dans le pays des Eduens, qui avoient Autun pour leur capitale, étoit comprise dans l'ancienne province Lyonnoise, & faisoit partie de l'ancien royaume de Bourgogne. Cette ville est située sur le bord, à la droite & au couchant de la riviere de Saône, entre Mâcon & Châlons, à 46 degrés 34 minutes de latitude septentrionale, & 23 degrés de longitude. Elle a toujours été du diocèse de Châlons, & dépendoit autrefois du comté de la même ville : mais aujourd'hui elle est du comté de Mâcon, au bailliage & présidial duquel ses causes ressortissent, & par appel au parlement de Paris. Le terroir des environs abonde en bled, en vin, en pâturages & en arbres fruitiers. La situation de Tournus est agréable. L'origine de cette ville est inconnue : on n'en voit rien dans l'histoire jusqu'à l'arrivée de S. Valerien qui y souffrit le martyre sous l'empire de Marc-Aurele, l'an de J. C. 177. Les actes de ce saint nous apprennent qu'en ce temps-là Tournus étoit un grenier ou magasin de provisions pour les troupes romaines, *horreum castrense.* Les anciens ont donné à Tournus le nom de *Castrum*, qui ne signifioit pas chez eux un château, mais une petite ville ou un bourg fortifié. Les anciens appelloient un château, *castellum.* Paris, Dijon, Châlons, Mâcon, &c. ont porté le titre de *Castrum.* Quant au nom propre qu'ils ajoutoient à celui de *castrum*, en parlant de Tournus, ils l'ont écrit différemment, aussi-bien que les écrivains du moyen âge. César, Strabon & Prolémée n'en parlent point. L'itinéraire romain la nomme *Tinurtinum ;* la table de Peutinger, *Tenurtio ;* un martyrologe attribué à S. Jérôme, *Ternocium ;* S. Grégoire de Tours, *Trinurcium ;* Bede ou Flore & Adon dans leurs martyrologes, *Trinorchium* & *Trenorcium.* On trouve encore *Turnocium*, *Tenocium*, *Tornocium*, *Turnucum*, *&c.* Dès le IX siécle, & long-temps après on a donné des noms différens au château, à la ville & à l'abbaye. *Castrum Trenorcium*, dit Charles *le Chauve* dans sa donation, & *Turnucium villam.* Quant à l'abbaye, il la nomme *abbatiam sancti Valeriani martyris* Les prélats de la province en confirmant la donation, l'appellent *Monasterium Tornucium*, aussi bien que le pape Jean VIII, dans ses bulles. Aujourd'hui l'on ne se sert plus guère que du nom latin *Trenor hium* ou *Trenorcium*, qui étoit celui du château, & en françois du mot *Tournus*, qui s'est formé du nom de la ville *Turnucium.* Ce qui est compris maintenant sous le nom & dans l'enceinte de Tournus, étoit autrefois divisé en trois parties ; l'une étoit l'ancien château situé au midi, vers la porte de la ville, par laquelle on entre du côté de Mâcon, & que l'on appelle encore *la porte du chastel.* Il occupoit presque toute cette partie de la ville qui fait à présent la paroisse de sainte Magdeléne. On y voit encore des vestiges de murailles & de tours, & une citerne qui étoit sans doute à l'usage de cet ancien château. La deuxiéme étoit cette partie de la ville qui fait à présent la paroisse de S. André. La troisiéme étoit le monastère, & auparavant l'église de S. Valerien. Aujourd'hui que le château ne subsiste plus, & que la place en a été renfermée dans l'enceinte de la ville, rien n'est plus distingué de celle-ci que l'abbaye dont elle dépend & dont nous parlerons. La ville est divisée en deux paroisses, celle de S. André qui est la plus considérable, & celle de la Magdeléne. L'une & l'autre est desservie par un curé & une société de prêtres qui doivent tous être nés dans la ville. Il y a à Tournus un hôtel-de-ville, qui est à présent composé d'un maire perpétuel, de quatre échevins, choisis & nommés par l'abbé, entre douze que le corps de ville lui présente, d'un procureur du roi & d'un secrétaire. Paul Mérula, Paradin, de Rubis & Casaubon croient que la bataille entre l'empereur Sévere & Albin son compétiteur à l'empire, se donna auprès de Tournus, parceque Spartien, dans la vie de Sévere, dit qu'elle fut donnée *apud Tinurtium.* Mais comme Dion & Hérodien, contemporains de Sévere, assurent qu'elle se donna près de Lyon, dont Tournus est éloigné de quinze grandes lieues, il y a plus d'apparence que ce fut du côté de Trévoux, comme veut le pere Chifflet, qui traite plus au long cette difficulté dans le chapitre 2 de son histoire, où il fait voir que, selon Hérodien, il n'y eut qu'une bataille entre les compétiteurs, quoique, selon Dion, il y ait eu deux chocs.

TOURNUS, abbaye célébre, est hors l'enceinte de la ville du même nom, & à l'extrémité de cette ville du côté du septentrion. Elle n'en est pourtant séparée du côté qu'elle la touche, que par ses propres murailles. Elle est située dans le lieu le plus élevé de Tournus. Elle est bâtie en forme ronde, avec ses murs, ses créneaux, ses tours, ses fossés qui sont déja presque tous comblés ; & elle ressemble plutôt à un fort qu'à une abbaye. Il n'y avoit autrefois qu'une grande porte avec un pont levis, & un ravelin du côté de la campagne, & du côté de la ville une autre petite porte, que l'on nommoit *la Poterne*, anciennement *la porte orbe ;* mais celle-ci fut murée en 1656, après que l'abbé Louis de Chandenier eut fait faire une autre grande porte, & ouvrir la rue qui conduit à S. Valerien. L'abbaye doit son origine au tombeau de ce saint, qui y souffrit le martyre, & sur le tombeau duquel on bâtit d'abord une église. Cette église fut depuis érigée en abbaye, que le roi Charles *le Chauve* donna en 875, avec le château, la ville & tous les habitans aux religieux Bénédictins de S. Filibert ou de Nermoutier. Ceux-ci l'ont possédée jusqu'à l'an 1627, qu'elle fut sécularisée & changée en église collégiale. Elle est à présent composée d'un abbé titulaire & d'un collége de douze chanoines, dont trois sont en titre de dignité ; savoir, le doyen, le chantre & le trésorier. Il y a outre cela six demi-chanoines & six enfans de chœur. Le chapitre est soumis à la jurisdiction de l'évêque de Châlons ; mais l'abbé a été conservé dans tous ses anciens priviléges & dans son indépendance de l'évêque. Il releve

releve immédiatement du S. Siége; il est à la nomination du roi; il n'est point obligé à résider. Quoique la simple tonsure suffise pour rendre habile à posséder ce bénéfice, l'abbé a droit d'user de la crosse, de la mître & des autres ornemens pontificaux, non-seulement dans l'abbaye, mais aussi dans la ville. Il a sa mense séparée de celle du chapitre, auquel il est obligé de faire livrer annuellement une certaine quantité de bled, de vin & d'argent. Il est seigneur haut justicier de la ville de Tournus, & des villages d'Huchisi, Plotes, Presti, la Crot, Saint-Romain, Azé, Champagne, &c. Sa justice est exercée dans l'enclos de l'abbaye, qui a son auditoire & ses prisons établies de toute ancienneté. A l'égard du chapitre, il jouit encore des terres, des dîmes & des autres droits qui dépendoient des offices réguliers avant la sécularisation. Le doyen en est institué par l'abbé sur l'élection du chapitre. L'abbé seul nomme & institue les autres chanoines, & le chapitre seul les demi-chanoines. Il y en a qui prétendent que les abbés de Tournus faisoient autrefois battre leur monnoie dans la tour des échelles, appellée aussi *tour de la monnoie*. La justice, soit dans la ville de Tournus, soit dans ses dépendances, appartient à l'abbé. Il a seul le droit d'en nommer & d'en instituer tous les officiers, le juge, le lieutenant, le procureur fiscal, le greffier & les sergens. C'est de lui qu'ils prennent des provisions. Il a seul le pouvoir de créer des notaires & des procureurs postulans, en tel nombre qu'il juge à propos; ce qui n'exclut pas les notaires royaux: il y en a quelques-uns à Tournus, & de plus un notaire apostolique. Autrefois les habitans ne pouvoient convoquer aucune assemblée sans la permission expresse de l'abbé & du couvent, & ils les tenoient alors dans l'abbaye. Depuis l'an *1660*, l'abbé leur a permis de s'assembler dans la maison de la prévôté, qui est aujourd'hui l'hôtel-de-ville. Quatre auteurs ont écrit sur l'histoire de Tournus, outre Machoud & les auteurs des trois Gaules chrétiennes, Falcon, moine de l'abbaye de Tournus dans l'onziéme siécle, Pierre de Saint-Julien, de la maison de Baleurre, gentilhomme du voisinage de Tournus, dans le XVI siécle, le pere Pierre-François Chifflet, Jésuite, & Pierre Juénin, chanoine de l'abbaye de Tournus. L'histoire de ce dernier qui est bien faite & très-curieuse, a été imprimée *in*-4°, à Dijon en 1733. On trouve dans le corps de l'histoire plusieurs planches, & à la fin un grand nombre de preuves servant à cette histoire, une table chronologique, un recueil d'épitaphes choisies, le pouillé des bénéfices dépendans de l'abbaye, un essai sur l'origine & la généalogie des comtes de Châlons & de Mâcon, & des sires de Baugé, & des remarques critiques sur le quatriéme tome de la nouvelle Gaule chrétienne.

TOUROBIN, *cherchez* TUROBIN.

TOUROUDE (Louis) né à Rouen, fit sa demeure dès sa jeunesse à Caen, où il étoit invité par la proximité de ses terres, par l'agrément de la ville, & par son dégout particulier pour le séjour de Rouen. Ses parens ayant dessein qu'il exerçât un jour la médecine, il l'étudia quelque temps; & cette étude lui fit naître l'envie d'apprendre les langues grecque & arabe. Il fit de grands progrès dans la premiere, & moins dans la seconde, qu'il ne laissoit pas cependant que d'entendre. Ayant ensuite abandonné le dessein d'être médecin, il se livra entierement à l'étude des belles-lettres. Mais ayant pris part, on ne sait par quelle occasion, aux disputes sur la grace, qui étoient fort animées alors, il approfondit ces matieres, lut avec attention les auteurs anciens & modernes qui les ont traitées, & alla ensuite en Hollande, & de-là à Louvain, pour apprendre dans sa source l'origine & le progrès de ces disputes. La lecture des livres de doctrine & de morale que ces recherches lui firent faire, lui inspira l'envie de se retirer du monde, & de se donner entierement à Dieu. Dans cette vue, il chercha pendant long-temps une retraite dans plusieurs couvens; & en attendant qu'il pût la trouver, il se retira dans une de ses terres pour y pratiquer plus exactement tous les exercices de la piété chrétienne. Enfin il se détermina à entrer dans la chartreuse du Val-Dieu, à quelques lieues de la célébre abbaye de la Trappe. Mais son âge de 48 ans ne lui permettant pas de soutenir l'austérité de cette vie, il fut contraint de sortir de cette maison. Il revint à Caen, où il reprit l'étude des belles-lettres. Comme il avoit depuis long-temps étudié la géographie de la Grèce, il se remit à cette recherche; & pour mieux s'éclaircir sur les difficultés, il résolut d'aller sur les lieux. Il partit donc pour Venise: mais étant dans la barque de Padoue, on lui déroba sa valise où étoient ses recueils & ses mémoires, qui faisoient le sujet de son voyage. Il ne laissa pas de s'embarquer à Venise, d'aller à Corfou & à Zante, & de visiter même quelques côtes de la Morée: mais il ne passa pas Coron & Modon, & revint à Caen, où il demeura le reste de sa vie, travaillant constamment à sa géographie de la Grèce. Avant que d'exposer ce grand ouvrage au jugement du public, il voulut le sonder par un autre du même genre, mais de bien moindre suite. Il entreprit d'éclaircir la géographie de l'Illyrie, par une espéce de commentaire sur le troisiéme livre de la guerre civile de César, où les divers campemens de son armée & de celle de Pompée ne peuvent être bien entendus, sans une description de cette contrée plus exacte & plus fidéle que celles que l'on trouve dans les livres des géographes. Il en fit imprimer quelques feuilles, qui furent de bons garans du succès qu'il pouvoit se promettre de son grand travail, qu'il continua ensuite avec une juste confiance. Il avoit achevé la description de l'Epire & de l'Achaïe, & celle du Péloponnèse étoit bien avancée: mais à force de vouloir toujours rechercher & réformer, il mourut sans faire part au public de son ouvrage, qui est encore manuscrit. Sa mort arriva le 30 de janvier 1689, âgé de 75 ans. Il avoit eu dessein peu de temps avant qu'il mourût, d'aller finir ses jours avec les Bénédictins de l'abbaye du Bec: mais il ne put exécuter cette résolution. * Huet, *origines de Caen*, deuxiéme édition, *pages* 437, 438 *&* 439. Le même, *in commentario de rebus ad eum pertinentibus*, pages 47, 50, 51, 52 & 140.

TOURREIL (Jacques de) naquit à Toulouse le 18 novembre 1656, d'une famille des plus distinguées dans la robe, fils de JEAN de Tourreil, procureur général du parlement de Toulouse, & de *Marguerite* Fieubet, tante de M. de Fieubet le conseiller d'état. Jacques de Tourreil montra dès ses premieres classes une forte passion pour l'éloquence. Il se vengeoit volontiers de ses camarades & même de ses maîtres par des espéces de déclamations, toujours assez ingénieuses pour être pardonées à un écolier, & souvent assez vives pour ne pas faire mépriser l'ouvrage d'un enfant. Son exemple excita l'émulation de quelques jeunes gens du même âge; il se forma entre eux une société où l'on travailloit à l'envi: on s'y distribuoit tour à tour des sujets, & le célébre M. Parisot, avocat, se prêtoit volontiers à ces orateurs naissans pour juger de leurs débats. Au sortir du collége M. de Tourreil eut envie d'aller à l'armée, & l'on ne put le retenir, que par l'exemple de ces Romains fameux qui avoient long-temps brillé dans le barreau avant que de paroître à la tête des légions. Charmé d'entrer dans un parallele si flateur, il se contenta de se faire appeller M. le chevalier de Tourreil, & il vint à Paris pour se perfectioner dans l'étude du droit & des belles-lettres. Le gout qu'il y prit effaça bientôt celui qu'il avoit eu pour les armes: il travailla deux fois pour le prix d'éloquence que l'académie françoise a coutume de donner, & il le remporta deux fois, en 1681 & 1683. Ses discours sont imprimés dans les Recueils de l'académie de ces années. En 1691 il publia la traduction

de quelques *Harangues de Démosthène*, c'est-à-dire, *de la premiere Philippique, de la premiere, de la deuxiéme & de la troisiéme Olyntienne, & du discours sur la paix.* Il les rétablit dans l'ordre chronologique, & les accompagna d'un sommaire au commencement de chaque harangue, & de notes à la fin. Cet ouvrage quoiqu'imparfait encore, lui fit une si grande réputation, que M. le chancelier de Pontchartrain, alors controlleur général, l'attira chez lui comme un homme de mérite & de confiance dont le commerce & les soins pouvoient être utiles à M. le comte de Pontchartrain son fils qui ne faisoit qu'entrer dans le monde. Il eut ensuite une place à l'académie des belles lettres, & l'année suivante il fut reçu dans l'académie françoise. Quand cet illustre corps présenta au roi son dictionnaire, M. de Tourreil étoit à la tête, & il fit à cette occasion vingt-huit complimens différens qui furent tous fort applaudis. En 1694 il publia sous le titre d'*Essais de jurisprudence*, un petit nombre de questions de droit, curieuses par elles-mêmes & susceptibles d'ailleurs des agrémens qu'on ne trouve ni dans le code ni dans le digeste. Cependant le style en est trop enjoué. En 1701 il donna une seconde édition de son Démosthène augmentée de six harangues avec leurs sommaires & leurs remarques, & une belle préface où il retrace le plan de l'ancienne Grèce, donne un abrégé de son histoire & la vie de Démosthène : les cinq harangues de la premiere édition sont si exactement revues & corrigées dans celle-ci, qu'elles n'y sont plus reconnoissables. M. de Tourreil est un de ceux qui a le plus contribué au recueil des médailles sur les principaux événemens du regne de Louis XIV, donné en 1702. Cette édition lui valut en ce temps-là une augmentation considérable de sa pension, & trois ans après elle lui mérita le titre de pensionaire vétéran. Il mourut le 11 octobre 1714, âgé de 58 ans moins un mois & quelques jours. Trois ou quatre ans auparavant il avoit donné une traduction paraphrasée d'un écrit italien de l'abbé Fatinelli sur les cultes chinois, *in-4°*, en italien & en françois. Lorsqu'il mourut, il étoit sur le point de donner une troisiéme édition de son Démosthène, augmentée de la harangue d'Eschine contre Ctesiphon, & de celle de Démosthène contre Eschine. Cette nouvelle édition a été donnée en 1721, avec les autres ouvrages de M. de Tourreil, par les soins de feu M. l'abbé Massieu qui a orné ce recueil d'une excellente préface, qui est elle-même un ouvrage digne de l'estime de tout ce qu'il y a de personnes de bon gout. Ce recueil est en deux volumes *in-12*. On y voit aussi un poëme en vers latins sur la maison de M. de Fieubet, située à Paris quai des Celestins, qui prouve que M. de Tourreil avoit beaucoup de talent pour la poësie latine. Ce savant a eu un frere dans l'état ecclésiastique, connu sous le nom de M. *l'abbé de Tourreil de Grammont*. C'étoit un homme très-habile dans la science ecclésiastique, & qui est mort à Rome vers 1717, d'une hydropisie de poitrine. Il avoit été pendant quatre ans prisonnier au château Saint-Ange, & il n'y avoit que deux mois qu'il étoit sorti des prisons de l'Inquisition, où on l'avoit retenu un an, lorsqu'il mourut. On l'a fait auteur de l'histoire de la congrégation des filles de l'Enfance de Toulouse, & de leur destruction : mais il est sur que cet ouvrage est de M. Arnauld le docteur. M. l'abbé de Tourreil a fondé dans l'université de Toulouse deux chaires de théologie pour les Dominicains de cette ville. * Eloge de M. de Tourreil par M. de Boze, dans les *Mém. de l'acad. des inscript. & belles-lettres*, *t.* 3. *Mém. du temps. Lettres* de M. Arnauld, en différens endroits. Titon du Tillet, *Parn. franç.* édit. *in-fol.* pag. 553.

TOURS, sur la Loire, ville de France, capitale de Touraine, avec archevêché, a été nommée diversement *Turonum*, *Turonium* & *Cæsarodunum Turonum*. Elle est grande, belle & ancienne, située entre les rivieres du Cher & de Loire, qui la rendent très-agréable & très-marchande, & est très-renommée, sur-tout par ses fabriques d'étofes de soye. L'église métropolitaine est consacrée sous le nom de S. Gatien, prélat de Tours, qui a eu pour successeurs, S. Lidoir, S. Martin, & divers autres, illustres par leur sainteté, par leurs emplois, par leur naissance & par leurs ouvrages, tels que S. Gregoire de *Tours*, le cardinal Elie de Bourdeille, Simon de Maillé, &c. L'archevêque de cette ville a pour suffragans, le Mans, Angers, Nantes, Rennes, Vannes, Cornouaille, Léon, Tréguier, Saint-Malo, Saint-Brieu, & Dol. Le chapitre de la cathédrale est un des plus illustres du royaume : on y compte jusqu'à cent quatre-vingt-treize bénéficiers qui desservent l'église. Les huit dignités sont, le doyen, le grand archidiacre, le trésorier, le chantre, le chancelier, l'archidiacre d'au-delà de la Loire, l'archidiacre d'au-delà de la Vienne, & le grand archiprêtre, qui avec quarante-cinq chanoines forment le chapitre. Le doyen est élu par le chapitre ; l'archiprêtre est à la collation du grand archidiacre ; & l'archevêque confére de plein droit les autres dignités, & tous les canonicats. Il y a encore un secrétaire, huit personats, seize vicaires, deux diacres, deux marguilliers clercs, plus de cent chapelains, un maître de psallette, un soumaître, & dix enfans de chœur. L'église collégiale & abbatiale de S. Martin a encore un chapitre plus nombreux. La dignité abbatiale est réunie à la couronne de France dès le temps de Hugues Capet. Les chanoines d'honneur ecclésiastiques sont, le patriarche de Jérusalem, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Compostelle, de Sens & de Bourges ; les évêques de Liége, de Strasbourg, d'Angers, de Poitiers, d'Auxerre & de Quebec ; les abbés de Marmoutier & de S. Julien de Tours. Les chanoines d'honneur laïcs sont, les dauphins de Viennois, les ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Bretagne, de Bourbon, de Vendôme & de Nevers ; les comtes de Flandre, de Dunois, d'Angoulême & de Douglas ; les barons de Prulli en Touraine, & de Parthenai en Poitou. Les onze dignités sont, le doyen & le trésorier, à la présentation du roi ; le chantre, le maître-école, le soudain, le célérier & le granger, à la présentation du doyen ; le chambrier & l'aumônier, à la présentation du trésorier ; l'abbé de Cormeri, & le prieur de S. Côme-lès-Tours, qui reçoivent l'investiture du chapitre, lequel a la collation de toutes les dignités. Il y a ensuite quinze prévôtés, dont ceux qui en sont pourvus ont droit de présenter à plusieurs bénéfices, & qui sont toutes à la présentation du doyen ; cinquante & un titres de chanoines à la pleine collation du chapitre ; sept officiers ou dignitaires inférieurs ; savoir, le souchantre & le soupeltier, à la présentation du chantre ; le sous-écolatre, à la présentation du maître-école ; le sénéchal, & les prestimoines de Morignan, de Châtillon & de Milan, à la présentation du doyen ; cinquante-six vicaires en titre, à la présentation & collation des dignitaires & des chanoines ; six aumôniers, à la présentation du soudoyen ; trois clercs d'aumône, à la présentation de l'aumônier ; quatre marguilliers, deux inscepteurs, deux pénitenciers, deux sacristains, un oblatier, quatre-vingts chapelains, dix enfans de chœur, un maître de musique & un de latin ; & le pauvre de S. Martin, qui est logé, vêtu, nouri & entretenu de tout par le chapitre qui l'élit à la pluralité des voix. Il y a encore à Tours l'abbaye de S. Julien, qui est de l'ordre de S. Benoît & de la congrégation de S. Maur ; d'autres églises, & quelques couvents. D'ailleurs on y trouve présidial, jurisdiction consulaire, hôtel des monnoies, bureau des finances, élection, grenier à sel, & maîtrise des eaux & forêts. C'est le roi qui est seigneur de la ville. On conserve à S. Gatien un grand nombre de manuscrits dont beaucoup sont anciens & précieux, & on en laisse prendre communication aux savans, mais seulement dans la bibliothéque. Le catalogue de ces manuscrits a été imprimé avec des notes

très-utiles à Tours en 1706, * Grégoire de *Tours*, *gesta. Turon. pont.* Papire Masson, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *antiquités des villes de France.* Sammarth. *Gall. christ. &c.*

CONCILES DE TOURS.

Le premier concile de Tours fut tenu en 461. Léon de Bourges, Victor du Mans, & quelques autres prélats qui s'y trouverent à la fête de S. Martin, sous le pontificat de Perpétuus, le célébrerent, & rétablirent dans cette province la discipline ecclésiastique, qui s'y étoit fort relâchée. On y dressa 13 canons que nous avons encore. Neuf évêques célébrerent le II concile de Tours en 567, & non pas en 570, comme le cardinal Baronius l'a cru. Euphrone présida à cette assemblée, où l'on fit vingt-sept canons pour la police ecclésiastique. Les prélats écrivirent une épître circulaire aux peuples, pour les avertir de recourir à la pénitence. Le pere Hardouin, Jésuite, a expliqué le troisiéme canon de ce concile dans une dissertation imprimée à Paris l'an 1689. Charlemagne fit célébrer l'an 813, le III concile de Tours, où l'on fit 51 canons. Celui qu'on nomme le IV fut tenu à Paris en 849, par les métropolitains de Tours, de Sens, de Reims & de Rouen, contre Nomenoi duc de la petite Bretagne. Il chassoit les évêques, pilloit leurs églises, & maltraitoit les fidéles. Hérard, archevêque de Tours, célébra un synode en 858, pour les affaires de son église. En 1055, Hildebrand, légat du saint siége, tint en cette ville un concile, où Berenger abjura ses erreurs, & fit profession de la foi orthodoxe. Etienne légat en tint un autre l'an 1059. L'an 1096, on en célébra un pour l'expédition de la Terre-Sainte. Celui de Clermont y fut approuvé. Le pape Alexandre III présida au V concile de Tours, tenu le 18 mai 1163, pour rétablir l'unité & la liberté de l'église contre l'empereur & les schismatiques. Ce pontife avoit avec lui dix-sept cardinaux, cent vingt-quatre évêques, quatre cens quatorze abbés, & diverses autres personnes de considération; & des princes, entre lesquels étoit Louis VII, dit *le Jeune*, roi de France. Juhel, ou Judicaël de Mayenne, célébra deux conciles, l'an 1231 & 1239. On assure que le dernier fut assemblé par ordre du roi S. Louis. Nous avons les actes d'un concile provincial, tenu par Jean de Montsoreau l'an 1282. Geofroi de la Haye en tint un à Saumur, vers l'an 1314 ou 1315. On en célébra un l'an 1510, dont les hérétiques ont publié les actes falsifiés. Nous les avons plus corrects dans la derniere édition des conciles. Antoine de la Barre publia des ordonnances synodales l'an 1537, & Simon de Maillé assembla l'an 1583, un célébre concile provincial, commencé à Tours au mois de mai, & fini à Angers au mois de septembre. Il y avoit huit évêques, & plusieurs envoyés des autres diocèses.

TOURTECHOT, *cherchez* GRANGER.

TOURVILLE ou COSTENTIN-TOURVILLE, maison du pays de Costentin, en Basse-Normandie. GUILLAUME de Costentin, chevalier, seigneur de Tourville, vivoit sous le regne de S. Louis; & sur la fin de sa vie l'an 1292, il donna plusieurs terres à l'abbaye de la Luzerne. Il avoit épousé la sœur de *Guillaume* de Briqueville, dont il eut THOMAS de Costentin, seigneur de Tourville, duquel sont descendus de pere en fils, PHILIPPE de Costentin-de-Tourville; NICOLAS I; JEAN, qui signala son courage & sa fidélité pour le roi Charles VII, contre les Bretons & les Bourguignons; & NICOLAS II. Celui-ci eut deux fils, *Jean*, qui reçut à la tête de la noblesse du pays, le roi François I, lorsqu'il fit son entrée à Coutances l'an 1528, & mourut sans enfans; & NICOLAS III, qui fut pere de FRANÇOIS, lequel épousa *Anne* de la Haye-Hue, fille de *Louis* de la Haye, chevalier, seigneur du Guesfein, de la Haye-Hue, dont il eut JEAN, & GUILLAUME, qui firent deux branches, sous le nom de COSTENTIN, & de TOURVILLE.

JEAN de Costentin, seigneur de Coutainville, gouverneur de la ville de Coutances, la conserva longtemps dans l'obéissance du roi Henri IV, contre la faction d'un fameux ligueur, nommé *des Vignes*. Il avoit épousé l'an 1583, *Charlotte* de Goëlard, dame de Coutainville & d'Aneri, dont il eut *Robert* de Costentin, qui épousa *Marguerite* de Roncheroles, de laquelle il n'eut qu'une fille; & NICOLAS, seigneur de Coutainville, gouverneur de Coutances, conseiller d'état l'an 1644, que *Marie* de la Martiniere rendit pere de JACQUES de Costentin, aussi gouverneur de Coutances, qui fut maître des requêtes, qui s'acquit beaucoup de réputation, & mourut l'an 1664, laissant de *Geneviéve* Charpentier fille de *Jacques* Charpentier, auditeur des comptes, & de *Magdeléne* Dreux, morte l'an 1671, NICOLAS-GILLES, marquis de Costentin, qui épousa *Geneviéve* fille de *Claude* de Briou, seigneur de la Pierre-Ouri, la Chapelle, baron de Survilliers, président en la cour des aydes de Paris, & de *Marie* Dorieu; & mourut à l'âge de 25 ans, en 1682, laissant NICOLAS-CHARLES-CESAR de Costentin, marquis de Neri, baron de Survilliers, seigneur de Tourville, Coutainville, mestre de camp du régiment Dauphin, mort le 14 février 1711, laissant de *Charlotte* Huguet, fille de *Charles-Nicolas*, seigneur de Semonville, conseiller au parlement de Paris, & de *Magdeléne* le Rebours, qu'il avoit épousée le 30 mars 1702, *Charlotte-Lucie* de Costentin, morte sans alliance le 14 janvier 1716.

BRANCHE DE TOURVILLE.

GUILLAUME de Costentin, seigneur de Tourville, second fils de FRANÇOIS, & d'*Anne* de la Haye-Hue, fit paroître son mérite & sa valeur à la tête d'un grand nombre de gentilshommes, qui le choisirent pour leur commandant l'an 1597. Il épousa *Renée* de Romilli, fille de *Charles*, marquis de Chesnelaye, & fut pere de CESAR de Costentin, comte de Tourville & de Fîmes.

CESAR de Costentin, comte de Tourville & de Fîmes, fut capitaine d'une compagnie d'ordonnance par commission de l'année 1632, puis premier gentilhomme & chambellan de M. le prince de Condé, qu'il suivit dans tous les combats, & autres occasions où ce prince se trouva. Le roi Louis XIII le fit conseiller d'état, & lui envoya l'an 1640, un ordre de veiller à l'état de la province de Normandie, avec pouvoir d'assembler la noblesse quand il le jugeroit à propos. L'an 1542, il le choisit pour aller en Bourgogne, afin de travailler à la conservation & à la défense de cette province, conjointement avec les comtes de Tavannes & de Montrevel, lieutenans généraux de sa majesté, & mourut en avril 1647. Il avoit épousé *Lucie* de la Rochefoucaud, fille d'*Isaac* de la Rochefoucaud, marquis de Montendre, & d'*Héléne* de Fonseques, dame & héritiere de Surgeres, dont il eut trois fils: FRANÇOIS-CESAR, comte de Tourville, qui suit; JOSEPH; & ANNE-HILARION, vice-amiral de France, *qui ont leurs articles séparés;* & quatre filles: *Lucie*, mariée à *Michel* d'Argouges, marquis de Gouville; *Héléne*, abbesse de l'abbaye royale de Panthemont à Paris; *Marie*, religieuse dans cette abbaye; & *Françoise*, mariée à *Annet* Joubert de la Bastide, comte de Châteaumorant.

TOURVILLE (François-César) de Costentin, comte de Tourville & de Fîmes, fut colonel d'un régiment de cavalerie, commandant la compagnie des gendarmes de M. le prince de Condé, & maréchal des camps & armées du roi. Il fut aussi choisi pour être à la tête des gentilshommes de l'élection de Valogne, en qualité de colonel, par une commission du 7 juin 1674; & après avoir donné toute sa vie des marques d'une valeur singuliere, il mourut en sa terre de Tourville, après 22 ans de maladie, le 16 août 1697. Il avoit épousé en novembre 1663, *Jeanne* le Sauvage, fille unique de

Julien, seigneur de Fontenai-le-Marcoul, de Vauville, &c. & d'*Anne* de Costentin, dont il eut trois fils : l'aîné périt sur mer par un naufrage ; le second, à l'attaque de Gènes l'an 1684, étant tous deux en la compagnie du chevalier de Tourville, leur oncle ; le troisiéme, étoit JEAN-FRANÇOIS de Costentin, comte de Vauville.

TOURVILLE (Joseph de Costentin & de) second fils de CESAR, comte de Fîmes & de Tourville, servit plusieurs années en Espagne contre le Portugal avec beaucoup de réputation, & dans des emplois considérables. Ayant été rappellé en France, à cause de la déclaration de la guerre entre les deux couronnes, il mourut au retour, fort regreté de tous ceux qui connoissoient sa valeur & sa conduite.

TOURVILLE (Anne-Hilarion de Costentin, comte de) maréchal, vice-amiral de France & général des armées navales du roi, troisiéme fils de CESAR, comte de Fîmes & Tourville, fut reçu chevalier de Malte à l'âge de quatre ans, & n'en fit point néanmoins les vœux. Durant ses caravanes, il se signala en plusieurs occasions, sur-tout dans un combat sanglant de galere à galere, où il donna des marques d'une bravoure toute extraordinaire ; ensorte qu'on se rendit maître de la galere turque. Ensuite ayant armé un vaisseau en course, avec le chevalier d'Hocquincourt, ils firent des prises considérables, mirent en fuite six navires d'Alger, & contraignirent à une honteuse retraite trente-six galeres dans le port Dauphin, près de l'isle de Chio, où ces galeres perdirent plus de cinq cens hommes pendant un combat de neuf heures. Il fut fait capitaine de vaisseau par le roi l'an 1667, & se trouva à presque toutes les batailles navales qui se donnerent ; dans celle de Solcebers en Angleterre, dans les bans de Hollande, & dans la Méditerranée. Etant commandé avec trois vaisseaux, pour aller dans le golfe de Venise, il y fit bruler sous la ville de Barlet, un vaisseau ragusois, qui avoit porté des troupes aux ennemis ; il canona ensuite la ville, & y prit un vaisseau de 50 piéces de canon, chargé de bled & d'autres provisions, dont il secourut la ville de Messine. Il prit encore d'autres vaisseaux sous la ville de Brindisi. A son retour à Messine, il canona la ville de Reggio, où il escorta un vaisseau qui mit le feu à un vaisseau de guerre, & à quatorze bâtimens qui étoient dans ce port. Il commandoit sous le maréchal de Vivonne, dans le combat de Palerme, où il y eut neuf vaisseaux de guerre brulés, dont l'un étoit l'amiral d'Espagne. Son vaisseau étant à la tête de l'armée, entra le premier dans le port d'Agouste, où il prit le fort d'Arolei : après quoi les autres forts & la ville se rendirent. Allant à Malte pour y faire eau, commandant le vaisseau le Duc, sur l'avis qu'on lui donna qu'il y avoit dix-sept bâtimens dans le port de Souze, il s'avança dans ce port, y prit une polacre, & y mit le feu après avoir fait jetter les Turcs dans la mer. Après avoir été fait chef d'escadre l'an 1677, il servit toujours de second à M. du Quesne ; & dans le combat des isles de Stromboli, il accompagna le brulot qui alloit pour bruler le vaisseau de Ruiter. L'an 1681, étant lieutenant général, il posta la premiere galiote pour bombarder en plein jour la ville d'Alger ; ce qui n'avoit encore été pratiqué que de nuit. L'an 1684, il se trouva à l'attaque de Gènes, & fut le premier qui descendit l'épée à la main, pour attaquer les ennemis dans leurs retranchemens. L'an 1688, il contraignit au salut le pavillon d'Espagne, malgré la résistance du commandant Papachim, qui étoit bien plus fort en canon & en équipage. L'an 1689, commandant une escadre de vingt vaisseaux de guerre, il passa le détroit de Gibraltar, pour se joindre au reste de l'armée navale qui étoit à Brest, & fit cette jonction importante, à la vue même des ennemis. Ensuite étant chargé du commandement de toute l'armée navale, il chercha la flote ennemie pour la combattre ; mais elle prit le parti de la retraite. Enfin le roi le fit vice-amiral, & général de ses armées navales l'an 1690, avec ordre d'arborer le pavillon d'amiral. En cette qualité, il remporta une victoire signalée sur les flotes d'Angleterre & de Hollande unies ensemble, dans la Manche, quoique le vent & le lieu fussent favorables aux ennemis ; c'étoit le 10 juillet 1690. Il fut fait maréchal de France en mars l'an 1693. Il avoit fait l'année précédente une perte considérable au combat de la Hogue, où le vent contraire, & le grand nombre des vaisseaux ennemis, le forcerent de se retirer, après avoir donné des preuves d'une valeur inouie : c'étoit le 29 juillet 1692. Ce maréchal mourut à Paris la nuit du 27 au 28 mai 1701, âgé de 59 ans. Il avoit épousé en janvier 1690, *Louise-Françoise* Laugeois, veuve de *Jacques* Darot, marquis de la Popeliniere, & fille de *Jacques* Laugeois, seigneur d'Imbercourt, secrétaire du roi, & l'un des fermiers généraux, & de *Françoise* Gosseau, morte le 11 octobre 1707, dont il eut *Louis-Alexandre* comte de Tourville, colonel du régiment d'Agenois, qui fut tué à la déroute des ennemis près de Denain le 27 juillet 1712 ; *Luce Françoise* de Costentin Tourville, mariée le 26 juillet 1714, à *Guillaume-Alexandre* de Gallard de Béarn, comte de Brassac. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers.*

TOUSAN ou TOUSAIN, *voyez* l'article suivant.

☞ TOUSSAIN, ou TOUSAIN, selon d'autres TOUSAN (Jacques) en latin TUSANUS. Son vrai nom étoit *Toussain.* M. de Thou prétend qu'il étoit de Reims. Toussain dit lui-même qu'il étoit né à Troyes : c'est ce qu'on lit à la tête de quelques vers latins qu'il avoit composés sur le *Syntagma* de Gyraldus *de Musis*, imprimé *in*-4°, à Paris en 1514 ; & Josse Badius, en lui adressant quelques extraits de Raphael de Volterre, s'exprime ainsi, *Jodocus Badius Ascensius Jacobo Tusano Trecensi*, ce qui est confirmé par l'épître du même Badius, qui est au-devant de son édition des œuvres d'Ange Politien en 1519, *in-folio*. On croit que Toussain vint jeune à Paris, où il fit connoissance avec le savant Guillaume Budé. Celui-ci lui apprit la langue grecque, & dans la suite il le considéra moins comme son disciple, que comme son ami, & comme l'un des hommes les plus capables de faire revivre en France l'étude de la langue grecque. C'est ce qu'on lit dans la vie de Budé écrite élégamment en latin par Louis le Roy. Toussain conserva toujours un amour & une estime réciproque pour Budé. Dès 1526 il recueillit ses lettres, & les mit au jour avec des notes. Cette édition fut renouvellée en 1531, sous ce titre : *Guillelmi Budæi epistolarum latinarum libri IV, annotationibus adjectis in singulas ferè epistolas : Græcarum item liber unus : Basilii item magni epistola de vita in solitudine agenda, per Budæum latinè facta, ex editione Jacobi Tusani, Parisiis apud Badium Ascensium, in-folio.* Quelques-unes de ces lettres sont adressées à Toussain même, & Budé l'y instruit en particulier du projet de l'établissement du collége royal que François I fonda dans la suite. Il y loue aussi son application à l'étude des lettres grecques & latines, à celle de la philosophie, & même à celle de la jurisprudence, & il l'exhorte à diminuer un peu de sa trop grande ardeur pour le travail, qui pouvoit nuire à sa santé. On voit par les mêmes lettres, que Toussain écrivoit souvent à Budé, & il feroit à souhaiter qu'on nous eût conservé ses lettres. Budé l'avoit mis en relation avec Erasme dès 1518 ; & nous apprenons par une lettre du premier, que Toussain demeuroit alors à Paris avec Louis Ruzé, homme savant, d'une famille connue, & lequel passoit pour le Mecène de tous les gens de lettres de son temps, selon le témoignage que lui rend Robert Fortunat, de Saint-Malo, en lui dédiant les ouvrages de S. Cyprien, qu'il publia en 1512. Malgré cette liaison de Toussain avec Erasme, on prétend que le premier fit contre l'autre des vers satyriques, capa-

bles de les brouiller, si Erasme eut ajouté foi à ce qu'on lui en rapportoit. Mais il hésita d'abord à l'en croire auteur; & si dans la suite il en parut persuadé, il ne cessa point de lui continuer son estime, le considérant comme un des plus habiles hommes de son temps. Toussain la méritoit par ses talens. Outre sa profonde connoissance des langues grecque & latine, il étoit très-versé dans la philosophie & dans les mathématiques. Ce fut en considération de ces connoissances, que François I le nomma pour remplir une chaire de professeur en langue grecque, dans le collége royal que ce prince venoit de fonder à Paris. Cette nomination doit être de 1532 au plutard, s'il est vrai, comme le dit M. de Thou, que Toussain fut nommé à ce poste, le même jour que Vatable fut choisi pour occuper une chaire de la langue hébraïque dans le même collége. Le même historien ajoute que Toussain & Vatable moururent le même jour, comme si, dit-il, le premier n'avoit pu se séparer en mourant de celui qu'il avoit eu toute sa vie pour collégue & pour émule. La mort de l'un & de l'autre arriva en effet en 1546: c'étoit peu de mois avant celle de François I, comme le dit Scévole de Sainte-Marthe, dans l'éloge qu'il a consacré à la mémoire de ces deux habiles professeurs. Les ouvrages de Toussain sont l'édition des lettres de Budé, dont on a parlé, & un petit nombre de poësies. Il a eu part à l'édition & à la traduction de la grammaire grecque de Théodore de Gaze, & à celle du *Lexicon græco-latinum*. Le premier ouvrage parut en 1541, sous ce titre, *Theodori Gazæ introductionis grammaticæ libri IV græcè, cum latina versione Erasmi, Conradi, Heresbachii, Jacobi Tusani, atque Croci, editi à Valente Curione, Basileæ* 1541, in-4°. Le titre du second est, *Lexicon græco-latinum Jacobi Tusani studio locupletatum*, à Paris 1552. C'est un gros volume *in-folio*, qui a eu depuis plusieurs autres éditions, enrichies des observations de Budé, de Constantin & autres savans versés dans la langue grecque. Voyez sur cet ouvrage Chevillier, *de l'origine de l'imprimerie, partie 2, chapitre 3*. On sait encore que c'est Toussain qui a traduit en latin ce qui n'étoit qu'en grec dans les ouvrages d'Ange Politien, & qu'il avoit laissé une édition de la Sphere de Proclus, selon la traduction de Thomas Linacer avec des notes, qui fut donnée après sa mort, à Paris, chez Guillaume Cavellat, 1560, *in-8°*. Toussain a reçu de grands éloges de ses contemporains. On peut en voir une partie dans les poësies latines de Salmon Macrin, qui avoit été lié avec lui d'une étroite amitié, dans les *Volantillæ* d'Hilaire Courtois, dans les épigrammes de Jean Voulté, dans la description de Paris en vers latins, par Eustate Knobelsdorf, &c. Adrien Turnebe, qui lui succéda au collége royal, fit aussi son éloge dans le discours qu'il prononça lorsqu'il prit possession de sa chaire, & qui a été imprimé dans ses *Varia opuscula*, in-folio, T. III. Nous avons aussi une élégie sur sa mort par Leger du Chesne, dans le recueil intitulé *Farrago epigrammatum & poematum*, tome I, *folio* 358, & tome II, *folio* 397. Nous pourions encore citer Jean Vétu (en latin *Joannes Vetus*) dans son paranymphe ou discours à la louange de Nicolas Piétre, médecin de la faculté de Paris, Omer Talon, ou plutôt, comme on le croit, Pierre Ramus, dans son *Admonitio ad Adrianum Turnebum, &c.* * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

TOUSSAINTS. On rapporte l'institution de cette fête au pape Boniface IV, qui fut élevé sur le saint siége l'an 607, du temps de l'empereur Phocas. Ce pape, au lieu de détruire le Panthéon, c'est-à-dire, le temple de tous les dieux, que Marc Agrippa, favori d'Auguste, avoit fait bâtir en l'honneur de Jupiter *le Vengeur*, à cause de la bataille d'*Actium*, que cet empereur avoit gagnée contre Marc-Antoine & Cléopatre, le purifia, & le consacra à Dieu sous le nom de la sainte Vierge & de tous les martyrs. En même temps il ordonna que tous les ans, au jour de cette dédicace, qui fut le 13 mai, on fit à Rome une grande solemnité. Ce Panthéon étoit peut-être le seul monument illustre qui fût demeuré de l'idolâtrie. Les fameux temples de Jupiter *Capitolin* à Rome, de Jupiter *le Céleste* à Carthage, d'Apollon à Delphes, de Diane à Ephèse, de Serapis à Alexandrie avoient été détruits; & il y avoit même un édit de Théodose, qui ordonnoit d'abattre tous ces lieux d'abomination, & de planter des croix sur leurs ruines. Cette conduite étoit nécessaire dans les premiers temps de l'église, pour donner plus d'horreur des superstitions du paganisme: & S. Grégoire *le Grand*, quelques années avant Boniface IV, en avoit agi de même à l'égard des temples d'Angleterre, au commencement de la conversion des Anglois; mais depuis, considérant que l'idolâtrie n'étoit plus à craindre, on aima mieux purifier ces temples, que de les ruiner pour en bâtir de nouveaux. Ce fut dans cette vue que Boniface IV consacra le Panthéon, que l'on appella *sainte Marie aux Martyrs*, puis *Notre-Dame de la Rotonde*, à cause de la figure du bâtiment qui est en rond. Cette fête de tous les martyrs a donné lieu à celle de tous les Saints, qui fut instituée l'an 835, par le pape Grégoire IV, étant en France, avec l'agrément de Louis *le Débonnaire*, roi de France & empereur, lequel, après en avoir communiqué avec les prélats de son royaume, en fit une ordonnance, & en assigna le jour au premier de novembre, commandant qu'elle fût célébrée avec la même solemnité que les plus grandes fêtes de l'année. Cet édit ne pouvoit avoir de force que dans l'étendue de ses états; mais depuis, par conformité, la fête s'est répandue par tout l'Occident; & le pape Sixte IV, l'an 1480, y a ajouté une octave. Les Grecs & les Orientaux ont commencé à célébrer beaucoup plus tard cette fête, & la font à présent le dimanche de l'octave de la Pentecôte, qui est la fête de la Trinité chez les Latins. * Sigebert, en l'an 835. Baronius, *notes sur le martyrologe*. Baillet, *vies des saints*.

☞ TOUSTAIN (dom Charles-François) issu d'une ancienne famille du pays de Caux en Normandie, autrefois fort distinguée, naquit au Repas, paroisse du diocèse de Seez, le 15 octobre 1700. Il fit profession dans la congrégation de S. Maur le 20 juillet 1718, en l'abbaye de Jumiéges. Après avoir fait avec distinction son cours de philosophie & de théologie dans l'abbaye de Fécam, il fut envoyé en 1725, au monastère de Bonne-Nouvelle de Rouen, pour y apprendre les langues grecque & hébraïque. Il ne se borna pas là, il voulut acquérir des notions de toutes les autres langues orientales. Il étudia même assez l'italien, l'allemand, l'anglois & le hollandois pour se mettre en état d'entendre les auteurs de ces différens pays. Si d'autres études n'avoient mis fin à celles-ci, on peut assurer qu'il seroit devenu un des plus habiles hommes de son temps dans la connoissance des langues. Dom Toustain fut ordonné prêtre à Avranches en 1729. Pendant cinq ans qu'il demeura en l'abbaye du Bec, il composa un grand nombre d'écrits sur des questions de philosophie, de théologie, & sur des points de morale. Il étudia la géométrie, l'algébre, l'arithmétique. Il apprit la botanique dans ses heures de récréation; inspira le goût de cette science à plusieurs de ses confreres & à plusieurs autres personnes. Cependant les supérieurs majeurs voulant mettre à profit les grands talens de leur confrere, le chargerent de travailler conjointement avec son ami dom René-Prosper Tassin à une édition des œuvres de S. Théodore Studite. Ces deux religieux travaillerent sans relâche à cet important ouvrage. Dom Toustain vint fouiller dans toutes les bibliothéques de Paris, & fit un amas merveilleux de piéces nouvelles, de variantes & de matériaux. De retour à Rouen, il commença la traduction des ouvrages de S. Théodore, & composa plusieurs dissertations & beaucoup de notes curieuses pour éclaircir quantité de points de la vie & de la doctrine de ce saint. Ces dissertations sont en-

tr'autres, 1. *Dissertatio historica de Simoniacis apud Græcos sæculo VIII, & de turbis, quæ eorum occasione concitatæ sunt.* 2. *Dissertatio quâ demonstratur viginti duos canones, qui vulgò tribuuntur septimæ synodo generali, non fuisse ab ea conditos neque editos.* 3. *Dissertatio de Paulicianorum origine, nomine, historiâ, progressu, usque ad S. Theodori Studitæ tempora, deque variorum hæreticorum discrimine.* Cette derniere dissertation est très-savante & très-curieuse. Toutes les trois ne sont pas encore imprimées.

Dom Toustain n'étoit pas tellement occupé de l'édition de S. Théodore, qu'il n'entreprît de temps en temps d'autres ouvrages littéraires. A la demande des religieux de S. Vandrille, ses confreres, il composa l'histoire de cette abbaye.

Il a laissé un manuscrit fort lumineux au sujet du livre de Ratram touchant l'Eucharistie; sans parler de plusieurs autres, qui ne sont pas indignes de voir le jour.

Les disputes excitées par la publication du nouveau missel de Troyes, lui donnerent occasion de faire des recherches dans les anciens monumens sur le secret des saints mystères, & sur la maniere dont on prononçoit anciennement les paroles de la consécration. Il composa sur ce sujet un ouvrage assez étendu, où regne une critique fine & pleine de sagesse. Cet ouvrage étoit entre les mains de M. l'abbé Oliva, bibliothécaire de M. le cardinal de Soubise.

Le public lui est redevable d'un écrit intitulé: *De l'autorité des miracles*, &c. publié *in*-4°, par un docteur de Sorbonne, sans nom d'auteur.

La vérité persécutée par l'erreur, ou *Recueil de divers ouvrages des saints peres sur les grandes persécutions des huit premiers siécles de l'église*, &c. à la Haye, 2 vol. *in*-12, est encore un fruit de son zèle & de sa piété, aussi-bien qu'un écrit également solide & éloquent qui parut en 1733, sous le titre de *Très-humbles remontrances, adressées aux R. P. supérieurs de la congrégation de S. Maur, assemblés pour la tenue du chapitre général de 1733*, qu'on attribua dans le temps aux meilleures plumes de Paris.

En 1744, Dom Toustain écrivit une lettre latine de 54 pages *in*-4°, à M. le cardinal Quirini, pour lui rendre un compte détaillé de tous les ouvrages de S. Théodore Studite.

En 1743, il donna avec D. Tassin, l'ouvrage intitulé; *Défense des titres de l'abbaye de S. Ouen de Rouen*, divisé en deux parties, 1 vol. *in*-4°. Cette défense fut suivie de la *Réfutation* de l'écrit d'un anonyme inséré dans les mémoires de Trévoux.

En 1747, ses supérieurs le firent venir à Paris avec D. Tassin, pour faire imprimer un ouvrage en 2 vol. *in*-4°, sous le simple titre d'*Eclaircissemens sur la Diplomatique*. Le manuscrit ayant été communiqué aux plus savans de Paris, ils le jugerent digne de l'impression. Ils engagerent en même temps ces deux religieux à donner un nouveau traité de diplomatique en françois, où l'on suppléât au grand ouvrage latin de dom Mabillon. Ils travaillerent sans relâche à ce nouveau plan. En 1750 le premier tome de la nouvelle diplomatique parut & fut très-bien accueilli. Le travail excessif auquel dom Toustain s'étoit livré pour donner le second volume, avoit tellement altéré sa santé, que ni les médecins ni les remédes ne purent jamais la rétablir. Après une maladie de quarante jours très-douloureuse & très-aiguë, il expira le 1 juillet 1754, dans l'abbaye de S. Denys en France, quoique religieux des Blancsmanteaux.

Un amour ardent pour Jesus-Christ & pour son église, une ferme confiance dans la miséricorde de Dieu, un attachement inviolable à tous les devoirs de son état, une modestie aimable, une noble & religieuse simplicité, une sincérité vraiment chrétienne, une prudence consommée avec beaucoup de fermeté, une retenue admirable dans les conversations, une piété éclairée, une humilité profonde, une étude assidue avec beaucoup de pénétration, une vie toujours sérieuse & occupée de la lecture & de la priere, une grande douceur de mœurs & beaucoup de politesse & de patience, malgré un grand fonds de vivacité naturelle, toutes ces grandes parties forment le portrait de dom Toustain, qui a été regreté universellement. Son éloge plus étendu, dressé par dom Tassin, se trouve à la tête du second volume de la diplomatique.

Son fidéle ami dom René Prosper Tassin, compagnon de ses études, qui lui étoit autant uni depuis près de 40 ans par les liens de l'amitié que par ceux de la religion, a entrepris la continuation de la diplomatique, & on en a déja imprimé en 1755 le second volume, sans s'écarter du plan tracé dans la préface. Il est auteur d'une *Lettre* à M. Bonneami, auteur du *Journal de Verdun*, touchant le *Plan d'une histoire synoptique du royaume & de la maison de France*, en 1751; de la *Notice des manuscrits de l'église métropolitaine de Rouen*, &c. 1748; de la *Défense des titres de l'abbaye de S. Ouen de Rouen*, 1 vol. *in*-4°, 1743, & de plusieurs autres ouvrages de cette nature. Ce savant religieux est né en 1698, à Lonlay, diocèse du Mans, & a fait profession dans la congrégation de S. Maur en l'abbaye de Jumiéges le 3 août 1718. * *Mem. mss. communiqués.*

TOUTAIN (Charles) sieur de la Mazurie, né à Falaise, poëte latin & françois, fut lieutenant général du vicomté de Falaise, & fleurit dans le XVI siécle: il vivoit encore en 1584. M. de Beauchamp dans ses *Recherches sur les théâtres de France*, sous l'année 1557, dit que l'on ne sait rien de plus de Toutain, sinon qu'il a fait plusieurs ouvrages en vers, dans lesquels il parle de quelques poëtes de son temps. On apprend néanmoins dans ces ouvrages, que Toutain étudia les humanités sous Ramus & Paschal; apparemment Charles Paschal; & le droit, en partie, sous Chauvin & Duaren. C'est ce qu'il dit dans la cinquiéme piéce de son *Livre des chants de philosophie*. On voit dans la même piéce & dans plusieurs autres, qu'il fut lié particulierement avec la plupart de ceux qui de son temps cultivoient les lettres, & en particulier la poësie, comme Jean Vauquelin de la Frenaye, qui n'en parle jamais qu'avec éloge dans ses poësies, Guy le Fevre de la Boderie, Tabureau, Jean-Antoine de Bayf, Scévole de Sainte-Marthe, Maysonnier, Chantecler, Jean Dorat, & plusieurs autres dont les noms sont moins connus aujourd'hui. Il étoit bien venu auprès de Gabriel le Veneur, évêque d'Evreux, & il le loue dans plusieurs de ses poësies. Dans l'épître dédicatoire de sa tragédie d'Agamemnon, il appelle ce prélat *son seigneur & aimé supérieur*, & il veut qu'il le reconnoisse *pour le plus humble & le plus obéissant des environs de la maison des Carrouges* que ce prélat possédoit. Plusieurs de MM. le Veneur ont été en effet barons ou comtes de Carrouge en Normandie. Dans la même épître, Toutain, jeune alors, parle de son application à l'étude du droit, & de son amour pour la poësie. Il s'étoit proposé, dit-il, l'*Elégie sur l'imitable façon de la grecque & de la latine, laquelle entreprise ayant quelquefois esperé de publier, il avoit successivement attenté le tragique théâtre depuis n'agueres familier en France, par l'un des esprits plus admirés de cet âge.* Je n'ai point vu ces élégies: mais je connois sa *Tragédie d'Agamemnon*, dédiée *à très-révérend & illustre prélat M. Gabriel le Veneur évêque d'Evreux*, & imprimée *in*-4°, à Paris, chez Martin le jeune, en 1557, sur un privilége obtenu le 28 août 1556. Dans son *Livre des chants de philosophie*, Toutain dit que Dorat avoit revu cette tragédie, qui est presque toute tirée de l'Agamemnon de Sénéque, quoique Toutain n'en avertisse point. Avec l'Agamemnon, qui est en vers héroïques, excepté ceux des chœurs, Toutain fit imprimer: 1. un *Livre des chants de philosophie*; 2. un *Livre des chants d'amour*,

Celui-ci étoit un fruit de sa premiere jeunesse. Le premier ne contient que cinq chants, où il est traité de l'immortalité de l'ame, de la bizarerie des opinions & de la conduite des hommes, de l'amitié, & de quelques autres sujets moraux. Le second livre, celui des chants d'amour, contient quatorze chants. Dans l'un & dans l'autre livre, chaque chant est adressé à quelque poëte de ce temps-là ou à d'autres personnes connues. Toutes ces piéces sont fort mauvaises pour le style, la versification & l'expression. Elles finissent par une élégie latine de l'auteur à son livre : *Carolus Tutanus libro suo* : c'est peu de chose. Au commencement de *la Galliade, de la révolution des arts & des sciences*, poëme de Guy le Févre de la Boderie, imprimé à Paris en 1578, *in*-4°, on trouve une piéce de vers latins de Toutain sur cet ouvrage & son auteur. Il y a quelques sonnets du même imprimés en 1555, avec *les Foresteries* de Jean Vauquelin de la Frenaye; & la Croix-du-Maine cite dans sa bibliothéque un ouvrage de Toutain, intitulé : *Les Martiales du roi au château d'Alaiz*, imprimé à Paris chez Martin le jeune en 1581. Dorat qui aimoit tous ceux qui s'appliquoient aux lettres, loua les premiers essais de Toutain, & l'excita à se rendre digne de la réputation à laquelle il aspiroit. Toutain a fait imprimer lui-même cette petite piéce au-devant de sa tragédie d'Agamemnon : cependant Dorat y loue plus les efforts du poëte qu'il n'encense son mérite, comme il est aisé de le voir par la piéce même.

TOUTIN (Jean) orfévre de Châteaudun dans le Blaisois, excelloit à travailler avec les émaux ordinaires & transparens, & trouva l'an 1632 le secret de peindre en émail. Il le communiqua à d'autres ouvriers, qui contribuerent ensuite à le perfectioner. Dubié, orfévre, qui travailloit dans les galeries du Louvre, fut des premiers. Morliere, natif d'Orléans, mais qui demeuroit à Blois, le suivoit de près, & en même temps plusieurs personnes dans Paris s'appliquerent à cette maniere de peindre. * Félibien, *principes des arts*.

TOUTTÉE (D. Antoine-Augustin) né à Riom en Auvergne, au mois de décembre 1677, a fait ses études avec succès sous les PP. de l'Oratoire; & ayant embrassé la régle de S. Benoît dans la congrégation de S. Maur, il en a fait profession le 5 de janvier 1698. Il a professé dans cette congrégation la philosophie & la théologie pendant plusieurs années avec distinction. Etant à S. Denys en France, il conçut & entreprit une nouvelle édition des œuvres de S. Cyrille de Jérusalem, qu'il acheva à Paris, où il fut appellé en 1712, & qui a été publiée en 1720, par les soins de D. Prudent Maran, *in-fol.* à Paris, dom Touttée étant mort dès le décembre 1718. Cette édition est ornée d'une préface, de notes, & de la vie de S. Cyrille. Les Jésuites ayant attaqué quelques endroits de cette édition dans leurs mémoires de Trévoux de 1721, dom Maran répliqua par une excellente *Dissertation sur les Sémi-Ariens*, imprimée à Paris, *in*-12, en 1722. On a attribué à D. Touttée trois lettres d'un théologien à un évêque sur cette question : *Si l'on peut permettre aux Jésuites de confesser & d'absoudre.* Ces lettres qui parurent en 1716, *in*-12, sont de l'abbé Couet, comme on l'a su d'une maniere certaine depuis sa mort. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des aut. de la congr. de S. Maur.*

TOUVRE, riviere de l'Angoumois, a sa source au pied d'un rocher escarpé, & va se rendre dans la Charante, à une lieue & demie de sa source, & à un quart de lieue au-dessus d'Angoulême. Les comtes d'Angoulême y faisoient autrefois nourir des cygnes pour leur plaisir; & l'on disoit qu'elle étoit parée de truites, bordée d'écrevisses, & tapissée de cygnes. La source a plus de douze brasses d'eau de profondeur; mais peu après la riviere n'est profonde que de quatre pieds, & ne peut porter que des bateaux faits d'une seule piéce de bois creusé : ceux qui sont composés de plusieurs piéces, y sont rongés & percés en peu de temps par de gros vers qui s'y engendrent. On a imprimé à Poitiers, l'an 1567, un traité de cette riviere, & d'un sépulcre qui a été trouvé sous terre. * Pasquier, *l.* 4, *c.* 29.

TOXARIS, Scythe, fut célébre à Athènes sous les archontes du temps de Solon. Il faisoit profession, aussibien qu'Anacharsis de son pays, d'être philosophe, & de réformer les mœurs : ce qui le faisoit appeller *le Médecin étranger.* Lucien dit que son corps fut trouvé avec une colonne, sur laquelle étoit gravé son nom. * Lucianus, *in Schyta.*

TOZZI (Luc) né vers l'an 1640, à Aversa, ville du royaume de Naples, étudia dans cette derniere ville les humanités & la philosophie chez les Jésuites, & la médecine sous Onuphre Riccio. Il fut reçu docteur en médecine en 1661, à l'âge de 21 ans; & dès 1664 il entreprit au sujet d'une comete qui parut au mois de décembre de cette année, un ouvrage astronomique & physique qui fut imprimé en latin en 1665, à Naples, *in*-12, & qui lui fit honneur. Ayant été reçu au nombre des professeurs du collége de Naples, il y enseigna d'abord sans apointemens, & suppléa aussi pendant plusieurs années pour Thomas Cornelio de Cosence, professeur en médecine théorique & en mathématiques. Il remplit encore quelque temps la premiere chaire de médecine théorique, & fut chargé de prendre la place d'André Lamez, autre professeur, que le viceroi employoit ailleurs : ce qui l'obligeoit à monter jusqu'à quatre fois par jour en chaire. Enfin il eut en titre la premiere chaire en médecine théorique, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Vers 1679, l'université de Padoue tâcha de l'attirer; mais il ne voulut point quitter sa patrie : il pratiquoit aussi la médecine & avec succès. Il fut premier médecin de l'hôpital de l'Annonciade, & ensuite premier médecin général du royaume de Naples. Marcel Malpighi, médecin du pape Innocent XII, étant mort le 29 de novembre 1694, Tozzi lui succéda en 1695, & ce pape lui donna la premiere chaire de médecine dans le collége de la Sapience. Après la mort d'Innocent XII, arrivée en septembre 1700, Tozzi fut élu médecin du conclave; mais il n'y put aller, Charles II, roi d'Espagne, qui étoit malade, l'ayant fait venir auprès de lui. Tozzi ne lui fut d'aucun secours; il n'étoit encore qu'à Milan, lorsqu'il apprit qu'il étoit mort; ce qui l'engagea à passer à Rome, où il salua le nouveau pape Clément XI, de qui il étoit fort connu & estimé, & qui fit ce qu'il put pour l'engager à rester à Rome. Il paroît que Tozzi se seroit rendu à ses instances; mais étant venu faire un tour dans sa patrie, le duc de Médina-cœli, viceroi, ne lui permit plus de sortir. Il mourut à Naples le 11 mars 1717, âgé d'environ 77 ans. Outre son ouvrage sur la comete de 1664, on a encore de Luc Tozzi un traité général sur la médecine en deux parties, l'une théorique & l'autre pratique; la premiere imprimée à Lyon en 1681, la deuxiéme à Avignon en 1686 : toutes deux en latin & *in*-8°. Des commentaires latins sur les aphorismes d'Hippocrate, à Naples 1693, *in*-4°, 2 vol. & une deuxiéme partie ensuite. Traité latin sur les heures équinoctiales ou égales, à Naples, 1706, *in*-4°. Commentaire sur le livre de Galien de l'art médicinal, à Padoue, 1711, *in*-4°. Thèses de physique tirées de l'écriture sainte, 1713, *in*-4°, à Naples. On a recueilli ses ouvrages de médecine en 1721, à Venise, 5 vol. *in*-4°. * *Journal de Venise, tome* XXXV. Prosperi Mandosii *theatrum archiatrorum pontificum. Mém. de Trévoux, sept.* 1723, &c.

T R

TRABEA (Quintus) poëte comique de l'ancienne Rome, florissoit du temps d'Attilius. On lui donne le huitiéme lieu entre les poëtes comiques Romains. Cicéron a allegué quelques vers de ce poëte, entr'autres

la piéce qui avoit pour titre *Ergastulum*, citée par Nonius Marcellus. * Cicero, *Tusculan. l. 4*, & *de finib. bonor. & malor. l. 2.*

TRABUCO, bourg situé sur la côte de Barca en Barbarie, environ à 50 lieues de Bonandrea, vers le levant. On le prend pour l'ancienne *Bathracus*, petite ville de la Marmarique. * Baudrand.

TRACHALUS, orateur Romain du temps de Domitien, dont Quintilien parle, *l. 10.*

TRACHENBERG, petite ville de Silésie, capitale de la baronie de Trachenberg, & située sur la riviere de Barsch, aux confins de la Pologne, & à cinq lieues de la ville de Wolow, vers le nord-est. * Mati, *diction.*

TRACHONITIDE, pays de la Palestine, près du lac que fait le Jourdain, & qu'on appelle *les eaux de Meron*. Ce pays a l'Arabie déserte à l'orient, le Liban au septentrion, le Jourdain & la Galilée à l'occident, & l'Iturée au midi. Il s'étend jusqu'à la mer de Tibériade. C'est là où étoit autrefois la demi-tribu de Manassé, qui eut son partage au-delà du Jourdain. On l'a nommé *Trachonites*, parceque c'étoit un pays scabreux & montueux. * Baudrand.

TRADATE, bourg du Milanez, situé sur l'Olone, à quatre lieues de la ville de Como, vers le sud. * Baudrand.

TRADITEURS : c'est le nom que l'on donnoit anciennement aux chrétiens qui avoient la foiblesse de livrer les livres saints aux païens, qui les bruloient. Il y en eut beaucoup qui tomberent dans ce désordre, du temps de la persécution de Dioclétien. Les chefs des Donatistes furent convaincus de ce crime. Cécilien, Félix d'Aptunge, qui l'avoit ordonné, & les autres évêques catholiques, que les Donatistes en accusoient, furent justifiés. * Optat. Milevit. S. Augustin.

TRADITION : c'est le nom que l'on donne à la maniere dont on perpétue une doctrine dans une secte, ou une relation dans l'histoire par l'organe de la voix & de la mémoire. Les anciens philosophes de toutes les nations perpétuoient ainsi leurs dogmes, en les enseignant de vive voix à leurs disciples, qui les retenoient & les communiquoient ensuite à d'autres disciples. C'est par cette voie que les faits de l'histoire la plus reculée se sont conservés dans la mémoire des hommes. Ces sortes de traditions ont eu lieu dans toutes les nations, & particulierement dans celles qui ont été les moins policées. On s'en est aussi servi pour la religion. Les Juifs ont une secte parmi eux de Traditionaires ou *Talmudistes*, qui distinguent deux sortes de loix : la loi écrite par Moyse : & la loi reçue par tradition, venant du même Moyse, qu'ils regardent comme étant de même autorité. C'est ce dont une autre secte de Juifs, nommée *Caraïtes*, ne convient pas. Parmi les chrétiens on distingue deux moyens de connoître la parole de Dieu & la doctrine de Jesus-Christ, qui sont l'écriture-sainte, & la tradition. Les catholiques les croient tous deux de même autorité, & les hérétiques n'oseroient pas nier que la tradition ne soit d'une grande autorité. Il faut comprendre sous le nom de tradition, les écrits des peres qui rendent témoignage de la doctrine qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, & enseignée à ceux qui leur ont succédé, comme la doctrine de l'église catholique. Et afin que les traditions soient la regle de la foi, il faut qu'elles aient les conditions marquées par Vincent de Lerins, dans son mémoire, ou avertissement, qui sont l'antiquité, l'universalité, & l'uniformité : c'est-à-dire, qu'il paroisse que c'est une doctrine enseignée dans toute l'église, en tous temps, & par tous les docteurs catholiques. Les traditions qui n'ont pas ces caractères, sont sujettes à l'erreur : & il ne faut pas se fier à des traditions populaires, dénuées de preuves & de témoins. * Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible. Doctrine chrétienne.*

TRADUCIENS : c'étoit le nom que les Pélagiens donnoient aux orthodoxes, parcequ'ils soutenoient que le péché originel passoit des peres aux enfans. On a donné aussi ce nom de Traduciens, à ceux qui croient que les ames des enfans étoient émanées de celles de leurs peres. * Marius Mercator. Prudentius, *in apotheosi.* Hieronym. *epist. 61 ad Pammach. autor. prædestinat.*

TRAERBACH, petite ville fortifiée du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle est capitale d'un des bailliages du comté de Spanheim, & située sur la Moselle, vis-à-vis de la forteresse de Montroyal, qui a été démolie, & à huit lieues au-dessous de Trèves. Les alliés la prirent sur la France, & l'ont gardée jusqu'à la paix d'Utrecht. * *Mémoires du temps.*

TRAGEDIE, piéce de théâtre, représente les mœurs & les grandes actions des princes & des héros. Ce n'étoit au commencement qu'une hymne, que l'on chantoit en dansant, en l'honneur de Bacchus. Hygin & Athénée en rapportent ainsi l'origine. Icarius, qui regnoit dans l'Attique, ayant appris de Bacchus l'art de planter la vigne, & de faire du vin, rencontra dans les vignes, au temps des vendanges, un bouc qui mangeoit les raisins, & qui y faisoit un grand dégat. Il le prit, & l'immola à Bacchus. Pendant ce sacrifice, ceux qui étoient présens, danserent ensemble à l'entour se visage barbouillé de lie, & chantant les louanges de ce dieu. Ils continuerent ce sacrifice tous les ans, avec leurs danses & leurs chansons; ce qu'ils nommerent *trygodie*, c'est-à-dire, *chanson de vendanges* (car τρὺξ, τρυγὸς en grec, signifie *lie*, & ᾠδὴ, *chanson*) puis, *tragodie*, que nous prononçons *tragédie*, c'est-à-dire, *chanson du bouc*, (qui est un mot formé de τράγος *un bouc*, & ᾠδὴ *chant*.) Les Athéniens voulurent imiter cette cérémonie : mais ils la firent avec plus d'appareil : ils y introduisirent des chœurs de musique, & des danses reglées. Les meilleurs poëtes firent gloire de composer ces hymnes; & ce fut pour eux une occasion de disputer le prix de la poësie. Alors le nom de tragédie devint illustre, & ce qui se chanta parmi les gens de la campagne, fut appellé *comédie*, du grec ᾠδὴ & κώμη, c'est-à-dire, *chanson de village*. Comme peu à peu les matieres que les poëtes prenoient pour les louanges de Bacchus s'épuisoient, ils choisirent de petites histoires ou fables, d'où ils tiroient sujet de louer ce dieu. Quelques-uns veulent qu'Epigène, Sicyonien, ait été l'auteur de la tragédie : c'est-à-dire, qu'il y introduisit les chœurs de musique, ou qu'il institua la dispute des poëtes, qui composoient les hymnes en l'honneur de Bacchus : ou bien qu'il inventa les fables & les histoires. D'autres ont écrit que Théognis, qui vivoit vers l'an du monde 2911, en fut l'auteur, & qu'Auléas y ajouta les grands chœurs de musique. Quoi qu'il en soit, la tragédie demeura fort long-temps en cet état : car on compte quatorze poëtes tragiques fameux, & presque tous successeurs les uns des autres, entr'autres cet Epigène & Thespis, qui introduisit le premier un acteur, qui récitoit quelques discours, pour donner lieu aux musiciens & aux danseurs de se reposer. Avant Thespis, le chœur jouoit seul toute la tragédie, comme parle Diogène *Laërce* : c'est-à-dire, que la tragédie n'avoit point d'acteurs, & n'étoit composée que d'un chœur de musiciens. Le récit de cet acteur, introduit par Thespis dans la tragédie, reçut le nom d'*Episode* : c'est-à-dire, une piéce qui survient entre deux chants du chœur, ou un interméde étranger, & ajouté au chœur.

Ainsi la tragédie ayant commencé de changer de forme, le nombre des acteurs s'augmenta peu à peu. Æschyle, qui vivoit environ cinquante ans après Thespis, mit deux acteurs dans les episodes. Il leur donna aussi des habits & des masques convenables à ce qu'ils représentoient, avec des cothurnes ou chaussures hautes pour les faire paroître grands comme des héros. Sophocle, qui naquit dix ou douze ans après la mort d'Æschyle,

d'Æſchyle, ajouta un troiſiéme acteur, & fit peindre la ſcène, qu'il orna de pluſieurs décorations ſuivant le ſujet. Ces épiſodes étoient quelque choſe de ſemblable aux actes de la tragédie d'aujourd'hui; car ils ſe récitoient entre deux chants du chœur, comme nos actes ſe récitent entre deux concerts de muſique ou de violons. A diſtinguer les tragédies par la cataſtrophe ou iſſue, il y en avoit de deux eſpéces: les unes étoient funeſtes dans le dernier événement, & finiſſoient par quelque malheur ſignalé du héros: les autres avoient le retour plus heureux, & ſe terminoient par le bonheur des principaux perſonages. Pluſieurs néanmoins ſe ſont imaginé que le nom de tragédie n'étoit propre qu'à un poëme dramatique, dont la cataſtrophe étoit funeſte & ſanglante. Cette erreur eſt venue de ce que les premieres tragédies avoient ſouvent une fin malheureuſe, ſoit par la rencontre des hiſtoires, ou par la complaiſance que les poëtes avoient pour les Athéniens, qui ne haïſſoient pas ces objets d'horreur ou de pitié dans les familles des rois. Mais cela n'arrivoit pas toujours: & nous voyons que des dix-neuf tragédies d'Euripide, il y en a un grand nombre, dont l'iſſue eſt heureuſe. Ariſtote établit quatre parties de l'ancienne tragédie, ſavoir le prologue, le chœur, l'épiſode & l'exorde. La nouvelle, c'eſt-à-dire, celle qui lui ſuccéda, eſt compoſée de cinq actes, & de pluſieurs ſcènes, avec les entr'actes ou intermédes, & la muſique ou ſymphonie. * Hygin, *liv.* 2. Athénée, *liv.* 2 & 4. Diogène *Laerce*, *liv.* 3. Hedelin, *pratique du théâtre.*

TRAGI-COMEDIES. On a donné ce nom en France du temps du cardinal de Richelieu, à quelques tragédies, dont la cataſtrophe étoit heureuſe, quoiqu'il n'y eût rien de comique dans la piéce, & que les perſonnes auſſi-bien que le ſujet, fuſſent tragiques, c'eſt-à-dire, héroïques. Il ſemble que Garnier ait été le premier qui ſe ſoit ſervi de ce mot; au moins il a fait porter ce titre à ſa Bradamante, ce que pluſieurs ont imité depuis. Plaute a employé ce mot de *tragi-comédie*, dans le prologue de ſon Amphitryon, mais c'eſt dans un ſens bien éloigné de celui que nous lui donnons. Mercure dit dans ce prologue, que de cette comédie il en fera une tragi-comédie, parceque des dieux & des rois y agiront, & qu'il y mêlera la dignité des perſonnes, avec la baſſeſſe des diſcours comiques. Ainſi c'eſt en raillant qu'il a employé ce mot, & non pas pour ſignifier un poëme dramatique, dont le ſujet eſt héroïque, & la fin heureuſe; mais pour marquer une comédie, où des perſonnes illuſtres étoient introduites pour agir d'une maniere comique, ou repréſenter des actions très-communes. Dans ce ſens, on pouroit dire que la plus grande partie des comédies d'Ariſtophane, ſont des tragi-comédies; car preſqu'en toutes les dieux & les perſonnes de condition paroiſſent en Trivelins, & ſe commettent avec des eſclaves & des bouffons. Le nom de tragi-comédie eſt impropre dans le ſens que nous le prenons; car en cette ſorte de poëme il n'y a rien qui reſſente la comédie; tout y eſt grave & merveilleux, rien de populaire ni de bouffon. La tragédie & la comédie ont toujours été deux poëmes tellement diſtingués, que non-ſeulement les perſonnes & le ſtyle n'avoient rien de commun; mais encore les tragédiens ne jouoient point de comédies, ni les comédiens de tragédies. Cette grande différence vient de ce que la cérémonie de l'hymne de Bacchus ayant paſſé dans les villes, le ſujet en fut toujours tiré par les poëtes, des hiſtoires ou des fables ſérieuſes & illuſtres, & traité en ſtyle grave & ſublime, ce qui retient le nom de tragédie: au contraire, le poëme qui reſta en uſage dans les villages, ne s'appliqua à imiter que les mœurs du peuple, & fut appellé *comédie*, c'eſt-à-dire, *chanſon de village*, qui n'étoit compoſée que des termes vulgaires, avec des railleries conformes au ſujet. *Voyez* COMEDIE. * Hedelin, *pratique du théâtre.*

TRAGONARA, petite ville du royaume de Naples, en la province de la Capitanate, avec évêché ſuffragant de Bénévent.

TRAHONA, bon bourg des Griſons. Il eſt dans la Valteline, près de la riviere d'Adda, à une lieue de Morbegno, du côté du nord. * Mati, *diction.*

TRAJAN (M. Ulpius Crinitus *Trajanus*) empereur, originaire d'Italique, ville d'Eſpagne en Andalouſie, ou ſelon d'autres, de Todi en Italie, ſervit utilement Veſpaſien, & Tite ſon fils, dans les guerres contre les Juifs, où il commandoit la douziéme légion. Depuis il ſe ſignala en diverſes occaſions, & fut adopté & aſſocié à l'empire par Nerva, puis fait céſar par le ſénat. Il apprit la mort de ce prince à Cologne, l'an quatre vingt-dix-huit, & y fut ſalué par les ſoldats, & revêtu de la pourpre impériale; il avoit alors quarante-trois ans & trois mois. D'abord il écrivit au ſénat, que jamais par ſes ordres un homme de bien ne ſeroit condamné à mort, & s'il obſerva mal ce ferment, ce fut ſeulement à l'égard des chrétiens. Il ne publia point d'édit directement contre eux: toutefois la défenſe qu'il fit de tenir des aſſemblées nocturnes, & de pratiquer des religions nouvelles & étrangeres, donna ſujet aux gouverneurs & aux intendans des provinces, de perſécuter cruellement les fidéles. La fureur de la perſécution ceſſa néanmoins pour quelque temps, ſur l'avis du jeune Pline. Trajan ſachant que Décebale, roi des Daces, s'étoit révolté, porta la guerre dans ſon pays, le défit deux fois, & réduiſit la Dacie en forme de province. Après cette conquête, il revint à Rome, où il reçut pluſieurs ambaſſades des nations barbares, même des Indiens, dont le nom étoit à peine connu. Ce fut alors qu'il commença à faire élever cette ſuperbe colonne, qui porte ſon nom, & qui ne fut achevée que ſept ans après. C'eſt un des plus merveilleux efforts de l'architecture. Le pape Sixte V la fit relever ſous ſon pontificat, & fit mettre au-deſſus la ſtatue de S. Pierre. Cet empereur remporta d'illuſtres victoires ſur les Arméniens, les Parthes, les Oſroëniens, les Arabes, les Aſſyriens, les Iberes, ceux de la Cholchide & les Perſes, qu'il ſoumit avec beaucoup de gloire. On dit qu'il chaſſa de ſon armée onze mille ſoldats chrétiens, & les relégua en Arménie. Il penſa périr dans un effroyable tremblement de terre, qui arriva de ſon temps à Antioche: il le fallut tirer avec beaucoup de peine par une fenêtre. Enſuite il extermina les Juifs qui s'étoient révoltés, & mourut, ſoit de maladie, ſoit de poiſon, dans une ville de Cilicie, nommée alors *Selinunte*, & depuis, *ville de Trajan* ou *Trajanopolis*. Ce fut le 10 du mois d'août l'an 117, à l'âge de 64 ans, après qu'il eut regné 19 ans, 6 mois & 15 jours. Pline *le jeune* avoit prononcé en ſon honneur cet excellent panégyrique que nous avons encore. Il eſt ſur que Trajan méritoit de grands éloges, & qu'il a été l'un des plus grands & des meilleurs princes qui aient regné dans le paganiſme. Au reſte, ſes admirateurs n'ont pu juſtifier ſa cruauté envers les chrétiens, ſon incontinence dans l'amour des garçons, & ſes excès dans le vin. On dit que ce prince avoit écrit une relation de la guerre des Daces. Il fut ſix fois Conſul, & eut les ſurnoms de Germanique, de Dacique, de très-bon, de grand prêtre, & de tribun du peuple, dont on peut voir les raiſons dans l'explication de la médaille citée à la fin de l'article.

Nous ne nous arrêterons point ici à détruire le conte déja réfuté par Baronius, au ſujet de ce prince. On y rapporte que S. Grégoire *le Grand* voyant une ſtatue de Trajan qui deſcendoit de cheval, quoique preſſé de partir pour une expédition de guerre, & qui s'arrêtoit pour rendre juſtice à une femme qui la lui demandoit, fut ſi touché de cette action d'équité, qu'il pria Dieu de retirer des enfers l'ame de Trajan, ce qu'il obtint à condition de ne plus faire à Dieu de ſemblable priere. * Dion, *in Traj.* Aurelius Victor, *de Cæſar.* Eutrope. Euſébe. Baronius. Godeau. Coëffetau, *hiſt. rom. Ex-*

plication d'une médaille de Trajan, par M. Goujet, *chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, dans le 4 tome, part. 2, des mémoires de litter. recueillis par le pere* Desmolets.

TRAJAN, patrice, vivoit du temps de l'empereur Justinien, vers l'an 535, & écrivit une chronique, comme nous l'apprenons de Suidas.

TRAJANOPOLIS, ville de Thrace, avec archevêché, avoit eu le nom de *Zernis*, & reçut ensuite celui de l'empereur Trajan.

TRAJANOPOLIS, ville de Cilicie, avec évêché suffragant de Séleucie, est celle de *Selinunte*, où Trajan mourut. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Islenos*, comme l'a remarqué Leunclavius.

TRAJANOPOLIS, ville de Sicile, nommée *Dragina*, par les Grecs, selon le témoignage de Curopalate, a été le siége d'un évêque du temps de S. Grégoire. On croit que c'est la même, dite aujourd'hui *Traina* ou *Troina*. * Cluvier.

TRAJETTO, ville, évêché & duché du royaume de Naples, en la terre de Labour, s'est accrue des ruines de l'ancienne Minturne. * Léand. Alberti.

TRAINA, TROINA, *Trajanopolis, Imachara, Hemichara*. C'est une petite ville de la vallée de Démona en Sicile. Elle est sur une haute montagne, à la source de la riviere de Traina, & à sept lieues du Mont Gibel, vers le couchant. * Mati, *diction.*

TRAIT ou TEDIA, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe. Ce lieu est dans la Romanie, sur la petite Marize, à quatre lieues de Philippopoli vers le couchant méridional. * Mati, *diction.*

TRAITRES (Isle des) cette isle est dans la mer Pacifique, au levant de la terre de Quir. Jacob le Maire, Hollandois, la découvrit l'an 1616, & lui donna le nom qu'elle porte, à cause du mauvais traitement que ses habitans firent à quelques-uns de son équipage. * Mati, *diction.*

TRALLES, *Tralles*, ancienne ville épiscopale de la Lydie, sous la métropole d'Ephèse, ou comme d'autres veulent, sous celle de Sardes. On y voyoit sous les empereurs idolâtres, un fameux temple de la victoire, où l'on disoit du temps d'Auguste, que l'on avoit vu naître une palme fort verte sous la statue de César, dans la conjoncture de la victoire qu'il remporta sur Pompée à Pharsale. Aujourd'hui cette ville est presque détruite, & ce qui en reste s'appelle *Chora*. * Pline. Ptolémée.

TRALLIEN, *cherchez* ALEXANDRE TRALLIEN.

TRA-LOS-MONTES, en latin *Transmontana provincia*, province du royaume de Portugal, entre la Galice & la riviere de Duero, a pour villes Miranda de Duero, Bragance, Pinhel, Almeida, Villareal, &c.

TRAMBOWLA, ville de la Russie Polonoise. Elle est dans la haute Podolie sur la riviere de Seret, environ à vingt lieues de Kaminiecz, vers le septentrion occidental. Trambowla est fortifiée, & le siége d'une châtellenie. Les Turcs l'assiégerent inutilement l'an 1675. * Mati, *diction.*

TRANGABAR, TRANQUEBAR, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la côte de Coromandel dans la principauté de Tanjaor, à huit lieues de Nagapatan, vers le nord. Tranquebar a un fort bon port; & les Danois qui y trafiquent y tiennent la forteresse de Danebourg. * Baudrand.

TRANI, en latin *Tranium* ou *Tranum*, ville du royaume de Naples dans la terre de Bari, avec archevêché. On y célébra un concile provincial en 1589.

TRANQUILLINE (Furia Sabina *Tranquillina*) femme de l'empereur *Gordien* III, étoit fille de *Misithée*, homme très-savant & très-éloquent, en la considération duquel l'empereur épousa sa fille, le faisant préfet. On a une médaille de cuivre frapée à Smyrne, une autre frapée à Sardes, où il est fait mention de cette Tranquilline. * Julius Capitolin, *in Gordianis*, c. 23. Spon, *voyage de Gréce, part.* 3.

TRANQUILLITÉ, déesse du paganisme adorée dans Rome sous le nom de *Quies*, avoit son temple hors de la ville, près la porte Colline. * Tite-Live. S. Augustin, *de civit. Dei*, c. 16.

TRANS, marquisat en Provence, que l'on prétend être le premier marquisat de France, étant de l'érection du roi Louis XII, appartient à la maison de Villeneuve. *Voyez* VILLENEUVE.

TRANSFIGURATION, fête instituée pour célébrer la mémoire du jour auquel Jesus-Christ parut dans un état glorieux avec Moyse & Elie, sur une montagne où il avoit conduit S. Pierre, S. Jacques & S. Jean, qui virent la gloire éclatante dont le Fils de Dieu étoit revêtu, & entendirent la voix du Pere Eternel, qui leur dit: *C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement, écoutez-le.* L'évangile ne dit point quelle étoit cette montagne; mais on tient par tradition que c'étoit le mont Thabor. C'est aussi le sentiment de S. Jérôme, du vénérable Bede, de S. Jean Damascène, & de tous les interprétes, qui disent que ce fut dans le mystère de la Transfiguration que s'accomplirent ces paroles du roi prophéte: *Le mont Thabor & le mont Hermon tressailleront de joie en votre nom.* Hermon, dit S. Jean Damascène, a été comblé de joie au baptême du Fils de Dieu, parceque la voix du Pere Eternel s'y est fait entendre. Mais Thabor s'est réjoui à sa transfiguration, parceque le Sauveur y a paru dans l'état de sa gloire & de sa majesté, & qu'il y a reçu un nouveau témoignage de son Pere. Le mont Thabor est auprès de la ville de Nazareth en Galilée, dans la plaine que la sainte écriture appelle *Esdrelon*. Ce fut là que le général Barach & Débora la prophétesse remporterent une signalée victoire sur Sisara, général de l'armée de Jabin roi de Chanaan. Ce fut aussi dans le même lieu où Notre-Seigneur prononça cet admirable sermon, que l'on appelle le sermon de la montagne, & qu'il se fit voir après sa résurrection à ses apôtres, & à près de cinq cens de ses disciples. Il est constant, suivant le texte sacré, que Moyse & Elie y parurent eux-mêmes en personne, & non pas des anges qui les représentoient. Pendant que les saints lieux étoient sous la puissance des chrétiens, on bâtit sur le mont Thabor trois églises, au lieu des trois pavillons ou tabernacles que S. Pierre y vouloit dresser. Pour ce qui regarde l'institution de cette fête, Baronius prouve qu'elle est très-ancienne, & rapporte à ce sujet le martyrologe de Vandelbert, qui vivoit vers l'an 850. Mais le pape Calliste III la rendit plus solemnelle l'an 1456, en composa l'office, y attacha même des indulgences, en mémoire de la grande victoire que les chrétiens remporterent la même année sur les Turcs devant Belgrade en Hongrie, dont ils les forcerent de lever le siége, & où Mahomet II fut blessé. * Baronius, *notes sur le martyrologe*. S. Jérôme, *epist.* 27.

TRANSFORMATEURS, *cherchez* METAMORPHISTES.

TRANSISALANE, *cherchez* OVER-YSSEL.

TRANSYLVANIE, principauté d'Europe, qui faisoit partie de l'ancienne Dacie, au couchant de la Hongrie & au levant de la Moravie, a le mont Crapack au septentrion, & la Valachie au midi. Sa longueur & largeur sont de quatre journées chacune. Elle fut ainsi nommée par les Romains, qui s'en rendirent maîtres sous Trajan, à cause des forêts qui l'environnent, aussi bien que des montagnes. Les Hongrois la nomment *Erdely*, & les Allemans *Stenburgen*. La Transylvanie faisoit autrefois partie du royaume de Hongrie, dont elle fut séparée en 1541, & gouvernée par des princes électifs, qui étoient vassaux du grand seigneur. La campagne y est fertile en bled, & les collines sont couvertes de bon vignobles; les montagnes sont remplies

de mines d'or, d'argent & de sel. On en tire aussi un certain bitume avec lequel on fait des flambeaux, dont la fumée est amie du cerveau. On trouve dans les bois quantité de cerfs, de daims, d'ours, de bufles & de chevaux sauvages, dont le crain traîne jusqu'à terre, & qui sont d'une férocité surprenante. Les eaux y sont mal saines, parcequ'elles passent par des mines d'alun & de mercure, qui leur communiquent une qualité maligne. Cette principauté est habitée par trois sortes de nations; savoir par les Saxons, par les Bulgares & les Hongrois. Les premiers occupent la province qu'on nomme les Sept-villes; les Bulgares demeurent sur les bords de la Marise; & les Hongrois se sont établis sur les frontieres de la Walachie, & suivent la religion des Grecs. Ils se sont divisés par comtés, & ne paient aucun tribut au prince de Transylvanie; mais ils sont obligés de le servir à leurs dépens quand il fait la guerre. Le prince de Transylvanie étoit tributaire du grand-seigneur; & quoiqu'il fût élu par les états, il ne pouvoit faire aucun acte de souveraineté, que son élection n'eût été confirmée par le sultan. JEAN-SIGISMOND Zapol se mit en 1540, sous la protection du grand-seigneur, & commença à gouverner cette province en qualité de prince souverain. Il étoit fils de JEAN Zapol, comte de Scepus, qui disputa la couronne de Hongrie à Ferdinand I, en 1526. Ce nouveau prince fut élevé dans les erreurs du socinianisme. Son regne fut court & malheureux; & quelques historiens ont dit qu'il reconnut à la mort que Dieu avoit appesanti son bras sur lui pour venger l'honneur de son Fils. Il eut pour successeur en 1571, ETIENNE Bathori, lequel travailla avec ardeur pour rétablir en Transylvanie la religion catholique, & y réparer les dégats que les Sociniens y avoient faits, dont il fut toujours ennemi déclaré. Ayant été élu roi de Pologne en 1576, il céda sa principauté à CHRISTOPHE Bathori son frere, dont il procura l'élection. Celui-ci mourut en 1582, & eut pour successeur son fils SIGISMOND, qui fut malheureux; mais il mérita ces disgraces, & sa légereté fut funeste à cette souveraineté naissante: elle en causa la ruine. Ce prince mourut en 1603. Il eut pour successeurs, ETIENNE Bostkai; SIGISMOND Ragotski; GABRIEL Bathori en 1608; BETLEM Gabor 1613; GEORGES Ragotski, I du nom; GEORGES Ragotski, II du nom. Ce fut sous ces deux derniers princes que commencerent les troubles de cette petite principauté; & ceux qui leur succéderent, ne firent presque que se montrer au monde: à peine étoient-ils montés sur le trône, qu'ils en descendoient. Ce furent FRANÇOIS Redei; ACHATES Bostkai; CHIMIN Janos, dont il n'est resté que le nom dans la succession chronologique de ces princes. MICHEL Abaffi succéda à ce dernier en 1661, & fut plus heureux que ses trois prédécesseurs: il gouverna long-temps avec assez de tranquillité son petit état, & mourut paisible en 1690. L'empereur Léopold se saisit de cette principauté. Les principales villes de Transylvanie sont Zébin, Brassowie, Colosswar, Bistrich, Zeswar, Meges, Sebesté, Hermanstad, Clausembourg & Weissembourg ou Alba-Julia. En 1687, le prince de Transylvanie fut obligé d'abandonner la protection du grand-seigneur, pour se mettre sous celle de l'empereur, comme roi de Hongrie, & reçut des garnisons allemandes dans les places les plus considérables de ses états: ce qui n'a pas duré longtemps. Il y a dans cet état grand nombre d'hérétiques, de schismatiques Grecs, & quelques Mahometans. * Cluvier, *géogr.* Martin Fumée, *histoire générale de Hongrie & de Transylvanie. Histoire des troubles de Hongrie.*

TRANTSCHIN, province de la haute Hongrie, avec titre de comté, dont la principale ville est Trantschin. Ce comté est sur le fleuve Vag, entre la Silésie vers le septentrion, la Moravie vers l'orient, le comté de Turocz à l'occident, & le comté de Nitrie ou Nitrach au midi. Il appartient à la maison d'Autriche. * Baudrand.

TRAPANO ou TRAPANI, en latin *Drepanum*, ville & port de mer de Sicile, est située dans la province ou vallée de Mazara, sur la côte occidentale, vers le cap de Marsale ou de Coco. Son nom latin *Drepanum*, qui vient du grec δρεπάνη, *Faulx*, marque sa situation, qui représente la figure d'une faulx. Près de-là on trouve vers le midi une petite isle, ou plutôt un rocher, qui avance dans la mer, qu'on nomme *la Columbara*, avec une citadelle très-forte. Cette ville est bâtie au pied du mont Trapani, où l'on voit les ruines de l'ancienne ville, nommée aussi *Erix*, que l'on appelle maintenant *Trapano vecchio*. Le corail qu'on y pêche en quantité est très-beau. * Ovide, *liv.* 4 *fast.*

TRAPANO (l'isle de) ou de Gardiano, ou de Vardiano, anciennement *Lotoa Lotoia*, petite isle de la mer de Gréce. Elle est sur la côte méridionale de l'isle de Céfalonie, à l'entrée du golfe qu'on nomme *Porto d'Ergastoli*. * Baudrand.

TRAPPE (Notre-Dame de la Maison-Dieu de la) abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans le Perche, fut fondée l'an 1140, par Rotrou comte du Perche, & consacrée sous le nom de la sainte Vierge l'an 1214, par Robert archevêque de Rouen, Raoul, évêque d'Evreux, & Sylvestre, évêque de Sées. Les religieux de la Trappe étoient tombés dans le relâchement, lorsque par les soins d'Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, docteur en théologie, premier aumônier de Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, & abbé commendataire de cette abbaye, ils embrasserent l'étroite observance de Cîteaux le 16 février 1663. L'abbé de la Trappe, qui avoit quitté la cour & ses bénéfices, pour se donner uniquement à Dieu, obtint du roi de pouvoir tenir cette abbaye en regle: ensuite de quoi il prit l'habit régulier, & fut admis au noviciat l'an 1663, dans le monastère de Notre-Dame de Perseigne, étant pour lors âgé de 37 ans & quelques mois. Après avoir fait profession, il se rendit à son abbaye, où il exhorta si puissamment ses religieux, & de bouche & d'exemple, à reprendre les austérités & les pénitences qui étoient d'usage pour le rétablissement de leur regle, qu'ils résolurent tous de s'abstenir, aussi-bien que lui, de boire du vin, de manger des œufs & du poisson, & de joindre encore à cela trois heures de travail par chaque jour. Dieu a béni depuis ce saint établissement par un grand nombre de personnes qui se présentent chaque jour pour en professer les austérités. Tout respire le silence & la mortification dans cette sainte maison, où les externes mêmes se sentent pénétrés de cet esprit. Ils ont un appartement particulier, qui a vue sur la cour, & n'entrent dans les cloîtres, que pour aller à l'église aux heures destinées à l'office. On en admet peu, & le moins souvent qu'il est possible à manger au réfectoire, depuis que le trop grand nombre de ceux qui y abordoient a fait craindre que leur présence trop fréquente ne causât de la dissipation aux religieux. Les bâtimens de la Trappe sont très-simples, & l'église même attire beaucoup plus de respect par sa simplicité, que d'admiration par sa magnificence. Ces bons religieux en été se couchent à huit heures, & en hyver à sept. Ils se levent la nuit à deux heures pour aller à Matines, qui durent ordinairement jusqu'à quatre heures & demie; parcequ'outre le grand office, ils commencent toujours par celui de la Vierge, & font entre les deux une méditation de demi-heure. Les jours où l'église ne solemnise la fête d'aucun Saint, ils récitent encore l'office des morts. Au sortir des matines, si c'est l'été, ils peuvent s'aller reposer dans leurs cellules jusqu'à prime; mais l'hyver ils vont dans une chambre commune du chauffoir, où chacun lit en particulier. Les prêtres prennent presque toujours ce temps-là pour dire la Messe; & souvent l'abbé demeure aussi à l'église pour les confesser; car il est le confesseur, aussi-bien

que le pere de ses religieux. A cinq heures & demie on dit Prime, qui dure une bonne demi-heure. Ensuite ils vont au chapitre, où ils sont encore environ demi-heure, excepté certains jours, qu'ils y demeurent davantage, lorsque l'abbé leur y fait quelque exhortation monastique. Sur les sept heures on va travailler: chacun quitte son habit de dessus (qu'on appelle une coule) & retrousse celui de dessous. Les uns se mettent à labourer la terre, les autres à la cribler, d'autres à porter des pierres, chacun recevant sa tâche sans choix ni élection de ce qu'il doit faire. L'abbé lui-même se trouve le premier au travail, & s'emploie plutôt qu'aucun autre à ce qu'il y a de plus vil & de plus pénible. Lorsque le temps ne permet pas de sortir, ils nettoyent l'église, balayent les cloîtres, écurent la vaisselle, font des lessives, épluchent des légumes, & quelquefois sont deux ou trois assis contre terre, les uns auprès des autres, à ratisser des racines, sans jamais se parler. Il y a aussi des lieux destinés à travailler à couvert, où plusieurs religieux s'occupent, les uns à écrire des livres d'église, les autres à les relier, quelques-uns à des ouvrages de menuiserie, d'autres à tourner, & ainsi à différens travaux utiles, n'y ayant guère de choses nécessaires à la maison & à leur usage, qu'ils ne fassent eux-mêmes; mais ils ne s'appliquent jamais à aucun ouvrage curieux, & qui puisse attacher trop agréablement l'esprit, parcequ'une des maximes de l'institut de leur premier abbé, est que celui qui s'est retiré dans la solitude, pour ne posséder plus que Dieu, ne s'en doit pas détourner, pour s'attacher d'affection à des choses vaines; mais demeurer continuellement uni à Dieu, s'entretenant sans cesse dans l'amour de cette suprême beauté, qui doit être l'objet de tous ses desirs.

Lorsque ces religieux ont travaillé une demi-heure, ils vont à l'office, qui commence à huit heures & demie. On dit Tierce, puis la Messe & Sexte. Ce qui est digne de considération, c'est la maniere dont les religieux font l'office; car on les voit d'une voix ferme & d'un ton grave chanter les louanges de Dieu; mais surtout avec un air si dévot, qu'il est aisé de juger que leur cœur, bien plus encore que leur bouche, prononce ces divins cantiques, dont ils font retentir l'église. Lorsqu'ils ont dit Sexte, ils ont la liberté de se retirer dans leurs chambres jusqu'à dix heures & demie, c'est environ demi-heure, pendant laquelle ils peuvent s'appliquer à quelque lecture. Après cela ils vont à l'église chanter None, si ce n'est aux jours de jeûnes de l'église, que l'office est retardé, & qu'on ne dit None qu'un peu avant midi; puis on va au réfectoire. C'est là que paroît la frugalité, ou plutôt la même austérité des premiers solitaires. Le réfectoire est fort grand, & a un long rang de tables de chaque côté. Celle de l'abbé est en face au milieu des autres, & contient les places de six ou sept personnes. Il se met à un bout, ayant auprès de lui, à sa main gauche le prieur, & à sa droite les étrangers, lorsqu'il y en a qui mangent au réfectoire. Ces tables sont nues & sans napes; mais fort propres. Chaque religieux a sa serviette, sa tasse de faïence, son couteau, sa cuillere & sa fourchette de buis, qui demeure toujours en même place. Ils ont devant eux du pain plus qu'ils n'en peuvent manger, un pot d'eau, un autre pot d'environ chopine de Paris, un peu plus qu'à moitié plein de cidre, parceque ce qui manque pour le remplir, est gardé pour leur collation, & qu'on ne leur en donne qu'une chopine par jour. Leur pain est plus bis que blanc, & n'est pas fort délicat. Il étoit même beaucoup plus grossier dans les commencemens. On leur sert un potage, quelquefois aux herbes, d'autres fois aux pois ou aux lentilles, & ainsi différemment d'herbes & de légumes; avec deux petites portions aux jours de jeûne; savoir un petit plat de lentilles, & un autre d'épinars ou de féves, ou de bouillie, ou de gruau. Leurs potages sont toujours sans beurre & sans huile, & dans les autres mets ils n'en mettent que rarement, encore n'est-ce jamais aux jours de jeûne. Leurs sausses se font avec un peu de sel & de gruau, & rarement avec du lait. Au sortir du réfectoire ils se retirent dans l'église pour rendre graces à Dieu; puis s'occupent dans leur chambre à prier où à méditer. A une heure on sonne le travail, qu'il reprennent comme le matin; & une heure & demie après ils se retirent encore dans leur cellule jusqu'à Vêpres, qui durent trois quarts d'heures. A cinq heures on va au réfectoire, où chaque religieux trouve pour sa collation un morceau de pain de quatre onces, le reste de sa chopine de cidre, avec deux poires, deux pommes, & quelques noix; mais aux jeûnes de l'église ils n'ont que deux onces de pain, & un coup à boire. Les jours qu'ils ne jeûnent point, on leur donne, comme à dîner, une portion de racine avec un pain. Ils se rendent ensuite au chapitre, de-là à Complies, qu'on commence à six heures; ensuite de quoi l'on fait une méditation d'une demi-heure. Au sortir de l'église on entre au dortoir, après avoir reçu de l'eau bénite de la main de l'abbé; & à sept heures on sonne la retraite, afin que chacun se couche tout vêtu sur des ais, où il y a une paillasse piquée, un oreiller rempli de paille, & une couverture. Toute la douceur que ces solitaires reçoivent à l'infirmerie lorsqu'ils sont malades, c'est que leurs paillasses ne sont point piquées. Il arrive rarement qu'on leur donne du linge, si ce n'est dans les maladies extrêmes & extraordinaires. Du reste, ils y sont soigneusement gouvernés, & mangent des œufs & de la viande de boucherie: car pour la volaille ils n'en usent point. Voila quelle est la maniere de vivre de ces solitaires, qui édifient toute la France par la réputation de leur pénitence, digne des premiers anachorétes. *Voyez* BOUTHILLIER. * Félibien, *description de l'abbaye de la Trappe, imprimée l'an* 1671, 1682 & 1689. *Vie de M. de Rancé*, par Marsollier.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ABBÉS REGULIERS DE NOTRE-DAME DE LA TRAPPE.

Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, réformateur de cette abbaye, & premier abbé depuis la réforme, mort le 27 octobre 1700.

Dom Zozime Foisel, élu du vivant de M. de Rancé, & mort environ huit mois après son élection, le 3 mars 1696. Il avoit été abbé du monastère de Bellême, diocèse de Seez.

Dom Gervaise, ci-devant de l'ordre des Carmes déchaussés, élu abbé de la Trappe pendant la vie de M. de Rancé, s'est démis & retiré: vivant encore en 1735. Il est connu par ses écrits.

Dom Jacques de la Cour s'est démis en 1713, mort le 2 juin 1720, étant alors par humilité pere-maître des novices.

Dom Isidore d'Ennetieres, abbé depuis 1713, jusqu'à sa mort arrivée le 24 de juin 1727.

Dom François-Augustin Gonche, né à Eu, élu abbé en 1727, mort en 1734.

Dom ZOZIME Hurel, septiéme abbé depuis la réforme: mort le 7 février 1747, dans la soixante-onziéme année de son âge. Il gouvernoit cette abbaye depuis 13 ans.

Dom BRUN, dit *Malachie*, a été élu pour lui succéder: il étoit prieur de cette abbaye.

L'an 1705, le grand duc de Toscane, Côme III, souhaita avoir de ces religieux dans ses états, & le pape lui ayant accordé pour cela l'abbaye de Buon Solazzo, proche Florence, il en fit disposer les lieux à la maniere de la Trappe; d'où on lui envoya dix-huit religieux avec la permission du roi. Le comte d'Avia, Piémontois, religieux de la Trappe, fut nommé le chef de cette mission, & fut accompagné du frere Arsène, connu dans le monde sous le nom de *comte de Rosemberg*, frere aîné du marquis de Janson, dont il est parlé

sous le mot de *Fourbin. Voyez* FOURBIN.

TRASÉE ou THARSÉE, pere d'*Apollonius*, gouverneur de la Cœlesyrie & de la Phénicie, pour Séleucus IV, roi d'Asie. * II *Machab. III*, 5.

TRASIGNIES (Gilles, III du nom, seigneur de) surnommé le *Brun*, qui fut élevé à la dignité de connétable de France avant le mois de février 1248, étoit originaire de Hainault, & descendoit de GILLES, dit *Gilon*, seigneur de Trasignies, qui pour faire le voyage de la Terre-sainte, où il mourut, vendit sa terre d'Ath à Baudouin IV, comte de Hainault. Il étoit trisaïeul du connétable, qui eut pour pere GILLES, II du nom, seigneur de Trasignies, connétable de Flandre, mort en 1204, & pour mere, *Aléide*, dame de Boulin, laquelle fonda l'abbaye de Beaupré, près de Grammont en Flandre vers l'an 1228. Voici comme a parlé de ce connétable Jean sire de Joinville, son beau-frere, en son histoire de S. Louis : *Pour la grand renommée qu'il oyt dire de mon frere Gilles le Brun qui n'étoit pas de France, de craindre & aimer Dieu, ainsi que si faisoit, il lui donna la connétablie de France.* Il suivit ce monarque en son premier voyage d'Outre-mer, & eut depuis la conduite des troupes que le même roi envoya en Italie pour la conquête du royaume de Sicile, vers l'an 1264. Il est nommé au contrat de mariage du fils aîné de S. Louis avec Berengere de Castille en 1255, & en l'assiette du douaire, faite par le même roi à la reine sa femme au mois de juin 1260, & dans d'autres lettres du roi d'Aragon, en 1262. Le roi S. Louis lui fit don en janvier 1258, de sa maison & terre d'Ambligni, au lieu de celle de Roupi, près Saint-Quentin. Il vivoit encore en 1272. De son épouse *Simonette* de Joinville, il n'eut qu'*Oton* de Trasignies, mort sans enfans; & *Marie*, alliée à *Thomas* de Mortagne, seigneur de Romeries & de Polet. OTON, II du nom, seigneur de Trasignies & de Silli, frere aîné du connétable, eut d'*Agnès* de Chini, GILLES, IV du nom, seigneur des mêmes lieux, qui d'*Agnès* d'Enghien, fille de *Sohier*, seigneur d'Enghien, & d'*Ade* de Sottenghien, eut pour fille unique *Agnès*, qui porta les terres de Trasignies & de Silli en mariage à *Eustache*, V du nom, seigneur de Rœux, d'où vint entr'autres enfans *Othon* de Rœux qui prit le nom de Trasignies, ayant succédé à sa mere en ses terres * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

TRASTAMARE (Henri, comte de) étoit né d'ALFONSE XI, roi de Castille, & d'*Eléonore* de Gusman, sa maîtresse, dont ce prince eut encore d'autres enfans. Henri fut un prince plein de feu, agissant, entreprenant, ambitieux, assez modéré néanmoins pour dissimuler, pour plier, pour temporiser à propos, souple à s'accommoder au temps, attendant les occasions sans montrer d'impatience, & ne perdant pas un moment à en profiter, libéral, populaire, affable, bon ami pour les amis sincéres, & adroit à donner le change à ceux qui le vouloient tromper. Il n'y eut point de son temps de guerrier plus brave, & peu de capitaines furent mieux la guerre. Il n'y fut pas toujours heureux; mais dans ses disgraces, loin de s'abattre & même de se plaindre, il sut se ménager des ressources, non-seulement pour réparer ses pertes, mais pour les faire même servir à l'avancement de ses desseins. Lorsqu'Alfonse son pere fut mort le 28 de mars 1350, il prévit aisément le changement qui alloit arriver dans sa fortune & dans celle de sa famille, & il se retira dans Algezire; mais il fut bientôt obligé de quitter ce poste pour faire la paix avec Pierre *le cruel*, son frere, qui étoit monté sur le trône d'Alfonse. Il se retira ensuite en Asturie pour tâcher de sauver la vie à sa mere qu'on avoit fait prisonniere, & que la reine mere, veuve d'Alfonse, vouloit immoler à sa vengeance : mais il ne put la fléchir. Eléonore fut sacrifiée à son ressentiment dans Talavera, & Pierre parut presque en même temps aux portes de Gijon en Asturie, où il força le comte Trastamare à se ménager pour la seconde fois une amnistie en se soumettant. Henri humilié, mais plein du desir de se relever, s'unit en 1354 à Dom Juan Alfonse d'Albuquerque, *fils naturel* de Denys roi de Portugal, qui étoit aussi mécontent du roi de Castille, dont il étoit devenu le principal ministre, & qui venoit de le disgracier. Ils se liguerent contre ce prince, attirerent dans leur parti beaucoup d'autres mécontens, & leur faction devint insensiblement redoutable au roi de Castille. Pierre marcha contre les ligués qui étoient entrés dans Alcantara; & son armée étant plus nombreuse, il força cette ville, dissipa la faction, & en arrêta les suites pour lors : heureusement le comte de Trastamare, & le grand prieur de S. Jacques qui soutenoit avec lui la confédération, s'échaperent, & éviterent par-là les effets de sa vengeance. Le comte Henri se retira en France en 1355, & s'attacha au service du roi Jean. Il se trouva à la bataille de Poitiers, où il signala sa valeur; & peu de temps après le roi de Castille ayant déclaré la guerre au roi d'Aragon, ce dernier appella Henri à son secours, & lui donna le commandement de la meilleure partie de ses troupes. La guerre fut longue, souvent douteuse, & quelquefois heureuse pour Pierre *le cruel* : mais dans le temps que celui-ci s'applaudissoit de ses succès, Henri remporta sur lui en 1358, une victoire considérable dans la plaine d'Araviane sur la montagne de Moncayo; & poussant sa victoire, entra si avant dans la Castille, qu'il pénétra jusqu'à la Rioja, où il prit Haro & Najarre avec d'autres places de moindre nom. Cependant après divers autres événemens où Pierre & Henri eurent successivement de l'avantage & du désavantage, la paix entre la Castille & l'Aragon se fit en 1361. Elle fut publiée à Deza le 18 de mai de la même année, & Henri repassa peu après en France. Mais en 1362, la guerre ayant recommencé entre la Castille & l'Aragon, Henri amena de France au roi d'Aragon un secours d'hommes qu'il lui présenta, & avec lequel il marcha pour délivrer Valence dont les Castillans s'étoient emparé. Pierre n'osa accepter l'offre que le roi d'Aragon & Henri lui firent d'une bataille, & s'étant retiré à Morviedro, les Aragonois allerent à Burriana pour observer ses démarches. Peu après on parla de paix, & Pierre eut la hardiesse d'exiger pour préliminaire que l'on feroit mourir Henri de Trastamare, qui averti de cette demande, & craignant en effet d'en être la victime, évita le piége, dissimula habilement, & entra dans une ligue qui se fit vers le même temps contre la Castille entre le roi d'Aragon & le roi de Navarre. Du Guesclin avec une puissante armée de France vint au secours des ligués; & ceux-ci ayant eu le dessus, Henri fut déclaré roi de Castille en 1366, & couronné à Burgos. Le premier usage que Henri fit de la souveraine puissance, fut de répandre & de donner, suivant en cela son inclination, autant que les regles de la politique. Profitant ensuite de l'ardeur de ses troupes, il les mena droit à Burgos, où il savoit que le roi son frere s'étoit trouvé fort abandonné, & il trouva qu'il s'étoit retiré, & qu'il étoit allé à Bayone pour implorer la protection du prince de Galles. Ce prince prit en effet la défense de Pierre, & Henri ayant perdu la bataille de Navarette en 1367, il se réfugia en France pour la troisiéme fois, y ramassa des troupes, revint en Castille, & remporta sur son ennemi une victoire décisive. Henri victorieux poursuivit Pierre dans l'endroit où il s'étoit retiré, & le tua : c'étoit en 1369. Devenu par cette mort paisible possesseur du trône de Castille, il se fit aimer & estimer de ses sujets par ses bonnes qualités. Il envoya des secours à la France, alors en guerre avec les Anglois; & après avoir terminé heureusement des affaires importantes, il mourut d'une mort précipitée à S. Dominique de la Calcada, petite ville de la vieille Castille, le 29 de mai 1379, la quatorziéme année de son regne, & quarante-sixiéme de

ſon âge. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité au titre CASTILLE. Voyez l'*hiſtoire des révolutions d'Eſpagne dpuis la deſtruction de l'empire des Goths*, &c. par le pere d'Orléans, Jéſuite, tome 2 en pluſieurs endroits.

TRAVEL, en latin *Treva*, *Chaluſus* & *Dravenna*. C'eſt un fleuve d'Allemagne, qui prend ſa ſource dans cette partie du Holſtein qu'on nomme *Vagerlandt*, paſſe près des villes de Segeberg & d'Odeſlo, remplit les foſſés de Lubeck, & va ſe décharger dans un grand golfe près de la mer Baltique, nommé le golfe de Lubec, à quatre lieues au-deſſous de cette ville. Son cours eſt aſſez court, & ſon canal médiocrement large, avec aſſez de fond. * Baudrand. *Mémoires* de Beaujeu.

TRAVEL-MUNDE. C'eſt le nom d'un gros bourg, ainſi appellé, parcequ'il eſt à l'embouchure de la riviere de Travel dans la mer Baltique; car *Travel-Munde* en allemand ſignifie *la bouche du Travel*. Ce bourg eſt dans le duché de Holſtein. Quelques-uns croient que c'eſt la ville que Ptolémée appelle *Treva*; d'autres, comme Mercator, Cluvier & Briet, croient que Treva eſt la ville de Lubeck, ce qui eſt plus vraiſemblable. Erpold eſtime que Ptolémée s'eſt trompé, & qu'il a pris le Travel qui eſt le nom d'un fleuve, comme on vient de dire, pour une ville. D'autres nomment Travel-munde en latin, *Dragamuntina*. * Baudrand. Le chevalier de Beaujeu compare ce bourg dans ſes Mémoires, à celui de Quillebœuf en Normandie, & dit que c'eſt une vraie demeure de matelots.

TRAUN, riviere d'Allemagne. Elle naît dans l'archevêché de Saltzbourg, & va couler dans l'Autriche. Elle traverſe le lac de Traun, reçoit l'Æger, l'Alm, le Krems, & ſe va décharger dans le Danube, entre Lintz & Mathauſen, ſans avoir baigné aucun lieu conſidérable. On croit que cette riviere pouroit être le *Duras*, que les anciens faiſoient couler dans le Norique. * Baudrand.

TRAUSES, anciens peuples de la Thrace, maintenant la Romanie, proche du mont Hæmus, ſur les frontieres de la Baſſe Mœſie, où eſt à préſent la Bulgarie, avoient coutume de faire des lamentations à la naiſſance des enfans, parcequ'ils entroient dans les miſéres de la vie, & de ſe réjouir en faiſant des feſtins à leur mort parcequ'ils en ſortoient. * Tite-Live.

TRAW, ville & port de mer des Vénitiens en Dalmatie, avec évêché ſuffragant de Spalatro, eſt le *Tragurium* des Latins.

TRAXT, bourg du Diarbek en Aſie. Il doit être ſur le Tigre à 42 lieues au-deſſus de Bagdad. On le prend pour l'ancienne *Apamia*, ville ſituée ſur le Tigre, & différente d'une autre APAMIA qui étoit auſſi dans la Méſopotamie, mais ſur l'Euphrate. * Baudrand.

TRAYGUERA, bourg d'Eſpagne, dans le royaume de Valence. Il eſt aux confins de la Catalogne, ſur le Servol, à trois lieues du bourg de Peniſcola vers le nord, & à neuf de Tortoſe vers le couchant. On juge par cette derniere diſtance, que c'eſt la ville des anciens Ilercaons, qu'on nommoit *Incibilis*, *Indibilis* & *Thiara Julia*. * Baudrand.

TREBATIUS (Caïus, ſurnommé *Teſta*) juriſconſulte, vivoit du temps de Jules-Céſar. Cicéron le recommanda à Céſar, qui étoit alors gouverneur des Gaules. Céſar lui offrit la qualité de tribun, ſans même être obligé de ſervir à l'armée; mais Trébatius le refuſa: il demeura néanmoins conſtamment attaché au parti de Céſar, & voulut détourner Cicéron d'être de celui de Pompée. Il continua d'être en réputation d'habile juriſconſulte ſous le regne d'Auguſte, qui le conſulta ſur la validité des codiciles. Il eſt un de ceux qui ſont cités dans les pandectes. Horace lui donne la qualité de docte. Il publia divers ouvrages ſur le droit civil, & un traité ſur les religions. Il faiſoit profeſſion de la ſecte d'Epicure. * Cicer. *l. 7 ad famil. epiſt.* 5, 7, 12, 13 & 21; *l.* 18 *epiſt. ad Attic. epiſt.* 1.

TREBELIUS (Herman, né à Iſenach, ville & duché en Thuringe, province d'Allemagne, fut appellé à Francfort ſur l'Oder, où on lui donna des appointemens pour enſeigner publiquement le droit civil. Trebelius ſe diſtingua dans cet emploi: mais à l'étude de la juriſprudence il ſut joindre les agrémens de la littérature. Il étoit orateur & poëte; & en cette derniere qualité, il mérita la couronne poëtique. Il vivoit encore en 1514. Il a compoſé deux livres d'épigrammes & de poëſies diverſes: l'Eloge de ſainte Anne, en vers héroïques: *Pyra Marchitica de perfidia Judæorum Berlini crematorum: Tumultuaria*; & d'autres écrits. C'eſt ce qu'on lit dans l'hiſtorien anonyme des écrivains qui ont fleuri dans les univerſités de Leipſick, de Wittemberg & de Francfort ſur l'Oder, publié par Maderus, à Helmſtad, en 1660, *in*-4°, nombre 79.

TREBELLIEN (Caïus Annius *Trebellianus*) ſe fit déclarer empereur dans l'Iſaurie, du temps de Gallien, dans le III ſiécle. Il étendit d'abord ſes conquêtes; mais ayant été attiré en campagne, il fut tué par Cauſiſolée, frere de Théodore, général des troupes de Gallien, vers l'an 264 de J. C. * Trebellius Pollio, *des trente tyrans*.

TREBELLIENUS (Rufus) après avoir été préteur, fut envoyé par Tibére pour être tuteur des enfans de Cotys, & pour gouverner leurs états. Etant enſuite accuſé de leze-majeſté, il ſe tua lui-même, ſous le conſulat de M. Servilius & de Caïus Ceſtius. * Tacit. *in annal. l. 6.*

TREBELLIUS POLLIO, hiſtorien latin, vivoit du temps de Val. Conſtance, pere de Conſtantin *le Grand*, vers l'an 298. Il a compoſé la vie des empereurs depuis les deux Philippes juſqu'à Claude & à Quintillus ſon frere. De toutes ces piéces, il ne nous reſte plus qu'une partie de la vie de Valérien, avec celle des deux Galliens, & des trente tyrans. Vopiſcus loue l'exactitude de cet hiſtorien, mais à tort. On n'y trouve rien de bon que quelques dates, & les lettres écrites de divers endroits, après que Valérien eut été pris par les Perſes. Pour ſes tyrans il y a preſque autant de fautes que de mots. * Geſner, *in biblioth.* Voſſius, *de hiſtor. Lat. l.* 1, *c.* 6.

TREBIA, riviere de Lombardie. Elle naît dans l'état de Gènes, baigne Bobio dans le Milanez, & va décharger ſes eaux dans le Pô, un peu au-deſſus de Plaiſance. Les Romains commandés par le conſul Sempronius, & entierement défaits par Annibal, ſe noyerent en foule dans cette riviere, & la rendirent célébre par leur malheur. * Mati, *dict.*

TREBIGNE: ainſi fut appellée la principale ville d'une petite province de même nom dans la Dalmatie, qui étant bornée au-dedans des terres par les montagnes, ne s'étendoit le long des côtes que depuis Raguſe juſqu'à Cataro. Cette province fut preſque la ſeule, qui après la mort du roi Paulimir, vers l'an 880, fut quelque temps fidéle à Tieſcemir ſon fils poſthume; mais elle ne demeura pas dans le devoir. *Bela*, ſon jupan, ſe ſoumit comme les autres à Blaſtemir roi de Servie, qui ayant donné ſa fille en mariage à *Crainan*, fils de *Bela*, le déclara ſouverain. Crainan eut un fils nommé *Phalimir*, qui fut pere de *Tzutzemir*, lequel vivoit du temps de Conſtantin Porphyrogénete. C'eſt lui apparemment qui fut dépouillé par Prédémir, l'un des fils de Tieſcemir, qui rétablirent le royaume de Dalmatie. Trébigne, ou Terbunie ſignifioit *pays fortifié*, & l'on y voyoit pluſieurs châteaux. Une partie de la province, la plus proche de la mer, s'appelloit Canale, c'eſt-à-dire, Chemin des voitures, parceque c'étoit une plaine. Prédémir & ſes ſucceſſeurs firent leur réſidence ordinaire à Trébigne, juſqu'à Néeman, qui fit Preſtine dans la Raſcie, capitale du royaume, vers l'an 1170. Prédémir n'y laiſſa point de jupan: elle ne fut bientôt plus regardée que comme une partie du

pays de Chelm, dont la république de Raguse a acquis quelques places. * Constantin Porphyr. *du gouvern. de l'emp.* Le prêtre de Dioclée, *hist. de Dalm.* Luccari, *annales de Raguse.* Du Cange, *familles Byzant.*

TREBISACCI, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre citérieure, sur le golfe de Tarente, environ à deux lieues de Cassano, vers le levant. On le prend pour l'ancienne *Vicesimum* ou *Vicensimum*, ville de la Lucanie. * Baudrand.

TREBISONDE, *Trapezus*, ville de Cappadoce, dans l'Asie mineure, ou comme on parle aujourd'hui, dans la Natolie, est très-ancienne, & est nommée dans Strabon, Pline, Pomponius Mela, & divers autres auteurs. Ce qui l'a rendue plus illustre, c'est qu'elle a été capitale d'un empire auquel elle a donné son nom. Il fut établi par Alexis Comnene, fugitif de Constantinople l'an 1204, & fut détruit lorsque Mahomet II, l'an 1460 ou 1461, prit la ville de Trébisonde. Cet état comprenoit la Cappadoce, la Paphlagonie, le Pont & quelques autres provinces. * Chalcondile, *l. 9*, *hist. Turc.* Sponde, *A. C.* 1204, *n.* 12; & 1461, *n.* 17. *Cherchez* aussi DAVID COMNENE.

TREBISONDE (Georges de) philosophe, *cherchez* GEORGES.

TREBONIUS, *Caius*, l'un des meurtriers de Jules-César s'étant sauvé dans l'Asie, fut surpris à Smyrne par Dolabella qui le fit mourir cruellement.* Cicéron, *en ses Philippiques.*

TREBULA, ville ancienne des Aborigènes, aujourd'hui *Monte Leone*, dans la terre de Sabine, province de l'Etat Ecclésiastique en Italie, est défendue par un château, & est en réputation, à cause de la délicatesse de ses fromages. On voit encore dans l'église de sainte Victoire, des restes d'inscriptions anciennes, & des débris d'un theâtre qui marquent qu'elle a été autrefois fort considérable. * Ortelius. Front. Martial, *l.* 13, *epigram.* 33.

TREBULIUM, anciennement *Gerva* & *Treva*, ville de la grande Arménie, située maintenant dans la Turcomanie, vers les confins de la Perse.* Baudrand.

TREBUXENA, anciennement *Colobana*, ancien bourg de l'Espagne Bétique. Il est dans l'Andalousie sur une colline, près du Guadalquivir, à deux lieues au-dessus de Saint-Lucar de Barrameda.* Baudrand.

TREFONTANE, TREFONTI. Ce sont trois petites isles, situées sur la côte de la vallée de Mazara en Sicile. Elles sont à trois lieues de la ville de Mazara, vers le levant. L'une d'elles portoit anciennement le nom de *Cosyrus.* * Baudrand.

TREGARON, petite corporation & bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Cardigan, qu'on nomme *Pennarth*, gouvernée par un maire, & ornée d'une belle église. Elle est à 140 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

TREGONI, bourg d'Angleterre avec corporation, dans la contrée du comté de Cornwal nommée *Powder*; situé sur une anse du port Falmouth. Il envoie deux députés au parlement, & est à 210 milles de Londres. * *Dict. anglois*

TREGUIER, sur la mer, ou LANTRIGUET, *Trecora* ou *Trecorium*, ville de France en la Basse-Bretagne avec évêché suffragant de Tours. Cette ville est assez ancienne; & a été souvent exposée aux courses des Saxons, des Danois & des Normans, qui la ruinerent. L'évêque est seigneur spirituel & temporel, sous le titre de comte, & la cathédrale dont le chapitre est composé de cinq dignités & de quinze chanoines, est dédiée sous le nom de S. Tudgal, qui a été le premier évêque de Tréguier. * Argentré & Augustin du Paz, *hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

TRELLUND (Jean) Danois, évêque de Viborg en Jutland, naquit à Copenhague le 5 octobre de l'an 1669, d'*Edouard* Trellund, citoyen & marchand de Copenhague, & de *Catherine* Mœlmannia. Il fut immatriculé dans l'université, en qualité d'étudiant, en 1686. Dans ses études de philologie, il fut dirigé par Olaüs Borrichius & Paul Vindingius. Il fit sa philosophie sous Gaspar Bartholin, & sa théologie sous Jean Wandalin & Hector-Godefroi Masius: ce dernier se déclara son protecteur, & lui en donna des marques. Trellund parcourut ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre; & dans ces voyages, il fit de grands progrès dans la théologie, la philologie sacrée, & l'histoire ecclésiastique, & il acquit l'estime & l'amitié de plusieurs savans distingués. Revenu dans sa patrie, il fut fait en 1699 lecteur en théologie à Christian en Norvége. Deux ans après, il fut rappellé par ordre du roi, & envoyé en Italie pour être ministre de camp, & président du consistoire des troupes que le roi de Danemarck donnoit à l'empereur Léopold, sous le gouvernement de Christian Gundenlew. Celui-ci ayant quitté l'Italie deux ans après, Trellund suivit les troupes en Hongrie, sous la conduite du comte de Trampe. Dans la route, il prêcha à Trente; & suivant les préjugés de son éducation, il prêcha contre le concile qui avoit été assemblé dans cette ville, & dont l'autorité est si respectée des théologiens. Ayant obtenu la permission de résigner son emploi, & la liberté de voyager, il quitta la Hongrie, se rendit à Vienne, & de suite il vit Venise, Mantoue, Rome où il resta trois mois, & Naples. Il fut de retour à Copenhague en 1705, & on lui donna la chaire d'éloquence, qui étoit vacante. En 1707 il fut appellé pour être pasteur de l'église de Christian en Norvége, & il remplit ce poste pendant quatre ans. En 1711 il fut rappellé à Copenhague pour y être professeur en théologie. En 1726 il fut nommé évêque de Viborg en Jutland, & il y mourut en 1735. Etant pasteur en Norvége, il avoit épousé *Catherine* Treschow, dont il a laissé un fils & une fille. Le premier, *Edward* Trellund, étoit en 1743 juge provincial en Jutland: la fille a épousé *Christian* Moth, seigneur de Quistrup, conseiller de la chancellerie royale. Jean Trellund a fait plusieurs legs pieux, & a laissé à la bibliothéque de l'université de Copenhague six mille écus d'Allemagne, pour en employer le revenu à acheter de bons livres. Ce prélat avoit de l'érudition, & passoit pour bon théologien, habile philosophe, orateur & même poëte. Ses ouvrages sont: 1. *Brevis repetitio veritatis de mulierum baptismo*, en 1689. 2. *Quæstionum miscellanearum trias*, en 1691. 3. *De absoluto decreto, contra Samuëlem Andreæ.* 4. *De Felicis Urgelitani & Elipandi Toletani hæresi, vulgò Adoptianâ*, en 1691. 5. *De theologia paradisiaca*, en 1707. 6. *De Doctoribus & Pastoribus, ex Ephes.* IV, V. 11, *disputationes tres*, en 1712. 7. *Assertio plenior genuini statûs controversiæ orthodoxos inter & adoptianos agitatæ*, en 1715. 8. *Quæstionum theologicarum Felicianæ controversiæ affinium decas*, en 1716. 9. *De potestate judiciariâ Christi secundùm humanam naturam.* 10. *Reformationis evangelicæ ad vitæ reformationem fidelis directio*, en 1717. 11. *Vindiciæ veritatis contra Christianum Aletophilum de missionis negotio*; à Copenhague, 1718, *in*-4°. 12. *Exercitatio biblica prima, classicorum aliquot scripturæ locorum partim illustrationem, partim vindicias exhibens*, en 1720. 13. *Exercitatio biblica secunda*, en 1721. 14. *Exercitatio biblica tertia*, en 1721. 15. *Exercitatio biblica quarta*, en 1722. 16. *Vindiciæ Germanicæ contra Strandigeri refutationem de pædobaptismo*, en 1718. 17. *Laudatio funebris illustrissimi herois domini Christiani Guldenlew*, en 1707. On a encore de lui d'autres dissertations, & il a laissé deux harangues pour le jubilé, l'une de l'an 1705, & l'autre de 1717. * Alberti Thura, *idea historiæ litterariæ Danorum*, p. 151, & suivantes. *Supplément françois de Basle.*

TREMBUTTEL, bon bourg du duché de Holstein. Il est chef d'un bailliage du duché de Holstein Gottorp, & situé dans la Stormarie entre Hambourg & Lubeck, à six lieues de chacune. *Mati, *dict.*

TREMECEN, *cherchez* TELENSIN.

TREMELLIUS (Emanuel) né à Ferrare d'un pere Juif, étoit très-savant dans la langue hébraïque. Après un voyage qu'il fit à Lucques avec Pierre Martyr Vermili, & quelques autres qui avoient embrassé en secret la doctrine des protestans, il quitta l'Italie, passa en Allemagne, & demeura quelque-temps à Strasbourg. De-là il fut en Angleterre, sous le regne d'Edouard VI, après la mort duquel il retourna en Allemagne, où il enseigna dans le collége de Hombach. Il en fut tiré pour remplir la chaire de professeur en hébreu, dans l'académie de Heidelberg. Ce fut là où il mit en latin l'interprétation syriaque du nouveau testament, & où il entreprit de faire une nouvelle traduction du vieux testament sur l'hébreu, ayant associé à ce travail François Junius ou *du Jon*, de Bourges. Ce dernier après la mort de Tremellius, corrigeant avec beaucoup de liberté un ouvrage, dont il n'étoit point l'auteur, le rendit, selon le jugement de plusieurs, non meilleur, mais plus obscur & plus hardi. Tremellius ayant quitté Heidelberg, se retira à Metz, d'où il fut à Sedan pour y enseigner la langue hébraïque. Enfin il mourut l'an 1580, âgé d'environ 70 ans. La version latine que Tremellius a faite du nouveau testament syriac, fut examinée par les docteurs de Louvain & de Douai, qui jugerent qu'il y falloit faire quelques corrections. Pour sa version de la bible, M. Simon dit que les plus savans de la religion des protestans n'en font pas grand cas, & que c'est pour cela que plusieurs interprêtes l'ont retouchée. Il ajoute que, comme Tremellius a été Juif, avant que de se faire chrétien, il a conservé un je ne sais quoi qui lui est singulier, qu'il s'éloigne souvent du véritable sens, & que sa diction latine est affectée & pleine de défauts. Quelques-uns ont accusé Tremellius d'avoir fait imprimer sous son nom la version du nouveau testament syriac, de laquelle Gui le Févre de la Boderie étoit auteur. Mais François Junius a fait voir que la version de Tremellius avoit été imprimée l'an 1579, & celle de la Boderie, trois ans après. * Thuan. *hist.* M. Simon, *hist. crit. du nouveau testament.*

TREMITI, isle du golfe de Venise, sur la côte du royaume de Naples, est la premiere des isles de Diomede des anciens, & donne son nom à quelques autres, dites *les Isles de Tremiti.* La premiere a un monastère célébre de chanoines réguliers de S. Jean de Latran.

TREMITUNTE, *Tremithus*, étoit autrefois une ville épiscopale de l'isle de Chypre, & fut célébre par les miracles de S. Spiridion, qui en étoit évêque, & qui assista au concile de Nicée. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg; & selon quelques-uns, *Nicosie*, qui est à présent la capitale de l'isle, a été bâtie des ruines de cette ancienne ville. * Steph. Suidas. Etienne de Lusignan.

TREMOILLE ou TRIMOUILLE, nom d'une maison illustre par son antiquité & par ses alliances, tire son origine de PIERRE seigneur de la Tremoille, qui vivoit sous Henri I, roi de France, vers l'an 1040. L'on ne rapporte ici sa postérité que depuis

I. GUI, III du nom, seigneur de la Tremoille, de Château-Guillaume, de Lussac-les-Eglises & de Rochefort en Berri, qui est nommé dans un rôle des nobles relevans de la châtellenie de Montmorillon, avec le vicomte de Brosse & autres, vers l'an 1316, fut enterré avec sa femme, dont le nom n'est pas connu, dans l'abbaye de la Colombe de l'ordre de Cîteaux, & laissa deux fils, GUI, IV du nom, seigneur de la Tremoille, qui suit; & *Guillaume*, seigneur de Rochefort, nommé dans le testament de son frere, qui rendit foi & hommage à Pierre de Naillac, chevalier, seigneur du Blanc en Berri, l'an 1341, pour sa terre de Rochefort, & qui eut pour enfans *Guillaume* de la Tremoille, II du nom, seigneur de Rochefort, mort sans postérité; & *Aiglantine* de la Tremoille, dame de Rochefort, mariée à *Pierre* d'Aloigni, II du nom, seigneur de la Millandiere, dont sont descendus les marquis de Rochefort.

II. GUI, IV de ce nom, chevalier, sire de la Tremoille, de Château-Guillaume, de Vouhec, de Vazois, de Pressac, de Fontmorant & de Lignac, avoit épousé l'an 1315, *Alix*, dame de Vouhec, de Fontmorant, & de Vazois en la Marche, morte en juin 1361. Il reçut avec Guillaume de Saint-Julien, chevalier, de la main de Pierre Forger, trésorier du roi, la somme de 400 livres tournois, en prêt & payement sur ses gages, & de neuf écuyers, étant aux frontieres de Gascogne, pour cause de la guerre, comme on le voit par la quittance scellée du sceau de ses armes en cire noire, à Pons en Saintonge l'an 1330, & servit dans l'armée du roi en Angoumois l'an 1345. Il fit son second testament l'an 1351, mourut le 14 d'octobre 1360, & fut enterré dans l'abbaye de la Colombe, où se voit son tombeau avec son épitaphe. De son mariage sortirent GUI, V de ce nom, sire de la Tremoille, qui suit; AMIEL ou AIME, seigneur de Fontmorant, duquel *sont descendus les seigneurs de* FONTMORANT, *dont la postérite sera rapportee ci-après; Blanche*, nommée dans le testament de son pere; & autres filles, destinées par le testament de leur pere, pour être religieuses.

III. GUI, V du nom, seigneur de la Tremoille, de Vazois & de Lussac, epousa *Radegonde* Guenand, fille de *Guillaume* Guenand, II de ce nom, chevalier, seigneur des Bordes & du Blanc en Berri, & de *Brunisande* de Thiern. Il mourut du vivant de son pere à Loudun, le lundi avant la S. Louis, au mois d'août 1350, & fut enterré dans l'abbaye de la Colombe, où se voit sa sépulture avec son épitaphe. De cette alliance vinrent GUI, VI du nom, sire de la Tremoille, qui suit; GUILLAUME de la Tremoille, chevalier seigneur d'Usson, qui a fait *la branche de* JOIGNI, *mentionée ci-après;* & PIERRE de la Tremoille, baron de Dours, *qui a aussi laissé postérité, rapportée après celle de ses freres.*

IV. GUI, VI de ce nom, sire de la Tremoille, de Sulli, de Craon, de Jonvelle, comte de Guines, baron de Draci, de Sainte-Hermine & de Mareuil, seigneur de Courcelles, conseiller & chambellan du roi, premier & grand-chambellan héréditaire de Bourgogne, garde de l'oriflamme de France, surnommé *le Vaillant*, servit le roi Charles V en Picardie, à la prise d'Ardres sur les Anglois l'an 1377. Deux ans après, il accompagna le duc de Bourgogne, lorsqu'il alla secourir son beau-pere Louis comte de Flandre, contre ses sujets rebelles. Il fut l'an 1380, avec les ducs de Bourgogne & de Bourbon, pour défendre Troyes assiégée par l'armée angloise. Depuis il suivit le roi Charles VI contre les Flamans, & entra le premier dans les fossés de la ville de Bourbourg assiégée. Il porta l'oriflamme de France au voyage que le même roi entreprit contre les Anglois l'an 1383, après l'avoir reçu de sa main dans l'église de S. Denys, le 2 août de la même année, avec l'éloge *de vaillant chevalier.* Il suivit le même roi en la ville de Cambrai, aux nôces de Jean de Bourgogne comte de Nevers, avec Marguerite de Baviere; & servit avec Gui de Namur, le connétable de Clisson, & Jean de Vienne, au festin nuptial du duc de Bourgogne. Il fut encore choisi par le roi Charles VI, l'an 1387, avec le connétable de Clisson, les sires de Courci, d'Albret & de Vienne, pour appaiser les Parisiens qui s'étoient soulevés pendant le voyage du roi en Flandre, où il étoit allé pour châtier les Gantois; & l'année suivante il fut député par le même roi, avec l'archevêque de Cologne, le duc de Lorraine & le seigneur de Couci, pour terminer les différends survenus entre Guillaume de Juliers, fils aîné du duc, & la duchesse de Brabant. Sa réputation ayant passé dans les pays étrangers, Pierre de Courtenai, chevalier Anglois,

Anglois, vint à Paris, & défia au combat le seigneur de la Tremoille. Lorsque le roi l'eut permis, ils coururent devant lui & devant toute sa cour ; mais ayant rompu leurs lances, sans avantage de part ni d'autre, ce prince les fit séparer. Son adresse le fit choisir par le roi pour être avec ses oncles, les ducs de Bourgogne & de Bourbon, Jean comte de Vendôme, & plusieurs autres chevaliers, les tenans d'un tournoi qui se fit à Paris, pour l'entrée solemnelle de la reine Isabelle de Baviere. Il accompagna Louis II de ce nom, duc de Bourbon, dans son voyage d'Afrique contre les infidéles l'an 1390, & fut du second voyage que le même duc fit pour secourir les Génois. Il refusa en 1392 l'épée de connétable de France, qui lui fut offerte par le roi, dans le temps de la retraite du connétable de Clisson. Son troisiéme voyage fut en Hongrie contre les Turcs, au secours de l'empereur Sigismond, roi de Hongrie, attaqué par Bajazet II, sultan des Turcs, où il suivit Jean de Bourgogne, comte de Nevers, général de l'armée françoise, sous la conduite d'Enguerrand VII, seigneur de Couci, comte de Soissons, qui voulut avoir dans son armée Gui, sire de la Tremoille, & Guillaume seigneur d'Antigni, son frere. Cette armée, avec celle de l'empereur, ayant mis le siége devant Nicopolis, fut défaite le 16 septembre 1396. Guillaume de la Tremoille son frere, y fut tué avec Jean de Vienne, amiral de France, & plusieurs autres seigneurs de marque. Le comte de Nevers, Gui de la Tremoille, les seigneurs de Couci, de Bar & de Boucicaut, & plusieurs autres demeurerent prisonniers de Bajazet, qui les eût tous fait mourir, sans l'espérance d'en tirer une grande rançon. En retournant en France, il tomba malade à Rhodes, où il mourut l'an 1398. Son corps fut enterré dans l'église de S. Jean de Rhodes, comme il l'avoit ordonné par son testament. Il avoit épousé vers l'an 1382, *Marie* dame de Sulli & de Craon, veuve de *Charles* de Berri, comte de Montpensier, laquelle se remaria en troisiémes nôces à *Charles*, sire d'Albret, comte de Dreux, connétable de France, & fille unique & héritiere de *Louis* sire de Sulli, & d'*Isabeau* dame de Craon. Il en eut *Gui*, dit *Guiot*, mort dans sa jeunesse l'an 1390, & enterré dans la chapelle de Notre-Dame de Grace, dite *du Rosaire*, en l'église des Dominicains de Paris; Georges, seigneur de la Tremoille, de Sulli, de Craon, grand chambellan de France, qui suit; *Jean* de la Tremoille, seigneur de Jonvelle, chevalier de la toison d'or, grand-maître d'hôtel, & premier chambellan de Jean & de Philippe ducs de Bourgogne, qui se signala à la bataille de Mons en Vimeu, dite *de Saint-Riquier*, donnée contre les partisans du Dauphin, & en diverses occasions. Il avoit épousé par traité du 17 juillet 1424, *Jacqueline* d'Amboise, fille d'*Ingerger* d'Amboise, II du nom, seigneur de Rochecourbon, & de *Jeanne* de Craon, & mourut sans postérité avant le 7 de mai 1449; *Gui* de la Tremoille, nommé dans un arrêt du parlement de Paris du 7 novembre 1403; *Isabeau* de la Tremoille, qui épousa 1°. l'an 1409, *Pierre* de Tourzel, seigneur d'Alegre & de Preci : 2°. *Charles* de la Riviere, comte de Dammartin : 3°. *Guillaume* du Thil, seigneur de Châteauvilain, grand-chambrier de France; *Marie* de la Tremoille, qui fut mariée à *Louis* de Châlons, II du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, duquel elle n'eut point d'enfans; & *Marguerite* de la Tremoille, qui fut premiere femme de *Renaud*, VI du nom, sire de Pons, vicomte de Turenne, & mere de *Jacques* sire de Pons, duquel sont descendus les seigneurs de Pons, les barons de Mirebeau, & les marquis de la Caze.

V. Georges, seigneur de la Tremoille, comte de Guines, de Boulogne & d'Auvergne, baron de Sulli, de Craon, de Sainte-Hermine, & de l'Isle-Bouchard, seigneur de Jonvelle, &c. fut grand-maître & général réformateur des eaux & forêts de France, le 18 de mai 1413. Deux ans après il demeura prisonnier des Anglois, à la funeste bataille d'Azincourt. Depuis il fut tellement considéré du roi Charles VII, que ce prince lui commit le gouvernement de son royaume, le fit son premier ministre d'état, l'honora de la charge de grand-chambellan de France l'an 1427, & l'établit lieutenant général en Bourgogne. L'an 1431 les peres assemblés au concile général de Basle, lui écrivirent, pour faciliter l'envoi des prélats de France à ce concile, qui fut tenu sous le pape Martin V, tant contre les Hussites du royaume de Bohême, que pour la réforme de l'église, & qui décida entr'autres points, que le pape demeureroit soumis au concile général, qui étoit la maxime de l'église Gallicane. Depuis ce temps, sa grande fortune commença de diminuer. Le connétable de Richemont, & Charles d'Anjou comte du Maine, frere de la reine Marie, voulant usurper la conduite des affaires, surprirent le seigneur de la Tremoille à Chinon, où le roi étoit, & le menerent prisonnier à Montresor, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon. L'an 1445 il assista à Chinon, à l'hommage que le duc de Bretagne rendit au roi : enfin il mourut le 6 mai 1446, & fut enterré dans l'église du château de Sulli. Il avoit épousé 1°. à Aigueperse en Auvergne, le 16 novembre 1416, *Jeanne*, II de ce nom, comtesse d'Auvergne & de Boulogne, veuve de *Jean* de France, duc de Berri, & fille unique de *Jean* comte d'Auvergne & de Boulogne, & d'*Eléonore* de Cominges, morte sans postérité l'an 1423 : 2°. le 2 juillet 1425, *Catherine* dame de l'Isle-Bouchard, de Rochefort, de Doué, & de Selle & de Gençai, morte le 1 juillet 1474, fille unique de *Jean*, seigneur de l'Isle-Bouchard, & de *Jeanne* de Bueil, dont il eut Louis, I du nom, seigneur de la Tremoille, qui suit; *Georges*, seigneur de Craon, de Jonvelle, de Rochefort, de l'Isle-Bouchard, &c. premier chambellan héréditaire de Bourgogne, qui partagea avec son frere les biens de la succession de son pere l'an 1457. Il se fit renommer dans l'histoire sous le nom de seigneur de Craon ; & en cette qualité, il assista à l'assemblée générale des états tenue à Tours l'an 1467, & l'année suivante à la prise de Liége. Le roi Louis XI l'attira à son service, le fit chevalier de l'ordre de S. Michel l'an 1469, lieutenant général de Champagne & de Brie l'an 1474, & gouverneur de Bourgogne. Il assiégea & prit Dijon ; mais il fut obligé de lever le siége de Dole, où il fut battu. Cet accident lui fit perdre les bonnes graces de son prince, & lui ôta le gouvernement de Bourgogne : ensuite de quoi il se retira en l'une de ses maisons, où il mourut l'an 1481, sans laisser d'enfans de *Marie*, dame de Montauban, sa femme, fille unique & héritiere de *Jean*, sire de Montauban, amiral de France; & *Louise* de la Tremoille dame de Bomiers, &c. mariée le 30 de janvier 1444, à *Bertrand*, II du nom, sire de la Tour, comte d'Auvergne, de Boulogne & de Lauragais, morte l'an 1474, & enterrée en l'abbaye du Bouchet près Vic-le-Comte, qu'elle avoit fondée avec son mari.

VI. Louis, I de ce nom, seigneur de la Tremoille, comte de Guines & de Benon, vicomte de Thouars, prince de Talmond, baron de Sulli & de Craon, &c. chambellan héréditaire de Bourgogne, né vers l'an 1431, n'avoit guéres plus de 20 ans, lorsqu'il suivit le roi Charles VII au siége de Rouen. Il ne prit point de parti dans la guerre du bien public, faite par Charles de France, duc de Berri, frere du roi Louis XI; Charles, comte de Charolois, depuis duc de Bourgogne; François duc de Bretagne, & autres princes, sous le roi Louis XI, qu'il accompagna depuis, lorsqu'il fut avec une puissante armée s'opposer aux Anglois, descendus en Picardie. Il assista au traité de Péquigni, fait entre le roi, & Edouard roi d'Angleterre, qui s'y entrevirent l'an 1475. Le roi Louis XI & François II de ce nom, duc de Bretagne, ayant fait un traité à Amiens le 19 de septembre 1478, ce duc obligea le roi de faire souscrire un acte par tous les grands seigneurs & princes du royau-

me, & officiers de la couronne, par lequel ils s'obligeoient d'entretenir ce traité, ce qui fut exécuté. On trouve encore au trésor des chartes de Bretagne, les scellés des ducs de Bourbon & d'Alençon; de Louis de Bourbon, comte de Montpensier; de Jean, comte de Vendôme; de Charles de Bourbon, archevêque & comte de Lyon; des comtes de Guise, de Foix, de Dunois, de Nemours, du Perche, du Maine, de Boulogne & de Ventadour; des seigneurs de la Tremoille, de Beuil, de Maillé, d'Estouteville, de Rochechouart, & plusieurs autres. Il se retira de la cour, & passa le reste de ses jours en son château de Bomiers, où il mourut peu après avoir assisté aux états tenus à Tours, l'an 1483. Il avoit épousé à Poitiers le 22 d'août 1446, *Marguerite* d'Amboise, sœur puînée de *Françoise* d'Amboise, duchesse de Bretagne, & troisiéme fille & héritiere de *Louis* sire d'Amboise, vicomte de Thouars, prince de Talmond, & de *Marie* de Rieux, sa premiere femme. Elle hérita depuis du vicomté de Thouars, & de la principauté de Talmond, & des seigneuries de Mauléon, de l'isle de Ré, & de Montrichard en Touraine. Leurs enfans furent Louis, II du nom, seigneur de la Tremoille, amiral de Guienne & de Bretagne, qui suit; *Jean*, archevêque d'Auch, l'an 1490, & évêque de Poitiers l'an 1505, qui fut creé cardinal du titre de S. Martin au Mont, par le pape Jules III, à Boulogne le 4 janvier 1507, suivant la nouvelle computation, & qui mourut au mois de juin de la même année, & fut enterré dans l'église collégiale de Notre-Dame de Thouars; *Jacques* de la Tremoille, seigneur de Mauléon, de Bomiers, &c. qui servit le roi Charles VIII, à la conquête du royaume de Naples l'an 1494. Il suivit aussi le roi Louis XII, à la guerre de Lombardie, contre Louis Sforce, duc de Milan: il fut encore au second voyage de Naples, & prit Merillane, commandant 3000 hommes de pied, & 400 chevaux, avec les seigneurs de Chabanes & de Silli: depuis il combattit à la bataille de Marignan, & mourut sans laisser d'enfans d'*Avoye* de Chabanes, fille de *Jean*, comte de Dammartin; *Georges*, III du nom, seigneur de Jonvelle, chambellan du roi Louis XII, & de François I, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général en Bourgogne, qui fit partage avec ses freres, le 6 de juillet 1484. Il accompagna le roi Louis XII, à son entrée solemnelle faite à Gènes l'an 1502; défendit Dijon assiégé par les Suisses, avec Louis de la Tremoille, son frere aîné, gouverneur de Bourgogne, & Charles, prince de Talmond son neveu; il se trouva au traité de neutralité du duché & du comté de Bourgogne, fait à S. Jean de Lône, entre le roi François I & l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, douairiere de Savoye, le 8 de juillet 1522. Ce seigneur avoit épousé *Magdeléne* d'Azai, fille de *François* seigneur d'Azai, qui le rendit pere de *Jacqueline* de la Tremoille, mariée le 13 janvier 1529, à *Claude* Gouffier, seigneur de Boissi, duc de Roanez, grand écuyer de France. Les autres enfans de Louis, I du nom, seigneur de la Tremoille, furent, *Anne* de la Tremoille, qui épousa 1°. le 16 de novembre 1464, *Louis* d'Anjou bâtard du Maine, seigneur de Mezieres en Brene: 2°. *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Pluvaut, chancelier de France: & 3°. le 6 janvier 1494, *Jacques* de Rochechouart, seigneur de Charroux; *Antoinette* de la Tremoille, qui épousa le 8 de juillet 1473, *Charles* de Husson, comte de Tonnerre; & *Catherine* de la Tremoille, abbesse de Roncerai à Angers; & Jean *bâtard de la Tremoille, né de* Jeanne *de la Rue, qui fut légitimé par lettres du roi Charles VIII données à Melun, au mois de janvier* 1495.

VII. Louis, II de ce nom, seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars, prince de Talmond, comte de Guines & de Benon, baron de Sulli, de Craon, de Montagu, de l'Isle-Bouchard, de Mauléon, des isles de Ré & de Marans, amiral de Guienne & de Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & lieutenant général de Bourgogne, surnommé *le Chevalier sans reproche*, prit naissance le 20 de septembre 1460. Il fut élevé page du roi Louis XI, & fit ses premieres armes sous le commandement de *Georges* de la Tremoille, sire de Craon, son oncle. Ensuite il assista aux états de Tours, & fut choisi à l'âge de 28 ans, pour être général de l'armée du roi, contre François duc de Bretagne, qui avoit donné retraite en ses etats à Louis duc d'Orléans, & à d'autres princes ligués, lesquels il vainquit à la bataille de Saint-Aubin du Cormier le 28 juillet 1488, où il fit prisonnier le duc d'Orléans, depuis Louis XII, roi de France, & le prince d'Orange. Il prit ensuite les villes de Dinant & de Saint-Malo, & servit beaucoup à la réunion de la Bretagne à la couronne, par le mariage de la duchesse Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII. Louis II signa avant le cardinal d'Amboise, avant les maréchaux de Gié & de Baudricourt, la ratification du traité de paix fait à Nantes, entre le roi Charles VIII, & le roi d'Angleterre l'an 1495. On l'avoit envoyé en ambassade vers Maximilien roi des Romains, & vers le pape Alexandre VI, pour les disposer à favoriser son passage en Italie, & son entrée à Rome, où il suivit ce monarque, & à celle de Naples. Le roi l'avoit honoré quelque temps auparavant du collier de son ordre, & de la charge de son premier chambellan; il l'avoit aussi rétabli dans le vicomté de Thouars le 28 septembre suivant, & dans d'autres biens de la maison d'Amboise. Il s'acquit beaucoup de gloire & de réputation à la bataille de Fornoue l'an 1495; après quoi il fut pourvu de la charge de lieutenant général des provinces de Poitou, Angoumois, Saintonge, Aunis, Anjou & Marche de Bretagne. Depuis il fit la charge de grand-chambellan aux obsèques du roi Charles VIII, accompagna le roi Louis XII à son entrée solemnelle à Paris, qui avoit à sa droite Louis d'Orléans, duc de Longueville, & à sa gauche le seigneur de la Tremoille. Le roi Louis XII, à son avénement à la couronne, lui donna le commandement de son armée d'Italie, avec laquelle il conquit toute la Lombardie, & obligea les Vénitiens de lui remettre entre les mains Louis Sforce duc de Milan, & le cardinal son frere. A son retour le roi, pour le récompenser de ses grands services, le pourvut du gouvernement de Bourgogne, de la charge d'amiral de Guienne l'an 1502, & peu après de celle d'amiral de Bretagne. Il le choisit encore pour commander le corps de bataille, où il étoit à la bataille d'Aignadel l'an 1509. Louis de la Tremoille fut malheureux au combat de Novarre donné contre les Suisses l'an 1515, où il fut battu & blessé; mais il soutint vaillamment contr'eux le siége de Dijon, l'espace de six semaines. Il se trouva encore à la bataille de Marignan, donnée contre les Suisses en la même année 1515, défendit la Picardie contre les forces Impériales & Angloises; & étant passé en Provence, il fit lever le siége de Marseille, que le connétable de Bourbon, général de l'armée de l'empereur, y avoit mis l'an 1523. Enfin ayant suivi le roi François I dans son malheureux voyage d'Italie, il finit glorieusement ses jours à la bataille de Pavie le 24 de février 1525, âgé de 65 ans. Son corps fut apporté dans l'église collégiale de Notre-Dame de Thouars, qu'il avoit fondée & bâtie dans son château, & enterré auprès de celui de sa premiere femme, où l'on voit son épitaphe en latin. On lui attribue le nom de *chevalier sans reproche*; Guichardin lui donne celui de *premier capitaine du monde*; & Paul Jove ajoute qu'il fut *la gloire de son siécle, & l'ornement de la monarchie françoise*. Ce grand homme portoit pour devise une roue, avec ces mots, *sans sortir de l'orniere*. Il avoit épousé 1°. à Montferrand le 9 juillet 1485, *Gabrielle* de Bourbon, fille de *Louis*, comte de Montpensier, & de *Catherine* de la Tour, dite *de Boulogne*: 2°. à Paris le 7 avril 1517, *Louise* Borgia, duchesse de Valentinois, fille de *César* Borgia, duc de Valenti-

nois, & de *Charlotte* d'Albret, sœur de *Jean*, roi de Navarre, dont il n'eût point d'enfans. De sa premiere femme vint

VIII. Charles de la Tremoille, prince de Talmond & de Mortagne, comte de Taillebourg, qui assista aux obsèques du roi Charles VIII, au combat gagné par les François devant la ville de Gènes, & à la bataille d'Aignadel. Depuis il soutint avec son pere le siége de Dijon, & mourut à la bataille de Marignan en Italie, le 13 septembre 1515, à l'âge de 29 ans, regretté du roi & de toute la cour. Son corps fut apporté en l'église de Notre-Dame de Thouars où il fut enterré. Il avoit épousé le 7 février 1501, *Louise* de Coëtivi, comtesse de Taillebourg, baronne de Royan, & princesse de Mortagne sur Gironde, fille unique de *Charles* de Coëtivi, comte de Taillebourg, & de *Jeanne* d'Orléans-Angoulême, de laquelle il eut

IX. François seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars, prince de Talmond, comte de Taillebourg, baron de Royan, &c. lieutenant général des provinces de Poitou, Saintonge, la Rochelle, &c. & chevalier de l'ordre du roi, qui se trouva à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier; & ayant payé sa rançon, il retourna en Italie l'an 1528, avec le seigneur de Lautrec. Il reçut par ordre du roi, l'empereur Charles-Quint à Poitiers, lorsqu'il passa par la France l'an 1529. Depuis il eut la commission d'aller en Languedoc & en Guienne, pour y appaiser les troubles qui y étoient survenus, & mourut en son château de Thouars le 5 janvier 1541, âgé de 39 ans. Il avoit épousé à Vitré en Bretagne le 23 février 1521, *Anne* de Laval, fille de *Gui*, XV de ce nom, comte de Laval, & de *Charlotte* d'Aragon, princesse de Tarente: & c'est à cause de ce mariage que les seigneurs de la Tremoille font valoir leurs prétentions sur le royaume de Naples, qu'ils ont tâché de faire reconnoître dans le XVII siécle aux assemblées de Munster, de Nimegue & de Riswick. Voici sur quoi elles sont fondées: Ferdinand d'Aragon, I du nom, roi d'Aragon, eut entr'autres enfans Frédéric prince d'Altamira, qui regna après son neveu Ferdinand II; mais il fut dépouillé de ses états en 1501, & se retira en France, où il mourut, ayant eu de sa premiere femme, *Anne* de Savoye, fille d'Amé IX, duc de Savoye, & d'Yolande de France, sœur du roi Louis XI, ladite Charlotte d'Aragon, mariée à Gui de Laval, XV du nom, pendant que son pere étoit paisible possesseur du royaume de Naples: & dans son contrat de mariage, cette princesse se réserva expressément, pour elle & pour ses descendans, tous ses droits à la succession du roi Frédéric son pere, & de ses enfans, au défaut d'hoirs mâles. Or ce prince en avoit eu trois de sa seconde femme; savoir, Alfonse, mort en France en 1515, sans enfans; César, & Ferdinand, lequel seul fut marié; mais il mourut aussi en 1559, sans postérité: ainsi tous les droits sur le royaume de Naples doivent revenir, selon les prétentions des seigneurs de la Tremoille, aux enfans d'*Anne* de Laval, & de François de la Tremoille, qui furent, Louis, III du nom, seigneur de la Tremoille, qui suit; *François*, comte de Benon, baron de Montagu, qui accompagna le vicomte de Thouars, son pere, lorsqu'il reçut à Poitiers l'empereur Charles-Quint l'an 1529. Il se trouva au couronnement de la reine Catherine de Médicis, fait à Saint-Denys l'an 1549. Ensuite il servit à la défense de la ville de Metz, lorsqu'elle fut assiégée par l'empereur Charles-Quint, l'an 1552, & mourut l'an 1555, sans enfans de *Françoise* du Bouchet, fille de *Charles* seigneur de Puigreffier. Le même François de la Tremoille, prince de Talmond, eut encore pour enfans, *Charles* de la Tremoille, seigneur de Mauléon & de Marans, abbé de saint Laon & de Chambon près de Thouars; Georges, baron de Royan, &c. *duquel sont descendus les marquis de* Royan, *rapportés ci-après;* Claude, qui a fait *la branche des marquis & ducs de* Noirmoustier, *mentionée ci-après; Gui* & *Anne*, morts jeunes; *Louise* de la Tremoille, dame de Rochefort, mariée le 15 de septembre 1538, à *Philippe* de Levis, marquis de Mirepoix, maréchal de la Foi; *Jacqueline*, dame de Marans, des isles de Ré & de Sainte-Hermine, alliée l'an 1559, à *Louis* de Bueil, comte de Sancerre, grand échanson de France, morte l'an 1599; & *Charlotte*, religieuse à Font-Evrauld, qui vivoit l'an 1553. *Il eut encore pour fille* naturelle, Charlotte *bâtarde de la Tremoille, dame de Bournezeaux, mariée à* Charles *Rouhaud, seigneur de Landreau.*

X. Louis, sire de la Tremoille, III de ce nom, premier duc de Thouars, prince de Talmond, comte de Taillebourg & de Benon, baron de Sulli, de Craon, &c. né l'an 1521, assista à l'âge de neuf ans au couronnement de la reine Eléonore l'an 1530, suivit le dauphin Henri, depuis roi de France, au voyage de Perpignan l'an 1542, & servit en Picardie, contre les Anglois, sous le maréchal de Biez. Il passa en Angleterre avec François de Bourbon, comte d'Anguien; François de Lorraine, marquis de Mayenne; François de Montmorenci, & autres seigneurs, pour demeurer en ôtages du traité conclu à Boulogne l'an 1549, entre le roi Henri II & le roi d'Angleterre Edouard VI. Dans l'armée commandée par Charles de Cossé, il se trouva à la prise & assaut d'Ulpian, avec Antoine duc de Vendôme, depuis roi de Navarre, le duc d'Anguien, le prince de Condé & le duc de Nemours. Le roi Charles IX, qu'il servit pendant les guerres civiles, érigea son vicomté de Thouars en duché, par lettres données à Gaillon au mois de juillet 1693, vérifiées en parlement le 21 d'octobre de la même année. L'an 1567 il eut le commandement des pays situés sur la riviere de Loire, pour chasser les hérétiques des villes qu'ils tenoient sur cette riviere, & se rendit dans l'armée de Henri de France, duc d'Anjou, qui s'étoit opposé au prince de Condé, qui favorisoit le parti des huguenots. Depuis, le roi Henri III le fit son lieutenant général d'une armée en Poitou l'an 1576, où il prit quelques places sur les rebelles; mais ayant mis le siége devant Melle, il tomba malade, & mourut le 25 de mars 1577, le propre jour de la réduction de la place au service du roi. Il avoit épousé par contrat passé à Paris le 29 juin 1549, *Jeanne* de Montmorenci, dame d'honneur de la reine Elizabeth d'Autriche, fille puînée d'*Anne* duc de Montmorenci, pair, grand maître, & connétable de France, & de *Magdeléne* de Savoye, de laquelle il eut *Anne*, prince de Talmond, mort jeune; *Louis*, comte de Benon, mort en bas âge; Claude, duc de Thouars, qui suit; *Louise*, morte en sa jeunesse; & *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, seconde femme de *Henri* de Bourbon, I de ce nom, prince de Condé, morte à Paris le 28 de juillet 1629, âgée d'environ 62 ans.

XI. Claude seigneur de la Tremoille, second duc de Thouars, pair de France, prince de Talmond, &c. prit naissance l'an 1566. Il fit ses premieres armes en Poitou, sous François de Bourbon duc de Montpensier. Depuis ayant embrassé la religion prétendue réformée, il fut dangereusement blessé à la défaite du régiment de Tiercelin, où il fut porté par terre. Il commandoit l'aîle droite de l'armée du roi de Navarre à la bataille de Coutras, où il se distingua en 1587, après quoi ce prince l'envoya avec le seigneur de Châtillon au secours du roi Henri III, lorsque le duc de Mayenne attaqua ses troupes logées dans la ville de Tours. Quelque temps après il suivit ces deux monarques au siége de la ville de Paris, pendant lequel Henri III, ayant été malheureusement assassiné, & le roi de Navarre lui ayant succédé, sa majesté commanda au duc de la Tremoille d'aller en Touraine pour reprendre quelques places dont la Ligue s'étoit emparée, d'où il revint trouver le roi en Normandie, où il assista à la prise du fort de

Meulan. Il donna des preuves de son courage & de sa prudence à la bataille d'Ivri en 1590. Depuis s'étant joint à François de Bourbon, prince de Conti, il fut au second siege de Paris, où une partie des fauxbourgs de cette ville fut emportée. Les Espagnols étant entrés dans la Normandie, le duc de Thouars conduisit en cette province au secours du roi cinq cens gentilshommes, tous ses vassaux, & deux mille hommes de pied, levés en ses terres. Ensuite le roi l'envoya en Poitou avec le prince de Conti, où ils défirent les ennemis près de Montmorillon, & prirent Chauvigni, Saint-Savin, le Blanc en Berri, & autres places. Depuis il se trouva au siége de Rouen & à celui de Poitiers, qui eut été réduit à l'obéissance du roi, sans la tréve qui fut conclue à Surêne entre les deux partis. Il servit encore au combat de Fontaine Françoise l'an 1595. En reconnoissance de tant de services, le roi l'honora de la qualité de pair de France, par ses lettres données au mois d'août 1595, & registrées au parlement le 7 de décembre 1599. Enfin il mourut dans le château de Thouars le 25 d'octobre de l'an 1604, âgé de 38 ans. Il avoit épousé par traité passé à Châtelleraud en Poitou le 11 mars de l'an 1598, *Charlotte-Brabantine* de Nassau, morte en août 1631, fille puînée de *Guillaume* de Nassau, II du nom, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon Montpensier. Leurs enfans furent, HENRI, duc de Thouars, qui suit; *Frédéric*, comte de Benon, mort à Venise au mois de février 1642, d'une blessure qu'il reçut dans un combat contre le seigneur de Coudrai-Montpensier, sans laisser postérité légitime; *Elizabeth*, morte jeune; & *Charlotte* de la Tremoille, mariée à *Jacques* Stanlei, comte de Darbi en Angleterre, prince souverain de l'isle de Man, mort le 31 mars 1664.

XII. HENRI seigneur de la Tremoille, troisiéme duc de Thouars, pair de France, prince de Talmond, comte de Laval, chevalier des ordres du roi, prit naissance l'an 1599, épousa le 19 janvier 1619, *Marie* de la Tour, seconde fille de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sédan, vicomte de Turenne, maréchal de France, & d'*Elizabeth* de Nassau sa seconde femme. Il se trouva au siége de la Rochelle en 1628, pendant lequel il abjura les erreurs de Calvin, & fit profession de la religion catholique entre les mains du cardinal de Richelieu. Le roi l'honora peu après de la charge de mestre de camp général de la cavalerie légere de France. L'année suivante il fut à l'attaque du Pas de Suze avec le duc de Longueville, les comtes de Moret & de Harcourt, les ducs de Halluin & de la Vallette, & plusieurs autres seigneurs de marque, qui se posterent comme volontaires entre les enfans perdus & le régiment des gardes, pour emporter ce passage en présence de sa majesté. Cinq ans après, le roi l'honora de l'ordre du S. Esprit dans la promotion qu'il fit l'an 1633, à Fontainebleau. En 1630, il se trouva dans l'armée de Piémont, où il fut blessé d'un coup de mousquet au genouil, allant reconnoître la ville de Carignan avec quatre cens chevaux. Il s'empara de cette ville & du château; ce qui facilita la levée du siége de Cazal. Six ans après, le 17 septembre 1636, il présida à l'ouverture des états de Bretagne. La même année les Espagnols étant entrés en France, & s'étant emparés de Corbie, le roi fut en personne pour l'assiéger, étant accompagné de M. le duc d'Orléans, du comte de Soissons, du duc d'Angoulême & du duc de la Tremoille, qui arriva à ce siége avec quatre mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, qu'il avoit levés à ses dépens. Il se trouva à S. Germain en Laye à la mort du même roi, & fit la charge de grand-maître de France à ses obsèques, représentant Henri de Bourbon, II du nom, prince de Condé, qui étoit l'un des princes qui conduisoient le grand deuil. En 1648, le roi ayant envoyé des plénipotentiaires à Munster pour traiter de paix, permit au duc de la Tremoille d'y envoyer une personne de sa part, pour y représenter les droits & prétentions qu'il avoit sur le royaume de Naples, à cause d'*Anne* de Laval, l'une de ses aieules. Il mourut le 21 janvier 1674, âgé de 75 ans, & de son mariage il eut HENRI-CHARLES, prince de Tarente, qui suit; *Louis-Maurice*, abbé de Charroux & de Talmond, mort le 25 janvier 1681; *Armand-Charles*, comte de Taillebourg, mort à Paris le 13 novembre [1]6[4]3, âgé d'environ huit ans; *Elizabeth*, morte à Thouars au mois de mars 1640, en la douziéme année de son âge; & *Marie-Charlotte* de la Tremoille, mariée à Paris le 18 juillet 1662, à *Bernard* duc de Saxe-Weimar, morte le 24 août 1682.

XIII. HENRI-CHARLES de la Tremoille, prince de Tarente & de Talmond, duc de Thouars, pair de France, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, général de la cavalerie des Etats de Hollande, & gouverneur de Bois-le-Duc, prit naissance en [1]621, & épousa le 1 de mai 1648, *Amélie* de Hesse, fille de *Guillaume*, V de ce nom, landgrave de Hesse-Cassel, & d'*Amélie-Elizabeth* de Hanaw-Muntzemberg. Il se signala en diverses occasions, commanda la cavalerie hessienne en 1648, & fut depuis en Hollande au service des Etats, d'où il revint en France en 1655. En 1664, l'évêque de Munster ayant déclaré la guerre aux Hollandois en faveur de l'Angleterre, les Etats des Provinces-Unies donnerent à ce duc, le sept mars 1665, le gouvernement de Bois-le-Duc, place importante située dans le duché de Brabant, où il fit son entrée le 25 mai de la même année. En 1666, le 11 de février, ce prince étant parti de Bois-le-Duc avec sa garnison, défit huit cens hommes d'un parti de l'évêque de Munster. Depuis les Etats des Provinces-Unies lui donnerent au mois de mars de la même année la charge de général de la cavalerie de leurs Etats. En 1670, il abjura les erreurs de Calvin, & fit profession de la foi catholique entre les mains de l'évêque d'Angers, le 3 septembre de la même année, & mourut dans le château de Thouars d'une fievre double tierce continue, le 14 de septembre 1672, en sa 54 année. La princesse son épouse mourut à Francfort le 23 février 1693, âgée de 68 ans. De leur mariage sortirent, 1. CHARLES-BELGIQUE-HOLLANDE, prince de Tarente, de Talmond, &c. qui suit; 2. FREDERIC-GUILLAUME, prince de Talmond, *dont la branche est rapportée ci-après*; 3. *Charlotte-Emilie-Henriette*, née le 28 juillet 1662, mariée le 29 mai 1680, à *Antoine* d'Altembourg, comte d'Oldembourg, duquel elle resta veuve quatre mois après son mariage; 4. *Henriette-Céleste*; & 5. *Marie-Sylvie* de la Tremoille, princesse de Tarente, née le 18 juillet 1662, morte le 24 août 1692.

XIV. CHARLES-BELGIQUE-HOLLANDE, seigneur de la Tremoille, duc de Thouars, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, prince de Tarente & de Talmond, comte de Laval, de Montfort, &c. né l'an 1655, mourut le 1 juin 1709, âgé de 54 ans. Il avoit épousé le 3 avril 1675, *Magdeléne* de Créqui, morte le 12 août 1707, fille unique & seule héritiere de *Charles*, dernier duc de Créqui, premier gentilhomme de la chambre du roi, & d'*Armande* de Saint-Gelais-Lansac, dont il eut CHARLES-LOUIS BRETAGNE, qui suit; & *Marie-Armande-Victoire* de la Tremoille, née l'an 1677, mariée le 1 février 1696, à *Emanuel Théodose* de la Tour, duc d'Albret, pair & grand-chambellan de France, morte le 5 mars 17[1]7.

XV. CHARLES-LOUIS-BRETAGNE, duc de la Tremoille & de Thouars, pair de France, comte de Laval, &c. premier gentilhomme de la chambre du roi, né l'an 1683, mourut le 9 octobre 1719, âgé de 37 ans. Il avoit épousé le 13 avril 1706, *Marie-Magdeléne* de la Fayette, fille unique de *René-Armand*, marquis de la Fayette, & de *Marie-Magdeléne* de Marillac, morte le 6 juillet 1717, en sa 26 année, dont il eut CHARLES-ARMAND-RENÉ, qui suit.

XVI. Charles-René-Armand de la Tremoille, duc de Thouars, pair de France, prince de Tarente, comte de Laval, &c. président-né des états de Bretagne, né à Paris le 14 janvier 1708, prêta serment le 8 mai 1717, pour la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, dont la survivance lui avoit été accordée au mois de février précédent, & en laquelle il succéda par la mort de son pere le 9 octobre 1719. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie par la démission du comte de Bacqueville le 7 octobre 1728, puis de celui de Champagne par commission du 25 septembre 1731. Il servit à la tête de ce régiment en 1733, aux siéges de Gherra d'Adda & du château de Milan, où il eut le 18 décembre son chapeau frisé & déchiré par une balle de mousquet à deux doigts de la tête, & en 1734, à celui de Tortonne, dont il apporta au roi la nouvelle de la réduction le 12 février, ayant paru devant S. M. avec son chapeau percé devant le château de Milan. La même année il se trouva le 4 juin à la reprise du château de Colorno, où il reçut une contusion à la cuisse le 29 du même mois à la bataille de Parme, dans laquelle il fut blessé légerement, & le 19 septembre suivant à celle de Guastalla, où étant tombé dans un fossé, il fut foulé aux pieds; ce qui ne l'empêcha pas, après qu'il eut été relevé, de continuer à combattre, jusqu'à ce que s'étant trouvé mal de la chute qu'il avoit faite, il fut obligé de se retirer. Le roi le fit brigadier de ses armées le 18 octobre de la même année. Il prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 18 juin 1736; fut reçu à l'académie françoise le 6 mars 1738; & fut pourvu au mois de mars 1741, du gouvernement de l'Isle de France, sur la démission faite en sa faveur, par le comte d'Evreux. Il est mort à Paris le 23 mai 1741, âgé de trente-trois ans, quatre mois & neuf jours. Il avoit été marié le 29 janvier 1725, avec *Marie-Hortense-Victoire* de la Tour de Bouillon, sa cousine germaine, née le 27 septembre 1704, fille d'*Emanuel-Théodose* de la Tour, duc souverain de Bouillon, vicomte de Turenne, &c. & de *Marie-Victoire-Armende* de la Tremoille, sa premiere femme: il n'est venu de ce mariage qu'un fils qui suit.

XVII. Jean-Bretagne-Charles-Godefroi de la Tremoille, né le 5 février 1737, a épousé le 18 février 1751, *Marie-Geneviéve* de Durfort, fille unique du duc de Randan, née le 3 février 1735.

Branche de Talmond.

XIV. Frederic Guillaume de la Tremoille, prince de Talmond, comte de Taillebourg & de Bénaon, premier baron de Saintonge, marquis d'Espinay, vicomte de Brosse, seigneur du duché de Chatelleraud & de Tonnay-Boutonne, lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Saar-Louis, né en 1658, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Il obtint au mois de mars 1681, les abbayes de Charroux, diocèse de Poitiers, & de Sainte-Croix de Talmond, diocèse de Luçon, vacantes par le décès de Louis-Maurice de la Tremoille, son oncle, & il fut reçu chanoine de l'église cathédrale de Strasbourg en 1684. Il se démit de ses abbayes le 2 avril 1689, & étant entré dans le service militaire, il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie, entretenu pour le service du roi, & conservé sur pied à la paix de Riswick. Il fut fait brigadier le 29 janvier 1702, maréchal de camp le 26 octobre 1704, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis la même année, nommé au mois de décembre suivant pour servir dans la Flandre Espagnole pendant l'hyver sous les ordres du maréchal de Villeroi, & fait lieutenant général des armées du roi le 30 mars 1710. Il servit au siége de Landau, où commandant la tranchée le 17 juillet 1713, il reçut une contusion d'un gabion qui fut renversé sur lui. Le gouvernement de Saar-Louis lui fut donné au mois de mars 1717. Il est mort à Taillebourg en Saintonge, au mois de janvier 1739, dans la 81 année de son âge. Il avoit été marié le 2 décembre 1707, avec *Elizabeth-Anne-Antoinette* de Bullion, née le 20 février 1685, seconde fille de *Charles-Denys* de Bullion, marquis de Gallardon, &c. prévôt de Paris, & de *Marie-Anne* Rouillé. Il a eu d'elle une fille née le 6 décembre 1710, morte en bas âge; & un fils qui suit.

XV. Anne-Charles-Frederic de la Tremoille, né en novembre 1711, comte de Taillebourg, puis duc de Chatelleraud par brevet du mois d'octobre 1730, fait capitaine de cavalerie dans le régiment royal Stanislas au mois de février 1731, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie, ci-devant Vandrey, le 20 février 1734, fut marié à Chambord le 29 octobre 1730, avec *Marie* Jablonowsky, fille de *Jean* comte de Jablonowsky, grand enseigne de la couronne de Pologne, & palatin de Russie, & de *Jeanne-Marie* de Bethune-Chabris. Il en a eu une fille née à Paris le 15 novembre 1731, & un fils appellé *le comte de Taillebourg*, né le 12 avril 1734, mort le 17 septembre 1749.

Branche des marquis de Royan, et comtes d'Olonne.

X. Georges de la Tremoille, quatriéme fils de François, seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars, &c. & d'*Anne* de Laval, fut baron de Royan & d'Olonne, seigneur de Saujon, de Kergoulai, &c. chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de Poitou, & capitaine du château de Poitiers. Il servit le roi Charles IX contre les religionaires l'an 1568, assista aux états tenus à Blois l'an 1577, & mourut en décembre l'an 1584. Il avoit épousé le 13 novembre 1563, *Magdeléne* de Luxembourg, dame d'Aspremont, &c. fille de *François*, II du nom, vicomte de Martigues, & de *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*, dont il eut pour fils unique Gilbert, qui suit.

XI. Gilbert de la Tremoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, chevalier des ordres du roi, capitaine des cent gentilshommes, & sénéchal de Poitou, servit fidélement les rois Henri III & Henri IV, pendant les troubles de la Ligue, fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1597, & mourut le 25 juillet 1603. Il avoit épousé le 12 septembre 1592, *Anne* Hurault, fille de *Philippe* comte de Chiverni & de Limours, chancelier de France, & d'*Anne* de Thou, laquelle prit une seconde alliance, avec *Charles* de Rostaing, comte de Buri, & mourut le 16 avril 1635, ayant eu pour enfans de son premier mari Philippe, qui suit; *Gilbert*, abbé de Chambon, mort l'an 1619, âgé de 20 ans; *George*, chevalier de Malte, mort l'an 1623, âgé de 22 ans; *Catherine*, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte en avril 1650; & *Marie-Marguerite* de la Tremoille, abbesse du Lys, puis de Jouarre, morte l'an 1657.

XII. Philippe de la Tremoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, sénéchal de Poitou, &c. né l'an 1596, servit contre les Rochelois l'an 1621 & 1625, conduisit en Picardie l'arriere-ban de la noblesse de Poitou, après la rupture de la paix avec l'Espagne, & mourut le 8 août 1670. Il avoit épousé 1°. l'an 1622, *Magdeléne* Champrond, fille unique de *Michel* Champrond, seigneur de Hanches, président ès enquêtes du parlement de Paris, morte en novembre 1644: 2°. le 11 juin 1647, *Judith* Martin, fille d'*Ambroise* Martin, avocat général au parlement de Rennes, morte le 5 mars 1676, âgée de 87 ans, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Louis* de la Tremoille, comte d'Olonne, né l'an 1626, qui servit à la bataille de Nortlingue en Allemagne l'an 1645, & mourut le 3 février 1686, âgé de 60 ans, sans laisser de postérité de *Catherine-Henriette* d'Angennes, fille aînée de *Charles* d'Angennes, baron de la Loupe, & de *Marie* du Raynier, qu'il avoit épousée l'an 1652, morte le 13

juin 1714; *César-Joseph*, chevalier de Malte, puis Jesuite, mort le 25 avril 1698, âgé de 68 ans; *Paul-Augustin*, seigneur de Hanches, né l'an 1635, mort sans alliance le 24 janvier 1688; FRANÇOIS, qui suit; *François Auguste* & *Charles-François*, morts jeunes; *Angelique*, morte jeune; *Catherine-Marie*, religieuse à sainte Croix de Poitiers; *Magdeléne*, abbesse du Pont aux-Dames, morte le 6 novembre 1679; & *Calliope* de la Tremoille, abbesse du Pont aux-Dames après sa sœur.

XIII. FRANÇOIS de la Tremoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, &c. grand sénéchal de Poitou, & gouverneur de Poitiers, né l'an 1637, mourut le 12 juin 1690, âgé de 53 ans. Il avoit épousé le 31 decembre 1675, *Yolande-Julie* de la Tremoille, fille puînée de *Louis* II, duc de Noirmoustier, & de *Renée-Julie* Auberi, morte le 8 mai 1693, ayant eu pour enfans *Georges*, marquis de Royan, comte d'Olonne, &c. né le 14 février 1683, mort le 15 juillet 1691; *Augustin-Louis*, né le 23 novembre 1686, mort jeune; *Henriette Renée*, morte en bas âge; & *Marie Anne* de la Tremoille, marquise de Royan, comtesse d'Olonne, &c. née le 10 novembre 1676, mariée le 6 mars 1696, à *Paul-Sigismond* de Montmorenci-Luxembourg, duc de Châtillon, comte de Luxe, morte le 2 juillet 1708, âgée de 31 ans.

BRANCHE DES MARQUIS ET DUCS DE NOIRMOUSTIER.

X. CLAUDE de la Tremoille, cinquiéme fils de FRANÇOIS seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars, & d'*Anne* de Laval, fut baron de Noirmoustier, seigneur de Mornac & de Châteauneuf sur Sarte, de Saint-Germain, de la Roche-Diré, &c. Il servit les rois François II & Charles IX, pendant les premiers troubles de la religion, & mourut l'an 1566, à l'âge de 22 ans. Il avoit épousé le 23 janvier 1557, *Antoinette* de la Tour Landri, dame de Saint-Mars & de la Jaille, dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis, veuve de *René* le Porc de la Porte, baron de Vezins, & fille de *Jean*, comte de Châteauroux, & de *Jeanne* Chabot. Après la mort du baron de Noirmoustier elle prit une troisiéme alliance avec *Claude* Gouffier, duc de Roüannez, grand écuyer de France, & vivoit l'an 1585. Elle eut pour fils unique de son second mariage FRANÇOIS, qui suit.

XI. FRANÇOIS de la Tremoille, marquis de Noirmoustier, vicomte de Tours, baron de Châteauneuf, de Samblançai, seigneur de Craon, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit les rois Henri III & Henri IV, pendant les désordres de la Ligue. Ce fut en sa faveur que l'isle de Noirmoustier fut érigée en marquisat l'an 1584. Il la défendit contre les ennemis l'an 1588, & mourut en février 1608. Il avoit épousé *Charlotte* de Beaune, dame d'atour de la reine Catherine de Médicis, veuve de *Simon* Fizes, seigneur de Sauves, secrétaire d'état, & fille unique de *Jacques* de Beaune, baron de Samblançai, vicomte de Tours, seigneur de la Ferté-Milon, & de *Gabriel* de Sades, morte le 30 septembre 1617, âgée de 66 ans, ayant eu pour fils unique LOUIS, I du nom, qui suit.

XII. LOUIS de la Tremoille, I du nom, marquis de Noirmoustier, baron de Châteauneuf & de Samblançai, vicomte de Tours, &c. chevalier de l'ordre du roi, conseiller d'état, lieutenant de roi du haut & bas Poitou, mourut le 4 septembre 1613, âgé de 27 ans. Il avoit épousé le 13 mars 1610, *Lucréce* Bouhier, fille de *Vincent* Bouhier, seigneur de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, & de *Marie* Hotman. Elle prit une seconde alliance l'an 1617, avec *Nicolas* de l'Hôpital, duc de Vitri, pair & maréchal de France, & mourut le 19 février 1666, ayant eu de son premier mariage LOUIS II, qui suit; & *François* de la Tremoille, baron de Châteauneuf, né posthume, mort jeune.

XIII. LOUIS de la Tremoille, II du nom, duc de Noirmoustier, vicomte de Tours, &c. né le 25 décembre 1612, servit à la bataille d'Avein l'an 1635, & se trouva aux prises de Tirlemont & de Louvain, puis au siege de Perpignan, & fut nommé maréchal de camp. Il assista au siege de Rotweil, fut fait prisonnier au combat de Dutlin, commanda sous le maréchal de Villeroi au siege de la Mothe l'an 1645, & sous le duc d'Orléans en Flandre aux prises de Bethune, Armentieres, Menin, Liliers, le Quesnoi & d'autres places, & en 1646, sous le même duc aux siéges de Courtrai, fort de Mardick, Dunkerque, & fut blessé à Dixmude. Le roi, pour le récompenser de ses services, érigea son marquisat de Noirmoustier en duché par lettres du mois de mars 1650, & par autres du 8 février 1657, transféra le titre & la dignité de pairie sur la baronie de Montmirel. S'étant depuis retiré en son gouvernement de Mont Olympe, il y reçut le roi qui venoit du siége de Montmedi, l'an 1657, & mourut à Châteauvillain le 12 octobre 1666, en sa 54 année. Il avoit épousé en novembre 1640, *Renée-Julie* Auberi, morte le 20 mars 1679, fille unique de *Jean* Auberi, conseiller d'état ordinaire, & de *Françoise* le Breton-Villandri, dont il eut pour enfans *Louis-Alexandre* de la Tremoille, duc de Noirmoustier, né l'an 1642, tué en la guerre de Portugal contre les Espagnols en mars 1667; ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; *Henri*, comte de Noirmoustier, tué au combat de Senef le 11 août 1674; *Joseph-François* de la Tremoille, né en 1658, abbé de Lagni, de Sorese, de Grand-Selve, de S. Amand près Tournai, & de S. Etienne de Caen, auditeur de Rote à Rome, créé cardinal par le pape Clément XI, le 17 mai 1706, & nommé commandeur des ordres du roi l'an 1708, évêque de Bayeux, puis archevêque de Cambrai en 1718, mort à Rome où il étoit chargé des affaires de France, le 10 janvier 1720; *Anne Marie*, alliée 1°. l'an 1659, à *Adrien-Blaise* de Taleyran, prince de Chalais: 2°. en février 1675, à *Flavio* des Ursins, duc de Bracciano & de Santo-Gemini, chevalier des ordres du roi, grand d'Espagne, morte à Rome le 5 décembre 1722; *Yolande-Julie*, mariée le 31 décembre 1675, à *François* de la Tremoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, &c. morte le 10 mai 1693; & *Louise-Angelique* de la Tremoille, mariée en novembre 1682, à *Antoine* Lanti de la Rouere, duc de Bomarse, prince de Belmont, chevalier des ordres du roi, morte à Paris le 25 novembre 1698, âgée de 43 ans.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS de la Tremoille, duc de Noirmoustier, pair de France, &c. né le 17 juillet 1652, avoit été destiné à l'église, & est devenu duc de Noirmoustier après la mort de son frere aîné. C'est en sa faveur que le roi érigea en duché le marquisat de Royan sous le nom de Noirmoustier, par lettres du mois d'avril 1707, registrées au parlement de Paris, le 19 mai suivant. Il est mort à Paris le 18 juin 1733, dans la 81 année de son âge, sans postérité: ainsi sa branche a fini en sa personne. Il avoit épousé 1°. le 29 février 1688, *Marguerite* de la Grange-Trianon, veuve de *Martin* de Bermond, conseiller au parlement, & fille de *Louis* de la Grange, président des requêtes du palais, & de *Marguerite* Martineau, morte le 20 août 1689, sans postérité: 2° le 22 mars 1700, *Marie-Elizabeth* Duret-de-Chevri, fille de *Charles-François* Duret, seigneur de Chevri, président en la chambre des comptes, & de *Marie-Elizabeth* Bellier-de-Plat-Buisson. Elle a survécu peu à son mari, étant morte le 13 septembre 1733, âgée de 61 ans.

BRANCHE DES COMTES DE JOIGNI.

IV. GUILLAUME de la Tremoille, second fils de GUI, V du nom, seigneur de la Tremoille, de Va-

tois, de Lussac, &c. & de *Radegonde* Guenand, fut seigneur d'Antigni, d'Usson, &c. conseiller & chambellan des rois Charles V & Charles VI, & maréchal de Bourgogne. Il se signala à la bataille de Rosebeque, où il fut fait chevalier, l'an 1382. Depuis il ravagea le pays du duc de Gueldres l'an 1388, suivit le duc de Bourbon en son expédition d'Afrique l'an 1390, & Jean comte de Nevers, au voyage de Hongrie l'an 1396, où il demeura prisonnier à la journée de Nicopolis, & mourut l'an 1397. Il avoit épousé *Marie* de Mello, dame d'Usson, Espoisses, Bourbon-Lanci, &c. fille de *Gui* seigneur de Givri, &c. & d'*Anne* de Dleri, dont il eut pour enfans, *Guillaume* de la Tremoille, seigneur d'Usson, mort sans alliance; *Philippe*, seigneur de Montréal, tué à la bataille de Nicopolis l'an 1396, sans laisser de postérité d'*Eléonore* de Culant, fille d'*Eudes*, seigneur de Culant, & de *Marguerite* de Joinville, sa seconde femme. Elle épousa en secon des nôces *Guichard* Dauphin, II du nom, seigneur de Jaligni, &c. grand-maître de France; Gui, qui suit; *Jean*, tué au combat donné près de Tongres contre les Liégeois, le 13 septembre 1408; *Jeanne* de la Tremoille, mariée à *Jean* de Rochefort, seigneur de Châtillon-en-Bazois, du Puyset, &c; *Marguerite* alliée le 12 octobre 1391, à *David* seigneur d'Auxi, surnommé *Famechon*; & *Bonne* de la Tremoille, femme de *Matthieu* de Longwi, seigneur de Givri, morte le 10 septembre 1439.

V. Gui de la Tremoille, comte de Joigni, baron de Bourbon-Lanci, seigneur d'Antigni, Usson, &c. conduisit l'an 1423, avec le seigneur de Toulongeon, maréchal de Bourgogne, quatre mille chevaux au secours de la duchesse douairiere de Bourgogne, se trouva l'an 1424 à la journée de Crévant, & étoit mort l'an 1438. Il avoit épousé *Marguerite* de Noyers, comtesse de Joigni, dame de Pouilli & de Prémartin, fille de *Miles* de Noyers, comte de Joigni, & de *Marguerite* de Ventadour, dont il eut *Louis*, comte de Joigni, &c. qui suivit le roi Charles VII, au siége de Pontoise, & étoit mort l'an 1467, sans avoir été marié; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Châlon, seigneur de Viteaux, morte l'an 1454, dont les enfans hériterent du comté de Joigni; & *Claude* de la Tremoille, dame d'Antigni, alliée le 15 janvier 1434, à *Charles* de Vergi, seigneur d'Autrei, sénéchal de Bourgogne, morte le 4 août 1438.

Branche des seigneurs de Dours.

IV. Pierre de la Tremoille, troisiéme fils de Gui, V du nom, seigneur de la Tremoille, & de *Radegonde* Guenand, fut seigneur & baron de Dours, conseiller & chambellan du roi Charles VI, & vivoit l'an 1426. Il avoit épousé *Jeanne* de Longvilliers, dame d'Engoutsen & de Hubessen, fille de *Jean* de Longvilliers seigneur desdits lieux, & de *Marie* de Boulencourt, dont il eut Jean, qui suit; *Lancelot*, seigneur de Hubessen, mort sans alliance; *Gui*, mort sans postérité; *Marguerite*, alliée à *Jean* de Hornes, seigneur de Baucignies, sénéchal de Brabant; *Agnès*, qui épousa le 15 novembre 1438, *Philibert* de Jaucourt, seigneur de Villarnoul; & *Jacqueline* de la Tremoille, mariée 1°. à *André* de Toulongeon, chevalier de la toison d'or: 2°. à *Jean* bâtard de Luxembourg, seigneur de Hautbourdin, aussi chevalier de la toison d'or.

V. Jean de la Tremoille, seigneur de Dours & d'Engoutsen, fut fait chevalier l'an 1452. Il avoit épousé 1°. *Renaude* de Mello, fille de *Louis*, seigneur de Saint-Parise, & de *Jeanne* d'Aumont: 2°. *Jeanne* de Crequi, fille de *Jean*, V du nom, sire de Crequi & de Canaples, surnommé l'*Estendart*, & de *Jeanne* de Roye, & en eut Jean II, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Josse* d'Hallwin, seigneur de Piennes, souverain bailli de Flandre, morte en mars 1470; *Marguerite*, dame des Querdes, alliée 1°. à *Philippe* du Bos d'Annequin: 2°. à *Jacques* de Crevecœur, seigneur de Thois, chevalier de la toison d'or; *Jeanne*, femme de *Jean* de Rouvroi, seigneur de Saint-Simon; & *Louise* de la Tremoille, mariée à *Jean* de Saint-Severin, comte de Conversano.

VI. Jean de la Tremoille, II du nom, seigneur de Dours, d'Engoutsen, &c. vivoit l'an 1480, & laissa de *Marguerite* de Contai, fille de *Guillaume*, seigneur de Contai, premier maître d'hôtel du duc de Bourgogne, & de *Marguerite*, dame de Lulli, pour fille unique *Marguerite* de la Tremoille, dame de Dours, d'Engoutsen, &c. mariée à *Antoine*, seigneur de Crevecœur, grand-louvetier de France, & bailli d'Amiens.

Branche des seigneurs de Fontmorand.

III. Amiel ou Amé de la Tremoille, second fils de Gui, IV du nom, sire de la Tremoille, & d'*Alix* dame de Vouhec, fut seigneur de Fontmorand, Signac, Pressac, Vouhec, &c. l'an 1377, & épousa *Jeanne* de Pocquieres, dont il eut *Jacques*, qui se trouva à la prise de la ville d'Oudenarde l'an 1384; Jean, qui suit; *Louis*, évêque de Tournai, mort le 5 octobre 1410; & *Persuye* de la Tremoille, mariée 1°. à *Jean* de Brillac, seigneur de Mons en Loudunois: 2°. à *Hybles* de la Roche, seigneur de la Roche-Bernard.

IV. Jean de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, vivoit l'an 1411, & épousa *Jacquette* d'Oradour, fille d'*André* d'Oradour, dont il eut Aimé de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, qui suit.

V. Aimé de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, épousa *Anne* de Mortemar, dont il eut *Antoine* de la Tremoille, vivant l'an 1455; & André', qui suit.

VI. André' de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, vivoit l'an 1480, & fut pere de Philippe, qui suit.

VII. Philippe de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, laissa de *Marguerite* de Salignac son épouse, Claude, qui suit; & *Gabrielle* de la Tremoille mariée le 7 juillet 1524, à *René* d'Aloigni, seigneur de Rochefort.

VIII. Claude de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, mourut l'an 1539. Il avoit épousé *Magdelénè* d'Aubusson, fille de *Jean*, seigneur de la Feuillade, & de *Jeanne*, dame de Vouhec, dont il eut François, qui suit.

IX. François de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, mourut le 4 février 1584. Il avoit épousé *Marguerite* Pot, dame de Chassingrimont, fille de *François*, seigneur de Chassingrimont, dont il eut *Marguerite* de la Tremoille, dame de Fontmorand, mariée à *Charles* Pot, seigneur de Chemaux & de Chambon; & *Louise* de la Tremoille, alliée à *Guillaume* d'Aubusson, seigneur de Soliers, fils puîné de *François* d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, & de *Louise* Pot-de-Rhodes. * Sainte-Marthe, *histoire généalogique*. Du Bouchet, *histoire d'Aubusson*. Le pere Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

TRÉMOLLIERE (Pierre-Charles) peintre, né en 1703, à Cholet en Poitou, étoit fils d'un gentilhomme qu'il perdit fort jeune. Sa mere qui connut son gout pour la peinture, l'envoya à Paris chez un de ses parens qui le mit sous la conduite de Jean-Baptiste Vanloo, l'aîné, lequel s'est retiré depuis à Aix en Provence, où il est mort en 1745. Tremolliere, après avoir remporté plusieurs prix à l'académie de peinture, fut nommé pensionaire du roi pour l'académie de Rome, où il demeura six ans. Il y fit plusieurs tableaux qui y sont fort estimés. Avant de revenir en France, il épousa à l'âge de trente ans la *signora Tibaldi*, renommée pour la miniature, & il l'amena à Paris: mais avant d'arriver en cette ville, il s'arrêta à Lyon où il fit plusieurs portraits & autres tableaux, dignes de sa réputation. Il arriva à Paris en 1734, fut reçu à l'académie en 1737, & fut adjoint à professeur la même année. En 1738, il fut chargé de peindre des sujets de tapisseries pour le roi: mais il avança peu ce travail, étant mort de la petite vérole en 1739, âgé seulement de trente-six ans.

Il a été, & avec raison, extrèmement regretté. * Voyez son éloge par M. d'Argenville, dans son *Abregé des vies des plus fameux peintres*, tome second, page 439, & suiv.

TRENT, riviere célébre d'Angleterre, qui la divise en deux parties, la septentrionale & la méridionale. Elle prend sa source dans le comté de Stafford, près de la montagne de *Mowcop*, coule vers le comté de Chester, traverse les comtés de Derbi, de Nottingham & de Lincoln, & se va rendre enfin dans l'Humbert. Dans le premier comté elle arrose Burton, dans le second Newark, & dans le troisiéme Ganesborough. * *Dictionaire anglois.*

TRENTE, *Tridentum*, sur l'Adige, ville sur les limites du comté de Tirol, entre l'Italie & l'Allemagne, capitale d'un petit pays nommé le *Trentin*. L'évêque en est seigneur, & prince de l'Empire, sous la protection de l'empereur comme comte du Tirol. Ce pays est enfermé dans les Alpes, dites *Tridentines*, & la ville est située dans une plaine d'autant plus agréable, que les collines qui l'environnent sont extrêmement fertiles, & arrosées par les eaux de divers ruisseaux, qui coulent de tous côtés. L'église cathédrale de S. Vigile, est très considérable par son architecture : mais elle l'est davantage par les reliques qu'on y voit, & par son chapitre. Ceux qui le composent sont tous nobles, & c'est de leur corps qu'on tire l'évêque, qu'ils élisent eux-mêmes. Il y a diverses autres églises, un collége de Jésuites, grand nombre de maisons ecclésiastiques & religieuses, & des palais magnifiques, qui méritent l'attention des étrangers. Mais cette ville tire presque toute sa gloire du concile qu'on y tint dans le XVI siécle.

Concile ge'ne'ral de Trente.

Les plaies que Luther & les autres hérétiques firent dans le XVI siécle à l'église étoient d'autant plus sanglantes, que les mauvais chrétiens y avoient donné sujet par leurs vices & par leurs dereglemens. On crut avec raison qu'une assemblée de toute l'église dans un concile général, étoit un reméde très-utile pour arrêter le cours du mal qui s'augmentoit de jour en jour. Le pape Paul III eut la gloire d'exécuter ce dessein, & indiqua cette assemblée célèbre pour le 15 de mars de l'an 1545, qui ne s'ouvrit que le treiziéme décembre de la même année. Le seul motif qu'on eut de le tenir, fut de condamner les erreurs de Luther & des autres hérétiques, & de réformer les mœurs de tous les chrétiens, prêtres & laïcs. Les difficultés qui s'y rencontrerent, le firent durer très-long-temps; ce qui fut causé en partie par les guerres qui s'émurent très-souvent dans la chrétienté. Il a été continué sous trois papes, en 25 sessions. Dans la premiere session il n'y eut avec les légats, que quatre archevêques, & vingt-deux évêques. Les seuls ambassadeurs de Ferdinand, roi des Romains, y assisterent, celui de l'empereur étant demeuré malade à Venise, & ceux du roi François I ayant été rappellés à cause du trop long retardement de l'ouverture de ce concile. Il s'y trouva encore cinq généraux d'ordres, & plusieurs célébres docteurs de toutes les nations. Tout ce qu'on y fit, ce fut de déclarer que le saint concile étoit commencé, & que la seconde session se tiendroit le 7 janvier de l'année suivante. Les peres cependant reglerent entr'eux la maniere dont on procéderoit en ce concile; & il fut arrêté qu'on n'opineroit point par nation, comme on avoit fait aux conciles de Constance & de Basle, ce qui avoit causé bien du désordre; mais que chacun en particulier auroit son suffrage libre, & qu'on décideroit à la pluralité des voix, de la maniere qu'on en avoit usé au dernier concile de Latran, sous Léon X. Pour le titre qu'on devoit mettre à la tête des decrets, on le conçut en ces termes : *Le saint concile œcuménique, légitimement assemblé sous la conduite du Saint Esprit, les légats apostoliques y présidant.* Les protestans vouloient un concile qui fût absolument indépendant du pape, c'est-à-dire, sans chef, ce qui étoit impossible; c'est pourquoi on y mit ces mots, *les légats apostoliques y présidant.* Ils prétendoient aussi que les laïcs y devoient avoir leurs suffrages; & pour cela on y mit ces paroles, *le saint concile œcuménique;* & non pas celles-ci, *le concile représentant l'église universelle*, (qui ne se trouvent que dans les conciles de Constance & de Basle) pour ne pas donner lieu aux protestans de dire, que les laïcs étant membres de l'église, devoient aussi l'être du concile qui la représente, ce qui n'auroit été qu'un mauvais sophisme, qu'on eût aisément détruit, en disant que le concile représente l'église, en tant qu'elle enseigne & qu'elle définit par ses pasteurs, ausquels les autres sont unis par leur soumission. Mais on ne voulut pas leur donner ce prétexte de chicaner. On tint la seconde séance le lendemain de la fête des Rois l'an 1546, & l'évêque officiant y lut le décret touchant la maniere de vivre édifiante qu'on devoit garder pendant tout le temps du concile. Dans la III session, tenue le 4 février, où se trouverent de nouveau cinq cardinaux, six archevêques, trente évêques, & plusieurs abbés, on lut le symbole de Constantinople; & pour attendre les évêques qui étoient en chemin, on assigna au 8 avril la IV séance, où vinrent neuf archevêques & quarante-un évêques. Alors on établit, selon les anciens conciles, le nombre des livres canoniques de l'ancien & du nouveau testament, & les traditions qui sont venues depuis les apôtres jusqu'à nous par une succession continuelle; & on déclara qu'on doit tenir la version vulgate pour authentique. Ensuite, comme on voulut suivre l'ordre de la confession d'Augsbourg, qu'on examinoit fort exactement, on définit en la V session, tenue le 17 juin, ce que l'on doit croire touchant le péché originel : sur quoi le concile déclare, entr'autres choses, *Que ce péché nous est remis par le Baptême, mais que la concupiscence demeure, qui est l'effet du péché.* Le concile ajoute, que dans ce décret touchant le péché originel, il n'entend nullement comprendre l'immaculée Vierge Marie Mere de Dieu, & qu'il veut que l'on garde les constitutions de Sixte IV, qui institua l'an 1476, la messe & l'office de l'immaculée Conception. La VI session, que l'on avoit arrêtée pour le 19 juillet, fut remise au 13 janvier 1547, à cause des troubles qui s'éleverent en Allemagne. On y fit le décret touchant la justification, où l'on condamne trente-trois erreurs, qui sont opposées à la doctrine catholique, dont les unes sont des Pélagiens, qui donnent tout à la volonté de l'homme, agissant par les seules forces de la nature; & les autres, des Luthériens, qui attribuent tout à la seule grace de Dieu, laquelle, disent-ils, emporte notre volonté par une nécessité insurmontable. La VII séance se tint le 3 mars, & l'on y publia le décret des sacremens en général; c'est-à-dire, sur le nombre, l'instituteur, la nécessité, la valeur, la matiere, la forme & le ministre des sacremens; & en particulier sur le baptême & la confirmation. Dans la VIII session, tenue le 11 mars, on résolut la translation du concile à Bologne, à cause de la peste, qui étoit à Trente. Les Impériaux protesterent que n'y ayant point de danger, ils continueroient seuls le concile légitime, & demeurerent à Trente avec le cardinal Pacheco; mais les deux légats, avec tous les prélats de leur parti, s'en allerent à Bologne. Il y avoit cinquante-six prélats au concile, lorsqu'on ordonna cette translation; trente huit opinerent de changer de lieu; quatorze s'y opposerent, & quatre autres ne s'expliquerent pas nettement. L'empereur ordonna aux évêques d'Allemagne de demeurer à Trente, ainsi qu'ils l'avoient résolu : mais il leur défendit d'y tenir aucune séance, pour ne pas voir deux conciles en même temps. Le pape aussi voyant qu'il n'y avoit que des Italiens qui se rendissent à Bologne, ordonna qu'on n'y décidât rien

rien non plus qu'à Trente; de sorte que la IX & la X session tenues à Bologne, ne furent que des préparatifs pour la publication des nouveaux décrets. Le concile fut rétabli à Trente le 1 mai 1551, sous le pape Jules III, & on lut dans la I session, qui étoit la XI du concile, la bulle de son rétablissement. Dans la XII, qui se tint le premier septembre, on ne fit rien, parceque l'on attendoit un plus grand nombre de prélats; & on intima seulement pour le 11 octobre la XIII session, où on lut le décret de l'Eucharistie, dans lequel le concile définit contre les Sacramentaires *la présence réelle de Jesus-Christ au saint sacrement de l'autel:* & contre les Luthériens, *la transsubstantiation; l'adoration de la sainte hostie; & la présence de Jesus-Christ, même hors de l'usage de ce divin sacrement.* On n'y voulut rien définir, ni de la communion sous les deux espéces pour les laïcs, ni du saint sacrifice de la messe, afin que les théologiens protestans, qui prenoient grand intérêt en ces deux points, & ausquels on donna un ample sauf-conduit, eussent le temps de proposer leurs raisons au concile dans le 25 janvier 1552. La XIV session se tint le 25 novembre 1551, & l'on y exposa la doctrine de l'église touchant les sacremens de pénitence & d'extrême-onction. A l'égard de la pénitence, le concile enseigne la nécessité & l'institution de ce sacrement, sa différence d'avec le baptême, & ses trois parties; savoir, la contrition, la confession des péchés & la satisfaction. Quant à l'extrême-onction, il expose son institution & ses effets. Dans la XV session, tenue le 25 janvier 1552, on donna un nouveau sauf-conduit aux protestans, & on prorogea le temps jusqu'au 1 mai, pour présenter leurs raisons au concile, touchant la communion sous les deux espéces, le sacrifice de la messe, & le sacrement de l'ordre & du mariage. Cependant les docteurs catholiques travaillerent dans plusieurs congrégations à éclaircir la matiere du mariage, pour en former les décrets qu'on devoit proposer au concile dans la XVI session. Mais lorsqu'on la voulut tenir le 28 avril, on apprit que Maurice électeur de Saxe, ayant joint ses troupes à celles du marquis de Brandebourg & du landgrave de Hesse, pour rétablir le luthéranisme, s'étoit rendu maître de la ville d'Augsbourg, & sembloit menacer celle de Trente. Cela obligea les prélats de suspendre le concile par la permission du pape Jules III. On ne put le rétablir pendant les pontificats de Marcel II & de Paul IV; mais Pie IV le convoqua de nouveau par sa bulle du 29 novembre 1560, pour le jour de Pâque de l'année suivante. Il ne voulut pas qu'on y mît le terme de *continuation*, qui déplaisoit fort aux protestans, parcequ'ils savoient qu'on les y avoit condamnés en plusieurs articles; mais il y exprima la même chose, car il déclara que le concile œcuménique ayant été suspendu à cause des guerres, il levoit cette suspension, & le convoquoit en la même ville de Trente, du consentement de l'empereur, des rois & des autres princes chrétiens.

Parcequ'au temps qui étoit marqué pour faire la nouvelle ouverture de ce concile, il n'y avoit encore que neuf évêques arrivés à Trente, on ne tint la premiere session, qui étoit la XVII du concile, que le 18 janvier 1562. On n'y fit autre chose que lire le decret de la nouvelle ouverture du concile, déclarant qu'on y traiteroit de ce que l'on jugeroit propre & convenable pour appaiser les différends touchant la religion, pour corriger les abus & la dépravation des mœurs, & pour rétablir la paix & le bonheur dans l'église. Dans la XVIII session, tenue le 26 février, on fit un décret touchant l'*index* ou le catalogue des livres défendus; mais cet *index* ne fut pas publié pendant le concile, pour ne pas irriter davantage les protestans qui y auroient vu leurs ouvrages condamnés. On ordonna aussi un sauf-conduit, non-seulement pour les luthériens Allemans, mais aussi pour toutes les autres nations. La XIX session se tint le 14 mars: mais à cause de quelque difficulté qui survint entre les ambassadeurs d'Espagne & ceux de l'empereur, on déclara qu'on ne décideroit rien que dans la prochaine session, qui fut arrêtée pour le 4 juin. Les ambassadeurs du roi de France étant arrivés au mois de mai, rendirent la difficulté encore plus grande; car ils ne demandoient pas seulement (comme faisoient les Impériaux) qu'on rejettât la demande des Espagnols, qui prétendoient qu'on déclarât que le concile étoit une *continuation* du précédent; mais ils vouloient qu'on déclarât au contraire, que c'étoit un nouveau concile, parcequ'autrement, non-seulement les protestans d'Allemagne, mais aussi ceux de France, ne voudroient jamais le reconnoître. Les légats du pape ayant répondu à cela qu'ils n'avoient nul pouvoir de rien changer, beaucoup moins de faire une nouvelle indiction; les ambassadeurs de France & ceux de l'empereur acquiescerent enfin, de peur que le concile ne se rompît. Et parceque ceux-ci avoient aussi demandé qu'on différât à décider des points de la foi, jusqu'à ce que les protestans eussent proposé leurs raisons, & que les évêques de France, qui n'avoient pu encore quitter leurs diocèses, fussent arrivés, lorsqu'on tint la XX session le 4 juin, on remit les décisions qu'on avoit à faire là-dessus, pour la XXI session, qui fut arrêtée au 16 juillet. Cependant, parceque les ambassadeurs de l'empereur, ceux du duc de Baviere, ceux de Hongrie & de Bohême, ausquels ceux du roi de France se joignirent, demandoient qu'on permît la communion sous les deux espéces, afin d'attirer les protestans, on examina cette affaire en plusieurs congrégations. Après quoi dans la XXI session, tenue le 16 juillet, le concile fit un decret par lequel il déclara, *qu'il est de la foi qu'une seule espéce suffit pour le salut aux laïcs & aux clercs qui ne consacrent point;* & quant à la permission qu'on demandoit pour quelques peuples, de pouvoir communier sous les deux espéces, il déclara *qu'il réservoit à un autre temps de prononcer sur ce sujet.* Ainsi, sans s'arrêter davantage à cette matiere, on examina celle du saint sacrifice de la messe, dont le décret fut lu le 17 septembre, dans la XXII session. Il définit, *que le sacrifice non sanglant de l'Eucharistie représente tous les jours celui de la croix; qu'il est propitiatoire pour les vivans & pour les fidéles défunts; qu'il s'offre à Dieu seul, mais quelquefois en l'honneur & en la mémoire des Saints, &c.* Après qu'on eut fait à l'ordinaire deux décrets pour la réformation des mœurs & de la discipline, on indiqua la XXIII session au 12 novembre; mais il falut la différer jusqu'au 15 juillet de l'année suivante 1563, à cause des contestations qui survinrent de la part de l'empereur Ferdinand, & du roi Charles IX, qui demandoient que l'on réformât la cour romaine. Le pape ayant appaisé ces princes, en leur remontrant qu'il avoit déja commencé cette réformation, & qu'il continueroit son zèle en tout ce qu'on pouvoit raisonnablement attendre de lui, on tint le 15 juillet la XXIII session, où le concile définit ce qu'on doit croire du sacrement de l'ordre; savoir, *qu'il y a de tout temps dans l'église sept ordres, dont les uns sont plus grands que les autres; que ceux-là seulement sont prêtres qui sont ordonnés par les évêques; que l'ordre est un sacrement, &c.* Dans la XXIV session, tenue le 11 novembre, le concile déclara, *que le mariage est un vrai sacrement; que l'état du mariage ne doit point être préféré à celui de la virginité ou du célibat, &c.* La XXV & derniere session se tint les 3 & 4 décembre, & l'on y publia trois decrets touchant le purgatoire, l'invocation des Saints & l'usage des indulgences; après quoi le concile renvoya au pape la décision des difficultés qui pouroient naître sur tous ces decrets. Ainsi finit ce fameux concile, qui avoit été convoqué jusqu'à trois fois pendant dix-huit ans, & qui avoit duré depuis l'an 1545, jusques en 1563, sous les pontificats de cinq papes: savoir, Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV & Pie IV. Les decrets sont presque tous tirés des con-

ciles précédens, sur-tout pour les dogmes de la foi. Nous ne parlerons pas du nombre des prélats, théologiens, ni des ambassadeurs des princes qui se trouverent à Trente. On peut consulter l'histoire de ce concile faite par *Pierre Sarpi*, ou *Fra-Paolo*, religieux Servite, (qu'on doit lire avec précaution,) celle du cardinal Pallavicin, aussi-bien que Sponde, Bzovius, Rainaldi, Surius, & l'édition des conciles du pere Labbe.

Raisons pour lesquelles le Concile de Trente n'est pas reçu entierement en France.

Quoique ce concile soit reçu en France pour les articles de foi, il n'y est pourtant pas reçu pour la discipline, du moins quant à certains chefs, à cause qu'ils sont directement opposés aux libertés de l'église gallicane; qu'ils entreprennent sur la jurisdiction laïque, & qu'ils dérogent au concordat fait entre le pape Léon X & le roi François I. Voici les principaux chefs. I. *La session IV* n'est pas reçue, parcequ'elle veut que ceux qui font imprimer des livres sans l'approbation de l'ordinaire, soient non-seulement excommuniés, mais encore condamnés à l'amende, & que cette amende appartienne aux juges laïcs, & non aux ecclesiastiques, qui n'ont de pouvoir que pour imposer des pénitences. II. *Le chapitre I de la session V*, où l'on veut que les juges d'église puissent punir par soustraction des fruits; ce qui est du droit des juges séculiers. III. *Le chapitre I de la session VI, de reformatione*; parcequ'il est contraire au concordat, en ce que l'on dit que le pape poura pourvoir une église d'un autre prélat, lorsque l'évêque ou l'archevêque aura manqué d'y résider un an. IV. *Le chapitre VIII de la session VII*, à cause qu'il défend les appels comme d'abus des ordonnances faites par les prélats; ce qui seroit leur donner une espéce de souveraineté. V. *Le chapitre XII de la même session, & le chapitre VIII de la XXV session*, où l'on donne aux seuls évêques la direction des hôpitaux, au lieu que par les ordonnances du royaume, ils ne l'ont que conjointement avec le juge séculier, & que même aux hôpitaux de fondation royale, la direction en appartient aux seuls juges royaux. VI. *Le chapitre VIII de la session XIII*, où l'on veut que les causes criminelles des évêques soient traitées devant sa sainteté. VII. *Le chapitre V de la session XIV*, par rapport à ce qui y est nommé *litteræ confirmatoriæ*, & qu'il les défend sans distinction des juges royaux ou autres. VIII. *Les chapitres IV & VIII de la XXI session*, qui disent que s'il n'y a pas de revenus suffisans dans une paroisse, pour nourir le prêtre qui la dessert, l'évêque comme délégué du saint siége peut contraindre les paroissiens à lui en fournir, ce qui n'appartient en France qu'aux juges royaux. IX. *Le chapitre VI de la XXI session*, où l'on met l'évêque comme délégué du pape, en pouvoir de donner des coadjuteurs ou vicaires aux curés ignorans, avec attribution d'une partie des fruits du bénéfice, nonobstant exemption ou appellation; car en ce cas l'appellation comme d'abus seroit permise aux curés. X. *Le chapitre VII de la XXII session*, qui donne la direction des colléges non royaux aux évêques comme délégués du saint siege; ce qui est contraire aux ordonnances, qui attribuent cette direction aux juges royaux. XI. *Le chapitre X de la XXII session*, qui permet aux évêques d'interdire ou de suspendre pour toujours ou pour un temps, en matiere de causes ecclésiastiques, les notaires apostoliques, royaux ou impériaux, sans que l'appel puisse suspendre l'interdiction; ce qui est aller sur l'autorité des juges royaux, ausquels il appartient de punir ces personnes, si elles sont coupables. XII. *Le chapitre VI de la XXIII session*, où conformément à une constitution du pape Boniface VIII, l'on exempte de la jurisdiction laïque les clercs qui seront mariés, pourvu qu'ils ne soient point bigames; ce qui est compté pour rien en France, nul n'y étant reconnu pour clerc lorsqu'il cesse d'en porter l'habit. XIII. *La session XXIV, cap. de reformatione*, qui permet à l'évêque de punir de peine arbitraire les clercs qui se marient étant dans les ordres sacrés, les témoins de ces mariages, & ceux qui contractent des mariages clandestins; ce qui est dévolu aux juges laïcs; l'évêque ne pouvant décerner contre ces sortes de personnes que des peines ecclésiastiques. XIV. Il en est de même *du chap.* VIII *de la même session*, qui permet encore à l'évêque de punir ceux qui péchent publiquement avec scandale, contre lesquels pourtant il ne peut procéder que par la voix d'excommunication. XV. *Le chapitre V de la même session*, qui veut que les causes criminelles des évêques, par exemple en matiere d'hérésie, soient jugées par le pape seul; chose contraire à la pratique de France, d'où personne ne peut sortir pour être jugé en Italie, le pape devant seulement en ces rencontres envoyer des commissaires. De plus en matiere de crime de lèze-majesté, les juges royaux connoissent eux seuls du crime de toutes sortes d'ecclésiastiques. XVI. *Le chapitre XIII de la même session*, par lequel l'évêque peut appliquer les fruits d'un bénéfice à un autre, est aussi rejetté, parceque les fruits regardent le temporel, ou le possessoire, & qu'en cela le concile est contraire au canon *Unio* 10, *quæst.* 3, qui en parlant des évêques & des églises de leurs diocèses, dit, *Nihilque de prædiis ipsarum ecclesiarum, cuiquam causâ stipendii dare præsumat.* XVII. On rejette aussi *le XIX chapitre de la XXIV session*, qui abroge les indults à quelques personnes qu'ils aient été concédés; ce qui est contraire aux priviléges des maîtres des requêtes & des parlemens. XVIII. *Le chapitre III de Regul. de la XXIII session*, qui permet à tous les monastères, excepté aux Capucins, de posseder des biens; ce qui est contre l'autorité du roi, qui est maître du temporel dans son royaume, sur quoi les ecclésiastiques n'ont pas droit de faire des reglemens. XIX. *Le chapitre III, de reformatione, de la XXIV session*, qui donne pouvoir aux évêques de contraindre par des amendes, de saisir tant les corps que les biens des ecclésiastiques & des laïcs, & de faire exécuter leurs jugemens par leurs officiers ou par ceux des autres; ce qui est contraire aux droits du roi, qui est le seul qui ait pouvoir sur les corps de ses sujets. De plus *le même chapitre* défend aux évêques d'avoir égard aux mandemens des juges séculiers; ce qui est contraire à la pratique & à l'usage des parlemens, qui lorsqu'ils trouvent justes les chefs des monitoires, enjoignent aux officiaux de les publier. XX. *Le chapitre IX de la même session*, qui donne la connoissance aux évêques des patronats, tant laïcs qu'ecclésiastiques. XXI. *Le chapitre XIX de la même session*, qui ne pouroit être en usage en France, supposé que l'ancienne coutume durât, par laquelle les princes souverains permettoient les duels publics, qui se faisoient même en leur présence, comme par une espéce de preuve de la vérité des faits dont il n'y avoit point de témoins: car le concile excommuniant les princes sans distinction, & les privant de leurs priviléges, est injurieux à nos rois, qui ne reconnoissent point de supérieur, & ne peuvent être punis que de Dieu. XXII. Il en est de même *du titre XX, chapitre XX, de cette même session*, où il est dit que tous les canons & les constitutions qui sont en faveur des ecclésiastiques, seront gardés, & que l'on y contraindra les princes; ce qui ne se peut dire de nos rois. XXIII. Enfin *le chapitre XXI de la XXV session* n'est pas reçu, à cause d'une proposition qui n'est pas reçue en France. * Aubert, *recueil d'arrêts de Toulouse en* 1686. Rassicod, *notes sur le concile de Trente, & dissertation sur sa réception en France. Histoire de la réception du concile de Trente dans les différens états catholiques, avec les piéces justificatives*, Amsterdam (Paris) 1756, 2 vol. *in*-12.

TREPASSÉS, nom d'une fête, ou plutôt d'un jour

de prieres solemnelles pour les ames du purgatoire. Amalarius Fortunatus, dans son ouvrage des offices ecclesiastiques du temps de Louis *le Debonnaire*, au commencement du IX siécle, nous a laissé un office entier des morts, d'où quelques-uns ont voulu conclure que la mémoire annuelle des défunts étoit établie dès ce temps-là; mais cette preuve paroît foible. Il y a plus d'apparence que cet office ne se disoit encore alors, que pour chaque particulier qui quittoit cette vie. C'est S. Odilon, abbé de Cluni, qui est le premier auteur de cette institution, laquelle a passé de son ordre dans toute l'église. Ce saint abbé au commencement du XI siécle, ordonna à tous les religieux des monastères qui dépendoient de son abbaye, de faire tous les ans une commémoration solemnelle de tous les fidéles défunts, le 2 novembre, qui est le lendemain de la fête de tous les Saints. Les souverains pontifes approuverent cette dévotion, & voulurent l'étendre dans toute l'église : c'est de-là qu'est venue la solemnité lugubre, que l'on appelle la fête des Trépassés. * Bollandus, *vie de saint Odilon.*

TREPORT, village avec une abbaye & un port dans la Normandie, près de la ville d'Eu. Il y a lieu de croire que du temps des Romains la ville d'Eu & le Treport, étoient les lieux les plus considérables & le port de mer le plus fameux qu'il y eût alors sur toute la côte depuis Boulogne jusqu'à l'embouchure de la Seine. Les Romains regardoient ce port comme le plus convenable pour y embarquer leurs troupes quand ils vouloient les faire passer en Angleterre. Il paroît que c'est *Ulterior portus* dont parle César au IV livre de ses commentaires, lorsqu'il dit qu'ayant fait embarquer son infanterie au *port des Morins*, qui est Boulogne, selon Sanson, il envoya sa cavalerie *in ulteriorem portum*, afin qu'elle s'y embarquât de même. Car par rapport à la Gaule Belgique, qui se terminoit de ce côté-ci à la Seine, ce que l'on appelle aujourd'hui le Tréport, étoit le port le plus loin, *Ulterior portus*. C'étoit même le dernier, puisque depuis Boulogne jusqu'à la Seine, on ne peut montrer dans l'antiquité qu'il y ait eu un autre port, au moins considérable. Dieppe n'a commencé à se former qu'en 1080, & S. Valery n'étoit encore qu'un désert au VII siécle. De ces mots *ulterior portus*, dont les Romains se servoient pour signifier ce port, où ils terminoient leurs *chemins militaires*, dont on trouve encore plusieurs vestiges en France, les François ont fait le mot de Tréport, comme pour dire, l'autre port, c'est-à-dire, le second port après celui des *Morins* ou de Boulogne. Ptolémée appelle ce port *Gessoriacum navale*; mais Pontus Heuterus, *Deut. Belg.* l. 11, c. 8, dit que c'est une faute, & que Ptolémée devoit dire *Essuoriacum navale*, le port des Eussens, c'est-à-dire, des peuples du comté d'Eu : car presque tous les savans ont appellé ainsi ce comté, & c'est le nom que lui donne César. * Capperon, doyen de S. Maxent, *remarques sur l'hist. nat. civ. & eccl. du comté d'Eu. Merc. de France, juillet* 1730.

TREPTOW, *Oudt Treptow*, c'est-à-dire, *la Vieille Treptow*. C'est une petite ville fort déchue. Elle est défendue par une citadelle, & située dans le duché de Stettin en Poméranie, sur la riviere de Tollensch, à quinze lieues de Stralsundt du côté du sud. * Mati, *diction.*

TREPTOW, *Niew Treptow*, c'est-à-dire, *la nouvelle Treptow*, petite ville de la Poméranie ducale. Elle est dans le duché propre de Poméranie, sur la Rega, près de son embouchure de la mer Baltique, & à trois lieues au-dessous de la ville de Greiffenberg. * Mati, *diction.*

TRESEN, bourg avec un port. Il est dans la Sudermanie en Suéde, sur la mer Baltique, à dix lieues de Stockholm, vers l'occident méridional. * Mati, *dictionaire.*

TRESORIERS DE FRANCE. La France est divisée par rapport aux finances, en vingt-quatre généralités, dont il y en a dix-huit en pays d'élection, & six dans les pays d'états. Chaque généralité a un bureau de trésoriers de France. Quelques-uns sont appellés grands bureaux, parcequ'ils sont composés d'un plus grand nombre d'officiers que ceux qu'on nomme petits; mais ils ont les uns & les autres les mêmes fonctions & la même autorité. Il n'y avoit autrefois qu'un trésorier général des finances, qui étoit appellé le grand trésorier, & qui avoit la direction de tous les revenus du roi. Philippe de Valois en créa un second; Charles V, un troisiéme, & Charles VI un quatriéme. Henri II les multiplia jusqu'à seize, afin qu'il y en eût autant que François I avoit établi de receveurs généraux. On réunit ensuite aux charges de trésoriers, celles des généraux des finances, & après cette union, ils en prirent la qualité, & leurs départemens ont été appellés généralités. Il n'y a guère eu de regne depuis, où le nombre des trésoriers de France n'ait été augmenté. Ils connoissent des réparations des maisons royales, ponts, chaussées, pavé & autres ouvrages publics. Les lettres d'ennoblissement, légitimations, aubaine, deshérence, épaves, & celles de dons, péages, pensions & autres qui concernent le domaine du roi, leur doivent être adressées pour être enregistrées dans le bureau. C'est aussi aux trésoriers de France que les lettres patentes ou commissions pour la levée des tailles sont adressées, & ils y mettent leur attache. Ils ont séance & voix délibérative dans les chambres des comptes & cours des aides, & sont commissaires nés des chambres des francs-fiefs, du domaine & du terrier. Ils sont réputés officiers domestiques & commensaux de la maison du roi, & jouissent des mêmes priviléges. François I créa en 1522 un trésorier des parties casuelles, pour recevoir ce qui lui venoit de la vente que les officiers pouvoient faire de leur charge. * *Etat de la France.* Piganiol de la Force, *description de la France, tome* 1, *&c.*

TRETHYMIROW, TECHTIMIROW, petite ville forte de la basse Volhinie en Pologne. Elle est sur le Borysthène, environ à dix ou douze lieues au-dessous de Kiovie. Le roi Etienne Battori donna cette ville aux Cosaques, pour être leur place d'armes, & le siége de leur conseil de guerre, & de leur général. Les Polonois la leur ôterent ensuite; mais après plusieurs guerres, les Cosaques s'en sont rendus maîtres. * Baudrand.

TREVE & PAIX, nom que l'on donna à un decret qui fut fait contre une injuste violence, que l'on commettoit publiquement vers l'an 1020. Il y avoit alors si peu de respect pour les loix, & tant de foiblesse dans les magistrats, que chaque particulier prétendoit qu'il lui étoit permis de se faire justice à soi-même par la voie des armes, sans épargner ni le fer ni le feu contre les maisons & les terres, & les personnes mêmes de ses ennemis. Pour apporter quelque remede à un si grand désordre qu'on ne put abolir entierement, les évêques & les barons, en France, puis dans les autres royaumes, firent un decret, par lequel on mettoit absolument à couvert de cette violence les églises, les clercs ou ecclésiastiques, les monastères & les religieux, les femmes, les marchands, les laboureurs & les moulins : ce qui fut compris sous le nom de *la Paix*. A l'égard des autres, il étoit défendu d'agir par des voies de fait, depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, pour le respect particulier qu'on doit à ces jours que J. C. a consacrés par les derniers mystères de sa vie : ce qu'on appella *Trève*. On déclara excommuniés les violateurs de l'un & de l'autre de ces decrets; & on arrêta qu'ensuite ils seroient bannis ou punis de mort, selon la qualité de la violence qu'ils auroient faite. Cela fut depuis confirmé par quatre conciles, qui ajouterent encore quelque chose en faveur de *la Paix* & de *la Trève*, & l'on en voit un titre dans les décrétales. Le concile de Clermont en Auvergne, l'an 1095, prolongea *la Trève*, en ajoutant

aux quatre jours de la semaine destinés pour la garder, tout le temps de l'Avent, jusqu'à l'octave des Rois; celui qui est compris entre la Septuagésime & l'octave de Pâque; & celui qui court depuis les Rogations jusqu'à l'octave de la Pentecôte. Ainsi pourvu que l'on observât *la Trève* aux jours que l'on avoit marques, cette guerre des particuliers étoit tolérée, & passoit même pour permise & légitime, quand on l'avoit déclarée à son ennemi par un défi reglé selon les formes: ce qui dura environ deux cens ans en France, jusqu'à ce que S. Louis commença d'abolir ces guerres des particuliers, que le roi Philippe IV, dit *le Bel*, fit enfin cesser par son édit de Toulouse l'an 1303. * Maimb. *hist. des croisades*.

TREVER (*N.*) conseiller aulique, & professeur en droit à Gottingen, mort le 25 février 1743, étoit un homme fort savant. Il avoit fait son étude particuliere de l'histoire de l'empire, & il en avoit écrit avec beaucoup de succès. Il a laissé sur cela un nombre presque infini de petits ouvrages concernant cette matiere. Il y en a, dit-on, pour douze volumes *in-folio*. Le premier volume qui contient l'histoire d'Allemagne, lorsque celle-ci étoit encore barbare, étoit sur le point d'être mis sous la presse, lorsque la mort enleva l'auteur.

TRÈVES, sur la Moselle, ville d'Allemagne, avec archevêché & électorat de l'empire, est l'*Augusta Trevirorum* des anciens, qui en font souvent mention, & sur-tout César, Pomponius Méla, Ammien Marcellin, Salvien, Ausone, Fortunat, &c. Elle a été ruinée quatre ou cinq fois par les Huns, les Vandales, les Goths & les François, & s'est toujours relevée avec éclat. Aussi les empereurs qui s'arrêtoient dans les Gaules, y faisoient leur séjour ordinaire. L'état de Trèves est enfermé entre le Palatinat du Rhin, la Lorraine, le Luxembourg, le pays de Juliers & de la Vétéravie. Il comprend les comtés de Wirtemberg, de Manderscheit, &c. Outre Trèves & Coblents, il contient Boppatt, Sarburg, &c. On compte à Trèves quatre collégiales, cinq paroisses, deux abbayes de S. Martin & de S. Maximin, & plusieurs autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe. L'archevêque de Trèves est un des trois électeurs ecclésiastiques, & en cette qualité prince de l'empire, & seigneur temporel de ses états. Il étoit autrefois métropolitain des évêchés de Mayence, de Cologne, de Liége, d'Utrecht, de Strasbourg, de Wormes & de Spire, qui ont été détachés de son archevêché; & il ne lui reste plus que trois suffragans; savoir, les évêques de Metz, de Toul & de Verdun, tous trois sujets du roi de France. La plus considérable place qu'ait l'électeur de Trèves dans l'étendue de son archevêché, est la ville de Coblents, & le château de l'Ehrenbreitstein, que le vulgaire nomme *Hermestein*. Ce château est situé sur une roche au bord du Rhin, vis-à-vis de Coblents, vers l'endroit où la Moselle entre dans le Rhin: ce qui le rend presque imprenable de ce côté-là. La ville de Coblents, qui a communication à cette forteresse par un pont de bateaux sur le Rhin, est entourée de six bons bastions, & a encore un très-beau pont de pierres sur la Moselle. Le chapitre de Trèves a droit d'élire l'archevêque, & n'admet point de princes, ni même facilement de comtes dans ses prébendes ou canonicats, non plus que celui de Mayence dans les siennes. Les gentilshommes qui les possédent, les réservent pour ceux de leur rang, comme l'unique moyen qu'ils ont de parvenir à la dignité d'électeur, & de prince de l'empire. Ces chanoines, avant que de pouvoir être reçus, sont obligés de faire preuve de seize quartiers de noblesse, tant du côté paternel, que du côté maternel. L'électeur de Trèves est grand chancelier de l'empire dans les Gaules & au royaume d'Arles; mais en cette qualité il n'a aucune fonction, parceque sa charge ne peut être exercée dans des pays où l'on ne reconnoît plus l'empire d'Allemagne. Ce qu'il y a de réel, c'est qu'il précéde l'électeur de Cologne, & qu'il posséde plusieurs autres avantages. Il a droit d'opiner le premier aux élections. Dans les diétes & dans les assemblées électorales, il a sa séance particuliere vis-à-vis de l'empereur, entre les deux bancs des autres électeurs, qui sont à droite & à gauche. Les états de cet archevêque sont entrecoupés par les places & les châteaux que le roi très-chrétien posséde dans l'étendue de sa principauté, & le long de la Moselle: ce qui engage sa majesté à le secourir lorsqu'il est attaqué, & à le maintenir comme le métropolitain des évêchés de Metz, de Toul & de Verdun, dont elle posséde la souveraineté par la cession de l'empire, à la réserve des droits ecclésiastiques qui appartiennent à l'archevêque de Trèves. * Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 2 César, *l.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 15. Ausone. Fortunat. Grégoire *de Tours*, &c. cités par Guillaume Kiriandet, *de Aug. Trevir. orig.* Christophe Brover & Pierre Cratepoli, *de episc. Trevir.* Heiss. *hist. de l'empire*, *l.* 6.

CONCILES DE TRÈVES.

Les prélats qui se trouverent à Trèves pour l'affaire des Priscillianistes, y célébrerent un concile l'an 386, par ordre du tyran Maxime. Le prêtre Ithacius avoit poursuivi fortement la condamnation de ces hérétiques, & en étoit venu à bout; mais les évêques jugeant qu'en cela il avoit violé les canons, & souillé l'honneur de l'église qui abhorre le sang, l'excommunierent avec ceux de sa faction. Il eut aussitôt recours à Maxime, qui fit tenir ce concile; & il y fut absous par les prélats de son parti: c'est ce que nous apprenons de Sulpice *Sévere*. L'an 948, on célébra à Trèves un concile, où l'on excommunia Hugues, & quelques autres rebelles à Louis d'*Outre mer* roi de France. Le pape Eugène III se trouva à un autre concile de Trèves, tenu l'an 1148. On y parla des écrits & des révélations de sainte Hildegarde. Othon de Ziegenhayn, archevêque de cette ville, tint un concile l'an 1423, & Jean d'Isembourg en célébra un provincial l'an 1549.

TREVI: c'étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant ce n'est qu'un bourg de l'Etat de l'Eglise, situé dans le duché de Spolete, & à trois lieues de la ville de Spolete, vers le couchant septentrional. * Mati, *diction.*

TREVICO ou VICO DELLA BARONIA, en latin *Trevicus*, ville du royaume de Naples dans la Principauté ultérieure, avec évêché suffragant de Bénévent. Horace en fait mention, *l.* 1 *serm. sat.* 5.

☞ TREVIERES, bourg de France dans la basse Normandie avec titre de doyenné rural, de comté, de haute justice, lesquelles furent érigées en faveur de M. le président Pellot, seigneur de Trevieres. Ce bourg situé au diocèse de Bayeux, est entre la ville de ce nom & le bourg d'Isigny, sur la petite riviere d'Aure qui tombe dans la mer proche de ce dernier bourg. On y tient un gros marché deux fois la semaine, qui sont le lundi & le vendredi, & plusieurs foires pendant l'année. Les veaux & les beurres de Trevieres sont fort recherchés. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers de Bayeux.

TREVIEZ ou TREVIERS (Bernard de) qui s'est nommé en latin, *Bernardus de Tribus viis*, étoit chanoine de Maguelone, & vivoit à la fin du XII siécle, & peut-être aussi au commencement du XIII. Il est auteur de diverses poësies latines, entr'autres, concernant l'histoire de divers événemens qui regardent l'église de Maguelone, (depuis Montpellier) & ses évêques. M. de Grefeuille en a rapporté divers morceaux dans son *histoire ecclésiastique de Montpellier*; à Montpellier, 1739, *in-folio*. Treviez a fait aussi un poëme à l'honneur de Pierre, comte de Melgueil, à l'occasion des grandes largesses que ce comte avoit faites à l'église de Maguelone. On prétend que ce fut ce poëme qui donna lieu à Rabelais de faire le roman de Pierre de Provence & de la belle Maguelone, dont quel-

ques-uns le font auteur. Sur la porte de l'église de Maguelone, au bas de quatre vers de Bernard de Tréviez, ce poëte s'étoit désigné par ces lettres, *B. de III Viis.* De ces lettres, on a forgé le nom d'un prétendu architecte que l'on nomme *Boiilviis* : M. Félibien est tombé dans cette méprise dans ses *Vies des plus célébres architectes.*

TREVIGNO, petite ville d'Espagne dans la Biscaye. Elle est dans la contrée d'Alava, à quatre lieues de Miranda de Ebro, sur la riviere d'Aguda. Elle a titre de comté. Quelques géographes la prennent pour la ville appellée anciennement, *Beleia*, *Veleia*, *Velia*, laquelle d'autres placent à *Veleia*, village de la même contrée. * Baudrand.

TREVILLE (Henri-Joseph de Peyre) comte de Troisville, qui se prononce Tréville, ci-devant cornette de la premiere compagnie des mousquetaires, gouverneur de Foix, &c. étoit fils de M. le comte de Tréville, capitaine-lieutenant des mousquetaires sous Louis XIII, qui ayant donné la démission de cette charge sous le ministere du cardinal Mazarin, en fut dédommagé par le gouvernement de Foix, avec la survivance pour son fils *Henri-Joseph.* Celui-ci, dont nous parlons, fut colonel d'infanterie, & servit en Candie, sous le commandement de Coligni. Ce fut là qu'il reçut deux coups de feu dont il s'est toujours ressenti depuis. Il étoit dans la confidence & des amis de Henriette d'Angleterre, premiere femme de Monsieur frere unique du roi Louis XIV. Il se trouva à S. Cloud à la mort de cette princesse arrivée au même lieu, le 30 de juin de l'an 1670, & il en fut si touché qu'il quitta le monde presque aussitôt. *Troisville*, dit M. le marquis de la Fare dans ses Mémoires, *que je ramenai ce jour-là de S. Cloud, & que je retins à coucher avec moi pour ne le pas laisser en proie à sa douleur, en quitta le monde, & prit le parti de la dévotion qu'il a toujours soutenu depuis.* Il vécut en effet depuis ce temps-là dans une grande retraite, uniquement occupé de l'étude & des exercices de la piété chrétienne. Il fit de fort grands progrès dans l'une & dans l'autre, & il lut avec beaucoup d'application presque tous les peres Grecs dans leur langue originale. Il les préféroit aux Latins, quoiqu'il étudiât aussi ceux-ci, & sur-tout S. Augustin. C'étoit un esprit si juste & si exact, qu'il *parloit* toujours *comme un livre.* Aussi disoit-on que cette espéce de proverbe sembloit avoir été faite pour lui. Il avoit eu l'honneur d'être élevé près de la personne du feu roi Louis XIV; & dans sa retraite il fut d'un grand secours par la justesse de son esprit, & les lumieres qu'il avoit acquises par l'étude, à plusieurs auteurs illustres, qui prenoient volontiers ses avis. Il mourut à Paris le 13 d'août 1708, âgé de 67 ans. Son corps repose à S. Nicolas du Chardonnet, & son cœur à S. André des Arcs, dans la cave de sa famille. Il avoit eu de grandes liaisons avec Port-Royal des Champs, & avec M. Boileau Despreaux, qui en parle avec éloge dans sa quatriéme lettre à M. Perrault de l'académie françoise. M. de Tréville avoit été admis aux conférences que MM. Arnauld, Nicole, de Lalane, de Sainte-Marthe, de Saci, &c. tinrent en 1666 chez madame la duchesse de Longueville, pour revoir la traduction du nouveau Testament, commencée par M. Antoine le Maître, célébre avocat, & finie par M. de Saci son frere, & MM. Arnauld & Nicole. M. de Tréville donna beaucoup de corrections pour rendre cet ouvrage plus parfait, soit pour le choix des mots, soit pour le tour des phrases, ou la force & la justesse de la traduction. Il revit aussi avec M. Nicole la vie de Théodose, écrite par M. Flechier. Comme il avoit quelque peine de se mêler d'écrits ecclésiastiques, n'étant que laïc, M. Pavillon, évêque d'Alet, qu'il avoit consulté, lui dit qu'il ne devoit point faire de difficulté de dire son avis lorsqu'on le lui demanderoit sur les affaires de la vérité, & de fournir les pensées qui lui viendroient; qu'il ne sortiroit nullement de son état en fournissant des passages, & en faisant même quelque écrit passager qui ne le commît point. M. de Tréville étoit en grande relation avec M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, qui l'appelle dans une de ses lettres à M. de Guise, un ami d'une vertu singuliere, plein de vertu & de probité, qui s'attiroit toujours l'estime & l'amitié de ceux qui le connoissoient. * *Mémoires du temps. Note de M.* Brossette *sur la quatriéme Lettre* de M. Despreaux, *t.* 4 *des Œuvres* de ce poëte, *p.* 104. Arnauld, *lettre* 124, *t.* 2, *p.* 81. Nicole, *nouv. lettres*, *pag.* 356. *Memoires de la Fare*, *pag.* 84.

TREVISA (Jean) prêtre Anglois, & vicaire de Barkclai, à la sollicitation du seigneur de Barkclai, qui le considéroit & l'aimoit extrêmement, traduisit la bible en anglois. On a encore de lui une traduction en la même langue, du *polychronicon* de Raoul de Chester; *Polycronici continuationes; De memorabilibus temporum; Gesta regis Arthuri;* la description de la Bretagne & celle de l'Irlande. Il vivoit vers l'an 1399, sous le regne du roi Richard II. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

TREVISAN ou MARCHE TREVISANE, province dans l'état de Venise en Italie, ainsi appellée du nom de la capitale, qui est *Trevise*, étoit autrefois la demeure des marquis Lombards qui y commandoient. Ce pays qui contient le terroir Trévisan, le Bellunèse & le Feltrin, a le Frioul à l'orient, & l'évêché de Trente à l'occident. Son air est tempéré, & ses champs agréables & abondans en toutes sortes de grains, de fruits & de bestiaux. Sa ville capitale étoit autrefois la superbe ville de Venise, qui l'est maintenant du Dogado. * Magin. Tite-Live, *l.* 2.

TREVISANUS ou de TREVISO (Bernardin) médecin, natif de Padoue, & fils de *Marc*, aussi médecin, fit tant de progrès dans les lettres, que dès l'âge de dix-huit ans il enseigna la philosophie à Salerne, dans le royaume de Naples. Depuis il enseigna encore dans l'université de Padoue, où il fut professeur en médecine, & mourut l'an 1313, âgé de 76 ans. * Thomasini, *in elog. illustr. vir.*

TREVISE ou TREVIGI, en latin *Tarvisium*, ville d'Italie dans le domaine de Venise, avec évêché suffragant d'Aquilée, est capitale de la Marche Trevisane, à laquelle elle a donné son nom. L'empereur Maximilien I l'assiégea l'an 1509.

TREVOUX sur la Saône, *Trivortium*, ville du diocèse de Lyon, capitale de la souveraineté de Dombes, avec parlement, chambre des requêtes, & église collégiale. Le nom de cette ville vient de ce que dans le lieu où elle est bâtie, l'un des grands chemins qu'Agrippa, gendre d'Auguste, fit faire dans les Gaules pour conduire les armées, se divisoit en trois, d'où vint le nom *tres viæ*, *trivium*; c'est ce qu'en a pensé le P. Menestrier Jésuite, dans un écrit inséré dans les *mémoires de Trévoux*, au mois d'août 1703. Cette ville est dans un beau point de vue, à trois grandes lieues de la ville de Lyon, à l'orient & sur la rive gauche de la Saône, sur le penchant d'une colline, qui s'abaisse jusqu'au bord de cette riviere. Au-dessus de la colline est une grande plaine, où se donna une sanglante bataille entre Sévére & Albin, l'an 198, suivant l'opinion de plusieurs historiens. Louis-Auguste de Bourbon, prince souverain de Dombes, transféra dans cette ville son parlement l'an 1696, y établit la chambre des requêtes, & fit bâtir un palais pour le siége de la justice. Il y a fait aussi établir une belle imprimerie, & a fait tracer sur le terrein, le plan d'un grand collége. Il y a aussi dans la ville une chambre du trésor, pour la garde des papiers; un hôtel pour la monnoie, qui s'y est fabriquée, même pendant le regne des sires de Villars; & un palais pour le gouverneur. L'an 1525, sous le regne de Louise de Savoye, mere de François I, roi de France, le pape Clément VII y érigea un cha-

pitre qui est composé d'un doyen, conseiller honoraire au parlement, d'un chantre, d'un sacristain & de dix chanoines, tous concurés de la ville. Le doyenné est à la nomination des princes. M. de Malezieu, chancelier de la souveraineté, a fait des fondations considérables en ce chapitre. Il y a dans Trévoux un hôpital, bâti & fondé par feu Anne-Marie-Louise d'Orléans, princesse de Dombes; un couvent de peres du Tiers-Ordre de S. François; un de Carmélites; & un d'Ursulines. Il y a apparence que cette ville est fort ancienne, puisque dans la décadence du royaume de Bourgogne, arrivée l'an 1032, par la mort de Rodolphe III, surnommé *le Fainéant*, elle appartenoit déja en tout droit de souveraineté aux sires de Villars, aussi-bien que toutes les terres de Dombes, qui s'étendoient depuis la Saône jusqu'à la riviere d'Ain, du côté de Lyon. Toutes ces terres demeurerent aux sires de Villars depuis Adelard I, jusqu'à Etienne II, qui n'ayant qu'une fille nommée *Agnès*, la donna l'an 1200 en mariage à Etienne I, seigneur de Thoire. Pendant le regne des sires de Thoire, jusqu'à Humbert VII, cette ville eut divers seigneurs, parcequ'elle fut donnée aux cadets de cette maison; mais l'an 1402, ce même Humbert VII la vendit à Louis duc de Bourbon, avec toute sa châtellenie & plusieurs autres terres, que ce duc joignit à celles qu'il avoit eues d'Edouard II, dernier seigneur de Beaujeu, dont il forma la souveraineté de Dombes telle qu'elle est aujourd'hui. Cette vente fit de la jalousie à Amédée duc de Savoye, & à ses successeurs; ce qui fut cause que l'an 1431, Trévoux fut pris par François de la Palu, comte de Varambon, chef de l'armée du duc de Savoye, qui emmena plusieurs prisonniers, & leur fit payer de grosses rançons, qu'il fallut restituer dans la suite. Voici la succession des princes qui l'ont possédée.

Succession chronologique des Princes souverains de Dombes, depuis la décadence du royaume de Bourgogne.

Sires de Baugé, dans la partie septentrionale de Dombes.

Renaud I, l'an	1047.
Gaulseran,	1072.
Ulric I,	1110.
Renaud II,	1125.
Renaud III,	1153.
Gui de Mirebel, dont la fille *Marguerite* épousa Humbert V, seigneur de Beaujeu, l'an	1218.

Premiere race des souverains de Dombes, seigneurs de Beaujeu.

Humbert IV, l'an	1176.
Guichard III,	1202.
Humbert V,	1216.
Guichard IV,	1251.

Seconde Race.

Isabelle, fille d'Humbert V, épousa Renaud, comte de Forez: elle fut dame de Dombes, l'an	1265.
Louis de Forez,	1270.
Guichard V,	1295.
Edouard I,	1331.
Antoine,	1358.
Edouard II,	1375.

Ce dernier fit donation à Louis duc de Bourbon.

Sires de Villars, souverains de Dombes, dans la partie méridionale.

Adelard I, l'an	1047.
Adelard II,	1100.
Ulric,	1130.
Etienne II,	1145.
Agnès, qui épousa Etienne I, sire de Thoire, l'an	1216.

Seconde Race.
Sires de Thoire & de Villars.

Etienne I,	1216.
Etienne II,	1238.
Humbert III,	1248.
Humbert IV,	1279.
Humbert V,	1301.
Humbert VI,	1331.
Humbert VII,	1400.

Ce dernier vendit Trévoux au duc de Bourbon.

Premiere branche des Bourbons, souverains de Dombes.

Louis II,	1400.
Jean I,	1410.
Charles I,	1434.
Philippe, du vivant de son pere Charles.	
Jean II, frere de Philippe,	1459.
Pierre,	1474.
Susanne,	1503.

Cette derniere épousa Charles, connétable de France.

Interregne par les rois de France.

Louise de Savoye,	1524.
François I,	1531.
Henri II,	1547.
François II,	1559.

Seconde Branche.

Louis, duc de Montpensier,	1560.
François,	1582.
Henri,	1592.
Marie épouse de Gaston de France, duc d'Orléans,	1608.

Troisiéme Branche.

Gaston, duc d'Orléans,	
Anne-Marie-Louise,	1627.

Quatriéme Branche.

Louis-Auguste, I de ce nom,	1693.
Louis-Auguste II,	1736.
Louis-Charles,	1755.

L'on voit par cette table chronologique, que les seigneurs de Baugé ont été souverains de Dombes. Cette souveraineté passa depuis dans la maison de Beaujeu. Ainsi il ne sera pas hors de propos de rapporter ce qu'on a découvert de cette ancienne maison. Quelques historiens font les seigneurs de Beaujeu originaires des comtes de Forez; d'autres croient qu'ils sont issus des anciens comtes de Flandre, parceque leurs armes sont *d'or au lion de sable armé & lampassé de gueules, brisé d'un lambel de même, à cinq piéces avec le cri de Flandre*; ce qui donne lieu de croire que le premier seigneur de Beaujeu étoit un cadet de la maison de Flandre, qui du temps des révolutions de France sous Charles *le Simple*, s'empara du château de Beaujeu, & s'étendit peu-à-peu, en se faisant reconnoître par les gentilshommes sous ombre de les protéger. Le premier dont on trouve le nom fut Omphroide, qui vivoit sous Hugues *Capet* vers l'an 989. Il eut deux fils, Berald, qui suit; & *Jomard*, mort sans enfans. Berald, qui succéda à son pere, épousa *Vandelmode*, que quelques-uns croient être de la maison de Savoye, & dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, Humbert I, son successeur dans la seigneurie de Beaujeu. Humbert I épousa *Helmeest*, & non pas *Auxilie* de Savoye, comme l'ont écrit quelques historiens. *Voyez* sa postérité à l'article de BEAUJEU.

TREVOUX. (Mémoires de) Journal littéraire fort connu. Trévoux est une ville située sur la riviere de Saone, à trois ou quatre lieues de Lyon, & la ville principale

au pays de Dombes. Cette ville étoit assez peu connue, avant que Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, y établît une imprimerie considérable en 1695. Quelque temps après, les peres *Michel* le Tellier & *Philippe* Lallemant, Jésuites, conseillerent au prince de faire imprimer dans cette ville un Journal littéraire, dont ils représenterent les avantages. Ce projet fut gouté & accepté, & la direction & composition de ce Journal fut confiée aux Jésuites. On résolut de donner un volume pour chaque mois; & le premier parut au commencement de l'année 1701; mais comme les arrangemens demanderent du temps, il ne parut cette année que neuf Journaux. Depuis, l'on fut exact à en donner douze chaque année, excepté en 1720, qu'il n'y en eut que cinq. En récompense, on en a donné plusieurs fois treize, & même quatorze. Ce Journal ne discontinua point d'être imprimé à Trévoux jusqu'en 1734, que l'on commença à le faire imprimer à Paris, ce qui a subsisté jusqu'aujourd'hui. Voici les noms de ceux qui ont travaillé à cet ouvrage, du moins ceux qui nous ont été fournis. Les directeurs de l'ouvrage sont désignés par la date qui est à côté de leur nom.

1701. *Philippe* Lallemant : *Michel* le Tellier : *François* Souciet : *Barthelemi* Germon : *Claude* Buffier.
1704. *René-Joseph* de Tournemine : *Louis* Marquer : *Jean-Antoine* du Cerceau : *François* Catrou : *Joseph* de Blainville.
1719. *Joachim* Toubeau.
1724. *Claude-René* Hognant : *Hyacinthe* Bougeant : *Pierre* Brumoy.
1734. *Pierre-Julien* Rouillé : *Simon* de la Tour : *Pierre* de Fontenai : *Louis-Bertrand* Castel : *Pierre-Xavier* de Charlevoix : *Jean* Souciet.
1745. *Bernard* Routh ; *Guillaume-François* Berthier. Les PP. Plesse, Fleuriau, Math.

TREUTLER (Jerôme) jurisconsulte, né à Schweidnitz en Silésie, fut reçu en 1599, docteur à Marpourg; & peu après, il y fut fait professeur de logique. En 1601, il se transporta dans la haute Lusace, où il fut premier syndic à Bautzen, puis conseiller impérial, & grand-fiscal de Lusace. Il fut ennobli par l'empereur, & mourut en 1607, dans la quarantiéme année de son âge. On a de lui : 1. *Disputationes selectæ ad jus civile Justinianeum.* 2. *Annotationes in jurisprudentiam romanam.* 3. *Processus judicialis*, &c. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

TREUVÉ (Simon-Michel) docteur en théologie, célébre par ses écrits & par sa piété, & l'un des plus grands ornemens du diocèse de Meaux sous feu M. Bossuet, & sous le commencement de l'épiscopat du cardinal de Bissi. Il naquit le 8 août 1651 à Noyers en Bourgogne, & étoit fils d'un procureur du bailliage. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il choisit par inclination & par religion celle de l'Ecriture-Sainte & de la tradition, & il étudia l'une & l'autre avec soin dès sa plus tendre jeunesse. Au sortir de sa rhétorique, ayant à peine 16 ou 17 ans, il entra en 1668 dans la congrégation de la doctrine chrétienne avec le dessein de s'y fixer. Il professa même les humanités dans le collége que les peres de cette congrégation ont à Vitri-le-François; mais les disputes qui diviserent alors cette congrégation & dont on peut voir le sujet *à son article*, l'ayant fait changer de résolution, il en sortit en 1673, & resta à Vitri-le-François, dont le célébre Matthieu Feydeau étoit curé. Quelque temps après, M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, si connu par ses ouvrages, l'attira dans son abbaye, au diocèse de Châlons en Champagne, & M. Treuvé y composa l'ouvrage si estimé & si répandu, intitulé : *Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacremens de Pénitence & d'Eucharistie*, volume *in-12*, dédié à madame de Longueville, imprimé pour la premiere fois en 1676, & souvent réimprimé depuis. M. Treuvé n'avoit pas encore 24 ans lorsqu'il acheva cet ouvrage; & dès qu'il fut fini, M. Felix de Vialart, évêque de Châlons, l'obligea d'entrer dans le sacerdoce. Après un séjour d'environ trois ans à Haute-Fontaine, M. Treuvé fut appellé à Epoisses pour demeurer auprès de M. le comte de Guitaut, pere de M. l'abbé de Guitaut, doyen de Tours, & pour être utile à ce seigneur par l'étendue & la solidité de ses lumieres. On lui conféra peu de temps après un canonicat de l'église ou chapelle du château, & il fit de fréquentes instructions dans ce lieu, où l'on en avoit peu entendu jusque-là. Il ne quitta Epoisses que pour venir à Paris, où il fut quelque temps aumônier de madame de Lesdiguieres; mais cet état convenoit peu à son amour pour la retraite & à son ardeur pour l'étude. Aussi s'en dégagea-t-il le plutôt qu'il lui fut possible; & dès qu'il se vit libre, il se logea sur la paroisse de S. Jacques du Haut-Pas, dans le dessein de se consacrer entierement à l'étude de l'Ecriture & des Peres. Mais on ne tarda pas à l'enlever pour le faire sous-vicaire, & ensuite vicaire de la paroisse de S. André des Arcs. Pendant qu'il étoit sous-vicaire, il écrivit une longue lettre à M. Arnauld, docteur de Sorbonne, pour le consulter sur plusieurs cas de conscience, qu'il lui exposa avec beaucoup de netteté & de solidité. Cette lettre est imprimée avec la réponse de M. Arnauld dans le IV vol. du recueil des lettres de ce dernier, p. 107. Elle est du 24 août 1684. M. Treuvé étoit encore attaché à la paroisse de S. André, où l'on venoit en foule écouter ses instructions, lorsqu'il commença un autre ouvrage qui n'a guère eu moins de cours que l'*Instruction sur la pénitence.* Il est intitulé : *Le directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*, vol. *in-12*, imprimé chez Josset, & dont on a fait beaucoup d'éditions. Un petit livre composé par un religieux, qui avoit pour titre : *Le directeur portatif*, donna occasion à cet ouvrage. M. Treuvé, choqué de ce titre, mais trouvant le fond assez bon, travailla sur le même plan, & fit un ouvrage aussi gouté que lu avec avidité. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, ayant connu le mérite de l'auteur, l'appella chez lui, lui donna la théologale & un canonicat de son église, & le choisit pour travailler au breviaire de Meaux. Il a demeuré dans cette ville environ 22 ans, & n'en est sorti que par infirmité, & malgré M. le cardinal de Bissi, qui vouloit le retenir. M. Treuvé vint fixer son séjour à Paris, où il a continué de se sanctifier par ses bonnes œuvres, par des travaux utiles, & par ses infirmités. Il est mort le 22 février 1730, âgé de 77 ans, & a été enterré dans le cimetiere de S. Nicolas des Champs, comme il l'avoit ordonné. Outre les ouvrages de sa composition, dont on a parlé dans cet article, on a encore de lui, 1°. un traité *Des devoirs des pasteurs, par rapport à l'instruction qu'ils doivent à leurs peuples.* 2°. Des *Discours de piété*, où l'on trouve l'explication des mystères que l'église honore depuis l'Ascension jusqu'au dernier jour de l'octave du S. Sacrement, vol. *in-12*, à Paris 1696, & un second volume en 1697, à Lyon, où on trouve les sermons de l'Avent, quelques panégyriques, & un *discours pour l'anniversaire du sacre d'un évêque* : c'est M. de Meaux. Ces discours avoient été prêchés en plusieurs paroisses de Paris en différens temps. Comme c'étoit peu après la révocation de l'édit de Nantes, on y trouve en quelques endroits de la controverse solidement traitée. Ce recueil de discours contient aussi trois panégyriques; savoir, de S. Jean-Baptiste, de S. Pierre & de S. Paul, & de S. Gervais. M. Treuvé a laissé manuscrits d'autres discours de piété, & il a mis en ordre les Cas de conscience de MM. de Lamet & Fromageau que l'on a imprimés en 2 vol. *in-folio*, à Paris 1732. M. Treuvé est encore auteur des écrits suivans : *Dissertation sur l'excommunication*, imprimée en 1715, *in-4°* & *in-12*, sans nom de lieu : elle est différente du *Mémoire sur l'excommunication, par un avocat* : deux *Retraites de*

dix jours, contenant chacune trente méditations : *Sermon sur les principaux devoirs de la vie religieuse ; avec deux discours sur la vie des religieux de la Trappe* ; à Paris, 1697. L'orateur avoit prêché ces discours à Meaux, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Trappe avec M. Bossuet. On lui donne encore des *Prieres tirées de l'Ecriture Sainte*, & de l'office de l'église, avec des prieres du matin & du soir, une explication des cérémonies de la messe & des prieres pour y suivre le prêtre, à Paris 1696. Enfin M. Treuvé est auteur de l'*Histoire de M. Duhamel*, docteur de Sorbonne, curé de S. Merri, *in-12*, 1697. Cette histoire est bien écrite : elle est en forme de lettre adressée à M. Sachot, alors curé de S. Gervais à Paris. Elle fut composée en 1690. L'imprimé se trouve différent en plusieurs endroits du manuscrit qui est entre les mains de plusieurs personnes. Enfin M. Simon, dans sa critique de la *Biblioth. des aut. eccles.* de M. Du Pin, tom. 2, dit que lorsqu'on voulut publier l'*Abrégé des principaux traités de théologie*, attribué à M. le Tourneux, on le fit passer comme étant de M. Treuvé ; mais il le dit sans preuves. *Cherchez* TOURNEUX * *Mémoires du temps.*

TREYSA, petite ville du cercle du haut Rhin, située dans le landgraviat de Hesse-Cassel, sur la riviere de Schwalm, à une lieue de la ville de Ziegennaïm, vers le couchant. * Mati, *diction.*

TREZINA, ancien bourg de la Messenie. Il est maintenant dans le Belvedere en Morée, au nord de la ville de Coron, & un peu au couchant de celle de Calamata. * Mati, *diction.*

TRIANA, gros bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est sur le Guadalquivir, à demi-lieue au-dessous de Séville. Quelques géographes prennent Triana pour la ville appellée anciennement *Osset* ou *Julia Constantia*, que d'autres placent à *San-Juan d'Alfarache*, village situé près de Triana. * Baudrand.

TRIANON, maison du roi de France, située près du château de Versailles. Cette maison n'est pas fort grande ; mais elle est fort bien bâtie, incrustée de marbre de diverses couleurs dehors & dedans, très-propre & très-jolie. * Mati, *diction.*

TRIBALLES, *Triballi*, anciens peuples de la basse Mœsie, sont maintenant *les Bulgares*. Ternove, ville archiépiscopale, étoit autrefois la demeure de leur prince. A présent Sophie est la capitale de ce pays, & le séjour du bacha. Pline dit qu'il y avoit des peuples parmi les Triballes qui ensorcelloient en regardant les gens, & tuoient ceux qu'ils regardoient fixement & long-temps lorsqu'ils étoient en colère. * Nicéphore. Laconicus. Pline. Lazius.

TRIBOLET. On trouve quatre écrivains de ce nom dans la bibliothéque des auteurs de Bourgogne, *Bernard*, *Chrétien*, & deux *Jacques*. BERNARD étoit Jésuite, né à Autun vers l'an 1656. Il a fait des *Réflexions sur Jesus-Christ mourant, pour se préparer à une mort chrétienne* ; à Paris 1729, *in-12*. Il est l'éditeur des *Lettres instructives sur la divinité de Jesus-Christ*, composées par Jacques Tribolet, son frere ; & il a fait l'extrait de ce livre, qui est dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de mars 1711. Il travailloit à l'histoire d'Autun, sa patrie, lorsqu'il mourut.

JACQUES, *frere de* Bernard, né à Autun au mois de mars 1655, fut docteur de Sorbonne, & abbé de S. Etienne d'Autun. Après avoir passé plusieurs années en Italie, & avoir exercé ailleurs les fonctions de missionnaire, son zèle pour les pauvres lui fit choisir l'hôpital de Dijon pour le lieu de sa retraite. Il y passa les trois dernieres années de sa vie, & y mourut le 4 novembre 1709, dans sa cinquante-cinquiéme année. On a de lui : *Lettres instructives & historiques sur la divinité de Jesus-Christ, sur la vérité de l'église catholique, & sur ce qui s'est passé en Languedoc à la révocation de l'édit de Nantes ; avec la décision de la faculté de théologie de Helmstad sur la question proposée à l'occasion du mariage de la princesse de Neuf-Châtel & de l'archiduc* ; à Paris 1710, *in-12*.

JACQUES, *frere des deux précédens*, né pareillement à Autun, fut avocat au parlement de Paris, & mourut dans cette ville au mois de novembre 1724. Il a donné une *Dissertation sur les droits de la France dans l'affaire de Neuf-Châtel.*

CHRÉTIEN, capitaine d'infanterie dans le régiment de Feuquieres, naquit à Nuys en 1660. Il étoit fils d'un lieutenant-général au bailliage de cette ville, qui fut ensuite lieutenant-général à la table de marbre à Dijon. Chrétien mourut en Allemagne l'an 1700. Il a fait imprimer à Lille la tragédie de Sylla, en 1698, *in-8°*. Il avoit composé cette piéce pour être mise en musique par Campra.

TRIBONIEN, excellent jurisconsulte, fut celui dont se servit principalement l'empereur Justinien vers l'an 531, pour la compilation du code qui porte son nom. Procope le loue comme un homme très-docte & infatigable dans le travail ; mais il le blâme d'avarice. Aussi le peuple ne pouvant souffrir ses rapines, le fit chasser par l'empereur. Cependant il fut rappellé peu de temps après, & eut toujours beaucoup de pouvoir sur l'esprit du prince. Suidas assure que Tribonien étoit païen, ou plutôt impie, & qu'il tâchoit de persuader à Justinien qu'il ne mourroit point ; mais qu'il seroit enlevé au ciel ; que l'amour de l'argent lui faisoit faire & défaire les loix ; qu'il vendoit la justice ; & qu'enfin il couvroit ses défauts par sa probité apparente & par son érudition. * Procope, *de bell. Pers.* Suidas & Richard, *in vit. jurisconf.*

TRIBU. Ce nom se prend pour une des familles des Israélites, ou pour un des pays de la Terre-Promise qui fut partagée entre ces familles. Jacob, qui fut aussi appellé *Israël*, eut plusieurs enfans, tant de sa premiere femme Lia, que de sa seconde femme Rachel, & de ses deux servantes, Bala & Zelpha. Il adopta aussi en mourant les deux enfans de son fils Joseph, nommés *Manassés* & *Ephraïm*, comme il paroît dans la Genèse. Jacob étant mort, Joseph fut pendant quelque temps le prince ou chef de toute la famille. Après la mort de Joseph, ses onze freres & ses deux enfans demeurerent en Egypte. Ils eurent, selon la promesse que Dieu leur avoit faite, une lignée fort nombreuse, & prirent le nom d'*Israël*, du nom de leur pere, c'est de-là que les Israélites tirent leur origine. Ce peuple s'étant fort multiplié, se divisa en treize tribus, du nom de leurs chefs, qui étoient, *Ruben*, *Siméon*, *Lévi*, *Juda*, *Issachar*, *Zabulon*, *Dan*, *Nephtali*, *Gad*, *Aser*, *Benjamin*, *Manassé* & *Ephraïm*. Les Israélites furent maltraités en Egypte après la mort de Joseph ; & pour lors Dieu leur suscita Moyse, qui les fit sortir de leur captivité, comme on le peut voir dans le livre de l'Exode. Moyse laissa en mourant le commandement des Israélites à Josué, de la tribu d'Ephraïm, lequel après avoir passé le Jourdain, & avoir vaincu plusieurs rois, entra victorieux dans la terre de Chanaan, qu'il partagea entre douze de ces tribus ; car celle de Lévi n'eut aucune portion de cette terre pour son partage. On lui attribua seulement la sacrificature ; & par conséquent elle profitoit de toutes les victimes. On lui donna de plus six villes de réfuge, une dans la tribu de Nephtali ; une autre dans celle d'Ephraïm ; une troisiéme dans la tribu de Juda ; & les autres au-delà du Jourdain, dans les tribus de Ruben, de Gad & de Manassé. Les Lévites donc ne firent point une tribu en particulier ; mais ils furent incorporés dans les tribus qui leur étoient voisines. C'est pourquoi il est dit au *chap.* I des Nombres : *Ne compte point la tribu de Lévi, & ne la marque point dans la supputation que tu fais des Israélites.* Tout le pays d'au-delà du Jourdain que Moyse avoit conquis, & qu'il avoit donné à ceux de la tribu de Ruben, de Gad, & de la moitié de la tribu de Manassé, leur fut confirmé par le partage qu'en fit Josué.

Josué. On donna aux tribus d'Ephraïm, de Juda, & à l'autre moitié de Manassé, le pays qui étoit entre la mer & le Jourdain. Les sept autres tribus posséderent le reste du pays, comme on le peut voir dans l'histoire de Josué & dans les cartes de géographie, qui représenteront mieux la situation de ces tribus, qu'on ne le peut faire dans un simple discours.

Il y a une loi rapportée au *chap.* 31 des Nombres, où il est porté que les filles qui posséderont des héritages des tribus d'Israël, se marieront à un homme de la tribu de leur pere, & de la même famille, afin que l'héritage ne sorte point de la maison. C'est de-là que les commentateurs du nouveau testament inférent que la Vierge, qui étoit seule héritiere, avoit épousé Joseph, qui étoit de la même tribu & de la même famille: & que c'est pour cette raison que S. Matthieu & S. Luc, voulant faire la généalogie de la Vierge, avoient fait celle de Joseph, qui étoit la même. Les Lévites néanmoins n'étoient pas soumis à cette loi; car il leur fut permis dès le commencement de se marier dans toutes les tribus. C'est en ce sens qu'on lit au *chap.* 19 des Juges, *Qu'un homme de la tribu de Lévi, qui habitoit la montagne d'Ephraïm, épousa une femme de Bethléem, dans la tribu de Juda.* On poura aussi dire en ce même sens, que sainte Elizabeth, qui étoit de la tribu de Lévi, a été cousine de la Vierge, qui étoit de la tribu de Juda.

Cet état des douze tribus subsista jusqu'au temps de Roboam, sous lequel arriva une grande sédition, qui divisa ces tribus. Jéroboam, de la tribu d'Ephraïm, fut auteur de cette sédition, & mit dans son parti dix tribus qui se séparerent des deux autres: de sorte que Roboam ne conserva que les deux tribus de Juda & de Benjamin. Depuis ce temps-là on donna à ces deux tribus le nom de *Juda*, & ces peuples furent nommés *Juifs:* c'est-là la premiere origine des Juifs. Le nom d'Israël & d'Ephraïm demeura aux dix tribus qui suivirent le parti de Jéroboam: ce qu'on peut voir dans les prophétes, qui marquent ces dix tribus sous le nom d'*Israël*, & quelquefois sous celui d'*Ephraïm.* Ils nomment du nom de *Juda* les deux autres tribus qui resterent avec Roboam; *Je n'aurai point pitié*, dit Osée, chap. 1, *de la maison d'Israël, que j'oublierai entiérement; mais j'aurai pitié de la maison de Juda:* & dans Jérémie, chap. 7: *Je vous rejetterai comme j'ai rejetté tous ceux de la race d'Ephraïm, qui sont vos freres.* Depuis ce temps-là il y eut toujours une haine irréconciliable entre les dix tribus & les deux autres. Les dix tribus abandonnerent entierement le temple de Jérusalem, & Jéroboam inventa un culte séparé, afin de détourner le peuple d'aller à Jérusalem. Comme ce culte nouveau étoit idolâtre, les Lévites qui résidoient parmi ces dix tribus, les abandonnerent pour se ranger avec les deux autres tribus. Ce schisme fut cause de la ruine de cette nation; car Salmanassar, roi d'Assyrie, subjugua les dix tribus, & emmena ces peuples au-delà de l'Euphrate, d'où ils ne sont jamais revenus. Il envoya en leur place diverses colonies, d'où sont sortis ceux qui portent le nom de *Samaritains*, à cause de la ville de Samarie qui étoit dans la tribu d'Ephraïm. Les deux autres tribus, c'est-à-dire, ceux qu'on nommoit *Juifs*, furent aussi emmenés quelques années après à Babylone par le roi Nabuchodonosor, qui brula la ville de Jérusalem & le temple. Ces derniers retournerent à Jérusalem après soixante & dix années de captivité, & ont toujours été nommés *Juifs*, du nom qu'ils commencerent de prendre après leur séparation des dix autres tribus, qui ne sont jamais retournées depuis que Salmanassar les eut emmenées au-delà de l'Euphrate, comme nous venons de le remarquer, & comme l'assure Josephe, *liv. 7 de ses antiquités, chap.* 5. Il ajoute qu'il n'y a eu que deux tribus répandues en Asie & en Europe, qui aient été soumises aux Romains, & que les dix autres tribus, qui composoient un nombre infini de peuples, étoient demeurées au-delà de l'Euphrate, où les Romains n'avoient point étendu leur empire. * *Memoires des savans.*

TRIBU. Il y avoit aussi des tribus parmi les Grecs, & principalement à Athènes, où l'on en comptoit quatre dès le temps de Cécrops, & sous Cranaüs. Clisthène en augmenta le nombre jusqu'à dix; & on en ajouta depuis encore quatre.

Les noms des tribus chez les Athéniens sont, l'*Hippothoonte*, l'*Anthiochis*, l'*Ajantis*, la *Leontis*, l'*Erechteis*, l'*Ægeis*, l'*Æneis*, l'*Achamantis*, la *Cecropis*, la *Pandione*, l'*Antigonis*, appellée depuis l'*Attalis*, & la *Demetrias*, nommée depuis *Ptolemaïs.*

Les Romains ont aussi eu des tribus dans la ville de Rome. Romulus en établit trois, dont les colonels s'appelloient *Tribuns*, differens des *Tribuns du peuple*, & des *Tribuns militaires.* Ces trois premieres tribus furent ainsi appellées: la premiere *Ramnensium*, à cause de Romulus; la seconde *Tatiensium*, de Tatius; & la troisiéme *Lucerum*, dont on ne sait pas trop bien la raison. Tite-Live avoue qu'il l'ignore. Varron dit qu'ils sont ainsi nommés des *Lucumons* ou *Toscans*, qui secoururent Romulus contre Tatius. Chaque tribu fut divisée en dix *curies* ou *paroisses.* Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme roi, voyant que la ville & le peuple étoient fort augmentés, établit six tribus. Ensuite ce nombre s'accrut de temps en temps; & l'an 512 de la fondation de Rome, & 241 avant J. C. on établit trente-cinq tribus, dont les unes étoient appellées *Urbaines*, c'est-à-dire, *de la ville;* & les autres, *Rustiques* ou *des Champs:* de sorte que ceux qui demeuroient à Rome étoient des *Tribus Urbaines;* & ceux qui vivoient à la campagne, étoient des *Tribus Rustiques*, le nom de *tribu* se donnant à une certaine partie de la ville ou de la campagne. Mais il arriva que les tribus rustiques étant les plus considérées, les citoyens de Rome les plus considérables voulurent y entrer, quoiqu'ils demeurassent dans la ville: ce qui fut cause que ce mot de *tribu* ne marqua plus le domicile de ceux qui en étoient, mais leur réception dans une certaine partie du peuple; & il ne resta que quatre tribus de la ville, la *Suburrane*, l'*Esquiline*, la *Colline* ou *Quirinale*, & la *Palatine.* La premiere occupoit le mont Célion & les vallées d'alentour du côté de l'orient; la seconde, presque toute l'ancienne ville, savoir, le mont Palatin & le Capitole, avec la place Romaine; la troisiéme, toute la montagne des Esquilies; & la quatriéme, tout le Quirinal & le Viminal. Servius Tullius, sixiéme roi de Rome, rangea les habitans de la campagne sous quinze tribus, qui furent appellées d'un mot général, Tribus Rusticæ, dont voici la liste: *Romulia*, *Lemonia*, *Pupinia*, *Galeria*, *Pollia*, *Voltinia*, *Claudia*, *Æmilia*, *Cornelia*, *Fabia*, *Horatia*, *Menenia*, *Papyria*, *Sergia*, *Veturia*, dont les noms sont pris, ou des lieux de leur habitation, ou de ceux qui en étoient les chefs ou les auteurs. On en ajouta encore deux autres; savoir, *Crustumina* & *Veientina*, l'an de Rome 258, & l'an 366, quatre autres furent encore ajoutées; savoir, *Stellatina*, *Tromentina*, *Sabatina*, *Arniensis* ou *Narniensis.* L'an 395, on en créa deux, selon Tite-Live (*l.* 7.) savoir, *Pomptina* & *Publilia.* On n'en demeura pas à ce nombre; car l'an 421, on en fit deux nouvelles, *Mætia* & *Scaptia*; l'an 435, *Ufentina* & *Falerina;* l'an 454, *Aniensis* & *Terentina;* & enfin l'an 512, *Velina* & *Quirina.* Voila trente-cinq tribus ajoutées à diverses fois & en divers temps, qui resterent jusqu'à la guerre des Alliés, qu'on en augmenta encore dix pour les appaiser; mais elles furent quelque temps après incorporées dans les anciennes par les censeurs L. Martius Philippus & M. Perpenna.

La raison des noms que l'on donna aux 35 tribus est rapportée par Gruchius & Vigenere.

1. Suburrana ou *Suburbana*, qui étoit la premiere de la ville, comprenoit le mont Célion & les vallées

d'alentour, ainsi appellées selon Varron, *quòd sub terreo muro Carinarum esset.*

2. Esquilina comprenoit la montagne des Esquilies, d'où elle a pris son nom.

3. Collina, le Quirinal & le Viminal, deux côteaux.

4. Palatina comprenoit les monts Palatin & Capitolin, avec la place Romaine.

5. Romulia ou *Romilia*, qui étoit la premiere des tribus champêtres, comprenoit tout l'ancien territoire de Romulus, d'où elle a pris ce nom, ou parcequ'elle étoit près de Rome.

6. Lemonia fut ainsi appellée du bourg *Lemonius*, où on alloit par la porte Capène, le long du grand chemin Latin.

7. Pupinia, du territoire Pupinien au-delà du Tibre, dans le pays Latin.

8. Galeria.
9. Pollia.
10. Voltinia.
} On ignore l'origine de ces trois tribus.

11. Claudia, d'Appius Claudius, qui laissa le pays des Sabins pour se retirer à Rome.

12. Æmilia, d'un Æmilius, duquel sont descendues plusieurs illustres familles.

13. Cornelia, de l'illustre famille des Cornelies.

14. Fabia, de Fabius.

15. Horatia, de la famille des Horaces.

16. Menenia, de Menenius.

17. Papyria, de Papyrius, dont il est parlé dans la premiere décade de Tite-Live.

18. Sergia, de Sergius.

19. Veturia, de la famille *Veturia.*

20. Crustumina, d'une ville des Sabins, nommée *Crustuminum.*

21. Veientina, comprenoit une partie du territoire des *Véientins*, dans la Toscane.

22. Stellatina, du territoire nommé *Stellates*, en Toscane.

23. Tromentina, du territoire *Tromentum*, dans la Toscane.

24. Sabatina, du lac de même nom en Toscane.

25. Arniensis ou *Narniensis*, de la riviere *Arno* qui passe à Florence.

26. Pomptina, du territoire *Pomptin*, à trois lieues de Terracine, à sept ou huit milles de Rome, sur le chemin de Naples.

27. Publilia, *Ploblilia* ou *Popillia:* on en ignore l'origine.

28. Mætia, d'un château nommé *Mætium.*

29. Scaptia, d'une ville de même nom.

30. Ufentina ou *Oufentina*, du fleuve *Oufens* au pays des Privernates, entre la mer & Terracine.

31. Falerina, de la ville de *Falerie.*

32. Aniensis, de la riviere d'*Anio.*

33. Terentina, de *Terentum* au champ de Mars.

34. Velina, du lac *Velin* au pays des Sabins.

35. Quirina, de *Cures*, ville des Sabins.

On trouve outre ces 35 tribus, le nom de quelques autres sur des marbres antiques, comme *Papia*, *Ocriculana*, *Camilla*, &c. mais il faut les rapporter à quelques-unes des précédentes, qu'on nommoit de différens noms. Ces tribus s'assembloient pour créer les magistrats du second rang, comme les tribuns du peuple, les édiles, les triumvirs, les proconsuls, &c. pour faire les loix qu'ils appelloient *Plebiscita*, & pour d'autres affaires semblables. L'assemblée des tribus se tenoit quelquefois dans le champ de Mars, quelquefois dans la place Romaine, & souvent dans d'autres lieux. * Rosin, *antiq. rom. l. 6, c. 17.*

☞ TRIBU. Tous les Tartares, de quelque pays ou religion qu'ils puissent être, ont une exacte connoissance des tribus dont ils sont sortis, & ils en conservent soigneusement la mémoire de génération en génération. Quand par la suite du temps une tribu vient à se partager en diverses branches, on compte toujours ces branches pour être de la même tribu. En sorte qu'on ne trouvera point de Tartare, quelque grossier qu'il puisse être d'ailleurs, qui ne sache dire précisément de quelle tribu il est issu. Chaque tribu, ou chaque branche séparée d'une tribu, a son chef particulier pris dans la tribu même : on le nomme Murse. C'est une dignité qui doit tomber régulierement d'aîné en aîné, dans la postérité du premier fondateur de chaque branche ou tribu, à moins que quelque cause étrangere & violente ne trouble cet ordre de succession. Le Murse doit avoir annuellement la dîme de tous les bestiaux de ceux de sa tribu, & la dîme du butin que sa tribu peut faire lorsqu'elle va à la guerre. Toutes les familles qui composent une tribu campent ordinairement ensemble, & ne s'éloignent point du gros de l'orde sans en faire part à leur Murse, afin qu'il puisse savoir où les trouver, lorsqu'il veut les rappeller. Ces Murses ne sont considérés de leur kan qu'à proportion que leurs tribus sont nombreuses ; & les kans ne sont redoutables à leurs voisins, qu'autant qu'ils ont beaucoup de tribus, & des tribus composées d'un grand nombre de familles sous leur obéissance. C'est en quoi consiste toute la puissance, la richesse & la grandeur d'un kan des Tartares. Il est bon d'observer, que le mot *Orde* est en usage chez tous les Tartares, pour désigner une tribu assemblée, soit pour aller contre les ennemis, soit pour d'autres raisons. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 83.

TRIBUN DU PEUPLE, magistrat chez les Romains, fut élu pour conserver le droit ou assurer la liberté du peuple contre la puissance des nobles. Les tribuns furent institués peu après cette grande division qui arriva entre le peuple & les nobles, laquelle fut appaisée par Menenius Agrippa. L'on en créa deux, qui s'en associerent trois autres, si bien qu'ils furent au nombre de cinq : mais ce nombre fut augmenté jusqu'à dix par L. Trebonius. Leur autorité étoit très grande ; car ils eurent le pouvoir d'assembler le peuple, & de lui proposer ce qu'ils vouloient, d'empêcher les délibérations du sénat, d'approuver & d'abroger ses arrêts, de faire comparoître en jugement devant le peuple tous les autres magistrats, comme aussi leurs collegues & associés au tribunat : jusque-là qu'ils faisoient quelquefois emprisonner les consuls, & condamner les dictateurs à l'amende. Leur pouvoir au commencement ne s'étendoit que dans la banlieue, ou à mille pas de la ville de Rome ; mais C. Cotta fit une loi, par laquelle il leur permit d'exercer leur autorité dans les provinces, même après le temps de Sylla, lequel fut tellement ennemi de leur dignité, qu'il ordonna qu'ils seroient à jamais exclus des autres dignités & offices. Encore que ces Tribuns fussent d'abord seulement choisis d'entre le peuple, toutefois depuis les nobles, les sénateurs & les patriciens y voulurent participer ; & les plus grands réputerent cette charge à honneur. Auguste, sans supprimer les charges de tribun, se fit donner tout leur pouvoir : il les communiqua ensuite à Tibere ; & jusqu'à Constantin, tous les empereurs ont regardé ce pouvoir comme quelque chose de si considérable, qu'ils ont marqué les années de leur empire par le temps depuis lequel ils jouissoient de ce qu'on appella *Potestas Tribunitia:* ce qui sert à entendre ce qu'on lit au revers d'un nombre presque infini de leurs médailles, T. R. P. ou POT. III, IV, &c. ces abréviations ne signifiant autre chose, que *Tribunitiâ potestate tertium*, *quartum*, *&c.*

TRIBUN DES CHEVAUX LEGERS, en latin *Tribunus Celerum*, officier de la milice romaine, étoit comme colonel de la cavalerie du temps des rois de Rome. Ces cavaliers, appellés *Celeres*, étoient semblables à nos dragons, & combattoient à cheval & à pied, selon les occasions. Il n'y en avoit que trois cens, que Romulus tira des plus nobles familles de Rome, &

divisa en trois centuries, dont chaque capitaine s'appelloit *Centurion.* * Rosin, *antiq. rom. l.* 7, *c.* 4.

TRIBUNS MILITAIRES. Ces tribuns, qui avoient une puissance consulaire, furent institués 31- ans après la fondation de Rome, & 437 avant J. C. à la requête de Canuleius, qui se plaignit pour le peuple, de ce qu'il n'étoit pas reçu à la dignité de consul : sur quoi on publia une loi, par laquelle ces tribuns nouveaux auroient le même pouvoir & les mêmes marques d'honneur que les consuls. On en créa trois; mais dans la suite le nombre en fut augmenté, jusque-là que le jurisconsulte Pomponius témoigne qu'il y en a eu jusqu'à vingt dans une même année. Il y avoit encore d'autres tribuns, qui avoient le soin du fisc, & qui jugeoient d'autres affaires de moindre conséquence. * Alexand. *ab Alexand. l.* 3, *c.* 2

TRIBUNS DU TRESOR. C'étoient des officiers romains tirés du peuple, qui gardoient les fonds de l'argent destiné à la guerre, pour les distribuer dans les besoins aux questeurs des armées. On observoit de choisir ces tribuns les plus riches qu'on pouvoit, parceque c'étoit un emploi où il y avoit beaucoup d'argent à manier. * *Antiq. rom.*

TRIBUNUS, étoit originaire de la Palestine, & compatriote de l'historien Procope, qui en parle fort avantageusement. Il dit qu'il étoit l'un des plus savans hommes & l'un des plus expérimentés dans la médecine, sage, modéré, sobre & d'une grande piété. Tribunus avoit autrefois traité Chosroés, roi de Perse, dans quelque maladie dont il l'avoit guéri, & après en avoir reçu de grands présens, il étoit revenu dans son pays. Lorsque Chosroés eut conclu une tréve avec l'empereur Justinien, Tribunus retourna auprès du premier, qui n'avoit même accordé cette tréve qu'à cette condition, & il demeura un an auprès de lui. Ce prince lui ayant offert de lui donner tout ce qu'il demanderoit, Tribunus se contenta de lui demander la liberté de quelques Romains qui étoient prisonniers en Perse. Chosroés admira ce désintéressement, lui accorda ceux qu'il demandoit, & accorda la même grace à trois mille autres, à sa considération. *Voyez* l'*hist.* de Procope; Freind, *histoire de la médecine*, *I partie.*

TRIBUR, maison royale au-delà du Rhin, en Allemagne, entre Mayence & Oppenheim, est célébre par divers conciles qu'on y a célébrés. L'an 895, vingt-deux prélats y firent 58 canons, pour la réforme des mœurs. On en met quelques autres dont nous avons les actes dans la derniere édition des conciles.

TRICALA, ville de Gréce, dans la Thessalie sur le Penée, à huit lieues de Janna, vers le levant. Cette ville est ancienne, assez grande, épiscopale & suffragante de Larissa. * Baudrand.

TRICASTIN, pays de France en Dauphiné, aux environs de Saint-Paul-trois-Châteaux.

TRICAUD (François de) savant & vertueux magistrat dans le XVII siécle, né à Bellei en Bugei, vers l'an 1619, d'une ancienne famille, originaire de Beaujolois, étoit fils de *Philibert* de Tricaud, & de *Georgette* de Montfalcon, en Savoye. Il exerça durant trente-cinq années la charge de lieutenant général au bailliage de Bellei, & avec tant de réputation, qu'on le jugea digne de remplir de plus grands postes; mais sa modestie & l'amour de sa patrie ne lui permirent pas de sortir du lieu de sa naissance. Né sans ambition, & content de la fortune que ses parens lui avoient laissée, il résista à toutes les tentatives qu'on lui fit là-dessus, & passa ses jours à rendre la justice avec une droiture & une capacité qui lui mériterent les éloges de plusieurs princes. De grands jurisconsultes le consulterent plus d'une fois : & il y eut peu de causes importantes dans les tribunaux voisins, sur lesquelles on ne voulût avoir ses avis. Les jugemens qu'il rendoit étoient soutenus d'une si profonde érudition, & d'une si vaste connoissance du droit, que plusieurs personnes ont souvent pensé à en faire un recueil. M. de Tricaud étoit né orateur. Il prononça plusieurs discours en différentes occasions, & des harangues devant plusieurs princes, qui eurent des applaudissemens incroyables. Un savant avoit eu le dessein de les rassembler, & de les donner au public : il seroit à souhaiter qu'il l'eût executé. La probité & le désintéressement de ce sage & habile magistrat lui attirerent d'importantes commissions de la part de la cour, même hors de son ressort. Madame la duchesse de Savoye, mere du duc Victor-Amé II, en fit un cas si particulier, qu'elle le fit arbitre de plusieurs affaires qu'elle avoit dans les terres de son apanage, & cette princesse fit ce qu'elle put pour l'attirer à la cour de Savoye. Il mourut en mars 1682, âgé de 63 ans, ayant épousé 1°. *Marie* de Clemenson, d'une ancienne famille originaire d'Auvergne, morte en 1675; 2°. *Louise* de Dortans, morte en 1692, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme, sont JOSEPH-ANTHELME, qui suit; & *Anthelme* de Tricaud, docteur de Sorbonne, prieur de Belmont, & chanoine d'Ainai à Lyon. Celui-ci fut de l'académie de Lyon, & mourut à Paris vers le mois d'août 1739. Il est auteur des *Essais de littérature pour la connoissance des livres*, imprimé en 1702 & 1703, & de quelques autres ouvrages, entr'autres d'une relation du conclave où Benoît XIII fut élu. JOSEPH-ANTHELME de Tricaud a succédé en la charge de son pere, qu'il a exercée pendant sept ans, & a épousé en 1691, *Claudine-Françoise* de Ricce, dame de la Montonniere, morte le 28 mars 1711, dont il a eu CLAUDE-ANTHELME; & *Marie-Anne* de Tricaud, alliée en 1715 à *N.* d'Aubarede, seigneur de Laval en Lyonnois.

De la même famille étoit JOSEPH-MARIN de Tricaud, lieutenant-colonel du régiment de Lyonnois, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre de S. Louis, premier syndic de la noblesse de Bugei, qui servit pendant plusieurs années avec distinction, & mourut à Paris sans alliance le 12 mai 1716. * *Mémoires du temps.*

TRICHET du FRESNE, *cherchez* FRESNE.

TRICKINGHAM (Elie) Anglois, religieux Bénédictin de Peterboroug, écrivit des annales d'Angleterre, depuis l'an 626, jusqu'en 1270, qui est le temps auquel il vivoit. * Balæus & Pitseus, *de script. angl.*

TRICLINIUS, *cherchez* DEMETRIUS.

TRIE, gros bourg avec un beau château, est dans la province de l'Isle de France, & au Vexin François, entre Chaumont & Gisors, à treize lieues de Paris. Il a donné le nom à une ancienne maison, illustre par ses charges, ses dignités & ses alliances, dont l'on rapporte la postérité depuis

I. WALON de Chaumont, qui étoit contemporain du roi Philippe, I du nom, & qui fut pere de DREUX, qui suit; & de *Hugues* de Chaumont, dit *Pillavoine*, qui se rendit religieux en l'abbaye de S. Germer.

II. DREUX de Chaumont, seigneur de Trie, se rendit religieux en l'abbaye de S. Germer après la mort de sa femme, à l'imitation de son frere. Il avoit épousé *N.* dont il eut *Enguerrand*, I du nom, seigneur de Trie, qui confirma à l'abbaye de S. Germer ce que son pere & ses prédécesseurs y avoient donné; *Walles*, dont on ne trouve que le nom; & GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME, surnommé *Aiguillon*, seigneur de Trie, confirma les donations faites à l'abbaye de S. Germer par son frere & son pere, & se croisa pour le voyage de la Terre sainte, avec le roi Louis *le Jeune* en 1147, & y mourut, ayant eu de *Marguerite* de Gisors, fille aînée de *Thibaut*, dit *Payen*, châtelain de Gisors, ENGUERRAND II, qui suit; *Ode*; *Idoine*, mariée à *Guillaume* de Garlande, IV du nom, seigneur de Livri; *Adelais*, dite *Alix*, alliée à *Anseau* seigneur de l'Isle; & *Mathilde* de Trie.

IV. ENGUERRAND, II du nom, seigneur de Trie,

épousa *Edine* dame de Mouci-le-Chastel, fille aînée de *Dreux* seigneur de Mouci en Beauvoisis. Elle prit une seconde alliance avec *Dreux* seigneur de Moy, ayant eu de son premier mari, JEAN I, qui suit; *Pierre*, vivant en 1195; *Guillaume*, chanoine de Rouen; & *Marguerite* de Trie.

V. JEAN, I du nom, seigneur de Trie & de Mouci, épousa *Lucie*, dont il eut JEAN II, qui suit; & *Elizabeth* de Trie, mariée à *Gui* le Bouteillier de Senlis, IV du nom, seigneur de Chantilli.

VI. JEAN, II du nom, seigneur de Trie & de Mouci, vivoit en 1226. Il avoit épousé *Alix* de Dammartin, fille d'*Alberic*, II du nom, comte de Dammartin, dont il eut MATTHIEU, qui suit; *Enguerrand*; RENAUD, qui fit *la branche des seigneurs de* FONTENAI, *rapportée ci-après*; *Bernard*, dont on ne trouve que le nom; *Catherine*, mariée à *Guillaume* le Jeune, seigneur de Caënton; & *Jeanne* de Trie, alliée à *Robert* Bertrand, IV du nom, baron de Briquebecq.

VII. MATTHIEU, seigneur de Trie & de Mouci, succeda au comté de Dammartin à *Mahaud* comtesse de Dammartin & de Boulogne, sa cousine germaine, morte vers l'an 1258, sans enfans de Philippe de France, comte de Clermont, ni d'Alfonse, III du nom, roi de Portugal, ses deux maris. Il prit alors le nom & les armes de Dammartin, eut différend avec le comte de S. Paul au sujet de cette succession, & vécut jusqu'en l'an 1275. Il avoit épousé *Marsilie* de Montmorenci, fille suivant quelques mémoires, de *Matthieu*, III du nom, sire de Montmorenci, & de *Jeanne* de Brienne, dont il eut *N.* mort jeune; PHILIPPE, qui suit; JEAN, qui fit *la branche des comtes de* DAMMARTIN, *rapportée ci-après*; THIBAUT, qui fit *celle des seigneurs de* SERIFONTAINE, *mentionnée ci-après*; & *Simon* de Trie, seigneur de Gouvieux, doyen de l'église collégiale de Montaing.

VIII. PHILIPPE de Trie, est nommé le premier des enfans de MATTHIEU de Trie, comte de Dammartin, dans un échange que ce comte fit en 1259: il possédoit des fiefs à Pont-sainte-Maixance, & mourut avant son pere, ayant eu de sa femme, dont le nom est ignoré, RENAUD, I du nom, qui suit.

IX. RENAUD de Trie, I du nom, seigneur du Plessis près de Clermont, Friencourt, Granville, ne succéda pas au comté de Dammartin à son aïeul, la représentation n'ayant pas lieu, & eut divers emplois dans les guerres de Flandre ès années 1296, 1297 & 1298. Il avoit épousé avant l'an 1286, *Marguerite* de Courtenai, dame de Cloyes, veuve de *Raoul* de Sores, dit d'*Estrées*, fils de *Raoul*, maréchal de France, & fille de *Guillaume* de Courtenai, seigneur de Champignelles, & de *Marguerite* de Bourgogne ou de Châlons, dont il eut RENAUD II, qui suit.

X. RENAUD de Trie, II du nom, seigneur du Plessis-Billebaut, &c. fut l'un des seigneurs qui furent faits chevaliers de la main du roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte 1313. Il fut depuis maréchal de France, & mourut vers l'an 1324, ayant eu d'*Isabelle* de Heilli, dame de Mareuil, fille de *Jean*, seigneur de Heilli, I du nom, & d'*Alix*, dame de Pas en Artois, PHILIPPE, qui suit; JEAN, qui fit la *branche des seigneurs du* PLESSIS *& de* MOUCI, *rapportée ci-après*; *Alix*, mariée à *Thomas* de Couci II du nom, seigneur de Vervins, laquelle fit son testament en 1323; *Jeanne*, alliée à *Philippe* de Chambli, seigneur de Livri; & *Renaud* de Trie dit *Billebaut*, seigneur de Fresnes, Quevremont & Quesnel, qui servit le roi en l'ost de Breteuil en 1356, & vivoit en 1368. Il avoit épousé en 1343, *Isabelle* la Gourlé, dame de Freffins ou de Fresne, veuve de *Jean* Fournier, chevalier, dont il eut *Isabeau* de Trie, mariée 1°. à *Jean* de Chastillon, seigneur de Bonneuil & de Loisi: 2°. à *Jean* de Ploisi chevalier.

XI. PHILIPPE de Trie, seigneur de Mareuil, de Fontenai près Louvres, & du Plessis-Gassot, vivoit en 1337, avec *Jeanne* de Mareuil, dont il eut RENAUD III, qui suit; & *Jacqueline* de Trie, dame de Bris, laquelle se voyant sur l'âge & hors d'état d'avoir des enfans, fit donation le 15 octobre 1371, à *Philippe* de Trie son neveu, chef de sa famille, de cette terre de Bris scize près de Monthleri, & de tout ce qu'elle avoit au pays de Gatinois.

XII. RENAUD de Trie, III du nom, seigneur de Mareuil, de Maisieres, de Fontenai, &c. servoit le roi en ses armées en 1357. Il avoit épousé en 1337, du vivant de ses pere & mere, *Jacquette* de Conflans, dame de la Bouteillerie, fille unique de *Hugues* de Conflans, & de *Blanche* d'Esquoi, dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *Renaud* de Trie, seigneur de Maisieres, chambellan de Charles roi de Navarre, mort sans postérité de *Catherine* de Grancei.

XIII. PHILIPPE de Trie, II du nom, seigneur de Mareuil & de Fontenai, chambellan du roi de Navarre, servit le roi en ses guerres, & vendit la plupart de ses terres. Il vivoit en 1399, & mourut sans enfans de *Agnès* dame de Goussainville.

SEIGNEURS DU PLESSIS ET DE MOUCI.

XI. JEAN de Trie, dit *Billebaut*, second fils de RENAUD de Trie, II du nom, seigneur du Plessis Billebaut, &c. maréchal de France, & d'*Isabelle* de Heilli, fut seigneur, du Plessis de Fresnes & de Quesnel. Il avoit épousé avant l'an 1336, *Clémence* de Joigni, veuve d'*Ancel* d'Aunoi, & fille de *Henri* de Joigni, dont il eut entr'autres enfans RENAUD, qui suit.

XII. RENAUD de Trie, dit *Patrouillart*, seigneur du Plessis, fut aussi seigneur de Mouci en Beauvoisis par la donation que lui en fit *Jean* de Trie son cousin, archidiacre de l'église de Châlons, dont il fut exécuteur testamentaire. Il fut en 1388, l'un des seigneurs députés pour aller à Melun, traiter avec les gens du roi de Navarre, après avoir servi le roi en la compagnie du comte de Dammartin, dans la guerre de Bretagne sous Bertrand du Guesclin. Il avoit épousé le 26 juillet 1371, *Jeanne*, fille de *Jean*, seigneur de Fosseux, dont il eut entr'autres enfans RENAUD, qui suit.

XIII. RENAUD de Trie, dit *Patrouillart*, seigneur de Mouci, & du Plessis, chambellan du roi, suivit le maréchal de Rieux en l'expédition qu'il fit en Angleterre au pays de Galles, & fut tué à l'attaque du château d'Hartford en 1406, au grand regret de toute l'armée. Il avoit épousé *Marie* de Néelle, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean*, seigneur de Montravel, chevalier, du pays de Forez, ayant eu de son premier mariage, *Jean*, mort jeune; PIERRE, qui suit; & *Jeanne* de Trie, morte jeune.

XIV. PIERRE de Trie dit *Patrouillart*, seigneur de Mouci, vivoit en 1427 & 1429, & mourut avant sa mere, & sans enfans de *Jeanne* de Crosnes. Après sa mort la terre de Mouci passa aux seigneurs de Serifontaine.

COMTES DE DAMMARTIN, SEIGNEURS DE TRIE.

VIII. JEAN, I du nom, second fils de MATTHIEU, seigneur de Trie & de Mouci, comte de Dammartin, & de *Marsilie* de Montmorenci, fut comte de Dammartin, sire de Trie & de Mouci, *Philippe* son frere aîné étant mort avant leur pere. Il suivit en 1282, Pierre comte d'Alençon, qui alloit au secours de Charles de France, roi de Sicile, contre les Siciliens qui s'étoient révoltés; puis servit le roi en ses guerres de Flandre, & fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle le 18 août 1304. Il avoit épousé 1°. *Ermengarde*, dont il eut des enfans dont on n'a point de connoissance: 2°. *Yolande* de Dreux, dame de Saint-Aubin & de Dun au pays de Caux, veuve d'*Amauri*, II du nom, sire de Craon, & fille de *Jean*, I du nom, comte de Dreux, & de *Marie* de Bourbon, dont il eut RENAUD, qui suit; *Philippe*, trésorier de l'église de Bayeux, vivant en 1328;

Mahaud, alliée en septembre 1298, à *Henri* de Vergi, II du nom, seigneur de Fonvans & d'Autri, sénéchal de Bourgogne; & *Jean* de Trie, seigneur de Mouci, sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, qui eut de grands procès contre le comte de Dammartin, son frere, au sujet de la terre de Mouci, qui lui avoit été adjugée pour 4800 livres, & y avoit été mis en possession par le bailli de Senlis en 1310. Il servit en 1326 en la guerre de Gascogne, sous *Matthieu* de Trie, maréchal de France, son parent, & mourut en 1327, ayant eu pour enfans de *N.* de Chambli, sa femme, *Matthieu*, seigneur de Mouci, mort avant l'an 1360; *Renaud*, mort avant l'an 1350; *Yolande*, nommée dans les arrêts de 1335 & 1338; *Eléonore*, laquelle étoit veuve en 1356, de *Robert* de Saint-Clerc, seigneur du Plessis; & *Jean* de Trie, chanoine en l'église de Mouci, puis archidiacre de Châlons, lequel étant devenu seigneur de Mouci après la mort de ses freres, fit donation de cette terre le 13 juillet 1362, à *Renaud* de Trie, dit *Patrouillart*, seigneur du Plessis, son parent, & à défaut d hoirs, à *Matthieu* de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, s'en réservant néanmoins l'usufruit, & ne vivoit plus en décembre 1368.

IX. Renaud, I du nom, comte de Dammartin, &c. fut fait chevalier le jour de la Pentecôte de l'an 1313, par le roi Philippe *le Bel*, avec plusieurs princes & grands seigneurs du royaume, eut de grands différends avec *Jean* de Trie son frere, seigneur de Mouci, à cause de cette terre, qui durerent encore après sa mort arrivée en 1319. Il avoit épousé *Philippe* de Beaumont, dont il eut Renaud II, qui suit; Jean II, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; & *Eléonore* de Trie, nommée avec ses freres dans la poursuite du procès contre les enfans du seigneur de Mouci en 1320 & 1327.

X. Renaud, II du nom, comte de Dammartin, mourut en 1527, sans laisser de postérité de *Polie*, dite *Hippolyte* de Poitiers, fille aînée d'*Aimar*, comte de Valentinois, & de *Sibylle* de Baux, qu'il avoit épousée par traité fait en présence du roi au bois de Vincennes le 16 juillet 1319.

X. Jean, II du nom, fils puiné de Renaud, I du nom, comte de Dammartin, & de *Philippe* de Beaumont, succéda en ce comté après la mort de son frere aîné, en 1338. Il avoit épousé *Jeanne* de Sancerre, fille de Jean, II du nom, comte de Sancerre, & de *Louise* de Beaumez, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance avec *Jean*, seigneur de Chastillon, grand-maître de France, ayant eu de son premier mariage, Charles, qui suit; & *Jacqueline* de Dammartin, mariée à *Jean* de Chastillon, comte de Porcéan.

XI. Charles, comte de Dammartin, &c. se trouva en l'ost de Breteuil en Normandie en juin 1356; en la même année à la bataille de Poitiers, en laquelle il demeura prisonnier du comte de Salisburi, & fut conduit en Angleterre: pour en sortir, il transporta au connétable de Fiennes en novembre 1360, ses terres de Capi & de la Baseque près Arras, en échange de celle de Marrot, sise au comté de Salisburi en Angleterre, que le connétable avoit cédée à ce comte en diminution de sa rançon. Il retourna en Angleterre en 1364, & le roi lui fit délivrer une somme d'argent pour y soutenir son état. En étant revenu, il fut commis pour assembler les nobles du diocèse de Paris, & les conduire en la guerre de Bretagne, pour servir sous le connétable du Guesclin. Il eut l'honneur de tenir sur les fonts de baptême le roi Charles VI, avec le maréchal de Montmorenci, en décembre 1368, & épousa *Jeanne* d'Amboise, dame de Nesle & de Montdoubleau, fille aînée d'*Ingerger*, seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Flandre, dame de Nesle & de Montdoubleau, dont il eut pour fille unique *Blanche*, comtesse de Dammartin, &c. mariée à *Charles*, seigneur de la Riviere, laquelle étant morte sans enfans, ce comté échut aux descendans de *Jacqueline* de Dammartin, sa tante. *Voyez* DAMMARTIN.

Seigneurs de Serifontaine et de Roulleboise.

VIII. Thibaut de Trie, troisiéme fils de Matthieu, seigneur de Trie, comte de Dammartin, &c. & de *Marsilie* de Montmorenci, épousa *Jeanne* de Bourris, dame de Serifontaine & de Villarceaux, fille de *Guillaume* de Bourris, seigneur de Serifontaine, &c. dont il eut Renaud, qui suit.

IX. Renaud de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, &c. servit le roi en la guerre de Flandre, sous le comte de Dammartin, en 1328, & épousa *Marguerite* de la Roue, veuve de *Guillaume* de Marcilli, dont il eut entr'autres enfans Matthieu, qui suit.

X. Matthieu de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, &c. se trouva en l'ost de Breteuil en Normandie en août 1356, & servit en la guerre de Bretagne en 1364, sous le connétable du Guesclin, en la compagnie du comte de Dammartin. Il avoit épousé 1°. *Jeanne*, fille de *N.* seigneur de Blaru, & d'*Ameline* de Crosnes: 2°. *Jeanne*, fille de *Gui*, IV du nom, sire de la Rocheguyon, & de *Jeanne* Bertrand, vicomtesse de Roncheville. Du premier mariage vinrent 1. Renaud, qui suit; 2. *Jean*, seigneur de Latainville, chambellan du roi, maréchal & chambellan du duc d'Orléans, qui se trouva à l'entrevue, qui se fit à Ardres en 1376, entre les rois de France & d'Angleterre, où il eut la garde du quartier & des tentes, & fit son testament en 1400. Il avoit épousé, selon quelques auteurs, *Catherine* de la Tremoille, dont il eut *Louis* de Trie, chambellan du roi, dont les terres furent confisquées par le roi d'Angleterre, & données en 1423, à Richard de Wideville, grand-sénéchal de Normandie; 3. *Marguerite* de Trie, vicomtesse de Nogent, dame de Serifontaine & d'Aménéches, mariée 1°. à *Hue*, seigneur de Boulai Thierri: 2°. avant l'an 1396 à *Hervé* le Coich, seigneur de la Grange, chambellan du roi, laquelle vivoit encore en 1414. Du second mariage sortirent, Jacques, qui continua *la postérité rapportée ci-après; Marie*, alliée à *Jean* de Saint-Clerc, dit *Bruneau*, seigneur du Plessis; & *Jeanne* de Trie, mariée 1°. à *Jean* de Néelle, seigneur de Sauchoi, de Saint-Venant: 2°. à *Colart* d'Estouteville.

XI. Renaud de Trie, seigneur de Sérifontaine, Mareuil, Buhi, chambellan du roi, capitaine & garde des châteaux de Saint-Malo & de Rouen, étoit chambellan de Louis duc d'Anjou en 1380, fut l'un des seigneurs qui se trouverent aux joustes & tournois qui se firent à Saint-Denys le 3 mai 1389, pour la chevalerie du roi de Sicile & du comte du Maine son frere. Deux ans après il étoit à la tête de toute la jeune noblesse de la cour, avec Renaud de Roye, lorsque le roi étant à Amiens, alla au-devant du duc de Lancastre. Il fut retenu du grand conseil du roi en mars 1393, exerça la charge de maître des arbalestriers en 1394 & 1395, fut nommé amiral de France en 1397, dont il se démit en 1405, & mourut en 1406, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Bellengues, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* Malet, V du nom, seigneur de Graville, grand fauconier de France.

XI. Jacques de Trie, seigneur de Roulleboise, &c. fils de Matthieu, seigneur de Sérifontaine, &c. & de *Jeanne* de la Rocheguyon, sa seconde femme, fut l'un des plus riches seigneurs de son temps, car il possédoit dans le Vexin, les terres de Serifontaine, la forêt de Telles, Vaumain, Vaulrou, Vaulancourt, Lincourt, la Trouée, Latinville, la Ville-Tertre, le petit fief de Trie, Magni, Buhi, Montreuil, Copierre, Ommerville, Villarceaux, Limoi, Roulleboise, Monceaux & partie de Maricourt: dans le Beauvaisis, la seigneurie de Mouci-le-Châtel: en l'Isle de France, celle de Boisi: en la prévôté de Pa-

ris, Mareuil, Villiers & Villebon près de Montlheri; au bailliage d'Amiens, le Quesnoi & Mareil: en celui de Mantes, le Quesnoi-sur-Blaru, & partie de Jeufosse: au pays Chartrain, le vicomté de Nogent-le-Roi, les seigneuries du Boullai-Thierri, Ruechandon, Vaubrun, Mesnil-Ponceaux, & Beuminis-sous-Dourdan: au bailliage de Touraine, les terres de Fontenailles, Boisemont, Coudrai, Tigerville, & Arquenci: en celui de Gisors, la terre de Fresnel: en celui de Caux, les terres de Sarmont, Hodenc-en-Brai & Mesengneville: en celui de Rouen, Yville sur-Seine, le Vaudreuil près du Pont de l'Arche & Hannel-du-Bose: & au bailliage d'Alençon, Alménesches. Il mourut le 5 octobre 1432, ayant eu de *Catherine* de Fleurigni, fille de *Philippe*, seigneur de Fleurigni, & de *Marguerite* le Drouais, *Jean* de Trie, seigneur de Serifontaine, Mouci, &c. mort en 1441, sans lignée; *Philippe*, seigneur, de Roulleboise, &c. mort le 23 août 1487, sans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Havart, fille de *Jean* de Havart, maître d'hôtel du roi Charles VII, & bailli de Caux, & de *Marguerite* de Prulai; *Antoinette*, mariée à *Jean* d'Estouteville, seigneur de Lametville, *Catherine*, dame de Mareuil, Vaumain, Vaulrou, Lincourt, Boutencourt, Tigerville & Arquenci, mariée à *Gerard* Raoulin, seigneur de la Grange; *Jeanne*, dame du Coudrai & de Villarceaux, alliée à *Martin* Pillavoine, seigneur de Jeufosse; *Marguerite*, dame d'Alménesches, qui épousa *Pierre*, seigneur de Nouyers; *Michette*, dame de Magni, de Vaudreuil, Villiers, Villebon & Beuminis sous Dourdan, mariée à *Jean* le Clerc, seigneur de la Motte, de Lusarches, baron de la Forest, &c. *Jeanne*, dite la *Jeune*, dame de Buhi, Hachicourt, Copieres & Monstereuil, alliée à *Charles* de Mornai, seigneur de Villiers; *Robine*, dame d'Autri, de Mouci, de Serifontaine, de la Forêt de Telles, Latainville & la Maille-de-Trie, qui épousa *Thibaut* de Maricourt; & *Marie* de Trie, femme de *Vincent*, seigneur de la Roche-sous Vitri en Maconnois.

SEIGNEURS DE FONTENAI ET DE TAUMAIN.

VII. RENAUD de Trie, fils puîné de JEAN, II du nom, seigneur de Trie, &c. & d'*Alix* de Dammartin, fut seigneur de Fontenai, & laissa plusieurs enfans, entr'autres *Matthieu* de Trie, seigneur de Fontenai, grand pannetier, & grand chambellan de France, *qui continua la branche des seigneurs* de Fontenai; & RENAUD, qui suit.

VIII. RENAUD de Trie, seigneur de Vaumain, &c. fut tué à la bataille de Courtrai en 1302, & eut de *Jeanne* de Hodenc, sa femme, MATTHIEU, qui suit; *Guillaume*, évêque de Bayeux, puis archevêque de Reims, qui sacra le jour de la Trinité 1328, le roi Philippe de *Valois*, dont il avoit été gouverneur, & mourut le 28 septembre 1334; *Agnès*, dame de Saint-Paër; & *Marguerite* de Trie, dame de Longroi.

IX. MATTHIEU de Trie, seigneur d'Araines, de Vaumain, &c. fut élevé à la charge de maréchal de France, vers l'an 1320, & l'année suivante il assista au sacre du roi Charles *le Bel*, qui le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il assista aussi au sacre du roi Philippe *de Valois*, qui le nomma l'un des commissaires qui furent envoyés à Cambrai, pour terminer les différends qui étoient entre le comte de Flandre & le duc de Brabant, au sujet de la ville de Malines, qui furent réglés le 2 août 1334. Le roi l'établit encore son lieutenant général sur les frontieres de Flandre en 1342, & il mourut sans postérité le 26 novembre 1344, comblé d'honneurs & de gloire. Il avoit épousé 1°. *Jeanne*, dame d'Araines, veuve de *Raoul* de Soissons: 2°. le 2 de septembre 1332, *Ide* de Mauvoisin-Rosni, veuve de *Jean*, III du nom, comte de Dreux, & fille de *Gui* de Mauvoisin, IV du nom, seigneur de Rosni, & de *Laure* de Ponthieu, morte en 1363. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

La famille de PILLAVOINE prétend être une branche de la maison de Trie, & le prouver: 1°. par une inscription latine écrite en lettres gothiques qui est dans une chapelle souterreine de l'église du Coudrai en Vexin près d'Ecouis. *Anno* 1460, *Martinus dictus Panis avenarum*, *dominus de* JEUFOSSE, *& de* VILLARCEAUX, *restituit hoc altare ex voluntate patris & avi de* TRIE *dicti* LOHIER; c'est-à-dire, L'an 1400, *Martin* dit *Pillavoine*, seigneur de Jeufosse & de Villarceaux, a rétabli cette chapelle par la volonté de son pere & de son grand-pere de Trie, dit *Lohier*. 2°. Par un cartulaire qui est à l'abbaye royale de S. Germer, dans lequel *Hugues* de Chaumont, frere de *Dreu* de Trie, prenoit le surnom de *Pillavoine* dès le onziéme siécle. 3°. Par les actes d'un procès que *Guillaume* de Pillavoine & *Robine* sa sœur, enfans dudit *Martin*, avoient pardevant le bailli de Senlis en 1495, contre les petites filles de *Jacques* de Trie: ladite *Robine* est surnommée indifféremment, tantôt *Robine* de Trie sœur de *Guillaume* de Pillavoine, tantôt *Robine* de Pillavoine. Cette *Robine* de Pillavoine portoit les armes de Trie: on le voit sur un écusson mi-parti avec celles de *Guillaume* de Goulai son mari, sur le vitrage de l'eglise du Coudrai en Vexin, du côté des fonts. 4°. *Guillaume* de Pillavoine, dit *le Jeune*, fils de *Guillaume* dit *l'aîné*, & petit-fils de MARTIN, restaura le prieuré de Villarceaux en 1524. Il y est représenté à genouil sur un prié-dieu armorié des armes de Trie: la prieure & les religieuses qui les en avoient fait ôter ont été condamnées à les y remettre en 1674, par arrêt du parlement de Paris. 5°. La fille dudit GUILLAUME de Pillavoine enterrée à Omerville, paroisse du marquisat de Villarceaux, en 1525, y est représentée en pierre de grandeur naturelle avec les armes de Trie, & cette inscription: *Cy gît Marie de Trie, fille de noble homme seigneur de céans.* 6°. A Chaussi, autre paroisse du marquisat de Villarceaux, se voit sur le portail de l'église un écusson de *Magdeléne* de Pillavoine, & de *Jacques* de Mornai son époux, écartelé de Mornai & de Trie. 7°. *Georges* de Pillavoine, arriere-petit-fils de GUILLAUME, est qualifié *Georges* de Trie, dit *Lohier*, avec les armes de Trie, sur une cloche de l'église du Coudrai en Vexin. * *Histoire généalogique de la maison royale de France, & des grands officiers de la couronne*, tome VI, page 661 & suivantes, & tome IX des additions & corrections, page 661. *Mémoire communiqué.*

TRIERES, τριήρης, *galere à trois rangs de rames*, nom d'une maison d'Agrigente. Voici l'origine de ce nom. Quelques jeunes gens s'y étant enivrés, s'imaginerent être sur une galére agitée de la tempête; & ne croyant pas pouvoir soutenir autrement l'effort des vents, jetterent tous les meubles par les fenêtres. Le peuple étonné d'abord de leur extrême folie, en profita ensuite en pillant ces meubles. Le lendemain, les officiers de la justice s'étant transportés dans cette maison, trouverent nos ivrognes fort occupés à ramer, & apprirent d'eux avec étonnement la raison qui les avoit obligés de faire ce qu'ils avoient fait la veille. Ils ne savoient encore s'ils devoient les arrêter, lorsqu'un des jeunes gens s'avançant, les honora de la qualité de tritons. Une erreur si plaisante les émut à compassion, & ils se retirerent en avertissant ces fols de ne pas tant boire par la suite: ce ne fut pas sans avoir reçu des complimens. On les remercia de leur honnêteté: *& si délivrés d'une si furieuse tempête*, ajouta-t-on, *nous pouvons arriver au port, nous ne manquerons pas de vous placer dans notre patrie comme des dieux sauveurs entre les autres dieux marins, puisque vous nous avez apparu si à propos.* L'ivresse de ces gens se passa; mais la mémoire s'en conserva long-temps; & la maison où cette aventure arriva, en eut le nom qu'on a dit. * Timée, cité par Athénée, *liv.* 2.

TRIESTE, en latin *Tergeste* ou *Tergestum*, ville, évêché & port de mer d'Italie en Istrie, sur le golfe de

Trieste, appartient à la maison d'Autriche. L'évêché est suffragant d'Aquilée.

TRIGAULT (Nicolas) né à Douai en 1577, entra dans la société des Jésuites en 1594. En 1616 il alla aux Indes orientales, & après y avoir séjourné pendant un an, il fut renvoyé de la Chine en Europe pour y chercher quelques nouveaux missionaires de la société. Après son retour aux Indes, il fit un voyage dans la Perse, dans l'Arabie déserte, dans l'empire des Turcs. Il mourut en 1628, à Nanking dans la Chine. Il a publié la vie de Gaspard Barzée, Jésuite; l'expédition chrétienne entreprise par les Jésuites à la Chine, composée en latin sur les mémoires du P. Matthieu Ricci, le premier qui ait été favorable au culte de Confucius en ce pays. Cet ouvrage du P. Trigault, où l'on décrit les mœurs, les loix, les coutumes de l'empire de la Chine, & dans lequel on entre dans le détail de quelques-unes des actions des Jésuites en ce pays, parut dans le XVII siécle, & a été réimprimé avec des augmentations en 1616, à Lyon, *in*-4°. Des triomphes chrétiens dans le Japon, &c. *in* 4°, en 1623, en latin. Le P. Trigault y décrit principalement ce qui s'est passé dans les persécutions excitées contre les chrétiens au Japon depuis 1612, jusqu'en 1620. Il y a une addition de Raderus : un Vocabulaire chinois : Annales du royaume de la Chine en latin : un Traité du *Comput ecclésiastique*, écrit en chinois, &c. *Voyez* la bibliothéque des auteurs Jésuites par Sotwel, &c.

TRIGLAND (Jacques) célébre professeur en théologie & en antiquités judaïques à Leyde, étoit fils de *Jacques* Trigland, mort ministre à Amsterdam, & de *Jeanne* de Marées, fille d'un marchand très-riche de la même ville. Son aïeul paternel avoit été aussi ministre & professeur à Leyde, & a laissé divers ouvrages au public. Celui dont nous parlons naquit à Harlem, où demeuroit alors son pere, le 8 de mai de l'année 1652. Il perdit son pere & sa mere dans le même mois, n'étant encore âgé que de onze ans. Il fit ses classes & ses premieres études de philosophie à Harlem, puis à Amsterdam. Il passa de-là à l'université de Hardervic, où il continua d'étudier les humanités & la philosophie. Enfin il se rendit à Leyde, où il se donna entierement à l'étude des langues orientales & de la théologie; & fit des progrès si considérables, qu'il se distingua beaucoup parmi les autres étudians de cette université. Il fut reçu proposant ou candidat en théologie en 1676. Après avoir exercé son ministère dans un village pour peu de temps, ensuite à Breda & à Utrecht, & refuse plusieurs postes importans qui lui furent offerts, il accepta enfin celui de Leyde, où il fut appellé en 1681. Cinq ans après il fut fait professeur en théologie à la place d'Antoine Hulsius. Il s'aquitta si bien de ce nouvel emploi, qu'il s'attira un grand nombre d'étudians de toutes parts. En 1702 on y joignit la charge d'expliquer les antiquités hébraïques. Il fut fort estimé du prince d'Orange Guillaume, depuis roi d'Angleterre, qui le choisit deux fois pour être recteur de l'université; savoir, en 1689 & en 1699. Il mourut âgé de 54 ans, le 22 septembre 1705, laissant un fils, qui entra dans la magistrature de Leyde, & trois filles. M. Trigland a publié divers ouvrages, *De Dodone, De Karæis, Scripturæ vindiciæ*; outre diverses disputes ou harangues sur des sujets importans ou curieux; *De librorum apocryphorum appellatione; De libro justorum; De corpore Mosis; De trium cœlestium testium apud Joannem authentico; De legitima fidei propagandæ ratione; De utilitate religionis in republica; De origine & causis rituum Mosaïcorum; De Josepho patriarcha in sacri bovis hieroglyphico ab Ægyptiis adorato.* Ce fut aussi lui qui fit l'oraison funébre de M. Frédéric Spanheim. * M. Marck, *dans l'oraison funébre de M. Trigland.*

TRIGNO, TRENIO, riviere du royaume de Naples. Elle naît dans le comté de Molise, où elle baigne le bourg de Molise & Trivento. Ensuite elle traverse une petite partie de l'Abrusse citérieure, & se décharge dans le golfe de Venise. * Baudrand.

TRIGURI ou TREGORIUS (Michel) natif de Cornouaille, archevêque de Dublin en Irlande, & docteur à Oxford, fut un des plus savans hommes de son siecle. Henri V, roi d'Angleterre, le choisit l'an 1418, pour gouverner l'université qu'il établit à Caën en Normandie. Il s'aquitta parfaitement de cet emploi pendant trente-un ans; & fut rappellé en Angleterre, l'an 1449, par Henri VI, roi d'Angleterre, qui lui donna l'archevêché de Dublin. Ce prélat mourut l'an 1471, pendant qu'Edouard IV regnoit en Angleterre, & laissa des commentaires sur le Maître des Sentences, * Pitseus, *de illustribus Anglorum scriptoribus.*

TRILLO (Catherine) dame Espagnole, native d'Antiquerra, dans le XVI siécle, fut mariée à D. *Petre Gondisalvo* de Ocon. Elle savoit les langues & les belles lettres : & étant resté veuve avec un fils unique, elle s'attacha à l'enseigner elle-même, & le rendit habile jurisconsulte. * André Schotus & Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.* Pierre-Paul Ribera, *lib.* 13, *art.* 479.

TRIMATIUS, poëte Latin, *cherchez* MATTIUS (Cn.)

TRIME, TRYME, petite ville de la Lagénie en Irlande. Elle est capitale du comté d'East-Meath, & située sur la Boyne, à sept lieues de Dublin, vers le couchant. Trime a un évêché suffragant d'Armagh. * Mati, *diction.*

TRINACRIE, nom donné à la Sicile à cause de ses trois pointes, angles ou caps, qui s'avancent dans la mer. Ce nom est grec : les Latins l'appelloient pour la même raison *Triquetra. Voyez* SICILE.

TRINIDAD, bourg de l'Amérique septentrionale. Il est dans la province de Guatimala, sur la mer du Sud. Quoique ce lieu ne soit pas fermé de murailles, il ne laisse pas d'être considérable, parceque n'y ayant point d'autre port sur cette côte, tous les vaisseaux qui viennent du Mexique, de Panama & du Pérou, pour Guatimala, abordent à la Trinidad. Il y a à demi-lieue de la Trinidad un endroit que les Espagnols appellent *une des bouches de l'enfer.* C'est une terre basse, d'où il sort continuellement une fumée épaisse & noire, qui est de temps en temps mêlée de flammes, & si étrangement puante, qu'on ne peut la souffrir, quand on s'en approche un peu trop. * Thomas Gage

TRINITAIRES, ou ordre de la Trinité & Rédemption des captifs, fut institué l'an 1198, par S. Jean de Matha, & le B. Felix de Valois. La fin de cet institut est de délivrer les chrétiens qui sont esclaves parmi les Barbares. Les deux fondateurs étant allés à Rome, & ayant reçu du pape Innocent III, non-seulement la permission d'établir un nouvel ordre, mais l'habit de cet ordre qu'il leur donna le jour de la Chandeleur, revinrent en France, & avec l'agrément du roi Philippe-Auguste bâtirent le couvent de Cerfroi entre Gandelus & la Ferté-Milon, sur les confins de la Brie & du Valois, sur un terrein qui leur fut donné par Gaucher de Châtillon. Ce couvent a toujours été reconnu pour chef de l'ordre, & c'est là que se tiennent les chapitres généraux. La premiere regle de cet ordre fut dressée par l'évêque de Paris, & l'abbé de S. Victor commis par Innocent III, qui l'approuva : elle étoit très-austère : elle ne leur permettoit jamais l'usage du poisson, & ils ne pouvoient manger de la viande que les dimanches, encore falloit-il qu'elle leur fût donnée par aumône : ils ne pouvoient aussi se servir que d'ânes dans leurs voyages, d'où vient qu'on les appella *les freres aux ânes.* Mais les religieux ne purent soutenir long-temps les austérités ausquelles ils s'étoient engagés, & ils obtinrent d'Urbain IV, que leur regle seroit revue par l'évêque de Paris, & par les abbés de S. Victor & de sainte Geneviéve, qui en retrancherent tout

ce qu'il y avoit d'extraordinaire, ce qui fut approuvé en 1267, par Clément IV. Les supérieurs des maisons de cet ordre s'appellent Ministres : il possède environ cent cinquante couvens en treize provinces, dont il y en a six en France où on les appelle *Mathurins*, parceque leur église à Paris est dédiée à S. Mathurin, trois en Espagne, une en Italie, & une en Portugal. Il y en avoit trois autres en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, avant que l'hérésie y eut été introduite. Les provinces de France, Champagne, Picardie & Normandie, avoient autrefois seules le droit d'élire le ministre général. Sous le pontificat d'Innocent XI, les religieux Espagnols obtinrent permission d'élire un général entr'eux, ce qu'ils firent l'an 1688 ; mais en 1705, toutes les provinces ayant député au chapitre général, le R. P. de la Forge qui avoit été élu général pour les François, les Italiens & les Portugais, renonça à son office, & fut de rechef élu général de tout l'ordre ; à l'exception néanmoins des réformés d'Espagne, qui ont un général entr'eux.

Robert Gaguin, ministre général de cet ordre, en a été un des plus grands ornemens. Il y a eu trois réformes : l'une qui comprend les deux provinces de France & de Provence, où l'on suit la regle modifiée par Clément IV. Dans ces deux provinces, ainsi qu'en Espagne & en Italie, les supérieurs sont triennaux. La seconde est celle des Déchaussés en Espagne, commencée l'an 1600, au couvent de Val-de-Pegnas, dans le diocèse de Tolede par le pere Jean Baptiste de la Conception : dès l'an 1609, il y en eut deux provinces gouvernées ensemble, par un vicaire-général, & chacune par un provincial. En 1636, Urbain VIII permit d'élire un général de cette congrégation, qui a trois provinces en Espagne, & trois autres en Pologne, en Allemagne & en Italie. Urbain VIII avoit réduit en 1631, la regle de cette congrégation telle qu'on l'observe présentement. Ces Déchaussés sont du nombre des mendians, & en moins de 30 ans ils ont racheté plus de deux mille captifs. La troisiéme réforme est celle des Déchaussés de France, qui fut commencée l'an 1622, dans le couvent de S. Denys à Rome, par le pere Jerôme Halies, dit du S. Sacrement : ils ont ce couvent de Rome, & sept autres en Provence, qui sont gouvernés par un vicaire-général. Il y eut aussi des religieuses Trinitaires dès l'an 1236, en Espagne, & en 1612 quelques personnes pieuses s'étant unies, embrasserent à Madrid l'institut des Trinitaires Déchaussés ; mais c'est le seul couvent de filles de cet institut en Europe : il y en a un autre à Lima dans le Pérou. *Voyez* JEAN DE MATHA. (Saint) * Bonaventure Baron, *ann. SS. Trinit.* Helyot, *hist. des ordr. relig. l.* 3, *chap.* 45 *& suiv.*

LISTE CHRONOLOGIQUE DES MINISTRES Généraux de l'ordre de la Trinité & Rédemption des captifs.

Saint Jean de Matha, fondateur de l'Ordre, en fut établi premier Ministre général en 1198, par le pape Innocent III. Il mourut à Rome le 17 de décembre 1213.

Jean II du nom l'Anglois, docteur de l'université de Paris, mort à Rome le 17 juin 1217.

Guillaume l'Ecossois, élu en 1218, mort à Cordoue en Espagne le 13 mai 1222.

Roger le Lépreux, élu en 1219, mort à Châlons en mars 1227.

Michel l'Espagnol, élu en 1228, mort à Rome en 1230.

Nicolas I, mort & enterré à Cerfroi diocèse de Meaux, dont il avoit fait rebâtir l'église, en mai 1256.

Jacques Flamand. On ignore le temps de sa mort. On croit que ces surnoms d'Anglois, d'Ecossois, d'Espagnol, de Flamand, marquoient leur patrie.

Alard, mort à Trapani en Sicile.

Pierre de Cuisy, mort le 19 de janvier, on ne sait de quelle année.

Jean Boileau, mort à Cerfroi au mois d'avril 1291.

Pierre II étoit général en 1297.

Thomas Loquet, mort en 1357.

Pierre de Boury, élu le 6 de mai 1358, mort à Cerfroi au mois de septembre 1373.

Jean de la Marche, élu le 30 d'avril 1374, gouverna 18 ans.

Regnaud de la Marche, élu le 12 mai 1392, gouverna 19 ans.

Thierri Varreland, mort en Italie vers 1414.

Etienne Dumesnil ministre des Mathurins de Paris, fut alors élu *Custos* ; & comme il ambitionoit le généralat, il s'en fit pourvoir par le pape Jean XXIII ; mais le chapitre général assemblé à Cerfroi en 1414, ne l'élut point, & le continua seulement *Custos* pour un an.

Pierre Candoté, élu à Cerfroi en 1415. Etienne Dumesnil ayant fait schisme dans l'ordre, Jean de Troies fut nommé par arrêt du parlement pour en prendre le gouvernement, en attendant que le droit des deux prétendans fût jugé. Mais ils moururent avant la décision du procès ; Etienne à Paris, & Pierre à Cerfroi. En 1421, Nicolas Petit, ministre des Mathurins à Paris, fut élu *Custos*.

Jean Halboud, élu le 10 de mai 1422, gouverna 18 ans ; mort à Paris.

Jean Thibaud, gouverna dix-neuf ans ; mort à Châlons.

Raoul du Vivier, mort à Paris le 23 juillet 1472.

Robert Gaguin, élu en 1473, mort à Paris le 22 de mai 1501.

Gui Meunier, élu en 1502, gouverna près de dix-huit ans.

Nicolas Meunier, neveu du précédent, gouverna pendant 34 ans, & résigna sur la fin de ses jours à Philippe Meunier son neveu.

Thibaud Meunier, frere de Nicolas, élu en 1546, mort au mois de mai 1568.

Bernard Dominique, dont l'élection fut confirmée par arrêt du parlement du 11 août 1570, gouverna pendant 27 ans ; mort à Metz en février 1597.

François Petit, élu en 1598, mort à Paris le 7 de juillet 1612.

Louis Petit, neveu du précédent, élu le 26 août 1612, mort à Paris le 5 d'octobre 1652.

Claude Ralle, élu le 5 de décembre 1652, mort à Paris le 14 novembre 1654.

Pierre Mercier, élu le 25 d'avril 1655, mort à Paris le 26 mai 1685.

Eustache Teissier, élu le 20 mars 1686, mort à Fontainebleau le 8 janvier 1693.

Grégoire de la Forge, élu le 7 de novembre 1693, mort à Limais le 27 d'août 1706, & enterré à Pontoise.

Claude de Massac, élu en 1706, mort le 17 février 1748.

Guillaume le Fevre, aujourd'hui (1759) ministre de l'ordre de la Trinité.

TRINITÉ : nom dont on s'est servi dès les premiers siécles de l'église, pour exprimer les trois Personnes divines. Quoiqu'en tout temps on ait honoré ce mystère, & que tout le culte des chrétiens consiste à adorer un Dieu en trois Personnes, la fête particuliere de la Trinité est néanmoins assez nouvelle. Vers l'an 920, Etienne évêque de Liége, fit dresser un office de la Trinité, qui s'établit peu à peu dans diverses églises. On célébroit ordinairement la messe de la Trinité, dans les jours qui vaquoient d'office ; mais le pape Alexandre II ne voulut point approuver aucun jour particulier pour la fête de la Trinité, quoiqu'elle fût établie dans diverses églises. Alexandre III déclara sur la fin du

du XII siécle, que l'église romaine ne connoissoit point cette fête. Pothon, moine de Prum, qui vivoit dans le même siécle, combattit cet usage, & dans le XIII siécle il fut encore vivement attaqué. Cependant le concile d'Arles, tenu l'an 1290, l'établit pour sa province. On croit que ce fut au XIV siécle que l'église romaine reçut la fête de la Trinité sous le pontificat de Jean XXII, & qu'il l'attacha au dimanche d'après la Pentecôte : mais ce fait est fort douteux ; car le cardinal Pierre d'Ailli sollicita l'an 1405, Benoît XIII, pour l'établissement de cette fête, & Gerson dit que de son temps l'institution en étoit toute nouvelle. Les Grecs n'ont point encore de fête solemnelle de la Trinité : ils en font seulement l'office le lundi lendemain de la Pentecôte. * Baillet, *vies des saints. Hist. des fêtes mobiles.*

TRINITÉ, le fort de la Trinité. C'est une petite forteresse, que les Polonois ont construite dans la Podolie, près de la ville de Kaminiek, pour en resserrer la garnison, lorsque cette derniere place appartenoit au Turc. * *Memoires du temps.*

TRINITÉ, une des isles Caribes dans la mer du nord, vers l'Amérique, est du nombre de celles qui sont appellées de *Sotto vento*, & est fertile en cannes de sucre, que l'on y cultive avec beaucoup de soin. Le sucre s'y fait d'une eau qui humecte naturellement la moelle spongieuse de certains roseaux ou cannes, qui croissent en abondance dans cette isle & dans quelques autres aux environs. Il en croît aussi dans la Terre-ferme de l'Amérique ; mais leur suc n'est pas si délicat, non plus que celui qui se fait dans quelques isles de l'Asie. Ses cannes n'excédent guère la hauteur d'une toise, & sont grosses de deux pouces ; & celles qui approchent de la grosseur du bras diminuent de bonté : les unes & les autres ont des nœuds à peu près de demi-pied en demi-pied. Pour les planter on en prend de petits tronçons que l'on fiche dans des terres labourées, & qui au bout de six à sept mois viennent en maturité ; ce qui se connoît par leur couleur qui approche d'un jaune doré. A cet indice on les coupe, on les émonde de leurs feuilles, on les lie par faisceaux, & on les porte au *Trapiche*, qui est le lieu où l'on fait le sucre. Les moulins à sucre sont composés de trois rouleaux : à mesure que les rouleaux tournent, il y a des Negres qui fourent entre leur séparation des cannes que ces rouleaux écrasent en les faisant passer de l'autre côté ; leur suc s'écoule dans un grand vaisseau qui est au-dessous, d'où, par le moyen d'une petite rigole, il se va rendre dans une grande chaudiere. Sous cette chaudiere on fait un feu lent, à dessein seulement d'échauffer le sucre & de l'écumer sans le faire bouillir : ensuite on le met dans une autre chaudiere, où par le moyen d'un feu plus violent on lui fait jetter de gros bouillons pour le mieux écumer. Quand on voit qu'il commence à s'épaissir, on le passe à travers un linge & on le distribue dans plusieurs petites chaudieres, où on le fait bouillir en le remuant continuellement, jusqu'à ce qu'il soit entierement cuit, ce qui se discerne lorsqu'en le versant de haut en bas on y trouve de la consistance & de l'épaisseur. Alors on le met rafraîchir dans de petites chaudieres, en continuant de le mouvoir, jusqu'à ce que dans son syrop, on reconnoisse des grains comme ceux de sable, ce qui est un indice que le sucre est fait. Ensuite on le verse dans des formes ou moules faits en pyramides, & quand il est congelé & en masse, on y met une terre grasse délayée avec de l'eau qui le blanchit & en fait sortir une liqueur ou superfluité roussâtre. * Le pere du Tertre, *chap.* 14.

TRINOBANTES ou TRINOVANTES, que Prolémée & quelques manuscrits de Tacite appellent *Trinoaltes*, étoient anciennement certains peuples de la Grande-Bretagne, qui occupoient à peu près le pays qu'on appelle aujourd'hui Midlesex & Essex. Quelques-uns ont cru que ce nom signifioit la même chose que *Troja-nova.* Cambden soupçonne que ce nom vient du vieux breton *Trenant*, qui signifie des villes situées dans une vallée. Imanuentius après avoir regné pendant quelque temps sur les Trinobantes, fut tué par Cassibelin. Mandubratius, appellé aussi Androgeus, animé de vengeance contre le meurtrier de son pere, porta ce peuple à se soumettre le premier aux Romains. * Tacit. *l.* 14 *annal. cap.* 31. Ptolémée. Eutrope. Bede. Cambden, *Britannia.*

TRIODOS ou THROHODOS, nom que les caloyers ou religieux Grecs donnent au mont Olympe, ou mont de la Croix, dans l'isle de Chypre. * Daviti, *de l'Asie.*

TRINQUEMALE, TRINQUENEMALE, TRINQUINAMALE, ville avec un fort, située sur un golfe de même nom, dans la côte orientale de l'isle de Ceylan. Elle est capitale d'un royaume qui porte son nom, & elle appartient aux Hollandois. * Mati, *diction.*

TRIOMPHE, cérémonie solemnelle instituée par les Romains, pour honorer les généraux d'armée qui avoient remporté quelque illustre victoire. On les recevoit dans la ville avec beaucoup de magnificence, & au bruit des acclamations publiques; mais il y avoit deux sortes de triomphes, le grand qu'ils appelloient simplement *Triomphe*, & le petit qu'ils nommoient *Ovation. Cherchez* OVATION. Ils distinguoient aussi les triomphes, en terrestres & en navals, selon que les batailles s'étoient données sur terre, ou sur mer. Le triomphe se faisoit ordinairement en entrant par une porte de la ville de Rome; & quelquefois il se faisoit sur le mont Alban. Romulus fut le premier instituteur de cette cérémonie, après avoir vaincu Acron roi des Céniniens. Il prit un chêne où il attacha les dépouilles de ce roi; & le portant sur l'épaule droite, il entra dans Rome couronné de laurier, & suivi de toute son armée: puis s'arrêtant sur le mont Capitolin, il y marqua la place du temple qui y fut bâti ensuite, & dédia ce chêne à Jupiter *Feretrien.* D'autres disent que les dépouilles du roi Acron furent portées dans un brancard, & que Romulus les attacha à un chêne qui étoit sur ce mont. Denys d'*Halicarnasse* assure que Romulus étoit monté sur un char, vêtu d'une robe de pourpre. Quelques-uns néanmoins ont écrit que ce fut Tarquin l'*Ancien* qui entra le premier dans Rome sur un char avec une pompe très-magnifique, lorsqu'il triompha environ cent ans après. Quoi qu'il en soit, il est certain que depuis ce Tarquin, il n'y eut plus de triomphe, pendant le regne des rois, & que Valerius Publicola, consul, fut le premier qui reçut cet honneur de la république. Dans la suite des temps on vit souvent des triomphes. Orose en a compté trois cens vingt, depuis la fondation de Rome, ou l'an 753 avant J. C. jusqu'au triomphe de Vespasien & de Titus, après la défaite des Juifs, l'an de J. C. 71, qui étoit l'an 824 de la fondation de cette ville. Onuphre compte trente triomphes depuis Vespasien jusqu'à Bélisaire. Mais les plus célébres furent ceux de Manlius Volso, l'an de Rome 281 ; de Marcellus l'an 531 ; de Scipion l'*Africain*, l'an 549 ; de Q. Flaminius, l'an 556 ; de M. Fulvius, l'an 561 ; de Paul Emile, l'an 586; de Scipion l'*Africain le Jeune*, l'an 607 ; de Mummius, l'an 608 ; de Marius, l'an 672; de Sylla la même année ; de Pompée lorsqu'il triompha pour la troisiéme fois, l'an 693 ; ceux de Jules César & d'Auguste, & enfin celui de l'empereur Vespasien, qui fit porter en triomphe la loi de Moyse, avec les ornemens & les vases sacrés du temple, l'an 71 de J. C. Depuis, l'an 264 de J. C. l'empereur Aurélien triompha avec une pompe extraordinaire, de Zénobie reine des Palmyreniens, & de Tetricus qui s'étoit révolté dans les Gaules. Le premier qui triompha sur le mont Alban, fut Papirius Masso, l'an de Rome 522, & 232 avant J. C. N'ayant pu obtenir du sénat l'honneur du triomphe ordinaire, il choisit cette montagne pour la cérémonie du triomphe : ce que plu-

sieurs autres firent après lui. Le premier triomphe naval fut accordé à C. Duilius, l'an 493 de la fondation de Rome, & 261 avant J. C. après que ce général eut gagné la bataille contre les Carthaginois.

Voici les loix qui concernoient le triomphe. On ne l'accordoit qu'à un dictateur, à un consul, ou à un préteur. Ainsi ce fut par un privilége particulier que L. Cornelius Lentulus proconsul, obtint l'ovation l'an 553 de Rome, & 201 avant J. C. & que Pompée n'étant encore que chevalier, & âgé seulement de 24 ans, eut l'honneur du triomphe l'an 672, & 82 avant J. C. Le général d'armée qui demandoit le triomphe, étoit obligé de quitter le commandement de l'armée, & de demeurer hors de la ville de Rome, jusqu'à ce que cet honneur lui eût été accordé. Il écrivoit des lettres au sénat qui contenoient le récit de la victoire qu'il avoit remportée : & le sénat s'assembloit dans le temple de Mars, où il en faisoit faire la lecture, & prenoit le serment des centurions, qui juroient que ce récit étoit véritable, & qu'il y avoit eu 5000 hommes de tués du côté des ennemis; car ce nombre étoit nécessaire pour obtenir le triomphe. Lorsque le sénat avoit donné son decret, on assembloit le peuple, qui rendoit le commandement au général d'armée, & approuvoit son triomphe.

CÉRÉMONIES DU TRIOMPHE.

Le triomphateur couronné de laurier, & tenant une branche de cet arbre à la main droite, faisoit une harangue au peuple & aux soldats assemblés en un même lieu; puis distribuoit ses présens avec une partie des dépouilles des ennemis. Cependant la pompe commençoit à paroître vers la porte triomphale. Les trompettes marchoient à la tête, ensuite les taureaux destinés pour le sacrifice, qui étoient ornés de rubans, & couronnés de fleurs, & avoient quelquefois les cornes dorées. Après, on voyoit les dépouilles des ennemis portées par de jeunes soldats, ou dans des chariots; & les images des villes & des nations subjuguées, qui étoient représentées en or ou en argent, ou faites de bois doré, d'ivoire, ou de cire, avec leurs noms & inscriptions en grosses lettres. On y portoit aussi les figures des fleuves & des montagnes les plus remarquables des lieux que le triomphateur avoit soumis à l'empire romain. Ensuite marchoient les rois & les capitaines captifs, chargés de chaînes de fer, d'or, ou d'argent, & ayant la tête rasée, pour marque de leur servitude. Ils étoient accompagnés de joueurs de flutes & de guitarres, & de plusieurs officiers de l'armée. Celui qui marchoit le dernier à cette pompe étoit un bouffon qui railloit les vaincus, & exaltoit la gloire des Romains. Enfin le triomphant paroissoit sur un char d'ivoire rond, en forme de tour, & enrichi d'or, qui étoit à deux roues, & tiré par quatre chevaux blancs attelés de front, du temps de la république. Les empereurs se servirent ensuite d'éléphans. Pline dit que Pompée *le Grand* fut celui qui introduisit cette coutume, pour imiter le triomphe de Bacchus, qui triompha des Indiens dans un char tiré par quatre éléphans. Elagabale fit atteler à son char triomphal, des tigres, des lions & des chiens. L'empereur Aurelien fit tirer le sien par des cerfs, pour marquer la timidité des ennemis. La couronne du triomphateur fut de laurier, puis d'or; & l'on portoit aussi devant lui plusieurs couronnes d'or, dont les provinces lui avoient fait présent pour l'ornement de son triomphe. Sa robe étoit de pourpre, chargée de figures & de palmes en broderie d'or. Il tenoit une branche de laurier à la main droite, & un sceptre d'ivoire, surmonté d'un petit aigle d'or, à la gauche. Le char du triomphant étoit suivi des sénateurs, & de la milice romaine. Lorsqu'il étoit arrivé au Capitole, il faisoit un sacrifice à Jupiter, & un festin magnifique : puis il étoit conduit dans son palais. Tertullien remarque que, pendant la pompe du triomphe, un officier qui étoit derriere le triomphant, prononçoit à haute voix ces paroles : *Souvenez-vous que vous êtes homme.*

La suite de la pompe du triomphe étoit quelquefois si grande, qu'on y employoit plusieurs journées, comme il arriva dans les triomphes de Quintus Flaminius, de César & d'Auguste. Quelquefois aussi les enfans du triomphant étoient avec lui dans son chariot, comme on vit ceux de Paul Emile. Pline rapporte que les premiers qui triompherent dans Rome, avoient un anneau de fer au doigt; & qu'à la maniere des Toscans, ils portoient une couronne d'or soutenue par un esclave qui étoit derriere eux. On dit que cet esclave avoit quelquefois des aîles attachées au dos. La plupart néanmoins croient que c'étoit une figure de sculpture qui représentoit la victoire, & tenoit d'une main une couronne d'olivier, & de l'autre une branche de laurier.

DE L'ORIGINE DU TRIOMPHE.

L'origine du triomphe est fort ancienne, si l'on en croit plusieurs auteurs qui disent que ce fut Bacchus qui inventa cette pompe magnifique après toutes ses conquêtes, & que depuis, il y eut des conquérans qui le voulurent imiter, comme fit Alexandre, lequel à son retour des Indes ordonna à ses soldats de se couvrir la tête de couronnes de lierre, ainsi que Bacchus avoit fait. L'histoire aussi nous apprend que l'usage de triompher a été pratiqué en Europe, en Asie, & en Afrique même, puisqu'Annibal avoit triomphé quatre fois dans Carthage lorsqu'il mourut; mais les triomphes des Romains ont été les plus magnifiques. Comme celui de Paul Emile surpassa tous les autres par son éclat & par sa magnificence; & qu'il peut servir à donner une idée de tout ce qu'il y avoit de plus singulier dans ces agréables spectacles, il est bon d'en faire ici la description : car les autres ne furent différens que par la diversité des conquêtes, & par les dépouilles des ennemis.

TRIOMPHE DE PAUL EMILE.

Pendant la premiere journée de cette superbe pompe, on vit passer les chariots remplis d'une infinité de rares statues, & d'excellens tableaux pris dans les villes conquises. Le second jour on porta les armes les plus riches des Macedoniens; & ces dépouilles étoient suivies de trois cens hommes, chargés de sept cens cinquante vases pleins d'argent monnoyé, & qui pesoient chacun trois talens. D'autres portoient de riches coupes & des vaisseaux précieux. Le troisiéme jour, avant que le soleil fût levé, les trompettes & les autres joueurs d'instrumens commencerent à s'avancer vers le Capitole. Derriere eux marchoient six vingts bœufs blancs, avec leurs cornes dorées, d'où pendoient des guirlandes de fleurs. Ces victimes étoient conduites par de jeunes hommes, qui avoient devant eux des tabliers faits à l'aiguille, & par d'autres qui tenoient à la main des haches d'or pour servir aux sacrifices. Ensuite passerent les officiers qui portoient l'or monnoyé dans soixante & dix-sept grands vases, pesant trois talens chacun, & ceux qui soutenoient cette grande coupe d'or massif, enrichie de pierres précieuses, & du poids de dix talens, dont Paul Emile alloit faire une offrande aux dieux. Après vinrent ceux qui portoient les vases d'or de Persée, d'Antigonus & de Seleucus, suivis du char de Persée, dans lequel étoient ses armes & son diadême. Les enfans de ce malheureux prince marchoient ensuite, & après eux Persée vêtu de noir, accompagné de ses amis qui pleuroient son esclavage. Devant le triomphateur on vit quatre cens couronnes d'or, dont les villes de Gréce avoient honoré Paul Emile, à cause de ses grandes vertus; enfin ce vaillant capitaine parut sur un char magnifique, couvert d'un manteau tissu d'or & de pourpre, & tenant une branche de laurier à la main droite. Il étoit suivi des soldats qui portoient aussi chacun une branche de laurier, & chantoient des airs de réjouissance.

A l'égard de cette pompe, il faut remarquer que les richesses des provinces contribuoient beaucoup à la magnificence de ce spectacle. Ainsi les triomphes de Pompée eurent quelque chose d'extraordinaire : car on y vit des éléphans, la statue de Pharnaces toute d'argent, des chariots d'argent; & sur des tables d'or trente-trois couronnes de perles, avec un nombre infini d'autres raretés d'un prix inestimable. Le triomphe de César ne parut pas moins grand, après qu'il eut vaincu les Gaulois. Celui de Vespasien & de Tite fut encore plus superbe, si l'on en croit Joséphe. Dans le triomphe de l'empereur Aurélien, on vit vingt éléphans qui marchoient les premiers, & deux cens animaux féroces amenés de Libye & de la Palestine, lesquels étoient apprivoisés. Il y parut six cens gladiateurs, & une infinité d'esclaves de toutes nations. Après cela suivoient trois chariots, dont deux étoient d'or & d'argent, enrichis de pierres précieuses. Le troisiéme étoit le char que Zénobie, veuve d'Odenat, avoit fait faire, à dessein de s'en servir pour aller à Rome, où elle alla en effet, mais esclave & non pas triomphante, comme elle l'avoit espéré. Il y avoit un autre char tiré par quatre cerfs, qui étoit celui du roi des Goths, dans lequel Aurélien monta au Capitole, pour y sacrifier les cerfs à Jupiter. Tetricus marchoit couvert d'un manteau d'écarlate, & étoit accompagné de son fils, qu'il avoit un peu auparavant déclaré empereur. La reine Zénobie étoit richement vêtue, & chargée de chaînes d'or qu'elle s'étoit faites elle-même. Ce triomphe fut suivi de chasses, de comédies, de combats de gladiateurs, de combats sur l'eau, & d'autres jeux publics qui durerent plusieurs jours.

De tous les empereurs qui triompherent dans Rome, Probus fut le dernier. Comme ces triomphes faisoient une fête publique & très-solemnelle dans toute la ville, le sénat & le peuple contribuoient beaucoup à la grandeur du spectacle. Le jour du triomphe, l'empereur se rendoit hors de Rome, proche le temple d'Isis, & le triomphant faisoit là un sacrifice la tête couverte. Le sacrifice étant achevé, les divers ordres des prêtres commençoient à marcher, faisant porter devant eux les images de leurs divinités. Après cela paroissoient les thenses ou chariots d'argent à deux roues, sur lesquels étoient les *anciles* ou petits boucliers, le *palladium*, & les autres choses sacrées. Les prêtres Saliens marchoient les premiers devant les thenses. Leurs habits étoient de grands manteaux traînant jusqu'à terre, tissus de soie bleue, avec de petites rayes blanches. Ils portoient chacun un ancile au bras, comme s'ils eussent été au combat. Trois ou quatre de ces Saliens se détachoient du rang des autres, & faisoient des sauts en dansant & en chantant certains vers ausquels toute la troupe répondoit. Ce qui est de remarquable, c'est que chaque ordre de prêtres, & ceux qui conduisoient les chariots chargés de tableaux & de statues, avoient leurs bâteleurs, leurs musiciens, & leurs pantomimes ou bouffons qui les séparoient & en marquoient la différence. On y voyoit aussi des masques qui faisoient des figures extravagantes, & affectoient de railler sans épargner personne. Les Vestales mêmes se trouvoient à cette cérémonie, accompagnées de femmes qui marchoient en sautant, & en contrefaisant les folles. Les Bacchantes qui suivoient les prêtres de Bacchus, faisoient des actions encore plus étranges. Tout le peuple enfin témoignoit sa joie par tout ce qu'il pouvoit s'imaginer de plus extraordinaire, pour contribuer à la solemnité du triomphe. * Rosin, *antiq. rom. liv.* 10, *chap.* 29. Dempster, *in paralip.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

TRIONFETTI (Lelio) nâquit à Bologne le 18 août 1647, de *Jean* Santi Trionfetti, & de *Jeanne* Coltelli. Il étudia la physique sous Fulvio Magnani; & ses progrès furent tels, qu'en 1667, étant à peine âgé de vingt ans, il fut fait lecteur en philosophie dans l'université de Bologne. En 1676 on le nomma lecteur en botanique, & en 1680 lecteur en philosophie au collége de Montalte, à la place de Fulvio Magnani. Dans la suite, il remplit les places de lecteur aux colléges de Jacob des Flamands, & de celui de Pannolini. Il occupa ce poste jusqu'en 1681. Le pape Innocent XI lui donna en 1686, un canonicat de Sainte-Marie Majeure de Bologne; & Clément XI le fit protonotaire apostolique. Il fut aggrégé aux plus célébres académies de sa patrie. En 1713 il fut président de l'institut de Bologne. Il mourut le 2 juillet 1722. * *Giornale de Letterati*, tome XXXVI. *Histoire de l'institut* de Bologne, pag. 19, 24, 157.

TRIOPAS, roi d'Argos, fils de Phorbas, commença à regner l'an 2481 du monde, 1554 avant J. C. Son regne fut de 46 ans. Il porta la guerre dans la Carie, & se saisit du promontoire qui fut appellé de son nom *Triopion*, où il y eut une ville bâtie, qui porta ce nom, avec un temple dédié à Apollon. Triopas établit aussi une colonie de Grecs à Rhodes. Il y a eu un roi de Thessalie de ce nom, pere de Mérops, & un roi de Perée, qui fut tué par son fils Carnabas. * Castor. Pausan. Apollod. Tatien. Eusèb. Hygin. Ovid. *liv.* 8, *metamorph.* Eustath. Etienne de Byzance. Marsham, *can. chron.* Du Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes.*

TRIPALDA, bourg avec titre de duché, dans la Principauté Ultérieure, province du royaume de Naples, près de la riviere de Sabbato, & de la petite ville d'Avellino. * Mati, *dict.*

TRIPHOLIUS, prêtre qui vivoit au commencement du sixiéme siécle. Il a composé une lettre contre la doctrine de Jean, moine de Scythie, qui soutenoit cette expression, *un de la Trinité a souffert.* Cet ouvrage se trouve dans la bibliothéque des Peres. * Gennad. *de script. eccles.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du VI siécle.*

TRIPIO, anciennement *Abacanum*, *Abacena*, bourg de la vallée de Démona en Sicile, situé sur un roc escarpé, à dix lieues de Messine vers le couchant. * Baudrand.

TRIPHON, *cherchez* TRYPHON.

TRIPOLI, ville d'Afrique, dite *Tripoli Vecchio*, étoit proche de l'ancienne Sabrata, sur la mer Méditerranée : l'air y est si mauvais, qu'elle est presque restée sans habitans.

TRIPOLI, de Barbarie, grande ville, capitale d'un royaume de ce nom, & la retraite des pirates, est, selon Sanson, l'ancienne *Oea*. Elle est grande & riche, & a été autrefois prise par les Espagnols, & donnée aux chevaliers de Malte; mais elle leur fut enlevée par les Turcs, qui en ont été long-temps les maîtres. Aujourd'hui c'est une république de corsaires, sous la protection du grand seigneur. La ville n'a plus rien de son ancienne grandeur; les maisons y sont basses, n'ayant la plupart que dix-huit à vingt pieds de haut; elles sont sans fenêtres, & terminées par une plate forme. Les désordres du bombardement de 1685, n'y sont pas encore réparés. L'état est assez grand, entre la mer & le royaume de Tunis, qu'il a au couchant; mais il y a très-peu de villes. * *Etat du royaume de Tripoli*, *&c.* par le P. de la Mecte, Trinitaire.

TRIPOLI de Natolie, ville de la Turquie d'Asie, sur la mer Noire.

☞ TRIPOLI, ville d'Asie dans la Sourie, au canton que les anciens ont nommé *Phénicie*, sur la mer Méditerranée, entre Botris au midi, & Arca au septentrion. Elle est située sur le bord d'une riviere qui descend du Liban. Le nom de Tripoli, en grec, signifie Trois-villes, parcequ'en effet elle étoit composée de trois villes, éloignées l'une de l'autre de la longueur d'une stade. L'une de ces villes étoit aux Aradiens, l'autre aux Sidoniens, & la troisiéme aux Tyriens. Il y a grande apparence qu'avec le temps, ces trois villes

n'en formerent plus qu'une, par le moyen des maisons qu'on bâtit entre les espaces qui les séparoient. Tripoli est encore aujourd'hui une des plus belles & des plus considérables villes de la Syrie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

Lorsque les Francs se furent établis en Syrie, la ville de Tripoli devint une principauté considérable, qui fut possédée par des seigneurs, connus sous le nom de *comtes* de Tripoli. *Raimond*, comte de Toulouse & de Saint-Gilles, en fut le premier comte. Il mourut au siége de cette ville, l'an 1105. Son fils *Bertrand* fut comte de Tripoli après lui, & se rendit maître de la ville en 1110. Il mourut en 1112. Il eut pour successeurs dans ce comté, *Ponce*, tué en 1131; *Raimond* II, tué l'an 1148, & *Raimond* III, qui n'ayant point d'enfans, donna le comté de Tripoli à *Raimond* de Poitiers, son cousin, fils de *Boémond* III, prince d'Antioche. * M. Deguignes, *histoire générale des Huns*, &c. *tome I*, p. 449.

TRIPOLITAINE, ancienne province d'Afrique, s'étendoit depuis le fleuve Triton & la petite Syrte, jusqu'au lieu appellé l'*autel des Philenes*, étoit arrosée du côté du septentrion de la mer, ayant à l'occident le fleuve Triton, & à l'orient les déserts de la Libye. C'est la province d'Afrique qui approche le plus de l'Egypte, étant entre la Bysacene & la Cyrenaïque. Il n'y avoit pas un grand nombre de villes dans cette province, qui n'étoit guère habitée que le long de la mer, où l'on trouvoit les villes de Tacapé, Sabrata, Oea, Abrotonon, Leptis. Tripoli est à présent la principale ville de cette contrée, laquelle anciennement étoit gouvernée par un président, sous le vicaire d'Afrique. * Dupin, *géographie d'Afrique, à la tête des œuvres d'Optat.*

TRIPTOLEME, *Triptolemus*, fils d'Eleusine, selon Hygin, ou plutôt, comme dit Pausanias, fils de Céléus, fils d'Eleusine & de Méhaline, enseigna le premier en Gréce la maniere de cultiver la terre. C'est de-là que les poëtes ont feint qu'il avoit été élevé & instruit par Cérés, qui l'ayant mis sur un char, auquel étoient attachés des serpens aîlés, l'envoya par toute la terre, pour enseigner aux hommes à labourer la terre, & à semer le bled. Le philosophe Xénocrate rapporte les loix que Triptolème avoit données aux Athéniens, écrites dans les temps d'Eleusine, lesquelles se rapportent à trois chefs : qu'il faut adorer les dieux, honorer les parens, & ne point manger de chair. Quelques-uns disent que Triptolème étoit petit-fils de Cranaüs, roi d'Athènes, & fils de Rharus, qui avoit reçu Cérés; d'autres disent que celui que les Grecs ont appellé *Triptolème*, est Osiris, lequel avoit apporté d'Egypte des bleds en Gréce, sur des vaisseaux, que l'on peut comparer à des serpens aîlés. * Ovid. *liv.* 5 *metam.* Hygin, &c. Touchant le nom & les loix de Triptolème, *voyez* le sixiéme tome de la bibliothéque universelle, dans l'explication de la *fable de Cérés.*

TRISAGION, petit hymne, où le nom de Saint est répété trois fois (de τρὶς *trois fois*, & ἅγιος *Saint.*) Les Latins disent *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus, &c.* & les Grecs disent en leur langue, *Sancte Deus, Sancte Fortis, Sancte Immortalis, miserere nobis.* Les Grecs ont souvent dans la bouche cette oraison, soit dans l'office divin, soit lorsqu'ils prient en leur particulier. Leurs auteurs assurent qu'elle fut instituée du temps de l'empereur Théodose *le Jeune*, & du patriarche Proclus, à l'occasion d'un tremblement de terre, qui dura à Constantinople pendant quatre mois, & qui fut appaisé en récitant cette louange ou priere. Cet hymne est originairement celui qui est dans Isaie, *ch.* 6, & dans l'Apocalypse, *ch.* 4: *Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées.* C'est ainsi qu'il se trouve dans les liturgies de S. Basile, de S. Chrysostôme, & de S. Gregoire *de Nazianze*. S. Jean *Damascène* dit que ce fut du temps de Proclus, patriarche de Constantinople, que la formule de la doxologie, conçue en ces termes; *Sanctus Deus, Sanctus Fortis, Sanctus Immortalis, miserere nobis*, fut introduite dans l'église de Constantinople, & il prétend qu'elle fut chantée dans le concile de Chalcedoine. Pierre le Foulon, patriarche d'Antioche, y fit ajouter *qui crucifixus es propter nos*, addition qui fut blâmée par le pape Felix III, & qui donna lieu à beaucoup de disputes. * Baronius, *ann.* 446.

TRISMEGISTE, *voyez* HERMES & MERCURE.

TRISSIANO ou TRISSINO (Jean George) Italien, sorti d'une noble famille de Vicenze, après avoir fait ses études sous Démétrius Chalcondyle, s'attacha aux mathématiques, & pour se délasser de cette étude pénible, il se divertit à lire les poëtes Grecs & Latins, & à composer des ouvrages en vers italiens. Il fit la tragédie intitulée *Sophonisba*, que le pape Léon X fit représenter à Rome; & le poëme auquel il donna pour titre, *Italia liberata*, lequel est le premier poëme héroïque, qui ait mérité l'estime du public parmi les Italiens, & qui ait paru être composé suivant les régles d'Aristote. Les papes Léon X & Clément VII estimerent fort Trissino, & l'envoyerent souvent en ambassade vers l'empereur Charles-Quint, & vers Ferdinand son frere, qui lui donnerent le titre de comte, en considération de sa noblesse & de son mérite. Dans la cérémonie du couronnement de cet empereur, Trissino eut l'honneur de porter la queue de la robe de Clément VII, & fut préféré à plusieurs princes. Etant déja avancé en âge il se maria deux fois, & mourut l'an 1550, âgé de 72 ans. On grava une épitaphe en son honneur, dans l'église de S. Laurent de Vicenze. Outre les poëmes intitulés *Sophonisba tragédia*, & l'*Italia liberata da Gothi*, il a composé plusieurs ouvrages dont voici les principaux, *Bale del Christiano; Colonna della republica, è capitolo della vita humana; Comento delle cose d'Italia; Oracioni; Epistole; Dialoghi; Comedia regale; Ritratti delle bellissime donne d'Italia.* On a recueilli tous ses ouvrages en 2 vol. *in*-4°, qui ont été imprimés en 1729, à Véronne, chez Vellarsi. * Thuan, *hist.* Jacques-Philippe Thomassin. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes.* Voltaire, *essai sur la poësie épique*, p. 54. Joan. Imperiali, *musæum historicum.*

TRISSINO (Louis) étoit de Vicenze, & fut un de ces heureux génies qui parviennent dès la premiere jeunesse à ce haut degré de science & de réputation, où peu arrivent même dans un âge avancé. Cinthius Gyraldus eut l'avantage de le recevoir chez lui à Ferrare, & de voir ce jeune homme occuper dans cette ville avant l'âge de vingt ans, une chaire de philosophie, & la remplir avec éclat. Pendant que Trissino l'occupoit, il publia des problêmes de médecine qui ont toujours été fort estimés. Il y a lieu de croire que sa réputation eût égalé celle des plus grands hommes de son temps, si la mort ne l'eût pas enlevé dans la vingt-cinquiéme année de son âge. Malheureusement pour lui, ce fut l'incontinence qui abrégea ses jours, & il ne sentit les dangers de cette passion, que lorsqu'il en eut éprouvé les tristes & irremédiables effets. * *Voyez* le *Musæum historicum* de Jean Imperiali, *page* 89 & 90.

TRISTAN (Gentian) amiral de France, étoit arriere-petit-fils de GERVAIS Tristan, seigneur d'Amblegni, Ganni, Marival & de la Neuville-aux-Bois, chambellan du roi Philippe *Auguste* en 1215. Gentian Tristan fut premier huissier d'armes des rois Philippe *le Bel*, Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, & nommé amiral de guerre pour la mer de Gascogne & de Bayone en 1324, & ne l'étoit plus en 1326. Il laissa un fils de son nom, qui fut maître & enquêteur des eaux & forêts du duc de Normandie. Le roi lui fit une gratification le 27 avril 1349. De *Marguerite* de Poillevillain, sœur de *Jean* de Poillevillain, général, maître des monnoyes du roi, il laissa *Gentianet* Tristan, que l'on croit mort sans postérité. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

TRISTAN (Louis) fut l'instrument des vengeances & des cruautés de Louis XI. Il étoit prévôt des maréchaux, ou, selon d'autres, grand-prévôt de l'hôtel. » Il devint si exécrable à tous les gens de bien, (dit » Varillas, *dans l'histoire de Louis XI, liv. 10,*) qu'ils » n'osoient le nommer... Il ne se contentoit pas d'o- » béir, quand on lui commandoit d'ôter la vie à ceux » qui n'avoient été convaincus d'aucun crime; mais de » plus, il le faisoit avec une précipitation, qui n'auroit » point été excusable dans les personnes les plus bar- » bares. Il arrivoit de-là, qu'il prenoit quelquefois les » innocens pour les coupables, & qu'afin de réparer la » faute qu'il avoit commise en se méprenant, il falloit » qu'il tuât deux personnes pour une. « Le comte de Dunois, généralissime du roi Charles VII, l'avoit fait chevalier sur la brêche de Fronsac, avec quarante-neuf autres seigneurs, le 29 juin 1451. Son fils *Pierre* l'Hermite, fut pere de *Jean* l'Hermite, qui montra un jour au cosmographe Thevet dans la maison de Mortagne, à ce que nous apprend Matthieu, *dans l'histoire de Louis XI, l. 2,* plusieurs *vieux titres dans lesquels étoit contenue l'alliance que les seigneurs d'icelle maison avoient eue avec les anciens Romains :* ce qui fait voir la folie des traditions qui se conservent dans les anciennes familles. On dit que Louis Tristan laissa de grands biens, entr'autres la principauté de Mortaing en Gascogne sur Gironde, qui passa depuis dans la maison de Matignon, & dans celle de du Plessis Richelieu. * Voyez *les auteurs que nous avons déja cités dans l'article.* Bayle, *diction. critiq.*

TRISTAN (François l'Hermite de Soliers dit) gentilhomme ordinaire de Gaston de France, frere unique du feu roi Louis XIII, & l'un des quarante de l'académie françoise, naquit à Soliers, en la province de la Marche. Il se disoit issu d'une très-ancienne maison, & comptoit parmi ses ancêtres le fameux Pierre l'Hermite, auteur de la premiere croisade, & Tristan l'Hermite, grand prévôt sous le roi Louis XI. Dans son enfance il fut amené à la cour, & mis en qualité de gentilhomme d'honneur, auprès du marquis de Verneuil, fils naturel du roi Henri IV. Agé d'environ treize ans, il se battit avec un garde du corps, le tua, prit la fuite, & se sauva en Angleterre; d'où après diverses aventures, il voulut passer à la cour de Castille, pour s'y présenter au connétable de Vélasque son parent. Mais ayant manqué d'argent en Poitou, il trouva moyen d'entrer chez l'illustre Scévole de Sainte-Marthe, qui s'étoit retiré à Loudun sa patrie, & qui fut charmé de retenir un jeune homme vif, amusant, porté aux belles connoissances, & qui d'ailleurs pouvoit, en faisant auprès de lui l'office de lecteur, lui être d'un grand secours. Tristan y demeura quinze ou seize mois. MM. de Sainte-Marthe le produisirent ensuite auprès du marquis de Villars-Montpezat, qui demeuroit au grand Precigny en Touraine, & qui le reçut en qualité de secrétaire. Ce marquis ayant été appellé à Bourdeaux, le mena avec lui; & en 1620, la cour passant par cette ville, M. d'Humieres premier gentilhomme de la chambre, le reconnut; car jusque-là Tristan avoit déguisé son nom & sa naissance, & Louis XIII lui accorda sa bienveillance. Il mourut âgé de 54 ans le 7 septembre 1655. Lui-même s'étoit fait cette épitaphe :

Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine
Je me flattai toujours (l'espérance fut vaine)
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur :
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître ;
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

Tristan mourut à l'hôtel de Guise.

Les piéces qui lui ont fait le plus d'honneur sont celles qu'il a faites dans le genre dramatique, telles que les *tragédies de Mariane*, de *Panthée*, la *mort de Sénéque*, celle de *Crispe*, celle du *grand Osmar*, une autre intitulée *Osman*, imprimée à Paris, *in*-12, 1656, la *folie du Sage* ; mais il n'y a presque que la *Mariane*, qui ait mérité les applaudissemens qu'elle a reçus, & qui ait soutenu la réputation de son auteur jusqu'à présent. Elle a été réimprimé en 1731. Le pere Rapin remarque que, quand le célebre acteur *Mondori* jouoit cette piéce, les spectateurs n'en sortoient que réveurs & pensifs, faisant réflexion sur ce qu'ils venoient de voir, & pénétrés en même temps d'un plaisir secret. On a encore de Tristan, le *Page disgracié*, 2 vol. ouvrage dans lequel on apprend une partie de son histoire, & en particulier les détails que nous avons rapportés plus haut : *les amours* (ou poësies galantes) Paris, *in*-4°, en 16,8. *La Lyre*, *in*-4°, à Paris, en 1641. C'est un mélange de poesies. Lettres mêlées en prose, à Paris, *in*-8°, en 1642. *Plaidoyers historiques* ou *Discours de controverse*, à Paris, *in*-8°, 1643. Les vers héroïques du sieur Tristan l'Hermite, à Paris, *in*-4°, 1648. *La Renommée*, ode, à Paris, *in*-12, 1654. La carte du royaume d'amour, dans le premier tome du recueil de piéces en prose les plus agréables de ce temps, à Paris, *in*-12, 1658. Ses heures de la sainte Vierge sont en vers françois, accompagnées de prieres, méditations & instructions chrétiennes, tant en vers qu'en prose, à Paris, *in*-12, 1653. Le Parasite, comédie, 1654, *in*-4°, à Paris. Il a retouché la Pastorale de Rotrou, intitulée, *Amaryllis*, à Paris, *in*-4°, 1653. * Gueret, *de la guerre des auteurs.* Hedelin d'Aubignac, *pratique du théâtre, au liv. 2 & au liv. 3, chap.* 5. René Rapin, *réflexions particul. sur la poët.* Pelisson, *hist. de l'académie françoise, de l'édit de M. d'Olivet, qui nous apprend plusieurs faits concernant Tristan.*

Il avoit un frere nommé Jean-Baptiste l'Hermite de Soliers, dit *Tristan*, chevalier de l'ordre, & gentilhomme servant du roi, qui s'appliqua à faire des *généalogies*, & qui publia l'*histoire de la noblesse de Touraine*, la *Toscane françoise*, *Naples françoise*, les *Eloges des premiers présidens du parlement de Paris, &c.* Il y a lieu de croire que c'est le même Jean-Baptiste Tristan l'Hermite de Soliers, qui publia en 1661 le *Cabinet de Louis XI.* * Bayle, *dict. crit.*

TRISTAN (Jean) écuyer, sieur de S. Amand, & du Pui-d'Amour, fils de *Charles* Tristan, auditeur des comptes à Paris, s'attacha à Gaston de France, duc d'Orléans, & se rendit très-habile dans la connoissance de l'antiquité & des médailles. Il fit paroître en 1635 un *in fol.* sous ce titre, *Commentaire historique, contenant en abrégé les vies des empereurs jusqu'à Pertinax*, où il étala une érudition très-recherchée; & le succès de ce premier ouvrage l'ayant animé, il le remania entierement, & y joignit deux autres volumes, où il finissoit à Valentinien, & qu'il publia en 1644. Trois ans auparavant Angeloni, Italien, avoit publié un volume des médailles des empereurs jusqu'à Constantin, avec ses observations, & l'avoit dédié au duc d'Orléans, qui avoit beaucoup de gout pour ces monumens de l'antiquité; mais il n'en avoit reçu aucune gratification. Tristan, qui avoit apparemment contribué à cette sécheresse d'un prince, dont la libéralité étoit connue de tout le monde, crut devoir montrer que l'ouvrage d'Angeloni ne méritoit pas l'estime du public; il s'attacha à faire observer ses fautes vraies ou prétendues, & ne laissa passer aucune occasion de le maltraiter. L'Italien pour se venger usa de récrimination, & adressa à Tristan un écrit, où il lui faisoit remarquer diverses fautes dans son premier volume. Celui-ci de son côté voulant montrer qu'il étoit en état de se défendre, publia en 1650 à Paris deux lettres sous les noms de M. de la Mothe Humont, & du sieur Crapin, où les injures ne manquoient pas. La même année cet antiquaire trop accoutumé à se regarder comme un habile homme, se montra encore plus extravagant, dans une lettre & dans un antidote qu'il publia contre le P. Sirmond, uniquement parceque cet excellent homme

avoit expliqué autrement que lui trois médailles. Le P. Sirmond crut pouvoir réprimer son audace par deux *Anti-Tristan*; mais celui-ci par son *Anti-sophistique*, lui apprit qu'il étoit d'humeur de faire durer le combat autant qu'il plairoit à son adversaire; le Jésuite & l'antiquaire Italien le laisserent triompher; & depuis Tristan ne publia plus rien, quoiqu'il vécût encore en 1656. * Anti-Baillet, *tome* 2, *page* 264. Spanheim, *de usu numism.*

TRISTAN DE CUNHA, isles: ce sont deux petites isles de l'Océan Ethiopique. On les trouve sous le quatre ou cinquiéme degré de longitude, & trente-septiéme de latitude, à 350 lieues du cap de Bonne-Espérance vers le couchant. Elles portent le nom de *Tristan de Cunha*, Portugais, qui les découvrit l'an 1506. * Mati, *diction.*

TRISTENA ou NEMÉE, *cherchez* NEMÉE.

TRITA, ville de l'Achaye dans le Péloponnèse, sur les frontieres de l'Elide & de l'Arcadie. Plutarque en parle dans la vie d'Aratus. Polybe, *l.* 2, dit qu'elle étoit une des douze villes, dont étoit composée la ligue des Achéens, & il la nomme τριταία. Pausanias la nomme de même au *liv. II* de ses Eliaques, & en ses Achaïques τριτία, & dit qu'elle étoit au milieu des terres, à 120 stades de *Pharæ*; & Strabon, *liv. VIII*, qu'elle étoit distante de 100 stades du mont Scollis.

TRITHEITES, hérétiques, qui admettoient trois substances ou trois natures dans la Trinité. *Voyez* l'article de PHILOPONUS, auteur de cette secte.

TRITHEME (Jean) abbé de Spanheim, né le 1 février 1462, au bourg de Tritenheim sur la Moselle, dans le diocèse de Trèves, fils de *Jean* de Heidenberg, & d'*Elizabeth* de Longwi, étudia quelque temps, prit ensuite l'habit de religieux dans le monastère de Spanheim de l'ordre de S. Benoît au diocèse de Mayence, le premier février 1482, dont il fut élu abbé l'année suivante. Il le gouverna jusqu'au 16 août 1506, qu'il s'en démit pour être abbé de S. Jacques de Witzbourg. Il avoit une grande connoissance des sciences divines & humaines; & quoique chargé du soin des affaires de son abbaye, il ne s'éloigna jamais de ses études. Ce fut dans la derniere de ces maisons qu'il mourut le 13 décembre de l'an 1516, âgé de près de 55 ans. Entre ses traités, il y en a un des illustres écrivains ecclésiastiques, où il parle de huit cens soixante & dix auteurs, dont il avoit sans doute vu les ouvrages, puisqu'il en marque les commencemens; un autre des hommes illustres d'Allemagne; & un autre de ceux de l'ordre de S. Benoît. Il a encore écrit des chroniques, plusieurs vies des Saints, divers traités de piété, & un grand nombre d'autres piéces; entr'autres six livres de polygraphie, & un de stéganographie. On a voulu aussi assurer qu'il étoit auteur d'un petit traité publié l'an 1612, & intitulé: *Veterum sophorum sigilla & imagines magicæ, sive sculptura lapidum aut gemmarum ex nomine tetragrammato, cum signatura planetarum.* Quoiqu'on ait justifié que cette piéce n'étoit pas de lui, on n'a pas laissé de le soupçonner de magie, & de soutenir qu'il avoit commerce avec les démons. Charles Boville & divers autres n'ont pas fait difficulté de l'accuser d'avoir appris ces sciences noires, & de les avoir débitées dans quelques-uns de ses ouvrages. Boville attiré par la réputation de Trithême, l'alla trouver dans son abbaye, où il fut bien reçu. Comme il étoit homme de lettres, il souhaitoit de voir à quoi travailloit cet abbé, qui lui montra sa stéganographie, ou livre de diverses manieres d'écrire en chiffres. Boville le parcourut, & s'apperçût qu'il y étoit parlé d'*esprits de jour*, & d'*esprits de nuit*, *spiritus diurni*, *spiritus nocturni*, pour marquer obscurément les lettres ou les mots qui ne signifioient rien ou qui signifioient quelque chose dans ces chiffres. Boville, sans en demander l'explication à l'auteur, crut qu'il vouloit parler des démons; & étant de retour en France, il publia que Trithême étoit magicien. Celui-ci s'en plaignit avec raison dans une lettre qu'il écrivit contre son accusateur, qu'il nomme *Bovilius*, & laissa cet ouvrage imparfait sans le publier. On ne l'imprima qu'en 1606. Jacques Gohori, Boissard, Blaise de Vigenere, Adam Tanner, De Sponde, Caramuel & quelques autres ont défendu Trithême, aussi-bien que l'abbé Sigismond dans un livre intitulé, *Trithemius sui ipsius vindex.* * On poura consulter ces auteurs avec Bellarmin, *de script. eccles.* André Thevet, *aux élog.* Vossius, *de hist. Lat.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie*, *c.* 17, *&c.* Mabillon, *réflexions sur la réponse au traité des études monastiques*, *art.* 28. Jean Busée, Jésuite, dans la vie de Trithême.

TRITON, dieu marin, étoit fils de Neptune & d'Amphytrite ou de la Nymphe Salacie, ou (selon d'autres) de l'Océan & de Thétis. Les poëtes ont débité qu'il étoit le trompette de Neptune, & l'ont représenté sous la figure d'un homme jusqu'au nombril, dont le bas du corps finit en poisson, avec une queue de dauphin, & qui a les deux pieds semblables à ceux d'un cheval, portant toujours en main une conque creuse qui lui sert de trompette. Ovide, dans l'épître de Didon à Ænée, dit qu'il est porté par des chevaux bleus.

On veut qu'il y ait eu des Tritons, & beaucoup d'historiens en font foi. Pline, *l.* 9, *c.* 5, rapporte que certains ambassadeurs venus de Lisbonne, témoignerent à l'empereur Tibere qu'ils avoient vu & oui un triton jouer de sa conque dans une caverne sur le rivage de la mer. P. Giraldi, dans *ses additions sur Ælien*, témoigne que lorsqu'il étoit en Albanie, on en prit un qui violoit les filles lorsqu'il les attrapoit sur la côte, & qui de déplaisir se laissa mourir de faim.

TRITON, riviere d'Afrique qui sort du lac Triton, & se décharge dans la mer d'Afrique près de Tacapé. Il est fameux dans l'antiquité. Le lac & le fleuve Triton étoient dédiés à Pallas, qui est de-là appellée *Tritonia.* Il y avoit aussi un fleuve de ce nom en Béotie. * Hérodote. *in Melpom.* Ovide, *metamorph. l.* 15. Silius *Italicus*, *l.* 1 & 3. Claudian. *de laud. Stiliconis.* Lucan. *l.* 1.

TRIVENTO ou MOLISE, en latin *Triventum*, ville du royaume de Naples, dans le comté de Molisse, avec évêché suffragant de Bénévent.

TRIVERIUS, *cherchez* DRIVERE.

TRIVETH ou TREVETH (Nicolas) Anglois du comté de Nortfolck, étoit fils de *Thomas* Triveth, chevalier & justicier du chemin de la couronne. Il naquit vers l'an 1258, & fut élevé chez les religieux de S. Dominique, dont il prit l'habit étant jeune. Depuis il fut envoyé à Oxford pour apprendre les belles lettres, & ensuite à Paris pour apprendre la langue françoise, ayant déja acquis la réputation d'être poëte, rhétoricien, historien, mathématicien, philosophe & théologien. De Paris il retourna à Oxford, où il fut reçu docteur en théologie, & d'où il alla à Londres, où il fut élu prieur de son couvent; & s'y voyant en repos, il s'appliqua à composer divers ouvrages. Il mourut dans cette ville l'an 1328, âgé de 70 ans. Triveth a composé un très-grand nombre d'ouvrages, dont il y en a peu qui aient été imprimés. Il avoit entrepris d'expliquer les 22 livres de la Cité de Dieu de S. Augustin, & son commentaire est conservé encore aujourd'hui dans quelques bibliothéques; mais dans quelques autres on n'en trouve que l'explication des 12 derniers livres, avec celle des dix premiers de Thomas Waleis; & on n'en trouve pas davantage dans les éditions de ses commentaires faits à Mayence en 1473, à Toulouse en 1488, à Venise en 1489, & à Fribourg en 1494. On a aussi dans le spicilége de D. Luc d'Acheri une chronique de Triveth, contenant principalement l'histoire des rois d'Angleterre de la maison d'Anjou jusqu'à son temps. Pour ses autres ouvrages, dont il y en a plusieurs historiques, qui doivent être fort cu-

rieux, ou ils sont per.s, ou on les garde en diverses bibliothéques de Fra:e & d'Angleterre; & de ce nombre est son expo.on des livres de Boëce, *de consolatione philosophiæ* qui au jugement de S. Antonin étoit la meilleure de.utes; car on lui a fait injure de lui attribuer celle q a été imprimée sous le nom de S. Thomas d'Aquin puisque celle qu'il a composée, ainsi que celle de S. homas, se trouve dans un manuscrit de la biblioth.ue Séguier. * Echard, *script. Ord. FF. Præd. t.* 1.

TRIUMPHUS Augustinus) ou *de Ancona*, & *Anconitanus*, religi.x de l'ordre de S. Augustin, naquit à Ancone l'an 12.. Lanfranç Septala, premier général de cet ordre, fit élever avec un assez grand soin, & Clément d'Oino, successeur de Lanfranc, l'envoya avec Gilles de Rome à Paris, où son savoir fut admiré, & où q.lques-uns disent qu'il reçut les honneurs du doctor. Depuis il eut ordre de se trouver au II concile génél de Lyon tenu l'an 1274, & étant passé en Italie il s'y acquit beaucoup de réputation par ses prédica.ons. Charles II roi de Naples, conçut tant d'estime .ur Augustin Triumphus, qu'il le fit venir à sa cour & le consulta très souvent. Le roi Robert son fils, .it *le Bon & le Sage*, en usa toujours de même à l'égar. de cet excellent religieux, qu'on fit général de son .dre l'an 1300. Il mourut en 1328, âgé de 88 ans, & f. enterré à Naples dans l'église de S. Augustin, où l'o. voit son épitaphe On a de lui divers ouvrages, com.e des commentaires sur Ezéchiel, & sur les quatre livres du maître des Sentences; divers traités de phil.sophie & de théologie; des sermons; *Contra divina.res & somniatores; De amore Spiritûs sancti; De re.rrectione mortuorum; De potestate ecclesiastica, &c.* C. dernier ouvrage fut dédié à Jean XXII. Triumphus en.voit commencé un autre intitulé, *Milleloquium ex .riptis D. Augustini*, que Barthélemi d'Urbin achev. depuis. * Raphaël Vola.er. *Antrop. l.* 21. Trithême . Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Cu..us, *in elog. vir. illust. August.* Pamphile. Elssius, *&c.*

TRIUMV.RS ou TRIUMVIRAT, étoit l'assemblée de trois .ges ou magistrats, qui avoient droit de rendre des ju.emens. Il y avoit chez les Juifs un tribunal, appellé *le Tribunal des Triumvirs*, qui étoit le moindre de .us ceux qui étoient parmi eux. Les Romains élisoie.t des duumvirs & des triumvirs, pour dédier des te.ples & des autels, & pour partager des terres. Il y .voit outre cela des triumvirs, appellés *Capitaux*, p.ur faire exécuter les jugemens rendus contre les cri.inels & les livrer au boureau. Ceux-ci connoissoient aussi des causes criminelles de ceux qui n'étoient pas .itoyens Romains, mais d'une condition vile, comme les voleurs & des esclaves. Leur tribunal étoit dans le F.re Romain, proche la colonne de Mevius. Ils avoie.t même le droit d'informer des crimes commis par l.s citoyens, & de mettre en prison ceux qu'ils trouvo.ent coupables. On leur mettoit entre les mains l'arge.t que l'on obligeoit les accusateurs de déposer avant l. jugement, & ils employoient la somme qui avoit été .ise entre leurs mains par celui qui succomboit, à l'.ntretien des lieux consacrés à la religion. On créoit ce. triumvirs dans l'assemblée des tribus. Les premiers .urent créés sous le consulat de Curius Dentatus & d. Publius Rufinus, l'an 495 de la fondation de Rome On a aussi nommé en différens temps des triumvirs .our conduire des colonies & regler des départemens pour lever des soldats, pour avoir soin des sacrifices, pour faire choix des sénateurs, pour procurer l'abo.dance dans un temps de disette, pour faire battre la monnoie, pour veiller aux incendies qui arrivent la nuit, & pour d'autres sujets importans à la république.

Les Triumvirs qui furent souverains dans l'empire romain, furent établis du temps de Jules-César, de Pompée & de Crassus, qui commencerent à établir ce triumvirat; mais la souveraineté sous ce nom fut renouvellée après la mort de Jules-César, l'an 710 depuis la fondation de Rome, & 44 avant J.C. par Octavien, appellé depuis *Auguste*, Antoine & Lépidus, qui convinrent ensemble, comme Dion & Appien le rapportent, de partager entr'eux trois le gouvernement de tout l'empire romain pour cinq ans. L'Afrique, la Sardaigne & la Sicile furent le partage d'Auguste; l'Espagne & la Gaule Narbonoise, furent celui de Lépidus; & les Gaules furent données à Antoine. Ils se prorogerent cette autorité pendant cinq autres années. Mais enfin s'étant brouillés, Auguste ôta la qualité de triumvir à Lépidus; ensuite Antoine ayant été vaincu, fut obligé de la céder; & César étant devenu maître de tout l'empire, quitta la qualité de triumvir pour prendre celle d'empereur. * Rosin, *antiquités romaines*, *l.* 6, *c.* 21.

TRIVULCE, maison illustre à Milan, qui a donné des cardinaux à l'église & des maréchaux à la France. C'est même à cette couronne qu'elle doit une partie de son lustre; aussi ceux de cette maison ont-ils affecté d'être originaires de Trévoux, capitale de la principauté de Dombes; & l'un d'eux a porté le surnom de *Trévoux*, en faisant allusion du nom de cette ville avec celui de Trivulce. L'abbé Ughelli dans son *Italie sacrée*, les a fait sortir du pays des Heduens, qui sont Bourguignons Autunois, au lieu que la ville de Trévoux est au pays des Ségusiens, anciens cliens des Heduens, ainsi que Jules-César l'a remarqué en ses commentaires historiques.

Quoique cette maison soit fort ancienne, puisqu'elle subsistoit avant l'an 1100, l'on ne la rapportera ici que depuis

I. Jean Trivulce, Milanois, qui épousa *Antoinette* Pagnano, dont il eut *Michel* Trivulce, docteur du collége des juges de Milan; Pierre, qui suit; *Christophe*, mort sans postérité; Antoine, qui a fait *une branche rapportée ci-après*; & *Jacques* Trivulce, maréchal de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, qui eut des enfans d'*Isabelle* Conti, dont la postérité est éteinte.

II. Pierre Trivulce, seigneur de Codogno, conseiller du duc de Milan, épousa *Laure* de Bossis, dont il eut 1. Theodore Trivulce, comte de Pizzetone & de Cauria, maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, & qui épousa *Bonne*, fille de *Galeotti*, marquis de Bevilaqua, dont il eut pour fille unique *Julie*, mariée à *Jean-François* Trivulce, marquis de Viglevano; 2. *Antoine* Trivulce, cardinal, évêque de Côme, dont *il sera parlé dans un article séparé*, mort le 18 mars 1508; 3. Jean, qui suit; & 4. *Louis* Trivulce, mort vers l'an 1508, en la fleur de son âge, sans enfans de *Lucréce* Visconti.

III. Jean Trivulce, sénateur de Milan, mort en 1506, avoit épousé *Angele* Martinengue, dont il eut Paul-Camille, qui suit; *Augustin*, cardinal, qui *aura ci-après son article séparé*; *Pierre*, archevêque de Reggio; *Philippe*, archevêque de Raguse; *Pomponne*, gouverneur de Lyon; *César*, qui porta long-temps les armes pour les François & les Vénitiens; *Coriolan*, mestre de camp du roi de France, & son envoyé à Pise; & *Damigelle* Trivulce, mariée à *François* Torelli, comte de Montechirugulo, laquelle dès l'âge de douze ans parut un prodige pour la science, écrivant ég.lement bien en grec & en latin, sachant parfaitement la philosophie, & faisant aussi fort bien des vers. Elle brilla dans la suite dans les disputes en présence des prélats & autres, qu'elle haranguoit au grand étonnement de tous ceux qui l'écoutoient. Le continuateur de Monstrelet en a fait une mention particuliere en l'an 1506, & le P. Hilarion de Coste, dans ses *éloges des dames illustres*.

IV. Paul-Camille Trivulce, comte de Porleze,

duc de Bojani, chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine, puis mestre de camp de cavalerie, mourut en 1526. Il épousa *Barbe* Stauga, Crémonoise, dont il eut *Jean* Trivulce, comte de Porleze & de Borgomanero, mort sans enfans de *Laure*, fille de *Sigismond* de Gonzague; & *Justine* Trivulce, mariée à *Sigismond* d'Est, marquis de Saint-Martin.

Seconde Branche.

II. Antoine Trivulce, fils puîné de Jean Trivulce, fut seigneur de Codogno & de Pontenure, conseiller du duc de Milan, & ambassadeur du pape Sixte IV vers l'empereur. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *Scaramuse* Visconti, dont il eut Jean-Jacques, qui suit; Jean-Firme, qui *a fait une branche, rapportée ci-après; René*, qui laissa des enfans dont la postérité est finie; & *Antoinette* Trivulce, mariée à *Galeas* de Birague.

III. Jean-Jacques Trivulce, marquis de Viglevano, seigneur de Musocco, &c. maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, avoit épousé 1°. *Marguerite* Coléoni, niéce du fameux capitaine *Barthelemi* Coleoni, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1488, *Béatrix* d'Avalos, fille d'*Inico* d'Avalos, & d'*Antoinette* d'Aquino, marquise de Pescaire, dont il eut *Ambroise* Trivulce, qui après avoir suivi le parti des armes, fut évêque de Bobio; & Jean-Nicolas, qui suit. *Il eut aussi pour enfans naturels* Françoise, *mariée à* Louis Pic, *seigneur de la Mirandole*; & Camille *Trivulce, qui fut tué le 4 mars 1522, d'un coup de canon devant Milan, étant au service de France, laissant deux fils morts sans alliance.*

IV. Jean-Nicolas Trivulce, comte de Musocco, chevalier de l'ordre de S. Michel, mort avant son pere, avoit épousé *Paule* de Gonzague, fille de *Rodolphe* seigneur de Castiglione, dont il eut Jean-François, qui suit; & *Louis* Trivulce, comte de Musocco, mort sans alliance.

V. Jean-François Trivulce, marquis de Viglevano, avoit épousé *Julie* Trivulce, fille unique de *Theodore*, maréchal de France, dont il eut *Jean-Jacques*, marquis de Viglevano, mort en 1567, sans enfans d'*Antoinette* d'Avalos, fille d'*Alfonse*, marquis del Vasto; & *Barbe* Trivulce, mariée à *Louis* Barbiano, comte de Belgiojosi. *Il eut pour fils naturels* Raphaël *Trivulce, légitimé, qui fut pere de* Jacques *Trivulce*; & Nicolas *Trivulce, aussi légitimé, qui de* Hieronyme *Doria, laissa* René *Trivulce, pere de* Nicolas *Trivulce.*

Troisiéme Branche.

III. Jean-Firme Trivulce, second fils d'Antoine & de *Françoise* Visconti, fut conseiller du duc de Milan, & mourut en 1491. Il avoit épousé *Marguerite* de Valpergue, dont il eut Georges, qui suit; *Antoine*, évêque d'Aste en 1499, de Plaisance en 1508, derechef d'Aste en 1509, & coadjuteur de Côme en 1519; *Alexandre*, chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine de cavalerie pour le roi de France, tué à l'armée en 1521, sans postérité de *Louise* Galerata; *Scaramutia*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; Hierome, qui *a continué la postérité rapportée ci-après*; & *Magdeléne* Trivulce, alliée à *Antoine* Visconti, coseigneur de Soma.

IV. Georges Trivulce, comte de Melzi, capitaine de cavalerie, mort en 1512 au service du roi Louis XII, avoit épousé *Catherine* Trivulce, dont il eut Jean-Firme Trivulce, II du nom, qui suit; & *César* Trivulce, référendaire de l'une & l'autre signature, nonce en France, évêque de Côme en 1527, mort à Rome en 1548.

V. Jean-Firme Trivulce, II du nom, comte de Melzi, &c. sénateur de Milan, mort en 1556, avoit épousé *Catherine* Lando de Plaisance, dont il eut *Georges-Théodore*, comte de Melzi, seigneur de S. Florian, &c. mort sans postérité *Olympe* Palavicini; Claude, qui suit; *Horace*, seigneur de S. Florian, capitaine des gardes du pape Pie IV, mort sans enfans d'*Andronique* Comnene; *Constance*, mariée à *Fabio* Visconti-Borromée, comte Albizati; & quatre filles, religieuses.

VI. Claude Trivulce, seigneur de S. Florian, & de Castelmaur, chevalier & commandeur de l'ordre de Calatrava, grand-écuyer de l'empereur, & son ambassadeur à Rome, épousa *Margerite* Lasso, dont il eut *Jean-Firme* Trivulce, III du nom, mort sans alliance.

Quatriéme Brache.

IV. Hierome Trivulce, cinquiéme fils de Jean-Firme Trivulce, & de *Marguerite* de Valpergue, fut chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi François I, sénateur de Milan, & mourut en 1524. Il avoit épousé *Antoinette* Barbiana, dont il eut Jean Jacques, qui suit; *Antoine*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Caïetan*, évêque de Plaisance en 1525, mort en 1559; *Scaramutia*, abbé de S. Etienne de Corno dans le Lodesan *Alexandre*, colonel sous le roi Henri II, dans l'expédition de Sienne, où il mourut; *François*, colonel de cavalerie, mort en 1576, sans postérité de *Barbe* d'Est, fille de *Sigismond*, II du nom, seigneur de Saint-Martin; & *George* Trivulce, colonel en Hongrie pour l'empereur Charles V, puis général de la cavalerie vénitienne, mort en février 1583. Il avoit épousé 1°. *Antoinette* Simonetta: 2°. *Déjanire* Comnene, issue des anciens empereurs de Constantinople, desquelles il n'eut point d'enfans.

V. Jean-Jacques Trivulce, comte de Melzi, &c. servit dans les troupes de Philippe II, roi d'Espagne, & épousa *Octavie*, fille de *Pierre-Antoine* Marliana, dont il eut Charles-Emanuel-Théodore, qui suit; *& laissa pour fils naturel* Paul-Alexandre *Trivulce, dont la postérité subsiste.*

VI. Charles-Emanuel-Théodore Trivulce, comte de Melzi, &c. commissaire général des troupes d'Espagne, fut tué en la guerre de Flandre en la force de son âge, & en état de parvenir aux premieres charges de l'armée. Il avoit épousé *Catherine* de Gonzague, fille d'*Alfonse*, marquis de Zolfarina, &c. dont il eut Jean-Jacques-Théodore, qui suit; *Herôme* & *Alfonse*, morts sans alliance; & *Hippolyte* Trivulce, mariée à *Honoré* Grimaldi, prince de Monaco, morte en 1638.

VII. Jean-Jacques-Théodore Trivulce, comte de Melzi, &c. puis prince de l'empire & de Mosocco, & qui après la mort de sa femme fut nommé cardinal, &c. *ainsi qu'il sera remarqué ci-après dans un article séparé*, avoit épousé *Jeanne* Grimaldi, fille d'*Hercule*, prince de Monaco, morte en couches l'an 1620, dont il eut Hercules-Théodore, qui suit; & *Octavie* Trivulce, mariée à *Ptolémée* Gallio, duc d'Alvito, dont le second fils prit la qualité de prince Trivulce après la mort de son cousin.

VIII. Hercules-Théodore Trivulce, prince de l'empire & de Mosocco, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, né en 1620, mourut en la fleur de son âge en 1664. Il avoit épousé *Ursine* Sforce, fille de *Jean-Paul*, marquis de Caravaggio, dont il eut Antoine-Théodore, qui suit; *Jeanne*, dite *Hercule-Marie*, religieuse; *Marie*, alliée en 1671, à *Joseph* Serra, duc de Cassano, au royaume de Naples; *Catherine*, mariée en 1673, à *Joseph* d'Aierba-d'Arragon, duc d'Alessano, au royaume de Naples; & *Déjanire* Trivulce, dite *Marie-Josephe*, religieuse.

IX. Antoine-Théodore Trivulce, prince de l'empire & de Mosocco, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, &c. mourut le 26 juillet 1678, sans postérité

postérité de *Marie-Josephe-Therese* de Guevara, fille d'*Inico-Velez*, comte d'Ognate, grand d'Espagne, &c. Après sa mort, CAETAN Gallio, second fils de *Ptolémée* Gallio, duc d'Alvito, & d'*Octavie* Trivulce sa tante, prit le nom d'ANTOINE prince de Trivulce, & épousa *Lucrece-Marie* Borromée, fille de *René* Borromée, comte d'Arone, dont il a eu des enfans. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*. Imhoff, *en son hist. généalogique de vingt des plus illustres familles d'Italie*, &c.

TRIVULCE (Jean-Jacques) marquis de Viglevano, fils de JEAN Trivulce, & de *Françoise* Visconti, né vers l'an 1447, fut banni de son pays à cause de la trop grande passion qu'il témoigna pour le parti des Guelfes. Il entra au service de Ferdinand d'Aragon, I de ce nom, roi de Naples, & passa depuis dans celui de Charles VIII, roi de France, lorsque ce prince fut à la conquête de Naples. Ce fut lui qui lui livra Capoue l'an 1495, & qui eut le commandement de l'avant-garde de l'armée, avec le maréchal de Gié, à la bataille de Fornoue. Ensuite il fut capitaine de cent hommes d'armes, & de deux cens archers, chevalier de l'ordre de S. Michel, & lieutenant général de l'armée du roi en Lombardie, où il prit Alexandrie de la Paille, & défit les troupes de Louis Sforce, duc de Milan. Le roi Louis XII étant entré en Italie l'an 1499, fut suivi par Trivulce à la conquête du duché de Milan, & l'en établit gouverneur l'an 1500. Il fut fait maréchal de France par ce prince, qu'il accompagna encore à l'entrée solemnelle qu'il fit dans Gènes le 16 août 1502, & acquit beaucoup de gloire aux batailles d'Aignadel, de Novarre & de Marignan. Enfin il mourut à Châtres, aujourd'hui Arpajon, au diocèse de Paris, le 5 décembre 1518, du déplaisir qu'il conçut de quelques discours fâcheux que lui tint le roi François I. Son corps fut porté dans l'église de S. Nazaire de Milan, où il fut enterré sous un tombeau de marbre. Pierre Martyr fait un très-bel éloge de Trivulce, & raconte en détail ce qui précéda & ce qui suivit sa mort, dans sa lettre 632, qui est la derniere du trente-deuxiéme livre de ses épîtres, dans l'édition *in-folio*, de Hollande 1670.

TRIVULCE (Théodore) fils de PIERRE Trivulce, seigneur de Codogno, servit dans l'avant-garde de l'armée françoise à la bataille d'Aignadel, avec trente hommes d'armes & soixante archers l'an 1509, & à la journée de Ravenne l'an 1512. Il seconda M. de Lautrec à la levée du siége de Parme l'an 1521, fut fait l'an 1525 gouverneur de Milan, qu'il abandonna après la bataille de Pavie, & se retira en France. Le roi François I le fit maréchal de France, en la place du seigneur de la Palisse, & le pourvut du gouvernement de Gènes l'an 1527, dont il défendit le château contre les habitans l'an 1528. Il fut néanmoins obligé de le rendre faute de vivres; & étant mort à Lyon, dont il étoit gouverneur l'an 1531, il fut enterré dans l'église des Dominicains de cette ville, appellée *Notre-Dame de Confort*. * Histoire de France. Le P. Anselme, *officiers de la couronne*. Ciaconius. Auberi, *vies des cardinaux*. Menestrier, *dans les mémoires de Trévoux, août* 1703.

TRIVULCE (Antoine) cardinal, fils de PIERRE Trivulce, & frere de THÉODORE, maréchal de France, fut auditeur de Rote, puis évêque de Côme en 1487, & l'un des conseillers de Jean Galéas duc de Milan, qui le fit son envoyé à Venise, & ensuite à Naples, pour lui amener son épouse Isabelle d'Aragon, niéce du roi Ferdinand. Les François s'étant rendu maîtres du Milanez, Antoine Trivulce se déclara pour eux; & ce fut à la priere du roi de France, que le pape Alexandre VI le créa cardinal en 1500. Il mourut le 18 mars 1508, à l'âge de 51 ans, de douleur de la perte de *Louis* Trivulce, son frere, qui mourut dans la fleur de son âge. Le cardinal Antoine Trivulce avoit fait profession dans l'ordre des chanoines réguliers de S. Antoine. C'est ce que dit Aimar Falco dans son histoire de cet ordre (*fol.* 105, *verso*:) *Claruerunt prædicti Theodori* (c'est Théodore de Saint-Chaumont, abbé de S. Antoine) *temporibus, hoc in ordine, præter eos qui adhuc sunt hodie* (1534) *superstites, reverendissimus in Christo pater Antonius sanctæ romanæ ecclesiæ cardinalis de Trivultiis nuncupatus, hunc ordinem ab ineunte ætate professus*. Ciaconius atteste le même fait à la tête de l'Index des pontifes romains & des cardinaux tirés des ordres religieux, sous le titre, *Ex ordine sancti Antonii Viennensis cardinales*, à la fin du tome quatriéme, édition de Rome, 1677. Le cardinal Trivulce possédoit la commanderie de S. Antoine de Milan, dont il fit rebâtir à ses frais l'église, qui subsiste encore aujourd'hui.

TRIVULCE (Scaramutia) cardinal, fils de JEAN-FERME Trivulce, qui étoit frere du maréchal JEAN-JACQUES, & de *Marguerite* Valpergue, fut un excellent jurisconsulte dans l'université de Pavie; puis conseiller d'état en France, sous le rois Louis XII, & évêque de Côme. En cette qualité il se trouva au V concile de Latran, & fut fait cardinal par Léon X en 1517, puis nommé protecteur de France. Il fut encore évêque de Plaisance; mais au bout de trois ans il se démit de cet évêché en faveur de *Catalan* Trivulce, son neveu. François Sforce s'étant rendu maître du Milanez, saisit tous les revenus du cardinal Trivulce, qui fut aussi obligé de sortir de Rome, lorsque les troupes de Charles-Quint s'en emparerent. Il mourut au monastère de Maguzzano, sur le lac de Garde, dans le diocèse de Vérone, le 9 août 1527.

TRIVULCE (Augustin) cardinal, fils de JEAN Trivulce, & d'*Angele* Martinengue, fut abbé de Froimont en France, & camérier du pape Jules II. Léon X le créa cardinal diacre en 1517, partie à la recommandation du maréchal *Jean-Jacques* Trivulce, son cousin, partie aussi pour son mérite personnel, & l'ancienne liaison que la maison de Médicis avoit avec celle de Trivulce: ce fut ainsi que le saint pere s'exprima dans la lettre qu'il en écrivit le jour même de la nomination au maréchal de Trivulce. Il fut ensuite évêque de Bayeux & de Toulon, puis de Bobio, de Novarre, & archevêque de Reggio. Le pape Clément VII le nomma légat de la Campagne de Rome pendant la guerre des Colonnes. Après la prise de Rome par les troupes de Charles-Quint, il fut emmené en ôtage à Naples, où il fit paroître une grande fermeté pendant sa prison. Les Impériaux, qui le savoient partisan de la France, & protecteur de cette couronne, lui firent essuyer pendant dix-huit mois beaucoup de mauvais traitemens. Enfin, ayant contribué puissamment à l'élection du pape Paul III, ce pontife l'envoya légat auprès du roi François I, pour le porter à la paix avec l'empereur. Il se trouva au couronnement d'Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, seconde femme de François I. On le nommoit le cardinal de *Trevoulx* ou de *Trevoulce*, comme l'écrit Guillaume du Bellai. Enfin, étant retourné à Rome, il y mourut le 30 mars 1548, sans avoir pu obtenir du pape permission de faire son testament, quelque obligation qu'il lui eût de son élévation au pontificat. Ce pontife hérita donc de toute sa dépouille. Le cardinal de Trevoulce fut loué par Bembo & Sadolet, ses intimes amis; & l'on regretta qu'il n'eût pas eu le temps de faire imprimer une histoire des papes & des cardinaux, qu'il avoit dressée sur d'anciens titres, & après beaucoup de recherches. Onuphre Panvini avoue s'en être bien servi, sur-tout pour les cardinaux depuis Urbain VI jusqu'à Paul III.

TRIVULCE (Antoine, II du nom) cardinal, fils de JEROME Trivulce, capitaine de cinquante hommes des ordonnances du roi François I, & chevalier de son ordre, & d'*Antoinette* Barbiana, fut référendaire des deux signatures, & évêque de Toulon en 1528,

par la démiſſion de ſon couſin le cardinal Auguſtin, puis vice-légat de Pérouſe, & en 1544 vice-légat d'Avignon, où il gagna l'amour des peuples, & s'oppoſa avec vigueur à l'entrée des hérétiques dans le comtat. Secondé des armes du roi, il les chaſſa de Cabrieres & de Mérindol, où ils s'étoient établis, & d'autres lieux qu'il fit bruler & ruiner entierement par ordre du pape. Enfin il reçut le chapeau en 1557, pendant qu'il étoit nonce à Veniſe. Le pape Paul IV le fit auſſitôt préfet de la ſignature de juſtice, & l'envoya légat en France, pour moyenner la paix entre le roi Henri II & Philippe II, roi d'Eſpagne. Il y réuſſit par le traité de Cateau-Cambreſis; mais en voulant retourner en Italie, pour y jouir du repos que méritoient ſes travaux, il tomba en une apoplexie, dont il mourut à une journée de Paris, le 26 juin 1559.

TRIVULCE (Jean-Jacques-Théodore) cardinal, fils de Charles-Emanuel-Theodore Trivulce, & de *Catherine* de Gonzague, marquiſe de Caſtel-Giuſfre, naquit en 1597, & reſta jeune ſous la tutelle de ſa mere. Dès qu'il fut en âge de ſervir, il leva deux régimens pour le roi Philippe III, dont il commanda enſuite toute la cavalerie. Ce prince lui fit épouſer la fille aînée du prince de Monaco, laquelle mourut en couches. Il fut encore commiſſaire de l'empereur en Italie, & fit ſes efforts pour y engager les princes à ſecourir Ferdinand II dans la guerre de Hongrie. Cet empereur érigea en ſa faveur la terre de Miſocco en principauté; & le roi d'Eſpagne le fit grand de la premiere claſſe. Mais peu après il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut clerc de chambre du pape Urbain VIII, qui le créa cardinal en 1629. Il fut enſuite viceroi d'Aragon, puis de Sicile & de Sardaigne, gouverneur général du Milanez, & ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne à Rome. Il mourut à Milan le 3 août de l'an 1657.

TROADE, ville de Phrygie, devenue dans la ſuite colonie romaine, étoit ſituée ſur les bords de l'Helleſpont, dans cette partie de la Phrygie qui portoit auſſi le nom de *Troade*. Elle devoit ſon origine & ſa fondation à la fameuſe Troye, qui n'étoit éloignée du terrein occupé par cette nouvelle ville, que d'environ cinq ou ſix lieues. Alexandre le *Grand* après avoir viſité les reſtes de l'ancienne Troye, fit bâtir de ſes ruines une nouvelle ville, à qui il donna le nom de *Troade*, & qui porta auſſi celui d'Alexandrie. Dans la ſuite des temps les Romains ayant conquis la Gréce, & cette partie de l'Aſie qui en dépendoit, la ville de Troade fut chez eux d'une grande conſidération, & devint colonie romaine dès le temps d'Auguſte. D'autres empereurs la favoriſerent en pluſieurs manieres; & c'eſt pour conſerver la mémoire de ces faveurs, qu'elle fit fraper pluſieurs médailles: on en voit quelques-unes dans les cabinets des curieux. * *Voyez* les médailles de Troade gravées dans l'ouvrage de M. Vaillant ſur les colonies, & celles que l'on trouve dans le *Mercure de juin*, 1731.

TROADE, *cherchez* PHRYGIE.

TROARN, bourg & abbaye de France en Normandie. Il eſt ſur la riviere de Méance, à trois lieues de Caen, vers le levant. Cette abbaye eſt du diocèſe de Bayeux, & poſſédée par les grands Bénédictins. * Baudrand.

TROEZENE, *Troëzene*, ville du Péloponnèſe, célébre à cauſe de la foi qu'elle garda aux Athéniens, a été évêché ſuffragant de Corinthe. Son nom moderne eſt *Pleda*, ſelon Caſtald. Il y a eu une autre ville de ce nom dans la Carie. * Ferrari, *in lex. geogr.*

TROGLODYTES, *Troglodytæ*, peuples d'Afrique, demeuroient le long du golfe Arabique, & habitoient les villes de Suaquem, Ercoco ou *Arquico*, & Zeila. Aujourd'hui c'eſt le pays de la côte d'Abeix ou d'*Abexim*, qui eſt la partie orientale de l'état des Abyſſins, & il y a divers royaumes. Le golfe Troglodyte eſt nommé *Golfo di Melinde.*

On donne le nom de Troglodytes à ceux qui ſe font des demeures dans des cavernes & des lieux ſouterreins, ou parcequ'ils n'ont point d'autres retraites, ou pour ſe mettre à couvert des chaleurs exceſſives, & des autres injures du temps. Il y a de ces Troglodytes à Malte, dans une montagne proche du Boſquet, qui eſt une maiſon de plaiſance du grand-maître de l'ordre. Les habitans appellent ce lieu ſouterrein *Ghaar Kebir*, c'eſt-à-dire en arabe, qui eſt leur langue naturelle, *la grande caverne*. On y voit des eſpéces de cabinets & des endroits taillés dans le roc pour y placer leurs lits. Il y a des étables pour les beſtiaux, & des poulailliers pour la volaille, avec des fours pour cuire le pain, & des cheminées, dont les tuyaux répondent à certaines fentes du rocher, dont quelques-unes ſervent auſſi de fenêtres. Pendant le jour ils ſortent de la caverne pour aller travailler aux champs, ou faire leurs petites proviſions. Les hommes ſont grands & robuſtes, & vivent fort long-temps. Les femmes ont auſſi la taille avantageuſe, & ſont aſſez belles. Cette demeure leur eſt ſi agréable, qu'ils ne peuvent pas même coucher une nuit hors de leur caverne. Leur nouriture n'eſt que du pain, du fromage, du lait, des oignons & des herbes; & ils ne mangent point la chair de leurs beſtiaux, qu'ils réſervent pour en faire de l'argent. Le grand-maître Laſcaris en fit venir quelques-uns dans ſon palais l'an 1637, & les fit mettre à une table, où d'un côté on avoit ſervi toutes ſortes de viandes délicates, & de l'autre côté, du fromage, des oignons & des racines. Ces hommes ſouterreins ne toucherent pas même à tant de mets exquis, & ſe jetterent ſeulement avec avidité ſur les choſes qu'ils avoient coutume de manger. Leur langage eſt un pur arabe; & quand les Maronites viennent à Malte, ils leur font des inſtructions en cette langue. Ils ſont catholiques, & entendent la meſſe dans le village le plus proche. Dans l'iſle du Goze, voiſine de celle de Malte, il y a encore une caverne où ſe retirent de ſemblables gens. Proche de Viterbe, ville du patrimoine de S. Pierre en Italie, il y a ſous un grand pré une vaſte demeure occupée par quantité de familles, qui y vivent à peu près comme les Troglodytes de Malte. Il ſe trouve de pareilles cavernes dans l'Inde, dans l'Afrique & ailleurs. Mais ce qui eſt de plus admirable, c'eſt que l'on a rencontré de ces hommes ſouterreins qui n'avoient jamais vu la lumiere du ſoleil, & n'étoient jamais ſortis de ces ſombres demeures. * Le pere Kircher, *mundi ſubterranei*, *tom.* 2. Le pere Martini, *Atlas Sinicus*. Bochart, *Phaleg. l.* 4, *c.* 29.

TROGUE POMPÉE, *Trogus Pompeius*, hiſtorien Latin, natif du pays des Voconces, dans la Gaule Narbonnoiſe, dont la capitale étoit Vaiſon, vivoit du temps d'Auguſte, vers le commencement de l'ére chrétienne; & il eſt aiſé de le juger par ce qu'il marque dans le 43 livre de ſon hiſtoire, que ſon aïeul fut fait citoyen Romain par la faveur du grand Pompée; & que ſon pere, après avoir porté les armes ſous Céſar, fut ſon ſecrétaire, & eut la garde de ſon ſceau. Trogue Pompée écrivit une hiſtoire en 44 livres, dont Juſtin a fait un abrégé, ſans y changer, ni le nombre des livres, ni le titre d'*hiſtoire Philippique*. Cet abrégé nous a fait perdre ce grand ouvrage. Il y a apparence que le titre d'*hiſtoire Philippique* étoit fondé ſur ce que depuis le VII livre juſqu'au XLI, il parloit de l'empire des Macédoniens, qui doit ſon commencement à Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*. * Voſſius, *de hiſt. Latinis*, *lib.* 1, *c.* 19. Voyez D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome 1.

TROIA, ville du royaume de Naples, en la Capitanate, avec évêché dépendant immédiatement du ſaint ſiége.

CONCILES DE TROIA.

L'an 1093, plus de ſoixante & dix évêques aſſemblés à Troia, firent divers réglemens, ſur-tout pour

la dissolution des mariages entre les parens. Nous avons quelques fragmens de ces décrets dans Yves de *Chartres*. Ce concile fut bientôt suivi d'un autre plus important. Près de cent prélats le célébrerent dans la même ville, pendant le carême, & y parlerent des affaires les plus pressantes de l'église. Pierre Diacre, auteur de la chronique de Bénévent, parle d'un troisiéme concile de Troia, tenu l'an 1115, pour obtenir une tréve des Normans, qui faisoient la guerre en Sicile.

TROIE, *Troja*, en Asie, ville fort puissante, étoit située dans l'Asie mineure, sur la côte de la mer Egée, qu'on nomme aujourd'hui l'*Archipel*, vers l'Hellespont, ou détroit des Dardanelles. On en voit encore quelques restes sur une colline à une lieue de la mer. On croit que Dardanus, venu de Candie ou d'Italie, bâtit cette ville, & fut le premier roi de ce royaume des Troïens. Ses successeurs ont été Ericthonius, Tros, Ilus, Laomédon, & Priam. Sous le regne de ce dernier, la ville fut brulée par les Grecs, l'an 1184 avant J. C. après une guerre de dix ans. Cet état ne dura en tout qu'environ 296 ans. Les auteurs, & sur-tout les poëtes, parlent très-souvent de cette ville. Alexandre *le Grand* fit bâtir une autre ville, dite Troie la Neuve, *Troas-Alexandri*; mais elle étoit éloignée de quelques stades des ruines de la premiere : ce qu'il est important de remarquer, pour ne pas tomber dans l'erreur de ceux qui confondent ces deux villes. Cette derniere fut le siége d'un évêché suffragant de Cyzique. C'est la même que les Turcs nomment encore *Eski Stamboul*. Le terroir d'alentour est inculte, & ne nourit que des lievres, des cailles & des perdrix, qui y sont en abondance. Il y a seulement quelques endroits où il croît du coton : le reste n'est que broussailles & bois de chêne. L'entrée du port est bouchée, & il y a peu d'eau dans le bassin, qui est presque tout comblé de sables. Mahomet IV fit enlever pendant son regne, quantité de colonnes du débris de Troie, pour la construction de la mosquée neuve de la sultane mere; & il y en reste seulement quelques-unes qui sont de marbre granit. Selon les apparences, le quartier le plus habité de la ville étoit sur le plus haut de la colline; car on y voit quantité de quartiers de marbre entassés les uns sur les autres, plusieurs ruines de temples & de palais, avec les restes d'un théâtre. On y a cherché inutilement un livre manuscrit grec, qu'un ancien auteur assure avoir été enfermé dans un tombeau avec les os de Kicanis, & dont le titre signifie en notre langue, *abrégé d'or*, ou *livre des anciens Kicanides*. * Spon, *voyages*, *en* 1675. Grelot, *voyage de Constantinople.*

Du cheval de Troie.

Virgile raconte dans son Æneïde, que les Grecs désespérant de pouvoir prendre par force la ville de Troie, firent construire une grande machine de bois qui représentoit un cheval; & qu'y ayant enfermé les plus vaillans de leur armée, ils la firent entrer dans la ville, par le moyen de Sinon, qui eut l'adresse de persuader aux Troïens, que les Grecs s'étoient retirés, & avoient laissé cette machine pour réparer l'injure qu'ils avoient faite à la déesse Pallas, en enlevant le *Palladium*. Cependant les Grecs cachés derriere une montagne, attendoient le signal que leur donnerent ceux qui s'étoient renfermés dans ce cheval, après qu'ils en furent descendus par une échelle de corde pendant la nuit : ainsi la ville fut prise & brulée. Quelques-uns croient que cette histoire est véritable. D'autres, comme Hygin & Tuberon, assurent que ce cheval étoit une machine de guerre qui servoit à abattre & renverser les murailles d'une ville, comme celles que l'on appelloit *beliers*. Quelques auteurs ont dit que ce qui a donné lieu à cette fable, c'est qu'Anténor, qui trahit sa patrie, introduisit les Grecs dans la ville, par une porte sur laquelle étoit représenté un cheval. Il y en a qui disent que les Grecs s'étant cachés derriere le mont Hippius, le nom de cette montagne, qui est pris d'*Hippos*, ἵππος, qui signifie *cheval*, avoit donné occasion de feindre la fable du cheval de Troie. * Dyctys *de Crete*. L'auteur des Troïques. Darés de *Phrygie*. Virgile, *Æneid. l.* 2. Servius, *in Æneid.*

TROILE, *Troïlus*, fut fils de *Priam* & d'*Hecube*. Les destins avoient arrêté que Troïe ne pouroit être prise pendant sa vie; & cependant il osa témérairement attaquer Achille, qui le tua. * Virgile, *l.* 1 *de l'Æneide.*

TROIS-BOUTIQUES : c'étoit anciennement une ville du *Latium* en Italie. Elle étoit à sept lieues de Rome, vers l'orient méridional. Elle eut ensuite un évêché, qui fut transféré à Veletri. Les chrétiens de Rome vinrent jusqu'en ce lieu à la rencontre de S. Paul, qu'on menoit prisonnier. On en voit maintenant les ruines dans la Campagne de Rome, près du bourg de Cisterna, & de la Palu Pontine. Elles portent le nom de *Tre-Taverne*. * *Actes*, XXVIII. Mati, *dict.*

TROIS-EGLISES (les) lieu célébre dans l'Arménie, ou Turcomanie, à trois lieues d'Erivan. Ce sont trois monastères, à quelque distance les uns des autres, dont le plus grand & le plus beau est la résidence du patriarche des Arméniens; le second est vers le midi, environ à une portée de mousquet; & le troisiéme, à un quart de lieue de-là vers l'orient, qui est un monastère de filles. Les Arméniens appellent ce lieu-là *Egmiasin*, c'est-à-dire, *Fils unique*, qui est le nom de la principale église. On lit dans leurs chroniques, qu'elle fut bâtie environ 300 ans après la naissance de Jesus-Christ. Elle est dédiée à Dieu, sous l'invocation de S. Grégoire patriarche, pour lequel les Arméniens ont une grande vénération. Le second monastère a été bâti en l'honneur d'une princesse qui vint d'Italie avec quarante filles de qualité, pour voir S. Grégoire, & que le roi d'Arménie, qui étoit idolâtre, fit moûrir avec ses compagnes, parcequ'il n'en put jouir. Le patriarche des Trois-églises a sous lui quarante-sept archevêques; & chaque archevêque a quatre ou cinq suffragans, avec lesquels il vit en communauté dans un couvent, où ils ont la conduite de plusieurs religieux. Le revenu de ce patriarche est d'environ six cens mille écus; & tous les chrétiens Arméniens qui ont quinze ans passés lui doivent une rente de cinq sols par an. Une partie de cet argent est employée à soulager les pauvres Arméniens qui n'ont pas le moyen de payer le carage, ou tribut annuel qu'ils doivent aux princes Mahométans. Lorsqu'il y passe des caravanes, le patriarche traite les principaux de la troupe, & quelquefois toute la caravane. Sur la fin du repas, un évêque vient avec un papier en sa main, va le long des tables, pour écrire ce que chacun des conviés veut donner à l'église; les présens se font le lendemain. Le roi de Perse leur permet d'avoir des cloches dans leurs églises & de riches ornemens. Avant que d'y entrer, chacun ôte ses souliers. Les Arméniens s'y tiennent ordinairement debout, & ne se mettent point à genoux, comme en Europe. Pendant la messe ils sont assis; mais ils se levent à l'évangile; & à l'élévation de l'hostie ils baisent la terre par trois fois, & ôtent leurs toques, ayant toujours la tête couverte dans un autre temps.* Tavernier, *voyage de Perse.*

TROIS-FONTAINES, abbaye, à deux lieues ou environ de la ville de Saint-Dizier en Champagne, est la premiere fille de Clairvaux, & l'une des plus anciennes maisons de l'ordre de Cîteaux. Il y avoit auparavant des chanoines réguliers qui avoient reçu leur fonds de l'abbaye de S. Corneille de Compiegne. Guillaume de Champeaux, qui avoit béni S. Bernard, & qui étoit son ami particulier, desirant avoir de ses religieux dans son diocèse, n'eut pas de peine à persuader à ces chanoines de leur abandonner la place. Les abbés de S. Pierre de Châlons, de Cluny & de S. Claude

par leurs libéralités augmenterent considérablement le fonds ; ensorte qu'en peu de temps l'abbaye devint puissante, & en état d'en fonder plusieurs autres qui sont de sa filiation. Elle est encore aujourd'hui florissante. On y trouve un assez bon nombre de manuscrits : la plupart sont des saints peres, sur-tout de S. Cyprien, de S. Hilaire, de S. Augustin, de S. Léon & de S. Grégoire. * *Description de la France. Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome* 1, 2 *part.* &c.

TROIS-RIVIERES, petite ville du Canada à 20 ou 25 lieues au-dessus de Québec. Son nom vient de sa situation à la décharge d'une riviere qui vient du nord, & entre dans le fleuve Saint-Laurent par trois embouchures. Le lieu est assez agréable sur un coteau, le terrein est sabloneux ; mais un peu au-dessous, il est fort abondant en mines de fer. Cette ville a un gouverneur & un état major ; un couvent de Récollets qui desservent la paroisse ; un beau monastère d'Ursulines qui ont soin de l'hôpital, & environ deux mille habitans ; c'étoit autrefois le rendez-vous de quantité de nations qui y venoient faire la traite. Aujourd'hui on n'y voit que quelques Algonguins qui ne font pas grand commerce. * *Mémoires du Canada.*

TROKI, en latin *Troca* & *Trocum*, ville & palatinat de Pologne, avec forteresse, fut bâtie par Gedimion grand duc de Lithuanie, & fut prise & presque entierement brulée par les Russes, l'an 1655.

TROMMIUS (Abraham) né à Groningue en 1633, étudia d'abord les belles lettres, la philosophie & les langues sous Desmarets, Alting, Schockius & d'autres, & s'appliqua ensuite à la théologie, où il fit de grands après progrès. En 1655 il fut examiné pour le ministère, quoi il fit un voyage en Allemagne & en Suisse, où il se perfectiona dans l'hébreu sous Buxtorf. De-là il alla en France & en Angleterre ; & de retour chez lui, il obtint la cure du village de Haren, qu'il gouverna jusqu'en 1671, où il fut appellé à la charge de pasteur à Groningue. Il demeura dans ce dernier poste pendant 48 ans, & mourut en 1719, dans un âge très-avancé. Il étoit marié pour la quatriéme fois à l'âge de 66 ans, & cependant tous ses enfans sont morts avant lui. Jean Martinius de Dantzick, avoit commencé en flamand des concordances de l'ancien Testament ; Abraham Trommius acheva cet ouvrage, & le publia à Amsterdam en 1685 & 1692, deux volumes *in-fol.* On doit aussi à Trommius une concordance grecque de l'ancien testament de la version des Septante. A l'âge de 80 ans il se mit à retoucher ses concordances flamandes, & les réduisit dans une forme plus commode : mais cet ouvrage ainsi corrigé n'a point paru. Trommius étoit calviniste. Au rétablissement de l'académie de Groningue, il fut créé docteur en théologie en reconnoissance de ses services ; il avoit alors 80 ans. C'étoit un homme fort pacifique & très-modéré. * *Mémoires du temps.* Le Long, *Bibliotheca sacra*, édition *in-fol.* pages 456 & 459.

TROMP (Martin Harpertz) amiral des Hollandois, s'est rendu illustre dans le XVII siécle, par les victoires qu'il remporta. La mer n'avoit pas encore porté d'homme plus expert, plus vaillant, & plus capable de conduire des armées navales. Il avoit appris la marine dès l'âge de huit ans, que ses parens l'avoient fait sortir de la Brille, lieu de sa naissance, pour voyager aux Indes. A onze ans il étoit tombé sous la puissance des pirates Anglois, qui lui avoient fait connoître en deux ans toutes les finesses de leur profession, & toutes les ruses dont on peut user sur la mer. Quelques années après son retour dans le pays, ayant voulu servir sur la Méditerranée, il fut pris par les Turcs en Barbarie, & s'échapa ensuite de leurs mains par une adresse fort heureuse. Il fut ensuite employé à garder la flotte des pêcheurs, puis les vaisseaux marchands : enfin il monta sur les vaisseaux de la république, & servit utilement sous l'amiral Keemskerc. Il contribua même beaucoup au gain de la bataille, après la mort de ce général, en la célébre journée de Gibraltar, le 25 d'avril 1607, & se comporta par-tout avec tant de capacité & de bonheur, que les états, de l'avis même du prince d'Orange, lui conférerent la charge d'amiral de Hollande, après la démission de Vard-Dorpt. En cette qualité il défit l'an 1639 une très-nombreuse flotte d'Espagne, qui avançoit dans la Manche ; & avec douze vaisseaux, il en prit vingt, & brula ou coula les autres à fond, entre lesquels étoit celui de l'amiral Lopés, nommé *la sainte Thérèse*, qui avoit couté deux millions. Enfin après s'être toujours tiré glorieusement de trente-deux combats, il périt dans une bataille contre les Anglois, où huit de ses vaisseaux ayant été coulés à fond, il fut tué sur son tillac d'un coup de mousquet, le 10 août 1653, ce qui mit sa flotte dans le désordre ; & par-là il eut le bonheur de ne pas survivre à une défaite qui auroit semblé ternir la gloire de ses victoires passées. Les Etats généraux ne se contenterent pas de le faire enterrer solemnellement dans le temple de Delft, avec les héros de la république ; mais encore ils firent fraper des médailles pour honorer sa mémoire. Le mérite & les prospérités de l'amiral Tromp lui avoient attiré des envieux ; mais il avoit su les domter par ses bons offices & ses bienfaits. Il fut si modeste au milieu de sa fortune, que de tous les titres d'honneur dont on voulut le qualifier, il n'accepta que celui de *grand pere des matelots* ; & qu'étant parmi ceux de son pays, il ne prit jamais que la qualité de *bourgeois*. Il laissa un fils, nommé Corneille, dit *le comte Tromp*, dont on va parler. * Baillet, *histoire de Hollande.* Raguenet, *histoire de Cromwel.*

TROMP (Corneille) naquit à Roterdam le 9 septembre 1629. Il étoit second fils de Martin Harpertz Tromp, lieutenant amiral général des Provinces-Unies, & de *Dina* de Haas. Dès son bas âge, il soupira pour la gloire, & se crut obligé à de grands efforts pour égaler la valeur & la réputation de son pere. La guerre que la Hollande fit aux corsaires de Barbarie en 1650, fut la premiere occasion où à l'âge de dix-huit ans il fut employé en qualité de capitaine d'un vaisseau de guerre. Deux ans après on le fit contre-amiral de l'amirauté d'Amsterdam, & en 1653 il se battit dans la Méditerranée contre les Anglois, alla fierement à l'abordage d'un de leurs vaisseaux monté de quarante piéces de canon, & s'en rendit maître. Sur la fin de l'année 1662, il partit avec dix navires pour la Méditerranée, & bientôt après retourna sur l'Océan. En 1665 il fut créé vice-amiral de l'amirauté d'Amsterdam. Charles II, roi d'Angleterre, ayant déclaré peu après la guerre à la Hollande, ces deux nations se donnerent un combat sanglant, où Tromp donna des marques d'une prudence & d'un courage héroïque, qui le firent élever au mois de juillet de la même année à la charge de lieutenant amiral d'Amsterdam. L'onziéme du mois suivant il fut élu lieutenant amiral de Hollande & de Westfrise, pour avoir en cette qualité le commandement en chef de toute l'armée navale. L'onziéme juin de l'année suivante commença la mémorable bataille, qui ne finit que le quatorziéme, & dont Tromp soutint le plus furieux choc. Après le combat du cinquiéme août de la même année, Ruiter amiral se plaignit de la conduite de Tromp ; ce qui porta les Etats à retirer de ce dernier la commission de lieutenant amiral. Il obéit, quitta le service de la marine, & passa six ans sans emploi. En 1673 il fut si vivement pressé de reprendre sa charge, vacante par la mort du lieutenant amiral de Gent, qu'il y consentit. Le septiéme de juin il y eut combat entre les flottes de France & d'Angleterre, & celle de Hollande, où Tromp monta quatre vaisseaux, & courut des dangers dans lesquels il auroit succombé, sans le secours de Ruiter, qui le dégagea. Il se signala si fort

dans un autre combat du 21 août, que les états de Hollande & de Westfrise lui accorderent une pension de quatre mille livres, pour lui témoigner leur reconnoissance. L'année suivante, lorsque la flotte eut désarmé, le roi d'Angleterre souhaita de le voir. Il se rendit à Londres au mois de janvier de 1675, & y reçut de grands honneurs. Ce prince, pour honorer sa vertu, l'éleva à la qualité de baron, qu'il rendit héréditaire dans sa famille; de sorte qu'au défaut d'enfans mâles, *Martin* Harpertz, son frere aîné, lui devoit succéder; & au défaut de *Martin*, *Adrien* leur troisiéme frere. Le 7 mai de la même année les Etats déclarerent la guerre à la Suéde, & se joignirent au Danemarck. Tromp eut le commandement en chef de l'armée, & la mena le douziéme à la rade de Copenhague. Deux jours après son débarquement, le roi de Danemarck lui donna l'ordre de l'éléphant. Il l'honora encore depuis de la qualité de comte de Syliesbourg. Vers la fin du mois de mars en 1677, il suivit le prince d'Orange dans l'expédition de Saint-Omer, & au mois de mai il succéda à Ruiter, en la charge de lieutenant amiral général des Provinces-Unies. Les Etats lui ayant pourtant permis de demeurer le reste de la campagne au service du roi de Danemarck, il eut part aux dernieres conquêtes que fit cette couronne dans le Nord. La paix qui se fit ensuite, des considérations de famille, & peut-être quelques mécontentemens, le porterent à quitter la mer. En 1691 on lui représenta si fortement l'obligation qu'il avoit de rentrer dans le service, qu'il ne put le refuser. Mais dans le temps qu'on travailloit à l'armement de la flotte, il tomba dans une maladie, dont il mourut le 21 mai, à l'âge de soixante-deux ans. Quelques bruits coururent alors qu'il avoit été empoisonné. Sa vie a été écrite, mais assez mal, en flamand & en françois. Cette derniere fut imprimée à la Haye en grand *in-12*, l'an 1694.

TRON (saint) abbaye de l'ordre de S. Benoît, au diocèse de Liége, à trois lieues de celle d'Herkenrode, est ancienne, & recommandable par les grands hommes qu'elle a possédés, & par l'exil de S. Eucher, évêque d'Orléans, dont elle conserve encore les reliques. Les religieux y sont fort réguliers. Dom Luc d'Acheri a fait imprimer l'histoire de cette abbaye. Le monastère de S. Tron étoit originairement dans une solitude: mais insensiblement elle a formé une ville, dont le roi Louis XIV a démoli les fortifications. Il y a des Capucins, des Recollets, des Capucines, des sœurs Begardes, ou du tiers-ordre, habillées de blanc, des sœurs grises qui ont soin des malades, des Alexiens & un béguignage, &c. * *Description de la France. Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, *tom.* 1, 2 *part. Histoire de l'abbaye de S. Tron*, &c.

TRONCHAY (Baptiste du) sieur de Balladé, conseiller du roi au présidial du Mans, né à Sablé au Maine l'an 1508, étoit fils de JEAN du Tronchay, sieur du Hautbreuil, licencié ès loix & enquêteur de Mayenne, & de *Geneviéve* de Létoré, fille de *Jean* Létoré, sieur des Loges en Moranne, & de *Marie* Girard. Baptiste étoit un homme de beaucoup de mérite. Il avoit joint à la science du droit & aux autres qualités nécessaires à sa profession, celle des belles-lettres. La Croix du Maine dit qu'il a composé plusieurs ouvrages, tant en prose qu'en vers françois non encore imprimés, savoir une ode à M. de Langey; trois livres d'amour; un *Traité de la grammaire françoise, avec l'invention d'aucuns caractères nouveaux*. Il mourut au Mans l'an 1557, le 21 de juin, âgé d'environ cinquante ans. Il étoit frere de *Gaspar* ou *Gazal* du Tronchay, médecin de Rennes. Baptiste épousa le 7 de mars 1537 *Jeanne* Pancelot, dame de la Pasquerie en Daumeray, & eut pour fils GEORGE du Tronchay qui suit; *Nicolas*, qui fut pere de MM. du Tronchay, conseillers de la grand'chambre du parlement de Paris; & plusieurs autres enfans, entr'autres LOUIS, qui suit après George.

TRONCHAY (George du) fils aîné du précédent, sieur de Baladé, gentilhomme Angevin, né à Moranne à huit lieues d'Angers, en 1540. C'étoit un homme très-versé dans la connoissance des médailles, tant grecques que romaines, dont il avoit formé une suite aussi nombreuse que curieuse. Il possédoit aussi le dessin en perfection. Il a écrit plusieurs poëmes françois & d'autres ouvrages en prose: mais ces écrits n'ont point été imprimés. L'abbé Ménage dit que l'on faisoit une estime singuliere de sa *Rémontrance des plaintes du tiers-état du pays & comté du Maine*, de sa *Grammaire françoise*, de son *livre des étymologies*, de celui *des Proverbes*, *& de plusieurs autres*, que George du Tronchay avoit composés. Il ajoute qu'il avoit de lui une lettre en vers, écrite à Pascal Robin du Faux, sur la mort de Julienne Sibylle de la Buronniere, femme dudit Robin, qui mourut à Paris en 1578, le 3 de janvier, & qui est enterrée dans l'église des grands Augustins de Paris. Par cette lettre on voit que George du Tronchay avoit entrepris plusieurs ouvrages qu'il n'a point achevés; car voici comment il s'exprime.

Comme une pucelle,
Qui de cent belles fleurs veut choisir la plus belle,
Jette l'œil incertain, orès sur cette-ci,
Ores sur cette-là, puis sur cette autre icy,
Et de chacune à part les beautés elle admire:
Toutes brillant d'éclat, ne sçait laquelle élire.
Cette-cy lui plaît mieux pour sa divine odeur,
L'autre pour sa vertu, l'autre pour sa couleur;
Et sur le choix douteux de cette différence
Enfin demeure pauvre en si grande abondance.
Je fais tout le semblable, ayant entre les mains
L'argument projetté de plusieurs beaux desseins.
Si j'en veux prendre l'un, un autre s'y oppose;
L'un me plaît pour un point, l'autre pour autre chose:
Je reste cependant incertain en mon choix;
Tantôt je veux ourdir un Clothaire François,
Tantôt je veux chanter les beautés de Clymené,
Tantôt de vers plaintifs faire gémir la scene,
Tantôt des dieux païens représenter je veux
Les temples, les autels, leurs prêtres & leurs vœux;
Leurs offrandes, leurs noms, & leurs fêtes publiques
Et tantôt les portraits des médailles antiques.

George du Tronchay mourut au Mans le 22 d'août 1582, âgé de 43 ans. On trouve quelques-unes de ses poësies dans le *Menagiana*, tome II. * *Voyez* Fauchet dans ses opuscules, la continuation manuscrite de l'histoire de Sablé de l'abbé Ménage, &c.

TRONCHAY (Louis du) frere puîné de GEORGE, & fils de BAPTISTE, sieur de la Forterie, né au Mans l'an 1545, fut un des plus doctes hommes de son temps, & l'ami de tous les savans qu'il put connoître, ou qui rechercherent son amitié. Il possédoit bien le grec & le latin, & il a écrit une histoire très-détaillée des troubles arrivés en France au sujet de la religion. Elle est demeurée manuscrite. Il a composé aussi plusieurs poëmes françois, qui n'ont point été publiés. Cependant il fut tué par quelques soldats l'an 1569, n'ayant encore que 24 ans, au village de Thou, à environ quatre lieues de la ville de la Charité près Sancerre en Nivernois. Pour venger cette mort, ceux de la religion prétendue réformée que du Tronchay professoit, brulerent quelque temps après le village de Thou. * *Voyez* la Croix du Maine dans sa bibliothéque, & la continuation de l'histoire de Sablé encore manuscrite.

TRONCHAY (Louise-Agnès de Bellere du) connue ensuite sous le nom de *Sœur Louise*, étoit fille de messire PIERRE de Bellere, écuyer, seigneur de la Ragotrye & du Tronchay, & de *Marguerite* Sarausseau, fille de messire *Guy* de Sarausseau, seigneur de la Roche-de-Luseau, proche Chouart en Poitou, & de dame *Claude* de Boicy-Tille, fille de messire de Boicy-Tille, chevalier, seigneur de la Chartebonchere. Louise-

Agnès de Bellere du Tronchay, un de leurs enfans, naquit au château du Tronchay dans la paroisse de Martigny-Briand, à cinq lieues d'Angers, au mois de septembre 1639. Elle fut baptisée au moment de sa naissance à cause de sa grande foiblesse, & ne reçut qu'à douze ans les cérémonies du baptême. Quoiqu'elle ait eu dans sa premiere jeunesse une partie des défauts assez ordinaires aux enfans, on remarquoit cependant en elle de l'amour pour la pénitence, peu commun à cet âge, & un attrait pour les pauvres qui ne lui est point ordinaire. Elle fut élevée durement, & même avec sévérité; & quoiqu'on la punît souvent pour des fautes dont elle n'étoit pas coupable, elle souffroit sans se plaindre, & se voyoit humiliée sans vouloir se justifier. Elle aimoit la solitude, la priere, les lectures spirituelles, & fuyoit le monde & ses vanités autant qu'il étoit en elle. Son pere & sa mere qui vouloient lui faire prendre un autre gout, ou du moins l'élever pour un établissement dans le monde, l'envoyerent à Angers pour apprendre à danser, à chanter & à jouer des instrumens. On lui enseigna la philosophie françoise, la géographie, l'arithmétique, le blason, l'histoire sacrée & profane, & la langue italienne; & elle réussit assez bien dans toutes ces connoissances. Elle joignoit à ces talens un génie vif & aisé, une grande facilité à s'exprimer noblement, un esprit pénétrant, & tous les avantages extérieurs de la nature; aussi fut-elle recherchée avec empressement par les meilleurs partis de sa province. Mademoiselle du Tronchay les méprisa tous, & demanda à entrer en religion: on consentit même de la recevoir dans l'abbaye royale de Roncheray à Angers, où les dames du Tillon ses parentes, étoient religieuses; mais madame sa mere ne voulut pas consentir à son dessein; & à l'âge de près de trente ans, elle l'envoya en Poitou chez une dame de sa famille, fort attachée aux divertissemens du monde. Dans cette maison mademoiselle du Tronchay prit bientôt part à ce qu'on y aimoit, & les maximes du siécle qu'on y suivoit, pervertirent insensiblement son esprit, & influerent sur toute sa conduite: mais ce triste écart ne fut pas bien long. Sa conscience fut troublée de son changement de vie, & le Seigneur l'ayant rappellée à elle, elle voulut se consacrer au service des pauvres dans l'Hôtel-Dieu de Poitiers, où on exigea d'elle avant de la recevoir, de retourner au Tronchay pour y arranger ses affaires, & y prendre le consentement de ses parens. Ceux-ci n'ayant pas voulu seconder ses vœux, elle prit patience, fit tout le bien qu'elle put dans son voisinage; & enfin ayant refusé de se faire religieuse dans l'abbaye de Roncheray, où l'on ne servoit pas les pauvres, elle alla à Tours, où elle tenta de s'établir à l'Union chrétienne, qui étoit une communauté nouvellement établie par le pere François Guilloré, Jésuite, dont M. Nicole a réfuté les principes sur la vie spirituelle dans son traité de l'oraison. Mademoiselle de Meuvrezé supérieure de cette maison, conseilla à mademoiselle du Tronchay de choisir plutôt l'Union chrétienne de Charonne près de Paris, & celle-ci se rendant à cet avis, se mit en chemin, & arriva à Charonne en 1676, âgée d'environ 35 ans. A peine y avoit-elle été reçue, que la vue de ses fautes passées lui ayant troublé l'esprit, on l'obligea de se retirer, & mademoiselle Chandenier la mit chez une dame de qualité, qui avoit dans sa maison des lits pour des filles malades, qu'elle servoit elle-même par charité. Les filles de la Providence à Paris s'en chargerent ensuite, à la sollicitation de mademoiselle Chandenier; & son état de trouble, d'agitation & de fureur continuant toujours, elle changea encore une fois de demeure; elle fut même enfermée à la Salpétriere comme folle; d'autres disoient comme possédée ou comme sorciere; & enfin M. Guilloüard, docteur de Sorbonne, chanoine & sous-pénitencier de l'église de Paris, lui ayant un peu remis l'esprit, elle se dévoua au service des pauvres & des malades de cette maison. Elle n'en sortit que pour faire quelque séjour nouveau dans la maison des filles de la Providence, & ensuite pour demeurer en son particulier, toujours conduite par les avis, tantôt de M. Briard de S. Nicolas du Chardonnet, ensuite par ceux du pere Guilloré, Jésuite, & après la mort de ce pere arrivée en 1684 le 29 de juin, par ceux du pere Maillard, de la même société. Elle vivoit d'aumônes, & secouroit toujours les pauvres & les malades, qu'elle alla ensuite servir à Loudun, & de-là à Partenay, où elle mourut d'une fluxion de poitrine sur les onze heures du soir, le premier de juillet 1694, après une maladie d'onze jours, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Sa vie a été écrite en françois, & imprimée en 1733, à Paris, *in-12*, sous ce titre, *Le triomphe de la pauvreté & des humiliations, ou la vie de mademoiselle de Bellere du Tronchay, appellée communément Sœur Louise.* Elle est remplie de visions, d'extases, d'états singuliers, de possessions, & de tout ce merveilleux que l'on trouve dans d'autres vies de même espéce, dont on a peine à croire que la fiction n'y tienne pas souvent la place de la vérité. On a fait imprimer à la fin de celle-ci un recueil des lettres de mademoiselle du Tronchay, qui peuvent plaire à ceux qui aiment ce genre singulier d'écrits, mais qui en général seront peu utiles au commun des fidéles éclairés.

TRONCHAY (Michel) né à Mayenne au mois de septembre ou d'octobre 1668, d'une famille ancienne & honnête, étudia les belles lettres au collége de cette ville, sous M. Enjubault, diacre, dont la mémoire est en bénédiction dans le pays, & qui étoit alors principal de ce collége. Il fit ensuite sa philosophie au Mans sous le pere Galipaud, prêtre de l'Oratoire, depuis assistant de sa congrégation. Après un an de séjour au Mans, comme il se préparoit de s'unir à M. le Tourneux, qui s'étoit retiré à son prieuré de Villers, & qui avoit depuis quelque temps M. Louail pour compagnon, M. le Tourneux mourut, & rompit ces mesures. M. Tronchay demeura alors à Paris, où il fit un cours complet de philosophie au collége du Plessis sous feu M. Mallemant, frere du chanoine de sainte Opportune de même nom. Il alla ensuite aux écoles de Sorbonne, où il prit pendant deux ans des leçons de théologie. La troisiéme année M. de Fontpertuis le fit connoître à M. le Nain de Tillemont, qui n'ayant plus auprès de lui M. Ernest Ruthd'ans, & ayant besoin d'un ecclésiastique pour travailler avec lui, accepta M. Tronchay, qui n'avoit encore que 22 ans. Il l'eut pendant huit ans; & en mourant, il lui laissa 500 liv. de pension viagere, le chargea par son testament de donner au public ce qu'il laissoit de fait de ses mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, & pria ses héritiers de lui laisser l'usage de sa bibliothéque. M. Tronchay plein de reconnoissance, s'appliqua à revoir & à achever de mettre en ordre les mémoires du défunt, & publia en peu d'années les dix derniers volumes des mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, dont M. de Tillemont n'avoit pu donner que six tomes de son vivant. Il composa de plus l'*Idée de la vie & de l'esprit* de son bienfaiteur, dont la premiere édition parut sous le titre de Nanci, par l'infidélité de son copiste, & a été réimprimée depuis sans augmentations. Ce fut par la même voie & de la même maniere que l'on eut les réflexions & les lettres du même, dont M. Tronchay étoit possesseur, & que l'on a jointes dans la suite à la vie, où l'on voit en particulier la conduite que M. de Tillemont & lui menoient à Tillemont, petit village auprès de Vincennes, où le savant historien a passé bien des années dans une application continuelle à l'étude, dans une grande retraite & dans une pénitence digne d'admiration. Les heures de la priere qui se faisoit en commun, celles de l'étude, des repas & du sommeil étoient reglées comme dans la communauté la plus exacte. Les jeûnes en carême y étoient prolongés jusqu'au soir.

Eloignés de près d'une demi-lieue de Montreuil leur paroisse, ils y alloient exactement les dimanches & les fêtes. M. de Tillemont faisoit l'office de diacre, & M. Tronchay, quoiqu'acolythe, celui de soudiacre. Dans la suite M. de Tillemont ayant quelque peine qu'un acolythe exerçât cette fonction, écrivit, sans le dire à M. Tronchay, à un grand vicaire de M. de Tressan, alors évêque du Mans, pour en obtenir en faveur de son ami, un dimissoire, en vertu duquel il l'engagea de recevoir le soudiaconat. M. Tronchay a mis encore en état de paroître un sixiéme volume de l'histoire des empereurs de M. de Tillemont, qui n'a été rendu public qu'en 1738. Après la mort de son bienfaiteur, qu'il a toujours appellé son maître, & qu'il révéroit comme son pere, arrivée au mois de janvier 1698, & après s'être aquitté de ce dont il étoit chargé par son testament, jusqu'à ce que la bibliothéque du défunt eut été partagée, il conçut le dessein de donner une histoire étendue de Port-Royal, & il en donna un essai ou *Histoire abrégée*, qui n'est qu'une brochure qui conduit l'histoire de ce monastère depuis sa fondation jusqu'à l'enlevement des religieuses en 1709, & que l'on a réimprimée en 1720. Il fit aussi toutes les épitaphes que l'on trouve dans le *Nécrologe* du même monastère sous le nom de M. Tronchon; & sur la fin de ses jours on lui confia les *Mémoires de M. Fontaine* touchant la même maison, dans le dessein qu'il les abrégeât, & qu'il les mît en état d'être publiés : mais tous ses travaux, au moins publics, sur ce sujet, se sont réduits aux épitaphes & à l'histoire abrégée dont on vient de parler. Plusieurs de ses amis ont vu de son vivant une longue lettre de sa composition sur la maniere dont M. de Tillemont se conduisoit dans ses études, plus pour l'esprit que pour le cœur, & une traduction du grec en françois du Banquet des dix vierges de Méthodius, que M. Tronchay avoit faite pour une de ses propres sœurs. Le pere Quesnel étant à Paris en 1700, M. Tronchay lia avec lui une amitié & un commerce de lettres, qui n'ont fini que par la mort de ce pere, arrivée en décembre 1719. En 1716 il reprit le dessein de continuer l'histoire ecclésiastique de M. de Tillemont, & fit présenter un placet à feu M. le duc d'Orléans, régent, pour avoir une entrée libre à la bibliothéque du roi, & les autres secours qu'une telle entreprise demandoit; mais ses vœux n'ayant pas été exaucés, comme il le desiroit, il abandonna ce dessein. La même année 1716, il reçut le diaconat & la prêtrise des mains de M. l'évêque de Montpellier, & peu après il se retira en province pour desservir un canonicat de l'église collégiale de S. Michel-lès-Laval, que madame la marquise de Coigny lui avoit fait donner. En 1720, un de ses amis à qui il s'étoit ouvert sur les désagrémens qu'il souffroit dans son chapitre où la division regnoit, le fit entrer en qualité d'aumônier chez madame la princesse de Conty, seconde douairiere; mais s'accommodant peu du genre de vie qu'il lui fallut mener dans ce poste, il ne le conserva que cinq mois, retourna à Laval, & y resta jusqu'au commencement de 1733, qu'il résigna son bénéfice. Au mois de juin suivant il se retira au château de Nonant, diocèse de Lisieux, où il mourut le 30 d'octobre de la même année 1733. Outre ces ouvrages cidessus marqués, on a encore de lui une lettre écrite en 1725 à M. l'évêque de Montpellier sur les contestations présentes. * *Mémoires du temps.*

☞ TRONCHET (Etienne du) secrétaire du maréchal de Saint-André, étoit né à Montbrisson en Forez, vers le commencement du seiziéme siécle. Il entra au service de Jean d'Albon, seigneur de Saint-André, en qualité de secrétaire vers l'an 1530, & ce seigneur lui procura peu après *l'office du Greffe de Bresse*, ou plutôt de trésorier du domaine du Forez. Du Tronchet remplit paisiblement ces deux emplois, pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de M. de Saint-André, arrivée au mois d'août 1550. Il fut desservi auprès de Jacques d'Albon, son fils, & même accusé d'avoir prévariqué dans ses emplois. Du Tronchet se justifia pleinement & fut conservé dans ses places. Il se trouva en qualité de député à Câteau-Cambresis où la paix fut conclue en 1559. De retour à Montbrisson il quitta de lui-même le service du maréchal de Saint-André : mais il ne perdit sa charge de trésorier du domaine du comté de Forez, que par la révocation qui en fut faite par un édit du roi. Du Tronchet essuya de grandes pertes dans le massacre de Montbrisson, arrivé le 14 juillet 1562. Il fut même arrêté prisonnier, & enfermé dans une tour, d'où il trouva moyen de se sauver avec dix-huit autres. Il étoit en 1567 secrétaire de la reine mere de Charles IX. Depuis il suivit à Rome François Bougier, seigneur de Malras, baron de Ferals. Ce fut dans cette ville que du Tronchet mourut, avant l'an 1585, puisque du Verdier Vauprivas, dans sa *Bibliothéque* imprimée ladite année, en parle comme n'étant plus au monde. Mais il vivoit encore en 1572 lorsqu'on imprima le *Parnasse des poëtes françois*, où Gilles Corrozet lui donne une place. Il étoit même encore vivant en 1575 : ce fut lui-même qui fit imprimer cette année une traduction ou imitation en vers françois de 70 sonnets de Petrarque. Ses *lettres missives & familieres* en prose au nombre de 239, ont été imprimées avec une grande partie de ses poësies, en 1569, *in*-4°. C'est le plus considérable de ses ouvrages. * M. l'abbé Goujet a parlé plus au long d'Etienne du Tronchet, dans sa *Bibliothéque françoise*, &c. tome XIII, p. 111, & suiv.

TRONCHIN (Théodore) étoit fils d'un pere, qui sortit de Troyes en Champagne sa patrie, à cause des massacres de l'an 1572, dont il échapa par la faveur d'un prêtre ami & voisin de leur maison. En passant à Genève, pour aller en Allemagne, il y fut retenu par les persuasions d'un homme de sa connoissance. Il y fut reçu bourgeois, & peu de temps après il fut fait conseiller des deux cens, en reconnoissance de quelques services qu'il rendit à la république, pendant les guerres qu'elle eut avec le duc de Savoye. THÉODORE son fils naquit à Genève le 17 avril 1582, & fut présenté au baptême par *Théodore* de Beze. Il s'appliqua aux études, & y fit des progrès considérables. Il partit de Genève en 1600 pour aller voir les académies & les universités étrangeres, y revint en 1602, & en repartit en 1604. Après avoir séjourné quelques semaines à Heidelberg & à Francfort, pour profiter des lumieres des savans, il alla en 1605 à Lewarde & à Franeker. Il se rendit par Amsterdam à Leide, où il vit François Gomar, Luc Trecaltius, Pierre Bertius, & Jacques Arminius sous lequel, parcequ'il profitoit beaucoup en ses leçons, il soutint publiquement des thèses en théologie. Il y fréquenta aussi Paul Mérula & Dominique Baudius; & vit souvent Joseph Scaliger & Daniel Heinsius. Ce dernier lui témoigna beaucoup d'estime & d'affection. De-là il passa en Angleterre, d'où il se rendit à Paris, où il s'attira l'estime de Montigni & de Pierre du Moulin ministres, & d'Isaac Casaubon. Il fit ensuite le tour de la France; & étant appellé par du Plessis & par le sénat académique, il passa en 1606 à Montauban, où Sonius professeur en théologie lui donna des marques de son estime, & à Montelimart, où il eut le bonheur de gagner l'amitié du célébre Daniel Chamier. Etant de retour à Genève, il fut fait la même année professeur en hébreu, & ministre avec Jean Diodati en décembre 1608. Il fut fait recteur de l'académie l'an 1610; & l'un des professeurs en théologie étant malade en 1614, il fut prié de faire des leçons en théologie, avec celles qu'il faisoit en langues orientales. La chaire de théologie étant devenue vacante, il en fut pourvu en 1615. La même année il répondit par ordre de l'assemblée des ministres de la république, au livre du pere Cotton Jésuite, intitulé *Genève Pla-*

gaire, où ce pere attaquoit la version françoise de la bible pour l'usage des Prétendus-Réformés. Il fut dans le même temps envoyé avec Jean Diodati, au synode de Dordrecht de la part de l'église de Genève, sur la demande que firent les Etats généraux de deux de ses docteurs. En 1632 Henri de Rohan, ambassadeur extraordinaire du roi de France, & général de son armée chez les Grisons, ayant prié la république de Genève & la compagnie de ses ministres, de lui donner un ministre pour être auprès de lui, & dans la vue de se servir de ses avis pour la conduite des églises prétendues-réformées de ce pays, Théodore Tronchin lui fut envoyé; mais seulement pour quelques mois, à cause du besoin qu'en avoit l'académie: après ce temps, il fut encore accordé pour deux autres mois, aux instances du duc de Rohan, qui eut depuis pour lui une affection particuliere, ce qu'il témoigna en diverses occasions, pendant son séjour à Genève. Théodore Tronchin honora la mémoire du duc de Rohan par une harangue qu'il prononça en présence du conseil, de l'académie, & de la noblesse étrangere, l'an 1638, quelques jours après les funérailles de ce duc. En 1655 il fut choisi par la compagnie des ministres pour travailler conjointement avec J. Duræus envoyé d'Angleterre, à la réunion des luthériens avec les prétendus-réformés, sur quoi il fit divers écrits. Il eut commerce avec plusieurs savans & plusieurs personnes de la premiere qualité. Il possédoit plusieurs langues; il étoit versé dans le droit, dans l'histoire sacrée & profane, & sur-tout dans celle du XVI siécle, dont il savoit plusieurs particularités. Il avoit une grande facilité à composer des harangues & des vers. Il étoit franc & sincére, grand ennemi des vices, quoique doux envers tout le monde. Ses avis étoient fort considerés dans le gouvernement, dans l'église & dans l'académie de Genève. Enfin, étant parvenu à une vieillesse exemte de douleurs & de maladies, il mourut le 19 novembre 1657, dans la 76 année de son âge. Il avoit épousé en 1607 *Théodora* Locca, petite-fille de la femme de *Théodore* de Bèze, de qui il eut plusieurs enfans, & entr'autres Louis Tronchin, qui suit.

TRONCHIN (Louis) fils de celui dont nous venons de parler, & de *Théodore* Locca, petite-fille de la femme de *Théodore* de Beze, & élevée dans sa maison, étudia en théologie à Genève sous Théodore Tronchin son pere, *Antoine* Léger, & *Philippe* Mestrezat. Il passa ensuite à Saumur où il profita des leçons des trois célébres professeurs, Louis Cappel, Moyse Amyrauld, & Josué de la Place; & il suivit toujours depuis les principales opinions de ces theologiens. Il fut reçu ministre au mois de juillet 1651. Après quoi il voyagea en France, en Angleterre, en Hollande, & en Allemagne. Ayant achevé ses voyages, il fut appellé pour être ministre de l'église prétendue-réformée de Lyon. On lui offrit en 1657 une chaire en théologie à Saumur, vacante par la mort de Josué de la Place. Mais il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres. En 1661, au mois de novembre, il fut fait professeur dans la même faculté à Genève, à la place de M. Léger, que la mort avoit enlevé à cette académie. En même temps il exerça les fonctions de pasteur selon la coutume, dans l'église de la même ville. Il mourut le 8 septembre 1705, âgé de 76 ans, & ayant exercé le ministère pendant 55 années, & tenu la chaire de théologie pendant 44 ans. On peut voir son éloge dans l'oraison inaugurale de M. Alphonse Turretin, & dans les *nouvelles de la république des lettres, du mois de mai* 1706, *pag.* 580. * Bayle, *dict. critiq.*

TRONSON (Louis) Parisien, étoit fils de Louis Tronson, secrétaire du cabinet, sous le roi Louis XIII, & de Claude de Seve. Après avoir fait ses études à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut aumônier du roi; mais le zèle de la perfection de son état lui fit quitter cet emploi l'an 1655, pour entrer au séminaire de S. Sulpice à Paris, qui avoit été fondé depuis peu d'années; & il y donna dans les divers emplois de si bonnes preuves de sa piété & de sa prudence, qu'on le choisit pour supérieur de ce séminaire, & des autres qui en dépendent, l'an 1676. Il est auteur de deux ouvrages fort estimés: l'un qui est intitulé *Examens particuliers*, fut imprimé l'an 1690 à Lyon pour la premiere fois: il s'en étoit répandu plus de mille exemplaires manuscrits en France avant ce temps-là; & on en a fait depuis plusieurs éditions. Le second ouvrage que l'auteur a intitulé *Forma cleri*, est une collection tirée de l'écriture, des conciles, & des peres touchant la vie & les mœurs des ecclésiastiques: il n'en avoit d'abord paru que trois volumes *in*-12; mais on a imprimé en l'année 1724, à Paris, l'ouvrage entier, *in*-4°. M. Tronson eut part aussi aux disputes qui s'éleverent à l'occasion du livre de M. de Fénélon archevêque de Cambrai, intitulé *Maximes des saints*, & il assista aux conférences tenues à Issi, où l'on arrêta ce qu'on appelle les articles d'Issi, comme on peut voir dans la relation sur le Quiétisme, écrite par M. Bossuet évêque de Meaux. Il mourut le 26 février de l'an 1700, âgé de 79 ans, dans la réputation d'une grande piété.

TRONTHEIM (Gille) *cherchez* DRONTHEIM.

TROODE ou OLYMPE, est une montagne fort haute dans l'isle de Chypre, où est une grande pierre verte, que le peuple estime beaucoup, croyant que c'est sur cette pierre que l'arche de Noé s'est premierement arrêtée. On la porte en cérémonie comme une châsse, pour obtenir de la pluie lorsque la terre est trop seche, & qu'elle a besoin d'eau. * *Histoire de l'isle de Chypre.*

TROPEA, *Postropæa*, *Tropia* & *Tropas*, ville du royaume de Naples en Calabre, avec évêché suffragant de Reggio.

TROPÈS ou TROPET (Saint) martyr, à ce qu'on croit, sous la persécution de Néron, l'un des fidéles dont S. Paul fait mention dans l'épître aux Philippiens: c'est tout ce qu'il y a de certain de lui; car les actes de son martyre sont supposés. L'église fait mémoire de lui au 17 de mai. * Papebroch. Baillet, *vies des saints.*

TROPHIME. (Saint) Il est certain qu'il y a eu un disciple de S. Paul nommé Trophime. On le confond ordinairement avec Trophime, évêque d'Arles. Le disciple de S. Paul étoit natif de la ville d'Ephèse en Asie, & sorti de parens Gentils. Ayant été converti à la foi de Jesus-Christ, il suivit S. Paul en Macédoine & en Achaye, & au voyage que cet apôtre fit de Corinthe à Jérusalem, l'an 58. Ce fut lui qui donna occasion au tumulte qui s'excita contre S. Paul dans cette ville, sous prétexte qu'il avoit introduit les Gentils dans le temple. Saint Paul fut arrêté & conduit à Rome. On ne sait pas ce qui arriva à Trophime pendant ce temps-là; mais on voit qu'après que cet apôtre fut délivré, Trophime l'accompagna dans ses voyages de l'an 65, & que S. Paul le laissa malade à Milet. Les Grecs disent qu'il retourna à Rome, où il fut martyrisé avec S. Paul. TROPHIME, évêque d'Arles, est différent du disciple de S. Paul. S. Grégoire *de Tours* le met au nombre de ceux qui furent envoyés dans les Gaules l'an 250: en quoi il est certain qu'il se trompe. La lettre de S. Cyprien, touchant Martien d'Arles, nous fait connoître que Trophime avoit été évêque d'Arles avant ce temps-là. La lettre des évêques de la Gaule Viennoise ou Narbonnoise à S. Léon, porte qu'il fut envoyé dans les Gaules par S. Pierre: mais, selon quelques critiques, on peut entendre cette expression du saint siége apostolique; & néanmoins cela est difficile, puisque dans ce sens les évêques n'auroient pu prétendre que l'église d'Arles eût eu quelque avantage sur les autres églises des Gaules, toutes fondées par des évêques envoyés de Rome. Il est certain que S. Trophime étoit mort long-temps avant la fin du second siécle,

siécle, puisque, selon ces évêques, l'église d'Arles est bien plus ancienne que celle de Vienne, où il y eut alors plusieurs martyrs. Du reste, on ne sait rien de particulier de lui. On fait la fête de S. Trophime, disciple de S. Paul, au 29 du mois de décembre.

TROPHONIUS, fils d'Apollon, selon les Païens, avoit bâti en son honneur un temple à Lebadie, ville de Gréce, dans la Béotie, où l'on alloit consulter l'oracle. Le lieu où il rendoit ses réponses, étoit dans un bois sur la montagne. Son enceinte étoit de marbre, à la hauteur de deux coudées; & sur ce pourtour de marbre étoient dressées plusieurs obélisques d'airain. Au dedans de ce circuit, il y avoit une caverne creusée dans la montagne, ressemblant en quelque façon à un four, où l'on ne descendoit point par des dégrés, mais avec une petite échelle. Au fond de cette caverne on en trouvoit une autre fort petite, où celui qui étoit descendu, présentoit les pieds, s'étant couché par terre, & tenant en ses deux mains deux gâteaux faits avec du miel, pour donner aux serpens, disoit-on, & les endormir: alors il étoit attiré dedans par une vertu secrette. Celui qui avoit résolu d'entrer dans cet antre de Trophonius, se retiroit pendant quelques jours avec les prêtres du temple, & offroit plusieurs sacrifices. Ensuite il se lavoit dans trois petites rivieres qui couloient proche du temple, & on lui montroit l'idole de Trophonius qu'il adoroit. Après ces cérémonies il marchoit vers la caverne vêtu d'une tunique de lin avec une ceinture de franges, & y descendoit comme nous venons de le dire. Là il entendoit une voix, ou il avoit quelque vision qui l'instruisoit de l'avenir; puis il en sortoit les pieds devant, & étoit repoussé dehors, comme il avoit été attiré. Etant de retour, les prêtres le mettoient dans un trône, appellé *le trône de Mnemosyne* (déesse de la mémoire) & lui demandoient ce qu'il avoit vu ou entendu: ensuite ils le reconduisoient dans un lieu consacré à la bonne fortune & au bon génie, où il faisoit écrire dans un tableau tout ce qu'il avoit appris de l'oracle. Ceux qui croient que tout cela n'étoit qu'un artifice des sacrificateurs pour séduire le peuple, disent qu'il y avoit de ces fourbes cachés dans la petite caverne, qui tiroient l'homme par les pieds; qu'aussitôt qu'il y étoit entré, il y étoit étourdi & endormi par la fumée de certaines drogues, qui lui excitoient des songes extraordinaires, contre lesquels les sacrificateurs avoient des préservatifs pour eux; & que, pendant cet assoupissement l'un d'eux sortoit de la caverne pour le retirer par les pieds. On disoit que celui qui étoit descendu dans l'antre de Trophonius, ne rioit plus de sa vie. * Lucien, *dans ses dialogues*. Van-Dalen, *de oraculis*.

Ce Trophonius, dont l'antre étoit si célébre, avoit été l'un des premiers architectes Grecs. Selon quelques-uns il étoit frere d'Agamede, qui excelloit en cet art, & fils d'Ergenius roi de Thèbes: il est certain du moins qu'ils étoient liés d'amitié, & qu'ils travaillerent ensemble avec beaucoup de réputation. Entre les ouvrages qu'ils firent en divers lieux, on estimoit fort un temple consacré à Neptune proche de Mantinée, dans le Péloponnèse, mais particulierement le fameux temple d'Apollon qui étoit à Delphes. Cicéron rapporte que l'ayant achevé, ils prierent Apollon de leur accorder pour récompense de leur travail, ce qu'il jugeroit de plus utile à l'homme, & que trois jours après on les trouva morts; ce qui ne s'accorde pas avec ce que Pausanias en écrit contre les traditions ordinaires. Cet auteur dit qu'après avoir fini ce temple de Delphes, ils travaillerent encore à plusieurs bâtimens, & qu'entr'autres ils en firent un à Lebadie ville de Béotie, où Hyrieus mit son trésor, qui fut, à ce qu'il rapporte, la véritable cause de la mort de ces deux architectes. *Voyez* AGAMEDE. * Cicéron, *tusc. quest. l.* 1. Pausanias, *in arcad.* Lucien, *dialog. de Necromant.* Spon, *voyage de Grèce.* Félibien, *vies des architectes.*

TROPPAW, ville de Silésie, *cherchez* OPPAW.

TROSLI, *Trosleum*, place du diocèse de Soissons, est le lieu où Hérivée de Reims célébra l'an 909 un concile, dont nous avons les actes en quinze chapitres. On y tint d'autres assemblées ecclésiastiques; l'an 921, pour absoudre un seigneur excommunié: l'an 924, pour remettre le comte Isaac dans les bonnes graces d'Etienne de Cambrai qu'il avoit maltraité; & l'an 927, au sujet d'un autre comte, nommé *Herluin*, qui fit pénitence publique, pour avoir épousé une femme du vivant de celle qu'il avoit déja.

TROSTIUS (Martin) né à Hœxter en Westphalie l'an 1588, fut très-versé dans les langues orientales. Ce furent les discours de Laurent Fabricius qui l'animerent à cet étude. Il enseigna d'abord l'hébreu à Cœthen où il se maria, puis à Helmstad, ensuite à Sora en Danemarck, & enfin à Rostock, & en dernier lieu à Wittemberg. Il mourut en 1636, de douleur de la mort de son fils qui promettoit beaucoup. Trostius étoit luthérien. Il a publié un nouveau testament syriac, avec des leçons diverses, tirées des éditions précédentes. Il fit imprimer lui-même & avec ses propres caractères syriacs, ce nouveau testament, en 1621, *in*-4°. La version latine est de Tremellius; la préface, aussi latine, est de Jacques Martin. On doit encore à Trostius des concordances chaldaïques & syriaques, tirées de Daniel & d'Esdras, *in*-4°, 1617, à Wittemberg; Un lexicon syriac du nouveau testament; Des tables sur la grammaire hébraïque; & une grammaire hébraïque. Enfin on a encore de Trostius, *Proto-Evangelium, Genes.* 3, 15, *in*-4°, à Wittemb. 1631. *Depulsio nebularum falsæ interpretationis in* Genes. 3, 16, *in*-4°, à Wittemberg 1631. * Le Long, *biblioth. sacra*, édit. *in-folio*, pag. 106, 456, 464, 585 & 904. Wite, *vitæ philosophor. dec.* 3.

TROTEREAU (Julien) Angevin, prêtre & docteur de l'université de Poitiers, mourut vers l'an 1500. Il avoit beaucoup d'éloquence, une grande connoissance de la philosophie, de l'un & l'autre droit, & de la théologie. Il possédoit bien l'hébreu, le grec & le latin; & par une étude assidue, il avoit acquis une érudition peu commune. Sa piété étoit si universellement reconnue, qu'il étoit respecté & honoré de tous ceux qui le connoissoient. Il prêchoit avec zéle, & l'on assure qu'il fit beaucoup de fruit. Il a écrit une courte instruction de la langue hébraïque, dont Imbonati fait mention. * Voyez le tome troisiéme des *Singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, pag. 193 & 194.

TROVAMALA (Jean-Baptiste) religieux de S. François sur la fin du XV siécle, & vers l'an 1483, étoit de l'état de Gènes, & demeura à Louvain. Nous avons de lui une somme de cas de conscience, dite *summa Rosella*, & *Baptistina*, imprimée l'an 1516, à Strasbourg & ailleurs. L'abbé Justiniani & Soprani, qui ont écrit la bibliothéque des écrivains de l'état de Gènes, ne parlent point de Trovamala; ce qui fait croire qu'il n'étoit pas Génois. * Bellarmin, *de script. eccles.* Wadingue, *de script. Minor.* Possevin. Le Mire, &c.

TROUBADOURS, poëtes Provençaux, que l'on regarde comme les premiers inventeurs de la poësie rimée en langue naturelle du pays. Pétrarque a cru que ce nom leur fut donné de celui de *Trompatori* qui en langage italien signifie *sonneur de trompette*; en quoi il a été suivi de Nostradamus, qui a dit dans son *histoire de Provence*, que ces premiers poëtes furent nommés *Troubadours*, à cause qu'ils chantoient leurs piéces sur un instrument qu'on appelloit *trombe* ou *trompe*. Mais comme on ne voit pas quelle espéce d'instrument approchant de la trompette, auroit pu s'accorder avec les chansons de ces poëtes, il y a plus d'apparence qu'on leur donna le nom de *Troubadours* du verbe *troubar*, qui veut dire *inventer* & *trouver*, ce qui convient à la

poësie, dont l'invention est la plus belle partie : aussi dans tous les manuscrits provençaux, qui ont conservé les anciennes versifications, on y trouve souvent ces mots, *A qui sont escries les tenços que an Trobadas los Trobadors de Proença. A qui sont escries las vidas de.... dels Trobadors. Que an Trobadas les cansos*, &c. En quelques endroits on dit de quelques-uns d'eux, *sans ben trobar : ben trobet é cantet : ben trobava à cantava : fo bon trobaire é bon cantaire.* Aussi a-t-on nommé quelquefois les poëtes François *trouvaires*.

Les premiers qui travaillerent à la poësie provençale, parurent dans le X siécle ; & lorsque Constance, dite *Blanche*, fille de Guillaume I, comte de Provence, épousa Robert roi de France en 1001, elle y amena plusieurs de ces Troubadours, qui apprirent les premiers aux François l'art de composer des piéces rimées. Cette poësie se perfectiona en Provence sous les regnes suivans ; & elle commença à paroître avec éclat à la cour de Raimond Bérenger, IV du nom, dans le XII siécle ; & lorsque ce prince eut reçu l'investiture du comté de Provence de l'empereur Frédéric I, il mena avec lui à Milan, où il alla trouver sa majesté impériale, plusieurs poëtes Provençaux, qui réciterent devant ce prince leurs poëmes & leurs chansons. Ils reçurent de grands bienfaits de cet empereur, qui composa lui-même en leur faveur une épigramme, rapportée par presque tous les antiquaires François.

Les principales compositions des Troubadours étoient des *chansons*, pour célébrer les combats, les victoires & les amours des rois & des princes, de même que les actions héroïques & les galanteries des grands seigneurs & des dames de leur temps ; des *sirventes*, qui étoient proprement des satyres, dans lesquelles ils tomboient sur les vices des usurpateurs & des tyrans, sur l'avarice & les entreprises des prélats, & sur l'hypocrisie des gens d'église ; des *sonts*, qui devinrent des sonnets dans la suite des temps ; de *madrugales*, *madrigales*, ou *martingales*, qui sont les madrigaux françois, & les madrigalets des Italiens. Ils composoient aussi des *comédies*, dans lesquelles ils jouoient également les actions des grands, même celles des princes, comme celles du peuple.

Mais le genre de poësie, où ils faisoient paroître plus d'esprit, furent les *tençons*. Là ils agitoient des questions d'amour, & les disputes galantes des chevaliers & des dames : ils y introduisoient en forme de *dialogues*, deux ou trois poëtes, l'un desquels proposoit la question ; les autres rapportoient les raisons des uns & des autres. Par exemple, dans une tençon de Savari de Mauléon, l'un des plus grands seigneurs de Poitou, au commencement du XIII siécle, de Gaucelin ou Antelme Faydit, & d'Hugues de la Bachelerie, ces deux derniers, natifs du bourg d'Usette au diocèse de Limoges, & qui tous trois étoient à la cour de Provence, le premier propose quelle faveur étoit la plus grande entre trois amans, dont l'un avoit reçu un regard favorable de sa dame, l'autre auquel elle avoit serré la main, & le troisiéme à qui cette belle avoit pressé le pied. Faydit est pour le premier ; la Bachelerie pour le second ; & Mauléon pour le troisiéme. Ces poëtes après avoir rapporté toutes les raisons qu'ils avoient pour soutenir leurs causes, convenoient de les faire juger par les grands seigneurs & les dames de la cour des comtes de Provence, qu'ils choisissoient eux-mêmes pour juges, ausquels ils remettoient la décision de leurs différends. Insensiblement les dames se rendirent si habiles en cette matiere, qu'elles étoient consultées de toutes parts pour la décision de ces démêlés ; ainsi les trois poëtes, dont on nous a apporté l'exemple, choisirent la dame de Bon-Prix & la dame Guillemette de Bel-Avoir pour décider leur difficulté.

L'assemblée pour prononcer ces jugemens se faisoit ordinairement en la ville d'Aix : on nomma cette assemblée *le parlement d'amour*, & ses décisions furent nommées *arrêts*. Les principales dames qui composerent le premier parlement dans le commencement du XII siécle, furent Etiennette dame des Baux, fille de Gilbert comte de Provence ; Adelasie vicomtesse d'Avignon ; Alaëtte, dame d'Ongle ; Hermissende, dame de Posquieres ; Bertrande, dame d'Orgon ; Mabille, dame d'Hieres ; la comtesse de Die ; Rostagne de Pierrefeu ; Bertrande, dame de Signé ; ces deux dernieres jeunes veuves, dans les châteaux desquelles on s'assembloit pendant l'automne ; & Jausserande de Claustral. Quant aux seigneurs qui étoient membres de ce parlement, c'étoient Berard des Baux ; Boniface de Castelane ; Hugues de Lascaris ; Raimond Jourdan des vicomtes de S. Antoine ; Bertrand des vicomtes de Marseille ; Guilhem Adhemar, seigneur de Grignan ; Bertrand de Puget ; Luc de Grimaldi ; Savari de Mauléon, &c.

Ce parlement conserva une espéce d'autorité jusque dans le XIV siécle, que Phanette de Gantelme, dame de Romani, tante de la belle Laure, érigea un autre tribunal, qui s'assembloit l'hyver à Avignon, & dans la belle saison à Romani : les principales de cette seconde cour étoient Jeanne de Baux ; Huguette de Forcalquier, dame de Trée ; Briande d'Agoult, comtesse de Lune ; Mabille de Villeneuve, dame de Vence ; Béatrix d'Agoult, dame de Sault ; Isoarde de Roquefeuil, dame d'Ansouis ; Anne vicomtesse de Tallard ; Blanche de Flassans, surnommée *Blanche-Fleur* ; Douce de Moustiers, dame de Clemens ; Antoinette de Cadenet, dame de Lambesc ; Magdeléne, dame de Salon ; Rixende de Puisvert, dame de Trans : ausquelles se joignirent sous le pontificat de Benoît XII, qui mourut en 1342, les marquises de Malespine, de Saluffes, & Hugone, fille du comte de Forcalquier. On trouve en ce temps-là que sur une difficulté contenue en une tençon, composée par Simon Doria & Lanfranc Cigale, Troubadours Génois, en rimes provençales, pour savoir qui devoit être réputé plus libéral, ou celui qui donnoit agréablement, ou celui qui donnoit à contre-cœur : la tençon ayant été envoyée au parlement d'Aix, tenant alors les grands jours à Signé, il y eut appel du jugement au parlement d'Avignon, étant à Romani, qui jugea de nouveau la question. Le pape Innocent VI, qui siégea à Avignon depuis 1352 jusqu'en 1362, protégea le parlement d'amour de cette ville-là ; & les comtes de Vintimille & de Tende étant venus visiter ce pontife, il les fit assister à une des audiences de cette cour ; mais une peste qui survint, dispersa toutes ces dames, & même elles en moururent pour la plupart.

Il y avoit eu encore à Avignon une dame de la maison de Chabot, très-habile en rimes provençales, & qui étoit mariée dans la maison de Marchebruse en Poitou, laquelle étant venue à Avignon, y avoit érigé aussi une espéce de cour, qui contrecarroit celle de Phanette de Gantelme. On crut alors que c'étoit contre cette dame, que Pétrarque, pour venger la tante de la belle Laure, sa maîtresse, fit les sonnets qu'il sembloit avoir composés contre Rome ; mais cette nouvelle cour eut le même destin que les autres ; & depuis l'an 1382, ainsi que le rapporte Nostradamus, on n'entendit plus parler de parlemens d'amour, ni de Troubadours. Il est vrai que dans le XV siécle, René, dit *le Bon*, roi de Naples, étant comte de Provence depuis l'an 1454, jusqu'en 1480, fit tout ce qu'il put pour rétablir & la cour d'amour & la poësie ; mais il n'en put jamais venir à bout. Il nomma pour cela un *prince d'amour*, auquel il donna des officiers pour connoître de toutes les matieres, sur lesquelles ces parlemens avoient autrefois étendu leur jurisdiction : il établit pour l'entretien des officiers de ce prince qui étoit annuel, ainsi que l'étoient ceux du parlement d'amour, un droit vulgairement appellé *pelotte*, qu'on faisoit payer à ceux & celles qui se marioient en secondes nôces, pour punir leur inconstance, & l'infidélité qu'ils faisoient à leurs maris

ou à leurs femmes défuntes ; & sur ceux & celles qui épousoient des étrangers, mariages qui se font ordinairement par avarice, & ausquels l'amour n'a presque jamais aucune part. Cette charge subsista jusqu'en 1668, qu'elle fut supprimée comme onereuse à la noblesse. Mais la ville d'Aix, où ce prince paroissoit toujours en cérémonie le jour de la Fête-Dieu, en mémoire de la premiere érection du parlement d'amour, qui y avoit tenu ses premieres séances, fait subsister cette principauté par un lieutenant de ce prince, qu'elle crée tous les ans, & qui à la procession de la fête, fait une partie des choses que faisoit ce prince.

Martial d'Auvergne, procureur au parlement de Paris, qui écrivoit en 1480, fit la compilation de LI arrêts rendus par le parlement d'amour ; & quoique Varillas assure dans la préface de son *histoire de Charles VIII*, qu'il n'avoit fait cet ouvrage que pour égayer son esprit, & que dans ses arrêts qui furent alors traduits en diverses langues, il se joue du duc de Bourbon, pour divertir la comtesse de Beaujeu ; il est certain pourtant que ces arrêts ont été pris la plupart dans les ouvrages des Troubadours. Il y décrit ce parlement ; parle du prince d'amour (charge annuelle, que le roi Richard, le roi Alfonse d'Aragon, le dauphin d'Auvergne, & le comte de Provence remplissoient alternativement, & à leur défaut les plus grands seigneurs de la province) des présidens & des présidentes, des conseillers-clercs & laïcs, des conseilleres, d'un avocat général, d'un procureur général, d'une avocate générale, des greffieres, des secrétaires & des huissiers de l'un & de l'autre sexe. Comme Martial d'Auvergne étoit d'un temps voisin de la cessation de ce parlement, & d'un pays qui avoit donné beaucoup de Troubadours à la Provence, entr'autres Giraud de Bourneuil, qui fut nommé le *Maestre dals Trobadors*, & qui vivoit un siécle avant lui ; on présume que c'est des ouvrages de ce poëte, qu'il avoit pris une partie de ces arrêts, sur lesquels Benoît le Court, célébre jurisconsulte, fit peu de temps après un fameux commentaire, fondé sur l'autorité des peres de l'église, sur le texte de la loi & de la glose, & sur les poëtes Grecs & Latins. Coquillart, chanoine & official de Reims, fit aussi sur la fin du XV siécle, un ouvrage intitulé, *les droits nouveaux de l'amour*, pour mieux établir cette jurisprudence ; & Etienne Forcadel, fameux professeur en droit à Toulouse, donna dans le siécle suivant, un traité sur cette matiere, sous le titre de *Cupido jurisperitus*. Voila tout ce qu'on peut savoir de ce parlement d'amour, depuis le regne de Guillaume I, comte de Provence, jusqu'à la fin de celui de la reine Jeanne. * Gallaup de Chasteuil, *discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, lorsque les enfans de France y passerent en* 1701.

TROUILLAS (Etienne de Lombard, beaucoup plus connu sous le nom de l'abbé du) étoit né à Forcalquier, dans le diocèse de Sisteron, de M. Lombard, conseiller du roi & lieutenant général de la fénéchaussée de Forcalquier. Le nom de Trouillas que prit son fils, est celui d'une terre de sa famille. Il fut d'abord Jésuite, & en porta l'habit pendant quelque temps. Il ne s'en dépouilla que pour se retirer à Port-Royal des Champs, à qui il a toujours été uni depuis. Il s'appliqua principalement à la théologie, mais sans négliger l'étude des belles lettres ; & ayant pris part aux disputes de son temps sur la grace & sur la morale, il attaqua principalement deux auteurs fort connus, le P. Brisacier Jésuite, & M. Léonard Marandé, différent de M. Léonard Marandé, greffier de la cour des aides, & ami de M. Descartes. Il fit contre le premier une réponse divisée en quatre parties, où il réfute deux sermons de ce pere, prêchés à Blois en 1651, le 20 & le 29 de mars. Cette réfutation contient beaucoup de principes sur la Pénitence & l'Eucharistie. Elle ne répond proprement qu'au sermon du 29 mars, & n'attaque l'autre qu'en passant. Ce n'est pas le seul écrit de M. du Trouillas contre le P. Brisacier : il a publié encore contre ce pere les ouvrages suivans, 1°. Extrait des principales injures, faussetés, &c. du Jansenisme confondu, & du sermon du P. Brisacier. Le *Jansenisme confondu*, étoit un ouvrage de ce Jésuite. 2°. *Défenses de la censure* de M. l'archevêque de Paris, contre le livre du P. Brisacier, en 1652. M. du Trouillas a fait contre M. Marandé l'ouvrage intitulé : *Les SS. PP. de l'Eglise vengés par eux-mêmes des impostures du sieur Marandé*, sous le nom du sieur de Sainte-Anne, à Paris *in*-4°, 1652. C'est l'opinion de M. Du Pin, & de plusieurs savans. Mais il y a lieu de croire qu'ils se trompent, & que cet ouvrage est du P. Desmares de l'Oratoire. *Voyez* DESMARES. M. du Trouillas ayant eu quelque inspection sur l'éducation de M. le Prince de Conti & de M. de la Roche-sur-Yon, son frere, dans le temps que M. Lancelot, connu depuis sous le nom de D. Claude Lancelot, étoit chargé de l'éducation de ces princes, il leur faisoit des conférences sur l'histoire, principalement par rapport à la morale & à la politique. Il avoit été auparavant gouverneur du comte de Saint-Paul, fils de madame la duchesse de Longueville, qui étoit très-liée avec Port-Royal & les solitaires qui habitoient au dehors. Lorsque M. de Janson, mort cardinal & évêque de Beauvais, fut nommé à l'évêché de Digne, MM. de Port-Royal lui donnerent M. du Trouillas, qui servit utilement ce prélat de ses conseils & de sa plume ; & on lui attribue en particulier l'ordonnance & instruction pastorale que M. de Janson donna contre l'apologie des Casuistes du P. Pirot, Jésuite, qui fut condamnée par un grand nombre d'évêques dont nous avons encore les Instructions pastorales sur ce sujet. M. Nicole eut part avec M. du Trouillas à celle de l'évêque de Digne. Plusieurs années avant sa mort, M. du Trouillas se retira à Forcalquier, où il fut d'un grand secours à dame Marie-Angelique d'Aquaviva d'Aragon, héritiere du duché d'Atrio, lorsqu'elle se fut retirée auprès de la même ville. Il l'assista de ses avis, & lui fit compagnie dans sa retraite. La princesse mourut le 21 octobre 1676, & lui laissa toute son argenterie ; mais M. du Trouillas la renvoya à sa famille, qui se piquant d'une égale générosité, la renvoya à celui à qui elle avoit été léguée. On ne sait pas précisément le temps de la mort de M. du Trouillas. Elle arriva à Forcalquier vers l'an 1689. * *Mémoires du temps*. Du Pin, *hist. eccl. du XVII siécle*, dans le catal. qui est à la fin du quatriéme vol. Baillet, *vie de Descartes*, *t. I. Nécrol. de P. R. au* 21 *d'oct.*

TROUSSET D'HERICOURT (du, *cherchez* HÉRICOURT.

TROUIN DU GUAY, ou plus communément, DU GUAY-TROUIN (René) lieutenant général des armées navales de France, & commandeur de l'ordre royal & militaire de S. Louis, naquit à S. Malo le 10 juin 1673, d'une famille de négocians. Son pere y commandoit des vaisseaux armés, tantôt en guerre, tantôt pour le commerce, suivant les conjonctures. Il s'étoit acquis la réputation d'un très-brave homme & d'un habile marin ; & son exemple joint à une forte inclination naturelle, engagea de bonne heure M. Du-Guay-Trouin à servir sur mer. Dès 1689, n'ayant encore que quinze ans, il commença à servir volontairement sur un vaisseau corsaire de dix-huit canons, & donna les premieres preuves de sa valeur à la prise d'un vaisseau flessingois de même force, dont ledit corsaire se rendit maître après deux heures de combat. Il se distingua de même sur un autre corsaire de vingt-six canons à l'attaque d'une flotte de quatorze navires anglois de différentes forces, que le commandant dudit vaisseau attaqua sur les instances de M. Du-Guay. Celui-ci sauta le premier à bord du commandant ennemi, qui fut enlevé ; & son activité fut telle, qu'après la prise de ce vaisseau, il se trouva encore à l'abordage d'un des plus gros navires de la

même flotte. Ses campagnes de 1691, 1693 & 1694, furent marquées par une descente qu'il fit dans la riviere de Limerick, où il prit un brulot, trois bâtimens, & enleva deux vaisseaux anglois, qu'il attaqua avec une frégate dont le roi lui avoit donné le commandement. Il acquit même beaucoup de gloire dans le commandement de cette même frégate, quoiqu'il se vît réduit à céder, & se rendre à quatre vaisseaux anglois, contre lesquels il combattit pendant quatre heures, & y fut dangereusement blessé. Il fut conduit à Plimouth, où il eut d'abord la ville pour prison; & ensuite l'amirauté l'ayant fait arrêter, il fut mis dans une chambre grillée, avec une sentinelle à sa porte: mais il eut la liberté de se faire apprêter à manger dans sa chambre, & il fut permis aux officiers de venir lui tenir compagnie. S'étant évadé de sa prison par une entreprise hardie, dont il fait le détail dans ses mémoires, il donna encore la même année 1694, de nouvelles marques de sa valeur. Avec un vaisseau de roi, il prit, après un combat de deux jours, deux vaisseaux anglois de trente-six & quarante-six canons, quoique le sien n'en eût que quarante-huit; & peu de temps après, il prit trois vaisseaux venant des Indes, richement chargés. En 1695, se servant d'un vaisseau qu'il avoit pris la campagne précédente, & d'une autre frégate commandée par un de ses freres, il fit une descente près du port de Vigo, brula un gros bourg, enleva deux prises considérables qu'il amena en France, après avoir perdu son frere en cette occasion, & défendu ces deux prises contre l'avant-garde des ennemis. Le baron de Wassenaër, depuis vice-amiral de Hollande, qui commandoit en 1696 trois vaisseaux hollandois, escortant une flotte de vaisseaux marchands de la même nation, éprouva la valeur de M. Du-Guay-Trouin: quoique celui ci combattît à forces inégales, il se rendit maître du vaisseau que le baron commandoit, & d'une partie de la flotte qui étoit sous son escorte. Sur le compte qui en fut rendu au roi, sa majesté prit M. Du-Guay-Trouin à son service, en qualité de capitaine de frégate légere; & il se préparoit à s'embarquer, lorsque Louis XIV jugea à propos de donner la paix à l'Europe. Pendant les quatre années que dura cette paix, M. Du-Guay-Trouin passoit les hyvers à Brest, qui étoit son département, & les étés à S. Malo, s'occupant à se perfectioner dans les sciences & les exercices qui avoient rapport à son état. Sur la fin de ces quatre années de paix, il fut nommé en 1702, capitaine en second, sur le vaisseau du roi *la Dauphine*, commandé par M. le comte de Hautefort: mais la guerre s'étant déclarée, on le fit débarquer pour armer en course les frégates du roi. L'année 1704 fut marquée par la prise qu'il fit d'un vaisseau anglois de soixante-douze canons, n'ayant qu'un vaisseau de cinquante-quatre canons qu'il montoit; & il prit encore un autre vaisseau de cinquante-quatre canons. En 1705, il se rendit maître d'un vaisseau flessingois de trente-huit canons; & un de ses freres étant à la poursuite de ceux qui lui avoient échapé, il reçut une blessure dont il mourut quatre jours après. Le roi, pour l'attacher encore plus particulierement à son service, l'honora d'une commission de capitaine de vaisseau; & peu de temps après, il attaqua une flotte de treize navires, escortée par une frégate de trente-quatre canons, se rendit maître de la frégate & de presque tous les vaisseaux de la flotte. En 1707, ayant joint une escadre du roi armée à Dunkerque, il y servit si utilement avec quatre vaisseaux qu'il avoit sous son commandement, que l'escadre ayant attaqué une flotte escortée par cinq gros vaisseaux de guerre anglois, M. Du-Guay-Trouin attaqua & prit à l'abordage le commandant de quatre-vingt-deux canons, & contribua beaucoup aux autres avantages que l'escadre remporta, tant sur les vaisseaux de guerre anglois, que sur la flotte. Il fit encore une autre prise considérable en 1709: en sorte que le roi, dans les lettres de noblesse qu'il lui accorda cette année, lui rend ce témoignage, que depuis qu'il s'étoit adonné à la marine, il pouvoit compter qu'il avoit pris jusque-là plus de trois cens navires marchands, & vingt vaisseaux de guerre, ou corsaires ennemis. Les années suivantes, M. Du-Guay-Trouin fit encore des conquêtes considérables, dont il donne le détail dans ses Mémoires: mais la plus importante fut son entreprise sur la colonie de Rio-Janeiro dont il vint heureusement à bout. Cette colonie est l'une des plus riches & des plus puissantes du Brésil. M. Du Clerc, capitaine de vaisseau, avoit déja tenté cette expédition avec cinq vaisseaux du roi, & environ mille soldats des troupes de la marine; mais il y étoit demeuré prisonnier avec six ou sept cens hommes; le surplus avoit été tué à l'assaut qu'il avoit donné à la ville & aux forteresses de Rio-Janeiro. M. Du-Guay-Trouin fut plus heureux. Embarqué au commencement de juin 1711, avec des vaisseaux, des troupes, & des munitions convenables à une pareille entreprise, il arriva le 12 septembre à l'entrée de la baie de Rio-Janeiro; & le 21 & les jours suivans, il s'empara de la ville & des forts qui la défendoient. Les assiégés ayant consenti aux propositions qu'il leur fit pour le rachat de leur ville, M. Du-Guay-Trouin se rembarqua au commencement de novembre. Cette expédition qui lui a fait beaucoup d'honneur, est très-bien détaillée dans ses Mémoires, où l'on peut en lire le récit. Il rentra dans la rade de Brest le sixiéme de février 1712. Deux mois après, s'étant rendu à Versailles, le roi le gratifia d'une pension de deux mille livres sur l'ordre de S. Louis; & au commencement du mois d'août 1715, il l'honora de la Cornette. La paix que Louis XIV laissa en mourant, ôta bien à M. Du-Guay-Trouin les moyens qu'on regarde comme les plus éclatans, de faire valoir son zèle pour le bien de l'état; mais ce zèle ne demeura pas inutile. M. le régent le nomma à la tête de quelques officiers de marine qui devoient former une partie du conseil des Indes que l'on avoit dessein d'établir; & malgré ses grandes infirmités, M. Du-Guay-Trouin alloit assidument toutes les semaines faire part à M. le cardinal du Bois des réflexions qu'il faisoit, tant sur l'administration générale de la Compagnie des Indes, que sur tous les détails. Il conseilla à ce cardinal de supprimer ce conseil, ou du moins d'en changer la forme, & fit sur cela un Mémoire dans lequel il proposoit un plan qu'on peut croire d'autant meilleur, qu'il ressembloit davantage à celui qu'on voit établi aujourd'hui dans la Compagnie des Indes. Le premier mars 1728, le roi fit M. Du-Guay-Trouin commandeur de l'ordre de S. Louis, & lieutenant-général dans la promotion du 27 du même mois. En 1731, M. le comte de Maurepas lui procura le commandement d'une escadre que le roi envoyoit dans le Levant, & qui étoit destinée à soutenir la gloire de la nation françoise dans toute la Méditerranée. Cette escadre partit le troisiéme juin: étant arrivée à Alger, M. Du-Guay-Trouin fit rendre par le dey plusieurs esclaves Italiens pris sur nos côtes. De-là elle alla à Tunis, où ayant témoigné au dey, que la cour n'étoit pas contente de ses corsaires, l'affaire fut bientôt terminée à l'honneur & à la satisfaction de la France, & à l'avantage du commerce. Passant ensuite à Tripoly de Barbarie, il affermit la bonne intelligence qui est entre son dey & notre nation. Enfin, après avoir reglé d'autres affaires à Smyrne & ailleurs, il fit voile vers Toulon, où il arriva le premier novembre de la même année. Après cette campagne, il demeura dans l'inaction: mais la guerre avec l'empereur s'étant allumée en 1733, la cour donna à M. Du-Guay le commandement d'une escadre qu'elle fit armer à Brest. La paix rendit ces préparatifs inutiles; & M. Du-Guay, dont les infirmités étoient fort augmentées, se fit transporter à Paris, où il mourut le 27 septembre 1736. Les Mémoires que nous avons de ses différentes expéditions, sont dus au loisir forcé que

lui causerent des infirmités presque continuelles pendant les quinze dernieres années de sa vie. On les imprima d'abord en Hollande à son insu, & sur une copie si défectueuse, que cette édition fourmille de fautes, jusqu'à passer quelquefois des phrases entieres, auxquelles on sent bien que l'éditeur, qui a pris le nom de Villepontoux, a tâché de suppléer, par des additions qui se trouvent souvent destituées de tout sens. Cette misérable édition engagea les amis de M. Du-Guay-Trouin à le prier de donner lui-même ses Mémoires tels qu'il les avoit faits; sur-tout depuis qu'ils eurent vu les Mémoires attribués à feu M. de Forbin de Janson, chef d'escadre, & chevalier de l'ordre de S. Louis, où l'on remarqua des faussetés qui tendoient à diminuer la gloire de quelques-unes de ses actions; mais M. Du-Guay-Trouin se contenta de faire venir de Brest les piéces qui le justifioient; & il laissa le soin à ceux qui lui survivroient de publier ses Mémoires. Ils ont été imprimés en 1740 à Paris en un volume *in-4°*, avec le portrait de l'auteur, le plan de Rio-Janeiro & autres gravures. M. de la Garde, son neveu, qui a eu soin de cette édition, a continué ces Mémoires depuis 1715, où M. Du-Guay-Trouin les avoit finis, jusqu'à la mort de celui-ci. Il y a ajouté un long avertissement, plusieurs lettres, un état général de tous les armemens de M. Du-Guay depuis 1702, dressé par lui-même, & trouvé parmi ses papiers; une table alphabétique qui explique les termes de marine qui sont employés dans les Mémoires; un extrait des minutes du greffe du siége royal de l'amirauté de Léon, établi à Brest, d'où il résulte que l'affaire de 1707, s'est passée telle qu'on en lit le récit dans ces Mémoires, & non comme elle est exposée dans ceux de M. de Forbin; enfin les lettres de noblesse accordées en 1709 à M. Du-Guay-Trouin & à son frere *Luc* Trouin de la Barbinais, qui a été consul de la nation françoise à Malgue, ou Malaga en Espagne, & qui s'est adonné ensuite en la ville de S. Malo à armer des vaisseaux, tant pour l'avantage du commerce des François, que pour troubler celui des ennemis de la nation. On voit dans ces lettres de noblesse, que l'aïeul & le pere de MM. Trouin avoient été aussi consuls de la nation françoise à Malgue, pendant longues années. * Extrait des Lettres de noblesse & des Mémoires cités dans cet article. On dit que ces Mémoires ont été rédigés par M. Godart de Beauchamps, connu par d'autres ouvrages. Ils ont été traduits en anglois par Georges Schælwocke, écuyer, secrétaire du bureau de la poste à Londres; cette traduction a paru dans la même ville en 1742, *in-12*.

TROY (François de) ancien directeur & adjoint recteur de l'académie royale de peinture & de sculpture, naquit à Toulouse au mois de février 1645. Il étoit fils de N. de Troy, peintre de l'hôtel de ville à Toulouse, habile dans sa profession, & qui apprit à deux enfans qu'il avoit, les premiers principes de l'art qu'il exerçoit lui-même avec succès; mais dans lesquels ses deux fils excellerent. L'aîné s'étant établi à Montpellier, François vint à Paris à l'âge de 17 ans, & continua ses études auprès de M. Nicolas Loir, adjoint recteur de l'académie royale de peinture & de sculpture, chez qui il se logea. Après s'être fait connoître par des portraits en petit à l'huile, qu'il faisoit d'un gout de couleur excellent & d'un très-beau fini, il fut reçu à l'académie dans le rang des peintres d'histoire. Il n'avoit que 24 ans lorsqu'il épousa Jeanne Cotalle, fille de M. Cotalle, peintre habile & très-digne de la réputation qu'il s'est acquise. M. de Troy ne s'adonnoit pas tellement aux portraits, qu'il ne fit voir aussi quelquefois la beauté & l'étendue de son génie dans plusieurs sortes de grandes compositions de tableaux, qui représentoient les différentes occupations héroïques de Louis XIV dans sa jeunesse. Mais après la mort de M. le Févre, peintre de portraits, sous lequel il avoit travaillé quelque temps, la disette de bons peintres de portraits, & le gout particulier qu'il avoit pour cette partie de la peinture, le déterminerent à s'y attacher entierement. Il a fait un grand nombre de tableaux de ce genre, entre lesquels les portraits de femmes sont ordinairement les plus estimés. Il avoit trouvé le secret de contenter à la fois le beau sexe & les connoisseurs. Il étoit très-ingénieux à donner à une dame, dans son portrait, quelque rôle historique, poëtique, ou galamment imaginé, mais toujours convenable & plein de bienséance. Ce fut le talent qu'on lui connoissoit pour ces sortes d'ouvrages & sa réputation si justement méritée, qui le firent choisir pour aller peindre en Baviere madame la dauphine, & dans le portrait qu'il en fit, il contenta parfaitement Louis XIV, & toute la cour par la beauté de l'ouvrage & la fidélité de la ressemblance. Entre ses tableaux historiques, un des plus connus est celui qu'il fit pour M. le duc du Maine, dans lequel il représenta le repas que Didon donne à Enée, pendant lequel ce héros lui raconte ses aventures. Tous les personnages y sont dans la ressemblance la plus exacte, disposés & ajustés avec toute la grace, la décence & la convenance qu'exigeoient leurs rangs différens, & leurs caractères. En un mot, on trouve dans les ouvrages de M. de Troy, les deux parties principales de la peinture heureusement rassemblées & qu'on n'avoit guères vu encore ailleurs que séparément. Sans avoir vu l'Italie, son dessin avoit l'exactitude & la grace de l'école romaine, & son coloris avec le grand gout de couleur, & toute la force de celle de Lombardie, avoit encore le suave & le vrai des tableaux flamands les plus exquis. Quelques jours avant sa mort, il acheva un tableau qu'il avoit commencé quelque temps auparavant, & qui passe pour un chef-d'œuvre en son genre. Il est dans le gout flamand, & représente une maîtresse d'école vêtue de noir, qui étale une gravité magistrale, au milieu d'une troupe d'écolieres, jeunes, jolies, proprement vêtues, & en des attitudes, où le vrai, l'ingénu, le naturel charment à la fois les yeux, l'esprit & le cœur; on y voit des têtes très-finies & très-gracieuses, qui ne sont pas plus grandes que l'ongle. M. de Troy joignoit à ces qualités qui font le bon peintre un esprit aisé, insinuant, mais sans flaterie; une probité exacte, une amitié ardente & fidéle. Il est mort à Paris le 1 de mai 1730, âgé de plus de 85 ans, & a laissé un fils qui dès son enfance avoit donné des marques de ce qu'il devoit être un jour, en courant la même carriere que son pere a fournie si glorieusement. Ce fils, si connu par ses grands talens & la fécondité de son génie, est actuellement professeur de l'académie royale de peinture. * *Mercure de France, mai 1730. Mém. du temps.*

TROYE, *Troja*, en Asie, ville fort puissante, située dans l'Asie mineure, sur la côte de la mer Egée, *voyez* TROIE.

TROYES, sur la Seine, ville de France, capitale du comté de Champagne, avec évêché suffragant de Sens, est diversement nommée, *Trecæ*, *Tricassis*, *Tricassium*, *Augusta Tricassinorum* & *Augustobona*, par Ptolémée, Pline, l'Itinéraire d'Antonin, Ammien Marcellin, Grégoire *de Tours*, &c. Elle est très-ancienne, & est par son commerce une des plus considérables du royaume. Outre la cathédrale de S. Pierre, qui est très-belle, & qui a huit dignités, & quarante & un chanoines, il y a encore deux collégiales, six paroisses, les abbayes de S. Loup, & de S. Martin des Airs, un collége des peres de l'Oratoire, & d'autres maisons ecclésiastiques & religieuses. Cette ville a eu de grands prélats, dont il y en a huit ou dix reconnus pour Saints. Le plus ancien, dont nous ayons connoissance, est S. Amateur. Saint Loup empêcha Attila de ruiner cette ville, qui fut depuis pillée par les Normans. Le comte Robert la répara. Les comtes de Champagne avoient leur palais en cette ville, où il y a bailliage & siége présidial, avec jurisdiction consulaire, hôtel des monoies, élection, grenier à sel, &

direction des gabelles. * *Consultez* les auteurs que nous avons allégués, avec Nicolas Camuzat, *prompt. antiq. Tricass. diœc.* Du Chêne, *recherches des villes.* Sainte Marthe, *Gall. christ. &c.*

CONCILES DE TROYES.

Le I concile de Troyes fut tenu l'an 867, par ordre du pape Nicolas I. On y examina l'affaire d'Ebles & de Hincmar de Reims, dont nous parlerons ailleurs, en rapportant les conciles de Soissons, & on y demanda au pape le *pallium* pour Vulfade archevêque de Bourges. L'an 878, le pape Jean VIII couronna le roi Louis *le Begue* à Troyes, & y célébra un concile, où presque tous les évêques des Gaules se trouverent. Richard, légat du saint siége, y assembla les évêques l'an 1104. S. Godefroi fut mis sur le siége de l'église d'Amiens. L'an 1107, Paschal II y tint un concile où l'on fit des ordonnances très-utiles pour les affaires du temps, & sur-tout on s'y opposa à la fureur que les laïcs témoignoient d'usurper les biens & les dignités ecclésiastiques. L'auteur des antiquités de Troyes parle d'un autre concile de l'an 1119. Celui de l'an 1138, est plus célébre: le cardinal Matthieu y présida en qualité de légat du saint siége, & les archevêques de Sens & de Reims s'y trouverent avec leurs suffragans. On y approuva l'institut des Templiers; & S. Bernard de Clairvaux, qui assista au concile avec Etienne de Cîteaux, eut ordre de leur dresser des regles. L'an 1399, on y publia des ordonnances synodales, tirées de celles qui avoient déja été faites en cette ville. Jean l'Eguisé, évêque de Troyes, en fit de nouvelles l'an 1427. Odoard Hennequin l'an 1530, Claude de Beaufremont l'an 1580, & René de Breslai l'an 1640.

TROYES (Jean-Baptiste de) ou plutôt DETROYES, natif d'Orléans, religieux de l'ordre de S. Augustin, abbé de Gastine, se rendit recommandable dans le XVI siécle par sa piété & par son zèle pour la religion catholique. Le roi Charles IX qui connoissoit son mérite, le choisit avec Jean-Baptiste Sapin, conseiller au Parlement de Paris, pour aller en qualité de ses ambassadeurs à la cour d'Espagne, demander du secours contre les huguenots qui avoient armé par toute la France. Ils furent arrêtés l'un & l'autre par le prince de Condé, chef des huguenots, qui les fit pendre dans l'étape d'Orléans, par sentence du 2 novembre 1562, & par cette cruauté leur procura la couronne du martyre, qu'ils souffrirent constamment pour la foi, & le service de l'état. * Maimbourg, *hist. du calvinisme*, *pag.* 281. Aubigné, *hist. univers. p.* 222. *Antiquités d'Orléans*, *pag.* 336.

La famille de l'abbé de Gastine est ancienne. *Jean* Detroyes, son aïeul, étoit receveur de la ville d'Orléans en 1451 & 1452, & *Jean* Detroyes son bisaïeul étoit secrétaire du roi en 1418. L'abbé de Gastine eut deux freres, *Nicolas* Detroyes, argentier du roi, & *François* Detroyes, qui épousa en 1527, *Marie* de Mareau de Pulli, & dont le fils fut pere d'un autre *François* Detroyes, seigneur de Montiseaux, président des trésoriers de France à Orléans, lequel eut ordre du roi Henri IV, en 1603, de faire rétablir le chœur de la cathédrale de Sainte-Croix, où on voit les armes de cette famille à la voute, ainsi qu'en plusieurs autres églises d'Orléans. Cette famille subsistoit encore en l'année 1725, avec honneur, en deux présidens au présidial d'Orléans, pere & fils. * Tessereau, *histoire de la grande chancellerie. Registres de l'hôtel de ville d'Orléans*, &c.

TRUBER (Prime) né en 1508, à Rosterlic, village de la Carniole, à trois milles de Laybach, fit ses humanités à Saltzbourg, & étudia ensuite à Vienne où l'on dit qu'il mendioit. Etant chanoine de Laybach, il se laissa corrompre par les nouveautés profanes que S. Paul recommande tant d'éviter, & en 1531 il osa prêcher dans la cathédrale même les erreurs de Luther touchant la communion sous les deux especes, & sur le mariage des prêtres. Peu après il éclata encore plus, en embrassant la prétendue réforme, & Urbain Textor, évêque de Laybach, le dépouilla de ses bénéfices. On dit qu'il fut aussi privé de sa bibliothéque; mais on n'en voit pas la raison. Il sortit de la Carniole, se retira dans l'Empire, & la ville de Kempson le choisit pour son pasteur. Après y avoir prêché pendant quatorze ans, il fut rappellé à Laybach, d'où il fut obligé de sortir de nouveau peu après. Il mourut à Deredingen le 29 de juin 1586. Il a traduit en langue carniole les Pseaumes, *in*-4°, à Tubinge 1566; le nouveau Testament en la même langue, avec des caracteres cyrilliens, *in*-4°, à Tubinge 1553. Il y a joint une préface en allemand adressée à Maximilien, roi de Bohême. On trouve une édition de cette traduction du nouveau Testament, dédiée à Wolfang, comte palatin du Rhin, imprimée *in*-4°, à Tubinge en 1563, & en 1577, *in*-8°, 2. vol. & où il est dit que la traduction a été faite par Prime Truber, Antoine Dalmatin ou le Dalmate, & Etienne consul d'Istrie. Il n'y a de différence que la dédicace ou préface. On a encore d'autres éditions de cette traduction. Les évangiles pour les dimanches & les fêtes, traduits par les mêmes en la même langue, *in*-4°, 1562. Truber a encore traduit en la même langue, le Catéchisme de Luther; & en sa langue maternelle, il a traduit la Confession d'Augsbourg; les sermons allemans de Luther; des lieux communs de théologie, & quelques autres ouvrages. * Bayle, *diction. crit.* 4 *édit. à l'article* DALMATIN. Valvassor, *la gloire du duché de Carniole.* Le Long, *biblioth. sacra*, in-fol. *pag.* 442, 443 & 585.

TRUBO, ville d'Angleterre, & corporation avec marché, dans la contrée du comté de Cornouaille qu'on appelle *Powder.* Elle envoie deux députés au parlement. Elle est située entre deux petites rivieres, qui se rendent dans le port de Falmouth. Elle donne le titre de baron à Charles Bodville Roberts, comte de Radnor; elle a le privilége de la marque de l'étain, & c'est là où se tiennent les assises des contrées occidentales d'Angleterre. Elle est à 212 milles de Londres. * *Dict. anglois.*

TRUCHET (Jean) né à Lyon en 1657, d'un marchand fort homme de bien, entra dans l'ordre des Carmes dès l'âge de 17 ans, & y prit le nom de *Sebastien*, sous lequel il a toujours été connu depuis. La vue du cabinet que M. de Serviere, gentilhomme d'une ancienne noblesse, avoit à Lyon, qui étoit rempli d'un grand nombre d'ouvrages de tour, de différentes horloges, de modeles d'inventions propres pour la guerre ou pour les arts, que ce gentilhomme avoit presque tous imaginés & exécutés lui-même, décida du genre d'occupation du P. Sebastien. Il s'apperçut que son génie étoit tout pour la méchanique, & il s'y livra entierement. Cependant ses supérieurs l'envoyerent à Paris au collége royal des Carmes de la place Maubert, pour y faire ses études en philosophie & en théologie: mais la physique eut presque toute son application, & ce ne fut pas inutilement. La rencontre qui commença à le faire connoître est assez singuliere pour être rapportée ici. Charles II, roi d'Angleterre, avoit envoyé au feu roi Louis XIV deux montres à répétition, les premieres qu'on ait vues en France. Elles ne pouvoient s'ouvrir que par un secret, ensorte que s'étant dérangées, M. Martinot, horloger du roi, entre les mains de qui elles furent remises, ne put y travailler, faute de les savoir ouvrir. Cet habile homme ne rougit point de l'avouer, & encore moins de dire à M. Colbert qu'il ne connoissoit qu'un jeune Carme capable d'ouvrir ces montres. C'étoit le pere Sebastien qui les ouvrit en effet, & de plus les racommoda, sans savoir qu'elles étoient au roi. Quelque temps après il reçut un ordre de M. Colbert de le venir trouver, sans qu'on lui expliquât le motif de cet ordre.

Le P. Sebastien se trouve chez le ministre à l'heure marquée, & se présente à lui interdit & tremblant. M. Colbert, accompagné de M. Mariotte de l'académie des sciences & d'un autre membre de cette académie, le loue sur les montres, lui apprend pour qui il a travaillé, l'exhorte à suivre son grand talent pour les méchaniques, sur-tout à étudier les hydrauliques, qui devenoient nécessaires à la magnificence du roi ; & pour l'animer davantage, il lui donne 600 livres de pension, dont la premiere année lui fut payée le même jour. Le P. Sebastien qui n'avoit alors que 19 ans, encouragé, comme il est aisé de le croire, par ce premier succès, s'appliqua d'abord à la géométrie, absolument nécessaire pour la théorie de la méchanique, & ensuite il s'instruisit à fond des différentes pratiques des arts; il étudia même l'anatomie & la chymie; & loin de rien négliger de ce qui lui pouvoit être utile par rapport aux machines, il alloit jusqu'au superflu, s'il y en pouvoit avoir, pour ne rien ignorer de ce qu'il vouloit savoir. Il a possédé à fond la construction des pompes & la conduite des eaux. Il a eu part à quelques aqueducs de Versailles, & il ne s'est guère fait ou projetté en France pendant sa vie de grands canaux de communication de rivieres, pour lesquels on n'ait du moins pris ses avis. Il a travaillé aussi à un grand nombre de modéles pour différentes manufactures, par exemple, pour les proportions des filieres des tireurs d'or de Lyon, pour le blanchissage des toiles à Senlis, pour les machines des monnoies de France; & sur sa réputation, M. Gunterfield, gentilhomme Suedois, dont un coup de canon avoit emporté les deux mains, vint à Paris pour demander au P. Sebastien qu'il lui fit deux mains artificielles, qui n'auroient pour principe de leur mouvement que celui des moignons qui lui étoient restés, distribué par des fils à des doigts qui seroient fléxibles. Le P. Sebastien tenta l'entreprise; & il l'avoit déja assez avancée, lorsque feu Monsieur eut besoin de lui pour le canal d'Orléans, & l'interrompit dans ce travail. En partant, il remit tout ce qu'il avoit pour l'exécution de son dessein, à M. du Quet, célébre méchanicien, qui mit la main artificielle en état de se porter au chapeau de l'officier Suédois, de l'ôter de dessus sa tête, & de l'y remettre. Il auroit été plus loin, si l'officier ne fût pas retourné trop-tôt dans son pays. Feu M. le duc de Lorraine étant à Paris *incognito*, fit l'honneur au P. Sebastien de l'aller trouver dans son couvent, & il y vit avec beaucoup de plaisir le cabinet curieux qu'il s'étoit fait. Dès qu'il fut de retour dans ses états, où il vouloit entreprendre différens ouvrages, il le demanda à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, qui consentit au voyage du P. Sebastien. Le feu czar Pierre le Grand honora aussi ce Pere d'une visite qui dura trois heures; & ce monarque ne pouvoit se rassasier de voir dans le cabinet de cet habile homme tant de modéles de machines, ou inventées ou perfectionnées par lui, tant d'ouvrages, dont ceux qui n'étoient pas recommandables par une grande utilité, l'étoient au moins par une extrême industrie. Le P. Sebastien a imaginé pour M. le duc de Noailles, lorsqu'il faisoit la guerre en Catalogne, de nouveaux canons qui se portoient plus aisément sur les montagnes, & se chargeoient avec moins de poudre, & il a fait des mémoires pour M. le duc de Chaulnes sur un canal de Picardie. Il a été appellé pour cette partie aux études des trois enfans de France, petits-fils du feu roi, & il a souvent travaillé pour le roi même. C'est lui qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tout entiers, sans les endommager. Ses tableaux mouvans ont été encore un des ornemens de Marli. Le premier, que le roi appella son petit opéra, changeoit trois fois de décoration à un coup de sifflet; car ces tableaux avoient aussi la propriété des résonans ou sonores. Le deuxiéme tableau qu'il présenta au roi, plus grand & encore plus ingénieux, représentoit un paysage où tout étoit animé: une riviere y couloit, des tritons, des syrènes, des dauphins y nageoient dans une mer qui bornoit l'horison; on chassoit, on pêchoit, des soldats alloient monter la garde dans une citadelle élevée sur une montagne, des vaisseaux arrivoient dans un port, &c. Le P. Sebastien y étoit lui-même, qui sortoit d'une église. Le roi nomma ce pere pour être un des honoraires de l'académie des sciences au renouvellement de cette académie en 1699, & l'on trouve plusieurs mémoires de sa composition dans le recueil de cette societé. Les dernieres années de sa vie se sont passées dans des infirmités continuelles, & enfin il mourut le 5 février 1729. Il a toujours passé pour un très-bon religieux, tres-fidéle à ses devoirs, & il étoit doux, modeste & désintéressé. * *Hist. de l'acad. des sciences, ann.* 1720. *Merc. de France, avril* 1729, *pag.* 688.

TRUCHSES. La charge de Truchses est une des quatre anciennes & principales charges de l'empire de Constantinople, de Françonie & d'Allemagne. On appelloit autrefois celui qui en étoit revêtu, *præpositus regiæ mensæ*; on l'a appellé ensuite, *archidapifer*. La fonction de l'archi-Truchses en Allemagne, au couronnement de l'empereur, consiste aujourd'hui à porter sur la table de l'empereur en deux plats d'argent, une piéce du bœuf qu'on rôtit tout entier à cette solemnité. Autrefois les empereurs donnoient cet emploi, selon leur choix, à quelque prince de l'empire, jusqu'à ce que cette charge fut attachée à la maison Palatine. Mais l'électorat palatin ayant été transféré dans la maison de Baviere en 1623, cette dignité suivit le sort de l'électorat. Il en fut de même lorsqu'en 1708, la maison palatine fut rétablie dans l'électorat; car elle le fut aussi dans la charge d'archi-Truchses, qui cependant fut rendue à la Baviere en 1714. La charge de Truchses héréditaire de l'empire, appartient aux comtes de Waldebourg. * Codinus, *de officiis aulæ Constantinopolitanæ*. Eginard, *annal. Francor.* Pancirolle, *notitia Imperii dignitatum*. Fauchet, *de l'origine des dignités*. Pasquier dans ses *Recherches de la France*, &c.

TRUCHSÈS (Othon) Allemand, & d'une très-noble famille, étoit fils de GUILLAUME Truchsès, baron de Walbourg, & de *Sibylle*, fille d'*Andre* Truchsès, comte de Sonneberg. Il commença ses études à Tubingue, & les continua à Dole en Bourgogne, & dans les universités de Pavie & de Padoue, où, encore jeune, il fut fait recteur de l'université. Il étudia le droit à Boulogne sous Hugues Buoncompagni, qui fut ensuite pape sous le nom de Grégoire XIII. Othon ayant été créé docteur en droit, retourna en Allemagne, & fut fait d'abord chanoine de la cathédrale d'Augsbourg, & ensuite doyen de la cathédrale de Trente. Quelques années après, s'étant rendu à Rome, pour des affaires, Paul III, charmé de son érudition, de sa prudence & de son éloquence, le fit un de ses camériers intimes. En 1543 il fut envoyé, comme nonce du pape, à la diéte de Nuremberg, pour indiquer le concile de Trente, & pour engager les prélats de s'y rendre. Il fut fait alors unanimement évêque d'Augsbourg, & prince du Saint-Empire. En 1544, le pape le créa, quoiqu'absent, cardinal-prêtre du titre de sainte Balbine. Lorsque le concile de Trente commença, il y envoya pour tenir sa place, Claude le Jai, Jésuite. Pour lui il se rendit auprès du duc de Baviere, pour concerter la guerre contre le duc de Saxe, & le landgrave de Hesse, qui avoient embrassé la réformation. Il eut bonne part dans cette guerre. En 1548, il célébra un synode à Augsbourg pour la réformation des mœurs du clergé & du peuple. Jules III ayant succédé au pape Paul III l'an 1550, Truchsès passa au titre de Sainte Sabine, & fit réparer l'église. On y lit encore cette inscription :

OTHO TRUCHSES *de Wallpurg S. R. E. Presby-*

ter Cardinalis Augustanus, collapsam restituit & exornavit anno 1560.

Comme il étoit fort ami des Jésuites, il leur fit bâtir un collége à Dilinghen, où il employa cinquante mille écus d'or, & où l'on entretint dans la suite plus de trois cens écoliers. Il leur édifia encore une maison & un collége à Augsbourg. On ne doit donc pas être surpris, s'il a été fort loué par Orlandin. Truchsès devint évêque de Wurtzbourg, & en 1558, protecteur de l'empire romain. L'année suivante, dans la diéte d'Augsbourg, il soutint seul les intérêts de l'Eglise romaine, en l'absence des autres ministres de la cour de Rome. Sous Pie IV, il eut le titre de Sainte Marie au-delà du Tibre, & fut fait un des consulteurs du tribunal de l'Inquisition dans les grandes causes. En 1563, il fit un voyage en Espagne avec les archiducs Rodolphe & Ernest, fils de l'empereur Maximilien II, & vint à Trente après la fin du concile. Il contribua à faire rentrer dans l'Eglise romaine, Ulric, comte de Helfenstein. Il mourut à Rome le 2 avril 1572. Othon publia des constitutions pour la réforme du clergé & du peuple d'Augsbourg. Il donna divers édits contre les protestans d'Allemagne, & procura la version ou la composition de divers ouvrages. * *Supplément françois de Basle.*

TRUCHSES (Gebhard) archevêque de Cologne, fils de GUILLAUME, baron de Walbourg en Souabe, & de *Jeanne* de Furstemberg, fut doyen de Strasbourg, puis archevêque de Cologne l'an 1577, après la démission volontaire de Salentin d'Isenbourg; mais étant devenu amoureux d'Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Gerisheim, par les charmes, à ce qu'on prétend, d'un magicien, nommé *Scotin*, il l'épousa clandestinement l'an 1582, & se fit luthérien. Le pape essaya inutilement de ramener dans la bonne voie Truchsès, qui fut chassé de Cologne, & excommunié l'an 1583. On élut à sa place Ernest de Baviere. Depuis ayant perdu Bonne, où il avoit célébré publiquement ses nôces en janvier 1584, & où il avoit introduit sa femme dans son palais, il se retira en Hollande, & fit la campagne de 1586. Il fit prendre Bonne l'an 1587; mais il la perdit encore l'année suivante, aussi-bien que Rhimberg l'an 1589, ce qui l'obligea de se retirer en Allemagne, où il mourut misérable l'an 1601. Il étoit neveu du cardinal Othon Truchsès dont nous parlons à l'article précédent. * Michel Isselt, *hist. belli Colon. l.* 4. De Thou, *l.* 76 & 78. Gelen. Cratepolis & Sainte-Marthe, *de arch. Colon.* Spond. *A. C.* 1582, *num.* 20, 1583, *num.* 5, 6, 7 & 8. Strada, *de bell. Belg. dec.* 2, *l.* 5.

TRULLE, *voyez* CONSTANTINOPLE, après le concile VI.

TRUSIANUS, célébre médecin de Florence, *cherchez* CRUSCIANUS.

TRUSTAN ou TRUSTIN, archevêque d'Yorck, qui parvint à cette dignité par son mérite, aimoit les gens de lettres, & fit lui-même plusieurs livres, qu'il dédia à Guillaume Corboilus, archevêque de Cantorberi. Etant fort vieux, il se démit de l'archevêché, & se fit religieux de l'ordre de Cîteaux, où il écrivit, *De origine cœnobii Fontanensis; De suo primatu, ad Calixtum papam, contra Anselmum Juniorem.* Il mourut à Yorck l'an 1140, sous le regne d'Etienne, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

TRUXILLO (Thomas de) Espagnol, natif de Zurita dans le diocèse de Placentia, se fit religieux dans l'ordre de la Merci, y eut des emplois considérables, & avoit même été prieur de la maison de son ordre à Madrid, lorsque pour se délivrer des persécutions que quelques religieux du même ordre lui avoient suscitées, il passa dans celui de S. Dominique. Ce changement se fit depuis l'an 1563. Il avoit publié cette année-là même à Barcelone un traité espagnol contre les desordres de la guerre; & à Estella en Navarre, deux autres traités des juremens, & de l'aumône. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses prédications, mérita l'honneur du doctorat, & occupa plusieurs années la chaire de l'écriture dans l'église de Barcelone. On sait qu'il finit en 1596, étant déja fort âgé, un traité espagnol, intitulé, *Miserias del hombre*, &c. qui ne fut imprimé qu'en 1604; mais on ignore le temps de sa mort. On a de lui un *thesaurus concionatorum*, dont il y a eu un très-grand nombre d'éditions. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

TRUXILLO ou TRUCHILLO, ville de l'Estrémadure d'Espagne, est située à dix lieues de Mérida, sur une colline, dont le sommet est occupé par un château. On croit que c'est l'ancienne *Turris Julia*. Le roi Jean II l'honora du titre de cité l'an 1431. François Pizarre, marquis de las Chareas, qui a fait la conquête du Pérou, étoit né dans cette ville.

TRUXILLO ou TRUCHILLO, ville & évêché d'Amérique dans le Honduras, province de la nouvelle Espagne, fut prise & ruinée par les Hollandois l'an 1633. Depuis elle a été réparée.

TRUXILLO ou TRUCHILLO, ville & évêché du Pérou en Amérique, est située dans une vallée fertile, nommée *Chimo*.

TRYPHENE & TRYPHOSE, deux femmes chrétiennes, que S. Paul salue dans son épître *aux Romains*, *ch.* XVI, 12. Voici ce qu'on en dit. Elles furent converties par les instructions de cet apôtre, & tellement touchées de voir la patience invincible avec laquelle sainte Thécle avoit enduré plusieurs cruels tourmens, qu'elles allerent à Rome pour servir les martyrs, & tâcher de grossir leur nombre. Elles n'y purent néanmoins obtenir la couronne du martyre, & furent obligées de s'en retourner dans leur pays, à cause de l'édit de l'empereur Claude, & y répandirent leur sang pour la foi de Jesus-Christ. Le martyrologe romain marque leur fête le 10 de novembre.

TRYPHENE, *Tryphene*, fille de Ptolémée *Physcon*, roi d'Egypte, fut mariée à Antiochus *Gryphus*, roi de Syrie, qui fit long-temps la guerre contre Antiochus de *Cyzique* son frere, lequel avoit épousé Cléopatre, autre fille de Ptolémée *Physcon*. Ces deux princesses accompagnerent leurs maris dans une bataille qu'Antiochus *Gryphus* gagna. Tryphène, après avoir trouvé sa sœur Cléopatre, qui s'étoit réfugiée aux pieds des autels, l'arracha de cet asyle, & l'étrangla de ses propres mains. Mais quelque temps après, Antiochus *le Cyzicenien* remporta une victoire à son tour l'an 112 avant J. C. & fit cruellement mourir Tryphène. * Justin, *l.* 39.

TRYPHILIUS, homme de belles lettres, qui avoit étudié les loix romaines à Beryte, fut instruit dans les lettres sacrées par Spiridion, évêque de Trimithunte en Chypre. Il fut ensuite élu évêque d'une ville de cette isle, appellée *Ledre*, & il assista en cette qualité au concile de Sardique en l'année 347. Il passa pour un des plus grands orateurs de son temps. S. Jerôme dit qu'il avoit vu son commentaire sur les cantiques, & qu'il avoit écrit plusieurs autres ouvrages. Suidas fait mention des vers iambes que Tryphilius avoit composés sur la vie & les miracles de Spiridion son maître. * Saint Jérôme, *catal. script.* Sozomene, *liv.* 1, *hist. chap.* 11. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du IV siécle.*

TRYPHIODORE, Egyptien, poëte Grec, qui vivoit du temps de l'empereur Anastase, fit un poëme sur la prise de Troye. On a trouvé dans l'ouvrage de ce poëte un grand rapport avec le sujet que Quintus de Smyrne a traité. On a remarqué presque les mêmes qualités & les mêmes défauts dans l'un & dans l'autre, & que celui-ci avoit eu la pensée de continuer & de perfectioner Homére aussi-bien que l'autre. Tryphiodore paroît un peu plus obscur & plus difficile que l'autre, & il est d'un caractère un peu plus bas & plus grossier.

Ce

Ce même poëte avoit composé une nouvelle Odyssée en 24 livres, & il y avoit observé de ne point mettre d'A dans le premier livre, point de B dans le second, point de Γ dans le troisiéme, & ainsi de suite. Nestor, qui vivoit sous le regne de Septime Sévére, lui avoit donné l'exemple en composant une Iliade, où il s'étoit prescrit la même regle. * Borrichius. Rapin, *réflexion quinziéme.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes.*

TRYPHON, tyran de Syrie, étoit tuteur d'Antiochus VI, qu'il fit mourir pour se mettre sur son trône; mais il ne le garda qu'environ trois ans, & fut attaqué par Antiochus VII, dit *Sidétes.* Il se retira dans la ville de Dora, puis à Apamée, où il fut pris & tué l'an 138 avant J. C. * I *des Machabées, c.* 15. Josephe, *l.* 13, *hist. c* 12. Justin. Appien, &c. *Cherchez* ANTIOCHUS VI, roi de Syrie, & JONATHAS, frere de Judas Machabée.

TRYPHON. Saint Justin Martyr donne ce nom à un Juif, avec lequel il dit avoir eu une conférence sur la religion à Ephese dans le II siécle, vers l'an 160 de J. C. On ne sait pas si c'est un homme réel, ou si c'est un personnage feint. * Eusebe, *hist. eccl. l.* 8, *c.* 4. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des III premiers siécles.*

TRYPHON, disciple d'Origène, à qui il avoit adressé quelques lettres, étoit très-habile dans l'intelligence de l'écriture sainte. Il avoit composé plusieurs opuscules qui subsistoient encore du temps de S. Jérôme, & principalement un traité *de la vache rousse*, sur le 19 chapitre des Nombres, & sur le partage des victimes, fait par Abraham, & rapporté au 15 chap. de la Genèse.

TRYPHON (saint) martyr avec Respice dans le III siécle, étoit originaire de Phrygie. Il fut dénoncé dans le temps de la persécution de l'empereur Dece, au gouverneur de Bithynie, qui le fit arrêter avec S. Respice, & conduire à Nicée. Ils furent tous deux interrogés au tribunal du gouverneur; & ayant fait généreusement profession de la foi de J. C. & refusé d'adorer les idoles, ils furent condamnés à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le premier de février de l'an 251, jour auquel les Grecs font la fête de S. Tryphon, quoique les Latins fassent mémoire de ces deux Saints au 10 de novembre. Les actes de leur martyre, rapportés par Octave Gaëtan, ne sont pas originaux, quoiqu'ils paroissent assez sinceres. * Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés. tome* 2.

T S

☞ TSCHALATZI (les) & les TSCHUKTCHI, sont des peuples païens de Sibérie, qui demeurent le plus au nord, & à l'extrémité orientale de l'Asie. Ce sont deux nations très-féroces & guerieres, que les Russes n'ont pu soumettre. Lorsqu'on en faisoit quelques-uns prisonniers, ils se tuoient eux-mêmes. Les Tschuktchi en particulier se découpent les joues, & mettent dans les ouvertures des os de poisson, comme un ornement. Vis-à-vis cette derniere nation, à l'orient, il y a une grande isle, où sont des peuples qui ont une langue & des usages tout différens de ceux du continent de la Sibérie. Ils viennent en hyver sur la glace commercer en ce pays, & apporter de grosses zibelines, & autres fourures rayées de noir & de rouge. * Strahlenberg, *descript. de l'empire russien*, tome II, p. 186.

TSCHELMINAR, c'est-à-dire, *les quarante colonnes*, nom que les Persans donnent à de vieilles ruines proche de la ville de Schiraz dans le Farsistan, province du royaume de Perse. Elien témoigne que c'étoit autrefois le palais de Cyrus: d'autres disent que ce fut celui d'Assuerus. Il étoit situé sur le penchant d'une montagne qui faisoit partie de la ville de Persepolis. Diodore remarque qu'il étoit enfermé de trois murailles, dont la premiere étoit haute de vingt coudées, la seconde de quarante, & la troisiéme de soixante-quinze; que les balustrades & les portes étoient de fonte, & que toute la structure de cet édifice étoit magnifique. Quint-Curce dit qu'Alexandre, par le conseil d'une courtisane, y fit mettre le feu, après avoir bu avec excès dans un festin. Ce que le temps nous a laissé d'un si beau palais après cet embrasement, est, selon quelques connoisseurs, un des plus beaux restes de l'antiquité, & ce qu'on appelle aujourd'hui *Tschelminar.* On voit d'abord une grande plate-forme ou terrasse, terminée du côté de l'orient par une montagne, & vers l'occident par une grande plaine. Sur cette plate-forme il y a plusieurs colonnes qui soutiennent quelques restes de figures ou idoles, un grand bassin carré tout d'une pierre, & quantité de masures ou ruines de bâtimens, avec des portes ornées de bas-reliefs, & de grands caractères extraordinaires qui paroissent avoir été dorés. On y voit encore les restes de plusieurs canaux qui y portoient des eaux, dont les sources sont maintenant perdues sous la montagne. On trouve deux caves taillées dans le roc, qui servoient de sépulcres; & l'on tient qu'il y a en ce lieu plus de deux mille figures en bas reliefs, qui ont la plupart des habillemens fort longs, avec de petites toques plates ou en calote. Quoique ces figures ne soient pas taillées avec tout l'art des anciens Grecs & Romains, elles peuvent néanmoins passer pour très-belles & curieuses. L'auteur d'une relation de six voyages en Turquie, en Perse & aux Indes, écrit qu'Angel, peintre Hollandois, qui en huit jours avoit dessiné toutes ces ruines, lui avoua qu'elles ne méritoient pas la peine qu'il s'étoit donnée; mais ce Hollandois n'avoit peut-être pas le bon goût. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été plus intelligent que beaucoup de voyageurs qui avoient l'idée de tout ce qu'il y a de plus beau en France, en Espagne, en Angleterre & en Italie, & qui ont assuré que cet édifice étoit une des merveilles du monde, pour sa matiere, pour son architecture, pour sa beauté & pour ses ornemens. * Thevenot, *voyages du Levant.* Deslandes, *des beautés de la Perse.* Chevreau, *hist. du monde.*

TSCHIRNAUS (Ernfroi Walter de) seigneur de Kislingswald & de Stolzenberg, de l'académie des sciences à Paris, naquit le 10 avril 1651, à Kislingswald dans la Lusace supérieure, de *Christophe* Tschirnaus, & de *N.* de Sterling, tous deux d'une ancienne noblesse. Il y avoit plus de quatre cens ans que la maison de Tschirnaus, qui étoit venue de Moravie & de Bohême, possédoit près de la ville de Gorlits cette seigneurie de Kislinsgwald, où naquit celui dont nous parlons. Il eut pour les sciences tous les maîtres que l'on donne aux gens de sa condition; mais il répondit à leurs soins autrement que les gens de sa condition n'ont coutume d'y répondre. Dès qu'il sut qu'il y avoit au monde une géometrie, il la saisit avec ardeur, & de-là il passa rapidement aux autres parties des mathématiques, qui en lui offrant mille nouveautés agréables, se disputoient les unes aux autres sa curiosité. A l'âge de dix-sept ans, son pere l'envoya à Leide pour achever ses études: il y arriva dans le temps d'une maladie, qui le mit en grand danger de la vie. Il eut bientôt après, malgré sa jeunesse, beaucoup de réputation parmi les savans de Hollande. Mais la guerre ayant commencé en 1672, il devint homme de guerre, & fit voir qu'il savoit aussi-bien faire son devoir que suivre son inclination. Il servit dix-huit mois en qualité de volontaire dans les troupes de Hollande, après quoi il fut obligé de retourner en son pays. Il en repartit quelque temps après pour voyager: il vit l'Angleterre, la France, l'Italie, la Sicile, Malte. Par-tout il s'attacha à voir les savans, & tout ce qui est un spectacle pour les savans, curiosités de l'histoire naturelle, ouvrages extraordinaires de l'art, manufactures singulieres. Il retourna en Allemagne, & passa quelque temps à la

cour de l'empereur Léopold. Au milieu de cette vie agitée, les sciences, & sur-tout les mathématiques, l'occupoient toujours. Il retourna à Paris pour la troisiéme fois en 1682. Il y portoit des découvertes qu'il vouloit proposer à l'academie des sciences : c'étoient les fameuses caustiques qui ont retenu son nom; car on dit ordinairement *les Caustiques de M. Tschirnaus*. M. de Tschirnaus, quoiqu'il n'eût que trente-un ans, fut mis par le roi au nombre de ces mêmes académiciens, qu'il étoit venu consulter. Il retourna en Hollande, où il acheva & laissa entre les mains de ses amis un traité intitulé, *De medicina mentis & corporis*, qui fut imprimé à Amsterdam en 1687. Voici la méthode qu'il suivoit dans ses occupations. Il faisoit ses expériences en été, & les mettoit en ordre, ou en tiroit ses conséquences, ou enfin faisoit ses grandes recherches de theorie pendant l'hyver. Sur la fin de l'automne, il donnoit quelques soins particuliers à sa santé, & faisoit une espéce de revue de ses forces corporelles, pour entrer dans cette saison destinée aux grands travaux de l'esprit. Il relisoit les compositions de l'hyver précédent, s'en rappelloit les idées, se faisoit renaître l'envie de les continuer, & alors il commençoit à se retrancher le repas du soir, & à diminuer même un peu le diner de jour en jour. Au lieu de souper, ou il lisoit sur les matieres qu'il avoit envie de traiter, ou il s'entretenoit avec quelque ami savant. Il se couchoit à neuf heures, & se faisoit éveiller à deux heures après minuit. Il se tenoit exactement pendant quelque temps dans la même situation où le réveil l'avoit trouvé, ce qui l'empêchoit d'oublier le songe qu'il faisoit dans ce moment; & si, comme il pouvoit naturellement arriver, ce songe rouloit sur la matiere dont il étoit rempli, il en avoit plus de facilité à la continuer. Il travailloit dans le silence & le repos de la nuit. Il se rendormoit à six heures; mais seulement jusqu'à sept, & reprenoit son travail. Après la publication de son ouvrage, étant chez lui en Saxe, il commença à songer à l'exécution d'un grand dessein qu'il méditoit depuis long-temps. Il croyoit qu'à moins qu'on ne rendît l'optique plus parfaite, nos progrès dans la physique étoient arrêtés, à peu près au point où nous sommes; & que pour mieux reconnoître la nature, il la falloit mieux voir. D'ailleurs, celui qui étoit l'inventeur des caustiques, prévoyoit bien que de plus grands & de meilleurs verres convexes exposés au soleil, seroient de nouveaux fourneaux qui donneroient une chymie nouvelle. Mais dans toute la Saxe il n'y avoit point de verrerie propre à ces grandes idées. Il obtint de l'électeur son maître, roi de Pologne, la permission d'y en établir; & comme on s'apperçut bientôt de l'utilité que le pays en recevroit, il y en établit jusqu'à trois. De-là sortirent des nouveautés & de dioptrique & de physique presque miraculeuses. On les peut voir dans l'*histoire de l'académie des sciences de 1699 & de 1700*. Quelques-unes étoient de nature à pouvoir trouver des incrédules; car en perfectionant la dioptrique, elles la renversoient. Enfin le miroir ardent que M. le duc d'Orléans, régent du royaume, a acheté de M. Tschirnaus, est du moins un témoin irréprochable d'une grande partie de ce qu'il avoit avancé. Il présenta un miroir de cette espéce à l'empereur Léopold, qui pour reconnoître son présent, & encore plus son mérite, lui voulut donner le titre & les prérogatives de libre-baron; mais il le refusa avec tout le respect qui doit accompagner un semblable refus : & des graces de l'empereur, il n'accepta que le portrait de sa majesté Impériale, avec une chaîne d'or. Il refusa de même le titre de conseiller d'état, dont le roi Auguste vouloit l'honorer. Il retourna à Paris pour la quatriéme fois en 1701, & fut assez assidu à l'académie. Il y annonça plusieurs méthodes qu'il avoit trouvées pour la géometrie la plus sublime : mais il n'en donna pas les démonstrations. Il prétendoit pouvoir se passer de la méthode des infiniment petits, & donna à l'académie sur les rayons des dévelopées un échantillon de celle qu'il mettoit en la place. En général M. de Tschirnaus vouloit rendre la géométrie plus aisée. Pendant ce séjour de Paris, il fit part à M. Homberg d'un secret qu'il avoit trouvé, aussi surprenant que celui de tailler ses grands verres, c'est de faire de la porcelaine toute pareille à celle de la Chine, & qui par conséquent épargneroit beaucoup d'argent à l'Europe. On a cru jusqu'ici que la porcelaine étoit un don particulier dont la nature avoit favorisé les Chinois, & que la terre dont elle étoit faite, n'étoit qu'en leur pays. Cela n'est point ainsi, c'est un mélange de quelques terres qui se trouvent communément par-tout ailleurs; mais qu'il faut s'aviser de mettre ensemble. M. de Tschirnaus fit promettre à M. Homberg que de son vivant il ne feroit nul usage de son secret. Quand il fut retourné chez lui, il se trouva perpétuellement environné de chagrins domestiques, & sa vie ne fut plus qu'une suite de malheurs. Il les soutint avec constance; & après avoir passé cinq ans à combattre & à vaincre le chagrin, il tomba malade, & mourut le 11 octobre de l'an 1708. Son corps fut porté avec pompe à une de ses terres, & le roi Auguste en voulut faire les frais. Il avoit destiné cet hyver même où il alloit entrer, à faire de grandes augmentations à son livre. Il avoit donné une partie de son patrimoine à son plaisir, c'est à-dire aux lettres. Il s'est assez souvent chargé du soin & de la dépense de faire imprimer les livres d'autrui, dont il espéroit que le public pouroit tirer quelque utilité, entr'autres le cours de chymie de M. Lemeri, qu'il avoit fait traduire en allemand, & cela sans se faire rendre ou se rendre à lui-même, dans des préfaces, l'honneur qui lui étoit du. * *Hist. de l'acad. royale des sciences, 1709, page 143, édition de Hollande. Mém. de Trévoux, janvier 1710.*

TSCHUKTCHI, peuple païen de Sibérie. *Voyez* l'article des TSCHALATZI.

TSHUD (Gilles) Suisse, médecin & géographe, auteur de divers traités, mourut l'an 1572.

TSUCAMIDONO (Augustin) roi de Singo au Japon, grand-amiral de l'empire, fut un des favoris de l'empereur Tayco-Sama, qui lui donna le royaume de Singo, la lieutenance générale du Ximo, & le fit généralissime de ses armées. En cette qualité il conquit deux fois la Corée, & fit trembler la Chine, dont il obligea l'empereur à payer tribut à Tayco-Sama. Ce prince, dans le temps même qu'il persécutoit les chrétiens, & après qu'il eut chassé du palais sa mere à cause de sa religion, le ménagea toujours, & il se servit utilement de son crédit en faveur du christianisme. Après la mort de l'empereur, Dayfu-Sama, qui avoit été déclaré tuteur du fils de ce prince, & chef de la régence, voulant s'attacher Tsucamidono, fit épouser au prince de Singo sa petite fille; mais il ne put ébranler sa fidélité. Le roi de Singo se tint toujours uni avec ceux qu'il croyoit dans les intérêts du jeune empereur. Enfin on en vint à une guerre ouverte, & Tsucamidono fut pris en combattant pour son souverain. Dayfu-Sama le traita d'une maniere indigne; & après l'avoir exposé aux insultes de la populace, il lui fit couper la tête. Il mourut avec une fermeté digne de la cause qu'il avoit soutenue, & dans les sentimens de la plus éminente piété, dont il ne s'étoit jamais démenti. Le royaume de Singo, où il laissoit cent mille chrétiens qui devoient à ses soins & à son zèle le bonheur qu'ils avoient de connoître Jesus-Christ, fut donné à Canzugedono, idolâtre furieux, qui en fit bientôt le théâtre d'une sanglante persécution. * Bartoli, *Asia. Hist. du Japon des* PP. Solier, Trigault, Crasset & de Charlevoix.

TU

TUBAL-CAIN, fils de *Lamech*, & de sa femme *Sella*, né vers l'an 1057 du monde, 2978 avant J. C. inventa l'art de battre & de forger le fer & l'ai-

rain, dont il forgea des armes pour faire la guerre. Alors les hommes commencerent à faire des statues, & à les adorer, selon Philon. Tubal commença aussi à se servir des autres métaux, comme de l'or, de l'argent, &c. dont ensuite on fit des idoles, comme le porte le livre prétendu d'Enoch, cité par Tertullien. Il y a apparence, par la conformité du nom, que les païens ont emprunté de Tubal l'idée de leur Vulcain. * *Gen.* 4. Philon. *l.* 5, *antiq.* Tertul. *l. de idol.*

TUBAN, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle est dans l'Asie, sur la côte septentrionale de l'isle de Java. Elle a un bon port à vingt-cinq lieues de Japara, vers le levant. * Baudrand.

TUBERON (L. Ælius) Romain, avoit exercé divers emplois considérables dans la république du temps de Cicéron, vers l'an 700 de Rome, & 54 avant J. C. & écrivit une histoire qui est souvent citée par les anciens. * *Consultez* Cicéron, *l.* 1, *epist. ad Quint. frat. in Brut. &c.* Denys *d'Halicarnasse*, *l.* 1, *antiq. rom.* Valere Maxime, *lib.* 7, *c.* 5. Sénéque, *epist.* 95 & 98. Orose, *lib. 6 hist. c.* 15; & Vossius, *de hist. Lat. lib.* 1, *c.* 12.

TUBERON (Quintus Ælius Pœtus) étoit d'une famille aussi ancienne & aussi illustre qu'elle étoit pauvre. On trouve, que dix-sept personnes qui la composoient en un certain temps, n'avoient entr'elles toutes qu'une seule maison d'habitation à Rome; à la campagne, qu'un seul champ qu'ils possédoient par indivis, & une place au Cirque pour voir les jeux. On lit de plus, qu'ils n'avoient jamais eu en propre un scrupule d'argent, avant la libéralité que Paul Emile fit à son gendre, pere de Quintus Ælius Tubero, de cinq livres pesant de ce métal, provenant des dépouilles des Perses qu'il avoit vaincus. Aussi son fils, celui dont il s'agit ici, étoit-il si dépourvu des choses les plus communes, qu'à un festin public & de cérémonie, il ne put fournir d'autres lits pour asseoir ses convives, que des couchettes de bois couvertes de peaux de chevres, & qu'il ne les fit servir qu'en vaisselle d'une terre grossiere. Le peuple qui admire plus volontiers ces actes de frugalité, qu'il ne les souffre quand ils sont réitérés, se souvint de quelques traits semblables ausquels Tuberon avoit été forcé pendant son édilité : en sorte que lorsqu'il fut question pour lui de la préture, les suffrages lui manquerent, malgré sa qualité de petit-fils de Paul Emile & de neveu du dernier Africain. Tuberon, qui étoit stoïcien, se consola aisément de cette disgrace, dont la cause lui étoit d'ailleurs si honorable. Il renonça à cette dignité, & se renferma dans son cabinet, où souvent consulté, il rendit moins des réponses que des décisions. Il devint par-là plus cher à sa patrie, & plus recommandable à la postérité, qu'il ne l'auroit peut-être été, si on lui avoit fait justice. * Morabin, Remarques sur l'histore de Cicéron, au tome second de cette histoire, *in*-4°, page 54.

TUBIANIENS, certains peuples qui étoient venus de la Mésopotamie dans la Palestine. Ils bâtirent une ville appellée *Tubin*. Ce fut dans la province de Galaad, dans la tribu de Gad. Ils furent presque tous tués par Judas Machabée, l'an du monde 3872, avant J. C. 163. * I. *Machab.* 5, *v* 13. II. *Machab.* 12, 17.

TUBIN, *cherchez* TOB & TUBIANIENS.

TUBINGE, ville d'Allemagne dans le duché de Wirtemberg, avec une université fondée l'an 1477, par Eberard *le Barbu*, comte de Wirtemberg. * Bertius, *l.* 3 *rer. Germ. c.* 2. Middendorp, *de acad. l.* 3.

TUCCA (Plautius) poëte Latin, vivoit du temps de Virgile & d'Horace, vers l'an 754 de Rome, & vers le commencement de l'ére chrétienne. Il avoit beaucoup de part aux bonnes graces de l'empereur Auguste, qui lui donna ordre, à lui & à Varius, de revoir l'énéide de Virgile, leur ami. C'est ce que S. Jerôme a remarqué, *in chron. Euseb. olymp. CXC.*

TUCUMAN, pays de l'Amérique méridionale, situé dans le Paraguay.

TUDEBODE, *cherchez* PIERRE TUDEBODE.

TUDELE, ville de Navarre sur l'Ebre, capitale d'une mérindade, sur les confins de la Navarre, de la Castille & de l'Aragon. On y voit quelques beaux édifices & de bonne noblesse; mais sa situation y attire aussi un grand nombre de scélérats.

TUDERTINUS, *cherc.* ANTOINE TUDERTIN.

TUDESCHI (Nicolas) appellé aussi NICOLAS DE SICILE, L'ABBÉ NICOLAS, L'ABBÉ DE PALERME ou LE PANORMITAIN, étoit de Catane en Sicile, & fut consideré dans le XV siécle comme un des plus excellens jurisconsultes de son temps : aussi fut il surnommé *Lucerna Juris*. Il fut abbé de sainte Agathe, de l'ordre de S. Benoît, puis archevêque de Palerme; & c'est de ces dignités qu'on a tiré les noms qu'on lui donne. Le cardinal Zabarella, & Antoine de Buttrio, avoient été maîtres de ce grand homme. Il se trouva au concile de Basle, & à la création de l'antipape Félix, qui le fit cardinal l'an 1440, & son légat *à latere* en Allemagne. Depuis, ayant renoncé au schisme, il se retira l'an 1443 à Palerme, où il mourut deux ans après. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, entre lesquels celle de Venise de l'an 1617 est la plus recherchée. Elle contient 9 volumes. Forster, qui a écrit la vie des jurisconsultes, lui attribue un traité, *De potestate concilii, pontificis, imperatoris.* Il en avoit publié un autre pour la défense du concile de Basle; mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent point. * S. Antonin. Trithême. Bellarmin. Possevin. Simler. Draudius. Sponde, &c.

TUERTO, riviere d'Espagne dans le royaume de Léon. Elle baigne Astorga; & après avoir reçu l'Orbegna & l'Esla, elle se décharge dans le Douro, entre Zamora & Miranda de Douro. Quelques-uns lui donnent le nom d'Orbegna depuis l'endroit où elle reçoit cette riviere, jusqu'à son embouchure dans le Douro.

TUIFORD (Roger) qu'on appelle en anglois *Good Luck*, c'est-à-dire, *Bon sort*, étoit Anglois, hermite de l'ordre de S. Augustin, docteur en théologie, & fameux prédicateur. Sur la fin de ses jours, il s'adonna à la lecture de l'écriture sainte, & à l'explication des passages des saints peres. On a de lui, *Itinerarium mentis ad Deum : Sermonum ad populum lib.* 1. Cet auteur vivoit vers l'année 1309 sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Josephus Pamphilus, *in suo chron. August.*

TUGAL ou TUGDUAL, évêque de Treguier en Bretagne vers le milieu du VI siécle, est appellé & écrit differemment. A Laval où il y a une église collégiale de son nom, on l'appelle *Tugal*, & à Treguier *Pabu* ou *Papu*. De *Papu-Tugdualus*, c'est-à-dire, pere Tugdual ou Tugal, on n'a conservé que les dernieres syllabes au Maine, & que les premieres en Bretagne. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que sur ce nom *Papu*, on s'est imaginé que S. Tugal avoit été pape, & que l'*U* signifioit qu'il étoit V du nom : ainsi on l'a fait Léon V : une bevue si grossiere a été inserée dans l'office du saint. Tugal étoit fils de sainte Pompaie, qu'on prétend avoir été sœur de Rival, qui fut un des chefs de la transmigration des Bretons dans l'Armorique. On assure aussi qu'il passa lui-même dans l'Armorique avec sa sœur & soixante-douze moines. Il parcourut toute la province pour annoncer la parole de Dieu avec un zèle infatigable, & y bâtit divers monastères. Le plus considérable fut celui de Trécor ou Tréguier. Childebert le fit ordonner évêque; & telle est l'origine du siége épiscopal de Tréguier : car les meilleurs critiques ne croient point tout ce qu'on debite d'une ancienne ville nommée Lexobie, dont le siége, fut, dit-on, transferé à Tréguier, & à laquelle on donne une longue suite d'évêques avant S. Tugal. M. de Valois, entr'autres, croit que cette prétendue Lexobie de l'Armorique est une ville fabuleuse qui n'a jamais existé.

On assure cependant qu'elle étoit située au lieu nommé *Cosqueaudet*, c'est-à-dire, *vieille cité*. Il ne seroit pas impossible que cette ville eut été détruite au IX siécle par les Normans : c'est la tradition du pays, qui sur un point de cette nature peut balancer l'opinion d'un savant. Mais il ne s'ensuit pas que cette ville ait eu avant S. Tugal les quarante-deux évêques que des catalogues fabuleux lui assignent contre toute vraisemblance. S. Tugal fit un voyage à Rome, après lequel il mourut saintement dans son église, un dimanche dernier jour de novembre ; ce qui peut désigner l'an 553, ou l'an 559. S. Ruélin fut son successeur. * M. de Valois, *in notitia Galliarum. Description de la France*, par M. Piganiol de la Force. *Histoire de Bretagne*, par dom Lobineau. *Histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval, Jésuite, tome 2, &c.

TUILLE (le bourg de la) bourg des états de Savoye, dans la vallée d'Aouste, sur la Dora, près du petit S. Bernard & de la Morienne. Quelques géographes le prennent pour l'ancien lieu de Salesses, nommé *Arebrigum*, que d'autres mettent à *Pra San Dedier*, village situé sur la Dora, un peu au-dessous de la Tuille. * Baudrand.

TUILLERIES, palais du roi de France, a été joint au Louvre par une grande galerie, qui a ses vues sur la riviere de Seine. Ce superbe édifice fut commencé l'an 1564 par Catherine de Médicis, veuve de Henri II, & mere de Charles IX. Il est composé de deux gros pavillons carrés, ornés de pilastres composites, & d'un gros pavillon en forme de dôme au milieu, sous lequel est le salon, & l'escalier qui conduit aux appartemens. Henri IV le fit achever ; & Louis XIV l'a rendu magnifique. La vue de ce palais est sur le jardin, qui fut commencé l'an 1600, & qui a reçu sous le regne de Louis XV, tous les embellissemens que l'on y voit.

TUILLIER (Adrien) fils de M. TUILLIER, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, né le 10 janvier 1674, fut destiné au barreau, & commença à s'y distinguer dès l'âge de 22 ans ; mais une inclination naturelle pour la physique lui fit quitter cette profession. Il étudia en médecine, & fut reçu à 26 ans docteur régent avec applaudissement. Il entra à l'académie des sciences en 1699, en qualité d'éleve de M. Bourdelin ; & comme M. Lemeri succéda à M. Bourdelin dans la place d'académicien pensionaire, il eut aussi M. Tuillier pour son éleve. En 1702, il fut envoyé pour être médecin de l'hôpital de Keyserwert ; & comme le siége de cette place fut fort long, par la vigoureuse défense du marquis de Blainville, M. Tuillier eut tant de malades & de blessés à voir, qu'il succomba à la fatigue, & mourut le 2 juin d'une fiévre continue maligne. * *Histoire de l'académie royale des sciences de 1702.*

TUITZ ou DUITZ, en latin *Tuitium*, bourg de la basse Allemagne, est situé vis-à-vis de Cologne, de l'autre côté du Rhin. On croit qu'il avoit été bâti par Constantin *le Grand*, & qu'il étoit joint à la ville de Cologne par un pont, dont les pierres ont servi à la construction du monastère de S. Heribert, célébre par le miracle de l'hostie, qui y fut conservée au milieu d'un incendie. L'illustre abbé Rupert de Tuitz a composé un livre touchant, ce miracle qui arriva dans le XI siécle. * *Ex biblioth. Germ.*

TULCA, vingt-sixiéme roi des Goths, monta sur le trône en 640, & possédoit toutes les qualités qui pouvoient le faire aimer. Il mourut à Tolède, après avoir regné deux ans & 4 mois. Les Goths témoignerent publiquement par leurs larmes le regret qu'ils avoient de perdre sitôt un si bon prince. *Chindasvinthe* lui succéda. * *Bibl. Hisp.*

TULLES, *Tutela* ou *Tutella*, ville de France, avec sénéchaussée, présidial & élection. Elle est capitale du bas Limosin, & est arrosée de la Coreze. L'abbaye de S. Martin y fut, sous la métropole de Bourges, érigée en évêché par le pape Jean XXII, l'an 1318. Arnaud de Saint-Astier en fut le dernier abbé, & le premier évêque. Il a eu des successeurs célébres par leur mérite ou par leur naissance. Tels ont été Arnaud de Clermont, le cardinal Hugues Roger, frere du pape Clément VI, Archambault de Turenne, Jean Fabri cardinal, Bertrand & Pierre de Cosnac, Hugues & Louis d'Aubusson, de la branche de Monteil-au-Vicomte, frere du fameux Pierre d'Aubusson, cardinal & grand-maître de Rhodes, François de Lévis, de la branche de la Voure, Pierre du Chastel, grand aumônier de France l'an 1547, Jean de Fonseque-Surgeres, Louis Flotard & Jean de Gourdon Genouillac, tous trois de la branche de Vaillac, de la même maison que Jacques Galiot de Genouillac, grand écuyer de France, & favori de François I, Jules Mascaron & André Daniel de Beaupoil-saint-Aulaire. A l'entrée de l'église cathédrale il y a un des plus beaux & des plus hardis clochers qu'on puisse voir. Les évêques se disent vicomtes, & sont seigneurs de la ville. Le chapitre est composé d'un doyen, d'un chantre, d'un prévôt, d'un trésorier, & d'onze chanoines : il n'a été sécularisé qu'en 15 4. On trouve à Tulles l'abbaye de S. Bernard, qui est de filles de l'ordre de Cîteaux, des Feuillans, des Carmes Déchaussés, des Cordeliers, des Récollets, des religieuses de sainte Claire & de la Visitation, & des Ursulines, avec un collége de Jésuites, que les habitans se sont procuré, en ne consentant à l'erection du duché de Ventadour, qu'à condition que le duc fonderoit ce collége. Charles V accorda l'exemption de tous impôts à cette ville, qui a produit quelques grands hommes ; entr'autres, Etienne Baluze célébre dans les XVII & XVIII siécles par son érudition, qui a donné l'histoire de sa patrie l'an 1717. Cet auteur prétend que l'abbaye de Tulles fut donnée à des laïcs dès le temps de Charles Martel : ce qui n'est pas vraisemblable, l'Aquitaine n'étant pas soumise à Charles. C'est sans doute Charlemagne à qui il devoit attribuer cet établissement qui dura long-temps. Les seigneurs d'Echelles ont été abbés laïcs de Tulles dans le X siécle. On peut voir ce qu'en dit le même M. Baluze ; mais il faut se méfier des preuves qu'il emploie pour établir que ces seigneurs d'Echelles étoient de la même maison que les comtes de Turenne. * Bertrand de la Tour, *institut. Tul. eccles.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.* Sammarth. *Gall. christ. &c.*

TULLIA, fille de *Servius Tullius*, VI roi des Romains, fut mariée à Tarquin *le Superbe*, & consentit à l'assassinat de son pere, pour faire jouir son mari du royaume, l'an de Rome 221, & 533 avant J. C. Après cette exécution, cette detestable princesse se hâtant d'aller saluer Tarquin en qualité de roi, fit passer son chariot par-dessus le corps tout sanglant de son pere, quoique les chevaux épouvantés de ce spectacle, en eussent horreur. * Tite-Live, *l.* 1. Flor. *l.* 1, *c.* 6.

TULLIA, fille de Cicéron, orateur & consul Romain, naquit le 6 août, comme Cicéron le dit lui-même, dans son oraison pour Sextius, & dans la premiere épître du quatriéme livre à Atticus ; mais on ne sait précisément en quelle année. Ceux qui veulent que la troisiéme lettre du premier livre de Cicéron à Atticus ait été écrite sous le consulat de Lucius Julius César, & de Caïus Martius Figulus, prétendent qu'elle a épousé en premieres nôces, l'an 689, Caïus Pison, comme on n'en peut douter après ces paroles : *Tulliolam C. Pisoni L. F. Frugi despondimus.* Il étoit fort honnête homme, ne manquoit ni d'esprit, ni d'éloquence, & s'intéressa avec le dernier empressement aux affaires de Cicéron son beau-pere, qui ne s'en pouvoit assez louer, comme on le peut voir dans l'oraison pour Sextius. Après la mort de Caïus Pison, arrivée, comme l'on croit, pendant l'exil de Cicéron, l'an 696, Tullia se remaria l'année suivante à Furius Crassipes. Louis Vives, *in S. August. de civit. Dei*, *lib. XIX*, *cap. IV.* mal-à-propos a

réduit à un ces deux gendres de Cicéron, en supposant que Tullia ne se maria que deux fois, la premiere avec Pison Frugi Crassipes; la seconde, avec Cornelius Dolabella, & qu'elle mourut en couches chez ce dernier. On ne sait comme Tullia fut séparée de son second mari, si ce fut parcequ'il mourut, ou parcequ'il la répudia: on sait seulement qu'en 703, elle épousa Publius Cornelius Dolabella. Ce troisiéme mariage se fit pendant que Cicéron étoit gouverneur de Cilicie. Cicéron se repentit dans la suite d'avoir consenti à ce mariage: car les affaires de Dolabella n'alloient pas bien, & c'étoit un jeune homme qui s'étoit mal comporté, comme Cœlius le fit adroitement entendre à Cicéron lorsqu'il le félicita sur ce mariage. En effet il causa mille chagrins à Cicéron, par les tumultes qu'il excita dans Rome pendant qu'il étoit tribun du peuple. Dolabella avoit voulu établir une loi très-préjudiciable aux créanciers; car il prétendoit que les débiteurs ne pouroient être contraints, ni par emprisonnement, ni par saisie de leurs biens, au payement de leurs dettes. Il fallut que Marc-Antoine, qui étoit alors général de la cavalerie, sous la deuxiéme dictature de Jules César, l'année d'après la bataille de Pharsale, fît entrer des troupes dans Rome pour charger les fauteurs de Dolabella, dont ils tuerent 800. Tullia se voyant ainsi malheureuse, & maltraitée par Dolabella, fit un voyage à Brundusium pour consulter son pere sur ce qu'elle avoit à faire envers un époux si turbulent. Cette entrevue, qui dans une autre occasion auroit causé à Cicéron un contentement infini, ne servit qu'à l'affliger mortellement, comme on le peut voir dans la lettre 17 du livre II à Atticus, & dans la lettre 2, livre XIV à ses amis. Elle fit divorce avec lui, comme le remarque Sulpicius: & néanmoins Cicéron ménagea toujours Dolabella jusqu'après le meurtre de Trébonius. Tullia mourut l'an 708, comme il paroît par la lettre de consolation que César, qui étoit alors en Espagne à combattre contre les fils de Pompée, écrivit à Cicéron, qui fut inconsolable pendant quelque temps. Toutes les consolations que ses amis lui proposerent, ou de vive voix, ou par écrit, furent inutiles: il n'y eut que son livre *de consolatione*, qui lui procura un peu de soulagement. Rhodiginus a écrit trop légérement que le corps de cette dame Romaine fut trouvé dans la voie Appienne, sous Sixte IV, vers la fin du XV siécle. On dit néanmoins que sous le pape Paul III, au milieu du XVI siécle, on découvrit dans le même chemin d'Appius, un ancien tombeau, avec cette inscription: *Tulliolæ filiæ meæ*, dans lequel il y avoit un cadavre de femme, qui, au premier souffle de l'air, fut réduit en poussiere, avec une lampe encore allumée, qui s'éteignit à l'ouverture du tombeau, après avoir brulé plus de 1500 ans. Pour connoître combien peu de foi l'on doit ajouter à ce conte, *consultez* Ottavio Ferrari, *de lucernis sepulcralibus.* * Bayle, *dict. crit.*

TULLIUS, *cherchez* ACTIUS TULLIUS.

TULLIUS SERVIUS, sixiéme roi des Romains, *cherchez* SERVIUS.

TULLIUS HOSTILIUS, troisiéme roi des Romains, succéda à Numa Pompilius l'an 83 de la fondation de Rome, & 671 ans avant J. C. Ce prince guerrier fit ouvrir le temple de Janus, fit marcher devant lui des gardes qui portoientdes faisceaux de verges, & tâcha d'inspirer dans l'esprit de ses peuples le respect & la crainte de la majesté royale. Les habitans d'Albe furent les premiers qui ressentirent l'effort de ses armes. Après le combat des Horaces & des Curiaces, & la mort du dictateur Metius Suffetius, ayant fait ruiner la ville d'Albe, il transporta ses richesses & ses habitans dans celle de Rome. Ensuite il fit la guerre aux Latins & à d'autres peuples, qu'il défit en diverses rencontres, & dont il triompha. En l'an 114 de Rome, qui étoit le 640 avant J. C. le 32 de son regne, il fut brulé par le feu du ciel, & eut pour successeur Ancus Marcius. * Tite-Live, *liv.* 1. Florus. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

TULUJAS, *Tulugiæ*, château du comté de Rousillon, en France, à une lieue de Perpignan, est célébre par un concile qui s'y est tenu l'an 1050, appellé *concilium Tulugiense.* * Baudrand.

TULUPHAN ou TURPHAN, ville du royaume de Cialis dans la grande Tartarie. Sanson la met près de Camul ou de Xamo, & M. Witsen, vers les confins de l'Inde & la riviere d'Hoang, au levant du lac de Chiamai. On la prend pour l'ancienne *Ottorocorræ*, *Ottorocorra*, ville de la Serique: ce qui n'est pas fort constant. On recueille quantité de rhubarbe aux environs de Tuluphan.

☞ TUMEN ou TIUMEN, ville de l'empire russien située dans la Sibérie, qui compose aujourd'hui le gouvernement de Tobolsk. Elle est située environ à cinquante lieues au sud-ouest de la ville de Tobolsk. Tumen s'appelloit *Onzigidin* du temps des Tartares; & c'étoit avec Sibir les deux seules villes qui fussent en Sibérie avant les Russiens. C'est aujourd'hui une grande ville fortifiée, sur la Tura qui se jette dans le Tobol. Son territoire est le mieux cultivé de toute la Sibérie. A quelque distance on prend des renards dont les peaux sont si estimées, qu'on les envoie toutes à la cour de Russie. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne*, tome II.

TUNBRIDGE, ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Kent, qu'on appelle aussi *Tundbridge*. Elle est située sur la riviere de Medwai, & célébre par ses eaux minérales: elle est fréquentée par la noblesse pour ce sujet. Elle est à 28 lieues de Londres * Mati, *dict.*

TUNCHANG, ville de la Chine. Elle est sur la riviere d'Iun, & la troisiéme en ordre de la province de Xantung. Sa jurisdiction doit être fort étendue, puisqu'on y compte dix-sept villes. * Baudrand.

TUNCHUEN, ville de la province de Fokien dans la Chine, est célébre par la fameuse idole qu'on voit représentée sur une montagne voisine, que l'on appelle *Fé*. Elle paroît assise les pieds croisés, & ayant les mains dans la même posture sur l'estomach. Ce colosse, qui est d'une prodigieuse grandeur, n'est pas apparemment un ouvrage de l'art, mais une merveille de la nature, qui a disposé les parties & les éminences de ce rocher d'une telle façon, qu'en le voyant de loin, on s'imagine que c'est une figure gigantesque. C'est ainsi qu'auprès de la ville de Palerme en Sicile, il y a un rocher qui porte une figure de César si achevée, qu'on croiroit qu'elle a été taillée par quelque habile ouvrier. * Kircher, *de la Chine.*

TUNGUSIE, *cherchez* TONGOUSES.

TUNIA, l'une des principales provinces du nouveau royaume de Grenade, dans l'Amérique méridionale, surpasse celle de Bogota en veines d'or & en émeraudes. L'air y est tempéré entre le froid & le chaud; de sorte qu'on n'y sent presque point de différence entre l'été & l'hyver, & fort peu entre le jour & la nuit, à cause de la proximité de l'équateur. Cette région est tout-à-fait saine, & voisine des Sauvages qu'on appelle *Panches*. Son terroir est abondant en froment, & en la plupart des choses qui sont nécessaires à la vie. La ville de *Tunia*, qui a pris son nom de cette province, est éloignée de 20 lieues de Santa-Fé. Elle est située sur le haut d'une montagne, & sert de défense contre les courses des Sauvages d'alentour. C'est la principale ville marchande de ce pays-là. Les habitans peuvent fournir plus de deux cens chevaux propres pour la guerre. Les Dominicains ont un monastère dans *Tunia*, & les Cordeliers un autre. * Laët, *Indes occid. l.* 9, *c.* 6.

TUNIS, royaume de Barbarie en Afrique, entre le royaume d'Alger & le Biledulgerid, a un terroir assez fertile en grains, en olives & en autres fruits, & fort propre à nourir du bétail, particulierement du côté du couchant. La capitale est Tunis, qui fut bâtie des ruines de Carthage. Il faut trois ou quatre heures pour en faire le tour; elle est à demi-côteau, de figure

presque ovale, ceinte de simples murailles, sans tours ni fortifications, les Turcs les ayant rasées lorsqu'ils s'en rendirent maîtres. Les fauxbourgs sont aussi murés. Cette ville est peuplée d'environ dix mille familles, & est célébre pour le trafic qui s'y fait avec les Vénitiens, les Génois & autres peuples. On croit qu'elle fut fondée par les premiers Arabes ou Sarasins, qui vinrent s'établir en Afrique. Elle a été ensuite le siége d'un évêque. Saint Louis roi de France, l'assiégea l'an 1270, & mourut pendant ce siége. Tunis est situé dans une plaine sur le bord du lac de la Goulette, à quatre lieues de la mer : le château qui occupe une hauteur, est vers le midi. Il y a plus de trois mille boutiques de marchands de toiles & de draps de laine, & dix principales rues entrecoupées d'un grand nombre de petites très-bien ordonnées. Ces rues sont relevées des deux côtés pour la commodité des gens de pied, mais très-malpropres. La plupart des maisons n'y ont qu'un étage; mais elles sont bâties de pierre & de brique avec plâtre, puis rehaussées de diverses couleurs, & d'ouvrages à la mosaïque dedans & dehors; les planchers y sont maçonnés & pavés de pierres fort polies, parce-qu'on y manque de bois. Les toits y sont en terrasses, afin de faire mieux écouler l'eau de la pluie dans les citernes; car il n'y a aucune fontaine, ni puits, ni ruisseau dans cette ville, mais seulement deux grandes citernes où se rendent les eaux de pluie dont on se sert, tant pour boire, que pour les autres nécessités. Il est vrai qu'il y a hors de la ville un puits d'eau vive, que l'on vend par les rues, à cause qu'on la tient plus saine que celle des citernes. On en trouve encore quelques autres aux environs; mais ils sont gardés pour le service du roi & de ses officiers. Au milieu de la ville on voit le *Bazar* ou *Marché*, qui est magnifique : deux rues couvertes le composent : elles se croisent presque à angles droits. Le premier étage des maisons est soutenu de piliers, façon de marbre. Les boutiques des deux côtés de ces rues sont bien garnies. Au bout de ce marché on voit la maison de la monnoie, qui fait face, & est soutenue d'un double rang de colonnes. Les boutiques des parfumeurs y sont ouvertes la nuit, à cause que c'est la nuit que les femmes vont aux bains. L'on compte dans Tunis cent mosquées, dont trente ont des tours très-belles, sans y compter la plus grande, outre douze chapelles de chrétiens dans les fauxbourgs & prisons, huit synagogues de Juifs, vingt-quatre cellules d'hermites Mahométans, cent cinquante étuves, quatre-vingt-six écoles, & neuf colléges, de ceux qui sont entretenus aux dépens du public, & soixante-quatre hôpitaux pour les passans & les étrangers. Le plus grand ornement de cette ville consiste en une superbe mosquée, qui a un minaret ou tour fort haute d'une belle architecture. Le palais du roi est fortifié de tours & embelli de quelques portiques, d'une grande cour, de beaux jardins, de galleries, de chambres, & de salles curieusement bâties. La Goulette, avant que Barberousse l'eût fortifiée, n'étoit qu'une tour carrée à l'embouchure du canal, par où l'eau de la mer entre dans le lac ou étang qui est devant Tunis. Ce canal est long à peu près de la portée d'un mousquet, mais si étroit, qu'une galere n'y peut passer en ramant. L'étang a environ trois lieues de longueur, sur deux de large. L'empereur Charles-Quint s'en rendit autrefois maître sur les Turcs, mais depuis l'année 1574, les Turcs en sont possesseurs, & y ont fait un havre capable de recevoir beaucoup de navires; un magasin pour les marchandises; une douane pour la gabelle; des prisons pour les esclaves chrétiens, & deux temples ou mosquées.

Le royaume de Tunis a essuyé différentes révolutions. Sinan Bassa, de la maison des Cigales, noble famille génoise, donna vers l'an 1514 des loix particulieres à cet état, qui avoit passé successivement des Tyriens aux Romains, des Romains aux Vandales, des Vandales aux Grecs, des Grecs aux Arabes, & pendant peu de temps aux Espagnols, sur lesquels les Turcs venoient de le conquérir. Il établit une milice d'environ cinq mille Turcs, divisés en deux cens pavillons ou compagnies, de 25 hommes chacune. Ces soldats pouvoient espérer, en faisant leur devoir, de parvenir par degrés aux premieres dignités de l'état. Il établit un divan, composé presque tout de gens de guerre, auquel présidoit le bacha au nom du grand seigneur, & sous lui un aga ou chef, qui changeoit tous les six mois. Ce conseil terminoit toutes les affaires publiques & particulieres, avec une pleine autorité. Il créa aussi le bei, ou grand trésorier, poste qui se donnoit tous les six mois au plus offrant, & qui ne se pouvoit conserver au plus que pour un an. C'étoit comme le receveur des tailles, destiné à exiger le tribut des Maures, qui sont comme les paysans; & pour les y contraindre, il marchoit à la tête des troupes qu'on lui donnoit. Sinan, après avoir donné cette forme de gouvernement, mourut, & nomma son successeur, qui regna peu de temps. Celui-ci ayant peu d'esprit, perdit peu à peu son autorité, dont s'empara l'aga ou commandant du divan; & depuis cela, le bacha ne fait presque plus de figure dans le gouvernement, & ne demeure dans la ville que pour faire souvenir les Tunisiens qu'ils se sont mis autrefois sous la protection du grand seigneur. Les agas gouvernerent l'état à la tête du divan, assez paisiblement, pendant quinze à seize ans, se succédant les uns aux autres : mais la milice s'étant révoltée contre eux, elle transféra l'autorité à un nommé *Calif*, qui regna le premier sous le nom de *dei* ou de *roi*. Il fut massacré trois ans après, & presque tous ses successeurs eurent le même sort. Enfin, l'autorité de ces rois passa aux béis ou grands trésoriers, en la personne d'un renegat de Sardaigne, nommé *Morat*, dont la famille a dominé à Tunis durant presque tout le XVII siécle; mais non sans révolutions, les oncles usurpant la domination sur les neveux, & les neveux attentant à la vie de leurs oncles. Aussi Seidi Morat, que son oncle Ramadan avoit détrôné, fit-il étrangler cet usurpateur; mais lui-même enfin fut assassiné l'an 1699, par Ibrahim Turc, capitaine de sa garde, qui fit mourir les deux neveux de ce prince infortuné, & extermina toute la famille de Morat. * Daviti. Marmol. Le P. de la Motte, Trinitaire, *état du royaume de Tunis, &c.*

TUNQUIN, royaume, *cherchez* TONQUIN.

TUNSTED, *cherchez* SIMON TUNSTED.

TUR (Guillaume le) président au parlement de Paris, célébre par son érudition & par sa probité, fut élu l'an 1413 avocat général dans la même cour, & l'an 1417 fut commis pour exercer la charge de procureur général. Depuis il suivit le dauphin de-là la Loire; & après la mort de Charles VI, il fut employé en diverses ambassades, & élu président au parlement, qui étoit à Poitiers, l'an 1427. Il vivoit encore l'an 1442, qu'il fut commis avec un maître des requêtes, & trois conseillers du parlement, pour faire un recueil d'ordonnances. * Blanchard, *des présidens à mortier du parlement de Paris.*

☞ TURA, riviere de Sibérie, qui a sa source dans les montagnes nommées Kamenoï-Poyas, au nord du royaume de Casan. Elle court à l'est-sud-est, & va se joindre à la riviere de Tobol, à quelque distance de la riviere de Tumeen. Cette riviere est fort poissoneuse, & ses rives sont très-agréables, & abondent en toutes sortes de gibier. C'est des environs de cette riviere, que viennent les plus beaux petits-gris de toute la Sibérie, aussi n'est-il pas permis aux habitans du pays de les vendre à d'autres qu'aux commis du trésor de la Sibérie. * *Histoire généalogique* des Tatars, p. 365.

TURANIUS, poëte Latin, vivoit du temps d'Ovide, vers le commencement de l'ére chrétienne, & composoit des tragédies. * Ovide, *eleg. ult. de Pont.*

TURCO (Thomas) né à Crémone sur la fin du XVI siécle, se fit religieux dans l'ordre de S. Domini-

que, fut honoré du doctorat en 1629, occupa ensuite la premiere chaire de Bologne, & en 1638 fut appellé par le sénat de Venise pour enseigner la métaphysique à Padoue. Urbain VIII le fit venir à Rome l'an 1643 pour être procureur général de son ordre, & l'année suivante il fit tenir le chapitre où Turco fut élu général le 13 mai. Il parcourut ensuite la France, les Pays-Bas, l'Espagne & l'Italie, donna d'excellens reglemens pour les colléges de l'ordre à Bologne & à Paris, qui furent imprimés en 1645 & 1646. Il continuoit à s'appliquer à maintenir le bon ordre, lorsque la mort l'enleva le 1 décembre 1649, à l'âge de cinquante ans ou environ. On assure qu'il publia un traité intitulé *Lima Molinæ*, & qu'étant général il en fit imprimer deux autres à Rome touchant la conception de la Vierge. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

TURCOCHORI, en latin *Turcochorium*, anciennement *Elabea*, est un bourg de la Béotie, situé au nord du mont Parnasse sur le Céphiso. Dans ce lieu, qui paroît avoir été autrefois une place considérable, on voit beaucoup de fragmens de colonnes & de marbres antiques. Les Turcs, qui y ont une mosquée, sont presque les seuls qui habitent ce bourg, hors duquel il y a une chapelle pour les Grecs.* Spon, *voyage de Gréce.*

TURCOMANIE ou ARMÉNIE TURQUE, est la partie occidentale de l'Arménie moderne, qui appartient aux Turcs, dans la Turquie en Asie, & proche des états du roi de Perse. C'étoit anciennement partie de l'*Armenie Majeure. Voyez* ARMÉNIE.

☞TURCOMANS, ou plutôt TURKMANS, peuples qui sont issus des anciens habitans du pays de Turkestan, lesquels quitterentleur patrie vers le onziéme siécle, dans l'intention de chercher fortune ailleurs. Ils se partagerent d'abord en deux parties, dont l'une passa au nord de la mer Caspienne, & vint s'établir dans la partie occidentale de l'Arménie, qu'on appelle encore à présent le *pays des Turcomans*.

Les descendans de cette partie des Turcomans, qu'on peut appeller les Turcomans *occidentaux*, s'étoient rendu fort puissans dans les siécles passés. Ils furent même pendant quelque temps les maîtres de toute la Perse, après en avoir chassé les enfans de Tamerlan, avec tous les Tartares, peu de temps après la mort de ce conquérant; & l'on prétend que le grand Ussum-Cassan tiroit son origine d'une branche de ces mêmes Turcomans. Mais depuis que les sophis se sont emparé du trône de Perse, & que les Turcs se sont rendu maîtres de tout le pays qui est à l'occident de la riviere de Tigre, ils ont réduit les Turcomans à un état fort médiocre. Cependant ils occupent encore les plus belles campagnes des environs de l'Euphrate: mais de maîtres qu'ils étoient auparavant, il sont devenus les sujets des Turcs, qui ne leur ont laissé qu'une ombre de liberté. De-là vient cette grande aversion qu'ils ont pour les Turcs. Les Turcomans n'ont aucune demeure fixe. Ils vivent toujours sous des tentes d'un gros feutre, à la maniere de la plus grande partie de la nation Turque, & ne subsistent absolument que de leur bétail, dont ils ont de très-nombreux troupeaux. Il sont tous d'une taille haute & robuste, ayant le teint basané & le tour du visage assez carré & plat. Le sexe a le sang fort beau & la taille très-avantageuse. L'hyver ils portent de longues robes de peau de mouton, avec des bonnets pointus de la même peau: l'été ils portent des vestes de toile de coton, comme les caftans des Turcs. Ils sont bons hommes de cheval & braves. Le culte mahométan est la religion qu'ils professent, mais ils n'en gardent pas fort scrupuleusement les observances. Quoiqu'ils aient leurs chefs particuliers, qui les gouvernent selon leurs loix, ils sont tributaires de la Porte ottomane, & doivent fournir un certain nombre d'hommes à cheval toutes les fois qu'elle l'exige. Dans l'hyver, les Turcomans viennent chercher les pâturages le long de l'Euphrate, du côté de la Mésopotamie & de l'Anatolie: dans l'été ils vont camper dans les vallons qui sont enclavés dans les montagnes de l'Arménie; vers les sources de l'Euphrate & du Tigre. Ils sont naturellement grands brigands; mais les bachas Turcs qui commandent aux environs de l'Euphrate & du Tigre les répriment avec d'autant plus de soin, qu'ils sont intéressés à la sureté des chemins, le passage fréquent des voyageurs & des caravanes faisant un article considérable de leur revenu. Les Turcomans occidentaux peuvent armer environ quarante mille hommes. Ils sont toujours aux prises avec les Curdes, dont ils sont voisins à l'orient, & avec les Arabes qui confinent avec eux au sud, parceque ces deux nations viennent souvent écorner leurs troupeaux, & enlever leurs femmes & leurs filles.

La seconde partie des Turcomans tourna tout droit au sud, & vint s'établir vers les bords de la riviere d'Amu, & le rivage de la mer Caspienne, où ils occupent encore un grand nombre de villes & de villages, dans le pays d'Astrabath & dans celui de Charasm. Cette branche des Turcomans a été inconnue jusqu'ici à nos historiens & à nos géographes: elle est cependant bien plus nombreuse que celle dont nous venons de parler. Ces Turcomans, qu'on peut appeller *Orientaux*, ont à peu près le même extérieur que les premiers, à l'exception qu'ils sont beaucoup plus basanés, & qu'ils ressemblent davantage aux Tartares. Ils portent en été de longues robes de toile de coton, ou d'un gros drap; & en hyver de semblables robes de peau de mouton. Le bétail & l'agriculture fournissent à leur entretien, selon les différens quartiers qu'ils occupent. Dans l'hyver ils habitent les villes & les villages aux environs de la riviere d'Amu & vers les rivages de la mer Caspienne: dans l'été ils vont camper de côté & d'autre, où ils trouvent les meilleurs pâturages & de bonne eau. Ceux qui sont établis dans le pays d'Astrabath suivent pour la plupart la secte d'Ali: ceux qui habitent le pays de Charasm suivent la religion des Usbecks. Les premiers, qui sont sous la domination des Persans, sont traités avec assez de douceur. Les autres qui sont sujets des Usbecks, sont traités en sujets conquis, paient tribut, & ont bien des avanies à essuyer. Les Turcomans sont fort braves, & du moins aussi bons hommes de cheval que les Usbecks, mais ils sont moins brigands. Leur nation est composée d'environ cent mille familles.

Les Turcomans orientaux, comme les occidentaux, sont encore à présent partagés en diverses tribus, à la maniere de toutes les autres branches de la nation Turque, & le chef de chaque tribu jouit des mêmes prérogatives chez eux que chez tous les autres Tartares. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 535.

TURCS, peuples de la Turquie, sont apparemment descendus des Scythes, qui habitoient entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne. Ottoman commença cet empire l'an 1298, ou 1300, selon d'autres. Pruse, & par corruption *Burse* ou *Bourse* de Bithynie, en fut d'abord le siége, puis ce fut Andrinople & ensuite Constantinople.

DE LA RELIGION DES TURCS.

Leur religion, dont Mahomet fut l'auteur, renferme six préceptes principaux, la circoncision, la priere, le jeûne, l'aumône, le pélerinage & l'abstinence du vin. La *Circoncision* est la plus grande de leurs cérémonies. Ils prétendent qu'elle fait sur eux le même effet que le baptême sur les chrétiens, & que sans elle il est impossible d'être sauvé: c'est pour cela qu'ils la célébrent avec beaucoup de solemnité, & avec des festins semblables à ceux que les chrétiens font dans leurs mariages, pour lesquels les Turcs n'ont point de cérémonies particulieres. Leurs *prieres* sont courtes & fréquentes, & se font cinq fois le jour. Mahomet les nomma les colonnes de la religion, & les clefs du pa-

radis : elles consistent principalement en prosternations, humiliations & en gestes. Lorsqu'ils les veulent faire, ils se tournent du côté de l'orient, & le plus souvent vers le midi, où est le tombeau de leur prophéte. Ils prient avec tant d'application, qu'ils n'interromproient pas cet exercice quand même le feu prendroit à la maison, ou quand même le sultan leur commanderoit de le quitter. Le vendredi est chez eux le jour le plus solemnel de la semaine, & est distingué des autres par de plus longues prieres. Ils n'entrent jamais dans leurs temples, qu'ils appellent *mosquées*, qu'après s'être purifiés par les ablutions. Ils observent un *jeûne* extraordinaire dans le neuviéme mois appellé *Ramadan*. Ce jeûne commence avec la nouvelle lune. Alors on monte sur le faîte des maisons, pour en decouvrir les premiers rayons, & en avertir le peuple. Pendant ce temps ils ne boivent & ne mangent que la nuit. Ils s'abstiennent de l'eau-de-vie & du tabac, dont ils usent ordinairement. Un Turc, qui romproit son jeûne, seroit puni de mort. Quand le ramadan arrive dans l'été (car leur année lunaire, composée de 12 lunaisons, n'a point de commencement fixe, & ainsi le mois de ramadan arrive successivement dans toutes les saisons) on voit les laboureurs altérés n'oser prendre une goute d'eau pour se rafraîchir. Ils fréquentent les mosquées le jour & la nuit, fuient les conversations & les jeux, ont de l'horreur pour les blasphêmes, & disent que pendant ce mois Dieu ouvre les portes du paradis, & ferme celles de l'enfer. Le ramadan est suivi du *Bairan-Gasque* : on le publie dans Constantinople au bruit du canon, & la fête dure trois jours. Les bachas les plus qualifiés s'habillent alors superbement, pour se rendre au serrail. Le grand-seigneur les traite dans le divan, salle où se donne l'audience, & leur fait des présens. Les Turcs ont des *dervis* ou religieux, qui renoncent entierement au monde, pour mener une vie fort austère & fort retirée. Ils prétendent que cette secte est très-ancienne, & qu'elle commença dès le regne d'Ottoman, qui leur permit de vivre sous la discipline & l'obéissance d'un chef, tiré de leur corps. Ces dervis observent religieusement le silence & l'humilité, marchent nuds pieds, portent une ceinture de cuir, qu'ils remplissent de pointes pour mortifier leur chair, se frapent & se brulent avec des fers tout rouges. Les Turcs font beaucoup d'*aumônes*, & n'épargnent rien pour l'entretien des pauvres & des hôpitaux, qui sont chez eux d'une structure magnifique. Leurs mosquées sont aussi bâties très-superbement, & leur revenu est si considérable, qu'il emporte le tiers de celui de l'empire. Chacun est obligé de contribuer au *zagat* ou *aumône*, de la centiéme partie de ses biens. Les riches ont l'adresse de ne pas payer exactement leur part comme les pauvres, de peur de faire connoître leurs richesses, parcequ'elles tiennent lieu de crime à Constantinople. Les Turcs font avec beaucoup de dévotion le *pélerinage* de la Mecque, & sont quelquefois au nombre de cinquante mille pélerins, ausquels le grand-seigneur donne un chef, qui part avec la caravane, pour empêcher les désordres qui pourroient arriver. Ce chef porte un alcoran couvert de drap d'or sur un chameau, qui est couronné de fleurs au retour du voyage, & exempté de toute sorte de travail pour le reste de sa vie. On change tous les ans la couverture du tombeau de Mahomet, & l'on déchire la vieille, que les pélerins partagent entr'eux : par reconnoissance ils laissent de l'argent & des joyaux de prix à leur prophéte. Ils visitent aussi les saints lieux de Jérusalem, mais moins par dévotion que par curiosité, & à cause du bruit des miracles qui y ont été faits par Jesus-Christ, qu'ils croient n'être pas encore mort. Ils ont de la vénération pour la vallée de Josaphat, qu'ils regardent comme le lieu où se fera le jugement. L'*abstinence du vin* est encore un des préceptes de l'alcoran. Les Mahométans disent que leur sage législateur balança long-temps avant que d'en résoudre absolument la défense, à cause que cette liqueur est un baume quand on en use avec modération, & qu'elle se change en poison, lorsqu'on en prend avec excès ; mais qu'enfin il défendit absolument le vin, comme une chose capable de faire perdre aux soldats le respect qu'ils doivent à leurs officiers, de leur faire négliger les fonctions militaires, & particulierement celle de sentinelle, qui seule fait la sureté des villes & des armées toutes entieres. Mahomet a même laissé par écrit, que les herbes nées dans une terre sur laquelle on auroit répandu du vin, seroient immondes, que les animaux qui en mangeroient se ressentiroient de la même impureté, & que pour cette raison, les Musulmans devoient s'abstenir de manger de leur chair. Le *Mufti*, qui est le pontife des Turcs, vit dans un aussi grand libertinage que les autres, & satisfait sa brutalité avec autant de femmes qu'il en veut. Son autorité seroit trop grande, si elle n'étoit point bornée par celle du souverain, qui l'éleve & l'abaisse, le fait & le détruit quand il lui plaît. Les Turcs sont persuadés que les secrets les plus cachés de leur loi sont connus à ce ministre, qu'ils nomment pour cette raison, l'*esprit qui vivifie la religion*. On ne sauroit lui proposer de doute, qu'il ne décide comme un oracle, ni lui faire de question qu'il ne résolve, expliquant à sa fantaisie les endroits les plus obscurs de l'alcoran. Ce qu'il approuve met les consciences en repos, & sa volonté seule suffit pour justifier toutes sortes d'actions. Les juges dans leurs décisions n'osent contrevenir aux siennes ; les sultans mêmes n'ont pas été à couvert de ses jugemens, & nous en avons des exemples dans les personnes d'Osman & d'Ibrahim, contre qui les muftis ont prononcé des arrêts de mort. Cependant la vénération d'un rang si élevé, ne fut pas assez forte pour exemter le mufti de la violence d'Amurat IV, qui foula aux pieds la dignité du sacerdoce, & condamna ce grand-prêtre à être étranglé comme le dernier des criminels. Les Sarasins & les Mammelucs faisoient profession de la religion mahométane, qui regne aujourd'hui chez les Maures, les Arabes, les Tartares & dans les Indes. Elle a des schismatiques, qui sont les Persans, les Azymes, les Curdes, & autres en si grand nombre, que l'on compte jusqu'à soixante-sept sectes différentes de celle des Turcs. Elles suivent toutes l'Alcoran, mais elles l'expliquent de différentes manieres. Cette diversité d'opinions a été cause de plusieurs guerres entre les Turcs & les Persans. On voit à Babylone les tombeaux d'Ali & d'Omar, les deux plus fameux disciples de Mahomet. Les Persans suivent le premier, & c'est sur son sépulcre que leurs rois reçoivent le sabre, qui est la premiere fonction de leur royauté, & qui répond à la cérémonie du couronnement des princes chrétiens. Quand les Persans sont maîtres de Babylone, on allume beaucoup de lampes devant le tombeau d'Ali, qui est enrichi de vases d'argent : on y répand des fleurs, des parfums précieux, & on le pare des plus superbes ornemens. Celui d'Omar, au contraire, est non-seulement abandonné, mais profané & méprisé comme un lieu infâme & abominable. Lorsque cette ville est sous la domination des Turcs, Omar reprend le dessus : on lui rend ses premiers honneurs, son sépulcre est richement paré, & celui d'Ali retombe dans le mépris. Au milieu de tant de différentes religions, dont les Mahométans font profession, il y a des Turcs qui n'en ont point du tout : & il s'y trouve un grand nombre de gens infectés de l'athéïsme, que les renegats y ont répandu. On soupçonna Amurat IV de les favoriser sous main.

De la politique des Turcs.

A l'égard de la politique, les Mahométans ont choisi l'état monarchique. Leur empereur est maître absolu & sans réserve de la vie, de l'honneur & des biens de ses

ses sujets. Ses ordres sont au-dessus de toutes les loix, qui se réduisent à peu, & sont toutes faites en faveur des armes & de l'accroissement de l'état. Les Ottomans sont persuadés que la volonté de leurs sultans est celle de Dieu même; qu'on mérite la couronne du martyre, quand on perd la vie pour leur service; & que ceux qui désobéissent ou s'opposent à ses ordres, ont dès ce monde des assurances de leur réprobation. On aime le sultan, mais on le craint encore davantage. A chaque changement d'héritier, il est dû au grand-seigneur trois pour cent de la valeur des biens de la succession : ceux qui ont écrit qu'il étoit de droit héritier de tous les biens, se sont trompés. Si les ministres s'engraissent quelquefois du sang des peuples, il ne le souffre que pour les égorger ensuite; & il ne faut point d'autres témoins de leurs crimes que leurs richesses. Ainsi les biens de tous les particuliers ne servent qu'à remplir le trésor du prince. C'est ce fonds inépuisable qui entretient ses grandes armées & ses principaux ministres. M. de la Croix, qui avoit été dix ans en Turquie en qualité de secrétaire de l'ambassade de France auprès du grand-seigneur, publia en 1684, des *Mémoires*, où il assure que l'empire ottoman se soutient plus par la foiblesse de ses voisins que par ses forces, qui de compte fait ne se montent qu'à 150000 hommes ou environ; qu'il n'a guères que 8000000 de revenu; que les grandes exactions en ont déja dépeuplé plus d'un tiers, & que la méchante politique des Turcs qui n'ont nulle discipline militaire, qui ne savent pas même l'ordre d'une bataille, qui laissent la plupart de leurs villes démantelées & leurs frontieres ouvertes à l'ennemi, ruineroit cette vaste monarchie, si on osoit l'attaquer de bonne sorte.

Du Serrail du grand Seigneur.

Le serrail où loge le sultan avec la famille impériale, fut bâti par Soliman II, dans l'endroit le plus agréable de Constantinople, à l'extrémité de la ville, vers le canal de la mer Noire. Ce palais a plusieurs portes, dont il n'y en a ordinairement qu'une d'ouverte, qui est gardée par un grand nombre de Capigis, ou gardes de la porte, sous les ordres d'un bacha, du nombre des six qui gouvernent, & qui sont obligés de coucher dans le serrail. Quelques *Azamoglans*, qui sont des enfans de chrétiens Grecs renégats, veillent la nuit dans les tours. Du côté de la mer il y a plusieurs petites piéces de campagne pour écarter les bâtimens qui auroient la hardiesse de vouloir s'approcher des murailles. Sur une des tours qui regardent l'Asie, le sultan a fait faire un cabinet où il va souvent prendre l'air. Il y a encore plusieurs *Chiosques*, c'est-à-dire, balcons ou belvederes, sur des hauteurs, d'où la vue est fort agréable. Plus bas sur le bord de la mer, il y a un petit bassin ou petit havre qui est couvert, où se retirent les galiotes ou brigantins que monte le grand-seigneur, quand il va à la promenade sur mer. Il a trois grandes cours, où l'on peut entrer; le reste est inaccessible. Dans la premiere cour on voit d'un côté les logemens des Azamoglans, & de l'autre l'infirmerie des esclaves du serrail. Dans la seconde cour le terrein est couvert de cyprès, & les aîles bâties en portiques, sont occupées par les cuisines du serrail, par les écuries du grand-seigneur, & par le divan. C'est ainsi qu'on appelle une grande salle où les visirs s'assemblent pour les affaires de l'état. Le hasna est aussi dans cette cour. Le mot *Hasna* veut dire la *chambre du trésor*, où l'on met le tribut des peuples & le revenu de l'empire. A côté on rencontre des *Oda*, c'est-à-dire, des chambres où logent des *Ikoglans*, qui est le nom que l'on donne à l'élite des enfans de tribut, qui sont la plupart destinés à servir auprès de la personne du sultan. Dans cette même cour est le *Chilar-oda*, c'est-à-dire, la chambre des meubles, ou le garde-meuble, qui renferme une infinité de choses précieuses, & tous les présens que les ambassadeurs font avant que d'avoir audience. Le casna & le chilar-oda ont des murs fort épais, & n'ont que très-peu de fenêtres, toutes bien grillées, & ont une porte de fer toujours fermée. Celle du casna intérieur est scellée du sceau de sa hautesse, le casna de dehors est scellé du cachet du grand-visir. Dans la troisiéme cour est une grande salle, où le grand-seigneur donne audience aux ambassadeurs qui viennent à la Porte. Le mot de *Porte* signifie la cour du sultan. Le trône du grand-seigneur est dans cette salle, qui est richement embellie. Au-delà sont les appartemens des *Odaliques*, ou filles esclaves, réservées pour les plaisirs du sultan. On ne peut rien savoir de ces femmes, que par les ennuques du serrail, ou par quelque misérable qui en a été chassé pour ses crimes, qui peut révéler quelque chose des mystères qui s'y passent, & par quelque Odalique que le sultan en tire pour marier à quelque bacha. On entre fort rarement dans l'appartement du sultan, & ce ne peut être que pendant l'absence de sa hautesse; car l'on n'a pas seulement de la vénération pour sa personne, mais pour les chambres qu'il occupe, & pour tout ce qui lui passe par les mains. Il répond sur une cour magnifique toute pavée de marbre très-fin, où l'on voit quantité d'ouvrages à la mosaïque, & des fontaines. La salle de l'ancien divan privé est du côté du levant sur des colonnes enfermé par une espéce de lac, que forment trente fontaines dont il est environné. Sur ce lac on voit un petit brigantin, où sa hautesse entre, quand elle veut s'y divertir avec ses muets & ses bouffons. Les murs de la chambre où couche le grand-seigneur, sont revêtus de porcelaine fine & enrichie de fleurs colorées. Le lit est d'ordinaire en forme de pavillon à la romaine, de drap d'or, avec des colonnes d'argent, les matelats sont de brocard, & il y a de la broderie de soye aux extrémités des draps. Pendant l'hyver, pour empêcher le froid, on met dessus & dessous les lits des peaux des zibelines d'un grand prix. Les planchers sont couverts de riches tapis de Perse tissus d'or. Le sultan couche avec un petit turban. Lorsqu'il couche seul, trois de ses valets de chambre sont en sentinelle, l'un à la porte, & les deux autres tout proche de son lit, pour être prêts au moindre signal, & pour le recouvrir s'il laissoit tomber sa couverture. Ils gardent un profond silence, & ont toujours deux flambeaux qu'ils n'éteignent point que le sultan ne soit éveillé. On passe de-là dans l'appartement où sa hautesse s'exerce à tirer de l'arc, & les Turcs y montrent les marques de ses coups avec autant de vénération que les chrétiens en ont pour les reliques des plus grands Saints. Le divan public se tient pour rendre justice, ou pour accorder quelque grace. Les Turcs s'assemblent quatre fois la semaine, depuis le matin jusqu'à midi, & après le dîner ils rentrent au divan. Autrefois ils ne le faisoient point le vendredi, à cause que c'est leur jour de fête : à présent on ne laisse pas ce jour-là de tenir conseil dans les chambres particulieres du grand-visir, où se trouvent les deux *Cadileschers* chefs des Cadis qui professent la loi, & qui rendent la justice dans l'empire Ottoman, de Gréce & de Natolie, dont le premier a le pas avant l'autre, à cause que la province qu'il représente est plus considerée. Les *Defterdars* camerlingues, le *Reichirap* chancelier ou greffier, les secrétaires & le *Nisangis*, celui qui scelle les expéditions, s'y trouvent aussi. Le Chiaoux *Bassi* chef des Chiaoux, qui sont une espéce d'huissiers, ne s'éloigne point de la porte : il se tient là avec un bâton d'argent à la main, & donne les ordres à ceux qui sont sous lui, pour exécuter promptement ce qui a été résolu. Il y a un banc vis-à-vis de la porte, pris dans le mur, où sont assis les *visirs*, qui ne parlent que pour donner leur avis, mais qui n'ont point voix délibérative. Lorsque l'aga des Janissaires & le capitan bacha sont à Constantinople, ils ont aussi entrée dans cette assemblée, quand leurs affaires les y appellent, & par-

ticulierement lorsqu'il s'agit d'informer le sultan de ce qui regarde l'arcenal ou l'armée. Si le dernier n'a point d'autre charge que celle de capitan bacha, il s'assied à la derniere place; mais s'il est le second ou le troisiéme visir, il prend celle qui est due à cette qualité. Il n'y a point de siége dans le divan pour l'aga des Janissaires; & lorsqu'il est obligé de s'y rendre, il y entre le premier & en sort le dernier. Les greffiers sont assis à terre la plume à la main, & ceux qui demandent justice sont debout au milieu de la chambre, & tiennent eux-mêmes leurs requêtes. Les visirs ne parlent que lorsque le grand-visir leur demande leurs avis. Ce premier ministre se décharge quelquefois sur eux du soin des affaires peu considérables, & se réserve celles qui sont plus importantes; ils terminent les procès sans souffrir que des avocats s'en mêlent. Les sultans peuvent de leur appartement voir ce qui se passe dans le divan, par une fenêtre particuliere qui répond justement au-dessus de la tête du grand visir: cette fenêtre est grillée, de sorte qu'il peut voir sans être vû, & entendre les affaires que l'on traite. Cela sert à tenir ces ministres dans le devoir, & quelquefois à satisfaire la curiosité qu'a le sultan de voir *incognitò* les ambassadeurs, & d'écouter leur conversation avec les officiers de la Porte. Lorsque les sultans prennent eux-mêmes soin du gouvernement, on leur rend compte les dimanches & les mardis de tout ce qui a été résolu dans les assemblées. Le visir ne parle au grand seigneur qu'avec des manieres respectueuses & extrêmement soumises, & porte dans une bourse de soie les requêtes & les placets qu'on présente à sa hautesse; tous les autres cependant, pour marquer mieux leur respect, ont les mains jointes. Lorsque les ambassadeurs des têtes couronnées demandent audience, ce qui arrive d'ordinaire les dimanches ou les mardis, le visir fait assembler le grand divan. Les bachas qui ont des charges, s'y rendent; & l'on voit dans la seconde cour les *Chiaoux*, les *Mutiferas* ou lanciers, les *Zeis* ou armuriers, les *Spahis* & les *Janissaires* rangés en haye. Le visir envoie le chiaoux bassi avec sa suite au-devant de l'ambassadeur. Ce ministre est introduit dans le divan, & prend sa place vis-à-vis du grand-visir sur une chaise de brocard sans dossier & sans bras. Après les complimens ordinaires en de semblables occasions, un maître d'hôtel vient avertir qu'on a servi le dîner, auquel se trouvent les principaux officiers de la Porte, & d'autres gens de marque. L'on y sert des mêts délicats & en abondance dans de grands plats d'argent. Le sultan donne mille écus d'or pour chacun de ces repas. Le *dragoman* s'y trouve pour interpréter ce qui se dit de part & d'autre. Dans le même temps on régale les officiers de la suite de l'ambassadeur sous un des portiques, & on leur donne là à manger sur des tapis suivant la coutume. Cependant le grand-seigneur fait savoir qu'il est en état de recevoir l'ambassadeur. Ce ministre se retire avec sa suite dans un lieu particulier, en attendant que tous les ordres du divan soient assemblés, pour se trouver à cette fonction. Ensuite le maître des cérémonies vient l'avertir qu'il est temps d'aller à l'audience. Alors les *Capigis* forment une haye, à travers laquelle l'ambassadeur entre dans la chambre de sa hautesse. Deux de ces capigis le prennent par-dessous les bras, & le menent baiser la main du sultan, après quoi l'ambassadeur se retire à un des coins de la chambre, jusqu'à ce que ses gentilshommes, secrétaires & autres principaux qui veulent saluer le sultan lui aient rendu leurs respects. Alors on fait entrer le dragoman qui explique ce que l'ambassadeur donne par écrit. Les sultans répondent rarement ou en très-peu de paroles: le grand visir y supplée par un compliment propre au sujet. Ensuite l'ambassadeur se retire précédé de ses gentilshommes, & suivant la coutume du pays, il ne fait qu'une simple inclination de tête, sans se découvrir. Le sultan fait donner des vestes à l'ambassadeur & aux principaux de sa suite, avant que de l'introduire à l'audience. Ces vestes sont de différentes espéces. Celles qu'on donne à l'ambassadeur sont de brocard d'or & de soie; les autres sont moins belles, & d'une étoffe fabriquée à Burse. Les ministres des princes moins considérables sont traités suivant la qualité de leurs maîtres. Il y en a quelques-uns qu'on ne régale pas; d'autres qui sont assis, & d'autres qui se tiennent debout devant le grand visir, ce qui se regle par l'usage. Les Turcs ont un régistre exact des formalités & des distinctions dont on doit se servir dans de semblables occasions, selon le rang des princes de la part desquels ces ministres viennent; & l'on est si attaché à la Porte à conserver les anciens usages, qu'ils ont peine à consentir d'y rien innover. On fournit aux ambassadeurs extraordinaires tout l'argent qui est nécessaire pour les défrayer. Les Turcs régalent aussi les ambassadeurs extraordinaires de quelques tapis pour meubler une chambre.

Du serrail des Femmes.

Les officiers qui sont employés au service du dedans du serrail, peuvent être au nombre de cinq mille, avec environ trois mille femmes, dont le nombre est composé de jeunes filles qu'on instruit, de vieilles qui les gouvernent, & d'esclaves qui les servent. Il n'y a point de pays qui ne fournisse quelque beauté rare aux débauches du sultan; car on lui en prend sur mer & sur terre. Le Tartare lui envoie l'élite de celles qu'il enleve dans ses courses; si parmi les dépouilles d'un pays conquis on trouve quelque personne d'une grande beauté, ou qui ait des talens extraordinaires, on la réserve pour le sultan. Lorsque l'éclat de cette beauté est passé, & qu'elle commence à vieillir, on l'envoie dans le vieux serrail. De quelque religion qu'elles soient, elles sont censées Turques lorsqu'elles sont dans le serrail. Il ne leur faut pas d'autre cérémonie pour cela, que de lever un doigt en l'air & dire: *La alla Mochammed resoul allah*; Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet est son prophéte. Lorsqu'elles arrivent au serrail, elles y sont reçues par une vieille qu'on appelle *Checaya Cadun*, la gouvernante des femmes. Elles demeurent retirées dans ces appartemens, & couchent dans des espéces de dortoirs, où il y a toujours de la lumiere: elles mangent dans de longs réfectoires, & sont continuellement avec leurs vieilles gouvernantes, qui ne les perdent point de vue. Près de leurs appartemens il y des bains où elles se baignent souvent. On leur donne des maîtresses pour apprendre la langue, la broderie, & quelques autres amusemens agréables. Elles ont aussi des jardins embellis de fontaines où elles vont se promener. Le sultan ne se divertit point avec d'autres femmes qu'avec celles qui lui sont présentées par la checaya cadun. Elle les fait danser devant lui, jouer de quelques instrumens, ou faire quelqu'autre exercice où elles puissent faire paroître plus d'agrément & de vivacité, afin qu'elles soient plus en état de plaire à ce prince, lequel en sortant jette son mouchoir à celle qui lui a plu davantage, & ce gage est une marque de son dessein. Le matin il change d'habit, & laisse celui qu'il avoit avec tout l'argent qui est dans ses poches pour cette fille; s'il l'a trouvée digne de son amour, il lui fait encore des présens plus considérables. Celle qui a le bonheur d'être féconde, est honorée du titre d'*Assechi sultane*, c'est-à-dire, sultane reine; & si elle met un prince au monde, on lui confirme cette dignité avec mille applaudissemens, & on la loge dans l'appartement de la reine. Celles qui ne donnent que des filles ne peuvent jamais prétendre à une si grande élévation, & n'ont point d'autre qualité que celle de simple sultane. On leur donne cependant des appartemens particuliers, & tout ce qui leur est nécessaire pour soutenir leur état avec honneur, & leurs filles sont mariées aux principaux

bachas, qui deviennent les beaux-freres de leur souverain, & ces esclaves mêlent ainsi leur sang avec le sang impérial. Cette alliance les met en état d'avoir les gouvernemens les plus considérables. Leurs maris ont pour elles une vénération si extraordinaire, qu'ils se croient indignes de les posséder. Elles portent toujours le *Gaczar*, qui est un poignard enrichi de pierreries pour marque de leur autorité. Les sultanes ont beaucoup de jalousie l'une contre l'autre, & n'oublient rien pour l'emporter sur leurs rivales; mais au-dehors elles font paroître entr'elles une parfaite intelligence, pour ne point causer de désordre dans le serrail. Si le prince qu'une sultane reine a mis au monde, vient à mourir, elle n'est plus qu'une simple sultane, & celle qui donne ensuite un autre prince, prend la qualité de reine, ainsi toute leur fortune dépend de la naissance des enfans mâles. Autrefois il y a eu des sultans qui ont épousé solemnellement leurs femmes. Cette cérémonie se faisoit en présence du Mufti, & on en dressoit un contrat pour en conserver la mémoire. Mais les sultans en ont aboli l'usage, pour épargner la dot qui montoit à cinq cens mille sequins de revenu, suivant la loi qu'en avoit faite Selim I, qui leur assigna cette somme, pour les mettre en état de soutenir la grandeur de leur rang, & de pouvoir bâtir des mosquées & des hôpitaux, & de faire d'autres œuvres de piété: ainsi, soit qu'elles soient déclarées femmes, soit qu'elles ne le soient pas, elles sont reconnues pour sultanes reines quand elles ont donné des princes. Le *Chiflar Agasi*, chef des ennuques noirs, garde la porte de la grande sultane avec trente des ses Maures, qui reçoivent ses ordres. Les sultanes ne sortent jamais, à moins que le grand seigneur ne les mene lui-même à la promenade, & alors elles ne sont point visibles, car on est obligé de boucher avec des toiles les fenêtres des rues par où elles passent. Lorsqu'elles suivent la cour, pour un plus grand voyage, elles sont dans des carrosses si bien fermés, qu'il est impossible de les voir: il n'y a que les ennuques noirs qui aient la liberté de les approcher. Les tantes, les sœurs & les filles du grand seigneur ont leurs appartemens dans le serrail, où elles sont entretenues & traitées d'une maniere conforme à leur rang. Les Juifs se gouvernerent autrefois avec tant d'adresse, que par le moyen des sultanes, ils introduisoient leurs femmes dans le serrail, sous prétexte de leur enseigner quelque ouvrage nouveau, ou de leur vendre quelque habit d'une invention & d'une beauté extraordinaire. Ces Juives, pour avoir ces entrées libres, faisoient des présens aux ennuques, & entroient si avant dans la confidence des sultanes, qu'elles les gouvernoient quelquefois absolument, & se rendoient maîtresses de leur esprit, en leur portant des eaux & du fard, & leur servant encore à leur faire vendre en secret leurs pierreries, dont elles se défont d'ordinaire, lorsqu'elles sentent qu'elles commencent à perdre les bonnes graces du sultan; mais depuis, les visirs ont entierement défendu l'entrée du serrail, & les vieilles éclairent sans cesse toutes les actions des jeunes, examinent tout ce qu'on leur apporte, & cherchent même dans les présens de viande qu'on leur fait quelquefois, s'il n'y a point quelque billet caché. La moindre faute ou la moindre querelle suffit pour faire renvoyer ces femmes au vieux serrail. Lorsqu'elles sont convaincues de magie, de sortilége, ou de quelque autre crime considérable, on les enferme dans un sac & on les jette dans la mer.

Des Azamoglans.

Il y a dans le serrail 7 ou 8 cens Azamoglans, qui y sont élevés & entretenus, depuis l'âge de 12 ans jusqu'à trente. Ce sont des fils de chrétiens ou enfans de tribut qu'on leve dans les provinces de l'empire Ottoman. Lorsqu'ils sont entrés dans le serrail, on leur donne des habits de drap de différentes couleurs avec des bonnets jaunes, & on les présente au visir. Ce ministre choisit ceux qui lui paroissent être les plus propres à servir sa hautesse, & on les nomme *Agalares*. On en remet d'autres entre les mains du *Bostangi* ou chef des jardiniers, qui les emploie dans les exercices dont ils sont capables. Ce bostangi bassi, qui est leur chef, s'éleve souvent à un poste plus considérable, quand il sait ménager les bonnes graces de son maitre, & peut devenir capitan pacha ou pacha du Caire, & même grand visir. Ces azamoglans prennent les armes dans le serrail, lorsqu'il en est besoin, & ce sont eux qui exécutent les sentences de mort que le grand seigneur prononce contre les bachas les plus considérables. Ils dorment tout habillés, pour être plutôt en état de servir au premier ordre. Il ne voient jamais le prince, s'ils ne menent ses chiens, lorsqu'il sort pour chasser, ou que sa hautesse n'entre dans les saiques pour se divertir sur la mer, ou s'il ne va se promener dans ses jardins, dont ils gardent les portes. Quand le sultan se met en campagne, ce sont eux qui ont le soin de tendre ses tentes & de lui rendre de semblables services. Les janissaires, les azamoglans, & les agalares, selon leur premiere institution, ne peuvent être que fils de chrétiens renegats, choisis & bien faits. Cependant depuis quelque temps, on y introduit des Turcs naturels. Ces jeunes gens sont sous la discipline des ennuques blancs, qui les élevent avec une sévérité incroyable. Leur nombre n'est point limité, car on en reçoit autant qu'il y en a sur lesquels on peut fonder des espérances de quelques services: il faut néanmoins qu'ils soient dans un âge tendre, & même enfans. Ils sont présentés au sultan, qui leur donne son agrément: & ils peuvent être trois ou quatre cens, même plus grand nombre. On leur persuade dès leur jeunesse qu'il n'y a rien de plus glorieux que d'obéir aux ordres du grand seigneur, & de se sacrifier aveuglément pour les exécuter; que la mort qu'on reçoit de sa main ou par son ordre, rend l'ame bienheureuse & honore le corps, & que le paradis est la récompense de ce martyre. Ces fausses maximes font tant d'impression sur les esprits en Turquie, qu'on y a vu des gens revêtus de la charge de bacha, & comblés de richesses & d'honneur, se plaindre que le plus grand de tous les biens manquoit encore à leur fortune, qui ne pouvoit être qu'imparfaite, s'ils n'avoient le bonheur de mourir par la main ou par l'ordre du sultan, afin de couronner leur vie par ce martyre, & se rendre ainsi dignes de la gloire du paradis. On tient régistre du nom & de la patrie de ces agalares. Un ennuque blanc est chargé d'avoir soin de ces jeunes gens, ausquels il montre à lire, à écrire, & à parler la langue turque. Ils ne lisent que dans des manuscrits, car la politique de la Porte ne souffre point de livres imprimés. Les agalares sortant de cette école, passent en une autre, où on leur enseigne le persan, l'arabe & le tartare, & où l'on parle & l'on écrit avec plus de politesse & de pureté. Ils apprennent aussi à tirer de l'arc, à lutter, à lancer la zagaye, à manier le sabre, à courir avec vîtesse, & sont entretenus dans ces exercices pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge viril, & étant devenus plus robustes, ils entrent dans la troisiéme chambre, où on les fortifie dans les mêmes exercices, & où on leur apprend à se rendre bons hommes de cheval & à voltiger. Outre cela on leur montre à chacun un metier des plus nécessaires pour le service du sultan, comme à raser, à faire des turbans, à plier des habits, à dresser des chiens pour la chasse, à connoître & élever des faucons, à faire des arcs, des fléches, à servir de valets de chambre, de maîtres d'hôtel & d'écuyers, comme il y en a dans les autres cours. Leurs maitres les mettent souvent à plus d'une épreuve, pour voir s'ils sont fermes dans leur religion, & s'ils ont entierement oublié celle des chrétiens; & lorsqu'ils les y trouvent assez affermis, ils les disposent à monter à la derniere chambre. On

les enregiſtre de nouveau dans un livre, enſuite de quoi on leur donne différens emplois pour le ſervice de ſa hauteſſe, ſelon qu'ils ont plus de mérite & de capacité. On leur augmente leur paye juſqu'à quarante aſpres par jour; on leur ôte leurs habits de drap, pour leur faire porter de la ſoie; & on en donne même de brocard à ceux qui ſe diſtinguent le plus par leur mérite. Ils ont une eſpéce de coëffe ſur leur tête, qui eſt toute raſée, à la réſerve des tempes, où ils laiſſent des cheveux pour ſe couvrir les oreilles: ce qui marque qu'ils ſont deſtinés au ſervice du corps du ſultan, qu'ils ſuivent dans ſes voyages & dans ſes plaiſirs. Ces azamoglans, qui ont la liberté d'approcher ſa hauteſſe, ſont élevés aux charges les plus conſidérables de la cour, qui ſont les ſuivantes.

LISTE DES CHARGES DU SERRAIL OU LES ENFANS DE TRIBUT PEUVENT S'ÉLEVER.

Le ſeliḉtar aga eſt celui qui porte l'épée.
Le rohodar aga eſt celui qui porte le jamberluco.
Le giepter aga eſt le grand eſtaffier.
Le matarangi aga eſt celui qui porte le vaſe de l'eau.
Le dulbert aga eſt celui qui porte le turban.
Le chiamachir aga eſt celui qui a ſoin des étofes.
Le ceſnigir baſſi eſt le grand maître d'hôtel.
Le ſachirgi baſſi eſt le grand ſtrozziero maggiore.
Le dogangi baſſi eſt le grand fauconnier.
Le buſnanagi baſſi eſt celui qui préſide aux comptes.
Le ternagegi baſſi eſt celui qui rogne les ongles.
Le berber baſſi eſt le grand barbier.
Le fellach baſſi eſt celui qui baigne le ſultan.
Le leſchierigi baſſi eſt le ſecrétaire.

C'eſt de leur corps que le ſultan tire les beglierbeys de Gréce & de Natolie, l'aga des janiſſaires, les chefs des ſpahis, les bachas, & les gouverneurs des provinces de l'empire. Autrefois on tiroit de ce corps les ſujets qu'on dépêchoit aux princes en qualité d'envoyés; & c'étoit d'eux qu'on choiſiſſoit les chiaoux, qui portoient au Valaque, au Moldave, & au Tranſſylvain, la confirmation de leur principauté. Aujourd'hui le ſultan ne donne ces ſortes de fonctions qu'aux capigis baſſis, & la plupart ſont fils des ſultanes. Cependant les *Agalares*, dont nous venons de parler, lorſqu'ils ſe diſtinguent par leur mérite, ne laiſſent pas d'être élevés à des emplois conſidérables. Quand ils ſortent du ſerrail, le grand viſir leur fait beaucoup d'honneur. Il envoie même au-devant d'eux ſon checaia, qui les conduit à ſon palais; mais il faut remarquer qu'ils ne ſortent point du ſerrail, qu'ils n'aient au moins trente ans; & comme ils ſont entierement raſés tant qu'ils y demeurent, ils ne paroiſſent point en public, qu'ils n'aient laiſſé croître leur barbe, qui parmi les Turcs eſt une marque de maturité & de jugement. On en fait entrer de plus jeunes à la place de ceux qui ſortent. Lorſque les agalares ſont ſortis du ſerrail, ils font leurs maiſons, & reçoivent des ſultans & des bachas, des préſens plus ou moins riches, ſelon la part qu'ils ont à la faveur de leur maître. Lorſqu'ils ſont une fois ſortis du ſerrail, il ne leur eſt plus permis d'y rentrer, s'ils n'y ſont appellés par les ordres exprès de ſa hauteſſe. Outre les bouffons, les luteurs, les danſeurs & les joueurs d'inſtrumens, il y a des muets de l'un & de l'autre ſexe, qui ſe font auſſi bien entendre par leurs ſignes que s'ils avoient l'uſage de la parole, & qui donnent un divertiſſement particulier au grand ſeigneur.

DES EUNUQUES.

Il y a des eunuques blancs & des noirs dans le ſerrail. Les blancs gardent la porte du grand ſeigneur, & les noirs celle du ſerrail intérieur des femmes. Le plus conſidéré de tous, eſt le *Capi Aga*, chef de tous les eunuques blancs; le ſecond eſt le *Caſnadar Baſſi*; c'eſt-à-dire, le grand-tréſorier; le troiſiéme, eſt le *Chilergi Baſſi*, qui a le ſoin de la dépenſe; le quatriéme, eſt le *Serrai Agaſi*, qui eſt le concierge du ſerrail. Ces quatre officiers, qui ſont ordinairement des gens âgés, ſont dans une grande conſidération à la Porte, mais ſur-tout le premier, parcequ'il reçoit immédiatement ſes ordres du grand ſeigneur. C'eſt par ſes mains que paſſent tous les placets & tous les mémoires qui viennent de dehors le ſerrail. Il fait la fonction de premier valet de chambre: il ſuit par-tout le prince, & l'accompagne juſqu'à la porte de l'appartement des femmes. Il a par jour dix ſultanins d'appointemens, & ne manque point d'ailleurs d'habits, de pierreries & de préſens, parceque toutes les affaires du dedans du ſerrail & du dehors paſſent par ſes mains. Le caſnadar a le ſoin du caſna ou tréſor dont il a une clef, l'autre clef eſt entre les mains du grand ſeigneur. Lorſque les beſoins preſſans de l'état l'obligent à en tirer quelques ſommes ou quelque choſe de précieux, on ne le fait qu'à condition de le remplacer; & le tréſorier tient un regiſtre exact des moindres pierreries qui entrent & qui ſortent du ſerrail, & de celles qui ſervent à la perſonne du prince. Le chilergi baſſi a en ſa garde les meubles de la couronne, les étofes d'or & de ſoye, les veſtes de zibeline, les ſabres garnis de pierreries, les aigrettes, l'ambre, le muſc, le beaume, le bezoard, la terre ſigillée, de grands vaſes d'agathe, de turquoiſe, de jaſpe, & un nombre infini d'autres pierres précieuſes. Cet officier a mille aſpres d'appointemens, ce qui monte à dix écus par jour. Il y a un autre appartement qu'on nomme *le fiſc*, où l'on met tous les meubles précieux qu'on enleve des maiſons des bachas, qui ſont étranglés par l'ordre du grand ſeigneur, ce qui monte à des richeſſes incroyables. On tire de ce lieu ce qui n'eſt pas à l'uſage du ſerrail, & on le vend au *Beſeſtein*, ou marché public; mais il faut remarquer que les grands-ſeigneurs ont tant de reſpect pour ce qui regarde leur religion, qu'ils n'oſent mettre la main ſur le bien d'un bacha qu'ils ont confiſqué, quand il en diſpoſe en faveur d'une moſquée. Le ſerrai agaſi, qui eſt le quatriéme de ces eunuques, a la garde du ſerrail, d'où il ne ſort jamais quand ſa hauteſſe n'y eſt pas. Son grand âge lui donne la permiſſion de monter à cheval, & ſes appointemens montent environ à huit écus par jour, ſans compter les profits extraordinaires. Ces quatre officiers portent le turban; & comme leur charge leur donne le privilége d'approcher de la perſonne du prince, ils ſont en grand crédit. Il y a dans le ſerrail environ une centaine d'eunuques, auſquels il ne reſte rien de ce qui les rendoit hommes: on les choiſit parmi le nombre des renegats, & dans un âge fort tendre. Ce ſont les eunuques blancs, qui ſervent dans tous les autres ſerrails de ſa hauteſſe. La faveur ou la bonne fortune les porte quelquefois aux charges les plus importantes, comme d'être bachas du Caire, gouverneurs de provinces ou viſirs. Ils ſont en réputation d'être extrêmement fidéles, c'eſt pourquoi on leur confie deux choſes fort délicates, l'argent & les femmes. Les eunuques noirs qui ſervent les ſultanes, viennent du Caire, & portent le nom de quelques fleurs, ou de quelques pierreries: ainſi on les nomme Diamant, Jacinthe, Perle, Corail, Roſes, &c. Les noirs parlent quelquefois au grand ſeigneur, lorſqu'ils font quelque meſſage de la part de ſes favorites. Ils ne ſortent point du ſerrail ſans la permiſſion expreſſe de la ſultane reine. Les blancs n'oſeroient entrer dans l'appartement des femmes, mais chacun garde ſon poſte & y exerce ſon emploi.

DES SULTANES ET DE LEURS ENFANS.

Les jeunes filles Maures ſont employées au ſervice des ſultanes, dans l'appartement deſquelles il n'entre point d'autres hommes que les officiers qui y ſont indiſpenſablement appellés par leur emploi. Le premier médecin même ne peut y entrer, ſans une permiſſion du ſultan. Lorſqu'il en va voir quelqu'une qui eſt malade, toutes les autres ſe retirent avant qu'il entre dans cet

appartement, & il n'y voit personne que les eunuques noirs qui l'introduisent dans la chambre de la malade. Elle est couchée dans son lit entierement cachée, à la réserve d'un petit endroit au bras, pour laisser la liberté de tâter le poulx. Si c'est la sultane reine, ou quelqu'autre sultane, elle a le bras & la main couverts d'un voile extrêmement fin, pour empêcher le médecin de la toucher à nud; & ce médecin se retire dès le moment qu'il a ordonné ses remedes. Les enfans mâles du sultan, qui sont d'une même femme, sont élevés ensemble par des nourices, que l'on prend hors du serrail. Si ce prince en a de différentes favorites, on les nourit en des appartemens séparés, & chaque mere prend soin de ses enfans, ausquels elle donne des habits magnifiques, couverts de pierreries, jusqu'à ce qu'ils aient atteint un âge plus mur. Les filles du sultan sont aussi élevées avec beaucoup de soin; mais il n'est pas si grand que celui qu'on prend des garçons, qui sont destinés à l'empire s'ils sont les aînés, ou à être étranglés s'ils sont des cadets. On donne à ces jeunes princes un *chozza*, qui les instruit depuis l'âge de cinq ans jusqu'à onze. Il entre pour cela dans le serrail à de certaines heures marquées. Deux eunuques noirs le conduisent dans une chambre écartée, sans qu'il voie jamais de femmes; & après qu'il a donné leçon aux princes, en présence de deux vieilles Maures, qui ne le perdent pas de vue, il se retire & sort du serrail, sans s'arrêter un seul moment en chemin. Autrefois quand le présomptif héritier de l'empire étoit déja grand, on avoit coutume de le circoncire suivant leur loi. Si même le prince regnant le trouvoit à propos on le faisoit sortir du serrail, on lui faisoit sa maison, & on lui donnoit pour gouverneur un des principaux eunuques, qui portoit le titre de salabacha: on lui donnoit en outre un grand nombre d'officiers, pris dans le serrail & au dehors, afin que rien ne manquât à la grandeur de son train. Il recevoit de riches présens du sultan regnant, des sultanes & des bachas, & prenoit ensuite la route de Magnesie, qui est une ville de l'Asie. Il jouissoit même de cette province; mais toujours sous l'obéissance de son pere. S'il y manquoit en quelque chose, son gouverneur avoit ordre d'informer la Porte de ses moindres actions. On en usoit de la même maniere avec les autres princes du sang Ottoman, ausquels on conservoit la vie. On les envoyoit dans quelque place de l'Asie, où on leur donnoit des apanages, & on mettoit auprès d'eux des gens d'une fidélité éprouvée, pour les tenir dans les bornes de la modération, & pour empêcher qu'ils n'eussent commerce avec des brouillons qui pussent réveiller leur ambition, & les porter à quelque désordre: ce qui dans les derniers siécles a causé dans cet empire des guerres civiles, qui ont été sur le point de le renverser. On envoyoit ces princes plutôt dans l'Asie que dans l'Europe, pour les tenir plus éloignés des princes chrétiens. Aujourd'hui les Turcs ont interrompu cet usage. Ils font nourir à présent & élever dans le serrail les princes du sang Ottoman, afin qu'étant toujours sous la discipline de leur pere, ils soient plus soumis & moins susceptibles des impressions que les étrangers voudroient leur donner.

Du grand Seigneur.

Le sultan se leve d'assez bon matin, & fait ordinairement quatre repas. Alors il est assis sur des oreillers, & le grand-maître d'hôtel sert des plats sur un soffa, qui est une espéce d'escabelle un peu élevée de terre. En hyver & en été ce prince soupe vers le soir, & par conséquent il a son dîner prêt avant midi. On lui met un linge brodé sur ses genoux: il a ses jambes croisées à la mode des Turcs, & il tient sa serviette sur le bras. On ne fait point pour lui l'essai des viandes, comme il se pratique aux tables de nos princes: on lui sert plusieurs sortes de pains d'une pâte fort délicate, & qui s'émie avec les mains: on lui donne aussi plusieurs cuillieres de bois pour le potage, & pour exprimer le suc de certains fruits, qui servent à appaiser la soif, & à relever le gout des viandes. Il mange avec ses doigts; & ce qu'on lui sert est si tendre & si délicat, qu'il se dépece seul dès le moment qu'on y touche. On ne voit point de sel sur la table, sur laquelle, après les potages, on sert des viandes assaisonées de diverses manieres, des ragouts excellens, & des légumes bien apprêtés. Le repas finit par quelques piéces de rôti suivant les saisons, ou par quelques tourtes composées de différentes viandes. Il ne boit d'ordinaire qu'une seule fois: ses échansons lui présentent sur une sous-coupe de porcelaine, une espéce d'écuelle de la même matiere, où il y a du sorbet. Sélim & Amurat IV, qui n'étoient pas si zélés pour l'observation de leur loi, buvoient beaucoup de vin; & ce dernier avoit coutume de dire que la vigne étoit l'arbre de vie. Pendant ses repas, le grand-seigneur a autour de lui ses muets & ses bouffons, qui lui donnent une comédie muette par leurs gestes extravagans. Quand sa hautesse veut bien faire honneur à quelqu'un des agalares, elle lui jette un morceau de pain, que l'agalare ramasse avec un profond respect, pour en faire de petits morceaux, qu'il distribue à tous ceux qui sont présens, de la même maniere que si c'étoit des reliques. Les plats que l'on met devant le sultan sont d'or massif, aussi-bien que le bassin à laver les mains, qui est enrichi de pierreries. Pendant le *ramadan*, qui est le carême des Turcs, il mange dans de la porcelaine jaune, & toujous de nuit, à cause qu'il est défendu de manger de jour: mais dans ce temps-là, comme dans les autres, on sert toujours de la viande; car sa hautesse ne mange du poisson, que pour avoir quelquefois le plaisir de changer, ou par ragout, quand il est avec ses favorites. La desserte de sa table avec quelques autres plats, sert à nourir les agalares ses courtisans. Lorsqu'on a desservi, ce prince quitte sa gravité, & s'amuse avec ses muets & ses bouffons, ausquels il donne de l'argent, pour leur faire souffrir avec plus de patience le mal qu'il veut leur faire. La sultane reine est aussi servie magnifiquement par les eunuques noirs, dans des plats de porcelaine blanche. Quand le sultan passe des journées entieres dans l'appartement des favorites, ce sont d'habiles cuisiniers qui lui apprêtent à manger. Après que le dîner du sultan & de la sultane reine est fini, on sert les principaux officiers, puis le reste du serrail. Il y a grande provision de glace dans le serrail. On la tire des montagnes, & il coute tous les ans vingt mille sequins pour en remplir les glacieres. On n'emploie presque point d'épiceries, parcequ'elles donnent une soif trop violente. L'Egypte fournit des dattes; la Moldavie, la Valachie & la Transsylvanie envoient du miel; & l'huile vient de Coron & de Modon. Les Turcs font grande estime de celle de Candie, parcequ'elle est plus pure. Le beurre vient par la mer Noire. Les jardins voisins donnent des fruits à profusion, & le bois se tire des forêts les plus proches de la mer Majeure. Quand les eunuques, qui ont les grandes charges, meurent, le prince est leur héritier. Il y a des ordonnances qui portent que les deux tiers du bien doivent entrer dans le trésor de sa hautesse, & l'autre tiers doit appartenir aux héritiers; mais d'ordinaire ces derniers perdent tout: car il n'y a point de loi qui puisse aller contre la volonté absolue du souverain. On prétend que le grand-seigneur dépense par an plus de deux cens mille sultanins en présens; mais les dépouilles des morts le récompensent avec usure de ce qu'il donne aux vivans. Les saïques, sur lesquelles il va se promener, sont de douze à quinze bancs, & sont superbement parées: il s'y met seul sous la poupe. Les agalares, principaux officiers du serrail, qui l'accompagnent, y sont toujours debout: il n'y a que le bostangibassi, qui étant derriere lui pour tenir le gouvernail, ait la liberté de changer de situation. Sa fonction lui donne la liberté d'approcher du prince, & de

s'entretenir avec lui. Lorsque le sultan veut aller à la chasse, ou à la mosquée le vendredi, qui est le jour de fête, il sort à cheval par la grande porte du serrail, & est accompagné des bachas & des principaux officiers, qui tous ensemble forment un fort gros escadron. Les geicques estaffiers environnent le prince, qui salue le peuple par de petits signes de tête, & qui en reçoit des acclamations conformes à l'estime qu'il s'est acquise, par l'abondance qu'il fait regner, ou par ses actions éclatantes; mais ces acclamations sont bien plus grandes, quand il fait répandre à la populace des piéces d'or ou d'argent. Quelques officiers du serrail le suivent à pied, pour recevoir les requêtes qu'on lui présente lorsqu'il passe. Ceux du petit peuple qui n'ont point d'accès à la cour, & qui n'osent, ou qui n'ont pas la liberté d'approcher de leur souverain, allument sur leur tête un feu de paille, & tiennent leurs placets à la main. Ils en usent ainsi pour deux raisons; la premiere, pour attirer sur eux les yeux du sultan, afin qu'il ordonne qu'on prenne leurs mémoires; & la seconde, pour lui marquer que, s'il refuse d'entendre les justes plaintes de ses sujets, son ame brulera dans l'enfer, comme cette paille brule sur leur tête. Ces officiers reçoivent donc & rapportent au serrail tous ces placets, qui ont quelquefois servi à faire punir exemplairement les ministres mêmes les plus qualifiés. Amurat IV qui étoit le fléau des méchans, regardoit avec soin, s'il ne voyoit point paroître de ces feux: quand il en remarquoit quelqu'un, il donnoit ordre lui-même qu'on allât prendre le mémoire; & lorsqu'il contenoit des plaintes contre les grands, on voyoit le lendemain des exécutions très-cruelles. Cette facilité que les sujets ont de remettre directement leurs plaintes entre les mains du souverain, sans qu'elles passent par des mains tierces, oblige les courtisans à marcher droit, surtout dans un pays où l'on ne fait point impunément de faux pas, & où on punit les fautes sur le champ. Le sultan a mille chevaux d'élite dans son écurie, sans comprendre ceux qui sont dans les autres serrails: il y a un grand écuyer & un petit qui en ont soin; on en tire des chevaux pour monter ceux qui accompagnent le prince à la chasse ou à la promenade. Il y a de très-beaux haras à Burse, à Magnesie & à Andrinople, sans parler de l'élite de ce qu'il y a de plus beau dans la Perse, au Caire, en Arabie, en Hongrie & en Transsylvanie, dont on lui fait présent; ni de ceux qu'il tire des écuries des bachas qui périssent de mort naturelle ou de mort violente. Il a aussi grand nombre de mulets & de chameaux, qui servent à porter les équipages du serrail, & les bagages en temps de guerre. Il en avoit autrefois trois mille des premiers, & quatre mille des autres, entretenus ordinairement. Le nombre en change comme il plaît aux visirs, sur-tout lorsqu'il y a guerre, & qu'on en a besoin pour porter de l'eau, les tentes & les équipages. Quand le sultan marche, il y en a douze mille prêts pour son service: ainsi rien ne manque à sa magnificence, non plus qu'à sa commodité. Le sultan est obligé de paroître en public le jour du bairan, & de donner sa main à baiser aux bachas qui lui rendent leur hommage. C'est là qu'aux rayons du soleil, ce prince paroît tout brillant de pierreries, avec une aigrette de heron. Il sort de la troisiéme porte, qui est gardée par des eunuques, & entre dans la place voisine, où il s'assied sur un riche tapis de Perse, où il reçoit l'hommage de ses sujets. Le visir qui est auprès de lui, nomme quelques-uns pour les lui faire connoître, & l'avertit quand les gens qui font profession de la loi, & quelques autres des plus considérables de la Porte, s'approchent de sa hautesse, afin qu'il les reçoive avec quelque distinction. Après que cette cérémonie est achevée il se rend à sainte Sophie avec une grande pompe. Il retourne ensuite dans son appartement, où il traite ceux qui l'ont accompagné, & fait présent de pierreries, de vestes & de sabres aux sultanes & au premier visir. Ce jour du bairan est destiné parmi les Turcs à faire des libéralités; comme le premier jour de l'an parmi les chrétiens. La nuit on allume quantité de flambeaux; on tire des feux d'artifice, on représente des prises de places, & il y a plusieurs sortes d'autres divertissemens. Le sultan se trouve à ce spectacle, & même les femmes mariées qui sont hors du serrail prennent part à ces réjouissances qui durent trois jours, pendant lesquels les personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe font des présens à sa hautesse, & s'efforcent à l'envi de se surpasser l'un l'autre, afin d'acquérir plus de part aux bonnes graces de leur prince. Ce temps où tout Constantinople est dans la joie, est ordinairement malheureux pour les chrétiens: il faut qu'ils demeurent dans leurs maisons pour n'être point exposés à l'insolence des Turcs, & aux insultes des soldats & des ivrognes, qui leur demandent de l'argent, & leur font plusieurs insultes.

Du vieux Serrail.

Le vieux serrail est entouré de murailles fort hautes, & est considérable par son étendue & par la grandeur de ses bâtimens: il y a des jardins, des fontaines & des bains; & le grand-seigneur y a un appartement meublé, où il entre quand il veut aller rendre visite à quelque sultane-reine, qui s'y est retirée après la mort de quelque sultan: ce serrail a plus d'un mille de tour. Mahomet II, après la prise de Constantinople, l'y bâtit dans un des plus beaux postes de cette capitale. Il n'a qu'une porte, qui est gardée par des eunuques; & il n'y entre jamais d'hommes, que pour y porter les provisions nécessaires; mais sans jamais voir pas une des femmes. C'est dans ce lieu qu'on fait passer celles qui ne sont plus bonnes dans le premier serrail, comme celles qui ont été répudiées & négligées par les sultans précédens, celles qui vieillissent, & celles qui ont commis quelque faute qui leur a fait perdre les bonnes graces de leur prince. Elles vivent toutes sous l'obéissance d'une vieille qui les gouverne avec autant de sévérité que dans le nouveau serrail. Les sultanes-reines & les autres sultanes y ont leur appartement séparé, où elles vivent sans avoir de communication avec les autres femmes qui sont d'un rang inférieur. Ces dernieres sont si mal nouries, qu'elles y manquent souvent du nécessaire. Rien ne les afflige tant, que lorsqu'on leur annonce qu'il faut sortir du nouveau serrail pour entrer dans l'ancien. La liberté qu'elles ont de se marier, les console néanmoins de leur disgrace. Les eunuques sont leurs agens, & prennent soin de leur trouver des maris. Elles portent pour dot tout ce qu'elles ont pu amasser pendant leur bonne fortune, & qu'elles cachent avant que de sortir du nouveau serrail, dans la crainte qu'elles ont qu'on ne le leur enleve.

Du mariage des Turcs.

Parmi les Turcs, il n'y a point d'autres cérémonies pour le mariage, que de faire en présence du *Cadi*, président de la loi, un contrat qui fait mention de la dot & de la volonté des deux parties. On prend quelquefois des témoins; mais cela se fait rarement à Constantinople, où il se trouve tant de faux témoins, que cette formalité est inutile. Les descendans de Mahomet, ausquels on ajoute le plus de foi, & qui sont habillés de verd, pour se distinguer des autres, ne laissent pas de rendre de faux témoignages pour de l'argent. Il est permis aux Turcs d'avoir quatre femmes, & autant d'esclaves qu'ils en peuvent, ou qu'ils en veulent nourir. Les enfans des unes & des autres héritent également de leur pere; & parmi les gens du premier rang, & qui sont alliés du souverain, les fils de ces dernieres sont plus heureux. La jalousie & des raisons d'état empêchent qu'on n'avance les autres, de peur que leur naissance ne leur donne occasion de fomenter quelque trouble; & c'est par cette raison qu'on voit sou-

vent dans ce pays-là le fils légitime être soumis au fils de l'esclave. Les maris peuvent répudier leurs femmes pour différens sujets qui sont exposés dans l'alcoran, & particulierement lorsque le peu de sympathie entretient la discorde dans leur mariage. Celles qui sont ainsi répudiées, emportent leur dot avec elles; & si après s'être remariées, elles sont répudiées une seconde fois, elles peuvent retourner avec leur premier mari, sans quoi il ne seroit pas permis de se rejoindre avec lui. Les esclaves desquelles on a eu des enfans, ne peuvent plus se vendre, & sont censées être incorporées dans la famille, qui est obligée de les nourrir leur vie durant. Si elles sont stériles, on les vend au marché. Les Turcs peuvent avoir des femmes ou filles esclaves de toute sorte de religion, & en faire tout ce qu'il leur plaît, à la réserve de leur ôter la vie. Il n'est pas permis aux chrétiens ni aux Juifs d'acheter des Mahométanes, mais seulement de celles qui sont profession de leur croyance. On peut avoir impunément une galanterie avec une esclave; mais il est défendu d'avoir aucun commerce avec les femmes qui sont libres, & particulierement avec les Turques, ce qui passe pour un crime que l'on punit avec la derniere sévérité. Le trafic qu'on fait des esclaves en Turquie, ne differe en rien de celui des bêtes parmi les chrétiens; on les examine, on les considere, on regarde leur âge & la disposition de leur corps, & on régle le prix suivant la force & la qualité de la personne. On achete les meres avec leurs enfans; ceux-ci sans leur mere, & indistinctement celles qui ont de la vertu ou qui n'en ont point, à la volonté de ceux qui font ce trafic. Les jeunes filles sont plus cheres. On les fait examiner par des matrones; & en cas qu'il s'y trouve quelque tromperie, le vendeur est obligé de restituer le prix écrit sur son journal, qui doit être aussi fidéle, que celui qu'on tient pour toute autre sorte de marchandises.

Coutumes particulieres des Turcs.

Les manieres des Turcs sont fort opposées aux nôtres en plusieurs rencontres. La droite est chez nous le poste le plus honorable, chez eux c'est la gauche. Nous enterrons nos morts avec des lumieres, & eux dans l'obscurité; nous portons les pieds devant, & eux la tête la premiere. Parmi les Chrétiens on se sert de la question pour convaincre les coupables; en Turquie il ne faut pour cela que quelques témoins. Ils sont magnifiques en équipages & en chevaux, & ont très-méchante table. Les Chrétiens se servent de retranchemens lorsqu'ils campent: les Turcs ne s'en servent point. Nous avons des épées droites, & eux des sabres qui sont courbés. Ils ne se servent ni de piques ni de cuirasses. Nos bataillons sont épais & serrés, les leurs au contraire sont larges, & occupent beaucoup de terrein.

Génie des Turcs pour les sciences.

Plusieurs s'imaginent que les Turcs n'ont aucun soin des belles lettres: cependant il y a des professeurs à Constantinople & au Caire, qui enseignent l'astrologie, l'astronomie, la géométrie, l'arithmétique, la poësie, le persan & l'arabe, qui est la langue des savans comme le latin parmi nous. Ils ne souffrent point de livres imprimés, mais ils en ont beaucoup de manuscrits. Le grand-seigneur a une bibliothéque fort curieuse, où l'on a cru qu'il y avoit un exemplaire de Tite-Live parfait, pour lequel on a souvent offert des sommes considérables au garde des livres; mais il a toujours répondu qu'il ne l'avoit pu trouver. On voit à Constantinople un bazar ou marché de livres manuscrits de différentes sciences, en turc, en arabe & en persan; cependant les chrétiens n'ont pas la liberté d'y aller, parceque les Turcs croiroient profaner leurs livres de nous les vendre. Il y a des historiens gagés, qui écrivent les annales de cet empire, lesquels sont à présent en cinq ou six gros volumes dont une copie coute deux cens écus. M. Batz, Ecossois, qui a voyagé quatre ou cinq ans dans ce pays, dit qu'il y avoit acheté une caisse de livres turcs & arabes, entre lesquels il y en avoit de très-curieux, comme celui de Chek Bouni, Egyptien, de la vertu des paroles divines & humaines, avec quantité de lignes & de figures, par lesquelles il prétend faire voir plusieurs choses curieuses; un autre qui enseigne la théorie de cette science cabalistique; un dictionaire turc & arabe; des grammaires turques & persanes; des alphabets de toutes les langues; une éphéméride de l'accroissement & du décroissement du Nil; un traité de chiromancie, beaucoup plus curieux que tous ceux de Jean-Baptiste Porta, dans lequel l'auteur prétend que les caractères de la main sont des lettres dont il donne l'alphabet; un autre livre, intitulé *Beauraau*, qui contient quantité d'expériences chymiques, commenté par un chek ou docteur Maure; une histoire de Tamerlan en arabe, plus ample que celle que nous avons traduite en françois de l'arabe Alhacen; deux livres de talismans, dont M. Batz dit que Caffarel a eu connoissance, & a pris tout ce qu'il a fait imprimer dans son livre des curiosités inouies. Le même M. Batz assure qu'il a vu à Constantinople un livre d'astronomie, fort ancien, qui supposoit l'usage de l'aiguille aimantée, quoiqu'à la vérité cet auteur ne l'appliquât pas pour la navigation, mais pour d'autres usages astronomiques. On voit par-là que les Turcs ne sont pas absolument ignorans; mais ils ne s'appliquent guère qu'aux sciences utiles, & peu à celles qui ne servent qu'à amuser l'esprit, & à contenter la curiosité.

Table chronologique des empereurs des Turcs.

Années.	*Noms.*	*Ans.*	*Mois.*
1300.	Othoman regna	27.	
1327.	Orcham son fils,	31.	
1358.	Soliman I,	3.	
1361.	Amurat I, frere de Soliman,	28.	
1389.	Bajazet I,	13.	
1402.	Josué ou Isa,	4.	
1406.	Musulman ou Calupin, frere de Josué,	6.	
1412.	Moyse ou Musa, frere de Musulman,	1.	
1413.	Mahomet I, frere de Moyse,	8.	
1421.	Amurat II,	30.	
1451.	Mahomet II,	30.	
1481.	Bajazet II,	31.	
1512.	Sélim I,	8.	
1520.	Soliman II,	46.	
1566.	Sélim II,	8.	
1574.	Amurat III,	21.	
1595.	Mahomet III,	8.	
1603.	Achmet I,	14.	
1617.	Osman,	4.	
1621.	Mustapha, oncle d'Osman;		

Il avoit été mis sur le trône avant son neveu, & fut chassé deux mois après. Osman ayant été dépossédé dans la cinquiéme année de son regne, Mustapha fut rappellé. Il fit étrangler Osman, & regna encore seize mois.

1623.	Amurat IV, frere d'Osman,	17.	
1640.	Ibrahim, frere d'Amurat,	8.	
1648.	Mahomet IV, déposé après avoir regné	39.	
1687.	Soliman III, frere de Mahomet,	3.	*& demi.*
1691.	Achmet II, frere de Soliman,	3.	*& demi.*
1695.	Mustapha II, fils de Mahomet IV, déposé après un regne de	8.	*& demi.*
1703.	Achmet III, frere de Mustapha,		

déposé après un regne de 27.
1730. Mahomet V, fils de Mustapha II, a regné 25.
1754. Osman III, frere du précédent, mort le 29 octobre 1757.
1757. Mustapha, troisiéme fils du sultan Achmet, déposé en 1730.

* Rigaut. Tavernier. Daviti. J. Spon, *voyage d'Italie, l'an 1675.*

TURENNE. La ville & le château de Turenne en Limosin, ressort de Brive-la-Gaillarde, ont donné leur nom à un pays situé dans les provinces de Limosin, de Quercy, de Périgord, & sur les confins de celle d'Auvergne. Il a huit lieues de long, & sept de large; & il renferme les villes de Turenne, Beaulieu, Argentat, Saint-Céré, Messac, Colonges, &c. avec environ cent paroisses, dont plusieurs qui n'étoient pas autrefois de la seigneurie de Turenne, y ont été unies en divers temps par les vicomtes, par acquisitions, alliances, donations, confiscations, &c. dont les titres ont été produits par Justel dans les preuves de l'histoire de la maison de Turenne. Les vicomtes de Turenne faisoient autrefois hommage aux ducs de Guienne, comtes de Poitiers & de Limoges, & présentement ils le font au roi. Ils ont plusieurs grands vassaux qualifiés barons, & des immunités considérables, dans lesquelles ils ont été maintenus jusqu'à présent; comme d'accorder aux roturiers le droit de tenir des fiefs nobles, & d'en tirer finance, & aux ecclésiastiques, celui de tenir des terre en main-morte; de donner des lettres de noblesse & des sauves-gardes; d'octroyer le droit de consulat aux villes & aux communautés; de faire des loix & des statuts; de connoître en premiere instance de tous crimes, du port d'armes, & de toutes causes civiles; de contraindre leurs vassaux, & même par armes, de comparoître à la cour vicomtale de justice; convoquer le ban & l'arriere-ban de la noblesse; de lever péage sur eau, & sur terre; de convoquer & de tenir les états, & de leur consentement ordonner la levée des deniers en forme de taille sur les habitans, lesquels ne sont cottisables qu'envers le vicomte, à qui ils paient à peu près les mêmes droits qu'on paie présentement au roi dans le reste de la France. Pour le droit de battre monnoie qui eût cours dans le Limosin, Querci & Périgord, il y a longtemps que les vicomtes de Turenne n'en usent plus. Adrien de Valois, au mot *Franci*, fait connoître que les immunités de Turenne ont eu leur origine de l'établissement d'un grand nombre de François qui remplacerent les naturels du pays sous Pepin & Charlemagne. Suivant les *annales des François*, dans la collection d'André du Chêne (t. 2, p. 27,) ce fut le premier de ces deux rois qui prit Turenne en 767, & les *annales de Metz* marquent en termes formels, qu'il établit cette année-là des François dans ses nouvelles conquêtes. Ceux qui ont été depuis seigneurs de Turenne se sont maintenus dans leurs immunités, à la faveur des guerres entre les rois de France & les rois d'Angleterre, ducs de Guienne; & le roi Louis XIV les confirma l'an 1656. On ne connoît pas les comtes établis d'abord dans ces pays-là, & l'on ne sait s'il y en eut un pour lors à Turenne; mais en 824, on y trouve un comte RAOUL, qui possédoit Turenne, & plusieurs alleus aux environs en propriété, & qui fut pere d'un autre *Raoul*, archevêque de Bourges, célébre dans le IX siécle. On croit que ce comte, qui selon divers auteurs fut aussi comte de Quercy, étoit sorti de la même tige que WIFROI, comte de Bourges, qui aura son article. Un de ses descendans fut BERNARD, comte de Turenne, vicomte du bas Limosin, après AYMAR, que M. Baluze croit avoir été de la même maison. Il vivoit vers l'an 980, & laissa AYMAR, de qui descendent les sires de Souillac, qui ont aussi leur article: & d'un premier mariage *Sulpice* ou *Sulpicie*, mariée à *Archambaud*, I du nom, seigneur de Comborn & de Ventadour, qui fut vicomte du bas Limosin après son beau-pere, & qui acquit le château de Turenne, comme le dit entr'autres, Geofroi du Vigeois dans sa chronique. Archambaud eut pour fils EBLES, qui fut vicomte après lui; & Ebles fut pere d'ARCHAMBAUD II, seigneur de Comborn, & de GUILLAUME, seigneur de Turenne, qui suit. *Voyez* COMBORN.

III. GUILLAUME de Comborn, seigneur de Turenne, fils d'EBLES, seigneur de Comborn & de Turenne, & de *Petronille*, sa seconde femme, ou de sa premiere, suivant quelques-uns: il prit le nom & les armes de Turenne, *cotticé d'or & de guelle*, qu'il transmit à ses descendans. Il partagea avec Archambaud II, seigneur de Comborn, son frere du premier lit, le vicomté du bas Limosin, devenu héréditaire dans leur maison, & par-là ces deux freres attacherent chacun à sa terre le titre de Vicomté. Guillaume se qualifia, ainsi que ses successeurs, par la grace de Dieu vicomte de Turenne. Il avoit eu cette vicomté en don d'Ebles de Comborn, son pere, & du consentement d'Archambaud II, son fils aîné, avec lesquels ledit vicomte Guillaume se trouve mentioné en diverses chartes des monastères de Tulles & d'Userche. Il eut pour fils unique;

IV. BOSON, I du nom, vicomte de Turenne, mentioné dans des actes de 1074, mourut l'an 1091, à Jérusalem; il épousa 1°. Comtor de Terasson, fille ou sœur de *Pierre* Comtor de Terasson, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Gerberge*, dont il eut 1. RAYMOND, qui suit; 2. GUILLAUME, tige des marquis d'Aynac, *rapportés ci-après*; 3. *Archambaud*, vicomte de Ribeirac; 4. *Ebles*, abbé de S. Martin de Tulles l'an 1111; 5. *Mahaud* de Turenne, mariée à *Hugues* II, duc de Bourgogne; 6. *Alpaix*, femme de *Bernard* III, comte d'Armagnac; 7. *Etiennete*, alliée à *Guillaume* de Belcastel, du consentement duquel elle donna certains biens qu'elle avoit en la paroisse de Lineirac au vicomté de Turenne.

V. RAYMOND, I du nom, vicomte de Turenne en 1091, accompagna Godefroi de Bouillon en son expédition de la Terre-sainte, & se signala au siége de Jérusalem prise sur les infidéles l'an 1098. Il s'allia avec *Mathilde*, fille de *Rotrou*, III du nom, comte du Perche, & de *Mahaud* d'Angleterre. Mathilde se remaria à *Guy* de Lastour, ayant eu de son premier mari, BOSON II, qui suit; & *Marguerite* de Turenne, mariée 1°. à *Aimeri* V, vicomte de Limoges; 2°. à *Ebles* V, vicomte de Ventadour, duquel ayant été séparée pour cause de parenté, elle épousa en troisiémes nôces *Guillaume*, dit *Taillefer*, comte d'Angoulême.

VI. BOSON, II du nom, vicomte de Turenne, après l'an 1121, fut tué l'an 1143, au siége de la Roche Saint-Paul, où il assistoit le vicomte de Limoges. Il avoit épousé *Eustorge* d'Anduze, fille de *Bernard*, seigneur d'Anduze & d'Aleth, de laquelle il eut RAYMOND II, qui suit.

VII. RAYMOND, II du nom, vicomte de Turenne en 1143, se joignit en 1173, avec Helis, comte de Périgord, Aimar, vicomte de Limoges, & d'autres seigneurs, pour faire la guerre à Richard, duc de Guyenne. Ce seigneur fit le voyage de la Terre-sainte où il mourut. Il avoit épousé *Helis* de Castelnau, veuve de *Gordon*, de laquelle il eut RAYMOND III, qui suit; & *Boson* de Turenne.

VIII. RAYMOND, III du nom, vicomte de Turenne, vivoit en 1212, & épousa *Helis* de Sévérac, fille & héritiere de *Gui*, seigneur de Sévérac, à cause de laquelle il fit hommage l'an 1211 du château & seigneurie de Sévérac à Pierre, roi d'Aragon, comme tuteur de Raymond Berenger, comte de Provence. Leurs enfans furent 1. BOSON, III du nom, qui suit; 2. RAYMOND, IV du nom, rapporté après son frere aîné;

aîné ; 3. RAYMOND V, qui succéda à ses freres, & continua la lignée *rapportée ci-après* ; 4. *N.* de Turenne, mariée à *Bertrand* de Cosnac, chevalier, seigneur de Dame, Châteauneuf, Benac, & Montfort.

IX. BOSON, III du nom, étoit mort en 1209, comme il se voit par une donation faite cette année par Raymond, vicomte de Turenne, au monastère d'Obazine, pour l'ame de Boson son frere, mort peu auparavant. Il ne laissa que deux filles, savoir *Marguerite*, qui épousa *Bernard*, vicomte de Comborn, & *Dauphine*, mariée à *Raymond*, seigneur de Roquefeuil.

IX. RAYMOND, IV du nom, vicomte de Turenne, succéda à son pere Raymond III, à l'exclusion de ses niéces, comme plus proche héritier. Il accompagna l'an 1214 le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, lorsqu'il passa en Angleterre où il avoit été appellé par les barons de ce royaume contre le roi Jean sans Terre. Il décéda vers l'an 1243, & avoit épousé *Helis*, fille de *Guy*, II du nom, comte d'Auvergne, de laquelle il eut une fille unique, savoir

X. HELIS de Turenne, mariée à *Helie* Rudel, sire de Bergerac, de Gensac & Blaye, qui du chef de sa femme disputa le vicomté de Turenne à Raymond V, son oncle, & à Raymond VI, son cousin. Leur différend fut terminé au moyen du partage qu'ils firent entre eux du vicomté de Turenne, confirmé & autorisé par la reine Blanche, régente du royaume pendant l'absence du roi S. Louis son fils, par ses lettres de l'an 1251.

IX. RAYMOND, V du nom, seigneur de Servieres, succéda à son frere Raymond IV, dans le vicomté de Turenne, qui lui fut disputé par sa niéce Elis de Turenne, & par son mari Helie Rudel, seigneur de Bergerac. Ce vicomte qui mourut en 1247 avant la fin de ce différend, avoit épousé *Alamande* de Malemort, fille de *Pierre*, seigneur de Malemort, de laquelle il eut 1. RAYMOND VI, qui suit ; 2. *Boson* de Turenne, seigneur de Servieres, nommé au testament de Raymond V, son pere, & dans celui de son frere ; 3. *Gui* de Turenne, mentioné dans le testament de son pere & de son frere Raymond. Il testa en 1264 en faveur de Raymond & de Boson ses freres. 4. *Alamande* de Turenne, mariée à *Pons*, seigneur de Gordon, fils de *Bertrand* de Gordon, qui tua d'un coup de trait Richard, roi d'Angleterre, au siége de Chaslus en Limosin, l'an 1189 ; 5. *Comtor* de Turenne, qui épousa *Bertrand* II, seigneur de Cardaillac ; 6. *Helis* de Turenne, alliée à *Pierre* de Cazillac ; 7. *Marguerite* de Turenne, femme de *Durand* de Montal, fils d'*Astorg*, seigneur d'Aurillac ; 8. *N.* de Turenne, abbesse d'Obazine, à laquelle Raymond VI son frere donne par son testament cinquante sols Raimondois, monnoie du vicomté de Turenne, & le lieu de la Serre qu'il donne après sa mort audit monastère.

X. RAYMOND VI, vicomte de Turenne, succéda à son pere en 1247, & termina l'an 1251 le différend qu'il avoit avec sa cousine Elis de Turenne, en lui cédant une portion du vicomté de Turenne dont elle se prétendoit héritiere. Le roi ayant cédé par le traité de 1259, à Henri III, roi d'Angleterre, les trois diocèses de Limosin, de Périgord & de Quercy, avec les terres & seigneuries qui y sont enclavées, le vicomte de Turenne fit l'an 1263, hommage de ce qu'il tenoit auparavant de la couronne de France au roi d'Angleterre, qui lui fut si bon gré de la docilité avec laquelle il s'étoit mis sous sa main, qu'il lui accorda la même année plusieurs privilèges & immunités que le roi Philippe le Hardi lui confirma l'an 1280. Il mourut l'an 1285, ayant été marié deux fois, 1°. avec *Agathe* de Pons, fille de *Raimond*, sire de Pons, & de *Marguerite* de Bergerac ; 2°. l'an 1284 avec *Laure* de Chabanois, fille de *Jourdain* III, seigneur de Chabanois & de Confolant, & d'*Alix* de Montfort, qu'il laissa veuve sans enfans. Du premier lit il eut RAIMOND VII, qui suit.

XI. RAYMOND VII, vicomte de Turenne, fit hommage en 1290 à Edouard I, roi d'Angleterre, & servit le roi Philippe le Bel en la guerre de Flandre, où il mourut l'an 1304. Il avoit épousé 1°. *Létice*, fille de sa belle-mere *Laure* de Chabanois ; 2°. *Jeanne* de Brienne, fille de *Jean* de Brienne, comte d'Eu, & de *Béatrix* de Chatillon-Saint-Paul, & arriere petite-fille de *Jean* de Brienne, roi de Jérusalem. Elle n'eut point d'enfans de Raimond, & se remaria à *Renaud* de Pequigny, vidame d'Amiens. Du premier mariage de Raimond avec Létice sortit une fille unique, savoir *Marguerite* de Turenne, qui suit.

XII. MARGUERITE, vicomtesse de Turenne, finit cette branche des vicomtes de Turenne de la maison de Comborn ; elle porta ce vicomté dans la maison de Cominges, par son mariage avec Bernard VI, comte de Cominges. Ils eurent une fille que sa mere institua son héritiere par son testament de l'an 1311, lui substituant dans tous ses biens, le comte *Bernard* son mari, qui par la mort de sa fille, posséda le vicomté de Turenne & le transmit aux enfans qu'il eut de sa seconde femme *Marthe* de Lisle-Jourdain. *Cécile* de Cominges leur fille, qui avoit succédé en 1340, au comte Jean son frere, vendit en 1350 le vicomté de Turenne à son beau-frere *Guillaume-Rogier*, comte de Beaufort, de la postérité duquel il est entré par alliance dans la maison de la Tour d'Auvergne. * Justel, *hist. d'Auvergne & de Turenne.* M. Baluze, *hist. des papes d'Avignon.* Le P. Amable, *hist. de S. Martial.*

MARQUIS D'AYNAC DE LA MAISON DE TURENNE.

V. GUILLAUME de Turenne, fils puîné de BOZON I, vicomte de Turenne, & de *Gerberge*, sa seconde femme, & frere de RAYMOND I, vicomte de Turenne, qui se rendit si célébre dans la Terre-sainte, mourut avant l'an 1105, que son frere Raymond fit une fondation pour lui dans l'église de S. Martin de Tulles, ainsi qu'il est porté dans le cartulaire de cette abbaye, rapporté par Justel. Il fut pere de PHAIDIT, qui suit.

VI. PHAIDIT de Turenne, se trouva présent lorsque Renaud seigneur de Gimel rendit la foi & hommage de son château de Gimel à Raymond II, vicomte de Turenne, le 7 des calendes de février 1163, & laissa PIERRE, qui suit.

VII. PIERRE de Turenne fut aussi présent, quoique fort jeune, à l'hommage de Renaud de Gimel, & fut pere de HUGUES de Turenne, qui suit ; & de *Pierre*, religieux en l'abbaye de Vigeois.

VIII. HUGUES de Turenne, surnommé de *S. Genet*, à cause du château de ce nom qu'il possédoit en Querci, fut pere de PIERRE II, qui suit.

IX. PIERRE de Turenne, II du nom, approuva l'an 1271 un anniversaire fondé par sa femme *Saure* d'Aynac, dans l'église de S. Genet, pour son pere *Archambaud*, seigneur d'Aynac en partie, damoiseau, & pour sa mere *Aigline* de Themines : on trouve dans cet acte le nom de *Hugues*, pere de *Pierre* de Turenne. De celui-ci & de *Saure*, sa femme, naquirent, ARCHAMBAUD, qui suit ; *Guillaume*, religieux de Carennac ; & *Aigline*, l'une des premieres religieuses de l'Hôpital-de-Beaulieu, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, nommée dans la confirmation de l'établissement de ce monastère, fait l'an 1310 par Guillaume de Villaret, grand-maître de cet ordre.

X. ARCHAMBAUD de Turenne confirma en 1305 les privilèges des vassaux de ses terres de Querci, & se fit reconnoître un droit qu'on nomme *des quatre cas*, en présence de son cousin *Raymond - Bernard*, seigneur d'Aynac en partie, & de sa femme *Galienne* d'Araquis, qui étoit fille de *Flotard* d'Araquis, chevalier, issu des seigneurs de S. Seré, vicomtes de Cahors. Il eut d'elle FLOTARD de Turenne, *qui continua la lignée* ; Gra-

moard, damoiseau d'Aynac, ainsi nommé dans un acte de l'an 1337; & *Archambaud*, religieux.

XI. Flotard de Turenne, seigneur de S. Genet & d'Aynac en partie, damoiseau, eut pour tuteurs Guillaume de Thémines, dit *de Gourdon*, chevalier, & Geraud de S. Clar, écuyer, & épousa en leur présence, par contrat de l'an 1337 *Raymonde* Gasc, veuve d'*Aimeri* de Gourdon, chevalier, de laquelle il laissa Guillaume, *qui continua la postérité*.

XII. Guillaume de Turenne, II du nom, rendit hommage à Guillaume Roger, comte de Beaufort, & vicomte de Turenne, le 12 février 1374, de ses châteaux de S. Genet, vulgairement nommé *le Peiratel*, de Moliere, & de la portion qu'il avoit en celui d'Aynac, qui sont dans la mouvance du roi, à cause de son comté de Querci, & partie dans celle du vicomté de Turenne, quoiqu'ils n'y soient pas enclavés. De sa femme *Peironne* de Malefayde, fille de *Geraud* de Malefayde, chevalier, il eut Pierre de Turenne, III du nom, qui suit; *Flotard*, religieux & archiprêtre de Moliere, dans l'église de S. Sauveur de Figeac, dont il est fait mention dans un acte d'accord de l'an 1399; *Jean*, chapelain du roi de Sicile, & conseiller-clerc au parlement de Paris, vers l'an 1400; & *Raymonde*, religieuse à l'Hôpital-de-Beaulieu.

XIII. Pierre de Turenne, III du nom, chevalier, seigneur d'Aynac, &c. laissa de *Dordette* de la Vergne-Valons, *Dieudonné*, mort sans alliance; Flotard, *qui continua la branche aînée;* Arnaud, qui forma *celle de* Soursac, *rapportée ci-après;* & *Jeanne*, mariée à *Arnaud* de Durfort, seigneur de Soursac & de Durfort en Limosin.

XIV. Flotard de Turenne, II du nom, chevalier, seigneur d'Aynac, &c. se maria l'an 1431 avec *Blanche* d'Ornhac, fille d'*Astorg*, seigneur de Bie-Palaret, & de *Blanche* de Thémines, & fut pere de Pierre de Turenne, qui suit; de *Gui*, chanoine de Rhodez; de *Jean*, mort jeune; de *Blanche*, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jérusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; & de *Gabrielle*, religieuse du même ordre à Fieux.

XV. Pierre de Turenne, IV du nom, chevalier, seigneur d'Aynac, &c. eut pour femme, *Anne* de la Roche, fille héritiere de *Louis* seigneur de la Roche, au diocèse de S Flour, & de *Marie* de la Gorce, qui étoit veuve de *Begon*, chevalier, seigneur de Roquemaurel, dont il ne laissa pas d'enfans. Ceux qu'elle eut de son second mariage, furent, Annet, qui suit; *Fronton* ou *Flotard*, chevalier de S. Jean de Jérusalem, tué au siége de Rhodes en 1522; *Victor*, seigneur de Brosses, homme d'armes dans la compagnie d'ordonnance du seigneur de Genouillac-Acier, tué l'an 1525 à la bataille de Pavie; *Gabrielle*, commendatrice de Fieux, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, l'an 1516; *Antoinette*, qui étoit veuve de *Jean* seigneur d'Anglars & de la Roque-du-Port en Querci en 1536; *Fleurette*; & *Blanche* de Turenne.

XVI. Annet de Turenne, seigneur d'Aynac, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant de l'artillerie, fut compagnon d'armes du renommé Galliot, son beau-frere, aux exploits duquel il eut très-grande part, sur-tout à la bataille de Pavie, où il fut prisonnier avec lui. Pour satisfaire à sa rançon, sa femme & ses enfans vendirent l'an 1526 la châtellenie de Bie-Palaret, qui faisoit alors partie de la baronie d'Aynac. Il avoit épousé par contrat du 11 février 1495 *Jacquette* de Genouillac, fille de *Jean*, seigneur d'Acier, chevalier de l'ordre du roi, & de *Catherine* du Bosc, sœur de *Jacques* de Genouillac, dit *Galliot*, seigneur d'Acier, grand-écuyer, & grand-maître de l'artillerie de France, & niéce de *Jacques* Galliot de Genouillac, seigneur de Bruzac, grand-maître de l'artillerie sous Louis XI & Charles VIII. Il en eut pour enfans, Louis, qui suit; *Galliot*, mort fort jeune en Italie, où il faisoit ses premieres armes; *Flotard*, qui fut tuteur de ses neveux, mort sans alliance; *Louis*, que le pape Léon X mit au rang des protonotaires du saint siége, par son bref du 4 des calendes de juin 1517, dans lequel il est fait mention de son illustre naissance; *Fleurette*, mariée le 13 août 1539 à *Pons* de Castelnau, seigneur de Reyrevignes en Querci, à laquelle le grand-écuyer son oncle, constitua une partie de sa dot; *Blanche*, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jérusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; & *Catherine* de Turenne.

XVII. Louis de Turenne est nommé dans quelques mémoires de son temps, le filleul du roi & de monsieur le Grand. Il est à présumer que celui-ci, qui étoit son oncle, l'avoit tenu sur les fonts au nom du roi Louis XII. Il mourut avant son pere, ayant épousé le 6 décembre 1513, *Françoise* de Vayrac, fille unique de *Gaillard* de Vayrac, chevalier, capitaine des ville & château de Puymerol en Agenois, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du seigneur d'Acier; & de *Florie* de Bonnefons. Ses enfans furent, Galliot de Turenne, qui suit; & *Antoine*, mort jeune.

XVIII. Galliot de Turenne, baron d'Aynac, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des ville & château de Puymerol en Agenois, commissaire de l'artillerie sous son grand-oncle, qui en étoit le grand-maître, eut beaucoup de part à l'affection de ce seigneur, qui l'institua son héritier, à condition de porter son nom & ses armes, par son testament du 18 août 1523, renouvellé le 6 juillet 1544, en cas que François de Genouillac, baron d'Acier, ou Jeanne de Genouillac, vicomtesse d'Uzez, ses enfans, ne laissassent point de postérité. Il épousa par contrat du 14 mars 1548 *Marguerite* de Lauzieres, fille de *Louis*, baron de Thémines, chevalier de l'ordre du roi, & de *Magdeléne* de Roquefeuil, tante de *Pons* marquis de Thémines, maréchal de France, & petite-niéce de *Guiot* de Lauzieres, seigneur de la Chapelle, maître de l'artillerie sous le roi Charles VIII. Ses enfans furent, *Verdun* de Turenne, baron d'Aynac, gouverneur de Puymerol, mort en 1592, sans laisser de postérité de *N.* de Castelnau, fille de *Pons* de Castelnau, seigneur de Reyrevignes, & d'*Isabeau* de Genouillac-Vaillac, sa premiere femme; François, qui suit; *Pierre*, prieur de Villeneuve de Rouergue, sur la résignation de Pierre de Lauzieres-Thémines, son oncle; *Gabrielle*, alliée à *Gaspard* de Montagut, seigneur de Granel; *Marguerite*, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jérusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; & *Jeanne*, religieuse du même ordre à Fieux.

XIX. François de Turenne, baron de Molieres, puis d'Aynac après la mort de son frere aîné, avant la mort duquel il avoit épousé l'an 1591 *Antoinette* de Penaniez, fille unique d'*Antoine*, seigneur de Sales en Rouergue, &c. & de *Valentine* de la Peze, dame en partie de Caydenac, dont il eut Flotard, qui suit; *Valentine*, alliée à *Guillaume* de Mural *l'Arabe*, seigneur de Loupiac en Rouergue; & *Marguerite* de Turenne, mariée à *Jacques* de Boisset, seigneur de la Salle-de-Vicq en Carladois.

XX. Flotard de Turenne, III du nom, marquis d'Aynac, &c. fut guidon de la compagnie des gendarmes du maréchal de Thémines, son cousin, & servit sous ce général dans l'armée qu'il commandoit en Guienne contre les Religionaires. Le roi Louis XIII l'envoya pendant ces mêmes troubles, par une commission expresse de sa part, à Cardaillac, pour contenir ceux du haut Querci, qui tenoient leurs assemblées dans cette place. Il avoit épousé l'an 1633 *Claude* de Gourdon de Genouillac, dame d'Aubepeyre, sœur du comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de Philippe de France, duc d'Orléans, & fille de *Louis* de Gourdon & de Genouillac, comte de Vaillac, & de *Françoise* de Cheyradour, dame d'Aubepeyre, dont il eut Louis de Turenne, qui suit; *Jean-Gal-*

liot, nommé le comte d'Aynac, ci-devant capitaine dans le régiment du roi, qui n'a point eu d'enfans de *Françoise-Antoinette* des Armoises, son épouse, auparavant chanoinesse de Poussai en Lorraine, morte l'an 1709. Elle étoit fille de *François* des Armoises, baron du saint Empire, comte d'Aunoi, & d'*Antoinette* le Bouteiller-de-Senlis; JEAN, qui a fait *la branche des comtes d'*AUBEPEYRE, *rapportée ci-après*; *Flotard-Galliot*, chevalier de Malte, capitaine dans le régiment de feu Monsieur, duc d'Orléans, aide de camp de son altesse royale, qui fut tué dans la fleur de son âge à la bataille de Cassel l'an 1677; *Marie-Gelone-Romaine*, épouse de *Barthelemi* de Gontaut-Biron, seigneur de Lansac; *Claude*, & *Jeanne* de Turenne, religieuses de l'ordre de S. Jean de Jérusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu.

XXI. LOUIS de Turenne, II du nom, marquis d'Aynac, &c. fut pendant quelques années capitaine dans le régiment du comte de Vaillac son oncle, & mourut l'an 1697. Il avoit épousé l'an 1646 *Marie-Heléne* de Felzins, petite-fille de *Marthe* de Noailles, vicomtesse de Sedieres, & fille de *Jean* baron de Felzins, marquis de Montmurat, premier baron de Querci, & de *Jeanne* de Lentillac, dont il eut JEAN-PAUL, qui suit; *Amable-Charles*, docteur de Sorbonne, abbé de l'Isle-Chauvet, qui fut député à l'assemblée générale du clergé de France l'an 1705; *Galliot-Emanuel*, dit le chevalier d'Aynac, capitaine de cavalerie, qui eut une jambe cassée à la bataille de Fleurus l'an 1690 dans la 13 année de son âge, & qui après s'être signalé dans plusieurs occasions, qui lui avoient mérité de la bonté du roi une pension de deux mille livres, fut tué en Souabe près de Notre-Dame des Sapins, à la tête d'un détachement qu'il commandoit l'an 1704; *Catherine*, dame de Molieres, alliée à *Louis* de la Garde, seigneur des Seignés; *Charlotte*, & *Marie*, religieuses de l'ordre de S. Jean de Jérusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; *Marie-Cécile*, *Marie-Heléne*, & *Claude*, religieuses de la Visitation à S. Seré; & *Susanne* de Turenne, mariée l'an 1704 à *Mercure* de Corn, seigneur de Queyssac dans le vicomté de Turenne.

XXII. JEAN-PAUL de Turenne, marquis d'Aynac & de Montmurat, baron de Felzins & de Gramat, ci-devant capitaine des chevaux-légers, servit depuis la campagne de 1675 jusqu'en 1696, & épousa l'an 1698 *Marie-Victoire* de Durfort, barone de Gramat, sœur du comte de Boissieres, sénéchal & gouverneur de Rouergue, commandant pour le roi en Querci, & fille d'*Armand* de Durfort, comte de Boissieres, & d'*Anne* de Touchebœuf, comtesse de Clermont Vertillac, dont il a eu *Louis-Anne*; *Marc-Galliot*, chanoine de Figeac sur la résignation de son oncle; *Amable-Charles*; & plusieurs autres.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBEPEYRE.

XXI. JEAN de Turenne, comte d'Aubepeyre, troisiéme fils de FLOTARD de Turenne, marquis d'Aynac, & de *Claude* de Gourdon, suivit dans sa jeunesse l'état ecclésiastique, & fut pourvu du prieuré de Bourqueirou par Jean de Gourdon évêque de Tulles son oncle. Il fut depuis capitaine dans le régiment de Vaillac, & colonel de celui des milices d'Armagnac, & mourut l'an 1711, laissant de *Catherine* de Felzins, sœur de la marquise d'Aynac, *ci-dessus nommée*, & qu'il avoit épousée le 13 décembre 1671, JEAN-GALLIOT, qui suit; *Barthelemi*, dit le chevalier d'Aubepeyre, capitaine d'infanterie; *François*, seigneur de Saint-Hyrier, tué l'an 1703; *Jeanne*, mariée à *Barthelemi* d'Estresses, seigneur de Groleiac, héritier du seigneur de Lansac son oncle, *ci-dessus mentioné*; *Thérèse*, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jérusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; & *Catherine* de Turenne, damoiselle d'Aubepeyre.

XXII. JEAN-GALLIOT de Turenne, comte d'Aubepeyre, épousa le premier septembre 1703, *Anne* de Calezede, fille unique & héritiere de *François* de Calezede, chevalier seigneur de Marcorinian, &c. & d'*Antoinette* du Buisson-Bauteville, dont il a eu jusqu'en 1725, *Jean-Antoine*; *Barthelemi*; & *Barthelemi-Henri* de Turenne.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SOURSAC.

XIV. ARNAUD de Turenne, fils puîné de PIERRE de Turenne, seigneur d'Aynac, & de *Dordette* de la Vergne, fut héritier d'*Arnaud* de Durfort, seigneur de Soursac & de Durfort en Limosin, son beau-frere, & laissa de *Cécile* de Rastelene du Chambon, sa femme, plusieurs enfans, entr'autres

XV. ANNET de Turenne, seigneur de Soursac & de Durfort, qui de *Françoise* de Monceaux de Bar, son épouse, eut entr'autres enfans PIERRE de Turenne, qui suit; & *Jean*, chanoine de Rodez.

XVI. PIERRE de Turenne, seigneur de Soursac, &c. eut d'*Isabeau* de Valens, JEAN de Turenne, *qui continua la postérité*; & *Guillaume*, chanoine de l'église de Brioude l'an 1549.

XVII. JEAN de Turenne, seigneur de Soursac, &c. fut marié avec *Susanne* de Reillac, & fut pere d'ARMAND, qui suit; & de plusieurs autres enfans.

XVIII. ARMAND de Turenne, seigneur de Soursac, &c. s'allia l'an 1578, à *Charlotte* de Scorrailles, fille d'*Antoine* de Scorrailles, seigneur de Roussille, &c. & d'*Anne* de Sedieres, dont il eut ARNAUD, qui suit.

XIX. ARNAUD de Turenne, baron de Soursac, & de Durfort, eut de son épouse *Jeanne* de Monclar, de la maison de Montbrun, plusieurs fils morts au service; & *Anne* de Turenne dame de Soursac, de Durfort & de Courdes, héritiere de ses freres, & la derniere de sa branche, morte vers l'an 1680. * Dom Jean Pradillon, général des Feuillans. *Mémoires particuliers extraits des titres des châteaux d'Aynac & d'Acier, & du monastère de l'Hôpital-de-Beaulieu.* Blanchard, *histoire du parlement de Paris.* Du Bouchet, *histoire généalogique de la maison de Scorrailles. Mem. du temps.*

TURENNE (S. Raoul de) patriarche, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine, & abbé de Fleuri-sur-Loire, étoit fils de *Raoul* comte de Turenne & de Querci, abbé laïc de Tulles, & d'*Aigue*, sa femme, fille d'*Aimon* comte de Périgord. Le comte son pere l'ayant destiné à l'église dès son enfance, en confia l'éducation à Bertrand abbé de Solognac. Il fut abbé de Fleuri, & ensuite archevêque de Bourges l'an 839. Ce prélat prit le parti de Pepin II, roi d'Aquitaine, contre Charles *le Chauve*, & fut un des médiateurs de la paix conclue en son abbaye de Fleuri l'an 845, entre ces deux princes. L'an 855, il couronna roi d'Aquitaine dans l'église de Limoges, le jeune Charles fils de Charles *le Chauve*. Il assista l'an 859 au concile tenu à Savonieres proche de Toul, en présence de Charles *le Chauve*, & fut nommé par ce concile pour examiner les plaintes faites par ce monarque contre Vénilon, archevêque de Sens, & pour juger cette affaire. Il se trouva encore au concile de Touci l'an 860, & aux assemblées générales convoquées à Pistes en 862 & 864. Le pape Nicolas I lui adressa une épître touchant les coévêques, qui a été long-temps un sujet de dissertation parmi les savans, pour savoir si elle étoit vraie ou supposée. Cet archevêque fonda en Limosin l'abbaye de Beaulieu, & celle de Vegennes, qui est ruinée; en Querci celle de Sarrazac, qui est aussi ruinée; & en Berri celle de Deure, qui a été transférée à Vierzon. Il jetta les fondemens de l'église cathédrale de Bourges, & rebâtit le Château-Gourdon, un des chefs-lieux du Saisseau, territoire dans le Berri, dont il possédoit une partie, & Robert *le Fort*, l'autre par Agane

sa femme. Il mit le corps de S. Satyre dans l'église de l'abbaye de Château-Gourdon, nommé depuis de S. Satyre, vulgairement *S. Satur.* Ce saint archevêque gouverna son église avec beaucoup de piété. Il nous reste quelques canons qu'il fit pour le reglement de son diocèse. Il mourut le 21 juin de l'an 866. L'église de Bourges en solemnise la fête ce jour-là. Le pere dom Mabillon nous a donné son éloge historique dans la seconde partie du IV siécle de l'ordre de S. Benoît. L'auteur de la vie de S. Jacques l'Hermite a écrit que le saint homme Jacques prophétisa la mort de cet archevêque, & qu'il gouverna les peuples qui lui étoient soumis, d'une maniere si sainte & si prudente, qu'il étoit qualifié *le pere de la patrie* par tous les grands du royaume d'Aquitaine. * L'Astronome, *vie de Louis le Débonnaire.* Le pere Mabillon, *actes des Saints de l'ordre de S. Benoît; & Annales du même ordre.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* La Thaumasiere, *histoire de Berri.* Le P. Sirmond, *conciles des Gaules. Vie de S. Genoulf & de S. Jacques l'Hermite.* Du Chêne.

TURGAW, TURGOW : c'est une contrée de la Suisse. Elle s'étend des deux côtés de la riviere de Tur, depuis le lac de Zurich jusqu'à celui de Constance. Elle renferme le canton d'Appenzel, la ville & l'abbaye de S. Gal, le comté de Toggenburg, ceux de Kyburg & de Winterthurn, & le Turgaw propre. * Mati, *diction.*

TURGAW propre : c'est un bailliage de Suisse. Il est sujet des premiers cantons, & situé entre le canton de Zurich, la ville & l'abbaye de S. Gal, & les lacs de Constance & de Zell. Ce pays renferme une partie de l'évêché de Constance. Ses lieux principaux sont Frawenfeld capitale, Phin, Bischofzel, Wylen, Eischingen, Arbon, Stekborg & Diessenhoffen. * Mati, *dict.*

TURGOT ou TOHAD, évêque de S. André en Ecosse, & auparavant religieux de l'ordre de S. Benoît, & vicaire général de l'évêque de Durham, fut fort estimé de Malcome III, roi d'Ecosse, & de la reine Marguerite sa femme, qui le choisirent pour leur confesseur. Il fut nommé par Henri I, roi d'Angleterre, à l'évêché de S. André, en 1107, mourut en 1115, & laissa les annales de son temps, les chroniques de Durham, & la vie du roi & de la reine d'Ecosse. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

TURI, bourg de Normandie, *cherchez* THURI.

TURIN sur le Pô, ville d'Italie, capitale du Piémont, avec archevêché, est la *Taurinum* ou *Augusta Taurinorum* des anciens, & le séjour des ducs de Savoye, lesquels y ont établi un sénat & une chambre des comptes, & l'ont rendue une des plus belles & des plus fortes villes d'Italie. Elle est divisée en vieille & nouvelle, & est défendue par des bastions, des murailles & des dehors revêtus. Cette ville est située à vingt milles des Alpes, dans une vaste plaine, & a le Pô d'un côté, & la Doire de l'autre. Le palais qui sert de château aux ducs de Savoye, est très-ancien & très-magnifique. On y admire une belle galerie, avec grand nombre de peintures, de statues, d'armes, de livres manuscrits, & d'autres raretés. On voit aussi à Turin de magnifiques palais; quantité de noblesse à la cour du duc de Savoye, qui est une des plus polies de l'Europe; de belles rues; de grandes places, & de superbes églises. La métropole de S. Jean dite le *Dôme*, est des plus considérables par son architecture, par ses peintures, par son chapitre & par ses prélats, & sur-tout par le S. Suaire, où l'on voit empreint le visage & une partie du corps du Fils de Dieu. Il y a aussi une citadelle à Turin, avec université, & tout ce qui peut rendre une ville florissante. En 1640, elle fut prise par le comte de Harcourt général de l'armée françoise, & fut inutilement assiégée par les François en 1706. * Philibert Pingon, *August. Taurin.* Louis della Chiesa, *hist. di Piemonte.* Dom Emanuel Tesauro, *hist. di Taurino, &c.*

Concile de Turin.

Baronius, Binius & quelques autres mettent le concile de Turin vers l'an 397, sous le pontificat du pape Siricius. D'autres prétendent que ce fut sous celui d'Innocent I, après l'an 401. Il est du moins sur que cette assemblée se tint à la priere des prélats des Gaules, pour tâcher d'y terminer les différends qui s'étoient élevés entre les évêques de Vienne & d'Arles pour leur jurisdiction. Mais on n'y prononça point de sentence définitive; & on ordonna seulement que celui-là auroit l'honneur de la primatie sur la province, qui prouveroit que sa ville étoit métropole. Proculus de Marseille y prétendit le droit de métropolitain; & ce qu'on suppose avoir été fait en sa faveur, fut improuvé par le pape Zozime. Nous avons huit canons de ce concile. Louis de Ruvere, archevêque de cette ville, publia des ordonnances synodales en 1514. On en fit encore d'autres en 1515.

TURINI (André) Italien, étoit né dans le Pisan: il excella dans le XVI siécle, dans la philosophie & dans la médecine. Son mérite le fit rechercher par les grands & par les premiers souverains du monde. Il fut médecin des papes Clément VII & Paul III, & de Louis XII & de son successeur, rois de France. Il a eu pendant sa vie plusieurs disputes sur la médecine avec de Court ou Curtius, Manard, Brissot, Montisian, & plusieurs autres qui étoient célébres dans leur profession, & il en est toujours sorti avec honneur, & souvent avec avantage. Il vivoit encore vers le milieu du XVI siécle; mais nous ignorons le temps de sa mort. Ses ouvrages ont été imprimés à Rome en 1545, *in-folio.* La plupart avoient déja paru séparément. On y trouve entr'autres, sa défense contre Marc-Antoine Montisian, pour prouver que la saignée n'est pas nécessaire dans toute fiévre maligne; ses écrits de la guérison de la pleurésie par la saignée; plusieurs opuscules sur les repas que l'on nomme le dîner & le souper; sur la bonté des eaux de fontaine & de citerne; les sentimens d'Hippocrate & de Galien sur les causes des jours critiques contre Fracastor, &c. Tous ces ouvrages sont en latin. Turini n'a pas été le seul de sa famille qui se soit distingué dans les sciences. Balthasar Turini fut un jurisconsulte habile, & qui professa le droit avec beaucoup de réputation à Padoue. Le pape Paul II l'envoya en Pologne en qualité de son nonce, & il eut le même emploi en Hongrie sous Sixte IV, & le regne de Matthias Corvin. Ce prince obtint pour lui l'évêché de Sirmirsch ou Sirmich en Hongrie, où il mourut au mois de mars 1481, âgé de 46 ans. On voit son épitaphe dans la grande église de Pise. Il y a eu depuis un autre BALTHASAR Turini, qui fut dataire du pape Léon X, & secrétaire de Clément VII. Il étoit clerc de la chambre apostolique sous Paul III, lorsqu'il mourut le 15 octobre 1543, âgé de cinquante-sept ans, sept mois & vingt jours, selon son épitaphe qui se lit aussi dans la grande église de Pise. Il y a eu encore LAURENT Turini qui a occupé plusieurs emplois considérables à Rome, qui a été gouverneur en plusieurs villes de l'Etat ecclésiastique, & qui est mort en 1592. * *Il faut voir sur les* Turini *l'Italia sacra* d'Ughelli, t. 9. Mandosius, *in vitis medicorum pontificum.* André Boccio dans son ouvrage intitulé, *Del Tevere*, liv. 2. Manget, *biblioth. scriptorum medicorum*, tome 4, &c.

☞ TURKESTAN, pays d'Asie, borné au nord par la riviere de Jemba & les montagnes des Aigles, qui ne sont plus que des côteaux en cet endroit; à l'est par les états du Contaisch, grand kan des Callmoucks; au sud par le pays de Charassm & la grande Bucharie; à l'ouest par la mer Caspienne. Il peut avoir 70 lieues d'Allemagne en sa plus grande longueur, & autant à peu près en largeur. Ses limites ont été bien plus étendues dans le temps passé, avant que Gengis-Kan se ren-

dit le maître de toute la grande Tartarie. Dans l'état où ce pays est à présent, il est partagé entre deux kans des Tartares, dont l'un qui réside à Taschkant occupe la partie orientale, & l'autre qui fait sa résidence dans la ville de Turkestan, occupe la partie occidentale de ce pays. Ils sont tous deux mahométans avec tous leurs sujets. Le dernier est communément appellé kan des Kara-Kalpacks, à cause que ces Tartares le reconnoissent pour leur kan, quoiqu'ils vivent dans une grande indépendance, étant assez forts pour ne lui obéir qu'autant qu'ils le trouvent à propos.

La ville de TURKESTAN est située sur la rive droite d'une petite riviere qui vient du nord-est se jetter dans la riviere de Sirr, à une petite distance de la ville de ce nom. Elle est dans une situation agréable, & pendant l'hyver la résidence d'un kan des Tartares. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 50.

TURKMANS, *cherchez* TURCOMANS.

TURLUPINS, hérétiques infâmes du XIV siécle, qui enseignoient que quand l'homme étoit arrivé à un certain état de perfection, il pouvoit s'abandonner à ses passions, & tout faire sans pécher. Ils réduisoient tous les devoirs de la religion à une oraison mentale, & poussoient leur impudence au-delà de celle des Cyniques, allant nuds, & commettant en public les actions les plus infâmes. Nonobstant ces extravagances profanes, ils affectoient de grands airs de spiritualité & de dévotion, afin de se mieux insinuer dans l'esprit des femmes, & de les faire tomber dans le piége de leurs desirs impudiques, comme dit Gerson cité par *Prateolus*. Ces hérétiques parurent en France sous le regne de Charles V, & voulurent s'établir à Paris en 1372. Leur principale scène fut en Savoye & en Dauphiné. Le pape Grégoire XI les condamna en 1372, & l'on prit un grand soin d'en purger le monde, comme il paroît par ces paroles rapportées par Du Cange: *A frere Jacques More de l'ordre des freres Prescheurs, inquisiteur.... de la province de France, pour don à lui fait par le roi par ses lettres du 2 février 1373, pour & en récompensation de plusieurs peines, missions & despens qu'il a eus, soufferts & soutenus, en faisant poursuite contre les Turlupins & Turlupines, qui trouvés & pris entrés en ladite province, & par sa diligence pugnis de leurs mesprentures & erreurs, pour 50 francs, vallant 10 livres Parisis.* Gaguin en la vie de Charles V, remarque qu'on brula *les livres & vêtemens* des Turlupins *au marché aux pourceaux de Paris, hors la porte S. Honoré*; qu'on brula aussi *Jehanne Dabentonne & un aultre avec elle* qui étoient les deux *principaux prescheurs de cette secte: mais cettui*, dit-il, *que sans nom mettons, comme il fut trespassé en prison avant la sentence de sa crémation, à ce que son corps ne pourrit on le garda quinze jours dedans un tas de chaux, & au jour determiné pour sa punition fut brulé.* Du Tillet dit pareillement que sous Charles V, *la superstitieuse religion des Turlupins, qui avoient donné nom à leur secte* la Fraternité des Pauvres, *fut condamnée & abolie, & leurs cérémonies, livres & habits condamnés & brulés.* * Rob. Gaguin, *vie de Charles V.* Du Tillet, *chronique de France sous Charles V.* Bayle, *dict. crit.* Mezerai, *abreg. chronol. t. III, p. 227, édit. de Hollande.* Du Cange, *gloss. au mot* Turlupins. On dit qu'ils ont ainsi été nommés, *quòd ea tantùm habitarent loca quæ lupis exposita erant.* * Vignier, *ad an.* 1159.

TURNEBE (Adrien) l'un des plus doctes critiques du XVI siécle, natif d'Andeli près de Rouen en Normandie, fut professeur royal en langue grecque à Paris; se fit imprimeur, & accepta pendant quelque temps la direction de l'imprimerie royale, sur-tout pour les ouvrages grecs. La connoissance qu'il avoit des belles lettres, des langues & du droit, lui fit des admirateurs de tout ce qu'il y eut d'habiles gens en Europe. Il publia divers traités en prose & en vers qu'on estima infiniment, professa à Toulouse & à Paris, & mourut dans la derniere de ces villes l'an 1565, âgé de cinquante-trois ans. Lorsqu'il régentoit à Toulouse, il étoit appellé *Tournez-vous* par les Gascons & les Languedociens. * Scevole de Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 2.* De Thou, *hommes illustres avec les additions* d'Ant. Teissier. Juste-Lipse. Barthius. Rosin. La Croix du Maine, &c. *Voyez aussi* Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes.*

TURNEISSER. Le nom de cet ouvrier mérite d'être laissé à la postérité, puisqu'il a donné lieu par son adresse à une fable que des voyageurs ont débitée avec une si grande assurance, qu'il seroit facile de s'y laisser tromper si l'on n'avoit été désabusé d'ailleurs. Voici le fait. Ce Turneisser étoit un fameux ouvrier, bon chymiste, qui ayant trempé en présence du grand duc de Toscane, dans une certaine huile la moitié d'un clou qui paroissoit tout de fer, la partie qui fut trempée dans cette huile se trouva être de bon or, aussitôt qu'on l'en eut retirée. Plusieurs personnes, après avoir bien consideré ce clou, voyant l'or & le fer parfaitement bien liés ensemble, crurent que cette métamorphose n'avoit pu se faire que par un véritable changement de l'un de ces deux métaux en l'autre, parcequ'ils étoient persuadés qu'il étoit impossible de les souder ensemble. Mais il n'y a rien de si facile, si l'on prépare le fer auparavant d'une certaine maniere qu'enseigne Otton Tachenius, dans son *Hippocrates chymicus*, imprimé à Venise, & duquel nous tirons cet article. Il prétend que c'étoit là tout le secret de Turneisser, & que le reste n'étoit que filouterie; parceque quand il eut soudé par ce moyen un morceau d'or avec une moitié de clou, il sut si bien donner à l'or la couleur du fer, qu'on croyoit que tout le clou en fut; & ayant ensuite mis ce clou dans le feu, & l'ayant trempé dans de l'huile pour ôter cette couleur, il fit paroître l'or qui étoit auparavant caché.

On ne sait au reste si l'on doit confondre ce Turneisser avec un TURNEISSERUS médecin de Brandebourg, qui a soutenu que toutes les plantes avoient deux sexes. C'est Monconis qui nous l'apprend dans *ses voyages, t. I, p. 354, édit. de Holl. de 1695.*

TURNER (Jean) auteur du XVII siécle, qui a enseigné que le Verbe n'est autre chose que l'ame de J. C. créée à la vérité, mais éternellement unie à la substance de Dieu, & participant par cette union à toutes ses perfections. * *Disc. touchant le Messie, ep. dedic. p. 154. Le Platonisme dévoilé, p. 207.*

TURNERUS (Robert) Anglois, quitta pour la foi son pays & ses parens, pendant le regne d'Elizabeth reine d'Angleterre. Il vint en France, passa en Italie, & se fit prêtre à Rome, où il fut reçu docteur en théologie dans le collége des Allemans. Quelque temps après il passa dans la Baviere, où Martin évêque d'Eichstet le fit recteur du collége de cette ville. Il enseigna ensuite la rhétorique & la morale dans le collége d'Ingolstad, où il s'acquit de la réputation, & fut fait recteur de l'université, & conseiller de Guillaume duc de Baviere, qui l'employa en plusieurs négociations auprès des princes d'Allemagne. Turnerus perdit bientôt après par sa faute la faveur de ce prince; & après avoir fait un voyage à Paris, il retourna au bout de deux ans en Baviere, où il fut fait chanoine de Breslaw. Il alla enfin à Ingolstad, où il se plaisoit beaucoup, & eut entrée auprès de l'archiduc Ferdinand, qui après avoir achevé ses études, se servit de lui en qualité de secrétaire. Enfin il mourut à Gratz dans la Stirie le 28 jour de novembre de l'an 1597. Il a laissé des commentaires sur l'écriture sainte, &c. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

TUROBIN, *prononcez* TOUROBIN, petite ville de Pologne dans le palatinat de Belz, des dépendances de la ville & terre de Zamosç, qui en a cinq ou six autres aussi considérables dans une étendue de quinze lieues du meilleur pays de Pologne. Turobin a une es-

péce de rempart de gazon, palissadé de planches en haut en forme de parapet, avec des portes de brique. Elle a beaucoup de maisons qui en sont bâties, une place, des églises exhaussées, qui préviennent de loin le voyageur, quoique dans le fond ce ne soit qu'une bourgade mal construite. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu.*

TUROCZ, petite ville de la haute Hongrie. Elle est à dix-huit lieues de Strigonie du côté du nord, & elle est capitale du comté de Turocz, situé vers le mont Crapach, entre les comtés de Lipez, d'Arva, de Transchin & de Neytracht. * Mati, *diction.*

TURODIN (Joseph) chirurgien très-célébre, étoit d'Alet, & fut chirurgien major d'armée sous le feu roi Louis XIV, qui l'estimoit beaucoup, & qui étoit persuadé de son mérite singulier. M. Turodin ne s'attira pas moins l'estime & la bienveillance des généraux & des autres principaux officiers, qui furent si souvent témoins de sa grande habileté, de son attention à ses devoirs, de son zéle pour rendre service, & de ses soins infatigables auprès des blessés & des malades. Son extrême désintéressement, & ses libéralités envers les pauvres le firent aussi aimer & respecter même des grands & des petits. Il s'est trouvé à un grand nombre d'expéditions militaires, & il y a paru toujours le même, actif, vigilant, attentif à tout, modeste, & presque indifférent pour tout ce qu'on appelle fortune. En 1709, il fut attaqué d'une fiévre maligne & opiniâtre qui affoiblit beaucoup ses forces, mais qui ne diminua rien de son zèle pour le service de sa majesté. Au commencement de l'été de la même année, Bethune ayant été attaquée par les confédérés, impatient de remplir les mêmes fonctions qu'il avoit déja exercées si long-temps avec tant d'honneur & de succès, il ne consulta point la foiblesse où la maladie l'avoit réduit, il vola à l'armée : mais la fatigue qu'il essuya dans la route, acheva d'épuiser ses forces, & il ne put passer Chaulni sur Oise, ville de l'Isle de France. M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, qui avoit toujours eu pour lui une estime singuliere & une sincére amitié, ayant appris sa situation, l'envoya chercher, & le fit amener à Cambrai, le logea chez lui, en eut tous les soins qu'une amitié constante & véritable peut procurer, & fit venir exprès de Paris M. Sorassio, célébre médecin Italien, qui n'omit rien pour tirer M. Turodin de cette maladie : mais la Providence en avoit disposé autrement. M. Turodin mourut entre les bras de M. de Fénelon, qui fut très-affligé de cette perte qui arriva le 8 de juillet 1710. Le prélat le fit honorablement enterrer dans sa cathédrale ; & tout ce qui se trouva de noblesse à Cambrai, assista à ses funérailles. M. de Fénelon écrivit à la veuve des lettres pleines de regrets & de motifs de consolation. * Voyez l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium* de M. de Vaux, *pages* 91, 92, 93, *&c.*

TURPIN ou TULPIN, moine de Saint Denys dans l'Isle de France, proche de Paris, fut fait archevêque de Reims au plutard vers l'an 760, & reçut du pape Adrien I le *pallium* en 774, avec le titre de primat. Il mit les moines Bénédictins dans l'église de S. Remi, au lieu des chanoines qui y étoient, l'an 786, & mourut vers l'an 800, le 2 septembre, après avoir gouverné son église plus de 40 ans. On lui attribue le livre intitulé, *Historia de vita Caroli Magni & Rolandi*; mais cette histoire ou plutôt cette fable, est l'ouvrage d'un moine qui a pris le nom de Jean TURPIN, qui vivoit dans le onziéme siécle. * Hotoman, *Franco-Galliæ*, *c.* 5, *edit.* 1665. Flodoard, *l.* 1, *c.* 5, & *l.* 2, *c.* 17. Voyez sur-tout D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tom. IV.*

TURQUESTAN, pays d'Asie, *cherchez* TURKESTAN.

TURQUET (Théodore) seigneur de Mayerne, *cherchez* MAYERNE.

TURQUETUL (N.) abbé de Croiland en Angleterre, qui florissoit dans le X siécle, étoit issu de la maison royale. Après avoir été chancelier du royaume, il renonça à toutes les grandeurs dont il jouissoit dans le monde, pour passer le reste de ses jours dans cette abbaye, qui avoit été ruinée 75 ans auparavant, & qu'il rétablit & enrichit d'une partie de ses biens. Voici l'ordre qu'il établit dans cette maison. Sa communauté, qu'il eut la consolation de voir très-nombreuse, fut divisée en trois âges. Le premier ordre comprenoit les jeunes jusqu'à la 24 année de profession, & ceux-ci portoient tout le travail du chœur, du réfectoire & des autres offices, s'appliquant en tout à gagner les bonnes graces des supérieurs ; s'il s'en trouvoit quelqu'un de rebelle ou de contentieux, il étoit séparé & sévérement puni. Dans le II ordre étoient compris ceux depuis 24 jusqu'à 40 ans de profession, & ils étoient dispensés de la plupart des offices, & appliqués principalement aux affaires & au gouvernement de la maison. Le III ordre étoit des anciens depuis 40 jusqu'à 50 de profession : ils étoient déchargés des fonctions du chœur, excepté les messes, & dispensés d'aller au cloître ou au réfectoire, & de toutes les obédiences extérieures ; comme de proviseur, de procureur & de céleriet. S'il y en avoit au-delà de 50 ans de profession, on leur donnoit à chacun une chambre dans l'infirmerie avec un garçon pour les servir, & un jeune frere qui mangeoit avec le pere, tant pour son instruction, que pour la consolation du vieillard, qui alloit au chœur, au réfectoire, & par toute la maison quand & comme il lui plaisoit : on ne lui parloit d'aucune affaire fâcheuse, & on lui laissoit attendre en paix la fin de sa vie. Avec ces sages réglemens de l'abbé Turquetul, les cinq religieux qu'il avoit trouvés seuls dans ce monastère, vécurent jusqu'à plus de cent ans, & l'un d'eux nommé Clerambaut poussa jusqu'à 148. * Ingulse, *hist. de l'abbaye de Croiland.* Fleuri, *hist. ecclés. tome XII.*

TURQUIE, ou empire du Turc, comprend plusieurs provinces dans l'Europe, dans l'Asie & dans l'Afrique. Il est un des souverains qui possédent le plus de terre. On remarque que du levant au couchant, depuis Belis de la Gomere ou de l'extrémité occidentale du royaume d'Alger, qui lui est tributaire, jusqu'à Balsor, qui est au bout du golfe Persique, il regne sur un espace de huit cens lieues pour le moins. Du septentrion au midi, depuis Caffa de la Chersonèse Taurique, ou plutôt depuis le Tana, au-dessus des Palus Méotides, jusqu'à Aden qui est à l'embouchure de la mer Rouge, ou du détroit de Babelmandel, il commande sur une autre distance de 700 lieues. Il a en Europe la Romélie qui comprend la Gréce, la Macédoine, l'Albanie, la Thrace avec les isles de la mer Egée ; l'Esclavonie, où sont la Servie, la Croatie, la Bulgarie, &c. En Asie il a la Natolie, la Sourie ou Souristan, la Turcomanie, le Diarbeck & les trois Arabies ; & ces quatre parties comprennent grand nombre de belles & vastes provinces. En Afrique il a le royaume de Barca & l'Egypte. Les états de Tunis, d'Alger & de Tripoli sont sous sa protection. Les princes de Moldavie, & de Valachie, & la républiqne de Raguse lui payent tribut. Les petits Tartares dépendent de lui, & le reconnoissent pour protecteur. Pour se faire une idée encore plus parfaite de cet empire, il faut remarquer qu'il est divisé en vingt-cinq gouvernemens, dont il y en a un en Egypte, sept en Europe & dix-sept en Asie. Entre ces gouverneurs, il y en a deux nommés *Beglierbeys* ; les autres sont bassas, & ont sous eux d'autres petits préfets. 1. Le gouvernement de l'*Egypte* ou du *Caire* a douze califes ou moindres gouverneurs. 2. Celui d'*Alep* en Asie, est chef de neuf sangiacs ou petits préfets. 3. Celui de *Diarbekir* ou de *Caramit*, a douze sangiacs. 4. Le beglierbegat de *Natolie* est chef de quinze sangiacs. 5. Le gouverneur de *Bosnie* en Europe en a huit. 6. Celui de

Bude, avant que cette ville fût rentrée sous la puissance de l'empereur comme roi de Hongrie, en avoit vingt. 7. Celui de *Caffa* n'en a point. 8. Celui de *Caramanie* ou de *Cogni*, a sept sangiacs. 9. Le gouverneur de *Chars* en a six. 10. Celui de *Candie* est de quatre sangiacs. 11. Le gouvernement de *Chypre* ou *Kibros*, en a sept. 12. Le gouvernement de *Scham* ou *Damas* en a autant. 13. Le gouverneur de *Van* en a neuf qui lui sont soumis. 14. *Marasch* ou *Zulkadrie* en a quatre. 15. *Mosoul* en a cinq. 16. Le gouvernement du capitan bascha est divisé en treize préfectures, partie en Asie. 17. Celui de *Rica*, en a sept. 18. Le beglierbegat de *Romelie* a vingt-quatre sangiacs. 19. *Suvas* en a six. 20. *Scheheresul* ou *Scahirisul* en a douze. 21. *Bagdet* en a dix. 22. *Erzeron* neuf. 23. *Temeswar* avant sa réduction sous l'obéissance de la maison d'Autriche, en 1716, en avoit six. 24. Le gouvernement de *Trebisonde* n'a point de sangiac. 25. Celui de *Tripoli de Sourie*, en a quatre. * Chalcondyle, *histoire des Turcs*. Leunclavius, *in pand. Turc.* Camerarius, *comment. de reb. Turc.* Postel, *repub. des Turcs.* Baudier, *inventaire de l'hist. des Turcs*. François Sansovin, *origine & empire des Turcs.* Baptiste Montalban, *de morib. Turc.* Cluvier. Ortelius. Merula. Sanson. Du Val. Briet. &c.

Etat de la Turquie méridionale en Europe.

Comme ce pays s'étend du nord au sud, l'air y est différent selon les diverses situations; mais en général il est fort tempéré par-tout. Les terres y sont fertiles; mais cette fécondité devient inutile par la paresse des Turcs, & par les oppressions qu'ils font souffrir aux chrétiens, qui aiment mieux ne les pas cultiver que de les cultiver pour d'autres. Le pays est mal peuplé; ce qui est un effet de la contagion qui y est fréquente, & des guerres continuelles qui font périr une infinité de Turcs. Les Turcs sont ordinairement robustes & d'une taille bien proportionée: leur sobriété contribue à la vigueur de leur tempérament. Il ne les faut pas confondre avec les Renégats, qui ont beaucoup de brutalité & peu de bonne foi; mais les Turcs naturels sont sinceres quand on l'est à leur égard, & ont beaucoup de politesse entr'eux, & beaucoup de propreté en leurs manieres. La férocité qu'ils font paroître pour les chrétiens, vient ou d'habitude ou d'affectation, pour montrer qu'ils en font peu d'estime. Quoique les Turcs puissent avoir en même temps quatre femmes légitimes, cette pluralité y est très-rare, & la répudiation des femmes y est peu fréquente; mais pour des filles esclaves, chaque particulier a droit d'en posséder autant qu'il en peut faire subsister. On y accuse les deux sexes d'un amour infâme & détestable, les hommes pour les hommes, & les femmes pour les femmes. Beaucoup de relations exposent faux, lorsqu'elles ont dit que le grand-seigneur étoit propriétaire de tous les fonds de terre de Turquie, & que les peres n'en laissoient pas la succession à leurs enfans; car le droit d'hériter selon les dégrés du sang, n'est pas seulement accordé aux Turcs, mais encore aux Grecs, en payant au grand-seigneur trois pour cent plus ou moins, à chaque changement d'héritier. Pour recevoir ces droits, il y a dans chaque ville un officier appellé *Beit-Elmal-Emini*. Ainsi l'économie des Turcs ne roule pas seulement à amasser de l'argent, mais encore à faire valoir leurs fonds de terre. Les principales marchandises qu'on tire du pays, consistent en soye, en coton & en huile. Ils ont eu la réputation d'être belliqueux & intrépides, & de faire la guerre avec autant de prudence que de courage; ce qui se peut prouver par les guerres de Candie: mais ils ont beaucoup dégénéré de ce côté-là depuis quelques années; & d'ailleurs ils entendent mal la marine, & sont fort foibles sur mer. Leurs troupes consistent en janissaires, qui servent à pied; en spahis qui sont leurs cavaliers; & en zaims & timariots, qui possédent des terres leur vie durant, à condition de servir à la guerre à leurs dépens. Les timariots ont moins de revenu que les zaims; & ils en différent, comme un commandeur de Malte différe d'un grand prieur.

Etat de la Turquie septentrionale en Europe.

Quoique tous les pays de cette grande partie soient situés au milieu de la zone temperée, les qualités de l'air n'y sont pas fort pures, ni fort salutaires: sur-tout l'air de Hongrie est contraire aux étrangers, quoique beaucoup de gens en attribuent plutôt la cause aux mauvaises eaux du pays, qu'à la malignité de l'air. Le terrein est coupé de montagnes vers le nord, étendu en plaines vers le sud. Les montagnes ont des mines, d'où l'on tire d'excellens métaux, principalement du vif-argent. Leur sommet est couvert de forêts remplies de bêtes sauvages; les vins y sont délicieux, sur-tout celui de Tokai dans la haute Hongrie. Les plaines de la basse Hongrie & de la Transsylvanie, produisent le meilleur froment de l'Europe. Il y a une si grande quantité de poisson dans toutes les rivieres, que, pour en exagérer le nombre, le peuple dit que le poisson est la seule cause de leurs inondations. Les Transsylvains & les Hongrois ont la taille plus petite que les Moldaves & que les Valaques; mais ils ont aussi l'œil plus terrible & la fureur toujours peinte sur le visage: ils sont d'une humeur irréconciliable, audacieuse & barbare. Le desir de la liberté leur est tellement naturel, qu'ils s'étudient chaque jour à la défendre. La plupart de ceux qui vivent dans les pays soumis à ces infidéles, négligent de cultiver une partie de leurs terres, & se privent des commodités de la vie pour se réfugier dans des huttes souterreines ou cavernes, où l'on ne peut entrer qu'en se couchant le ventre contre terre, plutôt que d'avoir des maisons commodes dans la campagne, où ils seroient obligés de recevoir leurs ennemis. Les femmes y sont assez belles, mais mal propres & négligées. Les guerres continuelles ont rendu le pays fort pauvre, & ont fait périr la plupart des ouvriers qui travailloient aux mines. La Hongrie fait trafic de bled, de sel, de vin; & les autres pays de miel & de cire. La fainéantise des peuples contribue à cette pauvreté; aussi les tributs que les uns payent au grand-seigneur, & que les autres payent à l'empereur ne suffisent pas à la dépense des garnisons qu'ils y entretiennent. Ils ont été de tout temps portés à la guerre: ce qu'ils témoignerent autrefois sous la conduite d'Attila, qui porta la désolation dans l'Italie. Dans ces derniers siécles, le Turc auroit fait de grands progrès dans l'Europe, si la valeur des Transsylvains ne les avoit retardés: il n'y a eu que la division & les partialités des principaux du pays, qui en ait ouvert l'entrée aux Infidéles. Dans la Hongrie Impériale, la religion catholique est la plus commune. Pour avoir voulu ôter les temples aux calvinistes, on y a excité une guerre sanglante & cruelle. Il s'y trouve aussi des luthériens & des ariens. Dans la Hongrie Ottomane, il y a des Mahométans, des Grecs & des Juifs, & encore quelques catholiques, & quelques calvinistes. La Hongrie, dans sa splendeur, étoit un royaume électif; mais depuis la rebellion de Tekeli, & les victoires de l'empereur, il est devenu héréditaire. Ce droit fut accordé à l'empereur dans les états tenus l'an 1687. Il avoit presque reconquis toute la Hongrie sur le Turc, & avoit poussé ses conquêtes jusqu'à Belgrade; mais il perdit cette derniere place l'an 1690. Le prince Eugène l'a reprise sur les Turcs en l'année 1717. La Valaquie, & la Moldavie ont leurs vaivodes, hospodars ou princes, qui payent tribut aux Turcs, & qui sont dépossédés ou maintenus au gré du sultan. *Voyez* HONGRIE. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

TURRECREMATA, *cherchez* TORQUEMADA (Jean de)

TURREL (Pierre) en latin, *Turellus*, né à Autun, étoit grand astrologue, & philosophe célébre du temps de Louis XII & de François I, rois de France. C'étoit aussi un mathématicien habile. L'école de Dijon étoit alors très-renommée, & Turrel qui en étoit recteur, n'en étoit pas un des moindres ornemens. Il eut entre ses disciples Pierre du Chastel, que d'autres nomment Castelan ou Chastelain, qui fut depuis grand aumônier de France & évêque de Mâcon. Turrel ne tarda pas à remarquer en lui une grande vivacité d'esprit, & beaucoup de disposition pour les sciences; & ayant examiné le moment de sa naissance, il lui prédit sérieusement, car ce recteur étoit très-adonné à l'astrologie, qu'il seroit un jour un grand homme; mais qu'il ne mourroit pas vieux. Du Chastel après quelques années d'étude à Dijon, y professa publiquement sous les auspices du même Turrel; & celui-ci ayant été accusé peu après d'impiété, & traduit en justice, parcequ'il se mêloit de prédire l'avenir & la destinée des hommes par les astres, du Chastel prit la défense de son maître. Tout jeune qu'il étoit, il se présenta devant les juges, & parla sur l'astrologie avec une solidité & une éloquence fort au-dessus de son âge. On voit par le précis de son plaidoyer, que Pierre Galland nous a donné dans la vie de du Chastel, qu'il distingua deux sortes d'astrologies, l'une légitime, & l'autre condamnable & justement condamnée, & qu'il prétendit que Turrel ne se servoit que de la premiere. Ce qu'il y a de vrai, est qu'il parla avec tant d'éloquence & de force, qu'il remplit les juges d'admiration, & qu'ils renvoyerent l'accusé absous, & même avec honneur. Nous ignorons le temps de la mort de Turrel. Théodore de Beze dit dans son histoire ecclésiastique sur l'an 1549, qu'*il étoit estimé des principaux devineurs de son temps*. On prétend qu'il prédit à la régente le malheur que le roi François I eut devant Pavie. Il est auteur d'un petit livre intitulé, *le Période*, c'est-à-dire, la fin du monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu & influence des corps célestes. On a de lui un autre ouvrage qui a pour titre: *Fatale précision par les astres & disposition d'icelles sur la région de Jupiter, maintenant appellé Bourgoigne, pour l'an* 1529, *& pour plusieurs années subséquentes*. Il a aussi écrit l'*Histoire de Bourgogne* & une *Table chronologique du même pays*. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Turrel, avocat au parlement de Paris, qui a écrit en 1575 contre le livre de Hotman, intitulé, *Franco-Gallia*. * Galland, *in vita Petri Castellani, pag.* 11 & *suiv.* La premiere note de M. Baluze sur cette vie. Les bibliothéques françoises de la Croix-du-Maine & de du Verdier de Vauprivas. Paradin, *histoire de notre temps*, &c.

TURRETTIN (Bénédict) d'une famille illustre & ancienne de la république de Lucques, étoit fils de *François* Turrettin engagé dans l'héréfie de Calvin, dont ses descendans ont toujours suivi & suivent encore le parti. Ce François Turrettin fut obligé pour cette raison, de quitter sa patrie, & ensuite Anvers où il s'étoit réfugié, & où il avoit fait connoissance avec le sieur Marnix de Sainte-Aldegonde, & de se retirer à Genève; & de-là à Zurich, où il est mort. *Bénédict* son fils, y vint au monde le 9 de novembre 1588, & mérita dès l'âge de 33 ans, d'être pasteur & professeur en théologie à Genève. C'étoit l'an 1621. La même année, la république de Genève étant inquiéte sur les levées que faisoit le duc de Savoye, le députa vers les états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas & le prince d'Orange, & il obtint des premiers une somme de 30000 livres, & 10000 livres par mois en cas de siége, pour trois mois. Le prince d'Orange lui donna aussi plusieurs audiences, & il eut lieu d'en être satisfait. Les églises de Hambourg, d'Embden & de Bremen, à qui il écrivit, lui procurerent 2500 écus. Il vit pendant son séjour en Hollande les ambassadeurs de France & d'Angleterre, & fut admis à l'audience du roi de Bohême, à qui il témoigna la part que les seigneurs de Genève prenoient à sa disgrace. Il revint en 1622 à Genève, qui lui témoigna combien elle étoit contente de la maniere dont il s'étoit comporté dans sa députation, & du succès de sa commission. Dès 1620, il avoit été député au synode d'Alais au sujet des décisions du synode de Dordrecht, comme on l'a dit à l'article des *Synodes nationaux des Prétendus Réformés de France*. Il mourut à Genève le 4 de mars 1631, ayant eu dans son parti la réputation d'un grand théologien & d'un homme très-pacifique & de beaucoup de prudence. Il avoit épousé en 1616, mademoiselle Michéli, dont il eut plusieurs enfans qui lui survécurent, entr'autres, FRANÇOIS Turrettin, qui suit. Les ouvrages imprimés de Bénédict Turrettin, sont 1. La défense des versions de Genève contre le pere Cotton, Jésuite, en trois tomes imprimés dans les années 1618 & 1620. 2. Des sermons en françois sur l'utilité des châtimens. 3. Des sermons italiens. Il a fait imprimer en 1619, l'*Index* des livres défendus de Bernard de Sandoval. Fréderic Spanheim lui succéda dans la chaire de théologie. * *Benedicta memoria Franc. Turrettini à Benedicto Picteto*, &c. *Hist. de Genève*, de l'édition de 1730, *tomo I.* G. Brandt, *hist. de la réformat.* &c. tome 2. Pictet, *théologie françoise*, *tome* 3, *page* 163.

TURRETTIN (François) étoit fils de *Bénédict* Turrettin, & naquit à Genève le 17 d'octobre 1623. Après avoir fait beaucoup de progrès dans les humanités & dans la philosophie, il se livra à la théologie, dont il prit d'abord les leçons sous Jean Diodati, Théodore Tronchin, Fréderic Spanheim & Alexandre Morus, professeurs renommés parmi les calvinistes. Il soutint sous le dernier des thèses publiques, *De felicitate morali & politica*, en 1640, & *De necessaria Dei gratia*, en 1644. Il voyagea peu après, alla à Leyde, où il défendit sous M. Spanheim des thèses publiques, *De verbo Dei scripto*, vit les savans de Hollande les plus distingués, & vint en 1645 à Paris, où il logea chez le fameux Daillé, & fit un cours de géographie sous le célébre Gassendi, dont il écouta aussi les leçons de philosophie. Il visita ensuite les académies de Saumur & de Montauban, d'où il se rendit à Nismes où son pere avoit été quelque temps ministre. Revenu à Genève, il y fut reçu au ministère en 1647, & en 1648 il fut aggrégé à la compagnie des pasteurs de cette ville, & donné pour ministre à l'église françoise & à l'église italienne. Il refusa la chaire de philosophie, qui lui fut offerte plusieurs fois en 1650; mais il accepta le ministériat à Lyon, où il succéda à Aaron Morus, frere d'Alexandre, & il en exerça les fonctions jusqu'en 1653, qu'il fut rappellé à Genève pour remplir la chaire de théologie, à laquelle Théodore Tronchin ne pouvoit plus vaquer à cause de ses infirmités. Il a passé dans ce poste le reste de sa vie. En 1661, il fut député en Hollande pour engager les états généraux à seconder Genève dans le dessein qu'elle avoit de se fortifier, & il en obtint la somme de 75000 florins de Hollande, qui servirent à la construction du bastion que l'on appelle encore le bastion de Hollande. Il vit aussi le prince & la princesse douairiere d'Orange à Turnhout en Brabant; & ayant prêché plusieurs fois pendant son séjour en Hollande, il plut tellement, que l'église walonne de Leyde, & ensuite l'église françoise de la Haye, voulurent le posséder; mais il les remercia, & retourna à Genève en 1662, après avoir eu son audience de congé des Etats-Généraux le 4 de janvier de cette année. Les états de Hollande & de West-Frise, & les Etats-Généraux croyant l'obtenir, s'ils le demandoient eux-mêmes à la république de Genève, lui en écrivirent avec de vives instances; mais on le croyoit trop nécessaire dans cette église pour le laisser aller. Par la même raison on le refusa aussi à l'église de Leyde,

Leyde, qui le demanda en 1666, & de nouveau en 1672, pour remplir une chaire de professeur en théologie. M. Turrettin consulté après son deuxiéme refus, par la même église, sur le choix d'un professeur, conseilla M. le Moine qui fut appellé. M. Turrettin mourut à Genève le 28 de septembre 1687. Il avoit épousé Elizabeth de Masse, dont il eut plusieurs enfans; & Bénedict Pictet, son neveu, lui succéda dans la chaire de théologie, dont il prit possession le 3 de novembre 1677, en récitant l'oraison funébre du défunt. On a de François Turrettin une réponse à l'écrit du chanoine d'Annecy; c'est un écrit de controverse: *Institutio theologiæ elenchticæ*, en trois volumes, dont Léonard Riissenius a publié un abrégé. *Theses de satisfactione Jesu-Christi. De secessione ab ecclesia romana*, où il s'efforce de justifier le honteux schisme que l'hérésie a fait faire aux calvinistes avec l'église catholique; deux volumes de sermons; une réponse à la lettre que l'évêque de Lucques écrivit aux familles de Genève originaires de son diocèse, pour les exhorter à rentrer dans le sein de la véritable église, que leurs peres avoient malheureusement abandonnée. Lettre écrite le 16 de février 1676, au ministre Claude en réponse d'une de ce ministre écrite le 20 juin 1675, dans le livre intitulé, *Succincta formulæ consensus historia*. François Turrettin laissa entr'autres enfans, Jean-Alfonse Turrettin, qui fait le sujet de l'article suivant.

TURRETTIN (Jean-Alfonse) étoit fils de *François* Turrettin, célébre par ses ouvrages, & d'*Elizabeth* Chauvet, originaire de Provence, niéce de M. Gollot, gentilhomme du prince d'Orange, à qui M. Descartes adresse quelques-unes de ses lettres, comme à un amateur des mathématiques. Il naquit à Genève le 24 août 1671, & eut de bonne heure d'excellens maîtres qui cultiverent avec soin les heureuses dispositions qu'il avoit pour les sciences. Il perdit son pere en 1687; mais l'étude de la théologie à laquelle il s'étoit particulierement dévoué, n'en souffrit point. Il y fit de grands progrès sous MM. Tronchin, Calandrini & Pictet, dont il prit les leçons; & l'on assure que ses premiers essais de prédication furent des coups de maître. Il possédoit tout ce qui sert à former d'habiles gens; une conception nette, prompte, étendue; beaucoup de justesse d'esprit; une mémoire très-facile; une grande ardeur pour l'étude; un mépris sincére pour les vains amusemens de la jeunesse; de savans amis; une bibliothéque ample & bien choisie, & tous les secours que fournit un riche patrimoine, pour étudier commodément. Résolu de voir d'autres pays que le sien, il partit de Genève au mois de février 1691, passa par la France, & alla en Hollande, où il fit un assez long séjour. Il demeura huit mois à Rotterdam, & huit autres à Leyde, où il étudia l'histoire ecclésiastique sous M. Spanheim. Il fit imprimer en 1692, des thèses intitulées: *Pyrrhonismus pontificius, sive theses theologico-historicæ de variationibus Pontificiorum circa Ecclesiæ infallibilitatem.* Suivant les préjugés qu'il avoit reçus, il y attaque l'infaillibilité de l'église romaine, & lui attribue sur la doctrine des variations qu'elle n'a jamais connues. Il en veut particulierement au livre de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, intitulé: *Les Variations des Eglises Protestantes;* mais quiconque comparera sans prévention l'un & l'autre ouvrage, n'hésitera pas long-temps pour décider à qui la palme est due. Au mois de juin de la même année 1692, M. Turrettin passa en Angleterre, où, malgré les premieres atteintes d'un asthme qu'il sentit, après avoir couché quelques nuits à Londres, & qui l'a toujours tourmenté depuis jusqu'à sa mort, il ne laissa pas d'étudier beaucoup dans ce pays, & même d'y prêcher dans les églises françoises, quoiqu'il ne fût encore que *proposant*, ou candidat en théologie. Mais pour respirer un meilleur air, il demeura quelque temps à Chelsey. Ensuite il alla visiter les universités d'Oxford & de Cambridge. M. Turrettin pratiqua en Angleterre ce qu'il avoit fait en Hollande; non-seulement il en apprit la langue, il y fréquenta aussi les savans les plus distingués, & tâcha de rendre ce voyage aussi utile que le premier. Ce fut la même méthode qu'il suivit en France, & sur-tout à Paris, où il arriva au mois de juin 1693. Il y vit en particulier M. Ozanam chez qui il logeoit, MM. Bossuet, Huet, Bignon, Nicaise, Baillet, de Fontenelle, Pavillon, de Castel de S. Pierre, les peres Mabillon, Mallebranche, Commire, Hardouin & le célébre abbé Du-Four de Longuerue qui voulut bien lui enseigner l'arabe, & qui entretint depuis avec lui quelque commerce de lettres. Revenu dans sa patrie, M. Turrettin fut reçu au ministère, au mois de mars 1694, âgé d'environ vingt-trois ans. Peu de mois après, il eut séance entre les pasteurs de la ville, & il fut présenté au peuple en cette qualité le 24 avril 1695, sans être pourtant chargé d'aucune fonction ordinaire par rapport à la prédication: mais comme il savoit parfaitement la langue italienne, il servoit l'église italienne qui est érigée à Genève. Dans la suite, ses talens pour la prédication ayant paru dans tout leur éclat, il prêcha fréquemment, & toujours avec beaucoup d'ordre, de solidité, de justesse & de netteté. C'est le témoignage que lui rendent tous ses compatriotes, & les étrangers qui l'ont toujours entendu avec empressement, & c'est ce qui paroît par les discours qui nous restent de lui. En 1697, le magistrat érigea en sa faveur une chaire d'Histoire ecclésiastique, mais sans appointemens. Le nouveau professeur qui n'avoit en vue que le bien public, & qui pouvoit se passer de gages, l'accepta, & débuta par une harangue, *De sacrarum antiquitatum usu & præstantia.* Il se mit ensuite à composer pour servir de matiere à ses leçons, un grand corps d'histoire ecclésiastique divisé en plus de trois cens dissertations. Au mois d'août 1699, il fit une courte interruption à ses études pour accompagner en Suisse son ami M. Chouet, que la république envoyoit vers leurs excellences de Zurich & de Berne. Il visita aussi Basle, Neuf-châtel, Lausane, plus dans le dessein d'entretenir les savans qui demeuroient dans ces villes différentes, que de voir ces villes mêmes. En 1701, il fut élu recteur de l'académie, & on le continua dans cet emploi jusqu'en 1711. Le cours de son rectorat nous a valu dix harangues prononcées le jour de la fête académique qui se fait tous les ans au mois de mai. Ces discours sont remplis de réflexions qui tendent à donner le gout du vrai, & des sciences solides, à faire aimer la vertu & la paix. L'éloquence y est jointe à l'érudition, & l'une & l'autre est ménagée avec art. Le style en est assez naturel, & en général il est élégant. Ces discours seroient plus universellement reçus, si la plupart ne se sentoient pas un peu des préjugés de l'auteur contre la doctrine, la discipline & les mœurs de l'église catholique. La charge de recteur lui donnant quelque inspection sur la bibliothéque publique, comme M. Turrettin vit qu'elle étoit en mauvais état, il donna ses soins pour la faire mettre sur un meilleur pied. On plaça les livres dans une sale plus vaste & plus commode. On ouvrit la bibliothéque à tout le monde un jour de chaque semaine, & l'on accorda la permission à toute personne domiciliée dans la ville d'emprunter des livres & de les emporter chez soi sur un simple reçu par écrit. M. Vernet dans l'éloge de M. Turrettin, vante beaucoup cette permission, & il a raison: mais il n'auroit pas du dire en général, qu'elle ne s'accorde point ailleurs. Le séjour qu'il a fait à Paris auroit pu lui apprendre, qu'il n'y a dans cette ville aucune personne de lettres connue, qui n'ait la même facilité. M. Louis Tronchin, professeur en théologie, étant mort en 1705, M. Turrettin fut appellé le 25 septembre à remplir cette place, sans quitter néanmoins celle qu'il occupoit déja. Son oraison inaugurale roula sur ce sujet: *De theologo veritatis*

& pacis studioso. Ce fut alors qu'il fit pour l'utilité de ses étudians un abrégé de sa grande histoire ecclésiastique que l'on a imprimée depuis en deux volumes *in-8°*. Quant à la théologie, il ne s'engagea pas à en faire un cours : mais il s'attacha à d'importantes questions, comme sur la religion naturelle, l'excellence & la divinité de la religion chrétienne, les perfections de Dieu, l'interprétation de l'écriture - sainte, &c. Ses dernieres leçons ont roulé sur les onze premiers chapitres de l'épître aux Romains. Les étudians recueilloient avec soin ces leçons, sur-tout celles qui fournissoient des analyses pour la composition des sermons. Ces analyses couroient ensuite, le plus souvent défectueuses; & c'est de pareils extraits qu'est sorti l'ouvrage latin de la maniere d'interprèter l'écriture (*De sacræ scripturæ interpretandæ methodo*) imprimé en Hollande en 1728, sous le nom de M. Turrettin qui l'a désavoué avec raison, comme étant tout défiguré. L'amour de l'auteur pour la paix, l'engagea à se joindre aux ministres de Genève qui obtinrent en 1706, que l'on n'exigeât plus la signature du formulaire connu sous le nom de *Consensus*, qui avoit été introduit trente ou quarante ans auparavant dans la plus grande chaleur des disputes sur la prédestination & la grace. Il fut aggrégé vers le même temps à la société royale de Berlin, comme il l'avoit été deux ans auparavant à celle de Londres, pour la propagation de la foi. En 1708 M. Turrettin épousa mademoiselle *Julie* Dupan, fille de M. *Marc* Dupan, qui a été premier syndic de la république. En 1725 M. Pictet, son parent & son collégue, étant mort, il se vit chargé de deux fonctions nouvelles : l'une de faire la clôture des promotions, ou solemnités académiques: l'autre, l'exhortation prescrite par les loix, tant au conseil des deux cens, qu'à l'assemblée générale de la bourgeoisie, qui se tient deux fois par an pour l'élection des principaux magistrats : ce qui l'obligeoit à faire de fréquens discours, dont il s'aquitta toujours au gré de ceux qui l'écoutoient. Il fut extrêmement affligé des dissentions qui troublerent ces dernieres années la république de Genève, & qui ont enfin été terminées ; & l'on croit que la douleur que M. Turrettin ressentit de ces divisions, jointe à ses infirmités fréquentes, & à l'assiduité de son travail, ne contribuerent pas peu à abreger ses jours. Il mourut le premier de mai 1737, âgé de soixante-cinq ans & dix mois.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

Orationes duæ inaugurales. I. *De sacrarum antiquitatum usu multiplici atque præstantia, an.* 1697. II. *De theologo veritatis & pacis studioso, an.* 1706. *Orationes decem rectorales.* 1. *Panegyrica, in obitum Gulielmi III, magnæ Britanniæ regis, an.* 1702. 2. *De sæculo* XVII *erudito, & hodiernis litterarum periculis, an.* 1703. 3. *De studiis emendandis & promovendis, an.* 1704. 4. *De scientiarum vanitate & præstantia, an.* 1705. 5. *De eruditionis & pietatis nexu, an.* 1706. 6. *De componendis Protestantium dissidiis : accedunt epistolæ quædam de pace Protestantium ecclesiastica,* 1707. Ce discours fut fait pour la réunion des Protestans que M. Turrettin avoit fort à cœur. Le comte de Metternich, qui étoit à Neuf-châtel en 1707, lui avoit fait savoir que le roi de Prusse, son maître, qui n'étoit pas moins zélé pour cette réunion, desiroit d'être instruit là-dessus du sentiment de l'église & de l'académie de Genève. M. Turrettin répondit à ses vœux au nom des pasteurs & professeurs ; & le roi de Prusse fit aussi une réponse. Ce sont les lettres jointes au discours dont on vient de parler, qui sont imprimées ici. M. Turrettin reçut aussi du roi de Prusse une médaille d'or. 7. *De variis christianæ doctrinæ fatis,* 1708. 8. *De affectibus à veri studio abducentibus,* 1709. 9. *Votum pro pace Europæ.* 1710. 10. *De adulterati christianismi causis & remediis,* 1711. Ce dernier discours est terminé par les éloges de MM. Jean de Normandie, premier consul de la république, mort le 19 mars 1711, & de Ezechiel Spanheim, mort le 25 novembre 1710. Toutes ces piéces ont été rassemblées dans un seul volume *in-4°*, à Genève, chez Barrillot, 1737. Des deux autres volumes imprimés en même temps, & dans la même forme, le premier contient : 1. *Cogitationes de variis theologiæ capitibus.* Cet écrit est aussi dans la bibliothéque de Brême, class. 1, pag. 267-294. 2. *Cogitationes de religione.* 3. *Cogitationes de controversiis, de sensu communi, de superstitionibus,* &c. 4. *Solutio quæstionis, utrùm contradictoria, propriè loquendo, credi possint.* 5. *Dissertationes duodecim de theologia naturali.* Dans le second volume on trouve : 1. *Dissertationes 16 de veritate religionis judaïcæ & christianæ.* 2. *Dissertationes theologicæ quatuor, scilicet : De Christo audiendo; De articulis fundamentalibus ; De Pyrrhonismo pontificio; De commodis temporalibus pietatis.* M. Vernet, pasteur, & depuis professeur des belles lettres à Genève, a donné un traité de la vérité de la religion chrétienne, tiré, pour le fonds, des dissertations latines de M. Turrettin sur ce sujet. Dès 1730, il en parut une partie : une seconde vers 1733, une troisiéme en 1736, & une quatriéme en 1745. L'illustre professeur promet d'achever cet ouvrage en peu de temps. On peut voir sur cela une *Lettre écrite de Genève sur un nouveau Traité de la vérité de la religion chrétienne,* dans les *Mémoires de Trévoux,* novembre 1745, article 100, & les mêmes *Mémoires,* mois d'août 1746, article 85. La dissertation sur les points fondamentaux, dont on vient de parler, fut composée par M. Turretin à la priere de deux seigneurs luthériens. Elle fut approuvée des Protestans, & ne pouvoit manquer de l'être. Deux personnes y répondirent néanmoins. La premiere fut le pere François de Pierre, Jésuite de Lyon, qui fit imprimer dans cette ville en 1728, *in-12,* des *Lettres critiques & dogmatiques adressées à M. J. Alfonse Turrettin, ministre & professeur à Genève, au sujet de son livre intitulé :* NUBES TESTIUM. Ce livre de M. Turrettin est pour soutenir sa dissertation sur les points fondamentaux. M. Baulacre, ministre & bibliothécaire de Genève, répondit légerement à cet écrit du Jésuite par une lettre qui fut insérée dans la Bibliothéque Germanique, article second, tome dix-huitiéme. M. Turrettin avoit publié dans le treiziéme tome du même Journal une Réponse au primat d'Angleterre sur le même sujet, sur-tout par rapport aux controverses de la grace ; & dans la *Bibliothéque françoise,* tome 2, seconde partie, pag. 453 & suiv. il y a un article du même concernant encore le même sujet. Le second adversaire qu'eut M. Turrettin, fut M. Crinsoz de Bionens, théologien du pays de Vaud, qui fit en 1727, une *Lettre de.... ou Examen de la dissertation de M. J. A. T. sur les articles fondamentaux de la religion.* Le ministre de Genève fit contre cette lettre l'écrit intitulé : *Défense de la dissertation de M. Turrettin sur les articles fondamentaux, contre M. de Bionens,* brochure *in-4°*, 1727. On ne tarda pas à avoir une *Apologie de M. Bionens,* imprimée à Yverdun. M. Turrettin vouloit répliquer ; mais ses amis l'en dissuaderent. Son *Nubes testium pro moderato & pacifico de rebus theologicis judicio, & instituenda inter Protestantes concordia : cum præmissa disquisitione de articulis fundamentalibus,* parut en 1719, *in-4°*. Ses autres écrits imprimés sont : *De ludis sæcularibus quæstiones,* à Genève, 1701, *in-4°*, réimprimées dans un recueil d'opuscules de M. Turrettin, en 1726, *in-8°*. Sermons, sur la charité, 1696 ; sur le jubilé de la réformation de Zurich, 1719 ; sur les inconvéniens du jeu, 1727 ; sur le jubilé de la réformation de Berne, 1728 ; sur la loi de la liberté, 1734 ; sur le jubilé de la réformation de Genève, 1735. Le sermon sur le jubilé de la réformation de Zurich a été imprimé en 1720, à la suite des sermons françois de Samuel Werenfels, à Genève, *in-8°*. Il avoit été prononcé dans cette ville le premier janvier 1719, jour

de l'élection des syndics de la république de Genève. Ce sermon est précédé d'une longue épitre dédicatoire. *Historiæ ecclesiasticæ compendium, à Christo nato usque ad annum* 1700, 1734, *in-8°*: seconde édition en 1736. M. l'évêque de Marseille (de Belsunce de Castelmoron) a publié une longue instruction pastorale divisée en deux parties, sur le sermon de M. Turrettin, au sujet de la réformation de Genève, & contre un sermon du professeur Maurice sur la même matiere. * Extrait de deux éloges de M. Turrettin; le premier en françois, par M. Vernet, imprimé dans la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des Savans de l'Europe*, tome XXI, premiere partie, article 1, & seconde partie, article septiéme; le deuxiéme en latin, sous ce titre: *Ludovici Tronchini, verbi divini magistri, ut & sacræ theologiæ in academia Genevensi professoris publici, oratio inauguralis de requisitis doctoris evangelici. Cui adjecta vitæ, fatorum, obitûs, & operum viri clariss. Joan. Alphonsi Turrettini descriptio*; dans le recueil intitulé, *Tempe Helvetica*, tome 3, sect. 2, pag. 232. En 1741, depuis ces deux éloges, on a imprimé un ouvrage posthume de M. Turrettin, sous ce titre: *In Pauli apostoli ad Romanos epistolæ capita XI, Prælectiones criticæ, theologicæ, & concionatoriæ*, *in-4°*, à Lausane & à Genève, aux dépens de Michel Bousquet & de ses associés. Ce ne sont proprement que des leçons de théologie que M. Turrettin faisoit familierement, & dans lesquelles il ne se piquoit pas de mettre la même briéveté & la même délicatesse de langage que dans ses autres ouvrages. Ce fut d'ailleurs dans les dernieres années de sa vie, où ses infirmités étoient augmentées, qu'il entreprit ce travail. Dès 1739, on avoit imprimé à Basle, en deux volumes *in-8°*, un autre ouvrage posthume de M. Turrettin, dans le même gout, sur les deux épîtres de saint Paul aux Thessaloniciens. On trouve une longue analyse du premier ouvrage, de celui sur l'épître aux Romains, dont M. Vernet est l'éditeur, dans la Bibliothéque raisonnée, tome XXVIII, premiere partie, article troisiéme, page 39, & du commentaire sur les deux épîtres aux Thessaloniciens, dans le même Journal, tome vingt-sixiéme, premiere partie, pag. 61 & suivantes.

TURRETTIN (Michel) né à Genève le 28 de novembre 1646, étoit cousin germain de FRANÇOIS Turrettin, dont on parle dans un article précédent. Il fut élu professeur des langues orientales au mois d'août 1676, & il étoit en même temps pasteur dans l'église françoise & dans l'église italienne. Il mourut le 17 de février 1721. On a de lui plusieurs sermons que l'on estime; deux entr'autres, *sur l'utilité des afflictions*. Il étoit très-appliqué à ses devoirs, & avoit autant de candeur que de zéle. Il avoit épousé Judith Girard des Bergeries, fille de Jacob Girard des Bergeries, professeur des langues orientales à Lausane, & sœur de Samuel des Bergeries, professeur en hébreu dans la même ville. M. Turrettin a eu de ce mariage deux fils qui lui ont survécu, SAMUEL, qui suit; & *François-Jean*, qui après avoir acquis de grandes connoissances dans la jurisprudence, a servi très-utilement sa patrie dans les dignités de conseiller & de secrétaire d'état. * *Mémoires du temps.*

TURRETTIN (Samuel) né à Genève le 29 d'octobre 1688, étoit fils du précédent. Il fut élevé avec soin, & il y répondit. Doué d'un esprit juste & pénétrant, & d'un grand amour pour les sciences, ses progrès furent rapides. Il se distingua dans le cours de ses études, & dans celui de sa philosophie, pendant lequel il soutint deux thèses publiques avec beaucoup d'applaudissement. Il s'appliqua ensuite à la théologie, où il eut pour maître & pour guide Jean-Alfonse Turrettin, sous qui il soutint des thèses sur toute la théologie. Il voyagea ensuite en Hollande, en Angleterre & en France, & par-tout son nom & son mérite personnel le firent rechercher & estimer. Quand il fut revenu à Genève, on l'éleva au ministere le 3 de mars 1713, & peu après on le chargea de faire des leçons sur l'hébreu en la place de son pere, que son âge & ses infirmités empêchoient de vaquer davantage à cet exercice. Le 28 d'août 1716, il fut élu pasteur de l'église de Genève. Son pere ayant été entiérement déchargé de son emploi de professeur, il lui succéda le 16 de décembre 1718; mais dès l'année suivante 1719, on l'élut le 3 de février pour remplacer Antoine Léger, professeur en théologie qui venoit de mourir, & le 12 de mars de la même année, il fut fait pasteur de l'église italienne en la place de son pere. Il fut élu recteur de l'académie au mois de juin 1727: il jouit peu de cet avantage, étant mort le 27 de juillet suivant. Il a été marié deux fois, & a laissé quelques enfans. M. Bessonnet, connu par un volume de sermons & par des thèses sur l'idolatrie, fut professeur en théologie après lui. Samuel Turrettin avoit fait soutenir en 1722 des thèses, *De iis qui ultimis sæculis divinas revelationes jactant*, que M. J. T. le Clerc, alors jeune ministre, & depuis professeur en hébreu à Genève, traduisit en françois, & ausquelles il joignit quelques remarques. Samuel Turrettin content de ce travail, joignit un supplément à sa dissertation, plus long que la dissertation elle-même. C'est ce qui a formé le traité intitulé, *Préservatif contre le fanatisme & les prétendus inspirés des derniers siécles*, imprimé à Genève, *in-8°*, en 1723. On a encore de Samuel Turrettin des thèses, *De lege naturali.* * *Mémoires du temps. Biblioth. German. tom. 6 & tome 14. Biblioth. anc. & mod. tom. 21.* Jean-Albert Fabricius dans sa Bibliothéque latine des auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion chrétienne, *pages* 513, &c.

TURRIEN (François) se nommoit proprement Torrès, quoiqu'il soit beaucoup plus connu sous le nom de Turrien, en latin, *Turrianus*. Il naquit vers l'an 1504 à Herrera, au diocèse de Valence en Espagne, & non à Léon, comme le dit Alegambe. Il fut élevé dans les lettres par les soins de Barthelemi Torrès, évêque des Canaries, son oncle, & il prit sous lui du gout pour les matieres ecclésiastiques. Il devint habile pour le temps & le pays où il vivoit, dans les langues grecque & hébraïque, & dans les antiquités théologiques. Etant allé ensuite en Italie, il y visita les bibliothéques, en tira des ouvrages qu'il crut dignes de voir le jour, & demeura quelques années à Rome, d'abord au service du cardinal Jean Salviati, & ensuite à celui de Jerôme Seripandi, aussi cardinal. Pie IV l'envoya avec quelques autres théologiens au concile de Trente, où Turrien étoit en 1562, & où il s'opposa beaucoup à la concession de la communion sous les deux espéces. Revenu à Rome, il crut devoir se faire Jésuite, & il en prit l'habit le jour de Noël de l'an 1566, âgé de plus de 60 ans. Depuis il demeura quelques années en Allemagne; & ayant été rappellé à Rome, il y mourut le 21 de novembre 1584, âgé d'environ 80 ans. C'étoit un homme de grande lecture, & d'assez bon sens; mais il n'avoit pas un gout sûr, & étoit assez mauvais critique, traducteur & controversiste. On l'a accusé de citer quantité de fausses piéces pour défendre ses opinions, & d'avoir forgé des manuscrits qui n'existoient pas. Cependant les catalogues des manuscrits de l'Escurial & de ceux de Scipion Tetti Napolitain, ayant été mis au jour depuis sa mort, on y a trouvé ceux qu'il a cités. Il a été décrié par bien des gens; mais personne ne l'a tant humilié que le ministre Blondel, quand il l'a entrepris dans le faux *Isidore* sur les décrétales prétendues des premiers papes. On ne peut nier cependant que Turrien n'ait été très-laborieux, & qu'il n'ait travaillé quelquefois utilement pour la république des lettres. Ses ouvrages sont: 1. *In monachos apostatas*, à Rome, 1549, *in-4°*, réimprimé sous le titre de *De votis monasticis*, à Rome, en 1561, & avec un deuxiéme livre, *De inviolabili religione votorum monachorum*, à

Rome, 1566. 2. *Dogmaticus de electione & justificatione divina*, à Rome, 1551 & 1557. 3. *De residentia pastorum*, &c. à Florence, 1551. Il enseigne que la résidence est de droit divin; mais il changea de sentiment au concile de Trente. 4. *De summi pontificis supra concilium auctoritate libri tres*, 1551 & 1559. 5. *De actis Nicanæ, seu sextæ synodi, deque canonibus qui ejusdem synodi esse feruntur, & de septima ac multiplici octava synodo*, 1551. 6. *De sola lectione Mosis & prophetarum Judæis cum mosaïco ritu & cultu permittenda*, 1555. 7. *De commendatione perpetuæ administrationis ecclesiarum vacantium, & residentia pastorum*, &c. 1554 & 1562. 8. *Dogmatici caracteres verbi Dei*, l. 4, 1561. 9. *De cælibatu & de matrimoniis clandestinis*, 1563. 10. *Apologeticus pro libro de residentia*, &c. 11. *Constitutiones SS. Apostolorum à sancto Clemente episcopo romano; græcè*, 1563. 12. *De hierarchicis ordinationibus*, &c. 1569. 13. *S. Diadochi capita centum de perfectione spirituali, & S. Nili capita 150 de oratione*, trad. en lat. 1573, *in*-8°, & 1575. 14. *Pro canon. Apostolor. & pro epist. decretal. defensio adversùs centuriat. Magdeb.* 1572, & depuis. 15. *Adversùs capita disputationis Lipsicæ de ecclesia*, &c. 1574. 16. Un autre écrit dans la même dispute & sur le même sujet, 1578. 17. *De SS. Eucharistia tractatus duo*, &c. 1577. 18. *Apologeticus contra Boquinum nominis societatis Jesu calumniatorem*, 1578. 19. *Apostolicarum constitutionum libri octo*, &c. 1578, *in-fol.* 20. *Joan. sapientis expositio eorum quæ de Deo à theologis dicuntur*, &c. 1581. 21. *Epistola Turriani de definitione propria peccati originalis, & de conceptione Virginis sine peccato*, &c. 1581. 22. *Defensio locorum S. Script. de ecclesia catholica & pontifice Romano*, &c. l. 2, 1580. 23. Un troisiéme livre du même ouvrage, 1581. 24. Deux autres livres de la même défense, 1583. 25. Un troisiéme écrit pour défendre ceux-ci, 1584. 26. *Epistola de redditibus ecclesiasticis & ratione iis utendis*, &c. 1587. 27. *Contra Ubiquistas, Arianistas*, 1583. 28. *Responsio ad capita argumentorum Pet. P. Vergerii, de idolo Lauretano*, &c. 1584. 29. *Epistola ad cardinal. Hosium*, &c. parmi les lettres de ce cardinal. 30. *Photii liber de voluntatibus in Christo*, &c. dans le *Thesaurus singularis insigniorum auctorum*, &c. de Stevart, 1616. 31. *Basilii Seleuciæ episcopi demonstratio adversùs Judæos*, &c. dans le même recueil. 32. *S. Maximi martyris disputatio adversùs Pyrrhum Monothelitam*, dans la bibliothéque des PP. 33. treize opuscules du même saint contre les Monothélites, 1605. 34. *Theodori presb. Rhaitensis de incarnatione divina præparatio*, &c. 1624. Turrien a encore traduit divers opuscules de Théodore Abucara, avec Jacques Gretser; le livre de Serapion, évêque de Thmuis, contre les Manichéens; les trois livres de Léonce de Bysance contre les Eutychiens & Nestoriens, & quelques autres traités du même; cinq discours d'Anastase le Sinaïte; le livre de l'abbé Anastase contre les Juifs; un recueil d'écrits contre les Severiens; quatre opuscules de S. Nicephore contre les Iconomaques; la lettre de Denys d'Alexandrie contre Paul de Samosate; la dispute de Zacharie de Mitylène contre les Manichéens; trois livres de Tite, évêque de Bostres, contre les mêmes; le livre du prêtre Timothée sur la différence de ceux qui embrassent la foi chrétienne; des endroits tirés du livre de S. Hippolyte sur la théologie & l'incarnation; les raisons syllogistiques de S. Basile contre les Ariens; la lettre de S. Gregoire de Nysse contre Apollinaire; le livre de Didyme d'Alexandrie contre les Manichéens; celui de S. Jean Damascène contre les Acephales & les Jacobites, &c. une dissertation du même contre les Nestoriens; la lettre de Photius à Michel, roi de Bulgarie; trois disputes de Théodore dans le quatriéme tome de Canisius. * *Voyez* Alegambe & Sotwel, *scriptor. societ. Jes.* Nicol. Anton. *biblioth. Hisp.* Schotti *biblioth. Hisp.* les éloges de M. de Thou, avec les additions de Teissier. Baillet, *jugem. des sav.* sur les traduct. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XVI siécle*; Niceron, *mémoires*, *&c. tome* 29.

TURSELLIN (Horace) vulgairement Torsellini, naquit à Rome, entra dans la société des Jésuites en 1562, & y fit les quatre vœux en 1578. Savant & laborieux, il contribua beaucoup à faire fleurir les lettres dans la compagnie dont il étoit devenu membre. Ce fut dans cette vue qu'il s'appliqua beaucoup lui-même à l'étude des humanités, & qu'on le vit disposé à y employer tout le temps que la providence le laisseroit sur la terre. Saint François de Borgia, alors général de la société, le loua de sa résolution, & souhaita qu'il eût beaucoup d'imitateurs. Le pere Tursellin enseigna durant vingt ans la rhétorique à Rome; & il auroit continué encore plus long-temps l'exercice pénible de cet emploi, si l'on n'eût jugé à propos de le lui faire quitter pour lui donner le gouvernement de quelques maisons, où il étoit en état de faire beaucoup de bien. Il fut donc recteur du séminaire de Rome, ensuite du collége de Florence, & enfin de celui de Lorette. Il est mort à Rome le sixiéme d'avril 1599, à l'âge de cinquante-quatre ans. Voici la liste de ses écrits, telle qu'elle nous a été communiquée par le P. Oudin. 1. *Compendium grammaticæ Emmanuelis Alvares*, à Rome. On ne dit point l'année de l'impression ni la forme du volume. 2. *Oratio in funere Gregorii XIII, pontificis maximi*, à Rome, 1583. 3. *De obelisco Vaticano carmen*, à Rome, 1586. 4. *Præfatio in orationes Petri Joannis Perpiniani*, à Rome, 1587, *in*-8°, avec les discours du pere Perpinien. Cette préface contient un éloge du pere Perpinien, & une idée de son éloquence. Elle est précédée d'une épître dédicatoire au prince Odoard (ou Edouard) Farnèse, mais qui est du pere François Bence (*Bencius*). 5. *De vita Francisci Xaverii, qui primus è societate Jesu in India & Japonia evangelium promulgavit, libri* 4, à Rome, 1594, *in*-8°. Cette édition, faite en l'absence de l'auteur, est tronquée & pleine de fautes; ce qui engagea le pere Tursellin à retoucher l'ouvrage, à l'augmenter, & à le rendre presque tout neuf. C'est ce qui a produit l'édition faite en 1596, à Rome, *in*-4°. Au lieu de quatre livres, il y a six livres dans cette édition qui a été suivie dans celles de Liége, 1597, *in*-8°; de Lyon, 1607, *in*-8°; de Cologne, 1610 & 1621, *in*-12; de Douai, 1621, *in*-12; de Rouen, 1676, *in*-12. *Serguglielmi* a donné une traduction italienne, à Florence, 1612, *in*-4°, & il y en a une françoise qui a paru à Douai en 1608, *in*-8°. 6. *Francisci Xaverii epistolarum libri* 4 *in latinum conversi ex hispano*, à Rome, 1599, *in*-4°; à Mayence, 1600; *in*-8°, à Anvers, 1557, *in*-12; à Paris, &c. Louis Abelly en a donné une traduction françoise, à Paris, 1660, *in*-8°. Ce n'étoit pas la premiere traduction: dès 1628, il en avoit paru une chez Cramoisy, *in*-8°. 7. *Lauretanæ historiæ libri quinque*, à Rome, 1597, *in*-4°; à Mayence, 1598, *in*-4°, 1599 & 1605, *in*-8°; à Tours, 1605, *in*-12; à Pont-à-Mousson, 1614, *in*-12; à Rouen, 1617, *in*-16; à Rouen, 1668; à Venise, 1716, *in*-12, avec une addition, ou un appendice de Pierre-Paul Raffaelli, chanoine de Lorette. Cet ouvrage a été traduit en françois sous ce titre: « Histoire mémorable de Notre-Dame de Lorette, composée en latin, & divisée en 5 livres, par le pere Horatio Tursellino, & traduite en françois par N. D. S. (le F.), à Paris 1600, *in*-8°. » Elle a aussi été traduite en italien par Barthelemi Zucchi; à Venise, 1601 1604 & 1629, & en espagnol, par Jean de Rojas ou Roxas, Jésuite. Le traducteur Italien a ajouté un cinquiéme livre. Le pere Pierre de Roëst, Jésuite de Nimégue, a pris la défense de cet ouvrage dans un livre, intitulé: *Apologia pro Deiparæ Virginis Mariæ camerâ, & historia Lauretana, & pro Horatio Tursellino, contra idolum Lauretanum Matthiæ Berneggeri*, *in*-4°. 8. *De particulis latinæ orationis libellus*; à Ro-

me, 1599, *in*-12, souvent réimprimé depuis, & inséré dans le recueil intitulé : *Linguæ latinæ thesaurus, sive clarissimorum virorum observationes selectæ in linguam latinam*, en 1707, *in*-4°, &c. C'est sans fondement, que M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les grammairiens*, nombre 619, & d'autres après lui, ont prétendu, que cet écrit du pere Tursellin est d'un ancien grammairien nommé Scaurus. 1°. On ne lit nulle part que ni l'un ni l'autre des deux Scaurus, pere & fils, anciens grammairiens, ait fait un traité des particules. 2°. M. Baillet a confondu avec eux *Antonius Schorus*, grammairien moderne, natif d'Anvers, mort protestant à Lausane en 1552. Celui-ci avoit promis en effet un traité *De particulis*, & il ne s'est point trouvé parmi ses papiers : mais cela suffit-il pour dire que le pere Tursellin a eu cet écrit, qui n'a peut-être jamais existé ; qu'il l'a fait imprimer sous son nom, & qu'il s'en est fait honneur ; comme si tout grammairien n'étoit pas en état de faire un traité de cette nature, & que le pere Tursellin n'eût pas beaucoup plus de capacité qu'il n'en falloit pour enfanter, sans le secours d'autrui, une semblable production ? Voyez la note de M. de la Monnoye sur l'endroit cité de M. Baillet. 9. *Nomenclator vocum latinarum*; à Rome, 1605, *in*-8°. 10. *Epitome historiarum à mundo condito usque ad annum* 1598, à Douai, 1623, *in*-12; à Cologne, 1624, 1627, 1711, *in*-12. Cet ouvrage a encore été imprimé à Lyon, à Paris, à Caen, en Hollande. La derniere édition que l'on connoisse, est de Paris, 1726, *in*-12. Il a été aussi traduit en italien par Ludovico Aurelio, à Pérouse, 1633, *in*-12; à Rome, 1637, *in*-12, & à Venise, 1654, avec une continuation jusqu'en 1650. Jean Tournet, Louis Coulon, & l'abbé Lagniau ont traduit le même ouvrage en françois. La traduction du premier est de Paris, 1622, *in*-8°: celle du second en 1647. La derniere, donnée à Paris en 1706, 3 vol. *in*-12, est accompagnée de notes historiques, géographiques, & mythologiques. Les éditions latines que l'on doit préférer, sont celles où se trouve la continuation du pere Philippe Briet, Jésuite, & qui renferment les deux derniers chapitres du livre dixiéme, & les livres onziéme & douziéme depuis l'année 1598, jusqu'en 1661. 11. *Poëmata sacra & variæ tragædiæ*. Le pere Tursellin a laissé un commentaire sur presque tous les livres de Cicéron concernant la rhétorique, & sur ses harangues. * Cet article est presque tout extrait d'un Mémoire latin communiqué par le pere Oudin, Jésuite.

☞ TURSI, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Basilicate près du Sino, environ à huit milles de l'embouchure de ce fleuve dans le golfe de Tarente, en latin *Tursia*. On transféra dans cette ville en 1546 l'évêché d'Anglona, qui en est à douze milles. Tursi a titre de duché. Son terroir est bon, & produit abondamment de l'huile, de l'anis, de la coriandre, du safran & du coton. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ TURY, bourg de France, dans la Normandie, dans la partie occidentale de la campagne de Caën, sur un petit ruisseau qui se jette dans l'Orne, au-dessous de ce bourg, environ à cinq lieues communes de France au midi de Caën. Ce bourg qui avoit le titre de marquisat fut érigé en duché sous le nom d'Harcourt, en faveur de Henri d'Harcourt, le 19 mars 1701, & en pairie le 9 août 1710, en faveur du même Henri d'Harcourt, duc, pair, & maréchal de France. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ TURY, bourg de France dans le diocèse d'Auxerre, sur les limites du Nivernois. Ce lieu est très-ancien. S. Aunaire, évêque, l'appelle *Tauriacus*, en sa description diocésaine faite vers l'an 580. Nithard nous apprend que ce fut proche ce lieu que les armées de Lothaire, Louis le Germanique, & Charles le Chauve se réunirent pour le combat l'an 841. L'église est du titre de S. Jullien, martyr de Brioude. Elle étoit possédée dès le douziéme siécle par les chanoines réguliers de l'abbaye S. Laurent du même diocèse. * La Martiniere, *dict. géogr.*

TUSANUS, *cherchez* TOUSSAIN.

TUSCULUM, maintenant FRESCATI, petite ville de la Campagne de Rome, dans l'état ecclésiastique, est le siége d'un évêque, qui retient le nom de *Tusculanus episcopus*, & qui est toujours l'un des six cardinaux anciens. La ville de *Tusculum* fut détruite du temps du pape Céléstin III, parceque ses habitans avoient donné du secours aux Impérialistes; & Frescati fut bâti au même lieu, il y a près de cinq cens ans. On y voit un grand nombre de palais, & de maisons de plaisance. * Baudrand. *Cherchez* FRESCATI.

TUSCO (Dominique) cardinal, natif de Reggio, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. Après avoir été capitaine d'infanterie sous les ordres de Louis Sigismond, marquis d'Est, gouverneur de Pavie, il quitta les armes pour étudier le droit à Pavie, où il fut reçu docteur ès loix, d'où il passa à Rome, & s'attacha au cardinal Cési, dont il fut auditeur pendant sa légation de Bologne. Il devint ensuite vice-légat de la même ville, puis gouverneur; après quoi le cardinal Ferdinand de Médicis l'attira à Florence en qualité de son auditeur : il y fut aussi conseiller d'état. Mais il quitta ces emplois, & retourna à Rome, où le pape le fit prélat de la consulte, puis évêque de Tivoli en 1595, gouverneur de Rome, & enfin cardinal en 1598. Il se démit de son évêché en 1606, en faveur de *Jean-Baptiste* Tusco, son neveu, qui étoit évêque de Narni. Ce cardinal auroit été élevé au souverain pontificat après la mort de Léon XI, si le cardinal Baronius ne s'y fut opposé, à cause de quelques paroles un peu trop libres, ausquelles Tusco s'étoit accoutumé. Depuis il s'appliqua à mettre en lumiere huit volumes, dans lesquels il a réduit toutes les matieres du droit civil & du droit canon, dans un ordre alphabétique, & dans une méthode fort aisée. Il les dédia à Paul V, successeur de Léon XI. Il mourut l'an 1620, âgé de 90 ans, & fut enterré dans l'église de S. Pierre *de Monte-Aureo*, dont il portoit le titre. * Thomasini, *elog. viror illust.* Michel Justiniani, *hist. des évêques de Tivoli.*

TUSCUS (Balerus) passa pour l'auteur d'un livre qui fut condamné par l'inquisition l'an 1621, & qui étoit intitulé, *Tela catholica contra judicia erronea*; parceque l'on crut y reconnoître son style. Ange de la Purification, historiographe des Carmes Déchaussés, se servit de cet exemple, pour autoriser les soupçons qu'il eut que Conrad Jannigus étoit l'auteur d'une lettre qui couroit sous le nom de l'empereur à sa majesté catholique l'an 1696, & il allegua aussi que S. Jérôme reconnut à cette conformité de style que S. Jean de *Jérusalem* étoit auteur d'une lettre. Il est certain que la lettre qui courut sous le nom de l'empereur fut effectivement écrite par sa majesté impériale. Le P. Papebroch, qui a inséré dans l'un de ses livres la plainte portée au tribunal de l'inquisition par cet historiographe, rapporte que l'ambassadeur de sa majesté impériale à Madrid demanda que l'auteur de cette plainte fut châtié, & qu'on disoit que ce Carme n'évita la peine qu'en désavouant la délation. D'ailleurs il ajoute qu'il n'a trouvé le nom de Balerus Tuscus dans aucune liste des ouvrages condamnés par l'inquisition, & il soupçonne que ce Tuscus ayant mis son nom à la tête de quelque livre, où les reglemens de la compagnie des Indes Occidentales étoient blamés, les ministres de Hollande le censurerent, & que l'auteur sans se nommer, opposa à cette censure ses *Tela catholica*, &c. qui furent aussi condamnés. * Lambertus Baravus, *in arte notica catholica, lib. II, cap. 9, apud Papebroch. elucidat. histor. p.* 149.

TUSIN (les chevaliers de) c'est un ordre de chevalerie dont l'on ignore l'origine, & pourquoi on lui a donné ce nom. L'abbé Justiniani, *tom.* 2, *ch.* 79,

p. 794, dit que les archiducs d'Autriche en étant les fondateurs, l'on doit conjecturer qu'il fut établi l'an 1562, parceque, continue-t-il, ce ne fut que dans ce temps-là qu'on donna le titre d'archiduc à Ferdinand & à Charles, neveux de l'empereur Charles-Quint. Ce qu'il avance sans avoir fait réflexion que Ferdinand n'eut que le titre d'archiduc d'Inspruck, & que son frere n'eut que celui d'archiduc de Gratz; que leur pere Ferdinand, frere de Charles-Quint, avoit été archiduc d'Autriche dès l'an 1520, & que l'Autriche avoit été érigée en archiduché par Maximilien I. Ces chevaliers, selon lui, portoient un manteau rouge, sur lequel il y avoit une croix verte; faisoient vœu de chasteté & d'obéissance au saint siége & à leur souverain; & suivoient la regle de S. Basile. Mais cet auteur a soumis à cette regle & à d'autres tant d'ordres de chevaleries qui n'en ont eu aucune, que l'on peut douter avec raison de ce qu'il dit de ces chevaliers, qu'il confond peut-être avec les chevaliers d'un autre ordre, qui subsistoient en Hongrie, & dont Menenius a parlé sur le rapport de Jérôme Megisser, historiographe de l'archiduc d Autriche, & dont Josse Ananus & quelques autres ont décrit l'habillement, sans avoir parlé de leur origine, & leur donnant seulement le nom de *Chevaliers Hongrois*. * Helyot, *t.* 8, *c.* 51.

TUTELLE, nom d'un ancien & magnifique édifice que l'on appelloit *le palais* ou *les pilliers de Tutelle.* Ce bâtiment qui se voyoit dans la ville de Bourdeaux, & dont les restes ont été abattus depuis quelques années, étoit apparemment un temple consacré par les Païens aux dieux tutélaires de cette ville : ce qui lui avoit donné le nom de *Tutelle.* Il étoit carré, de 87 pieds de long, & de 63 de large, sans couverture, mais il étoit vouté par le bas à l'antique. On voyoit huit caryatides ou figures de femmes, servant de colonnes à chaque côté sur la longueur, & six sur la largeur à chaque bout, c'est-à-dire, quatre entre les deux derniers de chaque côté : ce qui faisoit le nombre de vingt-quatre pilliers, dont il en restoit encore dix-huit, lorsque cet édifice a été démoli. Ceux du pays les appelloient vulgairement *les Pilas de Tutelle.* * Elie Vinet, *antiquités de Bourdeaux.*

TUTIA, vestale Romaine, étant accusée d'inceste, & dédaignant de faire connoître son innocence par des moyens ordinaires, porta, dit-on, à la riviere du Tibre, un crible, qu'elle plongea dans l'eau. Ensuite elle pria la déesse Vesta, que pour montrer qu'elle étoit innocente du crime dont on l'accusoit, elle lui fît la grace de pouvoir porter à son temple de l'eau dans ce crible : ce qu'elle exécuta, au rapport de Tite-Live, & de Valere Maxime, *liv.* 8, *chap.* 1.

TUTUCORI ou TUTUCORIN, en latin, *Tutucorium*, est une ville des Indes sur la côte de la Pescherie. Elle est capitale d'un petit royaume, & n'est qu'à trois lieues de Punicale. Il y avoit un fort beau collége de Jésuites, qui ayant été pillé par le roi de Tutucorin & par le nayque de Maduré, fut transporté en l'isle des Rois, voisine de cette ville. C'est à Tutucori qu'on tient tous les ans la foire des perles qui commence à la mi-juin, & dure jusqu'à la fin de septembre, & quelquefois même pendant tout le mois d'octobre. On achete & on vend dans la patare, qui est une maison comme une douane, par l'entremise des courtiers que le nayque de Maduré y a établis; & ce nayque a quatre pour cent de tout ce qui est vendu. L'acheteur est franc, & s'il n'est pas content de son achat, il a deux jours entiers pour le remettre au vendeur. Comme cette ville étoit autrefois remplie de Païens, il y avoit un temple d'idoles, avec un char de triomphe d'une grandeur si extraordinaire, que vingt chevaux n'auroient pu le remuer. Il étoit tiré dans les jours de fêtes par des éléphans & par un grand nombre d'hommes. Au plus haut du chariot on voyoit un superbe tabernacle où étoit l'idole : les femmes du roi placées au-dessous chantoient quelque chose à sa louange : & pendant que le char marchoit, plusieurs se coupoient des morceaux de chair, & les jettoient à l'idole. Il y en avoit même qui se mettoient sous les roues, afin d'être écrasés, & ceux-là étoient réputés pour saints. * Daviti, *états du roi de Portugal.*

TUTULINE, *Tutulina*, déesse adorée des anciens Gentils, étoit invoquée dans leurs prieres pour la conservation des moissons déja recueillies, afin qu'elles pussent être gardées en sureté, *tuto*, d'où vint le mot de *tutuline.* C'étoit une de ces divinités, que les Païens appelloient à leur secours dans les souffrances, & que les Grecs nomment σωτῆρες & les Latins *Dii tutelares* ou *securi.* On voit encore à Rome dans le palais des Ursins cette inscription, *Diis securis.* * Nonius. Macrobe. S. Augustin, *de civit. Dei*, *l.* 4.

TUVER, en latin *Tavera*, ville, évêché & duché de Moscovie. Cette ville est très-riche & fort marchande, ornée de 163 églises. La province qui compose ce duché, fournit seule 40000 boyars ou gentilshommes, qui sont prêts à monter à cheval au premier ordre du czar, & pour le moins un aussi grand nombre de gens de pied. * Jordan, *voyages histor. tom. VII.*

TUY, ville épiscopale de la Galice, bâtie sur une montagne, dont le Minho mouille le pied, avec de bons remparts, de fortes murailles, & beaucoup d'artillerie. On y tient toujours garnison, parceque c'est une place frontiere, opposée à Valencia, qui est dans le Portugal. Ces deux villes sont si proche l'une de l'autre, qu'elles peuvent se battre à coups de canon. L'évêque est seigneur de la ville, dont la campagne est très-agréable & bien cultivée. * Colmenar, *del. de l'Espagne.*

TUY, abbaye de l'ordre de S. Benoît près de Cologne, un peu hors de cette ville, est nommée vulgairement Dusse. Elle est située sur le bord du Rhin, & reconnoît pour fondateur S. Heribert archevêque de Cologne, & l'on y posséde son corps & plusieurs choses qui lui ont appartenu. L'abbé Rupert a été le plus bel ornement de cette maison. Il étoit religieux de S. Laurent de Liége. Il fut abbé de Sibourg & de Tuy, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1127. Il fut enterré dans le cloître; mais aujourd'hui on n'a aucune connoissance de l'endroit où il est. Il y a toujours environ trente religieux à Tuy, sans compter environ 19 qui desservent les cures qui dépendent de cette maison. Ils font de bonnes études & sont fort réguliers. Cette abbaye a été plus d'une fois ruinée par les guerres, & elle avoit été brulée du temps de Rupert. Saint Héribert son fondateur, mourut en l'an 1021, comme on l'apprend de l'inscription suivante qui fut trouvée dans son tombeau sur une lame de plomb en ces termes : *Anno incarnationis Domini nostri Jesu Christi MXXI indictione V, XVIII calendas aprilis, obiit Heribertus archiepiscopus, qui hoc monasterium fecit.* Son corps est dans une grande châsse faite dans le temps qu'il fut levé de terre. * *Annales de l'ordre de S. Benoît. Le voyage littéraire* des peres dom Martenne & dom Durand, religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *t.* 2, *pp.* 263, 264, &c.

T W

TWEDAL, en latin *Tuedia* & *Tueda vallis*, est une province d'Ecosse, ainsi appellée de la riviere de Twede, qui la coupe par le milieu. Elle est entre les provinces de Lothiane & des Gluysdail, & est l'une des plus riches & des plus fertiles de l'Ecosse méridionale. Le trafic que ses peuples font de leur beurre & de leurs fromages, est d'un grand rapport pour eux, outre qu'on en tire une très-grande quantité de laine fort recherchée dans les pays étrangers. Peblis & Selkirk sont les bourgs royaux de cette province. * Audiffret, *géograph. tom.* 1.

TWEDE, en latin *Tueda*, *Tuestis* & *Tuæsis*, est une riviere d'Ecosse, qui descend des montagnes de ce royaume, & qui fait plusieurs détours, avant que d'arriver au bourg de Carre, où cette riviere sépare l'Ecosse de l'Angleterre. Cette riviere, grossie des eaux du Til & de celles du Plebis, va se décharger dans l'Océan au-dessous de Barwick, après avoir traversé le pays de Twedal & de Merche, & le comté de Northumberland. * Coulon, *descript. de l'Angleterre.*

TWENTE, TUVENTE, contrée de l'Over-Issel, une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle est entre le pays de Salland, l'évêché de Munster, & les comtés de Zutphen & de Benthem. C'est un pays plein de marais. Oldenzéël, Ootmersom, Delden & Enschede en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

TWESTRENG (Eberhard) né à Hambourg l'an 1543, étoit fils de *Joachim* Twestreng & de *Gesa* Nigel. Après ses études, il voyagea en Allemagne, en France & en Italie. Il étoit à Padoue l'an 1575. Ayant pris la licence en droit à Basle en 1578, il se rendit à Spire pour y apprendre la pratique du barreau. De retour à Hambourg, il fut fait secrétaire, & ensuite protonotaire. Le 21 février 1601, il devint sénateur, & il fut chargé depuis de plusieurs députations. En 1608 ou 1609, il fut nommé bourguemestre. Il mourut vers le même temps. Il avoit épousé *Gertrude* Moller, dont il eut deux fils & deux filles. On a de lui: 1. *Elegia ad Eberhardum Mollerum de dignitate senatoria Hamburgensi gratulatoria*, en 1565. 2. *Conclusiones* 37 *inaugurales de cessione bonorum*, en 1578. 3. *Repetitio jurium feudalium*; à Basle 1578. Il a procuré à ses frais, l'édition des poësies d'Henningius Conradin, conrecteur de Hambourg, faite à Rostock en 1607. Son fils, EBERHARD Twestreng, licencié en droit, fut aussi sénateur à Hambourg en 1614, & préteur en 1616. Il mourut en 1622. Il laissa de *Magdeléne* Becman qu'il avoit épousée en 1609, un fils, nommé *Barthold*, qui fut licencié en droit, & bourguemestre de Hambourg. * Joan. Molleri *Cimbria litterata*, tome premier. *Supplément françois de Basle.*

T Y

TYARD, *cherchez* THIARD.

TYBILENE, *Tybilenus*, est le nom d'un dieu des Saxons. Ces peuples, qui, comme les Sclavons, reconnoissoient un bon & un mauvais dieu, appelloient le mauvais dieu *Tybilene.* Beatus Rhenanus & quelques savans croient que Tertullien, *dans son apologétique*, *c.* 24, parle de ce dieu, & qu'il est celui qu'il appelle *Norici Tybelenus.* Pithou, Baudouin, & après eux Pamelius, fondés sur deux manuscrits des Pays-Bas, & un du Vatican, veulent qu'on lise *Norici Belenus*, qui est un surnom d'Apollon. D'autres lisent *Dius Belenus.* D'où l'on peut inférer que *Tybelenus* n'étant point connu, on auroit peut-être changé ce nom en *Belenus*, qui l'étoit plus. * Fabricius, *origin. Saxon. lib.* 1. Althamerus, *in comment. Taciti de German.* Vossius, *de idolol. lib.* 1, *c.* 38.

TYCHÉ, nymphe marine, fille de l'Océan & de Tethys. C'est le nom de la Fortune, peut-être à cause des dangers qui se rencontrent sur mer, où la fortune domine le plus. * *Antiq. græc. & rom.*

TYCAES, dieu domestique des Egyptiens; *cherchez* ANACHIS.

TYCHIQUE (Saint) disciple de S. Paul, étoit de la province d'Asie. On ne sait s'il étoit Juif ou Gentil lorsqu'il fut converti à la foi de Jesus-Christ. Il fut fort attaché à cet apôtre, qui l'appelle son cher frere, un ministre fidéle du Seigneur, & le compagnon de son travail. On voit que cet apôtre se servoit de lui pour envoyer ses lettres, & même pour donner des avis aux églises. Il avoit dessein de l'envoyer dans l'isle de Crete à la place de Tite, & à celle d'Ephèse en l'absence de Timothée, pour gouverner ces églises. On n'a point de monumens certains qui nous apprennent ce qu'est devenu depuis Tychique. Quelques Grecs disent qu'il fut évêque de Colophon; d'autres le font évêque de Chalcédoine; il y en a qui croient qu'il n'a jamais été que diacre. L'église grecque fait mémoire de lui au 8 ou 9 de décembre, les anciens martyrologes latins au 19 avril, & le romain moderne au 29 du même mois. * *Actes des apôtres*, *c.* 20 & 24. *Coloss.* 4. *Ephes.* 6. *Epist. ad Tit.* 1, & *ad Timoth.* 4. *Acta apud Bolland.* Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés. tom. I.*

TYDÉE, *Tydeus*, fils d'Oenée, roi de Calydon dans l'Etolie, & d'Euribée ou d'Althée, ayant été chassé du pays, pour avoir tué sans y penser, son frere Ménalippe, se réfugia vers Adraste, roi des Argiens, qui lui donna sa fille Deïphile en mariage. Polynice, qui avoit épousé Argie, sœur de Deiphile, avoit envoyé Tydée vers Ethéocle, pour le sommer de lui rendre le royaume de Thébes, suivant leur accord. Tydée en ayant été mal reçu, le défia avec tous ceux de sa troupe, à toute sorte de combats, dans lesquels il les vainquit. Les Thébains en étant indignés, lui dresserent des embuches à leur tour étant au nombre de cinquante, & conduits par deux chefs nommés *Meon* & *Lycophron.* Mais Tydée les tua tous, excepté Méon, auquel il pardonna, pour faire rapport à Ethéocle de cette déroute. Ayant depuis accompagné Adraste & Polynice devant Thèbes, après beaucoup d'actions de valeur, il fut blessé à mort par Ménalippe, fils d'Astacus. De lui, son fils Dioméde a été appellé *Tydide.* * Apollodore, *l.* 3. Stace, *en sa Thébaïde.*

TYDÉE (Jacques) savant Allemand, habile dans les langues grecque & latine, & dans l'éloquence, naquit le 25 juillet 1572, dans la Poméranie, d'une famille honnête, mais pauvre. Il se sentit d'abord de cette situation, & fit avec beaucoup de peine ses premieres études; mais il trouva des protecteurs qui le secoururent généreusement. Il alla jusqu'à trois fois à l'université de Tubinge, & il y obtint enfin les dégrés qu'il souhaitoit en philosophie, & dont son mérite le rendoit digne. Il se répandit ensuite dans l'Autriche, où il remplit différens postes scholastiques. L'an 1624 l'empereur ayant par un édit obligé tous les pasteurs, professeurs, & docteurs qui ne suivoient pas la religion du prince, à quitter leurs emplois & leurs établissemens dans toute l'Autriche, Tydée se retira l'année suivante à Nuremberg, où il offrit ses services au sénat académique; & après avoir prêté serment, on lui donna la seconde classe, qu'il remplit jusqu'en 1628, qu'il eut la premiere. Tydée passa en 1633, à une chaire d'éloquence & de poësie, qu'il remplit avec beaucoup de distinction, jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut l'an 1655, & eut pour successeur Jean-Conrad Hedenus, qui avoit aussi de grands talens pour l'éloquence. * Voyez le Recueil publié par Magnus-Daniel Omeisius, sous le titre de *Gloria academiæ Altdorfinæ*, *sive fasciculus orationum*, &c. à Altorf, 1683, *in*-4°, pag. 94 & 95.

TYNDARE, *Tyndarus*, roi d'Oebalie, & mari de *Leda*, passa pour pere de Castor & de Pollux, qui furent appellés *Tyndarides*; *cherchez* CASTOR.

TYNDARO, en latin *Tyndarus*, bourg de la Sicile, est situé dans la vallée de Demona, entre les villes de Patti & de Milasso. Il y a une tour, & une église dédiée à Notre-Dame, appellée *Sainte-Marie de Tyndaro.* C'étoit autrefois une ville épiscopale, sous la métropole de Syracuse. * Strabon, *l.* 6. Rocch. Pyrrhus, *in notit. Sicil.*

TYPHON ou TYPHÉE, *Typho* ou *Typhœus*; géant, étoit fils du Tartare & de la Terre, selon Hésiode, ou plutôt de Junon seule. Selon Homére, cette déesse, indignée de ce que Jupiter avoit enfanté Minerve, sans aide ni compagnie, frapa la terre de sa

main, & en reçut les plus fortes vapeurs qui en sortirent, dont naquit ce Typhon. Sa taille étoit prodigieuse; car d'une main il touchoit l'orient, & de l'autre l'occident. Sa tête s'élevoit jusqu'aux étoiles; ses yeux étoient tout de feu; il vomissoit des flammes par la bouche & par les narines; son corps étoit couvert de plumes entortillées de serpens; & ses cuisses & ses jambes avoient la figure de deux gros dragons. Ce monstre se présenta avec les autres géans, pour combattre & détrôner les dieux, ausquels il fit si grande peur, qu'ils furent contraints de s'enfuir en Egypte, où ils se changerent en de nouvelles formes. Enfin Apollons le tua à coups de fléche, où, selon d'autres, Jupiter le foudroya, & le précipita sous le mont Gibel. Ovide, décrivant son énorme grandeur, dit que la Sicile, qui est bornée de trois caps ou promontoires, repose toute entiere sur son corps, ayant le Pelore ou cap de Faro sur sa main droite, le Pachin ou cap de Passaro sur la gauche, le Lylibée ou cap de Coco sur les cuisses, & le mont Gibel sur la tête. Quelques-uns disent que Typhon a été un roi d'Egypte fort cruel, qui tua son frere Osiris, afin d'usurper le royaume; mais qu'il fut vaincu par Isis, femme d'Osiris, qui lui fit porter la peine de son parricide. * Diodore de *Sicile*. Strabon, *l.* 13. Homére, *in hymn.* Apollodore. Hésiode, *in theog.* Ovide, *l.* 5 *métamorph.*

TYPICON, est le nom d'un livre ecclésiastique des Grecs, qui contient la forme de réciter tous les offices pendant toute l'année. On l'a ainsi nommé du mot grec τύπος qui signifie *forme*, parcequ'il est comme la forme & la regle de tous les offices : c'est ce que nous appellons en latin, *Ordo recitandi divini officii*, comme il a été remarqué par Allatius, dans sa premiere dissertation des livres ecclésiastiques des Grecs. De même que nous avons plusieurs rites dans nos églises d'Occident, & qu'ils étoient encore bien plus différens avant qu'on y eût reçu l'office de l'église de Rome; les Grecs ont aussi des exemplaires différens de ces sortes de livres, chaque église ayant sa forme & ses rits différens. Celui néanmoins qui est le plus estimé, & le plus en usage, est le *typicon* de Jérusalem, qui a été pris du monastère de S. Sabas, dont on voit le nom à la tête de quelques exemplaires. * M. Simon.

TYPOT (Jacques) savant jurisconsulte, & politique, étoit sorti d'un famille ancienne, & tenoit un rang honorable dans Diestem, ville de Brabant. Après avoir visité les académies les plus célébres de l'Europe, & même enseigné le droit en Italie, il alla établir son séjour à Wirtzbourg, dans la Franconie, d'où Jean III, roi de Suéde, l'appella auprès de lui. Ce prince le combla de biens & d'honneurs: ce qui lui attira l'envie de quelques seigneurs de ce royaume. Il fut accusé de divers crimes, dont il étoit innocent, & fut mis en prison par les ordres de ce roi crédule, pour avoir maltraité dans un de ses ouvrages plusieurs personnes qualifiées de Suéde, entr'autres l'illustre Pontus de la Gardie, qu'il avoit accompagné dans son ambassade à Rome. Frédéric II, roi de Danemarck, intercéda pour lui auprès du roi de Suéde, à la priere de Matthias Typot son frere, médecin de sa majesté danoise: mais Jean III ne se rendit point à cette sollicitation; & le prisonnier ne fut élargi que par Sigismond son fils & son successeur. Jacques Typot fit devant les états l'oraison inaugurale du couronnement de son libérateur l'an 1594, & il fut dans la faveur de ce prince, qui étoit aussi roi de Pologne, jusqu'à ce que Charles duc de Sudermanie, son neveu, eut été fait gouverneur de l'état en 1595, & depuis roi. Alors Typot se retira à la cour de l'empereur Rodolphe II, qui le prit pour son historiographe. Il mourut à Prague avant l'an 1602, n'étant pas encore avancé en âge. Son éloge funébre, composé par Jean Jessen, médecin de l'empereur, se trouve dans un livre imprimé en 1602. Ses principaux ouvrages sont, *Orationes ad christianos, &c. Symbola divina & humana pontificum, imperatorum, regum, cum iconibus; Historia Gothorum; Historia rerum in Suecia gestarum, &c. De monarchia; De fortuna; De salute reipublicæ; De justo, sive de legibus, &c.* * Thuan, *histor.* Valere André. Bayle, *diction. crit.*

TYR, *Tyrus*, appellée présentement SUR, capitale de Phénicie, est très-célébre par son antiquité, & les révolutions qu'elle a éprouvées. On tient qu'Agenor en fut le fondateur, & que Phenix & Cadmus y regnerent après lui, l'an du monde 2580, & 1455 avant J. C. mais Joséphe n'est pas de ce sentiment. Il croit que la ville de Tyr fut bâtie 240 ans avant le temple de Salomon, c'est-à-dire vers l'an 2790 du monde, & 1245 avant J. C. Le premier de ses rois, dont nous ayons connoissance, est Abibalus, pere de Hiram, ami de David & de Salomon. Ceux qui prétendent que cette ville est plus ancienne, s'imaginent qu'il leur est facile de le prouver par le 14 ch. de Josué, & le 23 d'Isaïe. Quoi qu'il en soit, elle tint longtemps sous sa domination, non-seulement la mer qui lui étoit voisine, mais encore toutes celles où ses armes ont pénétré; & s'il en faut croire la renommée, les Tyriens sont les premiers qui ont inventé les lettres, ou qui en ont montré l'usage. On leur attribue aussi l'invention de la teinture en écarlatte, en pourpre & en violet. Alexandre *le Grand* la ruina, l'ayant prise après un siége de sept mois. Elle fut réparée, & l'empereur Adrien la fit métropolitaine de la Phénicie, en faveur de Paulus rhéteur, natif de Tyr. Depuis, cette ville fut le siége d'un archevêque, sous le patriarchat d'Antioche, puis sous celui de Jérusalem, après la conquête de la Terre-sainte par les chrétiens. Elle eut pour prélat Guillaume, qui a écrit un livre *de bello sacro*. Cette ville a été assiégée deux fois par les chrétiens; la premiere en 1112 par Baudouin I, qui après un siége de quatre mois, fut obligé de quitter la place; & la seconde en 1124 pendant la captivité de Baudouin II, par les princes chrétiens, qui prenant l'occasion du duc de Venise, arrivé en la Terre-sainte avec une puissante flotte, chargée de quantité de soldats, l'assiégérent par mer & par terre. La ville étoit extrêmement forte, étant presque toute environnée de la mer, de rochers & d'écueils qui y sont à fleur d'eau. De ce côté-là elle étoit ceinte d'un double mur & de fortes tours; & à l'orient, du côté de la terre, trois bonnes murailles la fermoient, avec plusieurs hautes tours & un large & profond fossé. Deux tours impénétrables gardoient l'entrée de son port; & de tous côtés elle étoit flanquée de bastions, avec tant d'avantage, qu'on l'estimoit la plus forte place du Levant. Elle étoit d'ailleurs gardée au-dedans par les troupes du calife d'Egypte, qui en avoit deux parties, & par celles du soudan de Damas, qui possédoit la troisiéme. Quatre mois & demi de siége s'étant écoulés, les chrétiens la prirent, & en demeurerent paisibles possesseurs jusqu'en 1188, que Saladin l'ayant attaquée, employa inutilement tous ses efforts pour la prendre : mais enfin le dernier malheur étant tombé sur S. Jean d'Acre en 1291, les Tyriens furent si épouvantés des cruautés horribles qu'on y avoit commises, qu'ils monterent sur leurs vaisseaux, & abandonnerent leur ville, que les Infidéles trouverent le lendemain toute ouverte. Ils la démolirent entierement, sans lui laisser une seule marque de sa premiere splendeur. Il y a deux ports à Tyr, dont le plus petit étoit autrefois tout entier au-dedans de l'enceinte de la ville, & se fermoit avec des chaînes de fer; mais présentement il est tellement gâté, qu'il ne peut plus recevoir que de petits bateaux. Il y a une muraille dans son entrée, où l'on voit de grandes piéces de colonnes rompues, employées pour des pierres dans la maçonnerie. L'autre port, qui est fort vaste, est au septentrion de la ville : ce qui le met à couvert de tous les vents du midi. Il a la côte de Phénicie au levant; &

vers le ponent une petite isle de rochers, qui quoique fort basse, ne laisse pas de lui rompre la mer entierement. Cette ville a été la patrie du philosophe Maxime, appellé communément pour cette raison, *Maxime* de Tyr. *Voyez* MAXIME *de Tyr.* Aujourd'hui *Tyr*, qu'on nomme *Sur*, n'est qu'un bourg, sous la domination du Turc. * Joséphe, *lib.* 3 *antiq.* Eusebe, *in chron.* Quinte-Curce, *lib.* 4. Strabon, *lib.* 17. Ferrari, *in lex. &c.* Doubdan, *voyage de la Terre-sainte*, c. 57. Chopin, *voyage de Phénicie.* Baudrand, *dictionaire. géogr.*

CONCILES DE TYR.

Les Ariens, qui n'osoient combattre ouvertement la foi du concile de Nicée, s'efforcerent de la renverser, par la persécution qu'ils firent souffrir aux prélats orthodoxes, & principalement à S. Athanase. Ils l'accuserent de tant de crimes, que pour juger cette affaire, l'empereur Constantin *le Grand* fit assembler un concile à Tyr l'an 335. Les prélats hérétiques s'y trouverent les plus puissans; & quoique S. Athanase se fût assez justifié des crimes dont on l'accusoit, il fut pourtant condamné, privé de son évêché, & banni d'Alexandrie. Ibas d'Edesse, accusé par quatre de ses prêtres, de soutenir les erreurs de Nestorius, fut absous dans un concile tenu à Tyr l'an 448. Quelques prélats y tinrent un autre synode, l'an 518, dont nous avons les actes dans une épître qu'ils écrivirent.

TYRAN ou TYRANNUS, docteur Juif, qui enseignoit dans une école particuliere à Ephèse, & dans laquelle S. Paul disputoit tous les jours sur la religion chrétienne : ce qui dura l'espace de deux ans. * *Actes*, XIX, 9.

TYRANGISTES (les) sont des peuples de la Sarmatie Européenne. Ils étoient compris parmi les Bastarnes qui habitoient les pays de la Pologne, nommés aujourd'hui *la Podolie & la Volhinie.* * Audiffret, *géogr. anc. & mod. t.* 1.

TYRANNION, *Tyrannio*, grammairien, natif d'Amise, dans l'Asie mineure, maintenant *Siniso*, dans la Natolie, s'appelloit au commencement *Theophraste*; mais à cause qu'il tourmentoit ses condisciples, Hestiaus, leur commun maître, le nomma *Tyrannion.* Il fut disciple de Denys de Thrace; & ayant été pris par Lucullus dans la guerre contre Mithridate, l'an 70 avant J. C. il fut donné à Murena, à condition qu'il ne seroit point traité comme esclave. Cependant Murena le regardant comme tel, crut beaucoup faire de l'affranchir. Tyrannion fut mené à Rome, où il enseigna long-temps, amassa de grands biens, & mourut fort vieux, miné & consumé de la goute. Strabon, le fils, aussi-bien que le neveu de Cicéron, furent ses disciples; & ce grand orateur se servit de lui pour mettre en ordre sa bibliothéque. Tyrannion fit un livre, que Pomponius Atticus admira. * Suidas. Bayle, *dict. crit.*

TYRANNION, natif de Phénicie, s'appelloit auparavant DIOCLE, & prit le nom de son maître Théophraste Tyrannion. Il fut mené captif à Rome, après avoir été pris dans la guerre d'Octavius, nommé depuis *Auguste*, avec Marc-Antoine, vers l'an 29 avant J. C. Dymas, affranchi de César, l'acheta; ensuite de quoi Tyrannion tomba entre les mains de Terentia, qui avoit été femme de Cicéron, laquelle le mit en liberté. Il enseigna publiquement à Rome, & composa plusieurs livres d'humanités; un entr'autres, pour prouver que la langue latine descendoit de la langue grecque. * Suidas. Bayle, *dict. crit.*

TYRANNION (saint) le plus célébre des martyrs qui souffrirent la mort pour Jesus-Christ en Phénicie, & principalement à Tyr, dans le temps de la persécution de Dioclétien. Il étoit évêque de Tyr; & étant en cette qualité l'objet principal de la haine des païens, il fut des premiers arrêtés, & parut à la tête des chrétiens au tribunal des juges : il fut exposé avec eux aux bêtes féroces, qui les épargnerent, & déchirerent ceux qui les avoient lâchées. Tyrannion anima toujours ces confesseurs, qui furent aussitôt percés à coups d'épée. Pour lui, il n'eut pas le même sort, il resta en prison, & six ans après, fut conduit de Tyr à Antioche, avec S. Zénobe, prêtre de la ville de Sidon. Il y confessa de nouveau la foi de Jesus-Christ, & fut précipité dans les eaux de l'Oronte. On fait mémoire de lui au 20 février. * Eusebe, *histoire de Tyr*, *livre* 8, *chapitre* 7 & 13.

TYRANNUS, garde d'Hérode roi de Judée, *cherchez* JUCUNDUS.

TYRATHABA, bourg de la Palestine dans la tribu d'Ephraim, près le mont de Garisim. Il est célébre par le massacre que Pilate y fit faire d'un grand nombre de Samaritains : ce qui fut cause de sa perte; car ce peuple en ayant été porter ses plaintes à Vitellius, gouverneur de Syrie, il envoya Marcellus en Judée pour en informer, & faire commandement à Pilate de s'aller justifier devant Tibere. Ainsi étant contraint d'obéir, il prit le chemin de Rome, après avoir gouverné dix ans la Judée : mais Tibere mourut avant qu'il y arrivât. C'est de cette action de Pilate que parle Jesus-Christ. * *S. Luc*, XIII, 1.

TYRCONNEL, *cherchez* TALBOT.

TYRCONNEL, en latin *Conatia*, château & comté dans l'Ultonie en Irlande, bordé au sud-ouest & au nord par la mer, à l'occident par les comtés de Tyrone & de Colrane, qu'on appelle aussi *le comté de Dunghall.* Le pays est plat, & a beaucoup de havres. Il s'étend plus de 80 milles anglois du nord-est au sud-ouest, & en a près de 30 de large : ensorte qu'il semble être un des plus grands comtés d'Irlande; mais il n'y a point de lieu considérable, que Dunghall. La riviere de Dugh & le lac de Foyle le séparent du reste de l'Ultonie. * *Dict. anglois.*

TYRI, ou ECHELLE DE TYR, château en la Palestine, au-delà du Jourdain près d'Essedon, sur les frontieres de l'Arabie & de la Judée. Il étoit extrêmement fort, & ses murs, depuis le pied jusqu'à l'entablement, étoient de marbre blanc, & pleins de figures d'animaux plus grands que le naturel. Il étoit environné d'un fossé large & profond, plein d'eau. Il y avoit au-dedans de grandes salles, de grandes chambres avec tous les accompagnemens nécessaires, & tant de fontaines jaillissantes, que rien ne pouvoit être plus beau, ni plus agréable. Il fut bâti par Hircan. * Joséphe, *antiq liv. XII*, *ch.* 5.

TYRIMNE, en latin *Tyrimnus*, est le nom d'un dieu, autrefois adoré à Thyatire, ville de Lydie, appellée maintenant Ak-Hissar. M. Spon nous a donné la connoissance de ce dieu par une inscription qu'il a tirée des ruines de Thyatire, & il paroît par cette inscription que ce dieu avoit un temple au-devant de la ville, & qu'on lui faisoit des sacrifices & des jeux, puisque c'est l'inscription d'une statue érigée par le sénat de cette ville à un magistrat qui s'étoit aquitté avec honneur de ces choses, & d'autres charges qu'on lui avoit confiées.

TYRN, DYRN ou TYRNAW, ville de la haute Hongrie, sur un fleuve du même nom, dans le comté de Trantschin, a été la résidence des archevêques de Strigonie, pendant que les Turcs ont été maîtres de cette place. Ce fut en cette ville que l'an 1414 douze Juifs, avec deux femmes, prirent un enfant chrétien, & l'ayant amené par adresse en leur maison, exercerent sur lui une cruauté, dont on a vu de temps en temps des exemples dans les siécles passés. Après avoir serré étroitement la gorge à cet enfant, ils lui ouvrirent les veines pendant qu'il rendoit les derniers soupirs; & lui ayant tiré tout le sang, ils en burent une partie, & se réserverent l'autre pour quelque autre usage. Ils couperent ensuite le corps en morceaux, & l'enterrerent

dans une cave; mais ce crime ne demeura pas impuni. Comme on avoit vu cet enfant dans la rue des Juifs, les officiers de la justice y firent une recherche exacte; & ayant remarqué quelques gouttes de sang en plusieurs endroits d'une des maisons, ils se saisirent de tous ceux qui y demeuroient. Après avoir été convaincus, ils furent condamnés à être brulés vifs, ce qui fut exécuté dans la place publique de la ville de Dyrn. On leur demanda dans les interrogatoires & dans la question, ce qui les poussoit à cette horrible cruauté, & l'on remarqua qu'ils en rapportoient quatre raisons; la premiere, parceque le sang d'un chrétien étoit, à ce qu'ils avoient appris de leurs ancêtres, un puissant remede pour arrêter la circoncision; la seconde, parceque c'étoit un philtre qui donnoit l'amour à ceux qui mangeoient de la viande trempée dans ce sang; la troisiéme, d'autant que ce sang étant bu, arrêtoit le flux extraordinaire des mois des femmes, ou des hemorrhoïdes; & la quatriéme, afin d'observer l'ancienne coutume qu'ils avoient de présenter à Dieu tous les ans le sang d'un chrétien, ajoutant que ceux de cette ville étoient obligés de faire en ce temps-là ce sacrifice. * Bonfinius, *l.* 4, *dec.* 5.

TYRON, vieux cavalier extrêmement brave; mais si brutal, qu'il ne gardoit aucune mesure quand il parloit aux grands, sur-tout lorsqu'il parloit à Hérode *le Grand*, roi de Judée, ou que le discours tomboit sur ce prince en son absence. Il condamnoit principalement la haine de ce prince pour ses deux fils, Alexandre & Aristobule, & la cruauté qu'il exerçoit contre eux. Un jour ayant demandé audience à Hérode, ce prince la lui donna, l'écouta avec beaucoup de douceur; & si Tyron avoit eu un peu plus de respect, il l'auroit assurément touché. Mais comme il le pressa avec trop de liberté, Hérode se persuada qu'il ne lui tenoit ce discours que par maniere de reproche: ce qui l'irrita si fort, qu'il le fit mettre en prison & appliquer à la torture. Tryphon l'accusa de l'avoir sollicité à couper la gorge au roi, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. Tyron avoit un fils de même nom que lui, qui ne pouvant souffrir de voir son pere si fort tourmenté, crut qu'il finiroit ses tourmens, s'il déposoit contre lui. Il le fit: cela avança effectivement la mort de son pere, la sienne propre, & celle de trois cens officiers, que Tyron envelopa dans sa déposition avec le misérable barbier Tryphon, qui fut la cause de tous ces malheurs. * Joséphe, *antiq. liv.* XVI, *ch.* 17.

TYRON, abbaye de l'ordre de S. Benoît, *cherchez* TIRON.

TYRONNE ou TYR-OEN, comté d'Irlande dans l'Ultonie ultérieure, en latin *Tyronensis Comitatus.* Sa longueur est de quinze lieues, & sa largeur à peu près de douze. Ce comté, qui confine avec ceux de Londonderi, d'Armagh & de Monaghan, & qui est fameux par les O-Neals, ses anciens seigneurs, avoit autrefois plus d'étendue; mais au commencement du dernier siécle, on en démembra la partie supérieure pour l'incorporer au comté de Londonderi. C'est un pays difficile, bordé d'un côté par des montagnes inaccessibles, & arrosé de l'autre par le lac Néaugh, qui le sépare du comté de Downe. Donegale, Clogher, Agber & Strabans sont ceux de ses bourgs qui ont le privilége de députer au parlement. * Audiffret, *géogr. ancienne & moderne, tome* I.

TYRRHENIENS, peuples, qui selon Denys d'*Halicarnasse*, habitoient autrefois la Toscane, contrée d'Italie. La plupart croient que les Lydiens & les Pélasges leur avoient donné l'origine. La fable, rapportée par Ovide, des nautoniers Tyrrhéniens changés par Bacchus en monstres marins, confirme leur antiquité, & montre qu'ils se sont appliqués dès les premiers temps à la navigation, avant même que les Pélasges se fussent établis en Italie dans leur voisinage, & qu'ils eussent fait presque une même nation avec eux. Selon quelques-uns, ces peuples se rendirent maîtres de la mer, & établirent le principal siége de leur domination dans leur port de Lune: d'autres croient que leur domination sur mer ne s'étendit pas jusqu'aux parties orientales de la mer Méditerranée. Denys d'*Halicarnasse* est persuadé qu'ils ont par leur commerce perfectioné les Pélasges dans la science navale: sentiment qui est opposé à ceux qui (comme nous l'avons déja remarqué) soutiennent qu'ils ont donné l'origine aux Tyrrhéniens. Huet, *tr. du comm. c. XV, p.* 86, & *c. XXI, p.* 121, dit que ces peuples avoient exercé de grandes pirateries, par la commodité que leur donnoit le port de Lune; que les Carthaginois, les Siciliens, & principalement Agatocle, leur tyran, avoient abaissé leur puissance maritime; *c. XLV, p.* 248, qu'avant même le regne de Minos, ils avoient été maîtres long-temps de la plus grande partie de la mer Méditerranée, & avoient donné leur nom à la mer Tyrrhénienne, sur laquelle ils sont situés.

TYRRIF, *Tyriffus, Tyriffa*, est une des isles d'Ecosse, située entre les Westernes, à cinq lieues de celle de Mula vers le couchant. Elle n'a que trois ou quatre lieues de long & une ou deux de large; abonde en bled & en bestiaux; & sert de retraite aux vaisseaux que le mauvais temps surprend dans la mer voisine. On y trouve les ruines d'une forteresse, construite par un prince qui commandoit anciennement sur toutes les Westernes. Kiandarat, Kilkanie & Kilkabol en sont lieux principaux. * Mati, *dict.*

TYRTEE, en latin *Tyrtæus*, poëte de grande réputation, étoit Athénien, selon Platon, Lycurgue & quelques autres, qui paroissent en cela plus croyables que des Grecs modernes qui le disent né ou à Milet ou à Lacédémone. Il fit une grande figure dans la seconde guerre de Messene qui a duré 18 ans, & qui commença, selon Eusebe, dans la quatriéme année de la trente-cinquiéme Olympiade. Ceux de Messene ayant secoué le joug que les mauvais traitemens des Lacédémoniens leur rendoient insupportable, on se mit en campagne, de part & d'autre: les deux armées s'étant rencontrées, on en vint aux mains; la bataille fut sanglante, & la victoire indécise. Les Lacédémoniens consulterent l'oracle de Delphes, qui leur répondit de chercher chez les Athéniens un homme capable de les aider de ses avis. Sur cette réponse, on fit partir des ambassadeurs pour Athènes, & Tyrtée reçut ordre de les accompagner. C'étoit, selon Pausanias, la premiere année de la guerre. Tyrtée étoit digne de ce choix, si l'on en croit plusieurs anciens. Platon lui donne le titre de sage, & Lycurgue ne craint pas de dire que les succès de Lacédémone étoient dus à ses avis & à sa conduite. Themistius & plusieurs autres assurent la même chose. Il y en a même qui croient que les Lacédémoniens lui déférerent le commandement de leurs troupes. A son arrivée, il récita en présence des magistrats des élégies & quelques piéces composées en vers anapestes; & si par hazard il rencontroit quelqu'un sur son chemin, il ne manquoit jamais de les lui déclamer. Comme il y louoit beaucoup la valeur, l'amour de la patrie, l'intrépidité dans les combats, ces poësies firent de vives impressions sur l'esprit des Lacédémoniens; & dans le dessein de profiter de l'ardeur du soldat, on résolut de marcher à l'ennemi. Tyrtée fut chargé seulement de relever par ses exhortations le courage des soldats qui paroîtroient ébranlés. Les Lacédémoniens furent défaits d'abord; mais Tyrtée sut si bien les ranimer, qu'ayant rassemblé une nouvelle armée, ils attaquerent les Messéniens, & les taillerent en piéces par la trahison d'Aristocrate, roi d'Arcadie. Ils assiégerent ensuite Ira, dont la prise fut l'ouvrage de Tyrtée, à qui les Lacédémoniens, par reconnoissance, accorderent le droit de bourgeoisie; titre qui ne se prodiguoit pas à Lacédémone, & qui par-là devenoit très-honorable. On ne s'en tint pas là: il fut ordonné que dans toutes les

expéditions militaires, ses poëmes seroient récités. Philocore dans Athénée, ajoute qu'on les chantoit, & qu'il y avoit un prix destiné pour celui qui s'en aquitteroit le mieux. Tyrtée de son côté, flaté de l'honneur que lui faisoient les Lacédémoniens, fixa sa demeure à Lacédémone, où les magistrats & les particuliers le regardoient comme leur libérateur. Les scholiastes d'Horace attribuent au même Tyrtée l'invention de la flute; mais il est sûr que la découverte en est antérieure de plusieurs siécles à ce poëte, dont on ne trouve plus aucune particularité qui regarde l'histoire de sa vie, depuis la conquête de Messene. Tyrtée, dit Suidas, a publié en faveur des Lacédémoniens un traité du gouvernement, des préceptes en vers élégiaques, & cinq livres de chants guerriers. Cet auteur distingue ainsi le premier de ces écrits des élégies; mais la plupart des savans n'en font qu'un ouvrage. Outre ces élégies & cinq livres d'anapestes, il avoit fait encore une espece de chanson en vers ïambes. On le fait aussi l'inventeur d'une danse à trois chœurs selon les âges, & composée des enfans, des hommes & des vieillards. Horace ne craint pas de le placer immédiatement après Homere. A en juger par les morceaux de ses poësies que les temps ont respectés, on ne sauroit nier que ses piéces ne fussent dignes de passer à la postérité: on y voit regner par-tout cette noble simplicité qui dédaigne les ornemens étrangers; les expressions qu'il emploie sont également nettes & fortes. Fulvius a rassemblé ces fragmens. * Le Fevre, *vies des poëtes Grecs. Dissertation* sur Tyrtée par M. l'abbé Sevin, dans le tome VIII des *Mémoires de l'acad. des belles lettr.*

T Z

TZAAR, *cherchez* CZAR.

TZACONIE, grande province de la Morée, qui contient l'Arcadie & la Laconie, contrées de l'ancien Péloponnèse. *Cherchez* ARCADIE.

TZAVAT, village dans le Schirvan, province de Perse. Il est à 39 degrés 39 minutes d'élévation, & remarquable par la jonction du Cyr & de l'Araxe, qui se fait à un quart de lieue au-dessus, le Cyr venant d'ouest-nord-ouest, & l'Araxe du sud-ouest. Le lit de ces deux rivieres a dans cet endroit environ 140 pas de large. Leurs eaux sont noires & profondes, & leurs bords assez relevés. Les maisons du village sont bâties de cannes de roseaux, & couvertes de terre. * Daviti, *Schirvan.*

TZELAFÉE, ére ou époque des Perses, qui commença le 14 jour de l'année 1079, & qui fut substitué par l'ordre d'Alp-Arslan, Sarasin, roi de Chorasan, de Mésopotamie & de Perse, à l'ére Jezdegirdique, dont les Perses s'étoient servis depuis l'an 632, que commença le regne de Isdegerde III, ou Jesdegird, le dernier de leurs rois de la race des Sassanides. *Voyez* ISDEGERDE II. Ce mot de *tzelafee*, qui signifioit *ére auguste*, venoit du mot *tzelaf*, qui signifie *majesté.* Aujourd'hui les Perses se servent du calendrier arabe. * Oléarius, *voyage de Perse.* Scaliger *de emend. temp.*

TZENOGAR, *cherchez* TZORNOGAR.

TZERCLAES (Jean) comte de Tilli, général des troupes de l'Empire, de Baviere & de l'Union Catholique; après s'être signalé dans la Hongrie contre le Turc, eut le commandement des troupes de Baviere, sous le duc Maximilien, & se distingua l'an 1620, à la bataille de Prague. Il prit ensuite Elbogen, défit Mansfeld, un des chefs des rebelles, & le contraignit d'abandonner le haut palatinat. L'an 1622, ayant défait le marquis de Bade à Wipsen, il mit l'armée de Mansfeld en déroute près de Darmstat, & le poussa hors d'Allemagne. Il avoit auparavant secouru l'archiduc Léopold à la prise de Breda, & avoit pris Heidelberg, ville capitale du Palatinat du Rhin. L'an 1623, il fut honoré du titre de comte à la diéte de Ratisbonne; car il ne portoit auparavant que celui de baron, & défit ensuite l'armée du duc d'Halberstad à Statlo. Il fallut que Tilli, dans cette bataille, envoyât des trompettes par-tout, pour faire cesser le carnage par ses soldats. Deux mille ennemis demeurerent sur la place, & quatre ou cinq mille furent faits prisonniers, entre lesquels étoient le duc de Weimar, celui d'Altembourg, & plusieurs autres princes, & près de trois cens colonels ou capitaines. Le général Tilli se rendit maître de tout le bagage, dont il enrichit son armée; & cette victoire lui fut d'autant plus glorieuse, qu'il n'eut que deux cens hommes de tués, & presque autant de blessés. Il leur donna quelque temps après un second combat, qui ne lui fut guère moins avantageux que le premier; car il y périt plusieurs ennemis, & quantité de leurs officiers, illustres par leur valeur & par leur naissance. Il prit ensuite Minden, & plusieurs autres villes; & obligea le landgrave de Hesse de garder la foi à l'Empire. L'an 1626, il défit l'armée de Danemarck, à la journée de Lutter, dans le duché de Brunswick, & se rendit maître de vingt-deux canons, de quatre-vingts drapeaux, de plusieurs étendards, & de tout le bagage des ennemis. Le pape Urbain VIII lui écrivit alors en des termes très-obligeans, & lui marqua la joie que toute l'église avoit d'une victoire si avantageuse à tous les catholiques. L'an 1627, Tilli ayant passé l'Elbe, s'empara de plusieurs places, & fut blessé devant Pineberg. Il alla à Lubeck l'an 1629, en qualité de plénipotentiaire, pour la conclusion de la paix avec le Danemarck. L'an 1630, il eut le commandement général des armées de l'Empire, à la place de Walstein. Après avoir secouru Francfort sur l'Oder contre les Suédois, il prit Brandebourg d'assaut, puis Magdebourg, qui fut pillé par ses soldats, & presque ruiné par un incendie. Ayant jetté la terreur dans la Thuringe, il prit Leipsick l'an 1631, mais il y fut défait trois jours après par le roi de Suede. Il rallia depuis ses troupes, prit quelques villes dans la Hesse, & repoussa Horn, chef du parti protestant. Enfin il fut blessé mortellement en défendant le passage du Lech, & mourut à Ingolstad le 30 avril de l'an 1632, sans alliance. Il fit de grands dons à l'église de Notre-Dame d'Ottingen, & laissa soixante mille écus à de vieux régimens qui avoient combattu sous lui. On remarque de ce grand homme, qu'il ne connut jamais de femme, & ne but jamais de vin. * Julius Bellus, *Laurea Austriaca.* Petrus Lorichius. Le Blanc, *hist. de Baviere, &c.*

Le comte de Tilli, dont la maison originaire de Flandre, étoit l'une des sept patriciennes de Bruxelles, & qui y florissoit dans le XI siécle, étoit fils de MARTIN Tzerclaës, sénéchal héréditaire du comté de Namur; & il avoit pour frere aîné JACQUES, qui continua *la postérité, ainsi que nous allons la rapporter.*

JACQUES Tzerclaës, comte de Tilli, servit les empereurs Rodolphe & Matthias, & mourut l'an 1624, ayant eu plusieurs enfans de *Dorothée*, fille de *Maximilien*, comte d'Oostfrise, chevalier de la toison d'or, morte l'an 1604, & entr'autres, JEAN, qui suit; WERNER, qui a fait *la branche rapportée après celle de son frere aîné; & Dorothée* Tzerclaës, mariée l'an 1626, à *Antoine* de Bourgogne, seigneur de Froimont, morte le 27 janvier de l'an 1643.

JEAN de Tzerclaës succéda aux biens que son pere avoit aux Pays-Bas, & épousa *Marie-Françoise* de Montmorenci, fille de *Jean*, prince de Robecque, & comte d'Esterre, dont il eut 1. *Antoine-Ignace* Tzerclaës, comte de Tilli, & du saint Empire, baron de Morbaix, &c. sénéchal héréditaire du comté de Namur, qui épousa *Jeanne-Ursule*, fille d'*Engelbert* d'Immersele, comte de Bouchoven, & du saint Empire, & d'*Heléne* de Montmorenci, dont il n'eut qu'une fille unique, *Magdelene-Françoise* de Tzerclaës; 2. *François*, comte de Tzerclaës, tué au siége de Bude l'an 1684;

3. *Albert* Tzerclaës, prince & comte de Tilli, seigneur de Montigni, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, général des armées de sa majesté catholique en Flandre & en Espagne, & capitaine de ses gardes du corps, viceroi & capitaine général de la Navarre, &c. auparavant général des armées de l'évêque & prince de Liége, mort le 3 septembre 1715, qui avoit épousé *Marie-Magdeléne* de Longueval, fille de *Charles-Albert*, comte de Bucquoi, & de *Marie-Willelmine* de Croi, dont une fille, *Magdeléne-Marie-Françoise*, chanoinesse de Mons; 4. *Claude*, comte de Tilli, lieutenant général dans les armées des Hollandois, & général de leur cavalerie, gouverneur de Namur après la paix d'Utrecht en 1713, puis de Bois-le-Duc en 1714, mort le 10 avril 1723. Il avoit épousé *Anne-Antoinette*, fille de *Ferdinand*, comte d'Aspremont & de Recheim; 5. *Thomas*, chanoine de S. Alban de Namur; 6. *Magdeléne*, mariée à *Thomas* d'Immerfele, comte de Bouchoven, frere de *Jeanne-Ursule*, susmentionée; 7. *Marie-Claire*, chanoinesse de Nivelle, puis femme de *François* de Dongelberghe, baron de Revés; 8. *Dorothée*, alliée à *Emanuel* de Coloma, marquis de Canales, ambassadeur d'Espagne en Angleterre.

Werner Tzerclaës, comte de Tilli, second fils de Jacques, fut gentilhomme de la chambre de l'empereur & de l'électeur de Baviere, l'un des conseillers de son altesse électorale, colonel d'infanterie, & gouverneur d'Ingolstad. Son oncle, le fameux comte de Tilli, l'institua son héritier, pour les biens qu'il possédoit en Allemagne. Il avoit épousé *Françoise-Barbe*, fille de *Charles*, prince de Leichtenstein, dont il eut 1. *André-François*, mort jeune; 2. Ernest-Emeric, qui suit; 3. *Damien Elfroi*, gentilhomme de la chambre de l'électeur de Baviere; 4. *Ferdinand-Paul*, Théatin; 5. *Elizabeth-Apollonie*, mariée 1°. à *Christophe-Ferdinand* Popel, prince de Lobkowits, viceroi de Bohême; 2°. à *Albert Guillaume* Krakowski, comte de Kolowrath, aussi viceroi de Bohême; & 6. *Marie-Françoise*, morte sans être mariée.

Ernest-Emeric, comte de Tilli, succéda à son pere, & fut gentilhomme de la chambre de l'empereur. Il mourut le 22 avril de l'an 1675; ayant eu de sa premiere femme *Claire-Catherine-Marie*, fille de *Jean-Maximilien*, comte de Lamberg; *Antoine-Ferdinand-Jean*, comte de Tilli, mort à Venise dans la fleur de son âge, le 5 mars 1685, sans avoir été marié. De sa seconde femme, *Marie-Anne-Therèse*, barone de Haslang, il eut Ferdinand-Laurent-François-Xavier, qui suit; *Marie-Judith*, morte l'an 1687; & *Marie-Anne Catherine*, mariée l'an 1692, à *Antoine*, surnommé *le Vieux*, comte de Montfort.

Ferdinand-Laurent-François-Xavier, comte de Tilli, & de Breitenegk, devint chef de cette maison en Allemagne. * Imhof, *notitia imperii*. Ritterhusius, &c.

TZETLAN, isle de la mer Caspienne, à huit lieues de Terki. C'est la seule qu'on rencontre en allant à Kilan vers l'ouest, de la route ordinaire. Ce nom de *Tzetlan* lui est donné par les Moscovites. Les Perses l'appellent *Tzenzeni*. Elle est située à 43 degrés 5 minutes d'élévation, & s'étend de la longueur de trois lieues d'Allemagne du nord-est au sud-est. La plus grande partie de la terre de cette isle est sabloneuse & stérile, & vers le rivage elle est ou couverte de coquillages, ou marécageuse. * Oléarius, *voyage de Moscovie & de Perse*, *l.* 4.

TZETZÉS (Jean) poëte Grec, vivoit vers l'an 1170. Il étoit fils de *Michel* Tzetzès, & petit-fils de *Jean* Tzetzès, originaire de Constantinople, & d'une Ibernienne; & il étoit frere d'*Isaac* Tzetzès, dont on parle à l'article suivant. Jean fut d'abord instruit par son pere Michel; & à l'âge de quinze ans, on le mit sous des maîtres qui lui apprirent les belles lettres, la philosophie, la géométrie, & même la langue hébraïque. On assure qu'il savoit par cœur toute l'Ecriture-sainte. Il dit lui-même que Dieu n'avoit pas créé un homme qui eût eu une mémoire plus excellente que la sienne: mais peut-être y a-t-il là un peu d'enthousiasme, ou de vanité poëtique. Il dédia ses allégories sur Homere à Irène, femme de l'empereur Manuel Comnéne, fille de Bérenger, comte de Sultzbac. On a plusieurs de ses poësies dans un recueil imprimé à Rome par les soins d'Arsene, *Monembasiæ archiepiscopus*; recueil que Gesner a fait réimprimer à Basle en 1545. * Voyez les *singularités historiques & littéraires* par dom Liron, tome troisiéme, pag. 167 & 168, & l'ouvrage de M. Hody, *de Græcis illustribus*, &c. pag. 319. L'histoire mêlée, dont Jean Tzetzès a donné treize chiliades, est écrite en vers libres, qu'on appelle ordinairement *politiques* ou *populaires*; mais ils ne sont pas du genre des ïambes, comme plusieurs l'ont cru. Il paroît du faste & de l'arrogance dans le style de Tzetzès, & on a peine à souffrir tant d'inutilités fades & ennuyeuses, qui sont répandues dans tout son ouvrage. On a imprimé à Basle des épigrammes grecques de ce poëte, avec quelques compositions d'Héraclite de Pont. Jean Tzetzès a mieux réussi dans la grammaire & dans la critique, que dans la poësie. Il nous a donné de très-bonnes scholies sur Hésiode. * Nicol. Gerbel. *præfat. in Tzetz. hist. polit* Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. Græc.* Baillet, *jug. des sav. sur les poëtes.*

TZETZÉS (Isaac) frere du précédent, a fait des commentaires sur le poëme de Lycophron, appellé l'Alexandre ou la Cassandre. Il a renfermé dans ses commentaires une infinité de choses utiles pour entendre l'histoire & la fable, & qui peuvent servir même à l'intelligence de divers endroits obscurs & difficiles, qui se rencontrent dans les autres auteurs. On y trouve aussi des éclaircissemens importans sur la langue grecque, & sur diverses maximes des philosophes. * Arnould Arcen. Peraxil. *epist. ad Lycophr.* Gerbel. *præf. in hist. Joan.*

TZORNOGAR, petite ville que le grand duc de Moscovie fit bâtir en 1627, pour arrêter les désordres que les Cosaques commettoient en ce lieu-là, où ayant surpris une caravane de quinze cens Moscovites sur le Volga, ils la pillerent toute, & tuerent sept ou huit cens hommes, avant que l'escorte, qui avoit pris le devant, & dont les Cosaques avoient laissé passer les soldats sans être sortis de leur embuscade, la pût rejoindre, à cause que la rapidité de la riviere l'empêchoit de remonter avec la diligence nécessaire pour la secourir. Elle fut bâtie d'abord une demi-lieue plus bas qu'elle n'est présentement; mais les grosses eaux ayant fait ébouler la terre le long du bord en si grande quantité, qu'il sembloit que le cours du Volga en fût en quelque façon détourné, & qu'on auroit peine à aborder à la ville, on la transféra au lieu où on la voit aujourd'hui. Elle est située sur une rive fort élevée du côté droit de la riviere, & fortifiée de huit tours de bois, & d'un rempart de grosses planches, sans avoir d'autres habitans que trois ou quatre cens soldats, qu'on y entretient pour la conservation du pays contre les courses des Cosaques & des Tartares Kalmoucs. La ville est quarrée, & à chaque coin est une petite guerite, posée sur quatre grosses perches, pour les sentinelles, qui découvrent de-là une grande plaine à perte de vue, sans bois & sans aucune éminence. On l'appelle aussi *Tzernoyar*, & *Michaelo Novogrod*. * Oléarius, *voyage de Moscovie & de Perse*, *l.* 4.



CETTE lettre, la derniere des voyelles, & la vingtiéme de l'alphabet, répond au *vau* des Hébreux, & à l'*v* des Grecs. Le son qu'elle avoit anciennement étoit *ou*; & tous les peuples d'Occident, hors les François, la prononcent ainsi. Elle est aussi souvent consonnante; ainsi de *vaùs*, on fait *navita*; & de *gaudeo*, *gavisus*. Elle souffre encore d'autres changemens, que les grammairiens observent, comme dans *cornu*, *corniger*: *fatuin*, *faidicus*: *pessumus* pour *pessimus*: ce qu'on trouve souvent dans les anciens poëtes comiques. Quintilien rémarque de même que l'*o* & l'*u* ont été souvent changés. *Quid O*, dit-il, *atque U permutatæ invicem? ut Hecoba & Notrix*, *Culchides & Pulixena*. Dans les anciens jurisconsultes, le B est souvent changé en V, ou cette derniere lettre en B. C'est encore aujourd'hui la façon de prononcer des Gascons, qui pour *vivere*, disent *bibere*; & pour *bibere*, *vivere*. Ce qui a fait récrier Scaliger en ces termes: *Felices populi quibus vivere est bibere*. V. est encore une lettre numérale, qui signifie cinq, & quand on met une barre pardessus V̄, cinq mille. Ces deux lettres U, R, écrites dans les bulletins que l'on distribuoit au peuple pour donner son suffrage sur une loi proposée, signifioient *uti rogas*, c'est-à-dire; que l'on approuvoit la loi: quand on la rejettoit, on y mettoit un A, qui signifie *abrogo*.

VA

VAAST (Saint) *Vedastus*, évêque d'Atras, *cherchez* WAST (Saint)

VABALLATHUS, descendant d'Odenat, célébre Palmyrénien, & dont Zénobie reine d'Orient, fut la seconde femme. Les savans disputent si ce Vaballathus, qui vivoit dans le III siécle, étoit fils de *Zénobie* même, ou fils de *Herode* ou *Herodien*, qu'Odenat avoit eu d'un premier lit. Tristan dans ses *Commentaires historiques*, t. 3, p. 209; le P. Hardouin dans ses *Nummi antiqui illustrati*, q. 174; M. Vaillant le pere dans une dissertation sur les médailles de Vaballathus, qu'il nomme *Vabalathus*, inserée dans le deuxiéme volume des *Mémoires de l'academie des belles-lettres*, p. 574, & plusieurs autres savans prétendent que ce prince étoit fils d'*Herode*, & petit-fils d'*Odenat*. Ils se fondent sur un passage de Trebellius Pollio, qui dans sa vie des 30 tyrans, chap. 27, & chap. 30, dit qu'Odenat laissa en mourant deux enfans, Herennien & son frere Timolaüs, au nom desquels Zénobie gouverna la république: mais Vopiscus, autre historien aussi croyable que Trebellius, dit en la vie d'Aurelien, chap. 38, que *Zénobie tint l'empire au nom de Babalathus*, c'est-à-dire de Vaballathus, comme presque tous les critiques conviennent qu'il faut lire, *& non pas au nom de Timolaüs & d'Herennien*. Et au chap. 22 de la même vie d'Aurelien, il dit encore que Zénobie régnoit en Orient sous le nom de ses fils. Pour concilier ces contradictions apparentes, il faut dire que Vaballathus étoit l'aîné des fils de *Zénobie*, & que d'abord elle parut vouloir regner sous son nom; que peu après ce fils devenu plus grand, & voyant qu'elle ne lui donnoit aucune part au gouvernement, s'échapa de ses mains, s'empara de quelque portion des états de son pere; s'y maintint malgré sa mere; y fit fraper des médailles, de l'aveu exprès ou tacite d'Aurelien, qui n'étoit pas fâché d'entretenir la dissention entre la mere & le fils; & qu'enfin Vaballathus ayant joint ses troupes à celles de cet empereur, mérita de plus en plus ses bonnes graces. On peut accorder les deux passages de Trebellius Pollio avec celui de Vopiscus, en les rapportant aux dernieres années de Zénobie, où s'étant brouillée avec son fils aîné, qu'elle déclara apparemment déchu de sa couronne par sa rebellion, il est à présumer qu'elle éleva sur le trône en sa place ses deux autres fils, Herennien & Timolaüs. Quoi qu'il en soit, il est constant que Vaballathus pendant sept années consécutives, fit fraper quelques médailles grecques. Il y en a aussi de latines en petit nombre, dans quelques-unes desquelles Vaballathus prend les qualités de César, d'empereur & d'Auguste. Ces lettres V C R I M P R que l'on trouve sur plusieurs médailles de ce prince, & que M. Vaillant, le P. Hardouin & plusieurs autres expliquent par ces mots: *Vice Cæsarii rector imperii Orientis* ou *Romani*, doivent plutôt s'expliquer par celles-ci: *Vir clarissimus*, *restitutor imperii romani*. Il est certain que *vir clarissimus* est la signification ordinaire de ces lettres V C dans les médailles & dans les inscriptions. Ce titre d'ailleurs est celui que prenoient ordinairement les premiers officiers de l'empire. Ainsi Vaballathus devenu personne privée après la défaite de Zénobie, puisque ce ne fut pas lui qu'Aurelien chargea du gouvernement de l'Orient, ne pouvoit prétendre de plus grandes qualités que celle des premiers sujets de l'empire. Le P. Hardouin a fait Vaballathus du sang de l'empereur *Septimius Severus*; mais il l'a dit sans preuves. Si Zénobie eût eu une origine aussi illustre, elle n'eût pas manqué de la faire valoir, elle qui pour donner une haute idée de sa noblesse, se vantoit d'être issue du sang des rois d'Egypte & du sang de Cléopatre. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & ajoutez-y une excellente dissertation de M. le président Bouhier sur les médailles de Vaballathus, & une réponse à cette dissertation, l'une & l'autre dans le t. 9, II part. des *Mém. de lit. & d'hist.* chez Simart. Ces deux piéces sont entierement opposées à la dissertation de M. Vaillant. *Voyez encore* M. de Tillemont, *hist. des emper. t. 3*, *p. 716*. Le P. Banduri en sa préface *in numism. imper.* p. 20.

VABRES, sur le Dourdan, ville franche en Rouergue, avec évêché suffragant d'Albi, est nommée diversement, *Vabræ*, *Vabrincum*, *Castrum Vabrense*, & *Vabrium*. C'étoit une célébre abbaye de l'ordre de S. Benoît, que le pape Jean XXII changea en église cathédrale l'an 1317. L'abbé Pierre Olargeo en fut le premier évêque, & a eu d'illustres successeurs. Ils ont le titre d'évêques & comtes de Vabres. Le chapitre de la cathédrale est composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un chantre & de dix chanoines. Grégoire de *Tours* parle de cette ville, *l. 9*, *c. 9*.

VACHET (Pierre-Joseph du) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, étoit né à Beaune. Il fit ses études de rhétorique & de philosophie chez les peres de l'Oratoire de cette ville, & entra ensuite dans leur congrégation. Depuis il fut envoyé à Aix, où il étudia la théologie sous le pere Thomas Beteau, Ecossois, de la même congrégation. Le pere du Vachet est mort curé de S. Martin de Sablon, au diocèse de Bourdeaux, vers l'an 1655. Il avoit beaucoup aimé &

cultivé la poësie. Après sa mort, on imprima le recueil de ses poësies, sous ce titre : *Petri-Josephi du Vachet, Belnensis, congregationis Oratorii Domini Jesu sacerdotis, poëmata*; à Saumur, 1664, *in* 12. * *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne.*

VACHET (Jean-Antoine le) prêtre instituteur des sœurs de l'*Union Chrétienne*, & directeur des dames hospitalieres de S. Gervais. Il eut un soin extrême pendant toute sa vie de cacher sa naissance. Mais après sa mort, des personnes de piété qui s'en informerent, apprirent qu'il étoit de Romans en Dauphiné, & qu'il étoit né de deux familles distinguées par leur noblesse, par leurs emplois & par leurs alliances. Du mariage de son pere & de sa mere sortirent neuf enfans, dont il y en eut sept qui moururent en bas âge, & une fille qui ne passa pas dix-huit ans; ensorte que Jean Antoine le Vachet demeura seul. Dès sa jeunesse il fut envoyé à Grenoble, pour apprendre les humanités dans le collége des Jésuites. Au sortir des classes, pour éviter un mariage qui lui étoit proposé, il voyagea en Italie, & visita la chapelle de Lorette, & les églises de Rome avec les habits d'un pauvre, auquel il avoit donné les siens, & ne vivant en chemin que des aumônes qu'il recevoit. Il retourna en France dans le même équipage, & étant arrivé à Dijon, il se présenta au collége des Jésuites pour étudier en théologie. L'emploi qu'il y eut ne pouvoit être plus bas, ni plus méprisable. Ce fut de garder la porte & de balayer les classes. Son pere étant mort, sa mere apprit qu'il étoit à Dijon & lui écrivit; mais au lieu de l'aller trouver, il lui conseilla d'entrer dans une communauté religieuse, où elle demeura quatorze ans, dans tous les devoirs de la religion. Quand elle fut morte, il vendit la plus grande partie de son bien, dont il distribua le prix aux pauvres, ne se réservant qu'un titre pour recevoir les ordres de l'église. Il se rendit à Paris, ne vivant que des aumônes qu'il demandoit sur le chemin; il y reçut l'ordre de prêtrise le 3 mars 1635, & entra à l'hôpital des religieuses de la Roquette, où il lut les ouvrages des peres, & s'instruisit si bien de leur doctrine, qu'il se rendit capable de la communiquer aux autres, & de parler souvent sur le champ, lorsque les prédicateurs qui étoient attendus avoient été retenus par quelque empêchement. Ayant un jour repris une religieuse de quelque relâchement, elle le décria si fort dans la maison, qu'il fut obligé d'en sortir. Il se retira à S. Sulpice par le conseil de M. Vincent de Paule, supérieur général des prêtres de la Mission, s'appliqua aux missions dans les villages, & visita les prisons & les hôpitaux. Depuis il fut engagé par M. de Renti à se consacrer au service des pauvres de l'hôpital S. Gervais, parmi lesquels il trouva de grands sujets d'exercer sa patience, tantôt sur des soldats dépouillés de tout sentiment de religion, & souillés de crimes; tantôt sur des enfans prodigues, tantôt sur des moines vagabonds & sur des ecclésiastiques vicieux. La dureté avec laquelle il traitoit son corps, lui causa une maladie dont il seroit mort, si la veine du bras, dont il avoit été saigné, ne se fût r'ouverte, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & ne lui eût rendu la santé, après même que l'on eut dit pour lui les prieres des agonisans. La continuation de ses travaux lui causa une maladie qui dura trois ans, qu'il souffrit avec beaucoup de patience, & qu'il ne finit que par sa mort arrivée le 6 février de l'année 1681, & la 78 année de son âge. Il composa quatre livres, le premier est l'*Exemplaire des enfans de Dieu.* Le second est, *La voie de Jesus-Christ fils unique de Dieu.* Le troisiéme est, l'*Artisan Chrétien, ou la vie du bon Henri*; & le quatriéme a pour titre : *Reglemens & pratiques chrétiennes en forme de constitutions, pour les filles & les veuves qui vivent dans le séminaire des sœurs de l'Union Chrétienne.* Il y a outre cela un petit ouvrage posthume imprimé à la fin de sa vie sous le titre de *Réflexions que doivent faire les personnes qui communient souvent.* On a aussi promis un recueil de lettres écrites à plusieurs personnes, qui étoient sous sa direction. M. l'abbé Richard a écrit sa vie *in*-12. Elle fut imprimée à Paris en 1692. L'auteur y donne l'extrait des ouvrages *dont on vient de parler.* * *Journal des savans, tome XX, page* 334.

VACHET (Benigne) prêtre missionaire, né à Dijon, mourut à Paris le 19 janvier 1720, âgé de soixante-dix-huit ans & quelques mois. Il avoit passé la plus grande partie de sa vie dans les fonctions apostoliques. Il a été missionaire dans une partie de l'Asie, à Siam, à la Chine, à Alger & en d'autres endroits de l'Afrique. Il a composé une relation de ses voyages, qui est demeurée manuscrite. On la conserve, dit-on, au séminaire des Missions étrangeres, à Paris, où l'auteur fut inhumé. Dans la relation des missions des évêques François aux royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Cambaye & de Tonquin, imprimée à Paris en 1674, *in*-12, on trouve la description de l'isle de Bourbon, par M. Vachet. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio*, tome second, page 337.

VACHTANGA, prince cadet de la maison des princes de Géorgie. Sous le regne de Hussein, roi de Perse, les eunuques s'étant emparé de toute l'autorité, cherchoient à brouiller les familles des princes, en plaçant les cadets sur le trône, au préjudice des aînés, ce qui étoit contre l'usage établi & suivi jusqu'à ce temps-là. En conséquence de cette usurpation, les eunuques offrirent la principauté de la Géorgie à Vachtanga : mais ce prince consultant plus son devoir que l'ambition, refusa ces offres, disant, que si Dieu avoit voulu qu'il fût prince de Géorgie, il l'auroit fait naître l'aîné, & qu'on ne pouvoit priver son frere de ce droit, sans commettre une injustice. Ce frere se nommoit Kostrowcan : il fut tué dans la premiere expédition contre Myrrweys, ce qui donnoit alors le droit à Vachtanga sur la principauté de la Géorgie, étant devenu par cette mort l'aîné de ceux qui restoient ; mais parce-qu'il falloit se faire mahométan, il aima mieux encore renoncer à ses droits, que d'agir contre sa conscience. Un de ses freres, qui le suivoit, & qui étoit patriarche de Géorgie, moins attaché à son devoir & à sa conscience, offrit de se faire musulman, & de prendre une femme, pour avoir la principauté : mais son pere, & celui de Vachtanga, qui étoit Divan-Beg, ou souverain de la justice à Hispahan, désapprouvant cette conduite si peu réguliere, quoique mahométan lui-même, en fit des reproches à son fils, lui fit donner des coups de canne sous la plante des pieds, & le renvoya à son patriarchat. Un troisiéme frere, qui n'avoit pas les mêmes engagemens, se fit mahométan & fut élu prince de Géorgie. Vachtanga fut alors la victime de son amour pour son devoir : son refus le rendit odieux, au lieu de l'estime qu'il auroit dû lui attirer, & il fut envoyé en exil à Kirman. Au bout de quelques années, las de souffrir, il écouta la tentation & y succomba. Il prit le turban, rentra dans ses droits d'aînesse, & fut installé prince de Géorgie. Il arriva à Téflis, capitale de ses états, en 1719, & peu après il résolut de faire la guerre aux Lesgiens, qui avoient désolé ses terres. Il leva dans cette vue une armée de soixante mille hommes, sur la fin de la même année 1719, & au commencement de 1720. Les Lesgiens s'étant retirés dans les endroits inaccessibles du mont Caucase, Vachtanga crut devoir attendre que l'hyver les obligeât de descendre dans la plaine. Dans cet intervalle, les Lesgiens eurent recours à la cour de Perse, & en implorerent la protection pour se mettre à couvert des maux que le prince de Géorgie leur préparoit. Vachtanga étoit en effet sur le point de les accabler, lorsque le roi de Perse lui envoya un ordre exprès, & conçu en termes pleins de hauteur, de cesser de poursuivre les Lesgiens. Cet ordre irrita le prince de Géorgie, &

il y auroit désobéi, s'il eût cru pouvoir compter sur les seigneurs & les principaux de sa noblesse qui étoient dans son armée : mais craignant d'en être abandonné, il aima mieux céder au temps que de risquer de se perdre lui-même sans ressource. Cependant il fit venir devant lui l'envoyé du roi de Perse, tira son épée en sa présence ; & en la lui montrant, il fit serment, que jamais il ne la tireroit ni pour le service du roi, ni pour la défense de la Perse. Schah-Hussein se moqua peut-être alors de cette menace ; mais lorsqu'il se vit assiégé dans Hispahan par les Agwans, il sentit alors le besoin qu'il avoit du prince de Géorgie, & se repentit de la défense qu'il lui avoit faite de poursuivre les Lesgiens. Pour l'adoucir, il lui envoya des présens magnifiques, & y joignit une lettre dans laquelle il avouoit le tort qu'il avoit eu, le prioit de l'oublier, & le conjuroit de se mettre en état de sauver la Perse. Vachtanga, écoutant trop son ressentiment, demeura inflexible : mais il ne tarda pas à en être puni. Après la prise d'Hispahan, les Turcs se jetterent sur la Géorgie ; & Vachtanga qui étoit hors d'état de leur résister, prit la fuite. Il se réfugia à Petersbourg : c'étoit au mois d'août 1725. La czarine le reçut avec bonté, & lui assigna une pension honorable. C'est ce qu'on lit dans l'*Histoire de la derniere révolution de Perse*, par le pere du Cerceau, Jésuite, tome premier, page 78, &c. & tome second, page 149, &c.

VACQUERIE ou VAQUERIE (Jean de la) premier président du parlement de Paris, qui vivoit dans le XV siécle, étoit un homme de tête, ferme & intrépide : il l'avoit fait connoître en qualité de pensionaire de la ville d'Arras, dans la réponse qu'il fit l'an 1476 aux députés de Louis XI, roi de France, qui demandoit que les Artésiens se soumissent à lui après la mort du duc de Bourgogne. Il soutint les intérêts de la fille de ce prince ; cependant il fallut se soumettre ; & ce fut d'Arras que le même roi le tira, pour le mettre à la tête du parlement de Paris, l'an 1481. Dans ce poste il soutint son même caractère : le roi ayant envoyé des édits à la cour pour être vérifiés, avec menaces si l'on n'obéissoit, le premier président de la Vacquerie à la tête de plusieurs conseillers en robes rouges, alla faire ses remontrances à sa majesté, qui voyant la gravité, le port & la dignité de ces personnages, qui vouloient se démettre de leurs charges, plutôt que de vérifier des choses qu'ils croyoient contraires au bien de son état, fit casser ses édits en leur présence, & les renvoya, les priant de continuer à faire justice, & leur dit que désormais il n'envertoit point d'édit qui ne fût juste & raisonnable. On dit même que le roi leur avoit ordonné cette vérification à peine de la vie, & que le premier président déclara à sa majesté qu'ils aimoient mieux mourir, que de lui obéir en cette rencontre. Après la mort du roi Louis XI, il fit encore des protestations sur la régence, & mourut en 1497. Le chancelier de l'Hôpital dit dans une harangue publique, que la Vacquerie étoit beaucoup plus recommandable par sa pauvreté, que Rollin, chancelier du duc de Bourgogne, par ses richesses. * Philippe de Comines, *l.* 3. Le Bret, *de la souveraineté des rois*. Bodin, *de la republ. l.* 3. Pasquier, *recherches*, *l.* 2. Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.* 1720.

VACUNE, *Vacuna*, déesse des laboureurs, étoit adorée comme favorable à ceux qui demandoient du repos. Ils célébroient ses fêtes en hiver, afin de pouvoir se reposer après la récolte. * Ovide, *l. 6. des fastes*.

☞ VADÉ (Jean-Joseph) un des poëtes les plus ingénieux & les plus applaudis de ce siécle, étoit né au mois de janvier 1720, à Ham, en Picardie. Son pere, qui vivoit d'un petit commerce, étant venu s'établir à Paris, l'amena dans cette ville à l'âge de cinq ans. Il eut la jeunesse la plus dissipée, la plus bouillante & la plus fougueuse. Il ne fut pas possible de lui faire faire ses études, & il n'a jamais su plus de latin que Boursault. Peut-être cette ignorance, en le rendant moins difficile & moins timide, l'a-t-elle rendu plus original dans ses écrits. Il tira tout, en général, de son propre fonds. Cependant, il corrigea, du mieux qu'il put, le vice de son éducation, par la lecture de tous nos bons livres françois. Le genre poissard, dont il est créateur, & dans lequel il a excellé, n'est point un genre méprisable ; & il y auroit certainement beaucoup d'injustice à le confondre avec le burlesque. Le burlesque ne peint rien : le poissard peint la nature, basse, si l'on veut, mais très-agréable à voir. Un tableau qui représente avec vérité une guinguette, des gens du peuple dansans, des soldats buvans & fumans, n'a-t-il pas droit de plaire ? M. Vadé est le Teniers de la littérature ; & Teniers est compté parmi les plus grands artistes, quoiqu'il n'ait peint que des fêtes flamandes. Il n'y a point de connoisseur qui ne soit enchanté de ses tableaux : comme il n'y a point d'homme de lettres ni d'amateur qui n'ait vu jouer & qui ne lise même avec plaisir les œuvres de M. Vadé. Au reste le genre poissard n'étoit pas le seul que M. Vadé cultivât avec succès. On connoît de lui des épîtres sérieuses & des fables morales, qui n'ont point vu le jour, & qui lui feroient honneur, si on les inséroit dans l'édition de ses œuvres que l'on prépare actuellement. Les ouvrages qu'il a donnés au public, c'est-à-dire, ses *Opera comiques*, ses *Parodies*, ses *Chansons*, ses *Bouquets*, ses *Lettres de la Grenouillere*, son poëme de *la Pipe cassée*, ses *complimens des clotures des foires de S. Germain & de S. Laurent*, sont très bien imprimés, & recueillis en trois volumes *in*-8°, chez Duchesne. M. Vadé étoit doux, poli, plein d'honneur, de probité, généreux, sincère, peu prévenu en sa faveur, exempt de jalousie, incapable de nuire, bon parent, bon ami, bon citoyen. Il avoit cette gayeté franche, qui décéle la candeur de l'ame. Il étoit desiré partout. Son caractère facile & son gout particulier, ne lui permettoient pas de refuser aucune des parties qu'on lui proposoit. Il y portoit la joie. Il amusoit par ses propos, par ses chansons, & sur-tout par le ton poissard, qu'il avoit étudié, & qu'il possédoit supérieurement. Il avoit fait plusieurs cours de halles. Ce n'étoit point une imitation : c'étoit la nature. Jamais on n'a joué ses piéces aussi-bien qu'il les récitoit, & l'on perdoit beaucoup à ne pas l'entendre lui-même. Mais sa complaisance excessive, ses veilles, ses travaux, & les plaisirs de toute espéce, ausquels il s'abandonnoit sans retenue, prenoient sur sa santé. Il aimoit les femmes avec passion. Le jeu & la table ne lui étoient pas indifférens. Enfin il abusoit de son tempérament, qui étoit robuste. Il commença enfin à reconnoître les égaremens & les dangers de sa conduite. Il se proposoit d'être plus sage, plus sédentaire & plus laborieux. Ces heureuses dispositions se sont dévelopées à sa derniere heure, & il est mort dans des sentimens très-chrétiens, le lundi 4 juillet 1757, âgé de 37 ans. * *L'année littéraire*, année 1757, *tome* IV, *p.* 350.

VADIANUS (Joachim) naquit à S. Gal en Suisse le 29 novembre 1484, de Léonard von Watt, sénateur du même lieu. Ce fut Joachim qui prit le nom de Vadian ou Vadianus, sous lequel il est connu. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & les continua à Vienne en Autriche. Il fit pendant quelque temps le bretteur, & se laissa aller à une grande dissipation : mais un marchand de Vienne lui parla si sensément sur sa conduite, qu'il l'en fit changer, & que le gout de l'étude vint prendre en lui la place de toute dissipation. Il se livra à l'étude avec une telle ardeur, qu'il y passoit même la plus grande partie des nuits ; & l'on voit encore aujourd'hui dans la bibliothéque de Saint-Gal, parmi les livres qu'il légua à sa patrie, un Virgile *in-folio*, qui lui servoit ordinairement de chevet. De Vienne il alla à Villac dans la Carinthie, où le magistrat le fit précepteur de la jeunesse. Quelque temps

après, revenu à Vienne, il y fut fait professeur de belles-lettres. En l'année 1515, il harangua avec beaucoup d'éloquence Sigismond I, roi de Pologne au nom de l'université de Vienne, en présence de l'empereur & des rois de Bohême & de Hongrie, & il fut honoré de la dignité de recteur de l'académie. Il voyagea ensuite en Pologne, en Hongrie, en Allemagne & en Italie, & s'étant fait recevoir docteur en médecine, se retira dans son pays, où il exerça cet art avec beaucoup de gloire. Depuis ayant été élevé à la charge de sénateur, il fut honoré huit fois de la dignité de consul. Enfin il mourut l'an 1551, âgé de 66 ans. Outre qu'il étoit savant dans les mathématiques, dans la géographie, la philosophie & la médecine; il écrivoit si bien en vers, qu'il mérita la couronne de laurier, que les empereurs donnoient alors à ceux qui excelloient en poësie. Il s'appliqua particulierement à la théologie; & écrivit contre Schwenckfeld, qui avoit renouvellé les erreurs d'Eutychès & des Enthousiastes. Joseph Scaliger met Vadianus au nombre des plus savans hommes d'Allemagne; mais Vossius le fils dit que les remarques que cet auteur a faites sur Pomponius Mela sentent la charue & le village, *rus & stivam olent.* Quelques-uns ont trouvé cette sentence un peu rigoureuse. Vadianus a composé plusieurs livres, qui sont, *Commentaria in libros Pomponii Melæ de situ orbis; Epitome Asiæ, Africæ & Europæ; Scholia in secundum C. Plinii librum naturalis historiæ;* beaucoup de poësies latines sur différens sujets; un traité de poëtique, & de la versification; une lettre à Rodolphe Agricola, qui contient l'explication de quelques endroits difficiles de Pline, celle d'un endroit de la premiere satyre de Perse, *Si costam longa*, &c. d'un endroit du liv. 6 de Lucain, *de Dorio*, &c. enfin d'un endroit du 1 liv. des géorgiques de Virgile, *de vertice austrino:* quelques écrits sur les Antipodes; six livres d'aphorismes sur l'Eucharistie, les sacremens, les symboles, &c. sur la véritable manducation du corps du Seigneur; sur la maniere dont les anciens mangeoient la cène; sur les cérémonies qu'on y a ajoutées, &c. Lettre sur cette question, Si le corps de Jesus Christ à cause de son union inséparable avec le Verbe, s'approprie des qualités étrangeres au corps. Autre lettre à Jean Zuic, pasteur de l'église de Constance, où il prouve que Jesus-Christ même dans la gloire est une véritable créature. Avis contre la peste. Lettre sur des significations obscures de certains mots. Antiquités d'Allemagne. Traité sur les âges du christianisme. Lettre sur le mariage des esclaves chez les Allemans. Ces écrits sont en latin. * Thuan, *histor.* Melchior Adam. Scaliger.

VADO ou VAI, forteresse avec un port, située sur la côte de Gènes, environ à deux lieues de Savone, vers le couchant. On prend communément ce lieu pour celui qu'on nommoit anciennement *Vada Sabatia*, ou *Vadum Sabaticum*, que Cluvier pourtant met à Savone.

VADSTEN, ville de l'Ostrogothie en Suéde. Elle est sur le bord oriental dans le lac Veter, près de la riviere de Motala, environ à treize lieues de Norkoping, vers le couchant. Les rois de Suéde y avoient autrefois un palais qui est maintenant ruiné. * Mati, *dict.*

VAEZ ou VASIA (Anne de) dame Portugaise, dans le XVI siécle, s'acquit une grande réputation par son esprit & par son savoir. Elle étoit avec Louise Sigée, à la cour du roi de Portugal, fille du roi Emanuel, & de sa troisiéme femme, Eléonore d'Autriche. Cette princesse, qui vécut dans le célibat, aimoit les lettres, & faisoit regner dans sa cour la politesse & la doctrine. Anne de Vaëz savoit le latin, & est louée par Arias Barbosa dans ses épigrammes. André Resendius parle encore très-avantageusement d'elle dans un poëme adressé à la princesse Marie de Portugal. * Nicolas Antonio, *part. II, biblioth. script. hist. Hisp. pag.* 340.

VAFERINE ou VAUFERINE, riviere, sort de la vallée de Chesiri dans le Bugei, & passe sous le pont des Oules, au-dessous de Châtillon-de-Michaille, & au pied de la montagne du Credo, puis sous le pont de Bellegarde, d'où elle va se jetter dans le Rhône, en deça du pont de Lucei. Elle sépare la Savoye d'avec le pays de Michaille, dans le Bugei. Le pont des Oules porte ce nom, parceque la riviere de Vauferine s'étant fait un chemin au travers des rochers, qu'elle a creusés, les a rendus de la figure d'une oule ou marmite; car c'est ainsi que ceux du pays appellent un pot ou marmite, du mot latin *olla.* * Guichenon, *histoire de Bresse.*

VAG, grande riviere de la haute Hongrie. Elle naît au mont Krapach, & coulant vers le sud, elle baigne Transchin, Likava, Léopoldstat, Schinta, Schelis, & se va décharger dans le Danube, à quelques lieues au-dessus de Komore. La domination du Turc s'étendoit jusqu'à cette riviere avant la derniere guerre avec l'empire; mais elle est maintenant fort diminuée.

VAGITANT, *Vagitans*, dieu que les païens croyoient présider aux premieres paroles que les enfans prononçoient, lorsqu'ils commençoient à parler. Le nom de *Vagitant* étoit pris de l'office qu'on lui attribuoit; car *Vagitus* signifie *le cri d'un petit enfant.* Ce dieu avoit ses autels dans Rome. * Festus. S. Augustin, *l. 4 de la cité de Dieu.*

VAI, *cherchez* VADO.

VAILLAC, *cherchez* GOURDON.

VAILLANT DE GUELLIS (Germain) natif d'Orléans, abbé de Painpont, nommé en latin *Germanus Valens Guellius Pimpontius*, puis évêque d'Orléans en 1586, étoit savant dans la langue grecque, & fort bon poëte. Il fut élevé dans la maison des seigneurs de Coligni, puis fut conseiller au parlement de Paris. Sainte-Marthe dit que le roi François I l'ayant oui disputer un jour à sa table, qui étoit ordinairement environnée des plus savans hommes de son siécle, le loua hautement devant toute sa cour. Outre son commentaire sur Virgile qu'il dédia à Elizabeth d'Autriche, femme du roi Charles IX, & qui a été imprimé à Anvers, *in-folio* en 1575, il composa étant dans la 70 année de son âge un poëme, dans lequel il prophétisa l'horrible parricide qui fut commis deux ou trois ans après dans la personne du roi Henri III, & les désordres dont il fut suivi. Il s'éleva par son mérite à l'évêché d'Orléans, & mourut le 25 de septembre de l'an 1587, à Méun-sur-Loire, petite ville de son diocèse. Il avoit fait lui-même son épitaphe peu de temps avant sa mort. Il usa pour commenter Virgile, d'une nouvelle méthode, dont on ne s'étoit pas encore avisé jusqu'alors; car sans se contenter de faire des scholies & des notes comme les autres, il conféra exactement les auteurs Grecs avec les Latins, pour en tirer de quoi éclaircir les endroits les plus obscurs de ce poëte, & y réussit merveilleusement. Scioppus dit que les savans ont fait de si grands éloges des *Paralipomenes* de Painpont, qu'il s'est souvent mis en colere contre le génie tutélaire de l'Allemagne, sa patrie, qui avoit la lâcheté de souffrir qu'on y pût vivre sans y avoir ces excellens livres. Le style de cet écrivain est un peu trop serré & trop concis: c'est peut-être ce qui contribue à le rendre un peu obscur; mais il récompense assez ce léger défaut, par le poids & l'abondance des belles pensées, qui charment un lecteur raisonnable. On trouve deux de ses lettres dans le recueil intitulé *Epîtres françoises à M. de la Scala.* * Sainte-Marthe. De la Saussaye, *annales d'Orléans.* G. Sciopp. *de art. crit. pag.* 12.

VAILLANT (Jean-Foi) habile antiquaire dans le XVII siécle, naquit le 24 de mai 1632, à Beauvais en Picardie, & ayant perdu son pere à l'âge de trois ans, il fut élevé par un oncle maternel qui prit un grand soin de son éducation. Il fut d'abord destiné pour la jurisprudence: mais son oncle étant mort sans enfans, & ayant fait M. Vaillant héritier de son nom, & de la plus grande partie de son bien, celui-ci prit le parti de la

la médecine, & fut reçu docteur n'ayant pas encore vingt-quatre ans. Peu de temps après un fermier ayant trouvé dans son champ près de Beauvais, un petit coffre plein de médailles anciennes, le porta à M. Vaillant; & le gout qu'il avoit eu pour l'antiquité dès sa premiere jeunesse, se réveilla à cette vue: il acheta aussitôt ces médailles, & quittant ses études de médecine, il s'appliqua entierement à la recherche de ces précieux vestiges de l'antiquité, & se forma en peu de temps un cabinet curieux dans ce genre. Persuadé que l'histoire n'a point de plus grande certitude que celle qu'elle tire des médailles, il composa plusieurs recueils sur cette matiere, dont les plus estimés sont ceux qui contiennent *l'histoire des rois de Syrie*, & *l'histoire des rois d'Egypte* depuis Ptolémée fils de Lagus, qui s'établit une domination en Egypte après la mort d'Alexandre *le Grand*, jusqu'à la reine Cléopatre, derniere souveraine de ce pays. Le gout que M. Vaillant avoit pour les médailles l'engagea à faire plusieurs voyages dans les pays étrangers, afin de se perfectioner dans cette connoissance, & il en rapporta de très-rares; mais ayant voulu aller à Rome pour le jubilé de l'ouverture du XVIII siécle, le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué à Marseille, fut pris par un corsaire Algérien & conduit à Alger, où notre curieux voyageur fut mis à la chaîne; mais après quatre mois & demi de captivité, on lui permit de retourner en France. Il s'embarqua donc sur une petite frégate, qui fut à son tour attaquée par un corsaire de Tunis. Vaillant, à la vue de ce nouveau malheur, afin de ne pas tout perdre, comme il avoit fait dans le premier vaisseau, avala une quinzaine de médailles d'or qu'il avoit sur lui; & après avoir failli plusieurs fois de périr, il trouva enfin le moyen de se sauver avec l'esquif, & d'arriver au rivage le plus prochain, où son premier soin fut de chercher les moyens de se décharger du fardeau qu'il avoit confié à son estomac. Comme la nature ne sembloit pas disposée à l'en soulagèr, il craignit pour sa vie, & il assembla sur ce sujet la faculté de médecine: chaque médecin proposa un reméde différent, & le malade ne sachant lequel il devoit préférer, s'abandonna entierement à la nature, & la laissa maîtresse de son sort: elle agit heureusement, & elle lui avoit rendu plus de la moitié de son dépôt, lorsqu'il arriva à Lyon, où il en traita avec un curieux de cette ville, avec une promesse de lui fournir les autres dès qu'il les auroit en son pouvoir; le soir même il fut en état d'exécuter son traité. Revenu à Paris, on lui fit donner en divers temps plusieurs dissertations sur quantité de médailles differentes; mais le plus estimé de ses ouvrages c'est *l'histoire des Césars* jusqu'à la chute de l'empire romain. Cette histoire a été réimprimée à Rome sous ce titre: *Numismata imperatorum Romanorum*, &c. à Rome, 1743, en trois volumes *in-4°*, avec beaucoup d'augmentations qui sont de l'éditeur, le P. François Baldini, chanoine régulier de la congrégation de *Sommascha* de Rome. Voyez le compte que l'on rend de cette édition dans le *Journal des savans*, imprimé à Paris, mois de février 1745. Les autres ouvrages de M. Vaillant, sont: 1. *Seleucidarum imperium, sive historia regum Syriæ ad fidem Numismatum accommodata*; à Paris, 1681, *in-4°*. 2. *Selecta Numismata antiqua ex musæo Petri Seguini, cum observationibus & notis: editio alterâ auctior*; à Paris, 1684, *in-4°*. 3. *Numismata ærea imperatorum, augustarum & cæsarum in coloniis, municipiis, & urbibus, jure latio donatis, ex omni modulo percussa*; à Paris, 1688, deux volumes *in-folio*: le même ouvrage, à Amsterdam, 1695, *in-folio*. 4. *Epistola ad totius Europæ antiquarios, utrùm laurea Eumenio Pacato (Joanni Harduino) concedenda*; à Paris, *in-4°*. Cette lettre est sans date; mais elle doit être de 1691 ou 1692. Vaillant la fit contre le P. Hardouin: il y répond en partie à celle de ce pere, intitulée, *Pro Eumenio Pacato ad Norisium*. 5. *Selectiora numismata in ære maximi moduli è musæo Francisci de Camps, illustrata*; à Paris, 1695, *in-4°*. 6. *Numismata imperatorum, augustarum & cæsarum à populis romanæ ditionis græcè loquentibus, ex omni modulo percussa*; à Paris, 1698, *in-4°*. *Eadem: editio secunda septingentis nummis aucta*; à Amsterdam, 1700, *in-folio*. 7. *Historia Ptolemæorum Ægypti regum, ad fidem numismatum accommodata*; à Amsterdam, 1701, *in-fol.* 8. *Nummi antiqui familiarum romanarum, perpetuis illustrationibus illustrati*; à Amsterdam, 1703, deux volumes *in-fol.* 9. *Arsacidarum imperium, sive regum Parthorum historia ad fidem numismatum accommodata*; à Paris, 1725, *in-4°*. 10. *Achæmenidarum imperium, sive regum Ponti, Bosphori, Thraciæ & Bithyniæ historia, ad fidem numismatum accommodata*; à Paris, 1725, *in-4°*. 11. Des Congiaires marqués sur les médailles des empereurs Romains: dans *l'histoire de l'académie des belles lettres*, tome premier, p. 244. 12. Dissertation sur l'année de la naissance de Jesus-Christ, découverte par les médailles antiques: *Mém. de la même académie*, tome II, pag. 532. 13. Du titre de Néocore dans les médailles grecques frapées sous les empereurs Romains: dans le même volume des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, page 545. 14. Dissertation sur une médaille de Zénobie trouvée dans les ruines de la ville de Palmyre: dans le même volume, page 562. 15. Dissertation sur les médailles de Vaballathus: dans le même volume, page 474. Vaillant fut garde des médailles de M. le duc du Maine, & l'un des membres de l'académie royale des médailles & inscriptions. On eut à Rome tant de considération pour lui, qu'il obtint dispense pour épouser successivement les deux sœurs. Il mourut le 23 octobre 1706, âgé de 74 ans & 5 mois, laissant un fils qui suit.

VAILLANT (Jean-François Foi) fils du précédent, naquit à Rome le 17 février 1665, dans le temps que son pere y exerçoit la médecine, & qu'il s'y appliquoit à la recherche des monumens antiques. Après avoir fait ses humanités, & deux cours de philosophie à Paris, son pere commença à l'initier dans la connoissance des médailles, en l'admettant pour spectateur du nouveau travail dont il étoit chargé, de mettre en ordre les médailles du cabinet du roi, & d'en faire le catalogue. Ce spectacle donna du gout au jeune Vaillant pour cette sorte d'étude, & il y fut confirmé dans le voyage que son pere lui fit faire avec lui en Angleterre, où le roi lui avoit ordonné de se rendre, pour acheter des médailles qui y étoient entre les mains de quelques curieux. Le jeune Vaillant fit à son retour son cours de médecine; & pendant qu'il étoit sur les bancs, il composa un traité *de la nature & de l'usage du café*, & il trouva encore des momens pour l'étude de la bonne antiquité. En 1691, il fut reçu docteur régent de la faculté de Paris, & en 1702, on l'admit à l'académie royale des inscriptions & médailles, où en différens temps il donna plusieurs *dissertations* curieuses sur les médailles. Il composa aussi une *explication* de certains mots abrégés ou lettres initiales, qui se trouvent à l'exergue de presque toutes les médailles d'or du bas empire, au moins depuis les enfans du grand Constantin jusqu'à Léon *Isaurien*. Son pere avoit eu dessein d'y travailler, mais la mort l'en avoit empêché. Il fit encore une dissertation sur les *dieux Cabires*, par laquelle il termina sa course littéraire, n'ayant eu pendant les deux ans qu'il survécut à son pere, qu'une santé fort dérangée. Il mourut le 17 novembre 1708, en sa 44 année. * *Mém. du temps.*

VAILLANT (Clément) natif de Beauvais, & avocat au parlement, est auteur de trois ouvrages sur des matieres très-intéressantes. Le premier est un traité de la commodité de l'apanage & panage de messieurs les enfans de France, qui parut à Paris en 1598. Le second, qui parut la même année, est intitulé *Opuscules*

par contre-opinion, &c. où entr'autres choses il s'efforce de prouver que par l'élévation du vassal à la dignité royale, ses fiefs ne sont point unis au domaine royal; ce qu'il soutient sans doute en faveur de Henri IV, qui se prétendoit en droit d'aliéner les biens dont il jouissoit avant que d'être parvenu à la couronne de France, & aux prétentions de qui le parlement n'eut point d'égard. Enfin le troisiéme est de la source du fief ou ancien état de la France, déclaré par le service personnel dû par le vassal à son seigneur; & de l'état présent de la France; celui-ci ne parut qu'en 1605. On ne connoît cet auteur que par ses livres.

VAILLANT (D. Guillaume-Hugues) Bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à Orléans en 1619, a fait profession le 18 septembre 1638, & est mort le 15 de mai 1678, âgé de 59 ans. C'étoit un habile rhétoricien, & un bon poëte latin. Il a fait trois poëmes latins sur la translation du corps de S. Benoît à l'abbaye de Fleuri, dite S. Benoît sur Loire, & trois odes latines sur le même sujet, qui ont été imprimés ensemble, *in*-4°, en 1663. Les plaintes de la France sur la mort de la reine Anne d'Autriche: & la réponse de l'Espagne à la France, en vers latins, en 1663. Un recueil d'épigrammes à la louange des saints de toute l'année, sous le titre de *Fasti sacri*, 2 vol. *in*-8°, en 1674, chez Desprez. Les hymnes à l'honneur des principaux saints de l'ordre de S. Benoît sont aussi de sa composition. D. Vaillant étoit professeur de rhétorique à Pont-Levoi, lorsqu'il mourut. * D. le Cerf, *biblioth. des aut. de la congr. de S. Maur.*

VAILLANT (Walleran) peintre, né à Lille en 1623, apprit la peinture à Anvers, où il eut pour maître Erasme Quellin. Il a réussi particulierement dans le portrait. Au couronnement de l'empereur Léopold à Francfort, il fit les portraits de l'empereur lui-même, de plusieurs ambassadeurs, & des princes d'Allemagne, qui assisterent à cette solemnité. Le comte de Grammont l'emmena en France, & le produisit à la cour, où il fit le portrait du roi, celui de la reine mere, du duc d'Orléans & des principaux seigneurs. Après un séjour de quatre ans en France, il alla s'établir à Amsterdam, où il est mort en 1677. * *Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

VAILLANT (Jacques) *frere puîné du précédent*, est aussi regardé comme un peintre habile. La réputation qu'il s'étoit acquise l'attira à Berlin, où il fut choisi pour le peintre de son altesse électorale. Ce prince l'envoya dans la suite à la cour de Vienne, pour y faire le portrait de l'empereur, duquel il reçut en présent une médaille & une chaîne d'or. Il retourna ensuite à Berlin où il est mort. * *Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

VAILLANT (Sébastien) naquit le 26 mai 1669 à Vigny près de Pontoise: son pere qui étoit marchand, se nommoit Denys Vaillant, & sa mere Marguerite Pinson. Dès sa premiere jeunesse il fit paroître tant de passion pour les plantes, que dès l'âge de cinq ans, il ramassoit toutes celles qui lui paroissoient les plus belles, & il les apportoit dans le jardin de son pere, qui lui marqua un endroit où il lui permit de les cultiver. A l'âge de six ans, on le mit en pension à Pontoise chez un prêtre, pour lui faire apprendre à lire, à écrire & le latin. Peu de temps après il fut attaqué d'une fiévre intermittente, dont il se guérit lui-même en mangeant des laitues, qu'il avoit cueillies & assaisonnées avec du vinaigre. Pour se lever de bon matin, & avoir ainsi le temps d'apprendre ses leçons, il s'avisa de mettre sous sa tête tous les soirs en se couchant, un soufflet garni dans le milieu d'un gros clou de cuivre relevé en bosse; par ce moyen il ne lui fut pas difficile de se lever de grand matin; mais à la longue ce clou lui blessa tellement la tête, qu'il lui survint à la nuque du cou une loupe qui lui resta toute sa vie. Il fit de grands progrès dans tout ce qu'on lui apprit; & cependant il songeoit toujours à ses plantes, & employoit ses momens destinés à la récréation, à en découvrir de nouvelles. Son pere qui vouloit en faire un organiste, lui fit apprendre la musique & à jouer du clavecin. Il eut pour maître l'organiste de S. Macloud de Pontoise; & devenu en peu de temps aussi habile que lui, il alloit souvent toucher de l'orgue en sa place. Il eut même sa place, n'ayant encore qu'onze ans, lorsque cet organiste mourut en 1680, & il s'aquitta avec tant de succès de ce nouvel emploi, que les religieuses de la même ville lui confierent leur orgue, & lui donnerent la nouriture & un logement dans leur maison. Le jeune Vaillant y fit connoissance avec les chirurgiens qui y travailloient; & à ses heures de loisir, il alloit tous les jours voir panser les malades; ce qui lui fit naître le desir d'apprendre la chirurgie. Dans cette vue, il emprunta des livres d'anatomie & de chirurgie, qu'il lut avec beaucoup d'application, & il se fit recevoir à l'Hôtel-Dieu de Pontoise en qualité de garçon chirurgien. Ensuite il ne s'attacha plus qu'à panser les malades, à faire des dissections dans sa chambre, & généralement à tout ce qui étoit nécessaire pour se perfectioner dans son art. Il sortit de Pontoise en 1688, âgé de 19 ans, & alla à Evreux, où il continua d'exercer la chirurgie sous un maître: deux ans après, M. le marquis de Goville, capitaine dans le régiment des Fuseliers, l'engagea à faire la campagne avec lui en qualité de chirurgien de sa compagnie. Pendant son séjour à l'armée, il donna plusieurs marques de valeur, & il se trouva à la bataille de Fleurus, où M. de Goville ayant été tué, il fit chercher son corps, & lui fit rendre les derniers honneurs. Il s'en retourna ensuite à Evreux, où il continua l'exercice de la chirurgie jusqu'en 1691, qu'il vint à Paris, où il travailla dans l'Hôtel-Dieu de cette ville en qualité d'externe. Ayant su que M. Pitton de Tournefort démontroit les plantes au Jardin royal, il y alla, se rendit assidu à ses leçons, & apprit alors les noms des plantes qu'il n'avoit connues auparavant que de vue. Il sentit renaître sa premiere passion pour les plantes, & s'y livra tellement, que M. de Tournefort prédit dès-lors qu'il deviendroit un très-habile botaniste. En 1692, un chirurgien de ses amis l'engagea à venir demeurer avec lui à Neuilly pour y exercer la chirurgie; ce qu'il fit d'une maniere tout-à-fait désintéressée. Ses occupations ne l'empêchoient point de venir tous les jours au jardin royal pour y écouter M. de Tournefort, & il y apportoit souvent des plantes de la campagne qui manquoient au jardin. A la sortie des démonstrations de M. de Tournefort, il alloit à l'amphithéatre pour y écrire les vertus des plantes que M. Afforty dictoit; l'après midi il assistoit aux leçons d'anatomie de M. du Vernay, & il se trouvoit ensuite à celles de chymie de M. de Saint-Yon, & tous les soirs il retournoit chez lui, & faisoit en chemin la visite de quelques malades. M. de Tournefort le consulta, quand il voulut donner l'Histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris, & M. Vaillant lui fit part de toutes ses découvertes. Ayant quitté Neuilly pour demeurer chez le P. de Vallois, Jésuite, en qualité de son secrétaire, il y fut connu de M. Fagon premier médecin de Louis XIV, qui le retira de chez le P. de Valois, pour lui donner chez lui le même emploi de secrétaire. La protection de M. Fagon lui donna entrée dans tous les jardins du roi, où il herborisa à son aise, & amassa en ce genre beaucoup de richesses. Enfin il eut la direction même du Jardin royal, qu'il a tant enrichi de plantes, qu'on ne l'a jamais vu plus abondant qu'alors. Les institutions de botanique de M. de Tournefort ayant paru en 1700, M. Vaillant fit sur cet ouvrage d'excellentes remarques, que M. Fagon approuva, & qui ont été imprimées dans les mémoires de l'académie des sciences en 1723. M. Fagon lui résigna ensuite la charge de professeur & de soudémonstrateur des plantes du Jardin

royal ; & lorsqu'il eut obtenu de la libéralité du roi de faire construire un cabinet de drogues, il chargea M. Vaillant de faire venir des pays étrangers toutes les drogues nécessaires pour orner ce cabinet. Dès que M. Vaillant eut achevé cet ouvrage, il fut fait garde du cabinet des drogues du roi. Il fut le premier qui représenta à M. Fagon la nécessité qu'il y avoit de faire construire des serres à fourneaux, pour conserver les plantes les plus précieuses ; ce qui fut exécuté. Ayant été obligé vers ce temps-là de faire la démonstration des plantes en l'absence du professeur ordinaire, on le pria au retour de celui-ci, d'achever le cours ; & ce fut en cette occasion qu'il prononça le beau discours que nous avons de lui sur la structure des fleurs & sur l'usage de leurs différentes parties. Il conçut aussi le plan d'un systême de botanique, où l'on remarque beaucoup d'ordre & de justesse : on en voit les fondemens dans un discours qu'il a prononcé le 10 juin 1717, & dans les remarques qu'il a faites sur la méthode de M. de Tournefort. Ses travaux immodérés furent cause que quelques années avant sa mort il fut attaqué d'un asthme incurable, & il rendit par la bouche plus de 400 pierres. Voyant que sa fin approchoit, il écrivit le 15 mai 1721 à M. Boerhaave, pour le prier de vouloir se charger du soin de publier son livre des plantes qui naissent aux environs de Paris, auquel il avoit travaillé trente-six ans. C'est le *Botanicon Parisiense*, ou *Dénombrement par ordre alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris, compris dans la carte de la prévôté & de l'élection de ladite ville, par le sieur Danet gendre du sieur de Fer*, imprimé en 1727, à Leyde par les soins de M. Boërhaave, *in-folio*, enrichi de plus de 300 figures, dessinées par le sieur Aubriet, peintre du cabinet du roi. On a encore de M. Vaillant un catalogue des plantes qui croissent autour de Paris, différent du grand *Botanicon Parisiense* dont on vient de parler. Ce petit catalogue parut d'abord. Il a été réimprimé en 1743, à Leyde *in*-12, sous ce titre : *Sebastiani* Vaillant, &c. *Botanicum Parisiense, editio nova, emendatior & aucta.* M. Vaillant est mort le 26 de mai 1722. Il étoit de l'académie royale des sciences. * *Voyez* sa vie par M. Boërhaave dans la préface du *Botanicon Parisiense. Journ. litter. de la Haye, 1729, premiere partie.*

VAILLI (Jean de) président au parlement de Paris, du temps de Charles VI & de Charles VII, se signala par sa fidélité inviolable pour ses souverains. Elle lui fit abandonner sa maison & ses biens ; & lui fit préférer l'exil aux offres du roi d'Angleterre & du duc de Bourgogne, ennemis de la maison royale. Ce grand homme qui étoit de Paris, & fils de Richard de Vailli notaire au châtelet, s'étoit avancé par son éloquence dans le barreau. Il fut nommé par le dauphin pour être son chancelier ; & répondit à l'honneur de ce choix, par un si grand zèle pour le prince, que le duc de Bourgogne se trouvant le plus fort à Paris, le fit arrêter prisonnier dans le château du Louvre. Il fut délivré peu de temps après ; & pour récompense de ses services, il fut pourvu de la charge de président à mortier dans le parlement de Paris le 8 août 1413. Depuis il servit avec la même ardeur, & suivit de-là la Loire le dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII, qui l'employa dans diverses commissions, & le fit président au parlement de Paris transféré à Poitiers. On met la mort de ce magistrat au 9 mars de l'an 1433. Il laissa un fils de même nom, qui fut conseiller clerc dans le même parlement, & qui fut nommé évêque d'Orléans l'an 1431. Un autre emporta cet évêché par arrêt de la cour.

VAINI, famille romaine, a donné de grands hommes en différens temps. Gui Vaini fut général des troupes de l'église sous les pontificats des papes Jules II & Jules III, & sous l'empereur Charles-Quint, dans le XVI siécle. Enée Vaini son fils fut premier maître d'hôtel du grand duc de Toscane. Gui II du nom, fils de ce dernier, fut capitaine des gardes du grand duc Ferdinand, & vice-gouverneur du château S. Ange. Il avoit épousé *Marie* Magalotti, sœur de *Laurent* Magalotti, cardinal, & de *Constance* Magalotti, alliée à *Charles* Barberin, général de la sainte église, frere du pape Urbain VIII, dont il eut Dominique, qui suit ; *Enée*, II du nom, chevalier de l'ordre de S. Etienne, chanoine de S. Jean de Latran, référendaire de l'une & de l'autre signature, vice-gouverneur de Tivoli, gouverneur de Fabriano, de San-Severino, de Jesi, d'Orvietre, de Fermo & de Viterbe, où il mourut en 1633, âgé de 29 ans, sur le point d'être élevé au cardinalat ; & *Jean-Jérôme*, chanoine de S. Jean de Latran, mort avant l'an 1665. Dominique marquis de Vaini & de Vacone, épousa *Marguerite* Mignanelli, dont il eut entr'autres enfans, Gui Vaini, III du nom, prince de Cantaloupe, duc de Selci, marquis de Vacone, &c. qui fut fait chevalier de l'ordre du saint Esprit le 7 juin 1699, & mourut à Rome le 13 avril 1720. Il avoit épousé en 1672, *Anne* Ceuli, fille de *Tibere* Ceuli, d'une ancienne famille romaine, dont il a eu *N.* prince de Cantaloupe, qui a épousé en septembre 1707, *N.* fille du duc de Cerri ; & *N.* Vaini, mariée 1°. au comte Litta, Milanois ; 2°. à *Louis* Lanti-la-Rouere, prince de Belmont. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers, &c.*

VAIR (Jean du) chevalier, fut procureur général de la reine Catherine de Médicis, & de Henri de France, duc d'Anjou ; maître des requêtes de François duc d'Alençon ; puis maître des requêtes de l'hôtel du roi depuis le 15 janvier 1573, jusqu'en 1584, qu'il rendit cette charge au roi, avec faculté d'en pouvoir conserver la qualité. Il mourut le 16 juin 1592, & fut enterré au cimetiere de S. André des Arcs, avec *Barbe* François sa femme, dont il eut, outre le garde des sceaux, dont nous allons parler à l'article suivant, *Pierre* du Vair, évêque de Vence, mort en 1638 ; *Antoinette*, mariée à *Nicolas* Aleaume, conseiller au parlement ; & *Philippe* du Vair, morte jeune.

VAIR (Guillaume du) évêque de Lisieux en Normandie, garde de sceaux de France, né à Paris le huitiéme de mars 1556, selon son épitaphe. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris le 2 mai 1584 ; maître des requêtes le 5 avril 1594, dont il se démit au mois de mars suivant, & fut fait premier président du parlement de Provence, où il fit amitié avec Nicolas Peiresc, & travailla à une partie des ouvrages que nous avons de lui. Le roi Louis XIII le fit garde des sceaux de France, dont il prêta serment le 16 mai 1616. Il les remit le 25 novembre suivant ; mais ils lui furent rendus le 25 avril 1617. Le même roi l'éleva sur le siége de Lisieux, dont il fut sacré évêque en 1618. Du Vair mourut le 3 août 1621, à Tonneins en Agenois, où il étoit à la suite du roi pendant le siége de Clerac, dans la soixante-sixiéme année de son âge. Son corps fut inhumé dans l'église des Bernardins de Paris, où l'on voit son épitaphe qu'il avoit composée lui-même. Voici de quelle maniere il parle de lui-même dans le testament olographe, qu'il fit à Villeneuve-le-Roi, le mercredi 10 juin 1620. *Né que j'étois avec une santé fort infirme, avec un corps & un esprit peu laborieux, une mémoire grandement imbécile, ayant pour toute grace de nature une sagacité à la vérité si grande, que je ne sache jamais, depuis que j'ai été en âge d'homme, être arrivé rien d'important, ni à l'état, ni au public, ni à mon particulier, que je ne l'aie prévu. Outre cela mes pere & mere fort infortunés, ne m'ayant laissé pour tout bien qu'un office de conseiller d'église & une prébende de Meaux, chargé de la décrépitude de mondit pere, & du soin de sa maison grandement désolée, au temps que l'on croyoit que l'état s'en allât tomber en ruine : Dieu néanmoins m'a si miraculeusement assisté & favorisé,*

que je me vois élevé aux plus grands honneurs du royaume, avec des biens abondamment, & quasi plus que je n'ai désiré, & la réputation & la bienveillance commune, telle que je l'ai pu desirer : en quoi je reconnois que sa divine bonté a voulu choisir mon infirmité pour faire paroître sa puissance & bénéficence. Ce prélat a laissé divers traités : des méditations sur quelques pseaumes; sur l'oraison dominicale, sur Job, sur les lamentations de Jérémie, & sur le cantique d'Ezechias; de la sainte philosophie, &c. qu'on a recueillis en un volume *in fol.* à Paris l'an 1619 & plusieurs fois depuis. On les avoit imprimés à Rouen en 1614, *in*-8°. Il a traduit quelques oraisons de Demosthène, d'Eschine & de Cicéron, & le manuel d'Epictete. Quoiqu'il ait fort peu traduit, il s'est distingué de tous les autres par l'élévation & la dignité de son style, & on peut dire qu'après Malherbe notre langue n'avoit point alors de meilleur écrivain. Il a eu même quelque avantage sur lui pour la traduction; car sans s'arrêter aux différens gouts de la cour & du peuple de ces temps-là, il s'est attaché à suivre religieusement son auteur, à se resserrer dans ses bornes, sans se donner les libertés que Malherbe a prises, & cet assujétissement n'a rien de bas ni de forcé dans son style. * Gramond, *l.* 9, *hist. Gall.* Sainte-Marthe, *de episc. Lexov.* Charles Sorel, *biblioth. franç. du progr. de la lang. franç.* Petr. Dan. Huet, *de clar interpretib. l.* 2. Du Chêne, *hist. des chancel.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.* Voyez encore le quarante-troisiéme tome des *Mémoires* du P. Niceron. On y trouve sur Guillaume du Vair, un article fort curieux composé par M. Michault, de Dijon.

VAISON sur l'Oreze, ville du comté Venaissin en Provence, avec évêché suffragant d'Avignon. Elle appartient au pape, & est la *Vasio Vocontiorum*, dont Ptolémée, Pline, Pomponius Méla, & d'autres auteurs anciens font mention. Elle a été souvent ruinée par les Goths, par les Vandales, & par les Sarasins; & depuis elle a été rebâtie sur le penchant d'une colline. Anciennement elle étoit située dans une plaine, où il y a une église de Notre-Dame, qu'on reconnoît pour l'ancienne cathédrale. Celle qui est dans la ville a un chapitre, où l'on compte quatre dignités. Les chanoines qui étoient de l'ordre de S. Augustin, ont été sécularisés. Le plus ancien évêque de Vaison, dont nous ayons connoissance, est Damus ou Damas, qui a souscrit au concile d'Arles en 314. Ses successeurs ne sont connus que depuis Auspice, qui se trouva au concile de Riez en 439, & à celui d'Orange en 441. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Pline, *l.* 3, *c.* 4. Pomponius Mela, *de situ orbis*, *l.* 2, *c.* 5. Sidoine Apollinaire, *l.* 5, *epist.* 7; *& l.* 7, *epist.* 4. Colombi, *de episc. Vassion.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

CONCILES DE VAISON.

Le pere Sirmond ne met que deux conciles de Vaison. Bini, & quelques autres en mettent trois : selon eux le I fut célébré l'an 337, sous l'empire de Constance, & Nectaire archevêque de Vienne y présida. On autorisa l'addition des paroles, *sicut erat in principio, &c.* au cantique *Gloria Patri*, comme nous l'apprenons d'Adon de *Vienne*, *in chron.* A. C 335, *&c.* Les évêques de la Gaule Narbonnoise s'assemblerent à Vaison en 442, après la célébration du premier concile d'Orange, & y firent pour leurs diocèses, des reglemens que nous avons en 10 canons. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans a fait de savantes remarques sur le II & le VIII. Le IV excommunie ceux qui retiennent des oblations faites pour les morts, ou qui différent de les rendre à l'église. Ce canon est cité dans le 47 du II concile d'Arles, & dans le 4 du I concile de Mâcon. En 529, les évêques célébrerent le III concile de Vaison, où Césaire d'Arles présida. On y fit cinq canons. Divers auteurs ont cru que ces conciles avoient été tenus à Bazas dans la Guienne. Mais si l'on observe que les actes du II parlent de la ville, où Auspice étoit évêque, on sera persuadé qu'ils ont été assemblés à Vaison.

☞ VAISSETE (D. Joseph) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, étoit né à Gaillac ville du diocèse d'Alby en 1685. Il exerca pendant quelque temps la charge de procureur du roi du pays d'Albigeois. Il embrassa la regle de S. Benoît, & fit profession le 11 juillet 1711, dans le prieuré de la Daurade à Toulouse. Son gout pour l'etude & sur-tout pour les recherches historiques, le fit appeller à Paris en 1713, pour travailler à l'*histoire générale de la province de Languedoc*, dont le premier volume parut *in-fol.* en 1730, & fut suivi de quatre autres en differentes années, imprimés chez Vincent. Il s'étoit essayé auparavant dans un petit écrit sur l'*origine de la monarchie françoise*, qui eut assez de succès. D. Vaissete a donné en six volumes *in*-12, un *abrégé de l'histoire du Languedoc*, qui a paru en 1749, aussi chez Vincent. Une multitude de remarques géographiques qu'il avoit jettées sur le papier dans le cours de ses occupations littéraires, lui fit former le dessein d'une *géographie universelle, historique, ecclésiastique & civile*, qui fut exécutée & publiée en 1755, en 4 vol. *in*-4°, & en 12 volumes *in*-12. Ce pere, un des plus savans & des plus habiles de son temps dans l'histoire de France, mourut à Paris le 10 avril 1756, en l'abbaye de S. Germain des Prez.

VAIVODE, prince ou gouverneur, *cherchez* VAYVODE.

VAL (du) *cherchez* DUVAL.

☞ VAL (le) en latin, *Abbatia Vallensis*, ou *Beata ria de Valle*, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, située au diocèse de Bayeux à quatre lieues de Caen, sur un ruisseau à la droite, & près la riviere d'Orne, entre Falaise & Thuri. Elle fut fondée en 1125, ou selon d'autres en 1155, par un seigneur nommé Gosselin de la Pommeraye, qui lui donna plusieurs terres, patronages, & autres revenus : & la même année, Richard de Glocestre, trente-troisiéme évêque de Bayeux, en ratifia la donation. Algaire, évêque de Coutances, célèbre par sa vertu, & la connoissance des saintes écritures, rédigea les regles & les constitutions que les chanoines de cette abbaye suivent. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers de Bayeux.

VAL DES CHOUX, monastère du diocèse de Langres, situé à quatre lieues de Châtillon-sur-Seine, dans une affreuse solitude. C'est un chef d'ordre peu considérable, dont le général prend le titre de prieur. Cet institut avoit une regle particuliere fort courte, & entierement différente de celle de S. Benoît & des autres ordres. On dit dans le pays que ce monastère doit son origine à un frere Wiart ou Viard, convers de la chartreuse de Lugny, qui se retira dans cette solitude, près d'une fontaine, & y assembla ses disciples. Mais cette tradition, pour ce qui regarde la fondation du monastère, est démentie par des monumens qui subsistent encore dans son église. Car I. le Val des Choux a été fondé par Eudes duc de Bourgogne, fort peu d'années après la chartreuse de Lugny. II. Le frere Wiart ne se retira au Val des Choux qu'environ cent ans après la fondation du monastère, l'an 1293, comme le porte une inscription qui se lit encore dans l'église, & qui est conçue en ces termes, *Anno Domini MCCXCIII, quarto nonas novembris, intravit frater Wiardus in chorum Vallis Caulium :* & ce ne fut point par le desir de former un nouvel institut que le frere Wiard s'y retira; mais parcequ'en qualité de frere, il n'étoit employé chez les Chartreux qu'à des choses temporelles. III. Le premier prieur du Val des Choux fut un nommé Gui, qui eut pour successeur Humbert. On voit encore dans l'église du monastère le tombeau de ces deux prieurs, sur lequel on lit ces vers :

Hic duo sunt fratres, caput ordinis, & protopatres,
Guido & Humbertus : sit Christus utrisque misertus.

On convient cependant que le premier prieur du Val des Choux est venu de la chartreuse de Lugny : les constitutions le disent positivement. C'est sans doute pour cela que les premiers religieux de cet ordre porterent l'habit des Chartreux. Ils sont encore aujourd'hui habillés de blanc ; mais ils prennent un chaperon, au lieu du capuchon qui tenoit autrefois à la cuculle ou scapulaire. Du reste, cet institut n'avoit rien de commun avec celui des Chartreux, & Jacques de Vitri, qui vivoit vers le temps de son établissement, dit précisément qu'on y suivoit les usages de Cîteaux. On voit dans l'église le tombeau de deux enfans, que quelques-uns prétendent être des enfans des ducs de Bourgogne. Les PP. DD. Martenne & Durand l'ont fait graver dans le premier volume de leur Voyage littéraire, premiere partie. * *Voyez* ce Voyage, & Jacques de Vitri, ch. 17, *histor. occid.* Chassaneus, *Catalog. gloriæ mundi*, pag. 4. Le Mire, *in chron. Cisterc. & in origin. monast. l. 2, c. 9.* Hermant, curé de Maltot, dans son *Histoire des ordres religieux.* Le P. Helyot, dans son *Histoire des ordres monastiques*, &c.

VAL DES ECOLIERS, abbaye de l'ordre de S. Augustin au diocèse de Langres, à une petite lieue de Chaumont. Cette abbaye qui a été chef d'ordre jusqu'à son union à la congrégation de France, fut établie au commencement du XIII siécle. Vers l'an 1212 Guillaume l'Anglois, Richard de Narcey, & deux autres docteurs de l'université de Paris, se retirerent dans une solitude affreuse du diocèse de Langres, avec la permission de l'évêque. Ils y furent bientôt suivis d'un grand nombre d'écoliers de la même université, & c'est de-là que cette solitude prit le nom de *Val des écoliers.* Leur établissement s'étendit avec tant de succès, que selon la chronique d'Alberic, en moins de vingt ans ils eurent seize maisons. S. Louis fonda celle de sainte Catherine de Paris, & en établit d'autres en France & dans les Pays-Bas. Cependant le nombre des religieux du Val des écoliers s'augmentant tous les jours, ils furent obligés de quitter leur premier établissement, qui étant tout environné de bois & de rochers, ne leur donnoit pas la facilité de s'étendre. Ils l'abandonnerent donc environ trente ans après, & se fixerent à une demi-lieue de-là, dans un lieu encore fort solitaire, mais moins désagréable. On y transféra les ossemens de ceux qui étoient déja morts, sur-tout des quatre fondateurs, qui sont au milieu du chœur, sous une belle tombe sur laquelle on lit ces vers :

Gallia nos genuit, docuit Sorbona, recepit
Hospitio præsul, pavit Eremus inops.
Justa pius solvit Christo, quem ereximus ordo :
Ossaque jam Vallis nostra scholaris habet.

L'esprit de simplicité qui regnoit parmi eux, porta leurs supérieurs à se contenter de la qualité de prieur. Ce fut Clément Cornuol, prieur général de cette congrégation, qui obtint du pape Paul III la dignité d'abbé pour lui & pour ses successeurs. Depuis, l'an 1653, cet institut a été réuni à la congrégation de France, dite de sainte Geneviéve. Ceux-ci y ont établi un abbé régulier de leur congrégation, & ont entierement rebâti l'abbaye, qui est à présent une des plus belles de cette congrégation. Il y a aussi à Mons une abbaye du Val des écoliers, qui est possédée par les chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin. * Alberic, *in chron.* Sainte-Marthe, *Gal. christ.* Du Moulinet, *descript. des habits des chanoines régul.* Les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, ont fait imprimer les premieres constitutions du monastère, dans leur *Voyage littéraire*, tom. 1, part. I.

VAL-DE-GRACE, auparavant nommé *Val profond*, abbaye fondée dans la paroisse de Bievre-le-Châtel, à trois lieues de Paris, fut depuis transférée à Paris dans le fauxbourg S. Jacques. L'ancienne abbaye qui étoit dans la châtellenie de Bievre, avoit été fondée dans le IX siécle, & subsista jusqu'à l'an 1300 ou environ. Dans la suite elle vint à décheoir, & tomba dans le désordre pour le spirituel & pour le temporel : ce qui porta le roi Louis XIII à y nommer abbesse l'an 1618 la mere Marguerite Véni d'Arbouze, afin d'y établir l'observance réguliere, selon la regle de S. Benoît. Pour en faciliter la réforme, la reine Anne d'Autriche, sous le bon plaisir du roi, fit transférer les religieuses à Paris le 21 septembre 1621, où elles furent logées dans la maison nommée alors l'hôtel du petit Bourbon, & auparavant le séjour de Valois, que la reine avoit acheté au fauxbourg S. Jacques. Quelques années après ce nouvel établissement, les religieuses commencerent à bâtir un monastère, où la reine mit la premiere pierre le 3 juillet 1634. Après la mort du roi, la reine régente résolut de faire bâtir une superbe église, dont les fondemens furent ouverts le 21 février 1645, & le premier jour d'avril de la même année, le roi Louis XIV, âgé de sept ans, y posa la premiere pierre. Cette église fut achevée l'an 1665. Vingt ans ne furent pas un trop long espace de temps pour la construction & l'embellissement d'un édifice dont on ne sauroit assez admirer la magnificence, dans la structure du bâtiment, dans les figures & les colonnes de marbre, dans les bas-reliefs de sculpture, & dans les peintures excellentes. Le principal autel représente une étable, environnée de colonnes torses de marbre, au milieu de laquelle on voit la crèche où est l'enfant Jesus, entre la Vierge & S. Joseph. Tous les ornemens de sculpture sont de marbre ou de bronze doré. Les peintures du dôme se font admirer de tous les connoisseurs. Cet ouvrage est le plus grand morceau qui ait été fait en France, & a acquis une gloire immortelle à Mignard dit *le Romain.* Ce superbe édifice a été continué & achevé par Gabriel le Duc architecte du roi ; & les principales sculptures sont de la main de Michel Anguiere. La chapelle de sainte Anne qui est du côté du grand-autel, vis-à-vis la grille des religieuses, est le lieu où l'on met en dépôt les cœurs des reines, & des princes & princesses de la maison royale. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

VAL-DIEU, abbaye de l'ordre de Cîteaux, située à quatre lieues de Tongres, à autant de Mastricht & de Liége, & à cinq d'Aix-la-Chapelle. Elle fut fondée l'an 1168 à Hocht à une lieue de Mastricht. Henri duc de Limbourg la transféra en 1216 dans un vallon fort solitaire, mais assez agréable, qui depuis prit le nom de Val-Dieu. L'ancienne église qui subsiste encore aujourd'hui, fait juger de la pauvreté des premiers habitans de ce désert. Elle est dans le cloître proche du chapitre, & n'a pas plus de 25 pieds de long, environ 12 d'élévation, & 10 de largeur. Les anciens pupitres que l'on y voit, ressentent entierement la premiere simplicité des premiers religieux de Cîteaux. Aujourd'hui le monastère est assez proprement bâti, & a plus d'étendue. On lit cette épitaphe dans le chapitre.

Hìc jacet illustri de Monyoc stemmate natus
Walvannus miles, monachum quem vota creassent,
Si non præmaturè è vivis hunc fata tulissent.

* *Voyez le Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, tome 2.

Il y a aussi un monastère nommé le Val-Dieu, de l'ordre des Chartreux, à trois lieues de la Trappe, & à pareille distance de la ville de Mortagne. Il y a eu un prieuré de ce même nom, proche de Sezane en Brie, qui étoit de l'ordre du Val des Choux, & dans lequel il n'y a plus de religieux.

☞ VAL DES DUNES, village de Normandie à deux lieues de Caen, près du bourg d'Argences. Il est remarquable par la bataille que le duc Guillaume, depuis roi d'Angleterre, aidé de Henri I, roi de France,

remporta en 1046, sur les comtes de Bessin & de Cotentin, & autres rebelles de son duché. Cette victoire lui en assura la possession. Guillaume, en mémoire de sa victoire, fit bâtir sur le champ de bataille, une chapelle en l'honneur de S. Laurent, martyr, où il fit enterrer les morts. Les hérétiques l'ont détruite en 1562. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers de Bayeux.

VAL-SAINT-LAMBERT, illustre abbaye de l'ordre de Cîteaux, avoit d'abord été fondée environ à trois lieues de Liége, vers l'an 1188; mais dans un lieu si disgracieux & si dénué de tout, que les religieux que l'on avoit tirés de Signy, s'en retournerent dans leur premier monastère. Hugues de Pierre-pont, évêque de Liége, fâché de leur retraite, alla lui-même au chapitre général de Cîteaux, & offrit un lieu plus commode sur le bord de la Meuse, à deux lieues de Liége. Son offre fut acceptée : il y bâtit le monastère, & y reçut une communauté l'an 1202. Hugues de Pierre-pont avoit choisi sa sépulture dans cette maison; mais les chanoines qui étoient fort attachés à ce pieux évêque, se rendirent maîtres de son corps. * *Voyez* le *Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur.

☞ VAL-RICHER, en latin *Vallis-Richerii*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Normandie, du diocèse de Bayeux, quoiqu'enclavée dans celui de Lisieux. Elle est située proche Cambremer, à 5 lieues de Caën, & à 2 lieues de Saint-Pierre sur Dive. Cette abbaye, fille de celle de Clairvaux, avoit d'abord été fondée entre Vire & Torigny, dans un lieu fort ingrat & stérile appellé le *Coulæuvre*, par les soins de S. Bernard qui y mit son frere Nivard pour premier abbé. Mais Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, avec Simon de Bosville, la transféra, ou plutôt la fonda tout de nouveau, dans le lieu du Val-Richer, de l'exemption de Cambremer, en 1145 : d'autres disent en 1146, & d'autres en 1147. Cette abbaye fut dédiée sous l'invocation de la sainte Vierge le 21 d'avril 1210, par Robert des Ableges, évêque de Bayeux; & Robert de Drucourt, évêque de Lisieux, y fit de grands biens, & lui donna la terre de Rumesnil en 1365. Elle embrassa la réforme en 1645, par les soins de M. l'abbé de la Place, & par le conseil de M. Georges qui lui succéda dans cette abbaye, en qualité d'abbé régulier. Elle vaut près de 8000 liv. de revenu, tant pour l'abbé, que pour les religieux, & paye 100 florins à la chambre apostolique. * *Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain à Bayeux.

VALACHIE ou VALAQUIE, principauté d'Europe, étoit autrefois une partie de l'ancien royaume de Hongrie, & a été divisée en petite Valachie ou Valaquie propre, & en grande Valachie ou Moldavie. La Valachie propre est située entre la Transsylvanie, la Moldavie, la Bulgarie, la Bessarabie & la Pologne. La Moldavie ou grande Valachie est entre la Transsylvanie, la Hongrie, le Danube, la Bulgarie, la Bessarabie & la Valachie propre. Plusieurs font la Bessarabie partie de la Moldavie; & d'autres de la Valachie. Elle enferme des mines d'or, & produit des chevaux qui sont les plus estimés de l'Europe, & a grand nombre de rivieres. La ville capitale de la Valachie propre est *Jasi* ou *Jassi*, & celle de Moldavie, *Targis* ou *Tervovisk*. Le prince, qui prend le nom de vayvode, c'est-à-dire, *chef des troupes*, est tributaire du grand-seigneur. Les Turcs nomment cette province *Carabogdana*, c'est-à-dire, *Terre du bled noir*, parce-qu'elle en produit beaucoup. Les plaines de la Valachie seroient extrêmement fertiles, si elles étoient cultivées; mais la négligence des habitans est cause que la plus grande partie est en friche. Il n'y a presque point de bois dans cette province, & l'on y est contraint de faire du feu avec du chanvre ou avec de la bouse de vache. Le sable des rivieres est mêlé de quantité de grains d'or; & les mines qui sont dans les montagnes rapporteroient beaucoup si on y travailloit; mais les incursions fréquentes des Turcs sont cause qu'on les abandonne. La Valachie est divisée en treize comtés, qui sont habités indifféremment par les Saxons par les Hongrois & par les originaires du pays. Le vayvode tire cent mille écus de la dixme du miel & de la cire, dont les peuples font leur principal trafic. L'imposition qu'il leve sur la malvoisie de Candie qui passe par ses terres pour être transportée en Allemagne, lui rapporte aussi un grand revenu. Il n'y a que trois villes considérables, Zenowits où demeure le vayvode, Briel & Tressor. On trouve dans la Valachie un certain sel de mine dur comme du marbre, dont la couleur tire sur le violet; mais qui devient blanc lorsqu'il est bien broyé. Les peuples y sont inconstans & farouches. Leur langue a quelque rapport avec la latine : ce qui fait croire à quelques-uns qu'ils tirent leur origine des Romains. Dans les cérémonies de leur religion, qui est celle des Grecs schismatiques, ils se servent de la langue franque, qui est en usage presque dans tout l'Orient. Le vayvode paye ordinairement soixante & dix mille ducats de tribut à la Porte, & est quelquefois obligé d'en donner jusqu'à cent mille pour se maintenir dans sa principauté, lorsqu'il a quelque concurrent. Il peut mettre sur pied dix mille chevaux & mille fantassins. *Voyez* MOLDAVIE. * Cluvier. Sanson. Du Val & Briet, *georg. Script. rerum German. & Hungar. Hist. des troubles de Hong. dans la préf.*

VALADE (Diégo) religieux Espagnol de l'ordre de S. François, vers l'an 1570, après avoir été procureur de son ordre, fut envoyé par ses supérieurs aux Indes, y travailla long-temps à la conversion de ces peuples, & fut ensuite rappellé en Europe. Il est mis au nombre des savans de son ordre, & a composé les livres intitulés, *Epitome Magistri Sententiarum; Rhetorica christiana.* * *Bibliotheca Hispan.*

VALAIS ou WALAIS, en latin *Vallesia*, & non pas *Volesia* ou *Valinsa*, comme disent les autres, pays d'Europe dans les Alpes, est appellé par les Allemans *Wallisserlande*, & étoit l'habitation de ces anciens peuples de la Gaule Narbonnoise, nommés *Seduni* & *Veragri*. Il est situé entre les Suisses, la Savoye & le Milanez; & outre sa ville capitale qui est Syon, il enferme encore celles de Martinach, S. Maurice, &c. Le pays est assez fertile pour être dans les montagnes, & produit des eaux minérales, diverses sortes de bêtes, & quelques mines. Les habitans du Valais ont fait une étroite alliance avec les Suisses depuis l'an 1533. * Cluvier, *geogr.* Plantin, *hist. des Suisses, &c.*

VALANIA ou BAGNIAS, petite ville autrefois épiscopale & suffragante d'Apamée. Elle est sur la côte de Syrie, à vingt-cinq lieues de Tripoli de Sourie vers le nord, & à l'embouchure de la Valania qui vient du mont Liban, & qui est l'*Eleutherus* des anciens. * Baudrand.

VALAQUIE, *cherchez* VALACHIE.

VALASCA, illustre princesse de Bohême, fit une conspiration avec les plus courageuses femmes de ce pays, pour en chasser les hommes, & former une nouvelle république d'Amazones, qui subsista plusieurs années. Les jeunes hommes leur firent la guerre; mais elles se défendirent avec beaucoup de courage & d'adresse. Cette héroïne fut néanmoins surprise par un stratagême, & vit la fin de sa république. * Æneas Sylvius, *hist. Bohem.* Volaterran.

VALBELLE, terre située en Provence dans le voisinage de Melne, de Signe & de la Chartreuse de Montrieux, a donné son nom à l'ancienne maison de Valbelle, qui tire son origine des anciens vicomtes de Marseille, dont le premier fut PONS, frere de *Guillaume* comte de Provence, & de *Rothol* comte de Forcalquier, qui tous trois étoient fils de BOSON comte de Provence. Messieurs de Peiresc, de Gaufridi, de Ruffi, & tous les historiens qui ont pénétré dans la généalogie de ces vicomtes, sont d'accord que parmi leurs des-

cendans il y en eut qui porterent différens noms, suivant les domaines qui leur échurent en partage, comme de Trets, de Signe, de Melne, de Valbelle, &c. & que la branche étoit déja formée l'an 1055.

I. LAMBERT II, seigneur de Melne, de Valbelle & de la Garde, eut de sa femme *Elerende*, 1. *Drogo*, seigneur de Melne; 2. GUILLAUME I, seigneur de Valbelle, qui suit.

II. GUILLAUME I, né en 1102, ayant eu en partage la terre de Valbelle, en prit le nom qui a passé à sa postérité. Il se croisa, fit plusieurs voyages en la Terre-sainte, & fut attaché à la cour de Raymond Berenger dit *le Jeune*, comte de Provence, & d'Alfonse I, son fils, qui fut aussi comte de Provence. Il assista comme témoin à la confirmation des priviléges accordés à la Chartreuse de la Verne par le comte Alfonse, le 4 octobre 1114. * *Cartulaire de ladite Chartreuse.* Quatre ans auparavant il avoit fait une donation considérable aux Chartreux de Montrieux, dont il est regardé comme principal fondateur. L'acte est du mois de juillet 1170, dans le cartulaire de cette maison intitulé, *Registrum primum Montis rivi.* Ce seigneur avoit épousé l'an 1140, *Avide*, & mourut en 1178, laissant de sa femme BERTRAND I du nom, qui suit. * *Cart. de la Chartreuse de Montrieux.*

III. BERTRAND I, seigneur de Valbelle, s'allia l'an 1189, à *Béatrix* de Sabran, dont il eut GUILLAUME II, qui suit. * *Cart. de la Chartreuse de Montrieux. Test. &c.*

IV. GUILLAUME II, seigneur de Valbelle, se maria l'an 1200, avec *Douce* d'Oraison, qui le rendit pere de BERTRAND II, qui suit. * *Cart. de la Chartreuse de Montrieux.*

V. BERTRAND II, seigneur de Valbelle, prit pour femme *Johannelle* d'Agoult, dont il eut GEOFROI I, qui suit. * *Cart. & acte de donation l'an 1285, en faveur de la Chartreuse de Montrieux.*

VI. GEOFROI I du nom, seigneur de Valbelle, fut marié à *Mathilde* de Mazaugue de Signe, qui descendoit des vicomtes de Marseille, d'où sortirent 1. GEOFROI II, qui suit; 2. *Rostaing*, pere de *Rostaing* II, qui l'an 1391 eut ordre du roi Louis II, comte de Provence, de soumettre les rebelles qui s'étoient saisis du château de la Valette; 3. *Jean*, qui devenu seigneur de la Garde, fonda dans l'église de ce lieu deux chapelles, dont s'étant réservé le patronage, *Jean*, & *Jacques* de Valbelle ses fils en donnerent l'investiture. * *Acte du 6 novembre 1375. Not. Aillaud.* Ces deux branches n'eurent pas de plus longues suites, & leurs biens passerent aux descendans de l'aîné. * *Test. Contrats. Titres de la maison, &c.*

VII. GEOFROI, II du nom, seigneur de Valbelle, se distingua en plusieurs occasions par sa valeur, & ses services, sous le regne de Robert roi de Naples & de Sicile, comte de Provence. Ce seigneur leva l'an 1327 des troupes en Provence, & les conduisit au royaume de Naples, en faveur de Charles duc de Calabre, fils de ce roi Robert. Il avoit épousé l'an 1315, *Bermunde* des Hugolens, & en eut JEAN, qui suit, * *Test. Cont. Titres de la maison. Arch. de Naples.* Gaufridi, *histoire de Provence.*

VIII. JEAN, seigneur de Valbelle, ayant eu la terre de la Garde par donation de *Jean* & *Jacques* de Valbelle, fut marié l'an 1354, à *Béatrix* de Boniface, dont naquirent 1. GEOFROI III, qui suit; 2. autre *Geofroi*, qui finit glorieusement ses jours dans la défense de la ville de Marseille l'an 1423, lorsque Alfonse roi d'Aragon s'en rendit le maître. * *Test. du 3 aout 1373. Cont. &c.*

IX. GEOFROI, III du nom, seigneur de Valbelle & de la Garde, fut gouverneur de Brignolle, eut ordre de la reine Marie de Blois, comtesse de Provence, d'appaiser les troubles de ce quartier, & épousa l'an 1374, *Thecle* de Barthelemi, & en eut LOUIS, qui suit. * *Test. du 27 février 1409. Not. Ferrier. Cont. &c.*

X. LOUIS, seigneur de Valbelle & de la Garde, fut marié l'an 1392, avec *Alaïonne* de Lauris, dont il laissa 1. *Pierre* de Valbelle, qui n'eut de *Blanche* de Puyhaut qu'une fille, *Alaionne* de Valbelle, mariée à *Gui* de Baroncelli, gentilhomme Florentin; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Sicarde* de Valbelle, abbesse d'Hieres. * *Test. Contrats. Titres de la maison.*

XI. JACQUES seigneur de Valbelle, de la Garde & de Seissons, s'allia l'an 1418 avec *Anne* de Rainaud d'Alein, fille de *Jacques* de Rainaud, dont il eut 1. *Honorade* de Valbelle, mariée à *Jacques* d'Albe; *Aloiette*, mariée à *Guillaume* d'Albis; 3. BARTHELEMI, qui suit. * *Contrat de mariage en 1418. Test. &c.*

XII. BARTHELEMI, seigneur de Valbelle & de la Garde, épousa l'an 1474 *Marguerite* de Gandolle, fille de *Bertrand* de Gandolle, dont naquirent 1. HONORÉ, qui suit; 2. *Antoine*, dont la fille unique *Honorade* de Valbelle, épousa *Gaspard* de Garnier seigneur de Julians. * *Contrat de mariage du 10 mai 1474. Test. du 4 janvier 1490, &c.*

XIII. HONORÉ seigneur de Valbelle, de la Garde & de Baumelles, se maria l'an 1515, avec *Alaïonne* d'Arsaqui, fille unique & héritiere d'*Etienne* d'Arsaqui. Il servit avec distinction aux siéges de Marseille; l'un fait par le connétable de Bourbon l'an 1524, & l'autre par l'empereur Charles-Quint, l'an 1536. Il a laissé des mémoires écrits de sa main, de ce qui s'est passé de son temps, & particulierement dans ces siéges, qui sont dans la bibliothéque du roi. Il eut pour enfans 1. COSME, qui suit; 2. *Marguerite* de Valbelle, mariée l'an 1532 à *François* de la Cepede. * *Test. Cont. &c.*

XIV. COSME, I du nom, sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, capitaine de cinquante hommes d'armes du roi François I, se distingua à la bataille de Cerisolles, fut capitaine de galere, & en commanda trois par commission de Henri II du premier juin 1552, pour aller du côté de Naples au secours du prince de Salerne. L'an 1553 il fut employé pour la prise de l'isle de Corse, & fut enfin pourvu par le même roi Henri II, de la charge de panetier ordinaire de la maison, vacante par la démission du seigneur de la Molle, par brevet du 6 février 1559. Ce seigneur avoit épousé le 7 janvier 1539, *Françoise* de Huc, fille de *Jean* de Huc, viguier de Marseille, dont il eut 1. ANTOINE sire de Valbelle, qui suit; 2. BARTHELEMI de Valbelle, tige *des deux branches de* MERARGUES RIANS *& de* MONTFURON-RIBIÉS; 3. LÉON de Valbelle tige *de la branche de* TOURVE'S; 4. *Hugues*, sacristain de l'abbaye de S. Victor-lès-Marseille; 5. *Claire*, dame & religieuse de la Celle; 6. *Catherine*, mariée l'an 1559, à *Antoine* d'Arene, seigneur de Septeme. * *Test. Cont. &c.*

XV. ANTOINE sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, qui forma la branche aînée des seigneurs de cette maison, fut capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, & d'une de ses galeres. Il commanda les troupes de Provence à l'attaque de la ville de Cuers sous les ordres du comte de Tende gouverneur de cette province. Il commanda aussi celles que leva la ville de Marseille l'an 1579, & l'an 1584 du temps des guerres civiles contre les huguenots. Il avoit épousé l'an 1574 *Anne* de Felix de la Reynarde, fille de *Philippe* de Felix de la Reynarde, dont vinrent 1. COSME II, qui suit; 2. *François* de Valbelle, sacristain de l'abbaye de S. Victor-lès-Marseille. * *Testamens, Contrats, &c.*

XVI. COSME, II du nom, sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, & d'une de ses galères, rendit à l'état d'importans services. Ce fut aussi en récompense de ses services que le roi Louis XIII, en lui donnant la compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, qu'avoit eue Antoine de Valbelle, son pere, l'augmenta jusqu'à cent. Au combat des galères

de France contre celles d'Espagne, donné devant Gènes le 15 août 1638, blessé de douze coups, & âgé de soixante-dix ans, ne pouvant se soutenir, il se fit attacher au mât de sa galère, & continua de commander avec tant de bravoure & de conduite jusqu'au dernier moment de sa vie, qu'on s'empara sous ses ordres de plusieurs galères des ennemis. Le roi, satisfait de ses services, & touché de cette derniere action, écrivit à son fils pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit de cette perte, & lui donna les mêmes charges qu'avoit eues son pere. Il fut enterré à Gènes par les soins de la république, qui lui fit faire de magnifiques obséques. On voit aux grands Carmes de Marseille dans la chapelle de ses ancêtres, son épitaphe faite par un esprit du premier ordre, & digne de la curiosité. Il avoit épousé l'an 1606 *Anne-Magdelene* de Paule, fille de *François* de Paule & de *Jeanne* de Puget, dont il eut 1. JEAN-PHILIPPE, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, chevalier de Malte, *dont il sera parlé dans un article séparé.* * *Cont. Tit. de la maison.*

XVII. JEAN-PHILIPPE, sire de Valbelle, seigneur de Baumelles & d'Aiglun, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, & d'une de ses galères, se trouva fort jeune à la reprise des isles de Provence. Il étoit lieutenant de la galère que commandoit son pere au combat de l'an 1638, qui y fut tué, & lui y fut blessé & fait prisonnier. Il servit aussi avec distinction aux siéges d'Orbitelle, de Tarragone & de Cap de Quiers; & mourut d'une blessure qu'il avoit autrefois reçue à la tête. Il avoit épousé *Françoise* de Savournin d'Aiglun, fille de *Jean* Savournin, seigneur d'Aiglun, & de *Jeanne* d'Arene, dont il eut 1. *Françoise*, mariée à *Jean-Baptiste* de Felix de la Reynarde, marquis de Mui; 2. COSME III, qui suit.

XVIII. COSME, III du nom, sire & marquis de Valbelle, seigneur d'Aiglun & de Baumelles, sénéchal héréditaire de la ville de Marseille & ressort, ci-devant capitaine, & exempt des gardes du corps du roi, puis cornette, commandant la compagnie des chevaux-légers de la garde de sa majesté, mestre de camp de cavalerie, fit ses premieres armes étant cadet des gardes du corps; suivit sa majesté en Flandre, en Hollande, en Allemagne & en Franche-Comté. Ce seigneur se distingua par-tout, au passage du Rhin, qu'il traversa à la nage à la tête d'un escadron des gardes du roi; à la prise de Mastricht, où étant avec un détachement des gardes du roi commandés, pied à terre, pour soutenir une demi-lune, il fut enterré sous un fourneau, & blessé à la main droite; à la bataille de Senef, où il reçut plusieurs contusions, & resta seul officier de l'escadron des gardes du roi, à la tête duquel il combattit jusqu'à la fin de l'action, tous les autres ayant été tués ou blessés: au combat de Cochersperg, avec la seule compagnie des chevaux-légers, il battit en séparant cette troupe, quatre escadrons des Impériaux qui croyoient l'enveloper; & mourut à Paris le 29 avril 1716, âgé de 76 ans.

BRANCHE DE MERARGUES RIANS.

XV. BARTHELEMI de Valbelle, seigneur de Cadarache, second fils de COSME I, sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, fut chargé du gouvernement de plusieurs places importantes en Provence, sous les rois Henri III, Henri IV & Louis XIII, servit utilement dans la ville de Marseille; & par l'autorité qu'il s'y étoit acquise, il sut contenir les esprits dans une égale obéissance. Il avoit épousé l'an 1597, *Aimare* de Cabre de Saint-Paul, fille de *Jean* de Cabre, seigneur de Saint-Paul, & de *Marquise* d'Albertas de Ners, dont il eut 1. LEON, qui suit; 2. ANTOINE, tige de *la branche de* MONTFURON-RIBIÉS, *rapportée ci-après*; 3. *Marquise* de Valbelle, mariée l'an 1626, à *Alfonse* de Bouliers, marquis de Central, vicomte de Démonts en Piémont, & de Reillane en Provence.

XVI. LEON de Valbelle, seigneur de Cadarache & de Mérargues, fut marié l'an 1626, à *Anne-Sylvie* de Galien des Issars, fille de *François* de Galien, marquis des Issars, & de *Lucrece* de Mistral de Montdragon, de laquelle il laissa, outre plusieurs filles religieuses, 1. FRANÇOIS-PAUL, qui suit; 2. *Joseph*, seigneur de Cadarache; 3. *Barthelemi*; 4. *Louis*; 5. *Alfonse*; 6. *Ignace*: ces quatre derniers chevaliers de Malte; & 7 *Alfonse* de Valbelle, commandeur de Montfrein. * *Testamens, Contrats, &c.*

XVII. FRANÇOIS-PAUL de Valbelle, marquis de Rians, baron de Merargues, seigneur de Cadarache, Valavés, Artigues, Mirat, &c. prit pour femme l'an 1661, *Susanne* de Fabri Rians, fille de *Claude* de Fabri, marquis de Rians, & de *Marguerite* des Alrics de Rousset. Il eut de ce mariage, 1. COSME, qui suit; 2. *Claude*, chevalier de Malte; 3. *Susanne*, dame & religieuse de Hieres; 4. *Marguerite*, mariée l'an 1702, à *Joseph*, marquis de Simiane, seigneur de la Côte, &c. & 5. *Therèse* de Valbelle, demoiselle de Rians.

XVIII. COSME de Valbelle, marquis de Rians, baron de Merargues, seigneur de Cadarache, Valavés, Artigues, Mirat, &c. capitaine de cavalerie dans le régiment de monseigneur, fut agréé par le roi pour être mestre de camp du même régiment, ce qu'une fâcheuse maladie l'empêcha d'accepter, puis fut lieutenant de roi de Provence au département d'Arles. Il a épousé, le 22 décembre 1700, *Marie-Therèse* d'Oraison, fille d'*André*, seigneur d'Oraison, vicomte de Cadenet, baron d'Allemagne, &c. sénéchal d'Aix & ressort, dont est venu ANDRÉ-GEOFROI IV, qui suit;

XIX. ANDRÉ-GEOFROI IV de Valbelle, marquis de Rians, de Montfuron & de Bressieux, comte de Ribiers, baron de Merargues, né le 19 octobre 1701, mestre de camp de cavalerie, premier enseigne des gendarmes de la garde du roi, a épousé le 1 juin 1723, *Marguerite-Delphine* de Valbelle, fille unique de *Côme-Maximilien-Louis-Joseph* de Valbelle, marquis de Tourvés, comte de Sainte-Tulle, &c. & d'*Anne-Marie* de Demandols. Il est mort en son château de Merargues le 17 de février 1735, âgé de 33 ans.

BRANCHE DE MONTFURON-RIBIÉS.

XVI. ANTOINE de Valbelle, seigneur de Montfuron, conseiller du roi en ses conseils, second fils de BARTHELEMI de Valbelle, seigneur de Cadarache, épousa l'an 1627, *Françoise* de Felix, dame de Valfere, fille de *Lazarin* de Felix, seigneur de Valfere & de Beaulieu, & de *Lucrece* d'Andrea, dont il eut, 1. LEON, qui suit; 2. *François*, infirmier de S. Victor-lès-Marseille; 3. *Bruno* de Valbelle-Montfuron, chevalier de Malte, commandeur de Tronquieres & de Gresans, capitaine de galère, chef d'escadre, mort à Lisbonne, le 2 août 1702, où il commandoit les galères du roi; 4. *Louis-Alfonse* de Valbelle-Montfuron, aumônier ordinaire du roi, agent général du clergé de France, évêque d'Alet, de S. Omer, ci-devant maître de l'oratoire du roi, mort le 29 octobre 1708, âgé de 65 ans; 5. *Joseph*, chevalier de Malte, tué à la bataille de Senef, auprès du marquis de Valbelle, son parent; 6. *Aymare*, mariée à *Jean-Baptiste* de Villages, seigneur de la Salle; & 7. *Lucrece*, mariée à *Nicolas* de Roux, seigneur de Bonneval.

XVII. LEON de Valbelle, marquis de Montfuron, comte de Ribiés, baron de Pomers & d'Eaures, seigneur de Saletans, de l'Etoile, des deux Barets, haut & bas, grand-bailli héréditaire des quatre bailliages des montagnes de Dauphiné, d'Embrun, Gap, Briançon, & Buis, mourut en mai 1691. Il avoit épousé 1°. l'an 1655, *Marie* de Pontevés de Buous, fille d'*Ange* de Pontevés, marquis de Buous, & de *Marguerite* de Monteil-Adhemar de Grigan: 2°. le 3 septembre 1689, *Antoinette* d'Albon, fille de *Gaspard* d'Albon, marquis de S. Forjeux, & de *Françoise* de Damas de Thianges. Elle

Elle prit une seconde alliance avec *Charles*, marquis de Calvieres, dont un fils unique, *Charles-François*, marquis de Calvieres, exempt des gardes du corps du roi, & écuyer ordinaire de sa majesté en sa petite écurie. Du premier mariage de Léon, sont sortis 1. *Gaspard-François* de Valbelle, comte de Ribiés, capitaine de cavalerie dans le régiment de monseigneur, mort l'an 1689; 2. *Louis*, comte de Ribiés, après la mort de son frere, capitaine de cavalerie dans le régiment de monseigneur le duc de Berri, mort l'an 1691; 3. *Marguerite*, mariée à *Charles* d'Armand de Laurencin, marquis de Mison. Du second lit est né COSME-ALFONSE, qui suit.

XVIII. COSME-ALFONSE de Valbelle, marquis de Montfuron en Provence, comte de Ribiés en Dauphiné, baron de Pomets & d'Eaures, seigneur de Saletans, de l'Etoile, des deux Barets, haut & bas, &c. grand bailli héréditaire des quatre bailliages des montages de Dauphiné, Embrun, Gap, Briançon & Buis, né le 2 mai 1691, même mois & même année de la mort de son pere, capitaine sous-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, a été nommé brigadier des armées de sa majesté le 1 février 1719, & commandeur de l'ordre de S. Louis, en octobre 1722.

BRANCHE DE TOURVES.

XV. LEON de Valbelle, seigneur de la Tour, de Saint-Symphorien & de Bevons, troisiéme fils de COSME I, sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, fut capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi. Il servit long temps avec estime; fut député l'an 1614, pour la noblesse de Provence aux états généraux. Il avoit épousé l'an 1599, *Marguerite* Doria, fille unique & héritiere de *Jean-Baptiste* Doria, dont naquirent, 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *Magdeléne*, mariée à *Jean-Baptiste* des Martins, seigneur de Puiloubier; 3. *Isabeau*, mariée à *Jean-Baptiste* de Montolieu, capitaine d'une des galères du roi.

XVI. JEAN-BAPTISTE de Valbelle, marquis de Tourves, baron de la Tour, seigneur de Saint-Symphorien, Bevons, Seissons, Guillet, &c. fut marié l'an 1640, à *Marguerite* de Vintimille de Marseille, fille de *Magdelon* de Vintimille, baron de Tourves & d'Olioules, & de *Louise* de Coriolis, dont il eut 1. JOSEPH, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, Jésuite, mort; 3. *Henri*, doyen d'Alet, mort; 4. *Alfonse*, capitaine de vaisseau; 5. *Ignace*, enseigne de vaisseau; 6. *Bertrand*; 7. *Pierre*, ces quatre chevaliers de Malte, morts, le dernier tué au service de cette religion; & 8. *François* de Valbelle de Tourves, docteur de Sorbonne, doyen & grand-vicaire de S. Omer, aumônier du roi, maître de son oratoire, puis évêque de Saint-Omer l'an 1708.

XVII. JOSEPH de Valbelle, marquis de Tourves, comte de Sainte Thulle, baron de la Tour, seigneur de Saint-Symphorien, Bevons, Seissons, Guillet, Revest, Rougiers, &c. président au parlement d'Aix, mourut en 1722. Il avoit épousé en 1674, *Gabriel* de Brancas, fille de *Honoré* de Brancas, des comtes de Forcalquier, baron de Serefte, & de *Françoise* de Cambis-la-Faleche, marquise de Courbons, dont sont nés, 1. COSME-MAXIMILIEN-LOUIS-JOSEPH, qui suit; 2. *Alfonse-Joseph* de Valbelle de Tourves, sacré évêque de Geropolis, coadjuteur de Saint-Omer, le 11 avril 1723; 3. *Claude-Léon*, chevalier de Malte, guidon des gendarmes de Berri, qui fut blessé au combat d'Oudenarde en 1708, & fut tué le 11 septembre de l'année suivante, à la bataille de Malplaquet.

XVIII. COSME MAXIMILIEN LOUIS-JOSEPH de Valbelle, marquis de Tourves, comte de Sainte-Thulle, &c. reçu président au parlement de Provence, le 23 avril 1718, en survivance de son pere, auquel il a succedé. Il a épousé en janvier 1704, *Anne-Marie* de Demandols, dame de Trigance & de Lestelle, fille unique & héritiére de *Barthélemi* de Demandols, seigneur desdits lieux, & de *Marguerite-Delphine* de Vento, dont il a pour fille unique, *Marguerite-Delphine* de Valbelle, mariée le 1 juin 1723, à *Geofroi* de Valbelle, marquis de Rians, mestre de camp de cavalerie, premier enseigne des gendarmes de la garde du roi.

La maison de VALBELLE porte *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à la croix vuidée, clechée & pommetée d'or; au 2 & 3 de gueules, au lion rampant d'or, armé, lampassé & couronné de même; & sur le tout d'azur, à un levrier rampant d'argent.*

VALBELLE (Jean-Baptiste de) chevalier de Malte, fils de COSME II, sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, capitaine de cent hommes d'armes, &c. se signala fort jeune dans le service de cette religion, fut capitaine de galère du roi, ensuite de vaisseaux. Sous la régence de la reine mere, il se distingua par une entiere fidélité, & leva des troupes pour le service du roi. N'étant point employé, dans l'affoiblissement de la marine, il arma plusieurs vaisseaux à ses dépens contre les Espagnols & les Turcs. L'an 1655, étant ainsi armé, & ayant été attaqué par quatre navires anglois pour l'honneur du pavillon, il se défendit avec tant de valeur & de conduite, qu'avec un seul vaisseau il leur en démâta deux, & obtint une composition honorable pour être ramené, lui, le reste de son équipage, & son canon, dans les ports de France. L'an 1669, il commanda une escadre pour le secours de Candie, & une autre sur les côtes de Tunis & d'Alger. L'an 1672 & 1673, les Anglois s'étant joints avec les François, leurs alliés, contre les Hollandois, il mérita beaucoup de distinction dans toutes les batailles, & sur-tout dans celle des bancs de Flandre, où il eut le bonheur de sauver le Cambis, commandé par le capitaine Herber, qui étoit sur le point d'être pris par l'amiral Tromp. L'année 1674, il porta avec six vaisseaux & quatre brulots les secours à Messine, où après avoir débarqué, il prit le château de Salvador, & chassa les troupes d'Espagne de tous les forts qu'elles occupoient. L'an 1675, il ramena encore des troupes, & entra dans le port, malgré la résistance des vaisseaux & des galères d'Espagne, qui s'opposoient à son passage, & qu'il força. Cette même année, il en ouvrit aussi l'entrée au duc de Vivonne, qui y menoit de nouveaux secours, par une vigoureuse sortie sur l'armée des ennemis, qui étant supérieure, se flatoit de pouvoir l'empêcher. L'an 1676, dans l'un des trois combats contre les Espagnols & les Hollandois, le commandeur de Valbelle commanda l'avant-garde après la mort d'Almeras, tué dans le commencement de l'action; & l'amiral Ruiter, qui reçut le coup mortel de son bord, avoua que celui contre qui il avoit combattu, méritoit de commander. L'an 1679, les corsaires de Tripoli ayant manqué de bonne foi envers le roi, ce commandeur fut chargé de les mettre à la raison: il les réduisit à venir demander pardon, & à rendre la liberté à un grand nombre d'esclaves. Au retour de cette expédition, après avoir été nommé par le pape Innocent XI, bailli & grand-croix de l'ordre de Malte, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut l'an 1681. On a de lui un écrit sur les troubles de Marseille de l'an 1658, où il réfute un autre écrit intitulé, *La justification de la ville de Marseille.* * *Voyez* Peiresc, *dans ses notes généalogiques;* cartulaires *des Chartreuses de la Verne & de Montrieux;* archives *de l'évêché de Marseille;* Sammarth. *Gall. christian.* Gaufredi, *hist. de Provence, l. 6, p.* 208, *l.* 10, *p.* 419. Ruffi, *hist. de Marseille, tom.* 1, *pag.* 88. L'abbé Robert, *nobiliaire de Provence, tom.* 3, *pag.* 176. André du Chêne, *histoire d'Angleterre, tome II, pag.* 628. *Mémoires* de Beauvau; *hist. de France;* de Thou; Dupleix; de Serre; Riencourt, &c.

VALBONNAYS (Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de) seigneur de Peyre, &c. premier président de la chambre des comptes de Dauphiné, & académicien correspondant honoraire de l'académie

royale des inscriptions & belles lettres, s'est acquis une grande réputation dans le XVII siécle & dans celui-ci, par son esprit, les belles qualités de son cœur, son amour pour les lettres, son application continuelle à l'étude, & les différens ouvrages qu'il a composés. Il naquit à Grenoble le 23 de juin 1651, fit ses premieres études à Notre-Dame de Grace en Forez, chez les peres de l'Oratoire, soutint avec beaucoup d'honneur ses thèses de philosophie, n'ayant encore que 14 ans, & peu de temps après obtint de ses parens la permission de contenter l'extrême desir qu'il avoit de voyager. Malgré sa grande jeunesse, il voyagea en curieux intelligent, à qui rien n'échape de ce qui mérite d'être remarqué. Il séjourna six mois à Rome, & plus encore à Venise, parceque M. de Saint-André, premier président du parlement de Grenoble, alors ambassadeur de France auprès de la république de Venise, l'y retint. M. de Valbonnays alla ensuite en Hollande, & de-là en Angleterre, se trouva au combat naval qui se donna entre les flottes des Anglois & des Hollandois au mois de juin 1672; & après ce petit essai qu'il voulut faire de la guerre, il vint à Paris, y étudia en droit, & y prit ses degrés : mais l'étude des mathématiques prit facilement le dessus sur celle des loix. Il en prenoit assidument des leçons de M. Ozanam; & lorsque de retour en Dauphiné, il eut succédé à M. son pere dans sa charge de conseiller au parlement, il conserva toujours un amour ardent pour ces sortes de sciences. En 1690, il acheta la charge de premier président de la chambre des comptes, & quelques années après, il perdit la vue; ce qui le détermina à abandonner l'étude des mathématiques : mais ne pouvant demeurer sans application, il se jetta du côté de l'histoire, & fit son occupation principale des matieres d'histoire & de jurisprudence qui concernent le Dauphiné. C'est à ces recherches que nous devons les curieux mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné sous les dauphins de la maison de la Tour du Pin, qui parurent la premiere fois en 1711, *in-fol.* & furent réimprimés en 1722, en deux volumes aussi *in-folio*; un autre mémoire pour établir la jurisdiction du parlement & de la chambre des comptes de la même province sur la principauté d'Orange, avec les preuves, depuis 1105, jusqu'en 1559, *in-fol.* Grenoble 1713; plusieurs dissertations sur différens sujets d'antiquité, répandues dans les journaux de Trévoux, les nouvelles littéraires, & autres ouvrages périodiques, tels que sont celles sur le concile d'Epaune, sur Raymond du Puy, deuxiéme grand-maître de Malte, dans le t. VI des *Mém. de litt. & d'hist.* chez Simart, p. 154; sur l'arc de triomphe d'Orange, des inscriptions de Lyon & de Ventavon, le sabbat des Juifs, des explications des passages d'anciens auteurs, &c. Il avoit été admis dans l'académie de Lyon dès le commencement de son institution, & en 1728 il fut nommé académicien correspondant honoraire de l'académie des inscriptions & belles lettres. Il tenoit chez lui réguliérement deux fois la semaine, des conférences sur l'histoire & la littérature avec des personnes de bon gout & d'érudition. Il a donné par son testament de grandes marques de piété & de libéralité, soit envers les hôpitaux de Grenoble, soit envers ceux qui lui étoient attachés. Il est mort d'une rétention d'urine le 2 de mars 1730, dans sa soixante-dix-neuviéme année. * *Merc. de Franc.* 1730, *Mai.* Eloge de M. de Valbonnays par M. de Boze, secrétaire de l'academ. des inscript. & belles lettres. *Mém. du temps.*

☞ VALCANDE, moine de Moyenmoutier, au diocèse de Toul en Lorraine, florissoit encore après l'an 1014. On a de lui une vie de S. Hidulfe, d'abord évêque de Trèves, puis fondateur & abbé de Moyenmoutier, & d'autres ouvrages, dont on trouvera une notice fort curieuse dans D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tom. VII.

VALCKEMBOURG, *cherchez* FAUQUEMONT.

VALCKEMBOURG, petit bourg à une lieue de Leyden en Hollande, porte titre de comté, & est considérable par la foire qui s'y tient tous les ans, où l'on voit un nombre prodigieux de chevaux de toutes sortes, qu'une infinité de gens vont acheter. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

VALCOWAR, petite ville du royaume de Hongrie. Elle est dans l'Esclavonie, sur le Walpo, près de son embouchure dans le Danube, entre la ville d'Essex & celle de Petri-Waradin. Quelques géographes prennent Valcowar pour l'ancienne *Valcum*, petite ville de la basse Pannonie, laquelle d'autres mettent à Voltz, village de la même contrée. * Baudrand.

VALDAGNO (Joseph) médecin de Vérone en Italie, a vécu dans le XVI siécle. Il a traduit du grec en latin, & enrichi de notes l'ouvrage de Proclus sur le mouvement. Cette traduction a été imprimée avec un écrit du traducteur, à Basle, 1562, *in-8°*, sous ce titre : *Josephi Valdanii de mistione Dialogi duo : item Proclus de motu, latinè ab eodem versus.* Il dédia cet ouvrage au collége des médecins de Vérone. On a encore de Valdagno les ouvrages suivans; 1. *Quæstiones duæ : prima, utrùm in lienis affectibus secanda sit vena quæ est ad annularem digitum sinistræ manûs? secunda, an si in morborum initiis, solùm cùm materia turget, purgantibus medicamentis uti liceat?* en 1557. 2. *De theriacæ usu in febribus pestilentibus*, en deux livres : le premier en 1570 : le second en 1571. 3. *Quæstiones medicæ*, en 1567. 4. Des élémens de mathématiques & de l'utilité de celles-ci, en latin & en italien. 5. Un écrit sur les cométes, à l'occasion de celle qui parut en 1577. 6. Un écrit dans lequel il fait son apologie, & celle de Jerôme Donzellini, sous ce titre : *Eudoxi Philalethis apologia* : à Vérone, 1573. Ce Jerôme Donzellini, né à Brescia d'un pere qui étoit de Vérone, a adressé à Valdagno l'ouvrage suivant : *De natura febris pestilentis Hieronymi Donzellini philosophi ac medici Veronensis ad Josephum Valdanium*, à Venise, 1570. * Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum. Verona illustrata*, par M. le marquis Scipion Maffei, au livre quatriéme *de gli scrittori Veronesi*, édition *in-folio*, pag. 199.

VALDÈS (Jean) jurisconsulte Espagnol, né gentilhomme, fut fait chevalier par l'empereur Charles V, mais il se fit Luthérien étant en Allemagne. Depuis, étant à Naples, il pervertit Pierre Vermilli, nommé *Pierre Martyr*, avec lequel il se joignit, pour inspirer leurs erreurs à plusieurs personnes considérables, entr'autres, à Bernardin Ochin, vicaire général des Capucins, & mourut à Naples vers l'an 1540. Il y a quelques ouvrages de lui, entr'autres, des *considérations pieuses*, qui ont été traduites d'espagnol en italien & en françois. Ses sentimens sur la Trinité n'étoient ni conformes à la doctrine des catholiques, ni à celle des protestans; aussi les antitrinitaires l'ont-ils rangé dans le catalogue de leurs auteurs. * Fr. Zacharias Boverius, *in annal. Capucin.* Paulus Grisaldus Perugin. *lib. de derisionibus fidei cathol.* Bayle, *dict. critiq.*

VALDÈS (Jean) en latin *Valdesius*, florissoit à Rome sous le pape Jules II. C'étoit un jeune Espagnol de belle taille, poli & bienfait. Son savoir, son industrie & l'amitié de plusieurs grands, lui procurerent beaucoup de richesses. Il devint amoureux de la fille d'un sénateur, qui n'étoit pas moins vertueuse que belle. Quand il eut vu que le seul moyen de contenter sa passion étoit de l'épouser, il tint des discours de mariage, & passa même jusqu'à la signature du contrat. Un peu après, on découvrit qu'il ne feroit pas possible de pousser l'affaire jusqu'à la bénédiction nuptiale, vu ses engagemens à l'état ecclésiastique. Cela chagrina beaucoup le pere de la fiancée, & l'obligea d'en faire des plaintes au cardinal Léonard de la Rovere, qui commandoit dans Rome en l'absence de Jules II. Ce cardinal fit mettre Valdés au château Saint-Ange. Le prisonnier se voyant chargé d'une affaire criminelle,

promettoit de renoncer à la prêtrise, si le pape le lui permettoit, & d'épouser la fiancée, quand même elle n'auroit point de dot. En conséquence de cette promesse, il fut élargi sous caution : mais pendant que l'on travailloit à obtenir la dispense, il se trouva si embarassé entre l'envie de conserver ses bénéfices, & celle de posséder une femme, qu'il ne put se dégager de ce labyrinthe, qu'en se jettant du haut en bas de sa maison. Il se brisa tous les os, & mourut sur l'heure. Sa maîtresse ayant su qu'il s'étoit désespéré, voulut se tuer. Il fallut la garder à vue, pour empêcher qu'elle n'attentât à sa vie : & dès qu'elle eut senti un peu de soulagement, elle se fit religieuse. * Pierius Valerianus, *de litt. infel. l.* 1, *p.* 44, 45.

VALDES (Jacques) que Nicolas Antonio nomme *Didacus*, naquit dans les Asturies au XVI siécle. Il fit ses études à Valladolid, où il exerça la profession d'avocat, & y enseigna le droit environ vingt ans; après quoi il fut pourvu de la charge de conseiller dans le conseil de Grenade. Il est auteur d'un livre où il tâche de prouver que les rois d'Espagne doivent jouir de la préséance sur tous les autres princes chrétiens. Cet ouvrage est intitulé : *Prærogativa Hispaniæ, hoc est, de dignitate & præeminentia regum, regnorumque Hispaniæ; & honoratiori loco ac titulo eis eorumque legatis à conciliis & romana sede jure debito, tractatus Jacobi Valdesii*, à Grenade, 1602, *in-fol.* & à Francfort, 1626, *in-4°.* Le célébre Jérôme Bignon, n'ayant encore que dix-neuf ans, réfuta très-solidement cet ouvrage. *Voyez* BIGNON (Jérôme.) Pierre de l'Etoile parle du livre de Valdés dans son Journal de Henri IV, *tom.* 2, *p.* 79-80, à qui il dit qu'on le montra. Les *Additiones* de Valdés *ad Roderici Suarez lecturas variorum jurium*, furent imprimées à Valladolid, l'an 1590. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. tom.* 1. Bayle, *diction. crit.*

☞ VALDES (Alfonse) parent du précédent, & Espagnol comme lui, est connu par quelques écrits; en particulier par trois lettres qu'il adressa à Pierre Martyr d'Angleria, sur les commencemens ou les premiers progres du luthéranisme en Allemagne. Ces trois lettres datées, les deux premieres de 1520, & la troisiéme de 1521, se trouvent avec celles de Pierre Martyr d'Angleria, édition de Hollande, *in-folio*, page 380, 389 & suiv. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

VALDINIA PEREZ (Diégo) Espagnol, grand théologien, & fameux prédicateur, professa pendant plus de dix ans la théologie à Barcelone. Ses principaux ouvrages sont; *De concionandi ratione; Consilia eorum qui se colligunt; Summa institutionis christianæ*, qu'on imprima à Cologne; & plusieurs livres spirituels, &c. * *Biblioth. Hispan.*

VALDIVIA, ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans le Chili, à l'embouchure du Cabin, où elle a un bon port, à vingt-cinq lieues de l'Imperiale, vers le midi. Valdivia a pris son nom d'un des gouverneurs du Chili, qui tourmentant les Chiliens, pour les faire travailler aux mines d'or, les obligea à se soulever, en fut battu, fait prisonnier, & tué, comme quelques-uns l'assurent, par de l'or fondu, qu'on lui versa dans la bouche, en lui disant, qu'on vouloit le rassasier de ce métal, dont il avoit paru insatiable. Les Américains, après avoir battu Valdivia, prirent & brulerent la ville de ce nom. On l'a rebâtie un peu plus avant, sur la riviere de Valdivia. * Mati, *diction.*

VALDIVIESO, religieux de l'ordre de S. François, *cherchez* BARAHONA.

VALDO, hérétique, chef des Vaudois, *cherchez* VAUDOIS.

VALDRADE ou WALDRADE, fille de VACHON roi des Lombards, & de la reine *Ostrogothe*, étoit sœur puînée de *Wisigarde*, femme de *Thierri* I, roi d'Austrasie. Elle fut mariée à *Thibaud*, aussi roi d'Austrasie. Après la mort de son époux, arrivée l'an 553. Elle se remaria à *Clotaire* I, roi de France; mais ce prince ayant été repris de ce mariage par les prélats de son royaume, fut obligé de la quitter, & la donna, selon Aimoin, à *Garibald* duc de Baviere. * Adrien Valois, *t. II, de gest. Franc.*

VALDRADE, sœur de *Gontier*, archevêque de Cologne, & niéce de *Tiegaud*, archevêque de Trèves, par la faveur de ce prélat, & par sa propre beauté, gagna le cœur de Lothaire, roi de Lorraine, fils de Lothaire I, empereur. Ce prince l'épousa, après le divorce scandaleux qu'il fit avec Tietberge, fille du duc Hubert; & ce prétendu mariage fut autorisé par le conciliabule d'Aix-la-Chapelle. Le pape Nicolas I, qui monta sur le siége de Rome en 838, ayant assemblé un concile à S. Jean de Latran, y excommunia tous ceux qui avoient assisté à ce mariage, & contraignit Lothaire de répudier Valdrade, & de reprendre sa premiere femme. Lothaire obéit; mais il maltraita Tietberge; puis il passa en Italie, pour gagner les bonnes graces d'Adrien II, successeur de Nicolas, auquel il fit accroire qu'il vivoit en bonne intelligence avec cette princesse, & qu'il avoit tout-à-fait quitté Valdrade. Le pape lui en fit faire serment avant que de lui donner la communion; mais Lothaire fut bientôt puni de ce parjure & de ce sacrilége, par une mort prompte. Valdrade fut mere de *Gisle*, mariée à *Godefroi* prince Normand, & de Hugues *le Bâtard*, qui appella les Normans en France, & que le roi Charles *le Gros* fit aveugler l'an 885, & enfermer dans le monastère de S. Gal. * Fisen, *histoire de Liége.*

VALEGERAN (Alexandre) Jésuite, a été un des plus célébres missionaires de sa compagnie dans l'Orient. Il naquit à Chiéti dans l'Abruzze, & passa quelque temps à la cour du pape Paul IV, dans l'espérance que ce pontife qui avoit été ami de sa famille, lui feroit du bien. Il se lassa enfin d'attendre, se dégouta du monde, tourna toutes ses pensées vers le seigneur, & entra à Rome chez les Jésuites au mois de mars 1566. Il s'y distingua bientôt par une éminente piété, & ne se fit pas moins estimer dans le cours de ses études, qu'il eut à peine fini, qu'on lui confia les plus importans emplois. Comme il bruloit du zèle du salut des ames, on lui permit de passer aux Indes, & on le fit d'abord supérieur général de toutes les missions dans l'Asie. Il fit plusieurs voyages au Japon, où il avança beaucoup les affaires de la religion, sur-tout par la conversion du jeune prince de Gotto, & par cette magnifique ambassade que quelques souverains de ces isles envoyerent en 1582 au pape Grégoire XIII, & dont il fut le principal auteur. Il finit sa course par l'établissement de la religion dans le grand empire de la Chine. Il n'y entra pas lui-même; mais ce fut par son ordre, sur ses instructions, & par ses soins que le pere Matthieu Ricci, qui avoit été son disciple à Rome, y pénétra, & en est devenu l'apôtre. Il mourut à Macao le 20 janvier 1606. * *Historia societ. Jesu.* Bartol. *Asia. hist. du Japon.*

VALENCAI, *cherchez* ESTAMPES VALENCAI.

VALENCE (Henri de) grand-prieur de France, naquit en 1603. A l'âge de quinze ans, il fut reçu chevalier de l'ordre de Malte, & se rendit dans cette isle. Après y avoir donné des preuves signalées de sa valeur, il fut fait capitaine de galere; & en cette qualité, il fit plusieurs conquêtes. Le grand-maître Lascaris l'envoya en ambassade à Rome & à Venise. Le feu roi Louis XIV lui donna le commandement de ses forces maritimes sous le duc de Richelieu en 1652, & l'envoya dans la suite à Rome avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire. Henri de Valence y demeura trois ans, & se fit estimer du pape, qui lui donna l'abbaye de Bourgueil. Il fut aussi grand-prieur de Champagne. Il mourut en 1678. On assure qu'on lui destinoit alors la place de grand-maître de l'ordre de

Malte, si Nicolas Cotoner qui la possédoit, & qui étoit âgé & infirme, venoit à mourir : mais Cotoner lui survécut. * *Dict. hist.* édition d'Amsterdam 1740.

VALENCE, ville & royaume d'Espagne, entre la Catalogne & la Méditerranée, la Castille neuve, l'Aragon & la Murcie, étoit le pays des anciens Edetaniens & Contestaniens, *Edetani & Contestani.* C'est une des provinces des plus fécondes d'Espagne, le long de la mer Méditerranée, avec de bons ports & des villes considérables. Elle a la ville de Valence pour capitale. Les autres sont Ségorbe, Origuéla, Xativa, Elche, Alicante, &c. au nombre de soixante & onze, dont sept sont citées. Ce pays est arrosé de diverses rivieres, qui le rendent extrêmement fécond en fruits, en grains, &c. On y fait aussi quantité de soie & de sel. La ville capitale de VALENCE, dite en latin *Valentia Contestanorum*, est sur la riviere de Guadalaviar, à demi-lieue de la mer, avec archevêché & université, & est surnommée par les Espagnols, Valence la Belle, *Valencia la hermosa*, ce qui témoigne qu'elle est très-agréable. Elle est la demeure du viceroi, de presque toute la noblesse du pays ; & par le négoce de ses habitans, elle est une des plus riches villes d'Espagne. Cette ville est d'une forme presque ronde, fermée de murailles, mais sans fossés, & a cinq ponts sur la riviere de Guadalaviar. La maison de ville, le palais du viceroi, le monastère de S. Jérôme, la cathédrale, & les divers colléges méritent d'y être vus. Le pape Alexandre VI y fonda l'archevêché l'an 1492. Il est de 40000 ducats de revenu. Le royaume de Valence fut établi par les Maures, sur qui le fameux Ruis ou Rodriguès Dias, dit *le Cid*, prit cette ville sur la fin du XI siécle. Ils la reprirent quelque temps après ; & Jacques I, roi d'Aragon, la leur ayant enlevée avec tout le reste du pays, vers l'an 1239, la peupla de diverses familles de chrétiens. Les papes Calliste III & Alexandre VI, étoient nés à Valence, qui a produit encore plusieurs autres hommes illustres. * Mérula, *descript. Hispan.* Mariana & Mayenne Turquet, *hist. d'Espagne.* Gaspard Escolane, *hist. de la ciud. y ren. de Valenc.* Petro Autone. *Coronde Valenc.* Francisco Diego, *annal. de Valence.*

On met un concile de Valence en Espagne, tenu par six évêques l'an 624. Nous en avons encore six canons avec quelques fragmens. On y célébra un autre concile provincial l'an 1565.

VALENCE sur le Rhône, ville de France en Dauphiné, & capitale d'un pays appellé *le Valentinois*, avec université & évêché suffragant de Vienne. Elle est nommée par les auteurs Latins, *Valentia*, *Julia Valentia*, & *Segalaunorum urbs.* Cette ville est très-ancienne, & a été colonie romaine. Aujourd'hui elle est divisée en ville & bourg, & a une citadelle. L'église cathédrale, qui a pour son patron S Apollinaire, l'un de ses prélats, avoit été consacrée à S. Etienne premier martyr. Elle a un chapitre composé d'un doyen, d'un prévôt, de l'abbé de S. Félix, & d'un archidiacre, dignités ; d'un précenteur & d'un sacristain, personats ; & de quatorze chanoines. L'évêque de Valence se qualifie évêque & comte de Valence. Dans cette ville, outre l'église collégiale de S. Pierre du Bourg, & l'abbaye de S. Ruff, chef d'une congrégation de chanoines réguliers, il y a quelques autres maisons religieuses. L'université de Valence est composée de quatre professeurs, pour la jurisprudence civile & canonique. Celle de Grenoble lui fut unie sous le regne de Charles IX. Cette ville a encore siége présidial, sénéchaussée, justice seigneuriale & élection. Elle souffrit d'étranges maux dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles de la religion.

L'église de Valence fut établie les dernieres années du deuxiéme siécle, ou au commencement du troisiéme, par les saints Félix, Fortunat & Achillée que S. Irenée évêque de Lyon y envoya. Le martyre fut la récompense de leur zèle & de leur prédication ; & l'église de Valence leur rend l'honneur qui leur est dû. Le plus ancien évêque de cette église qui soit connu, est S. Emilien, qui a pu la conduire dès l'an 347, & qui la conduisoit encore en 374. Il fut en grande liaison avec S. Eusebe de Verceil qui l'appella pour avoir part à la consécration de S. Marcellin, premier évêque d'Embrun. Il assista au premier concile de Valence tenu l'an 374, & il y tint un des premiers rangs. On trouve son nom parmi ceux qui ont souscrit à ce concile. S. Emilien eut des successeurs illustres, entr'autres Sextus qui occupa le siége après lui, & qui donna sa vie pour la foi ; S. Apollinaire, qui succéda à Maxime, qui avoit été accusé de manichéisme : il étoit fils d'Hesichius, sénateur romain, depuis archevêque de Vienne, & frere de S. Avite, fils & successeur d'Hesichius. Il eut pour maître S. Mamert de Vienne ; & ce fut celui-ci qui l'éleva aux ordres. S Apollinaire parut avec éclat dans cette célébre conférence des évêques catholiques avec les évêques ariens, qui fut tenue en présence de Gondebaud roi de Bourgogne, où la vérité triompha de l'erreur. Il assista aussi au concile d'Epaone ou Epaune l'an 517, sous le pontificat d'Hormisdas, le regne de Sigismond roi de Bourgogne, & le consulat d'Agapite ; au premier concile de Lyon tenu la même année 517, &c. Gallus, qui assista au cinquiéme concile d'Orléans en 549. Maxime, II du nom, qui envoya le diacre Abstémius au deuxiéme concile de Lyon en 567, pour y tenir sa place en qualité de son député. Ce fut sous son pontificat que l'église de Valence, selon le récit de Grégoire de Tours, fut délivrée miraculeusement des attaques d'un capitaine Lombard, qui étoit venu avec plusieurs autres brigands de sa nation pour la piller, l'an 566. C'étoit aussi sous son épiscopat que vivoit à Valence une sainte vierge, nommée Galle, aux prieres de laquelle on attribua principalement la délivrance de la ville. Bollandus en a donné la vie écrite par un auteur anonyme de ce temps-là. Sainte Galle a vécu 90 ans, & l'on en fait la fête à Valence. Ragnoald qui a assisté à un grand nombre de conciles, où il a montré son zèle pour la discipline, comme au premier de Mâcon en 581, au troisiéme de Lyon en 583, au deuxiéme de Valence en 584, au deuxiéme de Mâcon en 585, &c. Salvius qui se trouva à un concile d'Orléans tenu en 634, où il confondit un hérétique Monothélite. Aigiluphe, que le P. Colomby a confondu avec Aygulphe abbé de S. Denys, & archi-chapelain du roi Clovis II ; Iugilde ou Angilde qui étoit au troisiéme concile de Châlons sur Saone tenu en 650. Bonit, dont le nom se trouve dans les souscriptions d'un concile de Narbonne tenu l'an 788, dont les actes ont été donnés par Catel dans son histoire de Languedoc, & plus correctement depuis par M. Baluze, dans ses notes sur le livre de M. de Marca, *De concordia imperii & sacerdotii.* Luperosus, que Columby nomme Lupicin, qui assista à une assemblée tenue par Charlemagne à Aix-la-Chapelle, en présence du pape Léon III, l'an 804, dans le deuxiéme voyage que ce pape fit en France, & de-là en Allemagne pour voir cet empereur. Dunctran ou Dongtran, qui siégeoit l'an 842, & qui assista cette année aux funérailles de S. Bernard archevêque de Vienne, mort dans l'abbaye qu'il avoit fondée à Romans, & dont la vie a été donnée à Paris en 1722, par le P. Fleury Ternal, Jésuite. Rather ou Ratbert, qui assista à quelques conciles en 859, & depuis, & entr'autres en 879, à l'assemblée de Mantaille, au territoire de Vienne, dans laquelle le prince Boson fut élu roi d'Arles. Isaac I du nom, vers l'an 886, qui assista en 890, au quatriéme concile de Valence pour l'élection de Louis, fils du roi Boson, au même royaume d'Arles. Rémegaire I, qui fut le premier de tous les évêques de Valence, à qui on trouve que des empereurs aient fait des donations pour son siége ; il en

reçut en particulier de l'empereur Louis IV, vers l'an 900. Cet empereur lui donna plusieurs terres du comté de Die. Aimon qui tint le siége de Valence vers la fin du X siécle, & qui excommunia un usurpateur des biens de son église. D. Mabillon en a rapporté la sentence dans le tome premier de ses analectes. On y voit la formule des sentences d'excommunication qui étoient en usage alors. Guigues ou Guy, qui assista en 1025, au concile d'Aussone en Bourgogne, si favorable à la jurisdiction épiscopale. Ponce, dans l'onziéme siécle, qui se démit de l'abbaye de S. Victor près de Valence, entre les mains du pape Léon IX, qui l'unit à l'abbaye de S. Victor de Marseille. Rainachaire ou Rainagaire, dont l'épiscopat commença vers l'an 1060. Ce fut sous lui que S. Hugues chanoine de Valence, depuis évêque de Grenoble, commença à édifier l'église par sa vie sainte. Hugues étoit de Châteauneuf d'Isere, terre qui, à ce que l'on croit, appartenoit à ses parens, & qui est aujourd'hui à l'église de Valence. Il étoit fils d'Odilon qui quitta le monde pour se retirer dans la grande chartreuse. Gontard, qui remplit le siége de Valence l'an 1082, & que l'on croit avoir vécu jusqu'après l'an 1100. Ce fut en 1095 le 5 août, du temps de ce prélat, que l'église cathédrale de Valence fut consacrée par le pape Urbain II, qui étoit alors en France. La date de cette consécration est marquée dans une inscription latine qui se voit encore à une des portes de l'église de Valence. Elle fut dédiée sous l'invocation de la sainte Vierge & des saints martyrs Corneille & Cyprien : mais aujourd'hui elle porte le titre de S. Apollinaire, évêque de Valence. Gontard accompagna aussi le pape Urbain II, au concile de Clermont, où la croisade fut résolue. Dans le même temps, Bernard prêtre de l'église de Valence, fut élu patriarche d'Antioche. Eustache chanoine de l'église du Puy, succéda à Gontard l'an 1111. S. Bernard en parle dans ses lettres, mais mal. Eustache eut pour successeur Jean, qui est honoré comme saint. Il avoit été tiré de l'ordre de Cîteaux; & auparavant il avoit été chanoine de Lyon. Les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, ont donné sa vie dans le troisiéme tome de leurs anecdotes. Orilbert, II du nom, prieur de l'abbaye de la Chaise-Dieu, ami de S. Bernard, occupa le siége de Valence après Jean. Odon, évêque de Valence, que l'on dit avoir été de l'ancienne maison de Retortour dans le Vivarès, a aussi illustré le siége de Valence dans le XII siécle. Il donna à son église en 1179, sa terre de Beauchastel. Il assista au troisiéme concile général de Latran auquel le pape Alexandre III présida avec trois cens évêques assistans. De son temps la maison abbatiale de S. Ruff d'Avignon, chef de tout l'ordre des chanoines réguliers qui portent ce nom, fut transférée & reçue dans le diocèse de Valence, & tout auprès de cette ville, du consentement de l'évêque Odon, qui ajouta ses libéralités à ce consentement en 1158. Depuis ce temps-là plusieurs abbés de S. Ruff devinrent évêques de Valence, comme Louis de Villars en 1352; Antoine de Balsac d'Antraigues en 1447; Louis de Poitiers en 1460; Gerard de Crussol en 1468; Charles de Gelas de Leberon en 1562. Ce fut sous lui que la maison abbatiale de S. Ruff fut transférée dans l'enceinte de Valence, à cause des persécutions des calvinistes. Avant ces prélats tirés de S. Ruff, & dès 1275, l'évêché de Die fut uni à celui de Valence, par une bulle du pape Grégoire X, datée de Vienne le 25 de septembre de cette année, sous l'évêque de Valence Amédée de Roussillon, d'une des plus illustres familles de Dauphiné, alliée à l'illustre maison de Genève, neveu d'Amédée de Genève, évêque de Die. Le pape entend par cette bulle, qui eut son exécution, que l'état des évêques qui gouvernoient alors ces églises, demeurant dans leur entier, celui qui survivroit à l'autre, seroit en même temps évêque de Valence & de Die, & que les deux églises seroient dès-lors à perpétuité gouvernées par un même prélat; que l'évêque de ces deux églises seroit alternativement élu dans l'une & l'autre, à commencer pourtant par celle de Valence; mais à condition que les chanoines de l'une & de l'autre s'assembleroient en cette occasion pour avoir également voix, comme s'ils ne composoient qu'un même chapitre. Dès l'année suivante 1276, l'union ordonnée par la bulle eut son effet par la mort d'Amédée de Genève, évêque de Die. Amédée de Roussillon, évêque de Valence, fut mis en possession de l'évêché de Die; & cette union a subsisté depuis pendant 412 ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1687. L'église de Valence célébroit autrefois la fête de cette union le 25 de septembre, & l'on voit dans son ancien missel que la messe qu'elle disoit ce jour-là est la même, à la réserve des collectes, que celle que l'église dit aujourd'hui pour implorer le secours de Dieu contre ses persécuteurs. Mais Louis XIV croyant que chacune de ces deux églises avoit besoin d'un pasteur particulier, à cause du grand nombre des calvinistes qui s'étoient réunis depuis peu à l'église, sépara ces deux évêchés. La bulle de désunion est de l'an 1687, sous le pontificat d'Innocent XI. M. de Cosnac, évêque de Valence & de Die, fut transféré la même année, à l'archevêché d'Aix : & le roi nomma M. Bochart de Champigny à l'évêché de Valence, & M. de Montmorin, depuis archevêque de Vienne, à celui de Die. Le plus illustre évêque de Valence depuis cette séparation, est Jean de Castellan, nommé par le roi le 15 d'août 1705, & mort au commencement de 1725, après environ vingt ans d'épiscopat. Il n'a pas été moins illustre par sa piété & par son zèle, que par sa science. Tout le monde connoît sa lettre pastorale aux nouveaux réunis de son diocèse, qui échauffa M. Basnage protestant fort connu, lequel entreprit d'y répondre par plusieurs instructions pastorales, qui ne furent pas sans réplique de la part du prélat, qui fit entr'autres une nouvelle instruction pastorale pour répondre aux instructions de M. Basnage sur la réponse qu'il avoit faite à une instruction pastorale de ce protestant, & ses *Antiquités de l'église de Valence, avec des réflexions sur ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités*, vol. *in*-4°. imprimé aux dépens du prélat à Valence en 1724, & qui ne parut qu'après sa mort. C'est un ouvrage sensé, judicieux, & plein de recherches.

Le Valentinois, qui a porté le titre de comté & de duché, est divisé en haut & bas; le premier, depuis l'Isere jusqu'à la Droume le long du Rhône; & l'autre, depuis la Droume jusqu'au comté de Venaisse, ou Venaissin. Valence est la ville capitale. Les autres sont Saint-Marcellin, Romans, Montelimart, &c. Gontard, qui vivoit vers l'an 950, est chef des comtes de Valentinois. Le nom de Poitiers qu'ils portoient, marque l'origine de la maison des comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine. Louis de Poitiers, comte de Valentinois & de Diois, se trouvant accablé de dettes, prit le parti en 1419 de donner ces deux comtés au dauphin Charles, qui fut depuis le roi Charles VII, à condition qu'ils demeureroient unis au Dauphiné; mais que l'usufruit lui en resteroit sa vie durant, & que s'il venoit à avoir des enfans, cette cession seroit nulle; enfin que le dauphin aquiteroit ses dettes. Ce comte mourut l'année suivante. Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, son cousin-germain, & fils de Charles, aussi seigneur de Saint-Vallier, voulut contester cette donation, & se pourvut au parlement de Grenoble contre le procureur du roi; mais il se désista de ses poursuites moyennant 7000 florins de rente perpétuelle qu'on lui assigna. Cependant comme le roi Charles VII avoit été hors d'état de payer les dettes de Louis de Poitiers, le duc de Savoye y satisfit; & comme il étoit substitué au roi par l'acte même de la donation, à cette condition de contenter les créanciers, il se mit en possession des deux comtés, & les garda jusqu'en

1446, qu'il les céda par traité du 3 avril au dauphin Louis, fils de Charles VII, & le dauphin en échange lui remit l'hommage du Foucigni. Ainsi ce pays passa à la maison de France, & fut uni par le roi Louis XI au Dauphiné. Louis XII l'érigea en duché l'an 1499, & le donna à CÉSAR Borgia, fils du pape *Alexandre* VI. Depuis, DIANE de Poitiers, faisant instance auprès de François I, se fit donner le duché pour en jouir pendant sa vie. Ce duché est à présent dans la maison de Grimaldi, princes de Monaco, qui est établie en France. * Pline, *l.* 3, *c.* 4. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 8. Chorier, *histoire de Dauph. & état polit. de Dauph.* Colombi, *de episc. Valent.* Sammarth. *Gall. christ. Hist. de Charles VII*, *&c.*

CONCILES DE VALENCE.

Le premier se tint l'an 374, sous l'épiscopat de S. Emilien, le pontificat du pape S. Damase, & le consulat de l'empereur Gratien & d'Equitus. Quelque différend survenu dans cette église, dont on ignore le sujet, donna lieu à ce concile. Florentius, archevêque de Vienne, y présida. On ne voit dans ses souscriptions que les noms de vingt évêques, quoiqu'un ancien manuscrit cité au bas de ses actes, assure que trente évêques y assisterent. Ce concile fit quatre canons. Le premier ordonne qu'à l'avenir les bigames ne pouront être ordonnés, soit qu'ils aient contracté cette bigamie par des mariages faits avant ou après leur baptême. Le deuxiéme, que les filles qui après s'être consacrées à Dieu par le vœu de virginité, viendroient à se marier, ne seroient pas reçues à la pénitence, dès qu'elles le demanderoient; & que quand elles y seroient reçues, on leur différeroit la communion jusqu'à ce qu'elles eussent pleinement satisfait à Dieu. Le troisiéme est encore sur la pénitence, & le quatriéme veut que l'on croie ceux qui se diront coupables de quelque crime mortel, lorsqu'on voudra les élever à quelque ordre sacré. En conséquence de ce quatriéme canon, le concile en écrivit au clergé & au peuple de l'église de Fréjus; c'est que ce canon avoit été fait au sujet d'Acceptus évêque de Fréjus. Nicolas de l'Aubespine, évêque d'Orléans, a éclairci par de fort bonnes remarques le troisiéme canon du même concile, qui est contre ceux qui avoient sacrifié aux idoles après le baptême. Le deuxiéme concile, dont nous n'avons point les actes, se tint vers le temps du deuxiéme concile d'Orange, c'est-à-dire, vers l'an 529, & sur le même sujet que celui-ci, c'est-à-dire, pour combattre les erreurs des Pélagiens & des Sémi-Pélagiens, pour la justification de la doctrine de S. Césaire d'Arles, sur les matieres de la grace, comme on l'apprend du diacre Cyprien, auteur de la vie de S. Césaire. Le troisiéme concile de Valence, ou le deuxiéme, selon ceux qui ne comptent point celui dont on vient de parler, est de l'an 584, le 23 de mai, sous l'épiscopat de Ragnoalde. Sapaudus d'Arles y présida, & il y eut environ quinze autres évêques. On ne fit presque qu'y confirmer les donations qu'avoient faites le roi Gontran & la reine Austrechilde sa femme, à l'église de S. Marcel de Châlons & à celle de S. Symphorien d'Autun, conformément à la priere que Gontran en avoit fait faire à ce concile par Asclépiodore son envoyé. Le quatriéme ou le troisiéme concile de Valence est beaucoup plus important. Il fut tenu par les évêques des trois provinces de Lyon, de Vienne & d'Arles, & par les ordres de l'empereur Lothaire, pour examiner l'affaire de l'évêque de Valence qui n'est point nommé, accusé de plusieurs crimes. On ignore le jugement du concile sur ce sujet; mais les peres, avant de se séparer, firent plusieurs canons, dont les six premiers sont sur les matieres de la grace, de la prédestination, de la mort de J. C. pour tous les fidéles, &c. la doctrine du livre de Jean Scot, autrement Jean Erigène, intitulé, les 19 chapitres; en un mot, toutes les erreurs des Pélagiens & des Sémi-Pélagiens furent condamnées solemnellement dans ce concile, dont nous avons encore les actes, & cette sainte assemblée a eu la consolation de voir la doctrine contraire qu'elle a soutenue, approuvée depuis dans deux autres conciles, & en général par toute l'église. Elle fit ensuite plusieurs canons de discipline très-utiles, au nombre de 18, dans les deux séances qu'elle tint. Ce concile, l'un des plus celébres de la France, & l'un des plus utiles par l'importance des matieres qui y furent décidées, se tint sous le regne de l'empereur Lothaire, en janvier 855, dans l'église de S. Jean, & tout le clergé de Valence y assista. Sous Isaac I du nom, évêque de Valence, on tint le quatriéme ou le cinquiéme concile de cette ville en 890; mais ç'a été moins un concile qu'une assemblée des prélats & des seigneurs du royaume d'Arles, dans laquelle il ne fut guère question que de l'élection de Louis, fils de Boson, au royaume d'Arles, comme son pere Boson avoit été élu pour le même royaume dans le concile ou l'assemblée de Mantaille. Hugues de Flavigny parle d'un cinquiéme ou sixiéme concile de Valence, commencé à Autun, & continué à Valence sous le pontificat de Pascal II, & l'épiscopat de Gontard, l'an 1100, au sujet de Norgard, évêque d'Autun, accusé de simonie. Le sixiéme ou septiéme concile de Valence se tint l'an 1248, sous l'épiscopat de Philippe de Savoye. Ce concile avoit été d'abord indiqué à Montelimart: mais il fut transféré à Valence, & les cardinaux, Pierre évêque d'Albane, & Hugues prêtre du titre de sainte Sabine, y présiderent comme légats du pape Innocent IV. On y fit vingt-trois canons contre l'empereur Frédéric II, contre les bénéficiers qui exerçoient des charges de judicature, contre les Juifs, les parjures, les sorciers, les excommuniés, &c. Jean de Montluc, évêque de Valence, publia des ordonnances synodales en 1558. * *Voyez sur tout cela* les auteurs cités dans cet article; les antiquités de l'église de Valence par M. de Castellan; la vie de S. Prudence évêque de Troyes, par M. Breyer, chanoine de l'église de Troye.

VALENCE, que ceux du pays nomment *Valenza*, ville d'Italie dans le Milanès près du Pô, fut prise par les François l'an 1657, & rendue par la paix des Pyrenées.

VALENCE, ville de Guienne, près de la riviere de Garonne.

VALENCE de Minho, ville du royaume de Portugal sur le Minho, a été souvent attaquée par les Espagnols dans les guerres du XVII siécle, mais toujours inutilement.

VALENCE d'Alcantara, ville d'Espagne dans l'Estremadure sur le Savar, fut emportée par les Portugais vers le milieu du XVI siécle, & fut rendue par la paix de Lisbonne l'an 1698.

VALENCE NOUVELLE, bourg de la Terre-Ferme en Amérique, est dans le gouvernement de Venézuéla, vers le lac de Tocarigua, & à huit lieues de la mer. * Mati, *diction.*

VALENCIENNES, sur l'Escaut, qui la sépare en deux parties, dont celle qui est plus grande est à la droite dans le diocèse de Cambrai, & la plus petite à la gauche dans le diocèse d'Arras, ville du Pays-Bas dans le Hainaut, est très-ancienne & très-agréable. Outre son église de Notre-Dame, qu'on croit y avoir été fondée par le roi Pepin, il y en a d'autres considérables, des Chartreux, des Dominicains, des Carmes, des Augustins, des Récollets, des Capucins, des religieuses de sainte Brigitte; il y a aussi l'église collégiale de S. Géri, dont le chapitre est composé d'un doyen, & de quinze chanoines; l'abbaye de S. Jean de chanoines réguliers; & un collége, où les Jésuites enseignent les humanités. Cette ville qui fleurit par le commerce, se nomme en latin *Valentianæ* ou *Valentinianæ*. On y trouve une justice royale appellée la Pré-

vôté le Comte, dont la jurisdiction s'étend sur les vingt-quatre villages de la prévôté, & connoît des cas royaux dans la ville : un magistrat qui connoît en premiere instance de toutes les affaires contentieuses civiles & de police, & par appel des jugemens rendus par les magistrats de la halle basse, lequel décide de ce qui regarde la draperie : un conseil particulier qui a l'administration des affaires de la ville, qui ne regardent pas la justice; un grand conseil de deux cens bourgeois, qui ne s'assemblent que pour les affaires extraordinaires; & la justice de l'abbaye de S. Jean, qui est fonciere féodale, & pour les cas de haute justice dans un quartier nommé la Tannerie. Le magistrat de Valenciennes a le droit de faire des reglemens pour la châtellenie de Bouchain, plusieurs villages de celle d'Ath, de la prévôté du Quesnoi, & autres enclavés dans la châtellenie de Lille, dans le Cambresis, & de juger de l'appel des jugemens rendus dans les justices de ces lieux. L'an 1656 les François l'avoient assiégée sous le commandement des maréchaux de Turenne & de la Ferté-Senneterre; mais dom Juan d'Autriche, qui commandoit dans les Pays-Bas Espagnols, soutenu de la valeur du prince de Condé, fit lever le siége, & fit prisonnier le maréchal de la Ferté. L'an 1677 le roi en personne assiégea cette place importante, & la prit d'assaut; mais il empêcha le pillage, & n'exigea des habitans que les frais pour la construction d'une citadelle.

VALENS (Publius Valerius) proconsul d'Achaye, proclamé empereur par ses légions, du temps de Gallien, vers l'an 260, défit d'abord Lucius Calpurnius Piso, qu'on avoit envoyé contre lui, & quelque temps après il fut massacré par ses propres soldats. * Trebellius Pollio, *vies des trente tyrans*, *c.* 19.

VALENS (Flavius) empereur, fils de Gratien surnommé le *Cordier*, non qu'il fût cordier de profession, mais parceque cinq soldats malgré tous leurs efforts ne purent lui arracher une corde qu'il tenoit entre les mains, naquit près de Cibale en Pannonie, & fut associé à l'empire l'an 364 par son frere Valentinien, qui lui donna le gouvernement de l'Orient. D'abord effrayé par la révolte de Procope, il eut dessein de quitter l'empire; mais il fut plus heureux l'année suivante : car il défit son ennemi, lui fit couper la tête, & l'envoya à Valentinien dans les Gaules. Ensuite il résolut de faire la guerre aux Goths, qui avoient donné du secours à Procope, & fit de grands préparatifs contre eux. Il reçut le baptême par le ministère d'Eudoxe de *Constantinople*, arien, qui l'obligea par serment de soutenir ses erreurs. Sa femme Albia Dominica, qui étoit hérétique, l'y engagea aussi, & le rendit complice de son hérésie, & persécuteur de la foi orthodoxe, dont il s'étoit montré zélé défenseur. En effet, ce prince n'eut pas sitôt terminé la guerre des Goths, par un accord avec leur roi, qu'il publia un édit pour exiler les prélats catholiques, ce qui fut exécuté avec de grandes cruautés. Il alla lui-même à Césarée de Cappadoce, pour en chasser S. Basile; à Antioche, où il exila Mélece; à Edesse, & ailleurs, où il persécuta cruellement les orthodoxes. Ceux d'Egypte furent tout-à-fait maltraités. Au reste il fut loué d'avoir puni plusieurs philosophes magiciens, qui avoient trouvé que le successeur du prince devoit être un homme dont le nom commenceroit par *Theod.* Ils s'imaginerent qu'un homme de grande qualité nommé *Théodore*, païen de religion, étoit appellé à l'empire. On assure même qu'il en étoit digne, & peut-être y songeoit-il sur cette prédiction. Mais Valens en étant averti, fit bruler cet empereur prétendu, & couper la tête aux devins. On dit qu'il fit mourir tous ceux dont le nom commençoit par ces lettres *Theod.* & Théodose, pere de l'empereur de ce nom, ne fut pas épargné. Valens avoit permis aux Goths de s'établir dans la Thrace. Ils y furent suivis de divers autres barbares; & comme la province ne pouvoit suffire pour leur entretien, ils commencerent à ravager les pays voisins. Lupicin, général de l'armée romaine, ayant été battu, Valens y vint, & ne les put chasser. Il se retira à Constantinople, & lui-même eut le chagrin de voir les Goths faire des courses jusqu'à ses fauxbourgs. Voyant que les peuples murmuroient hautement, & l'accusoient de lâcheté & de négligence, il se mit en campagne, & refusa la paix que les Goths lui offrirent. Il perdit une bataille près d'Andrinople, & fut contraint de prendre la fuite. En se sauvant, il fut blessé d'un coup de fléche : ce qui obligea les siens de le porter dans une cabane, qui se trouva sur le chemin. Les ennemis ne sachant pas qu'il y fût enfermé, y mirent le feu, & l'y brulerent tout vif le 9 août de l'an 378 en la 50 année de son âge. Il n'avoit eu qu'un fils nommé Valentinien *Galatus*, parcequ'il étoit né dans la Galatie, mort dès l'an 866. Themistius *le Philosophe* fit pour lui sa IX oraison. Sa veuve, quoiqu'elle eût servi l'état en repoussant vivement les Goths, qui après la victoire s'étoient avancés jusqu'aux portes de Constantinople, eut de la peine à obtenir de Théodose la permission de demeurer dans cette ville. * Ammien Marcellin, *l.* 33, *hist.* Rufin. Socrate. Sozomene. Théodoret. Orose. Aurelius Victor, &c.

VALENS, évêque de Murse en Mœsie, disciple d'Arius, & ami d'Ursace de Singidun, du même parti, fut un cruel ennemi de la consubstantialité du Fils de Dieu, & un des persécuteurs de S. Athanase. *Voyez* URSACE.

VALENS, évêque de Milan, arien, s'emporta à de si grands excès contre les orthodoxes, que les peres du concile d'Aquilée, dans une lettre qu'ils écrivirent aux empereurs Valentinien & Gratien l'an 381, les prierent de réprimer l'insolence de cet homme. Il avoit usurpé le nom d'évêque, persécutoit l'église de Milan, & scandalisoit les fidéles par sa maniere de vie tout-à-fait corrompue, par ses habits indignes d'un chrétien, & par le soin qu'il avoit d'assembler les disciples de son impiété, d'établir des séminaires d'ariens, & de corrompre les plus florissantes villes d'Italie, par des ordinations sacriléges.

VALENS, médecin, connu par ses adulteres avec Messaline, femme de l'empereur Claude.

VALENS, célébre mathématicien du temps de Constantin *le Grand*, est cité par Zonaras & Cedrene. Quelques auteurs se persuadent qu'il pourroit être ce VETTIUS VALENS d'Antioche, dont parle Joachim Camerarius, *l.* 1 *Florid.*

VALENS (Pierre) professeur royal à Paris, naquit à Groningue en 1561. Après avoir fait ses études dans sa patrie, il vint à Paris vers l'an 1588. On voit par ses ouvrages, qu'il régentoit dans cette ville, au collége de Reims, en 1601 & 1602. Il passa peu de temps après au collége de Montaigu, où il étoit en 1604. Jean Galand lui procura ensuite la principalité de celui de Boncour, & il remplissoit cette place en 1610. C'étoit un homme de bien, bon catholique, & très-savant dans les humanités & dans les langues grecque & latine. Il a été le seiziéme professeur en grec à Paris, où il est mort en 1641, âgé de quatre-vingts ans. Il fut enterré à S. Etienne du Mont. Ce fut en 1619 qu'il prit possession de sa chaire de professeur royal dans le collége de Cambrai. Le discours qu'il prononça ce jour-là, a été imprimé *in-8°*, en 1622. Il y dit qu'il y avoit alors vingt-cinq ans qu'il enseignoit dans l'université de Paris, dont il fait un grand éloge. Ses ouvrages sont 1. *Griphi Cœnomanici interpretatio ad studiosam almæ Parisiensis academiæ juventutem. Petrus Valens*; à Paris, 1601, *in-8°*. C'est une pure badinerie. L'épître est datée du collége de Reims, où l'auteur professoit alors. 2. *De munere officioque præceptorum ac discipulorum, deque discendi via ac ratione, oratio*; à Paris, 1602, *in-8°*. Ce discours est daté du même collége le 21 aout 1602. 3. *Janus Patulcius Argus, Centimanus*

Strenipeta. Pro strenis ad nobilissimum adolescentem Simeonem de Villiers la Faye, Burgundum, discipulum charissimum. Petrus Valens; à Paris, 1602, *in*-8°. 4. *Erricea, sive Henrici IV, Galliarum ac Navarræ regis, felix in urbem Parisiorum ingressus*; à Paris, 160;, *in*-8°. Cette piéce est datée du collége de Montaigu le 15 mai 1604. 5. *Panegyricus Paulo Boudot, viro rectorio, sacræ theologiæ licenciato, dictus à Petro Valente*; à Paris, 1604, *in*-8°. Ce discours fut prononcé au mois de février de cette année. 6. *Gratiarum actio nomine amplissimi rectoris Francisci Ingolvii, & academiæ, in æde divi Stephani, supplicationis die habita ad virum sapientissimum Michaëlem Ancelinum, sacræ theologiæ doctorem, & academiæ procancellarium*; à Paris, 1606, *in*-8°. 7. *De honoris prærogativa Alexandri magni, Publii Scipionis Africani, & Hannibalis Pœni, certamen*; à Paris, 1607, *in*-8°. Ce sont des discours que Valens a fait réciter par ses écoliers. 8. *Telemachus, sive de profectu in virtute & sapientia*; à Paris, 1609, *in*-8°. C'est un recueil de discours recités par ses écoliers au nom de Télémaque, ou d'autres personnes qui ont part à son histoire; avec quelques vers sur le même sujet. 9. *Actio in B. Jacobum minorem, fratrem Domini, quòd populum Hierosolymitanum concionibus suis perverterit, ejusque defensio apud pontifices: unà cum encomiis ejusdem & B. Philippi*; à Paris, 1610, *in*-8°. Ce sont encore des discours prononcés par ses écoliers. Il marque qu'il étoit alors principal du collége de Boncour. 10. *Fœdus nuptiarum mutuum Galliæ & Hispaniæ*; à Paris, 1612, *in*-4°, en vers. 11. *Aphtonii progymnasmata in epitomen redacta*; à Paris, 1613, *in*-4°. 12. *Gratiarum actio nomine Joannis Sulmonii, rectoris academiæ Pariensis, D. Poulet, ecclesiæ Dolensis theologo, rem divinam facienti*, 1614, *in*-8°. 13. Le *Mercure des arts & sciences*; avec un brief discours de la dignité royale, & petit recueil de ses noms plus exquis; à Paris, 1615, *in*-8°. 14. *Pro libertate contra servitutem oratio*; à Paris, 1620, *in*-8°. 15. *De laudibus Homeri*, en 1621, *in*-8°. 16. *Lacrymarum Heracliti & risus Democriti, scena*, en 1623, *in*-8°. 17. *Viri clarissimi Theodori Marcilii, professoris eloquentiæ regii, elogium. Autore Petro Valens, græcarum litterarum professore regio*; à Paris, 1629, *in*-4°. Valens avoit été disciple de Marcile pour l'éloquence. L'éloge qu'il en fait, est bien composé & rempli de faits. 18. *Universæ Franciæ ad Stephanum Haligræum cancellarium gratulatio*; à Paris, 1625, *in*-4°. 19. *Votum Deo Opt. Max. pro salute regis Ludovici XIII*, à Paris, 1627, *in*-8°. Ce discours fut prononcé dans le collége royal le 16 novembre de cette année. 20. *Elogia æternæ memoriæ Ludovici XIII, ob captam Rupellam, ob auctum conservatumque francicum imperium*; à Paris, 1629, *in*-8°. Le pere Niceron dit que ce discours est en prose, mêlé de vers: cela n'est pas exact. Les éloges en vers précédent le discours, qui n'est qu'en prose; & celui-ci est précédé d'une lettre de Louis XIII aux échevins de Paris. 21. *De rege ac regno oratio*; à Paris, 1631, *in*-4°. 22. *Palladium Franciæ, oratio in schola regiâ habita mense novembri anni 1632 de palladio in urbe conservando*; à Paris, 1632, *in*-8°. 23. *De homine lapso ac restituto, ad eminent. cardinalem ducem pro ære nis hymnus*, *in*-4°, sans date. 24. *De natali dominico lemmata pro strenis: & Verbum caro factum est*. * *Mém.* du P. Niceron, tome XXXVI.

VALENS ACIDALIUS, *cherchez* ACIDALIUS VALENS.

VALENTANO, c'étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant ce n'est qu'un bourg d'Italie dans le duché de Castro. Il est près du lac de Bolsena, à trois lieues de la ville d'Aquapendente, vers le midi. * Mati, *diction.*

VALENTIA (Grégoire de) Jésuite Espagnol, natif de Médina-del-Campo, dans la Castille Vieille, se rendit très-habile dans la théologie, & devint un des plus grands hommes de sa compagnie. On l'envoya en Allemagne, où il enseigna avec un grand applaudissement dans l'université d'Ingolstad, & où il fit des controverses contre les protestans. Il composa à ce sujet divers traités, qu'on recueillit en un volume *in-fol.* imprimé à Lyon l'an 1591, & quatre autres volumes *in-fol.* de commentaires sur la somme de S. Thomas, imprimés en 1591. Le pape Clément VIII le fit venir à Rome, où ses études & ses grands travaux le jetterent dans une langueur qui le rendit valétudinaire. Il fut envoyé à Naples, pour y changer d'air, & y mourut le 25 avril de l'an 1603, âgé de 54 ans. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.*

VALENTIA (Pierre de) étoit un fameux jurisconsulte Espagnol, qui avoit su allier l'étude des belles-lettres & celle de la philosophie avec la connoissance de la jurisprudence. Dans son Commentaire philosophique sur les Académiques de Cicéron, il se dit de Zafra, à l'extrémité de l'Andalousie; on prétend cependant qu'il étoit de Cordoue, & seulement originaire de Zafra. Son Commentaire sur les Académiques de Cicéron montre un homme qui avoit su pénétrer dans tous les secrets de l'ancienne philosophie; & cet ouvrage sert extrêmement pour l'intelligence de celui de l'orateur Romain. Ce Commentaire fut imprimé chez Plantin en 1596. Il étoit très-rare depuis long-temps, lorsque M. Durand, de la société royale de Londres, l'a fait réimprimer en 1740, à Londres, avec sa traduction françoise des Académiques de Cicéron, & le texte latin de celui-ci. M. l'abbé d'Olivet l'a inséré encore depuis dans sa belle édition des ouvrages philosophiques de Cicéron. Pierre de Valentia avoit promis un traité particulier de la morale des Stoïciens: mais on ignore ce qu'est devenu ce traité.

VALENTIN, pape, Romain de nation, succéda à Eugène II, & mourut quarante jours après son élection, le 21 septembre de l'an 827. Il eut pour successeur GRÉGOIRE IV. * Baronius, *in annal.*

VALENTIN (S.) prêtre & martyr de l'église de Rome, dans le III siécle, a été honoré solemnellement dans l'église romaine; mais les actes de son martyre ne méritent aucune créance. On fait sa fête au 14 de février. * *Martyrolog. rom. Acta apud Bolland.*

VALENTIN, hérésiarque, chef des VALENTINIENS, qui semoit ses erreurs dans le II siécle, étoit Egyptien, docte, éloquent, & faisoit profession de la philosophie de Platon. Indigné de ce qu'un autre lui avoit été préféré pour l'épiscopat, il s'écarta de la simplicité de la foi de Jesus-Christ, & imagina une généalogie d'Æons, dont il composoit la divinité qu'il appelloit *Pleromé* ou *Plenitude*, au-dessous de laquelle étoit le fabricateur de ce monde, & les anges auxquels il en attribuoit le gouvernement. Ces Æons sont mâles & femelles, & il les partageoit en différentes classes. Le premier est le *Proarchos*, ou *Propator*; c'est-à-dire, *le premier principe*, qu'il nommoit *Bythos*, c'est-à-dire, *profondeur*; & à ce Bythos il joignit, *Sige*, c'est-à-dire, *le silence*, dont étoit sorti *Nus* ou l'*intelligence*, qui avoit pour sœur *Aléthie*, c'est-à-dire, *la vérité*. De Nus & Alethie sont sortis *Lohos* & *Zoé*, c'est-à-dire, *le verbe* & *la vie*; & ces deux-ci en ont produit deux autres; savoir, *Antrhopos* & *Ecclesia*, l'*homme* & *l'église*. Ce sont là les huit premiers Æons, qui en ont produit d'autres jusqu'au nombre de trente, qui composoient le plerome. La Sophie, derniere de ces Æons, produisit l'*Achamot*, ou l'*Enthymese*, c'est-à-dire, l'*invention*, hors du plerome; & dans le plerome, *le Christ & le saint-Esprit*. Tous les Æons ont contribué à la production du *Soter* ou *Sauveur*. *Achamoth* est, selon lui, celle qui a produit le monde, composé de trois substances, la matérielle, l'animale, & la spirituelle. Le *Demiurgue* est le fabricateur des choses matérielles. Le Sauveur ou Christ, est venu pour sauver la

la partie animale ; mais, selon Valentin, ce Christ n'a pas pris sa chair dans les entrailles de la Vierge ; il n'a fait qu'y passer comme par un canal ; & dans son baptême, le sauveur du plérome est descendu sur lui en forme de colombe. Il n'a souffert que quant à la partie animale qu'il a reçue du Démiurgue, mais non quant à la partie spirituelle. Valentin distinguoit de trois sortes d'hommes, les spirituels, les matériels & les animaux. Les premiers devoient, selon lui, être immortels, quelques crimes qu'ils commissent ; les seconds nécessairement anéantis, quelque bien qu'ils fissent ; & les animaux dans un lieu de rafraîchissement, s'ils faisoient le bien ; & anéantis, s'ils faisoient le mal. Il commença à enseigner ses erreurs en Egypte, & de-là étant venu à Rome sous le pontificat du pape Hygin, il les y sema, les établit sous le pontificat de Pie, & continua de dogmatiser jusqu'au pontificat d'Anicet, c'est-à-dire, depuis l'an 140, jusqu'à l'an 160. Ses disciples furent appellés *Valentiniens ;* ils suivirent son système sur les Æons ; mais quelques-uns y apporterent des changemens. Ils tiroient de leurs principes des conclusions détestables sur la morale : ils s'abandonnoient à toutes sortes de désordres, & ne croyoient pas qu'on dût souffrir le martyre. Quelques-uns rejettoient le baptême & toutes les cérémonies extérieures. D'autres le donnoient d'une maniere extraordinaire & profane. Valentin avoit écrit plusieurs ouvrages, entr'autres un évangile ; des pseaumes & des homélies. * S. Irénée, *de hæresib.* Tertul. *adversf. Valentinianos.* Théodoret, *l.* 1 *hær. fab.* S. Epiphane, *hær.* 31. Eusébe. Philastrius. Baronius. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. des trois premiers siécles.*

VALENTIN (le) peintre François, né à Coulomiers en Brie, l'an 1600, fut d'abord formé à l'école de Vouet, & perfectioné en Italie où il s'établit. Il fut toujours l'imitateur de la maniere forte de Michel-Ange de Caravage. Les sujets de ses tableaux étoient des assemblées de joueurs, de soldats, des tabagies, des concerts, des retraites de Bohémiens ; il a peint rarement des sujets d'histoire & de dévotion. Le cardinal Barberin, neveu d'Urbain VIII, le prit en amitié, & l'employa. Le Poussin fut aussi son ami ; & il l'a imité dans ses ouvrages. Le Valentin auroit été plus loin qu'il n'a été ; mais il mourut à Rome en 1632, n'étant encore que dans sa trente-deuxiéme année. * Extrait de l'*Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome second, pag. 260, & suiv.

VALENTIN GENTILIS, hérétique, *cherchez* GENTILIS.

VALENTINIEN, I de ce nom, empereur, étoit né dans la Pannonie, près de Cibale, & avoit pour pere GRATIEN, surnommé *le cordier*, pour la raison que nous avons rapportée à l'article de VALENS. Par sa valeur & par ses bonnes qualités, il s'éleva jusque sur le trône, & fut salué empereur après la mort de Jovien à Nicée, ville de Bithynie, le 25 février 364. Il laissa à son frere Valens le gouvernement de l'Orient, retint celui de l'Occident, où il fit heureusement la guerre contre les Allemans, & soumit divers Barbares qui troubloient la paix de l'empire. Ce prince parut toujours respectueux pour l'église, & fit des loix très-utiles. L'histoire nous apprend qu'il avoit de grandes qualités, mais qu'elles étoient ternies par sa colere, qui alloit jusqu'à la fureur. On dit que donnant audience aux ambassadeurs des Quades, il fut étonné de la pauvreté de leur équipage, & de leur mauvaise mine ; mais lorsqu'il sut que c'étoient les plus nobles & les mieux faits de leur nation, il entra dans une étrange colere, s'écriant que la condition des Romains étoit bien malheureuse d'avoir à s'opposer aux révoltes d'un peuple si indigne de lui. Il parla avec tant de violence, qu'une veine & une artére se rompirent : de sorte qu'il fallut l'emporter dans sa chambre, où il expira bientôt après par une perte de sang, dans un petit pays de la Pannonie, nommé *Brigittio*, le 17 novembre de l'an 375, après qu'il eut regné 11 ans, 8 mois & 22 jours, & qu'il eut vécu 55 ans. De *Severa* sa premiere femme, il laissa GRATIEN, qui lui succéda ; & de *Justine*, qu'il épousa en secondes noces, il eut VALENTINIEN II, & trois filles ; *Galla*, femme de *Théodose ; Grata*, & *Justa*, qui moururent filles. * Ammien Marcellin, *l.* 30. Prosper & Cassiodore, *in chronic.* Orose, &c.

VALENTINIEN II, fils du précédent, fut salué empereur dans la ville d'Acincum en Pannonie, le 22 novembre de l'an 375. Gratien son frere aîné, improuva cette élection, & dans la suite y donna les mains. Valentinien n'étoit encore âgé que de cinq ans. Après la mort de Gratien arrivée l'an 383, il envoya S. Ambroise au tyran Maxime pour l'arrêter, & fit avec lui un traité par lequel il lui abandonna les isles Britanniques, les Gaules & l'Espagne. Mais en 387, le tyran se lassa de sa modération ; & Valentinien ne pouvant lui résister, se retira avec sa mere à Thessalonique, pour implorer le secours de Théodose *le Grand.* Ce prince défit le tyran l'année suivante, & ne se contentant pas de rendre l'Italie à Valentinien, y ajouta les Gaules, les Espagnes, & l'Angleterre. Il détacha ce jeune prince des sentimens de sa mere, qui étoit arienne. Depuis ce temps, S. Ambroise devint le pere spirituel de Valentinien, & son plus fidéle conseiller. Argobaste, officier François, avoit tant donné de marques de son courage, que l'empereur ne faisoit plus rien que par son avis. Il engagea ce prince dans une guerre contre les François ; & par une horrible trahison, il le fit étrangler à Vienne en Dauphiné le 15 mai, veille de la Pentecôte, de l'an 392, après que ce jeune empereur eut regné seul 8 ans, 8 mois & 21 jours. Valentinien n'étoit encore que catéchuméne, & attendoit S. Ambroise pour recevoir le baptême. Il eut pour successeur THÉODOSE *le Grand.* * Marcellin, *in chron.* S. Ambroise, *in fun. Valent.* Socrate. Sozoméne. Rufin, &c.

VALENTINIEN III (Fl. Placid.) *Valentinianus*, fils de Constance, & de Galla Placidia, naquit à Ravenne au mois de juillet de l'an 419. Honorius son oncle, lui donna en 421, le titre de nobilissime ; mais depuis il le chassa avec sa mere, qui se retira à Constantinople, d'où elle fut renvoyée l'an 424 en Italie par Théodose *le Jeune*, qui céda l'empire d'Occident à Valentinien. Il avoit été honoré du titre de césar à Thessalonique, mais il ne fut reconnu empereur que le 23 octobre 425 à Rome, après la défaite entiere de Jean, qui s'étoit emparé de l'empire. Ce fut d'abord Galla-Placidia qui eut toute l'autorité : & la sagesse de cette princesse ne put prévenir la perte de l'Afrique, que le comte Boniface livra en 428 aux Vandales, qui y fonderent un état très-puissant. Le général Aëtius conserva par sa valeur les autres provinces : les Bourguignons, les Goths, les Alains, les François furent battus en diverses rencontres, & forcés à demander la paix : il n'y eut que les Suéves de la Galice, qu'on ne put réprimer, parcequ'ils étoient trop éloignés du centre de l'empire. Un nouvel ennemi réunit aux Romains presque tous ces peuples. Honoria, sœur de l'empereur, s'étant laissé corrompre par son intendant, ayant été envoyée à Constantinople, où elle vivoit d'une maniere qui lui paroissoit peu convenable à sa naissance : après avoir fait de vains efforts pout obtenir son retour à la cour d'Occident, elle trouva des gens qui voulurent bien se charger d'aller offrir sa main à Attila, roi des Huns, déja trop connu. Le barbare voyant que par ce mariage il acquéreroit des prétentions sur l'empire, accepta l'offre ; & ayant demandé Honoria en mariage, sur le refus qu'on lui fit, pénétra dans les Gaules, malgré les Goths, qui s'étoient opposés à lui au passage du Danube. Les villes de Metz,

Tongres, Trèves, Reims, & Auxerre, furent aussitôt méprises par les Huns, & ruinées; mais Aëtius avec Mérouée roi des François, & Théodoric roi des Wisigoths l'ayant joint dans les plaines de Châlons, & lui ayant tué trois cens mille hommes, l'obligerent à prendre la fuite. L'année suivante 352, Attila revint; mais au lieu d'attaquer les Gaules où il avoit été si maltraité, il pénétra en Italie. Aëtius, qui ne s'attendoit pas à le revoir sitôt, & qui peut-être aima mieux risquer le tout que d'attirer les Goths & les François en Italie, ne put lui opposer qu'une députation, dont S. Léon pape, fut le chef, & qui réussit. Le barbare en se retirant ne laissa pas que de détruire Aquilée, & quelques autres places, ce qui donna lieu à diverses personnes de se retirer dans les Lagunes de Venise, qui est devenue depuis une ville considérable. Valentinien eut peu de part aux grands événemens de son regne; accoutumé de trop bonne heure à l'indépendance, il se crut tout permis: depuis la mort de Galla Placidia, il s'étoit livré à bien des désordres. Pétronius Maximus, homme du premier rang, dont il avoit violé la femme, pour s'en venger, lui inspira des soupçons contre Aëtius, que ce prince ingrat fit mourir; & profitant ensuite du ressentiment de quelques officiers qui devoient leur fortune à ce grand général, il les porta à se defaire de Valentinien: ce qui fut exécuté le 17 mars de l'an 455. Son regne fut de 29 ans, quatre mois & vingt-cinq jours: il n'avoit quand il mourut que 35 ans, six mois & vingt-huit jours. Il avoit épousé *Eudoxie*, fille de *Théodose* le jeune, dont il eut deux filles, *Placidie* & *Eudoxie*. * Cassiodore & Marcellin, *in chronic.* Evagre, *l.* 2. Procope, &c.

VALENTINIENS, *cherchez* VALENTIN, hérésiarque.

VALENTINOIS, *cherchez* VALENCE, ville de Dauphiné.

VALENZUELA VELASQUEZ (Jean-Baptiste) évêque de Salamanque au milieu du XVII siécle, noble Espagnol, d'une famille ancienne, naquit le 24 de juin 1574, à Cuença dans la nouvelle Castille. Il fut élevé sous les yeux de l'évêque du lieu, Gomez Zapata. Il eut pour pere PIERRE de Valenzuela, & pour mere *Jerôme* Velasquez Davila, femme d'une grande vertu & noble. Valenzuela, né avec de l'amour pour l'étude, acquit d'abord une érudition assez superficielle, par la trop grande variété des lectures ausquelles il s'appliqua. Mais ensuite il s'attacha particulierement au droit, & l'approfondit. Il fut reçu docteur en droit canon à Siguença dans la vieille Castille, à l'âge de dix-sept ans seulement, & visita ensuite les académies les plus célébres de l'Espagne. On l'employa aussi dans plusieurs causes, dont le succès lui fit honneur. Résolu de prendre l'état ecclésiastique, il fut tonsuré en 1597. Le pape Paul V lui donna la charge de collecteur des droits de la chambre apostolique; & par reconnoissance, Valenzuela prit le parti de ce pape dans l'affaire de Venise en 1606. Il publia en 1607 une défense du monitoire de Paul V contre cette république, & la dédia à ce pape, dont il se montre partisan zélé jusqu'à l'excès. Paul V ne fut point ingrat; & dès-lors il lui donna le titre fastueux de *grand défenseur de l'Eglise*. Jean Pacheco, évêque de Cuença, le fit son vicaire; & comme l'Espagne sollicita alors la canonisation de S. Julien, deuxiéme évêque de cette ville, Valenzuela fit un discours pour prouver la sainteté & les miracles de ce prélat. Il le publia en 1611, & il fut bien reçu des Espagnols. Ce saint a été canonisé depuis, & Barthelemi Alcazar a fait sa vie en un volume *in-folio*, imprimé en 1692, à Madrid, en espagnol. Valenzuela ayant abandonné son vicariat à Christophe son frere, chanoine de Cuença & juge de la croisade de ce diocèse, il fut honoré de la charge de sous-collecteur & de juge apostolique à Madrid. Au commencement de 1613, il fut reçu dans le sénat de Naples, & dom Pierre Fernandez de Castro, comte de Lémos & viceroi de Naples, le chargea de la conduite de ses plus importantes affaires. En 1618, il dédia à ce comte sa premiere centurie des conseils, dont le quatre-vingt-dix-neuviéme avoit été fait pour suggérer à Fernandez de Castro le moyen de lever des subsides sur le peuple dans les cas de nécessité: ce qui regarde la puissance des princes pour l'imposition des tributs, y est bien traité. Le duc d'Albe qui succéda au comte de Lémos, n'eut pas moins d'estime pour Valenzuela, & il le créa président du conseil de Sainte-Claire qui se tient à Capoue. Valenzuela exerça cette charge plus de deux ans. Trois ans après, il publia son traité: *De statûs & belli ratione servanda cum Belgis*, qui fut imprimé à Naples en 1620, *in-4°*. Il y défend les immunités ecclésiastiques & les droits d'Espagne sur la Flandre. Cet ouvrage est dédié au pape Grégoire XIV, qui l'en remercia, & lui donna les abbayes de la Trinité & de sainte Catherine. Valenzuela acheva ensuite le deuxiéme tome de ses conseils, qu'il envoya à Milan pour y être imprimé: mais la peste ayant ravagé cette ville, le manuscrit fut perdu, & ceux qui en étoient chargés, périrent, & l'auteur en envoya une deuxiéme copie à Naples, où il parut en 1634. Vers le même temps, Valenzuela fut fait président du conseil suprême de Grenade; & quoiqu'on ne pût exercer cette charge que trois ans, il la remplit pendant onze. Enfin en 1643, on l'éleva sur le siége épiscopal de Salamanque, dont il ne jouit que deux ans. Il mourut en 1645, âgé de 71 ans. Ses ouvrages ont été réimprimés à Genève en 1728, *in-folio*, sous le titre de *Valenzuelæ opuscula theologico juridico politica*. On y trouve 1. sa défense du monitoire de Paul V, du 17 d'avril 1606, contre la république de Venise; & les libraires y ont ajouté un recueil sur le même sujet, qui avoit paru en 1607, & qui contient les piéces faites alors en faveur de cette république, & quelques autres. Ces piéces sont le bref de Paul V; une lettre de Léonardo Donato, doge de Venise; des lettres de la république à ses sujets; une dissertation d'Antoine Quirini sur ses droits, & plusieurs autres: 2. le traité, *De statûs ac belli ratione servanda cum Belgis*, &c. 3. *Vetera aliqua Hispaniæ monumenta seu inscriptiones & lapides*: l'auteur les présenta au cardinal François Barberin, légat d'Urbain VIII; 4. son discours espagnol sur la vie & les miracles de S. Julien; 5. ses conseils ou réponses de droit, en latin. Enfin on trouve dans ce recueil des décisions de la rote-romaine, & la vie de l'auteur par M. Nassare. Les conseils de Valenzuela avoient déja paru à Madrid, chez Quinones, en 1653, & en 1671, à Lyon. Valenzuela a laissé plusieurs autres ouvrages encore manuscrits. * *Voyez* la vie de l'auteur par Nassare, & Jean Zamayo de Salazar dans son troisiéme volume du martyrologe espagnol, au 8 de mai, &c.

VALERE MAXIME, *Valerius-Maximus*, historien latin, & Romain de nation, du côté de son pere sortoit de la famille des Valeres; & de celui de sa mere, il venoit des Fabiens, d'où il tira le nom de Valere & de Maxime. Il s'employa à l'étude des belles lettres, puis il suivit Sexte Pompée à la guerre. A son retour, il résolut d'écrire les actions & les paroles les plus remarquables des Romains & des autres grands hommes: ce qu'il exécuta dans son ouvrage que nous avons en neuf livres, & qu'il dédia à l'empereur Tibere. On lui attribue quelques autres ouvrages; mais on ne sait pas en quel temps il mourut.

Plusieurs savans croient que Valere Maxime n'est pas proprement l'auteur de l'ouvrage qui passe depuis si long-temps sous son nom. Il est certain que du temps de Tibere, cet illustre Romain ramassa en plusieurs livres un grand nombre d'exemples ou faits mémorables, tant des Grecs que des Romains; mais comme il le fit d'une maniere fort étendue, cet ouvrage, quoique d'ailleurs écrit avec toute la délicatesse de ce siécle-là, fut né-

gligé, & seroit entiérement péri, aussi-bien que les histoires de Trogus, & plusieurs décades de Tite Live, si un certain Népotien d'Afrique, & non pas un Lucius, comme l'a cru Vossius, n'en avoit fait l'abrégé qui nous reste sous le nom du premier auteur. * Vossius, *de histor. Latin.* Le pere Cantel, *in comment.*

VALERE ANTIAS, &c. *cherchez* VALERIUS.

VALERE (Cyprien de) auteur protestant, a donné au public sous son nom une version espagnole de toute la bible, sur l'hébreu du vieux testament, & sur le grec du nouveau, qui est aujourd'hui assez commune. Les Juifs Portugais qui sont établis à Amsterdam, la lisent ordinairement en leur particulier. Cependant M. Simon a remarqué que Valere a plutôt donné une seconde édition de la bible de Cassiodore de Reyna, qu'une nouvelle traduction de l'écriture, & qu'il a laissé dans son édition les imperfections qui sont dans celle de Reyna. Néanmoins comme cette derniere est devenue très-rare, ceux qui veulent lire la bible en espagnol, sont obligés d'avoir recours à la version de Cyprien de Valere, parceque la traduction espagnole des Juifs de Ferrare est écrite en un espagnol si dur & si barbare, qu'il n'est pas facile de l'entendre. * M. Simon, *hist. critiq. du V. T.*

VALERE (Luc) savant mathématicien, loué par Galiléi, qui l'appelle l'*Archimede de son temps*, enseigna long-temps la géométrie dans le collége de Rome avec beaucoup de réputation. Nous avons de lui un livre *de centro gravitatis solidorum*, qu'il fit imprimer l'an 1606; un autre *de quadratura parabolæ per simplex falsum.* Il mourut dans la maison de la savante Sarrochia, chez laquelle il logea pendant le temps qu'il demeuroit à Rome. * Jan. Nic. Erythr. *Pinacoth. vir. illust.*

VALERIA, dame Romaine, & sœur de *Publicola*, fut fort honorée dans Rome pour avoir délivré cette ville des armes de Coriolan, son fils. Cette illustre Romaine étoit dans le temple de Jupiter *Capitolin*, lorsque Coriolan, banni de Rome, & chef des Volsques, se préparoit à ruiner la ville qu'il assiégeoit; elle résolut d'aller au-devant de cet ennemi de sa patrie, accompagnée de Volumnia, de Virgilie, & des autres dames Romaines, pour tâcher de le désarmer: ce qu'elle fit par ses prieres, par ses larmes, & par sa tendresse, l'an de Rome 263, & le 491 avant J. C. * Plutarch. *des hommes illustres.*

VALERIA, dame Romaine, sœur de l'orateur Hortensius, se trouvant un jour derriere Sylla dans un spectacle de gladiateurs, prit la liberté d'arracher quelques poils de sa robe, *afin*, lui dit-elle, *de se sentir comme les autres de sa bonne fortune.* Sylla enflammé par ses manieres coquettes, l'épousa, & la laissa grosse en mourant, d'une fille qui fut nommée *Posthuma.* * Plutarque, *in vit. Syllæ.*

VALERIA, fille de l'empereur *Diocletien*, mourut, selon Baronius, peu de temps après ses nôces avec *Galere*; mais on prouve par un livre de Lactance, qu'elle a survêcu à son pere, & à Galere son époux; puisque Licinius la fit malheureusement périr avec sa mere Prisca, quelques années après la mort de cet empereur, vers l'an 313 de Jesus-Christ. * Lucius Cecilius, *l. ad Donatum.*

VALERIA, veuve de *Servius Sulpitius Camerinus*, homme consulaire, qui étant interrogée pourquoi elle refusoit tous les partis qui se présentoient pour un second mariage, puisque son mari étoit mort, répondit, qu'elle ne vouloit pas se remarier, parceque si son mari étoit mort pour les autres, il n'étoit pas mort pour elle, en qui il vivoit, & vivroit autant que dureroit sa vie. * S. Jerôme.

VALERIANUS BOLZANIUS, *cherchez* PIERIUS VALERIANUS.

VALERIEN (P. Licinius *Valerianus*) empereur, fut élu par les légions romaines dans les Alpes Rhétiennes, après la mort de Gallus, l'an 253, & associa à l'empire son fils Gallien, avec lequel il régna sept ou huit ans. Sous les premieres années de son gouvernement, il témoigna quelque affection pour les chrétiens, dont son palais étoit plein. Depuis, se laissant abuser par un Egyptien qui faisoit profession de la magie, il s'adonna à toutes sortes d'impiétés, ne faisant point de difficulté d'immoler au démon des victimes humaines, & de fouiller les entrailles des enfans pour savoir les choses à venir. Ensuite il alluma contre l'église la plus cruelle persécution qu'elle eût encore éprouvée; mais la justice de Dieu ne laissa pas ce crime impuni. Sapor, roi de Perse, l'ayant fait prisonnier l'an 260, par la trahison d'un de ses capitaines, nommé Macrien, ajouta l'injure & le mépris à la servitude, & se servit du dos de cet empereur pour monter à cheval. Ce ne fut pas assez, il le fit encore écorcher tout vif, selon quelques auteurs; mais d'autres disent qu'il vieillit dans l'esclavage. * Aurelius Victor, *de Cæsar.* Eutrope. Orose. Eusebe, &c.

VALERIEN, capitaine Romain. Vespasien l'envoya avec cinquante chevaux à ceux de Tibériade, pour les exhorter à demeurer fermes dans l'alliance des Romains. Il ne fut pas si-tôt près de la ville, qu'il mit pied à terre, & fit faire de même à ses gens, pour témoigner qu'il ne venoit pas comme ennemi. Mais les factieux qui étoient dans la ville, conduits par Jesus, fils de Tobie, capitaine de voleurs, en sortirent, & vinrent fondre sur lui, sans qu'il eût le temps de leur parler ou de remonter à cheval. Valerien aima mieux perdre ses chevaux, que de s'exposer témérairement à se défendre, ne pouvant résister à un si grand nombre d'ennemis, il se retira à Senabris, à trois stades de Tibériade, où étoit le camp. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 3.

VALERIEN (saint) martyr à Tournus en Bourgogne, dans le II siécle, sous l'empire de Marc-Aurele, fut arrêté par l'ordre de Prisque, gouverneur du pays. Après avoir été appliqué à la torture, & déchiré avec des ongles de fer, il eut la tête tranchée le 15 septembre de l'an 179. On bâtit une église sur son tombeau à Tournus, dont Gregoire *de Tours* fait mention. On y établit depuis un monastère. Charles *le Chauve* le donna l'an 875 aux moines de l'isle de Nermoustier. Cette abbaye fut consumée par le feu vers le commencement de l'onziéme siécle; & ayant été rebâtie, elle fut dédiée sous le nom de *la sainte Vierge*, *de saint Valerien*, & *de saint Philibert*, l'an 1019. * Gregor. *Turon. de gloria martyr. c.* 54. *Acta apud Bolland. Vita Philiberti.* Baillet, *vies des saints*, *au* 4 *de septembre.*

VALERIEN (saint) évêque d'Aquilée, dans le IV siécle, succeda dans ce siége à Fortunatien, évêque arien, l'an 355. Il purgea son diocèse de l'arianisme, & attira dans son clergé un grand nombre de personnes de mérite. Il présida au concile d'Aquilée l'an 381, & assista l'année suivante au concile de Rome, assemblé par le pape Damase. On croit qu'il est mort vers l'an 389. Il eut pour successeur Chromace. Le martyrologe fait sa fête le 27 de novembre. * Hieronym. *in chronic. epist.* 42, 43. *Acta concilii Aquileiensis.* Theodoret, *l.* 5, *c.* 8 & 9.

VALERIEN, évêque de Céméle, ville ruinée, dont l'évêché a été transféré à Nice, vivoit dans le V siécle, & étoit homme de grande naissance. Saint Eucher, qui gouvernoit alors l'église de Lyon, & qui étoit son ami & son parent, lui écrivit une excellente lettre pour lui représenter les dangers qu'il couroit dans le monde, & pour lui en faire voir la vanité. Cette lettre engagea Valerien à se retirer dans la solitude de Lerins, d'où il fut tiré par force pour être mis sur le siége épiscopal de Céméle. Il se trouva au concile de Riez l'an 439, & à celui d'Arles, assemblé l'an 455, au sujet des immunités de l'abbaye de Lerins. On croit qu'il mourut peu après. Nous avons de lui vingt homélies, avec une épître adressée aux moines, où il traite de la vertu & de l'ordre de la doctrine apostolique. * Bellarmin, *de script.*

eccl. Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Theophile Raynald, *apolog. pro Valer. Cemel.* Pierre Jofredi, *de episc. Nic.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du V siécle.* Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France, tom.* 2.

VALERIEN, évêque d'Afrique, dans le V siécle, & martyr sous les Vandales, ayant refusé de livrer les livres & les ornemens sacrés aux officiers de Genseric, fut chassé de la ville d'Abenze, dont il étoit évêque, avec défense à qui que ce soit de le recevoir. Il fut obligé de demeurer dans les grands chemins, sans pouvoir trouver de retraite, & mourut ainsi de misere. * Victor Vit. *hist. persecut. Vandalic. l.* 1, *c.* 4.

VALERIEN (le mont) dit aussi le CALVAIRE. C'est le nom d'un pélerinage fameux, près du village de Surêne, à deux ou trois lieues de Paris. Tous les auteurs qui en ont écrit, avouent qu'on ne sauroit marquer le temps où cette montagne a été consacrée à la solitude. La tradition du pays veut qu'elle ait été sanctifiée par sainte Geneviéve, qui, dit-on, s'y retiroit souvent pour y prier. Le célébre Gerson, chancelier de l'université de Paris, l'ame du concile de Constance, adressa une de ses lettres que nous avons encore, à un reclus qui vivoit dans une grande piété sur cette montagne. Mais on prétend qu'il n'étoit pas le seul solitaire qui y habitât. On croit même avec beaucoup de fondement, que c'étoient ceux qui y demeuroient qui avoient soin d'une ancienne chapelle de Notre-Dame de Bonnes-nouvelles, dont il est parlé dans les antiquités de Paris, & qui y entretenoient par leur piété, & par l'estime que l'on faisoit de leur vertu, la dévotion des fidéles. Dans le XVI siécle une sainte fille, nommée Guillemette Faussart, s'y enferma en 1556 pour y vivre recluse. C'est elle qui a fait bâtir la chapelle de S. Sauveur qui subsiste encore aujourd'hui, & qui fut destinée dès ce temps-là à l'usage de plusieurs solitaires, comme il est évident par l'épitaphe de cette fille que l'on y lit encore. Les prieres qu'ils étoient obligés de dire tous les jours avant la messe, & le soir au salut, pour satisfaire à une fondation qui y avoit été faite du temps de Guillemette Faussart, y sont marquées. Dès les premieres années du XVII siécle, il y avoit sur ce mont un reclus, après la mort duquel frere Jean du Houssai s'enferma dans la cellule du défunt, où il vécut 48 ans. Un autre hermite, appellé *Pierre de Bourbon*, natif de Blois, après avoir persévéré aux environs de cette cellule plus de vingt-un ans, la trouvant vuide par la mort de du Houssai, s'y enferma aussi, & y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1639, après avoir gardé la plus étroite solitude sur cette montagne cinquante-un ans & deux mois. Une année auparavant, le frere Jean le Comte natif du Mans, étoit décedé, après avoir demeuré quarante ans sur cette montagne, & n'en sortit que pour aller au ciel en 1638. Il n'est parlé dans l'histoire de ce temps-là que de ces trois hermites, parcequ'ils menerent une vie toute extraordinaire, mais on ne doute point qu'il n'y en ait eu d'autres. Dans la suite & avant le milieu du XVII siécle, le nombre des hermites s'étoit augmenté, & dès le commencement du même siécle, ou même avant, ils faisoient communauté; ce qui a continué depuis. Ils ont tous le même supérieur, qui doit examiner leur vocation à la vie hérémitique, qui les reçoit au nombre des hermites, qui leur en donne l'habit, qui veille sur toutes leurs actions, & sans la permission duquel ils ne peuvent rien entreprendre d'extraordinaire. Ils suivent la regle qu'ils ont reçue de M. Hebert, alors pénitencier de l'église de Paris, & qui fut depuis archevêque de Bourges, où il mourut le 21 de juin 1638. M. Charton qui lui succéda dans la place de pénitencier, approuva & confirma cette regle en 1624. Elle contient un si grand nombre de préceptes touchant le service divin, la conversation extérieure, la maniere de se conduire avec les séculiers & les étrangers, les habits, le travail & l'exercice du corps, qu'il y a peu de communauté réguliere que cette maison ne puisse égaler, en suivant cette regle à la lettre dans les pratiques de piété, le jeûne, l'abstinence, &c. Il y a eu dans la suite quelques changemens à cette regle, & quelques nouveaux reglemens : mais leur vie est toujours très-pénitente; ils ne vivent que de légumes; ils travaillent eux-mêmes à la terre ou à faire des bas au métier; leur habit est pauvre & rude, le silence y est presque perpétuel; ils prient beaucoup; ils ont chacun leur cellule; mais une chapelle commune où ils entendent la messe, & récitent leur office aux différentes heures prescrites; ils sont tous laïcs, & sont aujourd'hui onze ou douze. Ils sont sous la dépendance de l'archevêque de Paris, qui leur nomme un supérieur ecclésiastique. Ils ne s'engagent point par des vœux, & ils ont la liberté de se retirer. Vers l'an 1630, M. Hubert Charpentier, prêtre licencié en théologie de la maison de Sorbonne, ayant conçu le dessein d'établir sur la même montagne la dévotion envers J. C. crucifié, tenta d'y établir dans cette vue une communauté d'ecclésiastiques auprès de la maison des hermites. Il s'ouvrit sur son dessein à M. l'archevêque de Paris, qui l'approuva. En conséquence ce prélat permit par un acte particulier fait le 12 de septembre 1634, audit M. Hubert Charpentier *de faire construire & bâtir une chapelle sur le mont Valerien, & être supérieur d'icelle, comme aussi de choisir des prêtres jusqu'au nombre de treize au plus, pour être associés avec lui; lesquels*, ajoute le prélat, *seront par nous approuvés ou par nos grands vicaires, pour y célébrer la sainte messe, à la charge que ledit Charpentier & autres prêtres étant avec lui, & leurs successeurs, vivront & demeureront inviolablement sous notre correction, visitation, & jurisdiction, & de nos successeurs archevêques de Paris*, &c. Par le même acte, il est prescrit aux prêtres de ladite communauté de se présenter à l'archevêque de Paris avant d'y être admis, & après la mort ou la démission de M. Charpentier, de nommer & de présenter audit archevêque ou à ses grands vicaires dans un mois, un d'entre eux pour être supérieur de ladite communauté, pour en être confirmé & approuvé. En conséquence on fit des statuts & reglemens pour cette maison, qui furent approuvés par ledit archevêque le 12 de septembre 1638. M. Charpentier eut soin aussi de se munir de lettres patentes du roi, & il en obtint facilement. Elles sont de Louis XIII, & furent données à Monceaux au mois d'aout 1633, & régistrées en parlement par arrêt du 17 de juillet 1634. Louis XIV a confirmé ces lettres patentes par de nouvelles, données à Paris au mois de février 1650, & régistrées en parlement par arrêt du 13 de décembre de la même année. Dès 1641 les hermites s'étant plaint que les prêtres s'étoient emparé d'une piéce de terre de deux cens toises qui leur appartenoit, & qu'on en avoit abattu les murs pour faire le bâtiment des prêtres, il fut stipulé entre les contendans, que les hermites céderoient cette piéce de terre aux prêtres, & que ceux-ci donneroient aux hermites une autre piéce de terre de cinquante toises de long sur vingt toises de large. Ces prêtres ont fait depuis d'autres acquisitions. En 1662, les Dominicains réformés obtinrent par surprise, & s'emparerent par violence de la maison du mont Valerien : mais Louis XIV leur ordonna d'en sortir, & le tout fut restitué, tant aux prêtres qu'aux hermites. On peut voir ce fait plus au long dans l'histoire de Paris par les Bénédictins, dans le *Factum* composé par M. Alexandre Varet, *pour les prêtres & les hermites du mont Valerien;* dans la piéce intitulée, *Le Calvaire profané, ou le mont Valerien usurpé par les Jacobins réformés du fauxbourg S. Honoré à Paris, adressé à eux-mêmes*, par Jean Duval, *in*-4°, 1664, &c. Le nombre des ecclésiastiques du mont Valerien a varié selon les temps. Mais outre ceux que l'on appelle *incorporés*, qui sont proprement les titulaires de la maison, qui ont voix active & passive, & qui sont revêtus de lettres de l'ar-

chevêque de Paris, il y en a un plus grand nombre que l'on nomme *aggrégés*, qui sont reçus seulement par les incorporés & les autres aggrégés, & qui ont voix active dans les délibérations, & en particulier pour l'élection d'un superieur, qui ne doit être choisi que parmi les incorporés, qui avec les aggrégés ont seuls droit de faire cette élection. *Cherchez* CHARPENTIER (Hubert)

VALERIEN, *cherchez* MAGNI.

VALERINI (Adrien) écrivain de Vérone en Italie, a vécu dans le XVI siécle. On a de lui l'*Afrodite*, tragédie: cent Madrigaux, en vers italiens, imprimés à Vérone en 1572: un Ecrit sur la mort d'une fameuse comédienne, & un autre, intitulé: *Le Bellezze di Verona*; à Vérone, 1586, *in*-8°. * *Verona illustrata*, par le marquis Scipion Maffei, au livre quatriéme *de gli Scrittori Veronesi*, p. 213 de l'édition *in-fol.* & *Notizia de' libri rari*, édit. de Venise, 1728, *in*-4°, page 42.

VALERIO VINCENTINO, celebre graveur sur pierre & sur métal, imitoit assez bien la maniere des anciens; mais il n'étoit pas bon dessinateur. Il fit pour le pape Clément VII une cassette de crystal de roche, où il grava toute l'histoire de la passion de Jesus-Christ. Lorsque ce pape vint en France, il en fit présent au roi, lequel en échange lui donna une bague de très-grand prix, & une riche tapisserie de Flandre. Vincentino représenta pour le même pape diverses histoires sur plusieurs vases de crystal, dont sa sainteté faisoit présent aux princes. Il grava les douze empereurs, & fit tant de médailles, & d'autres sortes d'ouvrages, que c'est une chose étonnante, qu'un seul homme en ait pu faire une si grande quantité, vu la longueur de ce travail. Il vécut 68 ans, & mourut l'an 1546, laissant une fille héritiere d'une infinité de dessins & de recherches antiques. Cette fille gravoit aussi parfaitement bien. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

VALERIO, ou VALIERO (Augustin) né à Venise d'une famille des plus considérables de cette ville, le 7 d'avril 1531, commença ses études dans sa patrie, & les continua à Padoue, où il alla à l'âge de 16 ans. Il y étudia les belles-lettres sous Lazare Bonamico, & la philosophie sous Bassiano Lando & Marc-Antoine Génua. Il n'avoit que 18 ans, selon lui, lorsqu'il composa l'oraison funébre de son maître Bonamico: mais il faut qu'il se soit trompé; Bonamico, selon la chronologie des professeurs de Padoue, ne mourut que le 10 de février 1552, & Valerio devoit avoir alors vingt-un ans. Comme il se destinoit à l'état ecclésiastique, il étudia aussi en théologie & en droit-canon, & se fit recevoir docteur en l'une & l'autre faculté. Revenu à Venise, il alla peu après à Rome avec les ambassadeurs que le sénat envoyoit au pape Paul IV, en 1555, pour le féliciter de son exaltation au souverain pontificat. A l'âge de vingt-cinq ans accomplis, il demanda & obtint d'être admis parmi les *sages des ordres* à Venise, c'est-à-dire au nombre des cinq jeunes gens de la premiere qualité, à qui l'on donne entrée au collége où se traitent les affaires de la république, afin qu'ils se forment au gouvernement. En 1558 le sénat le nomma pour remplir la chaire de philosophie que Jacques Foscarini laissoit vacante, parcequ'il venoit d'être fait avocat général. Valerio n'avoit alors que vingt-huit ans; mais son mérite surpassoit de beaucoup son âge. Bernard Navagerio, son oncle, ayant été élevé au cardinalat au mois de février 1561, l'invita de venir à Rome auprès de lui; & Valerio en ayant obtenu la permission du sénat, il s'y rendit, & demeura près d'un an à Rome, où il fit connoissance avec le cardinal Charles Borromée, qui lui procura une entrée dans l'académie célébre qui se tenoit au Vatican. En 1562 il suivit son oncle au concile de Trente, & quelques mois après il retourna à Venise, où il reprit son poste, qu'il garda jusqu'en 1565. Il prit alors l'habit ecclésiastique, & son oncle que le pape Pie IV avoit fait évêque de Vérone avant qu'il allât au concile de Trente, lui procura au mois de mai suivant son évêché, que le pape lui accorda. Navagerio ne survécut que quelques jours à sa démission. Pour Valerio, dès qu'il se vit sur le siége de Vérone, il ne pensa plus qu'à remplir tous les devoirs d'un véritable évêque. Il prêcha fréquemment, même en italien, quoiqu'il s'exprimât difficilement en cette langue; il visita son peuple, eut un grand soin des pauvres & des orphelins, réprima les désordres, introduisit le bien par-tout où il put, & montra le premier l'exemple d'une très-grande régularité. Au mois de décembre 1583, le pape Grégoire XIII le fit cardinal du titre de S. Marc, & le mit à la tête de plusieurs congrégations. Sous le pontificat de Clément VIII, il passa du titre de S. Marc à l'évêché de Palestrine. L'interdit que le pape Paul V jetta sur sa patrie, lui causa un chagrin si grand, qu'il en mourut à Rome le 24 de mai 1606, âgé de soixante-quinze ans. Son corps fut d'abord enterré dans cette ville, d'où il fut ensuite transféré dans l'église cathédrale de Vérone. Ses ouvrages imprimés sont: 1. onze discours prononcés à Venise, lorsqu'il étoit professeur de philosophie; & qui ont été imprimés avec ses deux livres, *De recta philosophandi ratione*, à Vérone 1577, *in*-4°, & à Venise 1581, *in*-4°. 2. Une lettre sur le livre de Jerôme Osorio sur la justice, imprimée plusieurs fois avec le livre d'Osorio. 3. *De acolythorum disciplina*, &c. à Venise, 1571, *in*-24, à Vérone, 1583, *in*-4°, & à la fin de sa Rhétorique ecclésiastique. 4. La vie de Bernard Navagerio, son oncle, à Vérone, 1602, *in*-4°, & en 1719, *in*-4°, à Padoue. 5. La rhétorique ecclésiastique en trois livres, à Venise, 1574, *in*-8°, & souvent réimprimée depuis. Elle a été traduite en françois & imprimée à Paris en 1750, *in*-12, sous ce titre: *La rhétorique des prédicateurs traduite du latin d'Augustin Valerio, évêque de Vérone & cardinal, &c.* Valerio entreprit cet ouvrage qui est fort estimé, à la sollicitation de S. Charles son ami, qu'il alloit souvent visiter à Milan. On trouve dans quelques éditions trois discours qu'il fit publiquement à Vérone en présence de son clergé. 6. *Episcopus, seu de optima episcopi forma*, à Milan, *in*-4°, par les soins de Pierre Galesini, & par les ordres de S. Charles, qui lui avoit demandé de travailler sur ce sujet. On a encore d'autres éditions de cet ouvrage. 7. *Cardinalis, sive de optima cardinalis forma*, à Vérone, 1586, *in*-4°, & 1604, *in*-4°. 8. Un petit traité de ce qui est arrivé à Vérone en 1575. 9. Apologie adressée à son clergé, pour lui rendre compte pourquoi il n'avoit pas encore publié de statuts, à Vérone, 1589, *in*-4°, à la fin des constitutions de Giberti, évêque de Vérone, que Valerio fit imprimer de nouveau avec des notes & des corrections conformes aux decrets du concile de Trente. 10. *Constitutiones ad Dalmatiæ & Istriæ usum.* Il a eu quelque part aux monumens anciens des saints évêques de Vérone, composés par Raphaël Bagata & Jean-Baptiste Peretti, & imprimés à Venise en 1576, *in*-4°. 11. La vie de S. Charles, imprimée à Rome. 12. *De cautione adhibenda in edendis libris*, à Padoue, 1719, *in*-4°. Nous devons l'édition de cet ouvrage aux soins de Jean-Antoine Volpi, qui y a joint, *Bernardi Naugerii cardinalis vita.* Cette édition comprend outre cela un catalogue exact des écrits, tant imprimés que manuscrits, d'Augustin Valerio, avec quelques notes. L'éditeur a inséré dans le même volume plusieurs discours composés par des nobles Vénitiens. 13. Un discours sur la bénédiction des *Agnus Dei*, faite par le pape Grégoire XIV en 1591, imprimé avec l'ouvrage d'Onuphre Panvinius, *De baptismate paschali*, à Rome, 1656, *in*-8°. 14. *Ad Sixtum V epistola nuncupatoria sermonum sancti Zenonis*, à Vérone, 1589, *in*-4°. Tous ces ouvrages de Valerio sont en latin: & ce prélat en a laissé encore un plus grand nombre qui sont demeurés manuscrits, entre lesquels le cardinal Quirini, dans la préface de la vie de Paul III, regrette

beaucoup celui intitulé, *De utilitate ex conclavi capienda*. On trouve une lettre du même Valerio, adressée à Octavien Maggius, dans les *Epistolæ clarorum virorum selectæ*, édit. de Venise 1568, *in-8°*, *fol.* 126. Cette lettre est de 1555, & datée de Padoue. * Joan. Nicii Erythræi *Pinacotheca quarta*. Eggs, *Purpura docta*. *Le Journal des savans de Venise*, *tome* 5. Niceron, *Mémoires*, *&c. tome* 5. Gibert, *Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, *tome* 2, &c. Scipion Maffei, *Verona illustrata*.

VALERIUS ANTIAS (P.) historien Latin, laissa des annales que nous avons perdues. Ce devoit être un très-grand ouvrage; car Priscien cite le 7 livre, *l.* 9. Aulu-Gelle, le 75, *l.* 7, *c.* 9. Pline, Tite-Live, Plutarque, & divers autres l'alleguent aussi.

VALERIUS ASIATICUS, né à Vienne, s'étoit rendu très-puissant dans les Gaules par ses grandes richesses & ses grandes alliances. Il fut consul subrogé sous Caligula, qui, après avoir abusé de sa femme, poussa l'affront jusqu'à l'en railler dans un festin, & même dans une assemblée publique. Asiaticus, pour s'en venger, entra dans la conspiration de Chæreas, dont il fut un des principaux auteurs. Lorsque la mort de Caligula eut soulevé le peuple & les soldats, qui en demandoient vengeance, il arrêta ces mouvemens par sa fermeté, protestant hautement qu'il eût voulu lui-même avoir tué le tyran. Aussi fut-il un de ceux qui furent proposés alors pour l'empire; mais Claude l'emporta, & Asiaticus, qui fut consul sous lui, l'an de J. C. 46, périt enfin l'année suivante par les artifices de Messaline. Il étoit fort riche, & avoit été deux fois consul. Il avoit acheté les jardins de Luculle, & les avoit encore magnifiquement embellis. Messaline qui vouloit les avoir, le fit accuser d'avoir voulu soulever les légions de Germanie dans les Gaules. Claude, facile à surprendre, le fit arrêter à Bayes. Il ne lui donna pas la liberté de se défendre dans le sénat; mais il l'entendit dans sa chambre en présence de Messaline, avec Cécilius son accusateur. Il se défendit avec tant de force, qu'il toucha Claude, qui cependant pour toute grace, ne lui laissa que la liberté de se faire mourir lui-même. Valerius ne fut point étonné de cette nouvelle; ayant fait bonne chere, il se fit ouvrir les veines, après avoir été voir lui-même son bucher, & l'avoir fait placer ailleurs que dans l'endroit où il étoit, de peur que sa futaye ne fût endommagée par le feu. * Senec. *de tranquillit. animi*, *l.* 2, *c.* 18. Tacit. *l.* 11 *annal. ad init.*

VALERIUS ASIATICUS, qui étoit apparemment fils du précédent, commandoit quelques troupes dans les Gaules, sous Néron, & se joignit à Vindex, lorsqu'il se révolta contre ce prince, l'an de J. C. 68. L'année d'après, sous l'empire d'Othon, il fut des premiers à entrer dans le parti de Vitellius, qui lui promit sa fille. On ne sait pas si Asiaticus est cet homme de qualité auquel Vespasien la maria. Il étoit désigné consul, lorsque Vitellius fut tué. * Tacite, *hist. l.* 1 & 2.

VALERIUS CATO, affranchi de Bursinus, étoit né libre, comme il le dit lui-même dans une piéce qui a pour titre, *Diræ* ou *imprecationes*, & avoit été dépouillé de son patrimoine dans les guerres de Sylla, vers l'an 671 de Rome, & 83 avant J. C. Il enseigna la grammaire avec réputation, & fut estimé le meilleur maître de Rome pour la poëtique. Divers de ses ouvrages eurent l'approbation de plus habiles gens, entre autres la *Lydie* & la *Diane*. Suetone dit que sa grande érudition ne le mit pas à couvert de la pauvreté, qui est ordinaire à la plupart des gens de lettres; car il fut contraint sur la fin de ses jours, pour se délivrer des importunités de ses créanciers, de leur céder une maison qu'il avoit à Tusculum. * Suetone, *de illust. gram.*

VALERIUS CORVINUS ou CORVUS (M.) fut appellé de ce nom, parcequ'ayant attaqué un Gaulois de taille gigantesque, qui défioit les plus braves des Romains au combat, un corbeau se perchant sur la tête de son ennemi, lui aida à remporter la victoire à l'âge de vingt-trois ans, l'an 405 de Rome, & 349 avant J. C. L'année suivante il obtint le consulat; & étant consul pour la troisiéme fois l'an 411 de Rome, il triompha des Samnites qu'il avoit défaits près du mont Gaure. L'année suivante étant dictateur, il appaisa une sédition militaire, & aquitta les dettes des gens de guerre qui avoient voulu piller Capoue, afin de trouver de quoi payer leurs créanciers. * Aurelius Victor, *des hommes illust. c.* 29. Aulu-Gelle, *noct. Attic. l.* 9, *c.* 11.

VALERIUS CORVINUS MESSALA (M.) citoyen Romain, illustre par sa naissance, par ses qualités & par son esprit, se fit craindre en sa jeunesse des triumvirs, puis fut consul avec Auguste la 758 année de Rome, & la 5 de J. C. Il écrivit un livre de la lettre S; un des familles de Rome, & quelques autres cités par les anciens. Celui de l'extraction d'Auguste, *de progenie Augusti*, qu'on lui attribue, n'est pas de lui, & n'est digne ni de l'esprit de Messala, ni de la latinité du siécle d'Auguste. Pline dit que Messala deux ans avant sa mort, perdit entierement la mémoire; de sorte qu'il ne se souvenoit pas même de son nom, *l.* 7, *c.* 24. Tibulle lui adresse la troisiéme élégie du premier livre, &c. * *Consultez* Cicéron, *in epist. ad Brut.* Sénéque, *controv.* 12. Suétone, *in Aug.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 23, *c.* 13. Macrob. *l.* 1, *Saturn. c.* 9. Pline, *l.* 34, 35.

VALERIUS FLACCUS, ami de Caton, fut consul avec lui, & donna près de Milan une bataille contre les Gaulois, dans laquelle il en tua cent mille. Il soutint contre Caton la cause des dames Romaines, pour faire abroger la loi Oppia. * Tite-Live, *l.* 34.

VALERIUS FLACCUS, poëte Latin, étoit natif de Sezza ou de Setia, ville de la Campagne de Rome, ou de Padoue, selon d'autres. L'épigramme où Martial parle de lui, favorise cette derniere opinion: c'est la 77 du II livre. Ce poëte qui vivoit sous l'empire de Domitien, vers l'an 71 de J. C. eut beaucoup de part à l'amitié de Martial, & ne fut pas fort accommodé des biens de la fortune. Son poëme des Argonautes en 8 livres demeura imparfait: ce qui fut une vraie perte, selon Quintilien. * Lilio Giraldi, *hist. poët.* Crinitus. Scaliger, &c.

VALERIUS LÆVINUS, consul Romain, donna une bataille contre Pyrrhus, dont le succès lui fut désavantageux. Cependant il fit courir le bruit que Pyrrhus s'étoit tué. Etant une seconde fois consul, il prit Agrigente sur Hannon, général des Carthaginois, & fit mourir tous les sénateurs de cette ville. * Tite-Live, *l.* 27.

VALERIUS POTITUS, l'un des décemvirs, appaisa le peuple irrité contre eux, & fut le premier consul après que cette magistrature fut abolie. Il gagna une grande bataille contre les Volsques; mais le sénat lui ayant refusé l'honneur du triomphe, il le fit demander au peuple par le tribun Ilicus, & fut le premier qui triompha avec son collégue Marcus Horatius, sans l'aveu du sénat. * Plutarque.

VALERIUS PROBUS (M.) grammairien, qui vivoit du temps de l'empereur Adrien, vers l'an 130 de J. C. laissa quelques traités; & entr'autres celui qui est cité par Servius, *l.* 7 *aeneid.* Le titre est *De temporum connexione*.

VALERIUS PUBLICOLA (P.) consul Romain avec Brutus, triompha de Tarquin & des Toscans l'an 247 de Rome, & 507 avant J. C. Ce surnom de *Publicola* lui fut donné, parcequ'il fut tout-à-fait populaire. Ayant été soupçonné de vouloir entreprendre sur la liberté publique, parcequ'il bâtissoit une maison sur une des montagnes de la ville en forme de forteresse, il la fit abattre, & la rebâtir dans la plaine. Il fut quatre fois consul, & mourut si pauvre, qu'on

fut obligé de quêter pour fournir aux frais de ses funérailles. * Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 15. Florus. Tite-Live, &c.

VALERIUS SORANUS, poëte Latin, avoit, au jugement de Cicéron, une parfaite connoissance des langues grecque & latine, & étoit éloquent. Il vivoit du temps de Jules-César, vers l'an 704 de Rome, & 50 avant J. C. Il divulgua, à ce qu'on croit, le nom du dieu tutélaire de Rome, & fut condamné à mort pour ce sujet. Varron rapporte ces deux vers de Soranus sur la nature de Dieu.

Jupiter omnipotens regum rex ipse, deusque,
Progenitor, genitrixque deûm, deus unus & omnis.

Termes qui, comme l'explique S. Augustin, réduisent la divinité à la vertu matérielle répandue dans le monde, ou plutôt qui composent la divinité de l'assemblage de tous les êtres matériels. * Varro, *de ling. lat. l.* 6. Cicer. *de oratore & in Bruto.* Plin. *l.* 3, *c.* 5. Aulu-Gel. *l.* 2, *c.* 10. Plutarch. *quest. rom.* Solin. S. August. *de civit. Dei, l.* 7.

VALERIUS (Corneille) étoit non d'Oudewater, ville de Hollande, comme Valere André & plusieurs autres l'ont écrit, mais d'Utrecht, comme on le voit par son épitaphe. Il naquit en 1512. Dans son enfance il fut, ce qu'on appelle en France, enfant de chœur, dans la principale église du lieu de sa naissance. George Langeveld lui trouvant des dispositions pour l'étude, l'instruisit dans les langues grecque & latine. Il alla se perfectioner pendant six ans à Louvain. Revenu dans sa patrie, il y enseigna durant six ans la rhétorique à plusieurs étudians. Au bout de ce temps, il fut chargé de l'éducation de quelques jeunes gens de qualité, avec lesquels il alla à Louvain, & parcourut ensuite la France. Leur voyage fini, il revint à Louvain; & en 1557 on lui donna la place de professeur en belles lettres & en grec, que Pierre Nannius avoit si dignement occupée au collége des Trois-langues. Valerius s'aquitta avec tant de zèle & de soin de cet emploi, qu'il forma d'excellens disciples, dont plusieurs se sont beaucoup distingués parmi les savans, comme Juste Lipse, Canterus, Carrion, Giselinus, Schott, Delrio, Gifanius, & autres. Il mourut en 1578, âgé de soixante-six ans. Il a donné au public des tables de rhétorique & de dialectique; à Basle, 1545, & plusieurs fois réimprimées depuis: quatre livres de préceptes de grammaire; à Paris, 1550, *in*-4°, & encore depuis ailleurs. Discours sur la mort de Pierre Nannius, professeur de Louvain, en 1557. Autre sur la mort de Jacques de Melun; à Louvain, 1560. Elémens de Philosophie morale; à Basle, 1566, & à Anvers, 1572. Elémens de physique; à Anvers, 1568, 1584, & 1595. Remarques sur les offices de Cicéron, avec les notes de Canterus & de Cauchius, 1576. Une Prosodie; à Jena, 1580. Elémens d'astronomie & de géographie; à Anvers, 1593. Description de ce qui s'est fait à Utrecht pour l'arrivée de l'empereur Charles-Quint avec des poësies & des inscriptions; à Utrecht, 1540. Traduction latine des Colloques françois de Noël Barlemont. Observations sur Lucréce, dans l'édition de ce poëte philosophe donnée par Gifanius; à Anvers, 1566, & à Leyde, 1595. * *Voyez* l'éloge de Valerius dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, qui cite aussi plusieurs auteurs qui ont parlé de Valerius.

VALERO-Y-LOSA (François) archevêque de Toléde, né en 1664, à Villanueva de la Xara, dont il fut curé, donna des preuves si grandes de sa fidélité & de son zèle pour maintenir les peuples dans le devoir, & pour secourir les soldats & les pauvres pendant les temps les plus difficiles, que Philippe V, roi d'Espagne, le nomma à l'évêché de Badajos, & en 171[illegible], à l'archevêché de Toléde. Cette élévation à la premiere dignité ecclésiastique de ce royaume, ne diminua point son humilité, & ne le fit point changer de conduite: il s'appliqua entierement à toutes les fonctions de son ministère, faisant la visite de son diocèse, prêchant, catéchisant, & employant ses grands revenus en aumônes publiques & secrettes. Il mourut à Toléde le 23 avril 1720, âgé de 56 ans, universellement regretté. * *Mémoires du temps.*

VALERY, *Walaricus* (S.) abbé au pays de Vimeu en Picardie, né en Auvergne, vers le milieu du VI siécle, passa sa jeunesse à garder les moutons de son pere. Il trouva néanmoins le moyen d'apprendre les lettres de l'alphabet, & à chanter l'office divin. Il entra depuis dans un monastère malgré ses parens, & alla ensuite s'établir dans le monastère de Luxeu, sous la discipline de S. Colomban. Il eut beaucoup à souffrir dans le temps de la dispersion des religieux du monastère, sous le roi Thierri. Il y demeura néanmoins jusqu'à l'an 614, qu'il alla s'établir dans le diocèse d'Amiens, dans une terre que Clotaire lui donna, à l'embouchure de la Somme, dans le pays de Vimeu. Il y bâtit une chapelle; & après avoir employé quelque temps à l'instruction des peuples, il se renferma dans une cellule, pour y vivre reclus le reste de ses jours, où il mourut le 12 décembre 622. On bâtit dans la suite un monastère dans le lieu de son hermitage. Ce monastère fut depuis occupé par des chanoines jusqu'en 981, que Hugues *Capet* y fit venir des religieux de S. Lucien de Beauvais, & y fit rapporter le corps de S. Valeri, qu'Arnoul marquis de Flandre avoit enlevé l'an 952, & placé dans l'abbaye de S. Bertin. * Anonym. apud Mabillon. Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

VALESIO (François) *cherchez* VALLES.

VALESIUS, Arabe, hérésiarque, a donné son nom à des hérétiques appellés VALESIENS. Ils rendoient tous leurs sectateurs ennuques, soit de gré, soit de force, & bien souvent traitoient de la même sorte les passans qu'il pouvoient attraper. Saint Epiphane place cette hérésie entre celles des Noëtiens & des Novatiens, ce qui fait croire qu'elle est du III siécle. Il dit qu'il y avoit de ces hérétiques à Bachats, ville de la Philadelphie, au-delà du Jourdain. Ils étoient dans les principes des Gnostiques, touchant les anges, & rejettoient la loi & les prophétes. * S. Epiphane, *hær.* 58. Saint Augustin, *hær.* 57. Baronius, *A. C.* 249, *n.* 9, & 260, *n.* 69. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. des III premiers siécles.*

VALESIUS VALERIUS, fut un célébre Sabin, à qui les historiens Romains attribuent un évenement considérable, qui donna lieu à l'institution des jeux séculaires. Ils disent qu'ayant trois enfans malades, il eut recours aux aruspices, lesquels après avoir consulté leurs dieux, lui firent entendre qu'il devoit se transporter au lieu appellé *Tarentum*, où il donneroit à boire à ses malades de l'eau du Tibre, qu'il auroit fait tiédir sur le foïer d'un autel de Pluton & de Proserpine. Il s'embarqua sur le Tibre, & arriva au lieu désigné, où ses enfans s'étant endormis après avoir bu de cette eau, se trouverent guéris à leur réveil. Ils dirent à leur pere, que pendant leur sommeil, il leur étoit apparu un homme d'une grandeur & d'un air au-dessus du commun, qui leur avoit ordonné d'offrir des victimes noires à Pluton & à Proserpine, & de passer trois nuits de suite à se réjouir en l'honneur de ces divinités, dans l'endroit du champ de Mars, qui étoit destiné pour l'exercice des chevaux. Valesius y voulant jetter les fondemens d'un autel, après avoir creusé la terre, en trouva un tout fait avec cette inscription, *à Pluton & à Proserpine.* On dit que cet autel avoit été érigé à ces dieux pendant la guerre des Romains avec ceux d'Albe, pour y sacrifier à ces divinités, & qu'ensuite ils l'avoient comblé. Valesius y ayant offert des victimes, & y ayant passé les trois nuits dans les réjouissances prescrites par les dieux, fut appellé *Manius*,

Valerius, *Tarentinus*; *Manius*, en mémoire des dieux infernaux, que les Latins appelloient *Manes*; *Valerius*, du mot *Valere*, qui signifie *se bien porter*; & *Tarentinus*, à cause du lieu où il avoit fait des sacrifices. Ce fut en ce même lieu où Publius Valerius Publicola consul fit un sacrifice, comme nous l'avons dit dans l'article des JEUX SECULAIRES. * Zozime, *l.* 2. Rainssant. *dissert. sur les médailles des jeux séculaires*.

VALET, *Vassaletus*, petit vassal. Le titre de Valet a été autrefois souvent confondu avec celui d'écuyer : de sorte que plusieurs princes & seigneurs ne l'ont pas dédaigné. Le roi Philippe *le Bel* fit une ordonnance à Longchamp près de Paris, le 10 juillet de l'an 1309, dans laquelle Huet de Beaujeu est nommé *valet de la reine*, c'est-à-dire, *écuyer*. Dans les registres de la chambre des comptes, on voit deux titres du même roi Philippe, dont l'un de l'an 1292, contient que *valet* est un serviteur noble, qui alloit partout où le chevalier son maître lui commandoit. Dans l'autre titre, qui est de l'an 1297, ce prince qualifie de *valet* & *damoiseau* Aimeri de Poitiers. Enfin Louis roi de Navarre, Philippe comte de Poitou, & Charles, enfans du même Philippe, & quelques autres princes, sont qualifiés *valets*, dans un compte ou rouleau de sa maison, daté de la Pentecôte de l'an 1313. Guillaume de Litan est employé avec la qualité de *valet*, au rôle des hommages rendus au roi, à cause du comté de Poitiers : & Jean Froissard, appelle Gui de Lusignan, *valet* du comte de Poitou. On pouroit faire ici réflexion, que ceux qui ont inventé les figures du jeu des cartes, y ont employé quatre valets de cette nature, pour accompagner les quatre rois & les quatre reines qui y sont marqués. * *Mem. hist.*

VALETTA ou VALLETTA (Nicolas-Xavier) Italien, qui a vécu dans le XVII siécle, & au commencement de celui-ci, montra dès ses plus tendres années une grande inclination pour l'étude. Il eut de bonne heure commerce de lettres avec la plupart des savans de l'Europe, & il se fit toujours un plaisir de leur rendre service, soit en leur prêtant des livres, soit en les aidant de ses mémoires & de ses lumieres. A l'âge de vingt ans, il fut fait docteur en droit ; mais il s'appliqua principalement à la philosophie & aux mathématiques. Il étoit bon poëte, & possédoit bien la langue grecque. Il savoit aussi l'anglois, & a traduit de cette langue en italien la tragédie de Caton de M. Addison. Il mourut à Naples en 1718, dans la trentiéme année de son âge. * *Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

VALETTA (Joseph) né à Naples en 1636, exerça depuis dans cette ville la profession d'avocat. Il s'attacha aussi particulierement à l'étude de la langue grecque & aux antiquités. Il se forma une bibliothéque bien choisie, composée de livres rares & de manuscrits. La société royale de Londres voulut le mettre au nombre de ses membres : mais il refusa cet honneur par modestie. Il étoit lié avec plusieurs savans de l'Europe, & entretenoit avec eux un commerce utile. Ses mœurs étoient pures, & il étoit d'un commerce agréable. Le pere Mabillon, M. Burnet, évêque de Salisburi, & le pere de Montfaucon en ont parlé très-avantageusement. L'abbé Vignoli & Jean-Pierre Bellori lui donnerent de grandes marques de leur estime. Les auteurs du journal de Venise ont donné un petit catalogue des livres & des manuscrits les plus rares de sa bibliothéque, & son éloge dans le tome vingt-quatriéme de leur Journal. On a quelques ouvrages de Valetta : l'un de la maniere de procéder dans les causes qui ont du rapport à la religion ; cet ouvrage a été traduit en latin & en françois : un autre, à l'occasion de la refonte de la vieille monnoie. Il avoit aussi traduit en italien quelques livres anglois. C'est ce qu'on lit *dans le supplément françois de Basle*.

VALETTE, ou Cité-Valette, ville de l'isle de Malte, résidence du grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, *voyez* l'article suivant.

VALETTE PARISOT (Jean de la) quarante-huitiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit pour lors à Malte, succéda l'an 1557 à Claude de la Sengle. Il étoit auparavant grand prieur de S. Gilles, de la langue de Provence, & lieutenant général du grand-maître de la Sengle son prédécesseur. On remarque que depuis le jour de sa réception, jusqu'à son élection au magistere, il y avoit toujours résidé. Pendant son regne, les galeres de Malte prirent en moins de cinq ans plus de cinquante vaisseaux turcs : ce qui irrita tellement Soliman II, qu'il forma le dessein d'assiéger Malte, & de s'en rendre maître, comme il avoit fait de Rhodes l'an 1521. Mustapha bacha général de l'armée de terre, & Piali bacha général de mer, partirent de Constantinople le 4 avril de l'an 1565, & arriverent à Navarin le 11 mai, où l'armée se trouva composée de cent cinquante-huit vaisseaux de rames, d'onze grands navires, de neuf maones, & de trois caramoussats ou vaisseaux de charge. Le vingtiéme de mai, les Turcs firent faire deux forts à l'embouchure du port de Malte, & y poserent quatorze piéces de canon. Le 26 l'armée s'approcha d'un lieu appellé *Sainte-Marguerite*, où il se fit de grandes escarmouches : les Turcs furent contraints de se retirer à la Marse, où ils camperent. Le 27 de mai le bacha fit battre le fort de S. Elme ; & après avoir donné cinq assauts, il prit le château le 23 de juin ; mais il y perdit plus de quatre mille hommes des plus braves, entre lesquels fut Dragut, fameux corsaire. Le 28 Mustapha assiégea l'isle de S. Michel, ou cité de la Sengle ; & le lendemain il dressa des batteries contre le bourg, où le grand-maître fit entrer un secours de six cens hommes de combat, qui furent cause de la conservation de l'isle de Malte. Les Turcs continuerent leur batterie contre le bourg, & y donnerent un assaut général le 21 août. Mais le grand-maître de la Valette ayant harangué à haute voix tous les chevaliers, les anima tellement, qu'ils repousserent cette grande multitude de Turcs, qui avoient déja gagné les murailles, & posé sept drapeaux sur la porte appellée *de Bonne-Enseigne*. Enfin le 7 de septembre, un grand secours composé de cinquante galeres, & conduit par dom Garcias de Tolède, s'approcha de Malte. Il fut conduit à la Cité-Vieille, par dom Alvarès de Sandés, & par le seigneur Ascanio de la Cornia. Dom Garcias s'en retourna à Messine en Sicile, pour en amener encore du secours ; mais il ne fut pas nécessaire, car le 13 septembre, Mustapha ayant fait inutilement ses derniers efforts, fut contraint de prendre la fuite, & de s'embarquer avec précipitation, faisant seulement tirer pour signal, un coup de canon à trois heures de nuit. Ce siége fut si terrible pendant quatre mois, que la plupart des fortifications furent ruinées. Il fut tiré sur la forteresse de Malte plus de soixante & dix mille coups de canon. Les Turcs y perdirent plus de vingt mille hommes, & les chrétiens environ neuf mille qui moururent, tant de maladies, que de leurs blessures : de sorte que sur la fin du siége il ne restoit au grand-maître que six mille hommes de combat, contre quatre-vingts mille qui se trouvoient encore dans l'armée des assiégeans. Après la levée du siége, le grand-maître de la Valette voyant l'isle ruinée, & les fortifications abattues, résolut de faire bâtir au plutôt la Cité-Neuve, qui fut nommée *la Cité-Valette*, du nom de son fondateur. La premiere pierre fut mise solemnellement le 18 mars 1566, & de peur que l'ennemi ne troublât l'exécution de ce dessein, par quelque nouvelle entreprise, le pape Pie V commanda qu'on y travaillât incessamment, même les jours de fêtes. Le grand-maître fit aussi réparer le bourg, qui fut depuis nommé *la Cité-Victorieuse* ; & fit encore fortifier le château de l'isle de Goze, n'oubliant rien pour

remettre

remettre toutes choses en état. Sa sainteté lui offrit le chapeau de cardinal par un courier exprès ; mais il la remercia, lui remontrant que cette dignité ne paroissoit pas convenir à la profession des armes, en laquelle il avoit vieilli. Pour faciliter les payemens de ceux qui travailloient à la Cité-Valette, le grand-maître fit battre des piéces de monnoie d'airain, ayant d'un côté les armes de la religion & du grand maître ; & de l'autre, la marque de la valeur, avec ces mots à l'entour : *Non æs sed fides.* Il tint compte de toute cette monnoie aux marchands & aux ouvriers, & en rendit la valeur en or & en argent. Cet illustre grand maître entretint tous les jours huit mille hommes de travail, jusqu'en 1568, qu'il mourut avec autant de piété, qu'il avoit fait paroître de courage & de prudence pendant sa vie. On remarque qu'il fut élu à la dignité de grand-maître, le 21 d'août, & qu'il mourut onze ans après, au même mois & à pareil jour. PIERRE DU MONT lui succéda.

La famille dont étoit sorti le grand-maître de la Valette étoit ancienne : une de ses branches avoit fait autrefois sa demeure à Toulouse, & avoit donné des capitouls à cette ville. GUILLOT de la Valette Parisot, chevalier, seigneur de Cornusson, frere de ce grand-maître, avoit épousé *Antoinette* de Nogaret, dame de la Graniagues, veuve de *Jean* Barail de Belcastel, laquelle étoit issue de la branche de Nogaret, seigneurs de Roqueserriere. Le seigneur de Cornusson eut quatre fils, l'un seigneur de Parisot, l'autre seigneur de Cornusson, qui ayant tous deux rassemblé plusieurs seigneurs & gentilshommes François, se mirent en chemin avec eux pour aller secourir Malte ; mais le siége étoit levé quand ils y arriverent. Les deux autres neveux du grand-maître furent commandeurs dans l'ordre ; l'un sous le nom de la Valette-Parisot ; l'autre sous le nom de la Valette-Cornusson. Ils seconderent vaillamment leur oncle dans la défense de la place, où le premier fut tué. FRANÇOIS de la Valette seigneur de Cornusson, reçu en 1576 gouverneur & sénéchal de Toulouse, fut fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1583, & mourut le 16 février 1586. JEAN de la Valette, seigneur de Cornusson, son fils, lui succéda en la charge de gouverneur & sénéchal de Toulouse, & en cette qualité, & comme député de la sénéchaussée de Toulouse, il assista aux états de Blois en 1588. * La Faille, *annales de Toulouse, & hist. de la noblesse des capitouls.* Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

VALETTE ou VILLEBOIS, ville de France en Angoumois, avec titre de duché, érigé en faveur des seigneurs de la maison de Nogaret, ducs d'Espernon.

VALETTE (Jean Louis de Nogaret, & de la) duc d'Espernon, pair & amiral de France, marquis de la Valette, comte de Montfort, & d'Astarac, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, colonel général de l'infanterie françoise, gouverneur de Provence & de Guienne, ville de Metz & pays Messin, né au mois de mai 1554, commença de porter les armes sous le nom de seigneur de Caumont au siége de la Rochelle en 1573, & s'attacha à la personne de Henri IV, alors roi de Navarre, qu'il quitta peu après. La guerre ayant été déclarée aux huguenots, il servit sous le duc d'Alençon, se signala aux siéges & prises de la Charité, d'Issoire & de Brouage, & devint favori du roi Henri III, qui l'envoya vers le duc de Savoye au sujet de la ville de Genève, & le créa duc & pair de France en 1581, après lui avoir donné la baronie d'Espernon, l'avoit fait premier gentilhomme de sa chambre, & établi colonel général de l'infanterie françoise, qui fut érigée en sa faveur en office de la couronne en décembre 1584. Il obtint encore la charge d'amiral de France par lettres du 7 novembre 1587, dont il se démit depuis en faveur de son frere aîné ; & s'étant retiré de la cour à Angoulême, il y évita une dangereuse conspiration contre sa personne. Etant de retour à la cour, il prit sur les ligueurs Gergeau, Etampes, Montereau & Pontoise ; se trouva à Saint-Cloud lors de l'assassinat du roi Henri III, duquel il conduisit le corps à Compiégne, & quitta l'armée du roi Henri IV, contre le sentiment de ses amis. Quelque temps après il revint à la cour, & courut risque de la vie à Corbie & au siége de Pierrefons. Après la mort de son frere, il eut le gouvernement de Provence ; fut lieutenant général de l'armée que le roi envoya contre les ligueurs, sur lesquels il prit quelques places. Pendant les brouilleries de la cour qui arriverent après la mort du maréchal d'Ancre, il favorisa la sortie de la reine Marie de Médicis de la ville de Blois, le 21 février 1619, & sa retraite dans la ville d'Angoulême. Depuis il contribua beaucoup à la réduction du Béarn, qui s'étoit soulevé, comme aussi des villes de Saint-Jean d'Angeli, de Lunel, de Sommieres, & de Montpellier, pendant les guerres des huguenots. Il secourut le fort de l'isle de Rhé contre les Anglois en 1627, fit tous ses efforts pour appaiser les troubles de Guienne en 1635, & s'opposa aux ennemis qui vouloient faire une irruption dans le pays en 1637, pendant le regne du roi Louis XIII. Il brusqua presque toujours ceux qui étoient en faveur, & le différend qu'il eut avec l'archevêque de Bourdeaux, lui causa sa plus grande disgrace : il se retira à Loches par ordre de la cour, & y mourut le 13 janvier 1642, en sa 88 année, d'où son corps fut porté à Cadillac, où il fut enterré sous une magnifique sépulture. * *Voyez* M. Girard, *hist. de sa vie ; les mémoires de la Ligue ; ceux du duc de Rohan ;* M. de Thou, & M. de Grandmont, *en leurs hist. & celle des troubles ;* M. de Beauvais Nangis, *en son hist. des favoris, &c.*

I. Il descendoit de JACQUES de Nogaret, seigneur de Marquefave & de Saint-Hypolite, capitoul de Toulouse en 1366 & 1385, qui épousa *Vitale* de Garrigiis ou Garrigues, dame de Graniagues, & de Roqueserriere, dont il eut BERTRAND, qui suit ; PIERRE, *qui fit la branche des seigneurs de* GRANIAGUES *& de* ROQUESERRIERE ; & *Marguerite* de Nogaret, alliée à *Arnauld* d'Aurival.

II. BERTRAND de Nogaret, I du nom, seigneur de Marquefave & de S. Hyppolite, acquit la terre de la Valette, relevant de l'archevêque de Toulouse, de laquelle ville il fut capitoul & juge mage. Il avoit épousé 1°. *Magdeléne* de Fossat, morte en 1431 : 2°. *Jeanne* de Villeneuve, de l'une desquelles il eut BERTRAND II, qui suit.

III. BERTRAND de Nogaret, II du nom, seigneur de la Valette, &c. vivoit en 1456, & fut pere de BERNARD, qui suit.

IV. BERNARD de Nogaret, seigneur de la Valette, &c. vivoit en 1480. Il avoit épousé *Anne* de Bertolene, fille de *N.* seigneur de Circq en Rouergue, laquelle vivoit encore en 1530, ayant eu pour enfans, PIERRE, qui suit ; *Gabriel*, & *Antoinette* de Nogaret, mariée le 15 décembre 1530, à *Pierre* Deimier, seigneur d'Arques & de Lias, capitaine en la légion de Languedoc.

V. PIERRE de Nogaret, seigneur de la Valette, &c. mourut en 1553. Il avoit épousé le 21 avril 1521, *Marguerite* de Lisle, dame de Casaux & de Caumont, dont il eut *Jean*, qui fut tué dans un combat donné contre les Impériaux en 1545 ; *Gabriel*, qui fut d'église, & mourut en 1548 ; *Pierre*, tué au siége de Bologne en Italie en 1545 ; JEAN, qui suit ; *Jacquette*, mariée à *Bertrand* de Béarn, seigneur de Saint-Maurice, près Villemur ; *Jeanne*, alliée à *Philippe* de Voisins, baron de Montault ; *Anne*, qui épousa *Charles* de Leaumont, seigneur de Pui-Gaillard ; & *Héléne* de Nogaret, mariée en 1551, à *Bernard* de Luppiat, baron de Montcassin.

VI. JEAN de Nogaret, seigneur de la Valette, baron

de Caſaux & de Caumont, &c. meſtre de camp de la cavalerie légere, lieutenant général au gouvernement de Guienne, & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, ſe diſtingua dans tous les emplois militaires qu'il eut, & fut récompenſé de la charge de meſtre de camp de la cavalerie légere, en laquelle qualité il ſervit aux batailles de Dreux, de Jarnac & de Montcontour. Il n'en ſeroit pas demeuré à la lieutenance générale de Guienne, ſi des intrigues de cour ne ſe fuſſent oppoſées à ſon avancement, en l'empêchant de ſervir au ſiége de la Rochelle en 1573. Il mourut le 18 décembre 1575. Il avoit épouſé par contrat du 15 ſeptembre 1551, *Jeanne* de S. Lari, ſœur de *Roger*, ſeigneur de Bellegarde, maréchal de France, & fille de *Pierre*, ſeigneur de Bellegarde, ſénéchal de Toulouſe, & de *Marguerite* d'Orbeſſan, morte le 9 avril 1611, ayant eu pour enfans, 1. BERNARD, II du nom, ſeigneur de la Valette, &c. amiral de France, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*, mort le 11 février 1592, en ſa 39 année, ſans enfans d'*Anne* de Batarnai, fille de *Renée*, comte du Bouchage, & d'*Iſabelle* de Savoye-Tende, qu'il avoit épouſée le 13 février 1582; 2. JEAN-LOUIS, qui ſuit; 3. *Jean*, mort à l'âge de 15 ans; 4. *Hélène*, mariée en 1582, à *Jacques* Goth, marquis de Rouillac, grand ſénéchal de Guienne, lieutenant général au gouvernement du Bolonois, dont la poſtérité porta le titre de duc d'Eſpernon; 5. *Catherine*, alliée à *Henri*, duc de Joyeuſe, comte du Bouchage, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte en août 1587; & 6. *Anne* de Nogaret de la Valette, qui épouſa en février 1583, *Charles* de Luxembourg, comte de Brienne & de Ligni, morte le 23 novembre 1605.

VII. JEAN-LOUIS de Nogaret de la Valette, duc d'Eſpernon, pair & amiral de France, colonel général de l'infanterie françoiſe, chevalier des ordres du roi, &c. *dont l'éloge eſt rapporté ci-deſſus*, mourut le 13 janvier 1642, en ſa 88 année. Il avoit épouſé le 25 août 1587, *Marguerite* de Foix, comteſſe de Candale & d'Aſtarac, fille aînée, & héritiere de *Henri*, comte de Candale, &c. & de *Marie* de Montmorenci, morte en 1593, âgée de 26 ans, ayant eu pour enfans HENRI, qui ſuit; BERNARD, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; & LOUIS, cardinal de la Valette, archevêque de Toulouſe, commandeur de l'ordre du S. Eſprit, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé. Outre ces enfans légitimes, il eut auſſi pluſieurs enfans* naturels, *dont il ſera parlé ci-après.*

VIII. HENRI de Nogaret de la Valette, dit *de Foix*, comte de Candale, captal de Buch, duc d'Halluin, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ſes ordres, gouverneur d'Agenois & de Saintonge, paſſa en Italie ſur les galères de Florence, à cauſe de quelque mécontentement domeſtique, & fit le voyage de Caramanie, pays d'Aſie dans la Natolie, d'où étant de retour en France, avec la gloire d'avoir le plus contribué à la conquête de la forteresse d'Agliment, il entra dans le parti des princes. Il alla enſuite chercher la guerre en Hollande & en Italie, où les Vénitiens le firent leur général de terre ferme pendant plus de huit ans. Etant revenu en France dans le deſſein de s'établir à la cour, il n'y pût éviter la haine du cardinal de Richelieu: ce qui l'obligea de repaſſer une ſeconde fois en Italie, où la république de Veniſe l'honora de la charge de généraliſſime de ſes armées. Depuis ayant fait ſa paix par l'entremiſe du cardinal de la Valette ſon frere, & étant revenu en France, il alla commander avec lui ſur les frontieres des Pays-Bas, & ils reprirent la Capelle, conquirent Cateau-Cambreſis, Maubeuge. Landrecies, & eurent le même emploi en Italie, où il mourut en la ville de Caſal, le 11 février 1639, à la fleur de ſon âge, en réputation d'un grand capitaine, ſans laiſſer de poſtérité de *Suſanne*, ducheſſe d'Halluin, marquiſe de Maignelais, fille de *Florimond*, marquis de Piennes & de Maignelais, gouverneur de la Fere, & de *Claude-Marguerite* de Gondi, & petite-fille de *Charles*, duc d'Halluin. Le roi Louis XIII avoit de nouveau érigé en duché cette terre en 1611, en faveur de ce mariage, lequel ayant été diſſous d'un mutuel conſentement, elle épouſa en 1620, *Charles* de Schomberg, marquis d'Eſpinai, gouverneur de Languedoc, puis maréchal de France, qui fut auſſi duc d'Halluin, à cauſe de ſa femme, morte ſans enfans en 1641.

VIII. BERNARD de Nogaret, de la Valette & de Foix, ſecond fils de JEAN-LOUIS, duc d'Eſpernon, & de *Marguerite* de Foix, comteſſe de Candale & d'Aſtarac, né en 1592, fut duc d'Eſpernon, de la Valette & de Candale, captal de Buch, comte de Foix, de Montfort-l'Amauri, d'Aſtarac & de Benauges, vicomte de Caſtillon, baron de Cadillac, de Caumont & de Plaſſac, ſire de Leſpare, chevalier des ordres du roi, & de la jarretiere en Angleterre, & colonel général de l'infanterie françoiſe. Il fut le principal objet de tous les ſoins que le duc d'Eſpernon ſon pere prit pour l'agrandiſſement de ſa maiſon, & fut pourvu de la charge de colonel général de l'infanterie en 1610, ſur la démiſſion de ſon pere, du vivant duquel il porta le titre de duc de la Valette. Il ſervit aux ſiéges de S. Jean d'Angeli & de Royan, & à l'attaque du Pas-de-Suſe, puis ſous le comte de Soiſſons en 1636, & en Guienne, dont il chaſſa les Eſpagnols qui y avoient fait quelques irruptions, & vainquit les peuples ſoulevés; mais ayant été chargé du mauvais ſuccès du ſiége de Fontarabie, pouſſé par le cardinal de Richelieu, qui voulut ſe venger de lui, pour n'avoir pas pris ſon parti en 1638, lors de la conjuration de Corbie, il ſe retira en Angleterre, pour ſe ſouſtraire de la colere de ce miniſtre, qui lui fit faire ſon procès le 24 mai 1639. Après la mort de ce cardinal, il revint en France, ſe purgea de tout ce qui lui avoit été impoſé, obtint arrêt le 16 juillet 1643, & fut rétabli dans ſon gouvernement de Guienne, d'où on le retira en 1651, à cauſe des troubles qui y étoient ſurvenus à ſon occaſion. On lui donna celui de Bourgogne, qu'il garda juſqu'à la paix des Pyrenées qu'il le rendit au prince de Condé, & fut rétabli en celui de Guienne, qu'il poſſéda juſqu'à ſa mort, arrivée à Paris le 25 juillet 1661, en ſa 69 année. Il avoit épouſé 1°. le 12 décembre 1622, *Gabrielle-Angelique*, légitimée de France, fille *naturelle* du roi *Henri IV*, & de *Henriette* de Balzac, marquiſe de Verneuil, morte en couches, le 24 avril 1627: 2°. le 28 novembre 1634, *Marie* du Cambout, fille aînée de *Charles*, marquis de Coiſlin, baron du Pont-Château, &c. chevalier des ordres du roi, & de *Philippe* de Bruges, ſa premiere femme, morte le 12 février 1691, ſans enfans. Ceux du premier mariage furent, LOUIS-CHARLES-GASTON, qui ſuit; & *Anne-Louiſe-Chriſtine* de Foix de la Valette d'Eſpernon, religieuſe aux Carmelites du fauxbourg ſaint Jacques, ſous le nom de ſœur *Anne-Marie de Jeſus*, où elle mourut le 22 août 1701, en ſa 77 année, & ſa 53 de religion.

IX. LOUIS-CHARLES-GASTON de Nogaret de la Valette & de Foix, duc de Candale, pair de France, gouverneur d'Auvergne, lieutenant général des armées du roi, né à Metz le 14 février 1627, mourut à Lyon ſans alliance, le 28 janvier 1658.

L'on a remarqué ci-deſſus que JEAN-LOUIS *duc d'Eſpernon eut auſſi des enfans naturels. Ce furent* JEAN-LOUIS, *qui ſuit;* LOUIS *de la Valette, coadjuteur de Mirepoix en 1628, puis évêque de Carcaſſonne en 1655, mort le 10 ſeptembre 1679;* N. *prieur de Bellefons;* N. *cordelier; &* Louiſe *de la Valette, abbeſſe de ſainte Gloſſine de Metz, morte le 23 décembre 1647.*

VIII. JEAN-LOUIS, *dit* le chevalier de la Valette, *lieutenant général de l'armée navale des Vénitiens en 1645, mourut pendant les troubles de Guienne en 1650, ayant eu de* Gabrielle d'*Aymar*, *fille d'*Honoré, *ſei-*

*gneur de Monsalier, maître des requêtes, puis président au parlementde Provence, & d'*Eléonore *de Fourbin de Souliers,* LOUIS-FELIX, *qui suit;* N. *morte sans alliance;* & Gabrielle-Léonore *de la Valette, mariée à* Gaspard *de Fieubet, premier président du parlement de Toulouse, morte sans enfans le 2 décembre* 1708.

IX. LOUIS-FELIX, *marquis de la Valette, comte de Beaumont, &c. lieutenant général des armées du roi, servit au siége de Luxembourg, à la bataille de Fleurus, & à celle de Nervinde, où il fut blessé, & mourut le 9 fevrier* 1695 *en sa 60 année, sans avoir eu d'enfans de* Paule *d'Astarac de Fontrailles, veuve de* Roger *de Boussole, comte d'Espenan, & fille de* Benjamin, *baron de Fontrailles, & de* Magdeléne *de Montesquiou, dame de la Devese & de Marsac.* * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

VALETTE (Bernard de Nogaret, II du nom, seigneur de la) chevalier des ordres du roi, gouverneur du marquisat de Saluces, du Dauphiné, de Lyon & de Provence, amiral de France, mestre de camp de la cavalerie légere, né en 1553, fils aîné de JEAN, seigneur de la Valette, & de *Jeanne* de Saint-Lari-Bellegarde, commença à porter les armes à Calais, sous M. de Gourdon; se signala en Piémont en diverses occasions; fut pourvu du gouvernement de Saluces, à la place du jeune seigneur de Bellegarde, son cousin; & quelque temps après, la faveur de *Jean-Louis*, duc d'Espernon, son frere puîné, lui fit avoir la charge de mestre de camp de la cavalerie légere, que leur pere avoit possédée. Il fut pourvu du gouvernement de Dauphiné en 1583, où il défit au passage de la riviere d'Isere, assisté du maréchal d'Ornano, 400 arquebusiers François, & 3000 Suisses. De-là il passa en Provence, dont il eut la lieutenance générale en l'absence de son frere, puis le gouvernement en chef, le 7 décembre 1587. Il remit en 1588, sous l'obéissance du roi, Volensoles & Digne, fut ensuite créé amiral de France, sur la démission de son frere; fit lever le siége de Barcelonette au duc de Savoye; se joignit au seigneur de Lesdiguieres, avec lequel il défit les troupes de ce duc au combat d'Esparon, le 15 avril 1591; le mit encore en déroute à Vinon, & l'obligea de repasser les monts; & ayant mis le siége devant Roquebrune en Provence, il y reçut un coup de mousquet à la tête, étant sans armes à la batterie, le 11 fevrier 1592, en sa 39 année, sans laisser de postérité. Le roi le regretta comme un grand capitaine; & sa fortune fit moins d'envieux que celle de son frere, parcequ'il étoit moins fastueux, moins ambitieux, & plus reglé dans sa conduite. * *Voyez sa vie donnée au public par* M. de Mauroi, seigneur de Verrieres.

VALETTE (Louis de Nogaret de la) cardinal, troisiéme fils de JEAN-LOUIS, duc d'Espernon, & de *Marguerite* de Foix, comtesse de Candale & d'Astarac, abbé de saint Victor de Marseille, de Grandselve, de S. Vincent de Metz, & du Gard, prieur de saint Martin des Champs, archevêque de Toulouse, fut nommé cardinal en 1621, par le pape Paul V, fut aussi commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, lieutenant général des armées du roi, gouverneur d'Anjou, de Metz & du pays Messin. Il contribua beaucoup à l'enlevement de la reine Marie de Médicis du château de Blois, du parti de laquelle il se détacha, & s'engagea dans celui du cardinal de Richelieu dont il soutint indiscretement la fortune, par le conseil de la journée des dupes, l'une des plus mémorables du regne de Louis XIII, ne prévoyant pas alors que sa maison seroit accablée sous le poids qu'il aidoit à soutenir; car après avoir consommé la plus grande partie du pouvoir qu'il avoit auprès de ce ministre, à parer les coups qu'il portoit au duc d'Espernon son pere, il demeura entierement sous la dépendance de ce cardinal, qui pour flater son ambition, lui donna les premiers emplois de la guerre; & après l'avoir pourvu du gouvernement d'Anjou & de celui de Metz, l'envoya commander en Allemagne avec le duc de Weymar, en Franche-Comté contre le général Galas, & en Picardie & en Italie, où il mourut à Rivoli près de Turin le 28 septembre 1639, à l'âge de 47 ans. Le président de la Rocheflavin de Toulouse, dédia à ce cardinal un traité des parlemens de France; & un professeur de la même ville nommé *Jacques Maran*, lui offrit aussi un livre de droit de sa façon. Divers auteurs ont travaillé à son éloge, & sur-tout Theron, Auberi, Chenu, Possevin, &c. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

VALGULIO (Charles) natif de Bresse en Italie, traducteur, a été inconnu à beaucoup de nos savans. Gesner dans sa bibliothéque, & Simler, son abréviateur, nous en parlent, sans nous apprendre autre chose, sinon qu'il avoit traduit du grec de Plutarque les *Préceptes conjugaux*, le livre *de la vertu morale*, & celui *de la musique*, auquel il a joint des remarques; & que toutes ces versions avoient été imprimées ensemble avec le reste des opuscules de Plutarque, à Basle, chez Cratander. Ces deux bibliothécaires ne nous ont point indiqué ni l'année, ni la forme de cette édition: mais on trouve ces trois mêmes morceaux avec un quatriéme, qui est celui *des opinions des philosophes* de la version de Valgulio, imprimés parmi d'autres piéces de Plutarque, avec le Censorin, & le Tableau de Cebès, en latin, à Paris, chez Ascensius en 1514, *in-folio*, comme l'assure M. Maittaire dans ses *Annales typographiques*. Dès 1507, c'est-à-dire, sept ans avant la date de l'édition citée par Maittaire, Valgulio avoit publié à Bresse même, chez *Angelus Britannicus*, sa traduction latine du Dialogue de Plutarque sur la musique. C'est un petit *in*-4°, de quatre feuilles d'impression, à la tête duquel se lit une espéce de préambule presque aussi long que l'ouvrage, & qui est adressé à un *Titus Pyrrhinus*. Il y a tout lieu de croire que c'est dans cette édition de Bresse, que cette version de Valgulio a vu le jour pour la premiere fois, d'où elle a passé, non-seulement dans l'édition latine de Cratander; mais encore dans celle d'Ascensius & dans celle de Henri Estienne, qui, de toutes les piéces qu'a traduites ce Bressan, n'a daigné adopter que celle-là seule. Après cela il est surprenant que ce traducteur latin ait échapé à l'exact M. Fabricius, qui, dans sa Bibliothéque grecque, fait passer en revue ceux qui se sont acquis le titre d'interprétes de Plutarque par la version latine de quelques-uns de ses ouvrages. Valgulio n'est cependant pas méprisable. Il mérite même quelque estime & quelque attention, pour avoir eu le courage de défricher le premier une piéce aussi difficile à bien entendre, que l'est le Dialogue sur la musique, & de la traduire en latin. L'on peut dire qu'il a traduit son auteur assez littéralement; que sa latinité est assez pure; que le manuscrit grec sur lequel il a travaillé sa version, étoit en plusieurs endroits différent de celui que Henri Estienne a suivi dans son édition, & offroit quelques leçons préférables à celles de ce dernier; que quelquefois l'interpréte trouvant en son chemin deux différentes leçons d'un même passage, & ne sachant à laquelle se déterminer, a fait entrer dans sa traduction, sans en avertir ses lecteurs, ces deux leçons qu'il a eu le soin de lier ensemble par une conjonction; qu'il a pris le change sur quelques passages, mais qu'il n'a sauté par-dessus aucun de ceux qui l'embarassoient, & qu'en ce cas, il a pris le parti de rendre le passage mot pour mot, sans se mettre en peine s'il seroit intelligible; que rarement il paraphrase son auteur, quoique d'un autre côté, il ne néglige pas d'en éclaircir le texte par le secours de quelques expressions synonymes, imprimées en italique. Non content de ces éclaircissemens insérés dans le corps de sa version, il a joint des notes, selon Gesner & Simler, qui ne parlent que de l'édition de Cratander; car ces

notes ne paroissent pas dans celle de Bresse. Peut-être les deux bibliothécaires ont-ils pris pour des notes le préambule, que présente d'abord l'édition de Bresse de 1507, & dans lequel Valgulio s'étend sur ce qui concerne l'ancienne musique. Tel est le jugement que M. Burette porte de la version de Valgulio, dans ses *Observations touchant l'histoire littéraire du Dialogue de Plutarque sur la musique*, imprimées dans le tome huitiéme des *mémoires de l'academie des inscriptions & belles lettres*, pag. 44 & suiv. Dans les mêmes Observations (pag. 53 & suiv.) le savant académicien donne une fort bonne analyse du préambule, ou de la dissertation de Valgulio sur l'ancienne musique & ce dialogue de Plutarque. Cette analyse est faite avec gout, & on la lit avec beaucoup de satisfaction. On voit par cette analyse, dit M. Burette, que Valgulio avoit quelque teinture de l'ancienne musique; mais que cette teinture étoit fort superficielle, & empruntée d'auteurs Grecs, qui n'en parlent qu'incidemment, ou par occasion, & nullement puisée dans les bonnes sources. En effet, dit l'académicien, il ne paroît avoir lu des musiciens de l'antiquité, soit Grecs, soit Latins, qu'Aristoxène & Ptolémée, du moins n'en allégue-t-il que ces deux-là. Peut-être a-t-il tiré en ce genre ses plus grandes lumieres d'un *Franchino Gafurio*, dont il parle avec éloge, & qui lui étoit antérieur.

VALID, califes de la dynastie des Ommiades, *cherchez* GUALID.

VALIDÉE, célébre mosquée, a été bâtie à Constantinople par la sultane Validée, femme d'Ibrahim, & mere de Mahomet IV. Ce n'est pas l'ordinaire que les sultanes fassent construire des mosquées; mais cette princesse étant une des plus spirituelles dames qui aient jamais entré dans le serrail, obtint adroitement cette permission. Ce temple est, ce semble, le mieux exécuté de tous ceux qui sont à Constantinople. Il est bâti dans un endroit fort avantageux, assez proche du serrail, vers l'un des petits ports de Constantinople, qui est très-fréquenté à cause de la douane. Comme cette mosquée est la plus exposée de toutes à la vue de ceux qui arrivent à Constantinople, c'est aussi dans cet endroit que l'on fait paroître plus de rejouissance, quand les Turcs en ont quelque sujet. Le grand-seigneur ne prend guère de villes sur les ennemis que les minarets de la Validée ne fassent voir les premiers au peuple quantité de feux de joie. Car outre que les galleries des deux minarets sont toutes entourées de lampes ardentes, on attache encore de l'un à l'autre un grand nombre de chaînettes, qui soutiennent en l'air plusieurs figures, dont quelques-unes marquent par un grand nombre de lampes le nom du grand-seigneur; & au-dessous, celui des villes qu'il a prises; mais parmi cette illumination, il est defendu de tirer des fusées volantes, de peur des incendies. * Grelot, *voyage de Constantinople*.

VALINCOUR (Jean-Baptiste du Trousset de) étoit un homme si rempli de grandes qualités, que l'on peut dire qu'il a fait un des principaux ornemens du siécle dernier & du nôtre. Tout le monde a connu son mérite, la justesse de son esprit, ses idées nobles, sa prudence consommée, son expérience dans les grands emplois, & sa capacité particuliere pour concilier habilement les intérêts des souverains. Il a reçu dans la république civile & littéraire la plupart des honneurs où l'on peut élever un homme de ce mérite. Dans l'une il a été conseiller du roi en tous ses conseils, secrétaire du cabinet du roi, secrétaire général de la marine & des commandemens de monseigneur le comte de Toulouse; & lorsqu'en 1704, ce prince gagna la bataille de Malaga contre les flottes angloise & hollandoise, M. de Valincour fut toujours à ses côtés, & y fut blessé. Dans la république littéraire il a été de l'académie françoise, où il fut reçu en 1699, à la place de Jean Racine; il étoit académicien de la Crusca, honoraire de l'académie des sciences, où il fut reçu en 1721, & historiographe du roi. Il étoit né le premier de mars 1653, d'un famille noble, originaire de Saint-Quentin en Picardie. Il fit ses études chez les Jésuites de Paris avec assez peu de succès; mais ses humanités finies, son génie peu commun se develópa, & sa pénétration parut en son entier. Il n'avoit pas vingt deux ans, lorsqu'il fit cette ingénieuse critique du roman intitulé, *La princesse de Cléves*, qui est un vrai modéle d'une critique délicate & raisonnable. Elle parut sous ce titre: *Lettre à madame la marquise de ** sur le sujet de la princesse de Cleves*, à Paris, chez Cramoisy, 1678 *in*-12. Plusieurs soupçonnerent le P. Bouhours Jésuite, d'avoir composé cette lettre; mais il est sûr que ce pere n'y a eu d'autre part que d'avoir fourni à l'auteur une partie des remarques sur le style, qui se lisent dans la troisiéme lettre. L'abbé de Charnes répondit avec aigreur à cette critique: mais M. de Valincour ne répliqua point. Quoiqu'il ait toujours cultivé les sciences & les arts avec un très-grand succès, la diversité de ses emplois & les grandes occupations dont il a été chargé dans la suite de sa vie, l'ont empêché de donner les ouvrages que l'étendue de ses connoissances & la facilité de son génie le mettoient en état de publier. Le plus considérable de ceux qui ont été imprimés, est la *Vie de François de Lorraine duc de Guise*, surnommé *le balafré*, *in*-12, 1681. Il a écrit une lettre intéressante sur la vie & les écrits de Jean Racine, qui avoit été son ami particulier. M. l'abbé d'Olivet à qui cette lettre est adressée, l'a insérée dans la *continuation de son histoire de l'académie françoise*. M. de Valincour est encore auteur de la préface du Dictionaire de cette académie, imprimée en 1718, & l'on trouve dans les recueils de cette même académie plusieurs discours, harangues & complimens qu'il a faits en différentes occasions. Il avoit été aussi associé de l'académie des inscriptions & belles lettres; mais ses occupations l'empêchant de vaquer aux exercices de cette académie, il se retira en 1719, & sa place d'associé fut remplie par M. Lancelot. M. de Valincour a travaillé aussi à l'histoire de Louis XIV, que MM. Despreaux & Racine avoient commencée, & qui n'a jamais été finie. La grande connoissance qu'il avoit de tout ce qui a rapport à la marine, l'avoit porté à recueillir pour sa propre utilité & celle des autres, des mémoires pleins de recherches sur cette matiere: mais l'incendie qui consuma sa maison à S. Cloud la nuit du 13 au 14 de janvier 1725, fit périr ces précieux manuscrits avec sa bibliothéque, dont on ne put sauver qu'un petit nombre de volumes. Enfin on trouve dans les recueils de poésies de son temps, entr'autres dans le recueil de vers choisis donnés par le pere Bouhours, Jésuite, plusieurs piéces de vers très-délicates de sa composition, dont une se trouve aussi dans le *Menagiana*, *tome* 2, *page* 216, de l'édition de M. de la Monnoie; & il en a fait un bien plus grand nombre qui n'ont jamais été imprimées. Dans les dernieres années de sa vie, il eut plusieurs conférences avec l'abbé Meingui, conseiller clerc au parlement de Paris, & avec d'autres, sur l'état actuel des affaires de l'église, & sur les moyens de finir les contestations touchant la bulle *Unigenitus*. M. de Valincour eut part à la réconciliation de madame Dacier avec M. de la Motte: il ne s'agissoit que d'un différend sur des questions assez peu importantes en soi. On dit que M. de Valincour avoit fait la vie du connétable de Bourbon: & il avoit dessein d'écrire celle des grands hommes de France, comme il le témoigne dans une de ses lettres écrites en 1683, à M. du Cange; mais le public n'a point vu l'exécution de ce dessein. Ce grand homme a été l'ami & le protecteur de presque tous les savans de son temps: sa maison leur étoit sans cesse ouverte, & elle étoit devenue depuis long-temps une espéce d'académie par le grand nombre de personnes d'esprit & de mérite qui

s'y rassembloient presque tous les jours. M. Boileau Despreaux lui a adressé sa satyre onziéme sur le vrai & le faux honneur. M. de Valincour joignoit à tous ces talens une grande probité & beaucoup de vertus chrétiennes. Il est mort à Paris le 5 de janvier 1730, âgé de soixante-dix-sept ans. Depuis sa mort on a imprimé de lui de judicieuses *Observations critiques sur l'Œdipe de Sophocle*, dans le t. 16 de la *biblioth. franç. 1. part. art.* 2, *en* 1731. * *Mémoires du temps.* Fontenelle, suite des éloges des académiciens de l'académie des sciences.

VALLA (Laurent) docteur en droit, & chanoine de l'église de S. Pierre à Rome, vivoit dans le XV siécle. Il entreprit de traduire l'iliade en vers latins, mais il n'acheva pas cet ouvrage. Ce qu'il en avoit traduit, fut imprimé. Il avoit aussi fait une version latine du poëme d'Hesiode. * Pierius Valerian. *de infelicit. litterat.* Vossius, *de poet. Latin.* Bayle, *dict. crit. édit.* 1702.

VALLA ou DELLA VALLE (Laurent) chanoine de S. Jean de Latran, étoit originaire de Plaisance, & demeura à Rome, où il eut le droit de citoyen. Valla se distingua dans le XV siécle par son savoir & par ses ouvrages. Il enseigna la rhétorique & la grammaire dans plusieurs villes considérables d'Italie, à Gènes, à Pavie, à Milan, à Naples. Il composa six livres de *l'élégance de la langue latine*; trois *du faux & du vrai*; un *de la fausse donation de Constantin*; trois *du regne de Ferdinand, roi d'Aragon.* Ce fut le pape Nicolas V qui l'engagea à traduire du grec en latin Thucydide & Hérodote. Ce pape lui donna cinq cens écus d'or pour la premiere traduction; mais étant mort avant que celle d'Hérodote fût achevée, il ne put le récompenser également pour celle-ci. On peut dire que Valla fut un de ceux qui s'opposerent le plus heureusement à la barbarie dont Rome avoit été infectée par les Goths, & qui contribuerent le plus à renouveller la beauté de la langue latine; mais il étoit trop plein de son propre mérite, fier, méprisant & satyrique. Il fut obligé de sortir de Rome, où ses paroles indiscretes l'avoient brouillé, & se retira à Naples. Cette disgrace ne le rendit pas plus retenu; il continua de parler de tout, & même de la religion, avec une extrême liberté. Il fut accusé à l'inquisition de débiter des erreurs sur le mystère de la Trinité sur le libre arbitre, & de déchirer en tous lieux la pureté des vierges consacrées à Dieu. Ce tribunal severe le condamna à la peine du feu, qu'il n'évita que par la faveur d'Alfonse roi de Naples, qui à l'âge de 50 ans avoit voulu apprendre le latin de Valla. On dit même qu'il fut fouetté autour du cloître des Dominicains de Naples. C'est ce que lui reproche Pogge, Florentin, qui a écrit contre lui des satyres piquantes. Laurent Valla revint à Rome, où il mourut l'an 1457 sous le pontificat de Callisté III. Une épitaphe qui se voit encore dans l'église de S. Jean de Latran, & qu'on dit que sa mere Catherine y fit graver sur une pierre de marbre, le nomme secrétaire du pape & du roi de Naples. Cette épitaphe place la mort de Laurent Valla en 1465: mais on prétend qu'elle ne mérite aucune attention. On la trouve au frontispice de ses œuvres, édition de Basle de 1543. Valla eut une concubine dont il laissa un fils. * Paul Jove, *in elog. doct.* Erasme, *in Ciceron.* Pogge, *in invect.* Vossius, *de hist. Lat.* Sponde, *in annal.* Opmer, *in chron. &c.* M. de la Monnoye sur Baillet. *t.* 2 & 3. On peut encore consulter sur Laurent Valla, son éloge en latin, par l'abbé Jean-Antoine Vigerini, tiré d'un manuscrit du Vatican. Il n'est point question dans cet éloge, ni du méchant caractère qu'on vient de lui donner, ni de ses aventures deshonorantes qu'on a rapportées d'après les auteurs cités. On y dit, au contraire, que ce qui le fit sortir de Naples en dernier lieu, fut une vive dispute qu'il eut avec Barthelemi Fatio, qui étoit protégé par Antoine de Palerme. On ajoute qu'il étoit ordinairement poli dans la dispute, & qu'il ne sortit de ce caractère qu'avec Pogge, aux satyres duquel il répondit vivement. *Fuit ei cum omnibus litteratis non agrestis, neque inhumana contentio, prater quàm cum Poggio Florentino, in quem invectivam rescripsit.* Voyez cet éloge, p. 207 & 208 de la *vie de Nicolas V*, par Dominique Georgi, à Rome 1742, *in*-4°, & dans le même ouvrage, les pages 184 & *suiv.*

VALLA (George) natif de Plaisance, médecin & professeur de belles lettres à Venise, a fleuri vers le milieu du XV siécle. Il a composé plusieurs livres de médecine & de littérature, entr'autres des commentaires sur plusieurs livres de Cicéron, & un traité *de rebus expetendis & fugiendis*, qui fut imprimé chez Alde *in-fol.* en 1501, après la mort de son auteur. Valla fut accusé & mis en prison pour la cause des Trivulces: & ayant été absous & mis en liberté, il mourut peu de temps après subitement en 1499 ou 1500. * Pierius Valerian. *de infelicitat. litterat.* Paul Jove. Gesner, *biblioth.* Bayle, *dict. critiq.* 2 *édit.* 1702.

VALLADIER (André) étoit d'une famille originaire du village de Valladier, près de la petite riviere d'Andrable, dans la paroisse de Merle en Forès. Claude Valladier fut le premier qui quitta son village pour s'établir dans la petite ville de Saint-Pal qui n'en est pas loin, & qui tire son nom de S. Paul, qui en est le patron. Claude eut des enfans, Jean & André. MM. Valladier de Saint-Pal descendent de Jean: c'est la tige aînée. André, marié avec Jeanne Baile, fille d'un receveur des tailles de l'élection d'Issoire en Auvergne, eut trois fils, Antoine, Pierre & André. Antoine fixa sa demeure à Crapone en Vélay. MM. Gallet descendent d'une fille qu'il eut de son premier mariage avec Claudine Maurin. Pierre fut bailli de Saucillianges, & André dont nous allons parler, prit le parti de l'église. Il naquit à Saint-Pal vers l'an 1565, & fit ses premieres études à Bilion en Auvergne. Il alla ensuite à Avignon, où il entra dans la société des Jésuites en 1586. Il enseigna depuis dans cette même ville les humanités, & y étudia la théologie. Depuis il enseigna aussi la rhétorique, & fit la profession solemnelle des quatre vœux. L'estime qu'il s'étoit acquise à Avignon par ses poësies & par ses sermons, que l'on estimoit sans doute alors, mais qu'on ne lit plus depuis long-temps, si ce n'est pour connoître le mauvais gout de l'auteur, & l'amitié dont on lui donnoit fréquemment des marques, exciterent, comme il le rapporte lui-même, la jalousie du P. recteur de la maison où il demeuroit, & l'aigrirent ensuite vivement contre lui. Valladier y résista quelque temps: l'affection qu'il avoit pour Avignon, qu'il appelle *sa chere cité*, l'y retint malgré cette tempête: mais enfin il fallut y céder. Contraint d'abandonner cette ville, où il avoit demeuré huit ou neuf ans, il alla à Lyon, où il ne fit presque que passer. De-là il se rendit à Moulins, où il fut envoyé, *pour y jetter*, dit-il, *les premieres pierres d'un collége.* De Moulins, il passa à Dijon, où il fit un séjour assez long. Il y prêcha souvent à la Sainte-Chapelle, & y eut une conférence avec le ministre Cassegrain devant une nombreuse & respectable assemblée, qui fut témoin de la défaite du ministre. De Dijon il revint à Lyon, où il séjourna du temps. Sa premiere occupation en cette ville fut d'y composer sous le titre *d'expostulatio apologetica*, une traduction latine qu'il avoit faite d'un ouvrage que le P. Richeome avoit composé en faveur des Jésuites, contre *le franc & libre discours*, &c. & *le catéchisme des Jésuites*, de Pasquier. Cette traduction fut imprimée à Lyon chez Cardon avant l'an 1606, puisque ce fut en partie parceque la latinité en fut trouvée belle, que Henri IV fit mander Valladier vers la fin de 1605, pour venir à Paris, afin d'y travailler aux annales de son regne. Lorsque la traduction dont on vient de parler, & qu'il avoit entreprise par ordre de son général, eut été finie, maître de son temps, il l'employa, comme il avoit fait jusques-là,

à exercer le ministere de la parole, pour lequel il paroît qu'il avoit beaucoup d'attrait. Il expliqua les épîtres de S. Paul, & prêcha avent & carême, jusqu'à ce que Henri IV eut ordonné au P. Cotton de le faire venir à Paris pour y prêcher dans l'église de Notre-Dame, & travailler, comme on l'a dit, aux annales de son regne. Le P. Cotton qui aimoit Valladier, & qui étoit instruit de ses talens, le manda en effet; mais le supérieur de la maison de Lyon, qui voyoit avec peine que l'on pensoit à un autre qu'à lui, supprima les lettres. Valladier n'en eut connoissance que quelque temps après, par l'archevêque de Vienne & le président de Villars, frere de ce prélat, à qui le P. Cotton avoit fait part des intentions du roi, & qui ignorant le manége du supérieur de Lyon, firent quelques reproches à Valladier de ce qu'il tardoit si long-temps à répondre à l'honneur qu'on lui faisoit. Valladier encore plus surpris, sentit d'où le coup partoit, alla trouver le supérieur, lui parla avec force, & s'attira par-là une persécution qui le conduisit enfin à une sortie de la compagnie : mais l'orage ne s'éleva que par degrés. Valladier chagrin de l'incident, tomba malade, & on l'envoya respirer son air natal. Sa santé revenue, il le manda au supérieur de Lyon : mais celui-ci qui avoit intérêt de le tenir éloigné & dans l'obscurité, ne lui fit point de réponse. Valladier s'en consola du mieux qu'il put, & se retira pour quelque temps à Billon, d'où il alloit prêcher à Riom, à Clermont, à Issoire, à Sauxillanges & ailleurs. Le supérieur profitant de cette longue absence, écrivit au pere Richeome, alors provincial, que Valladier étoit sorti de la société, & qu'il erroit dans l'Auvergne. Le provincial étonné, vient lui-même à Billon, découvre tout le mystère, promet à Valladier de lui faire rendre justice, & en attendant, il l'envoie au collége du Puy. Peu après, le supérieur de Lyon qui craignoit les suites de cette affaire, écrivit une lettre au nom de Valladier, & comme si celui-ci la lui eut adressée, dans laquelle il lui faisoit dire qu'il ne pouvoit plus vivre dans la société, & qu'il s'en retiroit. Il montra ensuite cette fausse lettre au pere Richeome qui la crut vraie, & en fit par lettres des reproches très-vifs à Valladier : mais cette deuxiéme intrigue fut encore découverte. Cependant Valladier qui appréhendoit que cette persécution n'allât plus loin, résolut de sortir réellement de chez les Jésuites. Dans ce dessein il vint à Paris, vit le pere Cotton, prit ses avis, arriva à Dijon en décembre 1607, en partit à la fin de février 1608, prit le chemin de Rome, où il arriva le deuxiéme dimanche de carême de la même année. Dès le premier entretien qu'il y eut avec Claude Aquaviva son général, il sentit un homme plein d'affection pour lui, qui s'efforça de le retenir. Valladier demanda qu'on lui fit justice du supérieur de Lyon; & sur le refus du général, il se pourvut devant le pape Paul V, qui peu après lui fit expédier des lettres de *protonotaire apostolique*, & lui conseilla de quitter la société. Ce pape lui dit ensuite de dresser lui-même des lettres patentes qui le déchargeassent de tout engagement envers la société; & ce fut ainsi que Valladier en sortit au mois de juillet 1608, après y avoir demeuré vingt-trois ans. Il demeura peu à Rome après cet éclat, & il étoit de retour à Paris à la fin de septembre de la même année. Il y prêcha en 1609 l'avent & le carême dans les meilleures chaires. Dès le mois d'octobre de l'année précédente, il avoit été présenté à Henri IV, qui lui fit expédier des lettres de retenue de son prédicateur ordinaire : ces lettres sont du 26 du même mois, & le roi voulut que dès ce moment il touchât les gages attachés à cette fonction. Valladier prêta serment le 27 de mai 1609. Il fut mis en même temps sur l'état en qualité d'aumônier. Vers le même temps le cardinal de Givry, qui venoit d'être nommé à l'évêché de Metz, & qui avoit connu Valladier à Rome, demanda au roi qu'il lui permît de l'emmener pour en faire son grand vicaire. Sa majesté y consentit, & Valladier étoit à Metz dès 1609 même, puisqu'il y prêcha cette année une octave du S. Sacrement. Il revint à Paris en 1610, y prêcha le carême à S. Paul, & Henri IV venoit de le désigner pour l'évêché de Toul, lorsque ce prince fut tué. Valladier fut chargé de faire son oraison funèbre qui a été imprimée. En 1610 il fut fait chanoine de Metz, & le premier jour de l'an 1611, il devint princier de la même église, sur la demande que Louis XIII en fit au pape. Valladier s'étoit trouvé au sacre de ce prince; mais il ne put y prêcher comme il le devoit, parcequ'il ne put jamais percer la foule pour arriver jusqu'à la chaire. Charles de Senneton, abbé de S. Arnoul de Metz, étant mort le 28 de juin 1611, les religieux de cette abbaye capitulairement assemblés élurent Valladier pour lui succéder, & Louis XIII confirma cette élection par un arrêt du 13 septembre 1611. Le nouveau pourvu jouit paisiblement de cette abbaye pendant deux ans. Mais le cardinal François de la Rochefoucaud ayant obtenu sur ce bénéfice par une bulle de Paul V, du 5 de novembre 1613, une pension de deux mille livres, avec une réserve qui déplaisoit à Valladier, il y eut sur cela une consultation de docteurs, qui déclarerent la pension nulle; & en conséquence Valladier forma opposition à l'effet de la bulle, & le cardinal de son côté fit saisir les revenus de l'abbaye. Il s'ensuivit un procès qui fut long, & suivi de beaucoup de persécutions, pendant lesquelles Valladier se vit dépouillé de presque tout ce qu'il possédoit, obligé d'errer & de se cacher. Mais enfin après bien des traverses & des périls, qu'il seroit trop long de décrire, il fut rendu à son église de S. Arnoul & à son abbaye en 1621. Il y trouva des Bénédictins de la congrégation de S. Vanne, que le prince de Vaudemont y avoit introduits sans autorité, & dont Valladier eut beaucoup à souffrir; ce qui l'obligea de porter ses plaintes au parlement de Paris; & l'avocat général Servin donna ses conclusions pour lui. Son plaidoyer est imprimé. Mais l'affaire fut appointée, & ceux qui l'avoient commencée, n'oserent la poursuivre. Valladier mourut le 13 d'août 1638, âgé d'environ soixante-huit ans. Outre plusieurs de ses écrits dont on a parlé dans cet article, on a encore de lui : 1. *Le labyrinthe royal de l'Hercule Gaulois, triomphant sur le sujet des fortunes, batailles, victoires, trophées, triomphes, mariages, & autres faits héroïques de Henri IV, représenté à l'entrée triomphante de la reine en la cité d'Avignon*, 1600, avec fig. à Avignon, *in-folio*, & sans fig. dans le premier tome du *Cérémonial françois de Godefroi*. 2. *Speculum sapientiæ matronalis, ex vita sanctæ Franciscæ Romanæ fundatricis sororum Turris speculorum, panegyricus*, à Paris 1604, *in-4°*, & en françois, à Paris 1611, *in-4°*. Ce panégyrique fut composé à Rome, lors de la canonisation de cette Sainte par Paul X. 3. *Variorum poëmatum liber*, à Paris, en 1610, *in-8°*. 4. *Paranèse royale sur les cérémonies du sacre de Louis XIII*, à Paris, 1611, *in-8°*. 5. *Epitaphe panégyrique, ou le pontife chrétien sur la vie, les mœurs & la mort d'Anne d'Escars, dit cardinal de Givry*, à Paris, 1612, *in-8°*. 6. *Consultatio ex parte Metensium, super postulatione ab ipsis canonicè celebrata juxta concordata germanica de Andrea Valladerio, cum paralipomenis ad dictam consultationem*, à Paris, 1612, *in-12*. 7. *La sainte philosophie de l'ame, sermons pour l'avent*, &c. à Paris, 1613, *in-8°*. 8. *Metenéalogie sacrée, ou sermons de carême*, *in-8°*. 2 vol. 9. *Paralléles & célébrités parthénienes pour toutes les fêtes de la glorieuse mere de Dieu, sermons prêchés durant l'octave de l'Assomption*, Paris, 1626, *in-8°*. 10. *La tyrannomanie étrangere, ou plainte libellée au roi pour la conservation des saints decrets, des concordats de France & de la nation germanique, de l'autorité & majesté du roi, des droits du royaume & des saintes libertés de l'église gallicane*, à Paris, 1626, *in-4°*. Cet ouvrage promet beaucoup plus qu'il ne

donne; il ne s'y agit presque que de la vie même de Valladier & de ses conteitations. 11. *Factum ou prolegoménes de la tyrannomanie*, en 1615, *in*-4°, contre Lazare Selve, &c. adressé au duc d'Espernon, avec un placet au même. 12. *L'auguste basilique de S. Arnoul de Metz, &c. contenant les bulles, fondations & exemptions de cette abbaye, défendues par André Valladier*, à Paris, 1615, *in*-4°. 13. *Partitiones oratoriæ*, à Paris, 1621, *in*-8°. 14. *Sermons sur les fêtes des saints*, à Paris, 1623, puis en 1627, *in*-8°, 2 vol. 15. *Sermons pour toutes les fêtes de notre Seigneur*, Paris, 1627, *in*-8°. 16. *Les saintes montagnes & collines d'Orval & de Clairvaux*, &c. à Luxembourg, 1629, *in*-4°. C'est un panégyrique de D. Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, &c. fameux ligueur. On conserve dans la bibliothéque de S. Arnoul de Metz un ouvrage manuscrit de Valladier, intitulé, *Ecclesiæ, monarchiæque Galliarum nascentis historia, ab antiquitate Avenionum repetita*. Voyez la *Tyrannomanie etrangere* citée dans cet article. On y trouve un grand détail de la vie de Valladier. *Voyez aussi* une longue lettre de M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, au P. Niceron, dans le *t.* 20 *des Mémoires* du dernier. Cette lettre supplée à un grand nombre de fautes & d'omissions qui se trouvent dans l'article de Valladier, envoyé de Toulouse au P. Niceron, & inséré dans le tome 18 de ses *Mémoires*. Voyez encore l'*histoire de Lorraine* du P. Calmet, *t.* 3, & l'*Histoire universelle du pays de Forès*, par Jean-Marie de la Mure, chanoine de Montbrison, à Lyon, 1674.

VALLADOLID, *Vallis Oletum*, autrefois *Pintia*, ville d'Espagne dans la Castille vieille, avec évêché suffragant de Tolède, est une des plus belles villes de ce royaume : les rues y sont longues & larges ; les maisons grandes, hautes, & toutes ornées de balcons. La petite riviere d'Escueva la traverse; on la passe sur un pont de pierre de dix ou douze arcades. Une de ses places a dans son enceinte cent trente tant églises, & chapelles, que couvens & hôpitaux, avec l'hôtel de ville. Une autre aussi fort grande est toute entourée de maisons hautes de quatre étages, avec une colonade, sous laquelle on étale les marchandises. On compte soixante & dix couvents dans Valladolid. Le plus beau est celui des Dominicains, auprès duquel est le palais des rois d'Espagne, qui a été fort embelli par Philippe IV. Il y a aussi une université, & beaucoup de noblesse y demeure. Cette ville n'est épiscopale, & ne jouit des droits de Cité que depuis l'an 1595. Guillaume évêque de Sabine, légat du saint siége, y célébra en 1322 un concile, dont on a les actes en 17 chapitres, & que quelques-uns ont cru avoir été tenu à Sabine. * Colmenar, *delices de l'Espagne*.

VALLADOLID ou CAMAVAGUA, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, en la province de Honduras, a un évêché suffragant de Mexico depuis l'an 1558. *Voyez* HONDURAS.

VALLADOLID, ou *S. Juan de Salinas*, petite ville d'Amérique dans le Pérou. Elle est dans la province de Paçamores, au pied des montagnes des Andes. * Mari, *dict.*

VALLADOLID (Louis de) appellé quelquefois de *Valleoleti*, docteur de Paris, confesseur de Jean II, roi de Castille, son aumônier & son ambassadeur au concile de Constance, naquit à Valladolid en Espagne, & y embrassa l'institut de S. Dominique, avant la fin du XV siécle. Après avoir passé quelques années dans les écoles de Paris, il retourna en Espagne où il exerça avec zèle le ministère de la prédication. Selon un auteur Espagnol cité par Fontana, il étoit à la tête de la province de son ordre en Espagne, & inquisiteur général de la foi dans le pays, avant l'an 1409. Il revint depuis à Paris, pour y prendre les degrés, puisque, selon la remarque du pere Echard, il expliquoit publiquement le Maître des sentences dans le collége de S. Jacques, après le célébre Jean Capréolus, en 1412 ou 1413. Revenu dans sa patrie, & le B. Alvarez de Cordoue s'étant retiré de la cour de Castille, Louis eut en sa place la confiance de la reine Catherine, & fut nommé confesseur du jeune roi Jean II. Ce prince l'envoya au concile de Constance, au mois d'octobre 1416 avec la qualité d'ambassadeur, & il y demanda aux peres du concile l'exécution de la capitulation de Narbonne, dont on peut voir les articles dans les Actes du concile recueillis par Vonder Hardt, & dans le tome troisiéme de l'histoire du pere Touron, pag. 209 & suivantes. Louis de Valladolid travailla utilement pour le bien de l'église dans le même concile; & sur-tout depuis le 18 de juin 1417, il ne se passa rien de considérable dans cette auguste assemblée, à quoi il n'ait eu beaucoup de part. Martin V qui y fut élu pape, lui donna depuis de grandes marques de confiance, & lui témoigna par un bref particulier l'estime qu'il faisoit de ses vertus & de ses services. On trouve ce bref, traduit en françois, dans le P. Touron, page 213. Le pieux religieux fut plusieurs fois provincial de son ordre, à qui il rendit de grands services. Il se trouva au chapitre général tenu à Bologne l'an 1426, & l'on fit ce qu'on put pour lui faire accepter le généralat; mais il s'en défendit constamment, & nomma lui-même le P. Barthelemi Texier, qui fut accepté. Louis de Valladolid vivoit encore en 1436, mais on ignore le temps de sa mort. Ses ouvrages, la plupart historiques, n'ont point été imprimés. Le pere Echard dit qu'il avoit écrit une histoire abrégée de la vie de S. Thomas d'Aquin, du B. Albert le Grand, & de plusieurs autres docteurs, ou hommes illustres de l'ordre de S. Dominique. On trouve une partie de ces manuscrits dans la bibliothéque de S. Victor à Paris. * *Voyez* l'Histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique, par le pere Touron, religieux du même ordre, tome troisiéme, pag. 207, jusqu'à 218.

VALLAMBERT (Simon de) né à Avallon en Bourgogne, dans le XVI siécle, cultiva également la littérature & la médecine, comme on le voit par ses ouvrages. Selon la Croix-du-Maine, il étoit en 1558 médecin de Marguerite de France, duchesse de Savoye & de Berri; & avant 1565 il étoit médecin du duc d'Orléans. La Croix-du-Maine & du Verdier citent plusieurs de ses ouvrages dans leurs bibliothéques; & il paroît que ce n'est presque que d'après eux, qu'on en a donné la liste dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*. Voici ceux qu'on y cite : 1. *Simonis Vallamberti institutio puellæ, ex Nicomacho. Natura mulierum, ex Phocylide. Exhortatio ad prudentiam & spem, è Lini fragmentis. Elegia de amore divino & humano, ex gallico reginæ Navarræorum, cum suis aliquot epigrammatis græcis & sententiis*; à Paris, 1537, *in*-4°. 2. *Epigrammatum somnia*; à Lyon, 1541, *in*-8°. 3. Dialogue de Platon, intitulé : Criton; ou de l'obéissance qui est due à la justice, & de la patience qu'il convient avoir, quand on est condamné à la mort; à Paris, 1542, *in*-8°. 4. Méditations sur l'oraison des chrétiens, prise du vieil & du nouveau testament, autrement intitulé : *Le Trespas des fidéles*; à Paris, *in*-8°. 5. *Epigrammata*; à Dijon, 1545, *in*-4°. 6. *Carmina moralia veterum poetarum Græcorum, Pythagoræ, Solonis, &c. latinè*, à Paris, 1553, *in* 4°. Une partie de ce recueil est de la traduction de Vallambert. 7. Traité de la conduite de chirurgie; à Paris, 1558, *in*-8°. 8. *Medicamentorum simplicium cognoscendorum methodus*, 1561, *in*-4°. 9. Dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, on ne rapporte pas exactement le titre de l'ouvrage du même Vallambert, sur la maniere de nourir les enfans : on l'intitule : *Thrésor des pauvres, touchant la nouriture & maladie des enfans*. Le vrai titre est : *Cinq livres de la maniere de nourir & gouverner les enfans dès leur naissance, par M. Simon de Vallambert, médecin de madame la duchesse de Savoye & de Berry, & depuis peu de*

temps, de monseigneur le duc d'Orléans; à Poictiers, par les de Marnefz & Bouchetz, freres, 1565, *in-4°*. de 379 pages, sans compter l'avertissement. Cet ouvrage est en prose, & chaque livre est divisé par chapitres. 10. *Historia de vita & rebus gestis M. Tullii Ciceronis, M. filii;* à Paris, 1545, *in-8°*, & à Hambourg, en 1729 par les soins & avec une préface de Jean-Albert Fabricius. A la suite de cet ouvrage, édition de Paris, chez Colines, pour Regnaud Chaudiere, libraire, en 1545, *in-8°*, on trouve du même auteur: 1. *De fortitudine & industria militum sermo.* 2. *In lapide antiquo in foro Segusianorum, quod est oppidum in finibus Lugdunensium, finitimum Arvernis, inscriptio;* avec quelques réflexions sur cette inscription. M. Macé, auteur de l'*Histoire des quatre Cicérons; dans laquelle on fait voir par les historiens Grecs & Latins, que le fils de M. T. Cicéron étoit aussi illustre que son pere*, prétend être le premier qui ait fait connoître le fils de Cicéron tel qu'il méritoit d'être connu: cette histoire de Vallambert, qui a le même but, montre que M. Macé n'étoit au moins que le second historien de cet illustre fils du célébre orateur. Il y a plus, quoiqu'il prétende que jusqu'à lui-même, ce point d'histoire est demeuré dans l'obscurité, il n'est pas possible qu'il n'ait point fait usage de l'ouvrage de Vallambert; la lettre de M. Macé, *pour servir de préface* à son livre, & le prologue de Vallambert se ressemblent beaucoup; & dans le corps de l'un & de l'autre ouvrage, on trouve encore trop de conformité en certains endroits pour croire que l'historien François n'avoit point lu l'historien Latin. On voit d'ailleurs par les citations qui sont en marge, qu'il connoissoit cet ouvrage de Vallambert, puisqu'il y renvoie; en sorte qu'il paroît une contradiction entre ces citations, & ce qu'il dit dans sa lettre préliminaire.

VALLANGIN, bon bourg, chef d'un comté, uni à perpétuité avec celui de Neufchâtel en Suisse. Ce bourg est environ à deux lieues de la ville de Neufchâtel vers le nord. * Mati, *dict.*

VALLE (Rolandus à) jurisconsulte Italien, vivoit dans le XVI siécle. Il n'étoit pas de Casal-Maggiore dans le Milanez, comme l'ont cru quelques-uns, mais de Casal dans le Montferrat. Il a composé beaucoup de livres dont on a plusieurs éditions, soit en Italie, soit en France, soit en Allemagne. Les principaux sont: *De lucro dotis: De inventarii confectione: Consilia quibus graves præcipuæ juris controversiæ de jure in regnis, principatibus, ducatibus, comitatibus, marchionatibus & feudis acquirendo vel amittendo deducuntur*, &c. Sa latinité est fort plate, & ne tient rien de la politesse qui s'étoit déja introduite parmi les jurisconsultes. * Bayle, *dictionaire critique. Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

☞ VALLE (Pietro della) fameux voyageur du XVII siécle, mort à Rome en 1650. On ne connoît des circonstances de sa vie que ce qu'il en rapporte dans la relation de ses voyages, & ce que Sorbiere nous en apprend dans une de ses lettres du 1 septembre 1659, imprimée dans le recueil de ses *lettres & discours*, in-4°, Paris 1660, p. 656 & suiv. & dans le tome VII des *nouveaux mémoires d'histoire, de critique, & de littérature* de l'abbé d'Artigny. Suivant ce que dit Sorbiere, Pietro della Valle étoit un gentilhomme Romain, & de l'académie des Humoristes. Des vues romanesques lui firent entreprendre ses voyages. Après avoir considéré l'Egypte & la Terre-sainte, il passa à Constantinople, où il séjourna long temps pour en apprendre la langue. Puis il traversa en Mésopotamie. Sur sa route il lia connoissance avec un chrétien qui venoit de Bagdet, par l'occasion d'une caravane. Ce chrétien lui fit la confidence qu'il étoit épris d'une jeune beauté, dont il espéroit obtenir la main; qu'il alloit chez lui donner ses ordres pour la recevoir, & qu'il retourneroit promptement à Bagdet pour terminer son mariage. Il lui fit en même temps une peinture si charmante de cette jeune personne, que la Valle en devint lui-même éperdument amoureux, & résolut de profiter des ouvertures que le chrétien lui avoit données, pour s'approprier sa conquête. La Valle se rendit donc promptement à Bagdet, & se fit connoître aux parens de la fille. Comme il étoit bien fait de sa personne, il plut à cette demoiselle: il la trouva encore plus belle qu'il ne se l'étoit représentée & l'épousa. Maani, c'étoit le nom de cette fille, n'étoit âgée que de dix-huit ans. Elle étoit douée d'une grande beauté, & avoit l'esprit fort agréable, mais vraissemblablement un peu romanesque, comme son mari. Elle avoit une étrange passion de voir la ville de Rome, & avoit engagé la Valle à lui promettre de lui procurer cette satisfaction. Elle ne put l'obtenir, car elle mourut en chemin, prête à s'embarquer pour l'Inde sur le golfe de Perse. La Valle bien affligé de cette perte, acheva son voyage, portant les tristes restes de son épouse dans un cercueil de plomb, jusqu'au lieu où elle avoit si fort desiré d'arriver: il lui fit faire de magnifiques obséques dans l'église d'Ara Cœli, & prononça lui-même une oraison funébre fort touchante, qu'on lit imprimée avec un recueil des vers que ses amis firent sur cette déplorable aventure. Le P. Carneau, Célestin, a fait l'éloge de cette femme. C'est un *in-12* imprimé à Paris en 1663 sous ce titre, le *Panégyrique de la femme forte Maani Gioerida, Babylonienne, épouse du célébre voyageur Pietro della Valle.* Quelqu'amour que la Valle eût eu pour Maani, il se consola de la perte qu'il en avoit faite, en épousant une jeune Georgienne de ses parentes, qui l'avoit accompagnée dans ses voyages, & lui avoit toujours témoigné beaucoup d'affection. De ce dernier mariage sont venus plusieurs enfans. La relation des voyages de Pietro della Valle a été imprimée à Rome en 1658 en 3 volumes *in-4°*, sous le titre de *Viaggi di Pietro della Vall.* On l'a traduite en françois. Cette relation est écrite en forme de lettres, qu'il adresse à un de ses amis. Elle est pleine d'une infinité de bonnes choses qui regardent l'histoire naturelle & les arts, aussi-bien que la politique & la géographie. On n'y trouve à redire qu'un peu trop de diffusion: mais cette diffusion est si élégante, le style en est si poli, & toute la tissure en est si égale, qu'il le faut pardonner au plaisir qu'il a pris d'écrire son voyage en un pays où il n'avoit pas autre chose à faire. Tel est le jugement qu'en a porté Sorbiere.

VALLÉE DE JOSAPHAT, vallée qui est à l'orient de la ville de Jérusalem, entre cette ville & la montagne des Olives, s'étend environ deux mille pas en longueur du septentrion au midi, autant qu'en a la ville, à laquelle elle sert de fossés, étant plus basse d'environ deux cens cinquante pas; parceque la ville est bâtie de ce côté-là sur les montagnes de Moria & de Sion. Elle est appellée Josaphat du nom du roi Josaphat, qu'on croit y avoir été enterré. Josaphat signifie *jugement du Seigneur*, ce qui a fait croire que ce lieu est celui où se doit faire le jugement dernier. C'est la pensée de la plupart des peres & des docteurs de l'église, lorsqu'ils expliquent la prophétie de Joël; *Ascendent gentes in vallem Josaphat, quia ibi sedebo, ut judicem omnes gentes.* Ce prophéte l'appelle ensuite *la Vallée de concision;* c'est-à-dire, *de retranchement*, parceque les méchans y seront séparés de la compagnie des bons. Elle a aussi le nom de *Vallée du roi*, dans l'écriture sainte, parceque le roi Salomon y avoit un très-beau jardin au bas du mont de Scandale, qui est la troisiéme colline de la montagne des Olives. On l'a encore nommé *vallée de Cedron*, parceque le torrent de Cedron passe au milieu. Au pied du mont de *viri Galilæi*, qui est la colline de la montagne des Olives vers le septentrion, l'on voit un sépulcre que l'on dit être celui de la Vierge Marie, dans une église que les chrétiens y ont bâtie. Tout le bâtiment a la forme d'une tour

tour quarrée, dont le toît est en terrasse. La porte est ornée de plusieurs petites colonnes de marbre. De - là on descend un escalier de cinquante dégrés, long de trois toises. Au milieu de l'escalier, on voit à main droite une petite chapelle, où il y a deux autels, sur l'endroit ou l'on prétend que sont les deux tombeaux de S. Joachim & de sainte Anne; & à main gauche est une autre chapelle avec deux autels sur les tombeaux prétendus de S. Joseph & de S. Simon. Ces quatre tombeaux sont de marbre. Au pied de l'escalier, il y a un autel qui appartient aux Arméniens, proche de l'entrée de l'église, laquelle est bâtie en forme de croix, ayant environ quarante pas de longueur sur treize de largeur. Le sépulcre de la Vierge, qui est un peu plus avant que le milieu de l'église, est semblable à celui de Notre-Seigneur, c'est-à-dire en forme de petite chapelle taillée dans la roche. Il y a un autel couvert d'une table de marbre sur le cercueil où on dit qu'étoit ce saint corps, & une vingtaine de lampes allumées aux environs. Derriere cette chapelle, au bout de l'église vers l'orient, est le maître autel, qui appartient aux Grecs, avec un autre plus petit au côté de l'évangile, comme ils ont coutume d'en avoir dans toutes leurs églises. Vis-à-vis du sépulcre, à main gauche, on voit l'autel des Jacobites, & de l'autre côté une mosquée pour les Mahométans, qui ont beaucoup de respect pour ce saint lieu. A l'autre extrémité de l'église vers l'occident est l'autel des Abyssins. Dans toute l'église il n'y a point d'autre jour que celui qui entre par la porte, & une petite fenêtre faite en forme de soupirail à la voute, qui est sur le grand autel. On tient que cette église fut bâtie l'an 326, par l'impératrice sainte Héléne. Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem, y mit des religieux, qu'il dota richement, & la reine Melisende, fille de Baudouin II, femme de Foulques, & mere de Baudouin III, tous trois rois de Jérusalem, y fut enterrée dans la chapelle de S. Joachim & de sainte Anne.

Dans cette même vallée de Josaphat, en allant du sépulcre de la Vierge vers le midi, on voit le jardin des Olives, & quelques restes d'un mur de pierres séches, dont il étoit fermé. En avançant encore vers le midi jusqu'au pont de Cédron, on trouve quatre tombeaux, qui sont dignes d'être considérés. Le premier est celui de Josaphat, roi de Juda, qui a donné le nom à toute la vallée. Il est taillé dans le roc, comme une petite salle carrée, avec un portail semblable à celui d'une église. Celui d'Absalon, qui est ensuite, est taillé dans une grosse roche, détachée de la montagne, & a la forme d'une chambre carrée, toute hors d'œuvre, avec un toît d'une forme pyramidale. Il est orné par dehors de douze demi-colonnes qui l'environnent. On ne voit au dedans qu'une grande quantité de pierres, parceque tous les passans, tant chrétiens, que Juifs, & Infidéles, y jettent chacun la leur, pour témoigner l'horreur qu'ils ont de la révolte & de la perfidie de ce jeune prince contre son pere David. Il l'avoit fait construire avant sa mort; mais son corps n'y fut pas mis: car ayant été tué par Joab dans la forêt d'Ephraïm, il fut jetté dans une fosse & couvert d'un tas de pierres, comme un homme indigne de la sépulture. Un peu au-delà est la grotte de S. Jacques. C'étoit aussi un tombeau, & elle a été ainsi nommée, parceque l'on tient que S. Jacques *le Mineur*, premier évêque de Jérusalem, s'y retira après la prise de Jesus-Christ, dans le jardin des Olives. A trois pas plus bas on voit la sépulture du prophéte Zacharie, taillée en carré d'une seule roche avec des colonnes & chapiteaux, dont le travail est admirable. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte*.

VALLÉE (Geofroi) que la Croix du Maine appelle mal-à-propos *de la Vallée*, & d'autres *du Val*, naquit à Orléans de *Geofroi* Vallée, sieur de Chenailles, controlleur du domaine en cette ville, & de *Girarde* le Berruyer, fille de *Pierre* le Berruyer, avocat fiscal de la même ville. Geofroi porta le surnom *de la Planchette*. Il étoit connu par sa beauté & par sa bonne mine: ce qui l'a fait appeller *le beau Vallée* par René de la Barre, dans ses notes sur le livre de Novatien *de Trinitate*, & par le fameux ligueur Louis d'Orléans, dans son Banquet du comte d'Arete. Il eut pour frere aîné JACQUES Vallée, chevalier, sieur des Barreaux, intendant des finances, qui, de sa femme *Anne* de Marreaux, eut entr'autres enfans, *Jacques* Vallée, sieur des Barreaux, maître des requêtes, qui épousa *Barbe* Dolu, & en eut *Jacques* Vallée, III du nom, conseiller au parlement, si connu dans le monde sous le nom de *des Barreaux*. La vie de Geofroi Vallée n'est point connue: on ne sait que ce qui regarde son impieté & son supplice. Convaincu d'enseigner une espece d'athéisme, par ses conversations, & par quelque écrit, il fut arrêté en 1571, & mis en prison. Le châtelet le condamna à être pendu, & son corps à être réduit en cendres. Vallée appella du jugement. Mais le parlement confirma la sentence du châtelet, & elle fut exécutée le 9 de février 1574, en la place de Grève. Vallée reconnut sa faute, & abjura publiquement son erreur. On trouve dans les *Nouveaux Mémoires d'hist.* &c. de M. l'abbé d'Artigny, tom. II, pag. 278, l'arrêt prononcé contre cet impie. Il est daté du 8 de février 1573, avant Pâque; c'est-à-dire, 1574. Le seul ouvrage qui reste de lui est intitulé: *La béatitude des Chrétiens, ou le fleo de la foi, par Geofroi Vallée, natif d'Orléans, fils du feu Geofroi Vallée, & de Girarde le Berruyer: ausquels noms des pere & mere assemblés il s'y trouve:* Lerre Geru Vrey fleo D. la foi bigarrée. *Et au nom du fils.* Vafleo regle foi *Aultrement*, guere la fole foi. *Heureux qui sait au savoir repôt*, in-8°. de huit feuillets, sans nom de lieu & sans date. Vallée fait parler dans ce livre un catholique, un huguenot, un anabaptiste, un libertin & un athée; & leur fait dire plusieurs impiétés, mêlées avec beaucoup de paroles entierement destituées de sens. Ainsi l'ouvrage n'a d'autre mérite que son extrême rareté. La Croix du Maine & Bayle qui l'a copié, disent que le livre est plein de blasphêmes & d'impiété contre J. C. ce qui n'est pas vrai, puisque dans tout le livre il n'est pas seulement fait mention de J. C. ni directement, ni indirectement. La doctrine qui y regne est un déisme commode, qui consiste à reconnoître un Dieu, sans le craindre, & sans reconnoître aucunes peines après la mort. * Voyez les notes de M. de la Monnoye sur les *Jugemens des Savans* de M. Baillet; le quatriéme tome du *Ménagiana; Mémoires de litterature* de M. de Sallengre, *tome 1. le Dictionaire* de Bayle; *la Bibliothéque Françoise* de la Croix du Maine; le pere Niceron, Barnabite, tome 29 de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*.

VALLEMANI (Joseph) gentilhomme Romain, né à Fabriano le 9 juin 1648, fut successivement secrétaire de la congrégation de l'immunité, votant de la signature de justice au mois de mars 1696, archevêque d'Athènes, au mois de décembre 1701, maître de chambre du pape Clément XI, & ensuite son majordome, le 7 juin 1706. Il avoit été créé cardinal le 27 mai précédent, mais réservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 1 août 1707. Il reçut le chapeau dans un consistoire public, le 4 du même mois, & le pape fit la cérémonie de lui ouvrir la bouche le 28 novembre, & lui assigna en même temps le titre de Notre-Dame des Anges des Chartreux aux termes de Diocletien. Il fut déclaré protecteur de la congrégation des Indes, le 31 décembre de la même année. Il fut encore protecteur de l'ordre des Mineurs conventuels, & des autres religieux Mendians. Le pape Benoît XIII le nomma au mois de juin 1724, pour être l'un des inquisiteurs de la congrégation du Saint Office, & lui accorda une pension de 500 écus. Il mourut à Rome le

15 décembre 1725, à 10 heures & un quart du matin, âgé de 77 ans, 6 mois & 6 jours, & de cardinalat 19 ans, 6 mois & 28 jours. Son corps fut enterré dans l'église des douze Apôtres.

VALLEMONT (Pierre de) connu par un grand nombre d'ouvrages, se nommoit *Pierre* LE LORRAIN. Il étoit né au Pont-Audemer, où il fut baptisé dans l'église de S. Ouen, trois jours après sa naissance, le treiziéme de septembre de l'an 1649. Il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique, & fut ordonné prêtre; & sur la fin de sa vie, il se retira dans le lieu de sa naissance, où il mourut. Il fut inhumé dans la même église où il avoit reçu le baptême, le 30 de décembre de l'an 1721. Nous ignorons les autres circonstances de sa vie. Il paroît par l'épître dédicatoire de ses *Elémens de l'histoire*, qu'il avoit fait cet ouvrage pour M. de Courcillon, alors enfant, à qui il enseigna l'histoire pendant deux ans. Peut-être dirigea-t-il ses autres études. Nous ignorons aussi pourquoi il prit le nom de Vallemont. Dans un livre intitulé: *Apologie des cérémonies de l'Eglise, ou Apologie de M. de Vert*, comme on lit au haut des pages de ce livre, on voit que l'abbé de Vallemont a séjourné à Rouen; qu'il s'y fit quelque affaire désagréable, dont l'officialité prit connoissance: mais ces faits, & quelques autres qui le concernent, ne sont pas assez détaillés dans cet ouvrage, pour que nous puissions les rapporter ici. Passons aux ouvrages de l'abbé de Vallemont. Voici ceux que nous connoissons: 1. *Lettre d'un docteur* (P. L. L. de Vallemont) *sur la conversion de M. de Vigne*, à Paris, 1679, *in-12*. 2. *Lettres contenant les motifs de la conversion de messieurs Vigne & Gilbert, ministres de Grenoble & de Die*, avec le discours de l'évêque de Grenoble à cette occasion, à Lyon, 1685, *in-12*. 3. *Description de l'aimant, qui s'est formé à la pointe du clocher neuf de Notre-Dame de Chartres, avec plusieurs expériences curieuses sur l'aimant & sur d'autres matieres de physique*, par L. L. (Pierre le Lorrain) de Vallemont, docteur en théologie; à Paris, 1692, *in-12*. Voyez le *Journal des Savans*, du lundi deuxiéme juin 1692, où l'on remarque que M. de la Hire, de l'académie des sciences, avoit déja fait une description de cet aimant, trouvé au clocher de l'église de Chartres; & où l'on donne une analyse de l'écrit de M. de Vallemont sur le même sujet. 4. *La physique occulte, ou Traité de la baguette divinatoire, & de son utilité pour la découverte des sources d'eau, des minieres, des trésors cachés, des voleurs & des meurtriers fugitifs, avec des principes qui expliquent les phénomènes les plus obscurs de la nature*, à Paris, 1693, *in-12*, en Hollande, 1696, deux volumes *in-16*, à Paris, 1709, *in-12*, & peut-être encore ailleurs. Le pere le Brun de l'Oratoire, dit que ce livre est fait pour montrer qu'il n'y a rien que de naturel dans l'usage de la baguette, & que le démon ne peut y avoir de part. Le même pere le Brun porte son jugement sur ce livre, l'examine & le censure dans son *Histoire des pratiques superstitieuses*, depuis la page 288 jusqu'à la fin de la page 327, tome troisiéme de l'édition de 1732. A la page 473 du même volume, on a réimprimé sur le même livre de l'abbé de Vallemont, une lettre qui avoit déja paru dans le *Mercure* de juillet 1693. Le titre est: *Lettre de M. de Malbosquet à M. de V. L. R. O. D. sur le traité de la physique occulte:* c'est encore une censure de ce livre; elle est datée de Grenoble, le 10 mai 1693. 5. *Les Elémens de l'histoire, ou ce qu'il faut savoir de chronologie, de géographie, de blason, de l'histoire universelle des monarchies anciennes & des monarchies nouvelles, avant que de lire l'histoire particuliere*, par M. P. L. L. de Vallemont, prêtre & docteur en théologie, à Paris, 1696, *in-12*, deux tomes. Tel est le titre de la premiere édition de cet ouvrage, dont il est parlé dans le *Journal des Savans*, du lundi 19 novembre 1696. Ces élémens furent bien reçus. L'auteur y fit depuis des corrections, des changemens, des additions, & il en donna durant sa vie une seconde édition en 1699, & une troisiéme en 1708, en trois volumes *in-12*. Depuis sa mort, on en a donné aussi plusieurs éditions qui ont été revues, corrigées & augmentées par différentes personnes de lettres: nous croyons qu'il y en a eu une de 1723 ou 1726, une de 1729, & une sixiéme de 1745. Ces dernieres éditions sont en quatre volumes *in-12*. M. l'abbé Granet a travaillé à l'édition de 1729. Celle de 1745 a des changemens, des corrections & des additions qui viennent d'une autre main. Cet ouvrage a été traduit en portugais par Pierre de Sousa de Castellobranco, seigneur de Guardam, &c. qui l'a augmenté de beaucoup de choses concernant le Portugal. 6. *La sphere du monde, selon l'hypothèse de Copernic, démontrée & comparée aux systêmes de Ptolémée & de Ticobrahé*, à Paris, 1701 & 1707, *in-12*, avec figures. 7. *Curiosités de la nature & de l'art sur la végétation, ou l'agriculture & le jardinage dans leur perfection*; à Paris, 1705, *in-12*. avec figures. On dit dans le *Journal des Savans* du 4 mai 1705, où l'on donne une analyse de cet ouvrage, que ce livre semble avoir été composé plutôt pour les savans que pour les autres, & qu'il y a toute apparence, à consulter ce que cet ouvrage contient, que M. l'abbé de Vallemont s'est fait un plaisir de donner ici à ces mêmes savans un recueil de toutes les chimères qu'ils peuvent avoir lues ailleurs, sur l'article de la végétation & de l'agriculture. Presque tout le même article du *Journal des Savans* est une critique de ce livre & de la préface qui est à la tête. Cet ouvrage a été réimprimé en 1709, sous ce titre: *Curiosités de la nature & de l'art sur la végétation; ou l'agriculture & le jardinage dans leur perfection, où l'on voit le secret de la multiplication du bled, & le moyen d'augmenter considérablement le revenu des biens de la campagne; de nouvelles découvertes pour grossir, multiplier & embellir les fleurs & les fruits*, &c. nouvelle édition, augmentée de la culture du jardin potager & du jardin fruitier, avec figures. 8. *Dissertation sur une médaille singuliere d'Alexandre le Grand, par laquelle on justifie l'histoire de Quinte-Curce*, par M. P. L. L. de Vallemont, prêtre & docteur en théologie, à Paris, 1703, *in-12*. M. de Vallemont prétend que cette médaille, ou plutôt ce médaillon, qui est d'argent, représente deux actions qui se sont faites en des lieux & dans des temps tout différens. Le revers représente Alexandre dans l'action même où il domta Bucéphale, en lui tournant la tête vers le soleil, parcequ'il s'étoit apperçu que ce cheval avoit peur de son ombre. L'autre action, qui est représentée sur le casque, est, selon M. de Vallemont, le combat où Philippe, pere d'Alexandre, eut la cuisse percée d'un coup de lance par un Triballe. Voyez le *Journal des Savans* du 27 août 1703. M. Baudelot a opposé en 1704 à cette dissertation: Lettres (au nombre de trois) à M. le marquis de Dangeau sur une prétendue médaille d'Alexandre, publiée par M. de Vallemont, où l'on traite plusieurs matieres curieuses d'antiquité. Ces trois lettres, où M. Baudelot se cache sous le nom d'*Adele*, sont très-curieuses, & paroissent fort bien faites. Voyez le *Journal des Savans*, du lundi 19 janvier 1705, & l'éloge de M. Baudelot, par M. de Boze, au tome second des éloges de MM. de l'académie des belles lettres, pag. 260 & suivantes. 9. Dès 1698, M. de Vallemont avoit donné, à Paris, *in-8°*, une nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi, sur laquelle on voit la tête de l'empereur Galien, avec cette légende: *Galienæ Augustæ*, avec l'idée d'une nouvelle histoire de l'empereur Galien par les médailles. Cet ouvrage contient deux lettres adressées à M. de Guenegaud des Brosses: elles portent la date de 1699, quoiqu'elles doivent avoir été imprimées en 1698. Cet écrit a été réfuté 1°. par M. Galland, dans une lettre, sous ce titre: *Lettre touchant la nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi*, à Caen, 1698, *in-12*: 2°. par M. Baudelot de

Dairval, de l'académie des inscriptions & belles lettres, la même année 1698, à Paris, *in*-12. Voyez le *Journal des Savans* du lundi 7 juillet 1698, & celui du lundi 21 juillet de la même année. M. Baudelot, dans la préface de sa lettre à M. Lister, en 1700, *in*-8°, dit, en parlant de la science de M. l'abbé de Vallemont, dans ce qui regarde les médailles : « Cet auteur est si peu » sûr dans ce qu'il avance, & dans ce qu'il cite, que » j'ai perdu plus de temps à tout vérifier, qu'à y répon- » dre. On verra après cela, si sa découverte prétendue » sur la médaille de Galien, obtiendra un meilleur » succès par sa derniere tentative, qu'elle n'en eut par » ses premiers efforts. Quelque plaisir qu'il se donne » de vanter son premier écrit, je ne sache pas que la » république des lettres l'en ait avoué. Les suffrages du » moins de tous les savans que je connois, ne sont pas » pour lui. Je sais même encore que ses secondes réfle- » xions n'ont pas mis les rieurs de son côté, quelque » torture qu'il se soit donnée pour tourner la chose à ce » point, &c. » M. Baudelot parle ensuite de la lettre de M. Galland, & revient encore à l'abbé de Vallemont. Dans une lettre écrite d'Orléans le 7 de mai 1736, par M. Beauvais, l'aîné, & insérée dans le *Mercure* du même mois & de la même année, on parle ainsi de M. de Vallemont. « Cet abbé avoit une dé- » mangeaison démesurée d'écrire sur les médailles, » dont quelquefois il n'entendoit pas les légendes. En » voici une preuve. Dans son explication de la fameuse » médaille d'or de Galien du cabinet du roi de France, » au revers de laquelle on lit *ubique pax*, à la page qua- » rante-sixiéme de la premiere lettre, on lit, dit M. de » Vallemont, on lit avec horreur sur une médaille de » Carus, que ce prince a porté dès son vivant, le nom » de Dieu, *Deo & Domino Caro.* Cet abbé n'avoit vu, » sans doute, cette légende que dans Mezzabarba, ou » dans quelque autre catalogue, sans avoit consulté ni » vu la médaille même, qui ne donne point surement » le nom de Dieu à Carus. D'un côté de cette médaille » sont deux bustes en regard, l'un est du soleil, avec la » tête rayonnée, tournée de la droite à la gauche ; le » *Deo* de la légende se rapporte au soleil : l'autre est le » buste de Carus, tourné de la gauche à la droite, & » le *Domino* de cette légende se rapporte à ce prince. » Voila donc deux têtes & deux titres, qui leur con- » viennent ; au soleil, celui de Dieu ; & à Carus, celui » de seigneur, ou souverain. » Voyez aussi la *Bibliotheca nummaria* du pere dom Anselme Banduri, Bénédictin, à la tête de ses *Numismata imperatorum*, &c. en deux volumes *in-folio*. 10. *Du secret des mystères, ou l'apologie de la rubrique des missels, qui ordonne de dire secrétement le canon de la messe, dissertation théologique & historique*, en 1710, *in*-12, 3 volumes, à Paris, chez Guerin. M. Du Pin donne une analyse assez étendue de cet ouvrage dans sa *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques* du XVIII siécle ; mais pour bien apprécier ce livre de l'abbé de Vallemont, il faut lire celui qui a pour titre : *Apologie des cérémonies de l'église, expliquées dans leur sens naturel & littéral*, par dom Claude de Vert, trésorier de l'abbaye de Cluni, *dans laquelle on fait voir par la tradition constante & uniforme de toute l'église, l'usage de célébrer les saints Mystères d'une voix intelligible, & d'y répondre* Amen *à la fin des prieres des prêtres, & en particulier à la consécration & à la communion* ; contre un livre qui a pour titre : *Dissertation du secret des mystères* ; à Bruxelles, 1712, *in*-12, d'environ cinq cens pages. Cet ouvrage, imprimé réellement à Paris, est de M. Baudouin, chanoine de Laval, connu par d'autres écrits. On y lit bien des traits qui ne font point d'honneur à l'abbé de Vallemont. 11. *Mémoire sur les mauvaises qualités des cendres ou soudes de Varecq*, saisies sur la dame Boileau, marchande épiciere à Paris, *in*-4°. Ce Mémoire est attribué à M. de Vallemont, dans le catalogue des livres de feu M. Danty d'Isnard, médecin, de l'académie des sciences, &c. pag. 77, *in*-12. Dans le même catalogue, pag. 280, on donne au même abbé de Vallemont, le livre intitulé : *Curiosités de la nature & de l'art, apportées dans deux voyages des Indes, l'un aux Indes d'Occident en 1698, & l'autre aux Indes d'Orient en 1701 & 1702 ; avec la relation de ces voyages, rédigée sur les mémoires de* C. Biron ; à Paris, 1703, *in*-12, avec figures. Cet ouvrage est de C. Biron, chirurgien major. Il n'y a de l'abbé de Vallemont qu'une lettre de 45 pages, datée de Paris le 20 janvier 1701, écrite à l'auteur qui alloit partir pour les Indes orientales. 13. *Voyage du tour de la France, fait en 1703 & 1704*, par feu Henri de Rouviere, apothicaire du roi ; donné au public, après la mort de l'auteur, avec une préface, par M. l'abbé de Vallemont ; à Paris, 1713, *in*-12. 14. *Eloge* de Sébastien le Clerc, chevalier Romain, dessinateur & graveur ordinaire du cabinet du roi, avec le catalogue de ses ouvrages, & des réflexions sur quelques-uns des principaux ; à Paris, 1715, *in*-12. 15. *Abus de ceux qui tendent en noir aux processions du S. sacrement* : ce petit écrit est attribué par quelques-uns à l'abbé de Vallemont ; mais d'autres croient, & ce semble, avec plus de fondement, qu'il est de son neveu, Jean le LORRAIN.

VALLERIOLA ou VARIOLA (François) étoit un homme de fort petite stature, mais d'un grand esprit. Il étoit médecin, & a excellé dans sa profession. Après avoir enseigné long-temps la médecine à Turin où il avoit des appointemens considérables, il mourut vers l'an 1580. Il a donné au public 1. les Lieux communs de médecine, en 3 livres, avec un appendix, à Venise en 1563, à Lyon en 1589, & à Genève en 1604. 2. Six livres de discours sur la médecine, & un livre de réponses, à Lyon en 1554 & 1589, à Venise en 1555. 3. Six livres d'observations de médecine, à Lyon en 1573, 1588, & 1605. 4. Des commentaires sur le livre de Galien *De constitutione artis medicæ*, en 1577 & 1626. 5. Autres commentaires sur les six livres de Galien, *De morbis & symptomatis*, à Lyon en 1540, & à Venise en 1548. 6. Les fondemens de l'art de la médecine selon Galien, à Lyon en 1626. 7. Un discours sur la médecine, à Venise en 1548. 8. Des notes sur les paradoxes de Laurent Joubert, dans le second tome des œuvres de ce dernier de l'édition de Francfort en 1599, *in-fol.* Tous ces ouvrages sont en latin. * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, *t.* 4, *l.* 20, &c.

VALLÈS (François) étoit surnommé *Covarrubias*, qui étoit le nom du lieu où il naquit dans la vieille Castille en Espagne. M. Manget ne fait pas difficulté de dire que l'Espagne n'a jamais eu de médecin plus habile ni plus profond. Il professa plusieurs années la médecine avec une grande réputation à Alcala de Henares, & son mérite engagea le roi Philippe II à l'appeller à sa cour pour lui confier le soin de sa santé. Il est rapporté dans le *Naudæana*, que Mercato ne sachant plus quel reméde apporter pour soulager le roi dans sa goutte, Valles conseilla au prince de mettre ses pieds dans un bain de lait tiéde, & que le reméde ayant réussi, Philippe II chassa Mercato & retint l'autre. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il fut premier médecin de ce roi qui le combla de biens. Valles avoit beaucoup de jugement & de présence d'esprit : il étoit habile philosophe, & il a beaucoup & bien écrit sur la médecine. Nous ignorons le temps de sa mort. Ses ouvrages sont : Dix livres de controverses de médecine & de philosophie, en latin, dont on a plusieurs éditions. *De locis pugnantibus apud Galenum*, à Alcala en 1564 & 1583, & encore ailleurs depuis. Dans les dernieres éditions on trouve du même des remarques sur le troisiéme livre de Galien *De temperamentis*, & sur les quatre premiers livres *De simplicium medicamentorum facultate, commentaria.* En 1567, on imprima du même des commentaires sur l'*Ars medici-*

nalis, les traités *De inæquali intemperie*, *De differentiis febrium*, de Galien. *De locis patientibus sex*, à Lyon en 1559, avec des traités de médecine, savoir un traité des urines; un autre du pouls, & un des fiévres. On estime beaucoup ses quatre livres *De methodo medendi*, imprimés à Venise, en 1589, à Madrid en 1614, & à Louvain en 1647. Il a travaillé aussi sur les aphorismes d'Hippocrate, & sur le livre du même *De alimento*, & ce qu'il a fait sur cela a été imprimé à Alcala en 1561, *in-8°*. Ses autres commentaires sur Hippocrate ont paru en 1569, en 1577, en 1588, en 1590, & encore depuis. Il a traduit du grec en latin & commenté les huit livres de la physique d'Aristote, à Alcala en 1562, *in-fol.* Une premiere partie de controverses sur les mêmes livres, à Alcala en 1563, *in-fol.* Des commentaires sur les quatre livres *Meteorologicorum*, du même, en 1558, & depuis. *De sacra philosophia, sive de his quæ scripta sunt physice in libris sacris, liber singularis*, souvent imprimé. Enfin il a donné en espagnol un traité des eaux distillées, &c. à Madrid en 1592. * Nicol. Ant. *Biblioth. Hispan. tom.* 1. Manget, *biblioth. des ouvrages de médecine, l.* 20, *t.* 4. Jacques Douglas, *bibliographiæ anatomicæ specimen*, p. 89. Vander Linden, *de script. med.*

VALLIA ou WALLIA, roi des Goths en Espagne, fut mis sur le trône après Sigeric l'an 426. Ses peuples se flatoient qu'il continueroit la guerre contre les Romains; mais il aima mieux faire la paix, & s'offrit même à eux pour chasser des Espagnes les autres barbares qui les occupoient. C'étoient les Alains, les Vandales, & les Sueves, qui y étoient venus habiter dès l'an 400. Ainsi ayant obtenu en don de Constance, au nom d'Honorius, la ville de Toulouse & la seconde Aquitaine, il vint faire son séjour dans les Gaules. On assure qu'il regna en tout treize ans, ou trois ou quatre, selon Idace, Isidore & quelques modernes. Mais peut-être que ces auteurs ne parlent que de son regne dans les Gaules. * Idace & Isidore, *in chron.*

VALLIERE (Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la) duchesse de Vaujours, paire de France, barone de S. Christophe en Anjou, fut élevée fille d'honneur de Henriette d'Angleterre, premiere femme de Philippe fils de France, duc d'Orléans. Accoutumée à voir souvent le roi Louis XIV, qui sans contredit étoit l'homme le mieux fait de sa cour, elle conçut une si grande tendresse de cœur pour ce monarque, qu'elle ne fut pas même maîtresse de la dissimuler. Etant devenue la favorite de ce prince, elle en eut *Marie-Anne* de Bourbon, née en octobre 1666, légitimee de France le 14 mai 1667; & *Louis* de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France, né le 13 mai 16 7, légitimé de France le 22 février 1669. Le roi érigea en faveur de cette dame, la terre de Vaujours & la baronie de S. Christophe en duché pairie sous le nom de la Valliere, par lettres patentes du mois de mai 16 7, vérifiées au parlement le 13 du même mois. Sa conduite à la cour fut toujours très-sage; elle n'abusa jamais de sa faveur, & ne s'en servit que pour faire du bien autant qu'elle le put. Touchée de Dieu, elle tenta plusieurs fois de se retirer; enfin elle en vint à bout, & fut se jetter dans le couvent des Carmelites du fauxbourg S. Jacques, à Paris, où elle prit l'habit, sous le nom de *sœur Louise de la Miséricorde*, & y fit profession dans le chapitre intérieur du monastère, selon la coutume de cet ordre, le 3 juin 1675. Le lendemain la reine lui donna solemnellement le voile noir. Elle vouloit se faire sœur converse; mais les supérieures de la maison n'ayant pas voulu l'admettre à cet état, elle demanda au moins la permission de soulager les sœurs dans leurs fonctions pénibles, ce qui lui fut accordé; & quoiqu'elle fût d'une complexion très-délicate, elle le fit toute sa vie, tant que ses forces le lui purent permettre. Elle ne s'épargna pas pour les macérations corporelles, jeûnant souvent au pain & à l'eau, portant la haire, le cilice, les ceintures & bracelets de fer, & ses supérieures, à qui elle en demandoit humblement la permission, étoient forcées de se rendre à l'importunité de son zèle. Elle se levoit toujours deux heures avant les autres, & passoit ce temps en prieres devant le S. Sacrement, sans que la rigueur des hyvers la pût faire relâcher d'une pratique si pénible. Une année, pour honorer la soif de J. C. sur la croix, & en même temps pour expier le plaisir qu'elle avoit pris autrefois à boire des liqueurs, elle prit résolution un vendredi saint, de ne pas boire même une goute d'eau, & elle continua cette austérité pendant plus de trois semaines: elle fut ensuite trois ans entiers à n'en boire que la valeur d'un demi verre par jour. Elle soutint la mort de son frere qu'elle aimoit tendrement, & celle de son fils amiral de France avec tant de constance, qu'elle eut assez de force pour ne donner aucune marque extérieure de sa sensibilité dans ces tristes conjonctures, disant aux personnes qui lui conseilloient de soulager sa douleur par quelques larmés, *Il faut tout sacrifier, c'est sur moi seule que je dois pleurer.* Comme la reine lui faisoit souvent l'honneur de l'aller voir, & que plusieurs autres personnes de la cour se faisoient un plaisir de s'aller édifier auprès d'elle, elle demanda plusieurs fois d'être envoyée dans un couvent des plus pauvres & des plus éloignés de l'ordre; mais cela lui fut toujours refusé. Enfin ses grandes austérités lui attirerent de longues & violentes infirmités, qu'elle soutint toujours avec une patience admirable, sans la moindre plainte, & n'en ayant jamais fait paroître que ce qu'elle n'en put cacher. La veille de sa mort elle se leva encore à trois heures du matin pour aller devant le S. Sacrement, mais les forces lui manquerent en chemin: on la munit des sacremens de l'église, & elle mourut le 6 juin 1710, âgée de 66 ans moins 2 mois, & de 36 de religion. On lui a toujours attribué un petit ouvrage de piété, qui a eu grand cours sous le titre de *Réflexions sur la miséricorde de Dieu.*

Elle descendoit de l'ancienne maison de la Baume, originaire de Bourbonnois, de laquelle étoit PERRIN, seigneur de la Baume, paroisse d'Aveudre sur l'Allier, qui servit à la guerre avec distinction, & vivoit en l'an 1300. Une branche de cette maison se transporta du Bourbonnois en Touraine, vers l'an 1400, & s'établit au château & seigneurie de la Valliere, & c'est sous ce nom qu'elle a été connue. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis

I. LAURENT le Blanc de la Baume, seigneur de la Valliere, qui de *Marie* Adam, sa premiere femme, laissa *Laurent* le Blanc, seigneur de Choisi & de la Valliere, tué au siége d'Ostende le 15 mars 1602, sans postérité; & JEAN seigneur de la Gasserie, &c. qui suit.

II. JEAN de la Baume le Blanc, seigneur de la Gasserie, la Valliere, &c. maître d'hôtel ordinaire du roi, & lieutenant au gouvernement d'Amboise & pays en dépendans, mort le 27 décembre 1647. Il avoit épousé *Françoise* de Beauvau, dont il eut 1. LAURENT, qui suit; 2. *Charles*, seigneur de la Gasserie, qui fut tué au siége de Spire; 3. *François*, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; 4. *Louis*, seigneur de Boële, tué au siége de Damvilliers; 5. *Gilles*, *dont il sera parlé ci-après, dans un article separé*; 6. *Louise*, mariée 1°. en 1642, avec *Michel* d'Evrard, seigneur de Haïecourt, capitaine de cavalerie: 2°. en 1646 avec *François* de Beauvau, seigneur de Rivarennes, &c; 7. & *Marie* de la Baume le Blanc de la Valliere, alliée 1°. à *Charles* Bruneau, vicomte de la Rabateliere en Poitou: 2°. avec *Evrard* du Châtelet, maréchal de Lorraine & du Barrois, & morte veuve le 27 décembre 1712, âgée de 88 ans.

III. LAURENT de la Baume le Blanc, III du nom, marquis de la Valliere, baron de la Maisonfort, &c. gouverneur d'Amboise & commandant la mestre de camp de la cavalerie, soutint au passage de Brai, tout

l'effort des ennemis, & par-là il favorisa la retraite de l'armée. Il rompit en 1635, à la journée d'Avein, le bataillon du général Lamboi; se distingua aux batailles de Sédan & de Rocroi, & signala sa fidélité en gardant la ville & le château d'Amboise, pendant les troubles. Il avoit épousé *Françoise* le Prévost, fille de *Jean*, seigneur de la Courtaye, &c. écuyer de la grande écurie du roi, dont il eut JEAN-FRANÇOIS, qui suit; & *Louise-Françoise* de la Baume le Blanc, *qui a donné lieu à cet article*, & en faveur de laquelle & de la princesse de Conti sa fille, les terres & baronies de Saint-Christophe premiere de Touraine, de Courcelles en Anjou, avec leurs seigneuries, circonstances & dépendances, furent érigées en duché pairie par le roi Louis XIV, au mois de mai 1667: ce qui subsista jusqu'en 1698, que la princesse de Conti fit donation entre vifs de ces terres, avec le consentement du roi, porté par ses lettres patentes du mois de mai de la même année 1698, régistrées au parlement & en la chambre des comptes les 4 & 6 juin suivant, au marquis, depuis duc de la Valliere, son cousin germain maternel, en faveur de son mariage.

IV. JEAN-FRANÇOIS de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere, &c. gouverneur & grand sénéchal de la province de Bourbonnois, capitaine commandant les chevaux légers de M. le Dauphin, maréchal des camps & armées du roi, commanda des troupes en Hollande, ès années 1665 & 1666, puis en Berri, Nivernois & Bourbonnois ès années 1674 & 1675, & mourut en octobre 1676. Il avoit épousé *Gabrielle* Glé de la Cotardaye, qui fut dame du palais de la reine *Marie-Therèse*, dont il eut CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; *Maximilien-Henri*, chevalier de la Valliere, ci-devant sous-lieutenant des gendarmes Bourguignons; *Marie-Louise-Gabrielle* de la Baume le Blanc, mariée le 30 juillet 1681, à *César-Auguste* de Choiseul du Plessis-Praslin, duc de Choiseul, pair de France, morte le 8 octobre 1698, âgée de 33 ans; & *Marie-Iolande*, mariée 1°. en 1697, avec *Michel-Louis-Charles* du Mas, marquis du Brossay, & 2°. en janvier 1726, avec *Jean-Louis* de Pontevez, comte de Tournon, lieutenant des galeres du roi.

V. CHARLES-FRANÇOIS de la Baume le Blanc, marquis, puis duc de la Valliere, pair de France, lieutenant général des armées du roi, gouverneur & sénéchal de la province du Bourbonnois, après avoir été mousquetaire du roi, fut en 1688 capitaine de cavalerie, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, en 1692, & menin de M. le Dauphin en 1698. Ayant été fait brigadier des armées du roi en 1702, il se trouva à la bataille d'Hochstet en 1704, où après avoir chargé & repoussé l'ennemi jusqu'à sept fois différentes, à la tête de sa brigade & d'autres troupes qu'il rallia, avoir eu un cheval tué sous lui, & avoir reçu sur la tête plusieurs coups de sabre, & dans ses habits des coups de feu, il fut fait prisonnier les armes à la main. Le roi lui donna la charge de commissaire général de la cavalerie légere, le fit maréchal de camp le 26 octobre de la même année 1704, & l'échangea contre un officier général ennemi. Il fut fait lieutenant général le 18 juin 1709, & en 1711, menin de M. le duc de Bourgogne, depuis dauphin. En 1713, il fut fait mestre de camp de la cavalerie légere de France; s'est trouvé aux batailles de Staffarde, de Stinkerque, de Nerwinde, de Spire, d'Hochstet, de Malplaquet & de Denain, commandant la cavalerie à ces deux dernieres; aux siéges de Namur, de Charleroi, d'Ath, de Kel, de Brisac, de Landau premier siége; à ceux de Douai, du Bouchain, du Quesnoi, & de Landau, second siége. Le roi Louis XV a érigé de nouveau en sa faveur, les terres & baronies de S. Christophe, &c. ci-dessus énoncées, en duché pairie, pour en jouir par lui, ses enfans & descendans mâles nés, & à naître en légitime mariage sous le titre de duché pairie de la Valliere, par ses lettres patentes du mois de février 1723. Il a prêté serment au parlement le 22 du même mois, le roi y tenant son lit de justice à l'occasion de sa majorité. Il a épousé le 16 juin 1698, *Marie-Therèse* de Noailles, dame du palais de madame la Dauphine, fille d'*Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, & de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il a LOUIS-CÉSAR, qui suit; & *Louis-François* de la Baume le Blanc de la Valliere, chevalier de Malte, reçu de minorité dans cet ordre au grand prieuré de France en vertu d'un bref du pape, & d'une bulle du grand maître du 1 août 1711, & qui depuis ayant quitté la croix, prit le titre de comte de la Valliere. Il fut fait colonel du régiment de Vivarais, par commission du 16 mars 1729; mais il mourut de la petite vérole en 6 jours de maladie, le 30 avril 1731, dans la vingt-deuxiéme année de son âge, étant né le 5 octobre 1709, fort regretté à cause de ses belles qualités, qui faisoient concevoir de lui de grandes espérances.

VI. LOUIS-CÉSAR de la Baume le Blanc, duc de Vaujours, pair de France, porta d'abord le titre de comte & ensuite de marquis de la Valliere; mais son pere lui ayant cédé son duché & pairie en faveur de son mariage en 1732, il prit celui de duc de Vaujours. Il fut fait gouverneur, lieutenant-général, & sénéchal de la province de Bourbonnois en survivance de son pere le 7 mai 1722, & colonel d'un régiment d'infanterie portant son nom, le 1 juillet 1727, ayant servi auparavant dans les mousquetaires. Il fut marié le 19 février 1732, avec *Anne-Julie-Françoise* de Crussol, née le 11 décembre 1713, fille de *Jean-Charles* de Crussol, duc d'Uzez, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des provinces de Saintonge & d'Angoumois, & des villes de Saintes & d'Angoulême, & d'*Anne-Marie-Marguerite* de Bouillon, dont une fille unique, née le 29 août 1740.

VALLIERE (François de la Baume le Blanc de la) troisiéme fils de LAURENT, II du nom, seigneur de la Valliere, fut reçu chevalier de Malte le 14 avril 1625. A peine avoit-il atteint l'âge de 26 ans, que le roi Louis XIII le choisit pour servir de maréchal de bataille sous le maréchal de Gramont, dans un tems où cette charge n'étoit partagée qu'entre deux personnes, ainsi que celle de maréchal de camp. Il s'en aquitta si dignement, que le grand maître de Malte fit faire de grandes instances après la mort de ce monarque, pour obtenir son congé de la mere du roi Louis XIV, alors régente, sur le bruit commun que les Turcs alloient assiéger Malte. Les Vénitiens firent aussi leurs efforts pour l'attirer à leur service, & lui offrirent la charge de mestre de camp général de leur armée. Il fut gouverneur des ville & château de Flex (ou plutôt Flix en Catalogne) mestre de camp d'un régiment d'infanterie de vingt compagnies, capitaine d'une compagnie de chevaux légers; & après s'être signalé en beaucoup d'occasions, il fut tué au siége de Lérida en 1644, étant nommé lieutenant général pour commander l'armée de Catalogne après que le prince de Condé seroit repassé en France. Il est auteur du livre qui a pour titre, *Pratique & maximes de la guerre*, imprimé en 1667. Il avoit composé le *général d'armée*, qu'il envoya au baron de Pencaos en manuscrit: peu après sa mort un particulier fit imprimer ce livre sous son nom, & l'intitula *Maximes de la guerre*, y ajoutant un traité des fortifications; mais on a depuis réimprimé cet ouvrage, que l'on a rendu à son auteur.

VALLIERE (Gilles de la Baume le Blanc de la) évêque de Nantes, étoit fils de *Jean* de la Baume le Blanc de la Valliere, maître d'hôtel ordinaire du roi, & de *Françoise* de Beauvau. Il naquit au château de la Valliere en Touraine, le 22 novembre 1616. Après avoir été successivement chanoine, puis doyen de S. Martin de Tours, il fut nommé à l'évêché de Nantes, & en prit possession le 12 juin 1668. Ce prélat établit

par un mandement du premier février 1671, l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'autel dans le diocèse de Nantes, par l'attribution qu'il fit de chaque mois à plusieurs paroisses, qui succédant les unes aux autres, remplissent tous les mois, tous les jours & toutes les heures. M. de la Valliere se démit de son évêché, en 1677 ou 1678, en faveur de *Gilles-Jean-François* de Beauvau, fils de sa sœur. Il s'en repentit presque aussitôt : ce qui arrêta quelque temps les bulles de son successeur, & forma une contestation entre lui-même & son chapitre, celui-ci ayant voulu prendre la régie, & M. de la Baume ayant voulu la retenir. Ce prélat eut encore une contestation avec les curés de son diocèse pour le droit de procuration; & il fut réglé par arrêt du conseil, qu'il ne pouvoit demander ce droit quand il ne visitoit point. M. de la Valliere se retira, après sa démission, auprès de M. de Francheville, évêque de Périgueux, & après la mort de celui-ci, auprès de M. de S. Aulaire, évêque de Tulles. En 1707, avec la permission du pape Clément XI, il fit les quatre vœux des profès chez les Jésuites de Tulles, & mourut chez eux, d'une apoplexie de sang le 9 juin 1709. Il fut enterré dans leur église. Ce prélat est auteur de quelques ouvrages : 1. *La lumiere du chrétien*; à Nantes, 1671, *in*-12, à Paris, 1673, à Nantes, 1693, *in*-12, en deux tomes. 2. *Le propre des saints du diocèse de Nantes*, à Nantes, 1675, *in*-8°. 3. *Catéchisme pour la Confirmation*, à Nantes, 1668, *in*-16. 4. *Statuts synodaux pour les années* 1670, 1671, 1673, 1675, 1679, à Nantes. * *Histoire abrégée des évêques de Nantes*, par M. Travers, *au tome VII des mém. de littérature & d'hist.* p. 240, *chez* Simart.

VALLISNIERI (Antoine) chevalier, premier professeur en médecine théorétique à Padoue, d'une ancienne famille dont on place l'origine dans le VIII siécle, naquit le 3 mai 1661, dans l'ancien château de Tresilico, lieu de la Garfagnana, commença ses études à Scandiano, les continua à Modène, & les acheva à Reggio. Il passa de-là à Bologne, ou il étudia en médecine sous MM. Salani & Malpighi, & en 1685 il fut reçu docteur en philosophie & en médecine à Reggio sa patrie. Il alla la même année à Venise pour s'y former dans la pratique, de-là à Padoue, enfin à Parme; & de retour à Scandiano l'an 1687, il y exerça la médecine avec beaucoup de succès. Il s'appliqua d'une maniere singuliere à l'étude de la nature en général, & à la connoissance des insectes en particulier, & la réputation qu'il s'acquit par cette voie, engagea en 1700 la république de Venise de l'appeller avec distinction pour remplir une premiere chaire extraordinaire de professeur en médecine pratique dans l'université de Padoue. En 1709, il eut la seconde chaire de professeur en médecine théorétique, vacante par la mort du comte Alexandre Borromée, & 1711 M. Guillelmi qui remplissoit la premiere étant mort, on la donna à M. Vallisnieri. Dès 1707, il avoit été aggrégé à l'académie des curieux de la nature, & il le fut peu de temps après à celle de Londres. Il n'y eut presque aucune des académies d'Italie qui ne voulût l'avoir pour associé. Il a été aussi médecin honoraire de l'empereur. Ce fut M. le duc de Modène qui en 1728 le créa de son propre mouvement chevalier, lui & tous ses descendans aînés à perpétuité, par un diplome donné le 30 janvier de la même année. M. Vallisnieri mourut deux ans après, le 28 janvier 1730, d'une espéce de pleurésie qui l'avoit attaqué quinze jours auparavant. Il avoit 68 ans, sept mois & quelques jours. Il entretenoit un commerce littéraire très-étendu avec plusieurs savans d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande & de Suisse; & ce qui est encore plus estimable, il avoit beaucoup de respect & d'amour pour la religion catholique dont il a toujours fait profession. Il écrivoit fort élégamment en latin; mais il a publié ses ouvrages en italien, d'un style agréable & énergique. Ils sont en grand nombre : voici les principaux. Dialogues sur l'origine de plusieurs insectes, à Venise 1700, *in*-8°. Premier recueil d'observations & d'expériences, &c. à Venise 1710, *in*-8°. Considérations & expériences sur une concrétion osseuse que M. du Verney, de l'académie royale des sciences, croyoit être le cerveau pétrifié d'un bœuf dans la tête duquel elle avoit été trouvée, à Padoue 1710, *in*-4°. Considérations & expériences sur la génération des vers ordinaires dans le corps humain, à Padoue 1710. Nouvelles considérations sur le même sujet, à Padoue 1713. M. Vallisnieri attaque fortement dans ces ouvrages M. Andri médecin de Paris, qui a fait aussi un traité de la génération des vers dans le corps humain, & suivant le jugement des savans, le médecin François n'a pas eu l'avantage sur l'Italien dans cette dispute. Les ouvrages de M. Vallisnieri sur ce sujet ont été réimprimés avec des augmentations. Ce qui a paru sous le titre de *Lettres de M. de Vallisnieri*, a été tiré de ses écrits sur cette matiere par M. Vergi, qui a donné à ce petit ouvrage la forme épistolaire, pour le rendre plus vif & plus intéressant. M. Vallisnieri a fait encore un traité de l'origine des fontaines, & beaucoup d'autres dont on peut voir la liste dans la Bibliothéque italique, tome 5, pag. 69. On trouve dans le tome 7 de cette bibliothéque une lettre latine de ce savant sur la voix des eunuques. Il n'y a personne qui ait tant écrit sur les insectes; & pour bien connoître ce qui regarde cette partie de la nature, on ne peut se dispenser d'étudier les écrits de ce savant médecin. Son traité des caméléons, celui des corps marins qui se trouvent sur les montagnes, celui sur les maladies des bœufs, &c. sont très-curieux. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits sur les mêmes sujets, qu'il a si savamment traités dans ceux qu'il a publiés. En 1733 on a commencé à recueillir tous les ouvrages de physique & de médecine de ce savant. Le premier volume *in-folio* a paru à Venise en 1733, & a été suivi de deux autres. Ce recueil est du aux soins d'Antoine Vallisnieri, fils de l'auteur. Cet habile éditeur a orné cette collection de deux préfaces, l'une générale sur tout ce qui est renfermé dans ce recueil; l'autre particuliere, sur le vocabulaire de l'histoire naturelle. * *Bibliothéque italique*, *t.* 5, *article* 3. *Journal historique de la république des lettres*, *t.* 2, 2 *part. p.* 295.

VALLIUS (Jean-Baptiste) natif d'Auxerre, étoit fort versé dans les langues, & sur-tout dans l'arabe. Etant à Paris en 1600, & y ayant entendu un discours d'Etienne Hubert sur l'utilité de la langue arabe, il conçut le dessein d'apprendre cette langue, & il l'exécuta. Pour y réussir davantage, il alla en 1608 à Rome où il se rendit disciple de Jean-Baptiste Raimond qui possédoit cette langue parfaitement. Il revint ensuite en France, & le roi le nomma son interpréte pour les langues orientales. Il mourut en 1634. Il étoit aussi habile dans les antiquités, & en général il avoit beaucoup d'érudition. On a de lui des poësies, une lettre latine à M. de Harlai sur les ouvrages de Cassiodore; & un dictionaire latin & arabe, *in*-4°, qui n'est proprement qu'une table latine du Pseautier arabe de Rome. * *Voyez* M. Colomiés, dans sa *Gaule orientale.*

VALLON (Claude) né à Dijon l'an 1622, entra chez les Jésuites à Nancy le 27 octobre 1640, & fit sa profession solemnelle des quatre vœux le 25 mai 1655. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans l'exercice du ministère de la prédication. Dans sa vieillesse, il fut recteur de quelques colléges. Il mourut dans celui de Dijon le 9 novembre 1688. On a de lui des vers élégiaques latins, à la tête du tome premier de l'ouvrage de Louis Doni d'Attichy, évêque d'Autun, imprimé en 1660, sous le titre de *Flores cardinalium.* Le pere Vallon est aussi l'auteur du Discours funébre, prononcé à Chaumont dans l'église collégiale de S. Jean,

aux obséques de M. Nicolas de Livron ; à Paris 1675, *in-12*. * Extrait de la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome second, p. 340, *in-folio*.

VALLON (Jacques-Louis) marquis de Mimeure, l'un des quarante de l'académie françoise, naquit à Dijon l'an 1659. Il fut chevalier de l'ordre de S. Louis, sous-lieutenant des gendarmes Anglois en 1689 ; brigadier en 1707 ; maréchal de camp, & lieutenant-général des armées du roi en 1718. Il avoit été reçu à l'académie françoise le premier décembre 1707. Il est mort à Auxonne le troisiéme de mars 1719. Il avoit beaucoup de talens pour la poësie latine & françoise ; & ses amis en ont vu souvent des preuves : mais le public a eu peu de fruits de sa veine poëtique. Dans un des *Mercures* de l'année 1677, on lit de lui des vers à la louange de Louis XIV, qui ont été fort applaudis. Dans le *Nouveau choix de poësie*, imprimé à la Haye en 1715, page 139 du tome second, on a du même, une Ode imitée d'Horace. Cette Ode a été réimprimée dans la *bibliothéque poëtique* de M. le Fort, *in-4°*, tome second, page 175. On a encore du marquis de Mimeure son discours prononcé le jeudi premier décembre 1707, à sa réception à l'académie françoise. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, citée à la fin de l'article précédent.

VALLON de MIMEURE (Jacques) président au bureau des finances, dans la généralité de Bourgogne, vivoit dans le XVII siécle. On a de lui un discours prononcé le 6 mars 1648, en présence de Louis de Condé, lorsque ce prince prit possession du gouvernement de Bourgogne. Ce discours est imprimé dans la description que Brechillet fit de l'entrée du prince de Condé à Dijon, publiée dans la même ville en 1650, *in-4°*. Le même discours est aussi dans le *Théâtre de l'éloquence françoise*, à Châlons & à Lyon, 1656. * Voyez la *bibliothéque* citée plus haut.

VALLON (Jean) prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, étoit né en cette ville, & y mourut le 12 avril de l'an 1670. Il a composé : 1. Considérations sur toute la vie de Notre-Seigneur Jesus-Christ, composées en italien par le pere Barthelemi Riccio, & traduites en françois ; à Paris, 1625, *in-12*. 2. Adjonction aux livres intitulés : *Sauvegarde du feu & de la fumée* ; à Dijon, 1646. * La même *Bibliothéque*.

VALLOT (Jean) trésorier & curé de S. Etienne de Dijon, étoit né en cette ville, & y mourut le 3 septembre 1668. On a de lui : 1. *Traité de l'admiration* ; à Dijon, 1657, *in-4°*. 2. *Oraison funébre de Louis de Foix*, duc de Candale, &c. à Dijon, 1658, *in-4°*. 3. *Elogium Petri Odeberti* ; à la tête de l'*Académie des afflictions*, par Pierre Odebert. 4. Sonnet au-devant des Quatrains de Pibrac, traduits en vers latins par Harbet. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome second, page 341, *in folio*.

VALOGNE, *Valonia*, ville de France avec élection, & divers monastères, est située en basse Normandie, dans le pays de Cotentin, à quatre ou cinq lieues de Cherbourg, & un peu moins du port de la Hogue : cette ville dont les fortifications & les murailles ont été rasées, est fertile en beaux esprits, & connue par ses manufactures de draps. Il y a bailliage, vicomté, mairie, sénéchaussée, siége des traites, maîtrise des eaux & forêts. On y trouve aussi un chapitre assez distingué, un couvent de Cordeliers, où est le tombeau de Louis de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France : un couvent de Capucins, une abbaye de Bénédictins, un hôpital général, un hôtel-dieu, & un séminaire.

VALOIS, duché dans l'Isle de France, s'étend jusqu'en Picardie. Il n'a été autrefois que comté, ordinaire apanage des enfans de France, depuis Charles *de Valois*, frere de Philippe *le Bel*, & pere de Philippe *de Valois*, roi de France. Sa capitale est Crespi.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE des comtes & ducs de VALOIS.

XIV. CHARLES de France, fils puîné de PHILIPPE, III du nom, dit *le Hardi*, roi de France, & de *Marie* de Brabant, né l'an 1270, fut comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou & du Maine, pair de france, & mourut de paralysie à Nogent le Roi le 16 décembre 1325. Il avoit épousé 1°. le 16 août 1290, *Marguerite* de Sicile, fille aînée de *Charles*, II du nom, roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, morte le 31 décembre 1299 : 2°. l'an 1300, *Catherine* dame de Courtenai, impératrice titulaire de Constantinople, fille unique de *Philippe* de Courtenai, empereur titulaire de Constantinople, & de *Béatrix* de Sicile, morte le 2 janvier 1307 : 3°. en juin 1308, *Mahaud* de Châtillon, dite de *S. Paul*, fille aînée de *Gui* de Châtillon, III du nom, comte de S. Paul, & de *Marie* de Bretagne, morte le 3 octobre 1358. Du premier mariage sortirent PHILIPPE, VI du nom, dit de *Valois*, roi de France, qui fit la *branche des* ROIS de FRANCE, *de la maison de* VALOIS, *dont la postérité est rapportée à* FRANCE ; CHARLES, qui fit la *branche des comtes & ducs d'*ALENÇON, *dont la postérité est rapportée à* ALENÇON ; *Isabelle* de Valois, mariée en 1296, à *Jean*, III du nom, duc de Bretagne, morte sans postérité l'an 1309 ; *Jeanne* de Valois, mariée par contrat du 19 mai 1305, à *Guillaume*, I du nom, dit *le Bon*, comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, après la mort duquel arrivée le 7 de juin 1337, elle se rendit religieuse en l'abbaye de Fontenelles, où elle mourut ; *Marguerite* de Valois, alliée l'an 1310, à *Gui* de Châtillon, I du nom, comte de Blois, morte l'an 1340 ; & *Catherine* de Valois, morte jeune. Du second vinrent, *Jean*, comte de Chartres, mort jeune ; *Catherine* de Valois, impératrice titulaire de Constantinople, mariée le 30 juillet 1313, à *Philippe* de Sicile, prince de Tarente, après la mort duquel elle se retira en Gréce, où elle demeura plusieurs années, & mourut à Naples en octobre 1346, en sa 45 année ; *Jeanne* de Valois, alliée en 1318, à *Robert* d'Artois, II du nom, comte de Beaumont le Roger, morte le 9 juillet 1363 ; & *Isabelle* de Valois, prieure de Poissi, puis abbesse de Fontevrault, morte le onze novembre 1349. Du troisiéme lit sortirent, *Louis* de Valois, comte d'Alençon & de Chartres, mort jeune le 2 novembre 1328 ; *Marie* de Valois, seconde femme de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, mariée le 11 janvier 1324, morte en couches le 6 décembre 1328 ; *Isabelle* de Valois, alliée le 25 janvier 1336, à *Pierre*, I du nom, duc de Bourbon, laquelle vivoit encore en 1380 ; & *Blanche* de Valois, premiere femme de *Charles* de Luxembourg, empereur, IV du nom, mariée avant l'an 1331, morte l'an 1348. * Le P. Anselme, *hist. de la maison de France*.

VALOIS (Henri de) historiographe de France, né à Paris l'an 1603, étoit fils de CHARLES de Valois, issu d'une noble famille de basse Normandie ; mais dont le pere avoit dérogé à sa noblesse en se faisant marchand, commença ses études à Verdun, sous les Jésuites. Lorsqu'il fut revenu à Paris l'an 1618, il y étudia aussi chez les Jésuites, au collége de Clermont, & se fit fort estimer du P. Sirmond & du P. Pétau, qui étoient les plus illustres de cette société. Après y avoir soutenu des thèses de philosophie, avec de grands applaudissemens, il alla à Bourges l'an 1624, pour y apprendre le droit civil, & fut ensuite reçu avocat au parlement de Paris. Mais ne se plaisant pas dans cette profession, il se contenta de fréquenter le palais, sans écrire ni plaider : ce qu'il fit pendant sept ans, pour obéir à son pere. Enfin il reprit l'étude des belles lettres, pour lesquelles il avoit plus d'inclination ; & s'adonna à travailler sur les anciens auteurs Grecs & Latins, en quoi il s'acquit une grande réputation. Henri

de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris, lui donna l'an 1633, une pension de deux mille livres, dont il jouit jusqu'en 1650, que ce président mourut. Huit ans après, le cardinal Mazarin lui donna une pension de quinze cens livres, qui lui a été continuée pendant sa vie, même après la mort du cardinal, comme il l'avoit ordonné par son testament. L'an 1660, le roi l'honora de la qualité d'historiographe de France, avec douze cens livres de gages. Il avoit la vue très-foible, & avoit perdu l'œil droit quelques années auparavant. Au bout de trois mois un savant oculiste lui rendit la vue; mais il ne se servit pas long-temps de l'œil droit, & ne voyoit même guère clair de l'autre. L'an 1663, le roi fit monter ses gages à deux mille livres, qu'il recevoit outre la pension que le cardinal Mazarin lui avoit laissée. L'année suivante, il fit une chose qui surprit beaucoup tous ceux qui le connoissoient; car à l'âge de 61 ans, il épousa une jeune demoiselle, nommée *Marguerite* Chesneau, & dans l'espace de onze ans & quelques mois il en eut sept enfans, quatre filles qui sont mortes avant lui, & trois fils qui lui ont survécu, savoir, Adrien, *Henri* & *Charles*. Il mourut l'an 1676, âgé de 72 ans & quelques mois, & fut enterré dans l'église de S. Nicolas des Champs, où est la sépulture de ses ancêtres. Les principaux ouvrages qu'il a donnés au public sont 1. une nouvelle édition d'Ammien Marcellin, avec des notes qu'il dédia au président de Mesmes, dont nous avons parlé: elle a été imprimée en 1636, & réimprimée en 1681 & 1693. 2. L'histoire ecclésiastique d'Eusébe, évêque de Césarée, traduite en latin, & enrichie de très-doctes commentaires, qu'il dédia au clergé de France; 3. L'histoire de Socrate & de Sozomene, traduite en latin avec des observations, & présentée au roi Louis XIV. 4. L'histoire de Théodoret, & celle d'Evagre *le Scholastique*, traduites en latin avec des notes, & dédiées à Jean-Baptiste Colbert, ministre d'état. Ces éditions se sont faites en 1673, 1678 & 1686, en 3 vol. *in-fol.* On voit dans ces ouvrages la force de son esprit, & la profondeur de son érudition, qui lui ont attiré l'estime & l'amitié de tous les savans de son siécle. On a imprimé à Amsterdam en 1740, un recueil qui contient différentes piéces de Henri de Valois, qui n'avoient point encore paru. Ce recueil a pour titre: *Henrici Valesii*, &c. *emendationum libri quinque; & de critica libri duo; nunquam anteà typis vulgati. Ejusdem, ut & Nicolai Rigaltii & Ismaëlis Bullialdi, dissertationes de populis fundis. Accedunt Henrici Valesii orationes variæ junctim excusæ; & Hadriani Valesii oratio de laudibus Ludovici XIV, & Carmina nonnulla inedita*, &c. *in*-4°. Le recueil est dû aux soins de Pierre Burman, qui y a joint une préface, des notes, & les *indices* nécessaires. Voyez l'article suivant. * Adrien de Valois, *dans la vie de son frere.*

VALOIS (Adrien, ou, comme il l'écrivoit lui-même, Hadrien de) né à Paris le 14 janvier 1607, étudia comme son frere au collége de Clermont. Quand il eut achevé ses classes, il s'appliqua fortement à la lecture des bons auteurs, des poëtes Grecs & Latins, des orateurs & des historiens; à quoi il fut puissamment excité par la compagnie & par l'exemple de son frere, & par les conseils des pere Sirmond & Pétau, & de messieurs Bignon, Rigault, Florent, du Bosquet & du Pui, qu'il consultoit souvent sur ses difficultés & sur ses doutes. Il fit sa principale étude de l'histoire de France, & employa plusieurs années à en rechercher les plus certains monumens, tant manuscrits, qu'imprimés, & à résoudre les difficultés qui s'y trouvent. Sa longue persévérance dans ce pénible travail, jointe à la parfaite connoissance qu'il avoit acquise de la langue latine, & à l'excellent style qu'il s'étoit formé par un continuel exercice, le mit en état d'entreprendre un ouvrage plus régulier & plus accompli que tout ce qui avoit paru jusqu'alors sur ce sujet.

En 1646, il mit au jour le premier tome, où il éclaircit la partie la plus obscure de l'histoire de France, découvre l'origine des anciens François, & raconte leurs exploits, depuis l'empire de Valerien, jusqu'à la mort du vieux Clotaire. Les regles qu'il s'y prescrit ne pouvoient être plus sures, ni les principes qu'il y établit, plus solides. C'est de ne rien avancer sans autorité, de préférer les anciens aux modernes, & le plus grand nombre au plus petit. Quand le texte des auteurs lui a paru altéré par l'ignorance des copistes, il l'a restitué, au défaut des exemplaires, par des conjectures fort heureuses & toujours fondées sur la géographie ou sur la chronologie. Il a pris beaucoup de peine pour rapporter chaque évenement au temps & au lieu où il étoit arrivé, & pour marquer les années & les consuls. Pour rendre ce premier tome intelligible, il a mis à la tête une table chronologique des actions mémorables faites par les François, depuis l'empire de Valerien, jusqu'à la vingt-cinquiéme année de celui de Justinien, avec une notice des provinces & des villes des Gaulois.

Ayant travaillé sans relâche à la suite de cette histoire, il en publia le second & le troisiéme tome en 1658. Le second contient ce qui s'est passé depuis la mort du vieux *Clotaire*, jusqu'au regne du jeune. Pour en faire un récit exact, il étudia à fond Grégoire de *Tours*, presque le seul historien de ce temps-là; & sans s'arrêter à l'édition de M. du Chêne, quoique la meilleure de toutes, avant celle de D. Thierri Ruinart, il eut recours à plusieurs manuscrits, qu'il conféra avec les livres imprimés. Quand il y trouva des fautes manifestes, qui venoient moins de l'ignorance des copistes que de la négligence de l'auteur, qui rapportoit diversement le même fait en plusieurs endroits, ou qui renversoit l'ordre des temps & des choses, il ne fit point de difficulté de l'abandonner. Il rapporte dans la préface plusieurs exemples de ces fautes échapées à Grégoire de *Tours*, & les raisons qu'il a eues de ne le pas suivre. Il apporta la même exactitude à consulter les manuscrits de Frédegaire & des annales de Metz. A la fin du III tome, qui contient ce qui s'est passé depuis le regne du jeune Clotaire jusqu'à la déposition de Childeric, il mit une dissertation *de Basilicis*, qu'il avoit composée à l'occasion du sujet que l'on va rapporter. Etant chez M. le Févre Chantereau, qui tenoit un jour de chaque semaine une assemblée de ses amis, pour s'entretenir avec eux d'histoire & de sciences, quelques-uns lui demanderent pourquoi, en parlant de l'église ou de la basilique de S. Vincent, élevée par la libéralité de Childebert, il lui avoit donné le nom de *Monastère*, vu que Grégoire de *Tours* & Frédegaire ne le lui donnent jamais; mais seulement celui d'*église* & de *basilique.* M. de Valois, pour satisfaire à leur demande, composa la dissertation dont je parle, où il entreprit de montrer que cette église avoit été un monastère dès son commencement, & se servit pour cela de l'acte de la fondation. M. de Launoi, docteur en théologie de la maison de Navarre, qui se trouvoit souvent à cette assemblée, ayant composé un petit écrit contre cette dissertation, M. de Valois y répondit en 1660; & après avoir soutenu tout ce qu'il avoit avancé touchant l'église de S. Vincent, il voulut encore faire voir qu'il y avoit toujours eu des moines dans celle de S. Denys. Il joignit à sa défense un traité historique des anciennes églises de Paris, dans lequel il réfuta plusieurs endroits d'un autre traité de M. de Launoi, sous le même titre. Dans la même année il fut honoré, de même que Henri *de Valois* son frere, de lettres d'historiographe du roi de France, portant une pension de douze cens livres par an.

En 1663, il fit imprimer *in*-8°, deux poëmes, dont l'un lui avoit été donné manuscrit par M. Heinsius, & l'autre par M. d'Herouval, auditeur des comptes. Le premier

premier eſt un panégyrique de l'empereur Berenger; & le ſecond eſt une eſpéce de ſatyre, composée par Adalberon évêque de Laon, contre les vices des religieux & des courtiſans, & adreſſée au roi Robert. M. de Valois illuſtra ces deux poëmes par des commentaires tirés des meilleurs auteurs François. Sur le premier il s'étendit à montrer quelle étoit la famille de Berenger, ſes ancêtres & ſes exploits avant ſon avénement à l'empire. Sur le ſecond il avança quantité de choſes ſingulieres, qui rehauſſent extrêmement en général l'autorité des rois de France, & en particulier les vertus perſonnelles du roi Robert. Ayant reçu en 1664 une gratification du roi, il en témoigna ſa reconnoiſſance à ce prince par un diſcours, où il le loue en termes fort magnifiques d'avoir non-ſeulement rendu par ſa clémence la paix à l'Europe; mais encore d'avoir rétabli par ſa libéralité les ſciences & les beaux arts. Vers la fin de la même année, il fut privé de la compagnie de ſon frere, qui quitta la maiſon paternelle pour ſe marier. Quelques années après il ſuivit ſon exemple, en épouſant une perſonne de vertu, avec laquelle il a vécu dans une parfaite intelligence, & de laquelle il a eu deux enfans; un fils qui dans le cours de ſes études a très-bien répondu aux ſoins & aux intentions d'un pere auſſi éclairé & auſſi habile, & dont nous allons parler dans un article particulier; & une fille morte en bas âge.

En 1666, ayant été conſulté ſur un fragment de Pétrone, trouvé à Trau en Dalmatie, il répondit par un petit traité adreſſé à M. Vagenſeil, & déclara ouvertement que c'étoit une production dont la ſuppoſition paroiſſoit à chaque page. Ses preuves ſont, qu'au lieu que Pétrone n'emploie que des mots autoriſés par l'uſage; l'auteur du fragment en emploie d'inconnus & de barbares, comme *Saplutus*, *lupatria*, *matus*, *abſtinax*. Il en emploie auſſi de nouveaux, & qui n'étoient pas encore inventés au temps de Pétrone, comme *expudorata*. Il change le genre des noms, faiſant *cœlus* & *balneus*, maſculins. Il ſe ſert de mauvaiſes phraſes, comme, *planctus eſt optimè*, pour dire il a été beaucoup pleuré. *Oneravi vinum*, au lieu d'*oneravi naves vino*. Paſſant des mots aux choſes, il y montre des fautes encore plus groſſieres, & qui rendent le fragment plus indigne de Pétrone. Dans cette diſſertation il ſe déclare pour l'avis de M. de Valois ſon frere, qui croyoit que Pétrone étoit Gaulois, & qu'il avoit vécu depuis le regne de Néron. Pour prouver qu'il étoit Gaulois, il cite trois vers de Sidonius; & pour prouver qu'il a vécu, non ſous Néron, mais ſous les Antonins, il cite Macrobe, qui le joint à Apulée, qui vivoit avant l'empire de Sévere. M. Statilée, qui avoit trouvé le fragment, répondit à la diſſertation de M. de Valois & à celle de M. Vagenſeil.

En 1675 M. de Valois donna au public ſa notice des Gaules, qui doit être conſidérée comme un des plus précieux fruits de ſes veilles. En liſant les auteurs qui touchent quelque partie de l'hiſtoire de France, il avoit très-exactement remarqué ce qu'ils diſoient des pays, des montagnes, des forêts, des fleuves, des iſles, des ports, des villes, des monaſtères, des évêchés, de leur fondation, de leurs limites; & c'eſt des recueils qu'il en avoit faits, qu'il compoſa cette *Notice* par ordre alphabétique, & où il n'avance rien qu'il n'appuie ſur les monumens les plus certains de l'antiquité. La préface, qui eſt à la tête, contient ce que les géographes & les hiſtoriens Grecs & Latins, & les autres meilleurs écrivains nous ont laiſſé de la ſituation des Gaules, de la diviſion de leurs provinces, & des changemens qui y ſont ſurvenus en différens temps. Il s'étonne que Ptolémée n'ait pas décrit les Gaules avec le même ſoin que les autres provinces de l'empire, & montre beaucoup de fautes qui lui ſont échapées.

Au mois de mai de l'année 1676, il perdit Henri de Valois ſon frere, avec lequel il avoit toujours été auſſi étroitement uni par la ſociété de leurs études, que par le lien de la nature. Il compoſa ſon éloge, où il fit un portrait fidéle de ſon eſprit & de ſes mœurs, & un récit exact de ſes études & de ſes ouvrages. Le premier dont il parle eſt un extrait de Polybe, de Denys d'*Halicarnaſſe*, & de quelques autres anciens auteurs, touchant la vertu & le vice, qui eſt un des cinquante-trois, faits autrefois par ordre de l'empereur Conſtantin *Porphyrogenete*. M. de Valois l'aîné l'eut de M. de Peireſc, qui l'avoit acheté d'un marchand de Marſeille, le traduiſit de grec en latin, & y joignit ſes remarques. Des cinquante-trois extraits de Conſtantin *Porphyrogenete* il ne reſte que celui-ci, qui eſt, comme je viens de le dire, de la vertu & du vice; & un autre des ambaſſades, qui a été donné une ſeconde fois au public en grec & en latin dans le premier tome de l'hiſtoire Byſantine de l'imprimerie royale, & dont M. le préſident Couſin a donné une traduction françoiſe dans le troiſiéme tome de ſon *hiſtoire de Conſtantinople*. Les autres ouvrages de M. de Valois l'aîné ont été marqués dans ſon article.

En 1681, Adrien de Valois prit le ſoin d'une ſeconde édition d'Ammien Marcellin, à laquelle il ajouta des notes poſthumes de M. de Valois ſon frere, celles de Lindenbrogius, & quelques autres qu'il avoit lui-même compoſées, des corrections faites ſur un manuſcrit de la bibliothéque de M. Colbert, & une diſſertation ſur l'Hebdome. Gronovius a mis toutes ces notes dans l'Ammien Marcellin qu'il a fait imprimer à Leide en 1693.

En 1684, Adrien de Valois donna au public deux petits ouvrages: l'un contre le P. Chifflet Jéſuite; & l'autre contre un religieux Bénédictin, dont il déguiſe un peu le nom. Dans le premier il défend une découverte qu'il avoit faite autrefois, touchant les ſeize années du regne de Dagobert, & qui conſiſte à faire voir que ces ſeize années doivent être comptées, non du jour de la mort de Clotaire, mais de la trente-neuviéme année de ſon regne, ce qu'il fait en juſtifiant par le témoignage de Frédegaire, ce qui s'eſt paſſé en chacune de ces années-là. Dans le ſecond ouvrage il défend pluſieurs endroits de ſa notice des Gaules.

Depuis ce temps-là il ne fit plus rien imprimer, quoiqu'il eût des ouvrages prêts à être mis ſous la preſſe, & entr'autres un recueil de poëſies, qui a été mis depuis à la fin du *Valeſiana*; un commentaire ſur les ſatyres de Juvenal; des lettres ſur divers ſujets, & des remarques ſur Florus & ſur d'autres auteurs. Il ſe contenta de jouir d'un profond repos, d'une parfaite ſanté & d'une heureuſe vieilleſſe, ſortant rarement, & ne voyant que ſes amis particuliers, qui le viſitoient quelquefois, & ne manquoient jamais de profiter de ſes lumieres. Vers le commencement de 1692, il eut une indiſpoſition qui commença par un ſaignement de nez, & continua par un rhumatiſme. Elle n'auroit rien eu de dangereux dans un âge moins avancé; mais ayant duré le reſte de l'hyver, & juſqu'à l'été, & ayant été augmentée par de légers accès de fiévre, & ſecondée par le nombre des années, elle le réduiſit à l'extrémité. Il ſe prépara à la mort par tous les devoirs de la piété chrétienne, & expira doucement le 20 de juillet 1692, à quatre heures après midi, dans ſa 85 année. * *Journal des ſavans, tome XX, pag.* 503.

VALOIS de la Mare (Charles de) fils d'Adrien de Valois qui fait le ſujet de l'article précédent, fut élevé par ſon pere, qu'il a imité dans ſon amour pour les lettres. Il entra à l'académie des inſcriptions & belles-lettres en qualité d'éleve en 1705: il eut une place d'aſſocié en 1711, & fut nommé penſionaire en 1722. Il eſt mort à Paris le 27 août 1747, à l'âge de 76 ans. Il étoit antiquaire du roi. Il avoit été marié à l'âge de 29 ans, & étant devenu veuf en 1745, il épouſa en

secondes nôces une ancienne amie de sa premiere femme, qui lui a survécu. C'est à M. de Valois qu'on doit l'ouvrage intitulé : *Valesiana, ou les pensées critiques, historiques & morales, & les poësies latines de monsieur* (Adrien) *de Valois, conseiller du roi & historiographe de France : recueillies par M. de Valois son fils.* Outre l'ordre que l'éditeur a mis dans ce recueil, on y trouve de sa composition. 1. Un avertissement; 2. *Epicedion in Hadrianum Valesium historiographum regium*, en vers latins; 3. *Ad Librum*, ou congé au livre, en six vers latins. M. de Valois a eu aussi quelque part au *Menagiana* de l'édition de 1692, en un volume *in*-12. Il est aussi l'éditeur de deux ouvrages posthumes de Jean Foy Vaillant le pere, imprimés l'un & l'autre en 1725, *in*-4°. 1. *Arsacidarum imperium, sive regum Parthorum historia ad fidem numismatum accommodata.* 2. *Achæmenidarum imperium, sive regum Ponti, Bosphori, Thraciæ & Bithyniæ historia, ad fidem numismatum accommodata.* Ces deux ouvrages tels que M. Vaillant les avoit laissés, étoient très-imparfaits. M. de Valois se chargea de les revoir, de les corriger, de les mettre en ordre, d'y ajouter ce qui manquoit, & d'y faire des préfaces. Dans les mémoires de l'académie des belles-lettres, on a de M. de Valois de la Mare les dissertations suivantes. 1. *Des Néocores*, hist. tom. I. p. 60. 2. Des censeurs romains; *même vol. hist.* p. 63. 3. De l'origine du verre & de ses différens usages chez les anciens, *hist.* p. 109. 4. Explication d'un endroit de la Genèse, chap. 36, qui regarde la postérité d'Esaü, *hist.* p. 129. 5. Explication du vers soixante-dix-septiéme de la quatriéme satyre de Juvenal.

Pegasus attonitæ positus modo villicus urbi.

Hist. pag. 140. 6. De la signification du mot *Regnum* dans quelques historiens du bas empire, sur-tout ceux qui ont écrit de la monarchie françoise; *hist.* pag. 162. 7. Dissertation sur les médailles de Constantin le jeune; *hist.* pag. 255. 8. Discours dans lequel on prétend faire voir que les médailles qui portent pour légende *F. Cl. Constantinus Jun. N. C.* n'appartiennent point à Constantin le jeune, fils de Constantin le Grand; *mém.* tome II, p. 584. 9. Des richesses du temple de Delphes, & des différens pillages qui en ont été faits; *hist.* tom. III, pag. 78. 10. Dissertation sur les Amphyctions; *mém.* tom. III, p. 191. 11. Si Crissa & Cirrha étoient une même ville sous ces deux noms; *hist.* tom. V, pag. 62. 12. Suite de la dissertation sur les Amphyctions; *mém.* tom. V, p. 405. 13. Réflexions sur quelques vers de Tibulle; *hist.* t. V, p. 221. 14. Histoire de la premiere guerre sacrée, en trois parties; *mém.* tom. VII, pag. 201, 216, 226. 15. Histoire de la seconde guerre sacrée, premiere partie; *mém.* tom. IX, pag. 97. 16. Observations sur quelques endroits du livre ou recueil des médailles du comte Mezzabarba; *hist.* tom. XII, pag. 309. 17. Histoire de la seconde guerre sacrée, seconde & troisiéme partie; *mém.* tom. XII, pag. 177 & 185. 18. Suite des observations sur le recueil ou catalogue des médailles impériales, publié par M. le comte Mezzabarba. On assure que les mémoires de la même académie des belles-lettres, qui doivent suivre les quinze volumes que nous avons, offriront encore plusieurs dissertations de M. de Valois.

VALOIS (Louis le) Jésuite François, naquit à Melun sur la fin de l'année 1639, & fut transporté dès sa plus tendre enfance en Bretagne. Etant entré jeune dans la compagnie de Jesus, un mal de tête habituel l'obligea de sortir du noviciat; mais deux ans après il y rentra. Il vint régenter les humanités à Paris en 1662, & continua toutes les classes jusqu'aux vacances de 1667. De-là il passa à Caen, pour enseigner la philosophie, & cette ville fut le théâtre où sa science & sa piété parurent dans tout leur jour. Il fit imprimer à Paris en 1680 sous le nom de *Louis de la Ville*, un livre qu'il avoit composé contre les sentimens de Descartes sous ce titre : *Sentimens de M. Descartes touchant l'essence & les propriétés des corps opposés à la doctrine de l'église, & conformes aux erreurs de Calvin sur l'Eucharistie.* Le P. Valois fit ce mauvais ouvrage à l'occasion du célébre Pierre Cally, qui professoit alors la philosophie à Caen, & qui le premier avoit hasardé d'enseigner la philosophie de Descartes. M. Cally négligea cette critique pendant quelque temps; mais quelques années après il y fit une réponse en latin qui n'a point été imprimée. Etant encore à Caen, le P. Valois commença à l'Isle-Marie chez le maréchal de Bellefont, des retraites spirituelles, qui furent comme les premieres ébauches de celles qu'il établit depuis au noviciat des Jésuites à Paris. Le roi Louis XIV retira le P. Valois de ces saintes occupations, pour lui confier la conscience des princes ses petits-fils. Il fit tout ce qui dépendoit de lui pour répondre aux desirs de ce monarque, en donnant à un emploi si délicat toute son assiduité & toute l'attention, dont il étoit capable; aussi par son habileté à s'insinuer dans l'esprit de ses jeunes éleves, il leur imprima dans le cœur les grands principes du christianisme, & par-là rendit à Dieu, à l'église, à la France & à l'Espagne un service essentiel. La nature lui avoit donné un fond d'esprit très-solide, une pénétration très-vive, & beaucoup de délicatesse. Ces qualités furent soutenues d'une droiture & d'une fermeté d'ame capables des plus difficiles entreprises, & à l'épreuve des plus grands obstacles. Tout cela joint à une grande douceur dans le naturel, & à un bon cœur, lui attira la confiance de plusieurs personnes de tous états. Ces qualités éclatent dans ses *œuvres spirituelles*, imprimées en 5 tomes après sa mort, arrivée pendant qu'il étoit supérieur de la maison de Paris, le 12 septembre 1700. Le P. Bretonneau son confrere, qui prit soin de cette édition en 1706, donna dans la préface un abrégé de la vie de ce pieux Jésuite.

VALOMBREUSE, abbaye dans le Florentin en Toscane, est le chef d'un ordre fondé par S. Jean Gualbert, sous la regle de S. Benoît. *Cherchez* GUALBERT.

VALONA, *Aulon*, ville de Gréce sur la côte de l'Epire, vis-à-vis des bouches du golfe de Venise. Cette ville est archiépiscopale, fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un fort grand port, qu'on nomme le golfe de la Valona, anciennement *Onæus Sinus*, dont l'entrée est gardée par deux forts. Il y a dans une montagne à quinze lieues de la Valona, une fontaine d'où il sort de la poix, qu'on mêle avec du goudron pour en calfater les vaisseaux. * Mati, *dict.*

VALORI, maison de Florence, alliée aux plus grandes maisons de Toscane. Luc de la Robbia, Scipion Ammirato, & autres auteurs Italiens, conviennent qu'elle descendoit des anciens Rustichelli, en quoi ils ont été suivis par Corbinelli dans son *histoire généalogique de la maison de Gondi.* Il y fait voir par plusieurs exemples, que c'étoit un usage pratiqué anciennement dans la république de Florence, que les différentes branches sorties d'une même maison y changeoient de nom & d'armes pour se distinguer les unes des autres.

I. TALDO Valori est le premier qui soit connu dans l'histoire sous le nom de Valori, & celui qui a été la tige de deux branches de sa maison; l'une restée à Florence, l'autre établie en France. Il fut l'un des seigneurs du conseil de Florence en 1322, l'un des syndics de la république, lorsque les paysans lui vinrent demander la paix qui fut conclue le 12 août 1329, l'un des prieurs des arts en 1329, 1335, 1338. Ces prieurs furent depuis nommés les seigneurs de la liberté. Enfin il fut élu grand gonfalonier de la république en 1349. Cette dignité qui ne duroit qu'un an, n'étoit en rien inférieure à celle du doge de Venise. Il fut aussi l'un des vingt députés de la république pour faire l'achat de

la ville de Luques en 1341. Comme il avoit épousé *Françoise* Bardi, il prit le parti de ceux de ce nom qui furent exilés d'Italie, se retira avec eux en Angleterre, & y prêta trente mille florins au roi Edouard III, qui étoit en guerre avec Philippe *de Valois* roi de France. Retourné à Florence, il y appaisa par son autorité, les dissentions qui étoient entre la noblesse & le peuple, & fut enterré dans l'église de sainte Croix en la même ville. De son mariage naquirent, NICOLAS, qui suit; & GABRIEL Valori, qui vint s'établir en France. *Sa postérité sera rapportée ci-après.*

II. NICOLAS Valori, fut élu grand gonfalonier de Florence en 1367. Etant depuis ambassadeur de la république vers Louis roi de Hongrie, il mourut à Albe Royale, où il fut inhumé; son mausolée s'y voyoit encore en 1626. De son épouse *Carlette* d'Adimari, il eut trois fils; entr'autres BARTHELEMI, qui suit; & deux filles mariées.

III. BARTHELEMI Valori, surnommé *le Vieux*, naquit en 1354, fut élu l'un du conseil des dix de la liberté en 1390. L'on ne recevoit dans ce corps que les premiers de la république, & les personnes de très-grande considération, & dont la réputation & la naissance étoient les mieux établies. Leurs fonctions étoient de rendre la justice gratuitement, & de protéger les pauvres contre l'oppression des plus puissans. Il le fut encore en 1396, 1401 & 1405, fut aussi l'un des neuf de l'ordonnance de la milice en 1394, puis grand gonfalonier des années 1403, 1409 & 1421. Il fut en ambassade vers Ladislas roi de Naples en 1408, avec Jacques Salviatri, Philippe Magalotti, & Laurent Ridolphi; puis nommé l'un des huit envoyés en la même qualité, vers le pape Jean XXIII, en 1410; mais il n'y alla pas. Scipion Ammirato dit n'en savoir pas la raison. Il fut l'un des ambassadeurs qui conclurent la paix des Florentins avec les Génois, le 27 avril 1413, fut aussi l'un des dix syndics élus pour les affaires de la guerre le 14 juin de la même année : l'un des six ambassadeurs envoyés vers le pape Jean XXIII, en 1418, & l'un des exécuteurs du testament de ce pape en 1419; fut élu du conseil des dix en 1423, & l'un des ambassadeurs vers le duc de Milan en la même année; au retour de quoi il parla si vivement au peuple de Florence, qu'il lui fit prendre le parti de faire la guerre à ce duc : il mourut en 1427, & fut enterré en l'église de sainte Croix, où l'on voit son mausolée en marbre. De son épouse *Isabelle* des gli Alexandri, il eut 1. *Nicolas* Valori, lequel fut du nombre des enfans des plus considérables citoyens de Florence, qui furent donnés en ôtage l'an 1406 à Gambacorta seigneur de Pise, pour sureté du traité fait avec lui, par lequel il cédoit sa seigneurie à la république : il fut fait du conseil des dix en 1431, grand gonfalonier en 1436, puis du conseil des dix l'année suivante, & en étoit encore lorsque la république l'envoya pour prendre possession du bourg du S. Sépulcre en 1440. *Il ne laissa qu'un fils* naturel; 2. PHILIPPE, qui suit; & quatre filles mariées. BARTHELEMI Valori eut une seconde femme, *N.* Mazinghi, dont il n'eut point d'enfans.

IV. PHILIPPE Valori, second fils de BARTHELEMI, mourut de la peste le 11 d'août 1438. Il avoit épousé *Prechina* Caponi, fille de *Pierre* Caponi, dont il laissa BARTHELEMI, II du nom, qui suit; six filles, la cinquiéme desquelles nommée *Alexandre*, épousa vers l'an 1451, *Charles* Gondi, qui testa le 4 août 1492, & elle le 20 mai 1493, laissant postérité, rapportée dans l'*histoire de la maison de Gondi*; & *François* Valori, l'un des grands hommes de son temps. Il étoit du conseil des seigneurs en 1471, fut grand gonfalonier ès années 1484, 1489, 1493, 1497. La république l'envoya en ambassade avec Pierre de Médicis, & quatre autres de ses citoyens de la premiere qualité, vers le pape Alexandre VI, qui venoit d'être élu l'an 1492, & l'employa en diverses autres ambassades & négociations en 1494 & 1495. Il servit en qualité de commissaire général de la république, à la défense de Pise, contre les François en 1495, fut du conseil des dix en la même année, & l'étoit encore en juin 1497. L'émotion survenue dans Florence contre Jerôme Savonarole, fit périr ce grand homme : il l'appuyoit, la populace l'alla investir chez lui le 9 avril 1498. Il fut tué d'un coup d'arquebuse : sa femme *Constance* Canigliani, & leur fille en bas âge eurent le même sort, & sa maison fut pillée & brulée. Machiavel en parle comme d'un grand citoyen : Philippe de Comines racontant la mort de Savonarole, qui fut pendu & brulé le 13 du même mois, dit, que l'on tua alors le principal homme de la ville nommé Francisque Valori; d'autres disent qu'il affectoit la souveraineté. Il fut enterré à Florence.

V. BARTHELEMI Valori II, fut du conseil des seigneurs en 1470, & mourut dans un âge peu avancé, laissant de *Catherine* de Pazzi, sa femme, PHILIPPE, II du nom, qui suit; NICOLAS, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere*; *Isabelle*, mariée à *Bravio* de Médicis, fils de Charles, gonfalonier en 1468; deux autres filles mariées en différentes maisons; & *Lucrece* Valori, épouse de *Gerard* Corsini.

VI. PHILIPPE Valori, II du nom, naquit le 10 juin 1459, fut créé l'un des officiers du collége de Pise, & de celui de Florence, en la place de Laurent de Médicis, surnommé le *Magnifique*, devint du conseil des dix en 1487, & de celui des huit en 1493, fut l'un des deux ambassadeurs vers le pape Alexandre VI, l'an 1492, pour le remercier d'avoir élevé au cardinalat Jean de Médicis, leur compatriote, qui fut depuis pape sous le nom de Léon X. Il étoit encore avec le même caractère à Rome l'année suivante, & mourut à Naples en 1494, laissant d'*Alexandra* Salviati, BARTHELEMI, III du nom, qui suit; & *Catherine*, femme de *Frederic* Strozzi, frere de Philippe, archevêque de Sorinto en 1525, mort le 20 juillet 1545.

VII. BARTHELEMI Valori, III du nom, n'avoit que dix-sept ans, lorsque son pere mourut, & il fut admis dans le conseil des dix, ayant à peine trente ans. Il fut un de ceux qui chasserent du gouvernement, le gonfalonier Pierre Soderini en 1512, & la république l'envoya dans la même année en ambassade vers le cardinal Hyppolite de Médicis, légat du pape. Elle le choisit pour son grand gonfalonier en 1524, & en 1530 il étoit l'un des douze qui gouvernoient la ville de Florence souverainement. Le pape Clément VII, auquel il s'attacha, lui donna le gouvernement de l'exarcat de Ravenne, & l'envoya en 1530, pour négocier avec le prince d'Orange. La république de Florence fut si irritée de son attachement au pape, qu'elle voyoit bien avoir en vue de faire établir les Médicis pour leurs souverains, que le conseil des dix fit pendre Laurent Soderini, seulement pour avoir eu commerce de lettres avec Valori. Scipion Ammirato qui raconte ce fait, le nomme *Bacio Valori*. On n'en voit pas la raison, puisque la chose regarde Barthelemi. Le pape réussit dans son dessein; l'empereur Charles V créa Alexandre de Médicis, duc de Florence l'an 1531, & Valori revint avec lui dans sa patrie. Ce prince l'envoya en ambassade, lui sixiéme, vers le pape Paul III en 1534, & voulut qu'il fût l'un des gentilshommes Florentins qu'il choisit pour l'accompagner, lorsqu'il alla à Naples, conférer avec l'empereur Charles V, l'an 1535. Valori s'unit ensuite avec Philippe Strozzi, & quelques autres mécontens contre le duc Alexandre, & ensuite contre Cosme de Médicis son successeur; mais leurs troupes ayant été défaites, presque tous ces chefs furent pris dans le château de Montemurlo le 1 août 1537, & le 20 du même mois, Barthelemi Valori eut la tête tranchée dans Florence; ayant eu de *Dianore* Soderini son épouse, *Philippe*, pris & décapité avec son pere, & PAUL-ANTOINE, qui suit.

VIII. Paul-Antoine Valori fut pris avec son pere: le duc Cosme lui fit grace; & après l'avoir tenu long-temps en prison, il le prit en affection, & lui fit épouser en 1549, une de ses parentes, *Constance* de Médicis, dont il eut *Paul-Antoine*, II du nom, qui fut assassiné sans avoir été marié, &

IX. François Valori, qui, après la mort de son frere, épousa *Lucrece* Zanchini-Castignioleti, avec laquelle il vivoit en 1615.

II. Branche etablie a Florence.

V. Nicolas Valori, second fils de Barthelemi, II du nom, & de *Catherine* de Pazzi, né le 20 janvier 1464, passa par les principaux emplois de la république, qui l'envoya en ambassade, l'an 1503, vers le roi de France, Louis XII, auprès duquel il resta encore avec le même titre l'année suivante. Ce prince le fit son conseiller & chambellan, lui donna des priviléges & des armes avec une chaîne d'or, & le voulut créer chevalier, ce qu'il refusa. A son retour à Florence, il fut du conseil, commissaire général de la Romagne, & ambassadeur vers le viceroi de Naples en 1512. La république récompensa ses services par le don qu'elle lui fit de la seigneurie de Montevecchio, & par la dignité de podesta de Prato; mais s'étant trouvé impliqué dans la conspiration d'Augustin Capponi & de P. Boscoli contre les Médicis, il fut exilé en 1513, puis rappellé en 1521, fut fait prisonnier au sac de Rome en 1527, & y mourut. Scipion Ammirato nous apprend qu'il écrivit la vie de Laurent de Médicis, mort en 1492. Cette vie fut écrite en latin par Valori. Quelqu'un la traduisit en italien, & elle parut ainsi dès l'an 1518. L'original latin est demeuré long-temps manuscrit, & le seroit peut-être encore, sans les soins de M. Laurent Mehus, qui en a donné une édition à Florence en 1749, *in*-8°. Nicolas Valori avoit épousé *Geneviéve* Lanfredini, dont il laissa

VI. François Valori fut élu du nombre des seigneurs pour les mois de mars & d'avril 1529, envoyé avec Paul Ruccelai en ambassade vers l'empereur en 1532, & élu la même année l'un des quarante-huit sénateurs de Florence, qui furent tirés des premieres maisons de l'état. Les troubles survenus en son pays l'obligerent à se retirer à Rome, où le pape Paul III le fit commissaire apostolique, & gouverneur successivement de Narni, de Terni, de Fano, enfin de Rimini. Il avoit déja été commissaire de Clément VII durant la guerre de Florence en 1531, & mourut à Rome en 1555. Il avoit épousé 1°. *Marie* Pucci, fille de *Robert* Pucci, qui fut depuis cardinal: 2°. *Altiere* des Alexandri, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent, *Laurent*, mort jeune; Philippe, qui suit; *Jean-Baptiste*, mort à Rome dans sa jeunesse; & deux filles, mariées dans les maisons de Pitti & de Tornabuoni.

VII. Philippe Valori passa par les emplois les plus considérables; mais ayant été pris avec ses parens nommés ci-dessus, à Montemurlo, il fut décapité avec eux, le 20 août 1537, n'ayant pas encore 40 ans. De son épouse *Bacchia* Antinori, il eut *Jean-Baptiste*, prevôt de Poppi, & protonotaire apostolique; *Nicolas*, qui, reçu chevalier de S. Jean de Jérusalem en 1556, fut pris par les Turcs sur les galères de la religion, dont il étoit provéditeur en 1559, & mourut à Palerme; Baccio, qui suit; deux filles mariées dans les maisons des Ginori & des Alexandri.

VIII. Baccio Valori, chevalier de l'ordre de Saint-Etienne, & l'un des quarante-huit sénateurs de Florence, épousa 1°. *Porcie* Macinghi: 2°. *Virginie* Ardinghelli. Il n'eut qu'une fille, *Marie* Valori, née de sa premiere femme.

Branche de Valori, etablie en France.

II. Gabriel Valori, second fils de Taldo, grand gonfalonier de Florence, & de *Françoise* Bardi, s'attacha au service de Louis de France, duc d'Anjou, roi de Naples, &c. qui le fit viceroi de Calabre, & il mourut à Gayette, où il fut enterré, laissant de son épouse *Marguerite* de Trans, Barthelemi, qui suit.

III. Barthelemi Valori, né le 6 mai 1376, fut maître de l'hôtel de la reine Yolande d'Aragon, femme de Louis II du nom, roi de Naples, &c. duc d'Anjou: ainsi, lorsque cette princesse se retira en France, elle l'y amena, & lui fit don par acte du 2 février 1427, de la terre & château de Marignane, qu'elle avoit achetés de Guillaume des Baux. Dans cet acte, où elle le qualifie maître de son hôtel, *magister hospitii*, elle lui donne les mêmes titres qu'à Guillaume des Baux, *nobilis & egregius vir*, & fait l'éloge de sa naissance, de sa fidélité & de son attachement pour sa personne. Elle le pourvut en 1417 de l'emploi de capitaine, & de gouverneur des ville & château d'Angers; c'est là qu'il mourut, & fut enterré aux Dominicains de la même ville La même reine lui avoit fait épouser *Césarée* d'Arlatan, dame de Roignac, fille de *Jean* d'Arlatan, seigneur de Beaumont & de Château-neuf, dont il eut *Gabriel* Valori, II du nom, pannetier de Louis III du nom, roi de Naples, & à qui il fit hommage au nom de son pere, de la terre de Marignane, à Cosence en Calabre, le 22 juin 1431. Il mourut sans enfans; Louis, qui suit; *Hilaire*, chanoine de Poitiers, & abbé de S. Hilaire, de la Celle, au même diocèse, en 1467, 1476, 1478, & 12 août 1480; *Jeanne*, demoiselle du corps de madame la dauphine, Marie d'Anjou, femme du dauphin Charles, depuis roi VII du nom, épousa le 29 janvier 1441, *Guillaume* Rogrès, écuyer, échanson du même roi Charles VII; & *Marie*, aussi demoiselle du corps de madame la dauphine.

IV. Louis Valori, écuyer de Charles d'Anjou, comte de Mortain & du Maine, frere du roi de Naples Louis III, capitaine & garde des châteaux de Calvisson & Marcillagues, en Languedoc, ensuite maître d'hôtel de ce prince, & écuyer du roi Charles VII, garde du cachet de ce prince, qui lui donna l'office de capitaine & viguier des château, terre & châtellenie de Foucques, vendit, de concert avec son frere Hilaire, la terre de Marignane, au comte du Maine, moyennant la somme de 4500 écus d'or, & acheta de Jean de Brisai, son beau-pere, la terre d'Estilli 5625 livres, par acte du 27 mars 1446. Il étoit avec le comte du Maine, lorsqu'accompagnant le dauphin, depuis roi Louis XI du nom, qui alloit joindre le roi son pere à la journée de Tartas, en 1442, & s'étant embarqués tous trois à un lieu nommé Raffret, le jour du vendredi saint, leur bateau fut submergé, & eux jettés dans la riviere: le dauphin se voua à la sainte Vierge, qui est honorée dans l'église de Behuart en Anjou, & ils échaperent par une espece de miracle. Louis XI n'accomplit son vœu que le 30 avril 1483, par un privilége singulier qu'il accorda au chapitre de cette église de Behuart. Dans ses patentes, il y fait le récit de son naufrage, avec le comte du Maine, son oncle, & Louis de Valori. Celui-ci avoit épousé *Catherine* de Brisai, demoiselle de la comtesse du Maine, Isabelle de Luxembourg, & fille de *Jean* de Brisai, pour-lors seigneur d'Estilli. Le comte du Maine fit don à Louis de Valori, de la somme de mille écus d'or, en considération de ce mariage, dont naquirent *Georges-François*, mort sans alliance; *Antoine*, marié à *Isabeau* de Montalambert, dont il n'eut point d'enfans; & Georges, qui suit.

V. Georges de Valori, seigneur d'Estilli, de Lublé, Maigné, la Periere, &c. écuyer de Charles d'Anjou, comte du Maine, depuis roi de Naples, fut capitaine du château de Mesle en 1473. De son épouse *Antoinette* le Roux, fille de *Bertrand* le Roux, seigneur de la Roche des Aubiers, il eut Jean, qui suit; & trois filles, l'une desquelles, nommée *Geneviéve*, fut mariée à *N.* seigneur de Chastelier.

VI. Jean de Valori, seigneur d'Estilli, &c. naquit le 29 octobre 1484. Le roi Louis XII le fit chevalier de son ordre, à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509. Il partagea ses sœurs le 18 février 1520. Il est qualifié noble & puissant seigneur, chevalier, dans son contrat de mariage du 8 janvier 1510, avec *Renée* de Champagne, dame de la Roche à la Guigne, fille de *Brandelis* de Champagne, & de *Renée* de Varie. Il en eut Baudouin, qui suit; Philippe, qui forma *la branche des seigneurs d'*Estilli, *rapportée ci-après; Louis*, conseiller-aumônier du roi Charles IX, & abbé de Sainte-Croix de Kimperlé; *Helenus*, lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de Louis de Bourbon, I du nom, prince de Condé, *Charles*, seigneur d'Orfeuille, tous deux morts sans alliance; & *Jeanne*, épouse de *Guerin* de Clerembault, sieur de Maurepas, &c.

VII. Baudouin de Valori, seigneur d'Estilli, de Maigné, de Vilaines, &c. vendit la terre d'Estilli, dont son frere Philippe fit le retrait lignager. Il épousa avec dispense *Anne* de Reillac, sa parente, fille de *Bertrand* (aliàs *François*) de Reillac, vicomte de Merainville & de Brigueuil, baron de Rougemont, & de *Renée* de Brillac. Ces vicomtes de Merainville & de Brigueuil sont fondus dans la maison de Crevant, d'où sont venus les ducs d'Humieres. De cette alliance naquit

VIII. Jean de Valori, II du nom, seigneur de Maigné, Chantepie, Vilaine, la Beliniere, &c. Il fut sous la tutele de Jean de Reillac, son oncle maternel, abbé de l'Esterpe & aumônier de madame Marguerite, sœur unique du roi Henri II. Il se maria en 1577 à *Julienne* de la Chaire, fille de *N.* de la Chaire, & de *Jeanne* de Buffevant, & fut tué à la bataille de Coutras en 1567, ayant eu

IX. Gui de Valori, seigneur de Chantepie, la Chaire, la Motte, la Pommeraye, la Vangeliere, &c. gentilhomme de la chambre des rois Henri IV & Louis XIII, chevalier de l'ordre de S. Michel, reçu le 26 avril 1630, mourut le 20 mai 1657. Il avoit épousé, du consentement de sa mere, le 29 mai 1604, *Anne* de Goué, fille de *Gui* de Goué, seigneur de Clivoi, & de *Magdeléne* de la Pommeraye, dont il eut *Louis* de Valori, lieutenant des cent gentilshommes de la maison du roi, sous M. de Crevant, seigneur de Brigueuil, son parent, mort sans enfans de *Marie* de la Chapelle, & de *Marie* de Fossai, qu'il avoit épousées successivement; Brandelis, qui suit; Charles, qui fit *la branche des seigneurs de la* Motte, *rapportée ci-après; Anne*, mariée à *Richard* du Mesnil-Adelée, seigneur de Brouain, en Normandie; & trois filles, dont une religieuse.

X. Brandelis de Valori, seigneur de la Motte, la Pommeraye, &c. né le 5 octobre 1614, épousa le 13 mai 1653, *Marie* de la Hautonniere, dame de la Poupardiere, &c. dont il eut Philibert-Emanuel, qui suit; & *Marie-Anne*, femme de *François* des Nos, seigneur de la Tendraye.

XI. Philibert-Emanuel de Valori, seigneur de la Pommeraye, mort en 1697, épousa *Renée* de Marcillé, dame de Launai & d'Argentré, par contrat du 25 septembre 1678, dont il laissa Paul-Gervais, qui suit; & *Pierre-Philibert-Emanuel* de Valori, marié à Pouancé à *Marie* Poisson, dont il a eu *Perrine* de Valori, mariée en 1736 à *Louis-Henri* de Guesnes, comte de Bourmont.

XII. Paul-Gervais de Valori, seigneur de Launai, de la Pommeraye, &c. a été capitaine d'infanterie dans le régiment Dauphin, & s'est marié le 25 mai 1703, à *Renée-Charlotte* du Plessis-d'Argentré, dont il a eu *Alexis*, né en avril 1705; *Paul*, en mars 1708; *Annibal*, en novembre 1711; Eugene, qui suit; *Jean-Jacques*, né en juillet 1717, prit d'abord l'état ecclésiastique, qu'il quitta peu après, & entra sous-lieutenant au régiment de Bourbonois: il fut lieutenant en 1740, & fut blessé dangereusement en 1743, au pont de Dekendorf, sur le Danube, & mourut de sa blessure à Ingolstadt; *N.* né en 1720; *François-Marie*, né le 28 avril 1724, nommé chanoine de S. Pierre de Lille, au mois de septembre 1741, prêtre, résident à son chapitre en 1758; *Pauline*, religieuse à Saint-Brieu, née en mars 1704; *Elizabeth*, jumelle de *Pauline*; *Emelie*, née en octobre 1709; *Julie*, en février 1713; *Angelique*, en avril 1714; & *Mélanie*, en mars 1719.

XIII. Eugene de Valori, né le 8 décembre 1715, fut reçu page du roi en sa petite écurie en 1731; puis lieutenant & capitaine successivement au régiment de Bourbonois, enseigne à Pique au régiment des gardes. Il a épousé en 1745 *Gabrielle-Anne* de Dauray-de-Saint-Poix, dont il a *Eugene-Gabriel*, né le 13 janvier 1751; *Charles-Marie*, né le 12 mai 1754; *Anne-Charlotte-Eugenie*, née le 28 juillet 1746; *Jeanne-Louise*, né le 8 janvier 1753.

Seigneurs de la Motte.

X. Charles de Valori, seigneur de la Motte, la Chaire, &c. second fils de Gui, seigneur de Chantepie, &c. & d'*Anne* de Goué, fut lieutenant des cent gentilshommes de la garde du roi après son pere, & capitaine au régiment d'Uxelles en 1635. Il épousa le 11 juin 1653, *Catherine* le Liévre, dont il eut Charles-Gui, qui suit; *Raymond-Louis*, chanoine & trésorier de S. Pierre de Lille, abbé commendataire de Honnecourt, ordre de S. Benoît, au diocèse de Cambrai, vivant en mars 1724; *Charles-Antoine*, chevalier de l'ordre de S. Louis, lieutenant général de l'artillerie, la commandant dans Lille, où il fut tué à la défense de cette ville en 1708; *Louis-Gaspard*, commissaire provincial d'artillerie, tué au siége de Hui, en 1705; François, & Jacques-Henri, qui ont des enfans, *rapportés ci-après*; & neuf filles non mariées.

XI. Charles-Gui de Valori, seigneur de la Chaire, &c. lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre de S. Louis, né le 24 septembre 1655. Il a été successivement ingénieur du roi, capitaine au régiment de Normandie, brigadier des armées de sa majesté en 1703, directeur des fortifications des places de Flandre, maréchal de camp en 1708, après la défense de Lille, lieutenant général le 2 juillet 1710, après la défense de Douai, gouverneur du Quesnoi, après la prise de cette place, & celle de Douai en 1712, commandeur de l'ordre de S. Louis, après la prise de Landau & de Fribourg, dont il conduisit les attaques, & grand-croix du même ordre en 1721. Il mourut au Quesnoi le 3 juillet 1734, dans la 79 année de son âge, & fut enterré dans la principale église, où l'on voit son mausolée. Il avoit épousé le 23 juin 1679 *Marie-Catherine* Vollant, fille de *Simon* Vollant, écuyer, ingénieur du roi, grand argentier de la ville de Lille, morte le 31 janvier 1706, ayant eu *Paul-Fréderic-Charles* de Valori, né le 23 septembre 1682, prêtre, chanoine, théologal de S. Pierre à Lille, abbé commendataire de Sauve, ordre de S. Benoît, au diocèse d'Alais, élu par le chapitre doyen de l'église de Lille, le 19 mai 1724; enfin prévôt de la même église, par nomination du roi en 1738: il s'est démis de la prévôté entre les mains du roi en 1753, & s'est retiré au séminaire de S. Magloire; *Charles-Antoine-Simon*, chevalier de S. Louis, né le 11 novembre 1683, fut brigadier des ingénieurs, puis directeur des fortifications de Flandre, & mourut à Cambrai, lieu de sa résidence, au mois d'août 1738; *Charles-Alexandre*, religieux à l'abbaye de S. Vaast d'Arras, prevôt d'Angicourt, & principal du collége d'Arras, né le 29 janvier 1689, mort à Paris, en juillet 1738; Gui-Louis Henri, qui suit; *Jean* & *Joseph*, nés gémeaux le 6 avril 1694. Le dernier est mort en bas âge, & le premier est prêtre, chanoine de Lille, & prévôt de ce chapitre, depuis la démission de son frere; *Jules-Hyppolite*, né le 19 dé-

cembre 1696, chevalier de S. Louis, a été obligé, à cause de sa mauvaise santé, de quitter le service après la guerre de Bohême, où il avoit servi en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la Marine; une fille morte en bas âge; & *Louise-Aimée*, non mariée, morte en 1743.

XII. Gui-Louis-Henri de Valori, naquit à Menin au mois d'octobre 1691. Il fut d'abord enseigne-colonel du régiment de Piémont en 1707. Il servit aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet. Il se trouva avec le régiment dans Douay assiégé en 1710. Il fut blessé dans la belle & longue défense de cette place. Il fut fait capitaine après le siége. En 1713, il servit aux siéges de Landau & de Fribourg, tant en sa qualité de capitaine que de celle d'aide de camp de son pere, qui dirigeoit les attaques de ces places. Pendant ce siége le feu roi lui donna un régiment d'infanterie qui porta son nom, & qui fut réformé à la paix. Il fut fait chevalier de S. Louis pendant la régence. En 1716 il fut reçu chevalier de justice dans l'ordre de Notre-Dame du mont-Carmel & de S. Lazare. Il fut inspecteur des milices. Il épousa le 24 juillet 1721, *Henriette-Françoise* le Camus, veuve d'*Alfonse-Germain* de Guerin de Moulineuf, tué, lieutenant des grenadiers du régiment des gardes, à l'attaque du chemin couvert de Fribourg en 1713, dont il eut les enfans ci-après. Il fut fait colonel de deux bataillons de milice de Flandre & Hainault, qui servirent à l'armée la même année. En 1738, il fut fait brigadier, & alla en qualité d'envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire avec le titre de marquis dans ses lettres de créance, à la cour du roi de Prusse. Après la mort de ce prince, il fut continué dans le même état auprès du roi regnant, qu'il suivit à la guerre, & se trouva aux opérations militaires de ce prince. Il fut fait maréchal de camp, & successivement lieutenant général, en mai 1748. Après avoir resté onze ans dans cette cour, & avoir été en la même qualité à Hanover auprès du roi d'Angleterre, il revint en France décoré du grand cordon de S. Louis. Il fut fait gouverneur de la citadelle de Lille, & renvoyé de nouveau en mars 1756 auprès du roi de Prusse, avec la grande croix de l'ordre S. Louis, & la qualité d'envoyé extraordinaire & plénipotentiaire, avec des lettres d'ambassadeur pour en faire usage lorsqu'il conviendroit. La guerre allumée cette même année obligea le roi de le rappeller au mois de décembre. Ses enfans sont, 1. *Gui-Joseph-César*, né au Quesnoy le 8 novembre 1723. Il fut en 1735 page de la chambre jusqu'en 1740, qu'il eut une cornette dans le régiment Dauphin, puis fut fait capitaine au régiment royal: il se trouva avec son régiment assiégé dans Prague. De retour en France, il mourut de la petite vérole à Colmar le 9 mai 1743. 2. *Henriette-Charlotte-Aimée*, née au Quesnoy en août 1722, mariée à *François-Marthe-Hubert* de Valori, fils de *Louis-François*, seigneur de Lecé. 3. *Jeanne-Louise-Charlotte*, née au Quesnoy le 25 juin 1725, non mariée en 1758. 4. *Marie-Florence*, née en mai 1727, fut élevée à Saint-Cyr, puis mariée en 1752, à *N.* de Mazins, baron de Bouy, dont elle a un fils. 5. *Julie-Hortense*, née en avril 1735, prit l'habit de novice aux dames de S. Dominique de Montargis, & mourut dans l'année de son noviciat le 10 novembre 1748.

RAMEAUX SORTIS DES PRECEDENS.

XI. François de Valori, seigneur de la Touche, cinquiéme fils de Charles, seigneur de la Motte, né le 9 janvier 1669, fut chevalier de S. Louis, & commissaire provincial d'artillerie, après avoir été capitaine dans le régiment de Berri. Il avoit épousé le 23 juin 1698, *Anne-Jeanne* Grégoire, fille de *Pierre-François* Grégoire, conseiller au conseil provincial d'Artois, dont il a eu *Pierre-François*, lieutenant au régiment de la Fere; *Charles*, Capucin, sous le nom de *Claude-Marie*; & *Catherine-Julie*, reçue dans la communauté des demoiselles de saint Cyr, morte à Arras en 1756, veuve de *Richard* Butler, capitaine au régiment de Dillon, dont elle a laissé un fils.

XI. Jacques-Henri de Valori, sixiéme fils de Charles, seigneur de la Motte, fut tué à la défense de Tournai en 1709, étant capitaine de grenadiers du régiment de Saint-Vallier. Il avoit épousé le 24 avril 1705, *Marie-Louise-Simone* Vollant, fille du second lit de *Simon* Vollant, mentioné ci-dessus, dont il a laissé, 1. Gui-Frederic-Henri, mort aux Indes, qui avoit épousé *N.* Thevenin, dont il a eu un fils vivant en 1758, lieutenant d'infanterie dans la Compagnie des Indes. 2. Charles-Joseph, lieutenant au régiment de la Marine en 1723, puis capitaine ingénieur en chef à Phalsbourg, puis à Huningue, ensuite à Toul, où il a de plus la lieutenance de roi de cette ville. Il a épousé le 6 mai 1748, *Barbe-Claudine* Daime, dont il a plusieurs enfans, savoir, 1. *Charles-Joseph-François*, né à Phalsbourg le 5 juin 1751; 2. *Louis-Henri-Daniel*, né à Phalsbourg le 11 septembre 1753; 3. *François-Florent*, né à Huningue le 9 février 1755; 4. *Louis-Gui*, né à Toul le 20 mars 1757; 5 *Marie-Josephe-Simone*, née à Phalsbourg le 16 mai 1749; 6. *Marie-Louise-Pauline*, née à Phalsbourg le 6 juillet 1750.

SEIGNEURS D'ESTILLI.

VII. Philippe de Valori, second fils de Jean, seigneur d'Estilli, eut cette terre par le retrait qu'il en fit sur ceux à qui son frere Baudouin l'avoit vendue. Il fut homme d'armes du maréchal de Saint-André, & le roi Henri II le fit chevalier au siége de Saint-Dizier. Sa femme fut *Catherine* de la Grandiere, veuve de *Baudouin* de Garguesalle, seigneur de Coulaine, fille de *François*, sieur de Montgeoffroi en Anjou, & de *Marguerite* de Sarcé: il en eut Antoine, qui suit; & François, qui fit la *branche de* Lecé, *rapportée ci-après*.

VIII. Antoine de Valori, seigneur d'Estilli, né le 17 avril 1572, étoit en 1592, enseigne d'une compagnie de gens de pied, sous le seigneur du Plessis-Mornai, gouverneur de Saumur, & eut la même année commission du prince de Conti, pour mettre sur pied une compagnie de cent arquebusiers à cheval, à la tête de laquelle il servit en Bretagne & au Maine, sous le marquis de Vilaines. De *Marie* Moreau, fille de *Jacques* Moreau, seigneur du Feuillet, chevalier de l'ordre du roi, & d'*Hélène* de Marec-de-Montbarot, il laissa Louis, qui suit; *Gabriel*, mort sur mer, étant en minorité; & quatre filles dont deux religieuses.

IX. Louis de Valori, seigneur d'Estilli, Chatelaison, Cussé, &c. s'allia le 26 mars 1635, à *Marie* Moynerie, fille de *Guillaume* Moynerie, seigneur de la Bobaniere, dont il eut Louis, II du nom, qui suit; Charles, seigneur de Lecé, *dont il sera parlé après son frere*; *François*, prieur d'Haloi; *Charles*, dit *le Jeune*, lieutenant d'infanterie dans le régiment de Conti, tué à Dieppe en un combat particulier; *Gabrielle-Marie*, femme de *François* du Breuil-Hélion, seigneur de Combe, capitaine-major dans le commissaire général de la cavalerie; *Marie* & *Magdeléne*, religieuses de Font-Evrault.

X. Louis de Valori, II du nom, seigneur d'Estilli, Chatelaison, &c. fut élevé page du prince de Conti, & ensuite lieutenant dans son régiment. Il épousa le 17 mai 1667, *Antoinette-Catherine* de Voyer-de-Paulmi, sœur de *Marie-René* de Voyer-de-Paulmi, marquis d'Argenson, garde des sceaux de France. Les enfans nés de cette alliance sont, *Hélie-Louis-Gabriel*, lieutenant de vaisseaux, mort sans postérité; Marc-René-Alexis, qui suit; & *Françoise-Marguerite-Antoinette*, femme de *Charles* le Brun, seigneur de

la Brosse, chevalier de S. Louis, lieutenant général de l'artillerie, & lieutenant pour le roi, commandant à Arras.

XI. Marc-René-Alexis, seigneur châtelain d'Estilli, du Cluseau, la Plante-Chesnaye, Cigny, Izoré, Fromentiere, & autres lieux, épousa le 2 mai 1736, *Gabrielle-Elizabeth* des Escotais, fille de *Michel-Séraphin*, chevalier, comte de Chantilly, d'Ormilly, &c. & de dame *Louise-Elizabeth* de Laval de Montmorenci. De ce mariage sont nés plusieurs enfans morts en bas âge. Le seul qui reste est *Louis-Marc-Antoine*, né le 15 mai 1740, qui a fait sa premiere campagne en 1757, dans les grenadiers royaux, bataillon de son oncle, le commandeur de Chantilly, brigadier des armées du roi en 1758.

Seigneurs de Lecé.

X. Charles de Valori, second fils de Louis, I du nom, seigneur d'Estilli, capitaine dans le régiment royal des Vaisseaux, épousa le 7 décembre 1692, *Angelique-Françoise-Elizabeth* Valori, dame de Lecé, sa cousine issue de germaine, *mentionée ci-après*, dont est né

XI. Louis-François, seigneur de Lecé, Lugré, la Barre, &c. né le 10 février 1699, fut maintenu dans sa noblesse avec son pere, le 24 juillet 1715. Il épousa le 20 juillet 1719, *Marie-Jeanne-Catherine* de Cumont, fille de *Henri-Alexandre*, seigneur de Froidefond, du Pui, &c. & de *Jeanne* de Reverdy. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, morts en bas âge, & deux seuls vivants en 1758; savoir, François-Marthe-Hubert, qui suit; & *Marie-Louise-Antoinette*, née le 1 septembre 1728.

XII. François-Marthe-Hubert, baptisé le 4 novembre 1722, fut reçu page de la petite écurie, puis cornette au régiment de Brione, dans lequel il servit en Baviere, puis capitaine de cavalerie au régiment royal, au mois de mai 1743; ensuite exempt des gardes du corps, compagnie de Charost, puis chevalier de S. Louis, & mestre de camp de cavalerie. Il épousa au mois de février 1744, *Henriette-Charlotte-Aimée* de Valori, dont il a plusieurs enfans; savoir, 1. *Charles-Jean-Marie*, né au mois de juin 1750; 2. *Charles-Gui-Louis*, né au mois d'août 1753, reçu chevalier de Malte de minorité; 3. *Catherine-Henriette-Charlotte*, née le 8 septembre 1745; 4. *Jeanne*, née au mois d'août 1755; & 5. *Louise-Sophie*, née le 19 juillet 1758; outre plusieurs enfans morts en bas âge.

Dernier Rameau.

VIII. François de Valori, second fils de Philippe, seigneur d'Estilli, fut seigneur de la Galopiniere, & épousa le 31 octobre 1605, *Marguerite* de Villeneuve, dont il laissa Charles, qui suit; *François*, qui après avoir porté les armes, se fit d'église, eut les prieurés d'Halloi, de Palaiseau & de Voges, & mourut âgé de 81 ans à Paris l'an 1691; & une fille, morte sans alliance.

IX. Charles de Valori, devint seigneur de Lecé: il épousa, 1°. *Magdeléne* du Cellier, dame du Petit-Bois en Anjou, fille de *Jacques* du Cellier, seigneur du Petit-Bois, & de *Florence* de la Rochefoucaud, de la branche de Neuilli-le-Noble: 2°. le 16 juin 1657, *Elizabeth* de la Rochefoucaud, fille de *René* de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-Noble, neveu de Florence, & d'*Angélique* de Préville, dont il eut *François* de Valori, seigneur de Lecé, né le 12 novembre 1658, tué étant commissaire d'artillerie à Rhinfeld en 1678, sans avoir été marié; *Gabrielle*, morte sans alliance; & *Angélique-Françoise-Elizabeth* de Valori, dame de Lecé, mariée le 7 décembre 1692, à son cousin issu de germain, *Charles* de Valori, *mentioné ci-dessus*.

Cette généalogie a été dressée pour la branche d'Italie, sur les ouvrages de Scipion Ammirato dans ses *familles nobles de Florence* & sur les *histoires de Florence*, l'un & l'autre en langue italienne; & pour la branche de France sur les titres originaux de la famille, & ce qu'en dit le sieur de la Roque dans son livre du Blason des armes de la maison royale de Bourbon, pag. 110, imprimé à Paris chez Firens 1626.

Les armes de Valori en Italie, étoient *de sable à l'aigle d'argent, semée de croissans du champ, & portant sur l'estomac une croix de même.* Gabriel Valori, qui commença la branche établie en France, porta ces mêmes armes parties *d'or au laurier de sinople au chef de gueules.* Charles de Valori, chef des seigneurs de la Motte, *écartela au 1 & 4 comme ceux d'Italie, au 2 & 3 le laurier*, ce que ses descendans ont conservé.

VALPON, petite ville de la basse-Hongrie sur une riviere de même nom, à quatre milles de Ziclos, est défendue par un château à l'antique, mais assez fort. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1547. Les Impériaux la reprirent le 30 septembre 1687, après la prise d'Essek sur ces infidéles. Une dame illustre, femme de Peter Piren, capitaine de la Pannonie, garda trois mois entiers cette ville contre tous les efforts des Mahométans, sans qu'aucun capitaine d'Allemagne ni de Hongrie se mît en devoir de lui donner secours. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres. Mémoires du temps.*

VALPUESTA, c'est-à-dire, *Val-posée.* C'étoit anciennement une ville des Cantabres: elle fut ensuite épiscopale. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de Biscaye en Espagne, situé à six lieues de Vittoria vers le couchant. * Baudrand.

VALS, bourg ou petite ville de France dans le Vivarés. Ce lieu est situé à une lieue d'Aubenas vers le nord: il a des eaux minérales fort estimées & fort fréquentées. * Mati, *diction.*

VALSALVA (Antoine-Marie) célébre médecin & habile anatomiste, naquit à Imola dans la Romandiole en 1666. Son pere fut *Pompée* Valsalva, & sa mere *Catherine* Tosi, en qui finit la noble famille des Tosi. Valsalva fut élevé dans la piété par des parens qui en faisoient une profession ouverte, & on l'envoya au collége des Jésuites, quand le temps en fut venu. Il étoit également propre pour toutes les sciences; mais on s'apperçut aisément que l'anatomie auroit la préférence. Dans un âge où l'on n'a ordinairement aucun goût pour de pareilles curiosités, on le vit s'occuper à des dissections de petits oiseaux & d'autres petits animaux, avec une application qui étonnoit. C'est ce qui détermina ses parens à l'envoyer à Bologne, pour y étudier sous les habiles maîtres qui enseignoient dans cette célébre université. Il y apprit la médecine & l'anatomie sous l'illustre M. Marcel Malpighi; & pendant les absences de ce fameux professeur, qui étoit souvent obligé de se retirer pour travailler plus tranquillement, Valsalva étudioit sous d'autres docteurs également habiles & expérimentés. Son assiduité au travail & à tous les exercices académiques lui attira l'estime de tous les savans de la ville, & il vit bientôt son nom parmi ceux des docteurs en médecine: mais peu content de la méthode qu'il avoit suivie jusque-là, & qui étoit alors à la mode dans toutes les universités, le jeune anatomiste, suivant le conseil de M. Malpighi, mit la main à l'œuvre, & sa principale occupation fut de disséquer, pour voir de ses propres yeux tout ce qu'il y a de plus caché & de plus imperceptible dans les corps vivans. Rien ne put le rebuter en ce genre; & l'on rapporte qu'il ne craignit pas de faire ses opérations sur un cadavre enterré depuis treize jours, & cela dans les plus grandes chaleurs, aussi tranquillement & avec autant de constance, que si c'eût été un cadavre d'un jour. Il ne se borna pas à l'étude de l'anatomie: il se rendit aussi très-habile dans la chy-

mie, dont il n'ignoroit pas l'utilité pour la guérison de plusieurs maux. Les liaisons qu'il avoit contractées dans sa jeunesse avec Pierre Molinelli, médecin d'une grande expérience, & le premier chymiste de son temps, & avec Hippolyte-François Albertini, autre habile médecin, lui furent extrêmement utiles. L'un & l'autre assistoient volontiers aux dissections de Valsalva, & lui communiquoient tous leurs secrets & toutes leurs découvertes. Il fut le premier à Bologne, qui, dans l'amputation des membres, n'eut pas recours à l'application des boutons de feu pour arrêter le sang, se contentant de lier les artères, & qui montra que la surdité n'est pas toujours incurable. Il donna aussi une nouvelle forme à plusieurs instrumens de chirurgie trop composés, & les réduisit à une simplicité plus sure & plus commode. Sa réputation ne fut pas renfermée dans les murs de Bologne, où il lui fut permis d'avoir des emplois, d'où la loi municipale exclut tous ceux qui ne sont pas nés citoyens. La société royale de Londres le mit au nombre de ses académiciens avec M. Malpighi, honorant du même titre le disciple & le maître. On doit compter parmi les services que Valsalva a rendus au public, cet essain d'anatomistes & de médecins habiles, qui sortirent de son école, & qui se distinguerent en marchant sur ses traces. Ce grand homme mourut d'apoplexie, en 1723, âgé de cinquante-sept ans. Il fut sincérement regreté, & on lui dressa en divers lieux cinq monumens après sa mort. Le plus magnifique est celui qui fut fait par l'ordre & aux frais des deux universités des *artistes*. On y a mis son buste en marbre, qui est, dit-on, d'une excellente main. Dès 1707, Valsalva avoit fait imprimer son traité sur l'oreille humaine, *de aure humana*, à Utrecht, 1707, *in*-4°. ouvrage très-estimé, réimprimé avec des additions, à Utrecht, en 1717, *in*-4°, sous ce titre: *Antonii-Mariæ Valsalva de aure humana; interposita est musculorum uvulæ & pharingis descriptio nova.* Il y a quelques années que M. Morgagni, qui a exercé à Padoue avec la plus grande réputation, le même art qu'exerçoit si glorieusement Valsalva à Bologne, recueillit tous les ouvrages déja imprimés de Valsalva, avec ceux qui n'avoient pas encore été publiés, & les fit paroître à Venise, *in*-4°, sous ce titre: *Viri celeberrimi Antonii-Mariæ Valsalvæ opera.* Il y a joint la vie de l'auteur, dans laquelle il remarque que le seul traité de l'oreille lui avoit couté seize années de travail, & qu'il avoit disséqué plus de mille têtes, pour découvrir tout ce qu'il y a de plus caché dans cet organe. * *Voyez* cette vie de Valsalva par M. Morgagni, & l'extrait qu'on en a donné dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de mai 1746.

VALSINGHAM (François) *cherchez* WALSINGHAM.

VALTELINE, partie de l'ancienne Rhétie, entre l'état de Venise, le Milanez, le Tirol & les Grisons, à qui elle appartient, tire son nom de la ville de Teline, en latin *Telina vallis* ou *Volturena.* C'est l'ancien pays des peuples Vennonetes, au pied des Alpes. On le divise ordinairement en trois parties, qui sont *Terzero di sopra*, *Terzero di mezzo* & *Terzero di soto.* Ses villes sont Tirano, Sondrio, Morbendo & Bormio. La Valteline qui appartient aux Grisons, fut usurpée par les Espagnols; mais les François la prirent sur ces derniers l'an 1624, & à la sollicitation du pape Urbain VIII, la rendirent ensuite à leurs anciens maîtres. Ce pays ressemble proprement à un large fossé, bordé des montagnes des Grisons, & de celles qui sont du côté d'Italie. Cette gorge n'a que vingt lieues de longueur & une de largeur; mais elle est fort fertile & de grande importance, servant de passage pour faire entrer des troupes d'Allemagne en Italie.

☞VALTERIE (l'abbé de la) est auteur de sept ou huit lettres parfaitement belles & bien écrites, sur les énigmes en paroles: elles sont au commencement de l'extraordinaire de janvier du *Mercure Galant* 1678, sans le nom de l'auteur. On avoit cru qu'il étoit d'Aix en Provence, parcequ'il avoit écrit ces lettres dans cette ville, où quelques affaires l'avoient attiré; mais il étoit de Verneuil au Perche. Il a encore écrit quelques lettres sur les énigmes en peinture, qui ont été insérées dans l'extraordinaire de juillet 1678. * *Réflexions sur les ouvrages de littérature*, tome II, page 120. L'abbé de la Valterie avoit été Jésuite. Il a fait une traduction d'Homére en prose françoise. Cette traduction est estimée. L'abbé Goujet en parle au tome IV de sa bibliothéque françoise.

VALTURIUS (Robert) auteur du XV siécle, étoit de Rimini; il a composé en latin un traité de l'art militaire en douze livres, qu'il dédia à Sigismond Pandulfe Malatesta. On ignore le temps de cette premiere édition de Valturius, que d'autres nomment Vulterius, comme Maittaire, dans le tome 1 de ses annales de l'imprimerie. Beughem, dans ses *incunabula typographiæ*, &c. met cette édition en 1473. Maittaire ne la cite point. Paul Ramusio, jurisconsulte, natif aussi de Rimini, étant à Verone, où il rendoit la justice sous Antoine Venier, trouva que cet ouvrage de Valturius étoit plein de fautes, & très-différent de l'original, par la négligence des correcteurs & des imprimeurs; & l'ayant revu & corrigé avec soin, il le fit imprimer à Verone même l'an 1483, *in-fol.* chez *Boninus de Boninis*, avec des figures. Ramusio dédia cette édition à Pandulfe Malateste, prince de Rimini, peu de temps après la mort de Robert Malateste, dont il fait un grand éloge. Selon M. Maittaire, Ramusio traduisit aussi cet ouvrage en italien, & l'édition en parut presque en même temps que l'original latin, puisqu'elle est datée du 17 de février de la même année 1483. Enfin Chrétien Wechel publia aussi cet ouvrage en latin, à Paris, au mois de juillet de la même année 1483, & dédia cette édition à François Olivier. Maittaire n'a pas connu cette édition; au moins ne la cite-t-il point dans ses *Annales typographici* de l'édition de 1719. Si le savant Henri de Valois eût consulté l'ouvrage de Valturius, il eût trouvé de quoi corriger quelques endroits d'Ammien Marcellin, obscurs dans la belle édition qu'il en a donnée, & plus clairs & plus corrects dans les passages cités dans l'ouvrage de Valturius. * *Voyez les auteurs cités dans cet article*, & les *singularités historiques & littéraires*, feuille premiere en 1734, à Paris. L'auteur de cet ouvrage périodique ne dit pas tout ce que nous venons de rapporter; & il révoque en doute sans preuves, la traduction italienne de l'ouvrage de Valturius par Ramusio, & l'édition de cette traduction.

VALVERDE (Vincent de) Espagnol, natif d'Oropeza, se fit religieux dans l'ordre de S. Dominique, dont il fit profession le 23 avril 1524, & après ses études enseigna la théologie dans le collége de Valladolid. Au commencement de l'an 1530, il partit avec six autres missionaires de son ordre pour le Pérou, avec François Pizarro qui en alloit faire la conquête, & fit de vains efforts pour arrêter les effets de la cruauté des Espagnols. En 1534, il revint en Espagne, & ayant été fait premier évêque de Cusco dans le Pérou, il y retourna l'an 1538, avec d'amples pouvoirs de protéger les naturels du pays contre la barbarie des Européens; ce qu'il fit avec beaucoup de soin. Enfin étant allé dans l'isle de la Puna pour travailler à la conversion des habitans qui étoient anthropophages, il fut massacré par ces barbares, qui l'ayant mis en piéces, se nourirent de sa chair, vers l'an 1543. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

VALVERDE (Jean de) étoit surnommé *Hamuscenus* ou *de Hamusco*, parcequ'il étoit né dans un lieu de ce nom au diocése de Palencia, dans la vieille Castille. Il fut choisi par le cardinal Jean de Tolet, de l'ordre des Freres Prêcheurs, archevêque de S. Jacques de Compostelle,

Compostelle, pour être son premier médecin. Valverda le suivit à Rome pour y avoir soin de sa santé, & il se fit beaucoup estimer dans cette grande ville. Il s'y appliqua à l'anatomie, & à son retour, il fit voir qu'il y avoit fait de très grands progrès. S'étant apperçu en expliquant l'anatomie d'André Vésal, qu'il y avoit bien des endroits que des commençans auroient beaucoup de peine à entendre, il profita des découvertes & des lumieres de cet auteur, y ajouta ses propres recherches, & fit en espagnol une *Histoire de la composition du corps humain*, qui fut imprimée à Rome en 1556, *in-fol.* Il se servit pour les gravures, de Gaspard Bezerra, un des plus habiles de son temps en ce genre. Il traduisit le même ouvrage en italien, & le fit aussi imprimer à Rome en 1560. Réald Columbus qui avoit été son maître dans l'anatomie, trouva cet ouvrage si excellent, qu'il en fit une traduction latine, qu'il fit imprimer à Venise en 1589, *in-fol.* On a encore de Valverda un traité latin de la nécessité & des moyens de conserver la santé de l'esprit & du corps, imprimé à Paris, chez Robert Etienne, en 1552, & à Venise, en 1553, *in*-8°. * Nicol. Anton. *Biblioth. hispan. tom.* I, *pag.* 606. Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*, tome IV, livre XX. Jacques Douglas, *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, pages 88 & 89.

VAMBA, roi des Visigoths en Espagne, *cherchez* BAMBA.

VAMPYR, ce mot en esclavon signifie *sangsue*, & c'est ainsi que l'on nomme en Esclavonie certains morts qui sont accusés de sucer le sang des vivans, & de les tuer par cette sucion. Le proviseur du district de Gradisch, dans l'Esclavonie, envoya une relation à la régence de Belgrade, dans laquelle il disoit, que dans le village de Kisolova, appartenant au district de Rham, il étoit mort un nommé Pierre Plogojowitz. Or il arriva, dit le proviseur, que dix semaines après son enterrement, dans l'espace de huit jours, il y eut neuf personnes, de divers âges, qui moururent au bout de vingt-quatre heures de maladie, qui déclarerent en mourant, que ledit Plogojowitz leur étoit apparu pendant le sommeil, & que s'étant couché sur leur corps, il les avoit serrés au cou jusqu'à les laisser mourans. La veuve du prétendu Vampyr déclara que son mari étoit revenu après sa mort lui demander ses souliers, ce qui engagea cette femme à quitter le village. Comme les histoires des Vampyrs sont fort communes dans ce pays-là, on a réduit le Vampyrisme en systême, par lequel on indique les marques auxquelles l'on prétend découvrir, si un mort est Vampyr, ou non. En présence du proviseur & du pope, ou du prêtre de Gradisch, on examina le cadavre de Pierre Plogojowitz, & l'on trouva qu'il avoit tous les caractères d'un vrai Vampyr. 1. Son corps ne sentoit point le cadavre. 2. Il étoit en son entier, à la réserve du nez, qui étoit un peu décharné. 3. Les cheveux avoient recommencé de croître, de même que la barbe. 4. Il avoit de nouveaux ongles à la place des vieux tombés. 5. Sous la premiere peau qui se peloit, & qui étoit devenue un peu blanchâtre, il lui en venoit une nouvelle. 6. Le visage, les mains & les pieds, & tout le corps étoient aussi bien disposés, qu'ils pouvoient l'être pendant sa vie. 7. On remarquoit dans sa bouche un sang frais & liquide, que l'on croyoit être celui des personnes qu'il avoit sucées. A ces marques, il fut condamné au supplice des Vampyrs. On lui enfonça un pieu dans le cœur, après quoi le sang tout liquide sortit en abondance, non-seulement du cœur, mais aussi de la bouche & des oreilles. Enfin on le mit sur un bucher, où il fut réduit en cendres. Le *Mercure historique & politique* du mois d'octobre 1736, rapporte plusieurs histoires des Vampyrs. On y dit que dans le même village de Kisolova, un Vampyr demanda à manger, & qu'il mangea réellement. Vers l'an 1728, on découvrit plusieurs Vampyrs à Médreyga, village de ce canton de la Hongrie, qui est habité par les Heyduques. Ces faits doivent avoir été attestés par M. Battuer, premier lieutenant du régiment d'Alexandre de Wirtemberg, par le sieur Flickstenger, chirurgien-major du régiment de Furstemberg, par trois autres chirurgiens de compagnie, & par M. Guoschitz, capitaine à Stalloth. On prétend que ceux qui ont été sucés par un Vampyr, deviennent des Vampyrs à leur tour. En 1731, le vampyrisme enleva dix-sept personnes de différent sexe, & de différent âge, dans l'espace de trois mois. Cela occasiona des recherches. Tout le cimetiere fut visité; & parmi une quarantaine de cadavres, enterrés depuis un certain temps, on en trouva dix-sept qui avoient les marques du vampyrisme. Malgré tous ces examens & tous ces témoignages, M. Chrétien-Philippe Berger, docteur en médecine, & médecin ordinaire du comté de Schaumbourg, dans un traité allemand, imprimé en 1737, montre qu'il n'y a rien qu'on ne puisse expliquer physiquement dans ce que l'on a remarqué dans les cadavres des prétendus Vampyrs. Pour certains autres faits, comme de manger, d'être revenus demander des souliers, cela paroît être si absurde, qu'on ne doit pas s'y arrêter. On sait, que dès que la crainte & la superstition s'emparent des hommes, ils s'imaginent voir & entendre ce qui n'est point, & que l'imagination échauffée peut produire de très-grands effets dans ceux sur lesquels elle agit. L'histoire des sorciers & des lutins en fournit assez d'exemples. Dès qu'une fois la prévention a gagné les esprits, on a bien de la peine à les dépréoccuper. Les moindres apparences leur paroissent des démonstrations. Cela nous rappelle la bizare opinion, dont, il n'y a pas encore bien des années, étoient imbus les paysans d'un village du canton de Basle. Ils croyoient fermement que lorsqu'une femme mouroit en couches, elle revenoit toutes les nuits alaiter son enfant. Dans cette pensée, on ne manquoit point de mettre à la morte des souliers, afin qu'elle ne se blessât pas dans ses visites charitables. Le pasteur du lieu, homme pieux & éclairé, eut bien de la peine à les guérir de cette folle pensée. Un peu de philosophie & beaucoup de religion banniroient toutes ces opinions ridicules, qui sont l'opprobe de l'esprit humain. Les Vampyrs sont sans doute la même chose que les Stryges de Pologne. *Voyez* STRYGES. * *Bibliothéque germanique*, tome XL, page 124, &c. dans l'extrait de l'ouvrage de M. Berger. Cette histoire des Vampyrs est tirée d'un traité de M. Ranfft, maître-ès-arts à Leipsick, *de masticatione mortuorum*, qui l'avoit copiée d'après les gazettes publiques de Leipsick, dans l'article de Vienne en Autriche. Ceux qui sont curieux de connoître toutes les fables qu'on a débitées sur les revenans & les Vampyrs, pouront lire la dissertation sur ce sujet par le R. P. dom Calmet, Bénédictin de la congrégation de S. Vannes. Cette dissertation fait la seconde partie du livre de cet auteur, imprimé en 1746, *in*-12, à Paris, sous le titre de *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons & des esprits: & sur les revenans & vampyrs de Hongrie, de Bohême, de Moravie & de Silésie.*

☞ VAN, nom d'une ville & château situés dans la grande Arménie, à l'extrémité septentrionale du lac auquel elle donne son nom. Cette place qui est vers les confins des deux empires des Turcs & des Persans, a été prise & reprise à diverses fois, tantôt par les uns, tantôt par les autres. Elle est aujourd'hui sous la domination du grand seigneur. Ses habitans sont en fort grand nombre, & la plupart Arméniens. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ VAN, lac situé dans la grande Arménie, est un des plus grands lacs d'Asie. Il a environ cinquante lieues de tour. Il ne s'y trouve qu'une sorte de poisson, qui est un peu plus gros que nos sardines. On en pêche tous les ans une grande quantité au mois d'avril, & il s'en fait un négoce considérable en Perse & en Armé-

nie. Quelques géographes le nomment *Vasparacan* : d'autres le nomment *Actamar*, ou *Astamar*, & placent au midi de ce lac une ville nommée aussi Altamar. Son nom latin est *Abaunas*. Ptolémée en parle sous le nom de *Arcesa*, & Strabon l'appelle *Mantiana palus*. M. Delislè le place dans son *Theatrum historicum*, sous la dénomination de *Mantiavus lacus*. * La Martiniere, *dict. géogr.* aux articles ABAUNAS, ARÉESA, MANTIANA PALUS & VAN. Delisle, *Atlas*.

VAN-AKEN (Jean) peintre, *cherchez* DAC.

VAN-CLEVE (Corneille) natif de Paris, originaire de Flandre, chancelier & ancien directeur de l'académie royale de peinture & de sculpture, a été un de nos meilleurs sculpteurs, & un de ceux qui ont le plus travaillé de nos jours. On voit dans plusieurs églises de Paris, dans les maisons royales & dans les provinces quantité de beaux ouvrages sortis de ses mains. Il est mort à Paris le 31 de décembre de l'an 1733, dans la quatre-vingt-neuviéme année de son âge. * *Memoires du temps*.

VAN-DALE (Antoine) naquit le 8 novembre 1638, & est mort à Harlem le 28 novembre 1708. On avoit remarqué en lui dès sa jeunesse beaucoup de passion pour l'étude des langues; mais ses parens l'obligerent de quitter l'étude pour s'appliquer au commerce, comme il fit pendant quelques années. Ensuite il reprit les études ayant environ trente ans. Il s'appliqua alors à l'étude de la médecine, qu'il a pratiquée depuis, après avoir reçu ses degrés, & recommença en même temps à lire l'antiquité grecque & latine. Pendant qu'il pratiquoit la médecine & qu'il étudioit de la sorte, il fut quelque temps prédicateur parmi ceux que l'on nomme Mennonites en Hollande. Ensuite il quitta cet emploi, auquel il n'étoit pas trop propre. C'étoit un homme fort studieux & fort attentif dans ses lectures, comme il paroît par ses ouvrages. Il avoit l'esprit assez pénétrant, & il savoit profiter de ce qu'il lisoit. Il nous a donné des dissertations sur les oracles des païens, où il soutient que ce n'étoit que des tromperies des prêtres, & qu'ils n'ont point entierement cessé à la venue de J. C. On en a fait deux éditions. La seconde fort augmentée est de 1700, à Amsterdam chez Boom. M. de Fontenelle a abrégé cet ouvrage, & l'a donné en françois. Van-Dale a écrit aussi, de l'origine & des progrès de l'idolâtrie, en 1696. Il y a dans le même volume une dissertation de la vraie & de la fausse prophétie; une dissertation sur l'histoire d'*Aristée* des LXX interprétes, avec l'histoire des baptêmes, tant des Juifs que des chrétiens; une dissertation sur *Sanchoniaton*, & des dissertations sur les anciens marbres. Sa dissertation sur l'histore d'*Aristée* a été imprimée en 1705, à Amsterdam avec celle de *Sanchoniaton*, & c'est un gros *in*-4°. On voit par ces ouvrages que c'étoit un homme d'une grande lecture, & qui avoit bien ramassé des choses dans l'antiquité. On a remarqué deux défauts dans ses ouvrages; l'un, c'est qu'il n'avoit aucun ordre, & que la multitude des matériaux qui se présentoient à son esprit, causoit beaucoup de confusion dans ce qu'il écrivoit : sans doute parcequ'ayant étudié assez tard, il avoit négligé l'étude d'une bonne logique. L'autre défaut c'est que son style est fort négligé, parcequ'il ne s'étoit pas accoutumé à écrire de bonne heure en latin. On y en pourroit joindre un troisiéme, qui est que l'amour de la singularité lui a fait avancer des choses dont la conséquence est très-dangereuse. Il vendit sa bibliothéque avant que de mourir, sans doute parcequ'il n'étoit pas fort accommodé des biens de la fortune. C'étoit d'ailleurs un homme de bon commerce, qui savoit mille histoires plaisantes, & qui parloit de tout avec assez de liberté. Il est mort médecin des pauvres de l'hôpital de Harlem, dont il prenoit beaucoup de soin, quoique d'ailleurs fort attaché à ses lectures. * Jean le Clerc, *bibliothéque choisie, tome XVII, p.* 308.

VAN-DYCK (Antoine peintre célébre, né à Anvers l'an 1598, fut clerc de Henri Van-Balen, qui avoit exercé quelque temps l'art de la peinture en Italie; & depuis ayant vu les merveilleux ouvrages de Rubens, il se donna entierement à ce grand-maître. Rubens ne lui céla rien de tout ce qui pouvoit le rendre savant : mais l'inclination particuliere que Van-Dyck avoit à peindre le portrait, le porta à s'appliquer uniquement à cette sorte d'ouvrage, où il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé. Il fit beaucoup de portraits étant encore chez Rubens; entr'autres celui de sa femme; & deux tableaux, dont l'un représentoit la prise de Notre-Seigneur au jardin des olives, & l'autre le couronnement d'épines. Par les conseils de son maître, il alla en Italie, pour voir les ouvrages du Titien; & de-là il passa en Sicile avec le chevalier Nani; mais la contagion qui y survint l'obligea bientôt de revenir en son pays, où il fit voir que son voyage ne lui avoit pas été inutile. Le premier ouvrage qu'il fit après son retour, fut pour le monastère des Augustins d'Anvers: c'est un S. Augustin regardant attentivement le ciel, qui paroît ouvert, & tout éclatant de lumiere. Le prince d'Orange Frédéric-Henri ayant entendu parler de l'habileté de Van-Dyck, l'appella en Hollande pour lui faire faire son portrait, celui de sa femme & de ses enfans. Il s'en aquitta au gré de ce prince, & de tous ceux qui se connoissoient en cet art. Lorsqu'il fut de retour aux Pays-Bas, il fit pour les Capucins de Dendermonde ou Tenremonde, ville de la Flandre impériale, un crucifix qui attire les curieux de tous les endroits de l'Europe. Il fit encore dans l'église des Cordeliers d'Anvers, un Christ mort sur les genoux de sa mere; après quoi il s'en alla en Angleterre, où le chevalier Digbi le présenta au roi. Ce prince lui fit donner des marques de son estime, le fit chevalier, & lui donna une chaîne d'or de grand poids, avec son portrait garni de diamans, & lui assigna de grosses pensions. Cette heureuse condition renouvellant son ardeur, il se mit à travailler pour le roi avec une telle assiduité, qu'il remplit les palais & les lieux publics de Londres, d'un grand nombre de portraits & d'autres ouvrages de son invention. Il acquit par ce moyen de grandes richesses en Angleterre; mais il ne sut pas les ménager : car l'amour des femmes & l'alchymie à quoi il s'appliqua, les diminuerent beaucoup. Cependant quoiqu'il eût fait une très-grande dépense, il laissa en mourant la valeur de cent mille écus à sa femme, qu'il avoit épousée en Angleterre, où elle étoit une des plus belles & des plus nobles dames de la cour, mais qui n'avoit pour tout bien que sa beauté & sa noblesse. Elle étoit d'une illustre maison d'Ecosse, & fille du lord Ruten, comte de Gorre. Van-Dyck mourut à Londres l'an 1640, & fut enterré dans l'église de S. Paul. * *Mémoires du temps*.

VAN-EFFEN (Juste) né à Utrecht le 21 avril (nouveau style) 1684, étoit fils d'un capitaine réformé d'infanterie, qu'il eut la douleur de perdre lorsqu'il avoit à peine fini ses études académiques. Cette mort l'embarassa sans le déconcerter. Laissé avec une jeune sœur à la charge d'une mere peu accommodée des biens de la fortune, il songea d'abord non-seulement à ne pas augmenter lui-même cette charge, mais plus encore à la diminuer en secourant l'une & l'autre. Comme il avoit fait de grands progrès dans l'étude, & qu'outre le grec & le latin qu'il avoit appris par devoir, il s'étoit attaché par gout à la langue françoise & à la belle littérature, on ne tarda pas à le placer auprès d'un jeune seigneur des plus qualifiés du pays, pour diriger ses études. Sa vivacité naturelle ne lui permit point de se borner aux soins que cette éducation demandoit; & quoiqu'il n'eût que 26 à 27 ans, il voulut essayer le gout du public par un ouvrage périodique à peu près dans le gout du *Spectateur anglois* de MM. Addisson & Stéele. Cet essai de M. Van-Effen est intitulé, *le Misantrope:*

il commença à le donner le dix-neuviéme de mai 1711, en une demi-feuille *in*-8°, en françois, & cet écrit qui fut fort goûté, continua sans interruption à paroître tous les lundis jusqu'au 26 décembre 1712, avec un heureux succès. L'auteur ne se fit point connoître, & l'on fut réduit à estimer l'ouvrage sans pouvoir deviner à qui l'on en étoit redevable. Le Misantrope fut imprimé à la Haye chez Johnson, en deux volumes; le premier en 1711, le deuxiéme en 1712, *in*-8°. Il s'en fit une seconde édition augmentée en 1726, à la Haye, chez Jean Neaulme. Cet ouvrage est mêlé de vers qui ne valent pas la prose de l'auteur. Dans la derniere édition on trouve à la suite du second volume, sa relation d'un voyage en Suéde, en plusieurs lettres écrites à un ami. Cette relation contient des particularités & quelques descriptions curieuses. En 1713, il se forma dans la même ville de la Haye une société de jeunes écrivains qui donna la naissance au Journal littéraire, un des meilleurs ouvrages périodiques que l'on eut encore publié. Ce Journal commença par les mois de mai & de juin, & continua ensuite à paroître tous les deux mois. M. Van-Effen fut un des plus assidus au travail; & comme ses associés avoient tous du bien, ils lui en laisserent l'utile, se contentant de partager l'honneur qu'en retiroit la société. Chaque journaliste travailloit en son particulier sur les sujets qu'il choisissoit, ou dont tous convenoient entr'eux. La société examinoit ensuite les extraits dans ses assemblées, & on y ajoutoit ou retranchoit ce qu'on jugeoit y manquer, ou y être de trop; & l'extrait n'étoit admis qu'à la pluralité des voix, & après un examen aussi impartial que si aucun des associés n'y eût été intéressé. Ils ne cherchoient que la vérité, & ne desiroient que de se rendre utiles à ceux qui liroient leur ouvrage. Ils ne se permettoient jamais de ces décisions impérieuses qui ne portent aucune lumiere à l'esprit, qui ne conviennent à personne, & moins encore à des anonymes qu'à tout autre. On ne pouvoit point leur appliquer ce que Moliere fait dire à ses femmes savantes :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous & nos amis.

Ils détestoient jusqu'à l'ombre de la partialité. En voici un exemple. Feu M. de Sallengre, l'un des associés à ce Journal, par une légéreté excusable à son âge, avoit fait une assez mince compilation dont il avoit cru pouvoir amuser le public, sous le titre d'*Eloge de l'ivresse.* Il souhaita qu'on en parlât dans le Journal; mais ses amis peu complaisans, n'y consentirent qu'à condition que l'ouvrage seroit traité comme celui d'un inconnu; que son mérite seroit apprécié à sa juste valeur, & que l'on en feroit sentir l'inutilité. Conditions qui parurent trop dures à M. de Sallengre, & qui le firent renoncer à voir son livre occuper une place dans le Journal. M. Van-Effen a fait seul plusieurs volumes de cet ouvrage périodique imprimé *in*-8°, à la Haye chez Johnson, depuis 1713, jusqu'en 1718, & dans les autres il a plus fait que ses associés. Mais la négligence du libraire qui l'imprimoit, en ayant fait extrêmement languir l'impression, ce retardement qui convenoit peu à la situation de M. Van-Effen, le lui fit abandonner, & il entreprit alors un nouvel ouvrage qu'il intitula *la Bagatelle.* La premiere parut le 5 septembre 1718, & la derniere est du 13 avril 1719. C'étoit un quart de feuille qui se distribuoit chaque semaine le lundi & le jeudi; le tout rassemblé forme 3 vol. *in*-8°, chez Henri du Sauzet à Amsterdam. Le titre entier, qui fait connoître le dessein de l'auteur, est: *La Bagatelle, ou Discours ironiques, où l'on prête des sophismes ingénieux au vice & à l'extravagance, pour en faire mieux sentir le ridicule.* Le succès ne répondit pas entierement aux espérances de l'auteur. Il est si difficile de soutenir long-temps l'ironie, & elle exige tant de finesse dans l'esprit de celui qui l'emploie, & tant d'intelligence en ceux à qui elle s'adresse, que bien des traits ingénieux furent perdus pour le plus grand nombre des lecteurs de cet écrit. L'auteur le sentit, & changea de méthode. Ses deux derniers volumes contiennent des préceptes & des avis plus directs, & plus à portée de tout le monde. Dès 1709 ou 1710, il avoit composé un petit écrit fort ingénieux, sous le titre de *Parallele d'Homere & de Chapelain*, qui devoit paroître avec d'autres opuscules de ses amis. Mais ce recueil n'ayant point été fait, on imprima le *Parallele* à la suite du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, par le docteur Mathanasius, que l'on sait être M. Belair, plus connu sous le nom de M. de Thémiseuil de Saint-Hyacinthe, en 1714, à la Haye. En 1719, M. Van Effen fit imprimer à Amsterdam, chez le Cène, une comédie en cinq actes, en prose, intitulée, *Les petits maîtres*, qu'il dédia au marquis de Beretti Landi, ambassadeur d'Espagne auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies. C'est le premier de ses ouvrages qui ait paru avec les lettres initiales de son nom, & le seul qu'il ait dédié, quoiqu'un des moins propres à lui faire honneur. La fine plaisanterie & le badinage léger étoient tout-à-fait étrangers à l'auteur. La même année 1719, il entra pour quelque chose dans le dessein d'un ouvrage périodique, sous le titre de *Journal historique, politique & galant*, dont il ne parut que deux parties; janvier & février, mars & avril. Il s'engagea alors de continuer les *Nouvelles littéraires*, qui ayant commencé par feuilles tous les samedis, depuis le 5 janvier 1715, & fini le 27 mai 1719, devoient reparoître tous les trois mois, sous la forme des journaux ordinaires. Mais le prince de Hesse-Philipsdhall lui ayant proposé de l'accompagner en Suéde, le fit manquer à un engagement qui lui convenoit, pour un voyage qui ne le mena à rien. Il a donné la relation de ce voyage, avec la seconde édition de son Misantrope. A son retour de Suéde, il traduisit de l'anglois du docteur Mandevill, les *Pensées libres sur la religion, l'église & le bonheur de la nation*, qu'il fit imprimer en 1722, à la Haye, chez les freres Vaillant, deux volumes. C'est un livre rempli de faux principes. En 1723, il donna au même lieu, en trois volumes *in*-12, & ensuite à Amsterdam, chez Humbert, en quatre volumes, *le Mentor moderne*, traduit de l'anglois du *Gardien.* Cet ouvrage qui a pour auteurs MM. Addisson, Berkeley, Budgel, Carey, Eusden, Hughs, Juce, Gays, Marten, Philips, Parnelle, Tickell, Pope & Richard Stéele, contient 175 discours. M. Van-Effen n'en a traduit que 146, les 29 autres qui sont de M. Stéele, ne roulant que sur des matieres politiques, ou sur les différens partis qui régnoient alors en Angleterre. On lui doit encore les *voyages de Robinson Crusoé*, traduits de l'anglois, à commencer à la moitié du premier volume, trois tomes *in*-12, chez Lhonoré & Chatelain. Feu M. Camusat, connu par son histoire des journaux, & par quelques autres écrits qui ne lui ont pas fait une grande réputation, ayant parlé avec autant d'impolitesse que de hauteur, dans le tome second de la Bibliothéque françoise, du recueil de M. Cartier de Saint-Philips, & du Misantrope & de la Bagatelle de M. Van-Effen, celui-ci y répondit par une *lettre à l'auteur de la Bibliothéque françoise*, datée le 29 octobre 1723. Camusat répondit, ce qui lui attira de la part de M. Van-Effen une *réplique*, du quatriéme janvier 1724. Dégouté de pareilles tracasseries, M. Van-Effen accepta la proposition qu'on lui fit d'accompagner à l'académie de Leyde un jeune homme qu'on avoit dessein d'y faire recevoir avocat. La direction des études de ce nouvel éleve lui laissant du loisir, il s'occupa à traduire du hollandois en françois, l'histoire métallique des 17 Provinces-Unies des Pays-Bas, de M. Gerard Van-Loon; mais un mauvais procédé des libraires lui fit abandonner cet ouvrage, dont il n'a traduit que les deux premiers volumes qui parurent en 1732. Il commença en 1725 à donner une feuille

in-8°, sous le titre de *Nouveau spectateur françois*, pour le distinguer du *Spectateur françois*, que M. Carlet de Marivaux publioit alors à Paris. Ce nouveau spectateur paroissoit tous les quinze jours, & il y en a en tout vingt-huit feuilles, dont quatre sont employées à l'examen des ouvrages de feu M. Houdar de la Motte qui applaudit à cet examen, & qui en a remercié publiquement l'auteur. En 1727, les Etats-Généraux des Provinces-Unies ayant nommé M. le comte de Welderen pour leur ambassadeur en Angleterre, pour complimenter leurs majestés britanniques sur leur avénement à la couronne, le comte prit M. Van-Effen pour un de ses secrétaires. Celui-ci, arrivé à Londres, y signala sa reconnoissance par une ode françoise sur le couronnement, ayant déja depuis quelques années l'honneur d'être aggrégé à la société royale. En 1730, il donna un *Essai sur la maniere de traiter la controverse*, en forme de lettre à M. Armand de la Chapelle, pour la défense d'un de ses amis que M. de la Chapelle avoit attaqué; à Utrecht, *in-8°*. Il y a deux lettres qui demeurerent sans réponse. En 1731, il fournit au tome quinziéme, seconde partie, de la Bibliothéque françoise, une lettre qu'il intitula : *Lettre de M. G. M. à un de ses amis de Paris, sur les écrits publiés contre M. le docteur Pingré*, médecin habile, que M. Van-Effen justifie. La même année il donna en hollandois, le Spectateur hollandois. Il a publié pendant six mois une demi-feuille, grand *in-8°*, tous les lundis, à commencer au 20 d'août 1731 : ensuite il en donna deux par semaines, le lundi & le vendredi, jusqu'au huitieme août 1735. Le tout forme 12 volumes, imprimés à Amsterdam. Enfin il a fourni divers morceaux au courier politique & galant, années 1719, 1720, 1721, &c. Il y avoit quelques années que M. Van Effen étoit inspecteur des magazins de l'état à Bois-le-Duc, lorsqu'il y mourut le dix-huitiéme septembre 1735. On trouve aussi quelques piéces de M. Van-Effen dans *Le je ne sais quoi* de M. Cartier de Saint-Philips. * Voyez son éloge dans la *Bibliothéque françoise*; ou *Histoire littéraire de la France*, tome 25, premiere partie.

VAN-EICK, *cherchez* EICK.

☞ VAN-ERKEL (Jean-Chrétien) étoit originaire d'Utrecht. Après avoir fait sa licence en droit à l'université de Louvain, il entra au collége du pape pour y étudier la théologie, sous le célébre M. Huygens qui en étoit président. Il y fut aussi fort uni à M. Van-Espen, qui demeuroit dans le même collége; & il puisa auprès de ce docteur de grandes connoissances sur les matieres canoniques, qui éclatent dans ses différens ouvrages. M. Van-Erkel, de retour en Hollande, fut donné pour secondaire à Nicolas Van-Erkel, son oncle, pasteur à Delft, homme très-recommandable pour sa piété & son amour pour les pauvres. Le zèle & les talens de M. Jean-Chrétien Van-Erkel firent qu'on l'engagea de bonne heure à consacrer sa plume pour la défense de la saine théologie, & celle de l'innocence & des droits de l'église de Hollande. Il succéda à son oncle dans le pastorat de Delft, & fut nommé chanoine, & ensuite doyen du chapitre métropolitain d'Utrecht, après la mort de M. Van-Heussen. M. Van-Erkel étoit d'un caractère doux & pacifique. Il est mort le 4 avril 1734, âgé de 80 ans. Voici la liste de ses ouvrages.

Assertio juris ecclesiæ metropolitanæ Ultrajectinæ romano-catholicæ, adversùs quosdam, qui eam ad instar ecclesiarum per infidelium persecutiones destructarum, jure pristino penitùs excidisse existimant, &c. Delphis, 1703, *in-4°*. de 80 pages.

Jesuitarum, aliorumque romanæ curiæ adulantium de summi pontificis auctoritate commenta, regnis regibusque infesta; &c. *per Jurisconsultum Batavum ecclesiæ & patriæ amantem*, Amstelodami, 1704, *in-4°*. de 40 pages.

Protestatio cleri romano-catholici præcipuarum in Hollandia australi civitatum asserta contra scriptum consolatorium (P. Desirant) *pro romanis-catholicis per fœderatas provincias dispersis*, &c. 23 mai 1710, *in-4°*.

Protestatio ... denuò asserta, &c. juillet 1712, *in-4°*.

Protestatio ... tertiò asserta, &c. 1713.

Admonitio ad probos omnes cordatosque catholicos, super sententia excommunicatoria sub nomine reverend. atque illustr. D. J. B. Bussii, pontificii apud Colonienses nuncii, &c. adversùs J. Ch. Erkelium edita, &c. Delphis, 1711, *in-4°*. de 50 pages.

Defensio Archiepiscopi Sebasteni adversùs Cockium.

Admonitio contra monitorem anonymum, ecclesiæ Batavæ juribus infestissimum, octobre 1724, *in-4°* de seize pages. Cet écrit a été inséré dans le *Defensio ecclesiæ Ultrajectinæ.*

Observationes prodromæ in librum qui sub nomine ampl. D. Corn. Pauli Hoyink Van-Papendregt in lucem prodiit, & ECCLESIÆ ULTRAJECTINÆ HISTORIA, &c. inscribitur, mai 1726, *in-4°* de 54 pages, réimprimé dans le *Defensio ecclesiæ Ultrajectinæ*, n. III.

Defensio ecclesiæ Ultrajectinæ, ejusque statûs ac jurium, ex episcoporum diplomatibus ac litteris, nec non antiquis chartis, monumentis, &c. potissimum desumpta, quâ ostenditur ecclesiam illam ad nudæ missionis conditionem non esse redactam, neque redigendam, contra fictiones à D. Corn. P. Hoyink à Papendregt, *&c. per J. C. Erckelium J. U. L. cap. metr. decanum*, Amstelodami, apud Nicolaum Potgieter, 1728, un volume *in-4°*.

Responsio J. C. Erckelii ad epistolam à D. C. P. Hoyink scriptam 12 febr. 1728, occasione sententiæ contra Cl. D. Z. B. Espenium, &c. 1728 *in-4°* de 14 pages.

Responsio J. C. Erckelii ad epistolam alteram à D. C. P. Hoyink, *in-4°*. de dix pages.

Epistola tertia J. C. Erckelii ... ad D. C. P. Hoyink, &c. 1729.

Epistola quarta J. C. Van-Erckelii, ad D. C. P. Hoyinck, &c. 1730, *in-4°* de 24 pages.

M. Van-Erkel a fait plusieurs ouvrages écrits en hollandois. Il y en a un très-célébre en faveur de la saine doctrine & des pratiques les plus sures, intitulé, *De ruime Zedeleer.* Il a aussi composé en 1723, & années suivantes, cinq entretiens dans la même langue, sur la nécessité d'un évêque propre pour le gouvernement de chaque église particuliere. M. Van-Erkel disoit avec simplicité, de ce dernier ouvrage, que c'étoit le meilleur qui fût sorti de sa plume. Voyez le *Necrologium aliquot utriusque sexûs romano-catholicorum apud Belgas*, &c.

VAN-ESPEN, *cherchez* ESPEN.

VAN-GALEN, *cherchez* GALEN.

VAN-HELMONT, *cherchez* HELMONT.

☞ VAN-HEUSSEN (Hugues-François) étoit né le 26 janvier 1654, à la Haye, d'une famille riche & pieuse. Après avoir passé plusieurs années dans la congrégation de l'Oratoire, il vint se consacrer au service des catholiques de Hollande. Il fixa sa demeure à Leyde, où il bâtit à ses propres dépens, une église paroissiale, & une grande maison presbytérale. C'est dans cette maison que M. de Néercassel, archevêque d'Utrecht, sous le titre d'évêque de Castorie, est demeuré caché, depuis la retraite des François, jusque peu de temps avant sa mort. Ce saint prélat avoit désigné M. Van-Heussen, qu'il appelloit communément son *Timothée*, comme le plus digne de lui succéder. Il fut en effet élu par le chapitre; mais on refusa à Rome de confirmer cette élection, sans alléguer juridiquement aucune cause de refus. On prétend néanmoins, que les causes secretes de ce refus étoient un petit livre qu'il avoit fait en hollandois sur les indulgences, qui ne plaisoit point à Rome, & ses liaisons avec M. Arnauld, qui le rendoient suspect de jansénisme, & d'attachement à

la doctrine des quatre articles du clergé de France. Le cardinal de Norfolck, l'évêque d'Adramite, &c. s'intéresserent en sa faveur : mais ce fut inutilement. Le chapitre fut forcé de présenter trois autres sujets, entre lesquels M. Pierre Codde fut choisi. M. Van-Heussen fut nommé pro-vicaire par ce dernier prélat, lorsqu'il partit pour Rome en 1700, & soutint avec beaucoup de zèle les droits & les intérêts de cette église, après l'interdit de M. Codde, en qualité de doyen du chapitre, & de grand-vicaire. M. Van-Heussen a composé plusieurs ouvrages. Les principaux sont, *Batavia sacra, sive res gestæ apostolicorum virorum, qui fidem Bataviæ primi intulerunt*, &c. à Bruxelles, chez Fr. Coppens, & à Utrecht, 1714, *in-fol. Historia episcopatuum fœderati Belgii*, &c. à Leyde, 1719, 2 vol. *in-fol.* M. Van-Rhyn a traduit ces deux ouvrages en hollandois, & y a ajouté un très-grand nombre de notes savantes & curieuses. On estime aussi beaucoup un traité de M. Van-Heussen sur les matieres de controverse, avec toutes les sectes de protestans, écrit en hollandois, contre l'apostat Michel Lœffius. Il est intitulé *Hand-en Huis-boek der Katholyken.* Il a été réimprimé plusieurs fois sous différens noms. M. Van-Heussen étoit singuliérement recommandable par son détachement des biens de la terre. On prétend que dans ses dernieres années, il étoit encore à connoître les monnoies de son pays. Du vivant de M. Néercassel, M. Van-Heussen, avec les principaux de sa famille, voulurent, à l'imitation des premiers fidéles de Jérusalem, remettre tous leurs biens aux pieds de ce prélat, qui refusa de les accepter. M. Van-Heussen est mort rempli d'années & de bonnes œuvres, le 14 février 1719. Voyez le *Necrologium aliquot .... Romano-catholicorum .... apud Belgas*, &c. 1739.

VAN-HOUC, *cherchez* HOUC.

VAN-MANDRE (Charles) *cherchez* VERMANDER.

VAN-OSTADE (Adrien) peintre célèbre, né à Lubeck l'an 1610, vint jeune à Harlem, où il étudia sous François Hals. Adrien se forma un bon gout de couleur, & prit la maniere du pays où il s'établit. Les compositions de ses petits tableaux ne sont pas plus relevées que celles de Teniers, de Brouwer, & des autres Flamans. Il a fort bien entendu le clair-obscur. Après avoir long-temps exercé son art avec réputation à Harlem, il se retira à Amsterdam, où il est mort en 1685, âgé de 75 ans. Il a eu pour frere Isaac Van-Ostade, aussi peintre & son éleve, mais qui n'a pas eu la même réputation. Né à Lubeck, il mourut jeune à Harlem. * Voyez M. d'Argenville dans son *Abregé des vies des peintres*; tome second, page 35 & suivantes.

VAN-TULDEN (Théodore) peintre, disciple de Rubens, né à Bois-le-duc vers l'an 1620, est regardé comme un excellent peintre d'histoire. Il a réussi pareillement à représenter des foires & des fêtes de village. C'est de lui qu'est la suite de la vie de saint Jean de Matha, peinte dans les formes du chœur des Mathurins à Paris. Van-Tulden étoit venu exprès dans cette ville en 1633, & il a publié lui-même les estampes de ces tableaux gravées de sa main à l'eau forte, en 24 piéces. Il a encore gravé en 58 morceaux les travaux d'Hercule peints dans la galerie de Fontainebleau par *Nicolo*, sur les dessins du Primatice, & l'entrée de l'archiduc d'Autriche dans la ville d'Anvers d'après Rubens. Van-Tulden vivoit encore à Bois-le-duc en 1662, mais on ignore le temps de sa mort. * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome second, pag. 201 & suiv.

VAN-VIANE (François) né à Bruxelles le 3 octobre 1615, après avoir fait de grands progrès dans la piété & dans la théologie dans le collége du pape Adrien VI, fut appellé par M. Jacques Boonen, archevêque de Malines, pour former dans son séminaire archiépiscopal à Malines même, les théologiens qu'on y destinoit aux fonctions pastorales. Rappellé à Louvain, il fut chargé d'enseigner la philosophie pendant quelques années au collége du Faucon. Son mérite l'ayant élevé au doctorat, l'archevêque lui donna sa confiance, & le chargea en même temps de la direction des ames dans la paroisse de S. Nicolas de Bruxelles. Après la mort de M. Stockmans arrivée à Louvain, l'université de cette ville redemanda M. Van-Viane, & voulut qu'il fût président du collége du pape Adrien VI, en la place du défunt. Pendant tout le temps que M. Van-Viane gouverna ce collége, il y fit de très-grands biens tant pour le spirituel que pour le temporel; & après y avoir été long-temps un modéle de piété & de zèle, il y donna un grand exemple d'humilité en remettant le gouvernement entre les mains de M. Gummar Huygens, & en continuant de demeurer dans le même collége comme simple particulier. En 1677 l'université de Louvain le députa à Rome avec le P. Lupus, Augustin, & le docteur Steyaërt, pour poursuivre la condamnation de plusieurs propositions de morale relâchée. Ils trouverent d'abord quelques obstacles, & ce ne fut qu'en 1679, au mois de mars, qu'ils obtinrent un decret de l'inquisition qui condamne 65 de ces propositions. Ce tribunal approuva dans le même temps trois propositions de morale que Van-Viane & les autres députés avoient présentées, ce qui les engagea à produire encore devant le S. siége l'ancienne censure de leur faculté contre le Jésuite Lessius, la justification de cette censure, & un nouveau décret de la même faculté du 19 d'avril 1679, sur la même matiere, afin que le pape examinât le tout & en jugeât. Ils présenterent aussi la censure de la faculté de Douai contre le même Lessius, & le pape renvoya cet examen au saint Office qui députa à cet effet quatre théologiens, dont deux étoient Capisucci & Laurea qui furent depuis cardinaux. Ces théologiens ayant fait rapport de leur examen, la congrégation jugea que les censures présentes étoient bonnes & valides, que la doctrine qui y étoit approuvée étoit bonne, & celle qui étoit condamnée, mauvaise. Lupus & Van-Viane qui étoient demeurés seuls à Rome pendant ce temps-là, manderent cette nouvelle au doyen de leur faculté, & revinrent peu après à Louvain. A peine furent-ils de retour, qu'on les accusa à la cour de Madrid d'enseigner eux-mêmes des propositions contraires à l'état & à la religion : mais le pape Innocent XI fit écrire en leur faveur en 1680 & 1681, par son nonce à la cour de Madrid, & le coup qu'on vouloit leur porter fut détourné. Le docteur Van-Viane fut obligé de dresser plusieurs mémoires pendant sa députation à Rome, & les autres députés, qui y avoient sans doute quelque part, avoient beaucoup de déférence pour ses lumieres. M. Arnauld fait un grand éloge de ce docteur dans sa 221 lettre. Le cardinal Bona dans deux lettres qui lui sont adressées, l'une datée le 2 de septembre 1671, & l'autre la veille de la Pentecôte 1673, n'en parle pas avec moins d'estime. Ce docteur est auteur d'un assez gros ouvrage intitulé : *Tractatus triplex de ordine amoris, ad regulam sancti Augustini, virtus est ordo amoris*, à Louvain *in-8°*, en 1685. Mais on voit par la lettre du cardinal Bona que cet ouvrage étoit fait dès 1671. Ce cardinal dans la premiere lettre félicite l'auteur d'un autre ouvrage où il traitoit *De gratia Christi.* L'édition du traité *De ordine amoris* de 1685, est composée de trois traités, savoir *De ordine & duplici amore; De ordine amoris appretiativi; De ordine amoris benefactivi.* On trouve à la fin un discours de Guillaume Estius, *Contra avaritiam scientiæ.* Le traité *De gratia* n'a jamais été imprimé, mais les copies s'en sont beaucoup multipliées. M. Van-Viane fut aussi le premier de l'université de Louvain qui s'opposa au sentiment de la probabilité par une thèse publique où il la combattit fortement, & attaqua en particulier cette maxime des casuistes relâchés, *Que ce qui est probable dans la spécu-*

lation, est certain dans la pratique. Quelque temps avant que d'aller à Rome il fit son testament le 29 de décembre 1676, par lequel il fait un legs considérable au collége du pape, à condition d'observer des réglemens très-utiles pour le bien spirituel & même pour le temporel de ceux qu'on y élevoit. Ces reglemens sont exposés assez au long dans son testament. Cet habile & pieux docteur mourut à Louvain le 5 de septembre 1693. * *Voyez* son éloge latin, ou papier mortuaire imprimé selon l'usage de l'université de Louvain; celui de M. Huygens, & plusieurs endroits des lettres de M. Arnauld, &c.

VAN-VIANE (Matthieu) frere du précédent, étoit aussi de Bruxelles, & fut premier professeur de philosophie au collége du Faucon à Louvain, & licencié en théologie. L'archevêque de Malines le tira de cet emploi pour le faire entrer dans son conseil & le mettre auprès de sa personne, & il fut d'une grande utilité à ce prélat par sa prudence & sa lumiere. L'archevêque étant mort, François Van-Viane son frere qui étoit alors président du collége du pape, le fit venir auprès de lui, & Matthieu Van-Viane profita de ce séjour & du loisir qu'il y trouva pour s'appliquer entierement à la priere & à l'étude de l'Ecriture sainte & de la morale chrétienne. Il faisoit part aussi de ses lumieres dans des conférences particulieres, à ceux qui étoient élevés dans ce collége. Il étoit très-habile dans les langues grecque & hébraïque, & si désintéressé que content d'un modique patrimoine, non-seulement il ne desira jamais de posséder un plus grand revenu, mais il rejetta même tous les moyens de s'élever dont il pouvoit profiter. Du peu qu'il avoit, il trouvoit encore de quoi secourir dans leurs nécessités les pauvres qu'il a toujours beaucoup aimés. Il avoit fait une étude si particuliere des ouvrages de S. Augustin, qu'il n'y avoit presque aucun endroit tant soit peu important, dont il ne fût en état de rendre compte sur le champ. Nous ne connoissons que deux écrits de cet habile homme, l'un est la défense (*prohibitio*) des livres de Caramuel faite par l'archevêque de Malines, en février 1655; l'autre intitulé, *Juris naturalis ignorantiæ notitia*, que M. Nicole a traduit en françois, & auquel il a ajouté une préface & des notes: mais nous ignorons si cette traduction a jamais été imprimée. Matthieu Van-Viane est mort à Louvain dans le collége du pape Adrien VI, le 7 de novembre 1663, âgé de 40 ans, la seiziéme année de son sacerdoce, comme il est porté par son éloge ou papier mortuaire imprimé en latin.

VANDALES, anciens peuples d'Allemagne le long de la mer Baltique, sortirent de leur pays dans le V siécle; & se joignant aux Alains & à quelques autres Barbares, ils se jetterent dans les Gaules & dans les Espagnes, souvent avec peu de succès. L'an 405, le roi Godegisile & vingt mille des siens furent tués par les Gaulois, qui les auroient entierement défaits sans le secours des Alains qui arriverent très-à-propos pour eux. Ensuite les Vandales passerent en Espagne; & ayant manqué de parole & de foi aux Suéves, ils battirent leur roi l'an 420, & l'an 422 ils défirent les Romains dans la Bétique, qui a eu depuis le nom de *Vandalousie* ou *Andalousie*. Genseric roi de ces peuples, appellé par le comte Boniface, passa en Afrique, où il établit le royaume des Vandales. Hunneric lui succéda, & fut suivi de Gunthamond, de Trasimond, de Hilderic & de Gilimer. Ce fut sous le regne de celui-ci que l'Afrique fut enlevée aux Vandales l'an 533. Ces princes étoient ariens, & soit par le zèle qu'ils témoignoient pour leur secte, ou par la cruauté naturelle à ces peuples, ils persécuterent cruellement les orthodoxes. * Idace & Isidore, *in chron.* Procop. *de bell. Vandal. &c.* Victor de Vite, *historia persecutionis Vandalicæ.*

VANDEN CAMPEN, *cherchez* CAMPEN. (Jean)

VANDENESSE (Guillaume de) fils de *Martin* de Vandenesse, receveur de la ville de Bruxelles, qui mourut le 14 de décembre 1696, âgé de 71 ans, & d'*Anne* Vander Elst, morte le 20 d'octobre 1705, naquit à Bruxelles le 14 de juin 1654, sur la paroisse de S. Nicolas de ladite ville. Il fit ses humanités au collége des Jésuites de la ville, & y défendit avec distinction la thèse de poësie en 1671. Il alla à Louvain pour faire sa philosophie, qu'il étudia au collége du Lys, où il a été le neuviéme de la premiere ligne. Il soutint sa thèse le 23 de juillet 1674. Après ses études de philosophie, il commença celles de théologie sous le célébre docteur François Van-Viane: mais celui-ci ayant été envoyé à Rome, M. Vandenesse fit sa licence en théologie sous la direction de Gummar Huyghens le 6 d'octobre 1681. Au mois de septembre précédent, il avoit été ordonné prêtre par M. Alfonse de Berghes, archevêque de Malines. Peu après M. Huyghens l'envoya dans l'abbaye des chanoines réguliers de Malone, à une lieue de Namur, & il y professa la théologie jusqu'en 1683, que l'archevêque de Malines le rappella pour être pasteur de Leefdael. Guillaume Vandenesse ne fut dans ce poste que jusqu'au 20 de juin 1684. L'archevêque Alfonse de Berghes qui connoissoit son mérite, & qui étoit instruit de ses grands talens & de sa piété, le nomma pasteur de l'église paroissiale de sainte Catherine de Bruxelles, en la place du sieur Jean Cuyper, qui venoit d'être fait chanoine gradué de l'église métropolitaine de Malines. Enfin M. de Berghes voulut aussi que M. Vandenesse fût examinateur des confesseurs & de ceux qui se présentoient à l'ordination; ensorte que jusqu'à la mort du prélat, arrivée en 1689, il eut toujours sa confiance & son estime. Pendant trente-deux ans qu'il a été pasteur de l'église de Ste Catherine de Bruxelles, on ne peut dire quel soin il a eu de son troupeau, combien sa vigilance, son assiduité & sa charité ont été grandes. Cette paroisse lui doit aussi son rétablissement spirituel & temporel, & toute la ville de Bruxelles s'est souvent ressentie des effets de son zèle & de son amour pour le salut du prochain. Il est mort dans les mêmes dispositions, comme il avoit vécu, un jeudi 23 de février 1716, à cinq heures du soir, après avoir reçu les derniers sacremens des mains du soudoyen de l'église de Ste Gudule, & fut enterré au milieu du grand chœur de son église de Ste Catherine, dans le tombeau de ses pere & mere. La vénération qu'on avoit eue pour lui, attira presque toute la ville de Bruxelles à ses funérailles. Ce fut le chapitre de l'église collégiale de Ste Gudule qui fit le convoi treize jours après la mort du défunt, parcequ'il y avoit eu une défense du sieur Henri Van Susteren, alors grand vicaire de l'archevêché de Malines, & depuis évêque de Bruges, de l'enterrer publiquement. Cependant son corps fut trouvé alors aussi incorruptible, que s'il ne fût mort que depuis un moment. Il fut mis dans le tombeau de ses pere & mere, comme on l'a dit, & son épitaphe qui suit, lui est commune avec eux.

D. O. M.
Sepultura
Familiæ MARTINI DE VANDENESSE,
Receptoris urbis Bruxellæ,
Et
Annæ VANDER ELST
Conjugum.
Obiit ille 14 decembris an. 1696.
Illa 20 octobris 1705.
R. D.
GUILLELMUS DE VANDENESSE
S. T. L.
Et hujus parochiæ per 32 annos
Pastor.
Obiit pastor 23 februarii 1716.
Aliique eorum liberi posuerunt.
R. I. P.

Les traverses que M. de Vandenesse eut à souffrir après la mort de M. de Berghes, sous M. Humbert de Precipiano son successeur, & sous lequel, quoique déchargé plusieurs fois de toute accusation par le conseil de Brabant, il fut néanmoins plusieurs fois arraché à son troupeau, ont donné lieu à un gros ouvrage intitulé, *Défense de la justice de la souveraineté du roi, de la sentence du souverain conseil de Brabant, & du droit des ecclésiastiques, dans la cause de M. Guillaume de Vandenesse, pasteur de sainte Catherine de Bruxelles, contre M. l'archevêque de Malines*, &c. *in*-4°, 1708. Cet ouvrage est du P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire. Dans le recueil des piéces qui sont à la fin, on en trouve plusieurs de M. de Vandenesse; savoir, une lettre à M. l'archevêque de Malines, avec l'acte & les raisons de la premiere suspectation & récusation faite par lui du tribunal de ce prélat; une requête à son altesse électorale de Baviere, où il se défend de l'accusation de sédition; une réponse à la deuxiéme accusation portée au roi, par une requête à l'archevêque de Malines; un deuxiéme acte de suspectation contre le même prélat; une lettre au pape Clement XI, pour se plaindre à sa sainteté du mandement publié en 1704, par le coadministrateur de Liége, où il étoit proclamé suspect d'hérésie; requête du même présentée à M. l'archevêque de Malines par M. le bourguemestre de Bruxelles le 30 d'octobre 1705, où il demande de retourner à ses fonctions pastorales, dont il étoit exclus par lettre de cachet depuis vingt mois; réponse latine datée le 28 novembre 1705, à une lettre de M. Van Susteren, grand vicaire de l'archevêché de Malines, en conséquence de la requête précédente: cette lettre contient une profession de foi de M. Vandenesse; lettre latine du même à M. l'abbé Grimaldi, internonce de sa sainteté, du 10 de juin 1706, pour faire voir qu'il est innocent des accusations formées contre lui; requête du même en latin, présentée au roi d'Espagne en son conseil d'état, pour demander que la récusation par lui faite du tribunal de M. l'archevêque ait son effet.

VANDEN-VELDE (Guillaume) en latin, *Veldius*, vivoit du temps de Trithême, qui en fait mention. Il étoit de la ville de Gueldre, ou de celle de Venlo, selon le même Trithême. Il embrassa l'ordre des chanoines réguliers de S. Augustin, & demeura à Frankendal, au diocèse de Wormes. Il étoit philosophe, mathématicien, cosmographe; & Trithême en parle comme d'un génie profond. Il a écrit les ouvrages suivans: *Empyreale majus, sive de toto universo*, en vingt-quatre livres. *Empyreale minus*, en sept livres; c'est un abrégé du premier ouvrage. *Statuta sororum ordinis sui*: plusieurs écrits de mathématiques; des sermons; des lettres, & autres. * Valerii Andreæ, *biblioth. Belg.* édition de 1739, t. I, p. 4[illegible].

VANDEN-VELDE (Guillaume) de Bruxelles, étoit maître des écoles des arts au collége du Faucon à Louvain en 1610. Il fut ensuite premier professeur de philosophie au collége du Lys, professeur de l'un & l'autre droit, président des bacheliers du collége de S. Yves, & enfin chanoine de l'église de Cambrai. Il a écrit un traité *de privilegiis nominationum academiæ Lovaniensis.* Valere André dit que c'est un ouvrage très-savant, mais qui est resté manuscrit. * *Bibliotheca Belgica*, tome premier, page 425.

VANDEN-VELDE (Jacques) de Bruges, hermite de l'ordre de S. Augustin, docteur en théologie à Louvain, prit ce dernier degré en 1571, fut provincial de son ordre, & prédicateur renommé. On a de lui *Tabulæ in evangelia & epistolas quadragesimales*; à Louvain, 1565, & à Venise, 1566. *Enarratio paraphrastica evangeliorum quadragesimalium*; à Anvers, 1570, *in*-8°. *Enarratio paraphrastica epistolarum quadragesimalium*; à Louvain, 1573, *in*-8°. *In passionem Domini*; à Anvers, 1570, *in*-8°. *Commentaria in Danielem prophetam*; à Anvers, 1576, *in*-8°; un traité en langue vulgaire de la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Il a laissé en manuscrit des commentaires sur les lamentations de Jérémie. Il est mort à Saint-Omer dans l'abbaye de S. Bertin en 1583. Le magistrat de Bruges l'avoit relegué dans cette abbaye, & il s'y étoit occupé à expliquer l'écriture sainte. Avant de mourir il avoit obtenu du magistrat de Bruges un certificat, par lequel il étoit attesté que ce n'étoit pour aucune mauvaise action, ni même pour aucun soupçon fâcheux qu'il avoit été relegué; mais uniquement pour céder au temps. * Valer. And. *biblioth. Belg.* tom. I, *in*-4°, pag. 542.

VANDEN-VELDE (Abraham, ou Adrien, selon M. d'Argenville) peintre renommé pour les paysages & les animaux, naquit à Amsterdam en 1639, & mourut au mois de mars 1672, âgé d'environ 33 ans. Il étoit fort laborieux, & quoique mort si jeune il a beaucoup travaillé. On a eu dans le même siécle deux autres peintres Hollandois de même nom, GUILLAUME Vanden-Velde, pere & fils. Le premier, né à Leyde en 1610, réussissoit à peindre des combats sur mer. Pour s'en bien aquitter, il voulut se trouver à plusieurs batailles navales; il les représentoit sur le papier avec la plume, & sur la fin de ses jours il les mit sur la toile avec le pinceau. Il a été successivement au service des Etats-Généraux, & des rois d'Angleterre Charles II & Jacques II. Il mourut à Londres au mois de décembre 1693. Son fils, né à Amsterdam en 1633, réussit aussi dans son art. Son pere en partant pour Londres le mit à Amsterdam sous la direction de Simon de Ulieger, sous lequel il se perfectiona à peindre des batailles navales. Quand son pere eut été assuré de ses progrès, il le fit venir en Angleterre & le présenta au roi Charles II, pour lequel Guillaume, le fils, fit plusieurs piéces très-estimées. Après la mort de Charles il travailla pour le roi Jacques II. Il mourut le sixiéme avril 1707, âgé de 74 ans. Le dictionaire historique, édition d'Amsterdam 1740, parle de ces peintres du nom de Vanden-Velde. M. Dezallier d'Argenville en parle aussi dans son abrégé des vies des peintres, tome second, page 101 & suivantes. Il ne donne à Guillaume Vanden-Velde le vieux, que deux freres, *Isaïe*, peintre de bataille, & *Jean*, qu'il dit avoir été un des meilleurs graveurs que l'on ait eu pour le portrait & le paysage. Le *Guillaume* Vanden-Velde, né à Amsterdam en 1633, n'est point regardé par cet écrivain comme fils de *Guillaume* le vieux.

VANDEN VELDE, *cherchez* SONNIUS (François)

VANDER-ANUS (Pierre) de Louvain, chevalier, docteur en droit civil & en droit canon, fut nommé pour professer l'un & l'autre dans sa patrie le troisiéme octobre 1559. Jean Ramus, un de ses collégues, ayant été appellé par l'université de Douai, Vander-Anus lui succéda dans la chaire royale des Institutes. En 1565, il fut fait assesseur au conseil souverain de Brabant, & en 1574, président du conseil de Luxembourg. Il mourut à Luxembourg en 1594. On a de lui les deux ouvrages suivans: 1. *Prochiron sive Enchiridion judiciarium*, en quatre livres, avec une préface très-ample, qui traite: *De ordine judiciario apud veteres usitato*; à Louvain, 1558, *in*-8°. 2. *Commentarius de privilegiis creditorum*; à Anvers, 1560, *in*-8°, & dans le tome XVIII du recueil intitulé *Tractatus tractatuum juris.* * Valerii Andreæ, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome second, p. 1016, 1017.

VANDER-BOSCH (Pierre) Jésuite, naquit à Bruxelles le dix-neuviéme d'octobre 1686, & le vingtneuviéme de septembre 1705, il entra au noviciat des Jésuites à Malines. Il avoit apporté en religion une grande innocence de mœurs, & une piété solide, qui cultivées avec soin, produisirent les vertus propres de l'état qu'il avoit embrassé. Son amour & sa capacité pour l'étude n'ayant pas tardé à le distinguer, il fut

associé en 1721, à l'immense collection des actes des Saints, qui occupe depuis tant d années successivement les Jésuites d'Anvers. Son coup d'essai fut le *Tractatus historico chronologicus de Patriarchis Antiochenis, tam Græcis, quàm Latinis, imò & Jacobitis, usque ad sedem à Saracenis eversam.* Ce traité est imprimé à la tête du quatriéme tome du mois de juillet de la collection dont on vient de parler. L'auteur l'a depuis publié séparément, & dédié à M. Jean Smet, alors évêque d'Ypres, & depuis évêque de Gand. En 1723, dans le temps que le pere Vander-Bosch travailloit à ce traité, la société des Bollandistes perdit le pere Conrard Janning, & il fut chargé de faire son éloge historique, lequel parut la même année au commencement du troisiéme tome de juillet. Depuis ce temps on n'a point publié de volume de cette vaste collection, auquel il n'ait eu beaucoup de part. On a sur-tout admiré son érudition dans la maniere dont il a éclairci le nombre des années que S. Pierre tint le siége d'Antioche & celui de Rome; les actes de S. Loup, évêque de Troye, & ceux de S. Germain, évêque d'Auxerre, au septiéme tome de juillet; ceux de S. Etienne pape & martyr, & son démêlé avec S. Cyprien, au tome premier d'août. A ces travaux le pere Vander-Bosch joignit les fonctions du ministère de la prédication & de celui du tribunal de la pénitence; & tant d'application épuisa sa santé. Dès 1734, il se trouva hors d'état de s'occuper d'autre chose que de l'importante affaire du salut. Ses infirmités, qui durerent deux ans, le conduisirent au tombeau le quatorziéme de novembre de l'année 1736. Il a eu beaucoup de part au tome troisiéme du mois d'août de la collection susdite, lequel ne parut qu'en 1737, & à la tête duquel on lit son éloge. * *Voyez* ledit éloge, ou l'extrait qui en a été donné dans les *Mémoires de Trévoux*, mois d'avril 1740, article premier.

VANDER-BURCH (Adrien) étoit fils d'*Adrien* Vander-Burch, qui de conseiller du conseil de Malines, fut président du conseil d'Utrecht, ensuite de Flandre, & conseiller d'état. On ignore l'année de sa naissance. Sanderus le nomme Patrice de Bruges. Vers l'an 1571, il fut fait greffier de la cour d'Utrecht: mais les troubles de religion l'obligerent à quitter cet emploi. Il fut même contraint d'abandonner la ville & le pays. Il se retira d'abord dans le pays de Cleves, où après avoir fait quelque séjour, il vint demeurer à Leyde, comme on le voit par une élégie adressée à Jean Douza, & par une lettre à Jacques Hæsius. Dans la suite il revint à Utrecht, & il y mourut en 1606. Malgré les troubles dont sa vie avoit été agitée, il avoit toujours cultivé les belles lettres, & en particulier la poësie. On a de lui 1. *Laudes Hieronymæ Columniæ, Ascanii Columnii, & Joannæ Arragoniæ filiæ.* C'est un recueil de poësies composées par divers poëtes d'Italie, & réunies par Burch, qui y a joint diverses poësies de sa façon, à Anvers, 1582, *in-4°.* 2. *Epigrammatum sacrorum centuriæ duæ*, à Leyde, 1589, *in-8°*, depuis dans la même ville en 1590, *in-8°*, avec une troisiéme centurie. 3. *Hortulus precum ad magistratum Trajectinum.* 4. *Farrago piarum similitudinum, cum hymno paschali, seu de vita, morte & resurrectione Christi*, 1593, *in-8°.* 5. *Sylvæ piorum amorum*, à Leyde, 1595, *in-8°.* 6. *Fides & spes, sive de duabus illis virtutibus sententiæ & exempla*, à Leyde, 1597, *in-8°.* 7. *Pia decasticha, seu sententiarum & exemplorum centuriæ tres*, à Anvers, 1599, *in-8°.* 8. *Piorum hexastichon centuriæ iv, & de modo orandi Deum centuria*, à Anvers, 1603, *in-8°.* 9. *Pii lusus, oscula, osculi, tristia & funera*, à Utrecht, 1600, *in-4°.* 10. *Solatia*, à Utrecht, 1602. On trouve plusieurs des poësies du même dans les *Deliciæ poëtarum Belgarum.* Il a revu l'ouvrage de Pierre Apollone Collatius, prêtre de Novare, sur la ruine de Jérusalem en quatre livres, & y a ajouté des notes, à Anvers, 1586, *in-8°.* On lui attribue aussi des notes sur Valere Maxime. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

VANDER-BURCH (Lambert) *frere du précédent*, né à Malines, & non à Utrecht, comme plusieurs l'ont écrit, fut fait en 1555 chanoine, & le 9 décembre 1578, doyen de sainte Marie à Utrecht. Le 28 ou 29 d'avril 1605, il fut nommé scholastique du même chapitre. En 1582, il avoit été obligé de se retirer de la ville avec son frere Adrien. C'étoit un homme savant, ami des lettres & de ceux qui les cultivoient, comme on le voit par plusieurs lettres de Juste-Lipse, & autres témoignages des écrivains de ce temps-là. Il mourut à Utrecht le 17 août 1617, & fut inhumé dans l'église de sainte Marie. Il avoit 75 ans & 8 jours quand il mourut. On a de lui, l'Histoire généalogique des ducs & princes de Savoye, en deux livres, en latin, à Leyde 1599, & à Anvers, 1609, *in-4°.* L'Histoire de la vie, des actions & de la triste fin de Guy, comte de Flandre, en latin, à Utrecht, 1615, *in-8°.* Il dédia cet ouvrage à son parent, François Vander-Burch, archevêque de Cambrai, qui l'en remercia par une lettre qu'on lit dans le recueil de lettres, publié par Antoine Matthæus: c'est la CXIV lettre de ce recueil. On a encore de Lambert des Prieres en vers latins, à la sainte Vierge: l'Histoire de l'origine de l'église de sainte Marie à Utrecht. Ce petit écrit a été imprimé à Utrecht en 1617, & Matthæus l'a fait réimprimer dans son recueil de lettres de divers savans. Vander-Burch avoit promis l'histoire & la généalogie des rois de Castille, & l'histoire des comtes de Flandre. On ignore s'il a fait le premier ouvrage, mais Swertius dit que Latemius avoit à Malines le manuscrit du second. * *Voyez* Gaspar Burman dans son *Trajectum eruditum.*

VANDER-DOES (Pierre) qu'on doit prononcer *Vanderdous*, a été vice-amiral de Hollande sur la fin du XVI siécle. En 1599 il s'empara d'Allagona capitale des isles Canaries, d'où il contraignit les Espagnols de s'enfuir dans les montagnes. Il les y fut chercher; & après avoir saccagé & brulé la place, il s'en retourna victorieux en son pays. * *Mémoires de* Du Maurier.

VANDER-DOES (Jean) peintre, né à Amsterdam le 4 janvier 1623, étoit d'une honnête famille. Son grand-pere avoit été secrétaire d'Amsterdam, & son pere exerçoit la même charge dans la chambre des assurances. Celui-ci ruina ses affaires pour avoir cautioné trop légerement. Après sa mort, on fit apprendre la peinture à Jean Vander-Doës son fils, afin de se faire une profession qui pût le mettre en état de subsister. A l'âge de vingt ans, il vint à Paris, d'où il alla à Rome. Son entrée dans cette ville ne fut pas gracieuse; il manquoit de tout: mais il y trouva des compatriotes, qui exerçoient la même profession, qui pourvurent à ses besoins les plus pressans, & le recurent dans leur société. Après avoir passé plusieurs années à Rome y vivant toujours fort retiré, il retourna dans sa patrie. Sa mere étoit morte; il lui restoit une sœur, il alla avec elle s'établir à la Haye, où quelque temps après il épousa *Marguerite* Boorsers, fille riche, & qui avoit un grand gout pour la peinture. Il en eut quatre fils & une fille. Elle mourut en 1661. Cette perte jointe à celle qu'il fit d'une rente viagere de sept cens livres, le jetterent dans une si grande tristesse, qu'il fut quatre ans entiers sans manier le pinceau. Depuis il se remit au travail, mais avec peu d'assiduité, ce qui engagea ses amis à lui procurer l'emploi de secrétaire de Slooten. L'aisance que ce nouvel état lui rendit, le ranima, & lui fit renaître l'envie de reprendre le pinceau. Les ouvrages dont il s'occupoit le plus étoient des paysages: les connoisseurs disent qu'il y a excellé. Il s'étoit remarié, & eut un fils de ce second mariage. Il mourut le dix-septiéme de novembre de l'an 1673. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740, & *Supplément françois de Basle.*

VANDER-DOES (Simon) peintre, qui étoit sans doute de la famille du précédent, étoit du moins né comme lui à Amsterdam en 1653. A l'âge de 36 ans il alla à Londres en Angleterre, & s'y maria avec une demoiselle, qui entr'autres mauvaises qualités, aimoit extrémement la dépense & n'avoit nulle économie. En étant devenu veuf, & se trouvant ruiné malgré son travail, ses amis lui procurerent une place à l'hôpital de la Haye. Il n'y demeura que deux à trois ans. Au bout de ce terme, il alla à Bruxelles, & après un an de séjour dans cette ville, il se rendit à Anvers où il continua de travailler jusqu'à sa mort. * Les ouvrages cités à l'article précédent.

VANDER-DOES (Jacques) fils de SIMON *dont on vient de parler*, après avoir appris la peinture sous Charles du Jardin, Gérard Netscher, & Gérard de Lairesse, travailla pour lui-même. Entre les piéces qu'on a de lui, il y en a une dont il fit présent à M. de Graaf qui avoit eu soin de son éducation, son pere ne lui ayant laissé aucun bien. M. de Graaf fut si satisfait de la piéce de notre peintre, qu'il lui fit présent à son tour d'un cheval & d'une somme considérable. Il lui procura de plus la place de gentilhomme auprès de M. de Heemskerk, ambassadeur des Provinces-Unies à la cour de France. Jacques Vander-Doës se faisoit estimer dans ce poste, lorsqu'il fut tué par un de ses envieux; on ne dit pas en quelle année. * Les ouvrages cités aux deux précédens articles.

VANDER DUSSEN, illustre famille de Hollande, tire son nom de DUSSEN ancienne maison ou château de nobles & de chevaliers, située en Hollande sur les frontieres du Brabant, au quartier de la Zuid-Hollande, dans la seigneurie de Dussen Muylkerk. C'est un fief qui releve du comté de Hollande. Ce château de même que les seigneuries de *Dussen-Munsterkerk* & *de Dussen-Muylkerk*, tirent leur nom d'un canal ou petite riviere nommée *Dussen*.

L'an 1387, avec la permission d'Albert duc de Baviere, cette maison fut fortifiée & construite en château ou forteresse de guerre par AREND Vander Dussen, chevalier & bailli de la Zuid-Hollande, suivant les lettres qui en furent donnees, le jour de S. Martin de la même année 1387. Ce château fut presqu'entierement ruiné & détruit par les guerres qui s'éleverent dans la suite des temps, & sur-tout par la grande inondation survenue la nuit de sainte Elizabeth, entre le 18 & le 19 de novembre 1421, qui submergea soixante-douze villages de la Zuid-Hollande, entre autres les deux seigneuries de Dussen-Munsterkerk & de Dussen-Muylkerk; de même que plusieurs maisons seigneuriales & châteaux, & fit périr grand nombre de personnes & de bestiaux. Il fut depuis comme retiré des eaux, & rebâti de nouveau par *Walraven* de Gent, seigneur d'Oyen en Gueldre, lequel avoit acheté ce château & la seigneurie de Dussen-Munsterkerk, &c. en l'année 1608, pour la somme de quarante mille florins, d'*Anna* Van-Brecht, dont la mere *Cornelia* Vander Dussen avoit hérité de ces biens en 1536, par le décès & par le testament de *Jean* son frere.

Ce château a été d'ancienneté le bien patrimonial des seigneurs VANDER DUSSEN, dont le nom & la famille ont été connus & rendus célébres dès l'an 1300. Ces seigneurs accompagnerent à la guerre en des temps les ducs de Brabant, & en d'autres les comtes de Hollande. Et d'autant que leurs biens seigneuriaux étoient situés les uns en Brabant, comme la seigneurie de Hage, présentement nommée *Haëgoort*; & les autres en Hollande, comme les seigneuries van Aertwaërde, Dussen-Munsterkerk & Dussen-Muylkerk; pour cette raison ils ont quelquefois été mis & comptés entre les chevaliers & nobles de Brabant, & quelquefois aussi entre les chevaliers & nobles de Hollande.

Entr'autres dès l'an 1288, entre la noblesse de Brabant il est fait mention de JEAN *Vander Dussen*, chevalier: il se trouva avec Jean I, duc de Brabant, à la fameuse bataille qui se donna le 4 de juin 1288, entre ce duc & Henri comte de Luxembourg, près Woëringen, château sur le Rhin entre Nuyts & Cologne; en laquelle le comte Henri fut tué avec grand nombre de seigneurs & de braves chevaliers.

Dans les registres des fiefs de Brabant, on trouve entre les seigneurs fonciers & les vassaux du temps du duc Jean III, à raison de la seigneurie de Hage, présentement *Haëgoort*, environ l'an 1320, le nom de JEAN Vander Dussen, & en 1330, celui de NICLAES Vander Dussen son frere, chevalier, lequel en 1342, à la demande du comte Guillaume de Hollande, avec Arend van Ysselstein, otto van Haafren, chevalier, & Jean Westphaling Knape (fils de chevalier) fut caution pour Otto seigneur d'Asperen, dans un différend qui étoit entre lui & Jean seigneur d'Arkel touchant les biens & les dîmes d'Hagesten, suivant l'acte qui en fut passé à Geertruydenberg, le samedi d'après la S. Paul 1342.

Dans un acte de Guillaume III, comte de Hollande, donné & signé le jour de S. Laurent 1305, est nommé entre les nobles & les chevaliers de Hollande, JEAN Vander Dussen, chevalier, de la Zuid-Hollande. Ce seigneur fut un des prélats & chevaliers qui en 1325, jugerent le différend que ceux de Dort avoient avec les autres villes de Hollande, Delft, Leyden, Haërlem, Alkmaër, Gouda, &c. touchant le droit d'étape dans la ville de Dort, & il fut un de ceux qui à cette occasion examinerent les priviléges & anciennes coutumes de ces villes suivant l'acte daté à la Haye le soir de la S. Luc 1325. *Elizabeth* Vander Dussen, sa fille, épousa l'an 1320, *Philippe* baron de Wassenaër, duquel par succession de temps sont descendus tous les barons de Wassenaër; *Soëte* Vander Dussen, sa seconde fille, fut mariée en 1321, à *Jean* Oem Gellisz, seigneur de Barendrocht, qui dans la même année 1321, fut bailli de Zuid Hollande, & dans les années 1329 & 1333, rentmeester général de Zuid-Hollande.

En 1356, AREND *Vander Dussen*, chevalier, fils de NICLAES, fut investi de la seigneurie de Hage, présentement *Haëgoort*, par lettres de Jeanne duchesse de Brabant, Luxembourg, &c. datées du 11 octobre 1356. Il fut en 1387, bailli de Zuid-Hollande. Ce fut lui qui avec la permission d'Albert duc de Baviere, fit construire en 1387 la maison de Dussen en château ou forteresse de guerre; & en 1396, lui & FLORENT Vander Dussen, son fils, accompagnerent le même duc de Baviere à la guerre contre les Frisons.

Son fils CLAAS Vander Dussen vivoit en 1434: il étoit chevalier & frere de l'ordre de S. Jean. Il porta pour armes les anciennes armes de Vander Dussen, qui sont *une croix de S. André de Bourgogne traversée de douze barres de gueulles & d'argent en champ coupé d'or au haut de l'écu, & de sable au bas, avec deux griffons aux cotés pour supports*. Il vendit par acte du 3 septembre 1434, la seigneurie de Haëgoort au sieur Dirck van Merweede, chevalier son cousin. Il donna aussi en 1417, la maison & le château de Dussen avec la seigneurie d'Aartsweerde en propre à AREND Vander Dussen son frere, comme il paroît par l'acte d'investiture passé le jour de la Chandeleur 1417. Ces biens seigneuriaux passerent par droit de mort en 1439 à AREND Vander Dussen son fils.

En l'année 1445, AREND Vander Dussen étant décédé, JEAN Vander Dussen son cousin, fut investi de cette même seigneurie, suivant les lettres en date du 31 août 1445. Ce JEAN Vander Dussen fut en 1437 bailli de Zuid-Hollande. La même année 1445 qu'il avoit hérité ces seigneuries de son cousin *Arend* Vander Dussen, il les céda à FLORENT Vander Dussen, Knape, son frere, qui fut en 1409, conseiller, en 1414, 1415, 1416, 1417 échevin, & en 1439 schout de

la ville de Dort : il fut aussi en 1440 castelain ; en 1445 bailli de Zuid-Hollande & conseiller de Philippe duc de Bourgogne : il mourut en 1456. Son fils aîné JEAN Vander Dussen, schout de Breda en 1470, & castelain de Gouda en 1480, laissa en 1497, ces biens seigneuriaux, dont il avoit hérité, à son fils FLORENT Vander Dussen, qui les laissa pareillement en 1510 à JEAN Vander Dussen son fils, au decès duquel en 1536, ils furent dévolus à *Cornelia* Vander Dussen sa sœur, qui ayant épousé *Godevaërt* Van Brecht, ces seigneuries & ces fiefs passerent dans la famille de Van Brecht, puis par voie de vente à d'autres familles. Sa sœur *Frederike* Vander Dussen fut en 1569, abbesse à Loosduynen.

CLAAS Vander Dussen, second fils de FLORENT Vander Dussen, fut chevalier de l'ordre Teutonique : il fut en 1453, commandeur de Gemert : il le fut aussi dans la suite du bailliage de Oldenbiezen. En 1467 il fut le 22 commandeur du bailliage du même ordre à Utrecht. Il fut outre cela conseiller du prince de Charolois, fils du duc de Bourgogne, comme aussi de l'évêque de Liége. Il mourut en 1476, & fut enterré à Mastricht.

Le troisiéme fils de FLORENT Vander Dussen, JEAN-JACOB Vander Dussen, épousa *Ida* Van Kythoëk. Ayant perdu par les inondations la plus grande partie de ses biens situés dans la Zuid-Hollande, il fut demeurer à Delft, où il mourut en 1497. Il avoit eu un fils unique JACOB-JEAN Vander Dussen, qui en 1514 fut échevin, & en 1519, 1520, 1523, 1524, 1525, 1527, 1528, 1529, 1530, 1532, 1533, 1534, 1536, bourguemestre de la ville de Delft. Il mourut en 1543. Il avoit eu de sa femme *Deliana* Oem sept fils; savoir *Jean*, *Cornelis*, *Paulus*, *Ewout*, *Bruno*, *Adriaën*, & *Hugo*, comme il se voit dans un acte & certificat donné par Frédéric-Henri prince d'Orange en 1634. Les quatre derniers de ces sept fils ont successivement été bourguemestres de la ville de Delft, & leurs descendans se sont par succession de temps établis dans la plupart des villes de Hollande ; quelques-uns aussi dans la province d'Utrecht, & dans tous ces endroits ils ont été fort souvent dans la régence, y ont été revêtus des principales charges, & y ont exercé les plus considérables emplois, comme ils le font encore aujourd'hui.

Ainsi on trouve que EWOUT-JACOBZ Vander Dussen a été échevin de la ville de Delft en 1545, 1547, 1549, 1550, 1551, & bourguemestre en 1554, 1558, 1563. Il mourut en 1569.

BRUNO JACOBZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1577, bourguemestre, en 1579.

ADRIAEN JACOBZ Vander Dussen, échevin de la ville de Delft en 1565, conseiller en 1569, bourguemestre en 1573.

HUGO JACOBZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1560, échevin en 1574, bourguemestre en 1575.

JACOBZ EWOUT Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1576, échevin en 1577, 1578, 1579, 1581 ; Bourguemestre en 1589, 1591, 1592, 1599. Il mourut la même année 1599.

JACOB ADRIAEN Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1579. Il mourut en 1599.

JACOB HUYGENZ Vander Dussen, seigneur de Haringcarpel, Kalversdyck, Dirkschoorn, &c. conseiller de la ville de Delft en 1583 ; échevin en 1589, 1591 ; bourguemestre en 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1602, 1605, 1606, 1607, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615 ; député aux états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, en 1599, 1600, 1601 ; Hoog-Heermraad de Delfland, en 1598. Il mourut en 1622.

JACOB BRUYNZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1589, échevin en 1595. Il mourut en 1595.

LUCAS HUYGENZ Vander Dussen, échevin de la ville de Schiedam en 1591, 1592, 1597, 1598 ; conseiller en 1592 ; bourguemestre en 1600 & 1601.

EWOUT JACOBZ Vander Dussen, chevalier, conseiller de la ville de Delft en 1603 ; échevin en 1607 ; bourguemestre en 1612, 1613, 1626, 1627, 1632, 1633, 1638, 1644 ; député au conseil d'état de Hollande & de West-Frise en 1609, 1610, 1614, 1615, 1616, 1634, 1635, 1636, 1640, 1641, 1642 ; député aux états généraux des Provinces-Unies en 1617, 1618, 1619, 1628, 1629, 1630 ; député en campagne à l'armée de Frédéric-Henri prince d'Orange au siége de Bois-le-Duc en 1629 ; ambassadeur extraordinaire à la cour d'Angleterre en 1618 & 1619. Il mourut en 1653.

DIRCK BRUYNZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1601 ; échevin en 1604, 1605, 1606, 1607, 1609 ; schout de ladite ville depuis 1609, jusqu'en 1621. Il mourut la même année 1621.

FRANS ADRIAENS Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1602 ; bourguemestre en 1621, 1622, 1629, 1630, 1634, 1635 ; député à la chambre des comptes de Hollande en 1622, 1623, 1624. Il mourut en 1636.

CLAS BRUYNZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1609. Il mourut en 1642.

BRUNO JACOBZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1635 ; échevin en 1639 ; bourguemestre en 1646, 1647, 1651, 1652, 1653, 1654. Il mourut en 1668.

BRUNO DIRKZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1639 ; échevin en 1641. Il mourut en 1649.

BRUNO ARENTZ Vander Dussen, échevin de la ville de Schiedam en 1622 ; conseiller en 1631 ; bourguemestre en 1635, 1636, 1647, 1651, 1652 ; député au conseil d'état de Hollande & de West-Frise en 1642 & 1643. Il mourut en 1655.

ADRIAEN JACOBZ Vander Dussen, échevin de la ville de Rotterdam en 1632, 1633, 1635, 1636.

CORNEILLE JACOBZ Vander Dussen, fut en 1624 dykgraaf du Crimpeurewaërd, & mourut en 1639.

DIRK JACOBZ Vander Dussen, bourguemestre de la ville de Delft en 1645, 1646, 1647, 1652 ; conseiller en 1653, mourut en 1658.

DIRK BRUYNZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1649 ; échevin en 1650, 1651, 1652, 1653 ; bourguemestre en 1657, 1661, 1662, 1663, 1668, député aux états généraux des Provinces-Unies en 1664, 1665, 1666. Il mourut en 1668.

JACOB EWOUTZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1658 ; échevin en 1662, 1663, 1664, 1665 ; mourut la même année 1665.

ADRIAEN BRUYNZ Vander Dussen, conseiller de la ville de Schiedam en 1657 ; échevin en 1657, 1658, 1661 ; bourguemestre en 1662, 1666, 1671, 1672, 1675, 1677 ; député au collége de l'amirauté de la Meuse en 1663, 1664, 1665, 1678, 1679, 1680, 1681 ; député au conseil d'état de Hollande & de West-Frise en 1667 ; Hoog-Heermraad de Schieland en 1671. Il mourut en 1681.

CORNEILLE BRUYNZ Vander Dussen, secrétaire de la ville de Schiedam en 1647, mourut en 1675.

ABRAHAM JACOBZ Vander Dussen, député de la province d'Utrecht au collége de l'amirauté en Nord-Hollande : aussi en 1671, receveur de la ville d'Utrecht.

JACOB ABRAHAMZ Vander Dussen, en 1664 conseiller, & en 1678 bourguemestre de la ville d'Utrecht.

JEAN ABRAHAMZ Vander Dussen, en 1667 schout, & en 1671 dykgraaf de Rheenen.

PIETER EWOUTZ Vander Dussen, conseiller de la

ville de Delft en 1665; échevin en 1666, 1667, 1668, 1669, 1670; bourguemestre en 1680, 1685, 1686, 1692, 1693, 1701, 1702; député au collége de l'amirauté de la Meuse en 1675, 1676, 1677; député au conseil d'état de Hollande & de West-Frise en 1681, 1682, 1683. Il mourut en 1703.

Nicolas Ewoutz Vander Dussen, conseiller du conseil des *Quarante* de la ville de Dort en 1665; secrétaire en 1668; échevin en 1670, 1671; bailli & dykgraaf du pays de Stryen en 1670.

Jacob Bruynz Vander Dussen, conseiller de la ville de Gouda en 1664; échevin en 1669, 1670; bourguemestre en 1677, 1678, 1688, 1690, 1691, 1695, 1696, 1698, 1699, 1701; député au collége de l'amirauté à Amsterdam depuis 1671, jusques en 1695; Hoog-Heemraad de Schieland en 1694. Il mourut en 1701.

Jean Bruynz Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1668; échevin en 1669, 1670, 1671; bourguemestre en 1680, 1681, 1682, 1683. Il mourut la même année 1683.

Dirk Dirkz Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1680; échevin en 1681, 1682, 1684, 1685; député au collége de l'amirauté de la Meuse en 1687, 1688, 1689.

Arend Bruynz Vander Dussen, en 1644 secrétaire, & en 1654 conseiller pensionaire de la ville de Delft, mourut en 1679.

Bruno Arendz Vander Dussen, secrétaire de la ville de Delft en 1679, mourut en 1685.

Jacob Arendz Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1687; échevin en 1693, 1694, 1695. Il fut fait secrétaire de cette ville en la même année 1695, & il en redevint conseiller en 1710.

Paulus Arendz Vander Dussen, en 1683 capitaine pour le collége de l'amirauté à Amsterdam; ensuite schout by nacht, ou contre-amiral de Hollande & de West-Frise pour le collége de l'amirauté de la Meuse. Il mourut en 1707.

Gerard Bruynz Vander Dussen, conseiller de la ville de Schiedam en 1682; bourguemestre en 1685, 1686, 1688, 1689, 1692, 1693, 1697, 1698, 1700; député au conseil d'état de Hollande & de West-Frise en 1690, 1691; contre-amiral de Hollande & de West-Frise pour l'amirauté d'Amsterdam en 1703; vice-amiral pour le même collége en 1709. Il mourut en 1711.

Bruno Jacobz Vander Dussen, conseiller pensionaire de la ville de Gouda en 1688; conseiller & échevin de la même ville en 1702; bourguemestre en 1703, 1705, 1706, 1713, 1714; Hoog-Heemraad de Schieland en 1699; dykgraaf du Crimpeurewaërd en 1704; député de la part des états des Provinces-Unies des Pays-Bas, à la Haye, à Geertruydenberg, au sujet de la paix avec le roi de France en 1709; député extraordinaire à l'assemblée des Etats Généraux, & ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au congrès pour la paix à Utrecht en 1711; plénipotentiaire à Anvers pour le réglement de la barriere avec l'empereur, en 1714 & 1715; député au conseil d'état de Hollande & de West-Frise en 1715.

Gerard Jacobz Vander Dussen, seigneur de Teylingen, conseiller & avocat fiscal du collége de l'amirauté de la Meuse en 1690; conseiller de la ville de Rotterdam en 1707. Il mourut en 1713.

Jacob Adriaen Jacobz Vander Dussen, en 1676, secrétaire de la ville de Gouda.

Jacob Bruynz Vander Dussen, secrétaire de la ville d'Amsterdam en 1709; bailli & dykgraaf d'Amsterland & dykgraaf du Hoogen Zeeburg & Diemerdyk en 1715.

Hieronymus Gerardz Vander Dussen, seigneur de Teylingen, conseiller & avocat fiscal du collége de l'amirauté de la Meuse en 1713.

Ewout Claasz Vander Dussen, seigneur de Souteveenen, conseiller de la ville de Delft en 1699, échevin en 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715.

Jacob Claasz Vander Dussen, conseiller dans le Oue-Read & bourguemestre de la ville de Dort en 1714.

Arend Bruynz Vander Dussen, conseiller de la ville de Delft en 1712.

Adriaen Arentz Vander Dussen, en 1640 colonel & commissaire général au service de l'empereur, dont les descendans se sont établis en Allemagne.

Outre les seigneurs Vander Dussen rapportés ci-dessus, il est encore fait mention dans l'année 1259, d'un Libert Vander Dussen, chevalier; comme aussi dans les années 1387, 1390 & 1391, d'Arend Vander Dussen, fils de Florent, personnage de grande considération dans la ville de Dort, lequel avec Robert van Drongelen & quelques autres, fut témoin dans l'accord que Arend Vander Dussen, seigneur de Hage, & bailli de Zuid-Hollande, fit vers l'an 1392, avec Jan van Drongelen, seigneur de Zethem & de Meewwen, au sujet du droit de nourir des cignes : cet acte est signé du jour des Innocens 1392. Son fils Floris Vander Dussen fut en 1420, commandant des gens de guerre de Dort au siége de Geertruydenberg, & schout de la ville de Dort en 1424, 1427, 1428. Willem Vander Dussen fut aussi schout de ladite ville de Dort en 1424.

On trouve encore dans l'année 1468, qu'il est parlé d'un Arend Vander Dussen, chevalier de l'ordre teutonique & commandeur de Gemer : il fit bâtir le chœur de l'église de S. Jean-Baptiste de Gemert, & mourut en 1482.

Plus, en 1529, Joost Vander Dussen, conseiller de l'empereur Charles-Quint en Brabant : il mourut en 1532.

Libert Vander Dussen, fils de Joost, fut en 1577, 1587, 1589, 1590, échevin de la ville de Bruxelles. Ses descendans sont encore aujourd'hui en Brabant & dans le Hainault où ils possédent plusieurs biens seigneuriaux.

Plus, en 1531, Joost Arentz Vander Dussen, fut par l'empereur Charles-Quint établi commissaire pour s'informer de ceux qui étoient infectés d'hérésie.

Plus, Corneille Arentz Vander Dussen, secrétaire de la ville de Delft, mourut en 1556. Son fils Sasbout-Corneille Vander Dussen, fut conseiller de la ville de Delft en 1560, échevin en 1560, 1561, 1562, 1563, 1564; bourguemestre en 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572.

Les descendans de ce Corneille-Arentz Vander Dussen, sont encore présentement vivans à Utrecht.

VANDER EYCK (Jacques) de Dordrecht, fut un habile jurisconsulte, & secrétaire de la cour de la Hollande méridionale. Il est mort à Dordrecht au mois d'octobre 1634. On lui doit une description de Dordrecht & de son territoire, où il décrit les lieux, parle des familles, &c. Cet ouvrage, écrit en langue vulgaire, a été imprimé à Dordrecht en 1628. * Valere André, *bibliothéque belgique* p. 512.

VANDER EYCK (Jacques) d'Anvers, aumônier de la ville, & membre du sénat, s'est rendu recommandable par sa probité, sa candeur, & les ornemens de son esprit. Il aimoit la poësie : il la cultiva, & y réussit. Il a fait en ce genre quantité de piéces qu'il adressoit à ses amis, mais que l'on ne sait pas avoir été recueillies. En 1625, on imprima à Anvers l'épithalame qu'il fit à l'occasion du mariage de Gaspar Gevartius, célébre jurisconsulte. On a encore de lui, en vers, *Urbium Belgicarum centuria*, en 1651, *in-4°*, de l'imprimerie de Plantin. * Valere André, *bibliotheque belgique*, pag. 512.

VANDER-HAER (François) né à Utrecht, fut

envoyé de bonne heure à l'université de Louvain, où il fut éleve du college de Standon. Il s'appliqua à l'étude de la théologie sous Molanus professeur de Louvain, comme celui-ci le témoigne dans la préface de ses vies des saints. Après avoir obtenu le degré de licencié en théologie, il enseigna la rhétorique à Douai pendant quelques années. Ensuite voulant voyager, il parcourut l'Allemagne, la France & l'Italie, & passa de-là en Moscovie avec le célébre Jésuite Antoine Possevin. De retour dans sa patrie, il fut nommé à un canonicat de S. Jean de Bosleduc: il se retira ensuite à Utrecht, où il vécut quelque temps dans un grand loisir. Peu après il obtint un canonicat de l'église de S. Aubin à Namur, & ensuite un autre de l'église de S. Jacques à Louvain, où il mourut le douziéme de janvier 1632. Il fut inhumé dans l'église principale de Bosleduc, où l'on voit encore son tombeau. Vander-Haer, que les auteurs Latins nomment *Haræus*, a donné 1. un abrégé latin des sept tomes des vies des saints de Laurent Surius, en un volume *in*-8°, imprimé à Anvers en 1591, & qui a été réimprimé depuis à Lyon. La meilleure édition, augmentée de moitié, & ornée d'une chronologie & de notes, parut à Cologne en 1605, *in-folio*. L'auteur se plaint dans sa préface que dans l'édition de Lyon on a inséré diverses historiettes qu'il désaprouve. 2. *Olympiades & fasti concordi serie historiæ sacræ & non sacræ usque ad Christum passum*; à Cologne, 1602, *in*-4°. Il y a eu une autre édition sous le titre de, Concorde de l'histoire sacrée & profane par les olympiades & les fastes, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de J. C. établie sur les meilleurs auteurs, en latin, à Anvers, 1614, *in*-4°. 3. Abrégé de chronologie depuis la naissance du monde jusqu'à la mort de J. C. par laquelle il est démontré clairement que Jesus de Nazareth est le Messie annoncé & prédit dans Daniel, en latin, à Anvers, *in*-8°. 4. Chronique universelle, en latin. 5. *Vindiciæ, sive sincera declaratio causarum belli Belgici*; à Francfort, 1620. 6. Annales des ducs de Brabant & de toute la Flandre, à Anvers, 1622 & 1623, en trois volumes *in folio*, en latin. On l'a accusé de s'y montrer trop attaché au parti des Espagnols. 7. Chaîne dorée sur les quatre Evangélistes; à Anvers, 1625, *in*-8°, en latin. 8. *Biblia sacra vulgatæ editionis Sixti V jussu recognita, cum expositionibus priscarum vocum litteralibus & mysticis*; à Anvers, 1629, *in-folio*. 9. Exposition latine des saints peres sur les épîtres de S. Paul; à Anvers, 1630, *in*-8°. Le pere le Long en met une édition dès 1615. Lipénius lui donne encore un traité des Sacremens, en latin, imprimé en 1599. Il a fait en flamand le Médecin spirituel, en 1589. Swertius lui donne aussi un Discours sur le commencement de la guerre de Flandre depuis l'an 1556, jusqu'en 1608. C'étoit un essai de ses annales. * Voyez son éloge dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

VANDER-KABEL (Adrien) né au château de Ryswick proche de la Haye en 1631, fut disciple de Jean Van-Goyen, peintre habile. Adrien se plut à peindre des marines & des animaux, sans négliger la figure qu'il a peinte de bon gout. Après avoir visité la Hollande & la Flandre, il vint en France & se fixa à Lyon. Il imita le gout de *Benedetto Castiglione* & de *Salvator Rosa*; & souvent l'on prenoit ses tableaux pour ceux de ces maîtres. Il a été fort laborieux, quoique trop ami du vin. Il est mort à Lyon en 1695, âgé de 64 ans, laissant un fils naturel qui a été aussi peintre. * Voyez l'*Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome second, page 95, & suivantes.

VANDER LINDEN (Jean-Antonides) professeur en médecine à Leyde. Quelques-uns de ses ancêtres avoient eu de l'emploi dans la république des lettres, comme l'expose dans son oraison funébre le célébre Jean Cocceius, avec un détail fort exact de sa généalogie. Il naquit à Enckuise ville de la Nord Hollande le 13 de janvier 1609. Il fut envoyé à Leyde l'an 1625, pour y étudier en philosophie; & après cette étude il s'appliqua tout entier à celle de la médecine. De Leyde il alla à Franeker pour continuer ses études l'an 1629, & y reçut le doctorat dans quelques mois. Son pere qui pratiquoit la médecine à Amsterdam depuis l'année 1625, le fit venir auprès de lui, pour lui apprendre le train de cette pratique, & mourut l'an 1633. Notre Vander Linden continua de pratiquer, & le fit d'une maniere qui lui acquit beaucoup de réputation: car en 1639 on l'appella pour être professeur en médecine à l'université de Franeker, charge qu'il remplit très-dignement pendant près de 12 ans. Il fit des leçons tant sur la théorie que sur la pratique; tant sur l'anatomie que sur la botanique; & ce fut par ses soins que l'on agrandit le jardin de l'académie, & que l'on y fit bâtir une maison. La bibliothéque ne lui fut pas moins redevable; car pendant qu'il en eut la direction, il la fournit de beaucoup de livres par l'adresse avec laquelle il sut engager les grands à user de libéralité pour cette bonne œuvre. L'académie d'Utrecht lui offrit une chaire de professeur l'an 1649, qu'il n'accepta point; mais deux ans après il accepta celle que les curateurs de l'académie de Leyde lui offrirent. Il en fit dignement toutes les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 5 de mars 1664. Il a composé plusieurs livres, & a procuré l'édition de quelques autres. Voici la liste des uns & des autres: *Universæ medicinæ compendium, quinque centuriis, sub clypeo clar. viri D. Menelai Wenshemii med. doct. & in illustri Frisiorum academia ejusdem facultatis & anatomes professoris, publico examini decem disputationibus propositum. Addita est centuria inauguralis positionum medico-practicarum de virulentia venerea, ibidem proposita & defensa ad diem 18 octobris 1630.* Ce sont proprement les thêses de médecine qu'il soutint pour arriver au doctorat en l'année 1630. *Medulla medicinæ partibus quatuor comprehensa*, à Franeker 1642, *in*-8°. *Medicina phisiologica novâ curatâque methodo ex optimis quibusdam auctoribus contracta, & propriis observationibus locupletata*, à Amsterdam 1653, *in*-4°. *Selecta medica, & ad ea exercitationes Batavicæ*, à Leyde 1646, *in*-4. *Dissertatio de lacte.* Elle est dans le recueil des dissertations de Deusingius, imprimé à Groningue 1655, *in*-12. *De hemicrantia menstrua, historia & consilium*, à Leyde 1660 & 1668, *in*-4°. *Meletemata medicinæ Hippocratiæ*, à Leyde 1661, & à Francfort 1672, *in*-4°. *Hippocrates de circuitu sanguinis*, à Leyde 1661 *in*-4°. *De scriptis medicis libri duo, quibus præmittitur manuductio ad medicinam.* Cet ouvrage a été imprimé trois fois à Amsterdam chez Jean Blaëu, en 1637, en 1651, en 1662, *in*-8°. C'est une liste des livres composés sur la médecine. L'auteur l'augmentoit à chaque édition. Depuis sa mort George Abraham Mercklinus l'a notablement augmentée, & l'a convertie en un gros *in*-4°, qui a pour titre *Lindenius renovatus*. Il est imprimé à Nuremberg en 1686. Voici les livres dont Vander-Linden a procuré les éditions: *Adriani Spigelii opera quæ extant omnia, recensuit, & cum addita præfatione edidit*, à Amsterdam 1645, *in-fol. Hier. Cardani de utilitate ex adversis capienda, libros 4 serio emendatos edidit*, à Franeker 1640, *in*-8°. *Cornel. Celsi de medicina libros 8 recognovit & edidit*, à Leyde 1657 & 1665, *in*-12. *Hippocratis Coi opera omnia græcè & latinè duobus voluminibus comprehensa, & ad omnes alias editiones accommodata edidit*, à Leyde 1665, *in*-8°. La mort le surprit peu de temps avant que cette édition fût achevée. Sa chaire demeura vacante jusqu'au mois de mai 1668, que M. Drelincourt fut appellé pour lui succéder. * *Voyez sa harangue funébre par* Cocceius, & Bayle, *dict. crit.*

VANDER MAUDE, Chartreux, *cherchez* AMMONIUS (Lævinius.)

VANDER-MÉER (Jean) peintre, né à Lille en Flandre l'an 1627, selon M. d'Argenville, ou à Schoonhoven, village proche Utrecht, selon Weyerman, ne dut ses progrès qu'à la nature. Il a réussi à peindre des vaisseaux, des cordages & des batailles. Il fit deux voyages en Italie; & étant de retour en Hollande il suivit l'armée des Etats pour se perfectioner à représenter des batailles. Il périt dans un petit voyage de mer, à deux lieues de Dort en 1690. Son frere *Vander-Meer* de *Jonghe*, c'est-à-dire, le jeune, qui vivoit en 1686, a réussi à peindre des moutons, des côteaux & autres paysages. * Voyez ce que dit de l'un & de l'autre M. d'Argenville dans son *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, tome second, page 210 & suivantes.

VANDER-MEULEN (Antoine-François) de Bruxelles, a eu un talent singulier pour peindre les chevaux & le paysage. Le feu roi Louis XIV le fit venir en France, & l'occupa toute sa vie à peindre les vues des places dont sa majesté a fait les conquêtes. Ces tableaux sont présentement l'ornement de Marli & des autres maisons royales. Il n'y a rien de plus parfait en ce genre. L'art & la vérité s'y trouvent réunies dans le plus haut degré. Ce peintre mourut à Paris en 1690, âgé de 56 ans. * *Mémoires du temps.*

VANDER-MYE (Frédéric) Hollandois, étoit de Delft: il fut docteur en médecine, & médecin de la république de Breda. Il étoit très-habile dans sa profession, & avoit un grand talent pour la poësie. Ses ouvrages sont, 1. *De arthritide & calculo gemino, tractatus duplex, ubi de essentia, causis, differentiis, signis & curatione horum affectuum*; à la Haye, 1624, *in-4°*. 2. *Disputatio philosophica de lapidum generatione*; à la Haye. 3. *De morbis & symptomatibus popularibus Bredanis, tempore obsidionis*, &c. à Anvers, 1627, *in-4°*. 4 *Historia medica de vertigine, catharro, tussi vehementi diarrheâ, abortu, nephritide, febre symptomaticâ, lethargo, & curatione tentatâ honestæ fœminæ Corneliæ Van Dunne*; à Breda, 1624, *in-4°*. Voila ce qu'on en lit dans la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in-4°*, tome 1, pag. 322, 323. Nous ajouterons que l'ouvrage marqué au n°. 3, comprend plus que le bibliothécaire n'en spécifie; en voici le titre entier: *Frederici* Vander-Mye *de morbis & symptomatibus popularibus Bredanis tempore obsidionis, &c. deque medicamentis in summa rerum inopia adhibitis; item ejusdem Dissertationes duæ de contagio, & de cornu Monocerotis quondam in aquis circa Bredam reperto.*

VANDER-MYLE (Abraham) d'une famille de Dordrecht en Hollande, né à s'Herenberg le 13 mai 1558, style vieux. C'étoit un homme d'une profonde & vaste érudition. Il est mort à Dordrecht, & fut inhumé dans l'église principale. On a de lui: 1. *De antiquitate linguæ Belgicæ, deque communicatione ejusdem cum latina, græca, persica & plerisque aliis*; à Leyde, 1611, *in-4°*. 2. *Consolatio super morte Eilardi ab Alma, Frisii*; à Heidelberg, 1587, *in-4°*. 3. Le combat de Lépante, en vers hollandois, traduction de l'ecossois de Jacques roi d'Ecosse. 4. Il préparoit lors de sa mort un glossaire de l'ancienne langue belgique. * Valerii Andreæ, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tome 1, page 2.

☞ VANDER-SCHUUR (André) originaire de Gorcum, fut d'abord secrétaire de M. de Néercassel, archevêque d'Utrecht. Il fut ensuite pasteur à Viane, près d'Utrecht, & enfin chanoine du chapitre métropolitain. M. Vander-Schuur écrivoit d'un style élégant & orné, tant en latin qu'en hollandois. Il a donné plusieurs ouvrages, soit pour l'édification & l'instruction des fidéles, soit pour la défense de l'église. Il est auteur d'une belle traduction de la bible en hollandois, que M. Barchman, archevêque d'Utrecht, fit imprimer en 1731. Il est aussi l'auteur de la traduction en hollandois du catéchisme des trois évêques. Il a écrit contre le P. Harney, Dominicain, en faveur de la lecture de l'écriture sainte en langue vulgaire. On a encore de lui trois volumes *in-12*, de *lettres latines*, où l'on trouve un grand nombre d'anecdotes curieuses sur l'histoire de son temps. M. Vander-Schuur est mort le 15 janvier 1719. * Voyez *Necrologium aliquot utriusque sexûs Romano-catholicorum apud Belgas; Insulis Flandrorum*, 1739.

VANDER-VENNE (Adrien) peintre & poëte, naquit à Delft en 1589, de parens distingués. En lisant durant le cours de ses études les anciens poëtes Latins, il conçut le dessein de tracer sur le papier les idées que cette lecture lui faisoit naître. Dans cette vue il prit des leçons de peinture de Simon Valk, & ensuite de Jérôme Van-Diest. Il fit de si grands progrès que ses ouvrages plurent beaucoup au roi de Danemarck, au prince d'Orange, & à plusieurs autres grands. Il s'est, dit on, autant distingué par ses poësies que par ses tableaux. * *Diction. histor.* édition de Hollande 1740.

VANDER-WERF (Adrien) *cherchez* WERF.

VANDRILLE (S.) *S. Vandregesilus*, abbé de Fontenelle, né à Verdun en Lorraine, étoit fils du duc Valchise & de la princesse *Dode*, fille de S. *Arnoul*, depuis évêque de Metz, & sœur d'*Anchise*, grand-pere de Charles *Martel*. Il fut produit par son pere à la cour du roi Dagobert I, qui le fit comte de son palais. Ses parens l'engagerent à épouser une dame de grand mérite; mais il l'excita à garder une perpétuelle virginité, de sorte qu'elle se renferma dans un monastère de filles. Alors se voyant libre, il embrassa l'état ecclésiastique, & se retira en Champagne dans un lieu appellé *Montfaucon*, sous la conduite d'un saint hermite qui étoit alors en grande réputation. Quelque temps après il fonda un monastère dans une de ses terres, en un lieu nommé *Elis-gange*, où il s'adonna aux exercices de la vie monastique, avec un zèle & une austerité extraordinaire. De-là il passa en Italie pour étudier la perfection chrétienne dans le monastère de Bobio, qui étoit une célébre abbaye fondée par S. Colomban. Il fit ensuite un voyage à Rome, puis il reprit le chemin de France. Ayant passé les Alpes, il entra dans un monastère bâti auprès du mont Jura, que nous appellons aujourd'hui *le mont S. Claude*, où il demeura dix ans. Ensuite il alla trouver S. Ouen archevêque de Rouen, qui le fit ordonner prêtre par l'évêque de Térouane. Enfin il se retira en un lieu nommé *Fontenelle*, à six lieues de Rouen, & à une lieue de Caudebec, où il fit bâtir un monastère qui fut bientôt rempli d'un grand nombre de religieux. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *l'abbaye de S. Vandrille*. Il s'adonna aussi à prêcher dans tout le pays de Caux, où l'ignorance & la corruption des mœurs avoient presque effacé toutes les marques du christianisme. Ce saint homme vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes & religieuses, & mourut en présence de S. Ouen & de trois cens religieux le 22 juillet, vers la fin du VII siécle, avant l'an 689. * Le pere Artus du Moutier, *en la Normandie sainte. Anonym. apud* Mabillon.

VANE (Henri) chevalier Anglois & fort zélé républicain, sortoit d'une ancienne famille du comté de Durham, & étoit fils aîné du chevalier Henri Vane, secrétaire & controlleur de la maison du roi, sous Charles I. Il eut dès sa jeunesse des principes fanatiques, qu'il poussa loin dans la suite, & qui lui furent très-funestes. Il n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'il conçut un tel chagrin des changemens que l'archevêque Laud introduisit dans l'église anglicane, qu'il passa dans la nouvelle Angleterre, où il demeura six ans. Pendant les deux dernieres années, il en fut nommé gouverneur. En 1640, il fut, sans l'avoir brigué, député au

parlement par le comté de Durham ; & dans cette assemblée, il parla, selon ses principes, avec une espéce de fureur contre l'archevêque Laud, & contre le roi lui-même. Le prince en ayant été informé, lui ôta sa charge de trésorier de la marine ; mais le parlement le rétablit. Depuis ce temps-là, Vane donna la moitié du revenu de sa charge pour être employé aux frais de la guerre qu'on faisoit au roi ; & cela sous le faux prétexte de la liberté commune qui n'étoit point violée. La guerre finie, il diminua beaucoup les gages des officiers de la marine ; mais il fut toujours opposé à l'ambition de Cromwel, qui, fâché de cette opposition, le fit emprisonner. Le tyran étant mort, Vane fut un des membres de l'assemblée que Richard, fils du défunt, convoqua, & le parlement suivant le nomma membre du comité de sureté, & conseiller d'état de Richard Cromwel : mais l'armée l'ayant aussi nommé depuis membre de son comité de sureté, le parlement l'exclut de ses assemblées, & lui ordonna de sortir de Londres. Le but de Vane étoit de réduire l'Angleterre en république, & d'empêcher que la maison de Stuart ne fût rétablie sur le trône : mais le contraire étant arrivé en 1660, il fut arrêté lui-même dans sa maison à Hamstead près de Londres. Il fut d'abord conduit à la tour de Londres ; & pendant deux ans il changea plusieurs fois de prison. Enfin, en 1662, il fut condamné à la mort devant le banc du roi, comme complice de la mort du roi Charles I, & comme ayant eu beaucoup de part à la guerre qu'on avoit faite à ce prince. Il fut exécuté devant la tour de Londres le 14 juin 1662. Etant sur l'échafaud, il tâcha encore de persuader qu'il n'avoit rien dit que de juste, & qui ne dût être utile au public. * *Voyez* les mémoires de Ludlow, &c.

VANEGAS (Alexis) natif de Toléde, ville d'Espagne, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude de la théologie ; mais comme il n'étoit point engagé dans les ordres sacrés, il se maria, & enseigna publiquement dans Toléde. Il a laissé quelques ouvrages en latin & en espagnol, sur les quatre fins de l'homme, sur la diversité des livres, &c. * *Biblioth. Hispan.*

VANIUS (François) peintre Italien, *cherchez* VANNI.

VANINI (Lucilio) naquit en 1585, à Taurozano dans la terre d'Otrante, à quelques lieues de Castro, de Jean-Baptiste Vanini, fermier ou intendant de dom François de Castro, duc de Taurozano, viceroi de Naples, & depuis ambassadeur d'Espagne à la cour de Rome, & de Béatrix Lopès de Noguéra, d'une famille noble espagnole. Il reçut au baptême le nom de Lucilio ; mais il en a changé depuis trois ou quatre fois. En Gascogne il se fit appeller *Pompeio* ; en Hollande, *Julio Cæsare* ; à Paris, *Jolio Cæsare Vanino* ; à Lyon, il ajouta *Taurisano*, &c. Il aima d'abord l'étude, & s'y appliqua. Son pere l'envoya à Rome pour y faire sa philosophie & sa théologie ; & il y eut pour maître Barthélemi Argotti, dont Vanni se loue fort dans ses ouvrages. De Rome il revint continuer sa philosophie à Naples, & y joignit l'étude de la physique & celle de la médecine. L'astronomie l'occupa aussi, & le jetta insensiblement dans l'astrologie & dans toutes les rêveries des astrologues. Avec ces études, il embrassa pareillement celle de la théologie, mais sans avoir recours aux sources. Ces études finies, il entra dans le sacerdoce, & voulut prêcher ; mais ses discours pleins d'idées philosophiques, & souvent singulieres, n'étoient peut-être guère entendus de lui-même. Pour tout embrasser, il joignit à ce qu'il savoit déja, l'étude du droit civil & canonique, & il se dit docteur en l'un & l'autre droit, dans le titre de ses dialogues dont nous parlerons. De Naples il passa à Padoue, où il mena une vie pauvre & fort appliquée. Ses auteurs favoris furent Aristote, Averroës, Cardan & Pomponace, & il enchérit encore sur leurs idées & sur leurs principes, principalement sur ceux qui ne sont nullement soutenables. Revenu de nouveau à Naples, plein de lui-même, & ayant déja le cœur & l'esprit gâtés, il y forma, selon le pere Mersenne, l'étrange dessein d'aller répandre l'athéisme dans le monde, avec douze compagnons de son libertinage. La France lui étant échue en partage, il quitta le nom de Lucilio, & se fit nommer Jules César. Ayant auparavant parcouru l'Allemagne, il voulut voir aussi les Pays-Bas, & s'arrêta à Amsterdam. Il vit les autres villes principales de Hollande, celles du Brabant, vint à Genève, & passa à Lyon, où ses impiétés ayant été connues, on voulut l'arrêter : mais il se sauva, & vint en Angleterre, où il ne tarda pas à se faire emprisonner. C'étoit en 1614. Sa captivité ne dura que quarante-neuf jours, au bout desquels il profita de la liberté qu'on lui rendit, pour repasser la mer, & aller en Italie. A Gènes il se mit sur le pied d'enseigner la jeunesse, & ses sentimens dangereux n'ayant pas tardé à être connus, on éclata : il eut peur, & revint à Lyon, où il tâcha de se faire croire bon catholique, en écrivant contre Cardan. Son dessein ne réussit pas à son gré ; on apperçut le poison qu'il tâchoit de cacher ; il en fut informé, repassa en Italie, revint encore en France, & s'y fit moine, on ne sait dans quel ordre. Le déréglement de ses mœurs, selon quelques-uns, le fit chasser de son monastère, & il se sauva à Paris. Il s'efforça de s'y introduire chez Roberto Ubaldini, évêque de Politio, nonce du pape en France ; & pour s'en ouvrir l'entrée, il entreprit l'apologie du concile de Trente, où il sema encore ses impiétés, qu'il insinua d'ailleurs, en dogmatisant dans le particulier, dans l'esprit d'un grand nombre de personnes. En 1616, il fit imprimer ses *Dialogues de la nature*, qu'il dédia au maréchal de Bassompierre, qui l'avoit pris pour son aumônier. Ces dialogues furent à peine publiés, que la Sorbonne les condamna au feu. Ce contre-temps l'obligea de quitter Paris en 1617. Il vint à Toulouse, où il fit ce qu'il avoit fait ailleurs, sans changer ni de méthode ni de principes. Il y professoit la médecine, la philosophie & la théologie, & y prenoit des écoliers pour toutes ces sciences. Il fut même assez adroit pour s'introduire chez le premier président du parlement de cette ville, qui le chargea de donner quelques leçons à ses enfans. Vanini profitoit de la confiance que l'on paroissoit avoir en lui, pour dogmatiser en secret, & insinuer son athéisme. La chose ayant été découverte, on lui fit son procès en forme, & on le condamna à la mort au mois de février 1619, par arrêt du parlement de Toulouse. Il fut brulé le même jour, sans témoigner aucun repentir, n'ayant encore que trente ans. Ses ouvrages sont : *Amphitheatrum æternæ providentiæ divino-magicum, christiano-physicum, nec non astrologo-catholicum*, &c. à Lyon, 1615, *in*-8°, approuvé, non par quatre docteurs, comme on lit dans la vie de Vanini, mais par le seul Jean-Claude de Ville, docteur en théologie, chanoine de S. Paul de Lyon, & censeur des livres. *Julii Cæsaris Vanini, Neapolitani theologi, philosophi & juris utriusque doctoris, de admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis libri quatuor*, à Paris, 1616, *in*-8°, avec privilége, & approbation de deux Cordeliers docteurs de Paris. Il a fait aussi un livre d'astronomie, qui a été imprimé à Strasbourg, mais qui est fort peu connu. Il parle encore lui-même des ouvrages suivans qu'il a faits : *Commentarii physici : Commentarii medici : De vera sapientia : Tractatus physico-magicus : De contemnenda gloria : Apologia pro lege mosaïca & christiana : Apologia pro concilio Tridentino.* Ces ouvrages sont demeurés manuscrits. * Voyez *de vita & scriptis famosi athæi Julii Cæsaris Vanini tractatus, &c. à Joanne Mauritio* Schramm, *Christini*, 1719. *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion & de critique*, quatriéme entretien, par M. de la Croze, à Amsterdam, 1711. *Apologia pro Julio Cæsare Vanino Neapolitano*, par M. Arpe, livret de 108 pag. *in*-8°, imprimé à Rotterdam en 1712. *La vie & les sen-*

timens de Lucilio Vanini, par M. Durand, ministre, *in*-12, à Rotterdam, 1717. Cette vie a été traduite en anglois, & imprimée ainsi en 1730.

VANIERE (Jacques) Jésuite, poëte latin, & l'un des meilleurs entre les modernes, étoit né le 9 mars 1664, à Causses, bourg du diocèse de Béziers, en Languedoc, comme il le dit lui-même à la fin du 5[e] livre de son *Prædium rusticum*. On voit par le même endroit, que son pere aimoit beaucoup les occupations de la campagne, & que ce fut sous lui qu'il commença à s'instruire de ces occupations qu'il a si bien décrites dans l'ouvrage que l'on vient de nommer. Voici entr'autres, l'éloge qu'il fait de son pere au même lieu.

Ille meus pater est, quem mors sævissima dudum
Abstulit : at nostrum non illa extinxit amorem,
Et patrios revocans mores exemplaque, nato
Quæ præstat meminisse magis quàm dicere versu.
Non alio, ne regum equidem de sanguine malim
Esse satum, tanti est pietas atque aurea vitæ
Simplicitas, & nuda fides, lucroque pudendo
Pectus inaccessum, & rigidi mens conscia recti.
Ut juvat imprimis sub pectore volvere tritas
Usque fores inopum turmis ! ita Pagus amicam
Pauperibus mentem norat, moresque benignos,
Et promptas ad dona manus, &c.

Le jeune Vaniere fit ses études à Béziers au collége des Jésuites, & après sa rhétorique, il entra dans la société, en 1680, à l'âge de seize ans & demi. Lorsqu'il eut fini ses deux années de noviciat, il alla faire sa philosophie au collége de Tournon, où son talent rare & singulier pour la poësie latine ne tarda pas à se déclarer; car dès la premiere année de sa régence, il s'annonça par le poëme intitulé, *Stagna*. L'année suivante, appellé à Toulouse pour y continuer sa régence, il donna dans cette ville son poëme des *Colombes*, qui fit dire au célébre Santeul, parlant de l'auteur, que ce nouveau venu avoit dérangé tous les poëtes latins modernes sur le Parnasse. Le pere Vaniere donna encore le poëme sur la *Vigne*; & celui qui a pour titre *Olus*, parut peu après à Montpellier, où l'auteur étoit professeur de philosophie. La connoissance qu'il eut l'avantage de faire de M. de Lamoignon de Basville, intendant de Languedoc, & de M. Fléchier, évêque de Nismes, lui fut d'une grande utilité pour perfectioner son gout & ses talens: il en reçut des avis utiles, & il se fit un devoir de les suivre. Rappellé à Toulouse par ses supérieurs, il fut mis à la tête de la maison des pensionaires, & après avoir rempli ce poste durant six années, on lui accorda la place d'écrivain dans le collége de Toulouse, ce qui lui convenoit d'autant plus, qu'il pouvoit vaquer à la composition avec plus de liberté. Quoiqu'il parût tout occupé de son *Prædium rusticum*, il ne laissa pas de s'essayer sur plus d'un genre de poësie : il commença entr'autres un poëme sur S. François Xavier; mais en ayant communiqué le plan au pere de la Rue, celui-ci le détourna de l'exécution. Dans la suite il fut recteur du collége d'Auch, où il ne resta que trois ans. Revenu à Toulouse, il fut envoyé à Paris en 1730, pour y poursuivre un procès intenté au sujet du legs que M. de la Berchere, archevêque de Narbonne, avoit fait de sa bibliothéque aux Jésuites de Toulouse. Le pere Vaniere fut accueilli à Paris comme il le méritoit; tous les gens de lettres voulurent le voir & le connoître. L'événement du procès qui l'avoit fait venir à Paris, n'ayant pas été tel qu'il le souhaitoit, il retourna à Toulouse, où il est mort le 22 août 1739, dans la soixante-seiziéme année de son âge. Les dix premiers livres ou chants de son *Prædium rusticum* avoient paru réunis en un seul volume *in*-12, l'an 1710, à Paris. Depuis l'auteur revit cet ouvrage, & l'augmenta de six autres chants. Ainsi il y en a seize dans l'édition faite à Toulouse en 1730, *in* 12, & dans celle qui a paru en 174 , *in*-12, à Paris chez Bordelet, & que l'on assure être augmentée & revue avec un nouveau soin. Cette derniere édition est ornée de plusieurs vignettes gravées par Bruner, & toutes assorties aux différens sujets qui sont décrits dans l'ouvrage. Ces seize livres comprennent sous le titre de *Prædium rusticum*, tout ce qui a rapport aux travaux & à la vie de la campagne, comme le dit l'auteur lui-même dans sa préface, ou épître dédicatoire en prose à M. de Lamoignon de Basville. C'est peut-être l'ouvrage qui approche le plus de Virgile, & de la perfection en ce genre. L'auteur si judicieux du *Spectacle de la nature* en fait un grand éloge dans le tome deuxiéme de son ouvrage, au commencement du cinquiéme entretien, & tous les connoisseurs en ont toujours parlé aussi avantageusement. » Les personnes de » gout qui possédent la langue latine, dit M. Titon » du Tillet, admirent non-seulement la beauté & » la fécondité du génie du pere Vaniere, la justesse » & le naturel avec lesquels il peint tous les sujets qu'il » traite, mais encore l'élégance & la pureté de son » style, dignes du regne d'Auguste; en quoi il l'em» porte presque sur tous nos poëtes Latins, au juge» ment des meilleurs connoisseurs. » Depuis l'édition de Toulouse on a réimprimé cet ouvrage en Hollande & encore depuis à Toulouse; cette derniere édition est, dit-on, très-belle. *Le Prædium rusticum* a été traduit en françois par M. Berland, de Rennes, en Bretagne, & imprimé à Paris en 2 vol. *in*-12, en 1756, sous le titre d'*Œconomie rurale*. On n'est point surpris de cet empressement pour un livre qui sera lu & estimé tant qu'il restera du gout parmi les hommes, & quelque soin de cultiver les belles lettres. On n'estime pas moins, & avec raison, les autres œuvres poëtiques du pere Vaniere, imprimées *in*-12 à Paris, chez Simon, en 1730, sous ce titre : *Jacobi Vanierii è societate Jesu opuscula*. Outre neuf éclogues sur l'amitié, son essence, ses caractères, ses devoirs, ses effets; on trouve dans ce recueil, des lettres, quelques odes, des épigrammes, des hymnes, des épitaphes. M. Titon du Tillet a fait aussi imprimer à la fin de son *Parnasse françois*, *in-folio*, une piéce qui est dans ce recueil, & qui est à la louange du Parnasse, que M. Titon lui-même a fait exécuter en bronze. Elle est adressée à M. Cauler, président à mortier au parlement de Toulouse, qui est mort depuis, & M. Titon y a joint la traduction ou imitation en prose & en vers, que le pere Brumoy en a faite. Le pere Vaniere, homme fort laborieux, & qui pendant plus de 50 ans a travaillé, dit-on, 13 & 14 heures chaque jour, ne s'est pas borné à exercer ses talens sur la poësie. Tout le monde connoît son dictionaire poëtique, imprimé à Lyon chez Briasson en 1710, *in*-4°. C'est assurément le meilleur ouvrage en ce genre, & il étoit presque impossible qu'un auteur qui connoissoit si bien les poëtes, & qui étoit lui-même un poëte excellent, ne fit pas en ce genre quelque chose de fort bon. Il y a un abrégé de ce dictionaire pour la commodité des jeunes étudians; mais le grand ouvrage du pere Vaniere est un dictionaire françois-latin, auquel il travailloit depuis 20 ans, plus étendu, plus complet, & sans doute plus parfait que tout ce que nous avons en ce genre. Le pere Théodore Lombard est chargé de le continuer, & c'est dans ce dessein qu'on a accordé à cet habile Jésuite la pension que Sa Majesté donnoit à son illustre confrere. M. Titon du Tillet profitant du voyage que le pere Vaniere fit à Paris en 1730, & dont celui-ci rend compte dans une de ses lettres à la fin de ses opuscules, fit exécuter en son honneur un beau médaillon, où sont représentés sur le revers plusieurs sujets des travaux & des plaisirs de la campagne, avec ces mots pour légende: *Deliciæ & ruris opes*. Cette marque d'estime étoit due à un homme qui dans ses

poësies s'est fait un devoir de témoigner la sienne à tous ceux qui s'étoient distingués dans les lettres, & avec qui il avoit eu quelque liaison, ou à qui il croyoit devoir de la reconnoissance. M. des Forges Maillard, connu par ses poësies françoises, a honoré la mémoire de cet habile Jésuite par une ode françoise, adressée à M. Titon du Tillet, & imprimée dans le *Mercure de France*, deuxiéme volume du mois de décembre 1739, & dans le *Supplément de la description du Parnasse françois.* * Eloge du pere Vaniere dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de novembre 1739. On attribue cet éloge au pere Routh, Jésuite, l'un des auteurs desdits mémoires. Lettre de M. Titon du Tillet sur la mort du pere Vaniere, dans le *Mercure de France*, mois de septembre 1739. Vie du pere Vaniere, par le pere Théodore Lombard, Jésuite, brochure *in-12* de treize pages. Une autre vie du P. Vaniere, par M. Berland, imprimée à la tête de l'*Œconomie rurale*.

VANNE (la congrégation de S.) Cette congrégation réformée de l'ordre de S. Benoît, fait depuis longtemps tant d'honneur à l'église, qu'elle mérite que nous en donnions ici une histoire abregée. L'an 1591 le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc Charles III, voulant rétablir l'observance dans les monastères de l'ordre de S. Benoît, tombés dans le relâchement pendant les guerres civiles, reçut à cet effet, étant à Rome, du pape Grégoire XIV, la qualité de légat *à latere*, & un bref daté de l'onziéme de mai de la même année, avec pouvoir d'assembler tous les abbés réguliers & les prieurs claustraux des abbayes qui étoient en commende dans les évêchés de Toul, Metz & Verdun, & dans la Lorraine & le Barrois, & pour délibérer avec eux des moyens d'introduire la réforme dans leurs monastères. La premiere assemblée se tint le 7 de juin 1595, dans l'abbaye de S. Mihiel en Lorraine, dont le cardinal étoit abbé. L'évêque de Basilitte, suffragant de Metz; & vice-légat du cardinal, s'y trouva: on y résolut d'ériger une congrégation, on y élut un président & des visiteurs, on y fit divers reglemens, & on y indiqua la tenue d'un chapitre général. Il se tint dans l'abbaye de S. Evre à Toul le 23 avril 1596, & l'official de l'église de cette ville s'y rendit au nom du cardinal: mais la division s'étant mise parmi les religieux assemblés sur le choix d'un visiteur, le cardinal cessa ce chapitre, & fit dire aux abbés & prieurs qu'il les avertiroit du lieu où ils se trouveroient une autre fois. Cependant croyant trouver plus de facilité à une réforme particuliere, il essaya de réformer le prieuré de Notre-Dame de Nancy, où l'on avoit transféré le titre & les religieux de S. Martin-lès-Metz, dont il étoit abbé. Il fit donc venir deux religieux d'une vie exemplaire, de l'abbaye de S. Maximin de Tréves, qui travaillerent l'un & l'autre avec tout le zèle imaginable, mais sans beaucoup de fruit. La tentative qu'il fit pour réformer l'abbaye de S. Mihiel, lui réussit encore moins. Enfin de l'avis de quelques abbés réguliers bien intentionnés, il choisit l'abbaye de S. Vanne de Verdun pour servir comme de seminaire aux autres monastères qu'on voudroit réformer. Le prince Erric évêque de Verdun, qui en étoit abbé, voulant entrer dans les vues du cardinal, fit venir dans son abbaye dom Philippe-François prieur de Senones, qui avoit vu pratiquer la régle de S. Benoît à S. Maximin de Trèves, & le nomma prieur de S. Vanne. Il y fut reçu prieur de la part des religieux sans aucune opposition: mais comme sa présence n'y produisoit aucun fruit, l'évêque fut contraint de le laisser retourner dans l'abbaye de Senones. Le cardinal légat rebuté par les difficultés qu'il trouvoit dans la réforme de l'ordre de S. Benoît, proposa à Clément VIII de le supprimer entierement dans tous les pays de sa légation: mais ce saint pape lui répondit qu'il l'avoit envoyé pour guérir, & non pour étouffer la maladie, pour relever le bâtiment qui menaçoit ruine, & non pour le détruire; que l'ordre de S. Benoît avoit rendu à l'église de si grands services, que ce seroit un crime d'avoir seulement la pensée de le supprimer; que rien au contraire n'étoit plus glorieux que de travailler à son rétablissement. Les religieux de S. Vanne après la sortie de dom Philippe François, avoient élu pour prieur dom Didier de la Cour, profès de cette maison. Ce fut lui dont Dieu se servit pour réformer l'ordre de S. Benoît. Nous avons donné un article détaillé de la vie de ce saint homme au titre COUR. (D. Didier de la) Nous ne nous arrêtons ici qu'à ce qui regarde l'ordre en général. D. Didier de la Cour fut élu prieur de S. Vanne en 1598, & la même année il obtint de Rome par la médiation du prince Erric de Lorraine, nommé par le roi évêque de Verdun en 1593, un bref qui l'autorisoit à réformer l'abbaye de S. Vanne. Ce bref fut lu dans une assemblée de vingt-un ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers de la ville de Verdun, dont plusieurs opinerent qu'il falloit se contenter d'une simple mitigation, ne croyant pas qu'il fût possible de rétablir l'austérité de la régle de S. Benoît. Dom Didier de la Cour ne put donner dans ces vues, ni approuver les réglemens pour cette mitigation. Sa fermeté, son zèle & ses raisons ébranlerent ceux du parti contraire, & ils furent obligés de reconnoître que le doigt de Dieu paroissoit dans cet homme; qu'après tout il ne proposoit rien qui ne fût conforme à l'évangile, & qui n'eût été pratiqué dans les monastères de l'ordre de S. Benoît pendant plusieurs siécles. Si cette œuvre vient de Dieu, ajouterent-ils, on en verra bientôt l'effet. On envoya quelques-uns des anciens à l'abbaye de Moyenmoutier en Voges, dont le prince Erric étoit aussi abbé, & on reçut en leur place quatre novices, ausquels on donna l'habit le 20 janvier de l'an 1599. Dès le lendemain les anciens leur abandonnerent le réfectoire, & on cessa d'y manger de la viande. Dom Didier y introduisit le travail des mains, & tous les autres exercices prescrits dans la régle de S. Benoît. A ces quatre novices s'en joignirent deux autres du nombre des anciens, l'un nommé D. Blaise Valtier, prieur de S. Airy de Verdun depuis trente-six ans; l'autre, Jacques Somnia, qui avoit été offert au monastère par ses parens dès l'âge de sept ans, & qui n'en avoit alors que quinze.

L'année de probation finie, & le jour fixé pour la profession, le prince Erric accompagné de trois abbés, de quatre archidiacres & de plusieurs chanoines de sa cathédrale, vint à l'abbaye de S. Vanne pour être présent à la cérémonie. La messe solemnelle fut chantée par dom Didier de la Cour; & ce pere quittant sa chasuble après l'offertoire, fit sa profession entre les mains du prince son abbé: puis s'étant assis, il reçut lui-même celle de dom Blaise Valtier & des autres novices. C'étoit le 30 janvier 1600. Depuis ce temps-là Dieu envoya un bon nombre d'excellens sujets pour la réforme; & les anciens voyant qu'il ne leur étoit plus possible de l'empêcher, quitterent le dortoir & les autres lieux réguliers. Le prince Erric établit ensuite la réforme dans son abbaye de Moyenmoutier, ayant obtenu à cet effet un bref du pape Clément VIII, & il se forma entre ces deux maisons une petite congrégation en 1602, qui fut confirmée par un acte d'union passé entre les religieux des deux communautés le 30 avril 1603. Mais comme l'union de deux maisons si éloignées ne pouvoit subsister que difficilement, on songea à ériger une congrégation nouvelle sur le modèle de celle du Mont-Cassin, qui fût autorisée & approuvée du saint Siége, & qui comprît tous les monastères, qui dans la suite embrasseroient la réforme dans la Lorraine, le Barrois, les trois évêchés & les pays voisins. Dom Pierre Rosez fut député à Rome pour en solliciter la bulle d'érection, qui lui fut accordée par le pape Clément

Clément VIII, avec la communication de tous les priviléges, graces, indulgences, immunités, exemptions, libertés, faveurs, & indults que les souverains pontifes avoient accordés à celle du Mont-Cassin, & avec pouvoir aux présidens & visiteurs d'aggréger à leur congrégation tous les monastères qui voudroient accepter la réforme, & dispense de l'observation de l'un des statuts du Mont-Cassin, qui porte qu'on ne poura élever aux charges de supériorité que ceux qui auront passé sept ans dans la religion. Dom Pierre Rosez avoit demandé cette dispense nécessaire dans ces commencemens, où il n'étoit pas possible de trouver autant de sujets de cet âge pour remplir les places & les dignités des monastères. La bulle est du 7 avril 1604. Elle fut fulminée dans l'abbaye de Moyenmoutier le 8 de juillet de la même année, & ensuite signifiée à l'évêque de Verdun, qui l'agréa & y consentit; & en conséquence on tint le premier chapitre général dans l'abbaye de S. Vanne le 23 juillet suivant, dans lequel dom Didier de la Cour fut élu président, & dom Pierre Rosez visiteur.

Le dessein d'ériger cette nouvelle congrégation sur celle du Mont-Cassin, souffrit plusieurs difficultés dans l'exécution, & la manualité des bénéfices fut une des plus grandes; elle révolta les esprits des abbés & des prieurs titulaires des monastères à qui on proposoit la réforme, & ils ne purent se résoudre à remettre leurs abbayes ou prieurés à la disposition du chapitre général. Le pape Paul V en ayant été averti, adressa un bref au cardinal Charles de Lorraine son légat, par lequel il enjoignoit à ce cardinal de visiter tous les monastères de sa légation qui n'étoient pas réformés, d'y établir le nombre de religieux qu'il trouveroit y pouvoir subsister commodément, en faisant passer d'un monastère à l'autre tous ceux qu'il jugeroit à propos, afin d'évacuer par ce moyen quelqu'un de ces monastères, où l'on pût mettre & cultiver de nouvelles plantes, c'est-à-dire, les novices qui seroient élevés & formés selon la régle de S. Benoît & les constitutions des congrégations les plus réformées, mais principalement celle du Mont-Cassin; de proposer aux abbés, prieurs & religieux de tous ces monastères la réforme de cette derniere congrégation, sans néanmoins les contraindre à l'embrasser, & cependant de réduire & réunir ces mêmes monastères, tant ceux qui auroient admis l'observance du Mont-Cassin, que ceux qui l'auroient rejettée, en un même corps & sous un même chef; de séparer de la masse commune des biens & revenus des monastères une portion suffisante pour l'entretien des religieux, dont l'administration demeureroit entre les mains des prieurs claustraux & du couvent; & à l'égard des titres de ces monastères, c'est-à-dire, des abbayes & prieurés érigés en titre de bénéfices perpétuels, ce pape, au lieu de vouloir que de quelque maniere qu'ils vinssent à vaquer dans la suite, le chapitre général de cette nouvelle congrégation en auroit la libre & entiere disposition, ainsi que le pape Eugène IV l'avoit ordonné pour celle du Mont Cassin, déclara au contraire que les collations ou provisions en appartiendroient au saint siége comme auparavant. La nouvelle congrégation se trouva donc différente de celle du Mont-Cassin, quant aux bénéfices : dans celle-ci, en vertu du privilége accordé par le pape Eugène IV, les abbayes & prieurés devinrent manuels & à la disposition du chapitre général : dans celle-là ces bénéfices furent expressément conservés en titre perpétuel comme auparavant, & à la disposition du saint siége. En 1630 le pape Urbain VIII conserva cette disposition dans son bref du 13 juin, & les religieux de cette nouvelle congrégation jusqu'à ce jour, y ont été pourvus des abbayes & prieurés qui sont venus à vaquer, en titre perpétuel & par bulle de Rome, tant en France & en Franche-Comté, qu'en Lorraine. Cette nouvelle congrégation prit le nom de S. Vanne & de S. Hydulphe, à cause que ces deux saints sont patrons des deux abbayes qui les premieres reçurent la réforme. Elle est composée aujourd'hui de cinquante monastères situés partie en Lorraine, partie en France, en Alsace & en Franche-Comté. Le chapitre général s'y tient chaque année; on y choisit un président & trois visiteurs, dont le pouvoir expire au bout de l'année. Les abbés & prieurs titulaires n'ont le régime des communautés que quand il leur est donné par le chapitre général; mais ils jouissent dans le lieu de leurs bénéfices des droits honorifiques, y tiennent la premiere place avant les prieurs claustraux, & y ont une maison séparée de celle de la communauté. Les religieux de cette congrégation, outre la régle de S. Benoît, ont encore des statuts particuliers. Ils font toujours maigre, si ce n'est en cas de maladie. Ils font vœu de stabilité, non pour une maison en particulier, mais dans la congrégation; d'où vient qu'ils peuvent changer de maisons à la volonté du chapitre général ou des supérieurs majeurs. Les études fleurissent aussi dans la congrégation de S. Vanne, qui a produit un grand nombre de savans très-illustres. * Chroniques de l'ordre de S. Benoît, *tome IV, chap. 5*, page 173 & suivantes. Histoire de Lorraine, *tome III*, page 133 & suivantes. Bulle d'érection de la congrégation de S. Vanne, *tome II du bullaire de Cassin*, page 644. *Mémoires manuscrits.*

VANNES, *cherchez* VENNES.

VANNI (François) étoit de Sienne & fils d'un peintre médiocre. Né dans une famille où le gout & le talent pour la peinture étoient héréditaires depuis Lippo Vanni qui florissoit en 1372, il eut pour cet art une forte inclination, & de grands talens naturels. Après avoir commencé de les montrer sous Archange Salimbéni son beau-pere, il alla à Rome, où copiant l'antique & le moderne il plut à Jean Dei Vechi, qui le prit chez lui pendant quelque temps. Dans la suite Vanni quitta sa premiere maniere pour suivre entierement celle du Baroche; & non-seulement il tâcha de l'imiter dans son gout de peindre, mais aussi dans le choix des sujets, & dans ses mœurs, ayant toujours recherché à faire des tableaux de dévotion & vécu dans une grande piété. On voit dans l'église de S. Pierre de Rome un tableau où il a représenté la chute de Simon le magicien, par le pouvoir de S. Pierre, en présence de Néron. Mais ce qu'il a fait de plus considérable est dans les églises de Sienne. Clément VIII le fit chevalier de l'ordre de Christ. Vanni étoit agréable dans son coloris & correct dans le dessin. Il ne survécut le Baroche que de peu d'années, étant mort l'an 1609, âgé seulement de 45 ans. Il a été enterré dans l'église de S. George de Sienne. Il a laissé deux fils, habiles peintres, Michel-Ange, & Raphaël. * *Abcedario pittor. p.* 158. Felib. *entret. sur les vies des peintres*, 6 *entret.*

VANNINI (Lucilio) *cherchez* VANINI.

VANNOZIUS (Boniface) étoit secrétaire du pape Grégoire XIV, à la fin du XVI siécle. Il avoit passé toute sa vie à étudier la politique, dont il avoit lu tous les livres; il en savoit toutes les maximes, & s'étoit même appliqué à donner des regles certaines de cet art subtil & délicat. Mais malgré tous ces préparatifs, il pécha dans sa conduite contre les regles qu'il avoit données si utilement aux autres. Il recommandoit surtout à un politique d'être le maître de sa langue : mais le pape lui ayant commandé de ne dire à personne qu'il l'avoit mis sur la liste des cardinaux pour la premiere promotion, il ne put se contenir, & alla indiscretement révéler la chose au cardinal neveu, qui sollicitoit pour un autre. Le pape dépité contre Vannozius, l'obligea d'effacer lui-même son nom de dessus la liste, & d'y mettre celui de son compétiteur. * De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires, &c. page* 290.

☞ VANUPIEDS. C'est ainsi qu'on appella les séditieux, qui causerent de si grands troubles le siécle der-

nier, dans la plupart des villes de basse Normandie. Le sujet de la révolte vint d'abord des cordonniers & savetiers, qui se plaignoient qu'on avoit créé des taxes trop onéreuses sur les marchandises de cuirs, & qu'ils étoient cruellement vexés par les fermiers commis pour recueillir ces taxes. Ces murmures & ces plaintes répétées plusieurs fois, trouverent enfin tant de partisans parmi la populace, qui se plaît ordinairement dans le désordre, qu'il n'y eut plus moyen d'en arrêter le cours. Ce fut à Avranches que commença le soulévement, & l'auteur, qui étoit un cordonnier de cette ville, pour donner du relief à son entreprise, prit avec le consentement de ses associés, la qualité de *Colonel de l'armée souffrante.* La populace des autres villes ne voulut pas céder à celle d'Avranches. Elle se souleva aussi à Valognes, à Coutances, à Saint-Lo, à Caen & à Bayeux. Dans cette derniere ville la scène fut ouverte le lendemain de la S. Barthélemi, 25 d'août 1639, par le pillage des maisons de Marin Paris un des fermiers de ces taxes. Cet homme craignant pour sa vie, prit aussitôt la fuite, & sortit de la ville avec Grégoire de la Mare son beau-frere, qui lui aidoit dans la recette des deniers. Ses meubles furent brisés ou enlevés, & les maisons qu'il avoit à Saint-Vigor-le-Petit, furent abattues & renversées de fond-en-comble. Ces désordres qui continuerent dans la ville, & aux environs, jusqu'au mois de septembre, ne cesserent que sur la nouvelle qu'on reçut que la cour mettoit des troupes sur pied pour marcher contre les séditieux.

En effet, le 23 novembre suivant, M. de Gassion, colonel, arriva à Caen avec six mille hommes. Il prit son logement chez M. de Dungy: & ayant commencé par s'assurer des grandes écoles, & des principaux quartiers de la ville, en y mettant des corps de garde, il fit désarmer les bourgeois, qui par son ordre, porterent leurs armes au château, & ordonna ensuite de faire la perquisition des plus mutins & de les arrêter.

Comme il avoit pouvoir de mettre au pillage les villes rebelles, & qui feroient la moindre résistance, M. d'Angennes, alors évêque de Bayeux, craignit un pareil traitement pour sa ville épiscopale, qui avoit pris beaucoup de part à ces émotions. Ce prélat lui portoit une singuliere affection. Pour détourner l'orage dont elle étoit menacée, il alla à Caen trouver M. de Gassion, qu'il connoissoit particulierement. Il lui demanda grace pour cette ville; & sur les représentations qu'il lui fit, qu'il n'y avoit que la populace qui y avoit causé des troubles, il obtint qu'elle seroit épargnée, & qu'il n'y auroit que les séditieux de punis.

Après que cet officier eut donné dans Caen les ordres qu'il crut nécessaires pour prévenir toute alarme, il en sortit cinq jours après son arrivée avec 3000 hommes, & prit sa route par la Maison blanche. La ville d'Avranches étoit la plus coupable, ayant levé la premiere l'étendard de la rebellion; ce fut aussi celle qu'il crut devoir réduire avant tout. S'étant présenté devant, elle témoigna être dans la disposition de lui résister, & soutint même quelques attaques: mais enfin les barricades qui lui tenoient lieu de fortifications ayant été rompues, cette malheureuse ville fut forcée, & abandonnée à la fureur des soldats, qui, sans égard pour le sexe & le rang, y commirent des excès horribles. M. de Gassion en tira encore une forte contribution, & n'en sortit qu'après avoir fait pendre grand nombre des plus mutins. Coutances, Valogne, Saint-Lo, effrayées d'un pareil châtiment, ne firent point de résistance. Elles se soumirent à la discrétion du général, qui en ayant aussi exigé de bonnes contributions, y laissa des troupes pour les contenir dans le devoir. Il avoit aussi envoyé à Bayeux une garnison qui arriva le 6 décembre; mais il la fit repartir le 22 suivant, quand il repassa par cette ville.

Dans le temps que ces choses se passoient ainsi, M. de la Potherie, commissaire député du conseil pour informer contre les séditieux, ne s'endormoit pas. Il étoit venu de Paris avec M. de Gassion; & après avoir parcouru la plupart des villes du bailliage de Caen, où il étoit arrivé des émotions, il revint à Bayeux pour remplir les devoirs de sa commission. Pendant qu'il informoit contre les séditieux de cette ville, les bourgeois reçurent ordre de porter leurs armes au château, comme on avoit fait à Caen. On leur envoya encore deux compagnies de chevaux légers dont étoient capitaines MM. de Comminges & de Langlure; mais ces troupes passant les ordres de leurs officiers, firent mille insolences aux habitans de cette ville, durant qu'ils y séjournerent, ainsi que nous l'apprenons des vers que M. Davauleau, principal du collége de Bayeux; chanta à la louange de M. Seguier, chancelier de France, lorsqu'il y vint pour appaiser les troubles. Ecoutons-le parler un moment à ce sujet.

Non clerus, cùm Prætor habet, non turpe rebellis
Perfidiæ melior Bajoca crimen habet.
Officium servat sincerâ mente, suumque
Regem præcipuâ religione colit.
Non nihil una tamen, fateor, res lædit honorem
Urbis; habent Paridem mænia nostra suum.
Indè graves patimur pœnas; ferus indè superbo
Imbellem populum sub pede volvit eques.
Linquere non audet junior matrona penates,
Nec virgo absque metu limina sacra petit.
Ipsa timet Pallas, crudeles nuper in isto
Ore peregrinus fecit agaso notas.
Huic alter summo demessuit ense galerum,
Detractis rediit vestibus ille domum.
Magne Segnere, *manus tibi tendit Bajoca, præsul,*
Prætores, populus, te schola nostra rogat.
Reprime sacrilegum Martem, servatus habebit
Semper aperta tuis laudibus ora pudor.
Oppressisque tuo libertas reddita musis
Munere, erit nobis carminis ampla seges.

J'ai trouvé dans le journal manuscrit de M. de la Bertiniere, que ce chancelier arriva à Bayeux le penultiéme de février 1640, & qu'il étoit accompagné d'un ou deux conseillers d'état, de plusieurs maîtres des requêtes, secrétaires, & autres gens de justice. En effet, j'ai vu ailleurs que quand le roi l'envoya en Normandie pour appaiser les troubles, il voulut, afin de lui donner plus d'autorité, que son conseil privé l'accompagnât dans son voyage, & lui donna même le commandement des troupes, ensorte que le colonel Gassion prenoit de lui l'ordre comme de son général. Il alla loger à l'évêché. M. de Gassion qui étoit revenu avec lui, logea comme il avoit fait ci-devant, chez M. d'Esquay, & ses gardes allerent prendre leurs étapes aux paroisses de Subles & d'Aagy à une lieue de Bayeux. M. le chancelier demeura dans cette ville à examiner les informations qu'avoit faites M. de la Potherie contre les auteurs des troubles, jusqu'au deux de mars, qu'il en partit avec M. de Gassion pour en faire autant à Saint Lo, à Coutances, & ailleurs, & ne repassa par Bayeux que le 16 pour s'en retourner à Caen.

Quatre jours avant son retour à Bayeux, il étoit émané du conseil un arrêt qui condamnoit préalablement tous les habitans de cette ville à la somme de 22000 livres envers les parties lezées, savoir 16000 livres à Marin Paris, 5000 livres à la Mare, & 1000 livres à Pigache qui leur servoit de greffier. Mais cet arrêt, tout accablant qu'il étoit pour une petite ville telle que Bayeux étoit pour lors, n'approchoit point du jugement foudroyant qui parut ensuite contre les séditieux. Il est dit par ce jugement que, *Oui le raport du commissaire député, de l'avis des sieurs président, lieutenant général, particulier, & autres officiers du*

bailliage & siége présidial de Caen, par jugement souverain, cinq des principaux auteurs *des troubles* sont condamnés *à être rompus vifs sur un échafaut qui pour cet effet sera dressé en la place publique & marché de ladite ville de Bayeux, & après les corps de chacun d'eux mis sur des roues pour y finir leurs jours ; que les maisons auxquelles ils étoient demeurans aux temps desdites émotions, seront démolies & rasées, & dans les places d'icelles des potences dressées auxquelles seront attachés des tableaux dans lesquels sera écrit le présent jugement, & aux lieux les plus éminens desdites places seront posées des croix, pour mémoire à perpetuité desdits crimes, sans que ci-après on puisse bâtir èsdits lieux.* Il y en eut encore neuf condamnés à être pendus, & les autres aux galeres, ou banis pour toujours de la province. Comme tous les habitans de cette ville, à la réserve du clergé qui fut déchargé & exempt de la contribution, avoient été obligés de fournir la somme de 22000 liv. aux intéressés, le même jugement faisant droit sur la requête qu'ils avoient présentée, leur permit de reprendre cette somme sur les biens confisqués des coupables qui venoient d'être condamnés.

On peut juger de la consternation que causa un jugement si terrible, mais néanmoins nécessaire pour prévenir de pareils désordres. Ce fut alors que le digne évêque, M. d'Angennes, sentit rallumer tout le feu de sa charité pour des malheureux qui étoient de son troupeau. Il eut recours à la clémence du roi, & ayant remontré à sa majesté, qu'il y en avoit plus qui s'étoient laissé entraîner à la sédition par le torrent, que par l'envie d'exciter les troubles, il obtint en leur faveur, la révocation du jugement & l'exemption des châtimens ausquels ils étoient condamnés. Il n'y eut d'exceptés que les deux ou trois premiers, qui avoient excité le peuple à la révolte : ils expirerent sur la roue. Le même jugement fut porté contre tous les séditieux des autres villes où il étoit arrivé du trouble. Tel fut le succès de la révolte des Vanupieds, qui fit d'abord tant de bruit, & qui n'aboutit qu'à leur propre perte, & à la désolation de leur famille. * Ce mémoire m'a été remis par M. Beziers, chapelain & vicaire de S. Malo, qui l'a dressé sur un *recueil Mss. que M. de la Bertiniere, avocat à Bayeux, a fait des choses notables arrivées de son temps*, & sur quelques autres *écrits qui ont été faits dans le même temps.*

VANSLEB (Jean-Michel) *cherchez* WANSLEB.

☞ VAQUETTE ou plutôt VACQUETTE (Jean) écuyer, seigneur du Cardonnoy, naquit à Amiens en 1658. Il commença ses études chez les Jésuites de cette ville, & les acheva chez les PP. de l'Oratoire à Juilly, où il fit paroître beaucoup de disposition pour les belles lettres. Il alla ensuite étudier en droit à Paris, & s'y fit recevoir avocat au parlement. M. du Cardonnoy, de retour à Amiens, y fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial : charge qui étoit comme héréditaire dans sa famille, depuis l'an 1544. A peine eut-il commencé à en exercer les fonctions, qu'on reconnut en lui une science profonde des loix, dirigée par une parfaite intégrité : double mérite, auquel il dut la mairie & lieutenance générale de police, que lui déférerent deux fois tous les suffrages. On ne peut dire avec quelle étendue de zèle il s'aquitta d'un ministère si critique, avec quelle fermeté il en dévora les dégouts. Son unique peine réelle eût été d'en causer aux autres ; mais ses ménagemens pour la noblesse, & sa condescendance pour le peuple, parerent à cet inconvénient. Il fut aimé de tout le monde, parcequ'il n'y eut personne qu'il n'aimât.

M. du Cardonnoy eut l'honneur de complimenter Jacques II, roi d'Angleterre, lorsqu'allant à Calais, il passa par Amiens, le 29 février 1696. La ville d'Amiens le chargea aussi de rendre ses respects, au nom des habitans, au prince de Conti, au premier président de Mêmes, & au duc d'Elbeuf qui y paroissoit pour la premiere fois, en qualité de gouverneur, après la mort du prince son pere.

Il se forma à Amiens en 1700, une société de gens de lettres. M. du Cardonnoy en conçut la premiere idée, & ainsi en doit être regardé comme le fondateur. Elle étoit composée des amateurs de ce temps-là, dont sa maison étoit le *Lycée.* Cette société ne subsista que jusqu'en 1720, & fut ressuscitée, trente ans après, par cette académie des sciences, belles lettres & arts, établie à Amiens par lettres patentes de 1750, dont quelques membres se sont déja rendus illustres.

M. du Cardonnoy faisoit particulierement ses délices de la poësie & de la musique ; l'une & l'autre partagerent les loisirs de sa vie. Mais les devoirs inséparables de son ministère, l'empêcherent d'y donner tout le temps qu'il eut souhaité.

A mille qualités éminentes, M. du Cardonnoy joignoit une connoissance parfaite des médailles. Les plus célébres amateurs des monumens antiques, tant en France que dans les pays étrangers, entretenoient avec lui un commerce reglé. De ce nombre étoient, M. le comte de Vaux, M. le marquis de Saint-Ferreol Montauban, M. de Pontcarré premier président de Rouen, M. le Bret premier président du parlement de Provence ; M. l'abbé de Rothelin, M. l'abbé de Camps, M. de Boze, M. l'abbé de Fontenu, M. Mahudel, de l'académie des inscriptions & belles lettres ; MM. de Cleves, pere & fils ; le sieur Capello de Venise, milord Pembrok, milord Fontaine, &c.

Le premier cabinet de médailles qu'il acquit d'un de ses parens, avoit été formé & perfectioné par les soins de trois curieux, dans l'espace de plus de cent ans. Il y joignit l'élite de dix ou douze autres cabinets ; sans y comprendre ce qu'il put trouver, tant à Paris que dans différentes autres villes, de médailles antiques de toute espéce, dont il avoit formé des suites presque complettes. M. du Cardonnoy ne se borna pas aux antiques, il passa aux modernes, dont il travailla à former des suites, par les médailles, les monnoies d'or & d'argent, les jettons, &c. ouvrage que peu de curieux se fussent avisés d'entreprendre.

Versé qu'il étoit dans la science des médailles, il ne pouvoit manquer de l'être dans celle de l'histoire. M. l'abbé de Camps, avec qui il étoit particulierement lié, & dont nous avons plusieurs traités & dissertations sur l'histoire de France, le consultoit souvent ; & ses lumieres ne lui étoient pas d'un foible secours. M. du Cardonnoy fit quelques observations sur la *Bibliothéque historique* du P. le Long, qui furent insérées dans le supplément que ce savant en donna. Nous avons aussi de M. du Cardonnoy plusieurs recueils manuscrits, contenant des *Mémoires pour l'histoire de la Picardie.* Comme l'illustre M. du Cange lui appartenoit de bien près, il est à croire qu'ils s'étoient vus souvent, & que M. du Cardonnoy avoit mis à profit les leçons d'un si grand maître. M. l'abbé de Fontenu, dans sa *dissertation sur le camp de César, près de Pecquigny sur la Somme*, insérée dans les *Memoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, année 1733, page 451, rend à M. du Cardonnoy ce témoignage : « Je suis redevable de ce que j'en ai à raconter ici, à » M. du Cardonnoy, ancien conseiller du présidial » d'Amiens, renommé parmi les antiquaires, tant par » son gout pour les belles lettres, que par sa capacité » dans la science des médailles antiques & modernes, » dont il a un cabinet des plus curieux & des plus riches. »

Ses poësies sont : *L'exilé à Versailles*, nouvelle comique en vers ; *Les Religieuses qui vouloient confesser*, conte en vers libres ; *Le singe libéral*, conte en vers libres, tiré du *Page disgracié* de Tristan l'Hermitte ; *La précaution inutile*, tirée de Scarron, nouvelle ou poëme héroi-comique, en vers libres, &c. Quelques-unes de ces piéces ont paru manuscrites, & bien des per-

sonnes en tirerent, en divers temps, des copies, qui furent bientôt répandues dans le public. M. du Cardonnoy mourut au mois d'octobre 1739, regretté de tous ceux qui se connoissoient en vrai mérite. Il étoit dans la 81 année de son âge. De son mariage avec *Marie* Cordier, qu'il avoit épousée en 1688, il eut deux fils, & une fille qui mourut dans l'enfance. L'aîné, *Jean* Vacquette de S. Pierre, venoit d'être reçu Avocat au Parlement, lorsqu'il mourut âgé de 21 ans. Le second, *Claude-Louis* Vacquette, Seigneur du Cardonnoy, de Lencheres, S. Sauveur, &c. a été pourvu d'une charge de conseiller au grand conseil, au mois de juin 1735, & a épousé dame *Marie-Catherine* le Gillon, d'une ancienne maison de Picardie, alliée à celles de Croï, de Wignacourt, de Pas-Feuquieres, &c.* *Mém. manusf.*

VAR, en latin *Varus*, riviere de France en Provence, qu'elle sépare du comté de Nice, a sa source au mont Cémelione dans les Alpes maritimes, passe à Entrevaux auprès de Glandève; puis accrue par les eaux de divers torrens se décharge dans la mer Méditerranée près de Nice.* Pline. Strabon. César, &c.

VARAMBON (Louis) cardinal, *cherchez* PALU.

VARANES ou WARANES, I de ce nom, roi de Perse, succéda à Hormisdas I, l'an 174, & mourut l'an 277.* Procop.

VARANES II, fils du précédent, lui succéda, & regna 16 ou 17 ans. L'empereur Carus, suivi de Numérien, défit les Perses dans la Mésopotamie, & leur enleva vers l'an 283, les villes de Séleucie & de Ctésiphon, qu'ils avoient prises sur les Romains. Varanes ne fut ni assez heureux, ni assez puissant pour réparer ces pertes, & mourut l'an 294.* Socr. *l.* 7.

VARANES III, fils de *Varanes* II, surnommé *Seganfaa*, ne regna que quatre mois.

VARANES IV, dit *Kerman*, fut couronné roi de Perse après Sapor III, l'an 389, & regna onze ans. *Isdegerdes* son fils lui succéda.

VARANES V, fils d'*Isdegerdes*, roi de Perse, commença de regner l'an 420, & est très-renommé dans l'histoire de son temps. Il continua contre les chrétiens, qui étoient dans ses états, une cruelle persécution, qui eut pour cause le zèle indiscret d'Abdas évêque, qui avoit brulé un temple où les Perses adoroient le feu. Varanes porta la guerre contre les Romains, & vit défaire ses troupes par Ardabure, général sous Théodose *le Jeune*. Il fit la paix avec l'empire, & mourut l'an 440.* Socrate, *l.* 7. Théodoret. Procope, &c.

VARANIUS (Valérand) François, publia l'an 1516, un poëme en vers héroïques, sur Jeanne d'Arc, ou la Pucelle d'Orléans. Cet ouvrage est divisé en 4 livres.

VARATE de Coos, fut accusé d'avoir formé un dessein contre Hérode *le Grand*, avec Alexandre, fils de ce prince, & fut condamné à mort, quoiqu'innocent.* Joséphe, *hist. des Juifs*, *l.* 16, *c.* 16.

VARBECK, *cherchez* PERKIN.

VARCEVO, petit bourg de Dalmatie. Il est au milieu du chemin de Zara à Scardone, & on le prend pour la ville nommée anciennement *Collentum.** Baudrand, *dict. géogr.*

VARCHI (Benoît) naquit à Florence l'an 1502. Il étoit fils de *Jean de Monte-Varchi*, qui avoit pris son nom de ce lieu, situé entre Florence & Arezzo, parcequ'il en étoit originaire. *Jean* a passé de son temps pour un célébre avocat ou procureur pour les matieres ecclésiastiques. *Benoît* confié d'abord à un maître peu habile, fut retiré d'entre ses mains, & mis par son conseil dans le commerce, après avoir appris seulement à lire & à écrire. Les marchands chez qui Benoît fut placé, ayant jugé de lui plus favorablement, sur ce qu'ils le voyoient plus appliqué à la lecture qu'au négoce, en avertirent son pere, qui examina son fils de plus près, & le confia à *Gaspard Mariscotti* de *Marradi*: c'étoit un des meilleurs maîtres de grammaire qu'il y eût alors à Florence, & même, dit-on, dans toute l'Italie. Varchi fit sous lui de si grands progrès dans les belles lettres, que vers l'âge de 18 ans son pere l'envoya à Pise pour y étudier le droit. Il y demeura cinq ans, se rendit habile dans le droit civil & canonique, & après avoir pris le degré de docteur, il retourna à Florence, y apprit la pratique, & fut reçu notaire. Varchi qui n'avoit étudié le droit que par complaisance pour son pere, ne sentit que du dégout pour sa nouvelle profession, & il y renonça dès que son pere fut mort pour se livrer aux belles lettres. Il étudia alors la langue grecque pendant deux ans sous Pierre Vettori, & peu après il commença à étudier la philosophie sous François Verini, les troubles arrivés à Florence en 15 7, ne lui ayant pas permis d'aller faire cette étude à Padoue ou à Boulogne, où étoient alors les maîtres les plus célébres en ce genre. La famille des Strozzi à laquelle il s'étoit attaché, ayant été obligée de sortir de Florence en 1534, il la suivit successivement à Venise & à Boulogne. Il passa ensuite à Padoue, où il s'appliqua à la métaphysique sous François Beato, aux belles lettres & à la langue grecque sous Laurent de Bassano, & à la philosophie sous Vincent Maggio. Varchi fit alors connoissance avec plusieurs personnes de mérite, entr'autres avec le cardinal Bembo, & Laurent Lenzi. Daniel Barbaro ayant formé dans ce temps-là à Padoue l'académie des *Infiammati*, Varchi fut un de ses principaux membres: il y fit même des leçons publiques sur la morale, & y lut plusieurs dissertations sur les poësies de Pétrarque, de Bembo, de la Casa & d'autres. Après quelques années de séjour à Padoue, il passa à Boulogne, & y prit encore des leçons de philosophie sous Louis *Boccadiferro*, & des leçons de médecine ou de physique, sous Luc *Ghini*, médecin de la ville. Cosme de Médicis, grand duc de Florence, ayant pris sous sa protection l'académie Florentine, & voulant la remplir de sujets capables de lui faire honneur, rappella Varchi à Florence, lui assigna une pension, le chargea d'écrire l'histoire de Florence, & lui donna la cure de San Gavino dans la contrée de Mugello, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre. La composition de son histoire ne l'empêchoit pas de faire des leçons dans l'académie Florentine; il fut même le seul qui en fit pendant l'année qu'il en fut consul. Pendant la guerre qu'eut le grand duc avec les Siennois, Varchi se retira à son bénéfice de San Gavino. Depuis que cette guerre fut terminée, son séjour ordinaire fut à la *Topaia*, maison de plaisance dont le grand duc lui accorda l'usage. Il alloit seulement une ou deux fois l'an à Pise, pour lire ce qu'il avoit fait de son histoire au grand duc qui passoit une bonne partie de l'année dans cette ville. Le pape Paul III voulut l'attirer à Rome, & lui fit faire des propositions pour être précepteur de ses neveux. Cette prévenance tenta Varchi, mais voyant que le grand duc n'étoit pas content de ses dispositions à cet égard, il n'y pensa plus. A l'âge de 62 ans ayant été fait prévôt de Monte-Varchi, il prit le sacerdoce, se disposa à demeurer en ce lieu le reste de ses jours, & y envoya d'abord sa bibliothéque; mais avant qu'il pût partir lui-même, il eut le 18 décembre 1565, une attaque d'apoplexie, dont il mourut le même jour, âgé de 63 ans. Il fut enterré dans l'église des Anges de l'ordre des Camaldules, comme il l'avoit ordonné, & on lui mit cette épitaphe.

D. O. M.

BENEDICTO VARCHIO, *poëtæ, philosopho, atque historico, qui cùm annos 63, summâ animi libertate, sine ulla ovantia aut ambitione vixisset, obiit non invitus XVI kalend. decem.* 1566. Il faut le XV des calendes de janvier.

Varchi s'étoit fait lui-même cette espéce d'épitaphe;

qui a été plusieurs fois imprimée sans fondement sous le nom de Nicolas *Sicco.*

Si mihi, quæ dederant, neverunt stamina Parcæ,
Et Lachesis jam jam rumpere fila parat,
O mihi dent saltem superum pia numina Divûm,
Fesulei ut summa condar in arce jugi,
Quâ patet immensus partes prospectus ad omnes,
Et cœlum nullo ridet in orbe magis.
Illic perpetuo devictum lumina somno:
His inscripta notis quælibet urna tegat.
VARCHIUS *ingenui semper sectator amoris*
Conditur hic, totum, quod cupiebat, habet.

Quelque temps après sa mort l'académie Florentine lui fit des funérailles solemnelles, & Léonard Salviati y prononça son oraison funèbre. Ses ouvrages sont : 1. *Boezio Severino della consolazione della filosofia, tradotto di lingua latina in volgare fiorentino*, à Florence 1551, *in*-4°, en 1572 & en 1584, *in*-12. Varchi a dédié cette traduction au grand duc Cosme de Médicis, par l'ordre duquel il l'avoit entreprise. 2. *L. Anne' Seneca de' Benefici*, à Florence 1554, *in*-4°, à Venise 1562, *in*-12, à Florence 1574, *in*-8°. 3. *Lezioni di M. Benedetto Varchi, lette da lui publicamente nell' academia Fiorentina sopra diverse materie poëtiche e filosofiche, raccolte nuovamente, e la maggior parte non piu date in luce; con due tavole*, à Florence 1590, *in*-4°. Plusieurs de ces leçons avoient paru séparément. Ce recueil contient 30 piéces. On trouve à la tête une vie fort étendue de Varchi, écrite par Silvain Razzi, abbé de l'ordre des Camaldules, qui avoit été son ami. 4. La *Suocera, commedia*, en prose, à Florence, 1569, *in*-8°. Cette comédie est sur le modéle de l'*Hécyre* de Térence. 5. *Vita di M. Francesco Cattani da Diacetto:* à la tête de l'ouvrage de cet auteur, intitulé : *Libri d'amore*, à Venise, 1561, *in*-8°. 6. *Orazione funerale sopra la morte del sign. Stephano Colonna da Palestrina, fatta e recitata da B. Varchi*, à Florence, 1548, *in*-8°, & dans un recueil de François Sansovino, intitulé : *Orazioni uolgarmente scritte da molti uomini illustri de' tempi nostri :* à Venise, 1562, 1569, 1575 & 1584, *in*-4°. Ce discours fut prononcé le 20 mars 1547. 7. *Orazione funerale sopra la morte del sign. Gio. Batt. Savello :* à Florence, 1551, *in*-4°, & dans le recueil de Sansovino. 8. *Orazione funerale fatta e recitata nell' essequie dell' il. signora D. Lucrezia de' Medici, duchessa di Ferrara, nella chiesa di S. Lorenzo, 16 maggio 1561*, à Florence, 1561, *in*-4°, & dans le recueil de Sansovino. 9. *Orazione funerale recitata nell' essequie di Michel Agnolo Buonarotti :* à Florence, 1564, *in*-4°, & dans le recueil cité. 10. *Orazione nella morte del cardinal Bembo, detta nell' academia Fiorentina*, à Florence, 1546, *in*-4°, & dans le recueil cité. 11. *Orazione nella morte della signora Maria Salviata, madre del gran duce Cosimo primo, recitata nell' academia Fiorentina*, à Florence, 1549, *in*-8°, & dans le recueil cité. 12. *Orazione recitata nel Pigliare il consolato dell' Academia Fiorentina, l'anno 1545*, dans le recueil de Sansovino, & dans celui de *Doni*, à Florence, 1547, *in*-4°. 13. *Sermone fatto alla Croce, recitato il Venerdi sancto nella compagnia di san Domenico*, à Florence, 1549, *in*-8°, à Boulogne, 1557, *in* 8°, dans le recueil de Sansovino, & dans les *Prose fiorentine*, tome cinquiéme, premiere partie, avec un autre discours de Varchi sur la sainte Céne. 14. Poësies latines, dans les *Carmina quinque Etruscorum poëtarum*, à Florence, 1562, *in*-8°, dans le dixiéme volume des *Carmina illustrium poëtarum Italorum*, à Florence, 1710, & dans le recueil de Gruter, 1608, *in*-12. 15. Lettre latine, contenant plusieurs épitaphes latines qu'il avoit faites pour lui-même, à la fin du livre intitulé : *Raccolta di componimenti latini e toscani in morte del Varchi*, publié par Pierre *della Stufa*. 16. Sonnets italiens, en deux parties, à Florence, 1555 & 1557, *in*-8°. 17 Sonnets spirituels du même en italien, avec des piéces de quelques autres écrivains ; à Florence, 1573, *in*-4°. 18. *Componimenti pastorali nuovamente in quel modo stampati, che da lui medesimo furono poco anzi il fine della sua vita corretti :* à Boulogne, 1576, *in*-4°. 19. *Rime piacevoli*, imprimées plusieurs fois avec les *Opere burlesche di Fr. Berni e d'altri.* 20. Parmi les *Canti carnascialeschi*, 1559, *in*-8°, il y en a neuf de Varchi. 21. Le Ps. 50, *Miserere*, en vers italiens ; dans la *Raccolta di Laudi* de Silvain Razzi. 22. *L'Ercolano, dialogo, nel quale si ragiona delle lingue, ed in particolare della toscana e della fiorentina ;* à Florence & à Venise, 1570, *in*-4°, & à Florence en 1730, *in*-4°, par les soins de l'abbé Jean Bottari, un des auteurs du grand dictionaire de *la Crusca.* Cet éditeur y a joint des notes, la vie de Varchi, sa défense contre diverses accusations, & une liste & un jugement critique de ses ouvrages. 23. *Storia Fiorentina nella quale principalmente si contengono l'ultime revoluzioni della Republica Fiorentina, e lo stabilimento de principato nella casa de' Medici ;* en 1721, *in-folio*, avec la vie de l'auteur par Razzi. Pierre Burman a fait réimprimer cette histoire dans la deuxiéme partie du huitiéme tome du *Thesaurus antiquitatum & historiarum Italiæ ;* à Leyde, 1723, *in-fol.* & y a joint de Varchi *Apologia Laurentii Medicei de natalibus & morte Alexandri Medicei.* L'histoire de Florence s'étend depuis 1440, jusqu'en 1538, selon la *Bibliotheca Italiana*, & seulement depuis 1527, jusqu'en 1538, selon M. l'abbé Lenglet & le pere Niceron. 24. *Le Prose del Bembo*, édition procurée par Varchi, à Florence, 1548, *in*-4°. 25. On trouve huit lettres de Varchi à Pierre Aretin, à la page 316 du premier volume des *Lettere scritte a Pietro Aretino da molti signori, donne, poëti*, &c. à Venise, 1552, *in*-8°. * Voyez les *Mémoires* du pere Niceron, tome 36, pag. 361 & suiv. & ceux que cet auteur cite à la fin de l'article, pag. 381 & 382. *Biblioteca Italiana*, &c. édition de Venise, 1728, *in*-4°, en plusieurs endroits. *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. par M. le cardinal Querini, deuxiéme partie, pages 217 & suivantes.

VARDAN ou VARTAN, docteur Arménien, qui a fleuri dans le treiziéme siécle, mérite, au schisme près dans lequel il étoit engagé & qu'il soutenoit, tous les éloges que l'on peut accorder à un homme qui a su joindre ensemble, un génie peu commun, une science vaste & étendue, & beaucoup de gout. Théologien, géographe, fabuliste, poëte & commentateur, il doit être regardé comme un des plus grands hommes de l'Arménie. On posséde à la bibliothéque du roi plusieurs de ses écrits, dont M. l'abbé de Villefroi a donné une idée dans sa notice des livres arméniens de cette bibliothéque. Voici ceux dont il y est parlé. 1. Géographie claire & abrégée, composée par le docteur Vardan, nouvel interpréte, & second illuminateur. Pour connoître combien cet éloge est grand, il faut savoir que les docteurs Moyse, David & autres qui ont fait la version de l'écriture sainte en arménien, sont si respectés chez ces peuples, que le plus grand honneur qu'ils puissent faire à quelqu'un, c'est de l'appeller *nouvel interpréte ;* comme qui diroit nouveau prodige de science. Ils nomment aussi Vardan *second illuminateur*, à cause du grand nombre d'ouvrages qu'il a composés : comme s'ils l'appelloient le second apôtre de l'Arménie, un autre Grégoire l'illuminateur. La géographie de Vardan contient aussi la description de l'Arménie. 2. Commentaire sur le cantique des cantiques : l'auteur ne touche que le sens spirituel, Jesus-Christ & l'église. 3. Explication de quelques passages de l'écriture que le pieux roi Hethom (Hayton) avoit demandée au docteur Vardan. Ce traité est peu intéressant : on y lit à la fin quelques réflexions sur l'Eucharistie, & des observations sur la généalogie de J.C.

selon S. Matthieu. 4. Diverses poësies. 5. Fables ou Apologues, au nombre de 168. Ces apologues sont en prose, mais d'un style clair & naïf, & chacun est accompagné d'une moralité. Ils ont été en partie composés, & en partie traduits du grec en arménien par notre docteur, pour l'instruction des enfans. Presque tous sont fort divertissans; & quoique les Grecs, les Romains & les François aient mieux réussi dans ce genre, il faut convenir que Vardan a rempli le but qu'il s'étoit proposé, d'amuser ingénieusement & utilement la jeunesse. M. l'abbé de Villefroi a traduit en françois quelques unes de ces fables : cette traduction est dans la notice manuscrite des livres arméniens de la bibliothéque du roi. 6. Réponse à la lettre envoyée au roi Hayton à Sis en Cilicie par le pape (Innocent IV) en 1250. Le titre porte que cette réponse fut faite par le docteur Vardan, selon l'ordre qu'il en avoit reçu par le patriarche d'Arménie, Constantin premier. L'auteur y traite d'erreurs plusieurs dogmes de l'église latine, à qui il impute aussi de fausses opinions qu'elle rejette. 7. Avertissement aux Arméniens. Dans ce écrit, de même que dans le précédent, & dans les autres de ce docteur sur diverses matieres de théologie Vardan s'éléve contre les décisions de l'église romaine, & contre sa primauté : il y rejette la croyance du Purgatoire, nie la procession du saint Esprit, n'admet point le mêlange de l'eau avec le vin dans le sacrifice de la Messe, & prétend que les élus ne jouiront point de la gloire, ni que les réprouvés n'encourront point les peines de l'enfer jusqu'au jour du jugement dernier. Il enseigne aussi l'erreur des Monophysites, & de ceux qui disent que le corps de J. C. étoit immortel & impassible. Il soutient que toutes les ames des hommes ont été créées dès le commencement du monde; & indépendamment des corps auxquels elles devoient être unies, &c. 8. Discours (en vers) sur l'avénement de Jesus-Christ, & sur le jour du jugement général. * Extrait de la notice dressée par M. de Villefroi, citée dans cet article.

VARDARI, anciennement *Axius*, c'est la plus grande riviere de Macédoine. Elle a sa source dans les montagnes qui la séparent de l'Albanie; & coulant vers le levant, elle baigne Sturachi, reçoit la Vistriza du côté du midi, la Vera de celui du nord, & se décharge dans le golfe de Salonichi, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le couchant, au bourg de Vardari, nommé anciennement *Axium*. * Baudrand.

VAREL (Edon Hilderic ou Uldric, Frison, né en 1533, à Jeveren dans la Frise orientale, d'une ancienne & noble famille de la Frise, prit le dégré de maître ès arts à Wittemberg, l'an 1556. En 1559, il fut fait adjoint de la faculté philosophique. Comme il avoit bien étudié les mathématiques, il fut chargé en 1564, ou, selon d'autres, en 1566, de les enseigner à Iena. Après avoir rempli cet emploi pendant trois ans, il retourna à Wittemberg, où il donna des leçons particulieres; & en 1570 il y fut fait professeur de philosophie. En 1573, il devint recteur à Magdebourg, & deux ans après, professeur en histoire & en hébreu, à Francfort sur l'Oder. Peu de temps après il fut créé docteur en théologie à Heidelberg, & il y professa cette science, de même que la langue hébraïque jusqu'à l'an 1580. Cette même année 1580, il vint à Altorf, & l'année suivante on l'employa à enseigner la théologie. Il fut le premier qui fut fait recteur annuel. En 1585, il brilla dans une conference qui fut tenue à Altorf, dans laquelle on agita plusieurs questions théologiques, entr'autres ce qui regarde le péché originel. Varel s'y trouva avec Henri Schmidelin, & quelques autres, & il parla sur les matieres qui furent agitées en homme qui en avoit fait une étude particuliere. Il accabla ses adversaires par la multitude des autorités & des raisonnemens qu'il fit valoir en cette occasion. Il faut cependant observer que ce théologien suivoit la doctrine de Luther, & qu'il fut lié étroitement avec le fameux Philippe Melanchton. Il mourut en 1599, comme le porte cette épitaphe, où l'on apprend encore qu'il avoit enseigné, comme on l'a dit, la langue hébraïque, & peut-être aussi quelques autres langues savantes.

Si Deus est pro me, quis meus hostis erit?
Anno millesimo quingentesimo nonagesimo nono, duodecimo nono maii, in Christo piè & placidè obiit reverendus & nobilis vir, Edo Hildericus de Varel, *Frisius orientalis, sacro-sanctæ theologiæ ac linguarum doctor & professor Altdorfii.*

On a de ce théologien des leçons ou commentaires sur les prophétes. En qualité de mathématicien il donna en grec, avec une version latine, l'ouvrage de Geminus le Rhodien, intitulé : *Isagoge in phænomena, seu elementa astronomiæ.* Cet ouvrage parut à Altdorf en 1590, *in-8°*, dédié à Christian, électeur de Saxe. Il a été réimprimé avec la même traduction, à Leyde, en 1603, *in-8°*, & dans l'*Uranologion* du savant pere Petau, à Paris, 1630, & Amsterdam, 1703, *in folio.* Vossius loue cette traduction de Varel dans son traité *de scientiis mathematicis*, chapitre 33, section 7. On lui donne encore un abrégé de la *Logistica astronomica.* * *Gloria academiæ Altdorfinæ*, &c. pages 23, 24 & 25. Joannis Alberti Fabricii, *bibliotheca græca*, lib. 3, cap. 5, num. 20.

VARENACKER (Jean) Flamand, né au bourg de Ruysselede, près de Tilly au diocèse de Gand, fut chargé vers le temps de l'établissement de l'université de Louvain, d'y enseigner la philosophie dans le collége du Lys. Depuis il fut fait docteur en théologie. En 1443, on le nomma *Pléban*, ou curé de S. Pierre, & en même temps professeur. C'étoit un homme bien fait, d'une conversation aimable, d'un esprit sage & orné; il acquit & conserva l'estime de tous les savans qui le connurent. Il est mort en 1475, à Louvain. Il a laissé un traité des sacremens, que l'on conserve manuscrit. De plus, deux questions quodlibétiques, imprimées depuis en 1512, & à Paris en 1544, *in-4°*. La premiere de ces questions, est : *Utrùm clerici & ecclesiarum prælati mortaliter peccent, si quod eis de præbendis superest, in eleemosynam non elargiantur.* La deuxiéme : *Utrùm ab homine possit dispensari in præceptis juris naturalis aut divini.* Les deux autres ouvrages qui suivent, sont encore manuscrits; savoir, 1. *Lectura in psalmum 118, Beati immaculati*, &c. *in librum Sapientiæ & in 4 Evangelistas.* Ces leçons ou explications avoient été faites dans la Chartreuse de Louvain. 2. *Monotessaron.* On en conserve le manuscrit dans le collége des théologiens à Louvain. * Valere André, *bibliotheque belgique*, édition de 1739, tome deuxiéme, pages 742, 743.

VARENIUS (Auguste) célébre parmi les théologiens d'Allemagne, & distingué sur-tout par sa parfaite connoissance de la langue hébraïque, naquit dans le duché de Lunebourg le 20 de septembre de l'année 1620, & mourut en 1684. Il avoit de si heureuses dispositions pour les sciences, & en fit un si bon usage, que David Scultet, qui a continué le livre de feu M. Baillet, intitulé, *Des enfans devenus célébres par leurs études*, lui a donné une place honorable dans son ouvrage. Il avoit, dit-on, plus d'inclination & de facilité à parler hébreu, qu'à parler sa propre langue; & l'on soutient que c'est à lui qu'est due la parfaite connoissance des accens hébraïques. Enfin on le regarde comme celui de tous les luthériens qui a porté le plus loin l'étude & la science de l'hébreu. Il avoit une mémoire prodigieuse, dont il avoit principalement fait usage pour apprendre par cœur tout le texte hébreu. On raconte qu'un Juif l'étant venu voir, lui récita en hébreu tout le premier pseaume : Varenius y répondit en récitant le second. Là-dessus le Juif ayant dit le troisiéme, a

arenius récita; sans changer un iota, le IV, le V & le I, & en demeura là, parceque le Juif se rendit. On oit sa vie & un long catalogue de ses ouvrages, tant nprimés que manuscrits, au-devant de la seconde dition de son commentaire sur Isaïe, imprimé à Rosock & à Leipsick en 1708, *in*-4°. Il ne faut pas conondre ce théologien luthérien avec BERNARD Vareius, Hollandois, docteur en médecine, de qui l'on une géographie que l'on estime (*Geographia generas, in qua affectiones generales telluris explicantur: uctore Bernhardo Varenio medicinæ doctore*) à Amsteram, chez Louis Elzevir, 1650, avec figures: il y en encore d'autres éditions.

VARENNE (Jean) grammairien, étoit de Malines. enseigna pendant du temps à Louvain les lettres grecues & latines, mais seulement en particulier. Comne il étoit pareillement versé dans la science de l'écriture, il fit part de ses lumieres dans des leçons qu'il t dans le célébre monastère des chanoines réguliers e S. Norbert, situé aux murs de la ville. On a de lui, *Syntaxis linguæ græcæ*: cet ouvrage a été imprimé d'aord à Louvain en 1532, & depuis à Anvers, à Basle ailleurs, avec les notes de Joachim Camerarius. Il été encore réimprimé à Anvers, corrigé par René Guillon, & enrichi de notes. On a aussi de Varenne n traité latin des accens grecs, imprimé après la mort de l'auteur en 1544, *in*-8°, à Paris, avec la rammaire grecque de François Vergare ou Vergara. Varenne est mort à Lire dans le Brabant le 11 octobre 536, âgé de plus de 70 ans. * Valere André, *bibliohéque Belgique*, édition de 1739, tome II, p. 742.

VARENNE (Guillaume Fouquet de la) *cherchez* FOUQUET.

VARENNES, petite ville de France. Elle est dans e Bourbonnois sur l'Allier, à cinq lieues au-dessus de Moulins. * Baudrand.

VARESE: il y a deux bourgs de ce nom en Lombardie; l'un sur la côte orientale de Gènes; l'autre est dans le Milanez sur l'Olona, à trois lieues de Como vers le couchant. Ce dernier est quelquefois appellé *Valese*, en latin, *Valesium*, *Vallexium*, c'est-à-dire, *la sortie de la vallée.* * Baudrand.

VARET (Alexandre-Louis) prêtre licencié ès droits, vicaire général de l'archevêque de Sens, naquit à Paris en 1632, d'un avocat estimé pour sa probité, & pour d'autres bonnes qualités. Après avoir fait le voyage d'Italie en 1653, sans autre vue que de contenter sa curiosité, il y fut vivement touché de Dieu, & sa piété a toujours augmenté depuis. De retour à Paris, il étudia en théologie, & prit les ordres sacrés malgré lui, & par pure obéissance. Il vécut dans la retraite pendant plusieurs années, qu'il employa à l'étude de l'écriture sainte, & à celle de S. Augustin, qu'il lut plusieurs fois tout entier. Etant encore dans les écoles de Sorbonne, il donna à Paris en 1666, un excellent traité de la premiere éducation qu'on doit procurer aux enfans, depuis qu'ils sont sortis du sein de la nourice, jusqu'à ce qu'ils passent sérieusement à l'étude des belles lettres. On y trouve des maximes pour apprendre à parler aux enfans, pour leur enseigner à lire & à écrire, pour leur former la mémoire & le jugement, pour leur ouvrir l'esprit, & enfin pour regler leurs mœurs, & leur apprendre à vivre. Ce livre est écrit avec beaucoup de bons sens & de sagesse, & il peut être d'un grand usage aux gouvernantes & aux premiers maîtres de la jeunesse. Il y en a eu plusieurs éditions. Il fit depuis le *factum* des hermites du mont Valerien contre les Jacobins. L'archevêque de Sens Louis-Henri de Gondrin l'ayant choisi pour son grand vicaire, il fit le *factum* contre les Cordeliers de Provins, qui leur fit ôter le gouvernement des religieuses de sainte Catherine de la même ville. Il composa aussi le *factum* de cet archevêque contre son chapitre, & les constitutions des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, dont le successeur de M. de Gondrin n'a pas permis à ces religieuses de se servir. Il est auteur de la préface du livre de la *Morale des Jésuites*, imprimé à Mons en 1667, & de celle qui est au commencement du premier volume de leur *Morale pratique*. C'est aussi lui qui a fait la *Défense de la discipline, qui s'observe dans le diocèse de Sens, touchant l'imposition de la pénitence publique, &c. in*-8°, à Sens 1673. Il est encore auteur des écrits suivans: *Miracle arrivé à Provins, & approuvé par la sentence des grands vicaires de Sens, le 14 de décembre 1656*, in-4°. *Lettre d'un ecclésiastique à M. Morel, théologal de Paris, sur trois sermons de ce théologal*, in 4°, en 1664. Mémoire manuscrit contre un plaidoyer de M. Talon, en conséquence duquel plaidoyer intervint arrêt du parlement, portant suppression d'une lettre de M. l'évêque d'Alet (Pavillon) au roi, du 20 août 1664, touchant la signature du formulaire. La premiere préface de la Morale pratique des Jésuites. La seconde passe pour être de M. de Pontchateau qui avec M. Claude de Sainte-Marthe & M. Baudri de Saint-Gilles d'Asson, est le principal auteur des deux premiers volumes de cet ouvrage. On a inséré plusieurs de ses lettres dans le *Recueil des pieces qui n'ont point encore paru sur le formulaire, les bulles, &c.* imprimé en 1754, *in*-12. Après la mort de M. de Gondrin, Alexandre Varet se retira dans la solitude de Port-Royal des Champs, où il avoit une niéce, qui s'y fit religieuse depuis sa mort, arrivée le premier d'août 1676, n'étant âgé que de quarante-quatre ans. M. Du-Pin qui met sa mort vers 1686, & M. de la Monnoye en 1685, dans ses notes sur les Jugemens des savans de M. Baillet, tom. 2, se sont trompés. M. Varet n'avoit accepté la charge de grand vicaire, qu'à condition qu'on ne lui donneroit jamais aucun bénéfice; & il en refusa plusieurs considérables, qui lui furent offerts, & qu'on le pressa instamment d'accepter. Voici les vers qu'on a mis au bas de son portrait, qui est au-devant du premier tome de ses lettres spirituelles. Ils ont été faits par un de ses amis.

Pur & simple en ses mœurs, modeste de visage,
Des vérités du ciel épris dès son jeune âge,
Varet jusqu'en leur source alla s'en abreuver;
Et dans son grand savoir son humilité sainte
Fit bien voir qu'en un cœur où la grace est empreinte,
Les vapeurs de l'orgueil ne sauroient s'élever.

Alexandre Varet avoit un frere nommé *François*, qui a donné une traduction françoise du catéchisme du concile de Trente. * *Mémoires du temps*. Necrol. *de P. R. p.* 296. Nicole, 2 *vol. de ses lettres, de l'édit. de Lille, lett.* 34.

VARGAS (Alfonse) archevêque de Séville en Espagne, dans le XIV siécle, natif de Toléde, entra parmi les religieux de l'ordre de S. Augustin. Depuis il vint à Paris, professa pendant dix ans la philosophie & la théologie. Après avoir pris le bonnet de docteur dans cette université, il retourna en Espagne, où il fut élevé sur le siége de l'église d'Osma; puis sur celui de Badajoz; & enfin il fut nommé archevêque de Séville, où il mourut le 26 décembre de l'an 1366, ou selon d'autres historiens, le 13 octobre de l'an 1359. On a de lui des commentaires sur le premier livre du Maître des Sentences, qu'il avoit dictés à Paris l'an 1345, & qui furent imprimés à Venise l'an 1490. Il avoit aussi composé des commentaires sur les trois livres de l'ame d'Aristote, &c. * Philippus Elssius, *encom. Aug.* Joseph Pamphilio, *in chron. ordin. August.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Aubert le Mire, *in auctuar.* Schottus, *biblioth. Hispan.*

VARGAS (Alfonse) Cordelier Espagnol, dans la province de Carthagène, vivoit au commencement du XVI siécle, & a composé en sa langue quelques traités

de piété, dont on poura voir le dénombrement dans Wadingue, *in biblioth. Franc.* & dans Nicolas Antonio, *in biblioth. Hispan.*

VARGAS (François) jurisconsulte Espagnol, dans le XVI siécle, après avoir possédé plusieurs charges de judicature sous les rois catholiques Charles-Quint & Philippe II, fut un de ceux qui composoient le conseil souverain de Castille, dont il avoit été long-temps l'avocat fiscal. Il fut envoyé à Bologne l'an 1548, par Charles-Quint, avec Martin Soria de Velasco, pour protester contre la translation du concile de Trente à Bologne. L'an 1550, il fut envoyé au concile de Trente, & après la dissolution de ce concile, il alla à Venise, où il passa sept ou huit ans. Philippe II lui donna la commission d'aller à Rome, pour y résider à la place de l'ambassadeur. Etant de retour en Espagne, il fut nommé conseiller d'état. Sur la fin de ses jours, il se retira dans le monastère de Cislos, de l'ordre de S. Jérôme, près de Tolède. Il a composé en latin un traité de la jurisdiction du pape & des évêques, imprimé *in*-4°, à Venise l'an 1563. Il avoit encore écrit, pour prouver qu'on peut faire la guerre aux Infidéles, & avoit traité de la canonisation des Saints. On dit qu'il avoit aussi fait un ouvrage pour la defense des droits de l'église de Toléde, contre l'archevêque de Prague, sur la primatie. M. le Vassor, ci-devant pere de l'Oratoire, & ensuite Prêtre de l'église anglicane, a donné en françois l'an 1700, à Amsterdam, *in* 8°, les lettres & mémoires de Vargas, qui concernent le concile de Trente, & où il ne marque pas toute la modération, & tout le respect pour le concile, qu'on auroit du attendre de lui. * Nicolas Antonio, *biblioth. hisp. Préface de M. le Vassor.*

VARGAS (Alfonse) Espagnol de nation, fut fort renommé dans les Pays-Bas pour ses cruautés: ce qui faisoit dire à ses compatriotes, que pour couper le mal gangrené des Pays-Bas, on avoit besoin d'un couteau aussi tranchant que celui de Vargas. Quoique le duc d'Albe eût exercé des cruautés inouies dans ces pays, qui furent même cause de son rappel en Espagne; ayant fait mourir, comme il s'en vantoit lui-même, plus de dix-huit mille personnes par la main du bourreau, Vargas retournant en Espagne avec ce duc, s'écrioit en partant, que les Pays-Bas étoient perdus pour le roi son souverain, par un excès de douceur & de compassion. * Du Maurier, *en la vie de Guillaume, prince d'Orange.*

VARGAS (Louis de) peintre Espagnol, né à Séville l'an 1528, s'appliqua presque dès l'enfance à la peinture, & vint de bonne heure en Italie pour se perfectioner dans cet art. Il y demeura sept ans, pendant lesquels il étudia les ouvrages de Perin del Vage. Se croyant alors assez habile pour se faire une grande réputation dans sa patrie, il y retourna; mais ses ouvrages furent trouvés fort inférieurs à ceux d'Antoine *Flores* & de maître Pierre *Campanna*, peintres Flamans dont le dernier étoit disciple de Raphaël. Le chagrin qu'il eut de se voir surpassé, le fit retourner en Italie, où pendant sept autres années il apporta l'application la plus sérieuse & la plus assidue au travail. Se trouvant alors bien différent de lui-même, il revint à Séville, & y parut en homme consommé dans son art. Il en donna des preuves dans tous les grands ouvrages dont il fut chargé, sur-tout à Séville. Il a fait aussi quantité de portraits, dans lesquels il n'a pas moins brillé que dans les sujets d'histoire. Ce qu'on doit encore plus admirer, c'est que la vie de ce peintre fut toujours très-édifiante; qu'il étoit humble, compatissant, généreux, prodigue même envers les pauvres, & qu'il porta la pénitence jusqu'à l'austérité. Il aidoit avec joie de ses conseils & de ses dessins tous les jeunes gens qui s'adressoient à lui, & jamais il ne se refusoit à personne dès qu'il croyoit pouvoir être utile. Il mourut à Séville l'an 1590, âgé de 62 ans. On trouva après sa mort plusieurs instrumens de pénitence, dont il s'étoit souvent servi durant sa vie. On ne doit pas le confondre avec *André de Vargas*, autre peintre Espagnol, né à Cuença en 1614, & qui étoit d'une autre famille. * Extrait de l'*Abrege des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome 1, pag. 322 & suivantes.

VARGONTEIUS (Quintus) fut un de ceux qui déclamoient à Rome les vers d'Ennius par rapsodies, comme on avoit autrefois déclamé en Gréce ceux d'Homére. * Sueton. *de grammat. c.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 18, *c.* 5.

VARIA, mere de Semiamire, mere d'Elagabale & de Mammée, qui est appellée *Julia Mæsa*, avec le titre d'auguste, dans les médailles. Elle portoit le nom de *Varia*, parcequ'elle avoit été mariée à Varius. * Marcellus Syrus. Capitolin. *in Macrino, c.* 9. Dion. Lamprid. *in Elagabal.*

VARIGNON (Pierre) si connu par son habileté dans les mathematiques, naquit à Caen en 1654, & s'engagea dans le sacerdoce. La lecture d'Euclide sur lequel il tomba comme par hasard dans le temps qu'il faisoit sa philosophie à Caen, chez les Jesuites, dévelopa l'inclination qu'il avoit pour les mathématiques, & il suivit cet attrait. Il lut avec avidité & avec encore plus de réflexion, les ouvrages de Descartes, & quoique ses parens l'obligeassent d'étudier en théologie, sa passion dominante ne fut nullement sacrifiée à cette derniere étude. M. l'abbé de Saint Pierre l'ayant connu & gouté, le logea avec lui, & lui fit une pension de trois cens livres sur son modique revenu. Ils vinrent ensemble s'établir à Paris en 1686, & M. Varignon s'y enfonça entierement dans les mathématiques, gardant une retraite exacte, & ne se laissant voir qu'à un petit nombre d'amis choisis & convenables à son gout. Enfin en 1687, il se fit connoître du public par son *Projet d'une nouvelle méchanique* dédié à l'Académie des sciences, qui le reçut l'année suivante dans son sein en qualité de géometre. Il eut presque en même temps la chaire de professeur de mathématiques au collége Mazarin, qu'il a remplie avec un applaudissement universel jusqu'à sa mort arrivée subitement le 22 décembre 1722. En 1690, il avoit donné ses *Nouvelles conjectures sur la pesanteur*, & il se déclara partisan de la géométrie des infiniment petits dès qu'elle parut. Les *Mémoires de l'académie des sciences* contiennent un grand nombre de piéces de sa composition tant sur ce sujet que sur d'autres parties des mathématiques, & depuis sa mort on a donné plusieurs ouvrages complets sur ces matieres qu'il avoit finis avant de mourir, & dont on peut voir le catalogue dans les *Mémoires* du P. Niceron, tom. II. * Voyez aussi son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*Hist. de l'acad. des sciences.*

VARILLAS (Antoine) né l'an 1624 à Guerer, capitale de la haute Marche, étoit fils d'un procureur au présidial de cette ville, & de Françoise Couturier. Après avoir fait ses études, il fut chargé de l'éducation du fils de M. de Seve, & ensuite du marquis de Caraman; & étant venu à Paris, il eut accès dans le cabinet de messieurs du Pui. Il eut aussi l'honneur d'être historiographe de Gaston de France, duc d'Orléans, depuis l'an 1648, jusqu'en 1652. En 1655, il fut introduit dans la bibliothéque du roi, où il travailla avec beaucoup d'assiduité jusqu'en 1662, & il obtint une pension de douze cens livres, dont M. Colbert prévenu contre lui le priva en 1670, & qui lui ayant été rendue en 1692, lui fut encore ôtée deux années après. Plusieurs seigneurs françois & étrangers l'auroient dédommagé amplement de cette perte, s'il avoit été d'humeur d'accepter leurs offres; mais il n'accepta que la pension du clergé de France, que M. de Harlai, archevêque de Paris, lui fit donner. Il demeura dans la communauté de S. Côme depuis l'an 1662, jusqu'à sa mort arrivée le 9 juin 1696, & laissa dans son testament plusieurs legs pieux, dont il y en a un

un qui a servi en partie à fonder le collége que les Barnabites ont à Gueret. Tous les ouvrages de Varillas regardent l'histoire moderne de France & d'Espagne, & celle des heréfies des derniers siécles. Son histoire de France comprend en 15 volumes *in*-4°, une suite de 176 ans, depuis la naissance de Louis XI, en 1423, jusqu'à la mort de Henri III, en 1589. Son histoire des heréfies est en 6 volumes *in*-4°, & l'on y trouve l'histoire des révolutions arrivées en Europe en matiere de religion depuis l'an 1374, jusqu'en 1569. On a encore de lui *la pratique de l'éducation des princes*, contenant l'histoire de Guillaume de Croi, seigneur de Chiévre; la politique de Ferdinand le *Catholique*; la politique de la maison d'Autriche; & un factum pour la généalogie de la maison d'Estrées, qu'il publia, ainsi que l'ouvrage précédent, sous le nom supposé de Bonair. Outre ces ouvrages, qui sont sans contredit de Varillas, on imprima en 1682, à Lyon, deux volumes de l'histoire de Wiclef, de Jean Hus & de Jérôme de Prague, que l'auteur du journal des savans lui attribua; mais non content de le désavouer, il obtint un arrêt du conseil qui en ordonna la suppression. Il désavoua aussi l'histoire du roi François I, qu'on publia l'an 1684, à la Haye, sous son nom: un autre volume qui parut l'année suivante contenant la minorité de S. Louis, le commencement de la vie de Louis XI, & une partie du regne de Henri II, & les anecdotes de Florence, ou l'histoire secrette de la maison de Médicis: ne niant pas qu'il n'y eût part, mais protestant qu'on lui avoit volé ses papiers, & que pour imprimer ces divers ouvrages, on les avoit défigurés & tronqués. Varillas avoit tant lu dans sa jeunesse, qu'il en perdit la vue. On la lui rétablit à force de remédes; mais il l'avoit si tendre, qu'il ne pouvoit lire qu'au grand jour, ainsi dès que le soleil baissoit, il fermoit ses livres, & s'abandonnoit à la composition de ses ouvrages. Quelque bonne que fût sa mémoire, il étoit difficile qu'elle ne le trompât pas souvent; & c'est là une des raisons qu'on peut rendre du nombre prodigieux de fautes qu'il a faites: il y en a encore une autre, qui n'est pas si aisée à pardonner: c'est que plus attentif à donner de l'agrément à ses histoires, qu'à développer la vérité, il a souvent avancé des faits capables de surprendre le lecteur, mais dont la fausseté a été reconnue depuis; & qu'il a même eu assez peu de bonne foi pour citer des mémoires qui n'ont jamais existé. Il laissa en mourant plusieurs ouvrages, dont jusqu'à cette heure aucun libraire n'a voulu se charger. * Le Long, *biblioth. hist. de la France.*

VARIN, *cherchez* WARIN.

VARIN (N.) peintre, natif d'Amiens, peignit à Paris avec assez de succès; & c'est de sa main qu'est le tableau du grand autel de l'église des Carmes déchaussés, près le palais de Luxembourg. Il aida le Poussin à s'acheminer dans la carriere de la peinture. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

VARIOLA (François) *cherchez* VALLERIOLA.

VARIORUM (les) de Hollande. Les éditions des auteurs classiques qu'on a faites en Hollande, avec les notes & extraits de divers critiques (que le vulgaire appelle *variorum* pour cet effet) ont eu du débit, plutôt à cause de l'apparence de leur titre, & la beauté de l'impression, que pour la vérité & le choix des choses qu'elles contiennent. Ces extraits qu'on y a mis, ont été le plus souvent assez mal faits: & au lieu des meilleures remarques qui se trouvent dans les autres commentaires, on n'a fait qu'y insérer des observations litterales, des diverses leçons, & d'autres semblables minuties, lesquelles ne sont pas ce qu'on doit le plus estimer dans les livres, dont on a prétendu faire des extraits; en sorte que la plupart de ces extraits sont plus préjudiciables qu'utiles aux lettres, si l'on en excepte ceux où l'on met les remarques entieres des critiques & des commentateurs. Il y a même lieu d'appréhender que ces faiseurs d'extraits ne soient enfin cause de la perte des livres originaux, & que les anciens commentaires ne se réimprimant plus un jour, au lieu des remarques entieres de Lipse, de Casaubon, & des autres interprétes, on n'en ait plus que des abrégés imparfaits, comme il est arrivé des commentaires de Servius sur Virgile, & de plusieurs autres excellens ouvrages de l'antiquité, tels que ceux de Trogue Pompée, Tite Live, Dion, Nicolas *de Damas*, Polybe, & des anciens jurisconsultes, dont les extraits & les abrégés nous ont fait perdre presque tous les originaux. La plupart de ceux qui ont compilé les *variorum*, n'ont pas bien réussi, parceque le jugement n'a point regné dans leur triage: ainsi de plusieurs bons commentaires, ils en ont fait souvent un médiocre. Il faut excepter du nombre de ces faiseurs de rapsodies, *Thysius*, *Gronovius* le pere, *Schildius*, & particulierement le célébre *Grævius*. Tout ce qui vient d'eux, est fait avec beaucoup de jugement; & les notes qu'ils ont extraites, sont importantes & utiles. Celui qui a le plus mal réussi dans ces sortes d'éditions de *variorum*, est, entr'autres, Corneille Schrevelius. C'étoit un homme de petit génie, & de peu de discernement; & s'il avoit quelque peu de jugement, il paroît fort corrompu dans la préférence qu'il a donnée à ce qu'il y a de mauvais dans les critiques, sur de meilleures choses qu'il a négligées. * *Journal des savans du 8 février 1667*. Ant. Borremans, *c. 7. Variar. lect. Nouvelles de la république des lettres, de mai 1684.* Baillet, *jugemens des sav. t. 2, p. 510 de l'édit. de Paris in-4°.*

VARIUS, poëte Latin, ami de Virgile & d'Horace, eut beaucoup de part aux bonnes graces de l'empereur Auguste, & composa des tragédies. Quelques-uns l'ont confondu avec VARIUS, dont parle Virgile. Celui-ci est le même qui est souvent cité par Horace, *ad Aug. ep. l. 2.*

VARKA, petite ville de Pologne sur la riviere de Pilsa, & les frontieres du palatinat de Sendomir, à huit lieues de Warsovie. Elle est assez jolie, éloignée de deux lieues du grand chemin, située sur une chaîne de rideaux agréables en forme de terrasse. Elle a une starostie considérable, point de Juifs, mais beaucoup de riches bourgeois, qui y brassent la meilleure bierre que l'on boive en toute la Pologne. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu.*

☞ VARLET (Dominique-Marie), évêque de Babylone, étoit né à Paris, le 15 mars 1678, d'un pere qui, touché de Dieu, se retira dans la solitude du mont Valerien, près Paris, y fit bâtir une petite maison, & y passa le reste de ses jours dans la pénitence. Cette retraite procura au fils les instructions & les bons exemples des pieux ecclésiastiques réunis sur cette montagne. Il entra dans l'état ecclésiastique; & après avoir fait son séminaire à S. Magloire, il fut fait prêtre en 1706. Il reçut la même année le bonet de docteur. M. Varlet fut ensuite employé à la desserte de plusieurs paroisses du diocèse de Paris, puis pourvu de la cure de Conflans-Charenton. Les obstacles qu'il trouva au bien qu'il vouloit y faire, l'engagerent à donner à M. le cardinal de Noailles, son archevêque, la démission de sa cure. En 1711, il se lia avec MM. des Missions Etrangeres; & sur les exhortations de M. de Lione, évêque de Rosalie, qui parloit beaucoup des *œuvres saintes abandonnées*, M. Varlet, qui s'y sentoit un attrait particulier, partit pour l'Amérique, & y travailla durant six ans avec un zèle infatigable, à l'instruction des habitans de la Louisiane. Il y exerçoit les fonctions de grand-vicaire de l'évêque de Quebec, depuis les lacs du Canada, jusqu'au golfe du Méxique. Les fatigues de son apostolat, & sur-tout les fréquens voyages dans une si grande étendue de pays, ayant altéré considérablement sa santé, il alla passer quelque temps au séminaire de Quebec, pour la rétablir. Il étoit sur

le point de recommencer ses missions, lorsqu'il fut rappellé pour être envoyé en Asie. Le pape Clément XI, par un bref du 17 septembre 1718, le nomma évêque d'Ascalon, *in partibus infidelium*, & coadjuteur de M. Pidou de Saint-Olon, évêque de Babylone, qui mourut bientôt après. M. Varlet reçut en même temps ordre de se faire sacrer *incognito*, de partir avec le même secret, & de se rendre incessamment à sa résidence. Son sacre se fit en conséquence, dans la chapelle basse du séminaire des Missions Etrangeres, le dimanche 19 février 1719. Comme la route de Turquie étoit pourlors impraticable, il alla s'embarquer à Amsterdam, pour prendre celle de Russie. Il y donna en passant le sacrement de confirmation à plusieurs catholiques de cette église, privée d'évêque depuis près de vingt ans. Arrivé à Petersbourg le 31 mai, M. Varlet s'embarqua sur le Wolga pour se rendre à Astracan. Il arriva à Schamaké, premiere ville de Perse, située sur le bord de la mer Caspienne, le premier novembre suivant. Comme il y attendoit les ordres de la cour de Perse, pour se rendre à Hamadan, lieu de sa résidence, le P. Bachou, Jésuite de Schamaké, vint lui remettre un acte, par lequel l'évêque d'Ispahan, en vertu, disoit-il, d'un ordre de la congrégation de la Propagande, qu'il ne produisoit point, le déclaroit *suspens de tout exercice d'ordre & de jurisdiction*. M. Varlet regardant cet interdit comme notoirement nul, selon les formes les plus communes de la procédure, se feroit rendu à sa destination, s'il n'avoit appris que quelques moines s'étoient déja emparé de sa maison épiscopale & du gouvernement de son diocèse, & qu'il ne pouvoit s'y présenter sans y occasioner des troubles & une division scandaleuse, très-préjudiciable à la propagation de la foi. Il revint donc à Amsterdam par le même chemin; & les principaux du clergé catholique de Hollande l'ayant sollicité à demeurer parmi eux, jusqu'à ce que les obstacles qu'il avoit trouvés en Perse pussent être levés, il ne crut pas devoir se refuser à leurs instances. Il y travailla à instruire le nouveau pape Innocent XIII, & la congrégation de la Propagande, de l'irrégularité de la conduite qu'on avoit tenue à son égard; & n'ayant pu obtenir d'être écouté, il appella de ce déni de justice, & de la bulle *Unigenitus*, qui en étoit le prétexte, au futur concile général. Son acte d'appel est du 15 février 1723. Dans ces circonstances, le chapitre métropolitain d'Utrecht ayant procédé à l'élection d'un archevêque, dont il étoit privé depuis plus de vingt ans; & n'ayant pu engager les évêques voisins à le venir sacrer, M. de Babylone fut invité d'y suppléer. Ce prélat, qui avoit une vocation particuliere pour les *œuvres abandonnées*, ne crut pas devoir refuser son ministere, après néanmoins avoir fait toutes les démarches de bienséance & d'obligation, soit à l'égard du pape, soit à l'égard des évêques voisins; & sur les avis raisonés de plusieurs prélats, théologiens & canonistes des Pays-Bas & de France. Ce sacre fut fait le 15 octobre 1724. M. de Babylone a sacré successivement trois autres archevêques de la même ville, & a justifié sa conduite par deux *apologies*, qui avec les piéces, forment un volume *in*-4° de plus de 700 pag. imprimé à Amsterdam, chez Nicolas Potgieter, en 1724 & 1727. *L'érudition, l'exactitude, la force, la modération, l'esprit de piété, régnent dans cet ouvrage*, au jugement de M. Van-Espen. On y trouve de grandes questions canoniques approfondies, & des notions importantes sur l'état des catholiques en Amérique & en Asie. On a plusieurs autres piéces imprimées de M. l'evêque de Babylone. Voici les principales: *Lettre à M. l'évêque de Senez, au sujet du concile d'Embrun*, adoptée par M. de Barchman, archevêque d'Utrecht. *Lettre à un missionaire du Tonquin, sur la constitution, les miracles, les devoirs d'un missionaire*; &c. 1735. *Lettre sur les erreurs avancées dans quelques nouveaux écrits, & en particulier dans les notes du P. le Courayer sur l'histoire du concile de Trente*, 1737. *Lettre à M. l'évêque de Senez, en réponse à la lettre qu'il lui avoit adressée sur les miracles. Lettre à M. l'évêque de Montpellier, du 12 mai 1736, sur l'ordonnance de M. l'archevêque de Paris*, du 8 novembre 1735. M. Varlet mourut à Rhynwyk, près d'Utrecht, le 14 mai 1742, & fut enterré avec les honneurs convenables, dans le cloître de l'église de sainte Marie d'Utrecht. * *Mém. du temps.*

VARNE, VARNA, ville de Bulgarie, capitale des Tartares de Dobruce, & située sur la mer Noire, à cinq lieues de Rosico, vers le nord. Varne, célébre par la funeste défaite de Ladislas, roi de Hongrie, qui y fut tué par les Turcs en 1444, est archiépiscopale, & elle a un grand port, à l'embouchure de la riviere de Varne, nommée anciennement *Zyras*. *Voyez* DIONYSIOPOLIS.

VARNETON, VAETEN, bourg des Pays-Bas: il est dans la Flandre sur la Lys, entre Lille & Ypres, & il appartient aux François par la paix de Nimegue. Les Hollandois s'en étoient emparés dans la derniere guerre; mais les François le reprirent, & assiégerent ensuite Douai, qu'ils prirent aussi. * *Mém. du temps.*

VAROLI (Constance) Italien, étoit de Bologne, fils de Sebastien Varoli, & naquit avec un esprit excellent. Après ses premieres études, il suivit son penchant pour la médecine & l'anatomie, & il s'y rendit très-habile. Il fut un des plus célébres de son temps dans ces connoissances, & s'acquit une grande réputation. Il a professé pendant plusieurs années la philosophie, la chirurgie & l'anatomie dans sa patrie. Le pape Grégoire XIII, instruit de son rare mérite, le fit premier médecin, & le fit venir à cet effet auprès de lui à Rome. Varoli étoit aussi un philosophe plein de pénétration, & il avoit encore su trouver du temps pour acquérir une connoissance exacte de tous les arts libéraux. Personne alors ne le surpassoit pour les dissections; & beaucoup ont voulu à cet égard se rendre ses disciples. Malheureusement il mourut n'ayant encore que 32 ans, en 1575, non en 1570, comme le dit M. Douglas. Sa mort arriva à Rome. Il fut enterré dans l'église de S. Marcel, où on lit son épitaphe, qui lui est commune avec son pere, enterré au même lieu. On a de Constance Varoli un ouvrage fort estimé en quatre livres sur l'anatomie, en latin, imprimé par les soins de Jean-Baptiste Cartesio, à Padoue, & depuis à Francfort, en 1591. On y a joint des lettres de Varoli & de Jerôme Mercurialis sur les nerfs optiques, & contenant plusieurs autres de leurs observations concernant la tête, avec figures. * Ghilini, *Theatro d'huomini litterati*, *vol.* 2. Joannes Nicolas Pascalis Alidosius, *de Bononiensibus Laureatis*, &c. pag. 43. Carolus Cartherius, *in Athenæo Romano*. Vander Linden, *de scriptis medicis*. Mandosius, *in vitis archiatror. pontificum*. Manget, *biblioth. scriptor. medic. t.* 4, *l.* 20. Douglas, *in bibliographicæ anatomicæ specimine*, pag. 114 & 115.

VARRERO ou VARRERIUS, *cherchez* BARREIROS (Gaspard) qui est son vrai nom.

VARRON (Marcus Terentius *Varro*) fut collégue de Lucius Emilius Paulus, dans le consulat, après la dictature de Fabius, & ne fut élevé à cette dignité, que par la jalousie du peuple contre la noblesse. Il partit de Rome, avec dessein de livrer bataille à Annibal, contre le sentiment de Fabius, qui prédit à Emilius que Varron lui feroit plus de peine que l'ennemi, & qui lui conseilla de ne jamais venir aux prises avec les Carthaginois. Emilius vouloit bien déférer à cet avis; mais il n'en fut pas le maître, parceque Térence Varron ayant à son tour le commandement, engagea le combat à Cannes, sans en faire part à son collégue, l'an 538 de la fondation de Rome, & 216 avant J. C. Varron commandoit l'aîle gauche, Emilius la droite, & Cecilius le corps de réserve. Le succès malheureux de ce combat fit voir que le conseil de Fabius

avoit été très-prudent; car Emilius y demeura sur la place, avec quarante mille Romains. Térence Varron, qui étoit la cause de cette disgrace, se sauva avec cinquante cavaliers, dispersant le mieux qu'il put les débris de son armée dans les postes voisins. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, le peuple, loin de l'accuser, lui rendit des actions de graces de ce qu'il n'avoit pas désespéré du salut de la république, après une si grande perte. * Tite-Live. Florus.

VARRON (M. Terentius *Varro*) le plus docte de tous les Romains, naquit l'an 638 de la fondation de Rome, & 116 ans avant J. C. Son érudition consistoit principalement dans la connoissance de la grammaire, de l'histoire & de la philosophie. On assure qu'il avoit écrit près de cinq cens volumes. Il dédia celui de la langue latine à Cicéron, & en composa un *de re rustica*; un traité de l'histoire; des annales des hommes illustres; des familles romaines, & grand nombre d'autres. Veranius Maurus a écrit sa vie, & a recueilli les titres de ses ouvrages, de Cicéron, d'Aulu-Gelle, de Nonnius, de Fulgence, de Macrobe, de Servius, de S. Augustin, de S. Jerôme, de Priscien, & de divers autres. Les curieux pouront consulter ce recueil, aussi-bien que Scaliger, Turnebe, Vossius, Gesner, &c. qui font mention de Varron. Il mourut l'an 726 de Rome, & 28 avant J. C.

VARRON (P. Terentius) natif d'Atace, sur la riviere d'Aude, dans la province Narbonnoise, à l'âge de 35 ans apprit la langue grecque, & fut excellent poëte latin. Il composa un poëme, *de bello Sequanico*, & fit une traduction en vers latins du poëme des Argonautes, composé en grec par Apollonius de Rhodes. Horace fait mention de lui, *l.* 1, *sat.* 10. Il vivoit du temps de Jules César, & des triumvirs, peu de temps avant l'ére chrétienne. Pline, Seneque, S. Jerôme, &c. parlent de lui, aussi-bien que Gesner, *in biblioth.* * Vossius, *de hist. Latinis.* Lilio Giraldi, *histor. poët. &c.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tom. I.

VARRON (Guillaume) surnommé *le Maître*, *Magister*, religieux Anglois, de l'ordre de S. François, a vécu vers l'an 1290, sous le regne d'Edouard I, roi d'Angleterre. Les auteurs qui en parlent, assurent qu'il a laissé beaucoup d'écrits, qui sont perdus. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Wading. &c.

VARSOVIE ou WARSOVIE, ville de Pologne, capitale de la Masovie, & le séjour ordinaire des rois, est située sur la Vistule, & est divisée ordinairement en quatre parties, qui sont la ville, Villeneuve, le fauxbourg de Cracovie & le Prag. Elles ont toutes leurs beautés, & sont ornées par la grande place, l'arsenal, le palais, le château, le jardin royal, &c.

VARUS ALPHENUS, *cherchez* ALFENUS.

VARUS (Quintilius) proconsul Romain, étoit d'un esprit assez doux & paisible, & eut le gouvernement de la Syrie, puis celui de la Germanie. Il s'imagina qu'on pouroit gagner ces peuples par la justice; & dans cette pensée, il employa toute la campagne à donner des ordres en qualité de magistrat, & non de capitaine. Arminius, chef des Chérusques, trouvant une occasion favorable de remettre sa patrie en liberté, communiqua sa pensée à ses amis, qui tous ensemble donnant sur les troupes romaines, les défirent entierement avec Varus, l'an 9 de J. C. Auguste témoigna un déplaisir extrême de la perte de cette armée, qui consistoit en trois légions, & quelques troupes auxiliaires. * Velleïus Paterculus, *l.* 2, *histor.* Florus. Tacite. Virgile. Horace, &c.

VASARI (George) peintre & architecte, natif d'Arezzo en Toscane, se rendit également célébre par sa plume & par son pinceau. Il témoigna dès sa jeunesse une inclination particuliere pour la peinture, & s'exerça long-temps à dessiner; & après avoir été quelque temps éleve de Guillaume Marsilla, peintre François, il se perfectiona dans cet art sous Michel Ange, & sous André del Sarto. Il employa presque toute sa vie à voyager, & laissa dans tous les endroits où il passa des marques de son industrie & de son esprit. Il est le premier qui ait entrepris d'écrire les vies des peintres. Il le fit à la persuasion de Paul Jove, d'Annibal Caro, du Molza, & autres gens de lettres. Annibal Caro assure que l'histoire des peintres, composée par Vasari, est écrite avec politesse & avec jugement; mais Félibien juge qu'il n'est pas exact; qu'il s'est mépris en beaucoup de choses; & qu'ayant écrit dans un temps où plusieurs peintres, dont il parle, étoient encore vivans, il a plus pensé à les louer, qu'à faire connoître leur véritable mérite, affectant d'élever toujours ceux de son pays par-dessus les étrangers, suivant l'inclination naturelle des ultramontains. On dit qu'il avoit la mémoire si heureuse, qu'à l'âge de 9 ans il savoit par cœur toute l'Eneïde de Virgile. Il mourut à Florence l'an 1574, âgé de 64 ans, & son corps fut transporté à Arezzo, où il fut enterré dans une très-belle chapelle, qu'il avoit fait bâtir pendant sa vie. Outre l'histoire des peintres, il a composé le livre intitulé, *Ragionamenti sopra le inventioni da lui dipinte.* Ses vies des peintres, sculpteurs & architectes, parurent d'abord en 2 vol. *in*-4°, sans les portraits. Dans la *Bibliotheca italiana*, on cite l'édition suivante: *Le vite de' più eccellenti pittori, scultori, e architettori di Giorgio Vasari, in Firenze per i Giunti*; 1568, en 3 vol. *in*-4°. On remarque dans le même ouvrage, que l'édition de Bologne, en 1647, *in*-4°, est une copie de celle des Juntes, avec quelques augmentations. Quelques-uns font Vasari auteur d'un traité de la peinture, imprimé sous ce titre: *Trattato della pittura di Giorgio Vasari, nel quale si contiene la practica di essa, divisato in tre giorne*; chez les Juntes, 1619, *in*-4°. D'autres ont donné ce traité à George Vasari, neveu de l'auteur des vies des peintres. On lit dans le *Carpenteriana*, pag. 291, que *le Vasari avoit recueilli en estampes tous les ouvrages de tous les peintres, dont il a écrit la vie. Il en fit présent au duc de Florence. Il y en a beaucoup qui sont des esquisses de la main de ces peintres, qui en avoient fait présent à Vasari.*

VASBOURG ou VASSEBOURG (Richard) archidiacre de l'église de Verdun, étoit natif de S. Mihiel, fils de *Jean* Vassebourg, qui s'attacha au service des ducs Jean, Nicolas & René II. Ce dernier accorda à Jean des lettres de noblesse à Luneville l'an 1496. Richard commença ses études au collége de la Marche à Paris dès l'an 1497, & il y fut successivement boursier, régent, procureur & principal pendant trente ans. Le pere Calmet dit qu'il fut précepteur de Claude de Baissey, fils d'Antoine de Baissey, bailli de Dijon, & d'Anne de Lenoncourt. Par le moyen de Jean de Lenoncourt, protonotaire & chanoine de Verdun, il fut nommé au doyenné de S. Gatien de Tours en 1510, mais il n'en occupa pas la place. Il eut une cure au diocèse d'Amiens, & ensuite une prébende en l'église de Chartres, & enfin, par permutation, le doyenné de la cathédrale de Verdun; qu'il permuta encore avec l'archidiaconé, dit de la Riviere, de la même église, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fit imprimer *in-folio* en 1549 à Verdun, les *Antiquités de la Gaule Belgique, depuis Jules César jusqu'à son temps*, parmi lesquelles il a mêlé l'histoire des évêques de Verdun, depuis la fondation de cette église jusqu'au seiziéme siécle. Cet écrivain paroît homme de bonne foi, & assez savant pour son temps; mais il est trop crédule. Il n'a pas laissé de donner du crédit à de fausses généalogies, & à certaines histoires fabuleuses, comme à celle de ces huit docteurs inconnus qu'on a inserés dans le catalogue des évêques de Verdun, depuis l'impression de son livre. On lui a néanmoins l'obligation d'avoir sauvé du naufrage plusieurs piéces & monumens historiques, qu'il avoit en mains, & que l'on n'a

plus, soit qu'ils soient perdus, ou qu'ils soient restés ensevelis dans des archives qui lui avoient été ouvertes. Matthieu Husson, conseiller au présidial de Verdun, a fait sur Vasbourg quelques notes qu'il a mises aux marges de son exemplaire. Voyez l'histoire ecclésiastique & civile de Verdun, par M. Roussel, chanoine de la collégiale de la Magdeléne de Verdun, imprimée en 1745, *in-4°*, à Paris. L'auteur parle de Vasbourg page 12 & 13 de la *Notice des noms & qualités des auteurs cités dans son histoire*. Voici ce que le pere Benoît de Toul, Capucin, dit dans son *Origine de la très-illustre maison de Lorraine, &c.* des Antiquités de la Gaule Belgique de Vasbourg. Cet ouvrage, dit-il, mérite plutot le titre d'histoire générale de l'Europe, que celui qu'il porte, renfermant les vies des papes, des empereurs, des rois de France & d'Angleterre, avec une infinité de faits qui ne regardent point la Belgique. La lecture de ce livre, quoiqu'ennuyante, n'est pas cependant à mépriser; & l'on y trouve de très-bonnes choses pour l'histoire de l'église de Verdun. Il nous instruit d'ailleurs d'un grand nombre de faits qui auroient pu demeurer ensevelis sous le cahos d'où il les a tirés. L'auteur avoit beaucoup de lecture; mais il paroît qu'il étoit un peu trop crédule; sa facilité à ajouter foi aux copies des titres qu'il mendioit de tous côtés, & qu'il a inférés dans son ouvrage sans les examiner, l'a fait tomber dans de grandes fautes, que les savans ne peuvent excuser. Il avoit joint à cette érudition une grande piété; mais on l'a blâmé de s'être laissé aller à des préjugés, qui l'ont empêché de connoître la vérité qu'il combattoit, sous prétexte de soutenir une nouveauté qui paroissoit du gout de son siécle; & comme elle ne pouvoit se soutenir malgré ses efforts, il est tombé dans des contradictions, en avouant lui-même, que ce qu'il défendoit n'étoit pas la vérité qu'on recherchoit dans l'origine de la maison de Lorraine. Il a donné sur cette origine un sentiment particulier, dont il n'étoit pas cependant l'auteur, l'ayant copié sur celui de Simphorien Champier, médecin d'Antoine duc de Lorraine, & de Renée de Bourbon sa femme. Mais comme Vasbourg avoit plus de connoissance sur l'histoire que ce médecin, & que d'ailleurs il s'étoit apperçu que son système étoit défectueux, il se crut en droit de le corriger, afin d'éviter les contradictions évidentes dans lesquelles Champier est tombé. Le système de Vasbourg, suivi par François de Rosiers, grand archidiacre de Toul, & conseiller de Charles II, duc de Lorraine, par Edmond du Boulai, Nicolas Clément & le pere Jean d'Aucy, n'en est pas meilleur. Il a été réfuté par le savant Leibnitz, par Aubert le Mire, le pere Vignier prêtre de l'Oratoire, M. Godefroy, &c. & c'est aussi le but du pere Benoît de Toul, dans l'ouvrage cité plus haut, où il rapporte d'abord son sentiment sur l'ouvrage de Vasbourg, tel qu'on vient de l'abréger, & ensuite les *preuves du systême* du même Vasbourg, &c. c'est ce qu'il faut voir au commencement de l'ouvrage même du pere Benoît, imprimé à Toul en 1704, *in-8°*. A la fin du tome dernier de l'histoire de l'université de Paris par du Boulay, dans la liste des recteurs de l'université, on trouve un PIERRE de Wassebourg, de Verdun, principal du collége de la Marche à Paris, fait recteur le seiziéme décembre de l'an 1530. Ce Pierre de Wassebourg est-il différent de notre Richard de Vasbourg? c'est ce que nous ignorons.

VASCONCELLOS (Antoine) né à Lisbonne en 1555, se fit Jésuite en 1570. Il fut recteur de divers colléges, & mourut à Evora en 1622. On a de lui 1. *Anacephaleosis; id est, summa capita actorum regum Lusitaniæ, & regni Lusitani descriptio: accesserunt epigrammata in singulos reges, ab Emmanuele Pimenta, & illorum effigies æri incisæ. Item Philippi II, lusitanica expeditio*; à Anvers, 1621, *in-4°*. 2. *Tractatus de Angelo Custode*. 3. *Relatio persecutionis Japonicæ, annorum* 1588 & 1589. * *Diction. histor.* édition de Hollande, 1740.

VASCONCELLOS (Michel) Portugais, secrétaire d'état auprès de la vice-reine de Portugal, Marguerite de Savoye, duchesse de Mantoue, étoit en effet ministre absolu & indépendant. Il recevoit directement les ordres du comte duc d'Olivarès, premier ministre de Philippe IV, roi d'Espagne, dont il étoit créature. C'étoit un homme né avec un génie admirable pour les affaires, d'un travail inconcevable, & fécond à inventer de nouvelles manieres de tirer de l'argent du peuple; au reste impitoyable, inflexible, & dur jusqu'à la cruauté; sans parens, sans amis, & sans égards; inflexible même aux plaisirs, & incapable d'être touché par aucun mouvement de tendresse. Il amassa des biens immenses dans l'exercice de sa charge, se servant de toutes sortes de moyens pour agrandir sa fortune, & retenant une bonne part des sommes qu'il levoit pour le roi d'Espagne. Mais la conspiration des principaux seigneurs de Portugal, pour mettre le duc de Bragance sur le trône, termina son bonheur & sa vie. Le jour de l'exécution d'un si grand dessein fut fixé au premier décembre de l'an 1640. Les conjurés s'étant saisis du palais, entrerent dans la chambre de Vasconcellos. Ils ne le trouverent pas d'abord, & chercherent inutilement par-tout, jusqu'à ce qu'une vieille servante, menacée de la mort, fit signe qu'il étoit caché dans une armoire ménagée dans l'épaisseur de la muraille, où il fut trouvé couvert de papiers. Don Rodrigo Saa, grand chambellan, lui donna le premier un coup de pistolet, ensuite Vasconcellos ayant été percé de plusieurs coups d'épée, les conjurés le jetterent par la fenêtre, en criant, *Le tyran est mort, vive la liberté, & don Juan, roi de Portugal*. Le peuple qui étoit accouru au palais, poussa mille cris de joie, en le voyant précipiter, puis se jetta avec fureur sur le corps de ce malheureux, qui fut haché en piéces, chacun voulant marquer sa haine contre cet ennemi juré de sa patrie. Son corps demeura exposé sur la place tout le reste du jour & une partie du dimanche suivant. Les confreres de la Miséricorde l'ayant voulu enterrer, la populace irritée les en empêcha. Mais don Gaston Coligno, l'un des conjurés, appaisa ces rebelles, & fit porter le corps dans l'église de la Miséricorde, où il fut inhumé à la maniere des pauvres. * *Hist. de la conjuration de Portugal*, par l'abbé de Vertot.

VASCONCELLOS (don Augustin-Manuel de) fils cadet de *Ruy* ou *Rodrigue Martins* de Vasconcellos, seigneur de la substitution de Machede, & petit-fils de *Diegue* Casco de Vasconcellos, gentilshommes Portugais établis à Evora, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique, & fit ses études dans l'université de Coimbre. Mais son frere aîné Diegue de Vasconcellos étant mort sans enfans, il devint l'héritier de sa maison, & renonçant à sa premiere destination, il épousa dona *Marguerite* de Mendoça, fille de *Constantin* de Sa de Noronha, & de dona *Louise* da Silva. Nous ignorons combien de temps ils vécurent ensemble. Etant devenu veuf, il se maria en secondes nôces avec dona *Marguerite* d'Albuquerque, fille de *Diegue* de Saldanha, commandeur de Villa-de Rey dans l'ordre de Christ, & de dona *Anne* Lobo de Mello. Il n'avoit point eu d'enfans de sa premiere femme; & il n'en eut point de la seconde. Il eut le malheur de tremper en 1640 dans une conspiration contre Jean IV, proclamé roi de Portugal; & il en fut la victime, aussi-bien que le duc de Caminha, & le comte d'Armamar, ses complices. Ils eurent tous trois la tête tranchée à Lisbonne le 29 août 1641. Vasconcellos avoit 58 ans. C'étoit un homme éloquent, & on le regarde comme un bon historien. On a de lui 1. *Manifesto del reyno de Portugal*, en castillan, imprimé sans nom d'auteur à Lisbonne en 1641, *in-folio*. 2. La vie & les actions du roi Jean II de Portugal, en Castillan: à Madrid, 1639,

in-4°. 3. La vie de don Duarte de Menefes troifiéme comte de Viana, contenant auffi une partie de l'hiftoire de Portugal de fon temps. Cet ouvrage eft encore en langue caftillane : il fut imprimé à Lisbonne en 1617, *in*-4°. 4. Jugement fur l'hiftoire de Brague, compofée par l'archevêque don Rodrigue da Cunha; en portugais, imprimé dans l'hiftoire même de da Cunha. 5. Il a fait une traduction françoife de la vie de Jean II, roi de Portugal, imprimée à Paris en 1641, *in*-8°. * Mémoire du comte d'Ericeyra, imprimé dans le tome XLII des *Mémoires pour fervir à l'hiftoire des hommes illuftres dans la république des lettres*, par le pere Niceron, Barnabite.

VASCONCELLOS (Simon) Jéfuite Portugais, a paffé fa vie dans le Brefil, & mourut en 1670, âgé de 71 ans. Il a écrit en portugais : 1. *Chronica da Companhia de Jefus da eftado de Brafil* : à Lisbonne, 1663, *in-folio*. 2. La vie de Jean Almeyda. 3. La vie de Jofeph Anchieta. * *Diction. hiftor.* édition de Hollande, 1740.

VASCOSAN (Michel de) imprimeur de Paris, étoit né à Amiens, & fe maria à Catherine Badius, fœur de Perrette Badius, femme de Robert Etienne. Il fut un des plus célebres imprimeurs de France, tant pour fon favoir, que pour les autres qualités qui étoient néceffaires à un excellent imprimeur, pour perfectioner cet art. Tous les livres qu'il imprimoit étoient recommandables par deux endroits; premierement, parcequ'il choififfoit ordinairement les meilleurs & les plus eftimés d'entre les auteurs; enfuite, parceque fes caractères étoient beaux, fon papier bon, fes corrections exactes, & la marge ample. En quoi fe font auffi fignalés les Etiennes, les Patiffons & les Morels, pere & fils. Quelques-uns le joignent à Robert Etienne, & difent qu'ils font les deux meilleurs imprimeurs de la France. * La Croix du Maine, *biblioth. franc. à la lettre M.* Jul. Cæf. Scalig. *epift.* 85. Bernard de Malinckrot, *c.* 14, *de art. typogr.* Baffeus, *ep. ad comit. Hanov. præfixa*, *tom.* 3. *catal.* Nundin. Francof. Baillet, *jugemens des favans fur les imprimeurs.* Cardan, *dans fon apologie contre Scaliger.*

VASÉ ou VASÆUS (Jean) *cherchez* VASSÉ.

VASEE (Jean) étoit de Bruges. Dès l'âge de 18 ans, deftiné par fes amis & par fa famille à enfeigner la jeuneffe, fon ardeur pour le travail l'engagea d'aller à Louvain pour y étudier la langue hébraïque. Il s'appliqua cependant beaucoup plus à la jurifprudence, & il étoit, en quelque forte, tout livré à cette étude, lorfque Nicolas Clénard l'invita à paffer en Efpagne. Vafée qui étoit pareillement follicité à faire ce voyage par Fernand ou Ferdinand Colomb, fils du fameux Chriftophe Colomb fi connu par la découverte de l'Amérique, fe rendit en effet au lieu où tant de vœux le defiroient. Il fut reçu à Médina Céli, où Ifabelle de Caftille tenoit fa cour. De-là il alla à Seville, où il paffa trois ans logé à la bibliothéque de cette ville. Après ce terme, il retourna à Salamanque où il reprit fon étude de la jurifprudence. François du Val (*Francifcus de Valle*) préteur d'Anvers, l'engagea alors à fe charger dans la même ville de Salamanque de l'éducation de fon fils. Ce jeune homme étant mort peu après, Vafée fut chargé d'enfeigner publiquement la rhétorique. Il en rempliffoit avec diftinction les fonctions, lorfque le cardinal Henri, frere du roi Jean, l'appella en Portugal. Vafée y enfeigna pendant douze ans la jeuneffe, tant à Brague qu'à Evora. Depuis il fut rappellé en Efpagne par un décret de l'univerfité de Salamanque. Ce fut dans cette ville qu'il mourut au commencement du mois d'octobre, vers l'an 1562. Il fut inhumé chez les religieux de la Rédemption des Captifs. Vafée laiffa une veuve & des enfans. Une grande partie du livre II des épîtres de Nicolas Clénard lui eft adreffée; depuis la page 140, jufqu'à la page 215, dans l'édition d'Hanovre 1606, *in*-8°. On voit par ces lettres que l'amitié entre Clénard & Vafée étoit très-étroite; que celui-ci favoit les langues favantes; qu'il avoit bien étudié les belles-lettres, la philofophie de Platon, & la jurifprudence. Nous ignorons fi les lettres de Vafée à Clénard ont été imprimées; nous ne connoiffons de lui que les écrits fuivans : 1. *Chronicon Hifpaniæ; de rebus Hifpaniæ memorabilibus*; à Cologne, 1577, *in*-8°, & à Francfort, *in-folio*. M. l'abbé Lenglet en cite une édition de Salamanque en 1552, *in-folio*. 2. *Rerum atque verborum index ex chiliadibus Adagiorum Erafmi* : à Coïmbre, 1549, *in*-4°. * Voyez la chronique même de Vafæus : il y fait le récit de fa vie, tel à peu près qu'on vient de le rapporter, felon le témoignage de Valere André dans fa bibliothéque Belgique, édition de 1739, *in*-4°, tome 2, page 743.

VASELINUS, auteur du XII fiécle, a été d'abord, felon plufieurs critiques, prieur de S. Jacques de Liége, ancienne abbaye fondée l'an 1014, par Balderic évêque de cette ville, qui y mit un bras de S. Jacques, & la choifit pour le lieu de fa fépulture. Raimbault chanoine régulier adreffa à ce Vafelinus plufieurs de fes ouvrages afin qu'il les corrigeât, comme on le voit par deux lettres de ce Raimbault que D. Martenne & D. Durand ont fait imprimer dans le premier tome de leur *Thefaurus anecdotorum*, in-folio. Il fut enfuite abbé de S. Laurent hors de la ville de Liége, fur une petite élévation que les anciens appelloient *Mons publicus*. C'étoit un homme favant, & l'on conferve encore quelques-uns de fes ouvrages dans cette abbaye de S. Laurent, comme un traité *De confenfu Evangeliftarum*. D. Martenne a fait imprimer une de fes lettres à Raimbault dont on vient de parler, dans le premier tome du *Thefaurus* cité. Le P. Mabillon en a publié une autre *De continentia conjugatorum* qui eft excellente, adreffée, non pas à l'abbé de Florine, comme il l'a dit, mais à l'abbé du monaftère de Flonne, de l'ordre de S. Auguftin, à quatre lieues de Liége, comme on le voit par un manufcrit confervé en l'abbaye de S. Laurent, qui eft écrit du temps de l'auteur. *Voyez* les analectes du P. Mabillon, le premier tome des anecdotes des PP. DD. Martenne & Durand, & le fecond volume du *Voyage Littéraire* de ces deux Bénédictins.

VASLOY, *cherchez* BEAULIEU.

VASOR, ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, fituée fur le bord de la Meufe dans une folitude environnée de montagnes. Elle doit fa fondation au comte Eilbert, qui fonda auffi le monaftère de S. Michel en Thiérache. Elle a eu pour premier abbé le faint évêque Forannanus, dont elle conferve les reliques. On y voit auffi un cryftal de roche orné de pierres précieufes, fur lequel on voit l'hiftoire de Sufanne très-finement gravée, à ce qu'on prétend, par S. Eloy, fur lequel on lit *Lotharius rex Francorum me fieri juffit.* Autrefois les abbés le portoient fur leur poitrine lorfqu'ils officioient. Le monaftère d'Haftier, à trois quarts de lieues de Vafor, avoit autrefois le même abbé. Il eft aujourd'hui réduit en prieuré où l'abbé de Vafor envoie cinq religieux. Varnerius ou Warnerius qui affifta au concile de Latran, étoit abbé de Vafor, & mourut en 1216, comme le porte fon épitaphe qui fe lit dans ce monaftère où il eft enterré. * *Voyez* le fecond vol. du *Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, Bénédictins.

VASQUEZ (Denys) natif de Tolede, ville d'Efpagne, religieux de l'ordre des Hermites de S. Auguftin, étoit profeffeur en théologie, & fut choifi par l'empereur Charles-Quint, pour être fon prédicateur ordinaire. Il fit un difcours public devant le pape Léon X, *de unitate & fimplicitate perfonæ Chrifti in duabus naturis.* * *Biblioth. Hifpan.*

VASQUEZ (Gabriel) Jéfuite Efpagnol, entra dans la focieté l'an 1569, & mourut à Alcala le 23 de feptembre de l'an 1604. Il a compofé un grand nombre

d'ouvrages de théologie, qui sont compris en dix volumes *in-fol.* imprimés à Lyon l'an 1620. * Sotwel, *biblioth. societat.* Du Pin, *tables de la biblioth.*

VASSALLI (Fortanerius) né à Cahors vers la fin du XIII siécle, entra dans l'ordre de S. François, à Gourdon en Querci, fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris, en 1333, & en 1343 fut élu général de son ordre. Dès l'an 1347, Clément VI, qui connoissoit son mérite, le fit archevêque de Ravenne, & en 1351, le même pape le transféra sur le siége patriarchal de Grado. Son mérite fut aussi reconnu d'Innocent VI, qui le nomma cardinal le 3 septembre 1361; mais Vassalli s'étant mis en chemin pour se rendre à Avignon, où il devoit recevoir le chapeau, mourut à Padoue, au mois d'octobre de la même année. Vassalli laissa des notes sur le livre de la cité de Dieu de S. Augustin; des commentaires sur divers livres de la bible; des sermons & quelques traités de théologie, comme *Lectura theologiæ. Quodlibeta disputata*, &c. * Trithéme, *de script. eccles.* Baluze, *vitæ pap. Aven. t.* 1. Wadingue, *annal. Min.*

VASSE ou VASSÆUS (Jean) François de nation, étoit de Meaux ou du diocèse. Il a fleuri vers l'an 1530. C'étoit un médecin habile & renommé. Il avoit beaucoup étudié Galien, & il avoit profité des lumieres de cet ancien médecin, mais en y ajoutant ses propres lumieres & ses propres recherches. On a de lui plusieurs ouvrages que ceux de sa profession estiment; savoir: un Traité sur les jugemens touchant les urines, & sur les causes des changemens & variations de celles-ci, à Paris en 1545, *in*-8°, à Lyon, en 1549, 1553, *in*-12, & à Zurich avec le livre intitulé, *Enchiridion rei medicæ*, in-8°. Une autre lettre pour défendre l'usage de la tisane contre Jean Manard. Elle se trouve au-devant de ses commentaires sur le traité de la maniere de vivre dans les maladies aiguës par Galien, à Paris en 1543, *in*-8°. Ces ouvrages sont en latin. Il a traduit en la même langue les commentaires de Galien, *In primum porrhetici librum* attribué à Hippocrate, en 1563, *in*-12, à Lyon. * Manget, *biblioth. script. medicor. t.* 4.

VASSÉ ou VASSÆUS (Louis) médecin comme le précédent, étoit de Châlons, & fut disciple de Jacques du Bois, dit *Sylvius*, docteur en médecine. Voyant que ce que Galien & beaucoup d'autres avoient écrit de l'anatomie étoit fort diffus, il en entreprit un abrégé en tables, afin de rendre plus facile en particulier ce que Galien dit de l'usage des parties du corps humain. Ces tables, au nombre de quatre, sont d'autant plus commodes, qu'il n'y a pas une petite partie du corps que l'on n'y trouve. Elles parurent en 1540, 1541 & 1553, à Paris, *in-fol.* en 1544, à Venise *in*-8°, & en 1560, à Lyon, *in*-8°. Elles sont en latin. Jean Canappe, docteur en médecine, les trouva si utiles, qu'il les mit en françois, & les publia ainsi à Paris en 1555, *in*-8°. * Manget, *biblioth. script. medicor.* t. 4, l. 20. Douglas, *bibliographiæ anatomicæ specimen*, p. 60, 61.

VASSÉ (Antoine-François de) sculpteur du roi, membre de l'académie royale de peinture & de sculpture établie à Paris, étoit né à Toulon, & mourut à Paris, le premier janvier 1736, âgé de cinquante-trois ans. C'est lui qui a fait les dessins & les modéles des archivoltes & trophées des piliers de la chapelle du château de Versailles, du grand autel, &c. Il a fait la chapelle de la Vierge dans l'église de Paris, & la figure de marbre qui est à cette chapelle. Il a fait & décoré la grande galerie de feu M. le comte de Toulouse, qui le choisit en 1715 pour remplir la place de dessinateur général de la marine: le portail des Capucins, la chaire qui est dans l'église des Invalides, &c. sont encore de lui. * *Voyez* le détail de plusieurs autres de ses ouvrages, dans le *Mercure de France*, mars 1736.

VASSEBOURG, *cherchez* VASBOURG. (Richard)

VASSEUR (Jacques le) docteur en théologie, archidiacre de l'église de Noyon, ensuite doyen & chanoine de la même église, n'étoit point né à Noyon comme M. de Launoy le dit, mais à Vîmes dans le Ponthieu près d'Abbeville, comme le Vasseur le dit lui-même dans son épître en vers françois à Charles Guillemeau, qui fait partie de son *Bocage de Jossigny*:

Vimmes m'a vu sortir nouvellement au jour,
Jossigny m'a sauvé la vie en son séjour.

On apprend par une de ses lettres latines, que sa mere se nommoit *Petronille* de Belval, & qu'il avoit un frere nommé *André* le Vasseur, qui étoit chirurgien: sa mere mourut en 1596, comme on le voit par l'élégie latine qu'il composa à cette occasion, & qu'il envoya à son frere. Il fit ses premieres études à Douai & à Tournai sous les Jésuites. Après y avoir été instruit dans les lettres grecques & latines, & dans la philosophie, il vint à Orléans, où il paroît qu'il enseigna lui-même pendant plusieurs années. On a plusieurs de ses lettres datées de cette ville dès 1596, & on en a aussi de 1600 & de 1601. Il fait aussi mention du séjour assez long qu'il fit à Orléans, dans une piéce *à M. de Hesves, principal du collége Chambault*, dans ladite ville, qui est à la page 87 de son *Bocage de Jossigny*; & à la page 67 du Tombeau de Claude de Montigny, il appelle Orléans *sa très-chere mere de longue nouriture & d'étude.* Sollicité par Jean Filesac, théologien de Paris, le Vasseur vint dans cette capitale du royaume, & s'y appliqua à la théologie. La liste des théologiens & des maîtres en théologie du collége de Navarre, donnée par M. de Launoy à la fin du premier volume de son histoire de ce collége, marque le Vasseur entre les théologiens sous l'année 1606, & entre les maîtres ou docteurs en théologie sous l'année 1610. Il avoit quitté Orléans en 1602, & la même année il commença à enseigner les belles-lettres & la philosophie à Paris: deux de ses lettres apprennent qu'il enseigna dans les colléges de Lisieux, des Grassins & de Montaigu. Ce fut dans cet intervalle qu'il prit des degrés en théologie: on le voit recteur de l'université de Paris en 1609. Il fut lié particulierement avec Nicolas Bourbon, Pierre Valens ou Vaillant, Grangier, le cardinal du Perron, & beaucoup d'autres qui ont parlé de lui avec éloge. Il eut souvent occasion de haranguer les princes & les premiers magistrats; & il acquit en particulier l'estime de Nicolas Brulart de Sillery chancelier de France, de Nicolas de Verdun premier président du parlement de Paris, & de plusieurs autres. Il étoit encore à Paris lorsqu'il fut fait archidiacre de Noyon; & il prend cette qualité dans son Bocage de Jossigni, & dans ses Antithèses du ciel & de la terre, imprimés en 1608. Il se retira peu après à Noyon, où il fut fait doyen du chapitre vers l'an 1613, & vers l'an 1621 on lui donna la dignité d'official dans la même église. Il édifia beaucoup cette église par sa piété, & l'éclaira par ses lumieres. On ignore le temps de sa mort: mais il vivoit encore en 1633. Il est auteur de plusieurs ouvrages: ceux que l'on connoît sont: 1. *Franciæ Reges* τετραστιχοι, imprimé à Paris en 1602, *in*-8°, & dédié à Charles de Balsac, évêque & comte de Noyon. C'est une liste des rois de France en vers latins. 2. Les devises des empereurs Romains, tant Italiens, que Grecs & Allemans, depuis Jules César jusqu'à Rodolphe II; à présent régnant, avec les expositions d'icelles en quatrains: à monseigneur le Dauphin; à Paris, 1608, *in*-8°, de 72 pages. 3. Antithèses ou contrepointes du ciel & de la terre; en 1608, à Paris, *in*-8°. C'est un recueil de vers françois composés par l'auteur, & adressés à M. Hallé, maître des comptes à Paris. Toutes ces piéces sont sur des sujets moraux. Le Vasseur dit dans son épître au lecteur, qu'il espéroit donner dans peu *les antipathies ou sympathies de toutes choses*: mais je n'ai point vu cet écrit, supposé qu'il ait paru. 4. *Le*

Bocage de Joſſigny, où eſt compris le verger des Vierges, & pluſieurs autres piéces ſaintes, tant en vers qu'en proſe ; à Paris, 1608, *in-8*°. C'eſt un recueil de piéces que l'auteur avoit composées à Joſſigny en Brie, dans la maiſon de M de Bragelongne, maître des comptes, chez qui il s'étoit retiré durant la peſte qui affligeoit alors Paris. La plus grande partie des piéces de ce recueil eſt adreſſée à diverſes perſonnes du nom & de la famille de Bragelongne, mais il y en a quelquesunes auſſi adreſſées à d'autres perſonnes. On y apprend pluſieurs circonſtances de la vie de l'auteur, & de celle de quelques gens de lettres qui vivoient alors. La plupart des piéces en proſe ſont des traductions de quelques écrits moraux : ſavoir, *ſix conſidérations ſalutaires, que toute ame dévote doit diligemment pratiquer en tout temps pour ſe maintenir en un doux repos d'eſprit. Du latin de S. Oreſe, abbé, à mademoiſelle de Larche. Formulaire qui enſeigne comme l'on doit remercier Dieu généralement de tout ce qui vient de ſa part .. rapporté par Iſidore Claire, évêque de Fuligno*, &c. *Le vergier des Vierges : verſion du mémorial du R. P. Bernard, abbé de S. Gal ; qu'il donna à un certain religieux, l'envoyant étudier aux univerſités*. Plus un *Abregé d'un diſcours ſur l'excellence de l'arbre tenu ſous un pommier*. 5. L'entrée & ſortie de l'homme au monde, ou la recherche de la terre promiſe, diviſée en deux livres ; à Paris 1612, chez Pierre Fevrier. 6. *Diva Virgo Mediopontana apud Markaſiam agri Peronenſis adumbrata, primùm rudi penicillo, vivis coloribus mox imbuenda* ; à Paris 1622, *in*-8°. Il s'agit de Notre-Dame de Moyenpont, qui eſt un pélerinage fameux. 7. Le cri de l'aigle provoquant ſes petits au vol, repréſenté dans les divines homélies de S. Eloy évêque de Noyon ; avec deux chérubins du tabernacle, ou deux ſermons très-zèlés en l'honneur de la ſainte Vierge mere de Dieu, compoſés par Radbod deuxieme évêque de Noyon ; à Paris, 1631. 8. *Annales de l'égliſe cathédrale de Noyon*, avec une deſcription & notice de la ville, & des recherches tant des vies des évêques que d'autres monumens du diocèſe. Cet ouvrage eſt fort mal écrit, comme tout ce que le Vaſſeur a compoſé en françois, mais il eſt curieux & renferme des recherches utiles. Il eſt en deux volumes *in*-4°, imprimés à Paris en 1633. 9. *Tombeau dreſſé à la bienheureuſe mémoire du* R. P. meſſire Claude de Montigny, prêtre & ſupérieur de la ſainte congrégation de l'Oratoire de Jeſus, en la ville d'Orléans, où il décéda le 16 jour de novembre 1624, avec diverſes piéces de vers latins & françois de M. le Vaſſeur & autres ſur la mort du pere de Montigny ; à Paris, 1625, *in*-8°. M. le Vaſſeur prend dans cet ouvrage les titres de docteur en théologie, chanoine & doyen de l'égliſe cathédrale de Noyon, & juge ordinaire de la cour ſpirituelle dudit lieu. Il avoit eu d'étroites liaiſons avec le pere de Montigny. 10. *Jacobi Vaſſevrii ſacræ theologiæ doctoris, &c. epiſtolarum centuriæ duæ* : à Paris, Pierre-Louis Fevrier, 1623 *in*-8°. Ce recueil de lettres de le Vaſſeur eſt dédié au prince Henri de Lorraine, abbé de S. Denys, de Feſcamp, &c. Le ſtyle eſt formé ſur celui de Juſte-Lipſe, pour lequel l'auteur avoit une prédilection particuliere. On y trouve pluſieurs piéces de vers latins de ſa compoſition ; & on y en voit auſſi de françoiſes qui ſont fort mauvaiſes. On voit par ce recueil de lettres, que le Vaſſeur étoit lié avec les ſavans les plus diſtingués de ſon temps en France, & avec quelques-uns des pays étrangers. On ne laiſſe pas que d'y trouver des anecdotes littéraires, & beaucoup de principes ſur différentes matieres : mais le ſtyle s'éloigne preſque toujours du ſimple & du naturel. 11. Les deviſes des rois de France, latines & françoiſes, tirées de divers auteurs anciens & modernes : avec une briéve expoſition d'icelles, en vers françois : par J. L V. R. D. L. D. P. (Jacques le Vaſſeur, recteur de l'univerſité de Paris.) & la paraphraſe en vers latins par Michel Grenet de Chartres, le tout enrichi des figures de tous les rois de France juſqu'à Henri IV, à Paris, 1609, *in*-8. * Voyez ce recueil de lettres : l'éloge de le Vaſſeur dans l'hiſtoire du collége de Navarre, par M. de Launoy ; *la bibliotheque de la France* par le P. le Long ; les poëſies latines de Nicolas Bourbon, &c.

☞ VASSI, bourg de Normandie, dans le diocèſe de Bayeux, à trois lieues de la ville de Vire. Il a titre de baronie. On y compte près de trois mille habitans. Vaſſi a une juriſdiction, un marché, & pluſieurs foires. Il y a trois cures qui ſont à la préſentation du ſeigneur. La baronie de Vaſſi a donné ſon nom à une très ancienne & très-illuſtre famille de Normandie, qui porte pour armes *d'argent à trois tourteaux de ſable*. * *Mém. mſſ.* de M. l'abbé Beziers de Bayeux.

VASSI, ville, *cherchez* WASSI.

VASSINCOUR (Jean de Bouvet, ſeigneur de) petit-fils de FRANÇOIS de Bouvet, aide de camp de René II, roi de Sicile, duc de Lorraine, & d'*Anne* du Freſneau, fils de MICHEL, premier conſeiller d'état des ducs Antoine & François, procureur général du Barrois, & d'*Anne* le Pougnant, frere aîné de *Jacques*, ſeigneur de Beaupré, mort ſans enfans d'*Anne*, née barone de Pouilly, & de *Michel*, conſeiller, ſecrétaire d'état des ducs Charles & Henri, préſident de la chambre des comptes, dont la poſtérité eſt éteinte en Lorraine, eſt la tige des barons de Bouvet établis en Barrois. En 1577, Jean épouſa *Antoinette* de Simonin, dont il eut *Jacques*, ſeigneur de Robert Eſpagne, & Iſle en Rigaut, qui de ſon mariage avec *Jeanne* de Longueville en 1605 eut *Jean* de Bouvet chevalier, capitaine commandant le régiment de Florainville, tué en 1636 à la bataille donnée ſur le Teſin ; 2. *Michel* II, ſeigneur de Robert Eſpagne & de Genicour, qui de *Chriſtine* Marie, qu'il épouſa en 1655, eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; 2. *Jean Michel*, chevalier, ſeigneur de Robert-Eſpagne & de Merval, capitaine de cavalerie en France, tué à la bataille de Fleurus en 1683. Il avoit épouſé *Anne* d'Hé[illegible]ouville, dont il a eu 1. *Théodore* baron de Bouvet, ſeigneur de Robert-Eſpagne & d'Eriſe la Grande, ſoulieutenant des chevaux-legers de la garde du duc de Lorraine, marié en 1713, à *Marguerite* de Rouin, fille d'*Antoine*, baron de Rouin, conſeiller d'état du duc de Lorraine, & lieutenant général de Bar, 2. *François-Gaſton*, ſeigneur de Merval & de Reveillon, capitaine de cavalerie dans la colonelle-générale, mort ſans enfans. FRANÇOIS fils de MICHEL II, baron de Bouvet, ſeigneur de Val de Vaſſy, conſeiller d'état du duc de Lorraine, épouſa en 1691, *Renée* Briel de Chantemel, fille de FRANÇOIS de Chantemel, chevalier, lieutenant-colonel au régiment d'infanterie d'Orléans, dont quatre fils, 1. *François* baron de Bouvet, chevalier, ſeigneur de Robert-Eſpagne Tannoy, qui en 1716 épouſa *Jeanne* des Rozeaux, fille de *Gabriel* des Rozeaux, chevalier, colonel des dragons, brigadier des armées du roi ; 2. *Joſeph-Bernard*, ſeigneur de Gerbecour, capitaine de cuiraſſiers pour l'empereur ; 3. *Charles-Gabriel*, tué jeune à la bataille de Petervaradin, enſeigne de dragons au régiment de S. Amour ; 4. *Charles*, ſeigneur de Lubecour, marié en 1730, avec *Marie* de Hommecour, fille de *Charles*, & neveu de *N.* comte de Ramecour, lieutenant commandant une compagnie des gardes du roi, maréchal de camp de ſes armées, tué. Cette maiſon originaire d'Aſt en Piémont, porte *d'azur à un bœuf d'or paſſant, ſurmonté de trois étoiles d'or en chef*. Cette maiſon eſt alliée aux Stainville, Choiſeul, Pouilly : & dès le XIV ſiécle les comtes de Bouvet ont donné un préſident impérial, des chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, de Malte, de S. Etienne en Toſcane, chambellans des ſouverains, &c. * *Mémoires du temps*.

VASSOR. (Michel le) Cet auteur ſi fameux par ſes ouvrages, & encore plus par ſon changement de reli-

gion, étoit d'Orléans, & entra de bonne heure chez les prêtres de l'Oratoire, où il se distingua. Il y étudia la théologie sous le P. Martin, célébre théologien de cette congrégation, & il embrassa sous ce professeur les sentimens de S. Augustin qu'il abandonna dans la suite. Ce changement occasiona en 1681, quelques piéces de poësies, qui se trouvent dans les cabinets des curieux. Le P. le Vassor étoit encore dans la congrégation de l'Oratoire lorsqu'en 1688 il donna un gros *in*-4°, intitulé : *De la véritable religion*, divisé en quatre livres, à Paris, chez Barbin. On crut trouver dans cet ouvrage plusieurs opinions singulieres, & les PP. de l'Oratoire n'en parurent pas contens. Le Vassor ne laissa pas de demeurer encore dans leur congrégation quelque temps, pendant lequel il donna en 1688 une *Paraphrase sur l'évangile de S. Matthieu, avec des réflexions contre la critique du nouveau Testament de M. Simon*; c'est ce que porte le titre, mais ces réflexions ne se trouvent point dans l'ouvrage. Le Vassor les avoit retranchées avant que de le faire imprimer. En 1689 il donna une autre paraphrase sur l'évangile de S. Jean, avec une préface contre les Sociniens. La même année il publia une paraphrase sur l'épître de S. Paul aux Romains, sur celle aux Galates, & sur l'épître catholique de S. Jacques. Elle fut imprimée avec celles qu'il avoit faites sur S. Matthieu & sur S. Jean. Il quitta la congrégation de l'Oratoire en 1690, parcequ'il s'imagina que tant qu'il y demeureroit, il ne pouroit obtenir aucun bénéfice, ce qu'il sollicitoit depuis long-temps. Dans tous ces ouvrages il témoigne assez de zèle pour la religion catholique, & ne ménage point les protestans. Cependant il quitta la France en 1695, & alla d'abord en Hollande dans le dessein d'y faire profession de la religion protestante. Mais y ayant été mal reçu, il passa en Angleterre où il embrassa la communion anglicane en 1697, & obtint une pension du prince d'Orange, à la sollicitation de M. Burnet évêque de Salisbury. Il composa un *Traité de la maniere d'examiner les différends de religion*, imprimé à Amsterdam, en 1697, *in*-12, & dédié au roi de la grande Bretagne : c'est une espéce d'apologie de l'église anglicane d'à présent par rapport aux dogmes qu'elle rejetta en se réformant, selon le langage des Protestans, sous Edouard & sous Elizabeth. En 1698, il fut vivement attaqué par M. Benoît, ministre de l'église Walone de Delft, qui le croyoit auteur des *Lettres aux prélats de l'église gallicane*, qui paroissoient alors, & dans lesquelles on exhortoit ces prélats à faire cesser la persécution excitée en France contre les Protestans. Mais on ne tarda pas à savoir que M. Jacquelot étoit auteur de ces lettres, & M. Benoît cessa alors de s'en prendre à M. le Vassor. Celui-ci étoit occupé en ce temps à un ouvrage d'un genre différent : c'étoit à l'histoire de Louis XIII, que tout le monde connoît, & qui parut en 20 vol. *in*-12, depuis 1700, jusqu'en 1711, à Amsterdam. On l'a réimprimée en 1756, en sept volumes *in*-4°. L'auteur étoit chez milord Portland, seigneur d'un mérite distingué, & très-bien venu auprès du roi Guillaume III, lorsqu'il en fit le premier volume. Avant que de le publier il le communiqua à Jacques Basnage, son ami, qui lui conseilla de ne point faire paroître cet ouvrage, qui est plutôt une satyre violente contre tout le monde, qu'une histoire, & qui est d'ailleurs extrêmement diffus & plein de mauvaises maximes. Le Vassor méprisa cet avis, fit imprimer son livre, & fut cause que milord Portland le chassa de sa maison, & que Basnage rompit entierement avec lui. Ainsi pour un mauvais livre il perdit sa fortune, ses patrons, ses amis, & fut ensuite souverainement méprisé en Hollande. Tout ce qui est dit dans cette prétendue histoire contre le célébre Arnauld d'Andilli au sujet du maréchal d'Ornano, a été solidement réfuté par le P. Bougerel de l'Oratoire dans une lettre adressée à M. Desmaiseaux, qui avoit adopté, sans y penser, les calomnies de le Vassor, dans ses notes sur les lettres de Bayle, & dans une lettre insérée parmi lesdites lettres, tome troisiéme. Celle du P. Bougerel se trouve dans la *bibliothéque raisonnée des ouvrag. des sav. de l'Europe*, tomes cinquiéme, seconde partie; & sixiéme, premiere partie. Le Vassor est mort en Angleterre, l'an 1718, âgé de plus de 70 ans. Outre les ouvrages de sa composition dont nous avons parlé, tout le monde connoît sa traduction françoise des lettres & mémoires touchant le concile de Trente, écrits en espagnol par François de Vargas, Pierre Malvenda, & quelques évêques d'Espagne. C'est un *in*-8° imprimé à Amsterdam en 1700, avec des remarques du traducteur. * *Mém. du temps.* Du Pin, *biblioth. eccl. XVII siécle*, *t.* 6. Le P. Calmet, *bibl. sacr.* Fabricius, *de scriptorib. de verit. relig. Christi*, pag. 558. Desmaiseaux, notes sur les lettres de Bayle. Langlet du Fresnoi, *catal. des hist. tome* 4 *de sa méth. pour étud. l'hist. p.* 116.

VASSOULT (Jean-Baptiste) prêtre né au village de Bagnolet, près Paris, mort chez le curé de Viroflé dans le parc de Versailles, le 26 janvier 1745, âgé de 78 ans, moins deux mois & quelques jours, a été grammairien des pages du roi pendant plus de cinquante ans, aumônier de feu madame la dauphine, & confesseur & prédicateur de la maison du roi. Dès 1714 il fit paroître une traduction de l'*Apologétique de Tertullien, ou Défense des premiers chrétiens contre les calomnies des Gentils : avec des notes pour l'éclaircissement des faits & des matieres*; La lettre de Pline le jeune à l'empereur Trajan, & la réponse de cet empereur; dédiée au roi, à Paris, chez Colombat *in*-4°. Cette traduction fut réimprimée *in*-12 en 1715. La préface de cette traduction donne une idée des principaux auteurs ecclésiastiques qui ont pris la plume pour défendre les chrétiens contre les calomnies des païens, & de Tertullien en particulier, dont le traducteur fait connoître le génie & le caractère. M. l'abbé Vassoult avoit bien étudié cet auteur, & il dit que dès ce temps-là même, c'est-à-dire dès 1714, il avoit pareillement traduit l'Apologétique à Scapula, l'Exhortation aux martyrs; & qu'il feroit suivre de près les Traités de la patience, de la pénitence, de la priere, des spectacles, & de l'ajustement des femmes; de même qu'un dictionaire pour l'intelligence de Tertullien. On ne sait ce que ces écrits sont devenus, quoiqu'on tienne des amis de l'auteur qu'il y avoit mis la derniere main plus de dix ans avant sa mort. M. l'abbé Vassoult est encore auteur des *Pseaumes de David, selon l'esprit; ou les Pseaumes en forme de prieres chrétiennes*; à Paris, chez Colombat, *in*-12. La seconde édition faite chez le même en 1733, *in*-12, porte, *seconde édition revue* & corrigée par M. L. L. R.

VASTAN, lac, *cherchez* VAN.

VASTHI, femme d'*Assuerus*, roi des Perses, fut répudiée, parcequ'elle n'avoit pas obéi à l'ordre que le roi lui avoit fait donner de se trouver au festin que ce prince donnoit à son peuple dans la ville de Hefer; en sa place, il épousa Esther, l'an 518 avant J. C. * *Esther*, *c.* 1 & 2.

VATABLE, ou plutôt WATTEBLED ou GASTEBLED (François) professeur en langue hébraïque, étoit natif, non pas d'Amiens, comme l'a cru le président de Thou, mais d'une petite ville de Picardie, nommée *Gamache*, où il y a encore des personnes qui portent son nom. François I le nomma en 1530 ou 1531 professeur en langue hébraïque au collége royal qu'il venoit d'établir. Il avoit une si grande connoissance de la langue hébraïque, que les Juifs même assistoient souvent à ses leçons publiques. Le grec n'étoit pas moins familier à Vatable, qui s'adonna à l'étude de l'écriture-sainte, & l'expliqua avec beaucoup d'érudition. Robert Etienne, ayant recueilli les notes qu'il avoit faites sur l'écriture dans ses leçons publiques, les

les imprima l'an 1545; mais ces notes ayant été altérées, comme on le croit, par Robert Etienne, elles furent condamnées par la faculté de théologie de Paris; elles sont fort estimées des savans. Les docteurs de Salamanque les firent imprimer en Espagne avec approbation. Robert Etienne les défendit contre la censure des théologiens de Paris, qui ne les avoient censurées qu'à cause de l'endroit d'où elles sortoient, à cause de la version qui y étoit jointe, & de quelques interprétations un peu libres. Vatable a encore fait une traduction latine des livres d'Aristote, intitulée *Parva naturalia.* Ce fut lui qui conseilla à Clément Marot de traduire les pseaumes en vers, & qui l'aida dans cet ouvrage, en lui traduisant le texte mot pour mot sur l'hébreu. Il a été le restaurateur de l'étude de la langue hébraïque en France. La bible qu'on appelle de *Vatable*, contient la version vulgate, & celle de Léon de Juda, qui sont séparées en deux colonnes. Quant aux notes, quelques-uns disent que Bertin qui lui succéda dans la chaire de professeur royal en langue hébraïque, les avoit recueillies à mesure que Vatable les dictoit dans son auditoire. Vatable mourut le 16 mars de l'an 1547, laissant vacante par sa mort l'abbaye de Bellozane, qui fut donnée au célébre Amyot. * Melchior Adam. M. Simon, *hist. crit.* Robert. Steph. *præf. ad edit. annot. Vatabli.* Genebrard, *chron.* Sponde, *annal.* Sainte-Marthe. Colomiez, *Gallia orientalis.* Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XVI siécle.*

VATAN, bourg de France, situé dans le Berri à huit lieues de Bourges vers le couchant. * Mati, *dict.*

☞ VATES, espéce de Druides parmi les Gaulois. C'étoient les devins des Gaules. Les Latins semblent avoir emprunté ce nom des Gaulois pour signifier un devin. L'occupation principale des Vates consistoit à prendre les auspices, tirer les augures, & faire les autres divinations. Selon le témoignage de Justin, *l.* 24, *c.* 4, ils excelloient en cette science au-dessus de tous les autres peuples de l'univers. Toute la nation avoit une estime particuliere pour eux, & s'en tenoit scrupuleusement à ce qu'ils disoient. Cette considération alloit jusqu'à un aveuglement, qui leur faisoit ajouter foi à une superstition aussi extravagante qu'elle étoit inhumaine. Car lorsqu'on vouloit connoître le succès de quelqu'affaire importante, les Vates saisissoient un homme & lui plongeoient un poignard dans le sein, au-dessus du diaphragme. A ce coup mortel, ce misérable tombant à la renverse, ils auguroient de l'événement à venir, en observant les circonstances de sa chute, les convulsions des différentes parties de son corps, & le rejaillissement de son sang. Strabon, *l.* 4, témoigne que les Vates s'occupoient aussi à offrir des sacrifices, & à l'étude de la physique. Il paroît certain que les *Euhages* ou *Eubages*, dont parle Ammien Marcellin, *l.* 45, sont les mêmes que les Vates de Diodore de Sicile & de Strabon. Ces trois historiens leur attribuent les mêmes fonctions, qui étoient de sonder les secrets de la nature, & de les faire connoître aux autres : ce qui regarde la physique, les divinations, l'astrologie judiciaire & la magie. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome I, I partie, pag. 28, 29.

VATEUS (Jean) Anglois, de l'université de Cambridge, étoit bon philosophe & grand mathématicien, mais il n'a pas beaucoup écrit. On estime fort son livre, *Tabulæ in æquationes domorum.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Leland, &c.

VATHEK BILLAH, neuviéme calife de la race des Abbassides. Il étoit fils de *Motassem.* Sa mere, qui se nommoit *Carathis*, étoit Grecque de nation. Il succéda à son pere l'an 227 de l'hégire, 842 de J. C. Il étoit fort attaché à la secte des Motazales, & favorisoit beaucoup ceux qui étoient de la famille d'Ali. Il persécuta sur-tout ceux qui refusoient de croire & de déclarer que l'alcoran fut créé; car c'étoit là la question du temps. Il s'affectiona à l'étude des sciences, & protegea beaucoup les gens de lettres. Il étoit aussi fort libéral & charitable, ayant grand soin qu'on ne vît aucun mendiant dans ses états ; de sorte que sous son regne on n'en vit jamais aucun, ni à la Mecque, ni à Médine. Il s'étoit adonné particulierement à l'astrologie, & ses maîtres en cette vaine science ayant dressé son horoscope, lui promirent cinquante ans de vie. Mais il ne passa pas le 10 jour depuis cette prédiction, & mourut d'hydropisie l'an de l'hégire 232, de J. C. 846, n'ayant atteint que la trente-sixiéme année de son âge. Quelques auteurs même ne lui en donnent que trente-deux. *Motavakkel* son frere lui succéda. * Khondemir.

VATICAN, *mons Vaticanus*, colline de Rome près du Tibre, joignant le Janicule, où est le palais de S. Pierre, a pris ce nom des réponses ou oracles, en latin *Vaticinia*, que le peuple Romain y recevoit autrefois, selon Varron. Il y avoit en ce même lieu un dieu ainsi nommé, qu'ils s'imaginoient être auteur de la premiere voix des petits enfans, qui est *va*, dont quelques-uns ont cru que le mot *Vatican* avoit été formé. *Cherchez* ROME. * Aulu-Gelle, *l.* 6.

VATIENUS (Cneus) Romain, pour s'être coupé les doigts de la main gauche, de peur d'aller à la guerre Italique, fut par arrêt du sénat condamné à une prison perpétuelle, avec confiscation de tous ses biens. * Cœl. Rhod. *l.* 10, *c.* 4.

VATINIUS (Publius) étoit fils de *Publius* Vatinius de la tribu Sergia, qui comprenoit les Marses, les Sabins & les Peligniens. Ce fut un de ces hommes dont la fortune couronne quelquefois les vices. Se trouvant questeur sous le consulat de Cicéron, on lui donna une espéce d'inspection sur les eaux destinées aux usages publics. Ensuite il suivit en qualité de lieutenant C. Cosconius dans l'Espagne ultérieure. De retour à Rome, il y fut tribun pendant le consulat de César, a qui il se dévoua par tous les services que cette place le mettoit à portée de lui rendre. Ce fut lui qui donna l'ordre de conduire Bibulus en prison, & qui chargea un bas officier de le tirer par force de sa maison où il s'étoit renfermé. Les loix *Ælia* & *Fusia* ne l'arrêterent point dans ses autres entreprises. Son impudence éclata dans le banquet public que donna Quintus Arrius : Vatinius vint y prendre sa place vêtu de noir, au mépris de toutes les bienséances. Poursuivi en justice pour avoir contrevenu aux loix *Licinia* & *Julia*, il appella les tribuns à son secours, afin de n'être pas obligé de répondre, & il chassa de son tribunal Memmius qui étoit juge en cette partie. Il sollicita depuis l'édilité, & quoique refusé, il demanda la préture, qui ne lui fut pas plus accordée, quoiqu'il eût donné au peuple le divertissement des gladiateurs. Il arriva même que le peuple, loin de lui en savoir bon gré, lui jetta des pierres; sur quoi le jurisconsulte Cessellius, ou plutôt Cascellius répondit à quelqu'un qui lui demandoit, si dans la défense générale qui étoit faite de jetter dans l'amphithéâtre autre chose que des fruits, les pommes de pin étoient comprises : Non, dit-il, si vous les jettez à la tête de Vatinius. Cicéron à son retour d'exil, traita fort mal Vatinius; mais César & Pompée l'ayant sollicité de se réconcilier avec lui, il eut la complaisance de le faire, & l'on assure que sa réconciliation fut sincére, & que Vatinius devint même son ami, quoique l'aversion que Cicéron lui avoit témoignée ait donné lieu à cette expression proverbiale, *Odium Vatinianum*, pour signifier une haine irréconciliable. Avant cette réunion, Vatinius que les refus ne rebutoient point, s'étoit encore fait un nouveau titre de haine à l'égard de Cicéron, en enlevant la prêture à Caton, par le crédit de Pompée, & par des largesses aussi criminelles qu'odieuses. Quoi qu'il en soit, Cicéron le défendit depuis, & il s'en ap-

plaudit comme d'une action qui lui avoit fait honneur. Son amitié ou sa liaison pour Vatinius devint même telle, qu'elle donna de la jalousie à César & à Pompée. Pendant la guerre civile, Vatinius s'attacha à César, qu'il servit utilement & suivant ses desirs. Pour l'en récompenser, César, après la bataille de Pharsale, le fit augure à la place d'Appius Claudius : il le fit ensuite consul ; & enfin après qu'il eut battu à Munda les enfans de Pompée, il l'envoya avec une armée en Dalmatie. Vatinius s'y étant rendu maître de quelques places, les soldats le proclamerent *Imperator*, & le sénat accorda à ses instances des supplications ou prieres publiques en action de graces de ses succès. La mort de César apporta quelque changement à ses affaires. Les Illyriens tomberent sur lui ; lui défirent quelques cohortes, & le mirent en déroute. Il se réfugia à Dyrrachium, & il ne passa pas outre. Brutus s'étant présenté devant cette ville, Vatinius lui en ouvrit les portes, & lui remit ce qu'il avoit de troupes. On trouve encore qu'il triompha en 711, sous le consulat de Lepidus & de Plancus. On croit qu'il épousa Pompeïa après que César l'eut répudiée, du moins se vantoit-il d'être entré dans l'alliance de celui-ci. On ne sait rien de sa mort. * Extrait des remarques de M. Morabin sur l'histoire de Cicéron, t. II, p. 168, & suiv. remarque 293.

VATTIER (Pierre) François de nation, étoit fort versé dans la langue arabe. Il étoit né près de Lisieux en Normandie, & fut médecin & conseiller de Gaston duc d'Orléans. Il avoit bien lu les naturalistes & les médecins anciens, Grecs & Latins. Il a donné au public des traductions françoises de plusieurs ouvrages arabes, comme le traité *De insomniis* de Gabdorrachman, & d'autres, dont voici les titres : 1. *L'histoire mahométane, ou les* XLIX *Califes du Macine, contenant un abrégé de l'histoire mussulmane depuis Mahomet jusqu'au regne des François en la Terre sainte ;* traduite de l'arabe, avec un sommaire de l'histoire des Sarazins en Espagne, extrait de Rodrigue Ximenez, archevêque de Tolede, & vérifié sur le Macine ; à Paris, 1657, *in*-4°. 2. *L'histoire du grand Tamerlan, contenant l'origine, la vie & la mort de ce fameux conquérant*, traduite de l'arabe d'Achamed, fils de Guerapse, & le *portrait du grand Tamerlan, avec la suite de son histoire jusqu'à l'établissement de l'empire du Mogol*, traduite de l'arabe du même Achamed, fils de Guerapse; à Paris, 1658, *in*-4°. 3. *L'Egypte de Murtadi, fils du Gaphiphe, où il est traité des pyramides, du débordement du Nil & des autres merveilles de cette province, selon les opinions & les traditions des Arabes*, traduite de l'arabe, à Paris, 1666, *in*-12. Colomiez a oublié de faire mention de cet ouvrage, de même que du recueil suivant : *L'Elégie du Tograi, avec quelques sentences tirées des poëtes Arabes, l'hymne d'Avicenne, & les proverbes du chalife Gali. Le tout nouvellement traduit de l'arabe par P. Vattier, docteur en médecine, & secrétaire interpréte du roi en langue arabique ;* à Paris, de l'imprimerie de R. Soubret, 1660, *in*-8°. Ce petit recueil, dédié à *M. Foucquet, procureur général, surintendant des finances, & ministre d'état*, ne forme en tout que 80 pages, dont il y en a 35 pour l'*avis au lecteur, où il est traité de la prosodie arabique, & remarqué en passant quelque chose de nouveau sur la françoise.* Vattier y dit que presque tout ce qui concerne la prosodie arabe, il l'a tiré du pere Guadagnoles & des auteurs cités par celui-ci. Il remarque que le mot de *Tograi* n'est pas le nom de l'auteur de l'Elégie, mais celui de sa dignité. « Il se pouvoit, dit-» il, interpréter chancelier, ou garde des sceaux, ou » secrétaire d'état, puisqu'il ne signifie autre chose » que le maître ou garde du *Togra*, qui est le chiffre » ou paraphe du sultan, d'ou dépend l'autorité des » lettres publiques. » Il ajoute que sa piéce, qui contient des plaintes, est écrite par distiques comme les élégies latines ; que l'auteur n'étoit pas Arabe de naissance, mais de quelqu'autre royaume de l'Orient ; qu'il n'est pas sur que l'hymne qui porte le nom d'Avicenne, soit de celui-ci. Les proverbes sont intitulés dans la traduction : *Les Perles des proverbes recueillies des discours de Gali, fils d'Abutalib, commandeur des fidéles, & mises par ordre alphabétique.* Dans la *Gallia Orientalis* de Colomiez, p. 230 du recueil des opuscules de Colomiez, on fait entendre que Vattier a traduit la *Logique d'Avicenne*, & que cette traduction est imprimée : nous ne la connoissons point. On a encore de Pierre Vattier, l'ouvrage suivant, *Nouvelles pensées sur la nature des passions, où leurs vraies différences & les dépendances qu'elles ont les unes des autres sont méthodiquement découvertes, & leur nombre infini mis en ordre*, 1659, *in*-4°. Ce livre est peu connu aujourd'hui, & l'on a donné en effet depuis des écrits plus solides & mieux digérés sur cette matiere.

VATZ (Liberat) Allemand, religieux missionaire de l'ordre de S. François, étant passé après plusieurs périls en Ethiopie, avec les peres Michel Pio de Cervo, & Samuel de Biumo, Milanois, religieux du même ordre, pour convertir les Infidéles du pays à la foi catholique, ils furent arrêtés à Gondar, & menés devant le roi, le métropolitain & les principaux de l'église & de l'état, qui les condamnerent à mort, s'ils n'abjuroient pas la foi du concile de Chalcédoine. Ce qu'ayant refusé de faire avec une grande fermeté, ils furent abandonnés à la fureur du peuple, qui les lapida le 3 mars 1716, le métropolitain ayant menacé d'excommunication tous ceux qui ne leur jetteroient pas sept pierres. * *Mémoires du temps.*

VAVASSEUR (Guillaume) Parisien, premier chirurgien de François I, roi de France, ayant traité avec succès sa majesté d'une incommodité secrette, entra si avant dans sa confiance, qu'il acquit auprès de lui un grand crédit. Vavasseur en profita pour le bien public, & de ceux de sa profession en particulier. Il obtint du roi que le collége des chirurgiens de Paris, qui étoit censé déja depuis long-temps du corps de l'Université, fût uni à celle-ci plus étroitement, & qu'il jouît de tous les priviléges & de toutes les exemptions accordées à la premiere, aux conditions cependant, qu'aucun ne pouroit être promu aux degrés de bachelier, de licencié, & de maître, qu'il n'eût auparavant donné des preuves qu'il savoit bien les loix de la grammaire & la langue latine. Il obtint aussi que tous les associés qui seroient à Paris, s'assembleroient tous les premiers lundis de chaque mois dans le cimetiere de l'église paroissiale de S. Côme & de S. Damien, depuis dix heures du matin jusqu'à douze, pour vaquer à la visite des pauvres malades. Cette permission leur fut accordée au mois de janvier 1544, & a été confirmée par Henri II, Charles IX & Henri III. Ce fut ce qui donna lieu au pape Grégoire XIII, de donner une bulle par laquelle entrant dans les vues de Vavasseur, il ac-» corde à tous ceux, mariés ou non mariés, qui auront » appris les lettres, & auront été reçus maîtres-ès-arts » dans l'université, & qui auront aussi préalablement, » selon l'usage desdits chirurgiens, été examinés & » approuvés, de visiter les pauvres malades les pre-» miers lundis de chaque mois dans l'église paroissiale » des SS. Côme & Damien, de leur donner les remé-» des convenables, de les appliquer à leurs plaies, » après toutefois qu'ils auront fait leur profession de » foi entre les mains du chancelier de l'université, & » qu'ils auront reçu la bénédiction apostolique, de mê-» me que les autres maîtres & licenciés de ladite uni-» versité, avec humilité & respect ; ensorte qu'ils ne » pouront (dit le pape) enseigner ni exercer publique-» ment la chirurgie, ni même en particulier, avant » d'avoir fait leur profession de foi, & reçu la béné-» diction susdite. » Cette bulle fut déclarée valide par Philippe, cardinal de Plaisance, alors nonce en France, & promulguée à Paris le 18 des calendes de février 1594. * Devaux, *index funereus chirur. Parif.* p. 20, 21 & 22.

VAVASSEUR (Nicolas le) de la petite ville de Bernai, fut un homme consommé dans la musique théorique & pratique. Après avoir été organiste dans l'église cathédrale de Lisieux, il vint exercer la même fonction dans l'église de S. Pierre de Caen. Il composa plusieurs airs, qu'il fit imprimer dans cette ville. Il mit en musique les pseaumes de David, & le cantique des trois enfans, de la traduction de M. Godeau. Ce dernier ouvrage fut son chef-d'œuvre, comme le cantique avoit été celui de ce prélat. Il mit en usage tous les secrets & les rafinemens de son art, dans des canons qui furent imprimés à Paris chez Ballard. S'il céda à d'autres le prix des graces & de l'élégance de la composition, il n'y en eut aucun à qui il ne pût disputer le prix de la profondeur du savoir. Il mourut en 1658, âgé de 65 ans. * *Voyez* M. Huet dans ses *origines de Caen*, seconde édition, pages 422, 423.

VAVASSEUR (François) Jésuite, né à Parai dans le comté de Charolois, au diocèse d'Autun, l'an 1605, entra dans la société en 1621. Après avoir passé ses premieres années de régence, il fut appellé au collége des Jésuites de Paris pour y enseigner la théologie positive, emploi qu'il remplit avec succès pendant trente-six années; & mourut à Paris le 14 décembre 1681, âgé de 76 ans. C'est un des hommes de son temps qui a le mieux entendu le tour & la délicatesse de la langue latine, & qui l'a parlée avec le plus de pureté & d'élégance. Il avoit avec cela un discernement admirable des auteurs anciens & modernes, un sens droit, un jugement solide, ce qui le rendit habile dans la critique. Ses ouvrages sont, *un commentaire sur Job*, avec une métaphrase de ce livre en vers, dont il a retranché les dits & les remarques inutiles qui grossissent ordinairement les commentaires des interprétes: *Quatre livres des morales de* Jesus-Christ; *Une dissertation sur la beauté de* Jesus-Christ; *Cornelius Jansenius suspect; Dissertation sur le libelle supposé; Lettre à un de ses amis sur le Jansenisme; Deux volumes d'oraison & de harangues; Des remarques sur la langue latine, & un recueil de poësies; Un traité* de ludicra dictione, *ou du style burlesque*, qui est le chef-d'œuvre du P. Vavasseur, & qu'il entreprit à la sollicitation du célébre Balzac à qui il est adressé; & un autre traité *De epigrammate*, que le P. Vavasseur paroît avoir entrepris pour attaquer la dissertation de M. Nicole qui est au devant du *Delectus epigrammatum*. Le pere Lucas, Jésuite, fit imprimer en 1683, le recueil des poësies du pere Vavasseur; mais il ne trouva pas à propos d'y mettre deux satyres publiées par le défunt contre M. Godeau, évêque de Grasse, & qui avoient paru sous le titre d'*Antonius Godellus an elogii Aureliani scriptor idoneus, & Antonius Godellus utrum poëta;* c'est-à-dire, si Antoine Godeau étoit bien propre à écrire l'éloge de l'abbé de S. Cyran (Jean du Verger de Hauranne) & si Antoine Godeau est poëte. La premiere étoit à cause que M. Godeau avoit fait en 1646 l'éloge du livre de l'abbé de S. Cyran, intitulé *Petrus Aurelius*. On trouve aussi dans le même recueil 200 *remarques* de grammaire, trouvées dans les papiers du même pere, par lesquelles on connoît qu'il lisoit les anciens auteurs avec une grande application. Tous ces ouvrages ont été réimprimés *in-folio* à Amsterdam en 1709, chez Humbert. Le P. Vavasseur se croyant attaqué dans les *réflexions* que le P. Rapin avoit publiées sur la poëtique, publia pour la défense de ses ouvrages, & pour se venger de son confrere, des *remarques* sur ces réflexions, qu'il publia *in*-12. Le pere Rapin qui y est assez mal traité, mais qui ignoroit d'où partoit le coup, en parla à M. le président de Lamoignon qui les fit supprimer. Ainsi ces remarques étoient devenues fort rares, lorsqu'on les inséra dans le recueil des ouvrages du pere Vavasseur. Le pere Rapin répondit cependant à ces remarques avec beaucoup de vivacité, & sa réponse se trouve aussi dans le recueil dont nous parlons. Le pere Commire a fait ainsi l'épitaphe de son confrere en ces deux vers:

Vavassor jacet hic, quem postquam fata tulerunt,
Ausoniæ Charites dedidicere loqui.

* *Biblioth. script. societ. Jesu. Journal des savans*, 8 *février* 1683. Du-Pin, *table des aut. eccles.* Bayle, *républ. des lettres*, septembre 1684.

VAUBAN, *cherchez* PRESTRE (Sébastien le)

VAUBERT (Luc) né à Noyon le 8 d'octobre 1644, entra dans la société des Jésuites à Paris le 21 septembre 1662, & fit ses quatre vœux le 2 février 1678. Il a professé cinq ans dans les basses classes, deux ans la rhétorique & quatre ans la philosophie. Il fut depuis prédicateur, & ensuite recteur. Etant préfet des pensionaires dans le collége de Paris, il maintint la regle avec exactitude, & s'y conforma le premier. Il est mort à Paris le cinquiéme avril 1716. Il faisoit bien des vers latins; mais on croit que l'on n'a imprimé de lui en ce genre que la piéce suivante: *Serenissimo duci Enguinensium, post captum Limburgum, & liberatam obsidione Hagenoam, carmen;* à Paris, 1675, *in*-4°. Les autres ouvrages du pere Vaubert sont sur la piété, & se réduisent aux trois suivans. 1. *Exercices de piété pour les associés à l'adoration perpétuelle du S. Sacrement;* à Paris, 1699, *in*-12, & 1711, aussi *in*-12. 2. *Traité de la communion*, ou *conduite pour communier saintement;* à Paris 1704, *in*-12. 3. *La dévotion à notre Seigneur J. C. dans l'Eucharistie;* à Paris, 1706, deux volumes *in*-12.

VAUCEL (Louis-Paul du) si connu dans l'affaire de la régale, & par ses négociations à Rome, étoit en 1665, un jeune avocat qui n'avoit pas encore 25 ans, fils d'un conseiller d'Evreux. Il savoit non-seulement le droit, mais il avoit aussi passé quelques années dans l'étude de la théologie, & s'étoit attaché fortement à S. Augustin, dont il savoit très-bien les sentimens sur la grace. Il avoit appris les langues, savoit assez bien l'hébreu, & parfaitement le grec, homme au reste d'un très-solide jugement. M. Girard l'estimoit infiniment. « C'étoit lui, dit M. Feydeau dans ses *mémoires*, » qui m'en avoit donné la connoissance, & je lui avois » donné celle de M. le duc de Roanés, qui le vouloit » faire intendant de sa maison. Je lui témoignai que » j'avois de la peine à le voir dans cet emploi; qu'un » homme qui avoit tant de talens ne devoit servir que » Jesus Christ & son église; que j'allois à Aleth, pour » y être théologal, & qu'il me fâcheroit fort de le laisser dans le siécle, qui ne laisse rien à la mort que le » regret de l'avoir servi. Mes paroles entrerent dans » son cœur; ou plutôt Dieu le toucha si fortement, » que dans le moment il me dit qu'il étoit près de me » suivre, & d'abandonner le siécle pour jamais, sans » autre dessein que de servir Dieu. Je l'envoyai entendre la messe à cette intention. Il s'y trouva confirmé, » & au retour nous dîmes le *Te Deum*, pour remercier » Dieu de la grace qu'il lui faisoit. Il me dit cependant » qu'il falloit qu'il fît un tour en son pays avant que de » partir, pour donner ordre au mariage d'une de ses » sœurs. Il y fallut consentir: & j'avoue que pendant » qu'il fut absent, je n'esperois plus de le revoir. C'est » pourquoi j'eus d'autant plus de joie de son retour, » que je ne m'y attendois point. Nous partîmes le 27 » d'octobre 1665. M. Bertran, qui se fit depuis » docteur de Sorbonne, & le sieur Guelphes, qui a été » depuis auprès de M. Arnauld, vinrent avec nous.... » Nous demeurâmes 8 jours à Lyon. Nous en partîmes » le jour de S. Martin....» Ils passerent par Valence, ensuite par Avignon. M. du Vaucel & M. Feydeau y entrerent dans la synagogue des Juifs, où ils eurent un entretien avec le maître qui étoit fort ignorant. A Carcassonne ils virent les évêques de Comminges & de Rieux qui s'entretinrent avec M. du Vaucel, qui louerent beaucoup son rare mérite, & le crurent de Port-Royal dont il n'étoit point. Ils arriverent à Aleth le

jour de sainte Catherine. Quand M. Feydeau eut pris possession de la théologale de S. Paul à 5 lieues d'Aleth, il y vécut avec M. du Vaucel, jouissant ensemble d'une satisfaction réciproque, étudiant, conférant & se promenant l'un avec l'autre. M. du Vaucel y eut bientôt beaucoup d'emploi; car le bruit s'étant répandu dans le voisinage qu'il étoit très-habile dans les affaires, on le venoit consulter de tous côtés, & chacun s'en retournoit très-content. En 1666, M. Pavillon évêque d'Aleth voulut avoir M. du Vaucel auprès de lui, en qualité de chanoine & de théologal de sa cathédrale, lorsque ses autres officiers eurent été relégués, & M. Feydeau ne voulut pas préférer sa propre satisfaction au service que M. du Vaucel pouvoit rendre à ce prélat & à tout son diocèse. Pendant que ce prélat travailloit à envoyer à Rome les actes & les mémoires touchant l'affaire de la Régale, avec une lettre au pape Innocent XI, M. du Vaucel qui le servoit dans ces dépêches, reçut une lettre de cachet qui le releguoit à Saint-Pourçain, dans l'extrémité de l'Auvergne. Il partit d'Aleth le 5 août 1677, pour se rendre au lieu de son exil. Vers le mois de juin de l'an 1681, il se retira en Hollande; il y demeura 14 mois avec M. Arnauld, dont il passa une partie à Delft, & suivant le conseil de ce docteur & de quelques autres, il en partit au mois d'octobre 1582, pour se rendre à Rome, & y servir par ses négociations & par ses écrits M. Arnauld & ses amis. Il arriva à Rome au mois d'octobre 1682, & y demeura plus de dix ans, connu seulement dans cette ville sous le nom de M. *Valloni*. M. Arnauld lui écrivoit très-souvent, comme on peut le voir par les lettres de ce docteur, où l'on en trouve un fort grand nombre adressé à M. du Vaucel, depuis le 20 d'octobre 1682, jusqu'au 30 de juillet 1694, neuf ou dix jours avant la mort de M. Arnauld. Il seroit à souhaiter que l'on eût aussi les réponses de M. du Vaucel. Ce dernier demeura d'abord dans un grand secret à Rome: mais il s'y fit des amis; il eut entrée chez les cardinaux; on le chargea de plusieurs affaires; le pape lui-même l'admit souvent à son audience, & en 1694 il lui confia les affaires de la mission de Hollande. Sorti de Rome il parcourut la plupart des villes d'Italie & séjourna dans plusieurs. Il étoit à Gènes en 1711, & en 1715 à Mastricht où il mourut le 22 de juillet. Nous avons de lui un assez grand nombre d'ouvrages tous anonymes; voici ceux que nous connoissons: l'édition des *Statuts synodaux du diocèse d'Aleth*, faits depuis l'année 1640, jusqu'en 1674, *in*-12, à Paris 1675. *Le traité général de la Régale*, imprimé par ses soins en 1681, *in*-4°. C'est l'ouvrage de M. Caulet évêque de Pamiers. M. du Ferrier, chanoine théologal du chapitre d'Alby, en a fourni la matiere: M. Charlas, prêtre séculier & grand vicaire de M. de Pamiers, M. Casanave, prêtre natif de Pamiers & professeur aux arts dans l'université de Toulouse, & M. Julien prébendé de S. Etienne de Toulouse, lui ont donné la forme. MM. de Bertier évêque de Rieux, & Persin de Montgaillard évêque de Saint-Pons, y firent des remarques, dont on fit usage avant de le faire imprimer. *Relation de ce qui s'est passé touchant l'affaire de la Régale dans les diocèses d'Aleth & de Pamiers jusqu'à la mort de M. l'évêque d'Aleth*, 1681, *in*-12. *Tractatus generalis de Regalia, è gallico latinè redditus, auctior & emendatior*, avec un appendix, contenant plusieurs écrits, actes & autres piéces sur la même affaire, 1689, *in*-4°. M. du Vaucel ayant fait un traité sur la Régale, plus étendu que celui de M. de Pamiers, mais où il suivoit le même ordre, l'envoya par parties à T. Favoriti, secrétaire de la congrégation établie à Rome pour l'affaire de la Régale. M. Favoriti le fit traduire en italien par le sieur Hottin, Liégeois, qui demeuroit alors à Rome, sous la protection de l'ambassadeur d'Espagne, & ensuite en latin pour l'envoyer à tous les évêques d'Espagne. *Breves considerationes in doctrinam Michaëlis de Molinos*, &c. *in*-12; 1689. *Causa Sinensis seu historia cultûs Sinensium.* On trouve dans cette histoire du culte des Chinois plusieurs écrits sous le nom de M. Nicolas Charmot, qui sont de M. du Vaucel, savoir: 1°. *Notæ in observationes à RR. PP. Societatis Jesu*, &c. page 1. 2°. *Breves observationes in præcipua loca observationum*, &c. page 179. 3°. *Disjunctio quorumdam locorum*, &c. p. 282. 4°. *Responsio ad epistolam*, &c. p. 505. Dans la continuation de cette même histoire, les écrits suivans sont encore de M. du Vaucel, savoir: *Vindiciæ scriptorum Nicolai Charmot*, &c. pag. 1. *Secundæ vindictæ scriptorum*, &c. pag. 65. Il a écrit aussi contre le *Nodus prædestinationis dissolutus* du cardinal Sfondrat, & ce qu'il a fait se trouve dans un livre contre ce cardinal, intitulé, *Augustiniana ecclesiæ Romanæ doctrina à cardinalis Sfondrati nodo extricata*, &c. à Cologne, *in*-12; 1700. Cet ouvrage en contient en effet plusieurs, savoir, une préface, & une épître dédicatoire, qui sont de Guillaume Marcel *Claes*, docteur de Louvain: des notes sur 40 propositions tirées du *Nodus prædestinationis*, que M. du Vaucel composa à Rome, & qui parurent presque en même temps que le *Nodus prædestinationis*: des remarques sur les passages de l'écriture & des PP. employés par le cardinal Sfondrat. Ces remarques composées par M. du Vaucel, coururent d'abord dans Rome écrites à la main. La traduction latine de la lettre de l'archevêque de Reims, qui se trouve encore dans ce recueil, est aussi de ce théologien. Le cinquiéme écrit qui a pour titre, *Responsio pro doctrina sancti Augustini*, &c. est du docteur Claes. Le sixiéme intitulé: *Observationes in exerpta è libro*, &c. fut envoyé de Milan à Rome au cardinal Casanate. On dit que l'auteur est un théologien de l'ordre des hermites de S. Augustin. Ce recueil a été attaqué par l'auteur d'un écrit intitulé, *Elucidatio augustinianæ de divina gratia doctrinæ*, &c. imprimé en 1705, à Cologne sous le faux nom de *Lescius Crondermus*. M. du Vaucel a souvent aussi servi de secrétaire à M. Pavillon évêque d'Aleth, & en cette qualité il a écrit & composé plusieurs lettres de ce prélat, comme celle qui est adressée à M. Hardouin de Perefixe archevêque de Paris, du 7 de novembre 1667, & il la traduisit ensuite en latin: celle qui est adressée au pape Innocent XI, du 3 de novembre 1676; une autre au même pape du 30 de juillet 1677, qu'il a mise aussi toutes deux en latin, ainsi qu'on les trouve dans la *Relation touchant l'affaire de la régale*, &c. C'est encore lui qui a composé plusieurs autres lettres du même prélat, au roi, à l'archevêque de Narbonne, & à d'autres évêques ou autres personnes constituées en dignité: les mandemens, actes & ordonnances qui se trouvent dans la relation ci-dessus. Il avoit recueilli beaucoup de mémoires pour composer une vie de M. Pavillon, qui a été achevée par d'autres, & qui est encore manuscrite, & ébauché une vie de M. Charlas jurisconsulte. Il a encore fait les écrits suivans qui n'ont point été imprimés. 1. Remarques sur les actes du concile de Constance, publiés par M. Schelstrate, & sur la dissertation du même, ajoutée à ces actes. Ces remarques sont du 31 juillet 1684. 2. Remarques sur le livre intitulé: *Tractatus de libertatibus ecclesiæ gallicanæ, auctore M.* Charlas, *sacræ theologiæ doctore*. Ces remarques sont de 1685. 3. Discours en forme de dialogue entre deux catholiques, sur divers points qui regardent l'église, la maniere de conserver les peuples dans son unité, & d'y réunir ceux qui en sont séparés. Ce discours est du sixiéme de mai 1684. Il y en a qui lui attribuent aussi les trois écrits suivans, qui ont été imprimés. 1. Remarques sur le plaidoyer de M. Talon, avocat général, touchant la bulle d'Innocent XI, contre les franchises des quartiers de Rome; 94 pages *in*-12. 2. Réflexions sur le même plaidoyer; 1688, à Cologne, *in*-12, de 60 pages. 3. Justification de la bulle d'Innocent XI,

& de l'ordonnance qui interdit l'église de S. Louis, *in*-12, de 179 pag. Mais sur quels fondemens attribue-t-on ces écrits à M. du Vaucel ? nous l'ignorons. * *Mémoires du temps*.

VAUCLAIR, abbaye célébre dans le diocèse de Laon à quatre lieues de cette ville, est dans une solitude assez agréable. On y reconnoît pour fondateur l'évêque Barthelemi, qui y mit des religieux de Clairvaux l'an 1134. Mais l'église qui subsiste aujourd'hui, ne fut en état que l'on y fit l'office, que plus de cent ans après. Cette abbaye passe pour une des mieux reglées de l'ordre de Cîteaux, après la Trappe, Septfonds & Orval. Elle a eu beaucoup d'abbés recommandables par leur sainteté ou par leur érudition, & plusieurs par l'une & l'autre. Un des plus illustres fut Henri, que S. Bernard tira de ce lieu pour le faire abbé du monastère de Fontaine en Angleterre, d'où il fut encore tiré pour remplir le siége archiepiscopal de l'église d'Yorck. La bibliothéque de Vauclair est belle, vaste & bien fournie, même en manuscrits.

VAUCEMAIN (Hugues de) né à Auxerre de parens illustres par leur noblesse, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, & fut nommé par le chapitre de l'an 1320, pour prendre les dégrés dans la faculté de théologie de Paris. En 1322, il fut fait provincial de France, & il exerçoit encore cet emploi l'an 1333, lorsqu'il fut élu général le 22 mai de cette année. Les quatre premieres années de son gouvernement furent assez tranquilles; mais ensuite le pape Benoît XII ayant voulu obliger l'ordre à recevoir une nouvelle regle & des constitutions contraires aux anciennes, il fut obligé à s'attacher à la suite de ce pape, pour s'opposer à ces nouveautés. La fatigue que lui causa cette affaire, lui donna une fiévre aiguë, dont il mourut à Avignon le 5 août de l'an 1341. Les sept lettres qu'il écrivit d'autant de chapitres ausquels il présida, ont été imprimées par le pere Soueges dans l'année dominicaine, au 8 août. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

VAUCLUSE, ainsi dite, *quasi valis clausa*, fontaine, est enfermée entre des vallées au comté Venaissain, éloignées d'une lieue du territoire de Gordes en Provence. Elle sort d'un antre très-vaste, & profond comme un puits, au pied d'une montagne, aux environs de laquelle on voit une infinité d'autres petites sources, & elle jette une si grande quantité d'eau, qu'assez près de sa source elle forme la riviere, nommée anciennement *Sulga*, & maintenant *Sorgues ;* c'est pourquoi Pétrarque l'appelle la reine des fontaines. Vaucluse nourit un grand nombre de truites, d'écrevisses & d'autres poissons, & est devenue célébre par le séjour ordinaire de François Pétrarque, qui y composoit ses poësies vers l'an 1330. L'on voit encore proche de la source de cette fontaine, & au côté gauche de son cours, quelques vieilles masures d'une maison abattue, que le vulgaire appelle la maison de Pétrarque. * Bouche, *chorog. de Prov. l.* 1.

☞ VAUCOULEURS, ville de France dans la Champagne, au Bassigni, sur le bord de la Meuse. Cette ville étoit autrefois une souveraineté possédée par les princes de la maison de Lorraine: & à cause de l'importance de son passage, le roi Philippe de Valois trouva bon de l'acquérir de Jean de Joinville en 1335. Il lui donna en échange les prévôtés de Soudron & de Ville-Seneux, qui faisoient alors partie de la châtellenie de Verlus. Vaucouleurs étoit anciennement ceinte de murailles. On y voit un vieux château peu considérable, & les restes d'une vieille tour bâtie par les Anglois. Il y a encore près de Vaucouleurs de grosses pierres qui y avoient été plantées par les ordres des empereurs & des rois de France, pour servir de bornes à leurs états. Les premieres furent mises par l'ordre de l'empereur Albert & du roi Philippe *le Bel*, qui se rendirent pour ce sujet en même temps à Vaucouleurs en 1299, & il y fut en même temps traité du mariage de Rodolphe, fils de l'empereur, & de Blanche, fille du roi. Vaucouleurs est le siége d'une prévôté composée de vingt-deux paroisses qui sont du diocèse de Toul. Cette contrée est connue pour avoir donné la naissance à cette fameuse fille nommée Jeanne d'Arc, & surnommée *la pucelle d'Orléans*, dans un de ses villages appellé Dom-Remy, près de Vaucouleurs. En considération des grands services qu'elle rendit à la France, ce pays jouit encore de plusieurs beaux privileges: & entr'autres on n'y paye ni taille, ni droit d'aydes, & le sel y est à très-bon marché. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ VAUD (le pays de) en latin *Valdensis comitatus*, contrée de la Suisse, dans la dépendance du canton de Berne. C'est le pays le plus beau & le plus fertile de toute la Suisse. Il s'étend depuis le lac de Genève jusqu'à ceux d'Iverdun & de Morat. Il touche du côté du couchant d'hyver au pays de Gex, qui est du gouvernement de Bourgogne, & le mont Jura le sépare de la Franche-Comté vers l'occident. Les anciens habitans de ce pays étoient appellés *Antuates Jurani*, à cause du mont Jura. Il est certain que la plupart de ce pays fit partie de la province nommée *Maxima Sequanorum ;* & sous les Bourguignons & les François, après la ruine de l'empire romain, il fut de la Bourgogne Transjurane. Les empereurs Allemans succéderent aux rois de Bourgogne, & le pays de Vaud fut tenu par les princes de Zeringen, ducs de la Bourgogne Transjurane. Leur race ayant été éteinte, les empereurs rentrerent en possession de leurs droits, mais pour peu de temps, car dans le treiziéme siécle le prince Pierre, qui fut depuis comte de Savoye, fut seigneur de Vaud, & ses descendans en jouirent. Dans la suite le pays de Vaud se trouva partagé entre trois seigneurs, savoir l'évêque de Lausane, le duc de Savoye, & les deux cantons de Berne & de Fribourg, comptés pour un seigneur. Le premier étoit seigneur de la ville de Lausane, des quatre paroisses de la Vaux, d'une partie du Vevay, d'Avenche, de Lucens & de Bulle. Les cantons de Berne & de Fribourg possédoient en commun les trois bailliages d'Orbe, de Granson & de Morat. Le duc de Savoye possédoit tout le reste, qu'il gouvernoit par un grand bailli ou gouverneur, qui faisoit sa résidence à Moudon, & par le moyen des états du pays, qui s'assembloient dans la même ville. Ces états étoient composés des nobles, & des députés des quatorze villes & bourgs qui étoient, Moudon, Yverdun, Morges, Nyon, Romont, Payerne, Estavayer, Cudrefin, Rue, Cossonay, Grand-Court, Sainte-Croix, les Clées, Saint-Denys. Les disputes de religion ont été cause que cet état est passé entierement sous la puissance des Bernois. Le duc de Savoye ayant réfusé d'écouter favorablement les députés des Bernois qui le sollicitoient de laisser à la ville de Genève le libre exercice de la religion qu'elle avoit choisie, les Bernois entrerent en armes sur les terres du duc, & en moins de cinq semaines, ils s'emparerent non-seulement de ce qu'il possédoit dans le pays de Vaud, mais pénétrerent encore dans l'intérieur de la Savoye. Cette conquête se fit en 1536, sur Charles, duc de Savoye, qui avoit été dépouillé de ses états par François I. Le duc Philibert-Emanuel, ayant, en exécution du traité de Câteau Cambresis, été mis en possession des états dont le duc son pere avoit été dépouillé, demanda aux Bernois ce qu'ils tenoient de son pays. Cette contestation dura jusqu'en 1564, que les autres Suisses s'étant rendu médiateurs, les Bernois rendirent au duc tout ce qui étoit au-delà du lac de Genève, avec un certain nombre de places, à condition qu'ils demeureroient à perpétuité possesseurs du reste, dont ils sont encore aujourd'hui souverains. Les Bernois s'étoient emparé en même temps de la ville & de l'évêché de Lausane, dont ils chasserent l'évêque, & abolirent le culte de l'église romai-

ne dans toutes leurs conquêtes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ VAUDEMONT, *Vaudemontium*, ou *Vadani Mons*, bourg du duché de Lorraine au département du Barrois, & le chef-lieu d'un bailliage de même nom. Ce bourg a commencé par le château de Vaudemont bâti par Gérard d'Alsace, duc de Lorraine, qui l'avoit eu pour sa part. Après sa mort arrivée en 1070, Gérard, un de ses fils, eut Vaudemont, & ce fut en sa faveur que l'empereur l'érigea en comté. On ne voit point que ce Gérard ait reconnu au-dessus de lui aucun seigneur que l'empereur, ni que son comté ait été alors un fief des comtes de Monçon ou de Bar, comme il l'a été dans la suite, & dès l'an 1200. Les descendans mâles de Gérard ont long-temps tenu le comté de Vaudemont, de pere en fils. Henri, le dernier de cette famille, étant mort sans enfans après l'an 1314, eut pour héritiere sa sœur nommée Marguerite, qui épousa Anseau, sire de Joinville. Ils eurent pour héritier Henri de Joinville, comte de Vaudemont & sire de Joinville, qui n'eut qu'une fille nommée Marguerite. Elle épousa Ferri de Lorraine, frere du duc Charles I, qui rendit hommage au duc de Bar sur la fin de l'an 1394, & reconnut que Vaudemont avec Vezelize & leurs dépendances, étoient tenus en fief-lige des comtes & ducs de Bar. Ferri eut pour successeur Antoine, son fils, qui rendit hommage en 1431, & fut pere de Ferri, aussi comte de Vaudemont. Celui-ci épousa Yolande d'Anjou, héritiere des duchés de Lorraine & de Bar, & leur fils René réunit les deux duchés avec le comté de Vaudemont, dont les ducs de Lorraine ont depuis ce temps-là donné le titre à leurs cadets. Le duc Charles III le donna à son fils naturel Charles-Henri, appellé le prince de Vaudemont. Aujourd'hui la principale place du comté de Vaudemont est Vezelize, où est le siége du bailli & juge du comté, qui ressortit à la cour souveraine de Nanci. * La Martiniere, *diction. géogr.*

VAUDOIS ou PAUVRES DE LYON, hérétiques, qui commencerent à paroître vers l'an 1180. Leur chef fut un riche marchand de Lyon, nommé Pierre Valdo ou de Vaud, & natif du village de Vaud en Dauphiné, sur le Rhône, & près de Lyon. Frapé de la mort subite d'un de ses amis, il embrassa un nouveau genre de vie, qui lui fit des admirateurs. Ses biens devinrent les biens des pauvres, ausquels il faisoit des libéralités continuelles; mais en faisant des aumônes, il voulut faire des sermons: & comme il étoit fort peu savant, sa doctrine ne fut approuvée que de ceux qui le suivoient par intérêt, ce qui leur fit donner le nom de Pauvres de Lyon. Pierre de Vaud enseignoit, que comme tous les chrétiens sont freres, les biens doivent être communs entr'eux. On lui ordonna de ne se point mêler d'un ministère dont sa profession l'éloignoit; mais un faux zèle le fit tomber dans l'hérésie. Il prêchoit l'indépendance, ordonnoit à ses disciples de ne porter que des sandales comme les apôtres, & soutenoit qu'ils avoient le même pouvoir que les prêtres de consacrer & d'administrer les sacremens. Ces nouveautés le firent chasser de Lyon, où il avoit gardé quelque sorte de retenue; mais depuis il n'observa ni bienséance, ni mesure, & foula aux pieds tout ce que la religion a de plus saint. Après avoir choisi pour asyle les montagnes de Dauphiné & de Savoye, il infecta la Valputte, nomée aujourd'hui la *Vallouis*, & les vallées d'Angrogne & de Freissinieres, où sa mauvaise doctrine jetta de si profondes racines, qu'elle n'en a pu être arrachée. De cette montagne, l'erreur des Vaudois se répandit dans les provinces voisines, & fut portée par un certain Olivier, dans le diocèse d'Albi en Languedoc. C'est là que ces erreurs causerent tant de troubles, & firent répandre tant de sang pendant près d'un siécle. La ville d'Albi fit donner le nom d'*Albigeois* en Languedoc, aux sectateurs de Pierre Vaud, qui dans ce pays ajouterent de nouvelles erreurs à celles de l'hérésiarque. Dans le Dauphiné ils ont eu celui de *Chaisnards* & de *Josephites*, parceque deux prédicans, nommés *Chaisnard* & *Joseph*, y avoient publié ces opinions avec plus de succès que les autres. Les calvinistes ont adopté les Vaudois comme leurs ancètres, quoique leur croyance soit bien différente sur beaucoup d'articles, sur-tout sur l'eucharistie & la présence réelle de Jesus-Christ au S. Sacrement. Les Vaudois avoient toujours cru la transsubstantiation, & n'avoient erré sur l'eucharistie, que par rapport au ministre de ce sacrement: car ils croyoient que tout fidéle avoit le pouvoir d'en faire la consécration & l'administration. Mais quant à l'essence du sacrement, ils étoient du même sentiment que les catholiques, & par-là ils différoient des calvinistes. Les Vaudois d'à présent, que l'on nomme *Barbets*, ne tiennent donc point des anciens, & ne doivent être regardés que comme les sectateurs de Calvin. Les premiers Vaudois furent condamnés par le pape Luce III, vers l'an 1182. Ils demanderent à Rome l'an 1212, l'approbation de leur doctrine, qui leur fut refusée par Innocent III; & trois ans après, au concile de Latran, ils furent notés dans le canon que l'on fit contre les hérétiques, où l'on condamna ceux qui sous prétexte de piété, s'attribuoient l'autorité de prêcher sans être envoyés. Bucer leur proposa en 1530 de s'unir aux Suisses dans une même créance; ce qui ne reussit pas. Farel en vint à bout six ans après, & ils furent alors regardés par les Calvinistes, comme leurs précurseurs. * Jean Paul Perrin, *hist. des Vaudois*. Pierre, moine des Vaux de Cernai, *hist. Albig.* Paradin, *hist. de Lyon*, *l.* 2. De Rubis, *hist. de Lyon*, *l.* 3. Catel, *hist. de Toulous.* Baronius, *t. XII*, *annal.* Sandere, *hæres.* 15-. Chorier, *hist. de Dauphiné*, *&c.* M. de Meaux, *hist. des variations*, *liv. XI.*

VAUDRET, village des Pays-Bas, situé dans le Hainault près de Binche. Quelques géographes le prennent pour l'ancien lieu des Nerviens, nommé *Valgoriacum*, que d'autres mettent à *Gauryes*, autre village du Hainault situé à quatre lieues de Bavai, en tirant vers Binche. * Baudrand.

VAUDREVANGE, petite ville de Lorraine, située à dix lieues de Metz vers le levant, sur la Sare, sur laquelle Louis XIV, roi de France, a fait bâtir la forteresse de Sarre-Louis, à mille pas de Vaudrevange. L'auteur des anecdotes de Pologne dit que Vaudrevange a été rasée jusqu'aux fondemens l'an 1685, & que ses habitans ont été transportés à Sarre-Louis.

VAUDREY. Maison du comté de Bourgogne, tire son nom d'une terre considérable, qui est située auprès d'Arbois.

I. Charles de Vaudrey, chevalier, distingué par sa valeur & son adresse, étoit en faveur sous Hugues I, duc de Bourgogne depuis l'an 1075. Il eut, suivant Gollut, des aventures singulieres; elles ont fourni la matiere du roman intitulé: *La Comtesse de Vergy*, dont on dira un mot ailleurs.

II. Aimon seigneur de Vaudrey, est nommé dans une donation faite à l'abbaye des Rosieres en 1198, par Guillaume de Montdidier, chevalier, son frere, de ce qu'il possédoit à Vaudrey & à Brainans.

III. Renaud de Vaudrey, chevalier, céda en 1210 à l'abbaye de S. Paul de Besançon, une maison & un moulin situés à Arbois.

IV. Guillaume seigneur de Vaudrey, est nommé dans un traité fait en 1261, entre l'église de Besançon, & Isabelle dame de Montfort & du Châtel-Maillot. Il fit hommage en 1269 à l'église de Besançon*, pour les dîmes de Vaudrey, de Montbaré & de Mont.

V. Gui de Vaudrey, chevalier, I du nom, reprit de fief pour les dîmes de Vaudrey en 1292. *Hugues* de Vaudrey faisoit en 1269 les fonctions d'official pour

l'évêque d'Autun dans l'archevêché de Lyon. *Gui* fut pere de *Jean*, chevalier, qui n'eut qu'une fille nommée *Guillemette*, mariée à *Guillaume* d'Esternod; d'HUGUES, qui suit, nommé dans le testament de Jean son frere de l'an 1326; d'*Odon*, abbé de S. Claude; & de SIMON, chef de la branche de MONJAY, *rapportée ci-après*.

VI. HUGUES, seigneur de Vaudrey, fut pere de GUI, qui suit, & de *Jeanne* de Vaudrey.

VII. GUI II, chevalier, eut pour fils JEAN, qui suit, selon le testament de Jeanne de Vaudrey sa sœur, femme de Monet, seigneur de Montsaugeon, de l'an 1358.

VIII. JEAN de Vaudrey, chevalier, est dit pere de JACQUES, dans le testament de Jacques de Thoraise, de l'an 1384.

IX. JACQUES de Vaudrey, eut pour fils JEAN, GUILLAUME & PHILIBERT, qui firent les branches de Courlaou, Mutigné & S. Phal, qui suivent.

BRANCHE DE COURLAOU.

X. JEAN de Vaudrey, seigneur de Courlaou, de l'Aigle & du Pin, chambellan du duc Jean *sans peur*, eut de *Jeanne* de Fromentes, LANCELOT, qui suit; ANTOINE, qui suivra; & *Guillaume*. Olivier de la Marche dit de ce dernier, qu'il étoit alors un vaillant écuyer, & qu'il fut depuis un chevalier très-renommé. Il défendit Vesoul, fut fait prisonnier de guerre, & décapité, suivant Gollut, dans les révolutions de Bourgogne, après la mort du duc Charles.

XI. LANCELOT de Vaudrey, seigneur de Courlaou & du Pin, épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Pierre* de Goux, chevalier de Bourgogne, dont il eut *Adrienne*, qui épousa *Jean* d'Achey: 2°. *Philiberte* de Loisi, dont il eut ADRIEN, qui suit; *Antoinette*, mariée à *Herman* de Vaudrey; & *Marguerite*, qui épousa *Etienne* d'Orsans.

XII. ADRIEN de Vaudrey, seigneur de Courlaou, Présilli, Saint-Julien, chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne, eut de *Jeanne*, fille de *Philibert* de Véere, chevalier, *Pierre*, connu sous le nom de *baron de Courlaou*, mort sans alliance à la fleur de son âge, & d'*Anne* de Vuillafans, qu'il épousa en secondes nôces, une fille nommée *Anne*, mariée à *Claude* de Ray, à qui elle porta les terres de la branche de Courlaou, qui passerent deslors dans la maison de la Baume-Montrevel.

BRANCHE DE L'AIGLE.

XI. ANTOINE de Vaudrey, second fils de JEAN, fut chevalier, seigneur de l'Aigle & de Chilli, conseiller, chambellan du duc Philippe, & bailli de la Montagne. Il épousa 1°. une *fille naturelle de* Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Chauffourg, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Catherine*, mariée à *N.* de Clermont; & *Anne-Jacques*, femme de *N.* de l'Aubepin.

XII. CLAUDE de Vaudrey, chevalier, seigneur de l'Aigle & de Chilli, conseiller, chambellan du duc Philippe, & bailli de la Montagne en 1473, fut chevalier d'honneur au parlement de Dole. Il défendit Auxonne après la mort du duc Charles, contre l'armée françoise. N'ayant point d'enfans de *Marie* de Chalans sa femme, il l'institua son héritiere dans la moitié de ses biens, par son testament de l'an 1515, & l'autre moitié fut pour Henri & Claude de Clermont, Claude & Antoine de Laubepin ses neveux, les substituant les uns aux autres; & à leur défaut sans lignée, Adrien de Vaudrey, seigneur de Courlaou, Jean de Vaudrey, seigneur de Pin, ses cousins germains; Jean fils d'Olivier de Vaudrey, qu'il dit être chef des armes de sa maison, & Maximilien, fils de feu Louis de Vaudrey. Le même acte prouve qu'Olivier de Vaudrey eut un fils nommé *Jean*, qui mourut sans enfans, & fut inhumé à Notre-Dame de Halle auprès de Bruxelles, avec cette épitaphe: *Cy git Jean seigneur de Vaudrey, qui fut rapporté du siége de Maiziere en la ville de Bastoignes, où il mourut le 15 décembre 1521.*

BRANCHE DE MUTIGNÉ.

X. GUILLAUME de Vaudrey, seigneur de Mutigné, second fils de JACQUES, fut lieutenant au gouvernement de Milan, & épousa *N.* de Saluces, dont il eut HERMAN, qui suit.

XI. HERMAN de Vaudrey, seigneur de Mutigné, où il bâtit un château, eut d'*Antoinette* de Vaudrey, LOUIS, qui suit.

XII. LOUIS de Vaudrey, surnommé *le beau*, fut bailli d'Aval, capitaine des gardes de l'empereur Maximilien, & des archers du corps de Philippe le Bel, qu'il suivit en Espagne en 1506. Il laissa de *Claudine* de Montreuil, MAXIMILIEN, qui suit.

XIII. MAXIMILIEN de Vaudrey mourut sans postérité.

BRANCHE DE SAINT-PHAL.

X. PHILIBERT de Vaudrey, I du nom, chevalier, seigneur de Montboson, troisiéme fils de JACQUES, fut bailli d'Amont au comté de Bourgogne, gouverneur de Tonerrois, conseiller chambellan du duc Philippe, & maître de son artillerie. Il épousa *Catherine*, fille de *Charles* de Soyecourt, seigneur de Moy, dont il eut ARTUS, qui suit.

XI. ARTUS de Vaudrey, seigneur de Montboson, marié à *Clauda* de Montot, dame de S. Phal, en latin *sanctus Fidolus*, en Champagne, fut pere de PHILIBERT, qui suit; de *Jacques*, seigneur de Moy, qui épousa *Blanche* de Conflans; de *Bernardin*, abbé de S. Simphorien, aumônier de Louis XII, & de *Blanche* de Vaudrey, épouse de *Jean* Disque.

XII. PHILIBERT de Vaudrey, II du nom, seigneur de S. Phal, Saïns, Morainvilliers, Ciquembourg, Cuville, &c épousa *Philippe* de Fay, dont il eut GILLES, qui suit; & FLORENT, qui suivra.

XIII. GILLES de Vaudrey, seigneur de S. Phal, &c. eut de *N.* d'Aussonville, *Anne*, mariée à *N.* de Montgommeri; & FRANÇOIS, qui suit.

XIV. FRANÇOIS de Vaudrey, seigneur de Saint-Phal, épousa *Jeanne* du Plessis, héritiere de Saint-Mesmin, ou Maimin, & de la Bourgeonniere, veuve de *Jean* d'Acigney, & mere de *Judith* d'Acigney, femme de *Jacques* de Cossé, maréchal de France. Il eut de ce mariage GEORGE, qui suit.

XV. GEORGE de Vaudrey, marquis de Saint-Phal, fut marié à *Anne* Largentiere, dont il eut *George*, marquis de Saint-Phal, baron de la Bourgeonniere; & *Anne-Louise*.

BRANCHE DE VALEROI SAINT-REMI.

XIII. FLORENT de Vaudrey, second fils de PHILIBERT II, eut de *Henriette* de Grammont, JEAN, qui suit.

XIV. JEAN de Vaudrey, chevalier par lettres de 1587, épousa 1°. *Eve* d'Orsans, dont il eut *Clauda* de Vaudrey, qui fut mariée à *Claude* de Montrichard, seigneur de Fertans: 2°. *Béatrix* de Grammont-Conflandey, dont il eut JEAN-GABRIEL, qui suit; & *Perronne* de Vaudrey, qui épousa *N.* de Laverne, mestre de camp d'un régiment de 1500 hommes, qui défendit la ville de Dole au siége de l'an 1636.

XV. JEAN-GABRIEL de Vaudrey, seigneur de Valeroi, marié en 1614, avec *Etiennette* de Montrichard, dont il eut CLAUDE-ANTOINE, qui suit; CLAUDE-LOUIS, qui suivra; *Anne*, qui épousa *Claude-Baptiste* de Vy; & *Antoinette* de Vaudrey.

XVI. CLAUDE-ANTOINE de Vaudrey, seigneur de Valeroi, eut d'*Anne*, fille d'*Antoine* de Salives, seigneur de Betoncour, & de *Marguerite* de Luz, dame de S. Remi, ANTOINE, qui suit.

XVII. ANTOINE de Vaudrey, baron de S. Remi, épousa en 1657 *Adrienne* de Beaujeu, dont il eut NICOLAS-JOSEPH, qui suit; *Charles-Louis*, destiné chevalier de Malte, & appellé *l'abbé de Vaudrey*, mort à Vesoul en 1732; *Adrienne*, religieuse en l'abbaye de Baume; & *Jean-Charles*, appellé le *chevalier de Vaudrey*. Antoine étant devenu veuf, épousa en secondes nôces *Louise* de Montrichard Flamerans. Jean-Charles, dit *le chevalier de Vaudrey*, le dernier de ses fils, fut d'abord religieux novice à S. Claude, ensuite chanoine de l'église de Besançon. Depuis, il quitta ses bénéfices pour entrer au service du roi, & il s'est signalé en Flandre & en Piémont. Etant capitaine de grenadiers dans le régiment de Tournon, il entra, lui dixiéme, dans Coni, où après avoir reçu 33 blessures, il fut fait prisonnier. Pour reconnoître sa valeur, le roi lui donna au mois de janvier 1692 le régiment vacant par la mort du marquis de Brac. Etant allé remercier le roi, sa majesté lui demanda obligeamment, s'il avoit cru prendre Coni tout seul, & lui fit lever sa perruque, afin que tous les courtisans vissent une partie des blessures qu'il avoit reçues. Il fut tué à la bataille de Cassano en 1705, étant lieutenant général des armées du roi, & inspecteur de son infanterie.

XVIII. NICOLAS-JOSEPH comte de Vaudrey, baron de S. Remi, frere du chevalier de Vaudrey, avoit beaucoup d'esprit & de littérature. Il est auteur des deux ouvrages suivans: 1. *La comtesse de Vergy*, nouvelle historique; à Paris, 1722, *in*-12. Ce sont les amours & les aventures de Charles de Vaudrey, dont on a parlé plus haut. 2. *Edele de Ponthieu*; à Paris, 1723, *in*-12. M. l'abbé Lenglet cite ces deux romans sans en nommer l'auteur, dans la *Bibliothéque des romans*, tome 2, page 76. Le comte de Vaudrey a eu d'un premier mariage avec *N.* d'Andelot, dame de Tromarey, *Louise* de Vaudrey, mariée à *N.* Barberot. D'un second mariage avec *Charlotte* de Rotembourg, il eut *Jeanne-Octavie*, qui épousa *Anne-Herman*, marquis de Rose.

XVI. CLAUDE-LOUIS de Vaudrey, seigneur de Valeroi, second fils de JEAN-GABRIEL, épousa *Thérèse* de Brun, dont il eut *Ferdinand-Gabriel*, & *Claude-Joseph*, morts sans alliance; *Anne-Thérèse* & *Thérèse-Gabrielle*, religieuses de la Visitation, à Besançon; & *Marie-Claude*, héritiere de sa branche, qui épousa *Claude-Joseph* de Salives, seigneur de Genevré.

BRANCHE DE MONTJAY.

VI. SIMON de Vaudrey, chevalier, seigneur de Montjay, l'un des fils de GUI, vivant en 1292, choisit sa sépulture dans l'église de Vaudrey, nomma héritier JEAN son fils, qui suit, par son testament de l'an 1319, dans lequel il parle de *Henriette* de Vaudrey, femme de *Hugues* de Grange.

VII. JEAN de Vaudrey, seigneur de Montjay, ordonna par son testament de l'an 1341, qu'il seroit inhumé auprès de Simon son pere, & fit héritiers *Jeanne* sa fille d'un premier mariage avec *Isabelle* de Zorans, *Marguerite* & HUGUENIN de Vaudrey, qui suit; ses enfans d'un second mariage avec *Guillemette* d'Arlay.

VIII. HUGUENIN de Vaudrey, chevalier, fut pere de HUGUES de Vaudrey, qui suit, suivant le testament de Bernard d'Arlay, dit le *Galois*, chevalier, de l'an 1387.

IX. HUGUES de Vaudrey, nommé dans le testament de Simonne de Florence, dame de Chaleseule, de l'an 1426, fut, suivant cet acte, pere de *Marguerite*, mariée à *Etienne* de Grachaux; & de PIERRE, qui suit.

X. PIERRE de Vaudrey, conseiller, chambellan du duc Philippe, fut présent avec d'autres seigneurs de Franche-Comté, au traité de mariage de Marguerite de Castro, cousine d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, en date de l'an 1437. Il épousa *Attendule* Sforce, dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *François*, seigneur de Mont en partie, qui n'eut qu'une fille, nommée *Claire* de Vaudrey, mariée à *Antoine* de Drée, seigneur de la Serrée.

XI. PHILIPPE de Vaudrey, I de ce nom, maître de l'artillerie du duc de Bourgogne, dans la guerre de Luxembourg, & gruyer de Franche-Comté, fut pere de PHILIPPE, qui suit; & de PIERRE, chef de la branche de BEVEUGES, *rapportée ci-après.*

XII. PHILIPPE de Vaudrey, II du nom, chevalier, seigneur de Montjay sous Vaudrey en partie, conseiller, chambellan de l'empereur, nomme par son testament de l'an 1519, *Jacqua* de Quingey sa femme, SIMON de Vaudrey son fils, qui suit; *Anne*, veuve d'*Olivier* de Vaudrey, & *Isabeau* ses filles.

XIII. SIMON de Vaudrey fut pere de GUIOT, qui suit, par son mariage avec *N.* de Montboson.

XIV. GUIOT de Vaudrey, seigneur de Montjay, pannetier de l'empereur Charles-Quint, eut de son mariage avec *Guillemette* d'Estavaye, GUIOT, qui suit.

XV. GUIOT de Vaudrey, seigneur de Montjay, mourut sans enfans, & fit héritier *Jean* de Vaudrey son cousin.

BRANCHE DE BEVEUGES.

XII. PIERRE de Vaudrey, second fils de PHILIPPE I, eut de *N.* d'Accolans, veuve de Pierre de Montbéliard, PIERRE, qui suit: ce qui est prouvé par le testament de *Jacqua* de Montbéliard, dame de Beveuges, de l'an 1505, qui nomme Philippe & Pierre de Vaudrey, ses freres uterins, institue Jean de la Roche son mari, & lui substitue Pierre de Vaudrey son neveu, & fils de Pierre son frere.

XIII. PIERRE de Vaudrey, II du nom, seigneur de Beveuges, épousa *Anne* de Quingey, dont il eut *Jean* de Quingey qui n'eut qu'une fille; & CLAUDE qui suit.

XIV. CLAUDE de Vaudrey, seigneur de Beveuges, mariée à *Marguerite* de Gruffi, fut pere de GUILLAUME, qui suit; & de *Ferdinand*, chevalier de Malte, mort grand bailli du prieuré d'Auvergne.

XV. GUILLAUME de Vaudrey, seigneur de Beveuges, épousa *Anne* de Présentevilers, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

XVI. FRANÇOIS de Vaudrey, seigneur de Beveuges, marié à *Françoise* de Meligni, eut 1. *Gaspard*; 2. CLAUDE-ANTOINE, qui suit; 3. *Philibert*, commandeur de Malte. Gaspard servit l'électeur de Baviere, fut colonel d'un régiment de Cuirassiers, & officier général: il épousa *N.* de Teringue, dont il n'eut qu'une fille, morte sans postérité.

XVII. CLAUDE-ANTOINE de Vaudrey, seigneur de Beveuges, épousa *Octavie* de Roussillon, d'une illustre maison de Savoye; des enfans qu'il eut de ce mariage, il ne resta que JEAN-ANTOINE, qui suit.

XVIII. JEAN-ANTOINE de Vaudrey, seigneur de Beveuges, épousa *Magdeléne-Isabelle* de Brun, fille d'*Antoine* de Brun, ambassadeur plénipotentiaire pour le roi d'Espagne à Munster, dont il eut une fille qui se fit religieuse à Migette; & CLAUDE-ANTOINE-EUGENE, qui suit.

XIX. CLAUDE-ANTOINE-EUGENE, comte de Vaudrey, seigneur de Beveuges, lieutenant général des armées du roi, inspecteur général de sa cavalerie & de ses dragons, commandant en Alsace, vivant en 1740, avoit alors de son mariage avec *Marie-Gabrielle-Françoise* de Blickersvick de Moncley, un fils nommé *Claude-Henri-Eugène*, mousquetaire dans la deuxiéme compagnie; & quatre filles, dont l'aînée étoit alors religieuse à Bémont auprès de Langres. * Extrait du nobiliaire du comté de Bourgogne, par M. Dunod de Charnage, faisant partie de ses Mémoires, pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne, *in*-4°, à Besançon, 1740, depuis la page 221, jusqu'à 230. Voyez aussi l'histoire du comté de Bourgogne, par le même, page 374 & suivantes.

VAUGE (Gilles) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Beric au diocèse de Vannes, de *Maurice* Vauge, marchand, & de *Henriette* Huerman, fut reçu dans la maison des prêtres de l'Oratoire, dite de l'Institution, à Paris, le 31 octobre 1687. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique avec beaucoup de distinction, il fut envoyé au séminaire de Grenoble, où il a enseigné la théologie, & où il a rendu de très-grands services, tant sous l'épiscopat de M. le cardinal le Camus, que sous celui de M. de Montmartin, son successeur, qui lui donnerent l'un & l'autre leur estime & leur confiance. M. de Montmartin étant mort, le pere Vauge se retira dans la maison de sa congrégation, à Lyon, où il est mort le 28 octobre 1739, dans un âge avancé. Voici l'éloge que l'on en fait dans le *mémoire* imprimé *des noms des prêtres, des confreres, & des freres décédés dans la congrégation de l'Oratoire de Jesus-Christ Notre Seigneur, depuis l'assemblée générale du mois de septembre* 1739, *jusqu'au mois de septembre* 1742. » Le pere Gilles Vauge a eu toutes les » vertus d'un saint prêtre, les lumieres d'un savant » théologien, le rare talent de diriger les ames dans » les voies de salut. Les singulieres bénédictions que » Dieu répandit sur son ministère, furent le fruit de sa » vie retirée, pénitente, humble & toute occupée de » la priere. Les ouvrages qu'il a donnés au public, » prouvent également la justice de sa réputation, & » l'esprit dont il étoit animé en les composant. « Ces ouvrages sont : 1. *Le Catéchisme de Grenoble*, imprimé plusieurs fois. 2. *Le Directeur des ames pénitentes : ou Décisions de plusieurs questions importantes sur la pratique des sacremens de pénitence*, &c. *par un directeur très-expérimenté dans la conduite des ames*; à Paris, 1721, *in*-12. Cet ouvrage est dédié au très R.P. Dom Jean-Baptiste Carbonnier, général des Camaldules de France; mais cette épître dédicatoire de neuf pages *in*-12, n'est point du pere Vauge, mais de M. d'Arnauldin, ancien curé de S. Denys en France, mort chanoine du Sépulcre, à Paris : l'avertissement est aussi du même; au moins n'est-il pas de l'auteur de l'ouvrage. En 1724, on donna des *Instructions & Prieres*, &c. sous le titre de *Suite du directeur des ames pénitentes*, *in*-12; mais cet ouvrage est de feu M. l'abbé Molinier, ex-oratorien. 3. Le troisiéme ouvrage du pere Vauge, est un traité de *l'Espérance chrétienne, contre l'esprit de pusillanimité & de défiance, & contre la crainte excessive*; à Paris, 1730, *in*-12, & réimprimé en 1732, & encore depuis. Cet ouvrage, qui est fort solide, a été traduit en italien, par Louis Riccoboni, ancien auteur & acteur de la comédie italienne. M. Riccoboni fait un grand éloge de cet ouvrage dans l'épître dédicatoire de sa traduction, laquelle a été imprimée à Venise en 1735, *in*-12, chez Antoine Bortoli : l'épître dédicatoire à M. le duc d'Orléans, est en françois, & seulement écrite à la main, au-devant de l'exemplaire présenté à ce prince. 4. *Deux dialogues ou entretiens sur les affaires du temps*, &c. * Ouvrages cités dans cet article, & mémoires manuscrits du pere Bougerel de l'Oratoire.

VAUGE, *Vogesus* ou *Vogasus*, *cherchez* VOSGE.

VAUGELAS (Claude Favre, sieur de) *cherchez* FAVRE.

VAUGUYON (duc de la) *cherchez* QUELEN.

VAUJOUR, autrefois Château-Angour, lieu de l'élection de Baugé en Anjou, avoit auparavant titre de baronie, & fut érigée en duché-pairie le 13 mai de l'an 1667, en faveur de Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Valliere, & de Marie-Anne, légitimée de France, sa fille, qui dans la suite fut mariée au prince de Conti.

VAULUISANT, village avec abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée l'an 1127. Il est dans la Champagne, à six lieues de la ville de Sens, vers le levant. * Mati, *dictionaire*.

VAUMORIERE (Pierre Dortigue, sieur de) gentilhomme, né à Apt en Provence, avoit été vice-recteur de l'académie d'Hedelin, abbé d'Aubignac. Après s'être fait connoître par des ouvrages qui semblent demander beaucoup de politesse & d'esprit, c'est-à-dire, par plusieurs romans, & sur-tout la continuation de *Pharamond*, il parut sur les rangs pour nous instruire dans l'art de parler. En 1687, il publia un recueil considérable de *Harangues sur toute sorte de sujets, avec l'art de les composer.* Il y en a plusieurs qui ne sont pas de sa composition, & dont il cite les auteurs. Ce recueil a été imprimé pour la seconde fois en 1693, *in*-4°, à Paris, chez Jean Guignard. On y trouve de fort bonnes choses, avec beaucoup d'autres qui sont répréhensibles. M. Gibert professeur de rhétorique au collége Mazarin, en a justement critiqué plusieurs endroits dans ses Jugemens des savans sur les maîtres d'éloquence, tome 3, page 222 & suiv. M. de Vaumoriere a donné aussi un recueil de lettres, sous ce titre : *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la maniere de les écrire, & des réponses sur chaque espéce de lettres*, 2 vol. *in*-12. Elles ont eu au moins cinq éditions. A l'égard de ses romans, on y trouve du feu : mais ce sont toujours des ouvrages très-frivoles, & qu'on ne lit même plus guère aujourd'hui. Ceux qu'il a faits, sont : I. les cinq derniers volumes de *Pharamond*, ou *Histoire de France*, dont la Calprenéde avoit donné les sept premiers volumes. II. Le *Grand Scipion*, in-8°, à Paris, 1656 & 1661, 4. vol. III. *Agiatis*, reine de Sparte, ou les guerres civiles des Lacédémoniens sous les rois Agis & Léonidas, *in*-12, Paris, 1685, 2 vol. IV. *Histoire de la galanterie des anciens*, *in*-12, Paris, 1671 & 1676, 2 *vol*. V. *Diane de France*, nouvelle historique, *in*-12, Paris, 1674 & 1675. VI. Dans son éloge imprimé au-devant des Lettres sur toutes sortes de sujets, on lui donne encore *Adelaïde de Champagne*, roman imprimé à Paris en 1680, *in*-12, & en 1690, quatre tomes, en deux vol. *in*-12. L'auteur de la *Bibliothéque des Romans* cite celui-ci à la page 76, mais il n'en dit pas l'auteur. On lit encore, son *Art de plaire dans la conversation.* M. de Vaumoriere est mort en 1693.

☞ VAUQUELIN, en anglois WALKLIN, maison noble & ancienne de Normandie. Quelques auteurs l'ont nommée en latin KENELVALKUS. Elle a encore été connue sous les noms de Vauquelin de Ferriere, du Pont, Mamignot; & dans le XIV siécle sous ceux de Vauquelin des Yveteaux, de la Fresnaye, &c. à cause de différentes terres.

Cette maison est une des anciennes & des mieux alliées de la province de Normandie. Plusieurs auteurs la disent originaire d'Angleterre; d'autres prétendent qu'elle alla s'y établir sous Guillaume *le Conquérant*, duc de Normandie & roi d'Angleterre, d'où quelques-uns revinrent en France sous Charles VII. Cambden, Orderic Vital, Jean Rouxel, dans ses poësies latines, & d'autres, parlent avec éloge de la maison de Vauquelin, qui s'est toujours distinguée dans la robe & dans l'épée. Trois marquisats érigés en sa faveur dans la Normandie sont la preuve de la satisfaction que nos rois ont eue de ses services. Celui d'Hermanville est situé sur le bord de la mer, dans le bailliage de Caen : il est aujourd'hui possédé par *Louis-Hercules* Vauquelin, capitaine dans Royal dragons, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, qui n'est pas encore marié. La terre des Yveteaux, érigée en marquisat, qui étoit possédée par un *Jean* Vauquelin dans le quatorziéme siécle, est sortie de la maison depuis quelques années par une *Marie-Thérèse*, héritiere & fille unique de *Jean*, mariée à *François* Carel, président à la cour des aides de Paris, dont un fils est gouverneur de Niort. Le marquisat de Vrigny, auquel est réunie la terre de la Fresnaye, possédée depuis trois siecles de pere

en fils par le même nom, est situé dans le bailliage d'Alençon, & regarde après la mort de *Jean - Jacques* Vauquelin, *René* son fils unique, capitaine de cavalerie dans Poly.

On voit dans différens mémoires & chartes, qu'un *Jean*, seigneur des Yveteaux & de la Fresnaye, a servi avec distinction dans la gendarmerie d'ancienne ordonnance, sous les sire d'Annebaut & comte de Brienne; qu'un *Guillaume* a conservé la ville de Caen dans l'obéissance du roi, dont par cette raison on voit les armes en plomb sur la grande église de S. Pierre de cette ville : qu'un *Jean*, avant lui, fut intendant de toutes les côtes de Normandie; qu'un *François*, baron de Bazoches, & grand bailli d'Alençon, succéda à une compagnie de chevaux légers, dont Fodoas, comte de Bélin, gouverneur de Paris, étoit capitaine, lequel donna sa fille en mariage audit François. Cette dame devenue veuve se retira à l'abbaye de Vignas près Falaise, où elle est morte en odeur de sainteté, après avoir fondé une place de religieuse pour une pauvre demoiselle. Ce *François* Vauquelin, & un autre du même nom, furent députés pour la noblesse de Caen & d'Alençon aux états généraux qui se tinrent à Paris en 1612 & 1614. Un *Nicolas*, seigneur des Yveteaux, *dont nous allons parler dans un article particulier*, fut choisi par Henri le Grand pour être précepteur du Dauphin, qui depuis a regné sous le nom de Louis XIII. Ce roi même l'honora de sa visite en sa terre des Yveteaux. Un autre de ce nom fut colonel du régiment de la Bourre : un mérite distingué lui avoit concilié les bontés & l'estime de Louis le Grand, & de monseigneur le duc de Bourgogne : mais une mort prompte finit ses espérances.

L'ancienneté de cette maison & ses services sont connus par plusieurs actes; & entr'autres par les lettres d'érection desdites terres en marquisat. Il y a des branches de cette maison qui portent différentes armes : celles dont il vient d'être parlé portent *d'azur au sautoir engreslé d'argent, accompagné de quatre croissans montans d'or.*

Les Vauquelins sont en partie fondateurs des Capucins de Falaise, & ont contribué à la fondation du prieuré de Villers-Bocage, en Normandie.

VAUQUELIN (Jean) sieur de la Fresnaye au Sauvage, de Sassy, Boessey, les Yveteaux, les Aulnez & d'Arry, conseiller du roi, & président au bailliage & siége présidial de Caen, l'un des meilleurs poëtes François du seiziéme siécle, naquit en 1536, à la Fresnaye près Falaise en Normandie. Il marque lui-même le temps de sa naissance, à la fin de sa derniere satyre du IV livre de ses poësies satyriques, où il dit :

Et justement en l'an, naissance pris j'avoye,
Que le grand roi François conquesta la Savoye.

Ce qui arriva, selon M. de Thou, en l'année 1536. Il eut pour parrein Jean de Fontenai de Berthèville, comme il ajoute au même endroit. Sa famille étoit noble & très-ancienne. Si l'on en croit Nicolas Dupont, avocat au parlement de Paris, qui en parle dans l'épître dédicatoire à Jean-Jacques Vauquelin, chevalier, seigneur & patron de Vrigny, de la Fontaine, du Moncel, &c. qui est à la tête de son *Essai sur la maniere de traduire les noms propres françois en latin*, volume *in*-12, imprimé en 1710, à Paris, chez Quillau : Jean Vauquelin étoit issu des anciens Vauquelin, barons de Ferrieres, des Vauquelin du Pont, des Vauquelin Mamignot, qui portoient, dit-on, les titres de princes & sires avant Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, avec lequel quelques-uns de ce nom passerent en Angleterre, & desquels l'on prétend que sont sorties dans ce royaume les anciennes familles de Hottinghen, deHerby, &c. Jean Vauquelin confirme lui-même cette prétention dans son épître ou satyre à son livre, citée plus haut; voici ses propres termes :

Dis, que peut-être vint mon nom du Val-d'Eclin,
Qu'au langage du temps on nommoit Vauc-Elin,
Dont Vauquelin *se fit en la belle contrée*
Que Cérès & Pomone entre toutes récrée.
Dès ce temps mes majeurs déja nobles vivoient,
Et nos ducs généreux en leurs guerres suivoient.
Mais Vauquelin Dupont, Vauquelin de Ferrieres,
Capitaines portoient Gouffanons & Bannieres,
En passant l'Océan, quand leur grand duc Normant
Alla contre l'Anglois tous ses sujets armant,
Et planterent leur nom en Glocestre & Clarence,
Dont il reste aux vieux lieux mainte vaine apparence.
Là sont peints & bossés nos écus & blasons,
Tels que nous les portons encore en nos maisons.
L'an neuf cens au-devant les surnoms commencerent,
Et du nom de leurs fiefs beaucoup lors s'appellerent, &c.

Vauquelin rapporte ensuite les noms de plusieurs familles nobles & anciennes, avec lesquelles la sienne fit alliance, & plusieurs de ces familles subsistent encore, quelques-unes avec distinction. Son pere, qui étoit gendarme dans une compagnie d'ordonnance ancienne du seigneur d'Annebaud, dont M. de Thou fait de si grands éloges en plusieurs endroits de son histoire, mourut ayant à peine 30 ans, & laissa pour unique enfant *Jean* Vauquelin, & pour héritage toutes ses terres endettées, à cause des grandes dépenses qu'il avoit été obligé de faire dans le metier de la guerre; mais la veuve à qui la garde-noble de son fils fut donnée, fut par son économie & sa prudence, liquider toutes ces dettes. Jean Vauquelin né avec d'heureuses dispositions pour les sciences, fut envoyé fort jeune à Paris, où il étudia sous Buquet, & ensuite sous Turnebe & Muret. Son gout pour la poësie françoise se déclara sous ce dernier, & il se passiona pour les ouvrages de Bayf, de Ronsard & de Joachim du Bellay. A l'âge de 18 ans il quitta Paris avec Grimoult & Toutain, deux de ses compatriotes qu'il a célébrés dans ses vers, & ils passerent ensemble à Angers, où ils prirent des leçons de poësie sous Jacques Tahureau. De-là ils allerent à Poitiers, où ils firent connoissance avec Scévole de Sainte-Marthe, qui cultivoit aussi les muses françoises. Vauquelin entraîné par le même gout de versifier, & comptant déja pouvoir se faire un nom par ses poësies, fit imprimer en 1555, *in*-8°, à Poitiers par les de Marnef & Bouchetz, freres, *deux livres de Foresteries*, qu'il dédia à M. Duval, qui étoit alors évêque de Sées. Ces fruits prématurés lui déplurent dans la suite, & il fait entendre sur cela ses regrets dans son idylle soixante-cinquiéme, adressée en 1560 à M. Bernard de Saint-François, conseiller au parlement de Paris, depuis évêque de Bayeux. Il paroît par la même piéce qu'il vouloit les faire réimprimer en 1560; mais on n'a pu découvrir si cette nouvelle édition a été faite. Comme cette passion pour la poësie ne le conduisoit à rien de solide, & qu'elle le détournoit même d'études plus sérieuses & plus utiles, on l'en reprit, & selon ce qu'il rapporte, la réprimande fut vive. Il en profita, & sans abandonner les muses qu'il cultiva toute sa vie, il alla à Bourges, où il s'appliqua à l'étude du droit sous le célébre Duaren. C'est ce qu'il dit dans sa satyre à son livre, & dans celle qu'il a adressée à Jean Davy du Perron, évêque d'Evreux. Vauquelin étant retourné dans sa patrie, fut d'abord avocat du roi au bailliage de Caen : après quoi il parvint à la charge de lieutenant général, par la démission de Charles de Bourgueville, qui la lui résigna en lui donnant sa fille en mariage. Il posséda ensuite celle de président au présidial de Caen, qu'il paroît avoir conservée le reste de ses jours, quoique dans plusieurs de ses poësies il témoigne souvent en être ennuyé, & avoir le desir de se retirer du tumulte des affaires. Sa

sagesse, sa prudence, & son zèle pour les intérêts de l'état au milieu des troubles qui agiterent de son temps le royaume, lui firent des envieux, & même des persécuteurs; mais il acquit l'estime de ses rois & de ceux qui avoient la principale part au gouvernement. C'est lui-même qui se rend ce témoignage dans ces vers de la satyre que nous avons déja citée :

Dis, qu'aux grands, aux seigneurs représentans le prince,
Au beau gouvernement de notre grand' province,
Que je fus agréable : & que durant l'effroi
Des troubles, ils se sont toujours servis de moi.
Ce grand de Matignon si sage en nos affaires,
Si vaillant, si prudent aux exploits militaires,
Le premier loin de moi chassa par ses beaux rais
Du sçavoir sans usage un grand nuage épais
Qui m'ombrageoit l'esprit. Et même l'excellence
De ce grand duc qui n'a de pareils en vaillance,
Beaufrere de mon roi, notre grand gouverneur,
En terre comme il est de notre mer seigneur,
Sous un front de Bellone ayant de la science,
Et des armes en un conjoint l'expérience,
M'a donné l'intendance & toute autorité
En nos côtes de mer de son amirauté.

Il faut ajouter ce que Vauquelin dit dans sa satyre au fameux Desportes, abbé de Tiron, qu'il quitta quelque temps l'exercice de la justice pour être commissaire des vivres dans l'armée de France en 1573 ou 1574. On rapportera encore ses propres paroles. Après avoir dit à Desportes qu'il peut faire savoir à Henri III, ce qu'il avoit été sous Charles IX, & ce qu'il est encore, il ajoute :

Ayant en mainte affaire
Montré savoir plus d'un bon œuvre faire;
Et que laissant la justice en repos,
J'avoy marché, les armes sur le dos,
Suivant le camp de Charles débonnaire,
Duquel j'etoy des vivres commissaire,
De Matignon fut Domfront assaillant,
Et puis Saint-Lô, &c.

M. Huet dit que Vauquelin mourut en 1606, âgé de 73 ans; mais selon un régistre où est indiqué le temps de la mort des gens illustres de Normandie, Vauquelin mourut le 29 janvier 1608. Les deux exemplaires que nous avons vus du recueil de ses poësies qui est fort rare, portent la date de 1612 : c'est un *in*-8°, imprimé à Caen par Charles Macé, imprimeur du roi. Il est vrai que le privilége accordé pour l'impression de cet ouvrage est du 23 décembre 1604; mais on ne dit pas, & il ne paroît nulle part, que l'édition de 1612, soit une seconde édition. Vauquelin y parle lui-même dans l'avertissement au lecteur, ce qui pouroit faire croire qu'il vivoit encore en 1612, d'autant plus que l'on n'avertit pas que ce recueil ne paroît qu'après sa mort. Quoi qu'il en soit, il est intitulé : *Les diverses poësies du sieur de la Fresnaye Vauquelin*, & il contient; l'Art poëtique en 3 livres : 5 livres de satyres : deux d'idylles : un d'épigrammes : un d'épitaphes : & un livre de sonnets. On connoît encore de lui un écrit en vers de dix syllabes, intitulé : *Pour la monarchie de ce royaume, contre la division : à la reine mere du roi*, imprimé à Paris chez Frédéric Morel, *in*-8°, l'an 1570. On trouve au-devant de cet écrit qui contient huit feuillets, un sonnet sur cette piéce, par Guy le Fevre de la Boderie. La Croix du Maine donne encore à Vauquelin, *l'Israëlide, ou l'histoire de David*, dont Guy le Févre de la Boderie fait mention dans son Enciclie de l'édition de Plantin, *in*-4°; mais on ne croit pas que cette histoire ait été imprimée. Jean Vauquelin eut de son mariage avec mademoiselle de Bourgueville, 1. *Nicolas* Vauquelin des Yveteaux, *dont on va parler dans l'article suivant*; 2. *Charles* Vauquelin qui embrassa l'état ecclésiastique, & qui fut abbé commendataire de Saint Pierre sur Dive en Normandie; 3. *Guillaume* Vauquelin sieur de la Fresnaye, qui a été lieutenant général au bailliage & présidial de Caen; 4. *Jean-Jacques* Vauquelin, seigneur de Sacy, qui fut député de la noblesse de Normandie pour rendre compte au roi de l'état des affaires de la province, pour laquelle il comparut aux états généraux. * Extrait des poësies mêmes de Vauquelin.

VAUQUELIN (Nicolas) fils du précédent, né à la Fresnaye près de Falaise, surpassa beaucoup son pere en noblesse & en beauté d'esprit, & dans l'élégance & la délicatesse de ses vers. On n'en a qu'un petit nombre, qui est imprimé en un petit recueil & en plusieurs feuilles volantes. Le principal de ses ouvrages est l'institution de M. de Vendôme. L'on y remarque des tours fort singuliers & un caractère original. Tout y coule de source, & il n'emprunte rien que de lui-même. Sa conversation étoit de ce genre; ses expressions étoient nouvelles & agréables : mais cette singularité de pensées le faisoit quelquefois tomber dans des obscurités & des inégalités qui le rendoient presque méconnoissable. Sa vie étoit de même. Il s'étoit fait une morale particuliere, qu'il ne soutenoit que trop par les charmes de son esprit. Ses maisons, son habillement, ses repas, tout étoit singulier. Etant encore à Caen & assez jeune, il fit des discours publics dans l'université en habit de cavalier. Son pere l'adopta à son tribunal, & lui résigna sa charge de lieutenant général. Le maréchal d'Estrées ayant eu occasion de le voir & de l'entendre en revenant de Bretagne, où il avoit tenu les états, & en passant par Caen, l'exhorta à venir à la cour. Vauquelin des Yveteaux, car il n'est guère connu que par son surnom, ayant été vers le même temps cité au parlement de Rouen pour rendre raison de l'irrégularité de quelque sentence qu'il avoit donnée, vendit sa charge à son cadet *Guillaume* Vauquelin qui exerçoit déja celle de président au présidial de Caen, que son pere lui avoit laissée, & alla trouver le maréchal d'Estrées, qui par sa recommandation & celle de Philippe des Portes, abbé de Tiron, le fit choisir précepteur de M. de Vendôme, fils de sa sœur la belle Gabrielle; & un peu avant la mort du roi, précepteur de M. le dauphin lui-même, qui fut le roi Louis XIII. Vauquelin ne satisfit pas tout le monde dans cet emploi. On l'en retira assez-tôt, pour des raisons qu'on peut juger par tout ce qui lui est imputé dans les mémoires de Villeroi. La cour, outre une pension de deux mille écus, le gratifia de deux abbayes, celle du Val & de la Trappe : mais le cardinal de Richelieu l'inquiétant sur sa maniere de vivre, qui étoit en effet peu conforme à un benéficier, il s'en défit. Par sa faveur *Pierre* Vauquelin, sieur de Sacy, son deuxiéme frere, fut abbé de S. Pierre sur Dive, & Guillaume son cadet exerça longues années les charges qu'il tenoit de son pere & de son frere aîné. *Hercule* fils de Guillaume, ne manquoit pas de talens pour la poësie. Il fut maître des requêtes & intendant en Languedoc. L'assujétissement de ses emplois occupa son temps & ses pensées. Lui & son pere eurent de grands démêlés avec *Nicolas* Vauquelin, dont la proximité leur avoit été si glorieuse & si utile. Ils rendirent leur querelle publique par des écrits imprimés, qui ne firent honneur ni aux uns ni aux autres. La cause de ce différend vint de la disposition que Nicolas avoit faite de ses biens en faveur de quelques-uns de ses parens plus éloignés. Guillaume pour s'en venger, décria publiquement la conduite de son frere, & en porta ses plaintes jusqu'à la reine mere. On a débité plusieurs particularités de sa vie, qui font douter de ses bonnes mœurs & de son bon sens. Dans sa belle maison du fauxbourg Saint-Germain, il s'habilloit, dit-on, quelquefois en berger, & renouvelloit avec sa bergere, qui étoit une habile joueuse de harpe, nommée *la Dupuis*, ce que les poëtes ont chanté. Il a renfermé sa morale dans un

sonnet fort licencieux, qui a fait douter plus que tout le reste de la droiture de ses sentimens & de sa religion. Il répara en quelque sorte ce scandale par cet autre sonnet que tout le monde connoît, & qu'il fit lorsqu'il approcha de la fin de sa vie, & l'on assure que sa mort fut chrétienne. Lorsque dans les brouilleries de la fronde le roi sortit de Paris, & se retira à S. Germain, M. des Yvereaux se crut obligé par bienséance, d'en sortir aussi, & de se retirer dans sa maison de Brianval, située dans la paroisse de Varede près de Germigny, maison de campagne des évêques de Meaux. Il y fit un assez long sejour, & y mourut d'une rétention d'urine le 9 mars 1649, âgé de quatre-vingt-dix ans. Il fut enterré dans l'église de Varede, où il avoit choisi sa sépulture. M. Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, fit l'épitaphe que l'on voit sur son tombeau. * *Voyez* Titon du Tillet, *Parnasse françois in-folio*; la *bibliothéque de Richelet* par l'abbé le Clerc; Huet, *origines de Caen*, &c.

VAURU (le bâtard de) l'un des principaux capitaines de l'armée du dauphin Charles, depuis roi de France, VII de ce nom, défendit vaillamment la ville de Meaux assiégée l'an 1422, par Henri V roi d'Angleterre. Ce roi s'en étant rendu maître après un siége d'onze mois, fit pendre le bâtard de Vauru hors la ville de Meaux, à un arbre, qui fut depuis nommé l'*arbre de Vauru*. Son pere Denys de Vauru, fut aussi pendu par les ordre de Henri, avec plusieurs autres. * P. de Fenin, *dans ses mémoires*.

VAUTIER ou GAUTIER, seigneur d'Yvetot, étoit chambellan de Clotaire I, roi de Soissons. Son mérite le mit en faveur auprès de ce roi, & la jalousie de quelques courtisans causa sa disgrace. Vautier sachant que le roi étoit à craindre dans la premiere chaleur de sa colère, s'en éloigna pour quelque temps: & prenant de l'emploi dans les armées étrangeres, il fit la guerre par mer & par terre aux Infidéles. Dix ans après il résolut de revenir en France, croyant que la colère du roi seroit passée, & qu'il pouroit rentrer dans l'exercice de sa charge. Pour mieux réussir dans ce projet, il demanda des lettres au pape Agapet I, qu'il porta au roi dans l'église de Soissons pendant qu'on alloit adorer la croix. Alors Clotaire irrité par la vue de celui pour lequel il avoit une haine mortelle, prit l'épée d'un de ses écuyers, & tua Vautier devant l'autel, l'an 535, avant que d'être parvenu au royaume de France. On dit, mais sans preuves autentiques, qu'ensuite ce prince par une espéce de satisfaction, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume, ou principauté souveraine. *Voyez* YVETOT. * Dormai, *de la ville de Soissons*.

VAUTIER, évêque d'Orléans, oncle de Vautier, archevêque de Sens, vivoit dans le neuviéme siécle. Il succéda à l'évêque Agius dans le siége d'Orléans, vers l'an 867. Il s'est trouvé à plusieurs conciles, comme au second concile de Pistes en 869, à celui de Douzi en 871, à celui de Châlons-sur Saone en 875, à celui de Pontion en 876. Cette derniere année, le comte Eccard lui légua par son testament le code du droit romain. Charles le Chauve étant sur son départ pour le dernier voyage qu'il fit en Italie, nomma Vautier pour aider de ses conseils dans le gouvernement de l'état, Louis le Begue, son fils. En 881, Carloman accorda, à la priere du même prélat, la restitution de plusieurs terres qui appartenoient à son église. En 891, Vautier assista au concile tenu à Meun sur Loire. On croit qu'il mourut peu après. On a de lui un capitulaire divisé en 24 articles, concernant la discipline. Ces articles, publiés dans son synode, tendent particuliérement à opposer quelques barrieres à l'ignorance qui se répandoit dans le clergé. On les trouve dans la collection des conciles, & dans le supplément aux conciles de France, par M. de la Lande. Le pere Cellot, Jésuite, les avoit déja publiés, avec des notes fort amples. * Voyez l'*histoire litteraire de la France*, par quelques Bénédictins, tome 5, page 655 & suivantes.

VAUTIER, archevêque de Sens, dans le dixieme siécle, descendoit d'une ancienne noblesse. Il étoit neveu de Vautier, évêque d'Orléans. Il fut élu archevêque de Sens après Evrard, célebre par la piété & par sa science, mort le premier février 888. Son ordination se fit au mois de mars de la même année; & peu après, il sacra roi de France Eudes, comte de Paris & d'Orléans, fils de Robert le Fort. En 891, Vautier tint un concile à Meun-sur-Loire. Au bout de cinq ans, Richard, dit le Justicier, duc de Bourgogne, s'étant rendu maître de la ville de Sens, & ayant eu quelque contestation avec Vautier, il le fit mettre en prison. Sa captivité dura neuf mois. Il rentra depuis dans les bonnes graces de la maison de Bourgogne. Le 13 juillet 923, il sacra roi de France Raoul, fils du duc Richard. Ce prélat mourut le 19 novembre de la même année 923. On nous a conservé des statuts ou réglemens qu'il avoit publiés dans un concile, pour le maintien du bon ordre dans l'étendue de la province. On les trouve dans les bibliothéques des peres, & dans la collection des conciles. * Voyez l'*histoire littéraire de la France*, tome 6, pag 188 & 189.

VAUTIER, abbé à Cambrai dans le onziéme siécle, embrassa d'abord la profession monastique à S. Vaast d'Arras. Il fut ensuite tiré de ce monastère pour être chargé de l'oratoire ou chapelle que Gerard I avoit bâti dans un cimetiere à la porte de sa ville épiscopale. Cette chapelle ayant été depuis érigée en monastère, sous le titre du S. Sépulcre, Vautier en fut élu le premier abbé. C'étoit sur la fin de l'an 1064. Gregoire VII, en considération des vertus de l'abbé & de ses moines, protégea cette maison, & l'évêque Gerard II lui fit des donations considérables. Vautier mourut le 7 mai 1095, ou, selon d'autres, dès 1091, le onziéme de mars. Il est auteur de la vie de S. Vindicien, évêque d'Arras & de Cambrai, qui ne faisoient alors qu'une même église, mort en 712. Une grande partie de cette vie est tirée de la chronique de Cambrai; & c'est plutôt un panégyrique pour la fête du saint, qu'une histoire, ou vie en forme. On n'en a imprimé qu'un abrégé, qui a été donné par François Haré, & quelques autres agiographes. * Voyez l'*histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *in-4°*, tome 8, page 356 & suivantes.

☞ VAUX (la) pays de Suisse, dans le canton de Berne. C'est le quartier du pays de Vaud qui se trouve entre Lausane & Vévay. Il a trois lieues de longueur, & une lieue de largeur. Ce pays est fort raboteux. C'est proprement une chaîne de collines, dont la pente est fort rude, & qui s'éleve dès le bord du lac de Genève l'espace d'une lieue de largeur. Le pays de la Vaux n'est, pour ainsi dire, qu'un seul vignoble qui porte le meilleur vin qui croisse dans le canton de Berne. Il est partagé en quatre grandes paroisses; savoir Lutry, Cully, S. Saphorin & Corsier, qui dépendoient autrefois du temporel des évêques de Lausane. Ces quatre paroisses suivent le droit écrit de Lausane, qui différe en quelques articles de la coutume du pays de Vaud. * La Martiniere, *dict. géogr.*

VAUX (le pays de) *cherchez* VAUD.

VAUX (Anne de) fille célèbre par sa valeur dans le XVII siécle, naquit dans un village près de Lille en Flandre, & craignant le danger où elle étoit continuellement de voir son honneur & sa vie exposés à la fureur du soldat, imagina un moyen extraordinaire de conserver l'un & l'autre. Elle declara son dessein à une de ses amies, avec laquelle elle prit parti dans l'infanterie. Anne de Vaux, sous le nom d'*Antoine Atys*, se fit appeller Bonne-Espérance, & sa compagne prit le surnom de la Jeunesse. Elles servirent avec tant de courage, qu'elles furent reçues dans la cavale-

rie, & que Bonne-Espérance obtint une lieutenance dans le regiment du baron de Merci. Elle se trouva en diverses occasions, à Etampes, au fauxbourg S. Antoine & ailleurs. Dans cette derniere occasion, elle fut blessée de deux coups de pistolet, & d'un coup de mousquet, & elle perdit son équipage & sa liberté. Depuis, en retournant en Flandre, elle fut dépouillée avec environ trente soldats, par un parti de Lorrains. Ainsi son sexe fut découvert. On la mena à Pont-à-Mousson, puis à Nanci, où le maréchal de Senneterre la reçut fort bien, & lui offrit une compagnie, avec promesse de tenir son sexe caché. Elle lui fit connoître que la considération de son honneur lui ayant fait prendre les armes, elle ne le pouroit plus garder, en les portant contre son prince. Le maréchal loua sa générosité, & la renvoya. Elle arriva à Bruxelles au mois de décembre 1653, & se fit religieuse dans l'abbaye de Marquette, par la protection de l'archiduc Leopold. * Parival, *hist. de ce siécle de fer, part.* 2, *c.* 5.

VAUX-DE-CERNAI (Pierre des) nommé communément *Pierre de Vau-Cernai*, religieux de l'ordre de Cîteaux, dans l'abbaye des Vaux-de-Cernai, (*de vallibus Cernarii*) fondée l'an 1128, près Chevreuse, à six lieues de Paris, vivoit au commencement du XIII siécle, & étoit neveu de Gui, abbé de ce monastère, auquel Simon, comte de Montfort, donna l'évêché de Carcassonne, pour l'avoir suivi dans ses guerres. Ce religieux écrivit vers l'an 1216, l'*histoire des Albigeois*, qu'on a insérée au XVII siécle dans les bibliothéques des peres. Il commence par la guerre que Simon de Montfort fit à ces hérétiques dès l'an 1209. Arnauld Sorbin, depuis évêque de Nevers, traduisit cette histoire en françois, & la fit imprimer l'an 1569. Mais depuis, Nicolas Camusat, chanoine de Troyes en Champagne, ayant trouvé quelques anciens manuscrits de cette piéce, la publia plus correcte l'an 1615. * Charles de Visch, *biblioth. cister.* Le Mire. Camusat.

VAUX-DE-CERNAI, village avec abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans l'Isle de France, à une lieue de Chevreuse, & à six de Paris, vers le sud-ouest. * Mati, *dict.*

VAUZELLES (Georges de) Lyonnois, chevalier de S. Jean de Jerusalem, & commandeur de la Torrette, s'est distingué par sa valeur au siége de Rhodes, attaquée par Soliman en 1522. De Vauzelles y sauva Jacques de Vintimille, de la branche de Lascaris, qui étoit encore enfant alors, & qui est devenu depuis assez célébre par son zèle pour les lettres, & par ses traductions. *Voyez* VINTIMILLE (Jacques de) M. de Vauzelles le ramena en Europe, & lui fit donner dans sa maison une éducation convenable, dont le jeune Rhodien sut très-bien profiter. Georges de Vauzelles apporta aussi de Rhodes ces précieux manuscrits grecs, dont Guillaume du Choul a fait usage dans son *Traité de la religion des anciens Romains.*

VAUZELLES (Jean de) frere du précédent, fut chevalier dans l'église métropolitaine de Lyon, & avec cela curé ou recteur de l'église de S. Romain. Il a composé une histoire évangélique, & traduit d'italien en françois quelques livres de piété. Georges & lui ont eu pour neveu Matthieu de Vauzelles, avocat du roi au parlement de Dombes, & dans la sénéchaussée de Lyon, qui a écrit un traité estimé sur les péages, divisé en six parties. Vulreïus ou Vouté, a fait sur les trois de Vauzelles les vers suivans.

Tres fratres celeberrimi optimorum;
Tres vitâ & genio, & pares amore;
Quibus una domus tribus, fidesque
Una est, una eadem tribus voluntas;
Vos sic vivite semper & valete
Humanis pariter diisque grati.

* Le P. Colonia, *hist. litt. de Lyon*, *tome* 2. Vultei *epigram. l.* 4.

VAYER DE BOUTIGNI (Rolland le) troisiéme fils de René le Vayer, conseiller d'etat, premier intendant d'Artois & pays conquis, naquit au Mans au mois de novembre 1627. Il fut reçu avocat au parlement de Paris de très-bonne heure, & s'étant attaché au barreau, il y parut avec succès dans les plus grandes causes. Né cadet dans une province où les aînés nobles emportent tout, il n'avoit que très peu de bien à espérer : mais cette circonstance ne l'empêcha pas de faire un mariage avantageux, en épousant *Marguerite* Sevin, d'un nom ancien & fort riche. Quoique la fortune de sa femme eût fort augmenté la sienne, & l'eût mis à portée d'entrer dans la magistrature, il n'y songea point, & se contenta de briller dans la profession qu'il avoit embrassée : sa réputation fit desirer à M. Fouquet de l'avoir pour défenseur. Le roi ayant déclaré qu'il le trouvoit bon, M. de Boutigni se joignit à MM. Pellisson & Nublé, & ce fut dans le cours de cette défense qu'il composa ses deux traités de la peine du péculat suivant les loix & usages de France, & de la preuve par comparaison d'écriture. M. Colbert, sachant qu'il excelloit dans la connoissance du droit public, le pressoit depuis long-temps de se faire maître des requêtes : il fut obligé de céder, & fut reçu au mois de janvier 1671. A peine eut-il paru au conseil, qu'il se vit chargé des commissions les plus importantes. Ce fut à lui que la rédaction d'une nouvelle ordonnance pour la marine fut confiée, & il s'en aquitta si bien, qu'il fut nommé procureur général de la chambre des étapes, & l'un des six maîtres des requêtes, servans au conseil royal de justice ; il étoit déja de celui des prises. L'intendance de Soissons lui fut donnée au mois de février 1682; il eut permission deux ans après de vendre sa charge, & il obtint des lettres d'honoraire. Il avoit conservé son intendance ; & il alloit être conseiller d'état, lorsqu'il mourut à Paris le 5 décembre 1685 : il fut enterré le lendemain à S. Benoît. Il fut pere de *René Roland*, conseiller au parlement, dont le fils; aussi conseiller au parlement, est mort en 1729 sans enfans, de façon que cette branche est éteinte. Les ouvrages de M. de Boutigni sont : le *grand Selim*, ou *le couronnement tragique*, tragédie ; à Paris, 1643, *in*-4° : *Manlius*, tragédie, à Paris, 1645, *in*-4°. Ces deux piéces, assez bonnes pour le temps, ont cela de singulier, que leur auteur avoit à peine seize ans, lorsque la premiere fut jouée. *Mithridate*, 4 vol. *in*-8°, Paris, 1649 & 1651. Ce roman n'a point été achevé; la premiere partie divisée en deux tomes, parut chez Quinet en 1649. La seconde partagée de même que la premiere, ne fut imprimée qu'en 1651. Chaque volume se trouve précédé d'une épître dédicatoire, adressée par M. de Boutigni à l'abbé de la Mothe le Vayer, fils unique du célébre M. de la Mothe le Vayer; ils étoient très-proches parens & fort unis. *Tarsis & Zelie*, roman héroïque; Paris, 6 vol. 1659. Les obstacles qui avoient retardé le mariage de M. de Boutigni, en font le principal sujet : il y a peint sa femme sous le nom de Zelie, & lui-même s'est représenté sous ceux de Tarsis & de Célémante. Les autres caractères de bergers se rapportent à ceux qui composoient alors les deux familles. Cet ouvrage, dont la clef est très-rare, eut le plus grand succès. Il fut réimprimé en 1665 & 1669, & l'a été encore en 1720. Cette derniere édition que l'abbé Souchai a prétendu corriger, est fort inférieure aux trois autres. *De la peine du péculat, selon les loix & les usages de France, avec des apostilles pour servir d'autorités*, in-4°, 1665. *De la preuve par comparaison d'écritures*, 1666, *in*-4° Cet ouvrage composé de même que le précédent pour la défense de M. Fouquet, se trouve dans le traité de la preuve, de Danty, imprimé chez Montalant, *in*-4°. *De l'autorité du roi touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse*; Paris, 1669, *in*-12, réimprimé en 1751, avec ses *Réfle-*

xions sur l'édit touchant la réformation des monastères. Ce livre qui tend indirectement à diminuer le nombre des moines, déplut fort par cette raison à tous le réguliers. Sa critique fut imprimée sans nom de ville ni d'auteur, & M. de Boutigni la méprisa. Cette critique est un petit *in*-12 qui parut en 1669 sous ce titre: *Contre la nouvelle apparition de Luther & de Calvin, sous les réflexions faites sur l'édit touchant la réformation des monastères; avec un échantillon des faussetés & des erreurs contenues dans le traité de la puissance politique touchant l'âge nécessaire à la profession solemnelle des religieux.* Cet ouvrage contient 303 pages: il est écrit d'un style singulier, plein d'emportemens & d'injures; mais fort peu de bonnes raisons. *Nouvelle ordonnance pour la marine, avec le dictionaire*; Paris, *in*-4°, 1677. *De l'autorité de nos rois dans l'administration de l'Eglise Gallicane.* Cet excellent traité fut composé dans le temps des démêlés de la cour de France avec celle de Rome. Des raisons de politique n'ayant pas permis qu'il fût imprimé avec privilége, il s'en répandit plusieurs copies, sur l'une desquelles fut faite l'édition de Cologne, sous ce titre: *Dissertations sur l'autorité légitime des rois en matiere de régale*, par M. L. V. M. D. R. Cologne, 1682. Cette premiere édition, moins mauvaise que celles de 1700, est cependant très-fautive. M. de Boutigni en corrigea de sa main un exemplaire, qui est actuellement dans celles de M. le Vayer, maître des requêtes, son petit neveu. Les deux éditions de 1700, indépendamment d'un très-grand nombre de fautes, péchent encore en ce qu'elles attribuent à M. Talon un ouvrage auquel il n'a eu aucune part. Toutes deux sont intitulées: *Traité de l'autorité du roi dans l'administration de l'Eglise Gallicane*, avec quelques piéces qui ont rapport à cette matiere, Amsterdam, chez Daniel Pain, 1700. Ce même ouvrage avoit été réimprimé dès 1690, à la Haye, chez Arnoult Leers, & forme le deuxiéme volume d'un recueil intitulé: *Histoire des matieres ecclésiastiques*, ou *Dissertations historiques sur la régale*, par M..... On a encore réimprimé l'ouvrage de M. le Vayer, à Amsterdam, en 1734, *in*-8°, sous le nom de M. Delpech, conseiller au parlement, & sous le titre de *Traité des bornes de la puissance ecclésiastique & civile.* La meilleure édition de cet ouvrage, imprimée sur le manuscrit de l'auteur, a été donnée en 1753, à Paris (Londres), sous le titre de *Traité de l'autorité des rois dans l'administration de l'église*, &c. M. Bretonnier, dans ses observations sur le deuxiéme plaidoyer d'Henrys, dit: « Je n'entreprendrai pas d'établir cette proposition, cela me meneroit trop loin; d'ailleurs elle a été établie très-solidement par M. le Vayer, maître des requêtes, dans son excellent traité de l'autorité du roi dans l'administration de l'Eglise Gallicane. Ce savant magistrat avoit puisé ce grand fonds de doctrine au barreau, qu'il avoit fréquenté pendant plus de vingt ans avec beaucoup de gloire & de succès. Il quitta ce noble exercice pour se faire maître des requêtes, y étant invité par un grand ministre. Etant maître des requêtes, il fut employé à travailler à l'ordonnance de la marine qui est très-belle. Ensuite il eut l'intendance de la généralité de Soissons, où il se comporta comme un très-sage & très-habile magistrat; mais voyant qu'il ne pouvoit pas y faire tout le bien qu'il souhaitoit, il quitta cet emploi & sa charge, pour s'appliquer uniquement à l'importante affaire de son salut. Avant que de se retirer, il me fit l'honneur de me venir voir, & m'excita fortement à m'appliquer à l'étude du droit, comme la plus propre à former les jurisconsultes & les honnêtes gens; & éleva la profession des avocats au-dessus de toutes les dignités. Il me dit qu'il s'étoit toujours repenti de l'avoir quittée, & me raconta un trait de M. de Mezerai, bien digne de la franchise de ce véritable & sincere historiographe. Quelques jours après que M. le Vayer eut été pourvu de la charge de maître des requêtes; il rencontra M. de Mezerai qui étoit de ses amis, & l'aborda; mais l'autre le salua froidement, & le quitta en lui disant, *Ah! que vous êtes déchu.* M. le Vayer avoit un frere aîné qui étoit lieutenant général du Mans, qui avoit aussi beaucoup de mérite. Il est mort âgé de plus de 80 ans, au grand regret de sa patrie qui l'a pleuré comme son véritable pere. Le jour de son enterrement, toutes les boutiques de la ville du Mans furent fermées. »

VAYVODES, princes souverains de Walachie, de la Moldavie & de Transsylvanie en Hongrie, dont les deux premiers payent tribut au grand seigneur. C'étoit le nom que l'on donnoit aux gouverneurs de ces provinces, lorsqu'elles étoient sous la domination du roi de Hongrie. On appelle aussi vayvodes les ducs ou gouverneurs particuliers des villes sous un bassa dans l'empire des Turcs. C'est pourquoi les princes de Transsylvanie, de Moldavie & de Walachie, aiment mieux le titre de despote, qui signifie *Seigneur*, que celui de vayvode. *Voyez* PALATINS de Pologne. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

VAZON, nommé aussi WATHON, VALTON & GUALTHON, évêque de Liége, dans le XI siécle, fut élevé dès son enfance en l'abbaye de Laubes, sous la discipline du savant Hériger. Ses succès dans les sciences, & ses vertus l'ayant fait estimer de Notger, évêque de Liége, ce prélat le prit pour son chapelain, & le chargea ensuite de diriger l'école épiscopale, qui devint très-célébre sous un modérateur si habile. Vazon, après y avoir enseigné plusieurs années, fut fait doyen de l'église de Liége par Baldric II, successeur de Notger. Son amour pour la régle lui fit des ennemis; & cédant à leur passion, il quitta son doyenné, & devint chapelain de l'empereur Conrad, dont il ne tarda pas à gagner l'estime & l'affection. Les grands le respectoient, & les prélats le consultoient. Conrad voulut lui faire remplir le siége de Mayence, après la mort de l'archevêque Aribon; mais Vazon refusa de l'accepter. Il retourna quelque temps après à Liége, pour y reprendre sa dignité de doyen, lorsqu'il vit qu'il n'avoit plus à craindre la passion de Jean, prevôt de la même église, que la mort avoit enlevé. Trois mois après, on l'obligea de se charger de la double dignité d'archidiacre & de prevôt. Enfin il fut nommé évêque de Liége en 1041, & malgré ses répugnances, il fut contraint de céder à son élection: il fut sacré en 1042 par Hérimanne, archevêque de Cologne, son métropolitain. Il mourut saintement, comme il avoit vécu, le 8 juillet 1048. Il fut inhumé devant le grand autel de sa cathédrale, avec cette inscription, qui dit beaucoup en peu de mots:

Ante ruet mundus, quàm surgat WAZO *secundus.*

Vazon avoit deux freres, l'un nommé *Emmelin*, & l'autre *Gonzon*, ou *Wenzon*. Le premier fut abbé de S. Vaast d'Arras, & l'autre de Florines: tous deux se distinguerent par leur piété & par leur doctrine. Vazon avoit composé divers écrits; mais il ne nous en reste que quelques lettres: elles sont intéressantes, & on doit regretter qu'elles ne soient pas venues en entier jusqu'à nous. On trouve trois de ces lettres dans la continuation des actes des évêques de Liége, qu'on doit aux soins d'Anselme & d'Alexandre, chanoines de la même église, & dont on a deux éditions, l'une par Chapeauville, l'autre par dom Martenne (*amplissima collectio*, tome 4.) La premiere de ces lettres est à Jean, prevôt de Liége, contre sa conduite & son infidélité dans l'administration du temporel de cette église. La seconde est à Henri I, roi de France, qui méditoit de faire la guerre à Henri le Noir, pendant que celui-ci étoit à Rome, occupé à se faire couronner empereur. La troisiéme est une réponse à Roger II, évêque de Châlons-sur-Marne, qui l'avoit consulté tou-

chant les nouveaux Manichéens, qui se répandoient en France. * Voyez l'*histoire littéraire de la France*, par dom Rivet, & autres Bénédictins, tome 7, page 588 & suivantes.

U B

UBALD (S.) évêque d'Eugubio en Ombrie, dans le XII siécle, étoit natif de cette ville. Il y fut élevé parmi les clercs de S. Marien, & puis dans la communauté de S. Second, où il acheva ses études. Il y fut appellé par l'évêque d'Eugubio; rétablit la régularité dans le chapitre de cette église, & fit rebâtir l'église, qui avoit été embrasée par un incendie. L'évêque de Pérouse étant mort l'an 1126, il fut choisi pour être évêque de cette ville; mais ayant fait un voyage à Rome, il obtint du pape Honorius II d'être dispensé d'accepter cet évêché. Deux ans après, l'évêché d'Eugubio étant venu à vaquer, le clergé & le peuple étant en contestation sur le choix d'un évêque, il fut obligé de faire un second voyage à Rome, pour terminer cette contestation. Le pape Honorius II le fit élire, & le sacra lui-même au commencement de l'an 1129. Il gouverna cette église avec beaucoup de sagesse. L'an 1155, il fit la paix des habitans d'Eugubio avec l'empereur Frédéric *Barberousse*, qui lui fit des honneurs singuliers. Il mourut l'an 1160, le 16 de mai. * Theobald. *apud Bolland* Baillet, *vies des saints*.

UBALDIS, *cherchez* BALDE DE UBALDIS.

UBALDO (Gui) savant mathématicien, écrivit divers traités dans le XII siécle.

UBBO EMMIUS, *cherchez* EMMIUS UBBO.

UBEDA, ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est à deux lieues de Baëza vers l'orient. Cette ville est assez grande, peuplée & défendue par une citadelle forte par la hauteur de sa situation. On voit à une lieue de cette ville sur le Guadalquivir, un village nommé *Ubeda la Veïa* ou *Puente d'Ubeda*, qui étoit anciennement une ville nommée *Betulæ*. * Baudrand.

UBERTI (Facio, *c'est-à-dire*, Boniface) Florentin, poëte & géographe, écrivit en 1356 un poëme géographique, qu'il intitula *Dittamondo*, ainsi qu'on l'apprend de Salviati, au livre 2 chapitre 12 de ses *auvertimenti*. Cet ouvrage fut imprimé à Venise en 1501, *in*-4°. Léandre Alberti assure à la page 47 de sa Description de l'Italie, qu'Uberti avoit été couronné poëte, & Ugolin Verrini dans son Histoire des hommes illustres de Florence, liv. 2, fait mention de lui. Vossius s'est trompé, lorsqu'il a écrit que ce poëte florissoit sous le pontificat de Jules II, au commencement du XVI siécle. Vossius s'est également trompé en mettant Uberti au rang des historiens latins; il n'a écrit qu'en italien.

UBERTIN DE CASAL, de l'ordre des FF. Mineurs, fut dans le XIV siécle, un des chefs du parti des peres de son ordre qui se nommoient *Spirituels*, & soutint devant Clément V les écrits de frere Olive. Il fit plusieurs écrits pour défendre son parti. Clément V lui donna une bulle d'absolution; néanmoins Ubertin fut accusé de nouveau sous le pontificat de Jean XXII, & s'étant bien défendu, il fut encore absous l'an 1330. On a les écrits qu'il a faits, & les requêtes qu'il a dressées pour la défense de son parti, avec un livre intitulé l'*Arbre de la vie crucifiée*, & un traité des *spectacles de l'église*. * Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XIV siécle*.

UBERTIN (N.) dit l'*abbé Ubertin*, natif de Calabre, laissa en mourant certaines prédictions, qu'il voulut être renfermées dans son sépulcre de marbre, dont il chargea Jacques d'Otrante & Maur de Palerme ses disciples. Ils laisserent apparemment échaper quelques copies des prédictions de leur maître; car elles coururent le monde, & on les trouve dans le premier tome de l'*introduction à l'histoire* de J. Bapt. de Rocoles, imprimée en 1672. Ces prédictions, selon Ubertin, devoient arriver dans le temps, & peu après, que l'on ouvriroit son sépulcre: or l'on prétend que ce sépulcre fut ouvert en 1703. Voici ce qui est marqué dans les mémoires de Trévoux du mois d'avril de ladite année, à l'article des *nouvelles de littérature*, venues d'Italie, page 721. Quelques ouvriers d'Otrante, en travaillant, ont fait la découverte d'un tombeau de marbre, que l'archevêque de cette ville a fait ouvrir en sa présence. On y a trouvé le corps de l'abbé Ubertin, avec un écrit qui contient la prédiction de ce fameux abbé, & qui est entiérement conforme à ce qu'on en voit dans plusieurs livres imprimés depuis long-temps. Voici les premieres paroles de cette prédiction: *Cùm in sede S. Petri sedebit stella coruscans prœter omnium expectationem electa, in maxima electorum controversia, cujus splendor universam terram irradiabit, sepulcrum cadaveris mei aperietur. Hic bonus pastor custoditus ab angelo multa reædificabit .... tunc gratiosus juvenis de posteritate Pepini, veniet peregrè ad videndam hujus pastoris claritatem, qui pastor mirificè collocabit hunc juvenem in Gallicana sede hactenus vacante ......* On laisse au lecteur le soin de faire l'application de cette prédiction. Il continue, *Non post multos annos stella cadet, eritque luctus ingens, nam cum eo tunc temporis sepelietur Occidentalis aquila septuagenaria ....*

Le reste prédit d'affreux malheurs à l'Italie, causés par des guerres sanglantes. * De Rocoles.

Les armes du pape Clement XI étoient *d'azur à une montagne d'or surmontée d'une face d'or au-dessus de laquelle étoit une étoile de même*: c'est la *stella coruscans*.

UBIENS, *Ubii*, peuples de la Basse-Germanie, habitoient le pays où est maintenant l'archevêché de Cologne, avec le duché de Juliers, dans la Basse-Allemagne, & dans le cercle de Westphalie. Il y a encore un petit lieu qu'on appelle *Ubich*, qui conserve son ancien nom. Ses plaines sont remarquables par la bataille que le grand Clovis y gagna, & dans laquelle, pendant que la victoire étoit douteuse, il promit qu'il se feroit chrétien, s'il la gagnoit. * Dupleix. Paul Emile. Ortelius.

UBIQUITAIRES: c'est ainsi qu'on nomme une partie des Luthériens, qui pour défendre la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, sans soutenir la transsubstantiation, s'aviserent de dire, après Jacques le Fevre, dit Schmidelin, que le corps de Jesus-Christ est par-tout (*Ubique*) aussi-bien que la divinité. * G. Calixti, *judicium*, &c. Florimond de Raymond, *l.* 2, *c.* 14, *de l'origine de l'hérésie*.

U C

UCALEGON, un des principaux seigneurs Troyens, qui s'abstint d'aller à la guerre pendant le siége de Troye, à cause de sa vieillesse, & dont la maison fut brulée dans l'incendie de cette ville. * Homere, *l.* 3 & *l.* 13. Virgil. *Æneid.* 2. Juvenal, *sat.* 3.

UCHT, bourg du comté d'Hoye, en Westphalie. Il est chef d'un bailliage, dont le landgrave de Hesse-Cassel a investi les comtes de Bentheim, l'ayant eu, avec le bailliage de Freudenberg, de la succession du dernier comte de Hoye. * Mati, *diction.*

UCKER, lac dans la marche Uckerane, province du marquisat de Brandebourg. Il peut avoir quatre lieues de long & deux de large, & il est la source d'une riviere qui porte son nom, & qui va se décharger dans l'Oder, à Uckermunde. * Baudrand.

UCLES, bon bourg avec un prieuré de l'ordre de S. Jacques. Il est dans la Castille nouvelle, sur la Bedija, à dix huit lieues de Tolede vers le levant. Quelques géographes prennent Ucles pour l'ancienne *Velica*, petite ville des Carpetans; mais d'autres croient que c'est l'ancienne *Urcesa*, *Ursetia*, ville des Celtibériens. * Baudrand.

UCONDONO (Juste) prince Japonois, qui a été

le héros de son pays, & un des hommes du XVII siécle qui a fait le plus d'honneur à la religion chrétienne. Il étoit fils de Darie Tacayama, & neveu de Vatadono, deux des plus braves hommes du Japon, & qui ont le plus contribué à étendre le christianisme dans ces isles. L'empereur Nobunanga se l'étant attaché s'en servoit utilement dans ses conquêtes. Tayco-Sama successeur de Nobunanga, le fit son généralissime, & lui dut une bonne partie de ses victoires. Il le disgracia ensuite, & l'exila pour sa religion dans le nord du Japon. Il le rappella peu de temps après, mais il ne se servit plus de lui. Ucondono s'attacha au roi de Tanga son ami, & fit la guerre pour lui avec le même succès qui avoit toujours accompagné ses armes. En 1614 le régent de l'empire l'exila aux Philippines avec toute sa famille, & il mourut à Manile un mois après y être arrivé. Sa mort fut sainte comme sa vie l'avoit été; le gouverneur Espagnol lui fit faire des obsèques magnifiques, & sa mémoire est encore en bénédiction dans tout le pays. * Bartholi, *Asia. Histoire du Japon.*

UD

UDALRIC, I du nom, vingtiéme duc de Bohême, gouverna équitablement cet état, quoiqu'il l'eût usurpé sur son frere Hiaromirius, auquel il avoit fait crever les yeux. Il épousa *Béatrix*, fille d'un paysan, mais fort vertueuse, dont il eut *Bretislas*. Après avoir commandé quelque temps, il commença à se repentir de l'injustice qu'il avoit faite à son frere, & chercha les moyens de lui rendre le royaume. Helicardus, évêque de Prague, les reconcilia; mais Hiaromirius voulut que Udalric son frere gouvernât avec lui. Ce fut dans ce temps que Bretislas, fils d'Udalric, posséda le premier la Moravie, en qualité de marquis. Udalric mourut ensuite de la fiévre, & Hiaromirius fit voir en cette occasion ce que pouvoit l'amour d'un frere: car ayant étendu la main sur le corps d'Udalric, il dit; *Permettez, Udalric, que je touche pour la derniere fois celui que je ne puis voir.* Puis ayant conduit Bretislas son neveu sur le trône: *Montez*, lui dit-il, *sur le trône, d'où je descends, & regnez plus heureux que votre pere & moi.* Hiaromirius vécut ensuite comme un homme privé, & ne voulut plus paroître à la cour. * Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum & interreg. Bohemiæ.*

UDALRIC II, fut le septiéme qui gouverna la Bohême pendant les interregnes. Il étoit fils de *Sobeslas* I, & fut chargé par l'empereur Frédéric du gouvernement de la Bohême, après la mort d'Uladislas II. C'est ainsi que fut terminé par-là le différend de plusieurs princes, qui prétendoient à la couronne de Bohême. Ce prince céda bientôt après le gouvernement à *Sobeslas* son frere aîné & acquit plus de gloire par cette action, que par son expédition en Italie, où il commanda les troupes de l'empereur Frédéric. La trop grande bonté qu'il eut pour ses soldats fut cause de la perte de l'armée; de sorte qu'il ne revint d'Italie qu'avec huit soldats qui lui restoient, les autres s'étant entretués, ou ayant embrassé le métier de voleurs. * Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum & interreg. Bohemiæ.*

UDESSA, le royaume d'Udessa, province de l'empire du Mogol en Asie: elle est au-delà du Gange & du Perseli, entre les royaumes de Kanduana, de Patna, de Jesual, de Mevat, & le lac de Chiamai: Jekanac en est la capitale. * Mati, *dict.*

UDINE, *Utinum*, ville d'Italie, & métropolitaine du Frioul, fut bâtie, selon quelques-uns, par les Huns, ou par les ducs d'Autriche, selon d'autres. C'est dans cette ville que fut transporté le siége du patriarchat, après la ruine d'Aquilée. La république de Venise y tient un gouverneur. * Magin.

UDINE (Léonard d') *cherchez* MATTEI (Léonard)

VE

☞ VÉ (le grand) ou VÉ DE SAINT CLÉMENT, passage renommé sur la côte de la basse Normandie, à l'embouchure de la riviere de Vire, à une lieue de la côte, a cinq de Saint-Lo, & à une de la ville de Carentan, entre le Bessin & le Cotentin. Ce passage est proprement un gué. Il est extrêmement dangereux, à cause des sables mouvans qui se trouvent à l'embouchure des rivieres de Vire, d'Oure & de Taute. Il dure une lieue & demie, & comprend les gués de Vire, d'Isigni, de Brevant & de Caventan.

VÉ (le petit) passage sur la côte de Normandie, à l'embouchure de la Vire dans la Manche. Comme il n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que le précédent, c'est ce qui fait qu'on le nomme le petit Vé. Il ne sert que pour passer la Vire. * La Martiniere, *dict. géogr.*

VEAS, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur l'Odier, à quatre lieues de son embouchure. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Urium*, petite ville des Turdetans. * Mati, *diction.*

VECCHI (Horatio) Jésuite, naquit à Sienne en Toscane vers l'an 1577, d'une famille illustre. Il se fit Jésuite à 20 ans, & peu de temps après passa au Pérou. Il fut de là au Chili, où il travailla long-temps avec zèle & avec succès. En 1612, les Indiens du quartier d'Elicura ayant demandé des missionaires, le P. Vecchi leur fut accordé avec le P. Martin d'Aranda, & un frere nommé Didaque de Montalvan. A peine y étoient-ils arrivés, qu'un cacique, à qui les peres n'avoient pas voulu rendre deux de ses concubines qui s'étoient fait chretiennes, les fit massacrer. Le P. Cossart a célébré ce martyre par un fort beau poëme intitulé, *imago Vecchiana*, adressé au pape Alexandre VII, dont le P. Vecchi étoit parent. * Alegambe, *morts illustres.*

VECCHIETTI (Jerôme) Florentin, fleurit au commencement du XVII siécle. Il étoit très-habile dans les langues, dans les mathématiques & dans la chronologie, & fit deux fois le voyage d'Egypte, par ordre de Clément VIII. Il composa un ouvrage fort considérable de chronologie, intitulé, *de l'année primitive, depuis le commencement du monde jusqu'à l'année julienne*, partagé en 8 livres, imprimé à Augsbourg en 1623. Mais parcequ'il y avoit avancé des sentimens qui n'étoient pas alors communs, & particulierement parcequ'il avoit soutenu que Notre-Seigneur ne s'étoit pas servi de pains azymes en instituant l'Eucharistie, son livre fut condamné au feu par l'inquisition, & sa personne à demeurer dans les prisons de l'inquisition, où il se rendit volontairement, y passa le reste de ses jours, & y mourut âgé de près de 80 ans. * Du-Pin, *biblioth. des aut. du XVII siécle.*

VECCUS (Jean) garde du trésor des chartes de sainte Sophie, & patriarche de Constantinople, dès l'an 1270, sous l'empire de Michel *Paleologue*, étoit un homme bien fait, de haute stature, & d'un port majestueux. Il avoit un esprit, disent les Latins, capable de tout; & il l'avoit si bien cultivé par l'étude, qu'il s'étoit rendu un des plus savans hommes de son temps en toutes sortes de sciences. D'ailleurs, il étoit naturellement éloquent, & si adroit dans le maniment des grandes affaires, qu'il fut employé par l'empereur en plusieurs négociations très-importantes; entr'autres, en une ambassade vers S. Louis, roi de France. On admiroit en lui un grand fonds de bonté naturelle & de sincérité, & un ardent amour pour la vérité. Ces belles qualités lui acquirent l'estime & l'affection de tout le monde, & principalement des grands de l'empire, du patriarche, & de l'empereur même, qui lui donna d'abord la charge *de chartophilax*, ou garde du trésor des chartes. Veccus fut aussi grand

grand chancelier de l'église patriarchale, & juge de toutes les causes ecclésiastiques. Il tint au commencement pour le schisme de l'église grecque, & s'opposa à sa réunion avec l'église latine. Mais après que l'empereur lui eut envoyé un livre composé par ses théologiens, il fit réflexion sur les raisons qu'il y trouva pour établir la créance des Latins, & se rendit à la vérité qu'il connut clairement, même par les témoignages des peres Grecs. Depuis ce temps, il fut celui de tous les Grecs qui agit pour cette réunion, avec le plus de force, de zèle & de succès. L'empereur Michel voulant se réconcilier avec l'église romaine, & ayant résolu d'envoyer ses ambassadeurs au pape, avec pouvoir de conclure le traité de cette union dans le concile général qu'on alloit tenir à Lyon l'an 1274, nomma Veccus pour être de ce nombre. L'an 1275, il fut choisi par l'empereur, pour être patriarche de Constantinople, & s'appliqua encore plus fortement à détruire le schisme des mécontens qui résistoient à la volonté de l'empereur. Mais l'an 1279, ce prince voyant que les schismatiques ne pouvoient souffrir le nouveau patriarche, qu'ils considéroient comme le plus grand fléau de leur secte, souffrit qu'on l'accusât en plein synode, quoique très-faussement, d'avoir fait des imprécations contre sa majesté, pour lui avoir refusé la grace d'un criminel. La chose alla si avant, que Veccus cédant à la malignité de ses ennemis, envoya un écrit à l'empereur, par lequel il renonçoit au patriarchat, & se retira dans un monastère; mais ce prince le manda bientôt après, pour conférer avec les légats que le pape avoit envoyés. Alors il n'oublia rien pour établir solidement la doctrine de l'église romaine, ce qui redoubla contre lui la haine des schismatiques de l'église grecque, qui éclaterent enfin, & ne ménagerent plus rien après la mort de l'empereur Michel. Andronic son fils, qui étoit un jeune prince d'environ 24 ans, s'étoit abandonné entierement à la conduite de la princesse Eulogia sa tante, grande protectrice du schisme; laquelle ayant été bannie de la cour par le feu empereur son frere, y étoit retournée aussitôt après sa mort, pour se rendre maîtresse de l'esprit de son neveu. Dans cette conjoncture, Jean Veccus demeura ferme & inébranlable dans la possession de la foi catholique, & dans l'union de l'église romaine; c'est pourquoi il fut envoyé en exil où il mourut de misére au mois de mars 1298, avec ses deux archidiacres, Constantin Mélitène, & George Métochite. Il laissa plusieurs écrits pour la défense de la vérité, & inséra dans son testament un illustre témoignage de la foi, en y déclarant la doctrine catholique sur l'article du saint Esprit, pour laquelle il mouroit. * Nicéphore. Gregor. *l.* 5. Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs*, *l.* 4.

VECELLI (François) frere du *Titien*, suivit d'abord le parti des armes; mais la paix s'étant faite en Italie, il vint trouver son frere à Venise, où s'étant adonné à la peinture, il y fit de si heureux progrès, que le Titien alarmé du gout excellent dont il peignoit, & craignant qu'il ne devînt plus habile que lui, le dégouta de la peinture, & le porta à prendre une autre profession. Vecelli choisit celle de faire des cabinets d'ébene, ornés de figures & d'architectures; ce qui ne l'empêcha pas de peindre quelquefois pour ses amis. Les tableaux qu'il fit, & qui exciterent la jalousie du Titien, sont dans le gout du Giorgion, & passent pour être de ce peintre dans l'esprit de la plupart des gens. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

VECELLI (Horace) peintre, fils du célébre *Titien*. Il faisoit des portraits dans la maniere de son pere. Il n'a fait que peu d'autres ouvrages; car la chymie l'occupoit plus que la peinture. Il mourut de la peste, à la fleur de son âge, la même année que son pere, c'est-à-dire, en 1576. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

VECELLI, peintre, *cherchez* TITIEN.

VECER (Conrad) sécrétaire de l'empereur Maximilien I, laissa un petit ouvrage de la vie de l'empereur Henri VII, & des deux séditions arrivées en Sicile, l'an 1517.

VECHT, petite ville forte de l'évêché de Munster en Westphalie, à deux ou trois lieues de la ville de Diepholt vers le nord-est. Vecht étoit autrefois capitale d'une seigneurie, qui avoit ses seigneurs particuliers, & qui comprenoit les bailliages de Vecht, de Kloppenborg, & de Wildeshusen. * Baudrand, *dictionaire géographique*. Mati, *diction.*

VECHT, riviere des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle se sépare du Rhin dans les fossés d'Utrecht, baigne Marsen, & Niewessuys, & se décharge dans le Zuyderzée. Cette riviere est la branche orientale du Rhin, laquelle on appelloit anciennement *Flevum*. Elle traversoit le lac Flevo, qu'on nomme aujourd'hui *le Zuyderzée*, & alloit se décharger dans la mer d'Allemagne. On voit encore les vestiges de son ancien nom, au Flie-Stroom, c'est-à-dire, *la riviere de Flie*, qui est un canal, qui va au travers des terres inondées, depuis le Zuyderzée jusqu'à la mer d'Allemagne, où il se décharge entre l'isle de Flielande & celle de Schelling. * Mati, *diction.*

VECTIUS (Valens) médecin de Messaline, & augure, fut en grande familiarité avec elle. * Tacite. *l.* 11, *annal.* Il y eut encore un VECTIUS-BOLANUS, envoyé dans la grande-Bretagne, en la place de Trebellius Maximus. * Tacite. *l.* 2, *histoire.* VECTIUS-MARCELLUS, intendant de Néron. Un VECTIUS-MESSIUS, roi des Volsques. Un VECTIUS-SABINUS, de la famille des Ulpiens, qui fit donner l'empire à Maximus & à Balbinus. * Jul. Capitolin. *in vita Maximi & Balbini.*

VECTURIUS, ferrurier de profession, fut élu empereur, après la mort de Victorin, de Lollien & de Posthumius. Il ne jouit de cette dignité que pendant trois jours; ou plutôt, comme dit Trebellius Pollio, *unâ die factus est imperator, aliâ visus est imperare, tertiâ interemptus est.* * Trebellius Pollio, *de triginta tyrannis*, *c.* 18.

VEDELIUS (Nicolas) né dans le Palatinat, fut professeur en philosophie, & ministre à Genève. L'an 1630 il fut appellé à Deventer, pour y être professeur en théologie & en langue hébraïque. Il passa de Deventer à Franeker l'an 1638, où il mourut l'an 1642. On doit à ses soins une édition des Lettres de S. Ignace martyr, qui fut imprimée à Genève en 1623, *in*-4°. Il étoit grand adversaire des Arminiens, & publia l'an 1637 un livre qu'il intitula, *De arcanis Arminianismi.* Il a encore donné d'autres ouvrages de critique & de controverse. * *Mémoires du temps.* Bayle, *dictionaire critique.*

VEDIUS-POLLION, chevalier Romain, favori d'Auguste, condamnoit ses esclaves, quand ils avoient fait quelque faute, à être jettés dans des viviers où il y avoit des lamproyes. Un jour qu'Auguste soupoit chez lui, un des esclaves de Vedius cassa un vase de crystal; aussitôt Vedius le condamna à être mangé par les lamproyes. Cet esclave se jetta aux pieds d'Auguste, ne demandant pas grace de la vie; mais seulement de n'être pas la proye de ces poissons. Auguste, indigné de la cruauté de Vedius, ordonna que l'esclave seroit mis en liberté; que tous les vases de crystal seroient cassés; & que le vivier où l'on jettoit les esclaves seroit comblé. * Seneca, *lib.* 3 *de ira*, *c.* 40. Pline, *l.* 9, *c.* 23. Tertullien, *de pallio.*

VEERRE ou CAMP WER, petite ville des Provinces-Unies. Elle est dans l'isle de Walcheren, en Zélande, à une lieue de Middelbourg, vers le nord-est. Elle est fortifiée, a un bon port, & appartenoit au prince d'Orange. * Mati, *diction.*

VEER, Anglois, *cherchez* ALBERIC.

VEER (Ellhard) *cherchez* VERIUS.

VEGA (André) religieux Eſpagnol de l'ordre de S. François, & profeſſeur en théologie à Salamanque, fut du nombre des theologiens qui aſſiſterent au concile de Trente, & écrivit, *De juſtificatione, lib. XV*; *De gratia, fide, operibus & meritis, quæſt. XV.* Véga étoit un ſcholaſtique très-ſubtil : il avoit lu S. Auguſtin & S. Thomas, & avoit l'art d'appliquer leurs paſſages, pour ſoutenir ce qu'il avançoit. Il étoit mort avant 1570. * *Biblioth. Hiſpan.*

VEGA (Chriſtophe) Eſpagnol, ſavant en médecine, qu'il profeſſa à Alcala, a compoſé pluſieurs ouvrages, dont les titres ſont, *Commentarii in libros Galeni, de differentia febrium & de ſanguinis miſſione*; *In aphoriſmos Hippocratis & prognoſtica*, imprimés à Salamanque l'an 1552, & à Alcala l'an 1553; *De medendi methodo*; *De pulſibus atque urinis*; *De curatione caruncularum.* Il paroît être mort vers l'an 1585. * *Biblioth. Hiſpan.*

VEGA (Lopés de) ou LOPE-FELIX DE-VEGA-CARPIO, célébre poëte Eſpagnol, né d'une famille noble à Madrid, l'an 1562, fut ſecrétaire de l'évêque d'Avila, du comte de Lémos, du duc d'Albe, & de quelques autres, & porta même les armes avec quelque réputation. Il épouſa 1°. *Iſabelle*, fille de *Diegue* d'Urbine : 2°. *Jeanne* de la Guarde. Mais étant reſté veuf une ſeconde fois, il eut diſpenſe pour ſe faire prêtre. Il mena une vie fort douce, aimé de ceux qui le connoiſſoient, eſtimé de tout le monde, & mourut le 27 août de l'an 1635, âgé de 73 ans. Le pape Urbain VIII fit tant de cas de Lopés de Vega, qu'il lui envoya la croix de Malte, grace que les papes font quelquefois à des prêtres; & en même temps des lettres de docteur de la Sapience de Rome, pleines d'éloges, & de témoignages d'eſtime & de bienveillance. Le théâtre eſpagnol doit beaucoup à ſa fécondité d'eſprit; car on aſſure qu'il avoit compoſé dix-huit cens piéces en vers. Nous avons un recueil de ſes comédies en 25 volumes, dont chacun contient douze de ſes piéces de théâtre. Il y a d'autres ouvrages de ſa façon; comme *Vega del Parnaſo*; diverſes nouvelles; LAUREL DE APOLO, c'eſt-à-dire, le Laurier d'Apollon, &c. Cette derniere piéce fait mention de tous les poëtes Eſpagnols, dont il parle avec éloge. Juan Perés de Montalban publia l'an 1636 à Madrid, un recueil des éloges de Vega, ſous ce titre; *Fama poſthuma à la vida y muerte del dotor Frei Lopo Felix de Vega Carpio, y elegios panegyricos alla immortalidad de ſu nombre.* On imprima la même année à Veniſe, un autre recueil d'éloges, intitulé *Eſſequie poëtiche, o vero lamento delle muſe italiane in morte del ſignor Lope de Vega.* * Outre les auteurs que nous avons allégués, *conſultez* la bibliothéque des auteurs Eſpagnols de Nicolas Antonio; les éloges des hommes de lettres de Lorenzo Craſſo, &c. Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes*, & *l'éloge hiſtorique & critique de Lopés de Vega*, par M. d'Hermilly, à la ſuite de la *Diſſertation ſur les tragédies eſpagnoles*, traduite de l'eſpagnol de D. Auguſtin de Montiano, &c. tome II, p. 232, & ſuiv.

VEGA (de la) *cherchez* GARCIAS LASSO.

VEGECE (Flavius Vegetius Renatus) auteur qui vivoit dans le quatriéme ſiécle, du temps d'un empereur nommé Valentinien, à qui il dédia ſes Inſtitutions militaires, ouvrage où il traite d'une maniere fort exacte de ce qui concernoit la milice romaine. Ceux qui ont examiné avec plus de préciſion ſous quel empereur du nom de Valentinien Végéce floriſſoit, prétendent que ce n'a été ni ſous le premier, ni ſous le troiſiéme, mais ſous Valentinien II, ſurnommé *le jeune*, déclaré *auguſte* en 375, & aſſaſſiné dans les Gaules en 392, & que c'eſt à ce prince que Végéce a dédié ſes *Inſtitutions militaires.* M. Bourdon, dernier traducteur de cet ouvrage, dit que pluſieurs manuſcrits donnent à l'auteur la qualité de *comte*, & que *Raphaël de Volterre* le fait *comte de Conſtantinople*; mais le même traducteur ajoute qu'il ignore ſur quel fondement. » Ce qu'il y a de certain, ajoute-t-il, c'eſt que Vegece » a dédié ſon ouvrage à un empereur d'Occident, » & qu'il ne nomme jamais Conſtantinople » La traduction dont il s'agit a paru en un volume *in*-12, en 1743, à Paris, avec une préface & des remarques; & a été réimprimée en 1744, à Amſterdam, *in*-8°. Avant cette traduction, l'on en connoiſſoit deux anciennes, la premiere en 1536, la ſeconde en 1616; toutes deux *in-folio.* Jean de Meun, dit Clopinel, l'un des auteurs du roman de la Roſe, dit dans ſon épître dédicatoire de ſa traduction de la conſolation de la philoſophie, par Boëce, qu'il avoit auſſi traduit Végéce en françois, & Jean Albert Fabricius croit que cette ancienne verſion eſt celle qui étoit intitulée *De l'art de chevalerie*, dont Claude Saumaiſe parle dans ſon traité *de re militari Romanorum*, (page 3, édit. de Leyde, 1657, *in*-4°.) Pour les éditions Latines de Végéce, & les traductions de cet ouvrage en diverſes langues, voyez la bibliothéque latine de Fabricius, tome troiſiéme, édition de Hambourg, 1722, *in*-8°, pag. 132, & ſuivantes.

VEGIO, *cherchez* MAFFÉE.

☞ VEGLIA ou VEGGIA, iſle du golfe de Veniſe ſur la côte de Morlaquie, dont elle eſt ſéparée par le canal *Della Montagna.* Cette iſle appartient aux Vénitiens. Son circuit peut être d'environ cent milles; & c'eſt l'iſle la plus belle & la plus habitée de tout ce quartier. On y trouve une race de petits chevaux fort eſtimés pour leur vivacité & pour leur beauté. Cette iſle eſt nommée *Kark* par les Eſclavons, & ce pouroit être la *Curica* de Ptolémée, & la *Curiéta* des Latins. Elle a une ſeule ville qui porte le titre de cité, nommée auſſi *Veglia* ou *Veggia*, & qui a un mille de tour. Cette ville eſt honorée d'un ſiége épiſcopal. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer. Son port eſt défendu par un château, & peut contenir huit ou dix galéres & quelques vaiſſeaux de moindre grandeur. * La Martiniere, *dict. géogr.*

VEHE (Michel) né en Allemagne d'une famille noble, religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit docteur en théologie l'an 1515, où Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, le choiſit pour ſon théologien, & lui donna la prévôté de Hall, qu'il tenoit encore en 1535. Il fut un de ceux qui ſe diſtinguerent dans la diſpute contre les luthériens, auſquels il oppoſa divers écrits allemans, dont il donna enſuite le précis en latin ſous ce titre : *Aſſertio ſacrorum quorumdam axiomatum, quæ à nonnullis noſtri ſæculi pſeudoprophetis in periculoſam rapiuntur controverſiam.* Cet ouvrage qui parut en 1535, à Leipſick, dédié à Nicolas Vehe, chevalier de l'ordre Teutonique, frere de l'auteur, eſt nerveux, & en quinze chapitres; on y trouve réſolues toutes les queſtions controverſées par les luthériens. On ne ſait en quelle année mourut l'auteur, dont diverſes perſonnes ont fait l'éloge. * Echard, *ſcript. ord. FF. Præd. t.* 2.

VEJA (Chriſtophe) Jéſuite, né en 1595 à Tabal dans la Navarre, a profeſſé durant pluſieurs années la philoſophie & la théologie. Il eſt mort à Valence en 1672. On a de lui : *Theologia mariana*, apparemment ſur le culte de la ſainte Vierge, & la dévotion envers cette ſainte mere de Dieu; 2. *Commentarius in librum Judicum*; 3. *De maximo malorum malo*; 4. Un recueil de cas de conſcience, auſſi en latin. * Sotwel parle de cet écrivain dans la bibliothéque des Auteurs de ſa ſociété. Voyez auſſi le *Dictionaire hiſtorique* imprimé en Hollande en 1740.

VEJA (Emanuel) Jéſuite Portugais, mort à Liſbonne l'an 1687, à l'âge de 80 ans, eſt auteur d'une relation de l'état du chriſtianiſme en Ethiopie depuis l'an 1624, & de la vie de Simon Gomés. * Voyez Sotwel, *Bibliotheca ſcriptorum ſocietatis Jeſu*, & le *Dictionaire hiſtorique* édition de Hollande 1740.

VEIES, *Veii*, ville ancienne près de Rome, avoit été bâtie, selon Cluvier, dans le même lieu où est présentement Scrofano; mais Luc Holstenius soutient que ç'a été vis-à-vis le bourg d'Isola, qui appartient à la maison Farnèse. Romulus fit la guerre aux Véiens, & à leurs alliés, & en triompha l'an 19 de Rome, & 758 ans avant J. C. Depuis les habitans de Veies tuerent trois cens hommes de la famille des Fabiens, dans un seul combat, l'an 277 de Rome, & 477 avant J. C. Furius Camillus, dictateur, ayant défait les Falisques, prit la ville de Veies, après un siége de dix ans, vers l'an 358 de Rome, & 396 avant J. C. Ovide parle de cette défaite, *l.* 2, *fast.* * Florus. Tite-Live, &c.

VEIL (Charles-Marie de) étoit fils d'un Juif de Metz. Après la mort de son pere, il fut converti à Metz par M. l'abbé Bossuet, depuis évêque de Condom, & ensuite de Meaux. Il se fit d'abord religieux dans l'ordre des Augustins: mais en étant sorti, il se présenta chez les chanoines-réguliers de sainte Géneviéve. Les supérieurs firent difficulté de le recevoir, parceque les statuts de la congrégation défendent de donner l'habit à des religieux d'un autre ordre: mais, M. Bossuet ayant interposé son crédit, on passa par-dessus cette difficulté, & il fut reçu. Il fut envoyé à Angers en l'abbaye de Toussaints, pour faire ses études de théologie dans la faculté. Son cours fini, il soutint sa tentative, entra en licence, & fournit sa carriere avec honneur. Le 17 avril 1674, il soutint sa thèse qu'on nomme majeure, qu'il dédia à M. Antoine Arnauld, frere de Henri Arnauld, lequel étoit alors évêque d'Angers. Le titre, que nous nous contentons d'en copier, étoit: *Clarissimo Christi sacerdoti D. A. Arnaldo, doctori Sorbonico, apostolicæ sedis sincero ac religiosissimo cultori, studiosissimo ecclesiæ unitatis ac disciplinæ, novitatis prophanæ ac hereticæ pravitatis debellatori invictissimo, orthodoxæ veritatis & semel traditæ fidei vindici acerrimo, ac defensori fortissimo.* Il prit la même année le bonnet de docteur, & peu de temps après il professa la théologie dans les écoles publiques. Il quitta sa chaire pour le prieuré-cure de S. Ambroise de Melun, auquel il venoit d'être nommé. Il étoit pourvu de ce bénéfice en 1679, lorsqu'il passa en Angleterre, où il abjura la religion catholique pour embrasser le parti des Anglicans. Mais après avoir vécu quelque temps parmi les Episcopaux, il se rangea du côté des Anabaptistes, épousa la fille d'un homme de cette secte, & en soutint les erreurs. Dès que la faculté de théologie d'Angers sut son apostasie, elle donna le 9 de janvier 1680 un décret par lequel il étoit statué que son nom seroit effacé du catalogue. De Veil mourut dans le cours de la même année. Il prenoit en Angleterre la qualité de docteur en théologie & de ministre du saint évangile. Il est le premier qui s'est déclaré parmi les étrangers contre l'*Histoire critique du vieux Testament*, écrite par le fameux Richard Simon. Il n'eut pas plutôt vu ce livre par le moyen d'un des deux exemplaires qui avoient été envoyés en Angleterre, lorsqu'on eut empêché la vente de ce livre en France où il avoit d'abord été imprimé, qu'il écrivit une lettre à M. Boyle de la société royale de Londres, où il s'efforçoit de prouver contre M. Simon que l'écriture seule est la regle de la foi. L'approbation de cette lettre est du 16 de mai 1678. M. Simon y répondit par une autre du 16 d'août suivant, où il prit le nom de *R. de l'Isle prêtre de l'église gallicane.* Ces deux lettres sont dans l'édition de l'*Histoire critique*, &c. faite à Rotterdam. On a encore de lui, 1. un assez bon Commentaire latin sur les évangiles de S. Matthieu & de S. Marc, imprimé à Angers en 1674, *in*-4°, réimprimé à Londres en 1678, *in*-8°; 2. un Commentaire latin sur Joel imprimé en 1676, *in*-12 à Paris, chez Caillou; 3. un Commentaire latin sur le cantique des cantiques, imprimé la même année à Paris, chez Pralard, *in*-12. Depuis sa retraite il fit réimprimer ce Commentaire à Londres en 1679, *in*-8°, sous ce titre: *Caroli-Mariæ* de Veil, *ecclesiæ anglicanæ presbyteri, explicatio litteralis cantici canticorum, ex ipsis scripturarum fontibus, hebræorum ritibus & idiomatis, veterum & recentiorum monumentis eruta.* 4. *Caroli-Mariæ* de Veil, *ecclesiæ anglicanæ presbyteri, explicatio litteralis duodecim prophetarum minorum:* à Londres, 1680, *in*-8°. 5. *Acta sanctorum apostolorum ad litteram explicata:* à Londres, 1684, *in*-8°.

☞ VEILLANE, ville du Piémont, au marquisat de Suze, à quatorze milles de cette ville. Les habitans l'appellent *Vigliana.* Elle est située sur une hauteur près de la Doire. Veillane est renommée dans l'histoire par la victoire que les François y remporterent en 1630, sur les Piémontois assistés des Espagnols. * La Martiniere, *dict. géogr.*

VEJOVE ou MAUVAIS JUPITER, étoit un dieu des anciens Romains, qui l'adoroient, non pour en recevoir quelque secours ou faveur; mais de peur qu'il ne leur causât quelque dommage. C'est ce que signifioit son image, laquelle étoit, selon Aulu-Gelle, comme d'un jeune homme qui tenoit des fléches toutes prêtes à tirer: d'où l'on conjecture que par Vejove ils entendoient *le soleil*, qui par ses rayons, comme par autant de fléches, nous envoie diverses maladies. * Cicéron, *de la nature des dieux.*

VEISUS (Robert) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, natif d'un village près de la mer, aux environs de Norwich, savoit les belles lettres, & avoit fait un dictionaire intitulé, *Catholicon parvum*, qui a été long-temps gardé à Cambridge, dans le collége de la reine. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

VEKENITIL, *cherchez* BAERSIUS.

VELA (Joseph) célébre jurisconsulte Espagnol, né en 1588, à Beceril de Campos, près de Palencia, ville du royaume de Léon, fut reçu docteur en droit canon en 1609. Son frere qui étoit évêque de Lugo en Galice, le fit pourvoir d'un archidiaconat en cette ville; ce qui l'engagea à entrer dans l'état ecclésiastique. Après avoir brillé dans la fameuse académie de Salamanque, il fut mis dans le séminaire d'Oviedo, & ensuite il eut la chaire des décrétales. En 1619, il fut créé par le roi auditeur de l'audience de Séville, & revêtu de la même dignité à Grenade en 1629. Il mourut dans cette ville au mois de novembre 1643, âgé de cinquante-cinq ans, & fut enterré dans l'église de sainte Marie de la Grace, desservie par des Trinitaires réformés. Joseph Véla est auteur de plusieurs ouvrages que l'on estime: savoir un traité du pouvoir des évêques pour la recherche & la punition des crimes commis dans leurs diocèses, & de l'appel du bras séculier, à Grenade en 1635, *in*-4°, & en 1653, au même lieu; un autre intitulé, *De episcopo seu brachio sæculari*, &c. un troisiéme sur le mariage contracté par procureur; des dissertations de droit disputées dans le sénat de Séville & de Grenade, en 1638, à Grenade. Il publia cet ouvrage lorsqu'il étoit consultant du Saint Office, & l'un des seize de Grenade. Il en composa une suite, qui ne parut que dix ans après sa mort. On réimprima ces deux volumes à Lyon en 1675, & en 1726 à Genève, avec vingt-cinq décisions de la Rote romaine, & la vie de l'auteur écrite par dom Blas Nassare y Ferriz, & deux disputes de Véla dont on a parlé, *De potestate episcoporum*, & *De episcopo*, &c.

VELABRE; c'étoit un lieu de Rome garni de boutiques de marchands, & sur-tout de vendeurs d'huile. Il étoit séparé en deux par le marché aux poissons, & étoit proche du quartier des Toscans. * *Antiquités romaines.*

VELASCO (Alvare) Portugais, natif d'Evora, s'acquit beaucoup de réputation à Lisbonne dans le

barreau, & composa divers ouvrages, de la date desquels on connoît qu'il vivoit sur la fin du XVI siécle. Le premier est intitulé: *Decisiones consultationesque rerum judicatarum in regno Lusitaniæ*, en 2 vol. le premier en 1588, puis en 1595, le second en 1601, tous les deux en 1608, à Francfort. *Praxis partitionum & collationum*, Lisbonne 1605, Francfort 1607, Venise 1609. *Quæstiones juris emphyteutici*, Lisbonne 1591 & 1611, Francfort 1599. Il y a lieu de croire que les éditions de Francfort ne sont autres que celles de Lisbonne, à la réserve de la premiere page. * *Mémoires de Portugal*.

VELASCO (Acace March de) Espagnol, après avoir exercé divers emplois dans l'ordre de S. Dominique, fut fait évêque d'Origuéla l'an 1660, gouverna sagement son église, & y tint en 1663 un synode dont il fit imprimer les actes, & mourut au mois de juin de l'an 1665. On a de lui une théologie morale en espagnol, imprimée en 2 vol. *in-fol.* en 1656 & 1658, à Valence, sous le titre, *Resolutiones morales*. Il y a des gens qui trouvent qu'il panche trop vers certaines opinions favorables au relâchement. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

VELASQUÈS (Jean-Antoine) Jésuite, né à Madrid en Espagne l'an 1585, entra dans la société des Jésuites à Salamanque en 1602. Après avoir été plusieurs fois recteur, il fut fait provincial. Dans la suite, le roi Philippe IV le fit venir à sa cour & le fit conseiller de la congrégation de la conception immaculée. Il mourut en 1669. Il est auteur des ouvrages suivans. 1. *Joannis Antonii* Velazquez, *commentarii & annotationes in epistolam beati Pauli ad Philippenses*, à Lyon, chez Jacques Chardon, 1632, *in-folio*, 2 volumes. 2. *In psalmum Davidis centesimum commentarii, sive de optimo principe & optimi principis administro, libri V*, à Lyon 1637, & à Anvers en 1640, *in-folio*. 3. *De immaculata conceptione B. Mariæ Virginis*. 4. *De Maria advocata*. 5. Raisons représentées au roi catholique au sujet du bref du pape Alexandre VII, touchant la fête de la conception immaculée : cet écrit est en portugais. * Sotwel, *bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

VELASQUÈS (Diego ou Jacques) né à Séville, est de tous les peintres Espagnols celui dont le nom est plus connu hors de sa patrie. Il étoit premier peintre de Philippe IV, qui l'envoya en Italie en 1651, pour y faire acquisition de tableaux & d'autres curiosités. On ne connoît guère de lui que des portraits, qui sont peints avec une vérité & une force de couleurs qui égalent ce que Rheimbrandt a jamais fait dans ce genre de plus vigoureux. On rapporte que Velasqués, pour mieux juger de l'effet de son travail, peignoit avec des pinceaux qui avoient quatre à cinq pieds de long, afin de pouvoir être lui-même à la même distance d'où les autres devoient voir ses tableaux. Il est mort en 1660, âgé de soixante-six ans, comblé de biens & de faveurs de son prince. * *Mémoires du temps*.

VELAU ou VELUWE, contrée du duché de Gueldres dans les Pays-Bas, aux états des Provinces-Unies, a pour villes Arnheim, Harderwik, &c. C'étoit le pays des anciens Marsaciens.

VELAY, contrée de France, du ressort de la province de Languedoc, qui étoit autrefois habitée par les peuples, dits *Velauni*, est située entre l'Auvergne, le Vivarez, le Gevaudan & le Forès. On le divise ordinairement, en pays deça les bois, & en pays de-là les bois. Les grandes montagnes de Mezeres, de Pertuis & de Meigal couvertes de bois, font cette séparation. Outre la ville capitale qui est le Pui, & le siége d'un évêque, il y a encore Montfaulcon, Monistrole, &c. *Voyez* POLIGNAC.

VELDENTZ, petite ville avec un bon château. Elle est capitale du comté de Veldentz, & située près de la Moselle, à deux lieues au-dessus de Traërbach. * Baudrand.

VELDENTZ (le comté de) petit pays du Palatinat du Rhin, situé entre l'archevêché de Trèves, & le comté de Spanheim, dont il dépendoit autrefois. Ce pays, avec le bailliage de Lautereck, dans le Palatinat, & la principauté de Lutzelstein, en Alsace, appartenoient à un prince de la maison Palatine, qui prétendoit à la succession des électeurs, étant plus proche d'un degré, que la maison de Neubourg, qui l'a emporté, en vertu des contrats de confraternité ou de substitution mutuelle, qu'elle avoit avec la branche électorale. Cette branche de Veldentz est éteinte depuis 1724, *voyez* BAVIERE. * Mati, *diction*.

VELEDA, fameuse devineresse chez les anciens Germains, qui a depuis été reconnue parmi eux pour déesse. Elle fut prise par les Romains, & menée en triomphe vers le temps du regne de Domitien. * Tacit. *l.* 4, *histor*.

VELETRI ou VELTRI, ville d'Italie, dans la campagne de Rome, avec évêché qui a été uni à celui d'Ostie. C'étoit autrefois la ville de Velitre, qui avoit appartenu aux Volsques, qui fut prise par Ancus Martius, dont les habitans firent long-temps la guerre aux Romains, & qui fut enfin peuplée d'une colonie de Romains. Elle étoit dans le *Latium*, sur la voie Appie, à vingt milles de Rome. Tite-Live, Denys d'*Halicarnasse*, Suétone, & d'autres auteurs en parlent souvent : aujourd'hui elle n'est presque plus considérable.

VELEZ, ville de la province d'Errif dans le royaume de Fez en Afrique, sur les côtes de la mer Méditerranée, avec un château assez fort & deux beaux palais pour le gouverneur. Le port est capable de contenir trente petits vaisseaux, & les montagnes d'alentour sont couvertes de quantité de chênes, de cédres & de liéges. Le pays est peu fertile, & ne produit que de l'orge. C'est le port de la mer Méditerranée le plus près de Fez. Dom Pedre de Navarre amiral du roi d'Espagne, y étant arrivé l'an 1508, lorsqu'il rasoit les côtes de Barbarie pour arrêter les courses des corsaires, résolut pour leur ôter cette retraite, de bâtir une forteresse sur un roc qui est vis-à-vis, à six cens pas de distance, & que la mer environne en forme d'isle, & la nomma *le Pegnon de Velez*. Ce rocher est tellement escarpé de tous côtés, qu'on n'y peut monter que par un sentier étroit, où un homme peut à peine grimper. Au bas est le port; mais il y a tant de fond autour du roc, qu'on peut dire que ce n'est qu'un fort. Dom Pedre bâtit sur le haut une forte tour, & planta dessus cinq gros canons. Les Maures prirent cette forteresse par trahison l'an 1522; mais dom Garcias de Tolede la reprit l'an 1564 & depuis ce temps-là le roi d'Espagne en est toujours demeuré maître, & y tient une bonne garnison avec quantité d'artillerie & de munitions. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

VELEZ (Louis de Guévare & de Duégnas) natif d'Ecija en Andalousie, mort vers l'an 1646, poëte Espagnol, se rendit fort agréable à la cour de Philippe IV, par son humeur enjouée, par ses plaisanteries, par ses discours & ses écrits facétieux. Son principal talent consistoit à donner un air ridicule aux choses les plus sérieuses, à tourner en risée les chagrins, les mouvemens de colère, & les douleurs les plus sensibles, & à réduire en comique les accidens les plus tragiques. On a de lui plusieurs comédies, qui ont été imprimées en diverses villes d'Espagne, & une piéce facétieuse sous le titre, d'*El diabolo cojuelo, novella de la otra vida*, en françois, *le diable boiteux, nouvelle de l'autre vie*, imprimée à Madrid l'an 1641, *in-8°*, & imitée sous le même titre de *diable boiteux*, par M. le Sage en 1707. Nicolas Anton. *biblioth. scriptor Hispan. tom. I.*

VELEZ, petite ville de la terre ferme dans l'Amérique méridionale. Elle est dans le nouveau royaume de Grenade, à trente-trois lieues de Sancta-Fé de Bogota, vers le nord. On voit près de cette ville le volcan de Velez, qui est une montagne qui vomit des flammes. * Mati, *diction.*

VELEZ MALAGA, ville d'Espagne dans le royaume de Grenade, à cinq ou six lieues de la ville de Malaga, vers le nord, est à une demi-lieue de la mer. * Mati, *diction.*

☞ VELEZ EL RUBIO, bourg d'Espagne, dans la Castille nouvelle, vers l'endroit où les frontieres de Valence, de Grenade & de Castille se rencontrent. Velez el Rubio n'est aujourd'hui qu'un petit bourg, bâti au pied d'une colline. C'étoit autrefois une ville forte, où les Maures avoient toujours une bonne garnison pour garder leurs frontieres de ce côté-là. On voit encore un reste de l'ancienne muraille sur la colline. Quelques géographes placent Velez el Rubio dans le royaume de Grenade. * La Martiniere, *diction. géogr.*

VELIE, ville de la Lucanie, bâtie par une colonie des Phocéens. * Hérodote. Virgil. *Æneid.* 7. Horat. *l.* 1, *epist.* 6 *&* 15. Perse, *sat.* 5. Aulu-Gel. *l.* 9, *c.* 16. Strab. & Stephan. *de urbib.*

VELIKA, petite ville de Hongrie dans l'Esclavonie. Elle est sur la riviere de Velika, à quatre lieues de la ville de Creutz vers l'orient. * Mati, *diction.*

VELIKA, autre petite ville d'Esclavonie, située au confluent de la Velika & de la Save, entre Gradiska & Zagabrie. Quelques géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Variana*, petite ville de la Pannonie Savienne, laquelle d'autres placent à Waram village de la même contrée. * Mati, *diction.*

VELIKI, *cherchez* NOVOGOROD.

VELILLA, VILLILA, bourg d'Espagne dans l'Aragon. Il est sur l'Ebre, à dix lieues au-dessus de Saragosse. Plusieurs personnes assurent qu'il y a dans ce bourg une cloche, qui sonne d'elle-même toutes les fois qu'il doit arriver quelque grand malheur à l'Espagne. Elle a dix brasses de circonférence; & on prétend qu'elle sonna lorsqu'Alfonse V alla en Italie; lorsque Charles-Quint mourut; lorsque dom Sébastien passa en Afrique; lorsque Philippe II mourut; & depuis le jeudi 13 juin 1601, jusqu'au samedi suivant. * Mati, *diction.*

VELINA, quartier de la ville de Rome, proche le Mont Palatin. * *Antiq. rom.*

VELITES (les) étoient de jeunes gens légerement armés, & les plus agiles de la légion chez les Romains: au moindre signal, ils sautoient sur la croupe des chevaux, ou combattoient à pied. C'est ce que rapportent Valere-Maxime, liv. 2, & Tite-Live, liv. 26. Les Romains suppléerent à la foiblesse de leur cavalerie, d'abord en ôtant les brides des chevaux, afin que l'impétuosité en fut irrévocable, ensuite en y mêlant des Vélites: c'est la remarque que fait après les historiens Romains, M. le président de Montesquieu, de l'académie françoise, dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains*, p. 20.

VELLEIUS PATERCULUS, historien Latin, vivoit du temps de Tibére, vers l'an 30 de J. C. On a douté si son prénom fut Caïus, Marcus, ou Publius; & on assure qu'il étoit originaire de Naples; & il dit lui-même que son quatriéme aïeul étoit de la Campanie, & chef des habitans de ce pays-là, & son bisaïeul d'*Ascalum*. Son grand-pere avoit tenu un rang considérable entre les amis du grand Pompée, & de Claude Néron, pere de Tibére; & ne l'ayant pu suivre en Sicile, où il se retiroit pendant les guerres civiles, il se tua de déplaisir. Quant à lui, après avoir été tribun des soldats, lorsque Caïus César petit-fils d'Auguste s'aboucha avec le roi des Parthes dans une isle de Rome, un an avant la naissance de J. C. il commanda la cavalerie en Allemagne sous Tibére, & accompagna ce prince pendant neuf ans consécutifs dans toutes ses expéditions, & fut élevé à la préture l'année qu'Auguste mourut, l'an 30 de J. C. qui étoit le 16 de l'empire. Il travailla à l'abrégé de l'histoire en 2 livres, dont nous avons perdu une grande partie. Il est exact à marquer le temps auquel sont arrivées toutes les choses dont il parle. Il fait mention de l'origine des villes & des nouveaux établissemens, & s'attache à faire l'éloge des grands hommes qui s'étoient rendus célébres, ou dans la guerre, ou dans le gouvernement, ou dans les belles lettres, sans oublier les alliances des plus illustres. Le style de cet historien est au-dessus de son siécle, où la belle latinité commençoit à décheoir. On le blâme d'avoir trop loué le parti monarchique, & d'avoir donné des éloges ridicules, non-seulement à Tibére, mais même à Séjan, dont il parle deux fois, comme d'un homme du plus grand mérite qu'eut produit la république. Juste-Lipse s'est imaginé que ces louanges excessives le firent périr avec les amis de cet infortuné favori; mais ce n'est qu'une conjecture. Il ne faut pas oublier, qu'outre les deux livres de son histoire abregée, on lui attribue un fragment qu'on a publié, & où il est parlé de la défaite de quelques légions romaines dans le pays des Grisons. Les critiques jugent qu'il est supposé, tant par le style que par le sujet. La premiere édition de cet auteur fut faite par Rhenanus l'an 1520, & a été suivie de plusieurs autres. M. Doujat mit en françois cet abrégé en 16·9, & il suppléa à ce qui manquoit. Antoine le Gras de l'Oratoire a donné aussi en françois les portraits des grands hommes tirés de Velleius Paterculus à la fin de sa traduction de Cornelius Nepos. * Aventin, *l.* 1, *annal.* Vossius, *l.* 2, *de hist. lat.* La Mothe le Vayer, *jugemens des hist. lat.* Bayle, *dictionaire critique au mot* Paterculus. Cicéron, Pline, Priscien, & divers autres auteurs anciens font mention de plusieurs personnes de qualité du nom de VELLEIUS. Un consul de cette famille donna le nom au Senatusconsulte, dit *Velleyen*, qui fut fait du temps de l'empereur Claude. C'est celui qu'il fit en faveur des femmes, pour rendre inutiles les obligations qu'elles feroient pour autrui.

VELLEJUS (André-Séverin) historiographe du roi de Danemarck, & doyen du chapitre des chanoines de Ripen, naquit dans le bourg de Védele en Jutland; & c'est de ce lieu qu'il a tiré le nom de Vellejus, sous lequel il est connu. Après ses études, & s'être fait connoître par ses talens, il fut prédicateur de la cour sous le roi Frédéric II. Ce prince ayant reconnu depuis que Vellejus avoit beaucoup d'inclination & de gout pour l'histoire, lui permit de se decharger de son emploi de prédicateur, & lui donna un canonicat de Ripen, avec d'autres revenus, afin qu'il pût suivre avec plus d'aisance son penchant favori. C'étoit en effet un homme fort savant: il écrivoit purement en latin; & à l'égard de sa langue maternelle, il la possédoit mieux que tous les autres écrivains de son temps. Il mourut en 1616, dans un âge avancé. Il est le premier qui ait tiré des manuscrits & publié, *Adami Bremensis historia ecclesiastica*, à Copenhague 1579, *in*-4°, avec des notes. Henri Rantzaw en a donné une meilleure édition à Leyde en 1595, *in*-4°. Outre cette édition, on a de lui: 1. *Oratio de origine appellationis regni Daniæ.* 2. *De vita & morte Johannis-Petri Grundith.* 3. *Oratio panegyrica ad Fredericum II, regem, &c.* 4. Traduction danoise de l'histoire de Saxon le grammairien. 5. *Vitæ Pontificum romanorum emendatæ*, en vers danois, 1571. 6. *Descriptio Islandiæ, per Gudbrandum, episcopum Islandiæ, communicata, æri insculpta per Ortelium.* 7. *Centuria cantilenarum danicarum de priscis Danorum regibus & rebus gestis*, 1543, en danois. 8. *Oratio funebris in obitum Frederici secundi*, 1588. 9. *Vita Suonis Tiuffvesbæg.* 10. *Septem sa-*

pientium Græciæ aphorismi, 1572 & 1590, en danois. 11. Des sermons, en danois, sur le pseaume 90, en 1593, & diverses autres piéces. * *Bibliotheca septentrionis eruditi*, *in*-8°, page 8. *Supplément françois de Basle.*

VELMATIO (Jean-Marie) poëte Latin, qui vivoit dans le seiziéme siécle, étoit Italien, de Bagnacavallo, & de l'ordre des freres Mineurs. Il professa la théologie dans son ordre, & fut estimé de plusieurs prélats, cardinaux & autres. Jérôme Servite de Modéne, qui avoit été son disciple, loue beaucoup la pénétration & la subtilité de son esprit, & ses talens poëtiques qui étoient cependant fort médiocres. Le pere le Long, dans sa bibliothéque sacrée, *in-folio*, cite de Velmatio, l'ouvrage suivant : *Christiados, seu de vita Christi opus carmine heroïco, scholiis illustratum. Item actus Apostolorum versibus expressi, in* 4°, *Venetiis*, 1538. C'est tout ce qu'en dit ce savant bibliothécaire. Le vrai titre de ce long poëme, est *Christeidos, seu veteris & novi testamenti opus singulare ac plane divinum.* Il est adressé à Dominique cardinal de Trani, évêque de Porto.

VELOCASSES, peuple de l'ancienne Gaule, que César met avec les Caletes, du nombre des habitans de la Gaule Belgique, parceque leur pays étoit au-delà de la Seine ; néanmoins Auguste attribue ces deux provinces à la Gaule Celtique. C'est à présent ce qu'on appelle le Vexin. *Voyez* VEXIN.

VELSCHIUS (George-Jérôme) d'Augsbourg, né d'une famille ancienne, & dont plusieurs se sont distingués dans les armes & dans les lettres, fut élevé avec soin, & apprit avec application & avec succès les belles lettres, les langues grecque, hébraïque & latine, & la philosophie. Il voulut même apprendre la langue arabe, & il l'étudia sous Pierre Mederlin, qui y étoit fort habile. Comme il avoit un génie vaste & une facilité surprenante pour apprendre, il s'appliqua pareillement à la musique & à la plupart des arts libéraux ; & quand il parut dans les universités d'Allemagne où il fut envoyé par ses parens, il y parut un prodige. Après quelque séjour dans celle de Tubinge, il en fit un de trois ans dans celle de Strasbourg, où il se perfectiona dans la philosophie & dans les langues, & apprit le syriac, & même un peu de théologie, après quoi il passa à l'étude de la médecine dans laquelle il avoit dessein de se rendre habile, & il y réussit. Il en embrassa toutes les parties, la chymie, l'anatomie, la botanique, & tout ce qui est l'objet de la médecine théorique & pratique. Il fit lui-même quantité d'expériences sur les corps humains, sur les métaux, sur tous les fossiles, sur les végétaux de toute espéce, sur les eaux, &c. Après avoir parcouru le duché de Wirtemberg, séjourné à Basle & dans quelques lieux, outre ceux que l'on a déja nommés, il revint à Strasbourg dans le dessein d'aller en Italie. Il se mit en route pour ce voyage en 1645, fut fait docteur en médecine en passant à Augt près de Basle, vit Conrad Gesner à Zurich, traversa les Alpes, & arriva en Italie. Il vit Bergame, Brescia, Verone, Vicence, Venise, Rome, Bologne, Florence, Naples & plusieurs autres villes, & par-tout il fut reçu avec honneur, bien venu chez les savans, & recherché par les grands. On lui a plusieurs fois entendu dire qu'il vouloit pénétrer jusqu'en Egypte ; mais que la difficulté des chemins & la tendresse qu'il avoit pour ses parens, l'avoient engagé à ne pas pousser ses courses si loin. Il retourna donc à Padoue, où il s'arrêta quelque temps. Il vint ensuite à Milan, & enfin après avoir repassé les Alpes, il se rendit dans sa patrie vers l'an 1649, & s'y livra à l'étude avec une ardeur incroyable. Son cabinet le retenoit presque tout le jour, & il n'en sortoit, ce qui arriva d'abord rarement, que pour pratiquer la médecine, sur-tout dans des cas qu'il croyoit propres à lui apprendre quelque chose de nouveau, ou à le confirmer dans ce qu'il savoit déja. Le succès de ses cures & sa grande réputation l'obligerent ensuite à se livrer davantage au public, & sa gloire en augmenta. Le collége des médecins à Augsbourg voulut l'avoir pour membre, de même que la célébre académie des curieux de la nature, & il reçut du doge de Venise & au nom de cette république, les éloges les plus flateurs dans une lettre que le doge Louis Contareno lui écrivit le 2 de janvier 1676, après que Velschius eut dédié au sénat de Venise ses *Curationum duo chiliades*, & ses quatre centuries de conseils de médecine. Il mourut quelque temps après, & fut enterré honorablement. Velschius mourut dans un âge très-avancé. Outre les ouvrages qu'il a donnés au public, il en a laissé un très-grand nombre, dont on peut voir la liste dans la bibliothéque des ouvrages de médecine par M. Manget, tome 4, où l'on trouve un très-long éloge fort ampoullé, fait pour le défunt par Luc Schrock, de l'académie des curieux de la nature. Velschius a donné lui-même un catalogue de ses écrits dans une lettre adressée aux libraires & imprimeurs d'Allemagne l'an 1674. Cette lettre a été jointe à celles de Gerard-Jean Vossius, & d'autres savans distingués, dans une édition qui en a été faite à Augsbourg en 1691, *in-folio.* Velschius a laissé un grand nombre d'additions & de corrections pour servir de supplément à la *Bibliotheca Gesnero-Simlero-Frisiana*, dont on croit qu'il avoit dessein de donner une nouvelle édition. M. Scelhorn ayant eu communication de ce manuscrit, en a publié quelques endroits dans le tome sixiéme de ses *Amœnitates litterariæ*, sous le titre de *Specimen supplementorum Georgii-Hieronymi Welschii ad bibliothecam Gesnero-Simlero-Frisianam.* On peut s'instruire de ce qui regarde Velschius, dans l'ouvrage intitulé, *Memoria Welschiana, Augustæ Vindelicorum* 1678, *in*-4°. La vie de Welschius par Luc Schroeckius, dont on s'est servi pour dresser cet article, fait partie de ce recueil.

VELSER ou WELSER, en latin, *Velserus*, nom d'une famille considérable en Allemagne, qui a produit plusieurs personnes considérables, signalées ou dans les armées, ou dans la magistrature, ou par les belles lettres. On prétend que cette famille descend de Belisaire, fameux général d'armée sous l'empereur Justinien. On conte que François Belisaire, qui épousa vers l'an 564 ; Antonia fille de Pompée, & cousine de la sœur de l'empereur Anastase I, laissa deux fils, *Pierre*, marié à *Marie* Colonne, & mort à Milan sans postérité ; & CHARLES, qui avec *Paule* des Ursins sa femme, se retira de Rome dans le pays de Valais, pour y vivre à couvert des incursions des Lombards. Il y posséda un château dans le territoire de Sion, qu'il laissa à ses descendans, lesquels furent nommés *Vallisii* ou *Valliseri*, & enfin *Velseri.* C'est ainsi que l'a écrit EMANUEL Velser, chanoine de Basle, en 1071, & après lui JEAN-BARTHELEMI Velser, conseiller de l'empereur, & chanoine de Strasbourg, dans une lettre qu'il écrivit à l'empereur l'an 1356, pendant la diéte de Spire, pour le supplier très-instamment d'approuver de son cachet la traduction allemande d'un livre qu'Etienne Colonna vicaire du pape avoit composé sur la généalogie des Velser. Cet empereur, ajoute-t-on, avoit lui-même commandé que l'on composât ce livre ; & l'auteur y donnoit une suite fort exacte de preuves fondées sur des actes & des documens publics depuis l'an 545, jusqu'à JEAN Velser, frere dudit *Jean-Barthelemi.* Cet ouvrage avoit été mis en latin à Rome l'an 1327, par ce même Jean-Barthelemi. On prétend que Charlemagne donna trois fleurs de lys pour armes à PHILIPPE Velser, qui s'étoit comporté avec beaucoup de valeur dans la guerre de Lombardie : il en fut encore favorisé de plusieurs autres prérogatives, qui furent toutes confirmées par l'empereur Othon *le Grand*, en faveur de JULES Velser son petit-fils, lequel avoit sauvé la vie à ce monarque dans une bataille

contre les Huns. Il le fit aussi conseiller du conseil de guerre l'an 950, & chevalier l'an 971. Ce Jules mourut d'une fievre continue à la guerre âgé de 96 ans, sous l'empire de Henri II. OCTAVIEN Velser, frere d'*Emanuel* susmentioné, fut le premier de sa famille élu patrice d'Augsbourg dans le XI siécle. Il étoit capitaine dans la même ville & directeur des affaires de la guerre; & outre cela conseiller de Conrad duc de Franconie, & mourut l'an 1074. JACQUES Velser l'un de ses descendans, fut d'Augsbourg s'établir à Nuremberg l'an 1493, & y mourut l'an 1544.

Toute cette famille fut mise par l'empereur Charles-Quint parmi les *nobles immédiats*, dont les causes doivent être portées en premiere instance devant l'empereur. BARTHELEMI Velser fit en 1528, une compagnie d'associés, qui armerent à leurs dépens quelques vaisseaux en Espagne, & les envoyerent dans l'Amérique, où ils découvrirent sur les frontieres du Pérou, un pays fort riche nommé *Venezuela*, dont ils se rendirent maîtres: cette compagnie le garda en propre pendant 28 ans, suivant le traité qu'elle avoit fait avec Charles-Quint.

FRANÇOIS Velser, baron de Zinneberg dans le XVI siécle, fut pere de *Charles* Velser, gouverneur du marquisat de Burgaw, créé libre baron de l'empire par l'archiduc Ferdinand, & de PHILIPPINE Velser, laquelle étoit très-belle personne, & douée d'ailleurs de très-bonnes qualités. Elle plut si fort pendant la diéte d'Augsbourg l'an 1548 à l'archiduc *Ferdinand*, duc de Tirol, marquis de Burgaw, second fils de l'empereur Ferdinand I, qu'il l'épousa secretement, & vécut avec elle jusqu'à ce qu'elle mourut à Inspruck le 24 avril 1580, mere de quelques enfans.

Marc Velser, sorti de la même famille que les précédens, se signala dans le XVI siécle parmi les gens de lettres. Né à Augsbourg le 20 juin 1558, il fut élevé avec soin; & comme il aimoit les belles lettres, on l'envoya fort jeune à Rome pour y être disciple d'Antoine Muret: il y étoit l'an 1575. Il y mêla avec l'étude des antiquités celle de la langue italienne, & s'y perfectiona si bien, qu'il écrivoit en italien comme un Florentin: c'est de quoi plusieurs savans le louerent fort. De retour dans sa patrie, il s'attacha au barreau, & devint un savant & illustre jurisconsulte. Après avoir été sénateur d'Augsbourg, & l'un des membres du petit conseil, il fut préteur de cette ville l'an 1600, & mourut le 13 juin 1614, sans laisser d'enfans de son mariage. Il aima & protégea les sciences & les savans; fournit des secours à plusieurs auteurs; & jamais homme n'eut plus d'amis que lui dans la république des lettres. Pignorius composa son épitaphe, qui est très-estimée, & qu'on lit dans l'église des Jacobins d'Augsbourg. Il fut auteur de plusieurs ouvrages: le principal fut imprimé à Venise l'an 1594, sous le titre de *Rerum Augustanarum Vindilicarum libri VIII*, puis *Rerum Boiarum libri V*, à Augsbourg en 1602. Dans la suite il publia la vie de quelques martyrs d'Augsbourg; celles de S. Udalric évêque de cette ville, de S. Severin, d'Apollonius de *Tyr*, &c. On a rassemblé en un corps toutes les œuvres de cet auteur, & on les imprima *in-fol.* à Nuremberg l'an 1682. Christophe Arnoldus, professeur à Nuremberg, eut soin de cette édition, où il inséra la vie de l'auteur, d'où l'on a tiré tout ce qui regarde cette famille. M. Scelhorn a donné, d'après les manuscrits de Velser, un supplément à ses monumens, sous ce titre: *Antiquorum quæ Augustæ Vindelicorum extant monumentorum, à summo viro Marco Velsero duumviro Augustano ad calcem rerum Augustæ Vindelicarum editorum, supplementum ab ipsomet auctore collectum, ac jam primùm ex codice Velseriano editum.* Ce supplément est dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome V, pag. 117 & suiv. Marc Velser a passé & passe encore pour l'auteur du *Squittinio della liberta Veneta*, qui parut vers l'an 1612, quoique d'autres l'aient attribué à Alfonse de la Cuéva, marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise. * Bayle, *diction. crit.*

☞ Dom Liron est celui qui a parlé le plus exactement de Marc Velser & de ses ouvrages, dans le tome troisiéme de ses *singularités historiques & litteraires*, p. 458 & suiv. On a cent cinquante-quatre lettres de Velser, écrites à divers savans; il y en a quelques-unes en italien, & six au pere Sirmond, savant Jésuite, qui sont parmi les lettres de ce dernier. Gruter en conservoit plus de 300. On en a imprimé une adressée à Godefroi Jungerman, dans l'appendix des lettres de François & Jean Hotman, à la Haye 1730, *in-4°*, *p.* 472. Deux autres lettres du même ont été insérées dans les *lettere memorabili*, recueillies par Bulifon, au tome I. On trouve encore dix-neuf lettres de Marc Velser, dans les *Lettere d'uomini illustri*, imprimées à Venise en 1744. Dans ce dernier recueil, où Velser est souvent loué, on donne à ce savant le *Proteus Virgilianus*, que le P. Niceron, tome XXIV de ses *Mémoires*, &c. prétend, sans le prouver, venir d'une autre plume, & l'on fait voir que *Saulus Mercerus*, nom sous lequel cet écrit a été donné, est l'anagramme de *Marcus Velserus*. Marc Velser étoit aussi en commerce de lettres avec M. de Peiresc & le cardinal Baronius. Ce dernier appelle Velser un homme très-pieux & discret, un homme noble & éloquent. Les lettres de Velser font voir combien il étoit attaché à la religion catholique, & ennemi des nouvelles hérésies M. Du Pin a donc eu tort de le ranger parmi les auteurs luthériens. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

VELSER (Marguerite) fille d'Antoine Velser, commandant de Memmingen en Allemagne, & femme du célébre Conrad Peutinger, étoit une femme savante & digne du mari qu'elle avoit épousé le 20 novembre 1498. Elle étoit principalement habile dans la critique, & avoit une grande connoissance de la langue latine. On conserve parmi les manuscrits de la bibliothéque de Peutinger une de ses lettres écrite en cette langue, dans laquelle elle réfute fort au long & avec beaucoup d'érudition *George Emser*, qui dans un ouvrage allemand avoit prétendu que les femmes mariées à des gens de lettres, ne pouvoient être que malheureuses. Marguerite Velser étoit née le 18 mars 1481, & mourut cinq ans après son mari, le 7 de septembre 1552, âgée de soixante-onze ans. * *Voyez* les auteurs qui ont parlé de Conrad Peutinger, entr'autres George Schubart dans la préface des Propos de table, ou *Sermonum convivalium* de Peutinger même; & Niceron, *Mémoires*, *tome* 13, *page* 335.

VELSIUS ou WELSINS (Juste) étoit de la Haye en Hollande. Il reçut le degré de docteur en médecine à Louvain en 1542, & fit quelquefois des leçons publiques à la place de Pierre Nannius, son ami, qui étoit professeur dans le collége des trois langues. Il fut soupçoné de luthéranisme, se sauva de Louvain, & se retira à Strasbourg. Il y publia son livre intitulé, *κρίσις*, *sive veræ christianæque philosophiæ comprobatoris atque æmuli & sophistæ per comparationem descriptio.* Cet ouvrage rempli de sentimens hardis, fut condamné par la faculté de théologie de Louvain en 1554. Ensuite, soit persuasion, soit inconstance, Velsius entreprit une espéce de défense de la religion catholique, qu'il publia encore à Strasbourg en latin. Ce sont des commentaires sur le tableau de Cebès, où il s'étend sur la philosophie morale, & en prend occasion de parler de quelques abus des arts & des sciences, & de venger la religion catholique contre plusieurs absurdités & faussetés que ses ennemis lui imputent sans raison. Cet ouvrage fit du bruit, & Velsius se vit encore obligé de quitter Strasbourg. Il vint à Cologne, où on le fit professeur de philosophie & de belles lettres. On ignore le temps de sa mort. Il étoit fort versé dans la botanique, avoit de l'érudition, & pratiqua la médecine

avec succès. * *Voyez* Valere André ; le théâtre de Freherus, &c.

VELTHEIM (Valentin) docteur & professeur en théologie à Iéne, naquit à Hall en Saxe le onziéme de mars de l'an 1645. Après y avoir fait ses premieres études, il fut envoyé à l'académie de Iéne, où au bout de quelque temps il fut reçu maître-ès-arts. En 1679 il fut fait professeur en logique & en métaphysique. En 1683, on lui donna la chaire de théologie, qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée en 1700. On a de lui, 1. *Tabulæ morales.* 2. *Institutiones metaphysicæ.* 3. *Theologia acroamatica.* 4. *Fontes universalis theologiæ.* 5. *Introductio ad Hugonem Grotium de jure belli & pacis.*

VELTHUYSIUS ou VELTHUYSEN (Lambert) que le pere le Long appelle mal WETHUYSIUS, étoit né à Utrecht en 1622, y fit ses humanités, & s'y appliqua ensuite à la philosophie, à la théologie, & enfin à la médecine qu'il exerça à Utrecht. Son mérite le fit passer par plusieurs grades honorables dans sa patrie : mais dans les troubles qui y arriverent en 1674, ayant été tracassé, il se réduisit à mener une vie particuliere. Grævius dans un de ses discours dit, qu'il n'étoit inférieur à aucun de ses compatriotes par la multiplicité de ses connoissances. Ce qui excita l'envie contre lui, fut en partie le zèle avec lequel il défendit les droits qu'il croyoit appartenir aux magistrats qui l'avoient député en 1668 aux assemblées ecclésiastiques, pour empêcher que l'on n'y fît rien qui pût troubler la police extérieure, & ce que les magistrats appelloient les intérêts de l'état. Un autre cause de ce qu'il eut à souffrir, fut la publication de quelques écrits qu'il avoit composés sur le devoir des pasteurs, & ce qu'il lui plaisoit de regarder comme idolatrie & superstition. On présenta des requêtes contre ces ouvrages, & l'on demanda qu'ils fussent condamnés comme impies, & renversans toute la discipline ecclésiastique. Velthuysius mourut en 1685, âgé de 63 ans. Il est auteur d'un nombre d'écrits qui furent publiés en divers temps, & réunis ensuite tous en latin en deux volumes *in*-4°, à Roterdam en 1680, dédiés à son frere Wernerus Velthuysius. Le premier volume contient un Traité de la justice divine & humaine en trois parties ; une Dissertation sur l'usage de la raison dans les matieres théologiques, & en particulier dans l'interprétation de l'écriture ; un Traité moral de la pudeur naturelle, & de la dignité de l'homme ; un Traité de la grace & de la prédestination ; ses Traités de la charge pastorale, de l'idolatrie & de la superstition, avec les requêtes présentées contre ses écrits, & les réponses de l'auteur ; une Dissertation où il examine si un prince peut tolérer quelque mal dans ses états ; un Traité des points fondamentaux de la foi ; une Réponse à quelqu'un de ses adversaires. Le second volume renferme plusieurs ouvrages de philosophie, d'astronomie, de physique, & de médecine ; & un Traité du culte naturel, &c. * *Voyez* l'éloge de Velthuysius dans l'ouvrage de M. Gaspar Burman, intitulé, *Trajectum eruditum.*

VELTWYCK (Gerard) de Ravenstein, ou selon d'autres, d'Utrecht, fut en 1528, recteur des écoles des arts à Louvain : ensuite il fut fait conseiller de Charles-Quint, & trésorier de l'ordre de la toison d'or en 1549. Son mérite fit qu'on le chargea de diverses légations très-importantes, dont il s'aquitta avec succès. Il étoit d'ailleurs très-habile dans les langues hébraïque & chaldaïque, & il a acquis dans cette partie une grande réputation dans toute l'Europe, tant chez les Chrétiens que chez les Juifs. Il a écrit en vers hébraïques un livre intitulé, *Schevilé Thohis* ou *les voyages du désert.* Il traite *des usages des Juifs, & de leur inutilité* (si cependant ce n'est pas un autre ouvrage) que celui qui est en vers hébreux. Ce livre a paru à Venise en 1539, *in*-4°. On a encore du même : *Oratio ad Solimannum Turcarum imperatorem*, prononcée en 1545. Il avoit été envoyé vers cet empereur, avec Hugues Favolius, & il a écrit l'histoire de son ambassade dans une lettre qu'il adressa à Nicolas de Granvelle. Il est mort à Vienne en Autriche en 1555. * Valerii Andreæ, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tom. I, pag. 361 & 362.

VENAFRE, *Venafrum*, ville & principauté du royaume de Naples dans la terre de Labour, avec évêché suffragant de Capoue. Cicéron, Strabon, Pline, &c. en parlent aussi-bien que Martial, *l.* 13, *epig.* 95.

VENAISSE, ou comtat Venaissin, pays appartenant au saint siege, entre la Provence, le Dauphiné, le Rhône & la Durance, a tiré son nom, à ce qu'on croit, de Venasque, qui en fut autrefois la ville capitale, à laquelle a succedé celle de Carpentras. Il ne faut pas confondre ce comtat avec la ville d'Avignon, ainsi que plusieurs auteurs ont fait, jusqu'à écrire qu'Avignon en étoit la capitale. Ce fut sous le pontificat de Grégoire IX, que S. Louis procura au saint siége le comtat Venaissin, par un traité signé à Paris en 1228. La ville de Carpentras en étoit alors la capitale, comme elle l'est encore àprésent. Avignon & son territoire avec le bourg de Mauriere ne sont venus au saint siége qu'en 1348. Le comtat Venaissin est donc très-distinct de celui d'Avignon, & n'en dépend point : chacun a ses loix & ses coutumes particulieres, quoique tous deux gouvernés par le vice-légat d'Avignon ; & les états du comtat se tiennent toujours à Carpentras. Les autres villes sont, Cavaillon, Vaison, l'Isle, Boulenes, Vaulreas, Masan, &c. Ce pays, qui est beau & fertile, renferme un archevêché, trois évêchés, quatre baronies, 78 villes ou villages. * Baudrand.

VENANCE (Fortunatus) *Venantius*, dit aussi *Clementianus Honorius*, évêque de Poitiers, à la fin du VI siécle, étoit Italien de naissance, & étudia à Ravenne. De-là il vint à Tours, où il fut connu & estimé de Grégoire qui étoit évêque de cette ville. Il fut reçu par la reine Radegonde, qui vivoit dans le monastère de sainte Croix de Poitiers, au nombre des domestiques de cette princesse, & depuis fut ordonné prêtre de l'église de cette ville. Sa principale profession, dans les premieres années de sa vie, fut la poësie latine, dans laquelle il réussit assez bien. Quelques-uns doutent qu'il ait été évêque de Poitiers, parceque Grégoire de *Tours* ne le nomme que prêtre ; mais il a pu être élu après la mort de ce dernier. Si cela est, Venance ne vécut pas long-temps dans l'épiscopat, & mourut vers l'an 609, ou peu après. Ce fut le 15 de décembre : mais nous ignorons l'année. Le pere Christophe Brower, Jésuite, a fait imprimer les œuvres de Venance en un volume *in*-4°. On y lit un poëme en 4 livres, de la vie de saint Martin, composé pour le remercier de la guérison d'un mal d'yeux, que l'auteur avoit obtenue par son intercession, outre divers autres poëmes, avec les vies de S. Hilarion de Poitiers, de S. Aubin d'*Angers*, de S. Germain de *Paris*, &c. La vie de ce prélat est à la tête de ses ouvrages. Les curieux la pouront consulter, aussi-bien que Grégoire de *Tours.* * Bede, *l.* 1, *histor. eccles. Angl. c.* 7. Paul Diacre, *l.* 2, *hist. Long. c.* 3. Aimoin, *l.* 3. *hist. Franc. c.* 13. Sigebert, *c.* 44, *de script. eccles.* Trithême. Bellarmin. Sixte de *Sienne.* Baronius. Lilio Giraldi. Vossius, &c. Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, T. III.

VENANT (saint) ou S. VENANCE, martyr en Italie, dans le III siécle. Tout ce qu'on en sait, c'est que c'est un martyr dont il est fait mention dans les martyrologes au 18 de mai ; mais ses actes ne méritent aucune foi. * *Acta apud Bolland.* Bailler, *vies des saints.*

VENANT (saint) abbé de S. Martin de Tours dans le V siécle, étoit né en Berri, d'une médiocre famille. Etant fiancé dans son pays, avant que de se marier, il fit un voyage à Tours, pour voir S. Martin. Charmé de

de la vie des religieux du monastère de ce Saint, qui étoit gouverné par l'abbé Sylvain, il renonça au mariage, & prit l'habit de religieux dans ce monastère. Après la mort de l'abbé Sylvain, il fut élu en sa place. On tient qu'il a fait quantité de miracles. * Grégoire de *Tours, de gloria confessor. c.* 15; *vitæ patr. c.* 16; *hist. l.* 10, *c.* 31. Baillet, *vies des saints, au* 13 *octob.* jour auquel on fait la fête de ce Saint.

VENASQUE, bourg d'Espagne dans le royaume d'Aragon. Il est vers les confins du comté de Foix & du Roussillon, sur la riviere d'Essera, à quatorze lieues de Balbastro vers le levant. * Mati, *diction.*

VENASQUE, étoit anciennement une ville épiscopale, capitale du comtat Venaissin. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la Nasque, à deux lieues de Carpentras, qui lui a succédé dans ses dignités. * Mati, *dictionaire.*

☞ Cette ville a donné son nom à une branche de la maison de THESAN POUJOL, par le mariage d'ALRIAS de Thesan, fils de JEAN de Thesan, baron du Poujol, & de *Gabrielle Polvie* de Popian, sa femme, avec *Saffrete* de Venasque, fille unique de JEAN, vicomte de Venasque, & de *Cécile* de Montlaur. Le contrat de mariage est du 3 février 1483. La maison de Venasque, qui descendoit des anciens comtes de Toulouse, fut éteinte par la mort de ce *Jean* de Venasque.

Celle de THESAN, s'est maintenue en Languedoc où elle est connue depuis la fin du dixiéme siécle. En 990, Pons de Thesan, fils de CHAFFELIN, tenoit en fief, de Guillaume vicomte de Besiers, le territoire de Boyance. Voyez *l'histoire du Languedoc* par dom Vaissette. En 1195, Bernard Aton, vicomte d'Agde, donna en fief à BERENGER de Thesan divers domaines démembrés de ce vicomté, que la maison de Poujol posséde encore. Cet acte fut confirmé peu de temps après par Bertrand de Saissac tuteur du vicomte: voyez la même *histoire.*

La maison de Thesan, qui formoit autrefois cinq branches, n'en a plus que quatre, par l'extinction de celle de PIERRE de Thesan, marquis de Saint-Geniés, dont les biens ont été substitués à la branche aînée de THESAN POUJOL, qui porte ce nom depuis le mariage de GUILLAUME de Thesan, avec *Garsenne*, fille unique d'*Ermengaud*, baron du Poujol, en 1228. L'aîné de cette maison est PONS MARTHE, marquis de Thesan, comte du Poujol, lieutenant de roi dans la province de Guienne. Il a trois freres & une sœur: savoir *Marie-Joseph-Geneviéve* Thesan d'Olargues; *François-Henri-Blaise-Eléonor* Thesan Montaigut; *Jean-François Berenger* Thesan Spondeillan, & *Claudine-Pons-Louise-Marguerite* de Thesan.

Ce fut en 1134 que se forma la tige de THESAN D'ASPIRAN: elle a pour auteur PONS de Thesan, fils de *Berenger.* Cette branche ne subsiste plus actuellement qu'en la personne de M. Thesan d'Aspiran, qui sert dans les chevaux-légers de la reine.

La quatriéme a pour auteur HENRI de Thesan, baron du Luc dans le diocèse de Narbonne, dont il étoit gouverneur, & qui après les plus grands services rendus à l'état, mourut vice-amiral de France. La branche de Thesan du Luc a plusieurs enfans dont on ignore le nom.

Les armes de Thesan Poujol depuis qu'elle est branche aînée sont: *écartelé d'or & de gueules; deux aigles* pour supports. * *Mém. communiqué.*

VENCE, ville de France en Provence, avec évêché suffragant d'Embrun, est la *Vidatiorum* de Pline, dite *Nandum, Vencia*, ou *Vencensium urbs.* Elle n'est pas grande, mais elle est fort ancienne, & étoit colonie romaine, comme il paroît par quelques inscriptions. Outre S. Eusèbe, qui est le plus ancien de ses évêques dont nous ayons connoissance, elle en a eu d'autres célébres, comme S. Lambert; & Antoine Godeau, illustre par sa piété & par ses écrits. Le domaine temporel de la ville est partagé entre l'évêque & le baron de Vence. Le chapitre de la cathédrale, qui est dédiée à la sainte Vierge, est composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un capiscol, d'un sacristain, de cinq chanoines, & de huit bénéficiers, deux desquels font les fonctions de curés.

Le siége épiscopal de Vence fut transféré à Grasse, par le pape Innocent IV, à cause du mauvais air & des courses des pirates, qui ne laissoient pas l'évêque en sureté. L'antipape Clément VIII ôta vers l'an 1426 à l'évêque de Grasse la place d'Antibe, qui étoit de la mense épiscopale. Eugène IV établit dans cette derniere ville un vicaire apostolique, avec tous les droits épiscopaux sur les habitans. Le roi Louis XIII remit à l'évêque de Grasse le droit de présentation à cette vicairerie apostolique, & consentit à la réunion avec l'évêché de Grasse; mais les habitans n'ont point voulu se soumettre à l'évêque de Grasse, & ont persisté à maintenir leur exemption. * Pline, *l.* 3, *c.* 5. Bouche, *hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Godeau, *hist. ecclef.*

VENCESLAS, duc de Bohême, dans le X siécle, étoit fils d'URATISLAS duc de Bohême, & de *Drahomire* de Luczko, petit-fils de BORIVORE, premier chrétien d'entre les ducs de Bohême, & de *Ludmille.* Uratislas étoit chrétien, & Drahomire sa femme étoit païenne. Ils eurent deux fils, VENCESLAS & BOLESLAS. Ludmille qui étoit chrétienne, demanda Boleslas pour l'élever, & l'amena à Prague, où elle eut grand soin de son éducation. Uratislas étant mort, Drahomire s'empara du gouvernement, & fit cesser l'exercice de la religion chrétienne dans la Bohême. Venceslas, par les conseils de sa grand'mere, se fit déclarer duc de Bohême par les états du pays; mais pour empêcher qu'il n'arrivât de division entre les deux freres, on fit un partage, par lequel on donna à Boleslas une province au-dessus de l'Elbe, qui depuis ce temps-là fut appellée *Boleslawie.* Drahomire suivit Boleslas; & Venceslas rétablit dans ses états le culte de la religion chrétienne, toujours conduit par les conseils de sa grand'mere Ludmille; mais Drahomire la fit assassiner, & suscita des ennemis à Venceslas; entr'autres Ladislas prince de Gurim, qui entra avec une armée dans son pays, mais qui s'accommoda avec lui, dans le temps qu'ils s'alloient battre. Enfin Drahomire & Boleslas, ayant invité Venceslas à la fête de la naissance d'un fils de Boleslas, il fut assassiné par son frere, l'an 929, le 28 de septembre. Il a été mis au nombre des martyrs. On fait sa fête au 8 de septembre. * Dubrav. *l.* 4 & 5 *Bohem. hist.* Æneas Sylv. *hist. Bohem.* Bartold. Pont. *Bohemia pia, l.* 4. Bohuslaüs Balbin, *miscellan. historica Bohem. decad.* 1, *l.* 4. Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

VENCESLAS I, surnommé *le Borgne*, pour avoir perdu un œil à la chasse, succéda à son pere PRZEMISLAS de Bohême; & après diverses aventures, il mourut l'an 1253 qui étoit le 47 de son âge, & le 24 de son regne. Il laissa OTTOCARE II, pere de VENCESLAS II, dit *le Saint*, qui lui succéda l'an 1278, sous la tutelle d'Othon *le Long*, marquis de Brandebourg, n'étant encore âgé que de huit ans. Ce prince fut couronné à Prague l'an 1298, épousa la fille d'*André* roi de Hongrie; & l'an 1300 il fut élu roi par les Polonois. Il mourut le 23 juin 1305. Son fils VENCESLAS III, qui avoit été déja couronné roi de Bohême, fut assassiné à Olmuts l'an 1306, dans le temps qu'il alloit prendre possession du royaume de Pologne. * Paul Stranski, *Bohem. resp.*

VENCESLAS, IV du nom, étoit fils de *Charles* IV, empereur & roi de Bohême; mais il n'eut rien du courage ni des vertus de son pere. Quoiqu'il n'eût montré que de mauvaises inclinations dès ses premieres années, cependant lorsqu'il fut âgé de quinze ans, Charles

IV, entraîné par un amour aveugle pour son fils, tenta de le faire son associé à l'empire. Il n'y eut point de ressorts qu'il ne fît jouer pour parvenir à son but; & les voyant tous inutiles, il chercha à corrompre les électeurs par argent. L'intérêt fit en effet ce que les prieres, les sollicitations, & les autres démarches n'avoient pu faire. Charles offrit à chaque électeur, pour prix de son suffrage, cent mille florins, & la vue de cette somme sembla faire oublier à chacun le spectacle hideux des vices sans nombre qui dominoient dans Venceslas, & qui les avoient tous effrayés d'abord. Venceslas, indigne de l'empire, fut donc élu pour le gouverner le 10 de juin de l'an 1376. Ce prince joignit encore l'inhumanité à ses autres vices : il fut plus d'une fois cruel envers ses sujets, & sur-tout envers les personnes consacrées à Dieu, qui se hazardoient de lui donner quelquefois de sages avis qui leur attiroient son indignation. Les électeurs ne tarderent pas à reconnoître leur faute, & à s'en repentir : ils témoignerent hautement leur mécontentement; mais ils ne pensoient pas encore à aller plus loin, lorsqu'une occasion imprévue les y détermina. Venceslas étant à Reims en 1398 avec le roi de France, pour aviser aux moyens de faire finir le schisme qui troubloit l'église, l'avis le plus autorisé fut, qu'il étoit nécessaire que les deux papes qui s'anathématisoient mutuellement, abdiqueroient le souverain pontificat, afin que l'on pût procéder à une élection libre & canonique d'un seul. Boniface IX informé de cette délibération, songea à parer ce coup, & dans cette vue il insinua secrétement aux électeurs, qu'il étoit indigne de voir à la tête de l'empire un prince si incapable de le gouverner, & si justement décrié à cause de ses mœurs, & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour remédier aux maux, qui étoient une suite de ce premier mal, que de déposer Venceslas. Comme les esprits y étoient déja portés, on gouta cet avis, l'affaire fut bientôt résolue, & on ne s'occupa presque plus qu'aux moyens de la faire réussir. Enfin les électeurs écrivirent à Venceslas qu'il eût à se trouver à la diéte générale qu'ils alloient tenir à Lonstein, au diocèse de Trèves, pour y remettre l'empire entre leurs mains, & s'en voir privé & dépouillé pour être donné à un autre. Cette invitation datée à Francfort la sixiéme ferie, c'est-à-dire, le vendredi avant la fête de la Pentecôte, de l'an 1400, fut faite au nom de Jean archevêque de Mayence, premier chancelier de l'empire pour toute l'Allemagne, de Frideric archevêque de Cologne, archichancelier de l'empire pour l'Italie, de Werner ou Wernier, archevêque de Trèves, archichancelier de l'empire pour la France & le royaume d'Arles, & de Rupert ou Robert comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, &c. La diéte étoit indiquée pour le sur-lendemain de S. Laurent, c'est-à-dire pour le douziéme d'août suivant. On y invita aussi le duc de Saxe, & le marquis de Brandebourg, & plusieurs autres. Venceslas refusa de s'y trouver, & d'y envoyer quelqu'un de sa part. On l'attendit en vain plusieurs jours après le terme indiqué; enfin las de ces délais, les électeurs procéderent à sa déposition le 20 du même mois d'août de l'an 1400. La sentence de déposition porte en substance, que Venceslas étoit coupable d'une infinité d'excès, entr'autres d'avoir démembré l'empire, & de l'avoir laissé démembrer, d'avoir négligé les affaires les plus importantes de l'état, de se plonger dans une débauche continuelle, d'avoir vendu plusieurs terres de l'état pour de l'argent, ou de les avoir laissé usurper par le même intérêt, d'y avoir laissé exercer une infinité de rapines, de violemens, de profanations, d'incendies des monastères & des autres églises, d'avoir maltraité un grand nombre de personnes religieuses, prélats, clercs, moines, & autres gens d'une bonne & irréprochable conduite, jusqu'à en avoir fait tuer, bruler, noyer plusieurs. Elle ajoute qu'on l'avoit souvent repris de ces excès, & qu'il avoit toujours méprisé les avis qu'on lui donnoit, & traité même inhumainement quelques-uns de ceux qui les lui donnoient. Cette sentence fut lue par l'archevêque de Mayence assis sur un tribunal, le vendredi 20 d'août de l'an 1400, indiction huitiéme, un peu avant le temps de none, c'est-à-dire avant trois heures de relevée, en présence de ceux que l'on a déja nommés, & de Frédéric burgrave de Nuremberg, de Philippe de Nassau & de Sarbruch, de George de Leiningen, de Jean de Zigenstim, de Conrad comte du Rhin, chanoine de l'église de Mayence, du comte Rheinard de Westerburg, de Jean de Limburg, de Jean de Isenburg, de Rhenard de Hanai, de Nicolas professeur de l'écriture sainte, de Nicolas Burgman, docteur en droit canon, & de plusieurs autres. On procéda ensuite à l'élection d'un autre empereur, & le choix tomba sur Rupert ou Robert duc de Baviere. Cela fait, on fit notifier la déposition de Venceslas & l'élection de Rupert à ceux à qui il appartenoit. On trouve tous les actes contenans cette affaire dans le tome IV de la *Collectio amplissima veterum scriptorum*, &c. des peres dom Edmond Martenne, & dom Ursin Durand, Bénédictins, au commencement. Venceslas ne fut donc plus que roi de Bohême, & il se retira à Prague, où il continua sa vie fainéante & débauchée. Il y mourut de paralysie le 16 d'août 1419, âgé de cinquante-sept ans. On lui donna les surnoms de *fainéant* & d'*ivrogne*. Depuis sa déposition il n'avoit pas laissé que de prendre toujours le titre de roi des Romains, comme on le voit par deux de ses lettres qui se trouvent dans la collection des PP. DD. Martenne & Durand, *dont on a parlé plus haut*, tome VII. L'une de ces lettres est du 24 novembre 1408, adressée aux cardinaux, à qui il promet d'envoyer au concile de Pise les prélats de son royaume de Bohême, & ses ambassadeurs, pourvu qu'on les reçût comme les ambassadeurs du véritable roi des Romains, & de Bohême; & à la fin de cette lettre il date de la quarante-sixiéme année de son regne sur la Bohême, & de la trente-troisiéme depuis qu'il étoit roi des Romains. Les mêmes dates se trouvent à la fin de la seconde lettre, qui est de l'an 1409, & qu'il adresse à tous les fidéles de son royaume, pour leur défendre d'obéir aucunement au pape Grégoire XII.

VENCESLAS (Adam) duc de Teschen, ville de Bohême, & dans la Silésie, succéda à son pere en ce duché l'an 1569. Après avoir été élevé à la cour de Christian électeur de Saxe, il donna les premieres marques de son courage dans la guerre de Turquie, où il fit de très-belles actions. L'an 1617, il fut créé gouverneur & capitaine général de Silésie, après qu'il eut embrassé la religion romaine, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé *Elizabeth* princesse de Curlande, de laquelle il eut *Frederic-Guillaume*, en qui a manqué la race de Micislas, d'où sont fortis les ducs de la haute Silésie. * Spener, *histoire généalog.*

VENCHEU, ville du Chekiang, province de la Chine. Elle a un bon port fort fréquenté, & tient le onziéme rang dans sa province. Elle a quatre autres villes qui dépendent d'elle. Mati, *diction.*

VENDEVILLE (Jean de) évêque de Tournai, dans le XVI siécle, fut premier professeur en droit civil à Louvain, où il enseigna les saints canons. Après avoir beaucoup contribué à l'établissement de l'université de Douai, il y alla remplir la premiere chaire de droit, & y servir l'église & l'état avec zèle & fidélité. Enfin étant entré dans l'état ecclésiastique, il passa du privé conseil à l'évêché de Tournai, l'an 1587, & fit paroître une grande vigilance pour la conduite de son diocèse. Il se déclara vers l'an 1590 ou 1591, pour les censures de Louvain & de Douai contre Lessius, & les défendit avec beaucoup de fermeté & de vigueur, conjointement avec Matthieu Moulart, évêque d'Arras, comme en fait foi le second decret du

nonce Octavio. Vendeville mourut en odeur de sainteté, & avec la réputation d'un zèlé défenseur de la religion, le 15 octobre 1592. Son official depuis évêque de Bosleduc écrivit sa vie. * *Apolog. des censures de Louvain & de Douai*, p. 136. Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

VENDEUVRE, marquisat de France dans la Champagne. Il est entre Troyes & Bar-sur-Aube, à sept lieues de la premiere, & à trois de la derniere. * Baudrand.

VENDOSME, *Vendocinum*, ville de France, au couchant de la Beausse, est bâtie sur le Loir, & est capitale d'un petit pays nommé le VENDÔMOIS, entre la Touraine, le Perche, l'Anjou, & le reste de la Beausse. Il y a un ancien château dans la ville, un bailliage, la collégiale de S. George, qui est considérable, l'abbaye de la sainte Trinité, de l'ordre de S. Benoît, *dont nous allons parler*, un collége de prêtres de l'Oratoire, quelques maisons religieuses, & un riche hôpital pour les malades. Le Vendômois a porté autrefois titre de comté, & depuis il fut érigé en duché-pairie l'an 1514. Il a eu ses comtes particuliers jusque vers l'an 1373, que *Catherine* de Vendôme, fille de *Jean*, VI du nom, comte de Vendôme, laquelle avoit épousé par contrat du 28 septembre 1364, *Jean* de Bourbon I, comte de la Marche, succéda à ce comté par la mort de *Bouchard*, VII du nom, comte de Vendôme, son frere, dont Louis de Bourbon son second fils, porta le nom, & en fit hommage en 1403 à Louis II du nom, roi de Sicile, à cause du duché d'Anjou. Le roi François I érigea ce comté en duché, par lettres du mois de février 1514, en faveur de CHARLES de Bourbon, l'un des descendans de cette princesse, qui fut pere d'ANTOINE de Bourbon, duc de Vendôme & roi de Navarre, qui eut pour fils Henri IV, roi de France & de Navarre. *Voyez* BOURBON.

☞ L'abbaye de la sainte Trinité de Vendôme est une des plus considérables du royaume, tant par la beauté de ses édifices, & par la grandeur de ses privileges. Elle fut commencée l'an 1032 par Geoffroi Martel, comte d'Anjou & de Vendôme; l'église fut dédiée le premier jour de mai 1040, par Théodoric évêque de Chartres, qui exempta à perpétuité le monastère de la jurisdiction de son siége. Dans la suite une grande partie du bâtiment de l'église menaçant ruine, on rétablit dans le XV siécle la nef & le portail, qui est d'une très-belle architecture gothique. La sonnerie est une des plus magnifiques, & peut passer pour la plus harmonieuse qui soit en France. Les plus illustres entre les abbés réguliers & les plus savans ont été, Renauld, S. Odéric, le célébre Geoffroi, Fromond, Hamelin, Aimery de Condun, Louis de Crévent évêque de Sebaste; Antoine de Crévent son neveu, docteur & professeur de théologie dans l'université de Paris, qui fut le dernier des abbés réguliers. Messire Claude-Henri de Bourdeilles est l'onziéme abbé commendataire. Jamais abbaye n'a eu tant de priviléges que celle de Vendôme; elle reléve immédiatement du saint siége, comme patrimoine de saint Pierre, & ne reconnoît aucunement la jurisdiction de l'ordinaire, ensorte que quelque supérieur ecclésiastique que ce soit ne poura prononcer aucune sentence d'excommunication, ni d'interdit contre le monastère, ni contre ses obédiences, c'est-à-dire prieurés conventuels, quand même les diocèses seroient en interdit.

L'abbé de Vendôme (lorsqu'il étoit régulier) étoit cardinal né du titre de sainte Prisque sur le mont Aventin. Cette dignité de cardinal fut accordée par Alexandre II, l'an 1042, à Oderic second abbé, & à ses successeurs, confirmée par Grégoire VII l'an 1079, & par tous les papes qui ont tenu le saint siége jusqu'au concile de Constance.

Cette abbaye, entre plusieurs reliques qu'elle posséde, se glorifie d'être dépositaire d'une des larmes que versa le Sauveur avant de ressusciter Lazare. Geoffroi-Martel l'apporta d'outre-mer après l'avoir reçue de l'empereur Michel Paphlagonien: elle est renfermée dans quatre coffres d'or, dont les inscriptions latines sont du XI siécle, ainsi que les figures de l'arcade de pierre où elle est en dépôt dans le sanctuaire de l'église.

L'an 1193 Bouchard, comte de Vendôme, fonda une lampe devant la sainte larme.

Au commencement du XV siecle, Louis de Bourbon, aussi comte de Vendôme, & l'un des ancêtres de nos rois, ayant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, & conduit à la tour de Londres, se trouvant sans espérance de recouvrer la liberté, quoiqu'il eût déja payé la plus grande partie de la somme qui lui étoit demandée pour sa rançon, fit vœu à Dieu & à la sainte larme, que s'il retournoit en liberté, & sans aucun deshonneur dans sa ville de Vendôme, il paroîtroit en posture de suppliant devant la sainte larme, & que tous les ans à perpétuité, le vendredi qui précéde le dimanche de la passion, seroit délivré de ses prisons de Vendôme, de Lavardin, de Montoire, de Mondoubleau, & même d'autres lieux, un criminel digne de mort, mais dont le cas seroit *piteux* & rémissible quant au fait.

Ce privilége a toujours été en vigueur tous les ans sans aucune contradiction; & l'abbaye de Vendôme en jouit encore aujourd'hui dans toute son étendue. Le criminel précédé des chanoines de S. Georges, du clergé séculier & régulier de la ville, suivi des officiers du bailliage & de la jurisdiction de l'abbaye, porte en procession, & en habit de pénitent, un cierge de 33 livres, qui doit bruler nuit & jour devant la sainte larme jusqu'au dimanche de Pâques. Ensuite il est présenté au nom du prince par le lieutenant criminel au R. P. prieur de l'abbaye, pour avoir sa grace; lequel après avoir répondu à la harangue qui lui est adressée, fait une petite exhortation au criminel, lui donne la bénédiction, en disant ces paroles ou quelques autres semblables, *vade in pace, & noli amplius peccare.*

Nous ne ferons point mention des autres priviléges de ladite abbaye, pour ne point rendre trop long cet article, qui l'est déja assez. On peut les voir dans l'histoire de l'abbaye qui va être donnée au public.

On ne doit pas oublier pour la satisfaction des amateurs de l'antiquité ecclésiastique & profane, qu'il se trouve dans la bibliothéque une infinité de rares manuscrits d'une beauté extraordinaire, & de dates très-anciennes. La bibliothéque se trouve aujourd'hui dans un bâtiment neuf: on en a augmenté très-considérablement le nombre des livres en toute sorte de genre de littérature. * *Mem. mss.*

VENDRES, village de France, dans le Languedoc, à l'embouchure de l'Aude, environ à deux lieues de Béziers. On voit environ à deux lieues de ce village, vers le couchant, l'*étang de Vendres*, ou *de Capestan*, qu'on nomme en latin, *Veneris Stagnum.* * Baudrand.

VENEPHRE ou ENEPHRE, roi des Thinites, en Egypte, selon Manethon, commença à regner l'an 2059 avant Jesus-Christ. Son regne fut de 13 ans. Il fit bâtir des pyramides à Chocom. * Maneth, *apud Euseb.* Marsham, *can. chron.* Du-Pin, *biblioth. univers. des hist. profan.*

VENERAND (saint) évêque d'Auvergne, étoit du nombre des sénateurs de la ville d'Auvergne, maintenant Clermont, & fut élevé sur le siége épiscopal de cette ville, vers l'an 394. Il gouverna cette église en saint évêque, 29 ans. C'est tout ce que l'on sait de sa vie. Il mourut vers l'an 423. * Paulin, *epist.* 48. Grégor. *Turon. l.* 2, *hist. c.* 13. Savaron, *origin. Claromont.* Baillet, *vies des saints*, 24 *décembre*, jour auquel on fait mémoire de ce saint.

VENERE (saint) *Venerius*, évêque de Milan dans le IV siécle, fut promu au diaconat par S. Ambroise,

& succéda dans l'évêché de Milan à Simplicien, successeur immédiat de S. Ambroise, l'an 400. Il fut en grande liaison avec les principaux évêques de ce temps-là. Le pape Anastase lui adressa une lettre sur la condamnation de la version des livres d'Origene faite par Rufin, que Vénere eut soin de faire exécuter dans sa province. Les évêques d'Afrique s'adresserent à lui & au pape Anastase, pour rétablir la discipline dans leurs églises. Venere leur envoya le diacre Paulin. Il travailla aussi au rétablissement de saint Chrysostôme. Son épiscopat a été de neuf années, après lesquelles il mourut le 4 de mai 409. Son corps fut enterré dans l'église des apôtres, où il demeura sans être exposé, jusqu'à ce qu'au XVI siécle, S. Charles Borromée, archevêque de Milan, le leva de terre, & le plaça dans un lieu plus honorable. * Paulin, *in vita Ambrosii.* Ennod. *Ticinens. carm.* Hieron. *contra Rufin. l. 2.* Chrysostom. *epistol. ad Venerium.* Anastase, *epist. ad Joan. Hierosolym.* Baillet, *vies des saints.*

VENEREO (Antoine-Jacques) cardinal, natif de Recanati, fut évêque de Syracuse en Sicile, puis de Léon en Espagne, où le pape Paul III l'envoya nonce, pour tâcher d'appaiser les mouvemens qui s'y étoient élevés au sujet de la succession du roi Henri IV, dit l'*Impuissant*, contestée entre Isabelle sœur de ce monarque, & Jeanne prétendue fille de ce roi. Les négociations de Vénereo eurent leur effet : ce qui avoit été statué par le testament de Henri IV fut cassé, Isabelle reconnue reine ; & il contribua au mariage de cette princesse avec Ferdinand roi de Sicile, fils de Jean II, roi d'Aragon. De si grands services furent récompensés de quelques terres en Sicile, & de l'offre de plusieurs évêchés en Espagne à la place de celui de Léon. Il eut dans la suite celui de Cuença, & fut nonce à Milan après la mort du duc François Sforce, pour y veiller aux intérêts de Galéas son fils, qui étoit à la tête de plusieurs troupes au service de Louis XI, roi de France : il maintint les Milanois dans l'obéissance qu'ils devoient à leur nouveau duc. Le pape Sixte IV récompensa les services de l'évêque de Cuença par un chapeau de cardinal en 1473. Il ne le garda que six ans, étant mort à Recanati, le 4 août 1479, âgé de 57 ans. * Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

VENERO (Alfonse, Espagnol, né à Burgos le 16 mai 1488, entra en 1504 dans l'ordre de S. Dominique, y eut divers emplois, & mourut dans sa patrie le 24 juin 1545. Il s'attacha particulierement à l'histoire, & publia en 1526, une chronique assez courte, mais où on trouve beaucoup de choses importantes touchant l'Espagne. Elle est intitulée, *Enchiridion, o manuel de los tiempos.* L'auteur l'ayant continuée ensuite, la redonna en 1540, à Alcala, & en 1545, à Salamanque, & depuis il s'en est fait diverses éditions, où des écrivains inconnus ont continué l'histoire. Il donna aussi les vies de quelques saints du diocèse de Burgos, & avoit d'autres ouvrages prêts à imprimer, tous concernant l'Espagne, qui n'ont pas vu le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

VENETES, peuple, *cherchez* HENETES.

VENETTE (Jean de) auteur de la seconde continuation de l'histoire de Guillaume de Nangis, étoit né, non en Bretagne, comme plusieurs historiens de l'ordre des Carmes, & les bibliothécaires de leurs écrivains, le disent, mais au village de Venette, près de Compiegne. Jean le dit lui-même dans sa chronique. Il marque aussi qu'il étoit né vers l'an 1308, puisqu'il dit qu'en 1315, que commença une grande famine, il étoit âgé de sept à huit ans. Un manuscrit de son histoire en vers des trois Maries, nous apprend qu'il eut aussi le nom de *Fillons*, qui semble plutôt un sobriquet, qu'un nom de famille. Il se nomme lui-même dans cet ouvrage, *frere ou hermite du Mont-de-Carme :* c'est-à-dire, qu'il étoit religieux de l'ordre des Carmes établis à Paris, à la place Maubert. C'est en effet, sous l'habit de cet ordre, qu'on le voit représenté dans les miniatures qui sont à la tête des deux manuscrits de son histoire des trois Maries, qui sont à la bibliothéque du roi de France, écrits vers le même temps où l'ouvrage a été composé. On voit dans sa chronique, qu'il avoit fait un long séjour à Paris. Il y étoit en 1346, & il y demeuroit les années 1356, 1357 & les trois suivantes. Il avoit été spectateur en 1346 des incendies que firent les Anglois dans tous les environs de Paris, & il fut enfermé dans cette ville durant ces désastres. Il avoit vu la nouvelle enceinte & les nouvelles fortifications de Paris qui furent faites en 1356. Il parle d'autres événemens dont il fut témoin en 1364. Il étoit à Reims en 1368, puisqu'il dit que ce fut là qu'il vit la cométe qui parut cette année. On voit par son histoire des trois Maries qu'il avoit fait encore d'autres voyages, qu'il avoit été à Soissons, à Vendôme, au Puy, en Auvergne, à Aix-la-Chapelle, en Provence, & à deux lieues & demie du lieu où reposent, dit-il, les corps des deux Maries. Il se reproche d'avoir eu la paresse de ne point aller jusqu'à leur tombeau : mais il espéroit réparer quelque jour cette faute. Dans le temps qu'il écrivoit, c'est-à-dire, vers 1357, il faisoit, dit-il, de fréquens voyages dans la Champagne, sur-tout à Troyes, à Reims & à Châlons; mais on ignore quelles affaires l'y conduisoient. Il ne parle plus de lui après l'an 1368, sinon qu'il fait entendre après le récit de l'apparition de la cométe de cette année, qu'il avoit aussi rapporté les maux qui la suivirent, & dont il croyoit bonnement que cette cométe étoit le pronostic. Mais ces événemens ne se trouvent point dans sa chronique, & peut être que l'auteur mourut avant que de pouvoir les mettre par écrit. Il avoit au moins 60 ans en 1368. Cette chronique est très-curieuse, & fort importante pour notre histoire, l'auteur étant contemporain des faits qu'il rapporte, & témoin de la plupart. On y trouve aussi quelques détails très-curieux sur les usages de son siécle, particuliérement sur les habillemens qui avoient beaucoup changé de mode, sur le luxe qui étoit monté très haut, & contre lequel il déclame très-vivement. Il paroît partial dans le récit de quelques événemens, & il n'est pas difficile de s'en appercevoir, quand on est instruit de l'histoire de ce temps-là. Sa chronique écrite en latin, a été publiée par dom Luc d'Acheri, à la suite de celle de Nangis & de son premier continuateur : elle est dans le recueil intitulé *Spicilegium*, au tome 3 de l'édition *in-folio.* Quant à *l'histoire des trois Maries*, composée en vers françois par le même Jean de Venette, l'auteur dit, que l'original de cet ouvrage étoit en latin, & que c'est à la priere d'un de ses amis, qu'il a entrepris de le mettre en vers françois. Cette histoire, partagée en deux livres, a pour fondement une opinion qui a eu cours dans l'église pendant quelque temps, & qui n'a plus aucune autorité. Jean de Venette prétend que Marie Jacobé, autrement Cléophé, & Marie Salomé, étoient filles de sainte Anne, & sœurs de la Sainte Vierge, mais nées de différens peres, de qui elles tiroient leurs surnoms. Il parcourt d'abord toute l'histoire des Juifs jusqu'à la captivité, pour faire voir que les trois Maries descendoient de la branche de David, dont la souche remontoit à Abraham. L'histoire de la sainte Vierge, qui suit, n'est interrompue que par celle de Jesus-Christ ; & celle-ci n'en est proprement qu'une continuation. On voit dans le second livre, la mort, les funérailles & l'assomption de la sainte Vierge, les prédications des fils de Marie Cléophé & Marie Salomé, les tourmens & la mort qu'ils souffrirent, la retraite des deux sœurs à Véroli dans la Campanie, où elles moururent, la translation de leurs reliques, les miracles qui s'opérerent par leur attouchement, ou l'invocation des deux Saintes, &c. Jean de Venette dit, qu'il a tiré cette histoire *de l'évan-*

gile & d'un autre livre subtile: il y cite, outre les livres de l'ancien Testament, les ouvrages de plusieurs peres de l'Eglise : mais il entremêle le tout de faits qu'il n'a pu puiser que dans des sources fabuleuses ; & il a encore enchéri sur les circonstances que ces sources lui fournissoient. Les usages reçus dans le commerce ordinaire de la vie dans le temps qu'il écrivoit, sont toujours transportés au siécle dont il parle, & appliqués aux personnes dont il fait l'histoire. Son style répond aux bizares ornemens dont il a prétendu enrichir son sujet. La poësie n'y differe de la prose la plus commune, que par un long étalage de mots & de phrases superflues, pour trouver la rime & remplir la mesure des vers. Le seul morceau historique un peu étendu que l'on y trouve, regarde l'établissement des Carmes, que S. Louis amena des pays d'Outre-mer, & qui habiterent premierement hors de Paris. On y voit aussi quelques endroits utiles à la connoissance de la littérature de ce temps-là ; mais il faudroit perdre beaucoup de temps pour chercher dans ce livre ce qui pouroit être utile. M. de la Curne de Sainte-Palaye a pris ce soin sur lui, pour l'épargner aux autres, & en a fait la matiere d'un mémoire très-curieux, qui est imprimé dans le 13e tome des *Mémoires de l'Académie des belles lettres.* Dans le 10, il avoit déja fait connoître, avec une étendue suffisante, la chronique de Jean de Venette, à la suite de ses recherches sur celle de Nangis, & de son premier continuateur. C'est de ces deux mémoires qui veulent être lus tout entiers, que nous avons recueilli ce qui regarde Jean de Venette, dont nous avons aussi consulté la chronique même. Plusieurs historiens de l'ordre des Carmes, disent que l'auteur qu'ils appellent *Joannes de Vineta*, fut provincial de Paris, & lui donnent parmi ses ouvrages, des remarques sur le quatriéme livre des Rois, un traité des offices divins, des sermons synodaux, & un autre livre qu'ils intitulent *Liber determinationum.* Ces ouvrages, tous latins, ne sont connus que par leur titre. Du Verdier, dans sa bibliothéque françoise, ne dit rien de cet auteur ; mais la Croix-du-Maine avoit connu l'histoire des trois Maries, & au peu qu'il en dit, il ajoute, qu'elle *avoit été réduite en* prose par Jean Drouin d'Amiens, l'an 1505. * Voyez dans sa *bibliothéque* les articles, *Jean Droyn*, ou *Droyen*, & *Jean Venette.* M. de la Curne de Sainte-Palaye remarque, que quoique Jean Drouin ait souvent abrégé son original, & qu'il ait réduit les deux livres à un seul, il y a cependant fait des additions singulieres, & le savant académicien donne des exemples de quelques-unes.

VENEUR *de France* (grand) officier du roi, qui a la surintendance sur tous les officiers de la vénerie, & prête le serment entre les mains de sa majesté. Voici ce que l'on en peut savoir par les anciens titres.

Suite chronologique des grands Veneurs de France.

I. Geofroi, maître véneur du roi, en 1231, sous saint Louis.

II. Jean le Véneur mourut en 1302.

III. Robert le Véneur, en 1312, sous Philippe *le Bel.*

IV. Jean le Véneur, mourut en 1334.

V. Henri de Meudon, mourut en 1344.

VI. Renaud de Gyri, mourut en 1355, sous le roi Jean.

VII. Jean de Meudon, maître de la vénerie en 1355, étoit mort en 1381.

VIII. Jean de Corguillerai, en 1357, sous le même roi.

IX. Jean de Thubeauville, dit *Tyrant*, en 1372, sous Charles V.

X. Philippe de Corguillerai, maître de la vénerie du roi, en 1377.

XI. Robert de Franconville en 1399, sous Charles VI.

XII. Guillaume de Gamaches, maître véneur, & gouverneur de la vénerie du roi, en 1410.

XIII. Louis d'Orgecin, grand-véneur du roi, en 1413.

XIV. Jean de Berghes, seigneur de Cohen, grand-véneur de France, en 1418.

XV. Guillaume Bellier, grand-véneur de France, en 1428, sous Charles VII.

XVI. Jean Soreau, grand-véneur du roi, en 1452.

XVII. Rolland de Lescoët, grand-véneur de France, en 1457.

XVIII. Guillaume de Callac, en 1467, sous Louis XI.

XIX. Yves du Fou, en 1471, & en 1485, sous Charles VIII.

XX. Georges de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut, fut capitaine & maître de la vénerie du roi, en 1481, du vivant d'Yves du Fou.

XXI. Louis, seigneur de Rouville, grand-véneur, en 1488.

XXII. Louis de Brezé, comte de Maulevrier, &c. exerça la charge de grand-véneur en 1496 & 1497.

XXIII. Jacques de Dinteville, en 1492, mort en 1502.

XXIV. Claude de Lorraine, duc de Guise, vers l'an 1530, sous François I.

XXV. François de Lorraine, duc de Guise, en 1549, sous Henri II.

XXVI. Claude de Lorraine, duc d'Aumale, vers l'an 1560, mort en 1573, sous François II & Charles IX.

XXVII. Charles de Lorraine, duc d'Aumale, en *** sous Henri III.

XXVIII. Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, en ****

XXIX. Hercule de Rohan, duc de Montbazon, pourvu en 1602, sous Henri IV, mort en 1654.

XXX. Louis de Rohan, VII du nom, prince de Guemené, en 1655.

XXXI. Louis de Rohan, reçu en 1656.

XXXII. Antoine-Maximilien de Bellefouriere, marquis de Soyecour, pourvu en 1670.

XXXIII. François, duc de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, &c. fut pourvu de cette charge en 1679.

XXXIV. François, duc de la Rochefoucaud, & de la Rocheguion, prince de Marsillac, obtint la survivance de cette charge, le 10 novembre 1679, & s'en démit après la mort de son pere, arrivée le 11 janvier 1714.

XXXV. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, prince légitimé, duc de Penthiévre, &c. pair, amiral & grand-véneur de France, mort le 2 décembre 1737. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

XXXVI. Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthiévre, &c. pair, grand-amiral & grand-véneur de France, a succédé au prince son pere, dans toutes ses charges, le 2 décembre 1737.

XXXVII. M. le prince de Lamballe a obtenu la survivance en 1755.

VENEUR (le) famille considérable de Normandie, qui a donné à la France un cardinal & grand-aumônier de France, des chevaliers des ordres du roi, & plusieurs personnes considérables par leurs charges, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. Jean le Véneur, seigneur du Homme, qui tint l'échiquier d'Alençon en 1398, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Jeanne* dite *Agnès* le Baveux, sœur de *Jean*, baron de Tillieres, après la mort duquel elle fut dame de cette terre, & eut de ce mariage Philippe, qui suit ; & *Jean* le Véneur, abbé de S. Germer, mort en 1456.

II. Philippe le Véneur, baron de Tillieres, du Homme & du Valquier, obtint du roi Charles VII des lettres, du 2 juin 1461, pour suppléer à divers titres &

chartes de sa maison, qui furent perdus pendant les guerres des Anglois en Normandie, qui ravagerent presque tous les châteaux de ceux qui, comme le baron de Tillieres, étant demeurés attachés au parti du roi, avoient mieux aimé abandonner leurs terres aux ennemis, que de manquer à la fidélité qu'ils devoient à leur prince. Il mourut en 1486, ayant épousé le 20 janvier 1450, *Marie* Blosset, fille de *Guillaume*, seigneur de S. Pierre & de Carouges, & de *Marguerite* de Malestroit, dont il eut François le Véneur, baron de Tillieres, qui suit; *Jean* le Véneur, cardinal, évêque & comte de Lisieux, & grand-aumônier de France, *dont il sera parlé dans un article séparé*; *Ambroise*, doyen, puis élu évêque d'Evreux en 1513; *Gabriel*, en faveur duquel le roi Louis XI écrivit pour le faire élire prieur du Plessis-Grimoult: il fut aussi doyen d'Evreux après son frere; *Charles* le Véneur, seigneur de Thalie & du Mesnil, pere de *Jean* le Véneur, seigneur de Thalie, qui épousa *Marie* de Gaillon; *Stevenote* le Véneur, mariée à *Michel* d'Argences, seigneur de S. Germain-Langot; & *Jeanne* le Véneur qui épousa *Aubert* de S. Germain, baron d'Asnebec.

III. François le Véneur, baron de Tillieres, seigneur du Homme, épousa *Marie* de Hellende, dame de Lamberville, fille de *Roger*, seigneur de Hellende, dont il eut Jean le Véneur, II du nom, baron de Tillieres, qui suit; *Jeanne*, mariée le 18 février 1505, à *Etienne* de Warignies, seigneur de Cani & de Blainville; & *Marguerite* le Véneur, qui épousa *Jacques* de Betheville, seigneur de Héritot.

IV. Jean le Véneur, II du nom, chevalier & chambellan du roi, baron de Tillieres, seigneur du Homme & de Carouges, étoit véneur du roi en 1506, capitaine de Vire, bailli de Rouen en 1513, & panetier de la reine Eléonore, en 1534. Il avoit épousé en 1516, *Gilonne* de Montejan, sœur du maréchal de ce nom, & fille de *Louis*, seigneur de Montejan, & de *Jeanne* du Chastel, dont il eut Tannegui le Véneur, qui suit; *Gabriel* le Véneur, évêque d'Evreux, en 1521, chancelier de l'ordre de S. Michel, qui se trouva au concile de Trente en 1563, & mourut le 16 mars 1574; *Renée*, mariée à *Jean* de Menemare, seigneur de Bellegarde; *Anne*, qui épousa *Antoine* d'Arces, baron de Ferrieres; & *Marguerite* le Véneur, alliée à *André* de Prunelé, seigneur d'Herbaut, baron d'Esneval.

V. Tannegui le Véneur, premier comte de Tillieres, seigneur de Carouges, lieutenant-général de Normandie, capitaine de cent hommes d'armes, fut pourvu de l'office de bailli & gouverneur du vieux palais de Rouen, par lettres patentes du 6 février 1576, & fait chevalier des ordres du roi en 1582. Il fut aussi pourvu en 1588, par le roi Henri III, d'un brevet pour le premier état de maréchal de France qui viendroit à vaquer; & en attendant, il fut ordonné par le même brevet qu'il en recevroit les appointemens. C'est lui qui fit ériger la terre de Tillieres, qui n'étoit que baronie, en comté, par lettres patentes données à Blois au mois de décembre de l'an 1565. Il mourut en 1592. Il avoit épousé *Magdeléne* de Pompadour, fille de *François*, seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, & d'*Isabeau* Picart, dame du Bosc-Achard, dont il eut Jacques le Véneur, comte de Tillieres, qui suit; *Charles*, seigneur du Homme, mort sans alliance; *Marie* le Véneur, alliée avec *Paul*, comte de Salms, grand-chambellan du duc de Lorraine, baron de Brandenbourg; & *Diane* le Véneur, mariée 1°. à *Jacques*, seigneur de Rouville, comte de Clinchamp: 2°. à *Etienne* de la Roque, baron de la Mare-Vernier, de Teil & de Quindolei.

VI. Jacques le Véneur, comte de Tillieres, baron de Carouges, fut pourvu des charges de bailli & capitaine de la ville & château de Rouen, en survivance de son pere, par lettres du 19 mars 1576, & par autres lettres du 19 septembre 1583, lieutenant-général en Normandie, chevalier des ordres du roi en 1586, & mourut en 1596. Il avoit épousé en 1578, *Charlotte* Chabot, fille de *Léonor*, comte de Charni, grand-écuyer de France, & de *Claude* Gouffier, sa premiere femme, morte en 1606, dont il eut Tannegui le Véneur, II du nom, comte de Tillieres, qui suit; *Jacques*, baron de Beçon & de Beaumais, comte de Carouges; *Jean*, abbé de Silli & de Fontaine Daniel, mort prêtre de l'Oratoire; *Anne*, mariée en 1609, à *François* de Fiesque, comte de Lavagne, morte le 15 octobre 1653; *Léonore*, religieuse Capucine; & *Jeanne* le Véneur, morte sans alliance.

VII. Tannegui le Véneur, II du nom, comte de Tillieres, de Carouges, ambassadeur en Angleterre en 1619, mort à Paris en 1652, avoit épousé en 1608, *Catherine* de Bassompierre, fille de *Christophe*, seigneur de Bassompierre, grand-maître de Lorraine, & de *Louise* Picart de Radeval, dont il eut 1. Henri, comte de Tillieres, qui suit; 2. *François*, abbé de Silli; 3. *Charles*, chevalier de Malte, puis seigneur de Cesseville, près le Pont de l'Arche, qui épousa en 1672, *Elizabeth* de Mazis, fille puînée de *Pierre*, seigneur de Brieres, près d'Estampes, & de *Marie* de Pussei, dont il a eu *Henri-Charles* le Véneur, seigneur de Cesseville; & *Eustache* le Véneur, chevalier de Malte; 4. *Magdeléne*, mariée en 1633 à *Antoine* de la Luserne, seigneur de Beuseville; 5. *Françoise*, religieuse à S. Sauveur d'Evreux; 6. *Anne*, religieuse à S. Pierre de Reims; & 7. *Marie* le Véneur, religieuse à Jouarre.

VIII. Henri le Véneur, comte de Tillieres, seigneur & baron de Carouges, mort en décembre 1687, avoit épousé le 29 août 1638, *Claude* Rouault, veuve de *Henri* de Bourdeille, comte de Matha, & fille d'*Aloph*, baron de Tiembrone, & de *Claude* Chabot, dont il eut François, comte de Carouges, qui suit; *Catherine*, mariée à *Claude* de Roncherolles, seigneur du Pont-Saint-Pierre; & *Marie* le Véneur, alliée à *Louis* de Pardieu, marquis de Maucomble.

IX. François le Véneur, comte de Carouges, mort le 15 avril 1687, âgé de 45 ans, a laissé d'*Anne* Favier du Boulai, morte le 30 mars 1704, âgée de 66 ans, fille de *Jacques*, seigneur du Boulai, maître des requêtes, & d'*Elizabeth* Vallée; Jacques-Tannegui le Véneur, comte de Tillieres, qui suit; *Antoine-Henri*, chevalier de Malte en 1703, colonel du régiment d'infanterie d'Oléron, mort des blessures qu'il reçut à la bataille d'Almanza en Espagne, le 25 avril 1707, & cinq filles religieuses.

X. Jacques-Tannegui le Véneur, comte de Tillieres & de Carouges, fait brigadier des armées du roi, l'an 1702, a épousé *Michelle-Gabrielle* Du Gué de Bagnols, fille de *Louis-Dreux* Du Gué de Bagnols, conseiller d'état ordinaire, dont il a Jacques-Tannegui le Véneur, qui suit; & *Anne-Gabrielle* le Véneur, née le 2 décembre 1699, mariée le 11 mai 1723, à *Roger-Constant* de Madaillan-de-l'Espare, comte de Manicamp, mestre de camp du régiment royal Piémont, & brigadier des armées du roi.

XI. Jacques-Tannegui le Véneur, II du nom, né le 17 novembre 1700. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

VENEUR (Jean le) cardinal du titre de sainte Susanne, évêque & comte de Lisieux, abbé du Bec & du Mont Saint-Michel, fut fait évêque & comte de Lisieux, après la mort d'Etienne Blosset son oncle, le 2 d'octobre 1505, & établi lieutenant-général au gouvernement de Normandie, avec le sire de Rouville, par lettres du duc d'Alençon, gouverneur de la province, le 4 mars 1525. L'année suivante, le roi François I qui estimoit sa vertu & ses grandes qualités, le fit son grand-aumônier, & en cette qualité il est employé dans les états de la maison de ce prince. Il fut créé cardinal le 5 novembre 1533, par le pape Clément VII,

à l'entrevue que le pape eut avec le roi en la ville de Marseille. Il étoit sur-tout recommandable par sa piété, par sa libéralité envers les pauvres, par sa vigilance, & par toutes les vertus dignes de la place qu'il occupoit. Il fit beaucoup de biens à son église de Lisieux, mourut le 7 août 1543, & est enterré dans l'église de saint André d'Appeville. Son portrait se voit encore aux vîtres de l'église des Quinze-vingts, dont il réforma les statuts comme grand aumônier.

VENEZUELA, province de la Terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Elle est entre la mer du Nord & le Paria, ayant au levant la nouvelle Andalousie, & au couchant le nouveau royaume de Grenade, & le gouvernement de Rio de la Hacha. Le gouvernement de Vénezuela peut avoir une centaine de lieues en carré. Il dépend de l'audience de S. Domingue. Les Espagnols y ont Vénezuela capitale, & onze autres colonies peu considérables.

VENEZUELA ou CORO, ville qui donne son nom au gouvernement de Vénezuela, dans l'Amérique méridionale. On lui donne le nom de *Vénezuela* ou de *petite Venise*, parcequ'elle a été bâtie sur quelques isles du lac de Maracaibo, comme Venise sur celles de la mer Adriatique. Elle est épiscopale, suffragante de S. Domingue, & appartient aux Espagnols. Au reste Sanson fait de Vénezuela & de Coro une même ville; Baudrand les distingue mal à propos, & met Vénezuela à cinquante lieues de la mer du Nord.

☞VENIER (Pierre) natif de Vendôme, enseigna quinze ans la rhétorique en différentes villes de France, & la professa le même nombre d'années au collége de Navarre à Paris: c'étoit dans le XVII siécle. Il fut chanoine & pénitencier de l'église d'Auxerre, comme on le voit par l'épître dédicatoire que lui adressa Nicolas Mercier, & qui est à la tête de la troisiéme édition des colloques d'Erasme, publiée en 1661. L'éditeur donne de grands éloges à Venier, & l'appelle *Summum poëtam latinum.* M. l'abbé d'Artigni, qui me fournit ces détails, ne connoît cependant de lui que deux piéces en vers endécasyllabes. La premiere de soixante-douze vers, est à la tête de cette édition des colloques; l'autre de quarante-deux vers, se trouve au commencement du livre de Mercier *de officiis scholasticorum.* * M. l'abbé d'Artigni, *nouveaux mémoires d'histoire, de critique & de litterature*, tome VII, page 355.

VENIERI (Sebastien) noble Vénitien, commandoit dans l'isle de Corfou, avec une autorité souveraine, lorsqu'il fut nommé général de la flotte vénitienne, l'an 1571, étant alors âgé de 70 ans. Augustin Barbarigo lui fut donné pour collégue. On admira son courage dans la bataille de Lépante, & pas un des généraux ne témoigna dans le fort de la mêlée, plus de vigueur & d'intrépidité, que ce courageux vieillard. Après la victoire remportée sur les Turcs, il voulut se rendre maître de l'isle de Sainte-Maure ou Leucade, proche de la côte occidentale de l'Epire; mais son dessein ne réussit pas. Jacques Sorancio, un des provéditeurs de l'armée navale, qui n'étoit pas ami de Vénieri, écrivit des lettres au sénat, où il blâmoit la conduite de ce général, qui avoit, disoit-il, obscurci l'éclat de la derniere victoire, par sa lenteur & son imprudence. Le sénat qui connut l'intention de Sorancio, lequel aspiroit à la charge de général, punit son ambition par le choix qu'il fit de Jacques Foscarini, & pour épargner à Vénieri la honte d'avoir été déposé, il lui confirma le titre de provéditeur général, & lui donna le soin des côtes du golfe de Venise, enjoignant à Foscarini de lui obéir, lorsqu'ils se trouveroient ensemble. Vénieri s'acquit un si grand crédit depuis la victoire de Lépante, qu'il fut nommé doge en 1571, après la mort de Mocénigo, du consentement de tous les électeurs, & dès le premier jour de l'assemblée, & mourut onze mois après. * Gratiani, *hist. de Chypre.*

Il y a eu dans le XVIII siécle un triste événement dans la famille des Vénieri, dont la mémoire mérite pourtant d'être conservée dans l'histoire, comme un exemple fameux de la sévérité de cette république. Ce fut en la personne de *Jean-Baptiste* Vénieri, qui, prétendant avoir reçu quelque tort de Nicolas Gabriéli, pendant que celui-ci étoit inquisiteur d'état, l'ayant rencontré le 4 octobre 1712, dans la place de S. Marc, il lui arracha l'étole, la lui jetta au visage, & tira contre lui un stilet, arme sévérement condamnée par les loix de l'état. Le conseil des dix, pour punir une action si injurieuse, & entierement contraire à la liberté publique, fit publier le 8 du même mois une sentence sévére contre Vénieri, qui portoit qu'il seroit privé de la noblesse, & son nom rayé du livre d'or: de plus il le bannit à perpétuité de la ville de Venise, & de tous les états & lieux de la seigneurie, même des vaisseaux armés ou désarmés, déclarant que s'il ne gardoit pas son ban, & qu'il fût pris, il auroit la tête tranchée entre les deux colonnes de saint Marc; qu'en ce cas d'infraction de son ban, ceux qui le prendroient ou tueroient auroient 4000 ducats de récompense, si c'étoit dans les états de la république, & 6000 si c'étoit en pays étranger, avec pouvoir d'obtenir la grace à un bandit, tel qu'il pût être, même pour crime d'état: qu'en cas que ceux qui entreprendroient de l'arrêter ou de le tuer y perdissent la vie, leurs héritiers auroient la même récompense, avec ordre que s'il paroissoit en quelque lieu de l'état, de sonner le tocsin pour le prendre vif ou mort, à peine de sept ans de galères, ou de dix ans de prison pour ceux qui manqueroient à leur devoir: enfin tous ses biens meubles ou immeubles furent confisqués, & tous les contrats ou actes qu'il avoit faits depuis dix mois déclarés nuls, avec défenses aux nobles d'avoir aucun commerce avec lui, même par lettres, de lui fournir de l'argent ou aucun secours, ou de lui donner retraite, sous peine de confiscation de biens & de dix ans de prison, sans que cette sentence pût être révoquée pour quelque prétexte que ce fut. Et pour rendre plus publique cette punition, on mit une inscription dans le Broglio pour y rester pendant sa vie, en ces termes, *Jean-Baptiste Vénieri banni par le conseil des dix, pour fautes enormes au préjudice de la liberté publique.* Cependant il fut rétabli dans tous ses droits, & absous de toutes peines le 2 décembre 1714. * *Mémoires du temps.*

VENIERI (François) noble Vénitien, a été l'un des plus excellens philosophes, & des plus grands politiques que la ville de Venise ait produits. Etant encore jeune, il écrivit en langue vulgaire divers traités de la volonté, de l'ame, & du destin. Depuis il exerça avec beaucoup de prudence & d'intégrité, plusieurs emplois qui lui furent commis. Il parvint à une grande vieillesse, & mourut dans le temps qu'il travailloit à rétablir l'université de Padoue, après avoir fait imprimer son livre de la génération. * Ghilini, *theat. d'uom. lett.*

VENILIE, *Venilia*, nymphe, femme de Faune, & sœur d'Amara, femme du roi Latinus, a été aussi crue femme de Neptune, & a été nommée autrement, *Salacie.* On lui a donné le nom de *Venilie*, du latin *venire*, c'est-à-dire, *venir*, parceque la mer va & vient par son flux & reflux. * S. Augustin fait mention d'elle, *l. 2 de la cité de Dieu.* Virgil. *l.* 10.

VENILO, archevêque de Rouen, fut nommé à cet archevêché après Paul, l'an 853, du temps de Charles *le Chauve* fils de Louis *le Débonnaire.* Il se trouva au synode national de Toul en Lorraine, dont les décisions furent confirmées dans le concile qui se tint à Soissons, & par le pape Nicolas I.

Un autre VENILO ou GUENILO, fut archevêque de Sens, vers le même temps. Le roi Charles *le Chauve* fit de grandes plaintes contre lui devant les évêques assemblés à Toul. *Cherchez* GANELON. * Jean Da-

dré, *chron. hist. des arch. de Rouen.* P. Pithou, *in annal. &c.*

VENISE, en latin *Venetiæ*, en italien *Venezia* & *Vinegia*, ville & république très-considérable en Italie, commença d'être bâtie vers l'an 421, selon la plus commune opinion : les Vénitiens disent que ce fut le 25 de mars, qui est, selon quelques-uns, le jour de la création du monde, & de l'incarnation du fils de Dieu. Elle est composée de soixante-douze isles, qui furent pendant l'espace d'environ trois cens ans séparées les unes des autres, & gouvernées chacune par un tribun particulier que chaque isle élisoit à sa mode, & changeoit tous les ans; de sorte que ce n'étoit alors, ni une même ville, ni une même république, mais seulement une confédération de plusieurs isles voisines, que l'intérêt commun de s'opposer aux Barbares qui inondoient l'Italie, unissoit ensemble. Comme ces soixante-douze isles avoient chacune un pasteur spirituel, aussi-bien qu'un tribun : de-là vient que Venise a encore aujourd'hui soixante-douze paroisses.

Si l'on compte la fondation de cette ville dès l'an 421, c'étoient des consuls de Padoue qui gouvernoient alors cet état. Les Padouans, qui étoient maîtres des Lagunes, & qui avoient un port en celle de Rialto, délibérerent d'en faire un lieu considérable, pour assurer leur commerce de mer. Pour cet effet l'an 421, le sénat de Padoue y envoya trois consuls, & fit proclamer Rialto, place d'asyle & de réfuge à tous ceux qui voudroient s'y retirer; ce qui fit qu'en peu de temps elle fut peuplée, tant par ceux qui étoient répandus dans les autres isles, que par plusieurs habitans de la terre-ferme. L'an 453, lorsqu'Attila roi des Huns, eut désolé une partie de l'Italie, quantité de peuples fugitifs acheverent de peupler Rialto, & les autres isles, au nombre de soixante-douze, qui composent maintenant la ville de Venise. Le sénat de Padoue y envoya des tribuns ou gouverneurs; mais dans la suite du temps chaque isle eut son tribun particulier, & ces gouverneurs s'érigerent en petits souverains. L'an 709, les tribuns des douze principales isles résolurent de composer une république, & d'élire quelqu'un d'entr'eux pour en être le chef; mais comme ils reconnoissoient le droit que la ville de Padoue avoit dans ces isles, ils députerent à l'empereur qui étoit souverain de tout le pays, & au pape, pour obtenir la permission d'élire un Prince qu'ils nommerent *duc* ou *doge*. Le premier fut Paul-Luc-Anafeste; & quoiqu'il semble qu'on ne doive compter le commencement de la république de Venise que du temps de cette élection l'an 709, les Vénitiens toutefois le comptent du jour de la proclamation, qui fut faite pour l'asyle de Rialto, au mois de mars de l'an 421. Le troisiéme doge fut assassiné par le peuple, à cause de sa tyrannie : ce qui causa un interregne de cinq ans, pendant lesquels la république fut gouvernée par des maîtres, des chevaliers électifs & annuels. Ensuite le peuple voulut encore avoir un doge. Depuis la premiere élection de Paul-Luc-Anafeste, l'an 709, jusqu'à celle de Sébastien Ziani, l'an 1172, les doges de Venise regnerent avec une autorité absolue; & même firent élire leurs freres, ou leurs enfans pour collegues, ou pour successeurs. L'an 1172, les notables citoyens abolirent l'élection qui se faisoit par tout le peuple, & établirent un conseil indépendant & souverain, dont on tiroit les électeurs du doge. Ce conseil étoit composé de deux cens quarante citoyens, choisis indifféremment dans tous les états de la noblesse, des bourgeois & des artisans. On créa en même temps douze tribuns, ausquels on donna droit de s'opposer aux ordonnances du prince, si elles paroissoient injustes. Cette forme de gouvernement dura 117 ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1289, que le doge Pierre Gradenigo entreprit d'établir une véritable aristocratie, en fixant le privilége d'entrer au conseil, pour un moindre nombre de certains citoyens, & pour leurs descendans, à l'exclusion de toutes les autres familles.

ETAT DE VENISE.

Les villes de sa domination sont de deux sortes; les unes sont en Lombardie, & composent un état qu'ils appellent à Venise, *l'état de terre-ferme*; les autres sont maritimes, & sont appellées *l'état de mer*. *L'état de terre-ferme* comprend plusieurs provinces & bonnes villes, comme Trevise & la marche Trevisane, où sont situés les évêchés de Ceneda, de Belluno, de Feltre, & Uderzo, d'où le siége épiscopal a été transféré à Ceneda; Padoue & le Padouan; Vicenze & le Vicentin; Verone & le Veronois; Bergame & le Bergamasque; Crême & le Crémasc; Bresse & le Bressan; le Polesin, autrement dit *il Cantado di Rovigo*, & le Frioul, qu'ils appellent par excellence, *la Patria del Friuli*, où est la fameuse forteresse de Palma Nova, qui leur sert de boulevard contre les incursions des Autrichiens, & contre l'invasion des Turcs, qui y sont entrés plusieurs fois. Il y a trois villes du Frioul, qui appartiennent à l'empereur, considéré comme archiduc d'Autriche, Aquilée, qui est presque déserte; Trieste, qui, selon divers géographes, fait plutôt partie de l'Istrie, que du Frioul; & Goritz, qui a un territoire assez considérable. *L'état de mer* comprend la province de Venise appellée *il Dogado*, c'est-à-dire, le duché de Venise, qui est composé des villes & des isles de Chiozza ou Chioggia, dont la situation ressemble fort à celle de Venise; Palestrina; Malamocco, qui est proprement le port de Venise; Muran, d'où viennent ces belles glaces que l'on estime tant; Torcello, Buran, Majorbe, Caorte, & plusieurs autres, dont le nombre monte jusqu'à soixante. L'état de mer comprend outre le Dogado, partie de l'Istrie, de la Dalmatie, & de l'Albanie, & les isles de Corfou, Zante, Céfalonie, Cérigo.

DES FORCES DE LA RÉPUBLIQUE *par mer & par terre, & de ses revenus.*

Tout ce que la république conserve de troupes reglées pendant la paix, ne passe pas six mille hommes, tant en cavalerie qu'en infanterie, dont une partie est séparée dans les places de Dalmatie, sous le commandement du provéditeur général de cette province, & d'un général étranger; & l'autre partie est sous les capitaines des armes dans les villes de Terre-Ferme; & sur-tout dans celles qui sont frontieres du Milanez. L'infanterie que la république entretient en temps de paix, est presque toute composée de Capelets, qui sont Esclavons, Morlaques & Albanois, armés de longs sabres & de carabines, & grands ennemis des Turcs. La cavalerie est composée en partie de ces Capelets, & en partie d'Italiens & Ultramontains, c'est-à-dire, d'Allemans & de François. Lorsque la république entretient quelque guerre sur terre, elle donne le commandement général de ses troupes à un prince ou à un seigneur étranger, qu'elle engage dans ses intérêts par de grands appointemens; mais elle lui donne pour adjoints deux provéditeurs généraux, qui lui laissant le titre de généralissime, sont ordinairement les maîtres des résolutions & des entreprises. La république n'a point d'armée navale reglée pendant la paix; mais elle peut armer vingt-cinq galeres en peu de temps. Elle entretient seulement dans le golfe de Venise une escadre de six galeres, avec plusieurs galiotes & brigantins, qui croisent incessamment contre les corsaires. Cette escadre est commandée par un noble du premier rang, qui a le titre du général du golfe. Soit que la république ait une armée navale destinée pour quelque expédition, ou qu'elle n'ait que l'escadre du golfe, elle crée de deux ans en deux ans un provéditeur général de mer, qui commande la flotte, & a un pouvoir absolu sur tous les officiers. En temps de guerre par mer, elle ne

ne confie pas ses forces à un général étranger, comme elle fait celles de terre; mais elle crée un noble Vénitien, généralissime de mer, qui commande à tous les officiers généraux, & à tous les gouverneurs des places maritimes. Ce généralissime est accompagné d'un général étranger, pour commander les troupes que l'on fait descendre à terre. Le revenu reglé de la république de Venise ne monte guère qu'à quatorze ou quinze millions de livres. La moitié de ce revenu se tire de la ville de Venise, en droits d'entrées & de sorties, en dîmes & décimes, & autres impositions. L'autre moitié provient de pareils droits qu'on leve dans les provinces & dans les isles. Il faut joindre à ce revenu le casuel du palais, la vente de plusieurs offices, les confiscations, & plusieurs autres droits qui font des sommes considérables. Le sel qui se fait à Corfou produit tous les ans deux millions, & celui de Chiozza rapporte un million: de sorte que sur ce pied la république tire plus de dix-huit millions assurés. Pendant la guerre elle augmente les impositions, elle taxe les aisés, principalement les Juifs; & même elle leve de grosses sommes sur les gens d'église, par octroi du pape. Elle crée de nouvelles charges, elle vend le titre de noblesse aux citoyens les plus riches; & par de semblables moyens extraordinaires elle se soutient avec l'admiration de toute l'Europe.

Golfe de Venise.

Venise posséde encore en souveraineté la mer Adriatique, communément dite *le golfe de Venise*, qu'André Morosini, noble Vénitien, appelle dans son histoire, *Reipublicæ domum*, la maison de la république, parcequ'en effet elle y est née. Or, si la ville de Venise, dit un auteur anonyme, a pris naissance dans la mer, & si les Vénitiens ont été les maîtres de cette ville, il s'ensuit que les Vénitiens ont été aussi les maîtres du lieu où cette ville étoit située, & par conséquent de la mer. La cérémonie annuelle d'épouser la mer en présence des ambassadeurs des têtes couronnées, & particulierement de celui de l'empereur, est une reconnoissance publique & universelle, que la seigneurie de Venise tire d'eux, depuis le dogat de Sébastien Ziani, qui fut vers la fin du XII siécle. Cette cérémonie se fait le jour de l'Ascension, au port qu'ils appellent *Lido*, où le doge monté dans le Bucentaure, qui est un très-beau vaisseau, jette une bague d'or dans la mer, après avoir prononcé ces paroles: *Desponsamus te mare, in signum veri & perpetui dominii.* Quelques historiens ont écrit, que c'est le pape Alexandre III, qui a donné la souveraineté du golfe Adriatique aux Vénitiens, en récompense des services qu'ils lui avoient rendus contre l'empereur Fréderic *Barberousse* son persécuteur, & en mémoire de la victoire navale obtenue sur Othon son fils. Mais c'est une erreur populaire qui confond l'institution de la cérémonie d'épouser la mer, faite par ce pape, avec la donation même de la mer; le vulgaire ayant pris une déclaration solemnelle du droit de Venise, & une reconnoissance pompeuse de son titre sur une chose qu'elle possédoit déja actuellement, pour un acte de concession: ce qui ne sauroit être, puisque le saint siége n'ayant jamais rien eu ni prétendu sur la mer Adriatique, le pape ne pouvoit pas donner ce qui ne lui appartenoit pas. Cela se confirme par les propres paroles qu'Alexandre dit au doge Ziani: *Recevez*, lui dit-il, *cet anneau, pour le donner tous les ans à pareil jour à la mer, comme à votre légitime épouse, afin que toute la postérité sache que la mer vous appartient par le droit des armes.* Ce n'est donc pas en vertu d'aucune donation du pape Alexandre, qui reconnoît lui-même un droit plus ancien, que la république avoit déja par le droit de conquête. Il ne faut pas omettre une réponse que Donati ambassadeur de Venise à Rome, fit un jour au pape Jules II, qui lui demanda en raillant, s'il avoit les titres du droit que la république prétendoit sur le golfe: il lui répliqua, *Que s'il plaisoit à sa sainteté de chercher l'original de la donation de Constantin au pape Sylvestre, elle trouveroit au dos de cet acte, la concession de la mer Adriatique aux Vénitiens.* Par où il faisoit entendre au pape, que la république ne fondoit nullement son droit sur la donation faite par Alexandre III, mais sur la possession où elle étoit de temps immémorial. Le général ou gouverneur du golfe est le plus ancien officier de mer de la république; pour cette raison il a toujours la pointe dans les combats, avec cette prérogative, que lorsque le généralissime ou capitaine de mer vient à être malade, il remplit sa place préférablement à tous les autres commandans, jusqu'à ce que le sénat ait nommé un autre général. La charge de gouverneur du golfe est perpétuelle, au lieu que celle de généralissime ne dure qu'autant que la guerre; mais le gouverneur se change tous les trois ans; & c'est toujours un noble de maison illustre, qui remplit cette place. On ne peut pas dire précisément en quel temps la république commença à créer un général du golfe, parceque tous les titres de la chancellerie furent brulés par accident, l'an 1230; mais depuis cette année-là, on trouve une succession continue des gouverneurs du golfe.

L'embouchure du golfe de Venise est d'environ cinquante ou cinquante-cinq milles, entre le cap d'Otrante & celui de l'Enquesta, près de la Valonne. Sur la côte d'Italie, les places appartiennent ou au pape, ou au roi d'Espagne, ou à la république de Venise, si ce n'est Trieste & Dulcigno, qui dépendent de l'empereur, comme archiduc d'Autriche. La côte de Dalmatie appartient à plusieurs princes. La petite république de Raguse y a son état; mais les Vénitiens ont la meilleure part; car ils y possédent Zara, Zébenico, Spalatro, Gataro, &c. avec les isles voisines.

Gouvernement de Venise.

Nous avons vu que Venise en sa naissance, se gouverna comme état démocratique, sous des consuls & des tribuns, que Cassiodore appelle *maritimorum tribunos;* qu'aux tribuns succéderent les doges, dont trente-quatre ou trente-six furent souverains; que l'an 1177, elle retomba en démocratie, & qu'elle y resta jusqu'à l'an 1298. Depuis ce temps-là elle se gouverna comme état aristocratique, toute l'autorité étant tombée entre les mains d'un certain nombre de familles, écrites au livre d'or, qui est le registre de la noblesse vénitienne. Son doge, *dont nous parlerons plus bas*, est ce qu'étoit à Rome le prince du sénat. Sa dignité est à vie; mais avec cette restriction, que si la vieillesse décrépite, ou la maladie le rendoit incapable d'en faire les fonctions, qui sont pour le moins aussi pénibles qu'honorables, le sénat est en droit de le déposer, ainsi qu'il arriva à François Foscarini, auquel ils refuserent la satisfaction de le laisser mourir doge, quoiqu'il fût âgé de 84 ans, & que son dogat eut été heureux pour la république. Venise a trois principaux conseils. Le premier appellé *le grand conseil*, parcequ'il comprend tout le corps de la noblesse, élit presque tous les magistrats, & fait toutes les loix qu'il juge nécessaires pour la conservation ou la réformation de l'état. Le second, qu'ils appellent *Pregadi*, c'est-à-dire, *le conseil des priés*, décide de toutes les affaires qui concernent la paix, la guerre, les alliances & les ligues; & c'est ce que nous appellons *le sénat de Venise*. Le troisiéme, est *le collége*, qui est composé de vingt-six seigneurs. Il donne audience aux ambassadeurs & porte leurs demandes au sénat, à qui seul il appartient d'y répondre. Il y a encore un autre conseil très-considérable, appellé *le conseil des dix*, lequel juge tous les crimes d'état. Les dix nobles qui le composent, sont des juges inflexibles. Il se renouvelle tous les ans, & tous les mois ce conseil élit trois inquisiteurs d'état, qui sont toujours pris d'entre les dix mêmes; car il faut qu'ils le soient tous à leur tour; & ce triumvirat a une

autorité si absolue, qu'il peut ôter la vie au doge comme au moindre artisan de Venise, sans en rien communiquer au sénat, pourvu que les trois soient d'accord; car s'il manquoit une voix, il faudroit assembler les dix pour le juger à mort. Ce qu'il y a de plus particulier dans le gouvernement de Venise, c'est que tous les nobles qui se font d'église, sont exclus pour jamais de l'entrée des conseils, & de toutes les charges de l'état: c'est pourquoi il est impossible à la cour de Rome de former aucune intelligence, qui puisse lui servir à entrer en connoissance des secrets du sénat.

Gouvernement ecclésiastique.

Venise est gouvernée par un patriarche, qui ne met à la tête de ses mandemens, que *N. divinâ miseratione Venetiarum patriarcha*, sans ajouter, comme font la plupart des prélats de l'église romaine, &c. *Sanctæ sedis apostolicæ gratiâ.* Il est primat de Dalmatie, de Candie & de Corfou, & métropolitain des évêques de Chiozza, de Torcello & de Coatre. L'église ducale de S. Marc ne le reconnoît point, parcequ'elle a comme un évêque particulier, appellé *Primicerius*, lequel officie avec la mître, la crosse & l'anneau: il donne la bénédiction au peuple, confere la tonsure, & les quatre ordres mineurs à tous ceux qui se présentent. Le patriarche est nommé par le sénat, & le primicere par le doge. Il est arrivé souvent que le primicere est devenu patriarche; mais le patriarche n'a jamais tenu ces deux dignités ensemble: ce que l'on observe pour conserver l'indépendance de S. Marc. Le patriarche & le primicere sont toujours nobles Vénitiens, comme sont aussi les archevêques de Candie, & de Corfou, & les évêques de Trévise, de Padoue, de Vicenze, de Vérone, de Bresse & de Bergame. Pour les autres évêchés, le pape les confere aux bourgeois, aux gentils-hommes de Terre-Ferme, ou à des religieux. Le premier évêque de Venise fut Obelat l'an 744, & le premier patriarche fut S. Laurent *Justiniani*, l'an 1450. S. Pierre *in Castello*, est l'église épiscopale de ce patriarche. La république de Venise avoit encore un autre patriarche dans ses terres: c'étoit celui d'Aquilée, dont le siége étoit à Udine dans le Frioul. La ville d'Aquilée appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche, qui par cette raison prétendoit avoir droit de nommer à ce patriarchat; mais les Vénitiens avoient trouvé le moyen de ne le laisser jamais vaquer, en donnant pouvoir au patriarche de choisir lui-même un coadjuteur, que le sénat confirmoit aussitôt, sous le titre d'*Eletto d'Aquileja*. Cela donna lieu à un grand différend, qui a été enfin terminé en 1751, par la suppression du patriarchat d'Aquilée, & l'érection des deux archevêchés d'Udine & de Gorice.

Le patriarche d'Aquilée est primat d'Istrie, & métropolitain des évêques de Trevise, de Cenede, de Bellune, de Feltre, de Concorde, de Padoue, de Vicenze, de Vérone, de Côme & de Trente. Autrefois le sénat avoit la nomination de tous les évêchés & de toutes les abbayes de son état, de terre & de mer; mais il y renonça tout-à-fait par le traité de paix qu'il fit l'an 1510 avec le pape Jules II, pour le détacher de la ligue de Cambrai. L'an 1525, il tâcha de revendiquer ce droit, voulant profiter de l'occasion favorable de la vacance de l'église de Trévise, arrivée dans le temps que le pape Clément VII étoit détenu prisonnier par l'armée de Charles-Quint; mais dès que Clément eut recouvré la liberté, il envoya l'évêque de Siponte à Venise, pour y demander la révocation du décret que le sénat avoit fait l'année précédente au sujet de la nomination des évêchés. Le différend dura jusqu'en 1530, que les Vénitiens renoncerent à leur prétention. Il y avoit alors des sénateurs qui ne croyoient pas que ce fût l'intérêt de la république, de se mêler de la collation des évêchés, d'autant que les nobles venant à posséder les dignités, dont les revenus les mettroient à leur aise, cela feroit qu'ils négligeroient le service de la république: au lieu que si on leur ôtoit cette espérance, ils tourneroient tous leurs soins à l'administration de l'état, où consisteroit tout leur avancement.

Ville de Venise.

La ville de Venise est bâtie sur des pilotis, & ses rues sont baignées par des canaux, qui ont sur leurs bords des maisons si magnifiques, qu'elles paroissent des palais. S. Théodore a été le premier patron de cette ville; mais depuis que le corps de S. Marc y fut apporté d'Alexandrie, Venise a choisi cet évangéliste pour principal protecteur. L'église qui est consacrée sous son nom, est bâtie de marbre, & divisée en cinq dômes couverts de plomb. Le pavé de jaspe & de porphyre, travaillé à la mosaïque, est extrêmement précieux. Le maître-autel est soutenu par quatre grands pilliers, sur lesquels on voit en relief l'histoire de l'ancien & du nouveau testament. La chapelle du S. Sacrement est soutenue par quatre colonnes d'albâtre, que l'on dit avoir servi au temple de Salomon. C'est en cet endroit que repose le corps de S. Marc, & qu'on garde le trésor, riche en reliques, en perles, en diamans & en pierres précieuses. Nous en avons diverses descriptions. Il suffit de remarquer que cette église a cinq portes de fonte, qui regardent une grande place, dite de *S. Marc*. Au-dessus de la principale de ses portes, sont quatre chevaux de cuivre doré d'un même travail, & d'une égale grandeur, sur le modéle des quatre qui servirent à l'arc de triomphe de Néron, victorieux des Parthes. Cette église a vingt-quatre chanoines.

La place de S. Marc qui est devant cette basilique, est environnée de trois grands palais de marbre, dont l'on admire l'architecture. Le palais du doge, & celui de la bibliothéque accompagnent l'église; & de l'autre côté on voit le port de Malamoco, qui fait un très-bel effet. Sur le bord de la mer, on voit deux colonnes qui furent apportées de Constantinople du temps de Sébastien Ziani; sur l'une est une statue de S. Théodore, & sur l'autre le lion de S. Marc. Le palais du doge, dont l'entrée principale est jointe à l'église de S. Marc, mérite les louanges magnifiques qu'on lui donne. Son portique soutient un lion aîlé, avec la statue du duc Foscaro. Il y a une grande cour, trois corps de logis, un escalier de marbre, avec deux colosses, l'un de Mars, & l'autre de Neptune. On voit ensuite l'appartement du prince, la salle du collége, où l'on traite des affaires de la république; celle du grand conseil où l'on élit les magistrats; celle du conseil des dix; & une autre suffisamment garnie pour armer quinze cens hommes. On dit que ces armes sont toujours chargées, avec six cens meches, qui s'allument en un instant par le moyen d'une roue. La tour de S. Marc est haute de 316 pieds, y compris la figure qui est au sommet, & qui sert de girouette. Il y a une autre place nommée le *Broglio*, qui est la promenade des nobles, dont ils occupent toujours un des côtés, ou pour chercher le soleil, ou pour se mettre à l'ombre selon la saison. C'est là le rendez-vous général où plusieurs visites se font, & où plusieurs affaires se traitent. Il n'est pas permis de se mêler parmi eux dans le côté de la promenade qu'ils occupent; l'autre côté est libre. Ce lieu leur est si particulierement destiné, que quand un jeune noble est parvenu à l'âge requis pour entrer au conseil & pour prendre la robe, le premier jour qu'il la prend, quatre nobles de ses amis l'introduisent au Broglio en cérémonie; & lorsque quelqu'un d'eux est banni du conseil, l'entrée du Broglio lui est en même temps interdite. L'arsenal de Venise surpasse tout ce qu'on en peut dire, car il y a quarante-quatre salles, où deux mille ouvriers travaillent continuellement. Dans les soixante isles qui sont dans l'enceinte de cette ville, l'on compte cent quarante palais, dix-sept hôpitaux, soixante-sept paroisses, cinquante-quatre monastères d'hommes, vingt-six de filles, cent soixante-

cinq statues de marbre, vingt-cinq de bronze, & une infinité d'autres monumens de la grandeur & de la richesse de Venise. On voit encore une infinité de gondoles sur les canaux. C'est avec raison que Sannazar en parle ainsi:

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis
Stare urbem, & toto ponere jura mari;
Nunc mihi Tarpeias quantumvis Jupiter arces
Objice, & illa tui mœnia Martis, ait.
Si Pelago Tiberim præfers, urbem aspice utramque,
Illam homines dicas; hanc posuisse deos.

Aussi les Vénitiens appellent-ils leur ville par excellence, *Opus Excelsi*, l'ouvrage du très-haut.

Conciles de Venise.

On célébra l'an 1040 un concile à Venise, pour la discipline ecclésiastique. Ursus étoit alors patriarche de cette ville. Celui de l'an 1177, est plus célébre, parceque l'empereur Frédéric y fut réconcilié avec le pape Alexandre III. Le cardinal Baronius réfute la fable rapportée par quelques auteurs, qui ont dit que le pape mit le pied sur la tête de l'empereur, prosterné devant lui. Jean Trevizani, patriarche de Venise, publia des ordonnances synodales l'an 1581; & Laurent Prioli, l'an 1592 & 1594.

De la noblesse vénitienne.

On la divise en quatre classes. La premiere classe de la noblesse vénitienne comprend les familles des douze tribuns, qui furent les électeurs du premier doge de la république, lesquelles par une espéce de miracle, se sont toutes conservées depuis l'an 709 jusqu'à présent. Ces douze maisons, qu'on appelle *Electorales*, sont les Contarini, les Morosini, les Badouari, les Tiepoli, les Micheli, les Sanudi, les Gradenighi, les Memmi, les Falieri, les Dandoli, les Polani, & les Barozzi. Après ces douze familles électorales, il y en a quatre qui sont presque aussi anciennes, puisque quelques sénateurs qui en étoient, ont signé l'an 800 au contrat de fondation de l'abbaye de S. George Majeur, avec les douze maisons précédentes. C'est pourquoi on appelle les premiers nobles, *les douze apôtres*; & ceux-ci, *les quatre évangelistes*, qui sont les Giustiniani, les Cornari, les Bragadini & les Bembi. Il y a encore huit autres maisons très anciennes, qui ont rang parmi la noblesse de la premiere classe; savoir, les Quirini, les Delfini, &c. Le second ordre de la noblesse vénitienne est pour les familles de ceux qui commencerent à être écrits dans le livre d'or, ou catalogue des nobles, lorsque le doge Gradenigo établit l'aristocratie, ou conseil des principaux, l'an 1289. Et comme il y a plus de quatre cens ans que ces maisons subsistent, cette noblesse est fort estimée. On met dans ce rang les Moncenighi, les Capéli, les Foscarini, &c. La troisiéme classe de la noblesse vénitienne, comprend environ quatre-vingts familles, qui ont acheté le droit de la noblesse, moyennant cent mille ducats, dans le besoin d'argent où la république s'est trouvée réduite pendant les guerres contre le Turc. Ces nobles ne sont que rarement employés dans les grandes charges de la république. Il y a une quatriéme sorte de noblesse, que la république donne aux princes ou aux personnes illustres par leur mérite. Henri III & Henri *le Grand*, rois de France, ont été ainsi aggrégés au corps de la noblesse vénitienne. Presque tous les princes d'Italie ont aussi souhaité d'être reçus nobles Vénitiens. Les principales familles d'Italie qui possédent ce titre, sont les Pio, les Malatestes, les Bentivogli, les Martinengues, les Collaltes, les Benzoni, & les Savothians.

Des citadins ou bourgeois Vénitiens, et de la noblesse de Terre-ferme.

Les citadins de Venise, sont les bonnes familles bourgeoises, qui composent un second état entre la noblesse & le peuple. Il y en a de deux sortes; les premiers sont citadins de naissance & d'origine, issus de ces familles, qui avant l'établissement de l'aristocratie par le doge Gradenigo l'an 1289, avoient part au gouvernement de l'état & à l'élection du prince, & ne sont demeurés dans l'ordre des citadins, que pour avoir été exclus du conseil lorsqu'il fut réduit à un moindre nombre. Plusieurs de ces familles ont les mêmes noms & les mêmes armes que les nobles Vénitiens de la premiere classe. Les citadins du second rang ont obtenu ce titre par leur mérite ou par argent. Les uns & les autres jouissent des mêmes priviléges, & ont des charges & des emplois qui leur sont destinés. Tout ce qu'il y a de gentilshommes hors de Venise, & dans tout l'état de la république, est compris sous le nom de nobles de Terre-Ferme, excepté quelques familles qui sont de la troisiéme ou quatriéme classe de la noblesse.)

Du doge de Venise.

Le doge préside à tous les conseils de la république; mais il n'est reconnu prince qu'à la tête du sénat dans les tribunaux où il assiste, & dans le palais ducal de S. Marc. Hors de-là il a moins d'autorité qu'un particulier, puisqu'il ne doit se mêler d'aucune affaire. Il ne quitte point la ville, sans en demander une espéce de permission à six conseillers d'état; & quand il sort, il ne porte aucune marque extérieure qui le puisse faire distinguer des autres nobles. La monnoie de Venise porte le nom du doge; mais elle n'est pas battue à son coin, comme elle l'étoit lorsque ce prince avoit un pouvoir absolu dans le gouvernement. Au lieu de son image, on y représente un doge revêtu des habits ducaux, à genoux devant S. Marc, pour donner à connoître qu'il est sujet de la république, dont S. Marc est le symbole. Le doge a préséance au-dessus des autres princes, après les têtes couronnées, & marche aux cérémonies solemnelles avec une pompe fort magnifique.

De l'election du doge.

On tient le grand conseil ou assemblée des nobles, où il n'entre que ceux qui ont au moins trente ans. Après les avoir comptés, on prend un pareil nombre de balotes ou petites boules, dont trente sont dorées, & les autres blanches; & après que ces balotes ont été mises dans un vase destiné à cela, chaque gentilhomme va en tirer une. Les *trente* qui ont les boules dorées, s'assemblent dans une autre salle, où ils se réduisent à neuf, en tirant chacun une boule de trente qu'on a préparées, parmi lesquelles il y en a neuf dorées. Les *neuf* gentilshommes qui ont les boules dorées en élisent *quarante*, & ces quarante se réduisent à douze, par le moyen des balotes dorées. Les *douze* en élisent *vingt-cinq*; & ceux-ci se réduisent encore à *neuf*. Ces *neuf* en choisissent *quarante-cinq*, lesquels enfin se réduisent à *onze*, qui choisissent les *quarante-un* gentilshommes électeurs du doge. Ce long circuit de balotages & d'élections, rompt l'effet que les brigues auroient sans cela, & donne à toutes les familles nobles la satisfaction de contribuer à l'élection du prince. Après que les *quarante-un* électeurs ont été approuvés dans le grand conseil, ils s'enferment dans le palais de S. Marc, d'où ils ne sortent point qu'ils n'aient élu le doge. Pour l'ordinaire cette élection ne tire pas en longueur: il est arrivé néanmoins quelquefois que les électeurs ont été cinq ou six mois sans pouvoir s'accorder, à cause que des quarante-une voix, il en faut avoir vingt-cinq pour être doge. Pendant tout le temps que les électeurs sont enfermés, ils sont gardés soigneusement, & traités à peu près de la même maniere que les cardinaux le sont dans le conclave pour l'élection du pape. La premiere chose que le doge fait après son élection, & après avoir prêté le serment,

selon la coutume, c'est de se faire voir au peuple. Pour cet effet, il monte dans une machine, qu'on appelle *le Puits*, & que l'on garde dans l'arsenal pour cette cérémonie (elle a véritablement la figure d'un puits) soutenu sur un brancard, porté par environ deux cens hommes de la maîtrise de l'arsenal. Le doge est assis dans cette machine, & a derriere lui un de ses enfans, ou de ses plus proches parens, qui s'y tient debout. De-là il jette au peuple des piéces d'or & d'argent, qu'il a dans deux bassins, pendant qu'on le porte ainsi autour de la place de S. Marc. La coutume de faire ces largesses fut introduite l'an 1172, par l'illustre doge Sébastien Ziani, pour adoucir le peuple, qui se vit alors privé du droit d'élire le prince de la république dont il avoit joui depuis plusieurs siécles.

Succession chronologique des Doges de Venise.

697. Paulutio Anaferte, 20 ans, 6 mois, 8 jours.
Marcel Tegalino, 9 ans, 1 jour.
Horteo Hippape, surnommé *Urse*, un mois, mort en 737.

Interregne de cinq ans.

742. Théodat Hippape, fils d'*Urse*, tué au bout de 13 ans.
755. Galta de Malamoë, assassin du précédent, 1 an.
Dominique Monegaria, 3 ans.
761. Maurice Gabbaïa, 23 ans.
784. Jean Gabbaïa, 9 ans, & son fils Maurice avec lui, 16 ans.
Obelerio & son frere Béat, 5 ans.
Ange Partiatio, 18 ans.
Justinian Partiatio son fils, 2 ans.
Jean Partiatio, frere du précédent, 8 ans.
Pierre Tradonie Depola, 27 ans.
Urse Partiatio, 17 ans.
Jean Partiatio son fils, 5 ans, 6 mois.
Pierre Candian, 5 mois.
Dominique Tribun, 3 mois, 13 jours.
Pierre Tribun son fils, 24 ans.
Urse Badoëro Partiatio, prit le nom de *Badoëro*, vivoit en 910, regna 20 ans, renonça, & se fit moine.
Pierre Candian, 7 ans.
Pierre Badoëro, fils d'Urse, 7 ans.
Pierre Candian, fils du pénultiéme, 15 ans.
Pierre Candian, IV du nom, du temps du pape Jean XII, 20 ans.
Pierre Urséole, 2 ans, 2 mois, 20 jours. Il se fit religieux de l'ordre de S. Benoît en l'abbaye de S. Michel de Cuxa en Conflans, où il mourut en odeur de sainteté, le 12 avril 987. Son corps y est vénéré.
Vital Candian, fils de *Pierre* III, 1 an.
Tribun Memmio, du temps de l'empereur Oton, 12 ans.
Pierre Urséole II, du temps de l'empereur Oton, 18 ans.
Oton Urséole son fils, dépouillé en Grece, l'an 1028.
Dominique Flabonie, vivoit en 1040, 10 ans, 4 mois, 12 jours.
Dominique Contarino, 28 ans.
Dominique Silvio, 13 ans.
Vital Falieri du temps de l'empereur Alexis, & de Henri son successeur, 12 ans.
1096. Vital Michieli, du temps du pape Urbain II, 6 ans.
1102. Ordelaphe Falieri, fils de Vital, 15 ans.
1117. Dominique Michieli, 13 ans.
1130. Pierre Polano, 18 ans.
1148. Dominique Morosini, 8 ans.
1157. Vital Michieli, qui maria sa fille à *N.* Justiniani, qui étoit religieux, & le seul qui restoit de cette famille, & qu'il retira du cloître, avec permission du pape, 17 ans.
1173. Sébastien Zani, 5 ans.
Auro Malpierre, 14 ans.
Henri Dandolo, 13 ans.
Pierre Zani, fils de Sébastien, 24 ans.
Jacques Tiepolo, 21 ans.
1249. Marin Morosini, 4 ans.
1253. Rainier Zani, 16 ans.
Laurent Tiepolo, 7 ans, 25 jours.
Jacques Contarini, 4 ans, 8 mois.
Dandolo, 8 ans.
1290. Pierre Gradenigo, 22 ans, 9 mois.
Marin Georgio, 10 mois, 16 jours.
Jean Sorenzo, 16 ans, 6 mois.
François Dandolo, 10 ans, 10 mois.
1330. Barthelemi Gradenigo, 4 ans.
André Dandolo, 12 ans moins quelques mois.
Marin Falieri, qui eut la tête tranchée, âgé de 80 ans, après 10 mois de dignité.
Jean Gradenigo, 1 an, 3 mois, 14 jours.
Jean Delphino, 4 ans, 2 mois, 11 jours.
Laurent Celse, 4 ans.
Marc Cornaro, 2 ans, 5 mois, 24 jours.
André Contarino, 15 ans, 4 mois, 18 jours.
1381. Michel Morosini, 4 mois, 3 jours.
Antoine Vénieri, 18 ans, 1 mois, 3 jours.
Michel Steno, 3 ans, 3 jours.
1413. Thomas Mocenigo, 10 ans, 3 mois.
1423. François Fascaro, 34 ans, 6 mois.
Paschal Malipierre, 4 ans, 6 mois, 5 jours.
Christophe Morées, du temps du pape Pie II, 9 ans, 6 mois.
Nicolas Tron, 1 an, 8 mois, 5 jours.
Nicolas Marcelli, 1 an, 4 mois, 17 jours.
1474. Pierre Mocenigo, 1 an, 2 mois, 9 jours.
1475. André Vendramerio, 1 an, 8 mois.
1477. Jean Mocenigo, frere de Pierre, 7 ans, 6 mois.
1485. Marc Barbarigo, 9 mois.
Augustin Barbarigo, 15 ans, 21 jours.
1502. Léonard Lorédano, 19 ans, 8 mois, 20 jours.
1521. Antoine Grimani, 1 an, 10 mois, 2 jours.
1523. André Gritti, 15 ans, 7 mois, 8 jours.
1539. Pierre Laudi, 6 ans, 8 jours.
François Donati, 7 ans, 6 mois.
Marc-Antoine Trevisano, 1 an moins 3 jours.
François Vénieri, 2 ans, 1 mois, 20 jours.
Laurent Prioli, 3 ans, 11 mois, 8 jours.
Jerôme Prioli son frere, 8 ans, 2 mois, 4 jours.
1567. Pierre Loredano, 4 ans, 5 mois, 8 jours.
1570. Louis Mocenigo, 7 mois.
1571. Sébastien Vénieri, 11 mois.
1572. Nicolas Depont, 7 ans, 9 mois, 13 jours.
Paschal Cicogne.
1595. Marin Grimani, 10 ans, 10 mois.
Léonard Donati.
1623. François Contarini, mort en 1625.
1624. Jean Cornaro, environ six ans.
1630. Nicolas Contarini, mort en 1633.
François Molini, mort en 1655 en sa 80 année.
1631. François Erizzo, 14 ans, & près de 8 mois.
1655. Charles Contarini, élu en 1655, mort en 1656.
1656. François Cornaro, élu en mai 1656, mort le 5 juin de la même année.
1656. Bertucci Valiere, élu en juin 1656, mort en mars 1658.
1658. Jean Pezzaro, élu en 1658, mort le 30 septembre 1659.
1659. Dominique Contarini, élu en 1659, mort en janvier 1675.
1675. Nicolas Sagredo, élu en février 1675, mort le 16 août 1676.
1676. Louis Contarini, élu en août 1676, mort le 15 janvier 1684.

1684. Marc-Antoine Giustiniani, élu en janvier 1684, mort le 23 mars 1688.

1688. François Morosini, élu en avril 1688, mort le 8 janvier 1694.

1694. Silvestre Valiere, élu le 23 février 1694, mourut le 5 juillet 1700.

Le 4 mars de la même année 1694, Elizabeth Quirini sa femme, fut couronnée Dogaresse. La cérémonie en fut d'autant plus remarquable, que le dernier exemple étoit celui de Morosini, femme du Doge Marin Grimani, en 1595. Elle mourut le 22 janvier 1709, âgée de 80 ans.

1700. Louis Mocenigo, élu le 16 juillet 1700, mort le 6 mai 1709, en sa 83 année.

1709. Jean Cornaro, élu le 22 mai 1709, mort le 14 août 1722, âgé de 75 ans.

1722. Louis-Sebastien Mocenigo, élu le 23 août 1722, mort le 21 mai 1732, âgé de 71 ans.

1732. Charles Ruzzini, élu le 2 juin 1732.

Des Procurateurs de saint Marc.

Ces seigneurs sont commis à la distribution des grandes richesses laissées à l'église de S. Marc & aux pauvres, & sont les exécuteurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins, & les protecteurs des veuves. Ils distribuent tous les ans des bourses, pour marier de pauvres filles, & donnent pour rien des habitations de plusieurs maisons qui dépendent de leurs procuraties. On voit dans les annales de la république, qu'il y avoit dès le XI siécle un procurateur de S. Marc, lequel prenoit le soin du bâtiment de cette église, en administroit le revenu, & en étoit comme le grand marguillier. La république créa un second procurateur dans le siécle suivant; & ce nombre a depuis été augmenté en divers temps. Il y a environ 250 ans que leur nombre fut fixé à neuf, divisés en trois procuraties ou chambres. Mais lorsque le sénat a besoin d'argent, il crée de nouvelles charges de procurateurs, que plusieurs nobles Vénitiens sont bien aises d'acheter: ainsi l'an 1672 on en comptoit trente-cinq de vivans. Ceux qui remplissent les neuf places des anciennes procuraties, sont appellés *procurateurs par mérite*, afin de les distinguer des autres, qui ont acheté cette dignité. Tous les procurateurs portent la veste ducale, c'est-à-dire, à grandes manches traînantes jusqu'à terre.

Du grand Chancelier.

Cet officier, qui n'est que citadin, tient les sceaux de la république, & assiste à tout ce qui se traite au sénat. Il lit dans le grand conseil tout ce qui s'y doit baloter; & est le chef des citadins, comme le doge l'est de la noblesse. Après les conseillers de la seigneurie, & les procurateurs de S. Marc, il a la presséance sur tous les autres magistrats. Il porte la veste ducale de pourpre, & a le titre d'excellence.

Des sages-grands.

Ce sont des nobles qui consultent toutes les matieres qui doivent être agitées au prégadi ou sénat. Ils sont six, & chacun a sa semaine, pour porter au sénat le résultat des consultations. Ils portent la veste ducale de drap violet; & la république n'envoie point d'ambassadeur à l'empereur, au pape, ni au grand-seigneur, qu'il n'ait la qualité de sage-grand. Les cinq sages de terre-ferme n'ont guère moins d'autorité dans le collége, que les sages-grands; car ils consultent avec eux sur toutes les matieres qui s'y traitent, & qui doivent être portées au sénat. Ils portent la veste ducale violette, & ont le titre d'excellence; & la république donne la qualité de sages de terre-ferme à tous les ambassadeurs qu'elle envoie aux rois & aux princes souverains; mais ils assistent, même pour les affaires qu'ils ont déja examinées, au collége dans leurs consultations.

Des Proveditеurs.

Ce sont des gouverneurs que la république envoie dans les provinces, avec un commandement absolu dans les affaires de la paix & de la guerre. Le provéditeur général de Palma-Nova est celui qui gouverne la province de Frioul. Il y a aussi un provéditeur général de Dalmatie, & un provéditeur général des trois isles de Corfou, de Zante & de Céphalonie.

Des Inquisiteurs de terre-ferme.

La république envoie ordinairement tous les cinq ans tenir les grands jours dans les provinces, & choisit pour cela trois des premiers sénateurs, ausquels elle donne le nom d'inquisiteurs de terre-ferme, pour les distinguer des inquisiteurs d'état, qui connoissent des crimes contre l'état. Les inquisiteurs de terre-ferme, ou intendans de justice, sont obligés d'exercer cette commission avec beaucoup de rigueur; & comme il n'y a pas de sureté pour de semblables officiers au-delà de la mer, il ne se trouve plus de sénateurs qui veuillent y aller exercer ces sortes d'emplois.

Des officiers que la Republique envoie dans les provinces.

La république de Venise envoie deux nobles, l'un avec la qualité de podestat, & l'autre avec le titre de capitaine des armes, dans les plus considérables villes de ses états; le premier, pour administrer la justice; & le second, pour commander aux gens de guerre. Elle envoie un noble du premier rang dans la province de Frioul, avec le titre de provéditeur général de la Palma-Nova, qui est la meilleure place qu'elle ait dans la terre-ferme. Les gouverneurs des autres provinces ont aussi le titre de provéditeurs. Les isles de Corfou, de Zante & de Céphalonie sont gouvernées chacune par un provéditeur: mais il y a encore un général des trois isles, auquel les provéditeurs particuliers obéissent.

Du divertissement nommé Regate *ou* Course des Barques.

Lorsque la république veut régaler un prince, ou un grand seigneur étranger, de quelque spectacle public, elle lui donne ordinairement le divertissement d'une *Regate*; c'est-à-dire, qu'elle ordonne des courses de différentes sortes de barques. Ces réjouissances sont les fêtes qu'on aime le mieux à Venise, à cause que l'exercice de voguer est tellement du génie des peuples, que tout le monde s'y étudie. La plupart des jeunes nobles s'y appliquent aussi, tant pour faire voir leur adresse, que pour pouvoir en certaines occasions se passer de gondoliers, & n'avoir point de témoins de leurs actions. Lorsqu'on veut faire une regate considérable, on ordonne des gondoles, de grands & de petits bateaux, des pisoleres qui sont si petites & si légeres, qu'un seul homme les porteroit sur ses épaules; & de chaque sorte de barque il y en a ordinairement une partie à quatre rames, une partie à deux, & une autre partie à une seule, pour faire une plus grande diversité, & un plus grand nombre de courses. Ceux qui voguent par la regate des gondoles, choisissent les corps des plus légeres, & des mieux construites qu'ils peuvent trouver. Ils en ôtent tout l'appareil, jusqu'aux fers des deux bouts. Ils les regratent par-dessous, les graissent & les enduisent de savon pour les rendre plus glissantes; mais de peur aussi que ces barques, ainsi allégées, ne viennent à s'ouvrir par l'effort que l'on fait en voguant, ils bandent fortement une corde de la poupe à la proue, & coulent en travers des triangles légeres pour les tenir en état. Ceux qui doivent voguer dans d'autres bateaux, prennent aussi de semblables précautions, & ils s'exercent tous auparavant pour se mettre en haleine, & pour exercer leurs barques.

Comme c'eſt ſur le grand canal que ſe font ces courſes, rien n'eſt plus agréable que de voir d'un bout à l'autre les fenêtres & les balcons de tous les palais & de toutes les maiſons parées de tapis & de carreaux de diverſes couleurs, avec une infinité de monde, dont les toits & un nombre prodigieux de gondoles & de barques ſont couvertes à droite & à gauche, n'y ayant preſque perſonne qui ne veuille jouir de ce ſpectacle. Pluſieurs gentilshommes, pour rendre la fête plus belle, arment des péotes, qui ſont des barques longues, qu'on couvre d'un pont de planches, ſur leſquelles on étend des tapis de Turquie ou d'autres belles étofes, qui deſcendent juſqu'à fleur d'eau; dix gondoliers vêtus d'une même livrée voguent tout de bout, & les deux ou trois nobles qui font cette dépenſe, ſont en maſque à la proue étendus ſur des carreaux, avec quelques trompettes à la poupe. C'eſt le grand nombre & la variété des péotes qui fait la plus grande beauté de la fête, pour laquelle on choiſit un beau jour. Toutes les barques qui doivent voguer pour le prix, ſe rendent vers l'extrémité de la ville, où celles qui ſont armées pour une même courſe, ſe rangent ſur une même ligne, & partent toutes à la fois, au ſignal que les trompettes donnent.

Ce ne ſeroit pas un grand divertiſſement de voir paſſer toutes ſeules avec beaucoup de viteſſe les barques qui diſputent le prix; mais les péotes qui volent, pour ainſi dire, & qui vont devant pour détourner tous les empêchemens qui ſe pouroient rencontrer, le grand nombre de gondoles à quatre rames, pluſieurs bateaux qui les ſuivent, & les cris continuels de ceux qui animent les vogueurs à l'envi les uns des autres à faire tous leurs efforts pour remporter le prix, ſont ce qui contribue le plus à la beauté du ſpectacle; & tout cela enſemble eſt fort divertiſſant. La courſe ſe fait depuis l'endroit que l'on a dit, juſqu'au bout du grand canal, où, pour allonger davantage la carriere, l'on plante au milieu de l'eau un grand pieu, au tour duquel les vogueurs ſont obligés de tourner, & de revenir tout d'une haleine juſqu'au palais, où l'on diſtribue le prix aux premiers qui ſautent dans un bateau paré & deſtiné pour cela.

La premiere courſe n'eſt pas plutôt finie, que les péotes ſe rendent au commencement de la carriere, pour en faire partir une autre avec toutes les mêmes cérémonies. Il y a des regates faites par des femmes. * Pierre Bembo, *hiſt. Venet.* Pierre Juſtiniani, *hiſt. rerum Venet.* Andreas Morocenus, *hiſt. Venet. ab an.* 1521, *ad an.* 1615. Michaële Sappulo, *hiſt. di quatr. citta del mondo.* Fr. Sanſovin, *deſcript. Venet.* Nicolas Doglioni, & Paolo Paruta, *hiſt. Venet.* Agoſtino Superbi, *triumpho di heroi illuſt. della citta di Venet.* Gaſpard Contarini, *de republ. Venet.* Bernard Juſtiniani, *hiſt. de Venet.* Antonius Sabellicus, *hiſt. Venet.* Adrien Berland, *de duc. Venet.* De Saint-Didier, *deſcription de la ville & république de Veniſe.* M. l'abbé Laugier a entrepris d'écrire en notre langue une *hiſtoire de la république de Veniſe*, dont il a déja donné deux volumes.

VENIUS (Otho) peintre Hollandois, ſorti d'une famille conſidérable de la ville de Leyde, naquit l'an 1556. Ses parens, en lui faiſant faire ſes études, lui firent enſeigner en même temps le deſſin par Iſaac Nicolas; mais les troubles de Hollande firent qu'à l'âge de quinze ans on l'envoya à Liége pour continuer ſes exercices. Le cardinal de Groosbeck prince & évêque de cette ville, lui donna des lettres de recommandation pour aller à Rome, où il fut reçu dans la maiſon du cardinal Madrucci. Il s'adonna à l'étude de la philoſophie, de la poëſie, & des mathématiques, s'exerçant auſſi à la peinture par le conſeil de Thadée Zuchero, & ſur les leçons que ce ſavant maître lui donnoit: de ſorte qu'il acquit une très-grande réputation en Italie Il demeura ſept ans à Rome, pendant leſquels il peignit pluſieurs ouvrages; & de-là étant paſſé en Allemagne, il fut retenu au ſervice de l'empereur, puis à celui du duc de Baviere, & de l'électeur de Cologne. Mais tous les avantages qu'on lui propoſa dans ces cours étrangeres, ne furent point capables de l'y arrêter long-temps. Il vint offrir ſon travail au prince de Parme, qui gouvernoit alors les Pays-Bas, & fit ſon portrait au naturel armé de toutes piéces, d'une maniere qui confirma l'eſtime qu'on avoit conçue de ſon ſavoir. Le prince le jugeant capable de ſervir l'état en des emplois de plus grande importance, lui donna la charge d'ingénieur dans les armées, & celle de peintre du roi. Après la mort du prince de Parme, il ſe retira à Anvers, où il fit quantité d'excellens tableaux, qu'on voit encore dans les principales égliſes. Quelque temps après l'archiduc Albert, qui avoit ſuccédé au prince de Parme, le fit venir à Bruxelles, & lui donna l'intendance des monnoies. Parmi ces occupations embaraſſantes, il ne laiſſa pas de travailler du pinceau, & fit les portraits de l'archiduc & de l'infante Iſabelle en grand, qui furent envoyés à Jacques, roi de la Grande-Bretagne. Pour faire connoître ſon érudition, auſſi-bien que l'excellence de ſon pinceau, il mit en lumiere pluſieurs ouvrages, qu'il a enrichis de figures & de portraits de ſon deſſin. Ces ouvrages ſont: *Bellum Batavorum cum Rom. ex Cornelio Tacito, lib.* 4 & 5, *cum iconibus. Hiſt. Hiſpan. infantum cum iconibus. Concluſiones phyſicæ & theologicæ, notis & figuris diſpoſitæ, &c. Horatii Flacci emblemata, cum notis latinè, italicè, gallicè & flandricè, in uno volumine. Vita ſancti Thomæ Aquinatis*, 32 *imaginibus illuſtrata.* Tous ces ouvrages ont été imprimés par F. Foppens à Bruxelles. Vénius dédia ſes emblêmes moraux à l'infante Iſabelle-Claire-Eugénie, qui l'obligea d'en faire de pareils ſur l'amour divin, que Vénius lui dédia auſſi, ſous le titre de *Amoris divini emblemata.* Le roi de France ayant été informé du mérite de Vénius, lui fit faire des offres avantageuſes pour l'attirer; mais ce fut ſans pouvoir lui faire quitter ſon pays, ni le ſervice de ſon prince. Il mourut l'an 1622 à Bruxelles, à l'âge de 78 ans, laiſſant deux filles qui ont excellé dans la peinture, & ayant eu pour éléve dans ſon art le célébre Rubens. * Vaſari, *vies des peintres.*

☞ VENLO, ville des Pays-Bas, dans la partie de la province de Gueldre appellée le haut Quartier, ſur la rive droite de la Meuſe, à quatre lieues au-deſſous de Ruremonde. Venlo tire ſon nom de ces deux mots flamans *Veen* & *Loo*, qui ſignifient une terre marécageuſe & baſſe. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg, que Renaud II, duc de Gueldre, fit agrandir en 1343, & qu'il entoura de murailles, après lui avoir donné le titre & les priviléges d'une ville. Cette ville après avoir ſouvent été priſe & repriſe durant les guerres des XV & XVI ſiécles, fut enfin priſe par l'armée des alliés en cinq jours de tranchée ouverte: & par le traité de Barriere l'empereur l'a cédée aux Etats-Généraux en toute propriété & ſouveraineté, avec les forts de Saint-Michel, & de Stevenwaert, & l'ammanie ou bailliage de Montfort. La ville de Venlo & celle de Ruremonde entrerent en l'année 1481 dans l'alliance des villes anſéatiques ſous le département de Cologne. Elles ont eu autrefois des manufactures de drap, & un grand débit de ſerrures & d'autres petits ouvrages de fer qu'elles envoyoient en Hollande: mais cette fabrique a paſſé depuis long-temps dans le pays de Juliers & dans celui d'Outre-Meuſe. Il ſe faiſoit ſur-tout à Venlo un grand commerce de marchandiſes qu'on y apportoit de Liége & de Hollande, des pays de Juliers & d'Outre-Meuſe, d'Aix-la-Chapelle & de divers autres endroits. Son havre, ſa ſituation au milieu du haut quartier de Gueldre, & divers priviléges dont elle jouit, faiſoient qu'elle ſervoit de magaſin & d'entrepôt aux marchandiſes qu'on y apportoit de ces pays. Les bourgeois faiſoient auſſi un grand trafic de grains, qu'ils achetoient dans tout le plat pays, & qu'ils envoyoient

par terre & par eau, avec le cuivre, le fer & les autres marchandises qu'ils avoient reçues en commission. Ce commerce faisoit subsister abondamment les habitans: mais la multiplicité des péages & l'augmentation des droits ont presqu'entierement ruiné le commerce de la Meuse, sur laquelle on paye au moins un tiers plus de droits qu'on ne paye sur le Rhin & sur l'Escaut. * La Martiniere, *dict. géogr.*

VENNES ou VANNES (Saint) en latin *Vitonus*, *Vidonus* & *Victo*, évêque de Verdun, fut choisi vers l'an 498, pour évêque de Verdun, au refus de S. Euspice, qui ne voulut point accepter cet évêché. Il gouverna cette église pendant 27 ans, & mourut en réputation de sainteté, le 9 de septembre de l'an 525. C'est lui qui a donné son nom à la congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, qui est une réforme de Bénédictins, célébre en Lorraine & dans les provinces voisines. * Mabillon. Baillet, *vies des saints.*

VENNES (congrégation de S.) *cherchez* VANNE.

VENNES, ville de France en Bretagne, avec évêché suffragant de Tours, est nommée par les anciens, *Venetia* & *Dariorigum Venetorum*. Elle est située à deux lieues de la mer, qui a son flux & reflux par un canal nommé *le Morbihan*. On y voit les ruines de l'ancien château de l'Hermine, qui étoit autrefois le palais des ducs de Bretagne; la cathédrale de S. Pierre qui a un chapitre composé d'un archidiacre, d'un trésorier, d'un chantre, d'un écolâtre, d'un pénitencier, & de quinze chanoines, & d'autres églises. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4, *c.* 18. Cæsar, *l.* 3 *comment.* Augustin de Paz, & Argentré, *hist. de Bretagne.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Sainte-Matthe, *Gallia christiana.*

CONCILES DE VENNES.

Perpétuus, archevêque de Tours, célébra l'an 465 à Vennes un concile dont nous avons seize canons. Paternus y fut sacré évêque de cette ville. L'an 1465 divers prélats s'assemblerent à Vennes, pour la translation du corps de S. Vincent Ferrier, qui avoit été canonisé en 1455, par Calliste III, quoique la bulle de canonisation n'ait été publiée que par son successeur Pie II.

VENONIUS, historien Latin dont il est fait mention dans Cicéron, *l.* 12 *ad Attic. epist.* 3; & *l.* 1, *de leg. c.* 4.

VENOSA, *Venusia* ou *Venusium*, près l'Ofanto, ville & principauté du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec évêché suffragant de Matera, uni à celui de Cirenza, est ancienne, & célébre pour avoir été la patrie du poëte Horace. Pierre Rodulfi, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1589, & André Bernediori l'an 1614. Cette principauté, qui est aussi grandesse d'Espagne, appartient à la maison de Ludovisio.

VENTA, château célébre à sept ou huit lieues de Tolède en Espagne, est le lieu où les Maures renfermoient autrefois les cent filles chrétiennes que Mauregat, roi de Léon, & quelques-uns de ses successeurs leur payoient pour tribut, dont cinquante devoient être nobles & les autres roturieres. Depuis l'expulsion des Maures, Zirizéo, cardinal archevêque de Tolède, acheta ce château & ses appartenances l'an 1573, & y forma un couvent pour cent filles, qui sont obligées de faire preuve d'être d'une famille chrétienne de temps immémorial; il y en a cinquante nobles & cinquante roturieres. Depuis on a placé ces filles dans la ville de Tolède, où on leur a encore donné d'autres revenus. Elles y sont élevées dès l'âge de sept ans; celles qui veulent se faire religieuses, y demeurent; & les autres qui veulent se marier, ont la liberté d'en sortir. On donne à celles-ci mille écus, plus ou moins, du fonds du couvent, qui est fort riche, & qui tire de la seule terre de Venta, quinze mille ducats de revenu; car elle a cinq grandes lieues d'étendue, avec droit de justice sur beaucoup de bourgs & de villages des environs. A l'entrée & la sortie de la forêt de Venta, il y a une grande pierre, où l'histoire de cette fondation est écrite. A l'égard du tribut des cent filles chrétiennes, il en est fait mention dans l'histoire d'Espagne. * M. Berrault, *journal du voyage d'Espagne.*

☞ VENTABREN, fief & seigneurie de Provence faisant hommage au roi, est un bourg situé entre les villes d'Aix & de Marseille, à deux lieues de la premiere. Il y a deux paroisses dans son territoire, qui se trouve composé de plusieurs fiefs particuliers, qui sont la Bourdonniere, Coudoux, Vence, & la Barone. Ce terroir, qui est d'une vaste étendue, est très-fertile en amandes, pistaches, figues, vignes & olives. Son principal commerce consiste dans les huiles; elles sont les plus parfaites de la province: c'est sous le nom d'*huiles d'Aix*, dont le territoire se trouve limitrophe, qu'elle est distribuée par préférence dans toute l'Europe. On voit par plusieurs monumens des Romains, qu'on a découverts près de Fontvicari, entre lesquels sont plusieurs médailles de la colonie de la ville de Nîmes, qu'il est constant que les habitans de Ventabren tirent leur origine de cette colonie romaine. Le lieu de Ventabren est encore recommandable par le camp que le consul Romain Caïus Marius y établit sur une montagne, dont les murs & retranchemens sont dans leur entier, & appellés le *Castellar*, auprès de l'hermitage de Saint-Honorat, le long de la riviere de l'Arc, & de la grande Roche, nommée encore aujourd'hui de *Mari*. C'est en sortant de ce camp que ce grand général remporta une mémorable victoire sur trois cens mille Cimbres, Teutons & Ambrons, qu'il défit en delà de la ville d'Aix, au pied d'une grande montagne, laquelle depuis cette époque mémorable, fut toujours appellée la *montagne de la Victoire*. * *Mem. dressés sur les lieux.*

☞ VENTADOUR, bourg de France en Limosin, sur la Lusége, à six petites lieues de Tulle, vers l'orient, a donné son nom à une branche de la maison de Comborn, & a formé une maison puissante, que nous allons rapporter. Cette terre ayant passé dans le XVI siécle par une héritiere dans la maison de Lévi, fut érigée en 1578 en duché-pairie. Ussel, petite ville à neuf lieues de Tulle, & à treize de Clermont, en est une des principales dépendances. *Voyez* COMBORN.

IV. EBLES de Comborn, troisiéme fils d'Archambaud, II du nom, vicomte de Comborn, & de *Rotberge* de Rochechouart, eut en partage le vicomté de Ventadour; il épousa *Adelmodis*, sœur d'*Alduin* de Montront, surnommé Borrel, & en eut

V. EBLES, II du nom, vicomte de Ventadour, qui vivoit en 1130. Il eut de sa femme *Alix* de Montluçon, fille de *Guillaume*, seigneur de Montluçon en Bourbonnois, EBLES III, qui suit.

VI. EBLES, III du nom, vicomte de Ventadour, mourut au Mont-Cassin l'an 1170, au retour de Jérusalem. Il avoit épousé *Alix*, fille de *Guillaume*, seigneur de Montpellier, & de *Mahaud* de Bourgogne, de laquelle il eut, 1. EBLES IV, dit Archambaud, qui suit; 2. *Guillaume*, abbé de Tulle; 3. *Ebles*, moine de Cluni & doyen de Mauriac; 4. *Bernard*, moine de Tulle; 5. *Bernard*, chanoine de Maguelone; 6. *Raimond*, chanoine de S. Etienne de Limoges; 7. *Helie*, chanoine aussi de S. Etienne de Limoges.

VII. EBLES IV, dit Archambaud, vicomte de Ventadour, épousa *Sibille*, fille de *Raoul* de Faye, & frere de Guillaume, vicomte de Chatelleraut, de laquelle il eut

VIII. EBLES V, vicomte de Ventadour, qui épousa, 1°. *Marie* de Limoges, fille d'*Aimar* V, vicomte de Limoges, qui décéda sans lignée: 2°. *Marguerite* de Turenne, que la chronique du Vigeois nomme par

erreur *Marie*; elle étoit veuve d'*Aimeri* V, vicomte de Limoges, & fille de *Raymond* I, vicomte de Turenne, & de *Mathilde* du Perche. Ebles s'étant fait séparer de cette seconde femme pour cause de parenté, en prit une troisiéme, nommée *Alix*, dont les enfans ne sont pas connus. Ceux qu'il eut de sa seconde femme, furent, 1. RAYMOND I, qui suit; 2. *Ebles*, seigneur de Charlus en 1245; 3. *Matabrune* de Ventadour, qui épousa 1°. *Renaud*, vicomte d'Aubusson; 2°. *Eschivard* de Chabannois.

IX. RAYMOND I, vicomte de Ventadour, est nommé dans des actes de 1225 & 1237, & épousa *N.* de la Tour, sœur de *Robert*, & fille de *Bernard*, seigneur de la Tour; leurs enfans furent, 1. EBLES VI, qui suit; 2. *Bernard* de Ventadour, archidiacre de Limoges en 1246, élu évêque du Pui en 1254; 3. *Marie* de Ventadour, alliée en 1262 à *Faucon*, seigneur de Montgascon.

X. EBLES VI, vicomte de Ventadour, vivoit en 1272 & 1279, & eut pour enfans, 1. *Raymond* II, vicomte de Ventadour, mort sans postérité l'an 1284; 2. EBLES VII, qui suit; 3. *Bernard* de Ventadour, archidiacre de Mouton & prieur d'Arventré en 1263.

XI. EBLES VII, vicomte de Ventadour, vivoit en 1284, épousa *Galiene* de Malemort, fille de *Geraud*, seigneur de Douzenac; leurs enfans furent, 1. ELIES ou EBLES VIII, qui suit; 2. *Ebles* de Ventadour, seigneur de Roussac, qui avoit plusieurs batards en 1320; 3. GERAUD de Ventadour, seigneur de Donzenac, dont la postérité sera rapportée ci-après; 4. *Blanche* de Ventadour, femme de *Bernard*, vicomte de Comborn; 5. *Alix*; 6. *Dauphine*, alliée à *Guillaume* de Mercœur, seigneur de Gerzac.

XII. HELIE ou EBLES VIII, vicomte de Ventadour, épousa en 1290 *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Louis*, seigneur de Montferrand, & de *Marguerite* de Beaumez, de laquelle il eut 1. *Ebles* IX, vicomte de Ventadour, mort l'an 1367 sans lignée de sa femme *Mathe* de Comborn; 2. BERNARD, qui suit; 3. *Helie*, doyen de l'église du Pui, & chanoine de celle de Reims; 4. *Blanche* de Ventadour, mariée à *Guichard* de Comborn, seigneur de Treignac.

XIII. BERNARD, I du nom, succéda à son frere, & fut premier comte de Ventadour, comme il se voit par un arrêt du parlement. Il avoit épousé le 17 mai 1338 *Marguerite* de Beaumont, fille de *Robert*, vicomte de Beaumont, & de *Marie* de Craon. De ce mariage naquirent, 1. BERTRAND ou BERNARD, II du nom, qui suit; 2. *Marguerite* de Ventadour, mariée à *Jean*, seigneur d'Antigny & de Sainte-Croix; 2°. à *Miles* de Noyers, comte de Joigny, dont elle étoit veuve en 1378.

XIV. BERTRAND ou BERNARD, II du nom, comte de Ventadour, eut pour enfans, 1. ROBERT, qui suit; 2. *Jeanne* de Ventadour, seconde femme de *Godefroy* d'Auvergne, dit de Boulogne, seigneur de Montgascon, & pere de *Marie* d'Auvergne, qui épousa *Godefroy* V, seigneur de la Tour; 3. *Magdeléne* de Ventadour, mariée à *Jean* I, seigneur de Pompadour.

XV. ROBERT, comte de Ventadour, épousa en 1394 *Isabelle* de Vendat, qui étoit veuve en 1407, & dont naquirent, 1. *Jacques*, comte de Ventadour, lequel ayant tué un huissier d'armes de la chambre du roi, fut condamné à mort, mais il obtint des lettres de rémission au mois de juillet 1421. Il avoit épousé *N*... fille de *Jean* de Torsay, seigneur de Lezai, grand-maître des arbalêtriers de France, dont il n'eut point d'enfans; 2. CHARLES, qui suit.

XVI. CHARLES, comte de Ventadour, chevalier, chambellan du roi, fut pris à la bataille d'Azincourt en 1415, & épousa en 1427 *Marie* de Pierre-Buffiere, comtesse de Pardiac, dont naquit LOUIS, qui suit; & *Anne* de Ventadour, mariée le premier novembre 1451 à *Jean* d'Apchier, seigneur d'Arzeins.

XVII. LOUIS, comte de Ventadour, épousa en 1445 *Catherine* de Beaufort, fille de *Pierre*, vicomte de Turenne, & de *Blanche* de Gimel. De ce mariage sortit une fille unique, qui fut

XVIII. *Blanche*, comtesse de Ventadour, mariée par contrat du 12 juillet 1472, à *Louis* de Lévis, seigneur de la Voute, dont le fils *Gilbert* de Lévis institué héritier du comté de Ventadour, fut pere de *Gilbert* II, & aïeul de *Gilbert* III, en faveur duquel le comté de Ventadour fut érigé en duché-pairie l'an 1578. Ce duché a passé à la fin du XVII siécle, par alliance, dans la maison de Rohan Soubize.

SEIGNEURS DE DONZENAC.

XII. GERAUD de Ventadour, troisiéme fils d'*Ebles*, VII du nom, vicomte de Ventadour, & de *Galienne* de Malemort, dame de Donzenac, eut en partage la seigneurie de Donzenac, & fut pere de GERAUD II, qui suit; & de *Marguerite* de Ventadour, mariée en 1332 à *Gui* d'Aubusson, seigneur de la Borne.

XIII. GERAUD de Ventadour, II du nom, seigneur de Donzenac, eut d'*Isabeau* sa femme, GERAUD, III du nom, qui suit.

XIV. GERAUD de Ventadour, III du nom, seigneur de Donzenac, & de Boussac, épousa *Marguerite* de Beaufort, fille de *Guillaume-Rogier*, II du nom, seigneur de Beaufort, & de *Marie* de Chambon. De ce mariage sortit

XV. *Catherine* de Ventadour, dame de Donzenac & de Boussac, qui porta ces terres en dot à *Odet* de Lomagne, seigneur de Firmarcon.

VENTAVON, village de Dauphiné, sur une colline à trois lieues de Sisteron, vers le nord. On voit sur la Durance, à demi-lieue de ce village, les masures d'un vieux château avec quelques petites maisons. Ce lieu porte le nom d'*Alamon*, & il y a beaucoup d'apparence que ce sont les restes de la petite ville qu'on nommoit anciennement *Alabontis*, *Alapuntis*, *Alabons*. * Baudrand.

VENTIDIUS-CUMANUS, gouverneur de la Galilée, ayant entretenu la sédition de la province, fut condamné par Quadratus, gouverneur de Syrie. * Tacite, *annal. l.* 12.

VENTIDIUS-BASSUS (Publius) étoit Picentin, né de très-bas lieu. N'étant encore qu'enfant, il fut trouvé avec sa mere dans Asculum, d'où le pere de Pompée l'amena à Rome parmi les autres prisonniers qu'il avoit faits dans cette ville, & qui accompagnerent son triomphe. Ventidius fut d'abord conducteur de mules, ou de mulets; ensuite devenu maquignon, il se vit en état de voiturer dans les provinces les équipages & les bagages des magistrats qu'on y envoyoit. César qu'il conduisit dans la Gaule, étant très-satisfait de lui, voulut éprouver son esprit & son courage dans d'autres emplois; & il eut lieu d'en être content. Ventidius mérita même son estime & enfin son amitié. César le fit d'abord tribun du peuple, & ensuite préteur. Ce fut en cette derniere qualité que Ventidius s'étant mis à la suite d'Antoine, il fut déclaré ennemi de la patrie; mais sa disgrace ne dura pas. Il fut même en profiter si bien pour sa réputation, par sa bonne conduite & sa valeur, que dans le traité d'union qui fut conclu entre les triumvirs, une des conditions fut, que Ventidius prendroit la place d'Auguste dans le consulat, à quoi l'on joignit encore la place de pontife. On fit alors sur cette élévation cette espece de satyre.

Concurrite omnes augures, aruspices,
Portentum inusitatum conflatum est recens:
Nam mulos qui fricabat consul factus est.

Ventidius fit voir dans la suite, que la vérité de ce reproche n'en établissoit pas la justice; & que s'il avoit dû à la fortune les occasions de se faire connoître, il n'étoit

n'étoit redevable qu'à lui-même des avantages qu'il en avoit tirés & qui rejaillirent sur tout le nom romain. Antoine l'emmena avec lui dans l'Orient, qui étoit tombé dans son partage, & lui donna le gouvernement de la Syrie, persuadé qu'il n'avoit rien à craindre des Parthes, tant que Ventidius garderoit cette frontiere. Il fit plus en effet que de les repousser; il les battit en trois différens combats, & il fut le premier qui en triompha. Il mourut comblé de gloire & d'honneurs, & ses funérailles se firent aux dépens du public. * *Valer. Max.* 6, 10. *Aul. Gell.* 15, 4. Morabin, *remarques sur l'histoire de Cicéron*, remarque 1117, page 356.

VENTS : ils sont nommés fils du ciel & de la terre par les poëtes, qui feignent que Jupiter leur avoit donné Eole pour roi ou gouverneur. L'écriture sainte place l'origine des vents parmi les trésors de Dieu, c'est-à-dire, parmi les choses les plus secrétes & les plus cachées aux hommes. Les philosophes ont cru que les vapeurs de la terre, mêlées avec quelques influences des astres, étoient la cause des vents : c'est l'opinion d'Aristote dans ses météores. Voila de quelle maniere il faut entendre ce qu'on a supposé, que les vents sont fils du ciel & de la terre. Saint Augustin lui-même, au livre *de la quantité de l'ame*, où il s'étend fort sur cette matiere, dit que le ciel & la terre produisent les vents, & parle de chacun en particulier. Les nombres différens que les auteurs en admettent, ne sont que différentes divisions d'une même chose en plus ou moins de parties. Les uns comptent quatre vents, comme Homere; les autres huit; les autres douze; les autres seize; les autres vingt-quatre; & d'autres trente-deux. Mais la plus commune division des anciens, est celle qui compte douze vents, dont on connoîtra l'ordre & le rapport par la figure suivante.

	BOREAS.	
Corus.		Aquilo.
Circius.		Vulturnus.
FAVONIUS.	†	SUBSOLANUS.
Zephyrus.		Eurus.
Africus.		Notus.
	AUSTER.	

Quant à nouvelle division des vents, il suffira de rapporter les noms des seize vents les plus considérables avec leur situation marquée dans cette figure.

	NORD.	
Nord Nord-Ouest.		*Nord Nord-Est.*
Nord-Ouest.		Nord-Est.
Ouest Nord-Ouest.		*Est Nord Est.*
OUEST.	†	EST.
Ouest Sud-Ouest.		*Est Sud-Est.*
Sud-Ouest.		Sud-Est.
Sud-Sud-Ouest.		*Sud-Sud-Est.*
	SUD.	

L'orient s'appelle *est*, l'occident, *ouest*, le midi, *sud*, & le septentrion, *nord*.

La raison pourquoi les anciens ont fait Eole roi des vents, & les ont placés dans ces sept isles appellées Eolies ou Vulcaniennes, qui sont entre la Sicile & l'Italie, c'est que dans une de ces isles nommées *Strongyle* par les Grecs, & à présent *Stromboli*, il y a certains trous dans la terre, d'où les habitans voyant sortir tantôt du feu, tantôt de la fumée, connoissoient les vents, dès qu'ils commençoient de souffler : ainsi ils les prévoyoient & les prédisoient, avant qu'ils se fussent fait sentir aux autres. D'ailleurs le roi Eole qui regnoit dans ces isles, étoit un prince très-sage & très-avisé, qui, à ce qu'on dit, inventa le premier en ce pays-là, des voiles pour les vaisseaux de mer. Comme par le moyen de ces voiles il tiroit de grands services des vents, & que, par la connoissance exacte qu'il en avoit, il n'étoit jamais surpris de leur violence, il a été assez naturel de dire qu'il commandoit aux vents. Les anciens avoient la folie d'adorer les vents; & ce culte a été répandu parmi les Orientaux & dans la Grece. * Diodore, *l.* 3. Pline, *l.* 3, *c.* 9; *l.* 2, *c.* 47; & *l.* 18, *c.* 49. Aulu-Gelle, *l.* 2, *c.* 22. S. Augustin, *l. de quant. anim.*

VENTURA (Guillaume) historien de la ville d'Ast, sa patrie, qui a continué l'histoire de ce pays, commencée par Ogerius Alferius. Ce dernier finit l'histoire d'Ast à l'an 1294; mais Ventura remontant un peu plus haut, commence la sienne à l'an 1260, & la finit à l'an 1325, peut-être jusqu'au temps de sa mort, au moins devoit-il avoir alors soixante-quinze ans, étant né vers l'an 1250, comme il paroît par ce qu'il dit de lui-même dans son ouvrage. Il étoit considéré dans sa patrie; & quoiqu'il ne paroisse pas qu'il fût de famille noble, ni puissant en richesses, on voit néanmoins par ce qu'il dit, qu'il étoit un des premiers dans la bourgeoisie, & qu'il porta les armes avec honneur pour les intérêts de sa patrie. Il fut pris dans un combat en 1273, mais on ignore combien dura sa captivité. Il ne s'attache pas scrupuleusement à suivre l'ordre chronologique dans son histoire, & il y fait entrer souvent celle des pays voisins d'Ast; mais il s'y montre toujours ami du vrai, modeste, sincere & pieux. Sa piété paroît en particulier par un fait qui se trouve dans son histoire qu'il avoit entreprise en 1310, ayant, dit-il, alors 60 ans. Il y recommande en particulier à ses enfans de se nourir de la lecture de l'écriture sainte, de fuir les romans, & de faire du bien aux pauvres selon leurs moyens, & même au delà. *Le Mémorial* de cet auteur; car c'est le nom qu'il veut qu'on donne à son histoire, a été imprimé par les soins & avec les notes de Louis-Antoine Muratori, au tom. 11 du grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, *in-fol.* à Milan, en 1727.

VENTURA (Secundinus) parent du précédent, & fils d'André, a ajouté à l'histoire de Guillaume depuis l'an 1419 seulement jusqu'à l'an 1457; mais cette continuation est beaucoup moins importante, que ce que l'on a d'Ogerius Alferius, & de Guillaume Ventura. On la trouve dans le volume du recueil de M. Muratori, *dont nous parlons à l'article précédent.* Secundinus étoit citoyen & notaire d'Ast. On ignore le temps de sa mort.

VENUS, déesse de l'amour, étoit fille de Jupiter, & de Dioné; ou, selon d'autres, naquit de l'écume de la mer, & des testicules de Cœlus, que Saturne jetta dans la mer. Cicéron distingue quatre Vénus différentes; la premiere, fille du ciel; la seconde, selon cet orateur, tiroit son origine de l'écume de la mer, & étoit mere de Cupidon; la troisiéme, fille de Jupiter & de Dioné, qui épousa Vulcain, & qui eut Anteros de Mars; la quatriéme de Tyr nommée Astarte, qui épousa Adonis. La premiere & la quatriéme sont apparemment la Vénus d'Assyrie, que l'on appelloit *Uranie* ou *Céleste*, & dont le culte passa d'Assyrie ou de Babylone en Syrie, où elle fut appellée *Astarte.* Sanchoniaton la fait fille du ciel, épouse de Saturne, & mere des sept filles Tytanides. Cette Uranie avoit un temple très-ancien à Ascalon en Phénicie, dont il est parlé dans Hérodote. Elle étoit aussi honorée en Arabie & en Perse. La seconde & la troisiéme Vénus sont celle de Grèce, qui étoit particulierement honorée dans l'isle de Chypre, où elle avoit un temple magnifique à Paphos. On tient qu'elle y étoit venue de Phénicie, & que c'est ce qui a donné lieu à la fable, qu'elle y étoit née de l'écume de la mer. La Vénus de Césarée étoit aussi venue de Phénicie, selon Pausanias & Hesychius. Il y avoit à Rome un temple de Vénus *Libitine.* Quelques-uns ont fait Vénus mâle ou hermaphrodite. Les poëtes ont feint que son char étoit tiré par des cignes & par des colombes. On lui a donné

plusieurs épithétes, entr'autres celle d'*Ericine*, d'un temple qu'Enée lui avoit bâti en Sicile sur le mont Erix. Les Grecs l'appellent *Aphrodite*. * Hérodot. Cic. *de nat. deor. lib.* 3. Ovid. Virgil *lib.* 2 *æneid.* Pausan. Hesychius. Plutarch. Hygin. Cartari, &c.

VENUSINUS (Jonas-Jacobi) savant Danois, naquit dans l'isle d'Huena. Il fut d'abord un des pasteurs de l'église du saint Esprit à Copenhague, & en même temps professeur en physique dans l'université. On lui donna depuis la chaire de professeur de l'éloquence & de l'histoire. Enfin le roi Christiern IV le fit son historiographe, après la mort du célébre Nicolas Cragius. En 1607, on le nomma président de l'académie de Sora. Il jouit peu de ce dernier poste, étant mort au mois de janvier de l'an 1608. Il est regardé comme un des plus savans hommes & des plus judicieux écrivains du Danemarck. On a de lui divers écrits, un entr'autres, dans lequel il s'éléve avec courage contre diverses fables qui avoient eu cours jusque là : c'est une dissertation, intitulée : *De fabula quæ pro historia venditatur*, en 1605. On a de plus quelques autres dissertations, comme : *De beatitate hominis*, en 1602. *In Timæum Platonis*, 1602 & 1603. *De historia*, en 1604. *De comparanda eloquentia*, en 1606. Une traduction danoise des IV livres de l'imitation de Jesus-Christ, en 1599, 1626, 1675. On avoit conservé du même diverses remarques critiques dans la bibliothéque de Copenhague, qui périrent dans l'incendie de 1728. * Thomæ Bartholini *Bibliotheca septentrionis eruditi*, page 93, & aux additions, page 319, & *Supplément françois de Basle.*

VERA, bourg ou petite ville d'Espagne. Elle est sur la côte du royaume de Grenade, à dix lieues de Carthagène, vers le couchant. On prend *Vera* pour l'ancienne *Virgi*, petite ville des Bastetans, laquelle quelques-uns confondent avec l'*Urci* ou *Urce* de Ptolémée, placée par d'autres à *Orce*, village du royaume de Grenade près Béça. * Baudrand.

VERA, VERATASER, CALICO, anciennement *Echedorus*, *Chidorus Fluvius*, riviere de la Grèce dans la Macédoine. Elle baigne Asera, & se décharge dans le golfe de Salonichi, entre la ville de Salonichi & l'embouchure du Vardari. * Baudrand.

VERA-CRUX, ville maritime de la province de Tepeaca dans le Mexique, ou nouvelle Espagne, en Amérique, est habitée de deux cens familles d'Espagnols, la plupart desquels sont mariniers ou facteurs, qui reçoivent les marchandises d'Espagne, & chargent celles du pays dans des navires. Cette ville est mal-saine à cause des pluies qui y tombent souvent, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre; mais depuis novembre jusqu'à la fin de mars, il n'y pleut jamais; & le vent du septentrion y tempere tellement l'ardeur du soleil, qu'en ce temps l'air y est aussi sain qu'en aucune ville de la nouvelle Espagne. En effet, ceux qui arrivent pendant ces mois-là n'y sentent aucune incommodité. Les habitans y déchargent & rechargent les navires depuis avril jusqu'en août; & ensuite ils se retirent loin de la mer, pour conserver leur santé. *Voyez* SAINT-JEAN-D'ULVA. * De Laët, *histoire du nouveau monde.* Oexmelin, *histoire des Boucaniers.*

VERA-CRUZ (Alfonse de) ou Alphonse GUTIEREZ, natif de Caspueno, dans le diocèse de Toléde en Espagne, florissoit dans le XVI siécle. Il étoit professeur de Salamanque, lorsqu'on lui persuada de faire un voyage dans les Indes, où il prit l'habit de religieux parmi les Augustins de Vera-Cruz, dont il voulut conserver le nom. Dans la suite il fut provincial de Mexique, & fut fort considéré en Espagne, où des affaires importantes l'avoient obligé de repasser. On l'y voulut arrêter par des évêchés; mais il aima mieux retourner en Amérique, & y professa la théologie dans l'université qu'on avoit fondée depuis peu dans la ville de Mexique. Il composa divers ouvrages; *cursus artium; speculum conjugiorum, sive de sacramento matrimonii*, &c. & mourut l'an 1564, ou selon d'autres, l'an 1580. * Gilles d'Avila, *in theat. Indico.* Nicolas Antonio, *bibliotheca Hispan.* &c.

VERA-PAX, province de la nouvelle Espagne dans le grand gouvernement de Guatimala, a été ainsi nommée, parcequ'elle est tombée sous la puissance du roi d'Espagne, non par la force des armes, mais par la prédication de l'évangile, qui y fut annoncé par les religieux de S Dominique; ce nom signifie *vraie paix.* Elle est située sur les frontieres de Guatimala & de Hondure. Une partie des Sauvages a embrassé la religion chrétienne; mais il y en a d'autres qui ne sont pas encore domtés. La ville capitale, qui est Vera-Pax, est le siége d'un évêque, suffragant de l'archevêque de Mexique. Ce pays est rempli de montagnes & de forêts épaisses que l'on abat de jour en jour, pour rendre l'air plus sain, & les campagnes plus fertiles. Autrefois les Sauvages de ce pays croyoient que le démon paroissoit sous la forme d'un tigre; c'est pourquoi ils adoroient tous les tigres comme des dieux : mais à présent ils sont désabusés de cette erreur, & ils les poursuivent avec leurs fléches. Dans la partie orientale de Vera-Pax, est le golfe Doux, ou *Golfo Dolce*, ainsi appellé à cause de la douceur de ses eaux. Quelques aventuriers ont tâché de trouver un passage par ce golfe, jusqu'à la mer pacifique, ou du moins jusqu'à la côte de Guatimala; mais leurs efforts ont été inutiles, car après avoir avancé plus de trente lieues dans ce golfe, ils apprirent de quelques Sauvages, que la mer du Sud étoit éloignée du bout de ce golfe, de plus de vingt lieues, & que le chemin vers la côte étoit rempli de montagnes & de bois inaccessibles. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

VERAGUA, province de l'Amérique septentrionale, qui est la derniere vers l'est du gouvernement de Guatimala. Elle est lavée de la mer, d'un côté & d'autre, & a pour limites Costa-Rica vers l'ouest, & le parlement de Panama vers l'est. Sa longueur vers l'est & l'ouest est de cinquante lieues, & elle en a vingt-cinq de large entre le nord & le sud, aux endroits où elle est la plus étroite. Le pays est rempli de montagnes, & en quelque sorte impénétrable pour la quantité de bois épais. Il est riche en mines, principalement en celles d'or, que l'on tire en divers lieux, & qu'on amasse aux torrens & aux rivieres. Le terroir ne porte ni froment ni orge, mais il est assez fertile en mays & en herbes potageres. Il y a fort peu de pâturages, ce qui y fait manquer le bétail. Christophe Colomb découvrit cette province en 1502, en revenant du cap Gracias à Dios. De la province de Hondure vers l'est, il descendit d'abord dans l'isle de Quiribi, qu'il trouva couverte d'herbes & d'arbres, & ayant passé de-là dans le continent, il vint à Canari, village situé sur le bord d'une riviere & fort peuplé de Sauvages, qui accourant armés d'arcs, de fléches & d'épées de bois, s'efforcerent quelque temps de chasser les Espagnols, qui les adoucirent par quelques présens, & traiterent avec eux. De-là Colomb s'avançant toujours vers l'est, arriva à Caravaro, baye fort poissonneuse, qui a trois lieues de large & six de long. A son embouchure sont des isles, dans l'une desquelles étant descendu, il y trouva quelques carcans d'or, que les Sauvages échangerent volontiers pour des sonnettes. Ces Sauvages alloient nuds, à l'exception des femmes qui ne l'étoient pas entierement. Il alla ensuite à Huria, dont les habitans avoient si peu d'estime pour l'or, qu'il y en eut quatre-vingt-dix marcs pour trente-six sonnettes. Au commencement de l'an 1503, il trouva une riviere appellée *Yebra* par les Sauvages, qu'il nomma *Belen.* A une lieue de cette riviere, il y en a une autre que les Indiens appelloient *Veragua*; ce nom demeura ensuite à toute la province. Depuis ce temps les

Espagnols ont mené des colonies à Veragua, & ils y ont bâti plusieurs villes. C'est un duché & grandesse d'Espagne, qui appartient à une branche de la maison de Portugal. *Voyez* PORTUGAL. * Laët, *description des Indes occidentales*, *liv.* 7, *ch.* 23.

VERAN (Saint) évêque de Cavaillon, étoit né vers l'an 528. Il fut un des évêques qui assisterent en 585 au second concile de Macon. En 587, il leva des fonts de baptême le fils de Childebert II. Deux ans après, en 589, le roi Gontran le nomma avec deux autres évêques pour informer du meurtre commis en la personne de Prétextat archevêque de Rouen. La même année il fit réponse avec neuf autres évêques à ceux du premier concile de Poitiers, au sujet des troubles arrivés dans le monastère de Sainte Croix de la même ville; approuvant tout ce qui avoit été fait dans cette assemblée. Nous avons cette réponse. On a aussi sous le nom de S. Véran un petit écrit sur la continence des prêtres, ou plutôt l'avis qu'il avoit ouvert sur ce sujet dans quelques conciles.

VERANIUS, lieutenant gouverneur dans la grande-Bretagne, sous le regne de Néron, s'y gouverna d'une maniere qui le fit passer pour homme fort sévére; mais en mourant il fit connoître son ambition, déclarant par son testament, que s'il eût encore vécu deux ans, il auroit subjugué cette isle entierement. * Tacit. *lib.* 14 *annal.*

VERANUS, fils de *S. Eucher*, fut élevé avec son frere *Salonius*, dans le monastère de Lerins, sous la conduite d'Honorat & d'Hilaire, & instruit ensuite par Vincent & par Salvien. Ils furent tous deux évêques dans les Gaules. On ne sait pas de quelle ville; mais il y a de l'apparence qu'ils l'ont été dans la province des Alpes maritimes. Veranus écrivit une lettre au pape S. Léon, en faveur d'Ingénuus, archevêque d'Embrun, métropolitain de cette province. Il reçut la réponse à sa lettre du pape Hilaire, successeur de S. Léon, en 461, & Hilaire le chargea de faire exécuter le reglement de S. Léon, touchant l'union du château de Nice à l'église de Cemele. Il avoit encore écrit une lettre à S. Léon avec son frere Salonius & Ceretius, pour remercier ce pape de ce qu'il leur avoit envoyé une copie de sa lettre à Flavien. Dans un manuscrit de l'abbaye de Lerins, Veranus est qualifié évêque de Vence. Il a fleuri sous le pontificat de S. Léon, & sous celui d'Hilaire, depuis l'an 440, jusqu'à l'an 465. On a confondu l'histoire de ce Veranus avec celle d'un VERANUS, que l'on suppose avoir été archevêque de Lyon, entre S. Eucher & S. Patient. * S. Léon pape, *ep.* 4. Salvien. Gennade, *de script. eccl.* Sidon. Apoll. *l.* 7, *ep.* 15. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du V siécle.*

VERARDO (Charles) né en 1440, à Cesene, petite ville de la Romagne en Italie, embrassa l'état ecclésiastique, & fut fait archidiacre de Cesene, dignité qu'il avoit fondée lui-même. Il passa ensuite à de plus grands honneurs; il fut camerier & secrétaire des brefs sous quatre papes, Paul II, Sixte IV, Innocent VIII & Alexandre VI. Il mourut le 13 de décembre 1500, âgé de soixante ans. On voit son épitaphe à Rome dans l'église de S. Augustin. Le seul ouvrage qu'on ait de lui, est intitulé : *Historia Caroli Verardi, de urbe Granata, singulari virtute, fœlicibusque auspiciis Ferdinandi & Hellisabes Hispaniarum regis & reginæ expugnata*, à Rome, 1493, *in*-4°. Cette édition qui est accompagnée de fort belles figures, est très-rare. Il s'en est fait une deuxiéme édition à Basle en 1494; une troisiéme au même lieu en 1533, *in-fol.* une quatriéme dans le deuxiéme volume de l'*Hispania illustrata* d'André Schott, à Francfort, 1603. Le titre est différent dans chacune de ces éditions; ce qui a fait croire à Vossius que Verardo avoit composé deux ouvrages : l'un, *De expugnatione regni Granatæ*; l'autre intitulé : *Historia Bœtica* : mais c'est un seul & même ouvrage. Cette histoire de Verardo est en forme de piéce dramatique, quoiqu'en prose. Il la composa pour divertir les Romains; & le cardinal Raphaël Riario, camerlingue de l'église romaine, la fit représenter avec magnificence dans son palais, qui est maintenant la chancellerie apostolique, le 21 avril 1492. Les vingt-trois scènes qui la composent, sont précédées d'un prologue en vers ïambes de la composition de Bartolin Verardo, neveu de l'auteur. On trouve encore une lettre de Verardo datée de Rome le 15 d'octobre 1477, parmi celles de Piccolomini, cardinal de Pavie. * *Voyez* le journal de Venise, t. 23, art. 11. Vossius, *de historicis Latinis*; Niceron, *mémoires, &c. tome* 8.

VERBERIE, en latin *Vermeria*, maison royale en Valois sur la riviere d'Oise, au diocèse de Soissons, est célèbre par quatre conciles qui y ont été assemblés. Pepin se trouva au I, dont nous avons 21 canons : il fut célébré l'an 753. Le II fut célébré le 27 aout 853. Le III, le 25 octobre 863; & le IV, le 24 avril 869. Le jeune Hincmar, évêque de Laon, y fut condamné.

VERBIEST (Ferdinand) Jésuite Flamand, missionaire à la Chine dans le XVII siécle. Etant entré dans ce royaume par le moyen des mathématiques qu'il savoit en perfection, il trouva accès auprès de l'empereur *Camhi*, qui le fit président du tribunal de ses mathématiques, & prit une telle confiance en lui, qu'il ne put jamais lui rien refuser; mais le P. Verbiest se servit de son crédit pour le service de la religion, & obtint de ce prince la liberté de la prêcher, & de la faire prêcher par-tout. L'empereur passoit chaque jour trois ou quatre heures dans son cabinet avec lui, s'entretenant de sciences & de mathématiques; & dans ces entretiens ce pere faisoit son possible pour inspirer à ce prince de l'amour pour la religion, lui en expliquant même les plus sublimes mystères : ensorte que frapé de ces grandes vérités, l'empereur s'écria souvent qu'il croyoit un Dieu, & lui donna par écrit un témoignage de sa foi, marquant en particulier que les religions de l'empire lui sembloient toutes superstitieuses; que les idoles n'étoient rien; & qu'il prévoyoit que le christianisme s'éleveroit un jour sur leurs ruines. Cependant l'empereur de la Chine n'a point changé de sentiment ni de religion. Le pere Verbiest mourut au commencement de l'an 1688, regretté de ce prince, qui lui envoya ses médecins pendant sa maladie, & qui après sa mort composa & écrivit de sa main l'éloge du défunt, pour être mis sur sa biere, & donna 200 écus d'or & plusieurs piéces de soye, pour contribuer à la dépense de ses obséques, qui furent magnifiques, mais avec toutes les cérémonies de l'église, le convoi, la croix à la tête, & composé de tous les chrétiens de Pekin, un cierge à la main, ayant passé au milieu de cette grande ville. Le beau-pere de l'empereur, qui étoit aussi son oncle, s'y trouva à la place & au nom de ce prince, avec un des premiers seigneurs de la cour. * P. le Comte, *mémoires de la Chine*, l'an 1696, *T. I*, 2 *let.*

Voici les ouvrages du P. Verbiest que nous trouvons cités dans un écrit qui se lit au tome VI des *miscellanea Berolinensia*, page 180 & suivantes, sous ce titre : *T. S. Bayer de Ferdinandi Verbiestii soc. J. scriptis, precipuè de ejus globo terrestri sinico*; 1. *Ferdinandi Verbiestii astronomia Europæa sub imperatore Cam-Hi ex umbra in lucem revocata*; *Dilingæ* 1687, *in*-4°. M. Bayer observe à cette occasion, que le pere Verbiest se nommoit chez les Chinois *Nan Hoai Gin* : il l'explique, & les autres titres que l'on donnoit à ce même pere; ce qu'il est bon de voir dans sa dissertation, si l'on est curieux de ces explications. 2. Réponses à des doutes sur l'Eucharistie, en chinois, de même que les suivans. 3. Institution d'un chrétien, ou de ce qu'il est nécessaire qu'un chrétien sache. M. Bayer qui dit posse-

det cet ouvrage imprimé, ajoute qu'il est marqué avoir été composé *anno 16 Kam-Hi, tim su, seu 54 cycli*, c'est-à-dire, au milieu de l'hyver de l'an 1677. 4. Un traité du sacrement de pénitence. 5. De la théorie, de l'usage, de la fabrique des instrumens astronomiques & méchaniques, en 14 volumes. 6. Figures des mêmes instrumens, en 2 volumes. 7. *Astronomia perpetua imperatoris Kam-Hi*; en 32 volumes. 8. Requêtes en faveur de l'astronomie rétablie. 9. De l'usage du thermomètre. 10. *Explicatio mappæ majoris delineatæ ex mandato imperatoris*, en 2 volumes. 11. *Mappa totius mundi terrestris in bina magna hemisphæria, quarum diameter quinque pedum, divisa*. M. Bayer fait des observations sur cet ouvrage dans la dissertation citée. 12. *Planisphærium*. 13. *Triplicis generis mappæ stellarum*. Les ouvrages suivans ne sont pas en chinois. 14. *De remuneratione boni & mali quæsita & responsa*. 15. *Apologia contra calumnias in astronomiam Europæam*. 16. *Compendium observationum cælestium*. M. Bayer croit que cet ouvrage est le même que celui qui se lit page 40, de l'*Astronomia Europæa*. 17 & 18. Nous trouvons cités ailleurs les deux ouvrages suivans; 1. Lettre du pere Ferdinand Verbiest, écrite de la Chine, sur l'état présent du christianisme dans cet empire, & traduite en françois: à Paris, 1682, *in-12*. 2. *Voyages de l'empereur de la Chine Kam-Hi dans la Tartarie orientale en 1682, & dans la Tartarie occidentale en 1683*, par le pere Ferdinand Verbiest, Jésuite: avec la Relation d'une nouvelle descente des Espagnols dans l'isle de Californie au Mexique en 1683, à Paris 1685, *in-12*. Ces relations sont traduites sur les lettres du pere Verbiest. Voyez la Dissertation de M. Bayer, citée plus haut, & l'écrit dont il fait mention & duquel il traduit ainsi le titre: *Sanctæ doctrinæ seu legis sincerum testimonium, seu sinceri testes*. C'est le même écrit que le pere Philippe Couplet a donné en latin sous le titre suivant: *Catalogi patrum societatis Jesu qui ab anno 1581, usque ad annum 1681, in imperio Sinarum Jesu-Christi fidem propagarunt*. Le même pere Couplet parle avec éloge du pere Verbiest dans sa *Monarchiæ Sinicæ tabula chronologica*, in-fol. page 100 & 106. Il est aussi fait souvent mention du pere Verbiest dans le livre de M. Leibnitz, intitulé *Novissima Sinica*, tant dans la préface que dans le corps du livre; & à la page 149 de la seconde édition qui est de l'an 1699, on trouve *Relatio de libro Sinico-Latino R. P. Verbiesti*: ce livre est l'*Astronomia Europæa* du même Jésuite.

VERCEIL, *Vercellæ*, ville & seigneurie d'Italie, appartenant au duc de Savoye, fait partie du Piémont: elle est sur la Sesse, & a un château, une citadelle, de belles églises, & un hôpital. Cette ville, qui est aujourd'hui le siége d'un évêché suffragant de Milan, avoit été florissante sous les Romains, & eut depuis différens maîtres. Elle a été république; puis elle est tombée sous la domination des ducs de Milan, & ensuite sous celle de Savoye. Les Espagnols qui l'avoient prise sur ces derniers, la rendirent l'an 1659, par la paix des Pyrenées; & les François la prirent le 22 juillet 1704. Le duc de Vendôme, général de l'armée, la fit démolir. Le pays est fertile & bien peuplé, & s'étend entre le Montferrat, Ivrée & le Milanez. Outre Verceil, on y trouve encore Bielle, Santia, &c.

CONCILE DE VERCEIL.

Le pape Léon IX célébra l'an 1050, à Verceil, un concile contre Berenger, archidiacre d'Angers, qui nioit la réalité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Il fut cité à cette assemblée; mais il n'osa y comparoître. Jean-François Bonhomme, évêque de cette ville, y tint un synode l'an 1575, & y fit des ordonnances salutaires pour le bien des peuples, & pour l'avantage de l'église.

VERCINGENTORIX, Gaulois, qui fit la guerre à César, étoit Auvergnat, & de grand crédit parmi les siens. Son pere *Celtillus* avoit eu la principale autorité parmi les Celtes, & avoit été assassiné par ses citoyens, parcequ'il vouloit se faire roi. Le fils forma une puissante ligue contre les Romains; mais ayant été découvert, il fut chassé de Clermont. Cela ne l'étonna point; car ayant ramassé quelques vagabonds, il les encouragea à prendre les armes pour leur liberté; & avec leur secours, il entra dans la même ville, & en fit sortir ceux qui l'avoient chassé. Ensuite il se fit proclamer roi par les siens l'an 702 de Rome, 52 ans avant J. C. & fut déclaré général par la plupart des Gaulois, qui avoient couru aux armes. Après divers combats où César eut presque toujours l'avantage, il se jetta dans Alexia, & y soutint le siége deux mois, en attendant le secours des Gaules; mais à la fin il fut contraint de se rendre, & s'offrit comme une espéce de victime pour le salut de sa patrie. Le nom de Vercingentorix est un mot gaulois latinisé, qui vient d'Er-ric-ric, comme qui diroit *Henri roi*. * Cæsar, *l.* 7, *de bell. Gall.* Dion, *l.* 40. Strabon, *l.* 4. Orose, *l.* 6, *c.* 9.

VERDALE (Arnaud de) évêque de Montpellier, ou de Maguelone, & l'un des plus savans prélats du XIV siécle, étoit de Carcassonne, & sortoit de l'illustre maison de Verdale. Il étoit savant dans la jurisprudence civile & canonique, & en théologie, & fut fort considéré à la cour du pape Benoît XI, dit XII, où il eut divers emplois. Arnaud de Verdale fit ses études à Toulouse, où il étudia quatorze ans dans l'université, & fut reçu en 1330, docteur en l'un & l'autre droit, qu'il professa ensuite dans l'université de Montpellier. Il fut d'abord doyen du chapitre de S. Paul de Fenouilhedes, au diocèse d'Aleth. Ensuite il eut un canonicat à Mirepoix, & fut choisi par Remond Antonio, premier évêque de cette ville, non-seulement pour official, mais pour inquisiteur de la foi, contre certains restes d'Albigeois & de Beguards. Dans ces différens emplois il donna tant de marques de prudence, de savoir & de piété, qu'après la mort de Pictavin de Montesquiou, il fut mis sur le siége épiscopal de l'église de Maguelone le 20 avril 1339. Il gouverna son troupeau pendant 13 années, commençant par publier des ordonnances synodales le 20 octobre de la même année, & ne négligeant aucune des choses qu'il croyoit avantageuses pour l'église, ou pour les Fidéles. Il mourut le 3 décembre 1352. Ce prélat écrivit l'histoire de ses prédécesseurs, depuis Ricuin II, qui commença son épiscopat vers l'an 975, jusqu'à Pictavin de Montesquiou, auquel il succéda. Pierre fut évêque après Ricuin l'an 999, & étant mort il eut pour successeur ARNAUD I, l'an 1040. Ce fut le dernier qui transféra le siége de Substantion à Maguelone. * Pierre Gariel, *hist. præsul. Magal.* Catel, *histoire de Langued. c.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.* Arnaud de Verdale fonda dans la ville de Toulouse le 5 décembre 1337, un collége qui a porté son nom, & le dota de revenus suffisans pour l'entretien & l'éducation de douze pauvres écoliers, pendant tout le temps qu'ils étudieroient en philosophie, & en théologie ou en droit. Il ordonna qu'après sa mort le droit de patronage de ces douze places appartiendroit à ses freres, & après leur mort à la famille d'Alzés, originaire de la ville de Saint-Martin le Vieux, diocèse de Carcassonne; & ces deux familles venant à manquer, il nomma pour patrons de ce collége le chapitre de Carcassonne. Ce collége ne subsiste plus, & le lieu où il étoit est aujourd'hui possédé par les Capucins. Voyez l'*Histoire ecclésiastique & civile de la ville & diocèse de Carcassonne*, par le pere Thomas Bouges, Augustin, *in-4°*, page 231, 232, & l'*Histoire générale du Languedoc*, tome IV, livre 31, page 275, 276. Dans l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, où il

est aussi parlé au long d'Arnaud de Verdale, l'on rapporte un précis détaillé des statuts qu'il dressa en 1339, dans un synode diocésain, l'année même de son entrée dans l'episcopat ; & à la fin du même ouvrage on donne l'histoire des évêques de Maguelone, écrite en latin par ce prélat, dont le pere Labbe n'avoit fait imprimer qu'une partie dans sa *Bibliotheca manuscriptorum*, &c. Cette nouvelle édition est non-seulement plus complette, mais aussi beaucoup plus exacte.

VERDALE ou LOUBENS (Hugues de) cardinal & le LI grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem à Malte, étoit François, de la même maison que le précédent, & naquit auprès d'Auch. Il entra dans l'ordre de Malte, où il acquit beaucoup de gloire en diverses occasions, sur-tout au siége de l'isle de Zoane, où Léon Strozzi, prieur de Capoue, étant obligé de lever le siége, Loubens sauva à la nage l'étendard de la religion. Depuis, il fut envoyé ambassadeur de son ordre vers le pape Grégoire XIII, qui lui procura la commanderie de Pezenas. Dans ce temps, les chevaliers n'étant pas satisfaits du grand-maître de la Cassiere, avoient élu de l'Escot, dit *Romegas*, grand-prieur de Toulouse. Le pape le fit venir à Rome, où ils moururent tous deux en moins de vingt-quatre heures ; de sorte que le conseil de la religion assemblé l'an 1582, pour l'élection d'un grand-maître, donna les suffrages au commandeur de Verdale, qui étoit alors grand-commandeur, & chef de la langue de Provence. Le pape lui permit de porter une couronne de prince sur ses armes. Sixte V, successeur de Grégoire, l'appella à Rome, & le fit cardinal l'an 1587. Pendant son magistére, il fit bâtir le couvent des Capucins & le château de Bosquet, appellé de son nom, le château du mont de Verdale. Il fit aussi réformer les statuts de l'ordre, & composer l'histoire de l'ordre de Malte en italien, par Bosio ; & après avoir gouverné sa religion treize ans, il mourut le 12 mai 1595. Son successeur fut MARTIN DE GARCEZ. HUGUES DE LOUBENS, seigneur de Verdale, frere de ce grand-maître, fut fait chevalier des ordres du roi en 1585. * Frison, *Gal. purp.* Bosio, *histoire de Malte*. Naberat, *priv. de l'ordre*.

VERDE (François) évêque de Vico di Sorrento, au royaume de Naples, & habile canoniste Napolitain dans le XVII siécle, fut intime ami du fameux Caramuel. Après avoir été long-temps le premier professeur en droit canon en l'université de Naples, chanoine & pénitencier de la cathédrale, official, examinateur synodal & grand-vicaire, on lui offrit les évêchés de Pouzzol & de Capaccia, qu'il refusa. Il fut pourtant contraint d'accepter celui de Vico di Sorrento ; mais il y renonça peu après, pour ne s'occuper que de son salut ; aussi mourut-il saintement l'an 1706, & son corps fut mis dans un tombeau particulier de l'église de sainte Restitute à Naples. Ses ouvrages imprimés sont, *Selectæ quæstiones in defensionem Caramuelis*, in-fol. *Quæstiones physico-legales*, in-4°. *Pantonomo didascalia, sive commentaria in jus civile*, II *tom.* in-fol. *Anacephaleosis propositionum damnatarum ab Alexandro VII*, in-fol. *De simonia*, in-4°. * *Mémoires de Trévoux*, juillet 1707.

VERDEN, abbaye dans le diocèse de Munster, sur le bord de la riviere de Rure, environnée de tous côtés de bois & de montagnes. Elle fut fondée vers l'an 796, par S. Ludger premier évêque de Munster, qui la choisit pour le lieu de sa retraite pendant sa vie, & pour celui de sa sépulture après sa mort. Il fut enterré dans la crypte de l'église, où l'on voit encore son tombeau, & ceux de quatre autres saints évêques ; savoir, de S. Hildegrin, frere de S. Ludger, & premier évêque d'Halberstad, du bienheureux Geofroi, deuxiéme évêque de Munster, & neveu de S. Ludger & de S. Hildegrin, de S. Thidgrin ou Thiadgrin, aussi neveu des mêmes saints, & évêque d'Halberstad, & du bienheureux Alfrid évêque de Munster, qui a écrit la vie de S. Ludger, dont il avoit été un des principaux disciples. On peut voir leurs épitaphes dans le Voyage littéraire des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, tome 2.

VERDIER (Antoine du) seigneur de Vauprivas, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller du roi & élu sur le fait des guerres, aides & tailles au pays de Forès, homme d'armes de la compagnie de M. le sénéchal de Lyon, controlleur général des finances de la même ville, naquit à Montbrison en Forès le 11 de novembre 1544, de *N.* du Verdier & de Toussainte Terrasse. Le nom originaire de sa famille étoit *Verd*, & dans les actes publics lui & Claude son fils sont nommés Antoine Verd du Verdier & Claude Verd du Verdier. Antoine étoit riche, & il paroît par ses ouvrages qu'il avoit cultivé les lettres, & qu'il savoit un peu de tout. Il avoit une riche bibliothéque, & aimoit à communiquer ses livres aux gens de lettres. Il leur en donnoit même volontiers. Casaubon par sa lettre du 28 août 1596, le remercie du manuscrit de Polybe qu'il tenoit de lui, & qu'il ne lui avoit demandé seulement que par emprunt. Joseph Scaliger reçut aussi de lui plusieurs manuscrits arabes. Du reste, on ne sait rien de la vie de du Verdier. On sait seulement que revenant de Paris à Lyon à la suite du roi, & de Lyon allant en sa maison dans le Forès, apparemment à Montbrison, il mourut presque subitement dans la paroisse de Duerne le 25 de septembre 1600, dans sa cinquante-sixiéme année. C'est son fils qui nous apprend ces circonstances dans la *Prosopographie* de son pere, qu'il fit réimprimer après la mort de son pere. M. Henry avocat au parlement de Paris, dit à peu près la même chose dans ses mémoires manuscrits, comme l'ayant appris d'une fille de du Verdier. Il met seulement sa naissance en 1542, au lieu de 1544. Antoine du Verdier avoit épousé *Catherine* des Gouttes, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, CLAUDE, qui suit. Ses ouvrages sont : *Philoxène*, tragédie, à Lyon, 1567, *in-8°*. *Le Mysopoleme*, ou *Discours contre la guerre pour le retour de la paix en France*, *en vers héroiques*, à Paris, 1568, *in-4°*. Toutes les poësies de du Verdier sont très-peu de chose. *Antithèses de la paix & de la guerre*, *avec le moyen d'entretenir la paix*, *& exhortation d'aller tous ensemble contre les infidéles Machométistes*, à Lyon 1568, *in-4°*. *Les omonymes*, *satyre contre les mœurs corrompues de ce siécle*, *en vers*, à Lyon, 1572, *in-4°*. *La Prosopographie*, ou *Description des personnes insignes*, *patriarches*, *prophétes*, *dieux des Gentils*, *empereurs*, *rois*, *capitaines*, *jurisconsultes*, *papes*, *ducs*, *philosophes*, *orateurs*, *poëtes*, &c. à Lyon, *in-4°*, 1573, avec des portraits & des vers. Cet ouvrage est mal fait. Claude du Verdier, fils de l'auteur, en a donné une nouvelle édition avec les augmentations de son pere & les siennes en 1603, à Paris, en trois volumes *in folio*. *Les diverses leçons* d'Antoine du Verdier, &c. à Lyon, 1577. Il n'y a que cinq livres : mais dans les éditions suivantes on trouve un sixiéme, puis un septiéme, & enfin un huitiéme dans l'édition de 1610, *in-8°*. Le huitiéme livre de cette édition contient trois discours, du deuil, de l'honneur & de la noblesse, trouvés dans les papiers de l'auteur. *Les doctes & subtiles réponses de Tagio*, *jurisconsulte*, *& lecteur en droit au collége de Milan*, &c. traduites de l'italien, à Lyon, 1577, *in-16*. *Les images des dieux des anciens*, *contenant les idoles*, *coutumes*, *cérémonies*, *& autres choses appartenantes à la religion des païens*, à Lyon, 1581, *in-4°*. C'est une traduction de l'italien de Vincent Cartari. Du Verdier a traduit aussi cet ouvrage en latin, & sa traduction a paru en 1581, *in-4°*. *Le compseutique*, ou *traits facétieux*, à Lyon, 1584, *in-16*. Cet ouvrage ne se trouve plus, si ce n'est quelques morceaux qui sont à la

suite des *Ecraignes Dijonnoises* d'Etienne Tabourot, de l'édition de Lyon, 1592, sous le nom du sieur du Buisson. *La bibliographie & prosopographie des rois de France jusqu'à Henri III, &c.* en vers, avec des portraits, à Paris, 1583 & 1586, *in-8°. La bibliothéque d'Antoine du Verdier, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en françois, avec un discours sur les bonnes lettres servant de préface, à la fin un supplément de l'épitome de la bibliothéque de Gesner*, à Lyon, 1585, *in-folio*, achevée d'imprimer le 15 de décembre 1584. C'est le seul ouvrage de du Verdier qui soit recherché. On trouve sous son nom onze sonnets dans cette bibliothéque. * *Memoires historiques. Mémoires manuscrits* de M. Henry. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, &c. tome* 24.

VERDIER (Claude du) fils d'ANTOINE, *dont on a parlé dans l'article précédent*, naquit à Lyon vers l'an 1566. Il s'adonna à la poësie avec aussi peu de succès que son pere. Quelques-uns lui donnent le titre d'avocat au parlement. Il étoit à Boulogne en Italie pendant que son pere faisoit imprimer en France sa *Bibliothéque*, &c. c'est-à-dire, en 1584. Claude du Verdier étoit déja lui-même auteur de quelques ouvrages. En 1581, il avoit donné *Peripetasis epigrammatum variorum, latius solutâ oratione expressorum*, à Paris, *in-8°*, avec quelques autres poësies, comme *Bombycum metamorphosis, Ecloga*, &c. & une traduction latine d'un discours françois sur la pauvreté & la faim, composé par mademoiselle Catherine des Roches. En 1583 il avoit publié en vers à Lyon un *Discours contre ceux qui par les grandes conjonctions des planetes qui se doivent faire, ont voulu prédire la fin du monde devoir lors advenir.* Son pere inséra aussi en 1584 dans sa Bibliothéque quelques poësies françoises de son fils, qui ne méritoient pas d'être conservées. L'ouvrage le plus considérable & le dernier de Claude du Verdier, est sa critique latine de tous les anciens auteurs, à ce qu'il prétend dans le titre de ce livre, où il croyoit avoir remarqué toutes les fautes des plus célébres grammairiens, poëtes, historiens, dialecticiens, rhéteurs, orateurs, jurisconsultes, philosophes, mathématiciens & théologiens. Mais il paroît trop de présomption dans cet ouvrage, qui ne répond nullement à son titre fastueux. Ce n'est qu'une déclamation de jeune homme, où l'on trouve quelque érudition, peu de critique & beaucoup de suffisance. Les fautes qu'il reprend ne sont souvent que dans son imagination, & il n'y épargne pas son propre pere, mais souvent sans raison. Il y a une critique de quelques endroits de cet ouvrage, sous le nom de *Scioppius* à la suite du commentaire de ce savant sur les Priapées, à Francfort, 1606, *in-12*. Cette critique fort courte, & qui ne contient que trois ou quatre observations grammaticales, a été réimprimée dans la premiere partie de la *Nova collectio librorum variorum*, à Hall, 1709, *in-8°*. Claude du Verdier hérita des grands biens de son pere, qu'il gouverna mal. Il s'engagea mal à propos dans un procès, à la poursuite duquel il se ruina. Il ne fit plus depuis que traîner une vie obscure, quoique longue. Il mourut en 1649, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans. * Vossius, *l.* 4 & *l.* 6, *rhetor.* Niceron, *Mémoires*, &c. tome 24.

VERDIER (Jean) conseiller au présidial d'Angers, & premier professeur du droit françois dans l'université de la même ville, étoit issu d'une famille noble du Limosin, & fils de *Jean* Verdier, enquêteur d'Angers, dont l'office fut réuni à celui de lieutenant général. Jean Verdier fut conseiller au présidial d'Angers en 1638. Il le fut ensuite de l'hôtel de ville, & professeur du droit françois en 1681. Il prêta serment le 30 de juin : avant lui l'on n'avoit point eu encore de professeur de droit françois à Angers. Lorsque Jean Frain du Tremblay eut ordre de se défaire de son office de conseiller au présidial d'Angers, la compagnie lui promit un dédommagement de mille écus, parcequ'il ne donna pas sa charge à celui qui pouvoit lui en donner davantage, mais à celui qu'il crut le plus digne de la remplir ; mais Jean Verdier fut le seul qui paya sa part. Il étoit recteur de l'université, lorsqu'Achille de Harlay, procureur général du parlement de Paris, envoya dans les universités son appel au futur concile du mois de septembre 1588, sous Innocent XI, au sujet des franchises des ambassadeurs de France à Rome, dans le temps que M. de Lavardin y étoit en cette qualité. Jean Verdier fut aussi un des trente premiers membres de l'académie d'Angers établie par le feu roi. Il en fut peu de temps après directeur ; & ce fut en cette qualité qu'il fit le discours à la réception de David Gilly, qui avoit été ministre à Baugé, & avoit fait abjuration dans l'église cathédrale au mois de juin 1683, entre les mains de Henri Arnauld, alors évêque d'Angers. Jean Verdier est mort le 2 de mai 1689. Outre les cahiers qu'il a dictés étant professeur de droit, il a fait un commentaire sur la coutume d'Anjou, qui n'est point encore imprimé. * *Mémoires du temps.*

VERDON, riviere de Provence. Elle a ses sources dans les Alpes, baigne Colmar, Castelane, Gréoux, Vinon, & se décharge dans la Durance entre Manosque & Pertuis. Il y a un port de Verdon sur la côte de Provence, à cinq lieues de Marseille vers le couchant. On croit que c'est celui qu'on nommoit anciennement *Dila* ou *Dilis.* * Mati, *dict.*

VERDUC (Laurent) chirurgien juré de S. Côme à Paris, étoit de Toulouse. C'étoit un homme plein de candeur & de charité. Il a employé un grand nombre d'années à professer la chirurgie, & il est sorti de son école beaucoup de disciples habiles qui avoient profité de ses lumieres & de son expérience. Ce fut en leur faveur que M. Verduc publia en françois à Paris en 1689 son excellent traité intitulé : *La maniere de guérir les fractures & les luxations qui arrivent au corps humain, par le moyen des bandages.* Il y remonte jusqu'aux principes de la chirurgie & à l'histoire des os, & il a surpassé sur cette matiere ce que les anciens en avoient traité, & ce qui en avoit même été dit jusqu'à lui par les modernes. Cet ouvrage a été traduit en hollandois, & imprimé ainsi à Amsterdam en 1691, *in-8°*. Les tables ou figures qui se trouvent dans ce livre, sont fort utiles. M. Verduc est mort à Paris le 28 de juillet 1695. * Manget, *Biblioth. script. medicor. tom.* 4, *l.* 20. Devaux, *Index funer. chirurg. p.* 75.

VERDUC (Jean-Baptiste) fils du précédent, étoit docteur en médecine. Après avoir fait connoître son habileté dans l'anatomie, la physiologie & la chirurgie même, il confirma la bonne idée que l'on avoit de sa science & de sa connoissance du corps de l'homme & de ses maladies, par l'ouvrage qu'il intitula : *Les opérations de la chirurgie, avec une pathologie*, qui fut imprimé en France en langue vulgaire, & qui a été traduit en allemand, & imprimé à Leipsick en 1712, *in-4°*. Il avoit entrepris aussi un *Traité de l'usage des parties*, dans lequel il vouloit expliquer les fonctions du corps par les principes les plus clairs. Mais étant mort sans achever cet ouvrage, LAURENT Verduc, son frere, chirurgien de la communauté de S. Côme, revit ce qu'il avoit fait, suppléa à tout ce qui manquoit, en fit un excellent ouvrage, & le publia à Paris en 1696, en deux volumes *in-12*. *Laurent* Verduc étoit en effet lui-même un homme très-habile dans sa profession. Il s'étoit fort appliqué à la connoissance de la nature, & à tout ce qui est l'objet de la chirurgie théorique. Son mérite le fit recevoir gratuitement maître en chirurgie, & depuis il forma quantité d'éleves qui ont toujours rendu justice à son mérite. Il mourut jeune le 6 de février 1703. Il avoit donné en 1691 un volume *in-12*, intitulé : *Le Maître en chirurgie*, ou *Abrégé de la chirurgie de Gui Chauliac*, dont il suit la méthode

& les principes dans cet ouvrage. Verduc en donna une nouvelle édition en 1699, aussi à Paris chez d'Houry, revue & augmentée d'un *Manuel instructif sur l'ostéologie.* * Manget, *Biblioth. script. medicor.* tome 4, liv. 20. Devaux, *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, pages 83 & 84.

VERDUGO (François) Espagnol, s'est rendu recommendable dans le seiziéme siécle par ses belles actions militaires, & par ses excellentes qualités de l'esprit & du cœur, qui lui ont acquis une estime universelle. Il passa par tous les grades militaires, & s'éleva par son propre mérite aux premiers honneurs. Il a été gouverneur de Harlem en Hollande, & amiral après que le comte de Bossut eut été fait prisonnier; mestre de camp de l'armée catholique, & général en chef sous Alexandre Farnése prince de Parme, lorsqu'il marchoit au secours de la Ligue; enfin gouverneur général des provinces de Frise, d'Over-Yssel, des seigneuries de Drente, de Twente & de Lingen pendant quatorze années. Après avoir servi Philippe II, roi d'Espagne durant quarante-quatre ans, remporté plusieurs victoires sur les rebelles, & délivré la ville & la province de Luxembourg des hostilités des François, il mourut le 20 de septembre 1595, à l'âge de 64 ans. L'Espagne redemanda son corps; mais la province de Luxembourg, qui lui avoit les plus grandes obligations, le refusa. Cette contestation dura jusqu'à ce qu'elle fut décidée par l'autorité de Guillaume de Verdugo, comte du saint Empire Romain, baron de Maschavie & de Touppaw, sieur de Neprovitz, conseiller des conseils de guerre de leurs majestés impériale & catholique, chambellan, colonel, mestre-de-camp, & général des armées tant en Italie, en Hongrie, en Bohême & en Allemagne, que dans les Pays-Bas. Guillaume de Verdugo, fils de *François* de Verdugo, fit ériger un mausolée à son illustre pere, l'an 1628, dans le monastère du Saint-Esprit aux portes de Luxembourg. François de Verdugo y est représenté à genoux, & armé de toutes piéces, devant un crucifix, ayant derriere lui S. François d'Assise, le tout taillé en pierre blanche, & en grand volume. On y lit l'épitaphe de Verdugo en latin. On peut la voir dans l'histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg, par le pere Bertholet, Jésuite, *in*-4°, tome IV, page 436.

VERDUITZ ou VERDISO, bourg ou petite ville de la Romanie. Elle est sur la mer Noire, entre Sisopoli & Stagnara. Elle est prise pour l'ancienne *Peronticum*, petite ville de Thrace. * Baudrand.

VERDUN, sur la Meuse, ville de Lorraine, sous la domination du roi de France, avec évêché suffragant de Trèves, est nommé diversement en latin, *Virdunium*, *Veredunum*, *Vereduna*, *Verodunum*. Il en est fait mention dans Ptolémée, & dans l'itineraire d'Antonin. Son église cathédrale de Notre-Dame a un très-beau chapitre, & ses évêques se disent comtes de Verdun, & princes du saint Empire. Cette ville est une des plus grandes, des plus fortes & des mieux situées de la Lorraine. La Meuse forme diverses isles qui contribuent à la rendre très-agréable. Ce fut le roi Henri II, qui la prit l'an 1552. On y trouve l'abbaye de S. Vanne, de l'ordre de S. Benoît, chef lieu d'une congrégation de Bénédictins Réformés, & celle de S. Agric ou Ayric, du même ordre pour des hommes, avec celle de S. Maur pour des filles qui ont embrassé la réforme, & n'exigent aucune dot de celles qu'elles reçoivent; & un collége où les Jésuites enseignent les humanités. Il y a aussi un présidial du parlement de Metz, qui y fut établi en 1685. * Outre les auteurs que nous avons allegués, *consultez* Grégoire de *Tours*, *l.* 3. Richard de *Wassebourg*, *histoire de Verdun*. Sammarth. *Gall. christ.*

VERDUN, ville & petit pays de France en Gascogne.

VERDUN, petite ville du comté de Foix.

VERDUN, comté en Bourgogne. La ville est à trois lieues de Châlons, de Beaune, & de Seurre, au confluent de la Saône & du Doux. On y fait un grand commerce de grains, de vins & de foins.

VERDUN (Nicolas de) premier président du parlement de Paris, étoit fils de *Nicolas* de Verdun, intendant des finances, & de *Nicole* de l'Aubespine. Après avoir été président aux requêtes, puis aux enquêtes du parlement de Paris, il fut fait premier président de celui de Toulouse en 1600, puis de celui de Paris en 1611. Dans tous ces emplois il se montra grand amateur de la justice, & sur-tout à Toulouse pour ce qui regardoit le criminel. Il fut aussi très-désintéressé, jusqu'à distribuer aux hôpitaux plusieurs émolumens de ses charges. Enfin il fut grand homme de lettres, & posséda parfaitement les langues latine & grecque, répondant sur le champ aux harangues qu'on lui faisoit en l'une & l'autre de ces langues. Etant devenu incommodé sur la fin de ses jours, il se retira dans une maison de campagne près de Paris, & mourut le 16 mars 1627, sans enfans de deux femmes qu'il avoit épousées; *Charlotte* du Guai, & *Charlotte* de Fonlebon, veuve de *François* de Barbesieres, seigneur de Chemerault. * Blanchard, *hist. du parlement de Paris.* La Faille, *annales de Toulouse.*

VERDURE (Nicolas-Joseph de la) docteur & premier professeur en théologie dans l'université de Douai, étoit d'une ancienne famille du Boulonnois, qui s'étoit transplantée dans la province d'Artois vers le milieu du quinziéme siécle. Il étoit fils de NICOLAS de la Verdure sieur d'Hesquels, ou d'Hesquelles, qui en 1638 étant capitaine commandant des bourg & fort de Bruges en soutint le siége pour le roi d'Espagne, par lettres de commission de M. le comte d'Anappes gouverneur général de Lille, Douai & Orchies, & capitaine général des troupes du roi catholique en Flandre. Ces lettres sont du 26 juillet 1638, données à Hesdin. Nicolas-Joseph étoit né deux ans auparavant, le 27 août 1636, à Aire, où sa grand'tante Catherine de Betizi-Milfaut avoit épousé le sieur de Rendes, écuyer, seigneur d'Estraxelles, & mayeur de cette ville. Il faut que sa capacité ait été connue de fort bonne heure, puisque dès l'an 1656 il fut fait professeur royal en l'université de Douai. On voit par les lettres de dispense d'âge qu'il obtint pour le doctorat en 1663, qu'il étoit licencié en théologie, régent du collége de sa majesté en l'université de Douai, & professeur royal & ordinaire de la langue grecque dans la même université. Comme il ne pouvoit être docteur en théologie avant l'âge de 30 ans; qu'il n'en avoit alors que 28, & qu'il devoit se faire un acte de doctorat, M. de la Verdure voulut profiter de l'occasion pour prendre le même degré; & sur sa requête jointe aux certificats avantageux qui lui furent donnés, les lettres de dispense d'âge lui furent accordées, comme il le desiroit: elles sont datées de Bruxelles le cinquiéme de septembre 1663. Il avoit été pourvu jeune d'un canonicat de l'église de S. Amé de Douai, & dans la suite il fut fait doyen de ladite église. Après la prise de Douai, dont Louis XIV se rendit maître le 6 juillet 1667, Charles II, roi d'Espagne, fit proposer à M. de la Verdure des postes d'honneur & de grands avantages pour l'attirer & le retenir dans ses états, mais l'attachement qu'il devoit à son nouveau souverain le retint inviolablement en France. Louis XIV, touché de ce désintéressement, voulut, dit-on, l'en récompenser en l'élevant à quelque dignité considérable dans l'église; mais ce monarque ne put vaincre son humilité, ni l'arracher à son attrait pour l'étude de l'écriture sainte & des peres dont il faisoit son unique occupation. En 1698, il fut nommé à la sollicitation de M. de Fenelon archevêque de Cambrai, à un canonicat & à la théologale de ladite église métropolitaine de Cambrai; mais M. de la Ver-

dure, qui étoit attaché par affection & par gout à sa chaire de premier professeur en théologie qu'il occupoit avec distinction depuis 1682, refusa encore ces dignités. La réputation qu'il s'acquit dans l'exercice de professeur en théologie, qu'il a continué jusqu'à sa mort, lui attiroit de toutes parts des consultations sur des matieres importantes, & plusieurs prélats François & Flamans se sont empressés de suivre ses conseils dans diverses affaires. M. de Fenelon, entr'autres, se servit beaucoup de ses lumieres dans la fameuse affaire du Quiétisme, où ce prélat fut obligé de céder la victoire à M. Bossuet évêque de Meaux, dont le saint siége approuva la doctrine en condamnant celle de son adversaire. On nomme parmi les autres prélats qui avoient pour M. de la Verdure une estime particuliere, M. de Brias archevêque de Cambrai avant M. de Fenelon, MM. de Choiseul, de Coetlogon & de Beauvau évêques de Tournai, Guy de Seve de Rochechouart évêque d'Arras, le comte d'Horn évêque de Gand, M. de Ratabon évêque d'Ypres. Plusieurs écrivains en ont aussi parlé avec éloge, entr'autres, le pere Delbecque, de l'ordre de S. Dominique, dans la vie du docteur Silvius qui est à la tête des opuscules de ce savant docteur, le pere Turpin, du même ordre, dans les Annales historiques du comté de Saint-Pol, & M. le baron de Woorden dans ses Annales latines du roi Louis XIV, sur la conquête de Douai. M. de la Verdure avoit composé une théologie complette, en latin, plusieurs traités de controverse sur l'écriture sainte, & quatre commentaires sur les quatre évangélistes; mais ces ouvrages sont jusqu'à présent demeurés manuscrits. Nous ne connoissons d'imprimé de ce théologien qu'un traité de la pénitence, intitulé, *Tractatus triplex de contritione, attritione, & de recidivis.* Le pere Henneguier, Dominicain, ayant attaqué ce traité dans un ouvrage imprimé à Saint-Omer en 1685, M. de Choiseul, alors évêque de Tournai, prit la défense du docteur par une lettre du 16 avril de la même année, & qui fut imprimée dans le même temps. M. de la Verdure fit lui-même l'apologie de son traité, lorsqu'il le publia de nouveau en 1689. Il a fait beaucoup de bien à l'église de S. Amé, & il a toujours été regardé comme le pere des pauvres, & de quantité de familles qu'il a secourues dans leurs besoins. Il est mort le 12 février de l'an 1717, âgé de 83 ans, & fut inhumé dans le chœur de l'église de S. Amé où l'on voit son épitaphe avec ses armes, qui sont à *l'écu d'argent, chargé d'un arbre, pin ou cyprès, de synople*, & pour devise, *Ad altiora.* Nicolas-Joseph de la Verdure a eu pour frere George de la Verdure, seigneur d'Hesquelles, de Gaverelle & de Ternas, qui en 1689 fut nommé par Louis XIV conseiller au parlement de Tournai, sans finances. Nicolas-Joseph, & Louis-Charles ses fils, y exercoient encore en l'année 1746, avec honneur les offices de conseiller au parlement de Flandre. Leur famille, comme on le voit par les différens mémoires qu'ils nous ont envoyés, est ancienne & a eu beaucoup de personnes distinguées dans l'épée, dans l'église & dans la robe. On y voit, entr'autres, *Michel* Verdure, de le Verdure, ou de la Verdure, du nom de cette terre en Boulonnois, vingt-sixiéme abbé de Notre-Dame de Ruisseauville en 1416, mort en 1445, sous l'épiscopat de Henri de Lorraine évêque de Terouanne. Il paroît prouvé que cet abbé étoit d'une bonne & ancienne famille qui avoit possédé la terre de Verdure près de Rumily, à peu de distance du village d'Herly, désignée aujourd'hui dans les cartes sous le nom de Laverdure. Cet abbé avoit pour proche parent *Jean* de Verdure, chanoine de l'église cathédrale de Terouanne, avant le milieu du quinziéme siécle. Michel ayant eu le malheur de déplaire au roi Charles VI, fut obligé de renoncer à sa prélature: cette disgrace rejaillit sur toute la famille du même nom; elle en souffrit beaucoup de pertes dans ses biens, & se vit même obligée d'abandonner le Boulonois pour s'établir dans l'Artois, qui étoit du domaine & de la domination des ducs de Bourgogne. Cet événement en engagea plusieurs en différens temps à passer la mer, entr'autres, Jacques Verdure ou de la Verdure, qui alla s'établir à Messine capitale du royaume de Sicile, où il fut consul de la mer de cette ville vers l'an 1500. Ayant changé son nom en celui de Verdura, il s'y allia avec la famille noble de Lagaria. Il eut de cette alliance plusieurs descendans en ligne directe, qui s'allierent aux familles nobles de Zaccarato, Bellegrina, Frimerchi, Cataria, Ruffo, &c. Cinq de ses descendans du nom de Verdura remplirent les charges de sénateurs à Messine. L'un d'eux, Joseph Verdura, fils du sénateur *Antoine* Verdura, & de la noble Dame Zaccarato, fut capitaine des Furies & gouverneur de la Table, & sa sœur *Hieronyma* Verdura épousa le prince de Sainte-Marguerite. Flaminius Verdura, fils de *Joseph*, épousa une demoiselle Frimerchi, & mourut sénateur l'an 1674 pendant la guerre des Espagnols. François Verdura, son héritier, fut aussi capitaine des Furies; & il eut deux fils, *Antoine* & *André*, qui furent sénateurs. *Jean François* Verdura, frere de Jacques, tous deux faisant la tige de cette branche, après avoir été gouverneur des nobles de la congrégation de S. Basile à Messine, où l'on voit encore son portrait dans l'oratoire de cette compagnie, fut nommé par le pape Paul III, évêque de Chirone, & assista au concile de Trente: il vivoit encore en 1567. Vers la fin du seiziéme siécle, *Charles* de la Verdure, sieur d'Humbres, d'Hesquelles, du Perroy, eut de Damoiselle *Adrienne* Betizi de Milfaut, deux fils. L'aîné, après avoir quitté la province & demeuré du temps à Paris, alla s'établir à Venise où il s'allia avec la noble famille de Negroni, & ses descendans en ligne directe prirent alliance avec la famille de Meschi: cette branche subsiste encore aujourd'hui dans *Jerôme*, chanoine de l'église ducale de S. Marc, & docteur en théologie, & dans *Jean* de la Verdure aussi prêtre & docteur en théologie. Dès 1371 on trouve un *Thomas* Verdure qui fut l'un des 79 écuyers de la compagnie de M. Guillaume Desbordes, chevalier-bachelier, chambellan du roi, dont la revue fut faite à Mirebau en Poitou le 16 juillet de ladite année. On pouroit rapporter encore d'autres personnages distingués, que MM. de la Verdure regardent comme étant de leur famille aussi-bien que de leur nom. Mais ce que l'on vient d'en citer suffit pour faire voir l'ancienneté & la distinction de cette famille, dont nous ne parlons au reste que conformément aux preuves que M. de la Verdure de Ternas a bien voulu nous faire communiquer.

VEREPÆUS (Simon) *Dommelanus*, né dans le Brabant, fit sa philosophie à Louvain dans le collége du Porc; il passa ensuite à l'étude de la théologie, & s'y appliqua avec soin. Ayant pris les ordres sacrés, il fut chargé de la direction des religieuses du monastère du Thabor, ordre de S. Augustin, à Malines. Les factions des calvinistes l'ayant obligé de sortir de cette ville, il se retira à Hilvarenbeck dans la mairie de Bois-le-Duc, auprès du doyen Nicolas Busius, qui instruisoit la jeune noblesse flamande. Il fut encore obligé de se retirer depuis à Turnhout, ensuite à Bois-le-Duc où il eut la direction du collége, & où il fut fait chanoine de l'église cathédrale. Il mourut dans cette ville le 10 novembre 1598, à l'âge de 76 ans. François Vander-Haer lui fit graver une épitaphe, qui devoit être aussi pour lui-même, comptant mourir dans la même ville & être inhumé dans la même église; mais il mourut à Louvain. Les ouvrages de Verepæus sont: 1. *Prima christianæ religionis rudimenta*, en latin & en flamand, à Bois-le-Duc. 2. *Precationes liturgicæ in* VII *dies digestæ*: à Anvers 1574, à Cologne 1599, &c. 3. *Precationes scholasticæ*; à Anvers 1591, *in*-24. 4. *Enchiridion piarum precationum*; à Anvers 1594, 1599,

1599, *in*-12, & encore ailleurs : on les a aussi en françois, en flamand & en espagnol. Ces prieres sont tirées de l'ancien & du nouveau testament, & des écrits des peres. 5. *Rudimenta, etymologia, syntaxis, prosodia linguæ latinæ*; ces écrits ont été long-temps en usage dans les colléges de Flandre. 6. *Latinæ linguæ progymnasmata*; à Anvers 1571, *in*-8°. 7. *De figuris sive tropis*; à Anvers & ailleurs. 8. *De epistolis latinè conscribendis libri* V, à Anvers 1581, *in*-8°, & encore ailleurs. 9. *De rerum & verborum copia*; à Cologne 1582 & 1590, *in*-8°. 10. *Institutionum scholasticarum libri tres*; à Anvers 1573, *in*-8°. 11. *De ingenuis scholasticorum moribus*; à Anvers 1582, *in*-8°. 12. *Schiographia scholæ latinæ & christianæ*; à Anvers 1588, *in*-8°. 13. *Legum scholasticarum tabulæ XII*, à Anvers *in*-8°. 14. *Epistolarum selectarum Ciceronis libri III, cum annotationibus, seu argumentis, & historia vitæ Ciceronis per annos digesta*; à Bois-le-Duc 1599, *in*-4°. * Valere André, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome 2, page 1003 & 1104.

VERGARA (François) natif de Tolède, ville d'Espagne, fils de GEORGE Vergara, originaire de Cortone, ville de Toscane, étoit savant dans la langue grecque, qu'il enseigna pendant vingt ans à Alcala de Henarez. Quoiqu'il fût avancé en âge, il ne laissa pas de prendre les leçons publiques de théologie que faisoit George Nocerst, excellent théologien. Il composa plusieurs ouvrages, entr'autres *Grammatica græca*; *Theonis sophistæ progymnasmata*, & traduisit en latin; *Basilii homiliæ*, & en espagnol *Heliodori æthiopica historia*. Vergara mourut au mois de janvier de l'an 1545. * *Biblioth. hispan.*

VERGARA (Jean) natif de Tolède, ville d'Espagne, & frere du précédent, étudia le grec & la philosophie, & fut ensuite docteur en théologie de l'université d'Alcala de Henarez. Le cardinal Ximenès, fondateur de cette université, lui donna un canonicat dans l'église cathédrale, & le pape Adrien VI qui le fit prêtre, le choisit pour travailler avec d'autres à la bible en trois langues. Vergara a beaucoup écrit; mais il n'a jamais voulu permettre qu'on imprimât ses ouvrages sous son nom. Alvarès Gomés continua l'histoire du cardinal Ximenès qu'il avoit commencée, & Alfonse Cortona, son oncle paternel, mit au jour la dispute qu'il fit en sa présence, *de templi Salomonis instauratione*. Jean Vergara mourut à Tolède le 20 février de l'an 1557, âgé de 64 ans. * D Nicol. Antonio, *biblioth. hispan.*

VERGASILLAUNE, seigneur Auvergnac, & proche parent de Vercingentorix, fut l'un des quatre chefs qui conduisirent l'armée des états des Gaules au secours d'Alexia. Ses soldats ayant franchi tous les obstacles que César avoit mis sur leur passage, avoient déja forcé ses retranchemens; mais César les fit investir par derriere avec une partie de sa cavalerie, pendant que Labiénus les chargeoit : de sorte qu'ils ne purent éviter leur défaite. Sedulie qui conduisoit les troupes des Limosins, fut tué en cette rencontre, & Vergasillaune même, qui se sauvoit dans la déroute, y fut fait prisonnier, l'an 52 avant J. C. & 702 de Rome. * Jules-César, *guerre des Gaules*, *l.* 7.

VERGE ou VERGEHAU, *cherchez* NAUCLERE.

VERGER (Ange) en latin *Vergerius*, étoit un Candiot, qui dans le XVI siécle traduisit de grec en latin le traité *De fluviorum & montium nominibus*, attribué à Plutarque. Il alla à Paris vers l'an 1540, & son écriture grecque y fut trouvée si belle, qu'elle servit d'original à ceux qui graverent les caractères de cette langue pour les impressions royales de François I. Il vivoit encore sous le regne de Charles IX. Son fils NICOLAS Verger, qu'il amena avec lui tout jeune de l'isle de Candie, fut homme de lettres, & fit des vers sur la mort d'Adrien Turnebe. Bayf a loué le pere & le fils dans ses œuvres. * Bayle, *dict. crit.*

VERGER (Pierre-Paul) étoit né vers l'an 1349 à Justinopolis, dite *Capo d'Istria*, ville sur le golfe de Venise. Il s'est acquis un grand nom parmi les savans sur la fin du XIV siécle & au commencement du XV. Orateur, philosophe, juriste & même poëte, il a été regardé comme un des plus habiles de son temps, & ses écrits se sont toujours fait lire jusqu'au nôtre avec plaisir & avec utilité. Il apprit dans sa jeunesse la langue grecque à Venise sous Emanuel Chrysoloras, de Constantinople. Il étoit en grand crédit dans la famille des princes de Carrari qui commandoient de son temps à Padoue, & dont il eut la douleur de voir la ruine. Les papes, les grands de tout parti, l'empereur Sigismond lui-même l'honorerent de leur estime, & lui donnerent des marques de leur bienveillance. Il fit sa résidence ordinaire à Padoue, à cause de la famille des princes de Carrari, à qui il étoit entiérement dévoué; & il ne quitta cette ville que lorsque ces princes y eurent vu leur autorité anéantie. Il y étoit encore en 1404, puisqu'il y subit dans cette même année des examens sur le droit canon & le droit civil, qu'il avoit étudiés sous François Zabarella, qui fut depuis cardinal & archevêque de Florence; sur les arts & la médecine, & qu'il y reçut le degré de docteur en toutes ces sciences au mois de mars de la même année. Æneas Sylvius, qui fut depuis le pape Pie II, dit qu'il mourut en Hongrie du temps du concile de Basle, c'est-à-dire vers l'an 1431. Verger étoit alors à la cour de l'empereur Sigismond, avec lequel il avoit été au concile de Constance. Il devoit être âgé d'environ quatre-vingts ans, puisque dans son discours sur la vie & la mort de François Zabarella son ami, qu'il avoit accompagné à Rome dans le temps du schisme, & sous lequel il avoit étudié le droit, comme on l'a déja marqué, il dit que ce cardinal mort en 1417, à l'âge de soixante-dix-huit ans, avoit alors environ dix ans plus que lui. Il a composé plusieurs ouvrages, dont quelques-uns, quoique cités par beaucoup d'historiens, sont demeurés manuscrits jusqu'après le commencement de ce siécle. Le savant Louis-Antoine Muratori a fait le premier imprimer dans sa grande collection des écrivains de l'histoire d'Italie, tome 16, *in-folio*, à Milan, 1730, l'*Histoire des princes de la maison de Carrari*, depuis leur origine jusqu'à Jacobinus, c'est-à-dire jusques vers l'an 1355. Verger avoit été précepteur d'un prince de cette maison. Dans le même volume M. Muratori a fait imprimer plusieurs discours & lettres de ce savant du XV siécle, avec deux piéces de vers du même. Ces écrits n'avoient jamais paru. Voici ce qu'on avoit déja imprimé de Verger; un traité *De ingenuis moribus & liberalibus adolescentiæ studiis*, pour l'instruction de la jeunesse, qu'il dédia à Ubertin Carrari. Colucio, habile Florentin, y ayant repris quelques traits d'histoire dont il croyoit que Verger son ami avoit fait une fausse application, Verger se justifia, & dans sa réponse on voit & beaucoup d'élégance & beaucoup de jugement. Ce traité, *De ingenuis moribus*, a été imprimé plusieurs fois, tant à Venise qu'à Basle. *La vie de François Petrarque* a été publiée dans le *Petrarcha redivivus* de Jacques-Philippe Thomasini. Le discours de Verger à la louange de S. Jerôme, se trouve dans toutes les éditions des ouvrages de ce saint docteur. On a encore de Verger plusieurs ouvrages manuscrits, savoir, l'*Histoire des princes de Mantoue*; une traduction latine d'Arrien sur la vie d'Alexandre le Grand; des notes sur son histoire des princes de Carrari, qui n'étoient pas dans le manuscrit dont M. Muratori s'est servi pour publier cette histoire; un recueil de sentences tirées du Timée de Platon, sous le titre : *Allegabilia dicta ex Timæo Platonis*; une apologie pour les princes de Carrari contre Albertini Mussato; un petit écrit de la différence de l'ami & du flateur. Tous ses ouvrages tant imprimés que manuscrits, sont en latin. Parmi ses discours imprimés, il y en a un sur la

vie & la mort du cardinal François Zabarella. Son invective ou discours contre Charles Malatesta, qui avoit fait renverser la statue de Virgile érigée dans une place de Mantoue, se trouve dans différens recueils, où on l'attribue à d'autres auteurs, quoiqu'elle soit incontestablement de Verger. * *Voyez* ses discours & ses lettres, & les préfaces de M. Muratori.

VERGER (Pierre Paul) en italien *Vergerio*, étoit de la même famille que le précédent, & naquit dans le XVI siécle. Après avoir reçu dans sa jeunesse la couronne poëtique, il fut avocat, dont il fit la profession. Jean de la Casa, dans un petit traité qui est à la fin de l'*Anti-Baillet*, l'accuse de beaucoup de faussetés, de médisances & de prévarications dans les fonctions de sa profession. Etant devenu veuf par le poison qu'il donna, dit-on, à sa femme, il alla à Rome où son frere *Antoine* Vergerio le recommanda au pape Clément VII, qui l'envoya en 1530, nonce auprès de Ferdinand archiduc d'Autriche, roi des Romains, & frere de l'empereur Charles-Quint, avec ordre d'empêcher la tenue d'un concile national. Il soutint en cette cour-là les intérêts de la religion catholique, & n'épargna rien pour traverser le progrès du luthéranisme. Rappellé par le pape Paul III pour savoir de lui précisément les dispositions de l'Allemagne, il y fut renvoyé l'an 1535, avec ordre de promettre la tenue d'un concile. Il eut là-dessus des conférences avec plusieurs princes protestans, & s'entretint même avec Luther dans Wittemberg. Il fut rendre compte l'année suivante de sa nonciature, & tout aussitôt on le fit aller à Naples pour négocier avec Charles-Quint. Sa récompense fut l'évêché de Capo d'Istria sa patrie; & aussitôt il dressa avec huit autres commissaires la formule de l'indiction du concile : mais en 1539 sa doctrine commença à devenir suspecte. Il ne laissa pas en 1541 de retourner en Allemagne, pour assister à l'assemblée de Wormes sous le titre seulement d'homme du roi de France, & il publia une harangue sur l'unité de l'église, pour faire voir principalement qu'il ne falloit pas songer à un concile particulier. Etant retourné à Rome, il apprit avec chagrin que les soupçons que le pape avoit de lui, avoient fait renoncer sa sainteté au dessein de le faire cardinal : il crut devoir travailler à sa justification, & pour cela il se retira dans son évêché, & y commença un livre de controverse contre les apostats d'Allemagne; mais il ne l'acheva pas : au contraire, il alla trouver son frere *Jean-Baptiste* Vergerio évêque de Pola, qu'il séduisit. L'un & l'autre commencent donc à prêcher les dogmes nouveaux; mais l'évêque de Capo d'Istria, craignant l'inquisition, se sauva à Mantoue, & de-là se rendit à Trente, où on ne voulut pas l'admettre parmi les prélats du concile. Cela l'obligea d'aller à Venise, puis à Padoue, & enfin il se sauva en 1548 chez les Grisons, où il fut ministre pendant quelque temps: son frere l'évêque de Pola étoit mort avant qu'il sortît d'Italie. Il écrivit chez les Grisons *plusieurs livres contre l'église*, qui depuis n'ont guère été estimés, quoiqu'il les eût fait réimprimer en un seul volume à Tubinge l'an 1563. Il eut beaucoup de part au refus que firent les Suisses d'envoyer des députés au concile de Trente, aussi bien qu'au rappel qu'ils firent de l'évêque de Coire qui y étoit. Enfin le duc de Virtemberg l'attira à Tubinge, où il mourut le 4 octobre 1565. Il avoit eu en 1561 des conférences en Alsace avec le nonce Delphino, où il avoit marqué une grande envie de retourner en Italie. Les catholiques ne l'ont guère estimé; & quelques protestans ont même avoué que c'étoit un homme volage, fourbe & ignorant en théologie. On trouve le catalogue de ses ouvrages dans l'*Epitome* de Gesner. On apprend par un recueil de lettres imprimé à Venise en 1558, qu'il avoit fait un voyage en France étant évêque, & qu'il y avoit vu la reine de Navarre, sœur de François I, dont il admiroit la piété & les belles qualités; qu'il déploroit le progrès du luthéranisme, & que dégouté de la vie qu'il menoit, il ne songeoit plus qu'à la résidence, pour cultiver, disoit-il, la portion de la vigne qui lui étoit échue. On trouve dans le recueil une lettre d'*Aurelius* Vergerius, l'un de ses freres, qui étoit un savant homme, & qu'il écrivoit à Julie de Gonzague. * Melchior Adam. Bayle, *dict. crit.*

VERGER ou VERGERIO (Jérome) étoit de la famille des deux Pierre-Paul Vergerio, *dont on vient de parler*, & comme eux il étoit de Justinopolis, dite *Capo d'Istria*, sur le golfe de Venise. Il a augmenté la gloire de sa famille par la sienne propre, par les grands talens que Dieu lui avoit donnés. Après s'être instruit dans les belles lettres, soit dans le lieu de sa naissance, soit dans l'université de Padoue, où il alla ensuite; il se consacra particulierement à la philosophie & à la médecine. Jeune encore, & presque dans un âge où les autres ne font que commencer, il avoit fait de si grands progrès, qu'il mérita & reçut des distinctions qui auroient flaté des hommes avancés en âge & distingués par leur savoir. Il n'avoit que trente-trois ans, lorsqu'il fut appellé à Pise en 1655 pour y enseigner publiquement la médecine, & on lui donna dès-lors des appointemens considérables, qui furent encore augmentés en 1662. Cette récompense n'eut pas même tardé à aller plus loin, si la république de Venise qui avoit droit sur lui ne l'eût obligé de quitter Pise pour se rendre à Padoue. Verger obéit, & en 1665 il eut la premiere chaire de médecine théorique extraordinaire. En 1676, il passa à celle de médecine pratique ordinaire. Il mourut en 1678, l'année même que Zanforti passa à une autre vie. On a de lui, *Disputationes pro circulo Pisano : Nova methodus recitandi casus in almo Patavino collegio : Prælectiones in 1. fen. 1. canonis Avicennæ, in librum de febribus, in artem medicinalem Galeni : Tractatus de urinis, de morbis particularibus*, &c. *Syntaxis medicamentorum omnium : Duo medicinæ fontes, chirurgia & pharmacia in universali : Prælectiones pro ingressu in cathedras : Tractatus de formulis medicamentorum usitatioribus.* * *Histor. gymnas. Patav. tom.* 1, *pag.* 371. Manget, *biblioth. scriptorum medicorum*, tom. 4, lib. 20, pag. 494, &c.

VERGER (seigneurs du) *cherchez* PHELYPEAUX.

VERGER DE HAURANE (Jean du) abbé de S. Cyran, ou plutôt Siran, en latin *Sigiranni*, s'est fait un grand nom, par ses ouvrages, par le bruit qu'ils ont fait, & par les qualités de ceux qui furent ses disciples, comme messieurs le Maître, Arnauld, &c. Il naquit à Bayonne, d'une famille noble, en 1581, & après avoir fait ses études en France & à Louvain, il fut pourvu l'an 1620 de l'abbaye de S. Cyran, par la résignation de Henri-Louis Châteigner de la Roche-Pozai, évêque de Poitiers. Il s'appliqua plusieurs années à l'étude des conciles & des peres, & entretint commerce de lettres avec divers théologiens, du nombre desquels fut le fameux Jansénius, avec qui il lut avec application les peres de l'église, & sur-tout S. Augustin. Ce savant homme entreprit la défense de l'église contre les hérétiques, principalement contre les sectateurs de Calvin, & rendit encore d'autres services à l'église, & sur-tout en défendant la sacrée hiérarchie, sous le nom de *Petrus Aurelius.* Cet ouvrage fut imprimé par ordre & aux frais du Clergé de France en 1642, & il porte à sa tête l'éloge magnifique dressé par M. Godeau, évêque de Vence, par lequel on reconnut le zèle & la doctrine de son auteur, qui par modestie ne se voulut jamais faire connoître. Cet éloge fut depuis supprimé par les ordres du roi. Il composa encore plusieurs ouvrages de spiritualité & de doctrine, dont quelques-uns furent censurés. Tout le monde fait que la fermeté de l'abbé de S. Cyran à ne vouloir pas opiner pour la nullité du mariage du duc d'Orléans, frere du roi, avec Marguerite de Lorraine,

fut une des causes de son emprisonnement à Vincennes, où il fut mis le 14 mai 1638, & peu de temps après être sorti de cette prison, il mourut à Paris le 11 octobre 1643, dans sa soixante-deuxiéme année. * Juste-Lipse, *cent 4, epist. 61 & 92, & cent. 5, ep.st.* 41. Sammarth. *Gall. christ. tom IV, pag.* 830 *de abb. San-Sigir. &c.*

Les ouvrages connus pour être de M. l'abbé de S. Cyran, sont, outre son *Petrus Aurelius* dont on a parlé, 1. *Apologie pour Louis-Henri Chasteigner de la Rocheposay, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité*, 1615. On a voulu tirer de cet ouvrage des conséquences que M. de S. Cyran étoit assurément bien éloigné d'enseigner, ou même de supposer. Il en est de même de son autre ouvrage intitulé, *Question royale*, qui parut en 1609, où il examine *en quelle extremité le sujet pouroit être de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne.* 3. *L'aumône chrétienne, ou tradition de l'église touchant la charité envers les pauvres*, imprimée en 1651 en deux volumes *in*-12 à Paris, & à Lyon en 1674. Une grande famine qui affligea la France, donna lieu a la composition de cet ouvrage, comme cela est dit plus au long dans la préface. La deuxiéme partie a pour titre : *L'aumône ecclésiastique*; & ce titre indique ce que l'auteur y traite : c'est encore une tradition de l'église sur ce sujet, prouvée comme la premiere, par des autorités & par des exemples. Cet ouvrage passe pour être encore plus de M. Antoine le Maistre, que de M. du Verger. 4. *Considérations sur les dimanches & les fêtes des mystères, & sur les fêtes de la Vierge & des saints*, divisées en deux tomes, à Paris 1670, & à Lyon, 1688, *in*-8°. L'approbation des docteurs étant de 1670, il y a eu sans doute une premiere édition vers ce temps-là. Il est dit dans la préface que ces considérations n'ont été imprimées que plus de vingt-cinq ans après qu'elles furent faites. 5. *Considérations sur la mort chrétienne*, à Paris chez Savreux, & depuis chez Desprez, 1. vol. *in*-12. 6. *Théologie familiere, ou breve explication des principaux mystères de la foi*, avec quelques traités de dévotion; savoir, le cœur nouveau, l'explication des cérémonies de la messe, & l'exercice pour la bien entendre, & les raisons de la suspension du S. Sacrement dans les églises; Paris 1693, *in*-24. 7. *Lettre touchant les dispositions à la prêtrise*, 1647, *in*-12. Elle fut écrite, pour M. Duhamel, depuis curé de S. Merri à Paris. Elle a souvent été réimprimée, & on la trouve dans le troisiéme volume du recueil des lettres de M. de S. Cyran de l'édition de Lyon, & à la suite de la traduction françoise du sacerdoce de S. Jean Chrysostôme, imprimée par ordre de M. Augustin Potier évêque de Beauvais. On lui attribue encore avec fondement la *Vie de la sainte Vierge Marie, ou considérations sur ses fêtes & autres mystères*, sous le nom du sieur de Granval, à Paris, 1664, *in*-12. A l'égard de ses Lettres spirituelles, après avoir été imprimées plusieurs fois à Paris & à Lyon, *in*-12, *in*-8° & *in*-4°, toujours avec approbation & privilége, on les a réimprimées à Lyon en 1679, en trois volumes *in*-12, & on y a joint un quatriéme volume, où l'on a réuni la théologie familiere, les pensées chrétiennes sur la pauvreté, celles sur la pauvreté de Jesus-Christ, & l'admiration des miséricordes de Dieu; tous petits traités de M. de S. Cyran, imprimés séparément. On trouve aussi dans ce volume trois lettres de M. le Maître l'avocat; une de M. de Balzac à M. de S. Cyran; trois lettres de M. Arnauld d'Andilli sur la mort de ce dernier; les éloges du même par M. de Sainte-Marthe, & celui que Juste Lipse en a fait dans sa lettre 41 de la cinquiéme centurie de ses lettres mêlées; l'éloge du même M. de S. Cyran par M. Godeau, tel qu'il est au-devant du *Petrus Aurelius*, dans les éditions que l'on en a faites *in-folio* à Paris en 1642 & 1646, chez Vitré, sous le titre de *Petri Aurelii theologi opera*, &c. & enfin l'épitaphe de M. de S. Cyran, qui se lit à S. Jacques du Haut-Pas. M. Walon de Beaupuis a extrait des lettres de M. de S. Cyran les *Maximes* principales, qui ont été imprimées *in*-18, à Paris, chez le Myre. M. Arnauld d'Andilli a augmenté ce recueil, & l'a publié *in*-8° & *in*-12, sous le titre d'*Instructions tirées des lettres de M. de S. Cyran*, & ce recueil imprimé à Paris est approuvé par dix-huit évêques du royaume. On vient de réimprimer ces instructions *in*-12. Enfin M. de S. Cyran a fait la réfutation de la somme de théologie du P. Garasse, Jésuite, sous ce titre : *La somme des fautes & faussetés capitales contenues en la somme théologique du P. François Garasse, divisée en quatre tomes*, 1626, *in*-4° avec une longue préface au cardinal de Richelieu, & un avis au P. Garasse. Il n'y a eu d'imprimé que le premier, le second, & le quatriéme; le troisiéme ne l'a point été. La même année il donna à Paris, *in*-8°, un *Avis à tous les savans & amateurs de la vérité, touchant la réfutation de la somme théologique du P. Garasse*; & dans le même temps un autre écrit intitulé : *Réfutation de l'abus prétendu, & la découverte de la véritable ignorance du P. François Garasse*, 1626, *in*-8°. Dans le recueil des poësies sur la mort de Henri IV, donné par du Peyrat, à Paris, 1611, *in*-4°, on trouve une piéce de vers latins de M. du Verger, sous le titre de *Infandum Henrici IV funus.* Quand M. de S. Cyran mourut, il travailloit à un traité de l'Eucharistie, pour défendre les livres du cardinal du Perron contre les Calvinistes : & quand il fut conduit à Vincennes, on trouva parmi ses papiers la dédicace d'une réfutation qu'il avoit faite du P. Garasse, Jésuite. * *Voyez* l'apologie pour feu M. l'abbé de S. Cyran, &c. par Antoine le Maître, *in*-8°, à Paris, 1645. Le Nécrologe de Port-Royal, &c. Dans le libelle intitulé, *Les nouvelles & anciennes reliques* de M. Jean du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, &c. à Melphe, 1680, *in*-4°, on attribue faussement à M. de S. Cyran, 1. les notes du P. Seguenot de l'Oratoire, qui accompagnent la traduction du traité de la sainte virginité écrit en latin par S. Augustin. Ces notes, comme la traduction, sont du P. Seguenot même, & M. de S. Cyran n'y a eu aucune part. 2. *Le Chapelet du saint Sacrement*: ce petit écrit est de la mere Agnès de S. Paul Arnauld. 3. *La fréquente communion*, que tout le monde sait être de M. Arnaud le docteur. Au bas d'un portrait de M. de S. Cyran, gravé d'après son portrait peint par Champagne, on trouve ces deux vers latins :

Æquam nulla potest inflare scientia mentem:
In quali didicit simplicitate, docet.

Voyez aussi la *Défense de feu M. Vincent de Paul*, instituteur & premier supérieur général de la congrégation de la Mission, contre M. Abely, &c. *in*-4°, 1668. Dom Claude Lancelot a donné des mémoires sur la vie & l'esprit de M. de S. Cyran, qui sont encore manuscrits.

VERGERIUS (Ange) *cherchez* VERGER.

VERGI, l'une des plus illustres & des plus anciennes maisons de la Bourgogne, tiroit son origine du château de Vergi, qui fut ruiné par l'ordre du roi Henri IV, l'an 1609, & a produit de grands hommes, qui se sont signalés dans la paix, dans les armées & dans l'église.

I. Le premier qui soit venu à notre connoissance, est Gui, seigneur de Vergi, auquel les papes Eugène III & Anastase IV recommanderent la protection de l'abbaye de Vezelai contre le comte de Nevers, l'an 1155, & qui vivoit encore l'an 1204. Il avoit épousé *Adelais* de Beaumont, fille & héritiere de *Hugues*, V du nom, seigneur de Beaumont sur Vigenne, & d'Autrei, & de *Mahaud*, dont il eut Hugues, qui suit; Simon, seigneur de Beaumont-sur-Vigenne, qui a fait

la branche des seigneurs de Beaumont, rapportée par M. Du-Chêne, *en son histoire de la maison de Vergi*; & *Renaud* de Vergi, chantre, puis évêque de Mâcon, mort l'an 1199.

II. Hugues, seigneur de Vergi, d'Autrei, Chastel-Censoi, &c. eut guerre contre Hugues III, duc de Bourgogne, l'an 1184. Quelque temps après il accompagna le roi *Philippe-Auguste* au voyage d'outre-mer, se trouva au siége d'Acre l'an 1191, & étoit mort l'an 1202. Il avoit épousé vers l'an 1175 *Gilles* de Trainel, fille de *Garnier*, seigneur de Trainel, dont il eut *Garnier* de Vergi, mort jeune; Guillaume, qui suit; *Hugues*, seigneur de Beauvoir ou *Belvoir*, qui laissa postérité; *Gui*, évêque d'Autun; & *Alix*, dame de Vergi, mariée l'an 1199, à *Eudes*, III du nom, duc de Bourgogne, morte le 3 mai 1251.

III. Guillaume de Vergi, I du nom, seigneur de Mirebeau, d'Autrei, de Fonvens, de Champlite, &c. sénéchal de Bourgogne, mourut le 18 janvier 1240, laissant de *Clemence*, dame de Fonvens & de Fontaines, fille & héritiere de *Henri*, seigneur de Fonvens, qu'il avoit épousée vers l'an 1203, *Hugues*, mort jeune; & Henri I, qui suit.

IV. Henri de Vergi, I du nom, seigneur de Mirebeau, d'Autrei, de Champlite, le Fontaine, &c, sénéchal de Bourgogne, mourut le 27 octobre de l'an 1258, laissant d'*Elizabeth*, sœur de *Jean*, seigneur du Rai, *Guillaume* de Vergi, II du nom, seigneur de Mirebeau, d'Autrei, &c. sénéchal de Bourgogne, mort après l'an 1272, sans postérité de *Laure* de Lorraine, fille de *Matthieu*, I du nom, duc de Lorraine; Jean I, qui suit; & *Henri* de Vergi, seigneur d'Autrei, chanoine de Langres, puis chantre de Besançon.

V. Jean de Vergi, I du nom, seigneur de Fonvens, de Champlite, Autrei, puis de Mirebeau, & sénéchal de Bourgogne après la mort de son aîné, mourut l'an 1310. Il avoit épousé *Marguerite* de Noyers, fille de *Miles* IV, seigneur de Noyers, dont il eut Henri II, qui suit; Guillaume, qui a fait *la branche de* Mirebeau, *rapportée ci-après*; *Hugues*, chanoine de Langres; *Helissente*, mariée 1°. à *Henri* II, comte de Vaudemont: 2°. à *Gaucher* de Châtillon, IV du nom, comte de Porcean, connétable de France; & *Jeanne* de Vergi, dame de Fontaine-Françoise, alliée à *Artaud*, seigneur de Roussillon & d'Annonai.

VI. Henri de Vergi, II du nom, seigneur de Fonvens, Autrei, Champlite, &c. sénéchal de Bourgogne, mourut en avril 1335. Il avoit épousé en septembre 1298, *Mahaud* de Trie, dame de Saint-Aubin, fille de *Jean*, comte de Dammartin, & d'*Yolande* de Dreux, dont il eut Jean II, qui suit; & *Marguerite* de Vergi, dame de Vadans, mariée l'an 1319 à *Louis* de Poitiers, comte de Valentinois.

VII. Jean de Vergi, II du nom, seigneur de Fonvens, Champlite, Autrei, &c. surnommé *le Borgne*, sénéchal de Bourgogne, mourut l'an 1352, laissant de *Gilles* de Vienne, fille de *Guillaume*, seigneur de Saint Georges & de Sainte-Croix, Jean III, qui suit; Jacques, qui a fait *la branche d'*Autrei, *rapportée ci-après*; *Guillaume*, archevêque de Besançon, & cardinal, mort l'an 1407; *Marie*, alliée en janvier 1357, à *Jean*, seigneur de Coligni & d'Andelot; & *Guillemette* de Vergi, mariée à *Henri*, comte de la Roche, & de Villiers Sexel, mort l'an 1401.

VIII. Jean de Vergi, III du nom, dit *le Grand*, surnommé aussi la *Laffre* ou *Levre*, seigneur de Fonvens, Champlite, Port-sur-Saône, &c. sénéchal, maréchal & gouverneur de Bourgogne, suivit Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, en ses armées, fut envoyé en Turquie pour négocier la liberté de Jean, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, qu'il ramena; se signala au combat de Montenai contre les Liégeois, l'an 1408, & mourut le 25 mai 1418. Il avoit épousé 1°. l'an 1372, *Jeanne* de Châlons, fille de *Jean*, seigneur d'Harlai, & de *Margueritte* de Mello: 2°. l'an 1401, *Jeanne* de Vienne, veuve d'*Edouard* de Flandre, seigneur de Saint-Dizier, & fille de *Jean*, seigneur de Rollans, amiral de France, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, Guillaume, III du nom, qui suit; *Jacques* de Vergi, seigneur de la Fauche, tué à la bataille de Nicopolis, l'an 1396, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Saint-Denys, dame de la Fauche, de la Roche, &c. *Antoine* de Vergi, comte de Dammartin, &c. maréchal de France, & chevalier de la toison d'or, mort sans postérité, & *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; & *Marie* de Vergi, alliée en mai 1390, à *Conrad*, comte de Fribourg, morte le 29 mars 1407.

IX. Guillaume de Vergi, III du nom, seigneur de Port-sur-Saône, de Montenot, d'Arc, &c. suivit en Hongrie le comte de Nevers, où il fut tué avec *Jacques*, seigneur de la Fauche, son frere, à la journée de Nicopolis, du vivant de leur pere. Il avoit épousé, étant fort jeune, en mars 1377, *Isabeau* de Haute-Ribaupierre, fille de *Brun*, seigneur de Haute-Ribaupierre, & de *Jeanne* de Blammont, dame de Montenot & d'Orville, dont il eut Jean, IV du nom, qui suit; *Guillemette*, mariée en mai 1403, à *Jean*, comte de Salms, dit *le Jeune*; *Jeanne*, alliée 1°. en septembre 1406, à *Jean* de Saint-Cheron, seigneur de Sougei & de Rollans: 2°. à *Jean* de Blammont, seigneur de Vellesson; & *Marguerite* de Vergi, mariée l'an 1409 à *Jean*, seigneur d'Oiselet & de Frêne.

X. Jean de Vergi, IV du nom, seigneur de Saint-Dizier, Vignori, la Fauche, &c. sénéchal & gouverneur de Bourgogne, accompagna le duc de Bourgogne à l'entrevue de Montereau; servit le comte de Vaudemont contre René d'Anjou, duc de Lorraine; reçut l'an 1433 l'ordre de la toison d'or, & mourut l'an 1460, sans laisser de postérité de *Marguerite*, dite *Marie*, fille de *Gui*, seigneur de la Rocheguyon, qu'il avoit épousée l'an 1457.

Branche des seigneurs d'Autrei.

VIII. Jacques de Vergi, second fils de Jean de Vergi, II du nom, seigneur de Fonvens, &c. dit le *Borgne*, & de *Gilles* de Vienne, fut seigneur d'Autrei, Arc, &c. & mourut l'an 1398. Il épousa *Marguerite* de Woufflans, dame de Champuant & de la Mothe, veuve de *Louis*, comte de Neufchâtel, dont il eut Jean, qui suit; & Pierre de Vergi, qui a fait *la branche des seigneurs de* Champuant, *de* Champlite *& de* Fonvens, *rapportée ci-après*.

IX. Jean de Vergi, seigneur d'Autrei, Arc, fut l'un des chefs qui conduisirent les Bourguignons au secours de Jean de Baviere, évêque de Liége, l'an 1408. Il suivit le duc de Bourgogne, lorsqu'il entreprit de se rendre maître de Paris l'an 1417, fut l'un des seigneurs qui jurerent le traité fait entre le dauphin & lui, le 11 juin 1419, & deux mois après, le suivit à l'entrevue de Montereau, où les gens du dauphin le tuerent. Il avoit épousé vers l'an 1407, *Antoinette* de Salins, dame de Vaugrenant & de Monferrand, fille d'*Ancel*, seigneur de Vaugrenant, &c. dont il eut Charles, qui suit; & *Louise* de Vergi, mariée à *Jean* de Rai, seigneur de la Ferté & de Précigni.

X. Charles de Vergi, seigneur d'Autrei, &c. sénéchal de Bourgogne, mourut l'an 1467. Il avoit épousé 1°. en janvier 1434, *Claude* de la Tremoille, fille de *Gui*, comte de Joigni: 2°. vers l'an 1451, *Marguerite* de Cusance, veuve de *Gui* de Pontaillier, seigneur de Talmei, chevalier de la toison d'or, maréchal de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Antoine, qui suit; *Guillemette* de Vergi, mariée, 1°. en mars 1451, à *Guillaume* de Pontaillier, seigneur de Talmei: 2°. à *Claude* de Toulongeon, seigneur de la Baste & de Seneçai, chevalier de la toison d'or.

XI. Antoine de Vergi, seigneur de Montferrand, &c. mourut peu après son mariage avec *Bonne* de Neufchâtel, fille de *Thibault*, seigneur de Neufchâtel, qu'il avoit épousée l'an 1454, & d'où vint, pour fille unique, *Marguerite* de Vergi, dame de Montferrand, d'Autrei, Champlite, Rignei, &c. premiere femme de *Guillaume* de Vergi, IV du nom, seigneur de Vergi, *dont il sera parlé ci-après*, morte l'an 1472.

Branche des Seigneurs de Champuant, de Champlite *&* *de* Fonvens.

IX. Pierre de Vergi, second fils de Jacques de Vergi, seigneur d'Autrei, & de *Marguerite* de Wouflans, dame de Champuant, &c. fut seigneur de Champuant, par le partage fait avec son frere, l'an 1407, & vivoit l'an 1439. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Grueres, fille de *Raoul*, seigneur de Grueres, & d'*Antoinette* de Salins, dame de Montferrand & de Vaugrenant: 2°. *Alix* de Rougemont. Du premier lit vint Jean, qui suit. Du second sortirent, *Jean* de Vergi, dit *le Jeune*, seigneur de la Mothe & de Montrichier, mort sans postérité l'an 1467; & *Catherine* de Vergi, mariée à *Guillaume* de Rai, seigneur de la Ferté-sur-Amance & de Precigni.

X. Jean de Vergi, seigneur de Champuant, de Montrichier, &c. mourut avant l'an 1481, laissant de *Paule* de Miolans, fille de *Jacques*, seigneur de Miolans, & de *Jeanne* de la Chambre, Guillaume, IV du nom, qui suit; *Jean*, mort à la journée de Bussi; *Claude* & *Martin*, morts à la guerre sans alliance; *Antoinette*, mariée le premier mai 1481, à *Jean* de Pontaillier, seigneur de Talmei; *Charlotte*, alliée à *Humbert* de Foucigni, chevalier; *Guillemette*, femme de *Claude* d'Arbecq, seigneur de Valengin; & *Claude* de Vergi, mariée le 26 janvier 1496, à *Fernand* de Neufchâtel, seigneur de Montagu, de Fontenai, &c.

XI. Guillaume de Vergi, IV du nom, seigneur de Vergi, de Saint-Dizier, de Champlite, Fonvens, Autrei, Rignei, Champuant, baron de Bourbon-Lanci, &c. chevalier de l'ordre de Savoye, sénéchal & maréchal de Bourgogne, servit Charles, duc de Bourgogne, en plusieurs occasions, & particulierement au combat de Morat, le 22 juin 1476; & après la journée de Nanci, il se retira à Douai, pour y servir Marie, duchesse de Bourgogne; mais s'étant voulu jetter dans Arras, il fut défait avec ses troupes, & demeura prisonnier du seigneur du Lude. Le roi Louis XI l'attira à son service, le fit l'un de ses conseillers & chambellans, lui donna le château de Vergi, & la terre de Saint-Dizier en Partois, au mois d'août 1477. Après la mort du roi Charles VIII, il quitta le parti de France, se retira au comté de Bourgogne, sous l'obéissance de l'empereur Maximilien, qui le fit maréchal de Bourgogne, & capitaine de ses gens de guerre, l'an 1498. Philippe, roi d'Espagne, l'établit l'an 1504 son lieutenant & capitaine général des pays de Gueldres & de Zutphen. Il fut chevalier de l'ordre de l'Annonciade l'an 1519, & mourut l'an 1520, après avoir relevé sa maison au plus haut point de sa splendeur. Il avoit épousé 1°. le 7 mai 1469, *Marguerite* de Vergi, dame d'Autrei, Champlite, Rignei, &c. fille unique d'*Antoine* de Vergi, seigneur de Montferrand, Autrei, &c. & de *Bonne* de Neufchâtel, morte l'an 1472, sans postérité: 2°. le 5 mars 1480, *Anne* de Rochechouart, fille de *Jean*, seigneur de Mortemar, dont il eut Claude, qui suit; *Jean*, mort jeune; *Antoine*, archevêque de Besançon, mort le 29 décembre de l'an 1541; Guillaume, V du nom, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frere aîné*; *Marguerite*, alliée le 5 mai 1504, à *Jean*, comte de Grueres; *Pauline*, mariée à *Michel*, seigneur de Viri; *Rose*, femme de *Guillaume* de Mervilliers, seigneur de Memullon, Taillepied, &c. l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; & *Helene* de Vergi, mariée à *Pierre* de Barbançon, seigneur de Werchin & de Roubais, chevalier de la toison d'or, sénéchal héréditaire du Hainault. *Il eut aussi un fils naturel, nommé* Gerard *de Vergi, qui a fait la branche des seigneurs de Hanameni.*

XII. Claude de Vergi, seigneur de Champlite, Fonvens, &c. chevalier de la toison d'or, maréchal & gouverneur du comté de Bourgogne, fut nommé lieutenant général du comté de Bourgogne l'an 1537, par l'empereur Charles-Quint, qui le fit chevalier de la toison d'or, l'an 1546, & mourut le 5 janvier 1560, âgé de 75 ans. Il avoit épousé 1°. par dispense, le 30 août 1501, *Helene* de Grueres, fille de *Louis*, comte de Grueres, & de *Claude* de Seyssel, morte sans enfans: 2°. l'an 1523, *Philiberte* de Vienne, fille de *Gerard*, seigneur de Ruffei & de Commarin, & de *Benigne* de Dinteville, dont il eut pour fille unique, *Antoinette* de Vergi, dame de Fonvens, mariée 1°. à *Henri* de Pontaillier, seigneur de Flagei & de Pont-sur-Saône: 2°. à *Jean* de Choiseul, seigneur de la Ferté-sur-Amance, & de Lanques, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

XII. Guillaume de Vergi, V du nom, fils puîné de Guillaume, IV du nom, seigneur de Vergi, & d'*Anne* de Rochechouart, fut seigneur d'Autrei, Montferrand, &c. gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, & du roi d'Espagne. Dès sa jeunesse il servit l'archiduc Charles, depuis empereur, en qualité de conseiller chambellan, & fut choisi l'an 1516 avec plusieurs autres seigneurs, pour l'accompagner en Espagne. Depuis, il conduisit la cavalerie de la Franche-Comté en l'armée impériale à la bataille de Pavie, & mourut à Bruxelles le 26 janvier 1531, laissant de *Marine* de Bourgogne, fille naturelle de *Baudouin* bâtard de Bourgogne, seigneur de Fallais, François, qui suit; & *Chretienne* de Vergi, mariée 1°. l'an 1544, à *Guillaume* de Vienne, baron de Chévreau: 2°. à *Claude* de Saulx, seigneur de Ventoux, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, morte en septembre 1566.

XIII. François de Vergi, premier comte de Champlite, seigneur de Fonvens, &c. chevalier de la toison d'or, fut élevé page d'honneur de l'empereur Charles-Quint, duquel il porta la cornette à la journée de Mulberg contre les protestans d'Allemagne l'an 1547, servit aux siéges de Metz & de Dourlens, aux entreprises de Saint-Quentin & de Ham, & à la rencontre de Gravelines. Le roi Philippe II le nomma gouverneur de Bourgogne en février 1560, érigea sa terre de Champlite en comté, le fit chevalier de la toison d'or l'an 1584, & il mourut le 5 décembre 1591, âgé de 61 ans. Il avoit épousé 1°. par dispense, le 15 juin 1553, *Claudine* de Pontaillier fille de *Henri*, seigneur de Flagei, & d'*Antoinette* de Vergi, dame de Fonvens: 2°. l'an 1577, *Renée* de Rai, dame de Vaudrai, fille de *Claude* seigneur de Rai, & d'*Anne* dame de Vaudrai. Ses enfans du premier lit furent, Claude, II du nom, qui suit; *Fernand* de Vergi, seigneur de Flagei, capitaine d'une compagnie d'infanterie, tué par mégarde d'un coup d'arquebuse à une montre de sa compagnie, l'an 1594, âgé de 23 ans; *Anne*, mariée 1°. l'an 1581, à *Philibert* seigneur de Montmartin: 2°. l'an 1589, à *Jean-Louis* de Pontaillier, seigneur de Talmei; & *Béatrix* de Vergi, alliée l'an 1577, à *Vandelin-Simon* de Cusance, seigneur de Beauvoir. Ceux du second lit furent, *Alexandrine* de Vergi, morte sans alliance, l'an 1592; & *Cleriadus* de Vergi, comte de Champlite, seigneur de Vaudrai, &c. chevalier de la toison d'or, gouverneur & capitaine général du comté de Bourgogne, mort sans postérité de *Magdeléne* de Beauffremont, fille de *Claude*, seigneur de Senecai, chevalier de l'or

dre du roi, gouverneur des villes d'Auxonne & de Châlons, & de *Marie* de Brichanteau, qu'il avoit épousée en février 1600.

XIV. Claude de Vergi, II du nom, comte de Champlite, seigneur d'Autrei, &c. chevalier de la toison d'or, gouverneur & capitaine du comté de Bourgogne, mourut l'an 1602, sans enfans de *Catherine* Chabot-Charni, ni d'*Eléonor* Thomassin, ses deux femmes.

Branche des seigneurs de Mirebeau.

VI. Guillaume de Vergi, I du nom, second fils de Jean de Vergi, I du nom, seigneur de Fonvens, &c. & de *Marguerite* de Noyers, fut seigneur de Mirebeau, de Fontaine-Françoise, de Bourbonne, &c. lieutenant général de Dauphiné, & mourut vers l'an 1361. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Choiseul, dame de Bourbonne, fille de *Renard*, seigneur de Bourbonne: 2°. *Agnès* de Durnai. Ses enfans du premier lit furent, Jean, I du nom, qui suit; *Isabeau* de Vergi, mariée à *Henri* de Bar, seigneur de Pierrefort. Du second lit sortirent, *Jeanne* de Vergi, alliée 1°. à *Aimon* de Genève, seigneur d'Anthon: 2°. à *Geofroi* de Charni, seigneur de Savoisi; *Marguerite*, épouse de *Jean* de Grandson, seigneur de Pennes; & *Henriette* de Vergi, dame de Fontaine-Françoise, mariée 1°. à *Jean* de Longwi, seigneur de Beaumont-sur-Serain: 2°. à *Jean* de Vienne, dit *à la grande barbe*, seigneur de Pagni, &c. morte le 27 décembre 1427.

VII. Jean de Vergi, I du nom, seigneur de Mirebeau, de Bourbonne, &c. mourut vers l'an 1370, laissant de son mariage avec *Isabeau* de Joinville, fille d'*Anseau* sire de Joinville, sénéchal de Champagne, pour fils unique, Guillaume II, qui suit.

VIII. Guillaume de Vergi, II du nom, seigneur de Mirebeau, Bourbonne, &c. mourut l'an 1374. Il avoit épousé *Agnès* de Jonvelle, fille de *Philippe*, seigneur de Jonvelle-sur-Saône, & de *Guillemette* de Vergi, dont il eut, *Jean* de Vergi, II du nom, seigneur de Mirebeau, mort sans alliance le 27 janvier 1388; *Marguerite*, morte jeune; & *Jeanne* de Vergi, dame de Mirebeau, de Bourbonne & de Charni, mariée à *Henri* de Bauffremont, seigneur de Steich, chambellan du duc de Bourgogne, morte vers l'an 1410. * *Voyez* Du Chêne, *hist. de la maison de Vergi; le mausolée des chevaliers de la toison d'or*; le pere Anselme, &c.

VERGI (Antoine de) comte de Dammartin, seigneur de Champlite, &c. maréchal de France, fils puîné de Jean de Vergi, III du nom, dit *le Grand*, seigneur de Fonvens, Champlite, &c. & de *Jeanne* de Châlons, sa premiere femme, servit en plusieurs occasions Jean duc de Bourgogne, qui le fit son chambellan, l'assista dans l'entreprise qu'il fit l'an 1417, de chasser de Paris le dauphin & les partisans du duc d'Orléans, & fut l'un de ceux qui le suivirent à l'entrevue de Montereau-Faut-Yonne, où il fut blessé & fait prisonnier le 10 septembre 1419. Il fut nommé maréchal de France par le roi d'Angleterre, régent de France, en janvier 1420, défit les troupes françoises à la journée de Crévant près d'Auxerre, fut établi capitaine général des duchés & comtés de Bourgogne & de Charolois l'an 1423, & créé chevalier de la toison d'or l'an 1430. Il assista la même année Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, au combat de Bullingneville, où René d'Anjou duc de Lorraine, fut défait & arrêté prisonnier. Il mourut le 29 octobre de l'an 1439, & fut enterré en l'église collégiale de Champlite qu'il avoit fondée. Ce maréchal fut marié deux fois, 1°. l'an 1388, à *Jeanne* de Rignei, fille & héritiere de *Hugues*, II du nom, seigneur de Rignei, de Frolois, de Richecour, &c. sénéchal du comté de Bourgogne: 2°. vers l'an 1424, à *Guillemette* de Vienne, fille de *Philippe*, seigneur de Persan, desquelles il n'eut point d'enfans.

VERGIER (Jacques) né à Lyon en 1657, vint à Paris dans sa jeunesse, où son esprit agréable & orné d'une belle érudition, & ses manieres polies le firent estimer & rechercher. Vergier portoit alors l'habit ecclésiastique. Il prit même le dégré de bachelier de Sorbonne: mais cet état étoit peu conforme à son génie & son inclination pour une vie libre & voluptueuse, qui a toujours été son partage; aussi le quitta-t-il bientôt pour prendre l'épée, & M. le marquis de Seignelay, secrétaire d'état de la marine, lui donna en 1690 une place de commissaire ordonateur de la marine, qu'il remplit pendant plusieurs années. Il fut ensuite président du conseil de commerce de Dunkerque: mais cette voluptueuse nonchalance qui fit toujours ses délices, l'empêcha de monter à de plus hauts emplois, & lui fit négliger même d'amasser de grands biens dans ceux qu'il posséda. Loin de s'occuper des affaires, il ne s'appliquoit pas même à la poësie qu'il aimoit beaucoup, de peur que ses divertissemens ne devinssent une occupation. Rien de plus naturel que ce qu'il a fait en ce genre: ses chansons sur-tout ont presque toute la délicatesse des poësies d'Anacréon: mais il regne dans la plupart de ces piéces une morale toute épicurienne, & ses contes, genre de poësie dans lequel il excelloit encore, ne montrent qu'un poëte inspiré par la débauche. Ses ouvrages n'ont point été imprimés de son vivant; mais il ne faisoit point difficulté d'en faire part à ses amis. La plus grande partie de ses lettres en vers & en prose est insérée dans les Mercures de France des années 1724 & 1725. On les a recueillis en 1727, avec toutes les autres piéces du même, qu'on a pu rassembler, & on les a fait imprimer à Amsterdam en deux volumes *in-12*, sous ce titre: *Contes & nouvelles du sieur Vergier & de quelques auteurs anonymes.* On a de lui une piéce en vers intitulée: *Zaïda* ou *l'Africaine*, & une histoire en prose & en vers, qui a pour titre: *Dom Juan & Isabelle*, nouvelle portugaise, qui a été imprimée d'abord dans les premiers Mercures de l'année 1725. La derniere édition de ses poësies s'est faite à Amsterdam en 1731, 2. vol. *in-12*, souvent reliés en quatre. Jacques Vergier fut assassiné d'un coup de pistolet dans la rue du Bout-du-monde à Paris, sur le minuit, en revenant de souper chez un de ses amis: c'étoit le 23 août 1720. Il étoit âgé de soixante-trois ans. L'auteur de cet assassinat étoit un voleur connu sous le nom de *chevalier le Craqueur*, avec deux autres complices, tous camarades du fameux Cartouche. Le chevalier le Craqueur fut rompu à Paris le 10 juin 1722, & avoua ce meurtre avec plusieurs autres. Son dessein étoit de voler M. Vergier; mais il en fut empêché par un carosse qui passa dans le moment qu'il venoit d'être tué. C'est donc sans fondement qu'on a prétendu que son malheur lui étoit arrivé pour avoir composé une parodie satyrique de la derniere scène de Mithridate. M. Rousseau qui avoit été son ami, prétend d'ailleurs, qu'il n'étoit point auteur de cette parodie. *C'étoit*, dit-il, *par son caractère, l'homme du monde le moins soupçonable d'une telle méchanceté; philosophe, homme de société, beaucoup d'agrément dans l'esprit, sans aucun mélange de misantropie ni d'amertume.* * Titon, *Parnasse françois*, page 357 & 573 de l'édition *in-fol. Histoire littéraire de l'Europe, tome III, p.* 309. *Lettres* de M. Rousseau, imprimées en 1749, *in-12*, tome I.

VERGILE (Marcel) secrétaire de l'état de Florence, vers l'an 1506, écrivit des traités de médecine fort estimés. * Juste, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

VERGILIES, *Vergiliæ*, constellation qui est entre la tête du taureau, & la queue du bellier, ainsi appellée, parcequ'elle se leve vers l'équinoxe du printemps. Les poëtes ont feint qu'elles étoient filles d'Atlas, & les Grecs les ont appellées *Pléïades*. *Cherchez*

PLEIADES. * Hygin, *de signis cœlestibus*. Plin. *l.* 18.

VERGNE de Tressan (Pierre de la) sorti d'une ancienne & noble famille du Languedoc, naquit en 1618. Il fut élevé dans la religion de ses parens, qui étoit la prétendue réformée, jusqu'à l'âge de vingt ans, qu'un de ses oncles qui étoit catholique romain demeurant à Paris, la lui fit abjurer. Il passa quelques années à la cour, & en prit si bien l'esprit, que s'y étant rendu agréable, il sembloit devoir en peu de temps s'élever jusqu'aux premieres dignités de l'église, à laquelle il s'étoit destiné. Mais ayant quitté tout d'un coup la cour, & tout ce qu'il pouvoit attendre de la fortune, il retourna en Languedoc âgé d'environ trente-cinq ans, & se mit sous la conduite du célébre évêque d'Aleth Nicolas Pavillon, pour vivre dans la pénitence le reste de ses jours. Ce prélat ayant remarqué en lui de grands talens, qui pouvoient être utiles à l'église, l'y fit préparer par l'étude, par la priere, par les mortifications & par les autres exercices de la pénitence, sans le laisser entrer dans l'état monastique. Pour lui faciliter l'oubli de ses anciennes habitudes, il lui permit le voyage de la Palestine, dont il fit à son retour une relation exacte. Quelques-uns ont cru que c'étoit celle qui fut publiée à Paris chez Dezallier en 1688, quatre ans après sa mort; mais ceux qui ont connu le caractère de son esprit, ne la jugent pas digne de lui. Après son retour il s'appliqua aux missions, & fit entrer dans la religion catholique un grand nombre de prétendus réformés dans le Languedoc, dans les Cevennes, dans la Provence & dans le Dauphiné. Ces missions, dont il soutenoit souvent toute la dépense avec son patrimoine, après s'être dépouillé de ses bénéfices, lui procurerent une connoissance si particuliere des différens caractères de l'homme, & des déréglemens de la vie, qu'il crut devoir faire part de ses expériences aux ecclésiastiques. Ce fut principalement dans le dessein d'instruire les confesseurs & les pénitens, qu'il publia à Paris en 1670, *L'examen général de tous les états & conditions, & des péchés qu'on y peut commettre*. Il s'assujétit à n'y rien mettre absolument du sien, & ne le composa que des passages tirés de l'écriture, des conciles, des peres de l'église, & des ordonnances des rois de France, qui reglent la vie civile. Le grand succès qu'eurent les deux parties de cet ouvrage, dont la premiere regarde les ecclésiastiques & les personnes religieuses, & la seconde les gens du monde, le porta ensuite à y en ajouter une troisiéme concernant les marchands & les artisans, qui ne fut pas moins bien reçue, & qui fait un volume à part. Il fit paroître cet ouvrage sous le nom du sieur de Saint-Germain, pour mieux demeurer caché aux yeux du public; car quoique ce fût le nom d'un prieuré qu'il avoit autrefois possédé dans le diocèse de Mende, il ne servoit plus de rien pour le faire connoître, depuis qu'il l'avoit généreusement abandonné à l'évêque du lieu pour l'entretien de son séminaire. L'occupation des missions n'empêcha point l'évêque d'Aleth de le donner pour directeur particulier à la princesse de Conti Marie-Anne Martinozzi. L'éclat des vertus de cette princesse, & la piété qui parut alors dans toute la maison du prince son mari, attirerent à M. de la Vergne beaucoup d'autres directions de personnes qualifiées, tant de la cour de France que de divers endroits du royaume. Il s'en aquitta toujours avec beaucoup de désintéressement; & ces directions particulieres, non plus que celles de quelques maisons religieuses, ne firent point diversion aux exercices ordinaires de ses missions, trouvant de quoi satisfaire d'une maniere plus particuliere son zèle & sa charité parmi les pauvres & les ignorans de la campagne, qu'auprès des autres. Il prit part au livre de la *Théologie morale*, ce qui donna lieu à des plaintes contre lui; & il fut chassé de Montpellier & du reste du Languedoc, par une lettre de cachet. Mais peu après le roi informé de son zele, le rétablit dans sa premiere liberté. M. de la Vergne s'en servit pour continuer ses exercices de charité, & pour mettre la derniere main à divers établissemens de piété qu'il avoit faits dans trois ou quatre provinces. La derniere de ses missions, fut celle dont le cardinal Grimaldi lui donna la conduite dans la ville & le diocèse d'Aix. On y suscita une grosse tempête contre lui & contre les autres missionaires qu'il y employoit: cependant il l'acheva; & étant allé de-là chez la marquise des Portes, qui avoit converti en une espéce de monastère son château de Terargues dans les Cevennes, il fut si puissamment sollicité de faire le voyage de Paris pour quelque dessein qu'on ne vouloit confier qu'à lui, qu'il se mit en chemin, malgré divers obstacles qui s'opposoient à ce voyage. Mais passant une petite riviere profonde & rapide à quelques lieues de Terargues, il fut entraîné dans sa litiere avec son valet le 5 d'avril 1684, & fut noyé par l'obstination du muletier qui le conduisoit. Son corps fut retrouvé cinq jours après, & enterré dans la chapelle du château de Terargues. Voici son épitaphe.

Expectat hîc donec veniat immutatio sua
V. Petrus DE LA VERGNE TRESSAN, *presbyter*,
Homo missus à Deo,

Ut in eo clerici & laïci, milites & togati, pusilli & magni, sexus uterque, nulla non ætas, genus omne hominum, in arcta via quæ ducit ad vitam, ductorem haberent non cæcum, nec consuentem pulvillos sub omni cubito manus, utque essent complures sancti in domo Cæsaris.

Quo nemo flagrantiùs justitiam esuriit & sitiit;
Nemo altiùs à Christo didicit, quia mitis est & humilis corde:
Nemo meliùs evangelicum illud implevit: Gratis accepistis, gratis date:
Nemo feliciùs apostolicum cursum cucurrit, pertransiens
Benefaciendo, & ubique suadens de regno Dei.
Debuerat vir apostolicus, nec modicæ fidei, super
Aquas ambulare: ita pater: sed aliter
Placitum fuit ante te: in torrente obire maluisti,
De torrente voluptatis tuæ mox potandum.
Ascetæ optimo Hieronymo suo
Maria Felicia de Budos,
M. de Portes, famula Christi,
Ann. MDCLXXXIV,
Quando sublatus est, post factum planctum magnum, posuit.

VERGNE (Marie-Magdeléne Pioche de la) *cherchez* FAYETTE.

VERHEYEN (Philippe) docteur en médecine dans l'université de Louvain, & professeur royal en anatomie & chirurgie, florissoit au commencement du XVIII siécle. Il étoit natif de Verrebroucq, village au pays de Wäës. Son pere étant laboureur, il n'apprit point d'autre science dans la maison paternelle, que celle de la piété, qu'il cultiva toute sa vie, & celle de travailler à la terre, à laquelle il s'occupa jusqu'à l'âge de 22 ans. Son curé lui trouvant beaucoup d'esprit, se mit pendant l'hyver à lui enseigner les rudimens de la langue latine, puis lui procura une place dans le collége de la Trinité à Louvain. Verheyen y étudia les humanités pendant trois ans; & fit son cours de philosophie, à la fin duquel il fut déclaré le premier de tous ses condisciples, c'est-à-dire, celui qui avoit le mieux profité des instructions du professeur. Il se destinoit à l'église; mais après avoir commencé à faire son cours de théologie, ayant été obligé de se faire couper une jambe à cause de la gangrenne qui s'y étoit mise, il s'adonna à l'étude de la médecine, & en fut reçu licencié à Louvain le 1 février 1681. Sept ans après il fut nommé professeur royal en anatomie, emploi auquel on joignit l'an 1692, celui de professer aussi la

chirurgie. L'année suivante il fit imprimer un livre avec des figures sous le titre de *Corporis humani anatomia*, ouvrage si excellent qu'il eut l'approbation de toute l'Europe, & fut traduit en allemand. Le 17 juillet 1695, on l'honora du titre de docteur. Depuis il s'appliqua à la dissection des cadavres avec tant de soin, qu'il devint un des plus habiles anatomistes de son temps. Il y fit tant de découvertes, qu'il se préparoit à donner une seconde édition de son ouvrage beaucoup plus ample, & même un supplément, lorsque la mort l'enleva à Louvain le 18 février 1710, âgé de 62 ans. On a encore de lui d'autres livres : un traité *de Febribus*; *Compendium theorico-practicum*; outre un traité *de valetudine tuenda*, qu'il étoit près de mettre sous la presse. Ce fut un homme de piété, détaché entierement des biens de la terre & de la gloire du monde. Il voulut être enterré dans le cimetiere de sa paroisse, ne laissant point d'autre testament que ces mots. *Philippus Verheyen, medicinæ doctor & professor, partem sui materialem hìc in cœmeterio condi voluit, ne templum dehonestaret, aut nocivis halitibus inficeret. Requiescat in pace.* * *Eloge en latin fait à sa gloire après sa mort.* On trouve un abrégé de sa vie à la tête de la seconde édition de son ouvrage de l'*anatomie du corps humain*, faite à Bruxelles, *in*-4°, l'an 1710.

☞ VERHULST (Philippe-Louis) né à Gand, d'un pere médecin de profession, donna de si bonne heure des preuves de ses talens distingués, qu'il fut choisi dans un âge peu avancé, pour être à la tête d'un nouveau collége fondé dans la ville de Disth en Brabant. Des adversaires jaloux du bien qu'il y faisoit, lui susciterent des traverses qui l'obligerent d'en sortir. Il se retira à Louvain, & profita du loisir que la providence lui procuroit, pour se livrer à des études profondes, & à la composition de différens ouvrages. Il étoit intimement lié avec les plus célébres professeurs de cette université, & singuliérement avec MM. Opstraet & Van-Espen. C'est de concert avec eux, qu'il avoit commencé de donner des ouvrages au public dès 1711. Il a continué de le faire depuis, pendant plus de quarante années consécutives. En 1729, il se retira, avec plusieurs autres membres de l'université de Louvain & du clergé des Pays-Bas, au séminaire d'Amesfort; & il y a fait presque tous les jours des leçons de théologie, pendant plus de vingt ans. Il est mort dans ce séminaire, au mois de mai 1753. M. Verhulst finissoit pour lors un ouvrage en flamand, où il se proposoit de venger la foi de l'église sur l'eucharistie & la transsubstantiation, contre M. Van-Den Honert, fameux ministre protestant de Leyde; & il l'a fait avec tant de solidité, que tout le monde est convenu, même les protestans, qu'il avoit terassé son adversaire. M. Verhulst en avoit déja publié cinq volumes : il ne lui restoit plus qu'à donner le sixiéme, qui contient les réponses aux objections. Voici le catalogue de ses ouvrages.

Impostura & errores Jesuitarum Lovaniensium contra IV theses PP. Matin & Leonardi Grisven, anno 1711, *in*-4° de quatre pages. Ces thèses furent censurées par M. de Coriache, grand vicaire de Malines, *sede vacante*.

Grinsvenius malè defensus ab erroribus & impostura, &c. 1712, *in*-4° de seize pages.

La vérite qui se plaint du relâchement des Jésuites, 1713, en flamand.

La chaire deshonorée, &c. 1714, en flamand.

Epistolæ doctorum, eloquentium, &c. virorum, ad varia membra & supposita facultatis Coloniensis, 1715.

Ecrit contre le docteur d'Elvaux (depuis évêque d'Ypres) au sujet d'une harangue, &c. en flamand.

Traduction flamande du nouveau testament imprimé à Gand en 1717. M. Verhulst y a eu la principale part.

Avertissement touchant les prétendus avis salutaires à MM. les Protestans & Délibérans de Louvain, avec un avis aux Censeurs & un aux Jésuites, 1719, *in*-4° de huit pages.

Lettre aux RR. PP. Jésuites de Flandre, au sujet d'un feuillet qui a pour titre, PORTRAIT DU JANSENISTE.

De auctoritate romani pontificis, dissertatio tripartita, 1719.

Demandes proposées à M. Jean-Baptiste de Smet, &c. 1719 & 1720, en flamand.

Réponse d'un jurisconsulte des Pays-Bas à un avocat de Paris, au sujet de quelques calomnies avancées par M. Govarti, vicaire apostolique de Bois-le-Duc, & par M. le cardinal de Bissy, contre M. Van-Espen, docteur en droit à Louvain, 1724, *in*-4° de 31 pages.

Lettre à un avocat, &c. & *Remontrances à M. D. B. D. en T.* &c. à l'occasion de la visite de l'abbaye de Ulierbéeck, en 1725, *in*-4°.

Echantillon des fautes renfermées dans le livre du P. du Jardin, 1724; seconde édition augmentée, en 1725, en flamand.

Confutatio orationis de dogmatica bulla UNIGENITUS, *habita 24 augusti, per Hermannum Damen, S. T. doctorem*, &c. juin 1725, *in*-4° de trente-neuf pages.

(*Quinque epistolæ*) *De consecratione archiepiscopi Ultrajectensis, &c. ab uno episcopo, adversùs doctorem Damen*, 1725 & 1726, *in*-4° de 64 pages.

Considerationes ad epistolam sextam D. Hoyinck van Papendregt, &c. 1730.

Expostulatio super edicto academiæ Lovaniensis, dato 20 decemb. 1730, février 1731, *in*-4°.

Examen de la réponse pour les prêtres Romains, touchant la proposition XCI, &c. en cinq lettres en flamand, 1733.

Præfatio ante ACTA QUÆDAM ECCLESIÆ ULTRAJECTENSIS, *&c.* 1737.

Les fondemens solides de la foi catholique touchant le S. Sacrement de l'autel, en trois parties, six volumes *in*-12, 1739-1741, en flamand, sous le nom déguisé de *Zéélander*.

Lettres de M. Ulaming contre Pierman, avec un longue préface, 1739, 1740, 1741, en flamand, trois volumes *in*-12. On y traite du formulaire, de la constitution *Unigenitus*, & des droits de l'église catholique d'Utrecht.

Réflexions sur les maximes de Salomon, 1752, en flamand.

Traité sur le titre d'évêque universel, 1752, en flamand.

M. Verhulst a fourni en différens temps divers mémoires pour la défense de l'église catholique d'Utrecht. Il a eu en particulier la principale part aux ouvrages de M. Vander-Croon, imprimés en 1737, sous le titre d'*Acta quædam ecclesiæ Ultrajectensis*, &c.

VERIA, bourg d'Espagne. Il est dans le royaume de Grenade près de la côte, à dix lieues d'Almeria, vers le couchant. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Vergium*, que d'autres mettent à Viezo, village du diocèse de Lerida en Catalogne. * Baudrand.

VERIA, anciennement *Pieria*. C'est une contrée de Macédoine vers le golfe de Salonichi, entre les embouchures du Vardari & du Palacas. *Vera* ou *Carra Veria* qui lui donne le nom, en est la capitale. * Baudrand.

VERIN (Hugolin) de Florence, né en 1442, fut pere de MICHEL, qui suit. Il a composé divers ouvrages en vers, entr'autres *la Charliade*, ou *les expéditions de Charlemagne*; *le siége & la prise de Grenade*; une *sylve* à la louange de Philippe Benita; quelque chose sur l'astronomie, & diverses autres poësies, sans parler de ce qu'il a fait en prose. Mais il n'y en a point qui

qui lui ait fait tant d'honneur, que les trois livres qu'il a faits à la louange de la ville de Florence sa patrie. Après tout, il n'y a presque rien de poëtique dans tout cet ouvrage; la versification n'y est pas non plus fort délicate, & il étoit fort inférieur en ce point à Jovien Pontanus, à Politien, & à quelques autres de son temps. Il mourut vers l'an 1505. * Vossius, *de hist. Lat.* P. Crinitus, *de poët.*

VERIN (Michel) poëte Florentin, fils du précédent, fut auteur des distiques moraux en latin, que leur utilité a rendus si célébres. Ils furent imprimés dès l'an 1487 à Florence, & depuis à Lyon l'an 1547, avec les notes de Martin Ivarra en 1577, & traduits en vers françois par Claude de Triors gentilhomme de Dauphiné, & en prose, par Claude Hardi, Parisien, l'an 1614. Verin mourut âgé d'environ 19 ans en 1487, & refusa de suivre le conseil des médecins, qui lui ordonnoient de se marier s'il vouloit recouvrer la santé: c'est ainsi qu'il préféra une parfaite chasteté à une plus longue vie. Les distiques moraux de Michel Verin pourroient faire le sujet de l'admiration de ceux qui considéreroient que c'est le fruit de sa premiere jeunesse. La facilité pour la versification y paroît extraordinaire; mais la sagesse qui éclate dans tous les distiques, est quelque chose de plus digne d'attention, & elle nous fait juger qu'il étoit déja mur pour l'éternité, lorsque l'amour de la continence l'enleva de cette vie mortelle. Pour le sujet de ses distiques, Verin a choisi les plus belles sentences des philosophes Grecs & Latins; mais il a pris particulierement celles de Salomon, pour les renfermer dans ses distiques. La netteté du style, l'élégance & la beauté du sujet, ont été cause qu'on les a fait apprendre à la jeunesse en divers pays. Au reste sa composition est simple, mais naturelle & facile. C'est ce que Politien explique dans une épigramme.

Verinus Michaël florentibus occidit annis,
Moribus ambiguum major, an ingenio.
Disticha composuit docto miranda parenti,
Quæ claudunt gyro grandia sensa brevi.
Sola Venus poterat tanto succurrere morbo.
Ne se pollueret, maluit ipse mori.
Hic jacet heu, patris dolor & decus, unde juventus
Exemplum, vates materiam capiant.

* Politien, *in ejus epitaphio.* Bacon, chancelier d'Angleterre, *en son hist. naturelle.* A. S. Peregrinus, *id est Andreas Schottus, in biblioth. Hispan.* Jul. Cæs. Scalig. *in Hypercrit.* Anton. Geraldini, *epigram. apud Scottum.* Georg. Matth. Konig, *biblioth. vet. & nov.* Guill. Colletet, *art. poët. Traité de la poësie morale. Charitonis & Hippophili Hodoeporicon*, dans les *Deliciæ eruditorum* de Jean Lami.

VERITE, déesse des Païens, fille de Saturne, ou du temps, & mere de la vertu, étoit représentée sous la figure d'une femme belle, grande, habillée simplement, mais avec un éclat extraordinaire, & des yeux très-brillans. Plutarque, *en ses questions*, dit qu'elle a été crue fille de Saturne, parceque ce fut un roi très-juste, & zélé pour la justice.

VERIUS (Eilhard, dont le vrai nom est VEER, étoit d'Amsterdam, & vivoit dans le seiziéme siécle. Il a écrit beaucoup en sa langue, & a fait diverses traductions en la même langue. On lui doit aussi un supplément à l'ancienne chronique de Hollande. Ce supplément, imprimé à Dordrecht, commence à l'an 1515, & va jusqu'en 1591, c'est-à-dire, jusqu'au temps de ce continuateur. C'est tout ce qu'on lit dans la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, tome I, page 254.

VERJUS (Antoine) fils d'*Antoine* Verjus, bailli de Joigni, & de *Barbe* Champrenault, naquit le 22 janvier de l'année 1632. Après avoir fait ses études au collége des Jésuites, il entra dans leur compagnie âgé de 19 ans, le 30 septembre 1651, & y fit ses quatre vœux le 15 août 1666. Comme il avoit l'esprit mur & fort avancé, il prit les choses de la piété non pas en novice, mais en homme fait. Il s'appliqua particuliérement aux vertus solides & propres à former un homme destiné à travailler au salut des ames. La conversion du nouveau monde ayant été l'attrait principal de sa vocation, c'est là qu'il rapportoit ses prieres, ses communions, &c. Après son noviciat, il alla régenter en Bretagne, & fit ensuite sa théologie avec un très-grand succès. Il pressa à diverses reprises ses supérieurs de l'envoyer dans les missions les plus éloignées; mais ses infirmités, & les oppositions du comte de Creci, qui ne put jamais se résoudre à perdre un frere qui lui étoit si cher, l'empêcherent d'obtenir cette grace. Le pere Verjus alla, par ordre de son souverain, joindre le comte de Créci en Allemagne. Ce pere y acquit une grande réputation, & par son esprit & par sa vertu. Le baron de Schwerin, premier ministre de l'électeur de Brandebourg, quoique zélé calviniste, disoit souvent qu'il passeroit volontiers sa vie avec lui. On dit cependant que ce pere ne le ménageoit en aucune maniere, quand il s'agissoit de religion. M. de Grote, luthérien, premier ministre du duc de Hanover, n'eut pas moins de considération pour lui. La princesse Sophie duchesse de Hanover, l'honora aussi de son estime & de sa confiance. Il est aisé de juger qu'il ne se fit pas moins estimer chez les princes catholiques de l'empire. Le procureur des missions du Levant étant mort, pour le remplacer, on jetta les yeux sur le pere Verjus. Ces missions qui manquoient alors d'ouvriers en plusieurs endroits, changerent bientôt de face. Il fit par-tout de nouveaux établissemens, & pourvut de ministres ces églises naissantes. Il ne se contenta pas des moyens ordinaires que lui donnoit la France, pour faire passer des missionaires dans les Indes, il chercha à s'ouvrir de nouveaux chemins par la Pologne, par la Perse & par la mer Rouge. L'Angleterre même, quoiqu'en guerre avec la France, reçut quelquefois dans ses vaisseaux les missionaires que le pere Verjus envoyoit aux extrémités de la terre. Son grand âge & ses maladies l'obligerent de se décharger du soin des missions quelques années avant sa mort, qui arriva presque subitement le 16 du mois de mai 1706, à l'âge de 74 ans. Les ouvrages que le pere Verjus a composés sont, 1. *La vie de Michel le Nobletz*, prêtre & missionaire en Bretagne; à Paris 1666 & 1668, *in*-8°. Cette seconde édition est meilleure que la premiere. 2. Préface de l'ouvrage de dame Marie Eléonore de Rohan, abbesse de Malnoue, intitulé, *la Morale du sage*, qui contient la morale des livres sapientiaux; à Paris, 1667, 1675, 1681, 1691, *in*-8°. 3. C'est le pere Verjus qui a publié le recueil intitulé, *Selectæ orationes panegyricæ patrum societatis Jesu;* à Paris, 1668, à Lyon & à Strasbourg, en deux volumes *in*-12. L'épître dédicatoire à M. Habert de Montmort, maître des requêtes, est signée A. V. E. S. J. (*Antonius Verjus è societate Jesu.*) 4. *Discours historique pour le jour de la naissance de la reine de Portugal* (Marie-Isabelle) où il est traité des grands évenemens arrivés en l'année 1668, en ce royaume; traduit du portugais du pere Antoine Vieyra, par le sieur de Saint-André; à Paris, 1669, *in*-4°. Le pere Verjus prit dans cette traduction le nom supposé *de Saint-André*, qu'il avoit déja pris dans la vie de M. le Nobletz. 5. *Discours de reconnoissance sur la naissance de l'infante de Portugal*, prononcé en portugais par le R. P. Antoine de Vieyra, de la compagnie de Jesus, le jour même de cette naissance, devant toute la cour de Portugal, assemblée dans la chapelle royale de Lisbonne, pour y chanter le *Te Deum;* à Paris, 1671, *in*-4°. 6. *La vie de S. François de Borgia*, Jésuite; à Paris, 1672, *in*-4°. 7. *Réfutation d'un libelle adressé à M. le prince d'Osnabrug*, sur une lettre

qu'on suppose faussement lui avoir été écrite, & avoit été publiée par M. Verjus (c'étoit Louis Verjus, son frere) 1674, *in*-12. 8. *Remarques sur la réponse donnée à M. de Puffendorf, au nom de l'empereur*, le 8 de mars, sur le sujet de l'enlevement de M. le prince Guillaume de Furstenberg; 1674, *in*-12. 9. *Traité curieux sur l'enlevement de M. le prince de Furstenberg*; 1676, *in*-12. Les conjonctures des temps firent composer ces écrits au pere Verjus, qui étoit alors en Allemagne avec son frere Louis de Verjus, comte de Créci, envoyé à la diéte d'Allemagne par le roi Louis XIV. 10. *Catéchisme ou instruction familiere sur les principales vérités de la religion catholique, par demandes & réponses, très-utile aux nouveaux convertis*, par Pierre Canisius de la compagnie de Jesus; & traduit par le R. P. J. D. H. de la même compagnie; à Paris, 1688, *in*-12. Ces lettres J. D. H. marquent le pere Jacques des Hayes, Jésuite. Celui-ci avoit traduit d'un style fort mauvais le catéchisme de Pierre Canisius; le pere Verjus en réforma le langage & le style, & le donna ainsi, en retenant néanmoins le titre de la premiere édition. * Extrait d'un mémoire communiqué par le R. P. Oudin, Jésuite.

Le P. Verjus avoit pour freres *François*, qui fut tiré des prêtres de l'Oratoire pour être évêque de Grasse en Provence, & mourut le 7 décembre 1710, & Louis Verjus, comte de Creci, secrétaire de la chambre & du cabinet du roi, conseiller d'état, plénipotentiaire de S. M. à la diéte de Ratisbonne & autres assemblées de l'empire, puis aux conférences de Riswick, & l'un des quarante de l'académie françoise, mort le 13 décembre 1709, âgé de 80 ans, laissant *de Marie-Marguerite* de Ratabon, sa femme, pour fils *Louis-Alexandre* Verjus, marquis de Creci, lequel ayant été colonel du régiment de Boulonois en 1703, fut fait brigadier d'armée en 1710, gouverneur de Toul en 1714, & maréchal de camp en 1719. Il y a eu encore de la même famille, *N.* Verjus, prédicateur, dont les panégyriques furent imprimés après sa mort, l'an 1665. * Voyez l'*épitre dédicatoire*, qui est au devant du VIII recueil des lettres édifiantes & curieuses écrites des missions étrangeres, imprimé à Paris en 1708, à la tête duquel se trouve l'abrégé de la vie du P. Verjus, par le P. le Gobien son confrere.

VERLEN, ou VERLENIUS (Jerôme) Flamand, de Bois-le-Duc, fit ses premieres études dans sa patrie, d'où il passa à Louvain. Il étudia dans cette ville la philosophie & la théologie, & s'y rendit habile dans la langue grecque. Rappellé de Louvain à Bois-le-Duc, il y eut la direction du collége. Depuis il fut fait lecteur, ou professeur de théologie à Utrecht, chez les Joannistes, ou religieux de la milice de Rhodes. On le chargea ensuite du gouvernement de la paroisse de saint Jacques dans la même ville. Enfin il fut chanoine gradué de l'église cathédrale de Harlem, scholastique & pénitencier de la même église, & vicaire-général de Godefroi de Mierle, premier évêque de Harlem. Il mourut dans cette ville le 17 août de l'an 1586. Il est auteur des ouvrages suivans : 1. d'une édition de l'*enchiridion* d'Epictete, avec une traduction & des scholies; 2. d'une traduction d'une lettre d'Hippocrate, *de risu Democriti*; 3. d'un fragment de Xenophon, de la connoissance de soi-même, tiré du IV livre des dits & faits de Socrate; à Anvers, 1550, *in*-8°; 4. d'une édition des lettres de S. Ignace, évêque d'Antioche & martyr, avec des notes; à Anvers, 1588, *in*-8°; 5. d'un commentaire sur les pseaumes; à Louvain, 1558, *in-folio*. L'auteur est nommé dans le titre *Varlenius*, au lieu de *Verlenius*. * Voyez la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome 1, page 483, 484.

VER-MANDER (Charles) étoit né gentilhomme dans une terre noble de Flandre, appellée *Meulebrac*, dont son pere étoit seigneur. Ce pere le fit élever avec soin, & comme son fils fit voir un grand penchant pour la peinture, il le mit sous la discipline de Lucas de Heer, peintre fort célébre en ce temps-là, puis chez Pierre Udalric, où il fit plusieurs tableaux de l'histoire sainte. Il s'exerçoit en même temps à composer des comédies; car la poësie étoit encore un de ses talens. A vingt-six ans il alla à Rome, où, après avoir travaillé trois ans, il passa en Allemagne, & fit à Vienne plusieurs arcs de triomphe pour l'entrée de l'empereur Rodolphe, ensuite de quoi il retourna à Meulebrac, sa patrie. Les guerres de religion, qui s'augmenterent, le contraignirent de se retirer dans Courtrai, où il a peint des tableaux d'église, & sur-tout à sainte Catherine. Comme il s'en retournoit à sa terre de Meulebrac, il fut volé & dépouillé tout nud. Se voyant réduit à cette extrémité, il s'embarqua sur un vaisseau qui le mena à Harlem, où il se rétablit dans l'abondance, & s'occupa à la peinture & à la poësie. Il y fit entr'autres choses l'histoire de la passion, qu'un nommé de Geyen a gravée. Il établit dans la même ville de Harlem, avec Goltzius & les Corneilles, une académie, pour y dessiner d'après nature, & pour y exercer les jeunes peintres. Ses ouvrages en prose & en vers sont en si grand nombre, qu'il seroit trop long de les rapporter ici. Outre un traité de peinture, il a mis au jour la vie des peintres Flamands. L'ignorance d'un médecin le tua en 1607, à l'âge de cinquante-huit ans. Il fut enterré à Amsterdam dans la vieille église. Il eut un fils appellé aussi *Charles*, qui hérita de son pere l'esprit, l'humeur & la science. Le roi de Danemarck l'attira à Copenhague, où il a toujours demeuré en réputation d'habile homme. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

VERMANDOIS, pays de France en Picardie, avec titre de duché, a eu autrefois des comtes particuliers, & a été depuis réuni à la couronne. Ses peuples sont les *Veromandui* des anciens. La capitale a été Vermand-sur-Oumignon, *Augusta Veromanduorum*. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une abbaye, & Saint Quentin est présentement la premiere ville de ce duché.

ANCIENS COMTES DE VERMANDOIS.

I. PEPIN, roi d'Italie, second fils de l'empereur CHARLEMAGNE, mourut à Milan le 8 juillet 810, laissant un fils & cinq filles, que les auteurs du temps rapportent n'être pas légitimes; savoir, BERNARD, qui suit; *Adelaïde*, élevée à la cour de l'empereur Charlemagne; *Atale*; *Gundrade*; *Bertaïde*; & *Théodrade*. L'une de ces quatre dernieres est dite femme de *Lambert*, pere de *Gui*, duc de Spolete, élu roi d'Italie, vers l'an 888, qui se fit couronner empereur à Rome, par le pape Formose l'an 892.

II. BERNARD, roi d'Italie, prit les armes contre l'empereur Louis *le Débonnaire*; & voyant qu'il ne pouvoit pas se maintenir contre lui dans sa révolte, il vint se rendre à sa discrétion. Il fut privé de la vue, & mourut trois jours après le 17 avril 818, laissant de sa femme, dont le nom est inconnu, PEPIN II, qui suit.

III. PEPIN, II du nom, seigneur de Pérone & de Saint-Quentin, étoit jeune lors de la mort de son pere. Il eut de *N.* sa femme, *Bernard*, mort sans lignée; HERBERT I, qui suit; & *Pepin*, I du nom, comte de Vermandois & de Senlis, qui de *N.* sa femme, eut *Béatrix*, mariée à *Robert*, roi de France; & *Pepin* II, comte de Senlis & de Valois, pere d'*Adéle*, comtesse de Valois, mariée à *Gautier* II, comte de Vexin & d'Amiens.

IV. HERBERT, I du nom, seigneur de Pérone & de Saint-Quentin, fut tué l'an 902, par les gens de Baudouin II, dit *le Chauve*, comte de Flandre, & fut pere de HERBERT, II du nom, qui suit; & de *N.* mariée à *Uddon*, frere de *Herman*, duc de Souabe.

V. HERBERT, II du nom, comte de Vermandois, arrêta à Saint-Quentin le roi Charles *le Simple*, & l'en-

voya prisonnier à Pérone. Il mourut l'an 943, laissant de *Hildebrante*, que l'on dit fille de *Robert* I, duc de France, 1. ALBERT, I du nom, qui suit; 2. *Herbert* de Vermandois, comte de Troyes & de Meaux, après son frere *Robert*, mort fort âgé, le 28 décembre de l'an 993. Il avoit épousé l'an 951, *Ogive* d'Angleterre, veuve de *Charles*, dit *le Simple*, roi de France, dont il eut *Etienne* de Vermandois, comte de Troyes & de Meaux, mort sans lignée vers l'an 1019; & *Agnès*, seconde femme de *Charles* de France, duc de Lorraine; 3. *Robert* de Vermandois, qui se saisit des villes de Troyes & de Châlons-sur-Marne, & eut de son mariage avec *Adelaïs*, surnommée *Were*, seconde fille de *Gilbert*, comte d'Autun, duc de Bourgogne, & d'*Ermengarde* de Bourgogne, *Herbert*, dit *Robert*, mort jeune; & *Adelaïs* de Vermandois, mariée à *Geofroi*, I du nom, dit *Grisegonelle*, comte d'Anjou; 4. *Eudes*, comte de Viennois, qui se saisit de la ville d'Amiens l'an 944; 5. *Hugues*, archevêque de Reims; 6. *Alix*, mariée l'an 934, à *Arnoul*, I du nom, comte de Flandre, morte le 10 octobre de l'an 960; & 7. *Leutgarde*, seconde femme de *Guillaume*, I du nom, duc de Normandie, après la mort duquel elle prit une seconde alliance avec *Thibault*, I du nom, dit *le Tricheur*, comte de Tours, de Blois & de Chartres, & vivoit encore l'an 978.

VI. ALBERT, I du nom, comte de Vermandois, mourut fort âgé l'an 988, laissant de *Gelberge* de Lorraine, fille de *Gilbert*, duc de Lorraine, & de *Gelberge* de Saxe, HERBERT III, qui suit; *Eudes*, mort sans postérité; *Luidulfe*, évêque de Noyon; *Gui*, comte de Soissons, à cause d'*Alix*, sa femme, fille de *Gilbert*, comte de Soissons, qui laissa postérité; & *Gisle*, femme du comte *Arnoul*, & mere de *S. Thibault*.

VII. HERBERT, III du nom, comte de Vermandois, mourut l'an 1015. Il avoit épousé *Ermengarde*, dont il eut *Albert*, II du nom, comte de Vermandois, mort sans postérité d'*Emme* sa femme; & OTHON, qui suit.

VIII. OTHON, comte de Vermandois, après son frere, vivoit l'an 1043. Il avoit épousé *Pavie*, dont il eut HERBERT, IV du nom, qui suit; EUDES, dit *Pied-de-Loup*, seigneur de Ham, qui a fait la branche des seigneurs de Ham, *voyez* HAM; & *Pierre*, mentioné dans les antiquités de la ville de Saint-Quentin, par Hemeré.

IX. HERBERT, IV du nom, comte de Vermandois, assista au sacre de Philippe I, roi de France, l'an 1059. Il avoit épousé, 1°. *Gertrude*, selon quelques auteurs, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Adéle*, comtesse de Crespi & de Valois, sœur du *B. Simon*, comte de Crespi, & fille de *Raoul* II, comte de Crespi & de Valois, & d'*Alix*, comtesse de Bar-sur-Aube, sa premiere femme, dont il eut *Eudes* de Vermandois, dit l'*Insensé*, qui fut desherité par le conseil des barons de France, parcequ'il étoit de petit entendement & sans gouvernement, & sa postérité prit le nom de Saint-Simon. *Voyez* SAINT-SIMON; & *Adéle*, comtesse de Vermandois, de Crespi & de Valois, mariée 1°. l'an 1077, à *Hugues* de France, dit *le Grand*, comte de Vermandois: 2°. à *Renaud*, II du nom, comte de Clermont en Beauvaisis, & vivoit encore l'an 1118.

DERNIERS COMTES DE VERMANDOIS.

I. HUGUES de France, surnommé *le Grand*, seigneur de Chaumont en Vexin, troisiéme fils de Henri, I du nom, roi de France, & d'*Anne* de Russie, fut comte de Vermandois & de Valois, par son mariage avec *Adéle*, fille de *Herbert* IV, comte de Vermandois, & d'*Adéle*, comtesse de Crespi & de Valois. Ce prince fit le voyage de la Terre-sainte l'an 1096, se trouva l'an 1097, à la prise de Nicée & d'Antioche, & s'y comporta avec tant de valeur, qu'il mérita le surnom de *Grand*. Il fut chef de l'ambassade des princes chrétiens vers l'empereur de Constantinople, après la fameuse victoire qu'ils avoient remportée devant Antioche, pour l'engager de faire avancer le secours qu'il avoit promis de conduire lui-même. L'an 1101, il fit un second voyage contre les infidéles qui ne fut pas heureux: les chrétiens furent défaits, au nombre de plus de cinquante mille hommes, avant même leur arrivée dans la Palestine. Le comte Hugues, blessé de plusieurs coups, se sauva avec peine, & mourut de ses blessures à Tarse en Cilicie, le 18 octobre de l'an 1102, & y fut enterré en l'église de S. Paul, laissant pour enfans, RAOUL, I du nom, qui suit; *Simon*, évêque de Noyon & de Tournai l'an 1121, qui mourut à Séleucie, au retour de la Palestine, le 10 février de l'an 1148, d'où son corps fut emporté en l'abbaye d'Orcamp qu'il avoit fondée; HENRI, seigneur de Chaumont en Vexin, mort l'an 1130, laissant postérité, qui prit le nom de Chaumont; *Mahaud*, mariée l'an 1090, à *Raoul*, seigneur de Baugenci; *N.* alliée à *Boniface*, marquis en Italie; *N.* alliée à *Hugues*, I du nom, seigneur de Gournai; & *Elizabeth* de Vermandois, mariée 1°. à *Robert*, comte de Meullant: 2°. à *Guillaume* de Varennes, II du nom, comte de Surrei en Angleterre.

II. RAOUL, I du nom, surnommé *le Vaillant*, comte de Vermandois, de Valois, d'Amiens & de Crespi, seigneur de Pérone, &c. sénéchal de France, servit dignement les rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune*, dans les guerres qu'ils eurent contre les rebelles de leur royaume, fut régent du royaume pendant le voyage d'Outremer, que le roi fit l'an 1147, & mourut l'an 1152. Il avoit épousé 1°. *Aliénore*, sœur de *Thibault*, IV du nom, comte de Champagne, qu'il répudia l'an 1142, pour quoi il fut excommunié: 2°. *Alix*, dite *Petronille*, fille de *Guillaume* X, duc de Guienne. Du premier lit vint *Hugues*, né le 9 avril de l'an 1127, lequel fut élevé par S. Bernard, se fit religieux, & fonda l'ordre de la Trinité de la Rédemption des captifs, avec S. Jean de Matha, l'an 1198, mourut le 4 novembre de l'an 1212, à Cerfroi, & a été canonisé l'an 1677, par le pape Innocent XI, sous le nom de *Felix* de Valois. Ses enfans du second lit furent *Raoul*, II du nom, dit *le Jeune* & *le Lepreux*, comte de Vermandois & de Valois, mort sans postérité, après l'an 1163; *Elizabeth*, comtesse de Vermandois, mariée l'an 1156, à *Philippe* d'Alsace, comte de Flandre, morte le 26 mars de l'an 1182; & *Eléonore* de Vermandois, comtesse de Saint-Quentin, & dame de Valois, mariée 1°. à *Geoffroi* de Hainault, comte d'Ostrevant: 2°. à *Guillaume* IV, comte de Nevers: 3°. à *Matthieu* d'Alsace, dit *de Flandre*, comte de Boulogne: 4°. à *Matthieu*, III du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, chambrier de France. * *Voyez* Sainte-Marthe; le P. Anselme, *hist. généalogique de la maison de France*, &c.

VERME (Thadée-Louis del) natif de Plaisance, & évêque de Fano, fut nommé cardinal du titre de saint Alexis, par le pape Innocent XII, le 12 décembre 1695. Il fut depuis évêque de Ferrare, & abbé de *san Pietro in Montforte* à Milan. Il mourut le 11 janvier 1717, âgé de 76 ans, ayant laissé tous ses biens à son église. Ce prélat n'étoit pas moins recommandable par son application à ses fonctions pastorales, que par sa grande charité. * *Mém. du temps.*

VERMEIL (Abraham de) natif de Cerdon en Bugei, vivoit sur la fin du XVI siécle. Le duc de Savoye Charles-Emanuel, l'ennoblit l'an 1597, pour récompense d'un poëme qu'il lui présenta. Il avoit entrepris l'histoire de S. Louis en vers héroïques françois: mais la mort interrompit cet ouvrage. Vermeil fut député auprès du roi Henri *le Grand*, l'an 1605, par la noblesse du Bugei.

VERMEYEN (Jean-Corneille) peintre, né dans un village près de Harlem, étoit attaché auprès de l'empereur Charles-Quint, qu'il suivit dans plusieurs voyages, & entr'autres dans celui de Tunis, dont il a peint

l'expédition en plusieurs sujets qui ont été exécutés en tapisseries magnifiques, laissées en Portugal par le roi d'Espagne Philippe II, & qui s'y voient encore aujourd'hui. Il a beaucoup travaillé à Arras dans le monastère de S. Gervais, à Bruxelles, & dans plusieurs autres villes des Pays-Bas. L'empereur Charles-Quint prenoit plaisir à le voir; car outre qu'il étoit beau & bien fait, il avoit une barbe si longue, qu'encore qu'il fût debout, elle traînoit à terre, ce qui le fit appeller *Jean le Barbu*. Il mourut à Bruxelles en 1559, âgé de cinquante-neuf ans. Sa sépulture est à S. George, où il a fait lui-même son épitaphe. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

VERMILLI (Pierre) dit MARTYR, calviniste, né à Florence le 8 septembre 1500, changea son véritable nom, qui étoit VERMILLI, pour celui de MARTYR. Il prit l'habit de chanoine régulier de S. Augustin, dans le monastère de Fiesole, étudia la langue grecque & la philosophie à Padoue, l'hébreu & la théologie à Bologne, & fit de si grands progrès en toutes ces sciences, que brillant outre cela par son éloquence naturelle, il fut considéré comme le chef de sa congrégation, & comme l'un des plus habiles prédicateurs d'Italie. Il prêcha dans les plus célébres villes avec applaudissement & grand concours de peuple; mais la lecture de quelques livres de Zuingle & de Bucer, commença de le pervertir à Naples, où la conversation de Jean Valdés, jurisconsulte Espagnol, acheva de l'engager tout-à-fait dans les sentimens des Protestans. L'un & l'autre inspirerent les mêmes erreurs à diverses personnes, qui s'assembloient dans des maisons particulieres, où Pierre Vermilli leur prêchoit. Quoique ces assemblées se fissent secrétement, elles furent pourtant découvertes; & Vermilli ayant été accusé à Rome, il se tira d'affaire par la faveur de ses amis. Peu après il sortit de Naples, & vint à Lucques, où il étoit supérieur d'une maison de son institut, & où il pervertit Emanuel Tremelius, Celse Martiningue, Paul Lacisio, & Jerôme Zanchius, qui furent tous les compagnons de son apostasie & de son impiété. Plusieurs Lucquois se laisserent entraîner par ces nouveaux docteurs, qui se retirerent depuis en divers temps en Suisse & à Genève. Vermilli ayant su que le pape Paul III étant de retour de la conférence qu'il avoit eue l'an 1543 avec Charles-Quint à Buveto, prenoit le chemin de Lucques, en sortit suivi de ses compagnons; & se retirant chez les hérétiques, il emmena avec lui Bernardin Ochin, vicaire-général des Capucins. Il passa à Zurich, puis à Basle; mais n'ayant pas trouvé de l'emploi dans ces villes, il s'arrêta à Strasbourg, à la persuasion de Bucer, y enseigna publiquement, & y épousa une jeune religieuse, nommée *Catherine*, que le libertinage avoit fait sortir de son monastère. Sa réputation le fit appeller en Angleterre, où il alla avec sa femme l'an 1547. Il y fut professeur dans l'université d'Oxford jusqu'en 1553, que la reine Marie ayant succédé à Edouard, rétablit la religion catholique, & en chassa les hérétiques. Pour lors Pierre Martyr retourna à Strasbourg, & vint enseigner à Zurich. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, pour soutenir ses erreurs, qui lui étoient communes avec les calvinistes, si nous en exceptons la créance de l'Eucharistie. Il soutenoit que non-seulement Jesus-Christ n'étoit pas corporellement dans le sacrement de nos autels, mais encore qu'on ne pouvoit pas dire qu'il y fût réellement: aussi s'étant trouvé au colloque de Poissi l'an 1561, & ayant oui dire aux ministres calvinistes, qu'on recevoit réellement Jesus-Christ au sacrement de la cène, quoiqu'il ne fût pas réellement sous les espéces du pain, il fut scandalisé de ce langage, & s'inscrivit en faux contre cette opinion. Quelques auteurs catholiques ont dit que les Calvinistes qui ne l'aimoient point, le firent empoisonner à Zurich l'an 1562, dans le temps qu'il se préparoit à répondre à Jean Brent, luthérien, qui avoit composé contre Pierre Martyr & contre Bullinger, un livre intitulé, *De vera præsentia corporis Christi in cœna*. * Sandere, *l. 2, hist. schism. & hær.* 218. Beze, *in icon.* De Thou, *l. 3 hist.* Florimond de Raymond, *l. 3, orig. hæret. c.* 5. Sponde, *A. C.* 1547, 1553, 1560 & 1561. Gesner, *in bibliotheca*. Simler, *in epit.*

VERNAGE (Etienne-François) prêtre, qui s'est distingué dans le dernier siécle & au commencement de celui-ci par sa science ecclésiastique, par une piété peu commune, & par une ardente charité pour les pauvres, naquit à Paris en 1652, d'*Etienne* Vernage procureur au parlement, & de *Marie* Bretonneau, l'un & l'autre très-recommandables par leur amour pour la justice, & leur attention pour les malheureux. Etienne-François Vernage étoit l'aîné de six freres, dont l'un a été chanoine de Saint-Quentin, deux se sont fait religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, un quatriéme a suivi avec succès la profession de médecin, & le cinquiéme celle d'avocat. Plusieurs d'entre eux ont été élevés après la mort de leur pere & de leur mere, arrivée vers l'an 1668, auprès de M. Bretonneau, leur oncle maternel, principal du collége de Pontoise, & qui s'est fait connoître par ses ouvrages. Etienne-François Vernage ayant achevé son cours de théologie en Sorbonne, & son séminaire chez les peres de l'Oratoire de N. D. des Vertus, & sous la direction du P. de Saint-Pé, qui a vécu & est mort en odeur de sainteté, prit pour son partage la retraite & l'étude de la science ecclésiastique; & depuis 1678 qu'il vint s'habituer sur la paroisse de S. Nicolas des Champs, jusqu'en 1723, qui fut l'année de sa mort, il n'a cessé de travailler avec une grande édification & un zèle sans bornes, mais prudent & éclairé, à instruire les autres par la sagesse de ses conseils & la solidité de ses instructions, & à les assister dans tous leurs besoins spirituels & corporels. Quoiqu'il eût un bien assez médiocre, il donnoit abondamment, & il a toujours refusé les différens bénéfices qui lui ont été offerts. C'est lui qui a commencé avec M. Raveau, prêtre de la paroisse de S. Jean en Grève, l'établissement des Filles repenties, dites *du Sauveur*, derriere les murs du Temple; & il a pris soin pendant quelque temps de cette communauté. On a aussi de lui trois ouvrages excellens, qui nous montrent combien il étoit capable d'écrire sur les matieres de la religion, si son humilité n'eût arrêté sa plume. Le premier est intitulé, *Nouvelles réflexions*, ou *sentences & maximes morales & pratiques*, dédiées à Madame de Maintenon, *in*-12, à Paris 1691, seconde édition. Le second, du moins, selon quelques-uns, qui le lui attribuent; car d'autres le donnent à M. Paccori, est un *Traité de la charité selon S. Paul*, dans lequel l'auteur explique avec beaucoup de lumiere & de solidité le treiziéme chapitre de la deuxiéme épître de cet apôtre aux Corinthiens. Cet ouvrage n'est qu'un petit *in*-12, qui fut imprimé à Paris en 1711, & qui a été plusieurs fois réimprimé depuis. En 1712, on y joignit un *Traité de la loi nouvelle*, qui traite de l'amour de Dieu & de la priere. Ce petit écrit qui est excellent, est de feu M. Paccori, diacre, dont nous parlons à son titre particulier. M. Vernage est encore auteur d'un livre très-connu, & dont a fait plusieurs éditions, intitulé, *Pensées chrétiennes*, imprimées chez Desprez à Paris. C'est un *in*-18 de 323 pages, en y comprenant la *Regle chrétienne*, & les *Réflexions consolantes sur le travail*, qui n'étoient point dans la premiere édition. M. Pinssonat, approbateur de ce livre en 1713, dit que *cet ouvrage contient des pensées véritablement chrétiennes, toutes fondées sur la parole de Dieu & les sentimens des SS. Peres*. M. Vernage est mort le 12 octobre 1723, âgé de soixante-onze ans. Il a laissé d'excellentes collections, qui étoient le fruit

de ses études. C'étoit toute sa richesse; car il s'étoit tellement dépouillé avant sa mort en faveur des pauvres, qu'excepté sa bibliothéque, qui fut estimée 1500 livres, la vente de tous ses meubles n'est montée qu'à 30 livres. Il est enterré dans le cimetiere de la paroisse de S. Nicolas des Champs. M. Vernage, médecin de la faculté de Paris, est de la même famille. * *Mémoires du temps.* Vie manuscrite de M. Vernage par M. l'abbé Périer.

VERNANT (Jacques de) nom supposé de l'auteur d'un livre imprimé à Metz en 1658, sous ce titre: *Défense de notre saint pere le Pape & nosseigneurs les cardinaux, les archevêques & évêques, & de l'emploi des religieux mendians, contre les erreurs du temps. Par Jacques de Vernant.* Cet ouvrage fit grand bruit en son temps. Il fut déféré à la faculté de théologie de Paris, par les curés de Poitiers. Antoine de Breda, syndic de la faculté, requit le premier avril de la même année, qu'il fût examiné. On en tira plusieurs propositions concernant la hiérarchie, qui après un long examen, furent censurées. Cette censure est du 24 mai 1664, & elle fut confirmée le 26 du même mois. Elle déplut fort au pape Alexandre VII, qui écrivit d'abord un bref à Louis XIV, en date du 6 avril 1665, pour l'engager à la faire révoquer, aussi-bien que la censure que la même faculté avoit portée le 3 février 1665, contre le livre du pere de Moya, Jésuite, publié sous le nom d'*Amadœus Guimenius.* M. Talon, avocat général, fit sur ce bref des remarques fort vives. Le pape n'ayant pu obtenir du roi la satisfaction qu'il souhaitoit, donna contre ces deux censures une bulle datée du 25 juin 1665. M. Nicole fit des remarques sur cette bulle, & M. Boileau, docteur de Sorbonne, frere du poëte, fit sur le même sujet des *considérations respectueuses;* c'est le titre qu'il donna à son écrit. Enfin, M. le procureur général interjetta appel comme d'abus de la même bulle, & le parlement lui en donna acte le 29 juillet 1665. Les piéces concernant cette affaire ont été publiées dans un petit volume *in*-12, intitulé: *Recueil de diverses piéces concernant les censures de la faculté de théologie de Paris, sur la hiérarchie de l'église & la morale chrétienne;* à Munster, chez Raësfeld, 1666. Le docteur Boileau est l'éditeur de ce recueil, & auteur des *considérations respectueuses*, qui en font partie. Celui qui se cacha sous le nom de *Jacques Vernant*, étoit un Carme de la réforme de Bretagne, appellé dans la religion *Bonaventure de sainte Anne*, & dont le nom de famille étoit *Bonaventure Hérédie.* Il étoit né à Oudon dans le diocèse de Nantes, & il mourut d'apoplexie à Nantes même le 2 avril 1667, âgé d'un peu plus de 60 ans. * *Mémoires manuscrits* de M. du Mabaret.

VERNER ou WERNER, *cherchez* ROLLWINCK.

☞ VERNEUIL, ville de France, dans le Bourbonnois, élection de Moulins, à six lieues de la ville de ce nom, & à une lieue de l'Allier. Cette petite ville est une châtellenie royale, ressortissante au bailliage de Moulins. Elle a un chapitre composé d'un doyen & de onze chanoines, qui ont chacun cent cinquante livres de revenu. M. le duc y nomme. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ VERNEUIL, château de l'Isle de France, à douze lieues de Paris, élection de Senlis, sur le bord de l'Oyse, en latin *Vernogilum, Vernoilum* ou *Vernolium.* C'étoit une des maisons de plaisance du roi Henri IV, qui l'érigea en marquisat en faveur de madame d'Entragues. Cette terre fut donnée au duc de Verneuil, un des fils naturels de Henri IV, & ce fut en sa faveur que Louis XIV l'érigea en 1652 en duché-Pairie. Le duc de Verneuil étant mort sans postérité en 1682, la duché-pairie fut éteinte. Depuis le château de Verneuil a passé dans la maison de Bourbon-Condé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

VERNEY (Guichard-Joseph du) né à Feurs en Forès le 5 d'août 1648, de *Jacques* du Verney, médecin de la même ville, & d'*Antoinette* Pitrre, après ses classes étudia en médecine à Avignon pendant cinq ans, & en partit en 1667, pour venir à Paris, où il fut d'abord introduit chez l'abbé Bourdelot, qui tenoit chez lui des conférences de gens de lettres de toutes les espéces. M. du Verney leur fit une anatomie du cerveau, qu'il réitera chez M. Denys, savant médecin, & qui lui fit bientôt une grande réputation. Beaucoup de mérite dans un âge fort jeune, un esprit vif, une élocution claire & très-animée, un jugement droit, & beaucoup de justesse dans l'esprit, le firent en peu de temps regarder avec admiration; & à mesure qu'il devenoit plus à la mode, il y mit aussi l'anatomie, qui renfermée jusque-là dans les écoles de médecine ou à S. Côme, osa se produire dans le beau monde, présentée de sa main. Il entra en 1676 dans l'académie des sciences de Paris établie depuis dix ans; & deslors il voulut concourir aux travaux de cette illustre compagnie. Il travailla à l'histoire naturelle des animaux, qui faisoit alors une partie des occupations de cette société de savans, & il tient beaucoup de place dans l'histoire latine de M. du Hamel. Ceux qui étoient chargés de l'éducation de M. le Dauphin, aïeul du roi Louis XV, aujourd'hui regnant, voulant lui donner des connoissances de physique, M. du Verney fut chargé de lui parler sur l'anatomie. Celui-ci préparoit les parties à Paris, & les transportoit à S. Germain ou à Versailles, où il faisoit ses démonstrations en présence de M. le Dauphin, environné de M. le duc de Montausier, de M. Bossuet évêque de Meaux, de M. Huet, depuis évêque d'Avranches, de M. de Cordemoi, toutes personnes fort savantes, & fort capables de bien juger même de ce qui leur étoit nouveau. Ce qui avoit été fait chez M. le Dauphin qui y prenoit beaucoup de gout, se recommençoit chez M. de Meaux avec plus d'étendue & de détail. Il s'y assembloit de nouveaux auditeurs, tels que M. le duc de Chevreuse, le P. de la Chaise, Jésuite, M. Dodart, & beaucoup d'autres. M. du Verney fut ainsi pendant près d'un an l'anatomiste des courtisans, connu de tous, & presque ami de ceux qui avoient le plus de mérite. Il revint à Paris plus renommé encore que lorsqu'il en étoit parti: mais les fatigues qu'il essuyoit sans cesse, lui causerent un mal de poitrine si violent, qu'on lui crut un ulcere au poumon. Il en revint cependant, bien résolu de se ménager davantage; mais sa réputation étoit trop étendue, & son ardeur pour la perfection de l'anatomie trop grande pour lui permettre d'exécuter sa résolution; & depuis qu'il fut revenu en santé, il ajouta souvent les nuits mêmes aux jours, les passant également dans ses exercices. En 1679 il fut nommé professeur d'anatomie au Jardin royal, & il fut étudier en basse Bretagne pour y faire des dissections de poissons, & l'année suivante sur la côte de Bayonne; & dans ces différens voyages qu'il fit avec M. de la Hire qui étoit envoyé pour d'autres objets, il s'acquit beaucoup d'honneur, & fit quantité de nouvelles expériences. Il mit les exercices anatomiques du Jardin royal à Paris sur un pied où ils n'avoient pas encore été. Il y eut un très-grand nombre d'écoliers, parmi lesquels on compta en une année jusqu'à cent quarante étrangers, dont plusieurs ont été depuis chez eux de grands médecins, d'habiles chirurgiens, & autant de panégyristes sinceres du mérite de leur maître. En 1683 M. du Verney publia à Paris son *Traité de l'organe de l'ouie*, qui fut traduit en latin dès 1684, & imprimé à Nuremberg. Cette traduction a été insérée dans la bibliothéque anatomique de Manget. C'est le seul ouvrage que M. du Verney ait publié. On l'a réimprimé à Leyde en 1731, *in*-12. Cet habile homme fut assez long-temps le seul anatomiste de l'académie; & ce ne fut qu'en 1684, qu'on lui joignit M. MERI *dont on peut voir l'article.* Dans les premiers temps des exercices du premier au

Jardin royal, il faisoit & les démonstrations des parties qu'il avoit préparées, & les discours qui expliquoient les usages, les maladies, les cures, & résolvoient les difficultés. Mais sa foiblesse de poitrine qui se faisoit toujours sentir, ne lui permit pas de conserver les deux fonctions à la fois. Un habile chirurgien choisi par lui, faisoit sous lui les démonstrations : il ne lui restoit plus que les discours, dans lesquels il avoit de la peine à se renfermer. C'est lui qui a le premier enseigné en ce lieu-là l'ostéologie & les maladies des os. De son cabinet où il avoit étudié des cadavres ou des squelettes, il alloit encore dans les hôpitaux de Paris, où il étudioit ceux dont les maux avoient rapport à l'anatomie. C'étoit là qu'il appliquoit sa théorie aux faits, & qu'il apprenoit même ce que la seule théorie ne lui eût pas appris : en même temps il étoit d'un grand secours & aux malades & à ceux qui en étoient chargés. Mais quoiqu'il fût docteur en médecine, il évitoit de s'engager dans aucune pratique de médecine ordinaire, pour ne point nuire à ses autres occupations. Il craignoit même que la religion, dont il avoit un sentiment très-vif, ne lui permît pas un si violent attachement, qui s'emparoit de toutes ses pensées & de tout son temps. Cette raison, jointe à l'âge & à ses infirmités qui augmenterent avec le temps, l'empêcherent pendant plusieurs années de paroître à l'académie. Il demanda à être vétéran, & sa place fut remplie par M. Petit, docteur en médecine. Il paroissoit avoir oublié l'académie, lorsque tout-d'un-coup il se réveilla à l'occasion de la réimpression de l'Histoire naturelle des animaux, à laquelle il avoit eu autrefois beaucoup de part. Il reprit à quatre-vingts ans des forces pour revenir dans les assemblées de l'académie, où il parla avec toute la vivacité qu'on lui avoit connue, & que l'on n'attendoit plus. Il revit aussi avec M. Winslow son traité de l'oreille, dont il vouloit donner une deuxiéme édition fort augmentée. Il avoit aussi entrepris un ouvrage sur les insectes, qui l'obligeoit, malgré son grand âge, à passer souvent des nuits dans les endroits les plus humides du jardin, couché sur le ventre, pour découvrir les allures, la conduite des limaçons, & d'autres insectes. Sa santé en souffrit beaucoup, & il mourut le 10 de septembre 1730, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il étoit en commerce avec les plus célébres anatomistes de son temps. Il a légué à l'académie des sciences toutes ses préparations anatomiques. En 1751, on a imprimé de cet habile anatomiste un traité posthume intitulé, *Traité des maladies des os*, 2 vol. *in-12*. C'étoit feu M. le duc d'Orléans, fils du régent, qui en avoit acheté le manuscrit des héritiers de l'auteur, & qui l'avoit remis à Debure, libraire de Paris, pour le faire imprimer. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle dans l'histoire de l'académie des sciences, & dans la suite des éloges des académiciens de la même académie. Cette savante compagnie a confié le soin de l'édition des *Observations* de M. du Verney *sur l'anatomie de différens animaux*, à MM. Winslow, Petit le médecin & Morand.

L'académie des sciences a eu encore pour membre Pierre du Verney ou du Vernay, chirurgien juré à Paris, homme très-habile, mais dont nous ne connoissons aucun ouvrage. Il avoit été reçu à l'académie des sciences en 1701, en qualité d'anatomiste, & il est mort en 1728.

VERNON, *Vernonum*, ville de la haute Normandie, sur la riviere de Seine, dans le diocèse d'Evreux, à six lieues de cette ville, & à dix au-dessus de Rouen. Il y a une collégiale de fondation royale, & un bailliage. On y voit un pont de pierre à demi-ruiné, & un château, qui étoit le palais royal, appellé *Verno* ou *Vernum*, ou *palatium Vernis*; & non pas à Verneuil, château de l'Isle de France, dans le voisinage de l'Oise, qui se nomme en latin *Verniolum*. Nous en faisons mention au sujet de deux conciles qui y ont été assemblés; le premier l'an 755 sous le regne de Pepin, pour la discipline ecclésiastique, droits de l'église, & immunités en faveur des pélerins, dont nous avons 25 canons; le second l'an 844, *voyez* VERNUM. Il y a encore à Vernon un hôtel-Dieu, de fondation ancienne. Le bien que S. Louis y a donné, l'en a fait regarder comme le fondateur. Ce saint roi, dans un voyage qu'il fit en Normandie l'an 1256, ayant trouvé cette maison toute ruinée, résolut de la remettre en un tel état, que toute la province s'en ressentît. Il fit donc faire de grands bâtimens, & y attribua des revenus considérables, fournit tous les meubles & les ustenciles nécessaires, & y établit vingt-cinq sœurs, & deux réguliers pour faire l'office; & tant qu'il vécut, les sœurs ne furent habillées qu'à ses dépens : outre que tous les ans il faisoit de grands dons à la maison. C'est depuis le milieu du XVII siécle une abbaye, sous le titre de *S. Louis*; mais les religieuses de l'ordre de S. Augustin y prennent toujours soin des pauvres malades. * La Chaise, *hist. de S. Louis*, *l.* 11, *art.* 14.

VERNULZ (Nicolas de) en latin, *Vernulaus*, historiographe du roi d'Espagne & de l'empereur, professeur public d'éloquence & de belles-lettres à Louvain, étoit originaire du duché de Luxembourg, & naquit à Robelmont, village du territoire de Verthon ou Virthon, au pays de Luxembourg, le jour de Pâque de l'an 1583. Son pere *Pierre* de Vernulz, étoit commandant d'une compagnie de cent hommes dans l'armée royale en Flandre, & sa mere se nommoit *Marie* de Meriay. Il fit ses humanités & sa philosophie, tant à Trèves qu'à Cologne. Il passa ensuite à l'étude de la théologie, dont il fit un cours à Louvain, & il y fut fait licencié en 1618 le 9 de décembre. Il enseigna aussi la rhétorique dans la même ville au collége du Porc, depuis l'an 1608, & fut fait professeur d'éloquence dans l'école publique des arts. Son mérite le fit nommer à un canonicat de l'église collégiale de S. Pierre de la même ville de Louvain, & il succeda aux emplois de jurisconsulte & d'historien des princes de Flandre, à Jean-Baptiste Gramaye en 1611. Après la mort d'Erycius Puteanus, ou Eryc du Puy, on le chargea de professer l'histoire & la politique dans le collége des trois langues. Il n'y avoit pas encore un an qu'il exerçoit ce dernier emploi, lorsqu'il mourut épuisé par le travail le 7 de février 1649. Il fut enterré dans l'église de S. Pierrre dans la chapelle de S. Charles auprès d'Eryc du Puy. Nicolas de Vernulz possedoit bien l'art oratoire & toutes les sciences qu'il fut chargé d'enseigner. Il écrivoit bien & avec facilité; mais il parloit plus difficilement, & sa voix n'étoit point agréable. Tout ce qu'il a composé en prose & en vers couloit de source : non-seulement il ne copioit jamais, à peine même trouvoit-il après l'avoir écrit, le moindre changement à faire. Sa conduite étoit non-seulement sage & reglée; mais très-pieuse, & en particulier comme en public il a toujours été un grand exemple de vertu. Il a demeuré long-temps au collége de Myle, dont il fut fait président en 1619, & qu'il a gouverné pendant 30 ans. Il fut aussi trois fois recteur, & ne se donnoit d'autre relâche que celui qu'il prenoit dans des conférences pleines d'érudition qu'il tenoit chez lui, & où abordoit un grand nombre de jeunes gens, même d'Allemagne, de Bohême & de Pologne. La réputation qu'elles lui acquirent, engagea l'empereur Ferdinand III, & le roi d'Espagne Philippe IV, à lui donner les titres d'historiographe de la maison d'Autriche, & de conseiller. Les ouvrages de Nicolas de Vernulz sont, 1. *De arte dicendi libri tres*, imprimés avec sa pratique de la rhétorique & ses deux livres des topiques, à Louvain en 1637, *in-8°*. 2. Les discours des rhétoriciens du collége du Porc : ils ont été souvent imprimés, & le style au moins de ces piéces, étoit de Vernulz. 3. Des éloges oratoires du prince Albert, des princesses Isabelle, Claire & Eugénie,

d'Ambroise Spinola, de Charles comte de Buquoy, & de Jean comte de Til; sur le recouvrement de Bréda, & plusieurs autres sur différens sujets, à Louvain, 1634. 4. Deux décades de dissertations politiques sur des matieres curieuses & utiles, à Louvain, 1646. 5. Le triomphe de ceux de Louvain dans la levée du siége de leur ville en 1635, avec un discours à la jeunesse lorsqu'on recommença les études. 6. Triomphe des mêmes sur la défaite des Hollandois, à Louvain, 1638. 7. Eloge funébre de l'empereur Ferdinand II, en 1637. 8. Panégyrique ou discours d'actions de graces à Ferdinand III. 9. Oraison funébre du cardinal Ferdinand d'Autriche. 10. Dix tragédies; savoir, Conradin, duc de Souabe; Crispe, César; Théodoric, roi d'Italie; Henri VIII, roi d'Angleterre; Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans; Stanislas, évêque de Cracovie; Ottocaire, roi de Bohême; Thomas, archevêque de Cantorberi; S. Eustache, martyr; les martyrs de Gorcum. Toutes ces piéces ont été imprimées ensemble en 1631. Les deux suivantes ont paru séparément; savoir; Maxime, en 1630, & Fritland, en 1633. 11. L'Année autrichienne, ou Journal historique des événemens arrivés dans l'Autriche, en 1628. 12. Apologie pour la maison d'Autriche, en 1635, *in*-4°. 13. Des vertus de la maison d'Autriche, en trois livres, 1640, *in*-4°. 14. Histoire de l'université de Louvain, en trois livres, à Louvain, 1627, *in*-4°. 15. De la propagation de la foi en Flandre par plusieurs saints personnages irlandois, en 1639, *in*-8°. 16. Quatre livres d'institutions politiques, 1624, *in*-8°, & réimprimés avec des commentaires de sa façon, en 1647, *in-folio*. 17. Quatre livres d'institutions morales, en 1625, *in* 8°. 18. Deux livres d'institutions économiques, augmentés dans l'édition de 1647 de commentaires. Depuis sa mort on a imprimé *Symbola imperatoria*, avec quelques emblêmes d'Alciat & des observations politiques, en 1650, & en 1651, des observations politiques sur Tacite, en un gros volume *in*-12, à Louvain. Tous les ouvrages de cet auteur sont écrits en latin. Il en a laissé plusieurs encore manuscrits; savoir, des observations de rhétorique & de politique sur le Panégyrique de Trajan par Pline; un commentaire & des questions sur les Politiques d'Aristote; une histoire d'Autriche; un abrégé d'histoire universelle: & quelques traités particuliers concernant l'histoire romaine; comme, *De censu romano; De tribubus & curiis; De comitiis; De magistratibus & eorum officiis; De militia romana.* * *Voyez* un abrégé de sa vie mis au devant de ses Observations politiques sur Tacite, &c.

☞ VERNUM, nom latin d'un lieu de France, où se tint un concile en 755. M. Fleury & le P. le Cointe croient que c'est Vernon sur Seine, dont nous avons parlé plus haut. Le P. Pagi, s'appuyant de l'autorité du P. Mabillon & de M. de Valois, place *Vernum* sur l'Oise, en Beauvaisis, dans une forêt du même nom. Il ajoute que *Vernum* étoit un château royal dès le temps de Clotaire III, & dit que c'est dans ce château où a été tenu le concile. Enfin M. le Beuf, dans une dissertation sur la position du palais *Vernum*, soutient que le nom latin *Vernum* ne signifie ni Vernon sur Seine, ni Verneuil sur l'Oise, comme l'a prétendu D. Germain; mais *Ver* ou *Vern*, château royal que le même M. le Beuf place entre Paris & Compiegne, & qui servoit comme de station à nos rois pour aller de l'un à l'autre. D. Bouquet suit ce dernier sentiment sur la signification de *Vernum.* * *L'art. de vérifier les dates*, page xvij.

VEROLI, ancienne ville d'Italie. Elle est dans la Campagne de Rome, vers les confins du royaume de Naples, & à seize milles de la ville de Rome. Veroli est petit, mais assez peuplé, & siége d'un évêché immédiatement soumis au pape * Baudrand.

VERON, petit bourg proche de la ville de Sens, en France, a le long de ses murailles, une fontaine d'eau très-vive & très-claire, qui coulant parmi du bourbier & de la mousse, y laisse du gravier qu'elle entraîne, & en forme des pierres; de sorte que l'on en remarque quelquefois une partie qui est pétrifiée, & l'autre qui est prête de recevoir une pareille forme, la bourbe n'étant pas encore endurcie, & la mousse paroissant encore un peu verte. * Pasquier, *l.* 4, *c.* 29.

VERON (François) étoit de Paris, & entra dans la société des Jésuites, qu'il quitta ensuite. Il fut depuis curé de Charenton, & mourut en 1649. Il étoit habile controversiste, & fort zelé pour la conversion des hérétiques. Il eut plusieurs conférences avec quelques-uns de leurs principaux ministres. Il en eut une entr'autres avec Bochart, en présence de quelques personnes de considération, & les actes en ont été publiés. Il a fait aussi plusieurs courses dans les provinces pour tâcher de ramener à l'église nos freres errans. Il a réfuté le *Jubilé des églises réformées*, donné par Charles Drelincourt, & fait plusieurs autres ouvrages, entr'autres, une méthode de controverses & une regle de foi, que le clergé de France a adoptées, & qui sont en effet très-estimées. La plupart de ses ouvrages ont été publiés en deux volumes *in-folio*, & l'on y trouve entr'autres une dispute sur les livres canoniques & sur les apocryphes; un traité de la vérité des versions des bibles françoises de l'église catholique, & de la fausseté des versions de l'église de Genève; la défense de la version latine, dite vulgate. On a encore de lui, *Moyens utiles pour distinguer les bibles catholiques de celles de Genève;* la traduction du nouveau testament par les docteurs de Louvain, retouchée pour le style, & accompagnée de courtes notes, en françois, *in*-4°, à Paris, 1647. Le baillon des Arnoldistes, selon la méthode de S. Augustin, &c. * *Mémoires du temps.* Le Long, *Bibliotheca sacra, edit. in-fol. Histoire de l'édit de Nantes*, &c. tome III, pag. 21, & tome V, p. 554. On ne rend pas justice au P. Veron dans ce dernier ouvrage.

VERONE, *Verona*, ville d'Italie, dans l'état de Venise, & capitale d'un petit pays, dit le VERONOIS, avec évêché suffragant d'Aquilée ou d'Udine, a été fondée par les anciens Gaulois. D'autres prétendent que les Gaulois ne firent que la rebâtir. Le pere de Pompée y conduisit une colonie romaine. Elle fut pillée par Attila, & possédée successivement par Odoacre roi des Herules, par Théodoric roi des Goths, & par ses successeurs jusqu'à Totila; par les Lombards, par Charlemagne, & par sa postérité; mais lorsque ses descendans perdirent l'empire, il s'éleva plusieurs seigneurs, qui tâcherent de se rendre souverains dans les principales villes d'Italie. Othon I réunit à l'empire quelques-uns de ces petits états. Vérone fut du nombre; elle reçut pourtant le pouvoir d'élire ses magistrats; mais Actiolin, l'un d'eux, usurpa la souveraineté dans le XIII siécle, & en jouit 33 ans jusqu'à sa mort arrivée l'an 1269. Après cela les Véronois élurent pour général Martin de la Scale, & se trouverent si bien de sa conduite, qu'au bout de cinq ans, ils le créerent dictateur perpétuel. Ses descendans commanderent dans Vérone avec beaucoup de réputation, & en furent créés princes par l'empereur l'an 1310; mais s'étant rendus formidables par leur conquête, ils furent chassés de leur principauté l'an 1387, par Jean Galeas duc de Milan. Ils y rentrerent l'an 1404; mais ils ne la garderent guère; car les Vénitiens s'en emparerent l'an 1409, & en sont depuis en possession. C'est une des grandes & des belles villes d'Italie, & dans une situation très agréable. La riviere d'Adige la traverse, & coule sous deux ponts, qui servent pour entrer dans la petite isle de S. Thomas, habitée par un grand nombre d'ouvriers qui y travaillent en soye. Il y a trois châteaux, un cirque, un amphithéâtre, & divers autres monumens illustres, qui témoignent com-

bien cette ville est ancienne. Elle a eu des prélats célébres, entr'autres S. Zenon, sous le nom duquel l'église cathédrale est dédiée. On y remarque le tombeau du pape Luce III, qui mourut à Vérone, celui de quelques autres évêques, & on y admire la structure de son clocher. Il y a d'autres églises à Vérone, des palais magnifiques, une maison de ville très-réguliere, de grandes places, & d'autres édifices qui méritent la curiosité des voyageurs. Matthieu Giberti, évêque de cette ville, y publia l'an 1542, des ordonnances synodales, & Augustin Valerio l'an 1589. Au reste, Vérone a produit de grands hommes, entr'autres Æmilius Macer & Catulle. * Léandre Alberti, *descript. Ital.* Torellus Sareyna, *de orig. & ampl. Veron.* Girolamo della Corte, *hist. di Veron.* Francisco Tinto, *la nobil. di Veron.* Jude du Bui, *elog. Veron.* Bayle, *dict. crit.*

VERONESE, peintre, *che* chez CALIARI, (Paul)

VERONIQUE, nom que l'on donne communément à *Bérénice*, femme Juive, qui jetta, à ce qu'on dit, un mouchoir sur le visage de J. C. lorsqu'il portoit sa croix au Calvaire, pour essuyer le sang & la sueur dont il étoit couvert. Quelques-uns disent que Véronique est proprement la figure véritable du visage même de Jesus-Christ, qui demeura empreinte sur ce mouchoir, & que l'on appelle ainsi ces deux mots, *Vera icon*, c'est-à-dire, *véritable image*, dont on a fait par corruption *Véronique.* On croit que ce mouchoir étoit plié en trois, & que la figure de Jesus-Christ s'imprima sur chacun de ces plis, dont l'un est gardé à Rome, l'autre en Espagne, & le troisiéme à Jérusalem. On voit encore dans la bibliothéque du Vatican un livre manuscrit, qui contient l'histoire de la translation de la sainte face du Sauveur, qui fut apportée à Rome, selon l'opinion de quelques-uns, sous l'empire de Tibere; car Methodius prétend que cet empereur, qui avoit entendu parler des miracles de Jesus-Christ dans la Judée, se voyant attaqué de la lepre, y envoya des ambassadeurs pour en apprendre des nouvelles. Comme c'étoit après l'Ascension du Fils de Dieu, ils amenerent à Rome cette femme, nommée Bérénice, qui avoit la face du Sauveur empreinte sur son mouchoir, lequel guérit l'empereur par son attouchement. Le pape Boniface VIII fit transporter de l'église du saint Esprit dans celle de S. Pierre, cette précieuse relique, dont on a fait plusieurs copies, qui sont révérées en divers endroits.

Il n'y a rien dans l'antiquité de la Véronique, soit qu'on la prenne pour une femme, soit qu'on la prenne pour une image; & ce n'est que dans l'onziéme siécle, que l'on a commencé à parler du suaire, sur lequel on suppose que la face de J. C. étoit imprimée. Marianus Scotus, qui vivoit alors, est le premier qui ait rapporté cette histoire, sur la foi d'un je ne sais quel Methodius, dont la narration est pleine de fables. Ce n'est que dans les derniers temps que l'on a fait de la Véronique, une sainte, dont quelques-uns ont mis la fête au 4 de février; mais elle n'est ni dans les anciens martyrologes, ni même dans le Romain : ainsi tout ce qu'on dit de la Véronique est avancé sans fondement. * Baronius, *ann.* 34, *n.* 138. Molan, *l.* 5. *imag. c.* 2. Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom.* 1.

VERRÉS (C. Licinius) citoyen Romain, après avoir exercé la charge de préteur en Sicile, avec toute sorte de violence & d'injustice, fut accusé de concussion par les Siciliens l'an 682 de Rome, & 72 avant J. C. Cicéron fit contre lui les belles harangues que nous avons, & qui sont nommées *Verrines.* Verrès s'exila lui-même sans attendre sa condamnation, & conserva de grandes richesses, quoiqu'il eût fait de magnifiques présens à tous ceux qu'il croyoit pouvoir intéresser pour lui. * Voyez *Asconius Pedianus*, dans ses préfaces.

☞ VERRIERES (Henri Cahagne de) né à Caen, doyen de l'académie royale des belles-lettres de cette ville, étoit un homme de beaucoup d'esprit, & orné d'une belle érudition, d'un caractère extrêmement aimable, & qui faisoit un des principaux agrémens des sociétés de Caen. M. Titon du Tillet, qui en fait cet éloge, l'avoit connu particulierement. Il ajoute que M. de Verrieres possédoit plusieurs beaux talens; qu'il dessinoit très-proprement; qu'il étoit bon musicien, & jouoit très-bien de la viole. M. de Verrieres avoit de plus le talent de faire de jolis vers : c'est celui qui lui a fait le plus d'honneur, & qui lui procure une place parmi les poëtes françois. Beaucoup de ses poësies ont été insérées dans différens recueils imprimés en France, en Hollande, & dans les Mercures de France. Le recueil où il s'en trouve le plus grand nombre, est celui intitulé *Poësies de Lainez*, à la Haye 1753, où à la suite des poësies de ce nouvel Anacréon, on en trouve un assez grand nombre de Verrieres, entr'autres, *Les deux amours au bal; la Marmelade; l'origine du Tirebouchon; la Turogenesie, ou l'origine du fromage; le Telescope proscrit à Cythere, à Madame de .... Requête au sénat de Cythere, en faveur du Télescope que son arrêt a proscrit*, &c. Ces deux dernieres piéces contiennent près de 200 vers. M. de Verrieres est mort à Caen au commencement du mois de février 1755, âgé d'environ quatre-vingt-trois ans. M. d'Ifs, ancien directeur de l'académie de Caen, & ami de M. de Verrieres, doit donner une édition de tous les ouvrages de cet agréable poëte, en un volume *in*-12. * M. Titon du Tillet, *second Suppl. au Parnasse franç.*

VERROCHIO (André) célébre artiste de Florence, dans le XVI siécle, possédoit la peinture, la gravure, la musique, les mathématiques même, & surtout la sculpture, en laquelle il excella le plus. Le premier de ses ouvrages fut une danse d'enfans autour d'un vase d'argent, laquelle fut si estimée, que le pape en ayant oui parler, le manda à Rome, pour avoir de sa main quelques figures d'argent dans sa chapelle. Il y alla, & contenta parfaitement ce pontife. Lorsqu'il fut de retour à Florence, il fit pour Laurent de Médicis, deux têtes de métal en demi relief : l'une d'Alexandre *le Grand*; & l'autre de Darius, que ce prince envoya comme un rare présent à Matthieu Corvin, roi de Hongrie. Laurent lui fit faire encore dans l'église de S. Laurent le tombeau de Jean, de Pierre, & de Côme de Médicis. Pour montrer qu'il savoit aussi-bien manier le crayon que le marteau, il fit à la plume un combat d'hommes nuds, qui fut admiré de tout le monde. Il se mit ensuite à peindre des chevaux, qu'il représenta fort naturellement en toutes sortes d'attitudes; mais quoique les ouvrages de son pinceau fussent conduits avec beaucoup d'art & de jugement, on y remarquoit toutefois dans le coloris cette rudesse, qui ressent la statue, & qui est presque inévitable à ceux qui se mêlent de tailler & de peindre. Comme il reconnut lui-même ce défaut, & qu'il se vit contraint de céder pour la peinture à Léonard de Vinci, son disciple, il reprit ses premieres brisées, & fit cet enfant de bronze pêchant à la ligne, qui est un des plus beaux ornemens du jardin de Médicis. Le sénat de Venise ayant résolu en ce temps-là de faire jetter en fonte une statue équestre de Barthélemi de Bergame, pour honorer la mémoire de ce vaillant chef de ses armées, appella Verrochio pour en faire le modéle : ce qu'il exécuta si heureusement, que les Vénitiens avouerent que leur ville n'avoit rien de comparable à cette épreuve. Ils lui donnerent la conduite de cet ouvrage; mais comme il s'y appliquoit avec une ardeur extraordinaire, il fut surpris d'une maladie qui termina tous les travaux de sa vie, dans la 56 de ses années. Il mourut à Venise en 1488. Son corps fut porté à Florence, & fut enterré dans l'église de S. Ambroise. * Vasari, *vies des peintres.*

VERRUE,

VERRUE, ville de Piémont, dans le comté d'Ast, sur les frontieres du Montferrat, & sur les bords du Pô, à 16 milles de Turin vers Cazal, est située sur une éminence, & est très-bien fortifiée. Les Espagnols l'assiégerent inutilement l'an 1635. Le duc de Vendôme la prit en avril 1705, après un siége de six mois. On voyoit autrefois une inscription gravée sur la porte du château, où il y avoit un cochon, lequel ouvroit la gueule pour engloutir une grappe de raisin qui lui pendoit sur la tête, avec ces mots :

Quando questo porco pigliara l'uva,
Il Marchuese de Monferrato pigliara Verrua.

Cette inscription y avoit été mise pendant les guerres des Piémontois & des Ferrarois. Mais lorsque le duc de Féria assiégea cette ville l'an 1635, pour le roi d'Espagne, les habitans de Verrue, laissant le même corps, changerent ainsi ces mots,

Quando il porco pigliara l'uva,
Il duca di Feria pigliara Verrua.

* Tesauro, *relat. del assedio di Verrua.* Ce nom étoit commun à toutes les places situées sur des collines ou des roches. * Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 7.

VERRUS ou VERRIUS FLACCUS, grammairien, eut soin de l'éducation des enfans d'Auguste, & mourut sous l'empire de Tibére, vers l'an 33 de J. C. Il étoit affranchi de condition, & avoit écrit des ouvrages, qui sont très-souvent allégués par les anciens. * Suétone, *de clar. gram.* Aulu-Gelle, *noct. attic. l.* 4, *c.* 5. Pline, *l.* 7 & 8, *& seq.* Vossius, *de hist. Lat.*

VERRUTIUS (Jérôme) Frison, étoit né à Groningue : il fit ses études à Louvain ; & alla ensuite à Bourges, où il étudia le droit & prit le dégré de docteur. Il visita depuis les plus célébres universités de l'Allemagne & de la France, & enseigna le droit à Paris. Il est auteur du *Lexicon juris*, augmenté ; à Paris, chez Michel Sonnius, en 1573, *in-folio.* On assure qu'il avoit encore entrepris d'autres ouvrages : mais on ne les connoît point. * Voyez la *Bibliothéque belgique* de Valere André, édition de 1739 *in*-4°, tome I, page 484.

VERSAILLES, ville & château royal, à quatre lieues de Paris. La situation de ce superbe palais est au milieu d'un vallon, dont le terroir s'éleve un peu, & dont toutes les avenues répondent à des pays de chasse. Sous Louis XIII, c'étoit un édifice médiocre, destiné au rendez-vous des parties de chasse, & composé simplement d'un corps de logis, & de deux aîles, terminées par quatre pavillons, accompagnés d'un parc & d'une ménagerie. Mais l'an 1661, Louis XIV se proposant d'y faire quelque séjour, avec une cour nombreuse, commença de faire augmenter le logement, & fit enfermer le vieux château par un plus superbe. A quelque distance de-là, on éleva des hôtels pour les personnes de qualité, & sur l'avenue de Paris, on bâtit un bourg d'une symmétrie très-réguliere, soit pour le plan, soit pour la face des maisons qui sont d'une construction égale, sur une disposition ou ordonnance toute semblable. Quoique le vieux château eût été extraordinairement enrichi de peintures, de bustes & de dorures, sa disposition ne contentoit pas le roi, qui ne la jugeant pas proportionée à la magnificence du nouveau, fit abattre le derriere de ce vieux bâtiment, l'an 1678. C'est dans le nouveau qu'éclate la beauté des appartemens, & que les regles de l'architecture sont avantageusement soutenues & accompagnées du riche travail des plus excellens peintres & des plus fameux sculpteurs du siécle. La magnificence particuliere qui brille dans chaque appartement, a de quoi effacer ce qui se trouve de plus rare dans les pays étrangers, & mériteroit un détail qui ne sauroit entrer dans les étroites bornes de cette description. Le parc de ce magnifique château est d'une étendue extraordinaire, & en environne un plus petit, qui renferme les jardins & les parterres. Il n'y a rien de plus agréable que les différens réduits ou enceintes particulieres de ce petit parc. Les eaux y sont diversifiées en mille manieres également admirables : différentes figures de marbre & de bronze les vomissent sous des formes diverses dans des bassins d'un travail exquis. Ainsi dans les différentes allées de ce parc on voit, en y entrant à la gauche du château, les bassins de la couronne ; le bassin de la sirène ; la fontaine de la pyramide, la nappe, la cascade de l'allée d'eau, l'allée d'eau, l'arc de triomphe, la fontaine du dragon, la fontaine du pavillon, l'allée du berceau d'eau, les bains d'Apollon, le théâtre, le bassin de Cerès, la montagne d'eau, le bassin de Flore, la salle des festins, le bassin d'Apollon, qui a vis-à-vis de lui le grand canal, l'isle ou la grande piéce, la colonade, le bassin de Saturne, les bosquets, le bassin de Bacchus, le bassin de Latone, le labyrinthe, & le parterre d'eau. A la droite du château est l'orangerie, & à la gauche du canal, la belle maison de promenade de Trianon. Vis-à-vis de ce beau lieu, & de l'autre côté du canal, est la ménagerie, où sont enfermés plusieurs animaux fort rares. L'an 1678, le roi Louis XIV voulant que les principaux officiers de la couronne fussent logés auprès de lui, fit commencer à bâtir, sur l'avenue du château qui regarde la ville de Paris, deux pavillons d'une superbe architecture, & dont les toits sont enrichis de festons & de consoles dorés. Le terrein qui se rencontre entre ces deux aîles, sert de premiere cour au château. Dans le même temps que le roi y faisoit travailler, il fit élever la grande & la petite écurie. Ces deux superbes édifices, qui n'ont point leurs semblables en Europe, sont aussi bâtis sur l'avenue de Paris. La grande écurie est à la gauche du château, & la petite à la droite. L'ordonnance de ces deux superbes édifices, est généralement admirée pour sa symmétrie & pour sa commodité. On y voit d'ordinaire plus de cinq cens chevaux, destinés pour la chasse & pour les plaisirs du roi. L'an 1681, on joignit à la droite du château un grand bâtiment de même symmétrie, que la face du château qui regarde le jardin. On en fit autant depuis à la gauche : c'est ce que l'on nomme les galeries des princes ; & on a achevé la chapelle qui est placée à droite en entrant dans le château, & qui est également remarquable par les peintures de son platfond, qui sont de Jouvenet, de la Fosse & de Coypel, depuis premier peintre du roi, & par ses sculptures.

VERSCURE (Henri) naquit à Gorcum, ville de Hollande en 1627. Il étoit fils d'un capitaine au service des Etats-Généraux, qui prit soin de le cultiver dès son bas âge : car s'étant apperçu de l'inclination qu'il fit paroître pour la peinture dans le temps qu'il commençoit à se servir de sa raison, il le mit dès l'âge de huit ans chez un peintre de Gorcum, qui ne faisoit que des portraits. Henri s'y occupa à dessiner jusqu'à l'âge de treize ans, auquel il quitta ce maître pour aller à Utrecht sous la discipline de Jean Bot, qui étoit pour lors en réputation. Il y demeura six ans, après lesquels se sentant assez fort dans la pratique de son art, pour profiter des belles choses qui sont en Italie, il en fit le voyage à vingt ans. Il alla à Rome, & s'y occupa dans les premieres années à dessiner des figures, & à fréquenter les académies. Mais comme son génie le portoit à peindre des animaux, des chasses & des batailles, il fit une étude particuliere de tout ce qui pouvoit lui être utile dans ce talent. Il s'appliqua au paysage, & à dessiner les fabriques qui sont non-seulement aux environs de Rome, mais dans tout le reste de l'Italie. Cet exercice lui donna du gout pour l'architecture : il s'y rendit habile : & l'on voit par ses tableaux l'inclination qu'il avoit pour cet art, & le bon gout qu'il y avoit contracté. Les villes où il fit plus de

séjour dans son voyage, furent Rome, Florence & Venise. Il s'attira dans cette derniere ville la considération des personnes de qualité par ses ouvrages & par ses manieres. Enfin, après avoir demeuré dix ans en Italie, il se mit en chemin pour retourner en son pays. Il passa par la Suisse & par la France, & dans le séjour qu'il fit à Paris, il rencontra le fils d'un bourguemestre d'Amsterdam qui alloit en Italie, & qui le fit résoudre sans beaucoup de peine de l'y accompagner. Il y retourna donc, & y demeura encore trois ans, après lesquels il revint en Hollande, & arriva à Gorcum en 1662. Ce fut alors que son talent pour les batailles le sollicita puissamment de s'y occuper. Il s'abandonna entierement à son génie; & pour l'exercer avec succès, il étudia tout ce qui se passe dans les armées. Il suivit celle des Etats en 1672. Il y fit une étude particuliere des chevaux de toute nature & de tout usage. Il y dessina les divers campemens, ce qui se passe dans les combats, dans les déroutes & dans les retraites; ce qui arrive après une victoire dans un champ de bataille parmi les morts & les mourans, pêle-mêle avec les chevaux, & les armes abandonnées. Son génie étoit beau & fertile; & quoiqu'il y eût un grand feu dans ses pensées & dans son travail, comme il avoit beaucoup étudié d'après nature, il s'étoit fait un gout particulier qui ne dégénéroit point en ce qui s'appelle maniere; mais qui renfermoit une grande variété dans les objets, & qui tenoit plus du romain que de celui de son pays, à la convenance près des sujets qu'il a traités, qui sont presque tous modernes. Les scènes de ses tableaux sont ordinairement fort belles, & les figures qu'il y fait entrer sont toujours pleines d'esprit. Son plus grand divertissement étoit l'étude de sa profession: il avoit toujours le crayon à la main, & il sortoit rarement d'un lieu, qu'il n'en eût dessiné quelque chose de son gout ou d'après nature, ou d'après quelque bon tableau, soit figures, bâtimens ou animaux. C'est pour cela qu'il portoit toujours sur lui un cahier ou livre fort mince de papier blanc fait exprès. Ses plus beaux ouvrages sont à la Haye, à Amsterdam & à Utrecht. La droiture de ses mœurs & la bonté de son esprit lui donnerent part à la magistrature de sa ville; mais il n'accepta cet honneur qu'à la charge de ne point quitter l'exercice de la peinture qu'il aimoit plus que sa vie. Il passoit ainsi tranquillement ses jours, honoré dans sa charge, estimé dans son art, & aimé de tout le monde, lorsque s'étant mis sur mer pour faire un petit voyage, un coup de vent le fit périr à deux lieues de Dordrecht le 26 avril 1670, à l'âge de 62 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

VERSÉ (Noël Aubert de) étoit du Mans, né dans la religion catholique, qu'il abandonna pour suivre la secte des calvinistes, & ensuite celle des sociniens. Il fut quelque temps ministre de la religion prétendue-réformée: il prit aussi le dégré de docteur en médecine, & le titre de bourgeois de la ville d'Amsterdam. Il a demeuré long-temps chez les Elzevirs avec Christophe Sandius le fils, fameux socinien ou antitrinitaire, & de Versé professa avec lui les mêmes erreurs. Il rentra enfin dans la religion catholique; & mourut dans son sein en 1714, à Paris sur la paroisse de S. Benoît. Feu M. Jolain, docteur de la maison de Navarre, & curé de S. Hilaire, décédé en novembre 1724, fut son exécuteur testamentaire. M. de Versé a traduit en latin l'histoire critique de l'ancien testament que Richard Simon avoit composée en françois. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1681, *in*-4°. M. Simon s'en plaint beaucoup en divers endroits de ses lettres. Si l'on en croit le ministre Jurieu, & M. Bayle dans ses lettres, de Versé avoit mené une vie fort dereglée parmi les protestans, & fut déposé du ministère pour son socinianisme. Le premier a fait contre lui un *Factum pour en demander justice aux puissances, comme étant atteint & convaincu des crimes d'impiété, d'impureté & de blasphême.* Mais Jurieu avoit des raisons pour ne pas aimer le sieur de Versé: celui-ci avoit écrit contre son livre intitulé, *Préservatif*, &c. & les protestans eux-mêmes trouvoient de l'esprit & de la solidité dans la réfutation. Cette approbation devoit déplaire à un homme aussi plein de lui-même & aussi emporté que Jurieu. L'ouvrage de de Versé sur ce sujet, a pour titre: *Le Protestant pacifique, ou traité de la paix de l'église, dans lequel on fait voir par les principes des réformés, que la foi de l'église catholique ne choque point les fondemens du salut, & qu'ils doivent tolérer dans leur communion tous les chrétiens du monde, les Sociniens & les Quakers mêmes*, dont on explique la religion, contre M. Jurieu, par Léon de la Guittonniere, à Amsterdam, 1684, *in*-12. De Versé se défendit aussi contre le *Factum* de Jurieu, auquel il opposa un *Manifeste* daté d'Amsterdam le 7 de janvier 1687. C'est un écrit de 24 pages *in*-4°. En 1684, il avoit donné au même lieu, *L'impie convaincu, ou dissertation contre Spinosa, dans laquelle on réfute les fondemens de son athéisme.* Ce qui paroîtra surprenant, c'est que l'auteur veut chercher du spinosisme dans le célébre Descartes, & qu'il prétend que les principes de ce grand philosophe y conduisent, & en sont même l'origine. Il n'épargne pas davantage le pere Mallebranche de l'Oratoire; & il semble qu'il n'ait écrit que pour attaquer ces deux philosophes; car ce qu'il dit contre Spinosa, est la partie la plus courte de son ouvrage. Il a eu aussi quelque part aux *Nouvelles solides & choisies*, espéce de gazettes qui paroissoient à Amsterdam en 1684. M. de Versé a aussi composé l'ouvrage intitulé *L'avocat des protestans, ou traité du schisme, dans lequel on justifie la séparation des protestans d'avec l'église romaine, contre les objections des sieurs Nicole, Brueys & Ferrand*, à Amsterdam 1686, *in* 12. M. Nicole est très-maltraité dans l'avertissement, & M. Jurieu y est fort loué. En 1703, il a donné *La clef de l'apocalypse de S. Jean, ou histoire de l'église chrétienne sous la quatriéme monarchie*, deux volumes *in*-12, à Paris. Il étoit rentré dans l'église catholique vers l'an 1690, & le clergé de France lui donna une pension. Pour prouver la sincérité de son retour, il fit paroître en 169. l'*Anti-Socinien, ou nouvelle apologie de la foi catholique contre les Sociniens*, qu'il avoit composée par ordre du même clergé. Il a fait encore le *Tombeau du socinianisme*. Bien des personnes qui l'ont connu particulierement, ont prétendu qu'il se sentoit encore à la fin de ses jours des variations sur la religion, dont il avoit donné si long-temps l'humiliant spectacle pendant sa vie. De Versé a encore donné une version françoise du I volume des Journaux de Leipsick. Elle est en deux petits volumes *in*-12. Plusieurs lui attribuent le *Mémoire sur* (ou plutôt contre) *l'inspiration des livres sacrés*, inséré dans les *Sentimens des théologiens de Hollande*, contre Richard Simon. Le religieux Franciscain auteur de l'*Histoire du socinianisme*, le nomme quelquefois *de Visé*, en quoi il se trompe. * *Voyez* ce qu'en dit cet auteur, pages 171, 172 & 173. Voyez aussi les *Lettres de Bayle*, de l'édition de M Desmaiseaux, tome 1, pages 210, 230, 234, 280. Le Long, *biblioth. sacra, in fol.* pag. 618, col. 2. Joan. Alb. Fabricii *scriptores de verit. relig. christ.* pag. 359. De Versé parle aussi de lui-même dans la préface de son *Anti-Socinien.*

VERSEAU, en latin *aquarius*, l'un des douze signes du zodiaque, est composé de quarante étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'un jeune homme qui tient une urne d'où il sort de l'eau. Le soleil entre dans ce signe au mois de janvier. Les poëtes ont feint que c'étoit Ganyméde, que Jupiter enleva dans le ciel pour lui servir d'échanson à la place d'Hébé déesse de la jeunesse, & qu'il changea depuis en cette constellation * Cæsius, *Astronom. poët.*

VERSORIS, famille qui a donné plusieurs illustres avocats au parlement de Paris, étoit autrefois établie aux environs de Falaise en Normandie. Son nom étoit *le Tourneur*, & fut latinisé en celui de *Versor*, par JEAN le Tourneur, qui vint s'établir à Paris, vers le regne de Charles VII. Il y fut un des premiers docteurs de l'université, & composa plusieurs ouvrages latins, que l'on nomma *Versoris opera*; ce qui donna le nom de Versoris à sa famille. Ce docteur attira son neveu auprès de lui, & le mit dans le barreau. Il se nommoit GUILLAUME le Tourneur de Versoris, seigneur de Garges & Buci-Saint-Martin, avocat au châtelet de Paris. Celui-ci laissa de *Jeanne* Fournier, proche parente de *N.* Charmolue, lieutenant civil de Paris, GUILLAUME Versoris, seigneur de Garges, &c. habile avocat, qui mourut à l'âge de 75 ans, après avoir été marié cinq fois; & *Pierre* Versoris, seigneur de Fontenai-le-Vicomte, de Marcilli, & en partie de Montoger, avocat au parlement de Paris, mort le 16 mars 1559, âgé de 78 ans, qui avoit épousé *Marguerite* Robinet, de laquelle il laissa *Pierre* Versoris, seigneur de Fontenai-le-Vicomte, de Marcilli, de Montoger en partie, &c. né le 16 février 1528. Il devint en peu de temps l'un des plus célébres avocats de son temps: & l'on remarque qu'il avoit tellement présentes les choses qui lui étoient nécessaires, qu'il ne se servoit presque point de livres. Ce fut lui qui plaida en 1564 pour les Jésuites contre l'université de Paris, pour laquelle Etienne Pasquier parloit; & il représenta avec tant d'éloquence l'utilité de cette société, que le parlement leur permit de s'établir à Paris, & d'y enseigner publiquement. Il fut député aux états de Blois en 1576, & y porta la parole pour le tiers état. Quand il devint âgé, il fut encore plus recherché pour les consultations, qu'il ne l'avoit été pour les plaidoyers dans sa premiere vigueur; on alloit à lui de toutes parts, & il falloit qu'il distribuât ses heures aux personnes qui avoient recours à lui. Il fut chef du conseil de MM. de Guise, pour lesquels il se passiona tellement, qu'ayant appris le malheur arrivé au duc de Guise à Blois, il en mourut de douleur en moins de cinq heures de temps, le 25 décembre 1588. On assure qu'il ne servit jamais de conseil à ces princes que pour leurs affaires domestiques, & nullement pour les cabales d'état. De *Marguerite* Coignet sa femme il laissa, 1. FREDERIC Versoris, qui suit; 2. JACQUES, *mentioné ci-après*; 3. *Marguerite*, alliée en 1580, à *Antoine* Rancher, seigneur de la Foucaudiere, conseiller au parlement, puis maître des requêtes; & 4. *Marie* Versoris, qui épousa *François* de Verthamon, conseiller au parlement. FREDERIC Versoris fut reçu conseiller au parlement le 19 février 1601, & laissa de *Catherine* Chaillou, entr'autres enfans, *François-Frédéric*, seigneur de Fontenai-le-Vicomte, qui n'eut qu'une fille morte sans alliance; & LOUIS Versoris, seigneur de Mareuil, lieutenant au régiment des gardes, qui fut pere de *Catherine*, mariée à *Michel* le Bel, seigneur de Coulours, lieutenant de la connétablie de France, puis receveur des tailles de l'élection de Saintes, morte sans enfans en 1683; & de *Marie* Versoris, alliée le 10 septembre 1689, à *Charles* Versoris, maître des comptes, son cousin issu de germain, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après.*

JACQUES Versoris, second fils de PIERRE, célébre avocat, fut seigneur de Coulommiers, & secrétaire du roi. De lui vint PIERRE Versoris, seigneur de Coulommiers, Beauvoir & Malmusse, qui fut maître d'hôtel ordinaire du roi, & laissa pour enfans, CHARLES, qui suit; *Pierre*, seigneur de Beauvoir, qui épousa à Orléans le 2 février 1700, *Marie Anne* le Tonnellier, & fut assassiné en 1711; & trois filles religieuses. CHARLES Versoris, seigneur patron d'Agi & de Beauvoir, maître des comptes, & intendant de l'hôtel royal des Invalides, épousa, 1°. le 10 septembre 1689, *Marie* Versoris sa cousine, *mentionée ci-dessus*, morte le 6 novembre 1691: 2°. le 3 mars 1695, *Geneviéve* Bourgoin. * Loisel, *opuscules.* Varillas, *hist. de Charles IX.* Baillet, *auteurs déguisés.* Bayle, *diction. critique.*

VERSOSA (Jean) poëte Latin, né à Saragosse, ville du royaume d'Aragon, l'an 1528, vint à Paris à l'âge de 15 ans, où il enseigna la langue grecque avec tant de gloire, que l'on voyoit souvent jusqu'à mille personnes dans son auditoire. Il alla ensuite à Louvain, où il ne s'acquit pas moins d'honneur. De-là il passa à Ratisbonne, à la cour de l'empereur, & accompagna Diégo Hurtado Mendoza, ambassadeur de sa majesté impériale au concile de Trente. Il fut très-utile à ce ministre dans le différend qui s'émut sur la translation du concile à Boulogne. D'Italie, Versosa vint en Angleterre, d'où il retourna à Rome. Il eut ordre d'y demeurer, pour faire la recherche des preuves qui établissoient les droits du roi d'Espagne sur les divers royaumes dont ce prince étoit en possession. On a de lui des épîtres morales en vers latins, composées à l'imitation de celles d'Horace, qui parurent à Palerme l'an 1575; un petit livre, *De prosodia Graecorum; Carmen epinicium in navalem victoriam Joan. Austriaci, devictâ ad Echinadas Turcarum classe.* On a publié depuis sa mort arrivée à Rome le 24 février de l'an 1574, à l'âge de 51 ans, des vers héroïques & des vers lyriques, dans lesquels on ne voit rien de fort extraordinaire; ses épitres ont été plus estimées. Versosa a fort approché d'Horace pour le genre d'écrire des épîtres en vers. Comme il y a dans son ouvrage des endroits obscurs & difficiles à entendre pour ceux qui n'ont point vécu à Rome, on lui avoit persuadé d'y faire des explications, que Louis de Torres continua après sa mort. * Thuan, *hist.* Nicol. Anton. *biblioth. script. Hispan. tom. I.*

VERT (Dom Claude de) trésorier de l'abbaye de Cluni, visiteur de l'ordre de Cluni en la province de France, vicaire général de M. le cardinal de Bouillon, prieur de Chemilly & de la sainte Trinité d'Eu, prieur claustral & sacristain de S. Pierre d'Abbeville, naquit à Paris le 4 d'octobre 1645. Il fit ses études dans le bourg de Nanterre près de Paris, chez les chanoines réguliers de la congrégation de sainte Geneviéve, où il fit de grands progrès, & reçut les premieres semences de la piété. Il quitta le monde dès l'âge de seize ans, & se retira dans l'ordre de S. Benoît au prieuré de Lihons en Sangters, de la congrégation de Cluni, au diocèse d'Amiens. Il reçut l'habit le 21 de juin 1661, des mains de son oncle maternel, Pierre Marion, alors prieur de Lihons, lequel fut élevé peu de temps après à l'évêché de Gap. Lorsqu'il eut fait profession le 16 d'octobre 1662, on l'envoya à Avignon pour y étudier la philosophie & la theologie chez les Jésuites, & après ce cours d'étude, la curiosité lui fit entreprendre le voyage d'Italie. Frapé de l'éclat avec lequel les cérémonies ecclésiastiques se font à Rome, il résolut dès-lors d'en chercher l'origine; & c'est aux réflexions qu'il fit dès ce temps-là sur ce sujet, que l'on doit le travail qu'il a entrepris & exécuté sur cette matiere. De retour dans son monastère, il s'y livra à l'étude de l'écriture sainte & de la régle de S. Benoît, & à celle des cérémonies ecclésiastiques. Il parcourut pour satisfaire à ce dernier objet, toute l'antiquité sacrée & profane, & amassa par ce moyen une érudition qui lui attira bientôt l'estime & la confiance des premiers supérieurs de son ordre. Aussi fut-il employé selon son mérite. Il contribua beaucoup au rétablissement des chapitres généraux, & fit par une harangue latine l'ouverture de celui de 1676, tenu le siége vacant. Il fut élu dans ce chapitre trésorier de l'abbaye de Cluni, & nommé avec dom Paul Rabusson, souchambrier de la même abbaye, pour travailler à réformer le bréviaire

de leur ordre. Ils furent aidés dans ce travail par plusieurs personnes de lettres, entr'autres par M. le Tourneux, qui joignoit, dit l'auteur de l'éloge de dom de Vert, à une connoissance parfaite de l'écriture, des peres & de la tradition, celle des rits ecclésiastiques & monastiques. La plupart des hymnes, si l'on en excepte quelques-unes qui sont de M. le Tourneux, sont de M. de Santeul de S. Victor, mais à qui le premier fournissoit souvent les pensées. Le bréviaire de Cluni sorti de ces habiles mains, a toujours été si estimé, que l'on sait que ceux qui ont travaillé depuis aux bréviaires de Sens, de Paris, d'Orléans, de Narbonne, &c. l'ont pris pour guide & pour modéle en beaucoup de points. Dom de Vert & dom Rabusson ayant fini cet ouvrage dès 1678, le présenterent cette année au chapitre de leur ordre qui l'approuva, & il parut imprimé en 1686. Depuis 1678, dom de Vert fut nommé visiteur de l'ordre en la province de France, & dans les chapitres suivans il a souvent été nommé définiteur. En 1689, il fit imprimer à Paris en 2 vol. *in*-4°, la traduction de la régle de S. Benoît par M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, & il y joignit une préface. Cet ouvrage parut sous ce titre : *La regle de S. Benoît, nouvellement traduite & expliquée selon son véritable esprit, par l'auteur des devoirs de la vie monastique.* D. de Vert avoit dessein de faire un plus long commentaire. Cet ouvrage même étoit presque achevé & imprimé *in*-4°, à Paris chez Muguet, jusqu'à l'explication du quarante-huitiéme chapitre de la regle, lorsque l'auteur fut obligé de quitter Paris pour les affaires de son ordre. Il fut long-temps sans donner de ses nouvelles à son libraire : celui-ci le crut mort ; & sans autre information, il déchira les feuilles de son commentaire qui étoient déja imprimées ; & c'est par-là que le public s'en est trouvé privé, D. de Vert n'ayant plus eu le loisir de recommencer, quelque dessein qu'il en ait toujours eu. Cependant un endroit de l'avertissement qu'il avoit mis à la tête de la traduction de la regle de S. Benoît, *dont on a parlé*, & une des notes du même ouvrage, l'engagerent dans une dispute avec le savant Bénédictin dom Mabillon : en voici l'occasion. Dom Claude Lancelot, moine de l'abbaye de S. Cyran, dans une dissertation sur l'hémine, avoit cru sur l'autorité du plus grand nombre des commentateurs de la regle, que le terme de *communio sancta*, dont se sert S. Benoît dans le chapitre 38, devoit s'entendre de la communion eucharistique, non d'une communion de charité & de prieres. Après un entretien qu'il eut avec M. de Barcos, son abbé, sur ce point, il changea de sentiment, & soutint dans une deuxiéme édition donnée en 1683, le contraire de ce qu'il avoit dit dans la premiere. Dom Mabillon fit à cette occasion le *Traité de la messe & de la communion*, &c. où il entreprend de faire voir que dom Lancelot devoit s'arrêter à son premier sentiment. Pendant qu'il travailloit, parut la traduction françoise de la regle de S. Benoît, avec l'avertissement & les notes de D. de Vert, qui contenoient quelques nouvelles preuves de la deuxiéme opinion de D. Lancelot. D. Mabillon ne crut pas devoir les laisser sans réponses : c'est la matiere de l'addition qu'il fit à son petit traité. D. de Vert répliqua par sa *Dissertation sur les mots de messe & de communion*, &c. composée dès 1690, mais qui ne vit le jour qu'en 1694, *in*-12, à Paris. Elle est dédiée à dom Boistard, alors général de la congrégation de S. Maur. Le bréviaire de Cluni ayant été attaqué, dom de Vert en prit aussi la défense par l'écrit qui a paru en 1690, & qu'il intitula : *Eclaircissemens sur la réformation du bréviaire de Cluni.* Cet ouvrage est composé d'une lettre de l'auteur à un directeur de religieuses Bénédictines ; du mandement du cardinal de Bouillon en faveur dudit bréviaire, & d'un entretien de D. Claude & de D. Pierre sur la disposition de l'office de la semaine sainte, &c. La même année 1690, D. de Vert publia sa *lettre à M. Jurieu*, où il défend les cérémonies de l'église contre le mépris que ce ministre protestant, homme violent & emporté, avoit montré pour elles. Dans la dispute émue entre M. de Rancé & D. Mabillon au sujet des études monastiques, D. de Vert donna en 1693, un écrit qui a paru sous ces deux titres différens ; le premier, *Explication du chapitre 48 de la regle de S. Benoît, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques, par frere Colomban :* le deuxiéme titre, *Réponse aux lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques.* Ce n'est qu'une même édition, dont le titre a été changé seulement dans quelques exemplaires. En 1694, D. de Vert fut élu vicaire général de M. le cardinal de Bouillon, & en 1695 il fut nommé au prieuré de S. Pierre d'Abbeville. Il avoit fait une réponse aux observations de M. Thiers sur le nouveau bréviaire de Cluni, qui parurent en 1702 ; mais M. Thiers étant mort avant que cette réponse pût paroître, il la supprima. Enfin l'ouvrage le plus considérable de D. de Vert, celui par lequel il est le plus connu, est son *Explication simple, littérale & historique des cérémonies de l'église*, en quatre volumes *in*-8°. Le premier volume parut en 1697, & le deuxiéme en 1698 ; mais le troisiéme & le quatriéme n'ont été publiés qu'en 1713, après la mort de l'auteur. M. Languet, alors grand vicaire de Moulins, au diocèse d'Autun, depuis évêque de Soissons, & ensuite archevêque de Sens, a attaqué quelques endroits de ces deux derniers volumes dans un petit ouvrage sur le même sujet, qui est assez bien écrit. A la fin du quatriéme volume on trouve de D. de Vert un court écrit, où il explique les cérémonies de la bénédiction d'une abbesse. Cet écrit avoit été fait en 1709, lorsque M. l'évêque d'Amiens vint à Abbeville pour la bénédiction de Madame l'abbesse de Villencourt, qui fut faite le 19 de mars. On l'imprima dès-lors à Amiens peu correctement ; les Jésuites l'insérerent aussi plus exactement dans leurs mémoires de Trévoux pour le mois de septembre de la même année. Dom de Vert ne vit pas cette deuxiéme édition, étant mort à Abbeville le premier jour de mai de la même année 1708, d'une colique qui l'emporta en six heures. Il a toujours joint à une érudition rare une piété exemplaire, un grand amour pour les pauvres, & toutes les vertus qui font le chrétien, le religieux, le prêtre. Son caractère est peint dans son épitaphe que nous rapporterons ici.

Hic quiescit in pace
Domnus CLAUDIUS DE VERT,
Origine Parisinus,
Dignitate sacerdos,
Hujus cœnobii prior claustralis,
Serenissimi principis Bullonii, sac. collegii decani,
Abbatis Cluniaci, vicarius catholicus.
Vir moribus integer,
Sanus, spectabilis doctrinâ,
Fuci nescius,
Amantissimus pacis.
Gallicanis sublimioris scientiæ præsulibus semper carus.
Divi Benedicti regulam notis illustravit :
Ordinis sui canonicas preces à rudibus mendis vindicatas,
Ad primævam formam restituit, elegantiores reddidit.
Genuinam sacrorum rituum originem eruit, edidit, asseruit.
Vixit annos LXIII.
Depositus est kalendis Maii, anno salutis MDCCVIII.
Quem vivum colebant, amabant,
Eruditi defunctum luxêre,
Scriptis per totam Galliam commendavêre.

* *Mémoires de Trévoux*, *août* 1708. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle*, & *continuation de cette bibliothéque pour le XVII siécle*, par M. l'abbé Goujet, chanoine de S. Jacques l'hôpital. Eloge de D. Claude de Vert, au devant du der-

nier volume de son Explication des cérémonies, &c. *Voyez aussi les articles de* D. MABILLON *& de* D. LANCELOT.

VERTICORDIA, selon les Latins, & *Apostrophie* selon les Grecs, surnom de Vénus *Uranie* ou *Céleste*, que les anciens adoroient, afin d'être dégagés des passions lascives, pour se donner entierement aux plaisirs de l'esprit. Les Romains lui vouerent un temple, du temps de Marcellus, par le conseil du livre des Sibylles, & l'appellerent *Verticordia*, parcequ'elle tournoit le cœur des femmes débauchées, & les excitoit à une vie honnête. Les jeunes filles y alloient offrir certaines petites poupées, avec lesquelles elles avoient joué pendant leur enfance. * Pausanias, *l.* 9.

VERTISQUE, *Vertiscus*, général du peuple de Reims, ne pouvant presque plus se tenir à cheval, à cause de sa vieillesse, bien loin de s'exemter du combat, chercha par une bravoure qui passoit en coutume parmi les Gaulois, d'y finir ses jours. * Hirtius, *de bello Gallico*, *l.* 7.

VERTOT D'AUBOEUF (René Auber de) l'un de nos historiens françois qui ont écrit avec plus de délicatesse & de noblesse en notre langue, étoit fils de FRANÇOIS Auber, chevalier, seigneur de Bennetot, & de dame *Louise* de Hanyvel de Mennevilette. Il naquit le 25 de novembre 1655, au château de Bennetot en Normandie, pays de Caux; & attiré sans doute par l'amour de la solitude, il crut pouvoir en trouver une convenable dans l'ordre des Capucins. Il n'avoit que quinze ou seize ans, lorsqu'il y entra en 1671. Il y fit profession à Argentan, & ne tarda pas à y devenir infirme. La nudite des jambes fut si préjudiciable à son tempérament, qu'elles s'ouvrirent; & cet accident occasioné encore plus par une jambe qu'il avoit eu cassée, faisant craindre qu'il ne traînât le reste de ses jours une vie languissante, madame la maréchale de la Motte dont il étoit parent, sollicita en sa faveur, & obtint un bref de pénitencerie le 7 de février 1675, la sixiéme année du pontificat de Clément X. Ce bref lui permit de quitter l'ordre des Capucins, & d'entrer dans celui des chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré. En conséquence le jeune de Vertot sortit de l'ordre des Capucins, & entra aussitôt dans celui des chanoines réguliers de S. Augustin, ordre de Prémontré. Il y fit profession dans l'abbaye de Val-Serry, au diocèse de Soissons, le 7 de juin de l'an 1677; & dès le 25 de janvier 1678, M. Colbert abbé de Prémontré, qui avoit remarqué en lui des talens peu communs, voulut se l'attacher, & l'incorpora par un acte dudit jour à l'abbaye même de Prémontré. Pendant ce temps-là, M. de Vertot qui vouloit faire finir les contestations formées à son sujet dans cet ordre, où l'on regardoit un bref de pénitencerie comme insuffisant, obtint un bref de la daterie qui confirma ce premier. Ce deuxiéme bref est du 23 de décembre 1679. Enfin le 10 de janvier 1680, il obtint un troisiéme bref pour le rendre habile à posséder les dignités, bénéfices, personats, & offices claustraux dudit ordre; & tous ces brefs furent confirmés par des lettres patentes de Louis XIV, en 1685, registrées la même année au conseil. L'abbé de Vertot professa la philosophie dans la maison même de Prémontré, & y fut promu à tous les ordres sacrés; car il n'avoit, quand il est sorti de chez les Capucins, que la tonsure qu'il avoit reçue avant que d'y entrer. Il vivoit tranquillement & agréablement en la compagnie de M. Colbert, lorsque quelques disputes qu'il eut, malgré lui, avec les religieux de la maison, l'obligerent de s'en séparer. M. Colbert le nomma alors au prieuré de Joyenval, vers S. Germain en Laye, le 25 d'octobre 1683. Le nouveau prieur demeura peu de temps dans cette maison; il fut destitué en 1686, par rapport au dérangement du temporel du monastère: & la même année il fut pourvu du prieuré-cure de Croissi, proche la même ville de S. Germain. Cette église est de fondation royale: le titre est S. Léonard de Croissy sur Seine près Chatou; c'est le prieur titulaire de S. Léonard-lès-Limoges qui en est collateur. On ignore si c'est par résignation ou autrement que M. de Vertot y entra, ce bénéfice n'étant attaché à aucune congrégation particuliere, & pouvant être également possédé par tous les chanoines réguliers. M. de Vertot en prit possession au commencement de 1687, & le quitta vers la fin de 1693. Il accepta le 18 août 1693 la cure de Freville, diocèse de Rouen, au doyenné de S. George. Il résigna cette cure le 24 février 1696, ayant été pourvu de la seconde portion de S. Paer le 29 mars 1695. Il fut encore pourvu le 29 d'octobre 1702, de la premiere portion de S. Paer, qui est la moins considérable pour le revenu, réunissant ainsi les deux portions en sa personne. Il se démit de la premiere portion le 7 de juillet 1706, & de la seconde le 18 décembre de la même année. Ainsi, il étoit encore curé de S. Paer, lorsqu'il vint à Paris en 1701. Il y fut employé par la maison de Noailles dans des contestations entre cette famille & celle de Bouillon. Il fit pour la premiere quelques mémoires, & la maison de Noailles reconnut ses services par une pension. Au renouvellement de l'académie des inscriptions & belles-lettres en 1701, M. de Vertot qui n'étoit pas connu pour régulier, & qui n'en portoit pas en effet l'habit, entra dans cette compagnie en qualité d'associé; & dès 1705 il fut pensionaire. Il étoit aussi docteur en droit canon; mais on ne sait en quel temps il prit ce degré. Dans la suite il fut honoré de deux titres nouveaux, de celui de secrétaire des commandemens de madame la duchesse d'Orléans, Bade-Baden, & de secrétaire des langues de M. le duc d'Orléans, & il eut un logement au Palais royal. Le grand maître de Malte, frere Rémond Perellos de Rocaful, le déclara par une patente du dix-sept de mai 1715, historiographe de l'ordre, l'associa à tous ses priviléges, & lui donna la permission de porter la croix. Il fut ensuite pourvu de la commanderie de Santeny, membre du grand prieuré de France, par M. le chevalier d'Orléans, grand prieur de France. On assure qu'il avoit été nommé pour être sous-précepteur du roi Louis XV; mais que des raisons particulieres le priverent de cet honneur. Il a passé les dernieres années de sa vie dans de grandes infirmités; au milieu desquelles il mourut âgé de près de quatre-vingts ans, le 15 de juin 1735. Il demeuroit alors au Palais royal, & il fut enterré le lendemain dans l'église paroissiale de S. Eustache. Sa famille est noble depuis long-temps. M. de Vertot s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. Le premier est, l'*Histoire de la conjuration de Portugal arrivée en* 1640. C'est un volume *in*-12, imprimé à Paris en 1689, & dédié à madame la Dauphine. Elle fut suivie de l'*Histoire des révolutions de Suéde, où l'on voit les changemens arrivés dans ce royaume au sujet de la religion & du gouvernement*, à Paris, deux volumes *in*-12, le premier depuis l'an 1350, jusqu'en 1521, sous Christierne II; le deuxiéme depuis 1521, sous Gustave, jusqu'à sa mort en 1560, avec un abrégé chronologique de l'histoire de Suéde: cet ouvrage a été réimprimé depuis avec des augmentations; de l'*Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la république romaine*, qui parut d'abord en deux volumes, & qui est augmentée d'un troisiéme volume dans l'édition de 1720, *in*-12, à Paris; de l'*Histoire des révolutions de Portugal, depuis celle qui arriva sous le regne de dom Sébastien en* 1578, *jusqu'à la derniere sous Alfonse VI & l'abdication de ce roi en* 1668, à Paris, 1711, en un volume, *in*-12, réimprimé en 1722. Toutes ces histoires sont écrites avec beaucoup d'agrément: mais celle de la *conjuration de Portugal* manque de fidélité, & l'on a trouvé un peu de romanesque dans les *Révolutions de Suéde*. Celles de la république romaine passent pour un de ses meilleurs ouvrages. En 1710,

il entra dans la dispute excitée entre dom Liron & dom Lobineau Bénédictins, & M. l'abbé des Thuileries, sur la mouvance de Bretagne, & il fit sur ce sujet deux ouvrages, où l'on trouve des recherches; le premier est le *Traité historique de la mouvance de Bretagne, dans lequel on justifie que cette province a toujours relevé de la couronne de France, pour servir de réponse à ce qu'en a écrit le P. Lobineau dans son histoire de Bretagne*, *in*-12, à Paris; le deuxiéme, l'*Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules*, à Paris, deux volumes *in*-12, 1720. Il avoit eu dessein de donner l'*Histoire de l'union & de la désunion du Portugal avec la Castille;* mais cet ouvrage n'a point été achevé. Son dernier ouvrage est son *Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, appellés depuis les chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui les chevaliers de Malte, avec un catalogue des chevaliers & les blasons de leurs armes*, à Paris, en 1726, *in*-4°, quatre volumes, & qui a été aussi imprimée en cinq volumes *in*-12. Elle est assez bien écrite, mais trop superficielle, & la fidélité y manque souvent. L'abbé de Vertot en rejetta la faute sur les libraires dans les mémoires de Trévoux : mais cette espéce de confession n'a pas été favorablement reçue. M. le président de Valbonnays, fort connu par son histoire du Dauphiné, s'est plaint en particulier de la maniere très-infidéle dont M. de Vertot a parlé du dauphin Humbert; & il s'en faut bien que ce soit le seul point sur lequel on puisse attaquer solidement la nouvelle histoire de Malte. Dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres, on trouve de M. de Vertot les dissertations suivantes; savoir dans le deuxiéme volume, *Dissertation dans laquelle on tâche de démêler la véritable origine des François, par un paralléle de leurs mœurs avec celles des Germains; Dissertation sur l'ancienne formule des sermens usités parmi les François; Dissertation au sujet de la sainte ampoulle conservée à Reims pour le sacre de nos rois; Dissertation sur l'origine des loix saliques*. Pierre Rival, ministre à Londres, a attaqué cette dissertation par un écrit imprimé à Londres en 1722, *in*-8°, & intitulé, *Examen d'une partie de la dissertation de M. l'abbé de Vertot, qui a pour titre*, sur l'origine des loix saliques, *& si c'est précisément en vertu de l'article LXII, paragraphe 6, que les filles des rois de France sont exclues de la succession à la couronne.* Dans le quatriéme tome des mémoires de l'academie des belles lettres, on a de M de Vertot une *Dissertation dans laquelle on examine si le royaume de France, depuis l'établissement de la monarchie, a été un état héréditaire ou un état électif.* Une autre, *au sujet de nos derniers rois de la derniere race, ausquels un grand nombre d'historiens ont donné injustement le titre odieux de fainéans & d'insensés.* Une troisiéme, *sur l'origine du royaume d'Yvetot.* Dans le sixiéme, une *Dissertation de l'établissement des loix somptuaires parmi les François.* C'est tout ce que l'on trouve de dissertations de M. de Vertot dans ces mémoires. Depuis sa mort, on a imprimé de lui un ouvrage intitulé : *Origine de la grandeur de la cour de Rome : & de la nomination aux évêchés & aux abbayes de France*, à la Haye, 1737, *in*-12. Il paroît par une liste que l'on a vue écrite de sa main, qu'il avoit dessein de traiter beaucoup d'autres sujets, la plupart importans & concernant notre histoire; mais il n'a rien donné sur ces matieres. Il avoit aussi entretenu plusieurs fois l'académie du dessein où il étoit de donner l'*Histoire des révolutions des Carthaginois*; & l'on assure qu'il y a en effet travaillé. Il avoit aussi composé l'histoire des ambassades de François de Noailles, évêque de Dax, & la généalogie de cette maison; ouvrages encore manuscrits. M. de Vertot avoit travaillé quelque temps au journal de savans. * *Mémoires du temps.*

VERTRANIUS (Marc Maurus) a fait des notes sur Tacite, & quelques ouvrages mêlés de philosophie & de l'ancien droit romain. Il avoit l'esprit fort bon, & avoit beaucoup d'érudition pour le lieu & pour le temps auquel il vivoit. * Barth. *in* 2 *l. Theb. Stat.* Konig. *bibl.*

VERTRON (Claude-Charles Guyonnet) Parisien, seigneur de la Brosse-Passis & de Vertron en partie, au diocèse de Sens. C'étoit un homme qui ne manquoit ni de génie ni d'érudition, & qui a été estimé de plusieurs personnes que l'un & l'autre ont rendu célébres, & avec qui il étoit étroitement lié. Il étoit chevalier commandeur des ordres royaux & militaires de N. D. du Mont Carmel & de S. Lazare de Jérusalem. Il eut aussi l'honneur d'être de l'académie d'Arles & de celle des Ricovrati de Padoue, & Louis XIV lui accorda le titre de son historiographe. Le grand monde dans lequel il vivoit, & le desir de plaire aux dames, lui ont fait faire quantité de piéces en prose & en vers françois à l'honneur des dames, principalement de celles qui ont brillé par leur esprit & par leur érudition. Ces piéces se trouvent pour la plupart rassemblées dans *la nouvelle Pandore, où les femmes illustres du siécle de Louis le Grand; recueil de piéces académiques en prose & en vers sur la préférence des sexes, dédié aux dames*, deux volumes, *in*-12, à Paris 1698. On y trouve aussi quantité de piéces en prose & en vers des dames qui y sont louées. Cependant il fut très-mécontent lui-même de s'être marié, & il se plaignoit à tout le monde de l'état malheureux où il s'étoit engagé. On dit même qu'il vouloit se rétracter par écrit des éloges qu'il avoit prodigués au beau sexe; & que la mort seule l'empêcha d'exécuter ce dessein. Il mourut à Paris le 30 novembre 1715, & fut inhumé dans l'église de S. Louis en l'Isle. Depuis que le feu roi Louis XIV lui eut donné le titre de son historiographe, il ne cessa de célébrer ce monarque dans sa prose & dans ses vers. C'est ce que l'on voit en particulier dans son *Nouveau Panthéon*, & dans son *Paralléle de Louis le Grand avec les princes qui ont eu le surnom de Grand.* Madame Antoinette de Salvan de Saliés, viguiere d'Alby, avec qui M. de Vertron étoit en grande liaison, (*voyez* SALIEZ) a donné le caractère de ces deux ouvrages dans ce madrigal.

Tout écrit aujourd'hui, tout parle de mon roi,
Des meilleurs auteurs jusqu'à moi :
Mais tout céde, VERTRON, *au succès de ton zèle.*
Ton Panthéon, ton Paralléle,
Montrent à l'univers ce monarque pieux,
Plus grand que tous les rois, plus grand que tous les dieux :
Et tant de verités qu'à peine on pouroit croire,
Se prouvent aisément dans ta fidéle histoire.

De Vertron étoit aussi en liaison avec la plupart des autres beaux esprits de son temps. Il étoit ami particulier de M. de Santeul de S. Victor, & il a fait sur la mort de ce célébre poëte des vers latins estimés, que l'on trouve dans le t. III, p. 163, du recueil des poësies de M. de Santeul de l'édition de Paris 1729. De Vertron nous indique lui-même plusieurs autres de ses ouvrages dans une de ses lettres manuscrites, datée de Paris le 5 février 1704, & écrite à madame de Saliez. « J'ai fait, *dit-il*, depuis peu deux hymnes en françois » & en latin, l'une à l'honneur de N. D. du Mont-» Carmel, & l'autre pour S. Lazare. J'ai traduit les » offices du S. Esprit, de S. Michel, de S. Louis, de » S. Lazare, que j'ai dédiés au roi, & que j'aurai l'hon-» neur de présenter à sa majesté en manuscrit sur du » velin préparé, orné de vignettes, de fines miniatu-» res, & de lettres comme de filets d'or, avec une re-» lieure magnifique, ses armes & sa devise. J'ai fait » en discours historiques l'histoire de ces ordres royaux » qui sont en France, que je dédie aussi à notre auguste » monarque. » De tous ces ouvrages, M. Titon du Tillet qui a donné place à M. de Vertron dans son

Parnasse François, édition *in-folio*, ne parle que de la nouvelle Pandore & du Paralléle de Louis le Grand. Depuis la mort de M. de Vertron, on a imprimé en 1728, à Paris chez Mariette, un volume *in-12*, dont il est en partie auteur, & qui contient des *Prieres & affections pour servir d'exercice pendant la sainte messe, avec des figures, & des prieres & sentimens de piété tirés de divers endroits de l'écriture sainte & des saints peres de l'Eglise, pour s'occuper avant & après la confession & la communion*, &c. L'éditeur de cet ouvrage est M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital à Paris, qui l'a revu, corrigé & beaucoup augmenté, & qui en a fait la préface. M. Mariette qui a imprimé ce recueil, est aussi possesseur d'une histoire manuscrite de Louis XIV, qui est encore de M. de Vertron. Feu M. l'abbé de Rothelin avoit en manuscrit sur velin, avec miniatures, un *in-4°*, contenant, *Hymne nouvelle à l'honneur de S. Louis, avec la traduction en vers françois; plus, les maximes de S. Louis adressées à son fils, mises en vers françois, & une paraphrase des litanies royales*, par Guyonnet de Vertron. * *Mémoires du temps*.

VERTU, *Virtus*, déesse des anciens, avoit un temple à Rome, joint à celui qui fut dédié à l'Honneur; de sorte qu'on ne pouvoit entrer dans le temple de l'Honneur, que par celui de la Vertu, pour montrer qu'il falloit posséder la vertu si l'on vouloit acquérir de l'honneur. Lucien l'a décrite dans un de ses dialogues, triste, affligée, mal vêtue, & fort maltraitée de la fortune, en sorte qu'il lui étoit défendu de se faire voir à Jupiter, c'est-à-dire, de paroître dans le grand monde, & d'être élevée aux honneurs. Cette déesse eut deux temples dans Rome, l'un bâti par les soins de Caïus Marius, l'autre long-temps auparavant par ceux de Marcellus, dans le temps de son premier consulat. On la peignoit ordinairement sous la figure d'une femme grave & modeste, vêtue de blanc, mais d'un habit fort simple, & assise sur une pierre carrée, pour signifier sa candeur, sa simplicité & sa constance. On la représentoit encore comme un vieillard vénérable, ayant une longue barbe, s'appuyant sur une massue, & se couvrant de la peau d'un lion, pour marquer son expérience, sa force & sa générosité; & quelquefois comme un homme armé, pour désigner sa valeur.

VERTUMNALES, *Vertumnalia*, fêtes, furent instituées à Rome en l'honneur du dieu Vertumne, que quelques-uns ont cru avoir été ainsi appellé du mot latin *vertere*, tourner, ou changer, parcequ'ils le faisoient présider au commerce, où l'on échange les marchandises, & qu'il prenoit telle forme qu'il vouloit. On célébroit ces fêtes au mois d'octobre, parceque l'automne étant le temps où on recueille les fruits, on rendoit graces à cette divinité de les avoir conservés jusqu'à une parfaite maturité. * Alexander ab Alex. *l. 6*, *c.* 8.

VERTUMNE, *Vertumnus*, dieu du *Latium*, fut ainsi appellé, parcequ'il se changeoit en toutes sortes de formes, comme les Grecs le disent de Protée. Etant devenu amoureux de la nymphe Pomone, il se changea en vieille; & étant entré dans les jardins de cette nymphe, il voulut lui persuader de l'aimer. Comme elle témoignoit n'avoir pas d'inclination pour une vieille, il prit la forme d'un jeune homme beau & bien fait, qui plut tant à la nymphe, qu'elle se rendit facilement. On fait Vertumne le dieu des jardins; & si l'on en croit Ovide, c'étoit un des anciens rois de Toscane, qui enseigna la maniere de planter & de cultiver la vigne & les arbres fruitiers. Il avoit un temple à Rome, que les Toscans avoient bâti en son honneur, & une fête appellée *les Vertumnales*. * Ovid. *lib.* 1 *fastor. & lib.* 14 *metamorphos.* Propert. *l.* 4 & 7. Horat. *epistol. ult. l.* 2, *serm. satyr.* 7, *l.* 1.

VERTUS, ange du premier chœur de la troisiéme hiérarchie, sont ainsi nommés à cause des effets merveilleux qu'ils produisent, suivant les ordres de Dieu. * Saint Denys, *cœlestis hierarchiæ*, *c.* 6.

VERTUS, petite ville de France dans la Champagne, à six lieues de Châlons vers le couchant. Elle est située dans une plaine au pied d'une montagne, où il croît des vins qui ont de la réputation. A une demi-lieue de-là sur une montagne on voit les ruines d'une forteresse, appellée la Montaine, qui fut détruite sous le regne de Charles VII.

VERTUS (comté de) *cherchez* BRETAGNE.

VERTUS (Jean de) *cherchez* ACHILLINI & PHILOTÉE (Jean)

VERVINS, *Vervinum*, petite ville de Tiérache en Picardie, province de France, sur la Serre, est célébre dans l'histoire, par le traité de paix qui y fut fait l'an 1598, entre les rois de France & d'Espagne. Elle est entre la Capelle & Male, dont elle est éloignée de quatre lieues; & il s'y fait un assez grand commerce de bleds.

VERULAM ou WERLAM, *Verolantium* & *Verulamium*, en Angleterre, a été autrefois une place considérable, où l'on fit bâtir le monastère de S. Alban. Offa, roi des Merciens, y fit tenir deux conciles les années 793 & 794.

☞ VERUNE (la) gros bourg & seigneurie considérable, avec un ancien & beau château entouré d'un parc magnifique, à une lieue de Montpellier, appartient présentement à l'évêché de cette ville, & a long-temps été possédé par les seigneurs du surnom de Pelet, issus des comtes de Melguel, de Maguelonne & d'Alais, &c. dont une branche cadette a porté le nom de LA VERUNE, jusqu'en 1598, qu'elle s'éteignit par la mort sans enfans mâles de GASPARD Pelet, seigneur de la Verune, baron de Montpeiroux, & des Deux-Vierges, capitaine de 50 hommes d'armes, lieutenant-général de la province de Normandie, &c. Il avoit épousé en 1591 *Jourdaine-Magdeléne* de Montmorenci, dont il n'eut qu'une fille nommée *Claude* Pelet, que sa mere, devenue veuve, maria le 5 janvier 1608, avec *René* de Carbonnel, marquis de Canisy, dont la postérité subsiste encore en Normandie. L'on voit encore sur l'ancienne porte d'entrée, & aux clefs de toutes les anciennes voutes du château de la Verune, les armes de la maison de Pelet-Narbonne, qui sont *de gueules pur*, pour Narbonne ancien, *à l'écu en abysme d'argent au chef de sable*, qui est Melguel, entourées du collier de l'ordre du roi, ayant pour supports *deux Vierges de carnation vêtues d'or, & tenant chacune d'une main une fleur de lys aussi d'or*, avec l'ancienne devise de cette maison rapportée par Wulson de la Colombiere, VIS NESCIA VINCI.

VERUS (Lucius) *dit* Lucius Cejonius Ælius Commodus Verus Antoninus, étoit fils d'un autre *Lucius Verus*, qui fut adopté l'an 136, par Adrien. Marc-Aurele l'associa à l'empire, & lui donna sa fille Lucille en mariage. Ensuite il l'envoya en Orient contre les Parthes, qu'il défit l'an 163, par le moyen de ses lieutenans. Pour lui, pendant cette guerre, qui dura environ cinq ans, il demeura à Laodicée ou à Antioche, se plongeant en toutes sortes de voluptés, & passant les jours & les nuits à jouer aux dez, pendant que ses capitaines tenoient la campagne. A son retour à Rome, l'an 156, il triompha avec son beau-pere Antonin, lequel ne pouvant corriger ses mauvaises habitudes, les dissimula sagement, & le tint éloigné de Rome, afin de diminuer la honte qui en eût réjailli sur lui. Ces empereurs, sans faire de nouveaux édits contre les chrétiens, souffroient qu'on les persécutât. Ils entreprirent la guerre contre les Marcomans. Verus Lucius affectoit de paroître philosophe, quoiqu'il n'eût ni inclination, ni disposition aux belles lettres. Son vice & son penchant étoit le vin, les jeux & les plaisirs des femmes. Il avoit le front relevé, le nez pointu,

les yeux petits à fleur de tête, & le dessus des joues élevé, qui est le visage avec lequel on représentoit les satyres, que les anciens disoient être extrêmement luxurieux. Il faisoit de si grands excès de vin, qu'à son retour de Syrie, il établit chez lui un appartement qu'on appelloit *le cabaret du prince*. Ainsi quoiqu'il ne fût point gros, & qu'il n'eût point le cou trop court, il ne laissa point de mourir d'apoplexie en passant les Alpes en litiere, l'an de Jesus-Christ 166, le 42 de son âge. Quelques auteurs assurent que ce fut entre les villes de Concordia & d'Altino. Jules Capitolin en parle comme d'un homme, lequel, à la cruauté près, étoit aussi infame & aussi déréglé que Caligula, que Néron & que Vitellius. Le bruit commun l'accusa même d'avoir eu pour sa belle-mere & pour sa propre sœur une passion incestueuse. * Jules Capitolin, *en sa vie*. Eutrope. Eusebe, &c. Spon, *recherches curieuses de l'antiquité*.

☞ VERUS, évêque d'Orange, au V siécle. La tradition étoit, dès le temps d'Adon & d'Usuard, qu'il avoit succédé à S. Eutrope, mort vers 476 ou 477. On convient qu'il eut lui-même pour successeur S. Florent, qui assista en 517 au concile d'Epaone; de sorte que Verus aura rempli le siége épiscopal d'Orange depuis 477, jusque vers la fin de ce siécle. Cela n'a pas empêché que le P. Quesnel, dans ses notes sur S. Léon, n'ait cru que ce Verus étoit le même qui souscrivit la lettre synodique des évêques des Gaules au même S. Léon en 451; mais on peut assurer que cette conjecture n'est nullement fondée. Adon & Usuard disent que Verus avoit très-bien écrit la vie de S. Eutrope, son prédécesseur. On n'en a aujourd'hui qu'un fragment que les Bollandistes ont donné au 27 mai. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome II.

VERUS, évêque de Séville en Espagne, vers l'an 760, étoit savant dans les belles lettres & dans l'écriture-sainte. Il a laissé un livre de la vie d'Eutrope, évêque, & quelques autres ouvrages. * *Biblioth. Hisp.*

VERZASCHA (Bernard) né à Basle en Suisse au mois de décembre 1629, s'appliqua à la médecine après avoir pris ses dégrés en philosophie. Il étudia la médecine à Basle d'abord, & ensuite en Hollande, en Allemagne & en Angleterre. Il écouta par-tout les meilleurs maîtres, fit connoissance avec les savans, & réfléchit beaucoup sur ce qu'il apprit, soit dans les leçons publiques, soit dans les conversations particulieres. Il alla aussi en France, & séjourna à Montpellier, où il prit le degré de docteur en médecine, n'ayant encore que vingt-un ans. Revenu de ses courses, & rendu à sa patrie, il pensa à lui être utile dans sa profession. Il y exerça la médecine avec un grand succès. En 1667, il fut élu sénateur, huit ans après scholarque, & en 1672 médecin de la ville. Il conserva tous ces emplois jusqu'à sa mort. Le margrave de Bade, l'évêque de Basle, & plusieurs autres princes le consulterent souvent, & la plupart se trouverent bien des avis qu'il leur donna, & du soin qu'il prit de leur santé. Verzascha en reçut de son côté des récompenses avantageuses. Il mourut en 1680. Son portrait a été peint par Matthias Mangold, maître-ès-arts, archidiacre de l'église de Basle, sa patrie, né le 22 de février 1651, & mort le 4 d'août 1719, & ensuite gravé par B. Xilian en 1678. Verzascha est auteur de plusieurs ouvrages, comme des exercitations sur la paralysie, en latin; *Riverius contractus; Centuria observationum medicarum; Herbarium*. Le premier ouvrage est un abrégé de la médecine pratique de Lazare Riviere ou de la Riviere. Cet ouvrage a été imprimé à Basle en 1663, *in*-8°. Sa *Centuria prima observationum medicarum* parut au même lieu en 1677, *in*-8°, & la même année à Amsterdam. On y trouve aussi des avis & des lettres de plusieurs médecins très-célébres. * *Dictionaire allemand de Basle. Lindenius renovatus.* Manget, bibliothéque des ouvrages sur la médecine, tome IV, livre 20, page 502, &c.

VERZOZA, *cherchez* VERSOSA.

VESAL (André) célébre médecin, & savant anatomiste dans le XVI siécle, naquit à Bruxelles, & ayant achevé ses humanités à Louvain, il vint à Paris étudier en médecine sous le docte Jacques Sylvius. Il s'attacha particulierement à la recherche de l'anatomie, & en rétablit l'usage en cette fameuse université, où il l'enseigna & la pratiqua publiquement. Dès l'âge de 25 ans, il composa son ouvrage de *la fabrique du corps humain*, qui le fit regarder comme un homme extraordinaire. Il fut obligé de quitter la France, pour aller faire part de sa doctrine à ses compatriotes. Après s'être fait admirer à Louvain, il passa en Italie, & enseigna cette science dans les écoles de Bologne & de Pise. La république de Venise lui donna quelque temps après une chaire de professeur dans l'université de Padoue, où il expliqua sept ans de suite la médecine, & particulierement l'anatomie. L'empereur Charles-Quint ayant entendu parler de lui, le choisit pour son médecin, comme fit encore après lui son fils Philippe II, roi d'Espagne. Cependant ennuyé de la vie de la cour, il se détermina au voyage de la Palestine, qu'il avoit projetté depuis long-temps, & passa en Chypre avec Jacques Malateste, général de l'armée des Véniriens, & de-là à Jérusalem. Enfin après la mort de Gabriel Fallope à Padoue, le sénat de Venise le rappella pour lui donner la place du défunt. Mais faisant voile pour le retour, il fut jetté par une tempête furieuse, avec quelques débris de son navire, dans l'isle de Zante, dans la mer Ionienne, où après avoir erré quelques jours dans les déserts, & souffert les dernieres extrémités de la faim, il finit misérablement sa vie, destitué de tout secours, le 15 d'octobre 1564, âgé de 58 ans. Il fut inhumé dans l'église de sainte Marie de cette même isle, par un orfévre de sa connoissance, qui prit terre peu de temps après en cet endroit. Languet a écrit que Vesal s'étant persuadé qu'un gentilhomme Espagnol qu'il traitoit, étoit mort, demanda à ses parens la permission d'en faire l'ouverture, ce qui lui fut accordé; mais il n'eut pas plutôt enfoncé son rasoir dans son corps, qu'il y remarqua des signes de vie, & qu'ayant ouvert la poitrine, il y vit le cœur palpitant. Les parens du défunt ayant eu connoissance de cette funeste aventure, ne se contenterent pas de le poursuivre comme meurtrier, mais l'accuserent encore d'impiété devant l'inquisition Comme la faute étoit notoire, les juges de l'inquisition voulurent lui faire souffrir la peine qui lui étoit dûe. Le roi d'Espagne, par son autorité, ou plutôt par ses prieres, le délivra de ce danger, à condition qu'il expieroit son crime par un pélerinage qu'il s'engagea de faire à la Terre-sainte. J. A. de Thou rapporte encore de lui une chose fort singuliere. Il dit que Vesal ayant averti Maximilien d'Egmont, comte de Bures dans la Gueldre, du jour & de l'heure de sa mort, ce seigneur fit préparer un superbe festin, & charger les tables de toute sa vaisselle, invita ses amis, s'assit auprès d'eux, les convia à faire bonne chere, leur distribua libéralement ses trésors : puis leur ayant dit adieu, sans aucune émotion d'esprit, il se recoucha, & mourut au même temps que Vesal l'avoit prédit. M. Herman Boërhaave a donné une édition complette des ouvrages de ce savant médecin, avec sa vie à la tête, à Leyde, 1725, *in-fol.* 2. vol.

VESAL tiroit son origine de la ville de Vesel, dans le duché de Cléves en Allemagne, d'où étoit natif *André* Vesal son pere, apothicaire de l'empereur Maximilien I. Ses ancêtres s'étoient toujours appliqués à la connoissance de la médecine; car son aïeul *Everard*, qui mourut à l'âge de 36 ans, a laissé des commentaires très-doctes sur les livres de Rhasis, & sur les quatre premieres sections des aphorismes d'Hippocrate, outre

outre plusieurs traités de mathématique. Son bisaïeul, nommé *Jean*, fut médecin de Marie de Bourgogne, premiere femme de l'empereur Maximilien I; & substituant son fils en sa place, il se retira en sa vieillesse, pour enseigner la médecine dans l'université de Louvain. Son trisaïeul avoit publié des commentaires sur Avicenne.

VESCOVIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans la Sabine, à quatre lieues de Narni, vers le midi. Ce bourg a été le siége de l'evêché de la Sabine, & c'est de-là qu'il a pris le nom de Vescovio. * Baudrand.

VESEL, ville anséatique, avec une citadelle sur le Rhin, & dans le duché de Cléves en Allemagne, a été plusieurs fois prise & reprise, tant par les Espagnols, que par les Hollandois, qui l'ont possédée depuis 1629; mais les François l'ayant fortement attaquée l'an 1672, la prirent en deux jours, sous la conduite de Louis II, prince de Condé; & en ayant démoli les fortifications, la rendirent deux ans après au marquis de Brandebourg, auquel elle appartient présentement. C'étoit autrefois une ville libre & impériale, que l'empereur Rodolphe I donna à Thierri VIII, comte de Cléves. Elle est à l'embouchure de la Lippe, qui se jette dans le Rhin, à quatre milles d'Allemagne de la ville de Gueldre, & à treize de Juliers, vers le septentrion. * Baudrand.

VESELIZE, bourg qui est le chef lieu du comté de Vaudemont en Lorraine, à quatre lieues de la ville de Toul, vers le sud. * Mati, *diction.*

VESOUL, bonne petite ville de France, avec présidial & magistrat, dans la Franche-Comté, à sept lieues de Besançon, vers le nord. On y trouve un chapitre considérable, un collége de Jésuites, & quelques maisons religieuses.

VESPASIEN (Titus-Flavius Vespasianus) empereur, étoit fils d'un péager ou receveur de droits, honnête homme, qui merita par sa bonne conduite, que les villes rendissent par des inscriptions, un témoignage public & durable à sa probité. Le pere de celui-ci étoit un collecteur de deniers, qui avoit été capitaine d'une compagnie de cent hommes dans le parti de Pompée, & qui s'étoit sauvé de la bataille de Pharsale. Vespasien qui naquit dans un village du pays des Sabins, proche de Rome, l'an 8 de l'ére chrétienne, eut pour mere *Vespasia Pollia*, sœur d'un sénateur Romain, & fille de *Vespasius Pollio*, qui avoit eu d'assez belles charges. Elle eut un fils aîné, qui fut nommé *Sabinius*, & le cadet *Vespasius*. Celui-ci prit tout jeune le parti des armes, & monta par degrés à toutes les dignités. On le fit tribun des soldats en Thrace, à cause de ses services: la Créte & la province de Cyrène lui échurent lorsqu'il fut questeur. On lui refusa l'édilité la premiere fois qu'il la demanda, & il l'obtint ensuite avec peine: il ne fut que le dernier des édiles. Il fut plus heureux en demandant la préture, il l'obtint au premier rang la premiere fois qu'il la souhaita. Il se servit de beaucoup de ruses pour gagner les bonnes graces de Caligula, & il fut très-bien auprès de Narcisse, affranchi de Claude. Ce fut par le crédit de ce favori, qu'on l'envoya en Allemagne, à la tête d'une légion. Il fut ensuite commandé pour la Bretagne, où il se battit trente fois contre l'ennemi; subjugua deux nations puissantes; prit plus de vingt villes, & l'isle de Vectis. Cela lui fit obtenir les ornemens du triomphe, deux sacerdoces & le consulat. Il prit le parti d'une espéce de retraite, pendant qu'Agrippine fut en crédit, cette princesse haïssant tous les amis de Narcisse. Etant rentré dans les emplois, il fut proconsul d'Afrique, & remplit très-bien les fonctions de cette charge. Il accompagna Néron dans le voyage de Grece; mais n'ayant pas eu la complaisance d'applaudir au chant de cet empereur, s'étant même endormi pendant qu'il récitoit des vers, il fut disgracié, & contraint de se cacher dans une petite ville, d'où Néron le retira pourtant pour l'envoyer contre les Juifs. On dit qu'il y avoit une prophétie répandue par tout l'Orient, qui disoit que c'étoit de cette partie du monde que devoit sortir le maître de l'univers. Les Juifs, au sentiment de Suétone, l'interprétant en leur faveur, se révolterent, & Néron qui avoit rappellé Vespasien, lui donna une armée, pour les remettre à leur devoir. Il fit la guerre dans la Palestine avec un succès très-avantageux, défit les Juifs en diverses rencontres: prit Ascalon, Jotapate, Joppé, Gamala, & diverses autres places, & songea à assiéger Jérusalem. Après la mort de Néron, Galba, Othon, & Vitellius qui lui succéderent, n'ayant vécu que très-peu de temps, Vespasien fut salué empereur par son armée, le 1 juillet de l'an 69. Il fit d'abord beaucoup de difficulté d'accepter l'empire; mais ses soldats l'y forcerent, & le sénat approuva ce choix. Peu après il vint à Rome, où il fut reçu avec des acclamations générales de joie, & où tout le monde conçut de grandes espérances de voir renaître le bonheur public, sous le gouvernement d'un prince estimé aussi sage que vaillant. Il laissa en Orient Tite, son fils, qui termina heureusement la guerre des Juifs, par la prise de la ville de Jérusalem, & qui reçut les honneurs du triomphe avec son pere. Celui-ci bannit les philosophes de Rome, où ils se donnoient la liberté de censurer toutes choses. Ensuite il bâtit le temple de la Paix, & mourut le 24 juillet de l'an 79, âgé de 69 ans, un mois & 7 jours. Ce prince fut grand en paix & en guerre; mais par son avarice, il flétrit le luxe de ses actions, y ayant eu des extorsions commises pendant son regne; car on y vendit toutes les charges, soit de robe ou d'épée, même celles de la religion: il poussa jusqu'à mettre un impôt sur les urines; mais tout cela fut imputé à Canis sa concubine. On remarque néanmoins qu'il fit de grandes libéralités aux pauvres sénateurs, aux gens de lettres, & aux villes ruinées; c'est pourquoi quelques-uns excusent ses actions, & disent qu'il ne mettoit des impôts que pour dégager le trésor impérial, fort endetté lorsqu'il fut nommé empereur. Il étoit railleur, & le fut jusqu'à la mort; car étant près d'expirer, il dit à ceux qui étoient auprès de lui: *Je sens que je commence à devenir Dieu*, se moquant de la coutume superstitieuse des Romains, qui déïfioient leurs empereurs par une apothéose, dès qu'ils étoient morts. Il se moqua lui-même des vains efforts de quelques généalogistes, qui vouloient le faire descendre d'un des compagnons d'Hercule: il ne cacha jamais la bassesse de sa condition, & en parloit souvent lui-même. Dion rapporte que Vespasien étant à Alexandrie, fut importuné de deux hommes, dont l'un étoit aveugle, & l'autre perclus d'une main, qui le supplierent de leur rendre la vue & la santé. Cet empereur ne voulut pas les écouter d'abord; mais se voyant pressé par cet aveugle, qui le prioit de lui jetter de sa salive sur les yeux, & par celui qui étoit impotent, lequel lui demandoit seulement qu'il eût la bonté de passer son pied par-dessus sa main, il leur accorda ce qu'ils souhaitoient; aussitôt, poursuit cet historien, par l'effet de quelque puissance invisible, celui qui avoit perdu la vue en recouvra l'usage, & l'autre se servit de sa main, sans y ressentir aucune incommodité. Dion ajoute que ces deux hommes déclarerent à Vespasien qu'ils venoient à lui pour obéir à l'oracle de Sérapis, qui leur avoit donné cet avis. Ce Sérapis étoit le premier des faux dieux que les Egyptiens adoroient. * Suétone, *en sa vie.* Aurelius Victor, *de Cæsar.* Josephe, *de bell. Judaic.* Tacit. *histor.* Spon, *recherches curieuses d'antiq.* Bayle, *diction. crit.*

VESPASIANI (Florentin) a vécu dans le XV siécle, & a été lié avec le pape Nicolas V, avant l'exaltation de ce pape. Il a écrit en italien sur les hommes illustres qui ont fleuri de son temps, & parmi ces vies se trouve celle du pape Nicolas V. Ughelli parle de cet ouvrage

& de son auteur dans l'*Italia sacra*; mais l'ouvrage de Vespasiani est encore manuscrit, comme on le dit dans la préface, pages 18 & 20, de la vie de Nicolas V, écrite en latin par Dominique Georgi, & imprimée à Rome en 1742, *in-4°*. On apprend dans la même préface, que Vespasiani vivoit encore après la mort de Fréderic, duc d'Urbin, & que *Julius Niger* ou *Negri*, dans son livre des historiens de Florence, prétend qu'il étoit de la famille des Strozzi.

VESPRIM, en latin, *Vesprimium*, & en allemand, *Weisbrun*, ville de Hongrie, avec évêché suffragant de Strigonie, appartient à la maison d'Autriche, & est capitale d'un comté assez considérable, auquel elle donne son nom.

VESPUCE (Americ) gentilhomme Florentin, étoit d'une famille considérable, & qui a produit plusieurs hommes célébres, selon M. l'abbé Bandini, qui a écrit en italien la vie d'Americ, imprimée à Florence en 1745, *in-8°*. Les Vespuces étoient originaires d'un petit village nommé *Peretola*, qui est situé à trois milles de Florence au couchant. Leur famille ancienne & puissante depuis long-temps, alla s'établir à Florence vers le XIII siécle, & suivant la coutume de la plupart des familles nobles de cette ville, elle se logea près de la porte qui conduisoit à leurs terres, & à leur premiere habitation : leur maison est aujourd'hui un hôpital desservi par les peres de S. Jean de Dieu, que nous appellons plus communément *les peres de la Charité*. On y voit encore les armes des Vespuces, & l'on a mis sur la grande porte cette inscription.

AMERICO VESPUCIO *Patricio Florentino*,
Ob repertam Americam,
Sui & patriæ nominis illustratori,
Amplificatori orbis terrarum,
In hâc olim Vespucia domo
A tanto viro habitata
Patres sancti Joannis de Deo cultores,
Gratæ memoriæ causâ.

La famille des Vespuces a eu de toute ancienneté des hommes recommandables par leur science & par leur piété. M. Bandini cite entr'autres SIMON Vespuce, fils de *Pierre*, qui ayant beaucoup gagné au commerce, employa en œuvres pies la plus grande partie de ses biens. Vers l'an 1383, conjointement avec sa femme, il fit bâtir une chapelle dans l'église de tous les Saints, paroisse des Vespuces, pour lui servir de sépulture & à tous ses descendans; & fonda près de sa maison un hôpital sous le titre de sainte Marie de l'humilité, lequel hôpital devoit entretenir 18 lits. Il est aujourd'hui possédé par les freres de la Charité. Le fils de ce Simon Vespuce, nommé JEAN, fut conseiller privé d'Alfonse, roi d'Aragon & de Sicile. Ce prince affectionoit beaucoup les Vespuces, & il leur fit don d'une terre considérable dans la Calabre. Les Vespuces ont possédé depuis à Florence les charges les plus honorables & les plus importantes. L'an 1478, GUY-ANTOINE Vespuce fut envoyé ambassadeur de la république à Rome, & deux ans après en France, & fut chargé de plusieurs autres ambassades & négociations de très-grande conséquence. Son fils nommé JEAN, s'appliqua beaucoup aux lettres; étant encore fort jeune, il traduisit de latin en italien la guerre de Catilina, écrite par Salluste. Ce Jean Vespuce étoit connu & fort estimé du pape Léon X. GEORGES-ANTOINE Vespuce, oncle paternel d'Americ Vespuce, fut un homme de lettres du premier ordre, ami de tous les savans de son temps; il fut prévôt de la cathédrale de Florence, & sur la fin de ses jours, il se retira au couvent de S. Marc de la même ville, & prit l'habit de S. Dominique des mains du fameux Savonarolle; il mourut l'an 1514, le 17 avril. ANTOINE, frere d'Americ Vespuce, & son fils nommé *Barthelemi*, se sont fait une grande réputation par leur savoir, & ont donné au public plusieurs ouvrages de leur composition. *Americ* (ou Alberic) Vespuce naquit à Florence le 9 mars de l'an 1451. Il fut élevé dans les lettres par son oncle *Georges-Antoine* Vespuce : c'étoit un excellent maître; il enseignoit la grammaire à toute la jeunesse de Florence, & leur expliquoit les meilleurs poëtes latins & italiens : il s'attachoit sur-tout à leur faire lire avec soin Virgile, le Dante & Pétrarque. L'an 1478, la peste causée par des pluies continuelles ravagea la plupart des villes d'Italie, & sur-tout Rome & Florence. Americ fut obligé de quitter cette derniere ville pour éviter la contagion, & de se retirer à la campagne : il écrivit de cette retraite une lettre à son pere, où il rend compte de ses occupations : il s'appliquoit singuliérement à écrire en latin. La peste étant cessée, Americ Vespuce revint à Florence, où il continua de se livrer à l'étude : il apprit l'histoire, les mathématiques, sur-tout la géométrie, l'astronomie & la géographie; & il se lia avec les savans qui faisoient alors l'ornement de la ville. Comme les Florentins faisoient dès ce temps-là un grand commerce, & que les familles les plus nobles ne faisoient point difficulté de s'y livrer, les Vespuces firent comme les autres. JEROME, frere aîné d'Americ, trafiqua dans le Levant : il réussit d'abord; mais ayant essuyé de très-grandes pertes, il se dégouta du négoce. Anastase leur pere crut qu'Americ seroit plus heureux que son aîné; il espéroit beaucoup de son courage, de sa dextérité, de son savoir. Americ s'embarqua pour l'Espagne en 1490, conduisant avec lui un nombre de jeunes Florentins, entre lesquels étoit son neveu *Jean* Vespuce, qui devint dans la suite un très-habile pilote. Americ entreprit ce voyage, plutôt pour s'instruire, dit-on, que pour gagner de l'argent. Il étoit à Séville lorsque Christophe Colomb entreprit son premier voyage en 1492, & i fut témoin des honneurs & des récompenses dont on le combla au retour de son second voyage. C'en étoi plus qu'il ne falloit pour lui donner de l'émulation; i résolut de faire lui-même le voyage du nouveau monde, se promettant de pousser les découvertes bien plu loin que l'on n'avoit encore fait. Il partit de Cadix l 10 mai 1497, avec quatre vaisseaux que Ferdinand roi de Castille, avoit fait armer pour ce voyage. Il all d'abord descendre aux isles Canaries, où il fit ses provisions. Ensuite s'étant rembarqué, & navigeant ver le couchant, toujours dans la Zone Torride, il trouv enfin une terre-ferme, distante environ de mille lieue des isles Canaries. Lorsqu'il descendit à terre, il trouv une multitude infinie d'hommes qui fuirent d'abor dans leurs bois & sur leurs montagnes, quelques si gnes qu'il leur fit pour leur faire entendre qu'il n'avo aucune mauvaise intention. Il entra avec ses compa gnons dans les cabanes des sauvages : ils y laisserent de miroirs, des couteaux & d'autres bagatelles, dont i présumerent que ces barbares seroient curieux. Ce str tagême réussit, les sauvages s'apprivoiserent peu-à peu. Après être demeuré quelque temps avec eux, se remit en mer, fit de nouvelles découvertes, & r vint à Cadix le 15 octobre 1498. Il en repartit le de mai 1499, avec trois vaisseaux de conserve, al droit aux isles du cap Verd, s'arrêta dans celle qu'c nomme l'*isle de Feu*, se rembarqua; & après 44 jou de navigation, il arriva à la terre-ferme, contiguë celle qu'il avoit découverte dans son premier voyag & il y pénétra autant qu'il put. Les bois trop toufus q étoient le long des bords des rivieres, l'empêchant s'avancer dans les terres, il poursuivit sa navigatio du côté du midi; mais il fut tellement tourmenté p les courans, qu'il fut obligé de changer sa rout & de naviger vers le septentrion; il entra dans le gol de Parias, & poursuivit sa route le long de cette cô pendant 400 lieues. Après diverses autres courses, venant au midi, il alla débarquer à l'isle de Saint-D mingue, d'où après un séjour de deux mois & dix-se

jours, il se rembarqua & revint en Espagne, où il arriva le 8 de septembre 1500. Le roi de Castille se préparoit à lui faire entreprendre un troisiéme voyage, lorsque dom Emanuel, roi de Portugal, attira Vespuce à son service, après lui avoir fait faire plusieurs instances les plus fortes & les plus engageantes. Le roi Emanuel lui donna trois vaisseaux, & Vespuce mit à la voile du port de Lisbonne le 10 mai 1501. Il dirigea sa course vers la côte occidentale de l'Afrique. Il côtoya toute cette partie de l'Amérique qui s'étend depuis le Brésil jusqu'au pays des Patagons. Il revint en Portugal le 7 septembre 1502, après environ seize mois d'une navigation très-périlleuse. Vespuce partit du port de Lisbonne pour son quatriéme voyage, le 10 mai 1503. Le but de ce voyage étoit d'aller reconnoître l'isle de Malaca, l'une des Moluques. Dom Emanuel donna six vaisseaux; mais le capitaine ayant échoué, Vespuce fit voile vers le Brésil qui avoit été indiqué pour le rendez-vous général, en cas que l'on se perdît. Il y demeura du temps sans revoir aucun de ses compagnons de voyage; & manquant lui-même de ce qui lui étoit nécessaire, il se remit en mer, & arriva à Lisbonne le 18 juin 1504, après une course de plus de 13 mois. Il a fait une relation de chacun de ces quatre voyages; & outre ces relations, il s'en trouve deux autres, l'une de son premier voyage, l'autre de son troisiéme. Rentré dans le repos, Vespuce continua de s'occuper d'astronomie, de géographie, & de tout ce qui peut regarder l'art de la navigation. On assure qu'il avoit beaucoup écrit sur ces matieres; mais il ne nous reste de lui que les relations dont on a parlé. En 1507, le roi de Portugal le fit son *Piloto magiore*, avec 75000 maravédis de gages, & dès-lors on donna le nom d'*Amérique* à la partie du monde nouvellement découverte. On assure que Vespuce mourut en 1516, dans le cours d'un nouveau voyage qu'il avoit entrepris, & qu'il fut enterré dans une des isles Terceres. En 1745, on a imprimé à Florence *in-4°*, l'ouvrage suivant: *Vita e lettere di Americo Vespucci, gentiluomo Fiorentino, racolte e illustrate dal l'abbate Angelo-Maria Bandini.* A la suite de la vie, on trouve les relations des quatre voyages de Vespuce en forme de lettres adressées à Pierre Sodérini, gonfalonier de la république de Florence: elles se trouvoient déja imprimées dans le recueil de Ramusio; suivent les deux autres relations adressées à Laurent de Médicis, fils de Pierre; elles paroissent ici pour la premiere fois, elles sont aussi en forme de lettres. M. l'abbé Bandini prétend que M. Pluche, auteur du Spectacle de la nature, & le pere de Charlevoix, Jésuite, ont ôté à Vespuce l'honneur de la découverte de l'Amérique, pour le donner à Alphonse Oiéda ou d'Ojeda, commandeur ou capitaine de la petite flotte sur laquelle Vespuce s'étoit embarqué; mais M. Bandini fait dire à ces deux écrivains François, ce qu'ils n'ont point dit. * *Voyez* sur cela les *réflexions* insérées dans les *mémoires de Trévoux* du mois d'octobre 1745. Voyez aussi le *journal des savans* du mois d'octobre de la même année, où l'on abrége la vie de Vespuce par M. Bandini. Dans le *Peplus Italiæ* de Toscan, pages 28 & 29, on lit un éloge de Vespuce en vers latins.

VESSELINI (François) de Hadad, comte de Muran, chevalier de la toison d'or, palatin du royaume de Hongrie, fut élevé à la cour de l'empereur Ferdinand II, & servit dans la suite contre les Turcs. Ferdinand lui donna le gouvernement de Villek, d'où il fit diverses courses contre les Ottomans. Dans l'une de ces courses, il abattit d'un coup de sabre la tête & la main d'un officier Turc, qui portoit l'étendard, qu'il envoya à l'empereur Ferdinand III. Dans la guerre contre les Suédois, ce prince le fit général des Hongrois En 1644, Vesselini marcha contre Georges I Ragotsky, prince de Transylvanie, & prit la forteresse de Muran par le moyen d'une intelligence secrete qu'il avoit pratiquée avec la veuve d'Etienne, frere du prince Gabriel Bethlem, nommée *Marie Sechky*. Depuis, l'empereur lui fit présent de cette place qu'il érigea en comté, le fit son conseiller, & lui donna le gouvernement de Villek, de Zendro, de Putznok & de leurs dépendances. Après la mort de sa femme qui lui laissoit deux fils, il épousa la veuve d'Etienne, dont on a parlé; il fut fait ensuite général de la haute Hongrie, & le quinziéme mars 1655, il en fut élu palatin à la diéte de Presbourg. En 1662, il reçut de la part de Philippe IV, roi d'Espagne, le collier de l'ordre de la toison d'or. Il mourut en 1667, dans le temps que la diéte convoquée à Newhaussel, déliberoit sur le couronnement de l'empereur Léopold, en qualité de roi de Hongrie. **Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

VESTA, fille de Saturne & de la déesse Ops, selon Apollodore & Diodore de *Sicile;* suivant Ennius, femme d'Uranus pere de Saturne; & suivant Fabius Pictor, femme de Janus. Sanchoniaton, qui lui donne le nom de *Terre*, dit aussi qu'elle étoit femme d'Uranus, & que de la Phénicie elle passa en Créte, où Diodore de *Sicile* dit qu'on la faisoit fille de Saturne & de Rhéa, inventrice de l'architecture. On croit que par Vesta il faut entendre la terre, & qu'elle est appellée ainsi, parceque *vi suâ stat*, suivant ce vers d'Ovide, *fast. l. 6.*

Stat vi terra suâ, vi stando Vesta vocatur.

On la peignoit comme une femme portant un tambour, parceque la terre renferme les vents dans ses cavités. Les Athéniens, qui se vantoient d'être nés de la terre, lui dresserent un temple. Cicéron, & Ovide même, disent que Vesta est le feu, & dérivent ce nom, d'ἀπὸ τῆς ἑστίας. Il faut distinguer deux Vesta, l'une mere, & l'autre fille de Saturne. La premiere est celle qu'on prend pour la terre, & la seconde est la déesse du feu. Quelques-uns dérivent son nom de esch, אש, qui signifie *feu*. On consacra à cette déesse les prêtresses dont nous allons parler.

VESTALES, ordre de vierges institué chez les Romains par Numa Pompilius, pour honorer la déesse Vesta, & conserver dans son temple un feu sacré. On n'en prenoit point dans cet ordre au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix. Le choix que l'on en faisoit étoit d'une si grande importance, que tout Rome se mettoit en mouvement pour cela. La premiere Vestale fut choisie par Numa: depuis ce fut le grand pontife, qui les choisissoit au sort; & en les prenant il les affranchissoit de l'autorité paternelle. En entrant elles coupoient leurs cheveux, qu'on attachoit à une tête de cire; & c'étoit comme une marque de la liberté qu'elles obtenoient, à l'exemple des esclaves, qui avoient coutume de couper leurs cheveux dès qu'ils devenoient libres. Le nombre des Vestales ne fut dans leur institution que de quatre: Tarquinius Priscus y en ajouta deux, & jamais dans la suite il n'y en eut plus de six. A Albe les Vestales faisoient vœu de virginité perpétuelle; mais à Rome elles n'étoient obligées qu'à une continence de trente années: elles en passoient dix à s'instruire de leur ministère, dix autres à l'exercer, & les dix dernieres à l'apprendre aux nouvelles. Ce temps expiré, il leur étoit permis de se marier. Celles qui restoient parmi les Vestales après avoir fini leur temps, étoient toujours en grande considération; mais elles n'avoient point de part au ministère. Pour adoucir ce qu'il y avoit d'austere dans la condition des Vestales, on leur avoit permis des dédommagemens, qui pouvoient pourtant être regardés comme très-dangereux pour leur état; car on les laissoit vivre dans le luxe & dans la mollesse: on entroit librement chez elles, les hommes pendant le jour, les femmes le jour & la nuit: elles se trouvoient aux spectacles où elles avoient un lieu particulier: elles alloient souper dans leurs familles: & comme il y en eut une de violée en revenant le soir, pour prévenir cet accident on leur donna une espéce

de licteur, qui marchoit devant elles pour leur faire porter respect. Mais aussi si quelqu'une d'elles péchoit contre la pureté, on l'enterroit toute vive près de la porte Colline, dans un lieu que l'on appelloit *Sceleratus Campus*. Sous prétexte de s'entremettre pour des réconciliations, elles s'étoient acquis le droit d'entrer dans les affaires des particuliers, & elles avoient beaucoup de part dans celles de l'état.

L'habillement des Vestales n'avoit rien de triste : elles portoient une coëffe qui ne venoit pas plus bas que les oreilles, d'où pendoient plusieurs rubans. Leur habit étoit une espéce de rochet blanc avec une mante de pourpre : les jours de fêtes, elles avoient un ornement particulier. Le feu négligé étoit une faute sévérement punie : les Romains regardoient cet accident comme un présage des plus sinistres. On remarque qu'il s'éteignit peu de temps avant la guerre de Mithridate, & une autre fois avant l'embrasement du temple d'Apollon. Mais ce qui marque que ce n'étoit qu'un présage superstitieux, c'est qu'il s'éteignit aussi du temps que Scipion fut vainqueur en Espagne, & qu'il rétablissoit les affaires des Romains. Cependant quand on apprenoit dans Rome qu'une Vestale avoit laissé éteindre le feu, c'étoit une consternation universelle, & toutes les affaires cessoient. Le pontife prenoit soin de punir la Vestale, qui selon la loi devoit être battue de verges; ce qui se faisoit dans un lieu secret, ou pour épargner la pudeur de celle qui recevoit ce châtiment, elle n'étoit vue que du pontife. On rallumoit le feu éteint avec beaucoup de cérémonies, & il falloit faire un nouveau feu en réunissant les rayons du soleil dans un miroir ardent. Le principal devoir des Vestales étoit donc d'entretenir ce feu : elles y veilloient jour & nuit; les heures étoient distribuées entre elles, & elles se relevoient l'une l'autre. Elles conservoient le feu sacré dans des foyers, qui étoient des vases de terre, au lieu que les Grecs le conservoient dans des lampes. Cet usage du feu sacré étoit établi presque par-tout; & il y a beaucoup d'apparence que les anciens l'avoient emprunté des Juifs, qui étoient obligés par la loi de l'holocauste, d'entretenir perpétuellement un feu sacré. A Delphes on entretenoit ce feu sacré dans le temple d'Apollon; à Athènes dans celui de Minerve; à Mantine dans celui de Cérés, & à Rome dans celui de Vesta : dans le temple de Jupiter Ammon, il y avoit une lampe qui ne s'éteignoit jamais.

Outre cet emploi de conserver le feu sacré, les Vestales faisoient aussi des sacrifices, & offroient continuellement des vœux pour le salut de l'empire. Aux fêtes de Vesta le temple étoit ouvert; tout le monde y entroit hors dans le sanctuaire, où les Vestales gardoient ce qu'on appelloit *le gage du salut de l'empire*. On n'a jamais bien su ce que c'étoit. Que'ques-uns ont cru que c'étoient des statues de Neptune & d'Apollon, ou celles de Castor & de Pollux. On remarque que le feu ayant pris au temple de Vesta, Cecilius Metellus s'étant jetté dedans pour sauver les choses sacrées, fut frapé d'aveuglement en punition de sa témérité. Il y en a qui ont dit que c'étoient deux petits tonneaux, dont l'un étoit fermé, & l'autre ouvert : ce qui reviendroit à la pensée d'Homere, qui en met pareillement deux à l'entrée du palais de Jupiter, dans lesquels les biens & les maux qui arrivent aux hommes étoient contenus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'étoit point la statue de Vesta, car il étoit du culte de cette déesse de ne la représenter par aucune image. * M. l'abbé Nadal, *mémoire lu à l'assemblée publique de l'académie royale des inscriptions le 3 mai 1707*, & *histoire des Vestales, in-12*. On leur portoit un respect infini. Les consuls & les préteurs leur cédoient le pas. Elles avoient droit de tester du vivant de leur pere. Si quelqu'un les insultoit, il étoit puni de mort. Si par hazard elles rencontroient en leur chemin un coupable que l'on menoit au supplice, il avoit sa grace. On les faisoit dépositaires des testamens, & on s'en rapportoit à elles sur des affaires de la derniere importance. Leur sacerdoce a duré jusqu'au temps de l'empereur Théodose, qui l'abolit avec les autres sacerdoces du paganisme, malgré le sénat, comme il paroît par les lettres de Symmaque & de S. Ambroise. * Virgil. Ovid. Val. Max. *l.* 1 & 4. Plutarch. *in Numa, in Camillo, &c.* Tite-Live, *l.* 1. Dionysius *Halicarn. lib.* 12. Pomponius Mela. Festus. Pitiscus, *lexicon antiq.*

VESTALIES, *Vestalia*, fête que les Romains célébroient au mois de juin, en l'honneur de la déesse Vesta. Ils faisoient alors des festins dans les rues, chacun devant sa porte, & choisissoient des mets qu'ils envoyoient au temple de cette déesse. On conduisoit par la ville plusieurs ânes couronnés de fleurs, & ornés de colliers composés de certains morceaux de pâte, en forme de petits pains ronds. Les moulins étoient aussi ornés de bouquets, & ne tournoient point ce jour-là. Les dames Romaines alloient les pieds nuds au temple de Vesta, & au capitole, où il y avoit un autel à Jupiter *Pistor*, c'est-à-dire, *Boulanger*. On remarque dans l'histoire, que Brutus se rendit maître de l'Espagne le jour de cette fête; & que M. Crassus fut défait par les Parthes, en ce même jour. * Dempster, *antiquités romaines*, *l.* 41. Sigonius, *fastor. comment.*

VESTILIUS (Sextus) Prétorien, vivoit du temps de l'empereur Tibere, & étoit fort ami de Drusus. Tibere, qui l'avoit pris à son service, l'accusa par des lettres qu'il écrivit au sénat, d'avoir fait quelques écrits contre Caïus César, dans lesquels il lui reprochoit ses impudicités. Etant chassé de la cour de Tibere, il prit la résolution de se faire mourir; & n'ayant pas eu la force de se poignarder, il se fit ouvrir les veines & mourut ainsi. * Tacit. *annal. l.* 6.

VESTINUS (Attilius) sénateur Romain, compagnon des débauches de l'empereur Néron, & dépositaire de tous ses secrets, avoit trouvé le moyen de s'introduire si avant dans la familiarité de cet empereur, qu'il osa souvent se donner la licence de le piquer par les railleries les plus sanglantes, que Néron ne souffroit qu'avec assez d'impatience; mais comme il s'étoit ouvert à Vestinus, & qu'il lui avoit fait part de tout ce qu'il avoit de plus caché dans le cœur, il n'osa jamais réprimer les saillies de sa langue, de crainte qu'il ne vînt à révéler tant de honteux secrets qu'il avoit mis comme en dépôt entre ses mains. Vestinus épousa *Statilie Messaline*, qui avoit les bonnes graces de Néron, petite-fille de *Statilius Taurus*, qui avoit eu sous Auguste l'honneur du triomphe & du consulat, laquelle avoit déja eu trois maris, dont elle avoit été séparée par la mort ou par le divorce. La mort de Poppée seconde femme de Néron, l'ayant mis en liberté d'épouser Messaline, sans chercher de prétexte à sa cruauté, il envoya les ministres de sa fureur chez Vestinus, qui le trouverent à table dans sa maison, où il donnoit à souper à un grand nombre de ses amis; ils le porterent dans une étuve, & lui ouvrirent les veines. Ainsi Néron se délivra d'un objet qui lui étoit devenu odieux, après lui avoir été très-cher, & épousa Messaline. *Voyez* de Servies, *vies des femmes des douze Césars.*

VESTINUS (Lucius) chevalier Romain, fut en grand crédit sous l'empire de Vespasien, qui lui donna la commission de rétablir le capitole.* Tacite, *annal. lib.* 4. On dit qu'il étoit originaire de Vienne en Dauphiné.

VESTINUS, ayant été chanoine, puis religieux de l'ordre de S. Benoît, eut, dit-on, une vision admirable de l'enfer, du purgatoire & du paradis, l'an 824, qui fut pour lors très-bien reçue, & publiée en France. M. Baluze en parle dans la lettre qu'il en a écrite au pere Mabillon, le 21 juin 1673. Les moines de S. Vincent de Metz qui écrivirent cette merveille, commencent par ces mots : *Visio Westini, priùs canonici, posteà monachi, quam ostendit illi Deus per angelum, & nos fratres ejus ipso narrante scripsimus, servi sancti*

Vincentii, *Metis*. * Joan. Mabillon, *in act. SS. ord. D. Benedicti*, *sæc. IV*, *p.* 1, *pag.* 263.

VESTRO (Octavien) jurisconsulte célébre d'Imola, écrivit, *Mores judiciorum*; *Practica*, &c. & florissoit vers l'an 1573.

VESULE, maintenant *le mont Viso*, montagne près des Alpes, entre le Dauphiné, à l'occident, & le Piémont à l'orient, est le lieu où le Pô prend sa source de deux belles fontaines. * Pline, *l.* 3, *c.* 16. Baudrand.

VESVRE (Jean de) que Colomiés place dans sa *Gallia orientalis*, vivoit au milieu du XVI siécle; il étoit de Montcenis proche d'Autun. Il s'est distingué par sa connoissance des langues hébraïque & grecque. On a de lui : 1. un poëme en hébreu & en latin, sur le dictionaire, ou trésor de la langue sainte de Sanctes Pagnin; à Paris, 1548, *in-fol.* 2. Une traduction du grec en latin, du traité de Philon, *de divinis decem Oraculis*; à Paris, 1554, *in-8°.* 3. Des épigrammes, dans le tome second du *Farrago poëmatum*, donné par Leger Duchesne, en 1565. 4. Deux épigrammes à la fin du livre intitulé : *Isagoge J. Silvii in Hippocratis & Galeni anatomiam*; à Paris, 1560. Jean Dorat loue la Vesvre dans une de ses poësies pag. 158. L'inscription de cette piéce de Dorat fait entendre que la Vesvre venoit d'être fait chanoine d'Autun : *In Johannem Vævræum recens cooptatum in collegium canonicorum Heduensium.* La Vesvre mourut fort jeune, & il n'étoit plus au monde en 1562, lorsque parut l'édition des œuvres de Philon, faite à Lyon en ladite année; comme il est dit dans l'avis du libraire au lecteur. Le poëte Nicolas Bourbon l'ancien, le loue aussi dans ses *Nugæ*. * Voyez *Colomesii Gallia orientalis*, *in-4°*, édition de 1665, pages 253, 254. On en dit aussi un mot dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*.

VESUVE, montagne d'Italie, dans la province de Labour, à huit milles de Naples, dite ordinairement *Monte di Somma*, jette des flammes qui font souvent d'étranges ravages. Depuis le village de Resina, qui est au pied de cette montagne, il y a trois milles de chemin jusqu'au sommet. Ces trois milles se font à travers les cendres, où l'on ne trouve aucune route marquée, le vent emportant bientôt les vestiges de ceux qui y ont passé. Ainsi outre l'escarpement de la montagne qui fatigue beaucoup, on enfonce souvent dans la cendre jusqu'aux genoux : outre que l'on trouve de temps en temps de grosses pierres ou rochers, & des terres, qui sont des débris de la montagne. Plus on avance, plus on trouve le terrein sec, brulé, couvert de cendres & de pierres calcinées. Dans les endroits que les vents ont nettoyés, l'on voit le terrein crevassé, & on remarque les lits des torrens de souffre & de bitume. Enfin étant arrivé au haut de la montagne, on apperçoit le bord d'un gouffre, qui fait un cercle d'environ un mille de diamétre, dont la circonférence se termine en pointe & en cornes usées. On peut descendre par quelques endroits dans cette fondriere, qui a 60 à 80 toises de profondeur : alors on se trouve comme dans un grand fossé circulaire entre les bords escarpés de la montagne, & le pied d'une autre petite montagne ronde, qui s'éleve au milieu de ce gouffre. L'une & l'autre sont composées d'une matiere calcinée, pleine de soufre, & couvertes d'une espéce de pierre & de cendre jaunâtre & poreuse. Les crevasses qui y sont en grand nombre, y exhalent continuellement de la fumée & une grosse chaleur. Le sommet de cette petite montagne est ouvert en maniere de bassin, qui a bien 40 à 50 toises de diamétre, toujours couvert de fumée & souvent de flammes : il est rempli de soufre qui s'écoule par deux ou trois canaux, qui isolent ce petit mont, & se perdent tous ensemble sous la grande montagne du côté de la mer. Il s'est trouvé des curieux qui n'étant pas contens de voir cet abysme du haut du grand mont Vesuve, sont descendus avec beaucoup de risque, dans le fond qui sépare les deux montagnes, & montés ensuite sur le sommet de la petite, d'où ils ont détaché & fait rouler des pierres dans cet épouvantable gouffre, pour juger de sa profondeur : le sieur de Fer, Parisien, fameux géographe du roi, a été de ces curieux téméraires. Ces deux monts jettent continuellement des flammes, & quelquefois des feux, des cendres, des pierres & du soufre, en telle quantité, qu'ils causent de terribles ravages dans les environs. Avant l'empire d'Auguste, il y avoit eu cinq de ces débordemens de flammes; & au temps de Tite, l'an 81 de J. C. cet embrasement ruina deux villes entieres, & une grande étendue de pays. On dit que les cendres en volerent jusque dans l'Afrique, la Syrie, & l'Egypte. Pline l'*ancien*, voulant voir cette merveille terrible, fut suffoqué par les flammes. Le second déluge de feu arriva l'an 243; le troisiéme l'an 421; le quatriéme l'an 685, le cinquiéme l'an 983; le sixiéme l'an 993; le septiéme l'an 1036; le huitiéme l'an 1038; le neuviéme l'an 1138; le dixiéme l'an 1139; l'onziéme l'an 1430; le douziéme l'an 1500; le treiziéme l'an 1631, qui a été des plus considérables, & l'histoire en est gravée sur un marbre, que l'on trouve sur le chemin de Naples au mont Vesuve. Cette inscription nous apprend que cette année-là on vit sortir de ce gouffre une fumée épaisse, entremêlée de flammes & de cendres, qui fut suivie d'un bruit épouvantable. A ce tintamare succéda un tremblement de terre, qui fit enfler la mer; & la montagne étant crevée il en sortit des morceaux de rochers tout ardens: le souffre qui en découla, se fit distinguer à plus de trois milles en avant dans la mer. Enfin si le vent n'eût été favorable à la ville de Naples, elle auroit été ensevelie sous les cendres, comme le furent plusieurs villages voisins de la montagne, ou plus de deux mille cinq cens personnes furent brulées ou étouffées, y ayant dix pieds de cendres au-dessus des clochers des églises. Le quatorziéme l'an 1660; le quinziéme l'an 1682. On voit par la différence de ces temps, que les incendies du mont Vesuve sont fort irréguliers. Entre celui de l'an 81, & le suivant, il s'est écoulé 162 ans; entre le second & le troisiéme, 178 ans; entre le troisiéme & le quatriéme, 264 ans; entre le quatriéme & le cinquiéme, 298 ans; depuis le cinquiéme jusqu'au sixiéme, 10 ans seulement; depuis le sixiéme jusqu'au septiéme, 43 ans; du septiéme au huitiéme, 2 ans; du huitiéme au neuviéme, 100 ans; le dixiéme est arrivé un an après; l'onziéme au bout de 291 ans; le douziéme, 70 ans après. L'intervalle a été de 131 ans, depuis le douziéme jusqu'au treiziéme; de 39 ans, depuis celui-ci jusqu'au quatorziéme; & de 23 ans, depuis le quatorziéme, jusqu'à celui de l'an 1682. Ainsi il y en a qui sont éloignés de près de 300 ans, & d'autres qui ne le sont que d'un an ou deux. Les débordemens de feu de l'année 1682 commencerent le 14 d'août. Tout le pays de Masse, qui est aux environs, fut d'abord couvert de cendres d'une très-mauvaise odeur; & les flammes se jetterent jusque dans le bois d'Otajano, où elles firent beaucoup de ravage. Le 16 il y eut de grandes pluyes. Le 20 la terre trembla pendant trois heures entieres, & le tremblement se fit sentir jusqu'à Naples. Le 22 sur le soir, la montagne jetta vers Mandaloni une horrible quantité de cendres & de fumée, puis comme une pluye de charbons broyés fort menus. Cependant la terre trembloit, & l'on entendoit un bruit épouvantable. Bientôt après le Vesuve vomit des flammes qui paroissoient de couleur de sang; & le ciel redoubloit les horreurs de cette nuit, par des éclats de tonnerre capables d'effrayer les plus hardis. Le 23 il tomba une telle abondance de pluye, qu'on crut qu'elles éteindroient sur le champ les flammes qui sortoient de la montagne; mais il ne laissa pas d'en paroître encore avec des orages de cendres grises, qui volerent si loin, que la ville de Naples en fut pleine. Enfin le 24 la montagne

poussa sur sa cime des cendres blanches, par où se termina l'embrasement. Au mois de septembre 1685, l'éruption forma sur le haut de la montagne une autre petite montagne plus élevée que celles qui l'environnent; la lumiere de la flamme éclairoit jusqu'à vingt milles aux environs, comme pouvoit faire le plus beau clair de lune. Il y en eut une au mois d'avril 1687. Elle reprit au mois de juin 1688, & la ville de Naples ressentit de si violentes secousses, que plusieurs édifices publics furent renversés, entr'autres la superbe coupole de l'église de la maison professe des Jésuites. La perte fut estimée près de dix millions d'écus. La montagne qui vomit du feu étoit auparavant plus haute que l'autre; mais cette année-là elle étoit plus basse de 220 brasses: elle en avoit pourtant encore plus de 1100 de hauteur par rapport à la surface du golfe voisin. En 1694, le feu dura depuis le six avril jusqu'à la fin du mois, & les cendres volerent jusqu'à trente milles. Il coula pendant plusieurs jours des torrens prodigieux de minéraux fondus, qui s'étendirent jusqu'à trois milles du gouffre d'où ils sortoient. Enfin ces matieres s'étant amoncelées les unes sur les autres, après s'être refroidies, formerent une hauteur de 60 canes. La ville de Bénévent fut presque toute renversée: 1567 personnes y furent écrasées, outre 800 autres qui eurent le même sort dans dix ou douze villages circonvoisins: la ville de Ceretto appartenante au duc de Matalone, fut aussi toute culbutée de fond en comble, & 4000 habitans ensevelis sous ses ruines: 2200 à quatre autres petites villes voisines; & tous les habitans de trois autres bourgs. En 1696 il y eut encore un incendie; & le 27 juillet 1707, le feu parut encore sur cette montagne. Il sortit du gouffre des flammes & des pierres ardentes, qui donnerent l'épouvante aux villages circonvoisins; de sorte que ceux qui les habitoient se sauverent à Naples: le feu dura jusqu'au 30 au soir, que la montagne éclata, & fit un bruit plus épouvantable que le plus grand coup de tonnerre: toutes les maisons de la ville de Naples en tremblerent. Ce bruit recommença à trois diverses reprises, avec la même force, & toute la nuit l'on entendit des pierres en l'air, qui se rencontroient & se choquoient les unes les autres. Les deux jours suivans, la montagne parut toute en feu, & les cendres qui en sortoient élevées en l'air, & portées par le vent vers Naples, obscurcirent si fort le soleil, qu'on fut obligé d'avoir recours à la lumiere des flambeaux & des lanternes pour aller dans les rues de cette grande ville en plein jour: la mer parut de couleur de tabac, & la terre avoit celle de caffé broyé, & il y eut deux pouces de cendres sur les toîts, & dans toutes les rues de Naples. * Jul. Cæs. Recupiti. *Mémoires du temps.*

VETERANS, *Veterani.* Du temps de la république chez les Romains, on appelloit ainsi les soldats de l'infanterie qui avoient fait vingt-cinq campagnes, & sous les empereurs ceux qui en avoient fait vingt. On leur accordoit alors leur congé. Dans la cavalerie on étoit *véteran* au bout de la dixiéme campagne. Les meilleurs auteurs anciens donnent aussi presque toujours le titre de *véteran* à des soldats vieux & expérimentés, quoiqu'ils n'eussent pas encore fait toutes les campagnes nécessaires à des vétérans. *Voyez* Pitiscus & les autres qui ont traité de la milice des Romains.

VETRALLA, petite ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Elle est dans le patrimoine de S. Pierre, à deux lieues de Viterbe vers le sud. L'ancienne *Forum Cassii*, ville de l'Etrurie, étoit ou à Vetralla, ou au village de *S. Maria de Forcassi*, qui n'en est éloigné que de mille pas. * Baudrand.

VETRANI (André) étoit de Palerme en Sicile, & fut docteur en philosophie & en médecine. Il étoit très-habile dans ces sciences, & s'est acquis par son mérite un grand nombre d'éloges. Il fut consulteur du gouverneur de Palerme, & premier médecin de la ville. Après avoir vécu quelque temps dans le mariage, se voyant veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, & s'appliqua à la jurisprudence & à la théologie. Il fit de si grands progrès dans l'une & dans l'autre, qu'il y mérita le titre & le nom de docteur. Ses occupations furent depuis conformes à son nouvel engagement. On le chargea de la cure de S. Nicolas: il fut protonotaire apostolique, consulteur du tribunal de l'inquisition de Sicile, juge synodal, examinateur pour tout le diocèse de Palerme, & député des monastères du même diocèse sous les évêques Jacques de Palafox & Ferdinand de Bazan. Il mourut à Palerme le 24 de mars 1689, âgé d'environ soixante-quatre ans, & fut enterré dans son église paroissiale. On a plusieurs ouvrages de lui concernant la médecine; savoir, *Trutina apologetica consilii medici à Paulo Strectes nuper editi*, &c. à Palerme en 1651, *in-4°. Amussis medicamentaria ad usum pharmacopolarum felicis urbis Panormi*, en 1655, *in-4°. Medicum discrimen de lepra gallica*, en 1657, *in-4°.* Les deux ouvrages suivans sont sur d'autres matieres, ce sont deux discours latins: l'un *Oratio gratulatoria de recepta Catalauniæ victoria*, en 1653, *in-4°*; l'autre, un discours prononcé dans le collége des médecins à Palerme sur la mort de Marc-Antoine Alaimio, docteur ès arts & en médecine, imprimé en 1662, *in-4°.* * Antonii Mongitoris, *bibliotheca sicula*, tome 1, page 34. Manget, *biblioth. script. medicor.* tome IV, l. 20, page 514, 515.

VETRANION, *Vetranio*, général de l'armée romaine, sous l'empire de Constance, se fit déclarer empereur dans la Pannonie, le premier jour de mai de l'an 350, à Sirmick. Comme Magnence s'étoit révolté dans le même temps, l'empereur se mit en campagne, pour leur faire la guerre à tous deux. Afin de la terminer avec plus de sureté, il détacha Vetranion des intérêts de l'autre, après quoi haranguant ses soldats, il les sut si bien gagner, qu'ils contraignirent cet usurpateur à quitter la pourpre, & à se résoudre de vivre en homme privé. Ce fut le 25 décembre de l'an 351. Il ne mourut que six ans après à Pruze en Bithynie, où il jouissoit des revenus considérables que Constance lui avoit accordés, & où il acquit la réputation d'une grande piété. * Ammien Marcellin. Socrate, &c.

VETRANNION ou BETRANNION, évêque de Tomes en Scythie, près du Pont-Euxin, dans le IV siécle, résista en face à l'empereur Valens, qui vouloit l'obliger de communiquer avec des évêques ariens, & quitta l'église où étoit l'empereur, suivi de son clergé & de son peuple. L'empereur irrité, l'envoya en exil; mais il fut obligé de le rappeller, craignant que cet exil ne causât quelque révolte en Scythie. Vetrannion mourut vers le commencement du regne de l'empereur Théodose *le Grand*, & eut pour successeur Géronce, qui se trouva l'an 381 au concile de Constantinople. On fait la fête de S. Vetrannion le 25 de janvier. * Sozomene, *hist. l. 6.* Baillet, *vies des saints.*

VETTIUS EPAGATUS, l'un des martyrs de Lyon, dans le II siécle. *Voyez* POTHIN. * Eusebe, *l. 1, hist. c. 1.*

VETURIA, mere de Coriolan, étant accompagnée de Volumnia & de plusieurs dames Romaines, alla le trouver dans son camp, lorsqu'il assiégeoit Rome, & obtint par ses larmes qu'il s'éloignât de la ville. Volumnia, femme de Coriolan, y avoit amené ses deux petits enfans: ce qui attendrit le cœur de cet ennemi de sa patrie. Le sénat pour honorer la mémoire de ces généreuses dames, fit bâtir un temple à la fortune, où les femmes alloient offrir des sacrifices le jour que la ville avoit été délivrée de ce siége, de sa fondation l'an 263, & 491 avant J. C. * Tite-Live, *l. 2.* Denys d'*Halicarnasse.*

VETUS (Jean) que la Croix-du-Maine a tort d'appeller *le Vieil*, & dont le nom françois étoit proprement *Vetu*, étoit de Franche-Comté. Gilbert

Cousin, qui étoit de ce pays, le nomme son compatriote. Il étoit d'une famille médiocre. Ayant fait ses études avec succès dans sa patrie, il vint à Paris vers le milieu de seiziéme siécle, & y régenta durant plusieurs années dans le collége d'Autun, & dans celui du Cardinal le Moine. Pendant ce temps-là, trouvant dans cet emploi de quoi subsister honnêtement, il s'appliqua à la jurisprudence & à la médecine; & il prit des degrés en droit & en médecine. En 1560, il demeuroit chez Gilles Bourdin, procureur général du parlement de Paris, & il y avoit soin des études de Jacques Bourdin, fils de ce magistrat; & ce fut cette même année qu'il prononça ses discours sur la médecine. On croit que ce fut par le crédit du même magistrat, joint à son mérite personnel, qu'il se procura une charge de secrétaire du roi. Il s'attacha depuis au cardinal de Lorraine, qui l'employa en plusieurs occasions importantes. On en voit le détail dans un manuscrit de la bibliothéque du roi, qui a pour titre: *Négociations du sieur Vetus envoyé par Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, archevêque de Reims, à la ville d'Augsbourg, depuis le 6 janvier jusqu'en mai 1566, où est la reprise pour l'archevêché de Metz.* Le roi Charles IX connoissant les talens de Vetus, lui donna une charge de conseiller au parlement de Bourdeaux, dont il fut pourvu par lettres du 9 juillet 1569; mais avant qu'il en prît possession, le roi l'envoya en Allemagne pour négocier différentes affaires qui importoient au service de sa majesté. Vetus s'aquitta de ses commissions avec honneur; & lorsqu'il fut de retour, il se fit recevoir conseiller le 10 janvier 1571; mais cinq jours après, le 15 du même mois, il se démit de cet office, pour revenir exercer sa charge de secrétaire. Il conserva cette charge jusqu'au onziéme d'août 1573: il fut alors reçu maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi. Il en faisoit encore les fonctions au mois de septembre 1581, lorsque le roi Henri III, pour reconnoître ses services, lui accorda des lettres d'ennoblissement, tant pour lui que pour sa femme, & ses enfans nés & à naître. Quelque temps après, il fut fait président au parlement de Bretagne. Son attachement pour la maison de Lorraine l'engagea dans le parti de la ligue, & il fut un des quatorze que le duc de Mayenne ajouta le 19 février 1589, au conseil des quarante établis par le peuple, dont il étoit le chef. On voit dans le Journal de Henri III, que le 25 juin de l'an 1593, le duc de Mayenne l'envoya pour quelque affaire au parlement. Depuis ce temps-là, on ne sait plus rien de lui, & on ignore le temps de sa mort. Il avoit un frere, nommé PIERRE Vetus, qui étoit prévôt des maréchaux de Picardie, & qui ayant manqué une entreprise sur Boulogne, fut fait prisonnier: il auroit été même condamné à mort, si le duc de Guise n'avoit obtenu sa grace du roi. On a de Jean Vetus quelques ouvrages; savoir, 1. *De obitu Caroli quinti imperatoris, Joannis Veteris oratio*, à Paris, 1559, *in*-4°. L'auteur composa ce discours pendant qu'il enseignoit au collége du Cardinal le Moine. 2. *Joannis Veteris orationes in medicinæ commendationem, & in gratiam octodecim medicæ Laureæ candidatorum institutæ, ac in eorumdem scholis per tres continuos dies habitæ, in quibus perpetua gymnasiorum corporis & animæ comparatio explicatur*; à Paris, 1560, *in*-8°. 3. *Défense premiere de la religion & du roi contre les pernicieuses factions & entreprises de Calvin, Beze & autres leurs complices, conjurés & rebelles*, par J. V. (Jean Vetus,) de Saint-Amour; à Paris, 1562, *in*-8°. Le même en latin, la même année 1562; à Paris, *in*-8°. 4. *Francisci Balduini responsio altera ad J. Calvinum: cum præfatione Joannis Veteris ad Carolum cardinalem Lotharingium*; à Paris 1562, *in*-8°. 5. *Lancelothi Carlei* (Lancelot de Carles) *epistola ad regem de Francisci Guisii ducis dictis & factis postremis, ex gallico latinè versa per Joannem Veterem*; à Paris 1563, *in*-8°. 6. *Apologia contra calumnias Theodori Bezæ in jurisconsultos & omne jus*; à Verdun 1564, *in*-12. * *Le parlement de Bourgogne*, de Palliot, page 222. *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, par le pere Niceron, tome XXXIV, page 394, & suivantes. La Croix-du-Maine, en sa *Bibliothéque françoise*, page 272.

VEVAI, petite ville du pays de Vaud en Suisse. Elle est capitale d'un bailliage des Bernois, & située sur le lac de Genève, à quatre ou cinq lieues de Lausanne vers le levant. C'est une jolie ville; mais qui souffrit beaucoup d'un grand incendie qui y arriva en 1688. * *Mémoires du temps.*

VEUGLES (Nicolas) *cherchez* VLEUGHELS.

VEXIN, *Vexinum*, *Vulcassinus Ager*, pays que l'on divise en Vexin *François*, & en Vexin *Normand*.

VEXIN FRANÇOIS (le) *Vexinum Francicum*, a titre de comté, & est situé dans la province de l'Isle de France, entre les rivieres d'Oise, de Seine, d'Epte & le Beauvaisis. L'on y trouve les villes de Pontoise, Meulan, Magni, Chaumont, & les bourgs de Marines, la Rocheguyon, Trie, Saint-Clair sur Epte, &c.

VEXIN NORMAND (le) *Vexinum Normanicum*, est dans la province de Normandie, entre les rivieres d'Epte, de Seine, d'Andelle, & la forêt de Lyons. Là sont les villes de Gisors, Andeli, Lyons, & les bourgs d'Estrepagni, Escouis, Charleval, &c. Tout ce pays est fort fertile, & rapporte quantité de grains; il y a aussi des vignobles sur les côtes de la riviere de Seine & de la riviere d'Epte. * Baudrand.

VEYGA (André de) Portugais, natif de Saint-Jacques de Cassem dans le diocèse d'Evora, entra chez les Pénitens du Tiers-Ordre de S. François, où il fit profession le 13 mai 1492, & ne mourut que le 1 avril de l'an 1584, âgé de 110 ans, après avoir vécu 92 ans en religion. On conçut beaucoup d'estime pour sa vertu, & le 10 avril 1616, on crut devoir le transférer dans un lieu plus honorable que celui où il avoit été enterré. On n'a de lui qu'un ouvrage imprimé à Lisbonne en 1571, sous ce titre; *Acetarium variarum rerum materias continens, multiplici carmine, sacro præsertim constans.*

VEYGA (Emanuel de) Portugais, natif de Villa-viçosa, entra dans la compagnie de Jesus en 1583, âgé de dix-neuf ans, prêcha en plusieurs villes, & mourut à Lisbonne le 15 janvier 1644, âgé de 80 ans. On a de lui, *Relaçaon general do estado de christandade da Etiopa e reduçaon dos scismaticos*, Lisbonne 1628, & la vie de Simon Gomès en portugais. * *Mém. de Portugal.*

☞ VEYNES, maison originaire du Gapençois, dont tous les historiens de Dauphiné font mention, comme d'une des plus connues & des plus anciennes de la province. Elle posséde la terre de son nom depuis plus de sept cens ans. Sa filiation est constante & prouvée, depuis le premier homage, que GUIGUES de Veynes rendit librement & volontairement au Dauphin, de la terre de Veynes, en 1253: homage que ses descendans ont continué de rendre jusqu'à présent. L'acte même de cet homage, déposé à la chambre des comptes de Dauphiné, prouve qu'avant ce temps ils n'avoient reconnu aucun des dauphins pour souverain. Cette maison subsiste aujourd'hui en la personne de LOUIS-JEAN-BAPTISTE de Veynes, seigneur haut-justicier des terres de Veynes, Séchiliane, la Poype, l'Isle-Adam, dont il a rendu homage le 23 février 1724, & marquis haut-justicier du Bourg lès Valence. Il a épousé le 15 décembre 1718, *Jeanne-Angélique* de la Tour de Gouvernet, fille de *Charles-Barthelemi* de la Tour du Pin, marquis de Gouvernet, & d'*Emilie-Esther* de Gousset de la Rochallard, fille de *N.* de Gousset de la Rochallard, seigneur de Puibalon, chef d'escadre des armées navales, sœur du marquis de la

Rochallard, vice-amiral, & du comte de la Rochallard, lieutenant général des armées navales. Ses enfans sont, 1. *Charles-Frédéric*, enseigne de vaisseau; 2. *Jean-Louis-Gaspard*, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Belsunce, infanterie; 3. *Jean-Frédéric*, aussi chevalier de Malte, & capitaine au même régiment; 4. *Marguerite-Emilie-Esther* de Veynes, mariée à *Jean* de Plan des Sieyes, conseiller au parlement, frere de M. l'évêque de Die.

Les armes de cette maison sont, *de gueules, à trois bandes d'or:* supports, *deux lions armés & lampassés;* cimier, *un lion*, avec ce cri de guerre, *Uni servire paratus.*

VEZE (de) autrement de la Veze.

I. ARNAULD de Veze, natif de Cahors en Quercy, où il vivoit en 1280, seigneur de Saint-Felix, fut pere de 1. PIERRE de Veze, qui suit; 2. *Jacques* de Veze, chancelier de Robert roi de Naples, comte de Provence, évêque de Fréjus, puis d'Avignon en 1310, cardinal en 1312, pape sous le nom de Jean XXII, en 1316, décéda en 1334, âgé de plus de 90 ans; 3. *N.* de Veze ou d'Euse, qui est la même chose, épousa *N.* de la Vie (de Vias) seigneur de Villemur.

II. PIERRE de Veze, seigneur de Saint-Felix, acheta de Bertrand de Lautrec le vicomté de Carmain, sénéchaussée de Toulouse, pour 35 mille petits tournois; cette vente fut confirmée par le roi en 1322. Il épousa 1°. *Catherine* de Grandy; 2°. *Marguerite* de l'Isle-Jourdain, fille de *Bernard*, baron de l'Isle Jourdain, & de *Marguerite* de Foix, (*hist. des grands officiers*, tome II, pag. 356, & tom. VI, pag. 209) qui le rendit pere de 1. ARNAULD, qui suit; 2. *Gausselin* de Veze, prêtre-cardinal en 1316, du titre de S. Marcellin & de S. Pierre, chancelier de l'église romaine, évêque d'Albano, légat en France & en Angleterre, mort en 1348; 3. *N.* de Veze, archevêque de Toulouse; 4. *N.* épousa *Arnauld* de Clermont, vicomte de Tallard en Dauphiné.

III. ARNAULD de Veze, vicomte de Carmain, seigneur de Negrepelisse & de Saint-Felix, testa en 1370. Il avoit épousé *Rosine* d'Albret, fille d'*Amanjeu* VII, sire d'Albret, & de *Rose* Dubourg, qui le rendit pere de 1. HUGUES de Veze, qui suit; 2. *Jourdain*, dont on ignore l'alliance; 3. JEAN de Veze, que l'on croit *la tige des seigneurs de* VEZE *en Vivarais rapportée ci-après;* 4. *Alix*, religieuse; 5. *Marguerite* épousa le 18 septembre 1351, *Jean* d'Armagnac, vicomte de Fesensaguet.

IV. HUGUES de Veze, seigneur de Saint-Felix & de Negrepelisse, qui quitta son nom pour ne prendre que celui de vicomte de Carmain, consentit à la vente que son oncle Jean Jourdain II, comte de l'Isle-Jourdain, fit en 1405 de son comté de l'Isle & du vicomté de Gimoin à Jean de Bourbon comte de Clermont. Il avoit épousé l'an 1398, *Béatrix* de Perit, fille de *Raimond* vicomte de Rodde, (tom. VII, pag. 758) qui le rendit pere de 1. JEAN, qui suit; 2. *Guillaume* de Carmain; 3. *Hugues* de Carmain, vicomte de Rodde & de Lautrec, institué héritier de ses cousines germaines Jeanne & Marthe d'Armagnac en 1420, (tom. III, pag. 437.) Il étoit marié en 1469, avec *Jeanne* de Bonnay, fille de *Jean*, seigneur de Monfaucon, sénéchaussée de Toulouse, & de *Jeanne* de Montesquiou; (tom. VII, pag. 266.) 4. *Sibylle* de Carmain, qui vivoit en 1487, avoit épousé le 27 juillet 1425, *Jean* de Narbonne, baron de Talegran. (tom. VII, pag. 771.)

V. JEAN, vicomte de Carmain, baron de Saint-Felix, de Negrepelisse, de Navailles & de Sannette, épousa 1°. par contrat du 21 novembre 1427, *Isabeau* de Foix, fille d'*Archambault*, seigneur de Navailles, premiere baronie de Bearn: leur postérité prit le surnom de Foix; 2°. *Catherine* de Coaraze, veuve depuis 1453 de *Matthieu* de Foix, comte de Comminges, & fille de *Raimond-Arnaud*, seigneur de Coaraze en Bearn. Ses enfans furent 1. JEAN de Foix, qui suit; 2. ARNAULD, *qui a fait la branche des seigneurs de* NEGREPELISSE, *rapportée ci-après;* 3. *Pierre;* 4. ANTOINE, *tige des seigneurs de* LA POMMEREDE, *qu'on rapporte ci-après.*

VI. JEAN de Foix, premier comte de Carmain par Louis XI, baron de Navailles, seigneur de Saint-Felix & de Sault, testa en 1511, & mourut la même année. Il avoit épousé 1°. sa cousine germaine *Jeanne* de Foix, par traité du 17 juin 1460, fille de *Matthieu* de Foix & de *Catherine* de Coaraze: 2°. en 1481, *Jeanne* de la Tour, fille de *Godefroi* de la Tour, seigneur de Montgascon, & d'*Anne* de Beaufort-Turenne; (tom. IV, pag. 532.) Ses enfans furent 1. GASTON de Foix-Carmain, qui suit; & du second lit, 2. JEAN, *qui a fait la branche des barons de* SAULT, *rapportée ci-après;* 3. *Anne* de Carmain, épousa *François* de Villemur, (tom. II, pag. 664.) 4. *Guillaume;* 5. *Marie* ou *Jeanne*, épousa le 2 février 1478, *Gaston* de Levy-Leyran, dont elle fut la premiere femme; 6. *Magdeléne;* 7. *Anne* de Foix, seconde femme de *Jean* d'Andouins, qui vivoit en 1497, dont sortit *Gabrielle* d'Andouins, femme de *Jean* de Caupene, seigneur de Gaujac.

VII. GASTON de Foix-Carmain, comte de Carmain, vendit à Gaston d'Andouins la terre de Navailles, premiere baronie de Bearn, mort en 1527. Il avoit épousé en 1519, *Clémentine* de Cambrenet, dont il avoit eu un fils, qui suit.

VIII. JEAN de Foix Carmain, comte de Carmain, étoit né avant le mariage de son pere, qui le reconnut par le contrat & acte de célébration: le comte Jean son oncle lui disputa son état disant qu'il étoit illégitime & même supposé; mais il fut déclaré légitimé par arrêt du parlement de Toulouse de l'an 1538, mort en 1547. Il avoit épousé *Magdeléne* de Caupene de Foix, fille de *Jean* seigneur de Gaujac, & de *Gabrielle* d'Andouins, qui le rendit pere de 1. ODET de Foix-Carmain, qui suit; 2. *Jean* de Foix; 3. *Paul* de Foix, conseiller au parlement de Paris, ambassadeur en Pologne pour les rois Charles IX & Henri III, & en 1577 archevêque de Toulouse, puis ambassadeur à Rome. Il mourut en 1584.

IX. ODET de Foix Carmain, comte de Carmain, épousa le 16 novembre 1561, *Jeanne* d'Orbessan, dont sortit JEANNE de Foix, qui suit.

X. JEANNE de Foix-Carmain, fut mariée par contrat du 22 septembre 1592, à *Adrien* de Montluc, seigneur de Montesquiou, prince de Chabannois, (tom. VII, pag. 293,) dont sortit *Jeanne* de Montluc & de Foix, comtesse de Carmain, princesse de Chabannois, mariée le 17 mai 1612, avec *Charles* d'Escoubleau, marquis de Sourdis: elle mourut le 2 mai 1657, laissant *François* d'Escoubleau, marquis de Sourdis, chevalier des ordres du roi.

BARONS DE SAULT ET VICOMTES DE VENEZ.

VII. JEAN de Carmain & de Foix, second fils de JEAN de Foix, premier comte de Carmain, & de *Jeanne* de la Tour-Turenne sa seconde femme, fut baron de Sault & vicomte de Venez. Il épousa en 1518, *Aldonce* de Carmain sa cousine, fille de *Guillaume* vicomte de Lautrec, & d'*Aldonce* de Pevilles, qui le rendit pere de 1. *Guillaume*, vicomte de Venez, mort en 1574; 2. *Marguerite* de Carmain de Foix, dame de Venez, épousa *Jean* de Bernuis, seigneur de Palfica; 3. *Isabeau;* 4. *Antoinette;* 5. *Seguine.*

SEIGNEURS DE NEGREPELISSE EN QUERCI.

VI. ARNAULD de Carmain, seigneur de Negrepelisse, baron de Lognac, second fils de JEAN vicomte de Carmain, & d'*Isabeau* de Foix, épousa *Marguerite* d'Estain, sœur de Guillaume, IV du nom, seigneur d'Estain, qui le rendit pere de 1. PIERRE, qui suit; 2. *Yolande*, épousa le 26 septembre 1465, *Maffre* de Comminges,

Comminges, vicomte de Burniquel & de Gimoin; (tom. II, pag. 646) 3. *Agnès* épousa *Bertrand* des Prez, II du nom, seigneur de Montpezat (tom. VII, pag. 187.)

VII. Pierre de Carmain, seigneur de Negrepelisse, &c. épousa *Catherine* d'Arpajon (tom. IV, pag. 613) qui le rendit pere de

VIII. Antoine de Carmain, seigneur de Negrepelisse (tom. III, pag. 384) épousa le 2 février 1517, *Françoise* d'Aure, fille de *Jean* vicomte d'Aster, & de l'héritiere de Grammont, qui le rendit pere de

IX. Louis de Carmain, premier comte de Negrepelisse, forte place en Querci dont les huguenots s'étoient emparés, & qui fut forcée, & les habitans passés au fil de l'épée, par Louis XIII, vers l'an 1622. Il épousa *Marguerite* de Foix-Candale, fille d'*Alain*, vicomte de Castillon, & de *Françoise* de Montpezat, mariée à Loches le 5 août 1540 (tom. II, pag. 664.) Il testa le 22 août 1557, & fut pere de

X. Catherine de Carmain, comtesse de Negrepelisse, barone de Lognac, épousa 1°. *Henri-Ebrard*, baron de Saint Sulpice, tué à Blois en 1576; 2°. le 20 décembre 1578, *Jean* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, maréchal de France, qui testa en 1614, (tom. VII, pag. 386.)

Seigneurs de la Pommarede.

VI. Antoine de Carmain, second fils de Jean, vicomte de Carmain, & de *Catherine* de Coaraze sa seconde femme, fut seigneur de la Pommarede. Il épousa en 1492, *Antoinette* de Saint-Etienne, qui le rendit pere de

VII. Henri de Carmain, seigneur de la Pommarede, épousa *N.* qui le rendit pere de

VIII. Marguerite de Carmain, dame de la Pommarede, épousa en 1552, *Jean* de Saint-Etienne son cousin, dont la postérité prit le nom de Carmain, & fut pere de

IX. Henri de Saint-Etienne, dit *de Carmain*, baron de la Pommarede, épousa *N.* dont sortit

X. Henri II de Saint-Etienne-Carmain, seigneur de la Pommarede, qui épousa *N.* dont sortit

XI. Guillaume de Saint-Etienne-Carmain, marié en 1558, avec *Marthe* de Sabry de Resquairel, qui le rendit pere de 1. Gabriel, qui suit; 2. *Jean* de Saint-Etienne, dit *le comte de Carmain*, qui a fait branche; 3. *Alexandre*, chevalier de la Pommarede; 4. *Pierre*, dit *le chevalier de Saint-Etienne*; 5. *Guillaume*, abbé de Carmain en 1709; 6. *Joseph*, dit *Laval*; 7. *Guillaume*, chevalier de Carmain, servoit en 1706.

XII. Gabriel de Saint-Etienne, chevalier, marquis de Carmain, baron de la Pommarede, homme plein de valeur, sous-lieutenant des gendarmes écossois, épousa en 1702, *Paule* de Viguier Bidault, veuve de M. de Lagny, secrétaire & directeur général du commerce, né en 1667 ou 1668, testa le 3 février 1706, & fut pere de 1. *N...* de Saint-Etienne, femme de *Jacques* de Lardac, marquis de Lardac; 2. *Marie* de Saint-Etienne de Carmain de la Pommarede, épousa le 11 septembre 1724, *Jean* Emeri de Bruyeres le Chatel, comte de Bruyeres, fils aîné de *Jean*, marquis de Chalabre, sénéchaussée de Limoux, & de *Catherine* de Chalard de la Grandlit.

Branche de Veze.

IV. Noble Jean de Veze ou de la Veze, que l'on croit troisiéme fils d'Arnauld de Veze & de *Rosine* d'Albret, vivoit dans la ville des Baux à trois lieues d'Arles en Provence en 1530. Il paroît qu'il fut s'établir à Eyragues dans la même province, à six à sept lieues de la ville des Baux, par le mariage qu'il contracta le 2 juillet 1549, devant Simon Salome notaire, avec *Philippe* de Baraillier, fille de feu noble *Pierre* de Baraillier, du lieu & paroisse d Eyragues, & de noble *Jannette* Bochard, du consentement de ladite Bochard, & de dame Philippe Brion, mareine de la demoiselle de Baraillier. Jean de la Veze étoit décédé le 5 avril 1587, lorsque Philippe de Baraillier sa veuve donna procuration devant Sabattier notaire d'Eyragues à André Rousse bourgeois de Tarascon, pour aller en son nom prendre possession de la seigneurie de la Roche-sur-Barbuisse, province de Champagne, à elle échue par le décès sans enfans de feu Louis de Baraillier, écuyer, seigneur de cette terre, son oncle paternel, & de ladite veuve de la Veze, adjugée par arrêt du parlement de Paris du 5 juillet 1586. Il fut pere de 1. Jean de Veze, qui suit; 2. *Gilles* de Veze, prêtre; 3. *Pierre*; 4. & autre Pierre de la Veze, dit *le jeune*, qui a fait branche en Vivarais, *rapportée ci-après*.

V. Jean de la Veze II, écuyer & capitaine d'infanterie, fut seigneur de la terre de la Roche-sur-Barbuisse en Champagne, où il mourut le 19 septembre 1619. Il ne paroît pas qu'il ait laissé des enfans, puisque Gervais de la Veze, fils de Pierre son neveu, fit expédier son extrait mortuaire.

V. Pierre de la Veze partant pour l'armée fit une donation le 23 février 1588, à Philippe de Baraillier sa mere, devant Sanier notaire d'Eyragues, le 12 de mars 1597. Devant le même notaire dame Philippe de Baraillier, Pierre de la Veze, dit *le cadet*, passerent quittance, tant en leur nom qu'au nom d'autre Pierre de la Veze, écuyer, marié en Vivarais, mere & fils. Ledit Pierre de la Veze épousa le 22 avril 1595, *Suzanne* de Boullioud, fille de noble *Gabriel* de Boullioud, seigneur de Baumond, & de *Catherine* de Brancas. En 1613, Pierre de la Veze fut appellé avec plusieurs autres gentilshommes pour jurer la noblesse tant paternelle que maternelle de noble Gaspard de Maisonseulle, fils de messire Alexandre, baron de Maisonseulle, & de dame Antoinette de la Motte-Biron en Vivarais, devant les commissaires nommés par MM. du grand prieuré d'Auvergne, pour la réception dudit Gaspard dans l'ordre de Malte, dans lequel il fut reçu, & posséda plusieurs commanderies. Pierre de la Veze étoit mort le mois de septembre 1632, laissant Louis de la Veze, qui suit.

VI. Louis de la Veze, habitant du bourg de la Mastre, paroisse de Macheville en Vivarais, passa contrat de mariage le 23 septembre 1632, du consentement de noble Suzanne de Boullioud sa mere, avec *Claudine* Jurus, fille de *Pierre* & d'*Antoinette* de Bellay, par contrat passé devant Chartier notaire du canton, dont fut procréé Pierre-Louis de la Veze, qui suit; & autres enfans.

VII. Pierre-Louis de la Veze épousa le 28 septembre 1659 *Clarie* Sobeyran, par contrat de Rioufol notaire, qui le rendit pere de

VIII. Louis de la Veze eut un grand procès pour des droits seigneuriaux que les marquis de la Tourrelle & comtes de Chambault demandoient sur ses biens: sur lequel procès intervint plusieurs sentences & arrêts qui le condamnerent à des dépens & des sommes considérables, ce qui dérangea sa fortune. Il avoit épousé le 10 juillet 1710, *Catherine* Bolon, de la ville de Saint-Aggreve en Vivarais, par contrat de la Cour, notaire de Saint-Jullien de la Brousse près Saint-Aggreve, qui le rendit pere de 1. Jacques-Louis de la Veze, qui suit; 2. *Jean-François* de la Veze; 3. *Baptiste* de la Veze, ecclésiastique; & 4. *Catherine* de la Veze, mariée le.... 1740 avec..... en Dauphiné.

IX. Jacques-Louis de la Veze, né en 1714, épousa le premier septembre 1740 *Marguerite* Malfay, par contrat reçu devant Chazal notaire de Chalançon, dont il a des enfans.

VEZELAI, en latin *Vezeliacum* ou *Vizeliacum*,

ville avec abbaye sur la croupe d'une montagne, près de la petite riviere de Cure, au pays de Morvan, diocèse d'Autun, dans le Nivernois. Le pape Eugène III y célébra l'an 1145, un concile pour le recouvrement de la Terre-sainte. Louis *le Jeune* y reçut la croix pour le voyage d'Outre-mer, & le roi S. Louis y passa à son retour d'Orient, pour y honorer les reliques de la Magdeléne, que l'on disoit y être, quoiqu'on les lui eût montrées en Provence; & même le 4 avril 1267, ce saint roi se trouva à cette abbaye, suivi du légat, du comte de Poitiers, du roi de Navarre, des trois princes ses enfans, du duc de Bourgogne, de l'évêque d'Auxerre, &c. à la translation des reliques de cette sainte, qui furent tirées d'un coffre de plomb, qui avoit été visité deux ans auparavant par l'évêque d'Auxerre, & Pierre évêque de Belinas, autrement Panéade, qui l'avoient trouvé sous le grand autel de cette abbaye, & dedans des ossemens, avec des cheveux de femme envelopés dans de la soie, & une attestation donnée par un roi du nom de *Charles*, mais sans date, qui portoit que le corps de sainte Marie-Magdeléne étoit dans ce coffre. Ce légat qui étoit le cardinal de sainte Cécile, mit le corps dans une chasse d'argent, n'en retenant qu'une côte, dont il fit présent à l'église de Sens, après son élévation au pontificat, sous le nom de Martin IV. Le roi prit un os d'un bras, & d'une jambe qu'il mit dans deux magnifiques reliquaires, le premier d'or enrichi de grosses perles & de pierreries au nombre de 90, y ajoutant deux saintes épines, & renvoya le tout aux religieux de cette abbaye, les priant de ne s'en défaire jamais; comme le légat de son côté le leur défendit sous peine d'excommunication. La sainte Baume dans la suite, a prétendu avoir le véritable corps de la Magdeléne, & celui de Vézelai a été regardé comme faux. Mais l'un & l'autre sentiment n'ont presque plus de défenseurs, depuis les savans ouvrages qu'on a publiés dans ces derniers temps sur cette matiere. Belforest dit dans sa *chronique de France, folio* 52, que l'an 741, les Sarasins ayant détruit la ville d'Aix en Provence, Girard de Roussillon, comte de Bourgogne & de Provence, fit transférer d'Aix à Vézelai le corps de la benoîte Marie-Magdeléne. L'abbé de Vézelai est seigneur de la ville, où la justice ordinaire est rendue en son nom, & où il y a élection, grenier à sel, & maréchaussée. * De la Chaise, *hist. de S. Louis*.

L'abbaye de Vézelai, qui étoit de l'ordre de S. Benoît, a été sécularisée dans le XVI siécle. D. Martenne met cette sécularisation en 1537. Ce Bénédictin dit qu'il a vu une lettre du roi François I, datée en 1530, dans laquelle ce prince méditant d'ériger l'abbaye de Vézelai en évêché, mandoit à son ambassadeur en cour de Rome de poursuivre cette érection auprès du pape. Cela n'ayant pas réussi, on la sécularisa, dit-il, en 1537. Il ajoute que les raisons que les moines apporterent pour demander à changer d'état, c'est que leur monastère étant fort fréquenté à cause de l'affluence des peuples qui venoient faire leurs offrandes & leurs prieres à sainte Magdeléne, dont ils s'imaginoient avoir les reliques, ils ne pouvoient pas garder la solitude prescrite par leur regle: mais la vraie raison, dit D. Martenne, est que ces moines étoient fort déréglés. Cette abbaye autrefois si florissante, est réduite aujourdhui à un chapitre de dix chanoines, dont le revenu, y compris la manse de l'abbé, ne monte qu'à vingt-deux mille livres sujettes à beaucoup de charges. L'église est très-belle, & surpasse en longueur celle de Notre-Dame de Paris: on l'appelle dans la ville la cathédrale. Le portique qui est à l'entrée, qui étoit anciennement la place des pénitens, est entierement couvert; desorte qu'ils y étoient à l'abri des vents & de la pluye; ce qui est singulier à cette église. Il y a eu autrefois un fort grand nombre de religieux dans cette abbaye, qui suivoit la régle de S. Benoît. Elle est située sur la pointe d'une montagne. * *Voyez* le *Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, Benedictins, tome I, premiere partie, &c.

VEZELAI (Henri de) clerc du roi & archidiacre de Bayeux, étoit chancelier de France en 1279, sous le regne de Philippe *le Hardi*. Quelque temps après, il fut élu évêque; mais le pape refusa d'approuver son élection, parcequ'il étoit borgne. * Du Chesne, *hist. des chanc.* Le P. Anselme, &c.

U F

UFFA (Tartares d') *cherchez* BASKIRS.

UFFENBACH (Zacharie, comte de, né à Francfort sur le Mein, le 22 février 1683, étoit fils de *Jean-Balthasar* d'Uffenbach, membre du conseil de cette ville, d'une famille fort ancienne. Zacharie né avec de grandes dispositions pour l'étude, fut envoyé de bonne heure au collége de Francfort: d'où il passa en 1694 à celui de Schwartzbourg-Rudelstadt, & en 1698 à l'université de Strasbourg. Vers l'an 1700, il revint dans sa patrie, perdit en peu de temps son pere & sa mere; & en 1700 même, il alla à Hall, où il étudia pendant trois ans sous les plus habiles professeurs. De Hall, il se transporta successivement à Berlin, à Dresde, & en d'autres villes célébres, & fit un voyage en Allemagne. Revenu dans sa patrie en 1704, il commença dès-lors à former cette riche bibliothéque qui lui a acquis une si grande réputation. En 1709, il entreprit avec son frere Jean-Frederic de Uffenbach, qui étoit alors à l'université de Hall, de visiter toute la basse Saxe, la Hollande, & ensuite l'Angleterre. Son but, en formant le dessein d'aller dans ce dernier royaume, étoit de voir si, suivant les offres qu'on lui avoit faites, il lui convenoit de rester dans un collége d'Oxford; mais il ne put se résoudre à y établir son séjour, tant à cause de l'air qui étoit nuisible à sa santé, que pour plusieurs autres raisons. Il vit en Angleterre les savans les plus distingués, visita les plus célébres bibliothéques, & tâcha de mettre son voyage à profit. A son retour, il passa par la Hollande en 1711, avec son frere, qui ne l'avoit point quitté. En 1721, il fut élu membre du conseil, & depuis il monta aux emplois les plus distingués du gouvernement. En 1727, & en 1729, il fut bourguemestre, & échevin en 1731. Il mourut le 6 janvier 1734, n'étant âgé que de 51 ans. Il fut regardé pendant sa vie comme un zélé protecteur des sciences. Outre qu'il avoit lui-même de grandes connoissances, comme sa bibliothéque étoit nombreuse & bien fournie, il communiqua toujours avec plaisir ses livres & ses manuscrits aux savans qui en avoient besoin; & cette facilité nous a valu beaucoup de piéces, dont le public seroit, sans doute, encore privé, sans ce secours. Il avoit entrepris lui-même plusieurs ouvrages, que la mort l'empêcha de finir. Voici ceux qu'on cite dans le Supplément françois de Basle; 1. *Glossarium Germanicum medii ævi*. 2. L'histoire de sa propre vie, en latin. 3. *Selecta historiæ litterariæ & librariæ*, en plusieurs volumes. Par son testament il légua ces livres de sa composition au savant Jean-Georges Scelhorn, qui demeuroit alors à Memmingen; & il y joignit son *commercium epistolicum, quod cum viris eruditis ipsi intercessit*, en dix-huit gros volumes *in*-4°, le laissant le maître de s'en servir suivant qu'il le jugeroit à propos. En 1736, M. Jean-Christophe Wolff, alors pasteur de sainte Catherine à Hambourg, fit imprimer dans la même ville de Hambourg, la description de deux recueils de M. d'Uffenbach, qu'il avoit achetés depuis peu. Le premier contient environ trente mille lettres, la plupart originales, de divers savans qui ont vécu depuis deux ou trois siécles. Il y en a soixante & onze volumes *in-folio*, y compris deux volumes de tables, & 62 *in*-4°. Le second recueil contient divers manuscrits curieux de litterature, renfer-

més en seize volumes *in-folio*, & vingt-huit *in-4°*. On rend compte de la description de M. Wolff dans le tome 36 de la bibliothéque Germanique, article VIII, page 123 & suivantes, jusqu'à 127. On dit dans le même endroit, page 125, que M. Scelhorn travailloit alors à la vie de M. d'Uffenbach : ce qui est confirmé par le supplément françois de Basle, d'où on a tiré presque tout ce qu'on vient de rapporter. Nous ajouterons 1°. que M. Scelhorn cite avec éloge la collection des lettres des savans, faite par le comte d'Uffenbach, dans ses *Amœnitates litterariæ*, tome VI, page 508, & qu'il s'en est servi pour publier plusieurs de ces lettres dans le même recueil, comme on le voit par ce même tome VI & par plusieurs des suivans. 2°. Dans le tome IX, M. Scelhorn donne un écrit intitulé : *De primitiis typographicis, quæ Harlemi in curia & Francofurti in bibliotheca Uffenbachiana adservantur.*

UFFINGE, ou UFFO, religieux de Frise, dans le X siécle, vers l'an 1000, écrivit la vie de S. Ludger & celles de quelques autres, comme celle de sainte Ide, veuve, rapportée par Surius.* Suffridus Petri, *de script. Frisf. dec. 7, c. 5.* Valere André, *biblioth. Belg.* Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V, pag. 660.

UFFINGES : c'est le nom d'une race des rois des Anglois orientaux, ainsi appelés du roi Uffa, qui vivoit vers l'an 578. * *Hist. Angl.*

U G

UGENTO ou OGENTI, *Uxentum*, ville d'Italie, en la terre d'Otrante, avec évêché suffragant d'Otrante.

UGHELLI (Ferdinand) savant Italien, naquit à Florence le 21 mars 1595, d'une bonne famille de cette ville. Après avoir fait ses études d'humanités, il entra dans l'ordre de Cîteaux, où il se distingua d'une maniere particuliere. Il fut envoyé à Rome pour y achever ses études, & il y eut pour maîtres François Piccolomini & Jean de Lugo, tous deux Jésuites, dont le premier fut dans la suite général de son ordre, & le second devint cardinal. Ughelli passa depuis en differens monastères, où il fut chargé de divers emplois. Retourné à Rome, il forma le dessein de son *Italia sacra*, auquel il travailla depuis avec autant d'application que ses autres occupations purent le lui permettre. Outre la dignité d'abbé à laquelle il fut élevé, il fut théologien du cardinal Charles de Médicis, & consulteur de la congrégation de l'*Index*. Il présida souvent aux chapitres de son ordre, & fut élu plusieurs fois général de la congrégation d'Italie : mais il refusa toujours constamment d'accepter cette dignité, & se contenta d'être abbé de Trois-Fontaines à Rome, & procureur de sa province : il a conservé ces emplois jusqu'à la fin de sa vie. Le pape Alexandre VII le mit au nombre de ses prélats domestiques, & lui donna une pension que Clément IX, son successeur, augmenta jusqu'à la somme de cinq cens écus. Il a toujours refusé les évêchés qui lui ont été offerts. Il mourut à Rome le 19 mai 1670, âgé de 75 ans. Plusieurs évêques d'Italie, en considération de son *Italia sacra*, lui firent faire un service solemnel dans leurs églises. On a d'Ughelli les ouvrages suivans; 1. *Italia sacra, sive de episcopis Italiæ & insularum adjacentium, rebusque ab iis præclarè gestis, deductâ serie ad nostram usque ætatem, opus singulare. Auctore Ferdinando Ughello, Florentino abbate SS. Vincentii & Anastasii ad Aquas Salvias, ordinis Cistercienfis*; à Rome, *in-folio*, neuf volumes, dont le premier est de l'an 1643, & le dernier de 1662. Le même ouvrage revu, corrigé & augmenté, *studio Nicolai Coleti, ecclesiæ sancti Moysis Venetiarum sacerdotis alumni*; à Venise, *in-folio*, dix volumes, dont le premier est de l'an 1717, & le dernier de 1722. Cette édition est fort augmentée & perfectionée, & on y a ajouté des tables dans le dixiéme volume; mais elle est remplie de fautes d'impression. Cet ouvrage a été abrégé sur la premiere édition sous ce titre : *Italia sacra R. P. Ferdinandi Ughelli restricta, aucta, veritati magis commendata, operâ & studio D. Julii-Ambrosii Lucentii, ejusdem ordinis abbatis. Opus singulare tribus tomis novissimè distinctum, subsequente quarto, in quo ecclesiarum origines, urbium conditiones, jura, principum donationes, & recondita monumenta proferuntur, cum certis notis & præclaris animadversionibus*; à Rome, 1704, *in-folio*. 2. Ughelli a fait quelques additions aux vies des papes de *Ciaconius* : ces additions se trouvent dans l'édition de 1630, à Rome, *in-folio*. 3. *Cardinalium elogia, qui ex sacro ordine Cistercienfi floruere*; à Florence 1624, *in-folio*. 4. *Columnensis familiæ cardinalium imagines ad vivum expressæ & ære incisæ, summatimque elogiis exornatæ à Ferdinando Ughello*; à Rome, 1650, *in-4°*. 5. *Difesa della nobilita Napolitana, contro il libro di Francisco Elio Marchesi, tradotta dal latino di Carlo Borrelli*; à Rome, 1655, *in-8°*. 6. *Albero & istoria della familia de' conti di Marsciano*; à Rome, 1667, *in-folio*. 7. *Genealogia de' Capisucchi*; à Rome, 1553, *in-folio*. * Voyez son éloge par Jules Lucenti à la tête de la seconde édition de son *Italia sacra*, où l'on a mis par erreur la naissance d'Ughelli en 1594. *Leonis Allatii apes urbanæ*, & sur-tout les *Mémoires* du pere Niceron, tome 41, page 166 & suivantes.

UGLITZ, ville de Moscovie. Elle est dans le duché de Rostow, aux confins de celui de Jeroslaw, dans lequel quelques géographes la mettent. Uglitz a été célébre par le malheur de Démétrius, fils du czar Jean Basile, qui à l'âge de neuf ans, y fut assassiné pendant les confusions d'un incendie, par les ordres de Boris, son beau-frere, & qui ressuscita deux fois en la personne de deux faux Démétrius, qui vengerent sa mort & causerent de grands troubles en Moscovie. * Mati, *dictionaire.*

UGOLET (Thaddée) savant Italien, qui a vécu dans le XV siécle, & que l'on croit mort après les premieres années du XVI siécle, étoit de Parme, & a passé pour un grammairien habile, & un bon critique. Pierius Valerianus dit dans son traité *de litteratorum infelicitate*, qu'Ugolet jouit d'abord d'une fortune brillante : il passa, dit-il, sa jeunesse auprès des rois les plus puissans qui le comblerent d'honneurs, & dont il eut toute la faveur; mais Matthias, roi de Hongrie, étant mort le 6 avril 1490, & plusieurs princes d'Italie lui ayant aussi manqué, il fut contraint de retourner dans sa patrie, & obligé pour subsister d'enseigner la jeunesse : emploi dont il tira si peu de profit, qu'il lui fournit à peine l'étroit nécessaire; il mourut dans cette triste situation. Il avoit commencé divers ouvrages, que son indigence ne lui permit pas d'achever. Comme il avoit eu pour maître Georges Mérula, que celui-ci avoit travaillé sur les comédies de Plaute, & que Pylades Buccardus avoit censuré ce travail dans l'édition de Plaute qu'il avoit préparée lui-même, & qui fut publiée peu après sa mort, Ugolet examina à son tour la censure de Pylades & son édition de Plaute, & il en reprit beaucoup d'endroits. Il devoit publier ses observations dans une édition du même poëte comique à laquelle il avoit travaillé, mais qu'il laissa imparfaite, étant prévenu par la mort. Luc Panetius (*canonicus Olchinensis*) a fait usage de tout son travail dans l'édition de Plaute, qu'il donna à Venise en 1518 : il y fit même imprimer l'épitre d'Ugolet à Jean Lucino Arnutio d'Alexandrie, célébre jurisconsulte de ce temps-là. C'étoit à lui qu'Ugolet adressoit son travail sur Plaute. M. le cardinal Querini a donné de nouveau cette lettre dans son livre intitulé : *Specimen variæ litteraturæ quæ in urbe Brixia ejusque ditione paulo post typographiæ incunabula florebat, &c.* partie premiere, pag. 31 & suiv. * Voyez aussi l'ouvrage de Pierius Valerianus, cité dans cet article, page 346, de l'édition de Leipsic 1707.

UGONIUS (Matthias) évêque de Famagoufte en Chypre, a fleuri au commencement du XVI fiécle. On a de lui un traité de la dignité patriarchale, en forme de dialogue, imprimé à Breffe l'an 1507; mais fon principal ouvrage eft un traité des conciles appellé *Synoda Ugonia*, imprimé à Venife l'an 1565, & approuvé par un bref de Paul III, du 16 décembre de l'an 1553. C'eft un des meilleurs ouvrages & des plus remplis qui fe foient faits dans le XVI fiécle fur ce fujet.

UGUCCIONE, *cherchez* FAGGIVOLA.

UGURLIMEHEMET ou GURLUMAHMET, fils aîné d'Uffum Caffan, roi de Perfe, ayant réduit fous fa puiffance la ville de Schiraz, qui eft une des plus grandes & des plus floriffantes du royaume de Perfe, prit les armes contre fon pere; mais il fut obligé de fe réfugier avec fes femmes & fes enfans à Conftantinople, où il fut fort bien reçu du grand Turc, qui lui donna une armée pour aller à Schiraz, & delà faire la guerre à fon pere. Uffum-Caffan fit auffitôt courir le bruit qu'il étoit fort malade, & quelque temps après qu'il étoit mort; de forte que les honneurs funébres lui furent faits par tout fon royaume. A cette nouvelle, Ugurlimehemet vint à Tauris, pour fe mettre en poffeffion des états de fon pere, qu'il fuppofoit mort, mais qui étoit véritablement vivant, & qui le fit mourir. * Giovan Maria Angiolello. Meffer Ambro. Contarin, *en fon voyage de Perfe.*

V I

VIA (Arnaud de) natif de Cahors, cardinal & évêque d'Avignon, étoit fils d'une fœur du pape *Jean* XXII, & frere de *Jacques* de Via, auffi cardinal & évêque d'Avignon. Arnaud fut fait cardinal le 22 juin 1317, & quelque temps après, il fut élevé à l'évêché d'Avignon, où il fit bâtir le palais épifcopal qu'on y voit aujourd'hui, le pape ayant pris l'ancienne maifon des évêques, pour en faire le palais apoftolique. On affure que depuis, Jean XXII fit gouverner l'évêché par des vicaires. Arnaud de Via, qui étoit un prélat de grande piété, fonda l'églife collégiale de Villeneuve-lès-Avignon, & compofa un ouvrage en l'honneur de la fainte Vierge. Il mourut le 24 novembre de l'an 1335. * Frizon, *Gallia purp.* Auberi, *hift. des card.* La Rochepozai, *nomencl. card.* Sainte-Marthe, *Gall. chrift.* Nouguier, *hiftoire des archevêques d'Avignon.* Baluze, *vitæ pap. Aven. p.* 738.

VIAIXNES (dom Thierri de) Bénédictin de la congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe: fon nom de famille étoit Fagnier. Il naquit à Châlons en Champagne le 18 mars 1659: il fut baptifé le lendemain: c'étoit le jour de la fête de S. Jofeph; on lui en donna le nom, & ce ne fut que lors de fon entrée en religion qu'il eut celui de *Thierri*, que portoit fon pere. Après avoir fait fes humanités & fa philofophie chez les Jéfuites, quoique l'aîné de fa famille, il embraffa malgré les répugnances de fes parens, la regle de S. Benoît pour laquelle il fe fentoit un grand attrait, & commença fon noviciat au mois de mai 1676, à l'âge de 17 ans, dans l'abbaye de S. Pierre de Châlons, de la congrégation réformée de S. Vanne; il y fit fes vœux le 13 de juin 1677. Après y avoir fait un nouveau cours de philofophie & un autre de théologie, on l'envoya en 1680 à S. Vincent de Metz, où il fuivit fon inclination pour l'étude qui a toujours fait depuis fa principale occupation. En 1681, il demanda & obtint du chapitre général, qu'on l'envoyât dans l'abbaye de Beaulieu en Argonne, où il y avoit une efpece d'académie fous la préfidence de dom Barthelemi Senocq, qui étoit un favant religieux. Dom Thierri s'y appliqua particulierement à l'étude de l'écriture-fainte & à l'hiftoire eccléfiaftique. Son féjour à Beaulieu ne fut que de deux ans. Le pere Senocq ayant été envoyé en 1683 dans l'abbaye de S. Guiflain en Hainaut, pour y affermir la réforme, & y faire fleurir les fciences, dom de Viaixnes fut renvoyé à S. Pierre de Châlons, où il fut élevé au facerdoce, que feu M. de Noailles, depuis archevêque de Paris, lui conféra. Il célébra fa premiere meffe le 19 de juin de la même année. Il partagea alors fes occupations entre les devoirs de fon état, l'étude & la prédication; il continua d'exercer celle-ci, lorfqu'en 1684 le chapitre général l'eut envoyé en l'abbaye de S. Clément de Metz, pendant les deux années qu'il paffa dans l'abbaye de Montiéramé, au diocèfe de Troyes, en 1685 & 1686, & durant les deux années fuivantes 1687 & 1688, & même la moitié de 1689, qu'il demeura à Mouzon, abbaye du diocèfe de Reims. Sur la fin de cette année 1689, il fut exilé en l'abbaye de S. Michel en Thierache, pour un fujet qui lui attira dans la fuite des éloges de la part même de fon ordre. La caufe de cette difgrace ne venoit en effet que des démarches qu'il avoit faites au fujet des changemens que quelques-uns de fes fupérieurs avoient tenté de faire dans le gouvernement de la congrégation; ils avoient obtenu à cet effet une bulle de Rome, malgré l'oppofition de plufieurs des autres fupérieurs, & du grand nombre des religieux. Dom Thierri fut un des oppofans: & comme M. fon pere étoit alors l'un des fecrétaires d'état, il le follicita de s'employer auprès de M. le chancelier, pour empêcher l'exécution de la bulle; ce qui eut fon effet. Telle fut la caufe de fon exil, d'où il fut rappellé quelques mois après, & placé en 1690 par le chapitre général dans l'abbaye de S. Airy de Verdun, où M. de Béthune qui étoit évêque de Verdun, lui donna fa confiance, & lui laiffa toute liberté de prêcher. Revenu à Beaulieu dans le même diocèfe en 1692, il commença avec plufieurs autres une efpece d'académie, où l'on étudioit en commun tout ce qui eft du reffort de la fcience eccléfiaftique; mais il fe vit encore obligé de quitter ce lieu en 1693, pour aller dans l'abbaye de Moutier-la-Celle, dans le fauxbourg de Troyes, & il fe contenta prefque alors de vaquer à la prédication, pour laquelle on dit qu'il avoit beaucoup de talens. Quelque raifon d'ordre le fit transférer en 1695 en l'abbaye d'Hautvilliers, au diocèfe de Reims, où il retrouva dom Senocq, qui en étoit prieur, & qui y faifoit une académie; mais ce favant religieux ayant été élu en 1696 préfident général de la congrégation, dom Thierri fut mis en fa place pour préfider à l'académie d'Hautvilliers, ce qu'il continua pendant plus de fix ans. Il n'en interrompit les exercices que pendant un voyage qu'il fit en Flandre en 1698, avec un de fes confreres qui enfeignoit la théologie à S. Remi de Reims. Quelques affaires, dont nous ignorons le détail, l'ayant obligé de venir à Paris, il fut conduit le 6 août au château de Vincennes, où il demeura fix ans & huit mois, n'ayant recouvré la liberté qu'au mois de février 1710. On l'envoya alors en exil en l'abbaye de S. Florent, près Saumur, de la congrégation de S. Maur, & pendant près de quatre ans qu'il y demeura, il y érigea & conduifit une académie d'études. Il fut enfermé de nouveau au mois de janvier 1714 au château de Vincennes, où il demeura jufqu'à la mort du feu roi, c'eft-à-dire, un an & huit mois. Ayant donc été renvoyé libre au mois de feptembre 1715, il choifit pour fa demeure l'abbaye de Beaulieu en Argonne, où pendant plus de 18 mois il rétablit l'académie qui avoit été par le paffé. M. de Béthune, évêque de Verdun, ayant fouhaité de l'avoir auprès de lui, fes fupérieurs l'envoyerent à S. Vanne de Verdun, d'où il fortit en 1719 pour aller à Châlons-fur-Marne, à caufe de la maladie de madame fa mere qui mourut entre fes bras. De nouvelles démarches qu'il y fit en 1720, à l'occafion des conteftations de l'églife, le firent exiler au mois de février 1721, en l'abbaye de Pottiers, au diocèfe de Langres, & bannir hors du

royaume, sur la fin du mois de mai de la même année. Il se retira alors, du consentement de ses supérieurs, en l'abbaye de S. Guislain en Hainaut, où il arriva sur la fin de juin de la même année 1721. De nouveaux ordres l'en ayant fait sortir au mois d'octobre suivant, il alla à Bruxelles, ensuite chez les Bénédictins de Wlierbeck, proche Louvain, & le 7 mars 1722, à Anvers, d'où il se retira enfin en Hollande, où il a passé le reste de sa vie, ayant fait différens séjours dans plusieurs villes de ce pays. Il mourut à Rinwych, près d'Utrecht, le 31 octobre 1735. Ce religieux est auteur de quelques ouvrages anonymes, entr'autres des suivans. 1. *L'impiété reconnue*, contre une thèse soutenue a Caën : cet écrit fut imprimé à l'insu de l'auteur à Cologne, en 1693. 2. L'édition des actes des congrégations *de auxiliis*, par Thomas de Lémos, Dominicain, à Louvain (Reims) 1702, *in-fol.* & quelques autres dont on n'est pas suffisamment informé. * Extrait d'un mémoire manuscrit de dom Thierri de Viaixnes, du 22 juin 1731.

☞ VIALART (Charles) religieux Feuillant nommé en religion *Charles de S. Paul*, étoit oncle de Felix Vialart, évêque & comte de Châlons. C'étoit un homme d'un grand jugement, & qui avoit beaucoup de prudence & de douceur. Il fit profession aux Feuillans à Paris le 26 avril 1615. Il fut quatre fois général des Feuillans, & comme il étoit parent de M. le chancelier Seguier, il fut nommé à l'évêché d'Avranches en 1640, étant alors dans l'onziéme année de son généralat. Ce prélat mourut en son château le 15 septembre 1644, âgé de 52 ans. Son cœur est aux Feuillans de Paris. Charles Vialart est auteur des *Mémoires du ministère du cardinal de Richelieu, avec diverses réflexions politiques*, in-folio, Paris 1649, *in*-12; Paris 1650, 2 vol. Leyde, 1651, 4 vol. ibid. in-12, 1664, 3. v. Paris 1665, 1670, Amsterdam 1671. Ils contiennent ce qui s'est passé depuis 1624, que le cardinal de Richelieu entra dans le ministère, jusqu'en 1633. L'auteur y a ajouté beaucoup d'actes & de lettres, &c. concernant les négociations touchant les affaires du Piémont. L'ouvrage fut condamné dès qu'il parut, par un arrêt du parlement du 11 mai 1650, & il fut brulé par la main du boureau. Il n'est cependant pas aujourd'hui fort estimé. Charles Sorel, dans sa *Biblioth. franç.* p. 17, lui donne aussi le *Tableau de l'éloquence françoise*, & le *Temple de la Félicité.*

VIALART DE HERSE (Felix) quatre-vingt-huitiéme évêque de Châlons en Champagne, comte & pair de France, &c. étoit d'une famille noble ancienne, qui tire son origine d'Auvergne, & possédoit la seigneurie de la Forêt de Herse, & dont il a augmenté l'éclat par sa grande piété & par son mérite. Il étoit fils de MICHEL Vialart, conseiller du roi en sa cour de parlement de Paris, où il s'est beaucoup distingué, & président aux requêtes. Louis XIII l'envoya en ambassade en Suisse, où il mourut en 1634. La mere de Felix étoit *Charlotte* de Ligni, fille de Jean de Ligni de Rentier, maître des requêtes, une des dames les plus vertueuses de son temps, & dont S. François de Sales faisoit une estime singuliere, & de Charlotte Seguier morte en 1662. Cette dame étant demeuré veuve de bonne heure, se vit chargée du soin de l'éducation de son fils, né à Paris le 3 ou le 4 de septembre 1613, & S. François de Sales lui prédit deslors, en mettant en sa présence la main sur la tête du jeune Vialart, qu'il seroit un jour un grand serviteur de Dieu & un excellent sujet pour l'église. Le jeune homme fut mis au collége de Navarre, où il s'acquit l'estime & l'amitié de ceux qui le conduisoient par une sagesse & une piété peu communes, ausquelles il joignoit une grande application à ses devoirs. Il entra de très-bonne heure dans l'état ecclésiastique, de lui-même, par un attrait singulier pour cet état, & sans aucune vue humaine; & afin de pouvoir y servir l'église plus utilement, il s'appliqua particulierement à l'étude de la théologie, & fut fait docteur de la maison & société de Navarre. Il prit le bonnet en 1638, & les jeunes étudians du collége de Navarre firent à l'envi plusieurs épigrammes latines à son honneur, qu'ils distribuerent ce jour-là pour lui marquer leur estime & leur vénération. M. de Launoi en a recueilli quelques-unes dans le premier tome de son histoire du collége de Navarre, page 423. Il eut alors pour directeur de sa conscience & de ses études M. Coqueret principal du collége des Grassins, qui se fit un devoir de l'avancer dans l'église, & de le faire élever à quelque dignité, dans laquelle il pût rendre un plus grand nombre de services. Il ne tarda pas à voir ses vœux accomplis : dès l'année 1640 M. Vialart qui étoit déja abbé de Pebrac, ordre de S. Augustin, diocèse de S. Flour, près Langeac, fut nommé coadjuteur de l'évêché de Châlons en Champagne, n'ayant encore que vingt-sept ans, & s'étant si peu montré à la cour, que lorsqu'il alla remercier le cardinal de Richelieu, qui l'avoit fait nommer, il n'en étoit encore connu que de réputation. L'évêque de Châlons étant mort peu de temps après cette nomination, M. Vialart se vit évêque titulaire avant même que d'avoir pu recevoir ses bulles de coadjuteur. Un de ses consécrateurs, fut Charles Vialart, son oncle, qui avoit été général des Feuillans, & qui étoit alors évêque d'Avranches. Felix Vialart se proposa pour modéle S. Charles Borromée; & comme ce saint archevêque de Milan, il a passé tout le temps de son épiscopat, qui fut de quarante ans, uniquement occupé des besoins de son diocèse en particulier, & de ceux de l'église en général. Son clergé eut ses premiers soins. Il fonda de son patrimoine quelques chapelles de différens revenus, qu'il donna aux curés qui n'étoient point en état de desservir leurs cures, ou qui n'en étoient point capables, & qui les remirent d'eux-mêmes entre ses mains. Ce saint artifice lui avoit si heureusement réussi, qu'à la réserve d'un très-petit nombre de curés qui ont exercé jusqu'à la fin son zèle & sa patience, il a eu la consolation de laisser en mourant son diocèse rempli de très-dignes pasteurs. Le séminaire qu'il établit, contribua beaucoup à lui former d'excellens sujets. Jerôme du Bourg, l'un de ses prédécesseurs, qui avoit assisté au concile de Trente, avoit déja commencé la fondation d'un pareil établissement, en 1572; mais le lieu qu'il avoit destiné étant très-petit, & cet établissement n'ayant d'ailleurs que très-peu de revenu, M. Vialart fit agrandir les lieux, & augmenta particulierement les revenus d'une rente de 3200 liv. qui fit le principal fonds du seminaire. Cet établissement ayant été achevé dès 1646, il y mit des supérieurs & des directeurs vertueux & éclairés, qu'il examina par lui-même avant de les admettre, & chaque année il voyoit en particulier chaque séminariste. Quoique cette attention fut grande, s'étant apperçu dans la suite qu'elle ne suffisoit pas, il résolut de vivre lui-même avec ses ecclésiastiques dans le séminaire, & il a exécuté fidélement cette résolution pendant les vingt dernieres années de sa vie. Il ne fit point difficulté de changer plusieurs fois ceux à qui il avoit donné d'abord la direction de ce séminaire, quand il crut que le bien de ses ecclésiastiques & l'intérêt de son diocèse le demandoient, & il méprisa les murmures de ceux à qui sa grande exactitude n'étoit pas agréable. Son zèle s'étendit aussi sur les religieux, & il entreprit de rétablir la régularité dans les maisons qui s'en étoient écartées, & une réforme entiere dans celles qui en avoient besoin. Dieu bénit ses soins, & il vit entr'autres, avant que de mourir, le couvent des Dominicains de sa ville, où il avoit trouvé le plus de désordres & le plus d'oppositions à la réforme, quand il l'entreprit en 1676, devenir le plus régulier & le plus soumis. Il étoit outre cela le pere & le conseiller de tout son peuple, & on l'a toujours vu prêt à entrer dans les affaires propres de chaque parti-

culier, sans faire entr'eux d'autre différence que celle de la qualité de leurs besoins. Le pauvre avoit chez lui une entrée aussi libre que le riche; & quoique cette attention continuelle nuisit beaucoup à sa santé, qui a toujours été très-foible dès ses plus tendres années, on n'a jamais pu l'engager à la diminuer. Le prince de Condé qui connoissoit bien ce prélat, disoit de lui, » que sa vertu étoit solide, mais sans grimace; qu'elle » n'épouvantoit personne, quoiqu'elle fût extrême» ment exacte, & que si les dévots de la cour y étoient » faits comme lui, la dévotion n'y seroit pas si décriée » avec des qualités si éminentes. « Il n'est pas étonnant que M. Vialart se soit concilié presque tous les esprits dans son diocèse, & qu'il y ait gagné presque tous les cœurs. Les hérétiques eux-mêmes convenoient de sa vertu & l'estimoient; & il y en a eu un grand nombre qui ont été attirés à l'église autant par son exemple que par ses lumieres. Ce fut principalement pour les gagner à la foi, qu'il fit une mission en 1666 & 1667, dans toutes les villes & les autres lieux un peu considérables de son diocèse, avec un grand nombre d'ouvriers qu'il avoit tirés de Paris & d'ailleurs, pour le seconder dans son zèle & dans ses travaux, dont le fruit fut encore plus grand qu'il ne sembloit avoir lieu de l'espérer. Il se trouva lui-même par tout, principalement à la clôture de toutes les missions; & les affaires les plus épineuses qu'on lui avoit réservées, il les termina avec cette sagesse & cette prudence qui accompagnoient toutes ses démarches. Il fournissoit de son propre fonds aux restitutions que les débiteurs ne pouvoient faire, lorsque ceux à qui elles étoient dûes, les exigeoient, au moins en partie, pour prix de leur réconciliation; & cette mission lui couta près de 25000 écus. Comme il avoit vendu pour cette dépense toute sa vaisselle d'argent, une partie des maisons qui lui appartenoient à Paris dans la rue Dauphine, & emprunté même à ses amis, il ne se servit plus depuis que de faïance, & vécut encore avec plus de frugalité qu'il n'avoit fait jusque-là, afin de s'acquitter plus facilement, & d'avoir de quoi donner plus abondamment. Il soutint la mission dont on vient de parler, par des visites plus fréquentes, autant que sa santé put les lui permettre, par de plus longues prieres, par des aumônes plus redoublées, & par ses lettres pastorales: mais jamais il n'a favorisé les hérétiques d'une maniere humaine, comme on l'en a faussement accusé. Jamais il ne leur a donné de charges par préférence à des catholiques, comme on l'a inventé. Quand il ne fut plus en état, à cause de ses infirmités, de visiter ses curés, il les fit venir dans son séminaire, quarante à quarante, en y établissant des retraites de neuf jours, pendant lesquels il les entretenoit comme un bon pasteur, fournissoit gratuitement à leur subsistance, & pourvoyoit au service de leurs paroisses. C'est aussi à ses soins & à ses libéralités seules que l'on doit l'établissement des Ursulines à Châlons. Le prélat y fit venir ces religieuses, afin qu'elles prissent soin de l'éducation des jeunes filles, & qu'elles ne se trouvassent plus mêlées avec ceux d'un autre sexe dans les écoles publiques. Il établit dans la même vue des maîtresses d'école dans quantité d'autres lieux de son diocèse, & il fit lui-même la plus grande partie des dépenses qui étoient nécessaires pour ces établissemens. Il a fondé en 1665, un collége à Vitri, & a établi à Châlons trois communautés particulieres de filles pour former ces maîtresses d'école; & c'étoit là où il les prenoit, pour les envoyer dans les lieux qui en avoient besoin; & par cette voie il n'en employoit aucune qui ne fût capable de ce dont il la chargeoit. Sa charité prenoit ainsi toute sorte de formes selon les besoins. Le duc de Lorraine ayant été pendant quelque temps aux environs de Châlons avec une armée de 14000 hommes, & les paysans s'étant réfugiés dans la ville avec leurs bestiaux, il pourvut à la nourriture des hommes par ses aumônes, & il acheta quantité de fourages & de prés pour les bestiaux, afin que ces malheureux ne perdissent rien au milieu même d'une calamité qui étoit fort étendue. Ce fut l'eclat que jettoient tant de vertus, qui le fit choisir par le feu roi Louis XIV, pour être un des principaux médiateurs dans l'affaire du formulaire, qui fut terminée par ses soins, par la paix de Clément IX, en 1669. Une de ses premieres démarches dans cette affaire, fut la déclaration signée de lui & de M. Arnauld au sujet de la signature des quatre évêques. Cette déclaration datée du 4 décembre 1668, & approuvée par MM. les archevêques de Sens & de Rouen, fut envoyée à Rome, après qu'elle eût été vue de l'archevêque de Paris, des ministres & du nonce; & ce fut cette piéce qui acheva en partie de déterminer le pape en faveur de la paix. Dans la suite cette déclaration ayant souffert quelques atteintes, M. Vialart en attesta la vérité par un nouvel écrit daté de Paris le 15 décembre 1674, & qui a été imprimé. La sincérité du saint prélat reçut peu de temps après de grandes louanges du pape Innocent XI, qui lui adressa un bref très-honorable, daté de Rome le 7 juillet 1677: ce qui engagea M. Vialart à donner de nouvelles marques de son amour pour la paix & pour la vérité dans la lettre qu'il écrivit au cardinal Cibo, pour l'engager à remercier pour lui le pape du bref qu'il venoit de recevoir. On trouve ces piéces dans la *Paix de Clément IX*, imprimée à Chamberri, deuxième recueil. Cependant M. de Châlons fut toujours depuis exposé aux troubles qui lui étoient suscites par ses adversaires. On lui écrivoit souvent des lettres anonymes pleines d'injures; on le décrioit à la cour & ailleurs; on soulevoit contre lui ceux de son clergé qui avoient plus lieu de craindre la justice de ses remontrances, & son exactitude a punir le mal. Il étoit en paix au milieu de ces tempêtes, parceque sa conscience ne lui reprochoit rien, & il faisoit du bien autant qu'il étoit en lui, à tous ceux qui le persécutoient. Il n'attribuoit qu'à ses propres péchés ces fléaux particuliers, & ceux qui étoient plus généraux pour son diocèse & pour sa ville. Ce fut en particulier la disposition qu'il témoigna, lorsque le tonnerre étant tombé le 19 janvier 1668, sur le clocher de la cathédrale, brula toute l'église, une partie des voutes du chœur & une église voisine, & menaça toute la ville d'un pareil incendie. Quand le saint prélat eut appris cette nouvelle au séminaire, où ses infirmités le retenoient dans sa chambre, il se mit à genoux, & dit: » Dieu est irrité con» tre nous; prions-le que cette marque de son indi» gnation nous fasse rentrer en nous-mêmes, & ouvre » les yeux à tous ceux qui ne le louent pas dans ce » temple avec toute la pureté de cœur qu'il faudroit, & » dont les desordres ont sans doute attiré cette cala» mité sur ce saint lieu. « On voulut lui persuader de faire retirer de l'évêché ce qui pouvoit s'y trouver de plus précieux, de peur que le feu ne le consumât: mais il répondit avec tranquillité » qu'il livroit volon» tiers l'évêché à Dieu, s'il pouvoit par là fléchir sa » juste colere, & l'engager à pardonner à sa pauvre » maison. « Son zèle ne se borna pas à gémir, il fit peu après remettre l'intérieur de l'église en l'état qu'il étoit auparavant, & l'embellit même beaucoup plus. Le jubé fut fait aussi à ses dépens. La tranquillité qu'il avoit fait paroître au sujet de l'incendie dont on vient de parler, il la poussa jusqu'à étonner tous ceux qui en furent témoins dans les maux douloureux qui affligerent son corps en différens temps de sa vie, & surtout dans sa derniere maladie, qui fut accompagnée de douleurs très-vives & très-aiguës, & qui le fit passer enfin à une meilleure vie le 10 juin 1680, la quarantiéme année de son épiscopat. Louis XIV l'avoit destiné pour être archevêque de Paris après M. de Perefixe: mais l'humilité de M. Vialart s'opposa toujours à ce choix. En 1671, le roi l'avoit choisi aussi au mois de décembre pour célébrer le mariage de M. le duc

d'Orléans fon frere unique. A peine eut-on appris que ce prélat avoit les yeux fermés, qu'on s'empressa de lui donner des marques du respect le plus religieux. On accourut de toutes parts au séminaire; on voulut le voir, baiser fes pieds, toucher fes habits, prier auprès de fon lit; & cela avec une telle ardeur, qu'ayant fait fermer les grandes portes du féminaire & celles de fon appartement pour empêcher la foule, on les enfonça toutes. Pendant douze heures ce ne fut qu'un concours étonnant de monde qui venoit fatisfaire au devoir que fa piété lui infpiroit. Les uns parloient des aumônes que ce faint prélat leur avoit faites, les autres des faints exemples qu'il leur avoit donnés: chacun en rapportoit ce qu'il favoit: tous le regretoient, & plufieurs avec larmes. Depuis ce temps là beaucoup de perfonnes ont eu recours à lui, & font venus fur fon tombeau l'implorer dans leurs befoins, & la foule augmenta fi fortement dans la fuite, qu'il n'y avoit pas de moment dans le jour où fa tombe ne fût chargée d'une foule de monde en prieres. Il a fallu le fouffrir, même pendant les offices, quoique ce concours interrompît beaucoup, & le chapitre ordonna aux huiffiers de laiffer le peuple fe livrer à fa piété, & que les portes du chœur demeureroient ouvertes. On prétend que ce n'a pas été inutilement que l'on a eu recours à l'interceffion de ce faint prélat, comme on peut le voir dans la lettre que M. l'abbé Laigneau, alors doyen de Châlons, écrivit le 10 décembre 1698, au favant P. Mabillon fur cette vénération des fidèles pour la mémoire du faint évêque. Il rapporte dans cette lettre plufieurs guérifons qui font au moins fort extraordinaires, & qui méritoient d'être approfondies, comme il le dit. Cette lettre fe trouve dans le tome premier, page 515, des œuvres pofthumes de D. Mabillon & de D. Ruinart, données au public par D. Vincent Thuillier. Voici l'épitaphe qui eft fur le tombeau de ce pieux prélat. Elle eft de M. l'abbé Laigneau, docteur de la faculté de théologie de Paris, & fupérieur des Incurables à Paris.

D. O. M.

Felix Vialart de Herse, *quem morum fanctitas, doctrina præcellens & indefeffa paftoralis follicitudo, in æternum commendarunt. Labentem in diœcefi majorum difciplinam reftituit & confirmavit. Formandis ad facra clericis feminarium ftruxit & dotavit. Plurimas pro juvenili utriufque fexûs inftitutione domos erexit. Hanc bafilicam eleganti odeo exornavit: eamdem incendio deformatam refici & augeri curavit. Pacem inter ecclefiæ gallicanæ theologos diuturnis diffidiis laborantes conciliavit. In folemnibus cleri comitiis demandatas fibi partes pari prudentiâ & virtute adimplevit. Pontificibus maximis religione & eruditione laudatiffimus; regibus chriftianiffimis pietate & vigilantiâ gratiffimus; magnatibus omnium ordinum amicâ fuavitate colendiffimus; pauperibus quos moriens heredes ex affe fcripferat, ingentis patrimonii, dum viveret, effufione defideratiffimus; tandem poft affiduas per annos quadraginta epifcopalis oneris curas, fummo ecclefiæ fuæ luctu, & univerfo damno, hîc undecimâ junii fepultus eft, anno reparatæ falutis humanæ 1680 ætatis 67.*

Il y a eu encore une autre épitaphe latine de ce prélat. M. Vialart n'a pas moins éclaté par fa fcience que par fa piété. Les ouvrages fuivans en font des preuves, outre celles que nous en avons données dans cet article. 1. *Rituel*, ou *Manuel de l'églife de Châlons*, en latin, à Paris, chez Vitré, 1649. 2. *Ordonnances, mandemens & lettres paftorales pour le rétabliffement de la difcipline eccléfiaftique & la réformation des mœurs dans fon diocèfe*, 1660, *in*-12, chez Hugues Seneuze, & en 1662 chez Jacques Seneuze, à Châlons. Plufieurs de ces monumens du zèle de ce prélat, avoient déja paru féparément, entr'autres fa lettre paftorale, par laquelle il condamna en 1655 l'*Apologie des cafuiftes* publiée par le P. Pirot, Jefuite. 3. *Emploi de la journée pour les curés, durant leurs affemblées au féminaire de Châlons.* 4. *Mandement pour exciter tous ceux de fon diocèfe à profiter de la vifite générale & des miffions qui s'y feront*, en 1664. 5. *Mandement pour ordonner des prieres publiques dans fon diocèfe contre les Turcs*, 1664. 6. *Lettre paftorale à tous les confeffeurs de fon diocèfe, pour les obliger à garder une conduite réguliere & uniforme dans l'adminiftration du facrement de pénitence*, à Châlons, 1668. 7. *Ordonnance pour corriger les abus de quelques confeffeurs qui paffent les bornes de leur pouvoir & de leur jurifdiction*, 1668. 8. *Mandement pour obliger les curés de fon diocèfe qui deffervent deux cures, d'en repréfenter les titres*, 1669. 9. *Ordonnance pour réformer les eccléfiaftiques qui s'ingerent de prêcher & de confeffer, fans avoir l'habit convenable*, 1669. 10. *Mandement pour faire ceffer les procès qui font dans les familles de fon diocèfe, & y faire regner la charité & la foi de N. S. J. C.* 1671. 11. *Mandement pour le fynode indiqué au mercredi 11 feptembre* 1671. 12. *Ordonnances publiées dans ce fynode.* 13. *Mandement fur les prieres publiques ordonnées pour la profpérité des armes du roi*, 1672. 14. *Lettre paftorale à tous les curés, prédicateurs & confeffeurs de fon diocèfe, pour empêcher les défordres des cabarets*, 1673. 15. *Mandement pour la célébration des fêtes*, 1673. 16. *Lettre paftorale à tout le clergé de fon diocèfe*, 1673. 17. *Ordonnance pour corriger les prêtres qui difent la meffe avec des habits indécens*, 1674. 18. *Mandement pour faire ceffer dans la ville de Vitry toutes conteftations contraires à la paix de l'églife*, 1676. 19. *Ordonnance pour l'ufage des œufs durant le carême de* 1676. 20. *Ordonnance portant défenfe aux eccléfiaftiques de prendre ou retenir dans leurs logis des fervantes au-deffous de cinquante ans, fous quelque prétexte que ce foit*, 1676. 21. *L'école chretienne*, très-utile non-feulement pour les catéchifmes, mais même pour faire de bons prêtres. C'eft un catéchifme étendu & détaillé, que M. Vialart compofa lui-même, & qu'il fit imprimer. Outre ces écrits que le zèle & le devoir épifcopal ont fait produire à M. Vialart, on doit encore aux foins de ce prélat les deux ouvrages fuivans qu'il a fait compofer par des perfonnes qui avoient fa confiance; favoir, 1. *Recueil des plus importans fujets de piété & de doctrine, pour fervir aux conférences eccléfiaftiques du diocèfe de Châlons*, à Châlons, 1671. 2. *Litanies tirées de l'écriture fainte, qui contiennent en fubftance toute la doctrine chrétienne*, à Châlons, *in*-12, 1673. * *Mémoires du temps. Lettre manufcrite* écrite en 1680. *Recueil des principaux faits de la vie de M. Felix Vialart*, &c. par Pierre Garnier, prêtre de Châlons, ancien curé de Ferebriange, près d'Etoge, dans le doyenné de Vertus. Cet ouvrage eft encore manufcrit, & ne mérite point d'être donné tel que nous l'avons vu. *Voyez encore*, outre les écrits cités dans cet article, le deuxiéme volume de l'*Hiftoire du collége de Navarre*, par M. de Launoi, page 844, &c.

VIALES, *Viales*, dieux qui préfidoient aux grands chemins, comme les dieux Pénates aux maifons. On leur offroit auffi des facrifices de pourceaux dans les carrefours, d'où ils font appellés *Compitaux*. C'étoit auffi en ces lieux, où on leur érigeoit des ftatues & des monceaux de pierres. Mercure étoit un de ces dieux Viales. * Labeo. Cato, *de R. R. c.* 5. Plaut. *in Mercatore, act. V.* Arnob. *l.* 3. S. Aug. *de civit. l.* 7. Voff. *de idololatr.* Rofin, *antiq. rom.* Dempfter.

VIANA, petite ville d'Efpagne dans le royaume de Navarre. Elle eft près de l'Ebre à une lieue de Logrono, vers le midi. Viana eft une principauté dont les aînés des anciens rois de Navarre portoient le titre. * Mati, *dict.*

VIANA DE FOZ DE LIMA, petite ville autre-

ſois épiſcopale. Elle eſt dans l'Entre-Douro & Minho, province de Portugal, à l'embouchure de la Lima, & à ſix lieues de Braga vers le couchant. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Mutilum*, petite ville des Callaïques. Le port qui eſt gardé par une bonne citadelle, eſt un havre de barre; où les vaiſſeaux ne peuvent entrer que dans la pleine mer, ſous la conduite d'un pilote de la ville. Il y a toujours dix ou douze pieds d'eau dans le canal. C'eſt dans cette ville que demeurent le gouverneur, le commandant, & le tréſorier de la province: elle eſt capitale d'une comarca ou juriſdiction. * Baudrand.

☞ VIANA & BUSTO (Louis-Francois) né à Grenade l'année 1690, entra à l'âge de 12 ans dans le collége Dionyſien du ſacré Mont, où il fit de grands progrès dans l'étude des belles lettres, de la théologie, de la philoſophie & du droit canon. Après avoir été profeſſeur de philoſophie dans ce collége, D. Martin Aſcargotta, archevêque de Grenade, le prit pour ſon théologien, & enſuite le cardinal Belluga, alors évêque de Murcie, & capitaine général des troupes d'Eſpagne, l'inſtitua ſon ſecrétaire, ſon théologien & examinateur ſynodal, & l'établit coadjuteur de la nouvelle congrégation de S. Philippe de Neri, dans laquelle il employa ſon zèle, & ſe ſignala beaucoup. Ayant refuſé d'accompagner le cardinal dans le voyage qu'il fit à Rome, l'évêque de Jaen D. Rodrigue Martin le nomma directeur de ſa famille & viſiteur de tous les couvens de religieuſes qui étoient ſous ſa juriſdiction, & l'aſſocia à la fondation de la nouvelle congrégation de S. Philippe de Neri, avec le titre d'examinateur ſynodal. Le chapitre du ſacré Mont voulant attirer un ſi digne ſujet à ſon chapitre, obtint la permiſſion de l'évêque pour lui conférer un canonicat: ce qu'ayant accepté, il ſe diſtingua avec éclat parmi ſes illuſtres confreres. Il s'adonna avec tant d'application & de ſuccès à l'hiſtoire eccléſiaſtique, que l'académie royale de Portugal le propoſoit comme un des plus verſés dans ce genre d'étude. Après avoir rempli avec beaucoup de mérite les emplois de recteur & de miſſionaire apoſtolique dans ſon collége, & dans tout cet archevêché, il fut nommé archiviſte, & enſuite reçu dans l'académie royale de la fameuſe académie d'Eſpagne, & l'archevêque de Grenade le prit pour ſon conſulteur & examinateur; & enfin le roi catholique D. Ferdinand VI le nomma en 1756 ſon hiſtoriographe pour les nouvelles découvertes de la ville de Grenade, & dans la même année l'univerſité l'élut doyen avec le plus grand applaudiſſement. Sa profonde érudition lui a mérité de grands éloges, tant de la part de ſa nation que des étrangers. On l'appellé: *Coripheum litteraturæ hiſpanæ: Gelonem librorum: in hiſtoria eccleſiaſtica, facile principem: Antiquitatum mirificum indagatorem, gloriæque hiſpanicæ gentis acerrimus defenſor.* Il eſt encore vivant en 1759. Ses ouvrages ſont, 1. *Une diſſertation ſur l'arrivée de S. Jacques le Majeur en Eſpagne.* 2. *Une diſſertation latine pour l'intelligence plus honnête, & reſpectueuſe de la bulle du pape Innocent XI, contre Papebroc & ſes partiſans, qui s'étoient inſcrit en faveur des autres auteurs, contre les nouvelles découvertes de Grenade.* 3. *Un catalogue de tous les évêques, archevêques, ordres religieux, de Grenade, des collèges majeurs, des grands inquiſiteurs.* 4. *Un détail très-circonſtancié & exact de toutes les fautes & erreurs qui ſe trouvent dans les auteurs depuis l'an 1695, juſqu'à préſent ſur l'hiſtoire du ſacré Mont, & les antiquités de Grenade.* 5. *Différentes diſſertations ſur l'autenticité de la ſainte Veronique de Jaën.* 6. *Une ſavante apologie pour l'apparition merveilleuſe de la ſainte Vierge du Pilar de Saragoſſe.* 7. *Une liturgie eſpagnole.* 8. *Une diſſertation ſur le martyre de S. Jacques le Majeur, patron d'Eſpagne.* 9. *Une critique ſur preſque tous les auteurs eccléſiaſtiques.* 10. *Une démonſtration des antiquités de Grenade, & des nouvelles découvertes dans l'Alcaçava.* * *Mémoire fourni par M. l'abbé Giron, docteur en droit civil & canon de l'univerſité de Paris, & protonotaire apoſtolique du ſaint ſiége.*

VIANE, petite ville avec un château. Elle eſt dans la Hollande méridionale, ſur le Lech, à deux lieues d'Utrecht vers le midi. Viane eſt une petite ſouveraineté, qui appartenoit autrefois aux comtes de Brederode, & qui appartient maintenant à ceux de la Lipe. * Mati, *dict.*

VIANE, VIANDEN, petite ville capitale d'un comté de même nom, *cherchez* VIENNE ou VIANDEN.

VIANE (Van) *cherchez* VAN-VIANE.

VIANI (Jean-Claude) prieur de S. Jean d'Aix, de l'ordre de Malte, commandeur de Bayone, docteur, ancien ſyndic & doyen de la faculté de théologie d'Aix, où il eſt mort le 16 de mars 1726, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il étoit fils d'un avocat d'Aix, où il naquit en 1639. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1659, & après ſa philoſophie qu'il fit à Marſeille, & ſa théologie, qu'il étudia à Arles, on l'envoya profeſſer les humanités à Pézenas. Après avoir demeuré ſept ans dans l'Oratoire, il en ſortit pour prendre poſſeſſion en 1663 du prieuré de Saint Jean. C'étoit un bel eſprit, qui s'étoit appliqué en particulier à l'hiſtoire & à la poëſie. Il a publié en différens temps diverſes piéces en vers, entr'autres une épître latine adreſſée à feu M. l'abbé Fleuri, auteur de l'hiſtoire eccléſiaſtique, dans le temps qu'il étoit confeſſeur de Louis XV: *Perilluſtri & reverendiſſimo domino Claudio Fleuri,* &c. *carmen euchariſticon;* une autre lettre à M. Fleuri, ancien évêque de Frejus, lorſqu'il étoit précepteur du roi; une épigramme pour mettre à un portrait de Louis XV; une épître en vers françois à M. Charles le Goux de la Berchere, archevêque de Narbonne; une élégie en vers françois ſur la mort de monſeigneur le dauphin, ci-devant nommé monſeigneur le duc de Bourgogne; une autre ſur la mort de madame la dauphine; une autre ſur la mort de monſeigneur le dauphin dernier mort; une autre ſur la mort de M. Flechier évêque de Nîmes, dont l'auteur étoit très-ami; une relation de la peſte d'Aix en 1720, en vers latins; un poëme en vers latins ſur le dernier ſiege de Malte par les Turcs; une traduction en vers françois d'une ode latine que Léon Bacoue, évêque de Glandéve, avoit compoſée & fait imprimer à l'honneur de l'abbé de Camps, lorſque celui-ci eut été nommé pour lui ſuccéder dans l'évêché de Glandéve, pour lequel néanmoins il ne put être ſacré. On a auſſi de lui une hiſtoire de la derniere conjuration de Naples, qu'il compoſa en latin, & que M. l'abbé Tricaud ſon ami, a traduite en françois, & quelques autres petits ouvrages, qu'on voit dans des recueils. On lui a érigé dans l'égliſe de S. Jean d'Aix, qu'il avoit fait preſqu'entierement rebâtir, une eſpéce de mauſolée, & un de ſes amis y a joint une inſcription honorable. Claude Viani étoit frere de Pierre Viani, grand prieur de l'égliſe de Malte, & de Charles Viani célébre en Provence par ſes miſſions & ſa vie pénitente, mort au ſéminaire d'Aix en 1706, & de Chriſtophe Viani, maître ordinaire en la chambre des comptes de Provence, & conſeiller en la cour des aides, mort en 1685. * *Mémoires du temps. Mém. de litt. & d'hiſt.* chez Simart.

VIANI (N.) originaire de Saluces en Piémont, né vers l'an 1690, après avoir étudié les belles lettres, la philoſophie, & le droit civil, entra à l'âge de 19 ans dans l'ordre des Servites; il fit ſon noviciat à Bologne, & on l'y reçut en 1712, collégial à S. Joſeph. L'application qu'il donna à l'étude de la théologie, & ſur-tout de l'écriture ſainte, nuiſit à ſa ſanté, mais lui fit acquérir de grandes lumieres; il en donna des preuves publiques en 1714, & s'attira les applaudiſſemens & l'eſtime des ſavans les plus diſtingués. Son amour pour la philoſophie ne ſe montrant pas avec moins d'écla

d'éclat, ses supérieurs, après l'avoir laissé quelque temps à Florence, le chargerent de l'enseigner à Pistoye, ensuite à Monte-Pulciano, & enfin à Rome, où sa réputation ne fit qu'augmenter. Le pere Capassi, théologien du même ordre, l'ayant pris en amitié, & lui voyant un génie supérieur, lui conseilla de s'élever au-dessus de la philosophie de l'école, & de se perfectioner dans l'étude de la cosmographie. Le pere Viani suivit ces avis, & porta l'étude de la cosmographie jusqu'à construire lui-même des sphéres que l'on a toujours estimées pour leur exactitude; dans le même temps il cultivoit l'éloquence avec beaucoup de succès. Charles-Ambroise de Mezzabarba ayant été fait patriarche d'Alexandrie, & envoyé à la Chine en qualité de légat apostolique par le pape Clément XI, pour prendre une exacte connoissance des contestations qui duroient depuis long-temps entre les missionaires de ce royaume, le pere Capassi conseilla au légat de prendre avec lui le pere Viani, qui fut accepté en qualité de son confesseur. Ils partirent de Lisbonne le 25 mars 1720, & après une navigation de cinq mois & vingt-neuf jours, ils arriverent le 23 de septembre à la vue de la ville de Macao, où ils entrerent le 26. Dans les actes que M. de Mezzabarba donna dans le cours de sa légation, le pere Viani signe comme vice-chancelier de la visite apostolique. Le légat de retour à Rome en 1723, ne cessa de se louer de son compagnon, & de faire par-tout son éloge. Aussi le pere Viani ne demeura-t-il pas sans récompense; l'université de Turin le mit au rang des douze théologiens préposés à l'examen de ceux qui reçoivent le dégré de docteur en théologie; on voulut même l'y faire professeur en cette faculté; mais on ne put l'obliger de l'accepter. Dès 1735, il fut nommé pour son ordre provincial de la province de Piémont, & définiteur général en 1738; mais ces honneurs ne purent le fixer à Turin; il espéroit de mener une vie plus tranquille à Rome; il s'y retira. A peine y fut-il arrivé, que son général l'envoya à Naples en qualité de vicaire-général, pour y pacifier quelques différends qui étoient survenus entre les religieux de ce royaume. Il lui donna ensuite le prieuré de S. Marcel à Rome: mais le pere Viani n'en jouit pas long-temps; il mourut d'apoplexie sur la fin de l'année même 1738, dans la quarante-neuviéme année de son âge. Pendant qu'il étoit encore au collége de S. Joseph à Boulogne, il avoit fait imprimer en italien un *Traité de l'ame des bêtes*, traduit du françois qu'il entendoit fort bien; on croit que c'est le *Traité de l'ame & de la connoissance des bêtes*, par A. D. c'est-à-dire Antoine Dilly, imprimé à Lyon en 1676, & à Amsterdam en 1681, *in*-12. On a encore de lui des prolégoménes sur la théologie, publiés à Modene où il avoit régenté quelque temps: cet ouvrage est plein de recherches sur la géographie sacrée, la chronologie, & l'histoire ecclésiastique. Il vivoit encore lorsqu'on traduisit de l'italien en françois la relation de la légation de M. de Mezzabarba à la Chine; cette traduction où l'on a inséré des faits tirés d'une autre relation écrite en latin, compose le IV & une partie du V volume des anecdotes de la Chine, imprimés en 1734. En 1739, on a imprimé en Italie, sous le titre de Paris, l'original même de cette relation *in*-8°, avec une lettre de l'éditeur contenant un bel éloge historique du pere Viani, à qui on l'attribue. Cependant dans la lettre préliminaire du tome VII des Anecdotes de la Chine, imprimé en 1742, page 42, on assure que cette relation n'est pas du pere Viani, mais du pere Fabri, secrétaire de M. le légat, qui lui a lui-même donné son approbation, ensorte, dit-on, que ce journal a la même autorité que s'il étoit sorti de la plume même de M. de Mezzabarba. * Voyez la lettre citée dans cet article, & l'extrait que l'on en donne dans la Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, tome XXV, premiere partie: on n'y dit rien de la traduction françoise de la relation imprimée dans les Anecdotes de la Chine.

VIAS (Balthasar de) poëte Latin, fort estimé, quoique ses poësies, qui sont devenues rares, soient peu connues aujourd'hui. M. Baillet n'en fait aucune mention dans ses Jugemens des savans sur les poëtes Latins modernes, & ce que nous en allons rapporter, nous le tirons du seul recueil de ses poësies que nous avons vu. Ce recueil est intitulé: *Balthasaris de Vias, Massiliensis, regi christianissimo à consiliis, charitum libri tres. Ad Henricum Ludovicum Habertum Mommorium, regi à consiliis & libellorum supplicum magistrum. Parisiis è typographia Edmundi Martini, 1660, in-4°.* Voici ce que nous apprenons dans ce recueil, concernant M. de Vias & ses ouvrages. Il naquit à Marseille le 14 septembre de l'an 1587. La premiere date est marquée exactement, page 167, idylle 28, où Euphrosyne célébre le jour de la naissance de l'auteur.

Illa ego, quæ dixi, tibi lux bis septima possit
Septembris faustâ semper adesse die.

La seconde date se tire d'une piéce composée en 1657, dans laquelle Vias dit qu'il avoit 70 ans, page 88.

Tempore quo genitrix me primùm eduxit in auras
Ter quinque à nato sæcla fuere Deo;
Bisque quaterque denis sol septem adjunxerat annos
Quâ pia crux Solymam luce reducta fuit.

Sa patrie, & la noblesse de son extraction sont marquées au même endroit.

Patria Massilia est, Graiis fundata colonis,
Et longo à proavis tempore culta meis ...
Si quid id est, claram proavorum attingere gentem;
Deduxi à veteri nobilitate genus.
Non summum, non extremum, sed tale quod esset
Muneris egregii conditione capax.

Il étoit fils de *Jacques* de Vias, consul pour le roi à Alger, conseiller, maître des requêtes de la reine, mort à l'âge de 80 ans, & de *Delphine* de Sommati, *Delphina Sommatia*, qui ne mourut qu'après son mari. Voyez l'éloge de l'un & de l'autre, page 205 & page 208, du recueil cité, dans lequel l'auteur célébre encore, page 210, la mémoire de son frere Antoine de Vias, & d'Anne de Cabanne, femme de celui-ci; & page 214, celle d'Anne de Vias, sa niéce, qui étoit religieuse. Balthasar naquit dans le temps que Charles Casaux, consul de Marseille, avoit usurpé, avec Louis d'Aix, l'autorité souveraine dans la ville de Marseille, & s'y comportoient en tyrans. Jacques de Vias exilé de Marseille par la tyrannie de ce Casaux, s'étoit retiré d'abord à Pise, & sa femme fut obligée de l'aller trouver à Livourne avec son fils encore enfant, page 89.

Vix bene jam primam poteram distinguere vocem,
Blæsaque cum pueris verba referre puer:
Cogor Thyrrena, cum matre, per æquora puppe
Deferri ad portus Tusca Livorna tuos.
Exul erat Pisis genitor, quem sæva tyrannis
Cazali à patria cogit abire domo.
Patritius procul ordo fuit depulsus ab urbe,
Hoc tantum intulerant civica bella nefas.

La tyrannie de Casaux ne dura que cinq ans. Cet usurpateur fut tué; Henri IV s'empara de Marseille, & la liberté fut rendue à la ville, où il paroît que Jacques de Vias ne tarda pas de revenir avec sa femme & son fils. Balthasar fut mis aux études, & il donna de bonne heure des marques éclatantes de son attrait pour la poësie. Il s'exprime sur cela avec une affection qui témoigne quelle étoit la violence de son penchant pour cet art, pag. 90.

Primus amor mihi musa fuit, Phebusque Heliconque
Fecerunt studiis otia grata meis.
Nondum cognoram nomen titulumque poëtæ,
Ipse mihi nondum Tityre notus eras,
Nectebam numeros, ratus hos utcunque decere,
Credulus haud aliter me potuisse loqui.
Nec labor ullus erat subitos effundere versus,
Et quicquid volui dicere carmen erat, &c.

Il ajoute qu'il avoit de l'esprit & de la facilité, mais qu'il étoit paresseux, & qu'il n'aimoit pas d'abord le travail qui lui coutoit quelque peine. Il lut cependant avec application les poëtes Latins anciens & modernes, & il se rendit leurs ouvrages familiers. Quoique cet attachement pour la poësie lui donnât du degout pour le barreau, & l'éloignât de toute ambition & de toute vue de fortune, page 91 :

Non quæ divitias clarosque admittit honores
Hoc philtro potuit me retinere Themis.
Non fora, non sacro venerandæ murice vestes,
Aulaque pollicitis regia vana suis, &c.

Cependant il prit des degrés en droit, & même le doctorat; & dans une *Harangue faite au roi & à la reine*, imprimée à Paris en 1615, *in*-8°, selon le pere le Long, *bibliothéque de la France*, n°. 10962, il prend les titres de *docteur ès droits & avocat en la cour de Provence, assesseur & député de la ville de Marseille aux états genéraux de France*. Il paroît même par quelques endroits de ses poësies, qu'il fut plusieurs fois député de sa ville;

Gessimus & patrios civilia munera fasces,
Legatus regi principibusque fui;

Qu'il fit quelque séjour à Paris, qu'il se lia avec les savans les plus distingués de son temps, & qu'il étoit en commerce de lettres avec eux. Un des plus célébres fut M. de Peiresc. Ce savant avoit tant d'affection pour Balthasar de Vias, qu'il le fit un de ses exécuteurs testamentaires, & lui légua plusieurs médailles de prix, comme on le lit dans la vie latine de M. de Peiresc. On lit dans la même vie, que notre poëte célébra par reconnoissance & par affection les louanges de son ami, & que son poëme sur ce sujet est ce que l'on fit de plus beau à l'honneur de M. de Peiresc. Vias parle lui-même de ce poëme dans son troisiéme livre de ses *Charites*, idylle 2. Il rendit le même service à Gassendi, avec qui il n'eut pas de moindres liaisons; & la septiéme idylle du même livre n'est qu'un éloge de ce célebre philosophe, de même que la quarante-neuviéme du 2 livre n'est qu'à la louange de M. de Launoi. Vias étoit digne d'avoir de tels amis : il nous apprend, page 91, qu'il ne s'étoit pas tellement occupé de la poësie, qu'il eût négligé les autres sciences. La géographie, la science des médailles, l'histoire naturelle, l'astronomie, avoient fait aussi l'objet de son application. Il fut dans la suite conseiller du roi, & on lui donna, peut-être après la mort de son pere, le consulat d'Alger; mais il ne l'exerça pas par lui-même, comme il nous l'apprend, page 92 :

Perpetuus rexi commercia gallica consul,
Et coluit fasces Africa terra meos.
Substitui qui jura darent, Turcæque feroci
Imperii solo nomine notus eram.

Notre poëte mourut à Marseille en 1667, âgé de 80 ans. Son portrait est à la tête du recueil dont on vient de parler, avec une inscription faite par Nicolas de Vento, seigneur des Penes, baron de Peiruis, &c. Le poëte l'en remercie, page 188. A l'égard de ses ouvrages, Balthasar de Vias nous apprend qu'il avoit à peine 20 ans lorsqu'il chanta les louanges & les actions glorieuses de Henri IV.

Quatuor attigeram annorum vix lustra, videnda
Cum populo Henrici regia gesta tuli.

Mais il faisoit lui même peu de cas de cet ouvrage.

Illud opus missum puerilibus excidit annis,
Nec tanto digna principe musa fuit.

Il célébra pareillement la naissance de Louis XIII; chanta dans ses sylves, *Sylvæ regiæ*, imprimées à Paris en 1623, *in*-4°, les grandes actions des François; fit un panégyrique à l'honneur du pape Urbain VIII, *Panegyris ad Urbanum VIII*, à Aix 1628, *in*-4°, & beaucoup d'autres poësies, parmi lesquelles il semble qu'il faille compter diverses tragédies. Voici comment il s'exprime, page 92.

Ludoici cunas cecini, præceptaque Chiron
Qualia Pelidæ dixerat, illa dedi:
Inde Clytemnestræ lacrymas, Pelopisque dolores;
Circæque, & questus Hippodamia tuos.
Gallorum fasti, celebrandaque regna triumphis
Tradita sunt Sylvis non sine laude meis....
Urbanus summus flamen, summæque tiaræ
Conspicuum, à nostro carmine lumen habent.

Et ailleurs, page 1, il dit en parlant à Louis XIV :

Cum mea primævo florebat vere juventa
Musa, tuo cœpit ludere carmen Avo:
Et vario Henrici celebres emblemate pugnas,
Et templa immensum ferre per alta decus.
Gallorum fastos æternaque regna triumphis
(majus opus) patri detulit inde tuo.
Inseruitque meas regali in stemmate sylvas,
Queis dedit in Pindo Phœbus habere locum.

Il avoit entrepris un poëme sur la conquête à l'Amérique, mais trop tard, à ce qu'il craignoit, pour l'achever :

Magnum opus incepi, sed forsan seriùs, Indos
Dicere, & Americi claustra reclusa freti, &c.

Ses *Charites* sont son dernier ouvrage, & il avoit 70 ans quand il l'acheva, page 287.

Jam septena decas nostris numeratur in annis.

Ce recueil est terminé par une élégie adressée à Louise Barclai, femme de l'auteur de l'Argenis; & d'une réponse, aussi en vers, faite au nom de cette dame par son mari. L'élégie de Vias est de 1616, datée de Marseille; & la réponse, de Rome, même année. Balthasar de Vias avoit eté lui-même engagé dans le mariage; mais il dit, page 92, qu'il n'eut point d'enfans. Ses liaisons avec Barclai étoient anciennes, & il semble dire, page 25, que l'on trouve beaucoup de ses vers dans l'Argenis de celui-ci :

Multa tua Argenis de me fert carmina, quæ te
Inserui alloquiis sollicitante tuis.

Le pere Claude Lion, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, a fait l'éloge de la plupart des ouvrages de Balthasar de Vias, dans une piéce en vers élégiaques qu'il lui a adressée de Marseille en 1667, sous ce titre : *Nobilissimo clarissimoque viro Balthasari de Vias, doctissimo & clarissimo musarum alumno, Xenion*; six p. *in*-4°.

VIATEURS, *Viatores*, c'étoit le nom des officiers exécuteurs des jugemens des magistrats Romains souverains, qui convenoit aux licteurs, aux accenses, aux greffiers, aux crieurs, & autres. Ils étoient ainsi appellés, selon Cicéron, Pline, Festus & Columella, parcequ'au commencement, les magistrats demeurant ordinairement autour de Rome, ces officiers étoient obligés d'être souvent en chemin pour les aller quérir, ou pour les venir trouver : ainsi ils furent appellés Viateurs, *à via*. Ils servoient aux consuls & aux préteurs,

pour faire venir ceux que ces magiſtrats appelloient, ou pour leur porter les ordres. * Cicéron. Pline, *l.* 18, *c.* 3. Feſtus. Columella, *in præf. l.* 1. Juſte Lipſe, *elect. l.* 1, *c.* 23. Roſin, *antiquités romaines.* Dempſter.

VIATIQUE, *Viaticum*, étoit chez les Romains, tout ce que l'on donnoit, tant en habits, qu'en tentes, eſclaves, & meubles aux dépens de la république, aux conſuls, proconſuls, préteurs & magiſtrats, que l'on envoyoit dans les provinces. Du temps d'Auguſte, on convertit tout en argent. On donnoit auſſi ce nom à la paye des officiers & ſoldats qui étoient à l'armée. * Cicer. *orat.* 4 *in Verr.* Horatius, *l.* 2, *epiſtol. ep.* 2. Sueton. *in Julio Cæſ. c.* 68. Dion. Caſſ. *l.* 54. Tacit. *l.* 1, *annal. c.* 37. Julius Capitol. *c.* 42. Aulu-Gell. *l.* 15, *c.* 4. Roſin, *antiq. rom.*

Quelques-uns ont encore nommé VIATIQUE, le denier, ou piéce d'or, d'argent, de cuivre, que l'on mettoit dans la bouche des morts, pour payer le paſſage de la barque à Caron.

VIATIQUE DES CHRETIENS. Les peres & les conciles ont donné ce nom à trois ſacremens, que l'on donnoit aux mourans, pour aſſurer leur ſalut; ſavoir, au *Baptême*, à l'*Euchariſtie* & à la *Pénitence.* Le *Baptême*, à l'égard des Catéchumenes. S. Grégoire, S. Baſile, Balſamon, & les autres auteurs Grecs l'appellent en ce ſens Ἐφόδιον, c'eſt-à-dire, *Viatique.* L'*Euchariſtie*, à l'égard des juſtes, qui étoient dans la communion de l'égliſe; & ſouvent à l'égard des pénitens, qui avoient reçu l'abſolution; quelquefois même lorſqu'ils ne pouvoient recevoir l'abſolution, on leur envoyoit l'*Euchariſtie*, comme il paroît par l'hiſtoire de Sérapion, rapportée dans Euſebe. La *Pénitence* ou l'abſolution, à l'égard de ceux qui étoient en pénitence, que l'on réconcilioit à l'article de la mort. Il y a une queſtion; ſavoir, ſi le Viatique, dont il eſt parlé dans le concile de Nicée, *can.* 13, où il eſt ordonné, que *ſi quelqu'un meurt, on ne doit point le priver du dernier & du plus néceſſaire viatique du Seigneur*, ſe doit entendre de l'Euchariſtie ou de l'abſolution. Mais il paroît par le canon même que c'eſt de l'abſolution : car les peres du concile y marquent que l'on ne donnera l'oblation, c'eſt-à-dire, l'*Euchariſtie*, aux pénitens, qu'après l'examen de l'évêque. Le concile d'Ancyre, *can.* 7, porte la même diſpoſition, auſſi-bien que les conciles de Carthage II, *c.* 4; celui de Girone, *c.* 9, & pluſieurs autres. Innocent I, dans la lettre à Exupére, *can.* 2, dit qu'à l'égard de ceux qui avoient vécu continuellement après leur baptême dans des plaiſirs illicites, l'égliſe en avoit uſé différemment en différens temps; que le premier uſage, pendant les perſécutions étoit de leur accorder la pénitence, & de leur refuſer la communion : mais que depuis que Dieu avoit donné la paix à l'égliſe, il avoit été reglé de donner la communion à tous ceux qui la demandoient étant à l'extrémité. Mais en cet endroit, il ne faut pas entendre par le mot de *Communion*, l'Euchariſtie : c'eſt ſeulement l'abſolution dont il parle, qu'il dit que les Novatiens leur refuſoient; & la raiſon qu'il en donne pour laquelle on la leur accorde, fait voir qu'il ne parle que de l'abſolution; car il dit que c'eſt ſeulement afin qu'ils ſoient délivrés d'une damnation éternelle. Dans les ſiécles poſtérieurs, on a donné non-ſeulement l'abſolution, mais auſſi la communion de l'Euchariſtie à tous les pénitens à l'extrémité de leur vie, quand ils étoient en état de la recevoir, à l'exception néanmoins de ceux qui étoient pour leurs crimes, condamnés à mort, & conduits au ſupplice, auſquels pendant un long-temps, on n'a pas même accordé l'abſolution en France & dans d'autres égliſes. Ce ne fut que ſous le regne de Charles VI, que ſur la remontrance de Gerſon, on leur accorda la permiſſion de recevoir l'abſolution; ce prince ayant aboli la coutume contraire par une ordonnance du 12 février 1396; mais la pratique de leur refuſer la communion de l'Euchariſtie a conſtamment ſubſiſté en France, quoique dans d'autres égliſes on la leur accorde. On a réſervé préſentement le nom de *Viatique*, pour ſignifier la communion que l'on donne aux mourans dans une forme particuliere, & quoiqu'ils ne ſoient pas à jeun : ce que l'on appelle *communier en viatique.* * Morin, *de pænit.* L'Aubeſpine, *obſervat. eccleſ.* Les théologiens & les rituels.

VIAUT (Théophile) *cherchez* THEOPHILE VIAUT.

VIBIUS SEQUESTER, ancien auteur, écrivit & adreſſa à ſon fils Virgilien, un dictionaire géographique, où il parloit des fleuves, des fontaines, des lacs, des montagnes, des forêts & des nations. Bocace a depuis travaillé ſur le même ſujet; & quoique ſouvent il ne faſſe que tranſcrire ce qu'a dit Vibius Sequeſter, il ne le cite cependant jamais. Mazochius publia cet ouvrage à Rome. Alde Manuce en fit une ſeconde édition à Veniſe l'an 1514, mais depuis, Joſias Simler le donna plus correct. * Voſſius, *de hiſt. Lat. de philol. & de ſcient. mathem.*

VIBIUS VIRIUS, citoyen de Capoue, fut auteur de la révolte de cette ville, en faveur d'Annibal, chef des Carthaginois. Voyant que ce parti étoit devenu le plus foible, & que la ville de Capoue, aſſiégée par Fulvius, Romain, étoit près de ſe rendre, il ſe retira chez lui accompagné de 27 ſénateurs de la ligue, où après avoir fait un feſtin ſomptueux, & s'être enivrés, pour ſe priver du ſentiment de la mort, ils prirent tous du poiſon. Quelques-uns demeurerent pour être brulés ſur un même bucher; & d'autres s'en retournerent chez eux, où ils ſe firent mourir avant la réduction de la ville, l'an de Rome 543, & 211 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 6, *decad.* 3.

Il y a eu pluſieurs Romains de ce nom, VIBIUS-AVITUS ſous Néron, gouverneur des Gaules, & de la Germanie inférieure. * Pline, *l.* 34. VIBIUS CRISPUS, renommé pour ſon crédit, pour ſes richeſſes, pour ſon eſprit; mais de mauvaiſe réputation quant à ſa probité, & qui ſe chargeoit d'accuſations pour de l'argent. * Tacite, *l.* 2 *hiſt. c.* 10. VIBIUS FRONTO, général de la cavalerie romaine, ſous l'empire de Tibére. * Tacit. *l.* 2 *annal. c.* 68. VIBIUS MARIUS, homme vénérable par ſon grand âge & par ſa conduite; mais accuſé ſous le regne de Tibére, par Satrius Secundus, comme ayant eu part au complot d'Albucilla, contre cet empereur, & d'être ſon adultére. * Tacit. *l.* 6 *annal. c.* 47. VIBIUS SECUNDUS, chevalier Romain, accuſé de péculat, par les Maures, ſous le regne de Néron, & condamné à un exil, *lib.* 14 *annal. c.* 28. VIBIUS SERENUS, proconſul de l'Eſpagne ultérieure, condamné pour ſes violences, ſous le regne de Tibére. Un autre VIBIUS SERENUS accuſateur, ſous le regne de Tibére, lequel ayant intenté une fauſſe accuſation contre Fonteïus Capito, proconſul d'Afrique, fut renvoyé abſous. * Tacit. *l.* 4 *annal.* C. VIBIUS TREBONIANUS GALLUS, gouverneur de Mœſie, qui fut nommé empereur après la mort de l'empereur Dece, tout à la fin de l'an 251, qui aſſocia à l'empire ſon fils Voluſien, & qui ayant fait une paix honteuſe avec les Scythes, fut tué l'an 253, après avoir regné un an & demi ſeulement. * Aurel. Victor. C. VIBIUS VOLUSIANUS, fils de l'empereur Gallus, tué avec lui. * Aurel. Victor.

VIC (Enée) ſavant antiquaire, natif de Parme en Italie, fit paroître dès ſa jeuneſſe une grande inclination pour la ſcience des antiquités, & employa douze ans tant en Italie qu'ailleurs, à la recherche des médailles, qu'il deſſinoit & gravoit enſuite lui-même, pour en tirer les connoiſſances qu'il a fait paroître dans ſes ouvrages. Il s'étoit propoſé de donner en vingt-trois livres les médailles de tous les empereurs, avec d'amples commentaires; mais il s'en faut bien qu'il ait exécuté ce deſſein; & même il paroît qu'en ayant ſenti la

difficulté, il l'avoit abandonné lui-même. Le comte Antoine Zantani, s'étant d'abord intéressé pour cet ouvrage, en obtint en son nom le privilége du pape Paul III, d'où l'on peut juger que ce fut lui qui mit Enée en état de commencer l'exécution de son dessein. Les douze Césars parurent en 1550, gravés très-proprement; mais soit que Zantani fût mort peu après, ou qu'il se fût dégouté, le travail fut arrêté presque aussitôt, & Vic fut contraint de se faire un nouveau plan. En 1557, il donna les femmes des douze Césars avec ses observations, que Noël Conti, noble Vénitien, se donna la peine de traduire d'italien en latin; on y voit beaucoup de médailles fausses. En 1562, parut un autre volume sur les médailles de Jules-César seulement. Enfin cet antiquaire étant mort, Jacques Franchi, graveur à Venise, qui acquit ses planches, publia en 1601, ce qu'il avoit gravé des médailles des empereurs, depuis Nerva jusqu'à Lucius Verus, & des impératrices depuis Plautine jusqu'à Salonnie. * Voyez la *bibliothéque dactyliographique*, par M. Mariette, au tome I de son *Traité des pierres gravées*, *in-folio*, pag. 266, 278 & 304.

VIC (Meri de) seigneur d'Ermenonville, &c. garde des sceaux de France, étoit maître des requêtes du roi Henri III, lorsque ce prince n'étoit encore que duc d'Anjou. Il le pourvut d'une charge de maître des requêtes de son hôtel, par lettres du 26 novembre 1581, qu'il exerça jusqu'en 1597, qu'il fut président au parlement de Toulouse, puis conseiller d'état. Il fut ensuite surintendant de la justice en Guienne, & rendit de grands services au roi Henri IV, en la négociation du renouvellement d'alliance avec les Suisses, vers lesquels il avoit été envoyé en ambassade. Le roi Louis XIII étant à Bourdeaux, lui donna la charge de garde des sceaux de France, après la mort de M. du Vair, comme plus ancien conseiller d'état, par lettres du 24 décembre 1621. Il ne jouit pas long-temps de cette dignité, car ayant suivi le roi au voyage de Montpellier, il mourut à Poignans, le 2 septembre 1622. Son corps fut porté à Ermenonville près Senlis, où il est enterré.

I. Il étoit fils de Raimond de Vic, seigneur de Camarde & de Tavers, originaire de Guienne, qui épousa 1°. *Julie* de Mercadantis Romaine: 2°. *Comtesse* de Sarred, sœur de *Pierre* Sarred, secrétaire du roi Henri III. Du premier lit vint *François* de Vic, homme d'armes des ordonnances du roi, sous la charge du seigneur de Terrides. Du second lit il eut Meri, qui suit; *Dominique* de Vic, dit *le capitaine Sarred*, seigneur d'Ermenonville, capitaine aux gardes, puis gouverneur de Saint-Denys, de Calais & d'Amiens, où il fit commencer la citadelle, & vice-amiral de France. Il servit de sergent de bataille à la journée d'Yvri, où il se comporta si vaillamment, que le roi Henri IV voulut que lui, son frere & leur postérité, ajoutassent à leurs armes un écusson d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or. Il mourut le 14 août 1610, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Morainvilliers, dame de Mareuil, veuve d'*Oudard* de Joigni, baron de Bellebrune, & fille de *Charles* de Morainvilliers, seigneur de Flacourt, & de *Louise* de Fresnoi, qu'il avoit épousée en mai 1578, & qui le survécut; & *Denyse* de Vic, mariée à *Antoine* Chaudet, secrétaire du chancelier de Chiverni, puis au sieur de la Tuillerie.

II. Meri de Vic, seigneur d'Ermenonville, &c. garde des sceaux, *dont il a été parlé ci-dessus*, avoit épousé *Marie* Hourdineau, fille de *Jacques*, seigneur de Baronville, & d'*Anne* Garrault, dont il eut 1. *Dominique* de Vic, archevêque d'Auch, abbé du Bec, mort l'an 1661; 2. Gedeon, qui suit; 3. *Charles*, abbé de Notre-Dame de Gourdon, dite *la Nouvelle*, & de Froimont, mort le 20 septembre 1650; 4. *Meri* de Vic, comte de Fiennes, seigneur d'Ermenonville, mort le 18 février 1682. Il avoit été accordé en mariage par contrat du 23 décembre 1625, avec *Louise* de Lorraine, fille *naturelle* de *Louis*, cardinal de Guise, & de *Charlotte* des Essars, lequel n'ayant point eu d'effet, il épousa *Magdeléne* Aubert, morte sans enfans le 25 février de l'an 1695; 5. *Diane-Claire* de Vic, mariée 1°. à *Pierre* Gamain, maître des requêtes: 2°. à *Jean* Sevin, seigneur de la Grange & de Bizai, conseiller au parlement; 6. *Eléonore*, prieure de S. Michel de Crespi, morte l'an 1676; 7. *Marie*, prieure de S. Michel de Crespi, après sa sœur, morte l'an 1677; 8. *Charlotte*, mariée à *Léonard* le Genevois, baron de Bleigni; & 9. *Denyse* de Vic, alliée à *François* de Grené, seigneur de Courcelles en Brie, morte le 16 décembre 1679.

III. Gedeon de Vic, comte de Fiennes & d'Ermenonville, maréchal des camps & armées du roi, cornette de la compagnie des chevaux-légers de sa garde, mourut le 26 février 1636. Il avoit épousé le 29 avril 1621, *Catherine* de Boullainvilliers, fille d'honneur de la reine, & fille de *Louis* de Boullainvilliers, seigneur de Courtenai, & de *Jacqueline* du Parc. Elle l'a survécu long-temps, & est morte le 15 mars 1669, après 33 ans de viduité, laissant pour enfans, Dominique, qui suit; *François*, commandant le régiment de cavalerie de la reine, tué au siége de Piombino; *Gédeon*, lieutenant de la colonelle du régiment d'infanterie du cardinal Mazarin, tué à la bataille de Nortlingue l'an 1645; *Meri* abbé de S. Cyran, mort en octobre de l'an 1676; & *Marie* de Vic.

IV. Dominique de Vic, seigneur d'Ermenonville, Moran, Autresche, du grand & petit Breuil, mourut en février de l'an 1676. Il avoit épousé 1°. le 14 janvier 1649, *Marie* de Bar, fille de *Gabriel* de Bar-Baugi, seigneur de Silli, & d'*Antoinette* de Baronet: 2°. le 9 décembre de l'an 1664, *Marie* Bossan, fille de *Pierre*, seigneur de Brinville, & de *Catherine* de Haraudier. Ses enfans du premier lit furent *François* & *Dominique*, morts jeunes; Charles, qui suit; *Marie*, religieuse à Crespi; & *Charlotte* de Vic, prieure de S. Michel de Crespi, après ses grandes tantes. Du second lit sont venues *Geneviéve-Eugénie* de Vic, vicomtesse d'Ermenonville, dame de Pied-de-Fer, de Moran, Autresche, mariée à *Claude-Charles* de Vieil-Châtel, comte de Montalan, morte le 21 mars de l'an 1701, âgée de 35 ans; & *Catherine* de Vic.

V. Charles de Vic, seigneur de Moran, &c. cornette d'un régiment de cavalerie, a épousé l'an 1681, *Catherine* Quatre-sols, fille de *Jean*, seigneur de Coubertin, auditeur des comptes, & de *Catherine* de la Cour, dont il a *Gédeon*, né l'an 1687; *Catherine*, née l'an 1682; *Charlotte* & *Elizabeth* de Vic. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers*.

VIC (D. Claude de) né à Soreze, petite ville du diocèse de Lavaur, fit profession à l'âge de dix-sept ans le 23 octobre 1687, de la regle de S. Benoît, dans la congrégation de S. Maur, en l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade de Toulouse. Il enseignoit la rhétorique dans l'abbaye de S. Sever en Gascogne, où les religieux de ce monastère avoient établi depuis peu un collége pour l'éducation de la jeunesse de la ville, lorsque ses supérieurs l'envoyerent à Rome en 1701, pour y servir de compagnon au procureur général de la congrégation. Sa modestie, sa droiture, sa piété, ses manieres obligeantes lui firent un grand nombre d'amis en Italie. Le pape Clément XI & la reine de Pologne, Marie-Casimire, l'honorerent en particulier de leur bienveillance. Il exerça avec succès en 1708, les fonctions de vice-procureur général, durant l'absence de dom le Parre, procureur général, que le pape chargea alors de reconduire en France les six religieuses Françoises du saint Sacrement, que la reine de Pologne avoit appellées à Rome pour y fonder

un monaſtère de leur inſtitut. Une des principales occupations de dom de Vic à Rome, fut de favoriſer les études des religieux de S. Germain des Prés, ſes confreres. Il leur fournit différens mémoires; il collationa pluſieurs manuſcrits du Vatican; il parcourut la plupart des autres bibliothéques de cette ville, & cultiva auſſi pour lui-même l'inclination qu'il avoit eue pour les lettres dès ſa premiere jeuneſſe. D. le Cerf, dans ſa *bibliothéque hiſtorique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, dit qu'il a publié une vie de D. Mabillon. Il devoit dire qu'il traduiſit en latin la vie de ce ſavant Bénédictin, que dom Thierri Ruinart avoit fait imprimer à Paris en 1709. Le petit nombre d'additions qu'il y fit, ne peut pas la faire conſidérer comme une nouvelle vie. Cette traduction fut imprimée à Padoue en 1714, & dédiée à Alexandre Albani, neveu du pape Clément XI, & depuis cardinal. Il fut rappellé en France en 1715, dans le temps que M. de la Berchere, archevêque de Narbonne, demandoit des ouvriers au général de la congrégation de S. Maur pour l'*Hiſtoire du Languedoc*. Il fut aſſocié à ce travail avec dom Joſeph Vaiſſete, & ils ont travaillé de concert à cette hiſtoire, dont le premier volume *in-folio* parut en 1730, à Paris, & le deuxiéme à la fin de 1733. D. Vaiſſete a continué ſeul cet ouvrage, qui compoſe cinq volumes *in-folio*. Dom de Vic fut chargé auſſi à Paris par feu M. le cardinal de Noailles de la ſupériorité de pluſieurs communautés religieuſes: emploi peu convenable à un homme de lettres, & qui obligea auſſi dom de Vic de s'arracher fréquemment à ſon cabinet & à ſes études. Comme il avoit toujours conſervé des relations à Rome, & que ſes liaiſons particulieres avec le pape Clément XII, firent juger qu'il pouvoit être fort utile en Italie à ſa congrégation, il fut nommé pour aller à Rome en qualité de procureur-général; & il ſe diſpoſoit à faire ce voyage, lorſque la mort l'enleva le 23 janvier 1734, dans le monaſtère de S. Germain des Prés, âgé de ſoixante-quatre ans accomplis. * D. le Cerf en l'endroit cité. *Mercure de France, mois de mars 1734.*

VIC ou VIQUE, ville d'Eſpagne en Catalogne, avec évêché ſuffragant de Tarragonne, fut nommée *Auſa* ou *Auſena*; ce qui donna le nom aux peuples *Auſerani*, renommés chez les hiſtoriens & les coſmographes. Les Romains la ruinerent, & n'y laiſſerent qu'une rue, qui fut nommée *Vicus Auſoniæ*, d'où elle prit ſon ſecond nom. On voit la ſignature d'un évêque d'Auſone, dans un concile de Tarragone l'an 516, & l'on en trouve encore dans d'autres conciles juſqu'en 693, & dans un de 906. L'égliſe épiſcopale fut réparée après l'expulſion des Maures. Il y a dans la cathédrale quatre dignités & 22 chanoines. L'on compte dans tout le diocèſe 220 paroiſſes. Pierre de Mégalora, évêque, y publia des ordonnances ſynodales l'an 1627. * Corbera, *Catalugna illuſtrada.*

VICAIRES DES PAPES, qualité que quelques papes ont attribuée à quelques évêques. S. Grégoire *le Grand* la donna à Virgile, évêque d'Arles, dans les Gaules, lui accordant le droit de donner des lettres aux évêques qui auroient un voyage à faire hors de leur pays; de juger des cauſes difficiles avec douze évêques, & de convoquer les évêques du pays dans lequel il exerçoit ſon vicariat. * S. Greg. *l.* 4, *ep.* 50 & 52.

VICAIRES DE L'EMPIRE. Il y en a deux; ſavoir l'électeur Palatin ou l'électeur de Baviere, qui ſont convenus d'exercer alternativement, & l'électeur de Saxe. Le vicariat de Baviere ou du Palatin, s'étend dans la Souabe, la Franconie, la Baviere & dans tous les pays par où le Rhin paſſe, ou pour mieux dire, dans toute la partie d'Allemagne qui eſt depuis la ſource du Rhin & du Danube, juſqu'aux Pays-Bas, y compris tout ce qui reconnoît l'empire en Italie, en Savoye & en Bourgogne. L'étendue du vicariat de Saxe comprend les provinces où le droit ſaxon eſt obſervé, les duchés de Brunſwick & de Lunebourg, de Poméranie, de Meckelbourg & de Brême, & tous les autres pays ſitués dans les cercles de la haute & de la baſſe Saxe, quoique le droit commun y ſoit en uſage. Les vicaires exercent ſéparément leur pouvoir dans les provinces de leur juriſdiction, excepté dans la chambre impériale de Wetſlar, où l'on met dans les actes les noms des deux vicaires enſemble, parceque la juſtice y eſt adminiſtrée au nom de tous les états de l'empire. Ces vicaires font leurs fonctions pendant l'abſence de l'empereur, ou durant l'interregne après ſa mort, s'il n'y a point de roi des Romains; car ce prince eſt vicaire général & perpétuel de l'empire. Leurs principales fonctions ſont de nommer aux bénéfices, & de préſenter aux chapitres des égliſes cathédrales & collégiales, & aux abbayes, des perſonnes capables pour remplir la premiere chanoinie ou dignité vacante; ce qu'on appelle en Allemagne *droit de régale*. Ce ſont eux qui adminiſtrent les revenus du domaine de l'empire, & en diſpoſent pour les affaires publiques. Ils reçoivent les foi & hommage des vaſſaux de l'empire, & donnent l'inveſtiture des fiefs, à l'exception des principautés & autres grands états, dont l'inveſtiture eſt réſervée à l'empereur, lequel, à ſon avénement à la couronne, confirme tout ce que les vicaires ont fait pendant l'interregne; en ſorte néanmoins que ceux qui ont rendu leur hommage entre les mains des vicaires, ſont obligés de le renouveller à l'empereur. Les deux vicaires de l'empire font les fonctions des anciens comtes Palatins, qui adminiſtroient la juſtice dans l'empire au nom de l'empereur; ſavoir le comte Palatin du Rhin, & le comte Palatin de Saxe.

Les ſix électeurs ſéculiers ont auſſi leurs vicaires pour les grandes charges de la couronne impériale, qui ſont celles d'archi-échanſon ou de grand-échanſon; de grand-maître d'hôtel ou maître du palais; de grand-maréchal, de grand-chambellan, de grand-tréſorier, & de grand baneret de l'empire. Ces cinq vicaires ſont officiers héréditaires, & font leurs charges en préſence de ceux qu'ils repréſentent; ſavoir, du roi de Bohême, de l'électeur de Baviere, de l'électeur de Saxe, de l'électeur de Brandebourg & de l'électeur Palatin. Mais la fonction de vicaire du grand maréchal de l'empire a bien plus d'étendue que celles des autres vicaires; car comme l'électeur de Saxe, grand maréchal, ordonne en tout temps ce qui regarde les logemens, les ſéances & les cérémonies dans les aſſemblées impériales & électorales, aux élections, aux couronnemens & aux voyages de l'empereur, le vicaire, en ſon abſence, a ſoin de toutes ces choſes. * Heiſſ, *hiſt. de l'empire.* Du Cange, *gloſſar. latinitatis.*

VICENCE ou VINCENZA, en latin *Vincentia*, *Vicentia* ou *Vicetia*, ville d'Italie dans l'état de Veniſe, & capitale d'un petit pays nommé *le Vicentin*, avec évêché ſuffragant d'Aquilée, eſt ornée de quelques palais & de pluſieurs jolies maiſons, avec une grande place ornée de portiques pour les tournois. Il y a dans cette ville quelques ruines d'un ancien amphithéâtre; mais elles ſont preſque toutes cachées ſous de nouveaux bâtimens. La cathédrale de S. Vincent eſt auſſi très-magnifique, & ne ſert pas peu à l'embelliſſement de la ville, qui eſt une des plus anciennes d'Italie. Elle fut bâtie par les peuples Euganées, habitée par les Hénetes, & agrandie par les Gaulois. Depuis elle fut ſoumiſe aux Romains & aux Lombards; & après avoir ſouffert de grandes révolutions & diverſes guerres, elle eſt tombée ſous la puiſſance des Vénitiens. La ſituation de cette ville, entre des rivieres, eſt très-agréable & très-avantageuſe; & ſon terroir eſt ſi fertile, qu'elle a mérité le nom de *Jardin de Veniſe*. Ses peuples ſont accuſés d'être fort vindicatifs: ce qui leur fait donner le nom d'*Aſſaſſins* de Vicence. LE VICENTIN eſt entre le Tirol, la Marche

Trevisane, le Veronois & le Padouan, & a Vicence pour ville capitale. Les autres villes sont Maroftico, Lonigo, &c. Michel Priuli, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1583, & Denys Delfini l'an 1623. * Pline. Tacite. Paul Diacre, &c. cités par Léandre Alberti, *descript. Ital.* Jean-Baptiste Pajarini, *hist. Vincent.* Justiniani & Sabellicus, *hist. Venet.* Donat. Jonati, *de republ. Venet.* Giacomo Marzari, *hist. Vicent.*

VICHEM (C. S.) le plus célébre graveur en bois du XVII siécle. Il étoit Allemand, & a vécu jusqu'à un âge fort avancé. L'on voit de ses gravures dès l'an 1607, & on en voit de 1670. Il a manié la pointe à graver en bois avec une liberté & une hardiesse merveilleuse, ayant même gravé quelquefois cinq & six tailles croisées les unes sur les autres. Il ne faut pas le confondre, comme ont fait quelques-uns, avec un célébre graveur au burin, nommé Vicher ou Vischers. * Papillon, *traité manuscrit de la gravure en bois.*

VICHIUS (Richard) Anglois, suivit les erreurs de Wiclef, qu'il quitta ensuite, & fit un livre intitulé *Retractatio hæresis Wicleftanæ.* Il vivoit vers l'an 1390, sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

VICHI, maison de laquelle étoient Theodard de Vichi, qui consentit avec Archambault de Bourbon, à la fondation de l'abbaye de S. Rigaud en Maconnois, faite l'an 1065, par Artaud, fils de Boson, comte de Périgord & de la Marche, & les seigneurs de Vichi, qui ont donné des revenus considérables à l'abbaye de Cusset en Bourbonnois, où ils avoient leur sépulture, & où il y a eu plusieurs abbesses & religieuses de ce nom, *dont on ne rapportera ici la postérité que depuis*

I. Guillaume de Vichi, I du nom, sire de Busset, qui fit partage avec son frere en l'an 1200, & fut pere de Damas, I du nom, qui suit.

II. Damas, seigneur de Vichi, I du nom, sire de Busset, &c. suivit le roi S. Louis en son voyage de la Terre-sainte, & fit son testament scellé de huit sceaux, en l'an 1279, & donna ses biens à Guillaume, II du nom, qui suit.

III. Guillaume, seigneur de Vichi, II du nom, &c. épousa en l'an 1300, *Alienor* de Cousan, dont il eut Guillaume III, qui suit; *Jean*, qui échangea en 1344 avec le duc de Bourbon, la terre de Vichi, contre celle de Jansac, & mourut sans postérité; & Damas de Vichi, II du nom, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frere aîné.*

IV. Guillaume de Vichi, III du nom, Puysagut, Saint-Priest, &c. conseiller de Louis II, duc de Bourbon, vint à Souvigni, en l'an 1363, avec les plus grands seigneurs du Bourbonnois, au-devant de ce prince, qui, le dernier jour de cette année, y fit plusieurs chevaliers de son ordre de l'écu d'or, du nombre desquels fut *Guillaume* de Vichi, lequel accompagna ce prince en son voyage de Grenade, qui y mena sept bannieres, dont chacune étoit composée de cent gentilshommes. Il avoit épousé *Isabeau* de Saligni, dont il eut pour fille unique, *Smaragde* de Vichi, dame de Busset, &c. mariée en 1387, à *Morinot*, seigneur de Tourzel, baron d'Alégre, conseiller & chambellan du roi, d'où descend la maison d'Alégre, qui subsiste aujourd'hui.

IV. Damas de Vichi, II du nom, troisiéme fils de Guillaume, seigneur de Vichi, II du nom, & d'*Alienor* de Cousan, porta la banniere du duc de Bourbon, au siége de Verteuil, & fut pere de Robert, qui suit.

V. Robert de Vichi, épousa *Alix* de Pontgibaud, fille & héritiere de *Pierre*, seigneur de Lusiliac, de la Piluriere & de Vandegré, & de *Marguerite* de Villars, dont il eut Antoine, qui suit.

VI. Antoine de Vichi, seigneur du Champrond, Lusiliac, Vandogre, &c. épousa l'an 1400, *Antoinette* de Tannare, fille d'*Archambaud*, baron de Tannare, & de *Marie* de la Bussiere, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1406, *Marguerite* de la Tour, fille d'*Arnaud*, seigneur de Montbelet, &c. & de *Violante* de l'Espinasse, dont il eut Carados, qui suit.

VII. Carados de Vichi, seigneur de Champrond, &c. épousa en 1433, *Marguerite* de la Mer, fille de *Christophe*, seigneur de Limoux, & de *Marguerite* de Saint-Quintin, dont il eut Antoine, II du nom, qui suit; & *Jean* de Vichi, qui a fait la branche de Lusiliac en Auvergne.

VIII. Antoine de Vichi, II du nom, seigneur de Champrond, &c. épousa en 1475 *Germaine* de Montaigni, fille de *Jean*, baron de Montaigni, gouverneur de Mesieres & d'Ardres, & d'*Isabeau* de Saint-Priest, dont il eut Carados, II du nom, qui suit; & *Théodore* de Vichi, comte, puis doyen de S. Jean de Lyon.

IX. Carados de Vichi, II du nom, seigneur de Champrond, &c. épousa en 1408, *Germaine* de Grasset, fille de *Gilbert*, seigneur de Champreux, & d'*Isabeau* de Ternant, dont il eut Antoine III, qui suit.

X. Antoine de Vichi, III du nom, seigneur de Champrond, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit à Gênes le roi François I, qui lui écrivit le 13 janvier 1528, pour le remercier d'avoir exécuté ses ordres; & empêcha que les nouvelles hérésies ne s'établissent dans son pays & aux environs, en reconnoissance de quoi le roi Henri II le fit chevalier de l'ordre de saint Michel. Il avoit épousé en 1546, *Bénigne* de Saint-Symphorien, fille de *Zacharie* de Saint-Symphorien, & de *Louise* Mitte, dont il eut Carados III, qui suit.

XI. Carados de Vichi, III du nom, seigneur de Champrond, &c. fut élu de la noblesse de Bourgogne pendant trente ans, & épousa en 1571, *Agnès* de Montjournal, fille de *Claude* de Montjournal, & de *Françoise* de l'Aubespine, dont il eut Antoine, IV du nom, qui suit.

XII. Antoine de Vichi, IV du nom, seigneur de Champrond, de Chevenizet, &c. épousa le 10 novembre 1598, *Charlotte* de Simiane, fille de *Gaspard*, seigneur d'Evennes, & de *Catherine* Mitte de Miolans de Chevrieres, dont il eut Gaspard, qui suit; *Bertrand*; *Jean*, chevalier de Malte; *Antoine*, doyen des comtes de Lyon; & *Léonore* de Vichi, abbesse de sainte Colombe.

XIII. Gaspard de Vichi, comte de Champrond, seigneur de Chevenizet, &c. maréchal des camps & armées du roi, eut deux fois le commandement de la ville & citadelle du Pont S. Esprit; la premiere sous le seigneur d'Evennes son allié, sur lequel ayant été surprise par les ennemis de l'état, il la reprit par intelligence; ce qui engagea le roi Louis XIII de lui en donner le gouvernement en chef, & d'ériger la terre de Champrond en comté. Il avoit épousé en 1630, *Hilaire* d'Albon, fille de *Pierre* d'Albon, seigneur de S. Forgeux, &c. & d'*Anne* de Gadagne, sa premiere femme, dont il eut Gilbert, qui suit; & *Antoinette* de Vichi, mariée à *N.* de Morton, marquis de Chabrillant en Dauphiné.

XIV. Gilbert de Vichi, comte de Champrond, &c. épousa le 9 octobre 1662, *Magdeléne* d'Amanzé, fille de *Gaspard*, comte d'Amanzé, premier lieutenant général du duché de Bourgogne, & de *Françoise* Jaquot de Mypont, dont il eut Gaspard, qui suit; *Bertrand*, chevalier de Malte, lieutenant dans le régiment d'infanterie de M. le Dauphin, tué à la défense de Mayence en 1689; & cinq filles religieuses.

XV. Gaspard de Vichi, II du nom, comte de Champrond, a été pourvu à l'âge de dix-sept ans de la charge de guidon de la compagnie des gendarmes sous le titre Ecossois, puis de celle de sous-lieutenant; & a été fait capitaine-lieutenant des gendarmes de M. le duc de Berri. Il a épousé en 1690, *Anne* Brulart, fille

de *Nicolas* Brulart, premier président du parlement de Bourgogne, & de *Marie* Bouthillier de Chavigni, dont il a eu GASPARD III, qui fuit; *Nicolas-Marie*, & *Anne* de Vichi.

XVI. GASPARD de Vichi, III du nom, a été nommé en feptembre 1716, lieutenant de cavalerie réformée, dans le régiment du commiffaire général. * *Mémoires domeftiques*.

VICHI, petite ville du Bourbonnois, fur la riviere d'Allier, avec châtellenie royale & grenier à fel, eft célébre par fes fontaines, dont les eaux minérales font fort falutaires. M. Fouet, médecin du lieu & intendant de ces eaux, a donné l'an 1679 des obfervations fur leur nature & leurs effets.

VICO DE SORRENTO, *Vicus Æquenfis*, ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec évêché fuffragant de Sorrento.

VICO DELLA BARONIA, *cherchez* TREVICO.

VICOGNE, village avec abbaye. Il eft dans le bois de Vicogne ou de Saint-Amand en Hainault, entre Valenciennes, Saint-Amand & Condé, à une ou deux lieues de chacune. * Mati, *diction.*

VICQ (Henri de) *cherchez* NOBLE THÉOLOGIEN (Henri de Vicq, dit le).

VICTIMES, animaux que l'on immoloit dans les facrifices. On en facrifioit de différentes felon la difference des dieux; car on n'immoloit aux dieux infernaux que des victimes ftériles, & aux dieux céleftes que des victimes fécondes. Le taureau n'étoit jamais immolé à Jupiter, parceque c'eft un animal farouche; & l'on ne facrifioit fur fes autels que des bœufs ou des coqs blancs. On offroit à Junon une vache ou une brebis; à Diane une biche; à Cerès & Cybèle une truye; au dieu Pan une chévre ou un chien; à Mars un taureau furieux; à Neptune un cheval, un bouc ou un taureau noir; au dieu Terme un agneau; à Apollon un cheval; à Minerve une cavale; à Vénus une colombe ou une tourterelle; à Ifis une oye; à Bacchus un chevreau ou un bouc. On n'offroit à certaines divinités que des fruits, des liqueurs & autres chofes femblables, comme aux nymphes du vin miellé, de l'hydromele ou du lait; mais ces fortes de préfens étoient auffi accompagnés de victimes que l'on immoloit aux autres dieux. *Voyez* SACRIFICES. * Macrob. Aulu-Gelle.

VICTOIRE, prétendue déeffe adorée par les anciens, eft nommée par Varron fille du ciel & de la terre. Les Romains, pendant la guerre des Samnites, lui bâtirent un temple, fous le confulat de L. Pofthumius & de M. Attilius Régulus, & lui dédierent le temple de Jupiter *très-bon*, au capitole, après la déroute de Cannes, felon Tite-Live. L. Sylla établit des jeux en fon honneur. Les Athéniens lui confacrerent un temple dans leur ville, & la peignirent fans aîles, afin qu'elle ne pût s'envoler de leur ville, ainfi que les Lacédémoniens avoient peint Mars enchaîné, afin qu'il demeurât toujours avec eux, felon Paufanias. Mais communément on la peignoit fous la forme d'une jeune fille avec des aîles, tenant d'une main une couronne de laurier ou d'olivier, & de l'autre une branche de palme. Souvent on la peignoit avec une couronne feulement, ou bien avec une palme ornée de trophées, comme fait Claudien en louant Stilicon. Quelquefois on la repréfentoit armée avec un vifage gai, mais toute couverte de pouffiere & de fueur, diftribuant avec fes mains fanglantes les dépouilles & les prifonniers de guerre aux victorieux. Les Egyptiens, dans leurs hiéroglyphiques, défignoient la victoire par l'aigle, parcequ'il furpaffe en courage tous les autres oifeaux: c'eft pourquoi les Romains le portoient dans leurs étendards.

VICTOIRE (la) abbaye de chanoines réguliers dans l'Ifle de France, fituée à environ une lieue de Senlis, vers le levant. Cette abbaye fut fondée l'an 1222 par PHILIPPE Augufte, roi de France, en reconnoiffance de la victoire qu'il avoit remportée à Bouvines fur l'empereur Othon IV, Ferrand de Portugal, comte de Flandre, & leurs alliés. Guerin, qui étoit alors évêque de Senlis, céda au roi pour faire bâtir ce monaftère, un terrein dépendant de fon château de Mont-l'Evêque, près Senlis, où s'étoient rencontrés les deux courriers que Philippe Augufte & le prince fon fils, qui fut depuis le roi Louis VIII, avoient envoyés pour fe donner réciproquement des nouvelles de la bénédiction que Dieu venoit de donner à leurs armes. C'eft que le fils de Philippe Augufte venoit auffi de remporter une grande victoire fur le roi d'Angleterre en Anjou. Les lettres patentes de Philippe Augufte, pour la conftruction du monaftère, & pour la dotation des religieux, font datées du 8 de mars 1222. On y envoya douze religieux de S. Victor qui paffoient alors pour très-réguliers, avec la permiffion de Jean abbé de ce monaftère fitué à Paris. Ils allerent dans cette nouvelle maifon fous la conduite de Menend, qui avoit été pénitencier de l'églife de N. D. de Paris; mais il ne voulut point accepter la qualité d'abbé, & fe contenta de celle de prevôt. Il fit beaucoup de bien à ce nouvel établiffement, même temporel, & le fournit d'une bibliothéque affez nombreufe pour le temps. Le premier abbé de la Victoire fut un nommé Jean, chanoine de S. Victor, qui gouverna cette maifon pendant plus de vingt-deux ans. Il eft dit dans le calendrier de ce monaftère au 7 de juin, qu'il apporta tous fes foins pour y établir des chanoines réguliers felon la régle de S. Auguftin, qu'il les inftruifit par fes exhortations, & leur montra l'exemple par fes bonnes œuvres, & qu'il y mourut dans une fainte vieilleffe, laiffant à fes difciples le fouvenir de fa fainte conduite digne d'être imitée. Louis VIII, fils & fucceffeur de Philippe Augufte, voulant appuyer auffi de fon autorité l'abbaye de la Victoire, eut foin que l'on dreffât des reglemens propres pour y faire obferver la regle que l'on fuivoit à S. Victor de Paris, & il donna fur cela fes lettres patentes datées du mois de juillet 1225, l'an troifiéme de fon regne. Dans ces reglemens on donne pleine puiffance à l'abbé de S. Victor de Paris de corriger ce qu'il jugera devoir l'être, tant dans la perfonne de l'abbé de la Victoire, que dans fes freres; de faire la vifite dans la maifon une fois par an, ou plus s'il eft néceffaire, ou en perfonne, ou par fon prieur, pour faire & regler ce qui conviendra. Guerin, évêque de Senlis, & chancelier du roi, confirma ces reglemens le même mois & la même année 1225, & l'abbé Jean I promit avec fa communauté de s'y conformer autant que Dieu leur en feroit la grace, par un acte des mêmes mois & an. Guérin fit la cérémonie de la dédicace de l'églife fous l'invocation de la fainte Vierge & de tous les faints, affifté de Pierre évêque de Meaux, le 26 d'octobre 1225, & Louis VIII légua à cette abbaye mille livres par fon teftament, dont le même évêque étoit un des exécuteurs. Ce teftament eft daté du mois de juin 1225. Guerin laiffa auffi aux mêmes, à fa mort arrivée le 19 d'avril 1230, tous fes livres, fa chapelle, & cent livres d'argent. Avant ces legs & depuis, on a encore doté l'abbaye de la Victoire de beaucoup d'autres biens. Après la mort de Jean, les autres abbés de la Victoire que l'on connoît furent, Adam religieux de S. Victor; Henri tiré de la même maifon, qui ne fut que quinze jours abbé; Remond; Joubert, qui fut abbé pendant trente-deux ans; Etienne, qui gouverna pendant dix-fept ans; Renaud, furnommé Hermencourt, qui gouverna pendant quinze ans, & mourut en 1328; Jacques; Renaud II, mort le 29 de janvier 1338; Jean II, qui vivoit encore en 1379; Guillaume du Heuleu, vivant encore en 1392; Raoul Cagnet, mort en 1411: c'eft lui qui a donné la groffe cloche; Jean Cagnet, mort le 27 de feptembre 1412,

Il étoit originaire de Borrès en Valois, petit village peu éloigné de la Victoire. Simon de Crépi, qui après avoir gouverné seize ans, devint aveugle, se démit, & mourut le 21 janvier 1428; Jean Sallé, qui fut abbé pendant plus de trente ans, & mourut le 5 juin 1458; Gerard Marescot, religieux de S. Victor, & prieur de Bray; mais ayant fait, comme on le croit, difficulté de recevoir cette charge, Simon Bonnet, évêque de Senlis, administra l'abbaye pour le temporel & le spirituel. Pendant son administration, le roi Louis XI vint plusieurs fois à l'abbaye de la Victoire, à qui il fit des dons assez considérables. Ce fut aussi dans cette maison que ce prince & Edouard IV, roi d'Angleterre, conclurent un traité de paix, qu'on nomma *la paix heureuse*, & qui éloigna pour long-temps les Anglois de la France. Jean Neveu, conseiller & aumônier de Louis XI, fut le dix-septiéme abbé de la Victoire. Il eut de grands démêlés avec Miles d'Illiers, évêque de Chartres; on ne sait à quelle occasion. Jean porta ses plaintes au pape Sixte IV, qui commit Jean le Groin abbé de Plain-pied, diocèse de Bourges, ordre de S. Augustin, pour examiner cette affaire. Jean le Groin, en vertu de sa commission, excommunia l'évêque, qui se pourvut au parlement de Paris; & ce parlement rendit un arrêt le premier janvier 1472, par lequel il est dit que les abbés de la Victoire & Plain-pied *seront contraints par prise, arrêt, & détention du temporel de leurs terres ou abbayes en la main du roi, & par toutes autres voies dues & raisonnables*; savoir, l'abbé de Plain-pied d'absoudre ledit évêque par lui excommunié, comme soi-disant délégué du pape, & l'abbé de la Victoire *à ce souffrir & consentir*, que les deux abbés, pour leurs excès & désobéissance, seront ajournés à comparoir en personne en ladite cour, pour répondre au procureur du roi, *& à telles fins & conclusions qu'il voudra élire.* Le même arrêt permet au conservateur apostolique des priviléges de l'université de Paris, ou son vice-gérent, & à tous autres ayant puissance, d'absoudre *ad cautelam* ledit évêque, nonobstant les oppositions, inhibitions & défenses faites au contraire audit conservateur ou à sondit vice-gérent. Nous ignorons la suite de cette affaire. Vers l'an 1585, Jean Neveu, qui étoit encore abbé de la Victoire, & Simon Bonnet, évêque de Senlis, convinrent entr'eux, du consentement du chapitre de Senlis, d'unir l'abbaye de la Victoire audit évêché, après la mort de l'un des deux, & obtinrent une bulle d'Innocent VIII, du 5 mars 1486, qui consentit à cette union: mais le procureur du roi de Senlis s'y opposa, de même que les religieux de S. Victor de Paris, qui obtinrent en leur faveur un arrêt le 28 de mars 1488. D'un autre côté, les religieux de la Victoire, irrités de l'ambition & des intrigues de Jean Neveu, qui prétendoit être devenu évêque de Senlis par la mort de Simon Bonnet, arrivée le 26 mai 1496, élurent pour leur abbé Etienne Parigot, un de leurs confreres; ce qui forma une contestation entre Jean Neveu & le nouvel élu, pendant laquelle Philippe Cousin, abbé de sainte Geneviéve de Paris, se vit nommer par le roi abbé de la Victoire, & s'en mit en possession par violence. Mais cette entrée illicite occasiona de nouvelles contestations, pendant lesquelles, en attendant l'issue du jugement, la cour ordonna que deux religieux de S. Victor de Paris seroient commis au régime & gouvernement de ladite abbaye de la Victoire. L'arrêt est du 4 de septembre 1499. Les deux commis gouvernerent jusqu'au 21 de juillet 1511, qu'il y eut accord entre Etienne Parigot & Philippe Cousin qui se désista. Parigot, devenu paisible possesseur de l'abbaye, y rétablit la régularité, & y augmenta le temporel. Il mourut le premier de juin 1512. Il eut pour successeurs Jean Bordier, qui réforma l'abbaye de la Victoire en 1514, & Nicolas le Févre, qui fut le dernier des abbés réguliers de cette maison, dont il quitta le gouvernement, à cause de ses infirmités, en 1519. Arnould Ruzé, conseiller au parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du palais, obtint l'abbaye en commende en 1520, & depuis ce temps-là cette abbaye a toujours eu des abbés commendataires. Sous Nicolas de Courtagnon, qui fut le quatriéme en 1552, il y eut un réglement pour la séparation de la mense, entre lui & les religieux, du consentement du parlement de Paris & de la congrégation de S. Victor de ladite ville, autorisé par René Roulier, lors évêque de Senlis. Il y fut arrete entr'autres, qu'il y aura à la Victoire quinze religieux, compris le prieur, qui aura vicariat irrévocable, tant pour le spirituel que pour le temporel; que les religieux, les jours ordinaires, diront matines à quatre heures, & les dimanches & fêtes majeures à trois heures. Tout le reste de la conduite journaliere & des exercices est reglé par le même arrêté. La congrégation de S. Victor a tenu plusieurs fois son chapitre général dans l'abbaye de la Victoire. En 1623, le P. Faure, alors religieux de S. Vincent de Senlis, fit bien des tentatives pour unir l'abbaye de la Victoire à cette maison; & ayant prétendu avoir droit de visite dans la premiere, comme commis par le cardinal de la Rochefoucaud, qui avoit obtenu un bref qui lui permettoit d'aviser aux moyens de réformer les religieux de S. Augustin, de S. Benoît, de Cluni & de Cîteaux; & les religieux de la Victoire s'étant opposés à la visite dudit P. Faure, celui-ci leur fit défenses de recevoir des novices à l'habit & à la profession, sous peine de nullité & d'excommunication: mais les religieux passerent outre, & la régularité de la maison souffrit beaucoup de ces contestations, qui se terminerent cependant en faveur de l'abbaye de la Victoire, & la réforme y fut mise de nouveau sous l'épiscopat de Nicolas Sanguin, évêque de Senlis, au commencement du XVIII siécle. * Extrait de l'*histoire manuscrite du diocèse de Senlis*, par M. du Ruel, curé de Sarcelles, au diocèse de Paris.

VICTOR (saint) martyr, étoit d'une illustre famille de Marseille, & faisoit profession des armes. Il se signala par plusieurs belles actions au service des empereurs Romains, tant que sa foi & sa religion le lui permirent; mais lorsque l'an 302, Dioclétien & Maximien eurent fait publier un édit, par lequel il étoit ordonné à tous les sujets de l'empire d'offrir de l'encens aux anciennes divinités du peuple romain; bien loin d'obéir à cet édit, il encouragea tous les chrétiens de Marseille à souffrir plutôt les tourmens dont on les menaçoit, que de renoncer au christianisme, & d'adorer les faux dieux. Alors il fut emprisonné, puis tourmenté par plusieurs supplices qui ne purent ébranler sa constance Enfin le juge ordonna qu'on apportât devant lui une statue de Jupiter avec du feu & de l'encens, & commanda à Victor d'adorer cette idole; mais au lieu de fléchir le genou, il renversa d'un coup de pied le petit autel & la statue. Cette action remplit d'indignation le juge, qui commanda aussitôt de couper le pied à Victor. Ensuite il le fit mettre sous une meule, laquelle étant tournée par une machine, devoit l'écraser; mais lorsque son corps étoit déja à demi moulu, cette machine se rompit tout à coup; & parcequ'il avoit encore quelque reste de vie, on lui trancha la tête le 21 juillet de l'an 303. Jean Cassien si célébre par ses conférences, ou *collations*, des peres du desert, fit bâtir un monastère sur le tombeau de ce saint martyr, qui est la fameuse abbaye de saint Victor de Marseille, de l'ordre de S. Benoît. On y garde ses reliques, à la réserve du pied, qui fut donné l'an 1362, à l'abbaye de S. Victor de Paris, par Jean, duc de Berri, fils du roi Jean, qui l'avoit reçu du pape Urbain V, auparavant abbé de S. Victor de Marseille. Cette église de S. Victor de Paris, qui étoit autrefois un prieuré de moines noirs, ou religieux Bénédictins, dépendant de S. Victor de Marseille

Marseille, fut changée en une abbaye de chanoines réguliers l'an 1113, par la disposition de Louis *le Gros*, roi de France. Ce fut Guillaume de Champeaux, qui après avoir enseigné la philosophie dans l'université de Paris, donna le premier occasion par sa retraite à la fondation de cette abbaye, qui dès son origine se rendit fameuse par la vertu & le savoir de plusieurs doctes personnages qui y brillerent en différens temps. C'est le témoignage qu'en rend le cardinal Jacques de Vitri, dans son *hist. occidentale.* * Dom Mabillon, *réflexions sur la réponse de l'abbé de la Trappe au traité des études monastiques, art.* 8. Le pere Guesnai, Jésuite, *Massilia gentilis & christiana.* M. le Bon, religieux de S. Victor, *vie de S. Victor.* Paul Colomiez a fait imprimer *les actes du martyre de ce saint*, à la fin du *Cartophylax* de Guillaume, imprimé à Londres l'an 1685.

VICTOR, I du nom, pape, Africain de naissance, succéda à Eleuthére le premier juin de l'an 193. De son temps il y eut un grand différend dans l'église pour la célébration de la fête de Pâque. Victor tint là-dessus un synode, où il fut ordonné qu'elle se feroit le dimanche après le quatorziéme jour de la lune de mars : mais les évêques d'Asie arrêterent que cette fête se célébreroit à la maniere des Juifs. Ils en écrivirent au pape, qui jugeant ce decret des Asiatiques contraire à la tradition apostolique & à la coutume générale de l'église, leur écrivit d'une façon très-rude, &, selon plusieurs écrivains, les sépara de sa communion, ou, selon d'autres, les menaça seulement de les en séparer. Cette rigueur déplut à plusieurs évêques, & entr'autres à S. Irénée de *Lyon*, qui l'en reprit dans une de ses lettres. L'affaire n'eut point de suites fâcheuses, & Victor fut martyrisé sous l'empereur Sévere, le 28 juillet de l'an 201. Nous avons de lui quelques épîtres. Celles à Désidérius & à Paracodus évêques de Vienne, sont suspectes d'avoir été fabriquées après coup. S. ZEPHYRIN lui succéda. * Eusébe, *l.* 5, *hist. c.* 23 & 24. Adon de *Vienne*, *chron.* Baronius, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.*

VICTOR II, nommé auparavant *Gebehard*, évêque d'Eichstet en Allemagne, fut mis sur le trône pontifical après Léon IX, & fut élu à Mayence par les soins de l'empereur Henri III, qui le conduisit lui-même à Rome, où il fut couronné le jeudi saint 13 avril de l'an 1055. Il fut traversé dans le commencement de son pontificat; on dit même qu'un soudiacre voulut l'empoisonner, mêlant du poison dans le calice avec le vin, ce qui fut découvert miraculeusement, parce-qu'après avoir consacré il ne put élever le calice, & que le diacre qui avoit fait cette action, fut sur le champ possédé du malin esprit. Il tint un concile à Florence, dans lequel il déposa plusieurs évêques simoniaques. Il envoya Hildebrand, qui fut depuis pape sous le nom de Grégoire VII, en qualité de légat en France, où Hildebrand tint plusieurs conciles. L'an 1056, Victor passa en Allemagne, y étant appellé par l'empereur Henri III, qu'il trouva à l'extrémité. Quand ce prince fut mort, Victor retourna en Italie. L'an 1057, il tint un concile à Rome; & étant retourné à Florence, il y mourut le 28 juillet, après 2 ans 3 mois & 15 jours de siége. Il eut pour successeur ETIENNE X. * Baronius, *in annal.* Léon d'*Ostie*. Sigebert, &c.

VICTOR III, prêtre cardinal, qui succéda à Grégoire VII, le 24 mai de l'an 1086, s'appelloit *Didier.* Il étoit d'une famille illustre de Bénévent, & avoit passé toute sa vie dans le monastère du Mont-Cassin, dont il étoit abbé, quand il fut élu pape. Il refusa d'abord la dignité qu'on lui offroit : de sorte que le saint siége demeura vacant près d'un an. Cependant l'antipape Guibert s'étoit rendu maître d'une partie de l'église de Rome, & vouloit se faire déclarer pape légitime. Les cardinaux & les évêques qui avoient reconnu Grégoire, pour empêcher Guibert de se mettre en possession du saint siége, vinrent à Rome vers les fêtes de Pâque de l'an 1086, renouveller leurs instances auprès de Didier pour l'obliger à accepter le pontificat. L'ayant pris de force, ils le menerent à l'église de sainte Lucie, & le proclamerent pape sous le nom de *Victor III*; mais il continua à refuser cette dignité, & se retira au Mont-Cassin, où il vécut en particulier. Enfin il se laissa conduire à Rome par les princes de Salerne & de Capoue, qui le mirent en possession du saint siége. Néanmoins sa possession fut traversée par Guibert & par ses partisans. Victor fut obligé de céder à la force, se retira dans son monastère, d'où il sortit au mois d'août pour tenir un concile à Bénévent. Il y excommunia Guibert & ses adhérans. Victor tomba malade pendant ce concile : ce qui l'obligea de retourner promptement au Mont-Cassin, où il mourut le 15 ou le 16 septembre de l'an 1087, & y fut enterré. On a de lui des dialogues & des épîtres, dont les auteurs font mention. URBAIN II tint le siége après lui. * Pierre Diacre, *de vir. illust. Benedict.* Arnoul Wion, *in lign. vitæ.* Léon d'*Ostie*. Othon *de Frisinghen.* Ciaconius. Baronius. Possevin, &c.

VICTOR DE VITE, évêque en Afrique dans le V siécle, appellé mal-à-propos par quelques-uns *Victor Uticensis* au lieu de *Victor Vitensis*, étoit évêque, non d'Utique, mais de Vite ville de Byzacène. En effet on trouve un Victor de Vite, dans la notice de l'église d'Afrique, du temps de la persécution des Vandales, & tous les manuscrits de son histoire portent le nom de Victor de Vite. Il écrivit en trois livres vers l'an 487, l'histoire de la persécution d'Afrique sous les Vandales. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage; de Rhenanus l'an 1535, de Reinhard Lorich l'an 1537, & des autres qui l'ont mis dans la bibliothéque des peres. L'édition qu'en a donnée le pere Chifflet l'an 1664, avec les œuvres de Vigile *de Tapse*, est beaucoup plus parfaite que toutes les précédentes; mais elle est inférieure à celle que dom Thierri Ruinart en a donnée l'an 1694. Victor eut part à la persécution qu'il décrit sous Huneric; mais il n'y a pas apparence qu'il y ait perdu la vie, puisque dans le III livre de son histoire il parle de la mort du tyran, qui eut presque la même fin qu'Arius. Nous avons dans les bibliothéques des peres un petit traité intitulé *Ratio fidei catholicæ, à Victore Africano*, qui est tout au long dans l'histoire de Victor de Vite, & en fait le III livre. Il y est intitulé : *Professio fidei catholicorum episcoporum Hunerico regi oblata.* Quelques-uns croient que Victor de Vite en est l'auteur, mais il ne le dit nulle part; & au contraire à la fin de son second livre, il dit qu'elle avoit été écrite par les évêques catholiques : *Episcopi nostri libellum de fide conscripserant*, &c. * Baronius, *in annal. & martyr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius. Possevin & Chifflet. Dom Thierri Ruinart. Liron, *dissert. sur Victor Vite*, dans laquelle l'auteur prétend sans preuves que le Victor de Vite auteur de l'histoire de la persécution, ne vivoit que dans le IX siécle.

VICTOR DE CARTENNE, évêque de cette ville en Mauritanie dans le V siécle, écrivit contre les Ariens un livre qu'il envoya à Genseric, protecteur de cette secte en Afrique, souhaitant avec passion que le prince le fit mourir pour la défense de la foi. Gennade fait mention d'un autre traité qu'il avoit composé de la pénitence du publicain; de diverses homélies qu'il avoit prêchées à son peuple, & d'un écrit adressé à un nommé Basile pour le consoler de la mort de son fils par l'espérance de la résurrection. On place Victor de Cartenne entre Rustique, qui gouvernoit cette église en 418, & Lucide ou Lucida, qui en étoit évêque en 484. * Gennade, *de script. eccles.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du V siécle.* D. Ceillier, *hist. des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, tome XV.

VICTOR DE CAPOUE, évêque de cette ville

en Italie, vivoit dans le VI siécle, & ne fut pas moins illustre par sa doctrine que par sa sainteté. Vers l'an 540 ou 545, il composa un traité du cycle paschal, dont le vénérable Béde nous a conservé quelques fragmens, puis une préface sur l'harmonie ou concorde des quatre Evangélistes, non pas de Tatien, comme il le croyoit, mais d'Ammonius, selon la remarque du cardinal Baronius. Nous avons cet ouvrage dans la bibliothéque des peres. Victor mourut le 17 octobre; mais nous ignorons en quelle année. Dans le cycle paschal qu'il avoit composé, il prétendoit que Victorius s'étoit trompé en marquant la fête de Pâque de l'an 455, le 17 d'avril, qui devoit être cette année-là le 25 du même mois. * Bede, *l. de sex ætatibus & de rat. tem. c.* 41. Baronius, *in annal. & martyr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* On attribue à Victor de Capoue la traduction de quelques passages de l'épître de S. Polycarpe, qui se trouvent dans une chaîne sur les quatre évangiles que Feuardent avoit manuscrite. Celui-ci les en a tirées pour les mettre à la fin du troisiéme livre de S. Irenée contre les héréfies, dont il donna une édition à Paris en 1575. * *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Ceillier, tom 16, page 517.

VICTOR DE TUNONES, évêque en Afrique dans le VI siécle, fit une chronique abregée depuis le commencement du monde jusqu'à la premiere année du regne de Justin *le Jeune*, c'est-à-dire en 566. Il se trouva engagé dans le parti de ceux qui défendoient les trois chapitres, & écrivit des traités pour les défendre. Justinien qui n'approuva pas cette conduite, l'envoya en exil en Egypte. Depuis on le fit revenir à Constantinople, & parcequ'il continuoit de soutenir les mêmes sentimens, il fut enfermé, par ordre de l'empereur, dans un monastère de la ville, où il mourut vers l'an 566. Ce qui nous reste de sa chronique, ne commence qu'en 444, où celle de Prosper finissoit. Jean *de Biclare* ou *de Girone*, continua cet ouvrage, que nous avons de l'édition de Canisius & de Scaliger. * Saint Isidore, *c.* 25 *de script. eccles.* Honoré d'*Autun*, *l.* 3 *de lumin. ecclés. c.* 29. Trithême. Bellarmin. Baronius. Possevin. Vossius, &c.

VICTOR, évêque de Mattari ou Martari en Afrique, vers l'an 535, corrigea les conférences de Cassien, par rapport à la doctrine de la grace, & y fit quelques additions qu'il crut nécessaires. C'est ce qu'en rapporte Cassiodore, *c.* 29 *de divinis lection.* où on lit ordinairement, *Martyritanus episcopus*, au lieu de *Martaritanus* ou *Mattaritanus*, comme le pere Garet l'a remarqué dans son édition de Cassiodore.

VICTOR GISELIN, médecin, *cherchez* GISELIN.

VICTOR, dit IV, antipape, *cherchez* OCTAVIEN.

VICTOR, césar, *cherchez* MAXIME, empereur.

VICTOR, historien, *cherchez* AURELIUS VICTOR.

VICTOR ou VICTORIN de Marseille, *cherchez* CLAUDIUS MARIUS VICTOR.

VICTOR-AMÉ I, duc de Savoye, après *Charles-Emanuel* son pere, l'an 1630, donna en diverses occasions des marques de son courage, & fut blessé au siége de Verrue. Il fut aussi général des armées de France en Italie, & mourut le 7 octobre de l'an 1637.

VICTOR-AMÉ, II du nom, duc de Savoye, naquit le 14 mai 1666, & succéda à son pere *Charles-Emanuel* II, l'an 1675, sous la tutelle de sa mere, *Marie-Jeanne-Baptiste* de Savoye-Nemours. Cette princesse ménagea le mariage du duc son fils avec sa niéce, l'infante de Portugal, fille du prince régent, dom Pedro. On en signa les articles le 14 mai 1679, & il fut proclamé à Lisbonne le 5 septembre suivant, les états ayant révoqué pour cet effet les loix fondamentales faites à Lamego l'an 1145, dont les dispositions défendent de marier les filles héritieres hors de l'état, & de leur donner d'autres époux que de la même nation, sous peine de privation d'hérédité. Le pape accorda la dispense, & le 25 mars 1681 les fiançailles furent faites à Lisbonne par procureur. L'année suivante la flotte portugaise passa à Nice, pour prendre le duc, & l'amener en Portugal; mais sous divers prétextes de maladie, il ne partit point. Le mariage se rompit, & le 10 avril 1684, il épousa *Anne-Marie* d'Orléans, fille puînée de *Philippe* de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, & de *Henriette-Anne* de la Grande-Bretagne. L'an 1686, secondé des troupes de France, il chassa entierement les Vaudois des vallées de Luzerne, Angrone, &c. mais dans le même temps il se lia avec les ennemis du roi, & signa la ligue d'Augsbourg. Il se trouva l'an 1687 au carnaval de Venise, où il prit avec le duc de Baviere, & plusieurs autres princes, des mesures pour l'exécution des projets de la ligue. Ses premieres démarches furent de rappeller les Vaudois. Il se déclara ouvertement le 4 juin de l'an 1690; mais en peu de temps il perdit toute la Savoye, & fut battu à Staffarde le 19 août suivant, par l'armée du roi commandée par M. de Catinat, depuis maréchal de France. Il s'enfuit à Turin, où il s'enferma pendant qu'on lui prenoit Saluces, Savillan & Suze, qui furent suivis l'an 1691, des pertes de Ville-Franche, de Nice & de Montmeillan. L'an 1692 il entra en Dauphiné, où il prit Gap & Embrun; mais on le força d'abandonner cette province sans en emporter d'autres dépouilles que les cloches de ces deux villes. L'année suivante 1693, il assiégea le fort de Sainte-Brigite près de Pignerol, & l'emporta après quinze jours de tranchée; mais il lui fallut courir au secours de la plaine de la Marsaille, que les François ravageoient: là le maréchal de Catinat le défit le 4 octobre, avec perte de huit à neuf mille hommes, & deux mille prisonniers. L'an 1694 il bloqua Casal, que le roi fit rendre l'année suivante au duc de Mantoue, après en avoir démoli les fortifications. Enfin le duc de Savoye, fatigué de ses pertes, fit sa paix avec la France, le 30 août de l'an 1696, & le roi lui rendit Nice, Ville-Franche, Suze, Montmeillan, & Pignerol, que l'on rasa, après avoir stipulé que les fortifications n'en seroient jamais relevées. Un des articles du traité fut que le duc de Bourgogne, depuis dauphin, mort le 18 février 1712, épouseroit la princesse *Marie-Adelaïde*, fille aînée du duc, morte six jours avant lui, le 12 février 1712, dès qu'elle seroit nubile; & qu'en attendant elle seroit élevée en France. Cette princesse y fut amenée aussitôt; & le 7 décembre 1697, le duc de Bourgogne l'épousa. Le roi d'Espagne Charles II étant mort l'an 1700, & le duc d'Anjou ayant été appellé à la couronne, le duc de Savoye reconnut ce prince pour légitime roi d'Espagne; & fit un traité avec les deux couronnes, qui le nommerent généralissime de leur armée en Italie. En conséquence de ce traité le roi d'Espagne Philippe V épousa la seconde fille de ce duc, *Marie-Louise-Gabrielle*. La cérémonie en fut faite à Turin par procureur, le 11 septembre 1701. Les mariages des deux filles de ce duc devoient, ce semble, l'attacher pour toujours à la France, & l'acceptation qu'il avoit faite de la qualité de généralissime de l'armée des deux couronnes rassuroit contre tout ce qui pouroit lui être inspiré; cependant dans ce temps-là il prenoit des mesures avec les ennemis du roi d'Espagne son gendre. Le roi de France, quoiqu'averti depuis long-temps des mauvaises intentions de ce prince, avoit dissimulé jusques-là: mais étant bien certain que le duc avoit signé un traité avec sa majesté impériale, il prit le parti le plus prudent, qui fut de faire arrêter en septembre 1703, & désarmer environ 3000 hommes, que ce duc avoit parmi les troupes de sa majesté en Lombardie. On s'empara en même temps de la Savoye, excepté de Montmeillan qui fut blo-

qué, & qui ne se rendit qu'à la fin de 1705. L'hyver de 1704 fut employé à resserrer le duc dans le Piémont. On lui prit Verceil le 22 juillet de cette année-là, & l'on y fit 6000 prisonniers : Ivrée & ses châteaux eurent le même sort, & l'on y arrêta onze bataillons. Suze fut emportée; & l'on se rendit maître de our le val d'Aoste. Enfin Verrue, après un siége très-long, parceque le duc qui étoit campé dans le Crescentin, avoit soin de rafraîchir la place, se rendit au duc de Vendôme à discrétion en avril 1705 : ce qui fut suivi de la prise de Chivas & de celle de Nice, que le duc de Berwick emporta en janvier 1706, & toutes ces places furent démolies. Il ne restoit plus au duc de Savoye que sa capitale, & le parti fut pris d'en faire le siége. Il ne crut pas à propos de s'y enfermer; mais il en confia la défense aux Allemans, & lui avec un très-petit corps courut les vallées. Par un reste de ménagement le duc de la Feuillade qui commandoit à cette entreprise, n'assiégea que la citadelle de Turin, & ne toucha point à la ville : la défense fut longue & vigoureuse; & le prince Eugène de Savoye y étant accouru, eut le bonheur de forcer un quartier des assiégeans, & de secourir la place le 7 septembre 1706. Cet événement fut suivi d'une révolution surprenante; l'armée françoise qui avoit pris l'épouvante, se débanda; le reste passa les monts, & le duc rentra dans toutes ses places sans coup férir. Le Milanez suivit le torrent, & par un traité fait avec l'empereur, le duc de Savoye en demembra à perpétuité, à ce qu'on lui promit, Valence, Alexandrie de la Paille & autres places de la Lomelline : sa majesté impériale lui donna aussi Casal, ce qui lui manquoit du Montferrat & Final, pour le dédommager de Nice. L'année 1707, ce prince hardi dans ses projets, conçut un des plus étonnans desseins, & se mit en devoir de l'exécuter. Ce fut celui de prendre Toulon. Il entra pour cet effet en Provence, sécondé du prince Eugène, & du prince héréditaire de Hesse-Cassel, avec une armée de 45000 hommes. Une flotte considérable des alliés commandée par l'amiral Showel Anglois, agissoit par mer. Comme on ne s'étoit point attendu à une entreprise si téméraire, Toulon n'étoit point fortifié du côté de la terre, & il n'y avoit point de troupes en Provence; ainsi le duc se flatoit du succès. Mais dans l'intervalle de son arrivée sur les bords du Var, qu'il traversa le 10 juillet, jusqu'au 25 du même mois qu'il parut devant Toulon, on fit à cette place des ouvrages nouveaux avec tant de diligence, qu'elle fut en état de soutenir les premiers efforts, & de donner le loisir au secours d'arriver. Les remparts étoient bordés de 500 piéces de canon, y compris deux vaisseaux de 100 piéces chacun; & toute cette artillerie jointe aux mortiers, désola les assiégeans. Il arrivoit journellement des troupes pour attaquer le duc : ce fut ce qui l'obligea à décamper le 21 août, après avoir vu son armée diminuée de plus d'un tiers, tant par la désertion & les maladies, que par les pertes faites en diverses occasions. Il repassa le Var le 30 du même mois, & fut faire le siége de Suze, qu'on lui rendit au commencement d'octobre. La flotte angloise se retira peu contente, & ses équipages très-diminués par les maladies. Son amiral fut englouti par une tempête avec 900 hommes qu'il avoit sur son bord, parmi lesquels étoient plusieurs jeunes seigneurs & personnes de considération. En 1708 ce prince étendit ses vues sur le Dauphiné, dont il s'approcha dans l'espérance d'en envahir du moins une bonne partie : mais la bonne contenance du maréchal de Villars en cette province-là, fit que toutes ses conquêtes imaginaires se terminerent aux prises d'Exiles & de Fenestrelles. Les campagnes de 1709 & de 1710 furent encore moindres : le duc de Savoye ne se mit point à la tête de ses troupes; il en confia le commandement au comte de Thaun, Allemand, qui les fatigua en marches & contremarches, la vigilance du maréchal de Berwick ayant fait avorter tous ses desseins. Son altesse royale restée à Turin, travailloit à s'approprier le Vigévanasque, qu'il prétendoit devoir être compris dans ce que l'empereur lui avoit cédé précédemment; mais le conseil de Vienne le faisoit morfondre en sollicitations, sans répondre à ses demandes que par des paroles, dont il ne vit point l'effet avant la mort de sa majesté impériale, arrivée le 17 avril 1711. Il fit cette année-là la campagne en personne dans la Savoye, & vint jusqu'à Chamberi; mais il fallut qu'il s'en retournât sans faire aucune entreprise. En 1712, il ne se passa rien de considérable; ses troupes resterent sur la défensive : & le 11 avril 1713 les plénipotentiaires de ce prince signerent à Utrecht la paix avec la France & l'Espagne. Le roi très-chrétien lui céda la vallée de Pragelas, les forts d'Exilles & de Fenestrelles, les vallées d'Oulx, de Sezanne, de Bardonnaghe & du château Dauphin. Il céda de son côté la vallée de Barcelonette & ses dépendances; & l'on convint que désormais les sommités des Alpes & montagnes, serviroient de limites entre la France, & le Piémont & le comté de Nice; en sorte que les plaines qui se trouveroient sur ces hauteurs seroient partagées, & que la moitié avec les eaux pendantes du côté du Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à sa majesté très-chrétienne, & celles du côté du Piémont & du comté de Nice à son altesse royale. Philippe V, roi d'Espagne, reconnut ce prince & sa postérité masculine pour héritier présomptif des Espagnes, au défaut de la postérité masculine de sa majesté catholique, approuva les cessions faites à son altesse royale par l'empereur Léopold le 8 novembre 1703, de la partie du Montferrat qui avoit été possédée par le dernier duc de Mantoue de la maison de Gonzague, des provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les terres entre le Pô & le Tanaro, de la Lomelline, de la vallée de Sesia, & du droit & exercice de droit sur les fiefs des Langhes, & ce qui concernoit dans ce traité de 1703, le Vigevanasque où son équivalent; enfin sa majesté catholique céda à ce prince le royaume de Sicile. En conséquence de ce traité de paix, & dès que les ratifications en eurent été échangées, le duc de Savoye se fit proclamer roi de Sicile dans Turin, & se rendit avec la princesse son épouse à Palerme, où il fut proclamé roi le 11 octobre 1713. Ses troupes prirent possession de toutes les places, à mesure que les troupes espagnoles les évacuerent, & lui & son épouse furent sacrés & couronnés roi & reine de Sicile dans Palerme le 24 décembre suivant, par l'archevêque de cette ville. Depuis, ce prince s'étant démis du royaume de Sicile en faveur de l'empereur, sa majesté impériale le déclara roi de Sardaigne, & donna audience à son ambassadeur en cette qualité en décembre 1718. Le prince Ottaviano de Médicis ayant pris possession du royaume de Sardaigne au nom de l'empereur, en conséquence du traité de paix conclu entre sa majesté impériale & le roi d'Espagne, le transféra au baron de S. Remi, plénipotentiaire du duc de Savoye, le 8 août 1720, avec les formalités dont on étoit convenu. Victor-Amé, après avoir regné cinquante-cinq ans avec la réputation d'un des plus grands princes, & d'un des plus habiles politiques de son temps, fit en plein conseil le 3 septembre 1730, une abdication générale de tous ses états en faveur de Charles-Emanuel prince de Piémont, son fils, qu'il fit reconnoître pour son successeur; après quoi il partit le lendemain de Rivoli pour se rendre à Chamberi, qu'il choisit pour le lieu de sa résidence, dans la résolution d'y passer le reste de ses jours avec une petite suite. Il y arriva le 7 du même mois. Ce prince, après un mois de douleurs continuelles & de fiévre, mourut dans le château de Montcalier, à trois milles de Turin, le 31 du mois d'octobre 1732, au soir, dans la soixante-septiéme année de son âge. *Voyez sa postérité à* SAVOYE.

VICTOR (Course du cheval de S.) *cherchez* LAZARE (guet de Saint)

VICTORIA, *cherchez* VITTORIA.

VICTORIA, théologien célebre, *cherchez* FRANÇOIS VICTORIA.

VICTORIN (Marcus Piauvonius Victorinus) fut associé à l'empire, par Posthume tyran des Gaules, vers l'an 265. Un des siens nommé *Atticianus*, dont il avoit violé la femme, le fit assassiner. Son fils PIAUVONIUS VICTORINUS, qu'il avoit élevé sur le trône, périt en même temps vers l'an 268, & l'un & l'autre furent enterrés à Cologne. * Trebellius Pollio, *des trente tyrans.*

VICTORIN, évêque de Petaw dans la Pannonie supérieure, *Petabionensis*, ou *Petavionensis*, & non pas de Poitiers, *Pictaviensis*, comme plusieurs auteurs modernes le nomment, vivoit dans le III siécle, & fut martyrisé au commencement du IV, vers l'an 303, sous l'empire de Dioclétien. Nous apprenons de S. Jerôme, qu'il avoit composé des commentaires sur la genèse, l'exode, le lévitique, Isaïe, Ezéchiel, Habacuc, l'ecclésiaste, le cantique des cantiques & l'apocalypse, avec divers autres traités contre les hérésies. Le même Saint nous assure que le sens des écrits de Victorin étoit plus sublime, que le style n'en étoit éloquent. Il l'accuse de s'être attaché aux sentimens des Millenaires; mais Sixte *de Sienne* observe qu'on ne trouve point l'erreur du Millenarisme dans le commentaire qui porte le nom de Victorin, & même qu'on y trouve tout le contraire : d'où il conclut, ou que la préface de cet ouvrage, dans laquelle Victorin est accusé de Millenarisme, n'est point de S. Jerôme, ou que le commentaire à la tête duquel on lit cette préface, a été retouché par quelqu'un, qui non content d'en retrancher ce qui favorisoit l'erreur des Millenaires, y a ajouté un passage qui condamne formellement cette erreur. On peut consulter la dissertation que Jean de Launoi a publiée, où il montre que ce Victorin n'étoit pas évêque de Poitiers, mais de Petaw. * S. Jerome, *de vir. illustr. c.* 74, *in ep. in Ezech. &c.* Optat de Mileves, *lib.* 1 *de schism.* Bede, Usuard, Adon & Baronius, *in martyr.* Honoré d'*Autun*, *de lum. eccles.* Sixte de *Sienne*, *l.* 6, *biblioth. sanct. annot.* 347. Bellarmin, *de script. eccles.* Sponde, *in epit.* Baron. *A. C.* 303. Godeau, *hist. eccles. tom. I*, *pag.* 493. Possevin, *in appar. sacro*, *&c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III premiers siécles.*

VICTORIN (Caius ou Fabius Marius) philosophe Africain, dans le IV siécle, enseigna la rhétorique à Rome, où il fut fort estimé. Il avoit instruit les plus considérables sénateurs, qui par reconnoissance lui firent dresser une statue dans la place de Rome. Ce savant homme étoit philosophe. L'étude des livres de Platon qu'il avoit traduits, lui donna du gout pour l'écriture-sainte. Il la lut, l'admira & devint chretien dans son cœur. Il découvrit cette disposition à son ami Simplicius, qui l'exhorta d'entrer dans l'église de J. C. puisqu'il étoit persuadé de la vérité de sa religion. Il fit quelque temps difficulté de découvrir publiquement ses sentimens, croyant qu'il suffisoit de connoître la vérité; mais en faisant réflexion que J. C. le méconnoîtroit au jour du jugement, s'il avoit honte de le confesser publiquement, il se mit au rang des catéchuménes, & fut baptisé en présence de tout le peuple. S. Augustin dit que Victorin avoit traduit en latin plusieurs livres des Platoniciens qu'il avoit lus, & qu'il avoit profité dans cette lecture. S. Jerôme cite ses livres contre les Ariens, qui étoient fort obscurs, & ses commentaires sur les épîtres de S. Paul. Il n'avoit pas trop bien pris le sens de cet apôtre : ce qu'il falloit pardonner à un homme, qui n'avoit étudié les écritures que dans sa derniere vieillesse. Victorin composa aussi un traité, pour la réception du mot *consubstantiel*; quelques hymnes; deux livres contre les Manichéens, & un poëme des Machabées. Nous avons ces derniers ouvrages dans la bibliothéque des peres, avec quatre livres de la Trinité. On a aussi publié en particulier d'autres ouvrages qui lui sont attribués. On ne sait pas bien en quelle année il mourut, mais seulement que ce fut avant l'année 378. * Saint Jerôme, *de script. ecclesiast. c.* 101, *& in chron. A. C.* 354. Saint Augustin, *l.* 8 *confess. cap.* 2. Honoré d'*Autun*. Trithême. Bellarmin. Baronius. Lilio Giraldi. Godeau. Possevin. Vossius, &c.

VICTORIN LAMPADIUS, vivoit du temps de l'empereur Zénon, vers l'an 474, & prononça des harangues à sa louange, comme nous l'apprenons de Photius, *cod.* 101, *biblioth.*

VICTORIN de Marseille, *cherchez* CLAUDIUS MARIUS VICTOR.

VICTORIN, un des plus savans hommes du XV siécle, étoit de Feltre ou Feltri, ville d'Italie. Il a été comblé des plus grands éloges par Ambroise le Camaldule, Gregorio Contraraico, Guarini de Vérone, Saxolus Pratensis, Jean André, évêque d'Aleria dans l'isle de Corse, & plusieurs autres : mais la plupart de ces auteurs nous ont laissé peu de circonstances de sa vie. On lit dans l'ouvrage posthume d'Humfroi Hody, Anglois, *de Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*, *&c.* que Victorin apprit la langue grecque d'Emanuel Chrysoloras, & qu'ensuite il enseigna cette langue à Mantoue, où il eut pour disciple dans la langue latine vers 1430 Théodore Gaza, ou Gazes, jeune homme de Thessalonique, selon les uns, & d'Athènes, selon d'autres, & qui devint dans la suite fort célébre. Dans le même ouvrage, on nous apprend que vers le même temps, George de Trébizonde se rendit aussi le disciple de Victorin, qu'il appelle son maître dans l'opuscule qu'il lui dédia sous ce titre, *De artificio Ciceronianæ orationis pro Quinto Ligario.* Jean-François de Gonzague, prince de Mantoue, qui connoissoit le rare mérite & la vertu de Victorin, lui confia l'education de ses enfans, & même de sa fille Cécile, qui fit de si grands progrès dans les langues grecque & latine, qu'elle devint l'admiration des savans de son temps. Saxolus Pratensis qui a fait un long éloge de Victorin, qu'il avoit eu pour maître, l'appelle *optimus communisque omnium studiorum parens.* Il dit qu'à l'étude des belles-lettres, il avoit joint celles de l'arithmétique, de la musique, & de toutes les parties des mathématiques, de la dialectique & de la philosophie. Le portrait qu'il en fait est admirable : » Nous sommes, *dit-il*, environ quarante qu'il entretient & qu'il nourit; sa table » est simple & frugale : mais il donne abondamment. » Souvent sollicité pour des barbares qu'il ne connoît » pas, il les tire de l'esclavage, il brise leurs liens, les » habille & les nourit; il place quantité de filles dans » des conditions honnêtes; il visite les malades, leur » envoie des médecins, leur fournit des remedes; il » ne peut voir un malheureux, ni en entendre parler » qu'il ne vole à son secours. Plein de piété envers » Dieu, & d'amour pour la religion, il est un modéle » pour les parfaits; sa chasteté n'a jamais souffert la » moindre atteinte. « En un mot, Saxolus lui donne toutes les vertus chrétiennes & morales. Pour sa maniere d'enseigner, voici ce qu'il en dit : » Quand les » jeunes gens sont en état d'entendre les auteurs grecs » & latins, il leur met d'abord entre les mains Virgile & Homere, Cicéron & Démosthène; il veut » qu'ils lisent ces auteurs avec application, qu'ils les » apprennent même avec soin. Ensuite il les fait passer » à l'étude de la dialectique, avant de leur enseigner » la rhétorique : il les accoutume à penser, à réflechir, » à s'enrichir de principes sûrs & évidens, à en tirer » de justes conséquences, à procéder toujours par ordre & avec discernement. Après cela il leur donne » les préceptes de l'éloquence, & les exerce en leur

» faisant déclamer des causes dont il propose les sujets, & qu'il a soin de varier. Quand les disciples » ont passé par ces exercices, il leur apprend l'arithmétique, la géométrie, l'astrologie, la musique; » mais jamais il ne sépare de ces études celle de la » religion & de la morale. « Victorin étoit dans la 70 année de son âge, lorsque Saxolus en faisoit ces éloges, dont on ne donne ici qu'un précis très-abrégé. Ses deux lettres ne sont point datées; on les trouve l'une & l'autre dans la *Collectio amplissima*, &c. de dom Martenne & de dom Durand, tome III. La premiere, page 842, est adressée à Léonard Dati: la seconde, page 843 & suivantes, est *Ad amicum suum: de Victorini Feltrensis vita ac disciplina.* Voyez aussi l'ouvrage de Hody, cité dans cet article, pag. 55 & 103. Jean André évêque d'Aleria, qui avoit été à Mantoue le disciple de Victorin, en fait cet éloge dans sa longue lettre au pape Paul II, à qui il dédia son édition de Tite-Live: *Victorinus Feltrensis, ævi nostri Socrates, sæculi sui ornatus ac decus, fama & gloria academiæ Mantuanæ, vivens ille quidem, vitæ constantia venerabilis, legens admirabilis, absens quæsitus, mortuus admodùm desideratus, hospes ille, quin immo pater pauperum studiosorum, humanitatis suscitator, latinitatis erector, sapientiæ magister, honestatis specimen, bonitatis exemplum, divitiarum contemptor, ingeniorum sublevator, & alia pleraque, & Livium primus, ut intactum pelagus, atque inexpertum, noster Tiphus aperuit, & Patavinos thesauros Hesperidum hortis claustiores patefecit, &c.* Le prélat étend beaucoup plus cet éloge, & témoigne une grande reconnoissance des lumieres qu'il avoit reçues de Victorin, & du soin qu'il avoit pris de lui tant pour le corporel, que pour le spirituel; il renvoie pour tout ce qu'il ne dit pas à l'écrit de *Saxolus*, cité plus haut. Comme cette lettre de l'évêque d'Aleria, est adressée au pape Paul II, mort en 1471, & qu'il y est parlé de Victorin comme n'étant plus au monde, c'est une preuve que ce savant étoit mort deslors; mais on ignore en quelle année. M. le cardinal Querini a fait réimprimer cette belle lettre de l'évêque d'Aleria, page 181 & suiv de l'*Appendix* qui suit la vie de Paul II, par Michel Canensio, que cette éminence a fait imprimer à Rome en 1740, *in*-4°. M. le cardinal Querini ajoute à la fin de cette lettre, qu'il a lui-même parlé de Victorin en plusieurs endroits de son livre intitulé, *Specimen variæ litteraturæ quæ in urbe Brixia ejusque ditione paulo post typographiæ incunabula florebat, &c.*

VICTORINE ou VICTOIRE, femme ou mere de ce Victorin, que Posthume avoit associé à l'empire vers l'an 265, donna beaucoup de peine dans les Gaules à l'empereur Aurelien, & persuada à Tetricus d'usurper l'empire. Elle étoit surnommée *la mere des armées*, & ne tenoit rien de la foiblesse de son sexe. Mais sa mort violente selon quelques-uns, ou naturelle, selon d'autres, délivra Aurelien de la crainte qu'elle lui inspiroit, par son esprit & par son courage. * Trebellius Pollio, *des trente Tyrans*, & *dans Aurelien.*

☞ VICTORIUS MARIANUS, VICTOR, ou VICTORIN, né à Limoges ville d'Aquitaine, dans le V siécle, étoit un habile calculateur des temps. Comme le cycle paschal, que Théophile d'*Alexandrie* avoit dressé, alloit finir, & qu'il étoit nécessaire d'en dresser un nouveau, pour le reglement de la fête de Pâque, il fut chargé de ce travail par Hilaire diacre de l'église romaine, & qui fut pape après S. Léon. Victorius fait commencer son cycle paschal au consulat des deux Geminus, qu'il met pour l'année de la passion, & le finit à l'an 559 de l'incarnation, selon notre ére vulgaire. Il y marque les consuls jusqu'à Constantin & Rufus, qui sont ceux de l'an 457. Ainsi l'on voit qu'il acheva cet ouvrage en cette même année. Les années suivantes qui s'y trouvent aujourd'hui, & qui le conduisent jusqu'en 559, y ont été ajoutées par un anonyme du sixiéme siécle. Le IV concile d'Orléans tenu en 541, ordonna que tous les évêques s'en serviroient, pour regler le jour de la célébration de la fête de Pâque. Il est loué par Gennade, par Cassiodore, par Grégoire de *Tours*, par S. Isidore, & par plusieurs autres. * Gennade, *in catal. c.* 48. Isidore, *l.* 6, *orig. c.* 17. Bede, *l. de sex ætatibus & rat. templ. c.* 48. Sigebert, *c.* 29. Baronius. Possevin. Vossius, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du V siécle.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. II.

VICTORIUS (François) que quelques auteurs ont comparé à César, à Seneque, à Thémistocle, à Mithridate & à Aristophane, à cause de l'excellence & de la force de sa mémoire, qui l'a fait aussi surnommer *Victorius la mémoire*, étoit né à Bergamo dans l'état de Venise. Il fut instruit par son pere dans les lettres & dans la grammaire, & étudia la philosophie & la médecine à Padoue. Il professa la derniere en plusieurs villes d'Italie & ailleurs. Il a été un des plus illustres philosophes & médecins de son temps. Il est loué par Manuce, par Riccoboni & par Tomasini. On dit qu'il avoit beaucoup écrit, mais que ses ouvrages périrent dans un incendie. Il mourut le jour de S. Martin de l'an 1523. Il étoit alors depuis long-temps professeur en médecine à Padoue. *Voyez* l'histoire de l'université de Padoue, tome I, qui cependant n'est pas bien exacte sur ce qui regarde Victorius; & M. Manget dans sa bibliothéque des écrits de médecine, tome IV, livre xx, &c.

VICTORIUS ou DE VICTORIIS (Benoît) né à Faënza, étoit neveu de *Léonelle* Victorius ou de Victoriis, qui étoit de la même ville, qui fut professeur en médecine à Bologne, qui mourut en 1520, & de qui nous avons quelques ouvrages estimés; entr'autres un traité latin sur les maladies des enfans, & une pratique de la médecine, aussi en latin. Benoît suivit la même route, où il marcha pareillement avec honneur. Il fut aussi professeur à Bologne, & s'y acquit une grande réputation. Il n'y en a point qui ait été plus habile que lui de son temps pour la pratique. Il florissoit vers l'an 1540. Il a donné un plus grand nombre d'ouvrages que son oncle, & ce qu'il a publié est aussi estimé. On connoît de lui, 1. Sa médecine empyrique, à laquelle il a joint une exhortation à un médecin qui desire d'exercer sa profession saintement & avec piété. Cet ouvrage a été imprimé à Venise en 1550 & 1554, *in*-8°, & encore depuis ailleurs. 2. Deux tomes de la grande pratique pour la guérison des maladies, à l'usage des commençans, à Venise 1562, *in-fol.* & à Francfort en 1628, *in*-8°. Des conseils de médecine sur différentes maladies, à Venise 1551 & en 1557, avec de nouveaux conseils du même. 3. *De morbo Gallico liber*, en 1536, à Basle. 4. Un abrégé *de rebus medicinalibus*, avec quelques écrits d'autres médecins, à Padoue 1550. 5. Des commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate, à Venise 1556. 6. Des commentaires sur les pronostics du même, avec un traité selon la méthode de Galien touchant l'art de la médecine, à Florence 1551, *in-fol.* Ces ouvrages sont en latin, & il y en a d'autres éditions outre celles que nous avons marquées. En 1536, on imprima du même en latin à Venise un traité de la pleuresie. * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, tome IV, liv. xx, &c.

VICTORIUS (Pierre) sorti d'une famille noble de Florence, florissoit au milieu du XVI siécle. Il donna des marques de son érudition, dans une révision qu'il fit des œuvres de Cicéron, ensuite de quoi il fit des remarques sur les écrits qui nous restent de Caton, de Varron, & de Columelle. Il acquit encore une grande réputation par l'édition des 28 livres de ses leçons diverses sur les langues latine & grecque; par ses commentaires sur les politiques & la philosophie d'Aristote, & par ses versions de grec en latin des œuvres d'Euripide, de Sophocle & d'Hipparque. Le

duc Côme de Médicis l'honora d'une chaire de professeur en philosophie morale ; & d'une autre de professeur en éloquence grecque & latine. Les Vénitiens & les Bolonois n'oublierent rien pour l'attirer chez eux, sans y pouvoir parvenir. Les offres avantageuses que les princes étrangers lui firent, ne le purent faire sortir de son pays, où il eut deux illustres disciples, le cardinal Farnèse, & le duc d'Urbin, qui le comblerent de bienfaits. Côme de Médicis l'employa en plusieurs ambassades, entr'autres vers le pape Jules III, qui, pour marque de l'estime qu'il faisoit de son mérite, le fit chevalier, & lui donna le titre de comte avec de grands priviléges. Victorius passa ainsi sa vie avec beaucoup d'honneur, jusqu'à une vieillesse fort avancée; car il mourut l'an 1585, âgé de 87 ans. * *Consultez* Baillet, *jugemens des savans sur les critiques grammairiens.*

VICTRICIUS (Saint) évêque de Rouen, étoit né dans les Gaules du temps de l'empereur Constantin vers l'an 330. Etant soldat il demanda son congé pour servir J. C. Le tribun & le général de l'armée lui en firent une grosse affaire, & le condamnerent à avoir la tête tranchée : mais le bourreau s'étant trouvé aveugle, par miracle, si l'on en croit S. Paulin, ne put l'exécuter. Ses juges le renvoyerent à l'empereur, qui non-seulement lui donna sa grace, mais loua sa fermeté. Après qu'il eut passé quelque temps dans la retraite, il fut élu évêque de Rouen vers l'an 385. Il travailla fortement à l'œuvre de Dieu, non-seulement dans son diocèse, mais aussi dans le pays des Morins & des Nerviens, c'est-à-dire, en Artois, en Flandre, & dans le Hainault. Ayant été accusé d'errer dans la foi, il alla à Rome pour se justifier, dans le temps que l'empereur Honorius y étoit, vers la fin de l'an 403. S'étant justifié il retourna à Rouen, & consulta le pape Innocent I sur divers points de discipline. Innocent lui envoya un recueil des canons & des decrets que suivoit l'église romaine, & une lettre sur des points particuliers de discipline. On ne sait pas précisément l'année de sa mort : quelques-uns la mettent l'an 410, d'autres l'an 417. On fait mémoire de lui au 17 d'août. Il avoit été ami de S. Martin de Tours. * S. Paulin, *epist.* 18 & 37. Innocent I, *epist. ad Victric.* Sulpice Severe, *dialog.* 3, *c.* 2. Le Brun des Marettes, *dissert. sur les œuvres de S. Paulin.* Le P. Pommeraie, *vies des archevêques de Rouen.* Jean Dadré, *chron. hist. des arch. de Rouen.* Baillet, *vies des saints.* Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France.* Avertissement du tome IV, pages xxxix, & suiv.

VIDA (Marc-Jérôme) poëte célébre, naquit à Crémone l'an 1470, de GELELME Vida & de *Leone* Oscasala, d'une famille noble du pays, mais peu favorisée des biens de la fortune. Il fit ses premieres études dans sa patrie & à Mantoue, & passa ensuite à Padoue, où il étudia, de même qu'à Bologne en théologie, & cultiva avec soin la poësie latine. Il entra fort jeune dans la congrégation des chanoines réguliers de S. Marc à Mantoue; mais il la quitta quelque temps après, & se rendit à Rome, où il fut reçu dans celle des chanoines réguliers de Latran. Les poësies qu'il composa depuis l'ayant fait connoître à Léon X, ce pape lui donna le prieuré de S. Silvestre à Tivoli. Ce fut là qu'il travailla à sa *Christiade* que le pape lui avoit demandée. Léon X étant mort le 2 de décembre 1521, Clément VII voulut aussi être son protecteur, & lui ordonna d'achever sa *Christiade*, qu'il reçut avec bienveillance lorsqu'elle lui fut présentée. Ce pape pour récompenser Vida, le nomma le 6 de février 1532, à l'évêché d'Alba sur le Tanaro dans le Montferrat, Vida ayant encore demeuré deux ans à Rome, se retira dans son évêché où l'on assure qu'il vécut en bon pasteur. Il avoit été aussi chanoine de Crémone, & le chapitre de cette église l'avoit élu le 14 de novembre 1549, pour remplir le siége épiscopal de cette ville, à la place du cardinal Benoît Accolti. Mais le pape Paul III, qui avoit procuré cette élection, étant mort quatre jours avant qu'elle se fît capitulairement, c'est-à-dire, le 10 de novembre, elle n'eut point lieu. Vida ayant gouverné son diocèse près de 35 ans, mourut le 27 de septembre 1566, âgé de 96 ans. Il fut enterré dans sa cathédrale, & on lui fit cette épitaphe.

D. O. M.

M. HIER. VIDÆ, *Albæ episcopo, quem probè omnes norunt, civitas Cremona, decreto sepulcro sumptu publico, civi, qui de universa civitate bene meritus est, parentavit V. A. N. Qui cùm quidquid in egregium hominem laudis dici potest, in eum beneficio naturæ fuerit collatum, immortalitate erat dignus, nisi naturæ communis conditio obstitisset. Vivit tamen adhuc apud nos, vivetque æternùm ad posteros benef. jucundiss. ac perpetuâ recordatione. Qui omnibus erga gregem sibi commissum officiis functus, pietate, charitate, fide, constantiâ præclarus, omnibus carus, nemini noxius, à nobis discessit, suo magis quàm aliorum tempore. Qui non solum piè & sanctè Deum coluit; sed ita etiam cecinit, ut in cœlo locum, ubi beatus ævo sempiterno fruatur, & in terris æternam sibi gloriam, maximo omnium mortalium fructu, compararit.*

Obiit anno 1566, 27 *septembris.*

Vida a excellé dans la poësie latine, & la plus grande partie de ses ouvrages sont en vers. M. Pope, célébre poëte Anglois, en parle ainsi dans son Essai sur la critique, selon la traduction ou imitation de ce poëme faite en vers françois par feu M. Robeton, secrétaire du feu roi Georges I, & imprimée à Londres en 1717, *in*-4°. C'est dans l'endroit où l'auteur parlant du siécle de Léon, dit :

Ce siécle heureux qui put admirer Raphaël,
Vit naître de VIDA *le poëme immortel.*
VIDA *sourd à la voix d'une Muse effrayée,*
Reprit des anciens la route peu frayée.
VIDA *fut de Virgile illustre imitateur,*
Et Mantoue en Crémone eut une digne sœur.

Le poëme dont cet auteur parle ici principalement, est l'*art poëtique* de Vida en vers latins, & divisé en trois livres. Il parut à Rome en 1527, *in*-4°, avec son poëme ingénieux des Vers à soye, celui des Echecs, ses Bucoliques & quelques petites piéces détachées. L'art poëtique a été réimprimé à Paris la même année 1527, à Basle en 1534, & à Oxford en 1722, *in*-4°, avec la vie de l'auteur, par Thomas Tristram. Cette édition fut suivie d'une autre au même lieu en 1723. Ses deux livres des Vers à soye, avoient déja paru à Lyon en 1537, & à Basle la même année : c'est le meilleur ouvrage de Vida. Il est plus correct & plus châtié que les autres, l'on y trouve plus d'art poëtique. Son poëme des Echecs, *Scacchia ludus*, tient le second rang parmi ses poësies : il a été souvent imprimé : & l'on en a trois traductions italiennes, l'une de Nicolas Mutoni, à Rome 1544; la seconde de Cosme Grazzini, à Florence 1605; la troisiéme attribuée à Sébastien Martini, avocat de Faënza, à Faënza 1616, & une traduction françoise par Vasquin Phitieux de Carpentras, chanoine de Notre-Dame des Doms, imprimée à Paris en 1559, *in*-4°. On a encore de Vida, *Hymni de rebus divinis*, imprimées à Louvain, *in*-4°, en 1552. *Christiados libri sex*, à Crémone en 1535, *in*-4°, à Lyon en 1536, *in*-4°, à Anvers 1553, *in* 4°, & depuis en 1569, *in-fol.* avec une explication de Barthelemi Botta, chanoine de Pavie, & une lettre en prose de Vida à Botta. Alexandre Lamo de Crémone, a traduit ce poëme en italien. Le premier livre a été traduit en vers françois par un curé du diocèse d'Amiens (*La Christiade de Marc Hierôme Vida, évêque d'Alba, traduite en vers* : à Amiens 1699, *in*-8°.) Le

traducteur promettoit la suite de cette traduction, mais elle n'a pas été donnée. Vida donna lui même une édition de la plus grande partie de ses poësies, à Crémone en 1550, *in-8°*, & cette édition a été imitée à Lyon en 1554, *in-12*. On trouve encore sous son nom, *Carmen pastorale in quo deploratur mors Julii III*, in-4°. *Epicedion in funere Oliverii cardinalis Caraphæ*, à Rome 1611, in-4°. *Italorum pugilum cum totidem Gallis certamen* : mais il n'est nullement sûr qu'il soit auteur de ces piéces. Ses ouvrages en prose sont : *Dialogi de reipublicæ dignitate*, à Crémone 1556, in-8. *Constitutiones synodales Albæ & diœcesi præscriptæ*, à Crémone 1562, *in-8°*. *Orationes tres Cremonensium adversùs Papienses in controversia principatûs*, à Crémone 1550, *in-8°*, & à Paris 1562, *in-8°*. On trouve aussi plusieurs lettres de Vida dans d'autres ouvrages, entr'autres une dans la *Cremona litterata* de François Arisio ; ouvrage où il est parlé assez au long de Vida : une seconde dans les *Institutiones juris canonici* d'Antoine Cuccho, à qui elle est écrite ; une troisiéme dans les poësies de Nicolas Gallina, avocat de Pavie. Il y a eu aussi un Jerôme Vida, qui étoit de Capo d'Istria, qui vivoit un siécle après Marc Jerôme, & de qui l'on a *Cento dubbii amorosi*, à Padoue 1621, & à Venise 1636 *Il Sileno, dialogo, con le sue rime, e conclusione d'amore*, avec une explication d'Otonello Belli, à Vicence *in-8°*. *Tilliria*, comédie, à Venise, *in-8°*. * *Voyez* l'ouvrage d'Arisio *cité dans cet article* ; la vie de Vida, *aussi citée* ; le *Musæum historicum* de Jean Impériali ; Baillet, *jugemens des savans* ; la traduction du poëme de Pope, *citée*, & celle que M. l'abbé du Resnel a donnée depuis du même poëme ; le P. Niceron, dans ses *mémoires*, tome XXIX, &c.

VIDAMES, officiers des évêques pour l'administration de la justice, & pour la conservation des droits de l'église. Ce nom vient de *vicedominus*, qui signifie *vicaire* ou lieutenant d'un seigneur. On croit qu'ils ont pris leur origine des anciens œconomes, établis autrefois dans les évêchés pour avoir soin du temporel, & pour défendre les ecclésiastiques. C'est pourquoi on les appelloit aussi *avoués* & défenseurs de l'église. Dans la suite des temps, ces officiers se sont rendus propriétaires de leurs charges, dont ils ont fait des fiefs relevans des évêques, & les vidamies sont devenues héréditaires. Il n'y a qu'un vidame en France qui ne releve point d'un évêque. Ils prennent tous le nom de l'évêché dont ils dépendent, comme de ceux de Reims, d'Amiens, du Mans, de Chartres, de Laon, &c. La vidamie de Gerberoi est annexée à l'évêché de Beauvais : l'évêque est vidame de Gerberoi, & pair de France. Le baron d'Esneval, du nom de Prunelai, seigneur de Gazeran & d'Herbault, qui étoit Vidame de Normandie, relevoit nuement du roi. Cette qualité est fort ancienne, aussi-bien que sa terre, qui est composée des baronies d'Esneval & de Pavilli, dont Amalbert, de ce nom étoit seigneur dans le VII siécle. Elle a été unie avec celle d'Esneval, par une héritiere du nom de Pavilli, mariée à Robert d'Esneval. Une héritiere d'Esneval épousa vers l'an 1400, Gauvin de Dreux, prince de la maison royale de France, descendu du roi Louis VI. Ensuite une héritiere de la maison de Dreux porta la baronie d'Esneval dans la maison de Prunelai, dont une héritiere a été l'aïeule de Robert le Roux, vidame de Normandie, baron d'Esneval & d'Acquigni, &c. Les abbés avoient aussi des vidames, comme celui de Saint-Denys en France : il y en avoit même pour les abbayes de filles, comme on le peut voir dans les capitulaires de l'empereur Charlemagne. * Du Chêne, *histoire de Normandie*. Du Cange, *gloss. lat.* Sainte Marthe, *généalogie de la maison de France*. Jean Pillet, *traité des vidames*.

VIDDIN, BODIN, BODON, ville de la Turquie en Europe. Quelques cartes la placent dans la Bulgarie, & d'autres dans la Servie. Quoi qu'il en soit, elle est sur le Danube, à 55 ou 60 lieues au-dessous de Belgrade. Elle est fortifiée, & le siége d'un sangiac, & d'un archevêque. * Mati, *diction.*

VIDIUS ou VIDUS l'ancien, étoit né à Florence en Italie. Il fut premier médecin de François I, roi de France. Il fut le premier lecteur & professeur en médecine au collége royal établi à Paris sous François I, dont les professeurs faisoient leurs leçons au collége de Cambrai. Il entra en exercice en 1542, & ayant été rappellé dans sa patrie en 1547, il fut chargé d'enseigner publiquement la médecine à Pise ; ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement pendant vingt ans, jusqu'à sa mort arrivée en 1567. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de médecine aussi exacts que clairs & méthodiques. Vidius le jeune, dit *Vidus Vidius*, les revit, les éclaircit, les augmenta, & les fit paroître à Venise en 1611, chez les Juntes, en trois volumes *in-folio*. Ils ont été réimprimés à Francfort en 1626, 1645 & 1667. Cette derniere édition est en quatre volumes *in-folio*. Tous ces ouvrages roulent sur la médecine, la chirurgie & l'anatomie. On a imprimé du même séparément son traité des fiévres en sept livres, son traité *De curatione*, & quelques autres. Vidus Vidius le jeune ajouta un cinquiéme tome, où il traite de la guérison de toutes les parties du corps séparément : ce volume parut à Florence en 1594, *in-folio*. Vidius l'ancien l'avoit laissé imparfait, ayant été prévenu par la mort. Vidius le jeune ajouta aussi une seconde section à la deuxiéme partie du traité *De curatione* ; laquelle seconde section étoit encore de Vidius l'ancien, mais que celui-ci avoit laissée encore imparfaite. Elle parut séparément à Venise en 1586, *in-4°*. * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, tome IV, liv. 20, pages 518 & 519. Guillaume Duval, dans le livre intitulé, *le collége royal de France*, &c. pages 13, 63 & 64. Jacques Douglas, dans son ouvrage intitulé, *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, pag. 170.

VIDOMAR, vicomte de Limoges, ayant trouvé dans ses terres quelques statues d'or, qui représentoient un empereur assis à table, avec sa femme & ses enfans, fit part de la moitié de cette découverte à Richard roi d'Angleterre & comte de Poitou, son seigneur, qui prétendit que le trésor lui appartenoit tout entier. Le vicomte le lui refusa, & s'attira une guerre que ce roi lui fit l'an 1196, & qui aboutit enfin au siége de Chalus. Après quelques assauts repoussés, on avança des propositions d'accommodement, lesquelles ayant été rejettées par Richard, un gentilhomme, nommé Bertrand de Gourdon, qui étoit dans le château, prit l'occasion pendant que Richard étoit à la tête des enfans perdus, de lui tirer une fléche, dont il le frapa mortellement, & vengea par cette action la mort de son pere & de deux de ses freres, que ce roi avoit fait mourir. C'est ainsi que s'accomplit la prophérie d'un bon prêtre, nommé Foulques, qui avoit prédit à Richard, que s'il n'acceptoit les propositions que le pape Innocent III faisoit pour s'accommoder avec le roi Philippe *Auguste*, il seroit tué avant la fin de l'année. * Dupleix. Paul Emile. Oderico Renault, *tome I.*

VIDONI (Pierre) cardinal, né à Crémone le 8 novembre 1610, fut nommé évêque de Lodi l'an 1644. Le pape Innocent X le nomma nonce vers le roi de Pologne, à la recommandation duquel il fut nommé cardinal par le pape Alexandre VII, le 3 avril 1660. Il fut depuis légat de Bologne, archevêque de Montreal l'an 1670, protecteur de Pologne, & comprotecteur de Portugal l'an 1676. Il mourut à Rome le 5 janvier 1680, âgé de 71 ans, & y fut inhumé en l'église des Carmes Déchaussés de Notre-Dame de la Victoire. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.*

VIEGAS (Blaise) Portugais, natif d'Evora, entra dans la compagnie de Jesus en 1569, enseigna long-

temps la théologie dans les universités de Coimbre & d'Evora, & mourut dans la derniere de ces villes le 22 août 1599. On y imprima en 1601, ses commentaires sur l'apocalypse, dont on dit qu'il y a eu d'autres éditions, à Lyon en 1602, à Venise en 1608, à Cologne en 1617; mais ce pourroit n'être que la même. Ses autres commentaires sur les XII prophétes, sur Ezéchiel, sur l'épitre aux Hébreux, n'ont pas paru. * *Mémoires de Portugal.*

VIEIL DE LA MONTAGNE, *cherchez* ISMAELIENS.

VEIRA (Antoine) Portugais, *cherchez* VIEYRA.

VIENNE, sur le Rhône & la Gere, ville de France en Dauphiné, capitale du Viennois, avec archevêché, est la *Vienna Allobrogum* des anciens. Adon, archevêque de cette ville, prétend qu'elle fut bâtie par Vernerius, banni d'Afrique, & qu'il lui donna le nom de Vienne, parcequ'il n'employa que deux ans à la mettre en état de porter dignement le nom de ville, *quod biennio perfecta fuerit.* Etienne de *Byzance* prétend qu'elle fut bâtie par une colonie des habitans de l'isle de Créte, qui étoient venus jusqu'à l'embouchure du Rhône, & qui avoient remonté ce fleuve jusqu'au lieu où est présentement Vienne, conduits par on ne fait quel oracle. Ils s'y établirent, & du nom d'une de leurs filles qui étoit tombée dans un précipice en dansant, ils nommerent Bianne la ville qu'ils avoient commencée. Il est plus vraisemblable que Vienne a été un ouvrage des Allobroges, dont elle fut la capitale; & il n'est pas croyable qu'elle ait eu pour fondateurs des peuples avec lesquels ceux-ci ne pouvoient avoir alors, ni alliance ni commerce. D'ailleurs, les anciens auteurs qui ont parlé des villes célébres, ont joint ordinairement leurs noms à celui de leurs fondateurs; comme nous voyons que Pline nomme Marseille, *Marsilia Græcorum*; & Agde, *Agathopolis Massiliensium*; ainsi le même écrivain & Pomponius Méla, ne donnent à Vienne le nom de *Vienna Allobrogum*, que parcequ'elle doit son origine aux Allobroges. Cette ville fut depuis colonie romaine, siége d'un sénat, & peut-être du vicaire des Gaules. Les Romains n'épargnerent rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la rendre considérable, comme on peut en juger par les restes de leurs ouvrages, qu'on y voit encore aujourd'hui. Tel est l'édifice appellé maintenant *Notre Dame de la Vie*, qui a la disposition des colonnes, les dimensions & le fronton d'un temple. Le peuple néanmoins le nomme le *prétoire de Pilate*, comme s'il y avoit autrefois présidé, lorsqu'il étoit relégué à Vienne, où ils disent qu'il étoit né. Mais Chorier dans ses antiquités de Vienne, a fait voir assez clairement la fausseté de cette opinion, qui avoit engagé les magistrats à faire écrire sur le fronton : *C'est ici la pomme du sceptre de Pilate.* Car il n'y a aucune preuve que Pilate ait été Viennois, ni qu'il ait été relégué à Vienne, ce qui auroit été trop agréable pour lui, si c'eût été sa patrie. Il est vrai que la mémoire d'un Italien, nommé *Himbert Pilati*, secrétaire du dernier dauphin Humbert, a donné sujet au peuple d'appeller une tour qui est à Vienne, proche du Rhône, la *tour de Pilate*; une maison de campagne près de Saint-Valier, la *maison de Pilate*; & l'église de Notre-Dame de la Vie, le *prétoire de Pilate.* Peut-être même que quelque jour on nommera le Mont-Pila, la *montagne de Pilate*; car plusieurs lui ont déja donné la même étymologie. Chorier croit que ce lieu a servi de prétoire aux Romains, ce qui n'empêche pas que ce n'ait été aussi un temple; car les Romains rendoient souvent la justice dans les temples, afin que leurs jugemens fussent estimés sacrés, & reçus avec plus de respect. Dans le V siécle, Vienne devint capitale du royaume des Bourguignons; mais lorsque cet état ébranlé, par les victoires de Clovis, eut été renversé par celles de ses enfans, elle fut soumise aux François, jusqu'au temps de Louis *le Begue.* Boson, beau-frere de Charles *le Chauve*, releva le royaume de Bourgogne & d'Arles, dont Vienne fut une portion. Ce royaume finit en la personne de Rodolphe *le Fainéant.* Les empereurs qui se disoient héritiers de ce prince, céderent la jurisdiction de cette ville aux archevêques; mais comme le droit des premiers étoit un droit d'usurpation, leur donation n'étoit pas légitime. La ville de Vienne & toute la province avoient été membre de la France; & comme les droits des couronnes ne sont point sujets à prescription, celui de nos rois ne se pouvoit perdre. Ils avoient acquis le Dauphiné par le traité de Philippe *de Valois*, avec le dauphin Humbert; Vienne seule n'étoit pas soumise. Ces diverses prétentions causerent souvent des mésintelligences & des guerres, qui ne furent terminées que par le traité que fit le dauphin Louis, depuis XI roi de ce nom, avec Jean de Poitiers archevêque, & le peuple de Vienne, qui le reconnut pour souverain l'an 1448. Depuis, cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles pour la religion. Elle a été sujette à d'autres révolutions; & est aujourd'hui ensevelie sous ses vastes ruines entre diverses collines. Sa longueur s'étend sur le rivage du Rhône, depuis la porte de Lyon, jusqu'à celle d'Avignon, mais sa largeur n'y répond pas. La métropole de S. Maurice, qui est une superbe basilique, est l'ouvrage des anciens prélats de Vienne. Le chapitre de cette église est composé de vingt chanoines, en y comprenant le doyen, le précenteur, le chantre, le capiscol, le sacristain, les quatre archidiacres & le chancelier. Il y a aussi un curé, dix-huit places de clercs, & d'autres de clergeons : ce n'est que par ces places de clercs & de clergeons qu'on peut entrer dans le chapitre, nul de dehors n'y étant admis. Les ecclésiastiques de cette église y sont incorporés, & ne sont amovibles que pour crimes ou pour désobéissance. Vienne enferme plusieurs autres églises & maisons ecclésiastiques. On croit que S. Crescent, disciple de S. Paul, en a été le premier évêque : tradition qui n'est pas sans difficulté. Entre ses successeurs, douze sont reconnus pour saints, & d'autres ont été célébres ou par leur mérite, ou par leur naissance, ou par leur dignité. On doit distinguer entre eux, S. Mamert, Alcime Avite, Adon, Gui de Bourgogne, qui fut depuis pape sous le nom de Calliste II, Simon d'Archiac, cardinal, &c. L'archevêque de Vienne prend aujourd'hui le titre de primat des primats, & a pour suffragans les évêques de Valence, de Die, de Grenoble, de Viviers, de S. Jean de Maurienne & de Genève. Cette ville, à qui on donne le titre de *Sainte*, l'a mérité depuis l'établissement de la foi dans les Gaules. La lettre que les martyrs de cette ville écrivirent aux églises d'Asie & de Phrygie en est une preuve convaincante. Elle est rapportée par Eusébe, & fait un des plus beaux ornemens de son histoire. Vienne est capitale du pays dit *le Viennois*, qui est entre le Rhône & l'Isere. Il y a dans cette ville un grand bailliage, avec un bailliage particulier, une élection & un collége de Jésuites. Autrefois il y avoit dans Vienne douze abbayes de l'ordre de S. Benoît. Aujourd'hui ce nombre est fort diminué. La plus considérable est celle de S. Pierre, qui fut sécularisée en 1612. Les chanoines y doivent faire preuve de noblesse. On compte dans cette église jusqu'à vingt deux archevêques enterrés. Il y a dans Vienne deux abbayes de l'ordre de S. Benoît, sous l'invocation de S. André, l'une d'hommes au bas de la ville, l'autre de filles tout au haut. Celle-ci fut fondée par S. Léonien, abbé de S. Pierre, & l'on voit par les titres, qu'il y avoit eu jusqu'à cent religieuses, & que le monastère ayant été ruiné par les Vandales, il fut rétabli par le roi Raoul, à la priere de la reine Ermengarde, sa femme. Ancemond, duc de Bourgogne, fut fondateur de l'abbaye des hommes, & le roi Conrad en fut le restaurateur. Ils y sont enterrés

enterrés l'un & l'autre. Sainte Colombe est un des plus anciens monastères de la ville : il est situé sur le bord du Rhône. On y voit une voûte souterreine, qu'on appelle *Ergastule*, où l'on croit qu'on mettoit en prison les premiers chrétiens.

Pour l'antiquité, il est nécessaire d'observer que Vienne fut la métropole civile d'une province qu'on appella Viennoise, depuis qu'il plut à Dioclétien de former diverses provinces des trois grandes provinces des Gaules. Valentinien, qui la trouva ensuite encore trop grande, en détacha une partie, ainsi que de la Narbonoise, pour faire une seconde Narbonoise, dont Aix devint la métropole. Arles, qui ne tenoit pas alors un rang fort considérable, quoique ses richesses & l'avantage de sa situation la rendissent la seconde ville des Gaules, ravit à Vienne l'honneur de métropole ou capitale au commencement du V siécle, du temps du tyran Constantin, & s'y maintint sous Honorius. * Jul. Cæsar, *l.* 7, *de bell. Gall.* Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Strabon, *l.* 4. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Pline, *l.* 2, *c.* 47. Tacite, *hist. l.* 1. Joséphe, *antiq. Jud. l.* 18, *c.* 19; *de bell. Jud. l.* 2, *c.* 87. Dion. *hist. l.* 46. Eusébe, *l.* 5, *hist.* Ausone, *in parent. epig.* 7, *epist.* 24. Etienne de Byzance. Jean le Liévre, *antiq. de Vienne.* Jean du Bois, *des arch. de Vienne.* Papire Masson, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *recherche des antiquités des villes.* Sincerus, *itinerarium Galliæ.* Robert & Sainte Marthe, *Gallia christiana.* Nicolas Chorier, Viennois, *recherches des antiquités de Vienne. Histoire de Dauphiné, & état politique de Dauphiné.* Drouet, *histoire de l'église de Vienne.* Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

CONCILE GÉNÉRAL DE VIENNE.

Le pape Clément V indiqua un concile général à Vienne, où l'on devoit décider d'affaires très-importantes. C'est le XV entre les œcuméniques. L'ouverture s'en fit le 1 octobre de l'an 1311. Chorier dit dans son histoire de Dauphiné, que ce fut le 20 janvier; mais dans les recherches des antiquités de Vienne, il rapporte une inscription du prieuré de S. Martin, qui prouve le premier sentiment. Le pape s'y vit à la tête de trois cens prélats, des patriarches d'Alexandrie & d'Antioche: & Philippe *le Bel*, roi de France, y vint accompagné de son frere, & de ses trois fils, dont l'aîné étoit roi de Navarre. On prétend aussi que les rois d'Angleterre & d'Aragon s'y trouverent; mais Sponde le nie formellement. Clément proposa les affaires qu'on y devoit traiter, qui étoient l'abolition de l'ordre des Templiers, le passage d'Outremer, la condamnation de quelques héréfies, & la réformation des mœurs. Diverses opinions naissantes y furent condamnées avec ceux qui les publioient, qui étoient les Frerots, les Dulcinistes, les Beguards, & les Beguines. Ces erreurs avoient du rapport avec celles des Vaudois & des Albigeois, & tendoient principalement à la ruine de la hiérarchie ecclésiastique. L'ordre des Templiers y fut supprimé, & les procédures du pape Boniface VIII contre la France, furent anéanties: ce fut toute la satisfaction qu'obtint le roi Philippe à ce sujet. On y fit aussi de nouveaux reglemens pour la réformation des abus qui s'étoient introduits dans l'ordre ecclésiastique; & pour sa police extérieure. Il ont été la matiere d'un des livres du corps du droit canon, qui de son auteur a emprunté le titre de *Clémentines*, sous lequel il est connu. Ce sont des constitutions publiées par Jean XXII en 1317. Le 6 mai 1312, fut le jour de la derniere session du concile de Vienne, dont la durée ne fut que d'environ sept mois, quoique d'autres assurent qu'il dura deux ans. On y résolut aussi de rendre universelle la fête du saint Sacrement, qui avoit été déja instituée par le pape Urbain IV. * Villani, *l.* 9, *c.* 22. S. Antonin, *tit.* 21, *c.* 3. Nauclere & Genebrard, *in chron.* Paul Emile, *hist. Franc.* Bzovius. Sponde & Rainaldi, *in annal. A. C.* 1311, 1312. Chorier, *recherches des antiquités de Vienne*, *l.* 4, *c.* 15, & *histoire de Dauphiné*, *t. II*, *l.* 7.

AUTRES CONCILES DE VIENNE.

Saint Mamert évêque de Vienne, célébra ou en 474 ou en 477, un concile pour le rétablissement du jeûne des rogations. Les légats du pape Formose y célébrerent en 892, un autre concile dont nous avons les actes qui contiennent quatre canons & une préface. En 1112 Gui de Bourgogne, légat du saint siége & archevêque de Vienne, célébra un concile, où il fit présider Geofroi d'*Angers*, prélat d'une grande sainteté. Hugues de *Grenoble* s'y trouva aussi, avec divers autres, qui y travaillerent heureusement pour le bien & la gloire de l'église. Le traité du pape Paschal II avec l'empereur Henri V, touchant les investitures, y fut déclaré nul; & ce prince fut excommunié. Le pape Gelase II ayant été obligé de laisser l'Italie exposée aux fureurs de l'empereur & de son antipape Maurice Burdin, vint en France, & en 1119 tint à Vienne un concile contre les schismatiques. On y en célébra un autre pour le même sujet en 1124. Guillaume de Valence, archevêque de cette ville, y assembla un concile provincial en 1289, & Pierre Palmier un autre en 1533.

VIENNE sur le Danube, ou Vienne *en Autriche*, que les Allemans nomment VIEN, & que les Latins nommoient autrefois *Ala-Flaviana*, *Castra Flaviana*, *Flavianum*, *Juliobona*, *Vindobona* & *Vindum*, ville d'Allemagne, est la capitale de l'Autriche, & a été le siége d'un évêché suffragant de Saltzbourg, qui y fut établi le 12 novembre 1480, par le pape Sixte IV, sous le regne de l'empereur Frédéric IV. Cet évêché fut érigé en archevêché par le pape Clément XI, le 6 mars 1721; mais ce pape étant mort peu après, cette érection n'a eu lieu que sous Innocent XIII son successeur, qui le premier juin 1722 déclara l'église de Vienne érigée en archevêché, & lui donna l'évêché de Neustad pour suffragant. La bulle d'érection fut lue solemnellement dans l'église métropolitaine de Vienne, le 24 février 1723. L'archevêque prêta le serment requis par la bulle, & reçut aussitôt le *pallium* des mains de l'évêque de Neustad, célébrant. Ce nom de Vienne est tiré de celui de la petite riviere de Vien qui s'y jette dans le Danube. Elle appartient aux archiducs d'Autriche, & est la demeure ordinaire de l'empereur, depuis Maximilien I, vers l'an 1500. Elle n'est pas extrêmement grande; mais la cour de l'empereur la rend riche & magnifique. Le palais de ce prince l'est beaucoup, & ses cabinets contiennent des choses très-rares & très-curieuses. On y voit des églises très magnifiques; entr'autres celle de l'abbaye de S. Grégoire, & deux maisons des Jésuites, qui y ont un collége. Il y a aussi à Vienne une université fondée par l'empereur Frédéric II en 1237, & rétablie par Albert III, duc d'Autriche, en 1367. Gui, cardinal légat du saint siége, y célébra en 1265, un concile dont nous avons les actes en 19 canons ou ordonnances. Son fauxbourg de Léopolstad égaloit presque la magnificence de la ville avant le dernier siége; la maison des Favorites, & la superbe église des Ecossois en faisoient le principal ornement. Les seigneurs de la cour impériale y avoient des palais somptueux; mais tout cela fut brulé pendant le siége de l'an 1683. L'église cathédrale dédiée à S. Etienne, & dont l'archevêque est prince de l'empire, est célébre par son maître-autel, enrichi de très-beaux tableaux & de colonnes de marbre; & par son clocher, l'un des plus beaux qui soient au monde. Il est si élevé, qu'on peut découvrir de-là une bonne partie de l'Autriche, & il est orné de statues, de bas reliefs, & d'autres ouvrages d'architecture & de sculpture. L'église de Notre-Dame est aussi recommandable par la grandeur de son vaisseau, & par la beauté de ses colonnes. Vienne est entourée de douze bas-

tions, que l'on appelle 1. de la Cour ou du Bourg: 2. de Lobel: 3. du Partoi: 4. du Danube: 5. de Canit: 6. de la Porte neuve: 7. de Carinthie: 8. de Bibier: 9. d'Holler Stauden: 10. de Brain: 11. de Malte, & 12. d'Espagne.

Soliman II l'assiégea le 27 septembre 1529, avec une armée de deux cens mille hommes, & prétendoit l'emporter à l'arrivée de son artillerie, qu'il faisoit venir sur le Danube; mais le gouverneur de Presbourg fit pointer sur les bords de cette riviere les canons de sa place; & coula à fond ou mit en désordre toute l'artillerie ottomane. Soliman ne pouvant plus battre la ville, comme il l'avoit résolu, eut recours aux mines, & fit donner deux assauts généraux dans lesquels ses troupes furent repoussées. Ces pertes & la nouvelle qu'il reçut de la marche de Charles-Quint, qui s'avançoit à grandes journées pour venir au secours de Vienne, l'obligerent de lever le siége le 14 d'octobre de la même année. Après la retraite du sultan, l'empereur la fit fortifier comme elle l'est présentement. Quoique les fortifications n'en soient pas régulieres, le nombre de ses bastions bien revêtus, la commodité du Danube pour lui apporter des munitions, & le grand nombre de ses habitans en rendent la prise fort difficile. Le Danube forme à ses portes l'isle de Prater, où une armée considérable peut se loger commodément pour sa défense.

En 1683, les Turcs firent une nouvelle entreprise sur la ville de Vienne, qu'ils vinrent assiéger avec une armée de plus de deux cens mille hommes. Le prince Charles de Lorraine ayant été averti qu'ils étoient entrés en Autriche, & craignant d'être envelopé par cette armée formidable, résolut de se retirer sous le canon de Vienne, & se posta entre le Rahab & le Rabwitz, pour soutenir la ville, & disputer aux ennemis le passage du Rabab. Ensuite il trouva à propos de se retirer delà pour se camper dans l'isle de Tabor, près des ponts de Vienne, où il apprit que toute l'armée ottomane marchoit vers Altembourg. L'empereur ayant été informé de la marche des Turcs, tint conseil avec ses principaux ministres, qui furent d'avis que l'empereur se retirât avec sa cour de l'autre côté de la riviere, pour ne pas tomber entre les mains des Infidéles. Aussitôt on employa tous les carosses, les chariots & charettes qu'on put trouver, pour transporter les personnes & les équipages. Les principales maisons furent abandonnées, sans qu'on fit réflexion sur les meubles précieux, & sur les provisions qu'on y laissoit. Le 7 juillet 1683, l'empereur partit de Vienne avec les deux impératrices, les archiducs & les archiduchesses; & suivant le chemin qui est au-delà du pont, il alla coucher à Cronembourg, à deux ou trois milles de Vienne. Le même jour il sortit de Vienne un si grand nombre de personnes, tant de cavaliers que de gens de pied, qu'après leur départ la ville sembloit déserte. On tient que leur nombre étoit de plus de soixante mille. Cependant il y resta encore un pareil nombre d'hommes propres à porter les armes, sans la garnison. Pendant que l'empereur continuoit sa route jusqu'à Lintz, le prince Charles entra dans Vienne avec dix mille hommes, & fit travailler promptement aux fortifications. Le 12 de juillet on commença de bruler les fauxbourgs, & on continua le lendemain, les bourgeois allant eux-mêmes mettre le feu dans leurs maisons. Le 14 les Turcs ouvrirent la tranchée du côté de la porte impériale, & s'y logerent malgré le canon de la ville. La nuit du 14 au 15, le prince Charles s'alla camper hors de la ville au-delà des ponts, n'emmenant que la cavalerie & les dragons, & laissant toute l'infanterie au gouverneur de Vienne. Les Turcs ayant occupé le Tabor, enfermerent la ville de toutes parts, & mirent le feu à la maison des Favorites, & à tous les palais des grands, dans le fauxbourg de Léopolstad. Dès que la chaleur du feu fut passée dans les fauxbourgs, les Turcs les remplirent de Janissaires; de sorte que le prince Charles ne pouvoit plus donner de ses nouvelles aux assiégés, ni en prendre de leur part. Il arriva pour lors un accident fort dangereux pour la ville, car le feu ayant pris à l'église des Ecossois, consuma ce superbe bâtiment, & gagna ensuite l'arsenal, où il y avoit quantité de poudre, & d'autres munitions. Pour arrêter cet embrasement, on enleva promptement la poudre, mais la flamme se jetta de l'autre côté sur trois palais qu'elle réduisit en cendres. On accusa de cet incendie un jeune garçon de 16 ans, qu'on trouva en cet endroit habillé en fille, & que le peuple mit d'abord en piéces, ce qui empêcha d'en savoir la vérité. Si l'arsenal eût sauté, c'étoit un passage par où les Turcs auroient pu aisément entrer dans la ville. Le 21, un espion que le prince Charles avoit envoyé, arriva heureusement à la ville, après avoir traversé à la nage les quatre bras du Danube, sans avoir été apperçu par les gardes Turcs. Il avoit ses lettres pendues au col, qui apprenoient au gouverneur qu'il seroit bientôt secouru, & qu'il arrivoit tous les jours des troupes des cercles de l'empire, ausquelles le roi de Pologne devoit se joindre. Le 22, les Turcs firent un grand feu vers le bastion du Danube. Les boulets, les bombes & les grenades abattirent les maisons & les églises, qui s'élevoient au-dessus de la place; mais cela n'empêcha pas les habitans de fréquenter leurs églises, pour implorer le secours du ciel, & les prédicateurs ne laisserent pas d'y exhorter le peuple tous les jours. Le 31, les assiégeans pousserent leurs travaux jusqu'à la contrescarpe, & s'approcherent tellement des Impériaux, que les soldats des deux partis se battoient souvent avec les pieux des palissades qu'ils avoient arrachés. Les chrétiens se servirent dans ce combat d'une nouvelle invention que le comte de Daun avoit trouvée. Ils tiroient avec de grands crocs les têtes des Turcs entre les palissades, & les coupoient avec des faulx attachées à de longues perches. Quelquefois en retirant cette machine, ils ramenoient trois ou quatre têtes des ennemis. Le 23 d'août, Kemper, fort habile ingénieur, travaillant à une contremine sous la porte du château, y trouva un cercueil d'étain plein de piéces d'or & d'argent, de bijoux & de pierreries, avec une boëte aussi d'étain, qui renfermoit un parchemin, où les mots suivans étoient écrits en vieux caractères, *Gaudebis, si inveneris, videbis, tacebis, sed orabis, pugnabis, ædificabis; non hodie, nec cras, sed quia universus equus; turris erecta & armata: diversa ordinata arma. Rolland. & Hung. Mog. posuit.* Ceux qui ont voulu deviner la pensée de ce Rolland, bourgeois de Mayence, prétendent qu'il avoit quelque connoissance de l'avenir, & qu'il faisoit savoir par ce billet, qu'on trouveroit ce trésor pendant le siége de Vienne. Voici le sens qu'ils donnent à ces paroles. *Tu te réjouiras, si tu trouves ce trésor: tu admireras ces richesses, & tu ne découvriras à personne ta bonne fortune; mais tu rendras graces à Dieu, & tu combattras contre les ennemis de son nom. Tu te serviras de ce trésor pour bâtir des églises; mais ce ne sera pas sitôt, parceque la cavalerie ottomane assiége la ville, & y leve ses étendards de queues de cheval; attend que cette ville ait repoussé ses ennemis par la force de ses bastions & de ses soldats, & par le secours de divers princes qui se joindront pour faire lever le siége.* L'onziéme de septembre les assiégés virent toute la montagne de Kalemberg couverte de troupes auxiliaires, qui descendoient en bel ordre, ce qui leur donna une joie incroyable. Le 12 le roi de Pologne vint à la chapelle de S. Léopold, où il fut conduit par le prince Charles. Il y entendit la messe & voulut la servir, ayant toujours les bras étendus en croix, hors les momens où le Capucin qui célébroit avoit besoin de son ministère. Après y avoir communié, & reçu la bénédiction qui fut donnée à toute l'armée, ce prince se leva, & dit tout haut, *Nous pouvons marcher présentement avec*

une entiere assurance que Dieu nous assistera. L'armée chrétienne descendant des montagnes, s'avança vers le camp des Turcs, qui après avoir soutenu quelque temps le combat, se retirerent de l'autre côté du Danube, avec tant de précipitation, qu'ils laisserent dans le quartier du grand visir l'étendard de l'empire ottoman, & les queues de cheval, qui sont les marques ordinaires de sa dignité. Ils laisserent aussi toutes leurs tentes, & la plus grande partie de leurs équipages, toutes leurs munitions de guerre & de bouche, dont ils avoient fait une provision extraordinaire, & toute leur artillerie, montant à cent quatre-vingts piéces de canon ou mortiers. Les chrétiens ne perdirent de personnes considérables, que le prince Thomas de Croui, le comte de Trausmandorf, & le jeune Potoski, capitaine d'une compagnie de Hussarts. Le 13 à la pointe du jour, le prince Charles de Lorraine donna ordre à l'armée de se tenir prête, puis il alla trouver le roi de Pologne, pour regler avec lui la marche & la poursuite de la victoire. Mais le roi considérant la lassitude de ses troupes, & la nécessité de les rafraîchir quelques heures, entra dans Vienne. Le soir du même jour, plusieurs cavaliers & soldats de l'armée chrétienne se rendirent dans la ville, chassant devant eux de grands troupeaux de bœufs que les Turcs avoient laissés dans leur camp. On remarqua que plusieurs des canons que les Turcs avoient abandonnés étoient marqués aux armes de l'empereur Ferdinand I & de Rodolphe II. Aussitôt que l'empereur eut reçu l'heureuse nouvelle de la défaite des Turcs, il s'embarqua sur le Danube; & ayant fait toute la diligence imaginable, il arriva le 14 septembre à Vienne, où après avoir visité les travaux des ennemis, il fit chanter le *Te Deum* par l'évêque de Neustad, avec toute la solemnité possible. Cette cérémonie étant achevée, l'évêque de Vienne fit souvenir l'empereur du premier siége de cette ville, fait par Soliman en 1529, & lui dit que les bourgeois avoient obtenu de ce sultan, qu'on ne tireroit point contre l'église cathédrale, & que par reconnoissance ils avoient fait graver au haut de la tour, un croissant & une etoile, qui sont les armes des Ottomans; mais que ces Infidéles n'ayant pas eu les mêmes égards pendant le dernier siége, il n'étoit pas juste d'y laisser ce monument, & qu'il seroit à propos d'y mettre une croix au lieu de croissant. L'empereur approuva la pensée de ce prélat, & ce pieux dessein fut exécuté le même jour. Le 15 du même mois, le roi de Pologne envoya à l'empereur le grand chancelier de son royaume, pour lui offrir une partie du butin qu'il avoit trouvé dans les tentes du visir, entr'autres choses l'étendard qu'on porte devant lui pour marque de sa dignité. Il étoit de crin de cheval marin, travaillé à l'aiguille, & brodé de fleurs & d'arabesque; la pomme étoit de cuivre doré, & le bâton couvert de feuilles d'or. En même temps le roi de Pologne envoya l'abbé Denhof à Rome pour présenter au pape l'étendard de Mahomet, qu'il avoit gagné en faisant lever le siége. Le milieu de cet étendard étoit de brocard d'or à fond rouge, le tour de brocard argent & verd, & les lambrequins de brocard incarnat & argent. On y voit ces paroles brodées en lettres arabes; *La illahe illa Allah, Mahamet resul Allah.* Ce qui signifie en notre langue : *Il n'y a point d'autre Dieu que le seul Dieu, & Mahomet envoyé de Dieu.* On lisoit encore dans les rebords d'autres caractères arabes, qui signifioient; *Plaise à Dieu nous assister avec un secours puissant. C'est lui qui a mis un repos dans le cœur des Fidéles, pour fortifier leur foi.* Le bâton de l'étendard étoit surmonté d'une pomme de cuivre doré, avec des houpes de soye verte. * Wolfangus Lazius, *Vien. Aust.* Jean Cuspinien, *Aust. hist.* Pierre Bertius, *lib. 3 rerum German. c. 2. Histoire des troubles de Hongrie.*

VIENNE, maison de Bourgogne, considérable par son antiquité, par les grands hommes qu'elle a produits, & par ses alliances, tire son origine de

I. PHILIPPE, seigneur d'Antigni, de Pagni & de Sainte-Croix, qui vivoit l'an 1180, & fut enterré au cimetiere de l'abbaye de Citeaux. Il fut pere de GUILLAUME, qui suit; & de *Hugues*, seigneur de Pagni, vivant l'an 1208.

II. GUILLAUME, seigneur d'Antigni, de Pagni & de Sainte-Croix, étoit mort l'an 1222, & fut pere de HUGUES, II du nom, qui suit.

III. HUGUES, II du nom, seigneur d'Antigni, de Pagni & de Sainte-Croix, vivoit l'an 1241. Il avoit épousé *N.* fille de *Guillaume*, seigneur de Neublans, dont il eut HUGUES III, qui suit; & *Philippe*, seigneur d'Antigni, pere de *Florie*, dame d'Antigni, mariée à *Philippe* de Montagu.

IV. HUGUES, III du nom, seigneur de Pagni, Sainte-Croix, Neublans, &c. épousa *Béatrix* de Vienne, fille de *Guillaume*, comte de Vienne & de Mascon, & de *Scolastique* de Champagne, dont il eut HUGUES IV, qui suit; *Henri* d'Antigni, seigneur de Sainte-Croix, Marnans, Longepierre, &c. qui prit le nom de *Sainte-Croix*, & laissa postérité.

V. HUGUES, IV du nom, seigneur de Pagni, Lons-le-Saunier, Pymont, &c. succéda au comté de Vienne à *Guillaume*, son oncle maternel, avant 1256, à cause de quoi il est qualifié comte de Vienne & sire de Pagni, dans tous les actes postérieurs. Il prit le nom & les armes de Vienne, que ses descendans ont toujours depuis portés, nonobstant la vente qu'il fit l'an 1266, du comté de Vienne, à Jean de Burnins, archevêque de Vienne, & étoit mort l'an 1277. Il avoit épousé *Alix* de Villars, dame de Pouilli-sur-Saône, fille d'*Humbert* III, sire de Thoire & de Villars, & de *Béatrix* de Bourgogne, morte l'an 1302, dont il eut PHILIPPE II, qui suit; JEAN, qui a fait *la branche de* MIREBEAU *rapportée ci-après*; *Guillaume*, seigneur de S. Georges, mort l'an 1306; *Hugues* ou *Huguenin*, seigneur de Pymont, mort sans postérité de *Beiotte*, fille de *Pierre* de Broces, chevalier; *Gerard*, chevalier de S. Jean de Jérusalem, grand prieur de France, mort le 14 mai de l'an 1304, comme porte son épitaphe, qui se voit en l'église de S. Jean de Latran à Paris; *Agathe*, mariée l'an 1270, à *Guillaume*, seigneur d'Oiselet, chevalier; & *Marguerite* de Vienne, alliée à *Guillaume*, seigneur de Saux, morte en 1280.

VI. PHILIPPE de Vienne, II du nom, seigneur de Pagni, Seurre, Lons-le-Saunier, mourut l'an 1312, & fut enterré en la chapelle de Toussaint de l'abbaye de Cîteaux. Il avoit épousé 1°. l'an 1245, *Agnès* de Bourgogne, fille puînée de *Huguenin*, comte palatin de Bourgogne, & d'*Alix* de Meranie : 2°. *Jeanne* de Genève, fille aînée d'*Aymon*, III du nom, comte de Genève, & d'*Agnès* de Montfaucon. On lui donne encore pour femme *Sybille* de Baugei, qu'on dit lui avoir apporté en dot les terres de Lohans, Cuzeri, Sainte-Croix, Branges, Montpaon & Savigni, composant la Bresse Chalonoise. Il eut de sa premiere femme, HUGUES, V du nom, qui suit; *Simon*, seigneur de Pymont, archidiacre de Besançon, de Metz & de Mâcon, mort le 9 octobre de l'an 1312; & *Alix* de Vienne, abbesse de sainte Claire de Lons-le-Saunier. Du second lit sortirent, JEAN de Vienne, qui a fait *la branche des seigneurs de* PAGNI *& de* ROLLANS, *mentionée ci-après*; *Hugues*, archevêque de Besançon, mort l'an 1355; *Etienne*, seigneur de Delain, vivant l'an 1307; *Renaud*, damoiseau; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Guillaume* de Rollans, chevalier.

VII. HUGUES de Vienne, V du nom, seigneur de Montmorot, de Saint-Aubin, de Delain, &c. fit son testament l'an 1315, & mourut peu après. Il avoit épousé 1°. *Gilles*, dame de Longwi, fille de *Matthieu*, seigneur de Longwi : 2°. *Marguerite*, dame de Ruffei, fille d'*Etienne*, seigneur de Ruffei. Ses enfans du premier lit furent GUILLAUME II, qui suit; & *Jeanne* de

Vienne, mariée à *Pierre* de Bar, seigneur de Pierrefort. Du second lit vinrent PHILIPPE de Vienne, qui a fait *la branche des seigneurs de* RUFFEI *& de* CHEVREAU, *rapportée ci-après; Alix*, mariée l'an 1323, à *Matthieu* de Longwi, seigneur de Raon; & *Guillemette* de Vienne, alliée l'an 1325, à *Jean* de Rigni, sénéchal du comté de Bourgogne.

VIII. GUILLAUME de Vienne, II du nom, seigneur de Longwi, Saint-Georges, &c. laissa de *Huguette*, dame de Sainte-Croix & d'Antigni, sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de Sainte-Croix, JACQUES, qui suit; HUGUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINT-GEORGES *& de* SAINTE-CROIX, *mentionée ci-après; & Gisle* de Vienne, mariée l'an 1340, à *Jean* de Vergi, seigneur de Fonvans, sénéchal de Bourgogne, morte l'an 1364.

IX. JACQUES de Vienne, seigneur de Longwi, &c. servit à plusieurs siéges & batailles, notamment à celle de Brignais, où il demeura prisonnier avec une partie de ses gens, & vivoit l'an 1372. Il avoit épousé *Marguerite* de la Roche-Nolai, veuve de *Guillaume* de Villars, seigneur de Beauvoir, & fille de *Eudes*, seigneur de la Roche-Nolai & de Châtillon, dont il eut JACQUES II, qui suit; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Philibert* de Montagu, II du nom, seigneur de Couches.

X. JACQUES de Vienne, II du nom, seigneur de Longwi, &c. rendit de grands services dans les guerres contre les Anglois & les Flamands, suivit le comte de Nevers au voyage de Hongrie, où il fut tué à la bataille de Nicopolis l'an 1396, laissant pour fils unique *Jean*, mort sans alliance l'an 1399.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-GEORGES *& de* SAINTE-CROIX.

IX. HUGUES de Vienne, VI du nom, second fils de GUILLAUME de Vienne, II du nom, seigneur de Longwi, & de *Huguette*, dame de Sainte-Croix & d'Antigni, fut seigneur de Saint-Georges, de Seurre, de Sainte Croix, &c. & accompagna l'amiral de Vienne son parent, au voyage qu'il fit en Ecosse l'an 1385. Il avoit épousé 1°. *Alix* de Faucognei, fille de *Jean*, vicomte de Vesoul, & de *Henriette* de Joinville: 2°. *Jeanne*, dame de Châteauvillan, fille de *Jean*, seigneur de Châteauvillan, & de *Marguerite* de Noyers. Du premier lit sortirent, *Hugues* de Vienne, VII du nom, seigneur de Sainte-Croix, Seurre, &c. mort sans laisser de postérité d'*Alix* de Villars, dame de Montgriffon, veuve de *Philippe* de Savoye, seigneur de Vigon, & fille de *Humbert*, VII du nom, sire de Thoire & de Villars, & de *Béatrix* de Châlons, sa seconde femme, qu'il avoit épousée l'an 1378; & *Guillaume* de Vienne, III du nom, seigneur de Sainte Croix, Seurre, &c. après son frere, & bailli du comté de Bourgogne, mort aussi sans postérité de *Louise* de Villars, dame de Lanson, Berre, Istre, & de l'isle de Martigues, niéce du pape Clément VII, qu'il avoit épousée le 2 juillet 1387. Du second lit vint pour fils unique, GUILLAUME, IV du nom, qui suit.

X. GUILLAUME de Vienne, IV du nom, seigneur de Saint-Georges, Sainte-Croix, Seurre, &c. surnommé *le Sage*, conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, grand chambellan & gouverneur du dauphin, premier chevalier de la toison d'or. Le duc Jean de Bourgogne le fit son lieutenant général au siége de Calais; & pour garder les frontieres de Picardie. Il fut blessé l'an 1406, en une rencontre près le château d'Ardres, voulant secourir son beau-frere. L'an 1408, il alla au secours de Mastricht: c'est en ce temps-là qu'il fut fait grand chambellan du dauphin, & qu'il fut commis avec Regnier Pot, seigneur de la Prugne, gouverneur de Dauphiné, pour aller prendre le gouvernement de Languedoc en la place du duc de Berri, y recevoir le serment des capitaines des villes & châteaux & des consuls, y en établir de nouveaux, & en percevoir tous les émolumens. Il étoit en la compagnie de Jean, duc de Bourgogne, l'an 1419, lorsqu'il fut tué à Montereau, & y demeura prisonnier. Etant en liberté, il suivit constamment le parti du duc Philippe, qui le nomma le premier chevalier de l'ordre de la toison d'or, lors de son institution l'an 1429, & lui fit de grands biens & honneurs le reste de ses jours. Il mourut l'an 1434, & fut inhumé en l'église des Augustins de Saint-Georges. Il avoit épousé 1°. *Louise* de Genève, fille d'*Amé* III, comte de Genève, & de *Mahaud* d'Auvergne, morte sans enfans: 2°. le 9 juillet de l'an 1400, *Marie*, dauphine d'Auvergne, dame de Bussi, &c. fille de *Beraud*, dauphin, comte de Clermont, & de *Marguerite* de Sancerre, dont il eut pour fils unique,

XI. GUILLAUME de Vienne, V du nom, seigneur de Saint-Georges, Sainte-Croix, Bussi, Arc en Barrois, &c. qui fut fait prisonnier à la journée d'Anthon l'an 1430; ce qui l'obligea de vendre plusieurs de ses terres. Il assista à l'entrevue qui se fit l'an 1441, à Besançon, entre Frédéric, roi des Romains, & le duc de Bourgogne, & mourut à Tours l'an 1456. Il avoit épousé *Alix* de Châlons, fille de *Jean*, prince d'Orange, & de *Marie* de Baux, dont il eut *Jean* de Vienne, seigneur de Bussi, Saint-Georges, &c. mort sans alliance; *Marie*, dame de Monpaon, mariée l'an 1448, avec *Ferri*, comte de Blamont, morte sans enfans; & *Marguerite* de Vienne, dame de Saint-Georges, alliée à *Rodolphe*, marquis de Hochberg, seigneur de Neufchâtel & de Rothelin.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PYMONT *& de* RUFFEI, *comtes de* COMMARIN, *&c.*

VIII. PHILIPPE de Vienne, fils aîné de HUGUES de Vienne, V du nom, seigneur de Longwi, & de *Marguerite*, dame de Ruffei, sa seconde femme, eut en partage les terres de Pymont, de Montmorot, &c. & épousa 1°. *Marguerite* de Montluel, dame de Chevreau, fille unique de *Gui*, seigneur de Montluel, & de *Marguerite*, dame de Coligni, morte l'an 1334: 2°. *Huguette* de Sainte-Croix, dame d'Antigni, de Chagni, de Saint Laurent, &c. Il eut de son premier mariage GUI, qui suit. Du second sont issues *Marguerite* de Vienne, dame de Saint-Laurent, de Cuiseau & de Cagni, mariée à *Louis* de Châlons, seigneur d'Argueil & de Viteaux, morte l'an 1385; & *Jeanne* de Vienne, alliée à *Tristan* de Châlons, seigneur de Châteaubelin & de Rochefort.

IX. GUI de Vienne, seigneur de Pymont, de Chevreaux, de Ruffei, d'Enthesieux, &c. étoit mort l'an 1406. Il avoit épousé l'an 1350, *Marie* de Villars, dame de Brion, fille de *Humbert*, sire de Thoire & de Villars, & de *Béatrix* de Savoye, sa premiere femme, dont il eut JACQUES, qui suit; *Béatrix*, mariée à *Matthieu* de Rye, seigneur de Balançon; & *Marguerite* de Vienne, alliée à *Gautier* de Frolois, seigneur de Saint-Germain du Plein.

X. JACQUES de Vienne, seigneur de Ruffei, Chevreau, Antigni, &c. vivoit l'an 1417, & laissa de *Marie* de Bauffremont, sa femme, fille de *Philibert*, seigneur de Bauffremont, & de *Agnès* de Jonvelle, JEAN, qui suit; *Philippe*, évêque & duc de Langres, mort l'an 1456; *Antoine*, chanoine & comte de Lyon; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Guillaume*, seigneur d'Estrabonne & de Nolai.

XI. JEAN de Vienne, seigneur de Pymont, Chevreau, Antigni, Ruffei, &c. vivoit l'an 1468. Il avoit épousé *Catherine* de Beaufort, fille de *Louis*, seigneur de Canillac, & de *Jeanne* de Norri, dont il eut LOUIS de Vienne, qui suit; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Charles*, seigneur de Ternant.

XII. LOUIS de Vienne, seigneur de Pymont, &c. épousa *Isabeau* de Neufchâtel, fille de *Jean*, seigneur

de Montagu, & de *Marguerite* de Castro, dont il eut Gerard, qui suit; *Antoine*, évêque de Châlons, mort l'an 1551; Jean, qui a fait *la branche des seigneurs de* Chevreau, *rapportée ci-après; Marguerite* de Vienne, mariée en juin 1483, à *Charles* de Neufchâtel, seigneur de Chemilli, de Conflans & des Bosjouan; & *Catherine* de Vienne, mariée le 1 décembre de l'an 1483, à *Jean* de Goux, dit *de Rupt*, seigneur de Rupt, Purgeot, &c.

XIII. Gerard de Vienne, seigneur de Pymont, Antigni, de Ruffei, &c. chevalier de l'ordre du roi & d'honneur de la reine Eléonore d'Autriche, fut aussi chevalier d'honneur du parlement de Dijon l'an 1515. Il avoit épousé *Bénigne* de Dinteville, dame de Commarin, fille de *Jacques*, seigneur d'Eschenets & de Commarin, & d'*Alix* de Pontalier, dont il eut François, qui suit; *Claude*, *Bénigne* & *Anne*, mortes jeunes; *Philiberte*, née le 10 février de l'an 1510, mariée l'an 1523, à *Claude* de Vergi, baron de Champlite, &c. chevalier de la toison d'or, maréchal & gouverneur du comté de Bourgogne; *Charlotte*, née le 4 janvier de l'an 1513, alliée 1°. à *Jacques* de Montboissier, marquis de Canillac: 2°. à *Joachim* de Chabannes, comte de Curton; & *Chrétienne* de Vienne, née le 6 avril de l'an 1516, religieuse à Seure.

XIV. François de Vienne, seigneur de Pymont, d'Antigni, baron de Ruffei, &c. né le 10 juin 1515, épousa *Guillemette* de Luxembourg, fille de *Charles*, comte de Brienne, & de *Charlotte* d'Estouteville, dont il eut *Jacques* de Vienne, baron de Commarin, né le 25 mars de l'an 1536, mort après l'an 1566, sans laisser de postérité de *Charlotte* de Clermont, dame de Toulongeon, fille de *Claude*, comte de Toulongeon, qui l'institua son héritier, à condition de porter son nom & ses armes; Antoine, qui suit; *Jean* de Vienne, baron de Ruffei, né le 13 octobre de l'an 1547, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourbonnois, mort sans postérité de *Catherine* de Montgascon; *Gérard*, né le 14 janvier de l'an 1543, tué au siége de Rouen; *Léonore*, née le 24 octobre de l'an 1541, mariée à *François* de la Rochefoucaud, seigneur de Ravel; *Claude*, née le 11 janvier de l'an 1544, religieuse; & *Marguerite* de Vienne, morte jeune.

XV. Antoine de Vienne, baron de la Borde, Grosbois, Mantallot, &c. chevalier de l'ordre du roi, & comte de Commarin après son frere, né le 27 janvier de l'an 1538, & en faveur de qui la terre de Commarin fut érigée en comté l'an 1588, étoit mort l'an 1590. Il avoit épousé *Claude* d'Esguilli, fille de *Henri*, seigneur d'Esguilli, & de *Renée* de Saint-Julien, dame de Rouvre, dont il eut *François*, comte de Commarin, mort sans alliance; & Jacques-François, qui suit.

XVI. Jacques-François de Vienne, comte de Commarin, &c. lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, épousa *Françoise* de la Magdelene, fille de *François*, marquis de Ragni, chevalier des ordres du roi, & de *Catherine* de Marcilli, dont il eut Charles, qui suit; & *Jacques* de Vienne, baron de Ruffei, de Chevreau, d'Antigni, &c. né le 11 mai de l'an 1599, qui étoit mort l'an 1637. Il avoit épousé le 14 aout 1626, *Claude-Marguerite* de Saint-Maurice, fille d'*Alexandre*, seigneur de Montbarré, & de *Dorothée* Bouton, dont il eut *Charles-François*, comte de Ruffei, mort sans alliance; & *Claude-Alexandrine* de Vienne, mariée en avril 1651, à *Claude* Damas, seigneur du Breil & du Buisson, lieutenant-général au pays de Dombes.

XVII. Charles de Vienne, comte de Commarin, baron de Châteauneuf & de Chevreau, lieutenant-général pour le roi en Bourgogne, & de ses armées, né le 6 octobre 1597, épousa *Marguerite* de Fauche-de-Dompré, dont il eut trois fils & deux filles; Henri, qui suit; *N.* & *N.* de Vienne; *Marguerite*, alliée en août 1654, à *Henri* de Sayne, comte de la Mothe, baron de Til en Auxois, lieutenant-général au duché de Bourgogne; & *N.* de Vienne.

XVIII. Henri de Vienne, comte de Commarin, baron de Châteauneuf & de Chevreau, seigneur de Pommart, &c. lieutenant-général au duché de Bourgogne, dont il se démit l'an 1671, en faveur de son beau-frere. Il avoit épousé le 22 mai de l'an 1655, *Jeanne-Marguerite* Bernard, fille de *Bénigne*, seigneur de Trouhans, conseiller au parlement de Dijon.

Branche des seigneurs de Chevreau.

XIII. Jean de Vienne, fils puîné de Louis de Vienne, seigneur de Pymont, & d'*Isabeau* de Neufchâtel, fut baron de Chevreau, & mourut au mois de novembre 1525, laissant de *Françoise* de Stainville, sa femme, Guillaume, qui suit.

XIV. Guillaume de Vienne, baron de Chevreau, épousa le 20 juin de l'an 1544, *Chrétienne* de Vergi, fille de *Guillaume*, baron d'Autrei, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance avec *Claude* de Saulx, seigneur de Ventoux, & mourut l'an 1566, ayant eu de son premier mariage Henri, qui suit; & *François* de Vienne, chevalier de Malte.

XV. Henri de Vienne, seigneur de Chevreau, maréchal de camp de l'armée du roi d'Espagne, colonel du régiment de Bourgogne, mourut en août 1582. Il avoit épousé le 27 octobre de l'an 1574, *Anne* de Beissei, dame de Trichasteau, fille de *Jean*, seigneur de Trichasteau, Bourbelain, & de *Anne* Marinier. Elle prit une seconde alliance le 10 août 1587, avec *Charles* comte d'Escars, & eut de son premier mari, François, qui suit; & *Henri* de Vienne, né posthume, mort jeune.

XVI. François de Vienne, baron de Chevreau, mourut sans postérité, & institua par son testament du 1 octobre 1596, pour son héritier, *Jacques* de Vienne, seigneur de Ruffei, son cousin.

Branche des seigneurs de Pagni & de Saillenai.

VII. Jean de Vienne, fils aîné de Philippe de Vienne, II du nom, seigneur de Pagni, &c. & de *Jeanne* de Genève sa seconde femme, fut seigneur de Pagni, de Rothelanges, &c. & mourut l'an 1340. Il avoit épousé *N.* dame de Rollans, de Saillenai, de Polans, &c. fille de *Guillaume*, seigneur de Rollans en Comté, &c. dont il eut Philippe, qui suit; Guillaume, qui a fait *la branche des seigneurs de* Rollans, *rapportée ci-après; Vaultier*, vivant l'an 1332; *Marguerite*, alliée l'an 1325, à *Christophe* de S. Hilaire, seigneur d'Auvilliers; *Archelande*, religieuse au Lieu-Dieu; & *Jean* de Vienne, seigneur de Polans & de Rothelanges, gouverneur de Calais, mort à Paris le 4 août de l'an 1351, laissant de *Catherine* de Jonvelles, dame de Chauvirei, *Jeanne* de Vienne, dame de Vaugrenant, mariée à *Guillaume* de Grançon, surnommé *le Grand*.

VIII. Philippe de Vienne, seigneur de Pagni, Lons-le-Saunier, Mirebeau, &c. étoit mort l'an 1353. Il avoit épousé *Jeanne* de Chambli, dame de Neauphle, de Thorigni, de Persan, &c. fille de *Pierre* de Chambli, dit *le Jeune*, seigneur de Neauphle, &c. & d'*Isabeau* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Vergi, seigneur de Soilli, ayant eu de son premier mariage, Hugues, qui suit; *Jean; Henri*, & *Guillaume* de Vienne, seigneur de Rollans.

IX. Hugues de Vienne, seigneur de Pagni, Neauphle, Thorigni, &c. mort l'an 1384, avoit épousé le 14 mai de l'an 1358, *Henriette* de Châlons, dame de Binans, fille de *Jean*, comte d'Auxerre, & d'*Alix* de Bourgogne, dame de Montbeliard, dont il eut Jean, qui suit; Henri, qui a continué la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné*; & *Jeanne* de

Vienne, mariée à *Antoine* de Rai, seigneur de Courcelles, bailli d'Amont.

X. Jean de Vienne, seigneur de Pagni, Binans, Saillenai, surnommé *à la grande barbe*, servit dans les armées de France, & mourut l'an 1435, sans laisser de postérité de *Henriette* de Vergi, dame de Fontaine Françoise, veuve de *Jean* de Longwi, seigneur de Beaumont-sur-Serain, & fille de *Guillaume* de Vergi, I du nom, seigneur de Mirebeau, & d'*Agnès* de Durnai, sa seconde femme, morte le 27 décembre 1427.

X. Henri de Vienne, second fils de Hugues de Vienne, seigneur de Pagni, fut seigneur de Neublans & mourut avant l'an 1421. Il avoit épousé *Jeanne*, dame de Gouhenans & d'Esloye, laquelle prit une seconde alliance avec *Henri* de Saint-Aubin, seigneur de Conflandel, & vivoit encore l'an 1441, ayant eu pour enfans de son premier mariage, Jean, qui suit; *Henriette*, mariée 1°. en mai 1418, à *Humbert* de Rougemont, seigneur d'Usier : 2°. à *Jean* de Ruye, seigneur de Balançon; & *Jeanne* de Vienne, alliée à *Jean* de Grançon, seigneur de Pesmes.

XI. Jean de Vienne, seigneur de Neublans, Saillenai, &c. étoit mort l'an 1430, auparavant son oncle & sa mere. Il avoit épousé le 23 mai de l'an 1405, *Henriette* de Grançon, dont il eut *Gérard* de Vienne, seigneur de Neublans, &c. qui recueillit les successions de son pere, de sa mere, & de son grand oncle, mort sans postérité; & *Jeanne* de Vienne, qui succéda à son frere en toutes ses terres, mariée en novembre 1436, à *Jean* de Longwi, seigneur de Givri, &c. morte le 7 septembre 1472.

Branche des seigneurs de Rollans *& de* Listenois.

VIII. Guillaume de Vienne, fils puîné de Jean de Vienne, seigneur de Bagni, & de *N.* dame de Rollans, fut seigneur de Rollans, de Betencourt, &c. & mourut l'an 1360, laissant de *Claudine*, dame de Chaudenai, qu'il avoit épousée l'an 1340, morte l'an 1349, Jean, qui suit; *Guillaume*, évêque d'Autun, puis de Beauvais, & archevêque de Rouen, mort l'an 1418; & *Alix* de Vienne, dame de Chaudenai, mariée à *Robert* de Beaujeu, seigneur de Jou-sur-Tarare.

IX. Jean de Vienne, seigneur de Rollans, Montbis, &c. amiral de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut à la bataille de Nicopolis contre le Turc le 26 septembre de l'an 1396. Il avoit épousé le 28 mars de l'an 1356, *Jeanne* d'Oyselet, dame de Bonencontre, fille de *Jean*, seigneur d'Oyselet, &c. & de *Marie* de Rougemont, morte l'an 1400, dont il eut Philippe, qui suit; *Jean*, seigneur de Chastelmaillet, mort en Calabre, qui fut pere de *Vautier* de Vienne; *Vautier*, qui étoit mort l'an 1390, sans avoir laissé de postérité de *N.* dame de Joux; *Jeanne*, mariée 1°. à *Edouard* de Flandre, seigneur de Saint-Dizier : 2°. à *Jean* de Vergi, III du nom, dit *le Grand*, seigneur de Fonvens, &c. & *Marguerite* de Vienne, religieuse à Remiremont.

X. Philippe de Vienne, seigneur de Rollans, Montbis, Clervaux, &c. mourut le 26 décembre de l'an 1413. Il avoit épousé du vivant de son pere le 14 juin de l'an 1395, *Philiberte* de Maubec, dame de Chastonai, fille de *François* seigneur de Maubec, & d'*Alix* de Grolée, morte le 18 mai de l'an 1421, dont il eut Jean, qui suit; Guillaume, qui a fait la *branche des seigneurs de* Montbis *& d'*Arc en Barrois *rapportée ci-après*; *Guillemette*, mariée 1°. à *Antoine* de Vergi, seigneur de Champlite, comte de Dammartin, chevalier de la toison d'or : 2°. l'an 1461, à *Thibaud* seigneur de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne; *Marguerite*, alliée le 20 juillet de l'an 1429, à *Jean* de Crux, seigneur de Trohans; & *Jean* de Vienne, seigneur de Rollans, Chamigni, d'Anvoires & de Betoncourt, qui étoit son second fils, mort le 25 d'avril de l'an 1440, laissant de *Béatrix* de Saint-Cheron, dame de Songei, fille de *Jean* seigneur de Saint-Cheron, & de *Jeanne* de Vergi, *Jeanne* de Vienne, dame de Songei, de Saint-Cheron, de Frontenai-sur-Dou, &c. mariée à *Eudes*, seigneur de Ragni; *Guillemette*, dame de Chamigni; & *Jeannette* de Vienne.

XI. Jean de Vienne, seigneur de Bonencontre, de Listenois, &c. conseiller & chambellan du roi, sénéchal & maréchal de Bourbonnois, mourut l'an 1425. Il avoit épousé l'an 1410, *Isabeau* Aycelin, fille unique de *Louis* Aycelin, seigneur de Listenois, Montagu, la Ferté-Chauderon, Châtel-Odon, &c & de *Marguerite* de Beaujeu. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* de Mello, seigneur de Saint-Bris, & eut pour fils unique de son premier mariage, Philippe, qui suit.

XII. Philippe de Vienne, seigneur de Listenois, Montagu, baron de la Roche-Nolai, &c. eut de *Pernelle* de Chazeron, fille de *Jean* seigneur de Chazeron, pour fille unique héritiere de ses grands biens, *Anne* de Vienne, mariée le 11 mai de l'an 1462, à *Jean* de Vienne, seigneur de Montbis, son parent.

Branche des seigneurs de Montbis *& d'*Arc en Barrois.

XI. Guillaume de Vienne, troisiéme fils de Philippe de Vienne, seigneur de Rollans, & de *Philiberte* de Maubec, fut seigneur de Montbis, Arc en Barrois, Chaigni, Bonencontre, Persan, &c. & mourut l'an 1471. Il avoit épousé 1°. *Béatrix* de Cusance, fille de *Gerard*, seigneur de Belvoir, & de *Marguerite* de Rai, dame de Flagei : 2°. *Claude* de Villiers Sexel, fille de *Guillaume* seigneur de Villiers, & de *Catherine* de Montagu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier lit furent Jean, qui suit; *Olivier*, chanoine & comte de Lyon, puis évêque d'Autun; Philippe, qui a fait *la branche de* Clervaux, *mentionée ci-après*; *Marguerite*, religieuse à Poligni; *Guie*, prieure à Champsenoi; *Marguerite*, alliée à *Gui* de Pontalier, seigneur de Talmei; *Simonne*, & *Louise* de Vienne, chanoinesses à Remiremont.

XII. Jean de Vienne, seigneur de Montbis, Marnai, Arc en Barois, &c. sénéchal, maréchal & lieutenant général de Bourbonnois, mourut le 11 septembre de l'an 1499. Il avoit épousé le 11 mai de l'an 1462, *Anne* de Vienne, dame de Listenois, &c. sa cousine, fille unique de *Philippe*, seigneur de Listenois, & de *Pernelle* de Chazeron, dont il eut François, qui suit; *Gaspard*, seigneur de la Roche-Nolai, &c. mort sans laisser de postérité de *Jeanne* d'Aumont, fille de *Ferri*, seigneur de Meru; *Jean*, doyen d'Autun; & *Marguerite* de Vienne, mariée l'an 1493, à *Jean* de Beaufort, baron de Montboissier.

XIII. François de Vienne, seigneur de Listenois, Arc en Barois, &c. sénéchal & maréchal de Bourgogne, avoit épousé l'an 1513, *Bénigne* de Grançon, fille d'*Helion*, seigneur de Nancuyse, & d'*Avoye* de Neufchastel sa premiere femme, dont il eut François, II du nom, qui suit; *Anne* de Vienne *l'Aînée*, dame de Villaufons, mariée à *Claude* de Beaufremont, seigneur de Sombernon; *Françoise*, dame de Vaulrai, Saint-Julien, Bonencontre, alliée 1°. à *Jacques* d'Amboise, seigneur de Bussi : 2°. l'an 1527, à *Jean* de la Baume, IV du nom, comte de Montrevel; & *Anne* de Vienne *la Jeune*, dame de Maumont & de Châtel-Odon, épouse de *Louis* seigneur de la Fayette & de Pontgibaut.

XIV. François de Vienne, II du nom, seigneur de Listenois, Arc en Barois, &c. mourut à Turin sans alliance l'an 1537, ayant institué par son testament pour son héritier *Antoine* de Beaufremont son neveu, à condition de porter le nom & les armes de Vienne.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLERVAUX.

XII. PHILIPPE de Vienne, troisiéme fils de GUILLAUME de Vienne, seigneur de Montbis, &c. & de *Béatrix* de Cusance sa premiere femme, fut seigneur de Clervaux, Persan, Betoncourt, Bonencontre, Arc en Barrois, &c. & vivoit l'an 1517. Il avoit épousé le premier décembre de l'an 1482, *Catherine* de la Guiche, fille de *Claude*, seigneur de Chaumont, & de *Claudine* de la Baume, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Jean*, seigneur de Persan, mort l'an 1534, sans postérité; *François*, chevalier de Malte; *Marguerite*, chanoinesse de Remiremont; *Louise*, religieuse à Baume-les-Nonains, *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Salins, seigneur de Rans; *Magdeléne*, alliée 1°. le 27 avril de l'an 1520, à *Lazare* Bauldot, seigneur de Saint-Thibault, de Chaudenai, &c: 2°. le 7 octobre de l'an 1526, à *Christophe* de Rochechouart, seigneur de Chandenier; *Simonne*, religieuse à Champsenoi; & *Denyse* de Vienne, prieure de S. Andoche d'Autun.

XIII. CLAUDE de Vienne, seigneur de Clervaux, Oignans, Persan, &c. chambellan de l'empereur Charles-Quint, mourut vers l'an 1540. Il avoit épousé le 4 janvier 1532, *Claudine* du Châtelet, fille d'*Erard* seigneur du Châtelet, & de *Claudine* de Lenoncourt. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Robert* de Heu, seigneur de Malroi, & une troisiéme avec *Jean* de la Boulaye, ayant eu de son premier mariage CLAUDE-ANTOINE, qui suit; NICOLAS, *qui a fait la branche de* VAUVILLARS *rapportée ci-après*; & *Roberte* de Vienne, mariée à *Jean* de Sautour, seigneur d'Irouft & de Montigni.

XIV. CLAUDE-ANTOINE de Vienne, seigneur de Clervaux, baron de Copet, souverain de Courcelles & de Betoncourt, colonel de 5000 reistres, fut l'un des chefs des religionaires de France. Il avoit épousé *Catherine* de Heu, fille de *Robert*, seigneur de Malroi, & de *Philippe* de Chiverson sa premiere femme, dont il eut *François* de Vienne, seigneur de Clervaux, mort à Bruges; *Gédéon*, baron de Clervaux, tué à la prise du fauxbourg de Paris au service du roi Henri IV; *Alexandre*, tué au Copet; *Isaac*, mort à Dreux; *Marie*, morte sans alliance; *Louise*, mariée 1°. à *Tich* de Schwmberg, seigneur Allemand: 2°. à *Herman* Goër, seigneur de Villiers & de Paschei: 3°. à *François* de Coustin de Bourzolles, comte de Carlus; & *Nicolle* de Vienne, alliée à *Jacques* de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, morte sans enfans le 27 juillet de l'an 1623.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VAUVILLARS, COMTES DE CHASTEAUVIEUX.

XIV. NICOLAS de Vienne, second fils de CLAUDE de Vienne, seigneur de Clervaux, & de *Claudine* du Chastelet, fut seigneur de Vauvillars, Clervaux, Vellefin, &c. capitaine de cent lances pour le duc de Savoye, & mourut à Châtelleraut pendant le siége de Poitiers, commandant une compagnie de chevaux-légers, le 23 mai de l'an 1569. Il avoit épousé le 18 mars de l'an 1563, *Perrette* de Geresme, fille de *François*, seigneur du Pré du But, & de *Marie* Regnier, dont il eut MARC, qui suit; & *Marie* de Vienne, alliée le 27 février de l'an 1582, à *Antoine* de Choiseul, seigneur de Clefmont.

XV. MARC de Vienne, sire de Vauvillars, seigneur de Clervaux, &c. colonel d'un régiment en Savoye, mort le 14 mars de l'an 1598, avoit épousé le 12 juin 1587, *Marie*, dame de Châteauvieux, & fille de *Claude*, II du nom, seigneur de Châteauvieux, Arbent, Fromentes, &c. & d'*Anne* de Rochechouart, dont il eut RENÉ, qui suit; *Heléne*, morte sans alliance l'an 1619; *Anne-Claire*, religieuse à Avenai; *Claude-Sabine*, religieuse à Gevigni; & *Marguerite* de Vienne, mariée à *Jean* d'Achei, seigneur de Toroise, gouverneur de Dole.

XVI. RENÉ de Vienne, comte de Châteauvieux & de Confolant, sire de Vauvillars, baron de Fromentes, &c. épousa le 26 avril de l'an 1628, *Marie* de la Guesle, dame de la Chaux, fille de *Jean* de la Guesle, seigneur de la Chaux, baron de Nesle, &c. syndic de la noblesse d'Auvergne, & de *Marguerite* de Beraut, dont il eut *N.* de Vienne, baron de Fromentes, mort jeune; & *Françoise* de Vienne, comtesse de Châteauvieux, mariée le 25 septembre de l'an 1649, à *Charles* de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine & gouverneur en Poitou, morte en juillet l'an 1669, laissant postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MIREBEAU.

VI. JEAN de Vienne, fils puîne de HUGUES de Vienne, seigneur de Pagni, IV du nom, & d'*Alix* de Villars, dame de Pouilli-sur-Saône, fut seigneur de Mirebeau en Montagne, & vivoit l'an 1283. Il avoit épousé *Contesson* de Genève, fille d'*Aimon III*, comte de Genève, dont il eut *Girard*, seigneur de Mirebeau, mort sans postérité l'an 1340; *Etienne*, seigneur de Courcelles; & GAUCHER, qui suit.

VII. GAUCHER de Vienne, seigneur de Mirebeau après son frere, & gardien du comté de Bourgogne l'an 1342. De *N.* sa femme, dont le nom n'est pas connu, il eut pour enfans HENRI, qui suit; & *Hugues* de Vienne, mort sans postérité.

VIII. HENRI de Vienne, seigneur de Mirebeau, vivant l'an 1359, laissant pour enfans de *Jeanne* de Sainte-Croix, dame de Montrond, sa femme, *Vautier* de Vienne, seigneur de Mirebeau, chambellan du duc de Bourgogne, mort vers l'an 1399, sans laisser de postérité d'*Isabeau* d'Estouteville, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* de Bethune; *Jean* de Vienne, seigneur de Montrond, mort aussi sans enfans; & *Jeanne* de Vienne, dame de Mirebeau, héririere de ses freres, mariée à *Simon*, seigneur de Grançon. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

VIENNE (Jean de) seigneur de Rollans, Clervaux, Montbis, &c. amiral de France, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, fils de GUILLAUME de Vienne, seigneur de Rollans, &c. & de *Claudine*, dame de Chaudenai, rendit de grands services aux rois Charles V & Charles VI, & servit en Flandre l'an 1370. Il fut l'un des seigneurs donnés en ôtage au roi de Navarre, lors de son entrevue à Vernon avec le roi. Il fut pourvu de la charge d'amiral par lettres du 27 décembre de l'an 1373, prit la ville & château de Saint-Sauveur en Constantin sur les Anglois le 3 juillet de l'an 1375, fut nommé avec le duc de Bourbon & plusieurs autres seigneurs, pour aller en Bretagne prendre possession des villes & forteresses du pays, que les Bretons avoient promis de livrer au roi. Il suivit l'an 1382, le roi Charles VI en Flandre, qui l'envoya en Normandie châtier les rebelles de Rouen; & étant de retour en Flandre, il se rendit maître de la ville de Gravelines, & fut envoyé la même année vers le comte de Savoye, qui le fit chevalier de l'ordre de l'Annonciade. L'an 1384, il alla chez les ducs de Berri & de Bourgogne en Boulonois, pour le traité de paix qui se devoit faire avec les Anglois; mais ce traité n'ayant pas eu d'exécution, il eut commission de faire équiper une armée navale à l'Ecluse. Ce dessein étant changé, il passa en Ecosse avec soixante voiles, & de-là il entra en Angleterre, où il fit quelques expéditions; & n'étant pas secondé par les Ecossois, il fut obligé de retourner en France. Il fut établi capitaine de Honfleur l'an 1387, puis envoyé en Espagne l'an 1388, & alla la même année en Bretagne avec le comte de Sancerre, accompagner le duc de Bretagne qui devoit se rendre auprès du roi. Il suivit le duc de Bourbon en Barbarie l'an 1389, & se trouva au siége de Cartagène. Etant de retour, sur la résolution prise l'an 1392 de porter la guerre en Bretagne, il accompagna le roi au Mans,

& l'année suivante au voyage du mont Saint Michel. L'an 1395, il accompagna le duc de Bourgogne en Bretagne; & l'an 1396, ayant été résolu de secourir le roi de Hongrie contre le Turc, il fut du nombre des seigneurs François qui y allerent, commanda l'avant-garde à la bataille qui se donna près de Nicopolis, & y mourut combattant vaillamment le 26 septembre de l'an 1396. Son corps fut apporté en Bourgogne, & enterré à l'abbaye de Bellevaux. * Froissart. Juvenal des Ursins. Le Laboureur, *histoire de Charles VI*. Le pere Anselme.

VIENNE ou VIANDEN, petite ville située dans le duché de Luxembourg, sur l'Our, à sept lieues de la ville de Luxembourg vers le nord. Elle est capitale d'un comté qui appartient aujourd'hui à la maison de Nassau. Il a eu autrefois ses comtes particuliers, dont nous allons donner la succession généalogique.

L'origine de ces comtes remonte au VIII siécle. On lit au moins que vers l'an 711, les seigneurs de Vienne ou Vianden avoient déja le titre de comte. La chronique des évêques de Liége porte, que l'an 986, il y avoit un GODEFROY, fils du comte de Vienne, doyen de l'abbaye de Stavelo. Mais pour ne rien dire d'incertain, ou de fabuleux, on ne commencera la liste généalogique de ces comtes, qu'à

I. FREDERIC I, comte de Vienne, dont il est parlé dans une charte de 1124. Balderic en parle aussi dans sa chronique sous l'année 1139. Fréderic mourut peu après l'an 1150. On ignore le nom de sa femme, dont il eut pour enfans, SIGEFROI OU FREDERIC, qui suit; *Gérard*, abbé de Pruim, fondateur des dames de Niderpruim; *Godefroy*, tige, à ce qu'on croit, des seigneurs de Brandenbourg, qui eut pour fils *Gérard* de Brandenbourg; *Adélaïde*, mariée au comte de Mulbach.

II. SIGEFROI, selon les annales de Tréves, s'unit d'intérêts à Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg & de Namur, contre Alberon archevêque de Tréves; il s'accommoda cependant l'an 1153, & GODEFROY son fils, qui suit, intervint à une charte de 1192.

III. GODEFROI I, eut un fils & une fille; FREDERIC son fils, qui suit, fut son successeur au comté de Vienne. *Mathilde* sa fille épousa, 1°. *Lothaire* comte d'Hochstade: 2°. *Henri* comte de Duraz, fils de *Gérard*, comte de Los. De ce dernier mariage naquit *Himana*, abbesse de Salzines d'abord, & ensuite de Flines.

IV. FREDERIC II épousa, dit-on, *Mathilde*, fille de *Henri* II, comte de Salm en Ardenne; il eut pour enfans HENRI, qui suit, & quelques autres fils, que Waleran de Limbourg, comte de Luxembourg, fit prisonniers l'an 1220. Frédéric mourut vers le même temps.

V. HENRI I, comte de Vienne, épousa *Marguerite* de Courtenai; il fut comte de Namur du chef de sa femme pendant onze ans; ils fonderent l'abbaye de Grandpré. Leurs enfans étoient, *Frédéric*, mort en 1248; PHILIPPE, qui suit; *Henri*, prévôt de Cologne, & ensuite évêque d'Utrecht; *Pierre*, prévôt de S. Martin de Liége, ensuite Dominicain; *Richarde*, mariée au comte de Salm; *Yolande*, prieure de Marienthall, morte l'an 1283.

VI. PHILIPPE fonda une commanderie pour les chevaliers de Malte à Rodt, près de Vienne, & fit de grandes largesses aux Trinitaires. Il avoit épousé *Marie* de Perweis, héritiere de Perweis & de Grimbergue, dont les terres entrerent dans sa maison. Il mourut l'an 1272, & sa femme en 1275. Leurs enfans furent, *Henri*, mort avant 1280; GODEFROI, qui suit; *Philippe*, marié à *Sophie* de Cernay; *Marguerite*, femme d'*Arnoux* VII, comte de Los & de Chiny.

VII. GODEFROI II, eut deux femmes, 1°. *Adélaïde* d'Audenarde, morte l'an 1305; 2°. *Lutgarde* de Ligny, dame de Fleuru. Les enfans du premier lit furent, *Philippe*, marié à *Alix* d'Aremberg, dont il n'eut point d'enfans: il mourut vers 1315; GODEFROI, qui suit; & *Henri* qui épousa *Adélaïde* de Fauquemont, dame de Saint-Vat, de Burgenbach & d'Asbourg; il mourut l'an 1351. Ceux du second lit furent, *Louis*, chanoine de Liége, & prévôt de Munster; *Jean*; chanoine de S. Lambert de Liége; *Marguerite*, épouse de *Henri* de Flandre; *Lutgarde*, mariée, 1°. à *Warnere* de Dole: 2°. à *Jean*, seigneur de Sombreff. Godefroi leur pere mourut en 1312.

VIII. GODEFROI III, avoit épousé *Marie* de Namur, fille de *Jean* I, comte de Namur. Il se croisa, & mourut dans l'isle de Chypre en 1335. Il eut de sa femme deux filles, *Marie* & *Adélaïde*. *Marie* épousa *Simon*, comte de Spanheim; *Adélaïde* se maria à *Otton*, comte de Nassau. Les biens des comtes de Vienne furent alors partagés, & entrerent dans la possession des comtes de Spanheim & de Nassau. Ainsi finit dans les mâles l'illustre maison des comtes de Vienne. * Extrait de l'*Histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le R. P. Jean Bertholet, Jésuite, *in*-4°, au commencement du tome troisiéme.

VIENNOIS, maison noble de Dauphiné, dont l'auteur est:

I. AMÉDÉE *Donné de Viennois*, fils naturel du dernier dauphin Humbert II, qui en ayant reçu plusieurs services, comme ce prince le marque lui-même dans un acte du 4 février 1350, le fit chevalier, l'ayant déja substitué par son testament fait à Rhode le 29 janvier 1347, à Jean, bâtard de feu son frere, pour le château de Bellegarde, & legué 200 florins d'or pour lui & ses hoirs. Le dauphin lui assigna encore par acte du 8 septembre 1351, une rente annuelle & perpétuelle de 150 liv. sur la châtellenie d'Oisans, & par autre du 8 octobre suivant il désigna les rentes en denrées, & en argent qu'il lui assignoit sur divers particuliers de ladite châtellenie. Il est à remarquer que cet apanage ne laissoit pas d'être considérable dans ce temps-là, puisque le septier de grain, qui est du poids de 120 liv. n'y est évalué que trois sols. Le roi Jean & le dauphin Charles, son fils, confirmerent cette donation par lettres patentes du 18 août 1355, & le 19 novembre de l'année suivante, Amédée de Viennois en fit hommage entre les mains du gouverneur de Dauphiné. Ce seigneur, qui ne se qualifia jamais que *Dominus Amedeus miles Donatus Humberti Delphini*, mourut en 1361. Il avoit été marié, suivant Chorier & les titres de la famille, à *Coëssiere* Alleman, fille de *Jean* Alleman, qui institua héritier JEAN de Viennois son petit-fils, qui suit, comme il se recueille du conseil 27 de Gui-Pape.

II. JEAN de Viennois fut sous la tutelle de noble François Cessard, qui rendit hommage pour lui des rentes delphinales; Jean de Viennois le rendit lui-même le 15 mars 1384, & est qualifié *Vir nobilis Joannes de Viennesio, filius Amedei bastardi domini Humberti Delphini*. Il étoit mort le 7 juin 1390, que sa veuve nommée simplement *Catherine* rendit hommage des rentes delphinales en qualité de tutrice de ses enfans, qui furent: 1. AMÉDÉE, qui suit; 2. *Jacques* de Viennois; 3. *Jean*; & 4. *Michel* de Viennois.

III. AMÉDÉE de Viennois, II du nom, prêta hommage des rentes delphinales le 8 mars 1407, & le roi Charles VII lui fit don, & à Jean de Viennois son fils, de tous les droits & choses données, & déclare tous leurs fonds nobles, allodiaux & hors de toutes charges & subsides; & dans les lettres, qui sont du 22 janvier 1447, il est dit qu'ils portent dans leurs armes *un dauphin*, attendu qu'ils tirent leur origine d'Humbert II, dauphin. Sa femme, qui ne nous est connue que par le nom de *Jeanne*, le fit pere de JEAN II de Viennois,

Viennois, qui suit, & de *Guicharde* de Viennois, qui s'allia avec *Hugues* Galbert.

IV. Jean de Viennois, chevalier, testa le 11 avril 1451, & eut pour fils

V. François de Viennois, chevalier, qui est qualifié dans plusieurs titres de la chambre des comptes de Dauphiné, *nobilis & potens vir & miles.* Il prit les mêmes qualités dans son testament du 13 août 1495, souscrit par plusieurs seigneurs de Dauphiné, & fait à Novare en Italie, où il étoit pour le service du roi. Il avoit épousé *Magdeléne* de Layre, dont il eut : 1. Guillaume de Viennois, qui suit ; 2. *Jacques* de Viennois, protonotaire apostolique ; 3. *Govin* de Viennois, chanoine de l'église cathédrale de Grenoble ; 4. *Jean* ; 5. *Amédée* ; 6. *Claude* de Viennois, prieur de Champagner ; 7. *Pierre* de Viennois, prieur de S. Laurent de Grenoble ; 8. *Marie* de Viennois, alliée à *Jean* de Buffevant, chevalier, dont elle n'eut point d'enfans ; 9. *Magdeléne* de Viennois, qui épousa *Hugues* de Comiers, écuyer ; & 10. *Clémence* de Viennois, religieuse à Prémol.

VI. Guillaume de Viennois, chevalier, fut institué héritier universel par le testament de son pere, & acquit la terre d'Ambel, dont il fut investi par la chambre des comptes le 29 avril 1504. Il testa le 14 novembre 1520, en faveur de son fils Bertrand, qui suit, &c. qu'il avoit eu de sa femme *Alix* d'Avalon.

VII. Bertrand de Viennois, chevalier, seigneur d'Ambel, &c. donna son dénombrement au roi comme Dauphin le 10 avril 1540, de ce qu'il possédoit relevant de lui, & des rentes delphinales données par le dauphin Humbert. Il testa le 26 décembre 1544, & le 13 décembre 1546. Sa femme, *Philippe* Alleman, le fit pere de

VIII. François de Viennois, II du nom, chevalier, seigneur d'Ambel, du château de Vizille, &c. testa le 20 mars 1586. Il avoit épousé *Marguerite* Armuet de Bonrepos, dont il eut, entr'autres enfans, Marc-Antoine, qui suit ; & *Alexandre* de Viennois, qui devint par alliance seigneur de Visan, & fut pere de *Charles* de Viennois, seigneur de Visan. Celui-ci produisit ses preuves de noblesse pardevant les commissaires du roi, & fut maintenu par jugement du 22 juillet 1667. Il vivoit encore en 1671, & ne laissa que deux filles : l'une a été mariée dans la maison de la Porte-Vezin, & l'autre fut la seconde femme d'*Enemond* de Bressac, conseiller au parlement de Dauphiné.

IX. Marc-Antoine de Viennois, chevalier, fut obligé de vendre la terre d'Ambel pour payer les dettes de son pere, & eut le chagrin de voir son château de Vizille brulé par les religionaires, & deux de ses freres consumés par les flammes, dont son fils Arnoul fut sauvé encore enfant. Il testa le 16 octobre 1609, & vivoit encore en 1630, que son fils fut établi son curateur par arrêt du parlement de Grenoble, attendu son imbécillité. Il avoit épousé le 9 juillet 1603, *Magdeléne* de Lagier, fille d'*Arnoul* de Lagier, écuyer, seigneur de Soffinet de la Bastie, & de *Mirande* de Chapponai. De ce mariage sortit

X. Arnoul de Viennois, chevalier, qui produisit en 1667, ses preuves de noblesse pardevant les commissaires du roi, & fut maintenu par jugement du 26 juillet 1667. Il testa le 11 janvier 1677, & avoit été marié deux fois. La premiere le 26 janvier 1640, avec *Virginie* Boffin, fille de *Thomas* Boffin, baron d'Uriage, dont il n'eut point d'enfans : & en secondes nôces, le 14 avril 1652, avec *Alix* d'Aiguebelle de Montgordin, fille de *César* d'Aiguebelle & de *Marie* de Baschi, dame de Baudiment. De ce mariage naquirent : 1. Jacques de Viennois, qui suit ; 2. *Marguerite* de Viennois, alliée à *N.* de la Corniere, gentilhomme du Pont-Beauvoisin ; & 3. *Alix* de Viennois, mariée à *Etienne* Gaillard de Bellafaire, écuyer, seigneur de Bayons.

XI. Jacques de Viennois, chevalier, rendit hommage le 16 novembre 1696, des rentes delphinales, & le renouvella le 10 décembre 1725. Après avoir servi avec distinction plusieurs années en qualité de capitaine dans le régiment de la Couronne, il s'est marié le 11 mars 1695, avec *Marguerite* de Gallien de Chabon, fille de *François* de Gallien de Chabon, chevalier, seigneur de Rive & du Passage, & de *Diane* de Poterlas de Saint-Ange, dont il a eu : 1. Louis de Viennois, qui suit ; 2. *Augustin* de Viennois, né le 7 de novembre 1702, prieur d'Upies, chanoine du chapitre noble de S. Pierre de Vienne, & nommé en 1747 par le roi à l'abbaye de Hivernon, ordre de S. Augustin ; 3. *Jacques*, dit le Chevalier de Viennois, né en 1707, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & capitaine de grenadiers dans le régiment de la Couronne ; 4. *N.* de Viennois, prieure du couvent de S. Bernard de Tulen, & 5. *N.* de Viennois, Chartreuse à Pré mol.

XII Louis de Viennois, chevalier, né le 1 janvier 1696, a long-temps servi en qualité de capitaine dans le régiment de la Couronne. Il s'est marié avec *Justine-Agathe* de Lattier, fille de *François* de Lattier, écuyer, seigneur de Solette, & d'*Elizabeth* du Puy-Montbrun, dont il a un fils unique, nommé *Jacques* de Viennois.

VIERGE, l'un des douze signes du Zodiaque, est composé de vingt-six étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'une fille tenant un épi de bled à sa main. Les poëtes feignent que cette fille est Astrée déesse de la justice, qui se retira au ciel pendant le siécle de fer. D'autres disent que c'est Erigone, fille d'Icarius, laquelle fut changée par Jupiter en cette constellation : le soleil entre dans ce signe au mois d'août. * Cæsius, *astronom. poët.*

VIERZON, petite ville du Berri en France, sur la riviere du Cher, à quatorze lieues d'Orléans vers le sud. Il y a dans cette ville l'église paroissiale de Notre-Dame, où le clergé, les officiers de justice & le peuple s'assemblent pour les *Te Deum* & les processions générales ; ce qui a plusieurs fois occasioné des contestations entre les curés ou vicaires perpétuels de cette église, & les religieux Bénédictins de l'abbaye de saint Pierre de la même ville, qui en sont curés primitifs. Les religieux de saint Pierre prétendent que l'église paroissiale a été donnée par un seigneur de Vierzon à l'abbaye de Douaire, que d'autres nomment Deuvres, fondée dans le IX siécle par S. Rodulfe archevêque de Bourges, & qui se trouvant exposée aux incursions ennemies, fut transférée dans le prieuré qui est situé sur la riviere d'Eure, avec les reliques de sainte Perpétue. D'où il suit que les religieux de Douaire, & ensuite de Vierzon, ont desservi la cure, & en ont joui jusqu'au temps du concile de Clermont, après lequel les religieux Bénédictins ont été obligés de faire desservir les cures par des prêtres séculiers, en se réservant la qualité de curés primitifs, les revenus temporels de la cure, & des droits honorifiques dans les églises paroissiales. En 1612, il y eut une convention passée entre les religieux de saint Pierre & le curé vicaire perpétuel de Vierzon, au sujet des droits de la cure primitive. Les droits utiles en furent conservés à l'infirmier de l'abbaye. A l'égard des droits honorifiques, ils demeurerent aux religieux pour en jouir & user en corps en la maniere accoutumée ; c'est-à-dire, qu'avant que le roi Louis XV eut restreint les droits des curés primitifs par sa déclaration du 5 d'octobre 1726, les religieux Bénédictins de Vierzon étoient en possession d'assister aux processions générales, pour lesquelles le clergé & le peuple de cette ville ont coutume de s'assembler dans l'église paroissiale de Notre-Dame. Les religieux s'y faisoient recevoir à l'entrée de l'église

par le curé ou par son vicaire, qui présentoit l'étole à celui d'entre eux qui devoit officier: ils prenoient les premieres places au chœur, & présidoient aux processions, étant précédés par le curé & par les vicaires qui ne faisoient aucune fonction. Mais par la déclaration susdite, & par celle du 15 de janvier 1731, ils ont été restreints à faire seulement le service divin dans l'église paroissiale les quatre fêtes annuelles de l'église, & au jour du patron: comme cela est prouvé dans un mémoire imprimé en 1735, *in-folio.* Il faut voir aussi le *voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, tome premier, partie premiere, &c.

VIESTE, en latin *Apenestæ* & *Viestæ*, ville du royaume de Naples dans la Capitanate, avec évêché suffragant de Manfrédonia.

VIÉTE (François) natif de Fontenai en Poitou, maître des requêtes de l'hôtel de la reine Marguerite, s'appliqua aux mathématiques, & y excella d'une telle maniere, qu'il inventa de nouveau ou perfectiona tout ce qui avoit été inventé en cette science par les anciens, dont on a perdu les écrits. Il est le premier qui ait inventé l'algebre spécieuse, dans laquelle on se sert de lettres au lieu de nombres, & qui a trouvé la géométrie des sections angulaires, par laquelle on donne la raison des angles par la raison des côtés. Il méditoit avec tant d'application, qu'on le voyoit souvent demeurer trois jours entiers dans son cabinet sans manger, & même sans dormir, qu'autant qu'il le pouvoit faire en s'appuyant de temps en temps la tête sur sa main, pour réparer ses forces par quelques momens de sommeil. Adrien Romain ayant proposé à tous le mathématiciens de l'Europe un problême à résoudre, Viéte en donna d'abord la solution, & le renvoya à Romain avec des corrections & une augmentation, y ajoutant ce qu'il avoit fait sur Apollonius Gallus. Romain fut si surpris de la science de Viéte, qu'il partit aussitôt de Wirtzbourg en Franconie, où il demeuroit depuis qu'il avoit quitté Louvain, & vint en France pour le connoître & lui demander son amitié. Au reste, l'essai de Viéte sur Apollonius, fut si généralement estimé, qu'à son imitation Marin Getkalde de Raguse, très-excellent mathématicien, publia sept ans après un ouvrage intitulé, *Apollonius ressuscité*, avec un supplément d'Apollonius Gallus. Viéte ayant reconnu que dans le calendrier grégorien il y avoit plusieurs fautes qui avoient été déja remarquées par d'autres, en fit un nouveau accommodé aux fêtes & aux rits de l'église romaine; & l'ayant fait imprimer l'an 1600, il le présenta dans la ville de Lyon au cardinal Aldobrandin, qui avoit été envoyé en France par le pape, pour terminer les différends qui étoient entre le roi & le duc de Savoye. Comme les états du roi d'Espagne étoient fort éloignés les uns des autres, lorsqu'il s'agissoit de communiquer des desseins secrets, on écrivoit en chiffres & en caractères inconnus; pendant les désordres de la ligue, leur chiffre étoit composé de plus de cinq cens caractères différens; & quoique l'on eût souvent intercepté leurs lettres où tous leurs desseins étoient expliqués, ceux qui avoient charge de les déchiffrer n'en pouvoient venir à bout. Ces lettres, par ordre du roi furent envoyées à Viéte, qui les expliqua, & toutes les autres qu'on lui remit entre les mains. Son habileté déconcerta d'une telle maniere les Espagnols pendant deux ans, qu'ils publierent à Rome & en d'autres lieux, que le roi n'avoit découvert leurs chiffres que par le secours de la magie. Ce grand homme mourut l'an 1603. * De Thou, *hist.* Vossius. Scaliger.

VIETTE (Barthélemi de) Lyonnois, a traduit en notre langue les harangues de Louis Grotto. L'épître dédicatoire à M. Seguier, est du 29 de mars 1611. On ne sait pas si cette traduction fut imprimée dès-lors; on ne connoît que l'édition de 1628, *in-8°*, à Paris, chez Nicolas Bessin, & Antoine Robinot. Le titre de cette traduction est en ces termes: *Les harangues de Louis Grotto, aveugle d'Hadrie, admirable en eloquence, par lui prononcees en plusieurs lieux, où il a été envoyé ambassadeur: très-utiles à toutes sortes de personnes, traduites du latin & d'italien en françois, par Barthelemi de Viette, Lyonnois.* M. Baillet ne parle point de ce traducteur dans ses Jugemens des savans sur les plus célébres traducteurs, ni le pere Colonia, Jésuite, dans son Histoire littéraire de Lyon. De Viette a traduit encore les contemplations ou méditations du cardinal Borromée, & a composé d'autres ouvrages, comme les beautés de la très-sainte Vierge. C'est tout ce qu'on connoît de cet auteur.

VIETRI, duché du royaume de Naples, proche de Salerne.

VIETRI, petit bourg du royaume de Naples situé dans la Principauté citérieure, à demi-lieue de la ville de Salerne. Ce bourg bâti sur les ruines de l'ancienne *Marcina*, petite ville des Picentins détruite par les Vandales, a été lui-même presque tout renversé par un tremblement de terre l'an 1694. * Mati, *diction.*

VIEUVILLE (Jean-Laurent le Cerf de la), *cherchez* CERF.

VIEUVILLE (la) maison considérable en France, descend de

I. JEAN Coskaër, gentilhomme de Bretagne, seigneur de Farbus en Artois, qui prit le nom de *la Vieuville*, & vivoit l'an 1470. Il avoit épousé *Catherine* Kerviher, dont il eut SEBASTIEN, qui suit.

II. SEBASTIEN de la Vieuville, seigneur de Farbus, vint en France avec la reine Anne de Bretagne lors de son mariage avec le roi Charles VIII, & épousa l'an 1510, *Perrine* de Saint-Vaast, dont il eut PIERRE, qui suit.

III. PIERRE de la Vieuville, seigneur de Farbus, Challenet, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Reims, de Mezieres & de Rethelois, lieutenant de cent hommes d'armes d'Antoine roi de Navarre, l'un de ses conseillers & chambellans, épousa en août 1539, *Catherine* de la Taste, dite *de Montferrand*, dont il eut ROBERT, qui suit.

IV. ROBERT, marquis de la Vieuville, baron de Rugles & d'Arzilliers, vicomte de Farbus, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine & gouverneur des villes de Mezieres & de Linchamp, grand-fauconnier de France. Le roi de Navarre le fit gentilhomme de sa chambre l'an 1573. Le roi le nomma son lieutenant général au pays de Rhetelois l'an 1574. Il fut depuis capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances l'an 1577. Ce fut en sa faveur que la terre de Sy fut érigée en marquisat, sous le nom de la *Vieuville.* Il fut envoyé en ambassade en Allemagne pour le fait de la religion, & fait chevalier des ordres du roi l'an 1599. Il avoit épousé 1°. *Guillemette* de Bossut, fille de *Claude*, seigneur de Longueval, & d'*Anne* de Linanges: 2°. l'an 1581, *Catherine* d'O, veuve de *Michel* de Poysieu, seigneur de Pavant, & fille de *Charles* d'O, seigneur de Verigni. Du premier lit vint *Henriette* de la Vieuville, mariée à *Antoine* de Joyeuse, seigneur de Saint-Lambert. Du second lit sortit CHARLES I, qui suit.

V. CHARLES, I du nom, duc de la Vieuville, baron de Rugles, chevalier des ordres du roi, grand-fauconnier de France après son pere, lieutenant général en Champagne & Rhetelois, & surintendant des finances, mourut le 2 janvier de l'an 1653. *Voyez ci-après son article particulier.* Il avoit épousé *Marie* Bouhier, morte le 7 juin de l'an 1663, fille de *Vincent*, seigneur de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, & de *Marie* Hotman, dont il eut *Vincent*, marquis de la Vieuville, mort au service du roi d'Angleterre, l'an 1643; CHARLES II, qui suit; *Charles-François*, évêque de Rennes, mort le 29 janvier 1676; *Henri*,

chevalier de Malte, mort des blessures qu'il avoit reçues au siége d'Estampes, en juin 1652, en sa 25 année; *Françoise de Paule*, morte sans alliance; *Lucrece-Françoise*, mariée l'an 1655, à *Ambroise*, duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & gouverneur de Paris; & *Marie* de la Vieuville, abbesse de Notre-Dame de Meaux.

VI. Charles, II du nom, duc de la Vieuville, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la personne de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, & de la province de Poitou, & chevalier d'honneur de la reine, servit aux siéges de Bourbourg, de Bethune & de Dunkerque l'an 1646, fut blessé à la bataille de Lens l'an 1648, & mourut le 2 février 1689, âgé de 73 ans. Il avoit épousé en septembre 1649, *Françoise-Marie* de Vienne, comtesse de Châteauvieux, morte en juillet 1669, fille unique de *René* de Vienne, comte de Châteauvieux, & de *Marie* de la Guesle, dont il eut 1. René-François, qui suit; 2. Charles-Emanuel, comte de Vienne, mestre de camp du régiment du roi cavalerie, mort le 27 janvier 1720. Il a formé la branche des comtes de Vienne, marquis de Saint-Chamond, rapportée ci-après. *François-Marie* de la Vieuville, abbé de Savigni & de S. Maurice, mort à Paris le 3 avril 1689, âgé de 32 ans; 4. *Jean-l'Evangéliste*, bailli & grand-croix de l'ordre de Malte, commandeur de la Rochelle & d'Estrepigni, ambassadeur de son ordre en France, mort le 26 octobre 1714; 5. *Barbe-Françoise*, abbesse de Notre-Dame de Meaux, qui mourut le 17 mai 1721 simple religieuse à l'abbaye de Gif, où elle avoit embrassé la grande réforme; 6. *Marie-Françoise-Thérèse*, abbesse de l'Amour-Dieu; 7. *Charlotte* de la Vieuville, religieuse à Notre-Dame de Meaux, & deux autres filles mortes en bas âge.

VII. René-François, marquis de la Vieuville, étoit né le 18 février 1652. Il fut fait chevalier d'honneur de la reine, sur la démission de son pere, le 13 janvier 1676, colonel du régiment de Navarre par commission du 17 février 1677, & gouverneur & lieutenant-général des provinces du haut & bas Poitou, Loudunois & Châtelraudois, & gouverneur particulier des ville & château de Fontenai-le-Comte, aussi sur la démission de son pere, par lettres du 29 avril 1677. Il se démit de ce gouvernement au mois de mars 1717, en faveur du prince de Conti, moyennant 100000 livres de récompense & la jouissance sa vie durant des revenus de cette charge. Il mourut à Paris le 9 juin 1719, & fut inhumé aux Minimes. Il avoit épousé 1°. le 12 janvier 1676, *Anne-Lucie* de la Mothe-Houdancourt, fille d'*Antoine*, seigneur de la Mothe Houdancourt, gouverneur de Corbie, & de *Catherine* de Beaujeu, morte en fevrier 1689: 2°. au mois de juin suivant, *Marie-Louise* de la Chaussée-d'Eu, dame d'atours de madame la duchesse de Berri, fille de *Jerôme*, seigneur de la Chaussée-d'Eu, comte d'Arrest, & de *Françoise* de Sermoise, morte le 10 septembre 1715, âgée de 46 ans: 3°. le 20 avril 1716, *Marie-Thérèse* de Froullai, veuve de *Claude* le Tonnelier-Breteuil, baron d'Escouché, conseiller de la grand'-chambre du parlement, & fille de *Charles*, comte de Froullai, &c. & d'*Angelique* de Baudéan de Parabere. Les enfans sortis du premier lit, sont, Louis, marquis de la Vieuville, qui suit; *Charles-Emanuel* de la Vieuville, né le premier novembre 1679, prêtre licencié en théologie de la faculté de Paris, fait aumônier du roi le 28 mai 1716, & nommé abbé commendataire de l'abbaye de sainte Marie de l'Absie en Gastine, ordre de S. Benoît, diocèse de la Rochelle, le 8 janvier 1721, mort à Paris le 8 octobre 1730, dans la 51 année de son âge; *Marie-Thérèse* de la Vieuville, morte à Paris à l'âge de 2 ans, le 23 mai 1684; & *Marie-Anne-Thérèse* de la Vieuville, née le 6 février 1683, mariée le 14 juillet 1709, avec *Jean-Hector* de Fay, marquis de la Tour-Maubourg, seigneur de Fay, Sainte-Sigolaine, &c. & colonel du régiment de Ponthieu, morte dans le château de la Garde en Forez, enceinte de 6 mois, le 19 septembre 1714, & enterrée dans l'église de ce lieu. *René-François* marquis de la Vieuville, a eu de *Marie-Louise* de la Chaussée d'Eu, sa seconde femme, une fille née en 1690, morte sans être nommee le 20 avril 1692; Jean-Baptiste-René, marquis de la Vieuville, *qui sera mentioné ci-après*; *Marie-Magdeléne* de la Vieuville de la Tour-Pavant, née en 1693, mariée le 8 juin 1711, avec *César* de Baudéan, marquis de Parabere, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, restée veuve de lui le 13 février 1716; & *Charles-Marie* de la Vieuville, né le 20 août 1697, reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, au grand prieuré de France, le 29 décembre 1698, fait colonel d'infanterie par commission du 10 janvier 1713, gouverneur en survivance des ville & château de Fontenay-le-Comte en Poitou, par lettres de provisions du 29 avril 1717, guidon de la compagnie des gendarmes dauphins, par commission du premier octobre 1719, enseigne de la même compagnie au mois d'octobre 1731, fut fait chevalier de l'ordre de S. Louis en 1732, & enfin soulieutenant de la compagnie des gendarmes Bourguignons, au mois d'août 1733. Il quitta la croix de Malte, & prit le titre de comte de la Vieuville en 1732. Il se retira du service, & se démit de sa soulieutenance de gendarmerie en 1734.

VIII. Louis marquis de la Vieuville, né à Paris le 28 août 1677, fut élevé en qualité d'enfant d'honneur auprès de Louis de France, duc de Bourgogne, & reçut les cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Versailles, le 20 août 1685, ayant été tenu sur les fonts par le roi Louis XIV, & par la dauphine Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviere. Depuis il fit plusieurs campagnes tant en Allemagne qu'en Flandre, en qualité de capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment du roi. Il mourut à Saint-Germain en Laye le 18 juillet 1732, sans postérité, dans la 55 année de son âge. *Marie-Pelagie* Toustain-Daix, sa premiere femme, fille de *Nicolas* Toustain-Daix, seigneur de Carency, & de *Renée* de Maillo, qu'il avoit épousée le 16 mars 1720, mourut à Nogent-l'Artaud-sur-Marne le 9 décembre 1721, dans la 45 année de son âge. Il épousa en secondes noces, le 20 avril 1722, *Marie-Magdeléne* Foucquet, fille de *Louis*, marquis de Belle-Isle, & de *Catherine-Agnès* de Lévis.

VIII. Jean-Baptiste-René de la Vieuville, comte d'Ablois, seigneur d'Arrest, Doverigny, Nogent-l'Artaud, Saint-Martin d'Ablois, &c. né le 15 septembre 1691, fils de René-François, marquis de la Vieuville, & de *Marie-Louise* de la Chaussée d'Eu, d'Arrest, sa seconde femme, fut fait colonel d'un nouveau régiment d'infanterie au mois de février 1706, puis colonel-lieutenant du régiment du duc de Berri, par commission du 15 août 1712. Il en demeura colonel en chef par la mort de ce prince arrivée le 4 mai 1714, & l'ayant rendu en 1717, au chevalier de Vendôme grand-prieur de France, il resta colonel réformé & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Il devint marquis de la Vieuville, & aîné de sa maison, par la mort de son frere, arrivée le 18 juillet 1732. Il a été marié le 26 août 1719, avec *Anne-Charlotte* de Creil, âgée alors de 19 ans, fille de feu *Henri-Robert* de Creil, chevalier, conseiller du roi, controlleur de sa maison, & de *Marie* Douet, sa veuve, & il en a eu *Marie-Anne-Augustine* de la Vieuville, née le 6 novembre 1721; *René-Louis-Joseph* de la Vieuville, comte d'Ablois, né le 23 août 1724, mort le 12 mai 1727; *Louis-Jean* de la Vieuville, comte d'Arrest, né le 27 octobre 1725, mort

le 29 avril 1726; *Anne-Geneviéve* de la Vieuville d'Arrest, née le 30 septembre 1727; *Louise-Marie-Françoise* de la Vieuville de la Honville, née le septembre 1728, morte le 23 mars 1729, & une quatriéme fille, née le 6 août 1730, morte le 2 octobre suivant; & *Charles-Jean-Baptiste-Jules* de la Vieuville, comte d'Ablois, né le 6 juin 1734, mort le 8 octobre de la même année; & *Gabrielle-Anne* de la Tour de Pavant, née le 19 juillet 1735.

BRANCHE DES COMTES DE VIENNE, MARQUIS DE SAINT-CHAMOND.

VII. CHARLES-EMANUEL de la Vieuville de Chelleaux, comte de Vienne & de Confolant, marquis de Saint-Chamond, baron de la Villatte, &c. né le 25 juillet 1656, second fils de CHARLES, II du nom, duc de la Vieuville, & de *Françoise-Marie* de Vienne, comtesse de Châteauvieux, fut dans sa jeunesse mestre-de-camp du régiment du roi cavalerie. Il mourut à Paris le 17 janvier 1720, dans la 64 année de son âge. Il avoit été marié à Vienne en Dauphiné le 30 novembre 1684, avec *Marie-Anne* Mitte de Chevrieres de Saint-Chamond, morte à Paris en l'hôtel de Soissons le 22 novembre 1714, âgée de 51 ans, & inhumée aux Minimes, fille & héritiere de *Henri* Mitte de Chevrieres, marquis de Saint-Chamond, & de *Charlotte-Susanne* de Gramont. Il en a laissé un fils unique, qui suit.

VIII. CHARLES-LOUIS-JOSEPH de la Vieuville, marquis de Saint-Chamond, comte de Vienne & de Confolant, baron de Villatte, fait mestre-de-camp du régiment de dragons, ci-devant Fontboisard, par commission du 11 janvier 1705, réformé après la paix d'Utrecht en 1714, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & brigadier des armées du roi, de la promotion du 1 février 1719, mourut à Paris le 4 mai 1744, âgé de 58 ans. Il avoit été marié le 2 juillet 1724, avec *Geneviéve* Gruyn, née le 9 juin 1703, seconde fille de feu *Pierre* Gruin, conseiller du roi en tous ses conseils d'état & privé, & garde du trésor royal, & de *Catherine-Nicole* Benoise, sa veuve. Il en a eu *Catherine-Charlotte-Louise* de la Vieuville de Saint-Chamond, née le 15 avril 1725; *Charles-Louis-Auguste* de la Vieuville, comte de Vienne, né le 11 septembre 1726; *Charles-Nicolas-Toussaint* de la Vieuville de Saint-Chamond, comte de Miolans, né le premier novembre 1730, mort le 25 août 1732; & *Geneviéve* de la Vieuville de Saint-Chamond, née le 15 décembre 1732.

VIEUVILLE (Charles de la) I du nom, marquis puis duc de la Vieuville, pair de France, succéda à son pere dans la charge de grand fauconnier, qu'il posséda peu de temps, puisqu'on trouve qu'André de Vivonne en fut pourvu en 1612. Il fut fait en 1616, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du roi, aussi lieutenant général en Champagne & Rhetelois, & chevalier des ordres de S. M. à la promotion du 31 décembre 1619. Il eut en 1622 la charge de maréchal de camp sous le duc d'Angoulême, dans un corps de troupes de dix mille hommes de pied, & de 800 chevaux, qu'il conduisit jusque proche de Lyon, pendant le siége de Montpellier, où il se rendit pour y recevoir les ordres du roi touchant la marche de ces troupes. Il fut déclaré surintendant des finances à la place de Henri de Schomberg le 21 janvier 1623; & ayant eu le crédit de faire congédier de la cour le 4 février 1624, le chancelier de Sillery & le marquis de Puisieux son fils, secrétaire d'état, ausquels il étoit redevable de sa fortune, il posséda la faveur du roi Louis XIII, qu'il conserva peu de temps. Le cardinal de Richelieu, qu'il introduisit dans les affaires, le supplanta bientôt après. Le roi lui donna lui-même son congé à Saint-Germain-en-Laye le 13 août 1624, & en sortant d'auprès de S. M. il fut arrêté prisonnier par son ordre, & conduit ensuite au château d'Amboise, d'où il se sauva un an après, & étant sorti du royaume, son procès lui fut fait par contumace. Après la mort du roi Louis XIII, il revint en France & fut rétabli dans tous ses biens, droits, honneurs, charges & dignités, par lettres du 11 juillet 1643, qui furent entérinées au parlement de Paris le 24 du même mois. Le cardinal Mazarin le rappella à la cour, & le fit une seconde fois surintendant des finances & ministre d'état en 1651. Il exerça cette charge jusqu'à sa mort. Il obtint par brevet du roi donné à Poitiers le 26 décembre 1651, l'érection de ses terres & baronies de Nogent-l'Artaut-sur-Marne & de S. Martin d'Ablois & leurs dépendances, situées en la province de Champagne, en titre & dignité de duché & pairie de France, sous l'appellation de *duché de la Vieuville*, avec cette clause que son décès arrivant avant l'enregistrement des lettres patentes de cette érection, son fils aîné & après lui le premier de ses descendans mâles, s'il venoit aussi à décéder avant cet enregistrement, jouiroit de l'effet du contenu en ce brevet, en conformité duquel il y eut des lettres patentes données à Paris au même mois de décembre 1651; mais elles n'ont point été enregistrées. Le duc de la Vieuville mourut à Paris le 2 janvier 1653, & fut enterré en sa chapelle en l'église des Minimes de la Place royale, où se voit son tombeau. * *Voyez* les *mémoires* du maréchal de Bassompierre; ceux du duc de Rohan; ceux d'un favori du duc d'Orléans (Daniel, sieur du Boisdennemets;) ceux d'Arnaud, sieur d'Andilly; l'*histoire de Venise* de Baptiste Nani & autres historiens.

VIEYRA (Sébastien) Jésuite, étoit de Castro d'Ayre, en Portugal: il entra dans la compagnie le 3 février 1591, âgé de 16 ans, passa aux Indes en 1602, & demeura quelque temps à Macao. Il entra ensuite au Japon, d'où il fut obligé de sortir en 1614, avec un très-grand nombre de missionaires. Il alla aux Philippines, où il ne fit pas un long séjour, & retourna déguisé au Japon. Il fut rappellé à Macao, & envoyé à Rome pour y représenter à son général, & au souverain pontife, l'état déplorable où étoit réduite la chrétienté du Japon. Il y arriva en 1627. Urbain VIII le reçut avec beaucoup de distinction, lui donna des brefs pour plusieurs églises du Japon qui lui avoient écrit, l'exhorta à continuer ses travaux, & à ne pas épargner son sang si l'occasion s'en présentoit. Le pere Vieyra ayant reçu les ordres de sa sainteté, se rendit en diligence à Macao, d'où il ne put passer au Japon: il fut obligé d'aller aux Philippines, où ayant changé plusieurs fois d'habit, & fait plusieurs tours & détours pour tromper les espions de l'empereur du Japon, il prit terre enfin dans cet empire déguisé en matelot Chinois, étant revêtu de l'emploi de provincial de sa compagnie, & d'administrateur de l'évêché du Japon. Quelques précautions qu'il eût prises pour n'être point reconnu, il le fut d'abord & mis en prison à Nangazaqui, d'où il fut transféré à Omura. L'empereur le voulut voir, & on le mena à Jedo. Il y fit un écrit pour prouver la vérité de la religion catholique, dont l'empereur fut si frapé, qu'on appréhenda qu'il ne prît des sentimens plus favorables à la religion chrétienne, de sorte qu'un de ses oncles, qui le gouvernoit entierement, ne lui donna point de repos qu'il ne lui eut fait signer l'arrêt de mort contre le pere Vieyra, cinq Jésuites avec qui il avoit été arrêté, & un pere Franciscain, nommé Louis Gomez. Ils furent promenés avec ignominie dans toutes les rues de la ville impériale, & ensuite suspendus dans une fosse la tête en bas. Le troisiéme jour le pere Vieyra étant encore plein de vie, on alluma dans sa fosse un grand feu qui le réduisit en cendres: ce fut le 6 de juin 1634. La nouvelle de son martyre causa une joie universelle, surtout à Macao, où l'on fit une fête publique. * Bartoli,

Asia. Histoire du Japon. Alegambe, *morts illustr.* Nieremberg, *claros Varones.*

VIEYRA (Antoine) Portugais, né à Lisbonne le 6 février 1608, étoit encore en bas âge, lorsque son pere alla s'établir au Brésil. Antoine fut donc élevé dans ce pays, & il y fit ses études dans le collége des Jésuites établi en la ville de Bahia ou de Saint-Sauveur. Dans la suite il embrassa lui-même l'institut des Jésuites, malgré l'opposition de son pere, & quelques autres obstacles qu'il vainquit par sa constance. Il entra au noviciat le 5 de mai 1623, dans la ville même de Saint-Sauveur, & deux ans après il fut appliqué aux études, où ses progrès furent si rapides, que ses supérieurs, contre l'usage ordinaire de la société, le dispenserent d'entendre & de suivre les professeurs pendant le temps destiné aux études de théologie. Ainsi maître de se faire à lui-même un systême & un plan d'études théologiques, il médita la *somme* de S. Thomas: il approfondit les livres sacrés, lut les ouvrages des saints Peres, & acquit une connoissance très-étendue de l'antiquité ecclésiastique. Les traités qu'il composa pour son instruction particuliere, furent trouvés si solides, qu'on le chargea de les enseigner dans le collége de Bahia. Vieyra se disposoit à cette fonction, lorsque don George Mascaregnas, marquis de Montalvan, viceroi du Brésil, ayant soumis tous le pays à Jean IV qui venoit d'être reconnu roi de Portugal, y dépêcha son fils Fernand Mascaregnas, pour annoncer cette nouvelle au roi, & lui donna pour l'accompagner & le diriger dans toutes ses démarches, le pere Antoine Vieyra. Ils arriverent à Lisbonne en 1641. Le nouveau roi gouta fort notre Jésuite, & le retint à Lisbonne avec la qualité de prédicateur ordinaire de sa chapelle, après l'avoir fait dispenser du vœu qu'il avoit fait de passer sa vie, sous le bon plaisir de ses supérieurs, dans les missions parmi les sauvages du Brésil. Jean IV ayant remarqué depuis, que le pere Vieyra joignoit à son érudition ecclésiastique & à ses talens pour le sacré ministère, le talent des affaires & de la négociation; il voulut l'employer en 1647, & il l'envoya en Angleterre, en Hollande, en France, & enfin à Rome. Le pere Vieyra, sans rien négliger des affaires dont il étoit chargé, mit ces voyages à profit pour augmenter ses connoissances; & lorsqu'en 1649, il fut revenu en Portugal, le roi le pressa d'accepter un évêché; mais le pere, plein de désintéressement, ne sollicita pour récompense de ses travaux, que la seule permission d'aller travailler à l'instruction & au salut des sauvages dans les forêts du Maragnan. Ses vœux furent enfin remplis en 1652. Il s'embarqua au mois de novembre de la même année avec douze de ses confreres, qu'il conduisoit à la mission du Maragnan: mais le vaisseau n'avoit pas encore mis à la voile, que le roi se repentant de s'être privé d'un homme qu'il croyoit lui être nécessaire, le fit débarquer. Ce ne fut cependant que pour quelques jours: les instances du pere, pour se rendre à sa premiere destination, furent si vives & si pressantes, que le roi ne pouvant y résister, fit équiper un vaisseau qui le conduisit à sa mission. Le pere Vieyra étoit profès des quatre vœux dès le 21 janvier 1646. En 1653, ses compagnons l'ayant engagé à retourner en Portugal, pour implorer l'autorité royale contre les vexations des Portugais établis dans le Brésil, il obtint du roi tout ce qu'il demanda, excepté la liberté de retourner, qui ne lui fut accordée qu'en 1655. Mais en 1661, les Portugais, qui souffroient impatiemment divers reglemens des missionaires, se saisirent du pere Vieyra & de ses confreres qui travailloient sous lui, les mirent sur un vaisseau, & les renvoyerent en Portugal. Le prétexte de cette conduite étoit qu'ils s'entendoient avec les Hollandois, & que les nouveaux chrétiens qu'ils avoient formés, devoient se joindre avec ceux de la nation qu'on vient de nommer, pour chasser du Brésil tous les Portugais. Vieyra ne trouva plus à la cour de Lisbonne le roi Jean IV. Il étoit mort dès l'an 1656: mais il retrouva dans la reine régente, Louise de Gusman, les sentimens que cette princesse & le roi avoient toujours eus pour lui. Ses confreres pleinement justifiés furent rétablis dans les colléges & les divers domiciles qu'ils avoient eus dans le Maragnan, & que les séditieux avoient ruinés. En 1662, lorsque les ministres d'etat proposerent à la régente d'arrêter quelques gens mal intentionés, qui contribuoient à corrompre le roi don Alphonse, & de faire lire en présence de ce prince une remontrance sur les désordres de l'état, les historiens de Portugal nomment Vieyra entre ceux qui furent consultés sur ce sujet, & disent que ce fut lui qui dressa la remontrance. Ils ajoutent qu'il en fut la victime; qu'en 1663, il fut exilé à Porto, & quelques mois après à Conimbre, où ses ennemis continuant à le persécuter, le déférerent à l'Inquisition comme ayant avancé en chaire quelques propositions auxquelles les oreilles portugaises n'étoient point accoutumées. En conséquence, le pere Vieyra fut enlevé, & conduit à l'inquisition le 2 octobre 1665. Son innocence fut connue: on l'élargit le 24 décembre 1667, & il fut renvoyé à Lisbonne, où quelque temps après, la défense de prêcher, qui subsistoit, fut levée. En 1669, il fut appellé par son général à Rome, à la sollicitation de la reine Christine de Suéde, qui lui fit un accueil très-favorable, l'admit aux conférences qui se faisoient en sa présence, & l'auroit retenu en qualité de son confesseur, si l'air de Rome, qui étoit contraire à sa santé, ne l'eût pas obligé de retourner à Lisbonne. Avant son départ, le pape Clément X, pour réparer l'injustice qui lui avoit été faite par les officiers de l'inquisition de Conimbre, lui fit expédier un bref, le 17 avril 1675, en vertu duquel il fut soustrait à toute jurisdiction des inquisiteurs Portugais, & soumis immédiatement à la congrégation romaine des cardinaux présidens au tribunal du saint office. Vieyra partit de Rome l'année suivante 1676, & en 1681 il s'embarqua de nouveau pour le Brésil. Il passa le reste de ses jours dans le collége de Bahia, où il mourut le 18 juillet 1697, âgé de 89 ans. Tous ses ouvrages sont en portugais, même les discours qu'il prononça en italien pendant son séjour à Rome. L'édition complette qu'il avoit arrangée, & qui a été faite sur ses manuscrits, comprend quinze volumes *in*-4°, imprimés à Lisbonne depuis 1679, jusqu'en 1718. Les treize premiers ne contiennent que des sermons. Quinze panégyriques de S. François Xavier remplissent le huitiéme volume. Trente discours sur ce qu'on appelle les mystères du rosaire, occupent le neuviéme & le dixiéme. Tout le reste sont des sermons sur divers sujets. Le quatorziéme tome, après huit sermons qui, joints aux autres, font le nombre de 190, contient les opuscules suivans. 1. Une dissertation académique sur les larmes d'Héraclite, lue à une assemblée de savans, dans le palais de la reine Christine de Suéde. Cette dissertation fut d'abord écrite en italien, & on la trouve ainsi dans un recueil imprimé à Naples en 1709, *in*-12. 2. Un discours sur la cométe qui parut à Bahia le 27 octobre 1694. 3. Lettre au roi don Alfonse VI, sur ce qui concerne les missions du Maragnan. 4. Remarques critiques sur le livre de Diégo Lopez, Jésuite, intitulé: *Harmonia scripturæ divinæ*: imprimé à Lisbonne en 1646, *in-folio*, & réimprimé à Paris, aussi *in-folio*, chez Cramoisy. 5. Remarques critiques sur la troisiéme partie de l'histoire des Dominicains dans le Portugal. 6. Quelques lettres du pere Jean Oliva, général des Jésuites, & du pere Jean-Antoine Andréoni, recteur du collége de Bahia. Elles concernent le pere Vieyra. Le quinziéme tome du recueil des ouvrages du pere Antoine Vieyra, a pour titre: *H[illegible]oria do futuro livro Antiprimeiro, prolegomeno a toda historia do futuro; ou felicitades de Portugal*

no quinto imperio do mundo. En 1646, il avoit laissé imprimer six de ses discours à Lisbonne, *in-4°.* Ajoutez à ces ouvrages; 1. Un discours prononcé le jour de la naissance de la reine de Portugal, Marie-Isabelle de Savoye: à Lisbonne, 1668, *in-4°.* Ce discours a été traduit en françois par le pere Antoine Verjus, Jésuite; à Paris, 1669, *in-4°*, sous ce titre, *Discours historique de la naissance de la reine de Portugal, où il est traité des grands événemens arrivés* en l'année 1668 en ce royaume, traduit du portugais d'Antoine Vieyra par le sieur de Saint-André; à Paris, 1669, *in-4°.* Le pere Verjus avoit pris ce nom de *Saint-André.* 2. Discours sur la naissance de l'infante Isabelle-Louise; à Evora, 1669, *in-4°*, encore traduit par le pere Verjus. 3. Discours italien sur les stigmates de S. François; à Rome 1672, *in-4°.* 4. Panégyrique italien de S. Stanislas Kostka; à Rome 1675, traduit en latin par Jacques Bosch, Jésuite Allemand. La plupart des sermons du pere Vieyra ont été traduits en espagnol, en italien & en latin. On peut lire le détail de ces traductions dans le tome trente-quatriéme des mémoires du pere Niceron, dont nous n'avons fait qu'abréger l'éloge historique du pere Vieyra, qui est fort long, & qui avoit été envoyé au pere Niceron. Il y est aussi parlé de quelques ouvrages manuscrits du même pere Antoine Vieyra. Cet article est fort bien fait, & mérite d'être lu en entier.

VIGAN (le) ville du Languedoc dans le diocèse d'Alais avec bailliage, est située au pied de la montagne de l'Esperou, dans un vallon arrosé d'une riviere & d'une très-belle fontaine, couvert d'arbres fruitiers & de châteigniers, de même que les collines d'alentour, ce qui rend la campagne très-agréable. Les géographes tiennent que c'est le *Vindomagum* des anciens, qui étoit après Nîmes la principale ville des Arecomiques. En creusant aux environs, on a découvert une grande enceinte de murailles de ville & des masures de maisons; & on y a trouvé des médailles romaines. La fontaine qui arrose la ville & le terroir, étoit consacrée à la déesse Isis, dont elle porte encore le nom. L'histoire de la ville de Nîmes remarque, que les prêtresses du temple de Diane alloient se purifier dans les eaux de cette fontaine. On croit que l'ancienne ville fut détruite par les Maures. Les noms d'une porte de la ville, & des terroirs du côté de cette porte marquent leur passage, & leur campement en cet endroit. Pons, comte de Toulouse, qui en étoit souverain, y fonda dans le X siécle un prieuré de l'ordre de S. Benoît, qui depuis l'usage des commendes a été tenu par des princes, des cardinaux & des évêques. * Jul. Voisin, *in annot. ad comm. Cæs. Histoire de la ville de Nîmes. Archives de l'abbaye de S. Victor de Marseille.*

VIGAND (Jean) Allemand, reconnu parmi les luthériens pour un excellent théologien, né à Mansfeld l'an 1523, d'une famille médiocrement riche, fut disciple de Luther & de Mélanchthon, & ministre à Mansfeld, à Magdebourg, à Iéne & à Wismar. Ensuite il fut du nombre de ceux qui travaillerent avec Flaccius Illyricus, aux centuries de l'histoire ecclésiastique; & après s'être employé à ce travail, il fut surintendant des églises de Poméranie en Prusse. Il exerça cette charge l'espace de douze années, & mourut le 21 octobre 1587, âgé de 64 ans. Ses principaux ouvrages sont: *De Deo methodus; De imagine Dei in hominibus; De libero hominis arbitrio; De legibus divinis; Explicationes in genesim, &c. De abstracto theologico methodus; De illustribus viris ecclesiæ; Historia de alce vera, de succino; de sale; Catalogus herbarum in Prussia nascentium, &c.* * Thuan. *hist.* Melchior Adam.

VIGENERE (Blaise de) naquit à Saint-Pourçain, ville du Bourbonnois sur les confins de l'Auvergne, en 1522, puisqu'il dit à la fin de son traité des chifres qu'en 1585 il étoit dans son année climatérique. D'autres mettent cependant sa naissance le 5 d'avril 1523. Il étoit fils de JEAN de Vigenere, écuyer, sieur de Saint-Pol en Bourbonnois, controlleur ordinaire des guerres, & de *Marguerite* Dulyon, fille du sieur de Passoc près de Mont-Luçon. Après avoir commencé ses études dans la maison paternelle, on l'envoya à Paris à l'âge de 12 ans. Il y étudia pendant 4 ou 5 ans dans les colléges, & ensuite on le mit auprès du général Bayard, premier secrétaire d'état du roi François I. Il y demeura jusqu'en 1545, qu'il accompagna M. de Grignan à la diéte de Wormes. Après la rupture de cette diéte il voyagea en Europe jusqu'en 1547, qu'il entra chez le duc de Nevers en qualité de secrétaire. Ce seigneur étant mort en février 1562, & le comte d'Eu son fils ayant été tué à la bataille de Dreux, au mois de décembre suivant, Vigenere quitta la cour & reprit ses études. Il reçut les leçons de Turnebe & de Dorat, qui étoient les plus habiles de ce temps-là dans la langue grecque. Il étudia aussi l'hébreu, & il n'étoit occupé que de ces études, lorsqu'en 1566, on l'envoya à Rome en qualité *de secrétaire pour le roi.* Il revint en France en 1569, & se maria à Paris en 1570. On croit qu'il demeura attaché pendant tout ce temps-là à la maison de Nevers. Il étoit en 1585, secrétaire de la chambre du roi. Il mourut à Paris le lundi 19 de février 1596, âgé de 75 ans, & fut enterré à S. Etienne du Mont, où l'on a gravé son épitaphe. Outre les traductions que ce savant a faites, savoir: Des commentaires de César en 1576; de Tite-Live, en 1586; de Chalcondyle en 1577; de la chronique de Pologne de Jean Herburt de Fulstein, qu'il a continuée jusqu'au roi Henri de Valois, 1573; de Villehardouin, 1584; de Cicéron, des orateurs, 1586; de l'amitié, 1579; il a fait plusieurs traités assez singuliers, entr'autres un traité des chiffres, 1587; des cométes, 1578; du feu & du sel, de l'or & du verre; des lampes des anciens; les images ou tableaux de plate peinture de Philostrate Lemnien, 1579, traduction du grec; l'art militaire d'Onosander, & plusieurs autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans les *mémoires* du pere Niceron, tome XVI & XX. Vigenere avoit une fille unique qui étoit très-savante, principalement dans les langues, qu'elle possédoit aussi-bien que son pere. Elle épousa en premieres nôces, M. Bonacursy, frere de celui qui avoit été marié avec la fille unique du célébre Cujas. Ces deux freres étoient de Rouen. La fille de Vigenere épousa en secondes nôces M. le Ragois, sieur de la Rapiniere, gentilhomme servant chez le roi, bel esprit & qui faisoit bien des vers. * Mémoires manuscrits de feu M. Henri, avocat. *Journal du regne de Henri IV*, par Pierre de l'Etoille, tom. I, p. 121. Les *mémoires* du pere Niceron & les auteurs qu'il cite. Mais il faut s'en tenir pour l'historique à ce que nous venons de rapporter. Pierre de l'Etoille dit que Vigenere mourut d'une maladie fort étrange. *Car*, dit-il, *il lui sortit un chancre du corps qui lui gagna de telle façon la bouche, que nonobstant tous les remédes des médecins & chirurgiens, il demeura suffoqué faute de respiration. Il étoit*, ajoute-t-il, *homme très-docte, mais vicieux.*

VIGER ou VIGIER (François) Jésuite, natif de Rouen, mort l'an 1647, a traduit en latin les livres d'Eusébe de la Préparation évangélique, mais non pas ceux de la Démonstration, comme quelques-uns ont cru. Cette traduction est très-pure, & dans un style fort châtié, au jugement du P. Labbe. * Phil. Labbe, *dissert. de script. ecclesf. tom. I, in Euseb.*

VIGERIUS (Marc) cardinal du titre de Sainte-Marie au-delà du Tibre, natif de Savonne, fut tiré du cloître des Cordeliers par Jules II, pour être cardinal. L'an 1505, il fut fait évêque de Palestrine, & archiprêtre de l'église du Vatican. Il avoit enseigné la théologie à Rome & à Padoue, & mourut le 18 juin de l'an 1516, âgé de 78 ans. Il donna quelques ouvrages au public, & un entr'autres, pour montrer que des deux reliques

que Bajazet avoit en sa possession, savoir, la tunique de Jesus-Christ, & la lance de Longin, la tunique qu'il avoit envoyée au pape, étoit préférable à la lance qu'il avoit gardée. * Bayle, *dict. crit. 2 édit.* 1702.

VIGEVANO ou VIGEVE, en latin *Viglebanum*, *Vergeminum*, ville du Milanez, capitale de la Loméline, sur le Tesin, dans la campagne ou comté de Vigévano, a été érigée en évêché l'an 1530, sous la métropole de Milan, de laquelle elle est éloignée de vingt mille pas. Elle a été le séjour le plus agréable des ducs de Milan, quoiqu'elle soit située dans un lieu fort stérile. * Hermolaüs Barbarus. Mérula.

VIGGERS (Jean) *cherchez* WIGGERS.

VIGILANCE, *Vigilantius*, heréfiarque, étoit Gaulois & non Espagnol, comme la plupart des historiens l'ont cru mal-à-propos, parcequ'ils ont pris Calaguri ou Calahorre, ville d'Espagne, dans la Castille vieille, pour Calaguri, petit bourg proche de la ville de Cominges. Il étoit curé d'une paroisse du diocèse de Barcelone en Catalogne, & vivoit au commencement du V siécle. S. Paulin qui l'avoit connu à Barcelone, le reçut chez lui malade dans la Campanie, le croyant homme de bien : & sachant qu'il avoit dessein d'aller visiter les saints lieux dans la Palestine, il le recommanda à S. Jerôme; mais Vigilance fit bientôt éclater ses mauvais sentimens. Le saint docteur les apprit par des lettres de Riparius & de Didier, prêtres Gaulois, que lui apporta Sisinnius, moine, & il prit d'abord la plume pour les combattre. Vigilance enseignoit que l'on ne devoit rendre aucun honneur aux reliques des saints martyrs, & appelloit *cendriers* & *idolâtres* ceux qui les révéroient, n'ajoutant point de foi aux miracles que l'on disoit avoir été faits aux tombeaux des martyrs : à quoi S. Jerôme lui dit, qu'il ne restoit plus que de prétendre, comme l'avoient fait les païens Porphire & Eunomius, que ces miracles étoient des prestiges du diable. Vigilance ajoutoit qu'il falloit éviter la conversation des fidéles qui entroient dans les églises dédiées aux martyrs, comme de personnes souillées d'idolâtrie; qu'après la mort, personne ne devoit prier pour un autre, & que c'étoit une folie d'allumer dans l'église des lampes & des cierges en plein jour. Il condamnoit les veilles & les jeûnes, improuvoit les aumônes qui se font dans les lieux saints; & enfin renouvellant toutes les erreurs de Jovinien contre le célibat & la virginité, il se moquoit de ceux qui se consacroient à Dieu dans la cléricature & dans l'état monachal. S. Jerôme réfutant ses erreurs, déplore le malheur des Gaules, qui jusqu'alors, n'ayant point porté de monstres, avoient produit celui ci contre l'église. La secte de Vigilance fut bientôt éteinte. * S. Jerôme, *cont. Vigil.* Gennade, *in catal. c.* 35. Baronius, *A. C.* 406, *n.* 39. Godeau, *histoire ecclésiastique.* De Marca, *in opusculis. Journal des savans*, 31 *mars* 1681. Bayle, *diction. critiq.* Dom Rivet, *histoire littér. de la France*, tome II.

VIGILANTIUS ou VIGILANCE (Publius) de Strasbourg, auteur du XV siécle & du commencement du XVI, fit ses études à Francfort sur l'Oder, & y fut dans la suite professeur en poësie. Né avec beaucoup de génie, il le cultiva par une application constante à l'étude, & il devint philosophe & orateur autant que poëte. Après avoir passé plusieurs années à former de bons disciples, & à exciter l'amour de l'étude dans l'université de Francfort, il entreprit d'aller en Italie, & de passer même plus loin pour chercher des monumens de la littérature grecque, afin d'en introduire l'étude à Francfort; mais il fut tué en route par quelques misérables, qui le percerent d'un coup de fléche. Cet accident arriva entre Wimpna & la citadelle de Ravensburg en Souabe, au mois de juillet 1512. Les poëtes pleurerent cette mort dans leurs vers. Ses disciples lui firent dresser un monument, sur lequel ils firent graver cette épitaphe.

Hic situs est Publius VIGILANTIUS, *vir undecunque doctus & eloquens; qui durâ & immeritâ morte periit innoxius, dum Græcorum elegantiam ex latio in academiam Francophordianam transferre parat. Quem vitâ functum doctæ cum præside Apolline lugent musæ. Discipuli præceptori beato qualecunque posuere. Vale. Anno* 1512.

Vigilantius a laissé un recueil d'épigrammes & de poësies diverses : un écrit *pro gymnastica marchionis Joachimi* : un autre, *de situ & conditione urbis Francophordianæ & academiæ ejusdem.* * *Scriptorum qui in academiis Lipsiensi, Wittembergensi & Francofurtensi ad Oderam floruerunt, centuria ab anonymo concinnata, à Joachimo-Joanne Madero edita*, à Helmstad, 1660, *in*-4°. nombre LXXX.

VIGILE, *Vigilius*, pape, & Romain de nation, n'étant encore que diacre, fut envoyé à Constantinople par Agapet. Theodora, femme de l'empereur Justinien, lui promit de le mettre sur le siége de S. Pierre, pourvu qu'il s'engageât de casser les actes d'un concile tenu à Constantinople contre les prélats separés de la communion romaine, qu'elle soutenoit. Vigile promit tout, & vint en Italie chargé de présens, mais il trouva Silverius élu; ce qui rompit ses mesures : cependant il ne perdit ni le desir, ni l'espérance de venir à bout de ses desseins. Il fit ensorte que Bélisaire envoya en exil le pontife légitime, & se fit mettre en sa place par le clergé, qui n'osa, ou qui ne put contredire à ses volontés. Silverius souffrit mille maux dans son exil, où il mourut l'an 540. Après sa mort, Vigile demeura en possession du saint siége, sans que l'on voie que l'on ait procédé à une nouvelle election, ou même confirmé celle qui avoit été faite. Il parut d'abord approuver la doctrine d'Anthime & des Acéphales, pour satisfaire l'impératrice; mais peu après il fit savoir à Justinien qu'il condamnoit tous les hérétiques que ce prince soutenoit; & étant allé à Constantinople, il y excommunia l'impératrice, Severe & les Acéphales. Ensuite il défendit les trois chapitres, & les condamna depuis pour le bien de la paix. Ce procédé irrita les évêques d'Afrique, qui se séparerent de lui, aussi bien que ses diacres qu'il excommunia. L'empereur voyant que Vigile ne vouloit pas se trouver à une assemblée d'évêques, l'envoya en exil. Ce bannissement ne fut pas long; mais à son retour en Italie, il mourut de la pierre, à Syracuse en Sicile, le 20 janvier de l'an 555, & fut porté à Rome. Nous avons dix huit épitres de lui. S. PELAGE tint le saint siége après Vigile. * Liberat. *in brev.* Evagre, *l.* 14, *c* 18. Nicephore, *l.* 7. Baronius, *in annal.* Ciaconius, &c.

VIGILE, évêque de Trente dans le V siécle, fut apparemment ordonné par S. Ambroise, & travailla à porter la lumiere de la foi de Jesus-Christ dans les montagnes des Alpes. Il consulta S. Ambroise sur les regles qu'il devoit garder touchant sa conduite, & ce saint lui fit réponse par la lettre 385. Il continua à travailler à la conversion des infidéles avec Sisinne, Martyrius & Alexandre, venus de Cappadoce à Milan, que S. Ambroise lui avoit envoyés. Ceux-ci furent martyrisés bientôt après l'an 397. Vigile écrivit ou à Simplicien de Milan, ou à un autre évêque de ce nom, la relation de leur martyre. Trois ans après il vint au lieu où cette exécution s'étoit faite, & rompit l'idole de Saturne que l'on y honoroit. Ce qui irrita tellement les idolâtres, qu'ils l'assommerent à coups de pierres. Usuard fait mention de Vigile comme d'un martyr, qui souffrit le 26 juin, sous le consulat de Stilicon, c'est-à-dire, l'an 400 ou 405. * S. Ambr. *epist.* 19. Fortunat, *carm. l.* 1. Gennade, *in catal. c.* 37. Baronius, *A. C.* 400 Honoré d'*Autun*, *l.* 2, *c.* 37. Vossius. Possevin. Le Mire Gesner, &c. Baillet, *vies des saints.*

Le cardinal Baronius, Possevin, Vossius, & divers autres illustres écrivains se plaignent avec justice, de ceux qui ont confondu dans une même vie, ce Vi-

gile, évêque de Trente, avec un autre VIGILE, qui vivoit plus de soixante & dix ans après, du temps des empereurs Zénon & Anastase, empereurs d'Orient, l'un en 474, jusqu'en 491; l'autre depuis cette derniere année jusqu'en 518. C'est le même qui écrivit contre Eutychès cinq livres, dans le IV & V desquels il défend le concile de Chalcédoine. Il fait mention au commencement du V livre, d'un traité qu'il avoit composé de diverses constitutions des conciles, & de la nouveauté des mots introduits par les peres, contre les nouvelles hérésies; mais cet ouvrage s'est perdu. Divers auteurs veulent que ce Vigile soit un évêque Africain, qui florissoit dans le V siécle, & qui, sous le nom de S. Athanase, écrivit 11 livres de la Trinité contre les Ariens, & une dispute du même Saint contre Sabellius, Photin & Arius. Il y en a même qui le croient auteur du symbole de S. Athanase. Ce Vigile n'étoit point évêque de Trente, mais de Tapse, de la province de Bysacène en Afrique, comme le porte le titre de l'ouvrage contre Eutychès, dans un ancien manuscrit. Son nom se trouve dans la notice des évêques d'Afrique, faite du temps de la persécution de Huneric, après le milieu du V siécle, où il est nommé évêque de Tapse, & le dernier de la province de Bysacène. Théodulphe assure encore que ce Vigile étoit évêque d'Afrique. Ce n'est pas sans raison que l'on croit que les onze livres de la Trinité, en forme de dialogues, qui sont sous le nom de S. Athanase, sont de ce Vigile de Tapse. Cet ouvrage se trouve dans un ancien manuscrit, avec les traités de cet évêque contre Nestorius & contre Eutychès. Le pere dom Bernard de Montfaucon croit néanmoins que le dernier n'est qu'une traduction d'un ouvrage de S. Athanase même. Vigile de Tapse est encore auteur d'une conférence prétendue de S. Athanase avec Arius, en présence du juge Probe, qu'il a augmentée, en y faisant entrer Sabellius & Photin. Il cite lui-même cet ouvrage, dans son traité contre Eutychès. Il est encore auteur d'un traité contre un Arien appellé *Varimadus*, qu'il a mis sous le nom d'*Idacius Clarus*, & d'un autre traité contre un Arien nommé *Félicien*, qui est sous le nom de S. Augustin. Les cinq livres contre Eutychès ont toujours été imprimés sous le nom de Vigile de Tapse. Le P. Chifflet lui attribue encore un traité de la foi, qui se trouve dans S. Ambroise, & il y a assez d'apparence qu'il est l'auteur de la conférence avec Sérapion *de trino Deo & uno*, &c. qu'on attribue à Arnobe *le Jeune*, qui ne peut en être l'auteur. C'est le P. Quesnel qui a attribué à Vigile de Tapse le symbole de S. Athanase; ses conjectures sont plausibles, mais ce n'est pas une chose démontrée. * *Consultez* aussi Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Sirmond, *in not. ad Theod. Aurel. de proces. Spirit. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des IV & V siécles.*

VIGILE, diacre, auteur du V siécle, avoit écrit une regle pour des moines. Gennade assure qu'on la lisoit dans les assemblées des moines, & qu'elle contenoit en peu de mots, & d'une maniere fort claire, toute la discipline monastique. Cela convient à une regle qui se trouve dans la collection d'Holstenius, *part. I, p.* 89. * Gennade, *de script. ecclés.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du V siécle.*

VIGINTIMILLIUS ou VINTIMILLE (Berlingher) d'une famille noble, naquit à Palerme. C'étoit un homme habile, qui avoit acquis toutes les connoissances qui pouvoient le distinguer, & augmenter l'éclat de sa naissance. L'académie des *Reaccensi* le mit au nombre de ses membres, & les papes Clément VIII & Urbain VIII lui donnerent beaucoup de marques de leur estime & de leur bienveillance. Il mourut à Palerme le 24 novembre 1639. Dans la *Bibliotheca sicula*, & plusieurs autres collections, on cite de lui quelques ouvrages sur l'écriture; comme une paraphrase sur les pseaumes; un commentaire sur les épitres de S. Paul aux Romains, aux Corinthiens, à Timothée, &c. Ces ouvrages sont en latin. Voyez la *Bibliotheca sicula*, & le *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

VIGINTIMILLIUS ou VINTIMILLE (Charles-Marie) étoit aussi de Palerme, & apparemment de la même famille que le précédent. Il vint au monde le 20 août 1576. Son application à l'étude lui fit acquérir de grandes lumieres dans la philosophie, dans la théologie, & dans la plupart des autres sciences. Après avoir exercé divers emplois très-distingués dans sa patrie, il devint viceroi de Sicile. Il est mort le 15 mars 1662. On cite de lui les ouvrages suivans. 1. *Dissertatio de stella crinita quæ anno 1618 apparuit*; 2. *Tractatus de horologiis*; 3. *Antiquæ & novæ Siciliæ topographia exactissima*; 4. *Commentaria in cantica canticorum*; 5. *Tractatus de astrologia*; 6. *Discorsi & lettioni academiche sopra diverse questioni philosophiche, mathematiche & geometriche, &c.* Consultez les auteurs cités à l'article précédent.

VIGINTIMILLIUS ou VINTIMILLE (Jean) orateur & poëte, d'une famille noble, né Messine en 1624, fut associé à plusieurs académies dans les royaumes de Naples & de Sicile. Après avoir visité presque toute l'Italie, revenu à une vie plus tranquille, il s'appliqua à la philosophie, aux mathématiques, à la géométrie en particulier, & aux recherches concernant les antiquités de Sicile. Il mourut à Palerme le 3 octobre 1665, âgé seulement de quarante & un ans. On a de lui: 1. des poësies italiennes; 2. plusieurs livres concernant les poëtes lyriques & héroïques de Sicile, en italien; 3. *Della parentela de' Mamertini e Romani*; 4. *Osservazioni sopra i libri di Cicerone de finibus.* * Les mêmes citations. Dans la *Bibliotheca italiana, &c.* édition de Venise 1728, *in-4°*, on trouve de plus du même: *Poëti Siciliani libro I di Giovanne Vintimiglia, nel quale si tratta de' poëti Buccolici, e dell' origine e progresso della poësia nella Sicilia*; à Naples, 1663, *in-4°*.

VIGLIUS DE ZUICHEM, célébre jurisconsulte des Pays-Bas, dans le XVI siécle, prit le nom de *Zuichem*, d'une seigneurie possédée par ses ancêtres, & éloignée d'une lieue de la ville de Leewarden, auprès de laquelle il avoit pris naissance dans un village, nommé *Barthuse*. On l'envoya à Deventer faire ses premieres études, puis à la Haye & à Leyden, ensuite de quoi il alla à Louvain, pour y apprendre la langue grecque, & les principes de la jurisprudence. De-là il vint à Dole en Franche Comté, où s'étant perfectionné dans la science du droit, il alla recevoir le bonnet de docteur à Valence en Dauphiné, & parut avec honneur dans les assemblées publiques à Avignon. La renommée d'André Alciat l'attira ensuite à Bourges, où cet illustre professeur lui donna sa chaire, lorsqu'il s'en retourna en Italie. Viglius enseigna deux ans le droit en cette université, & il fut fort regretté. Lorsqu'il passa en Allemagne, il fut fort bien reçu par Erasme à Fribourg; & de-là il passa à Padoue, où il interpreta les institutes de Justinien. Il y mit aussi en lumiere ses notes sur le titre des testamens. Enfin, après quatorze ans d'absence, il voulut revenir aux Pays-Bas, & passant à Basle, il fit imprimer les institutes grecques de Théophile, qu'il avoit tirées de la bibliothéque du cardinal Bessarion, que l'on conserve dans le palais de S. Marc à Venise. Sa réputation se répandant de plus en plus en Allemagne, obligea plusieurs princes de l'y arrêter. L'an 1534, François, évêque de Munster, le créa juge de sa cour. L'année suivante, l'empereur Charles-Quint lui donna un office de conseiller dans la chambre impériale de Spire. Sept ans après, Guillaume, duc de Baviere, l'honora d'une chaire de professeur dans l'université d'Ingolstat. Zuichem ayant exercé ces emplois jusqu'à l'an 1543, fut rappellé en Flandre par la princesse Marie, sœur de l'empereur, pour être mis dans le grand conseil de Malines. Depuis l'empereur le fit président du conseil privé

privé à Bruxelles, puis chef de l'ordre de la toison d'or. Ce grand homme employa l'autorité qu'il avoit dans le gouvernement, à maintenir les provinces dans l'obéissance, & à modérer la sévérité du duc d'Albe, par des conseils de douceur. Lorsque la rebellion se fut augmentée par-tout, il y apporta tous les remédes possibles. Enfin touché des malheurs de sa patrie, & de la perte de sa femme, qui mourut sans enfans, il se fit prêtre. Il fonda un hôpital au lieu de sa naissance, & fit bâtir un beau collége à Louvain pour ceux de sa nation. En 1579, il fut fait chanoine de Gand, & la même année gouverneur de Hollande & de Gueldre; mais voyant que dom Juan d'Autriche ne faisoit pas plus d'état de ses conseils que le duc d'Albe, son prédécesseur, il en conçut tant de déplaisir, qu'il en mourut à Bruxelles, le 8 mai 1577, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'église cathédrale de Gand, où l'on voit son épitaphe. * Taisan, *vies des jurisconsultes*. Pancirol, *vitæ jurisc.*

VIGNACOURT (Maximilien de) patrice d'Arras, à qui Valere André donne encore le titre de *Palatinus regius*, mort à Louvain le 21 novembre de l'an 1620, & inhumé dans l'église de S. Pierre, s'est fait connoître par ses poësies, dont beaucoup sont imprimées, mais non recueillies. Il a fait aussi plusieurs piéces sur la mort de son ami Juste Lipse, imprimées à Louvain en 1606, *in*-4°. On a de plus du même; 1. Δ̕ιήγησις *in res Belgicas anni* 1598, à Anvers, 1598, *in*-4°. 2. *De causis, calamitatibus, & remediis tumultuum Belgicorum*; à Arras, 1593, *in*-8°. Cet ouvrage a paru aussi en françois. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome 2, page 884.

VIGNACOURT (Aloph de) cinquante-troisiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem résident à Malte, succéda en février 1601, à Martin de Garzès, après avoir été grand hospitalier, & chef de la langue de France. Pendant son regne, on ne vit aucun trouble dans son ordre; & loin que les Turcs pussent remporter aucun avantage sur lui, les forteresses de Lépante, de Lango, de Châteauroux en Grece, les mahométanes en Barbarie, & autres places, furent prises sur eux & pillées, outre qu'une infinité de Turcs furent faits esclaves. Il fit bâtir plusieurs tours & forteresses autour de Malte, sur les côtes, & fit construire une très-belle fontaine au milieu de la Cité Valete. L'an 1617, il envoya à la faculté de théologie de Paris la relique du pied gauche de sainte Euphémie, vierge & martyre, dont le corps fut apporté de Calcédoine à Rhodes, puis à Malte, dans l'église de S. Jean. Cette relique lui avoit été demandée par l'université & par la faculté de théologie de Paris, qui a choisi cette sainte pour une de ses patrones. La cérémonie se fit le 28 décembre, jour des SS. Innocens, l'an 1617, en présence de tous les commandeurs & chevaliers qui se trouverent à Paris. Le grand maître de Vignacourt ayant gouverné fort heureusement & avec beaucoup de gloire, mourut au mois de septembre de l'an 1622, & eut pour successeur Louis de Mendès Vasconcellos. * Naberat, *priviléges de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.*

VIGNACOURT (Adrien de) soixante-deuxiéme grand-maître de Malte, & fils d'ADRIEN de Vignacourt, premier gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de sa majesté, & de *Louise* de Saint-Perrier, naquit le 13 février de l'an 1619. Dès sa naissance, il fut fait commandeur par le grand-maître Aloph de Vignacourt, son oncle, suivant le privilége attaché à la grande maîtrise. Il eut ensuite les commanderies de Maupas & d'Oysemont dans la langue de France; & après s'être signalé en différentes occasions pour la gloire & le service de l'ordre, il fut fait grand trésorier, puis grand-maître, le 24 juillet de l'an 1690, après la mort de Gregoire Caraffa. Tous les chevaliers qui se trouverent à Malte durant la maladie de son prédécesseur, l'ayant proclamé pour cette dignité avant que l'autre eût expiré, il la conserva avec honneur jusqu'au 4 février de l'an 1697, qu'il mourut, & eut pour successeur Raimond Perellos de Rocafful. *Françoise* de Vignacourt, sœur de ce grand-maître, épousa *Antoine* Boyer, seigneur de Sainte-Genevieve-aux-Bois, & de Vellemoison, dont elle laissa une fille, *Louise* Boyer, épouse d'*Anne*, duc de Noailles, pair de France, & mere, entr'autres enfans, de *Louis-Antoine* de Noailles, cardinal, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, &c. & de deux autres, *Elizabeth* Boyer, mariée à *Jean* de Ligni, seigneur de Grogneuil, S. Piat, &c. maître des requêtes, mere de *Marie* de Ligni, alliée à *Antoine* Egon, prince de Furstemberg, &c; & *Marie* Boyer, qui épousa *Jean* Tambonneau, président en la chambre des comptes.

VIGNATE (Ambroise) natif de Lodi, ville épiscopale du Milanez, vivoit dans le XV siécle, vers l'an 1476, & écrivit quelques traités. Léandre Alberti nous apprend qu'il avoit beaucoup d'esprit & de doctrine. *Ambrosio Vignate ornato di grand doctrina.*

VIGNE (Gace ou Gaston de la) gentilhomme qui florissoit sous le regne de Philippe *de Valois*, de Jean & de Charles V, dans le XIV siécle, composa un roman des oiseaux, qui étoit proprement un traité de fauconnerie. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.*

☞ VIGNE (Michel de la) d'une des meilleures familles de Vernon-sur-Seine, étoit né le 5 juillet 1588, de *Michel* de la Vigne, & d'*Anne* de Bouthemir. Son pere, mort en 1617, âgé de 56 ans, étoit échevin de Vernon dans les temps les plus difficiles de la ligue, & un monument de cette ville nous apprend qu'il fut la retenir dans la fidélité que tout François devoit à Henri *le Grand*. Le fils, dont nous parlons, fut élevé par M. l'abbé de la Vigne, son grand oncle, principal d'un collége de Paris, chanoine de Vernon, conseiller & aumônier du roi. Il fit des progrès si rapides dans les humanités, la philosophie & son cours de médecine, qu'il fut obligé d'attendre l'âge prescrit par les statuts de la faculté de Paris, pour prendre les dégrés en médecine. Il dédia sa thêse de bachelier à M. le premier président de Verdun, & fut reçu docteur en 1614. Après avoir rendu les derniers devoirs à ses parens, n'ayant plus rien qui le retînt à Vernon, il vint s'établir à Paris, où son mérite, joint à une grande probité, & l'estime qu'il avoit acquise parmi ses confreres, lui donnerent une telle réputation, qu'il fut bientôt un des premiers médecins consultans de cette grande ville. Louis XIII le fit son médecin, & ne voulut point en avoir d'autres que lui pendant sa derniere maladie.

Environ dans le même temps, il fut élu doyen de la faculté de médecine de Paris, qui le chargea d'une affaire considérable qu'elle avoit alors contre les médecins étrangers. Il plaida lui-même, le 9 décembre 1643, & le 1 du mois de mars 1644, en la grand-chambre, avec tant de force & de succès, qu'il intervint arrêt le 1 mars 1644, en faveur de la faculté de Paris. Ses plaidoyers, écrits en latin, ont été imprimés en 1644, *in*-4°, & à la suite de ses opuscules. Sa compagnie, après lui avoir donné tous les élogés dont il étoit digne, voulut le récompenser d'une maniere qui n'avoit point encore eu d'exemple jusque-là; mais M. de la Vigne n'avoit aucune espéce d'ambition; à la cour & à la ville, il refusa constamment tous les honneurs & les avantages qui pouvoient contribuer à l'élévation de sa famille. Sa vie pleine de mérites & de vertus, fut terminée par une mort édifiante qui l'enleva, après quinze mois de maladie, le 14 juin 1648, à l'âge de 60 ans.

Son portrait a été gravé par Arnoult. L'estampe est chargée de quatre médaillons: l'un représente un vaisseau voguant en pleine mer, ayant à sa poupe un serpent, symbole d'Esculape, avec cette inscription: *Venitque salutifer urbi.* L'autre représente une pluye abondante après une longue sécheresse, avec cette lé-

gende : *Recreat quos Syrius urit.* Le troisiéme porte une vigne en fleur, & un serpent au pied qui paroît s'enfuir, avec ces mots : *Fugat dum floret.* Le quatriéme, un ver à soie changé en papillon, & ces mots : *Jam satis terris.*

Il eut deux enfans de *Louise* le Prévost, son épouse, *Anne* de la Vigne, dont nous allons parler, & *Michel* de la Vigne, aussi médecin de la faculté de Paris, qui nous a conservé la vie de son pere. * Voyez les *Mélanges d'histoire & de littérature* de Vigneul-Marville.

☞ VIGNE (Anne de la) naquit en 1634. Elle avoit, dès sa premiere jeunesse, tant de facilité pour la versification, que Pellisson, cet homme si en état de juger de vers & de prose, & dont l'oreille & l'esprit étoient si sûrs, disoit, en parlant de mademoiselle de la Vigne, qu'il sembloit qu'elle avoit été allaitée par les muses. Elle s'acquit l'estime des savans & des beaux esprits, des demoiselles Descartes, Scuderi & Dupré, & du savant Ménage, qui n'a pas fait difficulté de dire, en parlant d'elle, qu'elle surpassoit les anciens, & donnoit de la jalousie aux modernes, par la beauté de ses vers & le son de sa lyre, égal au bruit de la trompette. Il donne un exemple de la beauté de sa poësie, en rapportant ces vers sur le passage du Rhin, qui fut chanté par tous les poëtes du temps :

Le Roi parle. A sa parole,
Plus vîte qu'un trait ne vole,
On voit nager nos guerriers :
Et leur ardeur est si vive,
Que déja sur l'autre rive
Ils ont cueilli des lauriers.

Une ode de ce stile eut peut-être été avouée de Rousseau. On applaudit beaucoup à celle qu'elle intitula : *Monseigneur le Dauphin*, & elle en fut même récompensée d'une maniere ingénieuse & galante. Dès qu'elle eut publié sa piéce, on lui envoya une boëte de cocos, dans laquelle étoit une lyre d'or émaillée, avec une ode à sa louange, intitulée, *à Climene.* Mademoiselle de la Vigne y répondit par des stances que l'on trouve avec la piéce qui y avoit donné lieu, dans le *Recueil de vers choisis*, donné par le P. Bouhours. Cette galanterie fit naître d'autres piéces aussi délicates, qu'on trouve réunies dans un petit *in*-8°, imprimé à Paris en 1673. Mademoiselle de la Vigne ne bornoit pas ses connoissances aux agrémens de la versification, elle y joignoit l'étude de la philosophie, comme on le voit par la piéce en vers intitulée : *l'Ombre de Descartes*, que la sœur de ce philosophe lui adresse en la félicitant de ses progrès dans la philosophie cartésienne. La réponse que fit mademoiselle de la Vigne à son amie, a été insérée dans le *recueil de vers choisis* du P. Bouhours, dont on vient de parler. On a encore de mademoiselle de la Vigne, une ode adressée à mademoiselle Scudery, sur le prix d'éloquence qu'elle avoit remporté à l'académie françoise : elle se trouve à la fin de l'*histoire de l'académie* de M. Pellisson, édition de 1672. Dans les œuvres de M. Pavillon, page 288, édition de Paris 1720, on lit une *réponse* très-spirituelle de mademoiselle de la Vigne, à la lettre que M. Pavillon feignoit de lui adresser de l'autre monde. La vie sédentaire de cette demoiselle, & son application à l'étude, lui causerent la pierre, dont elle mourut à Paris, presque à la fleur de son âge, en 1684. Vigneul Marville, dans ses *mélanges d'histoire & de littérature*, a dit, en parlant du genre de sa maladie, dont elle supporta les douleurs avec beaucoup de fermeté : *Munimenta saxorum sublimitas ejus. C'est l'épitaphe*, dit-il, *que je lui consacre.* * M. Titon du Tillet, *Parnasse françois. Notes* de M. de la Monnoye sur les *Jugemens des savans* de M. Baillet, n°. 1558. Du Radier, *Fur ill.* tom. III.

☞ VIGNE DE FRÉCHEVILLE (Claude de la) arriere petit-fils de Michel, dont on parle plus haut, naquit à Paris le 21 février 1695, de *Michel* de la Vigne de Frécheville, ancien commissaire des guerres, & de *Marie Therèse* Révérend, niéce de M. l'abbé Fleuri, si connu dans l'église & dans la république des lettres. Un naturel heureux & le desir de s'instruire, le mirent bientôt en état d'ajouter aux études du collége, celles de la religion, de l'histoire & des langues. Il y fit de tels progrès, que M. l'abbé Fleuri l'admit aux conférences qui se tenoient chez lui à Argenteuil, & ne fit pas difficulté de l'associer à ses travaux. C'est sans doute aux connoissances qu'il avoit acquises sous un tel guide, que nous devons l'édition d'un ouvrage de M. Bossuet, intitulé : *Defensio declarationis cleri gallicani, an. 1682.* Ce manuscrit auroit peut-être été perdu pour nous, s'il ne fût tombé entre les mains du jeune de la Vigne, qui, sachant combien cet ouvrage étoit important à l'église & à l'état, le remit à M. Daguesseau, alors chancelier. Il n'avoit plus qu'un pas à faire pour être théologien, mais son inclination l'emporta vers la médecine. Déja même il avoit extrait des auteurs grecs & latins, françois & étrangers, des poëtes & des voyageurs célébres, tout ce qui pouvoit avoir rapport à son état futur, & par-là il s'étoit fait une littérature médicinale également instructive & curieuse; il avoit approfondi les mathématiques & les méchaniques, dans le dessein de s'instruire à fond de la structure du corps humain, lorsqu'il se mit sur les bancs. Il fut reçu docteur en la faculté de médecine de Paris en 17[illegible]9; mais il ne se livra à la pratique qu'après avoir long-temps profité de l'expérience de ses anciens, & avoir médité dans le cabinet les grands principes de l'art de guérir.

Ses premiers pas furent marqués par des succès qui se sont toujours soutenus; & sa réputation s'étant répandue de la capitale à la cour, il y fut appellé en 1726, en qualité de médecin du roi. Il n'avoit que 30 ans: & ce nouveau séjour où il est si difficile de n'être précisément que ce que l'on est par état, ne changea rien dans ses mœurs. Il n'y fut que médecin : il trouva, comme à Paris, des malades & des cadavres. Il continua de guérir, & de disséquer toujours en philosophe curieux & attentif. En 1729, il obtint l'agrément de la charge de médecin ordinaire de la reine, & successivement de madame la dauphine. Quelques années après, le roi lui donna la survivance de M. Helvetius, premier médecin de la reine. Il occupoit cette place avec distinction, lorsqu'après avoir résisté pendant dix-huit mois avec une fermeté véritablement chrétienne, à un mal insurmontable, il mourut le 7 octobre 1758, âgé de soixante-trois ans. La reine l'honora de ses regrets les plus sincéres, & la faculté de Paris, pendant sa maladie, ordonna par un decret, qu'il lui seroit fait une députation, à la tête de laquelle fut M. Boyer, son doyen actuel.

Il reste de lui quelques manuscrits, 1°. un petit *Traité des plantes* par ordre alphabétique; 2°. un *Traité particulier des fiévres;* 3°. une *Physique générale & particuliere du corps humain;* 4°. un *Traité des maladies*, en françois & en latin. Il avoit fait aussi un *journal* des maladies qu'il avoit traitées, & un recueil de ses *consultations* en 2 vol. *in-fol.* mais il a supprimé ces deux ouvrages. Il avoit encore projetté le plan d'un nouveau *dictionnaire de médecine*, dont le but auroit été d'indiquer les meilleurs auteurs sur chaque matiere, & de renvoyer à ce qu'ils en ont dit de mieux.

Il avoit épousé en 1728, mademoiselle Chevalier, fille de M. Chevalier, de l'académie des sciences, maître de mathématiques du roi & de monseigneur le dauphin, & niéce de M. Chevalier, avocat célébre au parlement de Paris. Il laisse trois enfans : deux filles, l'une mariée à M. Gouault, procureur du roi à Troyes; l'autre, à M. Chatelain, controlleur ordinaire de la bouche du roi, & un fils âgé de 20 ans, auquel la

reine a déja donné des marques particulieres de protection.

M. de la Vigne s'étoit formé une bibliothéque assez nombreuse & bien choisie, dont on a imprimé le catalogue après sa mort. En y indiquant l'*histoire ecclésiastique* de M. Fleuri, *in*-4°. on avertit dans une note placée au bas de la page 150, que cet exemplaire étoit celui de M. l'abbé Fleuri, & qu'il y a des corrections & des citations sur les marges, écrites de sa main. On trouve à la tête du catalogue dont nous parlons, un éloge historique de M. de la Vigne, dont nous avons extrait cet article. Il est suivi de l'éloge funébre de M. de la Vigne, en françois & en latin, prononcé dans les écoles de médecine par M. Boyer, doyen de la faculté, le 4 novembre 1758.

VIGNEROT (François) marquis de Pont-de-Courlai en Poitou, & gouverneur du Havre de Grace, fut créé chevalier du S. Esprit l'an 1633. Il se signala au siége de la Mothe l'an 1634, & fut pourvu de la charge de général des galeres en mars 1635. Dans la suite, il remporta une célébre victoire sur la flotte d'Espagne près de Gènes, le 1 de septembre de l'an 1638, & mourut à Paris le 26 janvier 1646, âgé de 37 ans.

I. Il descendoit de JEAN Vignerot, seigneur du Pont en la paroisse de Courlai, mort avant l'an 1506, qui de *Jeanne* de Tault sa femme, eut pour enfans JEAN, qui suit; *François*, grand prieur de l'abbaye de Mauléon, & curé de Courlai en 1560; *Souveraine*, mariée à *François* des Prez, seigneur du Vivier; *Hardie*, alliée à *Antoine* de Marsac, seigneur du Plaist; *Marguerite*, qui épousa avant l'an 1528, *Nicolas* de Frondebeuf, seigneur du Pont-d'Herisson; *Renée*, morte avant l'an 1525; & *Jacqueline* Vignerot, religieuse Cordeliere.

II. JEAN Vignerot, seigneur du Pont, épousa *Françoise* des Prez, laquelle étoit remariée en 1552, à *Jean* Patoufleau, seigneur de Charnai, ayant eu entr'autres de son premier mari, FRANÇOIS, qui suit; & *Marie* Vignerot, mariée avant l'an 1552, à *Urbain* seigneur de la Motte.

III. FRANÇOIS Vignerot, seigneur du Pont, mourut avant l'an 1572. Il avoit épousé 1°. avant l'an 1554 *Renée* Goulart, morte sans enfans: 2°. par contrat du 6 octobre 1560, *Renée* de la Forest, fille de *René*, seigneur de Beaurepaire, & de *Renée* Bodin. Elle prit une seconde alliance avec *François* du Vergier, seigneur de la Roche Jacquelin, ayant eu de son premier mariage RENÉ, qui suit.

IV. RENÉ Vignerot, seigneur du Pont-de-Courlai & de Glainai, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mourut en 1625. Il avoit épousé par contrat du 28 août 1603, *Françoise* du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu, veuve de *Jean-Baptiste* de Beauvau, seigneur de Pimpean & des Roches, & fille aînée de *François*, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand prévôt de l'hôtel, & capitaine des gardes du corps de sa majesté, & de *Susanne* de la Porte, morte en 1615, ayant eu pour enfans FRANÇOIS, qui suit; & *Marie-Magdeléne* Vignerot, dame d'atours de la reine, mariée à *Antoine* du Roure, seigneur de Combalet, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut créée duchesse d'Aiguillon en 1638, & mourut le 17 avril 1675.

V. FRANÇOIS Vignerot, marquis du Pont-de-Courlai, chevalier des ordres du roi, général des galeres de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 26 janvier 1646, âgé de 37 ans. Il avoit épousé par contrat du 29 juin 1626, *Marie-Françoise* de Guemadeuc, fille unique de *Thomas* baron de Guemadeuc, & de *Jeanne* Ruelan. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* de Grivel de Grossove, comte d'Ourouer, &c. gouverneur de Fougeres, & mourut le 13 janvier 1674, ayant eu de son premier mariage ARMAND-JEAN, lequel fut substitué aux nom & armes du Plessis Richelieu, par le cardinal de Richelieu son grand oncle, & a continué la postérité des ducs de Richelieu, *voyez* PLESSIS-RICHELIEU; JEAN BAPTISTE-AMADOR, qui suit; *Emanuel-Joseph*, comte de Richelieu, abbé de Marmoutier & de S. Ouen de Rouen, prieur de S. Martin des Champs, né le 8 mars 1639, qui se trouva au combat de S. Gothard en Hongrie, le 5 août 1664, & au retour mourut à Venise, le 9 janvier 1665; *Marie-Marthe*, morte sans alliance, en septembre 1665; & *Marie-Thérèse* Vignerot, demoiselle d'Agenois, puis duchesse d'Aiguillon après sa tante, morte aussi sans alliance, le 18 décembre 1704.

VI. JEAN-BAPTISTE-AMADOR Vignerot, marquis de Richelieu, né le 8 novembre 1632, fut lieutenant général des armées du roi, gouverneur du Havre de Grace, & capitaine des châteaux de S. Germain en Laye & de Versailles, & mourut le 11 avril 1662. Il avoit épousé le 6 novembre 1652, *Jeanne-Baptiste* de Beauvais, fille de *Pierre*, seigneur de Gentilli, & de *Catherine-Henriette* Bellier, premiere femme de chambre & favorite de la reine Anne d'Autriche, morte le 30 avril 1663 en sa 27 année, ayant eu pour enfans ARMAND-JEAN, qui suit; *Louis-Armand*, mort jeune le 7 août 1668; *Marie-Françoise*, religieuse à Chelles, puis prieure de Creci en Brie; *Elizabeth*, mariee en juin 1696, à *Nicolas* Quelen, seigneur du Plessis, substitut du procureur général au parlement de Paris; & *Marie-Marthe* Vignerot, abbesse de S. Remi des Landres, morte le 18 mars 1719.

VII. LOUIS-ARMAND Vignerot du Plessis, marquis de Richelieu, gouverneur de la Fere en Picardie, né le 9 octobre 1654, & mort à Paris le 22 octobre 1730, âgé de 76 ans, avoit épousé *Marie-Charlotte* de Mazarin, fille d'*Armand Charles* duc de Mazarin & de la Meilleraye, chevalier des ordres du roi, & d'*Hortense* Mancini, dont il a eu ARMAND-LOUIS, qui suit; & *Innocent-Louis*, dit *l'abbé de Richelieu*, mort le 27 septembre 1705.

VIII. ARMAND-LOUIS de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, comte d'Agenois, marquis de Montcornet, baron des baronies de Vereil & de Boulogne, gouverneur pour le roi des ville & citadelle de la Fere, & ci-devant mestre-de-camp lieutenant du régiment de Toulouse cavalerie. Ayant hérité par la mort de son pere du duché d'Aiguillon, il poursuivit de l'agrément du roi au parlement de Paris le rétablissement de la pairie en sa faveur, ce qu'il obtint par arrêt du 10 mai 1731, avec rang seulement du jour de sa réception. En conséquence, il prêta le serment accoutumé & prit séance au parlement le 28 du même mois de mai 1731. il est mort le 31 janvier 1750. Il avoit épousé en août 1718, *Anne-Charlotte* de Crussol, fille de *Louis*, marquis de Florensac, &c. & de *Marie-Louise-Thérèse* de Saint-Nectaire Château-neuf, dont il a eu *Armand-Jean*, prince de Portien, né le 9 juin 1719, mort un mois après; EMANUEL-ARMAND, qui suit; *Marie-Anne-Julie*, née le 29 avril 1723, morte le 16 mai 1728; *Armande-Charlotte*, née le 5 juin 1725; *Armand-Louis-Gilles*, né le 1 mai 1729: & *Armand-Jules-Charles*, né le 5 décembre 1730. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

IX. EMANUEL-ARMAND de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, comte d'Agenois & de Condomois, baron de Veret en Touraine, & autres terres, maréchal de camp, noble Génois, &c. est né le 31 juillet 1720. Il a épousé le 4 février 1740, *Louise-Félicité* de Brehan, fille unique de *Louis-Robert-Hippolyte*, appellé comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemarck, & d'une sœur du comte de Saint-Florentin, dont des enfans.

VIGNES (Pierre des) chancelier de l'empereur Frédéric II, dans le XIII siécle, s'est rendu recom-

mandable par son esprit, son éloquence & son érudition. Il servit avec beaucoup de zèle l'empereur son maître, dans les différends qu'il eut avec les papes Grégoire IX & Innocent IV. Il fut député en 1245, au concile de Lyon, par l'empereur Frédéric son maître, pour empêcher qu'il ne fut condamné, & écrivit divers traités sur ce sujet; comme celui *De potestate imperiali*, des lettres, & d'autres que Fulgose n'a pas oubliés. Depuis il encourut la disgrace de l'empereur, & mourut l'an 1249, s'étant cassé la tête contre un pillier où il étoit attaché. * Volaterran, *antrop.* Sigonius, *l.* 18. Trithême, *de viris illustribus*, & *de script. eccles.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annalibus.*

Bénévénuto, auteur du XIV siécle, dans son commentaire latin sur un poëme du Dante, dont M. Muratori a fait imprimer une grande partie à la fin du premier tome des *Antiquitates Italiæ medii ævi*, &c. nous apprend plusieurs autres circonstances sur Pierre des Vignes. Selon cet écrivain, Pierre des Vignes étoit d'une très-basse naissance. On ignore qui étoit son pere: sa mere mendioit sa vie pour elle & pour son fils. Celui-ci trouva cependant le moyen d'étudier, ce qu'il ne fit pas à son aise. Après ses études, le hazard l'ayant conduit auprès de l'empereur, il plut par son génie, obtint une place dans le palais, & ne tarda pas à s'avancer. En peu de temps, devenu habile dans la jurisprudence, & dans l'art des affaires, il gagna entierement les bonnes graces de l'empereur, & en eut toute la faveur. Son élévation fut rapide; il fut protonotaire, conseiller, juge, & entra dans toutes les affaires secrettes. Il devint si agréable & si cher à l'empereur, que dans le palais à Naples, on représenta l'un & l'autre dans un même tableau; l'empereur étoit représenté sur son trône, & Pierre des Vignes sur un siége. Le peuple prosterné aux pieds de l'empereur demandoit par ces deux vers, que le prince décidât leurs affaires ou procès:

> *Cæsar, amor legum, Friderice piissime regum,*
> *Causarum telas nostrarum solve querelas:*

& l'empereur sembloit renvoyer le peuple à Pierre des Vignes, par ces autres vers:

> *Pro vestrâ lite censorem juris adite.*
> *Hic nam jura dabit, vel per me danda rogabit:*
> *Vinea . . . cognomen, Petrus est sibi nomen.*

Le crédit du favori étoit en effet si grand, qu'il disposoit à son gré de la volonté de l'empereur, & qu'il pouvoit tout ce qu'il vouloit. Les autres courtisans en devinrent jaloux, & de la jalousie passerent à la haine du ministre. Ils l'accuserent de faux crimes, & entr'autres de trahison. L'un disoit, qu'il étoit devenu plus riche que l'empereur. L'autre, qu'il attribuoit à sa propre sagesse, tout ce qui n'étoit que l'ouvrage de celle de l'empereur. D'autres ajoutoient, qu'il révéloit au pape les secrets de l'empire, & autres accusations semblables. Enfin ils trouverent le moyen d'irriter si fort l'empereur, que ce prince fit crever les yeux à son ministre, & l'envoya en prison. Pierre au désespoir d'un pareil traitement se tua lui même. Le Dante qui parle de ce ministre dans son poëme de l'enfer, chant XIII, le fait regarder comme injustement accusé, mais comme s'étant rendu coupable par la mort qu'il se donna lui-même. Voici les trois vers de ce poëte cités par Bénévénuto; c'est Pierre des Vignes qui y parle:

> *L'animo mio per disdegnoso gusto,*
> *Credendo col morir fuggir disdegno,*
> *Ingiusto fece me contra me giusto.*

& plus bas:

> *Vi giuro, che giammai non ruppi fede*
> *Al mio signor, che fu d'onor si degno:*

aussi voit-on dans plusieurs lettres que Pierre a écrites touchant ses malheurs, qu'il proteste toujours de son innocence. Au reste, Bénévénuto dit que ces lettres n'étoient point de Pierre des Vignes. Mais il ne le prouve point; & il convient qu'elles ont une grande conformité avec son style. Voyez le commentaire de Benévenuto sur Dante, dans le recueil cité plus haut, page 1051 & suivantes dudit recueil. En 1740, on a donné à Basle en Suisse une nouvelle édition des lettres de Pierre des Vignes, avec des variantes fournies par M. Iselin qui a pris soin de cette édition; en voici le titre: *Petri de Vineis aulici & cancellarii Friderici II, imperatoris epistolarum, quibus res gestæ ejusdem imperatoris, aliaque multa ad historiam & jurisprudentiam spectantia, continentur, libri VI. Novam hanc editionem adjectis variis lectionibus curavit Jo. Rudolph. Iselius J. Accedit Simonis Schardii Hypomnema de fide, amicitiâ & observantiâ pontificum romanorum erga imperatores Germanos*, in 8°, 2 volumes.

VIGNIER (Nicolas) fils d'un avocat de Troyes en Champagne, naquit à Troyes, l'an 1530, de la noble & ancienne famille des Vigniers, & ayant perdu son bien il se retira en Allemagne, où il exerça la médecine avec beaucoup de gloire & de profit. Quelque temps après il revint en France, & étant rentré dans la communion de l'église romaine, il fut honoré de la charge de médecin du roi, & d'historiographe de France. Quelques-uns l'ont accusé de n'avoir pas eu pour les papes tout le respect qu'il leur devoit. Au reste, il ne se trompa jamais, à ce qu'on dit, dans la pratique de son art, & s'acquit beaucoup de réputation par ses œuvres françoises & latines. Il mourut à Paris le 13 mars 1596, âgé de 66 ans. Après sa mort, Nicolas & Jean Vignier, ses fils, firent imprimer son histoire ecclésiastique, à laquelle il n'avoit pu mettre la derniere main. Il avoit aussi fait des observations sur l'origine de la maison de Lorraine, dans lesquelles il détruisoit les fables débitées par Richard de Vassebourg, archidiacre de Toul; mais cet écrit lui fut dérobé pendant sa vie. Ses ouvrages imprimés sont: *L'histoire ecclesiastique. La bibliothèque historiale*, sur laquelle il travailla pendant 25 ans. *Sommaire de l'histoire de France. Traité de l'état & origine des anciens François*, traduit en latin par André du Chêne, & fort estimé par Sorel. *Discours sur l'origine de la royale famille des Capets. Raisons de préséance entre la France & l'Espagne*, &c. *Du droit de la couronne de France sur la petite Bretagne. Histoire de la maison de Luxembourg. Les fastes des anciens Hébreux, Grecs & Romains. Rerum Burgundicarum chronicon.* On imprima de son vivant la chronologie en trois volumes *in-folio*; à laquelle on a ajouté un quatriéme volume, qui sert de correction & de supplément aux trois autres. * Thuan, *hist.* Gautier.

VIGNIER (Nicolas) pere de JERÔME Vignier prêtre de l'Oratoire, étoit fils de NICOLAS Vignier, dont on a parlé à l'article précédent. Il naquit dans la religion prétendue réformée que son pere professoit, & devint bientôt célébre dans ce parti. Il fut secrétaire du synode national des églises prétendues-réformées de France, tenu à Gap au mois d'octobre 1603, & de celui qui fut assemblé à Alais pendant les mois d'octobre, de novembre & de décembre 1620. Il fut aussi ministre de l'église de sa secte à Blois. Ce fut par l'ordre du synode protestant tenu à la Rochelle aux mois de mars & d'avril 1607, qu'il fit son *Théâtre de l'antechrist.* Ce mauvais ouvrage, plein de calomnies grossieres contre l'église romaine, fut présenté au synode de S. Maixent qui se tint dans les mois de mai & de juin 1609, & examiné ensuite par l'académie de Saumur, alors occupée par les protestans, qui lui donna son approbation. Cet ouvrage fit du bruit; & les protestans modérés le trouverent trop vif. Vignier publia encore un traité *De Venetorum excommunicatione*, contre le cardinal Baronius. Dieu accorda son retour à l'église catholique aux prieres & au zèle de l'un de ses fils, Jerôme Vignier. Nicolas Vi-

gnier avoit eu soin aussi avec *Jean* son frere, de faire imprimer l'histoire ecclésiastique de son pere Nicolas Vignier, mort le 13 de mars 1596. Pour Nicolas, pere de Jerôme, nous ignorons combien il vécut encore depuis sa conversion. * *Memoires du temps.* Synodes nationaux des églises réformées recueillis par le sieur Aymon, apostat de l'église catholique, &c.

VIGNIER (Jérôme) prêtre de l'Oratoire, célébre par ses écrits, étoit fils du précédent. Il naquit à Blois l'an 1606, fut licencié en droit à seize ans, ensuite bailli de Baugenci; & ayant abjuré le calvinisme l'an 1628, il entra environ deux ans après dans la congrégation de l'Oratoire. Jérôme Vignier pressé par son pere de se marier à une demoiselle de la religion protestante, lui fit l'aveu de sa conversion à la religion catholique, & du dessein qu'il avoit pris de se faire Chartreux. Il se retira en effet dans cet ordre: mais sa santé ne s'accommodant point des austérités qu'on y pratique, il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1630, n'ayant encore que 24 ans. Dès 1634, son mérite le fit nommer supérieur de la Rochelle, puis de Tours, de Lyon, & enfin de S. Magloire à Paris où il demeura depuis jusqu'à sa mort. On a de lui la généalogie des seigneurs d'Alsace; un supplément très-utile aux œuvres de S. Augustin; une concordance françoise des évangiles: il fut surpris par la mort, lorsqu'il étoit près de faire imprimer un traité de S. Fulgence contre Fauste, qui n'a point encore paru, dont il avoit un manuscrit, qu'on ne sait ce qu'il est devenu; l'origine des rois de Bourgogne; la généalogie des comtes de Champagne; l'histoire de l'église gallicane: ouvrages qui lui avoient couté beaucoup d'années & de veilles, & qui lui avoient fait parcourir toute la France, la Lorraine & l'Alsace. Il mourut à Paris, dans la maison de S. Magloire, le 14 novembre de l'an 1661, âgé de 56 ans. Bernier dans son histoire de Blois, a avancé que Gabriel de l'Aubespine évêque d'Orléans, a tiré beaucoup de secours de Vignier pour la composition de ses ouvrages: mais lorsque ce prélat mourut en 1630, Vignier n'avoit que 24 ans; & une partie des ouvrages de M. de l'Aubespine avoit paru quelques années auparavant. Jérôme Vignier est encore auteur de *l'oraison funébre de Jean-Baptiste le Goux de la Berchere, premier président du parlement de Bourgogne*, qui fut imprimée à Dijon *in*-4°, 1632. Il étoit très-savant dans les langues grecque, hébraïque & chaldaïque, & il possédoit à fond les belles-lettres. On a même de lui quelques paraphrases de pseaumes & d'autres poësies, fort goutées en son temps. Dans un voyage qu'il fit en Lorraine, il trouva à Metz un ancien manuscrit des choses arrivées en cette ville, dans lequel il étoit parlé au long de la fameuse Jeanne d'Arq, dite *la pucelle d'Orléans.* Ce manuscrit porte qu'elle fut mariée après l'expédition dont on prétend ordinairement que la fin lui couta la vie, avec le sire d'Hermoise, chevalier, & le P. Vignier trouva dans le même temps le contrat de ce mariage dans le trésor de M. des Armoises, d'une illustre maison, & de l'ancienne chevalerie. Ce contrat portoit: qu'en *l'an 1436, Robert des Armoises avoit épousé Jeanne d'Arq,* dite *la pucelle d'Orléans.* Si ces deux piéces sont vraies, Jeanne d'Arq n'a donc pas toujours été fille, & ce qui est encore plus important, elle n'a donc pas été brulée par les Anglois en 1429. On trouve sur ce sujet une lettre de M. Vignier, frere de Jérôme, dans le *mercure de France, février* 1725, & une autre dans le *mercure de mars de la même année.* On croit que l'ouvrage de S. Fulgence sur la grace, que Jérôme Vignier vouloit faire imprimer lorsqu'il mourut, & dont le public est privé, est dans la bibliothéque des Jésuites de Paris, au moins assure-t-on que c'est entre leurs mains que cet ouvrage a passé. La mere de Jérôme Vignier est mal appellée par quelques-uns *Olympe* le Blond: elle se nommoit *Olympe Belon*, & étoit fille de *H.* Belon, auteur d'un livre intitulé *Le trésor de l'ame chrétienne*, qu'il dédia à *Roberte* Mougne sa femme. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XVII siécle.* Niceron, *mém. tome II* & *X*, &c. *Mémoires manuscrits.*

VIGNIER (Jacques) né à Bar-sur-Seine, se fit Jésuite à l'âge de 17 ans, malgré l'opposition de ses parens qui penchoient pour le calvinisme. Dans cette vue il alla à Nancy, s'y retira dans la maison professe, & quelques efforts que fît sa mere pour le faire changer de résolution, il demeura ferme dans son projet. On l'admit le 27 septembre 1620, & il s'engagea par la profession des quatre vœux à Dijon le 8 de septembre 1638. Il a toujours vécu depuis dans une piété constante, quelque emploi qu'il ait rempli. Il régenta sept ans les humanités, quatre ans la philosophie; après quoi on le chargea d'enseigner la théologie morale. Il prêcha aussi, & avec beaucoup de zèle, & fut recteur de quelques maisons de sa société. Il passa les dernieres années de sa vie à Dijon, où il mourut le 14 décembre de l'an 1669. On a de lui; 1. Tableau de la vie & des miracles de S. Thierry; à Paris, 1632, *in*-8°. Le pere Jean-Baptiste Solier, dans le tome I du mois de juillet des actes des Saints, en parlant des actes de S. Thierry prêtre, assure que cette vie est du pere Jacques Vignier. 2. De la paix de l'ame; à Reims, 1637, *in*-12, & depuis à Lyon. 3. La pratique de la paix de l'ame dans la vie de S. Louis; à Autun, 1642, *in*-12. 4. Décade historique du diocèse de Langres, divisée en trois parties, *in-folio*: ce n'est presque que le plan de l'histoire du même diocèse, que le pere Vignier avoit composée en dix livres, & qui est restée manuscrite. On en conserve quelques parties dans la bibliothéque du roi. 5. *Chronicon Lingonense, ex probationibus decadis historicæ contextum*; à Langres, 1665, *in*-8°. 6. La vie d'André Guijon. Philibert de la Mare dans la préface du recueil des ouvrages des freres Guijons, qu'il a publiés à Dijon en 1658, *in*-4°, dit qu'il ne s'arrête pas sur André Guijon, pour ne pas prévenir le pere Jacques Vignier qui étoit occupé à en écrire la vie: on ignore ce que cet ouvrage est devenu. 7. Histoire de l'abbaye de Rosoy, dite Ville-Chasson, dans le diocèse de Sens; cette histoire est passée dans la bibliothéque du roi avec les manuscrits de M. de la Mare. 8. La chronique de Grancey, autrement la *Roue de fortune*, roman généalogique contenant un grand nombre de remarques curieuses servant à l'histoire du diocèse de Langres: composée en latin par un chanoine de l'église cathédrale de Langres en 1320, & traduite en françois en 1336, illustrée de commentaires par Jacques Vignier, Jésuite: cet ouvrage est encore à la bibliothéque du roi. * Mémoires latins manuscrits, communiqués par le R. P. Oudin, Jésuite.

VIGNIER (Henri) fils d'*Etienne* Vignier de S. Eusébe, & de *Jeanne* de Vienne, naquit à Bar-sur-Seine, le 18 mars 1641. Il entra en 1670 dans la congrégation de l'Oratoire, où il se distingua par sa piété & sa régularité. Il quitta depuis la congrégation, & accepta une cure à la Rochelle, qu'il desservit avec zèle pendant plusieurs années. M. Clermont de Tonnerre, évêque de Noyon, qui étoit son parent, l'ayant attiré uprès de lui, le pourvut d'un canonicat de son égliseacathédrale. Vignier après avoir possédé quelque temps ce bénéfice, le quitta, rentra dans la congrégation de l'Oratoire, & y passa le reste de ses jours dans la maison de Paris. Il y mourut le 3 avril 1707. On a de lui; 1. La connoissance de Jesus-Christ & de nous-mêmes, de ses bienfaits & de nos devoirs, tirée des épîtres de S. Paul; à Paris, chez Colombat, 1703, *in*-12. 2. Exercices de piété pour apprendre à faire l'oraison, & à regler son intérieur: seconde édition, augmentée des heures canoniales, avec des dispositions sur chaque verset; à Paris, chez Nully, 1703, *in*-12. 3. Pseaumes de David, à trois

colonnes, avec des sentimens de piété pour en faciliter la méditation; à Paris, 1703, *in-12*. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-folio*, tome II, page 350.

VIGNOLE (Jacques BAROZZIO de) architecte & peintre, étoit fils de *Clément* Barozzio, d'une des meilleures familles de Milan. Les guerres civiles ayant causé la ruine de plusieurs des citoyens de cette ville, Clément fut envelopé dans ce malheur. Ne pouvant plus vivre commodément dans sa patrie, il se retira avec sa femme qui étoit Allemande, à Vignole petite ville du marquisat du même nom, situé dans le territoire de Boulogne. Ce fut là que naquit Jacques Barozzio, plus connu sous le nom de Vignole, qui est celui du lieu de sa naissance. Il vint au monde le premier jour d'octobre de l'an 1507, & peu de temps après il perdit son pere. Cet accident le laissa sans biens & sans appui: mais son génie y suppléa. Il suivit l'inclination qu'il avoit pour le dessin, & alla à Boulogne pour y apprendre la peinture, qu'il quitta bientôt pour ne plus étudier que l'architectu e & la perspective, résolu d'en faire son unique profession. Il ne tarda pas à faire connoître que c'étoit à quoi il étoit appellé; plusieurs personnes lui demanderent des dessins d'édifices, & il se distingua dans ceux qu'il fit pour François Guichardin, alors gouverneur de Boulogne. Pour mieux s'assurer de leur effet, il en faisoit faire des modéles en bois par frere Damien de Bergame, Dominicain; & ce religieux qui excelloit en ouvrages de marqueterie, y exprimoit par le secours des bois de couleur, les différentes espéces de matériaux qui devoient être employés dans l'exécution. Pour se perfectioner dans l'architecture, Vignole résolut d'aller à Rome, afin d'y apprendre dans l'étude des plus beaux monumens de l'antiquité, les regles de l'art, qu'on y trouve dans toute leur pureté. Il s'y exerça d'abord à la peinture pour subsister: mais le peu de gain qu'il y faisoit, le dégouta de nouveau, & il se mit à dessiner pour Jacques Melighini, Ferrarois, architecte du pape Paul III. Il étoit employé par cet architecte, lorsqu'il s'établit à Rome une académie d'architecture, dont il fut choisi pour être le dessinateur. Il mettoit au net les résolutions qui y avoient été arrêtées sur les difficultés de l'art; & ce qui lui fut encore d'une grande utilité, cette académie lui fit mesurer & dessiner pour son usage les anciens édifices de Rome. François Primatice, peintre & architecte Boulonnois, qui étoit passé en France au service de François I, ayant été envoyé à Rome par ce prince en 1537, d'autres disent en 1540, avec ordre d'acheter des statues antiques, & de faire mouler les plus belles d'entre celles qui sont à Rome, il y connut Vignole, se servit de lui utilement, & l'amena en France, où durant deux ans qu'il y demeura, il secourut le Primatice dans tous ses ouvrages, & lui aida à jetter en bronze ces figures moulées sur l'antique, qu'on voit encore à Fontainebleau; il lui traça aussi quantité de fonds d'architecture dans ses tableaux, & il fit en particulier pour le roi, des dessins & des modéles pour plusieurs bâtimens, dont les guerres qui agitoient la France empêcherent l'exécution. On prétend qu'il donna un dessin de Cham bord; mais il n'y a pas d'apparence que ce soit le sien qui ait été exécuté. Vers le même temps, le comte Philippe Pappoli, président de la fabrique de S. Pétronne à Boulogne, ayant invité Vignole à retourner dans cette ville, pour y prendre la conduite du bâtiment de cette église, il s'y rendit, & son dessin fut préféré & mérita l'éloge de Jules Romain, peintre fameux, & de Christophe Lombard, architecte du dôme de Milan. Il bâtit à Minerbio, près de Boulogne, un palais d'une magnifique ordonnance pour le comte Alamanno Isolani, & dans Boulogne même la maison d'Achille Bocchi. Le portique du change de cette ville est encore de son dessin; mais il ne fut édifié qu'en 1562, sous Pie IV. Ce qu'il a fait de plus utile pour la même ville, est le canal du Navilio, qu'il acheva, & qu'il conduisit jusques dans cette ville, dont il étoit éloigné de plus d'une lieue. Ayant été assez mal récompensé de ce travail, il s'en alla à Plaisance, où il donna le dessin du palais du duc de Parme; & après avoir planté l'édifice, il en laissa les dessins cotés, & en abandonna la conduite à *Hiacinthe* Barozzio, son fils, qui étoit déja en état de le soulager dans ses travaux. L'on ne sait pas précisément en quel temps il a bâti les églises de Mazzano, de S. Oreste, de Notre-Dame des Anges à Assise, une fort belle chapelle dans l'église de S. François à Pérouse, & beaucoup d'autres éd fices répandus en différentes provinces d'Italie. L'on croit que tous ces ouvrages furent faits depuis l'an 1550, qu'il étoit retourné à Rome; il y avoit trouvé beaucoup de protections; le Vasari le présenta au pape Jules III, qui le fit son architecte. Il seroit trop long de détailler les ouvrages qu'il fit depuis: une vigne pour le pape Jules hors de la porte du peuple sur la voie Flaminienne, la porte de l'église de S. Laurent *in Damaso*, de grandes parties du palais du cardinal Alexandre Farnèse, & de l'église de la maison professe des Jésuites à Rome, le magnifique château de Caprarole, qui est sans contredit le plus grand & le plus bel ouvrage de Vignole, &c. Vignole réussissoit dans le genre de peinture, que l'on nomme perspective, & il en a donné entr'autres des preuves dans le château dont on vient de parler; il avouoit que cette science de la perspective, qu'il avoit apprise dans sa jeunesse, lui avoit donné de grandes ouvertures pour l'art de bâtir. Son dessein étoit d'en composer un traité; mais il n'en a laissé que des mémoires qui furent communiqués après sa mort par Hiacinte Barozzio son fils, au pere Ignace Danti, religieux Dominicain & professeur de mathématiques, qui les mit en ordre & les publia en 1583, accompagnés d'un commentaire. Philippe II, roi d'Espagne, faisant travailler au bâtiment de saint Laurent de l'Escurial, fit consulter les plus habiles architectes sur ses projets, & il y eut 22 dessins de faits par différens architectes; mais aucun n'ayant été aussi bien reçu que celui de Vignole, le roi fit faire à cet habile homme les propositions les plus flateuses pour l'engager à s'attacher à lui; on voulut au moins l'engager à faire un voyage en Espagne; mais Vignole deja âgé, & d'ailleurs devenu architecte de l'église de S. Pierre du Vatican, depuis la mort de Michel-Ange arrivée en 1564, s'excusa de faire ce voyage. Dans le temps qu'il travailloit à l'église de S. Pierre, le pape Grégoire XIII le chargea de régler les différends qui étoient entre lui & le grand duc de Toscane au sujet des limites de leurs états, dans le voisinage de Citta-di-Castello. Vignole se transporta sur les lieux, & s'aquitta de sa commission en homme intégre & judicieux. Il mourut peu après son retour à Rome, le septiéme de juillet de l'an 1573, étant âgé de 66 ans; son corps fut porté avec pompe par les académiciens du dessin, dans l'église de sainte Marie de la Rotonde. Nous avons de Vignole l'ouvrage suivant: *l'Architettura sopra i cinque ordini di Giacomo Barocci da Vignola*; à Venise, 1570, *in-folio*. Cet ouvrage a été souvent réimprimé depuis, & traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; sur quoi il faut consulter la *Préface servant d'introduction à l'étude de l'architecture*, dans l'édition de l'ouvrage intitulé: *Cours d'architecture qui comprend les ordres de Vignole, avec des commentaires, les figures & les descriptions de ses plus beaux bâtimens, & de ceux de Michel-Ange, &c.* à Paris, 1738, grand *in-4°*. Cette nouvelle édition, considérablement augmentée, est dûe à M. Jean Mariette, imprimeur & libraire. On y trouve aussi la vie de Vignole, dont cet article est l'extrait.

VIGNOLES (Etienne des) dit *la Hire*, fameux

capitaine François, sous le regne de Charles VII, étoit de l'illustre maison des barons de Vignoles, qui étant chassés de leurs terres par les Anglois, s'établirent en Languedoc. Il fit lever le siége au duc de Bedford de devant Montargis, & accompagna la Pucelle avec le comte de Dunois, au siége d'Orléans. Après avoir rempli tous les devoirs d'un grand capitaine, & contribué au rétablissement du royaume & du roi Charles VII, il mourut à Montauban l'an 1447. * Mezerai, *hist. de France*, *en Charles VII.*

VIGNOLES (Amador des) de l'illustre maison des barons de Vignoles, étoit frere d'*Etienne* des Vignoles, dit la Hire, *dont on vient de parler.* Du Haillan rapporte qu'Amador conduisit à Orléans, au mois d'avril 1429, quatre cens hommes, pendant que Jeanne d'Arc, dite la pucelle d'Orléans, travailloit à en faire lever le siége. Il fut tué devant Creil en 1434. Dans cet intervalle, ayant passé par les Cévennes, il s'y maria, & de lui sortirent les deux branches principales des Vignoles de Languedoc. Les autres sont nommées dans le catalogue général des gentilshommes de la province de Languedoc, imprimé à Pezenas en 1676. On y voit que le deuxiéme janvier 1669, leurs titres de noblesse furent confirmés par arrêt souverain.

VIGNOLES (Jacques des) seigneur de Pradés & de Sainte-Croix, né à Nismes le 10 juin 1609, d'un pere catholique, fut conduit à Genève à l'âge de cinq ou six ans, par un précepteur à qui on l'avoit confié, & il fit ses études dans le collége de cette ville, & ses exercices dans l'academie du même lieu. Revenu à Nismes, il se battit en duel avec un nommé de Rozel, & eut tout l'avantage. Pour éviter les poursuites, les deux combattans prirent le parti des armes, se réconcilierent dans la suite, & furent toujours depuis très-bons amis. Des Vignoles devint major de chevaux-legers dans le régiment de Louis de Baschi, baron d'Aubais, & maréchal de camp, & en 1637 des Vignoles épousa sa fille aînée, nommée *Louise.* Six ou sept ans après il commanda, pendant deux campagnes, en Catalogne, toute la cavalerie, dont il se trouva le plus ancien officier. Quoiqu'homme de guerre il aimoit les lettres, & les cultivoit. Il eut plusieurs enfans, de l'éducation desquels il prit un grand soin. Quatre fils lui survécurent, dont le troisiéme s'est le plus illustré : voyez l'article suivant.

VIGNOLES (Alfonse des) troisiéme fils de JACQUES des Vignoles, & de *Louise* de Baschi d'Aubais, naquit au château d'Aubais en Languedoc, le 19 octobre de l'an 1649. On le confia de bonne heure à un précepteur Ecossois, qui se faisoit nommer Jean du Moulin, qui enseigna à son éleve le latin, sans lui avoir donné aucune leçon de grammaire; & le 19 octobre 1659, ce précepteur ayant cessé d'en prendre soin, il fut envoyé au collége réformé de Nismes, pour y continuer ses études. Il y fut mis entre les mains de Frédéric Guib, autre Ecossois, qui étoit habile dans les langues, mais qui par ses manieres dures & révoltantes acheva de dégouter de l'étude M. des Vignoles, qui avoit d'ailleurs plus d'inclination alors pour les armes, que pour les livres. Il ne laissa pas cependant d'assister durant cinq ans aux leçons publiques & particulieres, & au mois d'octobre 1664, il commença son cours de philosophie. Cette même année, la cour, à la priere d'Antime-Denys Cohon, évêque de Nismes, ayant fait défenses aux professeurs protestans d'enseigner à l'avenir dans le collége de cette ville, Frédéric Guib fut appellé à Orange, & ses disciples l'y suivirent après Pâque de l'année suivante 1665. André Convenant, docteur en médecine & professeur en philosophie, n'oublia rien pour ranimer le gout du jeune des Vignoles pour l'étude ; mais n'y ayant pas réussi, celui-ci fut rappellé à Nismes en 1666, & son premier précepteur, qui étoit revenu, voyant qu'il n'avoit fait aucun progrès, le déclara à ses parens, qui le mirent entre les mains d'un vieux ministre, nommé Jean Flori. Ce nouveau maître fit recommencer toutes ses études à son éleve, jusqu'au mois de juin 1669, qu'il fut encore renvoyé dans la maison paternelle. L'année suivante on l'envoya à Genève, où il demeura neuf ou dix mois, pendant lesquels il se livra aux exercices qui lui plaisoient davantage, à la danse, à faire des armes, à la musique : ce qui ne l'empêchoit pas de fréquenter les leçons de grec, d'hébreu, de philosophie & de théologie, mais plutôt par amusement, que dans aucune vue déterminée. Revenu encore à Nismes, son pere voyant qu'il affectionoit le ministre Jean Bruguier, doyen des pasteurs de l'église protestante de Nismes, il le mit chez ce ministre; & ce fut-là que M. des Vignoles, déja âgé de 21 ans, prit un vrai gout pour l'étude. M. Bruguier lui enseigna les principes de l'algébre, de la géométrie, de l'optique, de l'astronomie, & lui donna de plus des leçons de philosophie & de théologie. Ce changement dans M. des Vignoles en produisit chez lui un autre : il ne pensa plus à la profession des armes, se dévoua au ministère, tel qu'il s'exerce chez les protestans, & fit tout ce qu'il put pour se rendre capable de l'exercer avec honneur. En 1672. Il alla à Saumur, où il étudia sous Etienne Gaussen, professeur en théologie. Ayant passé seize mois dans cette ville, il vint à Paris, où il ne séjourna que quelques semaines, passa de-là en Angleterre, & se rendit sur la fin de 1673 à Oxford, où il vit ce qui peut intéresser le plus un homme qui aime les sciences & les savans : il quitta l'Angleterre au mois de mai 1674, retourna à Nismes, & au mois de mai 1675 il fut nommé par le synode du bas Languedoc, assemblé à Uzez, pour desservir l'église d'Aubais. En 1683, il épousa la fille aînée de *Jean-Bernard*, ministre de Manosque en Provence, dont il a eu plusieurs enfans, morts en bas âge. Sa femme mourut en accouchant du septiéme, au mois de mai 1694, & depuis ce temps-là il est demeuré veuf. Comme il se trouvoit trop distrait pour ses études dans l'église d'Aubais, il fut transféré, avec l'approbation du synode, au Cailar, terre de M. d'Aubais. Ce fut là qu'il commença à prendre du gout pour les anciennes inscriptions, à l'occasion d'un voyage que MM. Spon & Moze firent en ce lieu-là l'an 1683. L'année suivante, M. des Vignoles fut interdit de ses fonctions de ministre, par un arrêt de la cour, rendu contre plusieurs de ses confreres du bas-Languedoc. Enfin Louis XIV ayant révoqué l'édit de Nantes, il quitta sa patrie en 1685, arriva à Genève le 3 décembre, & peu après se retira à Berne, & enfin à Berlin, où il arriva le 13 mai 1686. On lui donna d'abord l'église de Schwest, sur les frontieres de la Poméranie, à onze milles au nord de Berlin, & en 1688 on le transféra à Hall. Il ne demeura cependant qu'environ un an dans cette église : une cabale formée contre lui, le contraignit de l'abandonner. On lui offrit alors le choix de plusieurs autres églises, & il se détermina pour celle de Brandebourg, où il se rendit au mois d'avril 1689, & qu'il a desservie durant quatorze ans, également aimé des François & des Allemans. Au mois de juillet 1701, il fut fait membre de l'académie des sciences de Berlin. Quelque temps après, M. de Leibnitz ayant représenté que cette académie ne pouvoit profiter des lumieres de ce savant, tant qu'il resteroit à Brandebourg, le roi lui ordonna en 1703 de quitter son église, & de se rendre à Berlin. En 1711, au mois de janvier, la même académie ayant eu ordre de se partager en quatre classes, M. des Vignoles fut d'abord dans la classe des historiens, & ensuite dans celle des mathématiciens. La même année 1711, il se forma une société anonyme, dont M. des Vignoles fut d'abord secrétaire. En 1713, il se chargea d'aller prêcher tous les quinze jours à l'église de Kopenik, à deux

milles de Berlin, qui étoit devenue vacante, & il y alloit quelquefois passer l'été, pour y faire les remédes que sa santé exigeoit. En 1720, il fut entierement déchargé du soin de cette église. En 1727, il fut élu directeur de l'académie royale des sciences de Berlin. Ce savant homme est mort à Berlin le 24 juillet 1744, âgé de 94 ans, neuf mois & cinq jours. Son éloge & le catalogue de ses ouvrages se lisent dans l'histoire de l'académie des sciences de Berlin, *in*-4°, p. 111 & suiv. Voici la liste de ses ouvrages : 1. La quatriéme partie du roman de M. Lenfant, intitulé : *Histoire de la papesse Jeanne*, à Cologne, 1694, *in*-4°, ou plutôt à Amsterdam, chez Huguetan, est toute entiere de M. des Vignoles : le même a aussi ajouté quelques chapitres à l'édition de cet ouvrage, réimprimé en 1720, à la Haye. 2. *Disquisitio chronologica de periodica revolutione cometæ annorum* 1668, 1702, dans les *Miscellanea Berolinensia*, tome I, page 251-260. 3. *Epistola chronologica adversùs Harduinum*; cet écrit où il y a beaucoup d'érudition, a été imprimé en 1708, à Rotterdam, à la suite des *Vindiciæ veterum scriptorum contra J. Harduinum, S. J. P.* par monsieur de la Croze. 4. Discours lu dans la société anonyme (de Berlin) le 20 mars 1713, touchant le temps précis de la persécution suscitée contre les chrétiens par l'empereur Néron, où l'on s'étend au long sur un passage de Tacite, & sur les fêtes de Vulcain, de Cérès, & de Proserpine : dans l'*Histoire critique de la république des lettres*, par Masson, tome VIII, article 2. 5. Extrait abrégé & libre du traité de Pierre d'Ailly, cardinal de Cambrai, touchant la réformation du calendrier : dans l'*Histoire du concile de Constance*, par Jacques Lenfant, édition *in*-4°, de 1727, tome II, livre VII, pag. 349 & suiv. Cet écrit est aussi dans la premiere édition de cette histoire, donnée en 1714. 6. Dissertation, ou Lettre au sujet d'une médaille curieuse d'Auguste, à l'occasion d'une lettre sur le même sujet, écrite à M. des Vignoles, par M. Schott, l'un des directeurs de l'académie royale des sciences de Berlin : dans l'*Histoire critique de la république des lettres*, tome IV, article XI, & tome V, article I; mais il n'y a de M. des Vignoles que la lettre par laquelle il envoie la dissertation de M. Schott, imprimée en effet dans le même volume, & dans le tome V. 7. Remarques de critique & de littérature, (sur Elien, sur le rapport des mois athéniens & des nôtres, &c.) adressées à l'auteur de la dissertation sur les jeux Pythiques, insérée dans l'*Histoire critique de la république des lettres*, tome I; dans la même histoire, tome V, article III, page 93 & suivantes. Ces remarques sont datées de Berlin le 4 novembre 1713. 8. Dissertation touchant le temps de la célébration des jeux Pythiques, lue dans la société des anonymes (de Berlin) le 15 septembre 1713, dans l'*Histoire critique*, &c. tome VI, article V, pag. 99 & suivantes. 9. Deux lettres latines sur la médaille de Louis XII, *perdam nomen Babylonis*, publiées par M. Liébe, dans un écrit sur ce sujet, à Leipsick, 1717. 10. Premier discours touchant le jour de la naissance d'Auguste, lu dans la société des anonymes, le 10 septembre 1714, dans l'*Histoire critique*, &c. tome XI article I. 11. Second discours sur le même sujet, dans le tome XII de l'ouvrage cité, article I. 12. Remarques sur un passage de Lactance, touchant la persécution de Néron contre les chrétiens : dans la même *Histoire critique*, &c. tome IX, article VI, pag. 172 & suiv. 13. Extrait d'une lettre, écrite à M. *** à l'occasion du I article du tome IX, de l'*Histoire critique*, &c. cette lettre imprimée dans le tome X de la même histoire, article V, fut écrite à l'occasion de l'extrait critique d'une dissertation manuscrite de M. l'abbé Sevin, dans laquelle est examinée la restitution d'un passage de Pline, touchant l'antiquité des lettres : dans la même *Histoire critique*, &c. tome IX, article I. 14. Dissertation touchant le jour de Noël, lue dans la société des anonymes, le 20 décembre 1717, dans la Bibliothéque germanique, tome II, article II, pag. 29 & suiv. 15. Remarques sur un mémoire de M. l'abbé Renaudot, (imprimé dans le tome I des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*) sur l'origine de la sphere : dans la Bibliothéque germanique, tome V. Ces remarques paroissent solides & judicieuses. 16. Réponse à la lettre prétendue pastorale de M. Dartis, à Berlin, 1720. Vers la fin de l'année 1719, M. Dartis, ministre de l'église de Berlin, fit imprimer un écrit sous ce titre : *Lettre pastorale du plus ancien & du plus légitime pasteur de l'église françoise de Berlin, à son cher troupeau*, & il y attaquoit MM. Lenfant, de Beausobre & des Vignoles; chacun répondit à cet écrit : on vient d'indiquer la réponse de M. des Vignoles; celle de M. de Beausobre est de 1719 même, à Berlin, *in*-4° de 70 pages, datée du sixiéme novembre. 17. Plan de la chronologie de l'histoire sainte, & des histoires étrangeres qui la concernent, dans la Bibliothéque germanique, tome III, c'est le plan que M. des Vignoles donna lui-même du savant ouvrage qu'il a publié depuis. 18. Eloge de madame Kirch, à l'occasion de laquelle on parle de quelques autres femmes & d'un paysan astronomes : dans la Bibliothéque germanique, tome III, p. 155. 19. Extrait d'un livre de M. Baïer, *de eclipsi sinica, A. C.* 31. Traduction libre du calcul qu'en a fait M. Kirch : & addition de M. des Vignoles sur le cycle sexagénaire des Chinois, confirmée par M. Kirch : dans la Bibliothéque germanique, tome V, & dans les *Miscellanea Berolinensia*. Le cycle sexagénaire de jours, dont se servent les Chinois, n'avoit point été connu en Europe avant la découverte de M. des Vignoles, qui regarde ce cycle comme d'un grand usage dans la chronologie. 20. Histoire d'un chien qui avala quelques piéces de linge savonné, & les rendit par la bouche, à plusieurs reprises, pendant l'espace de huit jours : dans le journal déja cité. 21. Remarques sur quelques diplômes des empereurs Otton I & II : ces Remarques sont encore manuscrites. 22. Réponse de M. des Vignoles à ce qui le regarde, dans la chronologie sacrée de M. Kohlreiff, imprimée à Hambourg en 1724, dans le même journal, tome XIV, article V, pag. 122. 23. Lettre du même sur la chronologie chinoise : dans le même volume du même journal, article VI, page 142. 24. Extrait des premiers mémoires de l'académie de Petersbourg : dans le même journal, tome XIII. 25. Seconde & derniere réponse à M. Kohlreiff : dans le même journal, tome XVII. 26. Extrait du tome troisiéme des *Miscellanea Berolinensia*, dans le même journal, tome XIX. 27. Extrait d'un ouvrage publié par M. Kirch : dans le même journal, tome XX. 28. *De annis ægyptiacis*, dans les *Miscellanea Berolinensia*, tome IV. 29. *De cyclis Sinensium sexagenariis*, dans le même volume. 30. Histoire de la vue de M. D. V. (des Vignoles) & de deux cataractes dont il fut guéri; l'une par un opérateur, & l'autre naturellement; dans les mêmes *Miscellanea*. 31. *Parergon sinicum de calendario, anno C.* 1654 : encore dans la même collection. 32. Extrait du tome IV des *Miscellanea Berolinensia*, dans la Bibliothéque germanique, tome XXXI. 33. Lettre sur Jean-Philippe Baratier, jeune savant, écrite de Berlin, le 30 avril 1735, dans la Bibliothéque germanique, tome XXXII, p. 221 : *voyez ci-devant* BARATIER. 34. Défense de M. des Vignoles contre les Aristarques de Trévoux (c'est-à-dire, contre ce que les journalistes de Trévoux avoient dit du programme par lequel M. des Vignoles annonçoit sa chronologie, & en donnoit le plan) dans la Bibliothéque germanique, tome XXXIII, article V, page 62, jusqu'à 109. 35. Conjectures sur la quatriéme éclogue de Virgile, intitulée *Pollion*, dans la Bibliothéque germanique, tome XXXV, article XVII, pag. 173 & suivantes : il y a beaucoup

beaucoup d'érudition & de gout dans ces conjectures. 36. Remarques sur le retour des cométes : tirées de l'almanach françois de Berlin, pour l'année 1737, dans la Bibliothéque germanique, tome XXXIX, article VII, pag. 152 & suivantes. 37. Chronologie de l'histoire sainte & des histoires étrangeres qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à la captivité de Babylone, à Berlin, deux tomes *in-4°*, 1738. Cet important ouvrage est divisé en six livres: le tome I comprend les trois premiers livres, & il est uniquement destiné à l'histoire sainte; le deuxiéme, qui comprend les trois livres suivans, est pour les histoires étrangeres. La plupart des journaux ont rendu compte de ce livre, qui est en même temps chronologique, historique & critique. * Cet article est extrait du *Supplément françois de Basle;* mais on a aussi consulté presque tous les ouvrages même de M. des Vignoles. Jacques Lenfant, dans son *Histoire du concile de Constance*, édition de Hollande 1727, cite, page 362 du tome II, une *Histoire de la ville de Brandebourg*, par M. des Vignoles, encore manuscrite en ladite année 1727, & à la page 372, jusqu'au milieu de la p. 374 du même volume, M. Lenfant a publié un Mémoire du même, touchant les évêques de Brandebourg.

VIGNOLI (Marie-Porcie) religieuse de l'ordre de S. Dominique, naquit à Viterbe l'an 1632, de *Philippe* Vignoli & d'*Helène* Merli. Le ciel orna cette fille de toutes les qualités & de tous les avantages qui peuvent faire considérer une personne de son sexe. Aux agrémens extérieurs, elle joignoit un esprit capable de tout ce qu'elle vouloit faire ou savoir, beaucoup de jugement, une adresse singuliere pour les ouvrages des mains; &, ce qui est plus estimable, une rare modestie & une piété solide. Elle avoit une si belle memoire, qu'on assure qu'elle pouvoit réciter tout entier un livre, dès qu'elle l'avoit lu une seconde fois. Elle apprit presque seule la langue latine; & après avoir étudié la grammaire, elle s'appliqua aux belles lettres. Elle cultiva aussi l'arithmétique & l'astronomie; mais elle a aimé & cultivé par préférence la poësie italienne. Elle embrassa la regle de S. Dominique à Viterbe en 1658, & fit profession l'année suivante; elle a rempli quelques postes dans son monastère, entr'autres celui de maîtresse des novices. Elle vivoit encore en 1692. On avoit imprimé alors de cette pieuse & savante fille les écrits suivans, 1. *Sonetti eroïci e lugubri*. 2. *L'Obelisco di Piazza Navona : idillio*. 3. *Il Genethliaco del principe primogenito del rè di Polonia*. 4. *Il Vaticinio della sibilla Tiburtina*. 5. *Il Tebro festivo : idillio*. 6. *Roma trionfante : canzone*. 7. *Talia Mascherata*. 8. *La Maraviglia : ode*. En 1692, elle avoit encore composé beaucoup d'autres écrits, soit en latin, soit en italien, qui n'étoient point imprimés alors; on peut en voir la liste dans la Bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique, par les PP. Quétif & Echard, *in-folio*, II volume, page 248. *Voyez* aussi les *singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, Bénédictin, tome III, page 187 & suivantes.

VIGNON (Claude) peintre célébre, natif de Tours, suivit la maniere de Michel Ange de Caravage, & fit dans ce gout-là des tableaux d'une grande force. La promptitude avec laquelle il travailloit, lui procura beaucoup d'emploi; & pour y satisfaire, il rendit sa maniere plus expéditive encore, mais beaucoup moins forte que ce qu'il avoit accoutumé de faire. Il produisoit facilement, & sa façon d'employer ses teintes, étoit de les mettre en place, sans les lier, & de peindre, en ajoutant toujours des couleurs, non pas en les mêlant par le mouvement du pinceau, en sorte que la superficie de ses tableaux en est très-raboteuse. Ainsi sa maniere, qui n'est qu'une pure pratique manuelle est très-aisée à connoitre. Il étoit fort consulté pour la connoissance des manieres & pour le prix des tableaux. Ce peintre mourut en 1670, dans un âge fort avancé. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

VIGNONET, *cherchez* AVIGNONET.

VIGO, bourg avec un grand & bon port sur l'Océan Atlantique, est en Espagne dans la Galice, entre Bayonne, Tui, & Ponte-Vedra, à quatre ou cinq lieues de chacune. Ce port est devenu célébre au commencement du XVII siécle, par le grand avantage que les flottes angloise & hollandoise y remporterent le 12 octobre 1702, sur la flotte françoise commandée par le comte de Châteaurenaud, & sur les gallions d'Espagne revenant d'Amérique. Une partie des vaisseaux françois & des gallions fut prise. L'amiral François en fit bruler quelques uns lui-même; & quoiqu'une partie de l'argent eût été déchargée, on y fit un butin très-considérable. * Mati, *dict. Mémoires du temps*.

VIGOR (Simon) illustre par ses écrits & par les dignités ausquelles il a été élevé, naquit à Evreux. Il étoit fils de *Renaud* Vigor, médecin des rois Charles IX, Henri III, & premier médecin de Catherine de Médicis leur mere. Né avec beaucoup de disposition & d'inclination pour les sciences, son pere qui les aimoit aussi beaucoup, fut son premier maître. Cependant Renaud persuadé que Paris étoit le centre de toutes les sciences, ne tarda pas à y envoyer son fils, qui y fut reçu de la maison de Navarre en 1540. Dans le même temps il fut élu recteur de l'université, puis curé de la paroisse de S. Germain-le-vieux. En 1545, il prit le bonnet de docteur, & fut presque aussitôt pourvu de la dignité de pénitencier de l'église d'Evreux. Il la remplissoit avec honneur & zèle, lorsqu'il accompagna au concile de Trente Gabriel le Veneur son évêque. A son retour on lui offrit la cure de S. Paul à Paris, qu'il accepta. Il s'acquit dans cette place beaucoup de réputation par le zèle qu'il montra dans ses sermons & dans ses controverses contre les calvinistes, & il eut la consolation de voir que Dieu avoit répandu ses bénédictions sur ses discours, & que plusieurs hérétiques touchés, éclairés, persuadés, étoient rentrés dans le sein de l'église. Il faut compter entre ses plus illustres conquêtes le célébre Pierre Pithou, sieur de Savoye, si connu dans la république des lettres. Elizabeth de France, reine d'Espagne, étant morte, Simon Vigor fut chargé de faire son oraison funébre, qu'il prononça le 26 d'octobre 1568. Elle fut très-applaudie, & elle a été imprimée. Deux ans auparavant il s'étoit engagé dans une conférence avec les ministres de l'Epine, Carme apostat, & Sureau du Rosier, accompagnés de Barbas, ministre de la reine de Navarre, & d'Oulbras ministre de Houdan. Il eut pour second dans cette conférence, Claude de Saintes, depuis évêque d'Evreux. Ce qui donna lieu à cette conférence fut le dessein où le duc de Montpensier étoit de faire rentrer dans le sein de l'église catholique le duc de Bouillon, son gendre, & la duchesse sa fille. M. de Montpensier en écrivit à Vigor, & lui demanda pour second Claude de Saintes, dont le mérite lui étoit pareillement connu. Ruzé confesseur du roi, qui avoit été précepteur du fils unique de M. de Montpensier, fut témoin de la dispute. On y appella un notaire & un secrétaire catholiques, un notaire & un secrétaire de la religion prétendue réformée, pour écarter tout soupçon de partialité. La dispute fut vive & longue, & Vigor & de Saintes y eurent tout l'avantage, de l'aveu même des ministres. Elle duroit encore lorsque Vigor tomba malade & fut réduit à l'extrémité : mais ayant recouvré la santé, son premier soin fut de publier les actes de cette conférence : ils parurent en 1568 à Paris. Ce succès l'encouragea à travailler à la conversion des hérétiques. Il fit des controverses à Rouen, à Metz, à Amiens, à Paris, & Dieu se servit de ces conférences pour ramener à la vérité un grand nombre de ceux qui en étoient éloignés. Vigor accepta ensuite la théologale de l'église de Paris, & devint en peu de temps prédicateur du roi Charles IX, & fut nommé par le pape Grégoire XIII

à l'archevêché de Narbonne après la mort du cardinal François Pizani, arrivée à Rome en 1 70. Dès qu'il fut sacré il se rendit en son diocèse, & il y travailla pendant six ans avec autant de zèle & de fruit qu'il avoit fait ailleurs. Il mourut à Carcassonne le 1 de novembre 1575. Dès 1577, on fit une premiere édition de ses sermons sous ce titre : *Les sermons & prédications chrétiennes & catholiques pour tous les jours de carême & féries de Pâques*, &c. *faites en l'église de S. Etienne du-Mont à Paris, par feu de bonne mémoire Simon Vigor, &c. Item sur les dimanches & fêtes depuis la Trinité jusqu'à l'avent, tome II. Item, sur le symbole des apôtres & pour l'avent, faits en l'église de S. Merri à Paris, &c. Item, actes de la conférence tenue à Paris ès mois de juillet & août 1566, entre deux docteurs de Sorbonne & deux ministres de Calvin ; le tout revu par M. Jean Cristi, docteur en la faculté de théologie à Paris, & théologal à Nantes.* Il y a eu d'autres éditions de ces sermons. Jean Cristi qui a revu ces sermons étoit ami de Vigor, & né comme lui sur la paroisse de S. Thomas à Evreux, & Vigor lui laissa tous ses ouvrages. Simon Vigor a eu deux neveux, le premier est mort chanoine & prévôt de l'église métropolitaine d'Auch en 1602. Le second qui s'est beaucoup distingué par son zèle pour l'église gallicane & par ses écrits, se nommoit aussi Simon Vigor. Il fut conseiller au grand conseil, & mourut le 25 de février 1624, âgé de 68 ans. Il a défendu Richer avec vigueur contre ses adversaires. On a de lui plusieurs ouvrages, entr'autres : *Commentarius de auctoritate concilii generalis supra papam, ex responsione synodali Basileensi oratoribus Eugenii IV*, à Cologne 1613, *in*-8°. *Apologia de suprema ecclesiæ auctoritate, adversùs Andream Vallam*, à Troyes 1615, *in*-8°. *Assertio fidei catholicæ ex quatuor prioribus conciliis œcumenicis*, &c. De l'état & gouvernement de l'église, &c. en françois. Tous ces ouvrages ont été réunis en un volume *in*-4, imprimé à Paris en 1683, sous le titre de *Simonis Vigorii in magno consilio regio consiliarii opera omnia.* On lui attribue, *Historia eorum quæ acta sunt inter Philippum Pulchrum, regem christianissimum, & Bonifacium VIII, pont. ex variis scriptoribus.* Cette histoire est la suite des actes sur cette affaire, imprimés *in*-4°, en 1613. * *Mémoires du temps.* La Croix du Maine, *bibliothéque françoise.* MM. de Sainte-Marthe, *in Gallia christiana.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle.* Le Brasseur, *histoire civile & ecclésiastique du comté d'Evreux*, &c.

VIGUIER (Jean) natif de Grenade sur la Garonne, dans le diocèse de Toulouse, se fit religieux de l'ordre de S. Dominique à Toulouse, fut reçu docteur en théologie dans l'université de cette ville ; & même y enseignoit la théologie avant 1527, & tenoit encore cette chaire en 1550. Il est sûr qu'il vivoit en l'année 1553, mais on ne sait quand il mourut. Ses ouvrages sont, *Institutiones ad naturalem & christianam philosophiam, maximè verò ad scholasticam theologiam*, dont il y a eu une foule d'éditions dans tout le cours du XVI siécle, à Paris, à Lyon, à Anvers & à Venise ; *Commentaria in D. Pauli epistolam ad Romanos*, imprimés presque aussi souvent que les institutions ; & un traité *De consolatione agonizantium*, qui a paru à Paris en 1553, à Anvers en 1554, à Lyon en 1569. * Echard, *de script. Ord. FF. Præd. t. II.*

VILLA (Guidon, marquis de) fameux général, né à Ferrare, vint jeune à la cour de Charles Emanuel I, duc de Savoye. Il avoit à peine embrassé le parti des armes, qu'il fit paroître tant de valeur au siége d'Asti, que le duc de Savoye lui donna le marquisat de Cigliano. Il avoit été blessé à ce siége ; mais il n'eut pas moins de valeur dans les autres occasions. Il en montra beaucoup dans les actions auprès de la Motta & de Lucédio, ce qui engagea le duc à le mettre à la tête de sa noblesse & de ses vassaux. Le marquis de Villa s'empara de Trino, après avoir mis lui-même le pétard à la porte. Il prit les villes d'Albi & de Saint-Damien, malgré la résistance des assiégés. Dans la guerre du duc contre les Génois, il eut beaucoup de part à la prise de plusieurs places, à la retraite du prince Amédée, à la défense d'Asti & de Verrue, & à la prise de Pontestura & de Moncalvo. Lorsque Louis XIII força le pas de Suse, le marquis le défendit vaillamment, & lorsqu'il se fût rendu à Suse pour se faire panser de ses blessures, il reçut les visites du roi, du cardinal de Richelieu, & de plusieurs autres grands, de qui il reçut beaucoup d'éloges. Le duc de Savoye, par reconnoissance, lui permit d'écarteler les armes de Savoye avec les siennes. Victor Amédée ayant succédé à son pere en 1630, le marquis le servit avec la même fidélité & le même zèle contre les François & contre les Espagnols. Il alla au secours d'Odoard, duc de Parme, contre les derniers qu'il battit, de même que les Modénois, près du pont de Lenza. Il mit en déroute la cavalerie ennemie, & s'empara du château de S. Jean dans le Plaisantin. Il revint ensuite heureusement dans le Piémont, malgré tous les obstacles qu'on lui opposa. Il ne combattit pas avec moins de valeur que de succès contre dom Martin d'Aragone, & il fut par-tout à la tête des troupes à la bataille de Monbaldone. Il aida au comte de Harcourt à faire lever le siége de Casal. Il reprit depuis Ceva, & s'empara de Moncalvo au plus fort de l'hyver. En considération de tant de belles actions, le roi de France le nomma lieutenant-général de ses armées en Italie, sous le prince Thomas de Savoye. Le pape Urbain VIII le souhaita, comme vassal né du pape, pour son général, dans les différends qu'il eut au sujet du duché de Castro. En 1648, étant avec le duc de Modène, pour lors généralissime de l'armée des François, & le maréchal du Plessis-Praslin, donnant avec eux des ordres au siége de Crémone, il fut tué d'un boulet de canon. On assure que s'il étoit vaillant, comme il l'a tant de fois montré, il n'étoit pas moins charitable envers les pauvres, & généreux à l'égard de tout le monde. * Lorenzo Crasso, *elogii di capitanei illustri*, page 248, &c.

VILLA FRANCA, ville capitale de l'isle de Tercere. On dit qu'elle est belle, & que son terroir abonde en vin & en bled. Les Anglois la prirent sans résistance en 1597. L'armée s'enrichit du pillage qu'elle y fit. * *Dict. angl.*

VILLA FRANCA, bourg d'Espagne dans la Vieille Castille, est dans les montagnes d'Avila près de la riviere de Tormes, à douze lieues de Placentia, vers le nord oriental. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Manliana*, petite ville des Vettons, laquelle d'autres placent à *Mallen*, village de la même contrée. Cette terre qui porte le titre de marquisat, est possédée par les ducs de Ferrandina, de la maison de Tolede. * Baudrand.

VILLA HERMOSA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, est près de la riviere de Millas, à quinze lieues de Valence vers le nord. Villa Hermosa porte le titre de duché depuis l'an 1447, est capitale de la contrée de Millarez, & appartient à la maison de Borgia. *Voyez* BORGIA. * Mati, *dict.*

VILLA JESUS, Nombre de Jesus, ou la Nueva Caures, petite ville des isles Philippines, est dans l'isle de Cébu, dont elle porte quelquefois le nom. Elle est fort peu considérable, quoiqu'elle ait un évêché suffragant de Manille. * Baudrand.

VILLA JOYOSA, ou Villa Joysa, bourg d'Espagne dans le royaume de Valence, est sur la côte, à cinq lieues d'Alicante, vers le nord. On croit que ce bourg est l'ancienne *Jonosia* ou *Honosea*, petite ville des Contestans, & qu'elle a été fondée par les anciens Ioniens. * Baudrand.

VILLA NUEVA DELLA SERENA, bourg de l'Es-

trémadure d'Espagne, est sur le bord septentrional de la Guadiane, à trois lieues au-dessous de Medelin. A une pareille distance de cette ville en remontant la riviere, on trouve une autre *Villa Nova della Serena.* * Mati, *diction.*

VILLA RICCA, ville d'Amérique dans le Chili, est dans le quartier de l'Impérial près des Andes, environ à quarante lieues de Valdivia vers le levant. On voit au levant de Villa Ricca un volcan, qui porte son nom. * Baudrand.

VILLA VITIOSA, ville fortifiée avec un magnifique palais des rois de Portugal, est dans l'Alentéjo, à neuf lieues d'Evora, vers le levant. Son terroir est extrêmement fertile, & l'on y trouve des carrieres d'un beau marbre verd. * Mati, *dict.*

VILLA VITIOSA : il y a deux bourgs de ce nom en Espagne dans l'Asturie de Santillana, l'un au midi de Riba de Sela, & l'autre au couchant. Ce dernier a un grand port, que Ferrarius conjecture être celui qu'on nommoit anciennement *Veca.*

VILLACH, petite ville d'Allemagne dans la haute Carinthie, est au confluent de la Drave & de la Geyl, & à six lieues au-dessus de Clagenfurt. Villach est capitale d'une contrée qui appartient à l'évêque de Bamberg. Elle a une citadelle & un palais, où le vicedom ou gouverneur fait sa résidence. On croit que Villach est l'ancienne *Teurnia* ou *Tiburnia*, ville du Norique. * Baudrand.

VILLALPANDE (Jean-Baptiste) Jésuite de Cordoue, entré dans la société l'an 1575, mort le 22 de mai 1608, a fait un commentaire sur le prophéte Ezéchiel, imprimé à Rome en trois volumes *in-fol.* en 1604. C'est un des plus savans ouvrages qui aient été faits sur les prophétes. Il contient une description de la ville & du temple de Jérusalem, qui est un chef-d'œuvre. * Alegambe. Sotwel, *bib. soc.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XVII siécle.*

VILLALPANDE (Gaspard) docteur en théologie de l'université d'Alcala, natif de Ségovie en Espagne, fut envoyé à Trente, où il écrivit pour la défense de la foi catholique contre les hérétiques. Il a laissé plusieurs ouvrages intitulés, *Controversiæ fidei*, imprimés à Venise. *Oratio quòd non sit laïcis calix permittendus. Oratio de nomine Jesu ad synodum Tridentinum*, 1562 & 1563. *Commentarii in organum & physicam Aristotelis*, imprimés à Alcala. *Apologia Aristotelis de immortalitate animarum. Commentarius rerum in conciliis Toletanis gestarum*; imprimé à Alcala en 1570. * *Biblioth. hispan.*

VILLALPANDE (Louis) religieux Espagnol, de l'ordre de S. François, vers l'an 1564, a réduit la langue indienne en méthode, & a donné des regles certaines pour l'apprendre facilement. * *Biblioth. hispan.*

VILLANDRAN, village de France dans la Guienne propre, est sur la petite riviere de Siron, à deux lieues de Bazas, vers le couchant. Ce lieu n'est connu que par la naissance de Bertrand de Gouth, qui fut pape, sous le nom de *Clément V.* * Baudrand.

VILLANDRADE (Rodrigue de) comte de Ribadeo, fils de *Pierre* de Villandrade, & d'*Agnès* de Corral, naquit dans le XV siécle en Espagne, près de Valladolid, & fut un des braves hommes de son temps. Il vint jeune porter les armes en France pour le service du roi Charles VII, & s'éleva par plusieurs actions militaires, qui lui mériterent d'épouser en 1436, *Marguerite* de Bourbon, fille *naturelle* de *Jean* I, duc de Bourbon, dont il eut *Isabelle* de Villandrade-de-Bourbon, qu'il maria en Castille à *Laurent-Suarez* de Mendoza, comte de Coruna. Les services qu'il rendit à Jean II, roi de Castille, dans toutes ses guerres, furent récompensés par le comté de Ribadeo; & étant devenu veuf, il prit une seconde alliance avec *Thérèse* de Zuniga, fille de *Diegue-Lopez* de Zuniga, seigneur de Monterei, dont il eut pour fille unique *Marie* de Villandrade-Zuniga, laquelle porta ce comté en mariage à *Diegue-Perez* de Sarmiento, III du nom. * Lozano, *hist. de los reyes nuevos de Toledo.*

VILLANI (Jean) natif de Florence, dans le XIV siécle, écrivit en italien une histoire depuis Nembrod, jusqu'en l'année 1348, qui fut celle de sa mort. Son frere Matthieu continua cet ouvrage, & Philippe, fils du dernier, y fit quelques additions. La premiere édition de l'histoire de Jean Villani fut faite à Venise en 1537, *in-fol.* mais il y manque les deux derniers livres. Celles de 1552 & 1587, au même lieu, sont plus complettes. La meilleure édition de cette histoire qui est écrite en italien, est celle qui a été donnée par le savant Louis Antoine Muratori, dans le tome XIII de son Recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Elle est augmentée de supplémens tirés d'un bon manuscrit. Voyez la *Bibliotheca italiana*, édition de Venise, 1728, *in-4°.* Philippe Villani, fils de Matthieu, passe pour l'auteur d'un ouvrage latin, qui a pour titre : *De Florentinis illustribus viris*, dont on attend une édition, avec des remarques du comte Mazuchelli de Brescia. M. Laurent Méhu, de l'académie de Cortone, parle de ce Philippe Villani dans la préface du *specimen historiæ litterariæ Florentinæ sæculi* 13 & 14, *&c.* à Florence, 1747, *in-8°.*

VILLARCEAUX (Magdeléne de) *cherchez* MORNAI.

VILLAREAL (Emanuel Fernandez) Portugais de nation, fit un livre nommé, *El politico christiano, o discorso politico de la vida y acciones del cardinal de Richelieu.* Il est tout copié sur le livre du sieur du Chêne; cependant il en obtint une pension du cardinal de Richelieu. Pendant que Villareal étoit consul de la nation portugaise à Rouen, il fit un livre contre Caramuel, sous ce titre, *Anticaramuele, o defensa del manifesto del reino de Portugal.* Villareal fut brulé à Lisbonne pour le judaïsme. *Voyez les anti* de M. Baillet, *tome II*, & le Laboureur, *addit. aux mémoires de Castelnau, t. I, p.* 267.

VILLARET (Guillaume de) vingt-troisiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors dans l'isle de Chypre, succéda en 1296 à Odon de Pins. Il étoit grand prieur de S. Gilles en Provence, lorsqu'il fut élu grand-maître. Avant que de partir de son grand prieuré, il y reçut les fondations des prieurés de l'hôpital de Beaulieu & de Fieux en Querci, au diocèse de Cahors, pour les sœurs religieuses dudit ordre. Ces fondations furent faites par le seigneur Guilbert Barascon, & la dame Aigline de Thémine en 1297, & 1298, pour trente-neuf religieuses dans le prieuré de Beaulieu, & douze dans celui de Fieux, sous l'obéissance du grand-prieur de S. Gilles : ce que le grand maître de Villaret confirma dans le chapitre général qu'il célébra deux ans après à Limisson en Chypre, l'an 1301. Les constitutions de ces prieurés ont été approuvées depuis par une déclaration du roi Louis XIII, en juin 1621, enrégistrée au grand-conseil. Du temps de Villaret, le grand-maître des Templiers & plusieurs chevaliers de son ordre furent pris en France l'an 1308, & condamnés à être brulés : Villaret mourut la même année, après avoir fait plusieurs statuts. Il eut pour successeur Foulques de Villaret, dont il est parlé ci-après. La religion n'étoit alors divisée qu'en sept langues, celle de Castille n'étant pas encore établie. * Bosio, *hist. de l'ordre.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

VILLARET (Foulques de) vingt-quatriéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résida sous son gouvernement dans l'isle de Chypre & à Rhodes, succéda en 1308, à Guillaume de Villaret. Aussitôt après son élection, il résolut de sortir de Chypre, pour ne point donner d'ombrage au roi de cette isle, & forma le dessein de faire la conquête de l'isle de Rhodes, dont les Sarasins s'étoient rendus maîtres.

Pour réussir dans cette entreprise, il alla trouver Andronic II, empereur de Constantinople, qui lui accorda l'investiture de l'isle, puis le pape Clément V, qui tenoit son siege à Avignon, lequel confirma cette donation. Ensuite il arma une puissante flotte, avec laquelle il chassa les Sarasins de Rhodes l'an 1309, & se saisit de plusieurs isles de l'Archipel. L'histoire ne dit point les particularités de cette conquête; mais on voit dans les tapisseries anciennes, qui appartenoient au grand-maître d'Aubusson, des représentations d'assauts, de combats & d'escalades. Quelques-uns croient que Rhodes fut prise par stratagême. On fit entrer dans la ville un nombre de vaillans chevaliers couverts de peaux de mouton, & mêlés parmi un troupeau qu'on y conduisit dans un temps obscur. Ces braves gens s'étant mis en état de combattre, égorgerent les gardes, & donnerent entrée à l'armée. Le couvent de l'ordre y fut transféré, & les hospitaliers furent depuis appellés *Rhodiens* ou *chevaliers de Rhodes*. Ottoman, premier empereur des Turcs, entra dans cette isle en 1310, avant que la ville fût bien fortifiée; mais le grand-maître de Villaret se défendit courageusement; & aidé du secours d'Amé IV, comte de Savoye, il contraignit les Turcs à lever le siége. Quelque-temps après, le pape Clément V donna aux chevaliers de Rhodes tous les biens des Templiers, dont l'ordre fut aboli au concile de Vienne en Dauphiné l'an 1311. Dès la premiere année du regne de Foulques de Villaret, le même pape avoit uni à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, l'hôpital de S. Sanson de Constantinople, situé dans la ville de Corinthe en Gréce; mais ce fut à la réquisition du grand-maître, & des freres de cet hôpital, qui cédérent tous leurs biens temporels & spirituels au grand-maître de Villaret & à ses successeurs. Après de si belles actions, Foulques de Villaret fut accusé de négliger les intérêts de la religion, & de songer seulement à s'enrichir. La désobéissance alla jusqu'à une révolte, & les chevaliers assemblerent de leur propre autorité un chapitre, où ils déposerent leur grand-maître, & élurent en sa place Maurice de Pagnac. Sur les contestations des deux parties, le pape retira à lui la dignité de grand-maître, & nomma Gerard de Pins pour vicaire général. Le procès dura cinq ans, jusqu'à la mort de Maurice de Pagnac, qui finit son usurpation avec sa vie l'an 1321. Alors le grand-maître de Villaret fut rétabli; mais deux ans après il renonça au magistère, & retourna en Provence, où il mourut l'an 1325. Il eut pour successeur Elion de Villeneuve, qui fut élu l'an 1323. * Bosio, *hist. de S. Jean de Jerusalem.* Naberat, *privilèges de l'ordre.*

VILLARS, maison originaire de Lyon, a donné cinq archevêques de suite à l'église de Vienne, & de grands hommes dans la robe & dans l'épée. Elle descend de

I. Pierre de Villars, qui épousa à Lyon *Susanne* Jobert, veuve de *Jean* Chapoton, & fille de *Jaques* Jobert & d'*Anne* du Bourg de Geneurai, dont il eut François qui suit; Claude, qui a fait *la branche des seigneurs de la* Chapelle, *rapportée ci-après*; & *Pierre*, archevêque de Vienne, *dont il sera parlé dans un article séparé.*

II. François de Villars, lieutenant particulier, civil, & criminel du presidial de Lyon, rendit des services considérables pendant la guerre contre les huguenots, qui pillerent sa maison l'an 1562, & mourut le premier novembre de l'an 1582, âgé de 68 ans. Il avoit épousé *Françoise* Gayan, fille de *Jean* Gayan, secrétaire du roi, & de *Claudine* Chapuis, dont il eut *Pierre* de Villars, né le 3 mars de l'an 1545, évêque de Mirepoix, puis archevêque de Vienne, sur la démission de son oncle, mort à Saint-Geniz le 17 juin de l'an 1613, âgé de 68 ans, & enterré en la chapelle du collége des Jésuites de Vienne, auquel il avoit légué sa bibliothéque, & où son frere & son successeur lui a fait élever un tombeau. *Voyez ci-après son article particulier*; Baltasar, qui suit; *Jerôme*, chanoine & archidiacre de Vienne, conseiller au parlement de Paris l'an 1594, puis archevêque de Vienne l'an 1599, sur la démission de son frere aîné, mort le 18 janvier de l'an 1626; *Ambroise*, religieux de l'ordre de S. Dominique; *Clémence*, abbesse de S. André de Vienne; *Susanne*, mariée le 7 janvier de l'an 1589, à *Thomas* Bartholi écuyer; & *Hélene* de Villars, alliée à *Jerôme* Chastillon président à Lyon.

III. Baltasar de Villars, seigneur de Laval & du Bosquet, fut lieutenant général au présidial & sénéchaussée de Lyon, deux fois prévôt des marchands de Lyon, & premier président au parlement de Dombes après son beau-pere, & mourut le 12 avril de l'an 1629. On a de lui un ouvrage intitulé, *Abrégé très-utile contenant la doctrine chrétienne & catholique de l'institution, réalite, transsubstantiation, manducation, sacrifice, & préparation du très-saint & très-auguste sacrement de l'autel*, imprimé en 1594. Il avoit épousé le 6 avril de l'an 1592, *Louise* de Langes, fille de *Nicolas*, seigneur de Laval, de Dammartin en Lyonnois, &c. morte le 9 août de l'an 1630, dont il eut *Héléne* de Villars, dame de Laval, mariée le 22 novembre de l'an 1607, à Pierre de Seve, seigneur de Montalier, premier président au parlement de Dombes & conseiller d'état; *Eléonore*, alliée à *Humbert* de Chaponai, seigneur de Lissemean, lieutenant général en la sénéchaussée de Lyon, puis maître des requêtes, intendant de justice ès provinces de Lyonnois, Bourbonnois & de Berri; & *Claire* de Villars, mariée à *Artus* de Loras, seigneur de Chamagnieu & de Montplaisant en Dauphiné.

Branche des seigneurs de la Chapelle & ducs de Villars.

II. Claude de Villars, second fils de Pierre de Villars & de *Susanne* Jobert, fut seigneur de la Chapelle & de Masclas, se retira à Coindrieu, & en fut établi capitaine l'an 1589, par le duc de Nemours. Il avoit épousé le 26 juin de l'an 1544, *Charlotte* Gayan, sœur de la femme de son frere aîné, & fille de *Jean* Gayan, secrétaire du roi, & de *Claudine* Chapuis, dont il eut Claude, qui suit; *Nicolas*, conseiller-clerc au parlement de Paris l'an 1585, trésorier de la sainte Chapelle de Paris, puis évêque d'Agen l'an 1589; mort le 10 décembre de l'an 1608; *François*, seigneur de la Garde; *Jeanne* mere de *Claude* de Gelas, évêque d'Agen après son oncle; & *Claudine* de Villars, alliée à *Philippe* Clapisson, seigneur de Monteynard, capitaine châtelain des baronies de Dargoire & de Châteauneuf.

III. Claude de Villars, II du nom, seigneur de la Chapelle & de Masclas, dit *le Jeune*, chevalier de l'ordre du roi, l'un des cent gentilshommes de sa maison, commandoit à Montluel l'an 1597, & à Coindrieu l'an 1599. La noblesse du Lyonnois lui donna la commission l'an 1614, de dresser les mémoires pour présenter aux états. Il avoit épousé le 30 juillet de l'an 1581, *Anne* de Fai, fille de *Jean*, baron de Virieu & de Chavanai, chevalier de l'ordre du roi, & de *Louise* de Varci, dont il eut Claude, qui suit; *Pierre*, coadjuteur de *Jerôme*, archevêque de Vienne, son cousin, l'an 1612, mort l'an 1663, étant le plus ancien évêque de France; *Louise*; *Charlotte*; & *Elizabeth* de Villars, nommée abbesse de S. André le Haut de Vienne, pendant la minorité du roi Louis XIV, morte le 18 février 1718, âgé de 93 ans.

IV. Claude de Villars, III du nom, seigneur de la Chapelle, baron de Masclas, &c. mestre de camp d'un régiment d'infanterie, l'an 1622, gentilhomme de la chambre du roi, épousa le 16 décembre de l'an

1620, *Charlotte* de Louvet de Nogaret-Cauvisson, fille d'*Aymar* de Nogaret-Cauvisson, baron de Saint-Auban, & de *Louise* d'Auzon de Montravel, dont il eut PIERRE, qui suit; *Henri*, nommé l'an 1652, coadjuteur de l'archevêque de Vienne son oncle, mort le 28 décembre 1693, âgé de 72 ans, étant le cinquiéme de sa famille qui ait possedé successivement cet archevêché; *Charles*, chevalier de Malte; *Louise*, mariée à *Hector* Charpin, seigneur de la Forest des Halles; & *Charlotte* de Villars, alliée à *Jean-André* de Chastelier, seigneur de Milieu près de Vienne en Dauphiné.

V. PIERRE de Villars, seigneur de la Chapelle, baron de Masclas, &c. nommé communément *le marquis de Villars*, chevalier des ordres du roi, fut premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti l'an 1654, dans l'armée duquel il servit comme lieutenant général l'an 1657, & depuis en Italie; & en Alsace sous le comte d'Estrades. Il fut gouverneur de Besançon l'an 1668, envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1672, & en Savoye l'an 1676. Il retourna en la même qualité en Espagne l'an 1679, fut nommé conseiller d'état d'épée l'an 1683, ambassadeur extraordinaire en Danemarck la même année; fut chevalier des ordres du roi l'an 1688, & chevalier d'honneur de madame la duchesse de Chartres l'an 1692, & mourut le 20 mars 1698, âgé de 75 ans. Il avoit épousé le 24 janvier de l'an 1651 *Marie* Gigaut de Bellefonds, fille de *Bernardin*, seigneur de Bellefonds, gouverneur des villes & châteaux de Caen & de Valognes; & de *Jeanne* aux Epaules-de-sainte Marie, morte le 24 juin de l'an 1706, âgée de 82 ans, dont il eut *Pierre-Hyacinthe*, mort âgé de cinq ans & demi en 1657; LOUIS-HECTOR, qui suit; *Felix*, abbé de Moustier en Argonne, agent général du clergé de France l'an 1688, mort à Florence au retour de Rome en octobre l'an 1691; *Armand*, dit *le comte de Villars*, chef d'escadre de l'armée navale, qui se trouva à la premiere bataille d'Hochstet en Allemagne en septembre l'an 1703, où il se distingua; fut nommé lieutenant général des armées du roi en juin 1708, gouverneur de Gravelines en juin l'an 1710, & mourut d'une fiévre maligne au camp devant Douai le 20 août 1712; *Thérèse*, mariée à *Jean* de Fretat, seigneur de Boissieux; *Marie-Louise*, alliée en février de l'an 1699, à *François-Léonor* de Choiseul-Traves, dit *le comte de Choiseul*, colonel de cavalerie, morte à Paris le 23 janvier 1736; *Charlotte*, femme de *Louis* de Vaugué, seigneur de Gourdan, de la province de Vivarais; & *Agnès* de Villars, nommée abbesse de Chelles en août 1707, dont elle se démit en 1719, & morte le 17 septembre 1723, en sa 67 année.

VI. LOUIS-HECTOR marquis, puis duc de Villars, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, gouverneur de Provence, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, avoit épousé le premier février 1702, *Jeanne-Angelique* Roque de Varengeuville, fille de *Pierre* Roque, seigneur de Varengeuville, ambassadeur à Venise, & de *Charlotte* Courtin, dont il a eu HONORÉ-ARMAND, qui suit; & *Louis* de Villars, né le 22 décembre 1703, mort le 8 août 1704.

VII. HONORÉ-ARMAND de Villars, duc de Villars, pair de France, grand d'Espagne, prince de Martigues, vicomte de Melun, marquis de la Nocle, comte de la Roche-Milley, gouverneur général des pays & comté de Provence, de la ville de Marseille, & de la Tour de Bouc, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, & l'un des 40 de l'académie françoise, né le 4 octobre 1702, fut pourvu en survivance à l'âge d'onze ans & demi du gouvernement de Provence, pour lequel il prêta serment entre les mains du roi le 9 avril 1714, & fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie ci-devant du Tronc par commission du 26 mars 1718. Il servit en 1733 en Italie auprès du maréchal son pere, & ayant apporté au roi le 4 janvier 1734, la nouvelle de la prise du château de Milan, S. M. le nomma brigadier le 13 février suivant, & lui donna au mois d'août le gouvernement de la Tour de Bouc à Marseille, vacant par la mort du maréchal son pere, à la place duquel il fut reçu à l'académie françoise le 9 décembre 1734. Il prit séance au parlement en qualité de pair de France le 20 du même mois, après avoir prêté le serment accoutumé. Il a été marié le 5 août 1721, avec *Amable-Gabrielle* de Noailles, née le 18 février 1706, seconde fille d'*Adrien-Maurice* duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & de la toison d'or, &c. & de *Françoise-Charlotte-Amable* d'Aubigné. Elle fut faite dame du palais de la reine, sur la démission de la maréchale de Villars sa belle-mere, au mois de décembre 1727. Il n'est sorti de ce mariage qu'une fille née le 18 mars 1723.

VILLARS (Louis-Hector marquis, puis duc de) pair & maréchal de France, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, gouverneur de Provence, fils de PIERRE marquis de Villars, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Marie* Gigaut de Bellefonds. Il naquit à Moulins en Bourbonnois, & y fut baptisé le 21 mai 1653, trois semaines après sa naissance. Il commença fort jeune à porter les armes. Après avoir été aide de camp du maréchal de Bellefonds son cousin, il servit en 1672, aux siéges d'Orsoi, de Zutphen, de Crevecœur & de Doësbourg, & au passage du Rhin; se trouva en 1673, au siége de Mastricht, & obtint la cornette des chevaux-légers de Bourgogne. Il acheva la campagne de cette année-là sous le vicomte de Turenne en Allemagne: passa en Flandre en 1674, se trouva au combat de Senef, où il fut blessé, & fut récompensé par un des régimens de cavalerie, qui vaquerent en cette occasion. Il servit les campagnes suivantes à la tête de cette troupe, & se trouva aux siéges de Condé, d'Aire, de Saint-Omer, au secours de Mastricht, à la bataille de Cassel, aux combats de Kocberg & de Kiel, au siége de Fribourg en 1677, & au combat de Walkirch. Ce fut sous les ordres du maréchal de Crequi qu'il attaqua l'arriere-garde de l'armée de l'empereur dans la vallée de Quekembacq, au passage de Kinche en 1678, & se trouva la même année au siége & à la prise du fort de Kell. Le roi l'envoya en 1686, vers l'empereur pour le complimenter sur la mort de l'impératrice, Eléonore de Gonzague, belle-mere de sa majesté impériale. Il passa de-là en Hongrie, & étoit près de l'électeur de Baviere à la bataille d'Ersan. A son retour, il obtint la charge de commissaire général de la cavalerie en septembre 1688, & fut envoyé vers l'électeur de Baviere pour le détourner de se joindre au prince de Bade contre la France, & fut fait dans le même mois brigadier de cavalerie, puis maréchal de camp le 10 mars 1690. Il eut en ce temps-là le commandement des troupes du côté de Tournai, & d'un corps d'armée pour garder les lignes; se trouva au combat de Leuze le 18 septembre 1691, & aida au maréchal de Lorges à défaire en Allemagne les troupes du comte de Lippe, & celles du prince administrateur de Wirtemberg, qui se rendit au marquis de Villars le 27 de septembre 1692. L'hyver suivant il servit de maréchal de camp sous le marquis de Bouflers; fut fait lieutenant général le 31 mars 1693, & servit en Allemagne, où il défit l'arriere-garde des ennemis, soutenu par le prince de Bade. Le roi lui donna la même année le gouvernement de Fribourg, & ayant eu ordre de passer en Italie, il se trouva au siége de Valence en 1696, revint sur le Rhin; & après la paix de Riswick il fut à Vienne en qualité d'envoyé extraordinaire du roi vers l'empereur. Il en fut rappellé en 1701, & envoyé en Italie, où dès son arrivée il se signala par la défaite d'un

corps de troupes, qui vouloit l'enlever sur son passage. Il revint sur le Rhin en 1702, & reçut ordre de secourir l'électeur de Baviere, qui s'étoit déclaré pour la France. Ayant passé le Rhin sur un pont qu'il fit construire près d'Huningue à la vue des ennemis, qui s'efforcerent vainement de défendre ce passage, il s'empara de Neubourg, & remporta à Fridelinghen le 14 octobre une victoire complete sur le prince de Bade, qui y perdit 3000 hommes tués sur la place; obligea les Impériaux d'abandonner leurs retranchemens d'Haguenau, & de faire repasser les troupes, qu'ils prétendoient faire hyverner en Alsace. Cela lui mérita la dignité de maréchal de France, qui lui fut donnée par lettres du 21 octobre 1702, dont il prêta serment le 31 décembre. Il fut en même temps chargé de former le siége de Kell: il s'en aquitta avec une diligence incroyable; passa le Rhin vers Huningue; descendit le long de ce fleuve; s'empara brusquement de tous les forts construits par le prince de Bade, aussibien que des villes d'Offembourg, de Gengenbach & de Zell, & se rendit enfin maître de Kell le 9 mars 1703. La prise de ce fort important fut suivie de celle de Kenfintgen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck & de Burken. Ces exploits faits dans la saison la plus rigoureuse, ne furent que des acheminemens à son principal dessein, qui étoit de passer en Baviere, pour y joindre l'électeur. Le prince de Bade pour en traverser l'exécution, faisoit travailler depuis deux mois aux lignes de Stolhoffen, à cinq lieues de Kell. Le maréchal de Villars ayant été lui-même reconnoître ces travaux, jugea qu'il étoit impossible de les forcer; ainsi il tourna vers la vallée de Kingtsic; emporta les postes de Bibrack & de Gengenbach; prit le château d'Haslach, & s'ouvrit enfin le passage des montagnes jusqu'à la source du Danube, où il joignit l'électeur à Datling le 12 mai. Il défit ensuite à Munderkingen un corps de 5000 chevaux; les empêcha de faire un pont sur le Danube, & conjointement avec l'électeur gagna la bataille de Hochstet le 20 septembre, où 4500 hommes des ennemis resterent sur la place, & plus de 5000 furent faits prisonniers. Etant de retour en France, le roi l'envoya au mois de mars 1704, commander en Languedoc, où depuis deux ans les fanatiques appuyés par des puissances étrangeres, avoient pris les armes, & commettoient des violences extrêmes. Le maréchal de Villars eut le bonheur de réduire ces malheureux, partie par la force, partie par la prudence, & sortit de cette province au commencement de 1705, avec la consolation d'y avoir remis le calme, & rétabli entierement la liberté du commerce. Le roi, pour reconnoître ses services importans, l'honora le 21 janvier 1705 du titre de duc, & du collier de ses ordres le 2 février suivant. Il lui donna ensuite le commandement de ses troupes sur la Moselle. Les ennemis menaçoient d'emporter le Fort-Louis, Thionville, les trois évêchés, & de pénétrer jusque dans la Champagne avec une armée de plus de cent mille hommes sous les ordres de milord duc de Marleborough: l'armée de France étoit plus foible de la moitié; cependant le maréchal de Villars se posta si avantageusement à Sirck sur la Moselle, qu'il déconcerta entierement tous leurs grands projets, en sorte qu'après l'avoir tenté longtemps, les ennemis furent obligés de se retirer honteusement la nuit du 17 au 18 juin, & d'abandonner la plupart de leurs provisions de bouche, que l'on trouva dans Trèves dès que l'on s'y présenta. Il prit ensuite plusieurs petits châteaux où il y avoit garnison allemande; nettoya les lignes de Weisembourg; & son armée étant diminuée par un détachement qu'il fut obligé de faire pour la Flandre, il s'appliqua le reste de la campagne, à rendre inutiles les desseins du prince Louis de Bade, qui avoit passé le Rhin avec une armée très-nombreuse. Le titre de duc qui lui avoit été accordé, fut mis au mois de septembre avec le nom de *Villars*, sur la terre de Vaux-le-Vicomte près de Melun, qu'il venoit d'acquérir. L'année suivante 1706, il eut encore le commandement de l'armée du roi en Alsace, où il obligea d'abord les ennemis de lever le blocus du Fort-Louis, qu'ils avoient formé depuis six mois, ravitailla cette place que la famine alloit faire tomber, renversa les lignes qui étoient autour, & fit reprendre Haguenau presque en leur présence. En 1707, il traversa le Rhin, & marcha droit aux redoutables lignes de Stolhoffen; força le 23 mai les ennemis de les lui abandonner, & y trouva 166 piéces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, quarante mille sacs d'avoine, autant de bled, & un amas prodigieux de fourages. Après avoir fait raser ce rempart germanique, il traversa comme un torrent toutes les gorges des montagnes; parut tout à coup à la tête du Danube; s'empara de Stutgard capitale du duché de Wirtemberg; mit sous contribution les cercles de Souabe, de Franconie & du haut Rhin, & obligea par une de ses lettres écrite avec hauteur, le magistrat d'Ulm à lui renvoyer un colonel François qu'il retenoit injustement depuis le mois de septembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'Empire plus de 18 millions de contributions, & fait subsister son armée pendant toute la campagne sur les terres ennemies, il repassa le Rhin au mois de novembre pour mettre ses troupes en quartier d'hyver. En 1708, il commanda l'armée en Dauphiné, & l'on trouva qu'il avoit fait beaucoup d'empêcher le duc de Savoye d'entrer dans cette province. L'année suivante il fut général de l'armée de Flandre, où il donna la sanglante bataille de Blangies ou Malplaquet près de Mons le onze septembre 1709, & peut-être la victoire seroit restée aux François, s'il n'eût été obligé par une dangereuse blessure au-dessous du genouil, de se retirer avant que l'action fût finie, après y avoir donné d'éclatantes marques de sa valeur. Il fut fait pair de France dans le même mois; mais il ne put être reçu au parlement que le 7 avril 1710. Le roi lui donna au mois de juillet de la même année le gouvernement & la lieutenance générale des ville, pays & évêchés de Metz & de Verdun, le gouvernement particulier de la citadelle de Metz: il commandoit alors en Flandre, où la supériorité des ennemis fut trop grande pour pouvoir les empêcher de faire des conquêtes. La campagne de 1711 se passa en marches & contremarches, & quelques tentatives de part & d'autre sur différens postes: les grands projets des ennemis se terminerent à la prise de Bouchain, que le maréchal de Villars leur laissa prendre, ayant les mains liées par des ordres particuliers. Ils prirent encore en 1712, le Quesnoi, & furent mettre le siége devant Landrecies. Alors le maréchal de Villars feignit d'aller droit aux lignes qu'ils venoient de faire devant cette place; puis changeant tout d'un coup sa marche, il tomba inopinément le 24 juillet sur un camp de dix-sept bataillons retranchés à Denain, sur l'Escaut, qu'il força de maniere que tout fut tué, ou noyé, ou pris. Cela fut suivi de la prise de Marchiennes, où il trouva un amas prodigieux de munitions de guerre, & de provisions de bouche; & dans ces deux affaires & la prise de quelques autres postes, il fit prisonniers de guerre plus de 7000 hommes, & plus de 400 officiers, parmi lesquels se trouverent plusieurs généraux. Cet événement obligea le prince Eugène à lever le siége de Landrecies; & le maréchal alla faire celui de Douai, qu'il prit au bout de 25 jours le 8 septembre, & fit la garnison prisonniere de guerre. Il ne fut que quinze jours devant le Quesnoi, dont il força la garnison de se rendre à discrétion le 4 octobre, & de lui abandonner 116 piéces de gros canon, un grand nombre d'autres moyennes & petites, 40 mortiers, & 4 à 500 milliers de poudre, tous préparatifs pour le siége de Landrecies. Le 19 du même mois Bouchain

eut le même fort. Le roi récompensa une si brillante campagne par le don qu'il lui fit du gouvernement de Provence, vacant par la mort du duc de Vendôme. S. M. lui fit encore présent de six piéces de canon de bronze de 12 livres de balle, aux armes de Hollande, avec permission d'y ajouter les armes de France, & de faire braquer ces piéces d'artillerie sur leurs affuts devant la porte de son château de Vaux-le-Vicomte surnommé Villars. Le roi d'Espagne le nomma aussi chevalier de la toison d'or l'année suivante 1713. L'empereur n'ayant pas voulu accepter les propositions de paix présentées à ses plénipotentiaires à Utrecht, le maréchal de Villars eut le commandement de l'armée en Allemagne, & par une marche précipitée, qu'il déroba au prince Eugène de Savoye, généralissime de l'empire, il fut mettre le siége devant Landau, qui après 56 jours de tranchée se rendit le 20 août 1713. La garnison & le prince Alexandre de Wirtemberg, gouverneur de la place, furent faits prisonniers de guerre. Il passa ensuite le Rhin, marcha à Fribourg, battit le 20 septembre le général Vaubonne, qui couvroit cette place, & en forma ensuite le siége, qui fut un des plus beaux par la vigoureuse résistance des assiégés : cependant après un mois d'attaque, le gouverneur abandonna la place le premier novembre, y laissant nombre de blessés, de malades, de femmes & d'enfans avec les équipages de sa garnison, à la discrétion du vainqueur, & se retira dans les châteaux ; mais sans y tirer un seul coup, il les rendit par capitulation du 16 novembre, & on lui accorda tous les honneurs de la guerre. Ces succès avantageux firent penser l'empereur à la paix : il envoya au prince Eugène ses pleins pouvoirs pour en traiter. Le roi de son côté donna les siens au maréchal de Villars ; & ces deux généraux s'assemblerent dès le 26 novembre au château de Rastat dans le marquisat de Bade : ils y signerent enfin un traité de paix entre l'empereur & le roi le 6 mars 1714. Le roi pour récompenser son plénipotentiaire, lui donna à son retour le droit des grandes entrées à la chambre de S. M. & la survivance du gouvernement de Provence pour son fils. Il fut reçu à l'académie françoise le 23 juin de la même année, & fut à Bade signer avec le prince Eugène le 7 septembre le traité de paix entre la France & l'Empire. En septembre 1715, il fut fait président du conseil de guerre ; le 15 mars 1718, il fut admis dans le conseil de régence. Il représenta le connétable de France au sacre du roi Louis XV, le 25 octobre 1722. S. M. catholique le créa grand d'Espagne de la premiere classe en juillet 1723, & au mois de décembre de la même année le roi l'admit dans son conseil, & lui donna le gouvernement des forts & citadelle de Marseille. Le roi l'ayant nommé pour aller commander sous les ordres du roi de Sardaigne, les troupes que S. M. avoit fait passer en Italie, le déclara le 18 octobre 1733, maréchal général de ses camps & armées, titre qui n'avoit point été accordé depuis le maréchal vicomte de Turenne, qui paroît en avoir été honoré le premier. Le maréchal de Villars partit de Fontainebleau le 25 du même mois pour se rendre en Italie ; & étant arrivé le 11 novembre au camp sous Pisighitone, il prit le commandement de l'armée, & se rendit maître de cette place par capitulation après douze jours de tranchée ouverte. Il alla mettre ensuite le siége devant le château de Milan, qu'il prit de même par capitulation le 14 jour de l'ouverture de la tranchée. Après cette conquête, il fit attaquer dans les formes les villes de Novare & de Tortone, qui furent obligées pareillement de se rendre. Il fit l'ouverture de la campagne suivante dès le mois d'avril ; mais sa santé extrêmement altérée par les fatigues de la précédente, qui avoit été continuée jusqu'au milieu de l'hyver, l'ayant mis hors d'état de rester à la tête des troupes, il demanda la permission de revenir en France. Après l'avoir obtenue, il partit le 27 mai 1734 du camp de Bozolo. Etant arrivé à Turin le 3 juin, il y tomba malade, & les remedes qu'on lui fit prendre, n'ayant eu aucun succès, il reçut ses sacremens, & mourut le 17 du même mois, âgé de 82 ans au plus, n'étant point né au mois de mai 1651, comme les nouvelles publiques de Paris l'ont marqué. Les talens du maréchal de Villars pour la guerre, & ses exploits militaires, le feront toujours regarder comme un des plus grands & des plus heureux capitaines qui ait commandé depuis long-temps les armées de France. Sa famille lui fit célébrer avec un grand appareil un service solemnel dans l'église de S. Sulpice à Paris, sa paroisse, le 27 janvier 1735. M. Seguy abbé de Genlis, & prédicateur du roi, y prononça l'oraison funébre, qui a été depuis imprimée en 1735. On a donné en Hollande les *Mémoires de M. de Villars* : ces mémoires sont en trois volumes *in*-12. Le premier a paru en 1734, & les deux autres sont de 1736. Ils commencent à l'année 1670, & finissent avec l'année 1734. On a ajouté au troisiéme volume, l'*oraison funébre de Louis-Hector de Villars, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Provence, &c.* par le pere Follard, Jésuite. Dans le tome premier des mémoires, l'auteur fait naître M. de Villars à Turin ; il est sûr cependant qu'il naquit à Moulins en Bourbonnois, & qu'il y fut baptisé le 21 mai de l'an 1653, trois semaines après sa naissance, ayant eu pour parrein M. le comte de S. Géran, sénéchal & gouverneur du Bourbonnois, & pour marreine mademoiselle de Ventadour, fille du duc de Ventadour, qui le nommerent Louis-Hector : c'est ce que porte son extrait baptistaire. * Voyez le *Mercure de France*, mois de novembre 1736, page 2449.

VILLARS (Pierre de) fils de PIERRE de Villars, & de *Susanne* Jobert, ayant été reçu docteur ès droits à Padoue à l'âge de 22 ans, embrassa l'état ecclésiastique, & s'attacha au cardinal de Tournon, qui le reconnoissant homme de mérite & de capacité, lui confia diverses commissions & emplois importans, dont il s'aquitta avec réputation : ce qui lui fit mériter une charge de conseiller-clerc au parlement de Paris, où il fut reçu le premier juillet de l'an 1555, & dispensé de servir, attendu son voyage à Rome avec le cardinal de Tournon, auprès duquel il demeura toujours, & qui lui procura en 1566 l'évêché de Mirepoix, qu'il tint dix ans, pendant lesquels il fit plusieurs voyages en cour pour les affaires de la province. Il fut ensuite transféré à l'archevêché de Vienne, & retenu du conseil du roi Henri III, qui l'employa en différentes négociations. Après avoir gouverné cet archevêché pendant près de douze ans, il le remit l'an 1588, entre les mains du roi, lequel y nomma l'évêque de Mirepoix son neveu. Il se retira dans la solitude de Montcalier en Piémont, au couvent des Capucins, où pendant sa retraite, il composa un ouvrage dans lequel il fait mention de ses emplois & de ses voyages. Il y mourut au bout de quatre ans le 14 novembre de l'an 1592, âgé de 75 ans, & y est enterré. Il a publié un ouvrage sur les quatre fins de l'homme, un autre sur la patience chrétienne, & un troisiéme *De institutione parochorum.* * De Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

VILLARS (Pierre de) second du nom, archevêque de Vienne, neveu du précédent, naquit à Lyon le 3 mars 1543, de FRANÇOIS de Villars, & de *Françoise* Gayand de Coindrieu. Il fut élevé à Coindrieu jusqu'à l'âge de 8 à 9 ans, après quoi on l'envoya au collége de Tournon, où il fit ses premieres études ; en 1553 il fut confirmé & tonsuré par M. Jean Bothian, évêque de Damas, suffragant du cardinal de Tournon archevêque de Lyon. En 1563, on l'envoya étudier le droit à Toulouse, & il y prit le degré de bachelier en droit canon le 27 janvier 1566 : le 28 & le 29 mars suivans, il reçut les quatre mineurs & le soudiaconat à

Paris; il fit dans la même ville un cours de philosophie sous Jacques Valentin, Jésuite Portugais; il prenoit en même temps des leçons de théologie sous le pere Maldonat. Etant à Lyon en 1570, il reçut le sacerdoce la veille de Noël, des mains de M. Henrici, suffragant de Lyon, & le 25 mars 1571, il célébra sa premiere messe à Saint Geniz, sa maison de campagne, près de Lyon. Le 26 décembre de la même année, il soutint sa tentative en Sorbonne, & reçut le bonnet de docteur en 1573. L'an 1575, il succéda à son oncle dans l'évêché de Mirepoix, où il fit son entrée le 14 août 1576, il avoit été sacré à Paris le 29 juin par le cardinal de Bourbon. En 1579, il fut député de sa province à l'assemblée générale de Melun; & en 1587, transféré à l'archevêché de Vienne, par la démission volontaire de son oncle. En 1590, il alla à Rome, & visita à son retour le tombeau de S. Charles Borromée, entre les épîtres duquel il y en a une qui lui est adressée, étant évêque de Mirepoix. Arrivé à Vienne, il y publia le concile de Trente, & fit diverses ordonnances, qui sont imprimées parmi ses opuscules. Devenu infirme, & craignant que son diocèse ne tombât en de mauvaises mains, il le remit, de l'agrément du roi, à *Jérôme* de Villars, son frere puîné, qu'il sacra dans son église de S. Maurice, le jour de S. Jean l'évangéliste 1599: il se retira ensuite à Annonai, & en 1604, à Lyon chez son frere le premier président, BALTHAZAR de Villars, où il mena une vie privée. Le 12 juillet 1613, il fut transporté à Saint-Geniz, où il mourut le 18 suivant, dans le temps que le pere Gautier, Jésuite, célébroit la messe dans sa chapelle domestique: il étoit âgé de 68 ans, 4 mois & 15 jours. On a de ce prélat deux volumes *in-folio*, imprimés à Lyon, contenant divers traités latins, sur la confidence, la résidence, les devoirs du médecin envers les malades, la fondation des chapelles, la célébration du sacrement de mariage, les juremens, les blasphêmes, &c. * Voyez le tome second de l'*Histoire littéraire de Lyon*, par le pere Colonia, page 791, l'extrait d'un mémoire sur la vie de Pierre II de Villars, écrit de sa propre main, & conservé dans la bibliothéque du collége de la Trinité à Lyon.

VILLARS ou VILLERS-LA-FAYE (Simon) chevalier, sieur de Chevigny, étoit fils de LOUIS Villers-la-Faye (fief à côté de Nuys) chevalier de l'ordre du roi, baron de Villars-la-Faye, &c. & de N. de Brancion. Cette famille est une des plus considérables du duché de Bourgogne. Simon Villars vivoit encore, comme on le conjecture, en 1634. Il a composé les ouvrages suivans; 1. Traité de l'autre vie, de la condition, actions & opérations des ames en icelle, par le pere Pinel, de la compagnie de Jesus, & traduit de l'italien par le sieur S. D. V. à Paris, 1607, *in*-12. 2. *Traité de l'ancienne milice romaine*, tiré de Polybius, & enrichi de plusieurs autorités, où il se verra l'ordre de leurs armées, de leurs soldats, & de tous ceux qui leur commandoient, de quelles armes ils usoient, offensives & défensives; leurs récompenses, leurs loix & leurs châtimens: à Dijon 1634, *in*-8°. 3. Réponse au livre intitulé: Le *siége de Dole*, composé par M. Jean Boyvin, conseiller au parlement de Dôle. Cette réponse est demeurée manuscrite. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, page 352.

VILLARS (N. de Montfaucon de) étoit petit-fils de JEAN-FRANÇOIS de Montfaucon de Roquetaillade Canillac Villars, diocèse d'Alet, & parent du pere dom Bernard de Montfaucon, savant religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur. Nous ignorons le nom de son pere. Sa mere s'appelloit Montgaillard. L'abbé de Villars (car il avoit embrassé l'état ecclésiastique) vint de Toulouse à Paris dans le dessein de s'y avancer par la prédication, & il brilla en effet par son esprit & par ses talens. Quoique fort jeune, il se fit des amis illustres, & se lia avec plusieurs personnes que l'on recherchoit à cause de leur esprit, dans les meilleures compagnies. Il composa différens ouvrages, dont un des plus connus, & qui eut des suites, est *Le comte de Gabalis, ou entretiens sur les sciences secrettes*, avec une deuxiéme partie intitulée: *Les génies assistans & les gnomes irréconciliables*. La premiere édition du comte de Gabalis est de 1670, à Paris. Les cinq entretiens qui le composent, sont le résultat des conférences agréables que l'auteur avoit à la porte de Richelieu avec une troupe de gens de bel esprit & de bonne humeur comme lui. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de finesse d'esprit & une grande délicatesse de style. Cependant on n'y fit pas beaucoup de réflexion d'abord; mais ensuite il fit du bruit. On en craignit d'autant plus les conséquences, qu'il étoit difficile de deviner si l'auteur n'avoit voulu que badiner, ou si ce n'étoit pas sérieusement ses propres sentimens qu'il débitoit. Son livre fut supprimé, & lui-même fut interdit de la prédication. Le comte de Gabalis a été réimprimé en 1684, avec une lettre de l'auteur & une réponse qu'il suppose lui avoir été faite. En 1708, il reparut de nouveau à Amsterdam chez Pierre Roger (c'est-à-dire à Paris chez la veuve Barbin.) On en a encore fait une édition en 1715. Dans le temps même de la premiere édition, l'auteur avoit part à un autre ouvrage qui justifioit encore la défense qu'on lui faisoit de prêcher. Cet ouvrage, qui a pour titre, *L'amour sans foiblesse*, parut en 1671, à Paris en trois volumes *in*-12. C'est un roman moitié historique, moitié philosophique. L'ouvrage intitulé, *Le geomyler*, qui en faisoit partie, est en entier de l'abbé de Villars: on l'a donné séparément en 1729, à Paris *in*-12, divisé en deux parties. L'auteur suppose que c'étoit une traduction d'un roman arabe, faite d'après une traduction en mauvais castillan, & l'on trouve à la fin une lettre du même sur cette prétendue traduction. Les chagrins que ces ouvrages pouvoient attirer à l'abbé de Villars ne l'empêcherent pas de composer la *suite du comte de Gabalis, ou nouveaux entretiens sur les sciences secrettes touchant la nouvelle philosophie*. Mais cette suite ne fut imprimée que long-temps après la mort de l'auteur, à Amsterdam 1715, *in*-12. Elle contient sept entretiens, que l'abbé de Villars feint d'avoir eus avec Jean le Brun (Janus Brunus) & dans lesquels il attaque M. Pascal, M. Descartes, & plusieurs autres grands hommes. On ne trouve point dans cette suite toute la délicatesse ni toute la finesse des premiers entretiens. On trouve encore moins ces avantages dans le petit traité *De la délicatesse*, que l'abbé de Villars fit en 1671, pour venger les entretiens d'Ariste & d'Eugène du P. Bouhours que Barbier d'Aucour, de l'académie françoise, avoit vivement & solidement attaqués dans la premiere partie des *Sentimens de Cléanthe*. Cet académicien répondit à cet écrit, *De la délicatesse*, dans la deuxiéme partie des sentimens de Cléanthe, & se servit de cette occasion pour découvrir de nouvelles taches dans le livre du pere Bouhours. Les autres ouvrages de l'abbé de Villars sont: *Réflexions sur la vie de la Trappe; Critique des pensées de M. Pascal; Lettre contre M. Arnauld; Critique de la tragédie de Bérénice*, de M. Racine. Cette derniere piéce fut imprimée à Paris en 1671, & a été réimprimée en 1740, dans le tome II du *recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille & de Racine*, donné par l'abbé Granet. L'abbé de Villars fut tué d'un coup de pistolet, à l'âge d'environ trente-cinq ans, vers la fin de l'année 1673. Les rieurs, malgré cet accident, disoient que c'étoient des *gnomes* & des *silphes* déguisés qui avoient commis cet attentat, pour le punir d'avoir révélé les secrets de la cabale. * *Mémoires du temps*. Baillet, *jugemens des savans*, t. II, édit. de M. de la Monnoie, à l'article du P. BOUHOURS. Préface de la derniere édition des sentimens de Cléanthe. Vigneul Marville, dans le

premier tome de ses *Mélanges d'histoire & de littérature*, &c.

VILLAVICENTIO (Laurent de) religieux de l'ordre des hermites de S. Augustin, natif de Xerés dans l'Andalousie, docteur en théologie de l'université de Louvain, puis professeur royal de l'écriture sainte, & prédicateur de Philippe II, roi d'Espagne, a fleuri jusqu'après l'an 1581. Ce religieux s'est fait sans beaucoup de peine auteur d'un assez bon ouvrage : *De la maniere de former les études théologiques.* Il n'a fait que copier d'un bout à l'autre le traité d'André Hiperius, luthérien, professeur à Marpurg, en y retranchant seulement quelques endroits où cet auteur parloit ouvertement en luthérien, & en ajoutant quelques-uns pour soutenir la doctrine de l'église. Il a usé du même artifice dans les livres qu'il a faits sur la maniere de composer des sermons, qu'il a aussi copiés sur celui d'Hiperius. On a seulement de lui deux volumes de sermons. Ses ouvrages sont : *De formandis sacris concionibus, seu de interpretatione scripturarum populari : Tabulæ compendiosæ in evangelia & epistolas ; Conciones in evangelia & epistolas, &c.* * *Bibliotheca hispanica.* Valere André, *biblioth.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XVII siécle.*

VILLAVICIOSA, petit bourg de la Castille, à une lieue & demie de Brihuéga sur la route de Siguença, & à neuf lieues ou environ de Madrid, est devenu fameux par la célébre victoire remportée le 10 décembre 1710, par Philippe V, roi d'Espagne, secondé du duc de Vendôme, sur le comte de Stahremberg; général de l'armée de l'archiduc Charles d'Autriche, depuis empereur.

VILLE (Léonard de la) en latin *Villanus*, maître d'école & écrivain à Lyon, étoit né à Charolles dans le seiziéme siécle. Il est auteur des ouvrages suivans : 1. Complainte & quérimonie de l'église à son époux Jesus-Christ, contre les hérétiques & Turcs, sur *Da pacem, Domine, in diebus nostris*; ensemble une déploration de la France à Jesus-Christ, sur le psalme *Deus, venerunt gentes*; imprimé à Lyon, *in*-8°, par François Didier, 1567. 2. *Traité de la prédestination contre Calvin* : à Lyon, chez François Didier. 3. Lettres envoyées des Indes orientales, contenant la conversion de cinquante mille protestans à la religion chrétienne, ès isles de Solor & de Eude, traduites du latin de frere Fernand de sainte Marie, Jacobin : à Lyon, chez Benoît Rigaud, 1571, *in*-8°. 4. *Dacrigélasie spirituelle du roi Charles IX, sur les combats & victoires obtenues contre les séditieux & rebelles hérétiques, extrait des psalmes de David*, à Lyon, chez Rigaud, 1572, *in*-8°. 5. La Croix-du-Maine dit que la Ville a revu, corrigé & augmenté un discours de l'antiquité, origine & noblesse de la cité de Lyon, à Lyon, 1579. * Voyez les Bibliothéques de du Verdier & de la Croix-du-Maine ; & celle des auteurs de Bourgogne, par M. Papillon.

VILLEBÉON (Gaultier de) I du nom, seigneur de la Chapelle en Brie, appellée de son nom *la Chapelle-Gautier*, de Villebéon, de Tournanfuye, &c. frere d'*Etienne* de la Chapelle, archevêque de Bourges, fut chambellan de France sous les rois Louis *le Jeune* & *Philippe-Auguste*, & mourut fort âgé le 25 octobre de l'an 1205. Il avoit épousé *Aveline* dame de Nemours, fille d'*Ursion* seigneur de Nemours, & d'*Aveline* de Traci, sœur de *Renaud* seigneur de Montfaucon en Brie, & fille de *Renaud*, de Chastillon, prince d'Antioche, dont il eut PHILIPPE I, qui suit ; GAULTIER, qui a fait *la branche des seigneurs de* VILLEBÉON, *rapportée ci après*; *Etienne* de Nemours, évêque de Noyon ; *Pierre*, évêque de Paris, mort à Damiette le 13 septembre de l'an 1220 ; *Guillaume*, évêque de Meaux, mort le 19 août de l'an 1221 ; & *Ursion* de Nemours, seigneur de Breci, d'Aubussonville, qui laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, *Ursion*, II du nom, seigneur de Breci, d'Aubussonville, &c. *Philippe* de Nemours, évêque de Châlons, mort l'an 1237 ; *Marguerite* de Nemours, dame d'Aubussonville, mere de *Gilles* de Sulli ; & de *Gui* de Nemours, seigneur de Mereville & de Breci, qui d'*Isabeau* d'Andrezel eut pour enfans *Jeanne* de Nemours, mariée à *Raoul* le Bouteiller ; & *Ursion*, III du nom, seigneur de Mereville, d'Acheres, de Breci, qui de *Ade* sa femme, eut pour fille unique *Jeanne* de Nemours, dame de Mereville, d'Acheres & de Breci, mariée à *Guillaume*, IV du nom, baron de Linieres.

II. PHILIPPE, I du nom, seigneur de Nemours & de Guercheville, mourut avant son pere vers l'an 1191. Il avoit épousé *Aveline* de Melun, morte en couches vers l'an 1191, fille de *Josselin* II, vicomte de Melun, dont il eut GAULTIER, II du nom, qui suit ; *Agnès* de Nemours, mariée à *Guillaume* seigneur de Milli ; & *N.* de Nemours, alliée à *Henri* Clément, seigneur du Metz, maréchal de France.

III. GAUTIER, II du nom, seigneur de Nemours & de Guercheville, vivoit l'an 1216, & laissa de sa femme dont le nom est inconnu, PHILIPPE II, qui suit.

IV. PHILIPPE, II du nom, seigneur de Nemours & de Guercheville, chambellan de France, vivoit l'an 1257. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* dame d'Acheres : 2°. *Isabelle* de la Haye, dame de Passavant. Ses enfans du premier lit furent *Gaultier*, III du nom, seigneur de Nemours, maréchal de France, vivant l'an 1265, mort sans postérité d'*Aelide*, sa femme ; *Jean* de Nemours, seigneur de Guercheville, chanoine de Noyon & de S. Maurice de Tours, vivant l'an 1274 ; *Philippe*, seigneur de Nemours après son frere aîné, qui vendit la seigneurie de Nemours au roi S. Louis, & étoit mort l'an 1260 ; *Aubert* de Nemours, chanoine de Paris ; *Guillaume*, mort sans laisser de postérité d'*Agnès*, dite *la Cimaude*, dame du Moulin ; & *Blanche* de Nemours, dame de Buri. Du second lit sortirent *Louis* de Nemours, qui étoit mort l'an 1257 : & GAULTIER, qui suit.

V. GAULTIER de Nemours, seigneur d'Acheres, mourut l'an 1283, laissant de *Clémence* de Dreux, fille puînée de *Robert*, seigneur de Beu, & de *Clémence*, vicomtesse de Châteaudun, sa premiere femme, *Blanche* de Nemours, mariée à *Guillaume* de Precigni, seigneur d'Angi ; *Isabelle*, femme de *Hervé*, seigneur de Varennes ; & *Mahaud* de Nemours, alliée à *Pierre* de Precigni, frere de *Guillaume*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLEBÉON.

II. GAULTIER de Villebéon, II du nom, dit *le Jeune*, seigneur de la Chapelle-Gaultier, de Villebéon, de Tournanfuye & de Bagnaux, succéda à son pere en l'office de chambellan de France, fit le voyage de la Terre-sainte, où il demeura prisonnier l'an 1219, & mourut quelque temps après. Ce fut de son temps que la charge de chambellan devint une des plus considérables de la couronne. Elle fut comme héréditaire dans sa famille, qui la posséda long-temps de pere en fils : de sorte qu'insensiblement ils furent surnommés *Chambellans*. Il avoit épousé *Elizabeth*, dont la famille n'est pas connue. Il en eut ADAM, qui suit ; & *Matthieu* sire de Villebéon, chevalier, dit *le Chambellan*, qui étoit mort l'an 1272, laissant de *Philippe* sa femme, *Matthieu* de Villebéon, lequel promit l'an 1274, de prendre en mariage *Isabelle*, fille de *Pierre* de la Broce, seigneur de Langeais, lorsqu'elle seroit en âge.

III. ADAM, seigneur de Villebéon, de la Chapelle-Gaultier, de Tournanfuye, de Bagnaux, de Fontaines, &c. étoit chambellan de France l'an 1223, & mourut l'an 1238. Il avoit épousé une dame nommée *Isabelle*, dont il eut GAULTIER III, qui suit ; *Pierre* de

Villebéon, chambellan de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*; *Adam* de Villebéon, dit *le Chambellan*, seigneur de Tournanfuye & du Mesnil-Aubri, mort sans postérité; *Guillaume*, dit *le Chambellan*, mort aussi sans enfans; *Isabelle* de Villebéon, dame de la Chapelle-Gaultier, mariée 1°. à *Matthieu*, seigneur de Montmirel, Oisi, &c. châtelain de Cambrai: 2°. à *Robert* de Dreux, seigneur de Beu & de Nesle en Tardenois; & *Marguerite*, dite *Helvide* de Villebéon, dame de Fontaines, alliée à *Jean* Britaut, seigneur de Nangis, panetier de France.

IV. Gaultier, III du nom, seigneur de Villebéon & de Tournanfuye, dit *le Chambellan*, mourut avant l'an 1238, laissant d'*Alix* de Vierzon, fille d'*Hervé*, I du nom, seigneur de Vierzon, Gaultier, IV du nom, qui suit.

V. Gaultier, IV du nom, seigneur de Villebéon, Tournanfuye, &c. dit *le Chambellan*, épousa *Eléonore* de Melun, fille d'*Adam*, III du nom, vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre, dont il eut *Marguerite* de Villebéon, dite *la Chambellane*, dame de Villebéon & de Tournanfuye, mariée à *Thibault* de Bomez, seigneur de Mirebeau, de Blazon & de Montfaucon; & *N.* de Villebéon, dite *la Chambellane*, alliée à *Aubert* de Hangest, chevalier. * La Thaumassiere, *hist. de Berri*. Le pere Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

VILLEBÉON (Pierre de) chambellan & ministre d'état sous le roi S. Louis, second fils d'Adam de Villebéon, dit *le Chambellan*, seigneur de Villebéon, de la Chapelle-Gaultier en Brie, de Tournanfuye, de Bagneaux & de Fontaines, devint chambellan par la mort de son frere aîné *Gaultier* III, & fut ministre d'état du roi S. Louis. A peine étoit-il en la fleur de son âge, lorsque dans la premiere guerre d'outre-mer il s'acquit toute l'autorité d'un premier ministre, & la réputation d'un grand homme de bien. Il fut employé l'an 1253, pendant le siége de Sidon, avec le comte d'Anjou, le connétable & plusieurs autres seigneurs françois, pour aller attaquer la ville de Belin, où ils donna des preuves de son courage. Lorsqu'il fut de retour en France avec le roi son maître en 1254, les princes du sang rechercherent son alliance; & le prince Robert I du nom, comte de Dreux, épousa sa sœur veuve de son premier mari le seigneur de Montmirel. Ce fut Villebéon qui disposa toutes choses pour l'accord que le roi fit entre les comtes de Luxembourg & de Bar. Il fut obligé de suivre ce prince au second voyage qu'il entreprit pour aller dans la Terre-sainte. Dans le testament que fit ce prince à son second voyage, étant près d'arriver dans l'isle de Sardaigne en 1270, il nomma pour exécuteur de ses dernieres volontés, Pierre de Villebéon, avec le prince Philippe de France son fils aîné, Odon archevêque de Rouen, & Bouchard comte de Vendôme. Le roi continua son voyage vers l'Afrique, s'empara du port de Tunis, & prit la ville de Carthage, auprès de laquelle Villebéon donna de nouvelles preuves de son courage, lorsqu'avec trente chevaux il défit un escadron de l'armée ennemie, qui venoit pour reconnoître l'armée françoise. Peu après S. Louis tomba malade de la dyssenterie, dont il mourut à Tunis la même année 1270. Ce ministre mourut aussi la même année 1270, au port de Tunis, sans avoir été marié. Son corps fut apporté l'année suivante à Saint-Denys en France, où il fut inhumé aux pieds du roi. * Le comte d'Auteuil, *des ministres d'état*.

VILLEBRIDE (Pierre de) dix-septiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde, ou S. Jean d'Acre, succéda l'an 1248, à Bertrand de Comps. De son temps, S. Louis roi de France, se croisa pour la conquête de la Terre-sainte, & arriva dans l'isle de Chypre au mois de septembre de l'an 1248. Le grand-maître de Villebride accompagna le roi au siége de Damiette en Egypte, & se trouva à la prise de cette ville en 1249. L'anné suivante il fut fait prisonnier dans une bataille contre le soudan avec le roi S. Louis, le roi de Chypre, plusieurs autres princes, & le grand-maître des Templiers. Après que la trève eut été conclue pour dix ans, le grand-maître de Villebride paya sa rançon, & contribua même au payement de celle de S. Louis; ce que les Templiers refuserent de faire, de sorte que ce prince fut obligé d'envoyer rompre la porte de leur trésor, pour y prendre trente mille écus, qu'il lui falloit encore trouver. S. Louis vint d'Egypte à Ptolémaïde, où le grand-maître de Villebride le reçut & le pria de demeurer quelque temps, pour favoriser l'exécution de la trève, & racheter les captifs. Après avoir gouverné son ordre avec beaucoup de prudence & de courage, il mourut, l'an 1251, & eut pour successeur Guillaume de Châteauneuf. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *priviléges de l'ordre*.

VILLE-DIEU (Alexandre de) *cherchez* ALEXANDRE DE VILLE DIEU.

VILLE FRANCHE, ville des états de Savoye. Elle est sur la côte du comté de Nice, vers le levant. Cette ville a une bonne citadelle, & un beau port, où l'on tient les galeres du duc de Savoye. Ce port est défendu par le fort, nommé *Mont Alban*, & par celui de *S. Hospitio*, ou *S. Sospitio*; le premier à mille pas de la ville, & l'autre à deux mille. Les François prirent cette ville en 1691, & la rendirent au duc de Savoye par la paix de 169'. * Mati, *diction.*

VILLE-FRANCHE, petite ville de Piémont sur le Pô, à deux lieues au-dessous de Saluces vers le nord. * Mati, *diction.*

VILLE FRANCHE DE CONFLENT, petite ville de France dans le Roussillon. Elle est capitale d'une viguerie qui porte son nom, & située sur le Tet à dix lieues au-dessus de Perpignan. * Baudrand.

VILLE-FRANCHE DE ROUERGUE, ville de France, capitale de la basse Marche de Rouergue, avec présidial, élection & grenier à sel. Elle est assez grande, bien peuplée & située sur l'Aveyrou, à huit lieues au-dessous de Rodez, vers le couchant. * Baudrand.

VILLEFORE (Joseph-François Bourgoin de) né à Paris, sur la paroisse S. Germain-l'Auxerrois, le 24 décembre 1652, & mort dans la même ville le 2 décembre 1737, à l'âge de 85 ans, étoit fils de Jacques Bourgoin, conseiller du roi, juge & garde héréditaire en la monnoie de Paris, & d'*Anne* Trippier. Il fut élevé avec soin, fit ses études avec beaucoup de succès, s'acquit d'illustres amis, & vécut toujours sans ambition & content de peu. Il a passé quelques années dans la communauté des gentilshommes établie sur la paroisse de S. Sulpice, sans autre dessein que celui de se cacher au monde, & de se livrer plus librement à l'étude. Son mérite l'ayant décelé, il fut admis en 1706 dans l'académie des inscriptions & belles lettres; mais il s'en retira de lui-même en 1708, sous prétexte que ses infirmités ne lui permettoient pas de concourir, comme il l'auroit desiré, aux travaux de cette savante compagnie. Retiré dans le cloître de l'église métropolitaine, dans un petit appartement qui avoit plus l'air d'une solitude, que du logement d'un séculier, il passa presque toute sa vie à écrire & à prier, ne cultivant qu'un petit nombre d'amis choisis. Il a toujours vécu laïc & dans le célibat, & sans aucun emploi civil. Il a été inhumé, selon sa volonté, dans le cimetiere de l'église de S. Jean le Rond sa paroisse. On peut partager ses écrits en trois classes, ouvrages historiques, traductions & opuscules. Les ouvrages historiques sont; 1. *la vie de S. Bernard*, premier abbé de Clairvaux, pere & docteur de l'église; à Paris chez de Nully 1704, *in-4°*, dédiée à feu M. le

duc de Bourgogne. 2. *Vies des saints peres des deserts d'Orient*; deux volumes *in*-12, à Paris chez Mariette, en 1708, & encore plusieurs fois depuis. Dans la seconde édition, M. de Villefore retrancha les vies des saintes solitaires, pour en former un troisiéme volume, en les joignant aux vies de quelques autres saintes d'Orient & d'Occident : il augmenta aussi les deux premiers volumes. 3. *Les vies des saints peres des deserts d'Occident*, 2 volumes *in*-12, à Paris 1708, & plusieurs fois réimprimées depuis. On trouve à la fin du second volume de courtes descriptions des lieux & des communautés où l'esprit de solitude regne le plus aujourd'hui en France : M. de Villefore en avoit visité le plus grand nombre. 4. *Vie de sainte Thérèse*, tirée des auteurs originaux Espagnols, & des auteurs contemporains : avec des lettres choisies de la même sainte, pour servir d'éclaircissement à l'histoire de sa vie : *in*-4°, à Paris 1712, & réimprimée à Paris en 1748, 2 vol. *in*-12. On y trouve une excellente préface sur les maximes & les abus de la vie mystique; & une traduction en vers françois faite par M. de la Monnoye, du cantique espagnol de sainte Thérèse après la communion. M. de Villefore entendoit bien aussi cette langue, de même que l'italien. 5. *Anecdotes, ou Mémoires secrets sur la constitution* Unigenitus, 3 volumes *in*-12, le premier en 1730, le second en 1731, & le troisiéme en 1733. Cet ouvrage a été supprimé par un arrêt du conseil, de même que la réfutation qui en fut publiée par M. Pierre-François Lafitau, évêque de Sistéron, en deux parties, suivies de cinq lettres qui forment comme une troisiéme partie. Dès 1732, on avoit publié une petite lettre contre les anecdotes, dans laquelle l'auteur anonyme donne gratuitement le titre d'*abbé* à M. de Villefore. 6. La vie d'Anne-Geneviéve de Bourbon, duchesse de Longueville, *in*-12, à Paris 1738, en deux parties : & à Amsterdam, augmentée & corrigée sur le manuscrit de l'auteur, en 1739, 2 tomes *in*-8°, que l'on relie en un. Les traductions de M. de Villefore sont de deux sortes : traductions de quelques ouvrages des peres de l'église : & traductions de quelques ouvrages de Cicéron. Les premieres sont : 1. *Traduction* des livres de la doctrine chrétienne *de S. Augustin*, *in*-8°, à Paris, chez Coignard, 1701. 2. Deux traités de S. Augustin, les livres de l'ordre, & les livres du libre arbitre, à Paris, chez Coignard, 1701, *in*-8°. 3. Les trois livres de S. Augustin contre les philosophes académiciens, avec le traité du même, de la grace & du libre arbitre *in*-12, à Paris 1703. 4. Le traité de S. Augustin, de la vie heureuse, en 1715, *in*-12, à la tête d'une nouvelle édition des confessions du saint docteur, traduites par M. Arnauld d'Andilly, chez Desprez. 5. Lettres de S. Bernard traduites en françois, à Paris 1714, 2 volumes *in*-8°. 6. Sermons choisis de S. Bernard, à Paris 1737, *in*-8°. Toutes ces traductions sont ornées de discours en forme de préfaces, & de notes très judicieuses. 7. Ce que M. de Villefore a traduit de Cicéron, ce sont : 1°. Les entretiens sur les orateurs illustres, en 1726, *in*-12, à Paris. 2°. Toutes les oraisons en 8 volumes *in*-12, à Paris 1731, de même avec des préfaces & des notes. Les opuscules du même auteur, ceux au moins que nous connoissons, sont : 1. *Vie d'Athenaïs*, impératrice d'Orient, dans les *Mémoires de littérature & d'histoire recueillis* par le pere des Moletz, de l'Oratoire, tome VIII, premiere partie. 2. L'*Histoire de Zénobie*, reine de Palmyre, dans le même recueil, tome IX, seconde partie. 3. *Dissertation sur le gout*, dans le même ouvrage, tome XI, premiere partie. 4. *Vie d'Octavie, sœur d'Auguste*, dans le tome V du recueil des œuvres de l'abbé de Saint-Réal, édition de 1730, *in*-12. Cette vie est précédée d'une préface fort sensée contre la lecture des romans. M. de Villefore a laissé manuscrite une vie de Claude Peletier, ministre d'état sous Louis XIV. Il avoit aussi formé le dessein d'écrire la vie du célébre Jérôme Bignon ; mais il n'a laissé sur ce sujet que des mémoires assez informes. M. l'abbé Perau s'en est beaucoup servi, ainsi que de plusieurs autres notices communiquées par feu M. Joli de Fleury, procureur général du parlement de Paris, & par M. l'abbé Guyon, pour composer la *Vie de Jérôme Bignon, avocat général & conseiller d'état*, qui a paru en 1757, à Paris, chez Hérissant, un volume *in*-12. Il avoit entrepris & fort avancé une traduction de l'ouvrage de feu M. Bossuet sur les quatre articles du clergé de France, concernant les libertés de l'église gallicane, & l'on avoit commencé à imprimer cette traduction qui a été retirée. On en a donné une meilleure d'une autre main, & faite sur le manuscrit original de M. Bossuet, en 1745, 3 volumes *in*-4°. * Extrait d'un mémoire que M. l'abbé Goujet avoit envoyé, & qui est imprimé dans le Journal intitulé, *Bibliothéque françoise*, &c. à Amsterdam, chez du Sauzet, tome XXVIII, premiere partie.

VILLEGAIGNON (Durand de) naquit à Provins en Brie, ou peut-être à Villegaignon même, qui n'en est qu'à trois lieues, & dont il a été seigneur. Il étoit fils de PHILIPPE DURAND, seigneur de Villegaignon, & de *Jeanne* Gallope. Etant entré dans l'ordre de Malte, où il fut reçu chevalier, il se distingua par sa valeur dans plusieurs expéditions ausquelles il se trouva. En 1541, il accompagna l'empereur Charles-Quint à celle d'Alger, qui fut si funeste à ce prince. Villegaignon y ayant été blessé, se retira à Rome, où il écrivit la relation de cette expédition. Il se distingua dans la suite entre les chevaliers qui passerent en Ecosse en 1548, pour arrêter les progrès des armes des Anglois, & il eut l'honneur d'accompagner en France la jeune reine d'Ecosse, qui épousa dans la suite le dauphin, qui fut le roi François II. Les Turcs ayant entrepris en 1551, de chasser les chevaliers de S. Jean de Jérusalem, de l'isle de Malte, que Charles-Quint leur avoit donnée en 1530, Villegaignon s'y transporta, en avertit le grand-maître Jean de Homedez, qui ignoroit ce dessein, que le chevalier avoit appris du connétable Anne de Montmorenci, & l'on se prépara à se défendre. La vigueur fut si grande de la part des chevaliers, que les Turcs échouerent. Villegaignon composa la relation de cette guerre, lorsqu'il fut de retour en France. Vers ce temps-là il fut nommé vice-amiral de Bretagne, & se brouilla avec le capitaine du château de Brest, à l'occasion des fortifications ; & le roi ayant paru prendre le parti du capitaine, Villegaignon irrité, & qui souhaitoit d'ailleurs de s'enrichir, & de se faire une espéce de souveraineté, s'embarqua pour l'Amérique. Pour mieux réussir dans son dessein auprès de l'amiral de Coligni, qui favorisoit secrétement les religionaires, il feignit avant de s'embarquer, d'être dans les sentimens des calvinistes, & fit entendre à l'amiral que son but étoit d'établir dans le nouveau monde la religion *de Genève*, & d'y procurer un asyle à ceux de cette religion qu'on persécutoit en France. L'amiral réjoui de cette nouvelle, approuva son dessein, & persuada au roi Henri II de favoriser cette entreprise, à l'exemple des Espagnols qui tiroient tant de richesses du nouveau monde. Villegaignon obtint deux grands vaisseaux bien équipés, & dix mille livres pour les premiers frais, & partit du Havre-de-Grace le 12 de juillet 1555 ; mais la tempête l'obligea à gagner Dieppe, où il demeura jusqu'au 14 d'août. S'étant remis en mer, il débarqua le 10 de novembre suivant à l'embouchure de la riviere de Ganbara ou Rio-Janeiro au Bresil. André Thévet qui étoit de ce voyage, en a fait une relation fort infidéle : mais on en a une plus exacte de Nicolas Barré, qui accompagnoit aussi Villegaignon. Cette relation se trouve dans l'histoire de la nouvelle France de Marc Lescarbot. Villegaignon chassé par la

marée d'un rocher où il voulut d'abord s'établir, gagna une petite isle à une lieue au-dessus, & y bâtit un fort qu'il nomma *de Coligni*, & il appella le pays *France Antarctique.* Comme ceux qui l'avoient suivi professoient la religion prétendue-réformée, & qu'ils ne l'avoient accompagné que dans la vue de jouir en paix dans le nouveau monde de la liberté de conscience qu'on leur ôtoit en France, Villegaignon fit paroître d'abord un grand zèle pour le calvinisme, & en renvoyant les vaisseaux qui l'avoient amené, il écrivit à l'église de Genève, & à l'amiral, de lui envoyer des ministres & autres qui pussent travailler à l'instruction des sauvages. Les vaisseaux étant repartis le 4 de février 1556, le 6, trente artisans qu'il avoit amenés conjurerent contre lui; mais la conjuration fut découverte & dissipée. L'église de Genève ayant reçu sa lettre, fit partir Pierre Richer ou Richier, & Guillaume Chartier de Vitré, ministres, avec quelques autres, sur-tout Jean de Leri d'Autun, qui a décrit ce voyage. Ils s'embarquerent à Honfleur le 19 de novembre 1556, sur trois vaisseaux, dont Bois-le-Comte, neveu de Villegaignon, fut fait vice-amiral, & arriverent au fort de Coligni le 10 de mars 1557. Richer prêcha dès le même jour en présence de Villegaignon: on célébra la cêne le dimanche suivant. Villegaignon y participa, & se montra très-dévot. Mais un des nouveaux venus, qui se faisoit nommer *Hector*, que l'on prétend avoir été docteur de Sorbonne, & qui s'appelloit, dit-on, *Jean Cointat*, troubla un peu la cérémonie, en demandant où étoient les ornemens ecclésiastiques, & en prétendant qu'on devoit faire la cêne avec du pain sans levain, & mettre de l'eau dans le vin. Villegaignon, pour le satisfaire, en fit mettre secretement, & depuis ils disputerent si souvent ensemble sur la transsubstantiation, & la présence réelle de Jesus-Christ dans l'eucharistie, que les ministres qui pensoient différemment de Villegaignon, convinrent qu'il falloit consulter les églises protestantes de France & d'Allemagne, afin de terminer les disputes. Le ministre Chartier fut renvoyé pour cette consultation. Villegaignon promit de se soumettre à la décision des églises, & sur-tout à l'avis de Calvin; & en attendant quand il fallut faire pour la seconde fois la cêne à la Pentecôte, il vouloit que l'on mît de l'eau dans le vin en prouvant par S. Cyprien que cela devoit être ainsi. Quelques jours après il déclara qu'il avoit abandonné le sentiment de Calvin sur l'eucharistie; que cet homme étoit un méchant hérétique, & qu'il ne s'en rapporteroit plus qu'à la Sorbonne, & il n'assista presque plus au prêche depuis la fin de mai. Les François, venus de Genève, se voyant ainsi frustrés de leur espérance, ne vouloient plus lui obéir, ni travailler à son fort, & lui de son côté leur refusa des vivres: mais ils s'en embarasserent peu, parcequ'ils en tiroient abondamment des sauvages, presque pour rien. Ils le quitterent peu après au nombre de quinze ou seize, qui s'embarquerent le 4 de janvier 1558, dans un navire françois venu du Havre-de-Grace. Cependant cinq d'entr'eux retournerent presque aussitôt au Bresil, & Villegaignon en fit noyer trois comme séditieux. Les autres arriverent en France le 26 mai de la même année, & le sieur de Leri a donné la relation de ce voyage, plus fidéle que ce que Beze en a dit dans son *Histoire ecclésiastique*, & Jurieu dans son *Apologie pour la réformation.* On voit dans la relation de Leri, que Villegaignon avoit fait secretement le procès de ceux qu'il avoit laissés embarquer, & qu'il l'avoit enfermé dans un petit coffre avec plusieurs lettres dont il avoit chargé le maître du vaisseau. Il y enjoignoit au premier juge de France, auquel il seroit donné, de les faire arrêter & bruler comme hérétiques: mais heureusement pour eux le procès tomba entre les mains de personnes de la religion prétendue-reformée, & par là n'eut point lieu. Les nouvelles que ces nouveaux venus donnerent en France de la conduite de Villegaignon, furent cause qu'on ne lui envoya aucun secours. Les Portugais qui en furent informés, & qui savoient qu'il n'étoit pas en état de leur résister, méditerent de lui enlever son fort; mais il l'abandonna lui-même, & revint en France avec ses meilleurs effets. Il fut choisi en 1568 pour être ambassadeur de Malte à la cour de France, & il s'aquitta de cet emploi jusqu'à l'an 1570 qu'il demanda d'en être déchargé à cause de ses indispositions. Il mourut le 9 de janvier 1571, dans sa commanderie de Beauvais, à une demi-lieue de Nemours, où l'on voit son épitaphe. Il faut avouer que Villegaignon avoit du courage, & qu'il en avoit plus d'une fois donné des preuves, mais il étoit dur & fantasque. Il avoit de l'étude & de la science, mais il étoit assez mauvais controversiste, quoiqu'il ait toujours voulu en soutenir le personnage. Ses ouvrages sont: *Caroli V imperatoris expeditio in Africam ad Algieram*, à Paris chez Charles Etienne, 1542, *in*-8°. *De bello Melitensi & ejus eventu Francis imposito, ad Carolum V commentarius*, à Paris, 1553. Nicolas Edoart Champenois, en a fait une traduction françoise, à Lyon, 1553 *in*-8°. *Deux oraisons avant la cêne*, dans la relation du voyage de Leri, & dans l'*histoire de la nouvelle France*, par Lescarbot. *Epistola ad Calvinum*, du 31 mars 1557. Elle est dans Lescarbot & dans la *Topographia ecclesiastica orientalis*, par Hottinger. *Ad articulos calvinianæ de sacramento eucharistiæ traditionis, responsiones*, &c. à Paris 1560, *in*-4°, contre Calvin & Richier. Il le composa à son retour du Brésil, & y joignit quatre lettres, l'une à l'église chrétienne pour justifier sa conduite au Bresil; l'autre au connétable de Montmorenci, où il lui prouve qu'il n'est point athée, comme on le lui avoit dit; la troisiéme à l'église & aux magistrats de Genève, par laquelle il propose de conférer avec Calvin, & tels autres qu'ils voudront, dans un lieu sûr, & finit par dire qu'il attendra leur réponse pendant 40 jours à S. Jean de Latran à Paris. Pierre Richer ou Richier répondit à Villegaignon, par une apologie latine en deux livres, qui parut à Genève en 1561, *in*-4°, & en françois en 1562. Les autres ouvrages de Villegaignon sont: *De cœna controversiæ Philippi Melanchthonis judicio*, à Paris en 1551, *in*-4°. Paraphrase du chevalier de Villegaignon, sur la résolution des sacremens de Me Jean Calvin, à Paris 1561, *in*-8°. Lettre à la reine mere du roi, sur les remontrances à elle faites, 1561, *in*-4°. Réponse aux libelles d'injures publiés contre lui, 1561. Propositions contentieuses entre le chevalier de Villegaignon & Jean Calvin, contenant la vérité de la sainte eucharistie, 1562, *in*-4°. *De consecratione mystici sacramenti, & duplici Christi oblatione*, &c. à Paris, 1569, *in*-4°. * *Voyez* le P. Niceron, dans ses *Mémoires, tome XXII*, & les relations *citées dans cet article.*

VILLEGAS (Fernandez Ruyz de) célébre poëte Espagnol, qui vivoit sous Charles-Quint & Philippe II, étoit né à Burgos le troisiéme d'avril, mais on ignore en quelle année. Il étoit d'une famille patricienne qui avoit produit beaucoup d'hommes illustres & distingués sous plusieurs rois, par de grandes actions. On voit par ses poësies, qu'il avoit eu pour maître le savant Louis Vivés, dont il a célébré les talens dans une épitaphe & une élégie qu'il a faites pour ce grand homme. Il fut lié aussi avec Guillaume Budé, l'homme de son siécle qui a le mieux possédé la langue grecque, & il a fait aussi une piéce en son honneur. On conjecture de plusieurs autres, qu'il eut pareillement des liaisons avec Erasme, dont il pleure la mort dans ses poësies. Villegas embrassa d'abord l'état ecclésiastique, & posséda même un bénéfice; mais l'ardent amour qu'il eut pour une demoiselle qu'il ne désigne que sous le nom de Marianne de Lerma, le lui fit quitter pour l'épouser. Il se crut heu-

reux dès qu'il la posséda ; & la mort la lui ayant enlevée peu de temps après, il tomba dans une tristesse profonde qu'il tâcha de soulager en consacrant sa douleur dans ses vers, qui avoient été auparavant les confidens de sa passion. Il fait entendre qu'il parvint à la place de gouverneur dans sa patrie, & sans doute, à Burgos même. Cependant il se plaint souvent de son indigence ; & il a fait beaucoup de vers satyriques contre un inconnu à qui il semble attribuer le renversement de sa fortune. Il a chanté aussi les talens & les vertus d'Aloisia Sigea, de Tolède, célèbre Espagnole qui savoit le grec, le latin, & plusieurs langues orientales : & il en parle très-différemment de ce qu'elle est représentée dans une satyre fort deshonorante pour elle, que quelques savans ont attribuée à un des deux Meursius, le pere ou le fils, & qui est certainement de Nicolas Chorier, comme l'a prouvé M. Lancelot, de l'académie des belles lettres, dans un mémoire sur la vie & les ouvrages du président de Boissieu, imprimé au tome XII des *Mémoires de l'académie des belles lettres*. On ne sait point si le mérite de Villegas fut récompensé, ni quand il mourut. Ses poësies qui sont latines, furent trouvées manuscrites au commencement de ce siécle, dans la bibliothéque du comte de Castelwi, gouverneur de Valence, depuis chambellan & conseiller de sa majesté impériale. Celui qui fit cette découverte fut Emanuel Marti, doyen d'Alicante ; & c'est de lui que l'on tient les circonstances que l'on vient de rapporter. Il les tira lui-même des poësies de Villegas, la seule source où il lui a été possible de les puiser, & il les a transmises à la postérité dans une de ses lettres latines. Son dessein étoit de publier les poësies mêmes de Villegas ; & par cette raison il les revit avec soin, y fit une épître dédicatoire adressée à la jeunesse d'Espagne, & une préface, l'une & l'autre imprimée dans ses lettres. On assure que le comte de Castelwi doit faire part au public de cette édition. Marti prétend que Villegas avoit une facilité des plus heureuses pour la poësie ; qu'il approche de très-près de Virgile pour le genre épique & bucolique ; & les morceaux qu'il a fait imprimer dans la préface que l'on vient de citer, confirment en partie ce jugement. * *Voyez* les lettres d'Emanuel Marti, édition *in*-4°, à Amsterdam 1738, livre 3, lettres 9 & 10 ; & dans le même recueil, livre 3, une lettre du comte Jean Basile de Castelwi à Emanuel Marti, pages 137 & suivantes. Voyez aussi la vie du même doyen d'Alicante, composée par Grégoire Mayans, à la tête dudit recueil de lettres.

VILLEGAS (Alfonse) historien Espagnol, natif de Tolede, florissoit vers l'an 1596. Ses ouvrages sont : *Vitæ sanctorum*, qu'on appelle ordinairement *Flos sanctorum* ; *Vitæ sanctorum veteris testamenti* ; *Cæterorum vitæ sanctorum*, qui sont en trois différens volumes ; *Homiliæ in anni totius evangelia & festos dies, exempla potissimum à Marco Marullo hausta*. Ce dernier fait le quatriéme tome des vies des saints qu'il a écrites, dont le titre est *Fructus sanctorum*. * *Biblioth. hispan.*

VILLEHARDOUIN (Geofroi de) chevalier, maréchal de Champagne, composa l'histoire de la prise de Constantinople par les François l'an 1204. La meilleure édition est celle que M. du Cange en a donnée.

☞ VILLE-JUIF, bourg de l'Isle de France, élection de Paris, à une lieue & demie de cette capitale, sur le grand chemin de Lyon. Il a été ainsi nommé, parcequ'il appartenoit aux Juifs, qui étoient établis à Paris, avant qu'ils en fussent chassés par Philippe-Auguste, à cause de leurs blasphêmes & de leurs usures, vers l'an 1200. Il y a dans le district de ce bourg le prieuré des filles de la Saussaye, & quelques hameaux. * La Martiniere, *diction. géogr.*

VILLELME, vingt-uniéme évêque d'Utrecht, reçut le comté de Hollande par forme de restitution, comme il paroît par les lettres patentes de l'empereur Henri, datées de Werede les années 1064 & 1071. Robert qui fut peu après comte de Flandre, occupoit le même comté de Hollande. Villelme y entra avec des troupes, chassa Robert, & reprit le comté pour Théodoric, qui étoit mineur. Il étoit secouru de Godefroi, duc de la basse Lorraine, dit *le Bossu*, qui obtint de l'évêque ce comté, à condition de reprise. * *Gall. christ. tit. episcopi Ultrajectini.*

VILLE-LOING, bourg de France dans la Touraine, élection de Loches sur l'Indrois, à dix lieues à l'orient de la ville de Tours. Il y a dans ce lieu une abbaye de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Maur. Elle fut fondée en 850 par Andacher, abbé de Corbery, à la priere de Menard, seigneur de Ville-Loing, qui lui donna ce lieu & ses dépendances, pour fonder & bâtir une maison. * La Martiniere, *dict. géogr.*

VILLE-MARIE, c'est la seconde ville de la nouvelle France, située dans l'isle de Mont-Real, dont on lui donne communément le nom. Elle est bâtie vers le midi de l'isle, presqu'au pied de la grande montagne, sur la côte du sud. Elle est partagée en haute & basse ville : dans la haute est le séminaire, qui est entre les mains des prêtres de S. Sulpice, autrefois seigneurs de la ville & de toute l'isle, dont ils sont les seuls curés : ils ont cédé la seigneurie de l'isle au roi. Il y a aussi les Récollets, les Jésuites, les filles de la congrégation, le gouverneur, & plusieurs officiers. Les autres officiers, presque tous les marchands, les magasins du roi & l'hôtel-Dieu sont dans la basse ville ; c'est la place d'armes du pays, & le rendez-vous des Sauvages qui y apportent leurs pelleteries. En 1721, toute la basse ville fut brulée par accident, en cinq heures de temps ; mais elle est toute rebâtie. * *Mémoires du Canada.*

VILLEMENEUST (de Lesquen de la) famille noble & ancienne, originaire de Bretagne, dont les armes sont *de sable à trois jars ou oyes d'argent, becquées & onglées de gueules & posées deux & un.* On ne voit point l'origine de cette famille, parceque les titres primordiaux ont été brulés dans le premier incendie arrivé à la ville de Rennes au commencement du XIV siécle ; ce qui nous oblige à commencer cette famille à

I. Guillaume, seigneur de Lesquen, seigneurie située en Bretagne, dans la paroisse de Pluduno, évêché de S. Brieux, qui reçut le jeudi après le jour des cendres de l'an 1346, l'hommage de ce qu'un particulier possédoit dans la tenue de sa terre de Lesquen. Il épousa le mardi après la mi-août de l'an 1364, *Jeanne* Duparc, fille aînée de *Pierre* Duparc, qui lui assigna sur les richesses qu'il avoit dans les paroisses de Ploermel, de Pluduno, de Hiliant & de Bréhant, au ressort de Rennes, trente livres de rente avec la somme de deux cens écus d'or ; ce qui, en ce temps-là, étant une dot telle qu'on n'en donnoit de pareilles qu'aux filles de la plus haute noblesse, fait une preuve que les conditions s'assortissant alors, ce Guillaume de Lesquen en avoit une au moins aussi relevée que celle de Jeanne Duparc, dont le nom étoit le même que celui des marquis Duparc de Locmaria, seigneurs des plus distingués de la province de Bretagne. (Dans ce temps-là, la livre étoit une livre pesant qui se divisoit comme à présent en 20 sols, & le sol en douze deniers, le denier se divisoit en oboles, pites, semipites, mailles, &c. dont nous trouvons beaucoup d'exemples dans les dénombremens & terriers, & qu'on ne connoît plus à présent depuis la livre tournois qui tire son origine de la ville de Tours, où les premieres espéces des monnoies, dont nous nous servons à présent, ont été fabriquées. Les trente livres de rente apportées par Jeanne Duparc, faisoient soixante marcs qui, à vingt-sept livres, valeur intrinseque, valoient 1620 livres de rente, & qui, sur le pied du marc depuis 1626 à 48 livres le marc, vaudroient 2880 livres de rente. Les deux cens écus d'or valoient chacun 3

livres, qui sur ce pied faisoient 600 livres pesant, faisant 1200 marcs : à 27 livres le marc, font la somme de 32400 livres; & à 48 livres, prix d'à présent, vaudroient 57600 livres.) Le même Guillaume de Lesquen avoit fait une donation d'une dîme dans la paroisse de Pluduno, à *Olivier* de Lesquen, un de ses enfans, au mois de janvier de l'an 1359. Le sceau dont cet acte est scellé, est un écu à l'antique, qui est chargé de *trois oyes couronnées :* c'est ainsi que les seigneurs de Lesquen ont toujours porté leurs armes, & que leurs descendans les continuent.

II. Guillaume de Lesquen, II du nom, seigneur de Lesquen, l'an 1404, comme fils aîné & héritier principal & noble de Guillaume I, seigneur de Lesquen, & de *Jeanne* Duparc sa femme, donna en ces qualités le partage noble que lui demanda *Thomine* de Lesquen, sa sœur; & par l'acte de ce partage qui est du dix-septiéme jour du mois de septembre de l'an 1423, il lui céda les droits seigneuriaux qui le levoient sur le tenement de ladite terre de Lesquen. Il avoit épousé *Jeanne* de la Motte, veuve de *Bertrand*, seigneur de la Moussaie, & fille de *Geoffroy*, seigneur de la Motte, d'une race très-qualifiée en Bretagne : il ne vivoit plus l'an 1439.

III. Jean de Lesquen, son fils, seigneur de Lesquen, traita le vingt deuxiéme jour du mois de juillet de la dite année 1439, sur la part d'une rente de 25 livres, qui étoit due aux enfans de Jeanne de la Moussaie, sa sœur utérine, & il leur fit assiette de 5 livres à prendre dans la paroisse de Pleherel. Il avoit épousé *Gervaise* Tirecocq; & sur la demande qu'il fit à cause d'elle à Bertrand Tirecocq, son beau-frere, seigneur du bois Hermer, dans la paroisse de Landujan, de donner à sa sœur le partage en noble, comme noble, dans les biens & richesses de *Bertrand* Tirecocq, leur pere; l'assiette de ce partage fut de 20 livres de rente suivant l'acte qui en fut passé le premier jour du mois de juin de l'an 1437. Après sa mort, sa veuve s'étant remariée, *Olivier* de Lesquen, comme curateur de *Richard* de Lesquen, son neveu, fils aîné, héritier principal & noble de *Jean* de Lesquen, fit un accord avec Pierre, seigneur de Belouan, pour le douaire de ladite *Gervaise* Tirecocq, sa femme, & l'acte en fut passé le huitiéme jour du mois de mai de l'an 1448.

IV. Richard de Lesquen, seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, épousa, étant encore mineur, mais autorisé par Olivier de Lesquen, son oncle, *Jeanne* de Bordegat, fille d'*Alain* de Bordegat, seigneur de la Riaye, & de *Jeanne* Limur; & il fut stipulé par son pere & sa mere que la part qu'elle auroit dans leurs héritages & richesses, seroit sur leur terre de Vaumervan, au ressort de Ploermel. Ensuite sur la plainte qu'il fit à Jean, évêque de Saint-Brieux, que des particuliers avoient rompu dans sa paroisse de Pluduno les armes & les marques de sa noblesse, *Signa & nobilitatis insignia*, pour la réparation de ce tort contre ces enfans d'iniquité, *in filios iniquitatis*, il obtint un monitoire qui fut fulminé sous peine d'excommunication, le vingt-sixiéme jour du mois de juillet de l'an 1460, & suivant une procuration générale que lui & Olivier de Lesquen, son fils, qui suit, donnerent à plus de trente gentilshommes qualifiés, sans que l'acte en explique la cause : il vivoit encore le troisiéme jour du mois de mai de l'an 1495.

V. Olivier de Lesquen, seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, &c. fils aîné & héritier principal & noble de Richard, seigneur de Lesquen, épousa le quatriéme jour du mois de septembre de l'an 1475, *Anne* Goyon, fille de *Charles* Goyon, seigneur de la Bouetardaie, dans l'évêché de Saint-Malo, & d'*Olive* de Beaumanoir; elle eut trente livres de rente & cent écus pour l'assiette de son mariage; & elle fut mere entr'autres enfans, d'Olivier de Lesquen, II du nom, qui suit; & de Jacques de Lesquen, seigneur du Plessis Trehen, *qui a formé les branches des seigneurs du* Plessis, *de la* Basserne, *de la* Garde, *de la* Fontaine *& de* Kermenec.

VI. Olivier de Lesquen, II du nom, seigneur de Lesquen, de la Villemeneust & du Vaumorvan, encore mineur l'an 1501, fit un accord le vingt-cinquiéme jour du mois de juin l'an 1511, comme fils d'Olivier de Lesquen, sur le partage noble que Rolande de Lesquen, sa tante, lui demandoit dans les biens de Richard de Lesquen, & de Jeanne de Bordegat, sa femme, dont il étoit le petit-fils aîné, & héritier principal & noble. Demoiselles *Marie* & *Françoise* de Lesquen, ses autres tantes, l'ayant fait assigner le dix-neuviéme jour du mois de juin de l'an 1547, sur la prétention qu'elles avoient d'un partage mobilier dans les biens d'Olivier & de Richard de Lesquen, leur pere & grand pere, il fut répondu à leurs demandes, que leurs successions étant nobles, & leurs prédécesseurs s'étant toujours gouvernés noblement & avantageusement comme les autres nobles du duché de Bretagne, elles n'avoient rien à demander que dans les biens partables, parcequ'il avoit fallu apportionner cinq enfans juveigneurs de Richard de Lesquen, & qu'il avoit fallu apportionner de même onze enfans juveigneurs d'Olivier de Lesquen, fils aîné & héritier principal & noble dudit Richard de Lesquen, son grand'pere. *Guillemette* du Chalonge, femme dudit Olivier de Lesquen II, & vivante avec lui l'an 1543, laissa de leur mariage Jean de Lesquen II, qui suit; & *Gilette* de Lesquen, qui épousa le neuviéme jour du mois de septembre de l'an 1555, *René* de Coetquen, seigneur de la Dieuxaie.

VII. Jean de Lesquen, II du nom, seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, commis à la garde de la côte marine de Saint-Brieux, l'an 1541, épousa *Magdeléne* de la Duchaie, fille de *Guerin*, seigneur de la Duchaie, près de Vitré : il mourut l'an 1580, & eut pour fils aîné

VIII. Laurent de Lesquen, seigneur de Lesquen, de la Villemeneust & du Vaumorvan ou Vaumervan, épousa le cinquiéme jour du mois d'octobre de l'an 1569, *Jeanne* Goyon, veuve l'an 1594, & sa parente, fille de *Jean* Goyon, seigneur de la Bouetardaie; & il eut

IX. Gilles de Lesquen, seigneur de Lesquen, de la Villemeneust, &c. qui fut marié le trentiéme jour du mois de juillet de l'an 1602, avec demoiselle *Bertranne* Colet, fille d'écuyer *Jean* Colet, seigneur de la Ville Geoffroy, dont vint

X. Alain de Lesquen, seigneur de Lesquen, de la Villemeneust & du Vaumorvan, chevalier de l'ordre de sa majesté, maître ordinaire de son hôtel, qui épousa le neuviéme jour du mois de mai de l'an 1648, demoiselle *Marguerite* de la Paluelle, dame de la Cotardiere, fille de noble *Jean* de la Paluelle, seigneur de la Haie, & de *Marguerite* de Blinaie; & de ce mariage sortirent Joseph de Lesquen, qui suit; & *Nicolas-Alain* de Lesquen, chevalier de Malte, reçu l'an 1571.

XI. Joseph de Lesquen, seigneur de la Villemeneust, Lesquen, &c. épousa le sixiéme jour du mois de juin de l'an 1669, demoiselle *Elizabeth* Fradel, fille de noble *Jean* Fradel, écuyer, seigneur des Granges en Bourbonnois, dont sont issus cinq enfans; savoir, *Paul* de Lesquen, seigneur de la Villemeneust, Lesquen, Vaumorvan, Leval, &c. colonel au régiment d'infanterie de Puisançon, & depuis colonel réformé à la suite du régiment d'Orléans, mort sans postérité environ l'an 1738. Il avoit épousé dame *Thomasse* du Hallay, de très-grande famille de Bretagne, qui est encore vivante; un fils & une fille, morts sans postérité; *Olive* de Lesquen de la Villemeneust, abbesse de S. Sulpice de Rennes, morte, &

XII. Joseph de Lesquen, seigneur de la Villeme-

neuft, Lesquen, &c. commandeur de l'ordre royal & militaire de S Louis, commandeur de l'ordre de saint Lazare, brigadier des armées du roi, & député des états de Bretagne, né le 18 octobre 1676, & ondoyé ledit jour, a reçu le supplément des cérémonies du baptême le 13 octobre 1679, & est mort le 29 décembre 1732, après avoir servi sa majesté avec beaucoup de valeur & de distinction, sur-tout étant colonel-lieutenant du régiment d'infanterie d'Orléans. Sa majesté l'a gratifié de plusieurs pensions & dignités : il étoit même sur la liste des maréchaux de camp pour la promotion lors prochaine. On voit par la lettre suivante, que sa majesté lui avoit fait écrire, l'estime que ses services lui avoient acquise.

A Marly le 10 *août* 1713.

MONSIEUR,

Le roi a été informé par une lettre de monsieur le maréchal de Besons, de la maniere dont vous vous êtes comporté à l'attaque de la communication que les ennemis avoient conservée de leur chemin couvert à la redoute de Melac ; & qu'après avoir essuyé l'effet d'une mine qui vous avoit presque enterré, vous n'avez pas laissé dans le moment que vous en avez été dégagé, de marcher à la tête de ce qui restoit des compagnies d'Orléans & de Saintonge, & les piquets d'Orléans qui étoient les plus avancés, pour repousser les ennemis qui avoient fait une sortie, dans l'espérance de profiter du désordre que la mine avoit causé, & que vous les avez chassés jusque dans leur chemin couvert. Vous avez donné des marques de valeur en tant de différentes occasions, qu'on ne doit pas être étonné que vous ayez eu la même conduite en cette derniere action ; mais sa majesté m'a commandé de vous écrire, pour vous marquer la satisfaction qu'elle en a, & vous assurer qu'elle conservera le souvenir du service que vous lui avez rendu en cette occasion ; tous les officiers du régiment d'Orléans, & sur-tout ceux de grenadiers, ont bien suivi le bon exemple que vous leur avez donné. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la réputation de ce régiment est bien établie, vous pouvez leur témoigner que le roi en est très-satisfait. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très humble & très-affectioné serviteur, signé, VOYSIN.

Le même Joseph de Lesquen de la Villemeneust avoit épousé 1°. le 21 novembre 1699, *Anne-Barbe* le Chevalier, veuve de messire *André* du Buisson de Varennes, capitaine d'un vaisseau du roi, décédée sans postérité au mois de mai 1720 : 2°. le 3 juillet 1720, *Barbe-Marguerite-Perrete* Garnier de Granvilliers, fille d'*Armand-Josse* Garnier, écuyer, seigneur de Granvilliers, chevalier de l'ordre de S. Louis, gouverneur de Beaumont-sur-Oyse, capitaine au régiment d'Orléans, écuyer de monseigneur le duc d'Orléans. De ce dernier mariage sont issus six enfans ; savoir, *Charles-Louis-Joseph* de Lesquen, I du nom, seigneur de la Villemeneust, Lesquen, &c. chevalier de S. Lazare, ci-devant mousquetaire, & à présent capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Pologne, né le 19 mars 1721 ; *Perrette-Françoise* de Lesquen de la Villemeneust, née le 29 juin 1726, mariée le 27 avril 1746, avec *André* des Friches de Brasseuse, marquis Doria, seigneur de Cayeux, Cernois, &c. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ci-devant capitaine de cavalerie au régiment de Fiennes, d'une grande maison de Picardie, fils de *François* des Friches Doria de Brasseuse, seigneur de Cayeux, dans l'élection de Montdidier, & de dame *Anne* du Fos, & petit-fils de *François* des Friches Doria, chevalier, seigneur de Cayeux & de Cernoy ou Cernois, l'un des ecuyers ordinaires de sa majesté, lequel François des Friches fut institué héritier de la terre de Cernoy & autres, par le testament de Pierre Doria, son oncle, capitaine de la galere de la reine, mere du roi, du 8 juin 1630, à condition pour lui & ses descendans de porter le nom & les armes de la maison de Doria, une des quatre premieres de l'état de Gènes ; *Charles-Louis-Joseph* de Lesquen de la Villemeneust, II du nom, né le 19 octobre 1727 ; les trois autres, qui sont un fils & deux filles, sont morts de minorité, sans avoir été pourvus. * On donne ce mémoire tel qu'il a été vérifié sur les titres originaux.

VILLEMOT. (Philippe) Cet auteur étoit né à Châlons-sur-Saone en 1650, mais il a passé une grande partie de sa vie à Lyon & à Paris. Il a été dans la premiere ville curé de la Guillotiere, fauxbourg de Lyon, pendant près de 30 ans, après avoir déja passé quelques années dans la société des Jésuites. Il fut dans la suite mené à Paris par M. l'abbé de Gouvernet, & madame de Louvois, veuve du ministre, le prit pour son conseil de conscience. M. Villemot est mort à Choisy-Mademoiselle, nommé aujourd'hui *Choisy-le-Roi*, près de Paris, le 11 octobre 1713. On dit qu'il étoit habile orateur, & même zélé missionaire. On n'a de lui qu'un ouvrage dans un gout fort différent. C'est un *nouveau sistême*, ou *nouvelle explication du mouvement des planétes*, à Lyon, 1707, *in*-12. Ce systême a fait grand bruit, & a eu l'approbation des plus illustres astronomes. M. Falconet, de l'académie des belles lettres, l'a traduit en latin. Feu M. de Malezieux, chancelier de Dombes, en ayant repris quelques endroits, M. Rey, médecin, éleve de M. Villemot, l'a défendu dans des réflexions imprimées dans le *journal des savans du mois d'oct.* 1727. M. Villemot étoit de l'académie de Lyon. * Le P. Colonia, *hist. littéraire de Lyon, tom.* 2.

VILLENA, bourg avec titre de marquisat. Il est en Espagne, dans la Castille nouvelle, aux confins du royaume de Murcie, & à douze lieues de la ville de ce nom, vers le nord. Quelques géographes prennent Villena pour l'ancienne *Bigerra*, parcequ'on y a trouvé des inscriptions, où l'on lit ce nom. Cependant d'autres placent cette ancienne ville des Bastitans à Bejar, village voisin, & d'autres à Begarra ou Bogaria, ville située dans la sierra d'Alcaraz. Au reste, ce marquisat appartenoit à dom JEAN Manuel, le plus puissant seigneur qui fût en Espagne, après le roi, au XIV siécle. Il eut pour fille *Jeanne* Manuel, mariée en 1350 a don *Henri*, comte de Transtamare, fils *naturel* de don *Alfonse* XI, roi de Castille. Ce comte étant devenu roi de Castille par la déposition de don Pierre *le Cruel*, l'an 1366, donna le marquisat de Villena à don *Alfonse* d'Aragon, cousin du roi d'Aragon, & comte de Denia. Ce nouveau marquis de Villena parvint à une très-grande autorité. Le roi don Juan I ayant voulu qu'il y eût dans son royaume de Castille un connétable, comme il y en avoit un en France & en Aragon, créa cette dignité l'an 1382, & la donna à ce marquis. Il ordonna par son testament, que s'il venoit à mourir pendant le bas âge de son fils, le gouvernement du jeune roi & du royaume fût entre les mains de ce connétable, & de quelques autres seigneurs. Il mourut l'an 1390 ; & comme son fils don Henri III n'avoit presque pas atteint l'onziéme année de sa vie, il fallut songer à lui choisir des tuteurs, & à créer un conseil qui gouvernât le royaume. On trouva des difficultés dans le testament du roi, qui firent qu'on ne s'y conforma point ; mais cependant le marquis de Villena fut un de ceux à qui la régence fut commise. Il étoit alors en Aragon, & parcequ'il adhéra aux mécontens, & qu'il demanda l'exécution du testament du feu roi, on lui ôta la charge de connétable de Castille. Il la redemanda au roi don Henri III, à Illesca l'an 1393, la premiere

fois qu'il eut l'honneur de le saluer. On lui promit de la lui rendre, pourvu qu'il accompagnât le roi en Castille; mais il s'excusa de le faire, & ainsi il ne recouvra point cette dignité, & il reçut même d'autres mauvais traitemens. Il fut fait duc de Candie par le roi d'Aragon l'an 1399, & il eut deux fils, qui épouserent deux tantes du roi de Castille, don Henri III, & dont l'un fut pere de *Henri*, marquis de Villena, qui aima les sciences, & *dont nous allons parler dans un article particulier*. Ce marquisat fut donné l'an 1445, à don Juan Pacheco, favori du prince Henri, fils de Jean II, roi de Castille. Le fils de ce Juan Pacheco ayant tâché de faire tomber le royaume de Castille entre les mains des Portugais, par le mariage du roi de Portugal, avec la prétendue fille du roi Henri IV, s'exposa à de fâcheuses affaires. Ses propres vassaux du marquisat de Villena favoriserent les troupes de Ferdinand, roi d'Aragon : le château de Villena fut pris, & par ce moyen le marquisat de Villena fut réuni à la couronne l'an 1475, avec promesse de ne l'en aliéner jamais. * Baudrand. Mayerne Turquet, *histoire d'Espagne*. Mariana, *de rebus hispanicis*. Bayle, *diction. critique*.

VILLENA (Henri, marquis de) Espagnol, qui s'est rendu célebre par son attachement aux sciences dans le XV siécle. Voici ce que Mariana nous apprend de ce seigneur, dans son histoire d'Espagne, livre XXI. » Environ en ce même temps, 1434, don Henri de » Villena mourut à Madrid, où le roi étoit alors. Ce » seigneur souffrit avec une tranquillité merveilleuse, » les revers de la fortune qu'il eut à essuyer; & quoi- » qu'il se vît dépouillé de ses charges, ainsi que des » grands biens qu'il possédoit, & réduit à une condi- » tion privée, toutes ces disgraces ne lui firent rien » perdre de son stoïcisme, ni rien relâcher de son ap- » plication extraordinaire à l'étude. Il eut tant de pas- » sion pour les sciences, que ne voulant rien ignorer, » il entreprit d'apprendre jusqu'à l'astrologie judiciaire, » & la magie même. Ses livres, après sa mort, furent » mis, par ordre du roi, entre les mains de Lopez de » Barrientos, religieux de S. Dominique, & précep- » teur du jeune prince don Henri, pour être examinés. » L'examinateur en condamna une partie au feu. Cette » rigueur déplut aux savans, persuadés qu'on pouvoit » sans danger abandonner aux gens de lettres ces sor- » tes d'ouvrages qui avoient tant couté de peines & de » temps, & dont il étoit difficile que des savans ne » pussent pas profiter, en séparant ce qu'il y avoit de » mauvais, d'avec ce qu'il pouvoit y avoir de bon. » Barrientos publia une apologie pour sa justification : » il s'excusa principalement sur les ordres qu'il avoit » reçus du roi, & auxquels il ne pouvoit se dispenser » d'obéir. » Mais il n'avoit pas besoin de cette excuse, son action étant par elle-même juste & légitime : » Car, à quoi, ajoute Mariana, peuvent être bons » des livres de magie & d'astrologie avec les remarques » d'un fou ? »

☞ VILLENEUVE, maison des plus anciennes & des plus illustres de Provence. L'abbé Robert, dans son *Etat* de cette province, tome III, fol. 242, dit *qu'il y a tant de marques de grandeur dans cette famille, & qu'elle a été si nombreuse, que si l'on vouloit en déduire tous les degrés, marquer toutes les alliances qu'elle a faites, & faire mention de tous ses emplois, il faudroit en faire un volume à part.* Je me contenterai, pour en donner une légere idée, d'extraire ce que dom Vaissete en a rapporté dans une dissertation sur Romée de Villeneuve, baron de Vence, mort en 1250, insérée dans le *Mercure* du mois de mars 1751.

Quelques auteurs rapportent son origine à un cadet de la maison des comtes de Barcelone, rois d'Aragon, dont ceux de cette maison ont conservé les armes dans leurs étendards. Mais pour ne pas donner dans des traditions qu'on ne peut littéralement prouver, je dirai qu'elle est connue en Provence depuis Raimond de Villeneuve, général des troupes du comte de Barcelone, l'an 1114, & que Louvet, dans ses *additions aux troubles de Provence*, qualifie gouverneur de cette province. Nostradamus, dans sa *chronique*, fol 213, dit que Hugues des Baux & Raimond de Villeneuve, des premiers de la cour du comte de Provence, furent envoyés vers le comte de Forcalquier, pour le sommer de lui rendre hommage. Romée de Villeneuve, son petit-fils, baron de Vence, connétable, grand sénéchal & gouverneur de Provence, fut institué régent & tuteur de la princesse Béatrix, pendant sa minorité. Mainbourg, histoire des croisades, sous l'an 1246, dit que *S. Louis fut si adroitement gagner Romée de Villeneuve & Albert de Tarascon, tuteurs de la princesse, qu'il l'obtint pour Charles d'Anjou, son frere.* La postérité de ce grand homme, que Ruffi, *hist. des comtes de Provence*, dit *être un personnage de beaucoup de vertus & de haute naissance*, subsiste encore aujourd'hui avec la possession des terres qu'il avoit, entr'autres, la ville de Vence, dont les évêques & le chapitre, conseigneurs, rendoient hommage à la maison de Villeneuve : servitude dont ces seigneurs les ont affranchis depuis l'an 1385, que Jean Abrahardi, évêque de Vence, prêta le dernier hommage. *Junctis manibus & flexis genibus fecit homagium & fidelitatem magnifico & potenti viro Giraudo de Villanova dictæ civitatis Venciæ domino, & pro vero domino, & recognovit ex certa scientia se esse hominem & vassalum ipsius domini, & quod jus in ipsum dominum episcopum & suos successores habet dominium & seignoriam, sicut dominus suis vassallis habere debet*, &c. Arnaud de Villeneuve, seigneur de Trans, & Hugues Raimond de Villeneuve, seigneur des Tourettes-les-Fayance, ses neveux, ainsi qualifiés dans son testament du 15 décembre 1250, *militi nepoti mei*, ont formé deux branches, desquelles sont sortis divers rameaux. Celle de Trans a donné un grand-maître de Rhodes l'an 1322, que nous rapporterons ci-après, & Louis de Villeneuve, connu du vivant de son pere, sous le nom du seigneur de Serenon qui commanda l'armée navale pour Charles VIII à la conquête de Naples, & qui fut depuis sous Louis XII deux fois ambassadeur à Rome. Ce prince érigea sa baronie de Trans en marquisat l'an 1505, & c'est la premiere terre en France décorée de ce titre, avec enregistrement au parlement. Nous bornerons ici notre extrait, en ajoutant que cette maison, joignant à une grande ancienneté, la possession de fiefs considérables, des alliances avec plusieurs maisons souveraines, & des hommes illustres qui ont servi l'état avec distinction, peut être mise au rang des premieres du royaume. * Bouchet, Ruffi, Nostradamus, Gaufridy, Louvet, Guichardin, Commines, Burchard, &c.

VILLE-NEUVE (Elion de) vingt-cinquiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda l'an 1323 à Foulques de Villaret. Il étoit auparavant grand prieur de S. Gilles, de la langue de Provence, & fut élu par les chevaliers de l'ordre, qui étoient à Avignon, après la renonciation que le grand-maître de Villaret y fit entre les mains du pape qui tenoit son siége en cette ville. D'abord il s'appliqua à aquitter les dettes de la religion, qui avoit fait de grands emprunts; & augmenta les responsions, c'est-à-dire, les taxes qui se levent sur les commanderies, au profit du commun trésor de l'ordre. Il vendit aussi au pape ce que la religion possédoit à Cahors en Querci, pour deux mille cinq cens écus. En ce temps il fut nommé par le pape pour traiter de la paix entre le dauphin de Vienne & le comte de Savoye; mais avant qu'il y fût arrivé, ils furent accordés par l'entremise de Charles, frere du roi Philippe *de Valois*. Le grand-maître eut ensuite ordre du pape de se retirer à Rhodes pour s'y préparer à secourir les princes chrétiens, & à faire réussir

réussir la ligue conclue contre les Turcs, entre sa sainteté & le roi de France. Avant que de partir il tint un chapitre général à Montpellier, où furent créés les baillis conventuels, qui sont les chefs de chaque langue; savoir, le grand commandeur, le grand hospitalier, le grand maréchal, l'amiral, le turcopelier, le drapier ou grand conservateur, & le grand trésorier. On fit aussi des grands prieurs & des baillis qu'on appelloit deça la mer, qui devoient être changés de dix en dix ans. Il fut ordonné que les commanderies vacantes seroient conférées par chaque grand prieur en son prieuré, réservé néanmoins au grand-maître le pouvoir de donner en dix ans deux commanderies de chaque prieuré à ceux qu'il lui plairoit, & de conférer huit dignités de grands croix; savoir les commanderies d'Arménie, de Naples & d'Athènes, les prieurés de Hongrie, de Castille & de Catalogne, la châtellenie d'Emposte, & le comté d'Alife. Le grand-maître de Villeneuve étant arrivé à Rhodes, y célébra un chapitre général, où il fit plusieurs reglemens. Vers l'an 1340 quelques envieux écrivirent au pape, que les chevaliers de Rhodes étant devenus fort riches, commençoient à s'abandonner aux désordres des Templiers, & qu'il seroit à propos de partager les biens de la religion entre deux ordres, pour exciter l'émulation entr'eux, & empêcher le relâchement. Mais ces avis ne furent pas écoutés, & le grand-maître de Villeneuve, pour faire connoître son zèle, arma six galères, afin d'aider la ligue des princes chrétiens. Ne voulant pas que rien lui manquât pour cette expédition, il introduisit le mortuaire, & le vacant, c'est-à-dire, le droit de prendre au profit du commun trésor les revenus des commanderies & des prieurés depuis la mort de celui qui en jouissoit, jusques au premier jour de mai, & pendant l'année suivante jusqu'au même jour. Cependant suivant l'intention du pape, il envoya des députés à Avignon, pour y conférer avec sa sainteté sur les abus qui pouroient s'être glissés dans l'ordre. On y tint l'an 1346 un chapitre général, où l'on fit plusieurs réformations & ordonnances, dont le pape fut très-content. Le 17 de la même année, le grand-maître Elion de Villeneuve mourut à Rhodes, & fut fort regretté des chevaliers & de tous les chrétiens. Sa prudence éclata en plusieurs grandes occasions, & particulierement lorsqu'il réduisit l'isle de Lango qui s'étoit révoltée contre l'ordre. Il laissa par sa bonne conduite de grands trésors à la religion, & signala sa magnificence par les édifices qu'il fit bâtir à Rhodes; savoir l'église où il fonda deux chapelles magistrales, & le château qui fut appellé de son nom. Il fonda aussi dans le diocèse de Fréjus un monastère de Chartreuses, nommé *Celle Robaud*, où une de ses sœurs nommée *Rozeline*, mourut saintement quatre ans après lui. On montre encore aujourd'hui dans un couvent d'Observantins son corps, qui s'est conservé sans corruption; avec un petit coffret rempli de reliques, que son frere le grand-maître lui envoya. Cette église de *Celle Robaud* fut consacrée par Eléazar ou Elzéar de Villeneuve, alors évêque de Digne, oncle ou frere d'Elion. Il eut pour successeur Deodat de Gozon. * Bosio, *hist. de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

VILLENEUVE (Suzanne de) naquit au château des Arcs en Provence, de Gaspard de Villeneuve baron des Arcs & de Vidauban, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Fréjus, & de *Marguerite* de Bouliers, fille de *Philibert* de Bouliers, seigneur de Mane, & de *Claudine* de Valpergue. Suzanne de Villeneuve se rendit illustre par son grand courage. Elle épousa en 1575 *Pompée* de Grasse, baron de Moans & de Bormes, un des principaux du parti du roi contre les ligueurs. Des assassins aidés par les habitans de Bormes le tuerent avec son frere l'an 1588, pillerent & saccagerent son château, & chasserent sa femme & ses filles. Ces dames furent contraintes de se retirer à pied à Hyeres, ville située à trois grandes lieues de leur château, n'ayant ni hardes ni argent, soutenues par leur seul courage; ensuite elles se rendirent à la baronie de Moans à trois quarts de lieue de Grasse. Suzanne ne fut pas moins attachée au parti du roi que son mari, & cet attachement lui attira la haine des habitans de Grasse qui étoient du parti opposé. L'an 1592, Charles-Emanuel, duc de Savoye, quittant la Provence, où il étoit venu au secours des ligueurs, vint mettre le siége devant le château de Moans, qui n'avoit pour toute défense que l'illustre barone. Elle soutint trois jours le siége contre le duc & son armée avec beaucoup de fermeté & de présence d'esprit, & ne se rendit qu'à cette seule condition, que son château ne seroit pas rasé. Le duc le lui promit solemnellement; mais à la priere des habitans de Grasse, il le fit démolir. Cependant pour appaiser la barone qui se plaignoit hautement de son manque de parole, il lui promit quatre mille écus pour l'indemniser en partie. Ensuite continuant son chemin vers Antibes il ne pensoit plus qu'à sortir au plutôt de Provence, lorsque notre barone qui n'avoit pas reçu le remboursement qu'il lui avoit promis, se présenta devant ce prince qui marchoit au milieu de l'armée. Elle le pria de se souvenir de sa promesse; le duc feignit de ne la pas entendre. Alors saisissant la bride de son cheval, elle l'arrêta tout court, & le regardant fixement, lui dit: « Prince, » écoutez-moi, s'il vous plaît. Dieu qui est plus grand » que vous nous écoute, lorsque nous le prions: il » exauce nos prieres quand elles sont justes: vous con» noissez la justice de la mienne, faites-y attention; & » considérez combien il importe à un grand prince » d'être inviolable dans sa parole. » Le duc fut d'abord interdit, mais ensuite il commanda qu'on lui comptât sur le champ les quatre mille écus: ce qui fut fait. Quelques années après, elle vint à Paris & obtint un arrêt qui condamna les consuls de Bormes à faire amende-honorable à perpétuité dans le château, en présence du seigneur, à pareil jour que l'assassinat de Pompée de Grasse avoit été commis. La reine Marguerite qui eut occasion de la connoître, la choisit pour sa dame d'honneur. Nous ignorons l'année de sa mort. Elle n'eut que deux filles: *Claudine* de Grasse l'aînée, fut barone de Moans; elle épousa *Henri* de Grasse, seigneur de Canaux; & *Lucréce* sa cadette, barone de Bormes, fut mariée à *Jean-Baptiste* Covet baron de Tretz & de Marignane. Elle étoit sœur d'Arnaud de Villeneuve, premier marquis des Arcs, & de *N.* de Villeneuve, seigneur de la Garde Freinet & de la Motte, *dont on va parler.* * Gaufridy, *histoire de Provence.* tom. II, pag. 654, 748. Bougerel, *mémoire manuscrit.*

VILLENEUVE (Arnaud de) *frere aîné du suivant*, marquis des Arcs, a été aussi fort célébre par son esprit. Il a été un des gentilshommes ordinaires de Henri III, roi de France, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de sa majesté, gouverneur de la ville de Draguignan, & viguier de celle de Marseille, charge annuelle que la principale noblesse de Provence se faisoit autrefois un honneur de remplir. Il servit avec distinction le roi contre la ligue. Louis XIII érigea en faveur d'Arnaud de Villeneuve, en 1612, en marquisat, sa terre des Arcs, qui est au diocèse de Fréjus. Dans la premiere partie des *théorêmes spirituels* de Jean de la Cepéde, premier président de la chambre des comptes de Provence, on trouve quelques vers de sa façon. C'étoit le gentilhomme de Provence le mieux fait. Le duc de Guise gouverneur de Provence l'estimoit tellement, qu'il n'entreprenoit rien de conséquence sans son conseil. Député de Provence aux états généraux tenus à Paris l'an 1614, il mourut pendant leur tenue, le 14 décembre de cette année. Les états assisterent en corps à ses obséques aux Augustins. Il avoit épousé le

21 février 1588, *Isabelle* d'Halluyn, fille de *Charles* duc d'Halluyn, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, & d'*Anne* Chabot, fille de l'amiral de ce nom, dont il eut une nombreuse postérité. * Bougerel, *mémoire manuscrit*. Notes du même sur la lettre & l'ode de Malherbe à M. de Villeneuve, tome I des *Mém. de littér. & d'hist. premiere partie.*

VILLENEUVE (N. de) gentilhomme Provençal, célébre dans le XVII siécle. Il étoit de la célébre maison de Villeneuve, qui a fourni à Raimond Berenger, comte de Provence, *Romée* de Villeneuve premier ministre de ses états, mort l'an 1250, & de qui sont descendus MM. de Villeneuve, marquis de Vence; à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, *Elion* de Villeneuve, grand-maître de Rhodes, mort en 1346, dont nous venons de parler; à la vie religieuse, la bienheureuse *Rossoline*, chartreuse, sœur de ce grand maître, & qui mourut quatre ans après lui; à la France, *Louis* de Villeneuve, seigneur de Sorenon, chambellan de Charles VIII, & un des généraux de ses armées navales, connu sous le nom de premier marquis de Trans; enfin à l'église, plusieurs prélats illustres. Celui dont nous parlons étoit frere cadet d'*Arnaud* de Villeneuve, marquis des Arcs, *dont nous venons de parler.* M. de Villeneuve fut seigneur de la Garde de Freinet, & de la Motte, villages situés au diocèse de Fréjus: le premier au voisinage du golfe de Grimaud; le second auprès de Draguignan. C'étoit un des plus savans gentilshommes de son temps. Le poëte Malherbe, son intime ami, le loue beaucoup en plusieurs endroits de ses ouvrages, & nous avons plusieurs de ses lettres & de ses poësies qui lui sont adressées, entr'autres une ode qui ne se trouve point dans l'édition des œuvres de Malherbe avec les notes de Ménage; mais qui a été imprimée dans le premier volume, premiere partie, des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart, & plus exactement dans la nouvelle édition des *poësies de Malherbe*, donnée par M. de Saint-Marc. Cette ode de Malherbe est au sujet d'une *histoire sainte*, que M. de Villeneuve avoit composée, & que ce poëte loue beaucoup. Ce gentilhomme avoit fait encore un autre ouvrage, dont Malherbe parle dans une lettre qui précéde l'ode dont on vient de parler. Il appelle cet ouvrage, le *Carnaval des honnêtes gens.* C'en étoit peut-être le titre. Car on ne croit pas que cet ouvrage ait été imprimé, non plus que l'*Histoire sainte*. On trouve seulement des vers françois de ce gentilhomme, dans la seconde partie des *Théorêmes spirituels* du premier président Jean de la Cépede.

VILLENEUVE (Michel de) *cherchez* SERVET.

VILLENEUVE, *cherchez* HUON, & THOMAS DE VILLENEUVE.

VILLERCEAUX (Magdeléne de) *cherc.* MORNAI.

VILLEROI, *cherchez* NEUVILLE.

☞ VILLERS-BOCAGE, bourg de la basse Normandie dans le diocèse de Bayeux, à 4 lieues de cette ville, vers les sources de la riviere d'Aure. Il est décoré d'un prieuré hospitalier, & de deux paroisses qui sont S. Martin & S. Germain. Le prieuré fut fondé en 1366, par Jeanne Bacon châtelaine de l'Isle, dame du Molley & de Villers, *au profit & sustentation des pauvres dénués & égarés, des femmes en gésine, & autres personnes souffreteux qui viendront audit hôtel-Dieu.* On tient à Villers un gros marché le mercredi pour le beurre, & une foire à la fête de S. Pierre: il a titre de doyenné rural. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

VILLERS ou VILLIERS (Jean de) vingt-uniéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & membre de la langue de France, fut élu après la mort de Nicolas de Lorgue, l'an 1288, & regna trois ans dans l'isle de Chypre. Il fut le dernier grand-maître de l'ordre en Syrie; car de son temps toutes les villes que les chrétiens y possédoient furent prises par Melec Seraf, soudan d'Egypte, qui se rendit maître de Ptolemaïde, ou Acre, l'an 1291. Henri de Lusignan, roi de Jérusalem & de Chypre, le grand-maître de Villers, & les chefs des autres religions militaires, soutinrent les ennemis jusqu'à ce que tous les chrétiens fussent embarqués, puis ils cédérent peu à peu en combattant jusqu'à leurs vaisseaux. Le roi de Chypre donna la ville de Limisson aux Hospitaliers & aux Templiers pour y faire leur résidence. Le grand-maître de Villers ne voyant aucune apparence de secours pour rentrer dans la Terre-sainte, s'appliqua à regler les affaires de sa religion, & tint deux chapitres généraux. Il ordonna aussi que tous les chevaliers vinssent à Limisson avec leur équipage, pour défendre l'isle de Chypre contre le soudan. Ce fut lui qui établit la forme de l'élection du grand-maître, telle à peu près qu'elle s'observe aujourdhui: ce qui se voit par les statuts qu'il en a faits. Il mourut de vieillesse & de déplaisir l'an 1294, & eut pour successeur Odon de Pins. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

VILLERS (Georges) duc de Buckingham, second fils de GEORGES Villers chevalier, & de *Marie* de Beaumont sa seconde femme, né le 28 août 1592, gagna les bonnes graces de Jacques I du nom, roi d'Angleterre, qui le combla d'honneurs & de dignités; le fit chevalier de la Jarretiere en 1616, comte & marquis de Buckingham, garde du grand sceau, & grand trésorier en 1617, & amiral d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande en 1618. Ce prince le nomma son ambassadeur en Espagne en 1622, pour demander l'infante en mariage pour le prince Charles son fils: mais s'étant brouillé avec le comte duc d'Olivarez premier ministre du roi d'Espagne, il conseilla au roi son maître de rompre la conclusion de ce mariage. Etant retourné en Angleterre, il fut encore plus absolu, nonobstant l'envie de ses ennemis qui l'accuserent de plusieurs malversations, parvint au comble des honneurs, & fit la fonction de grand sénéchal au couronnement du roi Charles I. Ce fut lui qui conseilla à ce prince de déclarer la guerre au roi Louis XIII, en faveur des rebelles de la Rochelle, au secours desquels il conduisit une flotte considérable. Cette premiere entreprise n'ayant pas réussi, il en tentoit une seconde, lorsque la veille de mettre à la voile, il fut tué à Portsmouth par Jean Felton le 23 août 1628, en sa trente-sixiéme année; son corps fut porté à Londres en la chapelle du roi Henri VII.

I. GEORGES Villers son pere, épousa 1°. *Andrée*, fille de *Guillaume* Sanders: 2°. *Marie* de Beaumont, fille d'*Antoine* de Beaumont, que le roi Jacques créa comtesse de Buckingham. Du premier lit vinrent *Guillaume* Villers, créé baron de Broockesbi en 1619, dont la postérité est finie en *Catherine* Villers son arriere-petite-fille, seconde femme de *Philippe* Herbert, comte de Pembrock; EDOUARD, qui suit; *Elizabeth*, mariée à *Jean* Butler de Halfeid, baron de Bramfeild; & *Anne* de Villers, alliée à *Guillaume* Washingthon de Packingthon. Du second lit sortirent *Jean* Villers, baron de Stoke, vicomte de Purbeck, mort le 18 février 1657, sans laisser de postérité de *Françoise*, fille d'*Edouard* Coke, ni d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Slingsbi de Kippar, ses deux femmes; GEORGES, qui a fait *la branche des ducs de* BUCKINGHAM, *rapportée ci-après*; CHRISTOPHE, qui a fait *celle des comtes d'*ANGLESEI, *dont il sera parlé après celle de son aîné*; & *Suzanne* Villers, mariée à *Guillaume* Filding, comte de Denbigh.

II. EDOUARD Villers, chevalier, épousa *Barbe*, fille de *Jean* de Saint-Jean de Lidiart-Tregoz, dont il eut *Guillaume* Villers, vicomte de Gradison, qui de *Marie*, fille de *Paul*, vicomte de Banning, eut pour fille unique *Barbe* Villers, mariée à *Roger* Palmer, comte de Castelmaine en Irlande, & ambassadeur à Rome, laquelle ayant quitté son mari, devint maîtresse de

Charles II, roi d'Angleterre, qui la fit duchesse de Cleveland, & en eut plusieurs enfans; *Jean*, vicomte de Gradison après son frere aîné, mort sans postérité de *Catherine* fille de *Jean* Clarck de Ardington; GEORGES, qui suit; & EDOUARD Villers, chevalier, qui épousa *Françoise* Howard, fille de *Théophile*, comte de Suffolck, dont il a eu EDOUARD, qui suit; & *Anne* Villers, mariée à *Guillaume* Benting, comte de Portland, morte en 1689. EDOUARD Villers, chevalier, a épousé *N.* fille de *Guillaume* Cheffinch.

III. GEORGES Villers, comte de Gradison après ses freres, a épousé *Marie* Leigh, fille & héritiere de *François* comte de Chichester, dont il a eu EDOUARD, qui suit; *François*; & *Charles* Villers.

IV. EDOUARD Villers a épousé *Catherine* Fitz Gerard.

DUCS DE BUCKINGHAM.

II. GEORGES Villers, duc de Buckingham, &c. *qui a donné lieu à cet article*, second fils de GEORGES Villers, & de *Marie* de Beaumont sa seconde femme, épousa *Catherine* Mannours, fille de *François*, comte de Rutland, dont il eut *Jacques*, mort jeune; GEORGES, II du nom, qui suit; *François*, tué à Kingston le 7 juillet 1648; & *Marie* Villers, alliée 1°. à *Charles* baron de Herbert: 2°. à *Jacques* Stuart, duc de Richemont.

III. GEORGES Villers, duc de Buckingham, &c. chevalier de la Jarretiere, mourut le 16 avril 1687, âgé de 60 ans, sans postérité de *Marie*, fille de *Thomas*, baron Fairfax de Camrone.

COMTES D'ANGLESEI.

II. CHRISTOPHE Villers, baron Daventre, comte d'Anglesei, frere puîné de GEORGES, duc de Buckingham, mourut le 24 septembre 1624, ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Thomas* Sheldon de Houbi, CHARLES, qui suit; & *Anne* de Villers, mariée à *Thomas* Savill, comte de Sussex.

III. CHARLES Villers, comte d'Anglesei, mourut en 1659, sans laisser postérité de *Marie* Banning, veuve de *Guillaume* Villers, vicomte de Gradison, & fille de *Paul* vicomte de Banning. * *Voyez* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre*, *&c.*

VILLERS (Philippe de) fils de *Benigne* de Villers & de *Claudine* Damien, naquit à Dijon vers l'an 1545. On tire cette date d'une enquête par *turbes*, insérée dans la coutume de Bourgogne, où l'on voit qu'il déclara qu'il avoit 37 ans au mois d'août 1581. Après ses premieres études, où selon Charles Fevret dans son Dialogue *de claris fori Burgundici oratoribus*, il fit de grands progrès dans les belles-lettres, son gout le porta à l'étude de la jurisprudence, où il acquit en peu de temps des lumieres peu communes. En 1567, il fut reçu avocat au parlement de Dijon, & ne tarda pas à avoir un des premiers rangs parmi ceux de sa profession, comme on peut le voir dans son éloge fait par Charles Fevret dans l'ouvrage que l'on vient de citer, où il dit entr'autres qu'il étoit l'oracle de la ville, & que sa maison étoit si fréquentée, que les étrangers, comme ses compatriotes, se seroient accusés de négligence dans leurs affaires, s'ils n'avoient pas consulté M. de Villers. Cet habile homme est mort doyen des avocats du parlement de Dijon, le premier janvier de l'année 1622, âgé d'environ 77 ans. De *Jeanne* Humbert, sa femme, qu'il avoit épousée en 1570, & qui étoit fille de *Nicolas* Humbert, avocat à la cour; il eut plusieurs enfans, entr'autres PIERRE de Villers qui, selon Fevret, fut héritier de la science & des vertus de son pere, & qui mourut aussi doyen des avocats vers l'an 1650. Son fils & son petit-fils ont été successivement conseillers au parlement de Dijon; & la fille unique du dernier a été mariée à M. de Fourcy de Chessy, maître des requêtes. Philippe de Villers a laissé un Commentaire latin sur les quatre livres des Institutes de Justinien, qui étoit manuscrit entre les mains du président Bouhier, lequel en a inséré tout ce qu'il a cru de plus propre à illustrer la coutume de Bourgogne, dans l'édition que ce savant magistrat a donnée de cette coutume en 1717, *in-4°*, & qui a été réimprimée avec des augmentations en 1742, *in-folio*. Le même magistrat a encore inséré par extrait dans le même ouvrage, des observations de Philippe de Villers sur les coutumes du duché de Bourgogne; & il a fait remarquer que le *Traité des mains mortes* attribué faussement au président Bégat, dans l'édition de la coutume de Bourgogne publiée en 1652, est de Philippe de Villers, & tiré de son Commentaire sur les Institutes de Justinien. * *Voyez* l'éloge de Philippe de Villers, dans l'histoire des Commentateurs de la coutume de Bourgogne, par M. le président Bouhier, à la tête des éditions de cette coutume en 1717, & en 1742, & dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu l'abbé Papillon. *Voyez* aussi l'ouvrage de Charles Fevret, cité dans cet article, pag. 86, 87 & 125.

VILLERS-COSTE-RETZ, *Villeriæ ad Cotiam*, *Villarium*, bourg du Valois dans l'Isle de France. Il est orné d'un palais appartenant au duc d'Orléans, & situé dans la forêt de Retz, à cinq lieues de Compiegne, vers le midi oriental. * Baudrand.

VILLERS-LA-FAYE (Simon) *cherchez* VILLARS.

VILLESERIN (Louis-Anne AUBERT de) évêque de Senez, se distingua dans le XVII siécle parmi les savans & les personnes de mérite. Doué d'un esprit vif & pénétrant, il voulut gouter de toutes les sciences, & ne voulut rien ignorer de ce qui peut contribuer à cultiver l'esprit, & à faire un honnête homme. Il composoit avec la même facilité en vers comme en prose, & on a dit de lui qu'il avoit fait en peu d'années des progrès qui auroient demandé un siécle entier. Il se fit particulierement remarquer à la cour, où sa qualité de filleul du roi & de la reine mere lui donnoit beaucoup d'accès. Joignant le brillant & le solide, il s'y fit estimer comme un homme capable des plus grandes affaires & des négociations les plus importantes, même dans un âge que l'on emploie le plus souvent qu'aux plaisirs & aux divertissemens de la vie. Quelque inclination qu'il sentît en lui de faire comme les personnes de son âge & de sa condition, il fut exact à ne prendre jamais que des plaisirs innocens & avec une très-grande modération. Il sut faire choix parmi ses amis, & n'en aima jamais que de vertueux. La grande connoissance que le séjour qu'il avoit fait à la cour lui avoit donné des intrigues du monde, le fit toujours se tenir en garde contre les flateurs, faisant néanmoins politesse à tout le monde, & donnant des marques de son bon cœur à ceux qu'il en croyoit dignes. Sa libéralité y auroit toujours répondu, si sa fortune eût été plus considérable. Avant que d'être élevé à l'épiscopat, il étoit de l'académie formée par le sieur Hedelin abbé d'Aubignac. C'étoit chez celui-ci que l'on tenoit les conférences, où l'on examinoit principalement les ouvrages d'éloquence & de poësie, & où l'on fit pendant quelque temps des discours d'éloquence sur différens sujets, & sur la diversité des conditions. L'abbé d'Aubignac fut pendant un temps directeur de cette académie volontaire, & Pierre Dortigue, sieur de Vaumotiere, gentilhomme de Provence, en fut vice-directeur. Le célébre Gabriel Guéret en étoit le secrétaire. On y vit les marquis de Vilaines, du Châtelet & d'Herbault; MM. Petit, Perrachon, avocat, du Perier, Richelet, & l'abbé de Villars. La nomination de M. l'abbé de Villeserin à l'évêché de Senez rompit pour toujours les assemblées de cette académie. Cet abbé prit possession de l'évêché auquel il fut nommé en 1671, & depuis ce temps-là il ne s'occupa plus que du soin de son diocèse. Il y fit de très-grands biens par

ses lumieres, sa vigilance & son zèle. On a un gros recueil d'*Instructions* & d'*Ordonnances pastorales* faites pour l'instruction de son clergé & de son peuple, & pour réformer les abus qu'il trouva dans son diocèse, qui sont une preuve sensible de sa grande application aux devoirs de la charge pastorale qui lui étoit confiée, & de l'étendue de ses connoissances dans la science ecclésiastique. Ce recueil est un volume *in*-4°, imprimé *au château épiscopal de Senez, par Claude Marchy, imprimeur de monseigneur l'évêque, & du clergé; demeurant à Aix à la place des Prêcheurs*, en 1678. On y trouve entr'autres de solides instructions sur la foi, l'espérance & la charité; sur les sacremens en général & en particulier, & sur d'autres matieres fort utiles, comme sur la vie & les mœurs des ecclésiastiques, sur les conférences ecclésiastiques dans les quatre doyennés du diocèse, sur les synodes, contre les procès, &c. M. de Villeserin étoit si ami de la paix, qu'il s'étoit rendu l'arbitre de presque tous les différends qui naissoient dans son diocèse; & si rempli de charité, que les pauvres, les orphelins, & autres malheureux trouvoient toujours en lui un protecteur & un pere. Il a travaillé sans relâche au rétablissement de la discipline ecclésiastique, & au retranchement des vices & des désordres qui s'étoient malheureusement glissés dans son diocèse, dont il a fait plusieurs fois par cette raison la visite avec beaucoup de soin & de peine. On trouve un monument de sa vigueur épiscopale dans le recueil imprimé par ordre de M. de Gondrin archevêque de Sens, sur la pénitence publique. On peut lire les pages 107 & 108. Son chapitre n'étant composé que de neuf chanoines y compris les dignités, & l'office divin ne pouvant s'y célébrer par conséquent avec une certaine décence, M. de Villeserin crut devoir réunir tout ce qu'il put trouver de bénéfices simples dans son diocèse, pour composer un nouveau Chapitre de six chanoines, afin que l'office pût se célébrer avec dignité; mais les nouveaux chanoines se dispensant de la résidence, sous le prétexte de la trop grande modicité du revenu, M. Soanen son successeur a été obligé de les réduire à trois, parmi lesquels il y a un Théologal. L'amour qu'avoit M. de Villeserin pour que tout fût décent & convenable dans son diocèse, lui fit faire des tentatives pour transférer le siége épiscopal dans la ville de Castellane, son château se trouvant fort éloigné de l'église, & la cité de Senez réduite à un très-petit nombre d'habitans & de maisons par l'inondation à ce qu'on prétend des rivieres; il forma pour cela le dessein d'ériger en cathédrale le couvent royal des Augustins de la ville de Castellane, dont l'église est assez grande & l'exposition de la maison des plus favorables. Si son dessein eût réussi, il comptoit réunir les biens de la maison à son chapitre, & faire les Religieux chanoines avec la dispense de Rome; mais l'ordre s'y étant opposé, & ayant également trouvé de l'opposition de la part de son chapitre & des habitans de Senez, il fut obligé d'abandonner son projet. Ce prélat mourut dans le diocèse de Grasse, dans un village appellé Mouans, où il fut enterré en 1695, après avoir gouverné l'évêché de Senez pendant environ 24 ans. On trouve le *Portrait de M. de Villeserin*, c'est-à-dire, la description de son extérieur, & l'éloge de son esprit, de ses manieres, & de sa conduite, à la page 399 de la seconde partie d'un livre intitulé, *la Galerie des peintures, ou Recueil des portraits & éloges en vers & en prose, &c.* à Paris, 1663, *in*-12.

VILLIC (Josse) né à Resel, ville de la province de Wermenand dans la Prusse, enseigna à l'âge de 15 ans les humanités à Francfort sur l'Oder, & y expliqua publiquement les bucoliques de Virgile. Quelques années après, il y fut honoré de la charge de professeur en langue grecque, & de recteur de l'académie. Enfin après y avoir enseigné la médecine avec beaucoup de réputation, il mourut d'apoplexie l'an 1552, âgé de 51 ans, non pas à Francfort, comme le président de Thou l'a écrit; mais au château de Libuse, où il étoit allé pour se garantir de la peste qui désoloit alors cette ville-là. Ses principaux ouvrages sont; *Compendium artium. De formando studio in quolibet artium genere. De locustis dialogus. Explicatio de Zitto, Succino, &c. Magirica. Protemata rhetorica. Commentarius anatomicus. Consilia medica. Observationes in Lactantium de opificio Dei. Expositio in evangelia. Commentaria in epistolas Pauli ad Timotheum, &c.* Il laissa un fils qui fut philosophe & médecin, & mourut à Francfort sur l'Oder, le 5 juillet 1590. * Thuan. *histor.* Melch. Adam.

VILLIERS l'Isle-Adam, maison considérable par les grands hommes qu'elle a produits, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. JEAN seigneur de Villiers, qui vivoit l'an 1324, & qui laissa entr'autres enfans de *Marie* de l'Isle sa femme, ADAM, qui suit.

II. ADAM seigneur de Villiers, mort l'an 1339, avoit épousé *Alix* de Cressi, dont il eut PIERRE, I du nom, qui suit; & *Adam* de Villiers, dit *le Begue*, seigneur de Villiers-le-Bel, de Vitri en Brie, & de la Tour de Chaumont, châtelain du château de Meiz-le-Maréchal, qui étoit mort l'an 1372, & qui d'*Alix* de Meri sa femme, laissa *Perronelle* de Villiers, dame de Vitri, de la Tour de Chaumont, de Belléglise & de Berci, mariée 1°. à *Charles* seigneur de Montmorenci, maréchal de France, dont elle fut la troisiéme femme: 2°. à *Guillaume* de Harcourt, seigneur de la Ferté Imbault; & *Léonore* de Villiers, alliée à *Gilles* de Poissi.

III. PIERRE, I du nom, seigneur de Villiers, & de l'Isle-Adam, qu'il acquit l'an 1364, de Valmondois, de Maci, &c. conseiller & chambellan du roi, lieutenant général en basse Normandie, souverain maître de l'hôtel du roi, & porte oriflamme de France, se rendit recommandable sous les regnes des rois Jean, Charles V & Charles VI, par les grands emplois qui lui furent confiés. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Beauvais, dame de Maci: 2°. *Marguerite* de Vendôme, fille de *Bouchard*, seigneur de Segré, & de *Marguerite* de Beaumont Brienne. Ses enfans du premier lit furent *Pierre* de Villiers, archidiacre de Sologne en l'église d'Orléans, l'an 1390: *Jeanne*, dame de Maci, mariée à *Jean* de Garancieres, chevalier; *Isabeau*, alliée à *Pierre* Bournel, seigneur de Thiembrune; & *Catherine* de Villiers, maraine d'une des filles du roi Charles V. Du second lit sortirent, PIERRE, II du nom, qui suit; & *Perronelle* de Villiers, mariée à *Philippe* de Beaumont, seigneur de Lusarches.

IV. PIERRE de Villiers, II du nom, seigneur de l'Isle-Adam, Valmondois, &c. chambellan du roi, mourut l'an 1400. Il avoit épousé le 21 mai 1383, *Jeanne* de Châtillon, fille & héritiere de *Charles*, seigneur de Châtillon sur Marne, souverain maître & réformateur des eaux & forêts de France, & de *Jeanne* de Couci, dont il eut JEAN, qui suit; *Robert*, seigneur de Valmondois; & *Jeanne* de Villiers, mariée à *Lyonnel* de Bournonville, seigneur de S. Martin.

V. JEAN de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam & de Villiers-le-Bel, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, fut tué à Bruges en une sédition populaire le 22 mai de l'an 1437. Il avoit épousé *Jeanne* dame de Vallengoujart, dont il eut JACQUES, qui suit; *Jean*, grand-maître de Rhodes; *Philippe*, seigneur d'Ermenonville; *Charles*, seigneur de Chetenville; *Anne*, mariée à *Jean* de Billi, seigneur de Mauregard; & *Pernelle* de Villiers, alliée à *Antoine* de Billi, seigneur d'Yvort.

VI. JACQUES de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, &c. conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Boulogne, & garde de la prévôté de Paris, mourut le 25

avril de l'an 1472, laiſſant de *Jeanne* de Neelle ſa femme, qui mourut le 6 décembre de l'an 1462, ANTOINE, qui ſuit; *Louis*, évêque & comte de Beauvais, mort le 24 août 1521; *Adrian*; *Philippe*, grand-maître de Malte, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *Gui*, abbé de S. Germer de Flaix; *Valeran*, qui étoit mort l'an 1520; *Triſtan*; *Marie*, alliée 1°. à *Louis* de Soyecourt, ſeigneur de Moi, capitaine de Clermont : 2°. à *Gui* Pot, comte de S. Pol, ſeigneur de la Rochepot & de la Prugne, bailli de Vermandois; *Anne*, femme de *Louis* ſeigneur de Teligni; *Gabrielle*, alliée à *Philippe* Luillier, ſeigneur de Manicamp, baron de Cailli, capitaine de la Baſtille; & *Ambroiſe* de Villiers, ſeigneur de Vellengoujart, mort l'an 1503, laiſſant de *Françoiſe* d'Azincourt ſa femme, fille d'*André*, ſeigneur de Warnies, & d'*Yolande* de Longueval, *Claude* de Villiers, ſeigneur de Vellengoujart; *Magdeléne*, mariée 1°. à *Jean* d'Aumale, vicomte du mont Notre-Dame : 2°. à *Robert* ſeigneur du Freſnoi; *Claudine* de Villiers, alliée à *Philippe* de Suze, ſeigneur de la Verſine; & *Louiſe* de Villiers.

VII. ANTOINE de Villiers, ſeigneur de l'Iſle-Adam, d'Aveſnes en Vimeux, de Moliens en Beauvoiſis, &c mourut le 25 août de l'an 1504. Il avoit épouſé 1°. le 12 février de l'an 1470, *Marguerite*, de Montmorenci, fille de *Charles*, ſeigneur de Gouſſainville, & de *Jeanne* Rataut : 2°. le 6 novembre de l'an 1480, *Agnès* du Moulin, fille de *Jean* du Moulin, ſeigneur de Fontenai en Brie, & de Meſſi, & de *Marguerite* de Rouvroi, dite de *Saint-Simon*. Du premier lit ſortit *Gabrielle* de Villiers, mariée 1°. l'an 1487, à *François* du Fau, ſeigneur de Mantelan : 2°. à *Louis* Gaſtineau, ſeigneur de la Tour-Saint-Bonnet. Du ſecond lit vinrent *Charles* de Villiers, ſeigneur de l'Iſle-Adam, Nogent, Valmondois, &c. évêque de Limoges, puis de Beauvais, qui donna le 10 ſeptembre de l'an 1527, toutes ſes terres, du conſentement de ſon frere puîné, au connétable Anne de Montmorenci, ſon couſin, & mourut le 25 ſeptembre de l'an 1535; *Louiſe*, mariée 1°. à *Guillaume* de Biſſipat, ſeigneur de Hanches, vicomte de Falaiſe : 2°. le 4 mars 1514, à *Jacques* d'O, ſeigneur de Franconville-aux-Bois & de Baillet, duquel ſont ſortis les marquis de Franconville, & les ſeigneurs de Villiers; & *Claude* de Villiers, ſeigneur d'Aveſnes en Vimeux, qui de *Jeanne* de Chables, fille de *Rolland* ſeigneur de Chables, eut pour enfans, *Nicolas*, *Vincent*, *Marie*, *Nicolle* & *Jeanne* de Villiers. * Le pere Anſelme, *hiſtoire des grands officiers*. La Roque, *hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*, *&c.*

VILLIERS (Jean de) chevalier, ſeigneur de l'Iſle-Adam & de Villiers-le-Bel, fils de PIERRE de Villiers, ſeigneur de l'Iſle-Adam, & de *Jeanne* de Châtillon, s'engagea dans la faction de Bourgogne, fut créé maréchal de France, au lieu de Pierre de Rieux, le 27 juillet de l'an 1418, & confirmé de nouveau dans cette charge, au lieu du ſeigneur de Boucicaut, le 27 août ſuivant. Deux ans après le duc d'Exceſter le fit arrêter, & mettre à la baſtille de Paris, par ordre de Henri V, roi d'Angleterre, qui étoit venu en France avec une puiſſante armée. Fenin rapporte dans ſes mémoires, que le ſeigneur de l'Iſle-Adam étant revenu de Bourgogne, alla trouver le roi Henri V, pour quelque affaire qu'il avoit, & que ce roi trouva fort mauvais que l'Iſle-Adam le regardât en face en lui parlant : ce qu'il croyoit être une marque de peu de reſpect. Quoiqu'il lui remontrât que c'étoit la coutume de France, & que ceux qui ne regardoient pas celui auquel ils parloient, étoient ſoupçonnés de trahiſon, & de quelque mauvais deſſein; ce roi ne laiſſa pas de lui en vouloir du mal, & l'eût fait mourir, ſi le duc Philippe de Bourgogne n'eût employé ſon crédit pour lui ſauver la vie. Après avoir été remis en liberté l'an 1422, Henri V étant mort, il continua ſes ſervices auprès du duc de Bourgogne, qui le fit gouverneur de Paris l'an 1429, & chevalier de la toiſon d'or l'année ſuivante. Henri VI, roi d'Angleterre, qui ſe fit couronner roi de France, le rétablit dans ſa charge de maréchal de France, le 2 mai de l'an 1432. Enſuite il prit Gournai, ſervit au ſiége de Lagni l'an 1432, & ſe rendit maître de Saint-Denys l'an 1435. Mais peu après il rentra au ſervice du roi Charles VII, prit Pontoiſe ſur les Anglois, & facilita la réduction de Paris à l'obéiſſance du roi l'an 1436. Il fut tué à Bruges dans une ſédition populaire, le 22 mai de l'an 1437, & fut enterré dans l'égliſe de S. Donatien de la même ville. * Le pere Anſelme, *hiſt. des officiers de la couronne.*

VILLIERS l'Iſle-Adam (Philippe de) quatriéme fils de JACQUES de Villiers, ſeigneur de l'Iſle-Adam, &c. garde de la prévôté de Paris, & de *Jeanne* de Neelle, & quarante-troiſiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, ſucceda l'an 1521, à Fabrice Carrette. Avant ſon élection il étoit grand hoſpitalier, chef de la langue de France, & ambaſſadeur auprès du roi. Dès qu'il fut arrivé à Rhodes au mois de ſeptembre de la même année, il pourvut aux fortifications de la ville, pour ſoutenir le ſiége dont il étoit menacé. Pendant qu'il s'occupoit à conſerver ce boulevard de la chrétienté, un médecin Juif qui ſervoit d'eſpion aux Turcs, leur donnoit tous les jours des avis, par le moyen d'un Grec de Scio, qui les faiſoit tenir à Conſtantinople. D'ailleurs André d'Amarat, prieur de Caſtille, puis chancelier de l'ordre (qui étoit ennemi du grand-maître, parceque l'Iſle-Adam lui avoit été préféré lors de l'élection à cette dignité, à laquelle il prétendoit) donna pluſieurs inſtructions au grand ſeigneur par un eſclave Turc, qu'il feignit de renvoyer, pour aller querir le prix de ſa rançon, & qui revint avec des lettres de Soliman, comme on le ſut depuis. La flotte des Turcs parut devant Rhodes au mois de juin de l'an 1522. Elle étoit compoſée de cent trente galeres, ſoixante-cinq galeaces & maones, ſoixante fuſtes, un grand nombre de brigantins, & douze gros navires qui portoient les munitions & la groſſe artillerie. Quelques jours après, il vint encore d'autres vaiſſeaux de Syrie; & l'on pouvoit compter quatre cens voiles & deux cens mille hommes, dont il y en avoit ſoixante mille pour travailler aux mines. Pendant le ſiége, il arriva de nouveaux ſecours qui faiſoient plus de cent mille hommes. Tout cet appareil n'ébranla pas le courage du grand-maître de Villiers, qui réduiſit les Turcs à envoyer vers Soliman, pour le ſupplier d'y venir en perſonne, s'il ſouhaitoit la priſe de cette place. Après une infinité de violens aſſauts, les aſſiégeans furent ſouvent repouſſés, & le grand ſeigneur eut quelque temps la penſée de lever le ſiége; mais dans cette conjoncture, il reçut des avis des traîtres qui étoient dans la ville, & s'opiniâtra à s'en rendre maître. On découvrit la trahiſon d'Amarat qui eut la tête tranchée; & celle du médecin Juif qui fut écartelé. Enfin, parceque les princes chrétiens n'avoient envoyé aucun ſecours pendant un ſiége de ſix mois, le grand-maître fut contraint de rendre la ville & l'iſle par compoſition, le 24 décembre 1522. Cette conquête couta à Soliman des ſommes immenſes; & plus de cent mille hommes de combat. Il reçut très-civilement le grand-maître de Villiers, le loua, le plaignit, lui fit les offres les plus magnifiques, pour l'obliger de reſter auprès de lui. Le grand-maître partit de Rhodes le premier jour de janvier de l'an 1523, avec cinquante voiles qui portoient ſes chevaliers, & environ quatre mille habitans; & après avoir paſſé l'hyver en Candie, il arriva au port de Meſſine en Sicile à la fin d'avril. Il n'avoit qu'une voile déployée, qui repréſentoit Notre-Dame de Pitié, avec ces mots, *Afflictis ſpes unica rebus.* De-là il continua ſon voyage juſqu'à Rome, où il ſe trouva au decès du pape Adrien VI, &

fut gardien du conclave, dans lequel fut élu pape Jules de Médicis, chevalier de l'ordre, grand-prieur de Capoue, cardinal, neveu du pape Léon X & nommé Clément VII. Sa sainteté lui donna l'an 1524 la ville de Viterbe, en attendant une retraite plus sûre où la religion pût faire la guerre aux infidéles. Au mois de juin de l'an 1527, le grand-maître tint un chapitre général à Viterbe, dans lequel on prit la résolution d'accepter l'isle de Malte, que l'empereur Charles-Quint offroit à la Religion. De-là il se retira à Syracuse en Sicile, où il reçut la donation de Malte, de Goze, & de Tripoli de Barbarie, par lettres patentes de cet empereur, du mois de mars de l'an 1530. Il arriva à Malte au mois d'octobre, & y donna tous les ordres nécessaires pour ce nouvel établissement. En ce temps, les deux langues d'Espagne, qui ne pouvoient sans beaucoup d'incommodité, vivre dans une seule auberge, se séparerent en deux, par permission du conseil: ceux de Castille & de Portugal, dans une auberge; & ceux d'Aragon, de Navarre & de Catalogne, dans l'autre. Le grand-maître s'étant signalé pendant tout son regne, par son courage, par sa prudence & par sa piété, finit ses jours en fortifiant l'isle de Malte, & la ville de Tripoli, & mourut le 21 d'août de l'an 1534, âgé de 70 ans, fort regretté de tout le monde, après avoir gouverné près de deux ans à Rhodes, huit ans sans retraite assurée, & trois ans & demi à Malte. Il eut pour successeur Perrin du Pont. * Jacques Bosio, Pierre Boissat & Jean Baudouin, *histoire de Malte*, *l.* 18, 19 & *suiv.* Beaucaire, *l.* 17. Jacques de Bourdon, *relation du siége de Rhodes*. Sponde, *in annal.* Naberat, *priviléges de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.*

VILLIERS (Pierre de) prieur de saint Taurin, connu par ses sermons & par ses écrits, & aussi pour avoir quitté les Jésuites, où il s'étoit fort distingué, sans que cette démarche qui fit beaucoup parler, lui ait rien fait perdre de l'estime qu'il s'étoit acquise par ses talens, par sa candeur & par sa droiture. Il étoit né en 1649 (d'autres disent le 10 mai 1648) à Cognac sur la Charente, pendant le séjour que firent dans cette ville son pere & sa mere, qui étoient de Paris, où ils revinrent après la guerre civile. Il entra chez les Jésuites le 6 juin 1666, & quitta leur société en 1689, & entra dans le grand ordre de S. Benoît. Ses ouvrages imprimés, sont un recueil de poësies contenant le poëme de l'*art de prêcher*, & celui de l'*amitié*, chacun en quatre chants; dix-huit épîtres sur différens sujets; d'autres piéces diverses, comme odes ou stances, &c. L'édition du recueil de ces poësies, faite en 1728, chez Collombat, contient de plus que les autres éditions, l'éducation des rois, poëme en quatre chants; plusieurs stances sur la vieillesse de l'auteur, & quelques autres piéces. Le poëme de l'art de prêcher a été réimprimé plus de trente fois: l'auteur y a principalement en vue les jeunes abbés & les écoliers de théologie, qui s'érigent en prédicateurs, sans mission intérieure, & sans avoir un certain fonds d'étude de l'écriture & des peres, nécessaire pour un si grand ministère: & quoique le poëme soit assez court, il y a renfermé les principales regles de la vraie éloquence, comme en celui de l'amitié, les devoirs les plus essentiels de la vie civile. A l'égard de ses ouvrages en prose, on a d'imprimés, *Réflexions sur les égaremens des hommes dans la voie du salut*, Paris 1693, *in*-12, réimprimées pour la quatriéme fois en 1732, 3 vol. *in*-12; *Réflexions sur les défauts d'autrui*, dont il y a eu plusieurs éditions, toujours avec ce titre, qui y avoit été mis par le libraire, quoique l'auteur l'eut intitulé, *Réflexions sur les défauts des hommes*; un *traité de la satyre*, où il condamne les satyres qui nomment ou désignent par des traits personnels, Paris 1725, *in*-12; deux *lettres sur l'oraison des Quiétistes*, Paris 1697, *in*-12; un *entretien sur les tragédies*, où il établit qu'on peut en faire sans amour, réimprimé en 1740, dans le tome I du *recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille & de Racine*; un petit volume intitulé, *Conseils du salut*; des *heures* contenant des instructions chrétiennes sur les évangiles des dimanches, des prieres, & les traductions des pseaumes dont l'office est composé; les *vérités satyriques*, en 50 dialogues, &c. Il y a plusieurs autres ouvrages outre ses sermons qui n'ont point encore paru, entr'autres, des lettres dont le recueil paroîtroit devoir être d'autant plus agréable, que ceux qui les ont reçues, leur ont trouvées le tour & le style naturel qui convient à ce genre d'écrire. On a imprimé en 1724, du même auteur, une priere en vers françois sur l'espérance qu'on doit avoir en Jesus-Christ, & il a ajouté à ce petit poëme des réflexions sur les principales vérités chrétiennes qui y sont renfermées, ce qui forme un juste vol. *in*-12. Le caractère qui regne dans tous ces ouvrages, est un caractère de netteté & de simplicité, ennemi de toute affectation; & l'auteur qui n'a que des pensées justes, les exprime toujours d'une maniere naturelle. Au reste, comme il n'a mis son nom à aucun de ses ouvrages, on a cru pouvoir lui en attribuer plusieurs qu'on avoit intérêt de faire passer pour être d'un auteur célébre, & c'est là ce qui a donné lieu de lui prêter entr'autres les *Mémoires de Saint-Evremond*, & les *mémoires de la comtesse de....* mais il n'a point de part à ces ouvrages, qu'il a désavoués. On lui attribue encore les *Entretiens sur les contes des Fées*, &c. Paris 1699, *in*-12. M. l'abbé de Villiers est mort à Paris, le 14 d'octobre 1728, âgé de 80 ans. * *Mémoires du temps.*

VILLOISEAU (Michel de) fut élevé sur le siége épiscopal d'Angers en 1240, & mourut au mois de novembre 1261, selon son épitaphe que l'on voit dans le couvent des Dominicains qu'il avoit fondé à Angers en 1259. Il paroît par cette épitaphe que Villoiseau étoit le nom du lieu de la naissance de ce prélat, mais on ne sait où il étoit situé. Il a fait des statuts synodaux que l'on trouve dans le recueil de ceux du diocèse d'Angers, de l'édition *in*-4°, 1680, p. 418, jusqu'à 423. Ceux qui commencent ce recueil, que l'on a cru pendant quelque temps être du même, sont de Guillaume de Beaumont son prédécesseur. Ce fut Michel de Villoiseau qui fut commis par Innocent IV, pour informer de la vérité des déreglemens des religieux de l'abbaye du Perray en Anjou, & ayant trouvé les accusations bien fondées, le pape lui adressa une bulle qui le commettoit de nouveau pour mettre dans cette abbaye des religieuses de l'ordre de Cîteaux, qui y sont encore aujourd'hui. * *Mémoires du temps.*

VILLON, poëte François, *cherchez* CORBUEIL.

VILLOTTE (Jacques) Jésuite Lorrain, né à Bar-le-Duc le premier de novembre de l'an 1656, embrassa l'institut des Jésuites le 2 d'octobre de l'an 1673. Après avoir professé quelque temps, & fait ses études de théologie, il fut envoyé en Arménie, où le 15 août 1691, il fit sa profession solemnelle des quatre vœux. Il montra dans ce pays beaucoup de zèle pour la propagation ou le maintien de la religion catholique; il n'épargna point dans cette vue ni les courses les plus fatiguantes, ni les travaux les plus assidus. Il composa pour le même but divers ouvrages en langue arménienne; mais ne pouvant les faire imprimer dans le pays, il revint en Europe en 1709, demeura du temps à Rome, & eut ensuite la liberté de retourner dans la province de Champagne pour y travailler à la propre santé que ses voyages & ses travaux avoient considérablement altérés. Il fut recteur de plusieurs colléges ou autres maisons de sa société, & mourut dans la ville de Saint-Nicolas du Port en Lorraine, le 14 de janvier 1743. Les ouvrages qu'il a composés en langue arménienne, & qui ont été imprimés à Rome dans l'imprimerie de la Congrégation établie pour la propagation

de la foi, font : 1. Une explication de la profession de la foi chrétienne & orthodoxe, 1711, *in*-12. 2. L'Arménie chrétienne, ou table chronologique contenant la suite des patriarches & des rois des deux Arménies, depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à l'an 1712, à Rome 1712, *in*-12; à Venise, la même année & dans la même forme, & à Rome 1714, *in-folio.* 3. Abregé de la doctrine chrétienne, à Rome 1713, *in*-12. 4. Traduction du livre que Jean Wanni, Jésuite, avoit donné en italien, sous ce titre : *Quattro massime della cristiana filosofia*, à Rome 1714, *in*-12. 5. Commentaire sur les saints évangiles : à Rome 1714 *in*-4°. 6. *Dictionarium novum latino - armenum, ex præcipuis armenicæ linguæ scriptoribus concinnatum; in quo præter adjunctos singularum vocum sensus multiplices, multa etiam theologica, physica, moralia, historica, mathematica, geographica, chronologica suis quæque locis passim explicantur*, 1714, *in-folio*, à Rome. A la page 745, on a inséré la chronologie mentionée au nombre 2 ci-dessus. 7. *Epistola de translatione reliquiarum sancti Gregorii, martyris, Armeni, in suburbanum Hispahamense templum societatis Jesu* : cette lettre est imprimée avec la vie de ce saint martyr écrite par le pere Antoine-Marie Bonucci, Jésuite, & imprimée à Rome en 1717, *in*-4°. On trouve à la fin de la même vie quelques autres lettres du pere Villotte. 8. *Voyage d'un missionaire de la congrégation de Jesus en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie & en Barbarie*, à Paris, Jacques Vincent 1730, *in*-12. Le pere Nicolas Frizon, de la même société, a mis en ordre les Mémoires du pere Villotte, leur a donné le style, & les a fait ainsi imprimer. * Extrait de quelques *Mémoires manuscrits* communiqués par le R. P. Oudin, Jésuite.

VILVORDE, petite ville avec un château dans le Brabant, au quartier de Bruxelles sur la Senne, entre Malines & Bruxelles, environ à deux lieues de chacun. * Mati, *diction.*

VIMEUX, contrée de France dans la Picardie. Elle est vers la côte entre la Bresle & la Somme. Saint-Valeri en est le lieu principal. * Baudrand.

VIMORI, petit village à une lieue de Montargis, vers le midi, est célebre par la victoire que le duc de Guise remporta l'an 1587, sur les Reistres & Lansquenets, qui étoient descendus en France par l'entremise du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon, sous la conduite de Casimir, prince Allemand, pour secourir les huguenots. * G. Morin, *hist. de Gâtinois.*

VINAI (Alexandre de) ministre de l'église prétendue réformée d'Annonai, publia un livre *in*-8°, imprimé à Genève sous ce titre : *Actes de la conférence, tenue à Annonai, depuis le 10 décembre 1625, jusqu'au 25 février 1626, entre Alexandre de Vinai, ministre de la parole de Dieu, & Jean-François Martinecourt, Jésuite, touchant la créance des peres sur les points de la suffisance des écritures, & de l'Eucharistie. Y jointe une continuation tant de l'un que de l'autre article, & un traité du purgatoire par le susdit de Vinai.* * Bayle, *diction. crit.*

VINALES, fêtes qui se célébroient à Rome deux fois l'année. Les premieres, le neuf avant les calendes de mai, c'est-à-dire, le 23 avril; & les secondes le 13 avant les calendes de septembre, ou le 20 d'août. Les premieres selon Pline, étoient instituées pour gouter les vins. Les secondes se célébroient pour obtenir des dieux un temps favorable, exemt des tempêtes, & propre à la vendange. Les Vinales, dit Varron, viennent du vin. C'est un jour consacré à Jupiter, & non à Vénus. On prend grand soin de les solemniser dans le *Latium.* En certains endroits, c'étoient les prêtres qui faisoient d'abord publiquement la vendange. Le Flamine Diale commençoit, & après avoir donné ordre qu'on recueillît le vin, il sacrifioit à Jupiter un agneau femelle. Dans le temps qui se passoit depuis que la victime étoit découpée, & que les entrailles avoient été données au prêtre pour les mettre sur l'autel, le Flamine commençoit à recueillir le vin. Les loix sacrées Tusculanes défendoient de voiturer le vin dans la ville avant la célébration des Vinales. On faisoit des libations à Jupiter du vin nouveau, avant qu'on en eut gouté, & on appelloit ce vin Calpar. Après cela, ce qui restoit dans les muids, d'où on avoit tiré le Calpar, devenoit un vin commun. Quelques-uns ont cru que les secondes Vinales étoient dédiées à Vénus, mais Ovide dit assez clairement, que les Vinales d'avril étoient consacrées à Vénus, & celles d'août à Jupiter.

Venerat Autumnus calcatis sordibus uvis,
Redduntur merito debita vina Jovi.
Dicta dies hinc est VINALIA; *Jupiter illa*
Vindicat, & festis gaudet inesse suis.

* Voyez Ovide dans ses fastes, Fast. IV; le pere dom de Montfaucon dans son *Antiquité expliquée*, tome II, page 256. *Supplément françois de Basle.*

VINCENNES, château proche de Paris, du côté de l'orient. Il est environné d'un grand parc, que le roi Philippe *Auguste* fit fermer de murailles l'an 1183. Il y avoit dès-lors un vieux château que Philippe *de Valois* fit démolir, vers l'an 1337, pour en bâtir un nouveau, qui est celui que nous voyons aujourd'hui. Ce prince l'éleva jusqu'au rez de chaussée. Le roi Jean continua cet édifice jusqu'au troisiéme étage, & Charles V le fit achever. L'an 1614, la reine Marie de Médicis fit commencer cette belle gallerie, que l'on y voit du côté de Paris; & le roi Louis XIV mit l'an 1660 ce superbe bâtiment dans l'état où il est. Ce palais qui est magnifique est accompagné d'un château fort, ou donjon, qui sert de prison pour les personnes de considération. Le maréchal d'Ornano y mourut prisonnier l'an 1626. Le duc de Vendôme & le chevalier son frere y furent aussi renfermés, & le dernier y mourut de maladie. Le duc de Puylaurent y fut mené l'an 1636, & y trouva son tombeau par le sensible déplaisir qu'il eut de sa captivité. Il y a dans la cour extérieure de ce château une Sainte Chapelle, qui fut fondée l'an 1379, par Charles V, lequel y mit un trésorier, un chantre, sept chanoines, quatre vicaires & deux clercs. Le chapitre de la Sainte Chapelle du Vivier en Brie, qui étoit composé de six chanoines, dont l'un étoit trésorier, & l'autre chantre, & de quatre vicaires perpétuels, a été supprimé & uni à la Sainte Chapelle de Vincennes, par lettres patentes du mois de mars de l'année 1694, & il n'est resté dans l'église du Vivier qu'un chapelain perpétuel : de sorte qu'il y a présentement à Vincennes un trésorier, un chantre, onze chanoines, & six chapelains ou vicaires perpétuels. Le roi Charles V naquit à Vincennes l'an 1338, & trois rois de France y sont morts; savoir, Louis X, dit *Hutin*, l'an 1316; Charles IV, dit *le Bel*, le 1 février 1328; Charles IX, en 1574; comme aussi Henri V, roi d'Angleterre, l'an 1421. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

VINCENS DE MAULEON, DE SAIGNETS, D'ASTOAUD, DE CAUSANS, noble & ancienne maison du comtat Venaissin, est originaire d'Italie, selon la tradition du pays. Un vieux manuscrit conservé dans les archives de cette famille, porte qu'elle étoit descendue des anciens seigneurs de Vicenze, capitale du Vicentin, dans l'état de Venise, de laquelle elle a conservé le nom.

I. VINCENT de Vincens, rendit hommage au comte de Toulouse l'an 1022, pour la baronie & terres de Brantes, de Savollian & de Saint-Leger, que ses descendans ont possédées successivement de pere en fils jusqu'en 1630. Il avoit épousé *Hermansade*, fille de noble *Barras* de Barras, seigneur de la Bastide, &

cofeigneur de Vidauban, dans le diocèfe de Fréjus, de laquelle il laiffa BARTHELEMI de Vincens, qui fuit.

II. BARTHELEMI de Vincens, I du nom, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, prit alliance avec *Pendine*, fille de *Jean* de Blacas, furnommé *le Chevalier fans peur.* Par acte du 12 avril 1078, reçu par Dominique Vendo, notaire d'Orange, cette dame acquit de Raimond Robert, prince d'Orange, une cenfe d'un florin & demi d'or, payable annuellement, avec domaine direct. Dans cet acte, au derriere duquel on voit l'écuffon des armes de Vincens, elle fe nomme femme de noble & puiffant homme, Barthelemi de Vincens, baron de Brantes (*de Brentulis*) duquel elle eut BERTRAND de Vincens, qui fuit.

III. BERTRAND de Vincens, baron de Brantes, Savollian & de Saint-Leger, eut pour femme *Stephanette*, fille de *Geofroi* de Maufang, feigneur de Menamenes, laquelle le rendit pere de GEOFROI de Vincens, qui fuit.

IV. GEOFROI de Vincens, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, fe maria avec *Agnès*, fille & héritiere de *Philippe* baron de Murvieux, & feigneur de Saint-Victor en Languedoc. De ce mariage fortit ADHEMAR de Vincens, qui fuit.

V. ADHEMAR de Vincens, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, baron de Murvieux, & feigneur de Saint-Victor, comme héritier de fa mere, époufa *Tiburgette*, fille puînée du prince d'Orange, laquelle lui apporta en dot, les terres de Caufans & de Montmiral. C'eft ce qu'on prouve par un acte original tiré des archives d'Orange, qui fait voir que Jofeph de la Pife, dans fon hiftoire de cette principauté, a ignoré le nom de famille que portoit le baron de Murvieux, époux de *Tiburgette*, laquelle eut de ce mariage, 1. RAYMOND de Vincens, qui fuit; 2. *Philippin* de Vincens, baron de Murvieux, feigneur de Saint-Victor, cofeigneur de Caufans & de Montmiral. Il prit alliance avec *Clotilde*, fille du vicomte de Narbone; de laquelle il n'eut qu'une fille, *Béatrix* de Vincens, mariée à *Bernard* Mauléon, auquel elle porta en dot les cofeigneuries de Caufans & de Montmiral.

VI. RAYMOND de Vincens, I du nom, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, cofeigneur de Caufans & de Montmiral, fut pere de GIRAUD de Vincens, qu'il eut de fon époufe *Donceline* de Villeneuve, fille de *N.* de Villeneuve, feigneur de Trans.

VII. GIRAUD de Vincens, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, cofeigneur de Caufans & de Montmiral, fonda le couvent des freres Prêcheurs à Orange, l'an 1244. Il avoit époufé *Ifabeau* de Caronb, fille de *Rican* de Caronb, chevalier, & l'an 1246, il fit fon teftament, par lequel il inftitua pour héritier fon fils RAYMOND II de Vincens, qui fuit.

VIII. RAYMOND de Vincens, II du nom, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, cofeigneur de Caufans & de Montmiral, prit pour femme *Gafparde* de Bonvalet, de laquelle il eut GASPARD de Vincens, qui fuit.

IX. GASPARD de Vincens, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, cofeigneur de Caufans & de Montmiral, laiffa de fon époufe *Marguerite* Ancelle, PIERRE de Vincens, qui fuit.

X. PIERRE de Vincens, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, cofeigneur de Caufans & de Montmiral, époufa *Françoife* de Mauléon, fille de *Jean* de Mauléon, cofeigneur de Caufans; & en eut BARTHELEMI de Vincens, qui fuit.

XI. BARTHELEMI de Vincens, II du nom, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, cofeigneur de Caufans & de Montmiral, fut créé l'an 1309, grand prévôt des monnoies de l'Empire en-deça du Rhône. Il avoit époufé *Perrine* de Peyre, fille d'*Aftorgio* de Peyre, baron de Baume, cofeigneur de Venafque & de Saint-Didier. De cette alliance fortirent, 1. JACQUES de Vincens, qui fuit; 2. *Alix* de Vincens, époufe d'*Euftache* de Levis, baron de Quelus, duquel elle eut entr'autres enfans, deux fils archevêques d'Arles, dont l'un fut cardinal.

XII. JACQUES de Vincens, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, cofeigneur de Caufans & de Montmiral, époufa *Argenfe* Vercherie, fille de *Raymond*, chevalier, cofeigneur de Mont dragon, de laquelle il laiffa, 1. BARTHELEMI III de Vincens, qui fuit; 2. *Elzear* de Vincens; 3. *Catherine* de Vincens, femme de *Jacques* de Graffe; 4. *Marguerite* de Vincens, époufe de *Simonet* Adhemar de Monteil.

XIII. BARTHELEMI de Vincens de Mauléon, III du nom, baron de Brantes, Savollian & Saint-Leger, devint baron de Caufans, & cofeigneur de la Garde-Pariol, en qualité d'héritier de *Jacques* de Mauléon, & par reconnoiffance il joignit les armes de Mauléon à celles de Vincens. Il obtint l'an 1451, de Louis de Châlons, prince d'Orange, la faculté d'exercer la justice ordinaire de fa baronie de Caufans dans toutes les villes de cette principauté, & fut créé écuyer de toutes les écuries du roi Louis XI, par lettres patentes du 24 janvier 1470. Ce fut par fon entremife, par celle de Sifrin Allemand, feigneur de Châteauneuf Redoltier, & par celle de Bertrand de la Baume-Suze, que Guillaume de Châlons accorda des lettres de recours l'an 1472, à fes fujets de la principauté d'Orange. Bathelemi III époufa 1°. *Miracle* de Canvaleys, fille de *Pierre*, dit *du Pein*, feigneur de Valz en Vivaretz, de laquelle il n'eut qu'une fille, *Perrette* de Vincens, mariée à *Raymond* de Montauban: 2°. *Françoife* Burgondion, fille d'*Aftorgio* Burgondion, chevalier feigneur d'Agoul dans le comtat Venaiffin, dont il eut, 1. ETIENNE de Vincens, qui fuit; 2. *Gautier*, mort fans alliance; 3. *Jean*, prieur de Charas; 4. *Angline*, mariée à *Pierre* de Blefac; 5. *Robine* de Vincens. Enfin, il fe maria en troifiémes nôces avec *Simonette* de Simiane-Gordes, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIV. ETIENNE de Vincens de Mauléon, baron de Brantes & de Caufans, feigneur de Savollian & Saint-Leger, & cofeigneur de la Garde-Pariol, eft fans doute ce fire de Mauléon, nommé entre les principaux feigneurs qui accompagnerent le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples. Il s'allia avec *Antoinette-Blaine* de Preffalard, dont il eut 1. LOUIS de Vincens, qui fuit; 2. *Alain*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérufalem; 3. *Guillaume*, que Brantôme a placé dans les hommes illuftres, & qui fut gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, & gouverneur pour ce prince en Afrique, & qui fut tué fur la brèche de Ville-neuve qu'il défendoit; 4. *Jean*, qui commanda l'artillerie dans la ville de Marfeille pour le roi François I, contre l'empereur Charles-Quint; 5. *Roftaing*, religieux de S. Ruf; 6. *Giraud*, pitancier de Charas; 7. *Perrette-Miracle*, époufe d'*Arnaud* de Caubane; 8. *Louife*, mariée à *Louis* de Merles, feigneur de Bauchant; 9. *Magdeléne*, religieufe; & 10. *Marthe* de Vincens, femme de *N.* de Montedard de Vaifon.

XV. LOUIS de Vincens de Mauléon, baron de Brantes & de Caufans, feigneur de Savollian & de Saint-Leger, cofeigneur de la Garde-Pariol, fut régent & gouverneur de la principauté d'Orange, qu'il pacifia au commencement de fon adminiftration. Ce fut en cette qualité qu'en 1530, aux obfèques de Philibert de Châlons, prince d'Orange, il porta la banniere de cette fouveraineté, dans laquelle il avoit rétabli le parlement. De fon époufe *Jeanne* Mayaud, d'une noble famille de Valence en Dauphiné, il laiffa 1. GUILLAUME, qui

qui suit; 2. *François*, qui eut en partage la terre de Savollian, & forma la branche de ce nom en Dauphiné, de laquelle est sorti un grand prieur de Saint-Gilles; 3. *Louis*; 4. *Magdeléne*; 5. *Miracle*, épouse d'*Esprit* de Brunelis, seigneur de la Chaux; 6. *Louise*, religieuse; 7. *Claire*, religieuse; 8. *Anne* de Vincens, mariée à *Jean* Silvou, seigneur de Gouvernet.

XVI. Guillaume de Vincens de Mauléon, baron de Brantes & de Causans, seigneur de Saint-Leger, & coseigneur de la Garde-Pariol, fut prié par Guillaume de Nassau, IX du nom, prince d'Orange, d'accepter le gouvernement de cette souveraineté, pour y établir le bon ordre ainsi que ses prédécesseurs, & en fut pourvu par lettres patentes de ce prince du 20 mars 1561. Le zèle avec lequel il défendit la ville d'Orange, suivant les ordres du prince, contre les entreprises des huguenots, irrita contre lui la fureur de ces factieux, qui brulerent après sa mort le bourg, l'église & le château de Causans. S'étant rendus maîtres d'Orange, ils pillerent la maison & les meubles de ce seigneur, ruinerent l'église des freres Prêcheurs, où ils profanerent son tombeau; & en ayant tiré son corps, ils le trainerent avec indignité dans les rues de cette ville. Il avoit épousé *Claude* de Grasse, fille de *Henri* de Grasse, seigneur du Mas en Provence, &c. & de *Dauphine* de la Baume Suze. De ce mariage naquirent, 1. *Rostaing*, mort sans alliance; 2. *Louis*, mort aussi sans avoir été marié; 3. Henri, qui suit; 4. *François*, qui eut en partage les terres de Saint-Leger & de Nioux, & les laissa à *Philippe* son neveu, fils de *Henri*; 5. *Scipion*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; 6. *Polixène*, dame de Galietes; 7. *Catherine* de Vincens, dame de Clandage, toutes deux mortes sans enfans.

XVII. Henri de Vincens de Mauléon, baron de Brantes & de Causans, seigneur de Saint-Leger & de Nioux, coseigneur de la Garde-Pariol, épousa *N.* Saignets, fille & héritiere de *Françoise* de Sade, & d'*Esprit* Saignets, d'Astoaud, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Vaucluse, de Mazan, de Laignes, d'Istres, de Mimé, & comte d'Ampurie dans le royaume d'Aragon, en vertu d'une donation faite par Yolande reine de Sicile & de Jérusalem, à Guillaume Saignets ambassadeur près de sa personne pour le roi très-chrétien. Les grands biens qui échurent à la dame de Mauléon, lui donnerent lieu de signaler en plusieurs occasions sa piété & sa libéralité. Ce fut elle qui fonda conjointement avec ses sœurs, le 15 décembre de l'an 1609, un couvent de Recollets à Mazan, & le 20 septembre de l'an 1611, un autre couvent de Minimes à Venasque. Elle donna aussi de grandes sommes aux peres Jésuites & aux peres de la Doctrine Chrétienne à Avignon. Elle eut pour enfans, 1. Philippe de Vincens, qui suit; 2. *Polixène*, mariée à *N.* Alleman seigneur de Châteauneuf Redoltier; 3. *Claude*; 4. *Jeanne*, abbesse de S. Césaire d'Arles, & prieur de Nioux; 5. *Françoise* de Vincens.

XVIII. Philippe de Vincens de Mauléon, Saignets, d'Astoaud, baron de Causans & de Brantes, seigneur de Saint-Leger & de Nioux, coseigneur de la Garde-Pariol, fut du chef de sa mere, comte d'Ampurie, seigneur de Vaucluse, de Mazan, de Laignes, d'Istres & de Mimé. Il donna des preuves éclatantes de sa fidélité pour son prince, sur-tout en l'affaire du perfide Walkembourg, après la mort duquel il se saisit du château d'Orange, pour le conserver jusqu'à l'arrivée du gouverneur nommé par le prince, qui l'en remercia par des lettres tout-à-fait obligeantes. Ce fut ce seigneur qui aliéna vers l'an 1630, la baronie de Brantes, possédée de temps immémorial par ses ancêtres, & qui joignit les armes d'Astoaud à celles de Vincens & de Mauléon. Il avoit épousé *Marguerite* d'Autric de Vintimille, fille de *Gaspard* d'Autric de Vintimille, seigneur de Baumettes, gentilhomme de la chambre du roi, & de *Françoise* Simiane-la-Coste. De cette alliance il eut 1. *Laurent*, mort sans enfans de *Louise* d'Albenas de Villerargues; 2. *Pierre*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; 3. Claude de Vincens, qui suit; 4. *Cosme*, religieux Récollet; 5. *Jean-Baptiste* de Vincens; 6. *Octave-Marie*, abbesse de S. Césaire d'Arles; & 7. *Marguerite* de Vincens, épouse d'*Antoine* de Clemeuf de Tarascon.

XIX. Claude de Vincens de Mauléon, Saignets, d'Astoaud, marquis de Causans, comte d'Ampurie, seigneur de Mazan, de Mimé, coseigneur de la Garde-Pariol, obtint du roi l'érection de sa baronie de Causans en marquisat, par lettres patentes du 28 août de l'an 1667, vérifiées en parlement le 16 novembre de l'an 1679. Il avoit épousé *Louise* de Cambis, fille de *Jean* de Cambis, seigneur d'Orsan, coseigneur de Laignes, & de *Marguerite* de Simiane Truchenu, de laquelle il eut, 1. *Marguerite* de Vincens, mariée à *Louis* de Montaigu; 2. *Joseph*, mort sans alliance; 3. *Louis*, mort aussi sans alliance; 4. Louis, qui suit; 5. *Jeanne*, religieuse à S. André de Ramieres; 6. *Marie*; 7. *Marie*; & 8. *Geneviéve* de Vincens.

XX. Louis de Vincens de Mauléon, Saignets, d'Astoaud, chevalier, marquis de Causans, comte d'Ampurie, seigneur de Mazan, coseigneur de la Garde-Pariol, & lieutenant de roi en Provence, s'est allié avec *Marguerite* de Forbin de Janson, gouverneur d'Antibe & de Grasse, & de *Geneviéve* de Briançon de la Saludie. Leurs enfans furent, 1. *Geneviéve*, religieuse Ursuline à Valréas; 2. *Joseph* de Vincens, abbé de Causans; 3. *Pierre*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, capitaine dans le régiment du roi, tué à la bataille de Spire; 4. *Jeanne* de Vincens, mariée à *François* le Camus, seigneur de Puipin, gouverneur de Mouillon; 5. *Marguerite*, religieuse Ursuline à Valréas; 6. Jacques, qui suit; 7. *Marie* de Vincens, morte; 8. *Eléonore* de Vincens, religieuse Bernardine, ordre de Cîteaux à Carpentras; 9. *Joseph-Louis* de Vincens, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & capitaine dans le régiment du roi; & 10. *Magdeléne-Louise* de Vincens, mariée à *Pierre* de Joannis, seigneur de Verclos.

XXI. Jacques de Vincens de Mauléon, Saignets, d'Astoaud, chevalier, marquis de Causans, comte d'Ampurie, seigneur de Mazan, coseigneur de la Garde-Pariol, lieutenant de roi au département de Provence, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, né le 6 mars 1686, mort en 1752, avoit épousé le 10 mai 1723, *Marie-Anne* de Fombert, fille de *Claude* de Fombert, & d'*Anne* d'Auchi. De ce mariage est né au mois de mars 1724, *Marguerite-Marie-Claude* de Vincens, morte en 1729, & Jean-Joseph, qui suit.

XXII. Jean-Joseph de Vincens de Mauléon, Saignets, d'Astoaud, chevalier, marquis de Causans, comte d'Ampurie, seigneur de Mazan, lieutenant de roi en Provence, capitaine de cavalerie au régiment de Conti, a épousé en 1750 *Marie-Françoise-Magdeléne* de Louvel, fille & héritiere de *François* de Louvel, chevalier, marquis de Glisy, seigneur de Marseille en Picardie, & de *Marie* de Verny. De ce mariage est né, 1. *Jacques* de Vincens; 2. *Marie-Claude-Eléonore* de Vincens; 3. *Joseph* de Vincens; 4. *Marie-Louise* de Vincens. * Archives de la principauté d'Orange, *dans la tour de Londres*. Joseph de la Pise, *histoire de la principauté d'Orange*. Jean l'Hermite de Souliers, *Toscane françoise*. Brantôme, *hommes illustres*. Louis de Perrussis, *histoire des guerres du comtat Venaissin*. Le président de Thou, *hist.*

La maison de Vincens de Mauléon porte, *écartelé au 1 & 4, d'or au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules, qui est de* Mauléon, *à la bordure d'azur chargée de six étoiles d'or, trois en chef & trois en pointe, & de trois croissans d'argent, deux en flanc & un en*

pointe, qui est de Vincens; *au 2 & 3 de gueules à l'aigle d'or, éployée, couronnée d'or d'une couronne à trois pointes, armée & bequetée d'azur, qui est d'*Astoaud; *pour supports, deux lions d'or; pour cimier une main armée d'un gantelet, tenant un bâton d'or.* La devise ou cri est en vieux gaulois: *A AINSIN LE VEUX.*

VINCENS (dom Jean-Baptiste) naquit à Arles, & reçut au baptême le nom de Jean-Baptiste, qu'on lui changea en celui de *Sébastien*, lorsqu'il entra dans la congrégation réformée de Cluni. Il enseigna dans cette congrégation deux cours de théologie, deux de droit civil & canonique, & deux de positive. Il fut principal du collége de S. Martial d'Avignon. Il a ensuite rempli les chaires de plusieurs cathédrales, & les principaux emplois de sa congrégation: il a été à la tête de sa congrégation avec l'approbation de tout le monde. Sur la fin de ses jours, il a été prieur claustral de S. Martin des Champs. Il a joint à beaucoup de piété & de religion, une candeur charmante, une prudence consommée, & une grande politesse. Dom Vincens rendit des services essentiels à son ordre, quand il en fut supérieur général. Sa mort arriva à Paris en 1738, ou 1739. Voici la liste de ses ouvrages imprimés.

I. *Duplex oratio in generalibus Cluniacensium comitiis habita an.* 1685 *&* 1693, *præside eminentissimo card. Bullonio, magno Franciæ eleemosynario, abbate, capite & superiore generali totius ordinis Cluniacensis.*

II. *Duplex oratio in particularibus strictioris observantiæ Cluniacensis comitiis habita, an.* 1718 *&* 1720.

III. *Missæ in festis sancti Odillonis, sancti Francisci Salesii, sancti Thomæ Aquinatis, sancti Benedicti, sanctæ Mariæ Ægyptiacæ, sancti Francisci de Paula, sanctæ Monicæ viduæ, translationis sancti Martini, necnon sancti Benedicti, assumptionis beatæ Mariæ, sanctæ Theresiæ, & sancti Francisci Xaverii.*

IV. *Prosæ sive sequentia in honorem sancti Odillonis, sancti Mauri, sanctæ Scholasticæ, sancti Benedicti, sancti Hugonis, sancti Mayoli, SS. Petri & Pauli, sancti Martini, beatæ Virginis Mariæ in cœlos assumptæ, SS. Placidi & sociorum martyrum & sancti Odonis abbatis.*

V. *Ludovico* Aube-de-Roquemartine, *Grassensium episcopo, carmen.*

VI. *Miscellanea.*

VII. Très-humbles remontrances à nosseigneurs du grand-conseil, sur le procès de la jurisdiction entre M. Emanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, doyen du sacré collége, & les religieux de l'étroite observance de Cluni, où l'on répond au mémoire de M. Vaillant, avocat au grand-conseil.

VIII. Mémoire contre la jurisdiction réguliere & monastique que M. le cardinal de Bouillon, abbé commendataire, prétend exercer sur tous les monastères & religieux de l'ordre de Cluni, où l'on répond au mémoire qui sert à l'établissement de la jurisdiction des abbés généraux de Cluni sur tout l'ordre.

IX. Mémoire sur les contestations du chapitre général de Cluni, tenu en l'année 1708, entre les religieux de l'observance étroite de Cluni, & M. le cardinal de Bouillon.

X. Mémoire où les religieux de l'étroite observance de Cluni demandent que le chapitre général de 1708 soit exécuté par provision.

XI. Lettre à un ami sur une thèse dédiée au cardinal Delphino, & soutenue à Avignon sans président, par une demoiselle, âgée de 14 ans, sur les quatre parties de la philosophie de Scot.

Voici les manuscrits.

I. *Notiones biblicæ juxta optimos interpretes & commentatores elucubratæ, opus scholarum usui accommodatum, theologiæ candidatis, rerum divinarum studiosis ecclesiæ ministris, legis meditationi virtutumque exercitio adsuetis non inutile, in quo quæ occurrunt de utroque testamento tum in genere tum in specie scitu necessaria, breviter ac lucidè explicantur.*

II. Sermons sur les principaux mystères de notre Seigneur & de la très-sainte Vierge.

III. Eloges des principaux patriarches ou fondateurs des ordres religieux.

IV. Panégyriques de plusieurs saints.

V. Conférences théologiques & morales sur les principales vérités du christianisme, & sur les devoirs de l'état religieux.

VI. Discours sur les vêtures & professions de religieux & religieuses, avec deux autres discours pour l'ouverture de la visite, & deux pour la clôture.

VII. Sermons pour le dimanche de Quinquagésime, & pour les deux jours suivans, avec un discours sur la nécessité de connoître la religion & de la pratiquer; un autre discours sur les antiquités d'Arles.

VIII. *Prænotiones juris canonici, juxta usum, tum romanum tum gallicum.* * *Mémoire communiqué* par le pere Bougerel, de la congrégation de l'Oratoire.

VINCENT (le Rocher de saint) dans le comté de Sommerset en Angleterre, est estimé par la grande abondance des diamans qu'on y trouve, & qui sont connus sous le nom de *pierres de Bristol.* Ils ont beaucoup d'éclat, & approchent fort du diamant des Indes; s'ils en avoient la dureté, on les pouroit prendre pour tels. Au pied du rocher il y a une source d'eau chaude & médicinale.

VINCENT (saint) diacre & martyr dans le IV siécle, natif de Saragosse, étoit d'une des meilleures familles de la province Tarragonoise. Il fut mis dès son enfance sous la conduite de Valere, évêque de Saragosse, qui l'éleva & le fit diacre. Il fut arrêté l'an 303, avec son évêque, par l'ordre de Dacien, gouverneur de la province de Tarragone, qui les fit conduire à Valence, chargés de chaînes, & les laissa long-temps dans une affreuse prison. Il les fit ensuite comparoître à son tribunal, & fit de vains efforts pour ébranler leur constance. Vincent y soutint fortement en son nom & au nom de son évêque, la foi de Jesus-Christ. Valere fut envoyé en exil, & Vincent fut exposé à tout ce que l'on peut imaginer de tourmens les plus cruels. Dacien le fit étendre sur un chevalet, puis sur un gril de fer, sous lequel on avoit allumé du feu, ensuite sur un débris de pots cassés. Il le fit mettre enfin dans un bon lit, pour le gagner par cette douceur apparente; mais le saint mourut aussitôt, le 22 janvier de l'an 305. On garde dans l'abbaye de S. Germain des Prez un bras de ce saint martyr, & sa tunique de diacre, que Childebert apporta d'Espagne. Ce prince y étoit allé l'an 542, pour faire la guerre à Amalaric, roi des Wisigoths & Arien, qui maltraitoit Clotilde, sa femme, sœur de Childebert, à cause de la religion catholique dont elle faisoit profession. L'église de cette abbaye fut bâtie par le roi Childebert, & dédiée à Dieu sous l'invocation de S. Vincent, & depuis elle a eu le nom de S. Germain, évêque de Paris, qui y fut enterré l'an 579. * S. Augustin, *serm.* 274, 275, 276. Prudent. *hymn. V.* Greg. *Turon.* 3, *hist. c.* 29. Aimoin. *hist. Francor. l.* 2, *c.* 19. *Acta apud* Bolland. Tillemont, *mémoir. pour l'hist. ecclés. l.* 5.

VINCENT, prêtre des Gaules dans le V siécle, différent du moine de Lérins, fort versé dans l'écriture sainte, s'étoit fait à force de lire & d'écrire, un style assez poli. Il avoit écrit un commentaire sur les pseaumes. Gennade est le seul qui fait mention de cet auteur. * Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. II.

VINCENT VICTOR, Africain, avoit été Donatiste, & contrefaisoit l'orthodoxe. Vers l'an 415, il publia une nouvelle erreur sur l'origine des ames, qu'il disoit venir de la substance de Dieu, au lieu que Dieu les tire du néant. Il écrivit deux lettres pour la défense

de cette erreur, que S. Augustin combattit si fortement, que Vincent se confessa vaincu. Le P. Piccinardi, dans ses remarques sur le *Prædestinatus*, soutient que ce Vincent Victor est l'auteur de cet ouvrage, aussi-bien que des 16 objections réfutées par S. Prosper. * *Voyez* le *Prædestinatus*, de l'édition de Padoue, 1686, *in*-4°, & S. Augustin, *l. de anim. adversùs Vincent.*

VINCENT DE LERINS, religieux du monastère de ce nom en Provence, dans le V siécle, né dans les Gaules, & comme on le croit à Toul, après avoir passé quelques années de sa vie dans le monde, se retira dans le monastère de Lerins, dont il fut moine, & il entra dans le sacerdoce. Il fit un petit traité qu'il publia sous le titre de *Mémorial* ou *avertissement du pelerin*, contre les nouveautés des hérétiques. Dans la préface il parle de soi-même, comme d'un homme qui s'étoit retiré dans la solitude. C'est un trésor que ce petit ouvrage. L'auteur y combat toutes les hérésies, & y établit fortement l'autorité de la tradition. Cet écrit allégue en témoignage le concile d'Ephèse, & l'auteur dit qu'il écrivoit ce traité trois ans après ce concile, ce qui en fixe l'époque à l'an 434. La meilleure édition de cet ouvrage est celle que M. Baluze a donnée avec de bonnes notes. Vincent mourut dans son monastère sous l'empire de Théodose & de Valentinien, c'est-à-dire, avant l'an 450. Il avoit fait un deuxiéme avertissement, dont on n'a qu'une très-petite partie. Quelques-uns le font aussi auteur des objections contre lesquelles saint Prosper d'Aquitaine écrivit. Il y avoit alors plusieurs ecclésiastiques du nom de VINCENT en Provence, comme celui qui souscrivit l'an 439, au concile de Riez pour l'évêque Constant. * Gennade, *in catal. c.* 64 & 80. Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. eccles.* Vincent Barralis, *chron. Lirin.* Petrus Lirinensis. Jean Coster. Jean Filesac. M. Baluze, &c. *in annot. ad Vincent. Lirin.* Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome II.

VINCENT FERRIER (saint) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Valence en Espagne le 23 janvier de l'an 1357, étoit fils de *Guillaume* Ferrier ou Ferrer, & de *Constance* Miguel. Il fit paroître dans le temps de ses études autant de pénétration d'esprit que de piété, & embrassa le 5 février de l'an 1374, à l'âge de dix-huit ans, la vie religieuse dans l'ordre de saint Dominique, au couvent de Valence. Ce fut à Lérida qu'il fut reçu docteur en théologie, l'an 1384. L'année suivante il fut nommé pour enseigner l'écriture dans l'église de Valence, & il y joignit la prédication & la méditation. Le cardinal de Luna, légat de Clément VII, pape, résidant à Avignon, l'amena en France, où il demeura quelque temps, jusqu'à ce que le légat s'en retournât à Avignon. Alors S. Vincent revint à Valence, d'où il fut rappellé un an après, l'an 1394, à Avignon, par le cardinal de Luna qui avoit été élu pape à Avignon, en la place de Clément VII, où il prit le nom de Benoît XIII. S. Vincent à son arrivée, fut fait maître du sacré palais; mais il ne demeura que peu de temps à Avignon, croyant avoir reçu ordre de Dieu de quitter la cour de Benoît, & d'aller prêcher la parole de Dieu de province en province, en France & en Espagne. Il commença cette mission l'an 1397, & la continua pendant plusieurs années. Il passa même en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, & prêcha par-tout avec véhémence & avec fruit, pratiquant en même temps de grandes austérités. L'an 1417, Jean V, duc de Bretagne, l'appella dans ses états. Vincent établit le siége de sa mission à Vennes, où il mourut au milieu des travaux apostoliques, le 5 d'avril de l'an 1419, âgé de soixante-deux ans, deux mois & treize jours. Le concile de Constance lui avoit envoyé l'an 1416, le cardinal Saint-Ange, pour le consulter sur les moyens de faire cesser le schisme. Quand les trois papes contendans furent déposés, Vincent quitta absolument le parti de Benoît XIII, se déclara pour Martin V, & travailla fortement à le faire reconnoître par le peuple. Les miracles qui se firent après sa mort à son tombeau, témoignerent assez qu'il étoit vraiment saint. Aussi le pape Callixte III ordonna-t-il de l'honorer comme tel le 29 juin de l'an 1455. Saint Vincent Ferrier a écrit plusieurs ouvrages qui ont été recueillis & publiés à Valence en 1591, par les soins de Vincent Justinien Astir, célébre docteur de l'ordre de S. Dominique. Ce recueil contient un petit traité de logique, ou des *suppositions dialectiques*, qu'il publia à l'âge de 23 ou 24 ans; des traités de pieté; des lettres & des sermons. Parmi les premiers, on distingue le *traité de la vie spirituelle, ou de l'homme intérieur:* celui *de la fin du monde, ou de la ruine de la vie spirituelle, de la dignité ecclésiastique, & de la foi catholique:* un traité intitulé, *des deux avénemens de l'Antechrist*, où l'on trouve beaucoup de prédictions & de menaces contre les hommes charnels: une *explication de l'oraison dominicale;* & un petit ouvrage pour servir de consolation aux ames pieuses, dans les tentations contre la foi. Quelques-uns de ces traités ont été traduits en plusieurs langues; & tous ont paru imprimés à Valence en Espagne, à Magdebourg à Venise, à Naples, à Lyon & à Anvers. Parmi les lettres du même, les unes sont écrites au pape Benoît XIII, les autres à trois rois d'Aragon, don Pierre, don Martin, don Ferdinand. On ne nous a point conservé celles qu'il avoit adressées à D. Alfonse. A l'égard de ses sermons, il est certain, dit le pere Touron, que le saint en avoit publié un tome, qu'il avoit dédié au roi don Martin; mais on ne peut assurer, ajoute-t-il, ni que ce volume soit venu jusqu'à nous, ni que le nouveau recueil de sermons, divisé en quatre tomes, & imprimé dans les derniers siécles, sous le nom de S. Vincent, soit véritablement de lui. On lui attribue un écrit touchant le schisme, qu'il adressa en 1380 à don Pierre, roi d'Aragon, en faveur de Clément VII, dont l'élection lui paroissoit plus canonique que celle d'Urbain VI, son compétiteur. M. Baluze fait mention de cet ouvrage dans ses notes sur les vies des papes d'Avignon. Madame Louise de Maisons, religieuse de l'ordre de S. Dominique à Poissi, donna en 1704, à Paris, une traduction françoise du traité de la vie spirituelle sous le titre, *Exercices de piété pour passer chrétiennement la journée.* On imprima aussi des distinctions sous le nom de S. Vincent Ferrier, l'an 1523, à Lyon. * Bzovius, Sponde, & Rainaldi, *in annal. eccl.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* I. Le P. Touron, *hist. des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, tome III.

VINCENT SAMOTULE, palatin de Posnanie, indigné contre Uladislas roi de Pologne, qui lui avoit ôté le gouvernement de la grande Pologne pour le donner à son fils Casimir, sollicita les chevaliers de Prusse à rompre la trève, & entra avec des troupes allemandes dans la Pologne; chassa le prince Casimir, pilla & brula plusieurs villes. Depuis, s'étant réconcilié avec Uladislas, il tourna ses armes contre les Allemans, & leur donna un combat avec Uladislas près du château de Blême, où il y eut vingt mille Allemands tués. * *Biblioth. historique.*

VINCENT DE LA LOUPE, originaire du Perche, d'une famille très-noble & très ancienne, étant demeuré à Chanteuil, y exerça assez long-temps la charge de lieutenant criminel, qu'il remplit avec autant de suffisance que d'intégrité. Il a tenu un rang considérable parmi les hommes de lettres. Les plus célébres de ses ouvrages sont ses *annotations sur Tacite;* son traité *des magistrats François*, qu'il avoit publié l'an 1551, en latin, & dont il parut en 1564 une traduction françoise, dont l'auteur est inconnu; & *l'histoire de l'hôpital général de Chartres*, qui fut établi l'an 1556.

VINCENT LAURO, cardinal, né à Tropie, ville de la Calabre ultérieure, fut élevé dans la maison des

Caraffes, ducs de Nocére, & étudia à Naples & à Padoue avec Alfonse. Après avoir acquis la connoissance de la langue grecque & de la latine, il fit de grands progrès dans la philosophie & dans la médecine. Il fut d'abord domestique de Paul Parisio, cardinal de Cosence, & s'unit alors d'amitié avec Hugues Boncompagno, lequel étant parvenu au pontificat, sous le nom de Grégoire XIII, le fit cardinal l'an 1583. Vincent, avant que d'être élevé à cette dignité, s'étoit attaché au cardinal de Tournon, qui lui avoit donné de riches bénéfices en Auvergne. Après la mort de ce cardinal, François de Lorraine duc de Guise, introduisit Lauro dans la maison d'Antoine, roi de Navarre, à dessein d'empêcher que la reine sa femme, & les autres qui étoient auprès de lui, ne le portassent à embrasser le parti des Calvinistes. Ce prince étant mort sept mois après, Lauro s'en retourna à Rome avec Hippolyte, cardinal de Ferrare, qui étoit alors légat en France. Comme il avoit demeuré long-temps à la cour de Rome, & que les belles connoissances qu'il avoit acquises dans la médecine, lui donnoient un accès familier auprès des grands, il fut employé en diverses ambassades, dont la plus considérable fut celle de Pologne, où il fut envoyé par Grégoire XIII, pendant le regne de Sigismond. Il y demeura après sa mort lorsque Henri de France, duc d'Anjou, fut choisi pour être son successeur, & lorsqu'Etienne Bathori fut mis sur le trône, qui venoit d'être abandonné par Henri III. On dit que par son adresse il introduisit à la cour de Jean, roi de Suéde, Antoine Possevin, savant Jésuite, très-propre pour les négociations les plus importantes, qui ramena Sigismond & toute sa famille à la religion de ses ancêtres. Enfin Lauro ayant été créé cardinal, attira sur lui les vœux de tout le monde, & fut considéré comme chef futur de l'église. On prenoit pour augure de sa grandeur, un accident extraordinaire qui lui étoit arrivé; car au premier voyage qu'il fit à Rome, étant encore jeune, il assista au spectacle que l'on avoit accoutumé de donner au public la veille de S. Pierre & de S. Paul, & s'étant trouvé par hazard sur le passage d'un taureau, il fut enlevé en l'air par les cornes de cet animal furieux, sans en recevoir aucun mal. Pendant les conclaves de Sixte V, d'Urbain VII, de Gregoire XIV, d'Innocent IX & de Clément VIII, il fut regardé comme un sujet qui méritoit le pontificat, & n'eut d'autre reproche à essuyer que celui de l'attachement qu'il avoit eu autrefois pour le roi de Navarre. La faction d'Espagne se servit de cette raison, pour rendre suspect au sacré collége ce savant & pieux cardinal, non pas parcequ'elle le croyoit partisan des François, mais à cause qu'elle savoit qu'il ne seroit pas favorable aux Espagnols. Enfin il mourut à Rome l'an 1592, après avoir donné tous ses biens, qui étoient très-considérables, à l'hôpital des malades. Son corps fut enterré sans pompe, dans l'église de S. Clément, dont il portoit le titre, & l'on mit une épitaphe modeste sur son tombeau, comme il l'avoit ordonné. * Thuan, *hist.* Mezerai, *histoire de France.* Ciaconius, *vitæ pontificum & cardinalium.*

VINCENTINO, habile graveur, *cherchez* VALERIO VINCENTINO.

VINCI (Léonard de) peintre de l'état de Florence, né au château de Vinci, dans le val d'Arno, près de Florence, vers l'an 1443, étoit un des plus habiles hommes de son temps. Il étoit bien fait, savoit les beaux arts, aimoit la poësie, la musique, l'anatomie, les mathématiques, l'architecture, & il n'étoit pas moins habile à monter à cheval & à faire des armes. D'ailleurs il étoit si fort, qu'il n'y avoit point de mouvement, quelque rapide qu'il fût, qu'il n'arrêtât, & qu'il plioit le fer d'un cheval, comme si ce n'eut été que du plomb. Ces bonnes qualités étoient soutenues en lui par beaucoup d'honnêteté & par des inclinations très-généreuses. Son maître pour la peinture & pour le dessin fut André del Verrochio. Ses premieres etudes se firent à Florence. Il fit divers ouvrages pour Ludovic Sforce, dit *le More*, duc de Milan, & eut la direction de l'académie des peintres & des architectes, que le même duc avoit établie. Comme il étoit bon ingénieur & savant dans les mathématiques, ce fut par son moyen & sous sa conduite, que l'on fit le canal qui amene les eaux de la riviere d'Adda jusqu'à Milan: ce qui jusqu'alors avoit paru presque impossible. Ceux de Milan le prierent d'imaginer quelque chose de magnifique & d'extraordinaire, lorsque le roi Louis XII fit son entrée dans cette ville. Ce qu'il fit de plus considérable, fut la figure d'un lion rempli de ressorts si justes, qu'après avoir marché quelques pas devant le roi, lorsqu'il entra dans la salle du palais, cet automate s'arrêta tout court, & ouvrit son estomach, où l'on vit paroître les armes de France. Environ un an après, le duc de Milan fut défait & emmené l'an 1500, prisonnier en France. Léonard de Vinci se retira à Florence, & y peignit l'an 1503, la grande-salle du conseil. Il s'y arrêta jusqu'en 1513, & y devint ennemi de Michel-Ange, qui étoit déja en très-grande réputation. Cette inimitié causée par l'émulation, s'accrut à Rome, où Léonard étoit allé après l'élection du pape Léon X. Il vint quelque temps après en France. L'estime que François I eut pour lui parut par les caresses que ce prince lui fit à son arrivée, & par les graces dont il le combla pendant le peu de temps qu'il y vécut. Dans une visite que Léonard de Vinci reçut du roi, lorsqu'il étoit extrêmement malade, il voulut se lever à demi sur son lit, pour témoigner combien il ressentoit cet honneur; mais il perdit la parole, & expira entre les bras de ce monarque, vers l'an 1518. Ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, & la derniere à Paris en 1724. * Vasari, *vite de Pittor.* Felibien, *entretiens des peintres, &c. Journal des savans de novembre* 1724. *Lettre sur Léonard de Vinci à M. le comte de Caylus, par M. Mariette.* L'ouvrage le plus célébre de Léonard de Vinci est son traité de la peinture, écrit en italien, (*Lionardo da Vinci trattato della pittura*) imprimé en cette langue à Paris en 1651, *in-folio*, & réimprimé depuis. Raphaël Tricher du Fresne prit soin de la premiere édition. Il la donna sur deux manuscrits, dont l'un appartenoit à M. de Chantelou, & l'autre à M. Thevenot. La confrontation de ces deux manuscrits lui fut d'un grand secours pour y restituer un grand nombre de passages corrompus. M. de Chantelou avoit apporté le sien de Rome en 1640. Le chevalier del Pozzo lui en avoit fait présent. Ce n'étoit qu'une copie du manuscrit original, où le Poussin, pour éclaircir le texte, avoit ajouté des figures aux endroits qui paroissoient le demander. Mais les dessins qu'il avoit faits n'étant qu'au trait, & proprement de simples esquisses, Errard fut chargé d'y mettre les ombres, & de leur donner la derniere main, avant que de les abandonner au graveur. Il augmenta même quelques figures qui avoient échapé au Poussin. Celui-ci se plaignit dans la suite avec raison, qu'on avoit tellement altéré ses dessins en les gravant, qu'il ne s'y connoissoit plus. Dans la même année 1651, M. de Chambrai, frere de M. de Chantelou, en donna une traduction françoise. Léonard avoit fait un traité complet de l'anatomie du corps humain, & un autre de l'anatomie du cheval. Vasari fait mention de ces deux ouvrages avec beaucoup d'éloges: le premier étoit entre les mains de François Melzi; le second disparut lorsque Louis XII, roi de France, s'empara de Milan. A l'égard des dessins de Léonard, ceux qui sont avérés sont très-rares. La bibliothéque ambroisienne à Milan est le lieu où l'on en conserve une plus grande quantité. Ce ne sont cependant pour la plupart que des figures démonstratives, accompagnées de réflexions que ce savant peintre mettoit par écrit à mesure qu'elles se présentoient,

lorsque retiré à la maison de campagne de Melzi à Vavero, il cherchoit dans cette occupation laborieuse un nouveau genre de delassement, & un sujet d'instruction pour l'académie qu'il avoit etablie a Milan. Si on excepte cette collection & quelques autres recueils semblables, qu'on croit être dans le cabinet du roi d'Espagne, & dans celui du roi de Sardaigne, les dessins de Leonard repandus dans les cabinets des curieux sont en fort petit nombre. Il y en a fort peu en France, & à peine en connoît-on de compositions entieres. M. le comte de Caylus, dont le gout & le discernement sont connus, a gravé avec autant d'esprit que de précision, une suite de têtes de charges ou de caractères, sur les dessins originaux de Léonard de Vinci, & ce recueil est fort estimé. Il a paru en 1730, *in*-4°, à Paris, & il est précédé d'une lettre très curieuse, sur les ouvrages & les talens de Léonard de Vinci. Elle est de M. Mariette, alors libraire & imprimeur à Paris, homme d'esprit & d'érudition, & qui a une grande connoissance de la peinture, de la sculpture & de la gravure & de leur histoire. On trouve à la fin de cette lettre un catalogue raisonné des piéces qui ont été gravées d'après les tableaux ou dessins de Léonard de Vinci. Ce catalogue est encore de M. Mariette.

VINDEMIAL. Il y a eu en Afrique plusieurs évêques de ce nom pendant la persécution des Vandales, dans le V siécle, entr'autres, un qui fut du nombre des prélats relégués par Hunneric dans l'isle de Corse, & condamnés à couper du bois pour construire des vaisseaux. Il y mourut dans les miséres du bannissement. Outre celui-ci, il y a eu un autre VINDEMIAL évêque de Capse, qui souffrit le martyre en Afrique, quelque temps après l'exil de celui dont nous venons de parler. Il resta avec Eugène évêque de Carthage; ils s'opposerent aux Ariens, & les convainquirent non-seulement par leurs discours, mais aussi par leurs miracles. On dit que Cyrille arien, qui se disoit patriarche d'Afrique, ayant voulu opposer un miracle à ceux que faisoient les évêques catholiques, donna cinquante écus d'or à un pauvre, pour faire semblant d'être aveugle, afin que, quand Cyrille passeroit dans la place publique, il lui demandât qu'il le guérît de son aveuglement. Cyrille, qui étoit convenu avec lui qu'alors il se diroit guéri, lui dit, pour preuve que la foi que nous professons est véritable, *que vos yeux soient ouverts.* Mais il arriva tout le contraire de ce qu'ils avoient projetté, car l'aveugle feint se trouva être véritablement aveugle, & fut obligé d'avouer son complot, & d'avoir recours aux évêques catholiques pour sa guérison. Vindemial & Longin lui imposerent les mains, pendant qu'Eugène lui fit le signe de la croix sur les yeux. Il recouvra aussitôt la vue. Hunneric irrité de cet évenement, fit tourmenter cruellement Vindemial & Longin, & leur fit ensuite couper la tête. * Victor de Vite, *l.* 3. Baillet, *au 2 de mai, qui est le jour auquel on fait mémoire d'un S. Vindémial.*

VINDEX (Julius) illustre Gaulois, & fils d'un sénateur Romain, porta les Gaules à se révolter contre Néron, & offrit l'empire à Galba, qui étoit pour lors en Espagne, au refus duquel il se fit proclamer empereur. Néron ayant appris cette nouvelle, s'en plaignit par écrit & de vive voix au sénat, & proposa cent mille écus à celui qui lui apporteroit la tête de Vindex; mais Vindex proposa sa propre tête à celui qui lui apporteroit celle de Néron. Virginius Rufus marcha contre lui, & ayant défait son armée, le réduisit à se tuer lui-même l'an 68 de J. C. * Sueton. *in Galba.*

VINDICIUS, esclave Romain, fut affranchi par le peuple pour avoir découvert la conjuration de quelques citoyens, qui vouloient rétablir le roi Tarquin, vers l'an 246 de Rome, & 508 avant J. C. Il fut le premier esclave de Rome, qui fut fait citoyen par le peuple, avec permission de donner sa voix dans les élections. Appius Claudius, pour gagner les bonnes graces du peuple, accorda par une loi à tous les autres affranchis le droit de suffrage; & cette loi fut appellée *Vindicia*, de ce Vindicius, qui fut le premier affranchi. * Plutarque, *des hommes illustres, vie de Publicola.*

VINDING (Erasme) savant Danois, professeur à Copenhague, conseiller d'état du roi & de justice, naquit le 19 mars 1615, à Vinding, village de Séélande, d'où il a pris son nom. Son pere se nommoit Paul Janus Colding. Après avoir étudié dans sa patrie & dans les académies étrangeres, il fut fait recteur de l'église de Sora, & occupa ce poste depuis 1640, jusqu'en 1645. Il mena ensuite, pendant quelque temps, une vie privée, chez un de ses parens, qui étoit pasteur de l'église de Herlufsholm. Il demeura aussi chez Birgitte Tott, dame de naissance & d'érudition. Il y étoit lorsque les professeurs de l'université de Copenhague lui écrivirent que le roi l'avoit nommé à une chaire de langue grecque. Vinding accepta cet emploi, & après l'avoir rempli pendant treize ans, il le permuta avec celui de professeur d'histoire & de géographie. Après le changement qui arriva dans le gouvernement l'an 1660, le roi Frédéric III le nomma un des assesseurs du tribunal suprême de la justice. Vinding avoit en effet une grande connoissance du droit. Il fut aussi adjoint à ceux que le roi nomma pour corriger & mettre en ordre les loix du Danemarck. La plus grande partie de ce travail tomba sur lui, & sur Pierre Lasson & Pierre Scavenius. La netteté & la pureté du style qu'on remarque, dit-on, dans le code de Christiern V sont dues à Vinding. Christiern V content de ses services, & considérant son mérite, le fit son conseiller de chancellerie & de justice, son référendaire dans le tribunal suprême, & enfin son conseiller d'état. Il mourut le 4 septembre 1684. Il avoit épousé *Ingeburge*, fille de J. Matthias, évêque d'Aarhus, dont il eut PAUL Vinding, qui suit. Ses ouvrages sont 1. *Commentarii in Euripidis Hecubam*, 1656. 2. *Oratio in obitum Christiani Brachmanni*, 1638. 3. *Oratio de regno hereditario & electivo*, 1640. 4. *Disquisitio philosophica de dubiis quibusdam Græcanicis*, 1648. 5. *Commentarius in Euripidis Medeam*, 1657. 6. *Dissertatio de linguæ græcæ & ægyptiacæ affinitate*, 1660. 7. *Dissertatio de linguæ græcæ origine*, 1661. 8. *Marciani Heracleotæ orbis descriptio, græcè & latinè, interprete & notatore Erasmo Vindingio*, à Copenhague, 1662, *in*-12. 9. *Imaginis Nebucadnesaro visæ interpretatio*, 1665. 10. *Regia academia Hafniensis in regibus, conservatoribus, rectoribus & professoribus repræsentata*, 1665. 11. *Hellen, seu antiquæ Græciæ populorum origines, migrationes, coloniæ, mutationes, &c.* Cet ouvrage posthume a été inséré dans le trésor des antiquités grecques de Gronovius. * *Bibliotheca septentrionis eruditi*, page 40 & 211. Supplément françois de Basle

VINDING (Paul) *fils du precedent*, né à Copenhague en 1658, apprit les élémens des sciences dans la maison paternelle, fréquenta ensuite l'université, & acheva de se perfectioner dans les voyages qu'il fit dans les Pays-Bas, en Angleterre, en France & en Allemagne. En 1681, il fut professeur en grec à Copenhague. Quelque temps après, il devint assesseur du tribunal de la cour, d'où il monta au suprême tribunal de justice. On le créa ensuite conseiller de justice; & en 1708, conseiller d'état. Il mourut le 27 mars 1712. On a de lui, 1. *Tractatus talmudicus de novi anni initio, ejusque juribus & solemnitatibus, latinè redditus, ac notis illustratus*, 1678. 2. *Exercitatio philologica in Luciani dialogum de morte Peregrini*, 1682 3. *De variis linguæ græcæ scriptoribus dissertationes tres*, 1693, 1699, 1705. 4. *In obitum Ulricæ Eleonoræ, Sueciæ reginæ, oratio parentalis*, 1693. 5. *Regia merita divi principis Georgii oratione funebri exposita*, 1709. 6. *Oratio funebris in obitum Conradi comitis de Revent-*

law, magni cancellarii. 7. *Laudatio funebris in obitum Wilhelmi Wormii*, 1704. 8. *Oratio funebris in excessum D. Olai Borrichii*, parmi les harangues de Borrichius, à Copenhague 1714. Voila tous les ouvrages qu'on donne à Paul Vinding dans le *Supplement françois de Basle.* Nous en connoissons deux autres. 1. Des notes sur Dictys de Crete: *Dictys Cretensis & Daretis Phrygii historia de bello Trojano, latinè, cum ad Dictym notis Josiæ Merceri, Gasparis Barthii, Ulrici Obrechti, & Pauli Vindingii, &c.* à Strasbourg, 1691, *in*-8°. 2. *Pauli Vindingii, ad virum amplissimum Johannem Deckherrum epistola de scriptis nonnullis adespotis*: à la suite du traité de Deckher *de scriptis adespotis, pseudepigraphis, & suppostititiis*, troisiéme édition à Amsterdam, 1686, *in*-12. Paul Vinding a laissé deux fils: le premier, *Erasme* Vinding, conseiller royal de justice & de la chancellerie, mort en 1723, & qui étant jeune a publié *Eutecnii sophistæ paraphrasis in Oppiani poëtæ græci Ixeutica, (sive de Aucupio) græcè, cum versione & præfatione, in* 8°, à Copenhague 1702. (Voyez la Bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, livre IV, p. 629.) Le second, *André* Vinding, colonel d'infanterie dans les troupes du roi de Danemarck. Il a eu aussi une fille, nommée *Ingeburge*, mariée à *Paul* de Lœvenoern.

VINE-SALF ou de VINOSALVO (Geofroi) Normand, ou, selon d'autres, Anglois, vers l'an 1199, voyagea en France & en Italie, & se fit estimer par la facilité qu'il avoit à composer en prose & en vers. Il écrivit divers traités; *De statu curiæ romanæ; De poëtica nova; De rebus ethicis; De arte discendi; De vinis & fructibus conservandis.* On dit que le dernier traité lui fit donner le surnom de *Vine-Salf.* On a dans le tome II des historiens d'Angleterre imprimés en 1687, à Oxford, l'itinéraire, ou l'histoire de l'expédition de Richard, roi d'Angleterre, dans la Terre-sainte, qu'on avoit attribuée à d'autres auteurs, mais qui est de celui-ci. On a imprimé au même endroit des vers de Vine-Salf sur le roi Richard, qui sont aussi dans la chronique de Triveth. * *Consultez* Pitseus, *de script. Angl.*

VINET (Elie) naquit vers l'an 1519, de Jean Vinet, laboureur, & de Collette Cate, au village des Vinets, de la paroisse de S. Médard, sur la riviere de Ned, en la châtellenie de Barbesieux dans la Saintonge. C'est lui-même qui nous apprend ce détail dans son *Antiquité de Saintes.* Il y ajoute que ce village se nommoit *les Planches*, avant que ses ancêtres vinssent s'y établir; & que ce fut son grand-pere *François* Vinet, qui quittant le pays où il demeuroit près de Montaigu dans le Poitou, alla en 1470 habiter dans ce nouveau canton, lequel fit changer son nom en celui des *Vinets.* Il fit ses premieres études à Barbesieux, & les continua à Poitiers pendant quatre ans. Il s'y fit recevoir maître ès-arts, & retourné à Barbesieux, il s'y occupa à instruire la jeunesse, afin de se procurer de quoi venir à Paris, où il vouloit se perfectioner dans les mathématiques qu'il étudioit dès-lors, & dans les belles lettres. André Govea, principal du collége de Bourdeaux, ayant été informé de son mérite, le fit venir dans cette ville en 1541, pour y professer, ce qu'il fit pendant près de six ans. En 1547, Govea l'emmena avec lui en Portugal, où le roi Jean III l'appelloit pour établir à Conimbre un collége sur le modéle de celui de Bourdeaux. Mais Govea étant mort en ce royaume dès le 9 juin 1548, Vinet revint à Bourdeaux, & continua d'y enseigner les belles lettres & les mathématiques, sous Jean Gelida principal de ce collége à qui Vinet succéda le 19 de juin 1558. Vinet remplit cette place de principal pendant 25 ans. En 1587, devenu infirme & âgé, on le déchargea de toutes fonctions, & on lui conserva seulement l'honneur & le revenu de sa place. Il mourut à Bourdeaux le 14 de mai 1587, âgé de 78 ans, & fut enseveli avec beaucoup de pompe dans l'église de S. Eloi. C'étoit un homme grave qui avoit tous les talens nécessaires pour les emplois qu'il a exercés, infatigable au travail, & qui a toujours vécu dans le célibat. On lui doit des traductions de quelques auteurs; savoir, des sentences de Théognis, à Basle, en latin & en grec, 1543; de la sphére de Procle, traduite en françois par lui-même, à Poitiers 1544; de la vie de Charlemagne, écrite en latin par Eginart, & traduite en françois, à Poitiers 1546; des éditions de Sidonius Apollinaris, à Lyon 1554; des grammairiens & des rhéteurs de Suétone, avec la vie de l'auteur, à Poitiers 1556; de la sphére de Procle, traduite de grec en latin, à Paris 1557; de l'abrégé de l'Histoire romaine, écrit en latin par Eutrope, à Poitiers 1553; de la sphére de Sacrobosco, en latin, à Paris 1556; des satyres de Perse, avec des scholies & un commentaire, à Poitiers 1560; du livre d'Ausone, *de claris urbibus*, avec un commentaire, à Poitiers 1565; de tous les ouvrages du même, à Bourdeaux 1575; avec les lettres de Symmaque & de S. Paulin à Ausone, & les vers de Cicéron, de Sulpicia, & de quelques autres anciens: le tout réimprimé en 1590 & 1604, à Bourdeaux, avec la vie & les éloges de Vinet; les deux livres de leçons de Joseph Scaliger sur Ausone, & la chronique de Bourdeaux de Gabriel de Lurbe; de Censorin, avec un opuscule de Vinet, *de anni romani constitutione*, à Poitiers 1568; de Pomponius Méla, à Paris 1572; des écrits de Priscien, de Rhemnius Fannius, de Bede, de Volusius, de Balbus à Celse; de plusieurs livres sur les poids, les mesures, les monnoies, les nombres, &c. à Paris 1565; du songe de Scipion, avec un commentaire, à Bourdeaux 1579; de Michel Psellus sur l'arithmétique, la musique & la géométrie, en latin, de la version de Vinet, à Paris 1577; de Florus, à Poitiers 1563. Presque toutes ces traductions ou éditions sont accompagnées de notes, ou de scholies, ou de commentaires, & ont été plusieurs fois réimprimées. Outre cela Vinet a publié encore, l'*antiquité de Bourdeaux & de Bourg*, présentée au roi Charles IX, le 13 d'avril 1565, & imprimée à Bourdeaux en 1566, & depuis en 1576, augmentée, & avec des figures. L'*antiquité de Saintes*, à Bourdeaux 1571, & depuis sous ce titre, *Saintes & Barbesieux. La maniere de faire des Solaires ou Cadrans*, à Poitiers 1564. *L'arpenterie*, &c. à Bourdeaux 1577. *Definitiones V & VI, elementi Euclidis, ab Elia Vineto interpretatæ*, à Bourdeaux, 1575. *De logistica, libri tres*, à Bourdeaux 1573. *Schola Aquitanica*, à Bourdeaux. Ce sont les reglemens du collége de Bourdeaux qu'il avoit dressés. *Narbonensium votum, & aræ dedicatio, insignia antiquitatis monumenta, Narbonæ reperta anno* 1566, *commentario illustrata ab Elia Vineto*, à Bourdeaux 1572. *De vita & moribus imperatorum Romanorum, excerpta ex libris Sexti Aurelii Victoris*, &c. à Poitiers 1564. *Epistola ad Andream Schottum*, à la page 475 de l'*Hispanica bibliotheca*, à Francfort 1608, *in*-4°. * Gabrielis Lurbei, *de illustribus Aquitaniæ viris libellus.* P. Paschalii, *elogium Vineti.* Les éloges de Sainte-Marthe, & ceux de M. de Thou, tirés de l'histoire de celui-ci par Teissier, &c. Baillet, *jugemens des savans sur les critiques & les grammairiens.*

VINIERI, *cherchez* VENIERI (Sébastien)

☞ VINNIUS (Arnold) fameux jurisconsulte des Pays-Bas, fit ses études à Leyde, où il entendit pendant six ans les leçons de droit de Gérard Tuningius. Il enseigna ensuite les humanités à la Haye, jusqu'à ce qu'en 1633, il fut appellé à la chaire de professeur en droit à Leyde, où il mourut âgé de 70 ans, en 1657. Voici le catalogue de ses ouvrages: *Commentarius ad institutiones*, dont la derniere édition donnée par Heineccius, parut à Lyon en 1747, deux volumes *in*-4°. *Notæ ad institutiones*, imprimées avec les Institutes, à Amsterdam chez les Elzevires en 1679. *Introductio ad praxim batavam; Jurisprudentia contracta; sive par-*

titionum juris civilis, libri quatuor; Quæstiones juris selectæ; Tractatus de pactis, transactionibus & collectionibus. On trouve deux lettres de Vinnius parmi celles de Pierre Cuneus, à Leyde 1725, *in*-8°. * Reimann, *in hist. litter. German.* Valere André, *bibliotheca Belgica*, p. 88. *Dict. hist. éd. de Holl.* 1740.

VINOT (Modeste) prêtre de l'Oratoire, prit naissance à Nogent sur Aube. Son pere étoit *Jean* Vinot, avocat, & sa mere *Marie-Anne* Seurre. Agé de 22 ans l'an 1689, il entra dans l'Oratoire à Paris. Après avoir enseigné quelques années les classes en différens endroits, il fut envoyé à Marseille pour y professer encore la seconde & la rhétorique, ce qu'il fit pendant quatre ans. Comme c'étoit un très-bel esprit, il s'y acquit une grande réputation, & par ses harangues & par ses poëmes, car il avoit un grand talent pour la poësie latine. On a de lui deux poëmes en vers latins; le premier a pour titre: *Celsissimi potentissimique viri DD. Simeonis Arnauld de* Pomponne, *imperii gallici administri, apud Danos & Suecos regii quondam oratoris, epicedium.* Ce poëme est de 325 vers. Le second est sur la réforme de l'abbaye de la Trape, & intitulé: *Monastica disciplina ab Armando Buthelerio Trapensi monasterio instaurata;* celui-ci est de 305 vers. Ces deux poëmes méritent de voir le jour. Le pere Vinot avoit déja donné conjointement avec le pere Pierre Tissard de l'Oratoire, des fables choisies de la Fontaine, traduites en vers latins, avec d'autres poësies latines des deux traducteurs, en deux petits volumes, imprimés à Troyes. Ces deux volumes étant devenus fort rares, M. l'abbé Saas, alors soubibliothécaire du chapitre de Rouen, aujourd'hui curé de S. Jacques, près de ladite ville, les a fait réimprimer à Rouen, sous le titre d'Anvers, en 1738, *in*-12, sous ce titre: *Fabulæ selectæ è gallico domini de la Fontaine latinè redditæ ad usum studiosæ juventutis*, *in*-12, avec la dédicace des traducteurs au R. P. Abel-Louis de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire. Les peres Vinot & Tissard ont rendu avec beaucoup de délicatesse les beautés d'un original inimitable. Le pere Vinot fut envoyé de Marseille à Paris, au petit S. Magloire, où il demeura une année, d'où il se rendit à Tours, pour y faire les conférences publiques sur l'histoire ecclésiastique. Il s'en aquitta avec tant d'applaudissement que M. d'Hervaux, archevêque de Tours, le nomma chanoine de S. Gatien, canonicat qu'il a gardé le reste de ses jours sans sortir de la congrégation de l'Oratoire. On a encore du pere Vinot une dénonciation raisonnée d'une thèse de théologie soutenue à Tours, le 10 mai 1717. Cette thèse fut supprimée par un mandement du chapitre de Tours, le siége vacant, le 17 du même mois. Réponse à une lettre de M*** évêque de Soissons, adressée à un abbé, & datée du jour de S. Martin, l'an 1718: elle contient 36 pages *in*-4°, & est datée du 1 avril 1719. On lui donne encore une traduction du songe de Scipion avec des notes. J'ignore si cette piéce a été imprimée. M. de Caumartin, évêque de Blois, le chargea de travailler au rituel pour son diocèse, qui parut en 1730. Le pere Vinot mourut à Tours, le 20 décembre 1731, âgé de 59 ans. Il avoit composé plusieurs autres ouvrages, tant en vers latins & françois qu'en prose, qui sont restés manuscrits, entr'autres: *Imago congregationis oratorianæ*, en vers latins, &c. * *Mem. mss.* du P. Bougerel de l'Oratoire.

VINTIMILLE, ville, comté & évêché de la Ligurie, aujourd'hui dans l'état de Gènes, est nommée diversement par les géographes Latins, *Intimelium, Eentimelium Album, Albium Intimelium, Albintimelium*, & par les plus modernes, *Vintimilium.* Quelques auteurs Espagnols & Italiens, peu versés dans l'ancienne géographie, ont attribué son origine ou aux Lombards, ou aux princes Normans qui se sont établis en Italie; & sur ce fondement ont débité un nombre de fables, que nous nous dispenserons de rapporter. Il est plus sur de s'en tenir à l'autorité de Pline & de Strabon, selon lesquels deux peuples d'entre les Liguriens, les uns nommés *Intemeliens*, & les autres *Igauniens*, étant descendus des Alpes, bâtirent aux environs chacun une ville de leur nom; l'une fut *Albintimelium* & *Vintimille;* & l'autre, *Albingaunum*, aujourd'hui *Albenga.* Ces villes aux noms de leurs fondateurs, joignirent celui des montagnes voisines, anciennement appellées *Albes* à cause de leur blancheur, & depuis *Alpes* par corruption. Vintimille étoit une ville très-célébre du temps des Romains, sous la domination desquels elle étoit passée avec le reste de la Gaule Cisalpine. Elle suivit les différentes révolutions de l'Italie, après le démembrement de l'empire, & obéit successivement aux Goths, aux Lombards, & aux François. Enfin, vers la fin du X siécle, elle devint le partage des comtes, ausquels elle a donné son nom. Ils en furent les maîtres jusqu'en l'an 1222, où après une longue guerre, ils furent forcés de la céder aux Génois, sans néanmoins perdre le reste de leur comté, dont ils possédoient encore la plus grande partie dans le XV siécle. La ville de Vintimille, que les Génois peu après leur conquête, avoient été obligés d'abandonner l'an 1266, à Charles d'Anjou, en vertu de la cession faite à ce prince par le comte Guillaume II, dit *Guillemin*, & par Boniface, dont le pere s'étoit établi en Provence, se donna depuis, l'an 1388, à Amédée VII, comte de Savoye, & retomba une seconde fois sous la puissance des Génois, desquels elle dépend encore aujourd'hui. Les souverains de Vintimille se qualifioient comtes de Vintimille, de Lausane des Monts, de la Castragane, & marquis des Alpes maritimes. * Strabon, *l.* 4. Plin. *l.* 3. Merula. Blandi, *Ital. illustr.* Ferdin. Ughelli, *tom. IV, Ital. sacr.*

VINTIMILLE, maison des plus anciennes & des plus illustres de l'Europe, est une branche des marquis d'Ivrée, & rois d'Italie, laquelle a pris son nom de la ville de Vintimille sur la fin du X siécle, & au commencement du XI. Entre les auteurs qui lui ont cherché une origine fabuleuse, il y en a eu qui ont osé remonter jusques au temps de S. Antoine Hermite, dont ils prétendent que la mere appellée *Guite*, étoit fille d'un comte de Vintimille. Nous ne nous arrêterons pas à combattre l'absurdité de cette tradition, qui passe néanmoins pour très-constante dans la Ligurie, & dans les provinces voisines, sur-tout à S. Antoine en Viennois. C'est de-là que tous les ans, le jour de l'Ascension, avant la procession, où l'on porte en triomphe les reliques de ce Saint, on proclame solemnellement les comtes de Vintimille, comme parens, immédiatement après le roi, comme duc de Milan, & avant les barons de Bressieu & de Château-neuf, comme fondateurs. Quelques généalogistes, un peu moins hardis, mais aussi peu éclairés, font descendre cette maison d'un personnage imaginaire, appellé *Lascare*, tige prétendue des Lascaris, & fils naturel de Clovis I, roi de France; d'autres, d'un Théodoric, parent de Charlemagne, ou d'un Henri I, comte de Vintimille, que l'on suppose ridiculement avoir été parent du même empereur. Quelques autres tirent son origine des seigneurs Normands, qui conquirent une partie de l'Italie dans le XI siécle; d'autres enfin, de la maison de Saxe, asyle assez commun des historiens ignorans, lorsqu'il s'agit de trouver une source illustre, mais obscure en fait de généalogies. L'opinion la plus sure, à laquelle on doit se réduire, est celle qui fait sortir la maison de Vintimille des marquis d'Ivrée, & rois d'Italie, non par Gui fils de Berenger II, mais par Conrad, fils du même Berenger, comme nous l'allons prouver par une suite d'autorités incontestables. * Bonfin, *de antiq. nobil. l.* 3. Ughel, *Italia sacra, t. IV.* Maurolic, *hist. Sicil. l.* 2. Jul. à Puteo. *elog. comit. Vintimil.*

BERENGER, marquis d'Ivrée, fils d'ALBERT, & pe-

tit-fils d'Anscaire, tous deux souverains du même état, prit le titre d'empereur en 949, & fit déclarer roi d'Italie, *Adalbert* son fils aîné. Il donna en partage le marquisat d'Ivrée à *Othon* son second fils, & distribua de grands biens aux environs de Modène & de Bologne à *Gui* & *Conrad* ses autres enfans. Mais après une longue guerre qu'Adélaïde, veuve de Lothaire, lui suscita de la part d'Othon roi d'Allemagne, puis empereur, il perdit ses états, & ayant été pris dans une bataille en 964, fut relegué à Bamberg en Allemagne où il mourut. Ses fils tenterent vainement de rentrer dans les dignités de leur pere. *Adalbert* leur aîné fut vaincu avec ses freres dans un combat, où *Gui* le puîné fut tué de la main même de Burchard duc de Suaube, & général des armées de l'empereur Othon. L'aîné alla mendier du secours dans les cours étrangeres, & ne put néanmoins se rétablir; *Othon* conserva le marquisat d'Ivrée, qu'il laissa à son fils *Hardouin*, & Conrad ayant été dépouillé par l'empereur des terres qu'il avoit possédées dans les pays de Modène & de Bologne, s'établit dans la Ligurie, aux environs du Pô, où il fut tige des comtes de Vintimille. * Ughell, *Ital. sac.* Sigonius, *l.* 7, *de regn. Ital.* Luitprand, *hist.*

I. Conrad, I du nom, dont nous venons de parler, quatriéme fils de Berenger & de *Gisle*, fille de *Boson*, marquis de Toscane, épousa *Richilde*, avec laquelle il fit donation à l'église de Milan en 963, du lieu de Trécate, dans le Novarrois. Leurs enfans furent 1. *Othon* I; 2. Conrad II, qui suit. * Tristan. Calcho, *hist. de Milan*, *l.* 5 & 6.

II. Conrad, II du nom, porta le titre de comte, avec son frere *Othon*. Il épousa *Adélaïde*, & en eut 1. *Othon* II, comte souverain de Vintimille, & époux de *Donelie*, fille du marquis *Albert*, de laquelle il ne paroît point qu'il ait eu d'enfans; 2. Conrad III, qui suit; 3. *Heléne*, mariée à *Thete*, marquis de Montferrat. * Archiv. *de Tende.*

III. Conrad, III du nom, partagea avec son frere *Othon* la qualité de comte souverain de Vintimille, fit une donation avec lui l'an 1046, au monastère de S. Honorat de Lerins, & vivoit encore l'an 1067. De son épouse *Armeline*, qui étoit intervenue dans l'acte de la donation faite à Lerins, il laissa Conrad IV, qui suit. * Vincent Barralis, *chronol. de Lerins.* August. Justiniani, *hist. de Gènes*, *l.* 2.

IV. Conrad, IV du nom, comte souverain de Vintimille, est nommé dans un acte de l'an 1082, avec *Odilie* son épouse, fille de *Langier*. Ils eurent de leur alliance 1. Raimond, qui suit; 2. *Philippe* comte souverain de Vintimille avec son aîné. * Archives *de S. Honorat de Lerins.* Sigonius, *l.* 11.

V. Raimond, I du nom, comte souverain de Vintimille, s'opposa avec le comte *Philippe* son frere l'an 1130, à la construction d'une tour, que les Génois voulurent élever à Saint-Reme. Depuis, les deux freres ayant été surpris, furent conduits à Gènes, où on les contraignit de jurer fidélité à S. Cyr. Il paroît qu'ils ne se crurent point liés par ce serment arraché de force; car dans la suite les Génois assiégerent la ville de Vintimille par terre & par mer. Raimond qui vivoit encore, aussi-bien que son frere en 1150, eut pour successeurs ses fils, Gui I, qui suit; & Othon III, *dont la postérité sera rapportée ci-après.*

VI. Gui, I du nom, comte souverain de Vintimille, surnommé *Guerra*, à cause de sa valeur, fit un voyage avec son frere *Othon* à la cour de l'empereur Frédéric *Barberousse*, qui étoit pour-lors en Italie, & fut commis par ce prince l'an 1164, avec Obizzo marquis de Malespine, pour conclure un traité, par lequel Banson fut couronné roi de Sardaigne. Les historiens de Gènes prétendent, qu'il fit donation de ses châteaux & de ses terres à leur république, laquelle ensuite, si on les en croit, les lui remit, & lui en donna l'investiture; mais il n'est pas croyable que *Gui Guerra*, brave comme il étoit, ait pu se résoudre à céder sa souveraineté aux plus cruels ennemis de sa maison. Il avoit épousé la comtesse *Ferrarie*; car elle est ainsi nommée dans un acte de l'an 1164, passé avec Arnaud évêque de Nice, dont il eut, entr'autres enfans, Gui II, qui suit.

VII. Gui, II du nom, comte souverain de Vintimille, épousa l'an 1189, *Eléonore* de Savoye, fille d'*Humbert* III, dit le *Saint*, comte de Savoye, de Maurienne & de Piémont, & de *Béatrix* de Vienne. Le comte Gui étant prêt de partir l'an 1214, pour une célébre croisade contre les Maures, fit son testament au mois d'avril, & donna à *Conrad*, son fils aîné, le comté de Vintimille; à *Othon* son second fils, le marquisat d'Alpine, ou des Alpes maritimes; & à *Conrad*, son troisiéme fils, le comté de Luzane ou Lauzane. Il fut tué dans la bataille de Muradal en Espagne, au mois de juillet de l'an 1214. Ses trois fils eurent apparemment le même sort; car depuis ce temps il n'est plus parlé d'eux; d'ailleurs leur mere *Eléonore* de Savoye se remaria à *Boniface* III, marquis de Montferrat, & roi de Thessalie, & mourut sans enfans l'an 1225. * Pingonius, *arbre généalog.* de la maison de Savoye. Tristan Calcho, *hist. de Milan*, *l.* 11. Archives de Nice. Justinian. *hist. de Gènes.* Guichenon, *hist. de la maison de Savoye*, *t. I*, *fol.* 242.

VI. Othon, III du nom, comte souverain de Vintimille, fils puîné de Raimond I, se rendit l'an 1164 avec son frere, *Gui* surnommé *Guerra*, auprès de Frédéric *Barberousse*. En l'an 1177, il fit échange avec les moines de Lerins de quelques terres situées dans le diocèse d'Albenga. Il est vraisemblable que les habitans de Vintimille s'étoient soulevés contre lui; car dans un acte de l'an 1185, on trouve qu'il leur accorda la paix, pour eux & pour leurs biens. Ce comte laissa 1. Humbert, qui suit; 2. Henri, tige de la branche des comtes de Vintimille de Geraci en Sicile. * Archives *de Lerins.* Archives *royales de Turin.*

VII. Humbert ou Obert, I du nom, comte souverain de Vintimille, vivoit l'an 1217, ainsi qu'il paroît par une vente qu'il fit le 2 juillet de cette année, à Barthelemi d'Angeri. Son épouse *Guillemette* de Marseille, signa avec lui le 27 du mois à Hieres en Provence, une quittance de sept cens cinquante sols royaux, pour reste de sa dot, dont elle déchargea Raimond Geofroi, vicomte de Marseille. Leurs enfans furent, 1. Guillaume, *tige de la branche des comtes de* Vintimille *& de* Tende, *du surnom de Lascaris, rapportée ci-après;* Emanuel, *tige de la branche des comtes de* Vintimille, *établie en Provence, rapportée ci-après.*

Branche des comtes de Vintimille & de Tende, *du surnom de* Lascaris.

VIII. Guillaume, I du nom, comte de Vintimille, & fils aîné de Humbert, soutint avec beaucoup de valeur le dernier siége que les Génois mirent avec toutes leurs forces devant la ville de Vintimille, tant par terre que par mer l'an 1219. Pendant ce siége il eut le chagrin de se voir abandonné par le comte *Emanuel* son frere; & après une longue résistance presque incroyable, il fut enfin obligé de sortir par capitulation de sa ville capitale l'an 1221. L'antipathie des Vintimilliens pour la nouvelle domination des Génois, lui fit concevoir l'espérance de rentrer dans cette place usurpée; & c'étoit dans la vue de s'y jetter qu'il avoit levé des troupes, & fait provision de vivres, lorsque la mort qui l'enleva vers l'an 1245, lui fit abandonner ce projet avec la vie. De son épouse, que l'on conjecture avoir été de l'illustre maison de *Balb*, il eut 1. *Guillaume* II, dit *Guillelmin*, comte de Vintimille, avec lequel les Génois firent l'an 1246 un traité d'alliance, qu'ils rompirent depuis sous divers prétextes. Outre de la perfidie de ses ennemis, qui l'avoient prescrit

proſcrit l'an 1256, avec ſes enfans, il ſortit de la Ligurie, & ſe retira en Provence, où après une guerre qu'il eut à ſoutenir contre Charles d'Anjou qui en étoit comte, il traita avec lui le 19 de janvier de l'an 1256, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans & de ſes freres. Il tranſporta à ce prince toute la portion du comté de Vintimille, qui avoit appartenu au comte Guillaume I, ſon pere, ſous condition de recevoir des terres & des fiefs en Provence, juſqu'à la concurrence de cinq mille ſous de rente, ſomme très-conſidérable en ce temps-là. Ce prince laiſſa quatre fils & deux filles, dont l'aîné *Guillaume* vivoit encore l'an 1301. Le ſecond des fils de Guillaume I, qui laiſſa poſtérité, fut GUILLAUME-PIERRE comte de Vintimille, qui ſuit. Le troiſiéme, *Pierre Balb*, profita de l'abſence de Charles d'Anjou, qui étoit à Naples, vers l'an 1265, pour tenter de rentrer dans le comté de Vintimille, que ce prince avoit obligé les Génois de lui céder en vertu de la donation de Guillaume II. Cette entrepriſe fut ſuivie d'une longue guerre, interrompue par quelques trèves, & terminée enfin à Aix le 21 janvier de l'an 1285, par un traité de paix, qui portoit que les comtes de Vintimille jouiroient à l'avenir de leurs châteaux & terres dans le comté de Vintimille, & dans le Piémont, à condition d'en prêter hommage aux comtes de Provence. Pierre Balb mourut ſans enfans. *Guillaume* III, quatriéme comte de Vintimille, & quatriéme fils de Guillaume I, fut aſſiégé vers l'an 1274, dans ſon château de Menton, par Anſald Spinola, général de l'armée qu'envoya dans la Ligurie Rodolphe, roi des Romains, ennemi de Charles d'Anjou. On ne ſait point quel fut le ſuccès de ce ſiége, ni quelle fut la poſtérité de Guillaume V, & de Pierre Balb II, fils de Guillaume III. * Bizarr. *hiſt. de Gen. ad ann.* 1219. Ubert Folieta, *ibid.* Juſtiniani, *ibid.*

IX. GUILLAUME-PIERRE, I du nom, comte de Vintimille, eſt nommé dans les traités faits par *Pierre-Balb* ſon frere, l'an 1278 & 1285, avec Charles d'Anjou, comte de Provence, & roi de Naples & de Sicile. Peu après la révolution, dans laquelle Jean Laſcaris chaſſa de Conſtantinople Baudouin II, empereur des Latins, Guillaume fit un voyage en Orient, & s'arrêta dans cette ville. Dans la ſuite, Michel Paléologue s'y fit couronner empereur après la mort de Théodore II, ſurnommé *Laſcaris*, à cauſe de ſa mere, quoiqu'il fût de la famille des *Ducas*. Cet uſurpateur, qui avoit conſpiré la perte de ce ſucceſſeur légitime, Jean Laſcaris, auquel il avoit feint de vouloir remettre l'empire, réſolut pour prévenir les obſtacles, de marier les trois ſœurs de ce jeune prince à des ſeigneurs étrangers, dont il n'eût rien à craindre. Les deux aînées, Irène & Marie, avoient épouſé du vivant de Théodore leur pere, Conſtantin Teque prince des Bulgares, & Nicephore deſpote d'Etolie. Les trois jeunes, Théodore, Eudoxe, & une autre que l'hiſtoire ne nomme point, furent données par Paléologue à Matthieu de Valaincourt, à Guillaume-Pierre, & à Venceſlas. Peu après, le comte de Vintimille revint dans ſes états avec *Eudoxe* Laſcaris, ſon épouſe, de laquelle il laiſſa 1. JEAN Laſcaris comte de Vintimille, qui ſuit; 2. *Béatrix* Laſcaris, femme de *Guillaume* de Moncade; 3. *Violente* Laſcaris, épouſe de dom *Pedro* de Ayerva; 4. *Vatacie* Laſcaris, mariée à un ſeigneur Portugais. * Pachymere, *l.* 2, *c.* 3 & 4. Grégoras, *l.* 4, *c.* 1. Acropolite, *hiſt. Byzant.* Leo Allatius, *in Acrop.* Surita, *hiſt. d'Arag.*

X. JEAN Laſcaris, I du nom, comte de Vintimille & de Tende, traita avec le roi Charles d'Anjou l'an 1285. Son fils fut GUILLAUME-PIERRE II, qui ſuit. * Archives *royales de Turin.*

XI. GUILLAUME-PIERRE Laſcaris, II du nom, comte de Vintimille & de Tende, eſt nommé dans un traité de paix fait avec lui au nom de la reine Jeanne de Provence. Ses enfans furent, 1. JEAN II, qui ſuit; 2. PIERRE Laſcaris, tige de la branche des comtes de la Brigue, ſeigneurs du Caſtelar, diviſée en pluſieurs autres, dont l'une a produit dans le dernier ſiécle *Jean-Paul* Laſcaris des comtes de Vintimille, grand maître de Malte pendant près de vingt-deux ans, qui mourut le 14 août de l'an 1657. Son neveu, *Jean-Baptiſte* Laſcaris de Caſtelar, comte de Peille, fut pere de *Jean-Paul* Laſcaris, comte de Peille en Savoye, commandeur de Lucerame, & aïeul d'*Alexandre*, chevalier de Malte, & comte de Peille, après la mort de ſon frere aîné. 3. Le troiſiéme fils de GUILLAUME-PIERRE II, fut LOUIS, ſurnommé *Luquino* par les Italiens, auſſi célébre par ſa valeur que par ſon eſprit. Il étoit tige de la branche de Vintimille de Châteauneuf, diviſée en deux autres, qui toutes deux ſont fondues dans la maiſon de Puget des barons de S. Marc. 4. Guillaume-Pierre II eut encore une fille, *Renée* Laſcaris, mariée à *Louis* de Carrette, marquis de Savonne. * Noſtradamus, *hiſtoire de Provence.* Archives *royales de Turin.*

XII. JEAN Laſcaris, comte de Vintimille & de Tende, fit un traité l'an 1369, avec Jeanne comteſſe de Provence & reine de Naples. Il eut pour enfans 1. GUILLAUME-PIERRE III, qui ſuit; 2. *Anne* Laſcaris, mariée à *Jean* de Fieſque, comte de Lavagne. * Mémoires *de M. le comte de Gubernatis.*

XIII. GUILLAUME-PIERRE Laſcaris, III du nom, comte de Vintimille & de Tende, fut pere 1. d'ANTOINE Laſcaris, qui ſuit; 2. de *Marc* Laſcaris, évêque de Riez, vers l'an 1466; 3. de *Marie* Laſcaris, mariée à *Honoré* Grimaldi, ſeigneur d'Antibe; 4. de *Béatrix* Laſcaris, mariée 1°. à *Facin* Cané, prince de Pavie: 2°. à *Philippe-Marie* Viſconti, duc de Milan, qui lui fit couper la tête l'an 1447. * Faceli, *hiſt. des évêques de Riez.* Bernardin Corio, *hiſt. de Milan.* Juſtiniani, *annales de Gènes.*

XIV. ANTOINE Laſcaris, comte de Vintimille & de Tende, épouſa *Françoiſe* de Boulies de Cental. Outre HONORÉ Laſcaris ſon aîné, qui ſuit; & *Antoine* Laſcaris ſon troiſiéme fils, évêque de Riez l'an 1482, il en eut encore THOMAS Laſcaris, époux de *Simonette* Adorne, & tige de la branche de Riez de Châteauneuf, établie en Provence, & éteinte dans la perſonne de *Claude* Laſcaris de Vintimille & de Tende, mort ſans poſtérité l'an 1630. * Mém. *de M. le comte de Gubernatis.*

XV. HONORÉ Laſcaris, comte de Vintimille & de Tende, vers l'an 1455, fut ſurnommé *le Grand*, à cauſe de ſa valeur, & épouſa *Marguerite* de Carrette Final, de laquelle il eut 1. JEAN-ANTOINE Laſcaris, qui ſuit; 2. *Rodolphe*, Chartreux; 3. *Guillaume*, religieux de l'ordre de S. Auguſtin; 4. *Magdeléne* Laſcaris, épouſe d'*Auguſtin* Adorne, duc de Gènes. * Mém. *de M. le comte de Gubernatis.*

XVI. JEAN-ANTOINE Laſcaris, comte de Vintimille, de Tende, &c. vers l'an 1474, prit alliance avec *Iſabeau* d'Anglure, fille de *Saladin*, baron d'Eſtoges, & de *Jeanne* de Neufchâtel, dont il ne laiſſa qu'une fille, qui ſuit. * Mém. *de M. le comte de Gubernatis.*

XVII. ANNE Laſcaris, fille unique & héritiere de *Jean-Antoine*, après avoir été mariée à 11 ans, à *Louis* de Clermont-Lodève, ſeigneur de Clermont, vicomte de Nebouſan, dont elle n'eut point d'enfans, porta en 1498 le comté de Tende, & tous les biens de ſa maiſon, à ſon ſecond mari *René* légitimé de Savoye, comte de Villars, de Sommerive, &c. grand-maître de la maiſon du roi, gouverneur de Provence, duquel elle laiſſa poſtérité. *Voyez* TENDE. * Guichenon, *hiſtoire de la maiſon de Savoye.*

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE ÉTABLIE EN PROVENCE.

VIII. EMANUEL, comte de Vintimille, ſecond fils

de HUMBERT I, piqué contre le comte *Guillaume* I son frere, avec lequel il avoit de grands différends, l'abandonna pendant le siege mis devant Vintimille par les Génois l'an 1219, & fut cause par sa retraite de la prise de cette place. A la faveur de l'alliance qu'il avoit contractée avec la république de Gènes, il demeura le reste de ses jours paisible possesseur de la partie du comté de Vintimille qui lui étoit échue; & eut pour fils 1. BONIFACE de Vintimille, qui suit; 2. *Guillaume* de Vintimille, mort sans postérité. * Bizarro, *ad ann.* 1221. Folieta & Justiniani, *ad ann.* 1220.

IX. BONIFACE, I du nom, comte de Vintimille, vers l'an 1259, fit un traité d'échange avec Charles d'Anjou comte de Provence, de toutes les terres dont il étoit souverain dans le comté de Vintimille, pour d'autres qui lui furent assignées en Provence, à condition d'hommage. *Alasie*, son épouse, obtint de Charles d'Anjou, & de Béatrix son épouse, en exécution de cet acte d'échange, le château & territoire de la Verdiere, le territoire de Brauch, &c. pour les posseder à perpétuité. Elle alla demeurer à la Verdiere avec ses enfans, dont l'aîné étoit EMANUEL II de Vintimille, qui suit. * Archives *du marquis Dolceaqua*. Archives *des marquis comtes du Luc*.

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE Seigneurs de la VERDIERE.

X. EMANUEL, II du nom, comte de Vintimille, seigneur de la Verdiere, de Brauch, &c. épousa l'an 1266 *Sybilie* de Marseille d'Evenes, fille de *Guillaume* de Signe, surnommé *de Marseille*, parcequ'il sortoit des vicomtes de ce nom, & de *Vintimille*, à cause de sa mere. Un autre *Guillaume* de Signe, frere du précédent, & qui portoit les mêmes surnoms que lui, institua pour héritier, à condition de prendre le nom & les armes de Marseille, le comte Emanuel II de Vintimille, qui eut pour enfans, 1. BONIFACE II de Marseille, des comtes de Vintimille, qui suit; 2. *Bertrand* de Marseille, mort jeune; 3. *Henri* de Marseille, des comtes de Vintimille, chanoine de Toulon; 4. *Jeanne* de Marseille, femme de *Boniface* de Castelane, seigneur de Fos; 5. *N.* de Marseille, mariée à *Blacas* de Blacas, seigneur de la ville d'Aups. * Bouche, *hist. de Provence.*

XI. BONIFACE, II du nom, des comtes de Vintimille, seigneur de la Verdiere, fut émancipé par son pere le 3 mai de l'an 1303, & épousa 1°. *Béatrix* d'Agoult, morte sans enfans: 2. *Philippe* de Sabran, fille & héritiere de *Reynes* de Sabran, seigneur de Turriez, de Montpezat, &c. dont il eut 1. BERTRAND, *tige des branches* d'OLIOULES DU LUC, *dont il sera parle ci-après.* Il fut héritier de *Bertrand*, frere de *Sibylle* de Marseille, sa grand-mere, à condition de porter le nom & les armes de Marseille; 2 EMANUEL, tige de la branche de TERRIEZ & de MONTPEZAT, terres dont il avoit hérité, à cause de sa mere, *Philippe* de Sabran; 3. REYNES, à qui son pere laissa presque tous les biens de sa maison, & *qui continua la branche de la* VERDIERE.

XII. REYNES, I du nom, des comtes de Vintimille, seigneur de la Verdiere, de Brauch, &c. étoit un seigneur très-riche & très-magnifique. Il épousa 1°. *Etiennette* de Blacas, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Sibylle* de Castelane, de laquelle il eut 1. REYNES II qui suit; 2. *Philippe*, en qui cette branche manqua, mariée à *François* baron de Baux & d'Aubagne.

XIII. REYNES, II du nom, des comtes de Vintimille, mourut sans avoir été marié l'an 1369, après avoir fait une transaction avec *Boniface* seigneur de Turriez, son cousin germain, par laquelle ils convinrent que l'un d'eux venant à mourir sans enfans mâles, auroit pour héritiers les enfans mâles de l'autre. Malgré cette convention, *Philippe*, sœur de *Reynes* II, se mit en possession de tous les biens de sa branche, par la négligence de *Boniface*, & les laissa par un testament de l'an 1409 qu'elle confirma l'an 1417, à *Resforciat* de Castelane, seigneur de Foz, son cousin germain du côté de sa mere.

*BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE Barons d'*OLIOULES.

XII. BERTRAND, I du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, seigneur d'Evenes, &c. fils puîné de Boniface II, & de *Philippe* de Sabran sa seconde femme, soutint un grand procès pour la succession de son grand-oncle maternel, *Bertrand* de Signe de Marseille. Il le gagna par sentence arbitrale d'Elion de Villeneuve, grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & cinq jours après il reçut l'hommage de ses sujets d'Olioules. Ce seigneur épousa le 16 janvier de l'an 1322 *Marguerite* de Pontéves, fille de *Baras*, seigneur de Pontéves, & d'*Etiennette* de Blacas, de laquelle il eut 1. BERTRAND II de Marseille, qui suit; 2. *Emanuel* de Marseille, qui épousa vers l'an 1332, *Marguerite* d'Olioules; 3. *Sibylle* de Marseille d'Evenes, épouse de *Paul* de Villeneuve, baron de Vence.

XIII. BERTRAND, II du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, d'Evenes, &c. suivit à Naples la reine Jeanne comtesse de Provence. Pendant son absence, Guillaume de Signe, V du nom, contre qui son pere avoit eu procès, rentra par force dans les châteaux d'Olioules & d'Evenes, & fut condamné par le sénéchal de Provence à en sortir, & à payer pour dédommagement deux mille marcs d'argent. Il avoit épousé *Béatrix* de Villeneuve, fille de *François* de Villeneuve, baron de Vence, & en eut 1. BERTRAND III, qui suit; 2. *Boniface* de Marseille, qui mourut jeune; 3. *Emanuel* de Marseille, qui épousa *Marguerite* de Monteoux.

XIV. BERTRAND, III du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules & grand chambellan du royaume de Sicile, &c. s'acquit beaucoup de gloire par sa valeur, & rendit de grands services à la reine Jeanne de Naples. Il laissa de son épouse *Ermengarde*, surnommée de Glandevez, 1. BERTRAND IV, qui suit; 2. *Boniface*, mort sans enfans; 3. *Honorate*, mariée à *Jacques* d'Agoult, seigneur de Cabriés; 4. *Marguerite* de Marseille, épouse de *Reforciat* de Castelane, seigneur de la Verdiere.

XV. BERTRAND, IV du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, &c. se déclara en faveur de Louis d'Anjou contre Charles de Duras, & prit alliance avec *Sibylle* de Castelane, dont il eut 1. BERTRAND V, qui suit; 2. *Jeanne*, qui eut très-grande part aux bonnes graces & à l'estime du roi René d'Anjou; 3. *Yoland* de Marseille.

XVI. BERTRAND, V du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, &c. gouverneur de la ville & viguerie de Toulon, fit son testament le 20 avril de l'an 1448. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Grasse, fille de *Bertrand* seigneur du Bar: 2°. *Philippe* de Puget, fille de *Guillaume*, seigneur de Figanieres, & de *Luquine* de Grimaldi. De la premiere alliance il eut 1. BERTRAND VI, qui suit; 2. *Jean*, seigneur de Vitroles, mort sans enfans; 3. *Honorate* de Marseille, mariée à *Jacques-Raimbault* de Simiane, baron de Caseneuve.

XVII. BERTRAND, VI du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, &c. épousa le premier octobre de l'an 1470, *Jeanne* de Castelane, fille de *Boniface*, seigneur de la Verdiere, & d'*Eléonore* de Simiane. Il fit son testament l'an 1495, & laissa de son mariage 1. BERTRAND VII, qui suit; 2 & 3. *Honoré* & *Emanuel* I, chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, tués au siége de Rhodes, l'an 1522; 4. *Matthieu*, aussi chevalier du même ordre; 5. *Julie*, femme d'*Isnard* d'Arcussia, baron de Tour-

ves; 6. *Honorate* de Marseille, épouse de *Louis* de Vintimille, seigneur de Turriez.

XVIII. Bertrand, VII du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, &c. vers l'an 1511 se maria avec *Yoland* de Tende, fille de *Jean* Lascaris de Tende, & de *Simonette* Adorne, dont il eut 1. Gaspard I, qui suit; 2. *Melchior*, tige de la branche du Revest, qui est éteinte; 3. *Balthasar*, chevalier de Malte; 4. *Jeanne* de Marseille, épouse de *Jean* Mainier, baron d'Oppede, premier président au parlement de Provence.

XIX. Gaspard, I du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, de Tourves, &c. se maria avec *Anne* d'Arcussia, fille unique & héritiere d'*Isnard* d'Arcussia, baron de Tourves, dont il eut vingt-quatre enfans; 1. Philibert, qui suit; 2. *Jean*, prévôt de l'église de Riez; 3. *Bertrand*, chevalier, puis commandeur de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; 4. *Magdelon*, prévôt de Riez après son frere; 5. *Jean*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & bailli de Manosque; 6. *Honoré*, chevalier du même ordre; 7. *Jacques*, chevalier du même ordre; 8. *Pierre*, chevalier du même ordre; 9. François de Marseille de Vintimille, baron de Tourves, *tige de la branche des marquis du* Luc, *dont nous parlerons plus bas*; 10. *Adrien*, mort jeune; 11. *Lucrece*, mariée 1°. à *Jean* de Chiavari : 2°. à *Jean-Baptiste* de Castelane, seigneur d'Adon & de Mazaugues; 12. *Anne*, mariée 1°. à *Jean* de Thomas : 2°. à *Balthasar* de Signier, seigneur de Piosin; 13. *Isabelle* de Marseille, femme de *Melchior* de Paris; & onze autres garçons ou filles morts jeunes.

XX. Philibert de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, prit pour femme *Marguerite* du Puget, dame de Figaniere, & fut pere 1. de Gaspard II, qui suit; 2. de *Jean*, seigneur de Cabriés, mort sans enfans; 3. d'*Hercules*, ecclésiastique; 4. d'*Honoré*, chevalier de Malte, tué à vingt-deux ans dans un combat naval donné contre les Turcs l'an 1570; 5. de *Lucréce*, mariée à *François* de Castelane, seigneur de Claret; & 6. de *Marguerite* de Marseille, femme de *René* de Castelane, seigneur d'Alais.

XXI. Gaspard, II du nom, de Marseille, des comtes de Vintimille, épousa l'an 1570, *Marquise* d'Amic, & fit son testament le 19 mai de l'an 1585. Ses enfans furent 1. Magdelon, qui suit; 2. *Philibert* de Marseille, tige de la branche de Figaniere; 3. *Balthasar* de Vintimille, des comtes de Marseille, seigneur de Seissons, pere de *François* de Vintimille, seigneur de Seissons, & aïeul de *Joseph-Hubert* de Vintimille, seigneur de Seissons, &c. qui a épousé *Marthe* de Fortia de Piles, & qui a pour freres *François* de Vintimille, docteur de Sorbonne, chanoine de Marseille; *Jean-Baptiste* de Vintimille, chevalier de Malte, officier sur les galeres du roi; & *Marc-Antoine* de Vintimille, tué au siége de Namur l'an 1695; 4. *François* de Marseille, chevalier de Malte, commandeur de Montpellier, de Trinquetaille, &c. qui a été deux ans esclave en Barbarie; 5. *Lucréce* de Marseille, religieuse; 6. *Marguerite* de Marseille, femme de *Balthasar* d'Agoult, baron d'Olieres.

XXII. Magdelon de Vintimille, des comtes de Marseille, se surnomma le premier de cette maniere, qui a été suivie par ses descendans. Il fut deux fois viguier de Marseille, l'an 1616 & 1641, puis consul d'Aix, & procureur du pays l'an 1626. Après avoir été marié en premieres noces avec *Eléonore* de Grimaldi, dont il n'eut point d'enfans, il épousa l'an 1624, *Louise* de Coriolis, de laquelle il laissa 1. François de Vintimille, qui suit; 2. *Marguerite*, femme de *Jean-Baptiste* de Valbelle, seigneur de S. Symphorien, marquis de Tourves, &c; & 3. *Louise*, mariée l'an 1641, à *Gaspard* de Balon, seigneur de S. Julien.

XXIII. François de Vintimille, des comtes de Marseille, baron d'Olioules, prit alliance avec *Anne* d'Agoult, fille unique & héritiere de *Joseph* d'Agoult, & de *Louise* d'Oraison, dont il eut 1. Pierre-François-Hyacinthe, qui suit; 2. *Magdelon* de Vintimille, chevalier de Malte, noyé sur une des galeres de la religion l'an 1700; 3. *Gaspard* de Vintimille, chevalier; 4. *Anne* de Vintimille, épouse de *Guillaume* de Raousset.

XXIV. Pierre-François-Hyacinthe de Vintimille, des comtes de Marseille, baron d'Olioules, &c. a épousé *Jeanne-Elizabeth* Blondel, fille de *François* Blondel, seigneur de Sissone, intendant des bâtimens & secrétaire du roi.

Branche des comtes de Vintimille, Marquis du Luc.

XX. François, I du nom, de Vintimille, des comtes de Marseille, baron de Tourves, du Luc, &c. neuviéme fils de Gaspard I, & d'*Anne* d'Arcussia, est très-célébre dans l'histoire sous le nom de *baron de Tourves*. Il eut fort grande part aux guerres civiles de son temps, pendant lesquelles il rendit de grands services à nos rois, soit par son crédit, soit par sa valeur. La Provence étoit alors déchirée par les factions des Raisistes & des Carcistes, & fut agitée de ces troubles jusqu'à l'avénement du roi Henri IV à la couronne. Le baron de Tourves épousa *Françoise* d'Albert, fille d'*Antoine* d'Albert, seigneur de Regusse, & veuve de *Timothée* du Mas de Castelane, seigneur du Luc, laquelle lui apporta la terre du Luc qu'elle avoit eue après la mort de son premier mari, en compensation de sa dot. Cette terre qui a été depuis érigée en marquisat, est une des plus belles de la province. Leurs enfans furent 1. Magdelon de Vintimille, qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Théophile* de Gerente, baron de Senas, outre quatre fils & une fille morts jeunes.

XXI. Magdelon des comtes de Vintimille & de Marseille, comte du Luc, seigneur de Gonfaron, &c. garda pour son prince une fidélité inviolable pendant les troubles, & épousa *Marguerite* de Vins, fille de *Hubert* de Garde, seigneur de Vins, dont il eut 1. François II, qui suit; 2. *Anne*, femme de *Louis* de Lombard, seigneur de S. Benoît; 3. *Lucréce*, mariée à *Paul* d'Etienne, seigneur du Bourguet; 4. *Henri*, seigneur de Gonfaron, tué au siége de Beaucaire; 5. *Françoise*, religieuse d'Hieres; 6. *Jean*, prévôt de Riez, doyen de Tarascon, & grand archidiacre d'Avignon, puis évêque de Digne, & de Toulon, prélat dont la mémoire sera éternellement en vénération, mort l'an 1682; 7. *Gaspard*, chevalier de Malte & lieutenant aux gardes, lequel, après s'être signalé au siége de Courtrai & ailleurs, fut tué à la bataille de Lens, où, tout blessé qu'il étoit de sept coups de mousquet, il combattit jusqu'à ce qu'il eût perdu tout son sang; 8. *Marguerite*, religieuse à Hieres; 9. *Hubert* de Vintimille, prieur de Flassans, nommé l'*abbé du Luc*; outre deux fils & trois filles morts en bas âge.

XXII. François, II du nom, des comtes de Vintimille & de Marseille, comte du Luc, seigneur de Gonfaron, du Revest, &c. maréchal de camp des armées du roi, ne fut pas moins attaché que son pere & son aïeul au service de son prince pendant les troubles, & fut deux fois procureur du pays l'an 1639 & 1659, viguier de Marseille l'an 1649, & procureur joint de la noblesse, charge dans laquelle il mourut le 2 février de l'an 1667. Ce seigneur avoit épousé 1°. l'an 1625, *Rosane* de Paris, dame du Revest, de laquelle il eut plusieurs enfans morts en bas âge, excepté *Marie* de Vintimille, religieuse d'Hieres. Il prit une seconde alliance avec *Anne* de Forbin, fille de *Jean* de Forbin, seigneur de la Martre, de laquelle il eut 1. *Magdelon*, né l'an 1640, & mort jeune; 2. *Lucrece*, religieuse d'Hieres, morte; 3 & 4. *Jean* & *Jacques*, morts en bas âge; 5. *Charlotte*, abbesse des monastères d'Hieres, morte; 6. *Louis-Magdelon*, seigneur de Gonfaron,

tué à dix-huit ans, à la descente de Gigeri, le 24 juillet de l'an 1664; 7. *Therèse*, religieuse d Hieres; 8 & 9. *Isabeau* & *Marguerite*, religieuses Ursulines; 10. *Gabrielle*, morte jeune; 11. *Louis-Joseph*, page de la grande écurie du roi, tué de deux coups de mousquet au siége de Lille l'an 1667; 12. *Magdeléne*, religieuse Augustine à Riez, morte; 13. CHARLES-FRANÇOIS, comte du Luc, qui suit; 14. *Charles-Gaspard-Guillaume*, docteur de Sorbonne, évêque de Marseille, puis archevêque d'Aix en 1708, commandeur de l'ordre du S. Esprit en 1724, & archevêque de Paris depuis 1729, mort dans son palais archiépiscopal à Paris, le troisiéme dimanche de carême 13 mars 1746, dans la quatre-vingt onziéme année de son âge: nous donnons plus bas son épitaphe*; & *Jean-Antoine* de Vintimille, mort en bas âge.

* CAROLUS GASPAR GUILLELMUS
DE VINTIMILLE, *ex comitibus Massiliæ du Luc*,
Parisiensis archiepiscopus,
Dux S. Clodoaldi, par Franciæ,
Regii Sancti Spiritûs ordinis commendator,
Hoc sacellum ad suæ gentis sepulturam decoravit.
Tùm edito novo Breviario,
Tùm translato capitulo San-Germano Autissiodorensi
Ad ecclesiam Parisiensem,
Cultum divinum amplificavit.
In sedibus Massiliensi, Aquensi, Parisiensi,
Per annos sexaginta & tres pontifex,
In urbe etiam Aquensi, dum pestis grassaretur,
Caroli Mediolanensis charitatem & fortitudinem æmulatus,
Multis ubiquè rebus piè, sapienter, constanter ac liberaliter gestis,
Comitiorum Cleri gallicani præses octies,
Religioni profuit;
Morum facilitate & dignitate,
Quas in ipso vultu totoque corporis habitu gerebat,
Amorem pariter ac venerationem,
Privatim & publicè consecutus.
Septemdecim annorum spatio,
Quibus Parisiensem diœcesim gubernavit,
Cùm hujus ecclesiæ canonicis vixit & amicus & pater,
In eorumdem animis perpetuò victurus.
Obiit die XIII Martii, anno D. MDCCXLVI.
Ætatis LXXXXI.
Die XVII ejusdem mensis in choro humatus.
Optimo Præsuli
Hoc grati animi monumentum
Capitulum posuit.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS de Vintimille, des comtes de Marseille du Luc, de Vins, d'Agoult, comte du Luc, marquis des Arcs, de Vins, de la Martre, de Savigni, lieutenant de roi en Provence, chevalier des ordres du roi, commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, né en 1653, après avoir fait plusieurs campagnes à Messine & ailleurs, tant sur terre que sur mer, servit dans la premiere compagnie des mousquetaires commandée par le bailli de Forbin son oncle, & reçut à la bataille de Cassel un coup de mousquet dans le bras droit, qu'il fallut lui couper. Cet accident lui fit prendre le parti de servir sur mer, de l'agrément du roi, qui le fit capitaine d'une de ses galéres, avec une pension de trois mille livres, & commandeur de l'ordre de S. Lazare. Depuis il a été gratifié par sa majesté d'une commanderie de l'ordre militaire de S. Louis, & a été pourvu de la lieutenance de roi en Provence au département de Marseille. Le comte du Luc s'est distingué dans toutes les occasions où les galéres ont été employées, & en a commandé les troupes toutes les fois qu'elles ont agi par terre, comme à Gènes, à Timoult, aux siéges de Rose, de Barcelone, &c. Il fut nommé ambassadeur en Suisse en 1708; puis à Vienne près l'empereur Charles VI, en 1715; conseiller d'état d'épée & chevalier des ordres du roi en 1724. Ce seigneur est mort le 19 juillet 1740 en son château de Savigni, dans la 88 année de son âge. Nous donnons plus bas son épitaphe*. Il avoit épousé avec dispense du saint siege le 13 juin de l'an 1674, *Louise-Marie-Charlotte* de Forbin sa cousine germaine, morte l'an 1700, & fille de *François* de Forbin, marquis de la Martre, & de *Marguerite* de Simiane-Gordes. Outre trois fils & deux filles morts en bas âge, il en a eu 1. *Renée-Charlotte-Félicité* de Vintimille, mariée à *Pierre* de Coriolis, marquis d'Espinousse, président du parlement d'Aix; 2. GASPARD-MAGDELON-HUBERT de Vintimille, qui suit.

* CAROLO FRANCISCO
DE VINTIMILLE *ex comitibus Massiliæ du Luc*,
Comiti du Luc,
DD. archiepiscopi Parisiensis fratri,
Regiorum ordinum equiti torquato,
Regis in Provinciâ legato,
Insularum Porquerolles & Lingoustier præfecto,
Comiti consistoriano militari, &c.
Viro de regno benè merito;
Ob suas præcipuè legationes
Apud Helvetios & apud Carolum VI imperatorem,
Ad quos missus est à rege Ludovico XIV,
Canonici Parisienses
Hoc monumentum posuêre.
Quin & ad propagandam memoriam arctæ necessitudinis,
Quæ DD. archiepiscopum ejus fratrem & capitulum
Semper conjunxit,
Genti Vintimillianæ
Genus ab illo ducenti,
Nomen ipsius & insignia gestanti,
Hoc sacellum iidem ad sepulcrum dedêre.
Obiit in castro de Savigny, die XIX Julii
Anno D. MDCCXL, ætatis LXXXVIII.

XXIV. GASPARD-MAGDELON-HUBERT de Vintimille, né le 9 mars 1687, brigadier des armées du roi le 1 février 1719, & lieutenant général de ses armées le 24 février 1738, a épousé le 21 juin 1714, *Marie-Charlotte* de Reffuge, morte le 6 février 1756. De ce mariage sont nés, 1. *Magdeléne-Charlotte-Guillelmine-Léonine*, mariée à M. de Nicolay, premier président de la chambre des comptes le 14 mars 1733; 2. *Marie-Charlotte-Magdeléne* de Vintimille du Luc, morte sans avoir été mariée; 3. *Hubert-Magdelon* de Vintimille du Luc, né le 19 juillet 1718, mort six semaines après; 4. JEAN-BAPTISTE-FELIX-HUBERT, qui suit.

XXV. JEAN-BAPTISTE-FELIX-HUBERT de Vintimille du Luc, gouverneur de Porquerolles, &c. inspecteur de cavalerie, maréchal des camps & armées du roi, a épousé le 27 septembre 1730, *Pauline-Félicité* de Mailly, morte le 9 septembre 1741, laissant pour fils unique CHARLES-EMANUEL-MARIE-MAGDELON de Vintimille, comte de Marseille.

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE de GERACI *en Sicile.*

Outre les branches dont nous venons de parler, il y en a d'autres établies en Sicile & en Ligurie, qui reconnoissent pour tige HENRI I, comte de Vintimille, fils d'OTHON III. La plus illustre est sans contredit celle des marquis de Geraci en Sicile, qui fleurit encore aujourd'hui avec éclat en la personne de JERÔME V, comte de Vintimille, marquis de Geraci & grand d'Espagne, &c. & pere de FRANÇOIS V, comte de Vintimille, prince de Belmontino, lequel de *Jeronyme* de Joanni de Tricasta, a pour enfans 1. JEAN prince de Bastelbono, né le 27 septembre de l'an 1684; & *Dominique*, née l'an 1697.

La maison de *Vintimille* porte *de gueules au chef d'or*; les branches d'*Olioules* & *du Luc*, écartellent au

2 & 3 de *Marseille* qui est *de gueules, à un lion couronné d'or* de même.

VINTIMILLE (Jacques, comte de) étoit Rhodien, fils d'ALEXANDRE, des comtes de Vintimille, de la branche des Lascaris. Alexandre ayant été chassé par la faction des Adornes & des Frégoses des états que sa famille possédoit dans les côtes de la Ligurie, se réfugia dans l'isle de Rhodes, auprès de son parent, Fabrice-Carrette, des princes de Final, quarante-deuxiéme grand-maître. Ayant fixé son séjour dans cette isle, il épousa une Paléologue, du sang des empereurs de ce nom, de laquelle il eut plusieurs enfans. Il fut tué en défendant Rhodes contre Soliman, qui fit la conquête de cette isle en 1522. JACQUES de Vintimille, l'un de ses fils encore enfant échapa à la fureur du vainqueur. Il fut sauvé par les soins de Georges de Vauzelles, qui avoit été l'intime ami de son pere. Il le prit avec lui dans le même vaisseau qui ramena en France le grand maître de Villiers, le conduisit à Lyon, & lui fit donner dans sa maison une éducation convenable à sa naissance. Jacques de Vintimille répondit à ses soins. Il joignit à la connoissance du grec, sa langue naturelle, l'étude des langues latine & françoise, & s'appliqua à l'étude des belles-lettres & en particulier à la poësie & à l'histoire. Il alla se perfectioner dans l'université de Pavie; après quoi on l'envoya voyager en Espagne, en Afrique & en Italie. Il porta quelque temps les armes, & servit avec distinction dans les armées de Louis XII. Lorsqu'il revint à Lyon, il avoit l'esprit orné de quantité de connoissances, entr'autres de plusieurs langues vivantes, de la jurisprudence, des mathématiques, de l'architecture, du dessin & de la peinture. Tant de talens le firent estimer & rechercher des savans. Les principaux de ses amis à Lyon, furent le lieutenant de roi Jean Peyrat, les deux Scéve, Guillaume du Choul, Jean Voulté, Clément Marot, &c. Voulté lui a adressé plusieurs de ses épigrammes. Le roi François I étant à Lyon, lui marqua son estime en le chargeant de traduire en françois la Cyropédie, ou l'institution de Cyrus, composée en grec par Xénophon. Ce prince reçut avec joie, & il lut avec plaisir la traduction des deux premiers livres que l'auteur lui présenta écrite de sa main. Tout l'ouvrage ne fut fini que sous le regne de Henri II, à qui Vintimille eut l'honneur de le présenter avec la traduction d'Hérodien, qu'il venoit d'achever. Le roi lui en marqua sa satisfaction en lui faisant un présent, & en lui donnant une charge de conseiller au parlement de Dijon, qui étoit vacante. Il reçut de la cour plusieurs autres graces, dont on connoîtroit le détail, si sa vie, composée par feu M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, étoit imprimée. Quelques-uns ont prétendu que Jacques de Vintimille a composé lui-même cette vie en latin, & que M. de la Mare l'a traduite en françois. D'autres prétendent que c'est M. de la Mare lui-même qui a composé cette vie en françois. Quoi qu'il en soit, selon cet écrit, Vintimille est mort en 1582. La France chrétienne de Robert donne la même date. Selon ce dernier ouvrage, Jacques de Vintimille étoit doyen de Châlons-sur-Saône, & archidiacre de Beaune, en l'église d'Autun. Selon la France chrétienne de MM. de sainte Marthe, il étoit seulement chanoine de Châlons. Il est enterré dans l'église paroissiale de S. Michel de Dijon. Sa traduction de la *Cyropédie* a été imprimée en 1547, à Paris, par Vincent Sertenas. Sa traduction de l'histoire d'Hérodien a eu plusieurs éditions, une entr'autres en 1581, *in*-4°, à Paris, chez Frédéric Morel, revue & corrigée par l'auteur. Outre ces traductions, on a du même un poëme latin sur la prise de Rhodes, & diverses autres poësies latines. Plus, dit la Croix du Maine, un *Carme saturnal tant en latin qu'en françois, imprimé avec le dialogue de Platon, intitulé le Théages, ou de la Sapience*, à Lyon, chez Charles Pesnot, 1564. Le P. de Colonia, Jésuite, qu'on n'a fait qu'extraire dans cet article, rapporte (*Histoire littéraire de Lyon*, tom. II, page 573) un endroit des poësies de Jacques de Vintimille, où il témoigne ainsi sa reconnoissance à M. de Vauzelles.

Teque, VOZELLE, caham quo nullus carior unquam,
Quo ductore mihi est Gallia facta Rhodus:
Gallia nunc patria est: literas te autore latinas
Perdidici; tu mi dux, pater, atque comes.
Cumque forent Graci atque Itali mihi sanguine juncti;
Non mihi qui dextram porgeret ullus erat.
Tu verò qui Gallus eques, qui patris amicus,
Servasti Græco (laus tua tanta) fidem....
Nulla, VOZELLE, tuos Lethæ delebit honores?
Sic veteris facti gratia fixa manet.
Mauricius Scæva in caris mihi vixit amicis, &c.

On a encore de Jacques de Vintimille un recueil de plusieurs piéces de vers qu'il a faites à la louange de Maclou Popon. Ce recueil, qui est rare, fut imprimé à Lyon en 1578, *in*-8°, sous ce titre: *Macuti Pomponii, senatoris Divionensis, monumentum à musis Burgundicis constructum & consecratum.*

VIO (Thomas de) surnommé CAJETAN, de la ville de Gaïette dans le royaume de Naples, où il étoit né le 20 février 1469, entra l'an 1484 dans l'ordre de S. Dominique, & s'y fit en peu de temps une si grande réputation, que n'ayant encore que vingt-six ans il fut fait docteur en théologie, l'an 1494. Il enseigna ensuite à Bresse & à Pavie, fut fait en 1500 procureur général de son ordre, & en 1508 général. Ce fut dans cet emploi qu'il rendit de signalés services au pape Jules II, ayant traversé adroitement le concile que les ennemis de ce pape vouloient tenir à Pise, & lui ayant persuadé d'en tenir un dans l'église de Latran. Il composa aussi pour sa défense, un livre où il entreprit de prouver qu'un concile général ne pouvoit être assemblé que par l'autorité du pape. Léon X, pour l'en récompenser, le créa cardinal le 1 juillet 1517, & le 26 avril de l'année suivante il le fit son légat en Allemagne, où il assista en 1519 à la diéte pour l'élection de l'empereur Charles-Quint, & ne put mettre Luther à la raison, n'étant pas soutenu par les puissances. Le 13 avril de la même année 1519 il fut fait évêque de Gaïette, & l'an 1523 il alla en qualité de légat en Hongrie, d'où il revint l'année suivante; & ayant été pris en 1527, par les troupes de l'empereur Charles-Quint lorsqu'elles entrerent dans Rome, il fut obligé de se racheter pour une somme d'argent. Enfin il mourut le 9 août 1534, âgé de 66 ans & près de six mois. Ce cardinal ne fut jamais si occupé qu'il ne donnât quelques heures à l'étude chaque jour: il s'en étoit fait un devoir, & c'est ce qui lui fit composer tant d'ouvrages. Tout ce qu'il a fait sur l'écriture a été imprimé l'an 1639, à Lyon en 5 volumes *in-fol.* Ses traités sur diverses matieres avoient été imprimés dans la même ville dès l'an 1541, à la tête de la Somme de S. Thomas; & à Anvers en 1612, à la suite de la même somme: mais ces deux éditions ne sont pas complettes, & on est contraint de suppléer par l'une à ce qui manque à l'autre. On a aussi avec la même somme les commentaires qu'il a faits dessus, imprimés à Lyon, l'an 1541, & avec quelques retranchemens à Rome en 1570, & ailleurs. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

VIOLANTE DA CEO, Portugaise, native de Lisbonne, se rendit célébre par son esprit. Elle n'avoit que quinze ans lorsqu'elle commença la tragédie de sainte Engracia, qui fut représentée devant le roi catholique en 1619; mais sa réputation naissante ne la flata point; & sacrifiant ses talens à Jesus-Christ, elle se retira en 1630 dans un couvent de religieuses de l'ordre de S. Dominique, où elle fit profession l'année suivante. Cette savante & vertueuse fille a

composé un grand nombre de poësies, dont il n'y a eu qu'un volume imprimé l'an 1646, à Rouen. Elle mourut le 21 janvier 1693, âgée d'un peu plus de 85 ans & demi. * *Mémoires de Portugal.*

VIOLE (D. Daniel-Georges) du diocèse de Chartres, né en 1598 en la paroisse de Soulairs, dont son pere étoit seigneur, fit profession de la regle de S. Benoît dans le monastère des Blancs-manteaux à Paris le 19 de décembre 1623, âgé de 24 à 25 ans, & mourut à Auxerre le 21 d'avril 1660. Il a donné au public 1°. *la vie de sainte Reine d'Alyse, vierge & martyre*, avec une dissertation pour prouver que le corps de cette sainte est dans l'abbaye de Flavigny en Bourgogne. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1649, *in*-8°. Il en donna une seconde édition au même lieu en 1653 sous ce titre : *Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alyse, dans l'abbaye de Flavigni en Bourgogne, contre une prétendue translation du même corps, que quelques-uns prétendent en avoir eté faite en Allemagne, dans l'église cathédrale d'Osnabruck, sous l'empire de Charlemagne.* Cette seconde édition est augmentée de plusieurs réflexions en forme de réponse à un livre intitulé : *Eclaircissement sur la véritable relique de sainte Reine d'Alyse*, &c. avec les preuves tirées de la fondation, & autres chartes & anciens manuscrits de Flavigni. Le sujet de ce différend est, que M. le duc de Longueville étant à Munster en 1648 pour traiter de la paix, le pere François Marmesse, Cordelier de l'observance, son confesseur, l'engagea à demander à l'évêque & au chapitre d'Osnabruck, des reliques de sainte Reine, pour en gratifier ceux de son ordre, qui étoient depuis peu établis dans la chapelle de sainte Reine d'Alyse. Le pere Marmesse se croyoit d'autant mieux fondé à faire cette demande, qu'il savoit que les Allemans assuroient que le corps de cette sainte étoit dans cette ville, & que Charlemagne l'y avoit transféré de l'abbaye de Flavigni, où il l'avoit fait déposer auparavant. Mais comme les Bénédictins de Flavigni soutiennent que le corps de la sainte a toujours été conservé dans leur abbaye depuis l'an 864, cela donna lieu à une dispute qui eut des suites. Les Cordeliers publierent un écrit en faveur de la prétention des Allemans, & ce fut cet écrit que dom Viole réfuta dans cette seconde édition. Les autres ouvrages de dom Viole, sont : *La vie de S. Germain évêque d'Auxerre*, avec un catalogue des personnes illustres du diocèse d'Autun, *in*-4°, à Auxerre 1656; & *Historia monasterii Pontiniacensis, per chartas & instrumenta ejusdem monasterii*; dans le tome troisiéme du *Thesaurus anecdotorum*, des PP. DD. Martenne & Durand. Mais ce n'est point proprement une histoire; ce n'est qu'un recueil de chartes & d'autres actes que l'auteur avoit ramassés pour en composer ensuite une histoire. Dom Viole a laissé manuscrite une histoire de l'abbaye de Flavigni en Bourgogne, au diocèse d'Autun, ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Maur, & une histoire latine des abbés de S. Germain d'Auxerre, avec le récit de ce qui est arrivé de principal sous leur gouvernement dans ce monastère, depuis l'an 560 jusqu'en 1650. Elle est conservée dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre en cinq vol. *in-folio*. * Dom le Cerf, *bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, sur la fin. *Singularités historiques & littéraires*, tome premier, pages 478 & suivantes.

VIOMADE, *cherchez* GUIEMANS.

VION. Nous donnons ici la généalogie de la maison de Vion, telle qu'elle nous a été communiquée.

Frere DENYS de Vion, né à Tessancourt, près Meulan, le 26 décembre 1613, diocèse de Rouen, reçu chevalier à Paris, le 2 de septembre l'an 1630, tué par les Turcs, à la prise de deux galeres d'un renégat de Marseille, le 13 juin 1638. Il eut quatre freres : 1. HENRI de Vion, seigneur de Tessancourt, qui d'*Anne* de Barville, a eu *Jean, François, Boniface, Robert* & *Charles*; 2. PIERRE de Vion, seigneur de Grosrouvre, près de Montfort, qui de *Charlotte* de Damas, a eu *Léonor*, &c. 3. *Charles* de Vion, reçu chevalier à Paris, l'an 1639. 4. *Louis* de Vion, seigneur de Pinthieres, né du second lit de *Jeanne* Piedefer. Frere Denys de Vion étoit fils de DENYS de Vion, chevalier seigneur de Tessancourt, & de Grosrouvre, & d'*Héléne* de Villiers Sainte-Radegonde. Ce dernier étoit frere de *Jean-François* de Vion, grand-prieur de Champagne, reçu chevalier à Paris, le 5 septembre de l'an 1594.

Cette maison porte pour armes, *de gueules à trois aigles d'argent, onglées & becquées d'or*, pour supports *deux lions*, pour cimier, *une licorne naissante*.

JEAN, pere d'IVES qui suit, eut pour pere PIERRE de Vion écuyer, & pour mere *Colette* Mauquarret, & pour frere aîné messire LOUIS de Vion, fait chevalier à la prise de Teroüenne, l'an 1487. Il fut seigneur châtelain de Vaux, près de Meulan, & commanda 1000 hommes de pied à la bataille de Fournou, sous Charles VIII. Il eut de *Marie* de Marcouville, *Louis* de Vion, seigneur de Vaux, qui de *Françoise* de Bourberts, eut trois filles; savoir, *Louise* de Vion, femme de *Pierre* de Coquelet, seigneur de Gournay, dont vint *Guillemette* de Coquelet, femme de *Simon* de Piennes, seigneur de Valpendant, fils de *Philippe* de Piennes, & de *Jeanne* d'Orgemont, dont est issu *Louis* de Piennes; la seconde *Marie* de Vion, femme de *Roland* de Sebouville, seigneur de Vignoru, dont est venu *Pierre* de Sebouville, seigneur des Marets & d'Annezy; & la troisiéme *Isabeau* de Vion, femme de *Louis* de la Fontaine, seigneur d'Eches, qui en eut *Louis* de la Fontaine, seigneur d'Eches, qui de *N.* de Canzon eut deux enfans, *Anne* de la Fontaine, seigneur d'Eches & des Orgerus (pere de *N.*... La Fontaine, femme de *Henri* de Mornay, seigneur de Villerceaux,) & *Denyse* de la Fontaine, femme de *Louis* de Saint-Simon, seigneur de Basse, dont sont issus *Charles* de Saint-Simon, chevalier des ordres du roi; CLAUDE, duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Blaye; & *Louis* de Saint-Simon, chevalier de Malte.

IVES de Vion, fils de JEAN, seigneur de Huanville, Breheuille, & de *Marie* de Janailhac, fille de *Guillaume* de Janailhac, seigneur de Guitrancourt, & de *Perette* de Sailly, eut pour puîné GUILLAUME de Vion, seigneur de Huanville, qui de *Marie* de Fontaines, eut JACQUES de Vion, seigneur de Gallion, &c. qui de *Marie* Forest eut 7 fils : le premier JACQUES, seigneur de Gaillon, qui a eu de *Françoise* le Tonnellier, JOACHIM, seigneur de Gaillon & du Huanville qui suit; le 2. *Matthieu*, seigneur de Breheuille & des Mureaux, a eu de *Magdeléne* Bochart Champigny, cousine germaine du R. P. Champigny Capucin, JACQUES de Vion, seigneur de Breheuille, qui de *Magdeléne* Dailly, a eu *Charles*, &c. le 3. *Charles*, seigneur de la Fie, a eu de *Louise* de Biancourt, Poitrincourt, *Jacques*, seigneur de la Fie; le 4. *Guillaume*, sieur de Chandon, tué à la prise de Ham, l'an 1595; le 5. *Louis*, commandeur de Saint-Denys en France, prieur de Boasle; le 6. *Antoine*, sieur d'Herouval, qui de *Claude* Abelly, eut ANTOINE de Vion, sieur de Herouval, qui de *Marie* Quentin a eu *Barthelemi*, *Pierre*, *Antoine*, &c. le 7. frere *Pierre* de Vion, reçu chevalier à Paris le 5 de septembre l'an 1594, décédé le 17 janvier l'an 1614.

JOACHIM de Vion, chevalier, seigneur de Meulan, & du Huanville, a épousé *Marthe* le Maître, petite-fille de *Gilles* le Maître, premier président du parlement de Paris, lequel a prononcé la loi salique, du temps de la ligue. Il est provenu de ce mariage quatre enfans : savoir JEAN de Vion, qui suit; le 2. *Guillaume* de Vion, lieutenant colonel du régiment de Cati-

nat, tué au siége de Savillan; le 3. *Charles* de Vion, major du régiment de Vendôme, tué au siége de Baune; la 4. *Marthe* de Vion, religieuse à l'abbaye de Monsay.

JEAN de Vion, seigneur de Gaillon & du Huanville, lieutenant des maréchaux de France, a épousé *Marie-Françoise* du Mesnil-Jourdain, duquel mariage ils ont eu six enfans, trois garçons, & trois filles: la premiere, *Marie-Françoise* de Vion, mariée à messire *Louis* de Bauche, chevalier seigneur de Colombel; le premier JEAN-PHILIPPE-FRANÇOIS de Vion, qui suit; le deuxiéme frere *Paul* de Vion reçu chevalier de Malte en 1700, depuis major de la ville de Malte; le troisiéme frere *Claude-Charles-Urbin* de Vion, reçu chevalier de Malte en 1700; la seconde fille, *Louise* de Vion, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Mante; & la troisiéme fille, *Elizabeth-Charlotte* de Vion, mariée à messire *Charles* le Cornu, chevalier seigneur de la Bossiere.

JEAN-PHILIPPE-FRANÇOIS de Vion, chevalier seigneur de Gaillon, exemt des gardes du corps du roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant des maréchaux de France, a épousé damoiselle *Marie-Catherine* de Gars, duquel mariage il a eu cinq enfans, deux garçons & trois filles; la premiere *Marie-Catherine* de Vion, née le 21 avril 1730; le second *Antoine* de Vion, né le 18 avril 1731; le troisiéme frere *Charles* de Vion, né le 30 mai 1732, & reçu chevalier de Malte le 13 janvier 1733; la quatriéme *Justine-Emelie* de Vion, née le 6 octobre 1733, & la cinquiéme *Catherine-Louise* de Vion, née le 6 août 1736.

Cette maison de Vion est venue anciennement du comté de Bourgogne: il y a plus de 300 ans qu'elle est établie dans le Vexin François. On voit encore des inscriptions dans la grande église de Dunkerque en Artois, très-honorables pour cette famille, qui y sont depuis plus de 400 ans.

Extrait tiré de la chambre des comptes de Paris: *Ezechiel* de Vion reçu maître des comptes le 23 avril 1592. *Jean* de Vion, reçu auditeur des comptes le 6 avril 1568. *Pierre* de Vion, reçu auditeur des comptes le 19 avril 1630. *Antoine* de Vion de Hérouval, reçu auditeur des comptes le 13 octobre 1635. *Pierre* de Vion de Herouval, reçu auditeur des comptes le 9 janvier 1671.

VION (Antoine) seigneur d'Hérouval. Il n'est pas absolument nécessaire d'avoir été auteur pour avoir place dans un dictionaire destiné principalement à faire connoître ceux qui ont enrichi le public de leurs ouvrages. Il est juste que ceux qui leur ont aidé dans leurs travaux y trouvent aussi la leur; & par cette raison, il n'y a personne qui en mérite une avec plus de justice qu'Antoine Vion, puisqu'il a employé une bonne partie de sa vie à fournir des matériaux aux savans du premier ordre. Il naquit le 14 de septembre de l'année 1606. Son pere s'appelloit *Antoine*, comme lui, & sa mere *Claude* Abelli. La famille dont il est issu est ancienne, comme on le voit par la généalogie précédente. Le 9 d'octobre 1635, il épousa *Marie* Quentin, de laquelle il a eu plusieurs enfans; & entr'autres *Paul-Antoine* Vion d'Hérouval, docteur de Sorbonne, chanoine régulier & bibliothécaire de l'abbaye de S. Victor de Paris, distingué parmi les gens de lettres, mort le 23 janvier 1719, âgé de 74 ans. Le 13 du même mois, & de la même année 1635, il fut reçu en la charge d'auditeur des comptes, dont il se démit en 1670, en faveur d'un de ses fils. Il mourut le 29 d'avril 1689, à cinq heures & un quart du matin, en sa 83 année, avec une entiere connoissance. Les religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, avec lesquels il avoit toujours entretenu un commerce très-étroit, rendirent à sa mémoire un honneur qu'on ne rend qu'à des personnes extraordinaires, lui ayant fait le 14 mai 1689, dans l'abbaye de S. Germain des Prés, un service auquel assista un grand nombre de gens de lettres.

Dès sa jeunesse il lia amitié avec les plus célébres en toutes sortes de sciences, particulierement avec le pere Sirmond, le pere Petau, l'avocat général Bignon, M. de Saumaise, M. Gassendi, le pere Morin, MM. Du Pui, du Cange, M. Cotelier & plusieurs autres. Quoiqu'il n'eût pas pénétré aussi avant que chacun d'eux dans les études ausquelles ils s'étoient adonnés, il aimoit les lettres, & bruloit d'un ardent desir de seconder ceux qui les cultivoient avec le plus de succès. Le plus grand secours qu'il leur pouvoit donner, étoit de leur fournir des piéces qui n'avoient point encore été imprimées, mais qui étoient demeurées ensevelies sous la poussiere du trésor des chartes, des greffes des compagnies, des bibliothéques des colléges & des monastères, & des cabinets des curieux. Il employa la plus grande partie de sa vie avec un travail incroyable, au préjudice de ses affaires & au péril de sa santé, à rechercher ces précieux monumens de l'antiquité, & les communiqua le plus généreusement du monde à ceux qui s'en pouvoient servir, sans attendre qu'ils les demandassent. Il n'avoit pas sitôt trouvé une chronique, un testament, un contrat ou un autre titre propre à éclaircir ou un point d'histoire, ou un droit du roi de France, ou une ancienne coutume, qu'il le mettoit aussitôt entre les mains de ceux qui travailloient sur les matieres ausquelles ces titres avoient du rapport. Ainsi il donna au pere Labbe une infinité de piéces qui ont paru dans sa bibliothéque & dans sa collection des conciles. Il fournit de même au pere dom Luc d'Acheri, une grande partie de celles qui composent les treize tomes de son *Spicilegium*. Il y a eu peu d'autres auteurs en son temps qui aient écrit de l'histoire, qui n'aient profité de ses soins & de ses recherches, & qui ne lui aient rendu le témoignage qu'il méritoit. Lorsque M. du Cange fit réimprimer l'histoire de Joinville, & qu'il l'accompagna d'observations, de dissertations historiques, & d'autres piéces, il déclara dans la préface, qu'il tenoit les plus curieuses de M. d'Hérouval, sans le secours duquel il n'auroit pu entreprendre ni cet ouvrage-là, ni aucun autre. Cette louange est d'autant plus honorable à M. d'Hérouval, que chacun sait quel est le prix de ce que M. du Cange a fait sur Joinville; quel est le mérite de son glossaire & des autres ouvrages ausquels M. d'Hérouval avoit contribué. Les autres écrivains qu'il avoit obligés, n'ont pas manqué de lui donner dans leurs livres de semblables marques de reconnoissance. Le dernier de qui il en ait reçu, est le pere du Bois de l'Oratoire, qui à la fin de son histoire de l'église de Paris, le loue d'avoir consumé toute sa vie à assister les savans, & à faire fleurir les sciences, & de n'avoir point d'autre regret dans l'extrémité de son âge, que de ne pouvoir plus leur rendre les mêmes services qu'il leur rendoit autrefois. Il passa ses dernieres années dans une grande foiblesse qui lui étoit restée d'une apoplexie. Dans cet état il ne cessoit de s'informer des livres qui paroissoient ou qui étoient prêts à paroître, & de témoigner du déplaisir de ce que ses infirmités le rendoient incapable de faire aux auteurs aucun bon office. * *Journal des sav. tome XVII, page* 348.

VION DE DALIBRAY (Charles) *cherchez* DALIBRAY.

VIPERANI (Jean-Antoine) né à Messine en Sicile vers l'an 1540, de Nicolas Viperani, & de Françoise Arculei, ayant embrassé l'état ecclésiastique, étudia la théologie avec les belles-lettres & la poësie. Etant passé en Espagne, il se fit connoître à la cour de Philippe II, qui le mit au nombre de ses chapelains, & lui donna le titre de son historien. En 1581 il le nomma à la chantrerie de la chapelle royale de S. Pierre dans le palais de Palerme. En 1587 il fut fait chanoine de Gergenti, & en 1588 il fut nommé à

l'évêché de Giovenazzo, dans le royaume de Naples, & sacré en 1589 par le pape Sixte V. Il gouverna ce diocèse environ 23 ans, & mourut fort âgé au mois de mars 1610. Il fut enterré dans une chapelle de sa cathédrale. Les ouvrages de Viperani ont été recueillis & imprimés en trois vol. *in-fol.* en 1606 à Naples. La premiere partie contient ses discours, & ce qu'il a fait sur l'éloquence, & ses ouvrages historiques, ses poësies, & ce qu'il a fait sur l'art poëtique. La seconde, ses écrits de philosophie & de physique. La troisiéme, tout ce qu'il a fait de moral & de théologique. On trouve une édition séparée de ses poësies à Naples en 1593, *in-8°*. * Mongitori *Bibliotheca Sicula*. Toppi, *Bibliotheca Napolitana*. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, tome XXV, & la préface du recueil des œuvres de Jean-Antoine Viperani, &c.

☞ VIPPON, écrivain du XI siécle, florissoit sous l'empereur Conrad *le Salique*, & sous son fils Henri III, surnommé *le Noir*, ce qui fait un espace de plus de trente ans, depuis 1024, jusqu'en 1056. Vippon étoit prêtre & chapelain de Conrad; il le fut aussi de Henri III. Il a composé l'histoire de l'empereur Conrad le Salique. Cet ouvrage qui est intéressant, a été publié par Pistorius parmi les historiens de Germanie. Vippon a aussi composé un panégyrique en vers, à la louange du roi Henri *le Noir*. Ce poëme avec un autre petite élégie qui la suit, a été donné par Canisius au second volume de ses *lectiones antiquæ*; & se trouve dans le IIIe de l'édition donnée par M. Basnage. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. VII, fait encore mention de quelques autres ouvrages de Vippon.

VIPSANIA, fille de M. *Agrippa*, fut la premiere femme de *Tibere*, & eut de lui *Drusus*. Tibere l'ayant répudiée, elle épousa *Asinius Gallus* fils de *Pollion*. Elle fut la seule de tous les enfans d'Agrippa, qui mourut de sa mort naturelle, dans le temps que son fils Drusus rentroit dans Rome triomphant des Germains.

VIPSANIUS MESSALA, illustre par sa naissance & par son mérite, eut de l'emploi dans les armées de Vitellius & de Vespasien vers l'an 69 de J. C. & écrivit une histoire. *Cherchez aussi* AGRIPPA. * Tacite, *lib. 3 hist.* Pline, *lib. 2 epist.* 20, *& lib.* 4 *&* 6.

VIRACELLO, anciennement *Biracellum*, *Aurelii Vicus*. C'est un petit bourg qui a des bains renommés. Il est dans le patrimoine de S. Pierre, province de l'état de l'Eglise, sur le lac de Bracciano, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Baudrand.

VIRBIUS, autrement HIPPOLYTE, *cherchez* HIPPOLYTE.

VIRDUNG (Michel) professeur d'éloquence à Altorf, étoit né à Kitting ou Kittingen en Franconie l'an 1575. Il étoit petit-fils de *Job* Virdung, célébre mathématicien, estimé de l'empereur Charles-Quint, qui lui donna des marques de sa bienveillance; & fils de *Matthieu* Virdung conseiller de Kitting. Il eut pour freres *Guillaume*, préteur de la même ville, & *Paul* médecin & mathématicien. Michel fit ses premieres études dans sa patrie. Il fut ensuite envoyé à Strasbourg pour les continuer. Il s'y appliqua également à la littérature, au droit civil, à la recherche de l'antiquité, à l'histoire moderne & à l'éloquence : il y joignit même la poësie. De Strasbourg il alla à Iéne, où l'an 1597 il fut couronné poëte par Nicolas Reusner. Il quitta Iéne pour parcourir la Bohême & la Moravie avec le fils de Sigismond, libre baron de Smersiz dont on lui confia la conduite. Deux ans après dégagé de cet emploi, qui lui valut une récompense honnête, il vint à Nuremberg, & au mois de janvier 1605, il fut fait professeur d'éloquence à Altorf. Comme il étoit en même temps historien & politique, il fut chargé de différentes affaires où ces deux talens étoient nécessaires, & il se fit beaucoup estimer & rechercher. Il forma un grand nombre de disciples qui se sont toujours fait honneur de l'avoir eu pour maître. C'est tout ce que nous lisons qui le concerne dans l'ouvrage qui a pour titre, *Gloria academiæ Altdorfinæ*, &c. donné au public par Magnus-Daniel Omeisius, à Altorf 1683, *in-4°*, pages 93 & 94.

☞ VIRE, en latin *Viria* ou *Castrum Viriense*, ville de France en basse Normandie, prend son nom de la riviere de Vire, sur laquelle elle est bâtie. Cette ville est décorée d'un bailliage, d'une vicomté, de mairie, police, élection, maîtrise des eaux & forêts, jurisdiction des traits & quart bonillon, & jurisdiction des consuls. Cette ville n'est point ancienne : elle n'existoit pas encore au commencement du VI siécle, & la place où elle est située faisoit partie d'une vaste forêt qui étoit dans les environs. Ce lieu ne tarda pourtant pas à être habité; & dès l'an 1100, c'étoit déja un gros bourg, où il y avoit une vicomté, des tabellions, des gardes des sceaux, des foires & des marchés considérables. Vire ne fut érigée en ville, & fermée de murailles que vers la fin du treiziéme siécle, comme nous l'apprenons par d'anciens titres. Elle devint dès-lors assez considérable, pour que l'an 1359, le roi d'Angleterre la demandât pour la rançon du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, avec le Pont-de-l'Arche, la Rochelle, &c. Peu de temps après, le connétable du Guesclin étant venu en Normandie pour lever des troupes contre les Anglois, choisit Caen & Vire pour les lieux d'assemblée. La ville de Vire fut exposée aux ravages des Calvinistes, durant les guerres de religion. Elle fut prise & reprise, & pillée plusieurs fois. Mongommeri s'en empara dès le commencement des troubles en 1562. Il pilla & enleva toute l'argenterie de l'église, & les châsses des reliques, qui se montoient à quarante-cinq marcs d'argent. Le duc d'Estampes la reprit sur Mongommeri : & Mongommeri s'en empara une seconde fois en 1563. Elle fut encore prise & pillée pour la troisiéme fois par le comte Mongommeri en 1568. Il la surprit le premier jour de septembre, en allant joindre le prince de Condé qui s'étoit retiré à la Rochelle. Cette troisiéme prise de la ville de Vire ne céda en rien aux deux premieres, pour les sacriléges & les cruautés qui y furent commis. Mongommeri enleva généralement tout ce qui étoit dans les églises, brula le couvent & l'église des Cordeliers, fit mourir beaucoup d'ecclésiastiques & de moines, entr'autres cinq cordeliers dont le pere Vadingue fait mention dans ses annales. Outre les marchés ordinaires qui tiennent le lundi, le mercredi & le vendredi de chaque semaine, Vire a encore quatre foires par an, à la S. Michel, à la sainte Catherine, à la S. Nicolas & aux Rogations. Les manufactures de draps & de papiers en font le principal commerce. Et il n'y a guère d'année que l'on n'y fabrique dix-sept à dix-huit mille piéces de draps, qui se distribuent par toute la France, & même dans les pays étrangers. Il se fabrique aussi à Vire une très-grande quantité de papiers dans quinze moulins, qui sont proche la ville, sur la riviere de Vire & sur celle d'Astée qui se joignent l'une à l'autre sous le couvent des Cordeliers. La ville de Vire à plus de dix mille habitans : elle n'a qu'une église paroissiale dédiée à Notre-Dame, avec une chapelle de S. Thomas qui lui sert de succursale; mais il y a dans ses fauxbourgs cinq couvens, deux d'hommes qui sont les Cordeliers & les Capucins, & trois de filles, qui sont les Ursulines, les Bénédictines & les Hospitalieres. On y voit encore un Hôtel-Dieu, pour les pauvres malades, un hôpital général pour les pauvres valides, & plusieurs chapelles. Les sœurs de la Providence, & les freres de la doctrine chrétienne furent aussi établis à Vire, les premieres en 1609, les autres en 1735, par les soins de Catherine & Marie Goïdier, sœurs, qui leur fournirent des fonds pour leur établissement. Il y a un collége à Vire où l'on enseigne les humanités jusqu'à la philosophie

philosophie inclusivement. Il fut fondé en 1682, par M. le Chartier, curé de la paroisse de Neuville proche Vire. M. Goutard, depuis curé de ladite paroisse de Neuville, a fondé en l'année 17.... plusieurs prix pour toutes les classes du collége, & M. l'abbé Asselin, présentement proviseur du collége de Harcourt à Paris, a pareillement fondé des prix pour la rhétorique, lesquels sont distribués à la fin de chaque année. Le roi a confirmé l'établissement de ce collége, par ses lettres patentes en date du mois de septembre 1747. La ville de Vire est de l'évêché de Bayeux, à l'exception d'une seule rue d'un de ses fauxbourgs, nommée la rue du pont, séparée de la ville par la riviere de Vire, qui est de la paroisse de Talvende sous l'évêché de Coutances. Il est sorti de Vire beaucoup de gens de lettres: les plus célébres sont, Ursin de Talvende, un des plus fameux théologiens de son temps, qui assista au concile général de Constance, de la part de la nation de Normandie, Marguarin de la Bigne, Robert & Antoine le Chevalier, surnommés d'Agneaux, le pere Boivin, Cordelier, Perard Castel, J. D. Duhamel, prieur de S. Lambert, le pere Galois, Bénédictin, le pere Mauduit, prêtre de l'Oratoire, &c. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, chapelain de Bayeux.

VIRET (Pierre) naquit l'an 1511, à Orbe en Suisse. Il étudia à Paris, où il fut ami de Farel. Il alla avec lui à Genève en 1534, pour y enseigner les nouvelles opinions de Calvin, & y détruire la religion catholique. Ils vinrent à bout de leurs desseins, firent recevoir leur doctrine, & chasserent les catholiques de la ville l'an 1536. Viret fut ministre à Lausane, & depuis appellé pour prêcher à Genève. Il fut ensuite élu ministre de Nîmes, de Montpellier, puis de Lyon, où il exerça cinq ans le ministère. Enfin il se retira à Orange, d'où la reine de Navarre le fit venir en Béarn, où il mourut à Pau l'an 1571, âgé de 60 ans. Ce ministre étoit orateur. Aussi dit-on que ceux de son parti admiroient l'érudition de Calvin, la force de Farel & l'éloquence de Viret: ce que Beze a exprimé dans une de ses épigrammes. Il a écrit divers ouvrages en latin & en françois. Voici les titres de quelques-uns. 1. *De vero Verbi Dei, sacramentorum & ecclesiæ ministerio libri duo: De adulterinis sacramentis liber unus: De adulterato baptismi sacramento, & de sanctorum oleorum usu & consecrationibus liber unus: De adulterata cœna Domini, & de tremendis sacræ missæ mysteriis libri* 4, *& de theatrica missæ saltatione cento ex veteribus poëtis Latinis consarcinatus*: chez Robert Etienne, 1553, *in-fol.* 2. *De origine, continuatione, usu, autoritate, atque præstantia ministerii Verbi Dei, & sacramentorum; & de controversiis eâ de re excitatis, & de earum componendarum ratione, libri* 18; Robert Etienne, 1554, *in-fol.* 3. *Traités divers de* Pierre Viret *pour l'instruction des fidéles qui résident entre les papistes*; à Genève, 1559, *in*-8°. 4. *Du vrai usage de la salutation angélique; de la source des chapelets, de la maniere de prier par compte, de l'abus qui y est, du vrai moyen par lequel la Vierge peut être honorée ou deshonorée*, en 4 livres, à Genève, 1561, *in*-12. 5. *Brief sommaire de la doctrine en forme de dialogue, avec un sermon sur le fait de la cène du Seigneur Jesus*, 1561, *in*-8°. 6. *Le monde à l'empire* (c'est-à-dire, empirant, *pejor factus*) & *le monde démoniacle*, fait par dialogues, à Genève, 1561, *in*-12. Les cautelles & canon de la messe, ensemble la messe du corps de Jesus-Christ en latin & en françois, avec des annotations; à Lyon 1563, *in*-8°. 8. *L'interim* fait par dialogues, savoir, 1. les Moyenneurs; 2. les Transformateurs; 3. les Libertins; 4. les Persécuteurs; 5. les Edits; 6. les Modérés, à Lyon 1565, *in*-8. 9. Réponses aux questions proposées par J. Ropitel, Minime, aux ministres de l'église P. R. de Lyon, à Lyon, 1565, *in*-8°, &c. * Melchior Adam, *in vit. theolog. extran.* Sponde, *A. C.* 1535, *n.* 1. La Croix du Maine, *biblioth. françoise.* Bayle, *diction. critiq.*

VIREY (Claude-Enoch) né en 1566, à Sassenay, village proche de Châlons en Bourgogne, fit ses études au collége des Jesuites de Dijon, & sa philosophie à Paris dans le collége de Navarre. Il partit peu après pour l'Italie avec Christophe de Harlay, comte de Beaumont, & reçut le bonnet de docteur en droit à Padoue. Il alla ensuite à Rome, dont il examina avec soin les antiquités. Lorsqu'il eut passé quelques années en Italie, il revint en France, se fit recevoir avocat au parlement de Dijon, & épousa *Jeanne* Biot, de Châlons, dont il n'eut que *Christophe* Virey, qui fut maître des comptes, & qui épousa *Marie* de Saumaise, fille de *Pierre* de Saumaise de Chasans. En 1609, Virey accompagna en Flandre le prince Henri de Condé, en qualité de secrétaire de ce prince, & il s'y fit connoître de Henri du Puy & de plusieurs autres savans. Il accompagna encore le prince en Allemagne, en Italie & par toute la France. Las enfin de tant de courses, il se fixa à Châlons, où il acheta une charge de secrétaire du roi. Il fut cinq fois maire de cette ville, & y mourut de la pierre, le 25 juillet 1636, âgé de 60 ans. On a de lui: 1. Plusieurs harangues au roi Louis XIII, à Marie de Medicis, à Anne d'Autriche, au cardinal de Richelieu, & aux autres grands de la cour, lorsque le roi passa à Châlons en 1629. Ces piéces se trouvent dans le quatorziéme volume du Mercure françois. 2. Plusieurs autres piéces dans le quinziéme tome du même recueil. 3. Harangue à Henri de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, à Châlons, 1632. 4. *Itinerarium italicum Henrici Borbonii Condæi, &c.* en vers latins & françois, manuscrits. 5. Description du territoire de Châlons, manuscrit. 6. Poëme de la virginité, aussi manuscrit, de même que plusieurs autres. 7. Un poëme latin, imprimé au devant de la *Gallia christiana* de Robert. C'est ainsi qu'on s'explique dans la Bibliothéque des auteurs de Bourgogne; mais ce poëme ne consiste qu'en six vers élégiaques adressés à Claude Robert sur son ouvrage: Virey signe ainsi: *Claudius Enoch Virey, regius secretarius ac Condæo primario Borbonicæ domûs principi ammanuensis.*

VIRGILE, poëte Latin, fils d'un potier d'Andes, dans le territoire de Mantoue, où il naquit le 15 octobre de l'an 684 de Rome, & 70 avant J. C. Après avoir étudié à Naples, il alla à Rome, où son mérite l'insinua dans l'amitié des plus beaux esprits & des plus illustres personnes de son temps, entr'autres de l'empereur Auguste, de Mécénas & de Pollion. Il composa des vers que tout le monde admira, & porta la poësie latine au plus haut point où elle soit arrivée: aussi est-il regardé comme *le prince des poëtes Latins.* Il fit ses églogues à l'imitation de Théocrite; ses georgiques à l'imitation d'Hésiode, & l'Enéide à l'imitation d'Homére. On dit qu'il travailla douze ans à son Eneïde, & qu'il l'avoit écrit en prose, avant que de le réduire en vers. L'empereur le pressoit de mettre la derniere main à ce poëme, dont la réputation fut très-grande dès sa naissance. Virgile lui fit voir le II, le IV & le VI livres, qui sont les plus beaux. On assure que lisant en présence de cet empereur & de sa sœur Octavie, l'endroit où il parle de Marcellus, ils en furent si touchés, qu'ils l'interrompirent par leurs larmes & leurs soupirs, & qu'Octavie même tomba en foiblesse. Ce poëte mourut âgé de 51 ans, à Brindes en Calabre, le 22 septembre, l'an 735 de Rome, & 19 avant J. C. revenant de Grèce avec Auguste. Son corps fut porté près de Naples, & l'on mit sur son tombeau ces deux vers qu'il avoit lui-même composés.

Mantua me genuit, Calabri rapuêre, tenet nunc
Parthenope. Cecini pascua, rura, duces.

En mourant il avoit voulu qu'on brulât son Enéïde; mais ayant appris qu'Auguste ne le permettoit pas, il pria de n'y rien changer. Ce fut à cette condition qu'il

légua cet ouvrage à Tucca & à Varius excellens poëtes, & ses amis, & l'empereur eut soin que les intentions de l'auteur fussent suivies : de-là vient que l'on y trouve des vers imparfaits, Auguste ayant voulu qu'on les laissât en cet état sans y rien ajouter. * Donat, *en sa vie.* S. Jérôme, *in chron.* Eusébe. Velleius Paterculus. Suétone Pline. Lilio Giraldi. P. Crinitus. Vossius. Scaliger. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Latins.*

VIRGILE, évêque d'Arles, dans les VI & VII siécles, fut religieux du monastère de Lerins, puis abbé à Autun, & il fut élu évêque d'Arles l'an 588. Le pape S. Grégoire lui envoya le *pallium* l'an 595, par une distinction toute particuliere, & le fit son vicaire dans les royaumes de France, de Bourgogne & d'Austrasie. Il mourut vers l'an 624, âgé de 77 ans. * *Vita apud* Bolland. Vincent Barralis. S. Grégoire, *l.* 1, *epist.* 45, & *lib.* 7, *epist.* 50, 52, 53. Baillet, *vies des saints, au 5 mars*, jour auquel on fait mention de ce saint évêque. Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

VIRGILE (Saint) évêque de Saltzbourg, né d'une noble famille d'Irlande, vint en France, où il s'acquit du crédit dans la cour de Pepin, & alla ensuite dans la Baviere, où il eut un grand démêlé avec Boniface archevêque de Mayence, touchant la formule dont un prêtre ignorant se servoit pour baptiser : *In nomine Patria, & Filia, & Spiritua sancta.* Boniface prétendoit que le baptême fait en cette forme étoit nul, & Virgile au contraire soutenoit qu'il étoit bon. En 754, la dispute vint à la connoissance du pape Zacharie, qui décida en faveur de Virgile. Il fut fait évêque malgré lui, vers l'an 764, & eut la gloire de bâtir dans l'espace de sept ans, une très-belle église, qu'il dédia à S. Rupert, duquel il étoit le successeur, & de convertir à la foi les Carinthiens. Le pape Zacharie le censura publiquement pour avoir avancé qu'il y avoit des Antipodes, & déclara même cette opinion hérétique. Virgile mourut le 27 novembre 780. Le pape Grégoire IX le mit au rang des Saints; ce qui est une raison de douter qu'il eut été repris comme hérétique au sujet des Antipodes. *Voyez* sa justification dans les *mémoires de Trévoux*, janvier 1708. * Andreas Brunner, *annal. virtut. & fort. Bojorum.*

VIRGILE, historien, *cherchez* POLYDORE VIRGILE.

VIRGINIE, partie de l'Amérique septentrionale, comprend, selon les Anglois, la nouvelle Angleterre, la nouvelle Hollande, & le pays qui s'étend vers le midi jusqu'à la Floride, lequel est particulierement appellé la Virginie, & est divisé en Virginie septentrionale, & Virginie méridionale. Celle-là s'étend depuis le trente-neuviéme degré de latitude; & celle-ci depuis le trente-troisiéme jusqu'au trente-sixiéme. La Virginie septentrionale prise proprement, est dans un climat assez tempéré. L'été y est chaud comme en Espagne; & l'hyver y est froid comme en France. Les chaleurs y regnent aux mois de juin, de juillet, d'août; mais elles sont modérées par un vent d'orient, que les Espagnols nomment *Bises*, & par les vents qui y soufflent de la mer. Depuis décembre jusqu'en mars, le froid y est souvent fort rude, mais par intervalles. Les tonnerres y sont plus fréquens qu'en Europe. Ce pays avoit été découvert par Jean Verrazan, sous les auspices de François I, roi de France. Ce n'a été qu'après lui que Walter, Anglois, l'a reconnu l'an 1584. Les premiers qui en firent la découverte, lui donnerent le nom de *Mosoca;* & les Anglois lui ont donné celui de *Virginie*, en l'honneur de leur reine Elizabeth, qui mourut sans avoir été mariée. La terre y est noire, & très-propre à porter du froment & du mayz, que les naturels appellent *pagatow.* Les racines de *Tsinaw* & de *Lochopenank* coupées & broyées, servent à faire du pain à ceux qui sont avancés dans le pays. Le tabac y croît en abondance, & est nommé *Upowo.* Il y croît aussi une herbe, où l'on trouve de la soye attachée, comme une petite peau luisante & déliée. On entre dans ce pays par un large golfe entre deux caps ou promontoires, dont celui qui est au sud, est appellé le *cap de Henri;* & celui du nord est nommé le *cap de Charles.* C'étoient les noms du prince de Galles, & du duc d'Yorck, qui depuis a été roi d'Angleterre. Le milieu du pays est très-fertile & fort agréable, ce qui se connoît même à la grandeur & à la beauté des arbres qui y croissent. Les originaires du pays sont en petit nombre. Leur paresse en est la cause, car quoique la terre y puisse produire toutes choses en abondance, elle ne peut pas nourir beaucoup d'habitans, parcequ'elle n'est pas cultivée. Ces sauvages sont robustes & agiles, & ne manquent ni d'industrie ni d'esprit. Le larcin n'est pas en usage chez eux, parcequ'ils croient que les sorciers peuvent les découvrir, & les mettre entre les mains de ceux à qui ils auroient fait tort. Ils s'habillent de peaux de bêtes sauvages, & quelques-uns portent des manteaux faits de plumes de cocqs d'inde, cousues ensemble avec une industrie que les étrangers ne peuvent s'empêcher d'admirer. Tous se peignent les mains, les bras, les cuisses, & le visage, de diverses figures de bêtes, & de marques noires, pour paroître plus beaux. Leurs oreilles sont percées en trois endroits, d'où pendent des coquilles au lieu de perles. Quelques uns ont sur leur tête un panache de plumes, ou une peau d'oiseau de proye. Les plus riches portent quelque plaque de cuivre; & les autres portent une main séche de quelque ennemi qu'ils ont vaincu pour marquer leur bravoure. Les femmes lavent dans la riviere leurs enfans nouveaux nés, puis les frottent de certaines drogues, & les peignent, pour leur endurcir la peau contre le froid & le chaud. Les hommes ne s'occupent qu'à la chasse, à la pêche, à la guerre & autres semblables exercices, pendant que les femmes font le ménage des champs & de la maison. Leur plus grand trafic est des peaux des bêtes qu'ils ont tuées. Leurs armes sont l'arc, la fléche & la massue. Ils ne combattent guères que par surprise, mais rarement avec succès, parceque les Anglois se sont fortifiés contre leurs courses. Leur religion est d'adorer tout ce qu'ils craignent, comme le feu, l'eau, le tonnerre, les canons, les chevaux, & principalement le diable, qu'ils appellent *Ohe.* Ils en ont dans leurs temples des images effroyables, & lui immolent du sang, de la graisse des bêtes sauvages, & lui offrent du tabac, lorsqu'ils retournent de la guerre, ou de la chasse. Le soleil, la lune & les étoiles passent chez eux pour des demi-dieux. Ils bâtissent à leurs dieux des temples qu'ils nomment *Machuvmuh.* L'opinion de leurs *Wercans*, ou *prêtres*, qui se piquent d'être savans, est que les dieux sont d'une nature humaine; aussi les représentent-ils sous cette forme. Ils nomment *Keuvas* le principal de ces dieux. Tous ces peuples ont au dos la marque de leurs rois, ou seigneurs; & quoiqu'il y ait de ces princes, qui ne commandent qu'à une ville, ou à deux ou trois, ils s'estiment autant que celui qui en a un grand nombre. Les Anglois ont envoyé quelques colonies en ce pays-là, où ils ont un lieutenant général, & des gouverneurs particuliers.

A l'égard de la Virginie méridionale, elle fut découverte l'an 1584, par le chevalier Walter Raleg. Le mayz des Indes, que les originaires du pays nomment *pagatow*, y vient en abondance : la tige porte quelquefois trois ou quatre épis, chargés de cinq ou six cens grains, jaunes, rouges, ou de diverses couleurs. On y voit quantité de cerfs, de lapins, d'écureuils, d'ours & de lions, un grand nombre de coqs-d'inde, de perdrix, & d'autres oiseaux de bois & de rivieres. Comme la terre y est très-fertile, on en peut tirer beaucoup de profit en la cultivant. Il y a une infinité de loutres, & d'autres animaux, dont les peaux sont fort estimées; & quelques Anglois assurent qu'il s'y

trouve des civetes. On voit des perles parmi ces Sauvages; mais on ne sait pas si elles ont été pêchées dans leur pays. Les cabanes de ces Indiens sont situées le long du rivage. Ils nomment leurs gouverneurs *Werowans*, qui commandent à un ou plusieurs dieux; mais ils ont quelque légere connoissance d'un dieu souverain, qui a créé le monde & les autres Dieux. Leurs prophétes sont des magiciens qui consultent le diable, pour prédire l'avenir à ces Idolâtres. Ils croient l'immortalité des ames, & qu'elles jouissent d'un bonheur infini, dans le séjour des dieux, ou qu'elles sont punies dans le puits ardent, qui est, disent-ils, au bout de la terre, vers l'occident, en un lieu nommé *Popogusso*. * Thomas Ariol. Daviti. Winilet. Magin. De Laët. *histoire du nouveau monde*.

VIRGINIE, dame Romaine, de famille noble, ayant épousé un homme du peuple, fit bâtir le temple de la Pudicité plébéïenne, *cherchez* PUDICITÉ.

VIRGINIE, jeune fille Romaine, dont *Appius Claudius*, l'un des décemvirs, devint passionément amoureux. *L. Virginius*, qui en étoit le pere, l'avoit promise à *L. Icilius*, qui avoit été tribun. Pour venir à bout de cette fille, qu'il ne put corrompre par ses présens, il donna charge à *M. Claudius*, qui étoit un de ses confidens, de la demander comme une personne née de son esclave, & qui par cette raison devoit lui appartenir. Virginius, connu généralement de tout le monde par les services qu'il avoit rendus à la république, étoit dans le camp; & ce procès devant être décidé par Appius Claudius lui-même, il y avoit beaucoup d'apparence que la passion de ce brutal seroit satisfaite. Virginie étant allée dans la place, M. Claudius la prend & la conduit devant le tribunal de son amant, qui ordonne que M. Claudius qui la réclamoit, l'emmene chez lui, à condition de la représenter à l'arrivée de celui qui avoit jusque-là passé pour son pere. Tous les parens de cette Romaine, son fiancé, le peuple & les femmes crient hautement contre cet arrêt: & Appius, qui prévoyoit bien que pour son salut il ne devoit rien précipiter, prie Claudius de relâcher son droit jusqu'au lendemain. Cependant Icilius passa en diligence dans le camp où étoit le pere de sa fiancée, l'instruisit de la chose, pressa son retour, & étant parti dès le même soir, ils arriverent le matin à Rome. Appius qui demeura sur son tribunal, craignant peut-être qu'on ne se doutât qu'il n'étoit allé à l'audience que pour cette cause, écouta les avocats sur d'autres affaires, & il ne fut pas plutôt chez lui, qu'il écrivit des lettres à ses collégues qui étoient au camp, qu'au lieu de donner congé à Virginius, ils prissent leurs suretés pour le bien garder. Mais cet avis fut reçu trop tard; & Appius parut étonné de voir le matin Virginius, Icilius & Virginie accompagnés de leurs avocats, de leurs parens, de tous leurs amis, d'un nombre considérable de dames Romaines; & toute la place remplie de gens, qui n'étoient là que pour attendre l'arrêt d'Appius. Virginius cependant caresse, presse, sollicite, fait voir l'injustice qu'on lui fait, à tous ceux qu'il connoît & qu'il rencontre. Appius, dont la passion étoit une espéce de fureur, ne laissa pas de prononcer que M. Claudius retiendroit cette fille comme son esclave. Chacun murmure de cette injustice, & Claudius se met en état de saisir la fille, qui étoit au milieu des dames Romaines qui l'avoient accompagnée, & qui s'écrierent au moment qu'on la voulut prendre. Virginius implore la pitié du juge; mais voyant qu'il ne peut rien gagner par ses prieres, par ses larmes, ni par ses menaces, il demande que l'on souffre au moins qu'il parle à sa fille & à sa nourice, pour s'informer plus particulierement de la vérité. On le lui permit, & ayant tiré Virginie à part, & pris un couteau qu'il rencontra sur la boutique d'un boucher: *Ma chere Virginie*, lui dit-il, *voila enfin tout ce qui me reste pour te conserver l'honneur & la liberté*. Dans le même temps il lui porta le couteau jusque dans le cœur; & non-seulement se sauva de la multitude, quoiqu'Appius ordonnât qu'on le saisît, mais alla dans le camp avec quatre cens hommes qui l'avoient suivi. Les troupes plus indignées contre le juge, que contre le pere, prirent les armes, & marcherent à Rome, où elles se saisirent du Mont-Aventin. Tout le peuple d'autre part cria contre Appius, qu'on mit en prison, & qui se tua pour prévenir l'arrêt de sa mort. Spurius Oppius, autre décemvir qui étoit à Rome, & qui avoit souffert le jugement tyrannique de son collégue sans s'y opposer, étant retenu, se fit mourir, & M. Claudius, confident d'Appius, fut condamné. Ce crime fut cause qu'on abolit les décemvirs, l'an 305 de la fondation de Rome, & 449 avant J. C. On rétablit ensuite les consuls. L'histoire en est rapportée fort au long par Tite-Live, *l. III de la premiere décade*.

VIRGINIENNE, en latin *Virginensis Dea*, la déesse des filles, étoit une déesse des Gentils, qui croyoient que son soin particulier étoit de délier la ceinture des filles le soir de leurs nôces. Cette divinité étoit invoquée par l'un & l'autre sexe, pour le mariage, dans ces anciens temps d'ignorance & de superstition. * S. Augustin, *de la cité de Dieu*.

VIRGINIUS (L.) pere de Virginie. Voyez *ce qui le regarde dans l'article de* VIRGINIE, & dans Tite-Live, *l. 3 de la premiere décade*, où son histoire est rapportée.

VIRGINIUS ROMANUS, poëte comique Latin, vivoit du temps de Trajan, vers l'an 100 de J. C. On trouve son éloge dans le VI livre des épîtres de Pline *le Jeune*, *ep. ad Caninium*, 21.

VIRIATUS, général des Lusitaniens en Espagne, qui sont maintenant les Portugais, de chasseur qu'il étoit, devint capitaine d'une troupe de brigands, & général d'une armée, avec laquelle il se rendit maître du Portugal, l'an 609 de Rome, 145 avant J. C. Il courut & ravagea pendant quatorze ans, tout ce qui est deçà & de-là les fleuves de l'Ebre & du Tage. Il vainquit les préteurs M. Vintidius, Cl. Unimanus, & Cn. Plancius; & donna tant de terreur aux Romains, qu'il fallut une puissante armée avec un consul pour lui résister. Enfin Cépion, consul Romain, eut recours à la trahison, & fit assassiner Viriatus, l'an 140 avant Jesus-Christ. * Tite-Live, & Flor. *l.* 2, *c.* 17.

VIRIDET (Jean) fils d'un notaire royal, naquit à Paray dans le Charollois l'an 1655. Après avoir fait sa philosophie à Die en Dauphiné, il étudia en médecine à Montpellier sous Barbeyrac. De-là il se rendit à Paris, qu'il quitta après la révocation de l'édit de Nantes, afin de suivre en repos ailleurs la religion prétendue réformée dont il faisoit profession. Il passa par Genève en 1690; de-là à Rolles, bourg dans le pays de Vaux, puis à Morges, où il établit sa résidence. C'est tout ce qu'on en dit dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*. On y ajoute que Viridet est auteur des écrits suivans. 1. *Joannis Virideti, doctoris medici, tractatus novus medico-physicus, de prima coctione, præcipuè de ventriculi fermentis, novis in medicina hypothesibus superstructus, & innumeris inventis, curiosisque experimentis & observationibus locupletatus*, à Genève 1692, *in*-8°. 2. *Dissertation sur les vapeurs*, à Iverdun 1726. 3. *Traité du bon chyle pour la production du sang*, où l'on voit, outre les causes ordinaires qui le corrompent, plusieurs maladies qu'on n'a pas connues, à Lausanne 1735, 2 volumes *in*-12.

VIRIDOMARE, du pays des Eduens, dans l'ancienne Lyonnoise premiere, commanda la cavalerie avec Eporedorix devant Gergovie. L'affection que ceux de son pays avoient pour les Romains, ayant changé par les menées du *Vergoblette*, ou souverain magistrat, il se retira avec les troupes de cet état, sous prétexte de prévenir Litarique, & de rassurer le pays. Il se sai-

fit de Nevers avec Eporedorix, l'an 53 avant J. C. & commanda au siége d'Alexie. * Jul. César, *guerre des Gaules.*

VIRIDOVIX, du pays des Unelliens, dans la seconde Lyonnoise, chef de quelques rebelles, qui s'étoient rassemblés de toutes les Gaules contre les Romains, présenta plusieurs fois la bataille à Titurius Sabinus, lieutenant de César; mais Sabinus, cherchant à vaincre par ruse, ne l'accepta point : bien plus, il lui fit donner avis par un Gaulois même, que les Romains alloient décamper, & que tout étoit en désordre. Alors prêt à recevoir Viridovix avec avantage, il mit en bataille pour sortir avec impétuosité sur les Gaulois, qui ne pouvoient éviter leur défaite, parceque l'éminence sur laquelle Sabinus étoit campé, étoit d'environ mille pas de hauteur, & qu'on ne pouvoit y arriver que hors d'haleine. César dit que Viridovix & les autres chefs ne donnerent cette permission de combattre qu'à regret, & qu'ils y furent forcés par l'ardeur des Gaulois. * Jules César, *guerre des Gaules, l. 3.*

☞ VIRIEU, l'une des plus grandes & des plus illustres maisons du Dauphiné, dont l'ancienneté se perd dans les temps les plus reculés, a possédé originairement la terre de son nom, située dans la même province, dont la plus grande partie passa l'an 1220 dans la maison de Clermont par le mariage de *Béatrix*, fille de Martin, sire de Virieu, avec *Siboud* de Clermont, ainsi que plusieurs autres en franc-aleu.

Vilfredus I, sire de Virieu, vivoit l'an 1010. Il accompagna l'empereur Henri III à la défaite des Sarasins, qu'il vainquit près de Capoue, & confirma la fondation que fit ce prince de l'abbaye de Novalese en Piémont, l'an 1041, dans laquelle il est qualifié de *dominus.*

Sylvion, du consentement de ses fils, donna à S. Hugues, évêque de Grenoble, les dixmes & autres biens qu'il avoit dans une de ses terres appellée S. Donat, ès années 1108, 1109, 1110.

Guiffrey II se croisa, & confirma l'an 1146, une concession faite par Hubert III, comte de Savoye, à l'abbaye de S. Sulpice en Bugey; le même Humbert prit ledit monastère sous sa protection en 1151, & en adressa les lettres à Guillaume, évêque de Belley, & à *Guiffrey* de Virieu, qui y est qualifié, *miles utique strenuus.* Aimon & Guillaume firent plusieurs concessions à l'église de Vienne en 1170. Le même *Guillaume* fut présent à l'hommage que rendit Guillaume de Beauvoir à Albert de la Tour, l'an 1203. Aimonet de Virieu étoit en 1229, gouverneur & châtelain du château Pipet à Vienne.

Allard, dans son *nobiliaire*, rapporte plusieurs seigneurs de ce nom, chevaliers, depuis 1010, jusqu'en 1340. On connoît particulierement deux branches de cette maison, l'une des barons de Faverges, substituée aux nom & armes de Beauvoir, fondue dans celle de Varacieu, l'une de ses rameaux; l'autre des seigneurs de Pupetiere; celles de *Bisonne*, de *Cuirieu*, de *Torchefelon* & de *Corbas*, étant éteintes depuis deux siécles.

Martin de Virieu, chevalier, seigneur de Faverges & de Pupetiere, est nommé conjointement avec Aimon de Bressieu, par le comte de Savoye, pour arbitre du différend qu'il avoit avec les sires de Thoire & de Villars, le 20 décembre 1244. Il est dit dans cet acte, que s'il survient quelque difficulté, ces deux seigneurs, & deux choisis par les sires de Villars, en décideroient seuls. L'an 1243, la veille de la Magdeléne, ledit Martin accorda à la chartreuse de la Silve-Benire, une exemption de péage dans toute l'étendue de ses terres, & apposa son sceau au bas de l'acte, dans lequel il est représenté à cheval, un casque sur la tête, l'épée nue & haute d'une main, & son bouclier de l'autre, où sont gravées *trois vires.*

Jacques de Virieu donna le 28 mai 1248, à la même Chartreuse la Fontaine Carrel. Martin fut présent à cette donation. De lui descendent les seigneurs de Faverges & de Pupetiere, seuls restans de cette maison. Il eut pour fils Albert, qui suit; *Guiffrey*, chanoine de Vienne; Ainard, auteur de la branche des seigneurs de Pupetiere, dont il sera parlé ci après; *Humbert*, chanoine de Vienne; *Béatrix*, mariée l'an 1220, à *Siboud* de Clermont, auquel elle porta la quatriéme partie de la terre de Virieu : il fut même stipulé dans le contrat, qu'en cas que *Béatrix* vînt à mourir, le même *Siboud* épouseroit sa sœur cadette, & que si Siboud venoit à décéder, son frere épouseroit Béatrix; & *Alix*, mariée en 1259, à *Guillaume* de Beauvoir, laquelle eut en dot cinq cens livres viennoises.

Albert, chevalier, seigneur de Virieu & de Faverges, mort avant son pere en 1267, avoit epousé *Bellangere* de Cousence, qui lui survécut. Elle testa le 10 des calendes de décembre 1294, & institua ses exécuteurs, *Joffrey* de Clermont, & *Foulques* de Montchenu. Il en eut Guiffrey; *Humbert*, chanoine de Vienne; *Odon*, religieuse à S. Pierre de Vienne; *Béatrix*, mariée au seigneur de Girin S. Syphorien; *Alix*, religieuse à Laval en Bressieu; & *Fleurie*, mariée à *N.* de Burnon du Bourdet.

Guiffrey, damoiseau, seigneur de Virieu, Faverges, Montrevel, &c. soumit en 1267 la quatriéme partie de la terre de Virieu à l'hommage d'Albert, seigneur de la Tour. Son pere ayant été cautioné par le dauphin pour la somme de six cens livres, son fils le poursuivit. Il lui céda pour l'indemniser les hommages que lui devoient plusieurs gentilshommes des meilleures maisons du Dauphiné. Il eut Albert, qui suit; & *Alix*, mariée à *Ponce* de la Forest, damoiseau.

Albert II, chevalier, seigneur de Virieu, Faverges, Montrevel, &c. paroît dans un traité fait en 1314, entre le comte de Savoye & le dauphin de Viennois, son fils, & rendit hommage en 1318 au dauphin Jean, pour le fief de Cousence seulement, & à Humbert II en 1334. Depuis ce temps, les seigneurs de Clermont acquirent les differentes portions de la terre de Virieu, dont la quatriéme partie, échue à la branche de Pupetiere, n'a eté vendue que dans le seiziéme siécle aux seigneurs de Saint-André, possesseurs actuels. Plusieurs gentilshommes lui rendirent hommage ès années 13 9, 1327, 1333, 13 5 & 1358; & quelques-uns d'entr'eux ayant refusé de passer leurs équipages en revue devant lui, furent condamnés à une amende qui ne leur fut remise que par l'entremise de Guiffrey de Clermont, à condition qu'ils seroient plus exacts aux ordres dudit Albert.

Siboud ou Siboquin, chevalier, seigneur de Faverges, mourut jeune, & fut allié à Guigonne de Grolée, tutrice de ses enfans en 1357 & 1361. Il en eût 1. Guichard, qui ne laissa d'*Antoinette* de Miolans, que deux filles, l'une mariée à *François* de Montlaur, seigneur de Maudebec, l'autre à *Pierre*, seigneur de Gerbais en Savoye; 2. Sibut, qui a continué la postérité; 3. Guillaume, doyen de l'église de Vienne en 1385; 4. *Agnès*, épouse de *Guigues* de Paladru, seigneur de Montferra & de Molardron.

Sibut II, chevalier, seigneur de Faverges, &c. prétendit au défaut de mâles dans la branche aînée, rentrer dans les terres de sa maison; ce qui fut terminé par une transaction passée en 1380. Il rendit hommage en 1381 de la terre de Faverges, & épousa le 26 octobre 1388, *Jeanne* de Roussillon, laquelle testa le 3 mai 1423, & fit son légataire universel l'aîné de ses enfans; Antoine, qui suit; *Philippe*, religieux à Lillebarbe, où l'on faisoit alors les mêmes preuves qu'au chapitre de S. Jean de Lyon; *Guigonne* fut mariée à *Guichard* de Virieu; *Catherine*, à Raimond du Pignier,

seigneur de Dolomieu; & *Marie* à *Jacques* de Loriol, chevalier.

Antoine, chevalier, seigneur de Faverges, &c. allié le 22 février 1426 à *Catherine* de la Riviere, rendit hommage de la terre de Faverges en 1446, & testa le 9 avril 1450. Il eut pour enfans, Sibut, qui suit; *Jean*, *Geoffroy* & *Claude*, religieux aux monastères de S. Pierre, de S. Chef & de S. Maurice; *Antoine*, archidiacre & comte de Lyon, protonotaire du S. siége, mort à Rome, après avoir testé le 23 juin 1476, en faveur de son frere aîné; *Claude* qui redota la chapelle de Virieu, & *Pierre*, morts sans alliance; *Bonne*, mariée à *Jean* de la Balme, seigneur de Montchallin; *Antoinette*, à *Jean* de Gumin, seigneur de Romaneſche, & *Jeanne* qui ne fut point mariée.

Sibut III, chevalier, seigneur de Faverges, &c. épousa le 24 août 1470, *Antoinette* de Beauvoir, dame de la Pallud, Veracieu, &c. dont il eut François, qui suit; *Jean*, chevalier de Malte, surnommé *le loup du Dauphiné*, par la valeur avec laquelle il combattit au siége de Rhodes, & son agilité à se porter aux endroits les plus périlleux; *Catherine*, mariée à *Gabriel* du Puy, seigneur de Murinais, de la maison du premier grand-maître de l'ordre de Malte; & *Claudine*, à *Aimard* de Loras, seigneur de Belaceuil.

François, chevalier, seigneur de Faverges, substitué aux nom & armes de Beauvoir par son aïeul maternel, allié le 17 décembre 1504, à *Jeanne* de Sassenage, eut *François*, mort sans alliance; Jacques de Virieu Beauvoir, qui suit; Pierre qui a formé la branche de *Veracieu*, *dont il sera parlé ci-après*; *Lucques*, mariée à *Jean* de Palmier, seigneur de S. Georges, neveu de l'évêque de Grenoble; *Marguerite*, à *Jean* de Berenger, seigneur de Morges & de du Guast; *Pernette*, à *Charles* de Lucinge, seigneur des Alimes; & *Claude*, à *Claude* du Mont, seigneur de Fossans.

Jacques de Virieu Beauvoir, seigneur de Faverges, &c. épousa en 1559, *Claudine* de Ruins, dont il eut *Hugues*, alliée en 1600, à *Lucréce* du Rosier, lequel testa le 8 février 1621, & eut *Pierre* & *François*, morts sans lignée; Pierre-Jacques, qui suit; *Jeanne*, religieuse; *Françoise*, mariée 1°. à *Gilbert* de Reclaine, seigneur de Lunelle; 2°. à *Scipion* de Michallon.

Pierre-Jacques, chevalier, seigneur de Faverges, &c. lieutenant-colonel du régiment de Vernantel, s'allia en 1632 à *Marie* Collioud; rentra en 1641 dans la terre de Faverges, qui lui étoit contestée, en vertu d'un arrêt du parlement de Provence, qui lui adjugea les biens substitués par Sibut, son trisaïeul, & en rendit hommage en 1647. Il fut le dernier mâle de sa branche, & laissa deux filles; *Jeanne*, morte sans alliance; & *Marguerite*, mariée en 1660, à *André* de Virieu, son cousin de la branche des seigneurs de Veracieu.

Branche de Veracieu.

Pierre, troisiéme fils de *François* de Virieu, chevalier, seigneur de Faverges, & de *Jeanne* de Sassenage, seigneur de Veracieu, &c. capitaine de cent hommes d'armes, qualifié du titre de *noble & puissant seigneur*, fut tué à la bataille de Cérisoles; il avoit épousé le 30 avril 1539, *Diane* de Mareste, laquelle testa le 10 août 1548, & institua son fils qui suit son légataire universel.

Pierre II, seigneur de Faverges, Veracieu, &c. gentilhomme ordinaire du duc d'Alençon, frere du roi, capitaine de cinquante chevaux-légers, s'allia le 23 mars 1570, à *Méraude* Clavel de Montfort, qui testa en 1617, dont il eut *André*, seigneur de Chintrey, qui n'eut qu'un fils, mort sans hoirs; Pierre, qui a continué la postérité; *François*, chanoine de S. Pierre de Vienne; *Jeanne*, religieuse aux Colonnes; & *Charlotte*, mariée à *Charles* de Suard, seigneur de Chaunas.

Pierre III, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, avoit épousé le 14 décembre 1619, *Louise* de Guichard de Florence, & testa le 23 octobre 1636. Il laissa *Pierre*, capitaine au régiment de Lyonnois, mort au service du roi; *Jean*, capitaine au régiment royal, tué à Menin; André, qui suit; & *Virgine*, mariée à *André* de Tivoley, seigneur de Barat.

André, major du régiment d'Harcourt, épousa avec dispense le 9 février 1660, *Marguerite* de Virieu Beauvoir, sa cousine au quatriéme degré. Il devint par ce mariage baron de Faverges, & testa le 7 février 1675. Il en eut Pierre-Jacques, qui suit; *Nicolas*, brigadier des armées du roi, lieutenant pour le roi, commandant au Havre; *Virgine*, mariée à *François* de Chatelard; & *Hélene*, *Marguerite* & *Marie*, religieuses à S. Pierre de Lyon.

Pierre-Jacques, baron de Faverges, de Romagnieu, épousa le 18 février 1696, *Catherine* de Vermenton, dont il eut, André Nicolas, qui suit; *François-Xavier*, capitaine de grenadiers au régiment d'Enghien; *Marie*, qui n'a point pris d'alliance; *Marie*, religieuse à Valence; & *Marguerite*, Carmélite à Grenoble.

André-Nicolas, baron de Faverges, &c. a épousé le 18 octobre 1720, *Louise-Marie* de Boffin. De ce mariage sont issus, Pierre-Xavier, dit le *Marquis de Virieu*, qui suit; *François-Martin*, chartreux à Valbonne, né en 1725; *Jean-Louis*, né en 1726, capitaine au régiment d'Enghien; *Jean-Loup*, né en 1731, aussi capitaine au régiment d'Enghien; *Nicolas-Alexandre*, né en 1733, chevalier de Malte; & *Benoît-Toussaint*, né en 1745, aussi chevalier de Malte; *Jeanne-Joseph*; *Marguerite-Felicienne*; & *Laurence-Pierrete*, religieuses; *Magdeléne-Antoinette*, né en 1737; *Marie-Agnès*, née en 1738; *Michelle-Elizabeth*, née en 1739; *Louise-Marguerite*, né en 1742; & *Françoise-Agnès*, née en 1743.

Pierre-Xavier, dit le *marquis de Virieu*, capitaine au régiment d'Enghien, né en 1723, a épousé en 1756 *N.* de Villiers.

La branche de Virieu Faverges porte d'*azur à trois vires d'or*, *accolées de celles de Beauvoir*, *qui sont écartelées d'or & de gueules*.

Branche des seigneurs de Pupetiere.

On trouve dans le *nobiliaire* d'Allard, que Jean de Virieu, chevalier, seigneur de Pupetiere, fut présent à l'hommage que rendit l'an 1351, Geoffroy, seigneur de Clermont, au comte de Savoye, & qu'un autre *Jean* de Virieu, bachelier l'an 1410, avoit sous lui huit écuyers, & une compagnie de trente-deux hommes d'armes l'an 1417, l'un & l'autre portant pour armes *de gueules à trois vires d'argent*. On voit aussi dans Varillas, *histoire de Charles IX*, qu'un seigneur de la même branche commandoit une partie des huguenots à la bataille de Montcontour.

Ainard, troisiéme fils de Martin, chevalier, seigneur de Virieu, fut seigneur de Pupetiere, & pere de Guillaume, chevalier, aussi seigneur de Pupetiere, qui partagea avec ses freres *Amédée* & *Guigues* en 1244, & fut garant d'un traité de paix fait entre Amédée, comte de Genève, & Amédée, comte de Savoye, le 22 novembre 1287. Il eut entr'autres enfans

Pierre, chevalier, seigneur de Pupetiere, qualifié conseigneur de Virieu, dans son testament du 20 juillet 1344, auquel Henri, évêque de Metz, fit en 1323 une inféodation de soixante sols viennois de rente, pour les bons services qu'il avoit rendus au dauphin Guigues VIII, son neveu. Le même Pierre servoit dans les guerres avec deux écuyers l'an 1346.

Geoffroy, son fils, surnommé de *Monastrolio*, chevalier, seigneur de Pupetiere, reconnut en fief l'an 1388, les mêmes soixante sols de rente inféodés à son pere par ledit évêque, & rendit hommage au dauphin

le 20 juin de la même année. Il fut pere de GEOFFROY, qui suit; de *Gouin*, prieur de Vif; & de *Sibylle*, mariée à *François* de Lemps.

GEOFFROY II, chevalier, seigneur de Pupetiere, marié à *Guigonne* de Gumin, fit en 1424 donation de cette terre à son fils, en rendit hommage en 1413, & mourut en 1430. Il eut trois filles, la premiere mariée à *N.* d'Avalon, la deuxiéme à *N.* de Virieu, seigneur de Bisonne, & la troisiéme à *François* de Boezosel.

HUGONIN, chevalier, seigneur de Pupetiere, épousa en 1426 *Berangere* de Girin, dont il eut GUILLAUME, & *Antoinette*, mariée à *Guillaume* de Martel, seigneur de S. Laurent du Pont.

GUILLAUME, chevalier, seigneur de Pupetiere, fut allié 1°. en 1484, à *Renaude* de Garadeuil de l'Ecluse: 2°. le 17 février 1493, à *Louise* de Luppé. Il institua le 24 juillet 1510, CLAUDE, qui suit, son héritier; *Anne*, épousa *Claude* de Rigaud, seigneur de Bajat; & *Antoinette* Aubert d'Hiere.

CLAUDE, chevalier, seigneur de Pupetiere, &c. s'allia en 1531, à *Jeanne* de Virieu, héritiere de la branche de Bisonne, & testa en 1549. Il en eut CLAUDE, qui suit; *Artaud* qui a formé la branche des seigneurs de *Ponterrey*, éteinte dans la maison de Morges; *Aimard*, auteur de celle des seigneurs de *Pointierre*, finie en la personne d'*André*, marquis de Virieu, capitaine des gendarmes de Bretagne, tué en 1690; *Jacques*, reçu chevalier de Malte en 1556, commandeur des Echelles; *Jean*, chanoine de S. André-le-bas; & *Anne*, mariée à *Acaric* de Voissane.

CLAUDE II, chevalier, seigneur de Pupetiere, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa en 1552, *Marguerite* de Bernard. Il acquit la terre de Montrevel qui avoit été vendue par la branche aînée, & rendit hommage en 1582, & testa en 1606. Il eut, FRANÇOIS, qui suit; *Claude*, qui de *Charlotte* de Putrain ne laissa qu'une fille, mariée à *Jean* de Salemar, seigneur de Ressis; & *Laurent*, chevalier de Malte en 1577, commandeur des Echelles, &c. grand bailli de Lyon, maréchal & conservateur dudit ordre.

FRANÇOIS, chevalier, seigneur de Pupetiere & de Montrevel, &c. s'allia le 16 septembre 1608, à *Gasparde* de Prunier-Saint-André. Il testa le 13 novembre 1644, & laissa CHARLES; & *Marguerite*, mariée à *François* d'Agoult, seigneur de Chanousse.

CHARLES, chevalier, seigneur de Pupetiere, Montrevel, &c. épousa le 11 octobre 1657, *Françoise* Roux de Morges, rendit hommage de la terre de Pupetiere en 1680, & testa le 17 mars 1681. Il eut pour enfans, ETIENNE; & une fille mariée à *François* de Gratet, marquis d'Olomieu.

ETIENNE, chevalier, seigneur de Pupetiere, Montrevel, &c. s'allia en 1692, à *Magdelene* de Regnault de Sollier, dont FRANÇOIS, qui suit; & *Françoise*, mariée 1°. à *Claude* de Gratet, comte de Bouchage, chevalier d'honneur au parlement de Grenoble: 2°. à *Nicolas*, marquis de Chaponay & de Feizins.

FRANÇOIS II, chevalier, seigneur de Pupetiere, Montrevel, &c. dit le *marquis de Virieu*, ci-devant capitaine de cavalerie au régiment de la Rochefoucauld, a épousé le 4 avril 1731, *Jeanne-Louise-Lucrèce* de la Tour-Gouvernet de Montauban. De ce mariage sont issus, LOUIS-FRANÇOIS-RENÉ, qui suit; *Louis-Marie-Ange*, officier au régiment de la Viefville, cavalerie, né le 15 août 1733; *Claude-François-Matthias*, né le 25 février 1746, & *Lucréce-Nicole*, née le 2 octobre 1742.

LOUIS-FRANÇOIS-RENÉ, dit le *comte de Virieu*, colonel aux grenadiers de France, est mort le 28 novembre 1757. Il avoit épousé le 1° octobre 1752, *Armande-Ursule* de Bouschet, seconde fille de *Louis*, marquis de Sourches, comte de Monrsoreau, &c. lieutenant-général des armées du roi, conseiller d'état, prévôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France, & de *Charlotte-Antonine* de Gontaut-Biron, dont *François-Henri*, né le 13 août 1754, & *Louise-Lucréce-Béatrix*, née le 31 mai 1757. * Mémoire remis par la famille.

VIRIPLAQUE, en latin *Viriplaca* (mot composé de *Vir*, mari, & de *Placare*, appaiser) étoit une déesse adorée dans le paganisme par les anciens Romains. Ils croyoient que Viriplaque, dans les brouilleries qui arrivoient entre un mari & une femme, prenoit le soin de ramener leurs esprits, & de les porter à la paix. Le temple de Viriplaque étoit dans Rome, au mont Palatin. Dans ce temple se rendoient le mari & la femme, chacun de son côté, lorsqu'ils étoient en querelle; là ils se parloient, & ils en venoient à des éclaircissemens, s'il étoit nécessaire. Enfin après s'être suffisamment expliqués sur ce qui causoit leur différend, ils déposoient l'un & l'autre leur mécontentement au pied de l'autel de la déesse, & s'en retournoient dans leur maison entiérement réunis. * Valere Maxime, *l.* 2, *c.* 1.

VIRLEJUS (Hugues) sorti d'une noble famille d'Angleterre, florissoit vers l'an 1344, sous Edouard III, roi d'Angleterre, & étoit religieux de l'ordre du Mont Carmel, docteur & professeur en théologie à Oxford, & célébre prédicateur. Il a fait un recueil de ses lectures, qu'il a donné en un livre, *Figuræ historiarum.* Ses ouvrages sont, *Commentarii in sanctum Matthæum. Prælectiones in D. Paulum. Lectiones in scripturam. Placita theologica. Sermonum per annum, l.* 1. *Determinationes nonaginta-sex. Quæstiones ordinariæ.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

VIRLEJUS (Thomas) théologien, a composé quelques ouvrages, ausquels il n'a point mis son nom, excepté aux commentaires qu'il a faits sur toutes les épîtres de S. Paul, divisés en quatorze livres. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus, &c.

☞ VIROTTE (Louis-Anne la) médecin de la faculté de Montpellier, & de celle de Paris, étoit né l'an 1725 à Nolay, bourg considérable de Bourgogne, dans le diocèse d'Autun. Après avoir achevé ses humanités à Nolay même, il fut envoyé au séminaire d'Autun pour y faire son cours de philosophie. S'étant ensuite décidé pour l'étude de la médecine, il alla à Montpellier, où il prit le bonet de docteur en médecine. Il vint ensuite à Paris. Les liaisons qu'il y contracta avec les hommes célébres en tous les genres, formerent son gout: elles l'étendirent même à plusieurs objets. Il publia quelques ouvrages traduits de l'anglois: *Observations nouvelles sur les crises: Dissertation sur la transpiration: Nouvelle méthode pour pomper le mauvais air: Nouvelles observations microscopiques: Dissertation sur la chaleur: Exposition des découvertes de Newton, par Maclaurin.* M. la Virotte dédia ce dernier ouvrage à M. de Mairan, qui ayant connu le jeune traducteur, estima ses talens, & le présenta à M. le Chancelier Daguesseau. Cet illustre magistrat, rassuré sur la jeunesse de M. la Virotte, par le suffrage de M. de Mairan, l'admit au nombre des habiles gens qui composent avec tant de succès le *Journal des savans.* Il fut d'abord destiné à seconder M. Bruhier, à qui ses fréquentes infirmités ne permettoient pas de remplir entierement la partie de la médecine dont il étoit chargé. Après la retraite de M. Bruhier, M. la Virotte fut chargé seul de sa partie, & la remplit avec distinction. On remarque dans ses extraits beaucoup d'ordre & de clarté. M. la Virotte étoit depuis plusieurs années, censeur royal des livres, docteur de la faculté de Paris, fixé dans cette capitale, & de jour en jour plus estimé, lorsqu'en 1757 la cour le nomma premier médecin de l'armée de Westphalie. Il ne dut le choix du ministre, qu'à des suffrages libres, glorieux, & recueillis parmi les médecins de la ville & de la cour. Il fut nommé à son retour de l'armée, médecin de l'hôpital de la Charité. Ces succès sembloient lui en annoncer de plus considérables,

& lui promettre une situation brillante, lorsqu'il fut frapé d'une fiévre maligne, qui le conduisit au tombeau le second jour du mois de mars de cette année 1759, n'ayant pas encore trente-quatre ans accomplis. * Son éloge se trouve plus au long, dans le *Journal des savans*, mois de juillet 1759.

VISANDRE, *Visander*, soldat Goth, se fit admirer dans une bataille que les Goths donnerent contre Bélisaire, où il fit voir un courage extraordinaire jusqu'à la fin du combat, malgré la perte de son sang, qui couloit abondamment de ses playes. Enfin il succomba & demeura pour mort avec ceux qui avoient été tués; mais trois jours après, les Goths étant venus pour ensevelir les corps des soldats, trouverent Visandre qui respiroit encore, & le porterent dans le camp. Il fut guéri de treize playes qu'il avoit reçues, vécut long-temps, & s'acquit beaucoup de réputation parmi les Goths. * Procopius, *de reb. Gothor. &c.*

VISAPOUR, royaume dans le Décan, est situé vers la côte occidentale de la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe de Bengala. Le roi de Visapour est le plus puissant de tous ceux du Décan, & est appellé souvent le roi de Décan. Sa ville capitale Visapour, qui a donné le nom au royaume, a quatre ou cinq lieues de circuit, & est ceinte d'une double muraille, garnie de quantité de canons. Le palais du roi est au milieu de la ville, & est entouré d'un fossé plein d'eau, où il y a des crocodiles. Le roi qui y regnoit l'an 1666, étoit un orphelin, que le feu roi & la reine sa femme avoient adopté pour fils. Après la mort du roi, la reine l'établit sur le trône par son crédit; & parcequ'il étoit encore jeune, elle fut déclarée régente du royaume. * Thevenot, *voyages des Indes*, *t. 3.*

VISBIUS, qui vivoit du temps de l'empereur Domitien, selon quelques auteurs, & vers l'an 90, écrivit la vie de S. Denys l'*Aréopagite*, si l'on en croit Hilduin, *ep. ad Lud. Pium*; mais cet auteur n'a jamais existé; & l'ouvrage qui est sous son nom, dont Hilduin s'est servi, est une piéce manifestement supposée, comme M. de Launoi l'a prouvé. * Matthieu Galenus, *ad or. epist. Hilduin.* Surius. Vossius, &c. de Launoi, *de Areopagiticis Hilduini.*

VISCH (Charles de) Flamand, de l'ordre de Cîteaux, vivant vers le milieu du XVII siécle, a publié une bibliothéque des écrivains de son ordre *in*-4°, imprimée à Douai 1648, & à Cologne 1656. C'est la meilleure que nous ayons, quoiqu'elle soit écrite en assez mauvais style. Il faut cependant user de discernement & de précaution en le lisant, pour ne se point laisser surprendre à certains endroits qu'il n'a pas assez examinés. On peut joindre ici à l'ouvrage de Visch, le *Phenix ressuscité* de Chrysostôme Henriquez, Espagnol, mort à Louvain, l'an 1632, en deux livres; mais il ne regarde proprement que les anciens écrivains Anglois, dans le premier, & les Espagnols dans le second. * Nicolas Antonio, *præfat. ad bib.*

VISCHER (Jean) né à Wembdingen, ville de Baviere, en 1524, fils de George Wischer, consul de ladite ville, fut fait maître en philosophie à Wittemberg en 1548, & créé docteur en médecine à Bologne en Italie, en 1553. L'année suivante 1554, il commença à enseigner publiquement la médecine à Ingolstad; mais il ne professa qu'un an. En 1555, il fut appellé à Nortlingue ou Nortlingen, où il fut physicien ou médecin ordinaire. Le marquis George Fréderic d'Onolzbach le fit médecin de la cour en 1562, & en 1572 il fut fait professeur public en médecine à Tubinge. Il mourut dans cette ville & dans cet emploi en 1587, âgé de soixante-trois ans. Il est auteur des ouvrages suivans: *Enarratio brevis aphorismorum Hippocratis*, &c. à Tubinge, imprimé par les soins de Jerôme Vischer, son fils, en 1591, *in*-4°. *Disputatio de usu atque officio splenis in homine*, 1577. *Disputatio de affectibus uteri humani*, 1581. *Disputatio de lactis, ejusque partium natura & viribus*, 1586. *Disputatio de ratione explorandi & judicandi leprosos*, 1586. *Epistola ad Petrum-Andream Matthiolum, in qua tractatur de vertigine, occipitii dolore*, &c. dans les lettres de Matthiole. Il y a eu encore un JERÔME Vischer, né aussi à Wembdingen, en 1556, fils d'un autre *Jerôme* Vischer, professeur public de médecine à Tubinge. Le fils fut créé docteur en médecine à Tubinge en 1582, & la même année il fut reçu dans le collége des médecins à Nuremberg, & fait médecin ordinaire de la république de la même ville. Il mourut au même lieu en 1596, à l'âge de quarante-un ans. On trouve de lui deux lettres sur des matieres de médecine, dans le livre intitulé: *Cista medica*, de Jean Hornungius, à Nuremberg, 1625, *in*-4°. *Voyez* M. Manget, dans sa Bibliothéque des écrits de médecine, tome IV, liv. 20, &c.

VISDELOU (Claude de) Jésuite, évêque de Claudiopolis, vicaire apostolique en Chine, s'est rendu aussi recommandable par son zèle, sa piété & ses travaux pour la conversion des infidéles, que le célébre cardinal de Tournon, dont il a été le disciple, l'ami & le compagnon. Il naquit au mois d'août 1656, en Bretagne, d'une famille noble & ancienne, du côté de pere & de mere; & il a eu un oncle mort il y a quelques années évêque de S. Paul de Léon en Bretagne. Il entra fort jeune dans la societé des Jésuites, fit son noviciat dans leur maison de Paris, & se distingua chez eux par une vertu solide, & de grandes dispositions pour les sciences. Partageant également son temps entre l'étude des belles lettres, des mathématiques & de la théologie; il se rendit habile dans ces diverses sciences, & sa piété qu'il avoit soin de nourir par la priere & la méditation, le jour & la nuit, n'en souffrit point. Lorsque Louis XIV prit la résolution d'envoyer des missionaires en Chine, Claude Visdelou fut un des six Jésuites qui furent présentés à sa majesté, & acceptés par elle. Les cinq autres étoient les peres de Fontenay, Tachard, Gerbillon, le Comte & Bouvet. Ils se rendirent à Brest, & s'embarquerent le 3 de mars 1685, dans le vaisseau appellé l'Oiseau, commandé par M. de Vaudricourt, le même navire où étoient M. de Chaumont qui avoit la qualité d'ambassadeur, l'abbé de Choisy & le comte de Forbin qui passa dans le même vaisseau jusqu'à Siam. Dans le septiéme mois de leur navigation, M. Visdelou fut débarqué sur les terres du royaume de Siam; & peu de temps après il se rembarqua pour la Chine. Le bâtiment sur lequel il étoit monté, essuya une horrible tempête, pendant laquelle le jeune missionaire pria avec tant de soin, que le vaisseau, échapé au naufrage, le transporta sur les côtes de Camboye & de Siam. Il lui fallut traverser des pays affreux pour se rendre à Joudia, où il attendit un autre embarquement, avec lequel il arriva enfin à Macao. C'étoit le lieu de sa mission, & ce fut là aussi qu'il se livra à toute l'ardeur de son zèle. Il y apprit si parfaitement la langue chinoise, que, selon l'auteur de son oraison funébre, le fils du grand empereur Camhi, héritier présomptif du trône, fut luimême si surpris de l'extrême facilité avec laquelle il expliquoit les livres les plus obscurs en cette langue, qu'il voulut lui en donner une attestation autentique. » Nous reconnoissons, y dit-il, que cet homme venu » d'Europe, est plus haut en lumiere & en science dans » nos caractères chinois, que ne le sont les nues au-» dessus de nos têtes; & qu'il est plus profond en pé-» nétration & en connoissances, que les abymes sur les-» quels nous marchons. » Cette attestation fut écrite en lettres chinoises sur un satin, long d'environ une aulne de Paris, & large d'une demi-aulne. Ce satin a été entre les mains du pape Benoît XIV. M. Visdelou ne s'est pas seulement servi de cette connoissance de la langue chinoise pour instruire avec tout le zèle & toutes les fatigues d'un apôtre, ceux à qui il

étoit envoyé ; il s'en servit aussi pour composer l'histoire de l'empire de la Chine, qu'il a envoyée à Rome à la congrégation de la Propagande. Il étoit arrivé en Chine en 1687, & pendant plus de vingt ans qu'il séjourna en différens endroits de ce vaste empire, il y travailla sans relâche à la propagation de l'évangile, & à détruire tous les abus qui ne s'accordoient point avec l'exacte pureté de la morale évangélique. Quand le cardinal de Tournon eut été envoyé dans le même pays, en qualité de légat du S. siége, M. Visdelou s'unit à lui dans la même vue, & ils travaillerent de concert à former des chrétiens qui le fussent d'esprit & de cœur. Le légat, par une lettre du 12 janvier 1708, le déclara vicaire apostolique, & administrateur de plusieurs provinces de la Chine ; & le 12 février suivant, il le nomma à l'évêché de Claudiopolis, avec la permission de se faire sacrer par un des évêques qu'il lui plairoit de choisir, assisté de deux prêtres au défaut d'autres prélats. M. Visdelou choisit le légat lui-même, qui le sacra à Macao le 2 février 1709. La persécution qui retenoit le cardinal de Tournon dans les fers, contraignit aussi le nouveau prélat à se retirer. Le légat crut devoir l'envoyer à Pondichéri, où il reçut ensuite ordre de Rome de fixer sa demeure. Il y choisit son logement chez les missionnaires Capucins, vivant comme eux dans la pauvreté évangélique, & ranimant son zèle pour toutes les fonctions de l'apostolat. Il étoit arrivé à Pondicheri le 24 juin 1709, & il n'en est sorti que pour aller à Madrast, éloigné d'environ 25 à 30 lieues ; mais après un court séjour dans ce lieu, il revint à Pondicheri, où il eut beaucoup à souffrir, à cause de son zèle à faire observer les decrets de Rome qui lui étoient adressés pour le culte religieux. Ces persécutions l'engagerent à écrire une longue lettre historique & apologétique à Louis XIV, qui étoit mort dès le premier de septembre 1715, lorsque cette lettre partit en janvier 1716 ; mais on n'avoit pu encore avoir de nouvelles de cette mort à Pondicheri. La lettre fut remise à M. le duc d'Orléans, régent ; & comme M. Visdelou se plaignoit entr'autres, de ce que sans autorité & contre toute justice, on vouloit l'envoyer à Bengale, M. le régent lui fit donner ordre de rester à Pondichéri. Ce pieux & zélé prélat est mort à Pondicheri le 11 novembre 1737, & fut inhumé dans l'église des PP. Capucins, missionaires apostoliques & curés. L'onziéme de décembre suivant, son oraison funébre fut prononcée publiquement en présence d'un grand nombre de personnes. Dans la suite, cette piéce qui est fort longue, & accompagnée de beaucoup de notes, la plupart historiques, & suivie de diverses lettres & autres piéces, a été imprimée en 1742, à Cadix, *in*-8°. Ce recueil est dédié au pape Benoît XIV, qui a remercié l'auteur par un bref du 9 juin 1742, qui est aussi imprimé en latin & en françois, avec quelques autres piéces. L'oraison funébre de M. de Visdelou a été réimprimée *in*-4°, dans les nouveaux *Mémoires présentés au pape Benoît XIV*, & imprimés *in*-4°, à Lucques, 1744, page 235 & suiv. du second volume. Dans ces mémoires, partie seconde, livre troisiéme, on trouve la liste suivante des écrits de M. de Visdelou, qui furent, dit-on, remis au pape après la mort de l'auteur : 1. une histoire de la Chine, traduite du chinois en latin, avec des notes qui en facilitent l'intelligence, en six tomes : 2. un ouvrage contenant diverses choses relatives à la chronologie chinoise : 3. Dissertation latine traduite du chinois, avec un commentaire & des notes sur un monument de la religion chrétienne, qui fut trouvé l'an de Jesus-Christ 1625, dans les murs de Ginganfu, ville capitale de la province de Kensi : 4. Dissertation sur la religion *Tao-su* des Bonzes : 5. *De perfecta imperturbabilitate, liber canonicus* : 6. Dissertations sur la doctrine des Brachmanes : 7. Vie de Confucius : 8. Histoire abrégée du Japon : 9. Traduction latine du rituel chinois : 10. Sur les cérémonies & sacrifices des chinois : 11. Eloges de sept philosophes chinois : 12. Chronologie de la Chine en quatre parties : 13. Suite de cette chronologie jusqu'au commencement de l'ére chrétienne : 14. Autre suite jusqu'au temps présent : 15. De la religion chinoise brachmanique : 16. Version françoise de quelques édits chinois, avec des remarques : 17. Des antiquités de la Chine, & des autres parties du monde.

VISDOMINI (Sixte) né à Como dans le Milanez, d'une illustre famille, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, y enseigna avec réputation, & en 1571 fut pourvu de l'évêché de Modène par le pape S. Pie V. L'an 1581, ce prélat fut envoyé à la cour de Madrid par Alfonse II, duc de Ferrare & de Modène : de retour dans son diocèse il reprit ses études, & mourut le 27 septembre 1590. Ses sermons ont été imprimés à Venise en 1576. Pour ses autres ouvrages, dont le plus considérable étoit un commentaire sur l'épître de S. Paul aux Romains, qu'il avoit promis dès l'an 1566, on ne sait s'ils ont vu le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II.*

VISEU, ou VISEO, ville de la province de Beira en Portugal, avec évêché suffragant de Braga, est située sur une petite riviere, à dix lieues de Lamego, vers le midi. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Vicus Aquarius*, ville de la Lusitanie. Elle est capitale d'une comarca ou jurisdiction, & ses environs sont très-agréables & très-fertiles. Elle a donné son nom aux ducs de Viseo, dont la postérité est rapportée à PORTUGAL. * Baudrand.

VISIGOTHS, c'est-à-dire, *Goths Occidentaux*, peuples barbares, étant entrés dans l'empire romain, obtinrent de l'empereur Valens, la Mœsie & la Thrace pour leur habitation. Comme l'empereur ne tint pas les conditions de paix qu'il leur avoit accordées, ils lui déclarerent la guerre, défirent son armée & le tuerent ; ils s'emparerent ensuite de la Dacie & de la Thrace, de l'Epire, de la Thessalie & de l'Achaye. L'empereur Théodose fut obligé de faire un traité avec eux. Le roi Alaric descendit en Italie, & prit Rome sous l'empire d'Honorius. Ataulph, successeur d'Alaric, s'empara des Gaules ; & depuis Walia se rendit maître de l'Espagne & de la seconde Aquitaine, qui lui fut cédée par l'empereur Honorius. Ils ont possédé l'Espagne jusqu'à ce que les Maures s'en rendirent maîtres l'an 711. *Voyez* GOTHS dans l'article GOTHIE.

VISITATION, fête instituée en mémoire de la visite que la sainte Vierge rendit à sainte Elizabeth. Dès que l'ange Gabriel eut annoncé à la sainte Vierge le mystère de l'incarnation du Verbe divin, & lui eut révélé que sainte Elizabeth sa cousine étoit grosse de six mois, elle fut inspirée d'aller voir cette parente, qui demeuroit avec Zacharie son mari à Hebron, ville située sur une des montagnes de Juda, à vingt-cinq ou trente lieues de Nazareth. Marie partit le 26 mars, & arriva le 30 à Hébron, dans la maison de Zacharie. Elizabeth n'eut pas plutôt entendu sa voix, qu'elle sentit son enfant se remuer dans son sein. Elle lui dit : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, & le fruit de vos entrailles est beni*, & la congratula sur son bonheur. Ce fut alors que Marie prononça ce cantique pieux que nous appellons le *Magnificat*. Après avoir demeuré avec sainte Elizabeth environ trois mois, elle retourna à Nazareth un peu avant la naissance de S. Jean-Baptiste. Il y a des auteurs qui tiennent que la sainte Vierge assista aux couches de sainte Elizabeth. A l'égard de la fête, celui qui a pensé le premier à l'établir, a été S. Bonaventure, général de l'ordre de S. François, lequel en fit un décret dans un chapitre général tenu à Pise l'an 1263, pour toutes les églises de son ordre. Depuis le pape Urbain VI étendit cette fête dans toute l'église. Sa bulle, qui est de l'an 1389,

ne fut publiée que l'année suivante par Boniface IX, son successeur. Le concile de Basle, commencé l'an 1431, l'a aussi ordonnée, & a marqué son jour au 2 juillet: ce qui a fait croire à quelques-uns, que la Vierge ne partit de chez Zacharie que le lendemain de la circoncision de S. Jean, qui fut faite le 1 de juillet, huit jours après sa naissance. Il auroit été plus naturel de la placer, comme on a fait dans quelques églises, au 28 de mars, trois jours après l'Annonciation. * Christophe de Castro, *vie de la Vierge.*

VISITATION, ordre de religieuses institué par S. François de Sales, aidé de Madame de Chantal. Ce fut le 6 juin de l'an 1610, qu'il prit commencement à Anneci; cette dame & quelques demoiselles ayant commencé alors leur noviciat, qui au bout de l'an fut suivi de vœux simples. La réputation de leur vertu les fit souhaiter dans plusieurs villes. S. François de Sales en accorda quelques-unes à l'archevêque de Lyon Denys Simon de Marquemont, depuis cardinal, qui les reçut en 1615, & qui trois années après les engagea à faire des vœux solemnels. Ce fut le saint évêque de Genève qui dressa leurs constitutions, lesquelles furent approuvées l'an 1626, par le pape Urbain VIII. Il leur demanda peu d'austérités corporelles; mais beaucoup de simplicité, de modestie, d'attention sur elles-mêmes, de cordialité, de soumission à leurs supérieures. Elles conservent encore présentement l'esprit de leur saint instituteur; & quoique répandues dans plus de cent soixante monastères en France, en Italie, en Allemagne, & en Pologne, qui ne sont pas gouvernés par un chef général, mais soumis au gouvernement des évêques dans les diocèses desquels ils sont situés; il y a toujours eu une parfaite union entre ces monastères, qui se secourent dans le besoin, l'abondance des uns suppléant à l'indigence des autres. * Marsolier, *vie de S. François de Sales. Le même, vie de la mere Fremiot de Chantal.* Henri de Maupas, *vie de la mere de Chantal.*

VISSAC, ancienne maison d'Auvergne, descendoit de

I. Pons, seigneur de Vissac, qui vivoit en 1245, & que l'on tient pere d'Etienne, qui suit; de *Pierre*, chanoine de Brioude, mort le 1 août 1286; & de *Françoise* de Vissac, dame d'Aurose, morte aussi en août 1286.

II. Etienne, seigneur de Vissac, qui vivoit en 1298, épousa *Guigonne*, dame d'Arlenc, fille & héritiere de *Pons*, seigneur d'Arlenc, & de *Béatrix* de la Roche-en-Regnier, dont il eut, Pons, qui suit; & Hugues de Vissac, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

III. Pons, seigneur de Vissac & d'Arlenc, qui vivoit en 1322, épousa *Alix* de Montboissier, dont il eut, *Pierre;* Louis, qui suit; & *Dalmas* de Vissac, seigneur de Marsac, qui servoit en Languedoc en 1346, & sous Amauri sire de Craon en 1352, & qui fut pere de *Guillaume*, seigneur de Vissac; de *Pierre*, chanoine de Clermont & de Brioude; & de *Pons* de Vissac, qui s'emparerent de nuit & par force du château de Vissac sur leurs cousines, pour raison de quoi ils furent poursuivis criminellement en 1367 & 1370.

IV. Louis, seigneur de Vissac & de Marsac, mort en 1361, laissa de *Béatrix* de Saissac deux filles, qui plaiderent contre leurs cousins, qui s'étoient emparés par force du château de Vissac. L'aînée, nommée *Dauphine*, fut religieuse; & *Marguerite* de Vissac la seconde, épousa *Raymond*, seigneur de Prohynes & de Saint-Privas, fils de son tuteur.

III. Hugues de Vissac, second fils d'Etienne, seigneur de Vissac, & *Guigonne* dame d'Arlenc, fut seigneur d'Arlenc. Le roi l'envoya en 1312, avec d'autres seigneurs, au royaume de Navarre pour en prendre le gouvernement, & en 1314 en cour de Rome, ainsi qu'en Savoye & en Dauphiné, pour tâcher d'établir une ferme paix entre le comte & le Dauphin: il vivoit encore en 1322. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut *Pons*, seigneur de Vissac, mort sans enfans de *Guigonne* de Joyeuse; Etienne, qui suit; & *Hugues* de Vissac, chanoine de Brioude & archidiacre de Troyes en 1336.

IV. Etienne de Vissac, seigneur d'Arlenc, étoit chancelier de France en 1334. Il prétendit droit à cause de sa femme en la succession de Beraud sire de Mercœur, dont il en obtint entr'autres biens la châtellenie de Murs, dont le fief & l'hommage furent à sa priere réunis à la couronne, sans en pouvoir être jamais séparés, par lettres du roi Philippe *de Valois*, du mois de juin 1339. Il remit peu après les sceaux, & vivoit encore en 1350, ayant eu d'*Alix* de Poitiers, fille de *Guillaume*, seigneur de Chanac, & de *Luce* de Beaudisner, qu'il avoit épousée avant l'an 1321, Etienne, qui suit; *Pierre*, chanoine de Meaux en 1359; & *Alix* de Vissac, mariée à *Jean* seigneur de Lastic.

V. Etienne, seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, mort à l'armée en 1386, avoit épousé *N.* dont le nom est ignoré, & dont il eut Antoine, qui suit; *Pierre*, évêque de S. Flour, puis de Lavaur; *Alix*, mariée à *Astorge* de Taillac, duquel elle étoit veuve en 1423; & *Louis* de Vissac, seigneur de Thori-sur-Allier & de S. Pierre, vivant en 1400, avec *Jeanne* de Chauvigni, sa femme, dont il eut *Louis* de Vissac, seigneur de Thori, qui épousa *Annette* du Pui, fille de *Jean* seigneur de Bermond, laquelle prit une seconde alliance en 1426, avec *Jean*, seigneur de Chaseron.

VI. Antoine, seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, vivoit en 1415. Il épousa *Marguerite* fille de *Louis* d'Apchon, & de *Marguerite* d'Estain, dont il eut Claude, qui suit; *Marguerite*, premiere femme de *Pierre* de Montmorin, seigneur de S. Herem; & *Jeanne* de Vissac, mariée à *François* Maréchal, seigneur de Meximieux.

VII. Claude, seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, assista le seigneur de Thinieres son beau-frere, dans la surprise du château de Vernieres, pourquoi il fut poursuivi criminellement en 1454, & vivoit encore en 1476. Il avoit épousé *Marguerite* de Thinieres, dont il eut *Claude*, seigneur de Montréal, mort sans alliance; Antoine, qui suit; & *Marguerite* Vissac, qui s'opposa en 1477 avec ses freres, aux criées des biens & héritages de son pere.

VIII. Antoine, seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, épousa *Anne* de la Roue, fille de *Claude*, seigneur de la Roue, & de *Billette* de Tournon, dont il eut pour fille unique *Jeanne*, dame de Vissac, d'Arlenc & de Murs, mariée le 30 août 1497, à *Just*, seigneur de Tournon. * Du Chêne, *hist. des chancel.* Le pere Anselme, &c.

VISSAN, ou ESSEU, selon les gens de mer, étoit autrefois l'*Iccius Portus*, dont parle César. Aujourd'hui c'est un petit château avec un port sur la côte de la mer Britannique, ou Manche d'Angleterre, à trois lieues & demie de Calais, & à quatre de Boulogne. Le cap que les François appellent *les Mottes noires*, & les Flamans *Swartenesse*, & que les Romains nommoient *Iccium Promontorium*, est tout proche sur la même côte. * Cæsar, *in comment.*

VISSCHER (Martin Gérard, Hollandois, étoit de Schoonoven. Il embrassa l'institut des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, dans un monastère situé près du lieu de sa naissance. Il vivoit encore en 1570. Il s'occupa à écrire en latin l'histoire de l'origine & des progrès du monastère où il avoit fait profession, & de sa dévastation. Valére André dit que le savant Marc-Zuer Boxhorn, professeur d'histoire à Leyde, avoit l'original de cet ouvrage, qui n'étoit point imprimé alors, & qui ne l'a peut-être pas été

depuis. *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de M. Foppens, *in-4°*, 1739, tome II, page 854.

VISSCHER (Romerus) d'Amsterdam, a été un poëte fort célébre en son temps, & que l'on estime, dit-on, encore. Il n'a écrit qu'en sa langue. Il étoit surnommé le *Martial Hollandois*, apparemment parcequ'il réussissoit dans le genre épigrammatique. Il est mort le onziéme de février de l'an 1620. Il laissa deux filles, qui se sont aussi distinguées par leur érudition & leurs poësies en langue vulgaire. L'aînée, *Anne-Roemers*, née l'an 1584, est morte le 6 décembre 1651. La seconde se nommoit *Tesselschade-Roëmers*. On parle d'elles avantageusement dans la description historique d'Amsterdam par Jean Blaw. *Voyez* l'ouvrage de Valére André, cité à l'article précédent, page 1083.

VISSEC (Jean de) évêque de Maguelonne, dont le siége fut transféré depuis à Montpellier, étoit de la noble famille de Vissec au diocèse de Lodève, & fut élevé fort jeune à Maguelonne, où ayant fait ses études sous les maîtres établis par le chapitre, il fut reçu docteur en droit canon, & obtint la prévôté de cette église. Il possédoit cette dignité, lorsque le pape Jean XXII l'attira auprès de lui & le fit auditeur de Rote. André de Frédol évêque de Maguelonne, étant mort le dernier jour de février 1328, ou 1329 avant Pâque, Jean XXII choisit Jean Vissec pour remplir ce siége. Le nouveau prélat arriva à Montpellier en 1330, & la même année il tint un synode dans lequel il dressa pour son chapitre divers statuts qui furent publiés au mois de novembre de l'année suivante. On en trouve le précis dans l'histoire ecclésiastique de Montpellier par M. de Grefeuille, pag. 87 & suivantes, jusqu'à la page 98. Jean de Vissec mourut au château du Terrail le 28 août 1334, après avoir rempli saintement son siége durant cinq ans, six mois & douze jours. * Voyez l'*histoire de Montpellier* citée dans cet article, chapitres V & VI.

VISTE (Antoine le) d'une famille de robe, originaire de Lyon, étoit fils d'AUBERT le Viste rapporteur & correcteur de la chancellerie. *Aubert* étoit fils de *Aimé*, & petit-fils de *Barthelemi*, tous deux conseillers au parlement, & frere de *Jean*, qui posséda longtemps la même charge, puis celle de président dans la cour des aides. Antoine succéda aux charges de son pere, fut employé dans diverses négociations, dont il s'aquitta si bien, que pour récompense il obtint une charge de maître des requêtes, puis une autre de président à mortier l'an 1523. Après la bataille de Pavie, il travailla avec un soin extrême pour la conservation de l'autorité royale. Depuis, il présida deux fois aux grands jours de Bretagne, & mourut l'an 1534, chargé d'honneurs, de biens & de mérite. * Blanchard, *hist. des présidens & des maîtres des requêtes*.

VISTULE, fleuve de Pologne. C'est la *Vistula* des Latins, nommée autrement *Vistullus*; par Ptolémée, *Istula*; par Pomponius Mela, *Visula*; par Ammien Marcellin, *Bisula*; & par ceux du pays *Vissel*. Il a sa source au pied d'une montagne du pays de Teschen en Silésie, sur les frontieres de la Hongrie. De-là accru par les eaux de quelques rivieres, il passe dans la Pologne à Zator & à Cracovie, &c. Ensuite de quoi, ayant reçu encore d'autres rivieres plus considérables, il arrose Varsovie, Ploscko, Wladislaw, entre dans la Prusse, où il passe à Thorn, à Chulme ou Herzegovina & à Graudentz. Enfin sous la forteresse de Heulft, il se divise en deux bras, dont l'un se jette dans le golfe de Frich-Haff, & l'autre dans la mer Baltique près du château que ceux du pays nomment *Weisselmunde*.

VITA (Joseph de) Sicilien, natif de Caltanissetta, entra l'an 1631 dans l'ordre de S. Dominique à Palerme, où il vécut presque toujours depuis, & où il mourut le 8 janvier 1677. Ce religieux est célébre dans cette ville par sa pieté, son amour de la retraite & de la pauvreté, son zèle pour le salut des ames, & toutes les autres vertus propres à le sanctifier, & sa mémoire y est en vénération. Borné à l'étude de l'écriture, de S. Augustin & de S. Thomas, il se fraya de nouvelles routes, & imagina un systême touchant l'action de Dieu sur les créatures, où il prétend suivre ces deux célébres docteurs de l'église, & n'a été suivi de personne; car quoique le pere Thomassin de l'Oratoire, & quelques disciples de Molina aient prétendu qu'il leur étoit favorable, d'habiles théologiens semblent avoir prouvé le contraire. Son ouvrage étoit partagé en deux tomes, dont le premier parut l'an 1665, à Palerme, & contient un ample traité, *de proprio & per se principio unde provenit peccatum* : les théologiens de son ordre en furent alarmés avant même qu'il parût; on essaya en vain d'arrêter l'impression, mais Vita livra son second volume au général Jean Thomas de Roccaberti, qui le supprima. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

VITAKER, ou WHITAKER (Guillaume) né à Holme dans le comté de Lancastre en Angleterre, étant encore jeune, mit en latin la liturgie angloise, & la dispute d'Yvel contre Harding, & traduisit en grec le catéchisme composé par Alexandre Novellus son oncle. Ensuite il lut les peres Grecs & Latins, & s'attacha à l'étude avec tant d'application, qu'il ruina entierement sa santé, & que tout le reste de sa vie, il fut sujet à de fréquentes maladies. Il fut élevé à la charge de professeur en théologie en l'université de Cambridge, où il s'acquit beaucoup de réputation, & où il mourut l'an 1595, âgé de 47 ans. M. Simon dit que Vitaker a combattu avec trop de passion les livres du cardinal Bellarmin; que néanmoins il rend quelque justice à son adversaire, en louant son érudition & sa bonne foi. * Thuan. *histor.*

VITAL (saint) martyr, dont l'église fait mémoire au 28 d'avril, & dont le culte est ancien à Ravenne; mais dont les actes, qui le font pere des martyrs S. Gervais & S. Prothais, sont fabuleux. Fortunat évêque de Poitiers rapporte, selon l'ancienne tradition de Ravenne, que Vital avoit été enfoui tout vif. On joint à S. Vital, Valerie sa femme; & l'on prétend que retournant après la mort de son mari de Ravenne à Milan, d'où ils étoient l'un & l'autre, elle fut assommée en chemin par des paysans idolâtres. On ne sait pas le temps du martyre de S. Vital. Quelques-uns le placent au II siécle. * Fortunat, *l. 1*, *carm. 2.*

VITAL, hérétique fameux au IV siécle, étoit disciple d'Apollinaire. Il fut prêtre de l'église d'Antioche de la communion de S. Mélece, & s'acquit beaucoup de réputation par la pureté de ses mœurs, & par son application à la conduite du troupeau dont il étoit chargé. Piqué de jalousie contre le prêtre Flavien, depuis évêque d'Antioche, qui l'empêchoit d'approcher de Mélece, il prêta l'oreille aux nouveautés d'Apollinaire évêque de Laodicée. Celui-ci le consacra évêque d'Antioche vers l'an 375. Par ce moyen cette église fut divisée en quatre partis : celui de Mélece & de Paulin, tous deux catholiques; celui des Ariens sous Euzoïus, & celui de Vital. Cependant Vital publioit par-tout qu'il étoit chrétien, & se vantoit qu'il avoit la communion de Damase : ce qui joint au soin qu'il avoit de cacher sa mauvaise doctrine à ceux qui n'étoient pas de son parti, fit qu'il fut long-temps sans passer pour hérétique. Saint Epiphane étant à Antioche, le voyant accusé d'apollinarisme par ceux du parti de Paulin, entra en conférence avec lui, pour tâcher de découvrir ses véritables sentimens. Vital lui avoua que le Fils de Dieu avoit pris l'homme parfait. Interrogé si le Fils de Dieu avoit pris une chair mortelle, il dit que oui. De la Vierge Marie, sans participation de l'homme, par l'opération du S. Esprit? il en convint aussi. Donc le Verbe, Fils de Dieu, est venu prendre de la Vierge la

chair mortelle ? il l'accorda. Il lui demanda encore si le Verbe avoit pris une ame ; il répondit qu'on ne pouvoit dire autrement. Saint Epiphane ravi de le trouver dans ces sentimens, le croyoit orthodoxe, lorsqu'il s'avisa de lui demander si J. C. avoit un entendement. Vital le nia. Comment donc dites-vous, répliqua le saint, qu'il a été homme parfait ? Alors il se découvrit en ces termes : Nous disons qu'il est homme parfait, en mettant la divinité pour entendement avec la chair & l'ame. La dispute dura encore quelque temps, mais sans fruit ; & S. Epiphane se retira consterné de voir un homme de ce mérite engagé dans l'erreur. Vital continua de se déguiser autant qu'il put : il publia même une confession de foi, qui parut orthodoxe aux plus grands docteurs de ce temps-là. Saint Jérôme étoit alors dans son désert de Syrie près d'Antioche : Vital, Méléce & Paulin s'efforçoient de l'attirer chacun à son parti, & tous se glorifioient de la communion du siége apostolique. S. Jérôme se contenta de leur répondre qu'il étoit inviolablement attaché à la chaire de S. Pierre : qu'ainsi, quiconque communiquoit avec la chaire de Pierre, il étoit des siens. Mais comme cette déclaration ne satisfaisoit ni Vital ni les autres, & que chacun vouloit que le saint docteur se déclarât pour soi à l'exclusion de ses contendans ; S. Jérôme écrivit au pape Damase pour le supplier de lui marquer ceux qui avoient sa communion, & avec qui il devoit communiquer. Vital persuadé que si le saint siége lui donnoit publiquement sa communion, il passeroit par-tout pour catholique, alla à Rome, & présenta à Damase une confession de foi artificieuse & qui paroissoit catholique. Le pape le reçut avec douceur ; mais comme il avoit de violens soupçons sur sa foi, il ne voulut pas le recevoir à sa communion, & le renvoya à Paulin d'Antioche pour s'en éclaircir ; sa lettre est de l'an 383. Depuis, le pape Damase ayant connu l'hypocrisie & les véritables sentimens de Vital, il prononça contre lui l'anathême, & condamna sa profession de foi. C'est ce que nous apprenons d'Elie de Créte, rapporté par S. Grégoire de Nazianze, & par S. Grégoire lui-même. Mais il n'est pas aisé de déterminer le temps auquel cela se passa. * S. Gregor. Nazianz. *epist.* 2, *ad Cledon.* S. Epiph. *hæresi* 77, *n.* 20, *&c.* S. Hieron. *ep.* 2, *ad Damas.* Sozom. *l.* 6, *c.* 25. Fleury, *hist. ecclésiastique*, livre XVII, n. 25 ; livre XVIII, n. 22, & 24.

VITAL, notaire du saint siége, né à Ausch ou dans le territoire, vivoit dans le XII siécle. Il a écrit en latin la vie de S. Bertrand, évêque de Comminges, par l'ordre de Guillaume, archevêque d'Ausch, proche parent de ce saint prélat. Cette vie est imprimée dans l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des peres Martenne & Durand, tom. VI, pag. 1022, & suiv.

☞ VITAL (le bienheureux) abbé & fondateur de Savigni, vint au monde vers le milieu du XI siécle, dans le village de Tierceville, près de Mortain, d'où lui vint le surnom de Vital de Mortain. Ses parens qui étoient très-pieux, le firent élever avec beaucoup de soin dans la piété & dans les lettres. Il étoit deslors si grave, que ses compagnons l'appelloient le petit abbé. Après ses humanités, il quitta ses parens pour chercher d'autres maîtres, & fit de grands progrès dans les sciences. Puis étant retourné dans sa patrie, il fut ordonné prêtre, & devint chapelain de Robert, comte de Mortain, qui lui donna une prébende de la collégiale de S. Evroul, qu'il venoit de fonder dans sa ville. Mais bientôt l'amour de la solitude lui fit quitter son bénéfice, & vendre son bien qu'il distribua aux pauvres, pour aller chercher une retraite. Il en trouva une dans les rochers de Mortain, où il assembla quelques compagnons, avec lesquels il alla peu après s'établir dans la forêt de Craon en Anjou, & se joignit avec le célébre Robert d'Arbrissel. Ils y assemblerent un grand nombre d'Hermites ; mais s'y trouvant trop resserrés, ils passerent dans la forêt de Fougeres, à l'entrée de la Bretagne. Raoul, qui en étoit seigneur, les y souffrit quelque temps ; mais comme ce seigneur aimoit passionément la chasse, il craignit que ces solitaires ne dégradassent sa forêt, & aima mieux leur abandonner celle de Savigni près d'Avranche. Ce fut là que Vital se fixa, & qu'il jetta les fondemens du monastère de Savigni, l'an 1105 selon D. Mabillon : ce qui doit s'entendre du commencement de ce monastère, qui ne fut achevé que sept ans après, c'est-à-dire l'an 1112. La charte de fondation est datée de cette année ; mais, comme le remarque D. Mabillon, elle suppose une donation antérieure qu'elle confirme. Comme Vital avoit un grand talent pour la paróle, & un zèle admirable, il prêchoit souvent, & avec une grande liberté, reprenant les vices sans ménager personne. Il faisoit ses prédications en langue romance, c'est-à-dire, en françois du temps. La vie pénitente & austere qu'il menoit donnoit un nouveau poids à ses prédications ; & il s'attira également l'estime & la vénération des peuples, des princes, des prélats & des papes. Son zèle ne se renferma pas dans la France. Il alla en Angleterre l'an 1120, & y prêcha avec un succès étonnant. Vital après avoir passé presque toute sa vie dans la pénitence & les travaux apostoliques, tomba malade en 1122 dans le prieuré de Dampierre, que Henri I, roi d'Angleterre, lui avoit donné trois ans auparavant, & y termina sa vie par une sainte mort. Il conserva l'amour de la régularité, & la pratiqua jusqu'au dernier soupir. Orderic Vital rapporte qu'après avoir reçu les sacremens, il se trouva le premier à l'église pour chanter matines, & qu'il expira dans ce saint exercice le 16 ou selon le P. Pagi, le 24 septembre. Il se fit plusieurs miracles pendant trois jours que son corps demeura exposé à la vénération du peuple. Les religieux de Savigni donnerent avis de sa mort aux plus célébres églises de France & d'Angleterre, & en reçurent des réponses pleines d'éloges du saint abbé, que l'on conserve dans l'abbaye de Savigni. Sa vie fut écrite par Etienne de Fougeres, évêque de Rennes, après Etienne prieur de S. Florent de Saumur. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, t. X. Fleury, *hist. ecclésiastique*, livre 66, n. 19, & livre 67, n. 10.

VITAL DU FOUR, cardinal, *cherchez* FOUR (Vital du)

VITALE (Antoine-François San) natif de Parme, référendaire du pape dans l'une & l'autre signature, & son prélat domestique, fut nommé au mois de mars 1700 vicaire général du saint siége, vicelégat d'Avignon, & surintendant général des armes de cet état. Il exerça cette charge depuis le 19 août de la même année, jusqu'au 31 mai 1703. A son retour à Rome il fut nommé à la nonciature de Florence, & l'archevêché d'Ephèse fut proposé pour lui par le pape le 16 juillet de la même année 1703. Il fut nommé au mois de mai 1705, nonce en Pologne, déclaré le 7 juin 1706, assesseur du saint office, & le premier août 1707, maître de chambre du pape Clément XI, qui le déclara archevêque d'Urbin le 18 avril 1709, proposa pour lui cette église le 6 mai, & le revêtit du *pallium* le 22 juin suivant, lui ayant de plus donné au même mois de mai l'abbaye de S. Pierre del Olmo, près de Milan. Il l'avoit créé cardinal le 15 avril précédent, mais il l'avoit réservé *in petto.* Il ne le déclara que le 22 juillet suivant, & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 27 du même mois, & lui assigna le titre de S. Pierre au Mont-d'or. Il le nomma aussi légat de Bologne au mois de juillet 1713 ; mais ce cardinal mourut dans son archevêché d'Urbin, en peu de jours de maladie, le 17 décembre 1714, dans la cinquiéme année de son cardinalat.

VITALIEN, pape, natif de Segni, dans la campagne d'Italie, fut élu après Eugène I, le 31 juillet de

l'an 657, & s'employa avec beaucoup de soin pour le bien de l'église, tant auprès de l'empereur Constans II, que contre les prélats de Ravenne. Il envoya des missionaires en Angleterre, célébra divers conciles, & mourut en odeur de sainteté, le 27 janvier de l'an 673. Nous avons de lui six epîtres, dont la derniere adressée aux religieux de S. Benoît, paroît supposée au cardinal Baronius. Platine dit qu'il avoit publié des ordonnances, & qu'il avoit reglé le chant. Il eut pour successeur, ADEODAT. * Ciaconius. Du Chêne & Anastase, *in vit. Pont.* Baronius, *in annal.* Possevin, *in appar. &c.*

VITALIEN, Scythe de nation, entreprit de venger la foi orthodoxe, que l'empereur Anastase persecutoit. Il se rendit maître de la Thrace, de la Scythie, & de la Mœsie, & vint jusqu'aux portes de Constantinople, avec une grande armée composée de Huns, de Bulgares, & de quelques troupes romaines, qui faisoient des dégats horribles dans tous les lieux de son passage. Anastase se voyant sans forces, eut recours au parjure, pour faire éloigner Vitalien, & lui promit de rappeller les prélats exilés. Depuis, Anastase se moqua de lui, & le dépouilla de la préfecture militaire. Justin, qui étoit parvenu à l'empire, sachant qu'il faisoit des pratiques contre son service, l'attira à Constantinople, le créa consul, & le fit tuer dans le palais le 7 mars de l'an 520. * Cedrene, *in compend.* Evagre, *l.* 3 & 4. Marcellin, *in chron.*

VITALIS, évêque d'Antioche au commencement du IV siécle, célébre par sa piété & par sa doctrine, se trouva au concile d'Ancyre où il presida, & à celui de Néocésarée. * Baronius.

VITALIS, d'Afrique, soutenoit des opinions hérétiques, & publioit que ce n'est pas par un don de Dieu que nous croyons, mais que cela venoit de nous-mêmes, c'est-à dire, de notre propre volonté; & quand on lui opposoit ces paroles de l'écriture, *C'est Dieu qui opere en nous le vouloir & le faire,* il répondoit que Dieu operoit par sa loi, par les écritures. Dieu, ajoutoit-il, opere autant qu'il est en lui pour que nous profitions, lorsque ses paroles viennent à notre connoissance; mais si nous ne voulons pas acquiescer à ses paroles, nous faisons que son opération nous est inutile. C'étoit rejetter formellement toute grace intérieure. S. Augustin lui écrivit l'épître 107. * Baronius, *A. C.* 429, *n.* 55.

VITALIS (Olderic ou Orderic) moine Bénédictin, dans le diocèse de Lizieux, étoit né en Angleterre l'an 1075. Il vint à l'âge de douze ans en Normandie, & prit l'habit dans l'abbaye de S. Evroul, où il fit ses études. Il y reçut les ordres sacrés, & y passa toute sa vie. Il a écrit treize livres de l'histoire ecclésiastique, depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à l'an 1142, qui se trouve dans la bibliothéque des historiens de Normandie. * Du Chêne. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclesf. du XII siécle.*

VITALIS (Jean) docteur de Paris, écrivit par ordre de l'université, *Defensorium immaculatæ conceptionis Deiparæ*, l'an 1390.

VITALIS (Jean) prêtre de Palerme, vivoit sous le pontificat du pape Léon X, qui lui donna la qualité de bourgeois de Rome. Il a écrit plusieurs choses en vers latins. Mongitore dit qu'il a composé des hymnes en l'honneur de la sainte Trinité. La premiere édition parut à Rome en 1521, *in*-4°, sous ce titre: *Janus Vitalis de divina Trinitate.* La seconde édition fut faite à Basle, & la troisiéme à Bologne en 1553. Il a fait un autre ouvrage intitulé, *Theratorizes*, à Rome 1514. Il a traduit du grec deux harangues de Lisias, imprimées en 1515. Ce fut lui qui procura l'impression de la traduction latine que le cardinal Bessarion avoit faite du livre de Xénophon, des dits & faits de Socrate. Cette version fut imprimée à Rome en 1521. * *Giornale de litterati d'Italia*, tome XIII. *Supplément françois de Basle.*

VITELLESCHI (Jean) cardinal, *cherchez* CORNETO.

VITELLESCHI (Barthelemi) neveu du cardinal Jean Corneto ou Cornetano, quitta le parti d'Eugène IV, pour embrasser celui de l'antipape Félix V, qui le fit cardinal; mais il se démit depuis de cette dignité & de son évêché de Corneto, auquel celui de Montefiascone étoit uni. Il fit de belles ordonnances pour la réforme de son diocèse, & y établit quelques pratiques de piété. Sous le pontificat de Pie II, il fut conducteur de quelques troupes destinées pour combattre Sigismond Malateste: enfin, ayant eu la dévotion de faire le pélerinage de la Terre-sainte, il mourut à son retour dans la ville de Modon le 13 décembre 1463. Son corps rapporté dans son église cathédrale, s'y est conservé tout entier sans corruption. Il y a apparence qu'il s'étoit démis de son évêché avant son voyage de Jérusalem, en faveur d'un de ses parens, puisque parmi les lettres du cardinal de Pavie, on en trouve une, par laquelle celui-ci donne avis de sa promotion au cardinalat dans le mois de décembre 1461, à ANGE Vitelleschi, évêque de Corneto. MUTIUS Vitelleschi, qui mourut général des Jésuites en 1645, étoit de cette famille. * Auberi, *hist. des cardin.* Jules Roscio. Platine. Garimbert. Ciaconius. Léon Aretin, & Scipio Ammirato, *hist. Flor.*

VITELLI (Erasme) *cherchez* CIOLEK.

VITELLI (Chiappin) marquis de Cetone, maréchal de camp de l'armée du duc d'Albe, lorsqu'il étoit gouverneur des Pays-Bas. C'étoit un brave capitaine qui avoit bien servi Cosme, grand duc de Toscane, dans les guerres qu'il avoit eues. Cela obligea Philippe II, roi d'Espagne, à le demander pour conduire son armée sous le duc d'Albe. Il rendit de grands services en Flandre, & mourut du temps de Requesens, successeur du duc au gouvernement des Pays-Bas. C'étoit un homme si prodigieusement gros & gras, qu'il falloit qu'il se fît bander le ventre pour pouvoir marcher. Et comme il étoit grand mangeur, & qu'il passoit pour athée, les protestans Flamans lui firent cette épitaphe.

O Deus omnipotens crassi miserere Vitelli,
Quem mors præveniens non finit esse bovem.
Corpus in Italia est, tenet intestina Brabantus;
Ast animam nemo. Cur? quia non habuit.

Il y en a qui disent qu'il falloit échancrer la table où il mangeoit: mais qu'à force d'user de vinaigre dans ses viandes, il devint si maigre, que sa peau lui servoit de manteau pour s'enveloper. * Du Maurier, *en la vie de Guillaume prince d'Orange.*

VITELLIO ou VITELLO, Polonois, composa en Italie, vers le milieu du XIII siécle, un ouvrage d'optique, digne d'estime. Il a été imprimé en Allemagne, par les soins de Frideric Risnerus, l'an 1572, beaucoup plus correct que dans l'édition qui en avoit paru à Nuremberg l'an 1535. * Bayle, *dict. crit.*

VITELLIUS (Aulus) empereur, fut salué en cette qualité par les légions de la basse Germanie, presque en même temps que le sénat & le peuple Romain reconnurent aussi Othon en la même qualité, l'an 69 de Jesus-Christ. Vitellius s'étoit acquis du crédit par ses infâmes flateries, dans l'esprit de Caligula, de Claude & de Néron. On dit que sous l'empire du second, il portoit un des souliers de Messaline dans sa robe, & le baisoit souvent comme une chose sacrée. Par ces lâchetés il parvint à des emplois considérables, & fut proconsul en Afrique, où il se gouverna assez équitablement. Il en usa moins bien dans la charge d'intendant des ouvrages & des bâtimens publics de Rome; car il fut accusé d'avoir volé jusque dans les temples. Son élévation à l'empire ne lui servit que pour assouvir ses passions. Celle de la bonne chere étoit si violente

en lui, qu'il faisoit quatre repas par jour, & dépensoit dix mille écus par repas, comme nous l'apprenons de Suétone. Cet historien parle d'un festin que donna le frere de Vitellius, où l'on comptoit deux mille sortes de poissons tous rares. L'empereur en lui rendant ce repas, fit servir un paté fait de langues de faisans, de cervelle de paon, & de foyes d'oiseaux inconnus, qu'il avoit fait venir par mer du fond de l'Espagne. On dit qu'il coutoit vingt-cinq mille écus, & qu'à cause de sa grandeur, il fut nommé *le bouclier de Minerve*. La cruauté de Vitellius, plus excessive encore que sa gourmandise, s'étendit jusque sur ses amis & ses serviteurs, & n'épargna pas même sa mere. Cette conduite fit révolter les armées dans la Pannonie, dans la Mœsie, dans la Judée, & dans la Syrie, où l'on choisit Vespasien pour empereur. Vitellius fut toujours battu; & étant en horreur par ses débauches continuelles, il fut déchiré par ses soldats, & traîné dans le Tibre par le peuple, la même année de son élévation, dans la 57 année de son âge, après avoir regné environ huit mois & cinq jours. Il eut pour successeur Vespasien. * Suétone, *in Vitell.* Tacite, *hist. l.* 2 & 3. Dion. Eutrope. Aurelius, Victor, &c.

VITELLIUS, disciple de Donat, fit un livre pour défendre son parti, dans lequel il traitoit les catholiques de persécuteurs, & considéroit les Donatistes comme des serviteurs de Dieu hais du monde. Il avoit aussi écrit contre les gentils & contre les catholiques, qu'il prétendoit avoir livré honteusement les livres saints du temps de la persécution. Il y avoit encore quelques autres écrits de lui, concernant la discipline de l'église du temps de S. Jérôme, qui fait mention de cet auteur & de ses ouvrages. * S. Jérôme, *de scriptoribus ecclesiasticis.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du IV siécle.*

VITELLIUS PROCULUS, *cherchez* PROCULUS.

VITERBE, *Viterbium*, ville d'Italie, capitale de la province dite *le patrimoine de S. Pierre*, est le siége d'un évêché qui a été transféré de Ferene, & qui dépend immédiatement du saint siége. C'est une des meilleures villes de l'Etat ecclésiastique, située au pied d'une montagne, & arrosée par les eaux de diverses fontaines. On voit dans la cathédrale les tombeaux de quatre papes, & ailleurs des palais magnifiques, & autres édifices qui peuvent contribuer à l'embellissement & à la commodité d'une ville. Tiberio Mutio Domicelli, évêque de Viterbe, y publia des ordonnances synodales l'an 1614 & 1624. * Léandre Alberti, *descript. Ital.* Guichardin, *histoire d'Italie.*

VITERBE, bourg de France, situé dans le Lauragais en Languedoc, sur la riviere d'Agout, à deux lieues au-dessus de Lavaur. * Baudrand.

VITERIC, roi des Wisigoths en Espagne, se mit sur le trône après la mort de Leuva, qu'il assassina vers l'an 603, & regna jusqu'en 610. *Ememberge* sa fille fut conduite en France, pour être épouse de Thierri roi de Bourgogne; mais Brunehaut s'y opposa. Gondemar succeda à Viteric. * Isidore, *in chron.* Mariana, *hist. Hispan.*

VITIGÈS, qui avoit été écuyer de Théodahat, roi des Goths en Italie, se fit mettre en sa place l'an 556, & fut élevé sur un pavois, selon la coutume de ces peuples. Ensuite de quoi il courut à Rome avec quatre mille hommes, & reçut les sermens de ce peuple. Il répudia sa femme pour épouser Marasuente, fille d'Amalazonthe, & recueillit les trésors de son prédécesseur: mais les Romains sentant approcher Bélisaire, ouvrirent à ce chef les portes de leur ville, que Vitigès vint assiéger avec cinquante mille hommes l'an 537. Ce siége dura un an & neuf jours; & le roi Goth le leva pour aller attaquer Rimini, qu'on venoit de lui enlever. Bélisaire cependant soumit les villes de Milan, de Novare, de Bergame, &c. Vitigès contraint d'abandonner le siége de Rimini, se retira dans Ravenne, où Bélisaire l'attaqua, & le contraignit de se rendre l'an 540. Il l'envoya avec sa femme, & toutes les personnes de sa cour, à Constantinople, où de roi il devint patrice. * Procope, *de bell. Goth.*

VITIZA, roi des Wisigoths d'Espagne, regna 5 ans avec son pere *Egica*; & depuis il gouverna seul, depuis l'an 701, jusqu'en 710. Ce prince brutal & débauché, craignant la révolte de ses peuples, qui murmuroient hautement contre lui, fit fortifier les villes de son état. * Mariana, *hist. Hisp.*

VITOLDE, grand duc de Lithuanie, étoit si attaché à tout ce qui regardoit le bien de son état, qu'étant à table il donnoit audience aux ambassadeurs, & jugeoit les différends de ceux qui lui demandoient justice. * Gaguin, *in descript. Lithuan.*

VITOLDE, tyran de Lithuanie, étoit très-cruel, & sur son simple commandement, forçoit ses sujets à se faire mourir, de peur d'encourir son indignation. Si quelqu'un lui désobéissoit, il le faisoit coudre dans une peau d'ours, puis il l'exposoit aux bêtes farouches pour être déchiré. Lorsqu'il étoit en marche, il avoit toujours un arc tendu, afin de tuer ceux dont la figure lui déplaisoit: cette cruauté étoit son jeu ordinaire. * Æneas Silvius, *en son hist. de Bohême.*

VITRÉ (Antoine) imprimeur de Paris, s'est rendu célébre dans le XVII siécle, par le succès avec lequel il a porté l'imprimerie presque à sa perfection. C'est lui qui a imprimé la polyglotte de Gui Michel le Jai, doyen de Vezelai, qui est le chef-d'œuvre de cet art, non-seulement à cause de la nouveauté & de la majesté des caractères, mais encore pour l'industrie & pour l'exactitude extraordinaire de Vitré. Ses autres éditions soutiennent parfaitement la réputation qu'il s'étoit acquise d'être le premier homme de France pour son art, en quoi il surpassoit même Robert Etienne, auquel il n'a été inférieur qu'en érudition; car à peine savoit-il traduire le latin en françois. Il a donné au public, entre plusieurs ouvrages, un cours de droit civil en deux volumes *in-folio*; la bible latine *in-folio* & *in*-4°, qui passe tout ce que l'on voit de plus beau & de plus achevé pour l'impression. Messieurs du clergé de France font eux-mêmes les éloges de ce célébre imprimeur en plus d'un endroit de leurs actes & de leurs mémoires, & témoignent qu'il n'y a eu que son mérite seul qui les ait portés à le choisir pour leur imprimeur. Mais il ternit cette gloire par le caprice qu'il eut de faire fondre en sa présence les beaux caractères des langues orientales, qui avoient servi à l'impression de la bible de M. le Jai, pour ôter par-là le moyen d'imprimer à Paris aucuns livres en ces langues après sa mort. Il fut consul, & syndic de sa communauté, & mourut au mois de juillet 1674. Quoique du temps de Vitré les Hollandois semblassent être les maîtres de l'art de l'imprimerie, on prétend que cet imprimeur seul étoit capable de leur tenir tête, s'il se fût avisé d'observer, comme on a fait depuis, la distinction de la consonne d'avec la voyelle, dans les lettres J. & V. * Baillet, *jugemens des savans, sur les imprimeurs.*

VITRÉ, en latin *Vitræum*, *Vitriacum*, *Vitruviacum* & *Victoriacum*, ville de la haute-Bretagne, au diocèse de Rennes, sur les confins du Maine & de l'Anjou, sur le penchant de deux collines, entre lesquelles passe la riviere de Villaine, est fort ancienne, & fut bâtie, si l'on en croit les auteurs fabuleux, longtemps avant Jesus-Christ, par Vitruvius, Troyen de nation. D'autres écrivains peu dignes de foi, disent qu'elle reçut la foi l'an 70 de Jesus-Christ, par S. Clair évêque de Nantes, qui passant par cette ville, y prêcha l'évangile. Elle a été autrefois l'apanage des cadets de Bretagne: c'est la premiere & la plus grande des neuf anciennes baronies de la province, étant divisée en sept différens siéges de justice, qui ont sous leurs ressorts plusieurs marquisats, vicomtés, & autres terres titrées, avec près de cent paroisses. C'est par cette

baronie, que les seigneurs de la maison de la Tremcille, à qui elle appartient, ont le droit de présider aux états de la province, que l'on tient souvent en cette ville, à cause de sa situation commode. Entre plusieurs belles églises dont elle est ornée, elle a une collégiale, nommée *la Magdelene*, fondée l'an 1209, par *André*, baron de Vitré, laquelle entr'autres reliques posséde le corps de S. Mas. Son chapitre est composé de douze chanoines, & d'un trésorier, qui est dans l'usage d'officier en soutane rouge, les quatre grandes fêtes de l'année. Il y a dans la ville trois paroisses, quatre couvens de religieux, dont l'un qui est celui des Augustins, est un des plus anciens de cet ordre, & trois couvens de religieuses. A la sortie de cette ville on trouvoit autrefois un parc fort agréable, qui étoit la promenade ordinaire des habitans. Ce parc est détruit depuis quelque temps. La ville de Vitré a souvent été ruinée par les guerres que les ducs de Bretagne ont eues avec les barons de Vitré. Ses murailles & fortifications furent rebâties pour la derniere fois l'an 1422. Au mois de mai 1589, le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, chef de la Ligue contre le roi Henri III, l'assiégea en personne avec dix mille hommes d'élite, & fut contraint de lever le siége le 14 août de la même année. M. Dulac commandoit alors dans cette place. Il fut tué d'un coup de canon. Le sieur Dabordage fut choisi pour commander en sa place dans la ville, & dans le château. Les habitans de Vitré commercent dans les pays étrangers, quoiqu'elle soit éloignée de la mer de 18 lieues. * D'Argentré, & Pierre le Baud, *histoire de Bretagne*. Albert le Grand de Morlaix, religieux Dominicain, *hist. des SS. de Bretagne. Chron. de Vitré, &c.* Des Fontaines, *hist. de Bretagne.*

VITRI LE FRANÇOIS, *Victoriacum*, ville de France en Champagne, du diocèse de Châlons-sur-Marne, fut bâtie par le roi François I, dont elle porte le nom, sur la Marne, dans le voisinage du lieu qu'on appelle Vitri-le-Brulé, qui étoit autrefois un château considérable.

VITRIER, en latin *Vitrarius* (Jean) religieux de l'ordre de S. François, naquit dans le XV siécle : mais on ignore de quel pays il étoit. Quelques uns conjecturent qu'il naquit dans la Flandre françoise. Le savant Erasme fait un grand éloge de la piété, de la science, du zèle & de la sagesse de ce religieux, dans une lettre écrite à Josse Jonas, d'Erfort, datée le 13 juin 1519 : c'est la lettre 435 du recueil des épîtres d'Erasme, de l'édition de Leyde 1706, *in folio*. Il étoit mort depuis peu lorsque Erasme écrivit cette lettre; ce grand homme avoit connu ce religieux lorsque celui-ci avoit 44 ans; mais il ne nous dit pas à quel âge Dieu le retira de ce monde. Il dit seulement qu'il mourut à Courtrai dans un monastère de filles dont il avoit la conduite, & où sa grande régularité l'avoit fait comme exiler. Erasme ajoute qu'il a laissé plusieurs ouvrages écrits en françois, où il ne disoit rien qu'il n'eût tiré des auteurs sacrés ou des saints peres. Jean Vitrier possedoit si bien les premiers, qu'il les savoit presque tous par cœur, sur-tout les épîtres de S. Paul qu'il connoissoit aussi parfaitement, dit Erasme, qu'un homme connoît ses ongles & ses doigts. C'étoit dans la méditation de ces divins écrits, qu'il puisoit tout ce qu'il débitoit en chaire & dans les discours qu'il faisoit au peuple ou aux religieuses. Il en étoit si rempli par une méditation assidue, qu'il n'écrivoit jamais ce qu'il devoit prêcher. Dans sa jeunesse, il avoit beaucoup étudié les Scotistes; mais ces auteurs lui déplurent dès qu'il eut gouté les saints peres. Il avoit été animé du zèle de la conversion des infidéles, & ayant obtenu la permission de se consacrer à cette bonne œuvre, il se mit en chemin pour y satisfaire. Mais dans la route, une voix qui lui parut venir du ciel, selon le propre récit d'Erasme, lui ordonna de retourner sur ses pas, en l'assurant qu'il trouveroit le martyre parmi les siens. Il obéit, & ayant, quelque temps après, entrepris de faire rentrer dans la voie un monastère de filles qui étoient livrées au désordre, huit d'entr'elles, irritées de son zéle & de la conversion de quelques-unes de leurs sœurs, trouverent le moyen de le surprendre dans le particulier, & firent tous leurs efforts pour l'étouffer. Elles le laisserent en effet ne respirant presque plus. Délivré de ce danger, il ne laissa pas de continuer de rendre service à celles même qui avoient voulu sa mort. Erasme ne loue pas moins la profonde érudition de Vitrier que sa vertu & son zèle. C'est ce qu'il faut voir dans la lettre citée. Dom Liron en a tiré le peu qu'il dit de Jean Vitrier dans le tome troisiéme de ses *singularités historiques & littéraires*, pages 190 & 191, & à la page 358, où cet article est répété. Il ne faut pas confondre Jean Vitrier avec *Jacques* Vitrier, qui étoit aussi de l'ordre des freres Mineurs, dont la faculté de théologie censura seize propositions qu'il avoit prêchées à Tournai en Flandre, l'an 1498.

☞ VITRINGA (Campége) célébre théologien protestant, naquit à Leuwarde, en Frise, le 16 mai 1659. Après avoir fait ses premieres études dans la ville de sa naissance, il alla à l'age de 16 ans à Franeker, où il s'appliqua pendant un an à la philosophie, & pendant deux ans à la théologie. De-là il alla à Leyde pour y continuer l'étude de cette derniere, & fut reçu docteur en cette faculté le 9 juillet 1679. De retour en sa patrie, il fut reçu ministre le 3 juin 1680, & le 19 août suivant, il fut nommé à une chaire de professeur des langues orientales à Franeker. Il se maria la même année à Guillelmine de Hell, fille d'un ministre de Harlem, & il en eut quatre garçons & une fille. Le 18 juillet 1682, il fut appellé à la chaire de professeur en théologie. Le 6 mai 1693, il fut fait professeur en histoire sacrée. Il mourut en 1722, le 3 mars, d'une attaque d'apoplexie. Ce théologien a composé un assez grand nombre d'ouvrages sur la théologie & l'histoire de l'ancien testament, dont on peut voir le catalogue dans la *Bibliothéque philologique*, tome VI, p. 735, 747. Deux de ses fils se sont fait connoître dans la république des lettres. Horace Vitringa étoit un jeune homme de grande espérance, qui quoique mort à l'âge de 18 ans, a composé le petit ouvrage suivant, dans lequel il y a beaucoup d'érudition, *Animadversionum ad Joannis Vorstii de hebraismis novi testamenti commentarium specimen*, avec *Lamberti Bos observationes miscellaneæ.* Campége Vitringa, autre fils de notre auteur, fait le sujet de l'article suivant. * Voyez les *mém.* du pere Niceron, *tome XXXV*.

VITRINGA (Campége) fils du précédent, soutint la réputation de son pere, & fut, comme lui, l'ornement de l'université de Franeker. Il naquit dans cette ville le 23 de mars 1693, commença ses études dans sa patrie, & les acheva à Utrecht. Le 22 de mai 1715, il fut honoré du grade de théologie à Franeker, & prononça à cette occasion une dissertation inaugurale *sur la face, & les parties postérieures de la face de Dieu.* Peu de temps après il fut nommé professeur extraordinaire en théologie, & ensuite professeur ordinaire avec mille florins de pension. Il entra en exercice le 2 décembre 1716, par un discours, *sur l'esprit & la lettre de la religion.* Malgré sa jeunesse il acquit une grande réputation, & il l'eut poussée beaucoup plus loin, s'il ne fût mort à 31 ans le 11 de janvier 1723, n'ayant été que deux jours malade. Il n'y avoit que neuf mois qu'il avoit perdu son pere. On assure qu'il entendoit bien la théologie, & qu'il possédoit également la littérature sacrée & profane. Ses ouvrages en font foi. Pendant sa vie il publia un abrégé de théologie naturelle : mais après sa mort, Herman Venema recueillit ses dissertations sacrées, où Vitringa traite plusieurs matieres de critique & de théologie, à Franeker *in-4°*,

1731. Il a mis au commencement l'oraison funèbre de l'auteur, prononcée par M. Hemsterhuys, professeur en grec & en éloquence à Franeker. Ces dissertations sont, sur la lutte de Jacob, sur le serpent tentateur, sur la fête des Tabernacles, sur le titre de l'epître aux Ephésiens, sur la nature du péché, &c. * *Voyez* cette oraison funébre, & la *Bibliothéque germanique*, mois de septembre 1731, pag. 237, &c.

VITRUVE (M. Vitruvius-Pollio) célébre architecte, vivoit sous le regne de l'empereur Auguste, vers le commencement de l'ére chrétienne, & étoit natif de Vérone, selon la plus commune opinion. Il composa un excellent ouvrage d'architecture, divisé en deux livres, & le dédia au même empereur. Nous en avons diverses éditions. Celle que Guillaume Philander procura dans le XVI siécle, & qu'il dédia au roi de France François I, a été fort estimée. Cet ouvrage a été traduit en dernier lieu, & enrichi de notes par Claude Perrault, de l'académie royale des sciences, & médecin de la faculté de Paris, dont la premiere édition fut faite en 1673, & la seconde en 1684, à Paris chez Jean-Baptiste Coignard.

VITTEMENT (Jean) né à Dormans en Champagne, d'une famille obscure & très pauvre, le 29 avril 1655, fit voir dès ses plus tendres années un grand fond d'esprit, & une piété peu commune dans un enfant. A la sollicitation de quelques ecclésiastiques, son pere lui fit commencer ses études dans le petit collége de cette ville, fondé de même que celui de Dormans, dit *de Beauvais*, à Paris, par Jean de Dormans, cardinal, évêque de Beauvais, chancelier & garde des sceaux de France sous Charles V. Le jeune éleve y fit tout le progrès qu'on en avoit espéré, & se rendit en peu de temps capable de venir en troisiéme dans le même collége de Beauvais, où il fut reçu en qualité de boursier. Ce fut dans cette maison, depuis longtemps en réputation dans l'université de Paris, que sous les habiles maîtres qui y professoient, il fit connoître le gout extraordinaire qu'il avoit pour les belles lettres, qu'il a toujours cultivées depuis avec la plus grande application. Les hautes sciences n'eurent pas moins de charmes pour lui. Dans le même temps qu'il recevoit ses leçons de philosophie, il en faisoit lui-même à ses condisciples; & ce qui paroîtra surprenant, il soutint plutôt en maître que comme simple écolier, un acte public sur toutes les parties de cette science, en présence d'une nombreuse assemblée de personnes de distinction, à la place d'un jeune abbé de qualité, qu'une fiévre saisit soudain à l'heure même qu'il devoit faire cet exercice. Après son cours de théologie, il prit le degré de bachelier avec les mêmes applaudissemens qu'il avoit déja reçus pendant ses études de philosophie. Il fut tout de suite nommé pour succéder à son professeur même dans sa chaire de philosophie, où sa réputation s'accrut à un tel point, qu'à la fin de son sixiéme cours, M. le marquis de Louvois, ministre d'état, le choisit, & le prit chez lui pour enseigner cette science à son fils, feu M. l'abbé de Louvois. Quoique particulierement occupé de ses études ordinaires, & du but essentiel qui l'avoit fait appeller dans la maison de ce ministre favori, il consacra quelques heures de chaque jour, qu'il appelloit ses récréations, à faire une étude profonde de tous les poëtes Latins qu'il apprit de mémoire, & dont il faisoit un agréable usage dans ses conversations. Sénéque & Tacite, qu'il savoit aussi mot à mot, fournissoient souvent d'utiles matieres à ses entretiens. Il avoit le talent de faire sentir toute l'énergie des passages qu'il citoit; & ces différens auteurs, quoique très-estimables d'eux-mêmes, avoient dans sa bouche des graces toutes naturelles. Il parloit également bien sur tout sujet qui se présentoit dans quelque conversation que ce pût être; & éloquent naturellement, il plaisoit, instruisoit, persuadoit toujours. A ces aimables qualités il joignoit une douceur & une pureté de mœurs, qui le faisoit estimer & rechercher de toutes les personnes qui le connoissoient. Entre tous ceux qui savoient apprécier son mérite, l'illustre Bossuet évêque de Meaux, avec lequel il avoit fait une étroite liaison, a rendu en plus d'une occasion témoignage à la vertu & à la capacité de M. Vittement. A peine fut-il sorti d'auprès de M. l'abbé de Louvois, qu'il fut nommé recteur de l'université de Paris, & coadjuteur du principal du collége de Beauvais. Comme chef de l'université, il eut l'honneur de complimenter le roi Louis XIV, sur la paix que sa majesté conclut l'année 1697, avec les alliés ennemis de la France. Son discours, la maniere de le prononcer, sa personne, plurent si fort au monarque, qu'il dit aux courtisans qui l'environnoient, que depuis qu'il étoit sur le trône, jamais harangue ni orateur ne lui avoient fait autant de plaisir. Cette heureuse prévention du prince fut le présage de l'élévation où l'on va voir M. Vittement; élévation qu'il auroit portée plus loin, si sa piété & son désintéressement n'eussent borné les libéralités des couronnes de France & d'Espagne qui vouloient l'enrichir en l'honorant. A la fin de la même année 1697, le roi lui confia l'éducation des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri, ses petits-fils, sous le titre de lecteur des enfans de France. Les fonctions de cette honorable place, qu'il n'avoit nullement briguée, l'obligerent à se démettre de la coadjutorerie de la principalité du collége de Beauvais en faveur du célébre M. Rollin. La cour n'eut pas pour M. Vittement les attraits que les courtisans y trouvent. Il y vécut en bon prêtre & en homme d'étude. Après les heures qu'il donnoit aux princes ses éléves, il se renfermoit dans son appartement pour s'y livrer tout entier à la priere & à la lecture. Cette maniere de vivre le mit en une haute considération auprès des plus grands seigneurs de la cour, qui pleins eux-mêmes des plus beaux sentimens que la religion inspire, rendoient hommage à la vertu où ils la trouvoient. De ce nombre étoient, sans parler de beaucoup d'autres, messieurs les ducs de Beauvilliers, de Chevreuse, les maréchaux de Villeroi & de Noailles. En 1700, Louis XIV voulut qu'il accompagnât & aidât de ses conseils Philippe V, roi des Espagnes, auparavant duc d'Anjou, lorsqu'il alla se mettre en possession de ses royaumes. Aussitôt que ce prince sut que M. Vittement étoit entré sur les terres qu'il commandoit, il lui envoya par un gentilhomme une bourse de ducats qu'il ne voulut point recevoir. Pendant le peu de sejour qu'il fit dans cette derniere cour, les deux monarques de France & d'Espagne le chargerent de plus d'une affaire importante, dont il s'aquitta toujours à la satisfaction des deux couronnes. Philippe V, pour fixer à sa cour un homme dont il connoissoit depuis plusieurs années le zèle & les lumieres, lui offrit sur l'archevêché de Burgos une pension de huit mille ducats, qu'il refusa généreusement. Il avoit de ce prince une heure d'audience tous les jours, qui ne fut interrompue que par la guerre de Naples, où le roi se trouva en personne; ce qui fit prendre à M. Vittement le dessein de repasser en France au commencement de 1702, abandonnant de lui même, & on ose le dire, contre les intentions du monarque d'Espagne, les flateuses espérances qu'il auroit pu avoir de la plus brillante fortune, pour se cacher dans sa chere retraite du collége de Beauvais. M. le duc d'Orléans, régent du royaume de France, le rappella à la cour en 1715, pour être sous-précepteur de sa majesté Louis XV. Ce nouvel emploi ne lui fit pas changer les mœurs qu'il avoit montrées sous le regne précédent. Il remercia le roi de l'abbaye de Mont-morel, à laquelle sa majesté l'avoit nommé dès son entrée à la cour, & il refusa une place de l'académie françoise que cette illustre compagnie lui offrit. Lors de la majorité du roi, sa majesté voulant pour l'honneur de sa couronne & pour celui de son

sous-précepteur, reconnoître & récompenser les bons services qu'elle en avoit reçus pour son education, employa toute son autorité royale pour le forcer à prendre à son choix le bénéfice qui lui conviendroit le mieux, de cent quarante qui étoient à remplir. M. Vittement découvrit pour lors le vœu qu'il avoit fait dans sa jeunesse, que tant que la providence lui fourniroit de quoi subsister en pauvre prêtre, il ne jouiroit d'aucun bénéfice de l'église. En effet, dès qu'il fut nommé lecteur des enfans de France, il porta sa delicatesse si loin sur cet article, qu'il se démit d'un petit bénéfice qu'il avoit reçu de M. l'abbé de Louvois; & par son testament il rend aux pauvres de l'endroit où est situé ce bénéfice, tout ce qu'il en a pu recevoir pendant qu'il le possédoit. Le roi content & édifié des raisons de religion que M. Vittement lui donna du refus qu'il faisoit de la grace singuliere qu'il avoit la bonté de lui accorder, se contenta de lui ordonner de rester auprès de sa personne dans les mêmes appartemens qu'il occupoit à Versailles: mais en 1722, M. Vittement quitta la cour de lui-même, & courut chercher la solitude qu'il s'étoit choisie dès 1711, chez les peres de la Doctrine chrétienne. Il y a passé les dernieres années de sa vie dans les exercices de la piété la plus exemplaire, accablé d'infirmités, qu'il souffroit avec une constance & une résignation admirables. Ses forces diminuées, plus par les austérités de sa pénitence que par ses années, il crut que l'air de Dormans sa patrie pouroit le rétablir en quelque chose: il y alla malgré ses amis & contre le sentiment des médecins, qui l'assuroient qu'il y mourroit. Il ne répondit autre chose, si ce n'est qu'il ne souhaitoit rien tant que de mourir & d'être enterré auprès de ses pauvres parens. Il y mourut en effet après quinze jours d'une maladie aiguë, pendant laquelle il reçut avec les sentimens de la plus tendre piété les sacremens de l'église, le dernier jour du mois d'août 1731, âgé de soixante-dix-sept ans. M. Vittement a fait par son testament beaucoup de legs pieux & de fondations, dans le nombre desquelles est un salut pour le roi, que l'on célébre à la Doctrine chrétienne. M. Vittement a écrit sur toute l'écriture sainte, qu'il a commentée avec des réflexions morales sur chaque verset. Il a fait une ample réfutation de Spinosa; un autre ouvrage sur le différend entre M. Arnauld & le P. Mallebranche, dans lequel il prétend faire voir que ces célébres adversaires avoient tort l'un & l'autre. On a encore de lui un opuscule sur la constitution *Unigenitus*. Ces différens ouvrages n'ont pas vu le jour, la grande modestie de l'auteur les ayant tous dérobés à la connoissance même de ses plus intimes amis. Ils sont aujourd'hui entre les mains de M. Vittement son neveu. M. Coffin, principal du collége de Beauvais, qui nous a fourni cet article, nous a aussi envoyé l'épitaphe suivante, qui est pareillement de sa composition.

Hîc jacet
Vir omni virtutum ac doctrinæ genere excellens
JOANNES VITTEMENT, *presbyter Suessionensis.*
Dormani obscuro loco natus,
Generis humilitatem ingenii splendore honestavit.
Translatus statim à puero Parisios
In collegio Dormano-Bellovaco,
Alteram quasi patriam nactus est.
Ibi inter bursarios adscriptus,
Industriâ duce, magistrâ paupertate,
Studiis quàm acriter tam feliciter incubuit.
Mox ibidem philosophiam docuit
Magna cum celebritate.
Evectus ad supremum Universitatis regimen,
Sub finem rectoratûs
A magnifico meritorum æstimatore
LUDOVICO MAGNO,
Regiorum nepotum institutioni lector adjunctus est:
Quo toto tempore
Cùm in ipsa aula lucem fugitaret,
Regi tamen, principibus, omnibus aulicis
In amore & pretio fuit.
Secutus in Hispaniam alumnum regem
PHILIPPUM QUINTUM,
Eodem postea, quanquam invito, concedente,
Privatos apud Lutetiam lares lætus repetiit.
Inde post aliquot annos revocatus in palatium,
Instituendæ LUDOVICI XV *infantiæ*
Admotus est pro-præceptor.
Perfunctus augusto munere
In desideratam diu solitudinem revolavit,
Uni Deo vacare certus.
Oblata non semel opima beneficia
Constanter recusavit, opum splendidè contemptor,
Nisi quas in pauperes erogaret.
Diuturnos morbi & senectutis angores,
Legendo, precando, meditando leniit.
Sub finem vitæ,
Justo desiderio revisendæ patriæ,
Dormani in graviorem morbum incidit,
Ibique partitus egenis, ac præsertim popularibus suis,
Quæ supererant opes,
In amatæ sinu paupertatis, quod optabat ipse,
Conquiescit
Die XXXI Augusti, anno MDCCXXXI.
Ætatis verò LXXVII.

VITTORIA, capitale de la mérindade d'Alava dans la Biscaye, à sept lieues de Miranda de Ebro, fut bâtie par Sanche roi de Navarre, lorsqu'il eut conquis l'Alava sur les Maures, au bout d'une belle vallée toute couverte de villages, de bourgs & de petites villes. Elle a une double enceinte de murs, mais sans autre fortification. Au milieu de la principale place est une fort belle fontaine, & autour sont l'hôtel de ville, deux couvents & plusieurs maisons assez belles. Les grandes rues sont bordées d'arbres: & afin que la chaleur ne les gâte pas, on a soin d'y entretenir des ruisseaux d'eau vive. Il y a la ville neuve & la ville vieille: c'est dans celle-là que demeure la noblesse qu'on y trouve en grand nombre. Il y a aussi de riches marchands; leur plus grand commerce est de fer, & de lames d'épée, qu'on fabrique dans la ville même. * Colmenar, *del. de l'Espagne.*

VITTORIO SIRI, *cherchez* SIRI (Vittorio)

VITUNE, *Vitunus*, certain dieu du paganisme, qu'on croyoit être celui qui donnoit la vie à l'enfant dans le sein de sa mere. Il étoit ainsi appellé du mot latin *vita*. * S. Augustin, *de civit. Dei*, *l.* 7.

VITUS (Jean) évêque de Winchester, Anglois de nation, s'éleva par sa vertu & par son mérite à cet évêché, après avoir été recteur du collége de Winchester, gardien de son couvent, & évêque de Lincoln. Il étoit bon orateur pour le temps, & brilla sur-tout dans l'oraison funébre qu'il fit pour Marie reine d'Angleterre. Les grandes louanges qu'il lui donna, & encore plus son zéle pour la religion catholique, lui firent perdre la faveur de la reine Elizabeth. Il mourut en prison à Londres, l'an 1560. Ses ouvrages sont; *De veritate corporis & sanguinis Christi in sacramento altaris, contra Petrum Martyrem hæreticum, &c.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

VITUS (Richard) Anglois, docteur en droit, étoit né à Basingstocke, ville du comté de Southampton, d'une bonne famille du lieu, & fit ses études à Oxford. Voyant que la religion catholique étoit abolie dans l'Angleterre, il passa à Louvain, & de-là à Padoue, où il fut reçu docteur en droit. A son retour d'Italie, il alla à Douai, & fut professeur royal dans cette université pendant trente ans. Clément VIII lui donna dispense pour être prêtre, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il fut chanoine de S. Pierre à Douai, & mourut en cette ville vers l'an 1612. Ce docteur a composé

composé plusieurs ouvrages. Le premier qu'il donna & qui commença à le faire connoître, est une explication latine de la fameuse énigme que l'on voit à Boulogne, *Ælia Lælia Crispis*, &c. elle fut imprimée à Boulogne en 1568. Cet ouvrage fut suivi de ceux-ci : *Orationes quinque*, sur différens sujets, à Arras 1596, *in*-8°. Notes latines sur les loix des Décemvirs, à Arras 1597. L'histoire d'Angleterre, en latin, en neuf livres, les cinq premiers en 1597, le sixiéme en 1598, le septiéme en 1600, le huitiéme la même année, le neuviéme en 1602. Ces neuf livres imprimés *in*-8°, ont été réunis en 1602, sous ce titre : *Historiarum Britannicæ insulæ ab origine mundi ad annum* 800, *libri novem priores*, à Douai 1602, *in*-8°. L'auteur n'a pas cependant été au-delà de ces neuf livres. Cet ouvrage est peu estimé ; le but principal de l'auteur a été d'établir l'autorité & la jurisdiction des papes sur l'Angleterre. Ses autres ouvrages sont : Une courte explication latine des priviléges de droit & de coutume au sujet du sacrement de l'Eucharistie, à Douai 1609, *in*-8°. Un traité latin des reliques & du culte des Saints, à Douai 1609, *in*-8°. Une courte explication, aussi en latin, du martyre de sainte Ursule, & des onze mille Vierges, à Douai 1610, *in*-8°. * Jean Pitseus, *de illustribus Angliæ scriptoribus*, *pag.* 806. Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses*, *tom. I*, *page* 382, &c.

VITUS, *cherchez* WHIT.

VITZIPUTZLI, idole monstrueuse, avoit une tête de lion au ventre, des aîles de chauve-souris aux épaules, & des pieds de chevre. Les peuples du Mexique adoroient cette idole, & en célébroient la fête vers le mois de mai. Alors les sacrificateurs du temple de México faisoient avec de la pâte une idole semblable à celle de bois qui étoit dans le temple, & la portoient en procession dans la campagne. Lorsqu'ils étoient retournés au temple, les filles venoient avec des guirlandes de fleurs, & certaines piéces de pâte en forme de grands os, que les sacrificateurs mettoient aux pieds de l'idole, & les distribuoient ensuite au peuple comme des os & de la chair de Vitziputzli. Le temple où étoit cette idole, étoit accompagné d'un grand cloître, où plus de vingt mille personnes s'assembloient pendant les fêtes, pour y danser & célébrer leurs autres cérémonies superstitieuses. On y voyoit une grande avenue d'arbres chargés de têtes d'hommes que l'on y avoit sacrifiés, suivant la coutume barbare du pays. * Jovet, *histoire des religions*.

VIVALDI (Jean-Louis) natif de Mondovi en Piémont, d'une famille noble de Gènes, & religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit bachelier en théologie dès l'an 1475, où il écrivit une lettre à Ange de Clavasio Frere Mineur, touchant la conception de la Vierge. Louis marquis de Saluces le choisit pour son confesseur, & l'engagea à composer quelques ouvrages, dont l'un qui a été imprimé plusieurs fois, & dont on fait beaucoup de cas, est un traité, *De veritate contritionis*, ou *veræ contritionis præcepta*. La premiere édition est de 1503, à Saluces; il donna dans la même ville une explication des sept pseaumes de la pénitence vers l'an 1500, & en 1507 il laissa au pere André de Soncino le soin d'imprimer sept autres petits ouvrages de sa composition sous le titre *Opus regale*, dont il y a eu plusieurs éditions. Fontana dit qu'en 1519, il fut fait évêque d'Arbe, une des isles du golfe Adriatique, sous la métropole de Zara, & qu'il mourut dans son diocèse. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II.*

VIVANT (François) prêtre, docteur en théologie de la maison & société de Sorbonne du 27 avril 1688, étoit né à Paris. Il a rempli les premiers postes dans la même ville, où il fut d'abord curé de la paroisse de S. Leu, S. Gilles, le 27 novembre 1697. Il fut ensuite pénitencier de Paris & vicaire général, sous feu M. le cardinal de Noailles. Il fut reçu chanoine de Paris le 7 août 1711, chancelier de l'université le 12 août 1713, grand chantre le 17 novembre 1728. Il se démit de cette dignité le 10 novembre 1739. Il est mort au cloître de l'église de Paris le 30 novembre 1739, dans la 77 année de son âge. Il a eu beaucoup de part au bréviaire & au missel dressés sous l'épiscopat de M. le cardinal de Noailles, & il est auteur de beaucoup de proses, de collectes & de quelques hymnes. On a de plus de sa composition, 1. *Un traité contre la pluralité des bénéfices*, en latin, à Paris 1710, *in*-12, contre l'ouvrage latin de l'abbé Boileau sur cette matiere. On peut voir l'analyse du traité de M. Vivant dans la *Bibliothéque ecclesiastique* du XVIII siécle par M. Du Pin, pages 837 & suivantes. *De la vraie maniere de contribuer à la réunion de l'église anglicane à l'église catholique : ou examen de différens endroits de deux livres ;* l'un intitulé, *Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois*, &c. l'autre, *Défense de la dissertation*, &c. à Paris 1728, *in*-4°. M. Vivant étoit frere de *Jean* Vivant, évêque de Paros dans l'Archipel, *in partibus infidelium*, suffragant de l'évêché de Strasbourg, docteur en théologie, &c. mort à Strasbourg, le 16 février 1739, dans la 79 année de son âge.

VIVAREZ, contrée du Languedoc entre le Rhône, le Forès, le Velai & le Gevaudan, s'étend le long du Rhône, qui le sépare du Dauphiné au levant. Il est divisé au midi par la riviere d'Ardech, & a le Lyonnois & le Forès au septentrion, & le Velai au couchant. Sa longueur peut être de vingt-deux lieues, & sa plus grande largeur de dix-sept. On le distingue communément en haut & bas, & la riviere d'Erieu en fait la séparation ; avec deux bailliages ou siéges royaux, l'un à Annonai, pour le haut Vivarez ; & l'autre à Villeneuve-de-Berg, pour le bas. Les autres villes de ce pays sont, Privas, Tournon, la Voute, Aubenas, le Bourg, Andance, Seriere, &c. Le terroir en certains endroits rempli de montagnes, n'est fertile qu'en seigle & en vin. L'on y nourit aussi grande quantité de bétail ; mais dans les plaines, sur-tout le long du Rhône, il y croît des bleds, des fruits, des vins excellens, de toutes sortes de légumes, & sur-tout une grande quantité de chanvre. Sa ville capitale est VIVIERS, dont tout ce pays a pris le nom. Elle est honorée du titre d'évêché, qui s'étend sur trois cens quatorze paroisses, & dépend de l'archevêché de Vienne. Après la tenue des états du Languedoc, on tient des états particuliers dans le Vivarez, pour la répartition des impositions. Les barons du pays, du nombre desquels sont l'évêque du Viviers, & son grand vicaire, comme barons de Viviers, y président tour à tour, & peuvent faire tenir l'assemblée par un subrogé. Le bailli du pays, treize conseillers, & deux baillis y assistent. C'est le baron qui préside & qui signe le premier, & après lui le commissaire principal. * Daviti, *descript. de la France.*

VIVENTIOLE (Saint) évêque de Lyon, passa dès sa premiere jeunesse la plus grande partie de sa vie dans la solitude de Condat sous les abbés Lupicin & Eugende, que l'église honore comme saints. Il fut élevé au sacerdoce pour demeurer dans le monastère ; & il y a tout lieu de croire qu'il fut du nombre de ces saints prêtres qui s'y distinguoient sous l'abbé Eugende par leur mérite & par leur vertu. Il paroît même qu'il y fut chargé du soin de l'école où l'on enseignoit les lettres, & que cet emploi lui fut confié. Eugende étant mort en l'an 510, & s'étant élevés quelques troubles dans le monastère pour l'élection d'un abbé, comme on le croit, Viventiole qui craignoit que le choix ne tombât sur lui, s'en alla à Lyon. Mais il y trouva une dignité supérieure, qu'il cherchoit d'autant moins qu'il n'avoit fui que dans la crainte d'y être élevé. Il y reçut une lettre de S. Avite évêque de Vienne, qui le remercioit d'une chaise dont il lui avoit fait présent, &

qui étoit sans doute l'ouvrage même de Viventiole. En reconnoissance S. Avite lui souhaitoit un siége épiscopal. Ce souhait fut une espéce de prédiction. Rustique évêque de Lyon, étant mort peu après, Viventiole fut élu pour le remplacer, vers l'an 512. En cette qualité, il se trouva en 517 à la dédicace de l'église d'Agaune, & au mois de septembre suivant, il se trouva au concile d'Epaone, & eut part aux sages reglemens qui y furent faits. Revenu de cette assemblée, il tint un concile à Lyon, où dix évêques de celui d'Epaone l'avoient suivi. Il l'assembla contre Etienne, trésorier de Sigismond roi de Bourgogne, qui avoit contracté un mariage incestueux. Ce concile eut de fâcheuses suites pour les prélats qui l'avoient composé; Sigismond, malgré la piété dont il faisoit profession, irrité de ce qu'ils avoient excommunié un de ses premiers officiers, quoique ce fût justement, les exila tous dans le Lyonnois dans un lieu nommé *Sardine*, aujourd'hui inconnu. On ne sait point le détail des autres actions de S. Viventiole, ni le temps de sa mort. Son nom ne se trouve point dans les anciens martyrologes. L'église de Lyon célébre sa mémoire le 12 de juillet. Viventiole avoit laissé plusieurs écrits qui subsistoient encore au IX siécle, & qui étoient considérables, puisqu'Agobard, l'un de ses successeurs, y renvoie pour avoir des preuves du témoignage qu'il rend à sa doctrine & à son érudition, dont plusieurs écrivains avoient déja fait l'éloge avant lui. Mais ces écrits de Viventiole, de même que ses lettres, ne sont point venus jusqu'à nous. Parmi les lettres de S. Avite de Vivenne, on en trouve cinq adressées à Viventiole; mais on n'y trouve du dernier qu'un simple billet d'invitation pour prier le premier de se trouver à la fête de S. Just. On trouve encore dans les actes de l'assemblée d'Agaune, un fragmentcon sidérable du discours que fit Viventiole en cette occasion. Il ne faut pas confondre ce prélat avec un rhéteur de même nom, qui enseignoit à Lyon sous son épiscopat. * Alcimi Aviti *Epistolæ*, en plusieurs endroits. Agobardi Lugdunensis, *De judaicis superstitionibus*, parmi les autres ouvrages d'Agobard. Le pere Labbe, dans sa *biblioth. nouv.* tom. I. Le même dans son édition des conciles, tome IV. La vie de Viventiole dans Bollandus. *Histoire littéraire de la France* par plusieurs Bénédictins, tome III, page 94 & suivantes.

VIVENTIUS ou JUVENTIUS, préfet du prétoire des Gaules l'an 364, qui fut le premier sous les empereurs Valentinien & Valens. * Théod. *l.* 5.

VIVÈS (Jean-Louis) a été l'un des plus savans hommes du XVI siécle. Il étoit de Valence en Espagne, où il naquit au mois de mars 1492. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il vint à Paris, où il étudia la philosophie selon la méthode des scholastiques de ce temps-là, c'est-à-dire, qu'il n'apprit rien de solide sous de tels maîtres. Vivès le sentit, se dégouta de cette étude, & se livra à celle des belles-lettres. De Paris il alla à Louvain, où son habileté lui fit peu après donner une chaire d'humanités. Il fut ensuite choisi pour précepteur de Guillaume de Croy, depuis évêque de Cambrai, & ensuite archevêque de Tolède & cardinal. En 1522, Vivès dédia son commentaire sur la *Cité de Dieu* de S. Augustin, à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui appella Vivès chez lui pour enseigner la langue latine & les belles lettres à la princesse Marie sa fille. Pendant son séjour en ce royaume, il se fit recevoir docteur en droit à Oxford, & Henri VIII alloit quelquefois dans cette ville avec la reine Catherine, pour entendre les leçons qu'il faisoit à sa fille qui y demeuroit. Mais l'affaire du divorce qui a causé tant de scandale & de désordre en Angleterre, ayant éclaté, & Vivès ayant osé parler & écrire en faveur de la reine Catherine, Henri VIII qui ne vouloit que des approbateurs de sa passion, le fit arrêter, & le retint six mois en prison. Ayant obtenu enfin sa liberté, il retourna en Flandre & s'établit à Bruges, où il épousa *Marguerite* Valdaure. Il mourut dans cette ville le 6 de mai 1540, âgé de quarante-huit ans & deux mois, selon son épitaphe qui n'a point été connue de la plupart de ceux qui ont écrit de cet auteur. Elle est conçue en ces termes :

D. O. M.

JOANNI-LUDOVICO VIVI *Valentino, omnibus virtutum ornamentis, omnique disciplinarum genere, ut amplissimis ipsius litterarum monumentis testatum est, clarissimo: & Margaretæ Valdauræ, raræ pudicitiæ, omnibusque animi dotibus marito simillimæ; utrisque ut animo & corpore semper conjunctissimis, ita hic simul terræ traditis;* Nicolaus & Maria *Valdaura sorori & ejus marito B. M. mœstiss. posuerunt. Vixit Joannes an.* 48, *mens.* 2. *Mortuus Brugis pridiè nonas maii anno* 1540. Margareta *vixit ann.* 47, *mens.* 9. *Obiit pridiè idus octob. anno* 1552.

Vivès a été un excellent humaniste, un habile critique, & un philosophe très-subtil. Son style est assez pur, mais il est dur & sec. Il affecte trop d'érudition, & imite trop servilement les manieres des philosophes païens. Tous ses ouvrages, imprimés d'abord séparément, ont été recueillis depuis & imprimés à Basle en 1555, en deux volumes *in-fol.* Outre ses commentaires sur les livres de S. Augustin de la cité de Dieu, commentaires où l'on voit trop d'érudition ecclesiastique & profane, & des sentimens un peu libres & hardis, ce recueil contient encore deux lettres, l'une sur la méthode qu'un jeune homme doit observer dans ses études, & la deuxiéme pour l'instruction particuliere de la princesse Marie; des dialogues sur la langue latine, qui ont été souvent réimprimés, & dont on connoît deux traductions françoises, l'une de Gilles de Housteville, de Coutance, qui enseignoit avec réputation dans le collége du Mont à Caën, au milieu du XVI siécle. Cette traduction parut en 1560, à Lyon. L'autre de Benjamin Jamin, imprimée à Paris en 1578. Il y a aussi une traduction italienne de ces dialogues imprimée à Florence en 1708, & à Venise en 1718, un livre sur la maniere d'écrire des lettres; une rhétorique, qui, selon M. Gibert, est un vrai cahos, où il n'est pas possible d'apprendre les regles de cet art, si on les ignore; six déclamations; un traité de l'état présent de l'Europe & de la guerre contre les Turcs; divers opuscules; quelques discours d'Isocrate traduits du grec; sept livres des causes de la corruption des arts, ouvrage où l'on trouve un grand nombre de réflexions très-judicieuses; un traité de l'éducation chrétienne; huit livres sur les arts; deux sur la censure du vrai; un sur la dispute, & sur quelques autres points : le tout formant vingt livres où l'on trouve beaucoup d'érudition & de jugement; une explication allégorique des bucoliques de Virgile; une espéce de préface sur les georgiques du même, des remarques sur Suétone. Voila tout ce que contient le premier volume. Le deuxiéme comprend les écrits suivans : un livre sur les sectes des philosophes, leurs louanges, leur commencement; une espéce de préface ou de commentaire sur le livre de Cicéron de la vieillesse; une autre sur le songe de Scipion, du même; une introduction à la vraie sagesse, avec quelques autres opuscules de morale : Guillaume Paradin, natif de Cuisseaux en Bourgogne, doyen de Beaujeu, & Jean Colin, bailli du comté de Beaufort, ont donné chacun une traduction françoise de l'introduction : le premier à Lyon en 1550, le deuxiéme à Paris dès 1548; un écrit sur le temps de la naissance de J. C. un autre contre l'hypocrisie; des méditations & quelques autres opuscules de piété; un commentaire sur l'oraison dominicale, avec de nouvelles méditations & prieres, &c. mises en françois par Geoffroi de Billy, & par Pierre de Lencrau; quelques discours sur la sueur de

J. C. ses cinq livres de la vérité de la foi chrétienne, un des bons ouvrages de Vivès; trois livres de l'ame & de la vie; un du devoir d'un homme marié; un de l'instruction d'une femme chrétienne, qui a été traduit en françois, 1°. par Pierre de Changy, écuyer, né à Dijon; 2°. par Louis Murquet; 3°. en espagnol par Jean Justiniani. Vivès avoit fait ce traité par ordre de Catherine reine d'Angleterre. Un traité de la concorde & de la discorde; un de la paix; un, où il montre combien on mene une vie malheureuse sous le Turc; un traité de la nécessité de secourir les pauvres, qui a été traduit en françois par Jacques Girard, jurisconsulte de Tournus en Bourgogne, sous le titre de *L'aumônerie de Jean-Louis Vivès;* un traité *De communione rerum ad Germanos inferiores*, & un dialogue sur les troubles de l'Europe & la guerre contre les Turcs; diverses lettres. Son commentaire sur la cité de Dieu ne se trouve point dans ces deux volumes, non plus que les deux ouvrages suivans: *Joannis Warsenii descriptio temporum & rerum romanarum*, qu'on lui attribue, & qui parut à Louvain en 1534, & *Philalethæ Hyperborei in anti-catoptrum suum, quod prope diem in lucem dabit, parasceve, &c.* en 1533. Cet écrit est contre le divorce de Henri VIII. On ne sait si l'*Anti-catoptrum* qu'il y promet, & dont cet écrit ne sert que de préliminaire, a été imprimé. On a vingt-quatre lettres latines de Vivès, à la suite de celles de Melanchton, édition *in-folio.* * *Voyez* les Bibliothéques espagnoles de Nicolas Antoine & d'André Schott; la Bibliothéque des Pays-Bas, par Valere-André; Gesner; Cave; Pope Bloüunt, *in censura celebr. auctor.* Du Pin, dans sa *Biblioth. des auteurs ecclesiast.* Richard Simon, dans le premier tome de sa *Critique de la bibliothéque de ce dernier*, p. 611 & suiv. Il s'y étend beaucoup sur quelques ouvrages de Vivès, & sur-tout sur ceux que cet auteur a écrits sur la décadence des sciences & des arts, *parceque*, dit-il, *il y a peu de livres qui puissent être si utiles aux jeunes étudians, & même aux personnes de lettres.* M. Gibert, dans ses *Maîtres d'éloquence* ou *Jugemens des savans, &c.* tome II. M. Baillet, en plusieurs endroits de ses *Jugemens des savans*, & le P. Niceron, tome XXI de ses *Mémoires.* Ce dernier rapporte les titres, les éditions & les traductions de chaque ouvrage de Vivès: mais celui qu'il intitule *Exercitationes animi in Deum*, à Basle en 1543, *in-16*, est intitulé dans une édition *in-16*, d'Anvers 1535, *Joannis Ludovici Vivis, Valentini, ad animi exercitationem in Deum commentatiunculæ.* On y trouve, *Præparatio animi ad orandum; commentarius in orationem dominicam: preces & meditationes quotidianæ; preces & meditationes generales.* On peut encore consulter au sujet de Vivès, la *Bibliothéque des écrivains de Valence*, composée en espagnol, par D. Vincent Ximenès, bénéficier de l'église métropolitaine de Valence.

VIVIAN ou VIVIEN, religieux de l'ordre des Prémontrés, a été, comme on le croit, un des premiers disciples de S Norbert, fondateur de cet ordre dans le VI siécle: il a écrit un ouvrage intitulé: *Harmonia, sive tractatus de libero arbitrio & gratia*, dont on doit l'impression aux peres DD. Martenne & Durand, qui l'ont inséré dans le tome IX de leur *amplissima collectio veterum scriptorum*, &c. pag 1076 & suiv. Ils observent que Vivian suit dans son écrit la doctrine de S. Bernard qui avoit traité le même sujet. Cet ouvrage de Vivian est adressé à Gérard, doyen & maître de Saint-Quentin; *Gerardo, ecclesiæ beati Quintini decano & magistro*, VIVIANUS *pauperum Præmonstratæ ecclesiæ minimus.*

VIVIANI (Vincent) gentilhomme Florentin, naquit à Florence le 5 avril 1622. A l'âge de 16 ans son maître de logique, qui étoit un religieux, lui dit qu'il n'y avoit point de meilleure logique que la géométrie. A peine l'avoit-il étudiée un an, qu'il fut digne que Galilée le prît chez lui, & en quelque maniere l'adoptât. Ce fut en 1639. Près de trois ans après il prit aussi chez lui le fameux Torricelli, & il mourut au bout de trois mois âgé de 77 ans. Après la mort de cet homme incomparable, M. Viviani passa encore deux ou trois ans dans la géométrie sans aucune interruption, & ce fut en ce temps-là qu'il forma le dessein de sa *Divination sur Aristée*, c'est-à-dire, qu'il entreprit de ressusciter par la force de son génie, cinq livres de cet ancien géométre entierement perdus, sur les lieux solides, ou sections coniques. Il fut 15 ans entiers sans jouir de cette tranquillité si nécessaire pour de grandes études. Il donnoit néanmoins dans ce temps-là à la géométrie tous les momens qu'il avoit pour respirer, & il conçut alors le dessein d'un ouvrage où il s'agissoit de deviner encore; il voulut restituer le cinquiéme livre d'Apollonius qui étoit péri, sur ce qu'on appelle présentement des questions *de maximis & de minimis*, & il s'y occupa dans ses quinze années de distraction. En 1658, Jean Alfonse Borelli passant à Florence, trouva dans la bibliothéque de Médicis un manuscrit arabe, avec cette inscription latine, *Apollonii Pergæi conicorum libri octo.* Il jugea par toutes les marques extérieures qu'il put rassembler, que ce devoit être effectivement les huit livres d'Apollonius en leur entier, & le grand duc lui permit de porter ce manuscrit à Rome, pour le faire traduire par Abraham Ecchellensis, Maronite, professeur en langues orientales. Sur cela M. Viviani, qui ne vouloit pas perdre le fruit de tout ce qu'il avoit préparé pour sa divination sur le cinquiéme livre d'Apollonius, prit toutes les mesures nécessaires pour bien établir qu'il n'avoit fait effectivement que deviner. Il se fit donner des attestations autentiques, qu'il n'entendoit point l'arabe; & pour plus de sureté, qu'il n'avoit jamais vu le manuscrit, il obtint du prince Léopold, frere du grand duc Ferdinand II, la grace qu'il lui paraphât de sa propre main ses papiers en l'état où ils se trouvoient alors. Il ne voulut point que M. Borelli lui mandât jamais rien de ce qu'Ecchellensis auroit pu découvrir en traduisant, & enfin il se hâta de deviner, & imprima son ouvrage en 1659, sous ce titre: *De maximis & minimis geometrica divinatio, in quintum conicorum Apollonii Pergæi adhuc desideratum.* C'est là le premier qui ait paru de lui. Pendant ce temps-là Abraham Ecchellensis, qui ne savoit point de géométrie, aidé par Borelli, grand géométre, qui ne savoit point d'arabe, travailloit à traduire la traduction arabe d'Apollonius. Il se trouva qu'elle avoit été faite par un auteur nommé *Abalphath* qui vivoit à la fin du X siécle. Il manquoit le 8 livre d'Apollonius entier, quoi qu'en dît l'inscription latine. En 1661, Ecchellensis donna sa traduction du 5, du 6 & du 7. On compara alors la divination de M. Viviani avec la vérité, & l'on trouva qu'il avoit plus que deviné, c'est à-dire, qu'il avoit été beaucoup plus loin qu'Apollonius sur la même matiere. Après un événement si singulier & si heureux, il fut engagé dans une occupation d'une espece toute différente, & où il s'agissoit pourtant encore de continuer les travaux des anciens. Tacite rapporte qu'après un débordement du Tibre qui avoit fait du ravage dans Rome sous Tibere, le sénat chercha les moyens de s'en garantir. Le plus naturel étoit de détourner les rivieres & les lacs qui tombent dans le Tibre. La riviere la plus aisée à détourner étoit le *Clanis*, appellé maintenant *la Chiana*, qui coule en même temps dans l'Arne & dans le Tibre. On pouvoit en la détournant entierement dans l'Arne, ôter au Tibre une des causes de son débordement; mais on eût sauvé Rome aux dépens de Florence; & quoique cette ville ne fût alors qu'une colonie peu considérable, elle fit au sénat des remontrances qui furent écoutées. Les habitans de quelques autres villes d'Italie, menacés du même malheur, en firent aussi. Les Romains sur cela se déterminerent à laisser les choses comme elles étoient. Mais

depuis, ils bâtirent une muraille qui ferme d'une montagne à l'autre la vallée par où passe la Chiana pour se jetter dans le Tibre, & ils laisserent au milieu une ouverture, pour regler la quantité d'eaux qu'ils vouloient bien recevoir. Cette muraille se voit encore aujourd'hui. Les contestations sur le cours de la Chiana se renouvellerent entre Rome & Florence, sous le pontificat d'Alexandre VII. Le pape & le grand duc convinrent de nommer des commissaires. Le pape nomma le cardinal *Carpegna*, qui devoit être aidé de M. Cassini; & le grand duc nomma le sénateur Michelozzi & M. Viviani. Ils reglerent en 1664 & 1665, tant ce qu'il y avoit à faire de part & d'autre, que la maniere de l'exécuter. Mais on n'alla pas plus loin que le projet. MM. Cassini & Viviani profiterent de cette occasion pour faire des observations sur les insectes, qui se trouvent dans les galles & dans les nœuds des chênes, sur des coquillages de mer en partie pétrifiés, & en partie dans leur état naturel, qu'ils déterrerent dans les montagnes de ce pays-là. Ils pousserent même leur curiosité jusqu'à des antiquités que les observateurs de la nature, assez occupés d'ailleurs, dedaignent quelquefois. Ils tirerent de la terre beaucoup d'urnes sépulcrales, & des inscriptions hétrusques. Il arriva alors à M. Viviani, que le roi de France, dont il n'étoit point sujet, lui fit une pension. Ce fut en 1664. Aussitôt M. Viviani résolut de dédier à ce prince le traité qu'il avoit autrefois médité sur les lieux solides d'Aristée, & pour lequel ce qu'il avoit déja fait sur Apollonius, lui donnoit de grandes ouvertures. Cependant il fut encore détourné par des ouvrages publics, & par des négociations que son maître lui confia. En 1666, le grand duc Ferdinand II l'honora du titre de premier mathématicien de son altesse. En 1674, il fit imprimer un *in* 4°, contenant un traité posthume des proportions fait par Galilée, pour éclaircir le cinquiéme livre d'Euclide, qui ne paroît pas s'être expliqué bien clairement sur ce sujet; il a pour titre, *Quinto libro degli elementi d'Euclide, overo scienza universale delle proporzioni; spiegata colla dottrina del Galileo*, 1674. En 1676, il parut dans le journal de France trois problêmes proposés par M. de Comiers. Ils tomberent l'année suivante entre les mains de M. Viviani. Les deux premiers avoient rapport à la trisection de l'angle. M. Viviani, qui avoit des méthodes nouvelles pour cette trisection, fut tenté de les mettre au jour en donnant la solution des problêmes de M. de Comiers. En 1677, il publia son *Enodatio problematum universis geometris propositorum à Cl. Claudio Comiers*, 1677. Il dédia cet ouvrage à M. Chapelain, qui étoit déja mort; & il dit dans son épître dédicatoire, qu'il aime mieux risquer une chose nouvelle & bizarre, en apparence, que de manquer à l'amitié & à la promesse qu'il avoit faite de dédier un livre à M Chapelain. Il résolut dans le même livre un autre problême proposé par un inconnu; mais il ne le résolut, que pour combler la mesure, & pour être en état de déclarer plus noblement qu'il renonçoit pour jamais à ce métier-là. En 1692, il donna un ouvrage intitulé, *Formazione e misura di tutti i cieli, con la struttura, & quadratura esatta dell' intorno, è delle parti d'un nuovo cielo ammirabile ed uno degli antichi, delle volte regolari degli architetti*. Il y traite tant en géometre qu'en architecte, des voutes des anciens Romains, & d'une voute nouvelle qu'il avoit inventée, & qu'il nommoit *Florentine*. Il avoit souvent rappellé la géométrie à l'usage des arts, & il en préféroit l'utilité à une excessive sublimité. Il ne regardoit que comme des distractions importunes tout ce qui l'empêchoit de songer à l'Aristée, qu'il destinoit au roi de France, dont il recevoit toujours des bienfaits. En 1699, ce prince l'agréa pour l'un des huit associés étrangers de l'academie, selon le réglement qui venoit d'être donné. Une si grande distinction lui fit reprendre avec plus de vivacité sa divination sur Aristée. Enfin il en publia trois livres en 1701, & le dédia au roi. Cet ouvrage est plein de recherches fort profondes sur les coniques. De la pension qu'il recevoit du roi de France, il en avoit acheté à Florence une maison qu'il avoit fait rebâtir sur un dessin très agréable, & aussi magnifique qu'il pouvoit convenir à un particulier. Cette maison s'appelle *Ædes Adeodatæ*, & porte ce titre sur son frontispice: allusion heureuse, & au premier nom qu'on a donné au roi de France, & à la maniere dont elle a été acquise. Galilée n'a pas été oublié dans le plan de cette maison. Son buste est sur la porte, & son éloge, ou plutôt toute l'histoire de sa vie, dans des places ménagées exprès; & M. Viviani, pour répandre dans le monde un monument, qui de lui-même n'étoit pas durable, en a fait faire des estampes, qu'il a mises à la fin de sa divination sur Aristée. Ç'a été son dernier ouvrage. Il mourut le 22 septembre 1703, âgé de plus de 81 ans, après avoir marqué tous les sentimens d'une sincere piété: ce que nous observons, parceque quelques uns ont voulu douter de sa religion, & qu'on l'a accusé de croire la nécessité de toutes choses, la nulité du mal, & la participation à l'ame universelle. * *Histoire de l'académie royale des sciences, pour l'année* 1703. Monconis, *voyages*, *part*. I. Konig. *biblioth.* Greg. Leti, *Italia regnante*.

VIVIEN (George) né & nouri à Anvers, étoit fils de *Pierre* Vivien & de *Jacquette* Baillarde, tous deux de Valenciennes. Il fut envoyé par ses parens à Louvain, où il prit le degré de maître-ès-arts en 1555. Il s'appliqua ensuite à la médecine; mais s'étant dégouté de cette étude, il passa à celle de la théologie, & ensuite à la jurisprudence. Après avoir parcouru l'Espagne & l'Angleterre, il vint à Paris, & il y professoit vers l'an 1559. Il y prit aussi des degrès en droit, même le doctorat, & retourna vers l'an 1562, dans sa patrie, où la même année il exerça la profession d'avocat au parlement de Brabant. L'année suivante, l'évêque de Cambrai le fit un de ses officiers de justice; & c'est dans ces emplois que Vivien passa huit années. Vers 1570, les troubles des Pays Bas, & la jalousie de ses envieux, l'obligerent de se retirer à Cologne, où il enseigna le droit pendant deux ans, mais seulement en particulier. L'estime qu'il s'acquit par ses leçons engagea la ville à le solliciter d'en donner de publiques, & on lui assigna des appointemens. La troisiéme année il fut fait assesseur de la cour de l'archevêque électeur de Cologne. Il trouva encore des ennemis dans cette ville: on l'accusa de donner dans les nouvelles opinions; on voulut le faire passer pour hérétique: il se justifia, & confondit ses accusateurs. Nous ignorons le temps de sa mort. Ses ouvrages sont en grand nombre. Ceux qu'il composa avant sa retraite à Cologne, sont *Historia rerum memorabilium*, jusqu'à Ferdinand, duc d'Albe: Tables de toute la philosophie: un livre de harangues: traité des devoirs d'un bon pere de famille, en quatre livres, à Louvain, 1563, *in*-8°. Traité des devoirs d'une bonne mere de famille, en autant de livres, à Anvers, 1563, *in*-8°. *Instruction sur l'art militaire, tant sur terre que sur mer*, en quatre livres; cet ouvrage est en françois, 1563, *in*-16. *Dialogues sacrés sur l'histoire de l'ancien & du nouveau testament*, aussi en françois, 1564. *Synopsis juris utriusque*, à Louvain, 1563, *in*-8°. *Encyclopedia: Œconomicorum*, l. IV. Depuis sa retraite à Cologne, il écrivit les ouvrages suivans: *Justiniani imperatoris institutiones juris civilis*; c'est une édition corrigée & enrichie de tables que Vivien donna des institutes. *Compendium de diversis regulis juris civilis: Epitome regularum juris canonici: Tit. d. de gradibus affinitatis & consanguinitatis, scholiis ac schematismis auctus: Enchiridion de verborum ac rerum significatione, cum scholiis & antinomiis*, 1570, *in*-8°. *Commentarius ad Lœti introitûs statuta ducatus Brabantiæ*, en flamand,

1577, *in-4°. Delineatio elementorum christianismi*, à Cologne, 1577, *in-fol.* Il a fait encore d'autres ouvrages que l'on ne croit point imprimés. On peut en voir la liste dans la *Bibliothéque belgique* de Valere André, tom. I, *in-4°*, page 343, & suiv. édition de Bruxelles, 1739.

VIVIEN (Joseph) si connu dans le XVIII siécle, & dès le XVII même, pour son grand talent pour la peinture, étoit né à Lyon en 1657. Son amour pour la profession qu'il a suivie toute sa vie, se manifesta de bonne heure, & l'emporta dès sa premiere jeunesse sur toute autre inclination. Cet amour le fit venir à Paris, où il savoit que l'on respire & que l'on prend le bon gout pour tout. Il eut le bonheur d'y avoir pour maître le célébre M. le Brun, premier peintre du roi. M. Vivien fit tant de progrès sous cet excellent maître, qu'il devint bientôt lui-même un homme digne d'être recherché, & qu'il ne tarda pas à avoir & à mériter de grands éloges. Comme il avoit beaucoup de facilité pour dessiner avec les crayons de pastel, il devint, pour ainsi dire, l'inventeur de peindre de cette façon. Jusqu'à lui, personne n'avoit fait ainsi des morceaux si étendus. Son mérite lui fit bientôt donner une pension annuelle du roi; il fut conseiller de l'académie royale de peinture & de sculpture, peintre ordinaire de leurs altesses électorales de Cologne & de Baviere. Il peignoit des portraits grands comme nature, dessinés & colorés d'un gout admirable. En 1715, l'électeur de Baviere, auquel il étoit attaché, lui ayant ordonné de peindre la réunion de toute la famille électorale qui avoit été divisée pendant plusieurs années dans les dernieres guerres, M. Vivien s'appliqua à ce grand ouvrage; & l'ayant achevé en 1734, il résolut, malgré son grand âge, de le présenter lui-même à M. de Baviere. Dans ce dessein, il se mit en chemin au mois de novembre de la même année; mais il tomba malade à Bonn, & mourut le 5 de décembre 1734, âgé de 77 ans. * *Mémoires du temps.* Son éloge par M. de Julienne, dans un des Mercures de France pour l'année 1735.

VIVIERS, *Vivarium* ou *Vivario Albiensium*, & anciennement (*Alba Helviorum*) ville de France en Vivarez, avec un évêché suffragant de Vienne, est située sur le Rhône, & fut ruinée par Crocus, vers l'an 430. Le siége fut transféré à Viviers, où il y a un chapitre & trois églises succursales, la cathédrale étant la seule paroisse. Le chapitre est composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un précenteur, d'un sacristain, d'un archiprêtre, d'un vicaire, & de trente chanoines. Le plus ancien prélat a été S. Janvier, qui a eu des successeurs illustres. L'évêque prend le titre de comte de Viviers, de prince de Donsere & de Châteauneuf. Cette ville est capitale de la petite province de VIVAREZ. * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Colombin, *de episc. Vivar.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

VIVONNE, petite ville à quatre lieues de Poitiers, a donné son nom à la maison de Vivonne, qui est une des plus anciennes de la province. Cette terre est entrée dans la maison de Rochechouart, qui la posséde à présent, par le mariage de *Sibylle* d'Archiac, dame de Vivonne, fille de *Gui* d'Archiac, chevalier, & d'*Alix*, dame de Vivonne, avec *Gui*, vicomte de Rochechouart.

I. HUGUES de Vivonne, chevalier, puîné d'un des seigneurs de ce nom, vivoit du temps du roi S. Louis, l'an 1249, & eut, entr'autres enfans, SAVARI I, qui suit.

II. SAVARI de Vivonne, I du nom, seigneur de Bourgouin, vivoit l'an 1260, & eut pour enfans, SAVARI II, qui suit; *N.* mariée à *Simon*, seigneur de Lezai, & *Hugues* de Vivonne, *qui a continué la branche des seigneurs de Bourgouin.*

III. SAVARI de Vivonne, II du nom, épousa *Eschive* de Rochefort, dame de Thors, de Fors, d'Oulmes, des Essars, d'Aubigni, de Faye, &c. fille de *Ebles*, II du nom, seigneur de Thors & de Fors, & d'*Ænor* Chabot, dame d'Oulmes, des Essars & d'Aubigni, dont il eut SAVARI III, qui suit; *Ebles*, seigneur d'Oulmes; & HUGUES de VIVONNE, seigneur de Fors, *qui ont fait les branches rapportées ci-après.*

IV. SAVARI de Vivonne, III du nom, seigneur de Thors, des Essars, d'Aubigni, de Faye, &c. rendit de grands services au roi Philippe *de Valois*, qui le retint de son conseil, & le nomma sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, vers l'an 1334, & l'établit l'an 1336, son capitaine souverain ès parties de Poitou & de Saintonge. Il fut commis l'an 1341, à la défense du château de S. Maixant, & l'an 1344 il fut envoyé ambassadeur en Espagne avec l'archevêque de Reims, pour renouveller l'alliance avec le roi de Castille. Il continua ses services au roi Jean dans les guerres du Poitou & de Saintonge, & mourut vers l'an 1367. Il avoit épousé 1°. l'an 1323, *Mahaud* de Clisson, veuve de *Gui* de Bauçai, fille d'*Olivier*, seigneur de Clisson, & d'*Isabeau* de Craon: 2°. *Isabelle* de Dinan, dont il n'eut point d'enfans. Il eut entr'autres du premier lit, SAVARI IV, qui suit.

V. SAVARI de Vivonne, IV du nom, mourut avant son pere l'an 1351. Il avoit épousé *Marie* Chastaignier, fille de *Thibault*, seigneur de la Chastaigneraye, & de *Jeanne* de la Guerche, dont il eut pour fils unique RENAULT, I du nom, qui suit.

VI. RENAULT de Vivonne, I du nom, succéda à son aïeul aux terres de Thors, des Essars, de Faye, d'Aubigni, &c. fut sénéchal de Poitou, dont il exerça si dignement la charge, qu'il en mérita le nom de *bon sénéchal.* Il fut aussi lieutenant de roi en Poitou, Saintonge & Aunis, gagna la bataille d'Aunai contre les Anglois, & se trouva à celle de Chisei. Il continua de servir en Guienne l'an 1389, & mourut après l'an 1392. Il avoit été accordé en mariage l'an 1353, avec *Catherine* d'Ancenis, dame d'Esnande, fille de *Geofroi*, seigneur d'Ancenis, III du nom, & d'*Isabeau* d'Avaugour, sa seconde femme, dont il eut SAVARI, V du nom, qui suit; RENAULT, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frere aîné; Marguerite*, alliée à *Jacques* de Surgeres, seigneur de la Floceliere; & *Guillaume* de Vivonne, seigneur de la Tour Chabot, qui étoit mort l'an 1413, & laissa de *Catherine* de Sainte-Flaive, fille de *Thibault*, seigneur de Lublonnieres & de *Letice* de Partenai, *Renault* de Vivonne, seigneur de Lublonnieres, mort sans lignée; *Jean*, seigneur de Lublonnieres, après son frere; & *Marie* de Vivonne, alliée à *Gui* de Vivonne, II du nom, seigneur de Fors & de Saint-Gouart, son parent.

VII. SAVARI de Vivonne, V du nom, seigneur de Tors, des Essars, d'Esnande, &c. servit dans les guerres de Gascogne ès années 1383, 1387 & 1389, & accompagna Jean de Bourgogne, comte de Nevers, au voyage de Hongrie, où il mourut à la bataille de Nicopolis l'an 1396. Il avoit épousé *Jeanne* d'Aspremont, fille & héritiere de *Gallois* d'Aspremont, seigneur de Rié, d'Aisenai, de Reignac & du Peroux, laquelle après la mort de son mari, prit une seconde alliance avec *Jean* de Harpedene, seigneur de Montendre, chambellan du roi, ayant eu de son premier mari, *Renault* de Vivonne, seigneur de Thors, de Rié, &c. mort vers l'an 1410, sans laisser de postérité de *Catherine* de la Haye; & *Isabeau* de Vivonne, dame de Thors, &c. mariée à *Charles* de Bretagne, baron d'Avaugour.

VII. RENAULT de Vivonne, fils puîné de RENAULT I, seigneur de Thors, &c. & de *Catherine* d'Ancenis, fut seigneur d'Aubigni, Fayes & des Essars, conseiller & chambellan du roi Charles VIII, & mourut l'an 1418, laissant de *Marie* de Mastas, dame d'Anville, sa femme, fille de *Foulques*, seigneur d'Anville, GERMAIN, qui suit; & *Jean* de Vivonne, qui étoit l'aîné, lequel

fut seigneur d'Aubigni & de Faye, & étoit mort l'an 1437. Il avoit épousé, l'an 1431, *Andrée* de Vareze, dame de Magné, & de Châteauneuf, fille aînée de *Jean*, seigneur de Châteaurifon & de Mons, & de *Jeanne* Chastaigner, dame de la Mesleraye. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Gui* de Chourses, seigneur de Malicorne, & maria sa fille *Marie* de Vivonne, dame d'Aubigni & de Faye, à *Jean* de Chourses, seigneur de Vallans, fils de son second mari & d'une premiere femme.

VIII. Germain de Vivonne, seigneur d'Anville, de Saint-Martin-du-Plain, &c. épousa *Marguerite* de Brosse, dame de la Chastaigneraye, & d'Ardelai, fille de *Jean* de Brosse, seigneur de Boussac & de Saint-Sevére, & de *Jeanne* de Naillac, dont il eut pour fils unique André, qui suit.

IX. André de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye, la Motte-Saint-Heraye, Esnande, Anville & Ardelai, conseiller & chambellan du roi, sénéchal du Poitou, fut choisi par le roi François I, pour être l'un des gouverneurs de François dauphin, & mourut l'an 1532, âgé de quatre-vingts ans. Il avoit épousé *Louise* de Daillon, fille de *Jean* seigneur du Lude, & de *Marie* de Laval, dont il eut *André* de Vivonne, baron de la Chastaigneraye, mort sans postérité de *Louise* de Beaumont-Bressuire; *Charles*, qui accompagna le seigneur de Lautrec au voyage de Naples, & y mourut sans alliance l'an 1527; un autre Charles, qui suit; *Jeanne* mariée à *Claude* de Clermont, seigneur de Dampierre, après la mort duquel elle fut nommée par le roi Henri III, pour être dame d'honneur de la reine Louise, & mourut en avril l'an 1583; *Anne*, alliée à *François* de Bordeilles, vicomte de Bordeilles, seigneur de la Tour-Blanche; & *François* de Vivonne, seigneur d'Ardelai, &c. qui mérita la faveur du roi Henri II, & combattit solemnellement en sa présence avec *Gui* Chabot, fils du seigneur de Jarnac; mais manquant plus de bonne fortune que de courage, il reçut une si grande blessure au jarret, qu'il en mourut peu de jours après, (*voyez* CHASTAIGNERAYE,) laissant de *Philippe* de Beaupoil-Saint-Aulaire sa femme, une fille unique nommée *Diane* de Vivonne, dame d'Ardelai, mariée à *Nicolas* de Gremonville, seigneur de l'Archant, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, morte le 8 mars de l'an 1592 sans postérité.

X. Charles de Vivonne, I du nom, baron de la Chastaigneraye, &c. étoit mort l'an 1536. Il avoit épousé *Isabeau* Chabot, fille de *Robert*, baron d'Aspremont, & de Clervaux, chevalier de l'ordre du roi, & d'*Antoinette* d'Illiers, dont il eut Charles II, qui suit.

XI. Charles de Vivonne, II du nom, baron de la Chastaigneraye, seigneur d'Anville, d'Ardelai, &c. chevalier des ordres du roi, sénéchal de Saintonge, & chambellan du duc d'Alençon, rendit plusieurs services au roi Charles IX, pendant les guerres civiles, s'enferma dans la ville d'Angoulême, dont il soutint le siége, & continua sa fidélité au roi Henri III, qui le fit chevalier de l'ordre du saint Esprit l'an 1586. Il avoit épousé *Renée* de Vivonne sa parente, veuve de *Ponthus* de Saint-Gelais, & fille & héritiere de *Jean*, seigneur d'Oulmes, & de *Jeanne* Ratault, dont il eut *Claude*, né l'an 1558, mort jeune; *Jean*, tué à la bataille d'Ivri l'an 1590; *Fabio*, tué en Portugal l'an 1582; *Louis*, seigneur de la Chastaigneraye, mort l'an 1612, sans laisser de postérité de *Léonor* Chabot-Jarnac sa femme; *Charles* de Vivonne, III du nom, baron de la Chastaigneraye, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville & château de Parthenai, aussi mort sans postérité; André, qui suit; *Heliette*, mariée à *Louis* de Montberon, seigneur de Fontaines-Chalandrai; *Marie*, alliée à *Gilles* de Châtillon, baron d'Argenton; *Isabelle*, abbesse de Bonneval-lez-Touars; *Elizabeth*, mariée à *Charles* de la Tour-Landry, comte de Château-Roux; & *Susanne* de Vivonne, religieuse à Jouarre.

XII. André de Vivonne, seigneur de la Beraudiere, puis de la Chastaigneraye, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des gardes du corps de la reine Marie de Médicis, fut élevé à la cour du roi Henri IV, qui lui porta toujours une singuliere affection. Le roi Louis XIII le fit grand-fauconnier de France l'an 1612, & il mourut dans la fleur de son âge, le 24 septembre 1616. Il avoit épousé *Antoinette* de Lomenie, fille d'*Antoine*, seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'état, & d'*Anne* d'Aubourg-Porcheux, dont il eut *Marie*, morte jeune; & *Andrée* de Vivonne, dame de la Chastaigneraye, &c. mariée à *François*, VI du nom, duc de la Rochefoucaud, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte l'an 1670.

Branche des seigneurs d'Oulmes.

IV. Ebles de Vivonne, second fils de Savari de Vivonne, II du nom, & d'*Eschive* de Rochefort, fut seigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1338, & épousa *Jeanne* de Mortagne, dont il eut Ponce, qui suit; & *Savari* de Vivonne, seigneur du Pin, pere de *Charlotte* de Vivonne, dame du Pin, mariée à *Aymar* Jay, seigneur de Bois-Seguin.

V. Ponce de Vivonne, seigneur d'Oulmes, laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, Ponce II, qui suit; *Eschive*, mariée 1°. à *Gui* de Volvire chevalier: 2°. à *Jean* de Machecoul, seigneur de Vieillevigne; & *Blanche* de Vivonne, alliée à *Ebles* de Rochefort, seigneur de Vernent.

VI. Ponce de Vivonne, II du nom, seigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1390, & eut pour enfans, *Ponçon* de Vivonne, mort sans postérité de *Jacquemine* Gillier; & Jean, qui suit.

VII. Jean de Vivonne, I du nom, seigneur d'Oulmes, épousa *Marie* de Beaumont, veuve de *Thibault* de Feuilloi, dont il eut Jean II, qui suit.

VIII. Jean de Vivonne, II du nom, seigneur d'Oulmes, mourut vers l'an 1450, & fut pere de Jean III, qui suit.

IX. Jean de Vivonne, III du nom, seigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1480, & épousa *Rose* de Toutessan, dont il eut Alain, qui suit; & *Marguerite* de Vivonne, alliée à *Jean* Godeau.

X. Alain de Vivonne, seigneur d'Oulmes, laissa d'*Aliénor* de la Vergne, sa femme, pour fils aîné, Jean IV, qui suit.

XI. Jean de Vivonne, IV du nom, seigneur d'Oulmes, épousa *Jeanne* Ratault, veuve de *Lancelot* du Bouchet, seigneur de Saint-Gemme, & fille de *François* Ratault, & de *Louise* de Montfaucon, dame de Saint-Mesmin, dont il eut pour fille unique *Renée* de Vivonne, dame d'Oulmes, mariée 1°. à *Ponthus* de Saint-Gelais: 2°. à *Charles* de Vivonne, II du nom, baron de la Chastaigneraye, chevalier des ordres du roi.

Branche des seigneurs de Tors & de Saint-Goüard.

IV. Hugues de Vivonne, troisiéme fils de Savari de Vivonne, II du nom, & d'*Eschive* de Rochefort, fut seigneur de Fors; servit ès guerres de Poitou & de Guienne l'an 1338, & vivoit l'an 1349. Il avoit épousé *Jeanne* de Montendre, dame de Saint-Gouard, dont il eut Hugues II, qui suit; *Savari*, chanoine de Saint-Martin de Tours, & *N.* de Vivonne, mariée à *Jean* de Lugni, chevalier.

V. Hugues de Vivonne, II du nom, seigneur de Fors, & de S. Gouard, épousa *Jeanne* de Gourville, dame de Lestang, fille de *Gui* de Gourville & d'*Hilaire* Bouchard, dont il eut *Ebles*, seigneur de Fors,

mort sans postérité l'an 1399 ; Gui, qui suit ; *Savari*, qui épousa *Blanche* de Montendre ; & *Perrette* de Vivonne, mariée à *Jean* de Beaumont, seigneur de Glennai.

VI. Gui de Vivonne, seigneur de Fors & de Saint-Gouard, mourut l'an 1423, laissant de *Guillemette* de Martreuil, sa femme, Gui II, qui suit ; & *Huguette* de Vivonne, mariée à *Bertrand* de la Roche, chevalier.

VII. Gui de Vivonne, II du nom, seigneur de Fors, & de Saint-Gouard, épousa *Marie* de Vivonne sa parente, fille de *Guillaume*, seigneur de la Tour-Chabot, & de *Catherine* de Sainte-Flayve, dont il eut Thomas, qui suit ; *Artus*, seigneur de Mursai, qui laissa postérité ; & *Jean* de Vivonne, seigneur de Marigni, Chousé, &c. qui épousa, 1°. *Antoinette* de Brillac, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Honoré* d'Authon, dont il eut *Françoise*, mariée à *Philippe* de la Beraudiere, seigneur d'Ursai ; & *Catherine* de Vivonne, alliée à *Geofroi* de Barbezieres, seigneur de Chemerault.

VIII. Thomas de Vivonne, seigneur de Fors, de Saint-Gouard, &c. épousa *Denyse* Rabateau, dame d'Auzance, de Cloué & de Vernoux, fille de *Jean* Rabateau, président à mortier du parlement de Paris, dont il eut Artus, qui suit ; & Guillaume de Vivonne, seigneur de Saint-Gouard, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frere aîné.*

IX. Artus de Vivonne, seigneur de Fors, vivoit l'an 1476, & épousa *Nicolle* de Vivonne, fille de *Jean*, seigneur de Bougouin, dont il eut pour fille unique *Catherine* de Vivonne, dame de Fors, mariée à *Jacques* Poussart, chevalier.

IX. Guillaume de Vivonne, second fils de Thomas, seigneur de Fors & de Saint-Gouard, & de *Denyse* Rabateau, fut seigneur de Saint-Gouard, & épousa *Charlotte* de Torettes, dont il eut Artus, qui suit.

X. Artus de Vivonne, seigneur de Saint-Gouard, &c. Helie de Torettes, président au parlement de Bourdeaux, son oncle, lui fit don des seigneuries de Pisani & de Rabannieres. Il épousa *Catherine* de Bresmont, dame de la Bouliere, dont il eut *Arnaud* de Vivonne, mort sans alliance ; *Léon*, seigneur de Saint-Gouard, chambellan du roi Charles IX, mort sans postérité ; *Jacques*, marquis de Pisani, mort sans lignée ; Jean, qui suit ; *Marie*, alliée à *Jean* Chesnel, seigneur de Meuy ; *Claude*, vivant l'an 1565 ; *Louise* & *Marguerite* de Vivonne, mortes sans alliance.

XI. Jean de Vivonne, dit *de Torettes*, seigneur de Saint-Gouard, marquis de Pisani, chevalier des ordres du roi, colonel de la cavalerie-legere italienne, & sénéchal de Saintonge, servit les rois Charles IX & Henri III, en plusieurs ambassades en Espagne & à Rome, où il rendit de grands services. Il servit aussi le roi Henri IV en la charge de colonel de la cavalerie-legere, & fut encore envoyé à Rome en la même qualité d'ambassadeur, où il mourut en octobre l'an 1599. Il y avoit épousé le 8 novembre de l'an 1587, *Julia* Savelli, veuve de *Louis* des Ursins, & fille de *Christophe* Savelli, & de *Clarice* Strozzi, dont il eut pour fille unique *Catherine* de Vivonne, marquise de Pisani, dame de Saint-Gouard, &c. mariée en janvier de l'an 1600, à *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, vidame du Mans, chevalier des ordres du roi, &c. * Du Chêne, *hist. de Châtillon & de Châtaigneraye*. Brantôme. Le pere Anselme, *hist. des grands officiers*, *&c.*

VIVONNE (Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar & de) étoit, comme on le voit par ces titres d'une très-noble & illustre famille, dans laquelle il s'est distingué d'une maniere particuliere par sa bravoure & par son esprit. Son mérite l'éleva dès 1669 à la place importante de général des galéres de France, & en 1675 il fut fait maréchal de France. Il commanda cette même année l'armée navale que Louis XIV avoit envoyée au secours des Messinois ; il battit la flotte d'Espagne qui barroit le port de Messine, secourut la ville de vivres & de munitions, la délivra des ennemis, & le 17 août suivant il prit la ville d'Agosta en Sicile. Dans l'action qui suivit le fameux passage du Rhin au mois de juin 1672, M. de Vivonne qui y montra beaucoup de valeur, reçut une grande blessure à l'épaule gauche, & demeura estropié du bras, qu'il a toujours porté depuis en écharpe. Au mois de mars 1676, il tailla en piéces sept mille hommes près de Messine. Le 22 d'avril de la même année il vainquit Michel-Adrien Ruyter, lieutenant amiral des Hollandois, qui fut blessé à mort dans le combat naval donné devant Agosta. Le 2 de juin suivant il détruisit le reste de la flotte des Espagnols & des Hollandois au port de Palerme. Ce grand capitaine a fait encore plusieurs autres actions d'éclat, sur lesquelles on peut consulter les histoires de son temps. M. Boileau Despreaux l'a nommé dans son épître quatriéme sur les conquêtes du feu roi Louis XIV, parmi ceux qui accompagnoient ce prince au passage du Rhin :

> Vivonne, *Nantouillet, & Coislin & Salart :*
> *Chacun d'eux au péril veut la premiere part.*

M. de Vivonne avoit beaucoup d'estime & d'amitié pour ce grand poëte, & il étoit en relation de lettres avec lui. On en trouve deux de ce dernier à ce maréchal dans le tome II de ses œuvres, avec les notes de M. Brossette. M. de Vivonne étoit fertile en bons mots, & l'on pouroit faire un recueil assez considérable de ceux qui lui sont échapés en mille occasions différentes. Il ne les cherchoit pas : la vivacité de son génie les lui fournissoit sur le champ, & ils avoient presque toujours un naturel qui charmoit. Il est mort au mois de septembre 1688. * *Mémoires du temps.*

VIZÉ (Jean Donneau, écuyer, sieur de) gentilhomme Parisien, avoit été élevé d'abord dans l'état ecclésiastique ; mais il le quitta, & se maria vers 1668. Il est le premier auteur du *Mercure galant*, dont il obtint le privilége le 15 février 1672, & il en publia le premier volume *in-12*, la même année, sous ce titre : *Le Mercure galant, contenant plusieurs histoires véritables, & tout ce qui s'est passé depuis le premier janvier 1672, jusqu'au départ du roi.* Ce premier volume contient les quatre premiers mois de 1672. Le débit qui en fut fort grand, encouragea l'auteur à continuer : cependant le deuxiéme & le troisiéme volumes ne parurent qu'en janvier 1673, le quatriéme en juin, le cinquiéme de suite, & tout l'ouvrage fut suspendu jusqu'en 1677, que l'auteur le reprit sous ce titre : *Le nouveau Mercure galant.* Ce volume est pour les trois premiers mois de 1677 ; le deuxiéme est pour le mois d'avril ; & depuis, chaque mois eut son volume. En 1678, l'auteur commença à ajouter tous les mois un volume extraordinaire, ensorte qu'en 1684, y compris le mois de mars de cette année, il y avoit cent dix volumes de Mercure. Le célébre Thomas Corneille commença vers 1690, à travailler à cet ouvrage avec M. de Vizé. M. de la Bruyere a parlé avec beaucoup de mépris de cet ouvrage de M. de Vizé, qui de son côté a répondu avec esprit, & d'une maniere judicieuse à la critique de son adversaire, dans le *Mercure de juin 1693.* Avant que d'entreprendre le Mercure, M. de Vizé avoit donné plusieurs piéces de théâtre qui ne réussirent point : mais on a de lui d'autres ouvrages, où on ne laisse pas de trouver de bonnes choses par rapport à l'histoire de France. Ces ouvrages sont : 1. *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis le Grand*, dix volumes *in-folio* ; à Paris, chez Jollet, 1697 & 1703. Ces mémoires commencent en 1638, & finissent en 1688. Ils ne contiennent guère que les éloges que l'auteur a répandus en tant d'endroits de son Mercure. Le caractère d'ailleurs en est si gros, que ces dix volumes *in-folio*, pouroient facilement être réduits

en un. 2. *Journal du siége de Luxembourg*, *in*-12, à Lyon 1684. 3. *Relation de ce qui s'est passé devant Gènes par l'armée du roi*, à Lyon, 1684. 4. *Affaires du temps*, *au sujet de la guerre commencée en* 1688, dix volumes *in*-12, à Paris, 1688, 1689. 5. *Relation de la bataille de Fleurus*, *gagnée par le duc de Luxembourg sur le prince de Waldeck*, à Paris, *in*-12, en 1690. 6. *Journal du siége de Mons*, en 1691, *in*-4°, à Paris 1691. *Suite de ce Journal avec la prise de la ville*, à Paris même année. 7. *Histoire du siége de Toulon*, *où l'on voit tout ce qui s'est passé depuis le jour que M. de Savoye est entré en Provence*, *jusqu'au jour qu'il en est sorti*, *in*-4°, & deux volumes *in*-12, à Paris 1707. 8. *Le voyage des ambassadeurs de Siam en France*, & *leur réception en* 1686, quatre volumes *in*-12, à Paris 1686. 9. On a encore de lui *l'histoire de Mahomet IV dépossédé*, *in*-12, 1688, à Amsterdam. M. de Vizé est mort en 1710. Il avoit eu pendant long-temps une pension du roi de 500 écus, & avoit obtenu un logement aux galeries du Louvre, où sa famille demeure encore. * *Mémoires du temps.*

VIZIR (Grand) dans l'empire du Turc, est le premier ministre d'état, & est nommé en langue turque, *vizir axem.* Le mot de *Vizir* signifie celui qui porte; & *azem* très-grand. Ce ministre prend ce nom, parceque c'est lui qui est chargé de toutes les affaires de l'état, & qui semble en porter le faix. On l'appelle quelquefois lieutenant du grand-seigneur ou vicaire de l'empire, parceque toute la puissance du sultan lui est confiée. La cérémonie que l'on observe pour créer le grand vizir, est de lui mettre entre les mains le sceau du prince, qu'il porte toujours dans son sein, & où le nom de l'empereur est gravé. Ce fut Amurat I, troisiéme empereur des Turcs, qui créa la charge de grand vizir vers l'an 1355. Lorsqu'il passa en Europe avec son gouverneur Lala Scachin, il le fit chef de son conseil, & lui donna le commandement de son armée. Depuis ce temps-là le grand seigneur a toujours fait subsister cette charge de premier vizir, & se sert encore du mot *Lala*, qui signifie *gouverneur*, en le nommant ainsi lorsqu'il s'entretient familierement avec lui. Quand le grand vizir paroît dans quelque solemnité publique, il porte sur le devant de son turban, deux aigrettes enchassées dans des bazes toutes couvertes de diamans, & d'autres pierres précieuses, à peu près aussi riches que celles du turban du grand-seigneur, qui est semblable à celui du vizir; excepté que le sultan porte trois tougs, qui sont des espéces d'étendards. Le grand vizir assiste quatre fois la semaine au divan; savoir, le samedi, le dimanche, le lundi & le mardi; les autres jours, excepté le vendredi, il tient le divan dans son palais. Il est le souverain chef de la justice, l'interpréte de la loi, & casse les sentences du cadilesker, quand il lui plaît. Enfin, il est le dépositaire de la puissance de son maître, excepté seulement qu'il ne peut faire mourir un bacha, sans avoir un ordre exprès signé du sultan, & qu'il ne peut punir un spahi ni un janissaire, sans le consentement de leur commandant. S'il arrive néanmoins qu'il ne veuille pas faire justice à quelqu'un, celui-là a la liberté d'en appeller au grand seigneur; & pour lui faire sa plainte, il met quelque morceau de natte allumée sur sa tête, & avec ce feu il entre dans le serrail, sans que personne ose l'empêcher, jusqu'à ce qu'il soit arrivé en présence du sultan, qui lui donne audience. Le chevalier Thomas Bendysh, étant ambassadeur à Constantinople, fit quelque chose de semblable. Il fit attacher des pots de feu aux mats d'onze vaisseaux anglois qui étoient au port, & alla jetter l'ancre proche du serrail. Le grand-vizir ayant apperçu cela, fit avertir le chevalier Bendysh qu'il lui feroit justice, & le pria de faire éteindre promptement ce feu avant que le grand-seigneur en vît rien. Cet ambassadeur avoit un juste sujet de se plaindre, parceque l'on avoit pris les marchandises de quelques marchands Anglois, aussitôt qu'ils furent arrivés à Constantinople, sans en avoir fait aucun marché, & sans en vouloir tenir compte, sous prétexte que c'étoit pour le grand-seigneur. Comme cela avoit été fait par des officiers très-considérables, il fut obligé de se résoudre à en demander justice au sultan, parcequ'il n'auroit pu l'obtenir du grand-vizir. * Ricault, *de l'empire ottoman.*

VIZIRS DU BANC: on appelle ainsi en Turquie les vizirs qui ont séance avec le grand vizir dans le divan ou conseil, lorsqu'on examine les procès. Ils n'ont aucune autorité dans le gouvernement de l'empire, & ne donnent même leurs avis dans le jugement des affaires, que lorsqu'il plaît au grand-visir. Ce sont des personnes graves, & qui sont savans dans les loix. Chacun d'eux a le pouvoir d'écrire le nom du grand-seigneur au haut des ordonnances & des commandemens qui viennent de sa part, (c'est la coutume du pays) & le seing de l'empereur des Turcs, ou du roi de Perse, composé de lettres entrelacées, qu'on appelle *togra* ou *autogra*, se met au haut des patentes pour les autoriser, & non pas au bas, comme le sceau des rois de France. Les vizirs du banc sont quelquefois admis dans le conseil du cabinet avec le grand-vizir, le mufti, & les cadileskers; ce qui se fait quand il faut délibérer de quelque chose de grande importance. * Ricault, *de l'empire ottoman.*

VIZIR, en Perse, est un nom que l'on donne aux gouverneurs des villes considérables: ce titre n'y est pas à beaucoup près si honorable qu'en Turquie. * Pietro della Valle, *voyage de Perse.* Thevenot, *voyage du Levant*, *tome II.*

VIZZEGRAD, que les Latins nomment *Vissigradia*, & les Allemans, *Plindinburg*, ville de Hongrie, est extrémement forte, & est bâtie sur une petite colline, qui a au pied le Danube, au-dessus de Bude.

U K

UKRAINE, pays des Cosaques, est la partie méridionale des états de Pologne, & comprend les provinces de Podolie & de Volhinie: quelques-uns y ajoutent la Russie noire. Les Turcs avoient pris sur les Polonois le palatinat & la ville de Kaminietz en Podolie, mais il leur a été restitué par la paix de Carlowits en 1699. Les Russiens possédent les environs de Kiou en Volhinie, & le reste de ce grand pays est soumis aux Polonois. Le pays d'*Okraina* ou *Ukraine*, est une province des Etats de Moscovie au midi, sur les frontieres de la petite Tartarie. Les Russiens y ont bâti quelques forts, pour opposer aux courses des Tartares Nogais.

U L

ULACK (Adrien) de Gand, célébre mathématicien, a publié l'ouvrage suivant: *Trigonometria artificialis*, *sive magnus canon triangulorum logarithmeticus*, *ad decades secundorum scrupulorum constructus*, à Francfort, *in-fol.* C'est tout ce qu'on lit dans la *Bibliothéque belgique* de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 25.

ULADERACK (Christophe) de Giffen ou Geffen, dans le Brabant près de Bosleduc, étoit fils naturel du seigneur du lieu; ce qui fit que pour cacher en quelque sorte sa naissance, il se disoit, & vouloit qu'on le crût de Bosleduc. Il fut d'abord scholarque ou principal de l'école d'Amersfort. Depuis il eut la supériorité du collége ou école de sa patrie, c'est-à-dire, de Bosleduc ou Bois-le-Duc. Il occupa ce poste pendant dix ans, & pendant quarante il a enseigné l'éloquence dans le même lieu. Son auteur favori étoit Cicéron, & ce furent les ouvrages de ce célébre orateur qu'il s'attacha à expliquer. Il enseignoit en même temps les langues hébraïque & grecque. Il mourut à Bois-le-Duc le 15 de juillet 1601, & fut

fut inhumé dans l'église cathédrale. On a de lui les ouvrages suivans. 1. *Epitome dialectices Hunnæi*; à Bois-le-Duc, *in*-8°. 2. *Enchiridion selectarum precum*, dans la même ville, 1583, *in*-16. 3. *Leges scholæ Ducis-Sylvæ*; à Bois-le-Duc, 1593, *in*-8°. 4. *Polyonima ciceroniana*; à Anvers, 1597, *in*-8°. 5. *Selectissimæ latini sermonis phrases*: ces phrases, tirées uniquement de Cicéron, furent imprimées en langue flamande, à Anvers, chez Plantin, en 1586, *in*-8°. 6. *Formulæ ciceronianæ conscribendis epistolis utiles*; à Anvers. 7. *Marci Plauti florum libri IV, cum scholiis*; à Anvers 1597, *in*-12. 8. *Apotheosis, sive carmen funebre in Georgii Macropedii obitum*; à Anvers, 1565, *in*-8°. Uladerack avoit succédé dans la chaire, qu'il a occupée si long-temps, à George Macropédius, ou Lanckveld, dont il fait l'éloge dans ce poëme. Tels sont les ouvrages d'Uladerack, mentionés dans la Bibliothéque belgique de Valére André, édition de 1739, *in*-4°, tome I, pag. 181. Nous trouvons encore ailleurs cité son travail sur Plaute, sous un autre titre que celui qu'on vient de rapporter, si ce n'est pas un autre ouvrage: *Veterum philologiæ œconomia, sive introductio ad congressiones familiares, ex Plauto & Terentio in locos communes tributa: accessere Plauti sententiæ, facetiæ, verba prisca & antiquaria, collecta à Christophoro Uladeracco, cum scholiis*, à Douai, 1619, *in*-12.

ULADERACK (Pierre) *fils du précédent*, fut recteur du collége de Bois-le-Duc, sa patrie; & enseigna comme son pere les langues latine, grecque & hébraïque. Il fut fait depuis curé à Corschot, ou Oirschot, où il mourut en 1616. Ses ouvrages sont: 1. *Tobias*, comédie sainte, à Bois-le-Duc, 1595. 2. *Carmen scholasticum, seu natalitium pro anno jubilæi* 1600, à Bois-le-Duc, 1600, *in*-4°. 3. *Exsequiæ Philippo secundo Hispaniarum regi Sylvæ-Ducis exhibitæ*. C'est un poëme latin, imprimé à Bois-le-Duc, en 1600 *in*-4°. 4. *Diarium obsidionis Sylvæ-Ducis*, à Bois-le-Duc, 1601, *in*-8°. Il a laissé un autre écrit demeuré manuscrit, sous ce titre: *Diva virgo Oorschotana ad sacram Quercum*: Wichmans en parle dans sa *Brabantia Mariana*. * Voyez Valere André en sa Bibliothéque belgique, édition de 1739, *in*-4°, tom. II, pag. 1017.

VLADIMIR, roi de Servie, étoit fils de *Petrislas*, à qui il succéda, on ne sait précisément en quelle année. Ses états ne consistoient qu'en la Zenta, & en la Podgorie, qui s'étendoit alors jusqu'au-delà du Drino entre cette riviere & le Lim; car le reste, c'est-à-dire, la Trebigne, & la province des Zachlumes, appartenoient à son oncle Draghimir, & la Rascie avoit ses bans, qui la tenoient en propriété. Samuel, roi de Bulgarie, maître de l'ancien royaume de Servie, traversa les états de Vladimir, pour aller faire le siége de Durazzo; & lorsqu'il l'eut prise, il s'assura de la personne de ce prince, qu'il fit conduire à Preslave. On ne dit pas quels furent les motifs de cet emprisonnement. Samuel s'en repentit bientôt, & fit même épouser à Vladimir Cassara sa fille, à qui il donna la ville de Durazzo pour sa dot. Vladimir ne fut pas apparemment assez fort pour conserver cette place; car on trouve peu après que les Grecs y étoient rentrés. Jean Ladislas, dernier roi de Bulgarie, attira ensuite ce prince à la cour, & lui fit trancher la tête le 22 de mai de l'an 1015. On assure que son corps fut porté à Cianic, où Dieu fit connoître sa sainteté par plusieurs miracles qui se firent à son tombeau. La reine sa veuve se retira dans un monastère où elle mourut saintement. * Du Cange, *familles Byzant.*

VLADIMIR II, fils de *Vladimir*, & petit-fils de *Michel* I, roi de Servie, fut un des princes réfugiés à Raguse, qui après avoir soutenu un siége de sept années dans cette ville contre le roi Bodin, se retirerent ensuite à Constantinople. Il demeuroit en cette ville, vers l'an 1104, lorsqu'après la mort de Bodin les seigneurs rappellerent les princes bannis. Dobroslas, l'un d'entr'eux, fut le premier à qui on offrit la couronne; mais son élection n'ayant pas plu à tout le monde, on vit bientôt tout le royaume agité par des guerres civiles. Volcan, l'un des ennemis du nouveau roi, l'ayant fait prisonnier, on élut Vladimir à sa place, & l'on dit qu'aussitôt il rappella tous les princes, que les méfiances & les jalousies avoient empêché jusqu'alors de rentrer dans le royaume. Dobroslas fut le seul qui ne put jouir des effets de sa bonté: le titre de roi qu'il avoit porté, le rendoit dangereux; & néanmoins Vladimir ne lui fit point d'autre mal que de ne lui pas rendre la liberté. L'évenement fit voir que pour sa sureté, il devoit éloigner Jaquinte, veuve du roi Bodin, & ses enfans. Cette femme ambitieuse & accoutumée à commettre de grands crimes, le fit périr par le poison, vers l'an 1115, à Cataro, où il fut inhumé dans le monastère de S. Serge & de S. Bacq. * Du Cange, *familles Byzantines.*

ULADISLAS III, roi de Bohême, fut élevé sur le trône, & reçut le titre de roi, de l'empereur Frédéric *Barberousse*, parcequ'il avoit bien gouverné l'Allemagne, pendant que ce prince étoit en Italie. Ladislas I, ou Wratislas, avoit eu le premier le titre de roi de Bohême dès l'an 1086. Ladislas III combattit si heureusement pour Frédéric, qu'il reprit le duché de Milan sur Gesa. Ce prince rapporta d'Italie, pour marque de sa valeur, le lion d'argent au champ de gueules, qui fait encore aujourd'hui les armes de la Bohême, & quitta l'aigle de sable. Il fit aussi alliance en Hongrie avec Emanuel, empereur de Constantinople. Ce qu'il exécuta en paix, ne contribua pas moins à sa gloire, que ce qu'il avoit fait dans la guerre. Il joignit l'ancienne ville de Prague à la nouvelle, par un pont de vingt-quatre arcades, qu'il fit bâtir sur la riviere de Muldaw, & fonda plusieurs monastères, & entr'autres, celui de Strahow, où est son tombeau. Il mourut l'an 1174. * Julius Solimanus, *de elogiis ducum, regum, & interreg. Bohemiæ.*

ULADISLAS, *cherchez* LADISLAS.

ULADISLAW, ville de Pologne sur la Vistule, capitale de la province de Cujavie, est le siége d'un évêché, fondé depuis l'an 1173, & suffragant de Gnesne. Son nom latin est *Uladislavia.*

ULAERDINGEN. C'est une petite ville fort ancienne, dans la Hollande méridionale sur la Meuse, à deux lieues au-dessous de Roterdam. Elle étoit autrefois fortifiée & défendue par une citadelle; mais la Meuse enflée par les eaux de la mer, a englouti sa citadelle & ses murailles, & l'a beaucoup diminuée. * Mati, *dict.*

ULARIIS (De) cardinal, *cherchez* OLEARIO.

ULEUGHELS, qu'on prononce VEUGLES (Nicolas) peintre célébre, né à Paris, étoit fils d'un peintre Flamand estimé. Il étoit chevalier de l'ordre de S. Michel, & membre de l'académie de peinture à Paris, où il a été professeur. Charles-François Poërson, directeur de l'académie de peinture que le roi de France entretient à Rome, étant mort le premier de septembre 1725, M. Uleughels fut envoyé pour lui succéder, & il a rempli cette place avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée à Rome le dixiéme de décembre 1737. Il avoit environ soixante & dix ans. Voici le portrait que l'on fait de lui dans le *catalogue raisoné des curiosités de feu M. Quentin de Lorangere*, dressé en 1744, par M. Gersaint: « Les compositions de M. Uleughels, dit-» on, sont agréables, & il y a beaucoup cherché le gout » de Paul Véronéze; il ne peignoit guères que de petits » tableaux de chevalet où il réussissoit. Il avoit beau-» coup d'esprit, & il possédoit tous les agrémens de la » bonne société. Ses talens lui avoient procuré la place » de directeur de l'académie royale de S. Luc établie à » Rome .... & il s'est attiré dans cette ville une esti-» me universelle, & même de plusieurs savans & gens » de lettres avec lesquels il avoit souvent relation. »

Etant à Rome, il s'est occupé à traduire de l'italien en françois un dialogue de Louis Dolcé, auteur du seiziéme siécle, sur la peinture, qui étoit devenu très-rare. Ce dialogue avoit été imprimé à Venise en 1587, *in*-8°, sous ce titre : *Dialogo della pittura di Lodovico Dolce intitolato l'Aretino.* M. Uleughels a fait réimprimer le texte avec la version françoise à côté, à Florence 1735, *in*-8°, sous ce titre : *Dialogue sur la peinture de Louis Dolce, intitulé l'Arétin* (parceque c'est Pierre Arétin, & Jean-François Fabrini qui parlent dans ce dialogue) *dans lequel on traite de l'excellence de la peinture, & de toutes les qualités nécessaires au bon peintre; avec les exemples des peintres anciens & modernes : à la fin on y parle du mérite & des ouvrages du divin Titien.* Il est fâcheux que la traduction d'un ouvrage si utile & si aimable soit si inférieure à la délicatesse & à l'énergie du texte, & qu'elle soit même infidéle en beaucoup d'endroits. M. Uleughels qui avoit vécu si long-temps en France, & dans le commerce des gens polis & des hommes de lettres, sembloit devoir faire attendre quelque chose de beaucoup moins imparfait. Il a mis à la tête de sa traduction une longue préface, dont plus des deux tiers sont employés à relever les fautes de trois volumes qui parlent de tableaux & d'antiquités, imprimés à Amsterdam en 1728, & qui sont de M. Richardson le jeune, & de la description des tableaux du palais royal, par feu M. du Bois de Saint-Gelais, qui avoit été ami de M. Uleughels. Il est vrai que ces ouvrages sont pleins de défauts, & viennent d'auteurs qui ne faisoient aucune autorité en fait de peinture; mais personne ne l'ignoroit, & leurs productions n'étoient nullement recherchées. Cette préface de M. Uleughels est accompagnée d'une traduction italienne, qui l'emporte beaucoup pour le style sur l'original : elle est de M. l'abbé Bouget, ami de l'auteur. L'estampe qui sert de frontispice au livre est du dessin de M. Uleughels, mais gravée par M. Slodts, éleve de l'académie de Rome, & qui travaille aujourd'hui de sculpture dans cette ville avec réputation. Au reste, ni M. Uleughels, ni M. Bouget ne sont point nommés dans cet ouvrage : mais ce que l'on vient de dire est certain.

ULFELD (Jacques) gentilhomme Danois & sénateur du royaume, fut envoyé en ambassade à la cour de Moscovie l'an 1578, par Frédéric II, roi de Danemarck. Il composa une relation de son voyage qu'il fit imprimer, & que Goldast a inférée dans son recueil. Ulfeld a encore donné au public une traduction du livre de Chytræus, des quatre fins dernieres, & a fait la vie de quelques rois de Danemarck. * Bayle, *dict. crit.*

ULFELD (Cornifix ou Corfits, comte de) petit-fils du précédent, fut un des plus grands esprits du XVII siécle; & s'il n'eut pas manqué de fidélité à son souverain, il auroit pu être mis avec raison au nombre des plus grands hommes. Il étoit le dixiéme fils du grand chancelier de Danemarck, & issu d'une des premieres & des plus anciennes maisons du royaume, & seule honorée de la dignité de comte par concession de l'empereur. Le jeune comte d'Ulfeld fut favori du roi de Danemarck, Christiern IV, & ce prince le fit non-seulement grand-maître de ses royaumes & viceroi de Norwége, mais aussi son gendre, en lui donnant en mariage *Frédérique-Léonore*, l'une des filles qu'il avoit eues de *Christine* de Monch, dame sortie d'une ancienne maison, que ce monarque avoit épousée de la main gauche après la mort de la reine son épouse. L'amour qu'Annibal de Schested, seigneur Danois, eut pour la princesse Léonore, le brouilla avec le comte d'Ulfeld, & les démêlés de ces deux seigneurs firent du bruit en Danemarck. (*Voyez* SCHESTED.) Ils se trouverent aussi opposés dans l'affaire que le roi suscita à la dame de Monch, qu'il vouloit répudier. Ulfeld plaida pour cette princesse, & Schested pour le roi, qui perdit son procès. Ce prince l'envoya son ambassadeur extraordinaire en France l'an 1647. Frédéric III, fils & successeur de Christiern IV, ne s'accommoda point de l'esprit & de la conduite du comte d'Ulfeld. Il y remarqua trop d'ambition : outre qu'il lui avoit trouvé à son avénement à la couronne, trop de roideur pour le maintien des priviléges de la noblesse, & pour soutenir sa dignité de grand-maître du royaume. Il l'éloigna donc l'an 1649, sous prétexte de l'envoyer ambassadeur en Hollande. L'an 1651, le comte d'Ulfeld fut accusé d'avoir voulu empoisonner le roi; mais la dénonciatrice ayant manqué dans ses preuves, fut décapitée. Cela ne l'empêcha pas de se retirer secretement, & de passer en Suéde, où la reine Christine le reçut parfaitement bien. Il témoigna beaucoup d'ardeur pour le service de ce royaume, où il étoit venu chercher un asyle; & ce qui ternit sa réputation, c'est qu'il tâcha de le faire au préjudice de sa patrie. Le roi de Suéde Charles Gustave, se trouva bien de ses conseils, & Ulfeld n'épargna rien pour faire avancer en Danemarck les conquêtes de ce monarque. Il fut l'un de ses commissaires au traité de Roschild l'an 1658, & il l'eut été encore à celui de Copenhague l'an 1660, si l'ambassadeur de France n'eut prié ce monarque de ne point donner le chagrin au roi de Danemarck de voir un de ses sujets qui avoit encouru sa disgrace, traiter dans sa capitale pour ses ennemis. Ces services n'empêcherent pas le comte d'Ulfeld de tomber dans les disgraces des Suédois, qui le firent mettre en prison. Il en seroit pourtant sorti peu après avec honneur; mais naturellement inquiet, il songea à se sauver. Du moment qu'il s'étoit vu arrêté, il avoit feint qu'une paralysie lui étoit tombée sur la langue; & il sut si bien contrefaire le muet, qu'il fut impossible de tirer une seule parole de lui pendant six mois de captivité. Il s'échapa donc de sa prison de Malmoë, & fut assez imprudent pour se rendre à Copenhague, sans s'être muni d'une abolition de tout ce qu'il avoit fait contre son prince. La comtesse sa femme s'y rendit peu après : elle avoit eu le courage de plaider en Suéde la cause de son mari, & avec tant de force & d'éloquence, que les juges prononcerent sentence d'absolution, qui fut même confirmée par le roi; mais la subite évasion du comte gâta son affaire, & fut cause que les biens qu'il avoit en Suéde, furent confisqués. Frédéric III, roi de Danemarck, ayant en son pouvoir le comte & la comtesse, les envoya dans l'isle de Bornholm; mais peu après touché de la lettre qu'Ulfeld lui écrivit en date du 27 octobre de l'an 1661, par laquelle il imploroit la pure miséricorde de son souverain, à qui il promettoit à l'avenir une soumission absolue, il leur permit de demeurer dans l'isle de Funen. A peu de temps de-là le comte obtint permission de voyager hors du royaume. Il alla aux eaux de Spa, d'où il vint à Paris *incognito*, & passa ensuite à Bruges. La comtesse sa femme qui étoit passée à Londres, & qui en étoit sortie secretement, fut arrêtée à Douvres & transportée à Copenhague, où on la confina dans une prison, parceque l'on prétendit avoir découvert une horrible conspiration que le comte avoit tramée contre son prince. Il avoit, dit-on, proposé à l'électeur de Brandebourg de détrôner le roi de Danemarck, & de faire passer la couronne sur la tête de ce prince. Quoi qu'il en soit, Ulfeld fut condamné à mort le 24 juillet de l'an 1663, comme atteint du crime de léze-majesté au premier chef, & l'arrêt fut exécuté sur son effigie. Il en reçut la nouvelle à Bruges, d'où il partit aussitôt pour se rendre à Basle, où il demeura quatre à cinq mois, presque toujours malade, & sans se faire connoître. Mais ayant oui dire qu'on le cherchoit pour le prendre, il en sortit, quoiqu'il se trouvât très-mal, & se mit la nuit dans une petite barque, pour gagner Brisach; mais à peine eut-il fait deux lieues, que le grand froid qui le pénétra, le fit mourir à l'âge de 60 ans, au mois de février de l'an 1664. Il laissa trois fils qu'il

avoit avec lui à Basle, avec une fille. L'aînée se fit catholique, & s'attacha auprès de la reine de Suède; le deuxiéme fut fait chevalier de Malte; & le troisiéme, l'un des mieux faits & des plus savans gentilshommes de l'Europe, après avoir demeuré du temps en Angleterre, vint se marier en France. * Bayle, *dict. critiq. Mémoires du* chevalier de Terlon. Parival, *hist. du siécle de fer.* Sorbierdbe, *relation d'Angleterre. Nouvelle historique intitulée*, le comte d'Ulfeld, *imprimée l'an* 1677.

ULFELD (Léon) étoit, selon les historiens, le plus jeune des fils de *Cornifix* ou *Corfits*, comte de Ulfeld, dont on vient de parler. Léon fut comte du saint empire, chevalier de S. Jacques, conseiller privé de l'empereur. Il étoit né le 22 mars 1651. En 1682, il fut fait capitaine, & servit avec honneur sous le général Montecuculi. L'empereur Léopold le fit chambellan. En 1704, il étoit lieutenant général, & en 1706, il devint général en chef. Il s'étoit trouvé en 1702 à la bataille de Luzzara; & en 1703, il avoit accompagné l'empereur Charles VI, lorsque ce prince fut déclaré roi d'Espagne à Vienne. En 1706, il défendit Barcelone contre les troupes du roi Philippe, & à cette occasion il fut fait capitaine général de Catalogne. Lorsqu'il fut revenu en Allemagne, l'empereur le fit capitaine aux gardes & conseiller privé. Ulfeld mourut à Vienne le 11 avril 1716. Il avoit épousé en 1697, *Anne-Marie*, fille de *Rodolphe* comte de Zinzendorf, dame d'honneur de l'impératrice Eléonor. Il eut d'elle 1. *Cornifix*, né à Cronstadt en Transylvanie le 15 juin 1699. 2. *François-Antoine*, né à Barcelone le 7 juillet 1711. 3. *Charlotte-Elizabeth*, née à Vienne le 7 janvier 1715. * *Dict. hist.* de l'édition d'Amsterdam 1740.

ULGER, évêque d'Angers au commencement du XII siécle, a été célebre par son érudition, par son amour pour les lettres, & par sa piété. Il étudia dans l'université de Paris, où il se fit connoître par son mérite & par son application à l'étude. Rainaud de Martigné, évêque d'Angers, informé de ses talens, le fit venir dans sa ville, & l'établit maître de l'école d'Angers, qui étoit fort célebre. Il y en a qui croient qu'il étoit lui-même d'Angers, qu'il fut élevé dans cette église dès son enfance, & qu'il en étoit chanoine lorsque Rainaud lui donna l'intendance de l'école. Quoi qu'il en soit, il fut fait archidiacre d'Outre-Loire l'an 1119, ou environ, comme il nous l'apprend lui-même dans sa relation au pape Innocent II. Rainaud Martigné étant passé à l'archevêché de Reims en 1124, Ulger lui succéda dans le siége d'Angers en 1125, & fut sacré le 20 de septembre de la même année, avec un grand applaudissement de tous ceux qui le connoissoient, ou qui étoient instruits de son mérite. Orderic Vital s'est trompé en mettant son ordination en 1124. Cet historien loue beaucoup la religion & la doctrine d'Ulger, & le soin qu'eut cet évêque de faire briller la lumiere de la vérité parmi son peuple. Les auteurs contemporains ont écrit qu'il surpassoit tous les évêques de son temps par sa sagesse, par la pureté de ses mœurs, & par sa sainteté. Peu après son sacre, il alla à Rome où il étoit dès 1126, avec Gui évêque du Mans, & Guillaume évêque de Poitiers: & ce fut vers ce temps-là qu'il fut un des juges du procès qui étoit entre les abbayes de Marmoutier & de S. Jacut, & qui fut terminé, comme on le croit, au gré des parties. Comme l'école d'Angers avoit été très-célebre pendant qu'il la conduisoit & qu'il y enseignoit, il n'oublia rien étant évêque, pour la maintenir dans la même réputation. Il attira dans son église des ecclésiastiques savans, & d'un mérite distingué, entr'autres Vaslet qu'il fit maître des écoles, Gordon, Ranulfe ou Radulfe, Hilaire d'Orléans, Herbert, & quelques autres. Mais si Ulger avoit la consolation de voir les sciences fleurir dans une école pour laquelle il eut toujours beaucoup d'affection, les affaires qu'il eut à essuyer comme évêque, troublerent sa joie. Geoffroi, abbé de Vendôme, & cardinal du titre de sainte Prisque, irrité de ce que le prélat avoit déclaré dans un synode à ses curés & vicaires, que les évêques étoient en droit d'exiger une rente annuelle pour le rachat des autels, s'en plaignit, & cette dispute alla loin. Ce droit qu'exigoit Ulger étoit fondé sur ce que les monastères possédant alors un grand nombre d'églises, qui leur avoient été données par les fondateurs & par les seigneurs qui en étoient possesseurs, les évêques avoient permis aux moines de les posséder, à condition qu'ils leur donneroient un certaine somme d'argent toutes les fois qu'on changeroit de vicaire, ce qui s'appelloit le rachat des autels ou des églises. Cette pratique ayant été condamnée comme criminelle & simoniaque dans un concile de Clermont en Auvergne, à la fin de l'onziéme siécle, quelques évêques, au lieu de ce rachat, qui n'arrivoit que rarement, exigeoient un cens annuel, comme Yves de Chartres, Ranulfe de Saintes, & les évêques d'Angers. Le monastère de Vendôme regardoit ce cens comme une vexation, & tel étoit l'objet des plaintes de l'abbé Geoffroi. Il avoit prétendu qu'Ulger étoit obligé de lui restituer ce qu'il avoit reçu: il avoit engagé les légats du pape à lui en écrire, & ceux-ci, dit-on, l'avoient fait jusqu'à quatre fois inutilement. Ulger, loin de se rendre, avoit même jetté l'interdit sur des églises qui dépendoient de l'abbaye de Vendôme, qui refusoit ce cens; ce qui engagea celle-ci à s'adresser au pape Honorius II, pour lui demander sa protection contre Ulger. Geoffroi écrivit lui-même la lettre où regne assez d'amertume Cependant il paroît que le prélat n'étoit pas si coupable qu'on le supposoit, puisque S. Bernard a écrit qu'on ne pouvoit rien lui reprocher que l'affaire qu'il eut avec l'abbaye de Font-Evrauld. Quoi qu'il en soit, son différend avec l'abbaye de Vendôme ne fut terminé qu'après la mort de Geoffroi, & sous le pontificat du pape Innocent II. Il y eut alors un accord entre Ulger & Fromond, successeur de Geoffroi, par lequel il fut reglé que l'abbé de Vendôme renonceroit aux oblations des baptistaires dans les églises de l'évêque d'Angers, & que celui-ci accorderoit dans la suite à l'abbé les oblations des purifications des nôces, &c. comme il les avoit auparavant. Quant à l'autre affaire sur laquelle S. Bernard blâme Ulger, il ne s'agissoit que de peu de chose, comme d'un moulin sur lequel le prélat prétendoit avoir droit, & que l'abbaye de Font-Evrauld revendiquoit. Il se passa à cette occasion bien des violences, on ravit & on enleva les biens de ceux qui soutenoient les prétentions des religieuses. Pétronille de Chemiré, abbesse de Font-Evrauld, en fit grand bruit. S. Bernard écrivit sa lettre 200, où il reprend fortement Ulger, qui de son côté s'excusa sur les violences commises, qu'il n'avoit ni ordonnées, ni conseillées. L'évêque d'Angers fut obligé de faire pour ce sujet plusieurs fois le voyage de Rome, où il étoit en 1137. Innocent II alla jusqu'à le suspendre des fonctions épiscopales en 1138; mais il le rétablit peu après, Ulger ayant offert de satisfaire les religieuses de Font-Evrauld: ce qui ne termina pas cependant cette affaire, qui ne finit qu'en 1144, sous le pape Lucius. On voit parmi les poësies d'Hildebert, alors archevêque de Tours, une petite piéce intitulée: *Disputatio inter pontificem Romanum & Ulgerium Andegavensem episcopum*, qui fut faite dans cette affaire, & qui est en faveur d'Ulger contre le pape Innocent II. Il paroît au reste que le prélat n'avoit point été porté dans ce différend par aucune indisposition contre l'état monastique, qu'il a toujours au contraire favorisé. En 1131, il donna à l'abbaye de Marmoutier une église & une chapelle, & ensuite un verger. Il termina un procès entre le curé de Verneuil & l'abbaye de Font-Evrauld, & confirma à Robert abbé de Toussaints à Angers, les églises dont

il étoit en possession. Il retira aussi un grand nombre d'églises d'entre les mains des laïcs, & en racheta plusieurs. Par son testament il donna beaucoup de biens à son église : & l'on voit encore son tombeau & son image à la porte du cloître de l'église de S. Maurice, avec une épitaphe, où il est dit que dès sa jeunesse il s'étoit accoutumé à servir Dieu de corps & d'esprit, à être utile à plusieurs, à avertir, à instruire, à consoler les affligés, à vêtir les nuds, à briser la fierté des superbes, à ne blesser personne, à suivre toujours le droit chemin, à exercer tous les devoirs d'un bon pasteur. On a quelques écrits d'Ulger; savoir, une lettre qu'il écrivit en 1139, à Guillaume abbé de Tiron, & à sa communauté, pour demander l'érection en abbaye du prieuré d'Asnieres en Anjou, fondé par Girard Berlay, seigneur de Montreuil-Bellay. M. Souchet nous a donné cette lettre. Une longue relation écrite au pape Innocent en 1135, contre les religieux de Vendôme, en faveur des chanoines réguliers du Bois ou de la Roë: elle est dans le deuxiéme tome des *Miscellanea* de M. Baluze. Une lettre du même, qui est dans l'histoire de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers. C'est un accord qu'il fit entre cette abbaye, & les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame du Ronceray. Plusieurs autres lettres; & son testament que l'on trouve dans le *Gallia christiana* de MM. de Sainte-Marthe. * *Voyez* les différens écrits, *cités dans cet article*; les *Singularités historiques & littéraires*, tome premier, depuis la page 385 jusqu'à 404, & la *Dissertation sur l'origine de l'université d'Angers*, imprimée à Angers en 1736.

VLIELAND ou FLIELAND. C'est une isle de la Hollande. Elle est située au-devant du Zuider-Zée, ayant au nord l'isle de Schelling, & au sud celle de Texel. Elle a une grande rade d'où partent toutes les flottes qui vont dans la mer du Nord ou la mer Baltique. * Mati, *diction.*

ULIERDEN (Lambert de) né en 1564 à Herstalle au diocèse de Liége, passa les premieres années de sa vie dans le lieu de sa naissance, ou à Liége d'où son pere étoit natif. Il fut ensuite envoyé pour étudier les belles lettres, à Aix-la-Chapelle & à Cologne, d'où il revint à Liége, où il continua les mêmes études; mais quelque temps après, il quitta les lettres pour embrasser le parti des armes, & servit en différens endroits tant sous le duc Ernest de Baviere, que sous d'autres généraux. Ulierden fut fait deux fois prisonnier de guerre; mais enfin las d'un métier si fatiguant, il revint à Louvain, & se réconcilia avec les lettres. Il se livra à la philosophie dans le collége du Lys, eut en 1585, le second rang dans la promotion des maîtres-ès arts, & s'appliqua ensuite à l'étude de la jurisprudence. En 1590, il fut fait docteur en droit; après quoi il retourna dans sa patrie, où pendant près de 50 ans, il servit utilement par ses lumieres tant dans la plaidoirie que par les consultations. On a de lui les ouvrages suivans, dont la plupart sont en vers latins. 1. *Apotheosis & panegyricus Ernesto ac Ferdinando, Bavaris, successivè Leodiens. episcopis*; à Liége 1613, *in*-8°. 2. *De electione & coronatione Ferdinandi II, imperatoris*; à Liége 1619, *in*-8°. 3. *Epitaphium D. Catharinæ* de Miche, *domini Winandi, viri consularis, & prætoris, filiæ, quod inscripsit Antia Daphne*; à Iéne 1619, *in*-8°. 4. *Vota, preces & monita publica pro bello bohemico*, &c. à Liége 1621, *in*-8°. 5. *De morte Alberti pii, Belgarum principis*; à Liége 1622, *in*-8°. 6. *Epistolæ militum regiorum ad obsessos Bredæ rebelles milites, & horum ad illos responsiones: Augustæ Rauracorum*, 1625, *in*-8°. 7. *Tractatus de 32 tribubus opificum civitatis Leodiensis, deque earum origine*; à Liége 1628, *in*-8°. 8. *Fasti magistrales inclitæ civitatis Leodiensis, ad normam Cæsareæ jussionis in comitiis anni 1628, VIII Kalend. augusti, habitis*, *in*-8°. 9. *Historia civitatis Leodiensis, typo seu tabulæ ejusdem subjecta.* 10. *Edita nummorum omnium, quorum usus in civitate Leodiensi & vicinis provinciis, ab anno 1477, ad usque annum 1623*, à Liége 1623, *in*-4°. 11. *Hercules Belgicus, sive de gestis rebus Caroli Longevallii, comitis Bucquoii, &c. deque ejus deploranda morte, liber*: mais non encore imprimé. 12. *Prosopopeia satyrica civitatis Leodiensis ab adventu Joannis de Werdt, & subsecutorum motuum, ab anno scilicet* 1636, &c. en vers elégiaques. * Valerii Andreæ, *Bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 803 & suiv. Ulierden a eu deux fils, *Lambert* & *Charles-Ferdinand*. Le premier étudia à Liége sous les Jésuites, & fit sa philosophie à Louvain au collége du Faucon. Ensuite il passa à l'étude du droit, & après y avoir employé cinq ans, il fut fait licencié en 1620. Il a écrit en vers élégiaques l'éloge funébre de Charles de Longueval, comte de Bucquoy, que son pere avoit composé en prose. *Charles-Ferdinand*, après avoir pareillement achevé ses études d'humanités & de philosophie, s'appliqua au droit à Louvain, & eut le degré de licencié en 1627. On ne cite de lui que l'écrit suivant, qui est en vers élégiaques, *Leodiensium affectus & plausus, exhibiti in coronatione Ferdinandi II, Cæsaris*; à Liége 1619, *in*-8°. * Voyez encore Valere André, tome II, page 804, & tom. I, pag. 152.

ULIMMER (Jean) de Louvain, prieur des chanoines réguliers de S. Martin de la même ville, & supérieur d'une communauté de religieuses qui avoit été établie à Amsterdam, étoit un homme savant, & rempli de piété & de religion. Il mourut à Louvain en 1597, le troisiéme jour de février. On peut lire son épitaphe en vingt vers élégiaques, rapportée dans la Bibliothéque belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tom. II, pag. 747. Le même cite de Jean Ulimmer les ouvrages suivans; 1. une édition des sermons *de diversis*, de S. Augustin; 2. une édition corrigée de quelques écrits de Lanfranc, Guitmond, Alger, Ives de Chartres, & de Paschase, *de veritate corporis & sanguinis Domini in Eucharistia*; le tout en un volume *in*-8°, à Louvain, 1561. 3. Les œuvres de S. Fulgence, chez Plantin *in*-8°. 4. Enfin un petit traité intitulé : *Quomodo ecclesia quietè in hac vita pergere possit.* C'est tout ce qu'on lit dans Valere André; mais il est bon d'ajouter ce qui suit. 1°. Le recueil cité au nombre 2, a pour titre : *Auctores vetusti insignes, scilicet*, Lanfrancus, *archiepiscopus Cantuariensis*; Guitmundus, *archiepiscopus Aversanus*; Algerus, *monachus Cluniacensis*; Petrus Venerabilis, *Cluniacensis*; Adelmannus, *episcopus Brixiensis*, & Ivo, *episcopus Carnotensis, de veritate corporis & sanguinis in Eucharistiæ sacramento, cum refutatione diversarum circà hoc hæreseon, secundò ad veterum exemplarium collationem repurgati, curâ & studio Joannis Ulimmerii*, à Louvain 1561, *in*-8°: il n'est point fait mention là du traité de Paschase. 2°. Ulimmer fit imprimer ce traité la même année, à Louvain *in*-4°, mais avec d'autres écrits : voici le titre de cet autre recueil : *D. Paschasii liber de corpore & sanguine Domini, ad veterum exemplarium fidem emendatus: adjuncta sunt D. Fulberti, episcopi Carnotensis, liber de mysterio Trinitatis, de mysterio Baptismi, & de corpore & sanguine Domini: ejusdem epistola ad Pinardum; & D. Joannis Chrysostomi sententiæ de veritate corporis & sanguinis Domini in Eucharistia: omnia ex emendatione & editione Joannis Ulimmerii*: à Louvain 1561, *in*-8°. 3°. Les discours de S. Augustin publiés par Ulimmer, sont ainsi cités dans le catalogue de la Bibliothéque du roi : *D. Aurelii Augustini sermones, & Possidii Calamensis episcopi, indiculus operum D. Augustini: ex editione, & cum scholiis marginalibus Joannis Ulimmerii*; à Louvain *in*-4°, 1564. 4°. Valere André a oublié l'édition suivante : *SS. PP. Leonis magni, Romani pontificis ejus nominis I, Maximi Taurinensis episcopi, & Petri Chrysologi, Ravennatis episcopi,*

opera omnia ; ex editione Joannis Ulimmerii, à Paris, Cramoisy 1614, *in-folio*, *editio nova*, *aucta & recognita*, *curâ Joannis Ulimmerii*, à Paris 1618, *in-folio.*

ULISSENGHEN, *cherchez* FLESSINGUE.

ULLERSTON (Richard) professeur d'Oxford, *cherchez* RICHARD.

ULLOA (Alfonse) Espagnol, vivant l'an 1660, est un des plus célébres traducteurs Italiens du XVI siécle. Cet homme ayant passé la meilleure partie de sa vie à Venise, prit un plaisir singulier à la langue italienne; & s'étant laissé charmer par sa douceur & sa délicatesse, il choisit les ouvrages espagnols les plus beaux & les plus utiles, selon D. Nicolas Antonio, pour les tourner en italien. Ces ouvrages sont 1. l'histoire que *Ferdinand Colomb*, ou *Colon* a faite en espagnol des actions & des expéditions de son pere *Christophe*, dont l'original est compté aujourd'hui parmi les livres perdus; 2. le Mont-Calvaire de dom *Antoine de Guevare*; 3. les vies des Césars de Pierre *Messie*; 4. les dialogues du même *Messie*; 5. les remédes & les avis nécessaires aux directeurs, par *Pierre de Covarruvias*; 6. la chronique d'Espagne & de Valence, par *P. Antoine Beuter*; 7. l'histoire de la découverte & de la conquête du Pérou, par *Augustin de Corate*; 8. le traité du conseil & du conseiller, par *Frédéric Furio*, dit *Ceriolanus*; 9. le dialogue de la dignité de l'homme, par maître *Oliva*; 10. le dialogue du véritable honneur de la milice, par *Jérôme d'Urrea*; 11. la relation de la mort & des funérailles du prince Charles, par *Jean Lopez d'Hios*; 12. la philosophie de *Jean de Jarava*, avec ses dialogues ou ses raisonnemens; 13. l'instruction des marchands pour leur commerce, avec un traité du change, par le docteur *Sarava*; 14. les deux premieres décades de l'histoire de *Jean de Barros*, touchant la découverte & la conquête des Indes orientales, traduites du portugais; 15. l'histoire de *Fernand Lopez de la Castagnede*, touchant la même découverte des Portugais. 16. *Dell' origine*, *e successione dell' imperio de' Turchi*, *composto da Vasco Dias Tanco*, *e dal spagnuolo tradotto per Alfonso Ulloa*; à Venise chez Giolito, 1558, *in*-8°. 17. *La istoria della impresa di Tripoli di Barbaria; con le cose avvenute à Christiani nell' isola della Zerbe; di Alfonso Ulloa*; à Venise par Rampazetto, 1566, *in*-4°. 18. *Vita di Carlo V*, *imperatore*, *con un frontespicio in rame di Enea vico*, *e l'immortalita di Carlo V*, *di Lodovico Dolce*; à Venise, Giolito, 1561 & 1567, *in*-4°. 19. *Vita dell' imperator Ferdinando primo*; à Venise 1561, *in*-4°. 20. *Vita di D. Ferrante Gonzaga principe di Molfetta*; à Venise 1563, *in*-4°. Suivant le sentiment de D. Antonio, le style d'Ulloa est clair, aisé & fort convenable à l'histoire; & l'on peut dire qu'il a très-bien réussi dans toutes ces traductions. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.* Hieron. Ghilini, *theatre d'huom. letter. Bibliotheca Italiana*, édition de Venise 1728.

ULLOA (Louis d') de Tauro, poëte Espagnol sous le roi Philippe IV. M. Baillet, dans ses *Jugemens des savans*, dit que c'étoit un de ces poëtes facétieux & plaisans dont la cour de Philippe IV étoit remplie. Mais nonobstant son talent pour le comique ou le burlesque, il ne laissoit pas de s'exercer quelquefois dans le sérieux & d'y réussir. On ajoute que son talent principal consistoit à bien faire des sonnets, & que ses ouvrages furent imprimés en Espagne. On cite la Bibliothéque de Nicolas Antonio. Voyez les *Jugemens des savans*, édition de Paris *in*-4°, avec les notes de M. de la Monnoye, tome V, pag. 215.

ULM, bourg de l'état de Mayence. Il est enclavé avec quelques villages qui en dépendent, dans le duché de Deux-Ponts, & est situé à deux lieues de Lautreck vers le couchant. * Mati, *diction.*

ULM, ville impériale d'Allemagne, capitale de la Souabe, est située sur le Danube, qui y reçoit l'Iller, & est une des plus considérables d'Allemagne. Son église de Notre-Dame qui est une des plus grandes du pays, est occupée aujourd'hui par les Luthériens, dont la doctrine domine à Augsbourg. La maison de ville où les sénateurs s'assemblent, est un bâtiment digne d'être vu; & la ville est fort peuplée & très-marchande; ses fortifications sont régulieres, & ses places sont embellies d'un grand nombre de fontaines. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg que Charlemagne avoit donné à l'abbaye de Reichenaw, & dont les habitans racheterent de cette abbaye moyennant une grande somme, leur liberté & leur indépendance, & obtinrent d'être mis au nombre des villes impériales; de sorte que cette ville est devenue la premiere de la province de Souabe. Les Catholiques n'y ont que deux églises, & les Protestans se sont rendus maîtres de toutes les autres de la ville. Le sénat est composé de quarante & un magistrats, dont les deux anciens avec les cinq premiers, font le conseil secret, où les catholiques ne sont point admis. * Heiss, *hist. de l'Empire*, *l.* 6.

ULPHILAS ou GULPHILAS, évêque des Goths qui habitoient dans la Mœsie, partie de la Dacie, florissoit vers l'an 370, sous l'empire de Valens. On croit qu'il a été l'inventeur des lettres gothiques; au moins il est certain qu'il a été le premier qui a traduit la bible en la langue des Goths; & c'est peut-être ce qui a donné lieu de lui attribuer cette invention, à cause qu'avant cette traduction les lettres gothiques n'étoient connues que de très-peu de personnes. * Socrate, *l.* 5, *c.* 33. Sozoméne. *Voyez l'histoire critique des versions du nouveau Testament*, *par* M. Simon, *c.* 19.

ULMO (Jean d') président à mortier au parlement de Toulouse, doit être mentioné dans l'histoire, pour servir d'un terrible exemple à tous ceux de son état. Son nom étoit d'*Ulmieres* ou *Olmieres*, qu'il latinisa en se faisant appeller d'*Ulmo*. Après avoir passé par divers emplois de la robe, il devint en 1525, second avocat général du parlement de Toulouse, nonobstant l'opposition de Daigua, premier avocat général, fondée sur quelques informations qu'il y avoit contre d'Ulmo: le conseil du roi, auquel l'affaire fut portée, débouta Daigua de son opposition. Il devint ensuite président à mortier par la résignation de Georges d'Olmieres, qui n'étoit ni son parent ni son allié. Dans la suite il fut accusé d'avoir fait une fausseté dans un procès, & même d'avoir volé les parties. L'affaire portée en cour, le roi nomma des commissaires de son conseil pour en connoître; & le parlement de Toulouse, bien loin de s'intéresser pour un de ses chefs, contribua autant qu'il put à le faire punir. D'Ulmo fut donc condamné par arrêt du conseil, à être dégradé de sa charge de président en pleine audience, à être ensuite pilorié & flétri au front d'un fer rouge, & à passer le reste de ses jours dans une prison au château de Saint-Malo en Bretagne, tous ses biens confisqués: son clerc qui étoit son complice, fut condamné à l'amende honorable, & à un bannissement hors du royaume. Le 7 octobre 1536, cet arrêt fut exécuté dans Toulouse, & cet indigne magistrat fut conduit par les huissiers dans la salle de l'audience, vêtu de ses habits de président, le mortier sur la tête. Les chambres étoient assemblées en robes rouges. On le fit mettre à genoux pour ouir son arrêt; ensuite le premier huissier lui ôta de dessus la tête le mortier, & lui mit un bonnet usé & crasseux: en même temps deux autres huissiers, après l'avoir dépouillé de son manteau de président, lui en mirent un de méchante bure. Le président de la Roche Flavin ajoute qu'on lui fit faire amende honorable la torche au poing, la tête & les pieds nuds, puis on lacéra les piéces de sa fausse procédure dans le parquet. L'après-midi il fut conduit sur un tombereau dans la place publique, où le reste de l'arrêt fut exécuté. Quelques jours après on le trans-

fêra à Saint-Malo. Le président de la Roche-Flavin dit qu'il y fut pendu quelque temps après, & la tradition porte que ce fut pour des faussetés qu'il avoit faites dans les registres que le gouverneur du château lui avoit donnés à tenir. * La Faille, *annales de Toulouse*, *année* 1536.

ULPIA MARCELLA, fille de *M. Ulpius*, & de *Canidia Bassa*, étoit prêtresse de Diane, dans la ville de Thyatire où on lui érigea une statue, qui se trouve encore à présent dans cette ville, que l'on appelle *Hakkissar*. * *Voyage de* Spon, *part. III.*

ULPIEN, *Ulpianus*, célébre jurisconsulte, fut tuteur, & depuis secrétaire & ministre de l'empereur Alexandre *Severe*. Il s'éleva jusqu'à la dignité de préfet du prétoire, qui étoit la plus considérable de l'empire. Son attachement aux superstitions paiennes lui inspira une très-grande haine contre les chrétiens, qu'il persécuta cruellement. Il fut tué par les soldats de la garde prétorienne l'an 226. * Dion & Lampride, *in Alexand. Sever.* Fischard. *in vit. jurisc.*

ULPIUS MARCELLUS, jurisconsulte du temps d'Antonin le *Débonnaire*, eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince.

ULRIC, évêque d'Augsbourg dans le X siécle, étoit d'une ancienne maison d'Allemagne, fils de *Hugpaut* & de *Thietperge*. Il fit ses études dans le monastère de S. Gal, d'où il fut tiré pour étudier sous la conduite d'Adalberon évêque d'Augsbourg. Il fit un voyage à Rome l'an 909, & l'an 924 il fut nommé évêque d'Augsbourg par l'empereur Henri, & succéda à Hiltin, qui tenoit ce siége depuis l'an 909, après la mort d'Adalberon. Il fut en grande considération auprès de l'empereur, & de son successeur Othon. Il mourut l'an 973, âgé de 83 ans, après avoir gouverné son église pendant 50 ans. Sa vie écrite par un auteur de son temps nommé *Gerard*, contient plusieurs choses remarquables sur la discipline de l'église. * Trithême. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du X siécle.* Fleuri, *hist. eccl. l.* 55.

☞ ULRIC, ou plutôt UDALRIC (saint) fut dans l'onziéme siécle une des grandes lumieres de l'ordre monastique. Il naquit à Ratisbonne en Baviere, vers l'an 1018. Bernold, son pere, qui étoit un des plus puissans & des plus nobles seigneurs du pays, prit un soin particulier de le faire instruire. Ulric ayant suffisamment acquis les connoissances convenables à un jeune homme de sa condition, on le fit passer à la cour de Henri *le Noir*, où son pere étoit en grand crédit. La sagesse de sa conduite lui concilia l'amitié de l'impératrice Agnès, qui, charmée de la pureté de sa vie, l'attacha à son service. Cependant Nison ou Nicker, évêque de Frisingue, oncle paternel d'Ulric, l'appella près de sa personne; & le jugeant plus propre à l'état ecclésiastique qu'à vivre à la cour, il l'ordonna diacre, & ensuite il l'établit prévôt de son église. Sa piété lui inspira de faire le voyage de Jérusalem: il satisfit à sa dévotion. Pendant son absence, l'évêque, son oncle, mourut, & sa dignité de prévôt fut donnée à un autre. Ulric se retira donc dans le lieu de sa naissance; & après quelque séjour, il partit pour Rome, accompagné de Gerauld, écolâtre de Ratisbonne, depuis évêque d'Ostie, & légat du saint siége, afin de satisfaire sa dévotion au tombeau des apôtres, & autres lieux de piété. En revenant de ce voyage, ils passerent à l'abbaye de Cluni, & y fixerent leurs courses en y embrassant la vie monastique. Ils en reçurent l'habit en 1052, de la main de l'abbé S. Hugues, qui, charmé de la ferveur d'Ulric en particulier, le fit ordonner prêtre, le choisit pour son chapelain & son confident, & le donna pour confesseur à ses confreres. Il le chargea ensuite de la conduite des religieuses de Marcigni, monastère qu'il avoit fondé au diocèse d'Autun. Ulric les gouverna pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'un accident qui lui fit perdre un œil, l'obligea de revenir à Cluni, pour y chercher du repos & du soulagement. Peu après, un seigneur Allemand nommé Lutold, ayant donné ses biens à Cluni, pour les convertir en un monastère, Ulric fut choisi pour l'exécution de ce dessein. Il devint ainsi le premier instituteur de ce monastère, qui prit du lieu où il étoit situé le nom de Rumelingen. De retour à Cluni, saint Hugues l'envoya gouverner le monastère de Payerne, au diocèse de Lausane. Les persécutions que son attachement au saint siége lui attira de la part de l'évêque, zélé partisan de l'empereur Henri IV, l'obligerent de revenir à Cluni. Le zèle de S. Ulric pour étendre l'institut monastique, le porta à établir un nouveau monastère dans la Forêt noire. Il fut nommé la Celle, & à quelque distance de-là, il en érigea un autre pour des vierges. Ces établissemens se firent en 1087. Ce furent les derniers ausquels il travailla. Il eut soin de faire observer dans l'un & dans l'autre une exacte discipline. S. Ulric mourut au monastère de la Celle, chargé de mérites & d'années, le 14 de juillet 1093. Il a composé un recueil des anciens usages ou coutumes de Cluni, que nous avons encore, & que dom Luc d'Acheri a fait imprimer à la tête du IV volume de son Spicilége, après les anciens statuts de l'abbaye de Cluni. On en trouve un bel extrait dans M. l'abbé Fleuri, *hist. ecclef.* l. 63, n. 60. L'anonyme de Molck, qui avoit une connoissance particuliere de l'histoire de S. Ulric, nous apprend qu'il avoit écrit un grand nombre de lettres, & composé la vie & l'épitaphe de saint Herman, moine de Cluni. Il ne paroît pas qu'il subsiste aujourd'hui rien de ces différentes piéces. * Dom Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

ULRIC, roi de Bohême, enleva la Moravie aux Polonois, & voulut livrer le roi de Pologne à l'empereur Conrad II, qui détesta sa trahison. * Æneas Sylvius, *hist. Bohem.*

ULRIC ENGELBERT, dit *de Strasbourg*, parce-qu'il étoit né dans cette ville, religieux de l'ordre de S. Dominique, & disciple d'Albert *le Grand*, enseigna la théologie avec réputation dans sa patrie, fut fait provincial d'Allemagne en 1272, & en 1277 fut nommé pour prendre les dégrés à Paris; mais il mourut cette année-la-même avant que d'avoir commencé son cours. Le nom de ce religieux est célébre, à cause d'une somme de théologie & de philosophie en six livres, qui est intitulée *De summo bono*, & qui n'a pas été imprimée. Le pere Labbe & M. Du Pin ont prétendu que cette somme est celle qui est entre les opuscules de S. Thomas; mais ils se sont trompés, ainsi que Henri Kalteisein, qui lui a attribué une somme en sept livres, intitulée *Compendium theologicæ veritatis*, & qui a été citée dans le concile de Basle. L'auteur de celle-ci n'est pas connu; celle qui est entre les œuvres de S. Thomas, est de lui, & n'a que deux livres; pour celle d'Ulric, on la garde dans la bibliothéque de Sorbonne. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

ULRIC, fils de *Frédéric* II, roi de Danemarck, & de *Sophie*, frere de Christiern IV, eut en partage la Norwége, & fut fait évêque de Swerin & de Sleswic. Christiern IV eut un fils de même nom, de Catherine de Brandebourg, qui porta les armes contre l'empereur, & mourut en Silésie l'an 1633. Il eut encore un autre fils *bâtard* de même nom, qui fut tué à Vezel, à la tête des troupes qu'il conduisoit pour secourir les Espagnols en Flandre l'an 1639. * *Mém. du temps.*

ULRIC (Frédéric) duc de Brunswick, fils de Henri, qui mourut l'an 1613, assiégea l'an 1615, la ville de Brunswick, qui ne vouloit pas le reconnoître. L'année suivante, il traita avec la ville, qui le reconnut pour souverain, ayant mis à couvert ses priviléges. Il mourut l'an 1634.

ULRIC, comte de Wirtemberg, & seigneur de Beutelspac, reçut le comté de Wirtemberg de l'empe-

teur Henri IV, & fut pere de JEAN, comte de Wirtemberg, dont descendent les ducs de Wirtemberg d'à présent, entre lesquels il y a eu un ULRIC, fils d'EBERHARD, qui étoit petit-fils du précédent.

ULRIQUE ELEONORE de Baviere, reine de Suéde, seconde fille de CHARLES XI, roi de Suéde, née le 3 février 1688, prit possession le 10 novembre 1713, de la régence des états de Suéde, pendant l'absence du roi *Charles* XII, son frere, & épousa le 4 avril 1715, *Frédéric*, prince héréditaire de Hesse-Cassel. Aussitôt qu'elle eut appris la mort du roi Charles XII, qui fut tué au siége de Fredericshall en Norwége, la nuit du 11 au 12 décembre 1718, elle fit publier le 18 du même mois à Stockholm & dans toutes les provinces, son avénement à la couronne, & convoqua les états. Mais comme il n'y avoit eu aucune délibération dans les formes touchant le droit à la couronne jusqu'au 31 janvier 1719, ce jour-là les quatre états s'assemblerent, mais sans observer les formalités ordinaires, & il fut résolu que cette assemblée seroit considérée comme la suite de celle qui avoit été convoquée par les lettres du feu roi en 1714, & qu'elle agiroit en cette qualité. Le premier point qui fut proposé, fut de savoir si le droit héréditaire à la couronne subsistoit encore dans cette princesse, en conséquence des dispositions du roi Charles Gustave, & de quelques autres anciennes, suivant lesquelles la reine Christine avoit été reconnue héritiere présomptive long-temps avant la mort de Gustave-Adolphe, son pere. Mais comme ce droit à la succession, qui appelle les filles à la couronne au défaut des mâles, avoit été reconnu & confirmé par les quatre états qui avoient alors leur autorité; & qu'en cette occasion ils n'avoient pas été consultés, il fut déclaré que selon les anciennes loix du royaume, le droit à la succession étoit fini en la personne du roi Charles XII. Les états prierent ensuite la princesse Ulrique-Eléonore, de déclarer par une lettre, qu'elle n'avoit pris le gouvernement, que pour prévenir les désordres qui pouvoient arriver pendant l'interrégne, & qu'elle reconnoissoit le pouvoir des états; que le trône étoit vacant, & que le pouvoir d'élire un roi leur appartenoit. Elle y consentit; & après que la lettre eut été portée à l'assemblée des états, d'un consentement unanime, ils l'élurent pour reine le 3 février 1719, jour de sa naissance, auquel elle entroit en sa trente-uniéme année. Les états déclarerent par cet acte d'élection, que le droit à la succession à la couronne pour les femmes, n'étoit fondé que sur une résolution des mêmes états tenus en 1604, qui admettoit les filles des rois ou princes à la succession héréditaire, pourvu qu'elles ne fussent pas mariées, & à condition qu'elles ne pouroient se marier que du consentement des états: Que cette résolution avoit été confirmée en 1627 & en 1634, la reine Christine, fille unique de Gustave-Adolphe, ayant été habile à lui succéder à ces conditions: Que le roi Charles-Gustave avoit succédé à cette princesse, lorsqu'elle eut abdiqué, non par le droit qu'il auroit pu prétendre comme descendant d'une princesse de la maison royale; mais par une libre élection des états, comme il l'avoit reconnu par ses déclarations en 1650 & 1654, & comme les états l'avoient déclaré expressément: Que ce droit de succession héréditaire ayant d'abord été restreint à la ligne masculine, avoit été depuis étendu aux femmes; mais conformément au reglement fait à Noordkopping, & au testament du roi Charles XI, fait en 1693: Que suivant ces anciennes résolutions des états, il ne restoit plus personne de la famille royale, qui pût prétendre à la couronne par droit de succession héréditaire, ce que la princesse Ulrique-Eléonore avoir reconnu dans sa lettre écrite aux états le 31 janvier: Qu'ainsi les états se trouvant en pleine liberté d'élire un souverain, après avoir reconnu les grandes qualités & les vertus de cette princesse, qui en avoit donné des preuves signalées, dans l'administration des affaires publiques pendant la longue absence du feu roi son pere, ils l'élisoient, tant en leur nom, qu'au nom de tous leurs compatriotes, pour reine de Suéde, des Goths & des Vandales, & la déclaroient elle & ses descendans mâles, héritiers du royaume de Suéde & des états qui en dépendent & qui en dépendront, selon la forme prescrite & pratiquée à l'assemblée des états en 1650, promettant de lui obéir comme de bons & fidéles sujets: Que si par malheur la reine venoit à mourir sans enfans mâles, les états rentreroient dans le droit de faire une nouvelle élection, & que pour cet effet, ils s'assembleroient à Stockholm, sans qu'il fût besoin de convocation, & qu'ils procéderoient à une nouvelle élection trente jours après le decès de la reine ou du roi, sans qu'aucune personne pût prétendre à la couronne, sous prétexte de droit héréditaire. Les états s'engagerent par le même acte, à ne procéder jamais à une élection du vivant de la reine & de ses enfans mâles; déclarant que ceux qui, en quelque maniere que ce fût, en feroient la proposition, ou qui s'engageroient directement ou indirectement à la faire réussir, seroient regardés & punis comme perturbateurs du repos public. Ils remercioient ensuite la reine de l'aversion qu'elle avoit témoignée du pouvoir arbitraire & absolu, dont le royaume avoit fait une triste & longue expérience, & dont les suites avoient été si fâcheuses pour le public & pour les particuliers: Qu'ainsi, ayant résolu de l'abolir entierement, ils déclaroient que quiconque travailleroit à s'en emparer, soit à force ouverte, soit par de secretes pratiques, seroit déchu de la couronne & regardé comme ennemi de l'état, & que tous les particuliers, ecclésiastiques & séculiers, qui contribueroient à l'établir de nouveau, seroient punis, sans espérance de grace, comme rebelles & traîtres à leur patrie: Que pour cet effet, personne ne pouroit être revêtu d'aucun emploi, charge ou dignité, qu'il ne prêtât serment, & jurât sur les évangiles de ne chercher en aucune maniere que ce soit, à introduire ou à favoriser le pouvoir arbitraire; mais qu'il s'y opposeroit de tout son pouvoir, & déclareroit les desseins qu'il pouroit découvrir de ceux qui tâcheroient de le rétablir. Par le même acte les états prioient la reine de gouverner le royaume suivant les loix, de maintenir la religion qui y étoit établie, de faire rendre la justice, de punir l'injustice, & de laisser à un chacun la possession tranquille de ses biens. Enfin, ils la remercioient de ce qu'après la mort du roi son frere, elle avoit pourvu avec le conseil des sénateurs, à tout ce qui étoit nécessaire pour maintenir le repos de l'état, dans des circonstances qui ne permettoient pas de délai, & approuvoient tout ce qu'elle avoit fait en cette occasion. Ils nommerent aussitôt des députés des quatre ordres pour l'aller complimenter. Ils continuerent leurs séances pour délibérer sur ce qui étoit nécessaire pour le bien de l'état, & le remettre sur l'ancien pied, & mirent dans les actes le nom de la reine, qui fut couronnée à Upsal le 28 mars suivant. L'année suivante, cette princesse ayant écrit aux états qui étoient encore assemblés, une lettre, contenant que pour plusieurs raisons importantes, elle souhaitoit que Frédéric, prince héréditaire de Hesse-Cassel, son époux, fût associé avec elle pour le gouvernement du royaume, en la maniere qui paroîtroit la plus convenable au bien public & aux loix du royaume, & que ce prince s'engageroit à embrasser la religion luthérienne, seule dominante dans le royaume; promettroit de la maintenir, & de faire exécuter les loix qui y ont rapport; de conserver tous les priviléges de la noblesse, & des trois autres états; de gouverner selon les loix & avec le consentement du sénat; de ne donner aucune charge ni emploi militaire aux étrangers; de ne point travailler directement ni indirectement à rétablir le

pouvoir absolu & arbitraire qui s'étoit introduit depuis le regne de Charles-Gustave, particulierement sous le dernier; consentant même en cas qu'il l'entreprît, que ses sujets seroient déchargés du serment de fidélité : le comte de Horn, maréchal de la noblesse, à qui cette lettre avoit été envoyée, proposa aux députés, après la lecture, de nommer des commissaires pour examiner la matiere, d'en donner part aux sénateurs, afin d'avoir leurs avis, & d'envoyer une députation aux trois autres états, pour leur communiquer cette résolution; ce qui fut exécuté en nommant quatre comtes, autant de barons & treize gentilshommes pour la noblesse, & vingt-quatre députés des trois autres états. Les propositions de la reine ayant été examinées, elles furent approuvées par la commission secrete, avec quelques autres conditions pour conserver le droit d'élection, conformément à ce qui avoit été résolu à l'avénement de la reine à la couronne, & furent communiquées à la noblesse, qui en donna part au clergé, aux bourgeois & aux paysans, qui les approuverent. Il fut ensuite résolu de faire une députation à la reine, pour lui communiquer cette résolution des états, & savoir encore par elle-même ses intentions. Le comte de Horn, qui en étoit le chef, lui fit sur cela un discours, & lui témoigna que ses sujets étoient très-satisfaits de la conduite qu'elle avoit tenue pour le gouvernement du royaume, & de sa bonté dont ils ressentoient tous les jours des effets; qu'ils n'auroient rien souhaité davantage que de la voir continuer, & qu'ils n'avoient rien voulu conclure sans être encore plus certainement informés de ses intentions, afin de s'y conformer en cas qu'elle y persistât. La reine ayant répondu qu'elle étoit toujours dans les mêmes sentimens, & les ayant remerciés de cette marque de leur respect, le comte de Horn, à la tête de la même députation, alla trouver le prince de Hesse, lui communiqua la réponse de la reine de Suéde, & lui présenta un acte dans lequel étoient comprises les conditions, suivant lesquelles les états étoient résolus de l'élire pour roi, dont lui ayant été fait la lecture, ce prince les approuva & les signa, après avoir remercié les députés de ce témoignage signalé de leur affection. Le 4 avril 1720, il fut proclamé en la grande place de Stockholm, roi de Suéde, des Goths & des Vandales, & couronné le 14 mai suivant. La Princesse Ulrique-Eléonore est morte le 5 décembre 1741, & le prince son époux est décédé le 5 avril 1751. Ils n'ont point laissé de postérité.

ULTONIE ou ULSTER. C'est une des quatre provinces d'Irlande. Elle est bornée au midi par la Connacie & par la Lagénie; la mer d'Irlande la baigne au levant, & l'Océan au nord & au couchant. Sa figure approche d'une ovale, qui a cinquante lieues du couchant au levant, & 36 dans sa plus grande largeur du nord au sud. Elle est remplie de bois & de lacs, dont les plus grands sont ceux de Strangfort, de Neauge, d'Earne, de Broad, de Swille & de Foyle. Cependant on y trouve par-tout de bons pâturages. On divise cette province en neuf comtés. Ces quatre *Drowne*, *Antrim*, *Londonderri* & *Dungall*, sont le long des côtes. Les cinq autres sont dans les terres, & portent les noms de *Tyronne*, de *Fermanach*, de *Carvan*, de *Monaghan* & d'*Armagh*. Londonderri est la principale ville de ce pays. * Mati, *diction.*

ULTRICURIA, *cher.* NICOLAS ULTRICURIA.

ULTROGOTHE, femme de *Childebert* I, roi de France, illustre par sa piété & par sa vertu, survécut long-temps au roi son mari, mort l'an 558, & mena une vie toute sainte. Elle fut enterrée dans l'abbaye de saint Vincent, dite aujourd'hui *de S. Germain des Prez*, auprès de ce même prince & de ses deux filles *Chrotberge* & *Chrodesinde*. Gregoire de *Tours*, Fortunat de *Poitiers*, & l'auteur ancien de la vie de sainte Bathilde, lui ont donné tous les éloges dus à sa vertu. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. Fortunat, *l.* 6. Du Breul, *antiq. de Paris.*

ULTZEN, petite ville anséatique d'Allemagne, dans la basse Saxe, dans le duché de Lunebourg, est bâtie sur la riviere d'Ilmenaw, à cinq milles germaniques de la ville de Lunebourg vers le midi, & autant de Daneberg vers l'occident.

ULYSSE, *Ulysses*, fils de Laërte & d'Antioclée, & petit-fils de Sisyphe, ou même, selon d'autres, fils de Sisyphe, étoit roi d'Ithaque, petite isle de la mer Ionienne, que l'on nomme aujourd'hui *Isola di Compare.* Il étoit mari de Pénélope, fille d'Icare, qu'il aimoit si passionément, qu'il fit semblant d'être fol pour ne pas aller à la guerre de Troye. Pour le faire croire, il s'avisa de labourer le sable sur le bord de la mer avec deux bêtes de différentes especes, & d'y semer du sel. Mais Palaméde découvrit sa feinte, en jettant Télémaque, fils d'Ulysse, sur la ligne du sillon. Ulysse ne voulant pas blesser son fils, leva le soc de la charrue, & fit connoître par-là qu'il n'étoit pas insensé. Il fut donc contraint d'aller à la guerre de Troye avec les autres Grecs, ausquels il rendit de grands services par sa prudence & par son industrie. 1°. Il découvrit Achille qui étoit caché entre les filles de Lycoméde, sous un habit de fille. 2°. Il obtint de Philoctéte les fléches d'Hercule, pour les porter à la guerre de Troye. 3°. Il enleva par adresse les cendres de Laomédon, qui étoient conservées sous la porte Scea de la ville de Troye. 4°. Il prit avec Dioméde le Palladium qui étoit dans Troye. 5°. Il tua Rhésus, roi de Thrace, & enleva ses chevaux : toutes expéditions qui furent cause de la prise de Troye, parcequ'il étoit destiné que Troye ne seroit pas prise, si elle eut pu conserver ces choses. Mais il fut cause de la mort de Palaméde, pour se venger de ce qu'il avoit découvert sa feinte. Après la mort d'Achille, il fut préféré à Ajax pour avoir ses armes :

Fortisque viri tulit arma disertus.

Après la prise de Troye, il tua Orsilochus, fils d'Idoménée, roi de Créte, qui lui disputoit sa part dans le butin. Enfin il immola Polyxène sur le tombeau d'Achille, & précipita le petit Astyanax, fils d'Hector. S'étant ensuite embarqué pour retourner en son pays, la tempête le jetta sur le rivage des Ciconiens, dont il pilla le pays; mais ces peuples s'étant attroupés, défirent plusieurs de ses gens. Au sortir de-là, il fut jetté par une autre tempête dans le pays des Lotophages en Afrique, qui le reçurent fort humainement; mais il y laissa plusieurs de ses compagnons, qui, ayant mangé du lotos, oublierent le souvenir & l'amour de leur patrie. De-là il passa dans l'isle des Cyclopes, où il courut grand risque de sa vie. Etant entré dans la grotte de Polyphême, avec douze de ses compagnons, dont Polyphême en mangea six, il trouva moyen de l'enivrer, & de lui crever le seul œil qu'il avoit. Il vint ensuite en Eolie, où l'on dit qu'Eole lui donna les vents enfermés dans un outre; mais comme il approchoit d'Itaque, ses compagnons croyant qu'il y avoit un trésor renfermé dans cet outre, l'ouvrirent, & les vents en étant sortis, le ramenerent en Eolie. Eole ne l'ayant pas voulu recevoir, il fut jetté sur les côtes des Lestrigons, peuples cruels, dont il quitta bientôt les terres, & arriva au pays de Circé, fille du soleil, grande enchanteresse, qui changea en pourceaux ceux de ses compagnons qu'il avoit envoyés. Pour lui, il se garantit de cet accident, en prenant un reméde que Mercure lui donna. Il alla trouver Circé; & l'obligea, ayant mis l'épée à la main, de rendre à ses compagnons leur forme naturelle. Il devint même des amis de Circé, demeura un an dans son pays, & eut d'elle Télégone, ou selon Hésiode, Agrius & Latinus. L'ayant quittée, il alla jusqu'à l'embouchure de l'Océan, où il consulta Tirésias. Il tomba ensuite dans l'isle des Syrênes,

Syrènes, ces célèbres chanteuses, qui par leur chant faisoient périr les voyageurs. Il évita ce péril en bouchant les oreilles de ses compagnons avec de la cire, & se faisant attacher au mât du navire. Ayant ensuite passé entre Scylla & Caribde, il arriva en Sicile, à l'endroit où Phaëtuse, fille du Soleil, faisoit paître avec ses sœurs, les troupeaux de leur pere. Il fit défense que l'on y touchât; mais pendant qu'il dormoit, ses gens tuerent quelques-uns de ces bœufs. Une horrible tempête vengea bientôt ce sacrilége. Toute la flotte périt, & il se sauva seul sur un mât dans l'isle d'Ogygie, où il fut bien reçu de la nymphe Calypso, avec laquelle il demeura pendant sept ans, & eut d'elle Nausithoüs & Nausinoüs. Jupiter prenant soin d'Ulysse, envoya Mercure en Ogygie, donner ordre à la déesse Calypso de laisser partir Ulysse. Il s'embarqua sur un vaisseau qui fut brisé sur les côtes de Phéacie. Mais Ino ou Leucothoé, le sauva en lui donnant une planche, sur laquelle il aborda tout nud au port des Phéaciens. S'étant caché dans de l'herbe, il fut découvert par Nausicaa, fille d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, qui lui fit donner des habits. Alcinoüs lui donna un navire & des compagnons, pour le remener en Ithaque. Ils l'exposerent sur le rivage, comme il étoit endormi. Quand il fut réveillé, il prit, par le conseil de Minerve, un habit de mendiant, pour aller dans sa ville. Eumée, qui étoit un berger, le conduisit, sans le connoître, dans son palais : il y fut insulté par les seigneurs qui recherchoient depuis long-temps sa femme Pénélope en mariage. Il ne fut reconnu que par sa seule nourice Euryclée, à la cicatrice d'une blessure qu'il avoit reçue à la chasse du sanglier; mais il ne voulut pas qu'elle le découvrît. Pénélope ayant promis d'épouser celui d'entre ceux qui la recherchoient, qui pouroit bander l'arc d'Ulysse, tous les seigneurs firent de vains efforts pour en venir à bout. Ulysse, qui étoit encore en habit de mendiant, fut le seul qui le banda, & se fit ensuite connoître à son fils Télémaque, & à son berger Eumée, & tua Antinoüs & les autres seigneurs qui avoient voulu corrompre sa femme, & se mit en possession de sa femme & de ses états. Mais ayant été averti par un oracle qu'il seroit tué par son fils, il résolut de passer le reste de ses jours dans des lieux solitaires, croyant que l'oracle devoit s'entendre de Télémaque, & qu'en lui cédant le gouvernement, il lui ôteroit tout sujet de prendre aucune occasion d'attenter à sa vie. Mais il arriva que Télégone, son fils, qu'il avoit eu de Circé, vint à Ithaque, dans le dessein de voir son pere, & qu'étant près de la maison de campagne où étoit Ulysse, sans que Télégone le sût, on lui refusa l'entrée, parcequ'on ne le connoissoit pas. Il voulut entrer de force, & tua son pere dans la mêlée, avec une épine envenimée du poisson Trygon. * Homere, *Iliad. Odyss.* Virgil. Horat. Ovid. &c.

UM

UMA, ou UHMA, riviere de Suéde. Elle naît dans les montagnes de Norwége, traverse une contrée de la Laponie Suédoise, lui donne le nom d'Uma-Lap-Mark, c'est-à-dire, *la Marche Laponoise d'Uma:* entrant dans la Bothnie, elle se décharge dans le golfe de ce nom, à *Uma*, qui est un bourg ou une petite ville, accompagné d'un grand port qui fut ruiné par les Russiens en 1720. * Mati, *diction.*

UMBRIATICO, en latin *Umbriaticum*, & *Brustacia*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, avec évêché suffragant de Santa-Severina.

UN

UNCE (D') cardinal, *cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

UNDECEMVIRS, magistrats d'Athènes, ausquels on livroit ceux qui étoient condamnés à mort pour les conduire au supplice. Il y en avoit dix élus par les dix tribus, un de chaque tribu. On leur joignoit un greffier : ainsi ils étoient onze. * Cornel. Nepos, *in Phocione.* Jul. Pollux.

☞ UNDERWALD, canton de la Suisse, en latin *Subsylvania.* Il tient le sixiéme rang entre les cantons, & est situé à l'occident & au midi du lac des quatre cantons. Ce canton est partagé en deux grandes vallées, qui sont séparées l'une de l'autre par une chaîne de montagnes, chargées de forêts, nommées *Kerwald.* On les distingue suivant leur situation : l'une s'appelle *Ob dem wald*, c'est-à-dire, *au-dessus du bois;* & l'autre *Nid dem wald* ou *Underwald*, c'est-à-dire *au-dessous du bois.* Nous pouvons les appeller *Vallée supérieure & inférieure;* & comme cette derniere est la plus puissante, elle a donné le nom à tout le canton. Autrefois elles ne faisoient ensemble qu'un seul corps, comme cela paroît encore par le vieux sceau public de Stantz, qui est la principale bourgade de la communauté inférieure, où l'on voit cette légende : *Sigillum universitatis hominum de Stannes vallis superioris & inferioris.* Mais en 1152, s'étant élevé quelque différend entre les habitans des deux vallées, au sujet d'une certaine contribution, l'animosité alla si loin, que les deux vallées se détacherent l'une de l'autre, pour faire chacune un corps à part, & cette division subsiste encore aujourd'hui. Elles ont chacune à part leur amman, ou chef, leurs assemblées publiques, leur conseil, leurs officiers, & même leurs terres. Néanmoins pour les affaires du dehors il y a un conseil général formé de tous les officiers administrateurs, & de cinquante-huit sénateurs choisis dans les conseils des deux communautés. Le canton d'Underwald ne posséde point de bailliage en propre ou en particulier; mais il jouit, avec d'autres cantons des bailliages communs du Thurgaw, de l'Ober-Freyamter, de Sargans, & du Rhin-Thal, & il nomme encore des baillifs dans les quatre bailliages d'Italie, comme les onze autres cantons.

La vallée inférieure est partagée en quatre communautés, qui sont Stantz, Buxeren ou Buchs, Wolffenschies, Emmaten. La vallée supérieure se divise en six communautés, savoir Sarnen, Sachslen ou Saxelen, Kerns, Gyswyl, Lungeren, Alpenach. Tout ce territoire appartenoit autrefois à l'église de Lucerne, qui est collégiale depuis plusieurs siécles, & qui a été réguliere dans son commencement. Mais l'archiduc Albert d'Autriche s'étant rendu maître du pays vers l'an 1290, & ses officiers ayant commis diverses violences, le peuple se souleva, prit les armes, & se joignit aux cantons de Schwitz & d'Ury : de sorte que ceux d'Underwald se trouverent à la fameuse bataille de Morgarten, donnée le 18 novembre 1315. Dans le même temps ils défirent sur leur territoire une armée des partisans d'Autriche, commandée par le comte de Strasberg. Le peuple a chassé il y a long-temps la noblesse; & pour le gouvernement, la liberté & l'égalité des conditions, tout dans ce canton est semblable aux coutumes de Schwitz & d'Ury. Le canton d'Underwald a un grand attachement au pape & à l'église romaine; & pour les affaires ou causes ecclésiastiques & spirituelles, il reconnoît toujours la jurisdiction de l'évêque de Constance, & celle de son official. * La Martiniere, *dict. géogr.*

UNESLAS, huitiéme duc de Bohême, succéda à son pere *Vogenus;* & quoiqu'il pût regner seul, il associa son frere *Uratislas* pour gouverner avec lui. Sous son regne, Charlemagne fit la guerre aux Bohémiens, & les rendit tributaires. On remarque qu'il y eut de son temps un orage épouvantable dans la Bohême, qui dura deux mois entiers. Les arbres furent arrachés, les maisons toutes ruinées : ce qui fut suivi d'une famine, pendant laquelle ce prince soulagea son peuple,

autant que son épargne le put permettre. Mais ce qui arriva ensuite est digne d'admiration. On découvrit, dit l'histoire du temps, de nouvelles mines d'or, & le bled fut à si grand marché, qu'il ne se trouvoit personne dans la Bohême qui en achetât; de sorte qu'on donnoit aux étrangers pour quelques sols, plus de bled qu'un cheval n'en pouvoit porter. * Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum & interregum Bohemiæ.*

UNGEPAVER (Erasme) jurisconsulte, l'une des grandes lumieres de l'université d'Altorf pour la jurisprudence, naquit à Naumbourg l'an 1582. Il a expliqué les pandectes pendant plus de 10 ans à Altorf. L'an 1635 il fut appellé à Iene, où il a expliqué publiquement les décrétales pendant 24 ans. Son mérite le fit choisir pour conseiller du duc de Weimar, échevin & assesseur. Il a composé divers ouvrages sur le droit, dont on cite les suivans : *Tractatus de jure naturæ: Exercitia justinianea: Commentarius ad decretales.* * Voyez *Gloria academiæ Altdorfinæ, sive orationum fasciculus*, &c. à Altorf 1683, *in-4°.* pages 53 & 54.

UNGHWAR, ville de la haute Hongrie, capitale d'un comté de même nom, est beaucoup plus considérable par sa situation naturellement forte, que par aucun autre avantage. Elle est située au pied du mont Crapack, & arrosée du petit fleuve nommé *Wngh*, sur les frontieres de la Russie Rouge. Les historiens Hongrois prétendent que cette ville ou ce fleuve ont donné le nom au royaume de Hongrie. Le comte Tekéli avoit pris cette ville, & y tenoit, dit-on, son trésor, avec ce qu'il avoit de plus cher, à cause qu'il la croyoit imprenable par sa situation. * *Histoire de Hongrie.*

UNITAIRES, *cherchez* SOCINIENS.

UNIVERSITE DE PARIS. (l') Pour juger sainement de l'ancienneté de l'université de Paris, il faut en rapporter l'origine au XII siécle, dans lequel se formerent des écoles de théologie à saint Victor & à sainte Geneviéve. Voici ce qu'il y a de plus certain sur l'établissement de cette fameuse université.

Il y a toujours eu dans l'église des écoles, où l'on enseignoit non-seulement le christianisme, mais aussi les belles-lettres. La fameuse école d'Alexandrie en fait foi. Dans les Gaules, dès le temps de S. Martin, il y avoit une école dans son monastère, d'où sortirent, suivant le témoignage de Sévére Sulpice, quantité de savans, du nombre desquels plusieurs furent évêques. Le monastère de Lérins fut aussi fort fameux, & fournit dans le V siécle quantité de grands hommes qui en sortirent. Saint Honorat, venu de Lérins, établit de même les études dans le monastère du mont Jura qu'il fonda, & S. Eugende y fit de grands progrès dans la littérature. Saint Colomban, venu d'Irlande, les établit en France dans les maisons de sa congrégation. Les monastères étoient alors des écoles, où l'on mettoit les enfans pour les instruire non-seulement dans le christianisme, mais aussi dans les sciences humaines. Les évêques, suivant cet exemple, établirent aussi des écoles dans leurs églises. Nous lisons dans Grégoire de *Tours*, *hist. l.* 10, *c.* 26, qu'il y avoit de son temps une école dans l'église de Paris; & Fortunat nous représente S. Germain évêque de Paris, comme étant à la tête de quantité d'écoliers de toute sorte d'âges.

Qui regit hinc juvenes, subregit inde senes.

Les lettres furent aussi cultivées dans les monastères des isles Britanniques. Les monastères de l'ordre de S. Benoît furent aussi autant d'écoles, non-seulement de piété & de théologie, mais aussi de grammaire & de philosophie. Ces écoles fleurirent particulierement en France dans le IX siécle, & dans les suivans. L'empereur Charlemagne prit un soin particulier d'établir l'étude des lettres en France. Mais ce que quelques auteurs ont écrit, qu'il établit l'université de Paris, n'est fondé que sur des relations fabuleuses. Il rétablit les écoles monastiques & épiscopales; mais on n'a point de monumens certains qu'il ait institué une université dans Paris. Au contraire, on voit que jusqu'au XII siécle, il n'y avoit d'autres lieux d'étude dans cette ville ou aux environs, que les écoles de l'église de Paris, de l'abbaye de saint Germain, de celle de sainte Geneviéve, & de celle de S. Denys; qu'Etienne de *Tournai* écrivant au pape, appelle ses trois filles spirituelles. Les premieres écoles séculieres furent établies à Paris par Geofroi de *Boulogne*, chancelier de France & évêque de Paris, sur la fin de l'onziéme siécle. Guillaume de Champeaux fut un des premiers qui y professerent la dialectique, la rhétorique & la théologie. Abailard, & quelques autres de ses disciples suivirent son exemple. De Champeaux s'étant fait chanoine régulier de S. Victor, un autre lui succéda dans l'école de Paris, & il en établit une à S. Victor; Abailard professant sur la montagne de sainte Geneviéve, y attira quantité d'écoliers de toutes les nations, & y enseigna la rhétorique, la philosophie & la théologie. Quand il se fut retiré, d'autres maîtres lui succéderent, entr'autres Gilbert de la Porrée, Robert Pullus, &c. L'émulation qui se trouva entre les régens qui étoient à Paris, y fit fleurir les études, en sorte qu'au commencement du XIII siécle, il se forma à Paris un corps de maîtres & d'écoliers, auquel on donna le nom d'université. Il y avoit dès ce temps des maîtres en théologie. Philippe *Auguste* leur accorda l'an 1200 des priviléges, & les papes Innocent III, Honorius III, Innocent IV & Alexandre IV, leur en donnerent. Et comme les lettres que ces papes adresserent aux maîtres & aux écoliers, commençoient par ces mots, *Noverit universitas vestra*, ou *universitas magistrorum & scholarium*, le nom d'UNIVERSITÉ leur en demeura. Les premiers statuts de l'université de Paris sont de l'an 1215, dressés par Robert de Courçon, Anglois, cardinal, légat du saint siége en France. L'an 1221, l'université donna aux Dominicains la maison qu'ils occupent aujourd'hui dans la rue S. Jacques. L'acte de donation n'est signé que par des docteurs en théologie; & l'université n'avoit pas encore d'officiers ni de sceaux. Ce fut Innocent IV, qui lui donna le pouvoir d'en prendre. Innocent III leur avoit permis d'avoir un procureur. L'université dans les commencemens n'étoit composée que d'artistes, qui enseignoient les arts & la philosophie; & de théologiens, qui donnoient des commentaires sur le livre des sentences de Pierre Lombard, & expliquoient l'écriture. Il n'est parlé que de ces deux facultés dans les constitutions faites l'an 1215, par Robert de Courçon, dont on vient de parler, quoique le nom de faculté ne s'y trouve pas, mais celui d'état. Dans la donation faite aux Dominicains l'an 1221, le nom de faculté se trouve, & dans tous les autres monumens; mais il n'y est encore parlé que de la faculté des arts & de celle de théologie, quoiqu'il y eût déja à Paris des maîtres en droit civil & en médecine. Innocent III aggrégea les maîtres en droit à l'université de Paris. Enfin Grégoire IX, par sa bulle de l'an 1231, fait mention des maîtres en théologie, en droit, des physiciens, & des artistes; & l'université, dans la lettre qu'elle écrivit l'an 1253, à tous les prélats du royaume, contre les Dominicains, compare ces quatre facultés aux quatre fleuves du paradis terrestre. L'université n'étoit d'abord composée que d'écoliers & de maîtres, & il n'y avoit point de cérémonie particuliere pour acquérir la qualité de maître. Le temps que l'on avoit employé aux études, & la capacité seule la donnoit. Depuis on en distingua plusieurs, & on fixa le temps que l'on devoit étudier ou enseigner pour les acquérir. Grégoire IX semble être le premier qui ait bien distingué les degrés de bachelier & de licencié, & de maître ou docteur. C'étoient les bacheliers qui enseignoient publiquement; ils commen-

çoient par lire & expliquer l'écriture sainte, puis ils donnoient des traités sur le Maître des Sentences. Les premiers s'appelloient *biblici*, & les autres *sententiarii*. Ils portoient le nom de *bacillarii*, ou *baccalarii*, nom que l'on donnoit aux novices dans la milice, & aux seigneurs inférieurs, aux écuyers. Les bacheliers s'exerçoient par de fréquentes disputes, ausquelles présidoient les maîtres ou docteurs : c'est là l'origine des actes. Quand ils avoient achevé le temps prescrit du cours de leurs études, ils étoient licenciés par le chancelier de l'église de Paris, ou par celui de sainte Geneviéve, & étoient ensuite reçus maîtres ou docteurs. Le doyen de chaque faculté étoit à la tête du corps. Les quatre nations n'ont commencé à être distinguées que vers l'an 1250. Le recteur dans son origine, étoit à la tête de la faculté des arts ; il est appellé dans un édit du roi Philippe *le Bel* de l'an 1200, renouvellé par S. Louis, *capitale Parisiensium scholarium*. Les premieres écoles de théologie étoient dans le cloître de Notre Dame, à sainte Geneviéve, & à S. Victor; dans la suite il y en eut en divers autres lieux, & on fonda divers colléges, où l'on enseigna publiquement la théologie & les arts. Les religieux mendians & d'autres furent aggrégés aux théologiens séculiers, & eurent aussi des chaires de théologie chez eux.

FACULTÉ DES ARTS.

Le chef de la faculté des arts & de toute l'université, appellé recteur, est toujours élu de ce corps, & jamais des autres facultés; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse l'élire entre ceux qui sont dans le cours des études de ces facultés, tant qu'ils n'y sont pas reçus docteurs. Elle est divisée en quatre nations, qui sont celles, 1. de France, 2. de Picardie, 3. de Normandie, & 4. d'Allemagne. Ces nations sont encore divisées en plusieurs provinces; savoir, de Paris, de Sens, de Reims, de Tours, & de Bourges. La province de Paris, comprend les diocèses de Paris, de Meaux & de Chartres. La province de Sens comprend les diocèses de Sens, d'Orléans, de Nevers, de Vienne, de Lyon, &c. La nation de Picardie est partagée en deux provinces, dont la premiere contient les diocèses de Beauvais, d'Amiens, &c. & la seconde, ceux de Cambrai, de Laon, &c. La nation de Normandie est pour Rouen, avec les évêchés suffragans, Avranches, Coûtances, &c. La nation d'Allemagne a été substituée à celle d'Angleterre, dont il y avoit encore un procureur l'an 1302, qui en fut retranché pendant les guerres que la France eut contre les Anglois. Elle est divisée en trois provinces, dont la premiere comprend l'Alsace, la Baviere, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, &c. La seconde, dite *des Bas-Allemans*, est pour la Lorraine, la Saxe, la Hollande, &c. La troisiéme comprend l'Ecosse, l'Angleterre & l'Irlande.

Les titres ou épithètes ordinaires que prennent ces nations, quand leur procureur parle aux assemblées publiques sont, *honoranda Gallorum natio*, l'honorable nation de France; *fidelissima Picardorum natio*, la très-fidéle nation de Picardie; *veneranda Normanorum natio*, la vénérable nation de Normandie; *constantissima Germanorum natio*, la très-constante nation d'Allemagne. Les trois autres facultés ont chacune leur doyen; & lorsqu'ils parlent, le titre de la faculté de médecine est *saluberrima medicorum facultas*; celui de la faculté de droit, *consultissima jurium facultas*; & celui de la faculté de théologie, *sacra theologiæ facultas*. Le recteur, qui est élu de trois mois en trois mois, & qui est souvent continué, a une telle puissance sur toutes les facultés, qu'il peut faire cesser tous les actes publics, & empêcher de faire leçon; & même le jour de sa procession, qui se fait ordinairement quatre fois l'année, il défend aux prédicateurs de monter en chaire, parcequ'il est le chef de l'université, que les rois de France traitent comme leur fille aînée. Dans les cérémonies publiques, il prétend avoir rang après les princes du sang. Aux enterremens des rois, il marche à côté de l'archevêque de Paris. Son habit de cérémonie est une robe violette, la ceinture de soye avec des pendans d'or, à laquelle est attachée une bourse à l'antique, qu'on appelloit *escarcelle*, pour marque de sa primauté sur tous les boursiers de l'université. Son mantelet est fourré d'hermines, & lui descend jusqu'à la moitié des bras. Les trois doyens des facultés de théologie, de droit & de médecine, & les quatre procureurs des nations, composent le tribunal du recteur, qui en est le président.

ANCIENNES ÉCOLES DES QUATRE-NATIONS.

Les grandes écoles des Quatre-Nations de l'université, qui sont celles de France, de Picardie, de Normandie & d'Allemagne, bâties dans la rue du Fouarre, proche de S. Julien le Pauvre, étoient destinées pour les leçons publiques de philosophie : autrefois il ne s'en faisoit point ailleurs.

Nous avons donné ci-dessus, au mot COLLÉGE, une liste des colléges qui composent l'université de Paris. Nous y renvoyons.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

La faculté de théologie est composée de plusieurs docteurs qui ne sont d'aucune société, & des docteurs de sociétés particulieres. Entre ces sociétés, la maison & société du collége de Sorbone est à présent la plus connue. Ceux qui prétendent y être reçus, doivent avant ou pendant leur licence, professer un cours de philosophie dans quelque collége de l'université de Paris. La maison du collége de Navarre, n'est pas moins considérable. Il y a encore d'autres colléges qui ont ce même droit de composer une maison particuliere, comme sont le collége des Trésoriers, celui d'Harcourt, du cardinal-le-Moine, le collége des Cholets, &c.

Les degrés de la faculté de théologie sont le baccalauréat, la licence, & le doctorat. Lorsque quelqu'un est maître-ès-arts de l'université, & qu'il a étudié trois ans en théologie, il se présente à l'examen de quatre docteurs, pour répondre sur la premiere partie de S. Thomas. S'il est jugé capable, il soutient une thèse qu'on appelle *tentative*, parceque c'est la premiere, & comme un essai de celui qui prétend aux degrés. Lorsqu'il s'en aquitte avec honneur, on lui donne le degré de bachelier. Pour parvenir aux autres degrés, le bachelier doit entrer en licence. Elle s'ouvre de deux ans en deux ans, & est précédée de deux examens, l'un sur tous les traités de scholastique, à la réserve de ceux sur lesquels on fait l'examen pour le baccalauréat : l'autre sur les sacremens, l'écriture, & l'histoire ecclésiastique. Pendant ces deux ans les bacheliers font plusieurs actes, pour donner des preuves de leur capacité, ce qu'on appelle, *être sur les bancs*. Ces actes sont des thèses qu'on nomme la *grande ordinaire*, la *petite ordinaire*, & la *sorbonique*. Le dernier est ainsi appellé, parcequ'il se fait toujours en Sorbone, & dure depuis six heures du matin, jusqu'à six heures du soir. On attribue l'origine de cet acte à François de Maironis, religieux de l'ordre de S. François (dit depuis, *le docteur éclairé*) lequel fut le premier qui le soutint en 1315. Ceux qui ont soutenu ces trois actes & disputé à leur tour aux thèses pendant deux années, sont licenciés, & reçoivent la bénédiction apostolique du chancelier de l'église de Paris. Ils font ensuite un acte, qu'on appelle *vesperies*, où ils soutiennent sur l'écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, & la morale, depuis trois heures après midi, jusqu'à six : ce sont des docteurs qui disputent contr'eux. Ensuite ils reçoivent le bonnet de docteur de la main du chancelier de l'université, à Notre-Dame de Paris.

L'acte qu'ils soutiennent en recevant le bonnet, s'appelle *aulique*, parcequ'il se fait dans la *salle* de l'archevêché. Depuis quelques années, par un decret de la faculté de théologie, ceux qui en sont docteurs sont obligés, six ans après qu'ils ont reçu le bonnet, de faire un acte qu'on nomme *resumpte*, c'est-à-dire, une récapitulation de tous les traités de théologie. Les docteurs ne jouissent d'aucuns droits de ceux qui sont communs entr'eux, s'ils n'ont soutenu cette thèse. M. de Noailles, ci-devant évêque de Châlons en Champagne, & depuis cardinal, archevêque de Paris, proviseur de Sorbone, & supérieur de Navarre, fut le premier qui fit cet acte, lequel avoit été discontinué pendant un siécle.

Faculte' de droit.

La faculté de droit civil & de droit canon a des écoles particulieres en la rue S. Jean de Beauvais. On ne sait pas en quel temps elles furent bâties, mais seulement qu'elles furent réparées l'an 1464. Henri III, par l'ordonnance de Blois de l'an 1580, fit défense d'y enseigner le droit civil; mais le roi Louis XIV l'y rétablit l'an 1679. Il y a six professeurs qui y font les leçons publiques; trois le matin, & trois l'après midi. Depuis le rétablissement des études de droit canon & de droit civil en France, par édit du mois d'avril de l'an 1679, les docteurs de cette faculté font encore leçon dans la salle du collége de Cambrai, ou des trois évêques, & on y soutient des thèses pour aquérir les degrés de cette faculté; savoir les thèses de baccalauréat, de la licence, & du doctorat. L'ancien des six professeurs ou antecesseurs qui forment le *Collége sex-viral*, s'appelle *Primicerius*. Chacun des antecesseurs acquiert par vingt années d'exercice la qualité de *Comes*, avec la faculté de faire faire les leçons par un autre en conservant sa place. Il se fait un doyen de charge pris entr'eux à tour de rôle par chaque année le jour de S. Matthias. Le doyen assiste au tribunal du recteur de l'université, & a voix conclusive dans les assemblées de la faculté. Ils élisent aussi le même jour, mais tous les deux ans, un doyen d'honneur, qui est une personne constituée en dignité, & qui se prend parmi les douze docteurs aggrégés d'honneur.

Faculté de médecine.

Les écoles de médecine furent bâties dans la rue de la Bucherie l'an 1472, & l'an 1608 on y éleva le grand théâtre anatomique. Cette faculté de médecine a eu ses mêmes commencemens que l'université de Paris; & quoique dans les commencemens elle n'ait point fait de corps séparé de la faculté des arts, à cause que la médecine étoit enseignée par les professeurs de physique, laquelle en est la principale partie, elle subsistoit néanmoins; & il ne manquoit qu'un nombre suffisant de personnes capables pour mettre la derniere main à son parfait établissement. Depuis l'an 1646, il y a eu quatre professeurs ordinaires au collége de médecine, qui sont élus tous les ans; savoir, celui de physiologie & celui des plantes, qui enseignent le matin; & celui de pathologie avec celui de chirurgie, qui enseignent l'après midi. Outre les écrits que ces quatre professeurs dictent à leurs écoliers, & les explications qu'ils leur en font; ceux de physiologie & de pathologie, sont obligés de faire chacun un cours public d'anatomie tous les ans; & le professeur de chirurgie y demontre toutes les opérations manuelles. Les dissections se font sur deux cadavres que la ville fournit. L'on a ajouté un cinquiéme professeur pour la pharmacie & la chymie, qui en fait un cours tous les ans. Quant au professeur des plantes, la coutume est qu'au printemps il conduit les écoliers à la campagne, afin de leur faire connoître les simples, dont il leur enseigne les vertus & les propriétés. Outre ces quatre professeurs, qui sont principalement destinés pour enseigner les étudians dans les écoles de médecine, il y en a encore deux autres qui n'enseignent pas dans les écoles; mais qui sont seulement élus pour examiner, conjointement avec le doyen de médecine, les aspirans en pharmacie, & pour aller visiter les drogues dans les boutiques des apothicaires de Paris: c'est pourquoi ils sont appellés professeurs en pharmacie.

Le collége royal qui n'est point de l'université, & le jardin du roi, ont aussi leurs professeurs en médecine. Il y a quatre professeurs au collége royal, qui enseignent différens traités de médecine, & sont nommés par sa majesté, suivant la fondation qui en a été faite par le roi François I. Il y a aussi quatre professeurs au jardin du roi, deux pour les plantes, un pour l'anatomie, & le quatriéme pour la chymie, lesquels sont nommés par M. le premier médecin; mais ces professeurs, tant ceux du collége royal, que ceux du jardin du roi, comme tels, ne sont nullement sous la discipline de la faculté, quoiqu'on choisisse souvent des docteurs de cette faculté pour remplir toutes ces chaires. Il y a ordinairement dans la faculté de médecine à Paris, cent docteurs régens, dont un est élu tous les ans pour en être le chef, & pour avoir charge de tout ce qui la concerne: c'est pourquoi on l'appelle *le doyen*, au lieu que le doyen d'ancienneté se nomme seulement l'*ancien*, & n'a aucun autre privilége particulier. Il y a aussi un censeur, dont la principale fonction est d'assister le recteur de l'université à la visite des colléges, & de tenir la main à l'étroite observation des statuts. La faculté ne reçoit point d'aggrégés, comme il se pratique en beaucoup d'autres lieux: de sorte que, pour y être incorporé, il faut y avoir reçu les degrés de bachelier & de licencié. Avant que de recevoir les licenciés, on fait un paranymphe dans l'école de médecine, où un encomiaste fait un discours sur l'excellence & les prérogatives de la médecine, & récite ensuite les louanges de chaque bachelier. Cette cérémonie, qui se pratique aussi dans la faculté de théologie, est une imitation des paranymphes qui se faisoient autrefois dans les nôces, où l'on récitoit les louanges de l'époux & de l'épouse. Le lendemain de ce paranymphe, le chancelier de Notre-Dame les fait licenciés. Ensuite ils ont encore trois actes à faire, avant que de parvenir au doctorat, dont le premier s'appelle *la Vesperie*, le second *la Pastillaire*, à cause qu'autrefois on y distribuoit des pastilles; & le dernier s'appelle *la Doctorerie*, où le licencié reçoit le bonnet de docteur; mais pour avoir le titre de docteur régent, il faut qu'il ait présidé à une thèse qui se soutient dans les écoles.

UN

UNTER-EHENHEIM, *cherchez* EHENHEIM.

VO

VOARI, BOARI, VAVARI, petite ville capitale d'un royaume de même nom. Elle est sur la côte méridionale de Jetsegen, dans l'isle de Niphon, entre la ville de Méaco & celle d'Yendo. * Mati, *diction.*

VOCONIUS (Victor) excellent poëte latin, eut pour pere un Romain, & pour mere, une dame de Sagunte en Espagne. Martial l'estimoit si subtil & si judicieux, qu'il lui envoya ses vers pour les corriger. Il florissoit vers l'an 140 sous l'empereur Adrien, duquel il étoit aimé pour son érudition. * *Biblioth. hispan.*

VOCONIUS, évêque d'Afrique dans la Mauritanie, dans le V siécle, travailla à divers ouvrages contre les ennemis de l'église. Il écrivit contre les Juifs & les Ariens, qui étoient les maîtres du pays, puis il publia un livre des sacremens. * Gennade, *in catal vir. illustr.*

VODOMARE, *Vodomarus*, roi d'une partie des Gaules, occupée par les Germains dans le IV siécle,

fut sollicité par l'empereur Constance de faire la guerre à Julien l'*Apostat*. Il s'y engagea, mais par malheur ses lettres tomberent entre les mains de Julien, qui l'envoya prisonnier en Espagne sans le maltraiter. * Ammien Marcellin, *l.* 21.

VOERDA (Nicaise de, de Malines, étoit en grande réputation dans le XV siécle. On considéra en lui, comme un miracle, qu'étant aveugle dès l'âge de trois ans, il eut acquis néanmoins la connoissance des sciences les plus relevées. Il fut docteur de Louvain, & fit divers ouvrages. Aussi son mérite étoit si généralement reconnu, que le pape lui permit de se faire consacrer prêtre : il s'occupoit à la prédication, & à entendre des confessions. Il mourut l'an 1491. Trithéme parle de lui, & Valere André en fait aussi mention dans *la Bibliothéque des écrivains du Pays-Bas*.

VOESIN, *cherchez* LANCELOT.

VOET (Gisbert) fut un théologien d'une grande réputation chez les Protestans : il étoit né à Heusden, le troisiéme de mars 1589. Il fut envoyé en 1604, à Leyde, où il s'appliqua aux belles lettres, à la philosophie, & à la théologie, sous differens maîtres ; & à la langue grecque sous Bonaventure Vulcanius. Dans le même temps qu'il étudioit la théologie, il instruisoit en particulier de jeunes gens dans la logique. Son cours d'études étant achevé, après un séjour de sept ans à Leyde, il fut chargé successivement du soin de quelques églises de sa secte que l'on avoit enlevées aux catholiques. En 1617, demandé également par sa patrie & par ceux de Roterdam, il s'attacha à la premiere, & refusa depuis par affection pour elle, plusieurs vocations qui pouvoient lui faire honneur. Les occupations que le ministère lui donnoit, & qu'il remplissoit avec soin, ne l'empêchoient pas d'étendre son zèle, & de suivre quelquefois les armées, afin d'instruire les troupes. En 1634, il fut tiré d'un poste qu'il avoit toujours affectioné, pour enseigner à Utrecht la théologie & les langues orientales ; & la même année on'joignit à cette occupation celle de partager les fonctions de pasteur avec Bernard Schotanus, & ensuite avec Matius. Comme il n'avoit point le titre de docteur, il alla à Groningue, où il l'acquit en 1636. L'année suivante, il fit un voyage en Angleterre. Enfin après avoir professé à Utrecht, pendant 42 ans, & y avoir exercé en même temps les fonctions de pasteur, depuis l'an 1638, il mourut à l'âge de 87 ans, le premier de novembre 1676. André Essenius prononça son oraison funébre. Ses ouvrages sont : 1. *Lacrymæ crocodili*, écrit satyrique imprimé en 1627. 2. Un écrit contre l'*Alexipharmacus* de Corneille Jansenius, à Dordrecht, 1630, *in*-4°, sous le titre de *Philonius Romanus correctus*, &c. Jansenius y opposa un écrit sous le titre de *Notarum spongia* ; à Louvain, 1631, & Voët répliqua par un autre intitulé, *Desperata causa papatûs*, &c. à Amsterdam, 1635, *in*-4°. Libert Fromond ayant pris la défense de Jansenius, à qui il avoit succédé dans la chaire de théologie à Louvain, lorsque Jansenius eut été nommé à l'évêché d'Ypres, il se fit encore quelques écrits de part & d'autre. 3. *Dissertatio epistolica de termino vitæ*, en 1634 & 1641. 4. Un écrit contre quelques autres où l'on attaquoit plusieurs thèses de Voët, à Utrecht, 1635, *in*-4°, sous le titre de *Therfites Heautontimorumenos*, &c. 5. *Confraternitas Mariana*, à Utrecht, 1642, *in*-12. Voët irrita par cet écrit & par plusieurs dissertations académiques de la même année, les magistrats de Bois-le-Duc, & le professeur Desmarais. Il accusoit les premiers d'idolâtrie : ceux-ci s'en plaignirent vivement aux magistrats d'Utrecht, à qui ils écrivirent pour ce sujet ; mais ils n'eurent point justice. Desmarais prit la défense des magistrats de Bois-le-Duc ; Voët se défendit, & la dispute dura plus de 30 ans entre ces deux adversaires. On peut voir la liste des écrits principaux que cette contestation fit naître, dans le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, qui convient qu'il s'y trouve beaucoup de chaleur & de reproches, indignes non-seulement de théologiens, mais même de simples chrétiens. Voët se déclara aussi contre la philosophie de Descartes, & alla jusqu'à faire soupçonner celui-ci d'athéisme dans des thèses sur ce sujet, & à s'opposer de toutes ses forces à sa méthode. Descartes se crut obligé de se défendre ; il le fit dans deux lettres, l'une adressée à Voët même, & l'autre à Dinet : & comme ces deux lettres furent condamnées comme libelle par deux decrets des magistrats d'Utrecht, du 13 septembre & du 21 octobre 1643, & l'auteur cité pour se défendre, Descartes entreprit son apologie, qu'il envoya aux magistrats d'Utrecht, & dans laquelle il se défend solidement contre Voët. On peut voir un plus grand détail sur cette dispute dans la vie de Descartes par M. Baillet. Les autres ouvrages de Voët sont : *Exercitia & bibliotheca studiosi theologi* ; en 1644, 1651 & 1688. Discours sur la mort de Meinard Schotanus, 1644. *Selectæ disputationes theologicæ*, en cinq volumes *in*-4°, en 1648, 1655, 1659, 1667 & 1669. *Disquisitio ad primum Samuelis* 8, *de jure regio Hebræorum*, 1661. *Politica ecclesiastica*, 4 vol. *in*-4°, 1663, 1666 & 1676 ; cet ouvrage a eu plusieurs adversaires, auxquels Voët répondit. *Exercitia pietatis*, 1664. *De cælo beatorum & bis mortuis*, 1666 & 1679. *De prognosticis cometarum*, 1665. *Diatribe de theologia*, 1668. *Albaspinæi episcopi Aurelianensis notæ in concilium Eliberitanum* : c'est une nouvelle édition de cet ouvrage de M. de l'Aubépine, que Voët donna en 1643. Il publia aussi le systême historique & chronologique des églises Sclavones d'Adrien Regenvolschius, en 1652 : la bibliothéque arabe d'Erpenius, avec des augmentations : la vie de l'amiral Coligni : une dissertation sur l'auteur des *Vindiciæ contra tyrannos* : cette dissertation est de Voët, & parut en 1661. On lui donne encore plusieurs autres écrits en latin, & plusieurs en hollandois : sur quoi il faut consulter le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, qui a fait un long article de ce qui regarde Voët & ses ouvrages. On trouve aussi dans le même ouvrage l'éloge des deux fils de Voët, qui se sont fait connoître dans la république des lettres ; savoir, DANIEL & PAUL qui suivent.

VOET (Paul) *fils du précédent*, né à Heusden le 7 juin 1619, après avoir fait ses études d'humanités & de philosophie, s'appliqua à celle de droit, fut fait maître-ès-arts le 7 juillet 1640, & docteur en droit vers le commencement de 1645. Dès le 24 mai 1641, il fut fait à Utrecht professeur extraordinaire en métaphysique & en grec, & le 17 juin 1644, professeur ordinaire. Dix ans après, le 21 avril 1654, il devint professeur ordinaire en droit. Il fut marié deux fois : la premiere, au mois de décembre 1646, avec *Elizabeth* Van Winssen ; la seconde, au mois d'octobre 1659, avec *Elizabeth* Ruffert. Il a eu des enfans de ces deux mariages. Il est mort le 1 août 1667, dans la 49 année de son âge. Antoine Matthæus, fils d'Antoine, a prononcé son oraison funébre. Ses ouvrages sont 1. *Notæ in musæum de amoribus Heros & Leandri* ; à Utrecht, 1645. 2. *Notæ in Herodianum*, à Utrecht, 1645, *in*-12. 3. *De duellis licitis & illicitis*, à Utrecht, 1646, *in*-12. 4. *Harmonia evangelica*, à Amsterdam, 1654, *in*-4°. 5. *Theologia naturalis reformata, item de anima separata*, à Utrecht, 1655 & 1657, *in*-4°. 6. *De usu juris civilis & canonici in Belgio, & more promovendi doctores*, à Utrecht, 1657, *in*-12. 7. *De statutis eorumque concursu*, à Amsterdam, 1661, *in*-12. 8. *Jurisprudentia sacra*, à Amsterdam, 1668, *in*-12. 9. *Disquisitio juridica de mobilibus & immobilibus*, à Utrecht, 1666, *in*-8°. 10. *Commentarius ad institutiones juris*, 1668, 11 vol. *in*-4°. 11. *Notæ in Callimachum*, dans l'édition de ce poëte, donnée par Grævius. 12. *Tribunal iniquum Samuelis Maresii*. 13. *Pietas in*

parentem, contre le même Samuel des Marets. 14. *Martinus Schookius* πρεσβευτής à Utrecht, 1651. 15. *Dissertatio de bonis ecclesiasticis seu canonicalibus Ultrajectinis*. 16. Histoire de l'origine & du progrès (ou histoire généalogique) de la famille des comtes de Brédérode, en hollandois : cet ouvrage a été traduit en françois. 17. *Explicatio causæ desertæ*. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Burman, pages 427 & suiv.

VOET (Daniel) né le 31 décembre de l'an 1629, élevé à Utrecht dès l'enfance, & fort versé dans les langues grecque & latine, dans la philosophie & dans la médecine. Il acquit le degré de docteur dans ces deux sciences. A l'âge de 23 ans, le 20 décembre 1652, il fut fait professeur extraordinaire en philosophie à Utrecht, avec Jean de Bruyn. Celui-ci enseignoit la physique & les mathématiques, & Voët la logique & la méthaphysique. Voët fut fait professeur ordinaire le 5 avril 1656, & mourut dans sa trente-unième année le 29 juillet 1660. On a de lui des abrégés ou préliminaires de physique, de métaphysique & de pneumatique, en 1660. *Meletemata philosophica* : un traité de physiologie, en 1661, avec des notes de Gerard de Uries en 1668, & diverses thèses.

VOET (Jean) fils de PAUL Voët, petit-fils de GISBERT, né le 3 d'octobre 1647, fut docteur en droit civil & en droit canon. Il enseigna le premier à Herborn jusqu'en 1674. Ayant alors offert d'enseigner à Utrecht gratuitement pendant deux ans, le magistrat accepta son offre; mais le 12 mars 1677, on lui assigna 800 florins par an. En 1680, il accepta une chaire de droit à Leyde, où il demeura jusqu'à la fin de sa vie. Il y mourut le 11 de septembre 1714, âgé de 67 ans. Il a écrit *de jure militari*, à Utrecht, 1670, *in-4°*. *De excifcunda familia*, à Utrecht, 1673. Discours sur la mort d'André Essenius, à Utrecht, 1677, Réponse à un libelle sur le traité de la justification, par Gisbert Voët, 1677. Abrégé de droit, 1683. Discours sur le devoir des maîtres & des disciples, 1687 autre sur la rareté des philosophes, à Utrecht, 1710; autre sur la mort d'Antoine Matthieu, 1710; le tout en latin, de même que son commentaire sur les Pandectes, qui est fort estimé, & dont on a plusieurs éditions; la premiere en 1698, à Leyde, 2 volumes *in-folio*, & la cinquiéme édition en 1716. Jean Voët avoit épousé *Magdeléne* de Sadelare, dont il n'eut qu'une fille, qui fut mariée à *Gisbert* Voët, secrétaire du conseil.

VOGELIUS (Matthieu) naquit en 1519, & mourut en 1591. Il fut ministre à Nuremberg. De-là il passa en Prusse, & de Prusse dans le duché de Wirtemberg, où il eut l'abbaye d'Albersbac. Il a laissé un trésor de théologie en sept tomes. * Micrælius, *page* 418.

VOGENUS, septiéme duc de Bohême, succéda à Mnata son pere, qui le laissa fort jeune. Il l'avoit mis sous la tutelle de Rohovitius de Varsovie, lequel ne voulut pas lui remettre le gouvernement de la Bohême, lorsqu'il fut majeur. Ce refus obligea Vogénus de prendre les armes. Rohovitius se mit en état de se défendre, & leva des gens de guerre; mais dès qu'il vit les troupes de Vogénus, il se retira avec ses gens dans une ville bien fortifiée, que ce prince assiégea. Rohovitius ayant fait une sortie, fut pris dans cette occasion, & mené à Vogénus, auquel il demanda la grace de ne pas mourir par la main d'un bourreau, ce qu'il lui accorda, lui ordonnant de se pendre lui-même publiquement à un arbre : ce qu'il fit. Sa mort donna la paix à l'état; mais peu de temps après, les Misiliens & les Moraves commencerent à porter la guerre dans la Bohême. Vogénus se mit aussitôt en campagne, & les défit dans un combat qu'il donna auprès du fleuve d'Elbe. Ce prince victorieux les poursuivit jusque dans la Moravie, où il pilla & brula Lipnicie & Burorie, qui étoient les deux forteresses du pays, puis il retourna dans ses états, pour jouir du repos de la paix. Ses victoires augmenterent le nombre de ses sujets; de sorte qu'il fut obligé d'agrandir la ville de Prague. Il mourut l'an 763, lorsqu'il s'appliquoit au bien & au repos de ses sujets. * Julius Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interregum Bohemiæ*.

VOGHERE, bourg & marquisat en Piémont, d'une noble & ancienne famille, du nom *del Pozzo*, a produit, entr'autres, AMÉ, marquis de Voghere & de Garet, comte de Ponderan, &c. grand conservateur de la religion des saints Maurice & Lazare, ambassadeur à Rome, conseiller du conseil d'état secret, & grand-maître d'hôtel de Savoye, lequel fut honoré du collier de l'ordre de l'Annonciade, par le duc François Hyacinthe, sous la régence de madame royale Christine, duchesse de Savoye, l'an 1638. Le marquis de Voghere son fils, a aussi rempli les premieres charges de cette cour; & par son mariage, il a fait entrer dans sa famille la principauté de Cisterne, dans l'Astesan. Cette seigneurie étoit un fief de l'Eglise, possédé sur la fin du XVI siécle, par Borse Acerbo, seigneur Milanois, qui, refusant de reconnoître le pape Grégoire XIII pour souverain, fut mis à la raison l'an 1587, par les troupes du duc de Savoye, à la priere de ce pape. Madame la princesse de la Cisterne, veuve du dernier marquis de Voghere, dont on a parlé, eut l'honneur de conduire en France madame la dauphine l'an 1697, jusqu'au pont de Beauvoisin. AMEDÉE-ALFONSE, issu entr'autres enfans de leur mariage, mourut l'année suivante à Paris, le 14 d'octobre, à l'âge de 36 ans. Il étoit grand véneur & grand fauconnier de son altesse royale, maréchal de camp de ses armées, colonel du régiment de Saluces, & avoit épousé *Henriette-Marie*, fille de *Philippe-Auguste* le Hardi, marquis de la Trousse, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, &c. & de *Marguerite* de la Fond, dont il a laissé des enfans.

☞ VOGUÉ, l'une des plus anciennes maisons du Languedoc; elle a aussi été connue sous le nom de ROCHECOLOMBE; depuis un temps immémorial, elle posséde les deux terres de ce nom.

Dès l'an 1084, BERTRAND de Vogué, conjointement avec *Bermonde*, sa femme, & ses fils *Jean* & *Raymond*, contribuerent par leurs dons à la fondation du monastère de S. Martin de la Ville-Dieu.

En 1206, *Raymond* de Vogué, chevalier, *Pons* de Vogué, damoiseau, *Dalmace* & *Pierre* de Vogué, firent ensemble hommage à Bruno, élu évêque de Viviers, des forts & châteaux qu'ils possédoient audit lieux de Vogué.

En 1256, 1292 & 1293, RAYMOND de Vogué, chevalier, exempta de la taille à volonté, sous la réserve des cas impériaux, ses sujets de Vogué, Rochecolombe, Saint-Germain, la Ville-Dieu, Saint-Laurent en Coirou, Saint-Maurice, Lanas & la Chapelle, paroisses qui sont encore possédées par cette maison. Il avoit épousé *Guillelme* de Laudun, dont il eut

RAYMOND de Vogué, lequel en 1303, se trouva à l'assemblée de la principale noblesse du Languedoc, tenue à Montpellier à l'occasion des différends de Philippe *le Bel* avec Boniface VIII. Il intervint dans l'acte où il fut adhéré à ce qui avoit été délibéré au Louvre en présence du roi. De sa femme *Masconde* de Senneterre, il eut AUDIBERT de Vogué, qui rendit plusieurs hommages aux évêques de Viviers.

PIERRE de Vogué, qualifié *noble & puissant* seigneur, testa en 1468, & laissa de noble *Marguerite* de Bernard, sa femme,

ANTOINE de Vogué, I du nom, qui testa en 1503, & de sa femme *Jeanne* de Caissac, laissa

JEAN de Vogué, chevalier de l'ordre du roi en 1503, marié en 1507 à *Gabrielle* de Caires d'Entraigues. Il testa en 1552, en faveur d'ANTOINE de Vogué, son fils aîné, lui substituant GUILLAUME, son autre fils.

ANTOINE de Vogué n'ayant point laissé d'enfant de

son mariage avec *Susanne* de l'Etrange, sa succession fut transmise à son frere,

Guillaume de Vogué, marié en 1558 à *Antoinette* de Gallien des Issards, dont il eut 1. Melchior de Vogué, qui continua la descendance; 2. Louis de Vogué, qui fit la branche des Vogué Gourdan.

Melchior de Vogué, I du nom, colonel d'infanterie, & gouverneur de Bagnols, épousa en 1597 *Dorothée* de Montfaucon, fille & héritiere de *Jean* de Montfaucon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & seigneur de Taillarde & Bousardes. Il fut fait chevalier de l'ordre en 1604, & eut pour fils

George de Vogué, colonel d'infanterie, & grand bailli du Vivarais, marié en 1636 à *Françoise* Grimoard du Roure, fille de *Jacques* du Roure, & de *Jacqueline* de Montlaur, dont il eut pour fils

Melchior de Vogué, II du nom, marié en 1667 à *Gabrielle* de Moitier de Champetieres, héritiere de la seconde branche de la maison de la Fayette, dont il eut

Cerice-François de Vogué, marié en 1705 à *Marie-Lucréce* de Tournesi, dame de Poussan, dont il a eu 1. *Charles-François-Elzear* de Vogué, qui suit; 2. *Jacques-Joseph-Felix* de Vogué, né le 26 septembre 1714, maréchal de camp le 7 mai 1758, & enseigne des gardes du corps. Cerice-François de Vogué a épousé en secondes nôces *Marie-Anne* de Serres, dont il a laissé *Anne-Magdeléne* de Vogué, mariée en 1752, à *N.* de Clément, comte de Graveson.

Charles-François-Elzear de Vogué, né le 14 juillet 1713, successivement mestre de camp du régiment d'Anjou, cavalerie, & de celui de dragons de M. le Dauphin, maréchal de camp le 1 janvier 1748, nommé lieutenant-général des armées du roi, & inspecteur de la cavalerie en 1759, a épousé le 10 février 1732, *Marie-Magdeléne* de Truchet, fille & héritiere de *Florimond*, comte de Truchet, colonel d'infanterie, & de dame *Jeanne* de Clavieres, dont il a eu 1. *Melchior-Cerice-François* de Vogué, né le premier décembre 1732, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Aquitaine le premier mars 1748, mestre de camp du régiment de son nom en 1759; 2. *Florimond-Innocent-Anet* de Vogué, né en mars 1733, capitaine dans le régiment de son nom; 3. *Jacques-Joseph-François* de Vogué, né en avril 1740, ecclésiastique; 4. *Marie-Rose* de Vogué, née en octobre 1735, mariée en 1753 à *Anne-Joachim-Annibal*, marquis de Rochemore, morte en mars 1754; 5. & *Marie-Barbe* de Vogué, née au mois de mars 1738.

Branche de Vogué-Gourdan.

Louis de Vogué, second fils de Guillaume, & chevalier de l'ordre du roi, épousa l'héritiere des maisons de Peloux & Gourdan, dont il eut

N... de Vogué, pere de

N... de Vogué, brigadier des armées du roi, & ci-devant mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom.

Ses deux oncles paternels ont été successivement grands prieurs de la langue d'Auvergne.

Il y a eu de tout temps dans la maison de Vogué des chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Geoffroi de Vogué fit des dons à l'ordre en 1563, & Balthasar de Vogué en 1606, fut tué par les Turcs, en commandant un vaisseau de la religion.

Plusieurs filles de la maison de Vogué sont entrées dans les meilleures maisons des provinces de Languedoc, d'Auvergne & de Provence. * *Mém. remis par la famille.*

VOIGT (Godefroi) théologien & philosophe Allemand, luthérien de religion, étoit de Misnie, d'un lieu que l'auteur de son éloge funébre appelle *Delitium*. Il naquit au mois d'avril 1644, d'Abraham Voigt qui exerçoit le commerce, & de *Sibylle* Schmid. Il brilla dans les universités d'Allemagne où il fit ses études, entr'autres à Altenbourg où il donna des marques éclatantes de son gout & de ses progrès dans la philosophie & dans la théologie. A l'âge de 24 ans le prince Gustave, duc de Meckelbourg, lui confia le gouvernement de l'école de Gustrow, à la recommandation des plus habiles professeurs, qui firent connoître son mérite au prince. Voigt a exercé cet emploi avec distinction pendant 13 ans. En 1678, âgé de 35 ans, il obtint le degré de licencié en théologie. Dans la suite, au mois d'octobre de l'an 1680, il fut appellé à Hambourg pour y être recteur de l'école appellée *Schola Johannea*; & il commença à en exercer les fonctions en 1681. Il ne conserva ce poste que 17 mois, & ce fut avec beaucoup de peine que l'on accepta sa démission. Il avoit épousé *Lidumille* Jan, fille de *Daniel* Jan, surintendant de l'église de Gustrow, avec qui il a vécu 14 ans, & dont il a laissé trois filles. Ses infirmités qui l'avoient obligé de quitter le rectorat de l'école de Hambourg, le conduisirent au tombeau le 7 de juillet 1682. Quoiqu'il soit mort à la fleur de son âge, il n'a pas laissé de composer un assez grand nombre d'ouvrages. Ceux qui ont été imprimés sont: 1. un Opuscule théologique sur la foi des enfans, en latin, à Wittemberg, 1666, *in*-8°. 2. Un livre de curiosités physiques; savoir, sur les animaux qui paroissent naître des corps morts; sur la résurrection des plantes; sur le chant du cygne; sur l'accouplement & l'enfantement des viperes, & la nouriture du caméléon: c'est un volume *in*-8°, en latin, imprimé à Gustrow en 1669. 3. *Dissertatio contra nivis albedinem*, à Gustrow, 1669, *in*-8°. 4. *Musæ Gustrovienses, in quibus de usu manuum*, &c. 5. Des délices physiques, en latin, ou divers traités de physique, sur l'écoulement du sang du cadavre d'un homme en présence de son meurtrier; sur les larmes du crocodile; sur les petits des ours; sur l'amour de la brebis & du loup; *de piscibus fossilibus atque volatilibus; de conventu sagarum ad sua sabbata; de infantibus suppositiciis*, à Rostock 1671, *in*-8°. 6. Un Traité latin sur la Trinité, sur la foi que l'on avoit en ce mystère même avant le christianisme, où l'on réfute aussi les calomnies des Sociniens, &c. avec un catalogue des ouvrages de cette secte tant imprimés que manuscrits, à Rostock, 1680, *in*-4°. 7. Une lettre latine adressée aux savans de Hambourg, sur une dispute qu'il avoit eue avec Daniel Burner professeur public en la même ville de Hambourg, en 1682, *in*-4°. 8. *Indices latinitatis*, imprimés en 1686, à Hambourg, *in*-8°, depuis la mort de l'auteur. 9. Enfin un ouvrage fort curieux & plein de recherches savantes sur les autels des anciens chrétiens. Cet ouvrage qui est latin, (*Thysiasteriologia, sive de altaribus veterum christianorum liber posthumus*) a été imprimé à Hambourg en 1709, par les soins du savant Jean-Albert Fabricius, *in*-8°. M. Voigt a laissé plusieurs ouvrages manuscrits sur la philosophie, la physique, les antiquités romaines & ecclésiastiques, dont on peut voir la liste dans le dernier ouvrage cité. On y trouve aussi l'abrégé de sa vie, ou son éloge funébre, composé par Rodolphe Capelle, professeur public au collége de Hambourg, & un autre éloge en prose ordinaire & en prose carrée, par Jean-Albert Fabricius. Ce dernier observe dans sa préface, que dans la *Bibliotheca theologica* de Lippenius, on lit, p. 29, que ce dernier ouvrage de Voigt avoit déja paru à Rostock en 1678; mais Fabricius nie ce fait, & soutient que l'édition qu'il donne de ce livre étoit la premiere Dans la même préface, Fabricius a inséré deux amples catalogues d'écrits; les uns pour faire connoître les antiquités des Juifs, les autres qui concernent les antiquités ecclésiastiques. Il parle aussi dans la même préface, de divers auteurs qui avoient déja écrit sur les autels.

☞ VOIGTLAND, pays d'Allemagne, dans la

haute Saxe ou marquisat de Misnie. C'est un des quatre cercles qui font la division de ce marquisat. Il est entre le cercle des mines ou des montagnes, la Bohême, le margraviat de Culembach & le duché d'Altenbourg. C'étoit autrefois un pays particulier, qu'on nomma *Voigtland*, des prévôts appellés *Vogts* en allemand, & que les empereurs y envoyoient pour le gouverner. Il comprenoit alors la plus grande partie du margraviat de Culembach, & divers bailliages voisins qui en ont été démembrés. D'autres prétendent que ce pays fut nommé Voigtland, des seigneurs de Weida qui le posséderent sous le titre d'avocats. En effet on le nomme en latin depuis plusieurs siécles, *Terra advocatorum.* Les historiens ne s'accordent pas sur leur origine. Les uns veulent que ces avocats appellés Votgs en allemand, aient été institués par Henri l'*Oiseleur*, roi de Germanie, & les autres prétendent avec plus de fondement, qu'ils furent institués par l'empereur Henri VI. Zwickau est la ville principale de ce cercle. Les autres villes sont Plawen, Weyda, Gera, Graitz, Olsnitz, Werde & Ziegenruck. La baronie de Wildenfels est enclavée dans ce cercle. * D'Audifret, *geogr. anc. & mod.* t. III, p. 312. La Martiniere, *dict. géogr.*

VOISIN (Joseph de) étoit un savant de Bourdeaux, où il naquit. Il sortoit d'une famille connue & élevée dans les dignités ; son pere & son frere ont possédé les premieres charges à Bourdeaux, & lui-même y fut conseiller. Mais les occupations de cette charge l'empêchant de satisfaire son ardeur pour l'étude, il quitta cet état, prit le parti de l'église, & fut élevé au doctorat & au sacerdoce. Armand de Bourbon prince de Conti l'engagea à demeurer auprès de lui, & le fit son prédicateur & son aumônier. M. de Voisin accepta cet honneur, & il a été fort utile au prince qui le lui faisoit. Il est mort en 1685. Il étoit très-versé dans les langues hébraïque, grecque & latine, & dans la lecture des Rabins, & il a rendu de grands services à l'église par son zèle & par ses ouvrages, autant qu'il l'a édifiée par sa piété. C'est le témoignage que lui rendent le pere Morin de l'Oratoire, dans ses *exercitationes biblicæ*, page 291 ; Abraham Echellensis, dans son histoire des Arabes, à la fin de sa chronique orientale, page 210 ; Hilarion de Coste, dans la vie du pere Mersenne, Minime ; M. Colomiés, dans sa *Gallia orientalis*, page 187 & suivantes, & plusieurs autres. M. de Voisin méritoit en effet tous ces éloges, & ses ouvrages montrent en particulier l'étendue de son érudition, & le bon usage qu'il en a fait. Dès 1635, il donna une version latine de la dispute de Rabbi Israël fils de Moyse, sur l'ame, avec un commentaire aussi latin sur cette dispute. Cet ouvrage fut imprimé à Paris. En 1647, il donna sa *Théologie des Juifs*, en latin, à Paris, *in*-4°: en 1650, un traité latin de la loi divine selon l'état de tous les temps depuis Adam jusqu'à Jesus-Christ, *in*-8°, à Paris. Il traite dans cet ouvrage, de la loi écrite, de la division de la loi, des versions de l'écriture, de l'intégrité du texte hébraïque, &c. En 1655, il publia à Paris *in*-8°, un traité latin du Jubilé selon les Juifs ; en 1659 un Commentaire latin sur le premier chapitre de l'évangile de S. Matthieu: ce commentaire imprimé en 2 vol. *in*-8°, est tiré des ouvrages de S. Augustin. Dès 1651, il donna de savantes notes sur le *pugio fidei* de Raymond Martin, dans l'édition que M. de Maussac donna cette année de cet ouvrage, à Paris, *in-folio.* On a aussi un petit traité latin de M. de Voisin touchant le mystère de la Trinité, *in*-12, à Paris. Tout le monde sait qu'il eut part au traité de M. le prince de Conti contre la comédie & les spectacles, & que ce fut lui qui le fit imprimer par ordre de ce prince à, Paris en 1666, *in*-12. Quelques mois avant la mort de M. le prince de Conti, le sieur Hedelin, abbé d'Aubignac, ayant attaqué l'ouvrage de ce prince dans sa dissertation sur la condamnation des théâtres, M. de Voisin se crut obligé de défendre l'ouvrage de son protecteur, & c'est ce qu'il fit par son livre intitulé : *Défense du traité de M. le prince de Conti, touchant la comédie & les spectacles : ou la réfutation d'un livre intitulé, Dissertation sur la condamnation des théâtres*, à Paris chez Jean-Baptiste Coignard, 1671. Cette défense est dédiée à M. le prince de Conti le fils ; & après l'épître dédicatoire il a mis un abrégé très-édifiant de la vie du prince, où ses principales actions sont décrites, principalement celles que la piété lui a fait pratiquer, & les sentimens chrétiens qu'elle lui avoit inspirés. Cette *Défense*, &c. est un ouvrage *in*-4° de 500 pages, où l'on trouve beaucoup d'érudition sur les jeux & les spectacles des païens. On y voit une longue tradition des conciles & des saints peres, contre la comédie, jusqu'au XVII siécle. M. de Voisin fit paroître cet ouvrage après avoir publié sa traduction françoise du missel romain qu'il avoit fait imprimer avec quantité d'utiles observations en 1660, à Paris en cinq volumes *in*-12, avec approbation de quelques évêques & docteurs en théologie des facultés de Paris & de Toulouse. Le cardinal Mazarin qui vouloit engager le pape Alexandre VII dans ses intérêts, & le détourner de prendre la protection de M. le cardinal de Retz, fit remarquer à ce pape que les grands vicaires de ce cardinal qui avoient donné permission le 23 de juillet de la même année d'imprimer cette traduction, avoient dessein de disposer les choses à ce que l'on dît la messe en françois. M. le nonce eut ordre de prier le cardinal Mazarin d'engager le clergé qui étoit alors assemblé à Paris, à condamner ce livre ; ce qui en effet fut exécuté dès le 7 de décembre suivant, sur la réquisition de M. Ondédei évêque de Frejus. L'assemblée étoit composée de quinze évêques. Il y eut un arrêt du conseil du 16 janvier 1661, pour supprimer ce livre, avec un ordre daté du même jour au lieutenant de police, d'en saisir tous les exemplaires. M. de Voisin qui en fut informé, présenta requête aux grands-vicaires de Paris, qui soutinrent la permission qu'ils avoient donnée d'imprimer & de vendre la traduction dudit Missel, par une ordonnance du 19 de janvier 1661, qui fut imprimée & affichée dans Paris, & par laquelle *ils permettent de rechef la lecture dudit Missel traduit en françois par le sieur de Voisin, pour l'instruction & consolation de ceux qui voudront entendre ce qui se dit en latin au saint sacrifice de la messe, & aussi pour servir à réfuter & détruire les calomnies & impostures des hérétiques, qui blasphément contre ce divin sacrifice, & abusent de la simplicité du peuple qui n'a pas l'intelligence de la langue latine, &c.* Cette ordonnance signifiée aux curés de la ville & du diocèse de Paris, pour en instruire leurs paroissiens, fut en effet publiée le 23 du même mois de janvier dans toutes les paroisses de Paris ; & quoique l'assemblée en marquât le lendemain son mécontentement, l'ordonnance des grands-vicaires eut lieu. Le 4 avril suivant, le roi donna ses lettres patentes pour l'exécution du bref du pape Alexandre VII, du 12 janvier précédent, qui condamne la traduction du missel. M. de Voisin fit plusieurs écrits durant le cours de cette affaire, pour montrer que tout ce que l'on alléguoit contre les traductions en général de la messe & des autres offices de l'église étoit très-mal fondé, & un Traité apologétique contre la censure de la faculté de théologie de Paris, qui avoit adhéré à la délibération du clergé. L'année d'après l'assemblée, M. de Voisin traduisit en françois la semaine sainte : il y mit toute la messe comme dans son Missel, & il dédia ce livre à la reine mere de Louis XIV, & obtint un privilége de sa majesté ; & les assemblées suivantes du clergé jusqu'aujourd'hui, n'ont en aucune maniere soutenu la délibération de celle de 1660, comme les procès verbaux de ces assemblées en font foi. * *Voyez* outre les auteurs

auteurs cités dans cet article, le Long, *Bibliotheca sacra, edit. in-fol.* Seldenus, *in uxore hebraïca, pag.* 441, livre 2 de son traité *De synedriis Hebræorum*; Carpzovius dans ses prolégomènes sur le *Pugio fidei*; Jean-Albert Fabricius dans son Catalogue des auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion chrétienne, page 594. *Histoire & abrégé des ouvrages pour & contre la comédie & l'opera*, pages 41 & 62. *Epistolæ anecdotæ ad Buxtorffios, &c.*

VOITURE (Vincent) naquit à Amiens l'an 1598, & fut élevé à Paris. Son pere étoit un marchand de vin en gros, suivant la cour, homme de bonne chere, & fort connu des grands. Son fils étoit d'une complexion fort foible, & ne buvoit que de l'eau. Mais il eut de la passion pour les femmes, & sans avoir été marié il laissa une *fille naturelle*. Cette passion honteuse en elle-même, le rendoit encore plus maladif. Son esprit & son enjouement le firent rechercher des personnes du premier rang & du premier mérite. Il faisoit les délices de la cour de France, & des cours étrangeres où il fut envoyé de la part du duc d'Orléans, & de la part du roi, & de celles où sa curiosité le mena. Ce fut lui qui porta à Florence la nouvelle de la naissance du dauphin, depuis le roi Louis XIV. Etant à Madrid, il eut beaucoup de part aux bonnes graces du comte duc d'Olivarés, & profitant de la proximité de l'Afrique, il y passa par curiosité. Il fit aussi deux voyages à Rome. Il y étoit sur la fin de 1638, & il y fut reçu alors dans l'académie des Humoristes. M. Titon du Tillet, & plusieurs autres avant lui, se sont trompés, lorsqu'ils ont dit que Voiture étoit à Paris lorsque cette académie lui donna place dans sa société. Dès 1634, il fut reçu à l'académie françoise à Paris. Il eut aussi plusieurs charges à la cour, comme de maître d'hôtel chez le roi, & d'introducteur des ambassadeurs chez M. le duc d'Orléans, frere unique du roi; & lorsque ce prince se retira en Languedoc, durant les brouilleries du royaume, il l'y suivit. Son attachement à ce prince lui faisant craindre d'encourir la disgrace du cardinal de Richelieu, il tâcha de captiver la bienveillance de ce ministre, en le flatant, comme l'on voit par sa lettre au sujet de la prise de Corbie sur les Espagnols en 1636, où il fait entrer l'éloge de ce cardinal. Il eut aussi plusieurs pensions; il reçut des bienfaits de M. d'Avaux, qui étant surintendant des finances, le fit son commis, seulement afin qu'il en touchât les appointemens, sans en faire la fonction. Il seroit mort riche, sans la passion extrême qu'il avoit pour le jeu. C'étoit un genie fort délicat, & il a beaucoup contribué à perfectioner notre langue. Le latin, l'italien & l'espagnol lui étoient aussi très-familiers; & il écrivoit bien en ces trois langues. Ce fut lui qui fit revivre les Ballades, les Rondeaux, les Triolets, qui avoient été abandonnés depuis la réforme que Malherbe avoit faite sur notre Parnasse. Il mourut à Paris le 27 mai 1648, âgé de cinquante ans, & fut enterré à S. Eustache. On a différentes éditions de ses œuvres. Ses œuvres diverses parurent en 1649, *in*-4°, par les soins de Martin de Pinchesne, son neveu, & ses nouvelles œuvres en 1658, aussi *in*-4°. Il avoit fait imprimer de son vivant, *Hymnus Virginis seu Astreæ*, piéce d'environ cent vingt vers, *in*-4°, à Paris 1612. Mars, à Monseigneur, frere unique du roi, stances, *in*-12, 1614. On trouve ces deux piéces dans l'édition de ses œuvres faite à Paris en 1729, en 2 vol. *in*-12. On y trouve aussi une continuation de l'histoire d'Alcidalis & de Zélide, que Voiture avoit laissé imparfaite. Cette continuation, fort inférieure à ce que l'auteur en avoit fait, est du sieur des Barres. En 1693, on avoit aussi imprimé ses œuvres à Paris en deux volumes *in*-12. La pompe funébre de Voiture, qui est de Sarrasin, est une piéce très-belle, & on y apprend une partie des aventures de Voiture. Ménage lui a consacré l'épitaphe suivante :

Etruscæ Charites, Camœnæ Iberæ,
Hermes Gallicus, & Latina Siren,
Risus, deliciæ, dicacitates,
Lusus, ingenium, joci, lepores,
Et quidquid fuit elegantiarum,
Quo Vetturius, *hoc jacent sepulcro.*

* Pelisson, *histoire de l'académie françoise*, avec les notes de l'abbé d'Olivet. Perrault, *éloges des hommes illustres*, &c. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, édition *in-folio*, &c.

VOLATERRAN, *cherchez* RAPHAEL VOLATERRAN.

VOLATERRANO (Jacques) ou Jacques de Volterre, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut secrétaire de Jacques Piccolomini, dit le cardinal de Pavie; & après la mort de ce cardinal, il fut fait sous le pape Sixte IV protonotaire apostolique. On ne connoît de lui qu'un court abrégé de la vie du cardinal de Pavie, qu'il composa en 1479, & qu'on trouve au-devant des commentaires historiques de ce cardinal, édition *in-folio* de Francfort 1614. C'est à tort que plusieurs qualifient cet abrégé de *Vie* : il ne contient qu'une page *in folio*; & l'auteur dit lui-même, qu'il n'a voulu donner qu'un idée (*non tam vitam, quàm vitæ illius cursum describimus.*) On assure aussi que c'est à ses soins que l'on doit la conservation des commentaires historiques & des lettres du même cardinal, dont on a plusieurs éditions.

VOLCANO ou HIERA. C'est une isle de la mer de Toscane. Elle est la plus méridionale de celles de Lipari. Son circuit n'est pas grand, & elle a trois montagnes qui vomissent des flammes. Cela suffit pour lui donner le nom de *Volcan*, & pour la rendre inhabitable. * Mati, *diction.*

VOLCATIUS GALLICANUS, *cherchez* VULCATIUS.

VOLCATIUS SEDIGITUS, avoit composé un poëme des poëtes comiques. Nous citons quelques vers de lui en parlant de Térence.

VOLCKMAR (Jean) habile Protestant, fils d'un ministre d'Utersem dans le Holstein, naquit en 1666, à Saint-George près de Hambourg. Il étudia à Rostock & à Leipsick, & en 1684 il soutint des thèses qui le firent estimer : elles étoient sur cette question, *De potestate judiciaria circa ministerium clavium.* En 1688, il en soutint d'autres à Copenhague, *De meritis Adami in statu integro.* Depuis 1688, jusqu'en 1694, il fut ministre de l'ambassadeur de Danemarck en France. On le fit ensuite prevôt de Pinneberg & ministre à Itzhoë dans le Holstein. Il fut reçu docteur en 1698, & la même année on le fit ministre de l'église de sainte Catherine à Hambourg, & en 1705, doyen du ministère. Il est mort dans cette ville en 1716, âgé d'un peu plus de 55 ans. Il a été fort estimé dans son parti, où il passoit sur-tout pour un habile théologien. * Archimbaud, *piéces fugitives, tome II, p.* 210 *des nouvelles littéraires.*

VOLCMAR, abbé de Furstenfeld en Baviere, étoit célébre par son esprit dans le XIV siecle, & fut consulté par divers princes sur les affaires les plus importantes. Il écrivit l'histoire de Baviere, jusqu'en 1314. * Aventin, *in annal. Bojor.* Vossius, *de hist. Lat. lib.* 2.

VOLDEMAR, II du nom, électeur, marquis de Brandebourg, neveu & successeur de deux électeurs, de Jean III, & de Voldemar I, sortit de son pays l'an 1320, après avoir été trois ans électeur, dans la résolution d'aller en la Terre-sainte, & laissa Jean IV son frere possesseur de ses etats. Pour faire son pélerinage avec plus de piété, il congédia son train, & ne garda que deux serviteurs, sans déclarer la route qu'il alloit prendre, ni donner aucune instruction pour avoir de

fes nouvelles. Vingt-quatre jours après fon départ, fon frere mourut ; & Louis de Baviere, qui étoit en poffeffion de l'empire, difpofa de cet électorat, comme d'un fief vacant, & en inveftit fon fils aîné, nommé Louis comme lui. Voldemar fut abfent de fon pays pendant vingt-cinq ans, & n'y revint qu'en 1345. Quelques auteurs ont écrit que celui qui parut l'an 1345, étoit un impofteur, qui fut condamné à être brulé vif ; que le véritable Voldemar étoit mort en un certain lieu, appellé *Korchei*, ou felon d'autres, à Stendail, l'an 1321. Mais d'autres affurent que l'électeur Voldemar mourut de mort naturelle à Deffaw l'an 1354, neuf ans après fon retour, & qu'il fut enterré dans la chapelle du Saint Efprit, qui eft le lieu le plus ordinaire de la fépulture des princes d'Anhalt. Les raifons qu'ils apportent pour prouver qu'il n'y a point eu de faux Voldemar, font 1. l'aveu des princes de fa maifon, qui étoient les électeurs de Saxe de ce temps-là, les ducs de Lawembourg, & les princes d'Anhalt, dont les familles fubfiftent encore aujourd'hui ; 2. le témoignage de l'archevêque de Magdebourg, qui le reconnut, de même que l'empereur Charles IV, & plufieurs autres princes, qui fe déclarerent pour lui ; 3. la variation de ceux qui ont inventé cette fable : car les uns ont publié que celui qui parut l'an 1345, étoit meûnier de Sandeflaw ; & les autres, qu'il étoit de Belziz. * De Rocoles, *des impofteurs infignes.*

VOLDER (Burchel de) a été un habile mathématicien & un des plus grands philofophes de fon temps. Il naquit à Amfterdam le 26 juillet 1643. Son pere fe nommoit JUSTE de Volder, & fa mere *Marie* de Liefveld. Ils éleverent ce fils avec autant de foin, que leur condition & leur fortune, qui n'étoit pas confidérable, purent le permettre, & il répondit très bien à leurs efpérances. Ils étoient de ceux qu'on nomme *Mennonites* en Hollande, & ailleurs Anabaptiftes. Ses parens avoient deffein de le faire étudier en médecine. Après avoir fait fa philofophie fous Arnaud Senguerd, & étudié en médecine fous Alexandre de Bie, profeffeur à Amfterdam, il fe fit recevoir maître-ès-arts à Utrecht le 18 d'octobre 1660. Il ne s'étoit d'abord appliqué qu'à la philofophie de l'école, felon l'ufage de ces temps-là ; mais peu de temps après il tourna, par fon propre choix, fon étude d'un autre côté. Il alla étudier en médecine à Leyde, où il fréquenta les leçons de François de Leboë. Il y foutint le 3 de juillet 1664, des thèfes de la nature, très oppofées aux idées péripatéticiennes, & fut reçu docteur en médecine. Il s'appliqua à la pratique pendant quelques années, qu'il fut médecin des pauvres de l'églife des Remontrans d'Amfterdam, fans néanmoins quitter l'étude des mathématiques & de la philofophie. Comme la philofophie de Defcartes faifoit alors grand bruit, & qu'elle commençoit à prendre le deffus en Hollande, il s'y attacha avec beaucoup d'application, & y fit les progrès qui parurent dans la fuite. En ce temps-là une chaire de philofophie vint à vaquer à Leyde, & ayant été recommandé par le moyen de M. Hudde, depuis bourguemeftre d'Amfterdam & grand mathématicien, à l'un des curateurs de l'académie, il y fut appellé & fit fa harangue inaugurale le 18 d'octobre 1670. Avant qu'il reçût fes patentes, il y eut quelque difficulté fur fa vocation, fondée fur ce qu'il avoit fréquenté jufqu'alors les affemblées des Mennonites. Mais comme il fut que les curateurs déliberoient là-deffus, il leur fit dire qu'il avoit deffein de fe joindre à l'églife wallonne prétendue réformée de Leyde, de laquelle il fut dans la fuite ancien. Cette déclaration leva entierement la difficulté. Il débuta dans fa profeffion par l'explication de la logique de Burgerfdice, qu'on enfeignoit dans cette académie ; mais il la finit en peu de leçons, & l'on s'apperçut bientôt qu'il n'étoit rien moins que péripatéticien. Dans la fuite il fit rouler fes leçons publiques fur divers fujets de phyfique & de métaphyfique, qu'il choififfoit felon fon goût. Comme il falloit ménager les efprits, qui étoient prévenus contre la philofophie de Defcartes, qu'on nommoit novateur, il falloit fouvent voir que fes dogmes fe trouvoient dans les anciens, & même dans Ariftote. Il avoit un concours extraordinaire d'auditeurs, foit dans fes leçons publiques, foit dans les particulieres, où il expliquoit la phyfique & la métaphyfique de Defcartes. Il y eut fur le fujet des fentimens de Defcartes des difputes très-vives entre lui & fon collegue M. de Vries, depuis profeffeur en philofophie à Utrecht. Leurs difciples en vinrent à des voies de fait ; & dans une difpute publique du 3 mai 1674, M. de Vries fut obligé par les infultes qu'on lui fit, de fortir de chaire, avant que l'heure de la difpute fût écoulée. Les curateurs de l'académie firent quelques défenfes pour prévenir ces défordres. M. de Volder fe juftifia près des principaux de l'état. La même année il fit un voyage en Angleterre. A fon retour il propofa aux curateurs de faire quelque dépenfe pour des expériences, & on dreffa le théâtre académique avec les inftrumens néceffaires pour cela. On lui donna pour cet effet quatre cens florins par an. La premiere année il en dépenfa beaucoup davantage, dont il ne demanda point le remboursement ; & les années fuivantes il en dépenfa moins, & rendit un compte exact du refte. Il faifoit des expériences tous les lundis, excepté dans le temps des féries, & y expliquoit divers points de la phyfique expérimentale, où fe trouvoit un grand concours de fpectateurs & d'auditeurs. Comme on le croyoit fort républicain, ayant été nommé recteur, & même approuvé l'an 1675, par le prince d'Orange, l'approbation fut révoquée, & un autre fut mis à fa place. Depuis ce temps-là il ne voulut plus être mis fur la nomination des trois, dont le ftadhouder en choififfoit un, jufqu'en 1697. Mais il eut fouvent la charge de fecrétaire du fénat académique, qui eft la plus lucrative. En 1676, on accufa quelques théologiens, & M. de Volder d'avoir enfeigné quelques propofitions erronées. Les curateurs défendirent d'enfeigner ces propofitions, ni en public, ni en particulier, & comprirent dans la même défenfe la métaphyfique de Defcartes, dont ils défendirent même de tirer aucune thèfe. M. de Volder fit voir par un écrit, que prefque toutes les propofitions qu'on objectoit aux Cartefiens, étoient mal conçues, équivoques, ou tournées d'une maniere odieufe ; que quelques-unes étoient entierement fauffes, felon leurs principes, & d'autres tout à fait orthodoxes, à moins que de les prendre à contre-fens. Cependant on fit entendre dans la fuite à M. de Volder, que ce n'étoit pas à lui à qui on en vouloit, & il continua d'enfeigner fon cartéfianifme, mais avec un peu plus de précautions. Il expliqua même dans la fuite en public non-feulement la phyfique, mais même la métaphyfique de Defcartes. Il fit en 1675, une harangue funébre en l'honneur de M. Sibert Coëman, qui ayant été nommé profeffeur en droit de l'univerfité à Leyde, mourut après avoir fait fon oraifon inaugurale. Cette harangue, comme les autres du même auteur, eft mieux écrite que ne le font ordinairement les ouvrages des profeffeurs en philofophie, & même de beaucoup d'entre ceux qui fe piquent de favoir mieux écrire. Quelques années après M. de Volder alla faire un tour en France, & fit un voyage à Paris en 1681, où fon emploi ne lui permit pas de demeurer long-temps. La même année la chaire de mathématiques étant venue à vaquer, M. de Beverning curateur demanda à M. de Volder un fujet pour remplir cette place. Celui qu'il indiqua ne plut pas : on la lui préfenta à lui-même, & il l'accepta. Il fit le 15 de juin fon oraifon inaugurale, où il traita de la néceffité qu'il y a de joindre l'étude de la philofophie avec celle des mathématiques. Il entra fans peine dans la méthode du calcul différen-

tiel & intégral ; & découvrit tous les mystères des principes mathématiques de la philosophie naturelle de M. Newton. En 1689, il fit l'oraison funèbre de M. Luc Schacht, professeur en médecine, dans laquelle il paroît beaucoup d'art & d'éloquence naturelle. Cette même année ses disciples l'engagerent à réfuter dans des thèses *la censure de la philosophie de M. Descartes*, par M. Huet nommé à l'évèché de Soissons. Il les fit soutenir en 1690 & les trois années suivantes. Il ne voulut pourtant jamais achever cette defense de Descartes; & un libraire ayant imprimé en 1695, ce qui avoit paru en thèses, il désavoua cette édition, sans pouvoir se résoudre à en donner une meilleure. On avoit imprimé à Middelbourg en 1681, des thèses sur les principes de la physique, d'autres contre les Athées, d'autres sur la pesanteur de l'air; mais M. de Volder a aussi désavoué tout cela. Il ne vouloit rien publier que de nouveau & d'excellent; & son gout très-sur & très-difficile, a fait que nous n'avons rien de bien important, qui soit sorti de sa plume. En 1697, il fut enfin nommé recteur de l'académie, & approuvé par le roi d'Angleterre. En quittant le rectorat il fit une harangue suivant la coutume, où il traita *de la force & de l'usage de la raison dans les sciences.* Il n'y avoit pas long-temps que M. Huygens étoit mort en ce temps-là; car son *cosmotheoros*, dont il y avoit eu deux feuilles d'imprimées pendant sa vie, parut l'an 1698. M. de Volder y mit un petit avertissement, y ajouta les argumens de la marge, & en vit la derniere épreuve. Ce grand mathématicien l'avoit chargé par son testament de choisir parmi ses papiers ce qu'il trouveroit digne de voir le jour, & lui avoit fait un legs de mille florins, pour lui marquer son amitié. L'an 1689, M. de Volder présida le 3 de juillet à un acte public, qu'aucun professeur ne se souvenoit d'avoir vu dans l'académie. C'est qu'il y reçut maître-ès-arts & docteur en philosophie avec les anciennes cérémonies, M. Gale, depuis médecin à Londres. Il prit de-là occasion de faire une harangue fort ingénieuse, *des anciens & des modernes*, que M. Boërhaave professeur en botanique à Leyde a publiée. En 1703, M. de Volder, conjointement avec M. Fullenius, professeur en mathématiques à Franeker, publia les œuvres posthumes de M. Huygens. Il y a une préface au-devant, qui peut faire voir l'habileté des éditeurs en matiere de mathématiques. L'année suivante 1704, M. Hudde bourguemestre d'Amsterdam mourut le 15 d'avril, & pour montrer l'estime qu'il faisoit de M. de Volder, il lui fit un legs de 1500 florins. Enfin l'an 1705, après avoir été incommodé quelquefois, ensorte qu'au moindre mouvement qu'il se donnoit, il rendoit l'urine sanglante, comme il ne pouvoit plus faire les leçons publiques & particulieres, sans s'incommoder davantage, il demanda sa démission à MM. les curateurs, & l'obtint. On lui conserva par reconnoissance mille florins de ses gages. On le pria en même temps de demeurer dans l'académie sans fonction; mais sans l'exclure des autres emplois & émolumens qu'on y peut avoir; seulement à cette condition qu'il ne refuseroit pas ses conseils à ceux qui l'iroient consulter sur leurs études. Pour remercier les curateurs, il fit une harangue publique le 19 octobre, où il renonça au professorat, & à toutes ses fonctions. Il la fit imprimer quelques jours après, comme ses autres harangues. Après beaucoup de langueur, M. de Volder mourut le 21 de mars 1709. C'étoit un bon sujet, qui aimoit passionnément la liberté de sa patrie; un bon & généreux ami; toujours prêt à soutenir les opprimés, & à rendre justice au mérite, généreux, très-libéral envers les pauvres, toujours disposé à les secourir; reglé dans sa vie & dans ses mœurs, honnête sans faste. Il ne se maria jamais, & n'a point voulu disposer de ses biens, quoique considérables, les laissant à ceux à qui la nature les donnoit, qui étoient des parens assez éloignés. * *Biblioth. choisie* de M. le Clerc, *tome XVIII, page 346. Consultez aussi l'oraison funèbre de M. de Volder, prononcée par M. Gronovius.*

VOLFEMBUTEL, *cherchez* WOLFENBUTTEL.

VOLGA *cherchez* WOLGA.

VOLHINIE, que ceux du pays nomment *Volhin*, en latin *Volhinia*, province de l'Ukraine, est quelquefois comprise sous les dépendances du grand duché de Lithuanie. Elle est divisée en deux parties; en haute Volhinie, ou palatinat de Luzuc; & en basse Volhinie, ou palatinat de Kiow. Elle a été souvent exposée aux courses des Cosaques & des Moscovites, qui y sont maîtres de Kiow, de Luco, &c.

VOLKELIUS (Jean) ministre socinien, natif de Grimana dans la Misnie, sur la fin du XVI siécle, eut commerce de lettres avec Socin. Il est auteur d'un livre intitulé, *De vera religione*, imprimé à Racovie, l'an 1630, dans lequel il combat le mystère de la Trinité. Le bailli d'Amsterdam en enleva 450 exemplaires de chez un libraire, les condamna le 20 janvier 1642 au feu, & chargea le libraire d'une amende de 1200 livres, qu'il ne paya pas. * Sandius, *bibl. Antitrinitariorum.* Bayle, *dict. crit.*

☞ VOLLENHOVE, contrée des Pays-Bas, dans l'Over-Issel, où elle forme un des trois bailliages de la province. Cette contrée, qui est assez petite, s'étend le long de la côte du Zuiderzée qu'elle a pour bornes à l'occident. Sa principale ville porte aussi le nom de Vollenhove, & est située sur la côte du Zuiderzée, à quatre lieues de l'embouchure de l'Issel. Les autres lieux les plus remarquables sont Steenwick, Kunder & Blockzyll. * La Martiniere, *dictionaire géographique.*

VOLO, forteresse, donne son nom à un golfe de la Thessalie, au septentrion de l'isle de Négrepont. Les anciens appelloient cette ville *Pagasa*, & le golfe, *Pagasicus Sinus.* Cette forteresse est située sur le bord de la mer, avec un port fort spacieux. C'est où les Turcs faisoient leurs magasins de munitions de guerre, qu'ils tiroient des provinces des environs, qui sont très-fertiles. L'an 1655, le général Morosini résolut de passer à Volo, pour enlever aux infidéles ces provisions. Il fit foudroyer la place, & fit ensuite monter à l'assaut. Le bacha qui commandoit dans la place se retira dans un coin de la ville, qui étoit assez bien retranché; mais enfin il abandonna ce poste, & prit la fuite. Morosini fit embarquer sur sa flotte plus de quatre millions de livres pesant de biscuit, avec d'autres munitions de guerre, & vingt-sept canons. Ensuite il fit mettre le feu aux magasins, aux maisons & aux mosquées: & avant que de partir, il fit encore abattre à coups de canon toutes les murailles jusqu'aux fondemens. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

VOLOGESE, roi des Parthes, voyant son frere Tiridates chassé de l'Arménie, où les Romains avoient établi Tigranes, résolut de venger cet affront, & de maintenir la gloire des Arsacides. Il étoit retenu par le respect de la grandeur romaine, d'une longue alliance, outre qu'il étoit lent & engagé dans de grandes guerres, par la révolte de l'Hyrcanie. Dans cette incertitude, il apprit que Tigranes avoit ravagé la province des Adiabeniens, & que non content de faire des courses sur la frontiere, il avoit mis tout le pays à feu & à sang. Cet affront acheva d'irriter son ressentiment, qu'excitoit encore le murmure de la noblesse & de Tiridates: ainsi il entreprit cette guerre sous l'empire de Néron. Le fils de Vologèse, de même nom, fit la guerre aux Romains, sous Marc-Antonin. * Tacite, *l.* 14, 15, *annal.* Jules Capitolin, *in M. Anton.*

VOLONES, *Volones*: ce fut le nom que l'on donna aux esclaves, qui dans le temps de la seconde guerre Punique, s'étant offerts de porter les armes en la place de leurs maîtres, qui avoient été tués, furent faits citoyens. On les appella *Volones*, parcequ'ils s'étoient

offerts de bonne volonté. L'empereur Marc-Aurele, suivant cet exemple, prit des esclaves pour porter les armes, & leur donna le nom de *volontaires*, que Tite-Live donne aussi aux citoyens, qui étant exempts d'aller à la guerre, ou par leur âge, ou par leurs services, y alloient de bon gré. * Macrob. *lib.* 1, *saturnal.* Festus. Capitolin, *in Marco.* Tite-Live, *lib.* 23.

VOLSCES, nom d'anciens peuples de Gaule, distingués en deux : les Arécomiques & les Tectosages. Les premiers habitoient dans la premiere province Narbonnoise, le long du Rhône. Leur ville capitale étoit Nîmes. Les seconds étoient le long des Pyrénées. * Cæsar, *lib. 6 & 7 de bell. Gall.* Plin. Strabon, &c.

VOLSQUES, anciens peuples du *Latium* d'Italie, habitoient le pays où est aujourd'hui partie de la Campagne de Rome. Ils furent souvent battus par les Romains. Le consul T. Licinius les vainquit l'an 257 de Rome, & 497 avant J. C. Q. Capitolinus l'an 316, & 438 avant J. C. Le dictateur A. Posthumius Tubertius en triompha l'an 323, & 431 avant J. C. La guerre fut depuis recommencée contre eux, & Camille les contraignit de se soumettre l'an 365. Les principales villes de ces peuples étoient outre *Anxur*, qui en étoit la capitale, aujourd'hui Terracine ; *Antium*, patrie de Néron, sur les ruines de laquelle est bâti Nettuno ; *Stûra* ou *Astura*, qui divisoit le royaume des Volsques de celui des Latins : Cicéron y fut tué ; *Veletri*, *Segni*, *Sitino*, dont le vin est si fort loué par Juvenal ; *Antena*, *forum Appii*, *tres Tabernæ*, aujourd'hui Cisterna, dont il est parlé au *c.* 28 des actes des Apôtres ; *Arpino*, patrie de Cicéron ; *Mont-Cassin*, au pied duquel étoit la maison de campagne de Cicéron ; *Sora*, patrie du cardinal Baronius ; *Aquino*, patrie de S. Thomas ; *Pometia*, qu'on a appellée *Pontia* & *Pompha*, qui a donné le nom aux Palus Pontines. Ces Palus si fameux dans les histoires, étoient autrefois au rapport de Pline, *lib.* 3, *cap.* 5, une rase & fertile campagne extrémement peuplée. On y comptoit jusqu'à vingt-trois villes, que cet auteur croit avoir été abysmées par des tremblemens de terre, qui ont fait ces lacs. On a tâché plusieurs fois de les dessecher. Appius Claudius, l'an 444 de Rome, fit passer au travers de ces marais un chemin, que l'on appelle de son nom *Via Appia.* Les digues que l'on avoit faites pour arrêter les eaux des marais s'étant rompues, Cornelius Cethegus consul 152 ans avant J. C. fit dessecher ces marais, & en fit une belle campagne. Auguste César acheva ce que Jules-César avoit commencé, & fit tirer auprès de Terracine & du chemin d'Appius un grand fossé, qui étoit plein des eaux des fleuves qui se jettoient dans ces marais. Les voyageurs le passoient dans des barques, tirées par des mulets. Ce trajet se faisoit pendant la nuit, & le matin on trouvoit le chemin d'Appius pour continuer son voyage. Trajan, 400 ans après, fit paver le chemin au milieu des marais, & fit bâtir des ponts & de belles maisons tout le long. Théodoric roi des Goths les fit rétablir. Les papes ont tâché plusieurs fois de faire dessecher quelques parties de ces marais, dont les anciens travaux étoient entierement ruinés. Boniface VIII essaya de détourner les eaux de Sermonette, & de les faire décharger dans le territoire de Sozza. Sixte V fut empêché par la mort de le faire ; il creusa seulement un petit fleuve ou canal, à qui on donna son nom. Sous le pontificat d'Urbain VIII, les Hollandois s'engagerent à réduire toutes les eaux du marais dans un profond canal qui seroit navigable. Leur dessein étoit d'ouvrir une riviere du lac Aymphé, & de la faire décharger dans le fleuve Ufens ; de sorte que dans l'espace de 30 milles les plus grands vaisseaux pouroient entrer dans les terres ; mais Henri Pelleus Flamand, qui avoit entrepris ce travail, mourut par le mauvais air de ces terres remuées. Enfin, l'an 1700, le prince D. Livio Odescalchi entreprit de dessecher ces marais, mais la mortalité que ces terres remuées causerent dans les terres voisines, fit désespérer de la réussite de cette entreprise. Entre les isles des Volsques, les plus considérables sont *Palmaria*, que l'on nomme aujourd'hui *Palma Vola*, & *Pontia*, la plus grande de toutes, si fameuse par l'exil de tant de saints martyrs. Elle est éloignée de Terracine de 32 milles. * Pline, *lib.* 5. Dominique-Antoine Contutere, médecin & citoyen de Terracine, *hist. de sa ville en 1706. Mémoires de Trevoux*, février 1708.

VOLTERRE, en latin *Volaterra*, ville d'Italie en Toscane, avec évêché suffragant de Florence, est située sur une moutagne, & a diverses statues anciennes. Le terroir est fertile & abondant en eaux médicinales, & en diverses carrieres de pierres très-recherchées. Nous avons des ordonnances synodales publiées à Volterre l'an 1578 & l'an 1590. * Léandre Alberti, *descript. Ital.*

VOLTOLINA (Joseph Milio) poëte Latin, qui vivoit dans le seiziéme siécle, étoit de Salo, ville du Bressan, sur le lac de Garda. M. le cardinal Querini dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, pages 259 & suivantes, parle avec beaucoup d'éloge du poëme de Voltolina concernant la culture des jardins, divisé en trois livres, & ce qu'il en rapporte montre qu'il ne dit rien de trop. Ce poëme imprimé à Bresse en Italie l'an 1574, est dédié à Joachim Scaino, jurisconsulte d'une grande réputation alors : l'auteur le lui adresse *tanquam primos unanimis academiæ fœtus.* Dans la même dédicace, le poëte parle d'une académie des Æthérés (*Ætherorum academia*) dont Scaino étoit un des principaux ornemens. Voltolina adresse aussi le premier livre de son poëme à une dame qui est nommée *Isabella Socia*, qui étoit aussi de Salo, & qui faisoit tant d'honneur à sa patrie, que le poëte la nommant après plusieurs savans qui se distinguoient dans la même ville, dit :

sed hic te
Quod tulit, o Isabella, sinus facilè omnibus anteit.

Euphraste, éditeur du poëme dont il s'agit, dans sa lettre préliminaire à Boniano Gratarolo parlant de Voltolina & de son poëme, dit : *Mirus est auctor in rerum descriptionibus, mirus in fabellis suavissimis confingendis ; excitat undique delectationem, ac animi quandam jucundissimam titillationem.* Il avoit dit auparavant : *Sunt versus omninò elegantes, candidi, & cum admirabili suavitate graves & magnifici.* A la fin de ce poëme, on trouve une eclogue & des vers hendecasyllabes du même poëte. Voltolina a composé un autre poëme intitulé *Hercules Benacensis*, imprimé à Bresse en 1575. Comme nous ne l'avons point vu, & que M. le cardinal Querini se contente d'en rapporter le titre, page 268 de l'ouvrage cité plus haut, nous ne pouvons dire quel en est le sujet.

VOLTURARA, petite ville épiscopale, mais fort mal peuplée. Elle est dans la Capitanate, province du royaume de Naples, vers la source du Forrore, au nord de la ville de Bénévent, dont elle est suffragante & éloignée de huit lieues. * Mati, *dict.*

VOLTURNO ou VOLTORNO, riviere du royaume de Naples. Elle a sa source dans les montagnes de l'Apennin, baigne Isernia dans le comté de Molise, Capoue dans la terre de Labour, & se décharge dans le golfe de Gayette. * Baudrand.

VOLUMNE, *Volumnus*, étoit le nom d'un certain dieu des anciens Romains, auquel ils attribuoient l'intendance particuliere sur la volonté des hommes, pour en regler les desirs, & la tourner vers le bien. Ce dieu avoit pour compagne une déesse de même nom que lui, savoir, *Volumna*, & qui avoit sur la volonté des femmes le même pouvoir qu'il exerçoit sur celle

des hommes. Le dieu & la déesse étoient adorés ensemble chez les Romains, comme des divinités favorables à l'union conjugale, & qui prenoient le soin d'entretenir la concorde entre les mariés. * Tite-Live, *l.* 4. S. Augustin, *de civitate Dei.*

VOLUMNIA, femme de Coriolan, voyant que son mari tenoit la ville de Rome assiegée, résolut de l'aller trouver pour attendrir son cœur, & le conjurer d'avoir pitié de son pays : ce qu'elle exécuta avec Veturia, sa belle-mere. Coriolan vaincu par l'affection naturelle, accorda la paix à sa priere contre l'avis des principaux des Volsques, dont il avoit suivi le parti, vers l'an de Rome 263, & 491 avant J. C. * Plutarque, *dans la vie de Coriolan.*

VOLUMNIUS, gouverneur de Syrie du temps de l'empereur Auguste. Hérode roi des Juifs ne voulut pas entreprendre une expédition en Arabie, pour se faire payer de cinq cens talens qui lui étoient dûs, sans avoir auparavant le consentement de ce gouverneur; ce qui contribua beaucoup à sa justification, quand il fut accusé devant Auguste d'avoir ravagé l'Arabie. Hérode consulta aussi Volumnius sur la punition qu'il vouloit faire de ses deux fils Alexandre & Aristobule, accusés d'avoir conspiré contre lui. * Joséphe, *antiq. l.* 16, *ch.* 16 & 17.

VOLUMNIUS (Lucius) citoyen Romain, illustre par son mérite, mais de race plébéïenne, fut fait consul l'an 447 de Rome, 307 avant J. C. & l'an 458 de Rome, 296 avant J. C. toutes les deux fois avec Appius Claudius surnommé l'*Aveugle*, qui en eut un très-grand chagrin, parcequ'il étoit entêté de sa qualité, & qu'il méprisoit les plébéiens. Cependant Volumnius eut tout l'honneur de la défaite des Toscans & des Samnites unis ensemble, pendant son second consulat, dont son collégue conçut encore un dépit mortel. L. Volumnius avoit épousé Virginie, fille du sang des patrices, qui fit bâtir ensuite le temple de la Pudicité plébéïenne, comme nous l'avons remarqué au mot PUDICITE. * Tite-Live, *l.* 10.

VOLUMNIUS, s'attacha au parti de Brutus & de Cassius, & fit une relation de la bataille qu'ils perdirent à Philippes. Il y a eu quelques autres grands hommes de ce nom. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 17.

VOLUPIE, déesse de la volupté & du plaisir, à laquelle les Romains avoient bâti un temple proche de la porte Rumina, étoit représentée sous la figure d'une reine élevée sur un siége magnifique, & tenant la vertu sous ses pieds. * Lil. Giral. *hist. deor.* Rosin, *antiquités romaines.*

VOLUSIEN DE FOIX (saint) abbaye fort connue dans le diocèse de Pamiers, est située dans le confluent de l'Arege, dont le sable est mêlé de poussiere d'or, & de l'Argentine. C'étoit originairement une maison de l'ordre de S. Benoît, qui dépendoit de l'abbaye de S. Tiberi. Sur la fin de l'onziéme siécle, ou au commencement du douziéme, elle fut donnée aux chanoines réguliers qui la possédent encore aujourd'hui. Cette abbaye avoit été, comme les autres, exposée à la fureur des calvinistes qui étoient fort puissans à Foix; mais la réforme de sainte Geneviéve a réparé tous les désordres que l'hérésie & le relâchement des anciens religieux y avoient causés. Au Montgausi, proche de cette abbaye, il y a une chapelle sous l'invocation de la sainte Vierge, & qui dépend de S. Volusien, où il y a une dévotion célébre, & un concours prodigieux de pelerins le jour de la nativité de la sainte Vierge. * *Voyage littéraire* des peres dom Martenne & dom Durand, Benédictins, tome second, partie seconde, &c.

VOLUSIEN, *Volusianus*, associé à l'empire par son pere Gallus, fut tué par les soldats, *cherchez* GALLUS.

VOLUSIUS avoit écrit en vers des annales, dont on se moqua. Catulle en parle très-désobligeamment en deux endroits. Quelques auteurs croient que ce Volusius est peut-être le même que Tanusius Geminus, dont parle Sénéque, *ep.* 93.

VOLUSIUS (Lucius) surnommé METIANUS, jurisconsulte, du temps d'Antonin *le Débonnaire*, eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince, comme nous l'apprenons de Jules Capitolin.

VOLUTINE, déesse à laquelle les païens donnoient l'intendance de la paille qui envelope l'épi de bled. Son nom vient de *volutus*, envelopé, roulé. S. Augustin en parle *dans le cinquiéme livre de la cité de Dieu.*

VOLZIR de Seronville (Nicolas) secrétaire & historien d'Antoine duc de Lorraine, vivoit dans le XVI siécle. On le trouve aussi nommé VOLKIR DE SERROUVILLE, & Nicole VOLKIR DE SEROVILLE. Il est auteur de l'*histoire & recueil de la triomphante victoire obtenue contre les luthériens d'Aisais* (c'est-à-dire, d'Alsace) *par le duc Antoine*, imprimé à Paris en 1526, *in*-4°, en lettres gothiques. Cet ouvrage est mal écrit: le style en est dur & barbare, tout y est plein de digressions & de réflexions inutiles & étrangeres au sujet. Les marges chargées de latin ne contiennent presque que ce qu'on lit dans le françois. Cet ouvrage ne laisse pas cependant d'être utile, parceque l'auteur étoit non-seulement contemporain, mais témoin même de ce qu'il raconte. Le même Volzir a aussi écrit *la chronique en vers des rois & ducs d'Austrasie*, imprimée à Paris en 1530, & un *traité nouveau de la déssécration ou dégradation de Jean Castellan hérétique, jadis hermite de S. Augustin, faite à Vic, le douziéme de janvier* 1524, imprimé à Paris en 1534, *in*-4°, en lettres gothiques. *Voyez* le catalogue alphabétique sur les écrivains de Lorraine, à la tête de l'*histoire de Lorraine*, par dom Calmet.

VONDEL (Juste ou Josse du) fameux poëte Hollandois, né le 17 novembre 1587, fut élevé par ses parens dans la secte des Anabaptistes. Dans le temps des disputes des Gomaristes & des Arminiens, il se rangea du parti des derniers, & prit avec zèle la plume pour leur défense. Ensuite il quitta la secte des Mennonites pour entrer dans celle des Arminiens; & enfin il se réunit à l'église catholique dans laquelle il a vécu le reste de ses jours. Ayant épousé en 1610, *Marie* de Wolf, il dressa à Amsterdam une boutique de bas, mais il en laissa le soin à sa femme, pour ne s'occuper presque que de la poësie, pour laquelle il avoit eu dès la premiere jeunesse l'incl nation la plus vive. Voici ce que M. de la Barre de Beaumarchais dit de lui dans ses Lettres sur les Hollandois. Après avoir loué les vers du grand pensionaire Cats, il ajoute : » Juste Vondel, moins pur & moins correct à tous » égards, a beaucoup plus de feu & de grandeur, & » si vous entendiez sa langue, vous lui trouveriez en » mille endroits une imagination si noble & si poëtique, que vous souffririez en le voyant tomber com» me il fait en plusieurs autres, dans l'enflure, & mê» me dans la bassesse. Il n'eut pour maître que son gé» nie, & il avoit déja fait nombre de poëmes, non» seulement sans suivre aucunes regles, mais même » sans soupçoner qu'il y en eût d'autres que celles qui » concernent la versification. Il ne le sut qu'à l'âge de » 30 ans, & on lui fit en même temps comprendre » que la lecture des anciens lui manquoit. Là-dessus il » se mit à apprendre le latin. De-là il passa au fran» çois. Il reconnoît 10 ans après que la logique au» roit pu mettre plus de justesse dans ses raisonnemens, » il s'y applique avec ardeur. Rien ne coute au desir » qu'il a de perfectioner ses talens. Cependant les » poësies postérieures à ses études retinrent à peu près » les défauts qui avoient paru dans les précédentes. « En 1617, il publia sa *Warande der dieren*, c'est-à-dire, *parc des animaux.* En 1620, il mit au jour *Helden Gods*, c'est-à-dire, *les Héros de Dieu*; *la destruction de*

Jérusalem, tragédie; *la magnificence de Salomon*. Dans le temps qu'il faisoit profession de l'arminianisme, il donna au public *Palaméde*, ou *l'innocence opprimée*, désignant sous ce nom Olden Barneveldt. » Dans le » temps que la muse de Vondel étoit encore arminie- » ne, dit l'auteur des lettres citées, ou plutôt M. van » Effen qu'il copie, le prince Maurice lui fournit un » beau sujet, en faisant mourir sur l'échafaut le grand » pensionaire Olden Barneveldt. Pour exposer cette » action à l'horreur du public, Vondel fit une tragédie » allégorique, dont le sujet étoit la mort de Palaméde » faussement accusé par Ulysse, à qui il trouve bon de » donner Agamemnon pour complice. Le premier acte » ne contient qu'un soliloque de Palaméde, & un chœur » de soldats d'Eubée & d'Ithaque. Dans cette longue » scène le héros étale les chefs d'accusation dont les » Grecs le chargeoient, & fait voir son innocence » d'une maniere fort étendue . . . Dans la premiere » scène du second acte, Megere fait sortir d'enfer Sy- » siphe, un des aïeux d'Ulysse, le mene dans le camp » des Grecs, lui explique le sujet de la guerre, & lui » ordonne d'augmenter la ruse dans le sein de son pe- » tit-fils. L'ombre obéit . . . Dans les actes suivans on » instruit le procès de Palaméde, & on le condamne. » Dans le cinquiéme acte, un courier annonce la mort » de Palaméde. » Le poëte fait la description du lieu du supplice, du supplice même, de ses suites & de celles qu'il doit avoir, &c. L'auteur des lettres donne aussi une idée de la *Jérusalem détruite*, & d'une autre tragédie du même, intitulée; *Gisbert d'Amstel*, dont le sujet est la prise d'Amsterdam par le parti de Florent V, comte de Hollande, que Gerard de Velsen, neveu de Gisbert d'Amstel, avoit assassiné, parceque le comte avoit violé sa femme. » Cette ville prise la nuit de » Noël donne beau jeu au poëte pour répandre à son » ordinaire de l'onction sur le théâtre. On y voit des » évêques, des abbés, des moines, des religieuses qui » parlent tous d'une maniere digne de leur profession. « On entend chanter des hymnes convenables à la so- » lemnité . . . L'évêque d'Utrecht entonne le cantique » de Siméon, mis en fort beaux vers hollandois : » On apprend alors que la ville est presque en possession de l'ennemi, & la cruauté de celui-ci. Gisbert veut fuir avec sa femme & ses enfans; l'ange Raphaël paroît, & leur conseille de se retirer en Prusse où il leur promet paix & bonheur. Prêt de disparoître, il conseille à ses auditeurs de ne pas abandonner la foi de leurs ancêtres. Sa tragédie de Palaméde irrita les intéressés: on vouloit lui faire son procès; il en fut quitte pour une amende de trois cens livres. Vondel ne laissa pas d'écrire plusieurs satyres contre les ministres, & contre d'autres personnes en place. Quand il eut embrassé la communion romaine, il composa un ouvrage sous le titre de *Altaar-Géheimenissen*, c'est-à-dire, *les mystères* ou *les secrets de l'autel*. Il dédia cet ouvrage à l'archevêque de Malines, lui en envoya un exemplaire relié proprement, & y joignit une lettre adressée au prélat. N'en recevant point de réponse, ni la récompense qu'il espéroit, il alla trouver le prélat à Malines. Il lui représenta qu'après avoir erré en suivant diverses sectes, il étoit entré dans le sein de l'église, & avoit entrepris la défense d'un de ses dogmes dans l'ouvrage qu'il avoit eu l'honneur de lui présenter. L'archevêque lui répondit : » Que vous dirai-je de votre ouvrage & de vos vers, » M. Vondel ? cela va assez bien, mais il s'en faut » bien que vous n'approchiez de Cats. Cependant je » vais vous faire un présent. « On ajoute que le prélat lui donna en effet un tableau, le disant de Rubens. Vondel comptoit le vendre un prix considérable; mais on lui fit voir que ce n'étoit qu'une copie, ce qui le chagrina. Comme les débauches de son fils avoient fort incommodé ses affaires, on lui fit avoir un emploi qui lui rapportoit six cens cinquante livres. Vondel s'aquitta négligemment de cet emploi : on voulut le lui ôter; mais à la sollicitation de ses amis, on le déchargea de l'exercice & on lui laissa le revenu. Il profita de ce loisir pour se livrer à la poësie avec encore plus d'ardeur qu'auparavant. Il mourut le 5 février 1679, âgé de 91 ans, deux mois & dix-neuf jours. Gerard Brandt a composé sa vie, imprimée en 1681. Voyez le Dictionaire historique, édition d'Amsterdam 1740, & les *lettres sur la Hollande ancienne & moderne*, par M. de Beaumarchais, seconde édition, 1738, *in*-12, lettre quarante-deuxiéme. Voyez aussi le journal littéraire de la Haye, tome III, partie 1, page 195 & suivantes, où l'on juge des poësies de Vondel; & le tome XIV des *Amœnitates litterariæ*, dans une note qui est à la page 575. On dit dans cette note, que Vondel fut inhumé à Amsterdam dans le nouveau temple des réformés, d'où M. Scelhorn conjecture qu'il en avoit embrassé la religion : il ajoute qu'on grava ce vers sur son tombeau :

Vir Phœbo & Musis gratus VONDELIUS *hîc est.*

Valere André en sa Bibliothéque belgique, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 771, parle aussi de Vondel, qu'il nomme JOOST VAN DEN VONDEL, en latin, *Jodocus Vondelius*. Il ajoute à ses ouvrages une traduction libre, en vers hollandois, des métamorphoses d'Ovide. Il assure aussi qu'il est mort muni des sacremens de l'église, & il rapporte cette épitaphe, qu'il dit avoir été gravée dans le lieu de sa sépulture, indépendamment du reste qu'on vient de citer, & qui fut aussi gravé :

Hîc est VONDELII *tumulus. Non; ille Maronis,*
Et Flacci & Sophoclis, contegit ossa lapis.
Parce quiescenti cineri gravis esse viator:
Hæc super imposito nec preme saxa pede.
Iste locus sacer est; gressus averte, locumque
Attonitus multâ relligione cole.
Utque decet, venerare senem, venerare poëtam,
Qui cunctos ævo vicit & ingenio.

Selon le récit du même Valere André, tous les ouvrages de Vondel ont été recueillis en neuf volumes *in*-4°. Ce bibliothécaire en rapporte les titres, mais seulement en la langue dans laquelle ils ont été écrits, de même que celui d'un ouvrage posthume du même imprimé pour la seconde fois en 1700, à Roterdam, *in*-4.

VONISSA, VONIZA, anciennement *Anactoria*. C'étoit une ville de l'Epire. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur le bord méridional du golfe de Larta, à dix lieues de Capo Figalo. * Baudrand. *Cherchez* ANACTORIE.

VONONES. Nous trouvons dans l'histoire deux rois Parthes de ce nom, un fils de Phraates, donné en ôtage aux Romains, qui fut redemandé pour être roi après son pere, mais bientôt méprisé par les Parthes, comme un vil esclave des Romains, & dépouillé de son royaume par Artabanus. * Justin, *l.* 42, *c.* 5. L'autre VONONES, qui avoit été roi de Médie. Les Parthes l'appellerent pour les gouverner; mais son regne ne fut ni long ni glorieux. * Tacite, *l.* 12 *annal.*

VOORBURG, c'est un fort joli village de Hollande, entre la Haye, Delft & Leyde. On le prend pour le lieu des anciens Bataves, nommé *Forum Adriani*. Il s'est fort peuplé depuis quelques années, & on y a établi une église françoise.

VOORN, isle des Provinces-Unies. Elle est dans la Hollande méridionale, entre les embouchures de la Meuse. La Brille en est le lieu principal. Cette isle avec celles de Goërée & d'Overflackée, qui en sont proche, sont ce qu'on appelle *Voorland*, qui étoit anciennement une partie de la Zélande. * Mati, *dict.*

☞ VOPEL (Gaspard) mathématicien, se distingua en 1544, par sa cosmographie & ses deux globes céleste

& terrestre. Il fit outre cela la description des parties maritimes de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, de même que du cours du Rhin, depuis sa source jusqu'à son embouchure. * Vossius, *de mathematicis*, p. 259. *Dict. hist. ed. Holl.* 1740.

VOPISCUS (Flavius) historien Latin du temps de Dioclétien & de Constance *Chlore*, vers l'an 304 de J. C. étoit Sicilien, natif de Syracuse; & s'étant retiré à Rome; il écrivit la vie d'Aurelien, de Tacite, & de Florien. Ensuite ayant composé encore celle de Probus, qu'il adressa à Celsus Rufus, il y ajouta celles des quatre tyrans, Firme, Saturnin, Proculus & Bonose; & enfin celles de Carus, Numérien & Carin. Il s'étoit proposé d'écrire la vie d'Apollonius de *Tyane*, comme nous le voyons en celle d'Aurelien, où il éléve extraordinairement ce fameux imposteur. * Vossius, *l. 2 de h. st. lat.*

VORBURG (Jean Philippe de) né à Soleure en Suisse, étoit fils de *Jean-Conrad* de Vorburg. Il fut d'abord prévôt à Munster dans le Kranichteld en Franconie, depuis conseiller privé de l'évêque de Wurtzbourg & de l'électeur de Mayence. Son mérite éclata particulierement dans cet emploi. On le chargea de plusieurs légations importantes dont il s'aquitta avec beaucoup de zèle, de sagesse & de succès. On a de lui une histoire de l'Allemagne depuis la création du monde jusqu'au regne de l'empereur Louis le Begue. Elle est en douze volumes *in folio*. Son dessein étoit de la continuer jusqu'à lui: mais il est mort en 1660 sans avoir pu exécuter son projet. Depuis sa mort on a imprimé un volume *in folio* de cet ouvrage, sous ce titre, *Historia rerum germanicarum sub Ottone magno, Ottone II, Ottone III gestarum*, à Francfort 1709. * *Voyez* Struvii *Biblioth. histor. pag.* 198, &c.

VORDONIA, VADONIA, anciennement *Amyclæ, Taygeta*, ancienne ville du Péloponnèse. Elle est maintenant dans la Zaconie, en Morée, sur le Vasilipotamo, à une lieue & demie au-dessous de Misitra. Vordonia, épiscopale, suffragante de Misitra, a été la patrie de Castor & de Pollux. * Baudrand.

VORSTIUS (Conrad) naquit à Cologne le 19 juillet 1569. Son pere, qui étoit teinturier de profession, ayant embrassé la prétendue-réforme, & se voyant chargé de dix enfans, destina celui-ci à l'étude. Il apprit pendant cinq ans la grammaire, & quelque chose de la rhétorique dans le village de Bedberdik, & alla ensuite à Dusseldorp en 1583, où il resta jusqu'en 1586. L'année suivante il vint à Cologne, & demeura quelque temps dans le collége de S. Laurent. L'indigence de ses parens, qui ne pouvoient fournir plus long-temps aux dépenses de ses études, l'engagea à discontinuer celle des belles lettres, & à s'appliquer à apprendre l'arithmetique, le françois & l'italien, qu'il comptoit lui être d'un grand usage pour le commerce auquel ses parens le destinoient. Il employa deux ans entiers à cette étude, au bout desquels il alla à Herbord, où il étudia la théologie sous Piscator. Il y fit tant de progrès, qu'il fut bientôt en état de l'enseigner à de jeunes gens de condition, dont il emmena quelques-uns à Heidelberg au mois de mars en 1593. Il y prit le dégré de docteur au mois de juillet 1594. Il voyagea ensuite à Genève, où Théodore de Beze l'engagea de faire des leçons de théologie, & lui fit offrir une place de professeur, qu'il refusa, préférant celle de Steinfurt qui lui fut offerte au commencement de 1596. En 1605, il joignit à la charge de professeur, celle de ministre de Steinfurt. Quelques agrémens qu'il eût dans cette ville, il quitta en 1610 les emplois qu'il y avoit, pour remplir la chaire de professeur en théologie dans l'académie de Leyde, vacante par la mort d'Arminius. A peine eut-on appris qu'il étoit arrivé en cette ville, que les Gomaristes mirent tout en œuvre pour empêcher qu'il ne fût reçu; ils engagerent même Jacques I, roi d'Angleterre, à demander son exclusion à la république, & à faire bruler en plusieurs endroits le livre que Vorstius avoit composé sur les attributs de Dieu. D'aussi puissantes sollicitations ne manquerent pas d'avoir leur effet. Vorstius fut obligé d'abdiquer sa charge, de sortir de Leyde, & de se retirer à Tergou où il resta depuis 1612, jusqu'en 1619. Le synode de Dordrecht l'ayant déclaré indigne de professer la théologie, les états de la province le bannirent à perpétuité. Ces événemens le rendirent si odieux, qu'il fut obligé de se cacher & de changer souvent de demeure, de peur d'être reconnu. Il trouva enfin un asyle dans les états du duc de Holstein, où il se retira au mois de juin 1622. Il y tomba malade peu de temps après, & mourut le 29 septembre de la même année. Son corps fut porté à Friderichstat où on lui fit des funérailles magnifiques. Il eut pour fils Guillaume-Henri Vorstius, qui fait le sujet de l'article suivant. Voici les titres de quelques-uns des ouvrages de Conrad Vorstius. 1. *Enchiridion controversiarum inter Evangelicos & Pontificios; seu index errorum ecclesiæ romanæ, unà cum antidoto, ex quatuor tomis disputationum Roberti Bellarmini excerptus*, à Hanovre 1608, *in-8°*. 2. *Commentarius in omnes epistolas apostolicas: exceptis secunda ad Timotheum, ad Titum, ad Philemonem, & ad Hebræos: olim in gymnasio Steinfurtensi publicis prælectionibus propositus.* 3. *De auctoritate sacræ scripturæ opusculum: Steinfurti*, 1611, *in-8°*. 4. *Tesseradecas anti-pistoriana; hoc est responsio ad librum Joannis Pistorii, quem de 14 in religione controversis articulis anno 1589 edidit*, à Hanovre 1607, *in-8°*. 5. *Conradi Vorstii parænesis ad Sibrandum Lubbertum, quâ ejus injuriæ & calomniæ refutantur*; à Goude, 1613, *in-4°*. Lubbert a fait divers écrits contre Vorstius, qu'il n'a aucunement ménagé. 6. *Amica collatio cum Joanne Piscatore, super notis hujus ad illius tractatum de Deo; ubi variæ quæstiones theologicæ, maximè de prædestinatione & Dei attributis: sequitur parasceve ad amicam collationem*: à Goude 1612 & 1613, *in-4°*. 7. *Confessio de justitia Dei, merito & satisfactione Christi, fide justificante, &c. ex autographis descripta*, 1611, *in-4°*. 8. *Apologetica exegesis, sive plenior declaratio locorum aliquot quæ ex libro ejusdem de Deo, sive de natura & attributis Dei excerpta, eique pro erroneis imposita sunt: accessit appendix adversùs M. Becani, Jesuitæ, criminationes*: à Leyde 1611, *in-4°*. 9. *Tractatus theologicus de Deo, sive de natura & attributis Dei, decem disputationibus in schola Steinfurtensi publicè habitis comprehensus: cum annotationibus ad uberiorem disputationum exegesim: Steinfurtii*, 1610, *in-4°*. Cet ouvrage donna lieu à beaucoup d'écrits pour & contre les sentimens qui y sont répandus. 10. *Antapoxides de tribus primis fidei articulis, quibus Jesuitæ apodixes contrariæ breviter refutantur*; à Hanovre, 1609, *in-8°*. 11. *Anti-Bellarminus contractus; hoc est, compendiosum examen controversiarum inter Evangelicos & Pontificios, pro ut eas Robertus Bellarminus quatuor disputationum suarum tomis complexus est*: à Hanovre 1620, *in-4°*. 12. Beaucoup de ses lettres dans le recueil intitulé: *Præstantium ac eruditorum virorum epistolæ ecclesiasticæ ac theologicæ varii argumenti, inter quas eminent eæ, quæ à Jacobo Arminio Conrado Vorstio, Simone Episcopio, Hugone Grotio, Gaspare Barlæo, conscriptæ sunt*: à Amsterdam 1660, *in-8°*, & deuxiéme édition à Amsterdam 1684, *in-fol.* * Marcus Gualtherus, *de vita & obitu Conradi Vorstii*. Paræus. Bayle, *diction. crit.*

VORSTIUS (Guillaume-Henri) fils du précédent, fut ministre des Arminiens au village de Warmond, dans la Hollande. Il composa quelques livres qui ont été imprimés. Voici ceux que marque la Bibliothéque des auteurs Antitrinitaires. *Disceptatio de verbo vel sermone Dei, cujus creberrima fit mentio apud paraphrastes Chaldæos, Jonathan, Onkelos & Thargum*

Hierosolymitanum, Irinopoli, &c. 1643, *in-8°. Idem belgicè, anno* 1649. 4. *Transtulit & notis illustravit Maimonidis constitutiones de fundamentis legis, Amstelodami* 1638, *in-4°. Item chronologiam sacram, profanam Rab. David Ganz, & Pirke, seu capitula R. Eliezer, Lugduni Batav.* 1644, *in-4°.* On le croit aussi auteur du *Bilibra veritatis.* * *Oraison funébre de Vorstius par* Gualtherus. *Mercure François, t. II. Pacificatorium Belgii defecti. Bibliotheca Antitrinitar. Nouvelles de la république des lettres, septembre* 1699, *pag.* 359. Bayle, *diction. crit.*

VORSTIUS (Ælius Everhard) né à Ruremonde en 1565, s'appliqua à la médecine, & alla en Italie où il trouva la protection d'Alfonse Catanée, médecin du duc de Ferrare, & de Nicolas Grano, évêque d'Anglona au royaume de Naples, auprès duquel il demeura trois ans en qualité de son médecin. Ce prélat étant mort au bout de ces trois ans, Vorstius passa une année auprès de Fabrice Pignatelli, marquis de Querceto. Vorstius fit encore d'autres courses, & après quatorze ans d'absence, il revint dans sa patrie en 1595. Peu après il exerça la médecine à Delft, & en 1598 il fut nommé professeur en médecine à Leyde où il mourut en 1624. On a de lui un petit traité sur l'origine des anneaux; un voyage historique & physique de la grande Gréce, & de quelques autres pays; un traité des poissons de la Hollande: des notes sur le traité de Corneille Celse *de re medica.* Ces ouvrages sont en latin. Pierre Cunæus a prononcé en latin son oraison funébre qu'il faut consulter. * Voyez aussi *l'Athenæ Belgicæ*; & les vies des professeurs de Leyde.

VORSTIUS (Adolphe) *fils du précédent*, étoit aussi docteur en médecine & professeur en cette faculté du vivant de son pere dans l'université de Leyde. Il a prononcé l'oraison funébre de Claude de Saumaise qui avoit été son ami. Il mourut en 1663, âgé de 66 ans. Il a donné au public l'oraison funébre *dont on vient de parler*, celle de Pierre Cunæus & quelques autres; un catalogue des plantes du jardin botanique de Leyde, avec un indice d'autres plantes qui naissent auprès de Leyde; plusieurs disputes de physique & de médecine, &c. Il a revu la traduction des aphorismes d'Hippocrate de Jean Opsopœus. Son oraison funébre qu'il faut consulter, fut prononcée par Lindanus en latin. * *Voyez aussi* le Théâtre de Freher, &c.

VORSTIUS (Jean) théologien Allemand, étoit de Dithmarse, province de Holsace, licencié en théologie, & bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg: il quitta le luthéranisme pour embrasser le calvinisme. Il est mort en 1676. Il étoit habile dans les langues hébraïque, grecque & latine. On a de lui dans le *fasciculus opusculorum historicorum & philologicorum*, à Roterdam 1693, *in-8°*, les écrits suivans: 1. dans le tome III, *De adagiis novi testamenti diatriba*: cette dissertation est adressée à Jean-Gaspar Suicer, professeur des langues hébraïque & grecque à Zuric; & Vorstius parle dans son épître d'un ouvrage qu'il avoit déja donné en partie sur les hébraïsmes du nouveau testament, & dont il étoit prêt de donner la suite. 2. Dans le même volume, *Exercitationum academicarum δεματιον* où il est traité; *De temporibus, quibus Medi ac Babylonii ab Assyriis defecerunt: De LXX annis captivitatis Hebræorum, & vastitatis hierosolymitanæ: De tempore, quo templum hierosolymitanum instauratum fuit: De voce Sesach, quæ Jeremiæ XXV, 26, & LI, 41, legitur; de qua expugnatione Babylonis à Cyro facta*; Enfin, *De LXX hebdomadibus annorum de quibus angelus apud Danielem, cap. 9, prædixit.* Dans le tome IV, *Dissertationum sacrarum, earumque historicarum & philologicarum syntagma: in quo agitur, primò de tenente sceptrum ac magistratu, qui ex Judæ posteris non deficere debuerunt, antequam Messias venisset: tam de quatuor vulgò sic dictis monarchiis: denique & de Paradiso.* 4. Dans le même volume; *De synedriis Hebræorum dissertatio.* 5. Dans le cinquiéme volume: *Miscellaneorum academicorum syntagma, in quo varia quæ ad philologiam ac historiam pertinent exponuntur.* Ces dissertations sont adressées à Auguste duc de Brunswic & de Lunebourg. Ces divers écrits de Vorstius avoient déja paru, au moins la plupart, à Rostock, dans les années 1651 & 1653. 6. Dès 1641, l'auteur avoit donné au même lieu, *Quædam de stylo novi testamenti excogitata.* La premiere partie de son ouvrage sur les hébraïsmes du nouveau testament, sous le titre de *Philologia sacra, quâ quidquid hebraismorum in novo testamento reperitur, id penè omne recensetur*, a paru à Leyde en 1658, *in-4°*, & la seconde à Amsterdam 1665, 2 vol. *in-4°*, & à Francfort en 1705. * Voyez le *Fasciculus*, &c. aux endroits cités; & la Bibliothéque sacrée du pere le Long, *in-fol.* page 1008.

VOS (Martin de) peintre Flamand, dans le XVI siécle, étoit né à Anvers, où il apprit la peinture sous son pere, qui faisoit aussi profession de cet art. Il passa ensuite sous Floris, & à l'âge de vingt-trois ans il fut reçu dans l'académie d'Anvers. Ce fut alors qu'il fit pour l'église de Notre-Dame de cette ville, des tableaux que l'on y voit encore. Après avoir acquis quelque réputation dans la Flandre, il résolut de voir l'Italie, les villes de Venise, de Rome & de Florence, d'où il rapporta des dessins fort curieux de plusieurs sortes de vases, dont les anciens Grecs & Romains se servoient dans leurs festins, dans leurs sacrifices & dans leurs funérailles. Pour en faire part aux Flamans, il s'avisa à son retour de peindre des banquets, où il représenta ces vases antiques dans un appareil & un arrangement, dont la variété ne sert pas peu à l'embellissement de ses ouvrages. Il a excellé en ces sortes de tableaux, & il n'y a guères de dessins qui soient plus recherchés que les siens, ni plus utiles à ceux qui veulent s'appliquer à la peinture. De Vos avoit le coloris net & coulant, le dessin libre, & l'ordonnance judicieuse. Ces belles qualités mirent ses ouvrages en telle réputation, que le prince de Parme s'étant rendu maître de la ville d'Anvers, voulut le visiter, & être peint de sa main. Il eut pour éleves plusieurs bons peintres, entre lesquels est le célébre Venceslas Cobergher, qui fut peintre de l'archiduc Albert aux Pays-Bas. De Vos mourut à Anvers l'an 1604, âgé de 70 ans. * Wermander.

VOSGE, en latin *Vosagus*, grande forêt, qui séparoit autrefois l'Austrasie de la Bourgogne. Ce fut dans cette forêt que fut bâtie l'abbaye de Remiremont (*Mons-Romarici*) par S. Romaric. A présent ce pays est découvert; mais les hauteurs retiennent encore le nom de monts de Vosge: elles séparent la Lorraine de la Bourgogne & de l'Alsace. Il est parlé de cette montagne dans César, *lib. 4 comment.* & dans Lucain, *liv.* 1, où il est nommé *Vosegus.*

VOSSIUS (Gérard) prévôt de Tongres, né dans le diocèse de Liége, & parent des autres Vossius, *dont nous parlerons ci-après*, entendoit fort bien le grec & le latin, & mit au jour plusieurs peres de l'église, entr'autres S. Grégoire *Thaumaturge*, & S. Ephrem. Le pere Labbe le cite souvent dans sa dissertation sur les écrivains ecclésiastiques de Bellarmin. Il avoit été fort considéré & chéri des cardinaux Sirlet & Caraffe, & mourut à Liége l'an 1609, le 25 mars. * Swert, *Athen. Belg.*

VOSSIUS (Jean) pere du célébre *Gerard-Jean* Vossius, étoit lui-même un homme de lettres. Il naquit l'an 1549, à Ruremonde dans la Gueldre, d'une famille considérable, dont le nom est *Vos*, & ayant gouté les nouvelles opinions des Protestans, il sortit de Ruremonde pour aller dans le Palatinat, où il fit ses études de théologie, & fut fait ministre en 1573, d'une église du voisinage d'Heidelberg, qui n'est point nommée par ceux qui nous ont donné sa vie. En 1577, le

e nouvel électeur Louis ayant obligé les ministres l'embrasser le sentiment de Luther sur l'Eucharistie, ean Vossius qui refusa de le faire, fut déposé, & se etira en Hollande, avec sa femme & son fils *Gerard-Jean*, qui avoit à peine six mois. La réputation de l'université de Leyde, & des grands hommes qui demeuroient dans cette ville, l'engagea à s'y aller établir; & le 5 de mai de l'année suivante 1578, il fut reçu au nombre des membres de l'université sous le nom de *Joannes Alopecius Ruremondanus*. Car il aimoit mieux, suivant le gout de ce temps-là, porter un nom grec qu'un nom flamand. Peu de temps après il fut fait ministre de l'église de *Leiemuden* dans le *Rheinland*; mais à peine y étoit-il, que la noblesse calviniste du pays l'attira à Furnes où il demeura jusqu'en 1583, que les Espagnols s'étant rendus maîtres de cette ville, il retourna en Hollande où il fut fait ministre de l'église de Dordrecht. Il y mourut en 1585. Il avoit épousé en premier lieu *Cornelie* de Biele, de Ruremonde, & en secondes nôces, *Anne* de Wit, fille de *François* de Wit, & sœur de *Corneille* & *Jean* de Wit. Il mourut trois mois après ce second mariage. * Niceron, *mém. éloge de Gérard-Jean Vossius, t. XIII.*

VOSSIUS (Gérard Jean) né au Palatinat, & non à Ruremonde, l'un des plus laborieux & des plus doctes personnages du XVII siécle, en histoire & en humanités, naquit en 1577, & étudia à Dordrecht, avec le savant Ericius Puteanus. Il fut ensuite directeur du collége de Dordrecht & de Leyde, après quoi il parvint à la charge de professeur en éloquence & en chronologie à Leyde, & fut appellé en 1633 dans la nouvelle académie d'Amsterdam, nommée l'*école illustre*, où il remplit une chaire de professeur en histoire. On peut voir dans ses lettres publiées à Londres l'an 1690, diverses circonstances de sa vie. C'étoit un homme d'une lecture prodigieuse. Ses ouvrages composent six volumes *in-fol.* dont le premier a paru à Amsterdam en 1695, & le dernier en 1701. Les écrits qu'ils contiennent avoient déja été imprimés séparément. Ils sont au nombre de 44. Les principaux sont; *De origine idololatriæ; De historicis Græcis; De historicis Latinis; De poetis Græcis; De poëtis Latinis; De scientiis mathematicis; De quatuor artibus popularibus; Hist. Pelagiana; Institutiones rhetoricæ, grammaticæ, poëticæ; Theses chronologicæ & theologicæ; Etymologicon linguæ latinæ; De vitiis sermonis, &c.* Il mourut en 1649, âgé de 72 ans. Ses cinq fils, Denys, François, Gérard, Matthieu, Isaac, ont tous écrit. Nous en parlerons dans les articles suivans. * Valere André, *biblioth. Belg. Epist.* G. J. Vossii. Niceron, *mém.* &c. tome XIII.

VOSSIUS (Isaac) chanoine de Windsor en Angleterre, fils du célébre *Gérard-Jean* Vossius, né à Leyde en 1618, a publié plus correctement qu'auparavant les lettres de S. Ignace; a écrit en faveur de la version des LXX, qu'il croyoit inspirée, & a composé diverses dissertations de philologie & de philosophie. On a aussi de lui des observations sur les géographes Scylax & Pomponius Mela, & sur Catulle; sur l'origine du Nil, & des autres fleuves; un traité *De Sibyllinis, aliisque quæ Christi natalem præcessère oraculis*; une réponse aux objections de la nouvelle critique de M. Simon; divers autres petits traités, & *Variarum observationum liber*, dans lequel se trouve un traité de la grandeur de l'ancienne ville de Rome, qui contient des choses qui paroissent incroyables à bien des gens, puisque selon son calcul cette ville devoit avoir pour le moins vingt lieues d'Allemagne en carré, & qu'elle devoit contenir quatorze millions de personnes. Il a le premier renouvellé en notre temps le systême de la chronologie des Septantes, qui étoit abandonné depuis long-temps, & qu'il a soutenu avec chaleur. Il étoit savant dans la critique grecque & latine, & en histoire, & avoit une belle bibliothéque, où il avoit ramassé divers manuscrits. Mais il avoit un penchant extraordinaire pour le merveilleux. Il avoit promis une nouvelle édition des Septantes qu'il n'a point donnée: il mourut à Windsor le 10 février de l'an 1688 (vieux style) c'est-à dire, le 21 février (nouveau style.) Il étoit dans sa soixante onziéme année. L'académie de Leyde a acheté sa bibliothéque. * Baillet, *jugemens des savans*, tome II, éd. *in-4°.* Niceron, *mém. t. XIII.*

VOSSIUS (Denys) fils de GERARD-JEAN, né à Dordrecht, mourut fort jeune, & cependant il savoit déja les langues grecque, latine, hébraïque, chaldaïque, arabe, françoise, italienne & espagnole. Il mourut en 1633. On a de lui des notes sur le livre du Rabin *Moyse Ben-Maimon* de l'idolatrie. Ces notes sont estimées, & M. de Saumaise en fait des éloges dans une de ses lettres à Gérard-Jean Vossius, pere de Denys. C'est la 41. Ces notes se trouvent avec une version latine du livre de Maïmon dont l'original est hébreu, à la fin du livre de Gérard-Jean Vossius de l'origine & du progrès de l'idolatrie, dont la meilleure édition est celle de 1668, à Amsterdam, *in-fol.* On a encore de Denys Vossius: *Panegyricus ad Fredericum-Henricum Arausionensium principem*, à Amsterdam 1633, *in-4°. Fredericus-Victor*, à Amsterdam 1633. C'est un poëme latin qui roule sur le sujet du discours précédent. Une traduction latine des annales de Flandre écrites en flamand par Everard Reidan, à Leyde 1633, *in fol.* Les commentaires de César avec des notes, & la vie de César par Julius Celsus, à Amsterdam, en 1697, *in-8°*, par les soins de Jean-Georges Grævius.

On apprend la date de sa naissance & celle de sa mort dans quelques poësies latines de Janus Bodecherus Banningius, imprimées à Leyde en 1633. Dans la huitiéme élégie du second livre des élégies de ce poëte, on apprend que le onziéme de mars 1633, Denys Vossius entroit dans la vingt-deuxiéme année de son âge; & dans l'épître en prose du même qui précéde sa cinquiéme silve, & qui est adressée à Gerard-Jean Vossius, le poëte dit que Denys venoit de mourir, la même annee 1633, ayant à peine fini la vingt-uniéme année de son âge, par conséquent peu de temps après la composition de l'élégie dont on vient de parler. Cette épître est datée du 1 novembre 1633. On lit un abrégé de la vie de Denys Vossius dans le recueil intitulé, *Insignium virorum epistolæ selectæ, ex bibliotheca Jani Guilielmi Meelii*, in-8°, p. 32 *& suiv.*

VOSSIUS (François) frere de Denys, né à Dordrecht, mort en 1645. On n'a de lui qu'un poëme latin, intitulé: *Carmen de victoria navali, auspiciis ordinum fœderatæ Belgicæ, ductuque Martini Herberti Trompii parta*, à Amsterdam 1640, *in-fol.*

VOSSIUS (Gerard) frere de DENYS & de FRANÇOIS, mort en 1640. On a de lui une édition de Velleïus Paterculus avec des notes, à Leyde 1639, *in 16*, & il laissa en mourant des notes sur Valérius Flaccus & sur Censorin.

VOSSIUS (Matthieu) *frere des quatre précédens*, né à Dordrecht, mort en 1646. On a de lui cinq livres des annales de Hollande & de Zélande, en latin, imprimées en 1635, *in 4°.* Ces annales vont depuis l'an 859, jusqu'en 1299. Elles ont été continuées jusqu'en 1432, & imprimées en 1680, *in-4°.* L'ouvrage de Vossius a été traduit en flamand par Nicolas Borremans, & imprimé en cette langue en 1677, *in-4°.*

VOTIENUS (Montanus) de Narbonne, du temps de Néron & de Galba, vers l'an 68 de J. C. Le poëte Martial, qui étoit son contemporain, en a parlé comme d'un homme très-savant, & qui faisoit honneur à sa patrie. * Martial.

VOUET (Simon) peintre célébre, né à Paris, où il a fleuri dans le XVII siécle, apprit les élémens de la peinture, sous son pere *Laurent* Vouet, qu'il sui-

passa de beaucoup. Ses premiers essais lui donnerent de la réputation : de sorte que M. de Harlai le mena avec lui en son ambassade de Constantinople, pour lui faire peindre le portrait du grand-seigneur, & les lieux considérables de cette ville. Après qu'il eut satisfait cet ambassadeur, il revint par Rome, où il s'arrêta quelque temps. Il s'y maria, & se fit connoître au pape Urbain VIII, par des ouvrages de sa main, qui furent placés dans l'église de S. Pierre. L'an 1624, il fut élu prince de l'académie des peintres de Rome, fondée vers l'an 1580, par Thadée Zucchero; mais le roi Louis XIII le rappella à Paris, & lui assigna une pension considérable, pour l'engager à son service. Vouet vint l'an 1628, avec sa femme, qui étoit savante dans l'art de peindre, & qui eut souvent l'honneur de travailler en la présence du roi, & d'en recevoir des louanges. Le premier emploi de Vouet fut de travailler aux décorations du palais de Luxembourg, où il fit quantité d'ouvrages de son invention. Il dessina ensuite des cartons pour les tapisseries du Louvre, & fit diverses peintures pour l'embellissement de ce lieu. Le cardinal de Richelieu l'employa à peindre les galleries & la chapelle du palais royal, & celles de son château de Ruel. Vouet peignit les beaux tableaux qui sont dans le château de Chilli, & dans l'hôtel de Séguier. Ce qu'il a peint aux bains de la reine, dans les appartemens du Louvre & à Saint-Germain, plut si fort au roi, que ce prince voulut apprendre de lui la peinture. Il y a un si grand nombre de ses ouvrages en différens endroits, qu'on en a imprimé une liste. Le roi d'Angleterre en ayant vu quelques-uns, fit son possible, pour attirer cet habile homme à son service; mais Vouet s'en excusa sur l'étroite obligation qu'il avoit de servir son prince & sa patrie, où, après avoir instruit un grand nombre d'éleves, il mourut en 1649, âgé de 59 ans. * Félibien, *entret. sur les vies des peintres.*

VOUILLÉ, bourg de Poitou en France, situé sur le Clain, à quatre lieues de Poitiers, vers le midi. Quelques géographes le prennent pour l'ancien *Vogladum*, où le roi Clovis défit les Wisigoths l'an 507, & tua de sa propre main Alaric leur roi. * Baudrand.

VOUTE, dit *Vultejus* (Jean) poëte Latin, étoit de Reims, & en liaison avec les savans de son temps. On a de lui quatre livres d'épigrammes, & un recueil d'étrennes, aussi en vers latins. Le tout fut imprimé à Lyon en 1537, *in*-8°, & à Paris en 1558, *in*-8°. On a inséré quelques-unes de ses piéces dans le troisiéme tome des délices des poëtes Latins de France. On a encore de sa composition un volume *in*-16 d'hendécasyllabes, imprimé séparément. C'étoit un poëte médiocre : mais qui a eu en son temps beaucoup de réputation. Denys Faucher, religieux de Lerins, son ami, le loue beaucoup, soit dans ses lettres, soit dans ses poësies. C'est lui qui nous apprend que Vouté fut tué dans un âge peu avancé, le 30 de décembre 1542, par un homme qui, ayant perdu un procès contre lui, le querella dans une rencontre, & lui porta un coup sous la mammelle gauche. Faucher dit qu'ayant appris cet événement, il courut promptement à son ami, pour le secourir & l'exhorter à pardonner à son meurtrier. Il ajoute que Vouté mourut une heure & demie après sa blessure. Voyez la lettre de Faucher au cardinal du Bellay, datée par erreur de 1552, au lieu de 1542, & une autre lettre du même à Pasquier Clément; l'une & l'autre parmi les ouvrages de Faucher, recueillis à la fin de la chronologie latine de Lerins, par Vincent Barrali de Salerne, pages 285 & 299. Voyez aussi les *Jugemens des savans* de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoye, tome IV, page 358. On trouve parmi les poësies de Faucher quelques piéces sur la mort de Jean Vouté. M. Baillet à l'endroit cité met la mort de ce poëte vers l'an 1537 : peut-être a-t-il été trompé par une lettre de Faucher (pag. 346) au théologien Pierre Olivier, laquelle est datée de cette année, & annonce néanmoins la mort de Vouté. Mais c'est une erreur dans la date.

VOUWERMANS (Philippe) a été un des plus excellens peintres des Pays-Bas. Il a particulierement réussi à peindre des paysages, où il introduisoit des parties de chasse, des campemens d'armées & d'autres sujets, où il entroit des chevaux, qu'il faisoit dans la grande perfection. Son gout de peindre est vrai, & l'on peut dire, pour achever son éloge, qu'il a su mettre de l'air dans ses tableaux, qui sont extrémement recherchés. Il mourut vers l'an 1670. * *Mémoires du temps.* Félib. *entret. sur les vies des peintres.*

VOYE LACTÉE, que le vulgaire appelle le *chemin de S. Jacques*, est un amas de quantité d'étoiles, moins apparentes que les autres, qui forment comme un grand chemin au travers des constellations du firmament. C'est l'opinion de Démocrite, que les modernes suivent aujourd'hui; ce qu'ils expliquent de cette maniere. Ils disent que toutes ces petites étoiles, quoiqu'obscures, jettent néanmoins quelque lumiere; & qu'étant fort proches les unes des autres, elles réfléchissent les rayons de lumiere qu'elles reçoivent : ce qui fait paroître une couleur blanche. On peut aussi supposer qu'elles luisent par elles-mêmes, & que leur clarté n'étant pas assez forte pour se faire appercevoir distinctement ici-bas, ne laisse pas de former cette blancheur par la réunion des rayons. Les poëtes ont feint que c'étoit le chemin par où les dieux se rendoient au palais de Jupiter; & les bonnes gens disent que c'est par-là que les ames des défunts font le voyage de S. Jacques en Galice, quand elles ne l'ont pas fait pendant leur vie. * *Philosophie de Gassendi, par* Bernier, *l.* 5.

VOYER. Maison d'ancienne noblesse, originaire de Touraine. On ne trouve point de titre de cette maison, ainsi que de la plupart des anciennes maisons du royaume, au-delà du XIII siécle. Le premier qui soit connu, est un ETIENNE Voyer (en latin *Vigerii*) chevalier, seigneur de Paulmy, qui scella de son sceau, chargé de deux lions passans l'un sur l'autre, le vendredi d'après la Quasimodo de l'année 1244, l'acte d'une donation faite par *Agathe*, sa femme, à l'abbaye de Notre-Dame de Baugerais de l'ordre de Cîteaux, où elle avoit choisi sa sépulture. On trouve ensuite RENAUD Voyer, chevalier, auquel Bertheleme, sire de la Haye & de Passavant, chevalier, dont il étoit homme-lige, remit & à ses hoirs certains devoirs, dont il étoit tenu, par acte du jeudi avant la S. Georges 1285. Renaud Voyer, sire de Paulmy, fut maintenu dans la possession de certain droit sur les taverniers de la ville de la Haye, par sentence rendue en l'assise de Chinon, le samedi après la S. Luc 1334. Un GUILLAUME Voyer, qualifié *Varlet* (qualité autrefois en usage, & qui répond à celle d'écuyer d'aujourd'hui) donna aveu du lieu de la Touche des Ferreaux & d'autres biens, situés dans la paroisse de Mousé, le mardi après l'Epiphanie 1333.

I. PHILIPPE, dit *Phelippin* ou *Philippon* Voyer, écuyer, seigneur de Paulmy, est le premier, par qui l'on puisse commencer la filiation de cette maison. On a de lui des actes des 5 & 8 janvier 1374, & des 24 février 1398, & 2 février 1411. Il ne vivoit plus en 1415. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Vernoeil : & 2°. *Marguerite* de Sigoygne. Il eut de la premiere JEAN Voyer, seigneur de Paulmy, qui suit; *Jeanne* Voyer, qui donna quittance avec sa sœur le 19 décembre 1399, à leur pere du bail & gouvernement qu'il avoit eu d'elles & de leurs biens, dans lequel acte leur mere & leur belle-mere sont mentionées; & *Guaye* Voyer, mariée par contrat du 20 décembre 1399, avec *Aventin* de Bez, écuyer, qui donna quittance de la dot qu'il avoit eue d'elle le 8 février 1399.

II. Jean Voyer, écuyer, seigneur de Paulmy, passa bail de son hôtel de Ferreaux à un paroissien de Monzé le 18 avril 1430. Il avoit épousé par contrat du dimanche après la fête du corps de Notre-Seigneur 1408, *Alis* de Cluys, fille de *Mouton* de Cluys, écuyer, seigneur de Briente, & d'Issoudun sur Creuse, & de *Marguerite* de Malvoost, laquelle étant veuve de lui, donna procuration à son fils le 26 février 1443, pour rendre la terre des Touches, située dans la paroisse de Saint-Amand au comté de Vendôme; céda le 3 février 1444, à Jean d'Artane, son gendre, la métairie des Touches pour les 100 réaux d'or de la dot promise à sa fille, & reçut de lui diverses quittances en 1445, 1447 & 1449. Ses enfans furent: Pierre Voyer, seigneur de Paulmy, qui suit; *Jeanne* Voyer, femme de *Guillaume* de Rougemont, écuyer, seigneur de Vernay, qui donna quittance de 100 réaux d'or pour la dot de sa femme le 3 février 1434; autre *Jeanne*, & *Marie* Voyer, vivantes en 1441; *Imblette* Voyer, mariée par contrat du 25 juillet 1443, avec *Jean* d'Artane, écuyer, seigneur du Puy, terre dont elle rendit hommage comme procuratrice de son mari le 28 octobre 1467: elle n'en eut point d'enfans, & elle transigea avec son héritier le 14 avril 14-8; *Josseline* Voyer, mariée par contrat du 5 juillet 1458, avec *Hélion* de la Motte, dit *Bouchardon*, écuyer, seigneur de la Bertholiere.

III. Pierre Voyer, écuyer, seigneur de Paulmy, & de la Roche de Gennes, fit hommage au roi pour cette seigneurie de la Roche de Gennes, mouvante de Loches, le 25 octobre 1461, rendit un aveu au seigneur de la Tremoille pour le fief de Bourbourent, ou Bois-Bouteau le 7 novembre 1479, & vivoit encore le 18 août 1481. *Marguerite* de Bez, fille de *Pierre* de Bez, chevalier, seigneur de Bez, qu'il avoit épousée par contrat du 6 juillet 1434, étant veuve de lui, transigea avec son fils aîné le 23 décembre 1483. Les enfans qu'il laissa d'elle furent Pierre Voyer II, seigneur de Paulmy, qui suit; *Bertrand* Voyer, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui fut présenté par le grand-prieur de Cluys, & reçu au grand-prieuré de France, par permission du grand-maître, en l'année 1474; *Jean* Voyer, écuyer, qui fut partagé par son frere le 14 juin 1496; *Jeanne* Voyer, mariée par contrat du 10 septembre 1482, avec *Maturin* Ganes, écuyer, seigneur de Mondidier; & *Jacquette* Voyer, mariée par contrat du 25 octobre 1485, avec *Hector* de Lespinay, seigneur du Ruaupercil, dont elle étoit veuve depuis environ dix ans, lorsqu'elle transigea avec Guillaume de Lespinay, écuyer, seigneur de Ruaupercil, son beaufrere, pour raison de son douaire, le 8 mai 1508.

IV. Pierre Voyer, II du nom, seigneur de Paulmy, & de la Roche de Gennes, fit la foi & hommage à Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire & de la Haye le 29 décembre 1483, obtint des lettres de rescision le 12 mars 1486, contre un contrat passé depuis trois ans entre lui & Pierre de Bez, son oncle, & le fit ajourner pardevant le bailli de Touraine le 26 avril 1487. Il avoit été marié par contrat passé à Chinon le 2 août 1471, avec *Jeanne* des Aubuis, fille de *Silvain* des Aubuis, écuyer, seigneur de Talvoye, & d'*Antoinette* sa femme. Il eut d'elle Jean Voyer, II du nom, seigneur de Paulmy, qui suit; *Nicolas* Voyer, qui transigea avec son frere aîné pour raison de son partage dans les successions de leurs pere & mere le 9 août 1521; *Pierre* Voyer, mort avant 1527; *René* Voyer, mariée par contrat du 24 juin 1505, avec *Jacques* de S. Jouyn, écuyer, seigneur de Richemont; & *Marie* Voyer, femme de *Bertrand* le Gay ou le Geay.

V. Jean Voyer, II du nom, écuyer, seigneur de Paulmy & de la Roche de Gennes, rendit hommage de la seigneurie de Paulmy à Gilles de Laval, baron de la Haye, le 23 avril 1532, & de celle de la Roche de Gennes au roi, à cause de Loches, le 10 mars 1547. Il vivoit encore le 24 avril 1550, mais il étoit mort l'an 1553. La preuve faite par Jacques de Voyer, vicomte de la Roche de Gennes & de Paulmy, l'un de ses arrieres-petits-fils, en 1668, porte qu'il mourut à la Haye en Touraine, âgé de 85 ans, & qu'il fut enterré à Paulmy; mais suivant la date du contrat de mariage de ses pere & mere, il ne pouvoit avoir au plus que 80 ans. Il avoit été marié 1°. par contrat du 11 juin 1499, avec *Louise* du Puy, fille de *Guillaume* du Puy, écuyer, seigneur de Baigneux, & de *Maturine* Lucas; & 2°. suivant la preuve de 1668, qui vient d'être citée, avec *Françoise* de Haulbois, ou Haulbuis. De la premiere vinrent Jean Voyer III, seigneur de Paulmy, qui suit; *François* Voyer, seigneur de la Cormerie, mort avant 1552; *Renée* Voyer, mariée par contrat du 15 avril 1521, avec *Jacques* Herpin, écuyer, seigneur de Quindray, qui transigea à cause d'elle avec le seigneur de Paulmy, son beau-frere le 22 juin 1553; *Anne* Voyer, mariée par contrat du 6 mai 1530, avec *François* Ancelon, écuyer, seigneur de Fonbaudry près de la ville de Preuilly, qui étoit veuf d'elle en 1552 en ayant des enfans; *Catherine* Voyer, mariée par contrat du 18 décembre 1536, avec *Isaac* de Mons, écuyer, seigneur de Saint en la paroisse de Civray: ils ne vivoient plus ni l'un ni l'autre le 5 mai 1542, ayant laissé deux fils, âgés alors de deux à trois ans; & *Jeanne* Voyer, mariée par contrat du 28 avril 1542, avec *René* Persil, écuyer, seigneur des Genets.

VI. Jean Voyer, III du nom, écuyer, seigneur de Paulmy, d'Argenson, de Rippon, de Balesme, & de la Roche de Gennes, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, se trouva à la journée de Pavie le 24 février 1524, *stylo veteri*, & à la bataille de Cerisolles le 14 avril 1544. Le roi Charles IX l'ayant nommé chevalier de son ordre par ses lettres données à Saint-Maur des Fossés le 16 septembre 1568, le comte du Bouchage, commissaire député de sa majesté, reçut son serment & lui en donna le collier le 26 du même mois. Il s'obligea pour emprunt de cinquante mille livres sur la ville de Tours, sous la reconnoissance du duc d'Anjou, frere du roi, pour être employées au payement de l'armée commandée par ce prince, & le 25 janvier 1569, il en reçut du roi une lettre de remerciment. Sa majesté voulant reconnoître ses services, unit & incorpora en sa faveur la terre de la Roche de Gennes, & les fiefs & seigneurie du Plessis-Ciran, & érigea le tout en titre de vicomté sous l'appellation de vicomte de la Roche de Gennes, relevant du château de Loches, par lettres patentes du même mois de janvier 1569, registrées au Parlement de Paris le 29 mars suivant. Il fit la cérémonie de revêtir du collier de l'ordre de S. Michel, le seigneur de la Messeliere, son gendre, le 27 du même mois de mars, en vertu des pouvoirs qu'il en avoit reçus du roi, & il fut déchargé du ban & arriereban le 16 mai suivant Il mourut le 10 février 1571, étant septuagenaire. Son tombeau fait par *Joannes Bene-Natus*, fut imprimé la même année à Paris *in-4°*. Il avoit épousé par contrat du 9 octobre 1538, *Jeanne* Gueffault, fille unique & héritiere de *François* Gueffault, chevalier, & de *Marguerite* de Coué, seigneur & dame d'Argenson, la Baillotiere, Ballesme, Chastres, &c. De ce mariage vinrent René de Voyer, vicomte de Paulmy, qui suit; Pierre de Voyer, seigneur d'Argenson, *qui a formé la branche des seigneurs, marquis, & comtes* d'Argenson, *rapportée ci-après*; *Iolande* de Voyer, mariée par contrat du 15 juin 1563, avec *Pierre* Frotier, écuyer, seigneur de la Messeliere, de la Coste, de Baigneux, de Chamousseau, &c. enseigne de cinquante hommes d'armes des ordonnances sous la charge du seigneur de

Sansac, & reçu chevalier de l'ordre du roi le 27 mars 1569, depuis aussi gentilhomme ordinaire de la chambre de sa majesté, gouverneur de Saintes, & de la ville & château de Poitiers, commandant de Niort, &c. *Anne* de Voyer, morte fille depuis son pere : sa succession fut partagee le 12 décembre 1586; *Louise* de Voyer, femme de *Louis* Fumée, seigneur de Bourdelles, baron de Laiguillon, lieutenant de l'amirauté de Guienne, & gentilhomme de la chambre du roi, laquelle fit partage avec ses cohéritiers des successions de ses pere & mere & de sa sœur, le 12 décembre 1586, & *Marguerite* de Voyer, mariée par contrat du 2 février 1573, avec *Robert* Robin, écuyer, seigneur de lai Tremblaye-Robin, des Hommes, de la Mormiere, & de Mondon.

VII. René de Voyer, chevalier de l'ordre du roi & du S. Sepulcre, vicomte de Paulmy, & de la Roche de Gennes, seigneur du Plessis-Ciran, conseiller au conseil privé de sa majesté; bailli du pays & duché de Touraine, fut retenu gentilhomme servant du duc d'Orléans, depuis appellé le duc d'Anjou, frere du roi, par lettres données à Dacqs le 16 juillet 1565, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres données à Monceaux le 18 septembre 1567. Il eut commission du roi le 30 du même mois pour lever cent arquebusiers à cheval, & les commander sous le duc de Nemours; & le 3 décembre suivant, le roi lui donna une autre commission pour commander la bande des deux cens arquebusiers à cheval, qu'il avoit assemblés sous le titre de chevaux-légers. Marie, reine d'Ecosse, duchesse de Touraine, le pourvut de la charge de bailli de Touraine, par lettres du 12 février 1571, & le roi lui accorda par lettres données à Paris au mois de novembre 1572, la création de deux foires par an & d'un marché par semaine à Paulmy. Il obtint d'autres lettres patentes du roi, données à Paris au mois de juillet 1575, portant confirmation des lettres à lui accordées par Louis de Rohan, prince de Guéméné, au château du Verger, le 24 mars 1573, pour la réunion des fiefs & seigneuries de Paulmy, de la Voyerie de la Grange, du Mouton de Cluys, du Puy d'Atilly, du Rivau de la Barge, de la Racinelliere, de la Thibaudiere & du Bois le Plessis, relevant de sa baronie de la Haye, pour ne former à l'avenir qu'une seule & même châtellenie. Il fut gouverneur des ville & château de Loches, comme il paroît par un mandement de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, du 12 avril 1575, qui lui fut adressé pour faire mettre en liberté un prisonnier de guerre, qui étoit dans ce château. Il fut encore retenu l'un des gentilshommes ordinaires de la chambre du duc d'Anjou, frere du roi, par lettres du 20 décembre 1576, & élu gouverneur de Henri de Bourbon, prince de Dombes, le 9 juin 1579. Il mourut au mois d'avril 1586, après avoir fondé, conjointement avec sa femme, le premier du même mois, des messes & offices divins, & un collége dans leur bourg & châtellenie de Paulmy, pour y élever douze enfans, avec un principal & deux régens ecclésiastiques, dont ils se réserverent & à leurs successeurs, seigneurs de Paulmy, la nomination, collation & patronage. Il avoit épousé par contrat du 19 mars 1580, *Claude* Turpin, fille de *Charles* Turpin, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Crissé, & de *Simone* de la Roche, dame de Vaille-le-Pin & de Leschasserie. Elle ratifia le 9 mai 1605, le contrat de mariage de son fils unique, qui suit.

VIII. Louis de Voyer, chevalier, vicomte de Paulmy & de la Roche de Gennes, seigneur de la Voyerie de la Haye, de Balesme, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, né en 1575, fut fait conseiller d'état par brevet du dernier février 1616, dont il fit le serment entre les mains du chancelier de France, le 7 mars suivant; & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, par lettres du 9 des mêmes mois & an, pour laquelle charge il prêta serment entre les mains du maréchal de Souvré, le 12 suivant. Il fonda un couvent d'Augustins dans le parc de Paulmy, le 16 février 1622, fit abattre l'ancienne chapelle de ce château, & obtint permission de l'archevêque de Tours, le 5 mai 1630, de faire transporter dans l'église de ce couvent les ossemens, cendres & sépulture d'un seigneur de Paulmy. Il fit partage à ses enfans le 14 août 1641, & mourut prêtre, comme il paroît par une transaction passée entre son fils aîné & sa fille, le 14 décembre 1651. Il avoit été marié par contrat du 7 mai 1605, avec *Françoise* de Larcé, dame dudit lieu & de Doree, morte au mois d'octobre 1631, fille de *Jacques* de Larcé, chevalier, seigneur des mêmes lieux, & de *Lancelonne* du Raynier. Il eut d'elle Jacques de Voyer, vicomte de la Roche de Gennes, qui suit; *François* de Voyer, chevalier, seigneur & baron de Boizé, lieutenant d'artillerie, mort en 1640, à Pignerol, des blessures qu'il avoit reçues au siége de Turin, enterré dans l'église des Freres Mineurs de Pignerol; *Gabriel* de Voyer de Paulmy, seigneur de Ciran, bachelier en théologie de la faculté de Paris en 1629, prieur des prieurés de Vou & de S. Jacques de la Lande en 1641, & de S. Martin de Juilles, diocèse de Saintes, en 1650, prêtre en 1664, & nommé évêque de Rhodès le 7 février 1666. Il prit possession de cette église par procureur le 18 avril 1667, fut sacré le 8 mai suivant à Paris, dans l'église des Jésuites, rue saint Antoine, par l'archevêque de Paris, assisté des évêques d'Angoulême & d'Acqs, & prêta le serment de fidélité entre les mains du roi le 16 du même mois. Il mourut dans son palais épiscopal, le 11 octobre 1682, âgé de 73 ans. Il avoit publié en 1674, à Rhodès, les ordonnances synodales de son diocèse, qui sont estimées. C'est un volume *in*-12. Il a été estimé pour sa vie exemplaire & sa prudence, qui faisoit son caractère particulier; René de Voyer, seigneur, comte de Dorée, *dont il sera fait mention ci-après; Hardouin* de Voyer de Paulmy, qui fut reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité, au mois d'avril 1620, & fit sa preuve le 29 avril 1625. Il étoit au service de la religion en 1641, & il fut depuis commandeur de Chenailles de la Guerche; & *Leonore* de Voyer, mariée par contrat du 4 décembre 1629, avec *Léonor* Barjot, chevalier, baron de Moussy, comte de Roncé, conseiller du roi en ses conseils, & gentilhomme ordinaire de sa chambre par brevet du 21 avril 1641: elle vivoit veuve de lui le 14 septembre 1651.

IX. Jacques de Voyer, chevalier, vicomte de la Roche de Gennes & de Paulmy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de son ordre, conseiller en ses conseils d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & gouverneur de la ville & château de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, pourvu de ce gouvernement sur la démission de son beau-pere, le 24 avril 1638, fit hommage au roi pour le vicomté de la Roche de Gennes, & les seigneuries du Mai-Ciran, de la Latte, du Plessis-Ciran & de Relay, le 22 février 1644, en fournit aveu trois mois après, & obtint l'union des châtellenies du May, terres, fiefs, seigneuries & justices de Ciran, de la Latte, du Plessis-Ciran & de Relay, au vicomté de la Roche de Gennes, par lettres du mois de juin 1645. Il eut commission le 3 février 1652, pour lever cent hommes de pié, pour la garde de Châtelleraud, & le 19 février 1668, demeurant en son château de Paulmy, élection de Chinon, bailliage de Tours, il eut acte de l'intendant de Touraine de la représentation qu'il avoit faite pardevant lui de ses titres de noblesse depuis seulement 1538. Il mourut au mois de décembre 1674. Il avoit épousé en 1638, *Françoise* de Beauveau, née en 1621, fille de *Jacques* de Beauveau, chevalier, seigneur du Rivau, & baron de

S. Caffien, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller d'état, lieutenant-général au gouvernement du haut Poitou, Châtelleraudois & Loudunois, gouverneur particulier des ville & château de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, & d'*Elizabeth* de Clermont-Tonnerre. Elle vivoit encore en 677. De ce mariage vinrent, JEAN-ARMAND de Voyer, marquis de Paulmy, qui suit; *Gabriel* de Voyer de Paulmy, prieur de Broquies, mort à Paris le 16 décembre 1675, âgé d'environ 23 ans, & inhumé le 17 à S. Sulpice; *Marc-Antoine* de Voyer de Paulmy, né le 20 janvier 1654, & baptisé pour les cérémonies le 20 octobre 1656. Il fut chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, ayant fait en 1666, ses preuves, qui furent admises au grand prieuré d'Aquitaine le 24 juin 1 67. Il fut grand fauconnier du grand maître de Malte, gouverneur de l'isle du Goze, & en dernier lieu commandeur de Nantes. Il mourut à Paris le 24 septembre 1700, & fut inhumé le lendemain en l'église du grand-prieuré du Temple; *Louis-Basile-Alexandre* de Voyer de Paulmy, grand archidiacre de Rhodès, qui vivoit encore en 1730; *Jacques* de Voyer de Paulmy, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem de minorité le 11 mars 1658, au grand prieuré d'Aquitaine, où ses preuves furent admises le 17 juin 1667. Il fut capitaine d'une galere de sa religion, nommée *Sancto-Pietro*, & alla à Messine en 1684; à son retour à Malte, il obtint la bulle des honneurs & prérogatives de son ordre au mois de février 1686 : depuis il fut commandeur de Fretté & de saint Lo d'Angers, & receveur du trésor commun de l'ordre au grand prieuré d'Aquitaine : il vivoit en 1709; *René* de Voyer, chevalier, comte de Paulmy & de Boizé, ci-devant capitaine successivement d'infanterie & de cavalerie, mort à Paris le 9 janvier 1709, & inhumé le 0 à S. Sulpice, n'ayant point eu d'enfans de *Marie-Anne* de Wittemberg, sa femme; *Marie* & *Françoise* de Voyer de Paulmy, religieuses à Fontevraud, en 1668; & *Louise* de Voyer, religieuse en l'abbaye de S. Paul de Beauvais en 1668.

X. JEAN-ARMAND de Voyer, chevalier, marquis de Paulmy & de la Roche de Gennes, baron de Boizé, seigneur de Ciran, gouverneur de la ville de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des camps & armées du roi, mourut à Charleville au mois de septembre 1674, des blessures qu'il avoit reçues le 11 août précédent à la journée de Senef. Il avoit épousé au mois de juillet 1660, *Anne-Radegonde* de Mauroy, fille de *Séraphin* de Mauroy, seigneur de S. Ouyn, conseiller du roi en ses conseils, intendant des finances, & d'*Anne* Fremin. Elle se remaria le 17 mai 1685, avec *François* de Crussol, comte d'Uzez & de Cuysieux, & mourut veuve de lui le 20 décembre 1719, ayant eu de son premier mari *Séraphin-Jean-Armand* de Voyer, marquis de Paulmy & de la Roche de Gennes, baron de Boizé, seigneur de Ciran, enseigne de la compagnie colonelle du régiment du roi, mort à Toul en 1688, sans alliance; & *Marie-Françoise-Céleste* de Voyer de Paulmy, qui fut élevée fille d'honneur de la princesse de Condé, & qui devint héritiere de sa maison par la mort de son frere. Elle fut mariée à l'âge de 26 ans le 30 août 1689, par contrat du jour précédent, avec *Charles-Yves-Jacques* du Plessis, chevalier, seigneur, comte de la Riviere & de Ploeuc, & par cette alliance marquis de Paulmy, vicomte de la Roche de Gennes, baron de Boizé, seigneur de Ciran, du Châtellier, &c. guidon des gendarmes de la reine, & depuis enseigne des gendarmes Anglois, & gouverneur de Saint-Brieu. Elle resta veuve de lui le 3 janvier 1729, & elle mourut à Paris le 2 juin 1732, âgée de 70 ans, ayant eu pour enfans, *Charles Yves-Thibaud*, comte de la Riviere, de Mur & de Ploeuc, marquis de Paulmy & de Wartigny, mestre de camp de cavalerie, & successivement cornette, enseigne & sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du roi, gouverneur des pays, ville & évêché de Saint-Brieu, & tour de Cesson en Bretagne, au mois de janvier 1729, & brigadier des armées de sa majesté, le premier août 1734, marié avec *Louise-Julie* de Barberin de Reignac, nommée en 1725, dame du palais de la reine, seconde douairiere d'Espagne; *Jacques-Charles* de la Riviere, comte de Mur, qui avoit épousé *Elizabeth* de Serré, veuve d'*Alexandre-Honoré* de Grillet, seigneur, marquis de Brissac, lieutenant des gardes du corps du roi, maréchal de camp de ses armées, & gouverneur de Guise : elle mourut le 16 octobre 1723, âgée de 28 ans; *Françoise-Anne-Agathe-Marguerite* de la Riviere, mariée avec *Etienne* Rivié, écuyer, seigneur de Liancourt, Bayancourt, &c. grand-maître des eaux & forêts de France, au département de l'Isle de France & Soissonnois; *Marie-Anne-Louise-Céleste* de la Riviere, mariée le 9 février 1718, avec *Claude-Adrien* de la Fond, chevalier, seigneur de la Beuvriere & de la Ferté, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, duquel elle resta veuve le 17 juillet 1726; *Ivonette* de la Riviere, damoiselle de Ploeuc; & *Gabrielle-Félicité* de la Riviere, mariée à Saint-Brieu, en présence de tous les députés des états de Bretagne, le 13 novembre 1726, avec *Thomas-Charles* de Morant, chevalier, marquis de Breguigny, baron de Fontenay, comte de Pensées.

IX. RENÉ de Voyer de Paulmy, chevalier, seigneur de Dorée & de Blavel, quatriéme fils de LOUIS de Voyer, vicomte de Paulmy, & de *Françoise* de Larcé, dame de Dorée, fut intendant des armées françoises en Catalogne, & conseiller du roi en ses conseils d'état, & mourut en 1665. Il avoit épousé *Diane-Marie* Joubert, héritiere de Chaillonnay en Saintonge, qui fut gouvernante des enfans naturels du roi Louis XIV, & qui mourut à Versailles le 22 avril 1685. Il eut d'elle *René* de Voyer, baptisé le 5 juin 1650, & inhumé à S. Gervais à Paris, le 14 avril 1652; *Marie* de Voyer, baptisée le 25 mars 1653, mariée avec le comte de Mornac en Saintonge; *Louis-Joseph* de Voyer de Paulmy, chevalier, comte de Dorée, seigneur de Chaillonnay, baptisé le 21 mars 1655, enseigne, puis lieutenant au régiment des gardes françoises, tué au combat de Senef, le 11 août 1674, n'ayant point été marié; *Marie-Anne* de Voyer, baptisée le 13 mai 1659; *Françoise-Therèse* de Voyer de Paulmy, damoiselle de Dorée, fille d'honneur de la duchesse de Bourbon, & vivante en l'année 1730; *Magdeléne* de Voyer de Paulmy, morte au couvent de Bellechasse, où elle étoit pensionaire; *Angélique* de Voyer de Paulmy, mariée à Versailles au mois de janvier 1683, avec *Antoine-Michel* Tambonneau, chevalier, envoyé extraordinaire du roi à Cologne, puis nommé ambassadeur en Suisse au mois de juillet 1684, & reçu président en la chambre des comptes de Paris, le 24 octobre suivant : elle devint veuve de lui le 3 novembre 1719, & elle mourut le 17 octobre 1724; & *Alexandre-Benoît* de Voyer de Paulmy, comte de Dorée, seigneur de Chaillonnay, appellé l'*abbé de Dorée*, baptisé depuis le decès de son pere, le 9 novembre 1665. Le roi lui donna le 23 avril 1683, une pension de 3000 livres sur l'évêché de Rhodès, vacant par le decès de son oncle. Il mourut à Saintes en 1720.

BRANCHE DES SEIGNEURS, MARQUIS ET COMTES D'ARGENSON.

VII. PIERRE de Voyer, chevalier, seigneur d'Argenson & de la Bailloliere, fils puîné de JEAN de Voyer, III du nom, seigneur de Paulmy, & de *Jeanne* Gueffault, dame d'Argenson, fut pourvu après la mort de son frere aîné de la charge de bailli du pays & duché de Touraine, par lettres du 26 avril 1586, registrées au parlement le 6 juin suivant. Il étoit aussi en

1605, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & son conseiller. Il assembla les états de la province à Tours en 1614, mourut à Paris le 22 décembre 1616, âgé de 53 ans, & fut enterré à S. Nicolas du Chardonnet, où son fils aîné lui fit poser une épitaphe. *Elizabeth* Huraulr, qu'il avoit épousée par contrat du 14 février 1594, & qui étoit fille de *Jean* Hurault, seigneur de Chevigy, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & de *Catherine* Allegrin de Valence, mourut aussi à Paris sur la paroisse de S. Gervais le 30 mai 1645, âgée de soixante-quatorze ans, & fut inhumée le lendemain à S. Nicolas du Chardonnet. Il eut d'elle René de Voyer, seigneur d'Argenson, qui suit; *Claude* de Voyer d'Argenson, licencié ès droits, prêtre, conseiller & aumônier du roi l'an 1626, prévôt de S. Laurent de Parthenay en l'église cathédrale de Luçon en 1629, trésorier de l'église collégiale de sainte Marie-Magdeléne de Mezieres en Brenne, diocèse de Bourges, & prieur du prieuré de S. Antoine de Nau-l'abbé en Berri en 1639 & 1640, & de celui de S. Nicolas de Poitiers en 1648, 1650 & 1677, abbé de Chartres lès-Cognac, ordre de S. Benoît, diocèse de Saintes. Il est auteur des ouvrages suivans : *Elogia illustrium virorum hujus sæculi*, à Poitiers en 1651, *in-8°.* Entre ces éloges on trouve ceux de Louis, de Pierre & de René I de Voyer d'Argenson, avec une description de la pompe funébre de ce dernier; le tout par le même auteur; *Les voies du salut à la suite de J. C. Le triomphe de saint François*; & une *Oraison funébre de la reine Anne d'Autriche.* On a encore de lui un recueil de Sermons, dont le titre est aussi singulier que les discours marquent le peu de bon gout de la plus grande partie des orateurs sacrés de ce temps-là. Ce recueil est intitulé : *L'ennéade sacrée, ou les neuf muses de l'église, en neuf discours, contenant les principales matieres prédicables de l'église, avec un avant propos qui comprend tout ce qui concerne tant l'origine & les parties de la prédication, que l'office du prédicateur*, à Paris en 1622, *in-folio.* Ces discours roulent sur la purification de la sainte Vierge & son assomption; sur l'ascension de Jesus-Christ & sa transfiguration; sur la pénitence, les maladies, la fête de tous les saints, &c. On trouve à la fin un sermon, ou plutôt un traité fort étendu, théologique & moral sur les anges; *François* de Voyer, mort huit jours après son pere en 1616; *Marie* de Voyer, morte fille en la paroisse de S. André des Arcs à Paris, le 2 juin 1628, & enterrée le 3 à S. Nicolas du Chardonnet; & *Elizabeth* de Voyer, morte jeune.

VIII René' de Voyer, chevalier, seigneur d'Argenson, de la Bailloliere, de Chastres en Touraine, & de Weil-le-Menil en Berri, conseiller d'état, & ambassadeur du roi à Venise, né le 21 novembre 1596, fit le serment d'avocat au parlement de Paris le 11 novembre 16 5; fut pourvu d'un office de conseiller au même parlement par lettres patentes du 15 novembre 1619, & y fut reçu le 18 août 1620; eut un brevet de conseiller d'état le 2 août 1625, & fut reçu le 7 juin 1628, en un office de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, dont il avoit obtenu les provisions le 17 avril précédent. Il eut commission du roi le 22 novembre 1629, pour faire démolir la citadelle & les fortifications de la ville de Bergerac, fut fait intendant de la province de Dauphiné & des pays adjacens pour la guerre d'Italie & de Savoye, le 17 octobre 1630, & des provinces de Berri, Touraine, Angoumois, Limosin, haute & basse Marche, haute & basse Auvergne, pour en faire les fonctions sous le prince de Condé, gouverneur de ces provinces & de Bourgogne, le 12 août 1633, étant intendant de Saintonge & de Poitou. Il eut commission le 8 janvier 1633, pour faire démolir & raser le château d'Aubusson en la Marche, & il fut encore chargé le 12 juin suivant de la démolition de plusieurs châteaux & forteresses en Auvergne & en Bourbonnois. Il fut nommé le 30 juin 1634, intendant de la province d'Auvergne, & le 10 mai 1635, de l'une des armées que le roi devoit commander en personne. Le 12 septembre 1636, il eut l'intendance de l'armée commandée par le maréchal de la Force, & le 21 mars 1637, celle de l'armée d'Italie. Il fut fait conseiller d'état semestre par lettres du 20 mars 1638, & s'étant défait de sa charge de maître des requêtes, il obtint des lettres d'honneur le 26 janvier 1639. Pendant les guerres d'Italie il fut fait prisonnier à Milan en 1639, y demeura six mois, & n'en sortit l'année suivante que moyennant une rançon de dix mille écus que la cour de France envoya. Pendant sa prison, il traduisit le livre de l'Imitation de J. C. & fit un traité de la sagesse chrétienne; & ces deux ouvrages furent imprimés de son vivant. Le 18 septembre 1641, le roi le chargea de ses pouvoirs pour se transporter en Catalogne, & y traiter avec les députés du principat sur la cession de ce pays en faveur de S. M. qui le même jour lui donna l'intendance de ses armées de terre & de mer, & du pays de Catalogne. Le 8 mars 1643, en reconnoissance de ses importans services, il fut fait conseiller d'état ordinaire. L'intendance des provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, pays d'Aulnis, & isles adjacentes, même en ce qui étoit des élections de Saintes & Cognac, quoique de la généralité de Bourdeaux, lui fut donnée par lettres du premier avril 1644. Il fut chargé le 24 mars 1646, du pouvoir nécessaire pour traiter au nom du roi avec le pape, le grand duc de Toscane & autres princes d'Italie, ou avec leurs commissaires, conjointement avec le prince Thomas de Savoye, lieutenant général des armées de S. M. & commandant en chef son armée de terre jointe à la navale, & le marquis de Brezé, duc de Fronsac, pair de France, commandant en chef l'armée navale, & lieutenant général de celle de terre en l'absence du prince Thomas, sur les négociations, traités d'alliance, confédération, ligue offensive & défensive entre le roi & ces princes. Le 4 avril de la même année, en considération de sa capacité & expérience de ses services & emplois importans dedans & dehors le royaume, en des négociations & traités de grande considération, par lui conduits & conclus au nom de S. M. tant en Allemagne, qu'en Italie & Catalogne, il fut établi surintendant de justice, police, finances & vivres de l'armée de terre qui s'assembloit en Provence. Le 3 janvier 1647, le roi le commit pour assister avec le duc d'Orléans ou le maréchal du Plessis-Praslin, à l'assemblée des trois états de la province de Languedoc, & le 24 juin 1650, il fut nommé à l'ambassade de Venise. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, reçut l'ordre de prêtrise le 24 février 1651, & fit son testament le 28 avril suivant : après quoi il se rendit à Venise, où il mourut au bout de quatorze jours de maladie, le 14 juillet de la même année 1651, âgé de cinquante-quatre ans, sept mois & vingt-un jours. Il fut inhumé aux dépens de la république, dans l'église de S. Job du grand couvent des Dominicains, où son fils aîné lui fit ériger un mausolée. *Claude*, frere de René, a joint à ses *Eloges des Illustres*, une description de la pompe funébre que lui fit la république, & l'oraison funébre prononcée en présence du doge. Il avoit été marié par contrat du 17 juillet 1622, avec *Heléne* de la Font, fille de *Barthelemi* de la Font, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, & de *Magdeléne* de Patras. Elle mourut à Paris en la paroisse de S. André des Arcs, le 9 février 1638, sur les 11 heures du soir, âgée de 35 ans, & elle fut inhumée le 11 suivant à S. Nicolas du Chardonnet. Elle avoit eu pour enfans René' de Voyer II, seigneur d'Argenson, qui suit; *Louis* de Voyer de Paulmy d'Argenson, baptisé le 16 janvier 1625, qui fut prieur du S. Sépulcre d'Allemagne, ordre de S. Benoît, diocèse de Meaux, en 1635,

nommé par le roi abbé commendataire de l'abbaye de la sainte Trinité de Beaulieu, aussi de l'ordre de S. Benoît, diocèse de Tours, le 6 octobre 1639, prévôt de S. Laurent de Parthenay en 1651, & prieur de N. D. de Louen le 16 mai 1671. Il permuta ce bénéfice pour le doyenné-canonicat prébendé de l'église royale, collégiale & paroissiale de S. Germain l'Auxerrois à Paris, dont il prit possession le 21 octobre de la même année. Il mourut le 13 janvier 1694, âgé de soixante-huit ans, & fut inhumé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois. *Pierre* de Voyer d'Argenson, chevalier, seigneur de Chastres, vicomte de Mouzé, appellé *le vicomte d'Argenson*, baptisé le 19 novembre 1626, & qui ayant été destiné à l'état ecclésiastique, reçut la tonsure cléricale le 26 mars 1636; mais depuis il prit le parti de l'épée, & fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & bailli du pays & duché de Touraine, charge dont il fut pourvu au lieu & place du feu seigneur de Cinq-Mars, grand écuyer de France, le 14 juin 1643, & dont il prêta serment le 2 décembre suivant. Il fut aussi enseigne au régiment des gardes françoises, & ensuite gouverneur & lieutenant général pour le roi dans toute l'étendue du fleuve de S. Laurent en la nouvelle France, pour laquelle charge il prêta serment le 27 janvier 1657. Il fut fait le 7 mars suivant, conseiller d'état, en considération de ses services dans des affaires importantes dans les armées, & particulierement aux siéges de Portolongone, de la Bassée & d'Ypres, à la bataille de Lens & au siége de Bourdeaux, où il avoit reçu plusieurs blessures. Il fit son testament le 9 avril 1709, par lequel il ordonna sa sépulture à Mouzé. *Magdeléne* de Voyer de Paulmy d'Argenson, baptisée le 8 mai 1629, mariée en la paroisse de saint Gervais à Paris, le 16 mai 1645, par contrat du jour précédent, avec *Jean* de Bernage, seigneur d'Arvigny, de S. Maurice, Vaux-la-vallée & Chaumont, conseiller au grand conseil, duquel elle devint veuve au mois de juin 1689: elle vivoit encore le 7 novembre 1694; *Claude* de Voyer, baptisé le 20 septembre 1632, mort & enterré à S. André des Arcs le 24 suivant; *Jacques* de Voyer de Paulmy d'Argenson, baptisé le 18 février 1634, prêtre, docteur en droit canon, prieur commendataire des prieurés de Nau-l'abbé en Berri, & de S. Nicolas de Poitiers, qui fut vicaire général de l'évêque de Rhodès, son cousin, en 1668, prieur-curé de S. Pierre de Roquebouillac, le 22 janvier 1670, & nommé à la cure d'Argenson par son frere aîné, comme fondateur, le 23 mars 1690. L'évêque de Dole, son neveu, le nomma son vicaire général pour son abbaye de Preuilly par lettres du 26 juillet 1707, dans lesquelles il est qualifié chanoine honoraire de l'église royale de S. Hilaire de Poitiers. Il mourut à Argenson le 14 juin 1715, dans la quatre vingt-deuxiéme année de son âge; & *Angelique* de Voyer, baptisée le 22 octobre 1637, morte jeune.

IX. René de Voyer de Paulmy, II du nom, chevalier, seigneur d'Argenson, & de Weil-le-Menil, comte de Rouffiac, châtelain de Plassac, seigneur de la Bailloliere, & de Selligny, né à Blois le 13 décembre 1623, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Rouen par lettres du 26 août 1642, & y fut reçu le 23 mars 1643; eut commission d'intendant, subdelegué de son pere dans les élections de Saintes & de Cognac, le 1 novembre 1644, & dans la généralité de Poitiers le 2 janvier 1646, & fut fait intendant des mêmes élections de Saintes & de Cognac en l'absence de son pere, par commission du 4 avril de la même année. Il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes de l'hôtel du roi, par lettres du 14 août 1649, en prêta le serment le 16, & y fut reçu au parlement le 23 du même mois. Il eut des lettres de conseiller d'état le 4 septembre suivant, & de conseiller d'état ordinaire le 15 avril 1651. Son pere étant mort la même année ambassadeur à Venise, il fut nommé pour aller le remplacer dans cet emploi auprès de la republique; il remplit cette ambassade jusqu'au 28 novembre 1655, qu'il eut son audience de congé. Le sénat de Venise pour marque de la considération qu'il faisoit de sa personne, lui avoit accordé & à ses descendans, la permission d'ajouter sur le tour de ses armes celles de la république, avec le lion de S. Marc pour cimier, par lettres patentes du 27 octobre précédent, & le roi lui permit & aux siens par brevet du 7 novembre 1656, d'user de cette concession. Pendant son sejour à Venise, le roi érigea sa terre & seigneurie de Rouffiac en titre de comté par lettres du 25 janvier 1654, qui furent régistrées au parlement de Paris le 23 décembre 1666. L'an 1655, il fit imprimer à Venise le *Traité de la sagesse*, ouvrage de son pere, qu'il avoit traduit du françois en italien; il faisoit aussi des vers françois, dont plusieurs ont été imprimés. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 14 février 1657; & après avoir vécu longtemps dans la retraite, il mourut au mois de mai 1700, dans la soixante-dix-septiéme année de son âge. Il avoit épousé par contrat du 8 mai 1650, *Marguerite* Houllier de la Poyade, née le 27 août 1630, & baptisée à S. André d'Angoulême le 29 suivant, vivante encore en 1703, fille & héritiere de *Helie* Houllier, écuyer, seigneur de la Poyade & de Rouffiac, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général du siége présidial d'Angoulême, & de *Catherine* de Paris. De ce mariage vinrent Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, qui suit; *Antoinette-Catherine* de Voyer de Paulmy d'Argenson, née à Venise le 28 janvier 1654, & baptisée pour les cérémonies en l'église de S. Gervais à Paris, le 6 mars 1657, mariée par contrat du 17 mai 1667, avec *Louis* de Valory, chevalier, seigneur d'Estilly, Chasteloison, &c; *Françoise* de Voyer, née à Venise le 12 mai 1655, morte au mois de janvier 1656, & enterrée à S. Job de Venise près de son aïeul; *François-Helie* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né à Paris le 22 septembre 1656, & baptisé le lendemain à S. Gervais, prieur de S. Nicolas de Poitiers, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 9 février 1686, élu doyen & chanoine de l'église royale, collégiale & paroissiale de S. Germain l'Auxerrois le 15 janvier 1694, & nommé le 15 avril 1702, à l'évêché de Dol, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 25 septembre & 20 novembre suivant; ensuite de quoi il fut sacré le 18 mars 1703, dans la chapelle de l'archevêché de Paris, par le cardinal de Noailles archevêque de cette ville, assisté des évêques de Senlis & de Noyon. Il harangua le roi à la tête des députés des états de Bretagne le 14 janvier 1705, & il obtint l'abbaye de S. Pierre de Preuilly, ordre de S. Benoît, diocèse de Tours le 1 novembre 1706. Le roi le nomma le 12 janvier 1715, à l'archevêché d'Embrun, qui fut proposé pour lui à Rome le 16 décembre suivant, & d'où il fut transféré le 23 avril 1719 à l'archevêché de Bourdeaux, pour lequel il prêta serment de fidélité entre les mains du roi en présence du duc d'Orléans, régent, le 16 juin 1720. Il eut aussi le brevet de conseiller d'état le 9 mai 1719, & l'abbaye de Notre-Dame de Relecq, ordre de Cîteaux, diocèse de S. Paul de Léon, lui fut accordée le 12 juin 1720. Il assista au sacre du roi à Reims le 25 octobre 1722, ayant été un des prélats qui y furent invités, & il fut député de sa province à l'assemblée générale du clergé de France tenue en 1723. Il mourut à Bourdeaux le 25 octobre 1728, âgé de 72 ans, un mois & trois jours. Son corps après avoir été exposé pendant deux jours dans la salle de son palais, fut déposé dans une chapelle de sa métropolitaine, où il ne fut inhumé qu'après la rentrée du parlement; *Thérèse-Hélène* de Voyer, née & baptisée à S. Gervais le 11 avril 1659, morte le 26 octobre 1662, & enterrée au Calvaire du Marais à Paris; *Marie-Scholastique* de

Voyer, née le 10 février 1661, religieuse Carmelite à Angoulême; & *Joseph-Ignace* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né le 30 décembre 1662, & baptisé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, de minorité, au grand prieuré de France, en vertu d'une bulle du grand-maître du 10 mars 1666, & mort en Bretagne en 1690.

X. Marc-René de Voyer de Paulmy, chevalier, marquis d'Argenson, vicomte de Mouzé, baron de Weil, seigneur de la Bailloliere, de Draché, &c. ministre d'état, garde des sceaux de France, & chancelier garde des sceaux de l'ordre royal & militaire de S. Louis, né à Venise le 4 novembre 1652, reçut les cérémonies du baptême dans le palais de S. Marc le 8 janvier 1653, & fut nommé au nom de la république de Venise par André Contarini, chevalier, procurateur de S. Marc. Il fit le serment d'avocat au parlement le 12 novembre 1669, & fut reçu chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, le 8 janvier 1677, & conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée & siége présidial d'Angoulême, en survivance de son aïeul maternel, le 9 août 1679. Il fut établi par arrêt du conseil d'état du 25 février 1692, procureur général de la commission pour le jugement des prises faites par les vaisseaux portans pavillon de France; pourvu par lettres du 5 mars 1694, d'une charge de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, à laquelle il fut reçu le 19 du même mois; fait procureur général de la commission pour la recherche des francs-fiefs, & des usurpateurs du titre de noblesse en 1696, & pourvu par lettres du 29 janvier 1697, de la charge de lieutenant général de la ville, prévôté & vicomté de Paris, en laquelle il fut installé au châtelet le 8 février suivant. Il obtint le 12 juillet 1703, des lettres de maître des requêtes honoraire, qui furent registrées au parlement le 20 du même mois. Il fut nommé l'un des commissaires du conseil de commerce par arrêt du 18 novembre 1704, & conseiller d'état semestre le 10 juin 1709. Il fut déclaré garde des sceaux de France le 28 janvier 1718, & les sceaux lui ayant été remis, il prêta serment le même jour pour cette charge. Il fut chargé en même-temps de l'administration des finances, & fut installé le premier février dans le conseil des finances en qualité de président de ce conseil: ayant été élu le 2 avril de la même année l'un des quarante de l'académie françoise, il y prit séance le 23 juillet: il avoit été reçu honoraire de celle des sciences dès 1716. Il se trouva & porta la parole au lit de justice tenu au Louvre le 26 août de l'année 1710, & l'édit du mois précédent, portant création de l'office de garde des sceaux en sa faveur, y fut enregistré de l'exprès commandement du roi. Il fut pourvu par lettres du 15 avril 1719, de la charge de grand croix, chancelier & garde des sceaux de l'ordre royal & militaire de S. Louis, pour laquelle il prêta serment le lendemain. Le 5 janvier 1720, il fut déchargé de l'administration des finances, & déclaré ministre d'état: le roi lui donna une pension de 20000 livres, & à chacun de ses enfans une de 3000 livres. Il remit les sceaux de France entre les mains du duc d'Orléans régent, le 7 juin 1720, & il obtint un brevet daté du même jour qui lui en conserva les honneurs. Il mourut à Paris dans l'extérieur du monastère de la Magdeléne de Trénel au fauxbourg Saint-Antoine le 8 mai 1721, sur les cinq heures du matin, dans la soixante-neuviéme année de son âge, & il fut inhumé le 17 à S. Nicolas du Chardonnet. Il avoit épousé par contrat du 14 janvier 1693, *Marguerite* le Févre de Caumartin, seconde fille de *Louis-François* le Févre de Caumartin, chevalier, seigneur de Boissy, Argouges, Rouvre, Maisy, &c. conseiller du roi en tous ses conseils, & au conseil d'état & direction des finances, & de *Catherine-Magdeléne* de Verthamon sa seconde femme. Elle mourut de la petite-vérole le premier août 1719, à six heures du soir, âgée de 47 ans, & elle fut inhumée le lendemain au soir à S. Nicolas du Chardonnet. Les enfans sortis de ce mariage sont, *Catherine-Magdeléne-Marguerite* de Voyer de Paulmy d'Argenson, née le 13 octobre 1693, & baptisée le lendemain à S. Jean en Gréve, mariée le 12 août 1715, avec *Thomas* le Gendre de Collande, chevalier, seigneur de Gaillefontaine, &c. morte à Paris le 27 novembre 1735, âgée de 42 ans; René-Louis de Paulmy, marquis d'Argenson, qui suit; & *Pierre-Marc* de Voyer de Paulmy, chevalier, comte de Weil-Argenson, seigneur de Villautrois, de Lys, du Plessis-d'Echelles, de Pocaney, baron des Ormes de Saint-Martin, né le 16 aout 1696, & baptisé le lendemain à S. Jean en Gréve, reçu avocat au parlement le 5 août 1715, avocat du roi au châtelet en 1718, conseiller au parlement de Paris le 29 août 1719, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 17 novembre suivant, & lieutenant général de police de la ville, prevôté & vicomté de Paris, le 26 janvier 1720, charge dont il donna sa démission le premier juillet suivant. Il fut fait intendant à Tours le 18 février 1721, & grand-croix & chancelier garde des sceaux de l'ordre royal & militaire de S. Louis, par la démission de son frere aîné au mois de juin suivant. Il fut pourvu de nouveau par lettres du 26 avril 1722, de la charge de lieutenant général de police de Paris, dans laquelle il fut installé le cinq mai suivant, ayant fait le jour précédent au parlement le serment accoutumé. Le duc d'Orléans, régent en France, le nomma le 20 septembre 1723, son chancelier garde des sceaux, chef de son conseil, & surintendant de ses maisons & finances, & lui en fit expédier les provisions le 24 du même mois. Après la mort de ce prince, il fut choisi pour remplir la même place auprès du duc d'Orléans, premier prince du sang son fils. Il se démit de la charge de lieutenant général de pólice, & ayant été fait conseiller d'état le 28 janvier 1724, il prêta serment, & prit séance au conseil le 31 du même mois. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 27 février suivant, & il fut reçu honoraire de l'académie royale des sciences le 31 août 1726. Il fut nommé en août 1742, ministre & secrétaire d'état au département de la guerre, & le 18 novembre 1744, il obtint la surintendance générale des postes & relais de France. Il a donné la démission de ces charges le 1 février 1757, & s'est retiré à sa terre des Ormes Saint-Martin en Touraine. Il a été marié le 24 mai 1719, avec *Anne* Larcher, née posthume le 6 mars 1706, fille unique de *Pierre* Larcher, chevalier, seigneur de Pocancy, conseiller au parlement de Paris, mort le 19 février 1706, & d'*Anne-Thérese-Hebert* de Buc, sa veuve, femme en secondes noces d'*Antoine-François* Talon, capitaine au régiment des gardes françoises. Il a eu d'elle *Marc-René* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né le 20 septembre 1722, a été d'abord mestre de camp lieutenant du régiment royal de Berry, cavalerie, fait brigadier le 1 mai 1745, & la même année lieutenant général au gouvernement d'Alsace; maréchal de camp le 10 mai 1748, inspecteur de cavalerie en 1749, & directeur général des haras de France en janvier 1752: il a épousé le 10 janvier 1747, *Jeanne-Marie-Constance* de Mailli, fille du premier lit du comte de Mailli-d'Harcourt, lieutenant général des armées du roi, née le 12 décembre 1734; & *Louis-Auguste* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né le 13 février 1725, reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité par bref du 17 avril suivant, mort.

XI. René-Louis de Voyer de Paulmy, chevalier, marquis d'Argenson, vicomte de Mouzé, baron de Reveillon, seigneur de Villeneuve, &c. né le 18 octobre 1694, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 24 avril 1716, & nonobstant le défaut d'âge, il obtint le

le 20 février 1718, la permiſſion d'opiner. Il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par lettres du 21 novembre ſuivant, fait conſeiller d'état le 6 janvier 1720, intendant du Hainault, pays d'entre Sambre & Meuſe, & outre-Meuſe, le 15 du même mois, maître des requêtes honoraire le 3 février ſuivant, & grand-croix, chancelier, & garde des ſceaux de l'ordre militaire de S. Louis, au lieu de feu ſon pere, le 15 mai 1721. Il prêta ſerment pour cette charge le 18 ſuivant, & s'en étant enſuite démis en faveur de ſon frere, il obtint le 31 des mêmes mois & an, un brevet qui lui en conſerva les honneurs : par autre brevet du premier juin 1721, la penſion de 3000 livres qui lui avoit été accordée, & à ſon frere du vivant de leur pere, fut augmentée juſqu'à 9000 livres pour chacun, & à 7000 livres pour leur ſœur. Il fut un des conſeillers d'état qui aſſiſterent au ſacre du roi à Reims le 25 octobre 1722, & il monta à une place de conſeiller d'état ordinaire au mois de décembre 1728. Il fut nommé le 18 novembre 1748, miniſtre & ſecrétaire d'état au département des affaires étrangeres. Il eſt mort à Paris le 26 janvier 1757, âgé de ſoixante & deux ans. Il avoit été marié le 30 novembre 1718, par contrat du jour précédent, avec *Marie-Magdeléne-Françoiſe* Meliand, née le 22 janvier 1704, fille d'*Antoine-François* Meliand, chevalier conſeiller du roi en ſes conſeils, maître des requêtes honoraire de ſon hôtel, & intendant de Flandre, depuis conſeiller d'état ordinaire, & de *Marie* le Bret. Il en a eu Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenſon, qui ſuit ; & *Marie-Magdeléne-Catherine* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, née le 25 novembre 1724, mariée au comte de Maillebois, fils du maréchal de ce nom.

XII. Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenſon, né à Valenciennes le 22 novembre 1722, a été d'abord reçu avocat du roi au châtelet de Paris en 1742, conſeiller au parlement le 9 décembre 1744, maître des requêtes en 1747, à l'académie françoiſe le 6 avril 1748. Il fut nommé ambaſſadeur en Suiſſe le 24 mai ſuivant, chancelier garde des ſceaux & grand croix de S. Louis ſur la démiſſion de ſon oncle le 26 janvier 1749, reçu en ſurvivance de la charge de ſecrétaire d'état au département de la guerre le 9 octobre 1751. Il a été marié en premieres nôces à une fille du ſieur Dangé, l'un des quarante fermiers généraux, morte ſans enfans. En ſecondes nôces il a épouſé *Marguerite* Fyot, ſeconde fille de *Claude-Philibert*, ſeigneur de la Marche, dans la Breſſe, premier préſident du parlement de Dijon, dont il a eu *Adélaïde-Geneviéve*, née en janvier 1752.

Les armes de Voyer ſont d'*azur à deux lions léopardés d'or paſſans l'un ſur l'autre, couronnés de même, armés & langués de gueules, écartelé de* Gueſſault, *qui eſt d'argent à une faſce de ſable.* La branche d'Argenſon *portoit ci-devant ſur le tout l'écuſſon de Veniſe, qui eſt d'azur à un lion aîlé aſſis d'or, tenant un livre couvert d'argent : cet écuſſon ſurmonté d'une couronne ducale fermée.* * *Hiſt. des grands officiers de la couronne, troiſiéme édit. t. VI, p.* 593.

VOYER (Jean le) profeſſeur dans l'univerſité de Paris, en latin *Viſorius*, ſieur de Saint-Pavace, né dans la ville du Mans, a été un homme ſavant dans les langues grecque & latine, comme il l'a fait ſouvent paroître en pluſieurs univerſités de France, & entre autres à Paris, ſous le roi François I. Il enſeigna pendant pluſieurs années les belles lettres dans cette ville au collége de Bourgogne ; il y fut procureur de la nation de France en 1537. Ce fut Claude Roillet, principal du collége de Bourgogne, qui le chargea de profeſſer dans ce collége, & il fit d'excellens diſciples. Il étoit habile grammairien, philoſophe & juriſconſulte, & aimoit beaucoup le droit civil en particulier. Il mourut au Mans en 1568. En 1534, il avoit publié deux ouvrages, le premier eſt un abrégé latin de la dialectique de Rodolphe Agricola, *in-8°*, à Paris : le ſecond eſt une logique qu'il compoſa auſſi en latin, & qu'il dédia à dom Jean Equino ſon couſin, abbé de la Piété au Mans ; c'eſt ce qu'on appelle l'abbaye de l'Eſpau de l'ordre de Cîteaux, proche la ville du Mans. Dans ce dernier ouvrage, Jean le Voyer qui le publia avant l'autre, y avoit renfermé tout ce que Cicéron, Quintilien, Agricola, & pluſieurs autres avoient tiré d'Ariſtote, tant pour l'invention que pour former le jugement. Il y condamne la méthode des Hibernois & des Eſpagnols qu'il nomme, les premiers *tenebræ Hibernicæ*, & les ſeconds *Hiſpanica barbaries.* Ces deux ouvrages furent fort eſtimés par les écoliers de l'auteur, qui firent des vers pour le louer. Jean le Voyer n'en demeura pas là : faiſant réflexion qu'on mépriſoit beaucoup l'étude de la philoſophie ; que la cauſe de ce mépris étoit la barbarie qui regnoit alors dans cette ſcience, de ſorte qu'en ſortant de l'étude de la grammaire, les jeunes gens ſe jettoient auſſitôt dans l'étude du droit ; il réſolut de remédier à ce mal. Dans cette vue il travailla à faire parler la philoſophie avec pureté. Ainſi il lut à ſes diſciples les Topiques de Cicéron, & il les expliqua par un juſte commentaire, où il s'efforça d'éclaircir celui de Boëce. Il diviſa ſon ouvrage en trois livres, pour ſuivre l'ordre de Cicéron, & le dedia à René du Bellay évêque du Mans. Il fut imprimé à Paris *in-4°*, l'an 1538, à Baſle en 1541, *in folio*, avec d'autres commentateurs ; à Lyon, chez Sébaſtien Gryphe en 1545, & à Paris en 1557, *in-4°*. Le Voyer écrivoit bien en latin. Il avoit fait auſſi des poëſies latines, & l'hiſtoire des choſes les plus mémorables de ſon temps, & il laiſſa ces ouvrages à ſon fils qui ne les a pas publiés. * La Croix du Maine, dans ſa *bibliothéque*, &c. Du Boulay, dans ſon *hiſtoire de l'univerſité de Paris. Les ſingularités hiſtoriques & littéraires, par* D. Liron, *pag.* 470 *& ſuivantes, nombre XLVII.*

U P

☞ UPLANDE, province de Suéde, bornée au nord & à l'orient par la mer Baltique. Le lac Meler avec ſes iſles dépend pour la plus grande partie de cette province, qui eſt très-fertile, & produit entr'autres de très-beau froment. Elle a quantité de mines de fer & de plomb, & quelques-unes d'argent. Ubbon, roi de Suéde, dit M. d'Audiffret, faiſoit ſa réſidence ordinaire dans cette province, & on croit qu'elle a pris de-là le nom d'*Uplande*, comme qui diroit, *pays d'Ubbon.* Stockholm & Upſal ſont les principales villes de cette province. * D'Audiffret, *géogr. anc. & moder.* tome I. La Martiniere, *dict. géogr.*

UPPINGHAM, c'eſt une jolie petite ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Rutland. Elle eſt ornée d'un bon collége & d'un hôpital. Elle eſt à 64 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

UPSAL, ancienne ville du royaume de Suéde, dans la province d'Uplande, étoit autrefois le ſéjour des rois, qui y étoient auſſi ſacrés dans l'égliſe cathédrale, qui eſt le ſiége d'un archevêché. Il y a une célébre univerſité, une belle citadelle, & un horloge dont l'artifice eſt admirable. L'égliſe archiépiſcopale eſt couverte de cuivre, & renferme pluſieurs ſépulcres des rois de Suéde, d'une ſtructure très-magnifique. Ce fut dans le palais royal de cette ville, que la reine Chriſtine dépoſa la couronne, & abdiqua l'an 1654. * Henr. Lomenie, comte de Brienne, *in itiner.*

UPSU, ville, *cherchez* ALASCHEHIR.

UPTON (Nicolas) Anglois de nation, étoit au ſiége d'Orléans en 1428. Il fut depuis chanoine & précenteur de l'égliſe de Sariſberi en Angleterre. Il vivoit encore en 1453. On a de lui trois ouvrages ; ſavoir, *Nicolai Uptoni de ſtudio militari libri quatuor. Joannis de Bado Aureo tractatus de armis. Henrici Spelmanni*

aspilogia. Ces trois ouvrages ont été imprimés en un seul volume *in-folio*, à Londres en 1654, par les soins d'Edouard Bissæus, qui y a joint des remarques de sa façon. Ces traités sont sur le blason : mais dans les deux premiers, Upton traite de tout ce qui regarde la noblesse, son origine, ses droits, ses loix, &c. Ils contiennent aussi une espéce de code militaire. * *Voyez* l'abbé le Clerc dans sa *Bibliothéque*, mise au-devant du dictionaire de Richelet, de l'édition *in-folio* 1728.

U R

UR, ville des Chaldéens, pays natal de Tharé, & de son fils Abraham. Ce nom Ur, en hébreu veut dire *feu* : signification qui a donné lieu à l'ancienne tradition des Juifs, qu'Abraham avoit été jetté dans le feu par les Chaldéens, avec son frere Aram, parcequ'il ne vouloit pas adorer leurs dieux ; qu'Aram, qui n'avoit pas la même foi qu'Abraham fut consumé par le feu, mais qu'Abraham en fut délivré par miracle. Saint Jérôme fait mention de cette tradition des Juifs, à laquelle les rabbins ont encore ajouté plusieurs circonstances ; mais il paroît par le texte de la Genèse, que Ur est le nom appellatif d'une ville de Chaldée. Ammien Marcellin nous apprend qu'il y avoit en Mésopotamie, sur le chemin qui conduit des bords du Tibre à Nisibe, une ville nommée Ur. Eupolemus, dans son *histoire des Juifs*, citée par Eusébe, dit que la Babylonie, nommée *Camarine*, est aussi appellée *Urie*; & Pline fait mention d'une ville d'Ur, sur l'Euphrate. De ces trois villes, la premiere est celle qui plus probablement est la ville d'Ur, dont il est parlé dans l'écriture. * *Genes. c.* 11 & 15. *Esdras*, *l.* 2, *c.* 9. Bochart, *in Phaleg.* Du Pin, *dissert. chron. hist. crit. sur la bible*, *tom. I.*

URANE, tyran sous Alexandre *Sévére*, dont parle Zosime. Il y a encore un historien Grec de ce nom. * Vossius, *de hist. Græc.*

URANE, fut disciple de S. Paulin évêque de Nole ; & peut-être le même que celui dont il est parlé dans la lettre dix neuviéme de ce Saint. Il pouvoit être de Bourdeaux ou des environs, & l'on voit que S. Delphin évêque de Bourdeaux, le chargea vers l'an 400, d'une de ses lettres pour S. Paulin déja retiré à Nole. Urane étoit prêtre, & se retira ensuite auprès de S. Paulin, à la mort duquel il étoit présent en 431. On ne sait si cet Urane est le même que celui qui fut enterré à Nole dans le cimetiere de S. Félix, le 22 jour de décembre, comme on l'apprend de son épitaphe qu'Ughellus rapporte en ces termes :

Dep. Urani presbyt. XI. Kal. Januarias.

Pacatus, poëte Gaulois, ayant dessein d'écrire la vie de S. Paulin, écrivit à Urane pour lui demander la relation de la mort du saint évêque. Urane obéit, & commença sa relation à la visite que deux évêques firent à S. Paulin trois jours avant qu'il mourut. C'est l'unique histoire originale que nous ayons de S. Paulin. Cet écrit dont le style est simple, clair & net, quoique fort court, a été célébre dans l'antiquité. S. Isidore de Séville le marque dans son catalogue des écrivains ecclésiastiques. S. Grégoire pape en cite un endroit dans ses dialogues. Surius est le premier que l'on sache qui ait publié cette relation, dans ses actes des Saints au 22 de juin. Il y nomme mal-à-propos Paratus, au lieu de Pacatus. Le pere Chifflet, Jésuite, revit cette relation sur un manuscrit de Troyes, plus correct que l'imprimé de Surius, & la donna de nouveau dans son *Paulinus illustratus*. C'est de-là que les continuateurs de Bollandus l'ont fait passer dans leur grande collection, & M. le Brun des Marettes, dans son édition des ouvrages de S. Paulin, *in*-4°. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*, & l'*histoire littéraire de la France*, par DD. Rivet & Colomb, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, V siécle, tome II, &c.

URANIE, une des neuf muses, dont le nom signifie *céleste*, préside à l'astronomie. On la représente ordinairement vêtue d'une étoffe couleur d'azur, couronnée d'étoiles, & soutenant des deux mains un grand globe.

URANISBOURG, petit lieu que Ticho Brahé II, baron Danois, & illustre mathématicien, fit bâtir avec un observatoire dans l'isle de Ween, laquelle est dans le détroit du Sund, entre la Séelande & la province de Schone ou Schonen. Il y fit faire un donjon, qu'il nomma *Stelleborgo*, environné de miroirs & de crystaux, où il se retiroit ordinairement, quelque rigoureuse que fût la saison, pour observer les astres. * *Voyez* sa vie écrite par un anonyme.

URANIUS, philosophe & médecin, contemporain d'Alexandre de Tralles, qui vivoit dans le VI siécle, exerçoit la médecine à Constantinople. Il étoit Syrien de naissance. Sans avoir la moindre connoissance d'Aristote ou de l'ancienne philosophie, il avoit une haute opinion de son savoir, & aimoit beaucoup à disputer. Il parloit beaucoup & décidoit hardiment, même sur les questions les plus difficiles, comme sur les attributs & l'essence de Dieu. Il affectoit de paroître sceptique en toutes choses, & il formoit toutes ses réponses sur le modéle de Pirrhon & de Sextus Empyricus. On dit qu'il joignoit à ces mauvaises qualités des mœurs fort corrompues, & qu'il ne fréquentoit pour l'ordinaire que des libertins comme lui. Cependant il accompagna Arebindus dans son ambassade de Perse ; & pendant tout le temps qu'il fut dans ce pays, il sut cacher avec soin ses vices, & les couvrit même du voile apparent de la vertu. Cosroés trompé par son habit de philosophe, & par son maintien grave & sérieux, conçut de l'estime pour lui, & le fit entrer en conférence avec ses mages. Uranius soutint dans ses entretiens sa réputation, plus par son effronterie, que par la solidité de ses réponses, & il eut la gloire de vaincre tous ses adversaires dans la dispute. Cette victoire augmenta tellement l'estime que Cosroés avoit conçue pour lui, que ce prince le faisoit asseoir à sa table, buvoit à sa santé, & lui présentoit la coupe afin qu'il lui fit raison. Après qu'Uranius fut de retour de son voyage, il reçut des lettres pleines de politesse & d'affection de la part de Cosroës, dans lesquelles ce prince l'appelloit souvent son maître ; ce qui augmentoit tellement l'orgueil de ce philosophe, qu'il devint insupportable à tout le monde. *Voyez* le portrait qu'Agathias en fait fort au long dans son *histoire* ; & Freind, dans son *histoire de la médecine*, premiere partie.

URATISLAS I, fut le quatorziéme duc de Bohême. Borivorus, après la mort de *Spitigneus* I, son fils aîné, ne voulut point reprendre le gouvernement du royaume de Bohême, qu'il fit donner à Uratislas, son second fils, qui n'oublia rien de ce qui pouvoit le rendre égal aux meilleurs princes. Les Hongrois, qui avoient troublé la paix dans ses états, éprouverent bientôt sa valeur, & furent obligés de quitter les armes avant le combat, & de recevoir de lui les conditions qu'il proposa. *Drahomira*, fille du gouverneur du Loket, promit de se faire catholique pour épouser ce jeune prince ; mais le mariage ne fut pas plutôt consommé, qu'elle manqua de parole ; de sorte que bien loin de suivre la religion chrétienne, elle tâcha de l'opprimer. Les deux enfans qu'Uratislas eut de cette princesse, furent *Venceslas*, l'aîné, & *Boleslas*. Uratislas mourut à Prague l'an 916, après avoir fait bâtir à Bosl-slaw une église à l'honneur de S. Methodius & de S. Cyrillus, apôtres de Bohême & de Moravie, qui étoient morts à Rome de son temps. * Ju-

lius Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interregum Bohemiæ*.

URATISLAS, premier roi de Bohême, fut honoré du titre de roi par l'empereur Henri IV, qui voulut attirer à son parti ce prince par cette grace. Il fut couronné à Prague avec sa femme, par Gilbert archevêque de Trèves, le 15 jour de juin de l'an 1086. A peine fut-il sur le trône, qu'il fut obligé de mettre sur pied une armée contre *Gerard* & *Conrad*, ses deux freres. Quant à Gerard, il mourut de la fiévre, avant que de combattre. Conrad fut assiégé dans Brin, & se servit des larmes de sa femme pour se réconcilier avec le roi son frere, qui pendant ce siége, se fit sans y penser un ennemi dans la personne de *Bretislas* son fils. Didier qui étoit un courtisan des plus considérés, ayant laissé échaper une raillerie ingénieuse contre Bretislas, le roi ne put s'empêcher de rire: ce qui fit en même temps concevoir à ce prince de la haine contre Didier & contre le roi. Il fit tuer Didier, & prit les armes contre son pere, & en fut venu à un combat, si Conrad ne l'en eût empêché. Ce fils criminel pouvoit rentrer en grace auprès du roi son pere; mais il aima mieux se retirer auprès de Ladislas roi de Hongrie. Uratislas mourut l'an 1092, la septiéme année de son regne, & priva son fils de la succession du royaume, qu'il laissa à CONRAD I son frere. Il fut enterré dans l'église de Vissegrade, qu'il avoit fondée, & dédiée à l'apôtre S. Pierre. * Jul. Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interregum Bohemiæ*.

URBAIN, disciple de l'apôtre S. Paul. Il fut évêque de Macédoine. S. Paul le salue dans son *épître aux Romains, chap. XVI, vers. 9*, & l'appelle son compagnon dans l'œuvre de Jesus-Christ. * Théodoret, *in sinopsi*.

URBAIN, I de ce nom, pape, élu après Callifte I, le 21 octobre de l'an 223, étoit Romain, avoit vécu auprès des papes, & avoit été employé dans le ministère de l'église, qui étoit alors cruellement persécutée. Il la gouverna jusqu'au 25 mai de l'an 230, qu'il eut la tête tranchée, sous l'empire d'Alexandre *Sévére*. On lui attribue une épître & quelque décrets; mais l'un & l'autre sont supposés. S. Pontien lui succéda. * Eusébe, *in hist.* Baronius, *in annal.* Possevin. Coccius, &c.

URBAIN II, appellé *Odon* ou *Eudes*, François, natif de Châtillon sur-Marne, religieux de Clugny, que quelques-uns ont dit être de basse naissance; mais la chronique d'Alberic, *liv.* II, sous l'an 1087, le dit fils du seigneur de Lageri: le martyrologe de l'abbaye de Molesme, nomme son pere *Eucher*, & sa mere *Isabelle*, & en fait mention le 5 juin. Il fut fait cardinal & évêque d'Ostie, par Gregoire VII, & fut élevé sur le siége de S. Pierre, après la mort de Victor III, le 12 mars de l'an 1088. L'église étoit alors affligée par le schisme de l'antipape Guibert. Urbain gouverna avec une prudence singuliere pendant ces temps fâcheux; & s'étant vu contraint de sortir de Rome où les schismatiques étoient les plus forts, il se retira dans la Pouille, & passa depuis en France, asyle ordinaire des papes persécutés. Il y célébra divers conciles, ou pour s'opposer aux violences des schismatiques, ou pour regler d'autres affaires d'importance, comme celle de Philippe I, roi de France, qui avoit enlevé Bertrade. Mais de tous les conciles qu'Urbain II a célébrés, il n'y en a point eu ni de plus célébre ni de plus utile à l'église que celui de Clermont en Auvergne, pour le recouvrement de la Terre-sainte. Après cette assemblée tenue l'an 1095, le pape en tint d'autres à Tours & à Nismes; & étant retourné en Italie, il mourut en paix à Rome, le 29 juillet de l'an 1099, & eut Paschal II pour successeur. On a encore 35 lettres de lui. * Baronius, *in annal.* & les auteurs allégués par Louis Jacob, *in biblioth. Pontif.* On a une histoire très-curieuse, fort ample, & très-bien faite, de la vie d'Urbain II, composée dès 1706, par dom Thierri Ruinart, savant Bénédictin de la congrégation de S. Maur, & imprimée en 1724, après la mort de l'auteur, par les soins & avec un court avertissement du pere dom Vincent Thuillier, de la même congrégation. Cette vie écrite en latin, compose presque tout le second volume des *Œuvres posthumes* des PP. DD. Mabillon & Ruinart, publiées par dom Thuillier. Elle est suivie de diverses piéces concernant la même vie, comme *brefs, bulles, lettres* d'Urbain II, ou qui lui ont été adressées. La vie contient en quelque sorte toute l'histoire de l'église sous le pontificat de ce pape.

URBAIN III, nomé auparavant *Lambert* Crivelli, archevêque de Milan, parvint après Luce III, au pontificat, & ne le tint qu'un an, 10 mois & 25 jours, depuis le 25 novembre de l'an 1185, jusqu'au 20 d'octobre 1187. Il mourut à Ferrare de déplaisir, après avoir appris la funeste nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin, dans le temps qu'il envoyoit du secours aux chrétiens de la Palestine. Il eut des contestations avec l'empereur, touchant les terres laissées par la princesse Mathilde à l'église de Rome, sur la dépouille des évêques après leur mort, & sur les taxes qu'on faisoit payer aux abbesses. Urbain menaça l'empereur d'excommunication. Ce prince soutint ses droits, & écrivit une lettre très-forte au pape, qui le fâcha tellement, qu'il prit la résolution d'excommunier l'empereur: ce qu'il eût exécuté, si les habitans de Vérone, où il étoit, ne l'eussent prié de ne le pas faire dans leur ville. Il en sortit dans le dessein de le faire; mais sa mort arrêta les foudres qu'il alloit lancer. GRÉGOIRE VIII fut élevé après lui sur le saint siége. * Paul Morigé & Joseph Ripamon, *hist. eccl. Med.* Du Chêne & Papyre Masson, *in vit. pontif.*

URBAIN IV, François, natif de Troyes en Champagne, se nommoit *Jacques-Pantaléon-Léon.* D'autres assurent que Pantaléon étoit le nom de son pere, & que celui de sa famille étoit du Court-Palais, *Curto Palatio*. On tient qu'il n'étoit fils que d'un cordonnier de Troyes; & que par la connoissance qu'il s'étoit acquise de la théologie & du droit canon, il devint archidiacre de Laon, puis évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem. Enfin étant venu à Viterbe pour les affaires de la Palestine, il y fut élu pape après la mort d'Alexandre IV, le 29 août de l'an 1261. Il créa d'abord huit cardinaux, personnages d'un grand mérite; puis il fit publier une croisade contre Mainfroi, ennemi de l'église, & usurpateur du royaume de Sicile. Quelque temps après, il se retira à Orviette, & appella en Italie Charles, comte d'Anjou & de Provence, pour le faire roi des deux Siciles. L'an 1264, il ordonna par une bulle qu'on célébreroit dans toute l'église la fête du Saint Sacrement le jeudi d'après celle de la Trinité, & il fit composer un office particulier par S. Thomas d'*Aquin;* mais sa bulle ne parle ni de procession, ni d'exposition du Saint Sacrement. Ce pape mourut à Pérouse le 20 octobre de la même année, après avoir passé 3 ans, 1 mois & 22 jours sur le siége pontifical. Son corps fut mis dans l'église cathédrale de la même ville, où l'on voit son tombeau avec une épitaphe. Le pape Urbain IV avoit écrit une description de la Palestine, dont Adrichomius s'est servi pour son livre intitulé, *Théâtre de la Terre-Sainte.* Il laissa encore un volume d'épîtres, conservées dans la bibliothéque du Vatican, & dont les PP. Martène & Durand ont fait imprimer soixante & une dans le tome II de leur *Thesaurus novus anecdotorum;* & une paraphrase sur le pseaume L, *Miserere meî, Deus,* que nous avons dans la bibliothéque des peres. Quelques auteurs attribuent ce dernier ouvrage à Urbain III. CLEMENT IV remplit ensuite le saint siége, qui avoit vaqué 4 mois. * Grégoire, évêque de Bayeux. Théodoric de *Vaucouleurs.* Champier. Frizon. Papyre Masson. Pla-

tine. André du Sauffai. Onuphre & Ciaconius, *en sa vie*. Bzovius & Rainaldi, *in annal*. Possevin, *in appar. &c.*

URBAIN V, François, natif du diocèse de Mende en Gevaudan, nommé auparavant *Guillaume* de Grisac, étoit fils de *Guillaume* de Grimoard, baron du Roure & de Grisac, & d'*Emphelise* de Sabran, sœur de S. Elzear. *Voyez* ROURE. Il avoit été religieux de l'ordre de S. Benoît; & ensuite ayant pris le bonnet de docteur en droit canon & en théologie, il l'avoit professé avec applaudissement à Montpellier & à Avignon. Après avoir été abbé de S. Germain d'Auxerre, puis de S. Victor-lès-Marseille, il fut élu pape, & succéda à Innocent VI, le 28 octobre de l'an 1362. Urbain fut élu, quoiqu'absent; & à son retour à Avignon où étoit le saint siége, il fut couronné le 6 novembre. Il avoit toujours témoigné un courage invincible pour la défense des droits ecclesiastiques. Cette ardeur augmenta dans son pontificat; car il excommunia Barnabon, tyran de Milan, & quelques autres seigneurs d'Italie, qui exerçoient des cruautés incroyables sur le peuple. Le ciel favorisa ses desseins, & protégea ses armes contre ces tyrans, dont la défaite rendit la paix à l'Italie. Ce fut une des raisons qu'on proposa au pape, pour le prier d'y faire un voyage. Il y fut encore porté par les sollicitations pressantes des peuples de Rome, & par les lettres de Pétrarque; de sorte qu'étant sorti d'Avignon le 30 avril 1367, il s'embarqua à Marseille, & arriva à Rome le 16 octobre. Pendant les deux ans qu'il resta en Italie, il regla les affaires du gouvernement, & partit de Corneto le 5 septembre l'an 1370, pour revenir à Avignon. Il aborda à Marseille le 16, & le 24 du même mois, il fit son entrée à Avignon, où il mourut le 19 décembre suivant, après 8 ans, 1 mois & 23 jours de siége, à l'âge de 61 ans. Son corps fut porté dans l'église de S. Victor-lez-Marseille, où est son tombeau, illustre par des miracles, qui ont témoigné que c'est avec raison que sa mémoire est honorée dans le martyrologe de France, & dans celui de S. Benoît. Ce pape composa divers traités, même pendant son pontificat, & eut pour successeur GRÉGOIRE XI. On trouve quelques lettres de lui dans le tome I du *Thesaurus novus anecdotorum* des PP. Martène & Durand. * Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal.* Ruffi, *hist. de Mars.* Symphorien Champier, du Bosquet, du Chêne, &c. *en sa vie.*

URBAIN VI, nommé auparavant *Barthelemi* Prignani, archevêque de Bari, étoit de Naples. Après la mort de Grégoire XI, les Romains craignant que si l'on faisoit un pape François, il ne transférât encore le siége à Avignon, obligerent les cardinaux d'élire un pape de leur nation. Le peuple en troupe aux environs du conclave, crioit insolemment, *volemo un papa Romano, overo Italiano*; & mettant quantité de bois sous la salle de l'assemblée, il menaçoit les cardinaux d'y mettre le feu, si on ne leur donnoit satisfaction. Les cardinaux protesterent de cette violence, & choisirent l'archevêque de Bari, quoiqu'il ne fût pas cardinal. Ils s'imaginerent qu'un homme comme lui qui étoit savant en droit canon, improuveroit cette élection, faite contre les formes ordinaires, le 8 avril de l'an 1378. Le jour de Pâque, Prignani fut couronné sur les degrés de l'église de S. Pierre, & prit possession à l'ordinaire. Lorsqu'il se vit reconnu de tout le monde, il devint extrêmement altier & sévére. Les cardinaux le prierent de se ressouvenir que son élection n'étoit pas légitime, & se retirant à Anagni, puis à Fondi, firent une nouvelle élection du cardinal Robert de Genève, qui prit le nom de *Clément VII.* Ce fut le commencement d'un très-long & très fâcheux schisme. Clément se retira à Avignon, après avoir été à Naples, où il fut tout-à-fait bien reçu de la reine Jeanne. Ce procédé déplut à Urbain, qui excommunia cette princesse, & sollicita Louis, roi de Hongrie, d'envoyer Charles de Duras, pour porter la guerre dans le royaume de Naples. Jeanne l'avoit donné par testament à Louis, duc d'Anjou, qui fut couronné à Avignon par Clément VII, le 30 mai de l'an 1382. Urbain, d'un autre côté, avoit procuré le même bonheur à Charles *le Petit*; mais étant brouillé avec lui, il l'excommunia; & sachant que ce prince marchoit contre lui avec des troupes, il s'enfuit sur les galéres de Gènes, où il arriva le 23 septembre de l'an 1385. L'année suivante il fit mourir cinq cardinaux, & par cette extrême sévérité, aliéna les esprits qui avoient quelque inclination à le suivre. Quelque temps après, il vint à Luques, puis à Pérouse, & à Rome. Il institua la fête de la Visitation, réduisit le jubilé de 50 ans à 33 ans, & mourut le vendredi 15 octobre de l'an 1389, après 11 ans, six mois & quelques jours de siége. Il avoit écrit l'histoire des évêques de Bari, & quelques autres piéces. Les PP. Martène & Durand ont publié deux lettres de ce pape dans le tome IX de leur *collectio amplissima veterum scriptorum & monumentorum.* BONIFACE IX fut élu en sa place. * Thierri de Niem, *hist. du schism.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Du Pui, *histoire du schism.* Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.*

URBAIN VII, Romain, nommé *Jean-Baptiste Castanée*, cardinal de S. Marcel, que sa doctrine & sa piété avoient rendu illustre, fut mis sur le siége pontifical après Sixte V. On attendoit de grandes choses de son gouvernement; mais il mourut treize jours après son élection, le 27 septembre 1590, & eut pour successeur GREGOIRE XIV. * Ciaconius. Beyerlink. Sponde, &c.

URBAIN VIII, nommé *Maffeo* Barberini, de Florence, cardinal, parvint au pontificat à l'âge de 55 ans. Il étoit fils d'*Antoine* Barberini, & de *Camilla* Barbadoni, de Florence. Il n'étoit encore âgé que de 19 ans, quand il fut fait prélat. Sixte V lui donna la charge de référendaire, & Clément VIII le pourvut du gouvernement de Fano à l'âge de 24 ans. Ce pape le fit ensuite abbréviateur du parc, & protonotaire apostolique. On le chargea dans la suite de dresser l'acte de prise de possession de Ferrare, & celui du mariage de Philippe III, roi d'Espagne, avec la reine Marguerite. Il assista le cardinal Ludovisio dans la négociation des limites & de la jurisdiction du comté de Bénévent. Clément VIII l'envoya nonce en France du temps de Henri IV, pour complimenter ce prince de la naissance du dauphin son fils Louis XIII. Il fut ensuite sacré archevêque de Nazareth, & fut nommé nonce ordinaire en France. Paul V le fit cardinal en 1606. Depuis ce temps on lui donna le nom de *cardinal de S. Onufre.* Les freres de la congrégation de S. Pierre de Pise le prirent pour leur protecteur. On l'envoya ensuite légat à Bologne, & il fut nommé à l'évêché de Spolete, & choisi protecteur des Ecossois à Rome, préfet de la signature du pape, & l'un des cardinaux de la congrégation de la propagation de la foi. Enfin il fut élu pape après la mort de Gregoire XV, le 6 août 1623, & couronné le jour de S. Michel, 29 septembre. Divers auteurs ont parlé des choses avantageuses qu'il a faites pendant son pontificat pour la gloire du saint siége, du duché d'Urbin qu'il réunit, des affaires fâcheuses dont il sortit, des princes qu'il réconcilia, des guerres qu'il soutint, & de tout ce qu'il exécuta de grand & de mémorable. Ce pape aimoit les belles lettres, étoit le protecteur de tous les savans, & étoit lui-même excellent poëte latin. Il composa de belles hymnes pour les jours de fête de Notre-Seigneur & de la sainte Vierge; des paraphrases de quelques pseaumes & de plusieurs cantiques de l'ancien & du nouveau testament; des épigrammes sur divers hommes illustres, sur-tout dans les lettres; diverses autres poësies en latin & en italien; des ordonnances, &c. Il mourut le 29 juillet de l'an 1644, après avoir tenu le

siége apostolique 21 ans, moins sept ou huit jours. Après sa mort, INNOCENT X fut elevé au pontificat.* Victorel & Du Chêne, *en sa vie*. Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Vittorio Siri, *memorie recondite*, &c. Baillet, *jugemens des savans, tome V, edit. de* 1722, *in-4°.*

URBAIN, député avec Théodore & Ménédéme vers l'empereur Valens, qui étoit alors à Nicomédie, de la part des catholiques, pour se plaindre des Ariens, fut renvoyé avec ses compagnons sur un vaisseau qui n'étoit point lesté, auquel les matelots mirent le feu quand il fut en pleine mer, s'étant retirés dans une chaloupe. Les trois députés restés dans le vaisseau, périrent ainsi pour la cause de la religion, l'an 370. Les Grecs font leur fête au 18 de mai, & quelques Latins au 3 de juillet; quelques autres au 5 de septembre. * Socrate. *hist. l.* 4, *c.* 16. Sozomene, *l.* 9, *c.* 14. Théodoret, *l.* 4, *c.* 24. Baillet, *vies des saints, au mois de septembre.*

URBAIN VALERIANUS, ou *Urbanus Bolzanus*, parceque la famille des Bolzani, une des plus anciennes de Belluno, étoit entrée dans celle des Valerii de la même ville. Urbain étoit de Belluno même : il se fit Cordelier, fut précepteur de Léon X, & mourut l'an 1524, âgé de 84 ans. C'est Pierius Valerianus, neveu d'Urbain, qui nous donne la date de sa mort, lorsqu'il dit que ce fut la premiere année du pontificat de Clément VII, que son oncle mourut. Vossius s'est trompé lorsqu'il a cru qu'il y avoit eu deux Urbains, tous deux célébres grammairiens; savoir, celui de Belluno, & un autre d'Imola, dont parle Léandre Alberti, qui s'est trompé sur la patrie d'Urbain Valerianus, en le faisant naître aussi à Imola; ce qui a été cause de l'erreur de Vossius. Urbain a écrit une grammaire grecque en latin, & il est le premier, selon Vossius, qui ait mérité quelque estime dans ce genre d'écrire. Cependant la premiere édition qui fut faite de cette grammaire par Alde Manuce, à Venise, ne vaut rien, parceque l'auteur n'y a eu aucune part : il faut s'en tenir à la seconde, qui parut en Allemagne par les soins d'Urbain. * Baillet, *jugemens des savans, t.* 2, *p.* 606, *édit. de* 1722, & les notes de M. de la Monnoye sur cet article.

URBANEA, *cherchez* CASTEL DURANTI.

URBANO, *Forte Urbano.* C'est un fort construit par le pape Urbain VIII. Il est dans le Bolonois, à un quart de lieue de Castro Franco, & à quatre lieues de Bologne, vers le couchant. * Mati, *diction.*

URBANUS (Henri) *cherchez* CORDUS (Euricius.

URBICUS, *cherchez* LOLLIUS.

URBIN, ville & archevêché d'Italie, est capitale du duché de même nom, dans l'état ecclésiastique. Le pays, que les habitans nomment *Lo Stato*, a la Romandiole & la mer Adriatique au septentrion, la marche d'Ancone au levant, l'Ombrie au midi, & la Toscane au couchant. Il comprend le duché d'Urbin, le comté de Montefeltro, le comté & territoire de Gubio, la seigneurie de Pezaro, & le vicariat de Sinigaglia. La ville capitale est Urbin; les autres sont Pezaro, Gubio, Sinigaglia, Urbanea, Cagli, Montefeltro, &c. Cette province, qui est très-fertile, enferme de belles villes, trois ports, sept ou huit forteresses, & près de trois cens cinquante bourgs. L'état d'Urbin a été possédé par la maison de la Rovere; & par l'extinction de cette famille, il a passé au saint siége sous Urbain VIII.

URBIN (Bramante d') savant architecte de Rome, naquit vers l'an 1444, à Castel-Duranti, dans le duché d'Urbin en Italie, d'où il prit son nom. Après avoir étudié les mathématiques, il apprit le dessin & la peinture; mais désespérant d'atteindre à la gloire des peintres qui florissoient alors en Italie, il ne réserva de cette connoissance, que ce qui lui étoit nécessaire pour se rendre bon architecte. Animé de cette passion, il alla à Milan, où il se mit sous la discipline de César Cesarine, architecte & géométre, qui avoit commenté Vitruve, & depuis sous celle de Barthélemi Trivio. Ensuite il parcourut les principales villes d'Italie, pour y voir les antiquités. Se sentant assez bien fondé dans la théorie de son art, pour le mettre en pratique, il entreprit, à la persuasion du cardinal de Naples, l'érection du cloître des religieux de la paix à Trivento, dans le royaume de Naples; après quoi il fut reçu sous-architecte du pape Alexandre VI, pour lequel il fit le dessin de la fontaine de Trastevere, & d'une autre dans la place de S. Pierre. Après avoir fait voir ce qu'il savoit par la beauté de ces ouvrages, il fut consulté pour la fabrique du palais de S. Georges, & de plusieurs églises de Rome; & acquit dès-lors la réputation du plus excellent architecte d'Italie : ce qui porta Jules II à lui donner l'intendance de ses bâtimens. Ce pape ayant délibéré de joindre le Belveder au palais du Vatican par quelque bâtiment somptueux, lui laissa la direction de cette entreprise. Bramante voulant signaler son nom & la magnificence de ce pontife, forma un dessin qui surpassa ce qu'il y avoit de plus superbe en Italie; & quoiqu'il ne l'ait pas exécuté entierement, à cause de la mort du pape, il n'en a pas moins remporté la gloire. On ne peut rien voir de plus surprenant que cet escalier qu'il fit dans le Belveder, où l'on monte facilement à cheval, & où les ordres d'architecture sont entremêlés d'une maniere merveilleuse. Il bâtit encore quantité d'autres palais & de beaux temples dans Rome; & dressa le magnifique dessin de l'église de Notre-Dame de Lorette, qui a été exécuté par André Sansovin. Mais la plus hardie de ses entreprises, fut de persuader au pape d'abattre l'église de S. Pierre, pour en bâtir une autre plus superbe, dont il lui montra le dessin. Quoiqu'il parût plus admirable que facile, le saint pere ne l'eut pas plutôt vu, qu'il en ordonna l'exécution. Bramante l'entreprit, se promettant d'acquerir une renommée immortelle, par la construction du plus auguste temple de la chrétienté; mais quoiqu'il y fît travailler avec beaucoup de diligence, il ne put voir la fin de ce grand ouvrage. Il en laissa la continuation à Raphaël d'Urbin, & à Julien de Saint-Gal, qui ne suivirent pas ses intentions. Plusieurs autres y travaillerent après eux, lesquels ne pouvant parvenir à la perfection du dessin de Bramante, en dresserent de nouveaux, mais de moindre gout que celui de ce grand homme, lequel mourut à Rome l'an 1514, âgé de 70 ans, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église de S. Pierre. * *Académie des arts.*

URCEUS (Antoine) surnommé *Codrus*, étoit un homme de lettres du XV siécle. Il naquit à Rubiera, petite ville du territoire de Reggio, le 17 août 1446. Il étoit d'une famille assez obscure, & sa naissance couta la vie à sa mere. Son pere qui ne mourut qu'à l'âge de 81 ans, le fit étudier, & Codrus écouta d'habiles maîtres à Modène & à Ferrare. Il demeura cinq ans dans cette derniere ville, & ensuite il fut appellé à Forli, n'ayant encore que ving-trois ans, pour enseigner les langues, avec des appointemens plus considérables que ceux qu'avoient eu ses prédécesseurs. Il y enseigna la jeunesse pendant environ treize ans, & il eut pour disciple Sinibaldo, fils du prince de Forli, chez qui il avoit la table & le logement. Le prince & son fils étant morts, Codrus, dix mois après, vint en 1482 à Bologne, où il fut fait professeur des langues grecque & latine, & de rhétorique. Il demeura toujours depuis dans cette ville, & il y mourut âgé de cinquante-quatre ans l'an 1500, dans le monastère de S. Sauveur, où il avoit voulu être transporté. Dans le temps qu'il étoit à Forli, il avoit dans l'intérieur du palais une chambre si obscure, que sans le secours d'une lampe il ne pouvoit à la pointe du jour en distinguer les murailles. Etant sorti un jour sans l'éteindre, le feu prit à des papiers, & de-là à tout ce qui étoit dans la chambre : un livre que Codrus avoit composé,

intitulé *Pastor*, fut consumé avec le reste. A la nouvelle de cet incendie, Codrus accourut, dit-on, au palais, & s'arrêtant devant la porte, il adressa à Jesus-Christ & à la sainte Vierge, des paroles aussi extravagantes qu'impies. Ensuite il s'en alla, comme un fou, d'un pas précipité, s'enfoncer en une vaste forêt, où il passa le reste du jour. Etant rentré le lendemain dans la ville, il s'y cacha dans la maison d'un menuisier, où il demeura six mois seul & sans livres. Codrus étoit un homme sans religion : cependant étant près de mourir, on dit qu'il demanda pardon de ses impiétés, & il fit deux discours à ses disciples, l'un sur la vertu, l'autre sur le bonheur de la mort, mais dans lesquels il y a encore plus d'une pensée peu chrétienne; néanmoins il demanda lui-même les Sacremens, & lorsqu'on les lui apporta, il se frapa la poitrine comme un homme véritablement touché de repentir, disant qu'il étoit un misérable, qui n'avoit jamais été que dans l'aveuglement. Il leva aussi les yeux & les mains vers le ciel, & implora ardemment le secours de la sainte Vierge. Il répandit même beaucoup de larmes. Blanchini de Bologne, qui a composé sa vie, fit graver ces mots sur son tombeau : *Codrus eram* : (j'étois Codrus) qui sont de Codrus lui-même. Les ouvrages de Codrus consistent en des oraisons ou discours latins, des lettres, des sylves, des satires, des épigrammes, des églogues, le tout en latin. On les a imprimé pour la premiere fois *in-fol.* à Bologne en 1502, chez Jean-Antoine Platonide, libraire, peu ou point connu de ceux qui ont écrit de l'origine de l'imprimerie : il prend le titre de libraire des Bénédictins. La seconde édition est de Paris, chez Jean Petit, en 1515, *in*-4°, de 68 feuillets; & la troisiéme de Basle, aussi *in*-4°, chez Henri Petri, en 1540, avec un titre fastueux qui n'en imposera qu'à ceux qui ignoreront quel étoit Codrus, & quels sont ses ouvrages, où il y a beaucoup de mauvais, & très-peu de bon, soit pour les choses, soit pour le style. Le surnom de *Codrus* lui fut donné à cette occasion : Etant à Forli, le prince le rencontra, & se recommanda à lui; Urceus lui répondit en riant : *Les affaires vont bien, Jupiter se recommande à Codrus.* Depuis ce temps le nom de *Codrus* lui demeura. * *Mémoires littéraires* attribués à M. de Themiseuil de Saint-Hyacinthe, à la Haye, 1716, article IV.

URCHAN, *cherchez* ORCHAN.

URFÉ, maison illustre en Forez, tire son nom de la terre d'Urfé, & est très-ancienne; quoiqu'on ne la remonte ici qu'à

I. Arnold seigneur d'Urfé, I du nom, surnommé *Raibi*, vivant l'an 1256, & qui de *Clémence* de Moriac sa femme, eut pour enfans Arnold II, qui suit; *Brunissende*, mariée à *Eustache* baron de Châteaumorant; & *Marguerite* d'Urfé, alliée à *Falconet* de Châteauvert.

II. Arnold, II du nom, seigneur d'Urfé, vivoit l'an 1278, & eut entr'autres enfans de *Marguerite* de Marcilli, sa femme, Arnold III, qui suit.

III. Arnold, III du nom, seigneur d'Urfé & de la Bastie, bailli de Forez, vivoit l'an 1348. On lui donne pour femme, *Alix*, fille de *Guichard*, seigneur de Marzé, qu'il avoit épousée l'an 1298; & *Alasie* de la Tour, mariée l'an 1315, de la derniere desquelles il eut Arnold IV, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* de Saint-Symphorien, seigneur de Chamousset; *Helvis*, mariée à *Guillaume* de Beauclerc; *Clémence*, femme de *N.* seigneur de la Faye; & *Catherine* d'Urfé, qui épousa *N.* seigneur de Salvert.

IV. Arnold, IV du nom, seigneur d'Urfé, la Bastie, bailli de Forez, épousa 1°. l'an 1355, *Antoinette* de Montagni, fille de *Guichard*, seigneur de Montagni, & de *Sibylle* d'Albon : 2°. l'an 1370, *Falques* de Montigni. Du premier lit sortit *Guichard* seigneur d'Urfé & de la Bastie, bailli de Forez, sénéchal de Querci, qui se trouva au siége de Bourbourg l'an 1383, & fut assassiné l'an 1418, par ses domestiques dans son château d'Urfé, avec presque toute sa famille, sans laisser de postérité de *Perronelle* de Cornillon, & selon d'autres, de Conon en Auvergne, son épouse. Du second lit, vint Arnold V, qui suit.

V. Arnold d'Urfé, V du nom, seigneur de la Bastie, mourut l'an 1412, & laissa de *Guillemette* d'Histrie, dite *d'Espagne*, sa femme, Jean, qui suit; *Catherine*, mariée à *Astorge* de Saillans, seigneur de Moriac; *Anne*, alliée à *Antoine* seigneur de S. Marcel; & *Gabrielle* d'Urfé, mariée l'an 1428, à *Jean* de Buenc, seigneur de Mirigni, Chavenel, de Chaste, &c.

VI. Jean d'Urfé, seigneur de la Bastie, épousa *Eléonore* de S. Marcel, avec laquelle il fut assassiné, ainsi que son oncle *Guichard*, dans le château d'Urfé, par ses domestiques, l'an 1418, & eut pour enfans, Pierre, qui suit; *Antoine*, prieur de S. Sauveur en Forez; & *Guichard* d'Urfé, seigneur d'Espei, en Bresse, lequel fut pere d'*Antoinette* d'Urfé, dame d'Espei, premiere femme d'*Antoine* seigneur de Genost.

VII. Pierre, I du nom, seigneur d'Urfé, de la Bastie, S. Germain-le-Pui, &c. bailli de Forez, étoit à Paris lors du massacre de ses pere & mere, fut capitaine des gendarmes du roi Charles VII, assista à son sacre à Reims, se trouva au traité de paix qui se fit à Arras avec le duc de Bourgogne l'an 1435, & étoit mort en 1444. Il épousa *Isabeau* de Chauvigni, dite *de Blot*, laquelle vivoit encore l'an 1479, dont il eut Pierre II, qui suit : *Marguerite*, alliée l'an 1452, à *Antoine* de Raybe, seigneur de S. Marcel; *Anne*, religieuse à sainte Claire de Moulins; *Claude*, morte sans alliance; *Jeanne*, prieure de Pouilli; & *Jean* d'Urfé, dit *le Paillart*, baron d'Orose, de Tinieres & de Beaulieu, conseiller & chambellan du roi, capitaine châtelain de la ville & baronie de Thiern, & bailli de Velai, qui épousa 1°. *Isabeau* de Langheac, dame d'Orose, de Tinieres, &c. veuve de *Louis* du Breuil, dit *de Corn*, & fille de *Jacques* seigneur de Langheac, & de *Marie* de Clermont-Lodève : 2°. *Jeanne* de Clermont-Lodève, proche parente de sa premiere femme, & veuve de *Jean* de la Morliere, seigneur d'Apchon, & de *N.* dont il n'eut point d'enfans : 3°. *Marguerite* d'Albon, veuve de *Louis* de Rivoire, & fille de *Gilles*, seigneur de S. André, & de *Jeanne* de la Palice. Ses enfans du premier lit furent *François* d'Urfé, baron d'Orose, qui servit en Italie du temps du roi Louis XII, & qui mourut sans postérité; *Gaspard*, baron d'Orose après son frere, qui épousa *Jeanne* de Joyeuse, fille de *Charles* vicomte de Joyeuse, & de *Françoise* de Meuillon; *Anne*, mariée à *Gaspard* de Boliers, seigneur de Chamet; & *Isabeau* d'Urfé, alliée à *Gabriel* de Grolée, seigneur de Viriville. Du troisiéme lit sortirent, *Antoinette* d'Urfé, mariée à *François* de Chasseron, seigneur de Volore; & *N.* d'Urfé, alliée à *N.* seigneur de la Baume en Comté.

VIII. Pierre seigneur d'Urfé, II du nom, chevalier de l'ordre du roi, & bailli de Forez, fut fait grand écuyer de France, par lettres du 4 novembre de l'an 1483. Ce seigneur fut disgracié par Louis XI, qui congédia tous les serviteurs de son pere. Ayant quitté la France pour voyager, il passa jusqu'à Constantinople, où il porta les armes sous Selim II dont il fut fort estimé; & à son retour, comme il n'étoit pas bien dans l'esprit du roi, il s'attacha au service du duc de Guienne son frere, qui s'engagea dans le parti des ducs de Bourgogne & de Bretagne. Entre plusieurs négociations dont il fut chargé, il eut ordre de persuader au duc de Bourgogne, qu'il feroit avantageux à la France qu'il y entrât avec une bonne armée, dans le même temps que les ducs de Guienne & de Bretagne l'attaqueroient d'un autre côté. Le duc de Bourgogne le reçut fort bien, & dit, selon le récit de Philippe de Commines, qu'il aimoit mieux le bien de la France

que M. d'Urfé ne penſoit, & qu'au lieu d'un roi il y en voudroit ſix. M. d'Urfé ſe trouva à Peronne à l'entrevue de Louis XI & du duc de Bourgogne; & après la priſe de la ville de Liége, où l'on dut être content de ſon ſervice, ce duc demanda au roi qu'il le rétablit dans ſes terres; ce que le roi lui promit, ſi de ſa part il vouloit faire la même grace aux ſeigneurs de Nevers & de Croy : mais il n'avoit garde, dit-on, d'y conſentir, parcequ'il les haïſſoit mortellement. Enfin après la mort du roi Louis XI, Charles VIII, qui connoiſſoit ſon mérite, le rappella à la cour, & lui donna la charge de grand écuyer. Pierre d'Urfé ſe montra digne de ce choix, par pluſieurs ſervices qu'il rendit au prince dans ſes conquêtes d'Italie, auſquelles il contribua beaucoup par ſes exploits, & par le ſoin qu'il prit de l'embarquement & de la conduite de toutes les forces maritimes. Il mourut le 10 octobre de l'an 1508. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine* de Polignac, veuve de *Jean* de la Tour, ſeigneur de Montgaſcon, fille de *Guillaume* ſeigneur de Polignac, & d'*Amedée* de Saluces : 2°. en octobre de l'an 1495, *Antoinette* de Beauvau, fille de *Pierre*, ſeigneur de Manonville, ſénéchal de Lorraine & d'Anjou, & de *Marguerite* de Montberon ſa premiere femme, morte l'an 1539. Du premier lit vinrent *N.* mort jeune; & *Marie* d'Urfé. Du ſecond il eut, 1. *Claude* ſeigneur d'Urfé, de Rochefort, de S. Juſt, &c. baron de Châteauneuf, chevalier de l'ordre du roi, chef & ſurintendant de ſa maiſon, gouverneur & bailli de Forez. Il fut ambaſſadeur au concile de Trente, & de-là envoyé à Rome, avec le même titre d'ambaſſadeur. On voit dans le recueil des piéces concernant le concile de Trente, tirées des mémoires de MM. Dupuy, l'inſtruction qui fut donnée par le roi *au ſeigneur d'Urfé & autres ſes ambaſſadeurs au concile à Boulogne*, du 12 août 1547. Elle eſt en italien, & contient un détail d'affaires très-difficiles à ménager, mais elles n'étoient pas au-deſſus de l'eſprit de M. d'Urfé. On peut en juger par ce qui lui arriva dans un repas que le pape Paul III donna aux cardinaux, & à tous les ambaſſadeurs. Claude d'Urfé y fut invité; & comme l'on étoit prêt à ſe mettre à table, le maître des cérémonies lui vint demander de la part du pape, s'il prétendoit précéder le duc Horatio ſon neveu. D'Urfé répondit que quoique ce ſeigneur fût duc de Caſtro, il ne ſouffriroit pas qu'il prît aucun avantage ſur lui en cette qualité, mais qu'il vouloit bien céder à celui qui devoit être le gendre du roi ſon maître; & lui ayant donné la main, il ſe mit au-deſſous du duc Octavio ſon frere. Le pape, quoique fâché de voir qu'il voulût précéder ſes neveux, fut bien aiſe de ſe ſentir flaté de l'alliance de Sa Majeſté, & dit au maître des cérémonies de laiſſer agir l'ambaſſadeur, & qu'il ne feroit rien qui intéreſſât l'honneur du roi ſon maître, & le ſien. Après la mort du pape, il ſe trouva au conclave, lorſque Jules III fut élevé au pontificat. Il lui rendit l'obédience, & eut part à toutes les négociations du conclave. Le roi Henri II en fut ſi content, qu'il le fit chevalier de ſon ordre, honneur qui lui fut conféré à Rome en grande cérémonie par le duc Horatio. Quelque temps après, pendant qu'il étoit à Rome, le roi le fit gouverneur du Dauphin & de tous les enfans de France. Claude d'Urfé épouſa en 1532, *Jeanne* de Balſac, dame d'Entragues & de Menetou-Salon, fille de *Pierre*, ſeigneur d'Entragues, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la Haute & Baſſe Marche, & d'*Anne* Malet-de-Graville, dame de Marcouſſis & de Montagu, dont il eut *Louiſe* d'Urfé, mariée à *Gaſpard* de Montmorin, ſeigneur de Saint-Herem, gouverneur d'Auvergne. 2. JACQUES ſeigneur d'Urfé, qui ſuit; *Antoine*, mort ſans alliance; & 3. *Claude* d'Urfé, ſeigneur d'Entragues, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre, qui de *Françoiſe* de Sugni, veuve du ſeigneur de Saint-Forgeuil, & fille de *Matthieu* ſeigneur de Sugni, & d'*Antoinette* de Marconnai, laiſſa *Thomas* d'Urfé, ſeigneur d'Entragues, aſſaſſiné dans ſon château d'Entragues, ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe* de Bonei, ſa femme; *Renée*, femme du ſeigneur de Montravel; & *Iſabeau* d'Urfé, dame d'Entragues, épouſe de *Claude* de Cremeaux, ſeigneur de Saint-Symphorien.

IX. JACQUES, I du nom, ſeigneur d'Urfé, de la Baſtie, & de S. Juſt, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de M. le dauphin, gouverneur & bailli de Forez, mourut le 23 octobre de l'an 1574. Il avoit épouſé en mai 1554, *Renée* de Savoye, marquiſe de Bagé, fille de *Claude* de Savoye, comte de Tende & de Sommerive, gouverneur de Provence, & de *Marie* de Chabannes la Palice ſa premiere femme, dont il eut 1. *Anne* comte d'Urfé, marquis de Bagé, baron de Châteaumorand, ſeigneur de la Baſtie, chevalier de l'ordre du roi, bailli de Forez, &c. né en 1555, qui après avoir été ſéparé de ſon épouſe pour cauſe d'impuiſſance, ſe fit d'égliſe, & mourut en 1621, âgé de 66 ans. *Voyez ci-après ſon article particulier.* 2. *Claude*, mort en jeuneſſe; 3. JACQUES, qui ſuit; 4. *Chriſtophe*, ſeigneur de Buſſi, marié 1°. à *Charlotte* de la Chambre, fille de *Jean*, comte de la Chambre, & d'*Aimée* de la Baume, dont il n'eut point d'enfans : 2°. à *Marie* de la Forez, fille de *Jean*, baron de Griſſe, & de *Françoiſe* Coëffier, dont il eut *Charlotte-Emanuelle*, femme de *Henri* de Maillard, marquis de Saint-Damien; & *Anne-Marie*, épouſe d'*Antoine* de Roquefeuil, ſeigneur de la Baſtie en Albigeois; 5. *Honoré*, *mentionné ci-après dans un article ſeparé*; 6. *Antoine*, évêque de S. Flour, & abbé de la Chaiſe-Dieu, mort l'an 1565; 7. *Françoiſe*, femme de *Claude* de Rochefort, ſeigneur de la Valette; 8. *Gabrielle*, morte ſans alliance; 9. *Diane*, abbeſſe de Cuſſet, puis religieuſe à Soiſſons; 10. *Catherine*, mariée, 1°. à *Jean* du Planet, ſeigneur de Beyviers : 2°. à *Antoine* de Montfaucon, ſeigneur de Montagu; 11. *Marguerite*, épouſe d'*Antoine* de Broon, marquis de la Liegue; & 12. *Magdeléne* d'Urfé, alliée à *Paul-Camille* de Cavalque, gentilhomme Parmeſan.

X. JACQUES, II du nom, d'Urfé, dit *Paillart*, marquis d'Urfé & de Bagé, &c. chevalier de l'Annonciade, lieutenant pour le roi, & bailli de Forez, épouſa en juillet de l'an 1596, *Marie* de Neufville, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Magnac, & de *Claude* du Bellai, morte en novembre de l'an 1639, de laquelle il eut CHARLES-EMANUEL, qui ſuit; *Geneviéve*, mariée, 1°. l'an 1617, à *Charles-Alexandre*, duc de Croi : 2°. à *Gui* de Harcourt, baron de Cirei : 3°. à *Jean*, baron de Mailli; *Anne-Marie*, *Gabrielle*, & *Iſabelle-Aimée*, religieuſes à Sainte-Claire de Montbriſon.

XI. CHARLES-EMANUEL de Laſcaris, marquis d'Urfé & de Bagé, comte de Sommerive & de Saint-Juſt, ſeigneur de la Baſtie, &c. maréchal des camps & armées du roi, bailli de Forez, mort le 2 novembre de l'an 1685, âgé de 81 ans, avoit épouſé le 24 avril de l'an 1633, *Marguerite* d'Alegre, morte le 5 novembre de l'an 1683, fille de *Chriſtophe*, marquis d'Alegre, & de *Louiſe* de Flageac, dont il eut *Louis*, marquis d'Urfé, comte de Sommerive, évêque de Limoges, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *François* d'Urfé, abbé de ſaint Juſt, puis d'Uzerche, qui a ſignalé ſa piété en Canada, où il a beaucoup travaillé à la converſion des Sauvages, mort le 30 juin 1701; *Claude-Yves*, prêtre & viſiteur de la congrégation de l'Oratoire; *Emanuel*, doyen de l'égliſe de Notre-Dame du Pui en Velai, mort le 13 juillet 1689; *Charles-Maurice-Bonaventure*, comte de Sommerive, colonel de cavalerie, mort le 14 ſeptembre de l'an 1682, âgé de 32 ans, ſans alliance; JOSEPH-MARIE, qui ſuit; *Marie-Françoiſe*, alliée à *Jean* de la Rochefoucaud, marquis de Langheac; *N.* & *N.* d'Urfé, religieuſes à ſainte Claire de Montbriſon.

XII. JOSEPH-MARIE de Laſcaris, marquis d'Urfé &

de Bagé, grand-bailli de Forez, &c. enseigne des gardes du roi, puis lieutenant général de Limosin, & capitaine-lieutenant des chevaux-légers dauphins, fut l'un des seigneurs assidus auprès de la personne de monseigneur le dauphin, & mourut le 13 octobre 1724, en sa 72 année. Il avoit épousé le 19 septembre de l'an 1684, *Marie-Magdeléne-Agnès* de Gontaut, fille de *François*, marquis de Biron, lieutenant-général des armées du roi, & d'*Elizabeth* de Cossé : elle a été fille d'honneur de madame la dauphine, puis dame d'honneur de madame la princesse de Conti, douairiere. Ils n'ont point eu d'enfans. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*. Voyez une *lettre de M. de la Goutte, sur la maison d'Urfé*, dans le mercure de juin 1683.

☞ URFÉ (Anne d') comte d'Urfé, marquis de Bagé, baron de Châteaumorand, seigneur de la Bastie, chevalier de l'ordre du roi, bailli de Forez, &c. étoit fils aîné de Jacques d'Urfé, I du nom. Il naquit en 1555, & succéda à son pere dans toutes ses charges, après sa mort arrivée en 1574. Dans sa jeunesse il fit un voyage en Italie. Ce fut à Marignan, dans le Milanez, qu'il composa sa *Diane*, ouvrage qui consistoit en 140 sonnets. C'étoit en 1573, & d'Urfé n'avoit encore que dix-huit ans lorsqu'il composa cet ouvrage, en l'honneur de *Diane* le Long de Ghenilhac, dame de Châteaumorand, riche héritiere qu'il devoit épouser. On ne sait précisément en quelle année se fit ce mariage. Il est certain qu'il fut célébré avant l'an 1577. Du Verdier en dédiant à André d'Urfé ses *diverses leçons*, le qualifie *baron de Châteaumorand*, titre qu'il n'eut que par son mariage avec Diane, & cette dédicace est de l'an 1577. Mais on a lieu de croire que ce mariage se fit du vivant de *Jacques* d'Urfé son pere, & conséquemment qu'il fut antérieur au 23 d'octobre 1574, qui est l'époque de la mort de *Jacques*, suivant son épitaphe rapportée par la Mure, dans sa *chronique de la très-dévote abbaye des religieuses de sainte Claire de Montbrison*. Après vingt-deux ans de mariage, (en 1596) Diane se fit séparer de son mari pour cause d'impuissance, & dans la suite épousa *Honoré* d'Urfé, son frere, comme nous le dirons dans l'article suivant. La Mure dit que Henri IV ayant envoyé à *Anne* d'Urfé son brevet pour recevoir l'ordre du S. Esprit, ce seigneur s'en excusa sur le dessein qu'il avoit de quitter les grandeurs du monde, & de se faire ecclésiastique, dessein qu'il avoit formé dès le temps qu'il s'étoit séparé de Diane de Ghenillac, dame de Châteaumorand son épouse, & qu'il vouloit exécuter sans différer. En effet Anne d'Urfé renonçant à toutes les qualités qu'il avoit dans le siécle, embrassa l'état ecclésiastique en 1599, & fut chanoine & comte de Lyon. Ce ne fut qu'en 1603, qu'il reçut l'ordre de prêtrise. Il fut doyen de Montbrison en 1604, & se démit de cette dignité en 1611. Il fut aussi prieur de Montverdun. Il garda toujours le titre de conseiller d'état, que Henri IV lui avoit donné en 1593. Enfin ayant toujours vécu d'une maniere fort exemplaire, il mourut en 1621, âgé de soixante-six ans. Anne d'Urfé étoit un homme de belles-lettres, & cultivoit la poësie. Nous avons parlé plus haut de sa *Diane*, en cent quarante sonnets, qu'il avoit composés à l'âge de dix-huit ans. Du Verdier les avoit vus, & en a transcrit le premier dans sa *Bibliothéque*. On connoît encore de lui sa *Hierosolyme*, poëme imité de celui de Torquato Tasso; & des hymnes, qui sont des poësies pieuses. Ces dernieres furent imprimées à Lyon, en 1608, petit in-4°, de 224 pages, sous ce titre : *Hymnes de M. Anne d'Urfé, conseiller d'état, comte de l'église de Lyon, prieur & seigneur de Montverdun, & doyen de Montbrison.*

☞ URFÉ (Honoré d') comte de Châteauneuf, marquis de Valromei, s'est rendu célébre dans le XVII siécle, par le roman d'Astrée, l'ouvrage le plus ingénieux qui eut encore paru en ce genre, & qui dans son temps fut estimé de tous ceux qui se piquoient de bel esprit & de politesse. Honoré d'Urfé étoit le cinquiéme fils de Jacques I. Il naquit à Marseille le 11 février 1567, & fut reçu chevalier de Malte. Il y a lieu de croire qu'il fit ses études au collége des Jésuites à Tournon. Il y étoit encore écolier en 1583. Du Verdier dit, dans sa Bibliothéque, que cette année les Jésuites du collége de Tournon rédigerent par écrit, & firent imprimer à Lyon la même année *in-8°*, *la triomphante entrée de Madame Magdeléne de la Rochefoucault, épouse de haut seigneur Messire Just-Loys de Tournon, seigneur & baron dudit lieu, comte de Roussillon, faite en la ville de Tournon le dimanche 24 avril 1583, avec les inscriptions & vers faits & récités, tant en latin qu'en françois, par aucuns escholiers y nommés.* Honoré d'Urfé étoit encore fort jeune, lorsque son frere *Anne* épousa *Diane* de Châteaumorand : il n'avoit tout au plus que dix ans, comme le prouvent la date de sa naissance & celles du mariage, rapportées dans l'article précédent. Ce mariage ayant subsisté pendant vingt-deux ans, fut rompu pour cause d'impuissance en 1596. Anne embrassa l'état ecclésiastique. Diane resta libre pendant quelques années. Ensuite cédant aux poursuites d'Honoré, qui ne vouloit pas laisser sortir de sa maison les grands biens qu'elle y avoit apportés, elle consentit à l'épouser. Ce mariage se fit après l'année 1600, Honoré ayant obtenu dispense pour ses vœux & pour l'empêchement. [illegible] n'avoit épousé Diane que par des vues d'intérêt [illegible] ne vécurent-ils pas long-temps dans une parfaite intelligence. La malpropreté de Diane, toujours environnée de grands chiens qui [illegible] dans sa chambre & même dans son lit une [illegible] insupportable, dégouterent bientôt son mari. D'ailleurs M. d'Urfé avoit espéré qu'il naîtroit de ce mariage des enfans qui pussent conserver dans sa maison les biens que Diane y avoit apportés; mais au lieu d'enfans elle accouchoit tous les ans de môles informes. Il se retira donc en Piémont, où il s'établit, & mourut à Villefranche en 1625, âgé de cinquante-huit ans. Ce fut après son mariage, & vraisemblablement pendant sa retraite en Piémont, qu'il composa son *Astrée*, & sa *Sylvanire*. Il avoit donné précédemment, *la Sireine*, qui est un poëme en forme de stances, chacune de six vers. On prétend qu'il y a décrit allégoriquement son voyage à Malte, & son retour. Ce poëme est effectivement partagé en trois parties, qui sont *le départ de Sireine*, l'*absence de Sireine*, & *le retour de Sireine* Les *Epîtres morales* furent la seconde production de M. d'Urfé : il témoigne qu'il étoit âgé de vingt-sept ans, lorsqu'il les composa, & il les composa en l'année 1594. Ce fut Antoine Favre, premier président de Chamberri, & son ami particulier, qui les publia. Elles furent souvent réimprimées depuis. M. d'Urfé avoit entrepris d'écrire l'histoire de Savoye en vers héroïques françois, & avoit intitulé ce poëme la *Savoysiade*. Guichenon, dans son *histoire de Bresse*, 3 part. pag. 13, nous apprend qu'il avoit le manuscrit de ce poëme. Du Rosset qui l'avoit vu, en transcrivit près de six cens vers, tirés en partie du second & du troisiéme livre, & il les fit entrer dans les *délices de la poësie françoise, ou recueil des plus beaux vers de ce temps*, qu'il publia *in-8°*, à Paris en 1615. Ces amples fragmens commencent à la page 493 du recueil, & sont précédés de douze sonnets du même M. d'Urfé. *La Sylvanire, ou la Morte vive, fable bocagere de M. Honoré d'Urfé*, fut imprimée à Paris *in-8°*, sur un privilége du 12 avril 1625. C'est une pastorale en vers non rimés, dédiée à la reine Marie de Médicis, mere de Louis XIII. La préface est une *dissertation sur le langage qu'on doit employer dans les tragédies, comédies, pastorales & fables bocageres.* Quant à l'*Astrée*, le premier volume de cet ingénieux roman a paru en 1610. Le second vint dix ans

ans après, & le troisiéme quatre ou cinq ans après le second. La quatriéme partie étoit achevée lorsque l'auteur mourut. Son altesse de Savoye, dépositaire de cette quatriéme partie, la confia à quelques personnes, qui des lambeaux qu'ils en tirerent, en firent une cinquiéme & une sixiéme partie : mais M. de Savoye ayant remis cette quatriéme partie entre les mains de Mademoiselle d'Urfé, elle en chargea Baro, qui avoit été confident & secrétaire de M. d'Urfé, & qui fut de l'académie françoise. Baro la fit imprimer deux ans après la mort d'Honoré d'Urfé : il composa aussi la cinquiéme partie sur les mémoires de son maître. Voyez les *Eclaircissemens sur l'histoire d'Astrée*, donnée par M. Patru ; la *lettre de M. Huet à Mademoiselle de Scudery, touchant Honoré d'Urfé & Diane de Châteaumorand*, imprimée dans le *recueil de dissertations* publié par l'abbé de Tilladet, tome II, p. 100, & l'*Examen de la dissertation de M. Huet sur Honoré d'Urfé*, inséré au tome V des *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique & de littérature*, par M. l'abbé d'Artigny.

URFÉ (Louis Lascaris d') évêque de Limoges, mort en odeur de sainteté, étoit fils aîné de CHARLES-EMANUEL marquis d'Urfé, & de *Marguerite* d'Alegre. Etant filleul du roi Louis XIV, il fut élevé à la cour en qualité d'enfant d'honneur auprès de sa majesté ; mais il renonça à tous les avantages que son droit d'aînesse & son éducation pouvoient lui faire espérer, pour se jetter dans le séminaire de S. Sulpice, où il se donna entierement aux fonctions du sacerdoce, par les instructions familieres & fréquentes qu'il faisoit dans la paroisse. Il fut sacré évêque de Limoges l'an 1677 ; après quoi il résida dans son diocèse jusqu'à sa mort, s'occupant continuellement à la visite de ses ouailles, & à leur rompre le pain de la parole. Ses libéralités envers les pauvres le réduisirent souvent à n'avoir plus que des consolations spirituelles à leur donner. Il vivoit dans son séminaire en simple prêtre, & il y mourut le premier juillet de l'an 1695, des fatigues qu'il avoit essuyées au soulagement de ses peuples, dans le temps de la grande disette, & des maladies qui coururent par la France l'an 1694 & 1695, sur-tout dans son diocèse, où la misere fut extrême. On l'enterra sans pompe dans la chapelle de son séminaire, au-dessous du cierge qui brule au lieu de la lampe devant le saint Sacrement, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Son tombeau est honoré par les fidéles, qui y vont réclamer sa protection auprès du Seigneur. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers. Mercure galant, juillet* 1695.

URGEL, que ceux du pays nomment *la Seu de Urghel*, c'est-à-dire, *l'église d'Urgel*, sur la Segre, ville de Catalogne, avec évêché suffragant de Tarragone, est nommée diversement *Orgelum*, *Orgia*, *Orgella*, & *Urgela*. Ambroise de Moncada, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1580, & Antoine Perez l'an 1633. * P. de Marca, *in Marca Hisp.*

URGULANIE, dame Romaine, qui vivoit sous l'empire de Tibere, se rendit extrêmement puissante par le crédit qu'elle avoit sur l'esprit de l'impératrice Livie. On dit que dans une cause où elle fut assignée pour porter témoignage, elle refusa d'aller répondre au sénat : ce que les Vestales mêmes étoient obligées de faire, toutes privilégiées qu'elles étoient : de sorte qu'un préteur fut obligé de se transporter chez Urgulanie pour l'interroger. L'an 15 de Jesus-Christ, étant poursuivie par L. Pison pour le payement d'une dette, elle refusa de comparoître, & se retira chez l'empereur, qui ne voulut se mêler de ce procès qu'en sollicitant pour Urgulanie : ce qui obligea l'impératrice Livie, après de grandes plaintes qu'elle avoit faites de son autorité violée, de payer de ses deniers la somme que devoit sa favorite. Urgulanie vivoit encore vers l'an 23 de J. C. * Tacite, *annal. l.* 2 & 4. Bayle, *dict. critiq.*

URGULANILLA, petite-fille de la précédente, fut mariée à l'empereur *Claude*, qui en eut deux enfans ; *Drusus*, qui mourut jeune, étouffé par une poire qu'il avoit jettée en l'air & reçue dans sa bouche ; & *Claudia*, qui naquit après le divorce de Claude avec sa mere, qu'il répudia, à cause de ses impudicités, & même de soupçon d'homicide. * Suetonius, *in Claudio.* Reinesius, *ep.* 27. Bayle, *dict. crit.*

URI, fut pere de ce *Bezeléel*, qui fut un ouvrier si habile, & qu'on employa à la construction du tabernacle. * *Exode*, *XXXI*, 1.

☞ URI, en latin *Pagus Uraniensis*, le quatriéme en rang parmi les Cantons Suisses. Il a la gloire d'avoir jetté les premiers fondemens de la liberté helvétique. Les peuples qui habitent ce canton descendent des anciens *Taurisques* ou *Taurisiens*, nom qu'ils porterent, à cause de leur demeure parmi les Alpes, que les anciens Lépontiens appelloient *Taures*. Ils sont robustes, vigoureux, laborieux, vaillans & fort zélés pour leur liberté. Le canton d'Uri appartint d'abord aux empereurs Romains, ensuite aux rois François, & enfin il reconnut pour ses maîtres les rois & les empereurs d'Allemagne, dont il reçut des baillis pour exercer la jurisdiction criminelle, & faire la recette des revenus de l'empire. Louis *le Débonnaire* fit donation du pays d'Uri à l'abbaye de S. Felix & de sainte Régule de Zurich. Des abbesses de S. Felix il passa aux abbés de Wettingen, & s'étant affranchi de leur domination en 1361, pour une somme de 8468 florins, il se mit sous la protection des empereurs. Tant que ceux-ci ne toucherent point aux priviléges des habitans, il n'arriva aucun changement dans le pays. Mais Albert I, fils de l'empereur Rodolphe I, ayant tâché de les abolir, pour s'y établir une domination absolue, porta les peuples à la révolte. Les cantons d'Uri, Schwitz & Underwald éclaterent les premiers, & firent une alliance entr'eux, qu'on peut regarder comme l'origine de la république des Suisses, telle que nous la voyons subsister aujourd'hui.

On divise tout le canton d'Uri en dix parties, qu'on nomme *participations*. Le bourg capital est Altorf, qui fait seul une participation & demie. Les plus considérables parmi les autres sont ceux de Burglen, de Sulenen, d'Erstfled, de Wasen, de Spiringen, d'Ettighause, & de Seelisberg. Ce canton est tout catholique romain, & sous la jurisdiction spirituelle de l'évêque de Constance. Son gouvernement est entierement démocratique. Le pouvoir suprême réside dans l'assemblée générale, qui se tient tous les ans à Botzlingue. Le conseil du pays est composé de soixante personnes, nommées par chaque participation. Il s'assemble tous les samedis à Altorf. Le canton d'Uri donne un bailli à la vallée de Livine, qui s'étend depuis le mont S. Gothard le long du Tesin, jusqu'à Livine. Ce fut le duc Galéas Marie Sforce, qui ayant conclu à Lucerne une alliance avec les huit anciens cantons, fit présent de cette vallée avec toutes ses dépendances au canton d'Uri en 1466. Ce canton participe aussi au gouvernement alternatif de Bellinzone, de Riviere, de la vallée de Palence, de Lugano, de Locarno, de Mendrisio, de Val Maggia, de la Thurgovie, de Sargans, du Rhinthal, & d'une partie des Bailliages libres, avec les cantons de Schwitz & d'Underwald, avec les douze premiers cantons & avec les huit anciens. * *Dictionaire hist. ed. de Holl.* 1740.

URIAS, prêtre des Juifs, voulant complaire au roi Achaz, ôta du temple l'autel qui y étoit consacré à Dieu, & en éleva un autre sur le modéle que ce roi impie lui envoya, semblable à l'autel qui étoit à Damas. * *IV Reg.* 5.

URIAS ou URIE, prophéte, qui prédisoit la destruction du temple de Salomon, & les malheurs dont seroient accablés les Juifs. Le roi Joakim ordonna à ses gens de le prendre & de le faire mourir. Urias le

fut, & s'enfuit en Egypte ; mais ayant été pris, il fut ramené au roi, qui le fit tuer, & jetter son corps à la voyerie, l'an du monde 3396, & 608 avant J. C. * *Jeremie*, *c.* 26. Torniel, *A. M.* 3426, *num.* 2.

URIE, de la tribu de Levi, *cherchez* BETHSABÉE & DAVID.

URIEL, fils de *Tahath*, & pere d'*Ozias* de la race des sacrificateurs Juifs. Il vivoit du temps de David, roi d'Israël. Il fut employé pour conduire l'arche de la maison d'Obed-Edom en la cité de David. Il donna *Michaia* sa fille en mariage à *Roboam* roi de Juda, & de ce mariage naquit *Abija*, qui regna après son pere. * I. *Paral.* VI, 24; XV, 5 & 11. II. *Paral.* XIII, 2.

URIES (le détroit d') C'est un des détroits par lesquels on entre de l'Océan oriental dans la mer de Tartarie. Il est entre la terre de Jesso, & l'isle qu'on nomme *la terre des Etats*; & qui le sépare de l'autre détroit, qu'on nomme *le canal de Piecko*, & qui est sur les côtes du Yupi en Tartarie. * Mati, *diction.*

URIES (Gérard de) né à Utrecht le 15 (non le 17 comme quelques-uns le disent) août 1648, après ses premieres études faites dans sa patrie, s'attacha particulierement à la philosophie & à la théologie. Dans les matieres philosophiques, il choisit principalement la physique & l'histoire naturelle, & le troisiéme avril 1671, il obtint la permission d'avoir des écoles de philosophie. Les François s'étant emparés d'Utrecht en 1672, de Uries se retira à Leyde, & on le mit à la tête du collége, emploi qu'il conserva jusqu'en 1674, qu'il fut rappellé à Utrecht l'onziéme de mai pour y enseigner la philosophie. Il s'en est aquitté avec honneur jusqu'à sa mort arrivée le premier décembre 1705. Le quatriéme de mars 1685, il avoit aussi été fait professeur extraordinaire en théologie. Ses ouvrages sont 1. *Exercitationes rationales de Deo, divinisque perfectionibus*, avec des dissertations *de infinito*, &c. à Utrecht 1685, *in*-4°, & réimprimées en 1695, augmentées de deux dissertations. 2. *De natura Dei & humanæ mentis determinationes pneumatologicæ*, &c. à Utrecht 1687. 3. Une édition de la physiologie de Daniel Voët, à laquelle il ajouta deux dissertations, l'une *de lumine*, & l'autre *de lunicolis*: cette édition est de 1688. Voyez Voët. 4. *Dissertatio historico philosophica de Renati Cartesii meditationibus à Petro Gassendo impugnatis*; à Utrecht 1691, *in*-8°. 5. *Narrator confutatus*. 6. *Cartesius vindicatus*, &c. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, & un recueil de piéces sur la mort de Uries, intitulé : *Chorus musarum plorans, seu lugubria in Gerardi de Uries obitum carmina seu næniæ* : à Utrecht 1705, *in*-4°.

VRILLIERE (la) *cherchez* PHELYPEAUX.

URIM & THUMMIM. On n'a rien d'assuré de ce que les anciens Hébreux appelloient *Urim* & *Thummim*, sinon que c'étoient de certains ornemens du souverain sacrificateur, par lesquels se rendoient les réponses ou oracles. Le mot *urim* signifie *lumieres* ou *éclaircissemens*. Le grand sacrificateur des Juifs consultoit Dieu, dans les affaires les plus importantes de la république, & leur faisoit connoître sa volonté par le moyen de l'*urim*. Jean Spencer, théologien Anglois, a composé un traité curieux, exprès sur cette matiere, de *urim & thummim*, où il prétend que ce qu'on appelle *urim*, n'étoit autre chose que les anciens *theraphim*, ou petites figures humaines, que le sacrificateur portoit cachées dans les replis du rational, & par le moyen desquelles Dieu répondoit aux consultations qui lui étoient faites; ce qu'il éclaircit par l'exemple de Laban, concluant que l'usage de ces petites images prophétiques étoit ordinaire dans ces anciens temps. Il croit de plus, qu'*urim* & *thummim* étoient deux figures distinctes. Les Septante ont traduit le mot *thummim*, par celui de *vérité*; ce qui convient parfaitement avec une semblable cérémonie, qui étoit en usage chez les Egyptiens, & qui a été remarquée par Diodore de *Sicile* & par quelques auteurs Grecs. Ils nous disent que chez les Egyptiens, le juge souverain portoit pendue à son col une figure faite de pierres précieuses, laquelle s'appelloit *vérité*; & il y a de l'apparence que les Septante ont traduit le mot de *thummim*, par celui de *vérité*, en vue de cet usage des anciens Egyptiens. D'autres conjecturent que l'*urim* & le *thummim* étoient un collier composé de perles & d'escarboucles. * Simon; J. le Clerc, *comment. philolog. sur l'Exode*, *c.* 28.

Il n'est point spécifié dans l'écriture de quelle maniere Dieu faisoit connoître sa volonté par l'éphod ou le pectoral du grand-prêtre sur lequel étoit l'*urim* & le *thummim*, c'est-à-dire, *la lumiere & la vérité*. L'opinion la plus commune est que Dieu faisoit que les pierres précieuses attachées à l'éphod, jettoient un éclat extraordinaire, par lequel Dieu faisoit connoître qu'il agréoit la demande. Mais sans avoir recours à ce miracle, on peut dire simplement que l'*urim* & le *thummim* n'étoit autre chose que la réponse que Dieu donnoit du propitiatoire, étant consulté par le grand-prêtre, revêtu de l'éphod. David, voulant savoir si Saül le viendroit chercher à Ceilo, & s'il seroit livré entre ses mains par ceux du pays, dit au grand-prêtre Abiathar de se revêtir de son éphod, & de consulter le Seigneur, qui lui répondit qu'il seroit livré entre les mains de Saül, s'il demeuroit en cet endroit. La raison pour laquelle il est dit que l'*urim* & le *thummim*, *la lumiere & la vérité*, sont dans l'éphod, est que le grand-prêtre revêtu de cet ornement, recevoit la lumiere de la vérité, qu'il annonçoit aux hommes. * Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible.* Dom Calmet, *dissertation sur la bible.*

URNE, vase de différente matiere. On s'en servoit anciennement en plusieurs occasions. Quelquefois on les employoit pour tirer les noms de ceux qui devoient combattre aux jeux publics, ou pour jetter les bulets, & donner son suffrage dans les assemblées à Rome & dans les jugemens. Enfin on les employoit aussi pour renfermer les cendres des corps, après les avoir brulés. Les anciens mettoient ces urnes, ou sous les pierres, qui portoient leurs épitaphes, ou dans des monumens particuliers; ou même ils les gardoient dans leurs maisons. Trajan voulut que l'on mît ses cendres dans une urne d'or, & qu'elle fut placée sur cette belle colonne qui subsiste encore aujourd'hui. Celle du roi Démétrius étoit aussi d'or au rapport de Plutarque, & le grand Marcellus, qui prit Syracuse, en avoit une d'argent. Spartien dit que les cendres de l'empereur Sévére furent apportées à Rome dans une urne d'or. Dion, qui est le plus sincére, dit que son urne n'étoit que de porphyre, & Hérodien assure qu'elle étoit d'albâtre.

Les urnes de verre sont un peu plus communes. Marc Varron voulut qu'on mît ses cendres dans un vaisseau de poterie, avec des feuilles de myrthe, d'olivier & de peuplier : ce que Pline appelle *à la Pythagorique*, parceque c'étoit les plus simples & les plus ordinaires. Les urnes de terre d'usage pour les personnes du commun étoient ordinairement plus grandes, parceque comme l'on prenoit moins de soin pour réduire leur corps tout-à-fait en cendres, les os qui n'étoient qu'à moitié brulés tenoient aussi plus de place; ou bien elles servoient souvent pour mettre les cendres de toute une famille, du moins pour les cendres du mari & de la femme, comme nous l'apprenons du premier vers de cette inscription antique :

Urna brevis geminum quamvis tenet ista cadaver.

Pour ce qui concerne la figure des urnes, celles de terre étoient faites à peu près comme nos pots de terre ordinaires, si ce n'est qu'elles étoient plus hautes & plus rétrécies vers le cou. Il y en a plusieurs, dont le pied se termine en pointe; quelques-unes ont des an-

ses, d'autres n'en ont point. Elles sont sans façon & sans bas relief, excepté qu'il y en a qui portent des figures d'hommes ou d'animaux. Mais pour celles de bronze ou d'autre métal, comme elles étoient pour des personnes de qualité, il y en a peu qui n'aient à l'entour quelques sculptures & bas-reliefs, comme on peut voir par plusieurs auteurs qui en ont donné des figures.

On en a vu d'Egypte, qui sont de terre cuite, chargées d'hiéroglyphes, & remplies de momies; ce qui est bien particulier; puisque les Egyptiens ayant accoutumé d'embaumer les corps entiers, les urnes ne pouvoient pas suffire à les contenir.

Parmi le grand nombre de celles qui se voient à Rome, il y en a de rondes, de carrées, de grandes, de petites, les unes toutes nues, les autres gravées en bas-relief. Il s'en trouve qui sont accompagnées d'épitaphes, d'autres qui ont seulement le nom de ceux à qui elles appartenoient. Quelques-unes n'ont d'autres caractères que ces deux lettres, D. M. *Diis Manibus*, *aux dieux Manes*, ou seulement le nom du potier qui les avoit faites, écrit sur le manche ou dans le fond.

Les anciens avoient les moyens de conserver les urnes, & d'empêcher que les cendres ne se mêlassent avec la terre. Premierement ils mettoient souvent l'urne dessus ces petites colonnes carrées, qui portoient leurs épitaphes, & que nous appellons *Cippes*, à cause de leur figure. On les logeoit aussi dans des cercueils de pierre ou de marbre. Cette inscription marque l'une & l'autre de ces coutumes:

Te lapis, obtestor, leviter super ossa quiesce,
Et nostro cineri ne gravis esse velis.

En second lieu, les gens de qualité avoient des voûtes sépulcrales, où ils plaçoient les cendres de leurs ancêtres. On en a trouvé autrefois à Nismes une semblable, avec un riche pavé de marqueterie, qui avoit tout à l'entour des niches dans le mur, où étoient rangées des urnes de verre doré, remplies de cendres.

L'urne servoit encore à jetter les sorts de Preneste, ce qu'Horace a marqué par ces mots, *divinâ motâ anus urnâ*, *la prêtresse ayant remué l'urne enchantée.* Horace parle en cet endroit de la divination par l'urne & par les sorts, laquelle se pratiquoit de cette maniere. On mettoit dans une urne une infinité de lettres & de mots entiers que l'on remuoit. Quand ces lettres étoient bien mêlées, on les versoit, & ce que le hazard faisoit trouver dans l'arrangement de ces lettres composoit la divination. C'est ce qu'on appelloit *les sorts de Preneste*, parcequ'ils furent trouvés dans ce lieu. Du temps de Cicéron cette sorte de divination étoit fort avilie: il n'y avoit que le menu peuple qui en fit quelque cas. Elle avoit été fort en vogue parmi les Grecs. * *Ant. græc. & rom.*

VROOM (Henri-Corneille) peintre Hollandois célébre par son talent de peindre des navigations, naquit à Harlem en 1566, & se rendit savant par ses seules études. Dégouté de l'emploi servile de peindre sur des vases de terre, auquel son pere l'avoit occupé pendant sa jeunesse, il quitta le lieu de sa naissance, & s'embarqua pour l'Espagne. De-là il passa en Italie, & fut reçu à Rome en la maison du cardinal de Médicis, où il trouva Paul Bril, sous lequel il fit un grand progrès dans la peinture. De Rome il alla à Venise, peindre des galeres, avec les côtes maritimes de cette contrée. Ensuite il vit la Savoye, la France & l'Allemagne, & s'arrêta quelque temps à Dantzik auprès de son oncle Frédéric Vroom, qui avoit l'intendance des bâtimens de la ville, & qui lui enseigna la géométrie. Il retourna depuis à Harlem; mais comme il avoit une grande inclination de voyager, il s'embarqua une seconde fois pour l'Espagne, portant avec soi quantité de ses ouvrages, à dessein de les y vendre. Quelques jours après son départ, une furieuse tempête ayant accueilli son vaisseau, lui fit faire naufrage sur la côte de Portugal, contre les écueils de los Barlengos: une partie du débris fut jettée par les ondes sur le rivage, où les religieux d'un monastère voisin vinrent le recueillir, & où ils trouverent entr'autres choses, les tableaux de Vroom. Cependant Vroom, avec quelques-uns de ses compagnons, se sauva sur les rochers, où les mêmes religieux qui vinrent le recueillir, l'ayant reconnu auteur de ces excellens ouvrages, lui donnerent tous les rafraîchissemens nécessaires, & le firent conduire à Lisbonne, d'où il passa bientôt après à Sétuval. Il y peignit plusieurs piéces pour un monastère, entre autres, son naufrage avec cette côte maritime, où il avoit pensé périr. Après avoir laissé en ce lieu des marques de son génie, il retourna en Hollande, où il fut choisi pour faire les dessins de la bataille navale que Thomas Howard, amiral d'Angleterre, gagna en 1588, avec le secours des Hollandois, sur la puissante flotte que Philippe II avoit armée contre l'Angleterre. La grandeur du sujet excita l'ambition de ce savant peintre; & comme ses dessins devoient servir à des tapisseries, il les partagea en dix piéces, dont chacune représente ce qui s'est passé chaque jour pendant les dix jours que ce combat a duré. L'amiral Howard lui fit présent de mille florins, pour récompense d'un travail si considérable. Le prince Maurice de Nassau, & Justin de Nassau, amiral de Hollande, l'employerent à peindre la flotte des Etats qui favorisa la bataille de Nieuport contre les troupes de l'archiduc: ce qu'il exécuta avec une extrême habileté. * Vasari. Wermander.

UROTALD, est le nom que les païens Arabes donnoient à un certain dieu, qu'ils croyoient être l'auteur des grandes sympathies, & présider à l'union des bons amis. * Hérodote, *l.* 3.

URRACA ou URRAQUE, fille & héritiere d'ALFONSE VI, roi de Léon & de Castille, épousa 1°. *Raimond* de Bourgogne, dont elle fut veuve l'an 1100: 2°. l'an 1106, dom *Alfonse*, roi d'Aragon, de Navarre; & par-là les royaumes de Léon, de Castille & de Toléde tomberent entre les mains d'Alfonse, roi d'Aragon, & toute l'Espagne fut réunie sous une même domination. Elle fut brouillée pendant quelque temps avec son mari, qui la fit enfermer: mais elle se sauva de la prison & demanda à être séparée de dom Alfonse. L'évêque de Compostelle, commis par le pape pour juger ce différend, déclara le mariage nul. Alfonse voulut retenir le royaume de Castille: mais les Castillans élurent pour roi, l'an 1122, Alfonse Raimond de Bourgogne, fils d'Urraca & de son premier mari. Urraca continuant de vivre d'une maniere derégl ée, son propre fils fut obligé de l'assiéger dans le château de Léon, & la fit renoncer au royaume de Castille. Elle mourut l'an 1125, après avoir pillé les trésors de l'église de S. Isidore de Léon. On dit même que ce fut en accouchant d'un bâtard. Sa sœur *Thérèse*, fille *bâtarde* de dom *Alfonse* VI, avoit été mariée à *Henri* de Lorraine ou de Bourgogne. Etant demeurée veuve l'an 1112, elle se remaria à *Bermond* de Paëz de Transtamara, & s'abandonna ensuite au frere de son mari, ce qui causa une guerre en Portugal. Elle appella Alfonse Raimond de Castille à son secours, lui cédant le royaume de Portugal à l'exclusion de son fils: mais Alfonse de Castille ne réussit pas dans la conquête de ce royaume. Il fut vaincu & blessé; puis ayant assiégé Alfonse Henriqués, dans la ville de Guimaranes, il fit la paix à condition que ce dernier lui prêteroit serment de fidélité, comme à son souverain, sans rien stipuler pour les intérêts de sa tante Thérèse. * Mariana, *de rebus hispan.* Turquet, *hist. d'Espagne.* Bayle, *dict. crit.*

URRE, paroisse & château de Dauphiné dans le diocèse de Valence, qui a donné son nom à une mai-

ſon des plus anciennes de cette province, & qui eſt la tige d'une quinzaine de branches que M. l'abbé Pithon-Curt a du détailler dans le troiſiéme volume de ſon Hiſtoire de la nobleſſe du Comtat-Venaiſſin. L'une des branches qui s'eſt le plus diſtinguée eſt celle du comte d'Aiguebonne qui mérita d'être nommé à l'ordre du Saint Eſprit, mais qui ne fut pas reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils nommé le baron d'Aiguebonne qui avoit un régiment de cavalerie, à la tête duquel il ſe diſtingua beaucoup au combat de Pro en Milanez, après le paſſage de la Mora, où le prince Thomas de Savoye battit le marquis de Velada, gouverneur du Milanez, le 19 octobre 1645.

I. Guion d'Urre, ſeigneur d'Urre dans le diocèſe de Valence, terre que ſes ancêtres poſſédoient dès l'an 1004, comme pluſieurs titres le prouvent, fut pere de

II. François d'Urre, ſeigneur d'Urre, qui accorda en cette qualité le 17 décembre 1266, pluſieurs franchiſes & privilèges aux habitans du lieu d'Urre, en conſidération des ſervices qu'ils avoient rendus à ſes prédéceſſeurs & à lui. Il eut pour fils

III. Albert d'Urre, ſeigneur d'Urre, préſent aux privilèges accordés par ſon pere à ſes vaſſaux, le 17 décembre 1266, qui fut pere d'

IV. Aimar d'Urre, ſeigneur d'Urre, lequel épouſa *Marguerite*.... qui vécut long-temps après lui. Il en eut *Jourdain* d'Urre, ſur les biens duquel Berengere ſa niéce eut une portion qui fit partie de ſa dot, comme il paroît par ſon contrat de mariage du 27 avril 1391; &

V. Pierre d'Urre, ſeigneur d'Urre, connu par le titre du 27 avril 1391, & qui prouve qu'il fut pere de *Berengere* d'Urre, qui épouſa le 27 avril 1391, *Jean-Berenger*, ſeigneur de Treminis au diocèſe de Die; & de

VI. Guillaume d'Urre, ſeigneur d'Urre & de Voirane au diocèſe de Valence, qui reçut la quittance des droits de ſa ſœur dans ſon contrat de mariage du 27 avril 1391, avec *Jean Berenger*, ſeigneur de Treminis; & cet acte prouve que ſon aïeul s'appelloit Pierre, ſeigneur d'Urre, & ſon aïeule paternelle Marguerite. Il eut pour fils

VII. Guillaume d'Urre, vivant en 1413, & marié avec *Antoinette* de Commiers, de laquelle il eut;

VIII. Jean d'Urre, vivant en 1440, & marié avec *Dragonnette* de Veines, fille de *Roland*, ſeigneur de Molans, qui lui apporta en dot cette terre & celle de Baumettes. De cette alliance vint

IX. Guillaume d'Urre, ſeigneur de Molans & de Baumettes, vivant en 1474, qui épouſa *Jeanne* d'Alauſon, fille d'*Antoine*, ſeigneur en partie de Rozans. Elle le rendit pere de 1. Jean d'Urre, ſeigneur de Molans, qui ſuit; de François d'Urre, *qui a fait la branche des comtes d'*Urre, *habitant à Carpentras & à Mourmoiron, rapportée ci-après;* & de *Louiſe* d'Urre, qui épouſa *François* du Puy, ſeigneur de Montbrun.

X. Jean d'Urre, ſeigneur de Molans, épouſa le 13 mars 1482, *Magdeléne* de Tholon, fille d'*Antoine* de Tholon, ſeigneur de Sainte-Jalle, & de *Genevre* de Gaſte. Ils eurent pour enfans, 1. Jean d'Urre, ſeigneur de Baumettes, qui ſuit; 2. *Germain* d'Urre, ſeigneur de Cléon d'Andran diocèſe de Valence, nommé gouverneur du Mont S. Michel le 28 novembre 1528, lieutenant au gouvernement de Provence, & commandant ſur les frontieres de cette province, par commiſſion du 14 juillet 1536, gouverneur d'Auxonne en Bourgogne, pourvu le 9 juillet 1545; & 3. *Philippe* d'Urre, chevalier de S. Jean de Jéruſalem.

XI. Jean d'Urre, ſeigneur de Molans & de Baumettes, épouſa par contrat du 15 janvier 1536, *Catherine* de Choiſelat, fille de *Colin* de Choiſelat. Elle le rendit pere de 1. François d'Urre, ſeigneur de Molans, qui ſuit; 2. *Philippe*; 3. *Jean*; 4. *Claude*; 5. *Eſprit* d'Urre, ſeigneur de la Barie-Verdun, marié avec *Jeanne* Silve; 6. *Antoine* d'Urre; 7. *Catherine*, qui épouſa *Dalmas* du Puy; 8. *Marguerite*, femme de *Fouque* de l'Eſpine; 9. *Louiſe*, mariée avec *Jean* de Veſc, ſeigneur d'Eſpeluche; 10. *Françoiſe*; 11. *Catherine*, qui épouſa *Pierre* de S. Jean, ſeigneur de la Barie; 12. *Victoire*, femme de *Robert* de Brigere; 13. *Anne*, mariée avec *Gaſpard* de Caſtellane, ſeigneur de Saint-Veran; & 14. *Louiſe* d'Urre.

XII. François d'Urre, ſeigneur de Molans & de Baumettes, épouſa le 7 août 1564, *Claudine* de Poiſieu, fille de *Claude*, ſeigneur du Paſſage, & d'*Heléne* de Grolée, & il en eut: 1. François d'Urre, ſeigneur de Baumettes qui ſuit; 2. Jean-Pierre, *qui a continué la branche de* Molans *rapportée ci-après;* 3. *Paul* d'Urre, chevalier de Malte; 4. *Aimar*; 5. *Antoinette*; 6. *Magdeléne*; & 7. *Heléne* d'Urre, qui épouſa *Jean* de Manaut, ſeigneur de Montaud.

XIII. François d'Urre, ſeigneur de Baumettes, épouſa le 21 juin 1601, *Louiſe* de Gruel, & en eut

XIV. François d'Urre, ſeigneur de Baumettes, qui épouſa le 28 juillet 1645, *Iſabeau* de Baron, & en eut

XV. Antoine d'Urre, ſeigneur de Baumettes, & en partie de Molans, maintenu dans ſa nobleſſe par l'intendant de Dauphiné, fut pere de 1. *N*.... d'Urre, ſeigneur de Baumettes, qui ſuit; 2. *N*.... d'Urre, capitaine dans le régiment de Monaco, major de la ville de Mons, vivant en mars 1748; & 3. *N*... d'Urre, prêtre aux Miſſions étrangeres à Paris.

XVI. *N*.... d'Urre, ſeigneur de Baumettes, & en partie de Molans, vendit à *N*.... de Simiane ce qu'il avoit à Molans, mourut au château de Baumettes le 9 novembre 1744. Il épouſa *N*.... du Jardin, ſœur d'un capitaine dans le régiment de Querci, dont il eut: 1. *N*.... d'Urre, ſeigneur de Baumettes, capitaine dans le régiment de Monaco; 2. *N*.... d'Urre, tué à la bataille de Lawfeld le 2 juillet 1747; & trois autres garçons.

Seigneurs de Molans.

XIII. Jean-Pierre d'Urre, ſecond fils de François d'Urre, ſeigneur de Molans, & de *Claudine* de Poiſieu, vivoit en 1603. Il épouſa *Antoinette* de Galifet, fille d'*Alexandre* de Galifet, citoyen d'Avignon, & de *Magdeléne* Ferret, fille de *Pierre* Ferret, maître d'hôtel du roi, & il en eut: 1. *Iſnard*, ſeigneur de Molans; 2. Jean d'Urre, ſeigneur de Molans, qui ſuit; 3. *Scipion*; 4. *Claudine*; & 5. *Marguerite*.

XIV. Jean d'Urre, ſeigneur de Molans, vivant en 1637, épouſa *Marthe* de Calignon, fille d'*Alexandre*, ſeigneur de Peyrens, & d'*Iſabeau* de Roſſet de la Martelière, qui le rendit pere de

XV. Jacques d'Urre, ſeigneur de Molans, marié avec *Geneviéve* Aſtier fille d'*Eſprit* Aſtier, & de *Claudine* de Mons de Savaſſe; il en eut *Jean-Baptiſte* d'Urre.

Comtes d'Urre a Carpentras.

X. François d'Urre, ſecond fils de Guillaume d'Urre, ſeigneur de Molans, & de Baumettes, & de *Jeanne* d'Alauſon, tranſigea avec ſon frere aîné Jean d'Urre, ſeigneur de Molans, le 5 octobre 1498. Il épouſa le 8 janvier 1504, *Heléne* de Loquo, de laquelle il eut

XI. Esprit d'Urre, qui épouſa le 21 novembre 1550, *Marguerite* de Thomaſſis, qui avoit un domaine conſidérable à Mourmoiron. De cette alliance vinrent François d'Urre, qui ſuit; & *Philibert* d'Urre, filleul de Philibert d'Urre, grand prieur de Toulouſe

qui fut assassiné dans cette ville.

XII. François d'Urre, qui épousa le 4 novembre 1592, *Françoise* de Roland, fille de *François* de Roland, & d'*Alexandrine* de Cantelmi. Il en eut

XIII. Jean-François d'Urre, marié le 15 novembre 1621, avec *Magdeléne* de Panisse, fille de *Pierre* de Panisse, & de *Marie* de Fortia. Il eut de cette alliance: Jean-François d'Urre, qui suit; & *Esprit* d'Urre, religieux dans l'ordre des Capucins.

XIV. Jean-François d'Urre naquit le 21 juillet 1626; il épousa le 6 octobre 1661, *Catherine* d'Alleman, fille de *Paul* d'Alleman, seigneur de Châteauneuf, de Redortier dans le diocèse de Vaison & la principauté d'Orange, & de *Catherine* d'Alleman. Leurs enfans furent 1. Louis-François d'Urre, qui suit; 2. *Joseph* d'Urre, chevalier de Malte, reçu le 5 février 1678; 3. *Marie-Catherine* d'Urre, religieuse dans l'ordre de Cîteaux; 4. *Annibale* d'Urre, religieuse Carmélite; 5. *Magdelene* d'Urre, morte en 1723, avoit épousé en 1664, *N*.... de Seguins, seigneur de Cabassolle; & 6. *Rose* d'Urre, morte à Avignon le 9 novembre 1744, étant veuve de *N*.... de Puget, seigneur de Chasteuil.

XV. Louis-François d'Urre, capitaine d'infanterie dans le régiment du roi, chevalier de l'ordre de S. Louis, épousa *Geneviéve* de Fortia, fille de *Paul* de Fortia, marquis de Piles, baron de Peirius, gouverneur des isles & du château d'If, & de *Genevieve* de Vento des Pennes. Ils eurent pour enfans: 1. Alexandre-Joseph-François d'Urre, qui suit; 2. *Paul-Aldonce-François* d'Urre, chevalier de Malte, reçu le 11 août 1725, enseigne de galére; 3. *Louis-François-Laurent* d'Urre, chevalier de Malte, reçu en 1731, sur les preuves de son frere, capitaine au régiment de Picardie, se trouva à la bataille de Lawfeld le 2 juillet 1747; & 4. *Ange* d'Urre, morte à l'âge de sept ans.

XVI. Alexandre-Joseph-François d'Urre, né à Carpentras le 19 mars 1712, lieutenant d'infanterie dans le régiment du roi, dit le comte d'Urre, épousa 1°. le 13 octobre 1731, *Françoise-Charlotte* de Serre, fille aînée de feu *George-Marie* de Serre, seigneur d'Entraigues au comtat Venaissin, & de *Therèse* de Seitres: 2°. au château d'Aubais le 29 novembre 1741, *Jacqueline-Marie* de Baschi, seconde fille de *Charles* de Baschi, marquis d'Aubais, baron du Caila, seigneur de Junas & de Gavernes, & de *Diane* de Rosel, dame de Cors & de Beaumont. Le comte d'Urre a eu de sa premiere femme 1. *Geneviéve-Pauline* d'Urre; 2. *Félicité* d'Urre, morte à trois ans: & de la seconde; 3. *François* d'Urre, né le 2 octobre 1742, mort le 21 du même mois; 4. *Emanuel-François* d'Urre, né à Carpentras le jeudi 17 février 1745; 5. *N*. d'Urre, né en mai 1746, reçu chevalier de Malte de minorité, 6. *N*. d'Urre, né vers le 10 février 1748; & 7. *N*... d'Urre, née le 11 mars 1744.

URSACE, *Ursacius*, évêque de Singedon en Mésie, se rendit célébre dans le IV siécle par son attachement aux erreurs d'Arius, & par la persécution qu'il fit souffrir aux orthodoxes. Valens de Mursie, & lui, tous deux instruits dans l'école d'Arius, s'unirent avec Eusebe de Nicomédie, autre partisan de l'arianisme. Ils se trouverent au concile de Tyr contre S. Athanase, & à celui de Sardique, où ils furent déposés. Depuis ils se rétracterent au concile de Milan; mais ils retomberent bientôt dans leurs erreurs, & vinrent à Sirmich l'an 451, où ils retrancherent de l'évangile ces paroles, *que Dieu est esprit;* témérité dont S. Ambroise leur fait de justes reproches. Ils furent déposés dans le concile de Rimini; mais ils surprirent le concile, & se firent rétablir. Depuis ils entretinrent l'arianisme en Illyrie, jusqu'à ce qu'ils furent excommuniés à Rome sous Damase. * Théodoret, *l.* 3. Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 3. S. Ambroise, *l.* 3 *de Spir. sancto*, *c.* 11. Baronius, *in annal. &c.*

URSATUS ou ORSATO (Sertorio) est du nombre de ceux qui ont travaillé sur les notes des Romains, sur leurs abréviations & sur leurs lettres capitales ou initiales. M. Valerius Probus, grammairien du temps de Néron, Magnon ou Mangon, archevêque de Sens du temps de Charlemagne, Pierre le Diacre du temps de l'empereur Conrad I, sont presque les seuls d'entre les anciens dont il nous soit resté quelque chose sur les notes des Romains, &c. Ernestius & Tiliobroga, c'est-à-dire, Frédéric Lindembrog, déguisé sous ce nom, ont fait des observations sur ce Probus. Parmi les modernes, ceux qui ont le mieux écrit sur cette matiere; sont entre les autres, Jacques Gohorri, Alde Manuce le Jeune, François Hotman, Frédéric Lindembrogius, Thom. Reinesius, Chr. Gentschius, Michel Meisnier; mais Sertorio Orsato semble s'être distingué par-dessus tous les autres, par son commentaire, où il a fait paroître son industrie, son travail & son exactitude. Cet ouvrage est intitulé; *Sertorius Ursatus: explanatio notarum & litterarum quæ frequentius in antiquis lapidibus, marmoribus & auctoribus occurrunt.* Ce livre avoit d'abord été imprimé à Padoue, *in-folio*, & ensuite réimprimé, mais peu correctement, dans les antiquités romaines de Grævius. On l'a donné de nouveau en 1723, à Paris, de l'imprimerie de feu Urbain Coustelier, *in*-12, & cette édition est aussi correcte qu'elle est magnifique. * *Memoires du temps.* Baillet, *jugemens des savans sur les gramm.*

☞ URSEL, ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, au comté de Konigstein, à trois lieues de Francfort. Elle appartient à l'électeur de Mayence. Le ruisseau qui y passe fait aller diverses sortes de moulins à foulons, à papier & à forges. * La Martiniere, *dict. géogr.*

URSELINES ou URSULINES, *cherchez* URSULE.

URSEOLO (Pierre) doge de Venise, l'an 973, se signala par sa prudence & par sa bonté, dans le gouvernement de cette république. Il fortifia la ville de Grado, répara l'église de S. Marc qui avoit été brulée, & bâtit près de-là un hôpital, qu'il fonda d'un revenu considérable. Enfin ayant fait vœu de chasteté, du consentement de sa femme, après avoir eu un seul fils, il se retira dans l'abbaye de S. Michel de Cuxa, sise dans le Roussillon, où il mourut en odeur de sainteté, le 12 avril 987, & y est enterré. * Volaterr. *l.* 4.

URSICIN ou URSIN, antipape, fut élu par sa faction après la mort du pape Libere, l'an 366, & se fit ordonner par Paul, évêque de Tibur, dans l'église de Sicin, pendant que Damase, élu par la plus grande partie du clergé & du peuple, remplissoit le siége. Ces deux contendans diviserent la ville de Rome. Les deux partis en vinrent aux mains. Il y eut un grand nombre de chrétiens tués dans l'église de Rome pour cette querelle. Le gouverneur de Rome, nommé Prétextat, voulant l'appaiser, envoya Ursicin en exil, par ordre de l'empereur Gratien; ses partisans ne laisserent pas de s'assembler dans les églises, sans vouloir reconnoître Damase. Ursicin fut retenu à Cologne pendant un temps; mais il revint l'an 381 en Italie, y excita de nouveaux troubles, & tâcha de prévenir l'empereur. Les évêques d'Italie assemblés au concile d'Aquilée, écrivirent si fortement contre lui, que l'empereur le bannit pour toujours, & laissa Damase paisible possesseur du saint siége. * *Lettre du concile d'Aquil.* Platina, *de vitis pontific.* Du Pin, *bibliot. des aut. ecclesf. du IV siécle.*

URSIN, (S.) apôtre de la ville de Bourges, fut ordonné par les disciples des apôtres, & envoyé dans les Gaules, suivant S. Gregoire de *Tours;* ce qu'il faut entendre, non des disciples immédiats des apôtres, mais de ceux qui leur ont succedé; car il reconnoît lui-même

que celui qui a annoncé l'évangile à Bourges, étoit un disciple des sept missionaires qui vinrent dans les Gaules vers l'an 250. Le même auteur prétend qu'Ursin étant demeuré inconnu, révéla lui-même le lieu de son tombeau à un nommé Auguste, vers l'an 558, & à S. Germain, évêque de Paris ; & que son corps y fut trouvé, & transporté avec solemnité dans l'église de S. Symphorien. * Greg. *Turon. de gloria confess.* c. 80, *l.* 1, *hist. c.* 3. Baillet, *vies des saints au 29 décembre, jour auquel on fait la fête de ce saint.*

URSIN, YRSIN, abbaye de Souabe. Elle est dans une grande forêt, à une lieue & demie de la ville de Kaufbeuren, tirant vers Mindelheim. Cette abbaye est de l'ordre des Bénédictins, & fut fondée l'an 1182. Le séjour en est beau, mais fort solitaire. * Mati, *diction.*

URSIN, c'est le nom de l'auteur d'un traité, contre ceux qui assurent qu'il faut rebaptiser ceux qui ont été baptisés par les hérétiques, quoiqu'au nom de la Trinité. Ce traité se trouve parmi les œuvres de S. Cyprien. Gennade fait mention d'un Ursin, moine dans le V siécle ; mais il est assez vrai-semblable que l'auteur de ce traité étoit plus ancien. * Gennade, *de scriptor. eccles.* & Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V siécle.*

URSIN (Gaspard) poëte & historien, qui florissoit vers l'an 1540, composa une espece de chronologie des papes, empereurs & rois. * Paul Jove, *aux éloges.*

URSIN (Zacharie) théologien protestant, se nommoit en allemand *béer*, qui signifie *ours*, & qu'il rendit en latin par le mot *Ursinus.* Il naquit à Breslaw en Silésie, le 18 juillet 1534, & après y avoir commencé ses études avec succès, il les poursuivit pendant sept ans à Wittemberg, où il acquit assez de connoissance des langues, de la poësie, de la philosophie & de la théologie. Il alla depuis à Paris pour y apprendre le françois & l'hebreu ; & après la mort de Melanchthon, duquel il avoit été extrêmement consideré, il se retira de Breslaw à Zurich, pour fuir les persécutions des Luthériens de la confession d'Augsbourg, qui l'accusoient d'être dans les sentimens des sacramentaires. Il fut traversé le reste de sa vie pour la même querelle, & mourut à Neustad le 6 mars de l'an 1583, âgé de 49 ans. Ses œuvres ont été recueillies après sa mort, par les soins de son fils, qui a été ministre, & par ceux de David Pareus, & de Quirinus Reuterus ses disciples. * Melchior Adam, *de vit. theolog. German.* Bayle, *dict. crit.*

URSIN (Joseph). On appella ainsi un enfant monstrueux que des chasseurs trouverent en 1661, dans les forêts de Lithuanie en Pologne, où il vivoit parmi les ours. Ces chasseurs, poursuivant leur proye, apperçurent une troupe d'ours, parmi lesquels ils en remarquerent deux petits, qui avoient la figure d'hommes. Ils les poursuivirent si ardemment, qu'ils en prirent un, malgré la résistance qu'il fit en criant, en grinçant les dents, & en se défendant avec ses ongles, comme un petit ours indomté. On le lia, & on l'amena à Varsovie devant le roi & la reine de Pologne. Toute la noblesse & toute la ville accourut pour voir cet enfant, qui ne paroissoit pas avoir alors plus de 9 ans. Il avoit la peau extrêmement blanche, aussi bien que les cheveux : ses membres étoient bien proportionés & pleins de force. Il étoit beau de visage, avoit les yeux bleus, mais tous ses sens étoient tellement abrutis, & il étoit si dénué d'esprit & de raison, qu'il sembloit n'avoir rien d'homme que le corps. Il n'avoit pas même l'usage de la parole ; & toutes ses inclinations tenoient entierement de la bête. On le reconnut cependant pour un homme, & en cette qualité il fut baptisé par l'évêque de Posnanie, & nommé Joseph. La reine de Pologne voulut être sa maraine, & l'ambassadeur de France son parain. On eut beaucoup de peine à adoucir & à apprivoiser le naturel féroce de cet enfant, comme aussi à lui apprendre quelque chose des principes de la religion ; parcequ'il ne put jamais parler, quoiqu'il eût une langue sans défaut. On reconnut toutefois qu'on n'avoit pas perdu entierement le temps à l'instruire ; car en lui parlant de Dieu, il levoit les mains & les yeux au ciel. Le roi le donna à un seigneur de Pologne, qui le prit dans sa maison, pour servir avec ses autres domestiques ; mais il ne put jamais quitter cette férocité de naturel, qu'il avoit contractée parmi les bêtes. Il prit néanmoins l'habitude de marcher des deux pieds, & il alloit où on l'envoyoit. La chair crue & cuite lui étoit également bonne ; il ne pouvoit souffrir d'habits sur son corps, non plus que des souliers à ses pieds ; & il ne se couvroit jamais la tête. Il s'enfuyoit de temps en temps dans les forêts voisines, où il se plaisoit à déchirer avec ses ongles l'écorce des arbres, dont il suçoit la séve. On remarqua qu'un jour un ours ayant tué deux hommes, vint auprès de lui, sans lui faire aucun mal ; qu'au contraire il le flatoit, lui léchoit le corps & le visage. C'est ce qu'en rapporte Jean Redwits, *Carm. Alc.*

URSIN (Jean-Henri) né le 26 de janvier 1608, à Spire, où Jean son pere étoit notaire & procureur, commença ses études dans sa patrie, & fut envoyé à Strasbourg en 1626, pour y étudier en théologie. Il étoit de retour à Spire en 1632, lorsque cette ville fut prise par les Espagnols, & il fut contraint de s'enfuir. Il obtint alors à Mayence la charge de recteur dans le collége luthérien qu'on y avoit établi. Mais prévoyant que cet établissement ne dureroit pas, il résigna cet emploi la même année, revint à Strasbourg, d'où il retourna peu après à Spire. En 1633, il fut nommé pasteur à Weingarten. En 1634, après la bataille de Nortlingue, il fut obligé de se retirer à Spire avec ses paroissiens. Il y fut nommé d'abord conrecteur, & en 1635, pasteur de l'église des Augustins. En 1643, il fut appellé au pastorat ordinaire de l'église de S. George, & quelques mois après, à la surintendance des églises de Ratisbonne qu'il accepta. Il mourut dans cette ville le 14 de mai 1667. Il est auteur des ouvrages suivans : la regle de la foi chrétienne : paralléle des évangélistes : cinquante méditations pour les fêtes : un commentaire sur Joël, Jonas, Amos & l'Ecclésiaste : des analectes sacrées : un recueil de sermons : un traité des devoirs du chrétien : exercitations sur Zoroastre, Hermés & Sanchoniaton : *Arboretum biblicum : Sylva theologiæ symbolicæ : Jeremiæ Virga vigilans :* un traité de l'origine & du progrès des églises d'Allemagne : des mélanges théologiques & philosophiques : *Passionale quadruplex :* conférence touchant l'unité d'une religion : un traité contre l'auteur du systême insensé des préadamites : une introduction à la langue latine : une introduction à la rhétorique : *Acerra philologica :* deux volumes d'analectes de philologie sacrée : un nouveau recueil de mélanges : *Isagoge historica : Historica relatio de statu animarum :* un traité des cométes, & plusieurs autres. Ces ouvrages sont écrits en latin ; & il en a publié encore quelques autres en cette langue, & plusieurs en allemand. * Clarmundi, *vitæ clarissimor. viror. fascicul.* 7, *n°.* 20, *pag.* 200, &c.

URSINE, femme de Gui Torelli, premier comte de Guastalle, ville d'Italie, dans le duché de Mantoue, fit paroître un courage extraordinaire en défendant cette ville, que les Vénitiens assiégerent pendant l'absence de son mari. Elle sortit à la tête de ses troupes, & défit un bon nombre des ennemis, en ayant tué plusieurs de sa main. * Fulgos. *l.* 3, *c.* 2.

URSINS ou ORSINI (des) maison des plus illustres & des plus anciennes d'Italie, qui subsiste depuis plusieurs siécles, & qui a produit cinq papes, & plus de trente cardinaux à l'église, outre un grand nombre de sénateurs Romains, & de grands capitaines. Quelques écrivains regardent comme auteur de ce nom, Ursus,

qui fut, disent-ils, la tige de toute cette maison. En effet, Imhoff dans la généalogie qu'il a donnée de cette maison, donne un Ursus pour pere à JEAN, surnommé *Caietan.* D'autres prétendent que le nom de famille des Orsini étoit autrefois *Rosini :* ils trouvent une preuve de leur sentiment dans les armes de cette maison, qui sont *bandé d'argent & de gueulle de six piéces, au chef d'argent chargé d'une rose de gueulle, soutenue d'or, que quelques branches de cette maison chargent d'une anguille d'azur mise en fasce.* Ces mêmes généalogistes font venir les comtes de Rosemberg en Allemagne, de la maison des Ursins; ce qui paroît plus vraisemblable que l'opinion de quelques autres, qui prétendent que la maison électorale de Brandebourg fait une branche des Ursins. L'on suit ici Imhoff dans la déduction de la généalogie de cette maison, comme la plus certaine.

I. JEAN des Ursins, surnommé *Caietan*, à cause de sa mere, épousa *Etiennette* Rubea, dont il eut *Napoleon*, gonfalonier de l'église romaine, qui fit la branche des comtes de Tagliacozzo, de Manupella & de S. Valentin, qui est éteinte, & MATTHIEU, qui suit.

II. MATTHIEU Rubei, surnommé *le Grand*, sénateur Romain, seigneur d'Anagni, Marini, Galere, &c. épousa 1°. *Gemme*, fille d'*Odon* de Monticelli : 2°. *Perne*, fille de *Jean* Caïetan : 3°. *Jeanne* de Aquila, des comtes de Fondi. Du premier lit vint, GENTILIS, qui suit. Du second lit sortirent, *Jean* Caïetan, cardinal diacre, archiprêtre de S. Pierre du Vatican, puis élu pape le 25 octobre 1277, sous le nom de Nicolas III; *voyez* NICOLAS III, mort le 23 août 1280; RENAUD, qui a fait la *branche des seigneurs de* MONTEROTONDO, *princes d'*ASCOLI, *rapportée ci-après; Roger* & *Matthieu.* Du troisiéme lit vinrent, NAPOLEON, seigneur de Marcellino, qui a fait la *branche des comtes de* TAGLIACOZZO, *& ducs de* BRACCIANO, *aussi mentionée ci-après; Jourdain*, créé cardinal en 1278, par le pape Nicolas III, mort en 1287; *Mobilie*, alliée 1°. à *Ange* Malabranca : 2°. à *Odon* Colonne; & *Mariole*, femme de *Scipion* de Stinchis, seigneur de Trevignano.

III. GENTILIS eut pour enfans, BERTHOLD, qui suit; *Matthieu*, créé cardinal en 1262, par le pape Urbain IV, mort en 1306; *Romain*, religieux de l'ordre de S. Dominique; & *Ursus*, seigneur du château S. Ange, qui fit la branche des seigneurs de Castello, finie en 1674.

IV. BERTHOLD des Ursins, comte de Romanie, fut pere de GENTILIS, qui suit.

V. GENTILIS des Ursins, sénateur Romain, ès années 1286 & 1300, préteur d'Orviette en 1301, & grand justicier du royaume de Naples, épousa 1°. *Simone :* 2°. *Clarice* Ruffa, fille de *Pierre*, comte de Catanzari : 3°. *Jacqueline*, fille de *Jean* Pierleoni; & eut pour fils unique du second lit, ROMAIN, qui suit.

VI. ROMAIN des Ursins, grand justicier du royaume de Naples, épousa en juin 1293, *Anastase* de Montfort, fille de *Gui*, comte de Nole, qui lui apporta ce comté en mariage, qui lui fut confirmé par Charles II, roi de Naples; & eut pour enfans ROBERT, qui suit; GUI, qui a fait la *branche des comtes de* SOUANA, *comte de* NOLE *& de* PITIGLIANO, *marquis du* MONT S. SAVIN, *mentionée ci-après; Romain; Berthold*, & *Simone*, seconde femme de *Thomas* Marzani, comte de Squillace.

VII. ROBERT des Ursins, comte de Nole, palatin du royaume de Naples, épousa *Suéve* des Baux, fille de *Hugues*, sénéchal du royaume de Naples, dont il eut NICOLAS, qui suit; & *Jacques* des Ursins, créé cardinal en 1371, par le pape Grégoire XI, mort le 15 août 1379.

VIII. NICOLAS des Ursins, comte de Nole & de Soleto, épousa *N.* Sabran, fille de *Guillaume*, comte d'Ariano, dont il eut ROBERT, qui suit; RAIMOND, qui fit la *branche des princes de* TARENTE *& des ducs de* VENOUZE, *rapportee ci-après; Sueve*, mariée à *François* des Baux, duc d'Andrie; & *Béatrix* des Ursins, alliée à *Louis-Antoine* de Ratta, comte de Caserte.

IX. ROBERT des Ursins, comte de Nole, grand justicier du royaume de Naples, fut pere de PIERRE, qui suit; & de *Sancie* des Ursins, mariée à *Jean* Stendardi, comte d'Alife.

X. PIERRE des Ursins, comte de Nole, eut de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, RAIMOND, qui suit; & *Jeanne* des Ursins, alliée à *Jacques* Caïetan, duc de Sermonette.

XI. RAIMOND des Ursins, comte de Nole, de Sarno & d'Atripaldo, duc d'Amalfi, prince de Salerne, fut fait grand justicier du royaume de Naples en 1448, & mourut en 1459. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* Caraccioli : 2°. *Eleonore* d'Aragon, fille de *Jacques*, comte d'Urgel, dont il eut, *Anne*, mariée à *Jean* de Rata, comte de Caserte; *Isabelle*, alliée à *Virginio* des Ursins, comte de Tagliacozzo; *Marguerite*, qui épousa *François* Torelli, comte de Guastalla; & *Ursine* des Ursins, mariée à *Charles* de Montfort, comte de Termoli. *Il eut aussi pour fils naturels*, Felix, *qui fut comte de Nole;* Daniel, *qui fut comte de Sarno;* & Jourdain, *qui fut comte d'Atripaldo.*

BRANCHE DES PRINCES DE TARENTE, ducs de VENOUZE.

IX. RAIMOND des Baux des Ursins, fils puîné de NICOLAS, comte de Nole, fut comte de Soleto, prince de Tarente, &c. & mourut en 1405. Il avoit épousé *Marie* d'Enghien, comtesse de Lecce, fille de *Jean* d'Enghien, & d'*Héléne* de Brienne, comtesse de Lecce, dont il eut JEAN-ANTOINE, qui suit; *Marie*, alliée à *Antoine* d'Aquaviva, duc d'Atri; *Catherine*, mariée à *Tristan* de Clermont, comte de Copertino; & *Gabriel* des Baux des Ursins, duc de Venouze, qui de *Jeanne* Caraccioli, fille de *Jean*, grand-sénéchal de Naples, eut pour filles, *Marie-Donata*, mariée à *Pierre* des Baux, prince d'Altamura, duc d'Andrie; *Raimondine*, alliée à *Robert* de Saint-Severin, prince de Salerne; & *Jeannette* des Ursins, qui épousa *Antoine* de Saint-Severin, comte de Capaccio; & *pour fils naturel*, Jean-François.

X. JEAN-ANTOINE des Baux des Ursins, prince de Tarente, duc de Bari, comte de Lecce, grand-connétable du royaume de Naples, mourut le 26 décembre 1462, âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Anne* Colonne, fille de *Jourdain*, comte d'Amalfi, dont il eut *Marie*, alliée à *Angilbert* des Baux, comte de Tricasi; *N.* mariée à *N.* Centiglies, comte de Cantazaro; & *N.* des Ursins, qui épousa *Jacques* de Saint-Severin. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Berthold, *comte de Lecce;* & Catherine *des Ursins, mariée à* Jules-Antoine *Aquaviva, duc d'Atri.*

BRANCHE DES COMTES DE SAVONA, comtes de NOLE *& de* PITIGLIANO, *marquis du* MONT SAINT-SAVIN.

VII. GUI des Ursins, second fils de RAIMOND des Ursins, grand justicier du royaume de Naples, & d'*Anastasie* de Montfort, comtesse de Nole, fut comte de Savona, & pere de *Aldobrandin* des Ursins, comte de Savona, mort sans postérité; de NICOLAS, qui suit; & de *Gentilis* des Ursins.

VIII. NICOLAS des Ursins, mort en 1363, avoit épousé *Paule* Monaldeschi, dont il eut BERTHOLD, qui suit.

IX. BERTHOLD des Ursins, comte de Pitigliano, laissa de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, *Gui* des Ursins, qui laissa des enfans d'une servante, morts

jeunes ; Nicolas, qui suit ; & Gentilis des Urſins, comte de Sovana, tué en 1434, qui avoit épouſé *Urſine* des Urſins, fille de *Jean* des Urſins, ſénateur Romain, dont il eut *Latin*, mort ſans alliance ; Ours, qui ſuit ; *Simon*, mort ſans poſtérité ; *Agnès*, mariée à *Louis* della Tolfa ; & *N.* des Urſins, alliée à *Matthieu-Beſſa* Stendardi, comte d'Arienzo. Ours des Urſins, comte de Nole & d'Atripaldi, mort le 5 juillet 1479, *laiſſant pour fils naturels*, Jean *des Urſins*, *comte de Nole ; &* Robert.

X. Nicolas des Urſins, comte de Pitigliano, épouſa *N.* ſœur de *N.* comte d'Anguillare, dont il eut pour fils unique, Aldobrandin, qui ſuit.

XI. Aldobrandin des Urſins, comte de Pitigliano & de Sorano, épouſa *Simone* de Gonzague, dont il eut, *Louis*, comte de Pitigliano, mort ſans alliance ; Nicolas, qui ſuit ; *Jean-François ;* & *Orland* des Urſins, évêque de Nole en 1475, mort l'an 1505.

XII. Nicolas des Urſins, comte de Nole, & de Pitigliano, mort en 1509, avoit épouſé *Heléne* Conti, morte l'an 1504, dont il eut Louis, qui ſuit ; *Aldobrandin*, archevêque de Nicoſie ; *Jean-François ; Diane*, mariée à *Frédéric* Sforce, comte de Santa-Flore *Angéle* alliée à *Angel* Farnèſe ; & *Gentilis* des Urſins, mort avant ſon pere, qui de *Catherine* d'Aragon, fille de *Henri*, marquis de Gerace, eut pour enfans, *Henri* des Urſins, comte de Nole, mort en août 1528, ſans poſtérité de *Marie* de S. Séverin, fille de *Berardin*, prince de Biſignano ; *Porcie*, mariée à *Octave* des Urſins de Monterotondo ; & *Jean-Antoine* des Urſins, mort à l'âge de 18 ans. Nicolas, comte de Nole, *eut auſſi pour fils naturel* Chiapin, *tué au combat de Marignan le 14 ſeptembre* 1515.

XIII. Louis des Urſins, comte de Pitigliano, épouſa 1°. *Julie* des Urſins : 2°. *N.* Savelli, dont il eut *Latin*, mort ſans alliance avant ſon pere ; Jean-François, qui ſuit ; *Hieronyme*, mariée à *Pierre-Louis* Farnèſe, duc de Caſtro ; & *Marie* des Urſins, alliée 1°. à *Livio* Alviano : 2°. à *Jean-Jacques* de Medicis, marquis de Marignan.

XIV. Jean-François des Urſins, comte de Pitigliano, mourut en 1567. Il avoit épouſé 1°. *Erſilie* Caïetan, fille de *Guillaume*, III du nom, duc de Sermonette : 2°. *Roſate* Vanni de Sorano. Du premier lit vint Nicolas, qui ſuit : du ſecond ſortirent, *Jean-François*, & *Louis*, chevaliers de Malte ; & *Ours* des Urſins, chevalier de l'ordre de S. Etienne, qui épouſa *Eléonore* de Attis, dont il eut *Antime*, mort ſans poſtérité de *Clelie*, fille de *Tibere* Cevoli ; & *Septime* des Urſins, chevalier de Malte.

XV. Nicolas des Urſins, comte de Pitigliano, mort en 1594, à l'âge de 84 ans, avoit épouſé *N.* des Urſins, fille de *Jean-Antoine*, dont il eut Alexandre, qui ſuit ; & *Aldobrandin* des Urſins.

XVI. Alexandre des Urſins, comte de Pitigliano, fut nommé chevalier de l'ordre de S. Etienne en 1589, & mourut le 9 février 1604. Il avoit épouſé *Virginie* des Urſins, fille de *Henri*, ſeigneur de Monterotondo, dont il eut *Jean-Antoine*, comte de Pitigliano, puis marquis du Mont Saint-Savin, mort en 1613, ſans laiſſer de poſtérité de *Nannina*, fille de *Néron*, ſeigneur de Porcigliano, qu'il avoit épouſée en 1592 ; Berthold, qui ſuit ; & *Coſme* des Urſins, qui laiſſa cinq filles.

XVII. Berthold des Urſins, marquis du Mont Saint-Savin, épouſa en 1611, *Françoiſe*, fille de *Tibere* Cévoli, dont il eut Alexandre, qui ſuit ; & *Hieronyme*, alliée 1°. à *Scipion*, marquis de Capponi : 2°. à *Laurent* Venturi, chevalier.

XVIII. Alexandre des Urſins, marquis du Mont Saint-Savin, mourut en 1641, ſans laiſſer de poſtérité de *N.* d'Altemps, fille de *Jean-Ange* duc d'Altemps & de Galeſi.

Seigneurs de Monterotondo, princes d'Ascoli.

III. Cette branche tiroit ſon origine de Renaud des Urſins, frere du pape Nicolas III, mort en l'an 1280, dont deſcendoit par divers degrés inconnus, Ours, qui ſuit.

IV. Ours des Urſins, ſeigneur de Monterotondo, fut étranglé le 24 juillet 1424, ayant eu de *Laurence* Conti, Laurent, qui ſuit ; Jacques, *qui a continué la poſtérité des ſeigneurs de* Monterotondo, *rapportée ci-après ; & Françoiſe* des Urſins, mariée à *Napoleon* des Urſins, comte de Tagliacozzo.

V. Laurent des Urſins, ſeigneur de Monterotondo, épouſa *Clarice* des Urſins, fille de *Charles*, ſeigneur de Bracciano, dont il eut Jules, qui ſuit ; *Jean-Baptiſte*, archevêque de Tarente, nommé cardinal en 1483, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé ;* & *Ours* des Urſins, nommé évêque de Théano en 1474, mort en 1495.

VI. Jules des Urſins ſeigneur de Monterotondo, épouſa *Violante* de Saint-Severin, fille d'*Alfonſe*, duc de Soma, dont il eut *Mario* des Urſins, tué au ſiége de la ville de Florence au mois de décembre 1529 ; *Paul-Emile*, qui eut deux fils morts jeunes ; Valere, qui ſuit ; & *Fulvio* des Urſins, nommé évêque de Spolére en 1562, mort en 1581.

VII. Valere des Urſins, prince d'Aſcoli, mort le 4 août 1550, à l'âge de 46 ans, avoit épouſé *Jeanne-Marie*, fille de *Olivier* Ofreduccii, dont il eut Jourdain, qui ſuit ; *Olivier*, mort avant ſon pere en la guerre de Corfou l'an 1538 ; *Jean-Baptiſte*, archevêque de Saint-Séverin, mort le 15 février 1566 ; & *Sylla* des Urſins, mort avant ſon pere.

VIII. Jourdain des Urſins, chevalier de l'ordre de S. Michel, mort le 26 ſeptembre 1564, à l'âge de 39 ans, avoit épouſé *N.* fille de *Barthelemi* Liviani, dont il eut *Valere*, mort ſans alliance ; *Louis*, étranglé à Veniſe le 17 décembre 1585, ſans poſtérité de *Julie* Savelli ; & *Raimond* des Urſins, tué à Rome en 1583, dans une affaire dont parle la Houſſaye dans ſa premiere note ſur la troiſiéme lettre du cardinal d'Oſſat.

Seconde branche des seigneurs de Monterotondo.

V. Jacques des Urſins, ſecond fils de Ours, ſeigneur de Monterotondo, & de *Laurence* Conti, épouſa *Magdeléne* des Urſins, ſœur de *Clarice*, qui avoit épouſé *Laurent* ſon frere, dont il eut Ours, qui ſuit ; & *Renaud* des Urſins, archevêque de Florence, depuis l'an 1474, juſqu'en l'an 1508.

VI. Ours des Urſins, ſeigneur de Monterotondo, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, pour fils unique Franciotti, qui ſuit.

VII. Franciotti des Urſins, ſeigneur de Monterotondo, après la mort de ſa femme, fut nommé protonotaire apoſtolique, & enfin cardinal en 1517, & mourut le 10 janvier 1533, ayant eu pour fils Octave, qui ſuit ; *& pour fils naturel* Annibal, *chanoine de S. Pierre au Vatican.*

VIII. Octave des Urſins, ſeigneur de Monterotondo, épouſa *Porcie* des Urſins, ſœur de *Henri*, comte de Nole, dont il eut Henri, qui ſuit ; *Léon*, évêque de Frejus en Provence ; & *François* des Urſins, mort ſans alliance.

IX. Henri des Urſins, ſeigneur de Monterotondo, laiſſa de *Jeanne* de Capoue ſa femme, *Virginie* des Urſins, mariée à *Alexandre* des Urſins, comte de Pitigliano ; *& eut pour fils naturel* Franciotti, *légitimé par le pape Gregoire XIII, qui fut ſeigneur de Monterotondo, & eut deux fils de* Camille *Savelli, nommés* François, & Henri *des Urſins.*

Branche

Branche des comtes de Tagliacozzo & d'Albe, ducs de Bracciano.

III. Cette branche descendoit de Napoleon des Ursins, fils de Matthieu, surnommé *le Grand*, & de *Jeanne* d'Aquila sa troisiéme femme, & dont la postérité n'est pas bien connue jusqu'à Jean, qui suit.

IV. Jean des Ursins, senateur Romain, épousa *Barthelemie* Spinelli, fille de *Nicolas*, comte de Gioia, grand-chancelier du royaume de Naples, dont il eut Charles, qui suit; François, qui a fait *la branche des ducs de* Gravina, *rapportée ci-après; Jourdain*, archevêque de Naples en 1400, cardinal en 1405, & évêque d'Albane, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Ursin*, seigneur de Somma, grand-chancelier du royaume de Sicile; & *Ursine* des Ursins, mariée à *Gentilis* des Ursins, comte de Souana.

V. Charles des Ursins, seigneur de Bracciano, épousa *Hieronyme-Paule* des Ursins, fille de *Jacques*, comte de Tagliacozzo, dont il eut Napoleon, qui suit; Latin, qui fit la *branche des marquis de* Lamentana, *ducs de* Selci, *princes dell'* Amatrice, *rapportée ci-après;* Robert, qui fit *celle des comtes de* Pacentro, *& d'*Oppido, *aussi mentionée ci-après; Jean*, archevêque de Trani en 1450, mort vers l'an 1469; *Clarice*, mariée à *Laurent* des Ursins de Monterotondo; & *Magdeleine* des Ursins, mariée à *Jacques* des Ursins de Monterotondo.

VI. Napoleon des Ursins, comte de Tagliacozzo, & d'Albe, seigneur de Bracciano, &c. porte-enseigne de l'église romaine, épousa *Françoise* des Ursins, fille d'*Ours* seigneur de Monterotondo, dont il eut Virginio, qui suit; *Justine*, mariée à *Etienne* Colonne; *Léonore*, alliée à *Honoré* Cayetan; *Hippolyte*, qui épousa *Hiérôme* de Tutavilla; & *Barthélemie* des Ursins, femme de *Barthélemi* de Tutavilla.

VII. Virginio des Ursins, comte de Tagliacozzo, seigneur de Bracciano, &c. connétable du royaume de Naples, mort en janvier 1497, avoit épousé *Isabelle* des Ursins, fille de *Raimond*, prince de Salerne, dont il eut Jean-Jourdain, qui suit. *Il eut pour fils naturel* Charles *des Ursins, comte d'Anguillare, qui fut pere de* Virginio, *qui suit; & de N. des Ursins premiere femme de* Camille *des Ursins de Lamentana.* Virginio *des Ursins, comte d'Anguillare, épousa* Justiniane *des Ursins, dont il eut pour fille unique* Catherine *des Ursins, mariée à* Trojan *Spinelli, prince de la Scale.*

VIII. Jean-Jourdain des Ursins, seigneur de Bracciano, &c. épousa 1°. *Marie* d'Aragon, fille *naturelle* de *Ferdinand*, roi de Naples, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Felice* de la Rouere, fille du pape *Jules* II, dont il eut Hierosme, qui suit; *Napoleon*, qui épousa *Claude* Colonne, dont il eut des enfans qui firent la branche de Vicouaro, qui est éteinte; *François*, évêque de Tricarico; *Clarice*, mariée à *Louis* Carafe, prince de Stigliano; *Charlotte*, alliée à *Jean-Thomas* Pic, comte de la Mirandole; *Françoise*, qui épousa 1°. *Antoine* de Cardonne, marquis de Padula: 2°. *Renti* de Ceri; & *Julie* des Ursins, mariée à *Pierre-Antoine* de Saint-Severin, prince de Bisignano.

IX. Hierosme des Ursins, seigneur de Bracciano, Campagnano, Trevignano, Galera, Scrofano, Formello & Vicouaro, épousa *Françoise* Sforce, fille de *Boson*, comte de Santa-Fiore, dont il eut Paul-Jourdain, qui suit; & *Félice* des Ursins, mariée à *Marc-Antoine* Colonne, duc de Palliano.

X. Paul-Jourdain des Ursins, né vers l'an 1541, comte d'Anguillare, fut créé duc de Bracciano en 1560, par le pape Pie IV, & mourut en 1585. Il épousa 1°. *Marie* de Médicis, fille de *Cosme* I, grand duc de Toscane, morte en 1578: 2°. en 1581, *Virginie* Acorambona, veuve de *François* Peretti, morte sans enfans en 1585. Du premier lit sortirent, Virginio, qui suit; & *Eléonore* des Ursins, mariée à *Alexandre* Sforce, prince de Valmontone.

XI. Virginio des Ursins, duc de Bracciano, comte d'Anguillare, &c. chevalier de la toison d'or, avoit épousé le 10 avril 1589, *Fulvia* Peretti, petite niéce du pape *Sixte* V, dont il eut *Paul-Jourdain*, duc de Bracciano, prince du saint Empire, mort en 1645, sans laisser de postérité de *Marie-Isabelle* Appiano, princesse de Piombino, veuve de *George* Mendozza, morte en 1661; *Alexandre*, créé cardinal en 1615, par le pape Paul V, mort le 22 août 1626, à l'âge de 33 ans; Ferdinand, qui suit; *Charles* & *Cosme*, morts jeunes; *François*, abbé, puis Jésuite; *Virginio*, chevalier de Malte, puis religieux Carme; *Isabelle*, mariée à *César* de Gonzague, duc de Guastalla; *Marie-Felice*, alliée en 1614, à *Henri*, II du nom, duc de Montmorenci, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. après la mort funeste duquel elle se retira au monastère de la Visitation de Moulins, dont elle fut fondatrice, où après vingt-cinq ans de viduité, elle se rendit religieuse le 30 septembre 1657, & y mourut supérieure le 5 juin 1666, en sa 66 année; & *Camille* des Ursins, mariée à *Marc-Antoine* Borghèse, prince de Sulmone, après la mort duquel elle se rendit religieuse sous le nom de *Marie-Victoire*, & mourut en 1684, âgée de 83 ans.

XII. Ferdinand des Ursins, duc de San-Gemini, puis de Bracciano après la mort de son frere aîné, grand d'Espagne, &c. épousa *Justiniane* des Ursins, fille & héritiere de *Jean-Antoine*, duc de San-Gemini, morte le 22 décembre 1663, dont il eut *Virginio*, né le 17 mai 1615, nommé cardinal en 1641, par le pape Urbain VIII, mort le 21 août 1676; Flavio, qui suit; & *Lelio* des Ursins, prince de Nérola & de Vicouaro, mort sans alliance le 30 avril 1696.

XIII. Flavio des Ursins, duc de Bracciano & de San-Gemini, prince de Nerola & du saint Empire, grand d'Espagne, &c. fut nommé chevalier de l'ordre du saint Esprit par Louis XIV, roi de France, en 1675, & mourut sans postérité le 5 avril 1698, âgé de 76 ans. Il épousa 1°. *Hippolyte* Ludovisio, veuve de *Grégoire* Aldobrandin, morte en 1674: 2°. en mars 1675, *Anne-Marie* de la Trimouille Noirmoutier, veuve de *Louis-Blaise* de Taleyrand, prince de Chalais, morte à Rome le 5 décembre 1722.

Branche des marquis de Lamentana, ducs de Selci, *princes dell'*Amatrice.

VI. Latin des Ursins, fils de Charles, seigneur de Bracciano, fut archevêque de Trani en 1439, nommé cardinal le 20 décembre 1448, archevêque de Bari en 1454, & mourut le 11 août 1477, âgé de 74 ans. *Il eut pour enfans naturels*, Paul, *qui suit;* Clarice, *mariée à* Laurent *de Médicis, surnommé le* Magnifique, *chef de la république de Florence; &* Aurentie *des Ursins, alliée à* Léonard *de Malespine, marquis de Gragniola.*

VII. Paul des Ursins, marquis de Tripalda, seigneur de Lamentana, que le cardinal son pere fit son héritier par son testament, fut étranglé par César Borgia le 18 janvier 1503. Il avoit épousé *N.* del Valle, noble Romaine, dont il eut *Fabio* des Ursins, tué à la guerre en décembre 1503; *Robert*, archevêque de Regio en 1512, puis marquis de Tripalda, qui se maria, & mourut sans postérité; Camille, qui suit; *N.* mariée à *Vitellotius* Vitelli; & *N.* des Ursins, alliée à *Hermet* Bentivoglio.

VIII. Camille des Ursins, marquis de Tripalda, seigneur de Lamentana, capitaine général de l'Eglise, &c. né en 1491, mourut le 4 avril 1559. Il avoit épousé 1°. *N.* des Ursins, fille de *Charles*, comte d'Anguillare: 2°. *Elizabeth* Baglione, fille de *Jean-Paul*, tyran de Perouse. Du premier lit vint *Paul* des Ursins, marquis de Lamentana, né en 1532, mort en 1581, sans laisser de postérité de *Lavinie* de

la Rouere, fille de François-Marie, duc d'Urbin. Du second lit sortirent *Virginio*, mort à l'âge de 6 ans; *Jean*, marquis de Lamentana, qui de *Portia* d'Anguillare, fille de *Jean-Paul*, seigneur de Ceri, eut pour fille unique *Olympe* des Ursins, mariée à *Frédéric* Celi, duc d'Aqua Sparta; *Marie-Magdeléne*, alliée, à *Lelio* d'Anguillare, après la mort duquel elle se rendit religieuse, fonda le monastère de sainte Marie-Magdeléne au Mont-Quirinal, & mourut le 25 mai 1605, âgée de 71 ans; & *Julie* des Ursins, mariée à *Balthasar*, comte de Rangoni. *Il eut aussi pour fils naturels*, Fabio, *mort jeune*; & LATIN, *qui suit*.

IX. LATIN des Ursins, marquis de Lamentana, mort en 1586, avoit épousé *Lucréce* Salviati, dont il eut *Fabio*, qui se signala dans la prélature, & mourut jeune; VIRGINIO, qui suit; & *Clarice* des Ursins, mariée à *Lothaire* Conti, duc de Poli.

X. VIRGINIO des Ursins, marquis de Lamentana, fut fait duc de Selci par le pape Clément VIII, & épousa *Béatrix* Vitelli, héritiere dell'Amatrice, dont il eut LATIN, qui suit; *François*, jumeau de son frere aîné, tué en la guerre de Mantoue en 1630; *Jacques*, religieux de l'ordre de S. François; *Camille*, mort sans alliance; *Paul*, qui fut dans la prélature & mourut jeune; *Virginio*, né posthume, mort en 1616; & *Livie* des Ursins, mariée à *Jean* Savelli, duc de Palombara.

XI. LATIN des Ursins, duc de Selci, &c. épousa *Portie* Caïetan, issue des seigneurs de Norma & de Rocca, dont il eut ALEXANDRE-MARIE, qui suit; *Béatrix*, mariée 1°. à *François* Barile, duc de Cajuano, prince de San-Archangel: 2°. à *François* Caraccioli, marquis de Marchiagodena; & *Clarice* des Ursins, morte jeune.

XII. ALEXANDRE-MARIE des Ursins, prince dell'-Amatrice, &c. ayant été convaincu d'avoir empoisonné sa femme, fut condamné sous le pape Innocent X, à une prison perpétuelle, d'où après avoir été enfermé pendant trente-six ans, il fut relegué à Rieti par le pape Innocent XI, l'an 1681, & y mourut âgé de plus de 70 ans. Il avoit épousé 1°. *Anne-Marie* Caffarelli, sœur de *N* marquis de Turano: 2°. en 1672, pendant sa prison, *N*. qui étoit de basse naissance. Du premier lit vinrent *Virginio*, mort jeune; FRANÇOIS-FELIX, qui suit; & *Camille*, morte jeune. Du second lit sortit un fils mort en enfance.

XIII. FRANÇOIS-FELIX des Ursins, marquis de Perne, ayant été obligé de sortir de Rome en 1679, pour avoir maltraité les Sbirres, se retira à Vienne, où il mourut avant son pere, sans laisser de postérité d'*Anne-Elizabeth* des Ursins de Castello, sœur de *Martius*, marquis de Penne.

BRANCHE DES COMTES DE PACENTRO & d'OPPIDO.

ROBERT des Ursins troisiéme fils de CHARLES, seigneur de Bracciano, fut comte de Tagliacozzo, & grand connétable du royaume de Naples. Il épousa 1°. *Violante* de S. Severin: 2°. *Catherine* de S. Severin. Du premier lit sortirent MARIO, qui suit; *Trafetta*, mariée à *Fabrice* Spinelli, seigneur de Roccagugliesma; *Ursine*, alliée 1°, à *Alfonse* d'Avalos: 2°, à *Marcel* Colonne; *Constance*, qui épousa *Pierre-Bernardin* Caïetan, comte de Morconne; & *Françoise* des Ursins, mariée 1°. à *François-Antoine* de Aquino, marquis de Pescaire: 2°. à *Jean-Baptiste* Caraffe. Du second lit vint *Alfonsine* des Ursins, mariée à *Pierre* de Médicis.

MARIO des Ursins, comte de Pacentro, épousa *Catherine* Zurla, dame de Oppido & de Petragallo, dont il eut ROBERT, qui suit; *Virginie*, mariée à *Jean-Baptiste* de Morra; & *Latin* des Ursins, qui d'*Adrianne* Palmiera, niéce d'*André-Matthieu*, cardinal, eut *Virginie*, mariée à *Bernardin* Belprato, comte d'Anversa; & *Paul-Emile* des Ursins, qui de *Virginie* Pignonea, eut pour fille unique *Anne* des Ursins, mariée à *Octave* Pignonei.

ROBERT des Ursins, comte de Pacentro, seigneur d'Oppido, &c. épousa *Béatrix* de S. Severin, sœur d'*Alfonse* duc de Soma, dont il eut RAIMOND, qui suit; & *Flaminio* des Ursins, pere de *Catherine*, alliée à *Olivier* Caraccioli.

RAIMOND des Ursins, comte de Pacentro, seigneur d'Oppido, &c. épousa 1°. *Feliciane* Caraffe, fille de *Paul*, des ducs d'Ariano, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Faustine* Caraffe, sœur de sa premiere femme, dont il eut *Octave* comte de Pacentro, mort sans postérité; SCIPION, qui suit; *Lelio*, qui de *Livie* Dentice eut des enfans; & *Lucrece* des Ursins, mariée à *Louis* Caïetan, duc de Trajetto.

SCIPION des Ursins, comte de Pacentro, seigneur d'Oppido, &c. laissa de *Jeanne* Cavaniglia, des comtes de Troja, OCTAVE, qui suit; *Cornelie*, mariée à *Jules-César* Caraccioli; & *François* des Ursins, qui de *Jeanne* Caraffe, fille d'*Antoine*, des ducs de Nocera, eut *Scipion*, mort sans alliance; & *Hippolyte* des Ursins, mariée à *Marin* Frezza.

OCTAVE des Ursins, comte de Pacentro, laissa de *Françoise* de Tolède sa femme, fille de *Louis*, des marquis de Villa-Franca, LOUIS, qui suit; & JEAN, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

LOUIS des Ursins, comte d'Oppido, &c. épousa *Lucrece* de Leyve, des princes d'Ascoli, dont il eut pour fils unique *Octave* des Ursins, comte d'Oppido, &c. qui épousa *Cornelie* Muscettola, fille de *N*. prince de Leporano.

JEAN des Ursins, second fils d'OCTAVE, comte de Pacentro, épousa *Hippolyte* Caraffe, fille & héritiere d'*Alfonse*, duc de Cancellara, dont il eut *Octave*, duc de Cancellera; *Antoine*; *N*. mariée à *Charles* Cicala, prince de Tiriol; & *Marie* des Ursins, mariée à *François* Molés duc de Parete.

BRANCHE DES DUCS DE GRAVINA.

FRANÇOIS des Ursins, second fils de JEAN, sénateur Romain, & frere puîné de CHARLES, seigneur de Bracciano, fut préfet de Rome, comte de Gravina, de Conversano & de Campagno, & mourut en 1456. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* della Mare, dame de Canosa, de Sainte-Agathe, &c. veuve du comte de Troja & d'Ascoli: 2°. *Marie* Scillata, dame de Ceppalonie, & veuve de *Jacques-Antoine* della Mare, seigneur de Serin. Du premier lit sortirent JACQUES, qui suit; *Jacqueline*, mariée à *Jacques* Caïetan, comte de Fondi; & *Jeanne* des Ursins, alliée à *Albert* Visconti, seigneur de Massino. Du second vint *Catherine* des Ursins, mariée à *Honoré* Caietan, seigneur de Sermonette. *Il eut aussi pour enfans naturels de* Pascarelle *son amie*, Jean-Baptiste, *grand maître de l'ordre de Jérusalem, mort le* 8 *juin* 1476, dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Marin, *créé archevêque de Tarente en* 1445, *mort en* 1471; Antonazzo, *comte de Gravina, mort en* 1456, *avant son pere, sans postérité légitime*; Jacques, *mort en Toscane en* 1454; Alexandre, *comte de Gravina, mort en* 1460, *sans postérité*, & Ursine *des Ursins mariée à* François Pregnani, *prince de Capoue, neveu du pape Urbain VI.*

JACQUES des Ursins, comte de Gravina, de Campagno, seigneur de Sainte-Agathe, fut créé duc de Gravina, & épousa *Marie* Piccolomini d'Aragon, fille d'*Antoine*, duc d'Amalfi, dont il eut RAIMOND, qui suit; & *Marguerite* des Ursins, alliée 1°. à *Diégue* Cavaniglia, comte de Troja: 2°. à *Guillaume* Ferillo, comte de Muro.

RAIMOND des Ursins, comte de Gravina, &c. épousa *Justiniane* des Ursins, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *N*. mariée à *Astor* Baglioni, seigneur de Perouse; *Jac-*

queline, alliée à *Jean-Baptiste* Caraccioli, duc de Martina; *Aurelie*, qui épousa *Barthelemi* de Capoue, comte d'Altavilla; & *Françoise* des Ursins, mariée à *Jean-François* Caraffe, duc d'Ariano, morte le 25 décembre 156;, âgée de 94 ans.

François des Ursins, duc de Gravina, &c. fut étranglé par Cesar Borgia le 18 janvier 1503, ayant eu de *N.* sa femme dont le nom est ignoré, Ferdinand, qui suit; Jean-Antoine, qui fit *la branche des ducs de* Santo-Gemini, *rapportée ci-après;* & *Catherine* des Ursins, mariée à *Jean-Jacques* Caraccioli, comte de Saint-Angiol.

Ferdinand des Ursins, duc de Gravina, &c. épousa 1°. *Angele* Castriot: 2°. *Béatrix* Ferrelli, fille & héritiere d'*Alfonse*, comte de Muro. Du premier lit vinrent *Livie*, mariée à *Jacques* Vitelli, prince dell' Amatrice; & *Jeanne* des Ursins, alliée à *Louis-Martin* de Capoue, comte d'Altavilla. Du second sortirent Antoine, qui suit; *Flavio*, évêque de Murano, puis archevêque de Cozense, nommé cardinal en 1565, mort le 17 juillet 1581; Hostilius, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Virginio*, mort jeune; Flaminio, qui a fait *la branche des comtes de* Muro, *mentionée ci-après;* & *Catherine* des Ursins, mariée à *Alfonse* Cardinés, marquis de Laino.

Antoine des Ursins, duc de Gravina, &c. épousa *Felice* de Saint-Severin, fille de *Pierre-Antoine*, prince de Bisignano, dont il eut Ferdinand, qui suit; *Pierre*, évêque de Spolete en 1589, & d'Averse en 1591; *Lelio*, & *Julie* des Ursins, princesse de Bisignano, mariée 1°. à *Jean-Baptiste* Spinelli, marquis de Foscaldo: 2°. à *Tiberio* Caraffe, chevalier de la toison d'or.

Ferdinand des Ursins, duc de Gravina, &c. épousa 1°. *Constance* Gesualda, fille de *Louis*, prince de Venouse: 2°. *Virginie* de la Rouere, des ducs d'Urbin, veuve de *Frédéric* Borromée, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Michel-Antoine*, duc de Gravina, mort sans postérité de *Béatrix* des Ursins, fille de *Flaminio*, comte de Muro; & *Félix-Marie* des Ursins, duchesse de Gravina, mariée à *Pierre* Caïetan, duc de Sermonette, morte sans postérité.

Hostilius des Ursins, second fils de Ferdinand, duc de Gravina, épousa 1°. *Dianore* Caraccioli, fille de *Ferdinand*, duc de Feroleto: 2°. *Diane* del Tufo, des marquis de Lavelli, dont il eut Pierre, qui suit; & *Antoine* des Ursins, prince de Gallucio, mort sans enfans de *Dorothée* de Capoue, princesse de Cospoli: ni de *Victoire* Pignatelli, des ducs de Montéléon, veuve d'*Augustin* Justiniani, ses deux femmes.

Pierre des Ursins, prince de Solafra, puis duc de Gravina après la mort de sa cousine, épousa *Dorothée* des Ursins, fille de *Flaminio*, comte de Muro, dont il eut Ferdinand, qui suit; *Flavio*, mort jeune; & *Constance* des Ursins, mariée à *Charles* Caraffe, duc d'Andrie.

Ferdinand des Ursins, duc de Gravina, prince de Solafra, comte de Muro, &c. épousa *Jeanne* della Tolfa, fille de *N.* duc de Grumo, laquelle peu après que son fils aîné eut embrassé l'état monastique, fonda un couvent de religieuses Dominicaines à Gravina, où elle mourut le 21 février 1700, ayant eu pour enfans *Pierre-François*, duc de Gravina, prince de Solafra, &c. qui se rendit religieux de l'ordre de S. Dominique, sous le nom de *Vincent-Marie*, & fut nommé cardinal le 22 février 1672, par le pape Clément X, puis archevêque de Bénévent, & ensuite pape sous le nom de Benoît XIII, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé;* & Dominique des Ursins, qui suit.

Dominique des Ursins, duc de Gravina, prince de Solafra, comte de Muro, &c. mourut en 1705. Il avoit épousé 1°. en 1671, *Louise* Paluzzi Altieri, morte le 22 juillet 1678, âgée de 23 ans: 2°. en 1683, *Hippolyte* del Tocco, fille de *Charles*, prince d'Achaye & de Montemileto. Du premier lit sortirent *N.* né le 15 janvier 1673, mort jeune; & *Jeanne*, née en 1674, religieuse sous le nom de *Marie-Cecile.* Du second sont issus Ferdinand-Bernard, qui suit; *Mondille*, comte de Muro; & trois filles.

Ferdinand-Bernard des Ursins, duc de Gravina, prince de Solafra, a épousé en 1717, *Hiacinthe* Ruspoli, fille de *François* Marescotti-Ruspoli, connu sous le nom de *prince de Ruspoli*, & petite niéce du cardinal Marescotti.

Comtes de Muro.

Flaminio des Ursins, cinquiéme fils de Ferdinand, duc de Gravina, & de *Béatrix* Ferrelli, comtesse de Muro, succéda à sa mere au comté de Muro, & épousa *Lucrece* del Tufo, des marquis de Lavello, dont il eut Flaminio, qui suit; & *Beatrix* des Ursins mariée à *Michel-Antoine* des Ursins, duc de Gravina.

Flaminio des Ursins, comte de Muro, eut d'*Aurelie* de Capoue des comtes d'Altavilla, pour fille unique *Dorothée* des Ursins, comtesse de Muro, mariée à *Pierre* des Ursins, prince de Solafra, puis duc de Gravina.

Ducs de Santo Gemini.

Jean-Antoine des Ursins, fils puîné de François duc de Gravina, laissa de *Cornelie* de Capoue, fille de *Barthelemi*, comte d'Altavilla, Virgilio, qui suit; *N.* mariée à *Nicolas* des Ursins, comte de Petigliano; & *Marie* des Ursins, alliée à *Jean* d'Avalos, seigneur de Pomarico.

Virgilio des Ursins, duc de Santo Gemini, épousa *Jeanne* Caietan, fille de *Boniface*, duc de Sermonette, dont il eut pour fils unique Jean-Antoine, qui suit.

Jean-Antoine des Ursins, duc de Santo Gemini, prince de Scandriglia, fut nommé chevalier de l'ordre du S. Esprit en 1608, par Henri IV, roi de France, & épousa *Constance* Savelli, fille de *N.* prince de la Riccia, dont il eut pour fille unique *Justiniane* des Ursins, duchesse de Santo Gemini, mariée à *Ferdinand* des Ursins, duc de Bracciano, &c. * *Voyez* Sansovin; Ciaconius, Imhoff, *en ses vingt familles d'Italie*, &c.

URSINS (Pierre-François des) cardinal, puis pape sous le nom de Benoît XIII, né le 2 février 1649, fils aîné de Ferdinand des Ursins, duc de Gravina, & de *Jeanne* della Tolfa, mort en 1730. *Voyez* BENOIST XIII.

URSINS (Jourdain des) cardinal, naquit à Rome dans le XIV siécle, & fut dans la suite archevêque de Naples. Le pape Innocent VII le créa cardinal l'an 1405. Jean XXII, après lui avoir donné l'évêché d'Albe, l'envoya légat en Espagne contre l'antipape Benoît XIII, d'où il revint pour assister au concile de Pise, puis à celui de Constance, à la cinquiéme session duquel il présida. Martin V, ayant été élu dans ce concile, fit partir le cardinal des Ursins pour la France, avec le cardinal Philastre, pour y donner part de son élection, & tâcher de réunir les François avec leur souverain, & de réconcilier celui-ci avec le roi d'Angleterre. Revenu en Italie, le pape lui donna la légation de la marche d'Ancône & des provinces voisines, pour s'y opposer aux entreprises de quelques tyrans, qui tâchoient d'usurper les terres du domaine de l'église. Le même pape l'envoya encore en Bohême, avec ordre de présenter en passant un des clous de Notre-Seigneur au roi de Pologne. Il prêcha en Bohême une croisade contre les Hussites & autres hérétiques du pays. Eugène IV le fit évêque de Sabine, & lui donna charge d'aller au-devant de l'empereur Sigismond, qui venoit prendre la couronne impériale à Rome, jus-

qu'où il accompagna sa majesté impériale depuis la ville de Sienne, où il l'avoit rencontré. Enfin il mourut le 28 mai 1439, étant doyen du sacré collége, grand pénitencier de l'église, & protecteur de l'ordre de S. François. * Auberi, *histoire des cardinaux*.

URSINS (Latinus des) cardinal, reçut la pourpre du pape Nicolas V, l'an 1448, & se démit en même temps de l'archevêché de Trani au royaume de Naples, en faveur d'un de ses freres, qui en fut pourvu. Le pape Jules II, ayant donné l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand d'Aragon fils *naturel* du roi Alfonse, il envoya le cardinal des Ursins légat à Naples, pour y couronner le nouveau roi. Il eut ensuite l'évêché de Sabine & la légation de la Marche d'Ancône. Le pape Sixte IV, à l'élection duquel il avoit beaucoup contribué, le fit évêque de Frescati, & camerlingue de la sainte église; & ce fut avec ces deux dernieres qualités qu'il mourut, le premier août 1477, âgé de 70 ans. * Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

URSINS (Jean-Baptiste des) cardinal, fils de Laurent, seigneur de Monterotondo, après avoir exercé quelque temps l'office de clerc de la chambre apostolique, & celui de protonotaire du saint siége, fut nommé cardinal par le pape Sixte IV, l'an 1483, & fut depuis archiprêtre de sainte Marie Majeure, & archevêque de Tarenté. Il eut beaucoup à souffrir sous le pontificat d'Innocent VIII, par la querelle qu'entreprirent Virginio & Paul des Ursins chefs de sa maison, contre ce pape & la maison des Colonnes; mais son successeur Alexandre VI lui donna lieu d'espérer qu'il seroit favorable à ceux de sa famille, puisque non-seulement il lui changea son titre de cardinal, mais encore il lui fit don de la terre de Soriano, & lui confia l'importante légation de Bologne. Aussi en reconnoissance, ce cardinal s'attacha-t-il si bien à ce pontife, que l'an 1494 il n'y eut de tout le sacré collége que lui & le cardinal Caraffe, qui ne l'abandonnerent point, lorsque Charles VIII, roi de France, entra en Italie, dans la vue, disoit-on, de faire déposer un si indigne pontife. Ils s'enfermerent avec lui dans le château saint Ange, le consolerent, le fortifierent, & firent agir auprès de sa majesté très-chrétienne en sa faveur. Cependant nonobstant tout cet attachement, César Borgia, fils *naturel* du pape, entreprit de dépouiller les Ursins de leurs biens. N'y pouvant réussir par la guerre ouverte qu'il leur avoit déclarée, il employa la ruse, & leur fit parler d'accommodement. Ils donnerent dans le piége, & se fiant à ses belles paroles, Paul des Ursins, le duc de Gravina, & quelques autres de leur faction l'allerent trouver pour s'aboucher avec lui: mais il les fit lâchement arrêter; & le pape en étant averti, envoya prier le cardinal des Ursins, qui étoit rentré dans Rome sous la bonne foi de l'accord fait entre César Borgia & sa famille, de le venir trouver pour une affaire de conséquence qu'il avoit à lui communiquer. Il ne fut pas plutôt entré dans le Vatican, qu'on l'arrêta prisonnier, pendant que l'on se saisissoit de l'archevêque de Florence, du protonotaire des Ursins, & de quelques autres de ses alliés, qui furent conduits au château saint Ange. Le pape força le cardinal de signer un ordre pour livrer à César Borgia toutes les places dont la maison des Ursins étoit en possession. Il survêcut peu à cette violence, & mourut (ainsi que l'ont dit plusieurs auteurs, même Italiens) d'un poison qui lui fut donné par ordre du pape, le vingtiéme jour de sa prison, & le 22 février 1503. Alexandre VI, pour tâcher de faire croire qu'il n'étoit point mort empoisonné, voulut que son corps fût porté en l'église de S. Pierre, en plein jour, à visage découvert, & que tous les cardinaux avec leurs familles assistassent à ses funérailles. * Auberi, *hist. des cardinaux*.

URSINS (Jean-Baptiste des) fils *naturel* de François, comte de Gravina, préfet de Rome, fut trente-huitiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, ayant succedé l'an 1467, à Raimond Zacosta, après avoir été grand prieur de Rome. Il arriva à Rhodes au mois de décembre; & après avoir fortifié cette isle, il tint l'an 1471 un chapitre général, où il fit plusieurs ordonnances très-utiles à la religion. On y érigea aussi un bailli dans la langue d'Auvergne, qui fournissoit un grand nombre de bons chevaliers, & qui avoit peu de dignités. Ce bailli fut appellé bailli *de Lureil*, puis *de Lyon*; & eut rang de bailli capitulaire dans le conseil. On en créa un semblable en la langue d'Aragon, qui fut nommé bailli *de Cantavieia*, avec pareil droit d'entrer au conseil. L'an 1472, le grand-maître des Ursins voyant que nul des grands-croix, ni des commandeurs ne vouloit accepter la charge de général des galeres, s'offrit lui-même, espérant de faire par ses biens & par son autorité, ce que les autres croyoient leur être impossible. Trois ans après, Alfonse roi de Naples, députa des gens à Rhodes, pour demander des oiseaux de proye au grand-maître, qui, par l'avis du conseil, lui envoya ceux qu'on avoit pris, & défendit la chasse aux habitans de l'isle, afin de lui en amasser d'autres. L'an 1476, sur la fin du mois de mars, le grand-maître des Ursins tomba malade d'une fievre; & parceque les médecins rapporterent qu'il y avoit du danger, le conseil fit sceller tous ses coffres. Le jour suivant il lui prit une si grande syncope, qu'il perdit tout-à-coup l'ouïe & la parole, & demeura long-temps sans mouvement, de sorte qu'on le crut mort. On faisoit déja des préparatifs pour ses funerailles, lorsqu'au bout de dix-huit heures il revint à soi, & recouvra la parole avec la connoissance. Ayant demandé à faire son testament, on leva adroitement le scellé, & on lui apporta ses papiers, qu'il vouloit voir, pour disposer de sa derniere volonté. Il vécut encore 66 jours après, jusqu'au 8 juin 1478, au grand étonnement de ceux qui l'avoient vu auparavant, qui néanmoins étoient bien-aises de cette surprise, parcequ'ils souhaitoient sa conservation. Les baillis porterent son corps sur leurs épaules dans la chapelle du palais, & le lendemain dans l'église de S. Jean, où il fut enterré avec beaucoup de magnificence. Il eut pour successeur Pierre d'Aubusson. * Bosio, *histoire de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

URSINS (des) autre famille qui a produit de grands hommes, tire son origine de

I. Pierre Jouvenel, natif de Troyes, qui vivoit l'an 1360, & laissa de *N.* d'Assenai, sa femme, *Pierre* Jouvenel, vivant en 1399; & Jean, qui suit.

II. Jean Jouvenel, seigneur de la Chapelle-Gaultier, la Glaisieres & Moimans en Brie, par acquisition, conseiller au châtelet l'an 1380, prévôt des marchands l'an 1388, avocat du roi au parlement l'an 1404, chancelier de Louis, dauphin, duc d'Aquitaine, l'an 1413, suivit le parti du roi Charles VII, qui le fit président au parlement, lors séant à Poitiers, où il mourut le premier avril de l'an 1481. Les historiens l'appellent *homme entier, sage & bon politique*, qui remit l'état de la ville, rétablit les priviléges des marchands, & s'opposa aux insolences des grands, jusqu'au danger de sa vie; en reconoissance de quoi la ville de Paris lui donna l'hôtel *des Ursins*, ce qui peut avoir servi pour ajouter à son surnom celui *des Ursins*, dont il prit les armes. Il avoit épousé le 20 juin de l'an 1386, *Michelle* de Vitri, fille de *Michel*, seigneur de Goupillieres, Crespieres, &c. laquelle ne mourut que le 12 juin de l'an 1456, & fut enterrée dans une chapelle de l'église de Notre-Dame de Paris, que les chanoines & chapitre de cette église lui avoient accordée pour elle & sa postérité par lettres du 14 juin 1443. Elle y est représentée avec son mari. Leurs enfans, au nombre de 16, furent, 1. *Jean*, né le 25 septembre de l'an 1387, mort jeune; 2. autre *Jean*, archevêque de Reims, *dont il sera parlé ci-après dans un article*

séparé; 3. *Louis*, né le 3 novembre de l'an 1393, demeura prisonnier des Anglois à la reddition de la ville de Melun l'an 1420, & fut depuis bailli de Troyes; 4. *Denys*, né le 19 février de l'an 1397, échanson de Louis Dauphin, duc de Guienne, mort sans alliance; 5. GUILLAUME, qui suit; 6. *Pierre*, né le 13 juillet de l'an 1406, mort deux jours après; 7. autre *Pierre*, né le 6 septembre de l'an 1407, mort sans alliance; 8. MICHEL, *qui continua la postérité rapportée après celle de son aîné*; 9. *Jacques*, né le 14 octobre de l'an 1410, archidiacre de Paris, président des comptes l'an 1443, puis archevêque de Reims l'an 1441, dont il se démit l'an 1449, en faveur de son frere aîné; il fut patriarche d'Antioche, administrateur de l'évêché de Poitiers, prieur de S. Martin des Champs, & mourut le 12 mars 1456; 10. *Jeanne*, née le 19 juillet 1390, morte sans alliance; 11. *Isabeau*, née le 27 décembre 1391, morte aussi sans alliance; 12. *Jeanne*, née le 24 janvier 1394, mariée 1°. à *Pierre* de Chailli: 2°. à *Guichard* d'Appelvoisin, seigneur du Bois-Chapleau; 13. *Eudes*, née le 12 juillet 1396, alliée à *Denys* des Marais; 14. *Marie*, née le 27 août 1399, prieure de Poissi; 15. *Michelette*, née le 10 mars 1402; & 16. *Benoite* Jouvenel des Ursins, née le 18 juillet 1404, dont les alliances sont ignorées.

III. GUILLAUME Jouvenel des Ursins, baron de Traynel, &c. né le 15 mars 1400, conseiller au parlement l'an 1423, fut fait chevalier au sacre du roi à Reims l'an 1429, & fut nommé chancelier de France le 16 juin 1445, & en cette qualité il assista aux entrées solemnelles que le roi fit ès villes de Rouen & de Bourdeaux l'an 1449 & 1451. Au commencement du regne du roi Louis XI, il fut désapointé de sa charge l'an 1461, & même arrêté prisonnier à Moulins l'an 1464. Il y fut néanmoins rétabli le 9 novembre 1465, exerça sa charge jusqu'à sa mort, arrivée le 23 juin 1472, & fut inhumé en l'église de Paris avec ses pere & mere. Il avoit épousé l'an 1423 *Geneviéve* Héron, fille de *Macé* Héron, trésorier des guerres, dont il eut JEAN, qui suit; & *Jacquette* Jouvenel des Ursins, mariée à *Jacques* de Beaujeu, seigneur de Linieres & d'Amplepuis, qui fut héritiere de son frere.

IV. JEAN Jouvenel des Ursins, baron de Traynel, &c. reçu conseiller au parlement le 22 juin 1463, mourut en son château de Traynel le 8 mai 1492, sans laisser de postérité de *Louise* d'Isome sa femme, fille d'*Antoine* d'Isome, secrétaire du roi, & de *Sibylle* de Roffei, qu'il avoit épousée le 2 septembre 1484.

III. MICHEL Jouvenel des Ursins, huitiéme fils de JEAN Jouvenel des Ursins, seigneur de la Chapelle-Gaultier, &c. & de *Michelle* de Vitri, né le 15 janvier 1408, fut seigneur de la Chapelle-Gaultier, de Doue, d'Armentieres, de Bergeresse, &c. bailli de Troyes, & mourut l'an 1470. Il avoit épousé le 25 novembre 1446, *Yolande* de Monberon, fille de *François*, vicomte d'Aunai, & de *Louise* de Clermont, laquelle vivoit l'an 1484. Il en eut *Eustache*, vidame & chanoine de Reims, seigneur de Roissi en Brie, & de Mormans, mort à Rome l'an 148, JEAN, qui suit; *Jacques*, seigneur d'Armentieres, mort sans alliance; *Raoul*, chanoine de Paris, seigneur de Roissi; *Louis*, seigneur du Moulin, archidiacre de Champagne, conseiller au parlement l'an 1495; *Charles*; *Jeanne*, mariée 1°. à Enguerrand de Couci, seigneur de Vervins: 2°. à *Jean* d'Esmiez; *Antoinette*, alliée le 9 septembre 1482, à *Pierre* de Choiseul, seigneur de Clermont; *Guionne*, & *Michelle*, religieuses à Poissi.

IV. JEAN Jouvenel des Ursins, seigneur de la Chapelle-Gaultier, de Doue, Armentieres, Roissi, Marli-la-Ville, &c. est nommé dans les procès verbaux des rédactions des coutumes de Paris & de Meaux, & épousa *Louise* de Varie, fille de *Guillaume*, seigneur de l'Isle-Savari, & de *Charlotte* de Bar, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, doyen de Paris, abbé de Saint Meen, puis evêque de Treguier en 1548, mort l'an 1566; *Antoine*, vicomte de Beaujeu; *Jean Baptiste*, abbé d'Aumale; LOUIS, qui a fait *la branche des seigneurs d'*ARMENTIERES, *rapportée ci-après*; *Charles*, abbé de S. Nicaise de Reims; *Jacques*, prieur de Coinci; *Jeanne*, mariée à *Alpin* de Bethune, baron de Baye; *Charlotte*, alliée à *Gratien* de Carré, seigneur de Saint-Quentin, &c. *Yolande*, mariée 1°. à *Claude* Toignel, seigneur d'Espense, dont elle eut le célébre *Claude* d'Espense: 2°. à *Antoine* de Geresme, seigneur du Pré-du Bux; *Marie* & *Claude*, religieuses à Poissi; & *Catherine* Jouvenel des Ursins, épouse de *François* de Renti, baron de Ribehan.

V. FRANÇOIS Jouvenel des Ursins, seigneur de la Chapelle, Doue, &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa *Anne* Lorphevre, dame d'Armenonville, fille de *Bertrand*, seigneur d'Armenonville, & de *Valentine* Luillier, dame de Cramoyau, dont il eut CHRISTOPHE, qui suit; *Jean*, seigneur de Neuville, mort sans enfans; *François*, chevalier de Malte; *Jacques*, mort sans alliance; *Anne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Lannoi, seigneur de la Boissiere: 2°. à *Charles* d'Ongnies, comte de Chaulnes, chevalier des ordres du roi; & *Valentine* Jouvenel des Ursins, mariée à *François* de Hangest, seigneur de Genlis.

VI. CHRISTOPHE Jouvenel des Ursins, baron de Traynel, seigneur de la Chapelle, &c. lieutenant de roi en l'isle de France, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du roi, mourut l'an 1588. Il avoit épousé *Magdeléne* de Luxembourg, fille d'*Antoine* comte de Brienne, & de *Marguerite* de Savoye-Tende, dont il eut FRANÇOIS, II du nom, qui suit; *Philippe*, abbé de Valleroi & de S. Thibaud de Bethune; *Catherine*, mariée l'an 1579, à *Claude* de Harville, seigneur de Paloiseau, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Compiegne, dont les enfans ont été substitués au nom des Ursins; *Marguerite*, alliée 1°. à *Gilles* Jouvenel des Ursins, II du nom, seigneur d'Armentieres, son cousin: 2°. à *Henri* de Boves, baron de Contenan; *Catherine-Alfonsine*, abbesse d'Hieres; & *Isabelle* Jouvenel des Ursins, mariée 1°. à *Mercure* de Saint-Chamant, seigneur du Pesché, baron de Marigni, bailli & gouverneur de Château-Thierri: 2°. à *Louis* de la Marck, marquis de Mauni, morte le 10 juillet 1644.

VII. FRANÇOIS Jouvenel des Ursins, II du nom, marquis de Traynel, baron de Neuilli, seigneur de la Chapelle, &c. chevalier des ordres du roi, ambassadeur à Rome & en Angleterre, mourut le 9 octobre 1650, âgé de 81 ans, après avoir substitué son nom, ses armes & ses biens à *François* de Harville son petit neveu, n'ayant eu de *Guillemette* d'Orgemont, dame de Meri sa femme, fille de *Claude*, seigneur de Meri, & de *Magdeléne* d'Avaugour, qu'une fille unique nommée *Charlotte*, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ARMENTIERES.

V. LOUIS Jouvenel des Ursins, cinquiéme fils de JEAN, seigneur de la Chapelle, &c. & de *Louise* de Varie, fut seigneur d'Armentieres, vicomte de la Tournelle, seigneur de Cugni, &c. & épousa *Françoise* de Wissocq, dite *de Gapanes*, fille de *Charles* de Wissocq, seigneur de Robecourt, & de *Magdeléne* de Lamet, dont il eut GILLES, qui suit; & *Marie* Jouvenel des Ursins, dame de Villiers & de Jouvaigne, mariée le 14 octobre 1550, à *Antoine* de Conflans, seigneur de Vielzmaisons, vicomte de Vadencourt, &c.

VI. GILLES Jouvenel des Ursins, seigneur d'Armentieres, &c. épousa *Anne* d'Arces, veuve de *Louis* d'Humieres, seigneur de Contai, & fille de *Nicolas*, seigneur de la Bastie, & d'*Anne* le Véneur, dont il eut pour fils unique GILLES, qui suit; & *Charlotte* Jouvenel des Ursins, qui hérita de tous les biens de sa bran-

che après la mort de son frere, & épousa *Eustache* de Conflans, vicomte d'Auchi, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Saint-Quentin.

VII. GILLES Jouvenel des Ursins, II du nom, seigneur d'Armentieres, &c. épousa *Marguerite* Jouvenel des Ursins sa cousine, fille de *Christophe* baron de Traynel, &c. & de *Magdeléne* de Luxembourg-Brienne, dont il n'eut point d'enfans. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Henri* de Boves, baron de Contenan, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus.* * Du Chêne, *histoire des chanceliers.* Le pere Anselme, *histoire des grands officiers.*

URSINS (Jean Juvenal ou Jouvenel des) archevêque de Reims, celébre dans le XV siécle, frere de *Guillaume* des Ursins, baron de Traynel, & chancelier de France. Après s'être distingué dans la charge de maître des requêtes & dans d'autres emplois, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut évêque de Beauvais en 1432, de Léon en 1444, puis archevêque de Reims en 1449, après son frere *Jacques.* L'an 1461, il sacra le roi Louis XI, & fut nommé avec quelques autres prélats, par autorité du pape Callisté III, pour informer de la sentence injuste prononcée par les Anglois contre Jeanne d'Arc, connue sous le nom de la *Pucelle d'Orléans.* Il tint aussi un concile, & mourut le 14 juillet de l'an 1473, âgé de 85 ans : il est enterré en son église. Ce grand homme a écrit une histoire du regne du roi Charles VI, depuis l'an 1380 jusqu'en 1422, que Théodore Godefroi avocat en parlement, & Denys son fils, ont publiée. Miraumont, Bouchel, le pere la Noue & d'autres, ont écrit que Jean Juvenal des Ursins avoit été chancelier de France, après son frere, mais c'est sans raison. * Sansovin, *genealog. de la casa Ursina.* Robert & Sainte Marthe, *Gall. christ. de archiepiscop. Remens.*

URSINS (Claude Jouvenel des) religieuse du monastère de Poissi, de l'ordre de S. Dominique, dans le XVI siécle, composa un traité de l'instruction pour les novices dont elle avoit eu soin, avec des exhortations spirituelles aux religieuses. Elle vivoit l'an 1500. Le pere Hilarion de Coste a fait son éloge parmi les vies des dames illustres.

URSINS (Charlotte des) vicomtesse d'Auchi, illustre dans le XVII siécle par son esprit & par sa piété, fille de GILLES Jouvenel des Ursins, seigneur d'Armentieres, & d'*Anne* d'Arces, fut mariée à *Eustache* de Conflans, vicomte d'Auchi, &c. gouverneur de Saint-Quentin, & lieutenant général des armées du roi, mort l'an 1628. Elle mourut vers l'an 1650, & a composé une très-belle paraphrase sur l'épître de S. Paul aux Hébreux. Divers auteurs ont fait son éloge.

URSINUS (Latinus) mathématicien, a fait un livre intitulé *Radius astronomicus*, & divers autres ouvrages. * Sponde & Bzovius, *in annal.* Onuphre. Ciaconius. Villani. Blondus. Garimbert, &c.

URSINUS (Jean) médecin François au XV siécle, a composé quelques ouvrages de médecine en vers latins : savoir, *Prosopopœia animalium aliquot*, en vers élégiaques, imprimée à Vienne en Dauphiné l'an 1541, *in-4°*, avec des scholies de Jacques Olivier, médecin. On imprima dans la même ville la même année ses *Elegiæ de peste, eâque medicinæ parte, quæ in victûs ratione consistit.* Il a aussi fait un commentaire sur les distiques de Caton. Il a été fort loué par Etienne Roybosius Tulinus. * Epitome *bibliothecæ Gesneri.* Reinesius, *epist.* 41 *ad Daumium.*

URSINUS (Fulvius) ou *Fulvio* Ursini, naquit à Rome le 2 décembre 1529, d'un commandeur de l'ordre de Malte, de la famille des *Ursins*, dont on ignore le nom, & qui eut cet enfant d'une maîtresse, qui étoit d'une naissance fort médiocre. Son pere prit d'abord un grand soin de son éducation, & le fit élever avec magnificence ; mais s'étant ensuite brouillé avec sa mere, il le chassa avec elle : ce qui le réduisit à un état si triste, qu'il n'avoit pour toute subsistance, que les aumônes que sa mere pouvoit ramasser. Devenu plus grand, il fut reçu en qualité de clerc dans l'église de S. Jean de Latran. Un des chanoines, nommé *Gentilio Delfini*, homme de mérite, & qui aimoit les sciences & l'antiquité, lui ayant trouvé de l'esprit & du génie, le prit chez lui, & se chargea de le faire instruire dans les langues grecque & latine. Il y fit bientôt de grands progrès, & s'appliqua ensuite à l'étude de l'antiquité sous *Delfini* même, qu'il surpassa en peu de temps. *Delfini*, charmé de le voir si bien avancer, lui procura quelques bénéfices dans la basilique de S. Jean de Latran, & dans la suite lui donna son canonicat. Ces bienfaits attacherent pour toujours Ursini à la famille de Delfini, qui l'estimoit & l'aimoit. Sa réputation justement acquise, ne tarda pas à le mettre en liaison avec tout ce qu'il y avoit d'amateurs des lettres, tant en Italie que dans les pays étrangers. Le cardinal Ranuce Farnèse, neveu du pape Paul III, le choisit pour son bibliothécaire ; & après la mort de ce prelat, Alexandre Farnèse, son frere, aussi cardinal, le prit à son service en la même qualité. Le pape Grégoire XIII lui donna, à la recommendation du cardinal Antoine Caraffe, une pension de deux cens ducats sur l'évêché d'Averse. Il employa la meilleure partie de ses revenus à se faire un riche cabinet de tableaux, de statues de bronze, de médailles & autres piéces antiques, & à ramasser un grand nombre de manuscrits. Il conserva toute sa vie beaucoup de tendresse pour sa mere, & en eut un grand soin tant qu'elle vécut. Sentant ses forces s'affoiblir, il fit son testament le 31 janvier 1600, & mourut le 18 mai de la même année, âgé de 70 ans, 4 mois & 27 jours. Il laissa ses tableaux, ses médailles & autres curiosités au cardinal Odoard Farnèse, qu'il avoit fait son légataire ; ses manuscrits à la bibliothéque du Vatican ; ses livres imprimés à Horace Lancellotti, & deux mille écus à *Gentilio Delfini* évêque de Camerino. On voit par son testament qu'il n'avoit reçu que le soudiaconat. Ses ouvrages sont : 1. *Familiæ romanæ, quæ reperiuntur in antiquis numismatibus, ab urbe condita ad tempora D. Augusti ; cum adjunctis XXX familiis ex Antonio Augustino* ; à Rome 1577, *in-folio*, à Lyon 1592, *in 4°*, à Paris 1663, *in-fol.* édition revue & augmentée par Charles Patin ; plus, dans le tome septiéme des Antiquités romaines de Grævius. 2. *Antonius Augustinus de legibus & senatus-consultis Romanorum ; adjunctis legum antiquarum & senatus-consultorum fragmentis, cum notis Fulvii Ursini* ; à Rome 1584, *in-8°*, à Paris 1585, *in-folio*, à Lyon 1592, *in-8°*, & 1606, *in-folio.* 3. *Petri Ciaconii de Triclinio romano, sive de modo convivandi, & conviviorum apparatu liber singularis, cum Fulvii Ursini appendice* ; à Rome 1583, *in-8°*, à Amsterdam 1689, *in-12.* 4. *Selecta de legationibus ex Polybio & alia fragmenta ex historiis, quæ non extant, Dyonisii Halicarnass. Diodori Siculi, Appiani Alexandrini, & Dionis Cassii, cum notis, grecè* : à Anvers 1582, *in-4°.* 5. *Novem illustrium fœminarum & septem lyricorum carmina. Elegiæ Tyrtæi & Mimmerni, ac Bucolica Bionis & Moschi, græcè & latinè, interprete Laurentio Gambara* : à Anvers 1586, *in-8°.* 6. *Notæ ad M. Catonem, M. Varronem, L. Columellam de re rustica, & ad calendarium rusticum Farnesianum, &c.* à Rome 1587, *in-8°.* 7. *Sextus Pompeius Festus, de verborum significatione, cum notis* ; à Rome 1581, *in-8°.* 8. *Fragmenta veterum historicorum, ab Antonio Augustino & Fulvio Ursino collecta* ; à Anvers 1595, *in-4°.* 9. *Notæ in Sallustium, Cæsarem, Livium, Velleium, Tacitum, Suetonium, Spartianum & alios* ; à Anvers 1595, à la suite du recueil précédent. 10. *In omnia Ciceronis opera notæ*, 1581, *in-8°*, & dans l'édition des ouvrages de Cicéron, à Lyon, chez Gryphe 1585, *in-fol.* 4 volumes. 11. *Virgilius collatione*

scriptorum Græcorum illustratus : à Anvers 1568, *in-8°*. 12. *Lælii Capilupi centones ex Virgilio, edente Fulvio Ursino*, *in-4°*. 13. Une édition d'Arnobe & du dialogue de Minucius Octavius, à Rome 1583, *in-4°*, dédiée au pape Grégoire XIII. 14. *Imagines & elogia virorum illustrium & eruditorum, ex antiquis lapidibus & numismatibus expressa, cum annotationibus* ; à Rome 1570, *in-fol.* à Anvers 1598, *in-4°*, & 1606, *in-4°*, *cum commentario Fabri Bambergensis*. M. Baudelot a traduit cet ouvrage en françois, sous le titre de, *Portraits d'hommes & femmes illustres* ; à Paris 1710, *in-4°*. 15. *De bibliothecis commentatio*, dans le recueil de Joachim-Jean Maderus, *de bibliothecis atque archivis*. 16. *Testamentum Fulvii Ursini*, à la suite de sa vie par Castalion. * *Fulvii Ursini vita, auctore Josepho Castalione ; Romæ, typis Varcsii*, 1657, *in-8°*. Niceron, *Mémoires, &c.* tom. XXIV.

☞ URSION, que Gazet nomme URTIEN par corruption, devint abbé d'Hautmont vers 1055. Ce fut de son temps qu'on fit à Hautmont vers 1068, la découverte des reliques du pape S. Marcel. On a de lui une histoire de S. Marcel, pape & martyr, divisée en deux livres. Le premier contient les actes de son martyre, & ne mérite aucune créance. Dans le second, l'abbé Ursion s'est proposé d'écrire comment le corps du S. Pape passa de Rome au monastère d'Hautmont, sous le pontificat de S. Martin, & de quelle maniere il y fut découvert, un peu plus de quatre cens ans après. On y trouve aussi la relation de quelques miracles dont cette découverte fut suivie. Les Bollandistes ont publié cet ouvrage d'Ursion, au 16 janvier, à la suite des autres actes de S. Marcel. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

URSMAR, abbé de Laubes, né en Hainault l'an 643, fut fait abbé de Laubes l'an 686, fonda les monastères d'Aune & de Wassers, & mourut l'an 713. * Anso, *apud Bolland.* Mabillon. Baillet, *vies des saints*, *au* 18 *avril*.

URST, en latin URSTISIUS (Chrétien) professeur de mathématiques à Basle, a publié divers ouvrages : *Elementa arithmetica legibus logicis deducta. Quæstiones novæ in theoricas planetarum Purbachii*, &c. Il est mort en 1586. * Vossius, *de mathematicis*.

URSULE (Sainte) étoit, dit-on, fille d'un prince de l'isle de la Grande-Bretagne, & fut martyrisée auprès de Cologne sur le Rhin, avec un grand nombre de filles qui l'accompagnoient. Voici de quelle maniere on débite cette histoire, dont plusieurs ont fait une espéce de roman. Maxime s'étant fait saluer empereur l'an 382, par une armée qu'il commandoit dans la Grande-Bretagne, qui fut bientôt après nommée Angleterre, passa dans les Gaules pour s'y établir, & déposseder l'empereur Gratien. Un de ses chefs nommé Conan, prince Breton qui étoit chrétien, se signala dans cette expédition par sa conduite & par son courage ; ce qui obligea Maxime à lui donner le gouvernement de l'Armorique ou Petite-Bretagne, où il lui donna aussi le titre de duc, & selon d'autres celui de roi. Conan établit son siége dans la ville de Nantes, & envoya des députés en la Grande-Bretagne pour demander Ursule en mariage à son pere Dionnot, prince Breton, ou selon d'autres roi de Cornouaille, qui étoit aussi chrétien, avec autant de filles de cette isle qu'ils en pouroient amener, pour les Bretons qui avoient accompagné Conan dans l'Armorique. Ces députés ayant été bien reçus, la princesse Ursule s'embarqua à Londres avec toutes ces filles ; mais une tempête, dit-on, emporta la flotte sur la côte de la Gaule Belgique, d'où elle se retira à Tiel, qui est un port vers l'embouchure du Rhin, dans le pays appellé maintenant le duché de Gueldre ; & de-là elle avança vers Cologne par le Rhin. Les Huns commandés par Gaunus, qui tenoient alors la campagne pour l'empereur Gratien contre le tyran Maxime, voyant des vaisseaux Bretons leurs ennemis, les attaquerent & s'en saisirent facilement, n'y ayant qu'un petit nombre de gens de guerre qui les escortoit. Ces barbares voulurent forcer toutes ces filles ; mais la majesté de la princesse Ursule arrêta leur violence pour un peu de temps, pendant lequel elle excita ses compagnes à souffrir la mort plutôt que ce deshonneur. Alors les Huns transportés de fureur, parcequ'ils ne purent satisfaire leur brutalité, les massacrerent toutes, & ne pardonnerent à aucun de ceux qui les escortoient. Cela arriva l'an 383. Quant au nombre de ces saintes Vierges, il n'est pas facile de le déterminer. Usuard, qui vivoit au VIII siécle, dit seulement qu'elles étoient en grand nombre. Sigebert, qui vivoit l'an 1110, écrit qu'elles étoient onze mille ; & les auteurs qui sont venus depuis, ont été la plupart de cette opinion. Mais quelques-uns disent qu'elles n'étoient que onze en tout : parcequ'ayant trouvé quelques titres anciens où ce nombre est marqué en chiffre romain de cette maniere ; Les XI. M. V. ils lisent les onzes martyres vierges. Ils ajoutent que les anciennes armes de la ville de Cologne sont onze flambeaux, parceque cette ville étant assiégée l'an 1205, par les Suédois, ces saintes vierges se présenterent, dit-on, pour la défendre, tenant chacune un flambeau à la main. Mais ceux qui suivent l'opinion commune, disent que chaque flambeau marque un mille.

L'auteur inconnu de l'histoire de sainte Ursule rapportée par Surius, & celui qui l'a augmentée, disent que sainte Ursule s'étant reposée deux jours à Cologne, fit un voyage à Rome ; que le pape Cyriaque, qui étoit natif de la Grande-Bretagne, l'accompagna lorsqu'elle revint à Cologne ; que Conan, duc de Bretagne, ayant appris qu'Ursule retournoit de Rome, l'alla trouver à Cologne, où il fut marié avec elle par le pape Cyriaque, de sorte néanmoins qu'il fit vœu de continence, aussi-bien qu'Ursule ; qu'enfin le pape & Conan souffrirent le martyre avec ces saintes vierges ; mais ce récit est une pure fiction. Il n'y a point eu de pape nommé Cyriaque ; & le pape Cyrice, ou Sirice, dont le nom a quelque rapport à celui-là, étoit Romain, & mourut à Rome l'an 398. On dit que parmi les tombeaux de ces vierges martyres, on découvrit plusieurs années après, le sépulcre d'un prélat, appellé Cyriaque avec le titre de pape, ce qui peut bien être ; car en ce temps-là on donnoit le nom de pape aux évêques, & on peut bien croire qu'il y en avoit quelqu'un de ce nom dans la compagnie de sainte Ursule. A l'égard de Conan, on voit dans Cologne, à côté du tombeau de sainte Ursule, celui de Conan Meriadec. Il y a apparence que celui-là étoit le principal ambassadeur, qui épousa Ursule dans la Grande-Bretagne, au nom de son prince. Pour Conan, duc de Bretagne, il vécut encore cinq ans après, & fut enterré dans l'église de S. Paul de Léon, qu'il avoit fondée.

Il y a des auteurs qui ont passé à une autre extrémité, & qui ont dit qu'il n'y avoit jamais eu de sainte Ursule ; cependant l'autorité de l'église qui en fait la fête, en doit convaincre tout esprit raisonable. Il est vrai que le vénérable Bede, qui a écrit l'histoire des Bretons & des Anglois, n'en parle point, non plus que des autres vierges ses compagnes ; mais on sait que cet historien a omis une infinité de choses. Il passe quelquefois des vingt, des trente, des quarante, & même des centaines d'années, sans rien dire de ce qui s'est fait pendant ce temps-là. Bien plus, durant l'espace de 483 ans, il ne fait mention que d'un seul roi de ces isles, savoir de Lucius, qui vivoit l'an 156. C'est pourquoi Usuard a fait de nouvelles recherches, & parle de beaucoup de saints que Bede avoit omis ; entr'autres de sainte Ursule, sous le nom de *Saula* ou *Soula*, abrégeant le nom d'*Ursula*, que ceux du pays prononçoient *Oursula* ; comme les Italiens. Sigebert a même abrégé le nom de Dionnot, appellant Not le pere de sainte Ursule. La tradition des habitans du pays rapportée par Lindan, évêque de Ruremonde,

est que le lieu où ces saintes filles furent enterrées à Cologne, ne peut souffrir aucun autre corps, & le rejette aussitôt, quand même ce seroit celui d'un enfant. On n'a rien de certain touchant cette sainte; l'histoire qui en est rapportée dans Surius étant entierement fabuleuse, aussi bien que l'histoire du pape Cyriaque & de Conan Meriadec. Sa fête se trouve marquée au 21 d'octobre dans le martyrologe de Vandalbert, qui vivoit vers le milieu du IX siécle; mais les autres martyrologes anciens n'en font aucune mention. On ne sait pas si la fable des onze mille vierges est venue, comme il est marqué, de l'équivoque du chiffre romain XI. M. V. ou comme d'autres conjecturent, du nom d'*Undecimilla*, compagne de sainte Ursule. * Dom Claude Martin, *dissertation historique à la tête de ses méditations pour la fête & pour l'octave de sainte Ursule.* Ce Bénédictin adopte l'opinion des onze mille vierges. Usserius dans son ouvrage intitulé, *Britannic. ecclesiarum antiquitates.*

URSULE (sainte) ou URSULINES, ordre religieux de filles & de veuves, qui suivent la regle de S. Augustin, sous la conduite des evêques. La B. Angele de Bresce établit cet institut en Italie l'an 1537. Ensuite il fut approuvé l'an 1544, par le pape Paul III, & elles continuerent encore long-temps à vivre chez leurs parens, s'employant à toutes sortes d'œuvres de charité. En 1574, Françoise de Bermond, fille d'un trésorier de France, engagea quelques filles d'Avignon à embrasser avec elle l'institut de la B. Angele; & ce ne fut que l'an 1596 qu'elles commencerent à vivre en commun. La premiere communauté se forma à l'Isle dans le comtat Venaissin: il y en eut bientôt plusieurs semblables en France; & l'an 1604, la célébre mademoiselle Acarie fit venir quelques-unes de ces filles à Paris, où on les employa, comme par-tout ailleurs, à l'instruction gratuite des jeunes filles. Ce fut madame de Sainte-Beuve, qui fut la fondatrice de cette maison. Elle voulut que les filles qu'elle y reçut, s'engageassent par des vœux solemnels; & le pape Paul V le permit par une bulle du 13 juin 1612. C'est là l'origine des religieuses Ursulines. Plusieurs villes du royaume souhaiterent en avoir: la ville de Paris leur en fournit, & il y a présentement plus de 80 maisons de cette congrégation; c'est-à-dire, qui suivent les mêmes constitutions; car elles ne forment pas proprement une congrégation, puisque tous les couvens sont soumis aux évêques. Peu après, le même Paul V, par un bref de l'an 1615, érigea la maison des Ursulines de Toulouse en vrai monastère, dont les constitutions sont communes à une vingtaine d'autres couvens, qui forment ainsi la congrégation de Toulouse. Celle de Bourdeaux fut formée l'année 1616, par une bulle du même pape, & comprend plus de cent maisons. Il s'en forma une autre l'an 1619, à Lyon, qui est composée d'environ soixante & quinze monastères, & une autre encore la même année à Dijon, qui est de vingt-sept maisons. Il y a aussi la congrégation de Tulles & celle d'Arles, outre celle de la Présentation, & l'on suit dans toutes des constitutions différentes. Il y a aussi en Franche-Comté des Ursulines, qui ne font que des vœux simples, ainsi que celles de Parme & de Foligni, & encore celles de sainte Rufine à Rome. * *Chronique générale des Ursulines.* Sponde, *A.C.* 1611, *n.* 6. Hilar. de Coste, *vies des dames illustres, en Magdelène l'Huillier.* Hermant, *histoire des ordres religieux.*

URSUS (Nicolas Raymarus) Danois, astronome dans le XVI siécle, étoit dans sa jeunesse gardeur de pourceaux. Il s'adonna de lui-même à l'étude des langues & des sciences, & y fit du progrès sans aucun maître. Il fit ensuite profession d'enseigner l'astronomie & les mathématiques. Ticho-Brahé l'accusa d'avoir dérobé son systême. Ursus fit des leçons de mathématiques à Strasbourg, l'an 1588 & 1589. Il fut ensuite appellé par l'empereur pour enseigner les mathématiques à Prague. Il se retira de cette ville l'an 1598, & mourut quelque temps après. Il a laissé plusieurs ouvrages de mathématiques. * Mollerus, *Isagoge ad hist. Chersonesi Cimbricæ.* Gassendi, *in vita Tychonis.* Bayle, *dict. crit.*

URSWICUS (Christophe) Anglois, docteur en droit, puis cardinal & archevêque d'Yorck, souffrit avec Jean Morton, archevêque de Cantorberi, de grandes persécutions, pendant que Richard III régnoit en Angleterre. Henri VII étant monté sur le trône, le fit son aumônier, le nomma ambassadeur auprès des plus grands princes de l'Europe, & lui donna l'archevêché d'Yorck. Le pape Alexandre VI le fit son trésorier en Angleterre; & le pape Jules II le fit cardinal prêtre du titre de sainte Praxede au mois de mars de l'an 1511. Urswicus fut empoisonné par un Italien qui étoit son valet de chambre, ou son chapelain, & mourut à Rome le dernier juin de l'an 1514, sous le pape Léon X, & sous Henri VIII, roi d'Angleterre. Tous ses ouvrages ont été perdus. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

URTIEN, *cherchez* URSION.

U S

☞ USBECKS, nom que les sujets du grand Mogol & les Persans donnent communément aux Tartares qui habitent la grande Boucharie & le pays de Charasm. Ces Tartares sont mahométans. On les regarde comme les plus civilisés, quoiqu'ils ne laissent pas d'être aussi grands voleurs que les autres Tartares mahométans. Aux bottes près qu'ils portent fort lourdes, ils sont habillés, hommes & femmes, à la maniere des Persans, mais moins proprement. Les principaux d'entr'eux portent des aigrettes à leur turban. Leurs armes sont à peu près les mêmes que celles des autres Tartares, savoir le sabre, le dard, la lance & des arcs plus gros qu'à l'ordinaire, dont ils se servent avec beaucoup de force & d'adresse. Ils commencent même à se servir d'arquebuse à la persane. Lorsqu'ils vont à la guerre, une grande partie de leur cavalerie porte des cottes de mailles & un petit bouclier, pour se garantir des coups de sabre. Les Usbecks se piquent d'être les plus robustes & les plus braves de tous les Tartares. Effectivement il faut qu'ils aient beaucoup de bravoure, puisque les Persans, qui sont naturellement très-braves, ne laissent pas de les redouter en quelque façon. Leurs femmes même se piquent d'une bravoure à toute épreuve; & il est vrai qu'elles vont fort souvent à la guerre avec leurs maris, & ne craignent point les coups de main dans l'occasion. Elles sont pour la plupart très-bien faites, & il s'en trouve de fort belles. Les chevaux des Usbecks ont fort peu d'apparence, n'ayant ni poitrail ni croupe, le cou long & droit, des jambes fort hautes & point de ventre: ils sont d'ailleurs d'une maigreur extrême. Avec tout cela, on peut dire que ce sont les meilleurs chevaux du monde pour l'usage qu'en font les Usbecks. Ils sont extrêmement vites & presqu'infatigables: un peu d'herbe, quelque méchante qu'elle soit, leur suffit pour leur nouriture, & même au défaut d'herbe, ils se contentent d'un peu de mousse. La nature n'a rien refusé au pays que les Usbecks habitent, pour en rendre le séjour agréable. Les montagnes ont beaucoup de mines des plus riches: les vallées sont d'une fertilité étonnante en toutes sortes de fruits & de légumes. Les campagnes sont couvertes d'herbes à la hauteur d'un homme. Les rivieres fourmillent de poisson excellent. Le bois qui est si rare dans tout le reste de la grande Tartarie, s'y trouve en abondance en plusieurs endroits. Mais tout cela devient inutile aux Usbecks qui aiment mieux aller piller & voler la Perse & les autres pays voisins, que de cultiver les biens que la nature leur offre si libéralement. Le pillau, qui est du ris bouilli à la maniere des orientaux, &

& la viande de cheval, sont leurs mets les plus exquis. Le koumisse & l'arack, tous deux préparés avec du lait de cavale, sont leur boisson ordinaire. Leur langue est un mélange de la langue turque, de la persane & de la mogoule; cependant ils s'entendent avec les Persans. Les Usbecks sont incessamment aux prises avec les Persans, & en cette occasion les belles plaines de la province de Korasan leur sont d'une grande commodité; mais il leur est impossible de pénétrer dans les états du grand Mogol, à cause des hautes montagnes qui les en séparent, & qui sont inaccessibles à leur cavalerie. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 256. Voyez l'*histoire générale des Huns*, par M. Deguignes.

USCAN, est le nom d'un évêque de Vuschavanch, lieu situé au pied du mont Araos, du côté du midi, où est le monastère de S. Sergius. Il fut député par son patriarche, qui réside à Egmiazin, l'an 1662, pour venir en Europe faire imprimer la bible arménienne pour la commodité des églises arméniennes, & d'autres livres qui servent à leurs usages. Il vint à Rome, où il fut très-bien reçu du pape Alexandre VII, & y demeura environ quinze mois; après lesquels il s'embarqua pour aller à Amsterdam, où il fit imprimer une bible, & plusieurs autres livres d'église, & même quelques ouvrages qui regardent l'histoire de sa nation: il vint ensuite avec la permission du roi, s'établir à Marseille, où il fit imprimer plusieurs livres en arménien pour ceux de sa nation, & où il mourut. Cette imprimerie a néanmoins toujours continué après lui, si ce n'est qu'il y a eu des procès, & qu'on a prétendu qu'il s'y imprimoit des livres avec de grandes erreurs en fait de religion. Ces ouvrages ont été examinés avec rigueur. L'affaire a été portée pardevant l'intendant de Provence, & est même venue au conseil du roi, où elle a fait beaucoup de bruit. M. Simon a fait imprimer une notice des églises qui dépendent du patriarche d'Arménie, résidant à Egmiazin, laquelle a été dictée par l'évêque Uscan; mais comme cette notice a été imprimée en Hollande, on y a fait bien des fautes dans les noms propres des églises. * M. Simon.

USCOQUES, peuples de la Croatie impériale, c'est-à-dire, de celle qui appartient à la maison d'Autriche, sortirent dans le XVI siécle de la Dalmatie, pour fuir la tyrannie des Turcs; d'où vient, selon quelques-uns, le nom de *scoco*, qui signifie *fugitif* ou *transfuge*. La premiere & la plus considérable place que les Uscoques choisirent, fut la forteresse de Clissa, bâtie au-dessus de Spalatro, dont étoit alors seigneur Pierre Crusich, feudataire & vassal de la couronne de Hongrie; mais lorsque cette place eut été prise par les Turcs l'an 1537, les Uscoques se réfugierent à Segna, qui est une ville située vis-à-vis de l'isle de Veglia. Elle appartenoit en ce temps-là au comte Frangipani, & fut depuis unie à l'archiduché d'Autriche par l'empereur Ferdinand. Le comte, qui n'avoit pas assez de force pour la défendre contre les Mahométans, y donna une retraite aux Uscoques. Ces gens féroces & accoutumés à courir de pied ferme par les bois & par les rochers, sembloient être capables de chasser les Turcs de ce pays, & de leur faire quitter la Lique & la Corbavie, provinces exposées à leurs courses. En effet les Uscoques firent d'abord merveilles, & battirent souvent l'ennemi; mais ils ternirent bientôt la gloire de leurs armes, par leurs larcins & leurs pillages sur les chrétiens mêmes; ce qui les rendit odieux à tous leurs voisins, & leur attira la guerre de la part des Vénitiens. Dans les commencemens leur nombre ne montoit qu'à six cens hommes de service ou environ; néanmoins il est incroyable avec combien de succès ils attaquoient les Turcs à la campagne, dans les marchés, & jusque dans leurs maisons, d'où ils emmenoient plusieurs prisonniers & quantité de bétail: ce qui obligea les Turcs de leur opposer une milice de gens encore plus méchans qu'eux, appellés les *Martelosses*.

Il y a trois sortes d'Uscoques, les *Casalins*, les *Stipendiaires* & les *Aventuriers*. Les CASALINS ou CITADINS, sont ceux qui sont nés dans la ville de Segna, & qui ont un domicile fixe, de pere en fils. Les STIPENDIAIRES sont ceux qui ont quelque solde: ils sont divisés en quatre compagnies, chacune de cinquante hommes, sous quatre commandans. Il y a d'autres chefs d'Uscoques, qui arment chacun une barque pour aller en course. A ceux-ci se joignent les AVENTURIERS, qui sont des vagabonds ou des fugitifs de Turquie & de Dalmatie. Les barques ordinaires des Uscoques peuvent porter chacune 30 hommes, & quelquefois 50. Tous les ans ils font plusieurs sorties générales, à moins qu'ils n'en soient empêchés; mais il y en a deux plus ordinaires, l'une à Pâque, & l'autre à Noël. Les Uscoques qui sont répandus dans les terres de Vinadol, se joignent alors à ceux de Segna. Pendant ce temps-là, la ville n'est gardée que par quelques vieillards, accompagnés des femmes & des enfans, avec les prêtres & les religieux. Les Uscoques exercent la piraterie avec quelque succès, non pas à cause de leur valeur; mais à la faveur des isles, des écueils & des ports déserts, dont le golfe de Venise abonde, & qui sont très-commodes pour dresser des embuches. Leurs armes sont une arquebuse & une hache, avec une bayonnette. A l'égard de la religion, ils sont catholiques; mais on ne peut pas dire qu'ils soient bons chrétiens, puisqu'ils font profession de voler, & qu'ils ne vivent que de pillage. * Amelot de la Houssaye, *hist. des Uscoques*.

USEDOM, petite isle de la Poméranie royale. Elle est entre la Pene & la Swine, qui sont deux embouchures de l'Oder dans la mer Baltique. Il n'y a rien de considérable, que la ville d'Usedom, située sur la côte méridionale de l'isle, où elle a un bon port & une bonne citadelle. Cette ville fut surprise par l'électeur de Brandebourg l'an 1676, & rendue aux Suédois l'an 1679, par la paix de Saint-Germain en Laye. * Mati, *dictionaire*.

USENBERG (la seigneurie d') c'est un petit pays du cercle de Souabe, renfermé entre le marquisat d'Hochberg, la seigneurie de Malberg & le Rhin. Ce pays a eu autrefois ses seigneurs particuliers. Il est maintenant à la maison d'Autriche, & ses lieux principaux sont les bourgs de Kentsingen & d'Endingen. * Mati, *dictionaire*.

USERCHE, *cherchez* UZERCHE.

USEZ (Gui d') étoit seigneur en partie du lieu dont il portoit le nom, & puîné de deux freres qui n'avoient pour tout bien avec lui, que ce petit fief. Ebles son aîné, lui remontra & à Pierre leur autre frere, qu'il leur étoit honteux de rester ainsi enterrés dans une chaumiere, pendant que la nature leur avoit donné de quoi vivre en abondance; que son sentiment étoit qu'ils allassent tous trois promener leurs talens à la cour des princes de l'Europe. Cet avis fut gouté, & ils engagerent Elias leur cousin, bon poëte comique, à voyager avec eux. Ils convinrent avant de partir, que les chansons de Gui & les syrventes d'Ebles seroient chantées par Pierre qui savoit la musique, & qui avoit la voix fort belle; qu'Elias représenteroit les comédies, & que le profit seroit partagé également entr'eux; & qu'enfin ils ne se quitteroient qu'après leur retour. Ils allerent donc à la cour de Reynaud, vicomte d'Albuzon, & de Marguerite sa femme, qui les reçurent avec plaisir, étant tous deux grands amateurs de la poësie provençale. Nos poëtes firent des merveilles, & furent bien récompensés de leurs productions. Au bout d'un certain temps, ils prirent congé de leurs bienfaiteurs; & montés comme des paladins, ils passerent dans les états de la comtesse de Montferrat, qui ne leur fit pas un moindre accueil que le

vicomte d'Albuzon. Ils y brillerent beaucoup; mais ayant fait des syrventes, sous le titre de *La vie des tyrans*, où ils déchiroient la réputation des papes, des rois & des princes de l'Europe, le légat du pape leur imposa silence, & les menaça de les faire punir publiquement. Ce fut l'écueil de leurs travaux poëtiques. Usez, ses freres & son cousin s'en retournerent chez eux comblés de biens & de tristesse. Gui mourut peu de temps après, en 1230. A l'égard des autres, l'histoire n'en parle plus.

USINGEN (Barthelemi d') Flamand, dont le vrai nom étoit Barthelemi ARNOLDI, étoit d'Usingen. Il fut religieux de l'ordre des Ermites de S. Augustin, & passa la plus grande partie de sa vie à Erfurt en Thuringe : il y enseigna la philosophie & la théologie. Dans l'*Encomiasticon Augustinianum*, cité par Valere André, on dit qu'il fut fait évêque *in partibus infidelium*, sous le titre d'évêque de Salone en Dalmatie, (*Episcopus Salonensis*) & suffragant de l'évêque de Wirtzbourg en Franconie, & qu'il mourut dans cette ville le 9 septembre 1532. On a de lui : 1. *Summa compendiaria totius logicæ ac physicæ*; à Basle, 1507 & 1511. Il donna cet ouvrage pendant qu'il étoit professeur; mais depuis s'étant livré à la prédication & à la théologie controversiste, il ne fit plus d'ouvrages sur d'autres matieres, comme on le voit par les titres suivans. 2. *De falsis prophetis vitandis à fidelibus*. 3. *De prædicatione Evangelii*. 4. *De cœlibatu sacerdotum nov legis*. 5. *De merito bonorum operum*, 1515, à Erfurt. 6. *De fide, gratia & operibus ad christianam vitam necessariis*, à Wirtzbourg, 1516. 7. *Confutatio sermonum Lutheri de nativitate beatæ Mariæ, de Salve Regina, de Regina cœli, &c.* 8. *De purgatorio*, à Wirtzbourg, 1517, *in*-8°. Voila tous les écrits d'Usingen qui sont cités dans la Bibliothéque belgique de Valere André édition de 1739, tome 1. Nous trouvons encore : 1. *Anabaptismus F. Bartholomæi de Usingen, Augustiniani, contra rebaptisantes : confutatio eorum quæ Lutherus scripsit in rebaptisantes* : à Cologne, 1629, *in*-8°. 2. *Libellus de merito bonorum operum; in quo respondet ad instructionem Fratris Mechlerii Franciscani, de bonis operibus, & ad evangelium Culsameri, quod ille prædicavit in expulsionem Erphurdiani cleri, contra factionem lutheranam*; à Erfurt, 1525, *in* 4°. 3. *Concertatio haud inelegans Culsameri, Lutherani & F. Bartholomæi Usingen, de variis catholicæ religionis capitibus : Argentinæ*, 1523, *in*-4°.

USIPETES, ancien peuple de Germanie, voisin des Sicambres & des Tencteres. Quelques-uns croient que c'est à présent le comté de Zutphen. * Cæsar, *de bell. Gall l.* 4. Tacit. *de morib. German. c.* 12.

USKE, ville avec marché dans le comté de Monmouth en Angleterre. Elle est capitale de son canton, située sur une riviere de son nom. Elle est bien bâtie, grande, & étoit ci-devant fortifiée d'un château, qui est maintenant ruiné. On prétend que c'est là où étoit l'ancienne *Burium*. Le duc de Beaufort a une belle maison de campagne près de-là. On l'appelle le *château de Ragland*. Uske est à 108 milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

USON, Phénicien, bâtit un temple aux vents, que les Phéniciens adoroient, aussi bien que les Perses. * Eusebe, *de præpar. evangel. l.* 1. Ce même auteur fait mention dans le même ouvrage, *l.* 5, d'un autre USON très-ancien, qui couvroit les hommes d'habits de peaux de bêtes.

USOUS, frere de Hypsuranius, habitant de Tyr, ayant eu querelle avec son frere, fut le premier qui fit une barque d'un tronc d'arbre creusé, pour se mettre en mer : ce qui a fait dire à Tibulle :

Prima ratem ventis credere docta Tyros.

Les prêtres Phéniciens comptoient 2300 ans depuis ce temps-là. Mais ils se trompoient dans leur chronologie; car la ville de Tyr n'a été bâtie que quelques années avant la prise de Troye par les Sidoniens, 240 ans avant la construction du temple de Jérusalem, selon Josephe, & 1248 avant J. C. * Sanchoniaton, *apud Euseb. præparat. evangel. lib.* 1. Tibull. *lib.* 1, *eleg.* 7. Marsham, *can. chron.* Du Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes.*

USSERIUS (Henri) en anglois *Usher* ou *Ussher*, oncle du célébre *Jacques* Usserius, fut archevêque d'Armach, & primat d'Irlande au commencement du XVII siécle. Le Jésuite Henri Fitz Simon, Irlandois, fait un conte de lui, qui a tout l'air d'une fable. Il dit que ce prélat avoit travaillé long-temps à un ouvrage contre Bellarmin; mais que son épouse lui en extorqua tous les cayers, & les jetta dans le feu, sous prétexte que la partie ne pouvoit pas être égale entre un homme chargé d'enfans & d'affaires domestiques, & un homme detaché de tous les soins de la terre. Henri Usher n'étant encore qu'archidiacre à Dublin, fut député deux fois à la reine Elizabeth, premierement pour une affaire qui regardoit l'église de S. Patrice, cathédrale de Dublin, puis pour la fondation de l'académie de cette même ville. Ces deux députations furent suivies d'un heureux succès. * *Voyez la vie* de Jacques Usserius, *& le dictionaire* de Bayle.

USSERIUS, en anglois *Usher* (Jacques) archevêque d'Armach en Irlande, & un des plus grands hommes du XVII siécle, né à Dublin, capitale du royaume d'Irlande, l'an 1580, le 4 janvier, étoit fils d'ARNOLD d'Usher, un des six clercs de la chancellerie. La famille des Usher est fort ancienne, & *Nevils* étoit autrefois son véritable nom; mais un des ancêtres changea le nom de *Nevils* en celui d'*Usher* (qui signifie *huissier*) parcequ'il étoit huissier du roi Jean, vers l'an 1200. Usserius étudia dans l'université de Dublin, établie principalement par les soins de Henri son oncle, archevêque d'Armach. Pendant le cours de ses études, il fit un progrès merveilleux dans les langues, la poëtique, l'éloquence, les mathématiques; mais sur-tout dans la chronologie, l'histoire sacrée & profane, & la théologie, pour laquelle il donna des marques d'un esprit & d'une science extraordinaires dès l'âge de dix huit ans. L'an 1615 il y eut un parlement en Irlande, & une assemblée du clergé, où l'on composa des articles touchant la religion & la discipline ecclésiastique. Ces articles furent dressés par Usserius, & approuvés par le roi Jacques, quoiqu'ils fussent un peu différens de ceux de l'église anglicane. Quelques-uns prirent de-là sujet de l'accuser de puritanisme; mais cela ne lui fit pas perdre les bonnes graces du roi, qui lui donna l'évêché de Méath l'an 1620, & l'archevêché d'Armach l'an 1625. En 1631, il donna au public l'histoire de Gothescalque, moine de l'abbaye d'Orbais; & cette histoire fut le premier livre latin qu'on imprima en Irlande. Sur la fin de cette année, il fit un voyage en Angleterre, où il publia un traité de l'ancienne religion d'Irlande. Il quitta encore l'Irlande l'an 1640, & n'y put retourner depuis à cause des guerres civiles : c'est pourquoi il fit transporter sa bibliothéque en Angleterre, après avoir perdu tous ses autres biens qui étoient en Irlande. Les curateurs de l'université de Leyde lui firent, dit-on, offrir une pension considérable, avec le titre de professeur honoraire, s'il vouloit se rendre en Hollande. Mais il y en a qui doutent de ce fait. Le cardinal de Richelieu lui envoya sa médaille, & lui offrit aussi une grande pension, avec, dit-on, la liberté de faire profession de sa religion en France, s'il y vouloit venir; mais Usserius aima mieux demeurer en Angleterre, où il continua de composer plusieurs ouvrages remplis d'une grande érudition. Pendant que le parlement tenoit le roi Charles I prisonnier dans l'isle de Wigth, & vouloit faire abolir le gouvernement épiscopal, il proposa un expédient, dans lequel il accordoit en quelque maniere le gouver-

nement que les Presbytériens souhaitoient, avec le gouvernement épiscopal, en modérant le pouvoir des évêques, & les réduisant à être les modérateurs ou les présidens des synodes de leur province. C'est pourquoi quelques uns l'appellerent *ennemi de la hiérarchie*. Il fut extrêmement sensible au malheur du roi. On dit qu'étant dans le palais de la comtesse de Peterborough, proche de Witehall, lorsqu'on fit mourir ce prince, il monta sur une terrasse de la maison, pour voir cette sanglante catastrophe; mais il n'en eut pas plutôt vu l'appareil, qu'il tomba en défaillance; de sorte qu'on fut obligé de le porter au lit, où il prophétisa, dit-on, ce qui est arrivé depuis à l'Angleterre.

L'an 1655, Cromwel fit dire à Usserius, qu'il souhaitoit de le voir. Le protecteur lui promit de le dédommager d'une partie des pertes qu'il avoit faites en Irlande, & de faire ensorte qu'on ne tourmenteroit plus le clergé épiscopal; mais il ne lui tint pas parole. Usserius tomba malade bientôt après, & mourut d'une pleuresie, que les médecins ne connurent point, le 21 mars de l'an 1655, âgé de 75 ans. Cromwel, qui savoit qu'Usserius avoit été fort aimé du peuple, le fit enterrer solemnellement à Westminster, dans la chapelle de S. Erasme. Le roi de Danemarck & le cardinal Mazarin voulurent acheter sa bibliothéque; mais Cromwel la fit vendre à beaucoup moins qu'elle ne valoit, pour en faire un présent à l'université de Dublin.

Les ouvrages d'Usserius sont pleins d'érudition; un de ceux qui a eu le plus de cours, est celui intitulé *Annales veteris & novi testamenti, à prima mundi origine ad extremum templi & reipublicæ judaicæ excidium*. Ce livre a été abrégé par ceux qui ont ajouté les tables chronologiques qui sont à la fin de la bible latine de Vitré. Usserius avoit fort étudié les anciens auteurs ecclésiastiques, & donna au public un recueil des épîtres de S. Ignace, de S. Barnabé, & de S. Polycarpe, où il ajouta des remarques. Ce recueil est devenu rare. Il a aussi fait imprimer un livre intitulé, *Antiquitates ecclesiarum britannicarum*, où il tâche de découvrir la premiere origine du christianisme dans ce pays là. Il le fait remonter fort haut, peu de temps après la mort de J. C. mais les actes qu'il produit pour cela sont fort suspects. Ce savant homme a aussi traité avec beaucoup d'érudition, tout ce qui regarde la version grecque des Septante, dans son *Syntagma de editione 70 interpretum*; mais il y a affecté des opinions qui lui sont particulieres, & qui n'ont pas été goutées des habiles gens. Henri de Valois, qui étoit de ses amis, lui écrivit une lettre, où il attaque fortement ce qu'il y avoit de particulier & d'opposé aux sentimens communs touchant la version des Septante. Usserius croyoit que cette version ne subsistoit plus depuis long-temps, & que celle qu'on lisoit, étoit de Dosithée Samaritain, herétique. Tous les savans tombent d'accord qu'Usserius étoit un prodige d'érudition, & qu'il étoit allé fort loin par le moyen de la critique; néanmoins quelques Protestans veulent qu'il n'ait pas toujours eu le discernement également fin. Ce qui les a portés à diminuer ainsi quelque chose de la gloire de ce grand homme, c'est peut-être la bonne foi & la sincérité avec laquelle il a reconnu la vérité de certaines piéces de l'antiquité ecclésiastique, qui ne favorisoient pas leur communion, jugeant qu'il ne témoignoit pas assez d'attachement pour un bon Protestant, & le soupçonnant d'avoir quelques intelligences secretes avec des catholiques, qui l'attiroient insensiblement à la communion romaine. * Richard Parr, *vie de cet archevêque*, *l'an 1686*. *Biblioth. univers. tom. II*. Baillet, *enfans devenus célébres par leurs études*. Niceron, *mém. tom. V*.

USSON, en latin *Ucio* ou *Uxo*, petite ville d'Auvergne, près de la riviere d'Allier, à six lieues de Clermont, & à quatre de Brioude, n'est plus considérable que par sa châtellenie royale, s'étant insensiblement dépeuplée, depuis l'an 1634, où l'on rasa son château, qui étoit situé sur un rocher fort haut, & de difficile accès. C'est là que Marguerite de Valois répudiée par Henri IV se retira.

USTRINE, en latin, *Ustrina* ou *Ustrinum*, lieu où l'on bruloit à Rome les corps des défunts. Ce lieu étoit ordinairement le champ de Mars, ou quelqu'autre endroit dans les fauxbourgs, & quelquefois dans la ville pour les personnes de qualité. Le menu peuple étoit brulé sur le mont Esquilin. On dressoit pour cet effet une pile de bois, à laquelle on donnoit le nom de bucher. Ce bucher étoit rempli en dedans de matieres seches & combustibles, & en dehors de branches de cyprès & de pin. On n'épargnoit point les parfums les plus exquis, qu'on jettoit avec profusion dans le bucher. Plutarque rapporte qu'on en brula aux obsèques de Sylla le dictateur deux cens dix mannes pleines. On se contentoit de poix resine aux funérailles des citoyens moins considérables, comme il se peut voir par cette inscription antique.

D. M.

P. Attilio Rufo & Acilia Beronicæ uxor. vixer. a. XXIII. sed pub. mens. X. ante natus est & eadem hora fungor. esu ambo mortui sunt. ille acu, ista lanificio vitam agebant. nec ex eorum bonis plus inventum est quam quod sufficeret ad emendam pyram & picem quibus corpora cremarentur, & præfica conducta, & urna empta.

Le bucher étant ainsi dressé & préparé, les parens & les enfans du mort aidoient à accommoder le corps sur le bucher, d'où est venue cette expression latine d'Horace dans la satire du Fâcheux, *Omnes composui*, pour dire *J'ai enterré tous mes parens*. Alors celui qui avoit fermé les yeux au mourant, les lui ouvroit, pour lui faire regarder le ciel comme son séjour. Ceux qui avoient la charge de bruler les morts, & qu'on nommoit *Ustarii*, achevoient le reste de la cérémonie, parant le mort de riches tapis de pourpre, & lui donnant les marques de sa dignité. Alors le plus proche parent prenant une torche en main, & détournant la tête, pour dire que c'étoit à regret qu'il faisoit cet office, mettoit le feu au bucher, au son lugubre des trompettes & des hautbois. Ensuite les parens & les amis du mort faisoient des sacrifices, égorgeoient des animaux, & servoient plusieurs mets aux dieux Manes, pour les appaiser, priant les vents de donner à travers le bucher, pour l'enflammer davantage, & le consumer selon la coutume des Grecs. Quand la flamme diminuoit, & que le corps paroissoit consumé, les parens disoient le dernier adieu au défunt en ces termes, *Salve æternum & vale æternum; nos eo ordine, quo natura dederit, te sequemur*. * *Antiquités grecques & romaines.*

USUARD, religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le IX siécle, étoit François, à ce que l'on croit, & selon quelques historiens, a été abbé de saint Sauveur-le Vicomte, dans la basse Normandie. D'autres soutiennent qu'il prit l'habit religieux dans le monastère de S. Germain des Prez de Paris; & d'autres se persuadent que c'est à Fuldes qu'il fit sa demeure. On avoit cru qu'Usuard avoit été disciple d'Alcuin, qui vivoit du temps de Charlemagne; que ce prince l'engagea à entreprendre le martyrologe qui nous reste de lui, & qu'il le dédia à ce même prince. Trithème, au contraire, qui parle de cet auteur, sous le nom d'Isuard, & quelques autres, s'imaginent qu'il a vécu avant l'an 800. Cependant, depuis quelques années, le pere Bollandus a établi par des raisons très-solides, qu'Usuard ne vivoit que sur la fin du IX siécle, & que son martyrologe a été dédié non à Charlemagne, mais à Charles *le Chauve*. Une preuve de cette vérité, est que cet auteur cite Florus, qui ne vivoit que dans le IX siécle. Elle est appuyée des suffrages de Henri de Valois, & de Jean de Launoi, & de divers autres doctes critiques. On poura

les consulter. * Sigebert, *c.* 83, *de vir. illust.* Trithème & Bellarmin, *de scrip. eccles.* Jean Molan, *in martyr.* Jean Bollandus, *præf. gener. in vit. sanct. c.* 4, § 7. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 3. Valois, *in annot. ab Euseb. eccl. hist.* Baronius, *in annal. & mart.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Voyez sur le martyrologe d'Usuard, & les différentes éditions qui en ont été faites, D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V.

USUM-CASSAN, dit aussi OZUN-ASEMBEC, de la famille des Assembléens étoit fils d'*Alibec*, & devint roi de Perse. On assure qu'il descendoit de Tamerlan, & sortoit de la branche nommée *du Belier Blanc.* Il étoit gouverneur de l'Arménie, lorsqu'il se révolta, & tua le roi Joomcha, avec son fils Acenhali, tous deux de la branche du *Belier Noir.* Il s'établit alors sur le trône de Perse, fit la guerre aux Turcs, & quoique Mahométan, Usum-Cassan épousa la fille de l'empereur de Trébisonde, qui étoit chrétienne. Usum-Cassan avoit fait alliance avec les chrétiens, pour s'opposer aux Ottomans; mais ses exploits, quoique glorieux, n'apporterent point d'avantage considérable aux premiers. Ce prince mourut l'an 1478. * Angiolel, *de reb. gest. Usum-Cassan.* Pierre Bizar, *l.* 10 *rer. Persic.* Chalcondyle, *histoire des Turcs*, *&c.*

UT

UTENHOVE (Charles) natif de la ville de Gand en Flandre, étoit fils de *Nicolas*, illustre par sa noblesse, par sa prudence, & par son érudition. Il avoit joint à une rare éloquence une insigne piété, & occupa, aussi-bien que son pere, un rang considérable dans le pays. Tous les deux furent fort estimés des savans de leur siécle, sur-tout d'Erasme, qui fit l'épitaphe de Nicolas en grec & en latin; & qui écrivit plusieurs lettres à Charles.

UTENHOVE (Charles) fils du précédent, & né comme lui à Gand en 1536, fut envoyé à Paris, où ayant fait ses études avec succès, & étant recommandé par Adrien Turnebe, il fut précepteur des trois doctes filles de Jean Morel, d'Embrun, appellées Camille, Lucrece, & Diane. De Paris il passa en Angleterre, où il écrivit en faveur de la reine Elizabeth, qui lui fit sentir les effets de sa libéralité. Enfin, s'étant retiré à Cologne, il y mourut d'une apoplexie, l'an 1600, âgé de 64 ans, dans le temps qu'il s'alloit mettre à table pour dîner. Outre la langue latine & la grecque, il savoit la françoise, l'angloise, l'italienne, l'allemande, l'hébraïque, & la chaldaïque. Il a même écrit en sept langues l'épitaphe du roi Henri II, savoir, en hébreu, en chaldaïque, en grec, en latin, en françois, en allemand & en flamand. Ses principaux ouvrages sont: *Epigrammata; Epitaphia; Epithalamia græca & latina; Xeniorum liber; Epistolarum centuria; Mythologia esopica, metro elegiaco, &c.* * Thuan. *histor.* Melchior Adam. Valere André.

UTENHOVE (Jean) de la même famille que les précédens, dit de *Ardembourg*, du lieu de sa naissance en Flandre, entre Bruges & l'Ecluse; entra dans l'ordre de S. Dominique, fut reçu docteur en théologie dans l'université de Paris, vers l'an 1283, & mourut à Bruges le 28 décembre de l'an 1296. Ce religieux fut très-célébre dans son temps, & encore au milieu du XV siécle on gardoit & on consultoit deux commentaires qu'il avoit composés sur les sentences. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

UTERET, petite ville de la Georgie. Elle est dans la Mingrelie, au confluent de l'Abbascia dans le Fazzo, à dix lieues de l'embouchure de cette derniere riviere dans la mer Noire. On croit dans le pays qu'elle est l'ancienne *Æa* ou *Æapolis*, dans la Colchide. * Baudrand, *dict. géogr.*

☞ UTHON III ou UDON, évêque de Strasbourg au X siécle, devroit plutôt se nommer VOTON. C'est le nom qu'il prend lui-même dans les souscriptions qui nous restent de lui. A une grande naissance, il joignit beaucoup de gout pour les sciences. Le comte Uthon son pere, ayant rendu de grands services à Othon roi de Germanie, ce prince pour l'en récompenser, fit tomber l'évêché de Strasbourg à son fils. Uthon y succéda en 950 à Rothard ou Rudhard. Il assista au concile qui se tint à Augsbourg en 952, & accompagna le roi Othon au voyage qu'il fit à Rome en 962 pour se faire couronner. Uthon mourut le 27 août 965, après quinze ans d'épiscopat. Il est auteur d'une vie de S. Arbogaste, l'un de ses prédécesseurs, que les Bollandistes ont donnée au 21 juillet. On dit qu'il avoit aussi composé une vie de S. Amand, premier évêque de Strasbourg. Mais cette vie ne se trouve plus. * D. Rivet, *histoire litteraire de la France*, tome VI.

UTILO ou ODILON, duc de Baviere, *cherchez* ODILON.

UTIQUE, ville ancienne de la petite Afrique, aujourd'hui Biserte, *cherchez* BISERTE.

UTO (le royaume d') c'est une province du Japon. Elle est située dans l'isle de Ximo, entre la ville de Bungo, & celle de Figen. * Mati, *dict.*

UTRECHT, ville & seigneurie des Pays-Bas, avec archevêché, étoit du cercle de Westphalie, & est aujourd'hui capitale d'une des sept Provinces-Unies. Elle a été nommée diversement en latin, *Ultrajectum*, *Trajectum inferius*, *Utricesium*, & *Antonina civitas.* Elle est située sur l'ancien canal du Rhin, dans un lieu commode & fertile. Les villes sont si fréquentes de ce côté-là, qu'il y en a 48 à chacune desquelles on peut aller aisément d'Utrecht en un jour, desquelles il y en a 38 dont on peut aussi revenir en un jour. Le premier évêque d'Utrecht a été S. Willebrod sur la fin du VII siécle, & l'évêché étoit alors suffragant de Cologne. Les évêques ont été long-temps seigneurs de la ville. Henri de Baviere, LVIII évêque, & fils de Philippe dit l'*Ingenu*, électeur Palatin, fut le dernier qui posséda Utrecht en souveraineté: ses sujets se révolterent contre lui, & l'obligerent d'implorer la protection de l'empereur Charles-Quint, auquel il transporta du consentement de son clergé & des états, la domination temporelle du pays, en 1528, après quoi il fut fait évêque de Wormes. Le pape Clément VII confirma la donation faite en faveur de Charles-Quint, & suppléa par son plein pouvoir à toutes les nullités qui auroient pu se trouver dans cette résignation. Cet empereur y fit bâtir un château, & célébra l'an 1546 le chapitre de l'ordre de la toison d'or dans la cathédrale de S. Martin. Georges d'Egmond fut le LX évêque, & Frédéric de Taureunbourg son successeur en fut fait archevêque, le siége épiscopal ayant été érigé en métropole par le pape Paul IV en 1559, qui lui donna pour suffragant Harlem, Middelbourg, Deventer, Leeuwarden & Groningue, qui furent érigés en évêché. Il y avoit à Utrecht quatre églises collégiales, deux commanderies, & diverses abbayes; mais ces lieux sacrés sont devenus la proye des Calvinistes, depuis qu'ils sont les maîtres de ce pays, & en ont chassé les prélats. Tout le monde sait que pendant les guerres de Hollande, elle fut prise par Louis XIV, roi de France, l'an 1672, & abandonnée l'an 1674. La province d'Utrecht est entre celles de Hollande & de Gueldres. Ses villes, après la capitale sont Wyck, Amersfoort, Montfort, &c. Il y a à Utrecht un conseil, où se rapportent les affaires de la province. Cette ville a été le lieu de la naissance du pape Adrien VI, d'Anne-Marie de Schurman, & de plusieurs autres personnes illustres. Les auteurs de la vie de S. Willebrod parlent d'un concile tenu en cette ville vers l'an 697. Antoine Matthieu, professeur en droit à Leyde, a recueilli plusieurs anciens actes concernant le diocèse d'Utrecht, dans deux

livres imprimés l'an 1686 & 1687, *de nobilitate, &c. & de jure gladii in diœcesi Ultrajectina.* Cette ville est encore remarquable par le traité de paix qui y a été signé le 11 avril 1713 entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Savoye, le Portugal & la Hollande. * Jean Bacan, *chron. episc. Ultraj.* Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Heda, *chron. Holland. & episc. Ultraj.* Gazei, *hist. eccl. du Pays-Bas.* Valére-André, *topog. Belg.* Le Mire, *notit. eccles. Belg. &c. Defensio ecclesiæ Ultrajectinæ*, par Erckel, en 1728, & les autres écrits tant latins que françois que l'on a faits sur cette matiere depuis quarante ans.

EGLISE D'UTRECHT.

☞ Le siége d'Utrecht, érigé en métropole sur la fin du VII siécle, sous S. Willebrod fondateur de cette église, fut réduit sous son successeur au simple titre d'évêché, suffragant de l'archevêché de Cologne, d'où l'on avoit démembré une portion considérable pour former le territoire de ce nouveau diocèse. On trouve dans le *Batavia sacra* & ailleurs, la suite historique des évêques & archevêques d'Utrecht jusqu'au commencement du XVIII siécle; mais elle est trop longue pour l'insérer ici. Nous nous bornerons à celle des archevêques qui ont gouverné cette église depuis qu'elle a été rétablie dans sa premiere dignité de Métropole. Ce rétablissement exigeoit la fondation de nouveaux évêchés. Il y avoit déja longtemps qu'on en sentoit la nécessité. On s'étoit aisément apperçu que la grande étendue des diocèses des XVII provinces, étoit très-préjudiciable au bon gouvernement des fidéles, & peu conforme à l'esprit de Jesus-Christ & de l'église. Mais il n'étoit pas aisé d'exécuter cette fondation dans les temps où ces provinces étoient soumises à différens souverains. L'empereur Charles V les ayant réunies sous sa domination, songea sérieusement à exécuter ce projet; mais les guerres dont son regne fut agité, l'empêcherent de le consommer. Il ne le fut que sous Philippe II, son successeur. Ce prince obtint du pape Paul IV une bulle datée du 12 mai 1559, pour la formation de trois nouvelles métropoles dans les Pays-Bas, & pour la création des nouveaux évêchés dont elles devoient être composées. La métropole d'Utrecht eut cinq évêchés suffragans pour sa part; *Harlem, Deventer, Leuwarde, Groningue & Middelbourg.*

Frédéric Schenck de Toutenburg fut le premier archevêque d'Utrecht depuis cette nouvelle fondation. Il fut nommé le 20 septembre 1560, & gouverna cette église pendant 20 ans; mais dans des circonstances bien difficiles & bien orageuses. Il mourut en 1580, au milieu des troubles & des révolutions qui changerent le gouvernement & la religion dominante du pays. Le malheur des temps fit laisser vaquer le siége d'Utrecht pendant plus de vingt ans. Il en arriva de même des siéges suffragans, à mesure que les évêques qui les occupoient venoient à mourir. Tous ces derniers sont mêmes demeurés vacans pendant près de cent cinquante ans; & ce sont les archevêques d'Utrecht qui durant cet intervalle ont pourvu, comme ils ont pu, aux besoins de ces différens diocèses. *Voyez* SCHENCK (Frédéric).

Sasbold Vosmer succéda à Frédéric en 1602; mais la crainte de choquer les souverains protestans, l'obligea de cacher sa vraie qualité d'archevêque d'Utrecht sous celle d'archevêque des Philippes *in partibus infidelium.* Ses successeurs ont été obligés de prendre la même précaution, pendant tout le XVII siécle. Vosmer étoit de Delf. Il avoit fait ses études à Louvain dans le collége d'Adrien VI, sous Michel Bajus qui en étoit président. De retour dans sa patrie, son mérite, ses talens & son zèle l'avoient fait nommer grand vicaire du siége vacant d'Utrecht, & lui avoient procuré la qualité de *vicaire apostolique* des sept Provinces-Unies. Clément VIII en lui imposant les mains, lui déclara que s'il ne l'ordonnoit point sous le titre d'archevêque d'Utrecht, c'étoit pour ne point aigrir les catholiques, mais qu'il pouroit en prendre le titre *quand le prince le jugeroit à propos.* Il eut beaucoup à souffrir pendant son gouvernement, non seulement des protestans, mais encore de quelques religieux, & sur-tout des Jésuites, qu'il avoit introduits lui-même dans ces provinces. Il fut banni du pays pour y avoir exercé les fonctions d'archevêque; & mourut à Cologne, en odeur de sainteté, le 3 mai 1614. On voit son tombeau dans l'église des Cordeliers, avec cette inscription.

D. O. M.

Ill. & Rev. DD. Sasboldo Vosmero, Delphio, Archiep. Philipp. & Ultrajectensi.

On a un grand nombre de Lettres originales de Vosmer, & plusieurs decrets concernant la discipline & le gouvernement de l'église d'Utrecht. Voyez le *Batavia sacra*; l'*historia episcopatuum Belgii*; son oraison funèbre, &c.

Philippe Rovenius succéda à Vosmer, sous les deux titres d'archevêque de Philippes & d'Utrecht. Il ne fut néanmoins sacré qu'en 1620. Son épiscopat fut également traversé par des épreuves du même genre; au milieu desquelles il se conduisit avec un zèle, un courage, & une prudence dignes des premiers siécles. Il fut pareillement banni du pays en 1640, pour avoir pris & exercé la qualité d'archevêque d'Utrecht. Il joignit aux travaux pénibles du ministère, la composition de plusieurs excellens ouvrages, dont on trouve la liste dans le *Batavia sacra.* Un des plus estimés, est le traité latin *De missionibus*, imprimé à Louvain en 1624. Rovenius mourut à Utrecht, où il vivoit caché, le 11 octobre 1651. *Voyez* ROVENIUS (Philippe)

Jacques de la Torre, originaire de la Haye, prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Flandre, fut nommé coadjuteur de Rovenius, sous le titre d'archevêque d'Ephèse, & lui succeda ensuite dans l'archevêché d'Utrecht, & dans sa qualité de vicaire apostolique des Provinces-Unies. Il fit deux fois le voyage de Rome, pour la canonisation des martyrs de Gorcum, & le maintien des droits du Clergé, contre les entreprises des réguliers. Il fit à ce sujet une *relation* très-curieuse *de l'état de la religion catholique dans les Provinces-Unies*, & conclut des *concordats* qui n'ont eu que très-imparfaitement leur exécution. On lui donna pour coadjuteur en 1656, *Zacharie de Metz*, qui mourut deux mois avant lui. Jacques de la Torre finit ses jours le 16 septembre 1661.

Jean de Neercassel, originaire de Gorcum, & prêtre de l'Oratoire, avoit été nommé coadjuteur de Jacques de la Torre, immédiatement après la mort de Zacharie de Metz. Alexandre VII voulut néanmoins que *Baudouin Catz*, doyen du chapitre de Harlem, succédât à Jacques de la Torre dans l'archevêché d'Utrecht. Le différend qui en résulta fut terminé au gré du clergé. Baudouin Catz fut chargé du gouvernement du diocèse de Harlem, & M. de Néercassel de celui d'Utrecht; mais le premier étant décédé le 18 mai 1663, M. de Néercassel resta seul évêque des Provinces-Unies, sous le titre d'évêque de Castorie. Il mourut le 6 juin 1686. *Voyez* son article particulier.

Pierre Codde, originaire d'Amsterdam, & prêtre de l'Oratoire, *dont on a parlé à son article particulier*, succéda à Jean de Néercassel. Les chapitres d'Utrecht & de Harlem avoient d'abord nommé *Hugues-François Van-Heussen*, que M. de Néercassel appelloit son *Timothée*, & qu'il avoit désigné pour son successeur. Mais la cour de Rome n'ayant point gouté ce choix, on eut la condescendance de lui proposer trois nou-

veaux sujets, entre lesquels on choisit M. Codde. Il fut sacré à Bruxelles le 6 février 1689, sous le titre d'archevêque de Sebaste. Il eut la consolation de voir de son temps les souverains protestans s'adoucir considérablement en faveur des Catholiques, & déposer les soupçons qu'ils pouvoient avoir autrefois sur leur fidélité. C'étoit le fruit du bon gouvernement, & des instructions des derniers prélats; mais le démon jaloux de cet avantage, lui suscita de nouvelles épreuves de la part de quelques catholiques. On publia des libelles calomnieux contre sa personne & son clergé. On porta ces accusations à Rome; mais comme elles ne rouloient que sur ce qu'Innocent XII a appellé dans son bref du 24 novembre 1696, le *prétendu jansenisme*, elles furent rejettées sous son pontificat. On les renouvella sous Clément XI son successeur, & on eut l'artifice de les lier avec les intérêts apparens des prétentions ultramontaines, auxquelles ce pape étoit fort dévoué. La cour de Rome ne se prêta néanmoins que malgré elle, pour ainsi dire, à agir contre l'église de Hollande; mais ce qu'elle fit à son égard, étoit sans exemple. On prétendit tout d'un coup que cette église étoit anéantie; qu'il ne subsistoit plus ni chapitres, ni siéges épiscopaux; que les évêques qui l'avoient gouvernée depuis la révolution, n'étoient que de simples vicaires apostoliques amovibles *ad nutum*; que les trois ou quatre cens mille catholiques, dont elle étoit composée, n'avoient d'autre propre pasteur, d'autre évêque & d'autre chef, que l'évêque de Rome, & que le pape étoit en droit de les gouverner par de simples missionaires sans titre. En conséquence de ces maximes, M. Codde fut frauduleusement invité au voyage de Rome. Sa cause fut remise à une congrégation particuliere de cardinaux: il y fut trouvé innocent à la pluralité des voix; mais sa perte étant résolue, Clément XI, sans aucune forme de procédure canonique, le déclara suspens de ses fonctions par un simple bref, daté du 13 mai 1702, adressé à M. Théodore de Cock, pasteur à Leyde, qui lui étoit substitué.

M. Codde qui étoit encore à Rome, n'eut connoissance de ce bref que plusieurs mois après son expédition. Il en poursuivit inutilement la révocation pendant près d'un an, & revint enfin dans son diocèse pour travailler à y appaiser les troubles que ce nouveau bref y avoit excité; mais le feu du schisme & de la division y avoit déja fait de tels progrès, qu'il prit le parti, pour le bien de la paix, de s'abstenir de ses fonctions, en défendant néanmoins son innocence & ses droits, & ceux de son église & de son clergé.

Cependant les États-Généraux voulant remédier aux suites que pouvoient avoir ces divisions pour la tranquillité publique, défendirent à M. de Cock l'exercice public de ses fonctions, attendu qu'il avoit été nommé contre les loix & les usages du pays. Il fut peu de temps après banni de leur domination, pour avoir tenu des propos injurieux contre les premiers magistrats. Les principaux membres du clergé travaillerent ensuite au rétablissement de la paix. On crut y être parvenu par le choix de M. *Gerard Potcamp*, archiprêtre de Lingen, auquel la cour de Rome accorda le titre de vicaire apostolique; mais il mourut très-peu de temps après, le 16 décembre 1705.

Après la mort de M. Potcamp, la cour de Rome prétendit assujétir tous les catholiques des Provinces-Unies au gouvernement *arbitraire* de son nonce résident à Cologne. Ce nonce nomma en conséquence pour vicaire apostolique, le sieur *Adam Damen*, chanoine de Cologne, & le fit sacrer au mois de décembre 1707, sous le titre d'évêque d'Adrianople.

Cette nomination arbitraire ne fit qu'augmenter les troubles. Les Jésuites, qui en étoient regardés comme les principaux auteurs, furent bannis des états de Hollande & de Ouest-Frise, par un placard du 19 juillet 1708. M. Damen lui-même reçut défense d'exercer les fonctions publiques de vicaire apostolique dans le pays, par un nouveau placard du 26 avril 1709, & il fut obligé de donner sa renonciation au chapitre le 11 août de la même année.

Les nonces de Cologne ne nommerent néanmoins de nouveau vicaire apostolique pour l'église de Hollande, que le 2 octobre 1717, environ trois mois avant la mort de M. Damen, arrivée le 30 décembre de la même année. Ce fut M. *Jean Bylevelt* qui fut revêtu de cette dignité; mais ayant entrepris d'en exercer les fonctions sans le consentement du clergé, ni l'agrément des Etats, il fut banni du pays par un placard du 3 mai 1718, & condamné à une amende de deux mille florins. Depuis ce temps-là, on n'a plus osé envoyer de vicaire apostolique dans les Provinces-Unies; mais les nonces de Cologne & de Bruxelles ont gouverné les catholiques qu'on avoit soustrait au gouvernement de l'ancien clergé. Le chapitre d'Utrecht néanmoins n'a jamais pu consentir à cette usurpation, & a pris les précautions nécessaires pour maintenir ses droits & prévenir son anéantissement. Sa conduite a été autorisée par la décision d'un grand nombre de jurisconsultes de Louvain & de Paris, & par celle de plus de cent docteurs de Sorbonne. C'est en suivant le même conseil, qu'après de nouvelles & inutiles instances pour obtenir l'agrément de la cour de Rome pour l'élection d'un archevêque d'Utrecht, il y procéda enfin le 27 avril 1727.

Le choix tomba sur M. Corneille Steenhoven, originaire d'Amsterdam, un des plus anciens & des plus respectables membres du clergé. Il avoit été reçu docteur de la sapience, & député plusieurs fois auprès des nonces de Cologne & de Bruxelles. Il fut sacré le 15 octobre de l'annee suivante 1724, par M. Marie Varlet, évêque de Babylone, avec l'applaudissement de plusieurs évêques, docteurs & autres personnages de l'église catholique, & en particulier de l'église de France. M. Steenhoven ne survécut pas long-temps à son sacre. Il mourut le 3 avril 1725, après avoir publié le 20 décembre précédent, de concert avec son chapitre, un *Manifeste* ou *declaration publique*, adressé à toute l'Eglise catholique. Sa conduite & celle du clergé y sont pleinement justifiées par les principes communs de la discipline ecclésiastique, & par la tradition & les exemples particuliers de l'Eglise de Hollande. Il y joignit un acte d'appel le 30 mars 1725, du bref de Benoît XIII du premier du même mois. Ce pape, aussi bien que ses successeurs les mieux intentionés, séduit par la fausse maxime que les papes ne doivent jamais reculer, confirma sans aucun examen ce qui avoit été fait sous Clément XI sans aucune apparence de jugement.

Corneille-Jean Barchman Wuytiers succéda à M. Steenhoven, & fut sacré par M. l'évêque de Babylone le 30 septembre 1725. Il étoit né à Utrecht le 13 mars 1693, issu de l'ancienne & noble famille de Bertold Wautiers. Les éminentes qualités de ce prélat en faisoient espérer de grands avantages pour l'église de Hollande. Il fut néanmoins éprouvé par des traverses qui en arrêterent le fruit. On a de lui (imprimé) un acte d'appel daté du 1 mars 1726, un mandement contre la légende de Gregoire VII; un autre du 10 avril 1730, sur la mort de Benoît XIII; une lettre adressée à M. l'évêque de Senez, conjointement avec M. l'évêque de Babylone, le 12 novembre 1727; une autre lettre du 11 octobre 1728, au sujet d'un *mémoire* calomnieux *sur l'état présent des réfugiés François en Hollande*, &c. M. Barchman mourut à Rhynwick près d'Utrecht, le 13 mai 1733. On a donné au public un abrégé de sa vie en une feuille de quatre pages *in-4°*. *Voyez son article particulier.*

Theodore vander Croon de Culemburg lui succéda, & fut également sacré par M. l'évêque de

Babylone. La cour de Rome continuant de maltraiter cette église, ce prélat appella de ses brefs au futur concile général, par un acte d'appel du 28 octobre 1735. Le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, s'étant élevé contre cet acte, M. Vander Croon lui opposa deux *défenses* qui le réduisirent au silence. Clément XI le lui avoit conseillé, en l'exhortant à se borner aux affaires de son église. M. Vander Croon mourut le 9 juin 1739.

Pierre-Jean Meindaert, nommé archevêque d'Utrecht, après M. Vander Croon, & sacré le 18 octobre de l'an 1739, remplit encore aujourd'hui ce siége. Il est originaire d'une ancienne famille de la ville de Groningue. A l'exemple de ses prédécesseurs; il s'est vu souvent obligé de défendre les droits de son église contre les entreprises de la cour de Rome. On a de lui un premier acte d'appel d'un bref de Clément XII. Après la mort de M. Varlet, évêque de Babylone, il se vit forcé d'exécuter le projet médité depuis près de vingt ans, de remplir les siéges vacans de sa métropole, & de se donner des suffragans qui pussent soutenir cette église, & y perpétuer le caractère épiscopal. Il sacra M. *Jerome de Bock* pour évêque de Harlem, le 2 septembre 1742, & lui a donné pour successeur M. *Jean Stiphaut*, qui remplit aujourd'hui ce siége.

En suivant les mêmes principes, & dirigé par les avis de quelques évêques, & les consultations d'un très-grand nombre de docteurs & de jurisconsultes célébres, M. l'archevêque d'Utrecht a sacré le 25 janvier 1758, M. *Barthelemi-Jean Byéveld* pour évêque de Deventer, le second des siéges de sa métropole.

Ces deux sacres ont donné occasion à deux écrits importans de M. l'archevêque d'Utrecht: le premier est son *Acte d'appel au futur concile* du mois de juillet 1744, interjetté conjointement avec M. Bock. Il contient une histoire abrégée du diocèse de Harlem. Le second est une *Lettre au pape Benoît XIV*, du 13 février de la même année. On y voit une exposition touchante des maux de l'église de Hollande depuis le commencement de la révolution jusqu'à présent.

UTREDUS BOLTONIUS, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, à Durham, alla à Oxford pour faire ses études, & se distingua par une conférence publique, qu'il eut avec Jean Wiclef, hérésiarque, qu'il convainquit. Il fut envoyé en ambassade sur la fin du regne d'Edouard III, vers le pape Gregoire XI, & rétablit sa réputation ternie par quelques disputes qu'il avoit eues auparavant avec Guillaume Jordan, religieux de S. Dominique, & Jean Hilton, de l'ordre de S. François. Ce religieux florissoit vers l'an 1380, sous le regne de Richard II. Il a fait quantité d'ouvrages, entr'autres, *De regia Christi dignitate; De regali & sacerdotali officio, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

VULC ou VULCAN, l'un des fils de Siméon, roi de Servie, partagea ses états avec Etienne son frere, & se fit appeller roi de Dalmatie & de Dioclée, vers l'an 1198. Ils n'eurent pas plutôt succédé à leur pere, qu'ils écrivirent au pape Innocent III, pour l'assurer de la disposition où ils étoient de se séparer de l'église grecque, & de rentrer dans la communion de l'église romaine. Mais cette grande affaire souffrit plusieurs difficultés, & les légats du saint siége ne l'avoient pas encore terminée en 1201, quand Vulc dépouilla Etienne. Les Hongrois qui avoient aidé Vulc à déposséder son frere, s'intéresserent aussi à délivrer la Servie du schisme; & l'archevêque de Colocza, chargé de travailler à lever ce qui restoit de difficultés, reçut ordre en même temps de couronner Vulc solemnellement, aussitôt que la réconciliation seroit consommée. Elle ne l'étoit pas encore en 1204, & après cette année on ne dit plus rien de Vulc: on pouroit donc croire qu'il est mort à peu près dans ce temps-là, & qu'Etienne son frere rentra aussitôt dans tous les états dont Siméon son beau-pere avoit joui. * Ducange, *familles Byzantines.*

VULCAIN, *Vulcanus*, dieu du feu souterrein, des métaux, &c. forgeron des dieux, étoit fils de Junon; & selon Homére, de Jupiter & de Junon. Son pere fâché de le voir si laid, d'un coup de pied le jetta du ciel en terre, & le rendit boiteux par cette chute. Depuis, Vulcain épousa Vénus, que Jupiter lui donna en récompense de ce qu'il lui avoit fendu la tête avec une coignée, pour en faire sortir Minerve. Vénus ne lui fut pas fidéle, & s'abandonna au dieu Mars. On sait de quelle maniere Vulcain les attrapa ensemble, & les envelopa dans un rets; & comme il appella tous les dieux pour être témoins de son deshonneur. Il se retira avec les Cyclopes dans l'isle de Lipari, où il entretint ses forges, où l'on tient qu'il fabriquoit les foudres de Jupiter. Les Egyptiens avoient un Vulcain qu'ils considéroient comme pere des dieux. Hérodote rapporte qu'ils lui avoient érigé un temple magnifique à Thébes, près duquel il y avoit sa statue haute de près de soixante & quinze pieds. Sanchoniaton met aussi Vulcain entre les dieux de la Phénicie. Quelques-uns croient que le Vulcain des Grecs étoit prince de Sicile; & que le soin qu'il eut de faire creuser des mines; & de préparer les métaux, donna sujet à ces fictions. * Homére. Hésiode. Hérodote. Ovide. Plutarque, *comp. aquæ & ignis.* Lucien. Natalis Comes, &c.

VULCANIUS (Bonaventure) appellé vulgairement De Smit, ou plutôt *Schmidt*, en allemand, & *Smit* en flamand: c'étoit son nom de famille, qui signifie dans ces deux langues un *forgeron*, *le métier de Vulcain*, ce qui obligea son pere de latiniser son nom. Il étoit de Bruges, & fils de *Pierre* Vulcanius, qui étoit homme de lettres & ami particulier d'Erasme, & il fut professeur en langue grecque dans l'université de Leyden. Il naquit le 30 juin de l'an 1538, fit un grand progrès dans les lettres grecques & latines, à Gand & à Louvain, & dès l'âge de 21 ans, l'an 1559, fut envoyé en Espagne, pour être auprès du cardinal François de Mendoza, auquel il servit de bibliothécaire & de secrétaire. Après la mort de ce cardinal, il revint dans les Pays Bas; & ayant été appellé dans l'université de Leyden, pour y être professeur de la langue grecque, il y enseigna l'espace de trente-deux ans, & y mourut le 9 octobre 1614, en sa 77 année. Il fit imprimer divers auteurs anciens, & traduisit plusieurs traités grecs, qu'il donna avec des notes de sa façon, comme le livre de S. Cyrille d'*Alexandrie* contre les Anthropomorphites, avec deux autres traités de ce même pere, intitulés *Quòd Christus sit unus*, & *De adoratione in spiritu & veritate*; les ouvrages de S. Nil, *De primatu pontificis romani & de purgatorio*; quelques traités d'Aristote, Arien, Agathias, &c. Ses traductions sont ordinairement un peu plus difficiles à entendre que le texte. * Meursius, *Athen. Batav. p.* 103. Valere André, *Biblioth. belg. &c.*

Le P. Niceron a donné de Vulcanius un article plus complet & plus détaillé, dans le tome XXXIV de ses *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.* Il y parle de l'oraison de Vulcanius prononcée à Leyde par Pierre Cunæus, comme d'une piéce qu'il ne connoissoit que par une lettre particuliere de celui-ci, sans marquer où est cette lettre. C'est la 48 du recueil des épîtres de Cuneus, dans l'édition de 1725 donnée à Leyde par Pierre Burman. On voit par la note de l'éditeur, que ce discours n'a point paru, & qu'on ignore ce qu'il est devenu. Voyez aussi les lettres 65 & 78 du même recueil. Cuneus prononça en 1625, un autre discours sur la mort de Vulcanius, dont le pere Niceron n'a point parlé. Ce discours a été imprimé en 1725, à Leyde *in*-8°, à la suite des lettres de Cuneus recueillies & publiées par Pierre Burman. *Voyez* CUNEUS.

Dans ce discours on parle un peu différemment que le pere Niceron du voyage de Vulcanius en Espagne. Cuneus dit que ce fut Jean Paccius, historiographe de Philippe roi d'Espagne, qui emmena avec lui Vulcanius en ce royaume, pour le mettre auprès de François de Mendoza, cardinal & évêque de Burgos. Cuneus ajoute, que ce cardinal l'engagea à composer les vies des hommes illustres en science & autrement, à l'exemple de Paul Jove; que Vulcanius commença cet ouvrage, mais que la mort de son protecteur le lui fit abandonner. Il dit encore que durant son séjour en Espagne, Vulcanius traduisit du grec en latin un ouvrage de Nicolas Cabesilas évêque de Methon sur la vie en Jesus Christ. On ne trouve point ces faits dans l'article donné par le pere Niceron. Il auroit pu ajouter encore que l'on trouve 12 lettres de Vulcanius dans le *Sylloge epistolarum* publié à Leyde en 1708, *in*-8°, avec les notes d'Antoine Matthæus. La 1. du 3 janv. 1556, à Thomas Canterus: il y dit qu'il prépare une nouvelle édition d'Isidore & d'Apulée. Pierre Scriverius portoit un jugement fort peu avantageux de cette édition d'Apulée, comme on le voit par sa lettre à Thomas Canterus, &c. à Leyde le 6 des calendes de mars 1602. *Edidissem*, dit-il, *in sylloge epistol. Anton. Matth.* p. 81, *jam olim Apuleium, nisi dom* Vulcanius *novâ suâ editione prævortisset, in qua nihil boni tamen meo quidem judicio præstitum.* La seconde lettre au même est du 19 janvier 1607, sur les vers de Janus Lernutius à la louange des victoires de Spinola imprimés l'année précédente, à Anvers, chez Henri Verdusf. Il blame Lernutius de n'avoir employé ses muses en cette occasion que pour obtenir quelque argent de Spinola. La troisiéme au même, datée de Leyde le 2 février 1604. Elle ne contient que quelques nouvelles: entr'autres, que l'on disoit que le roi de France avoit appellé Juste-Lipse pour rétablir l'université de Paris, & que ce savant étoit en chemin pour cela. La quatriéme au même, de Leyde le 16 octobre 1598, sur la piéce de Gruter intitulée *Aranea.* La cinquiéme au même, le 6 mai 1602: il lui apprend que Wouver a abjuré le luthéranisme à Rome, & qu'avec Scioppius il avoit vendu sa plume à l'inquisition. La sixiéme au même, des calendes de mai 1603; il désire que les Etats-Généraux de Hollande érigent une académie à Utrecht, plutôt qu'à Amersfort. La septiéme au même, en 1602: il n'approuve pas que Gruter veuille publier tous les anciens auteurs: il veut qu'il fasse un choix. La huitiéme, au même le 24 novembre 1583: il dit qu'il travaille à une nouvelle édition de la Bibliothéque de Gesner. La neuviéme au même, le 9 de novembre 1597; il parle de sa traduction latine des 17 livres de S. Cyrille d'Alexandrie *de adoratione & veritate*, que François de Bobadilla, cardinal, archevêque de Burgos, venoit de faire imprimer à Tolede. La dixiéme au même, en 1593; il parle de l'édition d'Apulée qu'il se disposoit à donner. La onziéme au même, en 1587; il dit qu'il avoit envoyé à Plantin les poësies des trois freres Nicolas Grudius, Hadrien Marc & Jean Second, pour les faire imprimer. La douziéme au même, les calendes de septembre 1587; il dit que pour décharger sa bibliothéque des livres non nécessaires, il a mis ces livres au sort, & qu'il lui en envoie le catalogue & les conditions, pour voir s'il veut hazarder le sort.

VULCATIUS GALLICANUS, historien Latin, vivoit du temps de Dioclétien, vers l'an 290. Il témoigne qu'il avoit eu dessein d'écrire les vies de tous les empereurs; mais nous n'avons de lui que celle d'Avidius Cassius: du moins on la lui attribue. * Vossius, *de hist. Latin.*

VULCATIUS TERENTIANUS, qui vivoit sous l'empire des Gordiens, écrivit leur vie, que nous avons perdue. Jules Capitolin fait mention de lui, *in Gord. Jun.*

VULFRAN (saint) ou WULFRAN, né à Milli en Gâtinois, étoit fils d'Ulbert, qui servit dans les armées de Dagobert & de Clovis II. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il demeura à la cour de Clotaire & de Thierri III, où il mena une vie fort édifiante. L'estime qu'il faisoit des religieux de l'abbaye de saint Vandrille, de l'ordre de S. Benoît, lui fit naître le désir de s'y consacrer à Dieu, par les vœux monastiques. L'exécution en fut arrêtée par le choix que l'on fit de Vulfran pour succéder à Lambert sur le siége épiscopal de Sens. A l'exemple des saints évêques ses prédécesseurs, il honora & soutint son ministère, par ses vertus & par son zèle pour le salut de son peuple. Après avoir passé ainsi environ deux ans dans les fonctions de l'épiscopat, il résolut d'aller prêcher la foi dans la Frise. Pour exécuter ce dessein il laissa son évêché, & alla à Rouen, où il conféra avec S. Ausbert, qui d'abbé de S. Vandrille avoit été fait archevêque de cette ville. Ensuite il passa à saint Vandrille, où il obtint de l'abbé Hilbert, des religieux pour l'accompagner dans son voyage de Frise, & pour l'aider dans le ministère de la prédication. Vulfran étant arrivé dans la Frise, y annonça l'évangile avec grand fruit, & convertit un grand nombre d'idolâtres. Il baptisa entr'autres le fils du duc Radbod. Ce jeune prince mourut quelques jours après, encore revêtu de l'habit blanc, que l'on donnoit à ceux qui recevoient le baptême, & que la personne baptisée portoit en ce temps-là pendant une semaine. Vulfran ayant prêché cinq ans dans la Frise, repassa en France, & fit alors profession de la vie religieuse dans l'abbaye de S. Vandrille, à laquelle il fit quelques présens. Il retourna encore plus d'une fois dans la Frise, & vint finir ses jours dans le monastère de S. Vandrille, où il mourut l'an 720. Sa vie a été écrite par Jonas, moine de S. Vandrille. * Le pere Mabillon, *actes des saints de S. Benoît.*

VULSO, consul Romain, *cherchez* MANLIUS VULSO.

☞ VULSON (Marc) sieur de la Colombiere, célébre par ses ouvrages sur le blason, &c. faisoit profession de la religion prétendue réformée. Quelques-uns le font conseiller à la chambre de l'édit de Grenoble. D'autres prétendent que ce fut son pere, nommé aussi *Marc*, qui posséda cette charge, & que celui dont il s'agit ici étoit gentilhomme de la chambre du roi. Il mourut en 1658. Ayant un jour surpris sa femme en adultere, il la tua elle & son galant; ensuite de quoi, il vint en poste à la cour solliciter sa grace, qu'il obtint. Cet événement arriva en 1618. Depuis ce temps on menaçoit à Grenoble les femmes coquettes de la Vulsonade. * *Notes critiques* de M. de la Monnoie, sur les *Préjugés* de M. Baillet, en 1722. Vulson de la Colombiere est auteur des ouvrages suivans, 1. *La science héroique, traitant de la noblesse, de l'origine des armes, de l'art du blason, symboles, timbres, bourlets & autres ornemens de l'écu, de la devise, du cri de guerre, de l'écu pendant, des pas & autres prises des anciens chevaliers, des formes differentes de leurs tombeaux, & des marques extérieures de l'écu de nos rois, reines & enfans de France, & officiers de la couronne & de la maison du roi*, par Marc Vulson de la Colombiere, *in-folio*, Paris, Cramoisy, 1644. Seconde édition, revue & augmentée, *in-folio*, Paris 1669. C'est la plus belle & la meilleure édition de ce livre, l'un des meilleurs que nous ayons pour la science du blason. 2. *Recueil de plusieurs piéces & figures d'armoiries, omises par les auteurs qui ont écrit jusqu'ici de cette science*, avec figures, par Vulson de la Colombiere, *in-folio*, Paris, 1639. 3. *Le théâtre d'honneur & de chevalerie, ou le miroir historique de la noblesse, contenant les combats, les triomphes, les tournois, les joutes, les armes, les carrousels, les courses de bagues, les gages de batailles, les cartels, les duels, les dégradations de noblesse & de chevalerie,*

chevalerie, & autres choses remarquables sur toutes ces matieres, *in-folio*, à Paris 1648, 2 volumes: ouvrage très-curieux, mais peu recherché. Il est utile pour connoître le cérémonial de l'ancienne chevalerie, & pour l'intelligence de nos vieux romans. 4. *De l'office des rois d'armes, des hérauts & des poursuivans; de leur antiquité & priviléges, & des cérémonies où ils sont employés par les princes, avec les noms & les armes des rois & princes souverains de la chrétiente & de leurs états*, in-4°, Paris, 1645. * L'abbé Lenglet du Fresnoy, *Catalogue des historiens*, article CLXII. 5. Voici encore un ouvrage de Vulson de la Colombiere: *Questions plaisantes & récréatives, avec leurs décisions, pour se divertir agréablement dans la compagnie des dames. Ensemble, un discours problématique touchant le célibat & le mariage; où l'on voit les raisons qui peuvent persuader ou divertir les jeunes hommes & les jeunes filles de se faire religieux*, à Paris, chez Charles Sercy, 1659, in-12. L'auteur n'est point nommé. On dit seulement, dans l'avertissement, qu'*on a tiré ces deux petits traités du cabinet d'un gentilhomme savant & curieux, qui a donné au public plusieurs grands & héroïques ouvrages concernant la noblesse & la chevalerie.*

VYON (Antoine) seigneur d'Hérouval, *cherchez* VION.

U Z

UZAL, sixiéme fils de JECTAN de la famille de *Sem*. Lui & ses enfans s'établirent dans l'Arabie heureuse, où il y a une ville que les Juifs Arabes nomment encore aujourd'hui *Uzal*, & les Arabes *Tsanaa*. Samuel Bochart, *Phaleg. liv.* 1, *chap.* 21, croit qu'Uzal est l'ancien nom de cette ville; or le mot hébreu אוזל ne peut être rendu par les Arabes, que par *Auzal*, d'où les Grecs par le changement d'une lettre ont *fait Auzara*. Pline parle de la myrrhe d'Auzara, *Myrrha Auzaritis*. * *Hist. natur. liv. XII, chap.* 16. J. le Clerc, *sur la Genes. X*, 27.

UZANGUÉ, général d'armée de l'empereur de la Chine, l'an 1644, fut envoyé contre les Tartares, qui avoient fait quelques courses dans la Chine. Pendant qu'il défendoit les frontieres de l'empire, un capitaine Chinois nommé *Licungs*, se révolta, & surprit la ville de Peking. L'empereur craignant de tomber entre les mains des rebelles, se sauva dans les jardins de son palais, & se pendit à un arbre. Uzangué ayant appris la révolte de Licungs, la prise de Peking & la mort de l'empereur, envoya prier les Tartares de le venir joindre pour marcher ensemble contre les rebelles. Tsumte, roi des Tartares, accepta la proposition d'Uzangué, & le vint trouver avec quatre-vingts mille chevaux, qui furent suivis de plus de deux cens mille hommes. Dès que les Tartares se virent les plus forts, ils obligerent Uzangué & ses troupes, de se faire raser à la maniere des Tartares. Mais l'an 1674 Uzangué ne pouvant souffrir la domination de ces usurpateurs, desquels il avoit accepté le titre de vice-roi de Quangsi, toujours résolu de chercher l'occasion de secouer le joug, il laissa enfin croître ses cheveux à la chinoise, & se déclara contre les Tartares. Il se rendit maître en peu de temps de quatre grandes provinces, du côté de l'occident, & attira à son parti le viceroi de Fokien, dont les terres sont sur les bords de la mer du côté de l'orient. Le viceroi de Quantung, qui commandoit dans la partie la plus méridionale de la Chine, se joignit à eux l'an 1676. Ces alliés se soumirent bientôt après à l'empereur Tartare; ce qui ne fit pas perdre courage à Uzangué, qui se maintint dans la possession de Quangsi & de Huquanq.* *Relations de la Chine.*

UZERCHE, *Usarchia*, ou plutôt *Usarcha*, ville de France dans le bas Limosin, située sur un rocher environné de la Vésére. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée dans le X siécle. La ville dépend de l'abbé qui en est seigneur. Elle a une sénéchaussée royale, dont les appellations se relevent au présidial de Tulle & au parlement de Bourdeaux.

☞ UZEZ, ville de France, dans le bas Languedoc, avec un évêché suffragant de Narbonne. C'est l'*Usecia* ou *Castrum Ucetiense*, des anciens, qui l'ont aussi connue sous le nom d'*Asinnensis urbs*. La ville d'Uzez est située sur une montagne, au pied de laquelle la fontaine d'Ure prend sa source. Cette fontaine, destinée par les Romains à fournir l'eau des spectacles de Nismes, y étoit conduite par un aqueduc qui existe encore, & qu'on nomme le pont du Gard. Après avoir joint ses eaux à la riviere d'Alzon, elle arrose tout le bas des jardins de l'évêché, & reçoit à plus d'un quart de lieue de-là la riviere d'Aiséne, laquelle passe à près de demi-lieue au midi de la ville d'Uzez. Ces deux petites rivieres jointes ensemble portent le nom d'Alzon, & se jettent dans le Gardon à trois quarts de lieue d'Uzez.

Au temps d'Auguste, Uzez étoit une des vingt cités des Volces Arécomiques. Sous les comtes de Toulouse, la ville d'Uzez eut des seigneurs particuliers, vassaux de ces comtes. Ces seigneurs tinrent un rang considérable dans la province, depuis la fin du XI siécle. Deux freres ayant partagé cette seigneurie, au commencement du XII, il se forma deux principales branches de la maison d'Uzez, dont la cadette porta la moitié de la seigneurie d'Uzez dans la maison de Sabran. Bermond III, seigneur d'Uzez pour l'autre moitié, descendant de la branche aînée, fut pere de *Robert*, en faveur duquel cette portion de la seigneurie d'Uzez fut érigée en vicomté en 1328. *Simone*, héritiere de cette branche, porta cette vicomté dans la maison de *Jacques* de Basset, seigneur de Crussol, qu'elle épousa en 1486. La vicomté d'Uzez fut érigée en duché en 1565, & en pairie en 1572, en faveur d'*Antoine*, petit-fils de Jacques, dont les descendans possédent encore le duché d'Uzez. Ils l'ont beaucoup augmenté en 1721, par l'échange qu'ils ont fait avec le roi de la baronie de Lévis, dans le parc de Versailles, contre tout le domaine que le roi possédoit, soit dans la ville d'Uzez, soit dans le diocèse. Depuis cet échange, le duc d'Uzez est seigneur de toute la ville d'Uzez, à la réserve d'une portion, qui appartient à l'évêque; & la viguerie royale qui y étoit auparavant a été supprimée; en sorte qu'il n'y a plus dans cette ville que les justices seigneuriales du duc & de l'évêque. La premiere est exercée par un sénéchal ducal, dont les sentences vont directement par appel au parlement de Toulouse.

Les évêques d'Uzez ont porté pendant quelque temps le titre de *comte d'Uzez*. Mais cette qualité leur a été prohibée par arrêt du parlement de Paris, rendu en 1720; & ils ne prennent plus que le titre de conseigneur d'Uzez.

Le chapitre d'Uzez prend aussi le titre de seigneur d'une portion de la ville d'Uzez: cette portion s'appelle le Quartier de S. Théodorit. L'église cathédrale a pour patron ce saint martyr. Elle a été long-temps réguliere, & de l'ordre de S. Augustin. On pensa en 1708 à séculariser son chapitre, & cet ouvrage a été consommé en 1726. Le nombre des chanoines, qui étoit de cinquante, comme on le voit par la bulle de sécularisation, a été réduit par la même bulle, à celui de vingt, savoir quatre dignités, qui sont le prévôt, chef du chapitre, l'archidiacre, le sacristain, & le capiscol ou chantre, & seize simples chanoines.

Il y a à Uzez une collégiale de S. Laurent; deux paroisses, S. Etienne & S. Julien; une maison de Jésuites; trois couvens de Franciscains, & deux maisons religieuses de filles. Nicolas de Grillé, évêque d'Uzez, publia des ordonnances synodales en 1655.

La ville d'Uzez souffrit étrangement dans le XVI siécle, pendant les guerres de la religion. Jean de Saint-Gelais, son évêque, ayant embrassé le parti des

réformés, épousa une religieuse, & approuva une partie de leurs violences. Tout son chapitre se pervertit à son exemple. Le prévôt seul se préserva de la séduction, & demeura ferme dans son devoir. Il eut même assez de zèle pour prononcer une sentence d'excommunication contre l'évêque, attendu son hérésie manifeste. Jean de Saint-Gelais se reconnut enfin, abjura ses sentimens avant de mourir, & fut enterré à S. Maixent, dont il étoit abbé.

Le prévôt dont on vient de parler se nommoit *Gabriel* de Froment. Il étoit issu d'une famille noble de Bugey, établie dans la ville d'Uzez dès le commencement du XVI siécle. On remarque qu'elle fut la seule, entre les familles nobles d'Uzez, qui ne fut point entamée par le calvinisme. Elle subsiste encore aujourd'hui en la personne de *Gabriel* de Froment d'Argiliers, qui a obtenu en 1748 l'érection d'une de ses terres en baronie.

La ville d'Uzez avoit autrefois plusieurs manufactures, qui lui procuroient des richesses & un commerce considérables. Les eaux qu'elle posséde, très-favorables pour différentes fabriques, lui donnent un avantage sur Nismes, à qui elles manquent. Mais depuis l'émigration prodigieuse de ses habitans en 1685, ces manufactures sont tombées. On n'y fabrique plus que quelques étoffes grossieres appellées *Cadix* & *Serges*. Quatre ou cinq familles ont entrepris de relever les manufactures de bure en soie & en laine.

Le diocèse d'Uzez, qu'on nomme l'Uzége, est un des plus grands de la province. Il s'étend depuis les Cévennes jusqu'au Rhône, qui le sépare au levant du comtat Venaissin, & de la principauté d'Orange. La riviere d'Ardéche le sépare au nord du Vivarais. Il a au couchant le Gevaudan & le diocèse d'Alais; & au midi celui de Nismes. Il a environ quinze lieues d'étendue du midi au nord, & dix du levant au couchant. Quoique situé dans les montagnes, il est assez fertile. Il produit du bled suffisamment pour la nouriture des habitans; outre cela d'excellens vins, & quantité d'huile. On y fait aussi beaucoup de soie, & on y nourit beaucoup de bestiaux. On y trouve des eaux minérales. La riviere de Gardon, qui le traverse à une de ses extrémités, y charie des paillettes d'or, de même que celle de Ceze, qui le coupe diagonalement depuis sa source jusqu'à son embouchure dans le Rhône, du nord-ouest au sud-est. On compte dans tout ce diocèse 193 paroisses, dont il y en a onze en-deça du Rhône, qui dépendent de celui d'Avignon pour le spirituel : & comme il y a plusieurs succursales de toutes ces paroisses, le diocèse contient 217 communautés taillables, qui renferment 23000 familles, dont 270 sont nobles, & plus de cent mille habitans. Le diocèse d'Uzez, quant au spirituel, est partagé en neuf doyennés. * Catel, *hist. de Languedoc. Gallia christiana.* Les *Mémoires* de M. de Basville, intendant de Languedoc. D. Vaissete, *Géographie historique, ecclésiastique & civile. Mémoires dressés sur les lieux.*

UZESTE, est un château en Guienne, dans le Bazadois, entre Bourdeaux & Bazas. On y voit le tombeau du pape Clément V. * Baudrand.

UZINGEN, *cherchez* USINGEN.



WAC WAG



WACFELDUS (Robert) Anglois, ayant fait ses études à Cambridge, voyagea dans les pays étrangers, où il apprit le grec, l'hébreu, le chaldéen & le syriac. Après avoir enseigné ces langues à Tubinge en Allemagne, il revint en Angleterre, où il entra en faveur auprès du roi, dont il devint chapelain. On le soupçonna de quelques erreurs, & la plupart de ses écrits furent défendus. On croit qu'il mourut l'an 1538, pendant que le roi Henri VIII regnoit en Angleterre. Ses ouvrages sont, *Paraphrasis in Ecclesiasten; Utilitas trium linguarum, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WADING (Pierre) naquit à Waterford en Irlande en 1586, & se fit Jésuite à Tournai en 1601. Il enseigna la poëtique & la rhétorique pendant quatre ans, la philosophie pendant six, la théologie, partie à Prague, partie à Louvain, pendant seize ans. Il fut chancelier des universités de Prague & de Gratz en Stirie l'espace de treize ans. Il vécut long-temps en Bohême, & en d'autres lieux des pays héréditaires de l'empereur, & par-tout on eut pour lui une vénération singuliere à cause de ses rares talens & de sa piété exemplaire. Il mourut à Gratz le 13 septembre 1644. On a de lui: *Brevis refutatio calumniarum, quas collegio societatis Jesu Pragensi impegit scriptor famosi libelli, cui titulus Flagellum Jesuiticum præsertim in negotio academiæ Pragensis; Nissæ* 1634, *in*-4°. *Tractatus de incarnatione Domini, Antuerp.* 1634, *in*-8°, & 1636, *in*-4°. *Oratio Pragæ habita in Fernandi III, Ratisbonensibus comitiis in Cæsarem electi, inauguratione, in*-4°. *Tractatus de contractibus in genere & specie, Grecii Styrorum*, 1644, *in*-4°. *Carmina varia, & alia spectantia ad disciplinas humaniores: Tractatus adversùs hæreticos.* Ces deux derniers traités ont été donnés sous un nom supposé, aussi-bien que le recueil des poësies.

WADING (Luc de) religieux Irlandois de l'ordre de S. François, demeurant à Rome, où il mourut vers l'an 1655, est auteur de la bibliothéque des écrivains de son ordre. Henri Willot avoit acquis quelque réputation par son livre des écrivains de l'ordre de S. François, imprimé à Liége l'an 1598, *in*-8°; mais il fut entierement effacé par Luc Wading, dont la bibliothéque fut imprimée à Rome l'an 1650, séparément d'avec ses huit volumes des annales de son ordre, où il est encore obligé de parler souvent de ces écrivains. Cet ouvrage a été fort bien reçu du public, à cause de la persuasion où l'on étoit, tant de l'habileté que de la probité singuliere du pere Wading. Comme il est échapé des choses à son exactitude, & qu'il n'a point pu tout voir, le pere François Harol a entrepris de continuer & de corriger la bibliothéque de Wading, comme il a fait la continuation & l'abrégé de ses annales. Cependant on voit encore parmi tant d'écrivains, quelques auteurs qui n'ont point été Cordeliers, ni d'aucun des autres ordres de S. François. * Nicolas Antonio, *præf. biblioth. hispan.* Baillet, *jugemens des savans sur les biblioth.*

WADSTEIN, ville de Suéde, capitale de l'Ostrogothie.

WAES (le pays de) petit pays de la Flandre. Il est entre la seigneurie de Dendermonde & la contrée des quatre Offices. Les bourgs de Saint-Nicolas & de Rupelmonde en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

WAGENARE (Pierre de) chanoine Prémontré de l'abbaye de S. Nicolas de Furne, florissoit dans le XVII siécle. En 1651, il fit imprimer à Douai un ouvrage françois intitulé: *Saint Norbert patriarche des chanoines Prémontrés, célébre par lui-même & par ses enfans.* Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la premiere l'auteur donne la vie de S. Norbert; dans la seconde il fait la vie des hommes illustres en sainteté qui ont brillé dans cet ordre: dans la troisiéme il parle de ceux du même ordre qui se sont distingués dans les lettres ou par leurs écrits: la quatriéme partie contient l'histoire de l'abbaye de Furne. Pierre de Wagenare écrivoit bien en prose & en vers.

WAGENSEIL (Jean-Christophe) savant très-distingué du XVII siécle, naquit à Nuremberg le 26 novembre 1633. Il commença ses études à Stockholm; il passa de-là à Gripswaldt, ensuite à Rostock, de-là à Lubeck, & l'année suivante il retourna à Nuremberg avec son pere *Georges-Christophe* Wagenseil, qui étoit marchand à Nuremberg même, où ayant étudié trois ans, il se rendit à l'université d'Altorf à l'âge de 26 ans, pour y continuer ses études, & y demeura pendant cinq ans. Après cela il entra en 1654, chez le comte *Henri* de Traun, en qualité de précepteur de ses enfans, & en 1661, s'étant engagé à *Ernest* de Traun, frere de *Henri*, pour accompagner son fils *Ferdinand* dans ses voyages, il parcourut avec ce jeune gentilhomme l'Italie, la France, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Angleterre & l'Allemagne, pendant l'espace de 6 ans, & se fit aimer & estimer par-tout. Il passa même de Cadis en Afrique, & alla à Ceuta qui fut le terme de ses voyages. Wagenseil étant à Turin, trouva la table d'Isis qu'on croyoit perdue depuis 1630, qu'elle avoit disparu au pillage du cabinet du duc de Mantoue, dans lequel elle étoit. Il la découvrit dans le cabinet du duc de Savoye, où l'on ignoroit qu'elle fût. En passant par Pampelune, il voulut voir l'endroit où S. Ignace de Loyola avoit été blessé à la jambe; & pendant qu'il s'y arrêtoit à copier une inscription qu'il y vit à l'honneur de cet instituteur des Jésuites, on le prit pour un espion qui vouloit lever le plan de la ville, & les Espagnols le conduisirent au gouverneur, qui le renvoya quand il eut su la méprise. Wagenseil fut de retour à Nuremberg à la fin du mois de mars de l'an 1667, & le 21 août suivant il épousa Marie-Barbe Praun, veuve d'un marchand de Nuremberg, qui mourut au mois d'avril 1701. Il en eut entr'autres une fille nommée *Héléne-Sybille*, née en 1669, qui épousa le 11 d'octobre 1692, Daniel-Guillaume Mollerus. Elle s'est rendue célébre par son érudition, & sur-tout par son habileté dans les langues latine, grecque & hébraïque. Wagenseil se remaria sur la fin de 1701. Les académies de Turin & de Padoue le reçurent au nombre de leurs membres. Le roi de France Louis XIV, lui fit trois fois de suite des présens considérables. Il se fit recevoir docteur en droit à Orléans le 29 juin 1665. Il revint à Nuremberg deux ans après, quoiqu'il eût pu trouver des établissemens considérables hors de sa patrie, s'il eut voulu. Il fut fait professeur en droit & en histoire dans l'université d'Altorf, & fut reçu le 15 avril 1667. Il garda la premiere de ces charges jusqu'à sa mort, & changea la seconde après l'avoir exercée

huit ans pour celle de professeur en langues orientales. Il eut d'autres emplois considérables, & on dit qu'on le fit fonder pour une charge de professeur dans l'université à Leyde. En 1697, on ajouta à ses autres charges, celles de professeur en droit canonique, & de bibliothécaire. Il mourut le 9 d'octobre de l'an 1705, âgé de 72 ans. Il a publié divers ouvrages, qui ont été fort estimés. 1. Une dissertation latine sur le souper de Trimalcion, publié sous le nom de Petrone, à Nuremberg 1667, & à Paris 1687. Il prétend que ce fragment donné sous le nom de Pétrone, est supposé. 2. *Sota, hoc est liber Mischnicus de uxore adulterio suspecta*, traduit en latin avec un commentaire, à Altorf 1674, *in*-4°. 3. Dissertation latine sur le dixiéme verset du chapitre 49 de la Genèse, en 1676, réimprimée dans le tome V du *Fasciculus opusculorum variorum historicorum & philologicorum.* 4. *Tela ignea satanæ*, à Altorf 1681, en deux tomes *in*-4°. C'est un recueil d'ouvrages de Juifs contre la religion chrétienne, avec une version latine & des remarques où l'éditeur réfute les blasphêmes de ces ennemis de notre religion. 5. *Exercitationes sex varii argumenti*, à Altorf 1687, *in*-4°, & *in*-4° 1697. 6. *De hydraspide sua epistola*, à Altorf 1690. C'est la description d'une machine dont il passoit pour être inventeur, par le moyen de laquelle une armée entiere peut passer l'eau sans pont, & se servir de l'épée & du fusil en passant : plusieurs personnes en avoient parlé avant lui, comme on le peut voir dans le tome VI de la Bibliotheque de Jean Fabricius. 7. Une dissertation sur ce qui regarde les monnoies des anciens Romains, en latin, à Altorf 1691, *in*-4°. L'auteur y parle aussi des monnoies des Grecs, & montre peu de critique en quelques endroits où il adopte des fables ridicules. 8. *De infundibulo suo epistola.* Cette lettre imprimée en 1691, *in* 4°, à Altorf, & adressée à Jean Fecht, contient un moyen peu clair & peu intelligible inventé par l'auteur, pour apprendre, selon lui, les sciences plus facilement. On y trouve aussi une apologie pour les Juifs accusés de tuer un enfant chrétien. 9. *Pera librorum juvenilium*, &c. à Altorf 1695, *in*-12. C'est un cours abrégé d'études de grammaire, de rhétorique, de poësie, de géographie, de droit & de théologie. 10. *De libera civitate Norembergensi commentatio*, à Altorf 1697, *in*-4°. 11. De la maniere de lire les écrits des Juifs 1699, *in*-4°. Cet ouvrage est en allemand, mais imprimé en caractères hébreux. 12. Dénonciation à tous les Magistrats Chrétiens, pour les engager à empêcher les blasphêmes des Juifs contre J. C. & la religion chrétienne, en allemand 1704, *in-fol.* 13. De l'éducation d'un prince qui a de l'aversion pour l'étude, en allemand, à Leipsick en 1705, *in*-4°. Recueil d'écrits concernant les Juifs, en allemand, à Leipsick en 1705, *in*-8°. On a encore de Wagenseil des thèses latines sur des sujets différens, comme, sur les religieuses, en 1688; s'il faut ordonner ceux dont le corps est défectueux, en 1697; sur l'année du Jubilé des Juifs, en 1700; un traité françois des principes de l'art héraldique, en 1690; une dissertation latine, où il soutient la fable ridicule de la papesse Jeanne, par de fort mauvaises raisons dignes d'une telle cause, dans le premier tome des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn. * *Voyez* la vie de Wagenseil écrite en latin, & imprimée à Nuremberg avec une idée de ses ouvrages en 1719, *in*-4°; les *Mémoires* du pere Niceron, *tome II & X, 1. part. & les actes de Leipsick pour l'année* 1703, &c.

WAGHENAER (Pierre) *cherchez* WAGENARE.

WAGNER, est une très-ancienne & illustre famille du canton de Soleure en Suisse, qui de tout temps a occupé les charges les plus éminentes de cet état souverain, si bien qu'elle compte quatre advoyers, qui est la premiere charge de ce canton; dont le premier, qui est JEAN WAGNER, fut élevé à cette dignité en 1421, & en jouit 31 ans. Les autres trois, JEAN-GEORGES, capitaine aux gardes suisses du temps de Henri IV, roi de France; MAURICE, chevalier de l'éperon d'or; JEAN-GEORGES, aussi chevalier de l'éperon d'or, l'un après l'autre de pere en fils ont possédé cette premiere charge de ce souverain canton. JEAN Wagner, pere du premier de ces trois derniers advoyers, autrefois recteur magnifique de l'université de Fribourg en Brisgau en 1545, a été un homme très-docte sous le nom de JEAN CHARPENTIER, au rapport de Sébastien Munster dans sa Cosmographie. MAURICE WAGNER, chevalier de S. Louis & colonel du régiment des gardes suisses, a été brigadier dans les armées de France. * Sebast. Munster. Haffner, *chroniq.*

WAGRIE, contrée du Holstein dans la basse Saxe. Elle est entre la mer Baltique, le Holstein propre, la Stormarie, & les duchés de Lawembourg & de Meckelbourg. Ce pays, qui n'a que dix lieues de long, & autant de large, reconnoît trois souverains; le roi de Danemarck, le duc de Holstein-Gottorp, & l'évêque de Lubeck. Ses lieux principaux sont Lubeck, ville impériale, Oldeslo, Oldenbourg, Ploën, Segeberg, Eutyn & Travemunde. * Mati, *dict.*

WAICE (Robert) ancien poëte François, *cherchez* GASSE.

WAIGATS, détroit situé entre le pays de Waigats & la Terre-ferme de Moscovie, a un courant d'eaux d'occident en orient, & est le lieu où les mers de Moscovie & de Tartarie se communiquent. Les Hollandois découvrirent ce fameux détroit l'an 1504, lorsqu'ils s'éfforcerent de trouver un passage par le nord, pour aller dans la Chine, mais les glaces les empêcherent de passer plus avant. Ils aborderent à deux isles, dont l'une qui est à l'orient de ce détroit, a été nommée par eux *Staten Eyland*; & l'autre qui est à l'occident a été appellée *Maurice*: & ils ne trouverent dans ces deux isles que des rochers, des lacs & des étangs, où il y avoit quantité de cygnes & de canards sauvages : les faucons y sont aussi fort communs. * Blaëu, *in geogr.*

WAINFLIET ou WAYNFLEET, bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Lincoln, dans la division de Lindsei, & dans la contrée de Canleshow. C'est le lieu de la naissance de Guillaume de Waynfleet, évêque de Winchester, fondateur du collége de la Magdeléne à Oxford, & d'une école libre à Waynfleet; il est à 102 milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

WAKEFIELD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Agbridge*, sur la riviere Cader, sur laquelle il y a un pont de pierre. Le roi Edouard IV l'orna d'une chapelle. C'est maintenant un grand bourg bien bâti, fort ancien, & qui fait un très-bon négoce, à 33 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

WALA, *cherchez* WALLA.

WALBOURG (la baronie de) c'est un des états du cercle de Souabe. Il est divisé en deux parties, séparées par les territoires de Buchaw & de Biberach. Le domaine supérieur est au sud, vers la riviere d'Iler & l'abbaye de Kempten. Ses lieux principaux sont le château de Waldbourg, les bourgs de Waldzée & de Wurtzach, & la ville impériale de Leutkirck. Le domaine inférieur est le long du Rhin; les bourgs de Scheer, de Mengen, de Saulgen, & le château de Friedberg en sont les lieux les plus considérables. L'aîné des barons de Waldbourg fait ordinairement au sacre des empereurs, la fonction de maître-d'hôtel héréditaire de l'empire, en qualité de vicaire de l'électeur de Baviere. * Mati, *diction.*

WALCHEREN ou WALACRIE, isle des Pays-Bas dans la Zélande, a pour villes principales Middelbourg, Flessingue, Verd, Armuyden, &c.

WALCHEREN ou LA NOUVELLE WALCHEREN, isle de l'Amérique septentrionale, dite autrement TABAGO.

WALACHIE ou VALAQUIE, *cherchez* VALACHIE.

☞ WALAFRIDE-STRABON, écrivain du IX siécle, naquit en 807. Il fut surnommé *Strabon* ou *Strabe*, parcequ'il étoit louche. Il vint au monde avec un génie heureux, & de grandes dispositions pour les lettres; de sorte que dès l'âge de quinze ans il réussissoit à faire des vers qui méritoient l'attention du public; & à peine avoit-il atteint l'âge de dix-huit ans, qu'il étoit déja en relation avec les savans du premier ordre. Walafride fut élevé à l'abbaye de Richenou près Constance, où il embrassa la vie monastique, & fit ses premieres études. De l'école de Richenou, il passa à celle de Fulde, & prit quelque temps des leçons du célébre Raban Maur. On croit même que ce fut là qu'étudiant la théologie & l'histoire, il travailla aux annales qui portent le nom de ce monastère, & qu'il recueillit les monumens des Peres, dont il se servit ensuite pour composer sa glose sur l'écriture. Le séjour qu'il fit à Fulde a donné lieu à quelques auteurs de croire qu'il en avoit été moine. Ceux qui prétendent qu'il fut doyen de S. Gal, le font sans fondement. Walafride après s'être perfectioné dans les sciences à Fulde, retourna les enseigner à Richenou : il le fit avec beaucoup de capacité & de succès. Au bout de quelques années, Rudhelme, abbé du monastère, étant mort, Walafride fut élu pour remplir sa place. C'étoit en 842, & il n'avoit encore que trente-cinq ans. Le roi Louis de Germanie le députa vers Charles *le Chauve*, son frere. Walafride mourut en France, dans le cours de son ambassade, le 17 de juillet 849. Il n'avoit alors guères plus de quarante - deux ans. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages, entr'autres, *De officiis divinis, seu de exordiis & incrementis rerum ecclesiasticarum; Vita S. Galli; Vita S. Othomari; Tractatus de eversione Jerusalem, ad cap.* 19, *evang. S. Lucæ; Glossa ordinaria in sacram scripturam;* differentes piéces de vers, &c. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V. On trouve dans cet auteur un détail très-intéressant de tous ces ouvrages, & des différentes éditions qu'on en a faites.

WALCKENDORF (Christophe) Danois, de la noble & ancienne famille du même nom, étoit gouverneur de Berg en Norvége sous les regnes de Christiern III, & de Frédéric II. Dans son gouvernement, il fit d'utiles réglemens, & appaisa les troubles excités par les marchands de l'Allemagne. De retour en Danemarck, il fut fait trésorier du trésor royal, & ensuite grand trésorier & sénateur du royaume. Depuis, le roi le créa grand-maître de la cour & du royaume, ce qui étoit alors la premiere charge. Après la mort de Frédéric II, il fut un des quatre tuteurs, administrateurs du royaume, pendant la minorité de Christiern IV. Pendant son administration, il fit que les trésors du roi allerent toujours en augmentant, & jamais cependant les peuples ne furent plus satisfaits, ni moins disposés à se plaindre des impôts, ce qui est un secret fort difficile à trouver. On assure qu'il n'avoit point étudié dans sa jeunesse, pas même le latin. Mais arrivé à un âge mur, il fit de grands progrès dans l'histoire & la politique, par la lecture des livres allemans & françois. Il protégea les savans, les combla de bienfaits, fit beaucoup de bien aux églises & aux écoles, & en particulier aux pauvres. Il nourissoit toujours dans sa maison quelques étudians de l'université de Copenhague, & en entretenoit dans des académies étrangeres. Il fit bâtir à Copenhague une maison, qu'il légua à l'université, pour y entretenir à perpétuité & commodément seize étudians. Ces étudians au même nombre, sont encore logés aujourd'hui gratuitement dans cette maison, & on leur donne à chacun tous les ans 36 écus d'empire. L'auteur de ces libéralités mourut l'an 1601, sans avoir été marié. Avant lui il y a eu en Danemarck des Walckendorfs distingués par leur noblesse & par leur mérite. *Canut* Walckendorf vivoit sous le regne de Christiern II : il étoit maitre-ès-arts, bachelier en l'un & l'autre droit, doyen de l'église de la sainte Vierge à Copenhague, & prévôt du chapitre de Lunden. Vinding (*in academia Hafniensi*) dit qu'il fut recteur de l'université de Copenhague en 1616.

Sous le même regne vivoit Eric Walckendorf, archevêque de Drontheim en Norvége. Ce fut par ses soins qu'on imprima *in-fol.* à Copenhague l'an 1516, *Missale ecclesiæ Nidrosiensis, atque in usum totius Norvegiæ.* Il avoit été fort avant dans la faveur du monarque. Avant son épiscopat, il avoit été un des ambassadeurs qui conduisirent en Danemarck la princesse Isabelle, sœur de l'empereur Charles-Quint, qui devoit épouser Christiern II; mais depuis qu'il fut évêque il encourut la disgrace du roi, parcequ'il avoit tenté de retirer ce prince d'un amour illégitime. Les ministres du prince lui causerent tant de chagrin, qu'il se vit obligé de quitter son siége, & de porter ses plaintes au sénat danois. S'étant embarqué, une tempête le porta sur les rivages des Pays-Bas, d'où il alla à Rome: ce fut dans cette ville qu'il mourut. * Voyez le *Supplément françois de Basle*, où l'on cite Huitfeld, & Jean Svaning, *in historia Christiani* (ou *Christierni*) *secundi.*

WALDACH, *cherchez* DURAND DE WALDACH, hérétique.

WALDEBIUS (Jean) archevêque d'Yorck, puis de Dublin, capitale d'Irlande, étoit né d'une honnête famille d'Yorck, & se fit religieux de l'ordre des Hermites de S. Augustin, ensuite de quoi il fut docteur de l'université d'Oxford. Il se distingua par ses sermons; fut élu provincial de son ordre; & après la mort d'Alexandre Nevil, fut nommé archevêque d'Yorck; mais il ne put obtenir ses bulles du pape, qui lui donna l'archevêché de Dublin en Irlande, & qui envoya les provisions de l'archevêché d'Yorck à Thomas Arundel. Waldebius assista l'an 1391, au concile qui se tint à Stamford, contre les sectateurs de Wiclef. Ses ouvrages les plus considérables sont : *Expositiones morales in symbolum Apostolorum, &c. Lecturæ sacrarum scripturarum; Lecturæ theologiæ; Sermonum libri duo; Placita theologica; Itinerarium salutis, &c.* On croit qu'il mourut à Yorck l'an 1393, dans le couvent des religieux de son ordre, où il fut enterré. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Colbius. Lelandus, &c.

WALDEBIUS (Robert) archevêque d'Yorck en Angleterre, vint en France après avoir achevé ses études, & fut professeur en théologie à Toulouse. Il étoit savant dans le droit canon & civil, fort intelligent dans la médecine, habile prédicateur, & fut nommé à l'évêché d'Aire en Gascogne, ou pour mieux dire, à celui de Cahors en Guienne. Ensuite il parvint à l'archevêché de Dublin en Irlande, puis à l'archevêché d'Yorck. Il a composé les livres intitulés; *Lecturæ in Magistrum Sententiarum; Quodlibeta; Quæstiones ordinariæ;* une année de sermons; un livre contre Wiclef & ses sectateurs, &c. Ce prélat mourut à Yorck le 29 de décembre de l'an 1396. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

WALDECK, comté d'Allemagne dans la Hesse, est fertile en bleds & en vins, riche en mines d'or, d'argent, d'airain, vif argent, fer, plomb, sel & alun. * Magin, *en sa géogr.*

Quoique les comtes de Waldeck qui sont princes de l'empire, tirent leur origine de WITEKIND, comte de Sualenberg & de Waldeck, que l'empereur Charlemagne établit avoué de l'église de Paderborn l'an 780, l'on ne rapportera ici la postérité de cette maison, qui est l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne, que depuis

I. OTHON, IV du nom, comte de Waldeck, qui épousa en 1333, *Mathilde*, fille d'*Othon* duc de Brunswic, dont il eut HENRI, qui suit; & *Anne*, mariée en 1383 à *Simon* comte de Lippe.

II. Henri, dit *de Fer*, comte de Waldeck, épouſa en 1370, *Elizabeth* comteſſe de Berg, dont il eut Henri, qui ſuit; *Adolphe*, dont la poſtérité finit en 1495, & *Gutte* mariée en 1393, à *Bernard* comte de Lippe.

III. Henri, comte de Waldeck, épouſa 1°. *Marguerite*, fille de *Jean* comte de Naſſau-Wisbaden : 2°. en 1440, *Anaſtaſie*, fille de *Rainhart*, comte d'Iſſembourg, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme, furent Wolrath, qui ſuit; *Henri*, dont la poſtérité finit en 1598; *N.* mariée à *N.* comte de Zigenheim; & *Marguerite*, alliée en 1454, à *Henri*, comte de Hohnſtein.

IV. Wolrath, comte de Waldeck, mort en 1474, avoit épouſé *Barbe*, comteſſe de Wertheim, dont il eut Philippe, qui ſuit; *Frederic*, évêque de Munſter en 1532, & *Elizabeth*, mariée en 1471 à *Albert*, duc de Brunſwic-Grubenhagen.

V. Philippe, comte de Waldeck, ſervit dans les armées des empereurs Maximilien I & Charles-Quint, & de pluſieurs électeurs & princes de l'empire, où il acquit beaucoup de gloire, & eut pour enfans de *Catherine*, fille de *Conon*, comte de Solmes-Laubach, Philippe, qui ſuit; *François* évêque de Munſter, d'Oſnabruc, & de Minden, mort en 1553; & *Georges*, né en 1483, mort à Paris.

VI. Philippe, comte de Waldeck, né en 1487, épouſa 1°. *Adelaide* comteſſe de Hoyon : 2°. *Anne*, fille de *Jean* III, duc de Cleves. Du premier lit vinrent *Oton*, bailli de Steinfert, mort en 1542; & *Elizabeth* mariée en 1525 à *Jean* de Melun, vicomte de Gand, ſeigneur de Caumont. Du ſecond ſortirent Wolrath, qui ſuit; *Philippe*, chanoine de Mayence & de Strasbourg, mort en 1584; *François*, mort en 1580, ſans enfans de *N.* fille de *Jean* Hoggreu, chancelier de Juliers; *Jean Pie*, dont la poſtérité finit en 1597; *Henriette*, née en 1526, mariée à *Theodore* comte de Manderſcheid, morte en 1560; *Mathilde*, morte ſans alliance; & *Catherine*, alliée en 1550 à *Bernard* comte de Lippe.

VII. Wolrath comte de Waldeck, né le 8 mars 1509, fut l'un des préſidens de la diéte de Ratisbonne en 1547, & mourut le 15 avril 1 .78. Il épouſa *Anaſtaſie*, fille de *Henri* comte de Schwarzenbourg, morte le 1 avril 1570, dont il eut *François*, né en 1541, mort en 1550; *Henri-Guillaume*, né en 1552, mort en 1559; Josias, qui ſuit; *Wolrath*, né en 1562, mort en 1587; *Catherine*, née en 1547, mariée à *Frédéric* comte de Hoyon, morte en 1611; *Anne-Henriette*, née en 1551, abbeſſe de Gandersheim; *Adelaide-Walburge*, née en 1553, morte en 1570; *Amelie*, née en 1558, morte en 1562; *Gutte*, née en 1560, mariée à *Henri* ſeigneur de Plauven, morte en 1620; *Magdeléne Lucie*, née en 1562, morte ſans alliance; & *Anaſtaſie-Catherine*, née en 1566, mariée en 1586, à *Wolfgang*, comte de Lowenſteim-Wertheim, morte en 1620.

VIII. Josias comte de Waldeck, né le 8 mars 1554, mourut en 1588. Il épouſa en 1582, *Marie*, fille d'*Albert* comte de Barbi, dont il eut Christian, qui ſuit; Wolrath, qui a fait *la branche de* Wildungen, *rapportée ci-après*; & *Julienne*, née en 1587, mariée à *Louis* comte d'Erpach, morte en 1622.

IX. Christian comte de Waldeck, né le 27 décembre 1585, mort en 1638, avoit épouſé en 1604, *Elizabeth*, fille de *Jean* comte de Naſſau-Dillembourg, dont il eut *Maurice*, né en 1611, mort en 1617; Philippe, qui ſuit; *Gabriel*, né en 1621, mort en 1624; *Jean*, né en 1622, mort en 1668, ſans enfans d'*Alexandrie*, fille d'*Alexandre*, comte de Vehlen, ni de *Henriette-Dorothée*, fille du landgrave de Heſſe, ſes deux femmes; *Marie-Magdeléne*, née en 1606, mariée en 1623, à *Simon* comte de Lippe; *Sophie Julienne*, née en 1607, alliée en 1634, à *Herman* landgrave de Heſſe; *Anne-Auguſte*, née en 1608, qui épouſa *Jean* comte de Sayn-Witgenſtein; *Elizabeth*, née en 1610, mariée en 1634, à *Guillaume-Wirich*, comte de Falckenſtein; *Catherine*, née en 1612, alliée 1°. à *Simon-Louis* comte de Lippe : 2°. à *Louis* comte de Holſtein, morte en 1649; *Chriſtine*, née en 1614, qui épouſa en 1642, *Erneſt* comte de Sayn-Witgenſtein; *Dorothée*, née en 1617, mariée en 1641, à *Emicon* comte de Leiningen; *Agnès*, née en 1618, alliée en 1650, à *Jean-Philippe* comte de Leiningen; *Sibylle*, née en 1619, qui épouſa en 1644, *Frédéric-Emicon* comte de Leiningen; *Jeanne-Agathe*, née en 1623, morte en 1636; & *Louiſe*, née en 1625, mariée à *N.* libre baron de Edern.

X. Philippe comte de Waldeck, né en 1613, fut tué au combat de Thabor en 1645. Il épouſa en 1634, *Anne-Catherine*, fille de *Louis*, comte de Sayn-Witgenſtein, dont il eut Christian-Louis, qui ſuit; *Julienne-Elizabeth*, née en 1637; *Anne-Sophie*, née & morte en 1639; *Philippine*, née en 1643, mariée à *Henri-Wolrath* comte de Waldeck-Wildungen ſon couſin; & *Joſias* comte de Waldeck, né en 1636, qui après pluſieurs belles actions, conduiſit en Candie les troupes auxiliaires des ducs de Brunſwick-Lunebourg, où il fut bleſſé à la cuiſſe le 16 juillet 1669, dont il mourut le 8 août ſuivant. Il avoit épouſé *Willelmine*, fille de *Guillaume* comte de Naſſau-Siegen, dont il eut *Eléonore-Louiſe*, née & morte en 1661; *Guillaume-Philippe*, né & mort en 1662; *Charlotte-Dorothée*, née en 1663, morte en 1664; *Charlotte-Jeanne*, née en 1664, mariée en 1691 à *Jean-Erneſt* duc de Saxe-Salfed; *Sophie-Willelmine*, née en 1666, morte; *Maximilien-Frédéric*, né & mort en 1667; & *Guillaume-Guſtave*, née en 1668, mort en 1669.

XI. Christian-Louis comte de Waldeck, de Pyrmont, &c. né le 29 juillet 1635, épouſa 1°. en 1658, *Anne-Elizabeth*, fille de *Georges-Frédéric* comte de Rappolſtein, morte en 1676 : 2°. *Jeanne*, fille de *Jean* comte de Naſſau Idſtein, & d'*Anne* comteſſe de Leiningen. Du premier lit vinrent, *Elizabeth-Charlotte*, née en 1659, morte en 1660; *Dorothée-Elizabeth*, née en 1662, mariée en novembre 1691, à *Rodolphe* comte de Lippe; *Frédéric*, né en 1663, mort en 1686; *Henri-Wolrath*, né en 1665, tué au ſiége de Negrepont en août 1688; *Charlotte-Sophie*, née en 1667; *Alexandrie-Henriette*, née & morte en 1668; *Chriſtine-Magdeléne*, née en 1669; *Eléonore-Catherine*, née en 1670; *Eberhardine-Louiſe*, née en 1671; *Frédéric-Louis*, né en 1672, mort en Hollande le 3 mars 1694; *Philippe-Erneſt*, né en 1673, mort en 1695; *Guillaume-Auguſte*, né en 1675, mort en 1676; & *Marie-Henriette*, jumelle d'*Antoine-Ulric*, morte en 1678. Du ſecond ſont iſſus, *Erneſt-Auguſte-Frédéric-Caſimir*, né en 1681; *Henri-Georges*, né en 1683; *Chriſtine-Eléonore-Louiſe*, née en 1685, *Sophie-Willelmine*, née en 1686; *Charles-Chriſtine-Louis*, né en 1687; *Joſias*, né en 1689, mort en 1693; *Henri-Wolrath*, né & mort en 1691; *Henriette-Albertine*, née en 1695; *Joſias*, né en 1696; *Charlotte-Florentine*, née en 1697.

Branche des comtes de Waldeck-Wildungen.

IX. Volrath comte de Waldeck, ſecond fils de Josias comte de Waldeck, & de *Marie* comteſſe de Barbi, né en 1588, mourut le 6 octobre 1640. Il épouſa en 1607, *Anne*, fille de *Jacques*, marquis de Bade-Dourlach, & d'*Elizabeth* comteſſe de Culembourg, qui lui apporta de grands biens, entr'autres le comté de Culembourg, dont elle hérita de *Florent*, II du nom, comte de Culembourg, ſon oncle maternel, mort ſans enfans, & mourut en 1648; mais *Elizabeth* comteſſe de Culembourg ſa mere, étant veuve de *Jacques* marquis de Bade, & ayant contracté deux

nouvelles alliances, dont elle eut des enfans, elle fit par son testament ses héritiers universels les enfans qu'elle avoit eus de son second & de son troisiéme mariage, & deshérita ceux qu'elle avoit eus de *Jacques* marquis de Bade, son premier mari; ce qui donna lieu à un grand procès, qui ne fut terminé qu'en 1678 au conseil de Malines, qui adjugea aux comtes de Waldeck les portions qu'ils avoient demandées. Du mariage de VOLRATH & d'*Anne* marquise de Bade, sortirent *Josias-Floris*, né en 1612, mort en 1613; PHILIPPE-THEODORE, qui suit; *Jean-Louis*, né en 1616, mort en 1630; GEORGES-FREDERIC, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Jacques*, né en 1621, mort en 1645; *Volrath*, né en 1625, mort en 1657; & *Marie Elizabeth*, née en 1608, mariée en 1634, à *Frédéric* marquis de Bade, morte en 1634.

X. PHILIPPE-THEODORE comte de Waldeck, &c. né en 1614, & mort en 1645, avoit épousé en 1639, *Magdeléne*, fille de *Guillaume* comte de Nassau-Siegen, dont il eut *Henri-Volrath*, né en 1642, mort en 1664, sans postérité de *Philippine*, fille de *Philippe* comte de Waldeck, son cousin; *Floris-Guillaume*, né & mort en 1643; & *Amelie-Catherine*, née en 1640, mariée à *Georges-Louis* comte d'Erpach, morte le 4 janvier 1696.

X. GEORGES-FREDERIC comte de Waldeck, second fils de VOLRATH comte de Waldeck, & d'*Anne* marquise de Bade-Dourlach, né en 1620, connu par ses belles actions, fut fait prince de l'empire en 1682, par l'empereur Léopold, qui lui donna le commandement de ses armées, & fut créé en 1689, maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, dans les provinces de Saxe, Poméranie, &c. puis prevôt de l'église d'Halberstad. Enfin, les Etats-Généraux de Hollande, pour lesquels il avoit porté les armes dès l'année 1665, le nommerent maréchal de camp général de leurs armées, & lui donnerent le gouvernement d'Utrecht. Il mourut le 9 novembre 1692, ayant eu d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Guillaume*, comte de Nassau-Siegen, qu'il avoit épousée en 1643, & qui mourut le 6 novembre 1694, *Volrath-Christian*, né en 1646, mort sans alliance avant son pere; *Frédéric-Guillaume*, né en 1649, mort en 1651; *Charles-Guillaume*, né en 1650, mort en 1653; *Frédéric-Guillaume*, né en 1657, mort jeune; *Louise-Amelie*, née en 1653, mariée à *Georges* comte d'Erpach; *Sophie-Henriette*, alliée en 1680, à *Ernest* duc de Saxe-Hidburgshausen; & *Albertine*. *Voyez* Spenerus. Rittershusius. Imhoff, &c.

WALDEMAR, I du nom, roi de Danemarck, après *Canut* IV, l'an 1157, remporta de grandes victoires par son courage & par sa prudence, augmenta ses états par ses conquêtes, & fut un prince juste & religieux. Il mourut l'an 1185, après avoir regné 28 ans, & eut pour successeur *Canut* V. * *Histoire chronol.*

WALDEMAR II, roi de Danemarck, succéda à *Canut* V, l'an 1202, & mourut l'an 1242, après 40 ans de regne. *Eric* VI lui succéda. * *Histoire chronol.*

WALDEMAR III, roi de Danemarck, après *Christophe* II, l'an 1333, fut malheureux dans les guerres qu'il entreprit, & mourut l'an 1376. Il regna 42 ans, & laissa la couronne à *Marguerite* sa fille, qui épousa *Aquin* IV, roi de Norwege. * *Histoire chron.*

WALDEMAR, roi de Suéde, succéda l'an 1250 ou 1251, à Eric *le Begue*. C'étoit un prince injuste, inhumain, & adonné au plaisir, qui perdit une partie de ses états, & qui mourut vers l'an 1277, après 26 ou 27 ans de regne, ou plutôt de tyrannie. Il eut pour successeur *Magnus* I. * *Hist. chron.*

WALDEMAR, marquis de Brandebourg, *cherchez* VOLDEMAR.

WALDEN ou WALDENSIS, *cherchez* NETTER.

WALDENER. Maison, l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Alsace. On prétend qu'elle descend de WALDENER, l'un des généraux de l'empereur Louis *le Debonnaire*, qui se signala l'an 814, avec le général Landbrecht, autrement Landenberg, dans la guerre qu'il fit à Hattwin, maire du palais, accusé du crime de péculat. Il est certain que dans plusieurs actes du XII siécle on trouve au nombre des seigneurs d'Alsace présens à des chartes des comtes d'Habsbourg, *Waldenarius miles*. Le nom de Waldener signifie en françois *forestier*. Les premiers seigneurs de cette maison avoient sans doute reçu ce nom de la charge de grand-maître des forêts en Alsace, que les empereurs ou les comtes d'Habsbourg landgraves d'Alsace leur avoient donné. Elle a pour armes, *d'argent émanché de sable, à trois pointes, chacune surmontée d'une merlette de gueule*; lambrequins *d'argent & de sable*; cimier *surmonté d'une touffe de plumes d'argent & de sable*; supports *deux levriers*. La maison de Waldener est appellée dans les anciens actes, *Waldener de Sultz*, *Waldener de Freundstein*, & *Waldener* ou *Waldner*, en latin *Waldenarii*. Elle avoit le droit d'entrer dans les tournois, & conserve encore celui d'être admise dans les chapitres les plus nobles d'Allemagne: elle est incorporée dès le douziéme siécle dans le corps de la noblesse de la haute Alsace & dans celui de la basse, autrefois *immédiats de l'Empire*. GEORGES Waldener, chevalier, se trouva au tournoi de Zurich l'an 1165; BERNARD Waldener à celui de Wirtzbourg en 1235; HENRI & GEORGES Waldener, chevaliers, à celui de Ratisbonne en 1311; JACQUES Waldener fut en 1362, au tournoi de Bamberg; ANDRE & GEORGES JEAN Waldener parurent en 1392, au tournois de Schaffhausen, & JEAN Waldener l'an 1408, à celui de Heylbronn. On sait que pour être admis aux tournois il falloit faire preuve de huit quartiers, quatre paternels & quatre maternels: la maison de Waldener étoit du corps de la noblesse qui gouvernoit la ville de Strasbourg l'an 1283. CONRAD Waldener, chevalier, fut l'an 1253 arbitre entre Théobald, abbé de Murbach, & Walter, seigneur de Horbourg, comme le prouve un acte de l'abbaye de Murbach. Le même Conrad Waldener, chevalier, & ses trois freres *Hermann*, *Gunther* & *Eberhard* Waldener, acheterent au mois de juin 1260, en présence de Berchtold, évêque de Basle, la maison d'Ollweiler (*Curiam Ollweiler*) avec toutes ses appartenances & tous ses droits, de Pierre, abbé du monastère Wachstatt (appellé présentement les Trois-Rois) de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon. L'acte est conservé dans les archives de la maison de Waldener. Ces quatre freres, *Conrad* Waldener, chevalier, *Hermann*, *Gunther* & *Eberhard* Waldener, offrirent l'an 1261, de tenir en fief leur nouvelle acquisition d'Ollweiler, de Walther de Geroltzeck, évêque de Strasbourg. Les premieres lettres de fief de la part de cet évêque expliquent l'ordre de succession à observer par les vassaux, touchant leur *fief oblat*. Du consentement de l'évêque, la maison d'Ollweiler fut changée en château fort, *Castrum*. Les quatre freres de Waldener, vu le danger où se trouva l'église de Strasbourg, offrirent à l'évêque de lui ouvrir le château & de le défendre, à condition qu'il s'en serviroit sans préjudice de leurs droits, & que les troubles finis il le leur rendroit en bon état. Cet acte est soussigné & scellé des sceaux de B. abbé de Murbach, & des nobles hommes *R. comte de Habesburg*, *& de Kibourg*, *d'A. de Rapolstein*, *de Conrad Wilhelm de Hadestat*, *de Conrad de Landesberg*, *du Burgrave de Sulzmate*, & des sceaux des quatre freres Waldener. Il est à remarquer que Rodolphe comte de Habsbourg qui le scella, est le même qui fut depuis empereur & tige de la maison d'Autriche. Depuis cette année 1261, la maison de Waldener a toujours fait la reprise du fief d'Ollweiler, des mains de l'évêque de Strasbourg. CRAFFTON de Waldener étoit le pere des quatre freres, premiers possesseurs de ce fief. La plupart des terres de

cette maison relevoient anciennement de l'église de Strasbourg & de la maison d'Autriche, & leurs seigneurs avoient sous eux des vassaux nobles, comme il est aisé de le prouver par les documens des XIII, XIV & XV siécles. La maison de Waldener a contribué à la fondation du couvent des Dominicains à Gerweiler, & l'on voit dans l'église de ce monastère plusieurs épitaphes de ces seigneurs. Il s'en trouve aussi dans une chapelle qu'ils ont fondée, avec une messe perpétuelle, dans l'église paroissiale de la petite ville de Sulz en haute Alsace, l'an 1280. Thiébald comte de Ferrette confirma la promesse d'Hermann Waldener à son frere Conrad, dans le cas qu'il mourût sans enfans mâles, que Hermann serviroit de tuteur à sa fille au sujet des fiefs relevans du comté de Ferrette. On conserve dans les archives de l'abbaye de Murbach une lettre réversale du fief qu'Eberhard Waldener, frere de Conrad & d'Hermann, donna pour la reprise de plusieurs fiefs à l'abbé Berchtold & à tout le chapitre de Murbach. Cet acte est scellé des sceaux de *Conrad* Waldener, chevalier, & d'*Eberhard* Waldener son frere : *S. Eberhardi Waldenarii*, *S. Cuonradi Waldenarii* : tel est l'exergue des deux sceaux, où sont empreintes les armes de Waldener. L'an 1350, Rudiger de Stauffenberg & quelques autres massacrerent de nuit dans la ville de Lohr *Hannemann* Waldener, neveu des évêques de Strasbourg & de Basle, durant son souper. Berchtold évêque de Strasbourg vengea la mort de son neveu, en ruinant le château de Stauffenburg. Le chef des meurtriers, Rudiger de Stauffenburg, fut tué dans son château en juillet 1355, par Conrad de Wassenstein, par deux nobles de Hattstatt, & par *Jean* Waldener & quelques autres. Berchthold évêque de Strasbourg, oncle d'*Hannemann* Waldener, étoit frere de *Hugues* comte de Bucheck, landgrave de Bourgogne, capitaine de la ville de Rome sous l'empire de Henri VII, & le plus habile des généraux d'armée au service de Robert roi de Sicile. Il avoit aussi pour frere *Matthias*, comte de Bucheck, électeur de Mayence. Leur sœur *Jeanne* de Bucheck, épousa *Burchard* Sen de Munsingen. De ce mariage naquirent *Jean* Sen de Munsingen évêque de Basle, & *Benignosa* Sen de Munsingen, femme de *Frédéric* de Hauss, dont la fille fut mariée avec ledit *Hannemann* Waldener. La maison de Waldener possede depuis ce temps le château ruiné de Hauss & la seigneurie de ce nom. Jean comte de Habspourg ayant été pris l'an 1350, par les Zurichois, les *Waldener de Sultz*, nobles d'Alsace & feudataires de ce comté, leur déclarerent la guerre & arrêterent leurs marchands : les villes de Basle & de Strasbourg soutenoient ces nobles : les Zurichois pour s'en venger arrêterent à leur tour près de soixante & dix personnes qui alloient en pélerinage à Notre-Dame des Hermites. Cette nouvelle portée à la reine Agnès de Hongrie, alors à Konigsfelden, cette princesse ménagea un accommodement, réconcilia ces villes & obtint la liberté des prisonniers. Cet acte est signé du mardi *après S. Ulric* de l'an 1350. Henri de Schaumbourg, abbé de Murbach, étant mort en 1353, on nomma quatre chevaliers pour régir cette abbaye. *Bertlin* ou *Barthelemi* Waldener étoit du nombre : *Guillaume* Waldener étoit capitulaire de la *noble abbaye de Murbach* vers l'an 1390.

I. Henri-Crafft ou Krafft Waldener, fils d'Hermann, servit en 1315, avec distinction, dans l'armée de Frédéric III d'Autriche, roi des Romains, contre Louis de Baviere. Ce prince le qualifie de *sage chevalier*, & de *son cher & fidéle serviteur* dans une obligation de 50 *marcs d'argent poids de Strasbourg*, pour un cheval qu'il lui avoit vendu, & il donna à Henri Crafft Waldener pour caution de cette somme, *Walther* de Geroltzeck le jeune, *Gebhard* de Vezemberg, *Waffler* d'Ekerich, *Henri* de Fleckenstein & *Diétrich* de Girbaden. L'acte est daté du camp devant Esselingen, du lundi après la S. Laurent 1315, scellé du sceau du roi des Romains. On conserve un autre acte, daté sur le Danube le mercredi après la S. Barthelemi 1315, par lequel les mêmes cinq seigneurs *Walther* de Geroltzeck le jeune, &c. & *Hermann*, abbé de Rheinaw, sont cautions de leur seigneur Frédéric, roi des Romains. Il est dit que si l'un d'eux manquoit à sa garantie, Henri-Krafft de Waldener ou ses héritiers pouront l'attaquer *en justice ou sans justice*, & que cette affaire ne poura être portée à aucune assemblée d'états, ou telle autre jurisdiction soit ecclésiastique, soit séculiere. Henri-Crafft Waldener laissa de sa femme, *Anne* de Hungerstein, Hermann, qui suit.

II. Hermann I, Waldener, Berchtold Waldener & Wernly de Flachsland furent cautions l'an 1385, d'une somme pour Léopold duc d'Autriche. On trouve dans le catalogue des nobles d'Alsace tués avec ce prince le 9 juillet 1386, à la bataille de Sempach, *Hermann* Waldener de Sultz, chevalier, *Hammann* Waldener de Sultz, chevalier, *Crafft* Waldener de Sultz, & *Clævi* Waldener le bâtard. *Hermann*, *Hammann* Waldener & *Martin* Waldener avoient été cautions d'une autre somme pour le même duc d'Autriche, comme il est prouvé par des lettres d'indemnité données à Rheinfelden le mercredi avant le jour des Palmes 1385. De pareilles lettres avoient été accordées l'année précédente 1384, à *Elizabeth* comtesse & dame de Nuwenbourg, au comte *Egon* de Fribourg, landgrave en Brisgaw, à *Conrad*, chevalier, à *Berchtold*, chevalier. & à *Krafft* les Waldeners ; & encore une autre lettre de la même forme du duc Léopold d'Autriche, fils de Léopold, de 1399, à *Berchtold* Waldener, chevalier. L'an 1341, *Henri-Krafft* & *Berchtold* Waldener, chevaliers & freres, *Hermann* & *Guillaume* Waldener, chevaliers & cousins, *Berzmann* & *Hermann* nobles & cousins, jurerent pour eux & leurs héritiers, la mainlevée & les paroles prononcées sur le corps de *Notre-Seigneur*, l'observation d'un traité concernant la forteresse de Freundstein. Ce serment marque les conditions du traité & les limites de la seigneurie de Freundstein, comment ce château doit être entretenu, & de quelle façon on en useroit avec les prisonniers que chacun pouroit y conduire. Ce château reléve moitié de l'église de Strasbourg, & moitié de l'abbaye de Murbach. Hermann épousa 1°. *Ursule* de Heidweiler : 2°. *Marguerite* de Munstrol ou Montreux : il eut de cette derniere entr'autres enfans, Conrad, qui suit.

III. Conrad Waldener assista avec Diebold Waldener & Conrad comte de Freybourg, au concile de Constance, tenu en 1414. Il eut de *Verena* de Wiseneck, Hennemann ou Hermann, qui suit.

IV. Hennemann ou Hermann II Waldener, jouissoit de la bourgeoisie de Basle ; mais on l'en priva avec Lazare d'Andelo & plusieurs nobles, pour avoir aidé le dauphin Louis dans la guerre contre les Suisses, comme on le voit par un acte du sénat de Basle du mercredi veille de sainte Marguerite de l'an 1445. Hennemann ou Hermann eut de *Jeanne* de Masmunster, Hermann, qui suit.

V. Hermann III Waldener, chevalier, étoit conseiller privé de Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, pour les pays que le duc Sigismond d'Autriche lui avoit cédés : savoir, le vicomté d'Auxois, le comté de Ferrette, la ville de Brisach & la Forêt-Noire. Dans les provisions de cette charge, datées à Lille du 10 avril 1469, il est qualifié *notre amé & féal chevalier messire Hermann* Waldener. Il étoit aussi conseiller privé du tribunal impérial établi à Ensisheim en 1479. Il épousa 1°. *Eve* de Schilckhen : 2°. *Anne* d'Eptingen, dont 1. Anstatt, qui suit ; 2. *Jacques*, dont on ne connoît point la postérité ; 3. *Georges*, capitulaire de la noble abbaye de Lure en Franche-Comté l'an 1485.

VI. Anstatt Waldener, capitaine d'une compagnie de 500 lanciers, & général de la cavalerie de l'empereur Maximilien I, fit la guerre avec son frere Jacques en 1490, à la ville de Sultz pour venger les mauvais traitemens des habitans de cette ville contre les vassaux de leur pere *Hermann* Waldener. L'évêque de Strasbourg dont les deux nobles de Waldener avoient imploré la justice, ayant nommé pour arbitre *Guillaume*, seigneur de Rapolstein, il condamna les habitans de Sultz à payer aux deux freres deux mille florins; mais sur leur refus d'acquiescer à cette sentence, il s'éleva une nouvelle guerre, également funeste aux deux partis. Les habitans de Sultz firent mourir quelques-uns d'entr'eux, soupçonnés d'intelligence avec les Waldener; mais leur innocence prouvée par les soins des Waldener au conseil du roi des Romains à Colmar, les habitans de Sultz furent condamnés à détacher de la roue les corps des exécutés, & de les inhumer en terre sainte; l'évêque de Strasbourg donna à cette occasion huit cens florins aux deux freres Waldener. Maximilien roi des Romains leur accorda un diplôme daté de Hall dans l'Inthal le vendredi après la S. Eberhard 1494, conçu en ces termes: *Nous Maximilien, &c. declarons publiquement, que nous avons fait la grace & avons accordé à notre cher & fidéle serviteur Anstatt Waldner & à ses héritiers, les fiefs & biens allodiaux qui pouroient devenir vaquans & nous revenir, que nous ignorons & dont il poura nous donner connoissance, ou qui vaqueront & nous reviendront à nous ou au saint Empire romain, dans la suite, soit par mort, félonie ou autrement, dans nos pays d'Alsace, Suntgau, Brisgau ou dans la Forêt-Noire, en considération des fidéles & utiles services que ledit Anstatt Waldner nous a ci-devant rendus, & particulierement dans notre expédition d'Italie, & qu'il peut & doit nous rendre encore: promettons de lui donner sur ces biens lettres de fiefs & de donation nécessaires suivant la coutume.* La promesse du roi des Romains sortit son effet. Ce prince investit le même Anstatt Waldener de la forteresse de Schweighausen, du village de ce nom & de ceux d'Ehnenweiller & de Michelbach avec tous leurs droits, conjointement avec Conrad de Schweighausen possesseur de ces terres. Anstatt eut de sa femme *Catherine* de Reinach, 1. Jean-Jacques, qui suit; 2. *Christophe*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, bailli de Rhodes, & commandant les chevaliers Allemans dans la défense de cette place, qui prit sur les Turcs un enseigne au cinquiéme assaut que ces infidéles donnerent au boulevard d'Angleterre. Il y fut tué après plusieurs prodiges de valeur le 17 septembre 1522; 3. *Jacques*, conseiller privé de sa majesté impériale à Ensisheim; 4. *Béat*, qui le samedi après la Fête-Dieu 1527, écrivit de Rome à son frere Jacques, que leur frere Jean avoit péri à l'assaut de cette ville; 5. *Jean*, tué à l'assaut de Rome; 6. *Heléne*, chanoinesse du chapitre d'Andlau en Alsace, en 1526.

VII. Jean-Jacques Waldener, en faveur duquel l'empereur Charles V confirma l'investiture du fief de Schweighausen l'an 1520, laissa de sa femme *Catherine* de Halwyl, Jacques-Christophe, qui suit; & *Burchard*.

VIII. Jacques-Christophe Waldener de Freundstein, obtint en 1554, de Ferdinand I, roi des Romains, la ratification du fief de Schweighausen, & il fit encore porter cette grace du prince sur la tête de Burchard son frere & sur tous leurs héritiers: ils en jouissent (en 1749) sous foi & hommage des landgraves d'Alsace. Il avoit épousé 1°. *Dorothée* de Mullinen: 2°. *Dorothée* Berenhausen: 3°. *Ursule* de Berenfels: il eut de sa premiere femme Jean-Jacques, qui suit. On ne lui connoît pas de postérité des deux autres femmes.

IX. Jean-Jacques II, baron de Waldener, de Freundstein, vivant en 1587, avoit épousé 1°. *Lucie* de Sickingen: 2°. *Lucie* de Ferrette. Il laissa de la premiere Georges-Guillaume, qui suit.

X. Georges-Guillaume baron de Waldener, de Freundstein, mort en 1640, eut de sa femme *Eve*, fille de *Philippe-Erasme* de Venningen, & de *Catherine* de Berenfels, Philippe-Jacques, qui suit.

XI. Philippe-Jacques, baron de Waldener, de Freundstein, épousa le 24 mars 1647, *Anne-Ursule*, fille de *Jean-Wolffgang* Eckbrecht de Turckheim, & de *Véronique* de Fleckenstein, & mourut à Schweighausen le 3 juin 1687. Il eut pour fils Frederic-Louis, qui suit.

XII. Frederic-Louis, baron de Waldener, de Freundstein, seigneur de Schweighausen, Berwiller, Beroltzwiler & Sierentz, né le 18 décembre 1648, mort à Strasbourg le 17 juin 1708, avoit épousé *Marie-Cordule* de Rotschutz, fille de *Nicolas Bernard* de Rotschutz, de Burggrub, & d'*Anne-Elizabeth* de Creilsheim, & en laissa Frederic-Louis, qui suit.

XIII. Frederic-Louis II, baron de Waldener, de Freundstein, seigneur de Schweighausen, Berwiler, Beroltzwiler, Sierentz & de Schmicheim, né le 6 décembre 1676, épousa le 24 mars 1707, *Françoise-Salomé*, fille de *François-Jacques* Wumser, & de *Catherine-Elizabeth* de Wachholtz d'Althof, & mourut le 16 avril 1735. Leurs enfans sont 1. *François-Louis* baron de Waldener, né le 11 juillet 1710, major du régiment royal, cavalerie; 3. Christian Frederic-Dagobert, qui suit; 3. *Léopold-Jean*, baron de Waldener, capitaine de cavalerie dans le régiment de Rosen; 4. *Christian-Jacques*, baron de Waldener, né le 15 avril 1726, capitaine d'une compagnie entiere dans le régiment suisse de Vigier; 5. *Louis-Hermann-Anstatt*, chevalier de Waldener, né le 28 juillet 1731, enseigne à pique, compagnie d'Erlach, dans le régiment des gardes suisses.

XIV. Christian Frederic-Dagobert, baron de Waldener, de Freundstein, seigneur de Schweighausen, Sierentz, &c. né le 4 avril 1712, brigadier ès armées du roi, & capitaine au régiment des gardes suisses, a épousé en avril 1748, dame *Louise-Françoise* Heuse de Vologer. La maison des barons de Waldener a embrassé la religion protestante de la confession d'Augsbourg, vers le milieu du XVI siécle. Elle jouit du droit de bourgeoisie de la république de Mulhausen, alliée des cantons Suisses. * *Dictionaire allemand imprimé à Basle.*

WALDSAXEN, bourg avec abbaye. Il est dans le palatinat de Baviere, aux confins de la Franconie, de la Bohême & de la haute Saxe; & à deux lieues de la ville d'Egra, vers le midi. * Mati, *diction.*

WALDSÉE, bourg avec un château fort. Il est dans la baronie de Walbourg en Souabe, entre Lindaw & Biberach. Il y a dans Waldsée une abbaye fondée par l'empereur Frédéric III, où est le tombeau des barons de Walbourg. * Mati, *diction.*

WALDSHUT ou WALDHUST. C'est une des quatre villes forestieres de la Souabe. Elle est dans le Klegow sur le Rhin, à dix lieues au-dessus de Basle. Walshut est bien fortifiée, & elle défend l'entrée de la Forêt-Noire, comme son nom le marque. * Mati, *diction.*

WALE, maison noble & ancienne, originaire d'Angleterre, doit son nom à une ancienne baronie du comté de Northampton, dont les possesseurs sont connus dès le temps de Guillaume le Conquérant, & étoient nés lords ou pairs du royaume. Ces seigneurs de Wale possédoient plusieurs autres terres considérables, non-seulement dans les comtés de Northampton & de Rutland, mais dans celui de Bedford & autres; comme les terres de Langsford & de Pateshill, dont les églises furent données vers l'an 1137, par *Simon* Wale, I du nom, à l'ordre des Templiers, l'autre pour la fondation d'un monastère de religieuses à Godestow ou God'stown, dans le diocèse de Lincoln. On ne

peut douter que les seigneurs de Wale n'aient été originairement les vassaux immédiats des comtes de Northampton, & barons ou pairs du comté seulement; mais les mêmes seigneurs avoient été soumis à la mouvance immédiate des rois par Guillaume le Conquérant. Le comté de Northampton ayant subi comme les autres la loi du vainqueur, tous les devoirs de la baronie de Wale furent toujours rendus aux rois directement. GAUTHIER Wale, fils aîné de *Simon* I, & aussi I du nom dans la maison; SIMON II, son fils; JEAN I, fils de *Simon* II, resté mineur sous la garde noble de Henri, archevêque de Cantorberi, & mort sans postérité en 1215; ROHESE & AGNÈS, sœurs de *Jean*, dames de Wale après lui, mortes sans enfans; *Saiher* Wale, leur héritier, & à ce qu'il paroît leur cousin germain, GAUTHIER II, fils de *Saiher*; enfin THOMAS, fils de *Gauthier* II, & pere de JEAN, qu'il laissa au berceau en 1304, payerent ainsi divers aides & autres redevances aux rois Henri II, Richard I, Jean sans Terre, Henri III, Edouard I. Les barons de Wale furent aussi appellés aux parlemens du royaume, lorsque Henri III eut commencé à y introduire les possesseurs nés des treize fiefs de chevalerie & vassaux immédiats de la couronne. Du moins Thomas Wale, fils de Gauthier II, eut cet honneur sous Edouard I, en 1296. Dès le milieu du XII siécle ou environ, la famille de Wale forma deux maisons, dont la premiere a subsisté en Angleterre jusque dans ces derniers temps, soit dans la souche principale, soit dans plusieurs rameaux, & a eu un chevalier de la Jarretiere lors de l'institution même de cet ordre en 1349. Le nom de ce chevalier se lit au catalogue des chevaliers de cet ordre. L'autre maison fut transplantée en Irlande en 1170 ou 1171, par un chevalier GUILLAUME Wale, I du nom, qui, pour avoir eu part à la conquête de cette isle, y obtint plusieurs terres considérables, avec la charge de maréchal de la principale partie du pays conquis, charge alors unique. Guillaume fonda dans une de ses terres un monastère, auquel il donna le nom de Rutland, & qui a été le lieu de la sépulture de ses descendans, jusqu'au temps de l'abolition entiere du culte public de la religion catholique en Irlande, sur la fin du XVII siécle. Il mourut au commencement du XIII siécle, & fut inhumé dans l'église cathédrale du vieux Leighlin, au comté de Carlow. Il eut pour fils & héritier

JEAN Wale, I du nom, maréchal du pays de Linster, & qui mourut chevalier armé, c'est-à-dire, élevé au plus haut grade qu'il y eût alors dans la profession militaire, qui se conféroit aux fils des rois comme au reste de la noblesse, & sans lequel ils n'étoient point admis à la table de leurs propres peres. Jean Wale eut quatre fils, avant la mort de son pere, GUILLAUME, qui suit; & trois autres, tiges d'autant de branches, dont la derniere connue en Irlande sous le nom de *Coolonamuckie*, subsiste encore en la personne de GUILLAUME Wale, aujourd'hui seigneur du même lieu. Les autres branches portoient les noms de *Limerick* & de *Maryboroug*, & avoient été subdivisées en plusieurs rameaux qui se distinguoient par les noms de Wallestown & autres.

GUILLAUME Wale, II du nom, chevalier, seigneur de Johnstown & de Ballynakilly, eut pour fils PIERRE, qui suit.

PIERRE Wale, I du nom, chevalier, seigneur de Johnstown & de Ballynakilly, fut tué en 1330, dans un combat contre les Irlandois révoltés, ou non encore domtés. Il eut pour fils GARRET ou GEOFFROY, qui suit.

GARRET ou GEOFFROY Wale, I du nom, seigneur de Johnstown & Ballynakilly, fut pere de RICHARD, qui suit.

RICHARD Wale, chevalier, seigneur de Johnstown, reçut du gouvernement, au mois de mai 1344, une gratification pour services rendus à la patrie dans l'échiquier, apparemment dans l'exercice de quelqu'une des charges de cette cour, qui est celle où se portent toutes les affaires concernant les finances du royaume, & où la plus haute noblesse du pays s'est toujours fait gloire d'entrer, tant par rapport à la part qu'elle a dans l'administration des affaires publiques, que comme intéressée à une vérification exacte de l'emploi des revenus de l'état. Richard eut pour fils THOMAS, qui suit.

THOMAS Wale étoit en possession de Johnstown dès le 23 août 1359, & en même temps vicomte de Carlow. Il rendit de grands services à l'état, sur-tout contre les Irlandois révoltés, ou qui n'avoient point encore été soumis, & obtint en conséquence du gouvernement une gratification le 23 août 1359. L'ordonnance pour cette gratification fut expédiée au nom du roi Edouard III. Thomas Wale étoit mort le 29 novembre 1389: il eut pour fils GARRET ou GEOFFROY Wale, II du nom, qui suit.

GARRET ou GEOFFROY Wale, II du nom, succéda à son pere dans la possession de Johnstown: il étoit comme lui vicomte de Carlow dès le 13 décembre 1375. On voit par des ordonnances dudit jour & du 26 mars 1378, expédiées au nom des rois Edouard III & Richard II, que le gouvernement lui accorda deux sommes d'argent pour services de même nature que ceux que son pere avoit rendus en 1359. Il eut pour fils JEAN, qui suit.

JEAN Wale, II du nom, seigneur de Johnstown, étoit en possession du domaine de ce nom en 1423 & 1424. Il fut pere de ULICK ou ULYSSE, qui suit.

ULICK ou ULYSSE Wale, I du nom, seigneur de Johnstown, fut pere de JEAN, qui suit.

JEAN Wale, III du nom, seigneur de Johnstown, vivoit encore le 5 juillet 1554. On lui connoît deux fils, EDMOND, qui suit; & *Geoffroy* Wale, qui possédoit le 10 juin 1565, la moitié de la terre de Ballynakilly, sans doute à titre de légitime ou de partage.

EDMOND Wale, I du nom, étoit marié dès l'an 1530: il avoit dès lors, vraisemblablement en avancement d'hoirie, la seigneurie de Rutland, qui est appellée en irlandois *Urghlin*, seigneurie, où avec le monastère fondé par Guillaume Wale, I du nom, la famille s'étoit conservée un château considérable. Edmond porta toujours le titre de cette seigneurie, quoiqu'après la mort de son pere, Johnstown lui fût échu avec plusieurs autres terres, telles que Arnehuc ou Farraghugh, qu'il possédoit dès le 5 novembre 1562. Temple-Peter, dont il fut reconnu pour patron le 20 septembre 1585, & Pollardstown qui lui fut donné peu avant le 18 avril 1588, par Thomas Wale, qualifié seulement *fils de Jean*, & où celui-ci avoit un château avec un domaine fort étendu. Il étoit mort le 10 juin 1589, dans le sein de la religion catholique, à laquelle il étoit fidélement attaché au milieu du naufrage presque universel de la foi sous la reine Elizabeth. Il avoit eu des enfans de deux lits, cinq du premier, & deux du second. A l'aîné du second lit, nommé *Pierre*, il fit le 18 avril 1588, une donation du château & de toute la terre de Pollardstown, avec substitution en faveur du plus jeune. Les cinq du premier lit furent GUILLAUME Wale, III du nom, qui suit; *Richard*, *Thomas*, *Jacques* & *Olivier*.

GUILLAUME Wale, III du nom, l'aîné des cinq freres qu'on vient de nommer, fut un seigneur riche & puissant: il possédoit Johnstown dès le 22 janvier 1586, & fut reconnu pour patron de Temple-Peter le 10 juin 1589 Il se maria trois fois, & eut de deux de ses femmes plusieurs fils & filles. De la premiere, il eut entr'autres *Ulick* ou *Ulysse* Wale, II du nom, & *Edouard*, qui mourut avant son cadet, laissant un fils nommé *Edmond*, II du nom. Guillaume disposa de ses deux terres de Ballynakilly & de Ballynaberne en faveur d'*Ulick*, par donation entre-vifs en date

date du 20 mars 1604. Le 25 février 1607, il donna le reste à *Edmond*, son petit-fils, sous la charge d'une substitution en faveur de ses propres fils cadets, à laquelle il n'appella ses filles qu'après *Richard*, son frere, trois fils laissés par *Thomas* & *Jacques* Wale ses autres freres, *Olivier* Wale, & les deux consanguins. Par son testament du 24 décembre 1619, il ajouta qu'*Ulick* auroit la jouissance du château de Johnstown jusqu'à l'entier remboursement d'une dette qu'il lui léguoit en particulier, avec moitié de son mobilier. A sa mort, arrivée au mois de mai 1620, *Edmond* Wale lui succéda, ou du moins fut reconnu pour son héritier principal, & entra effectivement en possession des principaux biens de la maison le 24 août 1624, après avoir fait hommage au roi pour ses fiefs mouvans de la couronne, & étant devenu pour lors majeur, comme on le présume; mais ces arrangemens eurent peu de durée. Celui de ses successeurs qui étoit seigneur de Johnstown au temps de la révolution, n'ayant pas cru devoir abandonner la cause de son prince ni celle de sa religion, & étant mort les armes à la main, pour la défense de l'un & de l'autre, ses biens eurent le même sort que ceux de tous les sujets qui demeurerent fermes dans leur devoir. Ils furent confisqués & distribués à des étrangers protestans; & avec le domaine périt ainsi une branche qui étoit assez puissante pour être susceptible de la même décoration que les anciens seigneurs de Wale du comté de Northampton.

La nouvelle branche formée par Ulick, II du nom, avec plus de durée, n'a pas eu un plus heureux sort dans les lieux de son origine. Avantagé dès le 22 janvier 1586, & par la donation du 20 mars 1604, maître d'un domaine qui fut encore accru par la jonction de plusieurs terres, il se vit très-riche, & de plus employé pour le service de la patrie. Il étoit justicier du comté de Carlow le 24 septembre 1638, & haut-sheriff du même comté le 27 avril 1640, & eut pour fils unique & successeur Edouard, qui suit.

Edouard succéda à son pere en 1640, ou au commencement de 1641. Dès 1632, il avoit été élevé à la charge de haut-sheriff du comté de Carlow. Il se distingua depuis en diverses occasions, & sur-tout dans la guerre civile d'Irlande que les catholiques commencerent au mois d'octobre 1641, pour se procurer la liberté du culte public, mais qui devint dans la suite la cause du prince autant que celle de la religion. Les Irlandois s'étant conciliés avec Charles I, par traité du 25 août 1645, en vertu duquel ils devoient lui fournir dix mille hommes, pour l'aider à soumettre les parlemens d'Angleterre & d'Ecosse révoltés, Edouard Wale fut dépositaire des subsides levés dans le comté de Carlow, pour l'entretien de ces troupes. Après la mort tragique de Charles I, Jacques Butler, marquis d'Ormond, depuis duc, viceroi d'Irlande pour Charles II, alors malade à la Haye, fit Edouard Wale, au nom de ce prince, gouverneur militaire général de la province de Leinster, avec tout pouvoir civil & militaire, faculté de se nommer un ou plusieurs lieutenans, & le commandement absolu d'une troupe de cent cavaliers & de deux cens hommes de pied. Ce fut là le terme des prospérités de cette maison en Irlande: Cromwel nommé viceroi de cette isle par la troupe de parricides, sous le nom desquels il régnoit, ayant débarqué à Dublin au mois d'août de la même année 1649, & ayant soumis à sa puissance la plus grande partie du royaume avant le milieu de l'année suivante, les biens d'Edouard Wale devinrent la proie des vainqueurs. Edouard mourut le 24 février 1651, étant pere de trois fils, *Ulyck* ou *Ulysse*, III du nom, *Pierre*, II du nom, & *Jacques*. Nous n'entrerons point dans le détail des autres révolutions qui enleverent les biens & toutes les possessions à ceux de la maison de Wale qui resterent fidéles à leurs légitimes souverains: il nous suffit de dire, que cette suite d'événemens obligeà plusieurs de ceux de cette maison de passer en France, où ils ont été, ou sont encore honorablement employés.

Olivier Wale, pere de Balthasar-François Wale, *dont on parlera*, fut du nombre de ceux qui passerent dans ce royaume. Lui & deux freres cadets nommés *Matthieu* & *Richard* Wale, que Pierre Wale avoit laissés avec lui, n'ayant pas eu moins de zéle pour la cause du roi Jacques II, au service duquel ils étoient entrés, l'un dès 1681 ou 1682, & les autres successivement, après la capitulation de Limerick, où ils avoient été tous trois enfermés depuis le 4 septembre jusqu'au 12 octobre 1691, que dura le siége de cette fameuse place, il ne resta d'autre ressource à leur fidélité que de se rendre en France auprès de leur prince. Ce fut aussi le parti qu'ils prirent, avec une fille de leur oncle *Jacques* Wale, morte à Paris depuis quelques années. *Olivier* Wale, que le feu duc de Berwick avoit fait (au nom du roi son pere) capitaine d'une compagnie de dragons dans le régiment du colonel François de Carrolle, par commission du 2 octobre 1690, amena avec lui ce qui restoit de sa troupe. Cependant à son arrivée, suivant une autre commission datée de Saint-Germain-en-Laye le 5 février 1692, il ne fut que lieutenant dans un régiment de dragons que Jacques II entretenoit en France, avec plusieurs autres, & qui étoit appellé *le régiment royal d'Angleterre*; mais ce fut uniquement parceque le nombre des Anglois ou Irlandois venus en France depuis la révolution, étant de près de trente mille hommes, nul officier ne put être employé que dans un grade inférieur à celui qu'il avoit eu. A la paix de Riswick en 1697, Louis XIV prit à son service les régimens que Jacques II avoit jusqu'alors entretenus; & les réformant pour la plupart, il n'en composa qu'un de trois à quatre. Celui des dragons d'Angleterre eut le même sort. Il fut changé en un simple régiment d'infanterie d'un bataillon, & donné au maréchal de Berwick, sous les ordres duquel Olivier Wale passa en qualité de lieutenant. Peu de temps après, il eut rang de capitaine réformé à la suite du régiment, dont la commission ne lui fut cependant expédiée que le 26 janvier 1707. Il servit en cette qualité dans toutes les expéditions de ce régiment, & en particulier au combat de Callone en Andalousie, & à l'affaire de Turin où il fut blessé, à la bataille d'Almanza, & au siége de Lérida en 1707. Il fut tué devant cette place avant le 13 novembre, jour de la capitulation, dans sa vingt-sixiéme année de service. *Matthieu* Wale, second fils de Pierre, & frere cadet d'Olivier, marié en France dès l'an 1692, avec *Marguerite* Kindeland, fut tué au siege de Barcelonne en 1706. *Richard* Wale, troisiéme fils de Pierre, avoit été tué dans l'affaire de Crémone dès le mois de février 1702. Olivier Wale avoit épousé à Brignolle en Provence le 6 avril 1695, *Geneviéve* de Requiston, fille cadette de *Balthasar*, seigneur d'Alons, d'une famille noble, connue dès le temps de la premiere croisade, qui prouve une possession non interrompue de ses principales terres depuis l'an 1287, & qui a fait de très-illustres alliances. Olivier Wale a eu de ce mariage Balthasar-François Wale, qui suit, & une fille nommée *Marie-Therèse*, qui a épousé en 1739, *Antoine* de Guiran, seigneur de la Brillanne, conseiller-maître en la cour des comptes, aides & finances d'Aix, d'une maison illustrée, tant par ses services militaires dès l'an 1395, que par une longue suite de magistrats du premier rang, & par un grand nombre de chevaliers qu'elle a donnés à l'ordre de Malte depuis le commencement de XV siécle.

Balthasar-François Wale, chevalier, seigneur des Menus & autres lieux, ancien lieutenant au régiment des gardes françoises, gouverneur pour le roi des ville & château de Ham en Picardie, fut nommé dès le berceau à une sous-lieutenance dans le régiment

de Berwick & gratifié d'une pension en considération des services de son pere & de ses oncles. Dès l'âge de neuf ans il entra en qualité de page dans la maison de feu madame la duchesse de Berri. Le chevalier d'Hautefort lieutenant général des armées du roi, premier écuyer de madame de Berri, ayant exigé avant de le recevoir, que quelqu'un de la nation certifiât sa naissance, le maréchal duc de Berwick se chargea lui-même de rendre ce témoignage, & dit en le présentant qu'il devoit bien le connoître, ayant donné autrefois une compagnie de dragons à son pere en Irlande, & ayant épousé en premieres noces une de ses parentes : c'étoit la *Lady Honorée* Bourke. Après la mort de madame de Berri, arrivée le 21 juillet 1719, Balthasar-François Wale eut une lieutenance dans le régiment de la Vieille-Marine, qu'il alla joindre en Catalogne où ce régiment étoit alors employé. Au retour de cette campagne, le 1 février 1720, le roi lui donna une enseigne dans le régiment des gardes-françoises ; il fut successivement sous-lieutenant le 17 juillet 1723, & lieutenant le 17 août 1731, & il a servi en cette derniere qualité jusqu'au 18 décembre 1734, qu'après s'être trouvé au siége de Philisbourg, & avoir fait la campagne entiere avec le régiment, forcé par sa mauvaise santé de quitter le service, il donna la démission de son emploi. Le roi lui a accordé le gouvernement militaire de ses ville & château de Ham, par ses lettres patentes du 21 janvier 1735, & sur la démission du feu duc de Gramont, alors seulement comte de Gramont. M. Wale a été reconnu pour ancien noble de nom & d'armes par un arrêt du conseil d'état du roi du 12 mai 1747, après avoir démontré l'ancienneté de sa noblesse, les illustres alliances de sa maison, ses dignités, ses services tant en Angleterre, en Irlande, qu'en France, par un grand nombre d'actes, titres originaux, mémoires & autres piéces juridiques, rapportées ou mentionées, avec preuves, dans sa requête au roi, qui a été imprimée, & qui contient 58 pages *in folio*. On s'est servi de cette requête pour rapporter ce qu'on vient de lire fort en abrégé, de même que de l'arrêt du même conseil d'état du roi, qu'on vient de citer, & du précis de la requête présentée au roi. On trouvera dans la *requête* la noblesse de la maison de Wale du côté des femmes, dont il auroit été trop long de faire ici mention.

☞ WALENBURCH (Adrien de) étoit originaire d'une famille illustre de la ville de Roterdam. Après ses premieres études, il fit, avec son frere *Pierre* de Walenburch, un voyage en France, qui leur donna occasion d'y prendre des degrés en l'un & l'autre droit. De retour dans leur patrie, ils s'appliquerent à l'étude profonde de la théologie, singulierement à celle des matieres de controverse. Leur premier dessein étoit de se fixer à Roterdam, & même d'y bâtir une église à leurs dépens : mais les contradictions que la jalousie leur fit éprouver, les obligerent de se retirer à Dusseldorp, où ils se consacrerent de plus en plus à l'étude des controverses. La réputation qu'ils s'y acquirent les fit appeller à Cologne, où Adrien, l'aîné des deux, fut nommé chanoine de l'église métropolitaine, & ensuite, en 1661, suffragant de l'archevêque d'Andrinople. Ses infirmités l'obligerent dans la suite, de se décharger sur son frere Pierre, des fonctions de suffragant de Cologne. Les savans ouvrages de controverse que ces deux illustres freres donnerent au public, opérerent plusieurs conversions éclatantes de protestans, entr'autres celles du landgrave de Hesse, & de Jacques Roos leur proche parent. En 1656 Adrien fut député solemnellement auprès des Etats-Généraux, par l'électeur de Cologne, pour les affaires de la ville & du gouvernement de Rhinberg. Vers le même temps, les principaux du clergé de Hollande le demanderent pour suffragant de Jacques de la Torre, leur archevêque : mais celui-ci fit manquer cette affaire par la préférence qu'il témoigna pour Pierre de Walenburch, qu'il avoit connu plus familierement. Ils conserverent tous les deux, jusqu'à la mort, une grande affection pour les catholiques de l'église de Hollande, dont ils donnerent une preuve efficace, en consacrant leur patrimoine pour la fondation de six bourses dans le collége que Sasbold, archevêque d'Utrecht, & Eggius, vicaire général de Harlem, avoient fondé à Cologne, pour les Hollandois, les premieres années du XVII siécle. Ce collége fut transféré à Louvain vers l'an 1683, & y prit le nom d'*Alticollense*. Les ouvrages de MM. de Walenburch ont été plusieurs fois réimprimés en Allemagne, sous la dédicace, & même à la priere des premiers princes catholiques de l'empire. Ils furent réunis en deux gros volumes *in-folio*, dans l'édition de Cologne de 1670. Adrien mourut à Cologne, après y avoir mis en ordre le premier volume, le onziéme de septembre 1669. M. Arnauld, *Défense du nouveau testament*, &c. contre Mallet, *livre XI*, *chap. XI*, a dit de ces deux évêques, qu'*ils n'ont eu personne dans ce siécle qui les ait surpassés dans la science des controverses*, & que leurs ouvrages *mériteroient d'être entre les mains de tous ceux qui étudient la théologie.*

☞ WALENBURCH (Pierre de) après avoir été le compagnon inséparable de son frere *Adrien*, il le quitta à Cologne, pour aller à Mayence, où il fut fait chanoine & doyen de S. Pierre, & suffragant de l'archevêque de cette ville, sous le titre d'évêque de Mysie. Les infirmités d'Adrien obligerent Pierre de se réunir à lui ; & après la mort du premier, il acheva l'édition en deux volumes *in-folio* de leurs ouvrages communs. Il se disposoit à donner au public cinq autres traités importans, lorsque la mort l'enleva, à l'âge de 65 ans, le 21 décembre 1675. Il voulut être enterré fort simplement à l'église des Peres de l'oratoire de Cologne. Pierre avoit un zèle particulier pour l'église catholique de Hollande. Il écrivit au nonce de Cologne, le 24 décembre 1643, une longue lettre très-honorable au clergé séculier de cette église, au sujet des entreprises des réguliers, contre l'autorité hiérarchique. On a aussi de lui une lettre du 9 mai 1674 à M. de Néercassel, archevêque d'Utrecht, sous le titre d'évêque de Castorie, en faveur de l'ouvrage intitulé, *Avis salutaire de la sainte Vierge à ses dévots indiscrets*, &c. *Voyez* sur MM. de Walenburch, *Batavia sacra*, &c. seconde partie, pag. 199 & suivantes ; & le *Necrologium Romano-catholicorum .... qui apud belgas claruerunt.*

WALKENRIED, bourg de la Thuringe, situé sur la riviere de Zorge, dans le comté d'Hohenstein, aux confins de la principauté de Calemberg. Il y a dans ce bourg une prévôté considérable, qui fut cédée avec la terre de Schawen aux ducs de Brunswick Luneboug par la paix de Westphalie, & qu'ils ont depuis échangée pour le comté de Daneberg, avec les ducs de Volfembuttel. * Mati, *dict.*

WALLA, dit *Arsenius*, abbé de S. Pierre de Corbie dans le IX siécle, étoit fils de *Bernard*, abbé ou administrateur du monastère de Saint-Quentin en Picardie, l'un des fils *naturels* de Charles *Martel*. Il fut élevé à la cour avec son frere aîné *Adelart*, depuis abbé de Corbie, auprès de Charlemagne, & se signala tellement dans tous les emplois qui lui furent confiés, qu'il fut élevé à la dignité de premier ministre d'état. Le roi s'étant laissé prévenir contre Adelard, Walla fut comme lui éloigné de la cour, & se retira à Corbie, où il se fit religieux. Sept ans après, le roi Louis *le Débonnaire* ayant rappellé Adelard, il tira Walla du cloître, & le donna pour ministre d'état à son fils Lothaire, qu'il avoit fait roi d'Italie : Walla y suivit ce prince, & sa conduite répondit à la grande opinion que

l'on avoit de sa probité. A son retour d'Italie, il fut élu abbé de Corbie; mais ayant eu ensuite quelque part à la conspiration de Lothaire contre le roi son pere, il fut envoyé en exil, d'où étant de retour, il se trouva à l'entrevue de ces princes. Il alla ensuite en Italie où il fut fait abbé de Bobio, & mourut à Pavie dans le palais de Lothaire, le 31 août 836, & fut enterré à Bobio près le tombeau de S. Colomban. Sa vie a été écrite par Paschase Ratberg, abbé de Corbie son disciple, sous des noms empruntés, parcequ'il y est parlé de plusieurs choses importantes & secretes, qui s'étoient passées dans la déposition de Louis *le Debonnaire* l'an 833, & qu'il n'étoit pas sûr de débiter ouvertement du vivant de cet empereur, ni de son fils Charles *le Chauve*; temps auquel Paschase écrivoit cet ouvrage. Cette histoire apprend que Walla avoit épousé avant sa retraite la fille de *Guillaume* duc de Septimanie. * *Vie de* Louis *le Débonnaire*. Eginard. *Acta SS. ord. S. Benedicti, IV secul.* Bulteau, *abrégé de l'histoire de l'ordre de S. Benoît, tome II.* Le pere Anselme, *histoire de la maison de France.*

WALLART (Vincent) étoit un Flamand, né dans le diocèse de Cambrai, qui s'est consacré dans le dernier siécle à une pénitence très-austère. L'amour de la retraite & de la vie cachée l'ayant porté à sortir de sa patrie vers l'an 1664, il vint à Paris âgé d'environ trente-deux ans, & y vécut pendant trente-quatre ans dans une pénitence très-rigoureuse. Mais ne croyant pas encore pratiquer une mortification assez grande, il se retira sur le Mont-Valerien près de Paris, où il mena la vie de reclus pendant six ans entiers, c'est-à dire jusqu'à sa mort, qui arriva un samedi 23 février 1704. Il étoit âgé de soixante-douze ans. Il avoit ordonné qu'on l'enterrât sur la montagne dans un lieu qu'il avoit marqué; mais comme ce lieu n'étoit point béni, on ne suivit point son intention, & il fut enterré dans la chapelle des anciens reclus, appellée du Sauveur, & on lui dressa cette épitaphe.

Hic sepultus est VINCENTIUS WALLART, *Belga ex agro Cameracensi, qui sese in occulto continens, Parisiis per annos 34 viam vivendi ingressus asperrimam, duriorem in hoc montis vertice integro sexennio iteravit. Mirabili caritate veritatem, & quâ potuit operâ, omnes ei consentientes fovit & adjuvit. Ad extremum in domando corpore iisdem ac prius laboribus, toto morbo, per duos fermè menses assiduus, brachiis ad crucis formam distentis, cœlestem patriam corde suspirans, & intuens oculis, expiravit post horam decimam ante meridianam, die sabbati 7 kal. martii, an. 1704, ætat. 72.*

Cavit testamento ne in iis ædiculis corpus sepulturæ mandaretur; sed quia locus quem foris in area præoptaverat, fortè sacer non fuit, debito honore nolens honestatus est.

Abi, lector, & recogita.

Det illi Dominus invenire misericordiam à Domino in illa die.

M. Wallart a toujours été ami & bienfaiteur de Port-Royal, & de ceux qui étoient liés à cette maison. * *Mémoires du temps.*

WALLENSTAD, anciennement *Riva*, petite ville de Suisse. Elle est dans le comté de Sargans à quatre lieues de Glaris, vers le levant, sur le lac de Wallenstad ou de Riva, en latin *Rivarius Lacus*, qui se décharge dans celui de Zurich par le moyen de la riviere de Limmat. * Baudrand.

WALLER (Edmond) poëte Anglois, qui florissoit dans le dernier siécle, s'est fait généralement admirer par la délicatesse & par l'élévation de son génie. Ses vers ont une douceur & une harmonie qui lui sont particulieres. C'est ce que dit Pope dans ces vers de son Essai sur la critique, selon la traduction de M. l'abbé du Resnel.

Par des secrets cachés aux poëtes vulgaires,
Unissez dans vos vers les qualités contraires:
Aussi doux que WALLER, *aussi fort que Denhant,*
Soyez tout à la fois & nerveux & touchant.

Il étoit fort lié avec la duchesse de Mazarin, & avec M. de Saint-Evremont. M. de la Fontaine, dans une lettre à M. de Bonrepaux, l'appelle l'Anacréon d'Angleterre. Voluptueux comme ce poëte, l'amour qu'il avoit pour le plaisir, ne lui permit jamais de faire de longs ouvrages. Il n'écrivoit que pour son amusement, celui de sa maîtresse & de ses amis. Il fit cependant sur la fin de sa vie, qui fut très-longue, un poëme sur l'amour divin en six chants, & quelques autres poësies pieuses. Il n'a écrit qu'en anglois: ce qui a fait dire à M. de S. Evremont, dans sa piéce touchant la dispute sur les anciens & les modernes:

Honneur des esprits d'Angleterre,
WALLER, *tes beaux écrits se verroient admirés*
D'un bout à l'autre de la terre,
Si dans ta propre langue ils n'étoient resserrés.

Voici le jugement que le sieur Arrouet de Voltaire porte de Waller dans ses *Lettres philosophiques*, vingt-uniéme lettre: « Waller, *dit-il*, eut à peu près à Londres la même réputation que Voiture eut à Paris, & je crois qu'il la méritoit mieux .... Il étoit meilleur que lui; mais il n'étoit pas encore parfait. Ses ouvrages galans respirent la grace; mais la négligence les fait languir, & souvent les pensées fausses les défigurent. Les Anglois n'étoient pas encore parvenus de son temps à écrire avec correction. Ses ouvrages sérieux sont pleins d'une vigueur qu'on n'attendroit pas de la mollesse de ses autres piéces. Il a fait un éloge funébre de Cromwel, qui avec ses défauts passe pour un chef d'œuvre... Charles II, qu'il avoit loué dans une piéce faite exprès, lui reprocha qu'il avoit fait mieux pour Cromwel. Waller répondit: Sire, nous autres poëtes, nous réussissons mieux dans les fictions que dans les vérités... Ce poëte, ajoute le sieur Arrouet, étoit né à la cour avec soixante mille livres de rente; ce qui ne l'empêcha point de cultiver son talent. » * *Voyez* sa vie à la tête de ses œuvres; une note de M. du Resnel sur le deuxiéme chant de sa traduction en vers françois de l'Essai sur la critique de M. Pope, &c. *Voyez* aussi les *Lettres d'un François sur les Anglois*, par M. l'abbé le Blanc, de Dijon, tom. II, lettre 40. Cette lettre roule sur Waller, dont M. le Blanc donne le caractère, & la traduction en prose d'une petite piéce de vers de ce poëte. Il y dit entr'autres, que Waller est un des auteurs à qui la poësie angloise a le plus d'obligation. C'est le premier de ceux de cette nation, ajoute-t-il, qui ait consulté l'harmonie dans l'arrangement des mots, & suivi le gout dans le choix des idées. Il a autant de galanterie & plus de naturel que Voiture, & plus de feu & plus de correction que Chaulieu. C'est, de l'avis de ceux qui s'y connoissent, le poëte le plus aimable & le plus chéri que les Anglois aient eu. Clavedon fait de grands éloges de la probité de Waller, mais s'il avoit les mœurs pures, dit encore l'auteur des lettres, il n'avoit pas l'ame forte: il changeoit de façon de penser selon les temps & les circonstances. Il est peu de poëtes qui aient autant flaté leurs souverains; & ce défaut est d'autant plus remarquable en lui, qu'il n'en est peut-être point qui aient vécu sous tant de princes différens. Dans ses ouvrages, Jacques I est le plus grand des rois; Charles son fils lui succéde à peine qu'il l'efface; Cromwel est encore plus grand qu'aucun d'eux;

Charles II est-il rétabli sur le trône, il éclipse le protecteur; il est lui-même à son tour éclipsé par Jacques II, son frere. Enfin, selon lui :

Le monarque qui regne est toujours le plus grand.

WALLINGFORD, ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Barck qu'on appelle *Morten*, située sur la Tamise. C'est une ville ancienne, & qui étoit autrefois extrêmement forte. C'est la *Gallena* ou la *Caleva Attrebatum* des anciens, capitale des *Atrébatiens*, puis des Saxons, qui habitoient dans ce comté. Elle a eu autrefois un mille de tour sans les remparts; étoit défendue d'un fort château, & contenoit douze paroisses. Mais en 1348, elle fut si désolée par la peste, qu'elle n'a maintenant qu'une église de reste & très-peu d'habitans. On ne voit plus que les masures de ses remparts; elle a pourtant encore le privilége de députer deux membres au parlement. Elle est à 38 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

WALLINGFORD (Jean) historien Anglois, a écrit des chroniques des rois d'Angleterre, qu'il a ramassées en un livre, dont les manuscrits étoient gardés dans la bibliothéque du baron de Lomlei. * Pitseus.

WALLIS (Jean) fameux mathématicien Anglois, naquit en 1616 à Ashford dans le Kent, où son pere étoit prédicateur, & fit ses études dans le collége d'Emanuel à Cambridge. Il fut ensuite ministre de l'église de S. Martin, & depuis d'une autre église à Londres du temps de la rebellion. En 1649, il fut nommé professeur *savilien* en géométrie dans l'université d'Oxford, & prit le degré de docteur en théologie. En 1657 il obtint la charge de garde des archives, tint celles de l'université dans un très-bon ordre, & en défendit les droits avec autant de prudence que de zèle. Il fut un des premiers qui contribuerent à l'établissement de la société royale de Londres, qui a eu dans son corps tant de membres illustres. Il a toujours joui d'une bonne santé jusqu'à sa mort, qui arriva à Oxford le 28 d'octobre 1703, âgé de quatre-vingt-sept ans. C'est avec raison qu'on lui donne rang parmi les principaux mathématiciens de son siécle. Il possédoit aussi une science particuliere pour déchiffrer les lettres écrites en chiffres; & par-là il s'est rendu encore utile à sa patrie & à des princes étrangers amis de l'Angleterre. L'électeur de Brandebourg lui envoya en 1693, une chaîne d'or avec une médaille, en récompense d'un service de cette nature qu'il lui avoit rendu. Les ouvrages de Wallis sont: *Arithmetica; De sectionibus conicis; Arithmetica infinitorum*, que le savant Ismaël Bouillaud a depuis commenté au long. Wallis a publié aussi divers ouvrages des anciens mathématiciens avec des versions latines, entre autres quelques écrits d'Archiméde; l'harmonie de Ptolémée; le traité d'Aristarque de Samos, de la distance du soleil & de la lune; les commentaires de Porphyre sur l'harmonie, &c. le tout en trois volumes *in-folio*, imprimés en 1693, 1695, 1699. Ces trois volumes contiennent aussi les ouvrages de Wallis sur la théologie, qui sont les plus foibles de ses écrits; savoir un traité de la Trinité; un autre du sabbat chrétien; un commentaire sur l'épître de S. Paul à Tite; un discours sur les titres des pseaumes; un autre sur Melchisedech; un autre sur Job, &c. Enfin on trouve dans le même recueil sa grammaire pour la langue angloise, avec un discours physique de la parole; sa logique, & diverses piéces contre Hobbes, dont il démontre l'ignorance dans la philosophie & dans les langues. * *Mémoires du temps. Les actes de Leipsick de l'année* 1704.

WALLIUS (Jacques) Jésuite Flamand, né à Courtrai l'an 1599, mort vers l'an 1680, célebre poëte Latin, dont les poësies ont été recueillies en un volume, & divisées en neuf livres; savoir, deux de piéces *héroïques*; un de *paraphrases* en vers hexametres sur Horace; deux d'*elégies*; un autre, sous le titre d'*Olivier de la paix*, qui est aussi composé d'élégies; & trois d'odes. Elles furent imprimées à Anvers l'an 1656, *in-8°*; l'an 1657, *in-12*; l'an 1669, &c. * Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*.

WALON DE BEAUPUIS (Charles) *cherchez* BEAUPUIS.

WALON, nommé aussi WALRADE, édifia beaucoup par sa régularité l'abbaye de Hautmont, aujourd'hui le monastère ou l'abbaye de l'Alne, au diocèse de Cambrai, fondée par S. Laudelin pour des religieux Bénédictins, ausquels dans la suite succéderent des chanoines séculiers, & à ceux-ci des chanoines réguliers, qui peu après la céderent aux religieux de l'ordre de Cîteaux, qui en sont aujourd'hui en possession. Wallon vivoit dans le XII siécle. Il étoit Flamand, & son vrai nom étoit Walrade, qui fut changé en celui de Walon, qui étoit plus doux pour la prononciation. *C'étoit*, dit l'auteur contemporain de son éloge, *un vrai Israélite, sans fard, sans déguisement, sans artifice*. Il se consacra assez jeune à la vie monastique dans l'abbaye de l'Alne, & en suivit la profession avec persévérance & avec le même zèle pendant trente-huit ans. Il fut durant presque tout le même temps célérier de son monastère, & se distingua au-dessus de ses freres par sa piété constante & par son amour pour la régularité de la discipline. Le plaisir même le plus légitime ne put jamais lui faire quitter sa retraite. Il ne se trouvoit bien que là, parceque c'étoit Dieu qui l'y avoit placé. Il plaisoit à tous par sa grande douceur & par sa modération : les chagrins, les contradictions, les douleurs aiguës de la maladie ne lui arracherent jamais aucune plainte, & ne purent altérer la tranquillité de son esprit. Il étoit si mortifié, que dans les dégouts même que lui causoient quelquefois ses infirmités, il ne prenoit d'autre nouriture que celle qui auroit pu contenter un homme robuste & affamé. Il étoit assidu aux offices divins autant que ses occupations le lui permettoient; & quelque chose qu'il fît, il prioit toujours quand il étoit seul. Il eut soin de fournir son église d'ornemens utiles, & sa maison des petites commodités dont elle manquoit, pendant qu'il se privoit souvent lui-même du nécessaire. Dieu le priva de la vue sur la fin de ses jours; mais il n'en devint que plus intérieur. Ses infirmités & ses douleurs augmenterent beaucoup les dernieres années de sa vie, & acheverent de le purifier. Il mourut l'an 1174. Les religieux de son monastère lui dresserent un court, mais édifiant éloge, que les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, ont publié les premiers dans le tome VI de leur *Collectio amplissima veterum scriptorum & monumentorum*, &c. page 1213 & suivantes. * *Voyez* aussi le *Voyage littéraire* des mêmes, tome I, 2 part. pages 208 & 209.

WALONS ou OUALONS, surnom que l'on donne aux peuples qui ont l'usage de la langue françoise dans la Flandre, l'Artois, le Hainault, &c. Ils ont la réputation d'être excellens soldats.

WALPOL (Richard) Jésuite Anglois, & habile théologien, fut plusieurs années préfet à Rome, & dans les colléges d'Espagne & d'Angleterre. Ce pere qui est auteur de la réponse *ad provocationem* O. E. & de quelques autres ouvrages, mourut à Valladolid vers l'an 1607. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WALSÉE, OBERVALSÉE, bourg de la basse Autriche. Il est sur le Danube, à trois ou quatre lieues au-dessous de l'embouchure de l'Ens. Quelques géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Falciana* ou *Locus Felix*, petite ville du Norique. * Baudrand.

WALSH (Pierre) né dans le comté de Kildare en Irlande, se fit Francifcain, & alla finir ses études à Louvain, où il fut lecteur en théologie. De retour dans

ſa patrie, il ſe rendit à Kilkenni, pendant que le conſeil ſuprême des catholiques confédérés s'y tenoit, & s'y diſtingua par ſa capacité, auſſi-bien que par ſes principes. Ceux-ci étoient tous oppoſés aux idées du nonce Rinuccini. Walsh prétendoit que les catholiques devoient ſe contenter des promeſſes générales que le marquis d'Ormond, vice-roi du royaume, leur faiſoit, au nom de Charles I, touchant le *redreſſement* de leurs griefs & la liberté de conſcience qu'ils demandoient; au lieu que le nonce & ſon parti exigeoient des furetés que le roi ne pouvoit accorder dans les circonſtances, crainte d'effaroucher cette race de fanatiques qui trempèrent ſi impitoyablement leurs mains parricides dans le ſang innocent du meilleur des princes. Dans cette occaſion, on auroit de la peine à décider lequel des deux partis avoit le plus de tort: car le marquis en s'opiniâtrant trop de ne point accorder des conditions raiſonnables en elles-mêmes, nuiſit extrêmement aux affaires de ſa majeſté, & fit voir que la bonne opinion qu'il vouloit donner de ſon zèle pour le proteſtantiſme, auquel il étoit nouveau converti, étoit la ſource d'une ſi funeſte politique. De l'autre côté, le parti du nonce empêchoit par ſes conteſtations qu'on s'oppoſât aſſez efficacement aux vigoureux efforts de l'ennemi commun, qu'on auroit pu facilement écraſer, du moins en Irlande, où il y avoit dix royaliſtes contre un parlementaire, ſi on n'avoit pas perdu par cette déſunion, le temps & les moyens d'y réuſſir. Après le rétabliſſement du roi Charles II, le pere Walsh, étant alors agent du clergé catholique, en engagea pluſieurs, tant parmi les ſéculiers, que parmi les réguliers, à ſigner conjointement avec des pairs & grand nombre de gentilshommes, une formule *ou remontrance de leur fidélité au roi, de l'horreur qu'ils ont des principes des rebelles, & de leur renonciation à toute ſuprématie que le pape pouroit prétendre ſur le temporel des rois.* Cette piéce, dont il étoit auteur & promoteur, lui attira bien des contradictions. La cour de Rome fut extrêmement irritée contre lui, & M. Pierre Talbot, archevêque catholique de Dublin, ne le fut pas moins. Ce prélat écrivit très-vivement contre le pere Walsh, & l'excommunia même dans la ſuite, n'omettant rien pour lui faire ſentir tout le poids de ſon autorité, auſſi-bien que de ſon indignation. Cette diſpute occaſionna une aſſemblée du clergé catholique d'Irlande, par la permiſſion tacite de la cour d'Angleterre. On y délibéra ſur le ſens de la *remontrance*, qu'on décida être conçue en des termes trop choquans, pour être ſouſcrite par de véritables catholiques: après quoi ce ſynode dreſſa une autre formule plus modérée, mais qui ne fut nullement du gout de la cour britannique. Cependant elle regarda avec indifférence les mauvais traitemens qu'eſſuyerent les *remontrans* de la part de leurs confreres. Ce fut pour les éviter que le pere Walsh ſe rendit à Londres, pour s'y mettre ſous la protection du gouvernement, & ſur-tout ſous celle du duc d'Ormond qui le conſidéroit beaucoup, & qui lui accordoit un accès libre chez lui. Il lui fit donner en même temps une penſion de cent livres ſterlins, dont il jouit juſqu'à ſa mort qui arriva au mois de ſeptembre 1687, peu avant celle de ſon bienfaiteur, qu'il avoit tenté inutilement de ramener au ſein de l'égliſe. Ce ſeigneur lui donna pour toute raiſon de ſa perſévérance dans la communion proteſtante, que les catholiques mêmes convenoient qu'il y a des abus dans leur religion, & par conſéquent qu'il n'y a point de néceſſité de s'y ranger; que pour lui, il avoit de la charité pour les catholiques qui ignorent invinciblement ces abus ou erreurs; qu'au reſte, en qualité de véritable ami, il auroit dû l'avertir plutôt du danger où il le croyoit par rapport à ſon ſalut. M. Burnet, dans l'hiſtoire de ſon temps, fait un bel éloge de la capacité du pere Walsh, & de ſa fidélité pour ſes princes légitimes; mais comme il faut, à ſes yeux, que tous ceux de cette trempe ſoient ou aient été proteſtans, il prétend que les ſentimens de celui-ci n'étoient guère différens de ceux de ſes amis. Le pere Walsh compoſa bien des piéces, que les ſeules circonſtances lui avoient arrachées. Voici la liſte de celles qu'on a pu voir. On y poura remarquer un peu trop de zèle pour la cauſe qu'il avoit embraſſée. Il lui eſt arrivé, auſſi-bien qu'à un grand nombre d'autres auteurs, d'outrer les matieres qu'il traitoit. *Queſtions touchant la légalité de la préſente ceſſation, & des cenſures contre tous les confédérés qui y ont adhéré*, avec des réponſes, à Kilkenny, &c. 1648. *Les enſeignes irlandoiſes ployées:* c'eſt une réplique à un traité du comte d'Orrery, intitulé, *Les enſeignes irlandoiſes déployées*, en 1662. *Lettre au duc d'Ormond, pour le prier de regarder favorablement les catholiques d'Irlande*, 1660. Cette lettre ayant été répondue par le comte d'Orrery, l'auteur répliqua ſous ce titre: *Réplique* de Pierre Walsh *à la réponſe d'une perſonne de qualité*, dédiée à ſa grace le duc d'Ormond, à Paris, 1664, *in*-4°. *Une relation plus ample*, &c. dont la ſubſtance ſe trouve dans la *remontrance*, en 1662, *in*-12, à Londres. *Epiſtola ad Thomam Haraldum*, 1672. *Hibernica:* c'eſt une apologie de ſa conduite par rapport à la *remontrance*, & de ceux qui l'ont ſouſcrite; en 1671. *Defenſe* de ſaint Thomas de Cantorbery. *Hiſtoire & juſtification de la fidèle formule ou remontrance irlandoiſe*, en 1661, contre les calomnies renfermées en pluſieurs traités, avec une relation & diſcuſſion exacte de la remontrance illuſoire, dreſſée par le clergé en 1666. La premiere partie de cet ouvrage fut imprimée juſqu'à la page 442, en 1669; & la ſeconde en 1674. On y trouve du curieux & du ſolide; mais il eſt trop prolixe: c'eſt un grand *in-folio.* Aux catholiques d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecoſſe & autres pays ſous la domination de ſa gracieuſe majeſté Charles II, 1673, *in-fol.* Quatre lettres ſur différens ſujets à des perſonnes de qualité, Londres, 1686, *in*-8°; la premiere eſt adreſſée au comte d'Eſſex, alors viceroi d'Irlande, en faveur des partiſans de la remontrance; la ſeconde à l'évêque de Ferns, au ſujet de quelques paſſages de ſon livre, l'*Iphigénie enſanglantée;* la troiſiéme au même par rapport à ſon livre, *la chute déplorable d'André Sall;* la quatriéme eſt une fort longue lettre au recteur Barlow, évêque proteſtant de Lincoln, où il répond à un livre que celui-ci avoit écrit contre la religion catholique. Ces lettres avoient été imprimées d'abord ſéparément en différentes années, mais on les joignit enſemble en 1686. Vue de l'état d'Irlande depuis l'an du monde 1756, juſqu'à l'année 1652 de l'ére chrétienne, à Londres, 1682, *in*-8°. Il finit cependant à l'année 1172, qui fut celle où Henri II aborda en Irlande. La ſeconde partie qui devoit contenir les choſes arrivées depuis ladite époque 1172, n'a pas paru, apparemment à cauſe du peu de ſuccès qu'eut la premiere, qui ne répond nullement à la réputation de l'auteur. *Cauſa Valeſiana, epiſtolis ternis prælibata, in anteceſſum fuſioris apologiæ, cum additamento de Carono*, à Londres, 1684, *in*-8°. Bayle, dans ſa *république des lettres*, parle aſſez avantageuſement de ce traité, qui tend par-tout à le juſtifier lui-même auſſi bien que ſon ami le pere Caron, au ſujet de ſa très-chérie remontrance. Lettre à l'internonce de Vecchis à Bruxelles, datée du 12 février 1665, imprimée en anglois dans ſa remontrance irlandoiſe, page 533, *in-fol.* Il dit avoir compoſé une hiſtoire complette de toutes les tranſactions publiques concernant les dernieres guerres d'Irlande; mais quoiqu'il l'eût prête à mettre ſous preſſe, il paroît certain que cet ouvrage n'a pas encore vu le jour. Ce pere s'étoit quelques années avant ſa mort, réconcilié parfaitement avec le ſaint ſiége, qui lui avoit accordé l'abſolution des cenſures encourues par les démarches ci-deſſus mentionées, & il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Dunſtan à Londres.

Il y a eu un autre Walsh, nommé *François*, du même pays & du même ordre que le précédent, qui, après avoir enseigné la philosophie à Prague, devint gardien des Observantins à Dublin. Il écrivit un *Dictionaire irlandois*, qui se trouve manuscrit dans la bibliothéque de Marsh. Il publia un petit livre sur la dévotion, intitulé : *Funiculus triplex*, à Dublin, *in*-8°, & un ouvrage posthume imprimé dans la même ville, *in*-8°, dont voici le titre : *Le monde antidiluvien, ou nouvelle théorie de la terre, contenant un récit clair de la forme & constitution du globe terrestre avant le déluge universel, démontrant qu'il étoit tout différent de ce qu'il est à présent* : & aussi de l'origine & des causes dudit déluge, des cavités souterreines, mers, isles, montagnes, &c. Ce pere est encore auteur d'un traité intitulé : *Philosophia vetus innovata*. * *Mémoires mss. de M. l'abbé Henegan.*

WALSH (N.) poëte Anglois moderne, que le célébre Pope qui a été de nos jours le meilleur poëte de l'Angleterre, regarde comme son maître, & par qui il dit qu'il avoit été conduit dans sa jeunesse dans les routes du Parnasse. Voici l'éloge qu'il en fait dans son Essai sur la critique en vers anglois, selon la traduction en vers françois par M. l'abbé du Resnel :

Du Parnasse envieux, ce mortel si chéri,
Tel Walsh, *des doctes sœurs le juge favori,*
Condamnoit sans aigreur & louoit sans bassesse :
Cœur rempli de droiture, esprit plein de justesse,
Doux & compatissant pour les fautes d'autrui,
Il fut de la vertu le plus solide appui.

Jonhson, imprimeur à Londres, a donné six volumes d'œuvres mêlées. « Et c'est là seulement, dit encore M. du Resnel dans les notes sur l'ouvrage cité, » que l'on trouve les restes inestimables du sieur Walsh. » Quoique très exact dans ses compositions, elles ont » un air libre & négligé qui leur donne une grace & » une douceur singuliere. C'est dommage, conclut- » il, que le respect qu'il avoit pour le public, l'ait en- » gagé à supprimer plusieurs de ses piéces, dans les- » quelles tout autre que lui n'auroit peut-être trouvé » aucun défaut. »

WALSINGHAM, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée septentrionale du comté de Nortfolck, qu'on appelle *Grenehoë*; on le nomme *Walsingham le Grand*, pour le distinguer de *Walsingam le Vieux*, petit bourg à deux milles vers le nord de l'autre. Il y avoit autrefois un collége de chanoines, & un grand concours de pélerins, qui s'y rendoient pour faire leurs dévotions à une chapelle de la sainte vierge, près de deux puits, qu'on appelle encore aujourd'hui *les puits de la vierge Marie*. Ce bourg est à 89 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

WALSINGHAM (Robert) que Sixte de *Sienne* nomme *Rupert Walsingen*, Anglois, docteur & professeur en théologie à Oxford, & religieux de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut un de ceux qui résisterent à Gerard de Boulogne, général de l'ordre, & qui ne voulurent point consentir au decret du chapitre, qui portoit que l'ordre des Carmes en Angleterre seroit divisé en plusieurs provinces. Il mourut à Norwich au mois de janvier de l'an 1310, sous Edouard II, roi d'Angleterre, & laissa plusieurs ouvrages qui marquent son savoir assez considérable pour ce temps-là, *Super ecclesiasticum; Determinationes scripturæ; Elucidationes sententiarum; Quæstiones solemnes, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WALSINGHAM (Jean) Carme Anglois, onziéme provincial de son ordre en Angleterre, après avoir étudié en philosophie à Oxford, vint à Paris, où il fit sa théologie, & où, selon Trithême, il fut professeur dans le collége de Sorbonne. Le pape Jean XXII le fit venir depuis à Avignon, pour soutenir la puissance des papes contre Ocham, qui se sentant coupable, ne voulut point s'y trouver, de peur d'être puni de sa témérité. Walsingham fut aussi fort considéré de Benoît X auprès duquel il fut long-temps, & laissa plusieurs ouvrages; entr'autres, ceux qui sont intitulés, *In proverbia Salomonis : Super magistrum sententiarum libri 4 : Utrum relationes in divinis sint : De ecclesiastica potestate, contra Ochamum, &c.* Il mourut l'an 1330, à Avignon, dans le couvent des religieux de son ordre, sous le regne d'Edouard III, roi d'Angleterre. * Pitseus, *in vita illust. Anglorum.*

WALSINGHAM (Thomas) Anglois, natif de Nortfolck, religieux de l'ordre de S. Benoît, prit l'habit dans l'abbaye de S. Alban, où il exerça la dignité de chantre vers l'an 1440, sous le regne de Henri VI, roi d'Angleterre. Il aimoit uniquement l'histoire, & rechercha avec soin les antiquités de son pays, qu'il a mises dans un bon ordre, & qu'on voit dans les histoires qu'il a données au public en qualité d'historiographe du roi; car c'étoit la coutume des rois de choisir un religieux de l'abbaye de S. Alban, pour écrire l'histoire. Il a laissé *Auctuarium polychronici : Acta regis Henrici sexti, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WALSINGHAM (François) ministre & secrétaire d'état sous Elizabeth, reine d'Angleterre, étoit chevalier, & fut l'un des hommes de son temps qui eut les plus belles reparties. Il naquit de parens nobles qui eurent un grand soin de son éducation. Il fit ses études dans les universités d'Angleterre, sa patrie; & comme il avoit un génie fort heureux, il fit en peu de temps de très-grands progrès dans l'étude. A ces connoissances il ajouta celles que les personnes judicieuses acquierent pour l'ordinaire dans les voyages. Il fit les siens en homme de réflexions, judicieux & de gout; & se perfectiona si bien dans les langues, qu'il y fut le plus habile homme de son temps, & celui qui savoit le mieux s'en servir; ce qui ne contribua pas peu à le faire entrer dans les affaires. Il fit deux voyages en France, avec le caractere d'ambassadeur; le premier sous le regne de Charles IX, pour le mariage de sa souveraine avec le duc d'Anjou; le second sous Henri III, pour la négociation du mariage de la même princesse avec le duc d'Alençon. A sa premiere ambassade, il eut la douleur de voir le massacre de la S. Barthelemi, & manqua lui-même de s'y trouver envelopé. Il s'aquitta si bien de cette double ambassade, qu'il eut part à son retour aux plus importantes affaires de l'état, fut fort avant dans la faveur d'Elizabeth qui le fit secrétaire d'état, & montra par-tout une vigilance infatigable pour sa sureté. La découverte qu'il fit d'un grand nombre de conspirations, servit beaucoup à affermir cette princesse sur le trône. Il avoit de si bonnes intelligences dans les cours étrangeres, que rien n'échapoit à sa connoissance. Il avertit la reine de l'entreprise des Espagnols, deux ans avant qu'elle éclatât. Il trouva moyen de tirer du cabinet du pape la copie de la lettre par laquelle Philippe II, roi d'Espagne, lui confioit le secret de ce fameux dessein. *C'étoit, en un mot*, dit un auteur, *le cardinal de Richelieu de la reine Elizabeth.* Hardi quand il le falloit, lorsqu'on remettoit quelque chose à sa prudence, & qu'il voyoit de la nécessité à ajouter ou à retrancher à ses instructions, il le faisoit avec autant d'art que de ménagement & de prudence. Jamais homme ne sut mieux hazarder quelque chose pour se tirer d'un mauvais pas, & n'a mieux su se mettre au-dessus des formalités quand le besoin le requeroit. Il avoit un talent particulier pour se faire estimer à la cour où il résidoit, & une adresse admirable à passer les petites choses, quand il étoit question d'en obtenir de plus importantes. Aussi avoit il tout ce qui peut former un ministre du premier ordre; l'esprit vif, le jugement solide, & une telle sagacité, qu'il pénétroit le fonds des hommes & des affaires, & les secrets les plus cachés : aussi ingénieux à découvrir ce que les autres avoient dans le cœur, qu'à cacher ses propres

pensées. Il fut comme cent autres l'agent de Guillaume Cécill, baron de Burleigh, insinuant & réservé dans sa conversation, voyant tout le monde & n'étant vu de personne. Avec beaucoup de prudence, il avoit un grand fonds de bonté, & rendoit avec plaisir service à tout le monde, autant que la justice & son devoir pouvoient le lui permettre. Quand il survenoit des contestations, il écoutoit tout le monde, & profitant de ce qu'on venoit de dire, ou pour prendre de nouvelles précautions, ou pour se confirmer dans son opinion, il entraînoit tout enfin sans qu'on pût lui répliquer. Il fut plus fin que certaines gens qui vouloient dominer : adroitement, & sans jamais employer contr'eux le mensonge, il sut toujours sagement déterrer la vérité, & les rendre eux-mêmes dupes de leurs équivoques & de leurs restrictions mentales. Ami de Cécill, allié de Leicester, & l'oracle de Sussex, il sut tirer avantage de toutes les factions, sans avancer les unes, ni abaisser les autres. Il regla une fois le gouvernement des Pays-Bas en qualité de commissaire, & changea deux fois celui de l'Écosse en qualité d'ambassadeur. Il entretint jusqu'à 53 agens, & 18 espions dans les cours étrangeres, & il en fut toujours servi exactement & avec fidélité. Mais avec de si grandes qualités, il eut le malheur d'être opposé aux catholiques, & de jetter en Angleterre les fondemens du gouvernement protestant. Il eut aussi beaucoup de part aux guerres des Pays-Bas, & fit par ce moyen une grande diversion des forces des Espagnols, & ce fut lui principalement qui mit le trouble dans la maison d'Autriche, par les semences de division qu'il y jetta. Il avoit amassé une bibliothéque considérable ; & malgré ses vastes occupations il en avoit fait un tel usage, que l'on assure que s'il étoit pour la politique ce que Cécill étoit pour l'histoire, il n'étoit pas moins versé dans l'histoire même, que dans la plupart des autres sciences. Il eut une fille unique qui fut mariée au chevalier Philippe Sidney, ensuite à milord d'Essex, & enfin à milord de Saint-Alban. Cependant Walsingham ayant vécu sous un regne où les chutes étoient fort fréquentes, il fut lui-même la victime de ces révolutions. Il fut disgracié & obligé de se retirer ; & lorsqu'il mourut en 1590, il étoit réduit à une telle pauvreté, qu'à sa bibliothéque près, à peine se trouva-t-il de quoi faire ses funérailles. La plupart de ses biens furent vendus après sa mort, pour rembourser à l'épargne l'argent qu'il avoit dépensé pour le service de la reine. On imputa cette dureté à Leicester & au lord trésorier, & on disoit que n'ayant pas été de ses amis pendant sa vie, ils avoient été bien-aises de trouver l'occasion de se venger après sa mort des mauvais offices qu'ils prétendoient en avoir reçus, quoique l'on assure qu'ils n'avoient aucun juste sujet de se plaindre de lui. Walsingham est auteur de la lettre qui est à la fin de l'*histoire de la réformation d'Angleterre* du docteur Burnet, depuis évêque de Salisburi. Il prétend y justifier la conduite d'Elizabeth envers les catholiques. Mais son grand ouvrage est celui qui est intitulé, *Mémoires & instructions pour les ambassadeurs, ou lettres & négociations de Walsingham.* Cet ouvrage, écrit en anglois, fut imprimé à Londres en 1655, *in-folio.* Il a été traduit en françois par Louis Boulesteis de la Contie, & imprimé en cette langue à Amsterdam en 1700, *in-4°*, puis en 1718, & en 1725, en 4 vol. *in-12.* Le traducteur y a joint les *maximes politiques* de Walsingham, qu'il a aussi traduites en françois, & des *remarques sur la vie des principaux ministres & favoris de la reine Elizabeth.* Les *maximes politiques* avoient déja paru en françois, de la même traduction, à Lyon 1695, *in-12*, sous ce titre, *Le secret des cours, ou le journal de Walsingham*, avec les *fragmens ou remarques de Robert Nanton* ou Navnton, *sur le regne & les favoris d'Elizabeth.* Jean le Pelletier avoit donné dès 1683, à Rouen, une traduction de ces fragmens. * *Voyez* les mémoires pour les ambassadeurs par Walsingham ; les remarques sur la vie de Walsingham, à la fin de la traduction de ses mémoires ; & la préface de la traduction de ses maximes politiques donnée sous le titre du *Secret des cours*, &c.

WALSTEIN (Albert) gentilhomme qui s'éleva aux dignités de baron de Bohême & de duc de Fridlan. Ne pouvant souffrir l'air de l'école, il fut donné pour page au marquis de Burgaw, fils de l'archiduc Ferdinand d'Inspruck. Il se fit catholique après être sorti de page, vit l'Espagne, la France, l'Angleterre & l'Italie, & s'arrêta à Padoue, où il reprit ses études, & où il s'attacha sur-tout à la politique & à l'astrologie. Ensuite il retourna chez lui, s'y maria ; & après la mort de sa femme, il alla offrir son service à l'archiduc Ferdinand, contre les Vénitiens, au siége de Gradisca dans le Frioul. Il gagna l'amitié de ce prince, qui le fit colonel des milices de Poméranie. Pendant les troubles de Bohême, il s'offrit à l'empereur avec une armée de trente mille hommes, à la charge qu'il en seroit général. Avec cette nouvelle qualité, il subjugea le diocèse d'Halberstat & l'évêché de Hall, ravagea les terres de Magdebourg & d'Anhalt, défit Mansfeld pour la premiere fois ; & l'ayant battu une seconde fois avec Bethlem Gabor, auquel il s'étoit joint, il le poussa enfin hors de l'Allemagne, dont il étoit la terreur. Il reprit toute la Silésie, secondé par les troupes de Tilli, défit le marquis d'Urlach, conquit l'archevêché de Bremen & l'Holsace, se rendit maître de tout ce qui est entre l'Océan, la mer Baltique & l'Elbe, & ne laissa que Glukstad au roi de Danemarck, qu'il chassa de la Poméranie, & rendit entierement inutile jusqu'au traité de Lubeck. Après ce traité, un édit de la cour impériale, contre les complices de la révolte, attaqua principalement le duc de Meckelbourg, dont la dépouille & les qualités qui furent données à Walstein, lui enflerent le cœur, jusqu'à l'engager à se faire traiter d'altesse. Dans cette conjoncture, une déclaration de l'empereur, pour la restitution des biens ecclésiastiques, alarma les protestans, qui appellerent Gustave Adolphe, roi de Suéde, à leur secours. L'empereur intimidé accorda la déposition de Walstein, au duc de Baviere, au conseil d'Espagne, & à toute l'Allemagne jalouse & unie ; & n'opposa à Gustave, descendu en Poméranie, que le seul Tilli. Walstein se soumit, flaté par les espérances que lui donna Jean-Baptiste Seni, son astrologue, d'un plus glorieux rétablissement. Tilli, grand capitaine, mais trop dépendant du conseil de Vienne pour faire de grands coups, fut battu par les Suédois à Leipsick ; après quoi le vainqueur courant l'Allemagne comme un torrent, réduisit l'empereur à rappeller Walstein, & à lui donner la qualité de généralissime, & de maître indépendant de la paix & de la guerre, par l'entremise du prince d'Eggemberg, son ami, qui le fut trouver à Zenam. Ce fut dans la conjoncture de cette nouvelle élévation, que se voyant nécessaire, il songea à se mettre en état de n'avoir rien à craindre. Il entra en lice avec le roi de Suéde, qu'il eût, disoit-il, renvoyé à son entrée dans l'Allemagne, avec des verges. Il le battit, & en fut battu : mais il lui enleva presque toute la Bohême, par la prise de Prague ; & soutint sa réputation par des entreprises, tantôt contraires, & tantôt avantageuses, jusqu'à la bataille de Lutzen, donnée le 16 novembre 1632. Le combat opiniâtré, & disputé par le duc de Weimar, malgré la mort du roi de Suéde, qui fut tué dès le commencement, ne fut terminé que par la défaite de Walstein. Délivré d'un si redoutable concurrent, il ne se ménagea plus, & alla ouvertement à l'indépendance qu'il s'étoit mise en tête. Par le refus qu'il fit de déférer aux conseils de Vienne dans ses entreprises, il devint entierement suspect à l'empereur, qui le déclara déchu de tout son pouvoir, en faveur de Galas.

Walstein, alarmé par cette nouvelle, reçut le serment de fidelité que lui firent les officiers de ses troupes, à Pilsen, le 12 janvier de l'an 1634. Piccolomini, qui étoit de la confidence, en ayant fait avertir l'empereur par Galas & par Aldringuer, ce prince prit les dernieres résolutions contre lui, & par des intrigues secrettes, lui débaucha ses amis. Walstein, briguant alors ouvertement l'amitié des protestans, envoya des ministres de part & d'autre, pour tâcher d'en attirer quelques-uns dans ses intérêts, & se retira cependant à Egra, ville forte, & située sur les frontieres de la Bohême & de la Saxe, dont Gordon sa créature, & lieutenant colonel du comte de Terski, son frere, étoit gouverneur. Gordon averti de la trahison véritable ou prétendue de Walstein, par Galas ou par le colonel Butler, ses bons amis, & flaté par les espérances de quelque grand établissement, conjura la mort de Walstein, avec Butler Irlandois, Walter Lessé sergent major de Gordon, Robert Girardin sergent major de Butler, le capitaine Debbrock, & plusieurs autres. Suivant les mesures prises pour l'exécution, Gordon donna à souper à Terski, Kinski, Illo, & Newman, capitaine de la garde de Terski, confidens particuliers de Walstein, qui voulut bien être laissé tout seul, pour songer en repos à ses affaires. Sur les neuf à dix heures du soir, lorsqu'on fut au dessert, Girardin & Debbrock, qui n'étoient point du repas, étant entrés dans la salle, chacun avec dix ou douze hommes bien armés, demanderent, *Qui vive;* & Gordon, Lessé & Butler, ayant répondu, *Vive Ferdinand & la maison d'Autriche*, se jetterent sur Terski, Kingski, Illo & Newman, & les massacrerent. Gordon demeura à la garde du château : Lessé s'en alla à la place publique; pour empêcher le désordre : & Butler & Debbrock monterent à l'appartement de Walstein, dont ils enfoncerent la porte. Ils le trouverent en chemise; & comme la hauteur de l'étage où il étoit, ne lui avoit pas permis de se jetter par la fenêtre, Debbrock le tua d'un coup de pertuisane, qu'il lui donna au travers du corps, le 15 de février de l'an 1634. Walstein n'avoit encore que 50 ans, & laissa d'*Isabelle* d'Harrach, sa seconde femme, une fille unique, nommée *Marie-Elizabeth*, alliée à *Rodolphe* comte de Kaunitz.

De la même maison que le duc de Fridland, sont les seigneurs suivans : MAXIMILIEN-ADAM comte de Walstein & du saint empire, chambellan de l'empereur, & conseiller du conseil secret, qui de *Léonore*, fille de *Nicolas* comte de Palfi, laissa deux filles; ERNEST-JOSEPH comte de Walstein & du saint empire, chambellan de l'empereur, & conseiller du conseil secret, lieutenant général en Bohême, qui de *Marie-Anne* de Kokorzow, veuve de *Maximilien-Joseph* comte de Furstemberg, eut pour enfans *François-Joseph*, né l'an 1680; *Jean-Joseph*, né l'an 1684; *Marie-Ernestine-Josephe*, née l'an 1682; *Marie-Barbe-Josephe*, née l'an 1685; & *Anne-Marguerite-Josephe*, née l'an 1686. CHARLES-FERDINAND comte de Walstein & du saint empire, oncle d'*Ernest-Joseph*, fut conseiller du conseil secret, & premier gentilhomme de la chambre de l'empereur : il fut aussi grand écuyer de l'impératrice, belle-mere de Léopold, & grand-maître de sa maison : il fut fait chevalier de la toison d'or l'an 1676, après avoir été ambassadeur de l'empereur en Angleterre & en Pologne, où il se conduisit avec une grande prudence. Il mourut le 4 avril 1702, âgé de 68 ans. De son épouse, *Marie-Elizabeth*, fille d'*Othon-Frideric* comte de Harrach, & de *Lavinie* de Gonzague, il a eu un fils unique, CHARLES-ERNEST, chevalier de S. Jacques, conseiller aulique & grand chambellan de l'empereur, qui épousa l'an 1686, *Marie-Thérèse*, fille de *François-Adam* comte de Losenstein, dont il a eu *Eléonore* de Walstein, née l'an 1681; & *Josephe*, née l'an 1688. JEAN-FRÉDERIC de Walstein, fils du second lit du comte *Maximilien*, pere de *Charles-Ferdinand*, mort l'an 1654, a été archevêque de Prague; & s'est plu à cultiver les belles-lettres, & à protéger ceux qui en faisoient profession. Il mourut le 4 juin de l'an 1694. * Sarrasin, *de la conjuration de Walstein.* Sponde, *ad ann.* 1630, 1632 & 1634. Le Mercure François. Le R. P. Fiezen, *dans son histoire de Liege.* Puffendorf, *hist. rerum Suec.* Imhoff. *notit. imper.*

WALTER LOLHARD, hérétique, *cherchez* LOLHARD.

WALTHAM ABBEI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie la plus reculée du comté d'Essex, dans la contrée appellée *Waltham.* Il est sur le côté oriental de la riviere de Lea, qui sépare ce comté du comté d'Heréfort. C'étoit un lieu renommé avant le changement de religion, à cause de sa riche abbaye. Il est à douze milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

WALTHAM (Roger) Anglois, célébre par son érudition, florissoit vers l'an 1250, sous Henri roi d'Angleterre; & fut chanoine de l'église cathédrale de Londres. Il est auteur d'un livre intitulé, *Compendium morale;* d'un autre appellé *Imagines oratorum;* & de plusieurs autres; que l'on garde manuscrits. * Pitseus, *de illustribus Angl. script.*

WALTHER (Michel) né à Nuremberg en 1596, fit ses études à Wittemberg, à Giessen & à Iéne. La duchesse douairiere de Brunswick Lunebourg l'appella pour être son prédicateur, & il fut obligé de faire en même temps les fonctions de professeur à Helmstadt. Après la mort de cette princesse, le comte d'Oost-Frise le fit premier prédicateur de la cour, & surintendant général, & il exerça ces charges jusqu'à sa mort, arrivée en 1662. On a de lui, *Harmonia biblica : Officina biblica; Mosaïca postilla : Miscellanea theologica : Commentarius in epistolam ad Hebræos.* C'est ce qu'on lit dans le Dictionaire historique, édition d'Amsterdam, 1740 Nous trouvons ailleurs les titres plus entiers de quelques-uns des ouvrages de Walther, qui en font mieux connoître l'objet & le but. 1. *Officina biblica, in qua de sacra scriptura in genere, & in specie de libris ejus canonicis, apocryphis, deperditis & spuriis.* Il y a eu de cet ouvrage une seconde édition augmentée, à Wittemberg, 1668, *in*-4°. 2. *Harmonia biblica, sive brevis & plana conciliatio locorum veteris & novi testamenti, apparenter sibi contradicentium.* Cet ouvrage a été souvent réimprimé, puisqu'on en cite une septiéme édition, augmentée, à Nuremberg en 1654, *in*-4°. On a encore de Michel Walther les deux ouvrages suivans. *Exercitationes biblicæ, verum & genuinum scripturæ sensum ex ipsis textûs visceribus eruentes*, à Rostock 1638, *in*-4°. *Michaelis Waltheri doctoris theologici, par dissertationum theologicarum de immortalitate animæ rationalis, & de prætensâ ethnicorum salute, quoad infantes & adultos; uti & trigâ orationum de admirandâ sacrarum litterarum eloquentiâ, de fato, & arte scriptoriâ :* à Wittemberg, 1657, *in*-4°.

WALTHER (Georges-Christophe) né à Rotenbourg en 1601, alla en 1623 étudier à l'académie de Strasbourg, & l'année suivante à Altorf, où en 1628 il reçut le bonnet de docteur en droit. Ensuite il fut fait directeur de la chancellerie à Rotenbourg : il exerça cet emploi jusqu'à sa mort arrivée en 1656. On a de lui : *Methodus jura studendi : Tractatus de jure & privilegiis doctoralibus : De metatis & hospitationibus militaribus.* L'harmonie évangélique, qu'on lui donne dans le Dictionaire historique, édition de Hollande 1740, est de MICHEL Walther.

WALTHER (Christophe-Théodose) missionaire de Tranquebar, né le 20 décembre 1609, à Schildberg dans la Marche, commença ses études chez son pere, & les continua à Stargard sous le recteur M. Schœttgen, qui lui donna du gout pour l'étude de l'écriture sainte. Ce gout augmenta beaucoup lorsqu'en 1720 il entendit

entendit à Halle le célébre Michaëlis. Ce fut vers ce temps-là qu'il fut nommé pour la mission de Tranquebar, où l'on assure qu'il a donné de grandes preuves de son zèle. Il a fait imprimer à Tranquebar en langue malabare une histoire sacrée & ecclésiastique depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; & une grammaire talmudique. On a encore de lui. 1. Dissertation de *filio Deo λόγῳ*: 2. une autre *de ellipsibus hebræis*. 3. *Doctrina temporum Indica*, avec l'*historia regni bactriani* par M. Baïer. La délicatesse de sa santé l'ayant obligé de quitter le Tranquebar, il revint à Copenhague en 1740. Peu après, il fit un voyage en Allemagne, & mourut à Dresde le 29 avril 1741. On a donné à Hall en 1743, *in-4°*, l'ouvrage suivant, qui fait honneur à sa mémoire : *Vita & agon viri admodum reverendi Cristophori - Theodosii Waltheri, per annos XV missionarii Tranquebariensis optimè meriti ; præmissa est dissertatiuncula de præsidiis studii philologiæ sacræ ad lætam analysin, autore Christiano Schœttgenio* : à Hall, 1743, *in-4°*. * *Supplément françois de Basle.*

WALTON (Briand) savant protestant Anglois, & évêque de Chester, s'est rendu célébre dans ces derniers temps, par l'édition qu'il nous a donnée de la bible en plusieurs langues, qu'on appelle *la polyglotte d'Angleterre*. Quoique plusieurs autres personnes y aient travaillé avec lui, on ne laisse pas de lui attribuer ce grand ouvrage, à la tête duquel on a mis son nom, & même son portrait. Outre le grand nombre de versions orientales qui sont dans ce recueil, & qui étoient déja auparavant dans la grande bible de le Jai, il y a au commencement des dissertations sur toutes ces bibles; c'est ce qu'on appelle ordinairement *les prolégoménes de Walton*. M. Simon a remarqué que le recueil des questions préliminaires, qui sont au-devant de cette polyglotte d'Angleterre, est plus étendu, & même plus exact que tous les autres, qui avoient été faits sur le même sujet; que Walton a eu assez de jugement pour choisir les meilleurs auteurs qui avoient écrit avant lui, & en même temps assez de capacité, pour ne pas suivre aveuglément les préjugés d'une infinité de Protestans. Il ajoute qu'on doit attribuer les sentimens modérés de Walton, à la secte des Episcopaux, dont il étoit; parceque ceux de cette secte ont plus de vénération pour les anciens peres, & pour les traditions de l'église, que les Presbytériens, qui ne veulent point de prélats. Il croit néanmoins qu'il est tombé quelquefois dans l'erreur, donnant trop à de certaines versions de l'écriture, & trop peu à d'autres. On a imprimé ces prolégoménes séparément à Zurich l'an 1673. Walton mourut en 1661. * M. Simon, *hist. crit. du vieux testament.* Voyez le P. le Long, *biblioth. sacrée.*

WAMBA, *cherchez* BAMBA.

WAMELE (Jean) jurisconsulte, né à Liége, vivoit dans le XVI siécle, & après avoir appris la philosophie & la langue grecque, dans l'université de Louvain, s'adonna à l'étude du droit, & fut reçu docteur en cette faculté. Il épousa depuis la veuve de *Rutger* Rescius, professeur de la langue grecque, son intime ami. Quelques instances que lui fît dom Jean d'Autriche, pour l'attirer dans le conseil d'état, il ne put se résoudre à s'y transporter; de sorte que lorsqu'on avoit besoin de son conseil dans de grandes affaires, il falloit l'aller trouver pour prendre ses avis. Wamele enseigna le droit civil pendant seize ans, & le droit canon jusqu'à la fin de ses jours. Toutefois, quelque grande que fût sa doctrine, il n'eut point l'ambition de la faire paroître en la publiant par ses écrits; & nous n'aurions point les remarques curieuses qu'il a faites sur divers titres de l'un & de l'autre droit, si Etienne Weims son allié, & Gerard Corsel son neveu, n'avoient pris soin de les faire imprimer après sa mort, qui arriva l'an 1590, la 66 année de son âge. Il est enterré dans la principale église de Louvain, où l'on voit son épitaphe.

WANBROUCK (N.) poëte comique Anglois qui n'est mort qu'au commencement du XVIII siécle, a fait des comédies qui passent pour être plus plaisantes que celles de Wicharley, mais qui sont, dit-on, moins ingenieuses. Il est connu sous le nom de chevalier Wanbrouck. C'étoit un homme de plaisir, par-dessus cela, poëte & architecte. On prétend qu'il écrivoit comme il bâtissoit, un peu grossierement. C'est lui qui a bâti le château de Blenheim, pesant & durable monument de notre malheureuse bataille d'Hochstet. Si les appartemens étoient, dit-on, aussi larges que les murailles sont épaisses, ce château seroit assez commode. Wanbrouck ayant fait un tour en France avant la guerre de 1701, fut mis à la Bastille, & y resta quelque temps, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qui lui avoit attiré cette disgrace. Il fit une comédie pendant sa captivité, mais on n'y trouve aucun trait contre la France. Il mourut en Angleterre, & l'on a mis dans son épitaphe. » Qu'on souhaitoit que la terre ne fût point légere, attendu que de son vivant il l'avoit si inhumainement chargée. » C'est ce que rapporte M. de Voltaire dans la dix-neuviéme de ses *lettres philosophiques* imprimées en 1734.

WANDALIN (Jean) né à Wibourg en Jutland le 26 janvier 1624, étoit fils de *Jean* Wandalin, évêque du même endroit. Dès l'âge de quatorze ans, il se fit admirer par la connoissance qu'il avoit acquise des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque & arabe. En 1642, il alla continuer ses études à Copenhague, & en 1648, il visita les universités d'Allemagne & de Flandre. Jean-George Grævius dit qu'il l'avoit connu à Leipsick. De retour dans sa patrie, il fut fait en 1652, orateur ou prédicateur; en 1655, professeur de théologie à Copenhague; & en 1668, évêque de Séelande. Il est mort le premier de mai 1675, âgé de 52 ans, laissant plusieurs enfans. Ses ouvrages cités par Bartholin & par Jean Moller, sont *Dissertatio physica de ventis* : à Copenhague en 1645, *in-4°*. *Exercitationes duæ metaphysicæ* ; 1. *de necessario & contingente* : 2. *de divisione entis* : à Copenhague 1646, *in-4°*. *Explicatio IV oraculorum veteris & novi testamenti* : à Copenhague 1648, *in-4°*. *De feria passionis & triduo mortis domini & servatoris nostri Jesu Christi, necnon aliis quibusdam ad historiam & chronologiam sacram pertinentibus, Diatribe historico-theologica, novis ac paradoxis opinionibus Wilhelmi Langii, libro de annis Christi contentis, opposita* : à Leipsick 1651, *in-4°*, & réimprimée dans le *Syntagma variarum dissertationum, ex musæo Joannis-Georgii Grævii*; à Utrecht 1702, *in-4°*. L'ouvrage de Langius, *de annis Christi*, avoit paru à Leyde en 1649, *in-4°*. *In historiam sacram & prophanam antediluvianam exercitationes quinque* : à Copenhague 1652 & 1658, *in-4°*. *De etymologia vocis Eberinæ* JOBAL, *quæ anno jubilæo nomen dedit*, à Copenhague 1652, *in-4°*. *In librum Esræ, vestibulum philologicum, de variis quæstionibus ad litteraturam sanctam spectantibus* ; à Copenhague 1654, *in-4°*. *De theologia christiana in genere considerata exercitatio*, à Copenhague 1658, *in-4°*. *Scriba edoctus ad regnum cœlorum, sive sententiæ Christi, Matth.* XIII, 52, *explicatio*; à Copenhague 1663, *in-4°*. *In epistolam Judæ prodromus* ; à Copenhague 1663, *in-4°*. *Jus regii ἀνυπευθύνου & solutissimi*, en cinq livres, imprimés en différens temps, depuis 1663, jusqu'en 1672, *in-4°*. *Expositio capitis* VII *Danielis, pro doctoratu*, à Copenhague 1657, *in-4°*. *Nubes sine aqua, seu caligo nubis, falsò dictæ lucida, in declaratione judicii D. Valerii Maccionii ostensa, per Christianum Andreæ Hoysgerdum* ; à Copenhague 1666, *in-12*. *Memoria gloriosa Frederici* III, *oratione funebri .... consecrata* ; à Copenhague 1670, *in-4°*. *Lectiones sacræ in Ps.* 143, à Copenhague 1673, & quelques autres, dont on peut

voir le détail dans la *Bibliotheca Septentrionis eruditi* de Bartholin, pag. 91, 92, & *dans le Supplément* à cet ouvrage, par Moller, pag. 314, & suiv. & la préface du recueil cité de Grævius. Il avoit épousé *Anne-Catherine* Winstrup, fille de *Pierre* Winstrup, évêque de Schonie, de laquelle il eut JEAN Wandalin qui suit.

WANDALIN (Jean) *fils du précédent*, né à Copenhague le 14 janvier 1656, après avoir fini ses études & ses voyages littéraires, fut fait en 1680 recteur de l'école de Sora, & en 1683 professeur des langues orientales dans l'université de Copenhague. Peu de mois après, il eut la chaire de théologie vacante par la mort de Christian Noldius. Il l'a occupée pendant vingt-sept ans avec beaucoup de succès & d'approbation. Il est mort à Copenhague le 10 mars 1710, âgé de 54 ans. Voici les écrits qu'on cite de lui dans le *Supplément de Basle*. 1. *Vindiciæ libertatis christianæ circa sanguinem escarium*, 1708. 2. *Concordia prophetico-evangelicæ prodromus de prophetis & prophetiis*, 1683. 3. *De Vaticinii patriarchalis, Genes. XLIX, 10, vero sensu & complemento*, 1689. 4. *De fundamento fidei & salutis dissertationes IV*, 1687: cet ouvrage a été souvent réimprimé. 5. *Synopsis controversiarum anti-syncretistica potiorum*, 1688. 6. *De doctrinæ calvinianæ erroribus institutio*, 1690. 7. *De susceptoribus apud baptismum, sive de patrinis*, 1689. 8. *Chiliasmi veteris & novi orthodoxa consideratio, cum præfatione de novis revelationibus*, 1692. 9. *De gratia convertente theses theologicæ*, 1693. 10. *De discrimine peccatorum actualium primario*, 1694. 11. *In historiam Achabi pœnitentis meletemata*, 1695. 12. *De statu animarum fidelium post excessum è corporibus*, 1696. 13. *De notis veræ ecclesiæ*, 1699. 14. *Gloriosissima imago æternarum virtutum augustissimi principis Christiani V, ipso exequiarum die 11 nov. 1699, oratione parentali adumbrata*. 15. *Discussio spei speciosæ de conversione Judæorum illustri, ex Roman.* XI, 1702. 16. *Pia memoria illustrissimi heroïs domini Marci Gioë*, 1705. 17. *Hypotyposis sanorum verborum*, &c. 1700, & avec des additions en 1708. Un de ses fils a donné après sa mort son commentaire entier sur l'épître de S. Paul aux Romains. Jean Wandalin avoit épousé *Anne-Marie* Poggenberg, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres deux fils, 1. *Jean-Frédéric*, né le 9 juin 1694, & *Jean*. Le premier ayant achevé ses études, & subi ses examens théologiques en 1713, partit en 1716 pour visiter les académies étrangeres. Il étoit à Utrecht lorsque le roi de Danemarck le nomma au mois de janvier 1718, pour être professeur en philosophie & en théologie. Au mois de février 1720, il fut fait président de la communauté royale, & mourut en 1721. Le second, après avoir été quelque temps président de la communauté royale, fut fait professeur de philosophie, & depuis pasteur de l'église d'Amaker aux environs de Copenhague, avec le titre de conseiller royal du consistoire. * *Supplément françois de Basle*.

WANDELBERT, diacre & moine de l'abbaye de Prum, sous l'empire de Lothaire, composa en vers héroïques un martyrologe tiré de ceux de Bede & de Flore, dont Sigebert & Trithême font mention. Il a été imprimé sous le nom de Bede; mais les critiques ont remarqué qu'il ne sauroit être de Bede, puisqu'on y trouve beaucoup de choses qui sont arrivées après sa mort. Ce martyrologe a été donné plus correct par le pere D. Luc d'Acheri, dans le cinquiéme tome du Spicilége. Wandelbert laissa encore deux livres de la vie & des miracles de S. Goard. * Sigebert, *in catal.* c. 129. Trithême. Bellarmin. Molan. Vossius, &c. Voyez D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome V.

WANGEN, petite ville de Suisse dans le canton de Berne. Elle est sur la riviere d'Aar, qu'on y passe sur un pont, environ à deux lieues au dessous de Soleurre. * Mati.

WANGEN, ville du cercle de Souabe en Allemagne. Elle est petite, mais impériale, renommée par les manufactures de toiles, & située dans l'Algow, sur la riviere d'Arg, à quatre lieues de la ville de Lindaw, vers le nord. On prend Wangen pour l'ancienne *Vemania* ou *Vimania*, ville de la Vindelicie. * Baudrand.

WANLEY (Hunfrey) Anglois, étoit fils de M. Wanley, vicaire de l'église de la sainte Trinité de Coventry, & qui est auteur d'un livre anglois, imprimé à Londres *in-folio*, & intitulé *le Microcosme* ou l'histoire générale de l'homme. Hunfrey Wanley naquit à Coventry. Ayant été obligé dans sa jeunesse de s'appliquer à différens arts méchaniques, il ne laissa pas de s'occuper à ses heures de loisir à feuilleter les anciens manuscrits, & à imiter exactement les caractères des différens âges. Par ce moyen il se rendit fort habile dans la connoissance des caractères de chaque siécle. M. Lloyd, alors évêque de Lichtfield & de Coventry, ayant entendu parler de ce talent du jeune Wanley, voulut le voir, s'entretint avec lui, fut content de sa conversation, charmé de la facilité avec laquelle il parloit, & l'envoya à Oxford, où le savant Mill voulut lui apprendre à fonds les langues grecque & latine. Wanley ne fut pas néanmoins long-temps sous la discipline de cet excellent maître; il crut devoir le quitter pour entrer dans le collége de l'université, où il eut lieu d'examiner un grand nombre de manuscrits, sur-tout ceux de la bibliothéque Bodleienne. Il apprit à lire les manuscrits en langues orientales, & s'appliqua aux anciennes inscriptions, sur-tout à celles qui se sont conservées dans la Grande-Bretagne. Il avoit résolu de donner au public une espéce de diplomatique, dans laquelle il devoit joindre ses réflexions à des exemples qu'il auroit donnés des caractères de différens âges, par rapport aux manuscrits que l'on conserve dans les bibliothéques d'Angleterre. Le public desiroit un tel ouvrage, & M. Wanley étoit capable de le bien exécuter: on eût trouvé dans cette diplomatique des observations que le pere Mabillon n'a pu faire dans la sienne, parceque le savant Bénédictin n'avoit pas été à portée d'examiner les manuscrits que notre Anglois avoit vus, & dont les caractères sont souvent différens de ceux de France. Mais les occupations & l'inconstance de M. Wanley ne lui ont pas permis de consommer une telle entreprise, qu'il n'a même que fort imparfaitement ébauchée. Il quitta l'université d'Oxford sans y avoir pris de degrés, & il se mit à parcourir les différentes bibliothéques d'Angleterre; ce qui lui donna lieu de publier le catalogue que les amateurs de la littérature ont reçu avec plaisir. Il fut ensuite chargé par milord Harley, comte d'Oxford, de travailler à ranger sa bibliothéque & d'en faire le catalogue. M. Wanley employa beaucoup d'années à cet arrangement, parcequ'il s'en détourna souvent pour s'appliquer à d'autres ouvrages, dont la plupart n'ont point vu le jour. Une autre raison qui retarda ce catalogue, est que M. Wanley, qui discouroit de tout avec facilité, étoit fort recherché dans les compagnies, où on aimoit à l'entendre. C'étoit sur-tout à table qu'il se plaisoit à faire briller ses talens, & cette façon de vivre arrache au cabinet bien des heures que l'on pouroit mettre à profit pour l'utilité du public & de la postérité. M. Wanley mourut au mois de mai 1726, étant âgé seulement de 55 ans. Comme outre ses travaux il avoit copié la chronique latine ou les annales du prieuré de Dunstaple, qu'il y avoit joint à la marge des notes, & corrigé le texte en plusieurs endroits, & que sa copie étoit faite sur un manuscrit, M. Héarn, qui depuis 1701, a donné tant d'ouvrages au public, crut devoir publier cette chronique sur cette copie, ce qu'il a fait en 1733 à Oxford *in*-8°. Cette chronique est en effet utile pour l'histoire d'Angleterre, & les notes de M. Wanley méritoient d'être imprimées L'édition de M. Héarn est fort belle, & on y trouve des extraits tirés du

cartulaire du même prieuré, & un appendix, avec un abrégé de la vie de M. Wanley, qui est le premier qui ait découvert que Robert de Morins, quatriéme prieur de Dunstaple, est l'auteur de cette chronique, du moins pour la partie de cet ouvrage qui précede l'an 1242. * Préface de la chronique de Dunstaple, de l'édition *citée dans cet article*; & le *journal des savans du mois de mars* 1735.

WANSLEB (Jean-Michel) naquit le premier de novembre 1635, à Erford en Thuringe, où Jean Wansleb son pere étoit curé d'une église luthérienne. Après avoir étudié en philosophie & en théologie à Konisberg, il s'attacha à Job Ludolf, dans le dessein d'apprendre de lui les langues orientales. Ludolf lui apprit l'éthiopien, & quand il le vit habile dans cette langue, il l'envoya à ses frais en Angleterre pour y faire imprimer son dictionaire éthiopien, qui parut par les soins de Wansleb à Londres en 1661. Ludolf se plaignit dans la suite qu'il y avoit fait des additions fausses & ridicules, & les retrancha dans une nouvelle édition. Edmond Castellus qui travailloit alors à son *lexicon heptaglotton*, prit Wansleb chez lui pour l'aider, lui donna sa table, & une somme dont ils convinrent, & le retint près de trois ans. Wansleb étant revenu en Allemagne, Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, le chargea d'aller en Egypte, pour passer de-là en Ethiopie, comme par simple curiosité, pour y apprendre la langue & l'histoire naturelle du pays, & s'il trouvoit les grands de cet empire disposés à l'écouter, de leur faire entendre qu'un prince d'Allemagne nommé *Ernest*, ayant conçu de grandes idées des Abyssins, lui avoit donné pour eux des lettres écrites en leur langue, & étoit disposé à faire les frais nécessaires pour faire venir en Europe quelques Abyssins habiles qui voudroient s'instruire de l'état des églises chrétiennes réformées, afin de former une étroite liaison entre leur nation & la sienne. Wansleb partit le 15 de juin 1663, & arriva au Caire en janvier 1664. Il employa toute l'année à visiter une partie de l'Egypte, & à copier quelques livres abyssins. Mais Amba Matthieu de Mir, patriarche d'Alexandrie, le détourna d'aller jusqu'en Ethiopie, & en écrivit les raisons au duc Ernest. Ludolf prétend que ce fut la mauvaise conduite de Wansleb qui fit manquer ce voyage, & ce que Wansleb lui-même rapporte de ses propres actions dans un journal de sa vie, qui est manuscrit, rend cette accusation fort probable. Quoi qu'il en soit, Wansleb s'embarqua à Alexandrie au commencement de 1665, arriva à Livourne le 16 de février, passa de-là à Rome, y abjura le luthéranisme, & entra dans l'ordre de S. Dominique en 1666. On l'envoya en 1670 à Paris, où il fut présenté à M. Colbert, par M. Bosquet, évêque de Montpellier, comme un homme capable, & qui avoit une grande connoissance des langues orientales. Ce ministre qui ne cherchoit que des hommes en état de seconder les grands desseins qu'il avoit pour augmenter la gloire de Louis XIV, & la porter par tout, renvoya Wansleb au Levant, avec ordre de pénétrer en Abyssinie, & d'acheter tous les manuscrits orientaux qu'il trouveroit. Celui-ci s'embarqua à Marseille le 20 d'avril 1671, & arriva au Caire en avril 1672. Il demeura près de 20 mois en Egypte, d'où il envoya à la bibliothéque du roi 334 manuscrits, arabes, turcs, & persans. Mais n'ayant pu passer en Ethiopie, il partit du Caire le 12 d'octobre 1673, & arriva à Constantinople le 24 de mars 1674. Il se disposoit à tenter de nouveau de passer en Ethiopie au commencement de 1676, lorsqu'une lettre de M. Colbert le rappella en France. Ainsi il s'embarqua à Constantinople le 12 de janvier de la même année, & arriva à Paris le 22 d'avril suivant. Il y demeura quelque temps hors de son ordre avec son habit de Levantin, & ce ne fut que le 29 d'octobre qu'il rentra dans son ordre & qu'il en reprit l'habit, à la sollicitation des peres Hervé & de Marigny, Dominicains du couvent de la rue S. Honoré. Il fit quelque temps après une confession générale à M. Charton, pénitencier de l'église de Paris, pour se préparer à dire la messe, qu'il n'avoit point dite depuis plus de cinq ans. Mais l'hiver étant venu, il se trouva dans une si grande nécessité, qu'il vendit presque pour rien les manuscrits éthiopiens qu'il avoit apportés. M. Colbert fort mécontent de la mauvaise conduite qu'il avoit tenue dans ses voyages, & qui avoit été la cause de son rappel, refusa de l'assister. Sa conduite n'étoit pas plus réguliere à Paris, & il n'a pas craint d'en écrire le détail le plus secret, dans le journal manuscrit dont on a parlé. Ses confreres qui en surent une partie, détournerent pour cette raison le pere de Sainte-Marthe, général de la congrégation de l'Oratoire, de le renvoyer à Constantinople avec M. de Guilleragues, ambassadeur de France à la Porte, comme il en avoit dessein. D'un autre côté, le prieur de la maison de S. Jacques voyant qu'il ne payoit pas la pension dont on étoit convenu, & qu'il dépensoit son argent ailleurs, le congédia. Dans cette extrémité Wansleb alla d'abord à Atys près de Paris, le 1 d'avril 1678, chez M. Laugeois, conseiller au Châtelet; & après quelques autres courses, il se rendit le 5 de septembre à Bois-le-Roi, près de Melun, dont il connoissoit le curé. Mais l'ayant encore quitté, il demanda à M. Colbert quelque gratification, afin qu'il pût se retirer à Rome, & ce ministre ne croyant pas devoir le satisfaire sur ce point, il se retira à Bouron, village entre Fontainebleau & Nemours, & il servit l'église de ce lieu en qualité de vicaire. Il y entra vers le mois de décembre 1678, & il mourut le 12 de juin 1679, comme il est constant par les régistres de cette paroisse, où son inhumation est marquée le 13. Ceux qui ont mis sa mort en 1681, se sont donc trompés. Il n'avoit encore que 43 ans. On voit par le journal manuscrit de sa vie *dont on a deja parlé*, qui finit avant son entrée à Bouron, qu'il avoit aspiré d'abord à un évêché, puis à une chaire royale pour les langues orientales, & ensuite à quelque chose de moins. Les ouvrages que le pere Wansleb a donnés au public, sont: 1. La liturgie de Dioscore, patriarche d'Alexandrie, qu'il publia à Londres en 1661. 2. Un projet ou état des ouvrages qu'il vouloit faire imprimer en langue éthiopienne. Ce projet parut en 1671. 3. La relation de l'état présent de l'Egypte, en italien, à Paris 1671, *in*-12. Ernest Salomon Cyprien dit dans son Catalogue des manuscrits de la bibliothéque de Gotha, que cette relation n'est qu'un abrégé des lettres que Wansleb lui-même avoit écrites en allemand au duc Ernest, & que l'on conserve encore dans la bibliothéque des ducs de ce nom; & Ludolf dit qu'il s'étoit servi de quelques Dominicains pour traduire cette relation en italien. 4. *Nouvelle relation, en forme de journal, d'un voyage fait en Egypte en* 1672 *&* 1673, à Paris 1676, *in*-12, en françois. 5. Histoire de l'église d'Alexandrie, fondée par S. Marc, que nous appellons celle des Jacobites Coptes d'Egypte, écrite au Caire même en 1672 & 1673, à Paris 1677, *in*-12. Il écrivit cette histoire sous les yeux mêmes du patriarche Jacobite, & l'on reconnoît cette église dans ce qu'il en a donné, au lieu que ceux qui la cherchent dans les livres de M. Ludolf ne peuvent l'y trouver, quelque mépris qu'il montre par-tout pour Wansleb. Si le premier a été son maître pour la langue éthiopienne, il auroit pu être son disciple pour beaucoup d'autres choses. Le catalogue que Wansleb a donné des patriarches d'Alexandrie, vaut infiniment mieux que les mémoires que son maître a communiqués aux Jésuites d'Anvers, qui sur sa foi ont fait entr'autres deux patriarches de Philothée, & comparé aux apôtres ce malheureux qui faisoit argent de tout. On a encore de Wansleb son journal manuscrit *dont on a parlé*: un catalogue non imprimé des manuscrits Abyssins qu'il a vus, ou achetés, ou copiés dans ses voya-

ges ; & un état présent de l'Abyssinie, aussi manuscrit, mais imparfait. * Echard, *scriptores ordinis FF Prædicatorum*, tome II. Niceron, *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, &c. tome XXVI. Joachim le Grand, dans sa premiere *dissertation sur la relation historique d'Abyssinie* du pere Lobo, après cette relation, pages 196 & 197, & dans la suite de ladite relation, pag. 157.

WANTAGE, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée occidentale du comté de Berk, qu'on appelle *Wanting*. Il est situé sur une petite riviere qui tombe dans l'Oc, & est remarquable pour avoir donné naissance au savant & judicieux roi Alfred, le fléau des Danois en Angleterre. Il est à 50 milles anglois de Londres.

WANTAM, religieux Anglois de l'ordre de S. Benoît, passa la plus grande partie de sa vie à chercher dans les auteurs l'origine & la véritable signification des mots. Il composa un livre des étymologies, qu'il dédia à Sinwel son protecteur, & qu'Humfred, duc de Glocester, donna à la bibliothéque d'Oxford. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Lelandus, &c.

WAPY (Louis) Jésuite Lorrain, né à Verdun l'an 1586, reçu chez les Jésuites en 1602, profès des quatre vœux le 24 août 1622, étant alors à Pont-à-Mousson, enseigna dans les colléges de sa société les humanités pendant quatre ans, la philosophie pendant trois & durant neuf ans la théologie morale. Il a été deux fois préfet des pensionaires de Pont-à-Mousson, où il est mort le 6 de novembre de l'an 1638. Il a donné plusieurs ouvrages auxquels il n'a point mis son nom : voici ceux dont on l'a pu découvrir pour auteur. 1. *Réjouissances faites au Pont-à-Mousson pour la canonisation des saints Ignace & Xavier* ; à Pont-à-Mousson, 1623, *in*-4°. Le pere Léonard Perin a traduit cet écrit en latin. 2. *Adresse pour acquérir la facilité de persuader & parvenir à l'éloquence*, à Verdun, 1606, *In*-16. 3. *Des indulgences & du moyen de les gagner*, à Pont-à-Mousson, 1636, *in*-12. 4. *La véritable philosophie de l'homme chrétien*. 5. *De l'amour de notre Seigneur Jesus-Christ* ; cet ouvrage est traduit du latin du pere Antoine le Gaudier, Jésuite : le précédent est aussi une traduction. 6. *L'idée de l'écolier parfait*, tirée du latin du pere Edmond Campien ; à Verdun, 1620. * *Mém. mss.* communiqués par le pere Oudin, de la même société.

WARADIN, ou le grand Waradin, sur le Sebeskerez, ville considérable de la haute Hongrie sur les frontieres de la Transsylvanie, avec évêché, fut prise par les Turcs l'an 1660, qui l'ont gardée jusqu'à l'an 1692, que les Impériaux s'en rendirent les maîtres : elle est différente du *petit Waradin*, qui est dans la haute Hongrie sur les confins de la Servie.

WARADIN, KLEIN WARADIN, c'est-à-dire, *le petit Waradin*, petite ville de la haute Hongrie. Elle est située dans les marais, au comté de Zemplin, sur le bord de la Teisse, à quelques milles au-dessus de Tokai. * La Martiniere, *diction. géogr.*

WARASDIN, ville forte de l'Esclavonie en Hongrie. Elle est sur la Drave, à six lieues au-dessous de Pettaw, & elle est capitale du comté de Warasdin, situé entre celui de Creutz, la basse Hongrie & la Stirie. * Mati, *diction.*

WARBECK (Pierre) célébre imposteur, *cherchez* PERKIN.

WARCHAM, ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Dorset, qu'on appelle *Winfrith*, située avantageusement entre deux rivieres, la Frome & le Biddle, près de leur embouchure. Il y a un pont de pierre sur chacune. C'étoit autrefois un lieu où l'on faisoit un bon négoce, & où il y avoit de riches habitans. Elle étoit environnée d'un rempart, & défendue par un château. Mais le port est aujourd'hui bouché, le château est tombé en ruine, & plusieurs de ses églises sont démolies. Elle est à 90 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

WARD : c'est une petite isle, sur laquelle est bâtie la forteresse de Wardhuys en Laponie. * Mati, *dict.*

WARD (Samuel) théologien Anglois du XVII siécle, fut membre du collége d'Emanuel à Cambridge où il commença ses études. En 1609, il fut fait préfet du collége de Sussex ou Sidney, & archidiacre de Taunton. Depuis il fut docteur en théologie, & professeur Margueritain en cette faculté à Cambridge en 1621. Le roi Jacques I l'envoya au synode de Dordrecht en 1618, & on le croit auteur du *Judicium de quinque articulis Remonstrantium*, qui se trouve dans les actes du synode sous le nom commun des théologiens de la Grande-Bretagne. Cet ouvrage est écrit avec plus de modération & de prudence que les piéces des autres théologiens. Par une de ses lettres écrites à Gérard Vossius en 1629, il paroît qu'il n'étoit point ami des Remontrans, quoique dans le synode de Dordrecht il se fût plus approché d'eux, que de leurs adversaires dans les articles de la grace universelle, & des fruits de la mort de J. C. La plupart de ses œuvres théologiques ont été recueillies en un volume *in-folio*, par les soins de Seth Ward, *dont l'article suit*. Son traité de l'efficacité du baptême se trouve dans les œuvres de Gatacker avec les remarques de ce théologien. Ward mourut au mois de décembre 1643. Il ne faut pas le confondre avec un autre *Samuel* Ward, pasteur d'Ipswich & bachelier en théologie, qui vivoit vers le même temps, & qui s'est fait connoître par des sermons, & d'autres écrits moraux, composés en anglois. * Le Neve, *fast. Anglic.* Les actes du synode de Dordrecht. Les *epistolæ præstantium virorum*, & celles de Hales, &c.

WARD (Seth) fameux mathématicien & évêque Anglois, né à Buntington dans le comté d'Hereford en 1617, fit ses études au collége de Sidney à Cambridge où Samuel Ward, préfet de ce collége, le prit en affection & le reçut pour son serviteur : car ils n'étoient point parens. Seth Ward, conduit par son gout pour les mathématiques, alla trouver Oughtred pour lui demander des éclaircissemens sur son ouvrage intitulé, *clavis mathematica*, & quand il l'eut bien compris il le prit pour matieres des leçons qu'il faisoit à ses écoliers. Son attachement au parti du roi lui fit perdre sa place en 1643, & il fut enfermé au collége de S. Jean : mais s'étant laissé gagner en 1649, le parlement le nomma pour remplir la chaire de professeur d'astronomie que Gravius occupoit, & qui avoit été chassé. Par reconnoissance ou par foiblesse, il prit depuis le parti des indépendans. En 1654, il fut fait docteur en philosophie, & obtint ensuite la place de chantre d'Exester, & depuis celle de préfet du collége de la Trinité. En 1660, il fut obligé de se retirer, & d'accepter à Londres une place de prédicateur, mais la même année il fut rétabli, & peu après nommé doyen d'Exester. Il fut fait évêque du même diocèse en 1662, & transféré en 1667 à l'évêché de Salisburi. Dans le même temps le roi lui donna la Jarretiere. Les prétentions du docteur Pierre, qui lui disputoit la disposition des bénéfices de Salisbury, qu'il prétendoit appartenir au roi, lui causerent bien du mouvement : il prit cette affaire à cœur, la poursuivit vivement, fit pour ce sujet bien des voyages en cour qui acheverent d'épuiser ses forces, & il mourut près de Londres en 1689. Il fut un des principaux membres qui contribuerent à l'établissement de la société royale de cette ville, si connue parmi les savans, & il lui fit présent d'une pendule. Il dépensa beaucoup pour différentes entreprises utiles, & entr'autres pour rendre navigable la riviere près de Salisbury. Ward étoit grand politique, mais théologien médiocre. Il avoit pénétré bien avant dans les mathématiques : mais il manquoit de sincérité & de constance dans ses sentimens, sur-tout en fait de

religion. Il est auteur de quelques ouvrages contre Hobbes, d'une astronomie géométrique, de sermons, d'un traité des cométes, d'une idée de la trigonométrie, d'une défense des universités, & de quelques autres ouvrages, dont plusieurs sont en anglois. * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxonienses*; le dictionaire anglois, &c.

WARDBERG, WARDBOURG, petite ville avec une bonne citadelle & un grand port. Elle est sur la côte de l'Halland en Suéde, à douze lieues de Gotebourg, vers le midi. * Mati, *diction.*

WARDE, petite ville du Jutland en Danemarck. Elle est dans le diocèse de Rypen, à six lieues de la ville de Rypen, vers le nord. * Mati, *dict.*

WARDHUYS : c'est une petite forteresse mal entretenue. Elle est située dans l'isle de Ward, qui est sur la côte de la Laponie Norwegienne, vers les confins de la Moscovie, & elle est capitale du gouvernement de Wardhuys. * Mati, *dict.*

WARDHUYS (le gouvernement de) c'est le gouvernement le plus septentrional du royaume de Norrwége. Il est borné au sud par le gouvernement de Drontheim, & par la Laponie Suédoise. Il a la Laponie Moscovite au levant; & il est baigné par l'Océan septentrional au nord & au couchant. Ce gouvernement renferme la Finmarchie, qui est vers l'occident, & partie vers le nord; & la Laponie Norwegienne qu'occupe le reste. C'est un pays assez étendu, mais fort mauvais : il ne produit que quelques pâturages. Ses habitans, plus que demi-sauvages, ne s'occupent qu'à nourir quelques bestiaux, ou à tuer quelques bêtes fauves, dont ils vendent les peaux & les fourrures aux Suédois, dans les foires de Jempterland. * Mati.

WARE, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté d'Hereford, nommée *Branghing*, d'où l'on a tiré un bras de la *nouvelle riviere*, pour la commodité de Londres. Il est à 21 milles anglois de cette ville. * *Diction. anglois.*

WARÉ (Jacobus Waræus) Irlandois, chevalier de la Jarretiere, a donné au public un traité succint, mais curieux & exact, des écrivains d'Irlande. Il fut imprimé *in*-4°, à Dublin l'an 1639, sous le titre *De scriptoribus Hyberniæ, libri duo; quorum prior continet scriptores in Hybernia natos; posterior, scriptores alios, qui in Hybernia munera aliqua obierunt.* Waræus n'est pas tombé dans les mêmes défauts touchant les écrivains d'Irlande, que Pitseus dans son recueil latin des écrivains d'Angleterre, où cet auteur s'étend fort au long sur de petits auteurs d'ouvrages peu ou point connus; il en suppose même qui n'ont jamais été. Waræus, plus judicieux & d'une critique plus fine, rejette les écrivains fabuleux, & les ouvrages supposés, pour ne rapporter que des auteurs qui ont existé véritablement, & dont les ouvrages méritent quelque attention. * Waræus, *in præf. de script. Hybern.*

WAREN, petite ville du duché de Meckelbourg, en basse Saxe. Elle est dans la Vandalie sur le lac de Calpin, entre la ville de Gustrow & celle de Stargard, à neuf lieues de l'une & de l'autre. Cluvier croit que Waren est l'ancienne *Warinum*, cité des Variniens, qui étoient une partie des Vindiles ou Vandales.

WARFUSÉE, noble & ancienne seigneurie du pays de Hasbaye. Le premier seigneur de Warfusée dont il soit fait mention, est OTHON, qui portoit pour armes de *gueules semé de fleurs de lys d'argent*, qui vivoit en 1102, & que Hemericourt dit avoir été le plus riche seigneur du pays de Hasbaye; LIEBERT son fils acquit encore les grands biens de la maison d'Awir, par son mariage avec *Alix*, fille unique & héritiere de *Hugues*, seigneur d'Awir, dont il n'eut qu'une fille, qu'il donna en mariage à Raëz de Dammartin, dit *à la Barbe*, tige constante de la maison de Warfusée. On prétend que ce seigneur étoit frere de *Renaud*, comte de Dammartin & de Boulogne, & qu'il sortoit des comtes de Vexin, descendus, dit-on, selon l'opinion commune, par le comte Nebelon, des comtes de Madru, princes du sang royal.

Vers l'an 1212, Renaud comte de Boulogne & de Dammartin, s'attira l'indignation du roi Philippe *Auguste* pour sa révolte. Raëz *à la Barbe*, son frere, eut part à la disgrace, & fut obligé de sortir du royaume. Il se retira dans le pays de Liége, où il épousa *Alix* de Warfusée, dame d'Awir, Lexhi, Awans, Wauroux, Geneffe, Limont, Loncin, Hermale, Chaumont, &c. dont il eut deux fils, LIEBERT, dit *Sureal*, seigneur de Warfusée; & HUGUES seigneur de Lexhi. Le premier donna l'origine à une nombreuse postérité; & celle du second ne fut pas moins puissante. Deux de ses principales branches, savoir, celle d'Awans & celle de Wauroux, firent bruit dans le monde par les sanglantes guerres, dites des *Awans* & des *Wauroux*, qui commencerent en 1290, entre les seigneurs de ces terres, pour un sujet fort léger, & qui ne finirent qu'en 1335, par un traité de paix, dont la cause est fort singuliere. L'évêque & la ville de Liége, & le comté de Loz ayant défendu les guerres privées, sous peine de la vie, les seigneurs chefs de la guerre des Awans & des Wauroux, qui étoient tous du pays de Liége & du comté de Loz, aimerent mieux s'accommoder entr'eux, que de perdre en obéissant à cette ordonnance le droit où ils étoient de tout temps de se faire la guerre. Liebert, dit *Sureal*, fils aîné de Raëz *à la Barbe*, prit le surnom de Warfusée, & conserva les armes de Dammartin. Son frere puîné prit le surnom de Lexhi & les armes d'Awir : de maniere que ces deux freres eurent des surnoms & des armes différentes, ce que leurs enfans ont si bien imité, qu'on a vu trois ou quatre freres porter des surnoms & des armes différentes, que leurs enfans changeoient sans beaucoup de difficulté. On en voit des preuves dans le *miroir de la noblesse de Hasbaye*, composé par Jean d'Hemericourt, chevalier de S. Jean de Jérusalem, qui écrivoit en 1388 & 1398, & qui mourut fort vieux le 28 décembre 1403.

Les premiers descendans de Raëz *à la Barbe* ne conserverent rien de commun entre eux que le cri de sa maison, qui étoit *Dammartin*. La plupart d'entre eux le quitterent quelque temps après; les uns prirent le cri de *Warfusée*, les autres d'*Awans*, & les autres de *Wauroux*. Ces cris ont servi en partie à faire connoître la postérité de Raëz. Une des plus illustres branches qui soit sortie de Hugues, seigneur de Lexhi son puîné, a été celle de Hell, considérable dans le pays Messin, par les terres qu'elle y a possédées, & à cause de la part qu'elle a eue au gouvernement de la ville de Metz, avant qu'elle cessât d'être impériale, *voyez* HEU. * Du Bouchet, *maison de France.* Le Laboureur, *généal. de Chaumont.* D'Hemericourt, *miroir des nobles de Hasbaye.*

WARHAM (Guillaume) archevêque de Cantorberi, & docteur en droit à Oxford, l'un des plus grands hommes que l'Angleterre ait eus, fut employé en diverses affaires par Henri VII, roi d'Angleterre, ensuite fut pourvu de l'évêché de Londres, & deux ans après de l'archevêché de Cantorberi. Il mourut l'an 1532, sous le regne de Henri VIII, de douleur de voir la religion prête à être renversée dans sa patrie. Ce prélat avoit fait le 4 février de l'an 1512, dans l'assemblée du parlement, un beau discours sur ces paroles : *Justitia & pax osculatæ sunt, &c.* * Pitsæus, *de illustribus Anglorum scriptoribus.*

WARIN (Jean) secrétaire du roi, intendant des bâtimens de sa majesté, & conducteur général des monnoies de France, s'est fait estimer dans le XVII siécle par son habileté dans son art. Il étoit né à Liége de *Pierre* Warin, sieur de Blanchard, gentilhomme du comte de Rochefort, prince du saint Empire. Jean Warin fut donné à ce prince à l'âge d'onze à douze ans pour être son page. Son inclination naturelle, le portant à dessiner, il y réussit en peu de temps, & parfaitement.

Comme le dessin est un chemin à la sculpture & à la gravure, il se rendit également habile dans ces trois arts : de plus étant fort industrieux, il imagina plusieurs machines très-ingénieuses, pour monnoyer les médailles qu'il avoit gravées. Le roi Louis XIII, informé de sa capacité, le fit travailler, & lui donna bientôt la charge de garde général des monnoyes de France. Ce fut en ce temps-là qu'il fit le sceau de l'académie françoise, qui représente le cardinal de Richelieu, & qui est si ressemblant & travaillé avec tant d'art, que cet ouvrage sera toujours regardé comme un chef-d'œuvre. Le roi Louis XIII ayant résolu de faire la conversion générale de toutes les espéces légeres d'or & d'argent dans toute l'étendue de son royaume, Warin fut choisi pour avoir la conduite de cette réforme, & sur-tout, pour faire les poinçons & les carrés de toutes les monnoyes. Le roi créa à cet effet deux charges pour lui : l'une de conducteur général des monnoyes, l'autre de graveur général des poinçons pour ces monnoyes. Toutes celles qu'il a faites ont été d'une si grande beauté, que beaucoup de curieux les ont conservées & les gardent comme des médailles, qui ne cédent en rien aux antiques les plus estimées. Ses piéces de huit & de dix pistoles peuvent aussi être mises au rang des plus beaux médaillons. Toute la monnoye fabriquée pendant la minorité du roi Louis XIV, & qui est de la même beauté que celle qui porte l'empreinte de Louis XIII, est aussi de cet habile graveur. Il fit outre cela toutes les médailles qui regardent Louis XIII, & celles de la reine Anne d'Autriche son épouse, pendant la régence ; aussi-bien que celles du roi après sa minorité, pour la cérémonie de son sacre, & pour divers autres événemens de son regne. Les médailles placées dans les fondemens du frontispice du Louvre, de l'Observatoire & de l'église du Val-de-Grace, celle de Monsieur, frere unique du roi, du prince de Condé, du cardinal Mazarin, de la reine de Suéde, de M. Colbert, & de plusieurs autres personnes de considération, sortirent de la main de Warin. Son habileté parut encore dans la sculpture, témoins le buste du roi Louis XIV en marbre, qui se voit dans les grands appartemens de Versailles, & qui fut son coup d'essai ; la figure de sa majesté, aussi en marbre, de sept à huit pieds de haut ; & un autre buste du roi en bronze, dont la beauté égale tout ce qu'il a fait. On admire encore le buste en or du cardinal de Richelieu, du poids de 55 louis d'or. Warin mourut à Paris au mois d'août 1672, âgé de 68 ans, lorsqu'il travailloit à l'histoire métallique du roi. * *Mémoires du temps.*

WARMIE ou ERMELAND, pays de Pologne, dont l'évêque réside à Brunsberg, ville du même état dans la Prusse royale.

WARNAHAIRE ou WARNACHAIRE, dont on a formé dans la suite le nom de *Garnier*, étoit un nom fort commun en Bourgogne à la fin du VI siécle, & au commencement du VII. Frédegaire parle de plusieurs personnes de ce nom, qui avoient brillé dans les premieres dignités du royaume de Bourgogne. Dans le VII siécle il y a eu un Warnahaire ou Warnachaire, clerc de l'église de Langres, qui vivoit dans les premieres années de ce siécle, & qui passoit pour un homme de lettres & ami de l'étude. Saint Ceraune, évêque de Paris, ayant soin de recueillir le plus qu'il pouvoit d'actes de martyrs, s'adressa à lui pour avoir ceux qui regardoient le diocèse de Langres, & Warnahaire lui envoya les actes des trois saints martyrs Speusippe, Eleusippe & Meleusippe, qui souffrirent le martyre vers l'an 166, & ceux de S. Didier, évêque de Langres, qui fut martyrisé environ un siécle après. Warnahaire mit à la tête de ses actes une lettre ou épître dédicatoire, où il loue beaucoup S. Ceraune & son dessein. On ne sait si Warnahaire composa lui-même ces actes : il est plus vraisemblable qu'ils existoient déja, qu'il les retoucha en les copiant, & qu'il y mit du sien. Surius & Bollandus ont publié ces actes envoyés par Warnahaire ; Mombritius & Gratius les ont donnés aussi, mais par extrait seulement. La lettre de Warnahaire se trouve aussi dans l'histoire de l'église de Paris, écrite en latin par le pere du Bois, prêtre de l'Oratoire de France. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article ;* M. le Nain de Tillemont, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tome XI.* M. Baillet, au 17 de janvier. D. Rivet, *histoire littéraire de la France ; tome III, pages* 524 & 525, &c.

WARNEFRIDE ou PAUL DIACRE, *cherchez* PAUL, Diacre d'Aquilée.

WARNEMUNDE : c'est une forteresse du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Elle est dans la seigneurie de Rostock, à l'embouchure du Warnow dans la mer Baltique. Cette forteresse appartient aux Suédois, & elle est considérable par les droits qu'on y leve sur toutes les marchandises qui entrent à Rostock ou qui en sortent. * Mati, *diction.*

☞ WARNIER ou GARNIER, surnommé *l'homiliaire*, à cause de ses sermons qui l'avoient rendu célébre, florissoit en 1092, sous Guillaume *le Roux.* Arnoul Vion le nomme WARMIER, & les Centuriateurs de Magdebourg le désignent sous le nom de VIGNOR. On n'a rien de positif pour décider s'il étoit François ou Anglois. Il étoit religieux de Westminster, dans le temps que le célébre Gislebert Crispin gouvernoit ce monastère en qualité d'abbé. Il se trouva à la translation du corps de sainte Witburge dans le monastère d'Ely, qui se fit le 17 octobre 1106. Ainsi il vivoit encore à la fin de cette année, mais dans un âge avancé. * Voyez un plus grand détail dans *l'histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

Dans le même temps vivoit un autre WARNIER, religieux du monastère de Christ ou de S. Sauveur de Cantorberi, qui embrassa la profession monastique vers l'an 1095, & qui en 1114 fut envoyé à Rome, avec le moine Jean & un clerc de même nom, pour obtenir la confirmation de l'élection de Radulphe, qui venoit d'être placé sur le siége de Cantorberi.* *L'histoire littéraire de la France, loc. sup. cit.*

WARNOW, bourg du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Il est entre Wismar & Gustrow, à six lieues de la premiere & à quatre de la derniere, sur la riviere de Warnow, qui va baigner la ville de Rostock, & se décharge dans la mer Baltique, à Warnemunde. * Baudrand.

WARRINGTON, ville belle & grande d'Angleterre, dans la contrée la plus méridionale du comté de Lancastre, qu'on appelle *West-Derbi.* Elle est sur le côté septentrional de la riviere de Mersei, sur laquelle elle a un beau pont de pierre, qui conduit dans le comté de Chester. Depuis le regne du roi Guillaume III, elle a reçu le titre de comté en la personne de Henri Booth, comte de Warrington, & baron de la Mere. Ce fut là que les parlementaires défirent l'armée des Ecossois, commandée par le duc d'Hamilton en 1648. Cette ville est à 90 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

WARTE, riviere de Pologne. Elle a sa source dans le palatinat de Cracovie, traverse ceux de Sirad, de Kalisch & de Posnanie, & ayant reçu le Netec aux confins du marquisat de Brandebourg, elle va se décharger dans l'Oder à Custrim. Cette riviere baigne Sirad, Warte, Posna, &c. * Mati.

WARTE, bourg de la basse Pologne. Il est sur la Warte dans le Palatinat de Sirad, à cinq lieues au dessous de la ville de ce nom. * Mati.

WARTENBERG, petite ville de Silésie. Elle est sur la riviere de Weide, à neuf lieues de la ville de Breslaw, vers le levant : elle est capitale d'une baronie, qui est entre les principautés de Brieg, de Breslaw & d'Olsse, la baronie de Militsch & la Pologne. * Mati.

☞ WARWICK (le comté de) province d'Angleterre, bornée au nord-ouest par le comté de Staf-

ford, au nord & au nord-est par celui de Leycester, à l'orient par celui de Northampton, & au midi par ceux d'Oxford & de Glocester. Cette province est très-fertile en grains, particulierement dans la partie qui est à l'orient de l'Avon, & qui, à cause de ses campagnes, porte le nom de *Felden*. L'autre partie est mieux fournie de bois. L'air est fort sain, sur-tout dans la ville de Warwick.

☞ WARWICK, ville d'Angleterre, capitale du comté dont nous venons de parler, située sur l'Avon, à soixante-huit milles de Londres. Cette ville fut nommée autrefois par les Saxons *Warring-Wick*; c'est-à-dire, *ville de garnison* : ce qui donne lieu de croire qu'elle est la même place qui fut bâtie par les Romains, & qu'ils nommerent *Præsidium*, parcequ'ils y tenoient une puissante garnison. Elle est en effet dans une situation fort avantageuse pour être bien fortifiée; car elle est bâtie sur une colline, au bord de l'Avon, & elle a toutes ses entrées dans le roc. Du reste, elle est passablement grande & bien bâtie, ornée de belles maisons, de rues longues, d'un collége, & de quelques églises.

☞ WARWICK, bourg d'Angleterre, dans la province de Cumberland, vis-à-vis de l'endroit où l'Eden reçoit l'Irting. Ce bourg n'a rien de considérable, qu'un beau pont de pierres, & quelques restes d'antiquités. On croit que c'est l'ancienne *Virosidum*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

WARWICK, anciennement *Virovacum*, bourg des Pays-Bas. Il est dans la Flandre sur la Lys, à trois lieues de Lille, du côté du nord. * Baudrand.

WASER (Gaspar) de Zurich, où il naquit le premier de septembre 1565, étoit fils de Jean Waser, chirurgien de cette ville, & de Marguerite Wirtz, fille d'un peintre du pays. Il fit ses humanités sous Jean Frisius, sa logique sous Jacques Huldric, sa physique sous George Cellarius, & étudia la langue grecque sous Gaspar Wolphius, & la théologie sous Jean Guillaume Stuckius, & Jean-Jacques Frisius. En 1584, il alla visiter l'académie d'Altorf, & en 1585, il passa à celle de Heidelberg. Il revint la même année à Zurich, où il se chargea de l'éducation d'un frere de Jean-Henri Heinzel, sénateur d'Augsbourg, mais retiré à Zurich; & en 1586, il se rendit avec son disciple à Genève, où le jeune homme devoit faire ses études. Il y écouta assidument Théodore de Beze, s'appliqua à la langue hébraïque, & apprit le françois pendant dix-huit mois de séjour qu'il fit dans cette ville. La peste l'en ayant chassé, & ensuite la crainte du siége dont Charles Emanuel, duc de Savoye, menaçoit cette ville, l'ayant empêché d'y retourner, il se retira en 1588, à Basle avec son disciple, y continua ses études théologiques, & y soutint plusieurs thèses. Il demeura à Basle jusqu'en 1591, qu'ils allerent à Elcow, d'où Heinzel, seigneur de ce lieu, les envoya en Hollande, & ils firent, en y allant, une tournée dans l'Allemagne. Ils passerent six mois à Leyde; & après avoir visité les autres villes du pays, ils allerent en Angleterre, en Ecosse & en Irlande. Revenus en Allemagne, ils en partirent de nouveau en novembre 1592, pour faire le voyage d'Italie, auquel ils employerent près d'une année. Ils revinrent ensuite à Augsbourg, & Waser y ayant remis son disciple entre les mains de sa famille, revint à Zurich en 1593 : la même année il fut ordonné ministre, & donné pour pasteur à l'église de Witticon. Le 17 d'avril 1594, il épousa Dorothée Simler, fille de Josias Simler, dont il eut dix enfans. Après avoir servi trois ans l'église de Witticon, il fut fait diacre de la grande église de Zurich, & professeur en langue hébraïque l'an 1596. Il remplit ces deux postes jusqu'en 1607, qu'il fut fait chanoine de Zurich, & professeur en grec; ce qui ne l'empêcha pas de conserver sa chaire de professeur en hébreu. En 1611, le 25 de novembre, il eut la chaire de théologie, & mourut le 9 de novembre 1625, âgé de soixante ans. Il savoit les langues hébraïque, chaldaïque, syriaque, grecque, latine, françoise, italienne, espagnole, angloise & flamande, outre l'allemand, qui étoit sa langue maternelle. Ses ouvrages sont : une introduction latine à la langue syriaque, à Leyde 1594, & 1619, augmentée. *Archetypus grammaticæ hebrææ, etymologiâ & sintaxi absolutus*, avec un traité de la versification hébraïque, à Basle 1601, & Francfort 1625. *Elementale chaldaïcum; adjectum est somnium chaldaïco-latinum, & analysis ejus grammaticæ*, à Heidelb. 1611. *Institutio arithmetica, & de quadrato geometrico*, à Zurich 1603. *Leonardi Zubleri novum instrumentum geometricum*, &c. traduit de l'allemand en latin, 1607. *De antiquis nummis Hebræorum, Chaldæorum & Syrorum*; avec les figures de ces médailles, 1605. *De antiquis mensuris Hebræorum, Ægyptiorum, Arabum, Syrorum, Persarum, Græcorum & Romanorum*, 1610. *Analysis psalmi* 110, 1612 & 1624. Il y attaque le saint sacrifice de la messe. *Depurgatorio*, 1617. L'évangile romain, ou deux livres de la rémission des péchés, contre les indulgences papales, traduits du françois en allemand, à Zurich, 1602. *De vita & obitu Joan. Guill. Stuckii oratio historica, habita publicè*, &c. 1608. *Conradi Glaseri plaga regia*, 1614. C'est un commentaire sur l'apocalypse par Glaserus, avec les additions de Waser. Il a aussi revu la chronique de Suisse écrite en allemand par Jean Stumpfius, & l'a continuée depuis 1546, jusqu'en 1606, qu'elle a été imprimée à Zurich, *in-fol.* Il a donné encore une édition du traité latin de Gesner, *de differentiis linguarum veterum & recentiorum*, &c. & y a ajouté un commentaire, à Zurich, 1610. Enfin il a fait encore quelques autres ouvrages en allemand. * *Voyez* le discours latin prononcé après sa mort en son honneur, par Josse de Kuosen, & imprimé à Basle en 1626, & le pere Niceron, *tome XXIV de ses mémoires*, &c.

WASMUTH (Matthias) né à Kiel le 29 juin 1625, fit ses premieres études à Kiel, & les continua dans l'académie de Wittemberg, & dans celle de Leipsick. Le desir d'apprendre les langues orientales le fit aller en Hollande, d'où il se transporta à Strasbourg, & de-là à Basle, pour y entendre Buxtorf. De retour à Kiel, il fut fait professeur de logique. Lorsque l'académie de Kiel fut établie, on le chargea d'y enseigner les langues orientales. Il se fit alors recevoir docteur en théologie & en 1675, il fut chargé de l'enseigner. Il est mort le 18 novembre 1688. Ses ouvrages sont : 1. une suppuration des 70 semaines de Daniel; il avoit fait cet écrit peu avant sa mort; 2. une grammaire latine pour la langue arabe : 3. *Hebraismus restitutus* : 4. *Smegma hebræum* : 5. *Janua hebraïsmi* : 6. *Idea astronomicæ chronologiæ restituta* : 7. *Annales cœli & temporum*, &c. C'est tout ce qu'on cite de ce savant dans le *Supplément françois de Basle*, & dans le *dictionaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

WASSEBOURG (Richard de) natif de Saint-Michel en Lorraine, fut procureur de la nation de France en l'université de Paris, puis docteur régent & principal du collége de la Marche, & archidiacre de Verdun l'an 1549. Il a composé deux tomes des antiquités de la haute Belgique, sous les évêques de Verdun, où il rapporte, dans l'ordre des siécles, le regne & les faits des empereurs, rois de France & d'Angleterre, ducs de Lorraine & de Bar. Cet ouvrage est excellent en son genre. * *Histoire de l'université de Paris.*

WASSENAAR, famille illustre de Hollande, a commencé par

I. Halewyn de Wassenaar, I du nom, fut châtelain de Leyde, & seigneur de Rhynland. Il en est fait mention dans la chronique de Hollande sur l'an 1083. Il eut pour fils Halewyn, II du nom, qui suit.

II. Halewyn de Wassenaar, II du nom, second châtelain de Leyde, seigneur de Rhynland, vivoit en

1143. Il épousa *Berte* de Lynden, fille d'*Arnoud*, premier seigneur de Lynden, & d'*Héléne* de Boëfichem, morte le 30 janvier 1152. Il mourut en 1192, laissant de sa femme HALEWYN de Wassenaar, qui suit; & *Berte* de Leyde.

III. HALEWYN de Wassenaar, III du nom, troisiéme châtelain de Leyde, seigneur de Rhynland, mourut en 1198, laissant de sa femme *Jeanne* d'Arkel, JACQUES, qui suit; PHILIPPE, qui suivra; *Jean*, ou selon d'autres *Jacques*, seigneur de Rosembourg, dont la race est éteinte; *Alide*, abbesse de Rhynsbourg, morte vers l'an 1228.

IV. JACQUES de Wassenaar, premier burggrave de Leyde, & seigneur de Rhynland, épousa *Théodore* de Teilingen, & mourut en 1235, laissant de sa femme, *Thomas*, burggrave de Leyde, mort sans enfans; & CHRISTINE, qui suit.

V. CHRISTINE de Wassenaar, dame de Rhynland, épousa en 1250 ou 1252, *Théodoric*, frere puîné de Henri, comte de Cuyck sur la Meuse, & mourut en 1276, laissant *Henri* de Cuyck, burggrave de Leyde, qui de *Halewyn* d'Egmont, fille de *Guillaume* d'Egmont, eut *Thierri* de Cuyck, burggrave de Leyde; & *Berte* de Cuyck.

IV. PHILIPPE Wassenaar, fils d'HALEWYN de Wassenaar, & de *Jeanne* d'Arkel, mourut en 1225, laissant de sa femme *Agnès* Persin de Waterland, THÉODORE ou THIERRI, qui suit; PHILIPPE, *souche de la branche de* DUVENVOORDE, *mentionée ci-après*; & *Oda*, mariée avec *Guillaume* de Teilingen.

V. THEODORE ou THIERRI de Wassenaar, épousa *Berthel* de Teilingen, de laquelle il eut, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierri*, qui fut pere de *Théodore* ou *Thierri* de Zandhorst, chevalier, mort sans enfans de *Philippe* de Zandhorst, qui eut un fils du même nom, lequel fut pere de *Théodore* ou *Thierri*, marié en 1405 avec la *fille naturelle de* Guillaume de Baviere, comte de Hollande, dont il eut *Théodore* ou *Thierri*, marié en 1440, avec *Sibylle* d'Assendelft, fille de *Théodoric* d'Assendelft & de *Mabelie* de Harlem; 3. *Henri* de Zandhorst, fait chevalier en 1326, marié en 1319, avec *Malthilde* d'Oudshoorn, qui, après la mort de son mari, se remaria avec *Théodore* ou *Thierry* de Raaphorst; 4. *Clémence* de Zandhorst, mariée avec *Théodore* ou *Thierri* Van der Does, fils de *Mauryn* de Van der Does, chevalier, & de *Florence*, fille du seigneur de Mynden; 5. *Jacques*, chevalier en 1271, qui eut pour fille *Jacqueline* de Vassenaar, mariée avec *Simon* de Benthem, issu d'un fils puîné du comte *Théodoric* VI, & qui fut pere de *Godeline* de Benthem, mariée avec *Philippe* de Wassenaar, & de *Guillaume* de Benthem, souche de la famille de Rosemberg, qui est éteinte; 6. *Barthelemi*, qui épousa *N*.... de Bleyswick, de laquelle il eut des enfans, d'où étoit sortie la branche de Cranemborg, qui est éteinte, & qui après la mort de sa femme, devint prévôt de la cathédrale d'Utrecht; 7. ADRIEN, *qui a fait la branche de* CROENEWELDT, *rapportée ci-après*; 8. *Badeloge*, mariée avec *Gérard* d'Oestgeest.

VI. PHILIPPE de Wassenaar épousa *N*. de Wateringen, de laquelle il eut THEODORE ou THIERRI, qui suit; & *Mabelie*, abbesse de Rhynsbourg, morte en 1326, ou 1328, ou 1329.

VII. THEODORE ou THIERRI de Wassenaar, chevalier en 1268, mourut en 1309, laissant de sa femme *Berthe* de Cuyck, PHILIPPE, qui suit; *Govert*, qui eut pour femme *Russende* Storms; *Guillaume*; *Adrien*, qui de sa femme *N*...*N*...eut *Philippe*, *Guillaume*, *Nicolas* & *Béatrix*, mariée avec *Hubert* Van der Werve.

VIII. PHILIPPE de Wassenaar, devint en 1339 burggrave de Leyde, après la mort de Théodore ou Thierri de Cuyck, son cousin. Il épousa 1°. *Godeline* de Benthem, sa cousine, fille de *Simon* de Benthem & de *Jacqueline* de Wassenaar; 2°. *Elizabeth* Van der Dussen; 3°. *Catherine* Duyck. Du premier lit il eut *Heilwich*, mariée avec *Guillaume* de Duvenvoorde, seigneur d'Oosterhout & de Dongelen, de la branche de Duvenvoorde Polanen; du second lit il eut THEODORE OU THIERRI, qui suit; *Badeloge*, mariée avec *N*.... *N*.... *Elizabeth*, mariée avec *Gisbert* Viterlier; & *Henri*.

IX. THEODORE ou THIERRI de Wassenaar, seigneur de Voorschoten, de Voorbourg, de Valkembourg, de Catwick, &c. a été le premier qui a pris le titre de baneret de Wassenaar. Il épousa en 1354, ou comme d'autres le veulent, en 1361, *Mathilde* Oem, dame de Barendrecht, fille de *Gilles* Oem seigneur de Barendrecht, & de *Marie* d'Amerongen. Il mourut en 1391, laissant de sa femme, PHILIPPE, qui suit; *Guillaume*, mort en 1410, sans enfans; *Catherine*, mariée à *Théodore* ou *Thierri* Saeyt, autrement appellé *Uterlede* ou *Rosendaal*, desquels la fille *Adrienne* Saeyt épousa *Pierre* de Roon, écuyer, fils de *Pierre* de Roon & de *Wilhelmine* de Geldorp.

X. PHILIPPE de Wassenaar, burggrave de Leyde, mort en 1428, avoit épousé *Marie*, fille de *Jean*, seigneur d'Egmont & de *Guiotte* d'Amstel, dame d'Isselstein, dont il eut 1. HENRI, qui suit; 2. *Jean*, seigneur de Voorbourg, chevalier en 1436, qui épousa *N*. de la maison d'Egmont, & en eut *Catherine*, religieuse à Paddenpoel près de Leyde, & *Philippe*, seigneur de Voorbourg, bailli & surintendant des digues d'Amstelland & de Waterland en 1462, & receveur général de Nord-Hollande en 1471, mort en 1493, laissant de *Catherine* de Romerswaal, fille d'*Adrien*, & de *Catherine* de Hersselles, sa premiere femme, deux filles, dont l'une, nommée *Marguerite*, mourut religieuse à Poel, en 1526, âgée de 69 ans, & de *Haze* de Cats, sa seconde femme, fille de *Laurent*, seigneur de Wolfartsdyk, de Cats, de Catshoek, de Duiveland, de Katzandt, &c. & d'*Elizabeth* de Heenvliet, *Jean*, seigneur de Voorbourg, qui épousa *Gisberte*, fille puînée d'*Adrien* Streyen, seigneur de Zevembergen, bailli & surintendant des digues d'Amstelland & de Waterland, & de *Marie* de Vianen; mais il n'en eut point d'enfans; *Théodore* ou *Thierri*, pasteur de la cathédrale de Harlem, chanoine de la cathédrale d'Utrecht, en 1416, prévôt du chapitre de Leyde dans la même année, en 1422, prévôt du chapitre de S. Jean à Utrecht, mort selon les uns le cinquiéme mars, & selon d'autres le 19 de l'an 1465.

XI. HENRI de Wassenaar, burggrave de Leyde, &c. a fait bâtir la maison de Wassenaar dans le Voorhout. Il mourut en 1460, laissant de sa femme *Catherine* Van der Aa, fille de *Jean* Van der Aa, seigneur de Gruithuisen, & d'*Agnès* Espieres: 1. JACQUES, qui suit. 2. JEAN, qui suit après son frere; 3. *Philippe*, prévôt en Nord-Hollande; 4. *Agnès*, mariée à *Guillaume*, seigneur de Stavelo, morte en 1444, laissant *Catherine*, mariée à *Jacques* de Ghistelles, seigneur de Dudsellen, tué à Bruges dans une sédition en 1487; 5. *Elizabeth*, chanoinesse de Mons, morte en 1469.

XII. JACQUES de Wassenaar, burggrave de Leyde, mort en 1451, avoit épousé en 1446, *Jeanne* ou *Elizabeth* ou *Isabelle* de Diest, fille aînée de *Henri* de Diest, seigneur de Riviere en Brabant, de laquelle il n'eut point d'enfans. Sa veuve se remaria avec *Henri* de Hoorn, seigneur de Perwis.

XII. JEAN de Wassenaar, frere puîné du précédent, burggrave de Leyde, mort en 1497, âgé de 68 ans, avoit épousé 1°. en 1460, *Catherine* de Craon, fille de *Jacques*, grand seigneur François en Anjou, morte en 1477: 2°. en 1482, *Jeanne* de Halewyn, fille de *Josse*, seigneur de Piennes en Flandre, & de *Jeanne* de la Tremouille, morte en 1529. Il eut de sa premiere femme: 1. *François*; 2. *Josse*; 3. *Jean*; 4. *Josse*; 5. *Clare*; 6. *Marguerite*, (tous six morts jeunes); 7. *Barbe*

Barbe, mariée en 1478, avec *Floris* de Borſſele, ſeigneur de Cortienne, *fils naturel de* Franc de Borſſele, comte d'Ooſtervandt, duquel elle eut deux enfans, morte en 1502, & lui en 1505; 8. *Bonne* ou *Godeline*, mariée avec *Pontus* de Lalain, ſeigneur de Bignicourt, petit-fils de *Guillaume* de Lalain, qui avoit été ſtadhouder de Hollande. Il eut de ſa ſeconde femme: 9. *Joſſe*, mort à Malines, âgé de 18 ans ſans avoir été marié; 10. JEAN, qui ſuit; & 11. *Catherine*, mariée à *Joſſe* de Cruningen, ſeigneur de Cruningen, de Hoogvlier, de Haſerswoude, de Steenkerke, &c. fils de *Jean* de Cruningen & d'*Agnès* de Monfort. Elle mourut le 29 novembre 1538, & lui le 7 avril 1543.

XIII. JEAN de Waſſenaar, burggrave de Leyde, ſeigneur de Voorbourg, de Voorſchoten, de Walkembourg, de Catwyck, d'Oeſtgeeſt, de Barendrecht, poſſeſſeur des maiſons de Suik, de Zandt & de Ter Horſt, fut fait en 1506, à Bruxelles, chevalier de la Toiſon d'or. Il ſervit l'empereur Maximilien dans la guerre contre les Vénitiens, & fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Padoue. Etant de retour en Hollande, il épouſa en 1511 *Juſtine* ou *Joſine*, fille de *Jean*, comte d'Egmont, ſtadhouder de Hollande, & de *Magdeléne*, comteſſe de Wardembourg. Dans la guerre contre les Friſons, ayant été bleſſé au ſiége de Sloten, il ſe fit tranſporter à Leuwarden, où il mourut de ſa bleſſure le quatriéme décembre 1523, âgé de 40 ans, laiſſant de ſa femme; 1. MARIE, qui ſuit; 2. *Marguerite*, mariée en 1534, avec *Jean*, comte de la Marck, ſeigneur de Lumaing, dans le pays de Liége, fils de *Jean*, comte de la Mark, ſeigneur de Lumaing, & de *Marguerite* de Ronkel, mort en 1553, en laiſſant de ſa femme, *Guillaume*, comte de la Mark, ſeigneur de Lumaing, mort en 1578, ſans avoir été marié; *Philippe*, comte de la Mark, chanoine de Cologne & de Liége, ſeigneur de Lumaing après ſon frere, marié avec *Catherine*, fille de *Théodore* ou *Thierri* comte de Mandeſcheidt, & d'*Erica*, comteſſe de Waldeck, dont ſont venus des enfans; *Georges*, comte de la Mark, mort ſans avoir été marié; *Magdeléne*, mariée à *Philippe* de Beaufort, fils de *Philippe*, ſeigneurde Beaufort, de Ranſart, de Rumes, &c. & de *Jeanne* de Halewyn, & qui eut pour fille unique *Anne*, mariée à *Philippe* de Croy, comte de Solre, & ſeigneur de Molembais, morte en 1588; *Marguerite* de la Mark, mariée à *Charles* de Gavre, comte de Beaurieu, ſeigneur de Freſin, gouverneur d'Ath, mort en 1611, âgé de 86 ans, laiſſant de ſa femme, *Jean-Charles*, qui eut poſtérité; *Joſine* ou *Juſtine* de la Mark, abbeſſe de Thoorn, morte en 1603. Jean de Waſſenaar eut auſſi un *fils naturel*, nommé *André*, qui fut fait chevalier par l'empereur Charles-Quint, en 1547, & mourut en 1597, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Diane* de Brakel, fille de *Euſtache* de Brakel, & de *Catherine* Schoofs, morte en 1570. Il eut *Joris* ou *Georges*; *Corneille*; *Euſtache*; *Marguerite*, mariée à *François* d'Aiala à Anvers; *Catherine*, mariée à *Claude* Lonchier; & *Marie*.

XIV. MARIE de Waſſenaar épouſa *Jacques*, fait premier comte de Ligne en Hainaut par l'empereur Charles-Quint, chevalier de la Toiſon d'or, fils d'*Antoine*, baron de Ligne, & de *Philipotte* de Luxembourg, morte en 1544, & lui en 1552, laiſſant PHILIPPE, comte de Ligne, qui ſuit; & *Georges* de Ligne, comte de Valkembourg, mort en 1579, ſans enfans de ſa femme, *Marie* de Renty, veuve d'*Euſtache* de Ravenelles, fille & héritiere du ſeigneur d'Embry, laquelle ſe remaria avec *Gaſton* Spinola, gouverneur de Tournay.

XV. PHILIPPE, comte de Ligne & de Valckembourg, banneret de Waſſenaar, fait chevalier de la Toiſon d'or en 1559, mourut en 1583 ou 1584, laiſſant de ſa femme, *Marguerite* de Lalain, fille de *Philippe*, comte de Hoogſtraten, & d'*Anne*, comteſſe de Renneberg, morte en 1595; LAMORAL, qui ſuit; *Marie* de Ligne, mariée à *Adrien* de Gavre, comte de Beaurieu & marquis d'Aiſeaux, ſon couſin, fils de *Charles* de Gavre, comte de Beaurieu, & d'*Honorine* d'Eſclatieres & d'Aiſeaux; *Anne* de Ligne, mariée à *Maximilien* d'Oignies, comte de Beaurepaire, baron de Sombref, fils de *François* d'Oignies, ſeigneur de Beaurepaire, & de *Bonne* de Renty, dame d'Aix & de Beaumont.

XVI. LAMORAL, comte de Ligne & de Valckembourg, ſeigneur de Catwyck, d'Oeſtgeeſt, de Voorbourg, de Voorſchoten, de Saſſenhein, & d'Ooſt Barendrecht, burggrave de Leyde, chevalier de la Toiſon d'or, fut fait en 1602, par l'empereur, prince de Ligne & du ſaint Empire. Il épouſa *Marie* de Melun, fille de *Hugues-François* de Melun, prince d'Epinoy, baron d'Antoin, & d'*Yolande*, dame de Werchin, de Ciſoin, de Roubais, de Richebourg, de Wallemcourt, &c. Il mourut le neuviéme mai 1624, laiſſant de ſa femme, *Floris*, prince de Ligne, qui en 1608 épouſa *Louiſe* de Lorraine, fille de *Henri*, comte de Chaligny, & de *Claude* de Mouy, lui mort en 1619, & elle en 1667, laiſſant des enfans; *Alexandre*; *Jeanne*, mariée le neuviéme janvier 1601, à *Charles-Alexandre* de Croy, comte de Fontenoy, fils de *Charles-Philippe*, marquis de Havré, & de *Diane* de Dammartin, morte le 23 août 1611; *Anne*, mariée 1°. à *N.* Van der Baulme, marquis de Saint-Martin en Bourgogne, mort en 1613, d'une chute de cheval, 2°. à *Chriſtophe*, comte de Ritbergen, chevalier de la Toiſon d'or & gouverneur de Luxembourg, mort ſans enfans en 1636; *Erneſtine* de Ligne, mariée à Bruxelles, en 1618, avec *Jean*, comte de Naſſau-Siégen, fils de *Jean*, comte de Naſſau-Dillembourg, & de *Magdeléne*, comteſſe de Waldeck.

SEIGNEURS DE GROENEVELDT.

VI. ADRIEN de Waſſenaar, chevalier, fils puîné de THEODORE ou THIERRI de Waſſenaar, & de *Berthel* de Teilingen. Il mourut en 1261, laiſſant THÉODORE ou THIERRI, qui ſuit; & *Jacques*, chevalier.

VII. THÉODORE ou THIERRI de Grœneveldt, mourut en 1280, laiſſant ADRIEN qui ſuit.

VIII. ADRIEN de Grœneveldt, chevalier, mourut en 1316, laiſſant ELIE, qui ſuit; *Barthelemi*, chevalier, tué dans un combat ſur la Meuſe, en 1351; *Wolfard*, qui périt de la même maniere; *Philippe*, chanoine d'Utrecht & prévôt d'Elſt, mort le 11 mars 1370.

IX. ELIE de Grœneveldt, mourut en 1356, laiſſant JEAN, qui ſuit; *Berte*, mariée à *N*... de Heenvliet.

X. JEAN de Grœneveldt, épouſa, 1°. *Barte* de Tol; 2°. *N*..... de Heenvliet, & mourut en 1469, laiſſant, GELMER, qui ſuit; *Berent* ou *Bernard*, qui épouſa, 1°. *N*.... de Zuylen de Nyveldt, *fille naturelle* de Jean de Zuylen de Nyveldt: 2°. en 1497, *Frédérique* de Voogd de Ryneveldt, fille de *Frédéric*, & de *Mathilde* d'Amerongen.

XI. GELMER de Grœneveldt, épouſa 1°. *Arnoldine* Preits; 2°. *N*.... de Hodenpyl. Il mourut en 1490, laiſſant 1. GELMER, qui ſuit; 2. *Antoinette*, mariée à *Jean* Van der Gragt, conſeiller du Franc de Bruges, dont elle eut *Arnoldine*, mariée avec *Michel* de Lens, ſeigneur de Blandeke; & *Elizabeth* mariée avec *N*.... de Weveſeele, ſeigneur de Killem en Flandre; & 3. *Arnoldine*, mariée à *Gerard* de Pœlgeeſt, morte ſans enfans.

XII. GELMER de Grœneveldt, ſe trouva à la bataille de Pavie en 1525, & mourut au ſervice des Vénitiens en 1531, âgé de 30 ans. Il avoit épouſé *Marie* d'Iſſelſtein, fille d'*Adrien* d'Iſſelſtein, & de *Barbe*

de Borssele, morte à Utrecht le premier juillet 1568, âgée de 89 ans. Il en eut ADRIEN qui suit.

XIII. ADRIEN de Grœneveldt fut fait en 1531, chevalier par l'empereur Charles-Quint. Il épousa en 1538, *Louise* de Maulde, issue d'une noble famille de Hainaut, dame de Neuville, & mourut en 1585, âgé de 73 ans, & elle en 1592, âgée de 80 ans. Leurs enfans furent; *Magdeléne*, religieuse à Daal, près d'Utrecht, morte en 1588, âgée de 48 ans; *Adrien*, qui fut chanoine d'Utrecht, bailli de Saint-Amand, puis colonel & gouverneur de l'Ecluse en 1586, & de Nimegue en 1596, mort le 28 août 1616, âgé d'environ 73 ans, sans enfans de sa femme, *Jeanne* de Baudwyn, dame d'Arondaux, morte à Nimégue en 1601; *Anne*, religieuse à Beverwick; *Eglantine*, chanoinesse de S. Servais, à Utrecht morte en 1591, âgée de 44 ans; *Jenne*, mariée à *Jean* de Bassem, morte sans enfans à Utrecht en 1617; *Joris* ou Georges, né le 26 décembre 1550, chanoine d'Utrecht, qui se défit de sa prébende pour entrer dans le service, où il mourut étant capitaine, au mois de juillet 1580, sans avoir été marié; *Floris*, capitaine de cavalerie, qui fut tué par son cornette en partageant un butin fait en 1588, sans avoir été marié; *Marie*, qui en 1591 épousa *Charles* de Héraugieres, gentilhomme de Cambray, gouverneur de Bréda, qu'il avoit pris par stratagême, mort à la Haye en 1610, âgé de 45 ans, laissant un fils, nommé *Maurice* de Héraugieres.

SEIGNEURS DE DUVENVOORDE.

V. PHILIPPE de Wassenaar, le plus jeune fils de PHILIPPE de Wassenaar, & d'*Agnès* Persin de Waterlandt, eut pour sa part de la succession, les terres de Duvenvoorde & de Polanen. Il épousa *F*... fille du seigneur de Stryen, & il en eut ADRIEN, qui suit; & JEAN, *qui a fait la branche des seigneurs de* POLANEN, *rapportée après la postérité de son aîné.*

VI. ADRIEN, seigneur de Duvenvoorde, épousa *N*... de Crayenhorst, de laquelle il eut; 1. FLORIS, qui suit; 2. *Wolthier* ou *Gauthier*, qui épousa *N*... de Heemstéde, mort sans enfans; 3. *Jean*, qui eut pour femme *N*... *N*... de laquelle il eut *Théodore* ou *Thierri*, qui fut pere de *Henri*, dont le fils fut *Adrien*, pere de *Jean*, qui eut pour fils, *Nicolas*; & 4. *N*... dont il est fait mention dans une lettre de 1306; 5. *Agnès*, mariée à *Gérard* de Raaphorst, chevalier, bailli de Kennemerlandt, en 1309. Il mourut en 1328, âgé de 75 ans, & elle en 1335. Il en est venu des enfans.

VII. FLORIS, seigneur de Duvenvoorde, épousa *N*... Van der Woude, de laquelle il eut ADRIEN, qui suit; & 2. *Mathilde*, abbesse de Rhynsbourg, morte en 1349.

VIII. ADRIEN, seigneur de Duvenvoorde, épousa *N*. d'Arkel, ou selon d'autres, *Ulent* de Noordwyck, dont il eut ADRIEN, qui suit.

IX. ADRIEN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, épousa *Sophie* Bugge, fille aînée de *Jean* Bugge & de *Catherine* de Swieten. Il en eut ADRIEN, qui suit; & *Théodore* ou *Thierri*, écuyer, qui de sa femme, *Diewert* Ruigrok, fille de *Guillaume* Ruigrok, seigneur Van der Werve, & d'*Agathe* Pierman, eut *Adrien*, qui épousa *Marie* de Vries d'Alkmar, & qui fut pere de *Marie*, femme de *Théodore* ou *Thierri* de Haasten, seigneur de Gameren, ambtman ou sénéchal de Bommel; de *Jean*, marié avec *Jeanne* de Kerkwerve; & de *Théodore* ou *Thierri*, qui épousa *Barte* de Roon, dont il eut *Théodore* ou *Thierri*, bailli de Voorne, marié avec *Agnès* Seraats, fille de *Louis* de Seraats, bailli de la Haye, & de *Marguerite* de Halwale, mort sans enfans; *Marguerite*, mariée avec *Alexandre* Witsart; *Anne*, qui épousa 1°. *Jean* Cuningham, colonel: 2°. *N*... Crel, capitaine Ecossois: 3°. *Guillaume-Martini*, conseiller de la cour de Brabant. Théodore ou Thierri, second fils d'Adrien, eut un second fils, nommé *Corneille*, qui de sa femme, *Marguerite* d'Elsbroek, eut *Philippe*; *Théodore*, ou *Thierri*; *Juste* ou *Josse*; *Cunera*; *Corneille*, qui épousa *Alyt* de Stock, de laquelle il eut *Gisbert*, qui fut pere de *Corneille*, de *Guillaume* & de *Pierre*.

X. ADRIEN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, épousa *Elburge* de Kralingen, fille d'*Ogier* de Kralingen, dont il eut; *Adrien*, mort avant son pere, sans enfans; JEAN, qui suit; *Badeloge*, femme de *Florent* de Boukhorst, qui en eut *Guillaume* de Boukhorst, l'ancien, pere d'un fils de même nom.

XI. JEAN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, épousa *Marie* de Vianen, fille, selon les uns, de *Jean* de Vianen, seigneur de Riswick, chevalier, trésorier de Jacqueline de Baviere, & de *Sophie* de Herlaar, & selon les autres, fille de *Jean* de Vianen de Bewerveert, seigneur d'Odyck, & d'*Elizabeth* de Buuren. Il eut d'elle, ADRIEN, qui suit; *Jean*, seigneur de Sterenbourg, marié avec *Elizabeth* Grebbers, mort sans enfans; *Ogier*, qui épousa *N*.... de Baaxem, qui le fit pere de *Jean*, qui eut un fils, nommé *Corneille*; *Adrien*, assassiné à Rhynsbourg en 1467; *Théodore* ou *Thierri*, mort sans enfans; *Elburge*, chanoinesse de Paddenpoel, morte en 1449; *Jean*, qui épousa *Claire* de Haasten, fille de *Gisbert* de Haasten, châtelain de Renoy, & qui en eut *Marie*, mariée à *Adrien* de Mathenesse. Il eut aussi un *fils naturel*, nommé Adrien, qui fut bailli de Voorburg.

XII. ADRIEN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, est la souche de tous ceux qui portent aujourd'hui le nom de Wassenaar. Il épousa *Marguerite* d'Isselstein, fille de *Gisbert*, d'Isselstein, & seigneur du Bois, & d'*Adrienne* de Swieten, morte en 1529. Leurs enfans furent, JEAN, qui suit; *Marie*, femme de *Jacques* Oem de Wyngarden, mort en 1529, laissant d'elle plusieurs enfans; *Antoinette*, chanoinesse de Paddenpoel, morte en 1544, âgée de 69 ans; *Wilhelmine*, religieuse Clarice à Hoogstraaten; *Arnoldine*, mariée à *Floris* Oem de Wingarden, pensionaire de Dordrecht en 1518, puis conseiller à la cour de Hollande, qui eut d'elle divers enfans; GISBERT, *dont il sera fait mention après la postérité de son frere aîné*; & JEAN, *qui suivra après ses deux aînés.*

XIII. JEAN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, seigneur de Moordwyckerhout, épousa *Elizabeth* de Renesse, fille de *Frédéric* de Renesse, seigneur d'Everdingen, & de *Théodorique* de Maalstéde d'Ellewoutsdyck. Leurs enfans furent, *Adrien*, seigneur de Noordwyckherout, qui épousa *Jeanne* de Lokhorst, fille de *Gérard*, seigneur de Lokhorst, de Slydrecht, &c. & de *Cornélie* de Driebergen, morte sans enfans en 1552, & lui en 1558 ou 1559; JEAN, qui suit; *Adrien*, doyen de l'église collégiale de Dordrecht, mort vers l'an 1573, ou selon d'autres, en 1575, laissant quelques *enfans naturels*, *entr'autres*, Adrien, gouverneur de Gertruidemberg & du fort de Schenck en 1593, mort au siége d'Ostende en 1602, & qui fut enterré à Delft dans la vieille église, où l'on voit une épitaphe faite pour honorer sa mémoire; *Frédéric*, mort en 1562, sans enfans de sa femme, *Marguerite* le Bigge, fille de *Jean* ou *Théodore* le Bigge, seigneur de Montache, & d'*Odilia* de Lier; *Théodora*, mariée à *Jacques* de Zuylen de Nyveldt, seigneur de Hoevelake & de Gerestem, fils de *Gérard* de Zuylen de Nyveldt; & de *Hillegonde* de Zuylen de Nyveldt.

XIV. JEAN de Duvenvoorde, chevalier, épousa *Hadewy*, de Renesse, fille de *Jean* de Renesse, seigneur de Wulven, & d'*Alyt* Freis de Cuinre. Il en eut 1. ADRIEN, qui suit; 2. *Jean*, chanoine de la cathé-

drale d'Utrecht, en 1548, écolâtre en 1549, doyen du chapitre de la cathédrale d'Utrecht en 1581, reçu dans le premier membre des Etats de la province d'Utrecht en 1582, mort le 26 mars 1600, âgé de 70 ans; 3. *Théodore* ou *Thierri*, chanoine de Bréda; 4. *Marguerite*, mariée à *Conrad* de Daarle, morte en 1601, laissant *Hermant* de Daarle, élu doyen du chapitre de la cathédrale d'Utrecht le 21 décembre 1613, mort le 20 août 1617; *Jean* de Daarle, chanoine d'Utrecht; *Anne* de Daarle, qui en 1597 épousa *Guillaume* Borre d'Amerongue, seigneur de Zandembourg, fils de *Théodore* ou *Thierri* Borre d'Amerongue, seigneur de Zandenbourg, & d'*Elizabeth* Pallaas, dame de Zandembourg, morte à la Haye le 20 avril 1612, & lui le 12 janvier 1640; 5. *Jeanne* de Duvenvoorde, mariée à *Herman* de Westerholt, dont elle eut *Conrad* de Westerholt, qui épousa *Anne* de Leefdaal, fille de *Roger* de Leefdaal, seigneur de Waalwyck, d'Etten, de Meeuwen, de Babylonienbroek, &c. & de *Jeanne* d'Aarschot, dite Schoonhoven, de laquelle il n'eut point d'enfans; *Marguerite* de Westerholt, mariée à *Philippe* de Leefdaal, seigneur de Waalwyck & de Meeuwen, nés des mêmes parens, & morte aussi sans enfans.

XV. Adrien de Duvenvoorde, chevalier, naquit en 1528, & servit contre l'Espagne. Il épousa *Théodora* de Scherpenzeel, fille de *Guillaume* de Scherpenzeel, drossart ou sénéchal du Velau, & de *Haze* ou *Hadwich* de Zuylen de Nyveldt. Elle mourut en 1588, âgée de 60 ans, & lui au mois de décembre 1622. Leurs enfans furent, Jean, qui suit; & *Théodora*, mariée avec *Albert* de Scaghen, seigneur de Burghoorn, fils de *Jean* de Scaghen, & d'*Anne* d'Assendeft, d'où sont venus des enfans, morte en 1654.

XVI. Jean de Duvenvoorde, chevalier, devint en 1590 le chef de la plus ancienne branche de la maison de Wassenaar, qui étoit éteinte depuis long-temps. Il épousa 1°. *Marie* de Voorst, fille de *Frédéric* de Voorst, juge & waltgrave de Nimégue, & de *Mathilde* Sasbout: 2°. *Claire* d'Hinojosa, fille de *Pierre* d'Hinojosa, seigneur de Wena, président de la cour de Hollande, & d'*Elizabeth* d'Almonde. Il mourut le 27 avril 1645, laissant de sa premiere femme; 1. Adrien, qui suit; 2. *Théodora*, mariée 1°. à *Gérard* Randenrode van der Aa: 2°. en 1634, à *Gérard* d'Arnhem, & de *Jeanne* d'Ittersum, mort en 1648; 3. *Mathilde*, mariée 1°. avec *Pierre* d'Hinojosa, ruwart ou sénéchal de Putten: 2°. le 17 octobre 1639, avec *Pierre-Ernest* d'Abkoude de Meerten, fils de *Jean* d'Abkoude de Meerten, & de *Wendelle* Bardesius, morte le 3 février de l'an 1654. Il eut de sa seconde femme: 4. *Guillaume*, seigneur de Veur, mort sans avoir été marié; 5. Pierre, *dont il sera parlé après la postérité de son frere aîné*; 6. *Marie*, morte jeune; *Elizabeth* mariée à *Casyn* de Bemmel; 8. *Pétronelle*, qui épousa *Adrien* van der Myle, seigneur de Myle, de Baccum, Dubbeldam, d'Alblas, de Bieskinsgraaf, de Saint-Antonis-Polder, colonel & gouverneur de Willemstadt, d'où sont venus des enfans.

XVII. Adrien, baron de Wassenaar, seigneur de Duvenvoorde, de Voorschoten, de Veur & de Rosanden, membre du collége des nobles de Hollande, &c. épousa en 1646, *Anne-Marguerite* de Scherpenzeel, de laquelle il a eu, Jacques, qui suit; *Frédéric-Guillaume*, seigneur de Rosanden, qui naquit en 1658, bailli de Hulst & de ses dépendances, marié avec *Marie* de Leidende-Leeuwen, fille de *Théodore* ou *Thierri* de Leeuwen, & d'*Alide* de Paats, mort sans enfans; 3. *Gertrude-Anne*, mariée à *Guillaume*, baron de Lier, seigneur des deux Catwyck, d'Oosterwick & de Zandt, fils de *Guillaume* de Lier & de *Marie* de Reygersberg.

XVIII. Jacques, baron de Wassenaar, seigneur de Duvenvoorde, & Voorschoten, de Veur, &c. naquit en 1649. Il étoit président du conseil des députés de la province de Hollande, comme membre du collége des nobles, bailli & sur intendant des digues de Rhynland. Il épousa *Jacqueline*, barone de Lier, fille de *Guillaume*, baron de Lier, seigneur d'Oosterwick, & de *Marguerite* de Reygersberg, dame des deux Catwick & de Zandt, morte le huitiéme juin 1707. Leurs enfans furent: 1. *Adrien* baron de Wassenaar, seigneur de Duvenvoorde, de Woorschoten, de Veur & de Harslo, né en 1669, aggrégé dans le collége des nobles de Hollande, président de la chambre des comptes de la province, haut-conseiller des digues de Schieland, sénéchal de Putten, drossart de la ville & baronie de Breda, bailli de Hulst & de ses dépendances, ambassadeur à la cour d'Angleterre en 1714, marié en 1700, avec *Anne-Marguerite* de Bentinck, fille de *Hans-Guillaume* de Bentinck, comte de Portland, & de *N*.... Villers. Il mourut subitement à la Haye le 15 décembre 1721, laissant de sa femme, *Anne-Eléonore*, née en 1702, morte jeune; *Jacques-Jean-Brilanus*, né en 1703, mort en 1717, le 27 septembre; *Anne-Sophie*, dame de Duvenvoorde, de Voorschoten, de Veur, &c. mariée à Frederic-Henri baron de Wassenaar, fils de *Guillaume* baron de Wassenaar, & de *Hermeline-Petronelle* Schaap van-den Dam, son cousin-germain, *dont il sera fait mention ci-après*; *Jacqueline-Marie*; *Guillaume-Adrien-Bredanus*, né en 1714, mort en 1715; *Louise Isabelle-Hermeline*; & *Jacques-Guillaume*, né en 1721, mort en 1722. Les autres enfans de Jacques, baron de Wassenaar, sont, 2. Guillaume, qui suit; 3. *Jean-Gérard*, seigneur de Rosenbourg, lieutenant-amiral du collége de l'amirauté d'Amsterdam, haut-conseiller des digues de Rhynlandt, né en 1672, marié avec *Marie-Jacqueline*, barone de Lier, fille de *Guillaume*, baron de Lier, de Catwyick, & de *Gertrude-Anne*, barone de Wassenaar de Duvenvoorde, morte le 24 janvier 1718, & lui mort fort subitement le 29 octobre 1723, laissant un fils unique, *Jean-Jacques*, seigneur de Rosenbourg, né en 1710, mort jeune; 4. *Jacques-Emery*, seigneur de Zuid-Waddinsveen, né en 1674, conseiller bourguemestre de Leyde en 1723, aggrégé dans le collége des nobles de Hollande le 14 novembre 1724, après avoir été directeur de la compagnie des Indes orientales, à la chambre de Delft de la part de ce collége, marié avec *Cornélie-Martine* de Baarlen, mort le 26 novembre 1724, laissant de sa femme, *Jacques-Adrien*, né le 22 février 1721; *Guillaume-Henri*, né en 1722; *Jacqueline-Marie*, mariée à *Jacques-Adrien*, baron de Perponchel de Sédéniski, seigneur d'Ellewoutsdyck, conseiller à la cour souveraine de Brabant dans le pays d'outre Meuse; *Anne-Henriette*; *Wilhelmine-Jeanne*; *Elizabeth-Françoise*; *Marie-Hermeline*; *Arnoldine-Emilie*; 5. *Charles-Louis*, né en 1685, colonel du régiment des dragons Walons, commandeur de Bois-le-duc en 1720, commandeur d'Ypres en 1724, brigadier de cavalerie en 1727, aggrégé la même année au collége des nobles de la province de Hollande, marié avec *Anne* de Villate, de laquelle il a eu *Jacques-Louis*; *Jacqueline-Alexandrine-Hermeline*; *Jeanne*; *Vilhelmine-Marguerite*; 6. *Pierre*, né en 1689, mort en enfance; 7. *Anne-Marie*, née en 1675, morte le 11 avril 1707; 8. *Marie-Pétronelle*, morte sans alliance; & 9. *Louise-Emilie*, aussi morte sans alliance.

XIX. Guillaume, baron de Wassenaar, né en 1670, a été général-major au service des Provinces-Unies, lieutenant colonel des gardes à pied, gouverneur de Berg op-Zoom & de ses dépendances, coadjuteur de l'ordre teutonique dans la province d'Utrecht, commandeur de Dieren, aggrégé au corps de la noblesse d'Over-Yssel. Il épousa *Hermeline-Petronelle* Schaap, barone, dame de Dam & de Maalstede, de Capelle, de Biesselingen, de Schoore, de Vlaq-

cken & d'Eversdick, née le 7 novembre 1677, fille de *Herman*, baron Schaap van den Dam, & de *Pétronelle* Tuil de Serooskerken. Il mourut le 4 novembre 1719, laissant de sa femme, *Jacques-Herman*, seigneur de Dam, né en 1700, capitaine au régiment du général-major Villegas en 1719, mort sans avoir été marié, le 21 juin 1724; Frederic-Henri, qui suit; *Assuerus-Adrien*, né en 1702, reçu docteur en droit dans l'académie d'Utrecht, le 25 août 1721, puis fait enseigne dans le régiment des gardes à pied, le 11 septembre 1725, mort en février 1729, sans avoir été marié; *Guillaume*, né en 1712; 5. *Juste* ou *Josse-Gerard*, né en 1716.

XX. Frederic-Henri, baron de Wassenaar, naquit le 8 mai 1701. En 1719, il se mit dans le service, qu'il quitta en 1734, pour entrer dans la cour de Justice de Hollande de la part des nobles. Il se maria en 1729, avec *Anne Sophie*, barone de Wassenaar-Duvenvoorde, sa cousine-germaine. Elle mourut le 12 octobre 1730, laissant une fille nommée *Hermeline-Caroline*, qui ne survécut à sa mere que de six semaines. Au mois de mars 1737, il prit une seconde alliance avec *Jacqueline-Josine Isabelle*, barone de Wyhé, fille aînée du seigneur d'Echtelt en Gueldre. Feu le baron de Catwick, dont la veuve étoit sœur de la mere de sa seconde épouse, lui a laisse par son testament les seigneuries des deux Catwyck & de Zandt, ladite veuve n'en ayant que l'usufruit. Au mois de juillet de la même année 1737, il est entré dans le corps des nobles de Hollande par la seigneurie de Rhynsarewoude, qui lui appartient en propre. Enfin le 12 février 1738, il lui est né un fils qui porte le nom de *Guillaume-Louis*.

XVII. Pierre, baron de Wassenaar, seigneur de Sterrenberg, fils de Jean, seigneur de Duvenvoorde, & de *Claire* d'Hinojosa, sa seconde femme, fut colonel du régiment des gardes hollandoises, gouverneur de Willemstadt, commandeur de l'ordre teutonique dans la province d'Utrecht, élu haut conseiller des digues de Delftland le 6 décembre 1655. Il mourut en 1668, dans sa 42 année, laissant de sa premiere femme, *Anne* de Cats, fille de *Théophile* de Cats, seigneur de Heilo, de Coelster, & d'Oestdom, & de *Déliane* de Brederode de Wesenbourg; *Théophile*, mort en Portugal, sans avoir été marié; Guillaume qui suit; & de sa seconde femme, *Anne* d'Aarssen, fille de *Jean* d'Aarssen, seigneur de Bourlo, drossart ou sénéchal de la baronie de Breda, & de *Jeanne* Cats, 3, 4, 5. *Jean*, *Jacques* & *Pierre*, morts jeunes; 6. *Claire-Anne*; 7. *Elizabeth*, mariée à *Maurice* de la Tour d'Auvergne.

XVIII. Guillaume, baron de Wassenaar, seigneur de Ruiven, de Sterrenberg, &c. président du conseil des députés de la province de Hollande, & du corps de la noblesse, curateur de l'académie de Leyde & haut-conseiller des digues de Schieland. Il fut fait le 12 septembre 1720, grand-garde des sceaux, & stadholder des fiefs de la province. Avant cela il avoit été ambassadeur des Etats à la cour de France. Il épousa *Josine* ou *Justine* vander Does, fille d'*Etienne* vander Does, seigneur des deux Nordwyck, général d'artillerie au service des Provinces-Unies, & d'*Anne* de Kerckhoven. Il mourut le 6 août 1723, âgé de 75 ans, laissant de sa femme, *Pierre*, capitaine aux gardes, mort sans avoir été marié; *Etienne* mort jeune; *Jean-Théophile*, seigneur de Ruiven, élu haut-conseiller des digues de Delftland le 20 février 1708, mort le 20 février 1711, sans avoir été marié; Guillaume-Louis qui suit; *Josine* ou *Justine* morte jeune.

XIX. Guillaume-Louis, baron de Wassenaar, seigneur de Ruiven, de Maassluis, de Maassiandt, &c. député à l'amirauté de la Meuse, de la part du collége des nobles, bailli de la Haye, élu le 11 mars 1711, haut-conseiller des digues de Delftlandt, épousa *Marie-Cornélie* d'Aarssen de Hogerheyde, fille de *Corneille* d'Aarssen, seigneur de Hogerheyde, d'Ossendrecht, de Méteren, de Noshol & de Triangel, receveur général de Hollande & de West-Frise, & de *Marie* Paauw. Il mourut le 27 janvier 1720, dans la 44 année de son âge, laissant de sa femme, *Josine* ou *Justine-Marie*; *Pierre*, seigneur de Sterrenberg, &c. haut-conseiller des digues de Schielandt; *Guillaume*; *Isabelle*; *Anne*; *Corneille*; *Jean-Louis-Haganus*, dont le magistrat de la Haye fut parrein.

XIII. Gisbert de Duvenvoorde, second fils d'Adrien de Duvenvoorde & de *Marguerite* d'Isselstein, épousa 1°. en 1494, *Arnoldine* d'Almonde, fille de *Jacques* d'Almonde, seigneur de Wena, de Maaslandt & d'Akena près de Delft, conseiller à la cour de Hollande, haut-conseiller des digues de Delftlandt & de Schielandt, stadholder des fiefs de Lek & Polanen, & de *Catherine* d'Eversdick; 2°. *Anne* de Nordwyck, morte en 1551, âgée de 65 ans, après un veuvage de 40 ans. Il mourut en 1510, laissant de sa premiere femme, *Adrien*, mort sans enfans en 1558, âgé de 59 ans; & de la seconde, Jacques, qui suit; *Antoine*; *Adrienne*, mariée en 1531, avec *Adrien*, seigneur de Matenefs, &c. chevalier, & de *Marie* d'Assendelft, morte en 1542.

XIV. Jacques de Duvenvoorde, chevalier, seigneur d'Obdam, épousa *Gertrude* de Lier, fille de *Nicolas* de Lier, seigneur de Berchem, marquis d'Anvers, & de *Marguerite*, ou selon d'autres *Gertrude* de Noris. Il mourut en 1559, âgé de 57 ans, & elle en 1574, âgée de 60 ans. Il eut de sa femme 16 enfans, dont la moitié mourut jeune; les autres sont, 1. *Alyde*, morte en 1571, âgée de 32 ans, ayant été mariée à *Jean* de Vliet, seigneur de Heilo & de Hoenkoop, fils de *Hubert* de Vliet & d'*Anne* de Zuylen de Nyveldt; 2. Gisbert qui suit; 3. *Anne*, morte en 1567, sans alliance; 4. *Barbe*, mariée 1°. avec *Everhard* de Blankenbyl, dont elle n'eut point d'enfans; 2°. avec *Guillaume* de Tuil de Bulkestein, fils de *Guillaume* de Bulkestein, & de *Marie* de Groef d'Erkelens, mort en 1615, & elle en 1588, âgée de 41 ans, après avoir eu des enfans ensemble; 5. *Adrienne*, alliée à *Ysbrand* de Schagen, fils de *Christophe* de Schagen & de *Hadewig* de Spaarwoude, mort en 1602, & elle en 1561, âgée de 42 ans, ayant eu un fils; *Jeanne*, morte à Leyde en 1601, âgée de 48 ans, sans alliance; 7. *Antoine*, seigneur du Bois, né en 1556, marié 1°. en 1584, avec *Marguerite* de Halmale, fille de *Daniel* de Halmale & de *Jeanne* Pynssen, morte en 1598; 2°. en 1602, avec *Mathilde* Vander Duin, fille d'*Adam* Vander Duin, seigneur de Sanen, & de *Claire* Vander Meyen, ayant eu de sa premiere femme, *Jeanne* de Wassenaar, mariée avec *Charles-Othon* de Haa Strecht, seigneur de Druiden & de Gansenoïen, fils de *Théodoric* de Haastrecht, & d'*Anne* de Malsen; *Jacques*, ecclésiastique; *Gertrude*, morte sans alliance: & de la seconde, *Adrien-Adam*, seigneur du Bois & de Sanen, haut-conseiller des digues de Nieuwlandt, mariée avec *Jeanne* de Scaghen, de laquelle il eut, *Antoine*, seigneur de Sanen & du Bois, mort sans avoir été marié; *Jean-Jacques*, seigneur de Cranenbroek, qui épousa *Marie* de Vredenbourg, dont il eut *Marie-Jeanne*, dame de Cranenbroek & du Bois, morte sans alliance; *Timone*, alliée à *Nicolas* Vander Duin, seigneur de Ryswyck, de s'Gravemoer, de Meye, de Burg, haut-conseiller des digues de Delftlandt, fils d'*Adam* Vander Duin, & de *Marguerite* Suys; *Claire*, morte sans alliance; *Anne-Marie*, morte aussi sans alliance; & 8. *Adrien*, élu haut-conseiller des digues de Rhynland le 17 juillet 1593, & sur-intendant en 1599, mort en 1610, qui avoit épousé *Marguerite* de Malines, fille de *Corneille* de Malines & de *Barbe* de Nassau, de laquelle il eut *Jacques*, bailli de Rhynsbourg; *Gertrude*, qui en 1620, se maria avec *Verus* de Cats.

XV. Gisbert de Duvenvoorde, seigneur d'Obdam, châtelain de Woerden, épousa *Marie* de Hoexvier, fille d'*Hector* de Hoexvier, président de la Cour provinciale d'Utrecht, & de *N....* de Holdinga. Il mourut en 1580, âgé de 40 ans, laissant Jacques, qui suit.

XVI. Jacques de Duvenvoorde, seigneur d'Obdam, amiral de Hollande, né en 1576, se maria en 1603, avec *Anne-Randeröde* Vander Aa, fille de *Gérard* Vander Aa & de *Pétronelle* Vander Laan. Il fut gouverneur de Heusden, mourut en août 1623, & laissa de sa femme, Jacques, qui suit; *Anne*, morte sans alliance; *Elizabeth*, aussi morte sans alliance; *Emilie*, mariée à *Jean* de Mérode, seigneur de Rummen, d'Ouden Lands-Ambacht, &c. député à l'assemblée des états généraux de la part du corps des nobles, & qui fut ambassadeur extraordinaire à la cour d'Espagne.

XVII. Jacques, baron de Wassenaar, seigneur d'Obdam & de Zuidwyck, chevalier de l'ordre de l'Eléphant. *Voyez son article ci-après.* Il avoit épousé en avril 1633, *Agnès* de Renesse Vander Aa, fille de *Jean* de Renesse Vander Aa, seigneur de Schonauwen, & de *Catherine* d'Arnhem, morte en 1662. Leurs enfans furent, Jacques, qui suit; *Agnès*, morte sans alliance en 1690; *Anne-Charlote*, qui fut femme d'*Adrien-Bernard*, baron de Pallan, baron de Voorst, seigneur de Keppel.

XVIII. Jacques, baron de Wassenaar, seigneur d'Obdam, de Hensbroek, de Spierdyck, de Vogmeer, de Zuidwyck, de Kernhem, &c. fut le plus ancien membre du corps de la noblesse de Hollande, & en cette qualité abbé, conseiller & receveur général des domaines de l'abbaye de Rhynsbourg. Il fut aussi chevalier de l'ordre de l'Eléphant, général de la cavalerie au service des Provinces-Unies, gouverneur de Bois-le-Duc, & de ses dépendances, haut-conseiller des digues de Rhynland, grand-forestier de Hollande & de Westfrise, curateur de l'académie de Leyde. Il avoit été plusieurs fois ambassadeur en diverses cours d'Allemagne, & fut élevé à la dignité de comte, pour lui & sa postérité, par l'électeur Palatin. Il mourut le 24 mai 1714. Il avoit épousé *Adrienne-Sophie*, barone de Raasfeldt, dame de Laege & de Twickelo, fille d'*Adolphe-Henri*, baron de Raasfeldt, seigneur de Laege & de Twickelo, drossart ou sénéchal de Twente, & d'*Amadée*, barone de Flodorp. Leurs enfans furent, 1. *Jean-Henri*, comte de Wassenaar, seigneur d'Obdam, de Hensbroeck, de Spierdyck, de Wogmeer, de Zuidwyck Kernhem, & de Laege, aggrégé au corps de la noblesse de Hollande & député de sa part au conseil de la province, fait en 1724 lieutenant-forestier de Hollande, en 1726 député à l'assemblée des états généraux, en 1727 curateur de l'académie de Leyde, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, abbé, conseiller & receveur-général des domaines de l'abbaye de Leeuwenhorst; 2. *Unicon-Guillaume*, comte de Wassenaar, seigneur de Twickelo, aggrégé en 1717 au corps de la noblesse d'Overissel dans le quartier de Twente, député en 1724 de la part des nobles de Hollande, en qualité de conseiller, au collége de l'amirauté de la Meuse, & haut-conseiller des digues de Rhynland, marié en 1723, à *Dononée-Lucie* de Goslinga, fille de *Sicco* de Goslinga, Grietman de Franekeradeel, & député de Frise à l'assemblée des états généraux, & d'*Isabelle* barone Zwartzenbourg, de laquelle il a eu, *Jacques-Jean*, né en 1725; *Sicco Goslinga-Guillaume*; 3. *Agnès-Anne-Théodora*, comtesse de Wassenaar, mariée en 1704, à *Jean-Théodoric*, baron de Rek, seigneur de Horst, mort en 1705; 4. *Amadée-Isabelle*; 5. *Isabelle-Emilie*, alliée en 1722, à *N...* marquis de Saint-Auban.

XIII. Jean de Duvenvoorde, chevalier, troisiéme fils d'Adrien de Duvenvoorde & de *Marguerite* d'Isselstein, conseiller ordinaire à la cour de Hollande, épousa en 1504, *Marie* de Mateness, fille de *Philippe* de Matenesf & de *Marie* Vanden Woude & Warmont. Il mourut en 1543, âgé de 76 ans, & elle en 1558, âgée de 74 ans. Leurs enfans furent, 1. *Marie*, morte en 15‸0, âgée de 54 ans, après avoir été mariée à *Jean* de Doornik ou Tournay, dont elle eut *Guillaume*, marié avec *N....* de Honselar, de laquelle il eut *Jean*, marié 1°. avec *Henriette* de Vliet dame de Hoenkoop, de Steilo & de Koelster, fille de *Jean* de Vliet & de *Marie* de Duvenvoorde, morte en 1604, âgée de 24 ans, sans laisser d'héritiers: 2°. en 1608, avec *N. N....* de Capelle; 2. *N.* 3. *Adrien*, mort sans alliance; 4. Jacques, qui suit; 5. *Marguerite*, chanoinesse de Bedbur, morte en 1569, âgée de 56 ans; 6. *Gisberte*, religieuse à Rhynsbourg, morte en 1577, âgée de 65 ans; 7. *Adrien*, II du nom, mort en 1536, dans la haute Bourgogne, âgé de 23 ans; 8. *Jenne*, chanoinesse & prévôte de Nivelle en Brabant, morte en 1563, âgée de 48 ans; 9. *Jacques* le jeune, mort en 1586, âgé de 70 ans, sans avoir été marié; 10. *Adrienne*, après avoir été chanoinesse de Nivelle, mariée avec *Gisbert* de Bronkhorst, fils de *Just* ou *Josse* de Bronkhorst, seigneur de Bleiswyck, & d'*Ida* de Ruigrok, morte en 1557, sans enfans, âgée de 40 ans; 11. *Jean*, bourguemestre de Harlem, fait prisonnier par les Espagnols après la prise de cette place, mort dans sa prison en 1573, âgé de 55 ans, ayant eu pour femme *Magdeléne* de Foreest, veuve de *Jean* de Ruiven, fille de *Jean* de Foreest, & de *Marie* de Heukesloot, de laquelle il eut *Jean*, tué en 1580, à la bataille donnée sur la bruyere de Hardenberg, âgé de 32 ans; & *Marie*, dame de Foreest, près de Beverwyck, mariée à *Georges* de Lennep de Gueldre, fils de *Werner* de Lennep, & de *Catherine* de Renesse de Wulven, mort en 1615, & elle en 1606, laissant un fils, nommé *Werner*; 12. *Marie*, chanoinesse de Mons en Hainaut, morte en 1574; 13. *Anne*, aussi chanoinesse de Mons en Hainaut, née en 1526, morte en 16.... & 14. *Jacqueline*, chanoinesse à Maubeuge, morte en 1563.

XIV. Jacques de Duvenvoorde, chevalier, seigneur de Warmont, de Woude & d'Alkemade, fait en 1573 conseiller en la cour de Hollande, mourut à Leyde en 1577, âgé de 68 ans, épousa *Henriette* d'Egmont, fille d'*Albert* d'Egmont, seigneur de Meerenstein & d'*Anne* de Foreest, morte en 1606, âgée de 81 ans. Leurs enfans furent, 1. Jean, qui suit; 2. *Jeanne*, chanoinesse de Nivelle, morte en 1573; 3. *Marie*, premierement religieuse à Rhynsbourg, puis mariée à *Jean* de Vliet, seigneur de Hoenkoop, qui fut bourguemestre de Harlem en 1573, & bailli de Voorn & gouverneur de la Brille en 1578, mort sans laisser des héritiers; 4. *Anne*, premierement chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1595, à *Corneille* de Gent, seigneur de Loene & de Meinerswyck, burggrave & juge de Nimégue, fils de *Barthelemi* de Gent & de *Mathilde* d'Eyl, morte en 1614; 5. *Magdeléne*, chanoinesse de Mons en Hainaut, morte en 1612, âgée de 60 ans; 6. *Albert*, religieux à Egmont, mort en 1574; 7. *Philippe*, née en 1556, mariée en 1586, à *Pierre* Vander Does, bailli de Leyde, amiral de Hollande, surintendant des digues & bailli de Rhynland, fils de *Jacques* Vander Does & de *Claire* d'Adrichem, mort en 1599, âgé de 37 ans: *Adrien*, chef d'escadre, mort en 1586, âgé de 24 ans; & 9. *Elizabeth*, née en 1567, chanoinesse de Nivelle.

XV. Jean de Duvenvoorde se trouva à la prise de la Brille en 1572. En 1594, il fut fait lieutenant-forestier de Hollande, puis amiral. Il épousa en 1590, *Odilie* de Valkenaar, fille de *Henri* de Valkenaar, & de *Marguerite* de Botbergen. Il mourut en 1619, âgé de 63 ans. Ses enfans furent 1. Jacques, qui suit;

2. *Marguerite*, mariée à *Robert* de Coutereau, seigneur de Westmaal; 3. *Henriette*, morte en 1658, sans alliance; 4. *Henri*, seigneur de Woude, mort en 1633, sans avoir été marié; 5. *Hedwige*, morte jeune en 1608; 6. ALBRECHT ou ALBERT, *mentioné ci-après*; & 7. *Jean*, mort en 1632, sans laisser de postérité.

XVI. JACQUES, baron de Wassenaar, seigneur de Warmont, né en 1592, épousa 1°. *Jacqueline* de Matenesse, fille de *Nicolas* de Matenesse, seigneur de Hasersewoude, & de *Gertrude* de Lokhorst, dame du vieux Teillingen: 2°. *Marie* d'Erkel: 3°. *Charlotte* de Malsem, fille de *N.* de Malsem, seigneur de Tilborg, & d'*Otelline* de Hargel, mort en 1658. De sa premiere femme il eut 1. *Odile*, alliée avec *Juste* ou *Josse* d'Amstel-de-Mynden, seigneur de Loendersloot, d'Ankoop & de Ter-Aa, fils de *Jacques* d'Amstel-de-Mynden, & de *Marie* de Sparenwoude, mort en 1651; 2. JEAN qui suit; de la seconde il eut 3. *Théodore* ou *Thierri*, seigneur d'Esselikerwoude, mort sans avoir été marié; 4. *Elizabeth-Anne*, premierement chanoinesse de Mons en Hainaut, puis mariée en 1665, à *Antoine* de Lynden, seigneur de Cronembourg, de Loenen, de Teccop & de Grunsvoort, fils de *François* de Lynden & de *Sophie-Marguerite* de Steppaart, morte le 9 mars 1679; 5. *Magdeléne-Sophie*, premierement chanoinesse à Bedbur, puis mariée à *Maximilien-Henri* de Renesse, comte de Masni, baron d'Elderen, fils de *Georges-Frédéric* de Renesse, baron d'Elderen & de Masni, & d'*Anne-Marguerite* de Brekhorst, morte en 1696, sans laisser postérité; 6. *Henri*, chevalier de l'ordre teutonique & grand commandeur d'Ouden-Biezen, mort le 19 février 1709; & 7. *Philippine*, morte jeune.

XVII. JEAN, baron de Wassenaar, épousa 1°. *Isabelle-Marie* de Haastrecht, dame de Druinen & de Gansoïen: 2°. *Marie-Isabelle* d'Immersele; 3°. *Anne-Catherine*, barone de Renesse d'Elderen, fille de *Georges-Frédéric* de Renesse, baron d'Elderen & de Masni, & d'*Anne-Marguerite* de Boekholt. Ses enfans furent, *Jacqueline-Marie* qui épousa *Floris-Charles* de Beyeren, de Schagen, comte de Warfusée, seigneur de Schagen, de Goudriaan, &c. morte le 22 mai 1699, laissant *Théodore-Floris* de Beyeren, comte de Warfusée, qui fut tué le 13 mai 1706, à la bataille de Ramillies, sans avoir été marié; & *Marie-Isabelle* de Beyeren, de Schagen, comtesse de Warfusée, dame de Schagen, de Schagerkogge, &c. mariée en 1707, avec *François-Paul-Emile*, comte de Bultremont, &c. 2. *Anne-Hendrine*, dame de Warmont, de Hasersewoude & d'Esselikerwoude, &c. femme de *Ferdinand*, comte de Berlo, seigneur de Brus, mort sans enfans le 28 février 1722.

XVI. ALBRECHT ou ALBERT, fils puîné de JEAN de Duvenvoorde, seigneur de Warmont, de Woude, & d'Alkemade, & d'*Odille* de Valkenaar, épousa *Cornelie* de Bruin ou le Brun, de Buitenwegh, & il en eut 1. GERARD, qui suit; 2. *Odilie*, femme d'*Elbert* d'Ysendoorn de Blois, seigneur de Stockum & de Cannenbourg, fils de *Martin* d'Ysendoorn, seigneur de Stockum, de Cannenbourg & de Nieuwenhof, & d'*Anne* de Voorst de Schoonrebeeke; 3. *Philippe*, dame de Nieuwkoop, de Noorden & d'Archtienhoven, mariée en 1662, avec *Philippe-Jacques*, seigneur de Spangen & de Baudries, fils de *Corneille* de Spangen & de *Henriette* de Brakel.

XVII. GERARD, baron de Wassenaar, seigneur d'Alkemade, épousa 1°. *Anne-Marie* d'Oostrum de Morsbergen, fille de *Jean* d'Oostrum & de *Marie* de Waal, dame de Moersbergen, morte le 19 janvier 1671: 2°. *Bernardine-Marguerite* de Raasfeldt. Il mourut en 1678, laissant THOMAS-WALRAVE, qui suit.

XVIII. THOMAS-WALRAVE, seigneur d'Alkemade, de Vryenhoek, de Nieuwkoop, &c. épousa en 1702, *Marguerite* de Lynden, fille d'*Antoine* de Lynden, seigneur de Croonenbourg, de Loenen, de Teccop & de Grunsvoort, & d'*Elizabeth-Anne*, barone de Wassenaar de Warmont, mort au mois de décembre 1726. Leurs enfans furent 1. *Gérard*, seigneur d'Alkemade & de Vryenhoek, &c; 2. *Henri-François*, seigneur de Nieuwkoop; 3. *Pierre-Renter*; 4. *Jacques-Albert*; 5. *Charles-Jean*, mort jeune; 6. *Jean-Martin*; 7. *François-Paul*; 8. *Guillaume*, seigneur de Warmont; 9. *Sophie-Cornelie*; 10. *Cornelie-Isabelle*; & 11. *Marie-Anne-Henriette*.

VI. JEAN de Duvenvoorde, le plus jeune fils de PHILIPPE de Wassenaar, seigneur de Duvenvoorde & de Polanen, & de la fille du seigneur de Stryen, épousa *N*... *N*... dont il eut PHILIPPE, seigneur de Polanen, qui suit; & *Amalaberge*.

VII. PHILIPPE de Duvenvoorde, seigneur de Polanen, épousa 1°. *Elizabeth*, sœur de Hubert, seigneur de Vianen: 2°. une fille de *Baudoin* N.... & sœur de *Mathilde*. De sa premiere femme il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Guillaume*, chevalier, qui épousa *Heilwich*, dame de Vianen & de Hagenstein, fille de *Zweder*, seigneur de Vianen, & de *N.* Uten-Gooy, dame de Hagestein, mort en 1531. En 1533, il eut guerre avec Jean Vandiest, évêque d'Utrecht; mais l'affaire fut terminée à l'amiable par le comte de Hollande. Il mourut le 12 août 1535. Il eut de sa femme, 1. *Théodore* ou *Thierry* d'Oosterhout, mort jeune; 2. *Guillaume*, seigneur d'Oosterhout & de Dongen, qui épousa *Heilwyg* de Wassenaar, qui mourut sans enfans en 1500, dans un âge fort avancé; 3. *Berthe* de Duvenvoorde, dame de Gestel & de Boutersem, & femme de *Gérard* Vander Helde, drossart ou sénéchal de Brabant, morte sans enfans; 4. *Amalaberge*, mariée à *Jean* Corsselaar, *fils naturel* de Jean, II du nom, duc de Brabant, & de *Catherine* Corsselaar.

VIII. JEAN, seigneur de Polanen, épousa *Catherine* de Brederode, dame de la Lecke; il en eut 1. JEAN, II du nom, qui suit; 2. *Hedwige* de Polanen, femme d'*Adrien* d'Arkel, seigneur de Soelen, de Noordeloos, fils de *Jean* XI, seigneur d'Arkel, & *Elizabeth*, fille du comte de Cleves; 3. *Marguerite* de Polanen, femme de *N.* Bertout, seigneur d'Assendelft, & de *Cornelie* Vander Hurst; 4. *Elizabeth* de Polanen, mariée à *Jean* de Lynden, échanson héréditaire de Gueldre, fils de *Théodore* ou *Thierry*, seigneur de Lynden, & d'*Ermgarde* de Keppel; 5. *Catherine*, femme de *Jean* Bertout de Dussel, fils de *Henri* Bertout, seigneur de Dussel, de Geel, d'Oosterlo, & de Zelem, & de *Béatrix* de Rotselaar; 6. *N*.... mariée à *Simon* de Teillingen, tué en 1345, dans un combat contre les Frisons près de Staveren; 7. *Théodore* ou *Thierry*, dit Vander Lecke, chevalier, conseiller du duc Albert en 1390, qui épousa 1°. *Elizabeth* d'Arkel, fille de *Robert* d'Arkel, seigneur de Bergambacht, de Stolwick, de Vlist, & d'*Elizabeth* d'Asperen: 2°. *N*.... de Kralingen, laissant de sa premiere femme *Othon*, seigneur d'Asperen, marié avec *Jeanne*, dame de Voorst & de Keppel, dont il eut *Jean*, dit d'Asperen, marié en 1439, avec *Etburge*, fille de *Gisbert*, seigneur de Langerack, morte avant son pere sans enfans; *Alsarede*, dame d'Asperen, femme de *Jean*, seigneur de Langerack; *Cunegonde*, Dame de Voorst & de Keppel, mariée à *Frédéric* de Heeckeren, dit de Regteren; *Guidon*, mort sans avoir été marié; *N*... femme de *Théodore* ou *Thierry* de Noordeloos; *Catherine*, qui prit alliance avec *Eustache*, seigneur de Brakel; *N*... mariée à *Jean* de Vliet, seigneur de Polsbroek; 8. *Philippe*, seigneur de Capelle & de Nieuwerkerk, marié à *Elizabeth*, fille de *Guillaume* Vander Made, dont il eut *Philippe*, mort sans enfans; *Elizabeth*, mariée en 1367, à *Hugues* de Heenvliet, morte en

1404, & lui en 1409; *Catherine*, femme de *Jean* de Buuren, seigneur de Reigersfort, fils d'*Othon* Buuren & de *Barte* de Zuilen-de-Beverweert; & 9 *Gérard*, chevalier, qui épousa *Luitgarde* de Wulverhorst, morte en 1388, laissant *Guillaume*, qui laissa une fille; *Albert*, qui laissa un fils; *Adrien*, mort sans enfans; une fille, mariée à *N*.... de Honthorst; une autre fille, mariée à *Gérard* de Cuilembourg, seigneur de Woudenberg, fils de *Jean* de Cuilembourg, seigneur de Heukelom; *Catherine*, religieuse à Ter-Lée.

IX. Jean de Polanen Vander Lecke, II du nom, épousa 1°. *Ode* de Hoorn, fille de *Guillaume*, V du nom, seigneur de Hoorn, de Gaasbeeck, d'Altena, de Baucigries, de Cortresem, &c. & d'*Ode*, dame de Putten & de Stryen: 2°. *Mathilde*, fille de *Jean* Estor & de *Catherine* de Hetog, veuve de *Jean*, seigneur de Rotselaar, morte en 1352: 3°. *Marguerite* fille du comte de la Lippe. Il mourut le 3 novembre 1384. Il eut de sa premiere femme 1. Jean, qui suit; 2. *Henri*, chevalier, seigneur de Heswyck, de Dinteer, maître d'hôtel de *Jean*, duc de Brabant, en 1424, qui épousa 1°. *Jeanne* de Ghistelles: 2°. *Alide*, dame de Stalle, de Riviere, de Bodingen, veuve de *Morel* de Rixensard, mort en 1427, laissant de sa premiere femme deux filles, savoir, *Jenne*, dame de Dinter, de Heeswick, morte sans enfans de *Jean* de Cuick, seigneur de Hoogstragen, de Brecht, de Vorselaar, de Sundert, &c. morte en 1454, & lui le 15 mai 14.... *Alix* ou *Elschen*, mariée en 1449, avec *Staats* de Bousies, seigneur de Vertaing, de Felvil, &c. d'où sont venus des enfans; 3. *Philippe*, religieux, selon quelques-uns, mais plutôt selon d'autres, marié avec *Marie* de Diest, fille d'*Arnould* de Diest, & de *Marie* de Malle, dame de Riviere; 4. *Guillaume*, chanoine de Liége; 5. *Théodore* ou *Thierri*, chevalier qui épousa 1°. *Gillette* de Kralingen, fille d'*Ogier* de Kralingen, seigneur de West-Isselmonde; 2°. une fille de *Guillaume* d'Estor, & qui laissa *Jean*, chevalier, seigneur d'Oud-Harlem & d'Isselmonde, qui épousa 1°. *Marguerite* de Lier ou de Dorp; 2°. *Alide* d'Egmont, fille de *Jean* d'Egmont, seigneur de Zoeterimeer, & de *Jeanne* de Heemskerk, dont il eut *Adrien*; *Gillette*, dame d'Oud-Harlem, mariée 1°. à *Floris* de Kyfhoek, seigneur de Goudriaan, de Kyfhoek, de Henrik-Iden-Ambacht, fils de *Floris* de Kyfhoek, & d'*Alide* Vander Werve, morte en 1472: 2°. à *Jean* de Naaldwyck, seigneur de Bergambacht, & fils d'*Adrien* de Naaldwyck & d'*Agnès* Vanden Woude: 3°. à *Philippe* d'Espagne, seigneur de Spangen, de Vlymen, de s'Gravemoer, &c. fils d'*Engelbrecht* de Spangen; & d'*Etiennette* d'Alkemade, ne laissant point d'enfans de ses trois maris; *Marie*, mariée avec *Guillaume*, seigneur de Schagen, & *fils naturel d'*Albert, duc de Baviere, & *de* Marie de Bronkhorst; *Adrien*; *Ode*, dame de Goudriaan, de Giessenbourg, de Guiessendamme, de Wingaarden, de Papendrecht, de Hardinksveldt, de Hofwegen, qui épousa *Adrien* de Gent, fils de *Guillaume* de Gent, seigneur de Meer Wyck, & de *Christine* d'Oyen; 6. *Ode*, mariée 1°. à *Henri* burggrave de Montfort, fils de *Zweder*, burggrave de Montfort, & d'*Elizabeth* de Cuylembourg; 2°. à *Gérard* de Heemstede près de Harlem, chevalier, mort en 1375, avant son pere, laissant des enfans; 7. *Béatrix*, mariée en 1356, à *Henri* de Bouterfem, fils de *Henri* de Bouterfem, & de *Marie* de Wesemale, mort en 1394, & dont il eut *Ode* de Bouterfem, femme de *Floris* de Borssele, duquel elle eut *Frank* de Borssele, comte d'Oosterwandt: & *Henri* de Bouterfem, seigneur de Bergen, pere d'une fille qui fut mariée avec le fils légitime d'un *fils naturel d'un* Jean, duc de Brabant, d'où sont venus les comtes de Bergen; 8. *Marie*, mariée à *Guillaume* de Cronembourg, *fils naturel* de Guillaume IV, comte de Hollande, tué en 1345, dans la bataille de Staveren. Il vivoit encore en 1396, & laissa des enfans. De sa troisiéme femme il eut, 9. Othon, chevalier, seigneur de Hédel, *d'où viennent les comtes de* Berg ou de s'Heerenberg, *qui suivront*.

X. Jean, seigneur de Polanen, de la Lecke, de Bréda, de Bleskensgraaf & de Brandtwych, épousa 1°. en 1354, *Marie*, *fille naturelle* de Jean III, duc de Brabant, morte sans enfans: 2°. en 1384, *Odilie*, fille de *Jean* comte de Salms, & de *Philippotte* de Valkembourg, dame de Sittert, de Borne, de Herpe, de Ravestein, &c. mort le onziéme août 1394, & elle en 1428. Il eut de sa seconde femme, Jenne, qui suit; & outre cela un *fils naturel*, nommé *Philippe*, qui en 1405 fut bailli de la Hollande méridionale.

XI. Jenne, dame de la Lecke, de Berg, de Bréda, d'Osterhout, de Rozendaal, & de Steembergen, née le 10 janvier 1392, épousa à l'âge de onze ans, en 1403, *Engelbert*, comte de Nassau, de Vianden, &c. seigneur de Grimbergen, de S. Vit, de Doesborg, de Bidekembach, de Conroit, &c. stadholder de *Jean*, comte de Nassau, & de *Marguerite* de la Mark, mort le troisiéme mai 1442, & elle le 15 mai 1445. Ils eurent des enfans qui ont continué la postérité de Nassau, jusqu'à *Guillaume III*, prince d'Orange, puis roi d'Angleterre, mort au mois de mars 1702.

X. Othon, épousa *Sophie*, héritiere de *Frédéric*, seigneur de s'Heerenberg & de Bylandt. Il mourut en 1412, & elle en 1428. Ils eurent pour fils unique Guillaume, qui suit.

XI. Guillaume, seigneur de s'Heerenberg, de Bylandt, d'Ulft, &c. quitta le surnom & les armes de ses ancêtres, & prit celles de s'Heerenberg, écartelées de celles de Polanen. Il naquit en 1404, épousa *Mathilde*, fille d'*Eberwyn*, comte de Benthem, & de *Mathilde*, dame de Steinfurt. Il mourut en 1465, & elle en 1445, laissant Oswald, qui suit; *Ludolfe*, seigneur de Hédel; *Adam*; *Mathilde*, mariée avec *Nicolas*, fils du comte de Teckelembourg; *Otteline* & *Sophie*, religieuse à Wyckte Duerstéde.

XII. Oswald, seigneur de s'Heerenberg, né le dernier de février 1442, fut fait en 1480, ou selon d'autres en 1471, premier comte de Berg par l'empereur, étoit seigneur de Bylant & d'Ulft, acheta Wisch & Homoet, épousa *Elizabeth*, fille du comte de Meurs, & mourut en 1506, laissant 1. Guillaume, qui suit; 2. *Frédéric*; seigneur de Hédel, mort en 1513, sans enfans; 3. *Anne*, femme de *Jean* de Meurs, comte de Sarwerde, fils de *Jacques* de Meurs, comte de Sarwerde, & d'*Anastasie*, comtesse de Leineingen ou Linanges; 4. *Mathilde*, mariée à *Frédéric* de Bronkhorst, premier chanoine de la cathédrale de Cologne; fils de *Gisbert* de Bronkhorst, seigneur de Borkelo, & d'*Agnès*, comtesse de Solms; 5. *Walpurge*, qui prit alliance avec *Henri*, seigneur de Wisch & de Borkelo; fils de *Jean* de Wisch, & de *Marguerite-Catherine* comtesse de Bronkhorst; 6. *Elizabeth*; religieuse de Cologne.

XIII. Guillaume, comte de Berg, seigneur de Bylant, de Homoet, d'Ulft, de Hédel & de Wisch; épousa *Anne* d'Egmont, dame de Boxmeer, de Harpe, de Stephanswaerdt, de Spalbeeck, &c. fille de *Guillaume* d'Egmont, seigneur de Harpe, & de *Marguerite* de Ryswick; héritiere de Boxmeer. Il mourut en 1511, laissant Oswald, qui suit.

XIV. Oskald, comte de Berg, seigneur de Boxmeer, de Homoet, de Hédel, de Bylant, &c. naquit en 1508. Il épousa *Elizabeth* de Dort en Gueldre, veuve sans enfans de *Jean* Vander Horst, maréchal de *Charles*, duc de Gueldre, fille de *Styrion*, seigneur de Dort, & de *Henriette* d'Asewein. Elle mourut en 1545, & lui au mois de mai 1546. Leurs enfans furent Guillaume, qui suit; *Oswald*; *Frédéric*; & *Anne*.

XV. Guillaume, comte de Berg, seigneur de Bylant, de Homoet, de Boxmeer, de Harpe, de Stephanswaerdt, d'Ulft, de Wiser, de Wisch, de Spalbeek, de Hédel, de Vrundestein, &c. un des principaux d'entre les nobles qui présenterent la fameuse requête à la duchesse de Parme. Il épousa en 1556, *Marie* de Nassau, propre sœur aînée de Guillaume I, prince d'Orange, & fille de *Jean*, comte de Nassau, & de sa seconde femme *Julienne*, comtesse de Stolberg. Après avoir servi les Etats, il se mit au service d'Espagne, puis il rentra dans celui des Etats, avec promesse & serment de leur être fidéle; mais il ne tint pas sa parole. Il mourut en 1586, & elle en 1599. Leurs enfans furent; 1. *Herman*, seigneur de Wesel, de Homoet, de Bylant, de Spalbeek, chevalier de la Toison d'or, stadholder de Gueldre pour le roi d'Espagne, né le 15 août 1558, qui, à l'exemple de son pere, quitta le service des Etats pour entrer dans celui d'Espagne, marié avec *Marie-Mentia* de Withem, marquise de Berg-op-Zoom, comtesse de Walheim, dame de Beersele, de Perwys, de Geel, de Glimes, &c. fille de *Jean* de Withem, baron de Beersele, & de *Marguerite* de Mérode, mort subitement à Spà, le 11 août 1611, laissant de sa femme qui se remaria à *Guillaume* de Melun, prince d'Epinoy, duquel elle n'eut point d'enfans, & morte en 1613, une fille unique, nommée *Marie-Elizabeth*, marquise de Bergen, comtesse de s'Heerenberg, de Walheim, dame de Beersele, de Perwys, de Glimes, de Bylant, de Homoet & d'autres seigneuries, mariée à *Albert*, fils de son oncle, le comte Frédéric; 2. Frederic, comte de Berg, qui suit; 3. *Oswald*, né le 16 juin 1561, tué fortuitement par ses propres gens, dans la bataille de Boxum près de Leuwarde, en 1580; 4. *Juste* ou *Josse*, né le 24 janvier 1505, mort innocent; 5. *Louis*, né en 1572, tué au service du roi d'Espagne en 1592, âgé de 19 ans, sans avoir été marié; 6. *Henri*, seigneur de Stephanswaerdt, & de Hédel, né en 1573, marié en 1611, avec *Marguerite* de Withem, dame de Boutersem, dont il eut *Guillaume-Oswald*, mort jeune; & *Marie-Elizabeth*, marquise de Berg-op-Zoom, mariée à *Eiteil-Frédéric*, prince de Hohenzollern, d'Hechingen, fils de *Jean-Georges*, prince de Hohenzollern, & de *Françoise* Rhingrave, mort en 1661, laissant des enfans; 7. *Adam*, né en 1575, mort jeune, de peste, à Groningue; 8. *Adolphe*, né en 1576, seigneur de Homoet & de Hédel, capitaine de cavalerie au service du roi d'Espagne, mort en 1609, sans avoir été marié; 9. *Marie*, née en 1590, promise en mariage à *Jean*, roi de Suéde, morte sans avoir été mariée; 10. *Willelmine*, née le 7 juillet 1562, noyée dans l'Issel près d'Ulft, sans avoir été mariée; 11. *Elizabeth*, née en 1563, morte jeune; 12. *Magdeléne*, née le premier août 1577, morte en 1579; 13. *Catherine*, née en 1578, femme de *Floris* de Pallandt, comte de Cuilembourg, baron de Pallandt, & de Withem, seigneur de Werde, de Léede, de Lynden, de Wildemberg, de Kinsweiler, d'Engelstorf, de Matterick & de Frenten, maréchal héréditaire de Gueldre, fils de *Floris*, baron de Pallandt, &c. & de *Philippotte-Sidonie*, comtesse de Manderscheit, de Gérolstein, mort en 1639, sans enfans; 14. *Anne*, née en 1579; 15. *Julienne* en 1580, noyée dans l'Issel, sans avoir été mariée; 16. *Elizabeth*, née en 1581, abbesse d'Essen & de Frédenhorst en Westphalie, morte en 1634; & 17. *Caroline*, née en 1582.

XVI. Fréderic, comte de Berg, seigneur de Dixmuiden, de Boxmeer, de Harpe, chevalier de l'ordre de la toison d'or, sénéchal d'Artois, puis de Gueldre, né le 28 août 1550, épousa *Françoise* de Ravenel, fille & héritiere d'*Eustache* de Rentigny, demoiselle d'honneur de l'archiduchesse, & mourut le 3 septembre 1618, laissant de sa femme, Albert qui suit.

XVII. Albert, comte de Berg, épousa, 1°. en 1615, *Marie-Elizabeth*, marquise de Berg-op-Zoom, comtesse de s'Heerenberg & de Walheim, fille unique & héritiere de *Herman*, comte de Berg, & de *Marie-Mentia* de Withem, marquise de Berg-op-Zoom, morte en 1633, sans enfans; 2°. la fille de *Claude-François* de Cusance, comte de Champlite, mort en 1689. Il eut de cette derniere, 1. *Oswald*, comte de Berg, de Walheim, de Champlite, baron de Bylant, de Wisch, de Perruner, seigneur de Dixmuiden, chambellan héréditaire du duché de Gueldre & du comté de Zutphen, qui épousa en 1687, *Marie-Léopoldine-Catherine*, fille de *Jean*, comte d'Oost-Frise, de Rietberg, & d'*Anne-Catherine*, comtesse de Reifferscheidt; 2. *Marie-Claire*, femme de *Maximilien*, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, fils de *Meinar* & d'*Anne-Marie*, comtesse de Terring. Il étoit né en 1636, & mourut le 13 août 1680. * *Supplément françois de Basle. Dict. de Holl.*

WASSENAAR (Jacques de) seigneur d'Opdam & de Henebrock, amiral de Hollande & de West-Frise, fils de Jacques de Wassenaar, qui avoit les mêmes titres & qualités, servit fort jeune dans les troupes des Provinces-Unies, où il commanda une compagnie de cavalerie, & se trouva à divers siéges, entr'autres en 1623, à celui de Mastricht, où il fit vingt-cinq prisonniers, après avoir chargé avec cent cavaliers, trois compagnies des Espagnols près de Stockheim. Il fut ensuite reçu au conseil des Etats de Hollande, & obtint les gouvernemens de Heusden, de Crevecœur, de S. André, de Vooren, & de Hement. En 1647, la province de Hollande l'envoya auprès des provinces de Gueldre & d'Ower-Yssel, pour les porter à se séparer de la France, & à donner les mains à la paix avec l'Espagne. En 1648, les Etats généraux l'envoyerent à Cleves, pour assister en leur nom au baptême du fils aîné de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg; & lorsque Guillaume, prince d'Orange, fut mort, la province de Hollande l'envoya de nouveau auprès de celles d'Ower-Yssel & de Gueldre, pour tâcher d'empêcher les révolutions que cette mort pouvoit causer. En 1 51, la même province le chargea d'empêcher les états de Séélande, de confier le stathouderat au fils mineur que le prince Guillaume avoit laissé; & la même année il alla en qualité d'ambassadeur à Cleves, auprès de l'électeur Frédéric-Guillaume, & à Dusseldorf, auprès du comte palatin Wolf-Guillaume, pour pacifier la guerre élevée entre ces deux princes. L'amiral Tromp ayant péri dans la guerre entre l'Angleterre & les Provinces-Unies, on lui offrit sa place en 1653: il l'accepta, & commanda les vaisseaux de guerre des Hollandois jusqu'à la paix. En 1657, il conduisit une flotte en Portugal, fut chargé de l'ambassade auprès du roi Alfonse; & ayant eu ordre de croiser sur les vaisseaux qui viendroient de Portugal, si ce roi n'accordoit pas la satisfaction que l'on demandoit, il en prit vingt-un qu'il conduisit en Hollande. En 1658, il fut envoyé avec une flotte au secours de Frédéric III, roi de Danemarck, & le 29 d'octobre il livra un combat naval dans le Sund à Charles-Gustave Wrangel, amiral des Suédois & pénétra jusqu'à Copenhague. Il demeura près d'un an en Danemarck, & revint en Hollande en 1656. A l'arrivée de Charles II, roi d'Angleterre, à la Haye en 1660, il fut un des principaux de ceux qui le servirent au nom des Etats généraux, & en 1665, lorsqu'on fit la guerre à ce prince, il commanda la flotte des Hollandois: il périt en cette occasion avec son vaisseau, où le feu prit à cent soixante & dix quintaux de poudre à canon. On prétend que ce fut lui-même qui y mit le feu, pour ne pas tomber entre les mains des ennemis, qu'il voyoit les plus forts. Cette action arriva le 4 de juillet 1665. Wassenaar n'ayant alors que cinquante-cinq

cinq ans. Il avoit épousé Agnès de Renesse Vander Aa, dont il laissa une fille qui fut mariée avec Bernard, seigneur de Pallant, & un fils qui fut juge suprême de Rheinlande en *1699*, & president des conseils de Hollande. * Imhof, *notit. imper. l. 6.* Baillet, *histoire de Hollande*, donnée sous le nom de la Neuville en Hez. Bizot, *histoire métallique de Hollande, pages 204, 230 & 254*, de l'édition *in-8°* de l'an 1688, à Amsterdam.

WASQUEHAL, terre située en la châtellenie de Lille, qui donne le nom à une branche de la maison de Croix. *Voyez* CROIX.

WASSERBURG, petite ville avec un bon château & titre de comté. Elle est dans la Baviere, à dix lieues de Munick, vers le levant. La riviere d'Inn environne cette ville de plusieurs endroits, & c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom qu'elle porte, & qui signifie *une ville auprès des eaux.* * Mati.

WASSI ou VASSI, sur la Blaise, en latin *Vassеum*, petite ville de la basse Champagne, avec un château & siége royal, est du diocèse de Châlons sur Marne, & dans le bailliage & présidial de Chaumont en Bassigni. On ne doute point qu'elle n'ait été autrefois plus considérable sous les comtes de Champagne ausquels elle appartenoit : aussi avoit-elle des droits qui lui ont été ôtés dans la suite. Les mêmes comtes de Champagne ont fondé le prieuré de Wassi, qui est présentement uni au collége des Jésuites de Reims. La situation de cette ville est très-agréable, & son terroir extrémement fertile. Elle est renommée par l'occasion qu'elle donna à la premiere guerre civile de religion sous Charles IX. Le duc de Guise y passa pendant que les huguenots étoient au prêche : il s'éleva du tumulte entr'eux & les gens de ce duc : de sorte que plusieurs huguenots y furent tués. *** Description du pays de Champagne. Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Daviti, *description de la France.* Baudrand, *in lex. geograph. Fer. auct.* Maimbourg, *histoire du calvinisme.*

WASSER-TRUDING, c'est-à-dire, *la basse Truding*, petite ville du cercle de Franconie. Elle est sur la petite riviere de Wernitz, dans le marquisat d'Anspach, aux confins du comté d'Oëting. On voit à deux lieues de cette ville vers le levant, & à pareille distance d'Oëting, vers le nord, *Hohen-Truding*, c'est-à-dire, *le Haut-Truding*, qui est un château situé sur une montagne. * Baudrand.

WAST (saint) évêque d'Arras, étoit natif de Toul en Lorraine. Clovis roi de France, ayant gagné la bataille de Tolbiac sur les Allemans, passa à son retour par la ville de Toul où étoit S. Wast, qui commença à l'instruire des principes de la religion chrétienne. Ce saint prêtre accompagna le roi jusqu'à Reims, où S. Remi acheva de l'instruire, & fit la solemnité de son baptême. La reine Clotilde, craignant toutefois que le roi son mari, après s'être fait chrétien, ne tombât dans la secte des Ariens, pria S. Wast de le bien instruire de la consubstantialité du Fils avec le Pere, ce qu'il fit parfaitement bien. Depuis S. Remi l'ordonna évêque d'Arras, & ayant administré l'évêché environ quarante ans, il mourut saintement le *6* février de l'an 540. * Alcuin, *en sa vie.* Les martyrologes. De Rosieres, *Stemmata tom. II. Lilia seu flores Galliæ sanctæ*, *c. 1.*

WAST (saint) est l'abbaye la plus illustre des Pays-Bas, la plus puissante, la plus riche, & celle qui a de plus grands priviléges. L'abbé, lorsqu'il est régulier, est président d'une petite congrégation des exemts, composée de six abbayes des Pays-Bas, S. Wast, S. Bertin, S. Amand, S. Pierre de Gand, Lobbes & Echinam. Celle de S. Wast est à Arras, & tire son nom de S. Wast évêque de cette ville, qui vivoit dans le VI siécle. Cette abbaye a été de tout temps un séminaire d'hommes illustres, qui a donné à l'église plusieurs évêques, & à l'ordre monastique un grand nombre d'abbés. Entre ceux-ci on connoit entr'autres : 1. LEDUIN qui établit la discipline monastique dans le monastère de Marchienne en 1024. Il y mena une colonie de ses religieux pour remplacer les religieuses que l'on avoit fait sortir, & gouverna ce monastère neuf ans, après quoi il se démit, & rentra dans sa premiere maison. 2. ALBERIC qui fut abbé de Marchienne quinze ans, & mourut en 1048. 3. S. POPPON abbé de S. Wast, qui le fut aussi de Marchienne, mais pendant environ un mois seulement. 4. GUY, qui fut abbé de Marchienne durant vingt ans, & mourut l'an 1068. 5. ALARD, abbé de Marchienne, mort l'an 1091. 6. RICHARD abbé de S. Wast, qui rétablit la discipline réguliere au monastère de Lobbes, ruinée l'an 1020 par l'abbé Ingobrand. Il a été aussi abbé de Florine, selon Balderic dans sa chronique. 7. GUILLAUME Caulier, qui de religieux de S. Wast, fut d'abord abbé de S. Gérard, & ensuite de Lobbes : il mourut l'an 1550. 8. JACQUES Marquais prieur de S. Wast, puis abbé de S. Martin de Tournai. 9. JEAN le Clerc, religieux & prieur de S. Wast, fut abbé de Blangy. 10. JOSEPH Colonne, fut aussi abbé de Blangy en 1639. 11. JEAN prieur de S. Wast, a gouverné le monastère de Hunecour. 12. PIERRE Richardot, quitta l'office de souprieur de S. Wast, pour gouverner l'abbaye d'Epternach en 1607. Il y en a eu beaucoup d'autres qui ont été tirés de S. Wast, pour gouverner les abbayes de S. André du Château-Cambresis, de S. Jean de Terouenne, de Gembloux, d'Anchin, de Favernay en Franche-Comté, d'Ulierbec, d'Echinan, de S. Lucien de Beauvais, d'Ancoult, du Mont-saint-Quentin, de S. Adrien de Gardmont, d'Hasnon, de S. Crespin, de S. Sauve près de Valenciennes, d'Audembourg, du S. Sepulcre, &c. Plusieurs ont été tirés aussi de S. Wast pour être élevés à l'épiscopat, comme S. Hadulfe abbé de S. Wast, qui fut évêque d'Arras, Dodilon, aussi évêque d'Arras, Autbert évêque de Cambrai & d'Arras, Jean Sarrazin archevêque de Cambrai, Frasmaire évêque de Noyon, Jean le Fevre évêque de Chartres en 1320. La ville d'Arras, avec une partie de la cité, a été bâtie sur le fonds & domaine de S. Wast, qui jouit de tous les droits royaux, entr'autres de celui de main-morte, qui veut qu'aucun ne puisse se marier ni entrer dans les ordres sans le consentement de l'abbé, & sans payer certains droits. Cette abbaye jouit aussi du droit de Tonlieu, qui se perçoit sur toutes les marchandises qui se vendent & se débitent dans la ville. La police lui appartient, & la connoissance des poids & mesures, les droits de transage & mesurage de sel, les droits de rouage, timonage dans toute la ville & banlieue, les droits des flots & flégars, bargagnes & boutures, ensorte qu'on ne peut avoir de pas sur les rues, faire des avances, mettre des enseignes & auvens (ce qu'on appelle à Paris droit du grand voyer) ni édifier des moulins, creuser des puits, & faire de nouveaux ouvrages, sans permission de l'abbaye, & sans payer les droits. On ne peut bâtir dans la ville aucune église, chapelle ou oratoire sans sa permission, & sans payer la reconnoissance. L'abbé de S. Wast précéde dans les assemblées générales des états d'Arrois, tous les abbés & chapitres de la province, & suit immédiatement les évêques d'Arras & de S. Omer. Les religieux de S. Wast se levent entre onze heures & minuit, pour chanter matines. Ils disent tous les jours l'office de la Vierge, chantent trois messes hautes, & quelquefois quatre, & célèbrent les divins mystères avec beaucoup de gravité. Le monastère est vaste & magnifique. Le trésor est extrêmement riche, & il n'y en a pas dans tout le Pays-Bas qui lui soit comparable. La bibliothéque est excellente, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres : c'est la meilleure & la plus nombreuse qui soit dans cette province. Il y a

un très-grand nombre de manuſcrits anciens & modernes. Beaucoup ſont venus de la bibliothéque des Céleſtins d'Amiens. L'égliſe eſt comparable aux plus belles du royaume, & les chaires méritent d'être admirées pour leur travail. Cependant l'abbaye de S. Waſt a eſſuyé ſix incendies, qui lui ont enlevé beaucoup de richeſſes materielles & littéraires. Le tombeau de Thierri I, roi de France, fondateur du monaſtère, ſe voit dans le ſanctuaire du côté de l'évangile, avec cette épitaphe :

Rex THEODORICUS, *ditans ut verus amicus*
Nos ope multimodâ, jacet hîc cum conjuge Doda.
Regis larga manus, & præſul Vindicianus,
Nobis regale dant & jus pontificale.
In decies nono cum quinquagies duodeno
Anno, defunctum ſciet hunc qui quatuor addet
Quâ legis hac horâ, Dominum pro regibus ora,
Muneribus quorum ſtat vita Dei famulorum.

* *Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome II*, en pluſieurs endroits, &c.

WATEAU (Antoine) peintre, vint à Paris l'an 1702. Il avoit appris les premiers élémens de la peinture à Valenciennes ſa patrie, ſous un maître très-médiocre. Quoiqu'il eût des diſpoſitions merveilleuſes pour ſa profeſſion, il étoit encore bien jeune pour pouvoir les faire briller : ce qui fit que ſe trouvant embaraſſé à Paris, il s'accommoda avec un méchant peintre qui lui donna à travailler, & où il gagnoit ſi peu qu'il n'oſoit le dire qu'en confidence; & pour comble de malheur, il ſe voyoit obligé de copier les miſérables productions de ſon maître. Laſſé d'un travail ſi infructueux de toute maniere, il le quitta & fit connoiſſance avec Gillot, peintre, & fut demeurer avec lui. Wateau y profita de ſes lumieres, & étudia avec un peu plus de commodité, paſſant une partie de ſon temps à copier pour les marchands du pont Notre-Dame, les quatre eſtampes de l'Albane, qu'il peignoit & coloroit à ſa fantaiſie; tous ſujets qui ne convenoient guère avec le genre de peinture qu'il a choiſi depuis. On ne peut pas nier que dans les commencemens il n'ait inventé & deſſiné dans le gout de Gillot, qu'il n'ait traité à peu près les mêmes ſujets; mais il eſt auſſi vrai de dire que s'il a eu du gout pour les maſcarades, pour les habits modernes, pour les ſujets de théâtre, comme ſon ami en avoit, l'envie de copier juſte le naturel, dont il étoit adorateur, y a autant contribué, que le commerce qu'il a eu avec ce peintre, qu'on ne doit point regarder comme ayant été ſon maître. Ce fut à peu près dans ce temps-là qu'il travailla pour le prix de l'académie, dont il eut le ſecond. On voyoit briller dans cet ouvrage quelque étincelle de ce beau feu qu'il fit paroître depuis. Gillot, qui étoit un ami fort généreux, le produiſit chez M. Audrand, excellent peintre d'ornemens, qui l'occupa à faire de petites figures dans ſes ouvrages. Cependant Wateau dégouté de Paris, où ſa fortune avoit été au-deſſous du médiocre, s'en retourna en ſon pays. Apparemment qu'il n'y trouva point ce qu'il cherchoit; car après y avoir fait quelques ouvrages, il revint à Paris & rentra chez M. Audrand. Il fit dans les momens qu'il n'étoit pas occupé à ſes ouvrages, un corps-de-garde très-eſtimé; & ce fut dans ce temps-là qu'on propoſa à l'académie royale de choiſir entre les jeunes gens, les plus capables pour les envoyer en Italie. On les avertit d'apporter leurs ouvrages pour qu'on pût juger de leur capacité. Wateau préſenta comme les autres, des deſſins & des tableaux à meſſieurs de l'académie, qui en furent ſi ſurpris, qu'on lui fit entendre que ſon mérite le diſtinguant de ſes compétiteurs, au lieu de l'envoyer à Rome, on le recevroit dans cette illuſtre compagnie, s'il vouloit faire les pas néceſſaires pour y être agréé : (grace qu'on n'a jamais accordée qu'à lui :) il les fit & fut reçu. Il ſe fortifia extrêmement dans la belle maniere dont on peut dire qu'il eſt l'inventeur, & il devint ſi habile, qu'il n'y avoit point de curieux, ni même de profeſſeur, qui ne ſouhaitât avoir quelque choſe de ſa main. Enfin en 1718, comblé de louanges & d'honneurs, il s'aviſa d'aller en Angleterre; mais ayant une ſanté très-délicate, il y fut preſque toujours malade, ne laiſſant pas néanmoins que de travailler. Il y a laiſſé quelques tableaux qui lui attirerent l'admiration des bons connoiſſeurs. L'année ſuivante il revint à Paris avec une ſanté ſi atténuée, qu'il ne fit plus que languir juſqu'à la mort, travaillant cependant toujours, & faiſant des merveilles juſqu'au moment qu'il expira à Nogent ſur Marne près Paris le 18 juillet 1721, âgé d'environ 37 ans. Wateau étoit d'une conſtitution foible, avoit de l'eſprit infiniment, parlant peu, mais très-bien, méditant preſque toujours. Admirateur de la nature, & des peintres qui l'ont recherchée, jamais peintre n'a ſaiſi le naturel comme il a fait, deſſinant ce qui étoit de ſa profeſſion, avec un gout & une nobleſſe où perſonne n'eſt encore arrivé. Le travail aſſidu l'avoit rendu un peu mélancolique, d'un abord froid & embaraſſé : ce qui le faiſoit paſſer pour un eſprit biſarre auprès de ceux qui ne le connoiſſoient pas. La vérité eſt qu'il n'étoit pas fort careſſant. Il étoit inquiet, toujours mécontent de lui-même, aimant le changement, ne ſe trouvant jamais bien où il étoit, ce qui le rendoit ſouvent inſupportable à lui-même, & quelquefois à ſes amis. On ne voit pas beaucoup de ſes tableaux. M. Gluc & M. de Julienne en poſſédent une grande partie, & ce qu'il a fait de plus beau. M. l'abbé Fraguier a fait l'épitaphe de ce peintre en vers latins, & M. de la Monnoye les a traduits en vers françois; on trouve les uns & les autres dans les Mémoires de littérature recueillis par le P. Deſmolets, *t.* 2, *p.* 196. On a un recueil d'eſtampes gravées ſur les deſſins de Wateau, en 132 planches, avec ſon portrait & ſa vie. * *Mémoires du temps.*

WATFORD, bourg d'Angleterre avec un marché, grand & bien peuplé, dans le comté d'Hertford, à quinze milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

☞ WATERFORD, comté d'Irlande, dans la province de Munſter. Ce comté a pour capitale une ville nommée auſſi WATERFORD, que les Irlandois appellent Phurtagie. Elle eſt ſituée ſur la Shure, vers les frontieres de Kilkenny. Elle a un ſiége épiſcopal, le privilége de tenir un marché public, & celui d'envoyer deux députés au parlement. Waterford eſt une ville riche, négociante, bien peuplée, la ſeconde du royaume pour la grandeur, & qui jouit de quantité de beaux priviléges. Il n'y a guère de ville au monde mieux ſituée que celle-ci pour le commerce. Elle a un très-bon port; & quoiqu'elle ſoit aſſez éloignée de la mer, les plus gros vaiſſeaux de charge peuvent y mouiller aiſément près du quai. La Shure qui paſſe à Waterford, ſe joint à une autre riviere, nommée *Barrow*; & ces deux rivieres enſemble forment une belle & longue baye, qu'on appelle communément le havre de Waterford. * La Martiniere, *dict. géogr.*

WATERLAND, petit pays de la Hollande ſeptentrionale. Il eſt entre le Zuyderzée, le golfe d'Y, le Kennemerland, & la Weſtfriſe propre. Le nom de ce pays, qui ſignifie *un pays d'eau*, eſt venu de la grande quantité de marais qu'on y a déſſéchés & convertis en bons paturages. Ses lieux principaux ſont Edam, Munickendam, & Purmerend. * Mati.

WATERLOSE (Lambert) chanoine régulier du monaſtère de S. Aubert de Cambrai dans le XII ſiécle, écrivit les vies des évêques de cette ville, depuis le temps d'Odon qui fut élu après Manaſſés II, vers l'an 1005, juſqu'en 1160, auquel il vivoit.

WATERTONUS (Geoffroi) que quelques-uns nomment *Bidericius* ou *Buriensis*, religieux Anglois de l'ordre de S. Benoît, grand philosophe, & célébre docteur en théologie, vivoit vers l'an 1350, & a laissé plusieurs ouvrages intitulés; *Moralitates in psalterium; In salutationem angelicam, lib. 1; Homiliæ dominicales; Collationes monasteriales, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WATHON (Thomas) évêque de Lincoln, Anglois, recommandable par sa piété & par son érudition, étoit poëte, orateur, théologien, & prédicateur. Il souffrit constamment sous Edouard VI, pour la foi catholique, lorsque le calvinisme commença d'infecter l'Angleterre; mais après la mort du roi, il fut élevé par la reine Marie qui étoit catholique, à l'évêché de Lincoln, où il ne fut en paix que peu d'années. Après la mort de Marie, la reine Elizabeth qui lui succéda, ayant aboli la religion catholique pour rétablir l'hérésie, voulut se faire reconnoître pour chef de l'église anglicane. Wathon ne le put souffrir, & pour s'être opposé à cette reine, il fut mis en prison à Londres l'an 1559, où il fut détenu jusqu'en 1582, qu'il fut transferé au château de Visbic, où il mourut peu de temps après. De tous les ouvrages qu'il a faits, le plus considérable est un livre de sermons qu'il composa en faveur des curés qui ne pouvoient point prêcher. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WATTCHET, bon port d'Angleterre dans le comté de Sommerset, où abordent plusieurs vaisseaux pour y charger du charbon, ce qui fait que le négoce y est assez bon. Il est à 126 milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

WATTE, bourg autrefois fortifié, où il y a une abbaye, est situé sur la riviere d'Aa, à deux lieues au-dessous de Saint-Omer. * Mati.

WATTEVILLE: c'est une des plus anciennes familles de Berne. Avant la fondation de cette république, elle résidoit sur une terre seigneuriale qui porte le nom de la famille, où se trouve un vieux château. Elle est originaire de Souabe, où plusieurs de cette famille se sont trouvés aux tournois dans les XII & XIII siécles parmi la noblesse de Souabe. Depuis la fondation de la ville de Berne, elle y a fait son séjour, & y a possédé les plus importantes charges de l'état. Il y a eu de cette famille trois advoyers, (cette charge est la premiere de la république,) des trésoriers, des banderets & des conseillers, jusqu'au nombre de 15. Plusieurs d'entr'eux se sont distingués dans des services étrangers, comme en France, en Espagne, en Hollande & ailleurs. Elle a fourni de grands hommes à l'église, ayant eu des évêques qui étoient princes de l'empire, des abbés, des prévôts. Du temps que les Suisses ont fait la guerre à la France, Jacob de Watteville advoyer, étoit général des troupes suisses au siége de Dijon, où après la paix faite, ses deux fils épouserent les deux filles héritieres du gouverneur de Dijon; & par cette alliance, ils ont possédé de grands biens & seigneuries en Bourgogne & dans le comté de Neufchâtel. Un des descendans de cette famille resta en Bourgogne du temps de la prétendue réforme, s'attacha au service d'Espagne, & s'établit si bien, que ses descendans ont possédé les plus grandes charges du royaume, & sont parvenus à la dignité de grands d'Espagne, comme ils le sont encore. Ils se sont alliés avec la maison de Nassau, & avec d'autres illustres maisons. * *Mém. manuscrit.*

WATZEN, *cherchez* WEITZEN.

WAUCOP (Robert) Irlandois, consultez l'article de DOWDALL. (Georges)

WAVEREN (Gisbert Lappe de) en latin *Gisbertus Lappius à Waveren*, étoit d'une ancienne famille de Hollande. Il naquit en 1511. Valere André appelle le lieu de sa naissance *Wesopium Hollandiæ oppidum*; & dit que *Jean* pere de Gisbert étoit *préteur* de ce lieu. Il fit ses études sous Lambert Hortensius: ensuite il alla étudier la médecine à Louvain sous Gemma, qui étoit ami de son pere. De Louvain Gisbert se transporta à Boulogne en Italie, & il y prit le dégré de docteur en médecine en 1545. Depuis, revenu en Hollande, il y pratiqua la médecine, sur-tout à Utrecht où il se maria, & où il est mort le 4 janvier 1574. Valere André ne cite de lui que des *Institutiones grammaticæ*, imprimées à Anvers en 1539, *in*-8°.

WAVEREN (Gisbert Lappe de) neveu du précédent, fils de *Jean* Waveren, & de *Barbe* Baecxie, naquit à Utrecht. On l'envoya pour faire ses études à Louvain & à Douai. Il s'appliqua particulierement à la jurisprudence, & revint chez lui avec le titre de docteur en droit. C'étoit un homme d'une vaste lecture, d'une érudition profonde & fort variée, & qui a toujours été attaché à la religion catholique professée par ses ancêtres. On lui doit la conservation & la publication de quantité de monumens fort utiles pour l'histoire & les priviléges de l'église d'Utrecht. Il les publia sous ce titre: *Corpus historiæ Ultrajectinæ, autoribus Joanne de Beka, Joanne Gerbrando de Leidis, Guilielmo Heda, &c.* avec les vies de ces historiens. Il a aussi publié avec des notes marginales, le traité de Lambert Hortensius (ou du Jardin) *de secessionibus Ultrajectinis.* Il avoit promis de publier avec des notes la vie de Zuilichem (*Viglius Zuilichemus*) écrite par Zuilichem lui-même. Cette vie écrite de la main même de celui qui en est l'objet, étoit conservée dans la bibliothéque du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines. * *Voyez* la Bibliothéque de Valere André, édition de 1739, *in*-4°. tom. I, pag. 366 & 367.

WAURIN (Robert) chevalier, sire de S. Venant, maréchal de France, commença de servir en Flandre sous le seigneur de Noyers en 1325, & suivit le roi Philippe *de Valois* lorsqu'il y retourna en 1328. Il comparut à Arras le 18 septembre 1337, en l'assemblée de la noblesse de Picardie, qui avoit été convoquée par ordre du roi, & se trouva ensuite au camp de Bovines avec un chevalier & 40 écuyers de sa compagnie. En 1344, il conduisit avec Charles de Montmorenci, l'armée que Jean de France, duc de Normandie, mena en Bretagne, & accompagna ce prince l'année suivante au voyage qu'il fit en Guienne, pour s'opposer au comte de Derbi, Anglois. Ce fut vers ce temps-là qu'il fut fait maréchal de France, puisqu'en cette qualité il se trouva à Compiegne avec deux chevaliers & 27 écuyers de sa compagnie, à la semonce que le roi fit le 12 octobre 1346, pour y assembler son armée, dont il eut le commandement. Mais peu après il fut désapointé de cette charge; ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses services au roi, qui lui donna une pension viagere de mille florins d'or à l'écu, par lettres du 2 mars 1353. Il servit en 1355 avec cinq chevaliers & 44 écuyers sous le maréchal d'Audenehan à Ardres en Picardie, où il se rendit le 28 juin; & au mois de juillet suivant le dauphin duc de Normandie le dépêcha vers le roi, pour lui faire savoir l'état de son armée. En 1356, il se trouva à l'assemblée des troupes qui se fit à Breteuil: & le roi en considération des grands services qu'il avoit rendus à l'état, le gratifia le 16 août 1358, d'une somme de 2000 écus d'or. Il servit encore au mois de juillet 1359, en Berri & en Nivernois sous Arnault de Cervolle, lieutenant général, & mourut en 1360. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

WAYMOUTH, bourg d'Angleterre. Il est sur la côte du comté de Dorcester, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le sud. Waymouth est fortifié, a un bon port & entrée dans le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

WAZELINUS, *cherchez* VASELINUS.

WE

WEBER (Ananie) théologien Luthérien, naquit à Lindenhayn, près de Duben en Misnie, le 14 août 1596. Son pere avoit été ministre en ce lieu pendant 34 ans. Eric de Rabiel, seigneur de Duben, se chargea de l'éducation de Weber, de le nourir & de le loger. Il lui fit fréquenter les écoles du même lieu, & celles d'Eilenbourg, de Delitsch & de Leipsick. Ce fut dans cette derniere ville qu'il commença, en 1614, ses études académiques. Il y prit le dégré de maître-ès-arts en 1617; & en 1622 il fut élu collégial du collége du petit prince. Il séjourna ensuite quelque temps à Iéne & à Wittemberg, où il se fit connoître des théologiens. Revenu à Leipsick en 1624, il fut fait assesseur de la faculté philosophique, bachelier en théologie, éphore des stipendiaires de l'électeur, & doyen de la faculté philosophique en 1625. Peu de temps après il fut appellé au pastorat de l'église évangélique d'Amsterdam; mais comme on craignoit de le perdre en Saxe, on lui donna en 1627 le pastorat de Mutschen, avec la charge d'adjoint de la surintendance de Grimma, & en 1634 il prit à Leipsick le dégré de licencié en théologie. La même année il devint surintendant de Leissnig, où il fut pillé, & eut le chagrin de voir sa bibliothéque réduite en cendres. Il revint en 1638 à Leipsick, où il fut fait archidiacre de S. Thomas, en 1639 professeur en théologie, & en 1640 docteur dans cette faculté. En 1642, on lui donna un canonicat à Zeitz, & l'archidiaconat de l'église de S. Nicolas en 1643. En 1645, il se rendit à Breslau pour y exercer la charge de pasteur de sainte Elizabeth, & peu de temps après il devint dans la même ville, premier pasteur, *senior* du ministère, premier professeur en théologie dans les deux gymnases, inspecteur des écoles de la confession d'Augsbourg, & assesseur du consistoire. Il mourut le 26 janvier 1 65. On a de lui 1. *Collegium anthropologicum duodecim disputationibus absolutum*; 2. *Adventus Messianus dudum factus & in hunc mundum datus.*

WEBER (Christian) fils aîné du précédent, né à Mutschen en 1628, prit le dégré de maître ès-arts à Vittemberg, & en 1652 celui de licencié en théologie. En 1653 il devint diacre de l'église de sainte Elizabeth, à Breslau, & en 1659 il fut fait archidiacre; & en 1665 pasteur de S. Bernard, prévôt du saint Esprit, & assesseur du consistoire évangélique. Il obtint ensuite du prince Sylvius-Frédéric la place de prédicateur de la cour, & celles de membre consistorial, de premier assesseur du consistoire, & de surintendant de toute la province d'Oëls. Il prit le dégré de docteur à Wittenberg en 1671, & fut fait professeur de théologie dans le gymnase d'Oëls, nouvellement érigé. Ayant été depuis disgracié, il vécut quelque temps à Breslau, sans emploi, & mourut en 1689, à Nieder-Prucka, qu'il avoit acheté. On a de lui un écrit *De jure consistoriorum.* Il eut pour frere *Jean-Corneille*, qui s'appliqua à la médecine, & fut successivement maître-ès-arts, docteur, & conseiller de l'empire. Il mourut à Breslau en 1684. Le *Supplément françois de Basle*, d'où cet article est tiré, ne lui donne aucun écrit.

WEBER (Emanuel) jurisconsulte, né à Hohen-Heida près de Leipsick le 23 septembre 1659, étudia successivement à Grimma dans l'école des princes, & à Leipsick où il fut maître-ès-arts en 1681. Il s'appliqua d'abord à la théologie; mais il la quitta pour le droit qu'il étudia à Iéne, jusqu'à ce qu'il entra au service du prince de Schwartzbourg-Sondershausen, qui le fit gouverneur de son fils, & en 1684 son secrétaire, & depuis son archiviste. En 1698, voyageant avec un jeune baron de Gersdorf, il obtint à Giessen une chaire d'histoire. En 1699, il fut fait professeur extraordinaire en droit, & bibliothécaire de l'académie. La même année il prit le bonet de docteur, il fut fait comte palatin, & conseiller de Schwartzbourg. En 1713, il eut une chaire ordinaire de droit, & en 1715 il fut fait conseiller du prince de Hesse. En 1722 il devint syndic, & en 1725 vice-chancelier de l'université de Giessen. Il mourut le 7 mai 1726. Ses écrits sont 1. *Palæstra illustris, seu disputationes 12, quibus Theses selectiores juridico-philosophicas publicè ventilavit serenissimus princeps Schwartzburgicus Guntherus.* 2. *Dodecas exercitationum aulicarum.* 3. *Synopsis institutionum Justinianearum.* 4. *Examen artis heraldicæ.* 5. Les devoirs de l'homme & du citoyen, en latin, par Puffendorf, avec des notes de Weber. 6. *Monita apologetica ad epistolam G. G. Leibnitzii censoriam, quâ Puffendorfii officia hominis & civis Obelo notare voluit.* 7. *Parerga philosophica*, & plusieurs autres ouvrages en allemand. * Voyez le *Supplément françois de Basle.*

WECHELS (les) Chrétien & André, imprimeurs de Paris & de Francfort, ont donné des éditions qui sont très-estimées. On dit qu'ils avoient une bonne partie des caractères de Henri Etienne. Le catalogue des livres sortis de leur presse parut à Francfort l'an 1590, *in-8°*, où André s'étoit retiré, après le massacre de la S. Barthelemi, vers l'an 1573. Ce qui a aussi contribué à rendre leurs éditions plus célébres, & ce qui les fait encore aujourd'hui rechercher avec empressement, c'est la réputation de Frédéric Sylburge correcteur de leur imprimerie, qui passoit pour un des premiers Grecs, & pour un des plus excellens critiques d'Allemagne. Chrétien vivoit encore en 1552, & André mourut le 1 novembre 1581. * Baillet, *jugemens des savans sur les imprimeurs*, & M. de la Monnoye sur Bailler.

WEDELIUS (George-Wolfang) né à Golssen, ville de la Lusace inférieure, le 12 de novembre 1645, de Jean-George Wedelius, ministre de ce lieu, fit ses premieres études dans le collége de la Porte, où il demeura six ans, & passa de-là à Iéne à l'âge de seize ans & six mois. Il y étudia en philosophie, & ensuite en médecine, qui devint son étude favorite. Après plusieurs années de séjour à Iéne, il alla à Landsberg, de-là à Zullichaw, d'où il retourna à Iéne, où il prit le dégré de docteur en médecine. Peu après on l'appella à Gotha, où il fut pendant cinq ans médecin de la ville. La chaire de médecine à Iéne étant venue à vaquer en 1672, on la lui donna, & il la remplit avec beaucoup de distinction. Le duc de Weimar le choisit en 1679, pour son premier médecin; Wedelius attaché à son emploi, ne put se résoudre à le quitter. Six ans après les ducs de Saxe lui donnerent le titre de leur conseiller & de leur premier médecin, & l'empereur Léopold l'honora en 1692 du titre de comte palatin. En 1706, il fut reçu dans la société royale de Berlin. En 1716, l'empereur Charles VI le nomma son conseiller, & en 1718 les princes de Saxe le firent membre de leur conseil. Un mois avant sa mort l'électeur de Mayence le choisit pour son premier médecin. Il est mort le 6 de septembre 1721, âgé de soixante & seize ans. Il étoit aussi de l'académie des curieux de la nature; & ce fut pour se conformer aux statuts de cette société, qui avoit formé le dessein de donner des traités particuliers sur toutes les choses naturelles, qu'il donna son *Opiologia*, qui est un de ses premiers ouvrages, imprimé en 1674. Cet ouvrage fut suivi de beaucoup d'autres; savoir *Pharmacia in artis formam redacta*, &c. 1677. *De medicamentorum facultatibus cognoscendis & applicandis*, &c. 1678. *De medicamentorum compositione extemporanea*, &c. 1679. *Physiologia medica*, 1679. *Physiologia reformata*, 1688. *Progressus academiæ naturæ curiosorum, catalogo patronorum & collegarum expressus*, 1680. *Non entia chymica*, &c. 1670. Il n'y a que la préface qui soit de Wedelius. *Specimen experimenti chymici*

novi, de sale volatili plantarum, &c. 1671. *Experimentum chymicum novum de sale volatili plantarum*, &c. 1675. *Theoremata medica*, &c. 1677. *Tabulæ synopticæ de compositione medicamentorum extemporanea*, &c. 1677. *Guerneri Rolfincii Epitome methodi cognoscendi & curandi particulares corporis affectus*, 1675. *Valesci de Taranta philonium pharmaceuticum & chirurgicum*, 1680. La préface est de Wedelius. *Frederici Zobelii tartarologia spargirica, &c. ex bibliotheca Wedelii*, 1676. *Disputatio inauguralis de Arthritide vaga scorbutica*, 1683. Deux discours latins sur la peste, 1683. *Dissertatio de morte Judæ, Arii, intestinis ab ileo ruptis*, 1684. *Exercitationum medico-philologicarum decades duæ*, 1686. *Aphorismi aphorismorum*, &c. 1695. *Pathologia medica dogmatica*, 1692. *Exercitationes pathologico-therapeuticæ*, 1697. *Exercitationes semiothico-pathologicæ*, 1700. *Theoria saporum medica*, 1703. *Introductio in alchymiam*, 1705. *Compendium praxeos clinicæ exemplaris*, &c. 1707. *Epitomes praxeos clinicæ sectio* 1, *de morbis capitis*, 1710. *De sale volatili oleoso*, 1711. *Exercitatio de usu rationis humanæ in sacris*. 1713. *Compendium chymiæ theoreticæ & practicæ*, &c. 1 15. *De morbis infantum*, 1717. *Experimentum de colchico veneno, & alexipharmaco simplici & composito*, 1717. Il y a eu plusieurs éditions de quelques-uns de ces ouvrages, & plusieurs ne se trouvent que dans les Ephémérides de l'académie des curieux de la nature. Il y a de plus un grand nombre de thèses de Wedelius, qui sont aussi imprimées. On a 22 de ses lettres latines écrites à M. Schelhammer, dans le recueil des épîtres adressées à celui-ci, & imprimées à Vismar en 1727, *in*-8°. * Barthol. Christ. Richardi *Commentar. de professor. Jenensibus. Nova litteraria Lipsiensia, an.* 1722. Niceron, *Mémoires, &c. tome VII*, &c. Manget, *Bibliotheca scriptor. medicor. lib.* 21, *pag.* 581.

WEEL, WEILE, WEDEL, petite ville de Jutlande en Danemarck. Elle est dans le diocèse de Rypen, sur une baye du petit Belt, à quatre lieues de la ville de Coldingen, vers le nord. * Mati.

WEEN, petite isle de la Suéde, dans la mer Baltique, & dans le détroit d'Oresund, est située entre l'isle de Zéelande & la province de Schonen, dont elle dépend. Elle n'est célébre que par la retraite qu'y fit Tycho-Brahé, illustre mathématicien, qui y fit construire l'an 1575 le château d'Uranisbourg, d'où il observoit les astres. Cette maison est maintenant ruinée. * Baudrand.

WEGHORST (Henri) naquit à Kiel le 23 septembre de *Henri* Weghorst, d'abord régent dans le collége de Kiel, & ensuite professeur dans l'académie de cette ville, & d'*Agnès* Buréne, fille d'un conseiller du lieu. La famille de Weghorst étoit anciennement noble dans la basse Allemagne; mais pour cause de religion elle se refugia dans le Holstein. Henri après avoir commencé dans sa patrie l'étude des belles-lettres, fut envoyé à Copenhague à l'âge de douze ans, & ne revint chez lui qu'à l'âge de 17 ans. Alors il s'appliqua sur-tout au droit, & obtint ses licences en 1675. Depuis, il voyagea, & à son retour il fut fait docteur en 1682. En 1687, il voyagea de nouveau avec quelques jeunes gens de famille qu'il accompagnoit en qualité de gouverneur. Ce second voyage dura jusqu'en 1690. Deux ans après, Christiern V, roi de Danemarck, l'appella pour être professeur en droit naturel & civil dans l'académie équestre. Peu après, on lui donna dans l'université royale, la chaire ordinaire de philosophie, & une chaire extraordinaire en droit. Ayant traduit en latin & en allemand le *Code Christian*, il fut fait en 1697, conseiller de la chancellerie. Il fut aussi pendant quelque temps par la faveur du roi Frédéric IV, assesseur de la cour aulique. Après avoir été doyen de philosophie, deux fois, & recteur de l'université en 1720, il mourut le 2 février 1722. Jean Gramm, professeur en grec, prononça son oraison funébre. On a de Henri Weghorst 1. *Regis Christiani V jus danicum latinè redditum*, 1699. L'année suivante cet ouvrage fut imprimé en allemand. 2. *De differentiis juris danici & romani*, 1701. 3. *Labyrinthus graduum cognationis*, &c. 1702. 4. *Phalaris juris naturæ gnarus*, 1719. Il a laissé un grand nombre de manuscrits, dont on trouve la liste dans l'ouvrage d'Albert Thura, intitulé, *Idea historiæ litterariæ Danorum*, page 161, &c. * Voyez le *Supplément françois de Basle*, où l'on cite aussi Raupach, *De præsenti rei sacræ & litterariæ in Dania statu.*

WEIDA, petite ville du Voigtland en Misnie. Elle est sur une riviere qui porte son nom, près de l'Ester, à six lieues au-dessous de Plawen. Weida a eu autrefois ses seigneurs particuliers qui possédoient tout le Voigtland, & portoient le nom de Wogds, c'est-à-dire, avocats. * Mati.

WEIDEN ou WIDA (Herman de) archevêque & électeur de Cologne, de l'illustre maison des comtes de Weiden, étoit un prince de bonnes mœurs, & zélé pour la foi catholique, comme il le fit paroître en deux belles occasions; l'une, lorsqu'après la mort d'Eric de Brunswick, évêque de Paderborn, ayant été élu en sa place en 1532, pour s'opposer aux Luthériens qui commençoient à s'y établir, il se rendit maître de la ville, en chassa tous les prédi ans, & y abolit entierement le luthéranisme en 1536; l autre quand il tint avec ses suffragans un concile à Cologne, pour maintenir la religion dans sa pureté, & pour rétablir la discipline ecclésiastique dans sa vigueur. Mais avec ces bonnes qualités, il avoit deux grands défauts; car il ne savoit pas tout ce qu'un prélat doit savoir, & se laissoit surprendre aisément. De-là vint que, comme l'empereur, par son dernier édit de Ratisbonne, eut exhorté les évêques d'Allemagne à travailler à la réforme de leurs églises, quelques Luthériens cachés, qui étoient à la cour de cet archevêque, lui mirent dans l'esprit que cette réforme se devoit entendre de certains dogmes & de certains usages que l'on avoit, disoient-ils, introduits dans l'église, contre la parole de Dieu, à laquelle on avoit substitué les traditions purement humaines: il se laissa tellement persuader par ces hérétiques couverts, qu'il fit venir Martin Bucer, & l'établit prédicateur dans la ville de Bonne en 1542. Il appella l'année suivante Melanchthon, & quelques autres des plus fameux ministres protestans, croyant que leur doctrine étoit parfaitement conforme à la pure parole de Dieu. Ces nouveaux docteurs firent un livre de la réformation, auquel les théologiens de Cologne répondirent par un autre intitulé *Antididagma*, comme qui diroit *contre poison contre le venin de la fausse doctrine*; & parceque l'archevêque, sous le prétexte de réforme, s'étoit entierement abandonné à ces nouveaux dogmatistes, ils appellerent de toutes ses ordonnances & de son procédé, au pape comme au chef, & à l'empereur comme au protecteur de l'église. Le pape, qui l'avoit cité à comparoître dans soixante jours devant son tribunal, voyant qu'il continuoit de faire prêcher le luthéranisme dans son diocèse, l'excommunia l'an 1546, & le déposa de son archevêché, qu'il donna au comte Adolf de Schavembourg, lequel en étoit coadjuteur. L'empereur envoya des commissaires à Cologne l'an 1547 avec ordre d'y faire exécuter la sentence du pape, & d'installer le comte Adolf sur le trône archiépiscopal: ainsi Herman fut obligé de se retirer dans son comté de Weiden, où il mourut cinq ans après, obstiné dans son hérésie, à l'âge de 80 ans. Le nouvel archevêque Adolf, ay nt chassé tous les prédicans luthériens de son électorat, y rétablit entierement la religion catholique. * Maimbourg, *histoire du Lutheranisme.*

WEIDNERUS (Paul) médecin Juif au XVI siécle, fut appellé d'Udine ville d'Italie, pour exercer la mé-

decine dans la Carinthie. Il y demeura six ans, & y reçut du public une pension honnête. Pendant ce temps-là il conçut des doutes sur sa religion, qui l'obligerent à comparer ensemble le vieux & le nouveau testament, & à bien examiner les expositions des Rabbins; & comme il comprit par cette lecture que Jesus-Christ est le Messie, il résolut d'embrasser ouvertement la foi chrétienne. Il chancela pendant un an, depuis même la plénitude de sa persuasion, & il cacha soigneusement ses pensées. Il n'ignoroit pas les périls où il s'exposoit s'il laissoit connoître aux Juifs l'état de son ame, mais enfin les intérêts de son salut l'emporterent sur les considérations de la chair. Il quitta la Carinthie, & se transporta à Vienne, & s'y fit baptiser solemnellement avec sa femme & ses quatre enfans, dans l'église de S. Etienne, le 21 d'août 1558. Il fut fait professeur en langue hébraïque dans l'académie de Vienne, & il publia quelque chose sur les motifs de sa conversion, & pour réfuter le judaïsme. * Bayle.

WEIGELIUS (Nicolas) de Silésie, né à Brégens, fit ses études à Leipsick, fut aggrégé au collége principal de cette ville, & fut recteur de l'université en 1427. Il étoit habile dans presque toutes les sciences, & soutint sur la plupart des disputes publiques qui lui firent honneur. Aussi lui conféra-t-on avec distinction tous les degrés de l'université. Il embrassa aussi l'étude du droit tant civil que canonique, & celle de théologie dans laquelle il prit le dégré de docteur. Son mérite le fit choisir en même temps par l'université de Leipsick, les ducs de Saxe & l'évêque de Mersbourg, pour assister au concile de Basle. Weigelius y parut avec éclat, y agit avec beaucoup de zèle, & y prononça diverses harangues. Ses travaux, & sur-tout sa trop grande application à l'étude affoiblirent tellement sa santé, qu'il mourut n'ayant pas encore cinquante ans accomplis. Il a laissé quelques ouvrages, comme, *Super veteri arte liber unus : Super proprietatibus liber :* beaucoup de harangues, & une somme des indulgences (*indulgentiarum summa*). On assure que le cardinal Bessarion faisoit tant d'estime de ce dernier ouvrage, qu'il voulut en avoir une copie, & qu'il le fit en effet transcrire. * *Voyez* l'anonyme de Leipsick, publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstad, 1660, *in*-4°, nombre XVIII.

WEIGELIUS (Valentin) pasteur à Tschoppau en Misnie, né en 1533 à Hayn, dans la Silésie, obtint cet emploi de pasteur en 1567, & mourut le 10 de juin 1588. Il est auteur de plusieurs ouvrages où l'on trouve des sentimens fort dangereux : comme, un Dialogue sur le christianisme : l'Etude universelle : un Traité de la connoissance de soi-même : Du bien & du mal dans l'homme : ces ouvrages sont en latin de même que les suivans; *Scholasterium christianum : Libellus disputatorius : Mosæ tabernaculum cum tribus partibus : Tractatus de opere mirabili : Arcanum omnium arcanorum : De vita beata in summo bono quærenda : Libellus de vita æterna ;* & plusieurs écrits en allemand. * Caroli, *memorabilia sæculi XVII*, &c. Jacques Foertschius, dissertation *de Valentino Weigelio*, &c. dans le tome X des *Miscellanea Lipsiensia*.

WEIGELIUS (Erhard) conseiller de l'empereur, & du comte palatin de Sultzbach, & professeur à Iéne, né le 16 de décembre 1625, à Weida en Norgau, fit ses études au collége de Wonsiedel, où ses parens s'étoient retirés en 1628, à cause de la religion. Il les continua à Hall, où Barthelemi Schimpfer, célébre astronome, lui apprit les mathématiques, & lui ouvrit sa bibliothéque. Ses parens ne pouvant plus fournir aux frais que demandoit son entretien, il revint à Wonsiedel, où il continua de s'appliquer aux mathématiques sous l'archidiacre Jean Elrode. Peu après il retourna à Hall auprès de Schimpfer, qui lui laissa le soin de composer quelques ouvrages, dont lui-même avoit été chargé. Weigelius y réussit, & sa réputation attira de Leipsick plusieurs jeunes gens qui vinrent étudier sous lui les mathématiques, & qui le déterminerent ensuite à venir à Leipsick, où le colonel Titul, alors commandant du fort de Plessenbourg, lui donna l'usage de ses livres & de ses instrumens de mathématiques. En 1653, on lui donna la chaire des mathématiques à Iéne, où il eut l'honneur d'enseigner l'astronomie à Guillaume duc de Saxe-Weymar, par une méthode nouvelle qu'il avoit inventée, & qui étoit si facile, qu'il ne lui fallut que peu d'heures pour faire concevoir au duc tout ce qu'il desiroit. Peu après on le nomma mathématicien de la cour, & directeur suprême des bâtimens. Il fut aussi honoré des titres de conseiller de l'empereur, & du comte palatin de Sultzbach, & fut si fort en faveur auprès de divers autres princes qu'il passa presque les dernieres années de sa vie à voyager d'une cour à une autre. Il travailla à établir en Allemagne ce qu'il appelloit *Collegium artis consultorum*, & à corriger le calendrier. Les propositions qu'il fit sur le dernier point, furent agréées à la diéte de l'empire à Ratisbonne. Il mourut le 21 de mars 1699. C'est à lui que l'on doit la correction du globe céleste, sur lequel on peut aussi représenter le mouvement sécondaire des étoiles fixes pour le présent, le passé & l'avenir. On lui doit aussi l'invention d'un cadran astronomique, qui, quoique son rayon ne soit que d'un pied, indique exactement les minutes & les secondes. Il a inventé une autre machine qui représente le mouvement du soleil, celui de la lune & sa latitude par laquelle on connoît aisément les conjonctions & les oppositions. Son *Pancosmus*, autre machine de son invention, est aussi fort connu. Il a encore inventé d'autres machines pour l'instruction de la jeunesse, & dont il est parlé dans la philosophie mathématique. A l'égard de ses ouvrages, on connoît ceux-ci : *Geoscopia Selenitarum. Analysis aristotelico-euclidea. Philosophia mathematica. Physica pansophica. Tetractis. Synopsis jurisprudentiæ struvianæ. Theodixis pythagorica. Memoria temporum. Idea matheseos universæ. Sphærica euclidea. Cosmologia. Globorum correctorum descriptio. Compendium logisticæ. Pædagogia mathematica ad praxim pietatis. Zeit-spiegel. Erd spiegel. Wasser-schatz. Extractio radicis*, &c. & plusieurs autres ouvrages en allemand. * *Voyez* son éloge funébre qui a été imprimé en latin.

WEIL, ville impériale en Souabe. WEIL, autre ville de ce nom en Suisse, à l'abbé de S. Gal.

WEILBURG, petite ville des états de Nassaw en Wétéravie. Elle est capitale du comté de Weilburg, qui appartient aux comtes de Nassaw-Sarbruck, & elle est située sur la riviere de Lohn, aux confins des comtés de Solms & de Beilstein. * Baudrand.

WEIMAR, en latin *Vimaria*, ville & duché de l'empire en Thuringe.

WEIMAR ou WEYMAR (Bernard, duc de Saxe) l'un des plus grands capitaines du XVII siécle, étoit le dernier fils de JEAN, duc de Saxe-Weimar, & de *Dorothée-Marie*, princesse d'Anhalt. Etant chargé par le roi de France Louis XIII, du commandement d'une puissante armée en Allemagne, il y gagna des victoires signalées. Il prit Saverne, chassa avec le cardinal de la Valette, les Impériaux de Bourgogne, & se rendit maître de Jonvelle dans la Franche-Comté. L'an 1638, il força Reinsfeld, après avoir défait six mille cinq cens Impériaux qui étoient venus au secours de cette place, & prit leurs commandans JEAN WERT, le duc Savelli, & Enkenfort. Ensuite fortifié de six mille soldats François, sous la conduite du comte de Guébriant, il s'empara d'un passage sur le Rhin, & en treize jours, il prit avec deux mille hommes la ville de Fribourg. Il alla ensuite assiéger Brisac, & se rendit maître de cette place, malgré tout le secours de deux armées impériales, sous la conduite de Gœutz & de Savelli. Le duc les attaqua à une heure après midi, & ayant

continué le combat jusqu'à dix heures du soir, il les défit entierement, gagna environ quatre-vingts de leurs drapeaux ou cornettes, onze piéces de canon, tout le bagage, six mille sacs de bled, & quarante milliers de poudre qu'ils vouloient faire entrer dans Brisac, outre huit cens prisonniers qu'il fit. De trois mille hommes qui resterent sur la place, il n'y en eut que quatre ou cinq cens de ceux du duc de Weimar. Après avoir joint toutes ces conquêtes à l'Alsace, que Louis XIII lui avoit donnée, il devint fort puissant & même suspect : ce qui obligea le roi de France de lui écrire de venir à la cour. Ce duc s'en excusa, & s'étant contenté d'y avoir envoyé le colonel Erlach, il tâcha cependant de pourvoir à la sureté de ses conquêtes, & de prendre des quartiers d'hyver dans la Franche-Comté. Il défit l'avant-garde des ennemis, commandés par le prince François de Lorraine, frere du duc Charles, & se rendit maître de Morteau, & de Pontarlier, de Nozerai, de Joux & de quelques autres places. Ce général eût poussé ses conquêtes plus avant, sans la mort qui le surprit à Neubourg, le 18 juillet 1639. Il disposa en souverain de ce qu'il crut lui appartenir ; & déclara ses freres indignes de lui succéder aux pays conquis, s'ils ne demeuroient dans l'alliance, & au service de la France. Pour marquer la haute estime qu'il faisoit de la valeur du comte de Guébriant, il lui laissa en mourant, son épée, ses pistolets, ses armes, & son cheval de combat. Son corps fut porté à Brisac, où il fut enterré avec pompe militaire ; car étant Luthérien, il ne pouvoit être honoré des cérémonies de l'église. *Voyez* SAXE. * Auberi, *histoire du cardinal de Richelieu.* Dupleix, *histoire de Louis XIII.*

WEINGARTEN, petite ville ou bourg avec une abbaye de l'ordre des Bénédictins. Ce lieu est dans l'Algow en Souabe, à demi-lieue de la ville de Ravenspourg. Il y a un autre WEINGARTEN dans le palatinat du Rhin, à une lieue & demie de la ville de Dourlac, & à trois de celle de Philisbourg. * Mati, *dictionaire.*

WEINMAN (Jean) théologien luthérien, né à Steinfurt en Westphalie, le 15 de septembre de l'an 1599, étudia sous les meilleurs maîtres à Giessen & à Iéne, & apprit fort bien les langues grecque & latine, la philosophie, l'hébreu, & la théologie telle que celle-ci s'enseigne chez les Luthériens. Aimé de ses maîtres, & digne de l'être, il s'en fit des protecteurs qui chercherent à l'avancer. Il ne tarda pas à être adopté par l'université d'Altdorf. Le magistrat de Nuremberg lui donna l'inspection des éleves de cette université. Il eut ensuite l'office de diacre, & depuis une chaire de théologie. Le docteur George Konig, ministre & prédicateur de la ville d'Altdorf, étant mort, Weinman fut nommé pour remplir sa place, & eut des appointemens sur le trésor public. En 1656, il fut créé docteur à Giessen. Sa vie a été fort laborieuse ; on le trouvoit toujours occupé ou à donner des leçons, ou à prêcher, ou à composer. L'auteur de son éloge dit qu'il a illustré les lieux théologiques de Mélanchton, & qu'il a travaillé sur plusieurs livres du nouveau testament. Il a fait aussi des institutions théologiques, qui ont été imprimées plusieurs fois. Il en a paru une troisiéme édition augmentée, l'année même de sa mort, ou peu de temps auparavant. Il mourut l'an 1672. Le pere le Long dans sa Bibliothéque sacrée, cite du même ; 1. *Disputatio de agno Dei*, 1. Joan. 29, *in*-4°, à Altdorf 1660. 2. *Collegium Galatinum in epistolam ad Galatas* ; à Altdorf 1647, *in*-4°. * *Gloria academiæ Altdorfinæ*, &c. pag. 32 & 33. *Bibliothéque sacrée* du pere le Long, édition *in-folio*, page 1015, colonne 1.

WEINREICH (Jean-Michel) né à Detteren en Franconie le 12 octobre 1683, étudia à Sleusingen depuis 1695, jusqu'en 1704, & de-là il alla dans les académies de Iéne, de Leipsick, d'Erfurt, & de Hall. En 1712 il fut fait recteur du collége de Meinungen, & en 1722 on lui donna la place de bibliothécaire du duc. Il se distingua par la prédication & la grande connoissance qu'il acquit dans l'histoire du moyen âge. Il eut des ennemis, & en essuya beaucoup de chagrin qui contribua, dit-on, à avancer ses jours. Il mourut le 18 mars 1727. Il a légué au duc sa bibliothéque & son cabinet de médailles. Il n'avoit point été marié. Il a écrit lui-même sa vie en vers allemans. Outre cela il a fait dans la même langue, *Exacte description de la ville d'Erfurt : Etat de l'église & de l'école de Henneberg : Histoire maritime de Hermansfeld : Méthode claire pour apprendre les sciences : Apologie de cette méthode contre les journalistes : Méthode claire pour apprendre l'hébreu, selon les principes de Danzius : Réflexions historiques & théologiques sur les choses les plus remarquables de l'antiquité.* Il a donné en latin, *Prima rudimenta græcæ linguæ* : une édition des offices de Cicéron avec des notes. Il a laissé plusieurs ouvrages encore manuscrits, dont on peut voir la liste *dans le Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

WEIS (Liberato) missionaire apostolique, de l'ordre de S. François, ayant été envoyé en 1704 par le pape Clément XI, avec quelques autres missionaires de cet ordre, pour réduire l'Ethiopie à la religion catholique, & ayant tenté inutilement d'y passer par terre, en quoi ils ne purent réussir, ayant trouvé des obstacles insurmontables dans les pays barbares, qu'ils auroient été obligé de traverser, & où d'autres missionaires avoient été volés & massacrés depuis quelques années ; il entreprit en 1711, avec deux autres religieux, d'entrer en Ethiopie par la mer Rouge. L'année suivante, il arriva à Gondar capitale du royaume. Ils allerent d'abord se présenter au roi, qui les ayant reçus favorablement, leur promit sa protection ; mais il leur défendit de prêcher publiquement, de peur de soulever le peuple : il leur offrit même des terres, & des revenus, qu'ils refuserent, déclarant qu'ils ne les pouvoient accepter sans manquer aux obligations de leur état, & de la pauvreté religieuse. Ils convertirent en secret quelques Ethiopiens ; mais les religieux du pays & quelques grands, exciterent une grande sédition parmi le peuple contre les missionaires, répandant de grossieres calomnies pour les rendre odieux. Le roi les fit conduire en lieu de sureté, espérant qu'il appaiseroit ce tumulte, mais il fut attaqué d'une paralysie, qu'on attribuoit à du poison qu'on lui avoit donné ; & comme il n'étoit plus en état d'agir, un jeune homme, nommé David, fut proclamé roi. Se voulant maintenir par la faveur des grands, des ecclésiastiques & du peuple, il fit venir les missionaires le 27 février 1716, & ils furent aussitôt mis en prison. Le 2 mars ils furent interrogés en présence du nouveau roi ; & sur ce qu'ils dirent qu'ils étoient envoyés par le pape, pour les instruire dans la vraie foi, le roi leur demanda avec indignation, si lui & les siens n'étoient pas chrétiens, & il les condamna à la mort, leur promettant la vie, s'ils vouloient se faire circoncire ; honorer Dioscore comme un saint ; confesser une seule nature en Jesus-Christ, & participer à leurs sacremens. Sur leur refus, ils furent remis en prison, d'où ils furent tirés le 3 mars 1716, & menés dans une grande place, où ils furent assommés à coups de pierres, par plus de dix mille hommes qui y étoient assemblés ; & ce fut un prêtre qui commença à leur en jetter, maudissant & déclarant excommuniés & ennemis de la Vierge, ceux qui ne leur en jetteroient pas cinq. * *Mémoires du temps.*

WEISBADEN, petite ville avec titre de comté. Elle est dans les états de Nassaw, à six ou sept lieues de Francfort vers le couchant. Il y a dans le Weisbaden des eaux minérales fort estimées. * Mati, *dictionaire.*

WEISIUS (Christian) naquit à Zittaw dans la Lu-

face l'an 1642. *Elie* Weisius son pere, qui y enseignoit les belles-lettres, eut un très-grand soin de son éducation. A l'âge de 18 ans, il fut envoyé à Leipsick. Le Pennalisme regnoit encore alors dans l'université de cette ville. C'étoit un usage également bizare & pernicieux, qui assujétissoit les nouveaux écoliers aux vétérans pendant toute la premiere année. Suivant cet usage, l'ancien Lusacien ordonna à Weisius de se tenir toujours prêt à faire des vers, & de n'en refuser jamais à aucun de ses compatriotes : toute son année se passa à versifier, & les poësies qu'il composa ainsi à la hâte, furent imprimées en 2 volumes, sous le titre de *Parerga juvenilia*. Lorsqu'il fut libre, il reprit ses études avec beaucoup d'application, & lorsqu'il les eut finies, Simon-Philippe comte de Leiningen le prit pour secrétaire ; mais il ne demeura pas long-temps dans cet emploi, parcequ'il ne put se résoudre de suivre son maître à la guerre. Coringius & Scharder, avec qui il lia une amitié très-étroite à Helmstad, le recommanderent à Gustave-Adolf de Schulembourg, qui lui confia l'éducation de MM. d'Ascibourg. Il étoit encore avec eux en 1670, lorsqu'il reçut avis qu'on l'avoit nommé à la chaire de professeur de politique, d'éloquence & de poësie dans le collége de Weissenfels. Il entra en fonction par un discours public qu'il prononça le 9 d'août, & il s'aquitta de son emploi avec tant de réputation, que la principalité du collége de Zittaw étant venue à vaquer par la mort de Vogel, le sénat de cette ville jetta les yeux sur lui pour remplir cette place. M. Weisius retourna donc dans sa patrie, après une absence de 18 ans, & y passa le reste de sa vie à composer des livres & à regler la conduite des jeunes gens dont il étoit chargé. Il jouit d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de 67 ans; mais au commencement de cette année, il se fit dans son corps une révolution subite. Sa vue baissa ; une oppression de poitrine lui ôta presque la liberté de parler ; ses mains commencerent à trembler, & ses pieds qui s'enflerent, ne purent plus le soutenir. Il comprit que la mort n'étoit pas loin ; & même il le manda à plusieurs de ses amis. Quelques jours avant que de mourir il dicta une ode latine qu'on a mise à la fin de son oraison funébre, & mourut le 21 d'octobre 1708. Il a laissé un si grand nombre de petits ouvrages, que nous ne pouvons entreprendre d'en donner la liste. On peut consulter celle que M. Grosserus a mise à la fin de *Vita Christiani Weisii à Samuele Grossero, Lipsiæ* 1710.

WEISMAN (Christian-Eberhard) docteur & professeur en théologie dans l'université de Tubingue, naquit le 2 septembre 1677, dans le monastère d'Hirschau dans le cercle de Souabe. Il étoit fils d'*Eric* Weisman, conseiller ecclésiastique du duc de Wirtemberg, abbé d'un monastère, surintendant général, visitateur de la métropole, & assesseur du synode ecclésiastique. Comme il étoit versé dans la philologie & dans la théologie, il contribua beaucoup par lui-même à donner à son fils une bonne éducation. Celui-ci étudia pendant douze ans à Tubingue, tant en philosophie qu'en théologie. En 1701, on lui donna le deuxiéme ministère d'une église, & il s'y occupa beaucoup à catéchiser la jeunesse. En 1705, il devint prédicateur dans la cour de Wirtemberg. Deux ans après, il fut appellé à remplir une chaire d'histoire & de philosophie dans le collége de Stutgard. Outre cela il étoit chargé de prêcher tous les mercredis dans la cathédrale. En 1721, il fut fait professeur extraordinaire de théologie à Tubingue; & eut de plus la charge de pasteur. Il reçut alors le bonnet de docteur en théologie. En 1726 il fut fait professeur ordinaire, & en 1729, doyen de l'église de Tubingue & éphore du stipendium ducal. On ne nous apprend pas s'il est mort. On cite de lui les ouvrages suivans. 1. *Introductio in memorabilia historiæ ecclesiasticæ novi testamenti*, en deux tomes, qui ont paru en 1718 & 1719. 2. *Schediasmata academica*; 1725. 3. *Orationes academicæ, cum adjectis dissertationibus*; 1729. 4. *Fundamentalia dogmata religionis evangelicæ*, &c. 1729, 1737, en allemand. 5. *Brevis & vera demonstratio non esse se Christophilum Wohlgemuth, adeòque somnia & scommata christiani Democriti in responsione suâ contra ipsum sparsa inanes chimœras esse*; 1732, en allemand. 6. *Institutiones theologicæ exegetico-dogmaticæ*; 1739. 7. *Observationes breves & necessariæ in recensionem institutionum theologicarum exegetico-dogmaticarum*; 1739, en allemand. 8. Lettres chrétiennes, opposées aux lettres juives, ou avertissement raisonable à l'auteur des lettres juives (M. le marquis d'Argens) à l'occasion de sa lettre imprimée à la Haye en 1740. 9. *Fontes solutionum adversus epistolas sex priores Schefmacheri societatis Jesu*, &c. 1730. 10. *Rabulismi exegetici partis socinianæ à L. M. Artemonio continuati nuper & aucti insigniora quædam specimina*. 11. *Electa malè selecta Caroli Piettre de sancto Benedicto ex controversiis romanæ ecclesiæ cum Protestantibus*; 1734. 12. *Methodus Brilliana concionandi religionis controversias*; 1732. 13. *Responsiones speciales ad G. Bulli contra doctrinam de justificatione fidei objectiones*; 1733. 14. *Notæ Courayerii* (le pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Geneviéve, refugié en Angleterre) *& Calixti in concilii Tridentini canones præcipuos ulterius illustratæ*. * Bruckerus, *in pinacotheca, dec.* 2. *Supplément françois de Basle.*

WEISPRIACH (Burchard de) cardinal, issu d'une noble famille d'Allemagne, fut long-temps prévôt de la cathédrale de Saltzbourg, & en cette qualité il fut un des ambassadeurs d'obédience de l'empereur Frédéric III, auprès du pape Pie II. Ces ambassadeurs étant arrivés à Florence, firent mine de ne pas vouloir avancer davantage, sous prétexte que le pape avoit reçu les ambassadeurs de Matthias Corvin, comme roi de Hongrie, quoique sa sainteté sût que l'empereur Frédéric avoit aussi été élu par plusieurs barons Hongrois. Le pape justifia son procédé, en disant que la coutume de ses prédécesseurs avoit toujours été de traiter de majesté, celui qui étoit en possession d'un royaume; outre que Calliste III son prédécesseur, avoit déja donné le titre de roi à Matthias. Ces ambassadeurs parurent se contenter de cette raison, & arriverent à Sienne, où ils prêterent l'obédience. Burchard qui étoit le chef de cette ambassade, fut créé par ce même pape, cardinal l'an 1460 sur la nomination de l'empereur; & l'on remarqua que de toutes les nominations faites par les autres souverains, pour la promotion au cardinalat, il n'y eut que celle du prevôt de Saltzbourg, qui fut agréable à sa sainteté. Il eut encore la même année l'archevêché de Saltzbourg, & au commencement de son pontificat, il institua douze prêtres, dont six étoient religieux, & les six autres séculiers, pour conduire le chœur de sa cathédrale, & y faire les fonctions de chantres : cet établissement ne subsista que pendant sa vie, & le chapitre l'abolit après sa mort. Les peuples habitans des montagnes de son diocèse, se trouvant trop chargés d'impôts par le cardinal archevêque, se révolterent, & se saisirent de plusieurs châteaux & forteresses : la chose eût été loin, sans l'entremise de Louis de Baviere, qui calma tout. Burchard de Weispriach fonda une collégiale de douze chanoines, dans une des villes de son diocèse; fit de riches présens à sa cathédrale, & mourut le 16 février 1466.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

WEISSE (Jean) né à Rostock, a fleuri au milieu du XV siécle. Il fut envoyé à l'université de Leipsick, où il fit ses études ; & il y fut membre du collége de cette ville. Il étoit également versé dans la philosophie, la jurisprudence & la théologie. Il fut décoré du titre de maître-ès-arts & de celui de maître en philosophie dans les universités de Gryphswald, de Rostoch & de Leipsick, après avoir soutenu avec éclat des disputes publiques dans ces trois universités. Il enseigna

aussi durant plusieurs années la philosophie d'Aristote, & ensuite il prit le dégré de docteur en droit. Il se trouva depuis au concile de Basle, & demeura quatre ans dans cette ville. La théologie l'ayant ensuite occupé, il l'enseigna selon la méthode des Scholastiques. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Leipsick, & il y est mort avec la réputation d'un des plus savans hommes de son temps. Il a laissé des commentaires sur Aristote, quelques chroniques, un traité *de neutralitate concilii*, un autre *de cruore Welsiaci*; *Quæstiones magistrales*; diverses harangues; l'explication des Pseaumes, ou les Pseaumes expliqués en quatre sens, &c. * Voyez l'anonyme de Leipsick, publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstadt, 1660, *in-4°.*

WEISSEMBURG, ALBE JULE, ou *Alba Julia*, ville de Transsylvanie, que les Hongrois nomment *Giula Fejervar*, avec évêché suffragant de Colocza, est, à ce qu'on croit ordinairement, un ouvrage de quelqu'une des Julies, & le nom de cette dame étoit *Domitia Lucilla*. Albe Jule, qui est bâtie sur la riviere de Marize, est nommée par ses habitans *Maros*, & par les Allemans *Mensch*. Les anciens rois & les princes y ont fait leur séjour ordinaire, jusqu'à Bethlem Gabor.

WEISSENAW, bourg avec abbaye de l'ordre de Prémontré Il est dans l'Algow en Souabe, sur la riviere de Schuss, à demi-lieue au-dessous de la ville de Ravenspourg. Weissenaw n'a été au commencement qu'un hermitage. * Mati, *dictionaire.*

WEISSENBOURG, autrefois *Alba Sebusiana*, *Sebusium*, ville de la basse Alsace, à six lieues d'Haguenaw vers le nord. Weissenbourg, autrefois impériale, est prise par quelques-uns pour l'ancienne *Concordia*, petite ville des Nemetes, laquelle d'autres mettent à Drusenheim. Il y avoit autrefois dans ce lieu une abbaye très-considérable, de l'ordre de S. Benoît. Elle fut sécularisée en 1545 : l'abbé prit la qualité de prevôt, & les moines devinrent chanoines. Philippe de Flersheim, évêque de Spire, obtint l'union de la prevôté à son évêché l'an 1561. Le chapitre est peu considérable présentement. * Baudrand.

WEISSENBOURG, ville du cercle de Franconie. Elle est impériale, & située dans l'évêché d'Aichstet sur le Rednitz, à six lieues de la ville de Donawert vers le nord. Elle fut érigée en évêché en septembre 1696, & la nomination en fut accordée à l'empereur. * Baudrand.

WEISSENBOURG, ou WISSENBURG (Jean) Allemand, mais on ignore de quelle province, fit ses études à Leipsick dès le commencement de la fondation de l'université de cette ville, c'est-à-dire, dans les premieres années du XV siécle. Il étoit orateur, philosophe, & théologien. Il prit le degré de maître-ès-arts, & ensuite celui de docteur à Leipsick. Il enseigna la philosophie dans la même université, après quoi il fut appellé à Wurtzbourg pour y enseigner la théologie. Il y prêcha aussi, & l'on dit que ce fut avec succès. L'anonyme publié par Maderus, qui parle de lui avec beaucoup d'éloge, dit que de son temps on voyoit encore de Weissenbourg, les ouvrages suivans : Un commentaire sur les sentences : Un recueil de sermons ; & un autre de discours adressés au clergé. Voyez le nombre XXII de l'ouvrage cité, imprimé à Helmstadt en 1660, *in-4°.*

WEISSENFELDS, autrefois *Leucopetra*, bourg de Misnie en haute Saxe. Il n'est connu que par la victoire que les Suédois remporterent sur les Autrichiens. On le trouve sur la riviere de Sala, environ à deux lieues au-dessous de Naumbourg. * Baudrand.

☞ WEITZEN, VEITZEN, ou VATZEN, ville de la haute Hongrie, sur la rive gauche du Danube, à cinq milles au nord de Bude. C'est une ville épiscopale dépendante de l'archevêché de Strigonie. Le prince de Lorraine la prit en 1684 sur les Turcs, qui la reprirent sur la fin de la même année. Le seraskier Bacha, ayant été défait près de Gran au mois d'août 1685, en voulant secourir Neuhausel, pilla Weitzen, & en fit sauter les fortifications. Le prince de Lorraine acheva ensuite de démolir cette place. * La Martiniere, *dict. géogr.*

WEITZIUS (Jean) mort l'an 1642, est un des plus renommés philologues de son temps. On estime particulierement les commentaires qu'il a faits sur *Térence*; sur les *tristes d'Ovide*; & ses notes sur le poëme des Argonautes par *Valerius Flaccus*, qu'on a jointes avec celles de Lambert Alard. Le plus considérable de ses ouvrages, & où il a le mieux réussi, est son *Prudence* : il vaut en effet beaucoup mieux que celui de Victor Giselin; mais il est au-dessous de celui de Nicolas Heinsius. * Konig, *biblioth. vetus & nova. Bibliogr. cur. philolog. hist.* Ol. Borrichius, *de poët.*

WELAND, riviere d'Angleterre, qui coule des frontieres de Northampton & de Leicester, & prenant son cours vers l'est, separe ces deux comtés, puis le Rutland du Northampton : ensuite coulant au nord-est à travers les comtés de Holland & de Lincoln, elle se décharge dans la mer, grossie des eaux de quelques petites rivieres. Dans le comté de Leicester, elle baigne Harburg; & dans celui de Lincoln, elle arrose Stamfort, Maketdeeping, Crowland & Spalding. * *Dictionaire anglois.*

WELIN, ville de Livonie, *cherchez* FELIN.

WELING (Conrad) & ULRIC son frere, tous deux religieux Bénédictins du monastère des saints Udalric & Afre d'Augsbourg, continuerent la chronique de Henri Steron, depuis l'an 1300 jusqu'en 1355.

WELINGBOROUGH, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Northampton, qu'on appelle *Hamfordshoë*. Il est agréablement situé sur une colline sur la côte occidentale de la riviere de Nine. C'est un lieu grand & bien peuplé, où il y a un bon négoce, orné d'une belle églife avec un collége. Il est à 65 milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

WELIS (Jean) religieux Anglois de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de Cluni, philosophe & théologien, docteur de l'université d'Oxford, vivoit vers l'an 1382, sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. Il fut un des douze qui furent choisis pour examiner la doctrine de Wiclef, & qui condamnerent ses erreurs. On a de lui des traités; *De Eucharistia*; *De cleri prærogativa*; *De religione privata*, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WELLER (Jerôme) né à Freyberg en Misnie le 5 de septembre 1499, fréquenta d'abord l'école de sa patrie, & après la mort de son pere, ses tuteurs l'envoyerent à Naumbourg, d'où il passa à Wittemberg, où il se fortifia dans le grec, & prit le degré de maître ès-arts à l'âge de dix-neuf ans. En 1523, il alla à Zwickau, où il enseigna publiquement le grec. Mais ses parens qui étoient informés de ses talens, l'engagerent à retourner à Wittemberg pour y étudier le grec, & lui fournirent les secours nécessaires, parceque son bien étoit très-diminué. Les sermons de Luther qu'il entendit dans cette ville, le pervertirent, & lui firent abandonner les études qu'il faisoit, pour s'appliquer à la théologie, & il s'attacha à cet hérésiarque qui le reçut chez lui deux ans après, & le retint huit ans. En 1535 il prit le degré de docteur en théologie, & en 1539 il fut nommé pour la professer à Freyberg, où il eut aussi l'inspection du collége. Maximilien II, empereur, Christiern, roi de Danemarck, l'académie de Leipsick, le sénat de Nuremberg, &c. voulurent lui donner différens postes qu'il refusa. Sur la fin de ses jours il résigna son emploi, pour ne plus s'occuper que de lui même, & il mourut le 20 de mars 1572, âgé de soixante & treize ans. On a de lui des commen-

taires latins sur les livres de Samuel & des rois; sur le Pseaume 36; sur l'épître de S. Paul aux Ephésiens; une explication de quelques Pseaumes; un traité de la maniere de bien étudier la théologie; un préservatif ou un antidote contre les tentations: des postilles; & un ouvrage qu'il a intitulé: *Analecta Welleriana.* Toutes ses œuvres ont été imprimées ensemble à Leipsick en deux volumes *in-folio.* * *Mémoires du temps.* Préface du recueil cité.

WELLER (Jacques) surnommé de *Moldsdorf*, étoit né à Neukirch dans le Woitgland le 5 décembre 1602. Son pere apprit dans sa jeunesse le métier de boulanger, & se fit passer maître. Mais dans la suite ayant appris qu'il sortoit d'une ancienne famille noble, il prit le parti des armes, & alla en Hongrie, d'où il revint avec un butin considérable. Cet événement l'ayant mis à son aise, il envoya son fils le 10 juillet 1613, à Schlackenwald en Bohême, où il commença à étudier les langues. Il passa de-là à Nuremberg, y demeura un an, & ensuite le même temps au collége de Schleusingen, d'où il revint à Nuremberg. En 1623 il alla à Wittemberg, & y instruisit la jeunesse pour subsister. Ayant gagné assez pour se faire recevoir maître-ès-arts, il en prit le degré en 1627, & en 1631 il fut nommé adjoint de la faculté des philosophes. Il eut alors un si grand nombre d'écoliers, qu'on lui permit de faire ses leçons dans une église, & d'en faire aussi sur la théologie, dont il fut peu après nommé professeur extraordinaire, & professeur ordinaire pour les langues orientales. Il prit le degré de docteur le 20 d'octobre 1635. En 1640, la ville de Brunswic l'appella au coadjutorat de son église, & en 1646 il eut une vocation à la cour de Dresde pour la charge de premier prédicateur de l'électeur. Etant à la diéte de Ratisbonne en 1664, il y fut attaqué de la fiévre. De retour à Dresde, sa maladie augmenta, & il y mourut le 6 de juillet de la même année. On a de lui en latin une grammaire hébraïque; un recueil de questions hébraïques & syriaques: une réfutation de l'anatomie de Christophe Massonius: une explication du LIII chapitre d'Isaïe: une du Pseaume premier: des Disputes théologiques contre Martin Becan: un Traité des noms divins: des Notes sur l'épître de S. Paul aux Romains; & un Traité fort calomnieux contre l'église romaine, qu'il accuse d'idolâtrie, sur-tout à l'égard du pape. * *Mémoires du temps.*

WELLINGIUS (Henri) naquit à Tubinge le 18 septembre 1555, de *George* Wellingius sénateur, & d'*Elizabeth* Vægelin, qui moururent l'un & l'autre de la peste quelques jours après la naissance de leur fils. Henri fit ses études sous le savant Jean Crapner. Les ayant finies à l'âge de quatorze ans, il revint à Tubinge pour étudier le droit sous Anastase Bemler. Mais la peste qui affligea cette ville en 1571, l'obligea d'en sortir avec ses maîtres. Il se retira à Eislingen où il prit les leçons de Nicodème Frischlin, poëte & professeur d'éloquence. Huit mois après, il retourna à Tubinge où il se distingua dans son cours de philosophie, & il reçut à 19 ans le degré de docteur. Il s'attacha ensuite à la théologie, qu'il étudia avec le même succès, aussi-bien que la médecine. Il donna aussi cinq ans à la jurisprudence, où il se rendit habile. Dans le dessein de devenir un jour encore plus utile à sa patrie, il s'en éloigna quelque temps pour s'instruire avec les savans des autres pays. Il vit Strasbourg, Basle, Fribourg, Cologne, Mayence, Heidelberg, Spire, & par-tout il rechercha les gens de lettres, profita de leurs lumieres, & lia commerce avec eux. En 1582, revenu de ses voyages, il épousa, à l'âge de 28 ans, Eve Moser de Vilseck, fille d'un conseiller du prince Frédéric duc de Wirtemberg, qu'il perdit le 8 avril 1606, & qui laissa quatre filles & un fils. L'année suivante il prit le parti du barreau, où il s'acquit par ses plaidoyers une si grande réputation, que le duc de Wirtemberg l'admit dans ses conseils, & le fit inspecteur de son académie. Son amour pour les belles-lettres lui fit accepter à Tubinge une chaire de professeur, qu'il occupa plus de trente ans, pendant lesquels il forma un grand nombre de disciples, dont plusieurs lui ont fait beaucoup d'honneur. Il travailla avec zèle à réformer la langue latine sur Cicéron & Térence, & à lui ôter cette rudesse & cette barbarie qu'elle retenoit encore des siécles précédens. En 1608, il succéda à George Bouchart, sénateur de l'université de Tubinge, & dans cette place, il devint, par ses soins & ses libéralités, le protecteur de tous les gens de lettres. Depuis il fut secrétaire & bibliothécaire de la même université, dont il fut deux fois doyen. Il mourut à Tubinge le 17 janvier 1620, âgé de 64 ans, quatre mois, & fut enterré le 20 suivant dans le cimétiere de la ville, proche l'église de S. George, lieu de la sépulture de ses ancêtres. * *Oratio funebris Wellingii à Jacobo Colbio; & Epicedia amicorum*; à Tubinge, 1621.

WELLS, ville d'Angleterre jointe à Bathe, pour ne faire qu'un évêché. Elle est dans le comté de Sommerset, à cinq lieues de Bathe du côté du midi. Elle a pris son nom de Wels, qui signifie *sources*, de ses eaux minérales qui sont en réputation. C'est l'ancienne *Theorodunum*, ville des Belges: aujourd'hui on l'appelle *Fontanensis ecclesia.* * Baudrand. *Dictionaire anglois.*

WELPEDA (Roger) philosophe & mathématicien Anglois, vers l'an 1368, sous le regne d'Edouard III, roi d'Angleterre, joignit la piété avec la science, & composa quelques ouvrages intitulés, *De invocando Deo; Simulachrum logicalium; De compositione continui, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WELSANS (Juste) *cherchez* VELSIUS.

WELS, petite ville ou bourg de la haute Autriche. Ce lieu est situé sur la riviere de Traun, à quatre lieues de Lintz vers le midi. Ce fut là où l'empereur Maximilien I mourut, l'an 1519. On croit que ce lieu est l'ancienne *Ovilabis*, ville du Norique. * Baudrand.

WELSCH (Jerôme) fils d'un célébre apothicaire d'Augsbourg, où il naquit le 28 d'octobre 1624, prit le parti de la médecine, après qu'il se fut avancé dans les langues grecque, arabe & latine, & dans la philosophie, tant dans sa patrie, qu'à Tubinge & à Strasbourg. Il parcourut ensuite l'Allemagne & l'Italie, & seroit passé jusqu'en Egypte, si ses parens ne l'en eussent empêché. Revenu dans sa patrie, & s'étant fait connoître au public par ses ouvrages, l'académie des curieux de la nature, nouvellement établie en Allemagne, le reçut dans son corps, & il fit honneur à cette société par ses talens & par ses écrits. Un an avant sa mort il eut une attaque d'apoplexie, dont il n'est jamais bien revenu. Il mourut d'une fiévre maligne le 11 de novembre 1678. On a inséré un grand nombre de ses observations dans les mémoires ou mélanges de l'académie, dont il étoit membre. Outre cela on a de lui, *Sylloge curationum & observationum medicinalium. Dissertatio de Ægagropilis. Exercitatio de vena medinensi. Exercitatio de vermibus capillaribus*; & il a laissé plusieurs autres ouvrages qui sont encore manuscrits. * Almeloveen, *Bibliotheca promissa & latens.*

WELSER (Marc) *cherchez* VELSER.

WEM, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée septentrionale du comté de Shrop, qu'on appelle *North-Bradford.* Il est sur la riviere de Rodden, qui de-là entre dans la Terne, pour se décharger ensemble dans la Saverne. Ce bourg donnoit le titre de baron au feu chancelier Jeoffreys, dont a joui ensuite son fils *Jean.* Il est à 121 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

WENCESLAS, *cherchez* VENCESLAS.

WENDELIN (Godefroi) né dans le pays de Liége le troisiéme de juin 1580, étudia sous Henri Alen,

homme très-habile, & fit sous lui des progrès si grands, qu'il surpassoit de beaucoup tous ses condisciples, & qu'à l'âge de treize ans il fit des vers iambes qu'un homme plus avancé en âge se seroit fait honneur d'avoir composés. Il fit sa rhetorique à Tournai au collége des Jésuites. En 1597, on l'envoya à Louvain où il fit avec un égal succès un cours de philosophie: & sans rien ôter à l'application que demandoit cette étude, il continua de cultiver les belles-lettres & apprit la langue hébraïque. En 1598, attiré par un de ses condisciples, il alla en Allemagne, dans le dessein de séjourner à Prague; mais la maladie le força de s'arrêter à Nuremberg, & ensuite de revenir en Flandre Il y demeura peu: il vint en France, & fut correcteur d'imprimerie à Lyon. En 1600, il alla à Rome à l'occasion du *Jubilé*, parcourut l'Italie, & revint dans sa patrie par la France: mais il s'arrêta quelque temps à Marseille, & ensuite à Digne, où il régenta. Valere André dit qu'il y eut pour disciple Pierre Gassendi, & d'autres l'ont répété après ce bibliothécaire. Le pere Bougerel, de l'Oratoire, qui a donné une vie très-curieuse de Gassendi, prétend le contraire, & en donne de bonnes preuves que l'on peut voir dans son ouvrage, pages 4 & 5. Ces preuves sont tirées des lettres mêmes de Gassendi. On voit seulement que ce philosophe a été en commerce de lettres avec Wendelin, & le pere Bougerel en rapporte plusieurs témoignages aux pages 166, 169, 228 & 273 du même ouvrage. Wendelin étoit retourné dans sa patrie en 1604; mais il n'y fit qu'un séjour fort court. On le revit peu après en France, & sur-tout à Paris, où il resta huit années dans la famille d'André Arnaud, le même apparemment de qui nous avons un petit recueil d'opuscules sous le titre de *Joci*, imprimé à Paris en 1601, *in*-12, & dédié à Guillaume du Vair. Wendelin durant ce séjour à Paris s'acquit un rang distingué parmi les jurisconsultes; il entra dans l'ordre des avocats, & se fit honneur au barreau où il plaida plusieurs fois. En 1612 il retourna en Flandre, & après avoir mis ordre aux affaires de sa famille, il se livra à la pratique de la piété, & à l'instruction des autres. Il travailla d'abord à l'éducation de la jeunesse, ensuite il fut curé, & après chanoine à Condé dans le Hainaut. L'évêque de Tournai, François de Ganville, voulant l'attirer auprès de lui, le fit son secrétaire, official du diocèse, & enfin chanoine de la cathédrale de Tournai. Il mourut en 1660. C'étoit un homme versé dans toutes les sciences, dans la connoissance des langues, & sur-tout dans les mathématiques. Voici le témoignage que lui rend Gassendi, dans une lettre écrite au comte d'Alais en 1644: » Le savant & bon Godefroi Wendelin m'écrit » depuis peu de Flandre, qu'il travaille à donner une » nouvelle édition de sa *dissertation sur la plus grande* » *déclinaison du soleil*: comme la plus grande partie de » sa dissertation est tirée de l'observation de Pythéas, » fondée sur celle que je fis en 1636 à sa priere, il s'est » mis en tête de la dédier aux magistrats & au peuple » de Marseille, si je veux bien y consentir; je n'ai » garde de m'y opposer. Comme je ne connois pas le » génie de ceux qui gouvernent cette ville, & que j'i- » gnore comment ils recevront cette proposition, je » me flate que vous voudrez bien porter ces messieurs » à lui témoigner leur reconnoissance: ce qui leur sera » d'autant plus facile, que Wendelin n'a d'autre inten- » tion que de faire honneur à leur ville, & qu'il ne » demande, ni qu'on l'indemnise de sa dépense, ni » qu'on le récompense... Wendelin est sans contre- » dit un des plus hommes de bien & des plus savans » de notre temps. « Les ouvrages de Wendelin rapportés par Valere André, sont: *Loxias, seu de obliquitate solis Diatriba*; à Anvers, 1616, *in*-4°. *Aries, seu Aurei Velleris encomium*, en vers élégiaques; à Anvers, 1628, *in*-4°. *De Tetracty Pythagoræ epistolica dissertatio ad Ericium Puteanum*; à Louvain, 1627, *in*-4°. *Censura & judicium de falsitate bullæ Martini I*, contre les prétentions de l'abbé de S. Amand qui fondoit son exemption sur cette bulle; à Bruxelles, 1643, *in*-4°. *Pluvia purpurea Bruxellensis*, Paris, 1647, *in*-8°. *Leges salicæ illustratæ; illarum natale solum demonstratum, cum glossario salico vocum Advaticarum*; à Anvers, 1649, *in-folio*. Wendelin avoit fait encore d'autres ouvrages, qui sont demeurés apparemment manuscrits; Valere André les cite, & ne les dit point imprimés. * Voyez *Valerii And. Biblioth. belg. edit.* 1739, *t. I*, *pag.* 375. *La vie de Gassendi*, par le pere Bougerel de l'Oratoire, imprimée chez Jacques Vincent.

☞ WENDEN, ville de l'empire russien, au gouvernement de Riga, dans la Livonie, au quartier appellé Letten, ou Lettie, sur le bord de la riviere de Treiden, au-dessous de Wolmer, & au dessus de Sewold. Cette ville, qui a été autrefois considérable, est aujourd'hui ruinée. Le pape Sixte V avoit érigé son église en évêché, sous l'archevêché de Riga, & les grands-maîtres de l'ordre Teutonique l'avoient choisie dans le seiziéme siécle pour le lieu de leur résidence ordinaire. Wenden a donné le nom à une petite contrée que les Suédois appelloient le comté de Wenden, & à laquelle les Polonois avoient donné auparavant le titre de Palatinat de Wenden. * La Martiniere, *dict. géogr.*

WENDOC, ou VENEDOCIUS (Alexandre) évêque de Chester en Angleterre, dans le XIII siécle, étudia dans son pays; & étant passé en Italie, il s'y arrêta dans l'université de Bologne, où il prit le bonnet de docteur. Toulouse étoit alors la ville du monde où les gens de lettres étoient le plus en estime, & où il y avoit plus de doctes professeurs. Wendoc y fit un voyage, & y disputa avec tant de subtilité, qu'on l'y engagea à faire un cours de théologie, qu'il fit pendant quelques années; & étant ensuite revenu en Angleterre, il fut mis sur le siége de l'église de Chester, qu'il gouverna saintement. Ce prélat mourut l'an 1238, & laissa divers traités: *Postillæ in psalterium; Sermones ad populum, &c.* * Leland. Balæus & Pitseus, *de script. Angl.*

WENDOVER, bourg & corporation d'Angleterre avec marché Il est dans la contrée du comté de Buckingham, qu'on appelle *Ailesburi*. Il députe deux membres au parlement, & est à 39 milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

WENEFRIDA, fille de *Jean* de Clément, & femme de *Guillaume* Rastalle, savoit le latin & le grec. Elle ne se sépara jamais de son mari, & l'accompagna dans son exil à Louvain, où elle mourut le 17 jour de juillet de l'an 1553, âgée de 26 ans & 6 mois. Son corps fut enterré dans l'église de S. Pierre de Louvain. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WENEFRID ou VENEFRIT, Anglois, célébre dans l'histoire par sa prudence, par sa piété & par son érudition, fut fort chéri du roi Alfréde, qui commença à regner l'an 872. Il avoit fait plusieurs ouvrages qui ont été brulés, & dont il ne nous reste qu'une traduction de latin en saxon, d'un dialogue du pape Grégoire I de ce nom. Cet auteur mourut l'an 901. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus Capgravius.

WENER, lac de la Westrogothie en Suéde, au couchant du lac Veter. Il a environ trente lieues de long, & en quelques endroits jusqu'à 15 de large. Il est à la source de la riviere de Trolhetta, à laquelle on donne quelquefois le nom de *Wener*. * Mari, *diction.*

WENLOCK ou LE GRAND WENLOK, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Shrop, qu'on appelle *Wenlok*. Ce fut près de-là qu'on découvrit une riche mine de cuivre sous le regne de Richard II. Elle est épuisée aujourd'hui. Wenlock députe deux personnes au parlement, & est à 143 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

WENSUSSEL, appellée autrefois *Burgla*, *Vendela* ou *Vandalia*, petite ville capitale de la presqu'isle qui porte son nom. Elle est dans le Jutland septentrional, à sept lieues de la ville d'Alborg, vers le nord-est. Wensussel avoit autrefois un évêché fondé l'an 1065, & transféré à Alborg en 1540. * Mati, *dict.*

WENSUSSEL, contrée du Danemarck. C'est une petite presqu'isle, qui fait la pointe septentrionale du Jutland. Elle a au midi la partie orientale du canal d'Alborg; au levant la manche de Danemarck; au nord & au couchant la mer d'Allemagne. Ses lieux principaux sont Wensussel, Hyering, & le cap de Scagen. * Mati, *diction.*

WENT-WORT (Thomas) fameux dans le XVII siécle, par ses dignités & par sa disgrace, se fit beaucoup aimer du peuple Anglois par son éloquence, & le roi Charles I ayant convoqué le parlement en 1628, il y parla avec liberté, pour ce qu'il appelloit les droits de la nation. Mais le duc de Buckingham, alors favori du roi, l'engagea dans le parti de la cour, ce qui rendit Went-Wort suspect à la chambre des communes, qui s'appercevoit d'ailleurs de la diminution de son zèle. Charles I le nomma le 22 juillet 1628, baron de Went-Wort, & le 10 de décembre suivant burgrave du même lieu, & président d'York. Après la mort du duc de Buckingham, il devint favori du roi, & fut nommé président des provinces septentrionales d'Angleterre en 1629, & viceroi d'Irlande en 1632. En 1633, il tint à Dublin une assemblée des états du royaume, où l'on accorda au roi 400000 livres sterling, ce qui fit rendre aux Irlandois la liberté de porter les armes qui leur avoit été interdite. En 1640, le roi le nomma comte de Strafford & baron de Raby. Mais les avis qu'il donnoit au roi, & que le parlement croyoit préjudiciables à lui-même, la faveur qu'il accordoit aux catholiques d'Angleterre & d'Irlande, la protection qu'il donnoit aux évêques, & son zèle marqué pour le roi, lui attirerent la haine du parlement & du peuple: ce qui augmenta encore, quand on sut qu'il tiroit du roi d'Espagne une pension annuelle de 800 pistoles. La mésintelligence entre le roi & le parlement ayant éclaté, il alla trouver le roi en Ecosse, & de retour en Irlande il y tint une nouvelle assemblée des états, où l'on accorda encore à Charles I, 240000 livres sterling qu'il lui apporta, & amena en même temps au secours de ce prince quelques troupes Irlandoises. Charles le déclara alors général de son armée destinée à combattre ses sujets confédérés contre lui, & Went-Wort fit prendre les devants au baron de Cormuay avec trois mille cinq cens hommes, pour empêcher les confédérés de passer la riviere de Tyne. Mais le baron fut battu le 16 d'août 1640, & les confédérés s'emparerent de la ville de Newcastle. Cependant on conclut une trève, & Went-Wort revint à Londres avec le roi. Mais Went-Wort fut arrêté dans cette ville, par ordre du parlement, sous prétexte de ce qu'il avoit offert au roi une armée d'Irlandois pour domter, dit-on, les Anglois. Quelques jeunes seigneurs tenterent vainement de le délivrer; il fut serré étroitement; & depuis le 22 de mars 1640, jusque sur la fin d'avril 1641, il comparut souvent devant le parlement, où il se défendit toujours avec autant de fermeté que d'éloquence. Mais la chambre des communes d'abord, & ensuite celle des pairs, le déclarerent coupable de trahison, & le condamnerent à perdre la tête. Le roi demanda qu'on lui sauvât la vie, & refusa d'abord de signer la sentence rendue contre lui: mais quelques seigneurs faisant craindre à ce prince que son refus n'occasionât une triste révolte, Charles eut la foiblesse de signer cette sentence la nuit étant dans son lit. Il envoya cependant le prince son fils aîné au parlement, pour demander que le jugement fût adouci; mais ses sollicitations furent inutiles, & la sentence fut exécutée le 2 de mai 1641. Le comte montra alors beaucoup de fermeté, parla long-temps pour faire connoître son innocence, étant sur l'échafaud, & mourut sans marquer aucune frayeur. Sa mort, loin de calmer les troubles, ouvrit le chemin à une guerre ouverte, & au carnage qui la suivit. GUILLAUME son fils lui succéda dans ses biens & dans ses titres, & le roi Charles II le nomma, lorsqu'il fut rétabli sur le trône, son conseiller privé, & chevalier de la Jarretiere. Il épousa *Anne*, fille de *Jacques*, comte de Derby. * Sanderson, *historia vitæ & necis Caroli I.* Batei, *elench. motuum Angl.* Les *Mémoires* de Ludlow, &c.

WEPFER (Jean-Jacques) né à Schaffouse le 23 de décembre 1620, de *Georges-Michel* Wepfer, conseiller de ce canton, s'appliqua à la médecine après ses études d'humanités, voyagea ensuite, se lia dans ses courses avec les savans qu'il vit, demeura huit ans à Strasbourg & à Basle, & en employa deux à parcourir l'Italie. Il reçut le titre de docteur à Basle en 1647, & peu après les magistrats de Schaffouse lui donnerent la place de médecin de leur ville, où il obtint la permission de disséquer les corps de ceux qui mouroient dans les hôpitaux; ce qui n'avoit encore été accordé à personne. Sa réputation ayant pénétré dans les cours des princes voisins, il en fut recherché. En 1675, il fut fait médecin du prince de Wirtemberg, & peu après du marquis de Dourlach & de Charles Louis électeur palatin. Malgré ses occupations, il disséquoit toujours dans les momens qu'il avoit de libres, soit des corps humains, soit des animaux. Avare de son temps, ils n'en perdoit aucun instant, sortoit toujours de table avant les autres, & se retiroit aussitôt dans son cabinet, lors même qu'il se trouvoit à la table de quelque grand. Sa sobriété & son uniformité de vie & de conduite le firent jouir d'une bonne santé. Mais en 1691, le duc de Wittemberg étant tombé malade à l'armée d'une fiévre maligne qui avoit déja emporté beaucoup de soldats, Wepfer y fut appellé, & essuya tant de fatigues dans cette occasion, qu'il revint chez lui incommodé, & n'eut plus de santé depuis. Il mourut le 28 de janvier 1695, âgé de soixante-quatorze ans. On assure qu'il ne s'étoit jamais fait saigner. Il haïssoit aussi les purgatifs, & se servoit seulement de diurétiques & d'apéritifs. Son corps ayant été ouvert, on lui trouva l'aorte ossifiée, comme il l'avoit conjecturé lui-même. Ses occupations continuelles ne l'ont pas empêché de composer les ouvrages suivans; 1. des Observations anatomiques faites sur des cadavres morts d'apoplexie, qui ont été réimprimées en latin plusieurs fois, & en dernier lieu en 1710, à Amsterdam, sous le titre de *Historia apoplecticorum.* 2. *Historia anatomica de puella sine cerebro nata.* 3. *De dubiis anatomicis epistolæ duæ.* 4. *Cicutæ aquaticæ historia & noxæ commentario illustrata.* 5. *Observationes medico-practicæ de affectibus capitis internis & externis.* 6. *Opera nepotum Bernardi Wepferi, sereniss. principis Aur. archiatri, & Georgii-Michaëlis Wepferi medicinæ doctoris.* Wepfer étoit membre de l'académie des curieux de la nature; & l'on trouve plusieurs de ses observations dans les Ephémérides de cette académie. * Voyez sa vie écrite par son gendre, & les *Mémoires* du P. Niceron, *tome XI*, &c.

WERDEN, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est dans le comté de la Marck, aux confins du duché de Berg, sur la Roëre, à quatre lieues de Dusseldorp & autant de Duysbourg vers le levant. Werden est une abbaye d'hommes dont le territoire est assez étendu, & ne dépend que de son abbé. * Mati, *diction.*

☞ WERDENBERG, petite ville capitale d'un comté de même nom. Elle est dans la Suisse près du bord occidental du Rhin, à trois lieues au-dessous de la petite ville de Sargans. Elle appartient maintenant avec son comté au canton de Glaris. Le comté

de Werdenberg avoit autrefois ses comtes particuliers, qui étoient de puissans seigneurs, & qui possédoient aussi le comté de Sargans. En 1517 le canton de Glaris acheta cette terre de Felix ou de George de Heuwen, le dernier des comtes de Werdenberg, qui mourut subitement à Augsbourg en 1530. * Mati & la Martiniere, *diction.*

☞ WEREMBERT, écrivain du IX siécle, étoit fils d'Adalbert, qui avoit servi sous Charlemagne dans les guerres contre les Huns & les Saxons, & de qui un des historiens de ce prince avoit appris la plupart des exploits militaires qu'il en a conservé à la postérité. Werembert embrassa la vie monastique à l'abbaye de S. Gal, & fut l'un des hommes de lettres qui illustrerent le plus cette abbaye sur la fin du IX siécle. Il mourut le 24 mai de l'année 884. Il avoit composé plusieurs ouvrages, un traité sur la musique; un art poëtique; un commentaire sur le livre de Tobie; un autre sur les proverbes de Salomon; un troisiéme sur les lamentations de Jérémie. Trithême, Eisengrenius, & quelques autres après lui, attribuent à Werembert plusieurs autres ouvrages. Mais ceux dont nous venons de parler, sont les seuls dont il soit certainement l'auteur. * D. Rivet, *hist. litteraire de la France*, tome V.

WEREMOND, roi de Léon, *cherchez* BERMUDE.

WERENFELS (Jean-Jacques) né à Basle l'an 1536, étudia la théologie après le cours ordinaire d'humanités & de philosophie, & fut choisi en 1620 pour être commun diacre dans le lieu de sa naissance. En 1624 il fut appellé au service de l'église d'un village du canton, d'où on le rappella en 1627 pour être fait ministre de l'église de S. Martin à Basle même. Il a conservé cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 17 de novembre 1655. C'étoit un homme savant & fort estimé pour sa probité & son attention à ses devoirs. Outre un grand nombre de sermons funébres que l'on a de sa composition, il a encore écrit des homélies latines sur l'Ecclésiaste de Salomon, qui n'ont paru qu'après sa mort. Il avoit épousé Jahel Ryff, fille de Pierre Ryff, docteur en médecine, & professeur des mathématiques. Jean Rodolphe Zwinger a prononcé son éloge funébre en latin, qu'il faut consulter, de même que la théologie françoise de Benedict Pictet, tome III, &c.

WERENFELS (Pierre) *fils du précédent*, né à Liechstal, pendant que son pere y demeuroit, fut envoyé à l'âge de six ans au collége, où il fit de très-grands progrès. Il en sortit en 1641, entra en philosophie, y prit les degrés en 1644, étudia ensuite en théologie, & présida en 1645, à une dispute philosophique sur l'ame humaine, & à une autre en 1646, sur la cause efficiente. Son cours de théologie fini, on le reçut au ministère, où il soulagea son pere dans ses fonctions. En 1649, il soutint des thèses théologiques sur la véritable & unique félicité de l'homme, sous la présidence de Théodore Zwinger. Sur la fin de 1650, Frédéric Casimir, comte d'Ortembourg, ayant demandé à la faculté de théologie de Basle un sujet convenable pour être ministre de sa cour, on lui envoya Werenfels, qui s'y fit beaucoup aimer & estimer. Il quitta cependant ce poste en 1654, & revint à Basle, où il remplit l'emploi de commun diacre, d'où il passa à celui d'archidiacre lorsqu'il eut reglé l'église naissante des prétendus-réformés de Strasbourg établie au village de Wolpheim, qui étoit de la dépendance de Frédéric Casimir comte de Hanaw. Werenfels, sans se borner aux fonctions de son emploi, donnoit encore des leçons aux étudians, & Jean-Jacques Buxtorf professeur en hébreu, ayant eu la permission de faire un voyage, il remplit sa place pendant son absence. La peste désolant la ville de Basle pendant les années 1667 & 1668, M. Werenfels fut d'un grand secours à ses compatriotes: il alloit par-tout les consoler, les instruire, les soulager. Les sermons sur le pseaume 91 qu'il prêcha alors, ont été imprimés. Il avoit épousé le 19 de juin 1656, Marguerite Gryné, fille de Samuel Gryné, pasteur de l'église de S. Léonard à Basle, & il en eut entre autres enfans, SAMUEL Werenfels qui suit. M. Werenfels, après avoir rempli l'archidiaconat pendant quinze ans, fut fait pasteur de S. Léonard, & inspecteur de la chambre des orphelins. Le 11 de mai 1675, il fut unanimement choisi pour remplir les postes d'*antistes* & de professeur en théologie, dont il reçut le degré de docteur des mains de Jean-Rodolphe Wetstein le pere. En 1685, il passa à l'emploi de professeur de l'ancien testament, & en 1696 à la chaire de professeur du nouveau. Pendant un de ses rectorats, il procura l'établissement d'une nouvelle classe dans le grand collége pour enseigner à écrire & à chiffrer. Il fut attaqué de la goutte & de la gravelle, & en soutint les douleurs avec courage. Pendant un de ses accès il composa sur le champ ce distique latin, témoignage de la présence de son esprit.

Pondera qui scelerum portasti, Christe, meorum,
Tolle dolorificos renum ramenta lapillos.

Quelque temps avant sa mort il fit imprimer ses sermons sur les dominicales, qui sont fort estimés dans son parti. Le jeudi de l'Ascension de l'an 1703, il prêcha deux fois, & finit par-là son ministère, étant mort le 23 de mai de la même année, âgé de soixante-seize ans. Jean-Rodolphe Zwinger, qui lui succéda, récita publiquement le 23 août 1704, une harangue, où il donne un abrégé de la vie de son prédécesseur. Werenfels établit que l'on administreroit le baptême devant l'assemblée, & non en présence seulement des parrein & mareine, & d'un petit nombre d'autres, comme cela s'observoit avant lui, & que l'on ne donneroit la bénédiction au peuple qu'après le chant du dernier pseaume & de tout l'exercice, au lieu qu'avant lui on la donnoit au commencement. On a de cet auteur un traité ou paralléle du premier & du deuxiéme Adam, en plusieurs dissertations; une dissertation sur les traditions de l'église romaine; la méthode de disputer des catholiques avec les protestans; un discours contre les athées; un autre, où il traite *De judicio à domo Dei incipiente*; un autre sur la mort & le sang de Jesus-Christ; un autre sur l'enfantement de la sainte Vierge; un autre sur le voile mis sur le cœur des Juifs; un autre sur le sabbat; un autre sur les Vaudois; un autre sur le mystère de piété & d'iniquité: tous en latin. * Voyez le discours de Jean-Rodolphe Zwinger, cité dans cet article.

WERENFELS (Samuel) docteur & professeur en théologie à Basle, étoit fils de *Pierre* Werenfels, professeur d'écriture sainte, & ministre à Basle. Il naquit dans cette ville le premier de mars 1657, fut admis au ministère en 1677, chargé d'enseigner la logique en 1684, la langue grecque en 1685, l'éloquence en 1687, & la théologie en 1696. En 1704, il fut appellé à Franequer pour enseigner publiquement cette derniere science, qui est celle dont il a été le plus occupé, comme on le voit par ses écrits. Il est mort à Basle le premier de juin de l'an 1740. On a de lui un assez grand nombre de dissertations & de harangues, la plupart imprimées d'abord séparément, ensuite recueillies, premierement à Basle, en 1709, *in*-8°, secondement à Amsterdam, chez les Westeins, en 1716, *in*-8°, deux volumes auxquels on a joint pour la premiere fois le traité *De logomachia eruditorum* (des disputes de mots entre les savans) qui avoit paru dès 1693, à Amsterdam. En troisiéme lieu, on a réimprimé le recueil des écrits de Werenfels à Basle, *in*-4°, 1718, sous ce titre, *Samuelis Werenfelsii, ss. theologiæ doctoris, ejusdem in academia Basiliensi professoris, opuscula theologica, philosophica & philologica*: avec

le portrait de l'auteur gravé à la tête. Nous avons vu cette édition, qui est plus complette que les précédentes En 1739 on en a donné une nouvelle & derniere à Lauzanne & à Genève en deux volumes *in*-4°. Cette édition revue, corrigée & augmentée par l'auteur qui touchoit à ses derniers momens, contient ce qui suit. Dans le premier volume, *Dissertatio apologetica pro plebe christiana, adversùs doctores judicium de dogmatibus fidei illi auferentes : De jure in conscientias ab homine non usurpando, epistola : Dissert. de præstantia religionis in S. scriptura revelatæ, hujusque revelationis necessitate : Dissert. de veritate miraculorum in S. scriptura narratorum : Solutio quæstionis : num miracula certa sint veritatis signa ? Meditatio de zelo in sacra scriptura ubique conspicuo pro una Dei gloria : Meditatio de incitamentis ad virtutem in sacra scriptura propositis : Appendix, cur hæc incitamenta non plus efficaciæ habeant inter christianos ? De triplici teste de verbo Dei testante : Dissert in verba Domini ; hoc est corpus meum, &c.* avec une suite où l'auteur répond à ceux qui lui avoient objecté que dans l'explication de ces paroles, il donnoit trop à la raison. *De adoratione Hostiæ : De Naamane Syro ab hypocrisi vindicato : De loco 2. Petri I, 20, negante prophetiam esse ἰδίας ἐπιλύσεως : Cogitationes de quibusdam sacræ scripturæ locis obscurioribus : De clausula orationis dominicæ : De stylo scriptorum N. T. De controversiis theolog. ritè tractandis : De scopo quem sacræ scripturæ interpres sibi proponere debet : De scopo doctoris in academia sacras litteras docentis : De recto theologi zelo : Adversùs carnalem securitatem : Meditatio in psalm. 3 cum ejus paraphrasi : Cogitationes generales de ratione uniendi ecclesias protestantes, &c.* avec une dissertation sur le même sujet : *Num hominibus jus competat quemquam ad S. minister. cætera apprimè idoneum, ob solum errorem in articulo non fundamentali ab hoc excludendi ?* Plusieurs écrits concernant la prédestination, la grace & la justification. Le second volume contient : *Dissert. de logomachiis eruditorum ;* ce n'étoit dans son origine que des thèses soutenues publiquement, la premiere en 1688, & la derniere en 1692. Voyez l'avis de l'auteur au lecteur sur cette dissertation. *De superstitione in rebus physicis : Epistola ad Paulum Reboulet : Dialogus de finibus mundi : Theses de figura mundi : Meditatio de atomis : De tempore assertiones & quæstiones : Dialogus de animæ immortalitate : Philosophiæ moralis specimen : Theses ex variis philosophiæ partibus :* Idée d'un philosophe : *Judicium de argumento Cartesii pro existentia Dei petito ab ejus idea ;* avec la défense de ce jugement : *De stultitia atheismum profitentium : De existentia Dei : Num theologia sit theoretica, an merè practica, an theoretico-practica : Utrum habitus theologiæ, qui debet esse in ministro ecclesiæ, an qui esse debet in doctore academico, plura requirat ? De concursu Dei cum creaturis : De libertate hominis ad imputationem actionis requisita : Theses de primi hominis lapsu : De prædestinatione, &c. De privata peccatorum confessione : De arte interpretandi scripturam S. De loquela : De meteoris orationis : Vita Joannis-Jacobi Buxtorfii, funebri oratione delineata : De comediis : De fide hæreticis servanda : De vera studiorum libertate : De studio veræ gloriæ non contemnendo : Fasciculus epigrammatum.* Voyez sur cette derniere édition des œuvres de M. Werenfels, qui a été procurée par les soins de Ryhiner, professeur de logique à Basle, neveu de l'auteur, le Mercure Suisse, mois de janvier 1739, page 55 & suiv. & le mois de mai de la même année : & *Tempe Helvetica*, tome 4, pages 358 & 388. En 1720, on a imprimé à Genève une quatriéme édition des sermons françois de M. Werenfels, sous ce titre : *Sermons sur des vérités importantes de la religion, auxquels on a ajouté des considérations sur la réunion des Protestans*, par Samuël Werenfels, docteur & professeur en théologie : quatriéme édition corrigée & augmentée d'un sermon sur le Jubilé de la réformation de Zurich, par J. Alfonse Turrettin, pasteur & professeur en theologie & en histoire ecclésiastique à Genève, 1720, *in*-8°, à Genève. Dans l'épître dédicatoire à l'église françoise de Basle, Werenfels dit, qu'il ne s'étoit rendu qu'à de pressantes sollicitations pour prêcher ces sermons *en une langue qui lui étoit étrangere, & très-imparfaitement connue ;* & qu'il n'avoit commencé à prêcher en cette langue que dans un âge bien avancé. Dans l'avertissement au lecteur, il dit qu'il avoit composé en allemand les considérations sur la réunion des Protestans, & que M. Ostervald avoit traduit cet écrit en françois, dans un voyage qu'ils avoient fait ensemble à Genève. Au reste, ce recueil contient dix sermons, sans compter les considérations, & le discours de M. Turrettin. Le 16 mai 1741, M. Pierre Ryhiner, cité plus haut, fit publiquement dans l'université le panégyrique en latin de Samuël Werenfels. Ce discours a été imprimé avec les éloges du même faits par divers savans, tant de Basle que d'autres endroits.

WERF (Adrien Vander) célébre peintre de Hollande, naquit près de Roterdam le 21 mars 1659, d'une ancienne & honorable famille. Il apporta en naissant du penchant pour le dessin ; & le desir d'y réussir crut si fort avec l'âge, que son pere se hâta d'y répondre. Il confia d'abord son fils à Corneille Picolett, peintre en portraits, mais assez peu recherché, & qui ne pouvoit pas former de grands disciples. Werf eut ensuite un meilleur maître, Eglon Vander Neer, chez qui il demeura quatre ans. Ce peintre aima son disciple, s'appliqua à le bien former, & le mena avec lui à Leyde & à Amsterdam. A l'âge de 17 ans, Vander Werf quitta son maître & commença à travailler pour lui-même. Il eut alors l'avantage de se faire connoître à Adrien Paats, receveur de l'amirauté de la Meuse, & fit pour lui un tableau dont il fut récompensé, & qui le fit connoître & estimer. En 1696, Jean Guillaume, électeur palatin, étant à Roterdam avec l'électrice sa femme, lui fit l'honneur de venir chez lui, & lui ordonna de faire son portrait pour l'envoyer au grand duc de Toscane, avec une autre piéce qui représentoit le jugement de Salomon. Ce prince fut si content de ces deux tableaux, qu'il prit Werf à son service pour six mois chaque année, & lui donna une pension de quatre mille francs. Il lui fit compter de plus pour ses deux tableaux cinq mille livres, & lui fit un riche présent d'argenterie. Vander Werf fit ensuite le portrait de l'électeur & de sa femme, & les acheva à Roterdam. En 1698, il travailla à un *Ecce homo*, & lorsqu'il l'eut fini, il le porta à Dusseldorp, où l'électeur lui donna une chaîne d'or & une riche médaille. Il le prit ensuite à son service pour neuf mois de l'année, augmenta sa pension jusqu'à six mille francs, l'ennoblit, & lui conféra la qualité de chevalier pour lui & ses descendans. A toutes ces faveurs il ajouta celle de lui donner son portrait enrichi de diamans d'un grand prix. Encouragé par tant de bienfaits, Werf fit pour l'électeur quantité de piéces estimables. Quand il étoit à Roterdam, il étoit souvent visité par ce qu'il y avoit de plus grand, & on lui payoit fort cher ce qu'on lui faisoit entreprendre. Il eut de sa femme plusieurs enfans, qui moururent tous avant lui, à l'exception d'une fille. *Dans le dictionaire historique*, édition d'Amsterdam 1740, d'où cet article est tiré, on ne marque point la date de la mort de Vander Werf. Il vivoit encore en 1721.

WERGUIGNÆUL (Florence de) premiere abesse de l'abbaye de la Paix à Douai, étoit fille de M. François Werguignæul, & de dame *Gertrude* de Davre, tous deux de bonne & ancienne noblesse du pays d'Artois, mais plus illustres encore par leurs vertus. Ils eurent onze enfans, qui moururent tous sans postérité. Florence naquit le 24 de janvier 1559, & fut élevée par ses parens jusqu'à l'âge de sept ans dans la piété &

dans les vertus chrétiennes. Son pere ayant obtenu la premiere place vacante au chapitre des chanoinesses de Montier sur Sambre près de Namur, l'y conduisit, & la mit entre les mains de l'abbesse sa parente, qui mit son application à en faire une vertueuse chanoinesse. Florence répondit, avec le secours de Dieu, à la bonne éducation qu'on lui procuroit. Dès l'âge le plus tendre, elle montra son affection pour les pauvres, son zèle pour la régularité, son amour pour la priere & pour la retraite. D'un caractère doux & complaisant, elle compatissoit aux maux des autres: l'obéissance ne paroissoit point lui couter, elle mettoit son plaisir à s'aquitter exactement de tout ce qui lui étoit prescrit. Mais les guerres qui troubloient alors toute la Flandre, ne la laisserent pas long-temps dans cette solitude. Toutes les religieuses de cette maison ayant été obligées de se retirer dans les villes chez leurs parens ou leurs amis, elle se vit dans la nécessité de prendre le même parti. Son pere l'envoya chercher, & la réunit à toute sa famille, qu'il avoit rassemblée pour la même raison dans la ville de Douai. Au milieu des calamités publiques, Florence de Werguignæul réfléchissant de plus en plus sur l'instabilité des choses humaines, s'affermit dans le mépris du monde, & elle passoit des temps considérables dans la retraite & dans de bonnes lectures. Un tremblement de terre arrivé en 1580, acheva de lui faire faire les réflexions les plus sérieuses; & dès ce moment elle se livra aux pratiques les plus austéres de la pénitence. Souffrir le froid sans aucun soulagement, ne se nourir souvent que de pain & d'eau, coucher sur la dure, accabler son corps par toute sorte d'instrumens de pénitence, se sévrer de toute compagnie, prier & veiller beaucoup, c'étoit là ses exercices de chaque jour & de chaque nuit. Deux ans se passerent ainsi dans la maison de son pere; & après ce temps, étant dans la vingt-troisiéme année de son âge, elle déclara le dessein qu'elle avoit conçu de se faire religieuse; & après que ses parens eurent fait examiner sérieusement sa vocation, elle entra dans la célébre abbaye de Flines, ordre de Cîteaux, aux Pays-Bas, sur la fin de septembre de l'an 1583. Elle y fut accompagnée d'une de ses sœurs, qui prit le même parti, quoiqu'elle n'eût encore que quatorze ans. Après deux ans de noviciat, Florence fit profession le 15 de juin de l'an 1585; mais la continuité de ses austérités & les fatigues extrêmes qu'elle se donnoit, ne tarderent pas à la réduire à un état fâcheux: ses jambes s'ouvrirent, & furent couvertes de plaies; il fallut l'envoyer à Douai chez son pere pour la faire panser. Elle y assista sa mere à la mort, & peu de temps après, elle retourna à son monastère pour s'y livrer aux mêmes austérités avec une nouvelle ardeur. L'étroite observance n'étoit point en usage dans sa maison; mais elle la suivoit en particulier, & alloit même au-delà: ce qui faisoit traiter sa conduite de singularité, & ce qui lui attiroit souvent bien des contradictions, qu'elle souffroit sans se plaindre. Celles de ses sœurs qui avoient plus de vertu, recherchoient cependant son entretien, sur-tout dans leurs peines; elles aimoient à l'entendre parler de Dieu, & ne sortoient jamais de sa conversation que plus touchées & plus remplies d'amour pour leur devoir. Florence persuada même à quelques-unes de s'unir à elle pour travailler à introduire la réforme dans la maison: elles s'en ouvrirent au P. Thomas, Jésuite vertueux & zèlé, qui fit d'abord une tentative inutile; & en 1599, l'abbé de Clairvaux étant venu à Flines pour y faire sa visite, comme supérieur, elles lui déclarerent leurs pensées sur ce sujet. L'abbé les approuva, & leur fit entendre qu'il y donneroit les mains; ce qui charma Florence, qui, par le crédit du pere Thomas, trouva des personnes pieuses & zèlées qui contribuerent à ce qui étoit nécessaire pour l'érection d'un nouveau monastère à Douai, où l'on introduiroit la nouvelle observance, & où l'on recevroit celles qui voudroient s'y soumettre. Il fallut faire bien des voyages pour obtenir les permissions nécessaires de leurs altesses Albert & Isabelle d'Autriche, & de l'évêque d'Arras, & plus encore pour celles des abbés de Cîteaux & de Clairvaux, qui ne vouloient pas que Florence & les autres vécussent autrement que les autres Bernardines du pays; mais Florence exposoit à Dieu toutes ces difficultés, avec cette confiance & cette foi qui en obtiennent tout. Enfin le projet réussit: on acheta un terrein à Douai, que l'on fit accommoder d'une maniere convenable à une communauté. On dressa des constitutions selon la régle de S. Benoît & l'étroite observance de cette régle; l'évêque les approuva, & envoya son archidiacre pour procéder à l'élection d'une abbesse. Dès son arrivée, il fit avertir les filles qui devoient embrasser le nouvel institut, & à qui le pouvoir d'élire l'abbesse avoit été donné par le duc & la duchesse d'Autriche. Les religieuses de Flines envoyerent aussi leurs suffrages, & tous se réunirent pour Florence de Werguignæul, dont l'élection fut confirmée par l'archidiacre, & ensuite par l'évêque. Florence apprit cette nouvelle avec douleur, & l'on eut beaucoup de peine à la faire consentir à son élection; mais ayant reconnu que c'étoit la volonté de Dieu, elle s'y soumit. Le nouveau monastère fut appellé *Notre-Dame de la Paix*. Florence & celles qui devoient la suivre dans cette maison, demanderent pardon à l'abbesse & aux religieuses de Flines en chapitre des fautes qu'elles avoient faites, se recommanderent à leurs prieres, demanderent leur bénédiction, & sortirent l'onziéme novembre 1604, conduites par l'abbesse de Flines, la prieure & quelques anciennes, qui voulurent les accompagner jusqu'à la nouvelle maison. Cependant la clôture n'étant pas encore exacte, elles furent obligées de différer leur entrée, & de séjourner chez une demoiselle de piété, chez qui elles vécurent comme si elles eussent été dans leur monastère. L'évêque d'Arras étant arrivé pour les visiter, & regler les choses qui se devoient observer, comme le changement du bréviaire, de l'habit blanc de S. Bernard avec l'habit noir de S. Benoît, il prit jour pour le 5 de décembre 1604. L'abbesse de Flines vint exprès pour être présente à cette cérémonie, & tout se passa avec beaucoup d'édification & de contentement. Le temps de probation étant fini, Florence en avertit l'évêque, qui envoya son archidiacre le 19 de mars 1605, pour examiner les religieuses, & le 21, le prélat reçut lui même leurs vœux. Ces nouvelles religieuses embrasserent tous les points de la régle avec la plus grande ferveur. Florence leur abbesse leur donnoit elle-même l'exemple de la plus étroite régularité; & cette nouvelle réforme répandit en peu de temps une si bonne odeur, qu'il vint des filles de toutes parts pour l'embrasser, & même des demoiselles de la cour d'Angleterre, & d'autres des plus qualifiées de la France & des autres royaumes. En 1614, le nombre s'étoit tellement augmenté, que la maison ne pouvoit plus les contenir. Plusieurs abbés du pays s'étoient offerts de faire bâtir & doter son monastère, si elle vouloit se soumettre à leur jurisdiction; mais Florence ne voulut dépendre que de l'évêque, & Dieu bénit son désintéressement & son amour pour l'observance des canons, & lui fit trouver dans la piété des fidéles les secours dont elle avoit besoin. Elle fit aussi confirmer ses constitutions à Rome, croyant sans doute qu'elles en seroient plus inaltérables: elle y trouva cependant bien des difficultés, & peut-être n'eut-elle pu les faire lever sans le crédit du pere Nicolas Trigault, Jésuite, qui avoit une sœur dans l'abbaye de Notre-Dame de la Paix. Les évêques d'Arras & de Namur, informés de la maniere toute sainte avec laquelle on vivoit dans ce monastère, demanderent à Florence quelques-unes de ses religieuses pour com-

mencer dans leurs diocèses des établissemens semblables au sien : l'évêque de Liége fit la même demande. Depuis on fonda de semblables maisons à Mons, à Gardmont & ailleurs, & c'étoit toujours des religieuses de Notre Dame de la Paix que l'on prenoit pour commencer ces établissemens. Madame de Werguignæul fit traduire la regle de S. Benoît par François Silvius, docteur & professeur en théologie, & confesseur de sa maison ; & l'ayant fait imprimer, elle la distribua à toutes ses filles, afin qu'elles y méditassent sans cesse leurs devoirs & leurs obligations. En 1623, l'abbé de S. André de Bruges demanda à notre abbesse plusieurs de ses religieuses pour réformer les Bénédictines de l'abbaye de sainte Godeleve ; & ce projet réussit en partie, parceque les anciennes n'ayant pas voulu se soumettre à la réforme, on se contenta d'en recevoir de nouvelles, à condition de l'embrasser. Madame de Werguignæul se voyant âgée de soixante-dix ans & très-infirme, demanda la liberté de se démettre du gouvernement de son monastère ; & l'ayant obtenue avec peine, l'évêque d'Arras reçut sa démission le 17 d'octobre de l'an 1630. Marie-Anne de Goudenhoue fut élue en sa place, qu'elle étoit digne de remplir. Madame de Werguignæul survécut encore plusieurs années à cette action, n'étant morte que le 29 août 1638. Elle avoit perdu la vue quelques années auparavant, & un peu avant cet accident, elle avoit écrit une lettre pleine d'édification à toutes ses cheres filles. Sa vie a été écrite en abrégé par la révérende mere Marguerite Trigault, religieuse Bénédictine de la même abbaye de Notre-Dame de la Paix à Douai, & l'une des quatre qu'elle y avoit amenées avec elle pour établir la réforme. Les PP. DD. Martenne & Durand Bénédictins, ont fait imprimer cette vie dans leur *Voyage littéraire, t. II, 2. part.* avec la lettre *dont on vient de parler*, & une exhortation de madame de Werguignæul qui se trouve aussi dans les *Constitutions de l'abbaye de Notre-Dame de la Paix*.

WERIC, duc de Tongres & de Brabant, fils de Godefroi, duc de Tongres & de Brabant, & petit-fils de Weric, duc de Tréves, qui avoient tous deux défait les Romains, & s'étoient rendus maîtres de toute la Gaule Belgique, gouverna le duché de Tongres & de Brabant pendant 70 ans, vécut cent ans, & laissa, avant sa mort, le gouvernement du duché à son fils Artsard. * *Illust. des Gaules.*

WERLHOF (Jean) le plus ancien professeur en droit de l'académie de Helmstadt, naquit le 12 mars 1660, à Lubeck. Dans sa jeunesse, il visita les académies de Helmstadt, de Strasbourg, de Basle, de Genève, de Paris & d'Orléans. Il se fit recevoir docteur en droit dans l'université d'Orléans. En 1686, revenu à Helmstadt, on lui donna dans cette ville la chaire de professeur en politique ; & en 1696, celle de professeur ordinaire en droit. Dans la suite il devint aussi conseiller de cour dans la maison de Brunswick-Lunebourg. Il mourut le 21 avril 1711. On a de lui, *Specimina juris publici*, & plusieurs autres traités. * *Diction. hist.* édition de Hollande, 1740.

WERMANDER (Charles) peintre, *cherchez* VERMANDER.

WERMELANDE, province de la Westrogothie en Suéde. Elle a la Dalécarlie au nord ; la Westmanie & la Nericie au levant ; le lac Wener & la Dalie au sud, & les montagnes de Norwege au couchant. Cette province peut avoir 40 lieues du couchant au levant, & 20 du nord au sud ; mais elle est couverte de lacs & de marais, mal peuplée & mal cultivée. Carelstad & Philipstad en sont les villes principales. * Baudrand.

WERNER (Jean) géographe & astronome, mort l'an 1304, s'étoit acquis beaucoup de réputation par ses ouvrages. Vossius en fait mention.

WERNER, surnommé *Titianus*, parcequ'il étoit de *Titz*, dans le territoire de Juliers, vivoit dans le seizième siécle. Dans sa jeunesse, il prit l'habit de l'ordre des chanoines réguliers de S. Augustin, dans le monastère de sainte Marie de la ville de Nuys, & il s'y distingua par sa capacité & par ses vertus. Dans un âge plus avancé, il fut fait prieur du monastère de Murback en Alsace. Il gouvernoit cette maison avec beaucoup de sagesse & de prudence, dans le temps que ceux de Nuys raserent, en 1583, le monastère où il avoit pris l'habit. Cette destruction lui fit beaucoup de peine, & il en a témoigné sa sensibilité dans un ecrit qui nous reste de lui. Il s'y plaint aussi de l'union que l'on fit de ce même monastère à celui du corps de Christ à Cologne ; & l'on voit qu'il s'opposa, autant qu'il put, à cette union, qui fut faite par Marcel Lentz, prieur général de la congrégation de Windesheim. Cette union eut cependant son effet, & Werner eut le gouvernement des deux maisons. Mais loin d'être flaté de cette préférence, il vit avec plaisir la désunion des deux monastères lorsqu'elle fut faite, & il y consentit de bon cœur. Il eut dans la suite plusieurs disputes assez vives avec les Jésuites, à qui l'on avoit affecté une grande partie des revenus de la maison de Nuys ; mais cette affaire fut suivie d'un accommodement qui satisfit toutes les parties. Werner étoit supérieur général de la congrégation de Windesheim lorsqu'il mourut, après l'an 1598. Nous avons de lui, *Annales Novesienses*, c'est-à-dire, les Annales de Nuys, contenant, non-seulement l'histoire du monastère où il avoit embrassé la régle des chanoines réguliers, mais en même temps celle des actions principales des archevêques de Cologne, & des événemens les plus dignes de remarque arrivés à Cologne & dans les pays circonvoisins. Ces annales commencent à l'an 690, & sont continuées jusqu'après l'an 1593 : elles sont datées du premier de décembre de l'an 1598. Les RR. Peres DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ont donné ces annales dans le tome IV de leur *très-ample collection d'anciens monumens*, &c. *in-folio* depuis la page 526, jusqu'à la page 740. Voyez l'*avertissement*, qu'ils ont mis au-devant desdites annales.

WERNER (Joseph) peintre renommé, étoit né à Berne en Suisse, où son pere qui y avoit exercé la même profession, lui en apprit les premiers élémens. Il se perfectiona ensuite sous Matthieu Merian à Francfort. Il passa de-là en Italie, où l'on assure qu'il s'avança tellement, qu'il alloit de pair avec les plus célébres peintres qui y étoient alors. Ses ouvrages en minature ont sur-tout été estimés & recherchés. Il en a fait un grand nombre pendant son séjour à Paris, & ensuite à Augsbourg, où il s'étoit fixé. Il étoit aussi fort heureux dans les portraits, & excelloit dans les sujets historiques. Une Pallas qu'il a peinte avec beaucoup d'art, lui a attiré de grands éloges. Il fit aussi à Berne diverses piéces de grand prix, & fut enfin appellé à Berlin pour y être directeur de l'académie royale de peinture. Il y mourut en 1720. * *Voyez* Sandrat dans son *Académie des peintres*, &c.

WERNERUS ROLLWINCK, Chartreux, *cherchez* ROLLWINCK.

WERNES, *cherchez* FURNES.

WERNHERI (Thomas) de Brunsberg, ville de la Prusse royale, en Pologne, vivoit encore à Leipsick, en 1498. Il avoit fait ses études dans cette ville, & il fut aggrégé au grand collége. Il y enseigna la philosophie d'abord, prit ensuite le degré de docteur en théologie, & fit des leçons publiques de cette science. Il fut chanoine & custode de l'église de Warmie. Il a laissé des commentaires sur le livre de la sagesse, & sur le cantique des cantiques, diverses théses, & un assez grand nombre de harangues adressées au clergé. * Voyez l'anonyme publié par Joachim - Jean Maderus, à Helmstadt 1660, *in-4°*, nombre XXXIV.

WERTHEIM, petite ville avec un château fort. Elle est

est dans la Franconie, au confluent du Tauber & du Mein, & elle est capitale d'un petit comté qui porte son nom, & qui appartient aux comtes de Loëvensthin. Il est entre le comté de Cassel & les terres de Wurtzburg & de Mayence, & sa grandeur est environ de cinq lieues en carré. * Mati, *diction.*

WERTHERN, ancienne famille noble de Saxe, en partie famille de comtes, a toujours été fort considérée pour les services qu'elle a rendus à sa patrie. Ceux de cette maison sont gardes héréditaires de la chambre de sa majesté impériale & du saint Empire, comtes & barons de Wertheim & de Berchlingen, seigneurs de Frohndorf, de Brucken & de Wiehe. On dit que cette famille tire son origine d'un certain héros de Thuringe, nommé Adobald, l'un des descendans de Berthaire, roi de Thuringe. GEORGE, seigneur de Werthern, né en 1581, après trois ans d'étude à Iéne, commença en 1605 à voyager dans les Pays-Bas, en Angleterre & en France, & revint chez lui en 1606. En 1615, il fut fait conseiller de la chambre du duc de Saxe-Weimar. Deux ans après il se démit de cette charge, & devint en 1619 conseiller privé actuel de l'électeur Jean-George; en 1629, président de la cour de justice à Leipsick, & en 1630, capitaine général de Thuringe. En 1621, il alla à la cour de Vienne en qualité de premier ministre de l'état de l'électeur de Saxe, & en 1622 à la diéte de Ratisbonne en la même qualité. En 1635, comme il travailloit à la paix de Prague, les Suédois, pour s'en venger, ravagerent ses terres. Il mourut le 10 juillet 1636. Son corps fut déposé dans l'église de sainte Sophie à Dresde, & enterré en 1653, dans l'église de Colléda.

THÉODORIC, seigneur de Werthern, né le 22 avril 1613, fit ses études à Leipsick, à Strasbourg & à Angers; il voyagea en France, en Angleterre & en Hollande. En 1634, il se rendit à Hambourg, d'où il passa à Copenhague avec la cour de l'électeur de Saxe, qui devoit assister au mariage du prince royal de Danemarck & de la princesse électorale de Saxe. En 1636, il fut fait membre du conseil des appellations, en 1648 directeur de la chambre, & en 1655 conseiller privé actuel. L'électeur Jean-George II le confirma dans ces deux dernieres charges. Il mourut à Dresde le 17 octobre 1658.

WOLFGANG, seigneur de Werthern, né le 25 mai 1614, frere du précédent, l'accompagna dans ses voyages, & revenu à Dresde, il devint conseiller privé actuel de l'électeur de Saxe, puis chambellan, receveur général & directeur des mines. Il fut employé en beaucoup d'affaires importantes. Il mourut le 7 novembre 1666, dans la ville de Weissenfels, en allant de Frohndorf à Dresde, & fut enterré dans l'église de Pulsnitz.

FRÉDERIC, seigneur de Werthern, né le 29 juin 1630, étudia à Altorf & à Leyde, parcourut les Pays-Bas, le long du Rhin, & la Suisse. Il revint dans sa patrie en 1651. En 1657, il fut fait membre du conseil des appellations, puis chambellan de l'empereur. L'électeur Jean-George III le fit son conseiller privé actuel. En 1686, il fut fait président du consistoire & de la cour de justice de Leipsick. En 1675, il assista, comme ambassadeur de l'électeur de Saxe, aux conférences de Mulhausen, & alla en la même qualité à la cour de Frédéric-Guillaume le Grand, électeur de Brandebourg. Il mourut à Dresde le 21 décembre 1686.

CHRISTOPHE-LOUIS, seigneur de Werthern, né le 30 janvier 1664, entra dans le service de l'empereur depuis la levée du siége de Vienne, & parvint par plusieurs degrés jusqu'au grade de colonel. Il se trouva à toutes les campagnes de Hongrie, & pendant la guerre d'italie il donna de grandes preuves de sa valeur. Il mourut le 10 juillet 1706, à Brescia où il fut inhumé.

ERNEST-FRIEDMAN, seigneur de Werthern, né le 10 septembre 1662, prit le parti des armes à l'âge de 18 ans, & servit dix ans dans l'infanterie saxone. Il se trouva en 1683 à la levée du siége de Vienne, & au siége de Bude, où il reçut deux blessures. Dans la suite il servit dans les dragons du duc de Saxe-Gotha, puis dans la cavalerie. Après la paix de Ryswyck il quitta le service, & se retira sur ses terres, où il mourut le 23 mai 1711.

GEORGE, comte de Werthern, né le 20 juillet 1663, étudia à Leipsick, puis à Iéne où il alla en 1680: il revint ensuite à Leipsick où il acheva ses études. Delà il se rendit à Strasbourg, d'où il alla à la Haye, pour passer en Angleterre en 1685, avec milord Preston, ambassadeur du roi de la grande Bretagne. Ensuite il passa en France, & revint en Allemagne en 1686. Il arriva à Dresde deux jours avant la mort de son pere. Aussitôt après, l'électeur Jean-George, III du nom, le fit membre du conseil des appellations, & conseiller de la cour. En 1691, il fut envoyé dans les cours de Gotha, de Weimar & d'Eyzenach. En 1693, il alla à Vienne en qualité de second ambassadeur. A son retour il fut chambellan. En 1694, l'électeur Jean-George IV étant mort, Frédéric-Auguste son fils, confirma le comte dans ses dignités, & l'envoya aux cours de Hanovre & de Zell, pour y notifier la mort du feu électeur. En 1696, comme il se disposoit à se retirer, l'électeur l'envoya à Ratisbonne en qualité de son ambassadeur. En 1700, il devint conseiller privé actuel, & la même année l'empereur Léopold lui conféra la dignité de comte de l'Empire. En 1709, il fut nommé premier ambassadeur pour assister de la part de l'électeur aux conférences qui regardoient la paix & qui n'eurent point de suites. En 1710, dans l'espérance que l'on pouroit reprendre les conférences, il fut envoyé à la Haye avec le caractère de premier plénipotentiaire de sa majesté polonoise, qui, avant la fin de l'année, le fit ministre privé & actuel du cabinet, & capitaine général de Thuringe. Après avoir assisté au congrès d'Utrecht, il retourna en 1713 en Saxe avec sa famille. En 1715, il devint chevalier de l'électorat. Le 20 août 1719, il fut fait chevalier de l'Aigle blanc. Il mourut le 4 février 1721. Il avoit épousé, 1°. *Eléonore* de Hoym: 2°. *Rachel* d'Einsiédel. Il eut quatre fils de ses deux femmes. * *Dict. hist.* édition d'Amsterdam 1740.

WESALIA (Jean de) docteur en théologie dans le XV siécle, fut fort maltraité par l'inquisition d'Allemagne pour avoir enseigné des choses hardies & dangereuses. On prétend que le commerce qu'il eut avec quelques Juifs lui brouilla la tête, & le fit tomber dans plusieurs extravagances. C'étoit un fameux prédicateur que les Moines, & particulierement les Dominicains n'aimoient pas. Ceux-ci furent les premiers auteurs des persécutions qu'il endura. Ils le déférerent sur certaines propositions qu'ils lui avoient oui débiter en chaire, & ils contraignirent l'archevêque de Mayence à procéder juridiquement contre lui. Ce prélat ne voulant point s'exposer encore une fois à l'indignation de la cour de Rome, car il en avoit été fort maltraité dans une autre rencontre, convoqua une assemblée de docteurs l'an 1479. Jean de Wésalia, que l'on tenoit en prison dans le cloître des Cordeliers à Mayence, fut interrogé par l'inquisiteur Jean Elten, président de l'assemblée. Il se tint sur la négative à l'égard de presque toutes les questions qui lui furent faites, & il déclara le lendemain avec beaucoup d'éloquence, qu'il le falloit interroger encore une fois. Ses réponses furent assez conformes à celles du jour précédent; mais il eut la confusion d'être convaincu par ses écrits, d'avoir enseigné des choses qu'il avoit niées en répondant à l'inquisiteur. Il se soumit à la peine qu'on lui imposa, qui fut de se rétracter devant tout le peuple. Ses livres furent brulés. Il y eut des docteurs qui trouve-

rent qu'on usoit de trop de sévérité envers ce vieillard. Il fut mis en pénitence perpétuelle dans un couvent d'Augustins, où il mourut bientôt après. * *Relation du procès de Wesalia, insérée par* Orthuinus Gratius *dans le Fasciculus rerum expetendarum, & fugiendarum.*

WESEMBECIUS (Pierre) célébre jurisconsulte Flamand, étoit d'une famille distinguée. Il naquit en 1487, & étudia à Louvain d'abord, ensuite à Paris & se fixa à Anvers, où il épousa Barbe de Cilies, veuve fort riche. Il fut admis de bonne heure au conseil d'Anvers, & depuis il ne négligea aucune occasion de montrer son zèle pour le bien public. C'étoit aussi un homme très-charitable envers les pauvres. Il mourut le 18 de février 1562, & laissa trois fils : *André*, qui après avoir étudié à Louvain, exerça avec distinction la profession d'avocat devant les tribunaux suprêmes à Bruxelles, où il mourut en 1569; *Matthieu*, qui fait le sujet de l'article suivant; *Pierre*, qui fut professeur en droit à Altorff, & mourut en 1603, étant conseiller du duc de Saxe-Coburg. * Adami *vitæ jurisconsultorum.* Freheri *theatrum*, &c.

WESEMBECIUS (Matthieu) né à Anvers, en 1531, étoit fils de PIERRE Wesembecius, fameux jurisconsulte, qui fut pere de treize enfans, à douze desquels il donna le nom des douze apôtres. Après que MATTHIEU eut fait ses premieres études à Anvers, il alla étudier en droit à Louvain sous Gabriel Mudée, l'un des plus célébres professeurs de son temps, & y fut reçu docteur à l'âge de dix-neuf ans : ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun autre. S'étant laissé séduire par les Protestans, il embrassa leur doctrine. Il enseigna la jurisprudence a Iéne en Thuringe, & à Wittemberg en Saxe pendant 17 ans, avec beaucoup de réputation; & ayant mis au jour plusieurs ouvrages, il y mourut le 5 juin 1586, âgé de 55 ans. Les paratitles de Wesembecius sont un ouvrage où il explique, avec beaucoup de briéveté & de clarté, ce qu'il y a de plus difficile dans les cinquante livres du digeste. Voici les titres de ses principaux traités; *Prolegomena jurisprudentiæ; Œconomia institutionum, digestorum, codicis, authenticarum, decretorum, & decretalium; Commentarii in Pandectas; Concilia; Exempla jurisprudentiæ; Orationes.* * Thuan, *histor.* Melchior Adam.

WESER, en latin *Wisurgis*, fleuve d'Allemagne, porte d'abord le nom de *Werz*, & a sa source dans la Franconie; ensuite il passe dans le pays de Hesse & de Brunswick, & se jette dans l'Océan Germanique.

WESHAM (Roger) dit aussi *de Gransfort*, évêque de Coventri, après le milieu du XIII siécle, & Anglois de nation, fut envoyé par ses parens à Oxford pour faire ses études. Il n'y eut pas plutôt fait son cours de théologie, que Capiton, évêque de Lincoln, le fit doyen de son église. Le roi lui donna ensuite l'évêché de Coventri. Ses écrits se sont perdus, comme le témoigne Léland. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Leland.

WESSELLUS (Jean) l'un des plus habiles hommes du XV siécle, naquit à Groningue vers l'an 1419. Ayant perdu son pere qui étoit boulanger, & sa mere pendant son enfance, il fut élevé par les soins d'une bonne dame qui n'avoit qu'un fils, avec lequel elle le fit étudier. Elle les envoya tous deux à Zwol, où il y avoit un collége plus estimé que ne l'étoit celui de Groningue. C'étoit une communauté de Clercs réguliers, qu'on nommoit de S. Jerôme, où l'on instruisoit la jeunesse. Tous ceux qui y étoient élevés prenoient l'habit de la religion, avec la tonsure cléricale : mais quand ils quittoient ce collége, ils pouvoient s'habiller comme il leur plaisoit. Comme Wessellus avoit beaucoup d'esprit, & qu'il s'appliquoit à l'étude avec une ardeur incroyable, il fit beaucoup de progrès à Zwol, & il y enseigna même publiquement. Il en sortit pour aller continuer ses études à Cologne, où il donna bientôt lieu de croire qu'il n'étoit pas orthodoxe. On remarque qu'il traversoit souvent le Rhin pour aller lire dans le monastère de Duytz, les ouvrages de l'abbé Rupert, dont il étoit grand admirateur. On l'exhorta de s'en aller à Heidelberg pour y enseigner la théologie. Il suivit ce conseil. Mais les directeurs de l'académie lui alléguerent qu'il ne pouvoit pas exercer cette profession, puisqu'il n'avoit point été promu au doctorat; & quand il eut demandé d'y être promu, il lui fut répondu que les canons ne permettoient pas de donner ce grade à des laïcs. Ainsi, ne voulant point s'engager dans l'état de cléricature, il se contenta de faire quelques leçons en philosophie : après quoi il retourna à Cologne, d'où il passa à Louvain, & y ayant oui pendant quelque-temps les professeurs en théologie, il s'en alla à Paris. Les disputes de philosophie étoient alors très-échauffées entre les Réaux, les Formaux & les Nominaux. Il tâcha de convertir les principaux chefs des Formaux en les attirant à la secte des Réaux, puis il passa lui-même dans la secte des Formaux; & ne l'ayant pas trouvée plus raisonnable que l'autre, il embrassa le parti des Nominaux. Quelques-uns disent qu'il voyagea en Gréce & dans le Levant, pour mieux apprendre la langue grecque & l'hébreu, & qu'il acquit tant de réputation à son retour, qu'on le surnomma *Lux mundi :* mais parcequ'il méprisoit Aristote & les Péripatéticiens, on l'appella aussi *Magister contradictionis.* Quoi qu'il en soit, la réputation qu'il s'étoit acquise, le fit estimer singulierement de François de la Rovere, général des Freres Mineurs. Il s'attacha à lui par l'espérance d'aller à Basle pendant la tenue du concile, où il ne doutoit point que son maître n'assistât. Cette espérance ne fut point trompeuse. Wessellus vit ce concile. Il se fit connoître aux habiles gens; il fut consulté; il fut admiré dans quelques disputes publiques. Il retourna à Paris avec François de la Rovere son patron, & quelques-uns disent qu'il y fut persécuté jusqu'au bannissement. Son Mécène ayant été élu pape sous le nom de *Sixte IV*, continua de l'aimer, & lui offrit toutes sortes d'avancemens; mais Wessellus ne lui demanda qu'un exemplaire de la bible en hébreu & en grec. Le pape trouvant cette demande ridicule; *Pourquoi*, lui dit-il, *ne me demandez-vous pas plutôt une mître, ou quelque chose de semblable ? Parceque je n'en ai pas besoin*, dit Wessellus. Le pape, après cette réponse, fit tirer de la bibliothéque du Vatican les livres qu'il demandoit, & les lui donna. Ensuite Wessellus quitta Rome, & s'en retourna en son pays. Il mourut à Groningue le 4 d'octobre 1489. Il fut tourmenté de quelques doutes sur la religion chrétienne pendant sa derniere maladie, mais ils se dissiperent enfin pleinement. On ne peut douter qu'en plusieurs choses ses sentimens ne fussent contraires à ceux de l'église catholique, & l'on a raison de dire qu'il a été *le précurseur de Luther.* On brula après sa mort plusieurs de ses manuscrits; ce qui en resta fut imprimé à Groningue en 1614, & à Amsterdam en 1617. * *Vies des professeurs de Groningue.* Freher, *theatrum. illustr. vir.* Bayle, *diction. crit. &c.*

WESTBURI, bourg & corporation d'Angleterre dans le comté de Wilt, sur la riviere de Broke, près de son embouchure dans l'Avon. Il est la capitale de son canton, & députe deux personnes au parlement. Il est à 80 milles de Londres. * *Diction. angl.*

WESTER, c'est une des isles Orcades, située au nord de l'Ecosse. Celle-ci est à trois lieues de celle de Mainland, du côté du nord. Elle n'a pas au-delà de deux lieues & demie de long, & une de large; mais elle est fertile & bien peuplée. * Mati, *diction.*

WESTERAS, ville de Suéde, *cherchez* AROSEN.

WESTERBOURG, bourg avec un château fort. Il est chef d'un petit comté qui porte son nom, & qui est situé dans le Westerwald, entre l'électorat de Tréves & les principautés de Nassaw-Siegen & de Nassaw-Ha-

demar. Ce comté a un comte de la maison de Runkel, & de la branche de Linange. * Mati, *dict.*

WESTERBURGE (Jean) d'Utrecht, fit servir ses premieres études comme de degrés pour celles des sciences qui ont un rapport direct à la religion. Il fut chargé du ministère en deux lieux différens du diocèse d'Utrecht; & en 1626 il fut apppellé à Dordrecht. Valere-André dit qu'il a été aussi professeur de politique. Il mourut de la peste à Dordrecht au mois d'août 1636, âgé de 37 ans. Il étoit poëte, & l'on a plusieurs productions de sa muse: comme un poëme sur la conquête de Bois-le-Duc par Frédéric-Henri, prince d'Orange, au mois d'octobre 1629. Cette piéce en trois livres fut imprimée à Leyde en 1629, *in-fol.* & en 1630, *in-12.* Un livre de Tristes, à Leyde, 1632. Une élégie à Jacques Wittius, à Dordrecht, 1633, *in-folio.* Une autre à Jean Beverovicius; une lettre sur la longue vie des anciens, dans un recueil de lettres de médecine & de philosophie, imprimé à Roterdam en 1665, &c. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, *in-4°*, à Utrecht, 1738.

WESTERNES, les Isles Westernes, c'est-à-dire, *Occidentales*, ont pris ce nom de leur situation au couchant de l'Ecosse: on les appelle aussi *Inc Galles*, *Ebudes*, & *Hebrides*. *Voyez* ce dernier mot.

WESTER QUARTIER, contrée des Provinces-Unies. C'est la plus occidentale de celles qu'on nomme les *Ommelandes*, & qui sont de la provinces de Groningue. On la trouve aux confins de la Frise, entre le Huns & le Lawers, & on y voit quantité de villages, mais point de lieu considérable. * Mati, *dict.*

WESTERWALDT: c'est une partie de la Wétéravie prise en général. Elle est bornée au couchant par le Rhin, au nord par la Sige, qui la sépare du duché de Berg & de celui de Westphalie; au levant par la haute Hesse, & au sud par le Lohn, qui la sépare de la Wétéravie propre. Le Westerwald renferme une partie des états de Cologne & de Trèves, les comtés d'Isembourg, de Sein, de Weyd, de Siégen, de Dillenbourg & de Beilstein, & la principauté d'Hademar. * Mati, *diction.*

WESTERWOLDT: c'est un quartier des Ommelandes, qui sont dans la province de Groningue. Ce quartier est vers les confins du comté d'Embden & de l'évêché de Munster. Il est peu étendu, & encore moins fertile, à cause des grands marais qui l'occupent. Il n'y a que quelques villages & quelques forts pour la garde des passages. Le fort de Langen Acker, & ceux de Ballingerzill & de Bourtange en sont les principaux. * Mati, *diction.*

WESTFRISE ou NORT-HOLLANDE, *cherchez* FRISE OCCIDENTALE.

WESTHOVIUS de WESTHOVEN (Wittichius) chevalier, comte Palatin, & poëte couronné, naquit à Bosou, village de l'évêché de Lubeck, en 1577, de *Pierre* Westhovius, pasteur du lieu, mort en 1609. Le jeune Westhovius étudia pendant dix ans les humanités à Lubeck, & alla continuer ses études à Rostock & à Francfort sur l'Oder. Il visita les universités de Leipsick, de Iéne, d'Altorf, d'Ingolstat, de Basle; & parcourut l'Italie, l'Autriche, la Bohême, la Pologne, la Lithuanie, la Courlande & la Prusse. Après ces longs voyages, il se rendit à Bergue en Norwége, où son pere étoit depuis peu pasteur de l'église allemande, place que le sénat de Lubeck lui avoit donnée. En 1600, il alla à Copenhague, où il étudia la médecine sous Thomas Finchius. Il alla ensuite en Allemagne, & s'arrêta à Leipsick vers l'an 1603. Il y publia des épigrammes, où il attaquoit d'une maniere grossiere & violente Taubman & Rittershusius. Elie Putschius prit la plume pour défendre ceux qui étoient l'objet de sa satyre, lui reprocha que ses épigrammes étoient remplies de solécismes & de barbarismes, & lui rendit injures pour injures. Westhovius craignant peut-être les suites de ce combat, se retira en Danemarck, & en 1603 même ou l'année suivante, il fut fait recteur de l'école d'Harlov en Zéelande. Il quitta cet emploi quelques années après, & obtint le titre & les droits de noble du roi de Danemarck Christiern IV, & de l'empereur Matthias, à qui il avoit été présenté en 1613, à la diéte de Ratisbonne. Revenu en Danemarck, Christiern IV le chargea de diriger les études de Christiern, duc de Brunswick. En 1619, il obtint du même monarque un canonicat de la cathédrale de Lunden en Schonie. Il mourut dans cette ville en 1643, âgé de 66 ans. Il avoit été marié trois fois: la premiere il épousa en 1611, *Anne* Sparre, d'une famille noble, qui mourut le 16 juillet 1623; la seconde en 1626. Il prit pour femme *Metta* Biornone, aussi d'une famille noble: il la perdit en 1633, & alors il épousa *Anne* Poping, d'une famille patricienne de Lubeck. Il s'étoit fait lui-même peu avant sa mort, cette épitaphe, qui ne prouve pas qu'il eût beaucoup de talent pour la poësie.

Munde immunde vale! hinc ad mundum transeo mundum,
Mundus ego; immundi nam capit æthra nihil.
Ipse suo lotum mundavit sanguine Christus;
Est mundandi alius non tibi, munde, modus.
Exul eram decies sex & sex insuper annos;
Nunc cœlo reducem patria læta fovet.

Voici les ouvrages qu'on cite de lui: *Libellus epigrammatum adversùs Conradum Rittershusium & Fridericum Taubmannum pro poëtis laureatis*, 1603. C'est contre ce recueil que Putschius écrivit une épître fort satyrique. 2. Ὁμιλία *poëtica*, 1604. 3. *Antoschediasma poëticum in laudem regiæ Danorum academiæ Hafniensis*, 1604. 4. *Isagoge, seu introductio ad rhetoricam Philippi Melanchtonis*, 1606. 5. *Isagoge, seu introductio ad dialecticam Philippi Melanchtonis*, 1606. 6. *Epigrammata miscellanea*, 1606. 7. *Poëmatum pars prima*, 1606. 8. *Pars secunda*, 1621. 9. *Urbes & oppida Zeelandiæ, insulæ regni Danici præstantissimæ, epigrammatis delineata*, 1607. 10. *Isocratis oratio parænetica de legitimo regis officio, carmine heroïco reddita*, 1610. 11. Μελύδρια *de bello per Christianum IV, Danorum regem, adversùs Carolum IX, Sueciæ regem, justè susцepto & prosperè continuato*, 1611. 12 *Emblematum liber divo Matthiæ Romanorum imperatori augustissimo sacratus*, 1613. C'est l'ouvrage qu'il présenta à l'empereur à Ratisbonne, lorsqu'il obtint les titres de noblesse. 13. *Illustres sententiarum flores è Saxonis Grammatici libris 16 historiæ Danicæ lecti*, 1617. 14. *Arbuscula parnassea*, 1619. 15. *Epigrammata ad Christianum V principem, Daniæ ac Norvegiæ regem designatum*, 1629. 16. *Poëmation in festum connubiale Christiani V, ac Magdalenæ Sibyllæ electoris Saxonici filiæ*, 1634. 17. *Epigrammatum libri tres priores*, 1637. 18. *Epigrammatum libri tres posteriores*, 1646. 19. *Emblemata Christiano IV, regi Daniæ, dicata.* 1640. Mollerus dans son livre intitulé *Cimbria litterata* ne parle pas avantageusement des poësies de Westhovius, qui a eu cependant des partisans. * Voyez *le Supplément françois de Basle.*

WESTMANIE, province de la Suéde propre. Elle est située entre la Sudermanie, la Gestricie, la Néricie & l'Uplande. Cette province peut avoir environ trente lieues de long, & dix-huit dans sa largeur moyenne. Le terroir n'en est pas fort fertile, mais il abonde en mines de cuivre & de fer. Il y en avoit autrefois d'argent, mais on n'y travaille plus. Ses villes principales sont Arosen & Arboga. * Baudrand.

WESTMEATH, *cherchez* MEATH.

WESTMINSTER, en latin *Vestmonasterium*, fauxbourg de la ville de Londres, dépendoit autrefois d'une célébre abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée par Henri III, roi d'Angleterre, dont il retient encore le

nom. On y célébra l'an 1066, un concile pour les priviléges de cette église. Etienne de Cantorberi présida à un autre, l'an 1226. L'église de cette abbaye, dédiée à S. Pierre, a été changée en un temple destiné à l'exercice de la religion anglicane; c'est là que depuis long-temps les rois ont été couronnés, & qu'ils ont choisi leur sépulture. On y voit des mausolées très-superbes en bronze & en marbre. Les plus considérables sont ceux de Henri VII, & de la reine son épouse, qui sont de bronze, & travaillés fort delicatement. Dans cette abbaye, il y a deux grandes salles destinées à l'assemblée du parlement d'Angleterre. C'est ainsi qu'on appelle les etats généraux du royaume. *Voyez* ANGLETERRE. * Gouvain, *voyage d'Angleterre*. Chamberlaine, *état d'Angleterre*.

WESTMORLAND, province & comté d'Angleterre, au nord de ce royaume, est en partie le pays des anciens Brigantes.

WESTPHAL (Arnould) Saxon, né à Lubeck, étudia à Leipsick. Il fut docteur en droit, & se distingua également par la pénétration de l'esprit & par l'éloquence. La philosophie d'Aristote ne lui étoit pas moins familiere que la connoissance des autres arts; & l'on assure qu'il s'exprimoit avec une grande facilité, tant en vers qu'en prose. Il enseigna la jurisprudence avec distinction; & il fut souvent pris pour arbitre par différens princes du Nord, dans les différends qui naissoient entr'eux. Telle étoit la confiance que l'on avoit en ses lumieres, que l'on ne croyoit presque jamais devoir appeller de ses décisions. Tant de capacité le fit juger digne de remplir le siége épiscopal de Lubeck. Son élection paroît avoir été postérieure à l'an 1436. On ne dit pas combien de temps il gouverna cette église, ni en quelle année il mourut. Il a laissé un volume de leçons sur les Décrétales; un autre qui contient une partie de ses conseils; diverses harangues, &c. * *Scriptorum universitatis Lipsiensis, Wittenbergensis, &c. centuria*. C'est l'ouvrage d'un anonyme qui vivoit encore dans les premieres années du XVI siécle, & que Maderus a publié à Helmstadt, *in-4°*, en 1660. Voyez le nombre XX.

WESTPHALE (Jean) imprimeur, fut, selon M. Naudé, le premier qui se mêla de l'imprimerie dans les Pays-Bas. Il s'établit à Louvain, selon le même, en 1475, & commença par l'impression des morales d'Aristote, en latin, de la version de Léonard Aretin. Cette édition fut achevée le 10 de juin. L'imprimeur s'y nomme Jean de Westphalie. Dans d'autres ouvrages sortis de son imprimerie, il se nomme *Joannes Westfaliæ Paderbonensis*, ou *Joannes de Paderbon in Westphalia*, & quelquefois *Joannes Padelboern de Westphalia*. Il imprima non-seulement à Louvain, mais à Alost & à Nimégue. Dès 1474, il s'étoit associé avec Théodoric Martini d'Alost, & l'on trouve quelques ouvrages imprimés cette année à Alost, où l'on voit leurs noms, entr'autres, le livre intitulé: *Liber prædicabilium*, en latin, où on lit, *In Alosto, oppido comitatûs Flandriæ, per Joannem de Westphalia Paderbonensem, cum socio suo Theodorico Martini, MCCCCLXXIIII, maii die sexto*. Westphale donna en 1475, les institutes de Justinien, en latin, avec une glose, *in-folio*, à Louvain. On trouve à la fin que cet ouvrage fut imprimé le 21 de novembre, la cinquiéme année du pontificat de Sixte IV, la vingt-quatriéme de l'empereur Frédéric III, la trente-septiéme depuis qu'il étoit empereur des Romains, la dix-septiéme depuis qu'il étoit roi de Hongrie, la huitiéme année du gouvernement de Charles duc de Bourgogne & de Brabant, & la dix-neuviéme de l'épiscopat de Louis de Borboën, évêque de Liége. Vingt ans après, c'est-à-dire en 1495, Jean de Westphale imprima à Louvain en latin les ouvrages de S. Augustin de la Trinité, *in-folio*. A la fin on lit ce distique,

Numine sancte tuo, pater, ô tueare Johannem
Padelborn, præsens qui tibi pressit opus.

* *Voyez* les annales de l'imprimerie par Maittaire, en plusieurs endroits du tome premier, &c.

WESTPHALE (Joachim) Luthérien, né à Hambourg l'an 1510, est considéré par les Luthériens, comme un de leurs plus savans théologiens. Calvin écrivit contre lui sur la matiere des sacremens; & Beze continua la dispute avec beaucoup d'animosité. Westphale les réfuta l'un & l'autre par ses écrits, & laissa, entr'autres ouvrages, *Epistola de religionis perniciosis mutationibus; Confessio ecclesiarum Saxonicarum; Epistola quâ respondetur conviciis Calvini; Confutatio mendaciorum Calvini; Argumenta de operibus, &c.* Il mourut à Hambourg le 16 janvier 1574. * Thuan. *hist.* Quenst. *de patriis illust. vir.* Bayle, *dict. critiq.*

WESTPHALIE, en Allemagne, est un des dix cercles de l'Empire: il est situé entre la basse Saxe & les Pays-Bas. Cette province comprend plusieurs états, dont les plus considérables, entre les ecclésiastiques, sont, les évêchés de Munster, de Paderborn, d'Osnabruk, de Minden, de Liége, de Ferden; & les abbayes de Stavélo, de S. Cornelis-Munster, de Corvei, d'Echternach, d'Essen, de Werden, & de Hervorden. Quant aux états tenus par des princes séculiers, elle renferme les duchés de Juliers, de Cléves, & de Berg ou Mons; les comtés d'Oostfrise ou Frise Orientale, de la Marck, de Ravensperg, de Sain, de Nassaw-Dillembourg, de Runckel, de Lingen, de Mœurs, de Bronkhorst, de Sommerauff-Vinnenberg, de Diepholt, de Schawenbourg, de Lippe, d'Aremberg, & de Reitberg. Il y a les villes impériales de Cologne, Aix-la-Chapelle, Dotmund, Herford, Wesel, Duisbourg, Soëst, Brackel, Warbourg, Lemgow, Duren, &c. On pouroit encore y ajouter le duché de Westphalie; mais il appartient à l'électeur de Cologne.

WESTROGOTHIE, *cherchez* GOTHIE.

WESTSEX, ou les provinces occidentales d'Angleterre. C'est une des huit grandes provinces d'Angleterre. Elle est la plus occidentale de toutes, comme son nom le marque; & elle comprend les comtés de Cornouaille, de Devon, de Somerset, de Dorchester, de Wilt, de Bark & de Hant, avec l'isle de Wight. Ce pays est un des sept royaumes que les Anglo-Saxons établirent dans la grande Bretagne. Il commença l'an 519, engloutit les six autres, & il finit lui-même, ou plutôt il changea de maître l'an 1066, que Guillaume *le Conquerant*, duc de Normandie, succéda à Edouard III, mort sans postérité. * *Hist. d'Angleterre.*

WETER, lac de Suéde, situé au couchant du lac Wener, & sur les confins de la Westrogothie & de l'Ostrogothie. Il est fort grand, ayant environ 30 lieues du nord au sud, & dix du couchant au levant. * *Cartes géographiques.*

WETERAVIE, est un grand pays de la basse partie du cercle du haut Rhin, ou de la Hesse prise en général. La Wétéravie prend son nom de la petite riviere de Wetter, & elle s'étend du sud au nord depuis la Franconie & la source du Kintzing, jusqu'au duché de Berg en Westphalie, ayant au couchant les électorats du Rhin, & au levant la Hesse & l'abbaye de Fulde. Ce pays est divisé par la riviere de Lohn en deux parties. La méridionale, qui est la *Weteravie propre*, comprend le bas comté de Catzenellebogen, celui de Nassaw propre, ceux de Dietz, d'Idestein, de Wisbaden, de Weilburg, de Solms, du haut Isembourg, ou de Budingen, & d'Hanaw, avec les villes impériales de Wetzlar, de Fridberg, de Gelnhausen & de Francfort, à quoi quelques-uns ajoutent le comté d'Erpach, que d'autres mettent en Franconie. La Wétéravie septentrionale porte le nom de Westerwald, & contient plusieurs états. *Voyez* WESTERWALD.

☞ WETIN, moine de Richenou, au IX siécle, étoit issu d'une famille noble, & se trouvoit parent de Grimalde, abbé de S. Gal, & archichapelain du palais. Il fut d'abord chanoine, & quitta ensuite cet état pour embrasser la vie monastique à Richenou, près Constance. Il y fut chargé du soin des écoles, & remplit cette place avec beaucoup de réputation. Walafride Strabon fut un de ses disciples. Dans la maladie dont il mourut, il eut une vision tout-à-fait extraordinaire sur le purgatoire & le séjour des bienheureux. Hetton, son abbé, écrivit la relation de cette vision, & ensuite Walafride Strabon mit en vers ce qu'Hetton en avoit écrit en prose. Wetin mourut la nuit qui suivit celle où il avoit eu sa vision, le 3 novembre 824. Il avoit composé une vie de S. Gal, qui est encore manuscrite, & que D. Mabillon dit avoir vue en Allemagne. Elle commence par ces mots, *Fuit vir nobilitate pollens:* ce que nous remarquons pour distinguer cette vie d'une autre du même saint, composée par Walafride Strabon. * D. Rivet, *hist. litt. de la Fr.* tome IV.

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) bourguemestre de Basle en Suisse, y naquit le 27 d'octobre 1594. Il fit de bonnes études dans sa jeunesse, apprit les langues, & passa en 1616 au service des Vénitiens en qualité de capitaine commandant. Revenu à Basle, il y fut admis dans le conseil de la ville en 1620, & de dégré en degré il parvint en 1635 au tribunat, & en 1645 au consulat. Il s'est trouvé à plus de cent diétes ou conférences des cantons Suisses, & s'est aquitté avec honneur de plusieurs commissions importantes auprès des puissances étrangeres. Lorsque la liberté & la souveraineté des Suisses furent traitées de problême, il fut envoyé au nom des cantons sur la fin de 1646, à la paix de Westphalie, à Munster & à Osnabrug, pour ménager les intérêts des Suisses, & il réussit à la satisfaction de ceux qui l'avoient employé. Il obtint qu'on inférât un article exprès au sujet des Suisses dans l'acte de paix en 1648: mais l'effet que l'on attendoit de cette concession, tardant à suivre, les cantons le députerent en 1650 avec un autre auprès de l'empereur Ferdinand III, & cette derniere négociation fit hâter ce que l'on desiroit. L'empereur témoigna beaucoup de bienveillance à M. Wetstein, & le mit au rang des nobles de l'empire, lui & tous ses descendans de l'un & l'autre sexe. M. Wetstein avoit acquis l'estime & la confiance de tous ses compatriotes & même des étrangers, & il méritoit l'une & l'autre par sa droiture, ses lumieres, son amour pour la paix, son zèle pour le bien public. Il mourut le 12 d'avril 1666. Il a laissé trois fils, Jean-Rodolphe, qui suit; *Jean-Jacques*, né le 9 de septembre 1621, qui fut membre du conseil des deux cens, assesseur de la justice, & administrateur du change de la ville & de la monnoie, & mourut le 24 de mars 1693; *Jean-Frédéric*, né le 7 de juillet 1632, qui fut préteur du petit Basle, ensuite conseiller & vicaire du préteur du grand Basle, membre du conseil privé & bailli de Riehen, & qui après avoir été envoyé à différentes diétes des Suisses, & employé en plusieurs légations auprès des puissances étrangeres, mourut au retour de la conférence d'Arau, le premier février 1691, laissant entr'autres *Jean-Rodolphe*, qui fut conseiller & scholarque, & qui étoit en 1734 consul. * *Mém. du temps.*

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) *fils aîné du précédent*, né en 1614, après avoir pris ses dégrés académiques en philosophie, prit le parti de la théologie, & fut examiné pour le ministère en 1634. Il fut fait professeur en grec en 1636, & en 1637 il vint en France, & parcourut ensuite l'Angleterre & les Pays-Bas, & par-tout il vit les savans les plus distingués & en fut aimé. Il entretint depuis un commerce de lettres avec plusieurs, sur-tout avec les théologiens de la Suisse. Après avoir professé le grec pendant sept ans, on lui donna la chaire de l'*organum* d'Aristote, & il fut fait bibliothécaire. Il prit le degré de docteur en théologie en 1649, & en 1655 on le fit professeur en théologie. Comme il étoit versé dans la lecture des peres, il communiqua beaucoup de remarques à Gaspard Suicer qui travailloit alors à son *Thesaurus ecclesiasticus*, qui est si estimé. Ce fut de son temps que l'on introduisit dans l'église de Basle la formule du *consensus*, à laquelle il s'opposa autant qu'il put, qu'on l'exemta en effet de signer, mais qui ne fut abolie qu'après sa mort par l'autorité ecclesiastique & séculiere. M. Wetstein mourut le 11 de décembre 1684. On a de lui quelques ouvrages, comme une explication latine sur le verset 14 du chap. 8 de l'épitre de S. Paul aux Romains; une édition des discours de Marc Diadochus contre les Ariens, avec une version latine; le traité d'Origène de la priere, &c. Il a encore publié une édition de Vincent Bandelli, sur la conception de la sainte Vierge, en latin; une réponse à Dorscheus; une dissertation sur sainte Ursule & les prétendues onze mille vierges, que l'on dit avoir été compagnes de son martyre. On a aussi de lui un grand nombre de dissertations théologiques. Il a laissé sept fils & deux filles. Nous allons parler de *Jean-Rodolphe*, & de *Jean-Henri*. * *Mémoires du temps.*

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) fils du précédent, docteur & professeur en théologie à Basle en Suisse pour l'explication du nouveau testament, naquit le 1 septembre 1647. A l'âge de 13 ans, son pere l'envoya à Zurich pour y faire ses études. De retour dans sa patrie, il y reçut les dégrés de bachelier, puis de docteur en philosophie. Il passa de-là à l'étude de la théologie. Il n'avoit pas encore vingt ans accomplis, qu'il disputa la chaire de professeur en grec, & il l'eut emportée, si on n'eût eu égard à l'âge de son antagoniste, qui étoit déja d'un âge avancé, & qui pour épouvanter notre jeune homme, lui proposa à interpréter un vieux jargon composé de mots grecs surannés, tirés de tout ce qui se trouve de plus barbare dans les plus anciens auteurs Grecs: ce que le jeune Wetstein démêla parfaitement. Il fut reçu peu de temps après ministre. Il entreprit ensuite de voyager, & le fit en homme habile, ramassant par-tout des trésors dans les bibliothéques & ailleurs, dont il fit un bon usage dans la suite. Il alla en France, en Angleterre, & passa de-là en Hollande. Il se proposoit de voir dans ce dernier lieu, comme il avoit fait ailleurs, tout ce qu'il y avoit de savans: mais étant à Leyde, il trouva cette ville affligée d'une maladie contagieuse, & presque tous les professeurs ou morts, ou malades ou languissans. Cela l'obligea d'y faire très-peu de séjour. Il y contracta même une fiévre, dont les médecins lui prédirent qu'il ne guériroit que dans sa patrie. Il s'y rendit au plutôt, & ne put voir l'Allemagne qu'en passant. Il n'étoit pas encore guéri qu'il s'occupa à lire, à examiner, à conférer, & à ajouter ses notes au manuscrit du *nomocanon* de Photius, qu'on trouve dans la bibliothéque de Basle, joint aux commentaires de Zonare & de Balsamon sur les canons des conciles, qu'il communiqua à Jean Fell évêque d'Oxford, qui travailloit à donner au public une nouvelle collection des anciens canons. Après cela, on lui conféra successivement diverses charges. Il eut d'abord la commission d'enseigner la logique à la place de Samuel Burchard, ce qu'il fit pendant un an & demi. Cependant il forma & entretint un grand commerce de lettres avec la plupart des savans de l'Europe. En 1673, il publia à Basle le dialogue d'Origène contre les Marcionites, avec l'exhortation au martyre, & la lettre à Africanus touchant l'histoire de Susanne, qu'il tira le premier des manuscrits grecs; y ajouta des notes, des tables, des variantes avec ses conjectures; cet ouvrage lui acquit beaucoup de réputation. On vit ensuite paroître de lui une harangue sur les alliances; trois sur la fidélité des Suisses, contre un libelle qui avoit pour titre

la Suisse démasquée ; deux sur les malheurs de l'exil, & sur les consolations contre ces malheurs ; & neuf sur la prononciation de la langue grecque, imprimées à Basle en 1680, *in*-8°. Il nous auroit donné d'autres ouvrages, & sur-tout une édition d'Homere, & un traité sur les sermons des anciens chrétiens, & applaudissemens publics que le peuple donnoit aux prédicateurs pendant leurs sermons, quoique Ferrarius ait déja traité ce sujet ; mais il fut attaqué d'une si grande maladie sur les yeux, qui lui dura le reste de sa vie, qu'il avoit presque perdu la vue, ce qui l'empêcha de lire & d'écrire : mais cela n'empêcha pas que sa patrie ne lui confiât les honneurs qu'il méritoit. On lui avoit confié la charge de professeur en grec, quand son pere tomba en apoplexie, dont il mourut au bout d'un an. Il disputa alors la chaire en théologie que son pere avoit occupée, & l'obtint après avoir été créé docteur dans la même faculté. Il eut la commission d'expliquer les lieux communs & la controverse. Quand ses yeux ne lui permirent plus de lire, ni d'écrire, il occupa les étudians à soutenir publiquement des thèses qu'il leur faisoit composer à eux-mêmes, & à s'exercer dans la prédication. Il composa pourtant deux disputes lui-même ; l'une sur l'histoire de Susanne, l'autre sur les prophétes. Il mourut le 21 du mois d'avril 1711, laissant entr'autres enfans deux fils qui n'étoient pas encore pourvus. * *Voyez l'oraison funébre de M.* Wetstein, *par M.* Iselin, *professeur en théologie à Basle.*

WETSTEIN (Jean-Henri) *frere du précédent*, né à Basle le 15 de mars 1649, s'appliqua aux langues dès sa jeunesse, & ensuite à l'imprimerie & à la librairie, qu'il a exercées avec beaucoup d'honneur & de distinction. Il se fixa à Amsterdam en Hollande. Il avoit une correspondance très-étendue, qui lui étoit d'autant plus facile, qu'il entendoit & qu'il écrivoit toutes les langues de ceux avec qui il avoit affaire, ou qui étoient en liaison avec lui. Il a procuré un grand nombre d'éditions excellentes de bons ouvrages, & il en a accompagné un grand nombre de préfaces savantes de sa composition. Il mourut le 4 d'avril 1726, laissant deux fils qui ont continué son commerce. * *Mémoires du temps.*

WETTHERSETUS (Richard) Anglois, surnommé *Cantabrigiensis*, à cause des bons services qu'il rendit à l'université de Cambridge, dont il fut chancelier, vivoit vers l'an 1350, sous le regne d'Edouard III, roi d'Angleterre. Nous n'avons que les titres de plusieurs ouvrages qu'il a composés : *Summa sacerdotalis, seu speculum ecclesiasticorum ; De sacramentis ecclesiæ, lib. I ; Opus insigne homiliarum ; De vitiis & virtutibus, lib. I ; De computo mathematico, lib.* 1. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WETTENHAUSEN, abbaye de chanoines réguliers de S. Augustin, fondée l'an 982, par Conrad & Gautier, comtes de Rockenstein. Elle est située dans la Souabe, sur la petite riviere de Carnlach, à une lieue de la ville de Burgaw vers le midi. * Mati, *dict.*

WETTIN, bourg avec un comté de même nom. Il est dans le cercle de Leipsick en Misnie sur la Sala, aux confins du comté de Mansfeld, & de la principauté d'Anhalt. Les anciens comtes de Wettin descendus du fameux Wittekind, duc ou roi des Saxons, sont la tige des anciens marquis de Misnie, maintenant ducs de Saxe. * Mati, *diction.*

WETZLAR, ville d'Allemagne, située dans le landgraviat de Hesse, sur la riviere de Lohn, à dix lieues de Francfort vers le nord. Wetzlar est une ville impériale & libre. Cependant le landgrave de Hesse-Darmstad en est prélat, & y fait exercer la justice en son nom depuis l'an 1613. Les guerres ont fait que la chambre impériale qui siégeoit à Spire, y a été transférée. * Baudrand. *Mémoires du temps.*

WEXFORD, ville & comté d'Irlande, dans la province de Lagénie. L'évêque de Fernes y fait sa résidence.

WEXSIO, petite ville de la Smalande en Suéde. Elle a un évêché suffragant d'Upsal, & est située à quelques lieues de Calmar vers le couchant. * Mati, *dict.*

WEYDE (Roger-Vander) *cherchez* ROGER DE BRUXELLES.

W H

WHARTON (Henri) né vers l'an 1664, à Worstéad dans le comté de Norfolck en Angleterre, où son pere fut quelque temps curé, étudia à Cambridge, y fut reçu maître-ès-arts, & y prit les ordres à l'âge de 22 ans. L'archevêque Sancroft qui les lui conféra, le mit un an après au nombre de ses chapelains, & lui donna dans la suite le rectorat de Chartam dans le comté de Kent, & la cure de Minster dans l'isle de Thanet. Il mourut le 15 de mars 1694, & fut enterré dans l'église de S. Pierre à Westminster. Quoique M. Warthon soit mort à trente-un ans, & qu'il ait été occupé beaucoup des fonctions que demandoient ses emplois, il a beaucoup écrit, & la plupart de ses ouvrages contiennent bien des recherches. On connoît les suivans : 1. Traité du célibat du clergé, dans lequel on examine son origine & ses progrès, en anglois, à Londres, 1688, *in*-4°. Il est pour le mariage des ecclésiastiques. 2. Le miroir ecclésiastique considéré dans ses faux raisonnemens & dans ses fausses citations, en anglois, à Londres 1688. C'est un ouvrage de controverse. 3. L'enthousiasme de l'église romaine démontré par quelques remarques sur la vie d'Ignace de Loyola, en anglois, à Londres, 1688. 4. Echantillons de quelques erreurs & de quelques défauts qui se trouvent dans l'histoire de la réformation de l'église d'Angleterre, écrite par M. Burnet, &c. à Londres, en anglois, *in*-8°. 1693. M. Burnet y a répondu dans une *lettre* adressée à Guillaume Lloyd, évêque de Coventry & de Litchfiel, & imprimée en anglois à Londres, 1693. 5. Défense de la pluralité des bénéfices, en anglois, 1694, *in*-8°. L'auteur y plaidoit pour lui-même dans cette cause : mais son écrit a été réfuté par un autre qui parut aussi en anglois à Londres en 1694, *in*-8°. Outre ces ouvrages anglois, M. Wharton a donné en latin, 1. une appendice à l'histoire littéraire de M. Cave, à la suite de laquelle on trouve cette addition. 2. *Jacobi Usserii Armachani archiepiscopi historia dogmatica controversiæ inter orthodoxos & pontificios de scripturis & sacris vernaculis nunc primùm edita.* On trouve aussi deux dissertations d'Usserius sur les ouvrages du faux Denys & les lettres aux Laodiciens. Wharton a mis ces ouvrages en ordre, & y a fait des additions, à Londres, 1694, *in*-4°. 3. *Anglia sacra, sive collectio historiarum .... de archiepiscopis Angliæ, ad annum* 1540, à Londres, 1691, *in-folio*, deux volumes. L'éditeur devoit donner un troisiéme volume, que sa mort si prompte l'a empêché de publier. Dans ce qu'il a donné il supplée à ce que n'ont pas dit les historiens qu'il publioit. C'est un bon ouvrage. 4. *Historia de episcopis & decanis Londinensibus & Assavensibus, ad annum* 1540, avec un recueil servant de preuves à cette histoire, à Londres, 1695, *in*-4°. La préface n'est point de Wharton. Il a encore donné en anglois l'histoire du procès fait à Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi, écrite par lui-même dans sa prison, avec un journal de sa vie & un recueil de piéces qui y ont rapport, à Londres, 1695, *in-fol.* Explication abrégée de la sainte céne, écrite par Nicolas Ridley, évêque de Londres, pendant sa prison, avec quelques dissertations sur le même sujet : traité où l'on prouve que l'écriture est la régle de la foi, écrit vers l'an 1450, par Reginald Peacock, évêque de Chichester. * Wood, *Athenæ Oxonienses, tome II*, &c.

WHEAR (Degoreus) professeur Anglois en histoire, né à Jacobstove en Cornouaille vers la fin du XVI siécle, prit le degré de maître-ès-arts à Oxford en

1600, & fut ensuite membre du collége d'Exester. En 1608, il entreprit un voyage dans les pays étrangers, & à son retour en Angleterre, il entra dans la faveur du lord Chandois, puis de Thomas Allen, qui le recommanda au célébre Cambden, lequel le nomma premier lecteur dans la chaire d'histoire qu'il venoit de fonder à Oxford. Peu de temps après il fut nommé aussi préfet du collége de Glocester. Il s'aquitta de ce double emploi avec distinction jusqu'à sa mort arrivée en 1647. Il est auteur des *Relectiones hyemales de modo legendi historias*, qui fut bien reçu, & que l'on a souvent réimprimé & augmenté. New en a donné une nouvelle édition depuis 1700, à Tubingue avec trois additions. On a encore de Whear *Oratio auspicalis; Parentatio Guillelmi Cambdeni; Dedicatio imaginis Cambdenianæ.* * *Mémoires du temps.*

WHELOCUS (Abraham) grand philologue, & fort versé dans les langues orientales, né à Whit-Churchlen dans le Shropshire, étudia à Cambridge, y fut professeur en langue arabe & en saxon, & bibliothécaire public. Il y mourut vers l'an 1654. Ce fut lui qui excita le célébre Thomas Hyde à étudier le persan, l'arabe & les autres langues que ce dernier a si bien possédées, & il lui en donna les premiers principes. On a de Whelocus une version persane des quatre évangélistes, avec une version latine & des remarques. Elle est différente de celle qui est dans la polyglotte de Walton, & approche plus de l'original grec. Sa version latine est aussi estimée. Ses remarques, quoique souvent singulieres, montrent une grande connoissance des langues orientales, mais elles ne vont que jusqu'au dix-septiéme chapitre de S. Matthieu. L'ouvrage n'a été publié qu'après sa mort, par les soins & aux dépens de Thomas Adams, à Londres en 1657. En 1644, Whelocus avoit donné l'histoire ecclésiastique d'Angleterre par Bede, en latin, avec la paraphrase saxonne d'Alfred & de savantes remarques, à Cambridge. * *Voyez* Cave, *historia litteraria*, &c. Crowæus dans sa notice des auteurs qui ont travaillé sur l'écriture sainte, &c.

WHETAMSTED (Jean) qui est aussi nommé *Frumentarius*, Anglois, & religieux de S. Benoît, vivoit vers l'an 1440, & se trouva aux conciles de Pavie & de Sienne, sous Martin V. Il a écrit divers ouvrages, dont on poura voir le dénombrement dans Pitséus.

WHICHCOT (Benjamin) étoit un théologien Anglois, né en Shropshire le 11 de mars 1609, d'une famille connue, qui étudia à Cambridge, où il obtint une place au collége d'Emanuel, & qui dirigea d'abord les études de plusieurs jeunes gens de famille distinguée. Il fut ensuite préfet du collége du roi à la place du docteur Collins, professeur en théologie, qui avoit été déposé, & avec qui il partagea volontairement le revenu de sa charge. Apres avoir aussi prêché à Cambridge, & s'être servi de son crédit auprès des parlementaires en faveur de plusieurs personnes, il vint à Londres, où il fut prédicateur de Black-Friars, & enfin il succéda à Mitton auprès de Cambridge au docteur Wilkins qui avoit été nommé à l'évêché de Chester. Il étoit fort charitable, modeste, d'un jugement solide, d'une conversation douce & agréable, & fort modéré. Il a fait des legs considérables aux colléges, à la bibliothéque de Cambridge & aux pauvres. Il tenoit pour la liberté de conscience. Il mourut à Cambridge au mois de mai 1683, chez le docteur Cudwort, son ami. Jean Tillotson prononça son oraison funébre, qu'il faut consulter. Le docteur Jeffery ramassa ses sermons & ses discours de pratique, & les publia en quatre volumes *in*-8°.

WHITBY, bourg & port de mer d'Angleterre, dans le nord du comté d'Yorck, près de l'embouchure de la riviere d'Esk dans l'Océan. Il a beaucoup de vaisseaux qui lui appartiennent, a un bon pont sur la riviere, une maison pour la douane, & fait beaucoup de négoce en beurre & en alun. * *Dict. angl.*

WHITBY (Daniel) auteur Anglois, fort connu par ses ouvrages & la singularité de ses opinions, étoit né à Rusden dans le comté de Northampton, où son pere étoit ministre, vers l'an 1638. Il entra au collége de la Trinité à Oxford en 1653, âgé de 15 ans, y fut reçu maître-ès arts en 1660, & en devint membre en 1664. Il fut ensuite chapelain de Seth, évêque de Salisbury, qui lui donna une prébende dans sa cathédrale en 1668. Au commencement de septembre 1672, il fut chantre de cette église, prit le 13 du même mois le degré de docteur en théologie, & fut aussi docteur de S. Edmond de Salisbury. Il mourut en 1726, âgé de 88 ans. C'étoit un homme fort attaché à l'étude. Il avoit d'abord combattu avec zéle le socinianisme & l'arianisme, & sur la fin de ses jours il se déclara avec la même vivacité pour l'arianisme. Il a beaucoup écrit, & sur-tout contre l'église romaine, à qui il a imputé tout ce qu'elle ne croit ni n'enseigne. C'étoit un effet de la force de ses préjugés. Ses ouvrages sont: 1. *La nouveauté de la doctrine romaine*, en anglois, à Londres 1664, *in*-4°. C'est une réplique à ce que Serenus Cressy, catholique, avoit répondu au sermon du docteur Pierce sur la régle primitive de la réformation, prêché devant le roi d'Angleterre le 1 février. 1662. 2. *Réponse à* LA VOIE SURE, &c. en anglois, à Oxford, 1666. *La voie sure dans le christianisme*, étoit un ouvrage anglois d'un missionaire catholique nommé Jean Sergeant, qui avoit joint à cet écrit trois appendices, dont l'une étoit contre le premier ouvrage de Whitby, qui se défendit par celui dont on vient de parler. Il joignit à sa réponse une autre *Réponse à cinq questions proposées par un catholique romain.* 3. Essai où l'on tâche de prouver la certitude de la foi chrétienne en général, & de la résurrection de Jesus-Christ en particulier, en anglois, à Oxford, 1671, *in*-8°. 4. Le docteur Stillengfleet ayant publié en 1671, un discours où il accusoit calomnieusement l'église romaine d'idolatrie, Thomas Godden, missionaire catholique de Londres, mort à la fin de novembre 1688, réfuta ce discours. Whitby en prit la défense contre Godden, dans un nouveau *Discours sur l'idolatrie romaine*, en anglois, à Londres, 1674. 5. L'absurdité & l'idolâtrie de l'adoration de l'hostie, prouvées, &c. en anglois, à Londres, 1679. Appendix contre la transsubstantiation, avec quelques réflexions sur un livre intitulé: *Le guide des controverses*, &c. en anglois, à Londres, 1679. *Le guide* avoit pour auteur Abraham Woodhead, catholique Anglois, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de controverses, mort en 1678. 7. Sermon prêché dans l'église cathédrale de Salisbury en 1680, sur le verset 5 du troisiéme chapitre de la deuxiéme épître à Timothée, en anglois, à Londres, 1685. 8. Le conciliateur protestant, &c. en anglois, à Londres 1683. L'université d'Oxford condamna ce livre le 21 de juillet 1683, & il fut brulé par les mains du maréchal de cette université, & réfuté par plusieurs auteurs. Whitby en donna cependant une deuxiéme partie, mais où il tâcha d'appaiser les esprits irrités de la premiere, en anglois, à Londres, 1683. 9. Abrégé de morale, en latin, à Oxford 1684, & à Londres, 1724, avec des corrections & augmentations. 10. Réfutation de la pratique ordonnée par le concile de Trente, & usitée dans l'église romaine, de célébrer l'office divin en langue latine, à Londres 1687, en anglois. 11. La faillibilité de l'église de Rome démontrée, &c. en anglois, à Londres, 1687. 12. Traité où l'on démontre que l'église de Rome & ses conciles ont erré, &c. en anglois. 13. Traité des traditions, &c. en anglois, à Londres, 1688. 14. Considérations sur la prestation de serment d'allégeance au roi Guillaume & à la reine Marie, à Londres, 1689. 15. Traité des traditions, deuxiéme partie, en anglois, à Lon-

dres, 1689. 16. Sermon prêché devant la milice du comté de Wilt, lorsqu'elle alloit marcher contre le duc de Montmouth, &c. en anglois, à Londres, 1685. 17. Sermon prêché à l'élection du maire de Salisbury, &c. en anglois, à Londres, 1685. 18. Discours sur la vérité & la certitude de la foi chrétienne &c. en anglois, à Londres, 1691. 19. Traité de la divinité de Jesus-Christ contre les Ariens & les Sociniens, en latin, à Oxford, 1691. 20. Paraphrase & commentaire sur toutes les épîtres du nouveau testament en anglois, à Londres, 1700. 21. Paraphrase & commentaire sur le nouveau testament, en anglois, à Londres, 1703, deux volumes *in folio*. La paraphrase sur les épîtres s'y trouve réunie. M. le Clerc, maltraité dans ce commentaire, s'en plaignit, & Whitby répondit par une lettre qui est dans la Bibliothéque choisie, tome IV. 22. Discours de la nécessité & de l'utilité de la révélation chrétienne, &c. en anglois, à Londres, 1705. 23. Discours sur le sens des termes d'élection & de réprobation, sur l'étendue de la rédemption de Jesus-Christ, sur la grace, &c. en anglois, à Londres 1710. Jean Edward qui soutenoit la prédestination absolue, attaqua cet ouvrage dans son traité intitulé: *Veritas redux*, &c. & Whitby y répondit d'abord par une addition jointe à son discours, & ensuite par quatre autres discours, en anglois, à Londres, 1710. 24. *Tractatus de imputatione divina peccati Adami posteris ejus universis in reatum*, à Londres, 1711. Cet ouvrage est contre la doctrine du péché originel. Jonathan Edward l'ayant attaqué, Whitby y fit une longue réponse, qui parut à Londres en anglois en 1712. 25. *Examen variantium lectionum Joannis Millii in novum testamentum*, à Londres 1710, *in-folio*. 26. *Dissertatio de sacræ scripturæ interpretatione secundùm patrum commentarios*, &c. à Londres 1714. Rien de plus ridicule que ce que l'on trouve dans cet ouvrage, où il semble que l'auteur n'a cherché lui-même qu'à tourner les peres de l'église en ridicule. 27. Sermon où l'on prouve que la raison doit être notre guide dans le choix d'une religion, &c. L'auteur veut faire ici le philosophe, & ce discours ne montre que la foiblesse de son esprit & de ses raisonnemens. Cet écrit en anglois fut imprimé à Londres, *in*-8°. 28. *Irrisio Dei Panarii Romanensium*, &c. en anglois, 1715. C'est encore contre le sacrement de l'eucharistie, que l'auteur attaque de la maniere du monde la plus extravagante. 29. *Dispositiones modestæ in clarissimi Bulli defensionem fidei Nicanæ*, à Londres 1718. C'est une mauvaise censure d'un bon ouvrage. 30. Douze sermons sur diverses matieres, en anglois, à Londres 1726. 31. Les dernieres pensées de M. Whitby, contenant diverses corrections de divers endroits de ses commentaires sur le nouveau testament, avec cinq discours sur le même sujet, en anglois, à Londres, 1727. C'est une rétractation impie de ce qu'il avoit dit de judicieux & de vrai dans ses premiers ouvrages en faveur du mystère de la sainte Trinité. Cet ouvrage fut imprimé après sa mort, pour se conformer à l'ordre qu'il en avoit donné, & l'on a achevé de le deshonorer en exécutant fidélement cet ordre insensé. * Wood *Athenæ Oxonienses*, tome II, pag. 1068. La bibliothéque angloise, *tome IV*, & *tome XIV*, *pag.* 278. Le *Journal littéraire*, *tome VI*. La *Bibliothéque ancienne & moderne*, & la *Bibliothéque choisie* de Jean le Clerc, en plusieurs endroits, &c.

WHITE (Thomas de) philosophe Anglois, *cherchez* ALBIUS.

WHITE (*Stephanus Vitus*) Jésuite célébre, & docteur en théologie, étoit natif d'Irlande. Il écrivit quelques piéces historiques concernant l'Irlande, où il réfute avec beaucoup de sagacité & d'érudition les calomnies & les flétrissures scandaleuses dont *Girard Cambrensis* a pris à tâche de noircir les Irlandois, afin de couvrir une partie des violences & des exactions que les premieres colonies angloises sous Henri II, ont exercées sur ce peuple, qui s'étoit mis sous la protection de ce prince politique. M. Lynch, archidiacre de Tuam, avoit ces traités entre les mains en manuscrit seulement & fort imparfaits, y en ayant eu une partie de perdu. C'est ce qui en empêcha aussi la publication, qu'on avoit desirée avec d'autant plus d'empressement, que le savant Usserius, juge très-compétent en pareille matiere & point du tout suspect en faveur d'un Jésuite, en fait un portrait des plus avantageux, l'appellant *un homme d'un savoir exquis, non-seulement dans les antiquités de sa patrie; mais aussi dans celles des autres nations*. On ne sait pas le lieu particulier de sa naissance, ni l'année de sa mort.

WHITE (*Petrus Vitus*) naquit à Waterford en Irlande. Après avoir étudié quelques années à Oxford, il y fut élu membre, ou *socius* du collége d'Oriel, en 1551, & prit ses dégrés de maître-ès-arts en 1555. De retour dans sa patrie, dès le commencement du regne de la reine Elizabeth, il ouvrit une école dans Waterford, qui devint très-célébre par le concours prodigieux d'enfans des meilleures familles, qui venoient de toutes les parties du royaume pour se mettre sous sa discipline. Il mérita le surnom d'*heureux maître de Momonie*. Il fut promu au doyenné de l'église de Waterford par la résignation & le crédit de M. *Patrice Walsh*, évêque de Waterford & de Lismore. Ce prélat se sentant accablé d'années & d'infirmités, supplia le gouvernement le 15 de juin 1566, de le décharger de ce doyenné, en se désignant pour successeur M. *Pierre Withe, comme étant un homme très-savant, décoré d'honneurs académiques & d'une conduite sage & vertueuse, par les soins & travaux de qui une grande partie de la jeunesse des deux comtés de Waterford & de Dublin a beaucoup profité dans les sciences & dans la vertu*. Sur cette recommandation il fut expédié un *congé d'élire* au chapitre de Waterford le 22 dudit mois, le priant de procéder sans délai à l'élection dudit *White*. Mais peu de temps après il fut dépouillé de ce bénéfice, parcequ'il avoit refusé de se soumettre aux innovations introduites par Elizabeth. Il continua néanmoins à régenter son école, ce qu'on regardoit alors en Irlande comme un emploi très-honorable & très-utile: car par-là les enfans des grands seigneurs & des gentilshommes Irlandois du parti catholique, qui faisoit alors la nation presque entiere, avoient la commodité d'être instruits aussi bien dans la religion que dans les connoissances humaines. Il sortit de l'école de ce vertueux & zélé ecclésiastique nombre de gens qui devinrent dans la suite l'ornement de leur nation. Tels furent *Richard Stanihurst*, *Pierre Lombard* & quantité d'autres. Il vécut jusqu'à la fin du regne d'Elizabeth: mais on ne sait pas le temps précis de sa mort. Il avoit plutôt employé son temps à faire de bons écoliers que des livres. Ceux qui nous restent de sa façon ont tous rapport à la profession qu'il exerçoit. En voici la liste suivant Stanihurst, un de ses disciples. *Epitomen in copiam Erasmi. Epitomen figurarum rethoricarum. Annotationes in orationem pro T. A. Milone. Annotationes in orationem pro Archia poëta. Epigrammata diversa*.

WHITE (Richard) *cherchez* VITUS.

☞ WHITELOKE (Bulstrode) habile politique & jurisconsulte Anglois, naquit à Londres en 1605. Il se signala dans le parlement d'Angleterre, fut garde de la bibliothéque & des médailles du roi en 1649, & ambassadeur en Suéde en 1653. A son retour en 1659, il devint président du conseil d'état, & eut diverses autres charges importantes. Il mourut en 1676. Ses harangues, ses *Mémoires sur les affaires d'Angleterre*, & plusieurs autres de ses écrits, ont été imprimés. Les Anglois disent de lui ce que Cornelius Népos dit de Porcius Caton, *qu'il étoit un habile homme d'état*,

d'état, un savant jurisconsulte, un grand commandant, un excellent orateur, & un vraiment homme de lettres. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

WHITGIFT (Jean) le troisiéme des prélats qui occuperent le siége de Cantorberi sous le regne de la reine Elizabeth, naquit à Grimsby dans la province de Lincolne, l'an 1530. Un de ses oncles qui étoit abbé dans la même province, eut soin de son éducation pendant son enfance. Ensuite il l'envoya à Londres pour y continuer ses études, & de-là à l'université de Cambridge en 1548 & 1549. Tant que la reine Marie vécut, il n'osa découvrir sa haine contre la religion catholique; mais se trouvant en liberté sous Elizabeth de professer extérieurement ce qu'il pensoit, il se déclara, reçut les ordres en 1560, & s'adonna à la prédication. Il fut sucessivement chapelain de Cox, évêque d'Ely, qui lui avoit déja donné un bénéfice dans la province de Cambridge, & de la reine Elizabeth. Il fut admis au degré de bachelier en théologie l'an 1563. La même année il fut fait professeur en theologie, & en 1567 il fut reçu docteur. Dans ses leçons & dans ses thèses, il montra toujours un zèle bien amer contre l'église romaine: mais c'étoit là la voie sure pour s'avancer sous la reine Elizabeth: aussi Whitgift depuis son doctorat monta toujours de dégrés en dégrés jusqu'aux plus hautes dignités. Il fut dans une même année successivement, principal du collége de Pembroke & de celui de la Trinité, & professeur royal en théologie. En 1568, on le fit prébendaire d'Ely: en 1572, doyen de Lincoln: en 1576, évêque de Vorchester, & en 1538, archevêque de Cantorberi. Il se montra toujours ennemi des *Puritains*, & il fit plusieurs ouvrages contre eux. Il dressa aussi plusieurs articles contraires à leur doctrine, mais conformes à celle des épiscopaux d'Angleterre, & voulut obliger leurs ministres de les souscrire: & sur leur refus, il les suspendit du ministère. Cette affaire alla loin; les Puritains irrités le traverserent autant qu'il fut en leur pouvoir, & Whitgift de son côté ne cessa de les poursuivre, & de faire contre eux des ordonnances qui ne devoient pas leur plaire. Ce prélat soutint avec le même zèle les droits du clergé contre la cour d'Angleterre, sur-tout dans une occasion où cette cour vouloit établir des commissaires, pour savoir exactement quelle étoit la juste valeur de chaque bénéfice du royaume, sous prétexte d'augmenter les revenus de la reine. Il écrivit fortement au grand trésorier contre ce dessein, & il le fit échouer. On ne pensa plus à augmenter les finances aux dépens du clergé. En 1595, il écrivit à Beze une longue lettre, dans laquelle il le blâme d'avoir encouragé les Puritains par ses lettres & par ses livres à déchirer l'église anglicane. La reine Elizabeth étant morte au mois de mars 1603, ce fut Whitgift qui couronna Jacques I, successeur de cette princesse. Ce prélat mourut lui-même l'année suivante 1604, le 29 de février, dans son palais de Lambeth. Le roi lui fit visite pendant sa maladie. * Histoire de Jean Whitgift, par M. Strype, à Londres, 1718, *in-folio. Biblioth. angl. tom. V, II part. pag. 326*, &c.

W I

WIBAULD ou WIBOLD, abbé de Stavélo & de Corbie, a été un des hommes les plus célébres du XII siécle. Il étoit originaire de la famille noble des seigneurs du Pré, & l'on croit qu'il étoit de Liége. Il eut deux freres & une sœur, Erebert, Erlebold, & *Havidis*, qui méritent que l'on en fasse mention. Erebert, qui avoit une charge considérable auprès du roi Conrad, se croisa, & suivit ce prince dans la Palestine l'an 1148. Protecteur infatigable du monastère de Stavélo, son zèle pour cette maison lui attira plusieurs affaires, & lui causa plusieurs pertes, entr'autres celle de son château ou fort, dont on le dépouilla, comme on le voit par une lettre du pape Céléstin II, à Alberon, évêque de Liége, imprimée dans la *Collectio amplissima veterum monumentorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, pag. 117, tom. II. Erlebold embrassa la vie monastique dans le couvent de S. Laurent de Liége, d'où il passa dans le monastère de Stavélo, où il fit paroître beaucoup de vertu sous la conduite de son frere Wibauld, à qui il succéda en 1158, & depuis il fut employé en diverses légations honorables, dont il s'aquitta avec beaucoup de gloire. Il se démit de l'abbaye de Stavélo en 1192, pour vivre comme simple religieux, & mourut peu après. *Havidis* se fit aussi religieuse dans le monastère de Gerisheim, dont elle fut abbesse vers l'an 1150. Pour revenir à Wibauld, il fut élevé dès son enfance dans le monastère de Stavélo, & il y fut élevé non-seulement dans la piété, mais aussi dans les lettres sous le vénérable Reinard, qui étoit chargé de diriger les études de ceux que l'on instruisoit dans cette abbaye. Reinard eut toujours une grande affection pour Wibauld, en qui il remarquoit une grande capacité, & des talens peu communs, joints à une vertu solide. Ce fut pour cultiver en lui ces talens, qu'on l'envoya aux écoles de Liége pour s'y perfectioner dans ce qu'il avoit appris à Stavélo, & y faire des études plus profondes. Il y fit en peu de temps de grands progrès dans la dialectique, la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie & l'astronomie. Il fréquentoit encore ces écoles en 1115, comme on le voit par sa lettre écrite au pape Eugène vers l'an 1152. Mais dès-lors il méditoit de se retirer dans quelque solitude; & après avoir hésité quelque temps sur le choix, il se détermina pour celle de Walciodore, qui étoit alors très-célébre, & gouvernée par l'abbé Widric. Cet abbé réjoui de cette acquisition, chargea Wibauld de la direction des écoles de son monastère. Mais les moines de Stavélo, fâchés de le perdre, le solliciterent si vivement de retourner chez eux, qu'il y revint, & au bout de sept ou huit ans, ils le choisirent pour leur abbé. C'étoit l'an 1130. Wibauld s'appliqua à rétablir le bon ordre, & les biens spirituels & temporels dans Stavélo, que le gouvernement de quelques abbés précédens avoient dissipés en partie, & il y réussit par son application, son zèle & sa rare prudence. Il y avoit travaillé avant même que d'être abbé, & l'affaire étoit déja bien avancée lorsqu'il fut élevé à cette dignité. Il eut dès-lors pour amis tout ce que l'Italie & l'Allemagne avoient de plus distingué par la noblesse & par les charges, & tous, jusqu'à l'empereur Lothaire II lui-même, avoient recours à ses lumieres & à son discernement. Dans le dessein où il étoit de mettre la derniere main à la perfection de la discipline réguliere, qu'il vouloit affermir dans son abbaye, il examina à quoi chacun étoit propre, & donna à tous les emplois qui leur étoient convenables. Il mit à la tête des écoles le moine Henri, religieux d'une grande piété, & fort éclairé, dont il a souvent célébré les travaux & les mérites dans ses lettres. Il fit venir son frere Erlebold du monastère de S. Laurent de Liége, & le fit d'abord son chapelain, ensuite lui donna la garde des archives du monastère. Il fit prieur Robert, dont il connoissoit la sagesse & les talens. Soutenu de ces trois personnes, il travailla si efficacement au bien de l'abbaye, qu'en peu de temps il eut la consolation de la voir une des plus florissantes en piété, en régularité & en science. Il fit aussi de sages réglemens touchant les biens du monastère, & contre les aliénations que l'on en avoit faites, ou que l'on pouvoit en faire, & il eut soin qu'ils fussent exactement observés. Il eut beaucoup d'attention durant l'affaire des investitures, qui entraîna après soi des guerres fâcheuses, & qui mit le trouble dans tout l'Empire, de conserver la soumission, & de la faire conserver aux siens, d'appaiser les disputes, d'aller au-devant des dissentions, de porter les rebelles à la tranquillité & à

l'obéiſſance, de perſuader la paix à l'empereur même; & s'il ne réuſſit pas toujours dans ſes deſſeins, il fit au moins ce qu'il put, & la droiture de ſes vues ne put qu'être applaudie. Il porta Conrad à rechercher les bonnes graces & l'amitié de l'empereur, & celui-ci à accorder l'un & l'autre à Conrad. Mais les rebelles ayant éclaté de nouveau, & l'empereur ſe voyant obligé de reprendre les armes, Wibauld aſſiſta à preſque tous ſes conſeils : il ſe trouva dans preſque toutes les diétes; & Lothaire vainqueur en pluſieurs lieux, ayant deſſein de mettre en mer une flotte conſidérable, pour aller porter ſes armes en Sicile & ailleurs, il choiſit Wibauld pour être à la tête de cette expédition maritime. Quand l'hyver fut paſſé, Lothaire ayant partagé ſon armée en deux, envoya l'une dans la Campanie, ſous la conduite de Henri ſon gendre, & alla avec l'autre accompagné de Wibauld, dans les autres parties de l'Italie, & ſe ſoumit l'Ombrie, le Picentin, & pluſieurs autres provinces. Quelque temps après, il envoya l'abbé de Stavélo à Naples, pour faire préparer & pour diſpoſer la flotte qu'il vouloit mettre en mer. Wibauld ſe ſervit de cette occaſion pour viſiter le Mont-Caſſin, & il tâcha d'y rétablir la paix qui y étoit troublée par un nommé Rainauld de Toſcane, qui y tenoit la place d'abbé, quoiqu'il n'eût été élu que par la plus petite partie. Wibauld revenu vers l'empereur, lui parla de cette diſſention quand il en trouva l'occaſion favorable, & ſe ſervit de ſon crédit pour y mettre fin. Cette affaire eut des ſuites longues & fâcheuſes : mais enfin l'empereur croyant pouvoir les terminer en nommant Wibauld abbé du Mont-Caſſin, ordonna qu'on le fit venir. Wibauld qui avoit pénétré ſon deſſein, s'étoit retiré, & lorſqu'il ſe fut montré de nouveau pour obéir à l'empereur, & qu'il eut ſu du prince même ſon intention, il fit ce qu'il put pour ne ſe point laiſſer charger de ce nouveau fardeau; mais l'empereur qui avoit réſolu de vaincre ſa réſiſtance, aſſembla chez lui pluſieurs archevêques, évêques & abbés, les grands de l'Empire & le patriarche d'Aquilée, & tous enſemble preſſerent vivement Wibauld d'accepter l'abbaye du Mont-Caſſin; & comme il refuſoit encore de ſe rendre, l'empereur ordonna aux moines de s'aſſembler en chapitre, & d'en faire l'élection. Wibauld ne pouvant plus alors réſiſter, ſe ſoumit, & l'empereur le mit lui-même en poſſeſſion de l'égliſe & du territoire du Mont-Caſſin. Le nouvel abbé eut beaucoup à ſouffrir pendant le peu de temps qu'il gouverna ce monaſtère : ceux qui le voyoient avec peine dans cette place, avoient un parti puiſſant que ſoutenoient les ennemis les armes à la main, pendant que Wibauld ne leur oppoſoit que la douceur & la ſageſſe. Il fut attaqué dans ſon abbaye, ſon monaſtère fut inveſti; il fut contraint d'oppoſer la force à la force, mais le nombre de ſes adverſaires prévalut. Alors il ne ſongea plus qu'à ſe retirer, afin d'épargner ſa maiſon & ſes religieux; & lorſqu'il fut en ſureté, il en informa ceux-ci, en leur mandant qu'il ne retourneroit plus vers eux, enſorte que les religieux procéderent à une autre élection. Wibauld n'avoit gouverné le Mont-Caſſin que quarante-quatre jours. Après ſa retraite, il alla trouver l'empereur, qui étoit dangereuſement malade, & qui mourut peu de jours après. Comme il y eut beaucoup de diſputes pour lui donner un ſucceſſeur à l'empire, Wibauld fut conſulté & ſollicité par les contendans, & il fut pour Conrad, qui l'emporta en effet. Cette élection faite, Wibauld revint à Stavélo, où il étoit attendu avec impatience; & après la fête de Pâque, il alla trouver Conrad à Cologne, pour l'engager à lui accorder ſon autorité contre les détenteurs des biens de ſon abbaye, & le nouvel empereur lui accorda tout ce qu'il voulut. Les affaires du même monaſtère l'obligerent peu après d'aller à Rome, où il étoit lorſque le pape Innocent II mourut, & il y obtint de Céleſtin, ſon ſucceſſeur, une confirmation des privileges de l'abbaye de Stavélo, & des lettres à Alberon, évêque de Liége, par leſquelles le nouveau pape le prioit de prendre en tout le parti de l'abbé. L'an 1144, Wibauld fut invité de ſe rendre à Corbie, à l'extrémité de la Weſtphalie, pour donner ſon avis au ſujet de Henri, abbé de ce monaſtère, accuſé de divers crimes. L'aſſemblée fut très-nombreuſe, & Wibauld s'y fit eſtimer particulierement par ſa prudence, par ſes lumieres & par la ſageſſe de ſes avis. L'année ſuivante il y eut une autre aſſemblée dans le même lieu : elle étoit compoſée de beaucoup de prélats, de cardinaux & d'abbés : il n'eſt pas mention que l'affaire de l'abbé Henri y ait été agitée; mais peu après le cardinal Thomas ayant aſſemblé les religieux dans le chapitre, convainquit Henri de ſimonie, & enfin le 21 mars 1146, il le dépoſa à Paderborn, en préſence d'un grand nombre d'abbés de Weſtphalie & de Saxe. Vers le même temps, Wibauld reçut ordre de l'empereur d'aller à Rome; & ayant appris en chemin, que le pape Lucius étoit mort, il en fut ſi affligé, qu'il en tomba dangereuſement malade. Il apprit à ſon retour que l'abbaye de Corbie avoit un nouvel abbé; mais celui-ci mourut la même année, & les troubles recommencerent dans cette abbaye. Pour y apporter reméde, on crut qu'il falloit donner la place du défunt à Wibauld même, qui fut en effet élu abbé de Corbie le 18 janvier de l'an 1147. Wibauld eut beaucoup de peine à ſe rendre; mais enfin s'étant ſoumis, il ſe rendit à Corbie le 18 décembre. Il y fut reçu avec de grands témoignages de joie, & fit voir par toute ſa conduite & par les grands biens qu'il fit à cette nouvelle abbaye, qu'il étoit digne d'y commander. Il eut part depuis ce temps-là, comme auparavant, à toutes les grandes affaires qui ſe paſſerent dans l'empire, il fut de toutes les aſſemblées importantes avec les princes, il fut chargé de nouvelles négociations; & malgré ſon gout qui le portoit toujours à la retraite, il fut ſouvent obligé d'en ſortir pour être utile aux autres par ſes conſeils, ſon crédit, & la vénération que l'on avoit pour lui. Il fut envoyé entr'autres, en 1155, vers l'empereur de Conſtantinople Paléologue, & cette légation fut à peine finie en 1156, que quelques mois après l'empereur Frédéric l'envoya de nouveau à Conſtantinople. Wibauld s'aquitta heureuſement de cette nouvelle légation; mais comme il en revenoit en 1158, il fut empoiſonné, comme on le croit, & mourut dans cette partie de l'Aſie mineure, que l'on appelloit autrefois la Paphlagonie, le 18 de juillet de la même année. Son corps fut transféré quelque temps après à Stavélo, & l'on trouve cette épitaphe en ſon honneur dans les annales de Corbie.

WICBALDUS *Deo & Eccleſiæ*
Qui vixit, dum vixit inter mortales omnium abbatum feliciſſimus,
Summo pontifici, imperatori, & principibus cariſſimus,
Exuvias corporis ſui hîc depoſuit,
Univerſæ poſteritati ob pietatem, diligentiam & ſingularem Zelum,
Maximè & perpetuò commendandus.
Tu qui poſt eum ſedebis, fac idem & vives.

Nous avons 441 lettres de l'abbé Wibauld, que les PP. DD. Martenne & Durand ont publiées dans le tome II de leur *Collectio ampliſſima veterum monumentorum*, &c. outre pluſieurs actes, diplomes, &c. que l'on trouve dans le même recueil en différens endroits. Ces lettres ſont très-utiles pour l'*hiſtoire eccléſiaſtique, monaſtique & civile de ce temps-là*, & l'on en peut tirer de grandes lumieres. Il faut auſſi les conſulter pour apprendre l'hiſtoire de la vie de Wibauld; & c'eſt de ces monumens que les éditeurs ont tiré en partie celle qu'ils ont donnée avant ces lettres dans le même recueil, & qui eſt très-curieuſe.

☞ WIBOLDE, évêque de Cambrai, au X siécle, fut d'abord archidiacre de l'église de Noyon. Il fut élu évêque de Cambrai en 964, après la mort d'Ansbert, évêque d'Arras & de Cambrai. Les fatigues qu'il essuya dans le voyage qu'il fit en Italie pour remercier l'empereur d'avoir approuvé son élection, lui causerent une maladie de langueur dont il mourut l'année suivante. On a de lui une espéce de jeu, qu'il avoit imaginé sur le modéle du jeu de Pythagore, pour détourner ses cleres des jeux de hazard. On trouvera dans l'auteur cité à la fin, une idée de ce jeu. L'auteur de la chronique de Cambrai, nous a conservé l'écrit où ce prélat en a dévelopé l'économie, & George Couvenier l'a accompagne de notes assez étendues, dans l'édition qu'il a donnée de la chronique. Sweert & Valere André donnent à ce jeu ce titre : *Alea regularis, contra Aleam sæcularem.* * D. Rivet, *histoire litter. de la France*, tome VI.

☞ WIBORG ou WIBURG, ville de l'empire Russien, dans la Carélie finoise, au fond d'un golfe que forme celui de Finlande, à quinze lieues au couchant méridional de Kexholm, avec évêché suffragant de Riga. Cette ville, qui est la capitale de la Carélie finoise, est une place forte, munie d'une bonne citadelle, & a résisté diverses fois à des armées de cent mille Russiens : mais enfin elle céda au bonheur & à la force des armes du czar Pierre le Grand, & passa sous sa domination. Elle fut cédée aux Russiens en 1721 par le traité de Neustadt. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ WIBORG ou WIBURG, ville du Danemarck, dans le Nord-Jutland, dont elle est capitale, ainsi que du diocèse auquel elle donne son nom. Elle fut anciennement la capitale des Cimbres, & on croit que son ancien nom est *Cimmerberga*, ou *Cimbrisberga.* Aujourd'hui elle est le siége du tribunal supérieur de la province.

Le diocèse de Wiborg est situé entre le diocèse d'Alborg, celui de Rypen, & celui d'Arhus. Son évêché passe pour avoir été fondé par le roi Suénon Esthrite, qui nomma Héribert pour premier évêque. Aujourd'hui l'évêque & le chapitre de Wiborg sont de la confession d'Augsbourg. L'isle de Lessoë appartient à ce chapitre, à qui elle fut donnée par le roi Eric Glipping. * La Martiniere, *dict. géogr.*

WIBURNUS (Gautier) que d'autres nomment Wimburnus, poëte & orateur, étoit Anglois, religieux de l'ordre de S. François à Norwich, & florissoit vers l'an 1367, sous Edouard III, roi d'Angleterre. Il a fait un poëme en vers hexamétres, en l'honneur de la Vierge, un autre sur Jesus-Christ, & les livres intitulés, *Encomium Christiparæ ; Proprietates terræ sanctæ.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICBODUS, nommé aussi WIGBAULD, vivoit dans le VIII siécle, & fut connu & estimé de Charlemagne. Il fit, à la priere de ce prince, des questions sur la Genèse, & sur les autres livres suivans de l'écriture, dont Charlemagne faisoit tant de cas, que c'étoit un des ouvrages dont il faisoit le plus d'usage. Il est intitulé : *Quæstiones in Octateuchum.* Plusieurs auteurs qui avoient entendu parler de ces questions manuscrites, en faisoient d'autant plus d'estime, qu'elles passent pour un tissu des écrits des peres de l'église, dont l'auteur emprunte souvent les propres paroles. Mais les PP. DD. Martenne & Durand, après avoir examiné sérieusement cet ouvrage, qui se trouve manuscrit dans le monastère de S. Maximin de Trèves, se sont apperçus que la plus grande partie des questions sur la Genèse ne sont presque mot à mot qu'une copie de ce que S. Jerôme & S. Isidore ont écrit sur ce livre, & que les questions sur les livres suivans ne sont qu'une copie du texte d'Isidore. Ainsi ils n'ont pas jugé à propos de faire imprimer cet ouvrage, qui n'eût été qu'une répétition de ce que l'on a déja: ils se sont contentés seulement de publier dans le IX tome de leur *Collectio amplissima*, &c. les questions sur quelques uns des premiers chapitres de la Genèse. A l'égard de l'auteur, on ne sait si c'est le même que ce Wigbauld qui fut notaire de Charlemagne, sous les archichanceliers Ithier ou Radon, ou ce Widbauld que le même prince fit gouverneur du Périgueux vers l'an 778, ou quelque autre.

WICCAM (Guillaume) que Polydore nomme Wiccheram, archevêque d'Yorck en Angleterre, parvint à cet archevêché par son mérite, & mourut l'an 1285, sous le regne d'Edouard I, roi d'Angleterre. De plusieurs livres qu'il a faits, nous n'en avons qu'un intitulé, *Memoriale.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICCAM (Jean) prêtre Anglois, docteur de l'université d'Oxford, a fait des abrégés ou sommaires sur tous les meilleurs théologiens qu'il avoit lus. Ses manuscrits ont été long-temps gardés dans la bibliothéque du collége de Merton, entre autres, l'abrégé des *Commentaires*, que Guillaume de Nottingham a faits sur les quatre évangélistes. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICCIUS (Thomas) Anglois, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, étoit poëte, orateur & historien, & florissoit vers l'an 1290, sous Edouard I, roi d'Angleterre. Son histoire contient tout ce qu'il y a de plus remarquable depuis l'an 1066, jusqu'à Edouard I, & a pour titre, *Chronica compendiosa.* Ses autres ouvrages sont ; *Catalogus abbatum Osnensium ; Increpatio gulæ ; Commendationes vini*, & beaucoup d'autres en prose & en vers. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICELIUS (George) théologien du XVI siécle, naquit à Fulde l'an 1501. Il entra de bonne heure dans un couvent, mais il n'y demeura guères ; & non-seulement il renonça à la vie monastique, mais aussi à la catholicité, pour se faire luthérien. Il ne persévéra pas dans cette résolution, car il rentra dans la communion de l'église romaine. Ce fut à l'âge de 30 ou de 31 ans, qu'il embrassa la religion protestante. Il y devint ministre d'une église, dont il dit qu'on l'arracha par une cruelle persécution. Justus Jonas fut un de ses plus ardens antagonistes ; mais Luther au-contraire, écrivit en sa faveur. Etant rentré dans la communion de l'église, il fut pourvu d'une cure. Enfin, il fut conseiller des empereurs Ferdinand & Maximilien. Le principal caractère de Wicélius a été de souhaiter de réunir les Catholiques & les Protestans ; cependant il demeura jusqu'à la mort dans le sein de l'église catholique depuis qu'il y fut rentré. Cassander avoit pris de lui l'esprit d'accommodement. Masius, le Cordelier Ferus, l'évêque Jules Pflug, qui avoient été pour l'*interim*, furent des amis particuliers de Wicélius. On peut juger par-là de son penchant ; mais beaucoup mieux encore par ses écrits, par *Via regia*, par *Methodus concordiæ*, &c. Il écrivit un prodigieux nombre de livres, la plupart en allemand, qu'on a traduits en latin & imprimés plusieurs fois. Il mourut à Mayence l'an 1573, & y fut enterré dans l'église de S. Ignace. Il laissa un fils nommé *George* comme lui, qui a publié quelques livres. Pour éviter qu'on ne les confonde, l'usage a voulu que le pere fût nommé *Major* ou *Senior.* * *Fasciculus rerum expetendarum.* Bayle, *dict. crit.*

WICHARD (George) ministre Ecossois, se laissa entraîner dans les sentimens de Luther, étant dans l'université de Cambridge, & les prêcha malgré les défenses qu'on lui en fit, lorsqu'en 1544 il fut revenu dans sa patrie, tant à Dundée qu'ailleurs. Comme on vouloit punir sa hardiesse, Cockburne d'Ormeston, homme de distinction, le retira chez lui dans une maison de campagne, à huit milles d'Edimbourg. David Beton, cardinal & archevêque de Saint-André, demanda souvent qu'on le remît entre ses

mains; & sur les refus reitérés qu'on lui en fit, il vint lui-même le demander en 1540, avec les comtes d'Arran & de Lothwel; & lui ayant été livre, il le fit resserrer dans le château de Saint-André. Le 27 février 1547, une assemblée d'évêques convoquée par le cardinal, lui fit son procès, & le condamna au feu comme opiniâtre dans des sentimens impies & très-dangereux. Le comte d'Arran, pour lors régent d'Ecosse, envoya ordre de suspendre la procédure, mais Wichard fut exécuté. C'étoit un homme fort entêté dans ses opinions, & qui affectoit une sagesse & une modération qu'il n'avoit pas. * M. de Thou en parle au livre III de son *hist.* Larrey, *hist. d'Angl. tome I.* Buchanan, dans son *histoire d'Ecosse*, & plusieurs autres.

WICHARLEY (Guillaume, poëte Anglois, *cherchez* WYCHERLEY.

WICHINGHAM (Jean) religieux Anglois de l'ordre de S. François, dont il prit l'habit fort jeune, vivoit l'an 1362, sous Edouard III, roi d'Angleterre. Après avoir fait ses humanités à Norwich dans son couvent, il alla à Cambridge, où il fit sa philosophie & sa théologie; & s'étant appliqué à l'étude de l'écriture sainte, il s'adonna à la prédication. On a de lui quelques ouvrages intitulés, *Sermones de tempore; Disputationes rerum difficillimarum, &c.* * Pitseus, *de illustribus Anglorum scriptoribus.*

WICHINGHAM (Thomas) religieux Anglois, de l'ordre du Mont-Carmel à Norwich, ville d'Angleterre, vers l'an 1372, après avoir pris en Angleterre les premieres teintures de la philosophie, passa à Cologne, où il fut reçu docteur en théologie. De tous les ouvrages qu'il a faits, il ne nous reste qu'un livre de sermons. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICHINGHAM, Anglois, natif de Nortfolck, & prieur des Carmes, fut docteur de la faculté de Paris, professeur en théologie, & grand prédicateur. Il a laissé deux commentaires, qu'il a faits sur le premier & le second livre du Maître des Sentences, & a composé un second ouvrage contenant cent six sermons. Ce savant homme mourut à Norwich l'an 1381, sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICHT, isle, *cherchez* WIGHT.

WICKAM (Guillaume) évêque de Winchester, né au village de Wickam dans le comté de Southampton l'an 1324, fit ses études de grammaire à Winchester, & outre cela il y apprit les élémens de géométrie, la langue françoise, l'arithmétique & la dialectique. Après quoi on l'envoya à Oxford, où il s'attacha aux leçons de Louis Carletan, professeur en mathematiques, & à celles de Guillaume Dorachée, professeur en jurisprudence. Il demeura près de six années dans cette université, & s'y fit fort estimer des plus célébres docteurs. Il s'y seroit arrêté beaucoup plus long-temps, si son patron Nicolas Wedal, seigneur du village de Wickam, ayant été fait gouverneur de la province de Southampton par le roi Edouard III, ne l'eût fait venir auprès de lui pour le faire son conseiller & son secrétaire. Il ne pouvoit pas choisir un homme plus propre à cet emploi; car personne n'écrivoit & ne parloit plus poliment en ce temps-là que notre Wickam. De-là vint qu'au bout de trois ans Edinthon évêque de Winchester, grand trésorier du royaume, le choisit pour son secrétaire. Le roi Edouard l'ayant vu dans le château de ce prélat, il ne put s'empêcher de dire qu'il lui trouvoit une mine majestueuse; & dès qu'il eut su le bon témoignage que Wedal & Edinthon lui rendoient, il le prit à son service. Wickam fit sa cour à ce prince avec beaucoup d'assiduité, & s'aquitta très-habilement des commissions qui lui furent confiées. Il répondit d'ailleurs si pertinemment à plusieurs questions d'état que le roi lui fit, qu'il donna de plus en plus une grande idée de son mérite. Comme il entendoit la géométrie & l'architecture, il fut honoré de l'intendance des bâtimens, & l'on joignit à cette charge celle de grand forestier. Ce fut lui qui dirigea la construction du palais de Windsor où Edouard étoit né, & y tint tout à la fois en prison un roi de France & un roi d'Ecosse. Ayant donc envie d'ériger un superbe monument de ses victoires, il choisit ce lieu plutôt qu'un autre; il en fit démolir tous les anciens édifices, & il ordonna qu'on y en bâtit de nouveaux avec la derniere magnificence. Wickam chargé de ce soin s'en aquitta glorieusement, & n'y employa que trois années. Ses envieux donnerent un tour si malin à une inscription équivoque qu'il avoit mise sur ce palais (elle pouvoit signifier *Wickam a fait ceci*, ou *Ceci a fait Wickam*, qu'ils l'exposerent à l'indignation du prince; mais il dissipa bientôt cette tempête, & la fit servir à l'augmentation de son crédit. S'étant consacré à l'état ecclésiastique, il se vit pourvu coup sur coup de plusieurs bénéfices, par la libéralité de ce monarque, qui non content de cela, le fit son premier secrétaire & garde du sceau privé. Pendant qu'il remplissoit les fonctions de toutes ces charges, il fut fait évêque de Winchester à la place d'Edinthon l'an 1367. Un peu après il obtint la charge de grand chancelier, puis celle de président du conseil privé. Pour remplir en même temps les devoirs que lui imposoient ses charges ecclésiastiques & les dignités séculieres, il s'appliqua d'un côté à régler ses mœurs selon la sévérité de la discipline, & à n'établir dans son diocèse que des curés qui fussent capables de bien instruire leurs paroissiens & qui vécussent exemplairement; & d'autre côté il n'oublia rien pour faire ensorte que la justice fût exactement administrée. Ayant pressenti en 1371, qu'on lui ôteroit la charge de grand chancelier, il prévint ce deshonneur, & la remit entre les mains de son prince. Edouard revenu en Angleterre, après avoir fait la guerre en France avec beaucoup de bonheur, il trouva ses finances dans un grand désordre. Le duc de Lancastre, l'un de ses fils, à la tête de plusieurs seigneurs, le fut trouver pour se plaindre des ecclésiastiques qui avoient alors la plupart des charges du royaume. Il représenta que ce n'étoit point à eux à se mêler des affaires temporelles, & que des laïcs s'en aquitteroient plus fidélement & avec plus de bienséance. Le roi se persuadant que s'il négligeoit ces plaintes, il mécontenteroit une puissante faction, & que s'il éloignoit des charges les ecclésiastiques, il tireroit de grosses sommes de ceux qu'on obligeroit à rendre compte, se résolut à ce changement. C'est pourquoi Wickam rendit de bonne heure le grand sceau. Il demanda permission de retourner à son diocèse, & ne l'obtint qu'en 1374. Les laïcs qui furent promus aux charges, les exercerent si mal, qu'on fut obligé d'y remettre les ecclésiastiques. Le duc de Lancastre fut éloigné du timon; mais il le reprit, lorsque la mort du prince de Galles eut fait tomber le roi Edouard dans une langueur mortelle. Il se déclara violemment contre le clergé, & il mit tout en usage pour perdre Wickam. Il le fit accuser du crime de faux & du crime de concussion, & le contraignit à comparoître au banc du roi, comme au tribunal légitime de cette affaire. Il lui fit donner des juges, qui le condamnerent, sans lui accorder le temps qui lui étoit nécessaire, pour mettre en ordre ses piéces justificatives. Non content de lui ôter tout le temporel de son évêché, il conseilla à Edouard de le bannir; mais ce prince, quoiqu'affoibli de corps & d'esprit, rejetta sa proposition. Il se souvint que cet évêque s'étoit trouvé net de toute rapine, lorsque cinq ans auparavant, on avoit fait rendre compte à tous les ecclésiastiques, qui avoient administré les finances. Il soupçonna donc d'injustice la sentence qui venoit de le condamner, & il donna de bonnes espérances aux députés que les évêques lui envoyerent, pour lui demander la cassation de cette sentence: & comme, en ce même temps,

il soupçonna le duc de Lancastre de quelque mauvais complot, il déclara pour son successeur le prince Richard son petit-fils; restitua à Wickam tout ce que ce duc lui avoit fait perdre, & mourut bientôt après. Richard, qui lui succéda, n'avoit qu'onze ans. Il fut donc facile au duc de Lancastre, chef du conseil, de faire revivre les accusations contre l'évêque de Winchester. Elles furent réduites à sept chefs, & soutenues devant le conseil avec une extrême audace par les délateurs: mais l'accusé les réfuta avec tant de force, qu'il fut déclaré absous. Depuis ce temps, il se remplit plus que jamais du noble desir de faire un bon usage des biens que la providence lui avoit donnés; & comme il ne trouva point de destination plus utile que de fournir à la jeunesse le moyen d'acquérir les sciences, il fonda deux beaux colléges, l'un à Oxford, & l'autre à Winchester. Pendant qu'il travailloit à toutes les choses qui pouvoient perfectioner ces deux beaux établissemens, il fut rappellé à la cour, & obligé presque par force d'accepter la dignité de grand chancelier l'an 1389. Il l'exerça pendant trois ans d'une maniere qui rendit heureuse la nation: & c'est pour cela qu'il ne put obtenir du roi qu'avec beaucoup de peine la permission de se retirer, lorsqu'il prévit les grands troubles qui alloient éclore, & qui lui firent souhaiter une retraite qui le mît à couvert de cet orage. Retourné à son église, il y fit achever la construction du collége, & bâtit une cathédrale si magnifique, qu'il s'en faut peu qu'elle n'égale celle de S. Paul de Londres. Il fit plusieurs autres dépenses très-utiles au public & aux pauvres; ce qui n'empêcha pas qu'en 1397 il ne se vît exposé à un grand péril. On l'accusa lui & quelques autres de crimes d'état en plein parlement; mais il en fut hautement justifié. Depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, il se tint tranquille dans son diocèse, y vaqua à tous les devoirs d'un bon prélat, & y fut même exemt des agitations qui secouerent violemment l'Angleterre. Il mourut l'an 1404, dans sa 81 année. Il a été exposé à diverses médisances; car entr'autres choses on a dit qu'il révéla le secret de la confession touchant un fils supposé, & qu'il fit des présens & des promesses à la maîtresse d'Edouard, pour obtenir la restitution de ses droits épiscopaux. Il fut employé à faire chasser Wiclef. * *Hist. descript. vitæ Wickami*, à Oxford, l'an 1690, *in*-4°. Bayle, *diction. crit.*

WICKHAM, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Buckingham, qu'on appelle *Burhuam*, est dans une vallée profonde & fertile, sur un ruisseau qui se rend dans la Tamise. C'est un grand & beau bourg, qui envoie deux députés au parlement, & le lieu où les assemblées du comté se tiennent ordinairement. Il est à 32 milles de Londres.

WICKLO, petite ville de la Lagénie en Irlande, est capitale du comté de Wicklo, & située sur la côte, environ à dix lieues de Dublin, vers le midi. Wicklo a un château & un port. * Baudrand.

WICKLO (le comté de) contrée de la Lagénie en Irlande, est baignée au levant par la mer d'Irlande, & bornée ailleurs par les comtés de Dublin, de Kildare, de Catherlagh & de Waterford. Ce comté peut avoir dix lieues de côtes, & autant de largeur vers le milieu. Il est plein de montagnes & de bois, mal peuplé & mal cultivé. Ses lieux principaux sont Wicklo, Arklow & Baltinglasse. * Baudrand.

WICLEF (Jean) Anglois, né en 1324, dans la paroisse de Wicliffe, ou Wiclef, bourg de la province d'Yock, fut élevé dans le collége de Merton à Oxford, & ensuite il fut reçu docteur de cette célébre université où il enseigna la théologie & les saintes lettres avec beaucoup de réputation. Il affectoit de faire renaître certaines opinions des anciens philosophes, qu'il débitoit pour de nouvelles découvertes dans les sciences, & pour des vérités inconnues avant lui à tous les savans; de sorte qu'il fut suivi d'un grand nombre de bacheliers & de jeunes docteurs, qui admiroient la subtilité de son esprit. Il se fit connoître en 1356, par son Traité du dernier siécle contre les bénéficiers; plus encore en 1360, par un écrit contre les religieux mendians. Vers le même temps il fut fait président du collége de Baliol & curé de Sylingham; puis en 1365, président du collége de Cantorberi, à Oxford. Il y avoit quelque temps qu'il occupoit cette derniere place, lorsque Langham, devenu archevêque de Cantorberi après la mort de Simon Islib ou Issip, qui avoit fondé ce collége pour les écoliers de Cantorberi, voulut en chasser Wiclef, à la sollicitation des moines qui vouloient mettre à sa place un religieux nommé Vodehull. L'archevêque ordonna à Wiclef de quitter, celui-ci refusa; ce qui engagea le prélat à mettre les revenus du collége en séquestre. Wiclef en appella au pape Urbain V, qui donna gain de cause à Langham par une bulle datée de l'an 1370. Il fut reçu docteur en théologie en 1372, & établi professeur dans cette faculté dans l'université d'Oxford. En 1375, il fut fait chanoine d'Aust, dans l'église collégiale de Wesbury, & curé de Lutter-Wort. Lorsqu'il se vit exclus de la principalité du collége de Cantorberi, & qu'il eut perdu l'espérance d'obtenir l'évêché de Vigorne, qui lui fut refusé par le pape, il en conçut tant de chagrin & tant de haine contre le saint siége & contre tout l'ordre ecclésiastique, qu'il résolut pour s'en venger, d'anéantir, s'il pouvoit, la puissance & l'autorité de l'église. Il crut que le temps lui étoit favorable pour réussir dans son pernicieux dessein; car on murmuroit en Angleterre contre les exactions excessives des légats & des nonces du pape, & contre la maniere dont on conféroit les bénéfices du royaume en cour de Rome. Les ecclésiastiques menoient une vie licencieuse, & les grands du royaume paroissoient disposés à profiter des dépouilles des gens d'église. D'ailleurs, pendant que le roi Edouard III ne songeoit plus qu'à chercher les moyens de prolonger sa vie, le duc de Lancastre gouvernoit tout; & Wiclef avoit gagné l'esprit de ce duc, aussi-bien que celui de la princesse de Galles, mere du jeune prince Richard, qui devoit succéder à son aïeul. Se voyant en état de faire réussir son entreprise, il avança certaines propositions qui tendoient au renversement de l'état ecclésiastique & de l'autorité du pape, entr'autres celles-ci: *Que l'église romaine n'est point chef des autres églises; que le pape, & ensuite les archevêques & les évêques, n'ont nul avantage sur les prêtres; que le clergé, ni les moines, selon la loi de Dieu, ne peuvent posséder aucuns biens temporels; que lorsqu'ils vivent mal, ils perdent tout leur pouvoir spirituel, & que les princes & les seigneurs temporels sont obligés de les dépouiller de tout ce qu'ils possédent; qu'on ne doit point souffrir qu'ils agissent par voie de justice contre les chrétiens, ce droit n'appartenant qu'aux princes & aux magistrats.* Parcequ'il publioit que sa doctrine étoit fondée sur le pur évangile, & sur cette parfaite pauvreté que Jesus Christ & ses apôtres avoient eue pour partage, il en voulut donner l'exemple, pour mériter plus de créance. Pour cet effet, il alloit pieds nuds, & très-simplement vêtu, accompagné de ses disciples, qui soutenoient sa doctrine avec une ardeur incroyable. Il parcourut ainsi toute l'Angleterre jusqu'à Londres, prêchant par tout contre les richesses, le luxe & les abus, lesquels, à ce qu'il disoit, s'étoient introduits dans l'église depuis l'empereur Constantin *le Grand*, & depuis le pape Sylvestre. Grégoire XI, qui peu après son arrivée à Rome, fut averti de cet horrible scandale, écrivit à l'université d'Oxford l'an 1377, lui ordonnant de remettre Wiclef entre les mains de l'archevêque de Cantorberi & de l'évêque de Londres, ausquels il écrivit aussi, leur enjoignant de lui faire son procès. En même temps il envoya un autre bref au roi d'Angleterre, où il l'avertissoit que les erreurs d'un homme si dangereux

n'étoient pas moins pernicieuses à l'état qu'à l'église. Mais ces brefs n'arriverent qu'après la mort du roi Edouard, & au commencement du regne du jeune roi Richard II, son petit-fils, qui n'étoit pas encore en état d'agir.

Le nombre des partisans de Wiclef étoit si grand dans l'université d'Oxford, qu'on fit difficulté de recevoir le bref du pape, & que l'on se contenta de le lire. Pour les deux prélats commissaires, ils citerent Wiclef à comparoître devant leur tribunal, l'an 1378. Cet héréſiarque se présenta hardiment devant ses juges, parcequ'il avoit de puissans protecteurs; savoir, le duc de Lancastre, Henri Percin, grand maréchal d'Angleterre, & particulierement la princesse de Galles, mere du jeune roi, laquelle s'étoit si ouvertement déclarée pour lui, qu'elle envoya dire aux deux prélats, qu'ils se gardassent bien de rien prononcer contre ce saint homme. Wiclef fut renvoyé par ces commissaires, qui se contenterent de la promesse qu'il leur fit de garder le silence sur ces articles; mais bien loin de leur obéir, il publia bientôt de nouvelles propositions encore plus hérétiques que les premieres, & osa écrire au pape Urbain VI, nouvellement élu, pour le prévenir & le gagner par son hypocrisie & par ses belles protestations. Il lui exposa sa doctrine de la maniere qu'il jugea la plus propre pour le séduire, le suppliant, ou de la confirmer, s'il la trouvoit orthodoxe, comme il l'espéroit, ou de la corriger, si elle lui paroissoit défectueuse en quelque chose. Sur ces entrefaites le schisme se forma par l'antipape Clément VII, & il ne paroît pas qu'on ait agi contre Wiclef à Rome au commencement de ce schisme. Ce fut alors que cet héréſiarque produisit le reste de ses erreurs, dont les Hussites & les Protestans, Luthériens & Calvinistes, ont pris la plupart des articles de leur prétendue réformation. Car, pour ne pas faire ici une longue liste des huit cens erreurs que quelques uns assurent qu'on a tirées de ses écrits, outre ce qu'il avoit déja dit contre la primauté du pape & l'autorité de l'église, il abolit toutes les sacrées cérémonies, tout l'ordre de la hiérarchie, les ordres religieux & les vœux monastiques, le culte que l'on rend aux saints, la liberté de l'homme, la tradition, les décisions des conciles, & l'autorité des peres de l'église. Ce qui est étrange, c'est que ses disciples disoient hautement, qu'il possédoit parfaitement S. Augustin, dont il avoit en quelque façon l'esprit : c'est pourquoi ils avoient coutume de l'appeller *Jean-Augustin Wiclef*, quoiqu'il n'y ait rien de si contraire à la doctrine de ce pere, que celle de cet héréſiarque. Enfin Wiclef voulut aussi détruire l'autorité des princes temporels; car il soutint que, comme le péché ravissoit aux prêtres & aux évêques leur pouvoir spirituel, de même il ôtoit aux princes toute sorte de domaine & de puissance temporelle. Il assura qu'on ne peut imposer de tribut aux Chrétiens, si l'on ne fait voir clairement par l'écriture, que les peuples le doivent en l'occasion où l'on prétend l'exiger. Il voulut établir l'égalité, puis l'indépendance entre les hommes; toutes maximes très-fausses, & qui tendent au renversement de l'état politique. Aussi, comme ses disciples les prêchoient par-tout, l'an 1379 & 1380, il se fit dans toutes les provinces du royaume un soulevement général de tous les paysans & des gens de campagne, qui, selon les loix d'Angleterre, étoient obligés, par une espéce d'esclavage, de cultiver les terres de leurs maîtres. On en vit sous divers chefs, plus de deux cens mille en armes, qui firent une infinité de désordres, en criant à pleine tête, *Liberté.* Ils s'avancerent même au nombre de plus de deux cens mille jusqu'aux portes de Londres, sous la conduite de Jean Basle, fameux prêtre Wiclefite; & ayant été reçus dans la ville par le petit peuple, ils y commencerent leurs violences par le massacre de l'archevêque de Cantorberi, chancelier du royaume, & grand trésorier. Il fallut que le roi, pour se mettre à couvert de cette fureur, leur accordât par ses lettres patentes toute la liberté qu'ils demandoient, jusqu'à ce que le maire de Londres, ne pouvant plus souffrir une si grande indignité, se jetta sur leur général qui étoit un faiseur de tuiles, & le renversa d'un coup d'épée par terre, où il fut bientôt achevé par ceux qui seconderent ce magistrat. Après ce coup, ces rustres, épouvantés de la mort de leur général, accepterent volontiers l'amnistie que le roi leur accorda, & toute cette canaille se dissipa d'elle-même.

Cependant Wiclef demeuroit paisible dans sa retraite, afin qu'il ne parût pas avoir part à ces troubles. Même pour témoigner qu'il n'en vouloit qu'aux injustes usurpations des ecclésiastiques, il envoya au parlement de Londres l'année suivante 1382, plusieurs propositions en faveur des princes & des seigneurs, & contre les droits de l'église, entr'autres, celles-ci; *Que ni le roi ni le royaume, ne devoient se soumettre à aucun siége épiscopal; qu'on ne devoit rien lever sur le peuple, qu'après que les biens de l'église auroient tous été employés pour les nécessités publiques; que le roi étoit obligé en conscience de confisquer tous les biens des prélats qui offenseroient Dieu mortellement, & qu'il ne pouvoit employer aucun évêque dans les charges du royaume.* En même temps il publia encore d'autres propositions plus pernicieuses, & principalement contre la sainte Eucharistie, soutenant que le pain & le vin y demeuroient, & qu'ils représentoient seulement le corps de Jesus-Christ. Guillaume de Courtenai, archevêque de Cantorberi, en qualité de primat d'Angleterre & de légat du saint siége, convoqua à Londres un concile national, où se trouverent les évêques ses suffragans & plusieurs autres, avec un grand nombre de docteurs en théologie & en droit canon, de toutes les provinces du royaume. L'ouverture s'en fit le 17 mai de l'an 1382, & l'on y condamna vingt-trois propositions tirées des livres de Wiclef; dont les plus remarquables sont celles-ci; *Que la substance du pain matériel & du vin, demeure après la consécration au saint Sacrement de l'autel, & que* Jesus-Christ *n'y est point véritablement & réellement, & par présence corporelle; que quand l'homme est contrit, la confession des péchés est superflue; & qu'après Urbain VI, il ne falloit plus reconnoître de pape, mais vivre à l'exemple des Grecs, selon ses propres loix.* Le roi Richard fit ensuite publier sa déclaration du 12 juillet, contre les Wiclefites, & écrivit à l'université d'Oxford, lui commandant de retrancher de son corps Jean Wiclef, & tous ses disciples. Les principaux de ce parti se soumirent au decret de ce concile, de peur d'encourir les peines portées par la déclaration du roi; mais ils retomberent après dans leurs erreurs. Il n'y eut que Philippe Repingdon, chanoine de Leicester, le plus fort prédicateur du Wiclefisme, qui se convertit de bonne foi, & qui étant devenu évêque de Lincoln, employa toute son autorité pour exterminer cette hérésie. Les autres s'allerent rendre auprès de leur maître Wiclef, qui ne se rétracta point au concile de Londres, comme quelques-uns l'ont voulu soutenir. Enfin, attaqué d'une paralysie qui dura deux ou trois ans, Wiclef mourut le 2 décembre de l'an 1384. Le concile de Constance condamna ses erreurs, & ordonna que son corps seroit déterré, & ses os brulés; ce qui fut exécuté. Ses disciples firent encore de nouveaux efforts pour maintenir sa secte, répandant par-tout ses écrits, & en faisant encore d'autres, où ils ajoutoient de nouvelles erreurs; ce qui obligea Jean, archevêque de Cantorberi, de convoquer, à l'exemple de son prédécesseur, une seconde assemblée d'évêques & de docteurs à Londres, pour y condamner ces hérétiques opiniâtres. Le roi Richard fit aussi contre eux un édit très-févere, & ordonna que l'on fît une exacte recherche de leurs écrits, pour les abolir par le feu,

Depuis ce temps-là, les Wiclefites n'oserent plus paroître en Angleterre, jusqu'au commencement du regne de Henri V. Alors Oldcastel s'étant échapé de la tour de Londres, où on le tenoit enfermé, assembla les Wiclerites; & la nuit du 10 janvier 1414, il s'approcha de Londres. Mais le roi en étant averti, sortit sur eux, à la tête de ce qu'il put ramasser de troupes, & les dissipa, & depuis ils n'oserent plus exciter de sédition dans cet état. Un gentilhomme de Bohême, qui étudioit dans l'université d'Oxford, porta les livres de Wiclef en son pays, où ils firent naître la secte des *Hussites*. * Harpfield & Thomas Waldensis, *hist. Hussit.* Sponde, Bzovius, &c. *in annal.* Florimond de Raimond. Fox, *in martyr.* En 1733, M. Lewis, ministre de Mergare en Angleterre, & chapelain du lord Malton, a fait imprimer à Londres une traduction du nouveau testament faite par Wiclef en 1379 ou 1380, & qui n'avoit point encore été imprimée. Il en prend occasion de rapporter quelques circonstances sur cet écrivain, dont il paroît qu'il a approfondi la vie.

WICQUEFORT (Abraham) Hollandois de naissance, quitta jeune sa patrie, & vint en France, où il chercha à s'avancer. On le fit connoître de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma son résident à la cour de France. Il demeura dans ce poste pendant trente-deux ans, après lesquels il tomba dans la disgrace du cardinal Mazarin, qui l'accusa d'avoir écrit en Hollande des avis secrets sur sa famille, & plusieurs historiettes de la cour, & au sujet des amours du feu roi Louis XIV. M. de Wicquefort, d'ailleurs trop attaché à la maison de Condé, que le cardinal n'aimoit pas, & qui déplaisoit d'ailleurs à M. le Tellier, n'eut rien qui put le défendre contre la disgrace, où il se vit précipité. On lui signifia en 1658, de quitter la cour & le royaume, lorsque M. de Brand eut reçu la qualité d'envoyé de l'électeur de Brandebourg; mais avant le terme fixé pour son départ, il fut arrêté & conduit à la Bastille. Il n'en sortit en 1659, que pour être mené jusqu'à Calais. Mais trois mois après le cardinal Mazarin lui écrivit pour l'engager à revenir, avec promesse de lui donner une pension annuelle de mille écus, qui lui fut en effet exactement payée, jusqu'à ce que la guerre qui éclata entre la France & les Hollandois, le privât de cet avantage. Wicquefort témoigna toujours un grand dévouement pour la France, & le comte d'Estrades à qui il étoit aussi attaché, s'en servit utilement auprès de dom Etienne de Gamarra, & eut tant de confiance en lui, que dans ses lettres à M. de Lionne, on voit qu'il s'en rapportoit à celles de M. Wicquefort. Celui-ci fut protégé en Hollande par Jean de Wit, pensionaire de cette république, & M. Wicquefort entreprit, pour l'obliger, d'écrire l'histoire de Hollande jusqu'à son temps. L'impression de ce grand ouvrage étoit déja commencée lorsque l'auteur, accusé d'une correspondance secrette avec les ennemis de l'état, fut arrêté & mis en prison. Le fondement de cette accusation étoit, qu'il avoit vendu au chevalier Williamson, ambassadeur d'Angleterre, les originaux des avis secrets que milord Howard, espion des Hollandois en Angleterre, avoit écrits en Hollande, & que l'on avoit confiés à Wicquefort pour les traduire. Howard & lui manquerent de perdre la tête pour cette affaire, & il ne servit de rien au dernier de prétendre qu'il étoit au service de la maison de Lunebourg : on l'eut fait mourir, si les Hollandois n'eussent déclaré qu'on agiroit envers lui de la même maniere dont Howard seroit traité en Angleterre; & comme celui-ci eut la vie sauve, Wicquefort fut seulement condamné à une prison perpétuelle. Son fils ayant eu une copie de ce jugement, la fit imprimer en Allemagne avec des notes en 1676, & adressa cette piéce aux plénipotentiaires assemblés à Nimégue, en les suppliant de prendre la défense de son pere, & de regarder son élargissement comme une affaire qui les regardoit. Mais soit qu'ils aient refusé d'agir, soit qu'ils n'aient pu rien obtenir, M. Wicquefort demeura en prison jusqu'au onze de février 1679, qu'une de ses filles trouva le moyen de le sauver, dans le temps qu'il alloit être transféré à Lœwenstein, où l'on avoit dessein de le resserrer davantage. Il se réfugia à la cour du duc de Zell; mais n'y trouvant pas toute la protection qu'il y attendoit, il se retira en 1681. Lorsqu'il fut fait prisonnier en Hollande, il étoit résident des ducs de Brunswick-Lunebourg, &c. à la Haye, & en même temps translateur de l'état, c'est-à-dire, secrétaire interpréte des États-Généraux pour les dépêches étrangeres. Il perdit ces postes lorsqu'il fut emprisonné, & ne les recouvra point après sa retraite. Pendant sa prison, il composa ses *Mémoires touchant les ambassadeurs & les ministres, publiés par L. M. P.* c'est-à-dire, par *le ministre prisonnier*, & cet ouvrage fut imprimé sous le titre de Cologne en 1677, *in-12*. Le but de l'auteur est de montrer que le traitement qu'on lui avoit fait, étoit contraire au droit des gens, & aux priviléges des ministres publics. Un Wallon, nommé Gallardi, entreprit de réfuter cet ouvrage; mais il y réussit fort mal. Sa critique est intitulée : *Réflexions sur les mémoires pour les ambassadeurs, & réponse au ministre prisonnier, avec des exemples curieux & d'importantes recherches*, à Villefranche en 1677, *in-12*. Les *mémoires* de M. Wicquefort ont été plusieurs fois réimprimés avec des augmentations de sa façon. Dès 1656, M. Wicquefort publia une traduction françoise du *voyage de Moscovie & de Perse*, écrit en allemand par Adam Oléarius, & cette traduction parut en deux volumes *in-4°*, à Paris. Dans l'édition de 1659, *in-4°*, à Paris deux volumes, il ajouta une traduction de la *Relation* allemande *du voyage de Jean-Albert de Mandeslo ou Mandelslo aux Indes orientales*. La traduction françoise du *voyage d'Oléarius* a été réimprimée en Hollande en 1726, en 2 vol. *in-fol.* avec des cartes & des figures. En 1663, il donna aussi en françois à Paris, *in-4°*, la *relation du voyage de Perse & des Indes orientales*, fait par Thomas Herbert en 1626 & 1627, & écrite en anglois, & une traduction de la *relation des révolutions arrivées au royaume de Siam* en 1647, écrite en flamand par Jérémie Van-Uliet. En 1667, il publia en françois, à Paris, sur l'original espagnol, l'*Ambassade de dom Garcias de Silva Figueroa en Perse, depuis 1617 jusqu'en 1624, contenant la politique de ce grand empire, & une relation de la Perse & des Indes*. En 1663, il avoit fait imprimer à Amsterdam le *Thuanus restitutus, sive sylloge locorum variorum in historia illustrissimi viri Jacobi-Augusti Thuani hactenus desideratorum*, *in-12*. Ce recueil est non-seulement fort confus, mais aussi très-défectueux, comme le remarque M. Titius dans l'écrit intitulé: *Viri illustris Jacobi-Augusti voluminum historicorum recensio*, imprimé d'abord à Dantzick, *in-4°*, & réimprimé en Hollande, *in-12*, sous le nom de Dantzick, en 1685. Le meilleur ouvrage de M. de Wicquefort, est celui qui est intitulé : l'*Ambassadeur & ses fonctions*, qui fut imprimé à la Haye en deux volumes *in-4°*, en 1681, & que l'auteur avoit promis dans ses *mémoires*, dont on a parlé plus haut. Ce livre est bon & fort curieux; on l'a réimprimé plusieurs fois depuis. A l'égard de son *Histoire de la république de Hollande*, qu'il avoit entreprise, comme on l'a dit, à l'honneur du pensionaire Jean de Wit, il l'avoit commencée avant sa prison, & la continua durant sa captivité, & elle devoit composer deux volumes *in-fol.* avec six autres, pour les actes publics. Mais cet ouvrage n'a point été achevé, & le manuscrit de ce qu'il avoit fait, après avoir été enlevé & vendu, il en parut un premier tome à la Haye en 1719; c'est tout ce que l'on en a d'imprimé.

Il ne faut pas confondre avec ce Wicquefort un autre JOACHIM de Wicquefort, chevalier de l'ordre de S. Michel, conseiller du landgrave de Hesse, & son résident

auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, dont la correspondance avec Gaspard Barlée, c'est-à-dire, leurs lettres réciproques, fut imprimée à Amsterdam en 1696. * *Voyez* Burnet, *mémoires historiques de la grande Bretagne*; Pufendorf, *de rebus Brandeburg. lib.* 7. Justini Presbeutæ, *discursus de jure legationis*; Basnage, *annales des Provinces-Unies*; les ouvrages mêmes *cités dans cet article*; & les *Lettres* de Bayle, avec les notes de M. Desmaiseaux, *pag.* 138, 173, 780 & 781, &c.

WICTERIC, vingt-deuxiéme roi des Goths, s'empara du royaume l'an 603, du vivant même de Liuba II. Il eut plusieurs guerres contre les Romains, sans rien faire qui lui pût acquérir de la gloire. Son regne ne dura que 6 ans & 10 mois; car comme il avoit tué Liuba, pour se rendre maître du royaume, les parens de ce prince innocent penserent au moyen de venger sa mort, & tuerent ce meurtrier à table pendant son dîner. * *Biblioth. hispan.*

WIDA ou WEDA ou WEIDA (Herman de) *cherchez* WEIDEN.

☞ WIDBERT, abbé de S. Pére à Chartres, au dixiéme siécle. Suivant le génie de notre langue, nous devrions écrire & prononcer son nom GUIBERT. Il succéda en 962 à Arembert, abbé de S. Pére en vallée, à un des fauxbourgs de Chartres. L'exacte discipline qu'il faisoit observer dans son monastère, & dont il donnoit lui-même l'exemple, inspira à plusieurs personnes du dégout pour le monde, & de l'amour pour la solitude. Lorsqu'il s'agit de rétablir la réforme dans l'abbaye d'Evron au Maine, on voulut avoir des éléves de Widbert, & ce fut de sa maison qu'on tira des moines pour l'exécution de ce dessein. Cette réputation de régularité où étoit l'abbaye de S. Pére, lui procura même des avantages temporels. Dès 965, Gautier, comte de Dreux, lui donna l'église de S. George; & en 978, la comtesse Letgarde, veuve du comte Thibaud, celle de S. Pierre de Jusy. Widbert vécut au moins jusqu'en 981, qui fut l'année à laquelle il réforma le monastère d'Evron, & eut Gisbert pour successeur. Widbert est auteur des actes de S. Eman & de ses compagnons, honorés comme martyrs au pays Chartrain. Les Bollandistes les ont donnés au 16 mai, en les attribuant à un anonyme, auteur contemporain; mais le fameux cartulaire de S. Pére, connu sous le nom de livre d'Aganon, les attribue disertement à Widbert: ainsi ils ne sont pas d'une grande autorité. * D. Rivet, *histoire littér. de la France*, tom. VI.

WIDKIRCH, *cherchez* FELDKIRCK.

WIDMANSTADIUS (Jean-Albert) jurisconsulte, & chancelier des provinces de l'Autriche orientale, est le premier qui ait publié le nouveau testament syriac, qu'il fit imprimer à Vienne l'an 1572, en caractères syriacs, aux dépens de l'empereur Ferdinand. Il avoit eu cet exemplaire syriac de Moyse, prêtre de Merdin, & qui étoit par conséquent à l'usage des Jacobites de ce pays-là. On ne trouve point dans cette édition syriaque la seconde épître de S. Pierre, la seconde & la troisiéme de S. Jean, l'épître de S. Jude, ni l'apocalypse, parcequ'ils n'étoient point dans l'exemplaire manuscrit de ce prêtre de Merdin. Widmanstadius a mis à la tête de son nouveau testament syriac une docte préface en forme d'épître dédicatoire, & à la fin divers alphabets syriacs, & plusieurs prieres en cette langue, écrites en caractères syriacs, hébreux & latins, pour faciliter la lecture de cette langue, qui étoit alors connue de très-peu de personnes. * M. Simon.

WIED, comté, petit pays du Vesterwald en Allemagne, est autour de l'embouchure du Wied dans le Rhin, entre les terres de Cologne, de Juliers & de Trèves, & les comtés de Seyn & d'Isembourg. Ce comté a peu d'étendue, & n'a de considérable que deux bourgs, qu'on nomme *le vieux & le nouveau Wied*, le premier sur la riviere de ce nom, & l'autre sur le Rhin. Il a eu ses comtes particuliers, dont le dernier le donna à Frédéric de Runkel, fils de sa niéce. * Baudrand.

WIELAN (Philippe) gentilhomme du Pays-Bas, fut conseiller au parlement de Malines, puis président en celui de Flandre, & maître des requêtes de Philippe I. Il écrivit une histoire de Flandre, outre divers autres traités, & mourut l'an 1518. * Valere André, *biblioth. Belg.* Sandere, *l.* 3, *de Gand. script.* Vossius, *l.* 3, *de hist. Lat. c.* 10. *Consultez* le pere Philippe Labbe, *de Philippis*.

WIELICZ, bourg du palatinat de Cracovie en Pologne, environ à deux lieues de la ville de Cracovie, vers le levant. Il y a en ce lieu des mines de sel aussi dur que la pierre, qui furent découvertes l'an 1252, & qui ont toujours fourni une quantité incroyable de sel. * Mati, *dict.*

WIENNERWALD, c'est-à-dire, *la forêt de Vienne*, c'est la partie méridionale de la basse Autriche. Le Danube la sépare du Manhartzberg, qui est la septentrionale. L'Ens la sépare presque aussi de la haute Autriche, la Stirie la confine au midi, & la basse Hongrie au levant. On divise ce pays en deux quartiers. Le *bas Wiennerwald*, qui est aux confins de la Hongrie, & le *haut Wiennerwald*, qui est vers la haute Autriche. On voit dans le premier, Vienne, capitale des états d'Autriche, Neustat, Neubourg, Baden & Bruck; & dans le dernier, Tuln, Trasmaur & S. Polten. Au reste, ce pays est celui du Norique qu'on nommoit anciennement *Deserta Boiorum*. * Baudrand.

WIER (Jean) dit *Piscinarius*, né l'an 1515, à Grave sur la Meuse, dans le duché de Brabant, commença ses études en Allemagne sous Cornelius Agrippa, & les continua à Paris & à Orléans; puis il voyagea en Afrique & en Candie, où il assure qu'il vit une chose qui semble incroyable. Il écrit dans son livre des sorciers, qu'un paysan y ayant été blessé d'une fléche au dos, quelques années après, rendit par le fondement le fer de la fléche qui étoit demeuré dans son corps. Lorsqu'il fut retourné dans son pays, il fut médecin du duc de Clèves, & exerça cette charge pendant trente ans ou environ, avec beaucoup d'honneur & de succès. C'étoit un homme extrêmement docte, mais qui prit la protection des sorciers contre les juges qui les condamnoient au dernier supplice. Il prétendit faire voir que tous ceux que l'on accusoit du crime de sortilége, étoient des personnes à qui la mélancholie avoit troublé le cerveau, qui s'imaginoient sans raison & contre la vérité, qu'ils avoient commerce avec le diable; qu'ainsi ils étoient plus dignes de compassion que de châtiment. Bodin prétend dans sa *démonomanie*, que Wier n'avoit voulu adoucir les peines des sorciers, que pour en augmenter le nombre, & que son sentiment étoit rempli d'impiété, & ouvroit la porte à l'athéïsme. En effet, il enseigne mille sorcelleries, & apprend les mots, les invocations, les cercles, les figures & les caractères des plus grands sorciers qui furent jamais. De plus, il a fait l'inventaire de la monarchie diabolique, avec les noms & surnoms de cinq cens soixante-douze princes des démons, & de sept millions quatre cens cinq mille neuf cens vingt-six diables, sauf erreur de calcul. Il compte par légions les petits, & en met cinq mille six cens soixante & six en chaque légion, ajoutant leurs qualités & leurs propriétés. Il dit aussi qu'ayant trouvé dans le cabinet de son maître, Agrippa, la Stéganographie de Trithême, avec les noms des démons, & les prieres dont il falloit se servir pour les invoquer, il la transcrivit toute entiere: d'où Bodin conclut que Wier étoit lui-même un insigne sorcier; mais il n'y a rien de pareil dans cette stéganographie. Il mourut à Teklembourg l'an 1580, âgé de 73 ans. * Thuan. *hist.* Melchior Adam.

WIESENSTAIG, comté : il est dans la Souabe, entre le territoire d'Ulm, & le duché de Wirtemberg. Il n'a que quatre lieues de long, & une à deux de large. Le gros bourg de Wiesenstaig, orné d'un château, en est le seul lieu considérable. * Mati, *diction.*

WIFLISBOURGERGOW, c'est-à-dire, *le territoire d'Avenches*, est une des quatre contrées générales de la Suisse, & est entre la riviere d'Aar, le Valais, le lac de Genève & le mont Jura. Elle renferme le pays de Vaud, le comté de Neufchâtel, la petite république de Bienne, le canton de Fribourg, & la partie de celui de Berne, qui est au midi de l'Aar. Avenches en étoit autrefois la ville capitale. Aujourd'hui on y voit Berne, Fribourg, Lausane, Neufchâtel, &c. * Mati, *diction.*

WIFRED ou WIFROI, comte de Berri dès l'an 828, sous le regne de Louis *le Débonnaire*, Pepin étant roi d'Aquitaine, est célébre par sa noblesse. L'auteur de la vie de S. Genou assure qu'il étoit de la race royale, & issu d'un de ces nobles François que Pepin avoit laissés l'an 762 à Bourges pour faire la guerre à Gaïfre duc d'Aquitaine, & qu'*Ode* sa femme étoit aussi d'une maison très illustre. L'auteur de la vie de S. Jacques l'Hermite, ajoute qu'*Agane*, leur fille & héritiere, fut mariée à *Robert*, le premier du palais de Pepin roi d'Aquitaine, son beau-frere ; & il les fait tous d'une race royale ; ce qui ne pouvant convenir, ni à la race des Carlovingiens, ni à celle des Mérovingiens, on ne sait si ces deux auteurs n'ont pas eu égard à la dignité dont on prétendoit que leurs ancêtres eussent joui dans quelqu'une des nations françoises, avant qu'elles se fussent réunies toutes sous un même roi. Wifroi & Ode sa femme, fonderent l'abbaye de l'Etrée, dite *de S. Genou*, & la doterent de leurs biens l'an 828 ; & comme Wifroi pouvoit avoir des biens en Austrasie, on croit qu'il pouroit bien être le Wifroi qui assista l'an 844, au couronnement de l'empereur Louis II, fils de Lothaire. Les mélanges des biens & la conformité des intérêts, persuadent que Raoul, archevêque de Bourges, fils de RAOUL comte de Querci, étoit de la même maison. Le comte Raoul s'attacha au parti de Pepin, & donna retraite à ceux qui lui étoient fidéles, dans le pays de Turenne, où Louis *le Débonnaire* ne put les forcer, ainsi qu'on lit dans les annales de Metz. Pepin lui donna depuis quelques biens en Limosin. Il mourut l'an 843, & laissa de sa femme *Egane*, fille d'*Imon* comte de Périgord, GODEFROI, qui suit ; *Raoul*, archevêque de Bourges ; *Robert*, mari de *Rotrude*, inhumée à Beaulieu ; *Landri* ; & *Isméne*, abbesse de Sarasac, monastère en Querci ruiné. Godefroi eut trois fils de *Gerberge* ; savoir, *Godefroi* II, *Gosfrid* & RANULFE, mentionés dans trois chartes de Beaulieu, des années 866, 867 & 878, données par Justel, *hist. de la maison de Turenne.* Le premier de ces trois freres ne reparoît en Aquitaine que vers le temps de la mort de Charles *le Gras*, où il voulut obliger le comte saint Geraud d'Aurillac à se reconnoître son vassal, étant assisté d'Adaleme frere d'Aymar, & fils d'*Emenon* comte de Poitiers, lequel n'y put réussir, & mourut peu après à Turenne. On ne sait pas bien ce que Gosfrid devint. André du Chêne, dans ses notes sur la bibliothéque de Cluni, croit qu'il pouroit être ce Gosfrid, dont les enfans avoient envahi les honneurs du fils du comte Eudes, qu'ils retinrent par concession du roi Louis *le Begue*, de l'an 878, après lui avoir fait soumission. On le croiroit plutôt ce *Gosfrid*, dont il est fait mention dans la lettre de Foulques archevêque de Reims au roi Arnoul, qui pour se délivrer du roi Eudes son ennemi, avoit fait parler à l'archevêque de lui opposer un autre roi ; ce qui donna lieu au rétablissement de Charles *le Simple* : car il est sûr qu'il y avoit eu de grandes liaisons entre ces comtes, & Aymar qui eut de grands démêlés avec le roi Eudes, quoique depuis, Aymar devenu comte de Poitiers, les abandonnât, d'où vient qu'on ne retrouve Ranulfe le dernier des trois freres qu'en 935, après la mort d'Aymar & de la reine Emme, sœur d'Eudes. Ce Ranulfe eut d'*Elizabeth*, un fils nommé ROBERT, qui n'eut des biens de ses ancêtres que quelques alleus, les comtes ou gouverneurs de provinces commençant dès-lors à s'approprier leurs gouvernemens. Dans une charte rapportée par Justel, Robert est dès 935, appellé *le vieux comte*, pour le distinguer de son fils BERNARD, appellé du comte, qu'il avoit eu de *Alitgarde* ou d'*Erminsinde*. On trouve ensuite le comte Bernard dans une charte de l'an 941. C'est à lui que Géraud, cinquiéme abbé d'Aurillac, abandonna plusieurs terres nobles, ainsi qu'au comte de Carlat, & à divers autres pour avoir leur protection. Il fut aussi vicomte du bas Limosin après Aymar, seigneur d'Echelles, abbé laïc de Tulles, dont les religieux voulurent aussi l'avoir ensuite pour avoué. Mais il renonça depuis au vicomté, qui passa à son gendre *Archambaud*, seigneur de Comborn & de Ventadour, lequel avoit épousé *Sulpice*, sa fille aînée, comme *Ranulfe Cabridelli* vicomte d'Aubusson, avoit épousé la cadette. Bernard, outre ces deux filles, eut un fils nommé AYMAR, *tige des sires de* SOUILLAC, né de son second mariage avec *Dedane*, laquelle retint quelque temps Turenne, dont Archambaud acquit depuis la possession. Dedane & son fils sont nommés dans une charte de Tulles, dans Justel. * Du Chêne, *hist. de France.* Labbe, *bibliotheca.* Sammarth, *Gallia christ.* Justel, *hist. de la maison de Turenne.* La Thaumassiere, *hist. de Berri.*

WIGAN, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie méridionale du comté de Lancastre, situé sur la riviere de Dowles, qui se rend à l'embouchure de la Ribble, est habité par plusieurs bons marchands qui négocient dedans & dehors le pays. Près de ce lieu il y a le meilleur charbon d'Angleterre, qu'on appelle *Cannel.* Il y a aussi près de-là une fontaine ardente. Il est à 195 milles anglois de Londres.

☞ WIGERIC, évêque de Metz, au X siécle, fut d'abord abbé de S. George dans la Forêt Noire. De-là il passa à l'évêché de Metz, où il succéda à Robert, mort en 917. Pendant les troubles qui agiterent la Lorraine, depuis 920 jusqu'en 923, Wigeric s'attacha constamment au parti du roi de France Charles *le Simple.* Sa fidélité fut mise à de rudes épreuves sans jamais se démentir. Néanmoins sa ville épiscopale ayant été assiégée & prise par l'armée ennemie, Wigeric se trouva contraint de céder à la force. Il lui fallut donc reconnoître pour roi Raoul, qu'un puissant parti venoit de faire sacrer à la place de Robert, compétiteur de Charles *le Simple.* Mais Wigeric ne s'y prêta qu'à condition que Raoul reprendroit sur Henri l'*Oiseleur* le château de Saverne, en Alsace, & qu'il le remettroit au pouvoir de l'évêque de Metz. La condition acceptée & remplie, le sage prélat fit raser ce château, de peur que les Allemans venant encore à s'en emparer, il ne leur servît à exécuter leurs mauvais desseins sur son diocèse. On ignore les autres particularités de l'épiscopat de Wigeric. Il ne gouverna l'église de Metz que dix ans & trente jours, & mourut le 9 février 927. Trithême, dans son traité des hommes illustres de l'ordre de S. Benoît, dit que Wigeric avoit laissé plusieurs monumens de son érudition, & cite en particulier un traité sur la Musique. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *t. VI.*

WIGGERS (Jean) né à Diest, ville de Flandre dans le Brabant, à environ quatre lieues de Louvain, l'an 1571, le 27 de décembre, étoit d'une honnête famille qui a rempli des postes considérables dans la ville. Il fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, d'où il alla à Louvain pour s'y appliquer aux plus hautes sciences. Il fit son cours de philosophie

dans le collége du Lys, dont il fut le premier en 1590, & le quatriéme de toute la promotion dans les écoles des arts. Jacques Janson, homme fort estimé pour son érudition & sa piété, le reçut ensuite dans le collége du pape, où il fit son cours de théologie, & il s'y fit aimer & estimer par sa vertu, son assiduité infatigable au travail, la douceur de ses mœurs, & la facilité qu'il avoit à apprendre. Après avoir passé cinq ans dans ce collége, on le chargea de professer la philosophie dans celui du Lys, & pendant quelques années qu'il exerça cet emploi, il acquit la bienveillance & l'estime, non-seulement de ses disciples, mais de tous ceux qui le connurent. Jean de Chapeauville, chanoine de l'église cathédrale de Liége, & vicaire général, homme connu par ses ouvrages, le fit venir à Liége, & lui donna la présidence du séminaire, & la charge d'y professer les saintes lettres. C'étoit en 1604, Wiggers s'aquitta de ce double emploi avec tant de distinction, que ce séminaire auquel on ne pensoit pas auparavant, brilla en peu de temps d'un éclat si grand, qu'on le louoit par-tout comme une excellente école, & que l'on s'empressoit de s'y rendre, & d'y envoyer des sujets. Wiggers fut élevé au doctorat en 1607, & vers l'an 1610, on le rappella à Louvain, où il fut d'abord président du collége d'Arras, & environ un an après président du séminaire de Liége, aujourd'hui appellé collége, que le sérénissime prince & évêque Ernest de Baviere venoir de voir établi à Louvain sous ses auspices. C'est à Wiggers que ce séminaire ou collége doit la réputation qu'il eut en si peu de temps, & la beauté & les commodités de ses édifices que l'on y admire encore. Pendant vingt-sept ans qu'il a gouverné ces deux séminaires de Liége, tant celui qui est à Louvain, où il fut le second président, que celui qui est à Liége où il présida le premier; on ne peut exprimer quels soins il s'est donné, quelle attention il a eue pour y faire fleurir également la piété & la science ecclésiastique. Sous une si longue présidence il est sorti de cette double école, & sur-tout de celle de Louvain, un grand nombre de sujets qui ont dans la suite édifié & éclairé l'église, par l'abondance & la solidité de la vertu, & par l'étendue & la pureté de leur doctrine. Pendant vingt-six ans qu'il a professé la théologie, ses travaux furent continuels, & il eut la consolation de voir sortir de son école un grand nombre de jeunes gens, qui sous ses yeux mêmes ont honoré le doctorat par leurs lumieres & leur piété constante. Il leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus. Jamais homme n'a été plus ami de la paix, plus ardent pour les intérêts de l'église, plus sincére sectateur de la justice, plus zélé pour le bien public, plus attentif pour tout ce qui regardoit les avantages de l'état & de l'église, & en même temps plus humble, plus modeste, plus circonspect, pour ne point irriter l'amour-propre des autres. Il a toujours mené une vie très sobre & très-frugale jusqu'à sa mort, arrivée le 29 de mars de l'an 1639, à l'âge de soixante-sept ans. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre de Louvain. Il avoit fait en latin des commentaires sur toute la somme de S. Thomas, dont on a imprimé de son vivant: *Commentaria in primam secundæ, de fine ultimo, gratia, legibus*, &c. *In secundam secundæ, à quæstione I, usque ad quæstionem XLVI, de virtutibus theologicis, fide, spe & charitate*, &c. *In tertiam partem, à prima quæstione ad quæstionem XXVI, de Verbo incarnato. In secundam secundæ, à quæstione XLVII, usque ad quæstionem CLXXI, de jure & justitia, cæterisque virtutibus cardinalibus*, &c. Le reste a été imprimé depuis sa mort. Comme il avoit enseigné plusieurs opinions fausses sur la probabilité, &c. on a corrigé sa théologie, de peur qu'elle n'égarât dans ces points ceux qui l'étudieroient. La méthode de Wiggers est claire & facile; son style est net & intelligible, mais sans ornement & sans fard: il ne cherchoit qu'à être utile, & non à écrire avec cet agrément qui plaît, mais dont les matieres qu'il traitoit, & qu'il a maniées avec toute la solidité desirable, est peu susceptible. C'est l'éloge qu'en fait Valere André dans sa Bibliothéque belgique, en latin, & que nous n'avons fait presque qu'extraire. Le portrait de Wiggers se voit dans la salle du séminaire à Liége.

WIGHT, *Vecta* ou *Victis*, isle vers la côte méridionale d'Angleterre, renferme quelques bourgs & châteaux. La principale ville s'appelle *Newport*, & a été connue autrefois sous le nom de *Medena*. Près de cette ville est le château de Caresbrock, qui sert de citadelle à la ville. Il est sur une hauteur environnée d'un double fossé, & ses murailles sont soutenues par un bon rempart, où il y a toujours quantité d'artillerie. Ce fut dans ce château que les Parlementaires d'Angleterre tinrent le roi Charles I prisonnier. L'air de cette isle est pur & sain, & les terres y sont fertiles en grains & en pâturages: d'où vient qu'on y nourit quantité de bêtes à laine. On trouve beaucoup de bêtes sauvages dans les bois qui sont vers la partie septentrionale. Les insulaires aiment le travail & la guerre, & s'exerçent dans la navigation. Cette isle dépend pour le spirituel de l'évêché de Winchester; & pour le temporel, du comté de Hant ou Southampton. Elle a eu un roi particulier. Le roi Henri VI l'érigea en royaume en faveur de Henri de Beauchamp, & joignit à cette couronne le titre de premier comté d'Angleterre; mais la mort de ce nouveau roi mit fin à ses deux dignités. * Daviti. Briet. Blaëu.

WIGNEROD, *cherchez* VIGNEROT.

WILBRAND, d'Oldembourg, chanoine de Hildesheim, fit l'an 1211 le voyage de la Terre-sainte, & en écrivit la relation, dont une partie nous a été donnée par Allatius dans son recueil de piéces, imprimé à Cologne l'an 1653. Allatius dit que cet auteur est savant & curieux; son style est serré & historique; mais il se sert de quantité de mots barbares. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIII siécle.*

WILBROD ou WILBRORD (Saint) né vers l'an 658 dans le Northumberland ou Angleterre septentrionale, eut pour pere le bienheureux *Ulgils*. Sa mere le portant encore dans son sein, crut voir en dormant une nouvelle lune, qui étant devenue pleine, entra par sa bouche dans ses entrailles, & les rendit toutes brillantes. Effrayée de ce songe, elle alla consulter un saint prêtre, qui lui prédit qu'elle auroit un fils qui brilleroit par l'innocence & la pureté de ses mœurs, & qui dissiperoit les ténébres du paganisme par la lumiere de la vérité. Il fut élevé dès l'âge de sept ans dans l'abbaye de Rippon, qui étoit alors sous la conduite de S. Wilfrid. Lorsqu'il fut plus âgé, il y reçut la tonsure cléricale, & s'engagea dans la profession religieuse. A l'âge de vingt ans, il conçut le desir d'aller en Irlande, attiré par l'exemple & la réputation de S. Egbert, & du vénérable Vigbert prêtres Anglois, qui s'y étoient relégués eux-mêmes, pour y jouir de l'avantage d'une tranquille solitude. Après que son abbé S. Wilfrid & les religieux de Rippon lui eurent permis de faire ce voyage, il se rendit auprès de S. Egbert, lequel continuant de souhaiter avec ardeur la conversion des peuples du Septentrion, encore plongés dans les ténébres de l'idolâtrie, pensa de nouveau à procurer le salut des Frisons. Il jugea Wilbrod capable d'y travailler, & lui persuada de passer dans leur pays. Wilbrod, qui étoit alors prêtre, & âgé de 33 ans, prit avec lui S. Suidbert, S. Adelbert & huit ou neuf missionaires, & arriva dans la Frise l'an 690, un peu après que Pepin de Heristal, duc des François, & maire du palais sous Thierri III, eut conquis une partie de ce pays-là sur Radbod, roi des Frisons. Pour avoir plus de liberté de prêcher, il eut recours à Pepin, qui le prit sous sa protection, & l'envoya à Rome vers le pape Sergius I, pour recevoir la bénédiction aposto-

lique. Wilbrod en étant revenu, travailla trois ou quatre ans à l'instruction des habitans de cette partie de la Frise, qui étoit sous la domination de Thierri, & en convertit un grand nombre. Il retourna à Rome avec des lettres de recommandation de Pepin; le pape Sergius l'ordonna archevêque des Frisons, & lui donna le *pallium.* Lorsqu'il fut de retour en France, Pepin lui donna un fonds dans la ville d'Utrecht, pour y faire sa résidence. Le saint y bâtit une église sous le titre de S. Sauveur, où il établit son siége. Il en bâtit une autre qu'il dédia à S. Martin, & où depuis on transféra la chaire épiscopale. Charles *Martel* imita la libéralité de Pepin son pere, & donna à son église le domaine d'Utrecht, avec deux terres, comme il paroît par les chartes de l'an 724 & 726. Quelque temps après S. Wilbrod alla prêcher dans cette partie de la Frise qui obéissoit à Radbod, & y combattit hardiment le culte des idoles. Mais ce prince, qui le reçut avec honneur, demeura néanmoins endurci dans l'erreur de ses peres. Wilbrod pénétra jusque dans le Danemarck, & y trouva Urgende qui y regnoit, ou peut-être qui en gouvernoit une province sous la dépendance du roi. Cet homme n'ayant point voulu recevoir la foi, S. Wilbrod se contenta d'en amener trente enfans. La tempête le jetta dans une isle qui est à l'embouchure de l'Elbe, & l'obligea d'y demeurer quelques jours. Elle s'appelloit alors *Fositesland*, parceque l'aveuglement des païens y révéroit le dieu Fosite, & qu'elle lui étoit si parfaitement consacrée, que nul n'osoit toucher au bétail qui y passoit, ni parler en puisant de l'eau d'une fontaine dont elle étoit arrosée. Le Saint, au mépris de cette impie superstition, y fit tuer quelques bêtes, pour la nouriture de ceux qui l'accompagnoient, & baptisa trois personnes dans cette fontaine. Saint Wilbrod étant de retour, baptisa Pepin, fils de Charles *Martel*, & predit sa future grandeur. C'est ce Pepin, qui commença la seconde race de nos rois très-chrétiens. Le saint prêtre Wilfrid, qui fut depuis si célébre sous le nom de S. Boniface, demeura trois ans dans la Frise auprès de S. Wilbrod, & travailla sous son autorité à la ruine de l'idolâtrie & à la propagation de la foi. Enfin S. Wilbrod mourut l'an 740, âgé de plus de 80 ans, & fut enterré dans son abbaye d'Esternac, située au diocèse de Trèves. Alcuin a écrit sa vie en prose & en vers. Il y a de ses reliques dans la collégiale de S. Vulfran d'Abbeville. Elles furent visitées & reconnues le 7 avril 1712, par M. de Sabatier évêque d'Amiens, qui en tira un ossement pour envoyer à Gravelines. * P. Mabillon, *Actes des saints. Nouvelles vies des SS. imprimées à Paris, chez Lottin en* 1730.

WILDEMAN, bourg ou petite ville du duché de Brunswick en basse Saxe. Ce lieu situé dans la principauté de Wolfenbuttel, sur la riviere d'Inneste, à trois lieues de Goslar, vers le midi, est connu par ses mines d'argent & de plomb. * Baudrand.

WILDENFELS, gros bourg, chef d'une baronie, qui releve immédiatement de l'Empire, & situé dans le Voigtland sur la Mulde, à deux lieues au-dessous de Swickaw, a eu ses barons particuliers, dont les comtes de Solms ont hérité l'an 1600. * Mati, *diction.*

WILDESHUSEN (Jean de) ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le diocèse d'Osnabrug, entra âgé au moins de 40 ans dans l'ordre de S. Dominique, vers l'an 1220, & son mérite lui procura presque aussitôt l'emploi de pénitencier du pape. Il accompagna aussi divers cardinaux dans leurs légations, & l'année 1227, ou la suivante, il fut fait provincial de Hongrie. Quelque temps après il fut pourvu de l'évêché de Bosnie; mais aimant mieux obéir que commander, il demanda & obtint la permission de se retirer dans son ordre, où il ne jouit pas long-temps de la tranquillité dont il s'étoit flaté, ayant été élu provincial de Lombardie dès l'an 1238. Trois ans après, le 20 mai 1241, il fut élu général de son ordre, & pendant un peu plus d'onze ans qu'il le gouverna, il visita souvent les provinces, & n'oublia rien pour maintenir par-tout le bon ordre. On assure qu'il prêchoit également bien en françois, en latin, en italien, en allemand. Quoique ses premiers emplois dussent lui avoir fait d'illustres amis; néanmoins il ne put empêcher qu'on ne défendît aux religieux de l'ordre de se charger de la conduite de nouveaux couvens de filles. Il mourut le 4 novembre de l'an 1252, à Strasbourg, ou il faisoit ordinairement son séjour. On imprima en 1620, avec les constitutions de l'ordre, une lettre attribuée à S. Dominique, qui commence ainsi : *Quotidiana de omnium:* elle est certainement de Wildeshusen, que Trithême, Possevin, Cave, Du Pin, & plusieurs autres ont confondu avec Jean de Fribourg. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome I.*

WILFRIDE (saint) archevêque d'Yorck en Angleterre, après avoir pris l'habit de religieux dans le monastère de sainte Hilde, alla à Rome, où il se perfectiona dans l'intelligence de l'écriture-sainte, & dans la connoissance des cérémonies de l'église. Il retourna en Ecosse, où il réfuta fortement, dans le concile qui s'y tint l'an 664, sous le roi Oswin, les erreurs de Colmanus, évêque d'Ecosse; & la même année il fut élevé à l'archevêché d'Yorck. Il fit écrire en lettres d'or les quatre évangélistes. Bede & plusieurs autres parlent avantageusement de ce saint, qui mourut l'an 709, âgé de 75 ans, après 45 d'épiscopat, & qui laissa quelques ouvrages; entr'autres, *De regulis monachorum, &c.* * Bede, *hist. Angl. lib.* 5, *c.* 30 & 31.

WILHEM (le Leu de) ancienne famille originaire du pays de Cambresis, dans les Pays-Bas, où elle florissoit dès l'an 1096, & y possédoit, entr'autres biens, les seigneuries & terres de Bantœux & Bantouzel, & portoit pour armes *d'or à un loup d'azur.* De cette famille sont issus plusieurs seigneurs dont il est fait mention, tant dans les archives de l'abbaye de Vauchelles, que de celles de Honnecourt, pour les belles fondations qu'ils y ont faites. Entre ceux de cette famille, on trouve ROBERT le Leu, chevalier, seigneur de Bantouzel, qui en 1132, accompagna Hugues d'Oizi, châtelain de Cambrai, à la réception des premiers religieux de l'abbaye de Vauchelles. ROBERT eut de *Mahault* le Mire, son épouse, RAOUL le Leu, seigneur de Bantouzel, qui de *Beatrix*, sœur d'*Anson* d'Auzimont, eut entr'autres enfans, VERIC ou WERIC le Leu, seigneur de Bantouzel, qui de sa femme *Mahault* de Gonnelieu, fille de *Simon*, eut RAOUL le Leu, II du nom, seigneur de Bantouzel, pere de GOBERT le Leu, seigneur de Bantouzel, qui de son épouse *Gillette* de Riveri, fille de *Baudouin*, Sire de Riveri, & de *Jeanne*, dame de Villers, d'Aulbugni & de Saint-Gratien, eut WAUTIER; ROBERT & JEAN le Leu, qui continuerent la branche aînée, ainsi qu'il est marqué dans la généalogie de cette maison, dressée, reconnue & signée par Jean-Baptiste Houwaërt, écuyer, secrétaire de Bruxelles, commis par autorité souveraine pour l'examen de cette généalogie, signée le 25 d'août 1677. Les seigneurs de Wilhem, selon cette généalogie, sont issus d'un cadet de cette maison de le Leu, nommé WERIC, qui eut pour apanage la terre & seigneurie de Wilhem : il étoit fils de RAOUL, & frere puîné de ROBERT & de RAOUL II, seigneur de Bantouzel. Cette famille de le Leu Wilhem, dès l'an 1199, a été alliée à celle de Quiert, le Comte, Caudron, de Fuziliere, le Hardi, du Péage le Gaucain, & autres déduites dans ladite généalogie; elle a possédé les fiefs & seigneuries de Wilhem, de Chantemerle, de Froidebise, d'Aresnes-le-Gobert, & autres terres considérables. Elle a porté pour armes *d'or, à un loup d'azur*, mais depuis elle les changea; & au lieu d'un loup seul, elle prit *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux têtes de loup de sable, & en pointe un loup d'azur.* Ce changement arriva en

mémoire de l'alliance faite par *Michel* de Wilhem, avec une fille de la maison de Marcadé, *qui avoit pour armes d'or, à trois têtes de loup de sable.*

Weric le Leu, seigneur de Wilhem, fils de Robert le Leu, seigneur de Bantouzel, eut de *Béatrix* de Marlis, entr'autres enfans, Weric, II du nom, qui fut pere de Grignard de Wilhem, qui de *Guillemette* de Crocq, eut pour enfans, *Willaume* ou *Wuillaume Wallerand*, & Jean de Wilhem, seigneur en Avesnes-le-Gobert, qui de *Marie* le Sauvage, eut entr'autres enfans, Guillaume de Wilhem, écuyer, bailli de Crevecœur, qui d'*Alix* de Cantaing, son épouse, eut Michel ou Michelot, qui suit; *Weric* ou *Wallerand.* Michelot le Leu de Wilhem épousa *Agnès* de Marcadé, de laquelle il eut Jean de Wilhem, qui changea le premier ses armes, & prit pour femme *Béatrix* Collart, dite *Fscaillon*, dont il eut Jean II de Wilhem, seigneur de Froidebise, qui épousa *Béatrix* de Montaye. De ce mariage naquit Michel de Wilhem, qui d'*Agnès* de Marquilles, eut Vallerand & *Vericq.* Wallerand de Wilhem, seigneur de la Bourgerie-lès-Courtai, épousa *Jeanne* de Villocquau, & de ce mariage naquirent Georges, *Jacques*, *Jean*, *Brize*, *Christienne*, *Gillette*, *Jeanne*, femmes respectivement de *Louis* Saye; *Etienne* Mesniere; & *Pierre* Fauconnier, écuyers; & *Françoise* de Wilhem, morte religieuse au couvent du château de Tournai. Lesdits enfans, pendant les troubles & guerres intestines du XVI siécle, firent enterrer *Jeanne* de Willocquau leur mere, selon la maniere des protestans; & pour ce sujet furent poursuivis en justice, obligés de quitter la ville de Tournai, & de se retirer en France, en Angleterre, en Allemagne & ailleurs, & d'abandonner leurs biens qui furent confisqués. George de Wilhem se retira à Hambourg, où il mourut l'an 1596, laissant de sa femme *Gillette* Opalphens, dont la mere étoit *Jeanne* l'Empereur, plusieurs enfans, & entr'autres, David Wilhem, *dont nous allons parler dans un article séparé.* * *Traduct.* du Vidimus flamand en françois pour *Maurice* le Leu de Wilhem, seigneur de Waëlwyck, &c. président du conseil & cour féodale de Brabant, touchant la vérification de sa généalogie & de sa descendance noble.

WILHEM (David le Leu de) conseiller au conseil des princes d'Orange, & à celui de Brabant, étoit de la famille, *dont il est parlé dans l'article précédent.* Il naquit à Hambourg le 15 de mai 1588. Sa mere l'envoya étudier à Stade dès l'âge de dix ans; & après qu'il eut profité à Hanaw des leçons de Jean-George Crobius & de Jean-Rodolphe Lavaterus, elle le mena à l'académie de Franeker. Il y demeura trois ans, & en partit l'an 1611, pour aller voir celle de Leide, où il fit de grands progrès en philosophie, en jurisprudence, dans les langues orientales, &c. Après quoi il alla en France, & s'arrêta quelque temps à l'académie de Saumur. Il voyagea aussi au grand Caire, à Jérusalem, à Alexandrie, &c. les années 1617, 1618 & 1619, & ce fut là qu'il vit Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, qui s'étoit laissé pervertir par les calvinistes, & de qui il reçut plusieurs lettres qui ont été imprimées dans les *monumens authentiques de la religion des Grecs* par M. *Aymon.* Après que David de Wilhem fut de retour de son grand voyage, il s'arrêta quelques années à Amsterdam; mais la forte envie d'une connoissance plus parfaite des langues orientales, & l'inclination qu'il avoit pour le Levant, l'obligerent à y faire un second voyage l'an 1625. Il fut rencontré en ce pays-là par le docte Golius, qu'on lui avoit recommandé, & il se forma entr'eux une liaison cordiale & intime qui a duré autant que leur vie. Etant de retour en Hollande vers l'an 1613, il se fit tant estimer du prince d'Orange, Fréderic-Henri, qu'il obtint la charge de conseiller au conseil de ce prince à la Haye, où il épousa une sœur du célébre M. de Zuylichem, femme de beaucoup d'esprit, de laquelle il eut des enfans *dont nous parlerons.* Les Etats-Généraux ayant fait des conquêtes dans la province de Brabant, augmenterent le conseil de cette province l'an 1634, & y donnerent une charge de conseiller à David de Wilhem. Ils le firent surintendant du même pays l'an 1640. Comme il aimoit & qu'il cultivoit les sciences & les beaux arts, les grandes occupations que tant de charges lui donnoient, ne l'empêcherent pas d'étudier beaucoup, & d'entretenir un grand commerce de lettres avec les savans. Il mourut de la pierre le 27 janvier 1658, ayant servi fidélement & avec beaucoup d'application trois princes d'Orange; savoir, Fréderic-Henri, Guillaume II, & Guillaume-Henri, depuis roi d'Angleterre. Les enfans qu'il a laissés sont un fils, nommé Maurice, qui suit; & trois filles, *Constance*, *Gillette* & *Sophie* de le Leu. Maurice, après avoir été doyen des conseillers du conseil & cour féodale de Brabant, en fut président en 1715. Dès qu'il eut fait ses études, il voyagea en Italie, en France, en Allemagne, en Hongrie, en Suéde, & dans plusieurs autres pays. Il accompagna à Orange en 1665, M. de Zuylichem son oncle, lorsque cette principauté fut remise sous l'obéissance du prince d'Orange, & fut reçu alors docteur en droit. Il a été toujours fort curieux, non-seulement des antiquités de son pays, mais aussi des antiquités romaines. Il interrompit par cette passion ses études de jurisprudence pratique l'an 1670, pour aller voyager une seconde fois dans un âge plus avancé; & s'étant arrêté à Paris pendant quelques mois, il entreprit le voyage d'Italie avec don François Brancaccio, neveu du cardinal de ce nom, & avec MM. de Grancei, fils du maréchal. Il s'arrêta une année entiere à Rome, afin de fouiller tout ce qu'il y a de remarquable dans cette fameuse ville. Etant de retour à la Haye, il s'appliqua fortement à examiner le droit public, & l'intérêt des princes & des états de l'Europe. Son génie le portoit à cela, & la connoissance qu'il avoit de beaucoup de langues, lui fournissoit de grands secours dans cette étude. Il alla en Suéde au mois de novembre 1671, avec M. de Haren, ambassadeur des Provinces-Unies, & il fut choisi par les Etats-Généraux pour avoir soin des affaires de la république en cette cour-là, lorsque cet ambassadeur fut sur le point de s'en retourner. Les Etats, peu de jours après, lui conférerent la charge de conseiller à la cour de Brabant. Comme il avoit lié de très-bonnes habitudes à la cour de Suéde, & qu'il étoit très-bien dans l'esprit du chancelier de la Gardie & des autres sénateurs du royaume, les Etats de Hollande conclurent au mois de juin 1673, une résolution pour faire qu'il fût envoyé en cette cour-là en qualité de député extraordinaire des Provinces-Unies. L'année suivante, il eut deux fois aux mêmes Etats la nomination à la charge de conseiller à la cour de Hollande, premierement de la part des villes, puis de la part des nobles. Il épousa en 1683, la fille aînée de M. Timmers, bourguemestre de Rotterdam, qui a été directeur de la compagnie des Indes, & député plusieurs fois à l'amirauté de la Meuse. Il en a eu une nombreuse famille. * Bayle, *dict. crit.*

WILKINS (Jean) fils d'un orfévre d'Oxford, parvint à l'évêché de Chester en Angleterre. Il naquit en 1614 à Fausley, bourg près de Daventry, dans le comté de Northampton, fut aggrégé à l'âge de treize ans au collége de la Magdeléne à Oxford, y prit le degré de maitre-ès-arts en 1634; & ayant reçu les ordres, entra au service du comte palatin en qualité de chapelain. Le parlement lui donna en 1648 la surintendance du collége de Wodham, & peu après il fut fait professeur en théologie. Ayant épousé la sœur de Cromwel, il fut fait principal du collége de la Trinité à Cambridge par Richard, fils d'Olivier Cromwel. Il ne conserva cette place que jusqu'au rétablissement du

roi Charles II, après quoi il fut reçu dans la société royale de Londres, & par la protection du lord Buckingham, il fut fait évêque de Chester : ainsi le beau-frere de Cromwel dut son élévation à la maison royale. Il étoit habile dans plusieurs parties des mathématiques, & joignoit à la connoissance de la théologie, un rare talent pour la prédication, & avoit beaucoup de franchise & de désintéressement. Il eut quelques démêlés avec ses confreres au sujet de la religion ; car il n'étoit pas toujours dans les sentimens de l'église anglicane. Il mourut le 19 novembre 1672, âgé de 58 ans ; & Guillaume Lloyd, depuis évêque de Worchester, fit son oraison funébre. Il laissa de son mariage une fille, qui fut mariée au docteur Tillotson, mort archevêque de Cantorberi vers l'an 1690. On a de Wilkins un *in*-8° imprimé plusieurs fois, intitulé, *Ecclesiastes* ou *discours sur la prédication*. Un discours sur la beauté de la providence dans sa conduite la plus sévere, traduit en françois, & imprimé à Amsterdam en 1690. Un discours touchant le don de la priere, pour montrer quel il est, en quoi il consiste, comment on peut l'acquérir, &c. aussi traduit en françois, & imprimé à Quevilli, en 1665. Deux livres sur les devoirs & sur les principes de la religion naturelle. Quinze sermons prêchés en différentes occasions. Essai sur le langage philosophique. Dictionnaire alphabétique de la langue angloise, dressé conformément à cet essai. On imprima à Londres en 1707 & 1708, ses œuvres mathématiques, philosophiques & physiques, qui contiennent, I. la découverte d'un nouveau monde, ou un discours tendant à prouver que la lune est un monde habitable, avec un discours sur la possibilité du commerce entre nous & les habitans de la lune. II. Qu'il est probable que notre terre est une des planétes. III. Mercure, ou le messager secret & prompt, pour montrer comment on peut communiquer fort vîte & surement ses pensées à un ami éloigné. IV. La magie mathématique, ou les merveilles que l'on peut opérer par la géométrie méchanique. V. L'extrait d'un essai sur le projet d'une langue universelle, qu'il appelle caractère réel & langue philosophique. * *Voyez* la vie de l'auteur, à la tête de ses ouvrages imprimés en sa langue naturelle à Londres en 1708. *Hist. des ouvrages des savans*, juin 1708. *Mémoires de Trévoux*, de septembre de la même année.

WILLADING, maison fort ancienne qui descend de celle de WILLADINGEN, seigneurs du village du même nom, dans le canton de Berne, dont Stumphius fait mention dans sa chronique, fol. 518. Le premier qui, sur la fin du XIII siécle, s'établit à Berne, eut de sa femme de la maison de Wichtrach, *Louis*, mort sans enfans ; *Antoine*, qui fut de l'ordre des hospitaliers du S. Esprit ; & PIERRE, qui étoit du conseil d'état. Ils furent les héritiers de leur oncle *Henri* de Wichtrach, le dernier de cette maison. Les descendans de Pierre ont possédé de temps en temps les premieres charges de l'état de Berne, & ont été employés très-souvent dans toutes sortes d'ambassades, & très-importantes négociations. JEAN-RODOLPHE, étant banneret & conseiller d'état, fut élu le 21 d'août 1651, général des troupes de la république de Berne. En 1701, il y avoit deux de cette famille qui étoient membres du conseil d'état de la république de Berne. * *Mémoire manuscrit*.

WILLEBORST (Thomas) peintre Flamand, vers l'an 1650, natif de Berg-op-Zoom ou Berg sur le Zoom en Brabant, avoit une inclination naturelle pour la peinture ; & dès l'âge de douze ans, il fit son portrait en se voyant dans un miroir, sans avoir encore eu aucun maître. Cela obligea ses parens de le tirer du collége, pour le mettre chez un peintre de Berg-op-Zoom. Ensuite il se rangea sous la discipline de Gerard Segers d'Anvers, auprès duquel l'art acheva en lui ce que la nature avoit commencé. Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange, passant à Berg-op-Zoom à son retour de la campagne de l'an 1642, acheta autant de ses tableaux qu'il en put trouver, & retint quelques années à son service Willeborst, qui peignit alors ces beaux ouvrages que l'on voit à la Haye dans le palais de ce prince ; entr'autres, le grand morceau qui est dans la chambre des canoniers, où il a représenté le dieu Mars, excité d'un côté à la guerre par les Furies, & retenu de l'autre par la Paix & la Concorde. Le martyre de S. Georges qu'il a fait dans la grande église, est une piéce admirable. Il mourut dans la fleur de son âge.

WILLEMSTAT, petite ville forte de la Hollande méridionale, est sur le Butterfliet, où elle a un bon port, à une lieue de Klundert, vers le couchant, & environ à trois de Dort, vers le sud. Cette ville porte le nom de Guillaume, prince d'Orange, & appartenoit à Guillaume III, roi d'Angleterre. * Mati, *diction.*

WILLERAME, pieux & savant abbé de l'ordre de S. Benoît, est auteur d'un commentaire sur le Cantique des cantiques, qu'il composa dans le XI siécle. Lambecius qui a parlé fort au long de cet ouvrage, dans le second livre de ses commentaires sur la bibliothéque de l'empereur, dit que cet écrit de l'abbé Willerame a été imprimé pour la premiere fois par les soins de Paul Mérula, à Leyde l'an 1598, *in*-8°, & il a été suivi en cela par MM. Hickes, Cave, du Pin, & quelques autres. Mais ces habiles critiques n'ont pas connu une édition antérieure, qui est la premiere, & qui fut faite à Haguenaw par Guillaume Seltz, l'an 1528. Ce fut Menrad Malther qui procura cette édition, dont les caractères sont fort beaux, & qui la dédia à Conrad Peutinger, patrice d'Augsbourg, homme fort connu des savans. Lambecius a fait quelques autres fautes en parlant de la personne & de l'ouvrage de Willerame, qui sont relevées dans une dissertation sur ce sujet, laquelle fait partie des *Amenités de la critique*, par dom Liron, Bénédictin de la congrégation de S. Maur. * *Voyez* le tome premier de cet ouvrage, page 249 & suivantes.

WILLHARE (saint) évêque de Bremen, sortoit d'une honnête famille d'Angleterre, & quitta son pays pour aller travailler à la conversion des Saxons & des Frisons. Voyant que son travail étoit inutile, il se mit à enseigner aux enfans les belles lettres, avec la foi chrétienne ; ce qui le fit enfin parvenir à l'évêché de Bremen. Il mourut l'an 791. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WILLET (André) théologien Anglois, mort en 1621, a fait un traité des nôces de Salomon, & un commentaire sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les deux livres de Samuel, Daniel, l'épître aux Romains. Ses ouvrages sont estimés. * Kempius, *pag.* 129.

☞ WILLIBALDE (saint) premier évêque d'Eichstet, étoit parent de S. Boniface, archevêque de Mayence, & frere de S. Wunebalde & de sainte Walpurge, l'un abbé, l'autre abbesse de Heidenheim, où il y avoit un double monastère. Il naquit en Angleterre, de parens qui joignoient la vertu à la noblesse, vers l'an 700. Dès sa premiere enfance, il entra dans un monastère. Il fit de longs voyages, & visita tous les lieux que le pélerinage des chrétiens rendoit célébres. Au retour, il se fixa au Mont-Cassin, où il passa dix ans entiers sous la conduite de l'abbé S. Pétronax. Ayant eu occasion de retourner à Rome, le pape Gregoire III l'envoya en France aider S. Boniface, dans le ministère de la prédication. Celui-ci l'ordonna prêtre le 22 juillet 740, peu de temps après son arrivée, & lui confia le soin d'instruire les peuples du pays d'Eichstet, où il n'y avoit alors qu'une petite église. En peu de temps Willibalde y fit tant de fruit, qu'il fallut y ériger un évêché. Il en fut sacré premier évêque le 21 octobre 741. Il mourut en 786, la quarante cinquiéme année de son épiscopat. Sa fête est marquée au 7 juillet dans le martyrologe romain. Peu de temps après

sa mort, une religieuse de Heidenheim, sa parente, écrivit sa vie, qu'on a encore. On a lieu de croire qu'il avoit écrit lui-même une relation de ses voyages, laquelle a beaucoup servi à la religieuse qui a composé cette vie. Plusieurs écrivains de réputation ont regardé S. Willibalde comme auteur de la premiere vie de saint Boniface, archevêque de Mayence; mais il paroît certain que cette vie, qui se trouve au IV volume des *Lectiones antiquæ* de Canisius & ailleurs, est d'un nommé Willibalde, simple prêtre du diocèse de Mayence, ou de celui de Wirtzbourg. Il n'est point non plus auteur de la vie de sainte Walpurge, sa sœur, comme l'ont avancé les centuriateurs de Magdebourg. * Dom Rivet, *hist. littér. de la France*, tome IV.

WILLIBRODE (saint) apôtre de la Frise, *cherchez* WILBROD.

WILLICH (Josse) né en Prusse, dans l'évêché de Warmerlandt en 1501, fut fait maître ou docteur en philosophie à Francfort sur l'Oder, & peu après il se mit à travailler sur les bucoliques de Virgile, & fit imprimer des commentaires sur cet ouvrage. Il a enseigné quelque temps à Erfort publiquement; & en 1524, il fut déclaré professeur en langue grecque à Francfort sur l'Oder. Enfin en 1541, on le fit docteur & professeur en médecine dans la même université. Il mourut en 1552, âgé de cinquante-un ans. Il a fait: *Ars magica, hoc est, coquinaria, de cibariis, ferculis, opsoniis, alimentis & potibus*, &c. à Zurich 1563, *in*-8°. *Urinarum probationes, illustratæ scholiis medicis Hieronymi Reusneri, Leorini*, &c. à Basle, 1582, & à Amsterdam, 1688. Observations de médecine, en latin, sur l'ouvrage de Lactance, auteur ecclésiastique, *de opificio Dei*, imprimées à Francfort sur l'Oder, en 1542, avec le traité d'Hippocrate, *de genitura: Problemata de ebriorum affectionibus & moribus*, à Francfort sur l'Oder, 1543. *Consilia medica*, en 1604, dans un recueil donné par Wittichius, à Leipsick, *in*-4°. *Commentarius anatomicus*, &c. à Strasbourg, 1544, avec un dialogue sur les sauterelles. *Collectanea decerpta ex magno opere absconditorum sapientiæ Josephi del Medici Cretensis*, à Francfort, 1636. * *Voyez* M. Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum, libro XXI*, &c.

WILLIGISE, Saxon de basse condition, eut pour pere un certain *Harmarurge*, & se fit connoître de l'empereur Othon II, qui le fit son premier aumônier, & lui donna l'archevêché de Mayence l'an 976. Othon III, à qui cet archevêque avoit rendu de très-bons services, le fit le premier des sept électeurs qu'il établit dans l'empire. Son élévation ne lui fit jamais oublier sa naissance; & pour s'en mieux souvenir, il fit écrire sur les murailles de son cabinet, dont il gardoit toujours la clef, *Souvenez-vous, Willigise, de ce que vous êtes, & de ce que vous avez été.* Il gouverna pendant trente-six ans l'église de Mayence, & mourut accablé de travail & de vieillesse, l'an 1011, après avoir fondé plusieurs monastères, & bâti plusieurs églises. * Jean Zied, *de vir. illust.* Jean Nauclere, *gen.* 32.

WILLIS (Thomas) naquit à Great-Bedwin, dans le comté de Wilt en Angleterre, le 6 de février 1622. Il apprit les élémens de la langue latine sous Edouard Sylvester, & alla en 1636 à Oxford, où Thomas Iles, chanoine de l'église de Christ, le reçut chez lui. Il y prit des degrés, & y fut reçu maître-ès-arts en 1642. Comme la garnison de cette ville tenoit pour le parti du roi, il se rangea de ce côté, & prit les armes pour la défense de son prince, en même temps qu'il s'appliquoit à la médecine, son étude favorite. Il se fit recevoir bachelier en 1646; & lorsque Charles II fut rétabli sur le trône en 1660, il fut fait professeur de philosophie naturelle, pour remplir la chaire fondée par Guillaume Sedley, à la place de Jean Croff, qui fut alors chassé. Peu après il prit le degré de docteur en médecine, & fut un des premiers membres de la société royale qui se forma alors. Il quitta Oxford en 1666, & alla à Londres, où il devint bientôt un des plus fameux & des plus recherchés médecins de cette ville. Il y fut aggrégé au collége des médecins; mais l'estime que l'on avoit pour lui & qu'il méritoit, s'étant changée en jalousie, il essuya bien des chagrins qui abrégerent ses jours. Il mourut à Londres le 21 de novembre 1675, dans sa cinquante-quatriéme année, & fut enterré à S. Pierre de Westminstet, auprès de Marie Fell sa premiere femme, fille de Samuel Fell, doyen de l'église de Christ à Oxford, qui étoit morte le dernier d'octobre 1670. Tous les ouvrages de Willis ont été recueillis & imprimés par les soins de Gerard Blasius, docteur en médecine, & professeur à Amsterdam, en deux volumes *in*-4°, en 1682, à Amsterdam. On les avoit déja imprimés à Genève en deux volumes *in*-4°, en 1676. On y trouve: 1. Ses deux dissertations latines, l'une sur la fermentation, l'autre sur les fiévres, déja imprimées à la Haye en 1659, à Londres en 1660, & avec des corrections & des augmentations de l'auteur en 1662, & plusieurs fois réimprimées depuis. La seconde ayant été attaquée par Edmond de Meara, médecin de Bristol, membre du collége des médecins de Londres, dans un livre latin imprimé à Londres en 1664, & à Amsterdam en 1667, fut défendue par Richard Lower, médecin célebre, qui fit imprimer sa défense à Londres en 1665, & à Amsterdam en 1666. 2. Une dissertation latine sur les urines, qui a été traduite en françois, à Paris, 1682, *in*-12. 3. L'anatomie du cerveau, avec une description des nerfs, leur usage, le tout en latin, déja imprimé à Londres en 1664, à Amsterdam la même année & en 1667, à Londres en 1670, & dans la *bibliothéque anatomique* de Manget. 4. Un traité latin de la raison du mouvement des muscles. 5. Un traité des maladies du cerveau & du genre nerveux, où il est parlé des maladies convulsives & du scorbut, déja imprimé à Oxford en 1667, à Londres en 1668, à Amsterdam en 1669. 6. Un traité des maladies hystériques & hypocondriaques, avec deux dissertations, l'une de l'inflammation du sang, l'autre du mouvement musculaire, le tout en latin, déja imprimé à Londres en 1670, & à Leyde en 1671. 7. Un traité complet de l'ame des brutes, ou de l'ame vitale & sensitive, &c. en latin, déja imprimé à Londres en 1672, & à Amsterdam en 1694. 8. Une pharmaceutique raisonnable, &c. en latin, qui avoit déja paru à Oxford en 1674, à la Haye en 1675, & dont la seconde partie ne fut donnée qu'après la mort de l'auteur, à Oxford en 1675, & à la Haye en 1676, par les soins de Jean Fell, qui a ajouté un court éloge de l'auteur, mais peu exact. Ces deux parties ont paru traduites en anglois en 1679, à Londres, *in-folio*, & retouchées en 1681, au même lieu, & encore en 1685, à Londres d'une autre traduction. Le seul ouvrage de Willis que l'on ne trouve point dans le recueil de ses écrits, est son Moyen sûr & facile pour préserver de la peste, & de toute maladie contagieuse, & pour guérir ceux qui en sont attaqués, en anglois, 1690. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses*, & le Journal des savans du 20 de juillet 1676, &c.

WILMOT (Jean) comte de Rochester, né à Ditchley dans le comté d'Oxford, en 1648, ayant perdu son pere en 1660, fut élevé sous la direction de sa mere, & donna dès son enfance des marques d'un génie sublime. Après avoir appris la langue latine, il étudia les sciences à Oxford; mais il se livra peu après aux plaisirs, & abandonna pour eux l'étude qu'il avoit tant aimée. A l'âge de 18 ans, étant de retour de ses voyages, il alla à la cour, où son esprit, ses belles manieres, sa figure & ses autres qualités le firent aimer & estimer. Il servit à l'armée sous le comte de Sandvich & Edouard Spragge, & donna de grandes preuves de son courage. Revenu à la cour, il y participa

à sa molesse, & devint très-voluptueux. Une affaire fâcheuse l'ayant obligé de se cacher, il se métamorphosa en opérateur Italien, dressa son théâtre à la rue de la Tour de Londres, & ne fut pas reconnu, même par ses meilleurs amis, ou au moins ceux-ci affecterent de ne le pas reconnoître. Il fit, dit-on, en cet état quelques cures heureuses, peut-être peu difficiles, & il se servit de la confiance qu'on lui témoignoit pour répandre l'athéisme qu'il professoit, & pour séduire des génies foibles & déja corrompus. Il se moquoit de la vertu & de la piété, & parloit d'une maniere si satyrique, que le roi l'éloigna enfin de la cour. Le duc de Buckingham, obligé aussi de se retirer, s'associa avec lui, & ils louerent une hôtellerie où ils se livrerent à toute sorte de débauches. Cependant le roi leur ayant accordé leur grace, Wilmot retourna à la cour, où il entra si avant dans la faveur des dames, qu'il débaucha une maîtresse du roi. Ses excès l'ayant épuisé, il commença à penser plus sérieusement. Il reconnut l'immortalité de l'ame, qu'il avoit toujours traitée de chimére, & les entretiens qu'il eut avec M. Burnet, acheverent de le convaincre de l'existence d'un Dieu, & de la nécessité d'une religion. Malheureusement celle de son docteur ne pouvant conduire au salut, il adopta avec ses sentimens ses préjugés, & mourut ainsi devenu honnête homme, mais toujours ennemi de la véritable église, le 26 de juillet 1680, âgé seulement de 33 ans. Sa mort arriva au parc de Woodstock. La collection de ses poësies & de ses satyres, a souvent été imprimée. M. de Saint-Evremont a écrit sa vie dans une lettre adressée à la duchesse de Mazarin, qui se trouve à la tête des œuvres de Wilmot même, & M. Burnet a écrit aussi l'histoire de sa vie & de sa conversion, qui a été traduite & imprimée en françois. * Consultez ces écrits.

WILNA, ville capitale de la Lithuanie, située dans le palatinat de Wilna, au confluent des rivieres de Wilia & de Wilna, à cinq lieues de Troki, vers le levant, & environ à 90 de Warsovie, vers l'orient septentrional, est grande & bien peuplée; mais toute de bois, à la réserve du palais des anciens ducs de Lithuanie. Elle a une bonne citadelle, une université & un évêché suffragant de Gnesne, & le seul qu'il y ait en Lithuanie. Elle est de plus le siége d'un palatin, celui d'un castellan, & enfin celui du parlement de toute la Lithuanie. Les Moscovites la prirent l'an 1610 & l'an 1655; mais elle a été rendue aux Polonois. * Baudrand.

WILNA (le palatinat de) est une province de Lithuanie, qui est entre celles de Breslaw, de Minski, de Nowogrodeck, de Troki, la Samogitie & la Sémigalle. Elle est divisée en trois châtellenies, dont Wilna, Wilkomitz & Ossmiana sont les capitales. * Baudrand.

WILS (Jean-Baptiste) *cherchez* THERESE (Elie de sainte).

WILSMACH, WILSNACH, petite ville du marquisat de Brandebourg, située dans la seigneurie de Pregnitz, près de l'Elbe, environ à deux lieues de l'endroit où cette riviere reçoit le Havel. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Susudata* de Ptolémée, que d'autres placent à *Stettin.* * Baudrand.

WILSON (Matthias) Jésuite Anglois, *cherchez* KNOT (Edouard).

WILTON (Jean) dit *le Vieux*, religieux de l'ordre de S. Augustin, vint à Paris après avoir fait ses études, & fut docteur & professeur en théologie. Ensuite étant allé à Oxford, il s'y fit admirer par les leçons qu'il fit dans les écoles publiques & par ses prédications. On peut voir par les livres qu'il a faits, combien il avoit d'érudition. Ces ouvrages sont, quatre livres sur le Maître des Sentences, plusieurs sur Aristote, &c. Il mourut à Oxford l'an 1310, sous le regne d'Edouard II. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WILTON (Jean) dit *le Jeune*, religieux Anglois de l'ordre de S. Benoît, vers l'an 1360, & sous le regne d'Edouard III, savoit les belles lettres, étoit philosophe & théologien, & fut un parfait imitateur de S. Bernard. Les ouvrages qu'il a laissés ne respirent que la piété, entr'autres, le livre qu'il a intitulé, *Stimulus compassionis, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WILTON (Thomas) Anglois, prêtre & docteur en droit, étoit savant dans l'écriture sainte, & fut élevé à la dignité de chancelier & de doyen de l'église de S. Paul de Londres. Il composa une défense du clergé contre les Mendians, & vivoit l'an 1470, sous Edouard IV, roi d'Angleterre, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WILTON, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie méridionale du comté de Wilt, situé entre deux rivieres, Willi & Madder, capitale autrefois du comté de Wilt, & le siége d'un évêque. Le premier évêque de ce lieu fut Ethelstan, installé vers l'an 906, à qui succéderent dix évêques de ce diocèse, dont Hermanus fut le dernier, qui le résigna pour quelque chagrin que lui causerent les moines de Malmesburi, & fut fait évêque de Sherborn, & qui ayant joint ces deux évêchés en un, le transporta bientôt après, savoir en 1506, à Salisburi; ce transport fit beaucoup de tort à Wilton, qui depuis ce temps déchut tous les jours. Cependant il a encore le droit d'envoyer deux députés au parlement. C'est là où s'assemblent les shérifs tous les mois, & où l'on choisit d'ordinaire le député général de la province. Ce lieu est à 72 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

WILTSHIRE, comté de Wilt, province d'Angleterre, est entre les comtés de Hant, de Bark, de Glocester, de Sommerset & de Dorchester. Elle peut avoir 14 lieues de long & neuf de large. Son terroir, arrosé par la riviere d'Avon, est abondant en toutes choses, particulierement en pâturages, qui nourissent de grands troupeaux de brebis. Ses lieux principaux sont Salisbury, capitale, Wilton, Malmesburi, Ambresburi, &c. * Baudrand. *Dict. angl.*

WIMPHELINGIUS (Jacques) naquit à Schelestat, ville d'Alsace, le 27 juillet 1450. Il commença ses études dans sa patrie sous Louis Dringenberg, & les continua jusqu'à la mort de son pere, après laquelle il passa en 1464, à Fribourg, où il étudia en philosophie sous Conrad Sturtzel & Jean Keisersperg. Au bout de quelques années, la peste ayant dispersé les maîtres & les disciples, il alla à Erford, où il continuoit ses études philosophiques, lorsque quelques mois après, un de ses oncles paternels, âgé & infirme, l'appella auprès de lui. Son dessein étoit de lui conférer quelque bénéfice; mais le trouvant encore trop jeune, il le renvoya à Erford avec de l'argent pour continuer ses études. Wimphelingius tomba malade en chemin, gagna Spire avec peine, y demeura depuis la fin de l'automne jusqu'au milieu de décembre, & se fit ensuite transporter à Heidelberg, où il trouva de plus habiles médecins qu'à Spire, qui lui furent très-utiles. Comme on lui conseilla alors de rester à Heidelberg, il en écrivit à son oncle qui y consentit, & lui envoya l'argent qui lui étoit nécessaire. Wimphelingius reçut dans cette ville le degré de maître-ès-arts en 1471. Il se mit ensuite à l'étude du droit canonique, qu'il quitta par dégout au bout de deux ans, pour s'appliquer à la théologie, où il prit le degré de bachelier en 1483. La peste l'ayant obligé alors de quitter Heidelberg, il retourna à Schelestat, & sept mois après, il revint à Heidelberg où la maladie avoit cessé. Dans cet intervalle, le poste de prédicateur de la ville de Spire étant venu à vaquer, André Brembach, fameux théologien, voulut le lui procurer, & le demanda pour lui à l'évêque. Wimphelingius, qui étoit d'un tempérament foible & délicat, eut de la peine à l'accepter; mais il s'y détermina ensuite par une raison particuliere: c'é-

toit celle de dissiper l'opinion que plusieurs avoient de l'illégitimité de sa naissance, fondée seulement sur ce que les obligations qu'il avoit à son oncle, le portoient à l'appeller son pere; ce qui faisoit dire, mais sans autre preuve, que cet oncle étoit son pere. Or, en acceptant la place qu'on lui offroit, & qu'on ne lui auroit point donnée, si ce qu'on pensoit de sa naissance eût été vrai, il détruisoit ce faux bruit. S'étant donc rendu à Spire, il commença à exercer les fonctions du poste dont on l'avoit chargé; mais n'ayant pas tardé à sentir, comme il l'avoit prévu, qu'il étoit au-dessus de ses forces, il voulut le quitter; mais l'évêque qui l'aimoit, le retint sous différens prétextes, & l'amusa ainsi pendant 14 ans. Ce fut vers ce temps-là que Christophe d'Uttenheim étant allé à Spire, inspira à Wimphelingius de l'amour pour la solitude, & le détermina à se retirer avec lui & deux de ses amis dans quelque lieu écarté. Wimphelingius qui savoit qu'il y avoit près de Mayence quelques personnes qui vivoient ensemble dans la retraite, alla les visiter pour s'informer de leur genre de vie, & savoir s'il lui conviendroit. A peine fut-il de retour de ce lieu, que Philippe, électeur Palatin, qui vouloit établir à Heidelberg une chaire d'éloquence, de poësie & de langue grecque, le choisit pour la remplir. Il l'accepta volontiers, mais dans le dessein de l'abandonner lorsqu'Uttenheim auroit choisi le lieu de retraite dont il avoit été question. En attendant, il enseigna trois années, expliquant quelques auteurs, entr'autres, saint Jérôme. Ce terme fini, Uttenheim l'avertit que tout étoit prêt pour leur retraite. Sur cette nouvelle il se rendit à Strasbourg; mais pendant qu'ils étoient occupés à accommoder quelques difficultés, le projet fut rompu par la nomination d'Uttenheim à l'évêché de Basle: c'étoit en 1502. Wimphelingius demeura encore quelque temps à Strasbourg, d'où il se rendit auprès du nouveau prélat qui le desiroit. Il n'étoit que depuis peu à Basle, lorsqu'on lui donna une prébende à Strasbourg, dont il prit possession, mais qu'il garda peu, parcequ'il entrevit qu'il auroit quelque procès à essuyer; ce qui ne convenoit ni à son caractère ni à son gout. Il se chargea depuis de l'inspection de quelques jeunes gens, tant à Fribourg, qu'à Strasbourg & à Heidelberg. Il étoit dans cette derniere ville, lorsqu'il fut chargé de la part de l'empereur, d'une affaire qui réussit au gré de ce prince. Lorsqu'elle fut terminée, l'évêque de Basle le rappella auprès de lui, & le chargea de la conduite d'un monastère de filles, qui avoit été réformé par ses soins. C'est lui-même qui nous a appris toutes ces particularités, dans son apologie qu'il fit contre ceux qui l'accusoient d'inconstance, & d'aimer à courir & à changer de lieu. On ne trouve pas dans cet écrit le fait suivant. Il avoit avancé dans un de ses ouvrages, que S. Augustin n'avoit pas été moine ou frere mendiant. Certains moines dénoncerent cette assertion à Rome, comme si elle eût intéressé la foi ou les mœurs; & par leurs intrigues, Wimphelingius fut cité à Rome. Mais sans se mettre en peine de la citation, il se contenta d'envoyer en cette ville des attestations de plusieurs chanoines de Strasbourg, qui certifioient de la pureté de sa foi, & d'écrire lui-même une épître en vers au pape Jules II, qui n'eut pas de peine à l'absoudre du prétendu crime qu'on lui imputoit. La derniere demeure de notre savant fut à Schelestat, chez sa sœur, où il ne s'occupa plus qu'à instruire dans les lettres ses deux neveux, *Jacques Spiegel*, & *Jean Maius.* Il mourut dans cette ville le 17 novembre 1528, dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge. Beatus Rhenanus composa pour lui une longue épitaphe, qui fut gravée sur son tombeau, & qu'on peut lire dans le tome XXXVIII des *Mémoires* du pere Niceron. Voici les ouvrages de Wimphelingius 1. *Adolescentia Jacobi Wimphelingii:* cet ouvrage est daté de Heidelberg, le 28 novembre 1491, le même à Strasbourg, 1505, & encore ailleurs en 1508 & 1515. Ces éditions sont, *cum novis quibusdam additionibus per Gallinarium denuò revisæ & elimatæ*, & ces additions consistent dans ce qui suit: *Exempla Æneæ Silvii de litterarum studiis. Ex Lactantio quædam pulcherrima. Epistola Wimphelingii responsiva Wolfii. Carmen Philomusi de nocte, vino & muliere. Moralitates Wimphelingii. Sententiæ morales ex Francisco Petrarcha. Epitaphia in Joannem Dalburgium, episcopum Wormacensem.* L'adolescence est un recueil de fort bonnes maximes pour l'éducation & l'instruction des jeunes gens. 2. *Elegantiarum medulla, oratoriaque præcepta, in ordinem inventu facilem, copiosè, claré, breviterque reducta*, à Spire, 1508, *in*-4°: l'épitre dedicatoire est datée de Spire le 12 juin 1493. 3. *De nuncio angelico carmen heroïcum. Ad Philippum comitem Palatinum heroïcum. Ad Ludovicum ejus primogenitum elegia*, 1494, *in*-4°. 4. *De hymnorum & sequentiarum auctoribus, generibusque carminum quæ in hymnis inveniuntur, brevissima eruditiuncula*, *in*-4°. L'épitre dédicatoire est datée d'Heidelberg, le 1 septembre 1499. Ce petit ouvrage se trouve aussi avec le suivant. 5. *Hymni de tempore & de sanctis, in eam formam quâ à suis auctoribus scripti sunt, denuò reducti, & secundùm legem carminis diligenter emendati atque interpretati; Argentinæ*, 1513, *in*-4°. 6. *Philippica, seu dialogi sex pro institutione filiorum Philippi electoris Palatini; Argentinæ*, 1598, *in*-4°. 7. *Stylpho Jacobi Wimphelingii*, *in*-4°. C'est une piéce dramatique, qui est de l'an 1470. L'épitre dédicatoire d'Eucher Gallinarius est du 1 septembre 1494. 8. *De conceptu & triplici Mariæ Virginis candore carmen, cum aliis diversorum carminibus*, 1499, *in*-4°. 9. *Gersonii opera*, à Spire, 1499, *in-fol.* La préface a été réimprimée dans l'histoire du collége de Navarre par M. de Launoy, & dans l'édition des œuvres de Gerson par M. Du Pin. 10. *Cis Rhenum Germania*, 1501, *in*-4°, ou en 1549, *in*-8°, *editore Joanne-Michaele* Moschcrosch, *in*-4°. 11. *Rabani Mauri de laudibus sanctæ crucis opus..... cum præfatione*; 1503, *in-folio*. 12. *Concordia curatorum & fratrum mendicantium. Carmen elegiacum deplangens discordiam & dissensionem christianorum cujuscumque statûs, dignitatis, aut professionis*, *in*-4°. Wimphelingius n'est auteur que de l'épitre dédicatoire, datée de Strasbourg le 13 février 1503. 13. *De integritate libellus*, *in*-4°, avec une épître de Thomas Wolfius, le jeune, du dernier janvier 1505. 14. *Epitome rerum germanicarum*, 1505, *in*-4°, & à la suite de *Witichindi Saxonis rerum ab Henrico & Ottone imperatoribus gestarum libri tres*, à Basle, 1532, *in-folio*, & dans les *Scriptores rerum germanicarum Schardii*. 15. *Apologia pro republica christiana*; 1506, *in*-4°. 16. *Oratio de Spiritu sancto*, 1507, *in*-4°. 17. *Catalogus episcoporum Argentinensium*, 1505, *in*-4°, 1651, *in*-12, & en 1660, *in*-4°. 18. *Jac. Wimphelingii ad Jacob. Spiegel ex sorore nepotem expurgatio contra detractores*; à Vienne en Autriche, 1514, *in*-4°, avec quelques autres ouvrages de différens auteurs. 19. *Ad Julium II. P. M. querulosa excusatio*, &c. C'est l'épitre en vers citée plus haut. 20. *Libellus nobilissimus Lupoldi Bebenburgensis de veterum principum Germanorum fide, religione, & fervore in Christum, ecclesium & sacerdotes*, à Basle, 1497, *in-fol.* & depuis dans la Bibliothéque des peres. 21. *Maximiliano jubente, pragmaticæ sanctionis medulla excerpta*, 1520, *in*-4°. 22. *Soliloquium pro pace christianorum & pro Helvetiis ut resipiscant; ad honorem regis Romanorum & principum*, &c. *in*-4°. 23. *Carolus-Magnus Germanus, hoc est, Germaniam à Gallia per interfluentem rhenum male dividi, declaratio*, &c. *cum notis Bartholomei Agricolæ*; 1615, *in*-4°. 24. *De germanicæ nationis & Imperii gravaminibus contra sedem & curiam romanam tractatus, Maximiliani cæsaris jussu scriptus*, &c. avec la *Germania* d'Æneas Sylvius, dans les Ecrivains de l'histoire d'Allemagne,

d'Allemagne, recueillis par Freher; & dans les *Politica imperialia* de Goldast. 25. *Carmina ad Sebastian. Brandt, Joan. Sapidum, & Thomam Didymum*, avec le livre d'Erasme *De duplici verborum ac rerum copia*, 1514, *in*-4°. 26. *Liber de vita & moribus episcoporum, aliorumque prælatorum & principum*; 1512, *in*-4°. 27. *De laudibus & ceremoniis ecclesiæ Spirensis carmen*; 1564, *in*-8°. 28. *Epitome boni principis conditionum*; 1606, *in*-8°. 29. *Oratio, sive consilium de bello movendo contra Turcas*; 1603, *in*-4°. 30. *Petri Schotti Argentinensis Lucubratiuncula*; 1498, *in*-4°, avec la vie de l'auteur. * Voyez le tome XXXVIII des *Mémoires* du pere Niceron, & les auteurs cités par celui-ci.

WIMPINA (Conrad) *cherchez* WYMPNA.

WIMPTEN, anciennement *Cornelia*, ville du cercle de Souabe en Allemagne, est sur le Neckre, à trois lieues au-dessus d'Hailbron. Cette ville n'est pas grande, mais elle est bien peuplée, impériale & libre. Les magistrats en sont Protestans. * Mati, *dictionaire géographique*.

WINBURN MINSTER, bourg d'Angleterre avec marché, dans le canton du comté de Dorset, qu'on nomme *Badburi*, sur la rive septentrionale de la Stoure, sur laquelle il y a un pont de pierre. La reine Cuthburga s'étant séparée de son second mari, roi de Northumberland, y bâtit un monastère, duquel elle fut abbesse. Il y avoit une église considérable, qui rendoit ce lieu remarquable, & qui lui fit donner le nom de Winburn Minster; car Minster signifie une *église*. C'est là où est enterré le roi Saxon Ethelred, quatorziéme monarque d'Angleterre. Ce lieu est à 81 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

WINCHELSEI, ville d'Angleterre, avec un port de mer, dans la partie orientale du comté de Sussex, dans la contrée nommée *Hasting*, à deux milles de la Rye, dans une entrée de la mer, est un des cinq ports, & étoit autrefois une ville belle & forte, où il y avoit 18 églises paroissiales; mais la mer s'étant retirée, & son port étant bouché, elle a beaucoup déchu. En 1250, la plus grande partie en fut ruinée par la mer, ensorte qu'il n'y a maintenant qu'une paroisse. En 1628, Charles I créa *Elizabeth* Finck, vicomtesse de Maidstone, comtesse de Winchelsei. Son fils *Thomas* lui succéda en cette dignité en 1633, & à celui-ci *Henri*, son fils, en 1639. Cette ville est à 69 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

WINCHESTER, sur la riviere de Iching, en latin *Vintonia*, *Wintonia* & *Venta*, ville d'Angleterre, avec évêché suffragant de Cantorberi. Cet évêché jouit de plusieurs privilèges, qu'on trouvera détaillés au titre ANGLETERRE.

CONCILES DE WINCHESTER.

Les prélats d'Angleterre célébrerent l'an 855, un concile national à Winchester, où les provinces du pays se trouverent aussi. On y fit diverses ordonnances, comme nous l'apprenons de Guillaume de *Malmesburi*, de Matthieu de *Westminster*, &c. Les mêmes auteurs parlent d'un autre concile tenu dans cette ville par S. Dunstan de *Cantorberi*, l'an 975. On en célébra un autre le jour de Noël de l'an 1021, sous le regne de Canut. Forgand, intrus sur le siége de Cantorberi, en fut chassé dans un concile tenu par le légat apostolique, l'an 1076. On en met un autre l'an 1076, mais tous les historiens n'en sont pas d'accord. Thibauld de *Cantorberi* célébra l'an 1129, un concile contre Etienne, roi d'Angleterre, usurpateur des biens ecclésiastiques. On en tint un autre l'an 1142, auquel Henri de *Winchester* présida.

WINDESOR ou DE WINDESORA (Roger) religieux Anglois de l'ordre de S. Benoît, chantre de l'abbaye de S. Alban, vivoit vers l'an 1235. Le roi Henri III le fit son historiographe, suivant la coutume ancienne des rois d'Angleterre, qui choisissoient toujours quelqu'un des religieux de cette abbaye pour écrire leur histoire. Windesor a composé des chroniques d'Angleterre depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à l'an 1235. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WINDISCH-MARC, ou WINDISCH-LAND, c'est-à-dire, *la marche des Windes*, contrée des états d'Autriche. C'est la partie orientale de la Carniole, & elle confine vers le sud avec la Morlachie; vers le levant avec la Croatie; & vers le nord avec le comté de Cillei, dont la Save la sépare. Metling capitale, & Rudolsverd en sont les lieux principaux. * Baudrand.

WINDOVER (Roger) historien Anglois, qui a recherché tout ce qui s'est passé de plus remarquable en son temps, a composé d'autres ouvrages, & vivoit sous le regne de Jean, roi d'Angleterre, vers l'an 1217. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WINDSOR, ville capitale du comté de Barck en Angleterre, est renommée pour la superbe maison que la tradition du vulgaire porte y avoir été bâtie par le roi Artus. Ce palais est situé sur la Tamise; le château, qui est grand & magnifique, est fortifié de bons fossés & de tours de pierres de taille, & a un arcenal fourni de toutes sortes d'armes. C'est un endroit où les rois d'Angleterre se tiennent souvent comme en un lieu de retraite; & ce fut où Edouard III institua l'ordre de la Jarretiere. Le pays d'alentour est très-beau pour la chasse, & n'est éloigné de Londres que de 20 milles. * Cambden.

WINEDEN, VINENDA, ou WINADA, ville d'Allemagne dans la Souabe, au duché de Wirtemberg, sur une petite riviere qui se jette dans la Muhrr. Cette petite ville, qui a un château fortifié, appartient au grand-maître de l'ordre Teutonique. * La Martiniere, *dict. géogr.*

WINFRIDE, *cherchez* BONIFACE (Saint) archevêque de Mayence.

WINIFRIDE (Sainte) étoit, dit l'auteur de sa vie, d'une famille très-considérée dans le nord du pays de Galles. Dès qu'elle fut en âge nubile, ses parens voulurent la marier: mais cette jeune fille, qui avoit été touchée des exhortations de S. Beuno son oncle, leur déclara qu'elle vouloit demeurer vierge & se consacrer à Jesus-Christ. Cependant Cradocus, fils du roi Alin, épris de sa beauté, en devint éperdument amoureux. Un dimanche il alla chez elle, pendant que son pere & sa mere étoient à l'église; il lui déclara la passion violente qu'il avoit pour elle, & l'assura que si elle vouloit y répondre, il la rendroit bientôt heureuse. Winifride effrayée d'une telle proposition, ne fut pas long-temps embarassée: *Permettez-moi*, lui dit-elle avec adresse, *de passer dans une autre chambre, pour m'ajuster d'une maniere plus digne de vous recevoir.* Dès qu'elle y fut, elle se déroba par une fausse porte, pour aller chercher dans l'église, qui étoit au pied de la colline, un asyle contre les poursuites de Cradocus. Le prince s'appercevant bientôt que Winifride l'avoit trompé, sortit tout furieux de la maison, la trouva, la poursuivit sur le penchant de la colline, & lui proposa de satisfaire sa passion; son amour augmentant sa fureur, il lui coupa la tête d'un seul coup. Quelle fut l'horreur de tout le peuple assemblé pour assister aux saints mystères, quand on vit cette tête sanglante rouler de dessus la colline jusques dans l'église, & Cradocus essuyer son épée sur l'herbe, comme s'il eût voulu se glorifier d'une action si abominable! S. Beuno qui alloit offrir le sacrifice, quitta l'autel par une inspiration divine; il prit la tête entre ses mains, monta hardiment vers le barbare Cradocus, lui reprocha l'énormité de son crime, & pria Dieu de le punir de cet attentat sacrilége. A peine le saint eut-il fini sa priere, que ce malheureux tomba mort à ses pieds, & presque en même temps son corps disparut. S. Beuno joignit ensuite la tête de Winifride au reste du corps. Après avoir couvert le tout

de son manteau, & avoit exhorté le pere & la mere de cette illustre vierge à suspendre leur douleur, il célébra la messe. Dès qu'elle fut finie, il fit une priere fervente à Jesus-Christ pour lui demander de rendre la vie à cette chaste vierge, qui l'avoit consacrée à son service; aussitôt que les fidéles, dont les yeux étoient baignés de larmes, eurent répondu *Amen*, Winifride se releva avec toute sa vigueur. Il lui resta seulement un cercle blanc au tour du col, de la largeur d'un fil. De-là vient son nom; car à celui de *Brewa* qu'elle portoit auparavant, on ajouta *wen*, qui en vieux gaulois signifie *blanc*, d'où l'on fit depuis, par differentes corruptions, *Winifride*. De l'endroit que la tête de la sainte avoit touché en tombant, il sortit une source d'eau claire. Cette fontaine est devenue très-fameuse par les miracles qui s'y sont faits depuis ce temps-là. C'est à cause de cela qu'elle est appellée *Holywell*, ou *la Sainte Fontaine*. * *Voyez* la vie de sainte Winifride, qu'un Jésuite a publiée en anglois en 1635, & qui a été traduite en latin en 1712. M. l'évêque de S. Asaph a réfuté toute cette fable.

WINSHEIM, ville du cercle de Franconie en Allemagne, est petite, mais impériale, & libre, & située dans le marquisat d'Onspach, sur la riviere d'Aisch, à dix lieues de la ville de Nuremberg vers le couchant. * Mati, *diction.*

WINTERBURN (Gautier de) cardinal, étoit Anglois, & natif de Salisburi. Dès sa plus tendre jeunesse, il fit son plaisir de la poësie & des belles lettres; mais étant depuis entré dans l'ordre de S. Dominique, il changea d'inclination, & se consacra uniquement à l'étude de la théologie, où il se rendit très-habile. Il acquit beaucoup de réputation dans son ordre, fut provincial d'Angleterre vers l'an 1290, & mérita l'estime du roi Edouard I, qui le choisit pour son confesseur. Le pape Benoît XI, qui avoit été général de l'ordre, connoissant son mérite, & voulant se servir de lui, le promut au cardinalat aux quatre-temps du carême de l'an 1304; mais le roi, à qui ce cardinal étoit nécessaire, le retint, jusqu'à ce qu'ayant appris la mort de Benoît, il lui permit d'aller en Italie, pour ne pas mécontenter celui que le sacré collége éleveroit à la papauté. On apprend ces particularités de la lettre qu'il lui donna pour le nouveau pape, dont il laissa le nom en blanc, laquelle est imprimée dans les constitutions du royaume d'Angleterre, page 1046. Cependant le cardinal n'arriva à Pérouse que trop à temps pour l'élection d'un pape, qui ne se fit que le 5 juin de l'année suivante. S'étant mis ensuite en chemin pour se rendre auprès de Clément V, qui devoit être couronné à Lyon, il tomba malade à Gènes, & y mourut le 25 septembre 1305, ayant reçu le chapeau & l'anneau des cardinaux, mais n'ayant point encore de titre. Son corps fut depuis porté à Londres. Wading dit que ce cardinal & le cardinal Thomas de Jorz furent ensemble commissaires nommés par Clément V, dans l'affaire de Pierre-Jean Olive; mais Thomas de Jorz n'étoit pas encore cardinal, quand Winterburn mourut. Aucun de ses ouvrages n'est venu jusqu'à nous. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II.*

WINTERTHUR, petite ville de Suisse, est dans le canton de Zurich, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Mati, *diction.*

WINTFELD, c'est-à-dire, *le camp de la Victoire*, lieu entre Paderborn, Dethmold & Horne, dans la Westphalie en Allemagne, est celui où Varus général d'une armée romaine, fut défait par Arminius, sous l'empire d'Auguste. Il y a deux petites rivieres, nommées *Rodembeck*, & *Knockenbek*, c'est-à-dire, *riviere rouge*, & *riviere d'os*, parceque l'une eut ses eaux rougies du sang de ceux qui furent tués dans la bataille, & l'autre fut remplie de leurs ossemens. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimés l'an 1672.

WION (Arnoul) religieux de l'ordre de S. Benoît, né à Douai le 13 mai de l'an 1554, prit l'habit de religieux dans l'abbaye d'Ardembourg, au diocèse de Bruges; & pendant les guerres civiles pour la religion, il se retira en Italie, où il fut reçu parmi les moines Benédictins du Mont-Cassin, l'an 1595. Il publia à Venise son ouvrage intitulé *Lignum vitæ, ornamentum & decus ecclesiæ*. Cet ouvrage divisé en cinq livres, contient l'éloge des hommes illustres de son ordre. On a encore de lui la vie de S. Gérard, apôtre des Hongrois, avec des notes curieuses. Dans son traité, *De antiquissima & illustrissima familia Romana Anicia*, il prétend que S. Benoît etoit de cette famille, & que la maison d'Autriche tire aussi son origine des mêmes Aniciens. Ceux qui aiment à donner dans les fables, trouveront là de quoi s'exercer. Arnoul Wion mourut fort âgé; mais nous ignorons en quelle année. * Baronius, *in mart. ad 24 sept.* Le Mire, *de script. XVI. sæc.* Valere André, *biblioth. Belg.* Labbe, *biblioth. &c.*

WIREKER (Noël) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, au commencement du XIII siécle, & vers l'an 1220. Léland & Pitséus lui donnent l'éloge d'avoir été illustre par sa piété & par sa science, de bon jugement, solide théologien, subtil philosophe, orateur éloquent, & poëte ingénieux: ce qu'il faut entendre, selon le temps où il vivoit. Il écrivit divers ouvrages, dont ils font mention, comme, *Speculum stultorum; De abusu rerum ecclesiæ, &c.* * Arnoul Wion, *de ligno vitæ.* Pitséus, *de illustr. Angl. script.*

WIRICH, comte de Walkenstein, défendit l'an 1598, le château de Brock, sur la riviere de Rure, dans le comté de la Marck, contre les Espagnols qui le vouloient piller, quoiqu'il fût dans les terres de l'empire, & que Mendoze lui eût donné un sauve-garde. Il fut enfin assassiné en trahison par les mêmes Espagnols. * Ev. Reidanus, *in annal.*

WIRSWORTH, bourg, grand, beau & bien peuplé, dans le comté de Derbi. Il y a une belle église, un collége, un hôpital, & un grand marché tous les mardis, & le plus grand marché d'Angleterre, & le plus frequenté pour le plomb. Il est à 107 milles anglois de Londres.

WIRTEMBERG, ancien château & duché d'Allemagne en Souabe, près d'Eslingen. Le duc est souverain de ce pays, qui est très-considérable & très-fertile, & entre la Forêt Noire, le Palatinat du Rhin, & le marquisat de Baden. Son terroir est arrosé du fleuve Nekre, qui lui donne d'excellens pâturages: il produit beaucoup de fruits en quelques lieux; mais en d'autres il est pierreux & plein de sable, & ne porte point de vignes. Ses fleuves & ses lacs sont fort poissoneux. Il y a en ce pays grand nombre de villes & châteaux, outre une infinité de villages, desquels Stutgard est la capitale, & le séjour des ducs; & beaucoup d'autres bonnes places. La ville de Wirtemberg a donné son nom à ce duché, où il se trouve quelques minieres d'argent, de fer & d'airain. L'empereur Maximilien I honora cette province du titre de duché l'an 1495. Le duc fait sa résidence ordinaire dans la ville de Stutgard, où il y a un bel arcenal. On y voit aussi une orangerie dont les arbres, quoiqu'en pleine terre, se conservent en hyver comme en été, par le moyen d'un toît & d'une cloison à coulisse, dans laquelle on allume en hyver plusieurs fourneaux pour échauffer l'air. Le duc de Wirtemberg a la charge de grand véneur de l'empire, & porte la cornette impériale. Il est prince souverain dans son pays, & y exerce la justice sans appel pour le criminel; mais pour le civil, on peut appeller à la chambre impériale de Wetzlar. Il est vrai qu'il ne peut faire aucunes loix, ni imposer aucunes tailles sur son duché, sans le consentement des états du pays, qui lui accordent ordinairement ce qu'il demande, lorsque cela ne tend pas à la diminution de leurs priviléges. Le duc jouit encore de l'abbaye de Maulbrun, & de quantité d'autres biens d'église,

dont il emploie les revenus à l'entretien de l'université de Tubinge, des hôpitaux & des ministres protestans. La maison d'Autriche prend le nom & les armes de Wirtemberg dans ses titres; & cela vient de ce que ce duché ayant été confisqué au profit de Ferdinand I, frere de Charles-Quint, fut rendu au prince de Wirtemberg, à condition de le tenir comme relevant de la maison d'Autriche. Cette sujétion féodale fut éteinte l'an 1599, sous Frédéric duc de Wirtemberg, à la charge seulement que faute d'hoirs mâles, le duché seroit dévolu à la maison d'Autriche. Il y a dans cette principauté beaucoup de bonnes places; & le duc peut mettre en peu de jours plusieurs troupes sur pied pour sa défense ou pour secourir ses amis.

GÉNÉALOGIE DES DUCS DE WIRTEMBERG.

Quoique Crusius, Spenerus, Rittershusius, & Imhof aient donné la généalogie de la maison de Wirtemberg, depuis CONRAD, qui fut en grande estime à la cour de l'empereur Henri IV, de qui il reçut le comté de Wirtemberg, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à ce prince, contre Rodolphe de Souabe, son concurrent à l'empire, nous ne rapporterons pour tant la descendance de ces princes, que depuis EVERARD IV, qui fait le XI dégré de filiation depuis CONRAD, *mentioné ci-dessus.*

XI. EVERARD, surnommé *le Débonaire*, comte de Wirtemberg, mort le 16 mai 1417, avoit épousé, 1°. l'an 1380, *Antoinette*, fille de *Barnabé* Visconti de Milan, & veuve de *Frédéric* II, roi de Sicile, morte l'an 1405: 2°. *Béatrix*, ou selon d'autres, *Judith*, fille & héritiere de *Frédéric* IV, duc de Teck: 3°. *Elizabeth*, fille de Jean II, burgrave de Nuremberg. Du premier lit sortirent, *Ulric* & *Louis*, morts jeunes. Du second vinrent, EVERARD V, qui suit; & *Elizabeth* alliée, 1°. à *Jean*, comte de Werdemberg: 2°. à *Albert*, surnommé *le Pieux*, duc de Baviere.

XII. EVERARD V, dit *le Jeune*, comte de Wirtemberg, avoit ordinairement à sa cour six princes, huit comtes, cinq barons, & soixante & dix gentilhommes. Il étoit né le 23 août 1388, le même jour qu'*Ulric* VI son aïeul avoit été tué au combat de Weil, & mourut le 2 juillet 1419. Il avoit épousé l'an 1397, *Henriette*, fille de *Henri* de Montfaucon & de Montbelliard, seigneur d'Orbes, tué à la bataille de Nicopolis l'an 1395, & de *Marie* de Châtillon, & héritiere de son aïeul *Etienne* de Montfaucon, dernier comte de Montbelliard, morte le 13 février 1444, dont il eut LOUIS II, qui suit; ULRIC, *mentioné après son frere*; & *Anne*, mariée l'an 1454, à *Philippe*, dernier comte de Catzenellebogen, morte le 16 avril de l'an 1471.

XIII. LOUIS, II du nom, comte de Wirtemberg & de Montbelliard, fut le premier qui fit battre monnoye. Il acheta du comte de Helfenstein, l'an 1447 les seigneuries & châteaux de Gerhausen, Ruck, Blauvestein, & Blaburen, pour 40000 écus d'or, & mourut le 9 octobre 1450, ayant eu de son épouse *Mathilde*, fille de *Louis*, surnommé *le Débonaire*, électeur Palatin, laquelle se remaria avec *Albert*, frere de l'empereur *Frédéric* III, *Louis* III, né l'an 1439, mort l'an 1457; EVERARD VI, qui suit; *Elizabeth*, mariée 1°. l'an 1470, à *Jean*, comte de Nassau-Sarbruck: 2°. l'an 1474, à *Henri*, comte de Stolberg; & *Mathilde*, qui épousa l'an 1451, *Louis*, landgrave de Hesse, morte l'an 1495.

XIV. EVERARD VI, surnommé *le Barbu*, né le 2 décembre 1445, fut un prince très-sage, qui gagna les bonnes graces de l'empereur Maximilien I, qui le créa duc de Wirtemberg & de Teck, & lui donna le collier de la toison d'or l'an 1495. Il fonda l'université de Tubinge l'an 1482, & mourut le 25 février 1496, n'ayant eu de *Barbe* de Gonzague, fille de *Louis*, marquis de Mantoue, que deux enfans morts au berceau. *Il avoit un bâtard*, LOUIS, *seigneur de Greffeinstein, qui mourut l'an* 1495.

XIII. ULRIC VII, dit *le Bien-aimé*, second fils d'EVERARD V, avoit Sturgard pour son partage. Il l'embellit & la fortifia; & se fit un nom dans les guerres qu'il soutint contre les villes de Souabe, & contre Frédéric *le Victorieux*, électeur Palatin, & mourut l'an 1480, ayant épousé, 1°. l'an 1440, *Marguerite*, fille d'*Adolphe* I, duc de Clèves, morte en 1443: 2°. l'an 1445, *Elizabeth*, fille de *Henri*, surnommé *le Riche*, duc de Baviere, morte l'an 1451: 3°. *Marguerite*, fille d'*Amédée* VII, duc de Savoye, & veuve de *Louis*, électeur Palatin, morte aussi l'an 1480. Du premier lit il eut *Catherine*, religieuse à Lauffen, morte l'an 1497; du second, EVERARD VII, qui suit; HENRI, *mentioné après son frere*; & *Marguerite*, chanoinesse à Lichnau, mariée à *Philippe*, comte d'Epstein & de Konigstein. Du troisiéme lit il eut *Elizabeth*, mariée l'an 1467 à *Frédéric*, comte de Henneberg, morte l'an 1501; *Heléne*, alliée l'an 1476, à *Craton*, comte de Hohenloé, morte l'an 1506; & *Philippine*, qui épousa en 1470, *Jacques*, comte de Horne, morte l'an 1479.

XIV. EVERARD, VII du nom, duc de Wirtemberg, né l'an 1447, succéda à *Everard* VI, son cousin germain; mais il fut chassé du Wirtemberg par l'empereur Maximilien I, l'an 1498, & mourut à Heidelberg, l'an 1504, sans enfans d'*Elizabeth*, fille d'*Albert*, électeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée le 3 juin 1465, & qui mourut en 1524.

XIV. HENRI, duc de Wirtemberg, quitta la coadjutorerie de Mayence pour se marier. Il succéda à son frere, & mourut l'an 1519. Sa premiere femme fut *Elizabeth*, fille de *Simon*, comte de Bitsch: la seconde, *Eve* ou *Barbe*, fille de *Jean*, comte de Salme. Il eut de la premiere ULRIC qui suit; de la seconde, il eut GEORGES, *qui continua la postérité*; & *Marie*, alliée l'an 1514, à *Henri*, dit *le Jeune*, duc de Brunswick & de Lunebourg, morte le 28 décembre 1541.

XV. ULRIC, VIII du nom, duc de Wirtemberg, né le 8 février 1487, fut émancipé à l'âge de 16 ans par l'empereur Maximilien, par ordre duquel il prit les armes dans la guerre de Baviere contre l'électeur Palatin, & s'empara du comté de Louvenstein & de plusieurs autres lieux. Il lui resta par le traité de paix, Weinsberg, Maulbrun, Neustadt, Meckmulen, & les seigneuries de Hellestein & de Heindenheim. Il restitua le comté de Louvenstein, à condition qu'il releveroit du duché de Wirtemberg. Il acheta encore plusieurs droits sur la succession de Neufchâtel, & il acquit d'autre côté le château de Hoëntwiel, & par-là agrandit de beaucoup ses états. Mais peu après il succomba dans la guerre qu'il suscita au cercle de Souabe, & se vit chassé de ses terres, qui furent vendues l'an 1520, pour les frais de la guerre à Ferdinand d'Autriche, frere de l'empereur Charles-Quint. Il ne lui resta que Montbelliard. Mais ayant pris son temps que Ferdinand étoit occupé en Hongrie contre les Turcs, il reprit les armes; & secouru par Philippe, landgrave de Hesse, après avoir remporté une victoire à Lauffen l'an 1534, il fut rétabli dans ses états, aux conditions de relever à l'avenir de la maison d'Autriche. Ce fut lui qui introduisit dans son pays la confession d'Augsbourg. Il s'engagea aussi dans la confédération de Smalcalde, ce qui pensa le rejetter dans son premier état; mais par ses soumissions il arrêta le ressentiment de l'empereur. L'archiduc Ferdinand lui intenta pourtant un procès, pour avoir violé les articles du premier traité. Il mourut le 6 novembre 1550, avant la décision de cette affaire, ayant eu de *Sabine* fille d'*Albert* IV, duc de Baviere, CHRISTOPHE, qui suit; & *Anne*, née l'an 1513, morte sans alliance en 1530.

XVI. CHRISTOPHE, dit le *Pacifique*, duc de Wir-

temberg, naquit le 12 mai 1515. Après avoir été assiégé & fait prisonnier dans le château de Tubinge, on l'éleva sans aucun éclat pendant l'exil de son pere; mais quand il fut parvenu à la régence, il se rendit célébre dans son parti, & fut un des plus ardens à soutenir la confession d'Augsbourg. Il envoya des premiers ses ambassadeurs au concile de Trente l'an 1552, & agit fortement dans la diéte des Protestans assemblés à Naumbourg l'an 1561, pour y faire recevoir par tous les princes Protestans cette confession d'Augsbourg. Il avoit fait compiler & publier l'an 1555, le droit écrit qui s'observe au pays de Wirtemberg. Il mourut le 28 décembre 1568, ayant eu d'*Anne*, fille de *Georges*, marquis de Brandebourg, qu'il épousa l'an 1544, & qui mourut le 20 mars 1589, *Everard*, né l'an 1545, mort l'an 1568; Louis, qui suit; *Hedwige*, née l'an 1547, mariée le 11 mai 1563, à *Louis*, landgrave de Hesse, morte le 4 mars 1590; *Elizabeth*, née en 1548, alliée, 1°. le 1 juin 1565, à *Georges-Ernest*, prince de Henneberg: 2°. en 1586, à *Georges-Gustave*, comte Palatin, morte l'an 1592; *Sabine*, née l'an 1549, mariée le 11 février 1566, à *Guillaume* landgrave de Hesse, morte le 16 août 1582; *Emilie*, née en 1550, mariée le 26 mai 1578, à *Richard*, comte Palatin, morte le 25 mai 1589; *Léonore*, née l'an 1552, mariée, 1°. le 8 janvier 1571, à *Joachim-Ernest*, prince d'Anhalt: 2°. en 1589, à *Georges* landgrave de Hesse, morte l'an 1618; *Dorothée-Marie*, nee l'an 1559, qui épousa en novembre 1582, *Othon-Henri*, comte palatin de Sulzbach, & mourut l'an 1639; *Anne-Marie*, née en 1561, mariée, 1°. le 10 septembre 1582, à *Jean-Georges* duc de Lignits: 2°. en 1594, à *Frédéric*, aussi duc de Lignits, morte l'an 1617; *Sophie*, née l'an 1563, mariée le 5 mai 1583, à *Frédéric-Guillaume*, duc de Saxe-Weimar, morte le 21 juillet 1509; & deux fils morts au berceau.

XVII. Louis, duc de Wirtemberg, surnommé *le Débonaire*, né le 1 janvier 1554, fit bâtir un magnifique collége à Tubinge, & mourut le 8 août 1593, sans avoir eu d'enfans, ni de *Dorothée-Ursule*, fille de *Charles*, marquis de Bade, qu'il épousa le 7 novembre 1575, & qui mourut l'an 1583, ni de sa seconde femme *Ursule*, fille de *Georges-Jean*, comte palatin, qu'il épousa l'an 1585, & qui mourut l'an 1636. Sa succession passa à son cousin Fréderic, de la branche de Montbelliard.

XV. Georges de Wirtemberg, fils du duc Henri & d'*Eve* de Salme sa seconde femme, né le 4 février 1498, fut seigneur de Richewilier; puis le duc *Christophe* lui donna la principauté de Montbelliard. Il mourut le 15 juillet 1558, & laissa veuve *Barbe* de Hesse, fille du landgrave *Frédéric*, qu'il avoit épousée le 14 septembre 1555, & qui se remaria peu de temps après la mort de son époux *Daniel*, comte de Waldeck. Les enfans du duc Georges furent, Frédéric, qui suit; & *Eve*, née posthume le 23 octobre 1558, morte sans alliance en 1575.

XVI. Fredéric de Wirtemberg, né le 19 août 1557, hérita du duché de Wirtemberg par la mort de son cousin *Louis*, surnommé *le Débonaire*. Il ne laissa échaper aucune occasion d'agrandir cet héritage, & acquit les places d'Altensteig, de Liebenzell, Falckenstein, Eselbourg, Beissigheim & autres terres. Il eut aussi pendant quelque temps le duché d'Alençon en France, en hypothéque de quelques sommes qui lui étoient dues, & Oberkirck de l'évêché de Strasbourg. Il fit aussi bâtir la ville de Freudenstat, & fortifia plusieurs autres places. Mais le coup le plus important, ce fut de retirer son duché de la sujétion féodale de la maison d'Autriche: ce qui fut fait par transaction du 24 janvier 1599, aux conditions seulement que le duché de Wirtemberg seroit dévolu à la maison d'Autriche, faute d'hoirs mâles dans celle de Wirtemberg; ce qui couta quelque argent au duc de Wirtemberg, qui mourut le 29 janvier 1608, etant chevalier des ordres de S. Michel en France, & de la Jarretiere en Angleterre. Il avoit épousé le 22 mai 1581, *Sibylle*, fille de *Joachim-Ernest*, prince d'Anhalt, morte l'an 1614. Leurs enfans furent, Jean-Frederic, tige de la branche aînée, dite de Stutgard; *Georges-Frédéric*, né l'an 1583, mort en 1591; Louis-Frederic, *tige de la branche de* Montbelliard, *rapportée ci-après*; Jules-Frederic, *tige de la branche* Julienne *ou de* Brentz, *rapportée ci-après*; *Frédéric-Achille*, né l'an 1591, mort l'an 1631; *Magne*, né l'an 1594, tué au combat de Wimpin le 24 mai 1622; *Sybille-Elizabeth*, née le 10 avril 1584, mariée l'an 1604, à *Jean-Georges*, électeur de Saxe, morte le 20 janvier 1606; *Eve-Christine*, née le 6 mai 1590, mariée en 1610, à *Jean-Georges*, marquis de Brandebourg Jagendorff; *Agnès*, née le 7 mai 1592, mariée le 14 mai 1620, à *François-Jules* duc de Saxe-Lawembourg, morte en decembre 1629; *Barbe*, née en 1593, alliée le 21 décembre 1616, à *Fréderic*, marquis de Bade-Dourlach, morte le 8 mai 1627; & cinq autres enfans morts au berceau.

Branche de Wirtemberg dite de Stutgard, aînée de toutes.

XVII. Jean-Frederic, duc de Wirtemberg, dit *le Magnifique*, né le 5 mai 1582, après avoir gouverné ses états avec prudence & fermeté dans des temps difficiles, mourut le 18 juillet 1628, ayant eu de *Barbe-Sophie*, fille de *Joachim-Frédéric* électeur de Brandebourg, qu'il épousa l'an 1609, & qui mourut le 24 février 1636, Everard, qui suit; Frederic, *tige du rameau de* Neustat, *rapporté ci-après*; *Ulric*, né le 15 mai 1617, qui après avoir passé une partie de sa vie à la guerre, perdit la vue & mourut d'épilepsie le 14 décembre de l'an 1671. Il avoit épousé 1°. le 10 octobre de l'an 1647, *Sophie-Dorothée*, fille de *Henri-Guillaume* comte de Solms-Sonnewald, morte en couches le 12 septembre 1648: 2°. le 4 mai de l'an 1651, *Isabelle* d'Aremberg, fille d'*Albert*, prince de Barbançon, & veuve d'*Albert-François* comte d'Hochstrate. Cette princesse passa une partie de sa vie à Paris, sur-tout depuis sa viduité jusqu'au 17 août de l'an 1678, qu'elle y mourut, laissant une fille unique, *Marie-Anne-Ignace* princesse de Wirtemberg, née le 6 janvier de l'an 1653, morte chez les Ursulines de Lyon, sur la fin de l'année 1693. Les filles du duc Jean-Frederic, furent *Henriette*, née l'an 1610, morte l'an 1623; *Antoinette*, née l'an 1613, princesse qui s'appliqua aux belles lettres, & mourut sans alliance le 11 octobre de l'an 1671; *Anne-Jeanne*, qui imita sa sœur, née l'an 1619, morte le 15 mars de l'an 1679; & *Sybille*, née le 4 décembre de l'an 1620, qui épousa l'an 1647, son cousin *Léopold-Frédéric*, prince de Montbelliard.

XVIII. Everard VIII du nom, duc de Wirtemberg, naquit le 16 décembre de l'an 1614. Les guerres d'Allemagne le forcerent à sortir de ses états, & à se refugier à Strasbourg. L'empereur, avec lequel il se réconcilia l'an 1638, lui en rendit une partie, & le reste lui fut restitué dix ans après par le traité d'Osnabruck. Il mourut le 12 juillet de l'an 1674, ayant épousé 1°. l'an 1637, *Anne-Dorothée*, fille du rhingrave *Jean-Casimir*, morte le 27 juillet de l'an 1655: 2°. le 26 juin de l'année suivante, *Marie-Dorothée-Sophie*, fille de *Joachim-Ernest* comte d'Oëtingen, morte le 29 juin de l'an 1698. Du premier lit vinrent *Jean-Frédéric*, né le 9 septembre de l'an 1637, mort le 3 août 1659; Guillaume-Louis, qui suit; Frederic-Charles, qui a commencé *un rameau rapporté ci-après*; *Charles-Maximilien*, né l'an 1654, mort le 9 janvier 1689; *Sophie-Louise*, née l'an 1642, mariée l'an 1671, à *Christian-Ernest* marquis de Brandebourg-Bareith, morte en octobre 1702; *Dorothée-*

Amélie, née l'an 1643, morte l'an 1650; *Christine-Frédérique*, née le 28 février 1644, mariée l'an 1665, à *Albert-Ernest* prince d'Oëtingen, morte le 30 octobre de l'an 1674; *Christine-Charlotte*, née l'an 1645, morte en mai 1699, veuve de *Georges-Christian* prince d'Ostfrise; *Anne-Catherine*, née l'an 1648, morte fille l'an 1691; *Everardine-Catherine*, née l'an 1651, mariée l'an 1682, à son beau-frere *Albert-Ernest* prince d'Oëtingen, dont elle resta veuve peu de mois après, & mourut le 19 août de l'an 1683, & quatre autres enfans morts au berceau. Du second lit du duc Everard VIII, naquirent *Georges-Frédéric*, né le 24 septembre 1657, tué au siége de Cassovie le 8 octobre 1685; *Albert-Christian*, né le 13 juin 1660, mort le 20 janvier 1663; *Louis*, né le 14 août 1661, mort le 30 novembre 1698; *Joachim-Ernest*, né le 28 août 1662, mort le 16 février 1663; *Philippe-Sigismond*, né le 6 octobre 1663, mort le 23 juillet 1669; *Charles-Ferdinand*, né le 13 octobre 1667, mort le 23 juin 1668; *Jean-Frédéric*, colonel d'un régiment des troupes de Souabe, né l'an 1669, mort le 25 octobre 1693, de la blessure qu'il avoit reçue dans un duel contre le comte Jean Palfi; quelques autres garçons morts au berceau; & *Sophie-Charlotte*, née l'an 1671, mariée le 20 septembre 1688, à *Jean-Georges* duc de Saxe-Eisenac, dont elle resta veuve le 10 novembre de l'an 1698, & mourut le 11 septembre 1717.

XIX. Guillaume-Louis duc de Wirtemberg, né le 7 janvier 1647, mourut le 23 juin 1677. Il avoit épousé le 6 novembre 1673, *Magdeléne Sibylle*, fille de *Louis*, landgrave de Hesse-Darmstat, & de *Marie-Elizabeth* de Holstein sa premiere femme, dont il laissa Everard-Louis, qui suit; *Eléonore-Dorothée*, née l'an 1674, morte le 26 mai 1683; *Everardine-Louise*, née l'an 1675, & morte le 25 mars 1707, sans alliance; *Magdeléne-Wilhelmine*, née posthume, le 7 octobre de l'an 1677, & mariée le 27 juin 1697, à *Charles-Guillaume*, prince de Bade Dourlach.

XX. Everard-Louis duc de Wirtemberg & de Teck, comte de Montbelliard, seigneur de Heindenheim, né le 18 septembre de l'an 1676, a épousé le 6 mai 1697, *Jeanne-Elizabeth*, fille de *Fréderic-Magne* marquis de Bade-Dourlach, dont il a eu Frederic-Louis, qui suit; & autres enfans.

XXI. Frederic-Louis, prince héréditaire de Wirtemberg, né le 24 décembre 1698, & mort sans postérité masculine le 25 novembre 1731, avoit épousé le 8 décembre 1716, *Henriette-Marie*, fille de *Philippe* margrave de Brandebourg, dont il a eu *Everard-Frédéric*, né le 4 août 1718, mort le 19 février 1719, & *Louise-Frédérique*, née le 3 février 1722.

Premier rameau sorti de la branche de Stutgard.

XIX. Frederic-Charles, duc de Wirtemberg, second fils du duc Everard VIII, naquit le 12 septembre 1652, & fut tuteur & administrateur du duché durant la minorité du duc *Everard-Louis* son neveu. Il se distingua en différentes occasions; & étant maréchal de camp général des armées de l'empereur, il fut défait à Phorsteim, & fait prisonnier par le maréchal de Lorges l'an 1692. Il mourut le 30 décembre de l'an 1698, ayant eu d'*Eléonore-Julienne*, fille d'*Albert* marquis de Brandebourg-Anspach, qu'il épousa le 31 octobre 1682, morte le 4 mars 1724, en sa 61 année; Charles-Alexandre, qui suit; *Frédéric-Charles*, né l'an 1686, mort l'an 1693; *Henri-Frédéric*, né le 16 octobre 1687; *Maximilien-Emanuel*, né le 27 février 1689, colonel dans les troupes du roi de Suéde, qui fut fait prisonier à la bataille de Pultava, & mourut à Dubno en Russie en octobre 1709, âgé de 20 ans; *Frédéric-Louis*, né le 5 novembre 1690; & *Christine-Charlotte*, née le 20 août 1694, mariée le 28 août 1709, à *Guillaume-Fréderic* marquis de Brandebourg Anspach, morte le 27 décembre 1729, dans la 36 année de son âge.

XX. Charles-Alexandre, duc de Wirtemberg, chevalier de l'ordre de la toison d'or, né le 24 janvier 1684, a servi dans les armées de l'empereur, dont il fut nommé général d'artillerie en mai 1708; fit le 28 octobre 1712, abjuration du luthéranisme dans la chapelle impériale de Vienne. Il étoit gouverneur de Landau, & il y commandoit, quand cette place fut assiégée & prise par les François en 1713, & s'est trouvé à la prise de Temeswar sur les Turcs en 1716, dont il fut nommé gouverneur, puis de Belgrade en 1721. Il est mort le 12 mars 1737. Il avoit été marié le premier mai 1727, avec *Marie-Auguste*, fille d'*Anselme-François* prince de la Tour & Tassis, & du S. Empire, général héréditaire des postes de l'empire & des Pays-Bas Autrichiens, & de *Louise-Anne-Françoise*, née princesse de Lobkowitz, duchesse de Sagan, & en a eu *Charles-Auguste-Eugène-Louis-François-Frédéric-Alexandre-Jean-Népomucéne* de Wirtemberg, né à Bruxelles le 11 févier 1728, baptisé dans la même ville pour les cérémonies, le 26 decembre 1731, & tenu sur les fonts au nom de l'empereur; *Eugène-Louis-Adam-Jean-Népomucéne-Joseph-Raphaël* de Wirtemberg, né à Bellegrade le 31 août 1729; *Louis-Eugène-Jean-Gaspard-Melchior-Balthasar-Adam* de Wirtemberg, né à Francfort le 6 janvier 1731; & un quatriéme fils, né à Ludwisbourg le 21 janvier 1732.

Second rameau, dit de Neustat, sorti de la branche de Stutgard.

XVIII. Frederic, duc de Wirtemberg, second fils du duc Jean-Frederic, né le 19 décembre 1615, fit sa résidence à Neustat, qu'il obtint de son frere, avec les places de Weinsberg & de Meckmuhl, & se distingua extrémement dans la guerre, & pendant la paix il se montra grand amateur des belles lettres. Le roi de Danemarck le fit chevalier de l'ordre de l'éléphant, & général de son infanterie & de son artillerie. Il mourut le 24 mars de l'an 1682, ayant eu de *Claire-Auguste*, fille d'*Auguste* duc de Brunswick-Lunebourg, morte le 10 octobre 1700, qu'il epousa le 7 juin 1653, Frederic-Auguste, qui suit; *Albert*, né l'an 1657, mort l'an 1670; *Ferdinand-Guillaume*, né le 12 septembre de l'an 1659, qui fut lieutenant général des armées du roi de Danemarck, chevalier de l'ordre de l'éléphant, puis général de l'infanterie des Provinces-Unies, colonel du régiment des gardes, & gouverneur de Breda, & mourut le 7 juin 1701; *Antoine-Ulric*, jeune prince très-savant, né l'an 1661, & mort le 19 juillet 1680; *Charles-Rodolphe*, major général des troupes de Danemarck & d'Angleterre, né l'an 1667, régent des états, après la mort de son frere en 1716; *Sophie-Dorothée*, née l'an 1658, mariée l'an 1680, à *Louis-Christian*, comte de Stolberg, morte en couches le 23 juillet 1681; & autres enfans, morts au berceau.

XIX. Frederic-Auguste, duc de Wirtemberg-Neustat, né le 12 mars de l'an 1654, & mort le 6 août 1716, avoit épousé le 9 février 1679, *Albertine-Sophie-Esther*, fille unique & héritiere de *Casimir*, comte d'Eberstein, dont il a eu sept garçons, morts au berceau; & pour fille, *Auguste-Sophie*, née le 24 septembre de l'an 1691, mariée le 22 septembre 1709, à *Frédéric-Everard*, comte de Hohenloë Lengerbourg; *Eléonore-Willelmine-Charlotte*, née le 24 janvier 1694; & *Frédérique*, née le 27 juillet 1699.

Branche de Wirtemberg, dite de Montbelliard.

XVII. Louis-Frederic duc, de Wirtemberg, se-

cond fils du duc FREDERIC, naquit le 29 janvier de l'an 1586, eut la principauté de Montbelliard pour son partage, & mourut le 25 janvier 1631, ayant été marié, 1°. le 14 juillet 1617, à *Elizabeth-Magdeléne*, fille de *Louis* landgrave de Hesse-Darmstadt, morte l'an 1624 : 2°. l'an 1625, à *Anne-Eléonore*, fille de *Jean-Casimir*, comte de Nassau-Sarbruck, morte le 7 septembre de l'an 1685. Du premier lit il eut LEOPOLD-FREDERIC, qui suit ; & *Henriette-Louise*, née le 20 juin de l'an 1623, mariée le 21 août 1642, à *Albert* marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 24 août de l'an 1650. Du second lit vint GEORGE, *qui continua la postérité* ; & un fils & une fille morts au berceau.

XVIII. LEOPOLD-FREDERIC duc de Wirtemberg, comte de Montbelliard, né le 30 mai de l'an 1624, mourut le 15 juin 1662, sans enfans de *Sibylle* sa cousine, fille de *Jean-Frédéric* duc de Wirtemberg, qu'il avoit épousée le 22 novembre 1647.

XVIII. GEORGE duc de Wirtemberg, comte de Montbelliard, né le 5 octobre de l'an 1626, demeura à Harbourg jusqu'à la mort de son frere. Les François s'emparerent du duché de Montbelliard dans les guerres de 1673, & de 1689, &c. pendant lesquelles il se retira à Oëls chez son gendre. Il ne rentra en paisible possession de ses états qu'après la paix de Riswick, & mourut le 11 juin 1699, âgé de 73 ans. Il avoit épousé l'an 1648, *Anne* de Coligni, fille de *Gaspard*, duc de Châtillon, maréchal de France, morte le 23 janvier 1680, dont il eut LEOPOLD-EBERHARD, qui suit ; *Henriette*, née le 8 janvier 1654, morte de douleur de la perte de sa mere, peu de jours après elle ; *Eléonore-Charlotte*, née le 20 novembre de l'an 1656, mariée le 7 mai 1672, à son cousin *Sylvius-Frédéric* duc d'Oëls, dont elle demeura veuve en 1697. Elle fit abjuration à Paris le 3 août 1702, & se retira dans l'abbaye de Maubuisson en France, d'où elle retourna sur ses terres en Allemagne ; *Anne*, née l'an 1660 ; *Elizabeth*, née l'an 1665, mariée le 7 septembre de l'an 1689, à *Frédéric-Ferdinand* duc de Wirtemberg-Weitlingen ; & *Hedwige*, née le 22 mars de l'an 1667, morte le 27 décembre 1715.

XIX. LEOPOLD-EBERHARD duc de Wirtemberg-Montbelliard, chevalier de l'ordre de l'éléphant, né le 21 mai 1670, suivit dès sa plus tendre jeunesse en Silésie le duc son pere, qui étant dépouillé par la France, à cause des guerres, de sa principauté de Montbelliard, se réfugia auprès du duc de Wirtemberg-Oëls, son gendre. Ensuite voyageant en Allemagne, & passant par les états de Wirtemberg en 1681, il y fut arrêté prisonier par les ordres du duc Frédéric-Charles de Wirtemberg, alors administrateur de Stutgard, & ne recouvra sa liberté qu'après trois mandemens impériaux des 3 octobre 1681, 14 mai & 9 octobre 1682, par le dernier desquels le duc de Baviere étoit chargé d'entrer à main armée dans les états de Wirtemberg-Stutgard pour forcer le prince administrateur à la lui rendre. Depuis il entra au service de l'empereur, & fit plusieurs campagnes en Hongrie à la tête d'un régiment d'infanterie. Il commandoit dans la ville de Tockaï, lorsqu'en 1693 elle fut bloquée par les Turcs. Il leur fit lever le blocus ; & les força à repasser la Save. Il mourut dans son château de Montbelliard, le 25 mars 1732, dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Ce prince eut trois concubines ; *la premiere fut* Anne-Sabine *Hedwiger, comtesse de Sponeck, fille de* Jean-Georges *Hedwiger, habitant de la ville de Lignitz en Silésie, & d'*Anne-Rozine *de Pogrell, fille d'un gentilhomme Polonois de la famille de Bersdorff.* Anne-Sabine *Hedwiger étoit sœur de* Georges-Guillaume *Hedwiger, comte de Sponeck, excellent officier, qui s'avança dans le service, & qui mérita par ses belles actions d'être élevé par l'empereur le 2 août 1701, avec toute sa famille de l'un & de l'autre sexe, à la dignité comtale de l'empire, avec changement de leur nom de* Hedwiger *en celui de* Sponeck. Le prince de Montbelliard fit divorce avec elle comme avec sa femme légitime, le 6 octobre 1714. Il en fit dresser l'acte par son consistoire, par lequel il lui assura une rente viagere de 5000 liv. avec une résidence aux châteaux de Montbelliard ou de Blamont, outre les fiefs & les autres biens en fonds qu'il lui avoit donnés. Il avoit eu d'elle Léopold-Eberhard, *comte de Sponeck, né en Allemagne avant le prétendu mariage de sa mere, le 30 mars 1695, & mort le 7 mars 1709, à Montbelliard, où il fut enterré sous le nom de* Sponeck, *après avoir été page du prince son pere* ; Léopoldine-Eberhardine, *comtesse de Sponeck, baptisée le 15 février 1697, depuis mariée par son pere le 31 août 1719, avec* Charles-Léopold *Sandersleben, comte de Coligny, fils de sa seconde concubine* ; GEORGES-LEOPOLD, *comte de Sponeck*, dont on parlera ci-après ; & Charlotte-Léopoldine, *comtesse de Sponeck, née le 14 décembre 1700, & morte le 3 février 1703.* La seconde concubine & maîtresse favorite du prince de Montbelliard *fut* Henriette-Hedwige *barone de l'Isperance, fille de* Jean-Christophe *de l'Espérance, tué au siege de Bude en Hongrie, étant capitaine de cavalerie avec brevet de lieutenant-colonel, après trente-un ans de service, & sœur de* Jean-Gaspard *baron de l'Espérance & du S. Empire, successivement lieutenant au régiment de Pollant, général adjudant du général Heisler, & capitaine d'une compagnie au régiment du prince de* Wirtemberg-Montbelliard, *qui après quatorze ans de service fut honoré avec ses sœurs du titre & dignité de* baron du S. Empire, *par un decret impérial du 11 septembre 1700. Elle mourut le 9 novembre 1707, & fut inhumée le 12 suivant dans l'église du château de Montbelliard. Elle avoit été mariée en 1697 avec* Jean-Louis *Sandersleben.* Le prince de Montbelliard qui avoit fait ce mariage pour cacher au duc son pere son commerce avec cette femme, après la mort de son pere arrivée en 1699, fit dissoudre ce mariage, après quoi Henriette Hedwige devint publiquement sa maîtresse. *Il eut d'elle* Charles-Léopold, Ferdinand-Eberhard, & Eléonore-Charlotte, *nés pendant le mariage de leur mere avec* Sandersleben ; Eberhardine & Léopoldine-Eberhardine, *nées depuis la dissolution du mariage. Il avoit encore eu d'elle* Elizabeth, *née le premier mai 1702, & baptisée le 3 dans l'église du château de Montbelliard, laquelle mourut en bas âge. Ces cinq enfans furent appellés* barons & barones de l'Espérance, *du nom de leur mere, jusques en 1716, que le prince de Montbelliard fit prendre aux trois premiers le surnom de leur pere putatif*, Sandersleben, *légitima les deux dernieres comtesses de Sponeck, comme ses filles* naturelles, *adopta les trois premiers, & fit donation à tous les cinq du comté de Coligny & autres terres qui lui étoient venues de défunte* Anne de Coligny, *sa mere, leur accorda en même temps le titre & la dignité de* comtes & comtesses. *Comme ces biens étoient sous la domination de France, pour mettre ces enfans à couvert du droit d'aubaine, il fit présenter une requête au roi pour les trois premiers, comme enfans de* Jean-Louis *de Sandersleben, aux fins d'obtenir des lettres de naturalité. Il demanda la même chose pour les deux dernieres filles, qu'il qualifia par sa requête de ses filles* naturelles & de damoiselles de Coligny. *Les lettres de naturalite des uns & des autres furent expédiées au mois de juin 1716. Le prince de Montbelliard obtint encore au mois de février 1718, trois nouvelles lettres patentes du roi en faveur de ces enfans, les premieres portant confirmation de l'adoption par lui faite des trois premiers enfans appellés* les Sandersleben ; *les secondes confirmant la* légitimation *par lui faite des deux dernieres filles ; & les troisiémes portant confirmation de la donation qu'il leur avoit faite du comté de Coligny & autres terres. Depuis il maria l'aîné, sous le nom de* Charles-Léopold de Sandersleben, *comte de Coligny*,

le 31 août 1719, avec Léopoldine-Eberhardine, comtesse de Sponeck, sa fille naturelle, & d'Anne-Sabine Hedwiger sa premiere concubine, ayant déja marié le 22 fevrier 1719, Eléonore-Charlotte de Sanderleben, comtesse de Coligny, sœur de Charles-Léopold, avec George Léopold, comte de Sponeck, frere de Léopoldine Eberhardine. La troisiéme concubine du prince de Montbelliard fut Elizabeth-Charlotte de l'Espérance, barone du S. Empire, sœur puînée de Henriette-Hedwige de l'Esperance, maîtresse avant elle de ce prince. Il épousa publiquement cette derniere le 15 août 1718. Il eut d'elle, tant avant qu'après l'avoir épousée, Henriette-Hedwige, née le 22 avril 1711; Léopold-Eberhard, né le 28 juillet 1712; Georges, né le 8 novembre 1714, & mort avant son pere; Charles-Léopold, né le 1 mai 1716; Elizabeth-Charlotte, née le 31 décembre 1717, & baptisée le 4 janvier 1718; & Georges-Frédéric, né le 16 août 1723, & baptisé le 18 suivant dans l'église de la cour & du château de Montbelliard. Le prince de Montbelliard voulant pourvoir à la subsistance des enfans qu'il avoit de ces trois femmes, se transporta huit ans avant sa mort au lieu de Wilbbade dans le Wirtemberg, où il conclut le 18 mai 1715, un traité avec Eberhard-Louis, duc régent de Wirtemberg-Stutgard, par lequel celui-ci promit une fois pour toutes, & en général, au cas qu'après la mort du duc de Montbelliard il eût la principauté de Montbelliard & les neuf seigneuries qui en dépendent, de fournir un fonds de 12000 florins du Rhin de revenu annuel des biens de Montbelliard, à titre de fief féminin pour les trois sortes d'enfans procréés par S. A. S. de Montbelliard, à partager de maniere que la comtesse de Sponeck & les deux enfans qui lui restoient, seroient duement investis par le duc de Wirtemberg d'une portion qui seroit de 4000 florins du Rhin de revenu; les cinq enfans restans de feu Henriette-Hedwige barone de l'Espérance, de la seconde portion aussi de 4000 florins du Rhin de revenu, & Elizabeth-Charlotte barone de l'Espérance, avec ses deux enfans procréés du duc de Montbelliard, & ceux qu'il pourroit procréer avec elle à l'avenir, de la troisieme portion aussi de 4000 florins du Rhin de revenu, au moyen de quoi tous ces enfans seroient entierement exclus de toutes autres prétentions, sous quelque prétexte que ce fût.

George-Leopold, comte de Sponeck, baptisé le 12 décembre 1697, fils de Leopold-Eberhard, duc de Wirtemberg-Montbelliard, & d'Anne-Sabine Hedwiger, comtesse de Sponeck, fut introduit en 1706, à Montbelliard avec son frere aîné, mort trois ans après, & sa sœur. Il fut d'abord page du prince son pere, qu'il accompagna à Vienne en cette qualité. Ensuite il fut son gentilhomme, & fut marié le 22 février 1719, avec Eléonore-Charlotte, comtesse de Coligny, fille de noble Jean-Louis de Sandersleben, & de feu noble dame Henriette-Hedwige baronne de l'Espérance, seconde concubine de son pere. Depuis il prétendit que le prince son pere & Anne-Sabine Hedwiger sa mere avoient été mariés ensemble le premier juin 1695, au village de Rejowitz dans la grande Pologne, ce qu'il appuya d'un certificat du ministre du lieu en date du 3 juillet 1720; & pour prouver encore sa naissance, il rapporta un certificat d'un ci-devant ministre Luthérien de l'église de Festemberg en Silésie, portant qu'étant diacre de cette église, il avoit baptisé le 12 décembre 1697, un enfant mâle, qui fut nommé George-Léopold, dont le pere étoit S. A. S. Léopold-Eberhard duc de Wirtemberg, & sa mere Anne-Sabine Hedwiger; mais l'acte de ce baptême ne se trouvoit point inscrit sur les registres de cette paroisse. Fondé sur ces actes, il prit du consentement du duc & prince de Montbelliard son pere, le titre & la qualité de prince héréditaire de Montbelliard que son pere lui-même lui avoit fait donner dans des lettres patentes de naturalité, qu'il avoit obtenues du roi au mois d'août 1719, tant en faveur de la barone de l'Espérance, qu'il avoit épousée & de ses enfans, qu'en faveur du comte de Sponeck & de sa sœur, les uns & les autres ayant été qualifiés par ces lettres de princes & princesses, de cousins & cousines de S. M. Le duc régent de Wirtemberg ayant eu connoissance de ces lettres, fit représenter au roi par un de ses ministres, la surprise qui avoit été faite à S. M. & le fit supplier de faire rayer ces qualités de princes & princesses, attendu le préjudice qu'elles pouvoient causer à sa maison par rapport à la principauté de Montbelliard. Le prince de Montbelliard s'étant pareillement présenté à la cour pour soutenir ses prétentions, il leur fut déclaré de la part du roi, que dans cette contestation s'agissant de regler entre deux princes de l'Empire l'état personnel des enfans du duc de Montbelliard, S. M. n'en pouvoit connoître, & qu'ainsi elle en renvoyoit la décision à l'empereur & au conseil aulique. En conséquence de ce renvoi, le duc de Wirtemberg obtint un rescrit au conseil aulique le 8 novembre 1721, qui cassoit & annuloit les titres & qualités données tant à la barone de l'Espérance & à ses enfans, qu'à ceux de la comtesse de Sponeck. Le duc de Montbelliard forma opposition à ce rescrit, & envoya à Vienne le comte de Sponeck son fils, accompagné d'un de ses ministres, pour y défendre ses prétentions. Ce comte qui se faisoit appeller le prince héréditaire de Montbelliard, voulut se présenter à l'audience de l'empereur sous ce nom: mais cet honneur lui fut refusé, & il n'y fut admis que comme simple particulier. Il revint à Montbelliard sur la fin de l'année 1722, & le duc de Montbelliard son pere étant mort le 25 mars 1723, il se mit d'abord en possession de son état, s'étant fait donner les clefs du château de Montbelliard, & s'étant fait prêter serment de fidélité par la garnison & par tous ceux qui se trouverent dans la place: mais peu de jours après le duc régent de Wirtemberg ayant envoyé ses troupes devant le château de Montbelliard pour en faire le siege, le comte de Sponeck capitula avec les officiers du duc de Wirtemberg, & leur remit la souveraineté de Montbelliard. Cependant le conseil aulique de l'Empereur & de l'Empire rendit le 8 avril 1723, un decret, par lequel il fut ordonné que les qualités de princes & princesses prises par les enfans de la comtesse de Sponeck, aussi-bien que par la barone de l'Espérance & ses enfans, seroient rayées dans tous les actes, tant publics que particuliers, où il en auroit été fait mention, les enfans de l'une & l'autre déclarés inhabiles & incapables de succéder ni à la dignité de prince leur pere, ni à ses états & fiefs immédiats de l'Empire, la signature, faite par Georges-Léopold, comte de Sponeck, en qualité de prince, dans une lettre écrite à l'empereur le 24 juillet 1722, annulée, & que cette piéce lui seroit renvoyée avec réprimande. Ce decret fut suivi d'un second en date du 16 avril 1723, qui ordonnoit qu'une autre lettre écrite à l'empereur par le même comte de Sponeck le 29 mars précédent, sous le sceau & sous les armes de Wirtemberg, lui seroit pareillement renvoyée avec censure. En conséquence de ces decrets, les ministres de Wirtemberg en France supplierent le roi de vouloir bien aussi annuler les qualités de princes & princesses, insérées dans les lettres-patentes de 1719. A quoi le roi ayant eu égard, il fut ordonné par arrêt du conseil du 11 septembre 1723, que ces lettres seroient rapportées pour être réformées, quant aux qualités de princes & princesses, à peine d'être déchus de la dispense du droit d'aubaine. La même chose fut encore ordonnée par un autre arrêt du conseil d'état du roi le 8 juin 1725. Après la mort du duc de Montbelliard, le comte de Sponeck avoit demandé au parlement de Besançon, en qualité de fils aîné du défunt, & de prince héréditaire, d'être envoyé en possession des terres qu'il avoit laissées en Franche-Comte. Le duc de Wirtemberg fit évoquer cette demande devant le roi, par arrêt du mois de janvier 1724. Elizabeth-Charlotte, barone de l'Espérance,

qui après la mort du duc de Montbelliard, s'étoit retirée à Clerval en Franche-Comté, donna sa requête au roi le 14 décembre 1724, pour être reçue partie intervenante dans la contestation indécise au conseil des dépêches entre le duc de Wirtemberg & le comte de Sponeck, *demandant par la même requête, en qualité de* tutrice des princes & princesses ses enfans, d'être envoyée en possession des terres délaissées par le feu duc son mari, situées en Alsace & dans le comté de Bourgogne. *Le 8 juin 1725, il intervint un arrêt du conseil, qui* renvoya les parties au conseil aulique, pour ce fait être statué sur leurs conclusions; *& qui cependant* accorda sur les revenus des terres séquestrées une provision de 15000 liv. à la veuve du duc de Montbelliard, & une pareille au comte de Sponeck. *Ce comte qui continua toujours, en attendant la décision de l'affaire, de porter le titre de* prince de Montbelliard, *fit le 31 août 1731, abjuration de la religion protestante dans la chapelle de l'archevêché de Paris, ayant eu à cette cérémonie pour parrein & marreine* le duc de Luines & la princesse de Carignan. *La comtesse sa femme avoit aussi fait abjuration de la même religion deux ou trois ans auparavant.*

BRANCHE DE WIRTEMBERG DITE JULIENNE ou de BRENTZ, *& d'*OELS, *& de* WEITLINGEN.

XVII. JULES-FREDERIC, duc de Wirtemberg, troisiéme fils du duc FREDERIC, commença cette branche. Il naquit le 3 juin de l'an 1588, eut les places de Weitlingen & de Brentz pour son partage, & mourut à Strasbourg le 24 avril de l'an 1635, ayant eu d'*Anne-Sabine*, fille de *Jean*, duc de Holstein-Sunderbourg, qu'il épousa le premier janvier de l'an 1618, *Roderic*, né en octobre 1618, mort l'an 1651; SYLVIUS-NIMROD, qui suit; *Jules-Peregrinat*, né l'an 1627, mort l'an 1648; *Sueno-Martial-Edelnulphe*, né l'an 1629, mort en Pologne l'an 1656; MANFRED, *qui a commencé le rameau de* WEITLINGEN, *rapporté ci-après*; *Julie-Félicité*, née l'an 1619, mariée l'an 1640, à *Jean* duc de Holstein, évêque de Lubeck, morte en 1661; *Floriane-Ernestine*, née le 8 mai de l'an 1623, mariée l'an 1657, à *Frédéric-Crato*, comte de Hohenloé, morte le 6 décembre 1672; *Faustine-Marie*, née l'an 1624; & *Amédée-Mainfronie*, née l'an 1631, mortes jeunes.

XVIII. SYLVIUS-NIMROD, duc de Wirtemberg, &c. né le 2 mai de l'an 1622, prit le nom de OELS, par ce duché situé en Silésie, que lui apporta son épouse *Elizabeth-Marie*, fille & héritiere de *Charles-Frédéric*, duc de Munsterberg & d'Oëls, seigneur de Sternberg & de Medzibor, qu'il épousa le 28 avril 1647, & mourut l'an 1664. Leurs enfans furent, *Ferdinand-Charles*, né le 15 janvier 1650, mort l'an 1668; *Sylvius-Frédéric*, duc d'Oëls, né le 21 février 1651, mort le 3 juin de l'an 1697, sans enfans de sa cousine *Eléonore-Charlotte*, fille de *Georges*, prince de Montbelliard, qui embrassa la religion catholique en 1702, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus*; CHRISTIAN-ULRIC, *qui a continué la postérité*; JULES-SIGISMOND, *qui a commencé un rameau, dit de* JULES-BOURG, *aussi rapporté ci-après*; & *Anne-Sophie*, morte l'an 1661, âgée de 13 ans.

XIX. CHRISTIAN-ULRIC, duc de Wirtemberg, d'Oëls, &c. né le 9 avril de l'an 1652, fit son séjour à Bernsted dans son duché, & mourut en 1704. Il avoit épousé 1°. le 13 mars 1672, *Anne-Elizabeth*, fille de *Christian*, prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 3 septembre de l'an 1680: 2°. le 17 octobre 1683, *Sibylle-Marie*, fille de *Christian*, duc de Saxe-Mersbourg, morte le 9 octobre 1693: 3°. le 26 novembre 1695, *Sophie-Guillelmine*, fille d'*Enon Louis*, prince d'Oostfrise, morte en couches l'an 1698: 4°. *Sophie* de Meckelbourg-Gustraw. De sept enfans qu'il eut du premier lit, il lui resta *Louise-Elizabeth*, née le 22 février 1673, mariée le 17 août 1688, à *Philippe* duc de Saxe-Mersbourg; & *Sophie-Angélique*, née le 20 mai 1677, mariée en 1699, à *Fréderic*, duc de Saxe-Zeits, morte en 1700. De sept autres enfans du second lit, il reste CHARLES-FREDERIC, qui suit; & *Christian-Ulric*, né le 27 janvier 1691, qui abjura le luthéranisme à Rome le 26 janvier 1723. Il a épousé en 1711, *Charlotte* de Reding en Silésie, dont il a eu *Charles-Christian-Erdman*, né le 26 octobre 1716; *Elizabeth-Sophie-Charlotte*, née le 21 juin 1714, morte le 10 avril 1716; & *Ulrique-Louise*, née le 21 mai 1715. Du troisiéme mariage du duc Christian-Ulric est issue *Auguste-Louise*, née le 21 janvier 1698.

XX. CHARLES-FRÉDÉRIC, duc de Wirtemberg, d'Oëls, &c. né le 7 février 1690, a épousé en 1709, *Julienne-Sibylle-Charlotte*, fille de *Frédéric-Ferdinand*, duc de Wirtemberg-Weitlingen.

*RAMEAU DE JULES-BOURG, sorti de la branche d'*OELS.

XIX. JULES-SIGISMOND, duc de Wirtemberg, &c. né le 1 août 1653, qui étoit fils puîné de SYLVIUS-NIMROD, commença ce rameau, résida à Jules-Bourg en Silésie, & mourut le 5 octobre 1684, ayant eu d'*Anne-Sophie*, fille d'*Adolphe-Frédéric*, duc de Meckelbourg, qu'il avoit épousée le 25 mars 1677, *Léopold-Frédéric*, né le 19 février 1680, mort le 5 avril 1681; CHARLES, qui suit; & *Anne-Sophie*, née le 5 mars 1678, morte le 8 septembre suivant.

XX. CHARLES, duc de Wirtemberg, &c. né le 1 mars 1682, fut régent des états de *Charles-Frédéric*, duc d'Oëls, son cousin, a servi dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, & a épousé le 20 décembre 1703, *Willelmine-Louise*, fille de *Bernard*, duc de Saxe-Meiningen.

RAMEAU DE WEITLINGEN, sorti de la branche de BRENTS.

XVIII. MANFRED, duc de Wirtemberg, &c. fils puîné de JULES-FREDERIC, naquit l'an 1626, résida à Weitlingen en Souabe, & mourut le 15 mai 1662, ayant eu de *Julienne*, fille d'*Antoine*, comte d'Oldenbourg, qu'il avoit épousée le 31 octobre 1652, & qui mourut le 16 mai 1691; FREDERIC-FERDINAND, qui suit; *Auguste*, né le 5 novembre 1656, mort le 9 mars 1689, & *Mainfroi*, né le 18 mars 1658, mort le 7 juillet 1688.

XIX. FREDERIC-FERDINAND, duc de Wirtemberg, &c. né le 6 octobre 1654, mourut le 8 août 1705. Il avoit épousé le 9 septembre 1689, *Elizabeth*, fille de *Georges*, duc de Wirtemberg-Montbelliard, dont il eut *Georges-Léopold-Frédéric*, né le 22 avril 1693, mort le 27 novembre suivant; *Julienne-Sibylle-Charlotte*, née le 14 novembre 1690, mariée le 21 avril 1709, à *Charles-Frédéric*, duc de Wirtemberg-Oëls; & *Hedwige-Frédérique*, née le 18 octobre 1691, mariée le 8 octobre 1715, à *Jean-Auguste*, prince d'Anhalt-Zerbs. * Mercat. *in Atlan.* Heiss. *hist. de l'empire.* Imhof. *notit. imper.*

WIRTSCHAF, espece de mascarade qui se fait en Allemagne & en Danemarck, même chez les princes. Ce mot est allemand, & signifie *compagnie de l'hôte*, comme qui diroit, *divertissement d'un après-soupé d'auberge.* Tous ceux qui se trouvent logés ensemble, ayant résolu de se déguiser, on fait des billets, où l'on écrit autant de noms de métier qu'il y a de personnes qui doivent être du *Wirtschaf.* On choisit ordinairement les plus vils & les plus plaisans. Après avoir tiré ces billets au sort, chacun s'habille selon le métier qui lui est échu. Lorsque la princesse de Danemarck fut mariée au duc de Holstein l'an 1667, on fit un *Wirtschaf*, où le sort des billets changea le roi de Danemarck en seigneur Polonois, la reine en coupeuse de bourse, le prince de Danemarck en garçon barbier,

barbier, le duc de Holstein en marchand de toile, l'ambassadeur de Hollande, en capitaine de vaisseau; & ainsi des autres qui étoient de ce divertissement. * *Mémoires du temps.*

WIRTZBOURG, ville de Franconie en Allemagne, avec titre d'évêché, suffragant de Mayence, est appellée en latin *Herbipolis*, c'est-à-dire, *ville d'Herbages*, à cause des jardinages & des grandes prairies qui l'environnent. L'évangile y fut prêché vers l'an 684, par trois saints personnages, nommés *Killian*, *Coloman* & *Théopman*, Ecossois de naissance, qui y avoient été envoyés par le pape Benoît II. Ils convertirent, entr'autres, Gobert, duc de Franconie, qui faisoit sa demeure dans le château de Wirtzbourg. L'an 791, Boniface, archevêque de Mayence, y fit ériger un siége épiscopal, dont S. Burchard fut le premier évêque; ce fut lui qui fit bâtir dans la ville l'église cathédrale de S. Sauveur. Hetam, fils de Gobert, étant mort sans laisser de lignée pour lui succéder, le duché de Franconie fut donné à ce premier évêque par Charlemagne, à qui il étoit échu par droit de deshérence. Depuis ce temps-là il s'est conservé un ancien usage, qui est que, lorsque l'évêque de Wirtzbourg célébre la messe solemnellement, son grand maréchal y assiste avec l'épée sur l'épaule, pour marquer qu'outre la seigneurie spirituelle & temporelle de son évêché, il est aussi prince séculier en qualité de duc de Franconie. Le chapitre de l'église est composé de vingt-quatre capitulaires, qui ont droit d'élire l'évêque, & peuvent être élus. Lorsque ce nombre vient à diminuer par la mort de quelqu'un des capitulaires, il est rempli par un des autres chanoines de cette église. Pour y être chanoine, ils observent une particularité remarquable; c'est que le postulant ne doit pas seulement faire preuve de sa noblesse comme il se pratique dans tous les grands chapitres d'Allemagne, mais il faut encore qu'il passe au milieu de tous les chanoines rangés en haye de chaque côté, & en reçoive des coups de verges sur le dos. C'est une coutume qui n'est pas moins ancienne que cet évêché, à laquelle aucun prince n'a voulu se soumettre jusqu'à présent; & c'est de-là qu'il est le seul qui n'a pas sorti de la noblesse. Il y a dans cette ville une université célébre, qui doit son établissement à l'évêque Jules Echter de Mespelbrun, lequel y fonda aussi un grand hôpital, & mourut l'an 1617, après avoir tenu le siége épiscopal quarante ans. Jean, évêque de Frescati, légat du saint siége, y célébra l'an 1277, un concile dont nous avons les actes en 42 chapitres: l'empereur Rodolphe s'y trouva, avec divers autres princes. * Heiss, *hist. de l'Empire*, *l. 6.*

☞ WISBICH, ville d'Angleterre, dans la province de Cambridge, à l'extrémité septentrionale de la province, près de l'endroit où les frontieres de Norfolck & de Lincoln se joignent. Cette petite ville appartient, avec son château, aux évêques d'Eli. Elle est dans une situation très-peu avantageuse, bâtie au milieu des rivieres & des marais, assez près de la mer, pour sentir les maux qu'elle fait à ses voisins, sans en être assez près pour profiter des commodités qu'on en tire. En 1236, l'océan enflé considérablement par un vent orageux, inonda tout ce pays pendant deux jours, renversa la ville & le château de Wisbich, & fit de toutes parts un ravage incroyable, avec une perte inexprimable d'hommes & de bêtes. Vers la fin du XV siécle, Jean Morton, évêque d'Eli, releva le château, & le bâtit en briques. * La Martiniere, *dict. géogr.*

WISBI, ou VISBUI, ville avec un grand port. Elle est sur la côte occidentale de l'isle de Gothland, dans la mer Baltique. Cette ville, dont le nom signifie une *Baye sage*, a été autrefois célébre par son commerce & par la sagesse de ses loix, qui furent suivies par toutes les villes de la mer Baltique. * Mati, *dict.*

☞ Quantité de médailles syriaques, arabes, grecques, romaines & des Cimbres, qu'on a trouvées dans d'anciens tombeaux, prouvent sa relation avec ces differens peuples. Il y a lieu de croire que la principale correspondance de son commerce, étoit avec l'entrepôt de marchandises qui étoit près de l'ancienne ville de Ladoga, auquel elles parvenoient de la mer Caspienne & du Pont-Euxin, en remontant les rivieres, & qui les lui fournissoit en traversant le lac de Ladoga, le golfe de Finlande & la mer Baltique. * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien*, tome I. pag. 294.

WISCHEGROD, ville avec châtellenie. Elle est dans le palatinat de Czersko en Pologne, sur la Vistule, à vingt lieues au-dessous de la ville de Warsovie, & à deux de l'embouchure du Bug. * Mati, *dict.*

WISIGARDE, fille de *Vachon*, roi des Lombards & des Ostrogoths, fut mariée l'an 533, avec *Théodebert*, I du nom, roi d'Austrasie, qui l'épousa pour obéir à son pere *Thierri*. Après la mort de ce dernier, arrivée l'an 534, elle fut répudiée par Théodebert, qui se maria à Deuterie, qu'il aimoit. Dans la suite ce prince, à la sollicitation des grands de sa cour, & peut-être des Lombards dont il avoit besoin, dans le dessein qu'il avoit de recommencer la guerre contre les Romains, reprit l'an 540 Wisigarde, qui mourut peu de temps après, sans laisser d'enfans. Elle étoit sœur aînée de *Valdrade*, qui épousa *Thibaud*, roi d'Austrasie, puis *Clotaire*, roi de France. * Grégoire *de Tours*, *l. 3.* Aimoin. Adrien de Valois, &c.

☞ WISMAR, ville des états de Suéde, en Allemagne, dans la partie septentrionale du duché de Meckelbourg, au fond d'un golfe que forme la mer Baltique, entre Lubeck, Rostock & Schwerin, à sept milles des deux premieres, & à quatre milles de la derniere. On ne s'accorde pas plus sur l'origine de cette ville, que sur l'étymologie de son nom. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 975, Wismar étoit un village assez grand, puisque l'empereur Othon II y tint une diéte. En 1232, Guntzel II, comte de Schwerin, jaloux de l'état florissant où il voyoit la ville de Lubeck, augmenta Wismar des ruines de la ville de Meckelbourg, & y transporta les habitans de cette derniere ville. Henri, duc de Meckelbourg, lui accorda des priviléges & des immunités, vers l'an 1266. Avec le temps elle s'accrut tellement, qu'elle eut rang entre les villes anséatiques; & c'est dans son port que s'assembloient ordinairement les flottes que ces villes mettoient en mer. Wismar a été cédée à la Suéde en 1648, par le traité de Westphalie. Elle étoit autrefois très-forte; mais ses fortifications ont été détruites dans les guerres du nord en 1715; & par la paix de 1721, il fut stipulé qu'on ne les rétabliroit point. * La Martiniere, *dict. géogr.* Nicolle de la Croix, *géogr. moderne.*

WISNIOWIECZ, VISNOWITZ, bourg de Volhinie en Pologne. Il est vers les confins de la Podolie, à douze lieues de Lusuc, vers le midi. Ce bourg a titre de duché, dont Michel, roi de Pologne, portoit le nom, avant son élection, arrivée l'an 1669. * Mati, *dict. géogr.*

WISSENBACH (Jean-Jacques) né à Fronshuisen dans le comté de Nassau, de la dépendance du comté de Nassau-Dillembourg, le 8 octobre 1607, étoit fils de *Jean* Wissenbach, ministre du lieu, professant la religion de Calvin. Il fit ses humanités à Herborn dans le même comté de Nassau, & y passa ensuite deux années dans l'étude de la théologie; mais il quitta depuis cette étude, pour se livrer à celle de la jurisprudence, dont il a été occupé le reste de sa vie. Il prit de cette science les leçons des plus habiles, tant à Herborn, qu'à Franecker, à Groningue, & à Marpurg. Ce fut dans cette derniere ville, qu'après avoir subi ses examens, & avoir disputé solemnellement, il acquit en 1631, le doctorat en droit canon & en droit civil. Peu après il enseigna publiquement la jurisprudence à Heidelberg; mais il paroît qu'il n'exerça

pas long-temps alors cette fonction. Il la quitta pour accompagner le baron de Sinzendorf dans ses voyages en France, en Italie & en Angleterre. Revenu à Franecker, il y fut fait, sur la fin de l'année 1640, professeur extraordinaire en droit; & trois ans après, on le fit professeur ordinaire : il n'étoit chargé d'abord que d'expliquer les Institutes, mais depuis il eut la premiere chaire des Pandectes. Ses appointemens augmenterent successivement depuis 400 florins jusqu'à 1600. Il fut trois fois recteur de l'université de Franecker, & son attachement pour cette université lui fit refuser tous les emplois qu'on voulut lui donner à Herborn, à Déventer, à Harderwick, à Utrecht, à Groningue & à Leyde. A l'étude de la jurisprudence, il avoit joint celle de l'antiquité, de l'histoire, & de la philosophie grecque & latine. En 1650, il épousa *Elizabeth*, fille de *Jean* Cloppenburge professeur de théologie, après la mort de laquelle il se remaria avec une fille d'*Horace* Domans, consul. Il est mort à Franecker le 16 février 1665, selon son épitaphe rapportée par Valère André. On a de lui : *Emblemata Triboniani*, à Franecker. *Notæ nomico-philologicæ in historiam evangelicam passionis dominicæ*. Cet écrit est du commencement de 1643. On le trouve pag. 653 & suiv. du *Fasciculus tertius opusculorum quæ ad historiam & philologiam sacram spectant*, à Roterdam 1693, *in*-12. L'écrit de Wissenbach, dans ce recueil, est intitulé: *Notæ nomico-philologicæ in passionem Jesu-Christi salvatoris nostri. De verborum significatione & de regulis juris canonici commentationes cathedraticæ. Disputationes ad instituta imperialia. Contradictiones juris canonici. Emblemata Triboniani, cum novis observationibus. Diatribe de mutuo, ejusque vindiciæ contra Salmasium. Sylloge errorum Irenianorum*; à Franecker 1640. *Compendium juris feudalis.* Tous ces écrits ont été réunis à Franecker en 1666, *in*-4°, avec l'éloge historique de l'auteur. La lecture en a été interdite par un décret de l'Inquisition du 18 juillet 1729. On a encore de Wissenbach des commentaires sur la premiere & la seconde partie des Pandectes, & sur le code jusqu'au livre VII, en deux tomes. * *Voyez* Valère André, Bibliothéque belgique, édition de Foppens 1739, *in*-4°, t. II, p. 667, 668.

WISSOWATIUS (André) fameux Socinien, né en 1608, à Philippovie dans la Lithuanie, étoit d'une famille noble. Sa mere étoit fille de Fauste Socin. Il fut d'abord élevé avec les enfans de Christophe Morstinus, homme célébre par son esprit & par ses dignités. On l'envoya ensuite à Racovie dans le nouveau college que les Unitaires y avoient établis, & dont la direction étoit confiée au socinien Jean Crellius. Dans le cours de ses études, ses parens voulurent le mettre auprès de quelque staroste ou palatin, afin qu'il s'instruisit dans la politique & qu'il se dresfât aux affaires. Mais Martin Ruar, de qui nous avons deux volumes de lettres où le socinianisme est répandu, l'ayant demandé pour quelque temps afin de l'instruire, on le lui accorda. Sorti des études en 1629, le staroste de Lublin le donna pour gouverneur à son fils aîné, & quelques occasions qu'il trouvât dans ce poste pour embrasser la religion catholique, Dieu le laissa à son aveuglement, & il s'affermit dans le socinianisme, quelque absurde qu'il soit. Lorsqu'il fut question d'accompagner son éléve dans ses voyages, il le refusa & recommanda un catholique en sa place. Pour lui il alla peu après en Hollande, & étudia à Leyde, pendant lequel temps il alloit quelquefois à Amsterdam, où il fit connoissance avec Vossius, Barlée, Episcopius & de Courcelles. Quelqu'un ayant voulu l'engager à s'embarquer pour visiter l'Amérique, il ne jugea pas à propos de consentir à ce voyage; mais il passa en Angleterre, & de-là en France, où Grotius, Gassendi, le pere Mersenne Minime, & quelques autres, lui firent beaucoup d'accueil. Le pere Mersenne étoit en relation avec Martin Ruar, comme on le voit par leurs lettres, & il considéra Wissowatius comme le disciple de celui-ci. Lorsqu'il fut de retour en Pologne en 1638, apprenant que la diéte de Warsovie avoit pris la résolution de détruire l'église, le collége & l'imprimerie des Sociniens à Racovie, il se transporta à Warsovie, parla avec feu à ceux de la diéte, leur déclara ses sentimens & ceux de ses confreres, & prétendit en faire l'apologie; mais il n'empêcha pas que l'on ne sévît contr'eux. La persécution qu'on leur fit en 1644, étant encore plus vive, Wissowatius qui pour lors desservoit une église en Volhinie, en fut aussi atteint. Il ne fut pas plus épargné à Lublin, & en 1649 il fut contraint de se retirer pour quelque temps en Prusse, à cause de la guerre. Il demeuroit près de Dantzick, & de-là il alloit prêcher en divers villages où il y avoit des Unitaires. La guerre étant finie, il retourna pendant l'éte de 1649, dans son église de Lublin; & en 1650, il fut envoyé à Radostow, à un quart de lieue de Racovie, pour prêcher à ceux de sa secte qui s'affligeoient de ce qu'on ne les laissoit pas s'égarer en liberté. Mais ceux qui le poursuivoient ne l'y souffrirent pas long-temps. Ses auditeurs furent accusés à Warsovie d'avoir à son instigation insulté à un crucifix : on voulut faire le procès aux coupables; mais on se contenta de les menacer d'enlever aux Unitaires leur église, & de chasser Wissowatius, qui fut employé à faire la visite des differens troupeaux de sa secte. Il essuya bien des chagrins dans les courses ausquelles cette fonction l'obligea : mais loin de se rebuter, son zèle augmentoit chaque jour : & quand il avoit quelques momens de loisir, il les employoit à éclaircir le Nouveau Testament par des notes, c'est-à-dire, à l'interpréter conformément à ses erreurs, & à mettre en rimes polonoises les pseaumes de David, pour l'usage des églises de son parti. Il entra aussi en lice au nom du synode avec le Jésuite Chichovius, qui vouloit l'amener au chemin de la foi. La guerre de Suéde qui s'alluma en Pologne, l'exposa à de nouveaux dangers, & il manqua plusieurs fois d'être tué par les paysans Polonois qui commettoient beaucoup de désordres, & qui en vouloient sur-tout aux Unitaires. Il se sauva avec peine, suivi de sa femme & de ses enfans; mais il perdit sa bibliothéque, qui étoit, dit-on, fort nombreuse. Après l'arrêt qui fut donné en 1658, contre tous les Sociniens ou Unitaires, Wissowatius se vit contraint d'errer de côté & d'autre : mais par-tout il dogmatisoit, & tâchoit d'augmenter le nombre de ses prosélytes. Il écrivoit à ceux que la crainte empêchoit de se rendre aux assemblées, & il les exhortoit à l'imiter dans sa constance, c'est-à-dire, dans son opiniâtreté. Le fameux *Colloque de Charité* (dit *Colloquium Charitativum*) ayant été assemblé en 1660, Wissowatius s'y rendit seul de son parti; & soutint ses impiétés avec une fermeté qui eut mérité qu'on l'arrêtât & qu'on l'enfermât le reste de ses jours, afin de diminuer au moins la séduction où il entraînoit ou confirmoit les autres. Le Jésuite Chichovius disputa avec lui en cette occasion, mais ne le convertit pas. On prétend que pour le gagner à la vraie religion, on lui offrit des sommes considérables, & une terre de grand revenu, & qu'il refusa ces offres. Mais ce fait n'est avancé que par ceux de son parti, qui l'ont loué avec une profusion des plus suspectes. Le 10 juillet de la même année 1660, il se retira en Silésie & de-là en Hongrie, où il demeura deux ans & apprit la langue du pays, afin d'y servir ceux de sa secte qu'il y trouva. En 1663, le synode l'envoya dans le Palatinat, où il ne manqua pas de répandre ses erreurs, comme il faisoit par-tout où il alloit. Mais voyant que son entreprise y étoit traversée, il passa en Hollande où il travailla à l'édition de la Bibliothéque des freres Polonois, & en corrigea les épreuves. Il demeura en Hollande jusqu'à sa mort, arrivée le 17 de juin 1668. Ceux qui voudront connoître plus en

détail tout ce qui regarde ce zélé Socinien, pouront consulter la lettre latine d'un anonyme sur sa vie & sa mort. Cette lettre qui est fort longue, & où l'on voit aussi les principaux traits de l'histoire des Unitaires de ce temps-là, se trouve à la fin de la Bibliothéque latine des Anti-Trinitaires de Christophe Sandius, imprimée à Freistad en 1684, *in* 12 : mais il est bon de savoir que cette lettre doit être lue avec beaucoup de précaution, comme étant un panégyrique continuel de Wissowatius & de sa secte. Dans la Bibliothéque même de Sandius où l'on a imprimé cette lettre, on trouve page 145 & suivantes une longue liste de tous les écrits de Wissovatius tant imprimés que manuscrits, qui sont en grand nombre. On en marque un manuscrit : c'est celui qui est intitulé, *Religio rationalis, seu de rationis judicio in controversiis, etiam theologicis ac religiosis, adhibendo, tractatus* Cet opuscule étoit encore en effet manuscrit lorsque parut la Bibliothéque de Sandius ; mais il fut imprimé dès l'an née suivante 1685, *in*-18, sans nom de lieu. C'est un écrit de 120 pages, où il y a bien des paradoxes. *Voyez* aussi l'*histoire du Socinianisme*, imprimée en françois, *in*-4°, à Paris, chez Barois : cette histoire est curieuse, mais malfaite, & fort mal écrite.

WISTACE, qui est le même qu'EUSTACHE, auteur de l'histoire des rois d'Angleterre ou du livre des Bretons, étoit un ancien poëte qui a écrit en notre langue. Le livre des Bretons fut fait en l'année 1155, comme on le voit par la date même que l'auteur y a mise.

> *Puis que Dieu incarnation*
> *Prist pour notre rédemption,*
> *M. C. L. & cinq ans,*
> *Fist maître* WISTACE *cest Romans.*

On ignore qui étoit cet écrivain; mais on présume qu'il étoit de Poitou, parceque dans toutes les occasions où il parle de cette Province, il fait l'éloge de ses habitans. *Les Poitevins*, dit-il, en un endroit, *repoussérent vigoureusement les Troyens qui les attaquoient, & la victoire demeura long temps indécise entre les deux armées.* Parle-t-il des prétendues victoires d'Artus dans les Gaules ? il dit que toutes les provinces se soumirent sans se défendre à ses armes victorieuses, excepté le seul Gustave duc de Poitiers, qui fit une résistance pleine de valeur, & qui voulut bien se rendre sans avoir été vaincu. On pouroit rapporter encore d'autres endroits qui semblent décéler que l'auteur étoit de la province de Poitou qui appartenoit alors au roi d'Angleterre. Son livre contient l'histoire des premiers rois d'Angleterre. On croit que l'auteur l'a tirée des anciennes chroniques angloises, & qu'il n'a fait que traduire celles-ci, & les mettre en rimes & en langage françois. Ces annales commencent à la sortie d'Enée hors de Troye, & à son arrivée en Italie. Ascagne eut un fils nommé Sylvius, pere de Brutus, fondateur de la grande Bretagne, qui de son nom fut appellé Bretagne : par la même raison le livre d'Eustache est nommé *livre des Bretons*, ou *le Brut* d'Angleterre, à cause du héros dont il parle. Cet ouvrage est rempli de fables, & de merveilleux dont on étoit alors si avide. Cependant l'auteur proteste qu'il avoit l'intention d'écrire une histoire, & non un roman : il se plaint même des fables que les conteurs Bretons avoient mêlées dans la vie d'Artus, qu'il donne lui-même comme le plus grand héros de l'univers. Il continue son histoire jusqu'à la mort de Calevastre roi de Gales, arrivée, dit-il, en l'année sept cent de l'incarnation. Le langage de l'auteur n'est pas intelligible, comme celui des sermens de Charles le Chauve : il a les articles *le, la, du, de*, pour marquer le cas & le genre. Notre langue se nommoit dès-lors, *langue françoise*, ou *romance :* Eustache s'est servi alternativement de l'une & l'autre expression. Thibault roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, cite l'ouvrage d'Eustache dans sa chanson 65. Voyez dans l'édition de ces chansons donnée en 1742, par M. Lévêque de la Ravalliere, l'histoire des révolutions de la langue françoise, au tome premier de ladite édition, page 144 & suivantes ; & au tome second, pages 160 & 283.

WISTOCK, petite ville d'Allemagne, au milieu de la Marche de Brandebourg, & sur les frontieres de Meckelbourg, est devenue célèbre par la victoire que Bannier, général des Suédois, y remporta l'an 1636, sur les troupes de l'empereur. Elle est sur la riviere de Dorss. * Ferrari. Baudrand.

WIT (Jean de) pensionaire de Hollande, un des plus grands politiques de son siécle, né le 25 septembre 1625, étoit fils de *Jacob* de Wit, bourguemestre de la ville de Dordrecht, qui fut envoyé prisonnier au château de Louvestein, avec cinq autres, pour avoir été du sentiment qu'il falloit congédier une partie des troupes de la république de Hollande, pour la soulager des frais immenses qu'elle faisoit : sentiment contraire à celui du prince d'Orange Guillaume II, qui croyoit qu'il étoit de la sureté de la république de demeurer armée. La mere de Jean de Wit étoit *Anne* Van de Corput, issue d'une illustre famille de Brabant. Il étudia avec soin la jurisprudence, la politique, les mathématiques & les autres sciences. Il fit même un traité des élémens des lignes courbes, publié par les soins de François Schooten. Après avoit été reçu docteur en droit il voyagea quelques années ; & de retour dans sa patrie, il fut fait pensionaire de la ville de Dordrecht ; & après la mort d'Adrien Paauw, seigneur d'Hemsteede, il fut élu conseiller pensionaire de Hollande & de Westfrise, intendant & greffier des fiefs, & garde du grand sceau. Il épousa le 16 février 1655, *Windele* Bikker, petite-fille d'un bourguemestre d'Amsterdam, dont il eut deux fils & trois filles. Il fut pensionaire de Hollande dans des temps très-difficiles. La guerre avec les Anglois, qui ne fut pas toujours heureuse pour la république, exerça toute son habileté, & l'on admira sur-tout avec quelle promptitude il travailla au rétablissement de la flote, presque ruinée dans un combat contre les Anglois, & la résolution qu'il prit & qu'il exécuta de se mettre lui-même sur la flote avec d'autres députés de l'état, & de tâcher de réparer tous les désordres précédens. Cependant les malheurs de la patrie faisoient soupirer plusieurs après un stadhouder ; & quoique Guillaume III fût encore enfant, on faisoit de grands efforts pour l'élever à cette charge. Jean de Wit s'y opposoit de tout son pouvoir, croyant cette élévation contraire à la liberté de sa patrie, & y ayant peut-être aussi en tout cela quelque esprit de vengeance pour l'affront que le pere du jeune prince avoit fait au pere du pensionaire. Il faudroit copier toute l'histoire de Hollande pour faire l'histoire de ce magistrat : car ce fut lui qui dirigea tout ce qui arriva pendant qu'il tint le timon des affaires. Mais on ne doit pas oublier que soit à l'instigation de Cromwell, & par la crainte qu'on avoit de lui, soit que les ennemis de la maison d'Orange lui eussent inspiré de solliciter l'exclusion du jeune Guillaume, on fit un acte solemnel par lequel on l'excluoit pour toujours des charges que ses ancêtres avoient occupées dans la république. On ne manqua pas d'accuser le pensionaire d'être l'auteur de cet acte, & on ne sauroit douter qu'il n'y ait eu beaucoup de part. Ce soin extraordinaire d'exclure le jeune prince, & les malheurs de la Hollande arrivés en 167 , furent cause de la perte de cet habile magistrat. Le prince d'Orange fut jugé très-nécessaire pour rétablir les affaires de la république, qui étoit sur le bord de sa ruine. On lui donna toutes les charges qu'avoit eues le prince son pere, & avec une plus grande autorité. On accusa le pen-

sionaire de Wit de tous les malheurs de sa patrie, jusque là qu'il y en eut qui prétendirent qu'il étoit d'intelligence avec l'ennemi, ce que les personnes désintéressées ont regardé comme une insigne calomnie. Quoi qu'il en soit, après avoir été attaqué par quatre assassins, qui manquerent leur coup, & dont l'un fut puni de mort, il fut massacré par la populace à la Haye avec Corneille de Wit son frere, dans le temps qu'il le faisoit sortir de prison, pour obéir à la sentence de bannissement, qui avoit été prononcée contre lui. On exerça des cruautés inouies sur les corps de l'un & de l'autre. Ainsi finit un des grands hommes qu'ait eu la Hollande, duquel on a dit & beaucoup de bien & beaucoup de mal, & peut-être a-t-on excédé dans l'un & dans l'autre. * *Voyez* tous les historiens du temps, qui ont tous parlé de Jean de Wit. On en a imprimé une histoire particuliere en 1709.

WIT (Corneille de) frere aîné du précédent. Son histoire est si mêlée avec celle de son cadet, qu'on n'a pu parler de l'un sans dire quelque chose de l'autre. Corneille naquit le 25 de juin 1623. Il avoit été bourguemestre de Dordrecht, & ruart du pays de Putten; il eut des commissions considérables de la part de l'état, monta plus d'une fois sur la flote, où il donna des marques de son habileté & de son intrépidité, & ses conseils contribuerent beaucoup aux avantages que la flote hollandoise remporta sur ses ennemis. Aussi en reçut-il des remercimens & des présens de l'état. Mais les malheurs de la guerre de 1672, furent cause de sa perte. Opposé au prince d'Orange, plus altier que son frere, & moins aimé, on lui imputa plusieurs crimes; il fut mené prisonnier à la Haye; & sur ce qu'il ne confessa rien de ce dont on l'accusoit, il fut mis à la question, & enfin condamné à être dépossédé de toutes ses charges & à un bannissement perpétuel. Ce fut en sortant de prison, pour obéir à la sentence, qu'il fut massacré avec son frere, & son corps traité de la maniere du monde la plus indigne, le 20 d'août 1672. * *Voyez les citations de l'article précédent.*

WITASSE (Charles) né le 11 novembre 1660, dans la ville de Chauni, diocèse de Noyon, fut élevé dans les communautés de feu M. Gillot, qui voyant en lui de grandes dispositions pour les sciences, prit un soin particulier de son éducation. Il avoit une telle ardeur pour l'étude, qu'il y employoit souvent une ou deux heures avant le lever de ses compagnons, qui dans ce temps-là étoit à quatre heures. Outre les grands progrès qu'il y fit dans les humanités, la philosophie & la théologie, il se rendit habile dans les langues grecque & hébraïque, & fit avec succès des conférences sur l'histoire ecclésiastique. Il parut ensuite avec éclat sur les bancs de Sorbonne: il fut admis dans la société de Sorbonne en 1688, & élu prieur de la même société en 1689. La réputation de science & de vertu qu'il s'acquit pendant sa licence, lui attira dès-lors l'estime & la confiance des personnes les plus distinguées. Il reçut le bonnet de docteur le 21 mars de l'année 1690. En 1696, il fut nommé à une chaire de professeur royal en théologie, & il remplit cette place pendant l'espace de dix-huit années avec beaucoup de distinction. Les traités qu'il a dictés sont autant de monumens de son érudition, de la pénétration & de la justesse de son esprit, de son exactitude, & de son attention à ne passer jamais les bornes que l'écriture & les saints peres nous ont marquées. Le refus qu'il fit en 1714, d'accepter la constitution *Unigenitus*, lui attira un ordre qui le reléguoit à Noyon; mais ne l'ayant pas reçu, il se tint caché, & peu après le roi le priva de sa chaire. Il reparut au mois de septembre 1715, & il fit quelques démarches pour rentrer dans l'exercice de sa chaire. Son dessein étoit de présenter requête au parlement, avec l'agrément de la maison de Sorbonne, qu'il demanda l'année suivante dans l'assemblée ordinaire tenue le 8 d'avril. Cette maison ne se contenta pas d'agréer son projet; elle résolut encore d'intervenir dans la cause pour obtenir son rétablissement; mais lorsqu'on alla à sa chambre l'informer de cette résolution, on le trouva tombé en apoplexie, étendu par terre auprès de son feu, & ses habits commençoient à bruler. Il revint de cette attaque d'apoplexie; mais les prises d'émétique réitérées lui causerent une inflammation de poitrine si violente, qu'il en mourut le 10 avril 1716, jour du vendredi saint, âgé de 55 ans, 5 mois. Il reçut la mort dans les sentimens d'une charité fervente & d'une profonde humilité. Il a donné au public, sans mettre son nom, un savant *Traité de la Pâque, ou lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison, touchant le systême d'un théologien Espagnol* (Louis de Léon) *sur la Pâque*, imprimé à Paris en 1695. Il eut beaucoup de part à la célébre ordonnance de feu M. le Tellier, archevêque de Reims, sur la grace, publiée en 1697, contre deux thèses des Jésuites. Le P. Lamy, prêtre de l'Oratoire, ayant répondu au traité de la Pâque publié par M. Witasse, où son systême étoit attaqué, ce docteur répliqua par une lettre inserée dans le Journal des savans de l'année 1696, Journaux 34 & 35. Dans les 41 & 42 Journaux de la même année, le pere Lamy publia une réponse à cette lettre, & c'est à cette réponse que M. Witasse opposa une nouvelle lettre inserée dans le huitiéme Journal de l'an 1697. La contestation en demeura là de sa part; mais le pere Lamy répliqua encore à cette lettre par un nouveau mémoire, inséré dans le dix-neuviéme Journal de la même année, que M. Witasse ne jugea pas à propos d'attaquer de nouveau. Pendant le cours de cette dispute, il parut dans le septiéme Journal de l'an 1696, une lettre pour défendre M. Ferrand. On accusoit notre docteur de l'avoir mal entendu & trop peu ménagé. M. Witasse se défendit avec modestie, par une lettre qui parut dans le dixiéme Journal de la même année; & cette contestation n'eut aucune suite entre deux personnes qui s'estimoient mutuellement. M. Witasse, depuis son retour d'exil, avoit été nommé par le parlement de Paris, l'un des commissaires pour l'examen de l'édition des conciles publiée par le pere Hardouin, Jésuite, & son rapport, quelque temps avant sa mort, fut remis entre les mains des gens du roi, pour servir au jugement de cette affaire. Après la mort de M. Witasse ses amis ont cru rendre service au public, en faisant imprimer les traités qu'il a dictés en Sorbonne, & l'on a commencé par ceux des sacremens de la Pénitence & de l'Ordre, qui ont paru *in*-4°, en 1717, à Paris chez Lottin. Ces deux traités ont été suivis de ceux, de Dieu & de ses attributs, en trois volumes *in*-12; de la Trinité, en deux vol. de l'Incarnation, en deux vol. de l'Eucharistie, en deux vol. Le traité de la Confirmation, qui a paru chez le même en deux volumes *in* 12, n'est point de M. Witasse, mais d'un pere de l'Oratoire. Jamais homme, disent les Journaux qui ont parlé des Traités théologiques de M. Witasse, ne sut mieux que ce docteur diriger ou réduire ses sujets. Les questions les plus obscures devenoient intelligibles entre ses mains. Il traitoit les mystères avec respect, l'histoire avec érudition, & la scholastique avec netteté. Son style convenoit parfaitement au genre didactique, pur sans affectation, simple sans barbarie, net & concis sans sécheresse. Il ne lui manquoit qu'un peu plus de délicatesse dans le choix de ses preuves, & moins de scrupule à ne pas toujours s'assujétir aux formes & aux questions que la tyrannie de l'usage a introduites. Ses manieres répondoient exactement à sa capacité. Plein de douceur & de gravité, il sut toujours se concilier l'amour & la vénération du public, dont l'estime a éclaté par le nombreux concours de disciples, qui le préféroient sans hésiter à la plupart des autres profes-

feurs. Quoi qu'il pût attendre de sa réputation, & de l'estime générale qu'elle lui avoit acquise, il borna son ambition à servir le public dans son emploi. On lui attribue le choix des livres marqué dans la méthode d'étudier la théologie par M. Du Pin. * *Voyez* entr'autres son éloge dans le Journal intitulé, *Europe savante, mois de mai* 1718. *Avis des censeurs nommés pour l'examen de la collection des conciles* par le pere Hardouin, *in-4°*, 1730, en Hollande.

WITEHAL ou WHITEHAL (mot qui signifie *Sale blanche*) est un palais du roi d'Angleterre à Londres. Il est situé au fauxbourg de Westminster, qui est au couchant de Londres, & qui sert ordinairement de séjour aux rois de la Grande-Bretagne. Son architecture est peu réguliere; car ce n'est qu'un composé de plusieurs appartemens de brique à l'antique, qui regne sur les aîles d'une grande cour. Le plus remarquable du bâtiment, est un gros pavillon neuf de pierres blanches, dont les fenêtres de la face regardent une place qui est sur sa grande avenue, & celles de derriere la Tamise. Le jardin est embelli de plusieurs statues de bronze & de marbre, & est accompagné d'une bibliothéque composée de quantité de livres en plusieurs langues, dont quelques-uns sont couverts de lames d'or, & enrichis de pierreries, principalement celui qui est écrit de la main de la reine Elizabeth, & qu'elle dédia à son pere Henri VIII. L'horloge de ce palais, est un ouvrage très-ingénieux, & représente un roi Maure, monté sur un rinoceros, & accompagné de quatre figures. On en voit mouvoir les têtes à chaque fois que la cloche sonne. Près de Whitehal, est le palais de saint James. On y voit un fort beau jardin, un mail qui a plus de mille pas de longueur, & un parc rempli de bêtes fauves, avec un très-beau canal, où il y a beaucoup d'oiseaux de riviere. * Jouvain, *voyage d'Angleterre.*

WITELSEJUS (Guillaume) archevêque de Cantorberi, étoit Anglois, & neveu de Simon Islepus, aussi archevêque de Cantorberi. Dès qu'il eut été reçu docteur en droit, il fut envoyé par son oncle à Rome, pour apprendre la pratique de la cour de Rome. Lorsqu'il fut de retour, il fut fait évêque de Rochester, puis de Worchester, & enfin archevêque de Cantorberi. Il prêchoit éloquemment, & mourut à Lambeth l'an 1373, pendant qu'Edouard III regnoit en Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WITEPSKO, ville du duché de Lithuanie, capitale d'un palatinat qui porte son nom, est située au confluent de la riviere de Witepska avec la Dzwine, à trente lieues au-dessus de Ploczko. Witepsko est forte par sa situation entre des marais, qui en rendent l'approche difficile, par ses fortifications & par sa citadelle. Les Moscovites l'ont souvent assiégée inutilement. * Baudrand.

WITEPSKO, palatinat, province de Lithuanie. Toutes les cartes mettent ce palatinat partie au nord, partie au sud de la Dzwine, & le bornent au couchant par le palatinat de Ploczko; au midi par ceux de Minski & de Miscislaw; & aux deux autres côtés par la Moscovie. Mais Baudrand & d'Audifret, qui ont suivi Starovolski, bornent ce palatinat au nord par la Dzwine, l'étendant au couchant jusqu'à la Samogitie, & au midi jusqu'à Mohilow; & ils le divisent en trois contrées, qui portent le nom de leurs capitales: 1. la châtellenie de Witepsko; 2. celle de Braslaw; 3. le territoire de Mohilow.

WITGENSTEIN (le comté de) c'est un des états de la basse partie du cercle du Haut-Rhin. Il est entre les comtés de Nassaw, d'Hartzfeld, le landgraviat de Hesse & le duché de Westphalie. Ce comté peut avoir sept ou huit lieues de long & trois de large. Il est plein de montagnes & de bois, & n'a rien de considérable que les bourgs de Witgenstein & de Berlebourg, qui donnent le nom à deux branches de ses comtes. Il y en avoit une troisiéme qui possédoit le comté de Sain; mais elle est éteinte par la mort du dernier comte de Sain, qui n'a laissé que des filles. * Mati, *diction-naire.*

WITHREDE ou WITHREDA, prêtre Anglois fort savant, & particulierement dans les mathématiques & dans la théologie, est loué par le vénérable Bede dans une lettre, par laquelle ce dernier lui demandoit son sentiment touchant le temps auquel il falloit célebrer la fête de Pâque. Béde lui dédia ensuite le livre qu'il fit sur cette matiere. Withréde florissoit l'an 730. Il a écrit plusieurs lettres *de celebratione Paschatis.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WITIKIND, prince Saxon, tint long-temps les Saxons révoltés contre la puissance de Charlemagne. Cet empereur les obligea enfin de se soumettre aux conditions qu'il leur imposa. Mais Witikind, plus opiniâtre que jamais, revint avec de nouvelles forces de Danemarck, où il s'étoit retiré auprès du roi Sigismond, résolu de ranimer par son exemple l'ancienne vigueur de ses Saxons. Charlemagne apprenant cette nouvelle à Paderborn, où il étoit las de répandre du sang, après tant de révoltes châtiées, lui envoya un de ses gentilshommes nommé Amaulavinus, pour l'exhorter de rentrer dans son devoir sous des conditions fort avantageuses. Il s'y soumit, & vint trouver l'empereur à Attigni en Champagne, où ce prince le reçut avec une douceur extraordinaire. Après l'avoir généreusement gratifié du duché d'Angrie, il l'engagea à se faire instruire dans la religion chrétienne, de laquelle il fit profession l'an 785. Quatre ans après, Witikind fut tué par Gérold, duc de Souabe, ne laissant qu'un fils nommé *Wipert* ou *Robert*, qui a été la source chimérique de quantité de grandes généalogies. * Krantz, *metrop. liv.* 1, *chap.* 8. Witikind, *chron. Saxon.*

WITIKIND ou WITUKIND, religieux de l'abbaye de Corbie sur le Weser, dans le cercle de Westphalie en Allemagne, historien du X siécle. *Cherchez* WITTEKINDE.

WITLICH, petite ville du cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans l'archevêché de Trèves sur le Leser, à cinq lieues de la ville de Trèves, vers le nord oriental. Il y a dans Witlich le beau château d'Ortenstein, où l'électeur de Trèves fait assez souvent sa résidence. * Mati, *diction.*

WITNEI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Oxford qu'on appelle *Brampton.* Il est situé sur le bord méridional de la riviere de Windrush, à l'orient de Burford. C'est un grand bourg qui a un collége & une belle bibliothéque. Au nord de ce bourg, il y a un bois célébre, nommé *la forêt de Witchwood.* Il est à cinquante-quatre milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

WITOLDE, duc de Lithuanie, prince vaillant & guerrier, après avoir fait la guerre aux princes ses voisins, & s'être acquis beaucoup de réputation, entreprit de se faire nommer roi de Lithuanie. Les Polonois rendirent tous ses efforts inutiles, quoiqu'il fût appuyé de l'empereur Sigismond, qui s'étoit allié avec lui pour le brouiller avec le roi de Pologne. * *Bibliothéque historique.*

WITPO ou VUIPO, prêtre Allemand, & aumônier de l'empereur Henri III, vers l'an 1050, écrivit à la louange de ce prince, un poëme que Canisius a publié, *tom. II, antiq. lect.* Outre cet ouvrage il composa la vie de Conrad *le Salique*, pere du même Henri, auquel il la dédia. Pistorius l'a fait imprimer, *inter script. de reb. Germ.*

WITSIUS (Gilles) de Bruges, jurisconsulte, & pensionaire de cette ville, puis conseiller de la cour provinciale de Flandre, a publié un traité qui a pour titre: *Consilium de continendis & alendis domi pauperibus.* * Valère-André, *bibliothéque belgique*, pag. 30.

WITSIUS (Herman) docteur en théologie, professeur en cette faculté à Franecker, puis à Utrecht, & enfin à Leyde, naquit à Enckhuysen, ville de la Nort-Hollande, le 12 février 1626, de *Nicolas* Witi, magistrat de la même ville, & de *Jeanne*, fille d'*Herman* Gerhard, pasteur à Enckhuysen. Après avoir fait ses humanités, & avoir pris quelques principes de philosophie & même de la langue hébraïque, il fut envoyé à Utrecht à l'âge de 15 ans, pour y continuer ses études. Il s'y attacha d'abord à la métaphysique, à l'hébreu, au chaldaïque, au syriac, à l'arabe & au rabbinage. Il y fit tant de progrès, qu'il composa même & récita une harangue en hébreu sur le Messie des Juifs & des Chrétiens en 1654. Il s'adonna sur-tout à la théologie calviniste, qui étoit le but où tendoient toutes ses autres études. Au mois de mai de l'an 1656, il fut reçu candidat en théologie; & en 1657, n'ayant encore que 21 ans, il accepta la vocation de l'église de Westwoud qui lui fut adressée. Il eut ensuite le gouvernement d'autres églises plus considérables, & en 1675, ayant été reçu docteur en théologie à Franecker, il remplit une chaire de théologie dans la même ville, où il attira beaucoup d'étudians. Sur la fin de l'année 1679, l'université de Groningue voulut l'avoir pour professeur en théologie; mais le gouverneur de Frise & les curateurs de Franecker le retinrent. L'année suivante il accepta la chaire de professeur de l'université d'Utrecht & de ministre de cette ville. Il commença ses fonctions de professeur le 29 d'avril, par une harangue très-belle sur l'excellence des vérités de l'évangile. On ne doit pas oublier que les ambassadeurs des Provinces-Unies, nommés pour aller féliciter Jacques II, roi d'Angleterre, sur son avenement à la couronne, le choisirent pour leur ministre, & qu'il ne voulut pas refuser cet honneur. Enfin on l'appella en 1698, à Leyde pour remplir par avance la place de Frédéric Spanheim le fils, qui ne pouvoit pas s'aquitter de ses fonctions, à cause de son âge, & des infirmités que ses grands travaux lui avoient causées; & l'année suivante, on joignit à sa charge de professeur en théologie celle de régent du collége Flamand dans la même ville; mais il se démit de celle-ci peu de temps avant sa mort, l'âge & les infirmités qui l'accompagnoient ne lui permettant pas de se donner tant de peine. Il étoit établi à Leyde, lorsqu'il publia ses *Maletemata Leydensia*, qui contiennent des dissertations sur divers sujets. On le déchargea aussi sur la fin de sa vie des leçons publiques. Les autres ouvrages qu'il a faits, outre quelques traités flamands, sont, *Œconomia fœderum Dei cum hominibus : Exercitationes sacræ in orationem dominicam; Ægyptiaca & Decaphylon, cum diatribe de legione fulminatrice christianorum; Miscellaneorum sacrorum libri duo;* & quelques autres livres moins considérables. Witsius mourut le 22 octobre 1708. * *Voyez* l'oraison funébre de M. Witsius, par M. *Marck*, professeur en théologie & en histoire ecclésiastique à Leyde.

WITTA, ou *Witane* (autrement Albuinus) florissoit vers l'an 742. » Il quitta l'Irlande sa patrie, *dit* » *Trithême*, dans le dessein de prêcher l'évangile, & » parcourut la Thuringe, pays de la haute Saxe, où » par la force de ses prédications il convertit grand » nombre de Gentils à la foi de Jesus-Christ. » Le pape l'établit évêque de *Fritzlar*, ou plutôt de *Buraburgh*, près de *Fritzlar*, lequel siége fut uni à l'évêché de Paderborn vers l'an 794, selon Serarius. On célébre dans ce lieu la fête d'Albuin le 26 octobre, & *Arnold Wion* lui donne le titre d'apôtre des *Thuringiens*. Dempster, qui le fait Ecossois, à son ordinaire, lorsqu'il trouve le mot *Scotus*, quoique assez distingué par le mot *ex Hibernia*, lui attribue, on ne sait sur quoi fondé, *Ad Thuringos, lib. I.*

WITTE (Thierri de) ou WITTIUS, est compté parmi les savans qui ont fait honneur à la ville d'Utrecht. Il étudia la philosophie à Louvain, d'où il passa à la théologie, où il fit de grands progrès. Il eut le degré de licencié en théologie, & fut honoré du sacerdoce. Il mourut de la pierre le 18 octobre 1630. Il a composé divers offices pour différentes fêtes, & peut-être quelques autres ouvrages. Gaspard Burman en dit peu de choses dans son *Trajectum eruditum.*

WITTE (Jean de) ou WITTIUS, que Grævius met aussi au nombre des savans d'Utrecht, étoit fils d'*Etienne* Wittius, ou de Witte, fut fait chanoine de sainte Marie d'Utrecht le premier d'octobre 1608, & mourut à Rome en 1622. Il aimoit les antiquités, sur-tout l'histoire des premiers temps, & il s'est appliqué à cette étude. Il a fait imprimer l'histoire de Charles VI, roi de France, écrite en son temps par le moine de saint Denys, les ouvrages de Paschase Ratbert, quelques écrits de S. Fulgence, le poëme de Nicolas de Braye sur la vie de S. Louis. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman. Dans le *Sylloge epistolarum* publié par Antoine Matthæus, on lit, p. 89, une lettre de Jean Wittius, qui contient une correction d'un endroit dans la premiere épître du second livre des lettres de Pline; pag. 91 du même recueil, seconde lettre du même, écrite de Paris en 1613, à Lambert Vander Burch, son doyen, qui lui avoit demandé ce qu'il pensoit de son livre *de Mariani templi primo exordio, origine & progressu.* Autre lettre du même au même, pag. 92, écrite en 1614, *De temporum iniquitate.* Witte s'y montre très-zélé pour la religion catholique. Autre lettre du même, pag. 93, à Arnoul Buchelius, écrite en 1615 : le sujet est : *De historia restituta Caroli VI, Francorum regis, Lutetiæ scripta à monacho apud sanctum Dionysium.* Voici ce que Witte dit de son travail sur le moine de S. Denys, & sur plusieurs autres écrivains anciens. *Opus est immensum*, dit-il, parlant du premier....... *& ab amanuensibus miserè depravatum corruptumque. Idipsum multo sudore & vigiliis tam feliciter integravimus, ut inter viros clariores D. Gothefredus fil. [illegible] admirabundus operam nostram approbaverit, cùm à Flandro non expectasse se diceret, id quod difficulter Francus & eruditior indigena præstare potuisset.....* Il ajoute que l'approbation de Godefroi, & celle des autres savans, lui avoit donné du courage pour revoir & corriger sur les manuscrits les ouvrages de Paschase Ratbert, abbé de Corbie; quelques opuscules de S. Fulgence; *Nicolai Braiæ poëmata de gestis Ludovici sancti, nec non historiam Albigensium, & innumera venerandæ antiquitatis monumenta, à me*, dit-il, *delineata observataque.*

WITTE (Gilles de) qu'on trouve nommé en latin *Ægidius Candidus, Ægidius Albanus*, naquit à Gand le 21 février 1648. Après avoir fait ses premieres études chez les Jésuites, il étudia dans l'université de Louvain en philosophie & en théologie. Il fit de grands progrès dans celle-ci, par l'application particuliere qu'il donna à l'étude de l'écriture & de la tradition. Il avoit sur cela huit régles qu'un théologien de Gand lui avoit données, lorsqu'il commença à étudier en théologie, & qui dans la suite firent du bruit à Louvain. Le pere Estrix, Jésuite, les ayant attaquées, M. de Witte, encore jeune théologien, en entreprit la défense, par un écrit qui est le premier qu'il ait donné au public, & où l'on trouve la vivacité & le feu qu'il a conservés jusqu'à la mort. Il s'appliquoit particulierement à la lecture des ouvrages de S. Augustin & des autres peres défenseurs de la grace, pour laquelle il a témoigné toute sa vie un très-grand zèle, que ses amis en certaines occasions auroient souhaité qu'il eût modéré dans la maniere de défendre ses sentimens. Il fit un voyage en France, pour profiter des lumieres de quelques personnes distinguées par leur science. Ensuite ayant reçu l'ordre de prêtrise en 1679, il se donna entierement à l'étude jusqu'en 1684, qu'Alfonse de Berghes, archevêque de Malines, le fit doyen & pas-

teur de l'église de Notre-Dame au-delà de la Dille dans la ville de Malines. Le zèle avec lequel il exerçoit ce ministère, & les mesures qu'il prit pour tâcher d'extirper certains abus, lui attirerent des ennemis. En 1685, à l'occasion d'un service mortuaire pour un médecin qui étoit un de ses paroissiens, ayant été, suivant la coutume, invité à un repas, où il se trouva quelques médecins, la conversation tomba sur l'autorité du pape, & plusieurs des convives en soutinrent l'infaillibilité & la supériorité sur le concile général. On alla jusqu'à dire qu'il avoit une jurisdiction immédiate sur toutes les églises, & que les évêques n'étoient à proprement parler que ses vicaires. M. de Witte combattit cette doctrine avec force par l'écriture & par les peres. Et quelques propositions recueillies de ce qu'il avoit dit dans une conversation libre, furent déférées, & ensuite à la réquisition de l'internonce Tanara, depuis cardinal & doyen du sacré collége, furent censurées par une partie de la faculté étroite de théologie de Louvain, le 3 novembre 1685. Le zèle de M. de Witte ne put tenir contre cette censure. Il fit à cette occasion plusieurs écrits, savoir : *Motivum juris seu justa defensio convivalis disputationis habitæ cum medicinæ licentiatis die* 8 *julii* 1685, *per Ægidium* de Witte, *ecclesiæ beatæ Mariæ trans Diliam pastorem decanum. Disquisitio quis sit sensus proprius, genuinus, ac litteralis istius loci Matth.* 16 : TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM, &c. *ad elucidationem motivi juris nuper editi. Prosecutio probationis loci Matth.* 16 : Tu es Petrus, &c. *non rectè refundi in apostolorum principis successores. Responsio ampliata ad interrogatoria proposita domino Ægidio* de Witte, &c. 27 *novembr.* 1685. On a fait quelques réponses à ces écrits, entr'autres : *Trium medicorum & unius chirurgi depositio coram notario facta, & juramento confirmata, quâ iidem declarant se quatuor propositiones audivisse quas sustinuit D.* de Witte. Cette déposition est du 11 juillet 1685. *Querela Ægidii Candidi* (Witte signifie le Blanc) *presbyteri, &c. adversùs quosdam eximios viros à facultate theologica Lovaniensi*, 1685. Mais M. de Witte eut pour défenseur M. Arnauld, à qui cette dispute donna lieu de publier trois écrits sur cette matiere. 1. Un jugement équitable sur une censure faite par une partie de la faculté étroite de théologie de Louvain, le 3 novembre 1686. Cet écrit est de 1686. Le docteur Steyaërt l'ayant attaqué dans des thèses soutenues le 26 mai 1687, M. Arnauld fit contre ces thèses la *Défense du jugement équitable sur la censure faite par une partie de la faculté étroite de théologie de Louvain*, &c. 1687. Steyaërt y fit une réponse sous le titre de *Positiones ulteriores de pontifice ejusque autoritate*, &c. que M. Arnauld réfuta par un troisiéme ouvrage intitulé, *Réponse aux ultérieures positions de M. Steyaërt, docteur en théologie de la faculté de Louvain, contre la Défense du jugement équitable, avec une addition contre le pere Désirant, Augustin.* Le docteur Steyaërt a promis long-temps une réplique qu'il avoit appellée *opus justæ molis ;* mais elle n'a jamais paru. M. de Witte demeura pasteur à Malines jusqu'en 1691. Humbert de Précipiano, évêque de Bruges, ayant été pourvu de l'archevêché de Malines après la mort de M. de Berghes, signala le commencement de son nouveau gouvernement par une ordonnance contre la lecture de l'écriture-sainte, du 9 janvier 1691, & exigea de ses curés de la publier. M de Witte le refusa, & écrivit à ce sujet trois lettres à M. de Précipiano: la seconde est du 5 mars 1691, & la troisiéme du 24 du même mois. A la fin de celle-ci, M. de Witte remit au prélat son doyenné & sa cure sans réserve. Depuis ce temps-là, il a vécu dans la retraite, uniquement appliqué à l'étude & à la composition d'un grand nombre d'écrits en latin, en flamand, & même en françois, qu'il a donnés au public. Dans la suite, il se retira à Utrecht, où l'ouvrage le plus considérable qu'il ait publié, est une traduction entiere de l'écriture-sainte en langue flamande, imprimée en 1717. Dès 1696, il avoit donné une traduction du Nouveau Testament en la même langue. Quelques passages en ayant été censurés, il se défendit, & cette contestation produisit divers écrits. Il est mort à Utrecht le 7 avril 1721, & a été enterré à Warmont, près de Leyden. Outre les ouvrages mentionés jusqu'à présent, on a encore de M. de Witte une traduction du livre de l'Imitation de J. C. en flamand, & plusieurs écrits qui roulent presque tous sur les matieres de la grace : voici les titres de quelques-uns. *Refutatio prodroma libelli famosi, cui titulus, Breve memoriale, extractum ex prolixiore, de statu ac progressu Jansenismi in Hollandia*, &c. 1698. *Gratia triumphans de novis liberi arbitrii inflatoribus, deceptoribus*, &c. 1699. *Quæsita satisfactio circa declarationem eximii domini Hennebel*, 1700. *Expostulatio adversùs responsionem Martini Steyaërtii*, 1701. *Aviti academici parænesis ad Lovanienses theologiæ alumnos*, 1706. *Parænesis vindicata*, 1707. *Nouvelle apologie de la doctrine de M. Jansenius*, 1707. *Polemicon catholici Philalethis*, 1708. &c. Voyez le *Necrologium aliquot utriusque sexûs romano-catholicorum*, imprimé à Lille en 1739.

WITTEKINDE, célébre historien dans le X siécle, étoit Saxon de naissance, & fut mis fort jeune dans l'abbaye de Corbie pour y faire ses études. Il y apprit très-aisément tout ce qu'on lui montra dans cette maison, où l'on sait que les sciences florissoient alors, pendant qu'elles languissoient dans tant d'autres endroits, & qu'elles étoient méprisées dans beaucoup. Wittekinde aima le lieu où il avoit reçu tant de lumiere; & ayant résolu d'y demeurer, on lui donna la direction de l'école. Il y fit un assez grand nombre de disciples, qui se sont distingués par leur habileté, qui étoit grande pour ce temps-là. Wittekinde composa plusieurs ouvrages, mais il ne nous reste plus que son histoire des Ottons, *Annales de gestis Ottonum*, que le savant Meibomius a publiée. * *Voyez* Trithème, *in chronico Hirsaug. ad ann.* 952 & 954, & dans le catalogue des écrivains ecclésiastiques sortis de l'ordre de S. Benoît en Allemagne; Bellarmin, dans son traité des écrivains ecclésiastiques; Meibomius, dans sa collection, &c.

WITTEMBERG, ville autrefois capitale de la Saxe électorale en Allemagne, est une forte place située à quatre cens pas de la riviere d'Elbe, dans une vaste plaine, dont le terrein est si uni, qu'on n'y peut être nulle part à couvert du canon, sur-tout de celui du château, qui commande & découvre toute la campagne, qu'il peut battre de tous côtés. Cette ville, qui est de figure carrée, mais plus longue que large, est fortifiée par la nature & par l'art, & est environée vers le septentrion, d'un marais inaccessible, & vers l'orient, d'un grand canal qu'on a tiré de l'Elbe; d'ailleurs elle a un fossé très-profond, de bons ramparts revêtus de murailles de brique, & cinq bastions qui la défendent du côté qu'on en peut plus facilement approcher. Il y a une Université fondée l'an 1502 par Frédéric, électeur de Saxe. Luther commença de publier ses erreurs à Wittemberg. * Maimbourg, *histoire du luthéranisme.*

WITTEMENT (Jean) *cherchez* VITTEMENT.

WITTEN (Henning) historien Allemand, a donné au public en 1674, cinq volumes de monumens des hommes illustres du XVII siécle; savoir, un des théologiens, deux des philosophes, orateurs, poëtes & autres gens qui ont fait profession des belles lettres; un des médecins, & un des jurisconsultes. Ils comprennent les vies & les éloges ou les oraisons funébres des hommes célébres du XVII siécle, avec la liste de leurs ouvrages; & c'est proprement un recueil des piéces originales qui ont été faites pour la plupart par les amis

des favans. Comme l'auteur eſt Allemand, il ne s'eſt attaché qu'à ramaſſer ce qui regarde ceux de ſon pays; car il y a un fort petit nombre de François, d'Anglois, d'Italiens & d'Eſpagnols. Il donna auſſi en 1688, un autre ouvrage intitulé : *Diarium biographicum.* * Baillet, *jugemens des ſavans.*

WITTICHIUS (Chriſtophe) docteur en philoſophie & en théologie, & profeſſeur en cette derniere faculté, premierement à Duysbourg, enſuite à Nimégue, & enfin à Leyde. Il naquit le 9 octobre 1625, à Brieg, ville de la baſſe Siléſie. Après avoir fait ſes premieres études, il alla les continuer à Bremen. Il avoit d'abord réſolu d'étudier en droit; mais il changea de ſentiment, & ſe donna tout entier à l'étude de la théologie. Après avoir bien étudié à Bremen, il alla à Groningue au mois de juin de l'année 1644. Il ſe rendit à Leyde deux ans après, retourna encore à Groningue en 1648, & y ſéjourna encore deux ans. Etant de retour en Allemagne, ſa réputation fit que le prince de Naſſaw lui donna la charge de profeſſeur en mathématiques à Herborn, avec la permiſſion de donner ſes avis à ceux qui ſe deſtinoient au miniſtère. De-là il fut appellé pour être profeſſeur en théologie à Duysbourg : il y fut auſſi miniſtre de la ville, quoique les princes de Naſſaw lui euſſent fait offrir la chaire en théologie pour le retenir à Herborn. Dans la ſuite les magiſtrats de Nimégue ayant érigé une académie dans leur ville, ils crurent ne pouvoir la rendre plus célébre, qu'en y appellant Wittichius, qui y exerça la charge de profeſſeur en théologie l'eſpace de 16 ans. Il fut appellé pour profeſſeur en théologie à Leyde l'an 1671, & il y fit ſa harangue inaugurale le 10 de novembre de la même année. Il y enſeigna avec beaucoup de ſuccès, & y eut toujours une grande foule d'écoliers. Il mourut le 19 de mai de l'année 1687, après avoir été attaqué d'une paralyſie dont il ne put revenir. Wittichius eſt auteur de divers ouvrages, dont voici la liſte : 1. *Conſenſus veritatis in ſcriptura divina & infallibili revelatæ, cum veritate philoſophica à Carteſio detecta;* à Leyde, 1682, *in*-4°. 2. *Exercitationes theologicæ, & oratio de oraculorum divinorum veritate & gentilium falſitate;* à Leyde, 1682, *in*-4°. 3. *Theologia pacifica;* à Leyde, 1671, *in*-4°. L'auteur y joignit un *Appendix*, dans l'édition de 1683; & après ſa mort, on ajouta une défenſe de l'ouvrage, dans l'édition d'Amſterdam 1689. 4. *Cauſa Spiritûs ſancti perſonæ divinæ, ejuſdem cum Patre & Filio eſſentiæ, aſſerta;* à Leyde, 1678, *in*-4°. 5. *Cauſa Spiritûs ſancti victrix demonſtrata*, contre le ſocinien Sandius; à Leyde, 1682, *in*-8°. 6. *Inveſtigatio epiſtolæ Pauli ad Romanos;* à Leyde, 1685, *in*-4°. 7. *Anti-Spinoſa, ſeu Examen Ethices Benedicti de Spinoſa, & commentarius de Deo & ejus attributis;* ouvrage poſthume, qui parut à Amſterdam en 1690, *in*-4°, & qui a été traduit en hollandois par Abraham Van Poot; à Amſterdam, 1695, *in*-4°. On peut conſulter la Bibliothéque univerſelle de le Clerc, tom. XXIII. Jean Colerus, dans ſa Vie de Spinoſa, &c. Le catalogue des ouvrages de Wittichius ſe trouve, en tout ou en partie, dans la Bibliothéque belgique de Valere André, édition de 1739, tome I, p. 182, & dans l'ouvrage de Jean-Albert Fabricius, concernant les Ecrivains pour & contre la vérité de la religion chrétienne. * Voyez ſon *oraiſon funébre*, par Jacques Gronovius.

WITZELEBEN (George) n'étoit pas d'une famille noble & ancienne de Thuringe, qui portoit le même nom, qui eſt connue depuis le commencement du XII ſiécle, & qui depuis s'eſt fort répandue en Saxe, & en pluſieurs autres pays de l'Allemagne. George étoit d'une famille bourgeoiſe de Thuringe. Il naquit à Rudolſtadt, & s'appliqua par gout dès ſa jeuneſſe à l'étude des ſciences, ſur-tout à celle de la théologie, qu'il préféra dans la ſuite à toutes les autres connoiſſances. Vers l'an 1640, ayant conduit en Danemarck, en qualité de gouverneur, quelques jeunes gens de famille, il ſe fit gouter de pluſieurs perſonnes diſtinguées du royaume. Le célébre Holger de Roſenkrantz, ſeigneur de Roſenholm, le prit chez lui, lui donna la table, & la libre entrée dans ſa bibliothéque. Witzleben conſerva ces avantages juſqu'en 1642. Depuis, ayant été recommandé au roi Chriſtiern IV, il fut fait, vers 1646, profeſſeur de théologie, & prédicateur Allemand à Sora. Il reçut auſſi le bonnet de docteur en théologie. Il fut recteur de l'univerſité, & le 9 juin 1675, il créa onze docteurs en théologie, entre leſquels il y avoit quelques évêques, des profeſſeurs & des paſteurs du premier ordre. Cette cérémonie ſe fit très-ſolemnellement dans le temple de la ſainte Vierge à Copenhague. Il étoit alors doyen de la faculté de théologie. Il mourut en 1676, le onziéme de ſeptembre, âgé d'un peu plus de 60 ans. Il avoit épouſé *Anne* Lund, veuve d'*Henningius* Arniſæus, célébre hiſtorien, conſeiller & premier médecin du roi Chriſtiern IV : il n'en eut point d'enfans. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages : 1. d'un traité du ſabbat des Juifs & des Chrétiens, *in*-8°, compoſé en allemand, & qui eſt, dit-on, fort eſtimé. 2. *Ethica ſacra, ſeu commentarius in proverbia Salomonis :* c'eſt l'ouvrage de Samuel Bohlius, que Witzeleben acheva & publia. 3. *Diſputationum de priſcorum patrum theologia libri duo*, en 1656. 4. *Curſus Verbi divini in academia Sorana*, 1666. L'auteur promet dans ce livre de publier plus de trente ouvrages, qui n'ont pas cependant vu le jour. 5. *De modo docendi atque diſcendi theologiam.* 6. Diverſes thèſes. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 49 & 225. Albert Thura, en pluſieurs endroits de ſon *Idea hiſtoriæ litterariæ Danorum. Supplément françois de Baſle.*

WIVNERTON (Thomas) Anglois, natif de Lincoln, religieux de l'ordre des Hermites de S. Auguſtin, fut docteur en théologie de l'Univerſité d'Oxford, & provincial de ſon ordre. Il avoit été élevé avec Jean Wiclef, dès ſa plus tendre jeuneſſe; mais il le quitta, ſitôt qu'il connut ſon héréſie. Après avoir tâché inutilement de l'en retirer, il défendit l'égliſe contre cet hérétique par pluſieurs ouvrages l'an 1382. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

W L

☞ WLFIN BOECE, écrivain du IX ſiécle, dont on a une vie de S. Junien, abbé de Mairé. Il l'a compoſée ſur une autre plus ancienne, écrite originairement par Auremond, diſciple de S. Junien. Il paroît que l'occaſion de retoucher & refondre cette hiſtoire, fut la tranſlation du corps de S. Junien du monaſtère de Mairé à celui de Noaillé, dont Wlfin a ajouté une courte relation à ſon principal ouvrage. Cette vie, écrite avec beaucoup d'ordre, contient des faits intéreſſans pour l'hiſtoire de France; c'eſt pourquoi Ducheſne en a inſéré une grande partie dans ſa collection d'hiſtoriens. Le P. Labbe & D. Mabillon l'ont donnée entiere, l'un dans le tome II de ſa *bibl. nov.* & l'autre dans le tome I de ſes actes. L'hiſtoire de la tranſlation des reliques du ſaint, que le P. Labbe a donnée à la ſuite de ſa vie, le P. Mabillon l'a inſérée au tome V de ſes actes. Les divers manuſcrits de l'ouvrage donnent à Wlfin le titre d'évêque, & quelques modernes ont cru d'abord qu'il avoit été évêque de Poitiers. D. Mabillon conjecture qu'il pouvoit être corévêque de Poitiers ſous l'évêque Sigibran. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, tome IV.

WLVEGAN, (Blaiſe de) religieuſe de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif, à cinq ou ſix lieues de Paris, & à deux lieues environ de Palaiſeau, étoit de la ville de Strasbourg, & ſortoit d'une famille honnête, luthérienne. A l'âge de 18 à 19 ans, elle fut attaquée d'une hydropiſie & d'une paralyſie, & abandonnée des médecins. Alors elle fit vœu d'embraſſer la foi catholique, ſi elle revenoit en ſanté.

rès l'avoir recouvrée, soit pour éviter la persécution sa famille, soit par un mouvement de piété, elle solut de visiter les lieux de dévotion qui sont célées dans l'Allemagne. Pour ce sujet elle prit un ha- d'homme, afin d'éviter le danger auquel l'habit de le pouvoit l'exposer. En cet état elle arriva à Très, où elle reprit son habit, & où elle fit abjuration son hérésie en présence de l'archevêque du lieu. uelques années après, elle prit une seconde fois un bit d'homme, & s'en alla à Cologne, où elle se ésenta aux Carmes déchaussés, qui la reçurent en ualité de frere convers & lui donnerent l'habit reli- eux avec le nom de frere *Joachim de la Croix*. Elle vêt près d'un an de la sorte, jusqu'à ce qu'une dame qui avoit vue à Trèves, étant venue à Cologne, & entennt la messe dans l'église, la reconnut, & en avertit le rieur qui lui fit reprendre son habit séculier, & la fit etirer sans bruit. De Cologne, elle vint à Paris, où lle reprit son habit de fille pour ne le plus quitter, & où lle mena une vie fort exemplaire. Enfin, l'an 1618, elle lla avec une autre fille très-vertueuse, prendre l'habit le religieuse à Gif, où elle mourut l'an 1657, âgée de 4 ans.

WO

WOBURN, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Bedford, qu'on appelle *Manshead*. Il est sur une colline près des frontieres du comté du Buckingham. Il est fort fréquenté, parceque c'est le passage pour aller de Londres à Southampton. Avant la prétendue réformation il y avoit un monastère; aujourd'hui il y a un collége fondé par François Russel, comte de Bedford. On tire beaucoup de terre à foulon, près de ce lieu, qu'on nomme *terre de Woburn*. Il est à 37 milles anglois de Londres.

WODEAM ou VODEHAM, *cherchez* GODDAM ou WODEHAM.

WOERDE, qu'on prononce *Wourde*, petite ville de la Hollande méridionale, qui est la clef de la province de ce côté-là. Elle est sur le Rhin, entre Utrecht & Leide, à trois lieues de la premiere & à six de la derniere. Cette ville étoit fortifiée. Les François la prirent en 1672, & le prince d'Orange l'attaqua inutilement. Les premiers en démolirent les fortifications: mais on les a bien réparées depuis. * *Mémoires du temps*.

☞ WOGULITZES, peuples païens de Sibérie, qui habitent l'Ugorie, des deux côtés des Kamenoi-Poyas, vers la source de la riviere de Tura. On prétend communément que cette nation est une branche des Tartares; mais comme les Wogulitzes sont païens & des plus grossiers, & que tous les autres Tartares qui habitent de ce côté, soit dans la Sibérie, soit dans les royaumes de Casan & d'Astracan, font profession du culte mahométan, on les peut plutôt compter parmi les peuples païens de Sibérie, que parmi les peuples qu'on appelle présentement Tartare. Aussi ressemblent-ils beaucoup plus à ces premiers qu'aux derniers: mais ils sont plus civilisés que les autres peuples de la Sibérie, à cause qu'ils habitent au milieu des Russes, avec lesquels ils ont même déja eu beaucoup de commerce avant la réduction de la Sibérie sous la puissance de la Russie. * Voyez le détail de leurs mœurs & de leur religion dans l'*Hist. génér al. des Tatars*, *p.* 366. La *Desc. de l'empire Russien*, par Strahlenberg, *tom. II*, *p.* 153. *Voyage* d'Isbrand-Ides, *chapitre 2*.

WOLAW, ville de Silésie, située près de l'Oder, à neuf lieues de Breslaw, vers l'occident septentrional. Wolaw est située dans un marais, forte, défendue par une citadelle, & capitale du duché ou de la principauté de Wolaw, qui est entre celles de Glogaw, de Lignitz, de Breslaw, d'Olsse, la baronie de Trachemberg, & la Pologne.* Mati, *diction.*

WOLBECK (le pays de) contrée de l'évêché de Munster en Westphalie. Elle est entre celles de Werne, d'Horstmar, de Bevergen, de Sassemberg, & les comtés de la Marck, de Stenford, & de Tecklenbourg. Munster, capitale de tout l'évêché, & le bourg de Wolbeck, qui donne le nom à la contrée, en sont les lieux principaux * Baudrand.

☞ WOLFENBUTTEL, ville d'Allemagne, dans les états de la maison de Brunswick, dans la principauté à laquelle elle donne son nom, & la résidence des ducs de Brunswick-Wolfenbuttel. Cette ville située sur l'Oder, à deux milles au-dessus de Brunswick, dans un pays plein de marais, est ornée d'un beau château, où le prince fait sa demeure ordinaire. On y voit un arsenal très-bien fourni, & une des plus belles bibliothéques de l'Allemagne.

La principauté de Wolfenbuttel confine avec les duchés de Lunebourg & de Magdebourg, les principautés de Halberstat, de Grubenhagen & de Calenberg, & l'évêché de Hildesheim. Ses principales villes sont Brunswick, Wolfenbuttel, Hemstadt, Kalvorden, Schoningen, Gandersheim. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ WOLFF (Christian ou Chrétien de) baron du saint empire romain, conseiller privé de sa majesté le roi de Prusse, chancelier de l'université de Hall en Saxe, &c. naquit à Breslaw le 24 janvier 1679. Il fit ses premieres études dans le collége de cette ville. Après y avoir pris aussi des leçons de philosophie, il s'appliqua fortement aux mathématiques. Les *Elementa arithmeticæ vulgaris & litteralis* de Henri Horch, publiés à Leipsick en 1695, furent son premier guide. Il les lut, & les étudia si soigneusement, qu'il les augmenta d'un bon nombre de propositions. Ses progrès lui firent bientôt honneur; & diverses disputes qu'il eut avec des moines de Breslaw, jetterent les premiers fondemens de sa réputation. En 1699 il se rendit à l'université de Iéne. Il choisit pour ses maîtres en philosophie Jean-Philippe Treuner, & en mathématiques George-Albert Hamberger, dont il écouta les leçons avec tant d'attention & de fruit, qu'il étoit en état de les répéter ensuite à ses condisciples. Il joignit à ces études celle de la théologie, sous MM. Philippe Muller, & Frédéric Bechman. Le traité de M. Tschirnhaus intitulé *Medicina mentis & corporis*, l'occupa pendant quelque temps, & il chercha en 1702 l'occasion de conférer avec l'auteur, pour lui demander des éclaircissemens. Les détails dans lesquels M. de Tschirnhaus eut la complaisance d'entrer avec le jeune philosophe, le mirent en état de coucher sur le papier toute sa methode, & d'en faire un plan assez étendu.

Après avoir achevé son cours à Iéne, M. de Wolff se rendit à Leipsick en 1702; & y ayant obtenu la permission d'enseigner, il commença ses fonctions le 13 janvier 1703. Il les annonça par une dissertation intitulée, *Philosophia practica universalis, methodo mathematicâ conscripta*. Ce coup d'essai lui fit beaucoup d'honneur. Plusieurs savans distingués lui écrivirent, & lui donnerent de grands éloges. Son auditoire devint fort nombreux. M. de Wolff prit pour fondement de ses leçons, sa méthode de Tschirnhaus. Sa philosophie avoit d'ailleurs encore beaucoup de rapport à celle de Descartes, comme cela paroît par sa dissertation *De loquela*, qu'il publia en 1703. M. de Leibnitz, à qui il l'envoya, lui répondit qu'il s'appercevoit bien que son hypothèse sur l'union de l'ame avec le corps ne lui étoit pas encore bien connue, & qu'il y auroit trouvé un fondement plus solide que celui sur lequel il avoit bâti. Cette lettre engagea M. de Wolff à revoir ses principes, & dans la suite à y faire de grands changemens. Deux dissertations qu'il mit au jour, dans les deux derniers mois de la même année 1703, la premiere, *De rotis dentatis*; l'autre, *De algorithmo infinitesimali differentiali*, lui acquirent le titre d'assesseur de la faculté philosophique de Leipsick. Les universités de Giessen & de Hall le demanderent pour être professeur de mathématiques. Il se détermina pour la derniere, & s'y rendit en

1707. La même année il fut aggrégé à la société de Leipsick, qui travaille aux *Acta eruditorum*. Après avoir mis dans les *Acta* un grand nombre de piéces importantes sur des sujets de mathématique & de physique, il entreprit en 1709 d'enseigner toutes les parties de la philosophie, & débuta par une petite logique latine, qui parut depuis en allemand, sous le titre de *Pensées sur les forces de l'entendement humain.* Il remplit ses fonctions avec une grande assiduité, & beaucoup d'ardeur. Le roi de Prusse l'en récompensa par le titre de *Conseiller de cour*, qu'il lui donna, & par une augmentation considérable d'appointemens, après la mort du jurisconsulte Bodinus, en 1721. Les sociétés royales des sciences de la Grande-Bretagne & de Prusse lui donnerent aussi entrée dans leur corps.

Tant de prospérités furent troublées par un orage des plus violens. Le 12 juillet 1721, M. de Wolff, en quittant le protectorat, fit une harangue latine sur la morale des Chinois, dans laquelle il éleva beaucoup la philosophie de cette nation, & en fit sentir la conformité avec les principes de la sienne. Les théologiens de Hall en furent si scandalisés, que dès le lendemain toutes leurs chaires retentirent d'anathêmes contre la doctrine de M. de Wolff. Les choses demeurerent quelque temps dans un état de fermentation, jusqu'à ce qu'en 1722 la faculté de théologie résolut d'examiner tous les ouvrages de notre philosophe. M. Daniel Strathler ayant eu en partage la métaphysique, en publia une espéce de réfutation. M. de Wolff en porta ses plaintes au conseil académique, & obtint même un ordre portant défense à qui que ce fût d'écrire contre lui. Mais la faculté ayant envoyé des représentations en cour, dans lesquelles le doyen & plusieurs membres de la faculté philosophique exposoient combien la doctrine de M. de Wolff étoit dangereuse, il vint enfin un ordre daté du 18 novembre 1723, par lequel M. de Wolff étoit déposé & condamné à sortir de Hall, & des états dans l'espace de 24 heures sous les peines les plus rigoureuses. M. Jean-Joachim Lange obtint sa place, & M. Daniel Strathler fut gratifié de celle de professeur extraordinaire des mathématiques.

M. de Wolff se rendit à Cassel, où il obtint la profession des mathématiques & de philosophie dans l'université de Marbourg, avec le titre de conseiller de cour du landgrave de Hesse, & une bonne pension. Il se remit aussitôt à ses travaux, avec une nouvelle ardeur; & c'est dans ce séjour qu'il a publié la meilleure partie de ses grands ouvrages. En 1725 il fut déclaré professeur honoraire de l'académie des sciences de Pétersbourg; & en 1733 il obtint l'association à l'académie des sciences de Paris, à la place du feu comte de Pembrock. Le roi de Suéde le déclara aussi conseiller de régence. La situation gracieuse où il se trouvoit dans son nouveau séjour, & les honneurs dont il s'y voyoit comblé, l'y attacherent, & le déterminerent à refuser des vocations très avantageuses. Il en eut une à Leipsick, & même celle de président de l'académie à Pétersbourg.

Le roi de Prusse revenu des préjugés qu'on lui avoit fait concevoir contre M. de Wolff, voulut le rendre à l'université de Hall en 1733; & fit une seconde tentative en 1739. Le baron répondit à des avances aussi glorieuses, avec tout le respect qu'il devoit; mais il ne crut pas qu'il lui convînt d'y céder. Il se rendit enfin: & le prince lui ayant adressé en 1741 une vocation qui levoit tous les obstacles, M. de Wolff, sans manquer à ses bienfaiteurs, & après avoir obtenu du roi de Suéde le congé le plus gracieux & le plus honorable, revint à Hall, avec les caractères de conseiller privé, vice-chancelier & professeur du droit de la nature & des gens. C'est le dernier période de sa carriere. Il reste peu de chose à dire de sa vie. Elle étoit remplie d'une suite d'actions aussi sages & aussi systématiques que l'étoient ses écrits. Les vrais juges en fait de mérite, rendoient au sien toute la justice qui lui étoit due. Le roi l'éleva à la dignité de chancelier de l'université, après la mort de M. de Ludwig. L'électeur de Baviere, pendant le vicariat de l'empire, qu'il exerça, le promut de son propre mouvement à celle de baron de l'empire, sans que M. de Wolff l'eut desiré ni prévu, beaucoup moins recherché. Il étoit digne de ces honneurs avant de les obtenir; & il s'en montra encore plus digne en les possédant avec cette simplicité, qui tient le juste milieu entre un faux mépris des prérogatives, qui sont une récompense méritée des talens & des vertus, & l'enflure de ceux qui ne joignent aux dignités que des talens, souvent très-équivoques, sans vertus. M. le baron de Wolff est mort à Hall en Saxe, d'une goute remontée, le 9 d'avril 1754, il étoit âgé de 75 ans deux mois & seize jours.

Les ouvrages que M. le baron de Wolff a composés, sont 1. *Philosophia practica universalis, methodo mathematicâ conscripta*, *in*-4°, 1703. 2. *Dissertatio prior de rotis dentatis*, *in*-4°, 1703. 3. *Dissertatio de loquela*, *in*-4°, 1703. 4. *Dissertatio algebrica de algorithmo infinitesimali differentiali*, *in*-4°, 1704. 5. *Dissertatio methodum serierum infinitarum sistens*, *in*-4°, 1705. 6. *Methodus demonstrandi veritatem religionis christianæ.* C'est une petite piéce inserée dans les *Acta eruditorum*, mois d'avril 1707, pag. 166, & suiv. 7. *Schediasma de inveniendo sinu anguli multiplici ex dato sinu simplici*, mois de juillet, p. 313. 8. *Solutio difficultatum circa mentem humanam*, *&c.* mois de novembre, pag. 507. 9. *Leges experientiarum fundamentales*, mois d'avril 1708, pag. 163. 10. *Descriptio meteori igniti die undecima sept. Halæ Saxonum aubique visi*, mois de novembre, pag. 526. 11. *Solutio dubii geometrici ab illust. comite ab Herberstein propositi*, mois de juin, p. 274. 12. *Consideratio physico-mathematica hiemis proximè præterlapsæ*, *in*-4°, 1709. 13. *Elementa aërometriæ*, *in quibus aliquot vires ac proprietates aëris juxta methodum geometricam demonstrantur*, à Leipsick, *in*-12, 1709. Ils ont été réimprimés à la tête de la seconde partie du cours de mathématiques de M. de Wolff. 14. *Experimenta nonnulla de coloribus per confusionem diversorum fluidorum producendis.* Act. erudit. mois de juillet 1709, p. 320. 15. *Responsio ad epistolam viri clarissimi Joannis Keill*, &c. mois de février 1710, pag. 78. 16. *Monitum circa experimentum de circulatione aeris per poros ligni*, &c. ibid, pag. 80. 17. *Principes des mathématiques*, en allemand, à Hall, *in*-8°, en 1710. Ils ont été réimprimés en 1717, 1725, &c. 18. *Tabulæ sinuum*, Halæ, 1711, *in*-8°. 19. *Solutio dubiorum aerometricorum*, &c. mois de janvier 1711, pag. 14. 20. *Novum lampadis genus inventum*, mois de février, p. 79. 21. *Pensées sur les forces de l'entendement humain*, *& sur leur droit & usage dans la recherche de la vérité*, en allemand, à Hall, 1712, *in*-8°. Il y en a eu sept éditions posterieures & augmentées, dont la derniere est de 1735. On engagea M. de Wolff à traduire cet ouvrage en latin, & sa traduction parut en 1728. Il y a aussi celle de M. des Champs en françois, qui a été fort bien reçue. 22. *Elementa matheseos universæ*, Halæ, 1713, 2 vol. *in*-4°. Les dernieres éditions sont en quatre volumes. 23. *Meditatio de similitudine figurarum*, &c. Act. erudit. mai 1715, p. 213. 24. *Regula nova inveniendi logarithmum*, ibid. juillet, pag. 257. 25. *Regula nova, eaque universalis, inveniendi differentiarum potentiarum duarum*, &c. ibid. décembre, p. 534. 26. *Pensées sur le phénoméne vu à Hall le 17 mars*, en allemand, à Hall, 1716, *in*-4°. 27. *Dictionaire de mathématique*, à Leipsick, *in*-8°, 1716, en allemand. 28. *Theoremata geometrica nova.* Acta erudit. mars 1717, p. 109. 29. *Specimen physicæ ad theologiam naturalem applicatæ*, Halæ, 1717, *in*-4°. 30. *Essai sur les principes des mathématiques*, en allemand, à Hall, 1717, *in*-4°, réimprimé en 1723. 31. *Découverte de la véri-*

table cause de la multiplication merveilleuse du bled, &c. en allemand, à Hall, 1718, *in-4°*. On l'a traduit en anglois en 1734. 32. *Relatio prælectionum Wolfianarum in mathesin & philosophiam universam*; Halæ, 1718, *in-8°*, réimprimé en 1735. 33. *Eclaircissemens sur la découverte de la véritable cause de la multiplication du bled*, en allemand, 1719, *in-4°*. 34. *Considérations sur Dieu, sur le monde, sur l'ame humaine*, &c. en allemand, à Francfort, *in-8°*, 1719. On en a fait depuis cinq éditions, augmentées. Cet ouvrage en a occasioné une infinité d'autres, parceque c'est la source où les ennemis de M. de Wolff ont commencé à puiser leurs accusations. 35. *Déclaration sur la conduite que M. de Wolff prétend tenir à l'égard des objections qu'on fera contre ses écrits*, en allemand, à Leipsick 1719, *in-8°*. 36. *Considérations sur ce que l'homme doit faire, ou omettre, pour l'avancement de sa félicité*, en allemand, à Hall, 1719, *in-8°*, réimprimé quatre fois. 37. *Considérations sur l'état de l'homme en société*, en allemand, à Hall, 1721, *in-8°*. Cet écrit & le précédent renferment le fond de la morale de M. de Woff. 38. *Diverses recherches utiles pour frayer le chemin à une connoissance plus exacte de la nature & de l'art*, en allemand, à Hall, *in-8°*, 1721. 39. *Epistola gratulatoria ad Conr. Henr. Menschingium*, en 1721. La matiere de l'immortalité de l'ame y est traitée en abrégé. 40. *Epistola gratulatoria ad Georg. Frid. Unruh*, en 1722. 41. *Moyen assuré pour se garantir des calomnies*, en allemand, à Hall, 1723, *in-8°*. 42. *Considérations sur les opérations de la nature*, en allemand, à Hall, 1723. C'est la premiere partie de la physique. 43. *De differentia nexûs rerum sapientis & talis necessitatis*, &c. Halæ, 1723, *in-4°*. 44. *Monitum ad commentarium de differentia nexûs*, ibid. 45. *Remarques sur le livre de M. Buddeus*, intitulé, *Réflexions sur la philosophie de M. de Wolff*, en allemand, en 1724. 46. *Réponses aux remarques de la faculté théologique*, en allemand, la même année. 47. *Considérations sur le but des choses naturelles*, en allemand, à Hall, *in-8°*, 1724. 48. *Remarques destinées à éclaircir les* Pensées sur Dieu, le monde, &c. en allemand, 1724. 49. *Addition nécessaire aux remarques sur les* Réflexions de M. Buddeus, en allemand, à Francfort, 1724, *in-8°*. 50. *Examen systematis solium dimidiatorum*, à Marbourg, *in-4°*, 1725. 51. *Considérations sur l'usage des parties dans l'homme dans les animaux & dans les plantes*, en allemand, 1725. C'est la troisiéme partie de la physique. 52. *Troisiéme réponse à M. Buddeus*, en allemand. 53. *Oratio de Sinarum philosophia practica*, à Francfort, 1726, *in-4°*. Cette harangue a été imprimée à Rome, avec l'approbation du saint office, & à Trevoux, du consentement des Jésuites. Mais ces deux éditions, faites sans la participation de l'auteur, sont remplies de fautes. C'est contre cette piéce que feu M. Lange s'étoit élevé avec tant d'animosité. On en trouve une traduction françoise à la fin du second tome de la *Belle Wolffienne*. 54. *Phænomenon singulare de malo pomifera absque floribus*, à Marbourg, 1727, *in-4°*. 55. *Philosophia rationalis, sive Logica*, à Francfort, 1728, *in-4°*. Ici commencent les grands ouvrages latins de notre auteur, qu'il a continués jusqu'à sa mort, & qui forment une suite de vingt-trois volumes *in-4°*. 56. *Monitum de sua philosophandi ratione*, dans les *Acta erudit.* décembre 1728, p. 546. 57. *Horæ subcesivæ Marburgenses*, à Francfort, *in-8°*, 1729. Ce sont des dissertations sur diverses matieres de philosophie, de droit naturel & de théologie. Il y en a neuf parties. 58. *Philosophia prima, sive Onthologia*, à Francfort, 1730, *in-4°*. Il y en a une édition de 1735 augmentée. 59. *Cosmologia generalis*, à Francfort, 1731, *in-4°*. 60. *Psychologia empyrica*, à Francfort, 1732, *in-4°*. 61. *Psychologia rationalis*, à Francfort, 1734, *in-4°*. 62. *Theologia naturalis, pars prior & pars posterior*, à Francfort, 1736, 2 vol. *in-4°*. 63. *Philosophia practica universalis, pars prior & pars posterior*, à Francfort, 1738, 2 vol. *in-4°*. 64. *Jus naturæ*, à Francfort, 1740-1748, 8 vol. *in-4°*. 65. *Jus gentium*, à Francfort, 1749, *in-4°*. 66. *Institutiones juris naturæ & gentium*, à Francfort, 1750, *in-8°*. C'est l'abrégé des neuf volumes precédens. 67. *Philosophia moralis, sive Ethica*, à Francfort, 1750-1753, cinq vol. *in-4°*. La mort a empêché M. le baron de Wolff de compléter cet ouvrage. Il lui restoit encore à faire ce qui concerne l'économie & la politique. Ce qui caractérise principalement les écrits philosophiques de ce savant homme, c'est sa méthode. Dès sa jeunesse, il se proposa de suivre l'exemple de Descartes, qui le premier avoit percé les ténébres de la philosophie scholastique, & s'étoit ouvert des routes jusqu'alors inconnues. Comme le philosophe François s'étoit borné aux parties spéculatives de la philosophie, sans toucher à la partie pratique, M. de Wolff se proposa de suppléer à une omission aussi capitale, & de commencer, pour ainsi dire, où le philosophe François s'étoit arrêté. La méthode des géométres, qui marchent à pas comptés, & ne posent un pied, qu'après avoir bien affermi l'autre, lui parut la plus propre à le conduire à son but. Il a donc entrepris de faire de toutes les connoissances philosophiques un vrai systême, qui procédât de principes en conséquences, & où toutes les propositions fussent déduites les unes des autres avec une évidence demonstrative. M. Formey a composé un abregé du *Jus naturæ*, & du *Jus gentium*, donnés par M. de Wolff en neuf volumes *in-4°*, différent de l'abrégé que M. de Wolff en a fait lui-même sous le titre d'*Institutiones juris naturæ & gentium*. L'abrégé de M. Formey est en françois, & a paru en 1758, en trois volumes *in-12*, sous le titre de *Principes du droit de la nature & des gens, extrait du grand ouvrage latin de M. de Wolff*. On trouve à la tête de ces *Principes* un *mémoire abrégé sur la vie & les ouvrages de M. le baron de Wolff*, qui est cependant assez long, & dont j'ai extrait l'article qu'on vient de lire.

☞ WOLFHARD, écrivain du IX siécle, fut d'abord moine, puis chanoine du monastère de Haseren, au diocèse d'Eischtet, qui fut converti en une collégiale de chanoines sur la fin de ce siécle. Il y a de lui une vie de sainte Walpurge, & d'autres ouvrages sur lesquels il faut consulter, * D. Rivet, *hist. littér. de la France, tom. V.*

WOLFHART, *cherchez* LYCOSTHENES.

WOLFIUS (Jean) natif de Zurich en Suisse, ayant fait ses études avec beaucoup de succès, parcourut les principales académies d'Allemagne; & étant retourné à Zurich, il fut fait ministre & professeur en théologie, à la place de Pierre Martyr, qui étoit mort peu de temps auparavant. Ses principaux ouvrages sont; *Index græcorum nominum, quæ ad geographiam pertinent; Locorum communium volumen; Onomasticon physicum, & topologicum; Onomasticon Palestinæ; Commentaria & conciones in sacram scripturam, &c.* Il mourut l'an 1571, âgé de 50 ans. * Thuan *hist.*

WOLFIUS (Jean) jurisconsulte, natif de Vernac, dans le duché de Deux Ponts, est l'auteur du livre intitulé, *Lectiones memorabiles & reconditæ*, ouvrage plein de calomnies contre la religion catholique. * Thuan. *hist.* Hottinger.

WOLFIUS (Jerôme) étoit sorti d'une des plus nobles & des plus anciennes familles du pays des Grisons, & vint au monde avec un corps si délicat, que son pere ne le croyant pas capable de supporter les fatigues de l'étude, fit ce qu'il put pour l'empêcher d'embrasser la profession des lettres. Mais Wolfius, suivant son inclination, s'y adonna avec une assiduité incroyable, malgré les défenses de son pere, & la foiblesse de son tempérament. Parceque son pere

lui refusa l'argent qui lui étoit nécessaire pour s'entretenir dans les académies, il fut obligé de se mettre à servir les écoliers dans le collége de Tubinge, où il employa si bien les heures qu'il pouvoit dérober au service de ses maîtres, que dans peu de temps il acquit une grande connoissance de la langue latine & de la grecque. Ensuite, après avoir enseigné pendant quelques années, il fut fait bibliothécaire & principal du collége d'Augsbourg, où il mourut de la pierre l'an 1580, âgé de 64 ans. Il passa sa vie dans le célibat, & dans une grande pauvreté. Ses principaux ouvrages sont; *De vero & licito astrologiæ usu; De expedita utriusque linguæ discendæ ratione; Demosthenis & Isocratis orationes, latinè redditæ;* & plusieurs autres traductions latines. * Thuan. *hist.* Melch. Adam.

WOLFIUS (Jean-Gaspar) Protestant, professeur en théologie à Zurich, où il mourut le 6 septembre 1710, naquit dans la même ville, de *Jacques* Wolfius professeur en langue grecque, & de *Marguerite* Teucher. Comme il perdit son pere dès sa plus tendre jeunesse, il interrompit le cours de ses études, pour se mettre dans le commerce. Il quitta ensuite le commerce pour reprendre les études, à la persuasion de sa mere. Ses études finies il commença à voyager. Il alla d'abord à Metz, où il profita de l'érudition d'un vieillard habile, qui avoit été ami de son pere. Delà il fut étudier à Groningue sous Samuel Desmarets. Il passa ensuite en Angleterre, où il tâcha de profiter des lumieres des savans qu'il y rencontra. De retour de ses voyages, il soutint en 1662 une thèse en théologie, sous les auspices de Henri Hottinger, dont il épousa la fille, appellée *Dorothée*, en 1665. L'année suivante, il accompagna son beaupere dans un voyage qu'il fit en Allemagne & en Hollande. Il obtint d'abord une chaire destinée pour enseigner les élémens de la religion, puis il fut fait professeur en langue sainte. Il fut choisi en 1684, pour remplir une chaire de théologie vacante par la mort de Jean Muller. En 1689, il fut mis à la tête des chanoines du collége de S. Charles; place qu'il a remplie avec honneur jusqu'à sa mort. Il a été inhumé dans l'église de ce collége, & on lit cette épitaphe sur son tombeau:

Mellifluo jacet hic, qui verba edixerat ore,
Theologus potens, œconomusque probus.

Il n'a publié que quelques discours latins, & quelques thèses, qu'il a soutenues lui-même, ou qu'il a fait soutenir à ses écoliers. * *Journal de savans, juillet* 1711.

WOLFSPERG, petite ville de la basse Carinthie, en Allemagne. Elle est sur la riviere de Lavand, à six lieues au-dessus de son embouchure dans la Drave, & de la ville de Lavamynd. Wolfsperg appartient à l'évêque de Bamberg. Son nom signifie *la montagne aux Loups*, & on le lui a donné, parcequ'elle est au pied d'une montagne chargée de bois & pleine de loups. * Baudrand.

☞ WOLGA, grande riviere que les Tartares nomment ATELL, a sa source au lac Wronow, à une petite distance de la ville de Rzeva-Vlodimerski en Russie, vers les frontieres de Lithuanie. Après un cours de deux lieues elle passe par le lac de Wolgo, & en sortant de-là elle commence à prendre le nom de Wolga. Cette riviere traverse presque toute la Russie, & après un cours de plus de quatre cens lieues d'Allemagne, elle va se dégorger dans la mer Caspienne, à douze lieues de l'autre côté de la ville d'Astracan. Elle reçoit l'Occa & le Kama, deux rivieres très-considérables. Le Wolga est très-poissoneux: il abonde en saumons, en esturgeons & en brochets d'une grandeur extraordinaire & d'un gout exquis. Ses bords sont par-tout extrêmement fertiles: mais les courses des Tartares Koubans empêchent que les terres qu'elle arrose au sud de la ville de Casan ne soient cultivées. La Russie n'a presque point de bois de chêne, que ce qui en croît aux environs de cette riviere dans le royaume de Casan. * *Histoire généal. des Tatars*, pag. 22.

WOLLASTON (Guillaume) théologien & philosophe Anglois, né à Caton-Clanford, dans le comté de Stafford, le 26 mars 1659, d'une famille ancienne & distinguée dans ce comté, étudia d'abord le latin dans sa patrie pendant deux ans, & acheva ses études d'humanités au collége de Lichtfield. Le 18 juin il se fit immatriculer dans le collége de Sidney à Cambridge; & quitta l'université à l'âge de 22 ans & demi, après y avoir pris le dégré de maître-ès-arts. Ce fut vers ce temps qu'il reçut l'ordre de diacre; il passa depuis près d'une année chez son pere, qui n'avoit qu'une fortune très-médiocre, ce qui obligea le fils à accepter la place de sous maître dans l'école publique de Birmingham. Peu après on le fit ministre d'une chapelle à deux milles de ce lieu: mais il quitta ce bénéfice quatre ans après, lorsqu'on lui eut donné la place de second maître dans la même école de Birmingham. Il reçut à cette occasion l'ordre de prêtrise. Il ne posséda ce poste qu'environ deux ans. Un de ses cousins, homme fort riche, étant mort sans enfans au mois d'août 1688, constitua Wollaston, son principal héritier, ce qui le mit dans une situation opulente, qui le mit à la portée de se rendre utile à un grand nombre de malheureux. Au mois de novembre de la même année, il vint à Londres, & l'année suivante il s'y maria. L'état commode dans lequel il vivoit, & son amour pour l'étude le porterent à refuser depuis quelque poste que ce fût, quoiqu'on lui en ait offert de très-considérables. Il se livra tout entier à la philologie, aux mathématiques, à la philosophie naturelle, à l'histoire ancienne & moderne. Libre dans sa maniere de penser, il ne l'étoit pas moins dans sa conversation, lorsqu'il s'agissoit de dire son sentiment sur ce qu'on lui demandoit, ou sur ce qu'il entendoit. L'art de flater lui étoit inconnu, & il regardoit avec horreur toute espéce de dissimulation. On voit par les écrits qu'il avoit ébauchés, & dont on nous a conservé les titres, qu'il savoit les langues orientales; qu'il avoit composé des élémens pour l'hébreu, l'arabe & le syriac; qu'il s'étoit instruit à fond des cultes idolâtres du paganisme, des opinions, des cérémonies, & la de littérature des Juifs; de l'histoire de l'établissement du christianisme, aussi-bien que des doctrines & des pratiques introduites depuis dans l'église. Il brula avant sa mort beaucoup d'autres écrits sur ces mêmes matieres, ou sur les mathématiques, parcequ'il jugeoit au dépérissement de sa santé, qu'il ne pouvoit jamais y mettre la derniere main. Ceux qui ont échapé, mais que l'on dit trop imparfaits pour être imprimés, n'ont évité le même sort, que parcequ'ils furent oubliés. En 1690 il fit imprimer à Londres une paraphrase du livre de l'Ecclésiaste: mais dans la suite il en fut si peu content, qu'il fit ce qu'il put pour en supprimer tous les exemplaires. En 1703 il publia uniquement pour l'usage de sa famille, une petite *grammaire latine*. Ce qui l'a fait principalement connoître, c'est son *Ebauche de la religion naturelle*, qu'il composa en anglois, dont il y a eu six éditions en cette langue, & qui a été traduite en françois, & imprimée ainsi à la Haye en 1726, *in*-4°, avec un supplément & d'autres additions considérables. Tous les journaux ont parlé avantageusement de cet ouvrage, qui devoit avoir une troisiéme partie sur laquelle l'auteur n'a laissé que des matériaux. Dès 1722, M. Wollaston avoit fait imprimer un petit nombre d'exemplaires des deux premieres parties, pour l'usage de quelques-uns de ses amis. Cette édition faite à la hâte, étoit extrémement fautive: cependant quelques exemplaires se répandirent, & on voulut les réimprimer. C'est ce qui détermina l'auteur à en donner lui-même avec soin une autre édition qui parut en 1724, *in*-4°, à Londres. La *Bibliothéque angloise*, tome XII, seconde partie, & tome XIII, qua-

triéme partie ; en a donné une analyse exacte. A la fin de ce premier extrait, l'auteur de ce journal parle d'un écrit anglois imprimé en 1725, à Londres, où l'on *examine & réfute la principale & singuliere idée avancée dans l'*ébauche de la religion naturelle. M. Wollaston ne vit point cette censure ; il étoit mort au mois d'octobre 1724, âgé d'environ 64 ans. On a donné depuis sa mort, un abrégé en anglois de son ébauche de la religion naturelle, fait par un ami du chevalier Stéele, & à sa sollicitation. Plusieurs savans ont aussi pris soin de venger la mémoire de Wollaston contre ceux qui l'ont accusé de déïsme, & l'ont fort bien justifié. Voyez le XLII volume des *Mémoires* du pere Niceron, où l'on trouve un long article de Wollaston, écrit sans aucun ordre, & même avec des contradictions dans les dates. Il y a apparence, que si cet article est du pere Niceron, ce n'étoit encore que des matériaux qu'il avoit ramassés, mais qui cependant dans l'état informe où on les a donnés, sont suffisans pour nous faire connoître Wollaston, son caractère, son genre d'érudition, & ses écrits. Ce savant Anglois avoit épousé au mois de novembre 1689, *Catherine* Charlton, qui mourut en 1720. Il en eut onze enfans, dont quatre moururent avant lui : les autres lui survécurent. L'aîné étoit en 1738, membre du parlement pour le bourg d'Ipswich.

WOLLEBE (Jean) docteur & professeur en théologie & antiste de l'église de Basle, naquit à Basle le dernier de novembre 1586. Après avoir été fait maître-ès-arts, il étudia en théologie, & fut fait docteur en 1618. Dès 1611, il avoit été nommé au pastorat de l'église de sainte Elizabeth, & l'année qu'il fut docteur on lui donna l'*antistice* de l'église cathédrale. Le sénat académique lui donna peu après la chaire de théologie. Il fut plusieurs fois doyen de cette faculté, & deux fois recteur de l'université. On a de lui un grand nombre de sermons & de dissertations académiques, & un abrégé latin de théologie qui a été adopté par diverses églises & académies séparées de l'églis romaine, pour être enseigné aux étudians. Il a été traduit en anglois, & augmenté de remarques par Alexandre Ross. Wollebe mourut de la peste le 24 d. novembre 1629. * *Mémoires du temps.*

WOLLIN, petite ville de la Pomeranie royale. Elle est capitale de l'isle de Wollin, formée par les deux embouchures orientales de l'Oder, Swine & Diwenowe, le Grosse-Haff, & la mer Baltique. Wollin, le seul lieu considérable de cette isle, est près du Grosse Haff sur le Diwenow, à quatre lieues de la mer Baltique, & à trois de la ville de Camin. Elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Julinum*, siége d'un évêché transféré à Camin, grande & fort considérable par son commerce, lequel a été transporté par les négocians à Lubeck & à Dantzick, à cause des franchises & de la liberté dont on jouit dans ces deux villes. * Baudrand.

WOLMAR (Melchior) natif de Rotweil dans les terres des ducs de Longueville en Suisse, étudia à Paris sous Jacques le Fevre d'Estaples ; puis à Bourges sous Alciat. Ce fut lui qui apprit la langue grecque à Calvin, lequel lui en témoigna sa reconnoissance, en lui dédiant son commentaire sur la seconde épître aux Corinthiens. Il fut aussi précepteur de Beze, & l'engagea dans la religion prétendue-réformée. Ulric duc de Wirtemberg, l'ayant attiré en Allemagne, le fit professeur en droit à Tubinge, où il enseigna long-temps la jurisprudence, & où il expliqua les auteurs grecs. Wolmar étoit si savant en cette langue, qu'il dit un jour au duc de Wirtemberg, qu'il lui étoit plus aisé de plaider une cause en grec qu'en allemand. Enfin, s'étant retiré à Eisenach, il y mourut d'apoplexie l'an 1561, âgé de 64 ans. La préface qu'il a composée à la tête de la grammaire grecque de Demétrius Chalcondile est un chef-d'œuvre en genre de préface. Wolmar a aussi fait imprimer en 1523, à Paris, un *in*-4°, contenant des commentaires sur les deux premiers livres de l'Iliade d'Homére, dans lesquels il convient qu'il avoit été correcteur d'imprimerie chez Gourmont. * Thuan, *hist.* Melch. Adam. Beze.

WOLMAR ou WALMER, petite ville avec un château. Elle est dans la Lettonie suedoise, en Livonie, sur la Toydera, environ à 25 lieues de Riga vers le nord-est. Cette ville porte le nom de *Waldemar II*, roi de Danemarck, qui la fit bâtir l'an 1218, sur le champ de bataille où il venoit de défaire les Livoniens. * Baudrand.

WOLODIMER, ville capitale d'un duché de même nom en Moscovie. Elle est sur la riviere de Clesma, entre la ville de Nisi-Novogorod & celle de Moscow, à 30 lieues de la premiere, & à 40 de la derniere. Wolodimer a été capitale de la Moscovie avant Moscow. Elle a un château dont les murailles ne sont que de bois. * Mati, *diction.*

WOLODIMER (le duché de) province de Moscovie. Ce duché est entre ceux de Nisi-Novogorod, de Susdal, de Rezan, & les Tartares de Mordwa. C'est une des plus petites provinces de l'empire Moscovite : mais son terroir est si fertile, qu'on n'a qu'à remuer la terre fort légérement, pour y recueillir du froment trente pour un ; & il y a dans ses bois tant d'essains d'abeilles, qu'il semble que les arbres ne suffisent pas à les loger. * Mati, *diction.*

WOLOKDA, ville & archevêché de Moscovie.

WOLSEI (Thomas) cardinal, étoit de basse naissance, & fils d'un boucher d'Ipswich, dans le comté de Suffolck. Après avoir fait ses études, il enseigna la grammaire dans l'université d'Oxford, puis il fut chapelain, & ensuite aumônier de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui lui ayant donné successivement plusieurs évêchés, le fit enfin archevêque d'Yorck & grand-chancelier du royaume. Le pape Léon X le créa cardinal *à latere* par toute l'Angleterre. François I, & Charles-Quint le comblerent de biens pour le gagner. Ce dernier lui donnoit une pension de vingt-quatre mille écus, & le traitoit tantôt de cousin & tantôt de pere, en lui écrivant ; jusqu'à le flater même de l'espérance du souverain pontificat, que cet ambitieux se promit par la faveur de ce prince, & dont il ne désespéra qu'après la mort de Léon X, auquel on donna pour successeur Adrien VI, précepteur de Charles-Quint. Wolsei avoit porté le roi son maître à faire une ligue avec l'empereur, contre la France ; mais voyant que Charles-Quint se refroidissoit à son égard, il conçut une haine implacable contre ce prince, & la fit éclater en faisant rompre l'alliance qu'il avoit faite avec le roi d'Angleterre, & par la dissention qu'il mit entre Henri VIII & la reine Catherine d'Aragon, sa femme, tante maternelle de l'empereur. Comme ce ministre possédoit entierement l'esprit de son maître, il lui persuada de répudier la reine, & d'en épouser une autre. Henri prévenu d'une forte passion pour Anne de Boulen, qui étoit infectée de la doctrine de Luther, résolut de l'épouser, & ne voulut point entendre parler de la duchesse douairiere d'Alençon, que Wolsei étoit venu demander en France. Alors le cardinal se repentant de son entreprise, écrivit au pape pour le persuader de s'opposer fortement aux desseins de Henri, & de lui refuser la dispense qu'il lui demandoit pour cette nouvelle alliance ; mais le roi informé par son ambassadeur à Rome des avis que Wolsei donnoit au pape, confisqua tous ses biens, & le dépouilla de ses charges & de ses bénéfices, excepté de l'archevêché d'Yorck. Plusieurs envieux de la fortune de ce favori, publierent que dans les lettres qu'il avoit écrites au pape & aux princes étrangers, il se nommoit le premier par ces mots, *moi & mon roi.* Il fut relégué au village d'Asheri & de-là au château d'Yorck, d'où on l'amena dans la tour de Londres. Ce fut alors que les

violentes agitations de son esprit lui causerent en chemin une fiévre chaude, dont il mourut à Ley cester l'an 1533, âgé de 60 ans : on dit pourtant qu'il mourut avec de grands sentimens de contrition, & donnant au lieutenant de la cour qui le conduisoit, de pieux avis pour le roi.* Le Grand, *histoire du divorce.* Sander, *l.* 2 *du schisme d'Angleterre.* Burnet, *histoire de la réformation d'Angleterre.*

On vient de lire dans cet article plusieurs choses que quelques auteurs prétendent être fausses. Premierement, disent-ils, il est faux que le cardinal Wolsei ait été le premier qui conseilla à Henri VIII de répudier Catherine sa femme légitime. Il est certain au contraire que la premiere idée n'en fut donnée à Henri VIII, que par quelques François; que le cardinal fit exclure de la cour Anne de Boulen, qui ne le lui pardonna jamais lorsque le roi l'eût fait revenir, & qu'elle fut entrée dans toute la faveur de ce prince. Loin que le cardinal ait applaudi au divorce, dès que Henri lui en eut parlé, il en fut outré de douleur, & se jetta aux pieds du roi, se tenant des heures entieres à ses genoux pour le détourner d'une si malheureuse entreprise. Enfin, voyant qu'il n'y avoit aucun remède, il se mit à faire, à dire & à écrire tout ce qu'il put pour Henri, & cela contre sa conscience & son inclination, comme il le protesta hautement à la mort. Durant toutes ses poursuites il ne négligeoit pas cependant de faire rentrer Henri en lui-même, & d'accommoder les choses, ce qui fut inutile. On dit en second lieu, qu'il est faux aussi que Wolsei ait été envoyé en France pour demander la duchesse d'Alençon en mariage pour Henri VIII. Le pouvoir pour traiter avec les François fut expédié au cardinal le 20 de juin 1527, pendant qu'il étoit en Angleterre. Le plein pouvoir est encore dans le trésor des chartes de France, & du Tillet en donne l'extrait. Il n'y est fait aucune mention du mariage de *Henri* avec la duchesse d'Alençon, mais seulement de *Marie*, fille de *Henri*, avec *François I*, roi de France, ou au moins avec le duc d'Orléans fils de ce prince. Wolsei conclut le traité à Amiens, où l'on arrêta les articles du mariage de *Marie*, avec le duc d'Orléans. On voulut encore qu'on crût que la princesse étoit fille légitime, mais quelque temps après la prétention contraire de Henri ayant éclaté par toute la chrétienté, on ne parla plus du mariage de Marie & du duc d'Orléans. On dit en troisiéme lieu, qu'il est si faux que Wolsei ait passé en France au mois de juillet 1527, pour conclure le mariage de son maître avec *Marguerite* de Valois, duchesse d'Alençon, qu'il est connu qu'elle étoit alors mariée en secondes noces à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & que François I fit passer le contrat de mariage le 26 de janvier 1526, suivant le vieux style, ou 1527 suivant le nouveau. La plupart de ceux qui ont parlé du cardinal Wolsei, ont rapporté sur son compte beaucoup d'autres faussetés, que M. l'abbé de Longuerue a renversées entierement dans ses savantes & judicieuses remarques sur la vie de ce cardinal, insérées dans les *Mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le pere Des-Molets, de l'Oratoire, *t. VIII, part. seconde*, &c. On trouve un petit recueil des lettres de Thomas Wolsei dans la *Collectio amplissima*, &c. tome III, des peres DD. Martenne & Durand Bénédictins, à commencer à la page 1270. Elles sont utiles pour l'histoire ecclésiastique & civile d'Angleterre & de France de ce temps-là.

VOLTHER, *cherchez* STREVESDORFF.

WOLVERAMPTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Stafford, qu'on appelle *Scisdon.* Il est situé sur une montagne, & il y avoit autrefois une abbaye. Son église collégiale est annexée au décanat de Windsor. Il est à 98 milles anglois de Londres.* *Diction. anglois.*

WOLWICH ou WOOLWICH, bourg d'Angleterre, situé dans le canton du comté de Kent, qu'on appelle *Sutton*, sur la Tamise, où il y a un chantier pour les vaisseaux du roi. Il est à sept milles de Londres.* *Diction. anglois.*

WOLZOGUE (Louis de) que l'on trouve aussi nommé WOLZOGEN, savant Hollandois, né à Amersfort l'an 1632, de parens nobles, qui, pour cause de religion, avoient quitté l'Autriche. Il étoit fils de Jean-Louis de Wolzogue, libre baron de Nieuhausen, dont Vossius fait cet éloge dans son épître 241 : *Vir virtute & doctrinâ egregius, eoque nomine bonis omnibus carus, Mathesi se totum dedit, & numquam solatium, præterquàm in sacris litteris, invenit.* Louis fut élevé d'abord par les soins de son pere, & ensuite envoyé dans l'université pour s'y appliquer à la théologie. Ses études finies, & ayant déja obtenu la permission d'exercer le ministère de la prédication, avant de se charger d'aucun emploi, il voulut visiter les autres universités & conférer avec les savans. Il vint en France, afin de s'y perfectioner dans la connoissance de notre langue : de-là il alla à Genève & parcourut la Suisse & l'Allemagne, profitant par-tout des lumieres des habiles gens dont il prit les leçons, ou dont il eut la conversation. Revenu dans sa patrie, il fut d'abord élu ministre de l'église wallone de Groningue, & ensuite de Middelbourg en Zélande. Ceux de Middelbourg ayant refusé de lui donner mission, il fut appellé à Utrecht, où on lui donna d'abord sans honoraires une chaire de professeur extraordinaire de l'histoire ecclésiastique, à condition d'en faire une leçon par semaine : le décret fait sur cela est du 26 mars & du 12 avril 1664; mais par un autre du 11 décembre 1667, on lui assigna 300 florins par an. Il étoit en même temps ministre de l'église wallone de la même ville. Pendant l'année 1666, il fut ministre d'armée. La ville de Leyde lui offrit une chaire de théologie ; mais l'ayant refusée, il fut en 1670 professeur ordinaire de l'histoire sainte à Utrecht, & on augmenta ses appointemens de 300 florins. La même année, il fut appellé à Amsterdam pour y être en même temps pasteur de l'église wallone, & professeur de l'histoire ecclésiastique, & il quitta Utrecht le 31 octobre. Comme on étoit fâché de le perdre à Utrecht, on lui offrit pour le retenir, mais en vain, la charge de syndic. Il est mort à Amsterdam le 13 novembre 1690, & non pas 1692, comme le dit le P. le Long dans sa *Bibliothéque sacrée*, ni 1691, comme on lit *dans la précédente édition de ce dictionaire.* On ne doit pas le confondre avec un autre écrivain du même nom, qui s'est distingué entre les Sociniens, & dont les écrits sont dans la *Bibliothéque des freres Polonois.* Les ouvrages de Louis de Wolzogue, sont: 1. *Oratio de sole justitiæ*; à Utrecht, 1664, *in*-4°. 2. *De scripturarum interprete contra exercitatorem paradoxum*; à Utrecht, 1668, *in*-12. L'auteur y répond avec vigueur à Spinosa, ou plutôt à Meyer, auteur de l'ouvrage intitulé, *De philosophia scripturæ interprete.* Ce livre de Wolzogue déplut à un nombre de personnes; on rendit même sa religion suspecte, & on lui opposa diverses critiques, dont on peut voir le détail dans le *Trajectum eruditum*, & contre lesquelles Wolzogue se défendit avec vigueur. Le synode de l'église wallone prit connoissance de cette contestation, & justifia celui qui en étoit l'objet principal: Le fameux fanatique Jean Labadie entra aussi dans cette dispute, mais il fut condamné à se rétracter. 3. *Fides orthodoxa, sive adversùs Johannem de Labadie censura censuræ in libellum de interprete scripturarum*; à Utrecht, 1668, *in*-4°. 4. Apologie pour le synode de Naerden : (c'est celui qui avoit déposé Labadie du ministère) 1669, *in*-12. 5. *Orator sacer, sive de ratione concionandi*; à Utrecht, 1671, *in*-8°. Feu M. Gibert, professeur de rhétorique au collége Mazarin, donne une idée de ce livre dans ses jugemens des savans sur

les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome III, pag. 118, 119; mais il ne fait que copier le jugement qu'en avoit porté avant lui le savant Morhof, dans son *Polyhistor*. 6. *Dissertatio critico-theologica de correctione scribarum in octodecim scripturæ dictionibus adhibita, quas alii à Judæis corruptas, alii mutatas, aut aliter scriptas, aliterque lectas, alii mendas, manuensium incuriâ illapsas, alii plures, alii pauciores esse putant*; à Harderwick, 1689, *in*-4°. 7. Après la mort de Wolzogue, on a publié : Leigh, dictionaire de la langue sainte, traduit par Wolzogen; à Amsterdam, 1703, *in*-4°. 8. Explication de la priere, que l'on appelle *Confession des péchés*, avec la demande d'une bonne conscience devant Dieu, par feu M. de Wolzogue; à Amsterdam, 1700, *in*-8°. Sa vie se trouve dans le livre intitulé : *Lettres sur la vie & sur la mort de M. Louis de Wolzogue*; à Amsterdam, 1692, *in*-8°. Dans les lettres qui font partie de ce recueil, on venge la mémoire de Wolzogue contre les attaques de Leidecker, & de quelques autres. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, *in*-4°, pag. 457, & suiv.

WOOD (Antoine) étoit Anglois, fils de *Thomas* Wood, bachelier en droit au collége de Pembrock à Oxford. Il naquit dans cette ville le 17 décembre 1632, & y fut élevé. Reçu au collége de Merton, il y fut fait maître-ès-arts, & s'est toujours contenté de ce dégré. Ami de la solitude, son cabinet faisoit ses délices; il évitoit les compagnies, fuyoit les repas, se promenoit rarement, & il a toujours vécu dans le célibat. Son étude favorite fut celle des antiquités, sur-tout de sa patrie & de l'université d'Oxford. Il n'a rien épargné pour bien connoître l'histoire de l'une & de l'autre : ce que ses lectures & ses recherches ne lui apprenoient point, il le tiroit des consultations qu'il faisoit sans cesse à ceux qu'il en croyoit instruits. On voit dans tous ses écrits, & on l'avoit vu dans sa conduite, qu'il penchoit beaucoup pour les catholiques, & qu'il étoit ennemi des Presbytériens & des Calvinistes. Cependant il n'a jamais eu la force de se déclarer pour la véritable religion; & ayant été accusé de *Papisme*, parcequ'il fut plusieurs années sans se trouver aux assemblées de sa secte, il y assista depuis, & en mourant il se montra plein de zèle pour la religion anglicane, dont il avoit paru faire assez peu de cas durant un certain temps de sa vie. Il mourut d'une rétention d'urine le 28 de novembre 1695. On lui fit cette épitaphe concise : *Hic situs est Antonius Wood antiquarius*. Il donna par testament ses manuscrits & sa bibliothéque à l'université d'Oxford. Ses ouvrages sont : 1. *Historia & antiquitates Universitatis Oxoniensis*. Il l'écrivit en anglois, & l'université fit traduire & imprimer cette histoire en latin. Elle parut en 1674. 2. *Athenæ Oxonienses*, en deux volumes *in-folio*. Il y parle de tous les auteurs & autres personnes illustres qui sont sorties de l'université d'Oxford depuis l'an 1500, jusqu'en 1690. C'est une excellente histoire littéraire de l'Angleterre. Y ayant parlé un peu vivement d'Edouard Hydes, comte de Clarendon, ce comte s'en plaignit, & la cour du chancelier ordonna qu'une ou deux feuilles seroient brulées, & que Wood seroit chassé de l'université jusqu'à ce qu'il rétractât ce qu'il avoit écrit; mais il refusa toujours de le faire, & demeura néanmoins dans l'université. On peut lire une relation de sa mort dans une lettre de M. Charlett à l'archevêque Tenison, rapportée dans la *Biblioth. angl.* tome XV, 2 partie, page 383.

WOODBRIDGE, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Suffolck, qu'on nomme *Looës*, sur la riviere de Deben, à côté d'une montagne de sable. Il y a quatre ou cinq chantiers pour la construction des vaisseaux. C'est un grand bourg & fort fréquenté. Il y a une belle église où l'on voit plusieurs monumens. Il y a plusieurs bâtimens marchands qui appartiennent aux habitans. A douze milles de-là, la riviere de Deben se decharge dans la mer. Ce bourg est à 66 milles de Londres. * *Diction. anglois.*

WOODSTOCK, bourg d'Angleterre avec marché, au milieu du comté d'Oxford, & dans la contrée appellée *Wotton*. Il est dans une belle situation près d'une petite riviere, & a un grand parc fermé, où il y avoit autrefois une maison royale appellée *Woodstock-Bower*, bâtie par le roi Henri I, agrandie par Henri II, & démolie dans les guerres civiles, sous le regne de Charles I. Ce fut dans cette maison que naquit Edouard, surnommé le *prince noir*; & ce fut dans le labyrinthe qui la joint, que la belle Rosamunde, maîtresse du roi Henri II, fut empoisonée par un poison que la reine la contraignit de prendre. * *Dict. anglois.*

WOOLSTON (Thomas) Anglois, fameux par ses discours *sur*, ou plutôt, *contre les miracles de Jesus-Christ*; & par sa condamnation, étoit né en 1660, à Northampton, d'une famille honorable. Son pere qui étoit un bon marchand de cette ville, l'envoya étudier dans l'université de Cambrigde. Il entra ensuite dans le collége de Sidney, où après quelques années d'étude, il prit le degré de bachelier en théologie. Son peu de fortune l'empêcha d'aller jusqu'au doctorat. Ayant été associé à ce collége en qualité de membre aggrégé, il en fut exclus en 1721, & on lui ôta sa pension, sous prétexte qu'il ne vouloit point s'assujétir à la résidence; mais en effet, dit-on, parceque sa doctrine impie sur la religion, & en particulier sur les miracles de Jesus-Christ, avoit causé du scandale. Depuis ce temps-là, il a toujours demeuré à Londres, où son frere, échevin de Northampton, fournissoit à sa subsistance. Avant 1721, il avoit déja publié plusieurs ouvrages sur diverses matieres ecclésiastiques; mais ce ne fut que cette année-là qu'il commença à déclarer ouvertement son systême. Il continua les années suivantes à faire ses efforts pour l'accréditer, jusqu'en 1727 qu'on vit paroître son premier discours contre les miracles de J. C. Il en publia six dans l'espace de 4 années, avec deux apologies de ses opinions, dans lesquelles il rapporte tout à son principe, qui est de faire regarder les miracles du nouveau Testament comme autant d'allégories. Il abuse pour cela de mille passages des SS. Peres, de la lecture desquels il paroît qu'il s'étoit nouri, mais dont il fait un fort mauvais usage. Son style est clair, sans être élégant; & ce qui doit le rendre inexcusable aux yeux même de ceux qui poussent le plus loin la liberté de penser, c'est qu'on trouve dans le tour de ses pensées & de ses expressions, un air de malignité & de vaine joie qui décéle une intention criminelle. Il fut enfin déféré à la justice civile par le clergé, qu'il n'avoit pas plus ménagé que la religion. En conséquence il fut arrêté & mis sous la garde d'un messager d'état au mois de mai 1728, mais ensuite on le relâcha sous caution. En mars 1729, il fut sommé de paroître devant le premier juge du royaume, à la poursuite du procureur général, *pour avoir fait imprimer & publier quatre discours* (il n'y avoit alors que ce nombre) *sur les miracles de Jesus-Christ*, &c. Les gens du roi étant entrés, prouverent par le détail les impiétés répandues dans ces discours. M. Woolston eut des avocats qui tâcherent de le défendre : on les écouta, & ayant été ouis, & les témoins examinés, les jurés, sans sortir de la cour, le déclarerent coupable de ce dont il étoit accusé. Le 13 de mai suivant, il parut devant la cour du banc du roi, pour être jugé définitivement. Ses avocats mirent tout en œuvre pour faire recommencer le procès, ou pour en prolonger la décision; mais la cour refusa l'un & l'autre, & ordonna que Woolston seroit détenu dans la prison du banc du roi, jusqu'à ce que les grands juges trouvassent à propos de lui prononcer sa sentence. Ce ne fut que le 28 de novembre de la même année

1729, qu'elle lui fut prononcée en pleine cour, & en présence d'un grand concours de peuple. Elle portoit qu'il payeroit 25 liv. sterling d'amende pour chacun de ses discours, qu'il subiroit une année de prison, & qu'il donneroit caution pour sa bonne conduite pendant sa vie. Mais n'ayant pu satisfaire à cette sentence, il est demeuré en prison. Peu de temps avant sa condamnation, il publia son apologie sous ce titre : *Défense des discours de M. Woolston sur les miracles de J. C. contre les évêques de S. David & de Londres, & contre ses autres adversaires*, brochure *in*-8°, dédiée à la reine. L'aigreur & l'impiété qui y régnent ne servirent pas à adoucir ses juges. L'indignation qu'il avoit méritée l'a suivi jusqu'à sa mort, arrivée à Londres le 27 de janvier 1733, du rhume épidémique qui s'est fait sentir cette année à un si grand nombre de personnes dans presque toute l'Europe. Il s'est vu attaqué les dernieres années de sa vie par plusieurs prélats illustres, entr'autres, par M. Gibson, évêque de Londres, & M. Smalbroock, évêque de Lichfield & Coventri, & par quelques docteurs célébres qui ont cru devoir réfuter ses impiétés. On loue beaucoup en particulier les ouvrages du docteur Wade, du docteur Pierre, & du docteur Sherlock, depuis évêque de Bangor. Plusieurs de ces réfutations écrites en anglois, ont été traduites en françois, entr'autres, celle qui a pour titre ; *Les témoins de la résurrection de J. C. examinés & jugés selon les régles du barreau, pour servir de réponse aux objections du sieur Woolston*, &c. Antoine le Moine, ministre de l'église anglicane, & chapelain du duc de Portland, y a joint une curieuse *dissertation historique sur les écrits de Woolston, sa condamnation & les écrits qu'on a publiés contre lui*, *in*-8°, à la Haye, 1732. Woolston a laissé un discours manuscrit adressé au docteur Smalbroock, évêque de Lichfield. *Voyez la dissertation de M. le Moine*, sur-tout aux pages 28, 32, &c. Voyez aussi *la vie du colonel Chartres*, dans laquelle il y a néanmoins des calomnies avancées sur le compte des mœurs du sieur Woolston : *Le pour & le contre*, nombre 3. On a fait aussi en anglois la vie du sieur Woolston; mais comme elle vient de quelques-uns de ses disciples, elle doit être lue avec précaution, & mérite peu de créance sur les éloges qu'on prodigue à cet auteur impie. Voyez enfin *la Bibliothéque britannique, tome I, pag.* 245, *& suivantes.*

WORCESTER, en latin *Vigornia*, *Branovium*, *Brannogenium* ou *Pragonia*, province avec titre de comté, & ville avec évêché suffragant de Cantorberi. Le moine S. Augustin, apôtre d'Angleterre, y célébra un concile, comme nous l'apprenons de Bede, *liv.* 1, *histoire angloise*, *c.* 2. L'évêché de Worcester fut établi vers l'an 680, & formé d'une partie de celui de Lichfield. Le premier évêque est Bosele, qui fut consacré la même année 680. Ostfort lui succéda en 692. Après lui vinrent Egwyn, Wilfrede, Milrede, Weremund, &c. Du temps de Henri VIII, ce siége fut possédé après Jerôme de Ghinucci, par Hugues Latimer, professeur en théologie. Il y fut nommé en 1535, & le quitta en 1539. Il fut condamné au feu & exécuté à Oxford en 1555, à cause de son opiniâtreté pour la religion prétendue réformée. Ses successeurs furent, en

1539. *Jean* Bell, docteur en droit, qui résigna en 1543, & mourut en 1556.

1544. *Nicolas* Héath, évêque de Rochester, déposé en 1551, rétabli en 1553, & transféré la même année à Yorck.

1552. *Jean* Hooper, évêque de Glocester, déposé en 1553.

1555. *Richard* Pate, déposé après la mort de la reine Marie, & depuis fugitif dans les pays étrangers, où il mourut.

1559. *Edwin* Sandys, professeur en théologie, fut nommé à l'évêché de Londres en 1570.

1570. *Nicolas* Bullingham, évêque de Lincoln; mort en 1576.

1577. *Jean* Withgift, professeur en théologie, nommé à l'archevêché de Cantorberi en 1583.

1584. *Edmund* Fréacke, évêque de Norwick, mort en 1590.

1592. *Richard* Fletcher, évêque de Bristol, nommé à l'évêché de Londres en 1594.

1596. *Thomas* Bilson, professeur en théologie, nommé à l'évêché de Winchester en 1597.

1597. *Gervais* Babington, évêque d'Exester, mort le 17 mai 1610.

1610. *Henri* Parry, évêque de Glocester, mort en 1616.

1616. *Jean* Thornboroug, évêque de Bristol, mort en 1641.

1641. *Jean* Prideaux, professeur en théologie, mort en 1650, âgé de 72 ans. Le siége épiscopal demeura alors vacant jusqu au rétablissement de la maison royale.

1660. *George* Morley, professeur en théologie, nommé à l'évêché de Salisbury en 1662.

1662. *Jean* Gauden, évêque d Exester, mort la même année, âgé de 57 ans.

1662. *Jean* Barle, professeur en théologie, nommé à l'évêché de Salisbury en 1663.

1663. *Robert* Skinner, évêque d'Oxford, mort en 1670, âgé de 80 ans.

1671. *Gualther* Blandeford, évêque d'Oxford, mort en 1675.

1675. *Jacques* Fletwood, professeur en théologie; mort en 1683, âgé de 81 ans.

1683. *Guillaume* Thomas, évêque de Saint-David, mort en 1689.

1689. *Edouard* Stillingfléet, professeur en théologie, mort le 27 de mars 1699.

1699. *Guillaume* Lloyd, évêque de Lichfield & Coventry, mort en 1717.

1718. *Jean* Hough, évêque de Lichfield & Coventry. * Dugdale, *Monasticum Anglicanum.* Goodwin. Le Neve, Wood. &c.

WORMES sur le Rhin, ville d'Allemagne, avec évêché suffragant de Mayence, est dans le bas Palatinat, & a son évêque pour seigneur, aussi-bien que le petit pays dont elle est capitale. Les auteurs la nomment *Vormatia*, *Borbetomagus*, *Borbitomagus*, *Vangionum*. Attila la ruina dans le V siécle, & Clovis la répara. Dans les guerres d'Allemagne du XVII siécle, elle a été souvent prise & reprise, & a été ruinée par les François l'an 1690. On ne sait pas précisément le temps auquel le siége épiscopal y a été établi. Il est certain que cette ville a été honorée assez long-temps de la dignité archiépiscopale, dont elle fut privée vers l'an 750, par le pape Zacharie, qui la transféra à Mayence, ne laissant à Wormes que le titre d'évêché, soumis à cette métropolitaine, en punition de la perfidie de Gervillon, son dernier archevêque, qui tua, contre la bonne foi, un officier qu'il avoit invité à venir du camp des Saxons ses ennemis, pour conférer avec lui. Les chanoines de cette église ont droit d'élire l'évêque, & d'être élus. Depuis plusieurs années ils ont prié les archevêques de Mayence d'accepter cette dignité, pour avoir la protection de ces électeurs; mais l'an 1677, les seize capitulaires élurent évêque le sieur Valbot de Bassenheim, grand trésorier de l'église de Mayence, & chanoine de Wormes. Les luthériens y ont une église, & outre cela ils prêchent alternativement avec les catholiques dans l'église des Dominicains. Les calvinistes ont leur temple à Newhausen, dans le Palatinat, à demi-lieue de la ville; mais les catholiques, quoiqu'en plus grand nombre que les protestans, n'osent pourtant porter le S. Sacrement publiquement, & ne font aucune procession que le lendemain de Pâque. C'est ainsi que Misson en parloit après le milieu du XVII siécle, dans le premier tome de

de son *voyage d'Italie*. Les luthériens ne prêchent plus dans l'église des Dominicains, depuis qu'ils ont fait bâtir pour eux un temple magnifique, tout revêtu de marbre en dedans. L'évêché de Wormes porte *de sable, semé de petites croix d'or de S. André, à une croix d'argent posée en bande.* * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 9. Le Mire, *géograph. eccl.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.* Heiss, *hist. de l'empire*, *c.* 6.

CONCILES DE VORMES.

Ce qu'on appelle le I concile de Wormes, fut proprement une assemblée séculiere faite l'an 764, où le roi Pepin donna des comtés à ses deux fils. On peut dire la même chose du II concile tenu l'an 770, puisque le barons s'y trouverent aussi bien que les prélats, & qu'on n'y décida aucune affaire ecclésiastique. Charlemagne qui l'avoit assemblé, en célébra un autre l'an 772, dont nous n'avons qu'un chapitre dans les capitulaires de ce prince, *l.* 7, § 205. Le même prince tint encore des conciles à Wormes, les années 770, 776 & 785. L'an 829, Louis *le Débonnaire* assembla les évêques & les barons à Wormes en présence du légat du saint siége, & l'on y examina ce qui avoit été résolu dans quatre conciles tenus à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse. Le concile de 868 est plus important pour la discipline. Nous en avons les décisions en 80 canons après une profession de foi. L'an 890, Etienne de Reims assembla des prélats à Wormes pour régler les différends survenus entre les évêques de Cologne & de Hambourg, au sujet de l'église de Bremen. L'empereur Henri IV, suivi de divers prélats schismatiques, fit l'an 1076, une assemblée en cette ville, où l'on chercha les moyens de déposer le pape Grégoire VII.

WORMIUS (Olaüs) célébre médecin Danois, né le 13 de mai 1588, à Aarhus en Jutlande, fut envoyé à l'âge d'onze ans au collége de Lunebourg, où il étudia bien le grec & le latin. En 1605, il vint à Marpourg, d'où il alla à Giessen, où il s'appliqua à la théologie & à la philosophie : il passa de-là à Strasbourg pour y étudier la médecine. Il y demeura trois mois, vint à Basle, où il fréquenta les leçons de Plater, de Bauhin & de Zwinger, traversa ensuite la Suisse, passa en Italie, fit quelque séjour à Padoue, où il connut Aquapendente, & vint quelque temps après en France. Il demeura un peu à Montpellier, puis à Paris, & se lia avec Casaubon & Riolan. En 1610, il retourna en Hollande, & de-là alla à Copenhague. L'Allemagne le vit peu après : il demeura quelque temps à Marpourg, prit le degré de docteur en médecine à Basle, passa en Angleterre, & fut de retour à Copenhague en 1613. On lui offrit d'abord la chaire de professeur en grec, & ensuite celle de physique, & en 1624, il eut celle de médecine après Gaspard Bartholin. Il fut un des plus célébres médecins de son temps, & fit plusieurs nouvelles découvertes anatomiques. Il étoit aussi fort versé dans les antiquités danoises, & avoit formé un cabinet rempli de toute sorte de curiosités. Christiern IV, roi de Danemarck, le nomma chanoine de Lunden, & Christiern V le prit pour son médecin. Il étoit recteur de l'académie, lorsqu'il mourut le 7 de septembre 1654. Il s'étoit marié trois fois, & se vit pere de 18 enfans, comme le dit expressément Thomas Bartholin dans l'oraison funébre de Wormius, qu'il a composée en latin, & qui a été imprimée. Il a fait plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire de Danemarck, comme les fastes Danois, l'histoire de Norwége, les monumens de Danemarck, la suite des rois de Danemarck, l'ancienne littérature danoise : la description de son cabinet, donnée sous le titre de *Musæum Wormianum*, appartient à la physique, à l'histoire & à d'autres connoissances. Ces ouvrages sont en latin, de même que les suivans : *Quæstionum hesiodicarum heptades duæ : Selecta controversiarum medicarum : Lexicon Runicum.* * Thomæ Bartholini *cista medica.* Albert Bartholin, *in tract. de scriptis Danorum.* Mollerus, *in hypomnematibus ad Bartholinum*, *pag.* 355, *&c.*

WORMIUS (Guillaume) fils aîné d'*Olaüs* Wormius, naquit à Copenhague l'an 1633. Sa mere étoit *Susanne* Janus, fille de *Matthias* Janus, évêque de Lunden, & sœur de Michel Wibe. Après le cours ordinaire des études, il s'appliqua à celle de la médecine, où il fut guide par son pere & par Thomas Bartholin. En 1652, il fit le voyage d'Angleterre à la suite des ambassadeurs que le roi de Danemarck envoyoit vers le parlement de ce royaume. Dans la suite, il parcourut les Pays-Bas, l'Allemagne, la France & l'Italie; & dans ces voyages il augmenta beaucoup ses connoissances, & se lia avec tous les savans qu'il eut occasion de voir. Il fut reçu docteur en médecine à Padoue. Pour s'initier dans la pratique, il suivit par-tout chez les malades, pendant deux ans, le célébre médecin Pierre de Castro ; & lorsque ce dernier fut appellé à Mantoue en qualité de premier médecin, Wormius l'y suivit, & profita encore de ses lumieres l'espace de six mois. De retour en France, & dans le temps qu'il méditoit d'aller jusqu'en Espagne, le roi de Danemarck le rappella pour lui confier la chaire de physique expérimentale dans l'université de Copenhague. Il prit possession de cette chaire en 16?4, par une dispute publique *de corporis fluidi ac firmi natura & phænomenis.* Il fut fait assesseur du tribunal suprême de justice en 1679. Outre cela on lui donna successivement les emplois honorables d'historiographe du roi, & de bibliothécaire royal. Il obtint ces emplois sous le régne de Frédéric III, & les conserva jusqu'à la mort. Cependant on n'a rien publié de ce qu'il a écrit touchant l'histoire de sa patrie. Après le décès de Michel Wibe, en 1690, qui étoit un des justiciers du tribunal suprême de justice, Wormius fut honoré de cette charge & de celle de conseiller d'état. En 1694, on le fit conseiller des conférences. Il mourut en 1704, âgé de 71 ans. De son épouse *Elise* Luxdorf, sœur de *Boller* Luxdorf, il eut trois fils : 1. *Olaüs* Wormius, né le 6 octobre 1667. Il fut d'abord professeur en éloquence dans l'université de Copenhague, & en même temps professeur en éloquence & en histoire dans l'académie équestre. Enfin il fut fait professeur de médecine dans l'université, & mourut le 28 avril de l'an 1708, âgé de 41 ans. On a de lui : *De Glossopetris*, 1686. *De viribus medicamentorum specificis*, 1688. *Cogitationes de lingua latina ejusque auctoribus*, 1703. Le panégyrique du prince Guillaume, prononcé dans l'université de Copenhague, en 1705. 2. CHRISTIAN Wormius, *qui aura un article à part.* 3. *Pierre* Wormius, qui fut capitaine de marine, & qui mourut en France. L'une des filles de *Guillaume* Wormius épousa *Pierre* Lemwig, conseiller royal d'état, & assesseur du tribunal suprême de justice. La seconde a épousé *Christian* Luxdorf, colonel & son parent. La troisiéme s'est mariée avec *Christian* Berregaard, ci-devant bourguemestre de Copenhague, & depuis conseiller des conférences & d'état, de même que bailli d'Anderskov & Corsoer. Guillaume Wormius, pere de tous ces enfans, étoit habile, & écrivoit parfaitement bien en latin, comme on le voit par le discours qu'il prononça à la mort de Thomas Bartholin, & par un grand nombre de programmes de sa façon, pendant qu'il étoit notaire de l'académie. Dans sa jeunesse, il avoit publié le *Musæum Wormianum*, c'est-à-dire, la description des curiosités de la nature & de l'art, qui se trouvoient dans le cabinet de son pere. Cet ouvrage, qui est encore estimé, fut imprimé à la Haye, *in-fol.* l'an 1655. Tous ses manuscrits & la bibliothéque de son frere, *Christian* Wormius, périrent dans les flâmes de l'horrible incendie de 1728. Wormius eut trois freres : 1. *Matthias* Wormius, son frere uterin,

qui, après un voyage d'environ huit ans, presque par toute l'Europe, où il acquit de grandes connoissances dans les sciences & dans les arts, devint président de la ville de Ripen en Jutland, & chanoine de l'église cathédrale. Ensuite il fut fait conseiller de justice & de chancellerie, & assesseur du tribunal suprême de la justice. C'étoit un grand poëte, & un des plus célébres dans la langue danoise. Il mourut en 1707, âgé de 71 ans. Il a laissé quelques fils : 1. *Castanus* Wormius, conseiller royal de justice & de la chancellerie. Il a succédé à son pere dans la charge de président de la ville de Ripen. C'est un homme savant, & qui ne le céde à aucun dans la poësie danoise ; 2. *Olaüs* Wormius, lecteur en théologie dans la ville d'Aarhus en Jutlande, & assesseur du consistoire. Le second des freres de *Guillaume* Wormius, mais d'une autre mere, est *Pierre* Wormius, conseiller royal de l'amirauté, de laquelle il a été secrétaire pendant plusieurs années. Le troisiéme des freres se nommoit *Jean* Wormius, qui, lors de son decès, étoit conseiller royal des conférences, d'état & de justice, & l'un des députés de la chambre des finances Leur sœur avoit épousé *Matthias* Numsen, chevalier de Danebrog, lieutenant général de la cavalerie, conseiller privé du roi, & député du commissariat général. Il y a deux fils de ce mariage : 1. *Michel* Numsen, chevalier doré de l'ordre de Danebrog, lieutenant-général de la cavalerie, & premier secrétaire d'état pour les affaires de la guerre, &c. & 2. *N.* Numsen, colonel d'un régiment d'infanterie. * *Memoires manuscrits.* Alb. Thura, *idea hist. litterariæ Danorum*, pag. 169. *Supplément françois de Basle.*

WORMIUS (Christian) évêque de Séelande & de Copenhague, docteur en théologie, & doyen de cette faculté dans l'université de la capitale, naquit le 10 juin 1672, de GUILLAUME Wormius, dont l'article précéde, & d'*Elise* de Luxdorf. Après qu'il eut fait des progrès sensibles dans les belles lettres, son pere voulut qu'il enseignât pendant deux ans dans le principal collége de Copenhague, où l'on enseigne les humanités, afin de se former au travail & à la méthode d'enseigner. Il commença ses voyages littéraires l'an 1695, & pendant deux ans qu'ils durerent, il profita des savans & des bibliothéques en Angleterre, dans les Pays-Bas & en Allemagne. On le chargea des fonctions de vicaire en 1699, dans l'église de S. Nicolas à Copenhague, & l'an 1701, il succéda, en qualité de pasteur ordinaire, à M. Michel Henri Tistorph, son beau-pere. En 1707, il fut fait premier pasteur de l'église de la sainte Vierge & Prépofite de Sokelund. En 1710, il devint professeur ordinaire en théologie à Copenhague, & l'année suivante 1711, après la mort de Henri Bornemen, il fut élevé sur le siége épiscopal. Il fut aussi doyen de la faculté de théologie. Ce digne ecclésiastique occupa ce premier poste dans les églises du Danemarck & de Norwége jusqu'à sa mort, & cela presque pendant 27 ans. Il se fit connoître pour un homme judicieux, sincere, pour un théologien également modéré & prudent. Il a eu l'honneur de sacrer en 1731 leurs majestés qui occupent le trône. Il a consacré vingt évêques, & il n'y avoit pendant sa vie, aucun diocèse dans les deux royaumes, dont il n'eût consacré l'évêque ; & dans quelques diocèses, il en a consacré plusieurs de suite. Il avoit un grand soin des pauvres, que la charité du roi lui avoit recommandés dans toute l'étendue de ses états. Délegué par le roi pour mettre les écoles & les colléges en meilleur état, il s'aquitta utilement de cet emploi. Il fut aussi chargé par sa majesté, de faire réparer & rebâtir les temples qui avoient été endommagés ou détruits par le terrible incendie de 1728, & il n'épargna pour cela ni ses soins ni ses conseils. Ce prélat avoit non-seulement beaucoup de génie, mais de plus une vaste érudition, & excelloit dans les belles lettres, l'histoire & les antiquités de sa patrie. Comme il connoissoit parfaitement les bons livres, il avoit amassé une bibliothéque également nombreuse & bien choisie, qui malheureusement dans le grand incendie, fut réduite en cendres. Il étoit dans le temps de ce grand désastre à Roschild, pour présider au synode qui s'y assemble tous les six mois. De retour, & voyant tout ce spectacle lugubre, il soutint ce revers en chrétien, avec beaucoup de patience & de soumission aux arrêts de la providence. Il se procura de nouveau un fort bel assortiment de livres, non-seulement pour avoir ceux qui lui étoient nécessaires, mais aussi ceux qui pouvoient le délasser de ses nombreux & pénibles travaux. Il parloit & écrivoit très-purement en latin, & il étoit admirable pour parler sur le champ ; sur-tout il excelloit dans sa langue maternelle. Cet évêque mourut en l'année 1737. Il a publié quelques ouvrages : *De corruptis antiquitatum hebraicarum vestigiis apud Tacitum & Martialem dissertationes quatuor*, 1692. *De veris causis, cur delectatos hominis carnibus & promiscuo concubitu Christianos calumniati sint Ethnici*, 1695 : *Historia Sabellianismi*, 1696. Plusieurs de ses harangues, prononcées dans des jours solemnels & qui auroient mérité l'impression, ont péri dans l'incendie. On n'a pas ses discours synodaux, parcequ'il ne les écrivoit point, & cependant ceux qui les entendoient, auroient cru qu'il les avoit travaillés avec beaucoup de soin. En danois l'on a un bon nombre de ses sermons funébres, monumens de son éloquence de la chaire. De son épouse, *Christine* Tistorff, il a laissé un fils, MICHEL Wormius, qui est conseiller royal de justice, & bourguemestre de Copenhague. Il a aussi laissé une fille, mariée à *Gaspard-Christophe* Bartholin, conseiller de justice, assesseur du tribunal suprême, & secrétaire de la chancellerie, de laquelle est né *Christophe* Bartholin. * *Manuscrits communiqués. Supplément françois de Basle.*

☞ WORMONOC, prêtre & moine de Landevenec, au diocèse de Quimper, en Bretagne, a écrit une vie de S. Paul, évêque de Léon, qu'il dédia en 884, à Hinworete son abbé. L'ouvrage est encore manuscrit. Il a été retouché vers l'an 940 ou 944, par un moine de Fleuri, après qu'une partie des reliques de S. Paul eut été transférée en ce monastère. On a deux éditions de cette vie ainsi retouchée : l'une dans la bibliothéque de Fleuri, tome I, elle est imparfaite : l'autre que les Bollandistes ont donnée au 12 mars. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. V.

WORMS, *cherchez* BORMIO.

WORSOPUS (Robert) évêque Anglois, natif de la ville d'Yorck, étoit de l'ordre des Hermites de saint Augustin, & docteur en théologie. Il mourut vers l'an 1350, sous Edouard III, roi d'Angleterre, & laissa entr'autres ouvrages ; *Introitus in magistrum sententiarum ; Scholasticæ quæstiones, &c.* * Pitseus, *de illustribus Anglorum script.*

WORSTIUS (Conrad) *cherchez* VORSTIUS.

WORTIMER, roi des Bretons, & fils de *Vortiger*, succéda à ce prince dans le temps que Hengist, premier roi de Kent, venoit de remporter plusieurs avantages sur les Bretons ; ce qui l'obligea d'entreprendre de lui faire la guerre pendant vingt années entieres. Il mourut l'an 485, & commanda avant sa mort qu'on l'enterrât près du port de Stonar, où il avoit défait Hengist, afin de tenir les Saxons en bride par la vue de son tombeau. * *Hist. d'Angl. d'Ecosse & d'Irlande.*

WOSTIT ou WOLSTEIN, moine de Winchester en Angleterre, vers l'an 1000, & sous le regne d'Ethelred, composa un traité *De tonorum harmonia*, & d'autres ouvrages. * Guillaume de Malmesburi, *l.* 2, *de gest. Angl.* Balée. Pitseus, &c.

☞ WOTIAKES, peuples païens de Sibérie. Ils demeurent dans la province de Wiatka, qui dépend du gouvernement de Casan, & qui est l'ancien royaume de Naucrat, dont le roi fit la guerre à Cobad, roi de Perse : car la riviere de Wiatka est appellée par les

Tartares *Edell-Naucrat.* Ces païens regardent comme sacré un petit ruisseau qui tombe dans la Pischma, au sud de la ville de Glinow, & ils y font des sacrifices & autres cérémonies de leur culte superstitieux. Comme les Wotiakes sont des plus anciens peuples de la Russie, & qu'ils se nomment dans leur langue *Arr* & leur pays *Arima*, cela rappelle ce que dit Pline, *lib. VI, cap.* 18, que les Sarmates ont été nommés en premier lieu *Aramæi.* * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien*, tom. II, pag. 152.

WOTTON (Edouard) natif d'Oxford en Angleterre, avoit long-temps, enseigné la médecine en son pays, où il fit imprimer un livre, *De la difference des animaux.* Il fut en grande réputation parmi les savans de son siécle, & mourut à Londres l'an 1555, âgé de 63 ans. Possevin dit que Wotton, dans son traité *de la différence des animaux*, a ramassé avec tant de soin tous les écrits des anciens sur cette matiere, & les a conciliés avec tant d'industrie, qu'il semble que tout ce qui est rapporté dans ce livre soit l'ouvrage d'un seul auteur : outre cela, il a fait diverses corrections judicieuses, & d'excellentes remarques. * Le président de Thou, *hist.* Possevin.

WOTTON (Antoine) professeur en théologie au collége de Gresham, naquit à Londres, & fit ses humanités au collége d'Eaton, près de Windsor. De là il fut envoyé à l'université de Cambridge, où il fut immatriculé le 1 d'octobre 1579. Il y prit le degré de bachelier-ès-arts l'an 1582; celui de maître-ès-arts l'an 1587, & celui de bachelier en théologie l'an 1594. Il fut quelque temps membre du collége du roi, & chapelain du comte d'Essex. La chaire de professeur royal en théologie étant devenue vacante l'an 1596, par la mort du docteur Whitaker, Wotton la disputa avec le docteur Jean Overall. Celui-ci l'emporta, parcequ'il avoit plus d'amis que son compétiteur; mais Wotton se tira si bien de cette dispute, qu'il fut généralement applaudi. Vers le commencement de mars 1596, il fut fait professeur en théologie au collége de Gresham; mais il ne commença d'y faire des leçons qu'au mois d'octobre 1598, le collége n'ayant pas été ouvert avant ce temps-là. Wotton s'étant marié bientôt après, il fut obligé de quitter son professorat, suivant les réglemens du fondateur. Il fut choisi ensuite prédicateur de l'après-dînée dans l'église d'Alhollows Barking à Londres; mais l'an 1604, Bancroft, évêque de Londres, lui défendit de prêcher, parcequ'on l'accusa, entr'autres choses, d'avoir dit en chaire : Dieu veuille ouvrir les yeux au roi, afin qu'il puisse soutenir constamment la vérité sans aucun égard pour l'antiquité. On prétendit que le prédicateur avoit voulu insinuer par là, que le roi étoit aveugle, qu'il étoit chancelant dans la foi, & qu'il favorisoit les sentimens de l'église romaine. On ne sait point combien de temps Wotton fut suspendu; mais il paroît que sa suspension fut levée, puisqu'en 1609 il publia un volume de sermons sur une partie du premier chapitre de l'évangile de S. Jean, où il prend le titre de ministre d'Alhollows Barking. Mais il se pouvoit aussi que ces sermons eussent été prêchés avant qu'il fût suspendu; & malgré sa suspension, il pouvoit se dire ministre de cette église, puisqu'il croyoit sans doute que la défense qu'on lui avoit fait de prêcher, étoit injuste. Il s'attira aussi, quelque temps après, l'indignation de plusieurs ecclésiastiques de Londres, à cause de ses sentimens sur la justification. Il soutenoit qu'elle ne consiste que dans le pardon des péchés. Son principal antagoniste fut Georges Walker, ministre de S. Jean l'Evangéliste, à Londres. Il témoigna pendant quelque temps beaucoup de zèle contre lui, comme contre un sectateur de Socin, l'accusant d'hérésie & de blasphème. Enfin le 2 mai 1614, il lui écrivit une lettre, le priant de consentir à une conférence de huit ministres, dont ils en choisiroient quatre chacun de son côté. Wotton y donna les mains, & il amena avec lui Balmeford, Rander, Gataker & Hiks, & Walker choisit Storke, Downham, Westfield & Gouge. Gataker proposa, que Walker eût à dresser un écrit en deux colonnes, dont l'une contiendroit les erreurs & les sentimens hérétiques & blasphématoires de Socin; & l'autre les opinions de Wotton, qu'il prétendoit être conformes à celles de Socin, afin qu'en les comparant les unes aux autres, on pût juger si l'accusation étoit bien fondée. Walker y consentit, & Wotton demanda seulement qu'on lui communiquât son écrit deux ou trois jours avant leur prochaine assemblée, afin qu'il y préparât une réponse. Cette demande étoit si raisonable, qu'on ne put pas la refuser. L'accusation & la défense ayant été produites & lues, on convint unanimement, après quelques disputes, qu'il ne paroissoit pas qu'il y eût aucune hérésie ni aucun blasphême dans ce que Wotton avoit avancé & soutenu. Il souhaita là-dessus, que les théologiens qui avoient assisté à cette conférence, lui donnassent un témoignage par écrit, signé de leurs propres mains, de ce qu'ils venoient de décider. Surquoi ils lui donnerent un certificat en ces termes : « Nous soussignés, ne sommes pas tout-à-fait » d'accord avec M. Wotton sur quelques points de la » doctrine de la Justification, tels qu'il les a expliqués » dans son écrit. Cependant nous ne croyons pas que » la différence qu'il y a entre ses sentimens & les » nôtres, soit assez grande ni assez considérable, » pour qu'on puisse, avec justice, l'accuser d'hérésie ou » de blasphême. » Après cela les choses furent assez tranquilles pendant quelques années, & Wotton qui avoit promis de s'expliquer plus clairement sur le sujet dont il s'agissoit, publia en 1624 un traité *De reconciliatione peccatoris.* Il l'écrivit en latin, croyant avec raison, qu'il n'étoit pas à propos de disputer en langue vulgaire sur un sujet abstrait, qui ne pouvoit que faire naître des doutes & des scrupules dans l'esprit du commun des chrétiens. Il déclare dans ce traité, qu'il est d'accord avec l'église anglicane, avec la plupart des premiers réformateurs, & particulierement avec Calvin, & qu'il n'avoit dessein que de combattre d'un côté l'opinion de Flaccus Illyricus, de Hemmingius, & de quelques autres théologiens réformés, qui ont adopté leur sentiment; & de l'autre côté, l'opinion de l'église romaine, ainsi qu'elle a été expliquée dans le concile de Trente. Walker ne fut pas content de cet ouvrage; il renouvella l'accusation d'hérésie contre Wotton, dans un livre qu'il ne publia que plusieurs années après la mort de ce théologien : ce qui engagea Gataker à écrire un narré de la conférence dont nous venons de parler. Il y rend compte de l'accusation de Walker & de la défense de Wotton. Ce théologien, qui étoit fort zélé pour la réformation, publia plusieurs ouvrages pour la défendre; ce qui l'exposa au ressentiment de ceux qui favorisoient l'église romaine. Un de ceux qui écrivirent contre lui, fut Richard Mountagu, ensuite évêque de Chichester, qui avoit une grande connoissance des peres & de l'histoire ecclésiastique. Quoiqu'il eût écrit fortement contre les catholiques romains dans sa réfutation d'un livre intitulé : *A Gag for the new Gaspel*, imprimé en 1624, c'est-à-dire, *Baillon pour le nouvel Evangile*, on ne laissa pas de l'accuser d'avoir abandonné la cause protestante, au lieu de la défendre, en avançant certaines choses qui favorisoient l'église romaine; ce qui engagea Mountagu à publier pour sa justification un autre ouvrage intitulé : *Apello ad Cæsarem*, J'en appelle à César. Mais bien loin de s'y justifier, il avança des propositions qui tendoient si directement à rétablir l'église romaine, que le parlement l'auroit poursuivi, si le roi Charles I ne l'en eût empêché. Cependant son ouvrage fut réfuté l'année suivante, par le docteur Sutcliffe, doyen d'Excester, Henri Burton, François Rowse, laïc, Yates, ministre de Norfolk, le docteur Carleton, évêque de

Chichester, & Wotton. Sutcliffe, dit-on, censura vivement ; Rowse avoit de bonnes intentions ; Burton écrivit avec clarté ; l'évêque Carleton avec piété ; Yates savamment, & Wotton avec beaucoup de solidité. Quoique le mérite & le savoir de Wotton fussent généralement reconnus, il ne paroît pas qu'il ait eu d'autre bénéfice que la charge de prédicateur de l'après-midi dans l'église d'Alhollows. Il mourut le 11 décembre 1626, & fut enterré dans son église. Voici le titre de ses ouvrages, & la date de leur impression. *Réponse à une brochure papiste*, intitulée : *Raisons qui font voir les absurdités palpables, & les erreurs manifestes de la religion protestante*, 1605, en anglois. *Défense du livre de M. Perkins*, intitulé *Le catholique réformé, contre les chicanes d'un auteur papiste, dans sa Réformation difforme*, 1606, en anglois. L'auteur de la *Réformation difforme* étoit *Guillaume* Bishop, prêtre catholique romain, qui fut ensuite évêque titulaire de Calcédoine. *Examen du droit que le clergé catholique romain prétend avoir de se nommer l'église*, 1608, en anglois. *La nécessité de se séparer de l'église de Rome*, 1624, en anglois. *Antonii Wottoni, Londinatis Angli, de reconciliatione peccatoris, &c.* Basileæ, 1624. Les professeurs de Leyde ne voulurent pas permettre qu'on y imprimât cet ouvrage, & ils empêcherent même qu'il ne fût imprimé à Amsterdam. Wotton mit aussi une dédicace à la tête d'une traduction angloise, que *Samuel* Wotton, un de ses fils, avoit fait de la logique de Ramus. * *Bibliothéque britannique*, tom. XVII, p. 230, &c. dans l'extrait *des vies des professeurs du collége de Gresham*, &c. par M. Jean Ward. *Supplément françois de Basle.*

WOTTON (Henri) fils de *Thomas* Wotton, chevalier, & d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Finch, naquit à Bockton-Hall dans le comté de Kent, en 1568. Il fut reçu à Oxford, dans le nouveau collége, d'où il passa au collége de la reine, où il prit ses degrés de maître-ès-arts. Dans cette occasion il fit trois leçons sur l'œil, qui lui acquirent beaucoup de réputation, & en particulier l'estime d'Alberic Gentile, professeur en droit. Après avoir quitté Oxford, il voyagea en France, en Allemagne & en Italie, & employa neuf ans dans ces voyages. De retour en Angleterre, il devint secrétaire de Robert, comte d'Essex, & continua dans cet emploi jusqu'à ce que ce comte fût déclaré traître. Alors il quitta l'Angleterre, & se retira à Florence, où il se fit si bien connoître du grand duc, que ce prince l'envoya secretement en Ecosse, avec des lettres, pour avertir le roi Jacques VI, d'une conspiration qu'on avoit tramée contre sa vie. Pour passer plus surement, il prit le nom d'*Octavio Baldi.* S'étant bien aquitté de cette commission, Jacques VI se ressouvint de ses services, lorsqu'il fut parvenu à la couronne d'Angleterre. Ce prince le fit chevalier, l'envoya trois fois ambassadeur à la république de Venise, une fois aux états des Provinces-Unies, deux fois au duc de Savoye, deux fois aux princes de la haute Allemagne dans l'assemblée d'Hailbron. Il fut envoyé en la même qualité à l'archiduc Léopold, au duc de Wirtemberg, aux villes impériales de Strasbourg & d'Ulm, & à l'empereur Ferdinand II. En 1623, il fut fait prévôt d'Eaton, où il passa le reste de sa vie, & mourut en 1639. Ses ouvrages sont, *Epistola de Gasparo Scioppio. Epistola ad Marcum Velserum. L'état de la chrétienté, ou découverte exacte & curieuse de plusieurs secrets & mystères cachés de ce temps*, en anglois, imprimé à Londres, en 1657. Plusieurs autres de ses ouvrages imprimés, ont été recueillis en un volume, sous le titre de *Reliquiæ Wottonianæ.* * Walton, *dans la vie de* Henri Wotton. *Athen. Oxon.*

WOWER (Jean) de Hambourg, l'an 1612, a donné un ouvrage très-savant, sous le nom de *Polymathie.* Il a eu part à la belle édition des œuvres de Cicéron, par Guillelme. On a encore de lui une excellente édition de Pétrone. Depuis la mort de Wower, on a publié ses lettres. Il passoit de son temps pour très-habile en grec. Il avoit l'esprit grand & élevé, avec un jugement très-exquis. * Poster. Scaliger. G. Sciop. *de art. crit.* Baillet, *jugemens des savans sur les grammairiens.* Jean Wower de Hambourg étoit né luthérien ; mais il embrassa à Rome la religion catholique. Bonaventure Vulcanius en mande la nouvelle à Thomas Canterus, dans une lettre imprimée dans le *Sylloge epistolarum*, publié par Antoine Matthæus, p. 86. Cette lettre est datée du 6 mai 1602. Ainsi on peut placer l'abjuration de Wower au commencement de cette année.

WOWER (Jean) chevalier, conseiller de la ville d'Anvers, & membre du conseil des finances & du conseil de guerre, né à Anvers le 28 mai 1576, d'une famille noble, a été confondu mal-à-propos par bien des auteurs, avec Jean Wower de Hambourg, à cause de la ressemblance du nom & de la conformité des études. Jean Wower d'Anvers fut ami de Juste Lipse, chez qui il demeura, qui le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires, & à qui il recommanda seul le soin de ses manuscrits. L'infante Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, l'envoya au roi d'Espagne Philippe IV, pour quelque négociation, & ce prince l'honora de la dignité de chevalier. Il mourut le 23 septembre 1635, âgé de 69 ans. Il étoit parent de Wower de Hambourg, & se trouva avec lui à Paris en 1599. Ses ouvrages sont : un éloge de Juste Lipse, (*Eucharisticon*, &c.) à Anvers, 1603. Une défense du même, intitulée, *Assertio Lipsiani donarii adversùs Gelastorum suggillationes.* Ce livre est fait pour défendre Juste Lipse contre les railleries des protestans, au sujet de la dévotion que ce savant avoit eue envers la sainte Vierge. Un panégyrique latin en l'honneur du duc Albert & de l'infante Isabelle. La vie du B. Simon Valentin, prêtre. Un livre *de consolatione.* * Swert, *Athenæ Belgicæ.* Niceron, *mém. tom. VI.* Baillet, *jugem. des savans, édit. de* 1722, *tom. II*, *p.* 381.

WR

WRANGEL (Charles-Gustave) maréchal, puis général & connétable de Suéde, acquit ces dignités par sa valeur & sa conduite, qu'il signala sur mer & sur terre. L'an 1644, ayant le commandement d'une escadre, il brula les vaisseaux de l'amiral de Danemarck. Il succéda l'an 1647, à Torstenson, dans le commandement général de l'armée, & prit l'année suivante Egra en Bohême, & la ville de Bregens, avec le fort vers le lac de Constance, où il fit un butin extraordinaire. L'an 1648, s'étant joint au maréchal de Turenne, & au comte de Konismarck, il défit les Impériaux & les Bavarois près de Sommerhausen, aux environs d'Augsbourg. L'an 1658, commandant l'armée navale, il défit les Hollandois au passage du Sund, & mourut l'an 1676, étant connétable de Suéde. * De Prade, *histoire d'Allemagne.* Loccenius, *histoire de Suéde.* Puffendorf, *in hist. Suec. Mémoires historiques.*

WREN (Christophe) étoit d'une ancienne famille originaire de Binchester, dans le comté de Durham. Il naquit le 20 d'octobre 1632, à East-Knoyle, dans le comté de Wilts, où son pere étoit ministre. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il fit paroître son génie propre aux sciences, & principalement aux mathématiques. Il n'avoit qu'environ quatorze ans, quand on l'envoya étudier au collége de Wadham à Oxford. Avant l'âge de 16 ans, il avoit déja fait des découvertes dans l'astronomie, dans la gnomonique, dans la statique & dans les méchaniques. Christophe Wren prit le degré de bachelier-ès-arts le 18 de mars 1650, étant alors dans sa dix-huitiéme année. Au commencement de novembre 1653, il fut choisi membre du collége d'All-Souls (de toutes les ames) & il fut maître-ès-arts le 11 de décembre suivant. Quelque temps

après, il fut admis dans cette savante assemblée, qui donna naissance à la société royale. M. Rooke, professeur en astronomie au collége de Gresham, ayant été choisi pour remplir la chaire de géométrie dans le même collége, M. Wren fut élu pour occuper celle qu'il laissoit vacante; ce fut le 7 d'août 1657. Il n'avoit pas encore 25 ans accomplis. Dans la harangue inaugurale qu'il prononça à cette occasion, il proposa quelques méthodes pour expliquer par les loix de la nature la rétrogradation de l'ombre au cadran d'Achaz. Voici celle, dit le journaliste, qui paroît la plus simple & la plus vraisemblable, supposé qu'il ait paru tout d'un coup une couronne & un parélie dans le ciel. On sait que le demi-diamétre des plus grandes couronnes est à peu-près de 22 degrés; mais il y a aussi des couronnes dont le demi-diamétre n'est que de dix à onze degrès. Le parélie paroît à l'extrémité de la couronne; en ce cas-là le parélie est éloigné du soleil de dix degrés. Supposé donc que le parélie ait paru immédiatement après le coucher du soleil, il faut nécessairement que l'ombre que le parélie aura produite sur le cadran, ait paru élevée de dix degrés au-dessus de l'horizon, & il aura semblé aux spectateurs que c'étoit l'ombre du soleil, qui avoit rétrogradé. Cela n'empêche pas que ce phénoméne n'ait pu être un signe pour Ezechias, comme l'arc-en-ciel, autre phénoméne naturel, fut un signe pour Noé & pour sa famille. M. Wren ne fut pas long-temps professeur à Gresham; car le 5 de février 1661, il fut choisi pour remplir la chaire de professeur en astronomie à Oxford, fondée par le chevalier Henri Savil en 1619, & il commença ses fonctions le 15 de mai de la même année; & le 12 de septembre, il fut fait docteur en droit civil. On peut voir combien il répondit à l'attente de M. Oughtred, par le témoignage que lui rend un juge compétent, c'est le célébre Isaac Barrow, dans la harangue qu'il prononça l'année suivante au collége de Gresham. Voici ses paroles : *Certissimè constat ut præcociores neminem unquam pratulisse spes, ita nec maturiores quemquam fructus protulisse. Prodigium olim pueri, nunc miraculum viri, imo dæmonium hominis; atque ne mentiri videar, sufficerit nominasse ingeniosissimum & optimum Christophorum Wrennum.* Le 20 de mai 1663, il fut choisi membre de la société royale, étant un de ceux qui avoient été nommés par le conseil de cette société, dès qu'elle eut obtenu la charte du roi. Il contribua beaucoup à remplir le but de cette société, par les belles découvertes qu'il fit en astronomie, en physique & dans les autres parties de la philosophie. On en peut voir un curieux détail dans l'histoire de la société royale, de l'évêque Sprat. Comme il étoit grand architecte, il voulut faire un voyage en France, pour y examiner les édifices les plus fameux. Il mit ses observations par écrit, & les envoya à un de ses amis. Le manuscrit s'en conserve encore. Une grande partie de la ville de Londres ayant été détruite par un incendie qui commença le 2 septembre 1666, M. Wren traça le plan d'une nouvelle ville. Ce plan fut en effet présenté au parlement, peu de temps après. Il y eut là-dessus trois opinions différentes dans la chambre. Les uns vouloient qu'on rebâtît une ville toute nouvelle suivant le plan de M. Wren; d'autres, qu'on suivît l'ancien plan, mais qu'on rebâtît la ville de briques, au lieu qu'auparavant la plupart des maisons n'étoient que de bois; d'autres enfin prenoient un milieu; ils souhaitoient qu'on fît un quai le long de la riviere, & qu'on élargît certaines rues; mais du reste ils vouloient que l'on conservât, autant qu'il seroit possible, les anciens fondemens, & les voutes qui n'étoient pas ruinées; c'est à peu-près ce qui fut exécuté, à l'exception du quai. Si l'on avoit suivi le plan de M. Wren, Londres auroit été une ville superbe. Les rues en auroient été larges & tirées au cordeau, & se seroient croisées en angles droits. Les églises, les marchés & les édifices publics auroient été situés de maniere à ne point embarasser les rues, & il y auroit eu en différens endroits quatre portiques, auxquels les principales rues auroient abouti. Ce plan a été gravé en 1724, par M. H. Hulsberg, sur l'original de l'auteur, aux frais de son fils, M. *Christophe* Wren; mais il n'a jamais été publié. Le chevalier Jean Denham étant mort au mois de mars 1668, M. Wren lui succéda en qualité d'architecte du roi. Depuis ce temps-là, il eut la direction d'un grand nombre d'édifices publics, qui lui ont acquis une réputation immortelle. Entr'autres, l'église de saint Etienne dans Walbrooke à Londres, qui, au jugement des connoisseurs, est un chef-d'œuvre; malheureusement cette église est si environnée de maison, qu'on ne la voit presque pas. Vers l'an 1673, M. Wren épousa Foy, fille du chevalier *Thomas* Coghill de Bleckington, dans le comté d'Oxford, de laquelle il eut un fils qu'il nomma *Christophe* comme lui. Etant devenu veuf, peu de temps après, il épousa en secondes nôces *Jeanne*, fille de milord Fitz-Williams, baron de Lifford en Irlande. Il eut d'elle un fils & une fille qui sont morts. L'an 1680, il fut choisi président de la société royale. Il a été architecte & un des commissaires de l'hôpital des Invalides à Chelsea, & en 1684, il fut fait contrôleur du château de Windsor. Il a été député deux fois au parlement, savoir, en 1685 & en 1700. En 1718, on lui ôta la charge d'architecte du roi; mais il conserva celle d'architecte de l'abbaye de Westminster depuis l'an 1698, jusqu'à sa mort, qui arriva le 25 de février 1723. Il étoit alors dans sa 91 année. Il n'a jamais rien fait imprimer; mais plusieurs de ses ouvrages ont été publiés par d'autres, & quelques-uns même sur de simples brouillons, qui n'étoient point achevés, & qu'il ne destinoit pas au public. Ils n'ont pas laissé d'être tous bien reçus. En voici le cataloge : *Horologiographia geometrica; Tractatulus ad periodum Julianam spectans, chronologiæ summè utilis; Oratio inauguralis habita Londini in collegio Greshamensi per Christophorum Wren; De recta tangente cycloidem primariam;* Εὐθυσμος *curvæ lineæ cycloidis primariæ secundùm methodum antiquorum demonstratus; De dimensione cycloidum protractarum & contractarum; De problemate Kepleriano per cycloidem solvendo; Solutio problematis mathematici.* Ce problême a été proposé en 1658 par un mathématicien de France, & M. Wren l'ayant résolu, en proposa un autre aux François. *Méthode pour la construction des éclipses du soleil*, en anglois. *Cerebri & calvariæ figura eruditissimè delineata. Description de l'église cathédrale de Salisburi*, en anglois. Hypothèse & problême touchant les cométes qui parurent en 1664 & 1665. M. Hooke a publié cet écrit dans son livre intitulé : *Cometa*, en 1670. Outre cela, il y a plusieurs piéces de M. Wren dans les mémoires de la société royale. Il fut un des commissaires nommés par Charles II, pour chercher un lieu propre à bâtir un observatoire, & il assista de ses conseils le chevalier Jonas Moare, qui avoit la direction du bâtiment. Son fils le chevalier Christophe Wren, publia en 1708, *Numismatum antiquorum sylloge populis Græcis, municipiis & coloniis romanis cusorum, ex Cimeliarcho editoris; in-4°.* * *Bibliothéque britannique*, tom. XVII, dans l'extrait *des vies des professeurs du collége de Gresham*, par Jean Ward. *Supplément françois de Basle.*

WROSHAM (Jean) surnommé *Sixte de Sienne*, religieux du couvent de Sainte-Marie du Mont-Carmel à Londres en Angleterre, fit ses études à Oxford, où il fut docteur & professeur en théologie. On a de lui plusieurs livres, dont les principaux sont, divers commentaires sur l'écriture sainte; d'autres, *in cantica canticorum; in magistrum sententiarum.* Il mourut à Calais le 20 février de l'an 1407, dans un couvent dont il avoit été prieur. * Pitseus, *de illustratione Angl. script.*

WU

WULTEJUS (Juste) de Hesse, auteur de plusieurs traductions, a traduit Elien, de l'histoire diverse; Héraclide, ou celui qui est l'auteur de l'ancienne description des républiques, Polyen des stratagêmes; quelques livres de Dion, & quelques épîtres grecques. Sa latinité est élégante & nette, & il auroit pu passer pour un bon traducteur, s'il n'eût point donné tant de liberté à son style, & s'il se fût attaché davantage à suivre le texte grec qu'il tournoit. Il mourut en 1575, âgé de 56 ans. * Daniel Huet, *de claris interpret.* M. de la Monnoye, sur Baillet, *tom. III.*

WURTEMBERG, *Cherchez* WIRTEMBERG.

WURTISIUS (Christian) né à Basle en 1544, avoit traduit son nom en grec, ce qui fait qu'on le trouve aussi nommé *Allasiderus*. Il fut fait maître-ès-arts en 1562, & s'appliqua à l'histoire, aux mathématiques & à la théologie. En 1565, il fut nommé professeur en mathématiques, & fut plusieurs fois doyen de la faculté & recteur de l'université. En 1585, il fut nommé professeur en théologie, & conserva en même temps sa chaire de mathématiques. En 1586 il fut fait secrétaire d'état. Mais il mourut en 1588. On estime beaucoup sa chronique de Basle, qui est en allemand, & qui fut imprimée *in-folio*. Il a fait aussi en latin un abrégé de l'histoire de Basle, & a publié *Scriptores historiæ germanicæ*, depuis l'empereur Henri IV, jusqu'en 1400, *in-folio. Quæstiones in Purbachii theorias planetarum*, *in-8°. Arithmeticæ*, &c. * Grossii, *chronic. Basileens.* Tonjolæ, *épitome Basileens.* &c.

WURTZBOURG, *Cherchez* WIRTZBOURG.

WUTGENAU (Godefroi-Ernest de) très-célébre général de l'empereur, naquit le 20 août 1673, dans la terre seigneuriale de Pielau, située dans la principauté d'Oels, terre qui appartenoit à son pere. Après s'être bien fortifié dans les langues, il se rendit à Iene, où il profita beaucoup dans les mathématiques sous Ehrard Weigeln; mais il eut le malheur en 1697, d'être fort maltraité à Drackendorf par des officiers avec qui il avoit pris querelle, & son valet de chambre y perdit la vie. Ensuite il commença à voyager, & partout il se lia avec les plus célébres ingénieurs & autres personnes distinguées dans les sciences. A son retour il se fit si fort estimer par ses talens du comte de Promnitz à Sorau, Balthasar-Erdmann, qu'il le choisit pour accompagner dans ses voyages, en qualité de gouverneur, son fils aîné Erdmann, qui devint dans la suite ministre & conseiller intime de la cour du roi de Pologne, & il négocia heureusement en 1705, le mariage de son éléve avec la princesse *Anne-Marie*, fille de *Jean* Adolphe, duc de Weissenfels. Peu de temps après, ayant eu un duel avec le baron de Kittlitz, il quitta la cour du comte de Promnitz, & se rendit en 1706, en qualité de volontaire en Italie, avec les troupes hessoises, où il fut fait général-adjudant du prince héréditaire de Hesse-Cassel. Il se distingua dans ce poste, & cette année & la suivante, par sa grande valeur. En 1708 il accompagna le prince dans le Brabant, & il se conduisit si bien qu'il fut fait gouverneur du jeune prince Georges, & lieutenant colonel dans son régiment; emploi qu'il remplit, avec beaucoup d'exactitude, jusqu'à la paix d'Utrecht. En 1715, il se trouva dans l'expédition qui se fit en Poméranie, & suivit, après que Stralsund se fut rendu aux alliés du Nord, le prince George à Cassel, d'où en 1716 il alla en France & en Italie. En 1717, il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie au service du prince Maximilien, avec lequel il marcha en Hongrie, où étant au siége de Belgrade, il fut blessé, ce qui ne l'empêcha pas d'aider le 19 août à chasser les Turcs de leurs retranchemens. Il reçut ordre en 1718 de se rendre avec son régiment en Lombardie, & de-là en 1719, en Sicile. Il y donna de nouvelles preuves de sa valeur & de son expérience dans la bataille de Francavilla & au siége de Messine, où il fut blessé dangereusement au bras. Après la paix conclue en 1720 avec l'Espagne, il retourna à la cour de Hesse, où le landgrave regnant non-seulement le nomma en 1724, général-major, & le chargea d'une commission secrète à la cour de Petersbourg; mais de plus il lui donna en propre un régiment d'infanterie. Pendant que son régiment étoit en quartier, il fit un voyage en Silésie, & séjourna quelque temps sur sa terre de Pielau: après quoi dans les années 1727, 1728, & 1729, il fréquenta la cour de Weimar, & vécut dans une intime amitié avec le conseiller secret & docteur en théologie, Jean-Frédéric, baron de Werthern. Alors il se fit aussi connoître à la cour de Dresde, où il acquit la bienveillance du roi Auguste II, qui pour une invention toute particuliere de certains ponts de navires, lui fit un présent de 25000 écus qu'il employa pour ses sujets en Silésie, auxquels il ordonna d'abattre leurs anciennes maisons & d'en rebâtir de nouvelles, tirées au cordeau. Ensuite ayant abandonné le service du landgrave de Hesse, il s'attacha à l'empereur, qui le promut d'abord à la charge de général-major, & l'envoya en 1730 en Italie, où il commanda en 1731, dans la ville de Plaisance. En 1733, on se servit de lui pour tracer un camp à Oppelen en Silésie, & le 26 novembre on lui donna le commandement de Philipsbourg, après avoir été auparavant nommé au mois d'octobre, lieutenant-général de l'empereur. Il mit cette place en si bon état de défense, que les François furent obligés en 1734 de l'assiéger pendant huit semaines de suite, avant que de la forcer à se rendre. L'empereur & l'empire lui témoignerent leur contentement, le premier en lui remettant le régiment de Ligniville, & l'Empire en lui payant les dettes qu'il avoit faites à Philipsbourg & en lui accordant un présent de 5000 écus. Après quoi on lui donna le gouvernement de Mayence; mais avant la fin de cette année, il fut fait par l'empereur gouverneur de l'importante forteresse de Mantoue. Avant qu'il partît pour l'Italie, l'Empire l'éleva le 14 février de l'an 1735, à la charge de général-veld-maréchal lieutenant de l'Empire, & l'empereur, au mois de mai, à celle de général d'artillerie. Dès qu'il fut arrivé à Mantoue, il fit travailler fortement à la réparation des fortifications, & incommoda beaucoup, jusqu'à la suspension d'armes au mois d'octobre, les Espagnols qui avoient bloqué cette place. En 1736, il obtint la permission de faire un échange de son régiment contre celui du général Rumpf, & le 20 juin l'empereur l'honora de la charge d'intendant-général de toutes ses forteresses, tant dans ses pays héréditaires que dans l'empire. C'est ce qui l'obligea à quitter l'Italie, & à se rendre en Hongrie, pour visiter les forteresses de ce royaume. Mais étant en chemin pour rendre compte à Vienne de son administration, il tomba malade le 30 novembre dans un village auprès de Stuhlweissenbourg. Ayant, malgré celà, continué le lendemain son voyage, il arriva le même jour à Raab, où il mourut le 23 décembre de l'année 1736, âgé de 63 ans, 4 mois & 3 jours, & fut enterré le 26 dans l'église luthérienne de Raab. De son épouse, *Sophie-Florence*, fille de *Godefroi-Ernest* de Buttlar, général-lieutenant au service du landgrave de Hesse-Cassel, qu'il avoit épousée le 16 septembre 1729, il laissa un fils unique, âgé de 6 ans. * *Manuscrits. Curiosités de Silésie*, tom. II, p. 1124, en allemand. *Supplément françois de Basle.*

WUYTIERS (Corneille Jean Barchman) né à Utrecht le 13 mars 1693, étoit issu de l'ancienne & noble famille de Berthold Wautier, en latin *Bertholdus Walterius*, qui dans le XII siécle étoit seigneur de Malines & qui fonda dans une de ses terres l'abbaye de

Grimberg, près de Bruxelles. C'est à quelques autres de même nom que l'on doit la fondation de l'abbaye de saint Bernard sur l'Escaut, près d'Anvers, de la commanderie de Pitzenburg dans Malines, & de plusieurs autres établissemens pieux, dont il est parlé dans l'ouvrage diplomatique d'Aubert le Mire. Il y a eu sur la fin du XIII siécle un évêque & seigneur d'Utrecht de la même famille : c'étoit Guillaume II, XLI évêque d'Utrecht, qui fut tué par une faction révoltée contre lui le 4 juillet 1301. Corneille Jean Barchman Wuytiers fit ses études à Hussen dans le pays de Clèves, & les continua chez les peres de l'Oratoire de Malines, & ensuite à Louvain, où après son cours de philosophie il donna quatre ans à la théologie, dans le collége de Baïus, dont M. Hennebel étoit président. Il vint à Paris en 1717, & s'y retira dans le séminaire de S. Magloire, où il s'appliqua particulierement à l'étude de l'écriture sainte. Il fut élevé au sacerdoce en 1719; & en 1721 il retourna à Louvain, où il fut chargé comme vice-président des affaires du clergé de Hollande. En 1723, il fut nommé président du collége d'Utrecht sa patrie. M. Stéenoven, vicaire apostolique pour les états de Hollande, étant mort le 3 d'avril 1725, il remplit dans le chapitre d'Utrecht une place que ce prélat laissoit vacante. Le 10 du même mois il fut nommé vicaire-général du chapitre pour toute l'étendue du diocèse d'Utrecht, & le 22 on lui donna le même titre pour le diocèse de Harlem. Ces diocèses étoient autrefois très-florissans, & l'ont été jusqu'aux dernieres révolutions, qui ont introduit l'hérésie dans la Hollande. M. Wuytiers étoit encore à Louvain lorsqu'il fut nommé à ces places, & il y prit ses degrés en droit le 16 du même mois. Enfin le 15 de mai suivant, il fut nommé archevêque d'Utrecht. Quoique Rome n'ait pas reconnu sa nomination, il ne laissa pas après son élection, que de se faire sacrer par M. Varlet, évêque de Babylone, le 30 septembre de la même année, & il a exercé depuis ce temps-là toutes les fonctions épiscopales jusqu'à sa mort, arrivée à Rhynwich près d'Utrecht le 13 de mai 1733. Il fut enterré à Warmond, près de Leyden, dans une cave où plusieurs personnes d'une grande piété ont voulu être inhumées, près d'un saint prètre à qui cette sépulture a appartenu, nommé M. Vander Graft, dont on peut voir la vie dans l'ouvrage intitulé, *Batavia sacra.* M. Wuytiers avoit de grands talens pour la prédication : il parloit bien, d'une maniere tendre & affectueuse, & avec une grande facilité. Il joignoit à ces talens des lumieres supérieures. On est redevable à ses soins d'une belle édition de la traduction de toute la bible en hollandois, imprimée à Utrecht en 1733. Il a donné plusieurs ouvrages contre certaines pratiques usuraires, qui sont en usage dans les Pays-Bas. On a aussi imprimé un acte d'appel au futur concile général, interjetté par ce prélat & tout son clergé le 1 mars 1726, contre un bref de Rome du 6 décembre 1725. * *Mémoires du temps.*

W Y

WYCHERLEY (Guillaume.) fils de *Daniel* Wycherley, né à Clive en Shropshire, quitta l'Angleterre à l'âge de 15 ans; & après avoir passé quelques années en France, il alla à Oxford pour étudier en philosophie : il avoit alors environ 20 ans. Il avoit embrassé la religion catholique dans ses voyages; mais de retour à Londres, il redevint protestant; & dans la suite il quitta encore l'hérésie pour la catholicité, ou pour mieux dire, il ne fut jamais fixé dans aucune religion. Il quitta l'université d'Oxford sans y avoir pris de degrés, revint à Londres; & comme s'il eût résolu de s'appliquer à l'étude du droit, il se fit recevoir dans la société des jurisconsultes du temple. Mais Charles II étoit sur le trône d'Angleterre : c'étoit le regne des plaisirs & de l'esprit. Wycherley, qui avoit l'un & qui aimoit beaucoup les autres, abandonna bientôt des études sérieuses, & qui lui paroissoient séches, parce qu'il y avoit peu de gout, & se livra à des occupations plus conformes à son génie & à celui de son temps. Elles ne tarderent pas à lui faire une réputation distinguée; & il obtint la faveur de Charles II & de tout ce qu'il y avoit alors de plus considérable par la politesse & par la naissance. On nomme entr'autres le célébre duc de Buckingham. Il épousa la comtesse de Drogheda qui le fit maître de tout son bien; mais quand la mort la lui eut enlevée, son droit lui fut contesté; & les frais du procès, joints à d'autres accidens, l'ayant mis hors d'état de satisfaire à l'impatience de ses créanciers, il se vit exposé à la rigueur des loix établies en Angleterre contre ceux qui ne paient pas leurs dettes. On prétend que dans une situation si triste, il se vit abandonné même de ses amis & de ses protecteurs; & quoique son pere eût six cens livres sterling de rente, ce qui fait un revenu assez considérable, il ne put non plus en obtenir aucun secours. Il passa sept ans en prison; & il y seroit peut-être demeuré plus long-temps, sans la générosité du roi Jacques II, qui, au sortir d'une représentation du *Plain-Déaler*, piéce de théâtre de l'auteur, ordonna que les dettes de Wycherley fussent aquittées, & accompagna cette grace d'une pension annuelle de deux cens livres sterling, qui lui fut payée jusqu'au temps de la retraite de ce prince. Ces bienfaits n'aquitterent pas Wycherley : il n'avoit pas déclaré toutes ses dettes, & la mort même de son pere ne put le tirer d'embarras. Il est vrai qu'il en héritoit, mais le testament qui le mettoit en possession des biens fonds, ne lui permettoit ni de les vendre, ni de les engager. Il pouvoit cependant en disposer pour un douaire, & ce fut le parti qu'il prit. Il se maria pour la seconde fois en 1715, à l'âge d'environ 80 ans, onze jours seulement avant sa mort. C'étoit un homme d'un commerce aisé, qui n'avoit rien de la misantropie dont on auroit pu le soupçonner, si on avoit jugé de lui par l'esprit satyrique & dur qui caractérise ses piéces de théâtre. Il étoit aussi bon ami, zélé même pour ceux qu'il affectionoit; mais il étoit porté au libertinage, & ses écrits ne s'en ressentent que trop. Il est auteur de quatre comédies qui ont, dit-on, été bien reçues. M. de Voltaire, dans ses lettres sur les Anglois, a parlé de deux de ces piéces, savoir *le misantrope* & *l'école des femmes*, qu'il a imitées de Moliere. Les deux autres ont pour titre (en françois) *l'amour dans un bois*, & *le gentilhomme maître à danser*. La premiere fut représentée en 1672. En 1728, on imprima à Londres ses *Œuvres posthumes, tant en prose qu'en vers, fidélement publiées sur ses propres manuscrits, par M. Theobald, en deux parties, précédées de quelques mémoires sur la vie de l'auteur.* Voici le jugement que l'on porte de ces œuvres dans la Bibliothéque britannique. Ce recueil, dit-on, n'est pas exemt des défauts ordinaires dans les ouvrages posthumes des célébres écrivains. On y en trouve même qui ne peuvent passer sous le simple nom de négligences, & dont on peut douter que l'auteur les eût corrigés, quand il auroit été lui-même l'éditeur de son recueil. Outre que ses vers, ajoute-t-on, manquent en général de douceur & d'harmonie, on n'y remarque pas assez ce tour vif, original & ingénieux qui caractérise les vrais poëtes. L'auteur aime à s'exprimer avec force, & souvent il y réussit; mais souvent aussi l'expression pour être forte, devient outrée, ou trop laconique : d'où il arrive que telle pensée, qui dans le fond est vraie & naturelle, paroît fausse & affectée après avoir paru obscure. On blâme aussi la dureté de sa satyre, & son peu de respect pour la religion. Dès 1720, on avoit déja donné du même des œuvres posthumes différentes de celles-ci. C'est un recueil de poësies imprimé à Londres, & qui diminua, dit-on, la réputa-

tion de l'auteur, plutôt qu'il ne l'augmenta, quoiqu'on y trouve du bon. Dans les secondes œuvres posthumes en deux parties, il y a des piéces galantes, critiques & bachiques, &c. un essai en prose contre l'orgueil & l'ambition; un recueil de maximes & de réflexions morales, au nombre de 308, dont la plupart ne sont presque que traduites de M. de la Rochefoucault, & de quelques autres écrivains, que l'auteur a affecté de ne point nommer, voulant, sans doute, passer pour original, lorsqu'il n'étoit guères que copiste. On a démontré son plagiat dans la Bibliothéque britannique, où l'on remarque une partie des maximes qu'il a pillées, &c. L'éditeur dit que Wycherley a laissé beaucoup d'autres piéces manuscrites qui pouroient faire encore un aussi gros volume d'œuvres posthumes. * *Bibliothéque britannique*, tome V, seconde partie.

WYMPNA (Conrad) professeur en théologie à Francfort sur l'Oder dans le XVI siécle, natif de Buchen, s'acquit beaucoup de réputation par les leçons, tant publiques que particulieres, qu'il faisoit à Leipsick, sur la philosophie, sur la théologie, sur la poëtique, &c. Il s'attiroit un grand nombre d'auditeurs, & en même temps beaucoup d'envieux. Ceux-ci tâcherent en vain d'obscurcir sa gloire; & n'ayant pu y réussir par les subtilités sophistiques qu'ils lui proposerent, & auxquelles il répondit habilement, ils recoururent aux médisances & aux libelles. Il fallut qu'il se présentât au tribunal de l'archevêque de Magdebourg, primat d'Allemagne, & il y triompha de ses ennemis. Il monta d'une façon éclatante au doctorat en théologie. Un cardinal légat qu'il harangua dans l'église de S. Paul à Leipsick, & qui admira son éloquence, lui fit conférer ce degré, auquel il fut présenté par toute la faculté de théologie. La réputation de ce docteur devint si grande, que quand les marquis de Brandebourg voulurent créer une académie à Francfort sur l'Oder en 1506, ils lui offrirent des gages très-considérables, s'il vouloit y professer. Il accepta ces offres, & alla jetter les fondemens de cette nouvelle université. Il y fut recteur des deux colléges, & premier professeur en théologie. Wympna fut aussi chanoine des églises de Brandebourg & de Havelberg. Ce savant publioit souvent des livres. Il fut un des antagonistes de Luther. Il vivoit encore, lorsque l'anonyme publié par Maderus, écrivoit, par conséquent après l'an 1530; mais il paroît qu'il étoit alors fort avancé en âge. On trouve aussi dans l'anonyme cette liste des ouvrages de Wympna. 1. *Proprietatum logicalium editio & commentatio.* 2. *De erroribus philosophorum in fide Christi, liber.* 3. *De nobilitate cœlestis corporis.* 4. *De eo, an animati cœli possint dici.* 5. *De nobilitate animarum cœli.* 6. *De fato.* 7. *De theologico fastigio.* 8. *Panegyrici de Christi mirabilitate ac sublimitate.* 9. *Apologeticus in sacræ theologiæ defensionem.* 10. *Apologia secunda contra obtrectationem theologiæ.* 11. *Apologia tertia ad Mellerstatinas offensiones & denigrationes sacræ theologiæ.* 12. *Apologia quarta contra Laconismum Mellerstatinum, pro defensione theologiæ.* 13. *Apologia quinta pro repressione errorum Martini Mellerstatii.* 14. *Cribratio in tergiversationes Martini Mellerstat.* Ce Martin Mellerstat, ou plutôt Melrstat, contre qui Wympna a tant écrit, étoit de Franconie, avoit enseigné pendant près de vingt ans la théologie, expliquant principalement la somme de S. Thomas, s'étoit livré depuis à l'étude de la médecine, & étoit en 1498 premier médecin de Frédéric, prince de Saxe. 15. *De ortu, progressu & fructu sacræ theologiæ.* 16. Un commentaire sur le Maître des sentences, diverses harangues, des poësies & des épîtres. * Livre publié par Joachim-Jean Maderus à Helmstad, 1660, & composé par un anonyme sous le titre de *Scriptorum insignium.... Centuria.* Seckendorff, *hist. du Luthéranisme. lib.* 1, *pag.* 25, *n.* 1.

WYSSENBOURG (Wolffgang), né à Basle en 1496, fut nommé professeur en mathématiques en 1520, sans abandonner l'étude de la théologie. Il fut fait prêtre en 1522, & desservit l'église des Franciscains. Il se laissa ensuite aller aux erreurs des prétendus réformés, & s'attacha à Oecolampade. En 1529, il fut nommé pasteur du petit Basle. Mais en 1541, il eut une chaire de théologie, & fut docteur en cette faculté. Après la mort de Carlostad, on le fit pasteur de S. Pierre en 1542. Il mourut en 1575, âgé de 80 ans. On estime sa description de la Terre-sainte, en latin. Il a fait aussi un discours latin de l'autorité des conciles, & du véritable usage de la cène; fait des tables pour l'ouvrage de Ptolémée, & accompagné beaucoup d'ouvrages de préfaces.* *Mémoires du temps.*

WYTEMBOGAERT (Jean) célébre ministre des Remontrans en Hollande, naquit à Utrecht l'an 1557; & après avoir fait ses premieres études en son pays, il alla à Genève, où il étudia en théologie sous Théodore de Beze. L'an 1584, il revint à Utrecht, où il fut choisi par le consistoire pour être ministre; ensuite de quoi il fut appellé à la Haye l'an 1590. Il prêcha dans cette ville en françois & en flamand, avec applaudissement, & se fit aimer & estimer des états de Hollande, de Jean Olden Barnevelt, avocat des États, & du prince Maurice même, qui le menoit à la suite de ses armées pour y prêcher devant lui. On trouve son éloge dans les annales d'*Everard de Reide*, livre 17, qui dit que c'étoit un homme *d'une force d'esprit & d'une éloquence admirable.* Il étoit consulté sur les affaires les plus importantes; mais ayant été un de ceux qui vouloient qu'on tolérât les Remontrans, du nombre desquels il étoit lui-même, il s'attira l'indignation de ceux qui les opprimerent; de sorte qu'il fut obligé de fuir à Anvers, & de-là en France, pour ne pas avoir le même sort que Barnevelt. On confisqua ses biens, & on le bannit l'an 1619. Il retourna en Hollande sur la fin de l'année 1626, après la mort du prince Maurice, qui avoit été cause de son bannissement, & offrit aux États-Généraux de se justifier publiquement; mais on ne voulut pas le recevoir dans ses justifications. On lui permit seulement de racheter, selon la coutume du pays, une maison qui avoit été confisquée sur lui, & depuis ce temps-là il vécut en paix en Hollande, faisant la charge de ministre parmi les Remontrans. Il y mourut le 4 septembre 1644, âgé de 87 ans. Entre les ouvrages qu'il a composés en flamand, les principaux sont; sa propre vie, & son histoire ecclésiastique, *in-folio*, où il raconte principalement, ce qui s'est passé en Hollande, dans les brouilleries du synode de Dordrecht. * G. Brandt, *histoire de la réformation.*

X

XAM



CETTE lettre a la force d'une double consonne : aussi les anciens mettoient souvent à sa place *cs* & *gs*, disant *apecs* pour *apex*, & *gregs* pour *grex*. Quintilien & Cicéron ont remarqué que cette lettre est inutile chez les Latins, & qu'on auroit pu très-facilement s'en passer. Les anciens s'en sont servi pour marquer le nombre *dix*; & pour cette raison V, qui est la moitié de l'X, marque cinq. Nous avons d'anciennes monnoies nommées *deniers*, parceque cette lettre X étoit gravée dessus. * Cicero, *de Orat.* Quintilien. Pline, &c.

X A

XACCA, philosophe Indien, appellé de ce nom par les Japonois, est nommé par les Indiens *Rama*; par les Chinois *Xiam*, & par les peuples du Tonquin, *Chiaga*. L'histoire que l'on fait de sa vie, dit que sa mere étant grosse de lui, crut en songe qu'elle mettoit au monde un éléphant blanc par le côté gauche. Cette fable est le motif de la passion extraordinaire qu'ont les rois de Siam, de Tonquin & de la Chine, d'avoir des éléphans blancs. Ce Xacca s'étant retiré dans un désert, y inventa la maniere d'adorer les diables; & au sortir de cette solitude, il trouva quatre vingt mille disciples, à ce que rapportent les annales de la Chine, dont il en choisit dix mille, pour les instruire dans ses détestables maximes. Il ordonna à tous ses disciples de mettre au commencement de tous ses livres ce seul titre : *Il l'a dit*; exigeant par-là une soumission semblable à celle des disciples de Pythagore, qui disoient, en parlant de la doctrine de leur maître, αὐτὸς ἔφα, c'est-à-dire, *lui-même l'a dit*. Le dessein de cet imposteur étoit d'empêcher les disputes, de peur qu'on n'abandonnât ses superstitions si on les examinoit. Les brachmanes disent que Xacca a souffert quatre-vingt mille fois la métempsycose, & que son ame a passé en autant d'animaux de différentes espéces, dont le dernier a été un éléphant blanc, & qu'après tous ces changemens il a été reçu en la compagnie des dieux, & est devenu pagode. Les Japonois, qui reconnoissent ce philosophe pour leur législateur, & ausquels il a effectivement appris la métempsycose, & la théologie idolâtrique des Chinois, lui ont donné rang parmi les dieux du premier ordre. Il y a même une secte de Bonzes, qui portent le nom de Soquexas, dans laquelle Xacca est regardé comme le premier dieu de l'empire. Leur nom vient d'un livre de Xacca, appellé *Soquequium*, qui a parmi les Japonois la même autorité, & sert aux mêmes usages que les livres saints parmi nous. * Les peres Crasset, Solier & de Charlevoix, *hist. du Japon*. Bartoli, *Asia*.

XACCA, maintenant *Thermæ*, *Thermæ Selinuntiæ*, *Aquæ Labodæ*, ville de la vallée de Mazara en Sicile. Elle est défendue par une citadelle à l'antique, & située sur la côte méridionale de l'isle, à sept lieues de la ville de Mazara vers le levant. * Baudrand.

XACO, nom du chef des Bonzes du Japon. Il a au-dessous de lui des *Tundes*, qui répondent assez à nos évêques : ils sont supérieurs des communautés de Bonzes, & sont les prêtres. Le Xaco est comme le souverain pontife, & son nom vient apparemment de *Xacca*, dont il tient la place. * Le P. de Charlevoix, *hist. du Japon*.

XAGUA, golfe sur la côte méridionale de l'isle de Cuba, l'une des Antilles dans l'Amérique, est nommée par les François *le grand Port*, parcequ'il est un des plus beaux & des plus commodes de l'Amérique. Son entrée est comme un canal, dont la longueur est de la portée du canon, & la largeur d'une portée de pistolet. Elle est bordée des deux côtés de rochers, qui sont aussi égaux entr'eux que des murailles bâties exprès, ce qui fait une espéce de quai. Il y a assez de profondeur pour y faire entrer les plus grands navires. Au-dedans de ce canal, il y a une grande baye, environnée de terre haute. Cette baye contient plus de six lieues de circuit, & enferme au milieu une petite isle, où les navires peuvent prendre de l'eau, qui est la meilleure du monde. Aux environs de ce port, les Espagnols ont des parcs où ils nourissent une grande quantité de porcs, & ils nomment ces lieux, *Coraux*. Le coral contient trois ou quatre parcs fermés de palissades, dans lesquels il y a plusieurs sortes d'arbres, qui rapportent successivement de la graine & du fruit toute l'année : de sorte que les porcs n'en sortent point pour chercher leur nouriture. Il y a des Espagnols à qui ces coraux valent plus de cinq à six mille écus par an, sans faire grande dépense. * Oexmelin, *histoire des Indes occidentales*.

XAINTES & XAINTONGE, *cherchez* SAINTES & SAINTONGE.

XAIRESTOPA-INCA, dernier des Incas, rois du Pérou en Amérique, se soumit à Philippe II, roi d'Espagne, l'an 1557. *Voyez* INCAS. * *Relation du Perou*.

XALAPPA, petite ville de l'audience de Mexique en Amérique. Elle est dans la province de Tlascala, environ à seize lieues de la Véra-Crux vers le couchant. Cette ville a un évêché érigé l'an 1634. Quoique cet évêché ne soit que la troisiéme partie de celui de Los Angéles dont il a été démembré, il ne laisse pas d'avoir dix mille ducats de revenu. * Thomas Gage, *dans ses voyages*.

XAMO, désert de la grande Tartarie. Witsen dans sa carte, assure qu'il porte maintenant le nom de *Cobi*; & il le place au couchant de la riviere d'Homk, & de la muraille de la Chine, & il y met les villes de Shirogalgoë, d'Uquechin & de Silren, qui appartiennent aux Chinois. Au reste, ce géographe sépare le désert de Lop de celui de Xamo, avec lequel les cartes ordinaires le confondent. * *Voyez* LOP.

XAMSI, province de la Chine vers le septentrion, entre le Pékéli & le Xensi, a pour ville capitale Vaiven. Ses autres villes principales sont, Tingianh, Teïtung, Lugan, & Fuencheu, qui en ont quatre-vingt-douze autres sous elles. On assure que dans cette province il y a des puits de feu, dont on se sert pour faire cuire les viandes en cette maniere. On ferme tellement l'entrée du puits, qu'il n'y reste qu'une ouverture pour y mettre le pot ou le chaudron : ainsi la chaleur étant ramassée, & acquérant par-là plus de force, cuit les viandes en très-peu de

temps. Ces puits ne sont autre chose que de certains canaux qui viennent des entrailles de la terre, où il y a des feux souterreins. On en voit de semblables dans l'Italie & dans la Sicile; mais on ne s'en sert pas pour le même usage. Dans toute l'étendue de la province de Xamsi, on tire du charbon de terre, à peu près comme dans le pays de Juliers en Allemagne. Après que les Chinois l'ont tiré, ils le brisent & l'arrosent d'eau pour le paitrir, afin d'en faire une masse, qui est un peu difficile à prendre feu, mais qui étant allumée, le conserve long-temps. * Kircher, *de la Chine*. Martin Martini, *Atlas Sin.*

XANTE, fleuve de la petite Phrygie, *cherchez* SCAMANDRE.

XANTE, SANTO & SIBRI, petite ville anciennement épiscopale, suffragante de Myre. Elle est dans le Mentéseli en Natolie sur le Xante, à trois lieues de son embouchure, & de la ville de Patéra. On dit que Brutus, un des assassins de César, ayant forcé Xante après un long siége, tous ses habitans se retirerent dans leurs maisons, y mirent le feu, & se brulerent avec leurs femmes, leurs enfans & leurs biens; courage féroce, comme celui des Numantins & des Saguntins. * Baudrand.

XANTHE ou XANTHO, nymphe marine, fille de l'Océan & de Thétis. * Hésiode, *Theogon.* Virgil. *l.* 4 *Georgic.*

XANTHIENS, peuples d'Asie, étant assiégés par Harpagus, lieutenant du roi Cyrus, & réduits à l'extrémité, enfermerent leurs femmes, leurs esclaves & leurs meubles dans une citadelle, y mirent le feu, puis se jetterent à corps perdu dans l'armée ennemie, où ils furent tous défaits. * Hérodote, *l.* 1.

XANTHIPPE, *Xanthippa*, femme du philosophe *Socrate*, étoit extrêmement fâcheuse. Socrate interrogé par Alcibiade, comment il pouvoit se résoudre à vivre avec elle; *Par la même raison*, dit-il, *que ceux qui veulent apprendre à bien monter un cheval, montent les plus fougueux, & se rendent capables par-là de manier toutes sortes de chevaux : ainsi en souffrant de Xanthippe, j'acquiers assez de patience pour souffrir de la part de toute autre personne.* * Diogène *Laërce*, *l.* 11, § 57.

XANTHIPPE, fils d'Ariphron, fut général, & l'un de ceux qui ont rendu les plus importans services à toute la Gréce. Sécondé de Léothycide, roi de Sparte, qui avoit succédé à Demarat, lequel s'étoit retiré à la cour de Darius, il défit la flotte des Perses à Mycalé, ville de la Carie dans l'Asie Mineure. Ensuite il marcha en Thessalie contre les Alévades : mais Léothycide, gagné par leurs présens, ne leur fit point de mal. Du temps de Pausanias on voyoit encore dans la citadelle d'Athènes une statue de Xanthippe avec celle de Périclès son fils, & celle d'Anacréon de Téos, qui le premier après Sapho de Lesbos, fit des poësies galantes. * *Voyez* Pausanias dans sa *descript. de la Gréce*, *l.* 1, 3 & 8.

XANTHIPPE, général Lacédémonien, fut envoyé l'an 255 avant J. C. par ceux de son pays, au secours des Carthaginois contre les Romains, lesquels, sous la conduite d'Attilius Régulus, avoient déja battu Amilcar & les deux Asdrubals. Ce brave capitaine arrêta la prospérité des Romains, & les défit en plusieurs rencontres; & malgré la résistance de Régulus, il remit la république de Carthage sur l'offensive. Les Carthaginois le renvoyerent, après lui avoir donné de grands témoignages de reconnoissance; mais par une étrange ingratitude, ils ordonnerent aux gens qu'ils avoient chargés de le conduire en son pays, de lui faire faire naufrage, afin qu'il pérît dans les eaux. Cette trahison acheva de décrier les Carthaginois, dont la mauvaise foi avoit déja passé en proverbe. * Appien, *de bello Libyc.*

XANTUNG, province de l'empire de la Chine, l'une des plus fertiles & des plus considérables du pays, a pour villes Cinan, Jencheu, Tuchang, Cingéheu, Tengcheu, & Laicheu, qui sont capitales de 98 autres, selon Martini, *Atlas Sinic.*

XANTHUS, de Lydie, fils de *Candaule*, vivoit du temps de Darius, fils d'Hystaspes. C'est un historien Grec, cité par divers auteurs, & qui avoit écrit une histoire de Lydie en quatre livres, & quelques autres ouvrages. Athénée remarque que quelques critiques soutenoient que cette histoire n'étoit point de Xanthus, mais qu'elle avoit été supposée par Denys Scyto-Brachion, c'est-à-dire, *le Cordonnier*, qui vivoit peu avant Cicéron. Denys d'*Halicarnasse* n'avoit aucune connoissance de cette opinion. On attribue encore à Xanthus un ouvrage sur les Mages, cité par Diogène *Laërce*, & par S. Clément d'*Alexandrie*. Il avoit aussi écrit, suivant le témoignage de Laërce, une vie d'Empédocle. Il y a eu un philosophe nommé XANTHUS, dont Esope fut esclave. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1, *antiq. rom.* Solin, *c.* 43. Strabon, *l.* 12, *&c.* Hérodot. *l.* 5. Diogène *Laërce in proœm.* Athen. *l.* 10 & 13. Suidas. Hésichius. Vossius, *de hist. Græc.*

XAOA, *cherchez* XOA.

XAOCHEU, ville de la Chine. Elle est la seconde de la province de Quantung, & a cinq autres villes sous sa jurisdiction. Elle est au confluent de deux rivieres, à 27 lieues de la ville de Quancheu, vers le nord. * Mati, *dict.*

XAOHING, ville de la Chine, sur le fleuve Ché, dans la province de Chekiang, est l'une des plus belles du pays, & est bâtie sur l'eau comme Venise.

XAOWA, ville de la Chine, dans la province de Fokien, sur le Zuyun, est capitale de trois autres.

XATIVA, SATIVA, petite ville avec un château fort. Elle est dans le royaume de Valence en Espagne, à huit lieues de la ville de Valence, vers le midi sur une colline, dont le Xucar lave le pied; elle est, très-bien bâtie & arrosée d'un nombre prodigieux de bonnes fontaines. La campagne des environs est très-fertile; & outre le bled, le vin, & les fruits exquis, on y recueille du lin d'une finesse extraordinaire. Elle fut démolie & brulée en 1707, à l'exception des églises & de 150 maisons, dont les propriétaires avoient été maltraités par les rebelles, & on y éleva une pyramide sur laquelle on grava en latin & en espagnol ces mots : *Il y avoit autrefois ici une fameuse ville nommée* Xativa, *qui en* 1707 *fut rasée, en punition de ce qu'elle fut rebelle & traître à son roi & à sa patrie;* mais peu de temps après, en reconnoissance de la naissance de Louis, prince des Asturies, le roi Philippe V permit aux Valenciens de rebâtir cette ville à leurs dépens, en faveur de ceux d'entre les habitans de cette ville, qui avoient tout perdu en signalant leur fidélité à leur prince, & en changea le nom en celui de *Ciudad de S. Philippe*, c'est-à-dire, *la ville de S. Philippe.* * Mati, *dict.*

XAVIER, *cherchez* FRANÇOIS XAVIER.

XAUXA, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Pérou, sort du lac de Chincacocha, reçoit les rivieres de Perchos, de Timaque, Abançai, Apurima & Inçai; & après avoir passé dans les provinces de Maina, Mananes, Paçamores, se décharge dans la grande riviere des Amazones.

X E

XENAGORAS, historien Grec, avoit écrit une chronique, & d'autres ouvrages allégués par les anciens : on assure que son traité des isles est conservé dans la bibliothéque du Vatican. * Denys d'*Halycarnasse*, *l.* 1 *antiq. Rom.* Macrobe, *l.* 5, *Saturn. c.* 19, & les autres dans Vossius, *l.* 3, *de histor. Græc.*

XENARQUE, *Xenarchus*, philosophe Péripatéticien, natif de Séleucie, ville de Cilicie, dans l'Asie Mineure, fut précepteur de Strabon. Il enseigna publiquement à Alexandrie, & fut aimé de l'empereur Auguste. Un peu avant sa mort il perdit la vue. * Strabon, *l.* 14. Un autre XENARQUE, poëte comique, est allégué par Aristote, par Athenée & par Suidas.

XENETE, homme très-riche chez les Locriens, ayant donné sa fille Doride en mariage à Denys *le Tyran*, entreprit, à l'instigation de son gendre, de se faire tyran de Locres. Le peuple ayant découvert son dessein, le fit punir, & le chassa, avec tous les grands de la ville. * Aristot. *l.* 5, *politic. c.* 7.

XENIADE, de Corinthe, voulant acheter Diogène *le Cynique*, exposé en vente parmi d'autres esclaves, lui demanda ce qu'il savoit faire. Ce philosophe lui répondit, *qu'il savoit commander aux personnes libres.* Cette réponse obligea Xéniade d'acheter Diogène, qu'il mit aussitôt en liberté. En lui donnant la conduite de ses enfans : *Recevez*, dit-il, *ces enfans pour leur commander.* * Aulu-Gelle, *l.* 2, *c.* 18.

XENION, a écrit une histoire de Candie, & une autre d'Italie : il est cité par Etienne *de Byzance*, & par Macrobe, *l.* 1, *saturnal. c.* 9.

XENITA ou XENAIAS, Persan, évêque de Hiérapolis, suivit l'hérésie des Iconoclastes, & fut sacré par Pierre *le Foulon*, évêque hérétique d'Antioche, quoiqu'il fût esclave de naissance, & qu'il ne fût pas baptisé. * Nicephorus Callistus, *l.* 16.

XENOCLÉE, prêtresse d'Apollon. C'étoit une tradition à Delphes au temps de Pausanias, qu'Hercule, fils d'Amphytrion, étant venu pour consulter l'oracle, Xénoclée qui étoit pour lors la prêtresse de cette prétendue divinité ne lui voulut rendre aucune réponse, parcequ'il étoit encore tout souillé du sang d'Iphitius ou Iphitus, roi des Phocéens. On dit qu'Hercule, fâché de ce refus, emporta du temple un trépied, & que la prêtresse s'écria : « C'est Hercule de Tyrinthe, & non pas celui de Canope » car auparavant Hercule l'Egyptien étoit aussi venu à Delphes. Mais enfin le fils d'Amphytrion ayant rendu le trépied, il obtint de la prêtresse tout ce qu'il voulut. *C'est de-là*, dit Pausanias, *que les poëtes ont pris occasion de feindre qu'Hercule avoit combattu contre Apollon pour un trépied.* * Pausanias dans sa *Descript. de la Gréce*, *l.* 10, &c.

XENOCLÉS, poëte Grec. Ælien rapporte que dans le même temps qu'Exainete d'Agrigente remporta le prix de la course, Xénoclès obtint contre Euripide le prix de tétralogie, c'est-à-dire, des trois tragédies, & du drame appellé *satyre. Voyez* TETRALOGIE. Les trois tragédies de Xénoclès qui l'emporterent sur le célébre Euripide, étoient Oedipe, Lycaon & les Bacchantes, & le sujet du drame satyrique étoit Athamas. Les trois premieres piéces, quoique tirées d'histoires différentes, avoient cependant un rapport entre elles, comme on l'observoit ordinairement dans les tétralogies, & rouloient à peu près sur des crimes de même nature. Oedipe avoit tué son pere, Lycaon mangeoit de la chair humaine, les Bacchantes égorgeoient quelquefois leurs enfans. On trouve le même rapport entre les piéces qui composoient la tétralogie d'Euripide, qui le céda à celle de Xénoclès. La premiere tragédie avoit pour sujet, Alexandre ou Pâris; la seconde, Palaméde; & la troisiéme, les Troyens; trois sujets qui avoient tous rapport à la guerre de Troye. Les piéces de Xénoclès ne sont pas venues jusqu'à nous. * *Voyez* Elien, *hist. var. l.* 2, *c.* 8.

XENOCLIDE, poëte Grec, célébré par Démosthène, vivoit sous la CV olympiade, vers l'an 360 avant J. C.

XENOCRATE, *Xenocrates*, de Chalcédoine, philosophe, fils d'*Agathénor*, & disciple de Platon, étoit célébre par sa probité, par sa prudence & par sa chasteté. Il paroissoit avoir l'esprit lent : ce qui faisoit dire à Platon, qu'*Aristote avoit besoin de bride, & Xénocrates d'éperon.* Ce philosophe enseigna dans l'académie d'Athènes, & succéda à Speusippe, successeur de Platon, l'an 339 avant Jesus-Christ. Les Athéniens l'envoyerent en ambassade vers Philippe, roi de Macédoine, & long-temps après vers Antipater. Il fut si fort estimé d'Alexandre *le Grand*, que ce prince lui fit présent de trente talens d'or. Mais Xénocrate lui renvoya ce présent, & lui fit dire que l'argent étoit nécessaire aux rois, & non pas aux philosophes. Après avoir traité ses ambassadeurs, sans leur donner d'autre repas que son ordinaire : *Vous voyez bien*, dit-il, *que je n'ai pas besoin de ce que vous me présentez, & que je me contente de peu.* Il disoit, qu'*on s'étoit souvent repenti d'avoir parlé, mais jamais de s'être tu.* Un écolier le voulut venir entendre, sans avoir appris les mathématiques : Xénocrate le renvoya, parcequ'il n'avoit pas, dit-il, *la clef de la philosophie.* Il avoit écrit six livres de la nature; six de la philosophie; un des richesses, &c. On dit que s'étant heurté de nuit à un vaisseau de cuivre, il mourut à l'âge de 82 ans, l'an 314 avant J. C. Il y a encore un philosophe de ce même nom, dont il est fait mention dans Suidas; un XENOCRATE Chalcédonien, disciple de Platon, qu'il accompagna en Sicile, auteur des vies de quelques hommes illustres; un XENOCRATE d'Ephèse, que Pline cite quelquefois de maniere à faire entendre qu'il avoit travaillé à l'histoire naturelle, & qu'il vivoit sous Néron, & un XENOCRATE d'Aphrodisé, qui avoit écrit l'histoire des animaux, tous philosophes; sans parler d'un XENOCRATE, habile peintre & sculpteur, qui avoit été disciple d'Euthycrates, lequel avoit pris lui-même les leçons de Lysippe. Ce Xénocrate composa un traité de la peinture. * Plin. Diogène *Laërce*. Vossius, *de hist. Græc.*

XENODAME, citoyen d'Anticyre, ville célébre de la Phocide, remporta le prix du Pancrace aux jeux olympiques dans la classe des hommes. On voyoit du temps de Pausanias à Anticyre une statue de ce Xénodame, avec une inscription qui marquoit ses qualités, & selon laquelle il paroît qu'il avoit reçu la couronne d'olivier en la deux-cent-onziéme olympiade, la seule, dit Pausanias, qui ne soit pas marquée dans les registres des Eléens. * Pausanias, *descript. de la Gréce*, *l.* 10, &c.

XENOPHANE, de Colophon, philosophe, célébre vers la LX olympiade, l'an 540 avant J. C. ayant été chassé de son pays, alla demeurer à Zancle, que depuis on appella *Messine*, & à Catane en Sicile, & y composa un grand nombre de vers, entr'autres, deux mille sur la fondation de Colophon, & quantité d'autres sur des sujets de philosophie. Il admettoit quatre élémens, & une infinité de mondes, croyoit que la lune étoit un pays habité, & avoit plusieurs autres principes singuliers, que l'on peut voir dans Bayle. * Diogène *Laërce*. Bayle, *dict. crit.*

XENOPHANE, poëte de Lesbos, composa des vers iambiques. * Diogène *Laërce*, *l.* 9 *vitæ philosoph.* Sextus, &c.

XENOPHILE, un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, que ce prince fit gouverneur de la Susiane. * Quinte-Curce, *l.* 5, *c.* 2.

XENOPHILE, *Xenophilus*, musicien, & philosophe Pytagoricien, est renommé pour avoir vécu 105 ans, en parfaite santé & en grande réputation. * Pline, *l.* 7, *c.* 52, & Val. Maxime, *l.* 8, *c.* 1.

XENOPHILE, statuaire célébre, qui n'est cependant connu que par Pausanias, qui en parle dans la *Description de la Gréce*, *l.* 2. C'est sans doute parcequ'il n'avoit fait que peu d'ouvrages. Pausanias parle

de la statue d'Esculape à Argos. *C'est*, dit-il, *une statue de marbre blanc, qui représente le dieu assis. Il est accompagné*, ajoute-t-il, *de la déesse Hygeia.* C'étoit Straton qui avoit fait celle de cette prétendue déesse; & ce statuaire n'est connu non plus que par Pausanias.

XENOPHON, capitaine, philosophe & historien, né à Athènes, & fils de *Gryllus*, s'attacha à Socrate, & fut un des plus illustres disciples de ce philosophe. Depuis, ayant pris le parti des armes, il entra à la tête des troupes dans la ville de Byzance; & empêcha par son éloquence, qu'elle ne fût pillée, sous la XCV olympiade, & l'an 400 avant J. C. Il alla trouver le jeune Cyrus, & l'accompagna avec dix mille Grecs dans l'expédition que fit ce prince en Perse contre son frere Artaxerxès. Cyrus ayant été vaincu & tué, il fut le chef de la fameuse retraite de ces dix mille Grecs dont il a écrit l'histoire. Quand il les eut ramenés & mis entre les mains des Lacédémoniens, il suivit Agésilaüs en Asie, & se trouva avec lui à la bataille de Chorsonée, d'où il se retira à Scillonte, qui appartenoit aux Lacédémoniens; parcequ'il avoit été banni d'Athènes, à la sollicitation d'Artaxerxès. Il s'appliqua pour lors à l'étude de la philosophie, composant divers traités de morale & d'histoire, & se divertissant dans l'entretien de ses amis, & à la chasse. Mais lorsque l'empire des Lacédémoniens fut abattu par Epaminondas, il se retira à Corinthe, après la prise de Scillonte, & y mourut âgé de 90 ans, sous la CV olympiade, & vers l'an 360 avant J. C. Un jour, dans le temps qu'il sacrifioit,on lui apporta la nouvelle de la mort de son fils; alors il ôta le chapeau de fleurs qu'il avoit sur la tête; mais il le remit après avoir appris qu'il étoit mort en homme de cœur. Ce fut ce généreux fils qui tua Epaminondas à la bataille de Mantinée. Xénophon eut presque tout l'honneur de la mémorable retraite des dix mille Grecs qui étoient allé donner du secours à Cyrus *le Jeune*, & nous en a laissé une histoire très-exacte. Depuis il publia celle de Thucydide & la continua, ayant été le premier des philosophes qui ait entrepris cette sorte de travail. Il a aussi écrit de l'institution de Cyrus l'*Aîné*, qui, selon Cicéron, n'est pas tant une histoire véritable, qu'un ouvrage moral, pour décrire l'éducation d'un prince. Ces productions ont fait mériter à son auteur, le surnom d'*Abeille Grecque*, & de *Muse Athénienne*, qu'on lui a donné, pour exprimer la beauté de son langage, & la douceur de son style. Quant aux livres des équivoques, imprimé dans le XVI[e] siécle, sous le nom de *Xénophon*; c'est le fruit d'une imposture à laquelle Annius de Viterbe s'est laissé surprendre, & c'est de lui que nous tenons ce mauvais ouvrage, ainsi que le faux Bérose, & quelques autres, composés avant son temps. Au reste, Xénophon ne vécut pas toujours d'intelligence avec Platon. Diogène *Laërce* nous apprend qu'il y eut entr'eux une jalousie d'esprit, & une émulation de gens de lettres. Les meilleures éditions des œuvres de Xénophon, sont celles de Francfort en 1674, & d'Oxford en cinq tomes *in*-8°, en 1703. * Diogène *Laërce*, *l. 2 vitæ philos.* Vossius, *de hist. Græc.* La Mothe le Vayer, *jug. des hist. &c. Mémoires de l'académie des belles lettres, tom. V & tom. VI.* Diogène *Laërce* parle de six autres auteurs de ce nom; Suidas en fait aussi mention; nous pouvons en ajouter un de Lampsaque,qui avoit écrit une géographie, selon Pline, *l. 4, c. 13; l. 6, c. 31*; & Solin, *c. 22, & 50.*

XENOPHON, dit *le Jeune*, pour le distinguer du célébre Xénophon, étoit d'Ephèse, & selon la conjecture de Jean-Albert Fabricius, & de quelques autres savans, il a écrit avant Héliodore. Il n'est connu que par ses *Ephésiaques*, roman en cinq livres, qui contient les avantures d'Abrocome & d'Anthia. Ange Politien avoit connu cet ouvrage encore manuscrit de son temps, & qui l'a été bien des années depuis: il le cite avec éloge dans ses *Miscel. c.* 51, & en traduit même un morceau du premier livre, lequel contient la description d'une fête célébrée à Ephèse en l'honneur de Diane, protectrice de cette ville. Suidas, avant Politien, parle aussi des Ephésiaques de Xénophon, & les dit en dix livres: *Xenophon Ephesius historicus*, dit-il, *scripsit Ephesiaca. Sunt autem amatorii libri decem: de Abrocoma & Anthia, & de urbe Ephesiorum, & alia.* Mais, ou il y a erreur dans le chiffre, ou Suidas a compris deux ouvrages différens sous un même titre. La narration du roman paroît en effet achevée à la fin du V livre. Cet ouvrage, après être resté long-temps manuscrit, fut enfin découvert dans la bibliothéque d'un monastere de Benédictins à Florence. Dom Bernard de Montfaucon donne une courte notice de ce manuscrit dans son *Diarium Italicum*, imprimé en 1702, *pag.* 365 & 366. A la fin de 1711 Gisbert Cuper écrivoit de Déventer à Jean le Clerc: « Il y a plus d'un an que j'ai travaillé à re» tirer de la poussiere le manuscrit des *Ephésiaques* de » Xénophon: on l'a enfin trouvé dans une biblio» théque de Florence..... M. Salvini le traduira en » latin, & y ajoutera des notes. » Le savant Antoine-Marie Salvini entreprit en effet de copier de sa main le manuscrit de Florence, comme on l'apprend de l'épître dédicatoire de la traduction latine du même ouvrage par M. Cochi à Théophile Hastings, comte de Hunktingdon. *Te comiter acceptutum hunc Xenophontem confido, cujus non ultimam esse laudem reor ita Politiano & Salvino popularium meorum doctissimis placuisse, ut ille Xenophonti Attico istum Ephesium suavitate parem existimaverit, hic in patrium sermonem eleganter verterit, & ex antiquo codice exemplar pene totum suâ manu scripserit.* Ce ne fut point en effet en latin que M. Salvini traduisit l'ouvrage dont il s'agit, mais en italien. *Senofonte Ephesio, de gli amori di Abrocome & d'Anthia libri V, tradotti da Antonio Maria Salvini, in*-12; *in Londra* 1723. On apprend par l'épître dédicatoire, que M. Davenant envoyé d'Angleterre auprès du grand duc de Toscane, ayant acheté plusieurs manuscrits grecs des Benédictins de Florence, remit une copie des Ephésiaques à un de ses amis à Florence, lui recommandant d'engager l'abbé Salvini à les traduire en italien, pendant qu'on se mettroit en état de donner l'original au public. L'auteur de l'épître dédicatoire, qui est cet ami commun de M. Davenant & de M. Salvini, ajoute que le public auroit en son temps l'original avec la traduction latine. En effet, avant que M. Davenant eût fait remettre à l'abbé Salvini la copie dont on a parlé, il en avoit envoyé une autre à M. Antoine Cochi, Florentin, qui s'étoit chargé de traduire l'ouvrage en latin. L'original, accompagné de cette traduction, parut à Londres en 1726, *in*-4°, sous ce titre: *Xenophontis Ephesii Ephesiacorum libri V de amoribus Anthiæ & Abrocomæ. Nunc primùm prodeunt è vetusto codice bibliothecæ monachorum Cassinensium Florentiæ, cum latinâ interpretatione Antonii Cochii Florentini.* En 1736, il a paru en Hollande, quoique le titre porte Paris, une traduction françoise des Ephésiaques. Selon le témoignage de celui qui nous a assuré ce fait; car nous ne connoissons point cette traduction, c'est l'ouvrage de quelque étranger qui n'a entendu ni le grec, ni la traduction latine de M. Cochi, ni la version italienne de l'abbé Salvini, ni même le génie de notre langue. Tant de témoignages auroient dû empêcher M. l'abbé Lenglet de décider, comme il le fait, dans sa bibliothéque des romans imprimée en 1734, *pag.* 18 & 19, que l'*original grec* de l'ouvrage de Xénophon *n'a jamais paru, non plus qu'aucune autre version; qu'ainsi il paroît que c'est une supercherie, assez ordinaire aux roman-*

ciers, qui veulent faire paroître leurs productions sous des noms respectables. Nous ajouterons que le roman de Xénophon a cela de singulier, que l'auteur marie ses héros dès le premier livre, & que le triomphe de la fidélité conjugale est le but de son ouvrage. Quelques critiques pensent que cet auteur est plus ancien que tous les autres Romanciers Grecs qui nous restent. M. Salvini le croit du temps de Jules-César. Nous avons rapporté plus haut d'autres conjectures. *Voyez* les éditions de ce roman; la préface du tome VI de la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius; les lettres de M. Cuper, *pag.* 372, &c. En 1748, M. Jourdan, de Marseille, homme d'esprit, déja connu par le *Guerrier philosophe; les mémoires de Monville*, & une lettre adressée à M. de Fontenelle sur la tragédie de M. de la Place, intitulée: *Venise sauvée*, nous a donné une traduction françoise, que l'on estime, de l'ouvrage de Xénophon, sous ce titre: *Les amours d'Abrocome & d'Anthia, histoire Ephésienne.* Il est dit un mot de cette traduction dans les *Mémoires de Trévoux*, *tom. I*, du mois de mai 1748, *pag.* 947 & 948. On y dit entr'autres, que le traducteur auroit du intituler son livre: *Les aventures d'Abrocome & d'Anthia, ouvrage de Xénophon d'Ephèse, en cinq livres.* La raison principale qu'on apporte pour autoriser ce titre plutôt que celui que le traducteur y a mis, c'est que quoique dans le corps du titre de Xénophon il y ait, à la vérité, des traits marqués & singuliers de l'amour conjugal, cependant le titre & le tissu de l'histoire ne présentent en général & comme objet dominant, que des aventures. Cette traduction est accompagnée de notes sur la géographie, sur les mœurs & les différens usages des anciens. Dans sa préface le traducteur donne ainsi l'idée de l'auteur original: « Xénophon, *dit-il*, m'a paru en général » ingénu & sensé, clair & précis dans ses descriptions, aussi noble que simple dans la plus grande » partie de son récit, vif & rapide dans ce qui n'est » qu'épisodique, & quelquefois sublime dans ce qui » est sentiment, &c. »

XENOPHON, statuaire d'Athènes, dont parle Pausanias dans sa *Description de la Gréce*, *liv.* 9. Les Thébains disoient au temps de cet historien, que ce Xénophon avoit fait seulement le visage & les mains de la statue de la Fortune,& que le reste étoit de Callistonicus, un de leurs citoyens. Dans cette statue la prétendue déesse tient Plutus entre ses bras sous la forme d'un enfant; & c'est, dit Pausanias, une idée assez ingénieuse de mettre le dieu des richesses entre les mains de la Fortune, comme si elle étoit sa nourrice ou sa mere.

XENOPHON, médecin de l'empereur Claude, se disoit sorti de la famille d'Esculape; il fit exempter l'isle de Coos de toute imposition. L'on crut à Rome qu'il avoit empoisonné son maître, en mettant ses doigts dans sa bouche pour l'aider à vomir, & lui glissant dans la gorge une pillule empoisonée. * Tacit. *l.* 12 *annal.*

XENOXUA ou ZENORVA, petite ville de la Gréce dans la Macédoine. Elle est à quatorze lieues de l'Ocrida vers le couchant. On la prend pour l'ancienne *Heraclea Lyncestidis*, qui étoit une ville épiscopale. * Baudrand, *dict. géogr.*

XENSI, province de la Chine, a pour ville capitale Sigan. Les autres sont, Fungciang, Hancchung, Plingléang & Gungchang, Liniao, Kingianh, & Sengand, avec cent huit autres villes moins considérables, & dix-neuf forteresses. * Martin Martini, *Atl. Sinic.*

XEQUE-AYDAR, roi de Perse, & pere d'*Ismaël* Sophi, étoit natif d'Ardeville, dans la province de Chirvan, ou Servan, proche de la mer de Tabristan. Cette ville est le lieu ordinaire de la sépulture des rois de Perse & des princes du sang royal. La principale mosquée renferme le tombeau de Cha-Séphi, travaillé en bois de marquéterie, & environné de chandeliers d'or & d'argent, avec les lumieres qui l'éclairent aux jours solemnels. * Deslandes, *beauté de la Perse.*

XERA ou XEREA, ville près des colonnes d'Hercule, à présent *Xérés de la Fontera* en Espagne. * Etienne *de Byzance.*

XEREZ, petite ville de l'Amérique septentrionale. Elle est dans la province de Guatimala, à trente lieues de Léon de Nicaragua vers le couchant. * Mati, *dict.*

XEREZ DE LOS CAVALLEROS ou DE BADAJOS, ville de l'Estrémadure d'Espagne, sur la riviere d'Ardilla, à six lieues de Badajos vers le midi. C'est la patrie de Vasqués Nunnés de Balboa, qui entreprit le premier de faire voile dans la mer du Sud l'an 1513. Elle appartenoit autrefois aux Templiers, d'où lui vient son nom *de los Cavalleros:* après la suppression de leur ordre, le roi Alfonse XII réunit Xérez à la couronne, & Charles-Quint l'honora du titre de cité. * Baudrand.

XEREZ DE GUADIANA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, près de l'Algarve, sur la Guadiane, environ à huit lieues de son embouchure. * Baudrand.

XERIPHE, *cherchez* ZEDAMET.

XEROPHAGIES, jours de jeûne dans les premiers siécles de l'église, ausquels on ne mangeoit que du pain avec du sel, & on ne buvoit que de l'eau. Ce nom vient des mots grecs ξηρὸς *sec*, & φάγειν *manger*, comme qui diroit *jeûnes où l'on ne mange que des choses séches.* Ensuite on y ajouta des légumes & des herbes, ou quelques fruits. Ces grands jeûnes se faisoient les six jours de la semaine-sainte, par dévotion, & non point par obligation. L'église condamna les Montanistes, qui de leur autorité privée vouloient obliger tout le monde à observer, non-seulement la Xérophagie pendant la semaine-sainte; mais encore d'autres qu'ils avoient établies, aussi-bien que plusieurs carêmes. Les Esséens, dont parle Philon, observoient des Xérophagies en certains jours; car cet auteur dit qu'alors ils n'ajoutoient au pain & à l'eau que du sel & de l'hyssope. Les athlétes, parmi les Païens, ne mangeoient que des choses séches; mais cette espéce de jeûnes n'étoit qu'un régime de vivre, pour conserver leur santé & leurs forces. * S. Epiphane, *in exposit. fidei.* Eusebe, *hist. l.* 2. Tertullian, *advers. Psychicos.*

XERXES ou BALEUS, roi d'Assyrie, fut le sixiéme après Bélus, & est nommé dans le catalogue d'Eusebe. * *Voyez* ASSYRIE.

XERXÈS, I de ce nom, roi de Perse, n'étoit que second fils de Darius, & fut néanmoins préféré à Artabazane son aîné, parcequ'il étoit né d'Atossa, depuis que son pere avoit été roi; & que l'autre étoit venu au monde dans le temps que Darius n'étoit encore qu'un homme particulier. Xerxès succéda à son pere l'an du monde 3550, & 485 avant J. C. Il commença son regne par réduire l'Egypte en sa puissance, & y laissa pour gouverneur, son frere Achemène. Depuis, il résolut de faire la guerre aux Grecs, & vint dans l'Asie mineure avec une armée, que Crésias fait monter à huit cens mille hommes & à mille voiles, & qu'Hérodote assure avoir été composée de dix-sept cens mille hommes, & de douze cens sept voiles. Il jetta un pont sur le détroit de l'Hellespont,& fit percer l'isthme du mont Athos. Mais lorsqu'il fut arrivé au détroit des Thermopyles, Léonidas, roi de Sparte avec trois cens Lacédémoniens, défendit courageusement ce passage, où, après avoir défait un grand nombre des ennemis, ils périrent accablés par la multitude. En même temps les Athéniens gagnerent la bataille navale de Salamine,

Cette perte fut suivie de divers naufrages des Perses : ce qui étonna si fort Xerxés, qu'il se retira en son pays, laissant dans la Gréce, Mardonius avec le reste de l'armée. Artaban, natif d'Hyrcanie, le tua l'an du monde 3562, & 473 avant J. C. * Hérodote, *l.* 7 & 8. Diodore *de Sicile*. Justin. Plutarque, &c. Artaxerxès lui succéda.

XERXES II, roi de Perse, fils d'Artaxerxès *Longuemain*, lui succéda l'an du monde 3610, & 425 avant J. C. Un an après il fut assassiné par son frere Sécundien ou Sogdien, qui s'empara du trône. * Diodor. *Sicul. ad olympiad. LXXXVIII.* Ctésias.

X I

XICCORICIUS POLETONUS ou SICCO POLLENTO, célébre par son savoir dans le XV[e] siécle, exerça des charges honorables à Padoue, qui étoit le lieu de sa naissance. Il composa des argumens sur les oraisons de Cicéron; un volume des illustres écrivains Latins; & d'autres traités. * Bernardin Scardéoni, *l.* 2 *de reb. Patav.* Vossius, *de hist. lat. &c.*

XICOCO, isle du Japon, dite aussi CHICOKO, ou *quatre royaumes*, parcequ'il y en a autant, savoir, Ava, Ivo, Sanuqui & Tosa; mais il n'y a point de villes considérables. Elle est à l'orient de la grande isle de Niphon.

XI-HOAM-TI ou XIUS, empereur de la Chine, regnoit vers l'an 246 avant J. C. Après avoir conquis toute la Chine, dont il ne possédoit auparavant qu'une partie, il porta ses armes victorieuses contre les Tartares : & pour empêcher leurs irruptions, il fit bâtir cette fameuse muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie, la vingt-deuxiéme année de son regne, qui étoit l'an 115 avant J. C. On dit que cette muraille a trois cens lieues d'Allemagne de longueur, à commencer du fond du golfe de Nankin, autrement appellé *golfe du Gang*, jusqu'au fleuve Hoang, ou fleuve Jaune, dans la partie occidentale de la province de Xensi, sans aucune interruption, si ce n'est du côté du septentrion, proche de la ville de Sivin, dans la province de Péking, où il y a des montagnes inaccessibles, qui tiennent lieu de muraille. Elle n'est pas tout-à-fait droite; mais elle est conduite par plusieurs détours, suivant la différente situation des lieux qu'elle renferme. Ce rempart est haut de trente coudées, & large de douze, en quelques endroits de quinze. Sa hauteur est égale partout, sur le penchant des montagnes, & sur le sommet, aussi-bien que dans les plaines. Elle est fortifiée de plusieurs tours, également distantes l'une de l'autre. Il y a aussi des portes pour sortir & pour entrer, selon les occasions qui s'en présentent, proche desquelles on a bâti des forteresses pour la défense des portes, & pour les logemens des soldats qui les gardent. On y voit beaucoup d'arcs ou voutes, qui sont ouvertes dans la muraille pour le passage des rivieres. Les Chinois appellent ce boulevard *Vandi Chingi*, c'est-à-dire, *muraille de dix mille stades;* marquant, par cette expression, sa longueur prodigieuse. Ce bâtiment fut achevé en cinq ans : ce qui n'est pas difficile à croire, puisque l'empereur Xi-hoam-Ti ordonna que de dix hommes de son royaume, il y en auroit un qui seroit choisi pour y travailler, & qu'employant ainsi la dixiéme partie des hommes de ce vaste empire, un si grand nombre d'ouvriers étoit suffisant pour achever en peu de temps la construction de cette muraille. Les Chinois ont encore écrit que l'on enfonça dans le golfe de Gang plusieurs navires chargés de fer, pour soutenir les fondemens de la muraille, que l'on a bâtie dix stades avant dans cette mer. * Kircher, *de la Chine*.

XIMENEZ (Roderic) de Navarre, archevêque de Toléde en Espagne, dans le XIII[e] siécle, vint étudier à Paris; & étant retourné en Espagne, il fut nommé archevêque de Toléde vers l'an 1243. Il écrivit l'histoire d'Espagne en 9 livres, que nous avons dans le recueil des historiens de ce royaume, avec des remarques du P. André Schot. Cet ouvrage finit l'an 1281 de l'ére d'Espagne, qui tombe en la 26 du regne de Ferdinand, roi de Castille. Ximénez vint l'an 1247 à Lyon, pour défendre devant le pape Innocent IX, qui y avoit célébré un concile général, les droits & les priviléges de son église, contre l'archevêque de Compostelle, qui prétendoit la primatie, parceque son église conserve le corps de S. Jacques, apôtre des Espagnes; mais elle fut adjugée à l'archevêque de Tolède. Il mourut sur le Rhône en s'en retournant, & fut porté dans le monastere de Horta, entre la Castille & l'Aragon, où l'on voit son épitaphe. * Vasée, *in chron. Hispan. c.* 2 & 4. André Schot, *in not. Ximenez*. Sponde, *A. C.* 1245, *n.* 33. Vossius, *de hist. lat. l.* 1, *c.* 57, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XII siécle.*

XIMENEZ (François) né à Gironne, vivoit vers l'an 1400, & fut évêque d'Elvas. Il a fait imprimer un bel ouvrage, *De vita angelica.* * *Grand diction. univ. Holland.* Antonii, *biblioth. Hispan.* &c. cités par les auteurs du *diction. histor.* d'Amsterdam, 1740.

XIMENEZ (François) Espagnol, religieux de l'ordre de S. François, vivoit sous le regne de Charles-Quint, & fut un des douze ecclésiastiques qui furent envoyés en Amérique pour y travailler à la conversion des idolâtres. Il y mourut, & y fut enterré. On a de lui *Lexicon Mexicanum :* quatre livres de la nature & de la vertu des arbres, des plantes & des animaux de l'Amérique, qui sont d'usage dans la médecine, &c. * *Dict. histor.* d'Amsterdam, 1740. Artus Dumoustier dit dans son martyrologe des Franciscains, que François Ximénez a écrit la vie du B. Martin de Valentia en 1537, qu'il refusa un évêché que lui offroit Charles-Quint, & qu'il mourut & fut enterré à Mexico.

XIMENEZ (François) surnommé de *Cermona*, naquit à Cordoue en Espagne, fut professeur en médecine & en anatomie à Salamanque, & exerça cet emploi jusqu'à la fin de sa vie. Il a fait un traité de l'admirable vertu & des effets de l'eau commune: cet ouvrage a été imprimé. * *Dict. histor.* d'Amsterdam, 1740.

XIMÉNEZ (François) cardinal, & archevêque de Toléde, né l'an 1437 d'*Alfonse* de Cisnéros Ximénez, procureur en la jurisdiction de Torrélaguna, dans la vieille Castille, étudia à Alcala & à Salamanque; puis allant à Rome, il fut volé, & ne rapporta de cette ville qu'une bulle pour la premiere prébende. L'archevêque de Toléde la lui refusa, & le retint en prison dans la tour d'Ucéda, où un prêtre, qui étoit prisonnier depuis long-temps, lui prédit qu'il seroit un jour archevêque de Toléde. Il ajouta, pour appuyer sa prophétie, qu'il ne seroit pas le premier qui auroit passé de la prison d'Ucéda au trône de l'église de Toléde; qu'il se souvenoit d'avoir vu dans la même prison, où ils étoient alors tous deux, Jean Vérévella, frere d'Alvare de Luna, grand connétable de Castille, qui parvint ensuite à la dignité qu'il lui prédisoit. On lui donna ensuite un canonicat dans la cathédrale de Siguença, où le cardinal Gonçales Mendoza, qui en étoit prélat, le fit son grand-vicaire. Mais Ximénez n'étant pas satisfait de sa fortune, entra chez les Cordeliers de Toléde, & après avoir fait ses vœux, se voyant accablé de vieillesse, se retira dans une solitude, nommée *Castanel.* A son retour à Toléde, la reine Elizabeth de Castille le choisit pour son confesseur, & le nomma à l'archevêché de Toléde, dont elle le fit pourvoir à son insu. Ensuite, Jules II lui donna le chapeau de car-

dinal l'an 1507, & le roi Ferdinand, l'administration des affaires d'état. Ce cardinal voulut signaler le commencement de son ministere par le soulagement du peuple, & procura la décharge du subside nommé *Acavale*, qu'on avoit continué à cause de la guerre de Grenade. L'an 1498 il avoit fondé le beau collége d'Alcala, & lui avoit assigné un ample revenu, avec une bibliothéque très-somptueuse. Il prêcha les Mahométans, qui étoient encore à Grenade, avec tant de zèle & tant d'efficace, qu'il en convertit près de 3000 en un jour, avec un prince du sang des rois de Grenade. Il baptisa cette grande multitude, dans une place spacieuse, où elle étoit assemblée, en les arrosant tous ensemble de l'eau baptismale; puis ayant fait apporter tous les livres de l'alcoran dans la place publique de Grenade, il y fit mettre le feu: ce jour fut depuis solemnisé comme une fête en Espagne. Dans la guerre que Ferdinand entreprit en Afrique contre les Maures, ce cardinal offrit de payer à ses frais l'armée l'espace de six mois, moyennant la restitution de ses deniers, ou le domaine des conquêtes, au profit de son archevêché. A ces conditions il prit d'abord la forteresse de Marsalquivir, puis entra victorieux dans la ville d'Oran, dont les clefs furent portées par son ordre en son collége d'Alcala, comme les enseignes glorieuses de ce grand exploit. Il marchoit armé à la tête des troupes, précédé d'un religieux d'une taille extraordinaire, qui portoit une triple croix, & étoit suivi de quelques autres, ceints d'une épée sur leurs robes. A son retour, Ferdinand alla à sa rencontre jusqu'à quatre lieues de Séville, & mit pied à terre pour l'embrasser. Une autre fois ce prince étant malade, se fit porter en litiere hors de sa capitale pour le recevoir, comme l'ange tutélaire de ses états. Ce cardinal prévoyant une stérilité extraordinaire, fit faire des greniers publics à Tolède, à Alcala, & à Torrélaguna, & les fit remplir de bled à ses dépens; ce qui lui gagna tellement l'affection de tout le monde, que pour conserver la mémoire de ce bienfait, on en fit graver l'éloge sur une table de marbre dans la salle du sénat de Tolède, & dans la place publique, où l'on renouvella longtemps le souvenir de cette belle action, par une harangue que l'on y prononçoit tous les ans à la louange de ce bienfaiteur. Il orna aussi le bourg de Torrélaguna d'un monastere bâti somptueusement, & fit conduire pour la commodité de ce lieu une fontaine d'eau vive, au travers des montagnes & des rochers: ce qui lui couta près d'un million d'or. Ferdinand lui laissa en mourant le gouvernement de l'état, l'an 1512, à cause de l'absence de Charles, son petit-fils, qui étoit en Flandre. Ce prince étant de retour, fut proclamé roi d'Espagne, quoique sa mere fût encore vivante, par un décret auquel une partie des grands du royaume ne voulurent point consentir; ce qui excita quelques troubles. Mais Ximénez domta les rebelles, & rangea tous les sédieux à son obéissance. Ensuite il réforma les officiers du conseil suprême, & ceux de la cour, & ordonna une sévere administration de la justice contre les oppressions des grands. Après avoir fait congédier les deux favoris du prince Ferdinand, frere du roi Charles, qui lui étoient suspects, quelques officiers de ce prince demanderent insolemment au cardinal, où étoit le pouvoir qu'il avoit d'en user ainsi. Il leur fit voir quelques troupes de gens de guerre qui composoient sa garde ordinaire, & leur dit que le pouvoir qu'il avoit de faire exécuter les volontés du roi, consistoit en la force de ces gens-là; puis prenant le cordon de son ordre de S. François, & le remuant avec la main, il ajouta: *Ceci me suffit pour mettre à la raison des sujets superbes.* Au même temps il fit tirer quelques coups de canon, & une salve de mousquetades, concluant par ces mots: *Hæc est ultima ratio regis*, ce qui ferma la bouche à ces téméraires. Il s'appliqua aussi aux affaires de l'église; car il travailla à réformer les mœurs, à faire changer de vie à quelques ecclésiastiques vicieux, & à établir une union entre les Franciscains conventuels, & ceux de l'observance. Ce cardinal procura à ses dépens, l'édition de la bible d'Alcala, en langues latine, grecque, hébraïque & chaldaïque; & ayant fait acheter, pour mettre cet ouvrage dans sa plus grande perfection, les plus anciens manuscrits qui se purent trouver, il les fit examiner par des personnes doctes, & versées dans les langues. Sept exemplaires en hébreu lui couterent quatre mille écus; des manuscrits latins & grecs, anciens de huit cens ans, monterent à des sommes très-considérables; & l'on travailla environ quinze ans à ce grand ouvrage, qui commença à être publié l'an 1520. Enfin, Ximénez, après avoir gouverné pendant vingt-deux ans l'Espagne, sous les rois Ferdinand, Isabelle, Jeanne, Philippe & Charles, fut empoisonné, en lisant une lettre qui venoit de Flandre, puis par un breuvage: ce qui le fit mourir le 9 novembre de l'an 1517, âgé de 80 ans. Son tombeau est au collége de S. Ildefonse d'Alcala, qu'il avoit fait bâtir. Entre les belles fondations qu'il fit, on admire deux vastes & magnifiques monasteres de filles, qu'il fit bâtir à Alcala, & qu'il pourvut de meubles, & généralement de tout ce qui y étoit nécessaire. Il leur assigna de gros revenus, leur donnant en même temps de quoi subsister une année entiere sans y toucher, afin qu'ayant épargné les rentes d'une année, les religieuses fussent en état de se mieux aquitter des charges ordinaires de leur fondation, & de fournir aux extraordinaires qui pouroient arriver. Le premier étoit destiné pour des filles pauvres, dans lesquelles on verroit des marques extraordinaires de vocation à la vie religieuse. Il étoit expressément défendu, non-seulement de rien exiger pour leur entrée dans la maison, mais même de rien recevoir quand il seroit offert volontairement. Il donna à ces filles la regle de S. François, mais adoucie par des constitutions particulieres, & pour protecteur S. Jean *le Pénitent*. Il destina le second monastere, qui étoit tout proche du premier, à l'éducation d'un grand nombre de pauvres filles de qualité. La regle de S. François y étoit suivie comme dans le premier; mais d'autant plus adoucie, que les filles qui y entroient, avoient une liberté toute entiere, ou de se faire religieuses, ou de retourner dans le monde. Quatre reglemens faits par ce cardinal, & qu'il voulut être inviolables, firent la distinction particuliere de cet établissement. Le premier, que les pensionaires y seroient reçues & élevées gratuitement, sans qu'il fût permis d'exiger ni de recevoir aucune pension. Le second, qu'elles y seroient instruites de tout ce qui étoit alors en usage parmi les filles de qualité, qu'on destinoit pour vivre dans le monde & dans l'état du mariage, afin que si elles prenoient ce parti, elles se trouvassent toutes formées pour cet état; ou que si elles se faisoient religieuses, elles en fussent plus propres à former les filles dont l'éducation leur seroit confiée. Par le troisiéme, les places vacantes des professes ne pouvoient être remplies que des pensionaires, dont la vocation fût libre & exemte de toutes considérations humaines, avec défense de recevoir ni présens, ni argent pour la réception des novices & des professes. Le quatriéme reglement portoit, que le revenu de la premiere année qu'on auroit eu soin d'épargner, & qui donnoit moyen de faire tous les ans une pareille épargne, après les charges aquittées, seroit employé à doter tous les ans un nombre de filles, qui auroient été élevées dans ce monastere, & qui n'auroient pas d'ailleurs de quoi être pourvues. Il nomma cette maison le *monastere d'Isabelle*, en mémoire

de la reine sa bienfaitrice, & lui laissa encore de grands biens par son testament. Le roi Philippe II y fonda encore cinq places pour autant de filles des premieres familles de toute l'Espagne. * Mariana, *hist. l. 26, c. 7 & seq. A. C.* 1497, *num.* 7, *&c.* Bulla Léonis X, *bibl. Compl. tom. I.* M. Fléchier, évêque de Nismes, *histoire du cardinal Ximénez*. Marsolier, *hist. de Ximénez*.

XIMENEZ ARIAS (Jacques) religieux de l'ordre de S. Dominique, né vers l'an 1490, à Alcantara dans l'Estrémadure Espagnole, fit sa profession religieuse le 5 août 1507, à Salamanque, & vivoit encore en 1578, où il donna une seconde édition de son *lexicon ecclesiasticum latino-hispanicum*, qui a été réimprimé plusieurs fois depuis. Il avoit publié en 1551 un discours espagnol sur la Magdeléne, avec un commentaire sur le pseaume 50, & en 1567, *Enchiridion ô Manual de doctrina christiana.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

XIMENEZ (Pierre) professeur en théologie à Salamanque, puis doyen de l'église de Toléde, & ensuite évêque de Badajos, fut élevé par Ferdinand, roi d'Espagne, & la reine Isabelle, à l'évêché de Coria. Il mit au jour plusieurs livres; entr'autres, *Confutatorium errorum contra claves ecclesiæ, &c.* * *Bibl. Hispan.*

XIMENEZ (Jérôme) Espagnol, médecin de Saragosse, natif d'Epila, village du comté d'Aranda, en Aragon, a fait un livre intitulé: *Institutiones medicæ.* * *Bibl. Hisp.*

XIMENEZ PATON (Barthélemi de) Espagnol, vivant au commencement du XVIIe siécle, a fait un livre de l'ortographe latine & espagnole, qui est fort bon. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.* Baillet, *jugemens des savans sur les gram. Espag.*

XIMENEZ (Diégo ou Jacques) de Aillon, natif d'Arcos de la Frontéra en Andalousie, poëte Castillan, florissoit vers l'an 1580. Il a fait un poëme héroïque en langue vulgaire, sur les expéditions de l'*invincible cavalier le Cid rui Dias de Bivar* ou *Vibar*, imprimé à Alcala de Hennarez, *in-4°*, l'an 1579, dédié au duc d'Albe, sous qui il avoit porté les armes aux Pays Bas. On peut dire que cet ouvrage est un fort mauvais modéle du poëme épique. Ximénez a fait encore un volume de sonnets, imprimé l'an 1569, *in-8°.* * René Rapin, *réflexions sur la poëtique, II part.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

XIMENEZ (Pierre) Jésuite de Toléde, demeura presque toujours à Gratz en Stirie, où il eut la direction de l'académie qui y avoit été nouvellement fondée. Il mourut à Millestadt le 29 novembre 1633, âgé d'environ 80 ans. On a de lui, *Disputatio habita cum Balthasare Fischero Lutherano de fide justificante, in academia Græcensi*; & autres traités. * *Dict. histor.* d'Amsterdam, 1740.

XIMENEZ SAVARIÉGO (Jean) médecin Espagnol, florissoit dans le dix-septiéme siécle, & donna au public les ouvrages suivans: *De curatione puerorum: De variolis, de peste, ejus causis, præservatione & curatione, &c.* * *Dictionaire histor.* d'Amsterdam, 1740.

XIMENEZ de Embun (Valere) religieux de l'ordre des Carmes, né à Alagona, après avoir passé par les charges principales de son ordre, fut fait évêque d'Alghéri en Sardaigne. Il est mort à Saragosse, âgé de 57 ans, laissant plusieurs écrits concernant son ordre. * *Dict. hist.* d'Amsterdam, 1740.

XIMENEZ (Christophe) Jésuite, né à Salamanque en 1573, fut missionaire dans les isles Philippines, où il mourut le 3 décembre 1629. Il a laissé plusieurs écrits, entr'autres, un touchant les mysteres de la religion chrétienne.

XIMENIUS (Pierre) né à Middelbourg de parens Portugais, fut envoyé à Salamanque pour y faire ses études, & il y passa quelques années auprès de l'évêque de cette ville qui étoit son parent. Il alla ensuite en Italie, vint en France, séjourna à Paris, alla en Flandre, & s'arrêta à Louvain, où il s'appliqua à l'étude des langues, de la théologie, & de la philosophie. Il fut ensuite appellé à Liége, où à l'âge de cinquante ans il commença son traité intitulé: *Demonstratio catholicæ veritatis.* Les troubles des Pays-Bas l'ayant obligé de quitter Liége, il vint à Cologne, où il enseigna la morale, & acheva sa démonstration. Il envoya cet ouvrage à Lævinus Torrentius, évêque d'Anvers, & mourut en 1595, âgé de quatre-vingt-un ans, sans avoir jamais pris aucun dégré académique. * *Voyez* la bibliothéque ecclésiastique d'Aubert le Mire.

XIMO, isle du Japon, & l'une des trois principales parties du pays, est nommée aussi SAICOK, c'est-à dire, *neuf royaumes*; parcequ'il y en a eu autant, qui sont Figen, Bunga, Chicuien, Fingo, Fiunga, Bungen, Satçuma, Vosumi & Uto. Les principales villes sont, Arima, Bungo, Nangasachi, Satçuma, &c. Nangasachi est sur la côte occidentale de l'isle de Ximo, & en est la capitale. Ses jardinages, & les agréables campagnes qui sont sur les avenues, contribuent à y attirer beaucoup d'habitans: de sorte qu'elle est la mieux peuplée du Japon; & les autres peuples de ces isles y sont reçus avec une douceur qu'on ne trouve pas ailleurs, pourvu qu'ils ne soient point catholiques. Au commencement du XVIIe siécle, cette isle étoit presque toute chrétienne, & elle devint alors le théâtre le plus sanglant de la persécution. Ses neuf royaumes étoient déja détruits; Tayco-Sama l'ayant réunie à la couronne impériale dès l'an 1587. * *Hist. du Japon.*

XIPHILIN (Jean) patriarche de Constantinople, célébre dans le XIe siécle, par sa science & par sa probité, étoit de Trébizonde, & avoit été élevé dans un monastere. On le trouva digne d'être mis sur le siége de l'église de Constantinople après Constantin, mort au commencement de l'an 1064. Ziphilin jouit de cette dignité jusqu'au 2 août de l'an 1075. Il eut un neveu nommé XIPHILIN comme lui, qui composa l'abrégé de l'histoire de Dion Cassius. Baronius qui avoit attribué cet abrégé au patriarche, n'avoit pas pris garde à ce qu'il dit de lui-même dans la vie d'Auguste. * Glycas, *part. IV, annal.* André Schot, *prolegom. in Phot. bibl.* Vossius, *de hist. Græc. lib. 2.* Baronius, *in annal.*

X O

XOA ou XAOA, royaume d'Afrique en Ethiopie, vers le Zanguebar. Le roi des Abyssins en posséde une partie, & l'autre a été enlevée par les Galas, ou Inbangalas, qui sont des peuples très-puissans de ce pays. * Hieronymus Lupus, *descript. Æthiop. super.*

XOGON-SAMA. Il y a eu trois empereurs du Japon dans le XVIIe siécle, qui ont porté ce nom. Le premier étoit fils de Geïazo, roi de Quanto, plus connu sous le nom de *Daysu-Sama*, & commença à regner en 1617. C'étoit un très-médiocre prince, mal élevé, d'un naturel féroce, & qui persécuta vivement les Chrétiens. Il abdiqua l'empire en 1622, & mit sur le trône impérial son fils, lui fit prendre son nom, & prit lui-même celui de Cubo-Sama. Ce second Xogon-Sama n'est distingué de son pere dans l'histoire, que pour avoir rendu la persécution contre les fidéles, plus vive encore qu'elle n'avoit été; & pour avoir tellement assujéti tous les rois particuliers, que depuis ce temps-là ils ne sont plus que des phantômes de rois, & les plus soumis des courtisans de l'empereur, qui les change & les dégrade,

comme il le juge à propos. Il mourut en 1631, & eut pour successeur son fils, qui se fit nommer To-Xogon-Sama, comme pour faire connoître qu'il se croyoit autant supérieur à ses prédécesseurs, qu'ils étoient eux-mêmes élevés au-dessus de leurs sujets. Ce prince, qui fut lépreux les vingt dernieres années de sa vie, a été le Néron de l'église du Japon, qu'il a, pour ainsi dire, noyée dans le sang d'une multitude innombrable de martyrs. C'est lui qui a inventé cet effroyable supplice de la fosse, où l'on souffre toutes les douleurs imaginables, & dans lequel néanmoins on ne meurt que d'épuisement. Il mourut sans enfans vers l'an 1650, n'ayant jamais voulu se marier, parcequ'il ne croyoit pas qu'il y eût au monde une femme qui fût digne d'être son épouse; mais en récompense il s'étoit abandonné aux débauches les plus excessives. Il étoit dans sa 51 année. * Bartoli, *Asia.* Le P. de Charlevoix, *hist. du Japon.*

XUARES (Roderic) jurisconsulte Espagnol, a fleuri dans le XVIe siécle. Il exerça avec beaucoup de succès la profession d'avocat à Salamanque, & composa plusieurs ouvrages, qui sont, dit on, fort estimés, & qui peuvent être d'une grande utilité à ceux qui veulent s'appliquer à l'étude de la jurisprudence. On cite les suivans dans le dictionaire historique de l'édition de Hollande 1740. *Allegationes & consilia. Repetitiones, sive lecturæ in quasdam leges. De fidejussore in causâ criminali.* On ajoute qu'il en a encore composé quelques autres, qu'on ne nous fait point connoître; & qu'il est parlé de lui dans la bibliothéque des écrivains Espagnols de Nicolas Antonio.

XUCAR, grande riviere d'Espagne, qui a sa source dans la Castille nouvelle. Elle y baigne Cuença, & entrant dans le royaume de Valence, elle reçoit le Cabriel, & va se décharger dans le golfe de Valence, au bourg de Colléra. * Baudrand.

XUNTIEN, nom propre de la ville de Péking. Ce mot signifie, *obéissante au ciel.*

XUTHUS, fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion, vint de la Phtiotide à Athènes, sous le régne de Pandion, épousa Creuse, fille de ce roi, & adopta le fils qu'elle avoit d'Apollon, nommé *Ion*, d'où les Grecs croient que sont venus les Ioniens. * Hérodote.

XYLANDER (Guillaume) Allemand, né à Augsbourg, d'un pere fort pauvre, fut entretenu dans les académies par les magistrats de Strasbourg, & passa toute sa vie dans une grande pauvreté; cependant il étoit digne d'une fortune plus heureuse: car il excelloit dans la connoissance de la langue grecque, de la latine, & de l'hébraïque. D'ailleurs, il étoit poëte, musicien, historien, philosophe & mathématicien. Il a donné au public un grand nombre de doctes écrits. Si l'on y remarque quelques fautes, on doit les excuser, par rapport à sa pauvreté; car comme le mauvais état de ses affaires l'obligeoit de vendre aux imprimeurs ses ouvrages, & qu'il n'étoit payé qu'à proportion des feuilles qu'il leur mettoit entre les mains, il tâchoit de faire beaucoup de travail, & n'employoit pas à la composition de ses livres tout le temps qui étoit nécessaire pour leur donner une entiere perfection. Au reste, par l'intempérance, que le président de Thou dit avoir abrégé les jours de Xylander, il ne faut pas entendre un excès dans le boire & dans le manger; mais un trop grand attachement à l'étude, qui lui causa la maladie dont il mourut à Heidelberg l'an 1576, âgé de 44 ans, suivant Melchior Adam. Voici les titres de ses principaux ouvrages: *Geometrica & astronomica varia; Dialecticæ institutiones, aphoristicæ logices & mathematicarum; Annotationes in Sleidanum de quatuor imperiis; Plutarchi opera cum annotationibus; Strabonis geographia, & Dionis Cassii historia cum annotationibus, &c.* Il a aussi traduit en allemand les six premiers livres d'Euclide, &c. * Thuan, *hist.* Melchior Adam.

XYLOPHORIE, fête des Juifs, dans laquelle chacun portoit du bois au temple, pour l'entretien du feu sacré, qui devoit bruler continuellement. Elle se célébroit au mois de septembre, à la fin de la fête des tabernacles. Ce mot de *Xylophorie*, vient du mot grec ξύλον *bois*, & de φέρω *je porte.* * Joséphe, *guerre des Juifs, l. 2, c. 31.*



Y



Y LETTRE empruntée des Grecs, qui n'a de véritable usage, que pour les mots qui sont tirés du grec. Plusieurs même la retranchent tout-à-fait. Palaméde a inventé la lettre Y, que les grues forment en volant. On la nomme aussi la *lettre de Pythagore*; non qu'elle ait été inventée par ce philosophe, mais parcequ'il mettoit deux fins de toutes choses, la vertu & la volupté, exprimées par les deux pointes de l'Y. L'Y se change souvent en U, qui se prononçoit autrefois *ou*, au lieu que l'ancienne prononciation de l'Y, est celle que les François donnent à l'U. *Cherchez* PALAMEDE. * Cicéron, *l. de orat.* La Mothe le Vayer.

Y ou HETY: c'est ainsi qu'on nomme en Hollande, un bras du Zuider-zée, qui sert de port à la ville d'Amsterdam, & qui s'étend entre la Hollande méridionale & septentrionale, jusqu'à Béverwik, de l'orient à l'occident.

Y A

YACOBDAL, maison royale, située à une demie lieue ou environ de Stockholm en Suéde, est sans difficulté une des plus belles du royaume. Les rois de Suéde s'y vont souvent promener dans les grandes chaleurs de l'été, à cause de ses belles allées, fontaines, cascades, & autres ornemens qui rendent ce lieu charmant. * *Echauguéde* ou *description de Suéde.*

YAMARITO, royaume de l'isle de Niphon. Il est dans le quartier de Jetsengo, & on y remarque la petite ville de Yamarito, qui lui donne le nom, & celle de Méaco, autrefois capitale du Japon. * Mati, *diction.*

YANCHEU, ville de la Chine. Elle est sur la riviere de Kiang, dans la province de Nanking, à dix-sept lieues de la ville de Nanking, vers le levant. Yancheu, grande ville & fort marchande, est la septiéme de sa province, & elle a neuf autres villes

sous sa jurisdiction. * Baudrand, *dictionaire géographique.*

YANOUF, petite ville de Pologne dans le palatinat de Russie, à trois ou quatre lieues de Léopol. Elle est située dans un enfoncement, au bord d'un étang de près d'une lieue de circuit. Elle est défendue d'un rempart de terre, couvert d'un parapet de planches. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

YARMOUTH, ville & port d'Angleterre, dans la partie orientale du comté de Nortfolck, sur les limites de celui de Suffolck. Elle tire son nom de la riviere d'Yare, à l'embouchure de laquelle elle est située. C'est le meilleur port du comté de Nortfolck, & la clef de cette côte, fournissant d'ailleurs un passage commode pour la Hollande. C'est aussi une bonne retraite pour les flottes de New Castle, quand elles sont obligées de relâcher par les vents contraires. On pêche beaucoup de harengs dans la mer voisine au mois de septembre : ce qui y mene beaucoup de peuple, & qui augmente les richesses de cette ville toutes les années. C'étoit une ville des Romains. Ce fut-là que débarqua Cordicus, premier roi des Saxons orientaux, vers l'an 507; & ne trouvant pas à s'y établir, il se remit en mer, & fonda le royaume des Saxons occidentaux. Du temps d'Edouard *le Confesseur*, elle avoit 70 bourgeois. Vers l'an 1340, les habitans l'environnerent de murailles. Henri II leur donna leur premiere charte. En 1652, il y eut une dispute entre les Hollandois & les marchands de Londres, au sujet du négoce du hareng. Sur ces entrefaites ceux d'Yarmouth commencerent à envoyer des vaisseaux à Ligourne en Italie, & étendirent peu à peu leur négoce de toutes parts, en sorte que cette ville devint la plus marchande de tout l'est d'Angleterre : mais elle souffrit des deux dernieres guerres avec la Hollande. En 1684, Charles II lui donna un maire. Elle n'a qu'une église, mais elle est grande & a été bâtie par Herbert, premier évêque de Norwick, sous le regne de Guillaume *le Roux*. En 1673, Charles II créa Guillaume Paston vicomte d'Yarmouth, dont le fils a joui depuis de ce titre. Cette ville envoie deux députés au parlement. Il y a une autre YARMOUTH sur la côte nord-ouest de l'isle de Wight, bien bâtie de pierres de taille, fortifiée d'un château, & de divers ouvrages. C'est le premier lieu considérable de cette isle après Newport. * *Dict. angl.*

YAVOROUF, ville de Pologne dans le palatinat de Russie, à sept lieues de Léopol. Elle est devenue considérable, depuis que le roi Jean Sobieski la choisit pour en faire le lieu de son séjour le plus ordinaire. Elle a une starostie de vingt mille livres de rente, que la république de Pologne donna à ce prince, & à ses descendans, comme un bien héréditaire, jusqu'à la troisiéme génération. Ce fut ce qui détermina ce monarque à embellir ce lieu avec un soin particulier. La ville, de même que la plupart des autres villes de Pologne, est enfermée d'un rempart de terre assez haut, couvert d'un parapet de planches, sans fossé & sans dehors. Tout cela néanmoins est admirable contre les Tartares. Outre cette défense du corps de la place, il y a un étang d'une lieue de tour, qui en couvre presque la moitié. Il est un des plus beaux & des plus poissoneux de Russie. Au milieu de cet étang passe la petite riviere de Vichinka, qui en lave le fond, & rend le poisson merveilleux. Le château n'est que de bois; mais grand & assez commode, avec deux cours séparées par un rempart de gazon, bastioné & défendu par un fossé plein d'eau. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

Y E

YEBNA, nom moderne de la ville de GETH, *cherchez* GETH.

YENCHEU, ville de la Chine. Elle est grande, belle, bien peuplée, & située dans la province de Xantung, près de celle de Nanking. Yencheu tient le troisiéme rang dans sa province, & elle a vingt-sept autres villes sous sa jurisdiction. * Baudrand.

YERACH-AGEMI, HIERAK-AGEMI, AIRAK-ATZEN, ERAK ATZEN, *cherchez* IRACK.

YERACH-ARABI, *cherchez* IRACK.

YESD ou JESSED, ville de Perse, *cherchez* IEZD.

YEURE-LE-CHATEL, bourg de France dans le Gâtinois. Il est sur la petite riviere de Rinarde, à une lieue de Pluviers, vers l'orient. On voit encore à mille pas de ce bourg vers le midi, *Yeure la Ville*, qui n'est qu'un petit village. * Baudrand.

Y M

YMIER (Saint) monastere de l'ordre de S. Benoît, fut d'abord occupé par des chanoines. Hugues de Montfort, fils de Gilbert de Gand, le donna au monastere du Bec, du consentement de Gaufroi ou Godefroi, duc des Normans, & de son fils Henri; & par le conseil de Hugues, archevêque de Rouen, & des évêques de Lizieux, d'Evreux & de Bayeux, & aussi du consentement d'Heline femme de Hugues, & de ses deux fils Robert & Valéran. Il donna cette église à celle de sainte Marie du Bec, aux religieux qui y chantoient les louanges de Dieu, franche & quitte de toute servitude, afin que les religieux du Bec y missent des moines en la place des chanoines. Il ajouta à cette donation une partie de ses propres biens & de ceux de sa femme, qu'il accorda pareillement à perpétuité à l'église de saint Ymier. Cet acte de donation fut fait vers l'an 1145. On le trouve imprimé dans la *Collectio amplissima*, &c. des PP. DD. Martène & Durand, Benédictins, *tom. I*, *pag.* 795.

Y O

YOCHEU, ville de la Chine. Elle est dans la province d'Huquang, sur le lac de Tutinga, à l'endroit où le fleuve de Kiang sort de ce lac. Cette ville est grande, belle, bien peuplée, & elle a douze autres villes sous sa jurisdiction.

YON (Saint) prêtre & martyr, à ce qu'on croit, dans le pays d'Hurepoix, & disciple de S. Denys, premier évêque de Paris. Ses actes portent qu'après avoir prêché la foi de Jesus-Christ avec beaucoup de succès à Chartres & aux environs, il fut arrêté par ordre de Julien, qualifié préfet du prétoire, & fut condamné à avoir la tête tranchée; mais les actes de sa vie sont seulement du IXe siécle, & écrits d'une maniere fabuleuse. Ainsi tout ce que l'on peut assurer, c'est qu'il étoit disciple de S. Denys, évêque de Paris, & qu'il fut martyrisé vers l'an 275. Sa fête est marquée dans les martyrologes au 5 août. * *Actes de son martyre.* Baillet, *vies des saints.*

YONNE, petite riviere de France dans le Gatinois. Elle se décharge dans la riviere d'Essonne, après avoir baigné la ville d'Estampes : de-là vient qu'on l'appelle quelquefois la riviere d'Estampes. * Baudrand.

YONNE, riviere de France. Elle naît aux confins du Nivernois & de la Bourgogne, baigne Château-Chinon, & Clameci dans le premier; Auxerre dans la derniere, où elle commence à porter bâteaux dès Mailli-la-Ville, Joigni & Sens dans la Champagne : elle se joint à la Seine un peu au-dessous de Montereau-Faut-Yonne. * Baudrand.

YORCK, ville d'Angleterre, capitale d'une province du même nom, avec titre de duché, est nommée par les anciens *Eboracum* ou *Eburacum*, & par

les naturels du pays *Caër Frock* ou *Coër Effrock*. Elle est sur la riviere d'Ouse, en la partie septentrionale du royaume, avec archevêché, dépendant de la primatie de Cantorbéri. Cette primatie n'a pas été sans contestation. (*Voyez* CANTORBERI.) Il y a d'autres villes dans la province d'Yorck, qui est la plus grande d'Angleterre; mais elles sont moins considérables que la capitale, qui est aussi une des premieres du royaume. On dit qu'Othon, fils de Henri, dit *le Lion*, & de Mathilde, fille de Henri II, roi d'Angleterre, fut le premier duc d'Yorck & ensuite empereur. Long-temps après, les prétentions que la maison d'Yorck & celle de Lancastre avoient à la couronne, entretinrent durant plusieurs années la guerre civile dans le royaume. Depuis, ce duché a été le titre d'un des fils de la maison royale. Le roi Jacques II, fils de Charles I, l'a porté, & a été connu sous ce nom pendant le regne de Charles II, son frere. Pour la postérité des ducs d'Yorck, *voyez* ANGLETERRE. * Cambden, *descr. Britan.*

Conciles d'Yorck.

Les historiens Anglois font souvent mention des assemblées ecclésiastiques & politiques tenues en cette ville, mais nous n'avons les décrets ou constitutions que de deux de ces assemblées. La premiere fut faite en 1194, pour la discipline ecclésiastique. Hubert, archevêque de Cantorbéri, & légat du saint siége, y présida; & Roger de Hoveden en rapporte 12 canons. Le même auteur, dans le II tome de ses annales, parle d'un concile tenu en cette ville l'an 1203, à l'occasion d'un autre précepte particulier pour la célébration du saint jour de dimanche.

YORCK, la NOUVELLE YORCK, autrefois le nouveau Pays-Bas, province de l'Amérique septentrionale. Elle est bornée au nord par la nouvelle Angleterre; au couchant par le pays des Iroquois & par la Virginie; la mer du Nord la baigne des autres côtés. Les Hollandois étoient les maîtres de ce pays, dont la partie septentrionale portoit le nom de *Nouveau Pays-Bas*, & la méridionale celui de *Nouvelle Suéde*. Les Anglois le conquirent l'an 1666, & ils l'appellent la *Nouvelle Yorck*. Il est baigné par les rivieres de Nord & de Sud, & ses lieux principaux sont, la nouvelle Yorck, ou la nouvelle Amsterdam, nouvel Eisembourg, Christiana & Gottebourg. * Mati, *dict.*

YORCK, la NOUVELLE YORCK: c'est une contrée de l'Estotilande, dans l'Amérique septentrionale. Elle est vers la baye de Buton. Les Anglois l'ont découverte & lui ont donné le nom; mais ils n'y ont établi aucune colonie. * Mati, *dict.*

YORCK, la NOUVELLE-YORCK: autrefois la nouvelle Amsterdam & Manhatan, ville de l'Amérique septentrionale. Elle est défendue par une bonne citadelle, & a un fort bon port. Sa situation est dans une petite isle, formée par la riviere du Nord à son embouchure vis-à-vis de l'isle nommée *Lang Eyland*, c'est-à-dire l'*isle longue*. Les Hollandois qui en sont les fondateurs, lui donnerent le nom de *nouvelle Amsterdam*; mais les Anglois, qui s'en rendirent maîtres l'an 1666, lui font porter celui de *nouvelle-Yorck*. * Mati, *dict.*

YOUCHILL, petite ville d'Irlande. Elle est dans le comté de Corke en Momonie, à l'embouchure de la riviere de Blak-Water, où elle a un grand port à sept ou huit lieues de la ville de Corke, vers le levant. * Mati, *dict.*

Y R

YRIER (Saint) en latin, *Aridius* ou *Aredius*, abbé en Limosin dans le VI[e] siécle de l'église, naquit à Limoges au commencement de ce siécle, de parens distingués par leur noblesse. Il étoit fils de Joconde & de Pélagie, & fut instruit dans les lettres, principalement par Sébastien abbé du Nigeois au même diocèse. Sorti de cette école, ses parens le mirent à la cour du roi Théodebert, où il se conduisit avec tant de sagesse, de capacité & de prudence, qu'il y parvint à la charge de chancelier du prince. Mais S. Nicet, évêque de Trèves, lui ayant inspiré du mépris pour le monde, Yrier quitta la cour, & suivit le prélat, qui l'instruisit dans la science des écritures, & le forma à la piété: il fut élevé à la cléricature, & ensuite au sacerdoce. Son pere étant mort, il retourna auprès de sa mere pour la consoler; & après avoir demeuré quelque temps auprès d'elle, il entreprit de mener la vie des anachorétes. Pélagie lui persuada peu après de bâtir le monastere d'Atane, dont il fut le premier abbé. Ce monastere porta depuis le nom de *S. Yrier*, & donna naissance à une ville de même nom. Après avoir été long-temps entre les mains des religieux de l'ordre de S. Benoît, il a été converti en une collégiale de chanoines dépendante de S. Martin de Tours. Yrier établit à Atane l'observance réguliere conformément aux régles de S. Basile, de Cassien, & des autres instituteurs de la vie monastique; & l'on croit qu'il y fit pratiquer la regle de S. Benoît. Une des principales occupations du saint abbé étoit de copier des livres, qu'il distribuoit ensuite aux églises voisines. Sa réputation s'étendit fort loin, & l'on s'empressa de rechercher sa connoissance. Fortunat de Poitiers lui écrivit pour le saluer de sa part, & de celle de sainte Radegonde, & d'Agnès, abbesse de sainte Croix de ladite ville. Plein de vénération pour S. Martin, Yrier entreprit exprès plusieurs fois le voyage de Tours; & il s'y lia avec S. Grégoire, qui gouvernoit alors ce diocèse. Il mourut au monastere d'Atane le 25 août de l'an 591, & S. Ferréol, évêque de Limoges, fit ses obséques. Il nous reste de S. Yrier un testament, qu'il fit conjointement avec Pélagie sa mere. Il est daté l'onziéme année du regne de Sigebert, c'est-à-dire, l'an 572, dix-neuf ans avant la mort du saint. Il y adresse partout la parole à S. Martin, comme l'instituant son héritier universel, & il y legue tous ses biens à son monastere d'Atane, & veut que cette maison demeure à jamais soumise au monastere de S. Martin de Tours, qui est aujourd'hui une collégiale très-célébre. MM. de Sainte-Marthe & le P. Labbe, Jésuite, ont publié les premiers une partie de ce testament. Mais le P. Mabillon l'a donné entier avec des notes dans le tome II de ses analectes, édition *in*-8°, en 1671, & depuis dom Thierri Ruinart de la même congrégation, l'a publié plus correctement à la suite de la vie de S. Yrier dans l'*appendice* des œuvres de S. Grégoire de Tours. Ce saint parle d'un autre testament de S. Yrier fait peu de jours avant sa mort, mais que nous n'avons plus. Ce fut sur ses mémoires & ses conversations que le même S. Grégoire composa la vie de S. Nicet, évêque de Trèves, & qu'il a parlé de plusieurs miracles opérés par l'intercession de S. Julien, martyr à Brioude, & de S. Martin. C'est sans aucunes preuves que l'auteur des antiquités de S. Aignan d'Orléans, donne une régle monastique à S. Yrier. Cet ouvrage a été inconnu à toute l'antiquité. * *Voyez* la vie de S. Yrier dans les œuvres de S. Grégoire de Tours, de l'édition de dom Thierri Ruinart, & les notes de ce savant éditeur; les notes du P. Mabillon au tome II des *Analectes*; le même dans ses annales de l'ordre de S. Benoît, *liv. 6*, *n.* 48; *liv.* 8, *n.* 31, &c. & l'*Histoire littéraire de la France*, par les PP. DD. Rivet & Colomb, Bénédictins, *tom. III.*

Y S

YSENDOORN (Gisbert) né à Ede dans le Vélau le 3 décembre 1601, perdit son pere en

1603, & sa mere en 1607. Celle-ci l'avoit mis à l'école à Harderwick où il apprit fort bien le latin, le grec & l'hébreu; de-là il passa aux études académiques. En 1616, ne desirant que de se perfectioner dans l'étude, il visita les académies de Groningue, de Franéker & de Leyde; ensuite il voulut fréquenter celles de Sédan & de Saumur. S'étant rendu depuis à Paris, il y demeura deux ans, s'y appliquant principalement à l'étude de la philosophie. En 1620 il y fut reçu docteur en philosophie. Curieux de voir les autres académies de France, il les parcourut, profitant des leçons des habiles professeurs, autant que la rapidité de ses courses put le lui permettre. De Marseille il alla à Carthagène & à Alicante en Espagne. L'humeur des Espagnols lui ayant déplu, il revint à Marseille; & ayant pris le chemin de l'Italie, il visita Gènes, Pise, Sienne & Rome. Il alla de-là à Naples, y demeura peu, & revint à Rome : après avoir parcouru les autres villes d'Italie, il retourna en France, résolu de s'y fixer. Mais il changea de dessein, & reprit la route de sa patrie en 1629. En 1634 il fut appellé à Déventer pour y être professeur en philosophie. En 1647 il passa à Harderwick où il fut fait premier professeur en philosophie. Il mourut dans cette ville. On a de lui : *Effatorum philosophicorum centuriæ duæ: Collegii philosophici Daventriensis partes duæ : Compendium logicæ peripateticæ : Physiologia, Logica & Ethica peripatetica : Medulla physicæ generalis & specialis.* * Voyez le *Dictionaire historique* de la derniere édition de Hollande.

YSENGHIEN, famille, *cherchez* GAND.

YSOIE (Sainte) abbesse de Hamai, *cherchez* EUSEBIE.

YSTELLA (Louis) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Valence en Espagne, remplit la premiere chaire de l'écriture dans cette ville pendant vingt-ans, depuis l'an 1580, & alla ensuite à Rome, où il fut vicaire général en 1602, pendant l'absence du général, & une seconde fois en 1605, jusqu'en 1608, où il fut fait maître du sacré palais. Dès son arrivée à Rome, il fit imprimer ses commentaires sur la Genèse & sur l'Exode, qui parurent en 1601, *in-fol.* & dont il y eut une seconde édition en 1609. Ses occupations ne lui permirent pas de retoucher ce qu'il avoit écrit sur le reste de l'écriture. Il mourut à Rome le 5 septembre de l'an 1614. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

Y V

YVAIN, prince de Galles, étoit fils d'*Aimoin*, qu'Edouard fit mourir, après lui avoir ôté la principauté de Galles, dont il étoit le véritable héritier. Yvain se voyant deshérité par la mort de son pere, & n'étant point en état de se faire rendre le pays de Galles, se retira en France. Il se mit au service du roi, qui lui donna les premieres charges de son armée, & l'envoya en plusieurs occasions sur mer & sur terre, où il acquit beaucoup de réputation. Voila ce que plusieurs auteurs disent : mais il est sur que ce fut Edouard I du nom, roi d'Angleterre, qui soumit le pays de Galles, après avoir défait Léolin, prince de Galles, & David, son frere, en 1283, le premier ayant été tué dans un combat, & l'autre ayant eu la tête tranchée. * *Hist. d'Angl. d'Ecosse & d'Irlande.*

YVAN (Antoine) prêtre de l'Oratoire, fondateur de l'ordre des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, avec la mere *Marie-Magdeléne* de la Trinité, étoit de Rians, petite ville de Provence. Il y naquit le 10 novembre 1576, de parens, qui n'ayant pas le moyen de le faire étudier, le mirent enfant de chœur de la paroisse, où il commença à apprendre à lire, à écrire & à chanter. Le desir qu'il avoit de s'avancer dans l'étude, le porta à s'offrir aux Minimes de Pourrieres. Les Minimes ayant été contraints de le congédier à cause de la cherté des vivres, il erra quelque temps dans les bois, n'y mangeant que des racines & des fruits sauvages. Il s'avisa d'aller à Pertuis, où il gagna quelque temps sa vie à sonner les cloches & à vendre des images. Il trouva bientôt après la maison d'un gentilhomme, qui le prit pour avoir soin de ses enfans, ce qui lui donna moyen de continuer ses études. Mais comme on n'enseignoit à Pertuis que la grammaire, il alla à Arles pour étudier en philosophie & en théologie. Et après divers voyages à Carpentras, à Marseille, à Lyon, à Avignon, il fut promu à l'ordre de prêtrise dans cette derniere ville, l'an 1606, étant âgé de trente ans. Il eut divers emplois, fut curé de la Verdiere, & ensuite de Coutignac en Provence, & joignit aux travaux de la vie apostolique les austérités des solitaires. Cette vie ne lui paroissant pas assez retirée ni assez sévere, il quitta sa cure & s'enfonça dans un désert, où il n'avoit point d'autre occupation que le jeûne & la priere. Les peuples, qui le visitoient quelquefois dans son hermitage, le prierent d'accepter la place de vicaire de Brignoles, où il contribua beaucoup à la réformation des mœurs par ses prédications & par la sainteté de sa vie. Le curé lui résigna sa cure en mourant; mais un autre la lui disputa. Le P. Yvan aima mieux terminer le différend en renonçant à son droit, que de s'engager dans un procès. On lui donna un petit prieuré, dont il se défit bientôt après. Pour mener une vie plus tranquille, il entra dans la congrégation des peres de l'Oratoire d'Aix. Ce fut alors qu'il connut la mere Marie-Magdeléne de la Trinité, & que par ses avis & ceux d'un Capucin, elle fonda l'ordre de la Miséricorde, où l'on recevoit sans dot les filles de qualité qui n'avoient pas de bien pour entrer dans les autres religions. Le P. Yvan jugeoit d'abord cet établissement impossible; mais il se rendit aux instances qu'on lui fit. Le 14 août 1637, on commença à jetter les fondemens à Aix en Provence, du nouveau bâtiment pour loger les pauvres filles de l'ordre de la Miséricorde. Les ennemis de cette congrégation naissante donnerent à l'archevêque d'Aix de mauvaises impressions du pere Yvan, & le décrierent dans son esprit comme un ignorant, & un homme peu capable de l'emploi dont il se mêloit. Ce prélat ôta à ce pere la direction de cette maison; mais les nuages & la calomnie furent bientôt dissipés. Cependant l'orage ne fut pas pour cela entierement appaisé. L'archevêque d'Aix ne pouvoit digérer le projet d'un nouvel ordre, ni la pensée de recevoir des filles sans dot; mais l'archevêque d'Avignon approuva l'institut. Le comte d'Alais, gouverneur de Provence, obtint du roi les lettres nécessaires pour cet établissement; & l'archevêque d'Aix reçut enfin la bulle, & permit aux filles de prendre l'habit de religieuses, & au P. Yvan de les confesser & de les conduire. La cérémonie de leur vêture se fit le 15 de juin 1639. La mere Magdeléne, qui avoit été la premiere supérieure, se démit de sa charge pour aller établir à Marseille une autre maison du même ordre. Elle en établit d'autres à Avignon & à Paris. Le pere Yvan eut tant de joie de l'établissement fait dans cette derniere ville, qu'il voulut l'aller visiter : mais il étoit si accablé d'années & de maladies, qu'il y mourut presque subitement dans la sacristie le 8 octobre 1653. On a imprimé ses lettres & son oraison funébre, & un livre qu'il composa pour la mere Marie-Magdeléne, qui a pour titre : *Conduite à la perfection chrétienne.* * *Vie de la mere Marie-Magdeléne, par le* P. Grosez, Jésuite.

☞ La vie du P. Antoine Yvan a été écrite par Gilles Goudon, prêtre, sous ce titre : l'*Imitateur de Jesus-Christ, ou la vie du V. P. Antoine Yvan, instituteur de l'ordre des religieuses de Notre-Dame de la*

Miséricorde, *in-4°*; Paris, 1662. Le P. Léon, ex-provincial des Carmes réformés de Touraine, avoit déja publié : *Le vrai serviteur de Dieu, éloge du R. P. Antoine Yvan, prêtre Provençal, fondateur des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde*, *in-12*; Paris, 1654.

YVAN-BERUDA (dom Martin) grand-maître d'Alcantara, vers la fin du XIV[e] siécle, étoit Portugais, & prit beaucoup de part aux guerres d'Espagne en son temps. Durant ces troubles, il se montra toujours zélé pour le parti de la Castille. Vers l'an 1394, trompé par un hermite visionaire nommé *Jean Sago*, il se crut destiné de Dieu, comme le lui avoit dit cet hermite, pour faire la conquête de Grenade; & sur cette folle imagination, il fit de son autorité propre une irruption dans ce royaume, où il fut défait & tué sur la place, avec un grand nombre de gens de condition, trompés comme lui par la même vision. Cependant les Maures permirent que le corps d'Yvan fût porté à Alcantara, où ce seigneur avoit ordonné que l'on gravât sur son tombeau ces mots qui marquent sa vanité : *Cy gît Yvan, dont le cœur fut exemt de crainte au milieu des dangers.* On dit que Charles-Quint ayant ouï raconter l'histoire de ce grand maître, & réciter l'épitaphe, dit qu'il ne croyoit pas que *ce fanfaron eût jamais éteint une chandelle avec les doigts.* Les Maures envoyerent des ambassadeurs à Henri III, surnommé *le Valétudinaire*, roi de Castille, pour se plaindre de l'irruption d'Yvan, comme d'une infraction faite aux traités; & Henri, qui n'y avoit aucune part, la désavoua, & en témoigna son regret; ce qui satisfit les Maures. * *Voyez* les historiens d'Espagne & l'histoire des révolutions de ce royaume par le P. d'Orléans, Jésuite, *tom. II.*

YVEL (Jean) Anglois, natif de Budène, petite ville du comté de Dévonshire, témoigna une inclination extraordinaire pour les lettres, s'attacha d'abord à la lecture des poëtes : & étant encore fort jeune, il apprit par cœur toutes les œuvres d'Horace. Après avoir été fait bachelier à l'âge de 18 ans, il enseigna la rhétorique à Oxford, dans le collége du corps de Christ. Ensuite, sous le régne d'Edouard, il fut ministre à Sunderwall, petite ville qui n'est pas éloignée d'Oxford. Après la mort d'Edouard, sous le regne de Marie, il se fit catholique; mais étant passé en Allemagne, il protesta publiquement contre son changement de religion. Lorsqu'Elizabeth eut succédé à sa sœur Marie, Yvel retourna en Angleterre l'an 1558, & l'année suivante il fut créé évêque de Salisburi. Il mourut l'an 1571, âgé de 50 ans, & laissa un livre latin de controverses, assez estimé des Protestans, qui est une apologie de l'église anglicane contre Thomas Harding. * Thuan, *hist.*

YVERDON, YVERDUN, en latin, *Eberodunum*, petite ville du pays de Vaud en Suisse. Elle est capitale d'un bailliage des Bernois, & située à l'embouchure de l'Orbe, dans le lac de Neufchâtel, à six lieues de Fribourg du côté du couchant, & à huit de Lausane, vers le nord. Cette ville est assez peuplée, & a quelque commerce; mais elle est beaucoup moins considérable qu'elle ne l'étoit anciennement.

☞ YVES, évêque de Chartres, né vers l'an 1040 dans le territoire de Beauvais, ardent défenseur de la discipline ecclésiastique, & illustre par sa doctrine & par sa piété, vivoit dans les XI[e] & XII[e] siécles. Il étoit fils d'*Hugues* d'Auteuil & d'*Hilemburge*: il avoit eu pour maître en théologie Lanfranc, prieur de l'abbaye du Bec. Il fut d'abord chanoine de Nesle. Son mérite l'éleva à la dignité d'abbé de S. Quentin de Beauvais, monastere que Gui, évêque de Beauvais, avoit fondé en 1067 pour des chanoines réguliers. Yves y ouvrit une école, dans laquelle il enseigna lui-même la théologie. Cette école devint célébre, & fournit d'excellens évêques à plusieurs églises. Yves gouverna cette abbaye pendant 14 ou 15 ans, & y fit observer une régularité conforme en tout aux anciens canons; ce qui l'a fait regarder comme un des plus illustres instituteurs de l'ordre des chanoines réguliers. Le pape Urbain II ayant fait déposer Geofroi, évêque de Chartres, accusé de divers crimes, Yves fut élu pour lui succéder. Richer, archevêque de Sens, son métropolitain, ayant refusé de l'ordonner évêque, parcequ'il étoit fâché que Geofroi eût été déposé sans sa participation, Yves se vit obligé d'avoir recours au pape, qui lui conféra l'ordination en 1091, sur la fin de novembre. Le pape étoit alors à Alatri. Yves signala son zèle contre le roi Philippe I, lequel après avoir quitté sa femme Berthe de Hollande, avoit pris Bertrade de Montfort, femme de Foulques *le Réchin*, comte d'Anjou. Ce divorce étoit contraire aux loix de l'église; & cette affaire auroit eu de mauvaises suites, sans la prudence de ceux qui ménagerent l'esprit du prince. Dans la suite, Yves toujours appliqué à remplir tous les devoirs de son ministere, fit diverses fondations, & mourut le 23 décembre 1116. Il pouvoit être alors dans la soixante-dix-septiéme année de son âge, & avoit passé vingt-cinq ans & un mois dans l'épiscopat, à compter du jour de son ordination. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église de S. Jean en Vallée, qu'il avoit fondée. Le pape Pie V, par une bulle donnée le 18 décembre 1570, permit aux chanoines réguliers de la congrégation de Latran, de célébrer la fête du bienheureux Yves le 20 mai. Il a composé divers ouvrages que nous avons rassemblés par les soins de Jean-Baptiste Souchet, chanoine de Chartres, depuis l'an 1647, en un gros volume divisé en deux parties. La premiere contient les décrets, & la seconde, 287 épîtres, vingt-deux sermons & une chronique. Ce que nous appellons les décrets sont les extraits des regles ecclésiastiques, *exceptiones ecclesiasticarum regularum.* Yves déclare lui-même que ces regles sont tirées des conciles, des épîtres des pontifes romains, des évêques catholiques, des peres orthodoxes, & des constitutions des rois chrétiens. Cet ouvrage est divisé en XVII parties. Jean du Moulin, professeur en droit, l'avoit fait imprimer en 1561, & on l'a depuis publié de nouveau. Yves de Chartres a aussi composé un autre recueil de canons moins étendu, nommé *Pannomia*, & par corruption *Panormia*, & quelques autres piéces, comme un traité du corps du Fils de Dieu, que nous avons dans la bibliothéque des Peres. Le corps d'Yves, que les vers & la pourriture avoient épargné, fut dans le XVI[e] siécle un des objets de la rage des Protestans, pendant la fureur des guerres civiles. *Voyez* la vie de ce grand homme au commencement de ses œuvres. * Sigebert, *cap.* 167 *de vir. illustr. & in chron.* Godefroi de Vendôme, *epist. l.* 2. Suger, *en la vie de Louis* le Gros. Matthieu Paris, *hist. Angl.* Hildebert du Mans, *epist.* 26, 39 & 61. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius. Possevin. Juret. Loisel. Rouillard. Souchet. Vossius. Sainte-Marthe. Consultez aussi l'*histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tom. X.* On y trouve des détails très-intéressans sur Yves de Chartres & sur ses ouvrages.

YVES II, abbé de S. Denys après le milieu du XII[e] siécle, fut un homme doué de beaucoup de talens & d'une grande piété. Dès sa jeunesse il fut réglé dans ses mœurs, sage dans sa conduite, ennemi des méchans, & sectateur de toute sorte de vertus. Il fut instruit dans les lettres, & y fit beaucoup de progrès. Il parloit & écrivoit bien en latin & en langue vulgaire; ce qui n'étoit pas fort commun alors. Son mérite l'éleva aux honneurs du monastere, & il remplit les dignités qui lui furent confiées, avec cette sagesse, cette prudence & cette douceur qui sont si

desirables dans les supérieurs. Il étoit plein de bonté envers ses inférieurs, & jamais ni l'humeur ni le caprice ne purent le dominer. Il avoit étudié avec soin les saintes lettres, & il se servit des lumieres qu'il acquit dans cette étude pour se bien conduire lui-même, & pour gouverner les autres avec autant d'attention que de solidité. Doué d'une mémoire très-heureuse, il n'oublia presque rien de ce qu'il avoit appris, & ses exhortations se ressentoient de sa capacité & de sa méditation. Il fit tout le bien qu'il put à son monastere : mais sur-tout il eut soin d'y maintenir la regle & la discipline, & de former des disciples pour Jesus-Christ. Ses exemples étoient une instruction vivante & continuelle, qui apprenoit aux autres ce qu'ils devoient penser & pratiquer. Son gouvernement ne fut que de quatre ans : mais pendant ce court espace il fit tout ce qu'il devoit pour se faire beaucoup regreter. Il mourut à la fleur de son âge au milieu des larmes de ses freres, qui n'ont cessé, tant qu'ils ont vécu, de parler de lui avec vénération, & de se plaindre de ce qu'il leur avoit été sitôt enlevé. C'est ce que l'on voit dans la lettre circulaire qu'ils écrivirent en latin après sa mort l'an 1172, & que les PP. dom Martène & dom Durand ont donnée dans le premier tome de leur *Thesaurus novus anecdotorum* sur un manuscrit de la bibliothéque de M. de Coislin, *pag.* 571 & 572.

YVES (Saint) official en Bretagne, né le 17 octobre de l'an 1253 à Kermartin, dans la paroisse de Ménehi, à un quart de lieu de Tréguier en basse Bretagne, fils d'HAILORI ou HELORI, seigneur de Kermartin, & d'*Azon* de Kenquis. Il fut envoyé à Paris pour y faire sa philosophie : il y étudia la théologie & le droit canon. Après y avoir passé dix ans, il alla faire ses études de droit civil à Orléans. Ayant une connoissance suffisante des canons & des loix, il retourna en Bretagne, où l'on tient qu'il exerça la profession d'avocat par charité en faveur des veuves, des orphelins & des pauvres, desquels il n'exigeoit aucun salaire. Le Miroir historial ou Rosier des guerres, composé autrefois pour le roi Louis XI, porte que deux hommes étant arrivés dans une hôtellerie de la ville de Tours, donnerent à l'hôtesse, qui étoit une veuve, une valise à garder : ils lui recommanderent de ne la rendre à personne, pas même à l'un d'eux en particulier; mais seulement lorsqu'ils viendroient ensemble la demander conjointement. Quelque temps après, l'un d'eux vint demander cette valise à l'hôtesse, & lui dit que son compagnon avoit un payement à faire en ville. La veuve ne faisant point réflexion sur la défense qui lui avoit été faite, de ne la donner qu'aux deux hommes qui la lui avoient donnée à garder conjointement, la rendit à celui qui la lui demandoit, quoiqu'il fût seul, lequel s'évada aussitôt qu'il eut la valise. Quelques jours après l'autre la vint aussi demander, auquel la veuve ayant dit qu'elle l'avoit rendue à son compagnon, il la fit souvenir de la condition qu'ils lui avoient imposée, lorsqu'ils lui confierent la valise, qui étoit de ne la rendre que lorsqu'ils feroient ensemble; & feignant qu'il y avoit dedans de grandes sommes, il parut désolé de ce qu'elle l'avoit donnée à l'autre. Il la fit assigner pardevant le bailli de Touraine, pour voir ordonner qu'elle seroit tenue de lui rendre le dépôt. Elle eut recours à S. Yves, qu'elle chargea de la défense de sa cause; & l'ayant instruit de son affaire, il la tira de peine. Il lui conseilla de dire qu'elle étoit prête de représenter la valise; mais que, suivant la prétention du demandeur, il étoit obligé de faire comparoître son compagnon, afin qu'elle la pût rendre à eux-mêmes. Le bailli trouva la défense juste, & ordonna qu'elle ne rendroit la valise que lorsque le demandeur viendroit avec son compagnon. Cette défaite fut donnée si à propos, qu'elle fut admirée de tout le monde. Cette histoire, & ce qu'on a dit de sa profession, lui a fait donner le nom d'*Avocat des pauvres*, & l'a fait prendre par les avocats pour leur patron. Mais il y a lieu de douter que S. Yves ait effectivement exercé la profession d'avocat; car étant retourné à Rennes, il se mit sous la discipline d'un religieux qui expliquoit l'écriture-sainte, & qui enseignoit la théologie avec beaucoup de réputation; il renonça bientôt aux engagemens du monde, & reçut les ordres sacrés. L'archidiacre de l'église de Rennes le fit, peu de temps après, official : il exerça cette charge avec toute la sagesse & le désintéressement possibles. L'évêque de Tréguier, dont il étoit né diocésain; l'appella dans son diocèse, le fit son official, & le chargea de la cure de Tresdrets, puis de celle de Lohanec. Il étoit zélé pour la justice, & assistoit de ses conseils les pauvres, les veuves & les orphelins; il plaidoit même pour eux, & soutenoit lui-même le bien-jugé de ses sentences, quand il y en avoit appel. Il prêchoit en françois & en breton, & faisoit en latin des harangues synodales. Enfin, il sut soutenir le caractere, & remplir les devoirs d'un excellent official, & d'un bon curé. Il mourut le 19 mai de l'an 1303, âgé de 50 ans, & fut canonisé par Clément VI, l'an 1347. Il paroît par les anciens comptes du domaine, que le roi, pour récompenser sa capacité & ses travaux, lui faisoit une pension ordonnée en ces termes : *Magister Yvo sex denarios per diem*, ce qui étoit en ce temps-là une somme considérable. * *Act. apud Boll.* Le rosier des guerres. Forstérus. Baillet, *vies des saints, au 19 de mai.*

YVES de Paris, Capucin, auteur de plusieurs ouvrages, parut quelque temps dans le parlement de Paris, où il exerça la fonction d'avocat avec beaucoup de réputation. Ensuite il se retira dans l'ordre des Capucins, où il a vécu près de 60 années, & y a travaillé jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1678, dans sa 85 année. C'étoit un religieux humble, pieux, plein de candeur & de zèle pour la conversion des hérétiques. Il a composé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *La conduite du religieux; la théologie naturelle; les pratiques de piété & les amours divins; les maximes & morales chrétiennes; le gentilhomme Chrétien; l'agent de Dieu dans le monde; les fausses opinions & vaines excuses du pécheur; le magistrat intègre; digestum sapientiæ; heureux succès de la piété, & triomphe de la vie religieuse.* Ce dernier ouvrage plein de hauteur & de mépris pour le clergé & de louanges outrées pour les religieux, fut condamné par le clergé de France : mais cette censure ne fut point publiée. Cependant le P. Yves la reconnut, & donna des éclaircissemens. Le style de cet auteur est très-guindé, & depuis long-temps on ne lit plus ses ouvrages.

YVETEAUX (Nicolas Vauquelin, seigneur des) *cherchez* VAUQUELIN.

YVETOT, petite contrée de Normandie, dans le pays de Caux, proche de Caudebec, est célébre par la tradition fabuleuse, selon laquelle le seigneur de ce petit pays a porté autrefois le titre de roi, avec une autorité souveraine. Robert Gaguin, général des Mathurins, qui vivoit vers l'an 1490, est le premier auteur qui ait fabriqué l'histoire de l'origine de ce prétendu royaume, dont il met l'établissement en 539, non seulement sans preuves, mais contre les témoignages les plus certains de ce siécle & des suivans : il a été suivi en cela par Robert Cénalis, évêque d'Avranches, Baptiste Fulgose, du Haillan, Baronius, Sponde & Gabriel du Moulin. Chassaneus & Chopin sont aussi de ce sentiment; & ce dernier assure que le roi d'Yvetot étoit en possession de donner des graces aux criminels. Le titre de roi d'Yvetot, selon ces historiens, remonte jusqu'au regne de

Clotaire I, lequel ayant tué dans l'église de Soissons Gautier ou Vautier, seigneur d'Yvetot, condamna lui-même cette action; & voulant en quelque façon la réparer, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume: en quoi il suivit la loi des fiefs, qui affranchit le vassal de tout hommage & de tous devoirs, quand le seigneur met violemment la main sur lui, dont on voit beaucoup d'exemples dans l'histoire. Mais cette origine du royaume d'Yvetot est une pure fable, & l'on ne trouve pas le titre de royaume, donné à ce petit pays, avant la fin du XIVe siécle. Il y a un arrêt de l'échiquier de Normandie, rendu l'an 1392, qui donne le titre de roi au seigneur d'Yvetot. Les rois de France ont donné plusieurs lettres patentes, l'an 1402, 1450, 1464, & autres années, pour maintenir les seigneurs de ce lieu dans leur indépendance, & dans la jouissance des droits royaux, sans même qu'ils pussent être obligés à faire aucune foi & hommage. Le roi François I envoya l'an 1543 une lettre de cachet au parlement de Paris, pour l'expédition du procès de la dame de Montour contre la dame d'Yvetot, qu'il qualifie reine. M. Pinson de la Martiniere, dans les relations de la principauté d'Yvetot, rapporte que Henri IV, étant près de livrer la bataille aux ligués l'an 1589, se retira dans un lieu dépendant de la seigneurie d'Yvetot, & dit par raillerie à ceux qui étoient auprès de sa personne, que s'il perdoit le royaume de France, il étoit en possession de celui d'Yvetot. Lorsqu'il fit faire la cérémonie du couronnement de la reine Marie de Médicis, son épouse, dans l'abbaye de S. Denys en France, au mois de mai 1610, s'étant apperçu que le grand-maître des cérémonies ne marquoit point de place à Martin du Bellai, seigneur d'Yvetot, il lui en donna l'ordre en ces termes: *Je veux que l'on donne une place honorable à mon petit roi d'Yvetot, selon sa qualité & le rang qu'il doit tenir*; mais il ne faut entendre par ce royaume qu'une espéce de principauté, à qui nos rois, depuis la fin du XIVe siécle, ont accordé l'exemption de certaines charges, & plusieurs droits utiles & honorifiques. Au reste, les seigneurs d'Yvetot ne jouissent point à présent de ce droit de souveraineté; & les seigneurs du Bellai, qui ont eu cette terre par succession de leurs ancêtres, se sont contentés de se qualifier seulement princes d'Yvetot. *Voyez* VAUTIER, seigneur d'Yvetot. Cette terre a passé par succession au comte d'Albon. Le roman du prétendu établissement du royaume d'Yvetot a été très-solidement réfuté dans un livre imprimé à Paris, chez Edme Martin, en 1615, sous ce titre: *De falsa regni Yvetoti narratione, ex majoribus commentariis fragmentum.* Voyez *le XI Journal des savans* de l'année 1694. L'on y rapporte un précis des raisons de l'auteur contre Nicole Gilles & Robert Gaguin, qui sont regardés comme les fondateurs de ce prétendu royaume. On a aussi une excellente dissertation sur ce sujet, par M. l'abbé de Vertot, *tom. IV des mém. de l'acad. des belles lettres.* * De la Roque, *traité de la noblesse.*

YVOI ou CARIGNAN, petite ville autrefois fortifiée. Elle est dans le Luxembourg François, à quatre lieues de Sedan, vers l'orient, & sur la riviere de Chiers. Les François, qui sont maintenant les maîtres de cette ville par la paix des Pyrénées, lui ont donné le nom de *Carignan*, avec titre de duché, qui est possédé par une branche cadette de la maison de Savoye. C'est la petite ville des anciens Tréviriens, qui fut nommée *Epoisus*, *Epoissus*, *Eposium*, *Epusium.* * Baudrand.

YVON (Pierre) étoit de Montauban en Languedoc, où Jean Labadie avoit été ministre de l'église prétendue-réformée, & où apparemment Yvon l'avoit connu. Il le suivit en Hollande, & fut à Middelbourg dans le temps que Labadie y étoit ministre. Celui-ci ayant été chassé de cette église, se retira en Frise, où Yvon le suivit. Après la mort de Labadie, il fut chef des Labadistes, & s'établit à Wiewert en Frise, terre de la maison de Sommelsdyck, qui étoit échue à des demoiselles de cette famille. Il y prêcha à son petit troupeau, & devint seigneur du lieu sur la fin de ses jours, par son mariage avec une des demoiselles de Sommelsdyck. On ne sait pas le temps de sa mort. On a de lui quelques ouvrages, dont le principal est: *Impietas convicta à Petro Yvone, pastore ecclesiæ reformatæ, quæ ex mundo retracta Wiveræ in Frisia nunc colligitur, tractatibus duobus; in quorum priori existentia Dei, ut omnium veritatum prima & certissima claré stabilitur: in secundo scriptura sacra defenditur, impio libro Spinozæ, cui titulus, tractatus theologico-politicus, integrè refutato*; à Amsterdam, 1681. * *Mém. du temps.*

YUPI, pays de la Tartarie, sur la côte de l'Océan, à l'orient des pays de Niulham & de Niuche. Les Yupiens sont ainsi nommés, parcequ'ils se font des casques & des corselets de peaux de poissons très-dures. * Martin Martini, *descript. du royaume de la Chine, dans le recueil des voyages de* Thévenot, *vol. 3.*

Z

ZAA



CETTE lettre, purement grecque, ne sert guères en écrivant le latin, que pour les mots qui sont tirés de cette langue; & a été inutile parmi les Latins qui ont employé dans les mots de leur langue la double ss. Ce que nous voyons mieux dans les mots qui sont originairement grecs. Nous apprenons de Martianus Capella, qu'Appius Claudius détestoit la lettre Z, sur cette plaisante considération, que les dents de celui qui prononce cette consonne ressemblent à celles d'un mort, tant le son en est foible & bas. Ausone a remarqué que le Z tourné fait l'N des Latins.

Z A

ZAARA ou SAARA, grand désert d'Afrique, entre le Bilédulgérid, la Nubie, la Nigritie & l'Océan Atlantique. Les géographes modernes y ont remarqué plusieurs villes aux environs des rivieres & des lacs. Les plus considérables sont, Zanhaga, Zuenziga, Targa, Lenta, Berdoa, qui communiquent la plupart leurs noms aux déserts qui les environnent. L'air de ce pays est excessivement chaud, sur-tout pendant notre solstice d'été; car le soleil jettant pour lors ses rayons à plomb sur les sables brulans, y tarit les eaux, & contraint tous les peuples à se réfu-

gier la plus grande partie du jour sous des huttes ou dans des cavernes, proche des endroits où ils peuvent creuser des puits, dont ils ne tirent pas néanmoins une grande commodité; car souvent ils n'y trouvent que de l'eau salée, ou bien les vents comblent ces puits par le sable qu'ils y jettent : de sorte qu'on voyage quelquefois cinq ou six jours sans trouver de quoi remédier à la soif. C'est à cette excessive sécheresse qu'on attribue la quantité de monstres qui se trouvent dans ces déserts; car les animaux de différentes espéces s'assemblant de tous côtés dans les endroits où il y a de l'eau, s'apprivoisent ensemble par la nécessité de boire; & étant également échauffés par la chaleur du climat, viennent à s'accoupler, & produisent des monstres qui participent de la nature des uns & des autres. On voit dans ces déserts une grande quantité de lions, de tigres & d'autruches. Ces dernieres sont les plus grands de tous les oiseaux. Il y en a même qui sont plus hautes qu'un homme à cheval. Elles ne volent point; car leur corps est trop pesant, & leurs aîles sont étroites; mais elles leur servent à faciliter leur course, & elles vont d'une vîtesse qui passe le galop d'un cheval. Ces autruches ont le pied fourchu comme un cerf, & s'en servent à prendre des pierres qu'elles lancent en arriere sur ceux qui les poursuivent. Elles ont accoutumé de pondre leurs œufs dans les sablons de ces déserts; & on dit qu'elles ont si peu de mémoire, qu'elles les abandonnent sans les pouvoir retrouver; & que les autres femelles qui errent de côté & d'autre, s'arrêtent à ceux qu'elles rencontrent, & les couvent. On a autrefois observé le contraire; & un voyageur moderne a rapporté que les autruches ne couvent que des yeux. Le mâle & la femelle font cet office tour à tour; & pendant que l'un veille, l'autre va chercher à vivre. Elles sont sourdes : ce qui donne de la facilité à les prendre lorsqu'elles dorment. Elles se font un aliment de tant de différentes choses, qu'on dit qu'elles digerent même le fer. Néanmoins l'expérience a fait voir que, quoiqu'elles l'avalent, elles ne le digerent pas, & le rendent de même poids. Les peuples de ce pays font trafic de leurs œufs, tant pour faire des vases, que pour les suspendre dans les mosquées; mais le commerce de leur plume est bien plus considérable, & les marchands de l'Europe les recherchent pour en faire cent différentes sortes d'ornemens. Les habitans du Zaara sont grossiers & sauvages, ont beaucoup d'intrépidité, & attendent de pied ferme un lion ou un tigre, avec autant de férocité que ces animaux en peuvent avoir. Les peuples y sont divisés par familles ou par lignées. Chaque chef de famille est souverain dans son canton; & cette qualité de chef appartient au plus ancien. S'il faut faire la guerre, il choisit le plus brave pour son lieutenant. Ils suivent la religion mahométane; mais ils l'observent très-mal.* Marmol. *de l'Afrique*. Vansleb. *relation d'Egypte*.

ZABACHE (mer de) *cherchez* PALUS MEOTIDES.

ZABANN ou ZABANUS (Isaac) étoit Hongrois, & assez habile philosophe & controversiste. Il enseignoit vers 1670, avec réputation la philosophie & la théologie dans le célébre collége d'Epéries, ville des états de Hongrie. Les catholiques s'étant rendus maîtres de ce lieu vers le même temps, Zabann se retira à Hermenstadt, ville célébre en Transilvanie. Il y fut chargé de professer publiquement dans le collége de cette ville, & il en fut fait recteur. Après y avoir fait connoître pendant quelques années ses talens & sa bonne conduite, on lui donna les emplois de premier *antiste* & d'inspecteur du collége académique ou de l'université. Il mourut dans ces emplois en 1699. Il aimoit la dispute, & y parloit avec feu. Il est souvent entré en conférence avec les Jésuites & avec d'autres, & s'est toujours attribué la victoire. Il est aussi entré en lice avec Elie Ladiver, professeur public de logique & de physique à Epéries, touchant la doctrine des atomes, qu'il a défendue contre ce professeur par une apologie qu'il fit imprimer à Wittemberg. On a encore de lui des disputes sur la métaphysique; une dissertation, où il examine si un professeur peut exercer la marchandise sans blesser sa conscience, sur-tout s'il a été déposé par une force majeure, & plusieurs autres ouvrages. Il a eu pour fils JEAN Zabann, né avec des dispositions si grandes pour l'étude, & une mémoire si heureuse, qu'à l'âge de six ans il harangua en latin avec beaucoup d'étonnement le comte de Rotthal envoyé par l'empereur. Il fit ses études à Tubinge, où il fut maître en philosophie. De retour en Transilvanie, il fut créé protonotaire provincial de Transilvanie, & ensuite sénateur de la république de Hermenstadt. Dans cette place il fut envoyé plusieurs fois pour les affaires de Transilvanie auprès de Léopold, empereur & roi de Hongrie, qui le fit noble & chevalier. Il fut fait aussi juge royal de la nation Saxonne, & il en administra les affaires pendant plusieurs années avec beaucoup de succès & d'utilité. Mais enfin ayant été soupçonné d'être entré dans une conspiration avec des séditieux, l'empereur Léopold le rappella, & lui fit trancher la tête. * Czuittingeri, *specimen Hungariæ litteratæ, pag.* 404, 405 & 406, &c.

ZABARELLA ou *de Zabarellis* (François) dit le cardinal de Florence, parcequ'il étoit évêque de cette ville, naquit à Padoue, où il enseigna le droit canonique avec applaudissement, après l'avoir étudié à Bologne. Cette ville-là étant assiégée par les Vénitiens en 1406, députa Zabarella vers le roi de France pour lui demander du secours, ce qu'il ne put obtenir : il fallut se soumettre, & il fut l'un des députés pour aller porter l'acte de soumission de ses compatriotes au sénat de Venise, qu'il harangua avec éloquence : aussi avoit-il beaucoup de talent pour parler en public. Il passa quelque-temps après à Florence pour y faire des leçons de droit : on l'y estima si fort, que la chaire épiscopale ayant vaqué, il fut élu pour la remplir : cette élection n'eut pourtant point d'effet, le pape l'ayant prévenue. Boniface IX l'attira à Rome pour le consulter, d'où il retourna à Padoue, & y fut honoré de plusieurs députations. Il refusa l'évêché de cette ville, dont il étoit archidiacre, pour ne pas se brouiller avec le sénat de Venise, qui pensoit à un autre. Enfin le pape Jean XXIII l'appella à Rome, & lui donna l'évêché de Florence; puis il le fit cardinal en 1411. Il l'envoya en 1413, avec le cardinal de Chalant, & Emanuel Chrysoloras, à la cour de l'empereur Sigismond, qui demandoit la convocation d'un concile. On tomba d'accord qu'il seroit tenu dans la ville de Constance, & Zabarella parut beaucoup dans le concile qui y fut tenu, & y conseilla la déposition de Jean XXIII. Ce cardinal, qui pouvoit beaucoup prétendre à la papauté, mourut à Constance un dimanche 26 de septembre 1417, âgé de 78 ans. L'empereur & tout le concile assisterent à ses funérailles : Poggio prononça son oraison funébre; & son corps fut rapporté à Padoue, & enterré dans la cathédrale. Ce prélat étoit autant aimé pour ses bonnes mœurs, que pour son habileté. Il est auteur de plusieurs ouvrages; savoir, six volumes sur les décrétales qu'il commenta; un volume de conseils; un de harangues; un des heures canoniales; *De felicitate, lib. III*; *Opuscula de artibus liberalibus*; *De natura rerum diversarum*; *Commentarii in naturalem & moralem philosophiam*; *Historia sui temporis*; *Acta in conciliis Pisano & Constantiensi*; *De schismate*. Ce dernier fut censuré à Rome. * Pancirole, *de claris legum interpretibus*. Tomasini, *prima parte elogiorum*. Sponde. Saint Antonin. Scardeoni. Trithême. Bellarmin, des

des écrivains ecclésiastiques. Bayle, *dictionaire critique, &c.*

ZABARELLA (Barthélemi) neveu du précédent & son héritier, professa le droit canon à Padoue avec beaucoup de succès. On l'appella à Rome où il donna des preuves de son grand savoir, soit dans les disputes, soit dans les consultations. Il fut ensuite élevé à l'évêché de Spalato, puis à l'archevêché de Florence; enfin à la dignité de référendaire de l'église; & il seroit monté plus haut, si la mort ne l'eût prévenu le 12 août 1442, pendant l'ambassade dont Eugène IV l'avoit honoré vers le roi d'Espagne & le roi de France. * *Les mêmes que ci-dessus.*

ZABARELLA (Jacques) fils du précédent, étoit de l'illustre famille des Zabarella de Padoue, & portoit le titre de comte de l'empire, que l'empereur Maximilien avoit accordé à ses ancêtres. Il étoit savant dans toutes les mathématiques; mais il excelloit sur-tout dans l'astrologie & dans la philosophie, qu'il professa long-temps à Padoue. Il fut auteur de plusieurs ouvrages; savoir, *Commentaria in libros physicorum Aristotelis, & de anima; De naturalis scientiæ constitutione; De tribus præcognitis; De medio demonstrationis; De rebus naturalibus libri XXX;* & un petit livre *De inventione æterni motoris.* Jean Impériali dit, *in musæo historico*, que ce professeur fut soupçonné de combattre l'immortalité de l'ame; mais il réfute en quelque maniere ce soupçon, & dit que Zabarella s'en justifia devant les inquisiteurs, qui se contenterent des déclarations qu'il fit de son orthodoxie sur cet article, encore que les raisons naturelles, & les principes d'Aristote lui parussent trop foibles pour former en lui une entiere persuasion. On assure que plusieurs de ses prédictions furent vérifiées par l'événement: & l'on rapporte que peu de temps avant sa mort il montra à ses écoliers une étoile, dont les influences lui devoient être funestes; & qu'incontinent après il fut attaqué d'une violente maladie, qui l'emporta en peu de jours. Il mourut à Padoue l'an 1589. Il y a un autre JACQUES ZABARELLA, qui étoit chevalier de S. Georges, & qui a donné au public plusieurs ouvrages; entr'autres *les éloges des illustres Padouans.*

ZABARELLA (Jules) fils de JACQUES Zabarella, *dont nous venons de parler*, fut un fameux mathématicien; mais qui s'abandonna à la débauche des femmes avec tant d'excès, qu'il en contracta une grande foiblesse de nerfs, qui l'obligea de garder le lit cinq ans avant sa mort. Il a composé quelques ouvrages.

ZABDAS, étoit un des généraux des armées de Zénobie. Il fut envoyé par cette princesse avec une armée de 70000 hommes, composée de Palmyreniens, de Syriens & de Barbares contre les Egyptiens. Ceux-ci lui opposerent 50000 hommes que Zabdas battit. Ce général laissa 5000 hommes pour la garde du palais, & se retira. Les troupes de Zénobie ayant été mises en déroute par Aurelien, Zabdas s'avisa d'un stratagême singulier pour engager les habitans d'Antioche à bien recevoir les fuyards. Il prit un homme qui ressembloit à peu près à Aurelien, & fit courir le bruit que c'étoit l'empereur qu'il amenoit prisonnier. Les habitans d'Antioche n'oserent lui refuser l'entrée de leur ville. Dès la nuit suivante, il se retira avec Zénobie & le reste des troupes à Emese. * *Voyez* Zozime, liv. 1. Vopiscus, qui parle aussi de ce général dans la vie d'Aurelien le nomme *Zabas.* Pollion dans la vie de Claude, dit *Sabas.*

ZABDIEL, prince Arabe, chez qui Alexandre Velez, fils d'Antiochus, se retira après sa défaite, l'an du monde 3859; mais ce prince lui coupa la tête, & l'envoya à Ptolemée *Philometor.* * *I. Machab. XI*, 17.

ZABEENS, peuples très-anciens, si l'on en croit Maimonide, puisqu'Abraham avoit été élevé dans leurs sentimens. Ils ne reconnoissoient point d'autre dieu que les étoiles. Leurs livres étoient pleins de fables sur l'ancienne histoire des patriarches. * *Voyez* Maimonide dans son livre intitulé, *More Nevochim*, part. 3. c. 29. Personne n'a traité plus doctement ni avec plus d'étendue tout ce qui regarde ces Idolâtres, que Spencer dans le deuxiéme livre de son traité *De legibus Hebræorum.*

ZABES, ville de Transsylvanie, nommée *Millenbach* par les Allemans, est située sur la Marise, à six milles de Weissembourg au midi. Quelques-uns croient que c'est la même que *Zeugma* des anciens: elle est capitale d'un comté de même nom. * Baudrand.

ZABULON, sixiéme fils de *Jacob* & de *Lia*, naquit vers l'an 2289 du monde, 1746 avant J. C, & mourut âgé de 124 ans. Il a été chef d'une des tribus d'Israël. Les terres de cette tribu entre la mer & le mont Carmel, comprenoient les villes de Cana, Betsaïde, Nazareth, &c. avec le mont Tabor, & une partie de la Galilée. * *Gen.* 30. Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Bochard, *descr. Terr. Sanct.*

ZABULON ou ANDRON. C'étoit anciennement une ville de Judée dans la Galilée. Elle étoit dans la tribu de Zabulon, entre le mont Carmel & la ville de Ptolémaïde. Cette ville qui étoit belle & forte, fut prise & brulée au commencement de la fameuse guerre des Juifs, par Cestius Gallus général des armées romaines en Syrie. * Josephe, *guerre des Juif, l.* 2, *c.* 37. Mati, *dictionaire géographique.*

ZACA (la) est le nom que les Turcs donnent à l'aumône qu'ils font d'une partie de leurs biens pour la nourriture & l'entretien des pauvres. Il n'est pas expressément dit dans l'alcoran ce que les Mahométans doivent donner; mais leurs docteurs prétendent qu'un bon Musulman ou Fidéle, doit donner la dixiéme partie de son revenu. Quelques auteurs ne font monter cette aumône qu'à la quarantiéme ou à la cinquantiéme partie du revenu; d'autres disent qu'elle est d'un pour cent. Quoi qu'il en soit, l'avarice & la politique des Turcs empêchent les riches de s'aquitter exactement de ce devoir. Car l'avarice les empêche de donner beaucoup de leur bien; & la politique leur fait craindre le danger où ils s'exposeroient, en faisant paroître leurs richesses, par un calcul exact de leurs aumônes à proportion de la quantité de leur revenu. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ZACAGNI (Laurent-Alexandre) garde de la bibliothéque du Vatican, mort vers 1715, fut chargé par le cardinal Casanate, bibliothécaire du pape, de recueillir & de donner au public les monumens des anciens qui se trouvoient manuscrits dans la bibliothéque vaticane, & qui n'avoient point encore été publiés. Il en a mis au jour en 1698, à Rome, un volume *in*-4°, sous le titre de *Collectanea monumentorum veterum Ecclesiæ Græcæ ac Latinæ.* Ce premier volume comprend des opuscules d'Archélaüs, de S. Ephrem, de S. Gregoire de Nysse, & d'Euthalius, en grec & en latin, avec des notes de l'éditeur. On a encore de Zacagni, *Dissertatio historica de summo apostolicæ sedis imperio in urbem comitatumque Comacli*, in-4°. 1709. De tous ceux qui ont occupé le même poste que M. Zacagni, personne n'a été dit-on, plus obligeant, sur-tout à l'égard de ceux dont les sentimens de la religion ne s'accordoient point avec les siens. Il leur envoyoit avec toute l'honnêteté possible, toutes les collations de manuscrits, & toutes les autres recherches dont ils avoient besoin. Il en envoya à M. Kuster pour son édition d'Aristophane; à M. Hudson pour celle de Denys d'Halicarnasse; à M. Leibnitz pour celle des écrivains

de l'hiſtoire de Brunſwic. M. Hudſon, par reconnoiſſance, lui a adreſſé, & à M. Perizonius, la préface du premier tome de Denys d'Halicarnaſſe.

ZACATECAS ou LOS ZACATECAS, province de la nouvelle Eſpagne, dans l'Amérique ſeptentrionale, entre la nouvelle Biſcaye & la nouvelle Galice, tire ſon nom de celui des peuples qui habitent ce pays, où il y a cinq villes, Los Zacatecas, Durango, Nombre-de Dios, Ellerena, & Xerez de la Frontera.

ZACCHIAS (Paul) médecin du pape Innocent X, étoit Romain, & a été un des plus ſavans hommes du XVII ſiécle. Il n'étoit pas ſeulement verſé dans la philoſophie & dans toutes les parties de la médecine, il n'y a preſque aucune ſcience qu'il n'ait voulu connoître, & dans laquelle il n'ait été fort inſtruit, même dans la théologie & dans la juriſprudence. Il ne cultiva pas avec moins de ſuccès la poëſie, la muſique & la peinture. Auſſi n'y a-t-il point d'éloges qu'on ne lui ait donnés, point de titres honorables dont on ne l'ait décoré. On l'a appellé le premier des médecins, le Mercure des juriſconſultes, l'Hermès italien, &c. Il mourut à Rome en 1659, âgé de ſoixante-quinze ans. Entre ſes ouvrages on fait une eſtime ſinguliére de ſes *Quæſtiones Medico-legales*, ouvrage plein d'érudition, de jugement & de ſolidité, qui a ſouvent été imprimé, & qui eſt auſſi utile aux juriſconſultes, & aux aſſeſſeurs des tribunaux eccléſiaſtiques & civils, qu'il paroît néceſſaire aux médecins. Les dernieres éditions ſont celles de Lyon 1674, *in-folio*; de Francfort 1688, *in-folio*; & de Lyon encore en 1726, *in-folio*, trois tomes. Zacchias a traduit en vers italiens le poeme latin ſur le Phénix, qu'il attribue à Lactance, mais qui eſt ſurement d'un ancien poëte Latin dont on ignore le nom. Cette traduction italienne a paru à Rome en 1608, *in*-4°. Zacchias a écrit dans la même langue un livre intitulé : *La vie Quadrageſimale*, où il montre comment on peut vivre dans le carême, ſans nuire à ſa ſanté, & parle des viandes dont on peut uſer en ce temps-là, & des erreurs de ceux qui alleguent quantité de mauvais prétextes pour ſe diſpenſer de vivre comme on le doit alors; à Rome 1673, *in*-8°. Trois livres ſur les maladies hypocondriaques, auſſi en italien; à Veniſe 1665, *in*-4°. Zacchias avoit fait beaucoup d'autres ouvrages qui ne ſont point encore imprimés, comme trois tomes d'œuvres mêlées; pluſieurs volumes de réponſes & de conſultations de droit; des remarques ſur le livre de Cardan, *de male medendi uſu*: un livre ſur les morts ſubites, &c; un examen phyſique des miracles rapportés dans l'écriture ſainte; pluſieurs écrits italiens ſur les paſſions, ſur la peſte, ſur le ris, &c. & beaucoup de poëſies italiennes, ſonnets, chanſons, madrigaux, &c. Zacchias a eu pour frere *Sylveſtre* Zacchias, excellent juriſconſulte, auditeur de la rote de Sienne, de Florence & de Lucques, de qui l'on a auſſi pluſieurs ouvrages, entr'autres, *De obligatione Camerali reſolutiones, nec non de valide contrahendi ſocietates ſuper officiis Romanæ curiæ*, &c. Il préparoit quand il mourut un traité de la préſéance en latin, & un recueil de diverſes déciſions. *Paul* Zacchias a eu pluſieurs neveux illuſtres, comme Sylvestre Zacchias, échanſon du cardinal François Madalchini, & qui mourut en 1694. Langfranc Zacchias fils naturel de Laurent, mais qui répara par ſon érudition & la beauté de ſon eſprit le défaut de ſa naiſſance. Il s'eſt acquis une grande réputation dans la profeſſion d'avocat. On a de lui un traité *de Salario*; des additions au traité de Sylveſtre Zacchias, frere de Paul, *de obligatione Camerali*, & des déciſions de la rote de Rome qui ſe trouvent dans le tome troiſiéme des *Quæſtiones medico-legales*, de Paul Zacchias, de l'édition de Lyon. Langfranc mourut preſque ſubitement en 1685. Il devoit donner un traité *de aſſiſtentia judiciali*, & un autre ſur l'uſage de faire une croix au lieu de ſignature dans les actes, pour ceux qui ne ſavent pas écrire. * Mendoſius, *in vitis Medicor. Pontif.* Jean-François Bonomio de Bologne, dans ſon livre intitulé : *Del parto bell'orſa Idee in Embrione*, ſeconde partie, pag. 322. Manget, *in Bibliothec. ſcriptorum medicorum*, tome IV, livre 24 & dernier.

ZACHARIE, roi d'Iſraël, ſuccéda à ſon pere *Jeroboam* II, après un interrégne d'onze ans & demi, l'an du monde 3263, & 773 avant Jeſus-Chriſt, & fut tué ſix mois après par Sellum. Ce fut la punition des crimes de ce prince, qui s'étoit adonné à toutes ſortes d'abominations & d'impiétés. * *IV des rois*, *c.* 15. Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. teſt.*

ZACHARIE, grand pontife, fils de *Joïada* grand-prêtre, & de *Jocabet*, fille de *Joram* roi de Juda, ſuccéda à ſon pere dans le ſouverain pontificat, & dans le zèle qu'il avoit pour la gloire de Dieu. Voyant que Joas s'étoit abandonné avec toute ſa cour au culte des idoles, il lui en fit une réprimande zelée, qui porta ce prince à oublier les obligations qu'il avoit à Joïada, & à faire lapider Zacharie ſon fils dans le temple, l'an du monde 3195, 840 avant Jeſus-Chriſt. Les oracles, qui, comme diſent les Juifs, ceſſerent après cette funeſte exécution, marquerent l'indignation du Ciel, qui parut encore davantage dans la mort tragique de Joas, que les fils d'une femme Ammonite & d'une Moabite maſſacrerent peu de temps après dans ſon lit. * *II. Paralip.* *c.* 24.

ZACHARIE, l'un des douze petits prophétes, fils de *Barachias*, & petit-fils d'*Addo*, a commencé ſa prophétie le huitiéme mois de la ſeconde année de Darius, fils d'Hyſtaſpe, comme il le marque lui même au commencement, & l'a continuée la quatriéme année du régne du même prince, le quatriéme jour du neuviéme mois. Il eſt différent d'un Zacharie, auſſi fils de *Barachias*, qui vivoit du temps d'Iſaïe, & de Zacharie fils de *Joïada*, qui fut tué par le commandement du roi Joas, entre le temple & l'autel. Le prophéte Zacharie exhorte les Juifs dans ſa prophétie, à rétablir le temple, & les avertit de ne pas imiter l'idolâtrie, les vices & la déſobéiſſance de leurs peres. Il les aſſure de la protection du Seigneur, prédit les malheurs qui devoient arriver aux autres nations, les biens dont le peuple de Dieu ſera comblé quand le Meſſie viendra. Les Grecs honorent ſa mémoire au 8 février; les Latins au 6 ſeptembre. * Du Pin, *diſſertat. prélimin. ſur la bible.* Baillet, *vies des ſaints*, *aux ſaints de l'ancien teſtament.*

ZACHARIE, pere de S. *Jean-Baptiſte*, étoit prêtre, & du nombre de ceux dont Abia étoit le chef. Il vécut dans une exacte obſervation des cérémonies de la loi, avec ſon épouſe *Elizabeth*, de la famille d'Aaron. Après avoir paſſé leur jeuneſſe ſans avoir d'enfans, il obtint de Dieu un fils : ce qui lui fut annoncé par l'archange Gabriel, pendant qu'il étoit dans le temple occupé à faire les fonctions de ſon ſacerdoce. Il héſita à croire que ce bonheur pût lui arriver, à cauſe de ſa vieilleſſe & de celle de ſa femme : c'eſt pourquoi, pour punir ſon incrédulité, Dieu lui ôta l'uſage de la parole, qu'il ne recouvra, comme l'ange lui avoit prédit, que lorſque la promeſſe qu'il lui avoit faite de la part de Dieu, fut accomplie. Alors il chanta le cantique *Benedictus Dominus Deus Iſraël.*

ZACHARIE, fils de *Barachias*, qui fut tué entre le temple & l'autel, comme il eſt marqué dans l'évangile, *Matth. c.* 23, *v.* 35. Les ſavans ont agité quel étoit ce Zacharie. Quelques-uns ont cru que c'eſt celui qu'on nomme le dernier entre les prophétes;

mais cette opinion est peu probable, parceque le temple étoit pour lors détruit. Baronius croit que c'est le pere de S. Jean-Baptiste, qu'Hérode fit mourir, parcequ'il n'avoit pas voulu livrer son fils durant le massacre des Innocens; & il appuye son sentiment sur le témoignage de S. Pierre d'*Alexandrie*, dans ses canons ecclesiastiques, approuvés par le VI concile général, *c.*1, par l'autorité de S. Cyrille d'*Alexandrie*, de l'auteur des vies des prophétes, qu'on attribue à S. Epiphane, de S. Basile, de S. Grégoire de *Nysse*, d'Origène, & par celle de divers autres docteurs. Mais S. Jérôme soutient que cette histoire est tirée d'un auteur apocryphe, & que ce Zacharie est celui que le roi Joas fit assassiner, comme il est remarqué dans le II des Paralipomènes, *c.* 24, *v.* 22; que son pere, qui est appellé *Joiada*, pouvoit avoir deux noms, comme cela étoit assez ordinaire aux Juifs; ou que le nom de *Barachias*, qu'il portoit, n'étoit qu'un titre de sainteté, parcequ'en hébreu il veut dire, *béni du Seigneur.* Plusieurs modernes ont embrassé ce sentiment, & entr'autres Jansénius, sur le 23 *chap.* de S. Matthieu, où il explique ce qui peut faire valoir son opinion, & où il fait une remarque particuliere au sujet de Zacharie, fils de Baruch ou Barachias, dont parle Joséphe dans le quatriéme livre de la guerre des Juifs. * S. Cyrillus, *in Anthrop.* Origène, *hom.* 16, *in Matth.* S. Hiéronymus, *lib.* 14, *in Matth.* Nicéphoras, *l.* 1, *hist. c.* 14; & *lib.* 2, *c.* 3. Baronius, *in annal.* Josephus, *l.* 1 *de bell. Jud. c.* 19.

ZACHARIE, fils d'*Amphicanus*, de la race des sacrificateurs des Juifs; lui & Eléazar, fils de Simon, étoient les chefs du parti des Zélateurs dans Jérusalem. Ils se laisserent persuader par Jean de Giscala de rechercher le secours des Iduméens contre Ananus. * Joséphe, *guerre des Juifs, liv. IV*, *c.* 15.

ZACHARIE, fils de *Baruch*, Juif d'une illustre naissance, mais encore plus distingué par sa vertu, par son autorité, & par son amour pour les gens de bien. Il étoit d'ailleurs extrêmement riche, & ses grands biens furent cause de sa perte. Dans le sensible déplaisir dont il fut touché de voir les étranges désordres que causoient tant de partis dans Jérusalem, & sur-tout celui des Zélateurs, il se détermina de faire un parti de son côté pour s'opposer à leurs tyrannies & aux profanations du temple. Ces impies voyant que tant que cet homme vivroit, ils ne pouroient être maîtres absolus de la ville & du peuple, l'accuserent de trahison & d'intelligence avec les Romains, se saisirent de sa personne, le mirent en prison, & lui donnerent soixante & dix juges pour lui faire son procès. Ces juges n'ayant rien trouvé en lui qui méritât la mort, le déclarerent innocent. Mais les tyrans, qui ne vouloient pas le laisser échaper, le prirent, le traînerent au milieu du temple & le tuerent. Ils lui donnerent cent coups après sa mort, en lui disant : *Reçois cette absolution que nous te donnons, qui est bien plus assurée que celle de tes juges.* Ils jetterent son corps dans la vallée d'Ennon, où l'on jettoit les cadavres des criminels, sans permettre qu'on lui rendît les honneurs de la sépulture. Cela arriva vers l'an 67 de J. C. * Joséphe, *guerre des Juifs, liv. IV*, *c.* 19. Tillemont, *hist. des empereurs, tom. I.*

ZACHARIE, pape, Grec de naissance, fils de *Polychrone*, illustre par son savoir & par sa sainteté, fut élu après Grégoire III, le cinquiéme jour de décembre de l'an 741. Il célébra divers conciles pour rétablir la discipline ecclésiastique, & conseilla à Rachis, roi des Lombards, de faire une abdication volontaire de la couronne, & d'entrer dans un monastere pour y faire pénitence de ses crimes : ce que ce prince exécuta. La plupart des anciens historiens disent que ce pape fut consulté, lorsqu'il fut question de donner la couronne de France à Pepin, & qu'il prononça en sa faveur; mais les meilleurs historiens modernes ont regardé ce récit comme une fable : le P. le Comte, dans ses annales, en a démontré la fausseté. Zacharie traduisit de latin en grec les dialogues de S. Grégoire, dont nous avons diverses éditions. Celle de Canisius est la plus ample & la plus belle. Nous avons aussi quelques décrets, & des épîtres de ce pape, qui mourut le 15 mars de l'an 752, & eut ETIENNE II pour successeur. * Anastase *le Bibliothécaire.* Onuphre. Ciaconius. Du Chêne & Platine, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.* Louis Jacob, *bibl. pontif.*

ZACHARIE, rhéteur, a composé une histoire ecclésiastique, qui n'a point encore été publiée. * Antoine du Verdier Vauprivas, *in supplemento bibliothecæ.* Gesner.

ZACHARIE, surnommé *le Scholastique*, évêque de Mitylène, assista au concile de Constantinople, tenu sous Mennas en 536. Il avoit étudié les belles lettres à Alexandrie avec le philosophe Ammonius. Zacharie a composé un dialogue de la création universelle du monde, contre l'opinion des anciens philosophes qui le croyoient éternel. Ce traité a été traduit de grec en latin par Gilbert Génébrard. On a aussi de lui une dissertation contre les deux principes établis dans un livre manichéen, que Canisius a mis dans un tome de ses ouvrages qui ont été imprimés à Ingolstad en 1604. On attribue encore un autre dialogue à cet évêque, qui mourut vers l'an 560. * Miræus, *de scriptor. ecclesiast.* Canisius. Possevin. Gesner.

ZACHARIE, patriarche de Jérusalem, succéda à Isacius l'an 609. Chosroès, roi de Perse, prit cette ville l'an 614, enleva la sainte Croix, & la fit porter en Perse, où le patriarche fut aussi mené captif. Il y resta dans l'esclavage jusqu'en 628, que l'empereur Héraclius le rétablit sur son siége, après avoir transféré en cette ville la sainte Croix, qu'il porta lui-même. * Théophane, *in annal. Græc.* Baronius, *in annal.*

ZACHARIE, évêque de Hiérocésarée, ville épiscopale de Lydie, sous la métropolitaine de Sardes, est celui dont il est parlé dans les actes du II concile de Nicée, où cet évêque prouva la créance de l'invocation des saints, & du respect pour les images. Il a écrit en grec un dialogue intitulé, χρυσοτικόν, où il explique tous les mysteres de la statue d'or dont il est parlé dans le second chapitre du prophéte Daniel. Il mourut quelque temps après le VII concile écuménique l'an 787. * Sixtus *Senens.* Possevin.

ZACHARIE, évêque de Chrysopolis, dans le XIIe siécle, a écrit une concorde évangélique en quatre livres. * Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Albéric, *in chron.*

ZACHARIE, faux prophéte Espagnol, écrivit en 1285, un livre de prophéties, qu'il envoya à tous les Juifs d'Espagne. Ce livre se trouve manuscrit dans la bibliothéque du Vatican. Zacharie plein d'orgueil, & animé par l'esprit de séduction, promettoit à ceux à qui il l'envoyoit, que s'ils l'apprenoient de mémoire, ils verroient le Messie. On ne sait s'il en séduisit beaucoup. Le piége étoit bien grossier. * Bartolocci, dans sa *bibliothéque, tom. II, pag.* 817. *Europe savante, août* 1718.

ZACHARIE, évêque de la Garde, ville autrefois épiscopale du Groënland, sous la métropole de Nidrosia, aujourd'hui *Drontheim* en Norwége, étoit natif de Vicenze. Il se distingua vers le commencement du XVIe siécle, par le zèle qu'il eut pour la discipline ecclésiastique, & composa des hymnes très-dévotes que Clément VII approuva, & que Louis de Vicenze, son compatriote, fit mettre en lumiere l'an 1549. * Possevin, *de script. eccles.*

ZACHARIE de Vicenze, chanoine régulier & fa-

meux géographe vers le commencement du XVIe siécle, ou sur la fin du XVe, fit un petit abrégé de l'état géographique du monde, avec une méthode fort particuliere, où il y a onze cartes imprimées à Venise l'an 1502, avec une préface, qu'il adresse à Matthieu Bossius de Vérone, abbé d'un monastere de Fiésoli, dans la Toscane. * Conradus Gesner.

ZACHARIE LIPELLOO, Allemand, vicaire de la Chartreuse de Juliers, suivant les traces de Lipoman, du même ordre, écrivit dans le XVIe siécle les vies des saints en quatre volumes, dont Henri de Falkembourg fit imprimer les deux premiers à Cologne l'an 1595. Cornélius Grasius, du même ordre, y ajouta l'an 1601, tout ce qu'il en avoit recherché. Le P. Zacharie mourut dans l'église de Juliers l'an 1597, à minuit, en chantant matines. * Possevin, *in ant. Carth.*

ZACHARIE de Lisieux, Capucin, mort le 10 de novembre 1661, âgé de 79 ans, est auteur de plusieurs traités, entr'autres, de trois qui sont fort connus : 1. *Seculi genius*, imprimé plusieurs fois. 2. *Gyges Gallus.* Dans l'un & l'autre, le P. Zacharie a pris le nom de *Petrus Firmianus.* Le *Gyges Gallus* a été imprimé à Paris en 1658, *in-4°*, avec un autre écrit intitulé : *Somnia sapientis*; l'un & l'autre furent réimprimés en 1659, *in-12*, à Paris; & les trois ensemble ont paru en Allemagne en 1663, *in-12*. En 1739, un Allemand, nommé *Gabriel Lieibheit*, épris des beautés qu'il a trouvées dans le *Gyges Gallus*, l'a fait réimprimer avec des notes à Ratisbonne, *in-8°*, sous ce titre : *Gyges Gallus, sive Petri Firmiani ingeniosa in mores sua gentis quæstio & animadversio, opus politicis, comicis, sacris & profanis oratoribus utilissimum, omnibus eruditis jucundissimum, quod in hac nova editione summariis, notis sicubi visum, & indice copioso illustravit P. Gabriel Lieibheit in liceo Frisingensi rhetorices professor.* Le P. Zacharie de Lisieux ne se seroit pas attendu, sans doute, que son livre dût recevoir tant d'éloges. Son dernier éditeur le regarde cependant dans la préface qu'il a mise au-devant, comme un chef-d'œuvre de bon sens, de jugement & de latinité; & il va jusqu'à dire que l'auteur a mérité par cet ouvrage l'honneur & la gloire des bons écrivains de l'antiquité. Un troisiéme ouvrage du P. Zacharie de Lisieux est celui qui a pour titre : *Relation du pays de Jansénie*, satyre fort mauvaise où l'auteur s'est déguisé sous le nom de *Louis Fontaines.* Cet écrit a été imprimé en 1660, à Paris, *in-8°*, & on l'a réimprimé, *in-12*.

ZACHARIE, Juif Italien, étoit un marchand très-riche, qui mourut à Florence l'an 1671. Il laissa par son testament vingt-quatre mille piastres aux pauvres Juifs, dont six mille devoient être employées pour le rachat des captifs, & les dix-huit autres mille, pour doter de pauvres filles de sa religion. Il laissa sa bibliothéque hébraïque à l'école romaine, qui par reconnoissance fit placer sur les murailles du collége une inscription honorable à sa mémoire. En 1675 on imprima un livre qu'il avoit composé, dans lequel il parle de tous les auteurs qui ont éclairci les histoires talmudiques & allégoriques. Les chefs de l'école romaine ordonnerent que tous les ans on feroit en pleine synagogue un discours en son honneur. * Bartolocci, *pag.* 807. *Europe savante*, *août* 1718.

ZACHARIE BENEDICTI, Chartreux, *cherchez* BENOIST.

ZACHARIE URSIN, *cherchez* URSIN.

ZACHE (Jean) Polonois, docteur en théologie, a fait honneur à l'université de Leipsick, où il vint faire ses études, & à laquelle on l'aggrégea. Il se rendit habile dans les arts & dans la philosophie. Il explica long-temps les livres d'Aristote, & forma un grand nombre de disciples, qui par leurs louanges & par l'utilité qu'ils retirerent de ses leçons, étendirent sa réputation. Il occupa ensuite une chaire de théologie, à laquelle il s'étoit préparé par une étude convenable à cet exercice; mais dans le gout de son siécle & du pays où il vivoit, où l'on ne connoissoit guères que les théologiens scholastiques. Il étoit en 1415 recteur de l'université de Leipsick, où il mourut. Il fut inhumé dans l'église de S. Nicolas. Il a laissé quelques ouvrages; comme quatre livres sur les sentences; *Super veteri arte cursus*; huit livres sur la physique d'Aristote; trois livres sur l'ame; des harangues adressées au clergé, & qu'il avoit prononcées en sa présence; diverses thèses ou disputes. * *Voyez* l'anonyme de Leipsick publié par Joachim-Jean Madérus, à Helmstadt, 1660, *in-4°*, *n. XV.*

ZACHEE, publicain, ou fermier des impôts qui se levoient sur les Juifs, étoit de Jéricho, & voyant passer Jesus-Christ, il monta sur un sycomore, parcequ'il étoit fort petit, & que la multitude du peuple ne lui permettoit pas d'approcher. Jesus-Christ récompensa son empressement, & voulut bien manger chez lui, malgré les murmures des Pharisiens. Sa conversion fut ensuite la récompense de l'hospitalité qu'il exerça envers notre Sauveur. * *Luc*, *c.* 19.

ZACHEE, moine hérétique, vers la fin du IVe siécle, s'étoit retiré sur une montagne près de la ville de Jérusalem, où il demeuroit. Il s'imagina que les prieres n'étoient pas agréables à Dieu, si elles n'étoient faites en particulier, & loin de la compagnie du monde; & que celles qui se faisoient en public, dans les assemblées & dans les églises, n'avoient point de mérite. Cet hérétique se donnoit la liberté de manier, de son autorité, les vases sacrés, quoiqu'il n'eût point pris les ordres, & prétendoit avoir le pouvoir de célébrer le saint sacrifice. Il mourut dans ses erreurs. On donna le nom de ZACHÉENS, à des hérétiques de la secte des *Gnostiques.* * S. Epiphane, *l.* 3 *des heréfies*, *tom. II.* Baronius, *ann.* 320.

ZACHLUME, ainsi fut appellée par les Esclavons une petite province du royaume de Dalmatie, qui s'étendoit depuis les monts Chlumes jusqu'à la mer, depuis la Narenta jusqu'à Raguse. On n'en dit rien de particulier, sinon que *Michel*, son jupan, fils de *Butzebutze*, qui vivoit du temps de Constantin Porphyrogénete, fut honoré par les empereurs des titres de proconsul & de patrice. Ce qui fait croire que ce n'est pas le même, qui s'étant attaché à Siméon, roi de Bulgarie, l'engagea à détrôner Prétislas, roi de Servie, parcequ'il étoit près de signer un traité avec les Grecs. Crescimir, & Prédémir son frere, ayant rétabli le royaume de Dalmatie vers l'an 970, paroissent n'avoir point laissé de jupan dans la Zachlume, laquelle étant réunie avec le pays au-delà des montagnes, & avec la Trébigne, ne fut plus appellée que *pays de Chelm*, ou *Chuduerge.* * Constantin Porphyrogénete, *du gouvern. de l'emp.* Luccari, *annal. de Raguse.*

ZACOSTA (Raimond) trente-septiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit pour lors à Rhodes, succéda l'an 1461, à Jacques de Milli. Il étoit Espagnol, de la langue d'Aragon, & Castelain d'Emposte, & fut élu étant absent de Rhodes. Pendant son absence, le lieutenant du grand-maître & ceux du conseil, envoyerent des députés au grand-seigneur, qui conclurent une tréve avec lui pour deux ans. Zacosta étant arrivé à Rome l'an 1462, fit de belles remontrances au pape, sur le péril où étoit l'isle de Rhodes, & lui fit concevoir de quel préjudice sa perte seroit à toute la chrétienté. Sa sainteté promit de ne rien épargner de son côté, & donna au grand-maître le titre d'*excellentissime*, qui lui fut aussi accordé par tous les chevaliers assemblés au chapitre général, tenu la même année dans la ville de Rome. Dans ce même chapitre, on érigea une huitiéme langue nommée de Castille,

Léon & Portugal, avec un chef ou bailli conventuel, qui auroit titre de grand chancelier; la septiéme langue demeura composée des chevaliers d'Aragon, Catalogne & Navare, ayant pour chef le drapier, nommé aujourd'hui le *grand conservateur.* L'an 1466, le grand-seigneur envoya un ambassadeur à Rhodes, qui fit des propositions que le grand-maître ne pouvoit accepter : c'est pourquoi en présence de cet ambassadeur, la religion déclara ouvertement la guerre au Turc, & la fit publier à son de trompe par la ville. La même année, comme il n'y avoit pas encore à craindre pour Rhodes, le grand-maître Zacosta entreprit le voyage de Rome, pour se justifier des plaintes que faisoient contre lui plusieurs chevaliers, qui l'accusoient d'avarice, & d'un trop grand attachement à ses intérêts. Il y fut reçu magnifiquement, & tint un chapitre général en présence du pape, après la fin duquel il mourut d'une fiévre & d'un mal de côté le 21 février 1467, & fut enterré dans l'église de S. Pierre, en la chapelle de S. Grégoire, où est son tombeau, avec une effigie couchée, ayant la barbe jusqu'à la ceinture, le manteau à pointe, & un chapelet à la main. Son corps y fut accompagné des cardinaux, avec la maison du pape, & de tous les chevaliers de l'ordre qui se trouverent à Rome. Il eut pour successeur Jean-Baptiste des Ursins. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Nabérat, *priviléges de l'ordre.*

ZACUT (Abraham) naquit à Lisbonne en Portugal l'an 1575, de parens chrétiens, mais Juifs d'origine. Il s'appliqua à la médecine, & composa un grand nombre d'ouvrages qui ont été imprimés en deux tomes *in-folio.* Il quitta son pays en 1625 pour se retirer à Amsterdam, où il reprit la religion de ses peres, dans laquelle il mourut l'an 1642, âgé de soixante-sept ans. *Voyez* ce qu'en dit Bartolocci dans la *Bibliothéque rabbinique, tom. II, pag.* 807. Dans le *Sylloge epistolarum*, publié par Antoine Matthæus, à Leyde, 1708, *in-8°*, on lit (*page* 319) une lettre de Jean-Isaac Pontanus à Abraham Zacut. Pontanus y loue deux ouvrages de ce médecin Portugais, dont le premier a pour titre : *Zacuti Lusitani praxis medica admiranda; in qua exempla monstrosa, rara, nova, mirabilia, circa abditas morborum causas, signa, eventus, atque curationes exhibita proponuntur*; à Leyde, 1637, *in-8°*. Cette édition paroissoit depuis peu lorsque Pontanus en écrivit à l'auteur. Le second ouvrage qu'il loue dans la même lettre, est l'histoire de la médecine & des médecins, aussi écrite en latin par Zacut, & dont on a neuf volumes *in-8°*, imprimés à Amsterdam : il n'y avoit encore que les cinq premiers lorsque Pontanus écrivit sa lettre. On a imprimé en latin, un Almanach perpétuel d'un autre Abraham Zacut, plus ancien que celui dont il s'agit, sous ce titre : *Rabi Abrahæ Zacuti Almanach perpetuum exactissimè emendatum, cum canonibus*; *in-4°*, à Venise, 1472. * *Voyez* sur ce dernier l'ouvrage intitulé : *Lindenus renovatus.*

ZACYNTHUS, isle, *cherchez* ZANTE.

ZAENUS, roi des Maures de Valence, assiégea une place du roi d'Aragon, avec une armée de quarante mille hommes de pied, sans compter la cavalerie. Bernard Guillaume, oncle du roi Jacques, défendoit cette place. Il fit une sortie si à propos, qu'il tua une partie des Maures & mit l'autre en fuite. La défaite fut si complete, que le bruit courut que S. George étoit venu au secours de l'armée catholique. Cette victoire donna le dessein au roi d'Aragon, de s'emparer du royaume de Valence, & il en vint à bout, ayant obligé Zaénus de mettre entre ses mains Valence, après en être sorti avec cinquante mille barbares. * Raynaldus, *ann.* 1238, *n.* 45.

ZAFER, calife, *cherchez* D'HAFER.

ZAFFE-HIBRAHIM, peuples de l'isle de Madagascar, suivent quelques cérémonies du Judaïsme. Ils sont ainsi appellés de *Zaffe*, qui signifie *race, lignée*; & d'*Hibrahim, Abraham*, comme qui diroit *lignée d'Abraham.* * Flacourt, *histoire de Madagascar.*

ZAFFE-RAMINIS, peuples de l'isle de Madagascar, qui suivent quelques superstitions du Mahométisme, sont ainsi appellés du mot *Zaffe*, qui signifie *race* ou *lignée*; & de *Ramini*, faux *prophéte*, & gendre de Mahomet. D'autres les nomment *Rahimina* ou *Zaffe-Rahimina*, c'est-à-dire, *lignée d'Imina*, mere de Mahomet. Nous les appellons ordinairement *les Blancs*, pour les distinguer des *Noirs* ou *Négres*, originaires du pays. Les Zaffe Raminis sont venus d'ailleurs. Leur histoire fabuleuse dit que Ramini fut envoyé de Dieu sur le rivage de la mer Rouge, proche de la ville de la Mecque (vers l'an 610), & qu'il alla trouver Mahomet, qui lui donna une de ses filles en mariage; que de ce mariage naquit le prince *Rahouroud*, qui eut deux fils, l'un nommé *Rahadz*, & l'autre *Racoube*, lesquels faisant voyage par mer, vinrent aborder à la côte orientale de Madagascar, & s'établirent dans cette isle. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

ZAFRA, petite ville fortifiée & défendue par une bonne citadelle, est dans l'Estrémadure d'Espagne, à huit ou neuf lieues de Mérida vers le couchant méridional. On prend Zafra pour la ville nommée anciennement *Ségéda* ou *Julia Restituta*, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Cacéres*, petite ville du même pays. * Baudrand, *dict. géogr.*

ZAGA CHRIST, prince d'Ethiopie, comme quelques-uns ont cru, étoit fils de *Hassé Jacob*, roi des Abyssins ou d'Ethiopie, appellé communément *le Prête Jean.* Jacob ayant regné sept ans assez paisiblement, fit dessein d'exterminer les Chrétiens catholiques qui étoient dans son empire. Mais Susnéos, cousin du roi, qui prétendoit à la couronne, & favorisoit les catholiques, se servit de cette occasion pour lui déclarer la guerre. Jacob fut blessé dans une bataille qui se donna l'an 1628, & mourut quelques jours après, laissant deux fils, *Côme*, âgé de 18 ans, & *Zaga Christ*, d'environ 16. Le nom de ce dernier signifie *trésor de Christ.* Ces deux princes étoient alors dans l'isle de Méroé, dans la ville d'Aich, où l'on éleve ordinairement les fils du roi des Abyssins. Nazaréna leur mere, songeant à la sureté de ses deux enfans, leur donna promptement avis de se retirer chez quelque prince ami de leur pere, & leur envoya quantité d'or & de pierreries, pour s'entretenir pendant leur retraite. Le prince Côme qui étoit l'aîné, s'en alla vers la partie méridionale, du côté du cap de Bonne-Espérance. Zaga Christ, accompagné d'environ cinq cens hommes, tira vers le septentrion pour gagner le royaume de Sanar, qui étoit son patrimoine, & passa par le royaume de Fundi, où regnoit alors un roi païen, nommé *Orbat*, vassal & tributaire du Prêtre Jean. Ce roi reçut & traita magnifiquement le prince Zaga Christ, & lui voulut même donner sa fille en mariage; mais parceque cette princesse étoit païenne, Zaga Christ refusa ce parti. Orbat indigné de ce refus, retint ce prince prisonnier, & dépêcha un courier vers Susnéos, qui envoya aussitôt une compagnie de ses gardes, pour amener Zaga Christ. Il choisit pour capitaine de cette compagnie, un gentilhomme Vénitien, nommé *Lombarde*, renégat en apparence, mais encore porté pour le christianisme, lequel retarda deux jours l'exécution de sa commission, & fit avertir Zaga Christ par un Chrétien Cophte. Ce prince infortuné se résolut de passer les déserts de l'Arabie, où cinquante seulement de ses gens le suivirent. Il fut volé par un prince Arabe, qui lui enleva une partie de son bagage, & plusieurs de ceux qui lui restoient périrent en chemin. Lorsqu'il

fut arrivé au Caire, les Cophtes lui firent un grand accueil, comme à un prince de leur secte, & fils de l'empereur qui avoit perdu la vie & l'empire pour maintenir leur religion. Le bassa même qui commandoit à cette grande ville, & à toute l'Egypte, fit venir Zaga Christ en son château, & l'y traita plusieurs jours. Après avoir pris quelque repos, ce prince se mit en chemin avec quinze de ses plus fidéles serviteurs, les autres manquant de forces & de courage pour le suivre, & accompagné de huit religieux Récollets, missionaires en Egypte. Il arriva à Jérusalem au commencement du carême de l'an 1632, fut saluer le bassa, & se retira chez les religieux Abyssins. Dans la semaine sainte, il fut curieux d'assister aux cérémonies des Cophtes; mais il apprit d'un prêtre Ethiopien, que le feu qu'on disoit descendre du ciel le samedi saint, se faisoit avec un fusil dans le saint sépulcre; ce qui l'excita à quitter les erreurs des Abyssins, & à embrasser la religion catholique. Il n'en fit pas d'abord profession publique, parceque le gardien des Cordeliers craignit que cela n'attirât la colere du cadi & du bassa de Jérusalem contre lui & tous les religieux. Ce pere lui conseilla de sortir secretement pour être plus en liberté. Le jour étant pris, il sortit un soir avec trois de ses serviteurs, & huit religieux pour aller à Nazareth, où il arriva le second jeudi après pâque, & y demeura jusqu'au mois de septembre. Pendant ce temps, il apprit l'italien, & un peu de françois, & fut reçu à la communion de l'église catholique. Le pape averti de l'aventure de ce prince, commanda au gardien de Jérusalem d'envoyer Zaga Christ à Rome. Lorsqu'il y fut arrivé, le pape lui donna un palais pour son logement, & l'entretint près de deux ans. Le duc de Créqui étoit alors ambassadeur à Rome, & persuada à ce prince de voir la France, & de venir à Paris; ce qu'il fit l'an 1635. Après y avoir vécu trois ans, il mourut au village de Ruel proche de Paris, dans la maison de plaisance du cardinal de Richelieu, n'étant encore âgé que de 28 ans. Son corps fut inhumé en ce lieu, auprès de celui du prince de Portugal. On publia en même temps une épitaphe où on parle de lui comme d'un imposteur. * Eugène Roger, *relat. de la Terre-sainte.* De Rocoles, *les impost. insig.*

ZAGARA, montagne que les anciens appelloient *Hélicon* dans la Béotie, qui étoit une province de la grande Achaye ou Gréce, proche du mont Parnasse, dont, selon quelques-uns, elle fait partie. C'est au pied de cette montagne, où les fontaines d'Hippocrène & d'Aganippe prenoient leurs sources; & l'on y voyoit autrefois le tombeau d'Orphée. Les poëtes en avoient fait le séjour des Muses, & disoient que ceux qui buvoient de l'eau de ses fontaines, étoient aussitôt inspirés d'Apollon, qui leur donnoit un esprit poëtique. * Spon, *l.* 4, *tom. II.*

ZAGARI, *cherchez* SANGAR.

ZAGORA, *cherchez* DEVELTO.

ZAGRAB ou AGRAM, en latin *Zagrabia*, ville épiscopale de l'Esclavonie, dans le royaume de Hongrie, sur la riviere de Save, est capitale du comté de Zagrab, & a un évêque suffragant de Colocz. * Baudrand, *dict. géogr.*

ZAGRUS, aujourd'hui ADILBOGIA, grande montagne de l'Asie, sépare la Médie d'avec l'Assyrie. Niger prétend qu'elle s'appelle aussi *Sémiramis*; & que ce nom lui a été donné, parceque Sémiramis, reine des Assyriens, la fit percer pour passer dans la Médie. Ce passage s'appella pendant quelque temps *Zagri Pylæ*; c'est-à-dire, *le détroit* ou *les portes de Zagrus*, comme on nomma Thermopyles, le détroit du mont Oëta. * Strabon. Castalde.

ZAHARA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, près du royaume de Grenade, & de la source de la riviere de Guadalette, à quinze lieues de Séville vers le midi oriental, est très-fort par sa situation sur un rocher escarpé de tous côtés, & par une bonne citadelle. * Baudrand.

ZAHN (Jean) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, & prévôt de la Celle inférieure du même ordre, près de Wirtzbourg, s'est distingué par ses connoissances philosophiques & sa science dans les mathématiques. On estime beaucoup son ouvrage intitulé : *Specula physico-mathematico-historica notabilium ac mirabilium sciendorum, in qua mundi mirabilis œconomia, nec non mirificè amplius & magnificus ejusdem abditè reconditus, nunc autem ad lucem protractus thesaurus, in triplici mundo, cœlesti, æreo & terrestri proponitur.* Cet ouvrage, où il n'y a pas moins de recherches que de raisonnemens, fut imprimé à Nuremberg en 1696, en deux volumes *in-folio.* L'auteur y rejette le sentiment de Copernic : du reste il y fait, pour ainsi dire, l'anatomie des trois mondes. En 1702 il fit imprimer encore à Nuremberg un ouvrage intitulé : *Oculus artificialis teledioptricus, sive telescopium.* Il enseigne dans cet ouvrage la méthode de faire des télescopes & de s'en servir utilement. Le P. Zahn occupoit son loisir à faire des expériences de physique, & de méchanique. On assure qu'il n'en étoit pas moins fidéle à remplir tous les devoirs de son état, & qu'il avoit beaucoup de piété. Son mérite lui avoit fait une telle réputation, qu'il étoit consulté des philosophes & des mathématiciens les plus célébres de l'Europe. Il mourut le 27 juin de l'an 1707. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740.

On connoît un autre auteur nommé Balthazar-Conrad ZAHN, de qui on a un ouvrage intitulé : *Tractatus de mendaciis, ex sacris, juridicis ethicis, politicis, historicisque variè congestus & in tres libros dispositus, quorum tractatur primo de variis mendaciorum generibus, secundo de illorum pœnis, tertio de mendacio jurato, seu juramento firmato, quod est perjurium.* Ce traité fut imprimé pour la seconde fois avec des corrections à Cologne en 1686, *in-4°.*

ZAHURIS : c'est ainsi qu'on nomme en Espagne certains hommes, qui ont, à ce qu'on prétend, la vue si subtile, qu'ils voient sous la terre les veines d'eau, les métaux, les trésors & les cadavres. Ils ont les yeux fort rouges. Martin del Rio raconte, que lorsqu'il étoit à Madrid en 1575, on y voyoit un petit garçon de cette espéce de gens. Il est remarquable qu'encore que cet auteur aille fort vîte à imputer au démon les effets extraordinaires, il ne croit pas que les Zahuris découvrent l'eau & les métaux sous la terre par aucun pacte magique. Il croit que les vapeurs leur font connoître cette eau, & qu'ils connoissent les mines par le moyen des herbes qui croissent en ces lieux-là. Quant aux trésors & aux cadavres, il prétend que le diable les leur indique, attendu qu'ils peuvent marquer quels trésors & quels cadavres ils voient, & qu'ils n'ont cette puissance que les mardis & les vendredis. Mais il ne raisonne pas bien sur ce que l'on conte de ces gens-là; car si le diable vient à leur secours pour la découverte de ces trésors & des cadavres, pourquoi ne les aideroit-il pas pour découvrir l'eau & les métaux? Ceux qui se sont servis de cet auteur pour justifier que ces découvertes se faisoient naturellement, se sont par-là même trompés, puisqu'il en attribue une partie au démon. Gutierrius, médecin Espagnol, dans son opuscule *de Fascino*, se mocque de ce que l'on conte des Zahuris. * Del Rio, *disquisit. magic. tom. I, lib.* 1, *c.* 3, *qu.* 4.

ZAIMS, gens de guerre Turcs, jouissent des revenus de certaines terres ou fermes que le grand-seigneur leur donne à la charge de servir dans ses armées. Les terres qu'ils possédent s'appellent *Zaimets. Zaim* en arabe, signifie un *commandant qui con-*

duit un certain nombre d'hommes dont il est le maître. Leur revenu est réglé par les lettres patentes qu'ils obtiennent du sultan, & ce revenu est de vingt mille aspres, jusqu'à cent mille, moins un aspre : car si le nombre de cent mille étoit complet, ce seroit le revenu d'un *sangiac beg* ou *bacha*, qui est de cent mille aspres, jusqu'à deux cens mille, moins un aspre : lequel y étant ajouté, fait le revenu d'un *beglerbeg*. Les Zaims sont obligés de mener un cavalier avec eux, pour chaque somme de cinq mille aspres du revenu qu'ils ont. Par exemple, un Zaim qui a dix mille aspres de revenu, doit être accompagné de deux cavaliers; celui qui en a quinze mille, de trois, & ainsi à proportion. Ces cavaliers sont nommés *Gébélus*. Les Zaims, aussi-bien que les Timariots, sont disposés par régimens qui ont chacun leur colonel, & lorsqu'ils marchent ils ont des drapeaux & des timballes. Ils ne peuvent jamais s'exemter de servir en personne, avec leur suite, si ce n'est sur mer, où on les dispense de venir, moyennant une taxe qui sert à lever d'autres soldats. La plupart des Zaims ont le revenu de leurs terres pour eux & pour leurs enfans : quelques-uns n'en jouissent que pendant leur vie. *Voyez* TIMARIOTS. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ZAKROCHIM, qu'on écrit *Zakroczim*, ville de Pologne, sur la rive droite du Bug, éloignée d'environ cinq lieues de Warsovie, est élevée sur une plateforme, & est l'une des plus considérables du palatinat de Mazovie, par la petite diéte qu'on y tient. * *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

ZALAMEA ou CALAMEA, bourg d'Espagne, *cherchez* SALAMEA.

ZALAWAR, *cherchez* SALAWAR.

ZALDERANE, grande plaine de la Médie, sur les frontiéres de l'Arménie, au-delà de l'Euphrate, assez près de Tauris, fut autrefois le séjour des rois de Perse. Elle n'est considérable que par une campagne de quelques lieues d'étendue, dans laquelle Selim I battit l'armée redoutable de Sophi Ismaël, roi de Perse, le 26 août 1514. * Leunclavius, *l.* 8.

ZALEUQUE, *Zaleucus*, législateur des Locriens, peuples d'Italie, vers l'an 663 avant Jesus-Christ, fit une loi qui ordonnoit que toute personne convaincue d'adultere perdroit les yeux. Par malheur son fils vint à tomber dans cette faute; & comme il s'agissoit de le punir, & que d'un autre côté le peuple touché de compassion, demandoit instamment sa grace, Zaleuque qui vouloit absolument que la loi fût mise en exécution, partagea la peine, se faisant arracher l'œil droit, & faisant arracher le gauche à son fils, pour faire connoître qu'il n'étoit pas moins bon pere, que juste législateur. Cet exemple de justice & de rigueur fit une si forte impression dans les esprits, qu'on n'entendit plus parler de ce désordre, pendant le régne de ce législateur. On ajoute qu'il défendit le vin aux malades, sous peine de mort, à moins que le médecin ne l'ordonnât, & qu'il fut si jaloux des loix qu'il avoit établies, qu'il ordonna que quiconque voudroit y changer, seroit obligé en proposant sa nouvelle loi, d'avoir la corde au col, afin d'être étranglé sur le champ, au cas que la sienne valût beaucoup mieux que l'autre. Diodore de *Sicile* attribue la même chose à Charondas législateur des Sybarites. * Elien, *var. histor. l.* 2, *c.* 37; *& l.* 13, *c.* 24. Cicer. *de leg.* Stob. *serm.* 42. Diodore de *Sicile*, *l.* 12. Valere Maxime, *l.* 6, *c.* 5.

ZALLA, dont S. Gregoire le grand fait mention dans les dialogues qui lui sont attribués communément, livre II, chap. 31, étoit Goth. Attaché à l'hérésie arienne, il n'épargnoit ni les moines, ni les ecclésiastiques qu'il rencontroit. Il trouva un jour un paysan à qui il fit souffrir de cruels supplices, pour l'obliger de lui donner ce qu'il avoit. Le paysan dit qu'il avoit mis son bien entre les mains de S. Benoît. Zalla voulut voir ce saint, & après avoir lié les mains du paysan, il lui ordonna de le conduire dans le monastere de S. Benoît. Ils rencontrerent le saint devant sa cellule. Zalla lui dit avec brutalité, de rendre le bien du paysan. L'homme de Dieu les regarda attentivement, & aussitôt qu'il eut jetté les yeux sur les liens de celui-ci, ils se délierent miraculeusement. Zalla en fut surpris, & se jettant aux pieds de S. Benoît, il se recommanda à ses prieres. Le saint lui donna sa bénédiction, qu'il accompagna d'avertissemens salutaires, dont le barbare fut si touché, qu'il n'osa plus rien exiger du paysan.

ZALUSKI (André Chrysostome) Polonois, évêque de Plocsko, puis de Warmie, & grand chancelier, passa sa premiere jeunesse en Pologne, où il étoit né d'Alexandre Zaluski, vaivode de Rava, & d'une sœur du célébre André Olczewski, qui devint archevêque de Gnesne & primat du royaume. En 1667, il alla pour étudier à Vienne, puis à Graetz, où il s'atacha principalement à l'étude de la langue allemande & à celle du droit. Deux ans après il se mit à voyager, parcourut les Pays-Bas, la France & l'Italie; & étant retourné chez lui un peu avant la mort du roi Michel, il obtint quelque temps après un canonicat à Cracovie, & fut nommé ambassadeur en Espagne & en Portugal, pour solliciter un secours d'argent, afin de continuer la guerre qu'on faisoit aux Turcs. Il n'obtint rien ni de l'un ni de l'autre royaume. En Portugal on lui accorda une somme de huit cens mille écus, qu'un marchand avoit laissée à cette intention; mais le nonce du pape qui avoit d'autres vues, fit révoquer la donation. En Espagne on lui dit que les finances étoient épuisées, & que le royaume avoit bien de la peine à se soutenir. Zaluski s'en alla tout mécontent, passa par la France, où il notifia au roi Louis XIV & à la reine, l'élection de Jean Sobieski pour remplir le trône de Pologne, & dès qu'il fut de retour dans sa patrie il prit l'ordre de diacre, puis celui de prêtrise, & il s'avança à la cour, où il fut d'abord chancelier de la reine, & fut chargé par le roi de plusieurs affaires importantes, dont il s'aquitta avec beaucoup de succés. Il eut pour récompense l'abbaye de Wachoc, puis en 1683, les évêchés de Kiow & de Czernichow, & en 1691, l'évêché de Plocsko, d'où il passa quelque temps après à celui de Warmie. Avant qu'il montât sur ce dernier siége, il fut nommé pour traiter au nom du roi, avec les députés de l'électeur de Baviere, du mariage d'une princesse Sobieski avec cet électeur; & quand le contrat eut été signé, il conduisit la princesse à Bruxelles. A peine fut-il de retour en Pologne, que Jean III étant mort, il prit vivement les intérêts de la reine la réconcilia avec le prince Jacques son fils; entreprit & fit en effet l'apologie du roi défunt contre ses calomniateurs, & mit tout en œuvre pour mettre sur le trône un prince de sa maison. Mais les Polonois ne répondant point à ses désirs, il se déclara pour le prince de Conti, dont il soutint le parti jusqu'à ce que celui du roi Auguste ayant eu le dessus, il s'y soumit comme les autres. Ce fut ce prince qui lui donna l'évêché de Plocsko, qu'il quitta pour celui de Warmie. Ce fut lui aussi qui le fit en 1702, grand-chancelier. Mais il ne fut pas long-temps en faveur. Quelques rapports vrais ou faux le firent soupçonner d'intelligence avec les Suédois au préjudice de l'état, & on lui donna sa maison pour prison, jusqu'à ce que son affaire ayant été renvoyée au pape, comme il le demandoit, il se rendit en Italie en 1706, fut arrêté prisonnier à Ancone, relâché quelque temps après, & retourna triomphant dans sa patrie en 1707. On voulut cependant lui persuader de résigner les sceaux,

& on lui offrit pour dédommagement l'archevêché de Gnesne, & de l'envoyer ambassadeur à Rome. Mais il refusa ces offres, & aima mieux se voir ôter sa charge malgré lui, que de s'en dépouiller de bon gré. Il se retira alors dans son diocèse, où il demeura jusqu'au retour du roi Auguste, qui avoit été en Saxe. Ce prince le rétablit dans l'exercice de sa charge, mais il mourut peu de temps après, le premier mai 1711, dans sa soixante-uniéme année. On a de lui deux ouvrages : le premier est un recueil des discours qu'il avoit prononcés dans les diétes & en d'autres occasions. Ils sont écrits en polonois. Le second, un recueil très-curieux de lettres latines dans lesquelles on trouve une infinité de faits très-intéressans sur l'histoire de Pologne : elles ont été imprimées en 1709 & 1711, en trois volumes *in-folio.* * *Bibliothéque Germanique*, *t. XVIII*, *p.* 167. Niceron, *Mémoires*, *t. XIII.*

ZAMA, ville d'Afrique, étoit anciennement la capitale du royaume de Juba. C'est maintenant *Zamora*, dans le royaume d'Alger, autrefois épiscopale. Cette ville est fameuse par la bataille qu'Annibal y perdit, en combattant contre Scipion l'*Africain*, général des Romains. Dans une vieille inscription qu'on voit encore, elle est appellée *Colonia*, *Ælia*, *Hadriana*, *Augusta*, *Zama Regia.* * Tite-Live. Polyb. Pline. Strabon.

ZAMA, fontaine d'Afrique dans le voisinage de la ville de Zama, qui rend la voix claire à ceux qui en boivent, selon Pline, *l.* 31. * Isid. & Vitruve.

ZAMA, gouverneur d'Espagne pour les Sarasins, commença à exercer ce gouvernement l'an 718, & à ce qu'il paroît, vers le mois de juillet, sous le calife Omar II, qui avoit succedé la même année à Soliman son cousin germain, & avoit pris pour collégue son frere Izid ou Yezid, auquel il céda toute l'autorité au mois de février de l'an 720. Zama, à qui nos anciens historiens donnent quelquefois le titre de roi, de même qu'aux autres gouverneurs Sarasins d'Espagne, quoiqu'ils ne fussent que de simples officiers soumis au calife de Damas, donna d'abord tous ses soins à régler la police & le gouvernement de l'intérieur de l'Espagne. Il fit faire un dénombrement général de tous les Chrétiens sujets au tribut, & songea ensuite à étendre les conquêtes de sa nation. Dans ce dessein il se mit en campagne vers la fin de l'an 719, s'avança vers les Pyrénées, & tenta le passage de ces montagnes du côté du Roussillon ou du diocèse d'Elne. Le succès de son entreprise ayant répondu à ses souhaits, il soumit ce pays qui faisoit partie de la Septimanie. Il vint camper ensuite sous les murs de Narbonne, & forma le siége de cette importante place qui devoit lui faciliter la conquête du reste de cette province. On ignore le détail de ce qui se passa à ce siége : on sait seulement que Zama se rendit maître de Narbonne vers la fin de la même année, ou au commencement de la suivante ; qu'il fit passer au fil de l'épée tous les habitans qui l'avoient défendue, & qu'il emmena captifs en Espagne les femmes & les enfans, dont le nombre devoit être d'autant plus grand, que cette ville, de même que le reste de la Septimanie ou Gothie, servoient alors d'asyle & de retraite à une infinité de Goths, que la dureté des gouverneurs Arabes avoit obligés de sortir d'Espagne pour s'y réfugier. Zama voulant s'assurer la possession de Narbonne, y mit en garnison l'élite de ses troupes sous le commandement d'Ibin-Aumar, l'un de ses généraux, & s'avança ensuite dans la Septimanie pour continuer la conquête de cette province. On n'en sait pas le détail : mais il paroît par Isidore de Béja, auteur contemporain, que les Sarasins soumirent alors presque toute la Gaule Gothique, qui outre l'ancien diocèse de Narbonne, dont ceux d'Alet & de Saint-Pons faisoient alors partie, comprenoit ceux d'Elne, de Carcassonne, de Beziers, d'Agde, de Maguelonne, de Lodève, & de Nismes, avec celui d'Alais, démembré de ce dernier dans la suite. Isidore ajoute que Zama, après avoir soumis cette province, & établi une garnison de Sarasins dans Narbonne, s'avança vers le pays des François, fit la guerre à ces peuples, & leur livra divers combats. Il ne fut pas plutôt maître de la Septimanie, qu'il y établit le même gouvernement que les gouverneurs Sarasins d'Espagne ses prédécesseurs avoient déja introduit dans ce royaume, c'est-à-dire, qu'il régla les tributs que les Chrétiens devoient payer au trésor royal, & qu'il partagea les terres du pays entre les Arabes ou Sarasins, & les anciens habitans à qui il en laissa une partie, & appliqua l'autre au fisc, ou la donna à ses soldats. A l'égard de la religion, il laissa aux anciens habitans la liberté de professer le christianisme moyennant un certain tribut, & leur permit l'usage de leurs cérémonies, de même que celui de leurs loix. C'est de ce mélange des Chrétiens d'Espagne & de Septimanie, avec des Arabes leurs vainqueurs, qu'on prétend qu'a pris son origine le nom de *Mozarabes* qu'on donnoit aux premiers, parcequ'ils étoient mêlés avec les autres, comme si on eût dit *Mixti-Arabes.* D'autres ne conviennent pas de cette étymologie, & la tirent de Musa ou Moyse, premier gouverneur Arabe d'Espagne, qui accorda le libre exercice de leur religion aux anciens habitans du pays. Ils sont persuadés qu'on appelle ceux-ci *Muza-Arabes*, du nom de ce gouverneur, & de celui de sa nation, dont on a fait depuis celui de Mozarabes. Le P. le Brun, de l'Oratoire, dit qu'on appella d'abord Mostarabes, *Mixti-Arabes*, les Sarasins qui firent la conquête de l'Espagne, parcequ'ils n'étoient pas véritablement Arabes, mais seulement mêlés avec eux, & soumis à leur domination, & que ce nom passa ensuite aux chrétiens d'Espagne & de Septimanie, qui leur furent soumis. Quoi qu'il en soit de cette étymologie, l'ancienne Liturgie Gothique qui fut en usage en Espagne & dans la Septimanie, avant & après l'irruption des Sarasins, prit le nom de *Rit-Mozarabe* depuis la domination de ces infidéles, & cette liturgie qui est encore en usage dans quelques églises d'Espagne, a conservé ce nom. Telle fut la forme du gouvernement que Zama établit dans la Septimanie. Après en avoir fait la conquête, il attaqua les états d'Eudes, duc d'Aquitaine, & assiégea Toulouse en 721. Mais tous ses efforts furent rendus inutiles par la vigoureuse résistance des assiégés. Eudes ayant rassemblé une nombreuse armée, attaqua à son tour les Sarasins, leur livra bataille devant la même ville, & les chassa de ses états. Zama demeura lui-même sur le champ de bataille, & le reste de son armée s'étant dissipé, la ville de Toulouse fut ainsi délivrée du siége formé par ces infidéles, ce qui arriva vers le mois de mai de l'an 721. * Isidor. Paciens. *& les annales de Moissac.* Le cardinal d'Aguire dans ses *Conciles d'Espagne. Hist. générale de Languedoc*, *l. VIII.*

ZAMASCHARI, savant Arabe, né l'an de l'hégire 467, de J. C. 1074, à Zamaschar, ville considérable du Chowaresm, s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. On l'appelle chez les Arabes, *Abulkasem Machmud Ebn Omar*, *Ebn Mochammed Chowarasmi Samachschari* ; & il est aussi surnommé *Scharollaht* ou le *voisin de Dieu*, parceque pendant quelque temps il faisoit sa demeure à la Mecque, ou dans le voisinage de cette ville. Il étoit sur-tout célébre à cause de son savoir dans l'alcoran, dans le sonna, dans la théologie scholastique, & dans la langue arabe ; c'est ce qui faisoit qu'entr'autres titres d'honneur on lui donnoit celui de grand Iman ou *Antistes.* Son grand commentaire sur l'alcoran, intitulé :

tulé : *Alkeschaf*, c'est-à-dire, *découverte*, est le plus estimé de tous ses ouvrages. La vénération que les Mahométans ont pour ce commentaire, a fait que plusieurs de leurs auteurs comme Balkinæus, Barkæus, Ebn Monir, & autres, se sont appliqués à en donner un abrégé. Cet ouvrage eut pourtant ses critiques, du vivant même de l'auteur, qui y répondit dans celui qu'il intitula : *Rabiol Abrar*. Il fit encore une théologie scholastique en deux volumes, dans lesquels il décide beaucoup de points controversés, & éclaircit les expressions obscures de Mahomet. Il a aussi beaucoup contribué à faire fleurir la langue arabe, tant par son dictionaire arabe, que par son dictionaire arabe & turc, & par son explication des proverbes arabes. Abulféda parle dans sa géographie d'un poëme de la composition de Zamaschari, de qui l'on a de plus un grand commentaire sur les poëtes Nawabeg. Enfin l'on voit par le traité de cet auteur, *de duodecim generibus litterarum elegantiorum*, qu'il étoit fort versé dans les humanités. Il mourut à Corcang, la capitale de son pays, l'an de l'hégire 538, 1143 de J. C. âgé de soixante-dix ans.* *Voyez* la géographie d'Abulféda; Golius; Pocok, dans son *catalogue de la biblioth. de Leyde*, &c.

ZAMARIS, Juif de nation, vint de Babylone en Judée, avec cinq cens cavaliers armés de carquois & de fléches, & presque tous ses parens. Il s'établit, par la permission de Saturnin, gouverneur de Syrie, dans un château, nommé *Valathe*, près d'Antioche. Hérode *le Grand*, roi des Juifs, en ayant été informé, le fit venir avec tous les siens, lui promit de lui donner des terres dans le territoire de Bathanée, qui est sur les frontieres de la Trachonite, & de l'exempter de toutes impositions, à condition qu'il s'opposeroit aux courses que l'on pouroit faire dans le pays. Zamaris accepta ces offres, & bâtit des châteaux & un bourg, qu'on nomma *Bytara*. Il laissa un fils appellé *Jacim*, qui ne fut pas moins vertueux que lui. * Joséphe, *antiq. l. XVII*, *c.* 2.

ZAMBALLAT ou GIAPALAT, soudan d'Egypte, succéda à Mahomet. Il voulut maltraiter les Mammelucs & les grands seigneurs de sa cour; mais ils firent un parti contre lui, sous la conduite de Tomombei, qui avoit été cause de son élévation, & l'assiégerent dans son palais. Ils le prirent, & le mirent en prison, où il fut misérablement étranglé par Tomombei, qui fut son successeur. * Pierre Martyr. P. Jove.

ZAMBERT (Barthélemi) Vénitien, voyant combien la version latine d'Euclide tirée de l'arabe, étoit défectueuse, entreprit d'en faire une sur le texte grec; mais comme il n'entendoit pas les mathématiques, il ne put corriger les fautes de son exemplaire. Il renversa même la plupart des termes d'Euclide, comme Vossius le rapporte après Maurolycus, & d'autres mathématiciens. Il vivoit vers l'an 1520. * Voss. *de scient. Matth.*

ZAMBEZE ou ZAMBERE, grand fleuve de l'Ethiopie en Afrique, sort du lac Zambeze ou de Sachaf, sur les frontieres de l'empire de Monomotapa, & de l'Abyssinie : & après avoir reçu plusieurs rivieres, il va se décharger dans la mer d'Ethiopie, sur les confins de Zofala & de Mozambique. Il se divise en quatre bras, vers ses embouchures; dont le premier se nomme *Quilimane*; le second, *Cuama*; le troisiéme, *Luabo*; & le quatriéme, *Luabo el viejo*. Entre ces quatre bras, il y a plusieurs isles d'une grande étendue, & très-fertiles, où l'on a trouvé des mines d'or, dont les Portugais ont les plus riches. * Baudrand. Daviti, *de l'Afrique*.

ZAMBICARI (François) savant de Bologne en Italie, doit avoir vécu vers le milieu du XV[e] siécle, & depuis. Il dit en effet dans la préface de sa traduction des lettres du sophiste Libanius, qu'il avoit tiré du secours de Jean Argyropule, lequel passa de Constantinople en Italie l'an 1453. Il donne aussi à entendre, qu'il avoit expliqué les auteurs Grecs & Latins dans l'académie de Perouse; & il se qualifie *chevalier & poëte couronné*. Il avoit fait un séjour de cinq ans dans la Gréce, pendant lequel il ramassa les épitres de Libanius, dont il avoit, dit on, plus de quinze cens qu'il se proposoit de traduire & de publier avec le temps; mais on ne sait ce qu'elles sont devenues. Il n'en a traduit qu'un peu plus de quatre cens, dont il forma trois livres, sous ce titre : *Libanii, Græci declamatoris disertissimi, Beati Joannis Chrysostomi præceptoris, epistolæ; cum adjectis Joannis Sommerfelt argumentis, & emendatione, & castigatione clarissimis.* C'est un volume *in*-4°, sans date de lieu, ni d'année; mais on découvre l'un & l'autre au bas de la dédicace adressée à *Matthias Drebicius*, vice-chancelier de Pologne, par le susdit Sommerfelt, de Cracovie, le 21 mars 1504. Ce Sommerfelt avoit recouvré un exemplaire fort mal écrit de Libanius, par le moyen de Jean Clymes, libraire de Cracovie, qui s'étoit, sans doute, chargé de l'édition. Cette édition de Sommerfelt est très-fautive : les noms propres sur-tout y sont très-défigurés.* *Voyez* la préface de l'édition de Libanius donnée par Jean-Christophe Wolf, à Amsterdam 1738, *in-folio*, & la bibliothéque Germanique, *tom. XLVII*, *art.* 1.

ZAMBRI ou ZIMRI, roi d'Israël, tua Ela, & se mit sur le trône, l'an du monde 3106, & 929 avant J. C. Huit jours après Amri, élu par l'armée, le vint assiéger dans Thersa. Zambri, de peur de tomber entre ses mains, se brula vif avec toute sa famille. *Voyez* AMRI & ELA.

ZAMDAS, évêque de Jérusalem dans le III[e] siécle, succéda à Amnée, & convertit à la foi chrétienne les troupes de la légion Thébaine, pendant le quartier d'hiver qu'elles passoient dans la Palestine. Il mourut vers l'an 298. * Baronius, *in annal. & martyr.*

ZAMEIS, *cherchez* NINIAS.

☞ ZAMOLXIS, esclave & disciple de Pythagore, Géte de nation, accompagna son maître en Egypte. Après avoir appris les coutumes des Egyptiens, il revint en son pays, où il civilisa les Gétes & les Thraces. Pour leur faire croire ce qu'il leur avoit prêché, il se bâtit une maison souterreine, dans laquelle il se cacha pendant trois ans. On le croyoit mort : il reparut la quatriéme année. Les Thraces crurent apparemment qu'il étoit ressuscité, & ils n'oserent douter de tout ce qu'il leur avoit dit. Hérodote n'ajoute pas grande foi à ce conte, & n'est pas sur que Zamolxis ait été disciple de Pythagore. Quoi qu'il en soit, ces peuples le déifierent après sa mort. Ils croyoient que tous ceux qui mouroient alloient le trouver; c'est dans cette idée qu'ils tiroient au sort quelques-uns d'entr'eux, qu'ils jettoient en l'air, & recevoient sur les pointes de leurs hallebardes & autres armes, afin de les envoyer en ambassade à ce Dieu. * Hérodote, *l.* 4, *n.* 94 & 95. *Dict. histor. édit. de Holl.* 1740.

ZAMORA, ville du royaume de Léon sur le Duéro, avec évêché suffragant de Compostelle, érigé par le pape Calliste II, l'an 1119, à la priere du roi Alfonse IV. On dit, que dans un monastere de Dominicains de cette ville, il y a une cloche qui sonne d'elle-même, lorsque quelque religieux du couvent doit bientôt mourir. On ajoute aussi ridiculement, que souvent elle a sonné dans un temps qu'il n'y avoit personne de malade, & que néanmoins bientôt après il en mouroit quelqu'un. On débite qu'il y a une cloche dans le monastere des Dominicains de Cordoue, qui donne aussi ce signe fatal. Cette ville est située sur le Duéro, qui y coule sous un beau pont. On y conserve le corps de S. Ildefonse. Son ter-

roir est très-fertile; & dans les rochers du voisinage on trouve plusieurs minieres de turquoises : d'où lui est venu son nom arabe. * J. Lopus, évêque de Monopoli.

ZAMORA, ville de la province de Quito, dans le Pérou, à quatre-vingts lieues de la ville de Quito, vers le sud-est, est située dans un terroir très-riche en mines d'or. On en a tiré des grains d'une grosseur extraordinaire, & on en présenta un au roi d'Espagne Philippe II, qui pesoit huit livres. La ville est fort belle; les églises y sont magnifiques; & le trésorier du roi y fait sa demeure. * De Laët, *hist. du nouveau monde*.

ZAMORA, petite ville du royaume d'Alger, située dans la province de Constantine, à cent lieues d'Hamaméthа, vers le couchant. On y met communément l'ancienne *Zama* ou *Azama*, la résidence du roi Juba.

ZAMORA SALAMANCA (Alexis ou Alexius) religieux Espagnol de l'ordre de S. François, a écrit trois dialogues : *De Christi republica*, imprimés à Lyon en 1558. * *Biblioth. Hisp.*

ZAMORA (François) religieux Espagnol de l'ordre de S. François, fut élu général l'an 1559, gouverna l'ordre pendant six années, & mourut l'an 1565 en faisant sa visite. Il a composé vingt-cinq homélies sur tous les versets du pseaume 50, & a corrigé & mis au jour les opuscules de S. Bonaventure, imprimés à Venise l'an 1564. * *Biblioth. Hisp.*

ZAMORA (Antoine de) étoit de Salamanque, fut maître-ès-arts, & prit le dégré de docteur en médecine dans la même université. Il y fut doyen du collége des médecins, & il ne s'est pas moins distingué par sa connoissance des mathématiques que par celle de la nature & des corps humains. Il a professé l'une & l'autre science avec un grand éclat pendant un grand nombre d'années. Le matin il remplissoit la premiere chaire de médecine, & l'après-midi celle de la géométrie & des autres parties des mathématiques. Il est mort dans un âge fort avancé, mais ayant toujours conservé toute la pénétration de son esprit, après le commencement du XVIIe siécle. On a de lui : *Repetitiones duæ super capita 1 & 3 Galeni, de differentiis symptomatum;* à Salamanque, 1622, *in*-4°; un livre des cométes, en latin; un écrit espagnol sur une éclipse de soleil, & une autre de lune en 1600; à Salamanque, 1600, *in*-4°. Il a laissé deux fils qui ont fait honneur à son nom & à leur patrie, JOSEPH & FRANÇOIS NANNEZ Zamora, habiles professeurs en droit, & très-versés dans toute sorte de littérature, sous qui Jean Puga, dit aussi Feijoo, célébre jurisconsulte Espagnol, étudia. On a de Joseph, *Solemnis repetitio ad legem quæ sub conditione* 8, *de condit. inst.* que Ferdinand de Menéses & Pédrosa, son disciple, a publiée. * Nicol. Antoine, dans sa *Bibliothéque espagnole, tome I, pag.* 131. Manget dans sa bibliothéque des ouvrages de médecine, *tom. IV, l.* 24 & dernier, *pag.* 682, *&c.* Gregorii Majansii, *generosi & antecessoris Valentini epist. pag.* 336, 337 & 338.

ZAMORA (Rodrigue de) *cherchez* RODRIGUE de ZAMORA.

ZAMORA (Munio de) *cherchez* MUNIO de ZAMORA.

ZAMORA, *cherchez* ALFONSE DE ZAMORA.

ZAMORIN, nom que les Indiens donnent au roi de Calicut, dont le royaume est sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, au-deçà du golfe de Bengala. Un même souverain étoit autrefois empereur de toute la côte de Malabar, depuis Goa jusqu'au cap de Comorin; mais Sarami Pérymal, ayant embrassé la religion de Mahomet, & voulant finir sa vie dans la retraite à Médine, partagea ses états entre ses amis, en quatre royaumes; savoir, ceux de Calicut, de Cochin, de Cananor & de Coulan, ordonnant que les trois autres rois reconnoîtroient pour souverain celui de Calicut, auquel il donna le nom de *Zamorin*. Depuis que les Portugais se sont établis en ce pays-là, la puissance du Zamorin a été tellement affoiblie, qu'aujourd'hui le roi de Cochin est beaucoup plus puissant que lui. *Voyez* CALICUT. * Mandeslo, *tom. II* d'Oléarius.

ZAMOSKI, ville de la Russie Rouge en Pologne, dans le palatinat de Belze ou Belzko, auprès d'un lac de même nom, porte le titre de principauté. Ce fut Jean Zamoski, grand-chancelier de Pologne, qui la fit bâtir dans une belle plaine auprès du fleuve Weper, & qui la rendit assez forte pour résister aux Cosaques, comme on l'a vu l'an 1651. * Baudrand.

ZAMOSKI (Jean) grand-chancelier de Pologne, & général des armées de ce royaume, a été grand-capitaine, grand-ministre d'état, & s'est acquis par ses qualités héroïques, les noms de *défenseur de la patrie* & de *protecteur des sciences*. Son pere STANISLAS, castellan de Chelm, ville de la Russie Rouge en Pologne, & homme d'un grand mérite, reconnoissant que son fils vouloit suivre son exemple, le mit dans les écoles de Kranostaw, à cinq milles de Chelm, pour y apprendre les lettres humaines sous Albert Ostrowoski. On l'envoya à Paris, où il eut pour précepteurs en rhétorique deux des plus savans hommes de France, Adrien Turnébe, & Denys Lambin. Il apprit la philosophie sous Jacques Carpentier, & les mathématiques sous Pierre de Penna. De-là il passa en Italie, & alla à Padoue, où il parut avec tant d'éclat, qu'il fut élu recteur de l'université. Ce fut dans cette fonction honorable qu'il composa en latin ses livres du sénat romain, & du sénateur parfait. Il retourna ensuite en Pologne, & fut bientôt élevé aux plus considérables emplois de l'état. Le duc d'Anjou avoit été élu roi de Pologne après la mort de Sigismond, qui étoit de la famille des Jagellons. On lui envoya des ambassadeurs en France au mois d'août de l'an 1573. Zamoski, qui étoit du nombre de ces ambassadeurs, eut l'honneur comme le plus éloquent, de porter la parole à ce prince, & de lui faire une harangue en latin que l'on admira. Après que le duc d'Anjou eut été trois mois roi de Pologne, & qu'il se fut retiré l'an 1574, pour prendre la couronne de France, Etienne Battori, prince de Transylvanie, élu roi de Pologne, considéra si fort Zamoski, qu'il lui donna pour femme sa niéce *Grisélide* Battori, fille de son frere *Christophe*, prince de Transsylvanie. Il le fit grand-chancelier du royaume, chef de huit mille hommes dans la guerre de Moscovie, & peu après général des armées de toute la Pologne. Zamoski s'aquitta de tous ces grands emplois, avec autant de courage que de bonheur. Il domta l'arrogance de Jean Basilide, grand duc de Moscovie, délivra la Poléfie, la Voléfie, & la Livonie du joug de ce redoutable voisin, & lui fit une rude guerre, pendant laquelle il arriva une chose qui mérite d'être remarquée. Il assiégeoit avec une puissante armée, au plus fort d'un rude hiver, Pleskow, ville de Moscovie; & comme la rigueur de la saison faisoit tirer ce siége en longueur, quelques seigneurs Polonois s'ennuyant d'être oisifs dans le camp, firent dessein d'en sortir, & d'entrer plus avant dans la Moscovie pour en remarquer les singularités. Ils menerent avec eux Voinuski, homme savant dans les langues latine, grecque & hébraïque. Après avoir fait quelque chemin dans des lieux écartés & parmi des habitans barbares, ils trouverent les livres de Ciceron de la république, adressés à Atticus, écrits en lettres d'or; & à six journées de-là, ils rencontrerent un vallon très-agréable auprès d'une fontaine où on voyoit un tombeau antique, couvert en partie de terre & de mousse. Lorsqu'ils l'eurent nettoyé, ils crurent que c'étoit le tombeau du fameux poëte

Ovide, par quelques caracteres qu'ils virent gravés sur la pierre. L'an 1586, après la mort d'Etienne Battori, roi de Pologne, quantité de seigneurs Polonois, qui admiroient depuis long-temps les vertus de Zamoski, le jugerent digne de la couronne; mais comme il étoit fort éloigné de cette ambition, il se porta avec l'archevêque de Gnesne pour Sigismond, prince de Suéde, qu'il établit sur le trône de Pologne, malgré tous les efforts de l'archiduc Maximilien, qui vouloit l'emporter sur Sigismond. Les lettres, & ceux qui en faisoient profession étoient sous la protection de Zamoski. Ce fut par ses conseils que le roi établit plusieurs colléges dans son royaume, & y attira par des pensions les plus savans hommes de l'Europe : il fonda lui-même une belle université dans la ville qu'il fit bâtir, & appeller de son nom *Zamoski*. Enfin, après avoir commandé glorieusement les armées de ce royaume l'espace de 24 ans, & avoir soutenu avec éclat l'état de chancelier autant de temps, il fit paroître dans les derniers momens de sa vie, sa piété & son zèle pour la véritable religion, par l'exhortation qu'il fit à son fils. Ce grand homme mourut l'an 1605, âgé de 63 ans. Plus de cinq mille gentilshommes assisterent à ses funérailles, que l'on célébra avec une pompe extraordinaire. * *Académie des sciences.*

ZAMPI (dom Joseph-Marie) florissoit dans le XVIIe siécle. Il étoit de Mantoue, & préfet des Théatins missionaires en Colchide. Lorsque le chevalier Chardin, fameux voyageur, passa dans la Mingrélie, le P. Zampi lui donna une relation qu'il avoit faite des Mingréliens & de leur religion. Cet ouvrage étoit encore manuscrit : mais le chevalier Chardin le traduisit en françois, & le publia dans le premier tome de ses voyages, où on le trouve à la *pag.* 50. Zampi étoit depuis vingt-trois ans au milieu de ces peuples, lorsqu'il commença cette relation. C'étoit un homme fort zélé, & qui a beaucoup travaillé dans ces pays pour la propagation de l'affermissement de la foi catholique. Nous ignorons le temps de sa mort. * *Voyez* ce que Chardin en dit dans ses voyages, &c.

ZAMPIERI (Doménico) célébre peintre, *cherchez* DOMINIQUIN.

ZANARDI (Michel) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit à Urgnano dans le territoire de Bergame le 18 juillet 1570, & mourut à Milan en 1641, à l'âge de 71 ans. Il enseigna long-temps la philosophie & la théologie en divers lieux de l'état de Venise & du Milanez; & ensuite il s'appliqua à retoucher ce qu'il avoit écrit. Ses ouvrages philosophiques imprimés en divers endroits, furent recueillis l'an 1622, à Cologne en un volume. Deux ans auparavant son commentaire sur la premiere partie de S. Thomas avoit paru à Venise. Son *Directorium theologorum & confessorum*, avoit été publié encore plutôt, savoir la premiere partie en 1612, à Crémone, & les deux autres en 1614, à Venise. On parle encore de quelques autres de ses ouvrages, dont quelques-uns sont moins considérables, & les autres n'ont pas été imprimés. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

ZANCHIUS ou ZANCHUS (Basile) l'un des savans hommes du XVIe siécle, étoit de Bergame. Son véritable nom étoit *Pierre*; il adopta celui de *Basile*, lorsqu'il prit l'habit de chanoine régulier. Il s'appliqua avec une ardeur extrême, non-seulement à l'étude de la philosophie & de la théologie, mais aussi à celle des humanités. Les ouvrages qu'on a de lui témoignent son érudition. Il s'acquit des connoissances si étendues, qu'on le crut digne d'être garde de la bibliothéque du Vatican. Il exerça cet emploi avec distinction & à la satisfaction des gens de lettres. Il mourut à Rome l'an 1560. Paul Manuce nous apprend dans une lettre à Gambara, intime ami de Zanchius, qu'il fut persécuté & opprimé d'une cruelle maniere, & qu'il finit ses jours misérablement. Il étoit cousin de Jérôme Zanchius, théologien de la religion prétendue-réformée. * Ghilini, *theatro, part. I.* Les ouvrages dont il est auteur sont 1. *Basilii Zanchi in omnes divinos libros notationes. Ejusdem in quatuor libros regum, & in secundum Paralipomenon quæstiones*; à Rome, 1553, *in*-4°; à Spire, 1558, *in*-8°; à Cologne, 1602, *in*-8°. Les questions ont été imprimées à part avec les deux livres *De horto sophiæ*; à Rome, 1548, *in*-8°. 2. *De horto sophiæ libri duo, ad Petrum Bembum cardinalem. Ejusdem varia poëmata, quæ olim sub L. Patrei Zanchi nomine edidit*; à Rome, 1540, *in*-4°; autre édition plus ample; à Rome, 1550, *in*-8° : encore en 1553, *in*-8°, sous ce titre : *B. Zanchi poëmatum libri septem*; à Rome, 1553, *in*-8° : cette derniere édition est plus ample que les précédentes; enfin à Basle en 1555, *in*-8°. Au commencement on lit une lettre de Bembo, où les talens poëtiques de Zanchi sont exaltés. 3. *Hymnus pacis æternæ*; à Paris, 1546, *in*-8°. 4. *Basilii Zanchi epithetorum commentarii*; à Rome, 1542, *in* 4° Le même sous ce titre, qui fait mieux connoître ce qu'est l'ouvrage : *Dictionarium poëticum & epitheta veterum poëtarum; accurata item historia ac fabularum poëticarum ex optimis utriusque linguæ auctoribus enarratio. Auctore Basilio Zanchio:opus nunc secundò trans Alpes editum. Montilus*; 1612, *in*-8°, avec l'*Index* à la fin. 5. *Basilii Zanchii verborum latinorum ex variis auctoribus epitome. Ejusdem verborum, quæ in Marii Nizolii observationibus in Ciceronem desiderantur, Appendix*; à Rome, 1541, *in*-4°; à Basle, 1543, *in* 8°. 6. Quelques poësies dans les *Deliciæ poetarum Italorum*, parmi les *Carmina illustrium poëtarum Italorum*, donnés par Matthieu Toscan.

Basile Zanchi a eu deux freres qui se sont fait comme lui chanoines réguliers. Nous en connoissons un qui se nommoit dans le siécle *Pamphile* Zanchi, & qui prit en religion le nom de *Jean-Chrysostôme*. Bembe lui a adressé une de ses lettres latines. On a de lui un traité : *De origine Orobiorum, sive Cenomanorum* : cet ouvrage concerne l'histoire de Bergame : il a été imprimé à Venise en 1531, *in* 8°. On a encore du même, *Tractatus de septem sacramentis. Dictionarium sacræ scripturæ græcum, latinum, hebraïcum & chaldaïcum.* Ce vocabulaire ne va que jusqu'à la lettre R, la mort ayant empêché l'auteur d'aller plus avant. Ces deux freres étoient fils de *Paul* Zanchi, dont Jovita Rapicius a publié l'éloge funébre en latin. On y apprend que Pierre (ou Basile) Zanchi, & *Marsile*, son frere avoient eu pour maître dans les lettres Jovita Rapicius lui-même; & que Paul Zanchi étant près de mourir, lui recommanda ses deux autres enfans, Pamphile & Jule. Que lui, Paul Zanchi, ayant été privé dès l'enfance du secours de son pere, étoit tombé entre les mains des parens de Pierre de Bresce (*Petrus Brixianus*) qui l'avoient élevé, & secondé de leurs conseils, de leurs soins & de leurs biens. M. le cardinal Quirini a rapporté une partie de la harangue de Jovita Rapicius sur la mort de Paul Zanchi, dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixiensis*, &c. seconde partie, *pag.* 115 *& suivantes.* * *Voyez* cet ouvrage; le P. Niceron, *au tom. XLI* de ses *Mémoires.* Telleri, *Monumenta inedita. Voyez* encore Possevin, Gesner, & Pope-Blount.

ZANCHIUS (Jérôme) Protestant, naquit à Bergame, ou selon d'autres, à Alzane dans l'état de Venise le 2 février 1516. A l'âge de 15 ans il entra dans l'ordre des Hermites de S. Augustin. Il étoit dans le couvent de Luques, lorsque Pierre Martyr, qui en étoit prieur, lui inspira & à plusieurs autres moines, les sentimens des Zuingliens. Zanchius en alla faire profession publique dans Strasbourg, en la

place de Pierre Martyr qu'on avoit appellé en Angleterre. Ensuite il enseigna à Chiavène dans les Grisons, puis à Basle & à Spire, selon le président de Thou, & enfin à Heidelberg, où il mourut l'an 1590, le 19 novembre, âgé de près de 75 ans. De tous les Protestans il est le plus modéré, & ne parle de l'église romaine que comme sa mere, toujours prêt à rentrer dans sa communion lorsqu'elle aura réformé quelques abus qui se sont glissés, dit-il, dans sa créance & dans sa discipline. Cette apparente retenue a peut-être donné lieu au P. Labbe, Jésuite, de dire qu'il est le plus subtil de ceux de sa communion. Les ouvrages qu'il a faits sont : *Miscellanea theologica*; *De tribus Elohim*; *De natura Dei*; *De operibus Dei*; *De Incarnatione*; *Ad Ariani libellum responsio*; *Speculum Christianum*; *De spirituali inter Christum & ecclesiam connubio*, *&c.* Thuan. *hist.* Melchior Adam. Labbe, *de script. eccles.*

ZANCHIUS (Jérôme) Anglois, vivoit dans le XVIe siécle. Pendant les troubles d'Angleterre entre le roi Charles I & le parlement, il commandoit une compagnie des troupes du dernier. Ensuite il se mit à prêcher, & Cromwel le fit depuis chevalier. Il étoit du parti des Anabaptistes, & mourut en Irlande. On a quelques-unes de ses prédications, & des discours qu'il prononça devant le parlement. * Wood, *Athenæ Oxonienses*. *Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740.

ZANFLIET (Corneille) moine de S. Jacques de Liége dans le XVe siécle, étoit un homme pieux, instruit, & qui passe pour un historien exact & fidéle. Jean de Chapeauville en parle toujours en ces termes, dans son histoire des évêques de Liége. Il avoit fait une chronique fort longue depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1461, dont les PP. DD. Martène & Durand, Bénédictins, ont donné ce que Zanfliet a écrit seulement depuis l'an 1230, où finit la chronique de Reinier, jusqu'à la fin. Cette partie qui contient environ quatre cens pages *in-fol.* se trouve dans la *collectio amplissima*, &c. des deux Bénédictins cités, *tom. V.* Ces peres en font beaucoup d'estime. Ils conviennent que l'on y trouve des faits dignes d'être connus, qu'il seroit difficile de trouver ailleurs. Cependant ce moine débite bien des fables, principalement sur Charles V, dit *le Sage*, roi de France. Il dit que la reine Jeanne de Bourbon, sa femme, étoit stérile; que le roi demanda au pape Urbain V la permission de faire divorce, afin d'avoir des enfans pour succéder au royaume. Il rapporte ce que contenoit la réponse du pape, qui l'exhortoit à la patience, & lui promettoit un fils qui lui succéderoit. Voila autant de visions. Charles, né en 1337, fut marié en 1350, à l'âge d'environ 14 ans: sa femme étoit à peu près du même âge. Est-il étonnant qu'ils n'eussent pas d'enfans les premieres années de leur mariage. Ils avoient vingt ans lorsqu'ils eurent une fille en 1357. Jeanne n'étoit donc pas stérile. D'ailleurs, Urbain ne fut élu pape qu'en 1362. La réponse qu'on lui attribue est donc supposée.

ZANFORTI, *cherchez* FORTIS (Jean-Raimond).

ZANGUEBAR, *Agisymba*, grande région de l'Afrique, entre la côte d'Ayan & les Cafres, dans l'Ethiopie inférieure. Ce pays comprend plusieurs royaumes, dont les principaux sont ceux de Lamo, de Mélinde, de Monbaze, de Mongalo, de Mozambique & de Quiloa, qui ont des villes capitales de même nom. Les Portugais y possédent Mozambique & Monbaze, & quelques forteresses. Ce pays est rempli de forêts & de marécages, qui rendent l'air pestilentiel, & le terroir presque stérile. Les habitans sont de couleur noire, & ont les cheveux frisés. Ils sont idolâtres, & s'adonnent aux divinations & aux enchantemens. C'est de la couleur de ses habitans, que le pays a été nommé *Zanguebar*, le mot *Zangue*, signifiant *Noir*, chez les Arabes & les Persans. * Magin, *in geogr.*

ZANHAGA : c'est un grand pays du Zaara en Afrique. Il s'étend beaucoup du levant au couchant, le long de la riviere de Cavalos, depuis le royaume de Zuenziga jusqu'à l'océan Atlantique, ayant le Tesset au nord, & les royaumes de Gualata & de Tombut vers le midi. On y met une capitale de même nom. Les cartes n'y marquent pourtant que Tégassa. * Baudrand.

ZANNICHELLI (Jean-Jérôme) fils d'Antoine Zannichelli, bourgeois de Modène, né au mois d'avril 1662, fit ses premieres études dans sa patrie, & passa à Venise âgé de douze ans, pour s'attacher à la pharmacie. En 1684, il fut aggrégé au collége des apothicaires de Venise; & deux ans après il prit possession d'une apothicairerie. Son ardeur pour perfectioner les secrets de son art, l'engagea à ne rien épargner pour les opérations les plus difficiles de la chymie pharmaceutique, & il y réussit. Il en donna des marques dès 1701, dans son livre intitulé : *Promptuarium remediorum chymicorum.* En 1702, François Farnèse, duc de Parme, le déclara docteur en médecine, en chymie & en chirurgie dans tous ses états, par un diplome particulier. M. Ogliati, évêque, lui accorda aussi la même année un pareil diplome. Outre la botanique & la chymie, M. Zannichelli commença en 1710 à examiner les fossiles, & l'on peut dire qu'il poussa loin ses recherches en ce genre. Il fit plusieurs voyages pénibles pour réussir dans cet examen, & il recueillit quantité de ces fossiles, dont il donna les noms, & indiqua les lieux d'où ils avoient été tirés, dans une feuille à trois colonnes qu'il fit imprimer à ce sujet. En 1713, il fit imprimer une dissertation fort curieuse sous ce titre : *De ferro ejusque nivis præparatione*, dans laquelle, après avoir expliqué plusieurs choses qui concernent le fer & les remédes qu'on en tire, il dévoile tout le mystere que M. de Saint-Hilaire, chirurgien François, avoit caché en proposant énigmatiquement son reméde chymique sous le nom de *Neige de Mars.* En 1714, il adressa une savante lettre à M. Christino Martinelli, sous ce titre : *De myriophyllo pelagico, aliâque plantulâ marinâ anonymâ.* En 1721, il donna un écrit, où il examine d'où procédent tant de corps si bien formés, & dont les espéces sont si différentes, que l'on trouve en fouillant la terre, sur les montagnes, au fond de la mer, & cet écrit en forme de lettre adressée au P. Bonanni, Jésuite de Rome, avec qui il étoit en grande relation, a pour titre : *De litographia duorum montium Veronensium vulgò dicti di Boricolo & di Zoppica*, avec la relation de son voyage. Pour résoudre la question, il a recours au commerce souterrein de la terre & de la mer, au déluge universel & aux déluges particuliers, aux vicissitudes réciproques de la terre & de la mer, & aux irruptions de la mer sur la terre & de la terre sur la mer. En 1725, les seigneurs de la chambre de santé le déclarerent, de leur propre mouvement, médecin-physicien dans tout le pays de la domination de la sérénissime république. En 1726, peu satisfait de ses voyages entrepris pour l'amour de la botanique, entr'autres deux qu'il avoit faits en Istrie, il en fit encore un autre dans la Marche Trévisane & ailleurs, & il en fut plus content. L'année suivante 1727, il publia un belle lettre *sur un insecte de mer*, qui fut comme l'avant-coureur d'un grand ouvrage qu'il méditoit depuis long-temps sur l'histoire des plantes, des zoophites, des insectes de la mer Adriatique. Il mourut avant que d'avoir achevé cet ouvrage, le 11 janvier 1729.

ZANTE, *Zacyntus*, isle de la mer Ionienne, est

située au midi de Céphalonie, vers la côte occidentale de la Morée. Quelques-uns veulent qu'elle ait tiré ce nom de la fleur de hyacinthe, qui croissoit en abondance dans cette isle. D'autres l'ont appellée *Jérusalem*, fondés sur l'histoire de Robert Guischard, duc de la Pouille, lequel ayant résolu de faire le voyage de la Terre-sainte, fut, dit-on, par révélation qu'il finiroit ses jours à Jérusalem. En arrivant dans cette isle il y tomba malade; & ayant eu la curiosité d'en demander le nom, on lui répondit qu'elle s'appelloit *Jérusalem*: ce qui lui fit croire qu'il y mourroit, ainsi qu'il arriva peu de jours après. Zante a environ cinquante milles de tour, & se divise en trois parties, la montagne, le bas de la montagne, & le plat pays. Elle a plusieurs ports, dont le plus considérable est celui de Chiéri, qui peut recevoir toutes sortes de vaisseaux. La forteresse est sur une haute montagne, & les Vénitiens y entretiennent une bonne garnison. On y compte jusqu'à cinquante villages, outre la ville qui porte le même nom, laquelle peut contenir vingt-cinq mille habitans. Elle est située dans la partie septentrionale de l'isle, & est le siége d'un évêque que le pape nomme évêque de Zante dans ses bulles, & à qui le sénat de Venise dans ses expéditions, donne le titre d'évêque de Céphalonie. Ces deux isles ne font qu'un diocèse, où il y a près de cinquante paroisses grecques, avec un grand nombre de couvens de caloyers ou religieux Grecs, qui ont aussi leur évêque. Toutes ces églises n'ont chacune qu'un seul autel, dont la tribune est tournée vers l'orient. Ces autels sont ornés de peintures plates, les Grecs ne souffrant point de figures de relief dans leurs églises. Les monasteres de religieuses suivent aussi le rit grec. Les Dominicains ont un couvent à Zante; les Mineurs conventuels y en ont un, & un autre à Céphalonie. Les Mineurs observantins ont aussi un couvent à Zante, & l'administration de la paroisse d'Argostoli à Céphalonie. Quoique cette isle soit fort peuplée, & sous la domination des Vénitiens, il y a néanmoins peu de Chrétiens de l'église romaine, outre la garnison. Les Juifs y ont trois synagogues. Les tremblemens de terre sont fréquens dans cette isle, & sont souvent accompagnés d'un bruit épouventable, & d'une puanteur qui infecte l'air. Il n'y a dans toute l'isle qu'une seule riviere, appellée *la Camura*, dont les eaux sont salées, à cause de la communication qu'elles ont avec celles de la mer. Mais il y a une source au-dessous du château, proche la mer, laquelle est si abondante, que tous les vaisseaux qui font voile vers Constantinople & Alexandrie, ou autres lieux du levant, viennent y faire eau pour tout le voyage, soit en allant, soit au retour. L'isle est extrémement peuplée, & produit quantité de vins, de bleds, & d'huile. Le commerce des raisins de Corinthe y est considérable. * Boschini, *Archipelago.* Le P. Coronelli, *description de la Morée.* Spon, *voyage en 1675.*

ZAPATA (Antoine) Espagnol, né à Madrid, fut archevèque de Burgos, ministre d'état du roi d'Espagne, vice-roi de Naples, & président du collége de l'Inquisition. Le pape Clément VIII l'éleva au cardinalat en 1604. Zapata mourut le 23 avril 1638, âgé d'environ 84 ans. On cite de lui un traité *De obligatione conscientiæ.* En 1631, il procura un nouvel *Index librorum prohibitorum & expurgandorum.* Le *diction. histor.* édition de Hollande 1740, met sa mort en 1635.

ZAPATA (Antoine, selon les uns, & Lupian, selon les autres) Espagnol, fut religieux de l'ordre de S. Benoît. Il vivoit dans le dix-septiéme siécle. Il est auteur de plusieurs livres qu'il a composés en espagnol, & qu'on ne nous fait point connoître. Après sa mort, on a publié avec ses notes : *Chronicon Hauberti Hispalensis.* * *Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740. Voyez la *Bibliotheca Hispanica* de Gérard-Ernest de Franckénau, *pag.* 297 & 298.

ZAPFIUS (Nicolas) théologien Protestant, né en 1601, à Miéwitz dans le comté de Zwartsbourg ou Schwartsbourg, fit ses études à Iéne & à Wittenberg. Il fut dans cette derniere académie professeur en théologie & en langues orientales. Il fut ensuite prédicateur de la cour à Weimar, & enfin surintendant général dans la même ville. Il est mort le 29 août 1672. Il a travaillé à l'édition de la grande bible imprimée à Weimar. On a aussi de lui : 1. *Dubia physica.* 2. *Opusculum theologicum*; mais dont on ne marque pas le sujet. 3. *Catena aurea articulorum fidei.* 4. *Hodegeticum philosophiæ practicæ.* 5. *Philosophia universalis.* C'est ce qu'on lit dans le *Dictionaire historique*, édition de Hollande 1740.

ZAPOL (Barbe) reine de Pologne, étoit fille d'ETIENNE Zapol, comte de Scépus ou Cépus, vaivode & palatin de Transsylvanie, & sœur de *Jean* Zapol, que quelques seigneurs Hongrois proclamerent roi le 11 de novembre 1526, après la mort funeste de Louis II, dit *le Jeune*, à la bataille de Mohatz, donnée le 29 août de la même année. Cette reine illustre par sa piété, fut mariée à *Sigismond I*, roi de Pologne, qui succéda à son frere *Alexandre*, l'an 1506. Quelques auteurs ont donné à cette princesse le surnom d'*Esther*, à cause de sa pudicité. Le roi son époux n'étoit pas le seul qui l'aimoit tendrement; ses vertus lui attirerent le cœur de tous les Polonois. Elle ne vécut que trois ans avec ce monarque, & fut mere de *Hedwige*, mariée à *Joachim*, électeur de Brandebourg. Le roi Sigismond prit une seconde alliance avec *Bonne* Sforce, fille de *Jean-Galéas*, duc de Milan, & en eut *Sigismond-Auguste*, II du nom, roi de Pologne, qui épousa en secondes nôces *Barbe* Radzewil, veuve de *Stanislas* Gastold, palatin de Trochi. Le même roi Sigismond avoit une sœur, nommée *Barbe*, fille du roi *Casimir*, qui épousa *Georges*, dit *le Barbu*, duc de Saxe. * Martin Cromer, *hist. Polon.*

ZAPOROGES, Cosaques qui sont restés fidéles à la Pologne, pendant que les autres de la même nation se sont révoltés. Les Polonois les nomment *Zaporos.* Ils se sont retirés dans les isles des embouchures du Borysthène, & sont demeurés fidéles à la république de Pologne, sous le commandement d'un général de leur nation, que le roi de Pologne choisit. On en retire quelques bonnes troupes d'infanterie. Les pays où ils habitent sont comme inaccessibles, ensorte qu'on leur a d'autant plus d'obligation de la fidélité qu'ils ont toujours conservée à la république de Pologne. Ils sont féroces & sauvages; mais sans barbarie, ni cruauté : gens rudes, sans politesse; mais braves, & de cette bravoure qu'on peut appeller véritable valeur. Ils s'habillent de peaux de mouton, & vivent de lait & d'herbes. Comme le Borysthène a des cataractes de même que le Nil, c'est-à-dire des rochers, & des chutes précipitées, qu'on nomme *Porowis*, les Zaporoges qui vont de ce fleuve dans la mer Noire, portent leurs bateaux sur leurs épaules, quand ils viennent à ces détroits impraticables, & les remettent à l'eau au-delà des cascades. De cette maniere ils alloient pirater autrefois dans tout le Bosphore, & jusqu'aux fauxbourgs de Constantinople; & c'étoit le sujet des plaintes fréquentes que faisoient les Turcs à la république de Pologne; mais ils ont agi depuis autrement que par ambassades, & ont réduit les Polonois à une semblable nécessité de se plaindre. Ils ont aussi bouché le passage aux Zaporoges, en se rendant maîtres de deux forts qui sont à l'entrée du Borysthène, & en y en ajoutant deux autres dans une isle, qui est au milieu

du canal, vis-à-vis des anciens. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu.*

ZAPOTECAS, peuple de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans la province de Guaxaca, le long du golfe de Mexique, & Saint-Ildefonse est leur bourg principal. * Mati, *dict.*

ZARA, fils de *Juda*, l'un des douze patriarches, & de *Thamar*. Sa mere étant grosse de deux enfans, & dans le travail de l'enfantement, Zara tira le bras dehors, comme pour venir le premier au monde; on lui lia un fil d'écarlate, après quoi il se retira, & son frere se présentant sortit le premier, & fut nommé *Pharès*, à cause du passage qu'il s'étoit fait. * *Genèse, XXXVIII*, 18, *&c.*

ZARA, roi d'Ethiopie, avoit résolu d'envoyer des ambassadeurs au concile de Florence, pour y recevoir la foi catholique. Eugène IV en prit occasion de transférer le concile à Rome, afin que le lieu même où il se célébreroit augmentât son autorité. * *Concil. tom. XIII, pag.* 1599.

ZARA-VECCHIA, ou BIOGRAD, ville presque entierement ruinée, est dans la Dalmatie à cinq lieues de la ville de Zara, vers le couchant. On croit que c'est l'ancienne ville de la Liburnie, qui portoit les noms d'*Alba Maritima*, d'*Alba Maris* & de *Blandona*. * Baudrand, *dict. geogr.*

ZARA, en latin *Jadera*, ville & port de mer des Vénitiens, capitale de la Dalmatie, avec archevêché, a pour évêchés suffragans, Arbé, Véglia, & Oséro, est environnée de la mer de tous côtés; n'est jointe à la terre que par un pont-levis, & est défendue de six bastions. Ladislas, roi de Naples, qui prenoit aussi la qualité de roi de Hongrie, la vendit l'an 1409, avec les petites isles qui en dépendent, à la république de Venise, à laquelle elle avoit déja appartenu; car dès l'an 1200, les Vénitiens la reprirent après six révoltes, secondés de Baudouin V, comte de Flandre, & d'autres princes qui alloient à la conquête de la Terre-sainte, après la mort de Saladin. * *Histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.*

ZARATE (Augustin de) auteur Espagnol, a écrit l'histoire de la découverte & de la conquête du Pérou en sa langue, qui a été imprimée deux fois; l'une à Anvers en petit *in*-8°, en 1555, & l'autre à Séville *in-fol.* en 1577; mais ces deux éditions ne sont pas conformes en tout; elles se contredisent même quelquefois. On croit que la premiere doit être préférée à la seconde, parcequ'elle a été faite sous les yeux & par les soins de l'auteur. Elle a été traduite en françois & imprimée en deux volumes *in*-12, à Amsterdam 1700. Augustin de Zarate avoit eu ordre, sur la fin de 1543, de Charles-*Quint* & du conseil des Indes, d'aller au Pérou, pour exercer dans cette province & dans celle de Terre-ferme la charge de trésorier général, tant pour le payement des officiers du roi, que pour la recette de ses droits & de ses revenus dans ces pays-là. Il s'embarqua sur la flote qui portoit Blasco-Nugnez-Véla, pourvu de la charge de vice-roi du Pérou. Etant arrivé dans ce nouveau monde, il y trouva les affaires si brouillées, par les disputes & par les divisions des Espagnols, qui l'avoient découvert, & qui en avoient fait la conquête, qu'il se détermina à écrire ce qui se passoit. Faisant réflexion quelque temps après sur ce qu'il en avoit écrit, il crut que cela ne suffisoit pas, & que pour le bien entendre, il falloit nécessairement remonter plus haut, & expliquer des événemens, desquels ceux dont il étoit témoin tiroient leur origine. C'est ainsi, que de dégré en dégré il remonta jusqu'à la découverte du pays. Il ne put achever son ouvrage, pendant qu'il étoit au Pérou: il faillit à lui en couter la vie pour l'y avoir commencé, par la brutalité d'un mestre de camp de Gonzale Pizarre, qui menaçoit de tuer quiconque entreprendroit d'écrire ses actions, parcequ'il savoit qu'on n'en pouvoit rien écrire d'avantageux. Il fut donc contraint de discontinuer; & ne pouvant mieux faire, il se contenta de recueillir tous les mémoires qu'il put avoir, sur lesquels il composa son histoire, quand il se vit en lieu de pouvoir le faire surement. Il la présenta en manuscrit à Philippe II, roi d'Espagne, qui la lut pendant son voyage d'Angleterre, l'honora de son approbation, & ordonna à l'auteur de la faire imprimer. Augustin de Zarate la dédia à ce prince, qui n'étoit pas encore alors roi d'Espagne. L'épître dédicatoire est datée d'Anvers, le 30 de mars 1555. Nous y apprenons que l'auteur étoit employé aux Pays-Bas dans les affaires de la monnoye. C'est de cette épître & de la préface mise au-devant de l'édition françoise, que nous avons tiré une bonne partie de ce que nous venons de dire.

ZARATIN CASTELLINI, *cherchez* CASTELLINI.

ZARBIEN, roi des Gordiens, peuple d'Arménie, étoit tributaire de Tigrane: & s'étant lassé de sa tyrannie l'an 69 avant J. C. il fit un traité secret avec Lucullus, pour s'en délivrer. Tigrane le découvrit avant que les Romains fussent entrés en Arménie, & le fit assassiner avec toute sa famille. Lucullus vainqueur, lui fit de magnifiques funérailles, & lui dressa un superbe tombeau. * Plutarque, *dans Lucullus.*

ZARIADRES, frere cadet d'Hystaspes, gouvernoit apparemment sous l'autorité de Cyrus, toutes les provinces depuis les portes Caspiennes, jusqu'au Tanaïs, c'est-à-dire, selon Arrien, *liv.* 3, jusqu'à l'Oxantes qui arrose la Sogdiane. Il étoit doué, ainsi que son frere, d'une beauté singuliere: ce qui fit dire d'eux, qu'ils étoient fils de Vénus & d'Adonis. Une jeune beauté qui se présenta à lui en songe, lui donna de l'amour, & Odatis, fille d'Homartes, roi des Marathes, peuple Scythe, qui étoit celle qu'il avoit vue, le vit de même, & en fut éprise. L'amour qui les rendit ingénieux à découvrir en quel lieu étoit l'objet qui les avoit frapés, fut les réunir malgré tous les obstacles. Homartes après avoir rejetté la demande que Zariadres lui fit de la princesse, parcequ'il n'avoit point d'enfans mâles, & qu'il aimoit mieux laisser ses états à un naturel du pays qu'à un étranger, prit jour pour marier Odatis, qui en avertit son amant. Tous les seigneurs s'étant assemblés, elle eut ordre d'examiner celui qui lui plairoit le plus, & de lui présenter une coupe d'or remplie de vin. Pendant qu'elle versoit le vin tristement, & les larmes aux yeux, Zariadres qui s'étoit avancé avec ses troupes sur la frontiere, & qui avoit fait une diligence incroyable pour arriver à temps, survint, & se fit connoître à elle. Elle ne lui eut pas plutôt présenté la coupe, qu'elle fut enlevée sans que ses domestiques se missent en devoir de la tirer des mains du ravisseur, parcequ'elle leur avoit fait confidence de son amour. Cette histoire, dit Charès, cité par Athenée, *liv.* 13, est célébre dans l'Asie; on la représente sur les murailles dans les temples & dans les palais, & le nom d'*Odatis*, devenu illustre, est ordinaire aux filles des grands. On peut faire des difficultés. La premiere, Zariadres, dit Charès, étoit maître, *supérieur* des provinces dont on a parlé, de même qu'Hystaspes, son frere, de la Médie, &c. Ils n'étoient donc pas des gouverneurs, & quand ont-ils regné? La seconde, on ignore ce que c'est que les Marathes, ce peuple ne fut jamais; mais on répond que l'expression dont se sert Charès, est impropre: & pour ce qui regarde le nom du peuple où Odatis prit naissance, il n'est pas plus surprenant qu'il soit inconnu d'ailleurs, que celui des autres peuples de la Scythie Asiatique.

ZARLIN (Joseph) Italien, natif de Chioggia,

dans l'état de Venise, s'est rendu célébre par la connoissance qu'il avoit de la musique. Au jugement du P. Mersenne, & d'Albert Bannus, il est le plus savant de tous les auteurs qui ont écrit sur cet art. Il mourut à Venise l'an 1599, & fut enterré dans l'église de S. Laurent de cette ville, où toutes ses œuvres ont été imprimées en 4 vol. *in-fol.* * Le président de Thou, *hist.*

ZARMANOCHEGAS, Indien, vint à Athènes, lorsqu'Auguste y étoit, & fit dresser un bucher dans lequel il se jetta après s'être deshabillé. On mit cette inscription sur son tombeau : *Ici gît Zarmanochegas Indien, qui selon la coutume de son pays, s'est fait mourir.* Cette coutume étoit extravagante & injuste : mais le faux zèle & des idées de religion mal entendues engageoient à la suivre. * *Voyez* Strabon, *liv. XV.*

ZARMISE GETHUSA, étoit autrefois la ville capitale des Daces, sous leur roi Décébale. Dans une ancienne inscription, elle est appellée *Ulpia Trajana* : ce qui a quelque rapport à Trajan, qui conquit autrefois les Daces. Dans une autre inscription, elle se nomme *Colonia Ulpia, Trajana Augusta, Dacia, Zarmis.* Aujourd'hui c'est *Veczel ; Venecz* ou *Vathel* ; & en langue esclavone, *Gradisch*, bourg de la Transsylvanie. * Lazius. Ptolem.

ZARNATA, ville de la Tzaconie, ou *Braccio di Maina*, dans la Morée, est située sur une éminence très agréable. Sa figure est presque circulaire. C'est un poste où il semble que l'art & la nature n'aient rien oublié pour le rendre considérable. Les Vénitiens l'attaquerent l'an 1685. Le capitan bacha n'en étoit qu'à cinq milles, & à la tête d'une bonne armée ; mais il n'osa tenter le secours, & fit retraite. La garnison se rendit au généralissime Morosini ; & suivant la capitulation il en sortit six cens hommes, qui furent conduits jusqu'au lieu dont on étoit convenu. L'aga qui commandoit dans cette place, craignant pour sa tête, se retira parmi les Chrétiens, & passa à Venise. Morosini y laissa une garnison de deux cens cinquante hommes, sous les ordres du colonel Prastini. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

ZASHALON ou HUNDERSHUEL, c'est-à-dire, les *cent collines*, bourg de Transsylvanie, situé dans les montagnes aux confins de la Valaquie, à treize lieues d'Hermanstat vers le levant. * Mati, *diction.*

ZATMAR, petite ville, mais bien fortifiée, est bâtie sur les montagnes de la haute Hongrie & sur les frontieres de la Transsylvanie. Elle est capitale d'un pays qui est érigé en comté, & qui appartient à l'empereur. Le comte de Tékéli s'en empara l'an 1680, dès le commencement de sa révolte, & celle des autres seigneurs Protestans de la haute Hongrie. Depuis, cette ville a été reprise par les Impériaux. * Baudrand, *dict. géogr.* Du Val.

ZATUS, duc des Lazes, qui étoient des peuples de la Perse, alla trouver l'empereur Justin à Constantinople vers l'an 620, & lui demanda le titre & la qualité de roi avec le baptême. L'empereur le reçut fort honorablement, le fit baptiser, & lui donna le manteau & la couronne royale. Etant de retour dans son nouveau royaume, il y établit la religion chrétienne, & fit prêcher l'évangile à ses peuples qui embrasserent la foi, à l'exemple de leur prince. * Zonaras.

ZAUCARIUS ou DE ZARIIS (Albert) médecin de Bologne en Italie, a été en très-grande réputation dans le XIV[e] siécle, vers l'an 1326. Il composa quelques traités qu'on trouve manuscrits dans les bibliothéques des curieux, comme, *Glossæ super tractatum Avicennæ de cura lepræ, &c.* Divers auteurs le citent avec éloge. * Morandus, *in orat. de laudib. Bonon.* Léandre Alberti, *descript. Ital.* Antoine Bumaldi, *Minerv. Bonon.* Labbe, *bibl. nova mss. supplement.* 5.

ZASIUS (Ulric ou Udalric) Allemand, fut notaire de la ville de Constance, où il étoit né l'an 1461 : puis ayant renoncé à cet emploi, il commença d'étudier en droit à l'âge de 30 ans. Il fit en peu de temps de si grands progrès en cette science, qu'étant encore écolier, il fut trouvé capable de remplir la place de son maître & de faire des leçons en public. Ensuite il prit le bonnet de docteur, & fut honoré de la charge de professeur en droit à Fribourg, où il mourut le 24 novembre de l'an 1535, âgé de 74 ans. Ses œuvres imprimées sont de deux sortes ; les unes ont été publiées par lui-même, & sont remplies d'esprit & d'érudition ; les autres qui n'ont vu le jour qu'après sa mort, ne répondent point à la haute réputation que leur auteur s'étoit acquise dans le monde. Entre les premieres il y a, *Intellectus legum singulares ; Tractatus de Judæorum infantibus baptizandis ; Epitome in usus feudales, &c.* Les autres sont : *Consiliorum libri duo ; Summa in digestum vetus, &c.* * Thuan, *hist.* Melchior Adam.

ZASIUS (Jean-Ulric) fils de celui dont nous venons de parler, né à Fribourg en Brisgaw l'an 1521, fut reçu docteur dans l'université de Basle, & y enseigna le droit plusieurs années. De-là il passa à la cour de l'empereur Ferdinand I, qui le fit un de ses conseillers d'état, & fut honoré de la même charge par Maximilien II. Après avoir donné au public le catalogue des loix anciennes, & quelques autres traités de jurisprudence, il mourut l'an 1565. * Melchior Adam.

ZAZUAROS & BROSS, petite ville de Transsylvanie. Elle est sur le Maros, à quatre lieues au-dessous de la ville de Weissembourg. Quelques géographes prennent Zazuaros pour l'ancienne *Frateria* ou *Phrateria*, ville de la Dace, que d'autres mettent à *Jurgano*, petit lieu qui doit être dans la Valaquie à l'embouchure du Zugl dans le Danube. * Baudrand, *dict. geogr.*

Z B

☞ ZBARAS, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Podolie, aux confins de celui de Volhinie, au nord & près de Tarnopol, sur le bord d'une petite riviere. Quelques-uns lui donnent le titre de duché. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ ZBARAS ou SBARAS NOWY, ville de Pologne dans l'Ukraine, au palatinat de Braclaw, vers les confins de Kiovie, à treize ou quatorze lieues au nord de la ville de Braclaw. Cette petite ville a, selon quelques-uns, le titre de duché. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ZBOROW, petite ville de Pologne dans la Russie rouge. Elle est dans le palatinat de Lemberg, entre la ville de Lemberg & celle de Zbaras, à 25 lieues de la premiere & à 10 de la derniere. Zborow est célébre par la défaite de Jean Casimir, roi de Pologne, en 1647. Ce prince y ayant assemblé des troupes pour dégager son armée assiégée à Zbaras par les Cosaques rebelles & par le Khan des petits Tartares, y fut attaqué par une partie de l'armée de ses ennemis ; & ayant perdu une partie de ses gens, & voyant le reste assiégé, il ne put se tirer de cette fâcheuse affaire, qu'en accordant aux Cosaques une paix très-avantageuse, & en rétablissant les pensions que les Polonois avoient autrefois payées au Khan & à ses Tartares. * *Hist. de Pologne.*

Z E

ZEA, isle de l'Archipel vers l'Europe, s'appelloit autrement *Ceos* ou *Cia*. Le nord & le sud de sa côte ont de hautes montagnes ; mais leur intervalle est un plat pays. A la partie occidentale il y a un port

très-assuré, & d'une étendue à tenir une flote sur un fond de bonne tenue. On y trouve quelques ruisseaux & plusieurs fontaines; entr'autres une qui cause, dit-on, une espéce de folie à ceux qui boivent de son eau, & qui après un léger assoupissement se digere, & laisse l'esprit dans sa premiere situation. L'isle de Zéa renfermoit autrefois quatre villes, d'où vient qu'on l'appelloit *Tétrapolis*; & elle fut le lieu de la naissance du poëte Simonide & du fameux médecin Erasistrate. Parceque cette isle étoit assez stérile, on y avoit fait une loi, qui ordonnoit le poison aux vieillards qui avoient atteint 60 ans, & qui, par une longue vie, sembloient dérober les alimens aux jeunes gens nécessaires à la patrie. La ville de Zéa est au milieu de l'isle, & porte titre d'évêché dans l'église orientale; mais l'évêque n'y réside que la moitié de l'année, & passe l'autre moitié à Thermia. On y fait grand trafic de soye, & le vin y est excellent. * Boschini, *de Archipelago.*

Valere Maxime rapporte, comme témoin oculaire, avoir vu une citoyenne de cette isle, issue d'une maison illustre, laquelle après avoir vécu long-temps dans une félicité parfaite, craignant que l'inconstance de la fortune ne troublât par malheur l'arrangement heureux de ses jours, prit la résolution de se donner la mort. Elle informa ses concitoyens de la résolution qu'elle avoit prise, non par ostentation, mais pour ne pas quitter son poste sans être autorisée. Pompée, qui étoit sur les lieux, accourut à ce spectacle. Il trouva la dame couchée sur son lit, & proprement ajustée. Il employa toute la vivacité de son éloquence, pour la détourner de son dessein, mais elle n'en fut point ébranlée. La tête appuyée sur le coude, elle entretenoit gayement ceux qui l'étoient venus voir : enfin, après avoir exhorté ses enfans à l'union, & leur avoir partagé ses biens, elle prit d'une main assurée un verre plein d'un poison tempéré qu'elle avala. Elle n'oublia pas d'invoquer Mercure de la conduire en l'une des meilleures places de l'Elizée, & sans perdre un moment de sa tranquillité, elle marquoit les parties de son corps, où le poison faisoit impression; & lorsqu'elle le sentit proche du cœur, elle appella ses filles pour lui fermer les yeux, & expira. * *Voyez* Du Pui, *dialogues sur les plaisirs, sur les passions, sur le mérite des femmes, & sur leur sensibilité pour l'honneur, imprimés en* 1717.

ZEBEDÉE, pere des apôtres S. Jean & S. Jacques.

ZEBÉE & SALMANA, rois de Madian, étoient à la tête de six-vingt mille hommes, lorsqu'ils furent défaits par Gédéon. * *Juges, c.* 8.

ZEBEN, *cherchez* HERMANSTADT.

ZEBENNE ou ZEBINE, évêque d'Antioche, depuis l'an 229 jusqu'en 241.

ZEBINE, solitaire. Théodoret en parle dans son histoire religieuse, nombre 24. Il dit qu'il parvint à une extrême vieillesse, sans s'être jamais relâché de l'austérité de sa vie, & qu'il n'en paroissoit pas plus affoibli. Son don particulier étoit la priere. Il étoit occupé le jour & la nuit à ce saint exercice. Il y trouvoit ces délices que le monde cherche envain dans l'usage des créatures. Il recevoit peu de visites, seulement quand il ne pouvoit s'en dispenser, & ses conversations étoient toujours très-courtes. Il exerçoit cependant l'hospitalité, mais il ne retenoit ses hôtes qu'autant que la charité le demandoit, & il les renvoyoit toujours très-édifiés de sa conduite & de ses avis. S. Maron qui étoit aussi un solitaire très-célébre, l'appelloit son pere, & renvoyoit ordinairement à lui ceux qui venoient le consulter. Il disoit que l'on devoit se trouver heureux de recevoir seulement la bénédiction de ce saint homme. Il avoit aussi demandé d'être enterré dans le même tombeau, mais ses vœux ne furent point exaucés. S. Zébine eut long-temps avec lui un autre solitaire nommé *Polychrone*, dont Théodoret a pareillement célébré les vertus. Ce pieux & savant prélat dit qu'il n'avoit pas eu l'avantage de voir Zébine; mais il avoit vu son disciple : il avoit conversé avec lui : il s'étoit fait faire le récit de ses vertus & l'ordre de sa conduite, & c'est sur ce que Polychrone lui en avoit appris, qu'il a fait le récit qu'il nous a laissé. * Théodoret, *hist. relig. tom. III oper. ejusd. pag.* 871 & 872.

ZEBU ou CEBU, isle de la mer des Indes au milieu des Philippines, fut nommée par les Espagnols, *la isla de los Pintados*, parceque quand ils la découvrirent, ils trouverent que les habitans se faisoient peindre le visage de diverses couleurs. Ils y ont bâti sur la côte orientale la ville de Jesus. C'est où Ferdinand Magellan contracta alliance avec le roi de cette isle, qu'il reçut dans la protection du roi de Castille. Il fit même la guerre au roi de Matan, & y fut tué l'an 1520.

ZEBUL, gouverneur de Sichem, trahit Gaal & ceux de Sichem, au secours desquels il étoit venu pour se garantir des tyrannies d'Abimélec. * *Juges, IX,* 28.

ZECCHIUS LÆLIUS, chanoine de Bresse en Italie, savant dans la théologie & dans le droit canon, florissoit sur la fin du XVI[e] siécle.

ZECHIO (Jean) né à Bologne, fut fait citoyen Romain, & se distingua dans la connoissance de la philosophie & de la médecine. Il acquit dans l'une & dans l'autre, & sur-tout dans l'exercice de la seconde, une très-grande expérience. Sa réputation étoit telle, qu'il étoit recherché avec une extrême empressement dans les maladies désespérées, & le succès de ses cures augmenta beaucoup la confiance que l'on avoit en son habileté. Quelque dispute assez vive s'étant élevée entre les médecins de Rome & ceux de Naples, le pape Clément VIII appella Zéchio pour la décider, & il parla en cette occasion avec tant de lumiere & de force, que l'on ne put rien lui répondre de solide de part ni d'autre. Il s'agissoit de la maniere de traiter les fiévres, qui étoit différente parmi ces médecins. Jean-Baptiste Orio, médecin célébre de Rimini, a fait imprimer les réponses de Zéchio, qui sont en faveur des médecins de Rome. Clément VIII, charmé des lumieres & de la pénétration de Zéchio, le prit pour son médecin, & il a exercé le même emploi auprès du pape Sixte V. On a encore de cet habile homme, *Consultationes medicinales*; à Venise, 1617, *in*-4°; à Rome, 1601, *in*-4°; à Francfort, 1650 & 1676. *De urinis brevis methodus*; à Bologne, 1613, *in*-4°. *De aquarum porrectanarum usu & præstantiâ*; à Bologne, 1676, *in*-4°. *In primam Hippocratis aphorismorum sectionem lectiones*, avec quatre traités, *De purgatione, de sanguinis missione, de criticis diebus, de morbo Gallico*; à Bologne, 1586, *in*-4°, & 1629. Cet ouvrage est de Scipion Mercure, qui n'a fait que publier ce qu'il avoit appris des leçons de Jean Zéchio. Cet habile médecin mourut à Rome en 1601, le 2 décembre, à l'âge de soixante-huit ans. * Mandosius, *in vitis medicorum summorum pontificum. Joannes Pascalis Alidosius* dans l'ouvrage intitulé : *Dottori Bolognesi di teologia, filosophia, medicina, ed arti liberali, page* 209. Scipion Mercure ou Mercurio, dans son livre qui a pour titre : *La commare.* Charles Cartharius, dans son *Athenæum Romanum.* Manget, dans sa bibliothéque des ouvrages de médecine, *l.* 24, *tom. IV, pag.* 685 & 686.

ZEDAMET, donna le commencement à l'empire des chérifs, qui se rendirent insensiblement maîtres des royaumes de Maroc, de Fez, de Tafilet, &c. Il se retira dans le désert pour y mener une vie solitaire; & voulant persuader qu'il étoit issu du faux prophéte Mahomet, il joignit à ce titre le faux prétexte de

de faire la guerre aux Portugais & aux Chrétiens. Pour cet effet, animant ses deux fils de l'apparence de son zèle, il se servit de leur disposition à la profession des armes, pour travailler avec ces peuples à s'élever sur le trône. Il vint à bout de son dessein par la force & par la fourberie, soutenue d'une grande apparence de religion; & s'y maintint si vigoureusement, qu'il en transmit la succession à ses descendans, sous le titre de chérif, qui signifie *personnage sage*. * Léon l'*Africain*, *l.* 2, *c.* 32; *& liv.* 4, *c.* 26.

ZEGABENUS (George) auteur Grec, qui traduisit quelques ouvrages de latin en grec; & entre autres, un qui étoit intitulé : *Constantini Cæsarei de Romana historia liber.* On ne sait pas en quel temps a vécu cet auteur, non plus qu'un autre de ce même nom, qui a écrit des vers, &c. * *Consultez* du Verdier Vauprivas dans le supplément de la bibliothéque de Gesner. Leo Allatius, *diatr. geogr. &c.*

ZEGEDIN (Etienne de) natif de Zégedin, ville de la basse Hongrie, se nommoit *Kis*, du nom de sa famille. Après avoir étudié à Wittemberg sous Luther & sous Mélanchthon, il enseigna & prêcha leurs hérésies en diverses villes de Hongrie. Dans le temps qu'il étoit ministre à Calmantzerne, il fut pris par les Turcs, qui le retinrent long-temps prisonnier, & le traiterent avec la derniere inhumanité. Mais il ne laissoit pas de prêcher souvent dans les maisons de quelques particuliers, qui ayant du crédit auprès des Turcs, obtenoient la permission de le laisser venir chez eux. Il fit quelques ouvrages dans sa prison; & entr'autres les lieux communs de théologie. Après sa délivrance il vint à Bude en Hongrie, où il exerça long temps, & à Pest même, la charge de ministre. Il mourut à Kévin en Hongrie l'an 1571, âgé de soixante-sept ans. Il est auteur d'une analyse latine sur les pseaumes, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, & sur le nouveau testament. Il a fait encore en latin des tables analytiques, où il s'explique sur la foi, la charité & la patience; les tableaux des papes, avec plusieurs questions sur les traditions, ouvrage assez mauvais en lui-même, & rempli d'ailleurs de partialité; un traité latin de la Trinité. * Thuan. *hist.* Melchior Adam.

ZEGERS (Tacite-Nicolas) vivoit dans le XVIe siécle. Il étoit de Bruxelles, & entra dans l'ordre des Freres Mineurs, où il a rempli quelques emplois. C'étoit un homme appliqué à l'étude, qui possédoit assez bien l'hébreu, le grec & le latin, mais à qui la critique manquoit. Il mourut à Louvain le 26 août de l'an 1559. Il s'étoit appliqué principalement à l'étude de l'écriture sainte; & c'est sur ce sujet que roulent presque tous ses écrits. Le plus considérable est celui qui a pour titre : *Epanorthotes. Castigationes in novum testamentum, in quibus depravata restituuntur, adjecta resecantur, & sublata adjiciuntur*, titre vain & présomptueux, pour ne pas dire téméraire. L'ouvrage est un petit volume *in*-8°, imprimé à Cologne en 1555. L'auteur a voulu y imiter ces livres appellés en latin : *Correctoria bibliæ*; & c'est ce que signifie le titre, *Epanorthotes*, qu'il a donné au sien, & qui est un mot grec, qui est la même chose qu'en latin *corrector, castigator.* Ainsi M. Du Pin a eu tort d'expliquer ce terme par celui de *Réfutations*, qu'il a changé un peu mieux ailleurs par celui de *Rectifications.* Zégers, critique, trop hardi loin de fixer la vraie leçon de l'ancienne édition latine de l'écriture, comme le dit encore M. Du Pin, soit par le texte grec, soit par les anciens peres Grecs & Latins, a corrompu en beaucoup d'endroits la vraie leçon, sous prétexte de la rétablir sur le texte grec & sur les anciens peres. C'est le jugement que le savant Luc de Bruges fait de la critique de Zégers, dans ses doctes remarques sur les differentes leçons de la bible. Il releve le peu de jugement de cet auteur, qui cite souvent les anciens peres pour fixer la leçon du texte, quoiqu'il n'y ait rien de plus incertain que cette sorte de citations, qui a varié souvent suivant la fantaisie des copistes, & de ceux qui ont eu soin de l'impression de leurs ouvrages. Il y a cependant de fort bonnes choses dans cette critique de Zégers, qui avoit lu plusieurs anciens exemplaires du nouveau testament, sur-tout en latin. Mais il prend un ton trop décisif : il juge en maître sur les leçons qu'il pense que l'on doit conserver dans l'ancienne édition latine; & il se trompe souvent, parcequ'il n'avoit pas une connoissance exacte de la critique, & qu'il étoit rempli de certains préjugés qui le jetterent dans l'erreur. Il se met cependant au-dessus de tous les autres qui ont écrit avant lui des notes sur le nouveau testament, sous prétexte qu'il avoit lu de meilleurs manuscrits qu'eux. Mais Luc de Bruges qui a été bien plus savant que lui dans ce genre de litterature, a démontré évidemment les grands défauts de ce critique. L'ouvrage de Zégers est adressé au pape Jules par une lettre qui est à la tête, & qui est suivie d'une assez longue préface, où l'auteur se déclare peu judicieusement contre l'autorité des exemplaires grecs manuscrits. Son dessein étoit de faire recevoir ses corrections à la cour de Rome, pour servir de régle à la réformation qu'on y méditoit alors de l'édition latine. Il s'étoit mis dans l'esprit que le saint siége pouroit mettre sa nouvelle édition latine qu'il méditoit, à la place de l'ancienne qui étoit en usage depuis tant de siécles dans les églises d'occident. Mais on étoit trop éclairé à Rome, pour adopter ses idées chimériques. Il parle encore de cette nouvelle édition dans un petit discours qui est à la fin de son *Epanorthotes*, sous le titre de *Peroratio*, d'où il paroit qu'il ne l'avoit pas encore achevée. Il promet d'y joindre de petites notes critiques qui seroient insérées aux marges, & il a assez de vanité pour préférer son ouvrage à tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors sur cette matiere. Mais on ne croit pas que cet ouvrage qui l'avoit tant fait suer, comme il le dit, ait jamais vu le jour. Zégers a encore donné des notes ou scholies sur le nouveau testament, qui ont été imprimées à Cologne en 1553, & réimprimées dans les critiques d'Angleterre avec son *Epanorthotes.* Ces notes manquent d'éxactitude en plusieurs endroits. Enfin on a de Zégers une concordance du nouveau testament, une traduction latine du miroir de la vie humaine de Thomas Hérentale, & du chemin de la vie de Florent de Harlem. * Notes de Luc de Bruges sur la premiere épître de S. Pierre. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle. Critique de cette bibliothéque*, par Richard Simon, *tom. II*, *l.* 2, *c.* 8, *pag.* 99, *& suivantes*, *&c.*

ZEGZARD (le comté de) contrée de la basse Hongrie. Ce comté est entre ceux de Pilsen, d'Albe Royale, de Sighet & de Tolna. Dombo en est la ville capitale. * Mati, *dict.*

ZEGZEG, pays de Nigritie en Afrique. Il s'étend du levant au couchant depuis le royaume de Zanfara jusqu'à celui de Guber & à la Guinée, ayant au sud le royaume de Bénin, & au nord le Niger, qui le sépare de celui de Cassena. Sa ville capitale porte aussi le nom de *Zegzeg.* * Mati, *dict.*

ZEIAM, prince de Méquinézia en Afrique, étant chassé de ses états par Mahomet, roi de Fez, qui étoit son cousin, se retira en la ville d'Azamor dans le royaume de Maroc, sur la côte d'Afrique, vers la mer Atlantique, où il croyoit être reçu pour seigneur; mais n'ayant pu réussir, il se réfugia en Portugal, où il persuada au roi d'entreprendre la conquête d'Azamor. Le roi de Portugal y envoya une armée, sous la conduite de Jean Menesés, laquelle alla se présenter devant cette ville. Mais au lieu que

Zéiam devoit donner du secours à Meneſés, comme il l'avoit promis au roi, il s'alla réconcilier avec les Azamoriens, & ſortit avec eux ſur les Portugais. Il eut néanmoins la honte de ſe voir vaincu, & de laiſſer ſur la place quatorze mille Azamoriens. * *Bill. hiſtor.*

ZEIDUN, fameux poëte Arabe, dont le nom entier eſt *Abul-Walid Achmed, Ebn Abdallah, Ebn Zéidun*, étoit originaire de la province Arabe de Hadramor, & naquit à Cordoue en Eſpagne. De là vient qu'il eſt appellé tantôt Hadraméen, tantôt l'Andaluſien & le Cordouan. Il étoit viſir de Motadhed Ebn Abad, roi de Séville, & mourut l'an de l'hégire 463, c'eſt-à-dire l'an 1070 de J. C. Outre un ouvrage intitulé : *Réſalat*, il a publié pluſieurs poëmes, dont il y en a un qui s'intitule : *Alnunia*, parceque tous les vers en finiſſent par une N. Il en a fait auſſi un dont tous les vers finiſſent par une L, comme dans le poëme de Tograï. Il y a lieu de croire que c'eſt le même que Hottinger appelle *Abdallah Zeidius*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Hottinger, *bibliotheca orientalis*, *pag.* 266, *&c.*

ZEILA, ville de la côte d'Ajan en Ethiopie. Elle eſt fortifiée & ſituée ſur la côte du royaume d'Adel, qui eſt ſouvent appellé de ſon nom, environ à trente lieues du détroit de Babelmandel, vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Avalites*, ville de la Trogloditique en Ethiopie. * Baudrand.

ZEILLERS (Martin) de Stirie, inſpecteur des écoles d'Allemagne, quoique borgne, avoit beaucoup lu & écrit. Il a donné deux volumes d'hiſtoriens, géographes & chronologiſtes, qu'il a ramaſſés de divers recueils, & particulierement de celui de Voſſius, qu'il a preſque copié tout entier; mais il n'a point corrigé les fautes de ceux dont il s'eſt ſervi. Cet ouvrage fut imprimé l'an 1652, *in*-12, à Ulme. Zeillers eſt mort l'an 1661, âgé de ſoixante-treize ans. Son pere avoit été diſciple de Mélanchthon & miniſtre à Ulme. * Fréher, *theatr. vir. eruditor.*

ZEITON, petite ville mal peuplée, mais archiépiſcopale. Elle eſt dans la Theſſalie en Gréce ſur le golfe de Zeïton, à 13 lieues de la ville de Lariſſa, vers le midi. * Mati, *dict.*

ZEITZ, ville de Miſnie dans la haute Saxe. Elle eſt ſur l'Elſter, entre Naumbourg & Altembourg, à ſix lieues de l'une & de l'autre. Zeitz a été une ville épiſcopale; mais ayant été ruinée par les Vandales, l'an 982, ſon évêché fut transféré à Naumbourg. Elle s'eſt pourtant rétablie, mais elle eſt mal peuplée * Mati, *dict.*

ZEKELS, *cherchez* SICULES.

ZELA ou ZIELA, ville du Pont de Polémon, étoit le ſiége d'un évêché dépendant de la métropole d'Amaſée. C'eſt devant cette ville que Céſar remporta ſur Pharnaces, roi de Pont, une victoire ſi prompte qu'il en écrivit au ſénat en ces termes, *veni, vidi, vici*. * Strabon. Ptolémée. Plutarque.

ZELAND, *cherchez* SELANDE.

ZELANDE, une des Provinces-Unies du Pays-Bas, avec titre de comté, tire ſon nom du mot flamand *Zéelandt*, qui veut dire, *terre de mer*. Elle conſiſte en quinze ou ſeize petites iſles, dont les principales ſont, Walchéren, Duyveland, Béveland, Schouwen, &c. Les villes ſont, Middelbourg, Fleſſingue, Véere, Tolen, qui fut entierement ſubmergée en janvier 1682, & dont on ne voit plus que les clochers, Goës, &c. Ce pays eſt entre la Hollande, la Flandre, le Brabant & la mer Germanique. Il a eu huit villes murées, & 102 villages, dont le nombre a été diminué par diverſes inondations, & ſurtout par celles de 1304 & 1509. La Zélande fait une des ſept provinces de Hollande, qui ont deux officiers appellés *Rentmeeſtres*. Les princes d'Orange en ſont gouverneurs. Les habitans s'adonnent beaucoup à la pêche & au commerce de mer. * Guichardin, *deſcr. du Pays-Bas*, *&c.*

ZELANDE (Nouvelle) partie de la terre Auſtrale, fut découverte par les Hollandois l'an 1654; mais on ne ſait pas encore ſi c'eſt une iſle ou un continent.

ZELANDIA (Le fort) forteresse conſtruite par les Hollandois dans l'iſle de Tayovang, vis-à-vis & à une demi lieue de l'iſle Formoſa, qui eſt entre la côte de la Chine & celle de l'iſle de Luçon. Les Chinois s'en rendirent maîtres l'an 1661. * Mati.

ZELATEURS ou ASSASSINS, ſecte de Juifs, ou plutôt faction de ſcélérats, formée l'an 7 de J. C. par un nommé *Judas*, ſurnommé *le Galiléen*. Ils faiſoient profeſſion d'un zèle ſi ardent pour la liberté, qu'ils ſouffroient les plus cruels ſupplices, plutôt que de donner le titre de ſeigneur à aucun mortel. Cette faction, qui fut bientôt diſſipée, recommença ſous Néron, & fut enfin cauſe de la ruine entiere des Juifs. Ce fut vers l'an 52, que ſe mêlant parmi le peuple avec des poignards cachés, ils commencerent à aſſaſſiner tous ceux qui leur déplaiſoient. Huit ans après, leur nombre s'augmentant conſidérablement, ils ſe mirent à piller & bruler les villages, & s'accrurent encore ſous le gouvernement d'Albin. En l'an 66, ils ſe rendirent maîtres du château de Maſade près de Jéruſalem, & tuerent les Romains qui y étoient en garniſon. Enfin, ſous l'empire de Veſpaſien, lorſque Titus, ſon fils, vint faire la guerre aux Juifs, ils ſe jetterent dans Jéruſalem, où ils exercerent des impiétés & des cruautés inouies: ce qui obligea le grand-ſacrificateur Ananus de faire une harangue au peuple, pour l'exciter à prendre les armes contre ces factieux, qui s'étoient retirés dans le temple, & qui en avoient fait leur citadelle & le ſiege de leur tyrannie. Ils avoient pris le nom de *Zélateurs*, voulant faire croire que c'étoit le zèle de la gloire de Dieu qui les animoit : néanmoins ils profanoient tout ce qu'il y avoit de plus ſaint. Ils élurent par le ſort un grand-ſacrificateur indigne de cette fonction, pendant que ceux qui poſſédoient le ſacerdoce, ſuivant la loi de Dieu, étoient exclus du temple. Le peuple, animé par les puiſſantes raiſons d'Ananus, ſe mit en état de chaſſer ces impies. Le combat fut rude : mais les Zélateurs furent contraints d'abandonner la premiere enceinte du temple pour ſe retirer dans l'intérieure, où Ananus les aſſiégea. Les Iduméens vinrent au ſecours des Zélateurs, & défirent les corps de garde des habitans qui aſſiégeoient le temple. Ainſi ces deux partis joints enſemble, ſe rendirent maîtres de la ville, où ils exercerent d'horribles cruautés, & tuerent Ananus, grand ſacrificateur. Lorſque les Iduméens ſe furent retirés, les Zélateurs ne laiſſerent pas de continuer leurs violences, juſque-là que pour éviter leur fureur, pluſieurs Juifs ſe rendirent aux Romains. Ces ſéditieux ſe diviſerent enſuite en deux factions, à la tête de l'une deſquelles Jean de Giſcala exerça ſa tyrannie dans Jéruſalem. Ceux qui s'étoient retirés à Alexandrie en Egypte, y furent maſſacrés au nombre de 600, pour avoir voulu remuer, comme ils faiſoient par-tout ailleurs. * Joſéphe, *guerre des Juifs*.

☞ ZELDALES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, & dans la province de Chiapa. La ville principale du pays qu'ils occupent ſe nomme *Ococengo*. La province des Zeldales ſert de frontieres pour les infidéles, & paſſe pour très-riche à cauſe qu'il y a quantité de cacao. Ils l'eſtiment fort, parcequ'ils en font leur chocolat, donnant la couleur à ce breuvage avec une autre denrée qu'ils appellent *Achiotte*. Le pays en général eſt haut & montagneux. On y voit beaucoup de pourceaux, de volailles, de coqs d'Inde, de cailles, de bétail, de brebis, de mays & de miel. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ZELIE, ville de la Troade, dans l'Asie mineure, proche de la ville de Cyzique. Elle étoit bâtie sur une hauteur, & environnée de montagnes séparées par de grands vallons. * Strabon, *l.* 13.

ZELL, ville du duché de Lunébourg, dans la basse-Saxe en Allemagne, capitale du duché, est le séjour des ducs du même nom, qui sont de Lunébourg & de Brunswick. Elle est défendue par une citadelle fort belle, bien munie, & est située sur le fleuve Aller, à six lieues de Brunswick, & à cinq de Neustat. *Voyez* BRUNSWICK. * Baudrand.

ZELL (Le lac de) il est sur les confins de la Souabe & de la Suisse, le long du Rhin, au-dessous du lac de Constance; voila pourquoi on l'appelle quelquefois *le Lac inférieur.* On voit dans ce lac l'isle & l'abbaye de Reichenaw, & sur ses bords la ville de Ratolfzell, qu'on nomme quelquefois *Zell*, d'où sans doute est venu le nom de ce lac. * Mati, *dict.*

ZELL ou CELL, petite ville capitale d'un des bailliages de l'électorat de Trèves. Elle est sur la Moselle, environ à deux lieues au-dessous de Traërbach. * Mati.

ZELL-EN-HAMMERSPACH ou ZELL-AM-HAM-MERSPACH, ville impériale d'Allemagne, en Souabe.

ZELPHA, servante que Laban donna à sa fille Lia, fut obligée, par sa maîtresse, de coucher avec le patriarche Jacob, pour en avoir des enfans; parceque Rachel avoit déja disposé pour cette même fin, de Bala sa servante. Zelpha fut mere de deux fils, qui furent nommés *Gad* & *Aser*, chefs de deux tribus d'Israël. * *Genes.* 29.

ZELTNER (Jean-Conrad) né à Nuremberg l'an 1687, le 4 octobre, étoit fils d'André Zeltner, théologien & ministre dans sa patrie, & de Marie-Magdeléne Vogéle. Il montra dès les premieres années un esprit né pour les sciences, & il fit en effet de grands progrès dans ses études. Ayant perdu son pere en 1701, il fut conduit dans ses études par son frere qui étoit ministre de l'église de S. Jacques à Nuremberg, & il se fit dès-lors des connoissances fort utiles pour son avancement dans les sciences. En 1706, il vint dans l'université d'Altorf, où il fut reçu avec plaisir, & où il se distingua beaucoup. Après avoir donné un temps raisonnable à l'étude des humanités & à celle de la philosophie, il passa à la théologie, où il ne réussit pas moins. Il soutint trois exercices qui lui firent honneur, l'un sur les femmes savantes de la nation Juive, l'autre sur la prophétesse Débora, le troisiéme sur cette question, qu'il n'y a aucun précepte de Dieu qui ne soit bon. En 1711, il vint à Wittemberg, où après avoir passé un an appliqué à écouter les meilleurs maîtres, il alla à Berlin, & parcourut ensuite toute la Saxe, où il vit les savans les plus distingués. De retour à Altorf, il se réunit avec son frere, qu'il avoit toujours tendrement aimé, & il fit une liaison particuliere avec le docteur Baier. En 1715, on le chargea du pastorat d'Althentan, & en même temps du vicariat de l'église d'Altorf. Il épousa en 1717, Anne-Barbe Ulmer, veuve d'Etienne Fichtner, citoyen d'Altorf, & il en a eu un fils & une fille : mais il n'eut pas la consolation de les voir élevés. Il mourut assez promptement la nuit du 6 au 7 d'avril de l'an 1719, âgé seulement de trente-trois ans & environ cinq mois. Il est auteur d'un ouvrage qui lui a fait honneur. C'est une histoire latine de cent personnes illustres par leur érudition, qui ont été correcteurs d'imprimerie. Cet ouvrage fut imprimé à Nuremberg en 1720, en un gros volume *in*-12, sous ce titre : *Theatrum virorum eruditorum, qui speciatim typographiis laudabilem operam præstiterunt.* Frédéric Roth-Scholtz de Silésie, y a joint la vie de Zeltner, où il nous apprend que ce jeune savant avoit eu dessein de donner une histoire d'un pareil nombre de savans qui avoient exercé le même emploi; mais qu'il l'a laissé imparfaite. Il avoit mis la derniere main à une dissertation sur ce sujet : *De Fausto præstigiatore, ex Joanne Fausto typographo à quibusdam ficto*, & avoit presque achevé une dissertation latine sur les imprimeries particulieres. * *Voyez* la vie de Zeltner citée dans cet article.

ZELTNER (Gustave George) théologien luthérien, naquit l'an 1672, à Hilpoltstein, petite ville qui appartient à la république de Nuremberg, & où son pere étoit ministre. Il fit ses premieres études à Nuremberg, & alla ensuite à Iéne, où il acquit l'estime de ses maîtres, particuliérement de M. Dantz, qui avoit beaucoup de réputation dans son parti. M. Dantz témoigna publiquement l'estime qu'il faisoit de son disciple, & son affection pour lui, en lui dédiant un de ses ouvrages. Zeltner devint maître-ès-arts en 1693. Depuis il passa quelque temps à Kiel, à Hambourg, & en plusieurs autres villes d'Allemagne, dont il visita avec soin les académies, cherchant par-tout à augmenter ses lumieres & ses connoissances. Il se proposoit d'aller en Hollande, lorsqu'il fut rappellé dans sa patrie où on vouloit l'employer. Il y eut d'abord la place d'inspecteur des jeunes étudians, qu'on appelle *Alumni*, & que l'Etat entretient à Altorf. Depuis on le chargea d'en seigner la métaphysique, & il fut fait vicaire, c'est-à dire, adjoint du corps des ministres à Nuremberg. Enfin il remplit successivement deux autres places de ministre, jusqu'en 1706, que le sénat le renvoya à Altorf, pour y professer la théologie & les langues orientales. Zeltner passa environ 24 ans dans ces fonctions, & dans celle de premier pasteur ou *Antistes.* Durant tout ce temps, il se fit estimer, honorer, aimer de tout le monde, & en particulier de ses disciples. Il étoit très-assidu à ses leçons, malgré ses infirmités; & quand il ne pouvoit les donner ailleurs que chez lui, il le faisoit, même lorsqu'il étoit obligé de demeurer dans son lit. C'étoit d'ailleurs un homme de beaucoup de probité, doux, civil, serviable, zélé, mais ennemi de la dispute; il s'efforçoit d'inculquer les mêmes qualités à ses disciples. Son étude principale étoit celle de l'écriture-sainte, quoiqu'il eût beaucoup de gout pour l'histoire ecclésiastique & pour la littérature. Il s'est sur-tout attaché à l'histoire de la réformation de Nuremberg, & à celle de la bible allemande traduite par Luther. En 1730, ne pouvant plus soutenir les travaux académiques, mais ne voulant pas non plus être oisif, il quitta ses deux charges de premier professeur & de premier pasteur; & par un exemple encore plus rare, il se chargea d'une église de campagne. Il devint ministre à Poppenreuth, village près de Nuremberg, où il est mort d'appoplexie le 2 juillet 1738. Il n'a point laissé d'enfans. Ses principaux ouvrages imprimés sont : 1. Des remarques sur la bible allemande, traduite par Luther. 2. Les vies des théologiens d'Altorf, *in*-4°, où on lit sa propre vie. 3. *Historia Crypto-Socinianismi*; ou histoire du Socinianisme caché, qu'il y a eu autrefois à Altorf. Cet ouvrage est en deux volumes *in*-4°; & l'auteur y a inséré toutes les lettres de Martin Ruar. A ces ouvrages, il faut ajouter un bon nombre de petits écrits & de dissertations dont il seroit à souhaiter, selon les auteurs de la Bibliothéque Germanique, qu'on formât un recueil. Il y en a entr'autres sept sur les *Savantes Hébreues.* Zeltner avoit aussi achevé avant sa mort les vies des premiers pasteurs (*Antistites*) de Nuremberg. Il doit s'être trouvé parmi ses papiers, d'amples recueils sur les imprimeries considérables, tant sur celles des imprimeurs de profession, que sur celles des particuliers. M. Zeltner n'ayant pas le loisir de faire usage de ses collections, les destinoit au savant Jean-Georges Scelhorn, qui

est bien en état de s'en servir à l'avantage de l'histoire des lettres. Voila à peu de choses près, ce qu'on lit concernant M. Zeltner, dans la Bibliothéque Germanique, &c. *tom. XLIII*, *pag. 209 & suiv.* à l'article des nouvelles littéraires. Nous ajouterons ici les trois ouvrages suivans, du même savant. 1. *Gustavi Georgii* Zeltner, *dissertatio theologica de novis bibliorum versionibus germanicis non temerè vulgandis*; à Altdorf, 1707, *in* 4°. 2. *Gustavi-Georgii* Zeltner, *adolescentia reipublicæ Israëlitarum, seu exercitatio de judicum temporibus, hisque proximis, in I. reg. VI, 1, & act. XIII, 20*; à Nuremberg, 1696, *in* 8°. 3. *Gustavi-Georgii Zeltneri de corruptelis & medelis theologiæ dissertatio gemina, quarum priori de consanguinitate theologiæ mysticæ ac metaphysicæ; posteriori, de genuinâ & spuriis theologiam docendi methodis: Accessere Schediasma de scriptoribus piorum desideriorum; Epitaphium item metaphysicæ, & idea theologiæ fœderalis, brevi tabellâ adumbrata*; à Nuremberg, 1707, *in*-4°.

ZEMBLE ou NOUVELLE-ZEMBLE, terre du septentrion. On croyoit autrefois qu'elle tenoit à la Sibérie, vers le nord-ouest. Les nouvelles cartes de l'empire Russien, la représentent comme une grande isle, séparée de l'Asie par le détroit de Waigats. Les Hollandois prétendent avoir été les premiers peuples de l'Europe qui ont découvert ce pays l'an 1594. Ils firent cette découverte en cherchant un passage pour aller au Japon & à la Chine; car après plusieurs tentatives ils aborderent à la partie septentrionale de cette terre, le 29 août 1596; mais ils furent surpris d'un froid si excessif, qu'ils abandonnerent leur vaisseau qui demeura engagé dans les glaces. Ils gagnerent les terres, où ils se bâtirent une cabane, & y passerent l'hiver jusqu'au 29 de juin de l'an 1597, souffrant un froid presque incroyable, & si grand, que les vins qu'ils avoient y perdirent leur force. Le vin d'Espagne même fut gélé, & de leur haleine il se forma contre les planches de leurs cabanes des glaçons de plus d'un pouce d'épaisseur, quoiqu'ils y fissent du feu continuellement. Le quartier où ils furent obligés de demeurer si long-temps est entierement désert, & ne nourit que des ours & des loups d'une grandeur extraordinaire, dont ils avoient tant de peine à se garantir, que trois de leurs matelots en furent dévorés. Ils y vivoient de la chair des renards blancs qu'ils attrapoient. Il n'y a point de jour en ce pays-là depuis le 4 novembre jusqu'au commencement de février, parceque le soleil n'y paroît point sur l'horison. Les peuples y sont de fort petite taille, ont la tête fort grosse, le visage large, de petits yeux, peu de barbe, les cheveux fort noirs, & le teint bazané tirant sur le noir. Ils ont de petites loges ou cases pour s'y retirer pendant l'hiver, & se font des habits en façon de just-au-corps, avec des peaux de veau-marin, ou avec celles des oiseaux, que l'on nomme *Pingoins*, mettant la plume en dehors. Leurs armes sont des fléches, dont la pointe est garnie d'os de poissons. Ils font de petits bateaux de dix à douze pieds de longueur, avec des côtes & des peaux de poissons; & cet assemblage est si léger, qu'un Zemblien se voyant poursuivi sur l'eau, charge sur ses épaules son bateau & ses rames, & se sauve sur terre. Ils adorent le soleil & la lune, & des troncs d'arbres qu'ils taillent grossierement en figures d'hommes, devant lesquelles ils font leurs prieres à genoux. On trouve dans les mers qui baignent les côtes que ces peuples habitent, divers monstres marins; entr'autres ceux que les Hollandois appellent *Walrussen* ou *Morsen*, que d'autres, nomment des *chevaux* ou des *éléphans de mer*. Ces poissons sont plus grands & aussi forts que nos bœufs: ils ont la peau semblable à celle d'un chien marin, le poil fort court, & la gueule approchante de celle d'un lion, d'où sortent deux défenses ou dents, qui ont la blancheur de l'ivoire, & qui ont deux pieds de long. Ils n'ont point d'oreilles, mais ils ont quatre pieds; ils n'engendrent qu'un ou deux petits; ils se plaisent à se rouler sur la glace; & dès qu'ils voient arriver les pêcheurs, ils jettent leurs petits dans la mer, & s'attachent aux barques de ceux qui les poursuivent. * Geographie de Blaëu. La Martiniere, *voyage dans les pays septentrionaux*.

☞ ZEMBLIN, ZEMPLIN ou ZEMLIN, petit pays de la haute Hongrie, avec titre de comté. Il a pris son nom de sa capitale, située sur le Bodrog, à cinq milles germaniques à l'orient de Cassovie, & à six milles au nord de Tokai. Ses bornes sont le comté d'Unghwar au nord, celui de Pérézaz à l'orient, celui d'Abanwivar à l'occident, & celui de Baranyvar au midi. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ZEMONICO, place forte de la Dalmatie, à sept milles de Zara, fut cédée par les Vénitiens au grand seigneur l'an 1573. Mais l'an 1657, le provéditeur Foscolo considérant les desordres que les Turcs de Zémonico causoient aux environs, résolut de les en chasser, & reprit ce fort, qu'il fit démolir, après en avoir retiré les munitions de guerre & de bouche. L'an 1682, Assan-Begh Durach, suivi d'un grand nombre de Turcs, tenta de s'y rétablir; mais il périt dans cette entreprise, & fut défait par les Morlaques. * P. Coronelli, *description* de la Morée.

ZENIAL, fils d'*Usum-Cassan*, roi de Perse, fut envoyé par son pere avec une puissante armée l'an 1473, pour attaquer Trébizonde. Ce jeune prince entrant dans la Cappadoce, défit 40000 Turcs, commandés par Casamora Bacha, qu'il fit prisonnier, & mit ensuite en déroute Mahomet Bacha, qu'il rencontra un peu plus avant dans le royaume, à la tête de 35000 hommes. Ces heureux succès lui ayant enflé le courage, il voulut en venir aux mains avec Mahomet II, qui commandoit son armée en personne, & qui tailla en piéces toute celle de Zénial, qu'il tua lui-même dans la chaleur du combat. Cette bataille diminua beaucoup les forces de Mahomet, & abattit le courage d'Usum-Cassan. * Boissat, *hist. de S. Jean de Jérusalem*, *l. 6.*

ZENICETE, pirate fort renommé, ayant occupé le mont Olympe, où il avoit bâti une forteresse, ruinoit par ses courses continuelles la Lycie, la Pamphylie & la Pisidie; mais il fut defait par P. Servilius, surnommé l'*Isaurique*, vers l'an 48 avant J. C. Se voyant forcé dans sa retraite, & sur le point d'être pris, il se brula avec toute sa maison. * Strabon, *liv.* 14.

ZENO (Jean-Baptiste) cardinal, Vénitien, étoit issu d'une très-ancienne famille, qui avoit rendu de grands services à la république, & dont étoit Rainier Zéno, doge de Venise, qui vers le milieu du XIIIe siécle remporta deux insignes avantages sur l'armée navale des Génois. Le pere de ce cardinal, fut Jean Zéno, procurateur de S. Marc, & sa mere Elizabeth Barbo, étoit niéce du pape Eugène IV, & sœur de Paul II. Ce pontife prit une si grande affection pour son neveu, parcequ'il lui ressembloit fort, qu'il l'aima comme si ç'eût été son propre fils. Après l'avoir fait protonotaire du saint siége, chanoine & archi-prêtre de S. Pierre de Rome, abbé de S. Zénon de Vérone, & évêque de Vicenze, il le créa cardinal en 1468, & lui donna toutes les prérogatives de cardinal Neveu & de Patron. Il lui acheta depuis plusieurs terres considérables, entr'autres un comté & un duché. Après le décès de son oncle, Zéno fit élire le cardinal de la Rovere, qui prit le nom de *Sixte IV.* Ce pape lui donna par reconnoissance l'évêché de Frescati & la légation de Pérouse; & l'envoya aussi légat à Venise. Le cardinal Zéno fut un des plus magnifiques prélats de son temps. A l'exemple

de l'empereur Tite, il regardoit comme un jour perdu pour lui, celui auquel il n'avoit fait aucun bien à personne : il employa à la construction de San-Santino 12000 écus d'or; celle de S. Zénon à Vérone, du saint Esprit en la même ville, de S. Benoît à Crémone se ressentirent de ses libéralités, ainsi que plusieurs autres églises d'Italie. Le pape Alexandre VI en usa mal avec lui; ce qui l'obligea de se retirer à Padoue, où il mourut le 8 mai 1501, âgé de 63 ans. Son corps fut porté en l'église de S. Marc de Venise, où le sénat lui fit ériger un superbe mausolée de bronze, enrichi de sept statues de même métal : aussi laissa-t-il à la république deux cens mille ducats, à condition qu'on lui feroit tous les ans un service solemnel, où le doge & le sénat assisteroient, & auquel ils convieroient les ambassadeurs des princes étrangers. Il légua aussi par son testament cinquante mille écus pour des œuvres pieuses. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

ZENO (Charles) célébre Vénitien, d'une famille ancienne & connue, fils de Pierre Zéno, qui entr'autres dignités a été gouverneur de Padoue, & d'*Agnès* de la noble famille des Dandoli ou Dandolo, eut pour parein Charles IV, roi des Romains, avec qui Pierre Zéno étoit en grande liaison. Ayant perdu son pere à l'âge de sept ans, après avoir vu mourir sa mere dès les premieres années de sa vie, il fut envoyé à Avignon auprès du pape Clément VI, avec un précepteur qui lui avoit appris les premiers élémens des lettres. Le pape le reçut avec joie, lui donna un logement chez lui, le fit revêtir d'un habit clérical, & quelque temps après il lui conféra une prébende à Patras d'un revenu considérable. Lorsqu'il eut été revêtu de ce bénéfice, ses parens le firent revenir dans la ville de Venise après un an & quatre mois de séjour à Avignon, & lorsqu'il eut fait dans les humanités les progrès que l'on avoit lieu d'attendre de sa capacité, on l'envoya étudier en droit à Padoue, & il s'y appliqua à cette étude pendant trois ans. Etant retourné de nouveau à Padoue après s'en être absenté pendant peu de temps, il reprit la même étude, mais avec moins d'application qu'auparavant. Plusieurs de ses compagnons l'engagerent au jeu; il y perdit tout ce qu'il avoit, & jusqu'à ses livres, & se voyant sans ressource il s'enrolla & porta les armes pendant cinq ans, durant lesquels il parcourut presque toute l'Italie. Au bout de ce temps, il revint à Venise, y demeura peu & s'embarqua pour se rendre à son bénéfice à Patras en Gréce, ville qui étoit encore dépendante de la puissance ecclésiastique. A peine y fut-il arrivé qu'il y fut dangereusement blessé : le pays étoit agité par des guerres continuelles, ce qui l'obligea de retourner à Venise. Lorsqu'il eut recouvré une parfaite santé, Pierre, roi de Chypre, l'attira auprès de lui, & s'en servit dans beaucoup d'occasions importantes, ce qui lui donna lieu de parcourir la France, l'Allemagne, l'Angleterre & plusieurs autres contrées éloignées, après quoi il retourna à Patras, où à cause des guerres qui continuoient toujours, il se vit obligé de faire plus le métier d'officier d'armée que celui de chanoine, & il fit paroître beaucoup de valeur en quantité de rencontres. Aussi ne persévéra-t-il pas long-temps dans son premier état; & étant devenu amoureux d'une jeune personne de famille noble, nommée *Clarence*, il l'épousa. Depuis ce temps-là on ne le vit plus que chercher les occasions de se signaler par les armes, & il en trouva beaucoup où il se fit admirer par sa bravoure & par son adresse. Sa patrie se ressentit plusieurs fois des secours qu'il se vit en état de lui procurer. Calojan, empereur des Grecs, rechercha sa protection, & n'eut pas lieu de s'en repentir. Après plusieurs expéditions dignes d'un grand capitaine, on lui donna le gouvernement de Milan, & ensuite de tout le Milanez. Il eut aussi plusieurs fois le commandement général de la flotte des Vénitiens, ensorte qu'il ne se rendit pas moins redoutable sur mer que sur terre aux ennemis de sa patrie, & aux Turcs en particulier, sur lesquels il remporta plusieurs fois de grands avantages. Cependant ayant été accusé d'avoir violé les loix du pays, qui défendent à un Vénitien de recevoir aucune paye d'un prince étranger, parcequ'il avoit reçu malgré lui & dans un temps de nécessité, une somme assez considérable de François Carrari, il eut beau faire valoir la justice de sa cause, on n'eut aucun égard à ses représentations, ni à ses raisons, & il fut mis en prison. Mais le besoin que l'on avoit de lui, son innocence qui fut bientôt connue, & les cris des citoyens qui se souleverent contre le jugement que l'on avoit prononcé contre lui, obligerent à lui rendre peu après la liberté & les honneurs qu'il méritoit. Zéno oubliant aussi de son côté l'injure qu'on lui avoit faite, continua de servir sa patrie avec le même zèle & la même ardeur qu'auparavant. Il fit bien des actions de valeur pour défendre le roi de Chypre, & contre les Génois : il défit ceux-ci & les força à demander la paix, & montra par tout qu'il joignoit beaucoup de sagesse & de prudence à une valeur peu commune. Résolu enfin de passer le reste de ses jours dans un repos honnête & dans le sein de sa patrie, il se maria de nouveau pour avoir une compagne dans sa vieillesse, & passa la plus grande partie de son temps à l'étude & à la méditation. Il rechercha l'amitié & la conversation des savans, & il se lia alors particulierement avec Gabriel de Spoléte, qui passoit pour un des plus savans de ce temps-là dans les lettres saintes, avec Emanuel Chrysoloras, dont tout le monde sait quelle a été l'habileté dans la philosophie & presque dans toutes les sciences, avec Pierre-Paul Vergier, si célébre par son éloquence, avec le médecin Pierre Thomasius, & avec plusieurs autres : car il suffisoit que quelqu'un cultivât alors les sciences avec succès, pour mériter sa protection, ses bienfaits & même son amitié. On ne troubloit les conférences qu'il avoit avec eux que par les consultations fréquentes que les premiers de la république lui faisoient sur les affaires publiques, & quelquefois sur celles qui ne regardoient que l'intérieur de leurs familles. Il se retiroit néanmoins de lui-même le plus qu'il pouvoit pour vaquer à la priere & à la méditation de la mort, qu'il subit âgé de 84 ans & quelques jours, selon M. Muratori, l'an 1418, & selon M. Apostolo Zéno, en 1417 : mais la premiere date paroît mieux fondée. Toute la république de Venise, ou pour mieux dire, tous ceux qui l'avoient connu pleurerent sa mort, même en remerciant Dieu de leur avoir conservé si long-temps un homme rempli de si grandes qualités. Léonard Justiniani, orateur de ce temps-là, prononça son oraison funébre en latin, la même année 1418. Jacques Zéno, son petit-fils, évêque de Feltri, & ensuite de Padoue, a écrit fort au long sa vie, & cette piéce qui est en latin & très curieuse, a été imprimée pour la premiere fois en 1731, dans le tome XIX de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie, donnée par M. Muratori. Cette vie est dédiée au pape Pie II. L'oraison funébre, *dont on vient de parler*, se trouve dans le même recueil & le même volume de M. Muratori, & ailleurs.

ZENO (Jacques) étoit petit fils de Charles Zéno, qui fait le sujet de l'article précédent. Jacques Zéno eut pour pere un autre Jacques Zéno, qui mourut à l'âge de 30 ans, à la fin de 1417, & sa mere le mit au monde la même année après la mort de son pere. Il porta d'abord le nom de *Raynier*, mais après la mort de Charles Zéno, on ne l'appella plus que *Jacques Zéno*, afin de faire revivre dans

son nom la mémoire de son pere & de son grand-pere. Jacques la fit revivre d'une maniere encore plus honorable, en imitant les bons exemples qu'ils avoient donnes, & en se distinguant comme eux par ses grandes qualités. Après avoir étudié successivement à Padoue & à Florence, où il s'acquit la réputation d'un des plus éloquens hommes de son temps, il fut fait en 1447 évêque de Feltre & de Belluno, & en 1459 ou 1460, il fut transféré sur le siége de Padoue qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1481. C'étoit un prélat fort savant. Il a écrit la vie de Nicolas Albergati, cardinal du titre de Sainte-Croix, que George Garnéfelt, Chartreux, a fait imprimer en 1618, & que les Bollandistes ont insérée dans le tome II de mai de leur grande collection des actes des saints. On la trouve aussi dans le recueil de piéces pour servir à l'histoire de ce cardinal, donné à Rome en 1745, *in-folio*. 2. La vie de Charles Zéno, patrice de Venise, son grand pere, qu'il dédia au pape Pie II. Il écrivit cet ouvrage en latin, & M. Muratori l'a donné pour la premiere fois en cette langue dans le tome XIX de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Mais on l'avoit publiée long-temps auparavant traduite en italien, c'est-à-dire, dès l'an 1544, à Venise, de la traduction de François Quirino, patrice de Venise; & ensuite en 1606, *in*-8°, au même lieu. On l'avoit aussi donnée de même en 1591, à Bergame. Mais l'original latin est préférable pour l'exactitude & l'intégrité. 3. On voit dans la bibliothéque Ambrosienne plusieurs manuscrits de Jacques Zéno, entr'autres, des discours latins, & les vies des papes depuis S. Pierre jusqu'à Clément V. Les Bollandistes qui ont eu communication de ce dernier manuscrit, s'en sont utilement servis. * *Voyez* la préface de M. Muratori.

☞ ZENO (Apostolo) né en 1669, descendoit d'une illustre maison de Venise; mais d'une branche établie depuis long-temps dans l'isle de Candie. Son grand-pere, *Nicolas* Zéno, revint avec toute sa famille, après la conquête de l'isle faite par les Turcs. En vertu de sa naissance, il auroit du se faire reconnoître noble Vénitien, & être inscrit sur le *livre d'or*, qui est comme la matricule des seigneurs de cette république. Mais par quelques circonstances que nous ignorons, il fut privé de cet honneur, & les Zéno ne sont point comptés aujourd'hui parmi les nobles de Venise. Le pere d'Apostolo Zéno, nommé *Pierre*, eut quatre enfans, trois fils & une fille. Des deux fils, un mourut au berceau, l'autre fut religieux Somasque. *Apostolo*, le dernier, fit de bonnes études, partie chez son oncle, qui étoit évêque de Capo d'Istria, partie à Venise. Il s'adonna dès sa jeunesse à la poësie & à l'histoire, & devint un homme illustre dans la république des lettres. Il établit à Venise l'académie *de gli Animosi*, en 1696, & le *Giornale de letterati* en 1710, dont il publia trente volumes, jusques & compris 1718. Comme il étoit aussi alors très-célébre par ses poësies dramatiques, il fut appellé à Vienne, par l'empereur Charles VI, & il y reçut d'abord le titre de poëte, & ensuite celui d'historiographe de la cour impériale, deux emplois qui lui procurerent des pensions, & beaucoup de crédit auprès de l'empereur qui l'aimoit. Zéno passa onze ans dans cette cour, tout occupé de la composition de ses piéces : chaque année il en donnoit au moins une. Ce n'étoient pas toujours des tragédies profanes : il publioit de temps en temps des drames ou dialogues sur des sujets sacrés. On appelle ces sortes de poësies des *Azioni sacre*, ou des *Oratorio*. Apostolo Zéno revint à Venise en 1729, & fut remplacé, peut-être même effacé à la cour de l'empereur, par l'admirable Métastasio. Quand nous disons effacé, nous ne voulons pas faire entendre que Métastasio obscurcit toute la gloire de Zéno; mais seulement, que le style enchanteur du premier lui attira plus de partisans que Zéno n'en avoit jamais eu. L'empereur continua néanmoins d'honorer celui-ci de ses bonnes graces, & de lui faire payer les pensions dont il jouissoit à titre de poëte & d'historiographe impérial. Zéno passa les vingt & une dernieres années de sa vie à Venise, d'où il entretint des rapports avec tous les savans d'Italie & des pays étrangers. Il étoit grand connoisseur en fait d'antiquités, bon critique, excellent compilateur d'anecdotes littéraires, d'un commerce fort aisé, & d'une candeur d'ame qui rendoit sa société fort agréable. Cet homme si estimable mourut le 11 de novembre 1750, & fut enterré chez les Dominicains de l'étroite observance, à qui il avoit légué sa bibliothéque. On a deux oraisons funébres prononcées à l'honneur d'Apostolo Zéno, l'une latine, & l'autre en italien, qui toutes deux sont imprimées, & contiennent mille anecdotes touchant ce poëte Italien. * Les *mémoires de Trévoux*, *avril* 1758, *second volume*, fournissent ces détails, en annonçant une *Traduction françoise des œuvres dramatiques d'Apostolo Zéno*, en deux volumes *in*-12. Ces deux volumes ne contiennent que huit piéces. Zéno en a fait un bien plus grand nombre. On en a dix volumes *in*-8°, de la main & dans la langue de l'auteur. Il a aussi beaucoup écrit sur les antiquités, sur l'histoire littéraire, &c. Le traducteur place, dans son avertissement, une notice qui concerne la naissance, les occupations, les talens, les succès de son auteur : mais ce morceau n'est pas complet, parcequ'on a manqué de mémoires sur sa vie. C'est pour y suppléer, que les journalistes de Trévoux ont donné la notice que j'ai suivie.

ZENOBE (Saint) *Zenobius*, évêque de Florence, étoit issu d'une illustre famille de cette ville. A l'âge de 18 ans, il se mit au rang des catéchumènes, du nombre desquels étoient ses parens, & fut baptisé à l'âge de 20 ans par l'évêque S. Théodore. Il reçut ensuite les moindres ordres, & se distingua tellement par sa piété & par son mérite, que l'évêque de Florence le fit archidiacre de son église, à l'âge de 32 ans. Comme il étoit naturellement éloquent, il s'adonna à la prédication, & y réussit parfaitement. L'église, en ce temps-là, étoit fort tourmentée par les Ariens. S. Hilaire avoit été chassé de Poitiers, & banni en Orient. S. Athanase étoit persécuté dans tous les lieux où il se réfugioit. Les prélats assemblés l'an 359, aux conciles d'Antioche & de Rimini, avoient presque tous été forcés de souscrire à des professions de foi, ou hérétiques ou captieuses; & comme dit S. Jérôme, presque tout le monde chrétien s'étonnoit de se voir devenu Arien. Ce fut dans cette conjoncture que S. Zénobe s'arma d'un zèle intrépide pour la défense de la vérité. Il réfuta l'arianisme, maintint l'autorité du concile de Nicée; & montant tous les jours en chaire, fortifia les catholiques dans la foi. Ce saint homme ne montra pas moins de courage, lorsque Julien l'*Apostat* étant parvenu à l'empire l'an 361, voulut détruire le christianisme, & rétablir le culte des faux dieux. Car il déclama hautement contre l'impiété & l'apostasie de ce tyran, & anima les catholiques à soutenir courageusement cette persécution. Il se rendit si considérable, que S. Ambroise, évêque de Milan, voulut lier amitié avec lui; & étant allé à Rome, fit son éloge au pape S. Damase, qui manda S. Zénobe auprès de sa personne, & le créa diacre de l'église romaine. Peu de temps après il fut envoyé à Constantinople comme légat du saint siége, pour y maintenir la foi orthodoxe contre les efforts des hérétiques. A son retour, il fut élu évêque de Florence, où le clergé & le peuple le reçurent avec une joie & une magnificence extraordinaires. Quelques auteurs disent qu'il mourut le 25 mai de l'an 405. Son corps fut porté dans la

chapelle de S. Laurent, hors de la ville de Florence, que l'on appelloit l'*Ambrosienne*, parceque S. Ambroise l'avoit dédiée. C'étoit où il se retiroit souvent pendant sa vie, où il avoit des communications particulieres avec Dieu, & où il avoit ordonné qu'on le portât après sa mort; mais l'année suivante, il fut transféré en la cathédrale dédiée sous le nom de *S. Sauveur*. * Paulin, *in vit. Ambrosii*. Baron. *ad an.* 405. Ughelli, *Italia sacra, tom. III.* L'histoire de S. Zénobe, telle qu'on vient de la rapporter, est fort incertaine. Des anciens il n'y a que Paulin qui en parle dans la vie de S. Ambroise. Les vies qu'on a de cet évêque ne méritent point de croyance. Ceux qui marquent sa mort le 25 de mai de l'an 405, se trompent. S. Zénobe vivoit encore du temps que Paulin écrivoit la vie de S. Ambroise, c'est-à-dire, sept ans au moins après 405. *Voyez* M. de Tillemont dans son *histoire ecclésiastique, tom. X, pag.* 80 & 758. On trouve une longue discussion sur ce saint prélat, & au sujet des auteurs qui ont écrit sa vie, dans le *voyage d'Hippophile & Chariton*, imprimé dans les *Deliciæ eruditorum* de Jean Lami, *tome IV, seconde partie.*

ZENOBIE, femme de Rhadamiste, roi d'Ibérie, sur laquelle Tacite nous a conservé les circonstances que nous allons rapporter. Rhadamiste, dit ce célébre historien, se saisit une seconde fois de l'Arménie, où il donna un nouveau sujet de révolte par ses cruautés extraordinaires. Car encore que les Arméniens fussent accoutumés à la servitude, fâchés néanmoins de se voir traités comme des rebelles, ils l'assiégerent dans son palais, d'où il se sauva à peine, par la vitesse de son cheval, emmenant sa femme avec lui. Mais Zénobie qui étoit enceinte, ne put souffrir long-temps le travail & l'agitation. Après avoir tardé quelques heures sans se plaindre & sans s'arrêter, par la crainte des ennemis & l'amour de son mari, enfin sentant une douleur cruelle dans ses entrailles, elle pria Rhadamiste de la tuer, pour la dérober à la cruauté des barbares. Il tâcha de lui ôter cette pensée de l'esprit; & cependant, tantôt il admiroit sa vertu, tantôt il craignoit qu'un étranger ne vînt la lui enlever. A la fin transporté de fureur, & suivant l'habitude qu'il avoit à répandre le sang, il la blesse d'un coup d'épée, la traîne sur le bord de l'Araxe, & la jette dans le fleuve, afin qu'après sa mort son corps même ne vînt point en la puissance de ses ennemis. Il se retira ensuite à toute bride chez les Ibéres. Cependant quelques pasteurs ayant apperçu cette princesse, que l'eau avoit poussée sur le sable; & jugeant de sa condition à sa beauté, continue Tacite, mirent quelque appareil à sa plaie. Zénobie revint à elle; les pasteurs apprirent ce qu'elle étoit; son état les toucha, & ils la ramenerent en la ville d'Artaxate, d'où elle fut conduite, aux dépens du public, chez le nouveau prince, qui la traita selon sa condition. Ce fait est arrivé, non pas l'an 53 de J. C. mais, selon Tacite, sous le cinquiéme consulat de Claude avec Orfitus, qui, selon les chronologistes, tombe dans la cinquante-uniéme année de l'ére vulgaire. * Tacite, traduit par M. d'Ablancourt, *annal. liv.* 12, *chap.* 15. *Europe savante, mois d'août* 1718, &c.

ZENOBIE, *Septimia Zenobia*, impératrice, & femme d'*Odenat*, avoit de la beauté, de l'esprit, de la douceur, du courage, de la fermeté, & même de l'érudition. Elle s'étoit endurcie aux fatigues de la guerre, & très-souvent marchoit à pied à la tête de son armée. Par son courage elle contribua beaucoup aux victoires que son mari remporta sur les Perses, & aux progrès rapides, à la faveur desquels il se rendit maître de tout l'Orient. Elle se piquoit d'être obligeante pour ceux qui profitoient de sa clémence, & inflexible pour les tyrans. S. Athanase dit qu'elle étoit Juive; mais elle même se disoit issue des Prolémées & des Cléopatres. Outre les lettres humaines qu'elle avoit apprises du sophiste Longin, elle voulut être informée de la doctrine des chrétiens; mais par malheur elle s'adressa à Paul *de Samosates*, qui lui débita ses erreurs, comme si ç'eût été la créance orthodoxe. On dit qu'elle étoit si savante dans l'histoire d'Orient, qu'elle en fit un abrégé de sa main. Après la mort d'Odénat, elle conserva non-seulement les provinces qui avoient été sous l'obéissance de son mari (à qui l'empereur Aurélien avoit donné le titre d'empereur vers l'an 264) mais encore elle conquit l'Egypte par elle-même; car ses fils Herennien & Timolaüs, à cause de leur bas-âge, ne possédoient que le nom & les ornemens d'empereur, & c'étoit elle qui faisoit tout. L'empereur Aurélien prit la résolution de lui faire la guerre. Elle perdit deux batailles, & se vit contrainte de se renfermer dans la ville de Palmyre où ce prince l'assiégea. Elle s'y défendit courageusement; mais ne voyant point d'apparence d'empêcher la prise de cette place, elle en sortit secrétement. Aurélien, qui en fut averti, la fit suivre avec tant de diligence, qu'on l'atteignit lorsqu'elle étoit déja dans la barque pour traverser l'Euphrate. Il lui sauva la vie & l'emmena à Rome pour orner la pompe de son triomphe: elle finit ses jours, comme personne privée, dans des terres qu'il lui donna. C'est elle qui a fait bâtir la ville de Zénobie sur les bords de l'Euphrate. * Procop. *lib.* 2 *Ædificior.* Trébellius Pollio, *des trente tyrans.* Vopiscus, *in annal.* Bayle, *dict. critiq. Hist. de Zénobie*, par M. de Villefore, *tome IX, part.* 2 *des mém. de littér. & d'histoire recueillis par le* P. Desmolets, *de l'Oratoire.*

ZENODORE, excellent statuaire, se rendit célébre du temps de Néron, par une prodigieuse statue de Mercure, à laquelle il travailla pendant dix ans en Auvergne. Néron, persuadé que rien ne manquoit à l'habileté de cet ouvrier, le fit appeller à Rome pour signaler son empire par quelque merveilleux ouvrage qui pût effacer ceux des siécles passés. Il fit à Rome une statue colossale de Néron de cent dix pieds, ou de cent vingt, selon Suétone, qui fut consacrée au soleil. Après la mort de cet empereur, Vespasien en fit ôter la tête de Néron, & poser à la place celle d'Apollon, ornée de sept rayons, dont chacun avoit vingt-deux pieds & demi. * Pline, *liv.* 34, *c.* 7. S. Jérôme. Martial.

ZENODORE, brigand Arabe, qui ravageoit la Syrie & les pays voisins du temps d'Auguste, se retiroit dans des cavernes des montagnes de l'Arabie, dont une pouvoit tenir jusqu'à quatre mille hommes, où les Romains le firent périr. * Strabon, *liv.* 16.

ZENODOTE, grammairien, poëte & disciple de Philétas, vivoit du temps de Ptolémée *Lagus*, vers l'an 270 avant J. C. On prétend que c'est celui-ci qui entreprit de corriger Homere. Il y en a eu divers autres de ce nom dont l'un étoit d'Alexandrie; un autre qui vivoit sous l'empire d'Adrien, traduisit Salluste de latin en grec; & un autre de la ville de Trézène, qui avoit écrit l'histoire d'Ombrie dont parle Denys d'*Halycarnasse*, *l.* 2, &c. * Vossius, *de hist. Græc.*

ZENODOTIA, ville de l'Osrhoëne, contrée de la Mésopotamie auprès de la ville de Nicéphorium. Etienne *de Byzance* la nomme *Zenodotium.* * *Voyez* Plutarque dans la *vie de Crassus.*

ZENOIS, femme de l'empereur *Basilisque*, attachée à l'hérésie Eutychienne, poussa son mari contre les orrhodoxes. * Evagre, *l.* 3 *hist. c.* 5.

ZENON, philosophe d'Elée, disciple de Parménide, inventeur de la dialectique, étoit en réputation sous la LXIX olympiade, vers l'an 504 avant J. C. & enseignoit qu'il y a plusieurs mondes, &

qu'il n'y a point de vuide; que la nature des choses est composée de chaud, de froid, de sec & d'humide, & que l'ame est composée de toutes ces choses. Il entra dans une conspiration pour rendre la liberté à sa patrie opprimée par le tyran Néarque; d'autres disent par Démyle. L'entreprise ayant été découverte, il eut le courage de se couper la langue avec les dents, & de la cracher au nez du tyran, de peur d'être forcé par la violence des tourmens, à révéler ses complices. Quelques-uns disent qu'il fut pilé tout vif dans un mortier. Diogène *Laërce* parle de lui au livre neuviéme, *De vit. philosoph.* & de six autres, dont il n'a point donné la vie. * Plutarch. *in Pericle; & in libello, de Garrulitate.*

ZENON, philosophe, natif de la ville de *Citium* en Chypre, a été le fondateur de la secte des Stoïciens, qui reçut son nom d'un portique où ce philosophe se plut à discourir publiquement dans Athènes. Il fut jetté dans cette ville par un naufrage, qu'il jugea depuis lui avoir été si avantageux, qu'on l'entendoit souvent se louer de la faveur des vents, qui l'avoient si heureusement fait échouer au port de Pirée. On dit qu'un oracle lui ayant recommandé la couleur des morts, il s'adonna à l'étude, interprétant ce qu'on lui avoit dit, du teint pâle que contractent ordinairement les gens de lettres. Il fut auditeur de Cratès; & après avoir composé un livre de la république, & divers autres traités, il se vit suivi de grand nombre de disciples. Zénon faisoit consister la souveraine félicité à vivre conformément à la nature, selon l'usage de la droite raison. Cléanthe, Chrysippe & les autres successeurs de Zénon se sont tellement attachés à cette maxime, qu'ils ont soutenu qu'avec la vertu on pouvoit être heureux, au milieu même des tourmens, & malgré toutes les disgraces de la fortune. Ils ont parlé de Dieu, comme n'en reconnoissant qu'un; & Zénon soutenoit que les noms des autres lui appartenoient, comme des titres dont les Grecs avoient voulu marquer tous les attributs de sa bonté & de sa puissance. Mais, avec ce sentiment, ils sont tombés dans une grande erreur, en soutenant que Dieu n'étoit autre chose que l'ame du monde, qu'ils considéroient comme son corps, & les deux ensemble comme un animal parfait. Ils avoient encore des opinions erronées touchant le sage, les biens & les arts libéraux. Avec tout cela, il faut avouer qu'il y a eu de grands hommes dans cette secte. On dit que Zénon s'étrangla de ses propres mains après une chute. Ses disciples se sont maintenus dans cette liberté de se faire mourir eux-mêmes. Eusebe met cette mort sous la premiere année de la CXXIX olympiade, & l'an 264 avant J.C. Zénon disoit que si un sage ne devoit pas aimer, comme quelques-uns le soutenoient, il n'y auroit rien de plus misérable que les belles, parcequ'elles ne seroient aimées que des sots; qu'une partie de la science consiste à ignorer les choses qui ne doivent pas être sues; qu'un ami est un autre nous-mêmes. Il comparoit ceux qui parloient bien, & qui n'en vivoient pas mieux, à la monnoye d'Alexandrie, qui étoit belle, & qui étoit faite de faux métal. Il disoit que peu de chose donnoit la perfection à un ouvrage, quoique la perfection ne fût pas peu de chose. Son valet s'étant écrié lorsqu'il le battoit pour un larcin: *J'étois destiné à dérober: & à être battu*, lui dit Zénon. * Diogène *Laërce*, *lib. 7 de vit. philosoph.* Strabon, *liv.* 14. Ciceron. Aulu Gelle. S. Augustin. La Mothe le Vayer. Suidas parle de divers autres Zénons.

ZENON, philosophe Epicurien, natif de Sidon, soutint glorieusement l'honneur de sa secte; car il s'acquit beaucoup de réputation. Il eut entr'autres disciples Ciceron & Pomponius Atticus, d'où l'on peut juger en quel temps il vivoit. On représente ce Zénon comme un philosophe, qui traitoit ses adversaires avec beaucoup de mépris & fort aigrement. Il écrivit contre les mathématiques; mais nous n'avons ni cet ouvrage, ni celui que Possidonius composa pour le réfuter. * Cicero, *de natura deorum, l.* 1. Bayle, *dict. crit.*

ZENON, Myndien, ancien auteur, qui est cité par S. Clément d'Alexandrie dans son avertissement aux Gentils; par Eusebe, dans sa préparation évangélique, livre second, & par Etienne le géographe au mot, ΜΥΝΔΟΣ.

ZENON, empereur, dit l'*Isaurien*, épousa en 458, *Ariadne*, fille de *Léon*, dit *le Vieil*, & en eut un fils, qui ne vécut que dix mois après avoir été déclaré auguste. Le bruit courut que Zénon, pour regner seul, avoit employé le poison pour s'en délivrer. Dès qu'il commença d'être maître, l'an 474, il se plongea dans toute sorte de voluptés, & contenta ses passions les plus brutales d'une maniere scandaleuse. Il étoit hérétique, protégea ceux qui l'étoient, & fit de grandes violences aux orthodoxes. Dieu punit ses sacriléges par l'irruption des Sarasins & des Huns, qui ravagerent ses provinces jusqu'à la Thrace; & par Basilisque, qui se servant du mépris où étoit tombé Zénon, résolut de lui ôter l'empire. L'épouvante de ce prince voluptueux fut si grande, qu'il s'enfuit de Constantinople. Quelque temps après, au mois d'août 477, il fut rétabli, après avoir corrompu par des présens Armatus, général de Basilisque, qu'il relégua en Cappadoce. Depuis il contrefit le catholique; mais il ne lui fut pas facile de dissimuler long-temps. Il rétablit les prélats hérétiques, persécuta les orthodoxes; & se voulant mêler d'unir, disoit-il, les uns & les autres, il publia un édit, appellé *Hénotique*. Cet édit étoit conçu en termes pieux en apparence, & sembloit partir d'un desir ardent de procurer le repos de l'église, duquel dépendoit la félicité de l'empire. Mais en effet, sous prétexte de recevoir le symbole de la foi, dressé dans les trois premiers conciles écuméniques, l'hénotique prononçoit anathême contre celui de Chalcédoine, qui étoit la derniere régle de la foi orthodoxe. Enfin, Zénon alla rendre compte à Dieu d'un regne de dix-huit ans, ou plutôt d'une violente tyrannie exercée contre l'empire. Cédréne dit que le bruit courut que la tête lui avoit été coupée la nuit; mais la vérité est qu'étant tombé dans un accès de mal caduc, auquel il étoit sujet, on le crut mort; & qu'Ariadne, qui étoit bien-aise de se défaire de lui, le fit porter en diligence dans le tombeau. Il revint de son assoupissement; & comme il crioit & demandoit qu'on lui ouvrît, les gardes que l'impératrice avoit mis, lui répondirent qu'un autre regnoit à sa place. *Il n'importe*, répondit-il, *tirez-moi d'ici seulement, & menez-moi dans un monastere, où je finirai mes jours.* On se moqua de lui: de sorte qu'il mourut enragé, après avoir mangé ses pantoufles & ses mains même. Zonaras a parlé autrement de cette mort. Il dit que Zénon s'étant enivré, ce qui lui arrivoit assez souvent, tomba comme mort, & fut enterré par ordre d'Ariadne en cet état. Ce fut le 9 avril de l'an 491, & en la 65 année de son âge. * Marcellin & Cassiodore, *in chron.* Cédrene, *in compend.* Evagre, *lib.* 3. Zonare, *tom. III annal.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. ecclés.*

ZENON, évêque de Vérone, dans le IVe siécle, n'a été mis ni par Eusebe, ni par S. Jérôme, au rang des écrivains ecclésiastiques. Nous avons néanmoins quatre-vingt-dix sermons imprimés sous son nom; mais outre qu'il y en a quelques-uns traduits de ceux de S. Basile, & d'autres tirés des œuvres de S. Hilaire, il s'y en trouve plusieurs, qui par la chronologie doivent être d'un siécle plus bas, puisqu'il y est parlé de certains hérétiques, qui disoient que le Fils n'étoit pas éternel avec son Pere. Ce Zénon est le même

même dont parle S. Ambroise, en écrivant à Siagrius, évêque de Vérone. Il y en a qui croient qu'il a souffert le martyre sous l'empire de Gallien; & S. Grégoire *le Grand* parle de lui comme d'un martyr. Mais avant le temps de Lipoman, évêque de Vérone, le clergé de cette ville ne faisoit l'office de saint Zénon que comme d'un confesseur. Il peut même être arrivé qu'il ait souffert sous Julien l'*Apostat*, avec d'autres prélats de sa province. Quoi qu'il en soit, l'argument tiré de S. Ambroise est concluant. Il parle à Siagrius en faveur d'une vierge, nommée *Indicia*, opprimée par calomnie, & lui dit que saint Zénon avoit approuvé sa conduite: *Ut puellam Zenonis sanctæ memoriæ judicio probatam*, *&c.* Ainsi il faut que ce saint, qui devoit être prédécesseur de Siagrius, ait vécu dans le IVe siécle. Les témoignages d'Onuphre, de Molan, & de quelques autres auteurs, peuvent confirmer ce sentiment. Il n'y a point de preuve qu'il y ait eu aucun évêque de Vérone sous l'empire de Gallien; & il est certain que les sermons que nous avons sous le nom de *Zénon de Vérone*, ne peuvent point être d'un évêque de ce temps-là, puisqu'il y est parlé de l'hérésie des Ariens. Ils ne sont point non plus tous de Zénon, qui a vécu sous le regne de Julien; car c'est une compilation de sermons, tirés de divers auteurs de différens temps & de différens pays. Mais il y en a pourtant quelques-uns de lui, & entr'autres, celui de Juda, où l'on trouve ce que Rathérius, évêque de Vérone dans le Xe siécle, a remarqué que S. Zénon avoit dit: *Omnium corruptè viventium pater est diabolus.* On trouve tout ce qui concerne la personne de ce saint évêque & ses écrits exactement discuté dans l'édition de ses œuvres donnée en 1739, *in*-4°, à Vérone, par MM. Ballérini. * On pouta consulter S. Ambroise, *epist.* 64. S. Grégoire, *l.* 3, *dial. c.* 19. Paul Diacre, *in hist. Long. l.* 3, *c.* 23. Herman, *in chron.* Onuphre, *l.* 4, *c.* 6. Ughel, *tom. V*, *Ital. sacr.* Baronius; Molan, *in martyr.* Sixte de *Sienne.* Bellarmin. Possevin. Ratherius, *de contemptu canon. spicil. tom. I.*

ZENON, fut évêque de Tyr, selon les uns, de Gaza, selon les autres: mais la vérité est que l'on ignore quel siége il occupoit. Il assista au premier concile de Constantinople l'an 381. Quelques-uns prétendent qu'il ordonna S. Jean Chrysostôme lecteur à Antioche, en l'absence de Méléce qui en étoit patriarche: mais Palladius, auteur contemporain de la vie de S. Chrysostôme, assure que ce fut Méléce qui fit S. Chrysostôme lecteur. Cela n'empêche pas cependant, comme l'a remarqué M. de Valois, qu'on ne puisse dire après Socrate, que cette fonction fut faite par Zénon, en disant que celui-ci ne fit en cela que suppléer à Méléce, & agir en son nom. Il mourut vers l'an 384. On reproche à Socrate d'avoir dit que Zénon étoit évêque de Jérusalem: mais ceux qui lui font ce reproche ont mal pris le sens de Socrate, qui dit simplement que Zénon revenant de Jérusalem avoit ordonné S. Chrysostôme lecteur.

ZENON, moine célébre dans le IVe siécle, vivoit avec Pierre Galate, avec Sévere, Malch, Moïse, & beaucoup d'autres hermites, dans une montagne escarpée, qui est dans la Syrie, auprès d'Antioche. * Théodoret, *l.* 4, *c.* 25. Baronius, *annal.* 370.

ZENON, natif de Chypre, enseigna la médecine à Alexandrie dans le IVe siécle, & fut maître d'Oribase & de plusieurs autres savans hommes. Il étoit chrétien, & fut néanmoins fort considéré de Julien l'*Apostat*. Suidas dit qu'il étoit de Sardis, dans l'Asie mineure, & lui attribue plusieurs livres. Il y a apparence que c'est le même dont on voit des ouvrages dans le livre intitulé: *Medicinæ principes.* * Suidas.

ZENON, évêque de Gaza ou de Majume, dont parle l'historien Sozoméne, a été un des plus célébres évêques du IVe & du Ve siécle. Sozoméne qui dit l'avoir connu, en fait un grand éloge. Il avoit, dit-il, environ cent ans, lorsque nous l'avons connu. Il gouvernoit encore l'église de Majume; & malgré sa grande vieillesse, jamais il ne s'absentoit des offices de l'église, même de ceux de la nuit. Quand il n'étoit point occupé à prier avec les autres ou aux fonctions de son ministere, il travailloit de ses mains, & trouvoit dans ses ouvrages de quoi fournir aux besoins de la vie, & secourir même les autres. La vieillesse ne mit aucun changement dans cette conduite. Jusqu'à la fin de sa vie il fut toujours le même, toujours occupé des mêmes fonctions. Il étoit le plus ancien des évêques de sa province; son église étoit riche, son peuple nombreux; il pouvoit, comme les autres, vivre de l'autel: mais il aimoit mieux que ses mains lui donnassent ce qui lui étoit nécessaire, que de l'attendre des autres. Dès sa jeunesse, il avoit renoncé au monde, & son zèle pour le ministere ecclésiastique avoit paru dès ses premieres années. Il avoit un frere nommé *Ajax*, qui avoit été élevé avec lui & instruit dans les sciences dans le même lieu. Tous deux avoient beaucoup souffert à cause de leur religion, de la part des païens de Gaza. Mais Ajax se maria; & après avoir eu trois enfans de sa femme, il vécut depuis avec elle comme avec sa sœur, du consentement de celle-ci. Il embrassa même ensuite la vie monastique. De ses trois enfans, deux furent élevés dans la science des écritures & de la tradition, & demeurerent dans le célibat; le troisiéme se maria. Ajax fut tiré de sa retraite, & il gouverna avec sagesse & avec prudence l'église de Botolium * Sozomène, *hist. eccles. l.* 8, *c.* 28.

ZENOPOLIS, ville qui doit son nom à l'empereur Zénon, qui l'aggrandit, étoit située dans l'ancienne Pamphylie, aujourd'hui partie occidentale de la Caramanie, province de la Natolie, dans l'empire Turc. Zénopolis étoit épiscopale; sous la métropole de Séleucie. Il en est fait mention dans le premier concile de Constantinople. * Porphyrogénéte.

ZENOTHEMIS, auteur Grec, est cité par les anciens, pour avoir écrit un ouvrage, où il parloit de ceux qui avoient quelque chose de monstrueux. * Pline, *l.* 37, *c.* 2. Elien, *hist. animal. l.* 17, *c.* 30. Tzetzès, *chil.* 7; *hist.* 44.

ZENTA, comté, est le nom que l'on donne à la partie la plus méridionale de la Dalmatie, que la Zern embrasse presque toute entiere dans son cours sinueux. Le lac Zenta, que cette riviere forme assez près de la mer, paroît avoir donné le nom à cette province, qui dès le temps d'Héraclius n'appartenoit plus à la Dalmatie, que dans sa partie la plus proche des montagnes où est Podgorize, mais au thème de Durazzo, dont étoient Drivasto, Scutari, Dolcigno & Antivari. Les premiers rois de Servie vers l'an 1000, étoient maîtres de toute la Zenta; mais Dobroslas, qui rétablit ce royaume, fut contraint de la laisser aux Grecs; & Néeman II, qui regnoit vers l'an 1230, paroît être celui qui la leur enleva, du moins l'on voit qu'Etienne Urose son fils, eut à combattre le duc de Durazzo pour les conserver: & Milutin, successeur d'Etienne, prend dans ses titres celui de roi d'Albanie. La Zenta dépendit du royaume de Servie tant qu'il subsista. Un gentilhomme Albanois de naissance, mais François d'origine, nommé *Balsa*, à qui Urose, le dernier roi de Servie, en avoit confié le gouvernement, avec le titre de comte, le transmit à ses trois fils; *Strascimir*, qui mourut en l'année 1368, la même où le royaume de Servie fut détruit; *George*, qui survécut neuf ans à son frere; & un autre qui fut aussi seigneur de Durazzo. Etienne Myrces, premier roi de Bosnie, obligea bientôt ses freres de le reconnoître pour leur souverain. Ils eurent aussi pour successeur *George-Strascimir*, fils de Strascimir I, & celui-ci laissa le comté à

son fils, qui mourut en 1421. La Zenta fut envahie alors par trois puissances : les Vénitiens s'emparerent de plusieurs places: les rois de Bosnie en retinrent d'autres : & les despotes de Servie tâcherent aussi de s'en rendre maîtres. Ceux ci furent bientôt chassés par *Etienne de Maramonte*, seigneur de Monténégro, qui ménagea l'amitié de la république de Venise : les Turcs prirent ensuite une partie de la province, après avoir défait & tué *Jean*, fils d'Etienne, l'an 1550, & peu après ils détruisirent le royaume de Bosnie. La Zenta fait encore présentement partie de l'Albanie. * Constantin Porphyr. *du gouvernement de l'empire*, & des *thémes de l'occident*. Le prêtre de Dioclée, *histoire de Dalmatie*. Ducange, *familles Byzant.*

ZENTGRAVE (Jean-Joachim) théologien de la confession d'Augsbourg, né à Strasbourg en 1643, étudia la philosophie & la théologie dans le lieu de sa naissance, & ensuite à Leipsick & à Wittemberg. En 1676, il fut nommé professeur en théologie morale dans sa patrie, prit le dégré de docteur en théologie; & en 1695 il parvint à la chaire de théologie, qu'il a remplie jusqu'à sa mort arrivée en 1707. Outre un grand nombre de dissertations qu'il a publiés en forme de thèses, on a de lui : *De republica Hebræorum ; Jus naturale & gentium ; Summa juris divini ; Commentarius in epistolas ad Philippenses & ad Titum*; *De lapsu Tertulliani ad Montanistas*; *De electione*; *Defectio & confutatio syncretismi*, &c. * *Voyez* les nouvelles littéraires d'Allemagne; la *Bibliotheque* de Konig, &c.

ZEPHIRE, dieu du Paganisme, favorisoit, selon les poëtes, la naissance des fleurs & des fruits de la terre, par un souffle doux & benin, qui ranimoit la chaleur naturelle des plantes, & donnoit la vie à toutes choses; d'où vient que les Grecs l'appellerent *Zéphire*, c'est-à-dire, en leur langue, *qui porte la vie*, de ζωὴ *vie*, & φέρειν *porter*. On le représentoit sous la forme d'un jeune homme, d'un air fort tendre, ayant sur la tête une couronne composée de toutes sortes de fleurs. On disoit qu'il étoit fils de l'Aurore; & qu'il aimoit la nymphe Chloris, à laquelle il avoit donné l'empire ou la surintendance des fleurs; car il est certain que celle que les Romains appelloient *Flore*, étoit la même que les Grecs avoient appellée avant eux *Chloris*. Zéphyre est aujourd'hui le nom d'un vent qui souffle du côté d'occident, & qui est extrêmement sain & agréable, qui contribue à la naissance & à l'accroissement de tous les fruits; jusque-là même qu'on dit que le seul souffle de ce vent, engendre de certains œufs, qu'on appelle, à cause de cela *œuf de Zéphyre*, *Zephiria ova*. * Pline, *hist. natur. l.* 10, *c.* 60. Aulu-Gelle, *l.* 2, *c.* 22.

ZEPHYRIN, pape, succéda à Victor, le 8 août 201. Il se cacha pendant la persécution excitée par Sévere; mais après la mort de Plautien, beau-pere du prince, & le plus cruel ennemi des chrétiens, il reprit l'exercice public de ses fonctions; & après avoir saintement gouverné l'église 18 ans & 18 jours, il alla recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux le 26 août de l'an 219. On lui attribue deux épîtres décrétales, qui sont supposées. Péarson croit qu'il gouverna depuis l'an 197, jusqu'à l'an 217; & Dodwel, depuis l'an 197, jusqu'à l'an 214 (*de Rom. pontif. successione*;) mais l'opinion des premiers paroît plus certaine. S. Calliste I lui succéda. * Anastase. Ciaconius. Platine. Du Chêne & Papire Masson, *in vit. pont.* Baronius, *in annal.*

ZERBST, ville de la principauté d'Anhalt en haute Saxe. Elle est entre Magdebourg & Wittemberg, environ à cinq lieues de la premiere, & à six de la derniere. Zerbst a une bonne citadelle, où réside le prince d'Anhalt-Zerbst. *Voyez* ANHALT. * Mati, *dict. géogr.*

ZERBUS (Gabriel) fameux médecin, de Vérone en Italie, pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, & composa plusieurs ouvrages, dont les plus considérables sont, deux traités d'anatomie; des commentaires sur la métaphysique d'Aristote; un traité du soin des vieillards, & un autre des précautions des médecins. * Onuph. Panv. *Veron. l.* 6.

☞ ZERMEGH (Jean) né en Esclavonie, fut revêtu d'une charge de conseiller de la chambre, qu'il perdit pour avoir composé une satyre en vers contre Etienne Radétius, garde du trésor royal, & pour avoir tenu quelques discours contre l'empereur Maximilien II. Il mourut après avoir embrassé le Luthéranisme. On a de lui, *Rerum gestarum inter Ferdinandum I & Joannem Hungariæ reges, commentarius*; imprimé à Amsterdam, en 1662, selon l'abbé Lenglet, dans son *Catalogue des historiens*; & réimprimé en 1746, dans le tome II des écrivains de Hongrie. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

ZERTUSCHT-BEHRAM, savant Persan, & prêtre chez les Mages, s'est fait un nom par un ouvrage intitulé : *Zertuscht Name*, c'est-à-dire, l'histoire de Zertuscht. Cet écrit est composé en vers persans, & comprend la vie & l'histoire de Zertuscht ou de Zoroastre, prophéte prétendu très-fameux parmi les Persans qui ont pour lui une vénération singuliere. L'auteur a tiré cet ouvrage d'un ancien livre de Zoroastre écrit en prose en vieux langage persan. Tout l'ouvrage est divisé en quarante chapitres, dont on trouve le précis dans l'ouvrage du savant Hyde intitulé : *Religio Persarum*, &c. Les seuls argumens des chapitres montrent que l'ouvrage entier doit être rempli d'une infinité de rêveries & des contes ridicules. * *Voyez* l'ouvrage de M. Hyde, *cité dans cet article.*

ZERYNTHUS, est un petit lieu, dans l'isle de Samothrace, appellée maintenant *Samandrachi*. Lycophron l'appelle *Antrum Canis*. On le surnomme encore l'*Antre* ou *la caverne d'Hécaté*. * Ovide, *l.* 3, *trist. eleg.* 9.

ZETAPOR, CENTAPOR, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Cette ville, située sur la côte de la province de Décan, est prise par quelques géographes pour l'ancienne *Mandagora*, laquelle d'autres placent à *Mangalor*. * Baudrand, *dict. géogr.*

ZETHAR, un des eunuques du roi Assuérus, à qui il commanda d'inviter la reine Vasthi de venir à son festin. * *Esther*, *l.* 10.

ZETHES ou ZETHUS, fils de Jupiter & d'Antiope, étoit frere d'Amphion, & lui aida à bâtir la ville de Thébes. * Horace, *epist. l.* 1, *epist.* 17.

ZETHES & CALAIS, deux des Argonautes, fils de Borée & d'Orithye, étoient aîlés, & très-adroits à tirer de l'arc. Après avoir été favorablement reçus par Phinée, en leur voyage de Colchos, ils le délivrerent des harpies, qui gâtoient ses viandes, lorsqu'il étoit près de prendre son repas. Mais les ayant poursuivies jusqu'aux isles Strophades, il leur fut fait défense, par Iris, de la part de Junon, d'aller plus avant. Ensuite ayant offensé Hercules, ils furent tués par ce demi-dieu, & changés en ces vents qui précédent la canicule d'environ huit jours; c'est pourquoi les Grecs les ont nommés *Prodromes*, c'est-à-dire, *avantcoureurs*. On dit que les pierres qu'on avoit mises sur leur tombeau, étoient agitées par le soufle de Borée leur pere. *Voyez* HARPYES. * Ovide, *l. 6 de ses métamorphoses.*

ZETHUS, philosophe, disciple & ami de Plotin, étoit originaire d'Arabie, & avoit épousé la fille de Théodose, ami du fameux philosophe Ammonius. Il étoit médecin & très-agréable à Plotin, qui chercha à le tirer des affaires publiques, dont il se mêloit. Il vécut avec lui dans une très-grande liaison; il se re-

tira même à la campagne de Zéthus, éloignée de six milles de Minturnes. Castricius, surnommé *Firmus*, avoit acheté ce bien. C'est ce qu'on lit dans la vie de Plotin écrite par le philosophe Porphyre.

ZEVECOTIUS (Jacques) né à Gand, fils de *François* Zévécotius, prend les titres de jurisconsulte & de poëte couronné. Il fit ses études dans sa patrie, & dès sa premiere jeunesse il montra beaucoup d'esprit & de dispositions pour les sciences, mais en particulier pour la poësie. Il fit un cours de philosophie à Louvain, après lequel il s'appliqua au droit. Il paroît même par l'élégie 8 du premier livre, adressée à François Swertius, qu'il suivit quelque temps le barreau, ou du moins qu'on voulut l'y attacher. Car en parlant des situations fâcheuses dans lesquelles il dit s'être trouvé, & dont il se plaint, il dit :

Hoc mea mî Pandora negat, quæ sidere tristi
Natali nocuit pernitiosa meo :
Quæ mea perpetuis jactari pectora curis,
Et nunquam faciles mî jubet ire dies.
Illa prius Themidos legalia castra sequentem,
Me timidis voluit vendere verba reis, &c.

Il quitta cette profession pour embrasser la régle de S. Augustin, où il s'engagea par des vœux. Il se fit estimer dans ce nouvel état par ses talens, & brilla par les productions de son esprit, en particulier par les poësies latines, qu'il mit au jour. En 1624, n'ayant guères que vingt ans, comme il le dit dans la troisiéme élégie du livre premier, il alla en Italie ; & l'on voit par l'élégie seconde, où il dit adieu à la ville de Gand, & par la troisiéme qu'il adressa à Juste Harduinius, poëte, son parent, qu'il visita Parme, Plaisance, Bologne, Sienne, presque toute la Toscane, & qu'étant à Rome on le tenta pour le charger de divers emplois qui ne lui plurent pas. Il revint par le Piémont, s'arrêta quelque temps à Lyon, & ensuite à Paris, d'où il repartit par Amiens pour se rendre à Gand. Tel est l'ordre qu'il donne à ses courses. Valere-André dit au contraire, qu'après son voyage en Italie il se retira tout-à-coup en Hollande ; mais Zévécotius doit être plus croyable sur ce qui le regarde lui même. Son voyage en Italie avoit déplu à sa famille, & Zévécotius avoue que ses deux freres & ses trois sœurs ne le virent partir qu'à regret. Prévirent-ils aussi son apostasie ? Cette chute funeste suivit de près son retour d'Italie, puisqu'on le voit à Leyde sur la fin de 1625, où il donna une nouvelle édition de ses poësies, dans laquelle il montre en quelques endroits son zèle pour les nouvelles opinions. Cependant il paroît par d'autres endroits des mêmes poësies, que sa conscience n'étoit pas tranquille, & qu'il n'étoit pas aussi considéré en Hollande qu'il l'avoit été avant son changement de lieu & de religion. On peut voir, entr'autres, comment il s'exprime dans la douziéme élégie du troisiéme livre, qu'il adresse à Ambroise Theunémans, qu'il nomme ailleurs son parent. On ne le laissa pas néanmoins long-temps sans emploi. On lui donna une chaire d'histoire & d'éloquence à Harderwick, & il a rempli ce poste avec distinction. Il étoit marié avant l'an 1630, puisque dans l'élégie vingt-deuxiéme du troisiéme livre, il pleure la mort d'une de ses filles, née à Harderwick au mois d'octobre 1630, & qui mourut dans la même ville au mois d'août 1635. Il mourut lui-même dans le même lieu le 17 mars 1642, à l'âge de 46 ans. La derniere édition du recueil de ses poësies contient trois livres d'élégies, parmi lesquelles il y en a sur divers sujets de piété, d'autres où le poëte se plaint de ses infirmités & de ses maladies, quelques-unes qu'il adresse sur d'autres sujets à ses amis. 2. Des tragédies, savoir : *Maria Græca* : & *Rosimunda*. 3. Des Silves. 4. Enfin, des épigrammes : celles-ci sont adressées à Corneille Van Dorp, conseiller de la ville de Leyde, & à Ambroise Theunémans, ministre à Varmont, que Zévécotius nomme ses oncles. On voit ailleurs qu'il étoit aussi parent des savans Heinsius. Valere André ne cite point cette édition des poësies de notre auteur ; mais il lui donne plusieurs autres ouvrages ; 1. *Esther*, tragi-comédie. 2. Le siége de Leyde, tragédie en vers flamans, en 1626. 3. Des emblêmes en la même langue. 4. *Observata politica ad C. Suetonii Julium Cæsarem* ; à Amsterdam, 1630, *in*-24. Valere André dit que cet ouvrage est un recueil de calomnies contre le roi d'Espagne & la maison d'Autriche. 5. *Observationes, maximè politicæ, in L. Florum* ; écrit dans le gout du précédent, à Harderwick 1633, *in*-12. Constantin Huygens parle avantageusement de ce dernier écrit dans une lettre à Jean Isaac Pontanus, où il fait aussi l'éloge de Zévécotius. *Voyez* cette lettre dans le *Sylloge epistolarum*, par Antoine Matthæus, *pag.* 143 & 144. Valere André, dans sa *Bibliothéque Belgique*, édition de 1739, *in*-4°, *tome I*, *pag.* 545, & les poësies mêmes de Zévécotius.

ZEVENAR, SEVENTER, petite ville du duché de Cléves en Westphalie. Elle est enclavée entre la Gueldre Hollandoise & le comté de Zutphen, à deux lieues de la ville de Doësbourg vers le midi, & à trois d'Arnhem, vers le levant. * Mati, *dict.*

ZEVERINAM, SEVERINO, petite ville de la haute Hongrie. Elle est sur le Danube, aux confins de la Valaquie, environ à 18 lieues de Témeswar, vers l'orient méridional. Quelques géographes prennent Zévérinam pour l'ancienne *Sornum*, & d'autres pour l'ancienne *Acmonia*, ville de la Dace. * Baudrand, *dict. geogr.*

ZEUGITANE, pays de l'Afrique, sur la côte de la mer Méditerranée, est séparée de la Numidie par le fleuve Tusca. C'est maintenant une partie du royaume d'Alger. On dit que les peuples de ce pays s'adonnoient à la chiromancie, & que ces vagabonds, qu'on appelle *Bohémiens* ou *Egyptiens*, en sont venus : les Allemans leur donnent un nom qui y a quelque rapport ; car ils les appellent *Zigénui*. Les premiers qui parurent en Allemagne, vers l'an 1417, étoient noirs, défigurés & mal vêtus ; ils menoient leurs femmes avec eux, avoient un capitaine, qu'ils honoroient beaucoup, & qui se distinguoit par la beauté de ses habits. Ils se disoient Egyptiens, chassés de leur pays, parceque leurs ancêtres avoient refusé de recevoir la sainte Vierge avec son fils, lorsque S. Joseph les y mena ; & ils vouloient faire croire qu'ils étoient condamnés, suivant l'ordre du ciel, à expier leur crime par sept années de bannissement, pendant lesquels ils devoient mener une vie vagabonde. Etant ensuite venus en France en 1427 (supposé que ce fussent les mêmes, car il n'en vint point en France avant cette année) ils feignirent que le pape leur avoit ordonné cette pénitence publique, parcequ'ils avoient renoncé à la foi chrétienne, pour embrasser la religion de Mahomet, & que cette pénitence de sept ans se devoit continuer par tous leurs descendans. Quoi qu'il en soit, il se peut faire que ces vagabons étant sortis de la Nubie & de l'Egypte, se soient insensiblement répandus dans les pays qui sont aux environs du Danube, d'où ils sont venus par la Hongrie dans la Bohême, où ils commencerent à paroître, puis dans l'Allemagne, dans l'Italie, & dans la France ; & que passant par tous ces pays, ils aient joint à leur troupe, ceux qu'ils jugeoient capables de faire leur profession. Quelques-uns assuroient, mais faussement, qu'ils étoient descendus des habitans de la ville de Singare, dans la Mésopotamie, maintenant *Atalib*, dans le Diarbek, qui furent chassés de leur pays par l'empereur Julien l'*Apostat*. Charles-Quint les bannit d'Espagne & du Brabant l'an 1549 ;

Charles IX, de la France l'an 1561, & les Provinces-Unies de leurs états, l'an 1651, leurs larcins, leurs vols & leurs sortiléges les rendant odieux à toutes les nations. On voit de pareilles gens dans la Turquie, appellés *Torloques*, qui en furent bannis par Bajazet, de plusieurs endroits. * Aventin, *annal. l.* 7. Pasquier. Sponde. Leonclav. *pand. Turc.* Voëtius. Becmanus.

ZEUGMA, ville de Syrie sur l'Euphrate, avec un pont, dont on voit encore quelques restes. Elle a été épiscopale, sous la métropole d'Hiérapolis, aujourd'hui c'est un bourg appellé *Pont de Menbigz*. On gardoit dans cette ville une chaîne qui avoit servi à retenir le pont qu'Alexandre *le Grand* y avoit fait construire, & un cable fait de sarment & de liere, que Saccus avoit employé pour le même usage. * Pausan. *in Phoc.* Pline, *l.* 24.

ZEUGMA, ville de la Dacie, que les uns prennent pour *Colosvar*; & les autres pour *Zabes*, ville de Transsylvanie. * Baudrand, *dict. géogr.*

ZEVIOTA, *cherchez* CHEVIOTA.

ZEUXIDAME, Lacédémonien, étoit fils de *Leotychilde*, & pere d'*Archidam*, qui regna avec beaucoup de gloire vers l'an 400 avant J. C. comme Plutarque le dit au commencement de la vie d'Agésilaüs. * Plutarque & Pausanias, *in Lacon.*

ZEUXIPPE, roi des Sicyoniens, *cherchez* SICYONE.

ZEUXIS, d'Héraclée, peintre excellent, qui vivoit sous la XCVII olympiade, environ 400 ans avant J. C. On conjecture que la ville d'Héraclée, dont les anciens l'ont dit natif, est celle qui est proche Crotone en Italie. Zeuxis avoit fait de très-beaux tableaux. Ce fut lui, au rapport de Quintilien, qui inventa la maniere de ménager les jours & les ombres, & il excella dans le coloris. Il gagna des richesses immenses; ce qui fit que dans la suite il ne voulut plus vendre ses ouvrages, mais il en faisoit des présens, disant qu'il ne pouvoit mettre un prix proportioné à ce qu'ils valoient. Avant cela il se faisoit payer pour les montrer seulement; & l'on n'étoit admis à voir son Hélene qu'argent comptant : de là vient que les railleurs appellerent ce portrait, *Hélene la Courtisanne.* On ne sait si cette Hélene de Zeuxis étoit la même qui étoit à Rome du temps de Pline, ou la même qu'il fit aux habitans de Crotone, pour mettre dans le temple de Junon, & qu'il peignit sur les cinq plus belles filles de la ville, prenant de chacune ce qu'elle avoit de plus beau. On rapporte que ce peintre ayant voulu disputer le prix de la peinture à Parrhasius, il peignit si bien des raisins, que les oiseaux fondoient dessus pour les becqueter; mais Parrhasius peignit un rideau si artistement, que Zeuxis le prit pour un vrai rideau qui cachoit l'ouvrage de son antagoniste : il demanda donc plein de confiance que l'on tirât vîte ce rideau, afin de montrer ce que Parrhasius avoit fait. Ayant connu sa méprise, il se confessa vaincu, puisqu'il n'avoit trompé que les oiseaux, & que l'autre avoit trompé les maîtres même de l'art. Une autre fois il peignit un garçon chargé de raisins; les oiseaux volerent encore sur ce tableau; il s'en dépita, & reconnut ingénument que son ouvrage n'étoit pas assez fini, puisque s'il eût aussi heureusement représenté le garçon que le raisin, les oiseaux auroient eu peur de lui; de dépit il effaça les raisins, & ne garda que la figure où il avoit le moins réussi. L'un des meilleurs tableaux de ce peintre étoit un Hercule étranglant des dragons dans son berceau, à la vue de sa mere épouvantée; mais il estimoit principalement son athléte, sous lequel il mit un vers, qui devint célébre dans la suite, pour faire entendre qu'il seroit plus aisé de critiquer cet ouvrage que de l'imiter. Il ne se piquoit pas d'achever bientôt ses tableaux. Verrius Flaccus dit qu'il mourut de trop rire, en considérant le portrait d'une vieille qu'il venoit d'achever; mais pas un des anciens n'a remarqué cette particularité. Archélaüs, roi de Macédoine, s'étoit servi du pinceau de Zeuxis pour l'embellissement de son palais. Carlo Dati a composé en italien la vie de ce peintre, qui fut imprimée à Florence en 1667, avec celle de Parrhasius, d'Apellés & de Protogène. * Bayle dans son *dictionaire critique*, cite exactement tous les anciens qui ont parlé de Zeuxis.

ZEZELAZE, l'un des principaux capitaines de l'empire d'Ethiopie, dans les XVIe & XVIIe siécles, avoit été simple soldat. Parvenu aux premieres charges de l'état, l'empereur Malac Céged lui fit épouser une de ses cousines-germaines, & le fit gouverneur des deux meilleures provinces de l'empire. Mais Zézélaze, oubliant tant de bienfaits, se révolta contre son souverain en 1607. Il s'unit à Eras Athanathée, qui avoit épousé la sœur du prédécesseur de Malac Céged. Les conjurés avoient résolu de s'emparer de la personne du prince : mais celui-ci ayant été informé de leur complot, il trouva moyen de leur échaper, & de se sauver à Nanina, où étoit le pere Paëz, Jésuite, homme zélé pour la propagation de la foi dans l'Ethiopie. Là Malac Céged travailla à assembler des troupes pour marcher contre les rebelles. Zézélaze de son côté, se mettoit en état de lui résister. Il excitoit le peuple à suivre ses étendards; & pour l'entraîner plus facilement, il tâcha de lui persuader que l'empereur vouloit quitter sa foi & sa religion, pour suivre celle des Portugais & de Rome. C'étoit un grand crime aux yeux de ces ennemis de la vraie religion. Le discours du rebelle, revêtu de ce motif de religion, fit sur le peuple l'impression qu'il en attendoit. Celui-ci devint furieux; & devenu aveugle dans ses premiers mouvemens, comme il arrive pour l'ordinaire, il fit serment d'exterminer tous les Portugais qui étoient dans l'Ethiopie, avec le P. Paëz, qu'il regardoit comme l'auteur du dessein que l'empereur avoit conçu de quitter sa religion. Les Portugais dès ce moment eurent donc un intérêt particulier à suivre son parti. Ils se rendirent auprès de lui, résolus de verser leur sang pour venger le prince du parti des rebelles. Les seigneurs qui n'avoient point trempé dans la conjuration, lui firent dire de s'avancer vers l'armée des rebelles, & qu'ils se joindroient aussi à lui. On tint conseil là-dessus. Celui qui commandoit les Portugais, étoit d'avis qu'on attendît un temps plus favorable; mais le chef du conseil soutint qu'il falloit marcher, l'armée ne pouvant plus se soutenir à Nanina, où l'on commençoit à manquer de vivres. L'on suivit son conseil; on passa le Nil, & on alla se camper à six lieues des rebelles. Ces derniers s'avancerent aussi avec une armée considérable. L'empereur confia son aîle gauche aux Portugais & à un de ses capitaines. Ils chargerent les ennemis avec tant de chaleur, qu'ils rompirent l'aîle qu'ils avoient en tête. Lacamalian, chef du conseil, & quelques autres seigneurs, combattoient auprès de l'empereur; mais dès le premier choc, Lacamalian fut tué avec plusieurs autres. Au fort de la mêlée, un seigneur Ethiopien, nommé *Anahel*, qui s'étoit joint aux rebelles, aborda l'empereur, & lui dit : *Je viens combattre pour vous. Tu n'es qu'un traître*, lui répondit le prince, en lui portant un coup d'épée, dont il le tua. Le fils d'Anahel courut sur l'empereur pour venger la mort de son pere : il lui donna un coup de lance au visage, & un Sarasin acheva de le tuer. L'empereur étant mort, Zézélaze chargea avec furie ses troupes déja épouvantées de cette mort. Les Portugais continuerent de combattre avec la même intrépidité : mais Eras étant survenu avec de nouveaux soldats, il fallut céder & chercher son salut dans la fuite. Presque tous les Portugais furent tués, & blessés ou fait prisonniers. Le corps de l'empereur

demeura trois jours nud sur le champ de bataille avec celui de Lacamalian, & il n'y eut sorte d'outrages que le soldat ne fit essuyer à leurs cadavres : mais bientôt les ennemis se brouillerent & se diviserent. Zézélaze étoit à la tête d'un parti, & Eras à la tête d'un autre. L'empire fut rempli de troubles & de factions. Zézélaze vouloit placer sur le trône l'empereur que l'on avoit choisi il y avoit sept ans, & qu'on retenoit prisonnier à Narea. Eras desiroit faire tomber la couronne sur la tête de Sacinos, cousin de l'empereur qui venoit d'être tué. L'un & l'autre parti tâcherent de mettre dans leurs intérêts le P. Paëz & les Portugais, & en attendant ils ravageoient l'empire & hâtoient leur ruine. Zézélaze ne pouvant arrêter ces désordres, il assembla les principaux chefs de son armée, & leur proposa d'élire un empereur. Il espéroit qu'ils le choisiroient lui-même : mais il fut trompé; ils élurent tous d'une voix commune Sacinos dont on a parlé. Alors Zézélaze ne pouvant mieux faire, envoya au nouvel élu une ambassade pour le reconnoître, & lui prêter serment de fidélité de sa part : mais sur ces entrefaites, ayant appris que l'empereur Jacob, qui étoit retenu à Narea, s'avançoit avec des troupes, il alla le trouver sans attendre la réponse de Sacinos. Tout le monde courut se ranger sous les étendards de Jacob : mais Sacinos, sans perdre courage, rassembla promptement tout ce qu'il put de monde, & marcha pour aller au-devant de Jacob. Celui-ci avoit une puissante armée : mais Sacinos étoit vaillant, courageux & bon capitaine. Le 10 de mars 1607, on en vint aux mains. Sacinos demeura vainqueur; Jacob perdit la vie, du moins on n'en entendit plus parler. Sacinos qui, à la valeur joignoit beaucoup de prudence, sut profiter de la victoire. Il poursuivit sans perdre de temps, les partisans de Jacob & de Zézélaze, & ce dernier périt misérablement. Ainsi l'empire, délivré de ce perfide, demeura tranquille sous la domination de Sacinos. * *Voyez* les historiens de Portugal, & entre les modernes, les histoires de ce royaume par M. le Quien de la Neufville, & par M. de la Clède.

ZEZIL, ville, *cherchez* IZLI.

Z I

ZIA, isle, *cherchez* CÉE & ZEA.

ZIANI (Sébastien) étoit doge de Venise, lorsque le pape Alexandre III s'y retira après la prise de Rome par l'empereur Frédéric *Barberousse*, l'an 1167. Cet empereur ayant envoyé Othon, son fils, pour demander le pape, fut obligé, après avoir eu du désavantage dans un combat naval, où le prince son fils fut pris par Ziani, de venir à composition. Le pape, pour remercier le doge, lui fit présent d'une riche bague, & institua la cérémonie, où le doge épouse le golfe de Venise, qui se fait encore tous les ans avec cérémonie, le jour de l'Ascension, pour marquer l'empire acquis à la république sur cette mer. * Daviti. Baronius.

ZIBIT, dite anciennement SABA, ville, riviere & royaume de l'Arabie Heureuse. Cette ville, qui est fort marchande, a été prise par les Turcs, & a été depuis regagnée par le prince du pays.

ZICLOS, ville de Hongrie, *cherchez* MOHATS.

ZIDEN, SIDDE, GIODDA, ville de l'Arabie Heureuse. Elle est dans la principauté de Zibith, à l'embouchure du Chaibar dans la mer Rouge, & à 18 ou 20 lieues de la Mecque, à qui elle sert de port, vers le couchant méridional. Quelques-uns prennent Ziden pour la petite ville nommée anciennement *Puden*, *Pudni*; d'autres pour l'ancienne *Ocelie*, *Ocila*, *Acila*, laquelle d'autres placent à Zibith ou à la Mocca. * Baudrand, *dict. géogr.*

ZIEGENBALG (Barthélemi) né à Pulsnitz, dans la haute Lusace le 24 de juin 1683, de parens d'une condition médiocre, se trouva orphelin de bonne heure, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'appliquât aux études. Il les fit à Gorlitz, d'où il alla à Berlin, où il fit quelque séjour. De Berlin il passa à Hall en 1703, & il y étudia en théologie, & s'y perfectiona dans les langues grecque & hébraïque. La foiblesse de sa vue l'obligea de discontinuer ses études, & par le conseil de ses amis il voyagea en instruisant la jeunesse. Le roi de Danemarck ayant résolu en 1705, d'envoyer des missionaires pour travailler à la conversion des idolâtres de la ville de Tranquebar, dont il est maître depuis 1621, M. Francke de Hall, à qui l'on s'étoit adressé pour en faire choix, détermina M. Ziégenbalg à entrer dans ce projet, & celui-ci y ayant consenti, il alla à Copenhague, d'où il partit le 29 novembre de la même année avec Henri Plutschau, qui lui fut donné pour collégue. Ils arriverent à Tranquebar le 9 de juillet 1706, & après y avoir appris le portugais, & ensuite la langue malabare, ils se mirent à prêcher, à catéchiser, & à s'instruire des erreurs & des ouvrages du pays où ils étoient, en lisant les livres mêmes de ces idolâtres. Le roi du pays maltraita fort celui qui leur avoit appris la langue malabare, parceque cette connoissance leur donnoit lieu de connoître sa religion & celle de ses sujets; ce qui n'empêcha pas les deux missionaires de louer une maison pour y instruire leurs catéchumènes. Ils le firent d'abord en portugais, qui est assez communément entendu dans ce pays, & ensuite en langue malabare; & les établissemens qu'ils y ont formés pour l'instruction de ces peuples, subsistent, dit on, encore aujourd'hui. Pour partager leurs fonctions, M. Ziégenbalg se réserva ce qu'il falloit faire en langue malabare, & son collégue prit pour lui ce qui demandoit d'être dit en portugais. Ils composerent des cantiques moraux & dogmatiques en deux langues, & dès le 5 de mai 1707, ils baptiserent plusieurs catéchumènes qu'ils avoient élevés dans leur église portugaise. L'examen précéda cette action, qui finit par un discours que fit M. Ziégenbalg. Ils essuyerent beaucoup de contradictions de la part des anciens chrétiens du pays, & des objections des idolâtres qui conjecturant de la mauvaise conduite des chrétiens Européens, que la religion que ceux-ci professoient n'étoit pas la meilleure, avoient beaucoup de peine à se rendre. Il fallut leur démontrer que la religion ne perdoit rien de sa pureté par les mauvaises mœurs de ceux qui contredisent leur doctrine par leurs actions, & la mission ayant fait de grands progrès, ils dresserent un catéchiste malabare de nation, pour les soulager. Le 14 de juin 1707, ils jetterent les fondemens d'une nouvelle église pour leurs néophytes, qu'ils appellerent *la nouvelle Jérusalem*. En 1708, M. Ziégenbalg fit quelques voyages le long de la côte, & disputa avec les Bramines par-tout où il passa. Au mois d'octobre de la même année, il commença sa version du nouveau testament, & il est le premier de tous les missionaires qui ait fait connoître l'évangile dans les Indes en la langue du pays. Il fit imprimer le nouveau testament à Tranquebar même en 1714, *in*-4°. Dès le mois de juillet 1709, trois nouveaux missionaires de Danemarck, Jean-Ernest Grundler, Jean-George Beuving, & Polycarpe Jordan, vinrent partager leurs travaux, & leur apporterent de l'argent, dont ils avoient grand besoin pour soutenir leurs écoles qui s'étoient multipliées. Au commencement de la même année, M. Ziégenbalg entreprit un voyage dans le royaume de Tanjour, mais sur de meilleurs avis il s'en retourna après n'avoir fait que trois lieues dans les terres de ce prince. Le 9 de juillet 1711, il alla à Madras, & visita tous les établissemens des Européens sur la côte. Il vit le fameux mont de S. Thomas de Méliapour; &

comme il prêchoit le luthéranisme, il fut mal accueilli par les catholiques romains qui y avoient quelques églises, & qui étoient fâchés de voir les peines de ces nouveaux missionaires, qui ne faisoient que faire changer d'erreurs à ces peuples. Le 15 septembre M. Plutschau ne se croyant pas assez fort pour soutenir plus long-temps les travaux de sa mission, reprit la route de l'Europe, & M. Ziégenbalg demeura pour la continuer. La société de la *propagande* en Angleterre, lui envoya un grand secours d'argent & des livres en 1711; & trois imprimeurs d'Allemagne étant arrivés à Tranquebar au mois de décembre 1712, avec des caracteres malabares, il s'en servit pour faire imprimer la version du nouveau testament, & composa de plus un dictionaire malabare. Il s'embarqua en 1714, pour venir en Europe veiller aux intérêts de sa mission, & continua dans le vaisseau la version de l'ancien testament; qu'il avoit commencée avant de s'embarquer; il composa durant le même voyage une grammaire malabare qui fut imprimée *in-4°*, à Hall, en 1716. Le premier de juin 1715, il arriva à Bergen en Norwége, d'où il se rendit par mer à Hambourg. Comme le roi de Danemarck étoit alors au siége de Stralsund, il y alla, en fut bien reçu, & y fit haranguer le roi par un néophyte Indien, son disciple, qui parloit bien allemand. M. Ziégenbalg séjourna quelque temps à Hall, où il épousa Marie-Dorothée Saltzman, fille d'un mérite distingué, passa ensuite en Angleterre, d'où il partit le 4 de mars 1716, avec sa femme, pour retourner à Tranquebar. Il y mourut après de longs travaux & de grandes douleurs, le 23 de février 1719. * M. de la Croze dans son *histoire du christianisme des Indes*, &c. *pag.* 536 & *suivantes.* Voici les titres des ouvrages de Ziégenbalg, énoncés dans le catalogue de la bibliothéque du roi de France. 1. *Biblia Damulica, seu biblia sacra, damulicè; seu veteris testamenti pars prima, in qua Mosis libri V, Josuæ liber unus, atque liber unus Judicum, studio & operâ Bartholomæi Ziegenbalgii, missionarii ad Indos orientales, in linguam damulicam versi, continentur. Tranquebariæ, in littore Coromandelino. Typis & sumptibus missionis Danicæ*, 1723, *in-4°*. 2. *Novum testamentum, ex originali textu in linguam damulicam versum, operâ & studio Bartholomæi Ziegenbalgii, & Joannis Ernesti Grundleri. Editio secunda, accessione summariorum cujusvis capitis auctior; Tranquebariæ in littore Coromandelino, typis & sumptibus missionis Danicæ*, 1722, *in-8°*. La premiere édition est de 1714. Dans une *Relation circonstanciée des missions de Tranquebar*, imprimée dans le tome XXXII de la *Bibliotheque raisonée des ouvrages des savans de l'Europe*, il est parlé au long de Barthélemi Ziégenbalg, & on lui donne une traduction entiere de la bible en langue malabare, achevée, dit-on, en 1725, par M. *Schulze*, qui le seconda dans les travaux de sa mission : des *Entretiens* avec les principaux savans du Malabar, Païens & Mahométans, avec qui il avoit eu souvent des conférences réglées : deux livres de lettres aux Bramins & aux Pandarams, & des uns & des autres à M. Ziégenbalg. On dit que ces lettres sont fort curieuses & fort instructives. Dans la même relation on dit qu'il fit imprimer en langue malabare trois traités fort courts : le premier avoit pour titre : *Lettre aux Malabares :* le second étoit intitulé : *Le chemin du salut :* & le troisiéme, *Le paganisme condamnable.* Il est vrai qu'on ne dit pas expressément que ces trois ouvrages fussent de M. Ziégenbalg. La *Relation* citée dans cet article, qui forme l'article VII du tome XXXII de la *Bibliothéque raisonée*, premiere partie, & l'article premier de la seconde partie, est fort curieuse : c'est dommage que l'auteur y ait semé tant de fausses imputations contre l'église catholique en général, & ses missionaires en particulier. Dans le tome second des *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*, &c. de M. Scelhorn, *page* 723, on trouve une lettre latine de Ziégenbalg & de Grundler à M. Bourguet; & *page* 728, une lettre de Grundler au même sur le même sujet, adressée à Jean Ernest Grundler.

ZIEGLER (Jacques) fameux écrivain du XVIe siécle. La plupart de ceux qui en ont parlé varient sur le lieu de sa naissance. Ziégler nous apprend lui-même dans ses écrits, qu'il étoit né à Landaw, petite ville ou bourg du duché de Baviere, à huit lieues au-dessous de Landshut. On ignore l'année de sa naissance, & son épitaphe ne la marque point. Il est sur qu'il naquit dans le XVe siécle, puisque son ouvrage contre les Vaudois parut à Leipsick dès l'an 1512. On ne sait point qui étoient ses parens; il ne nous parle que d'un oncle nommé *Agathus*, qui aimoit beaucoup les lettres, & qui l'excita fortement à les cultiver. Cet oncle, qui s'étoit retiré à Leipsick, & dont il loue l'amour pour l'étude, mourut dans un âge avancé. On croit que Ziégler étudia dans l'université d'Ingolstad qui avoit de son temps d'habiles professeurs; mais le desir d'apprendre ne lui permit pas de se contenter des secours qu'il trouvoit dans sa patrie : il en sortit pour aller visiter les bibliothéques les plus célébres, & profiter des lumieres des savans de différens pays. Il fit en particulier un long séjour en Italie; & pendant quelques années qu'il demeura à Rome, il s'enquit avec soin de tout ce qui pouvoit servir à l'histoire des papes Léon X & Clément VII, & il ramassa tout ce qu'il crut pouvoir être de quelque secours pour décrier la conduite de la cour de Rome, & en particulier des papes & des cardinaux. Son esprit prévenu ne lui laissoit pas la liberté de voir rien qui fût à leur décharge. C'est à son voyage de Rome que l'on doit sa notice géographique de la Scandie ou Scandinavie, beaucoup plus exacte que tout ce que l'on en avoit écrit jusque-là, & son histoire des cruautés commises par Christiern II, roi de Danemarck, contre les grands de la Suéde & le peuple de Holme; ces deux ouvrages étant le fruit des fréquentes conversations qu'il eut à Rome avec Olave, évêque de Drontheim, Jean Magnus d'Upsal, & Pierre d'Arosen. Ayant connu en Hongrie Cœlius Calcagninus, il fit dès-lors avec lui une étroite amitié; & l'ayant retrouvé à Ferrare, ils se donnerent de nouveau des témoignages de l'estime la plus sincere. Ils ont eu toujours ensemble un grand commerce de lettres lorsqu'ils ne purent se parler autrement. Jamais deux hommes n'ont peut-être témoigné tant d'affection l'un pour l'autre. Tout étoit commun entr'eux lorsqu'ils vivoient ensemble, & l'un ne pouvoit s'éloigner sans causer à l'autre une douleur sensible. Lorsque Ziégler fut à Venise, Jean-Baptiste Egnatius, & Jérôme Savorgnano se disputerent à qui auroit l'avantage de le loger; & toute la noblesse s'empressa de lui marquer son estime & son affection. Sa douceur, sa modestie, sa politesse, & ses grands talens lui faisoient ainsi d'illustres amis par-tout où il alloit. Nous ne trouvons pas cependant qu'il ait rempli des postes fort considérables. Il en ambitiona un ecclésiastique en Hongrie, & Calcagninus le pressa de se mettre en état de le posséder, en se faisant incorporer dans la noblesse du royaume; mais soit qu'il changeât de sentimens, soit qu'il n'ait pu réussir, il n'eut point ce qu'il desiroit. Son ami étant à Ferrare, lui écrivit que la chaire de mathématiques vaquoit; & que quoiqu'il se présentât beaucoup de contendans, le prince étoit résolu d'attendre son arrivée, afin qu'il pût concourir avec eux. Mais ni cet emploi ni un autre qui lui fut offert dans l'université de Padoue, ne lui plurent point, sans doute, puisqu'il les réfusa. Il paroît par un de ses écrits, qu'il accompagna le fameux capitaine Georges

Frundsberg dans la guerre d'Italie, en qualité ou de son conseiller ou de son secrétaire; ce fut lui qui composa l'éloge de ce guerrier que l'on grava sur son tombeau, & que Reisnerus rapporte dans son histoire des Frundsbergs. Si l'on en croit Henri Pantaléon dans sa prosopographie des hommes illustres d'Allemagne, & Scheffer dans sa Suéde littéraire, Ziégler professa à Ingolstad, augmenta & orna beaucoup cette école, eut une chaire de mathématiques à Upsal en Suéde, & embrassa la secte de Calvin. Mais aucun de ces faits n'est appuyé. M. de Thou, qui en fait un grand éloge, dit seulement qu'il enseigna long-temps à Vienne en Autriche; que la crainte de l'armée des Turcs l'ayant obligé de quitter cette ville, il se retira auprès de Wolfgang, évêque de Passaw, qui étoit de la maison des comtes de Salms, & que ce fut dans cette agréable retraite qu'il composa une partie de ses ouvrages. Il est pourtant certain, & on le voit par plusieurs de ses écrits, qu'il avoit beaucoup de penchant pour les nouvelles erreurs; qu'il s'est écarté en plusieurs points essentiels de la doctrine de l'église catholique, & qu'il favorisoit Luther & sa doctrine. C'est sur ces écrits eux-mêmes, que l'on doit juger de Ziégler, & non sur la plupart des auteurs qui se contredisent souvent mutuellement en parlant de sa personne & de ses sentimens, ni sur les différens *Index* des livres défendus où l'on voit souvent des ouvrages très-orthodoxes. Ziégler mourut dans sa retraite de Passaw en Baviere, au mois d'août de l'an 1549. Voici la liste de ses ouvrages imprimés. 1. *Libri quinque adversùs Waldenses*; à Leipsick, 1512, *in-fol.* avec les lettres d'Augustin de Olomucz contre les Vaudois. Ziégler étoit encore attaché à l'église catholique lorsqu'il fit cet ouvrage. 2. *Libellus adversùs Jacobi Stunicæ maledicentiam pro Germanis*; à Basle, 1523, *in-8°.* C'est proprement une défense du nouveau testament d'Erasme, avec qui Ziégler étoit étroitement uni. 3. *In Plinii de nat. hist. librum II, commentarius quo difficultates Plinianæ, præsertim astronomicæ, omnes tolluntur*; & *Organum, quo catholica Siderum, ut apud Plinium est, mirâ arte docetur : item, Georgii Collemitii & Joachimi Vadiani scholia in eumdem librum historiæ Plinii. Opus nunc primùm natum & primùm editum*; à Basle, 1531, *in-fol.* 4. *Syria ad Ptolemaici operis rationem, præterea Strabone, Plinio & Antonio auctoribus locupletata. Arabia Petrea, sive itinera filiorum Israel per desertum, iisdem auctoribus*; *præterea Joanne Leone Arabe grammatico*; *secundùm recentiorum locorum situm, illustrata. Schandia (seu Scandinavia) tradita ab autoribus qui ejus operis prologo memorantur. Holmiæ, civitatis regiæ Sueciæ, deplorabilis excidii per Christiernum Daciæ Cimbricæ regem historia. Regionum superiorum singulæ tabulæ geographicæ.* Ces différens écrits ont été imprimés ensemble *in-fol.* à Strasbourg, en 1532, & au même lieu en 1536. Cette derniere édition contient de plus la description de la Terre-sainte par Wolfgang de Weissembourg, & un *index*. Il y a eu encore deux éditions de ce recueil à Francfort, l'une en 1575, l'autre en 1583. Ce qui regarde la Scandie a été réimprimé aussi avec les chroniques des royaumes du Nord, par Albert Kranzius : & l'histoire des cruautés de Christiern a été insérée par Marquard Fréher dans le tome III de sa collection des écrivains de l'histoire d'Allemagne. 5. *Liber de constructione solidæ sphæræ, cum scholiis in opusculum Procli de sphærâ : & de canonica per spheram operatione, & de hemicyclio Berosi*; *cum Arati Phænomenis Græce & commentariis in eadem Theonis*; à Basle, 1536, *in* 4°. 6. *Encomia Germaniæ.* Dans le recueil intitulé : *Germanicarum historiarum illustratio*; à Marbourg, 1542, *in-8°.* 7. *Conceptionum in Genesim mundi & Exodum commentarii. Super arbitrio humano exempla & scripturæ. Ex epist. ad Corinthios secunda, locus de raptu Pauli in tertium cœlum tractatus. De solemni festo Paschæ ad veteres collatio. In historiam Judith elucubratio & chronographica censura.* Ces petits traités ont paru ensemble en 1548, à Basle, *in-folio.* On y a joint, *Candidi Ariani ad Marium Victorinum rhetorem de generatione divina liber, & Marii Victorini Afri viri consularis de generatione divini Verbi confutatorium Candidi Ariani ad eumdem.* 8. *Clementis septimi, episcopi Romani, vita.* Cet ouvrage a été donné par Jean-Georges Scelhorn, dans le second volume de ses *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*; à Francfort, 1738, *in-8°.* Outre ces ouvrages imprimés, Ziégler a laissé encore les suivans qui sont manuscrits, savoir : 1. *Epistola de anno aurifero.* Elle est de l'an 1525. Scelhorn promet de la donner. 2. *Conventa sanctissimæ pacis inter invictissimum Cæsarem Carolum V, & Franciscum Christianissimum Galliæ regem, cum Ziegleri censura.* 3. *Capita Fœderis initi inter papam, Gallum, Anglum, & Venetos, cum ejusdem censura.* 4. *Pacta, quibus papa obsessus Romæ à milite Cæsareano in castello Angeli se liberavit anno 1527, die 5 junii. Fœdera item inter Clem. VII & duces exercitûs Cæsareani : necnon Capitula inter Clementem VII & R. E. cardinales Romæ existentes & collegium ipsorum cardinalium ex una, & D. Ugonem de Moncada, & P. Franciscum de Angelis generalem ordinis Minorum, & D. Petrum de Verre, agentes S. Cæsar. Majestatis ex altera parte, in castro S. Angeli die 26 novemb. anni 1527, cum Ziegleri censura.* 5. *Perpetui instituti episcoporum urbis Romæ historia.* Scelhorn dans l'ouvrage cité ci-dessus donne une partie de la préface de cette histoire. 6. La pragmatique-sanction de l'an 1438, avec la censure de Ziégler. 7. *Marsiæ satyri chorus.* C'est une satyre contre la cour de Rome, & ceux qui s'opposoient aux nouveaux hérétiques. 8. *Rei christianæ infirmitas.* Cet écrit a le même but que le précédent, & le suivant qui a pour titre : *Directio summa rerum.* 9. Deux discours latins sur les sentimens que ceux de Syrmium & le peuple Romain devoient avoir à l'approche du Turc, & la conduite que l'on pouvoit tenir. 10. Un commentaire sur les conciles. Des lettres. * *Voyez* la *vie de Jacques Ziégler* par Scelhorn, dans le tome II, des *Aménités de l'histoire ecclésiastique & littéraire*, citée ci-dessus. Elle est écrite en latin, & fort curieuse; mais on y sent trop l'animosité de l'auteur contre l'église romaine.

ZIEGLER (Jean-Erhard ou Reinhard) étoit né à Gédikhoven dans le diocèse de Spire, en 1569, & entra dans la société des Jésuites en 1588. Il étudia à Mayence la théologie & les mathématiques, fut recteur du collége de cette ville, & ensuite de celui d'Aschaffenburg. L'électeur de Mayence le choisit aussi pour son confesseur. Il publia en cinq volumes *in-fol* les ouvrages de mathématiques composés par le célébre Clavius. On a aussi de lui quelques traités de controverse contre Hoe. Ziégler mourut le 24 juillet 1636. Alégambe en parle dans sa bibliothéque des écrivains de la compagnie de Jesus. * *Voyez* la derniere édition du *Dictionaire historique* faite en Hollande.

ZIEGLER (Gaspard) fameux jurisconsulte, né à Leipsick le 5 de septembre 1621, après avoir fait ses premieres études avec beaucoup de succès, s'attacha dès l'âge de seize ans aux mathématiques, & passa ensuite à Wittenberg. De retour à Leipsick en 1643, il prit le dégré de maître-ès-arts. Il avoit dès-lors fait de si grands progrès dans les sciences, qu'il étoit déja fort versé dans les humanités, dans l'histoire profane & ecclésiastique, dans les langues grecque & latine, dans la morale & dans la philosophie. Il réussissoit aussi dans la poësie, & il est le premier qui a fait des madrigaux allemans. Enfin il excelloit dans la musique, & n'étoit pas ignorant dans la théologie, dont il continua l'étude pour obéir à son

pere jusqu'à l'âge de trente-un ans. Ce fut alors qu'il commença à s'appliquer à la jurisprudence. Il en fit un cours sous la direction même de son pere, & il y fit tant de progrès, qu'au bout de deux ans on lui donna le titre de docteur à Iéne. Etant passé peu après à la cour de Saxe, il fut nommé professeur en droit à Wittenberg, & ensuite il obtint la place d'ordinaire dans la faculté des jurisconsultes, & succéda à Augustin Strauchius. Quelque temps après on le nomma conseiller des appellations & du consistoire. La cour se servit de lui dans les affaires les plus importantes, & il fut pris pour arbitre dans les différends qui survinrent entre divers princes. Il s'est marié trois fois depuis l'âge de quarante ans, & il n'a eu qu'une fille de sa troisiéme femme. Invité dans plusieurs cours pour y remplir les premiers postes honorables, il préféra le séjour de Wittenberg, où il mourut le 17 d'avril 1690. Il fut attaqué de la gravelle quelques années avant sa mort. Il a fait en latin des notes & une critique sur l'ouvrage de Grotius, du droit de la guerre & de la paix. Cet ouvrage de Ziégler est une critique modeste, où il loue encore plus souvent son auteur qu'il ne le réfute. La premiere édition parut à Wittenberg en 1666, *in-8°*, & a été suivie de plusieurs autres : celle de Francfort en 1686, est augmentée d'un index. Ziégler a donné encore une édition des institutions latines du droit canon par Lancelot ; un traité *De milite episcopo* ; un autre, *De diaconis & diaconissis* ; un autre *De clerico renitente* ; un autre *De episcopis* ; un autre *De super intendente* ; *Exercitatio contra Regicidium Anglorum* ; beaucoup de dissertations en forme de thèses. Deux élégies sur la naissance, la passion, la mort & la résurrection de Jesus-Christ. * Pippingii, *memor. theolog.* Grotii *manes*, *tome II*, *pag.* 632, 752 & 753.

ZIEGLER & KLIPHAUSEN (Henri-Anselme de) né à Radmèritz dans la haute Lusace le 16 janvier 1663, étoit d'une bonne famille, puisque son pere possédoit plusieurs seigneuries, & que son grand-pere avoit aussi en Bohême de grands biens que son attachement au luthéranisme lui fit abandonner. Ziégler fit ses premieres études dans l'école illustre de Gorlitz, & les continua à Francfort sur l'Oder. Il en sortit en 1684, pour recueillir ce qui lui étoit échu de la succession de son pere, qui mourut en son absence. En 1685, le 6 d'août, il épousa Sabine, fille de Wolf de Lindenau, dont il eut plusieurs enfans. Son amour pour l'étude lui fit négliger d'entrer dans aucune charge. On a de lui en allemand, des *Epîtres héroïques : La Banise d'Asie :* & le *Théâtre historique du temps*. Ce dernier ouvrage lui a fait beaucoup d'honneur. Il mourut de pthisie le 8 de septembre 1696. C'est ce que dit le *Dictionaire historique* de la derniere édition de Hollande, qui a tiré cet article du *grand dictionaire universel* hollandois.

ZIEROLD (Jean-Guillaume) théologien Luthérien, naquit le 14 mai 1669, à Neustadt, où son pere étoit conseiller & gouverneur de la ville. Après avoir fréquenté les écoles de Schnéeberg & d'Anneberg, où il étudia les humanités, il se rendit à Leipsick en 1688, & en 1690 il y prit le dégré de maître-ès-arts, après quoi il donna aussi des leçons. De Leipsick il alla à Dresde, où il séjourna quelque temps auprès de Spéner. Revenu dans sa patrie, il y fit des catéchismes qui furent, dit-on, fort goutés. Son séjour alors dans sa patrie ne fut pas long. Il retourna à Leipsick. Vers le même temps, comme on fonda une université à Hall, il fut nommé adjoint de la faculté de philosophie. Il demeura trois ans dans ce poste, après quoi il voyagea dans les pays étrangers. Il étoit à Vienne où il profitoit de la bibliothéque de l'empereur, & il avoit dessein d'aller en Hollande & en Angleterre, lorsqu'on l'appella pour être recteur du collége du nouveau Stettin. Ce lieu & le collége ayant été brulés, il fut fait peu de temps après pasteur de l'église de S. Jean, & professeur en théologie du *Collegium Grœningianum* de Stargard. En 1698, il prit le dégré de docteur à Hall. Enfin il fut fait pasteur de l'église de sainte Marie, en gardant néanmoins sa place de professeur. Il fut aussi nommé président du synode de Stargard, & assesseur du consistoire royal. Il est mort le 15 août 1731. Les plus remarquables de ses écrits, sont : 1. *Analogia fidei per exegesin epistolæ ad Romanos demonstrata.* 2. *Theologiæ verè evangelicæ libri tres, de natura integra, de natura lapsa, de natura reparata* ; à Berlin, 1706, *in-8°*. 3. *Joannis Guillelmi Zieroldi synopsis veritatis divinæ, opposita synopsi controversiarum, calumniarum & errorum Samuëlis Schelguigii : præfixa est dissertatio de parallelo opinionis recentiorum quorumdam, imprimis Schelguigii & Bucheri, & erroris Pelagianorum, Pontificiorum, Socinianorum*, &c. & *suffixa est idea theologiæ Schelguigianæ : autore Joachimo Langio*, &c. à Francfort, 1706, *in-8°*. 4. *Veri nominis orthodoxia per exegesin primæ epistolæ ad Timotheum demonstrata.* 5. *Pseud-orthodoxia theologorum sine fide.* 6. Divers ouvrages en allemand. * *Suppl. françois de Basle*, & le catalogue de la bibliothéque du roi.

ZIGABENUS, *cherchez* EUTHYMIUS.

ZIGENUI, *cherchez* ZEUGITANE.

ZIKA, petit bourg de la basse Hongrie, situé sur la Sarwitze, entre Albe Royale & Sarwar. On le prend pour l'ancienne *Magñiana*, laquelle on confond avec *Mogéliana* & *Mohentiana*, petite ville de la basse Pannonie. * Baudrand, *dict.*

ZIMISQUE ou ZIMISCES, *cherchez* JEAN I, empereur.

ZIMMERMAN (Matthias) naquit à Epéries en Hongrie le 21 septembre 1625, d'*Adam* Zimmerman, marchand & sénateur de cette ville, & de *Magdeléne* Brodkorb. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, il fut envoyé à l'âge de 14 ans pour les continuer à Thorn, d'où il passa en 1644 à Strasbourg. Il s'appliqua dans cette ville à la philosophie & à la théologie, & y fut reçu maître-ès-arts. En 1648, il alla à Leipsick, & s'y occupa des études théologiques jusqu'en 1651, qu'il fut appellé par son pere à Epéries. La même année il fut nommé recteur du collége de Leutsch dans la haute Hongrie. En 1652, il épousa *Anne* Schmuck, fille d'un professeur en droit de cette ville, dont il eut dix enfans. Presque aussitôt après son mariage, il quitta sa place de recteur, & retourna à Epéries pour y être ministre. Il occupa ce poste jusqu'en 1650, que Jean-Georges II, électeur de Saxe, le nomma coadjuteur du surintendant de Colditz. Cette dignité l'obligeant à prendre des dégrés en théologie, il prit celui de licencié à Leipsick le 8 novembre 1661. Conrad Barthel, ministre & surintendant de Meissen, étant mort le 17 février 1662, l'électeur de Saxe tira Zimmerman de Colditz, & le lui donna pour successeur. En 1666, il prit le dégré de docteur à Leipsick. Sa femme étant morte le 11 février 1683, il épousa en secondes noces *Dorothée-Magdeléne* Kuzschreiter, dont il n'eut point d'enfans. Il est mort subitement d'une attaque d'apoplexie le 29 novembre 1689. Ses ouvrages sont : 1. *Historia Eutychiana, ortum, progressum, propagationem, errorum enarrationem & refutationem* ; *cum consectario Lutheranos non esse Eutychianos, exhibens* ; à Leipsick, 1659, *in-4°*. L'auteur publia ce livre sous le nom de *Théodore Althusius*. 2. *Dissertatio ad dictum Tertulliani apologetici*, *cap.* 18, *Fiunt non nascuntur Christiani* ; à Leipsick, 1662, *in-4°*. 3. *Asciani montes pietatis Romanenses* ; à Leipsick, 1670, *in-4°*. 4. Oraison funébre de Jean-Jérôme Kromayer, en allemand ; à Leipsick, 1670, *in-4°*. 5. Prédications sur les évangiles des 6, 7, 8 & 9 dimanches après

après la Trinité; en allemand, à Freyberg 1671, *in-4°.* 6. *Analecta miscella menstrua eruditionis sacræ & prophanæ, theologicæ, liturgicæ, philologicæ, moralis, symbolicæ, ritualis, curiosæ, ex optimis & rarioribus autoribus collecta; menses XII, Misenæ*, 1674, *in-4°.* 7. *Planctus Misenensis, Misenæ*, 1680, *in-4°.* 8. Sermon de prestation de serment, en allemand, à Meissen, 1680, *in-4°.* 9. *De presbyterissis veteris ecclesiæ commentariolus, Annæbergæ*; 1681, *in-4°*; & à Leipsick, 1704, *in-4°.* 10. *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ hactenus ad bonam partem ordine hoc intactæ*; à Dresde, 1681, *in-4°*, avec figures. 11. Eloge funébre de Jean-Adam Schertzer, professeur de Leipsick, en allemand, 1683, *in-folio.* 12. *Florilegium philologico-historicum aliquot myriadum titulorum, cum optimis autoribus qui de quâvis materiâ scripserunt, quarum præcipuæ curiosè & ex professo tractantur: adhibitâ re nummariâ & gemmariâ. Præmittitur Diatriba de eruditione eleganti comparandâ*; à Meissen, deux parties, la premiere en 1687, la seconde en 1689, *in-4°.* 13. *Disputatio de acceptilatione socinianâ, imprimis injuria in meritum & satisfactionem Jesu Christi, in-4°.* * Son éloge dans le livre de Henri Pipping, intitulé: *Sacer decadum septenarius memoriam theologorum exhibens.* David Czuittinger, dans sa *Hungaria litterata.* Le tom. XXXVI des mémoires du P. Niceron. Nous ajouterons ici que l'ouvrage indiqué au nombre 3, a un titre plus détaillé que celui qui est rapporté par les auteurs que nous venons de citer: le voici, parcequ'il fait mieux connoître l'objet du livre: DOROTHÆI ASCIANI (c'est le nom sous lequel Zimmerman se déguisa) *Montes pietatis Romanenses historicè, canonicè, theologicè detecti: præmittitur justus tractatus de nervis rerum gerendarum Romanæ ecclesiæ: subjungitur biga scriptorum pontificiorum*, Nicolai Bariani, *Augustiniani, montes impietatis, Michaelis* Papafavæ, *decisio contra montes pietatis*; à Leipsick, 1670, *in-4°.*

ZIMMERMAN (Jean-Jacques) célébre fanatique, naquit à Vaihingue en 1644. Il prit en 1661 & 1664, les dégrés académiques à Tubinge. Il s'appliquoit particulierement aux mathématiques, & il eut d'abord une place de *répétent.* Il fut fait ensuite diacre dans la petite ville de Biétigheim dans le Wurtemberg. Ce fut-là qu'il fit connoissance avec le fanatique Bronquell ou *Scaturigius*, qui le guérit très-heureusement d'une maladie; mais qui lui remplit tellement l'esprit des sentimens Bômistes, qu'il élevoit, ou peu s'en faut, Jacques Bôme au-dessus des apôtres. Il fut cité pour cet effet à Stutgard, & en 1685 il composa un écrit contre l'église luthérienne, qu'il faisoit passer pour une Babel. Cet écrit occasiona sa déposition. Il fut même banni du pays, & il erra pendant long-temps. Il s'arrêta pendant quelques années à Hambourg, & composa plusieurs écrits qu'il donna sous le nom de *Jean-Matthieu.* Ayant depuis conçu le dessein de faire un voyage en Pensilvanie, il obtint en 1696, d'un riche Quaker un vaisseau sur lequel il devoit s'embarquer avec seize familles, dont la sienne faisoit partie. Il alla dans cette vue à Rotterdam; mais il mourut avant l'embarquement. Le vaisseau ne laissa pas de transporter sa femme, ses enfans & les autres familles. Voici quelques-uns de ses ouvrages. 1. *Theoria jecundorum mobilium perfecta πρόγνωμα.* 2. *Scriptura sacra Copernizans.* 3. Une traduction allemande de la *Theoria telluris sacra* de Thomas Burnet. C'est tout ce qu'on dit de Zimmerman dans le *Supplément françois de Basle*, où l'on renvoie aux historiens du Quakérisme, & à d'autres auteurs. Dans le catalogue de la bibliothéque de Jean-Albert Fabricius, nous lisons les titres de quelques-uns des ouvrages que Zimmerman a donnés sous le nom de *Jean-Matthieu*; comme, *Orthodoxia Bohmiana*, & quelques autres sur le même sujet, en allemand. *Josephus redivivus*, aussi en allemand.

On ne doit pas confondre le fanatique dont on vient de parler avec un autre JEAN-JACQUES Zimmerman, qui peut-être est encore vivant (en 1749) duquel on trouve plusieurs dissertations fort savantes dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn; & qui est encore auteur de divers ouvrages de théologie, &c. dont il est parlé dans le recueil intitulé, *Tempe Helvetica.*

ZIMRI, roi d'Israël, *cherchez* ZAMBRI.

ZINARA, isle de l'Archipel vers l'Asie, entre Amorgo, & l'Evita, est maintenant déserte, & n'est peuplée que de bêtes sauvages. Elle a été autrefois habitée, ce que l'on connoît par plusieurs ruines de colonnes de marbre, & de bâtimens. Il y a des fontaines d'eau douce. Vers son occident, on trouve la petite isle de Charussa ou *Charisa.* * Boschini, *de Archipelago.*

ZINCKGRÆF (Laurent) né en 1539, à Simmeren dans le Palatinat, érudia en 1556 à Strasbourg sous Jean Sturmius, & ensuite s'appliqua aux mathématiques à Wittenberg, où il fut maître-ès-arts. En 1565, il y obtint la permission d'expliquer publiquement le nouveau testament grec. George, comte Palatin, informé du desir qu'il avoit de voir la France, fournit aux frais de son voyage, & Zinckgræf étant à Paris, y donna des leçons d'astronomie. En 1570, il prit à Orléans le dégré de licencié en droit. A son retour Frédéric III, électeur Palatin, le reçut au nombre de ses conseillers, & en 1574, il fut conseiller de guerre auprès de Christophe, comte Palatin, qui conduisoit des troupes auxiliaires au prince d'Orange. Il se divertissoit dans ses heures de loisir par la lecture de l'histoire, & dirigeoit les études d'un grand nombre de jeunes gens qui commençoient à s'appliquer au droit. Il mourut en 1610. Il a publié les apophtegmes des Allemans. * *Voyez* les vies des jurisconsultes par Melchior Adam, &c.

ZINDIKITES, hérétiques Mahométans, ne croient point la providence, ni la résurrection des morts. Ils disent qu'il n'y a point d'autre Dieu, que les quatre élémens; que l'homme n'est qu'un mélange de ces élémens simples, & ainsi retourne à Dieu qui l'a créé. Golius dit que Zindik étoit un mage sectateur de Zoroastre. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ZINGANES, Indiens, voisins du Sinde, volent la plupart des barques qui viennent au Sinde, ou qui en sortent. L'empereur du Mogol leur fait tous les ans des présens, quoiqu'ils soient ses sujets, afin qu'ils cessent d'exercer leur piraterie; mais ils ne laissent pas de voler, & de faire continuellement de nouvelles prises. * Thévenot, *voyage du Levant, tom. II.*

ZINGARES ou SINGARES, nom que quelques-uns ont donné à ces vagabons, que nous appellons *Egyptiens. Cherchez* ZEUGITANE.

ZINGIS, premier roi des Tartares d'Asie, qu'on dit avoir été grand magicien. Il faisoit accroire qu'il savoit par révélation, que sa mere l'avoit conçu des rayons du soleil, sans le commerce d'aucun homme. * Hayton moine Arménien, *dans son histoire de Tartarie.*

ZINHAGIENS, peuple de la Barbarie, en Afrique, *cherchez* BERBERES.

ZINI (Pierre-François) savant de Vérone, célébre traducteur, vivoit dans le XVI[e] siécle. Il fut professeur de morale à Padoue, & M. Maffei dit que l'on conserve encore manuscrite la harangue qu'il prononça lorsqu'il prit possession de cette chaire en 1547. Depuis il fut archiprêtre de Lonato, au diocèse de Vérone; & il avoit ce poste lorsqu'Alde Manuce le neveu, lui dédia ses *Elégances toscanes.* Zini fut dans la suite archiprêtre de S. Etienne, & cha-

noine en même temps. Le P. le Quien, Dominicain, parlant de lui dans son édition des œuvres de S. Jean Damascène, le qualifie *vir utriusque linguæ latinæ & græcæ callentissimus.* On a de lui plusieurs ouvrages tant de sa composition que traduits, tels sont : 1. *Tabulæ græcarum institutionum ad usum seminarii Veronensis.* 2. *Constitutiones editæ à Joanne-Matthæo Giberto, episcopo Veronensi, ex sanctorum patrum dictis & canonicis institutis collectæ, & in unum redactæ, curâ Petri Francisci* Zini ; à Venise, 1563, *in*-8°. Cet évêque de Vérone faisoit une grande estime de Zini, & il l'a loué comme un homme rempli de vertus, & qui faisoit un saint usage des biens qu'il tenoit de l'église. 3. *Exempla tria insignia naturæ, legis & gratiæ, seu Philonis Judæi, vita Josephi Patriarchæ: ejusdem libri tres vitæ Mosis : & D. Gregorii Nyssæ pontificis, forma perfecti Christiani hominis, latinè, ex interpretatione Petri-Francisci* Zini ; à Venise, 1575, *in*-8°. 4. *D. Gregorii Nazianzeni theologi, oratio de pauperibus amandis & benignitate complectendis : D. Gregorii Nyssæ pontificis, Orationes duæ in idem argumentum, nunquam antehac editæ : latinè, ex interpretatione Petri-Francisci* Zini ; 1550, *in*-4°. 5. *Euthymii, Monachi Zigabeni, panoplia dogmatica orthodoxæ fidei, nunc primùm è græco, latinè translata studio & labore Petri-Francisci* Zini ; à Paris, 1556, *in*-8°. 6. *B. Esaiæ abbatis opera præclara, latinè ex interpretatione Petri Francisci* Zini, *Veronensis* ; à Venise, 1558, *in*-8°. 7. Selon M. Maffei, Zini a traduit encore plusieurs autres ouvrages de Jean Damascène, le commentaire de Théodoret sur le cantique des cantiques : cette traduction est dans le tome I des œuvres de Théodoret de l'édition du pere Sirmond, *in fol.* Quelque chose de S. Grégoire Thaumaturge. Quelques ouvrages de S. Ephrem ; à Venise, 1561 : de S. Nil, de Marc, de Michel Psellus sur le cantique des cantiques, &c. M. Maffei ajoute qu'en 1564, on a imprimé du même trois discours, avec sa version de la vie de Joseph par Philon, & qu'il a entre ses mains des notes sur Hésiode (*Alcune sue note in Esiodo*). Dans le supplément de Basle, on dit qu'il avoit traduit *Térence* en italien ; mais M. Maffei ne parle point du poëte Térence, mais des actes du martyr S. Térence, & des SS. Théodore, George de Cappadoce, &c. *Voyez* M. le marquis Scipion Maffei dans sa *Verona illustrata, liv. IV* des écrivains de Vérone, édition *in-fol. pag.* 169 & 170, & divers endroits du catalogue de la bibliothéque du roi, *in fol. tom. I.*

ZINI (Vincent) poëte latin, de Bresse en Italie, a fleuri dans le XVIe siécle. On a de lui trois livres de vers latins imprimés à Venise en 1560. Il fait connoître ainsi sa patrie & sa condition, dans l'épigramme suivante qu'il adresse à Hercule, duc de Ferrare.

Non ego sum Romæ, mediis nec natus Athenis,
Sed me progenuit Balneolense solum.
Nec Phœbo vates genitus, genitusve Sibyllâ,
Melonisque bibi, non Heliconis aquas.
Zinaque gens nostra est, Vincenti nomine dicor ;
Si patriam quæris, Brixia mî patria.
Cùm mihi plus ævi dabitur, majora dabuntur :
Hoc tibi sunt nuper quæ mea musa dedit.

La plupart des poësies de Zini ont pour objet le même prince ou sa famille. Dans son élégie contre les envieux il dit que le duc de Ferrare est son Hercule, sous la protection duquel il se croit en sureté. Il fait aussi dans ses vers l'éloge des savans qui fréquentoient alors la cour du duc de Ferrare & de la princesse Renée sa femme, entr'autres Portus, Antimaque, Balde, Pigni, Calcagnini, Arioste, les Strozza, les Gyraldi, Guarini, Madio, Musa & Manardi. Le recueil de ses poësies est dédié à Philippe Contarini, jeune alors ; & dans l'épître dédicatoire, il y fait mention de *Pierre-François* Zini, son parent, qui s'est fait connoître par divers ouvrages, entr'autres par des traductions d'auteurs Grecs, & qui fut dans la suite chanoine de Vérone. Contarini avoit été disciple de ce Zini, lequel enseigna à Padoue la philosophie morale, comme on l'apprend d'une harangue à la louange de cette philosophie, qu'il avoit prononcée publiquement, & qui a été imprimée à Venise en 1574.

ZINZENDORF, *cherchez* SINSENDORF.

ZION (Tesfa) savant Ethiopien, vint à Rome où il étoit vers l'an 1548. Il y donna avec Tenseawald, Tsassalé, &c. ses associés, la premiere édition du nouveau testament en langue éthiopique. Cette édition est très-remplie de fautes : les défauts des exemplaires manuscrits que les éditeurs consulterent, & l'ignorance des imprimeurs en étoient la cause. On l'a publiée de nouveau, mais corrigée, dans la Polyglotte d'Angleterre. Le nom de *Tesfa Zion*, signifie en éthiopien, *l'espérance de Sion* : celui de *Tenseawald*, veut dire, *le fils est ressuscité*, & celui de *Tsassalé*, désigne un *homme voué à la sainte Trinité.* C'est un usage ordinaire en Ethiopie, que les noms soient significatifs. Louis de Dieu n'ayant pas fait cette attention, a anéanti par une fausse interprétation les noms de ces trois éditeurs. Il a pris aussi les auteurs de cette version pour des Maronites, & en a conclu qu'elle étoit fort récente : mais il n'a pas pris garde que *Daber Libanos*, ou le *Mont-Liban*, est le nom du principal couvent de l'Ethiopie. Joseph Scaliger s'est aussi trompé en traduisant la souscription de l'évangile Ethiopien, & il a eu tort d'en conclure que cette version éthiopique avoit été faite à Rome par les éditeurs sur le texte de la vulgate. * Louis de Dieu, *commentar. in Matth.* Scaliger, *de emendatione temporum.* Walton, *prolégomènes sur la bible polyglotte.* Job Ludolf, dans son *Lexicon histor.* & dans ses *commentaires sur l'hist. d'Ethiopie*, &c.

ZIPANGRI, est le nom que Marc-Paul donne à l'isle de Niphon, la principale du Japon. *Cherchez* JAPON.

ZIPH, désert dans la tribu de Juda, avec une ville de ce nom, dont les habitans donnerent avis à Saül, roi d'Israël, que David étoit dans ce désert ; & peu s'en fallut qu'ils ne le lui livrassent. * I. *Rois, XXIII,* 14, *XXVI*, 2.

ZIRCHINTZ ou ZIRICHNITZ, *cherchez* CZIRKNIZERZEE.

ZIRIFDIN ou AMANSIRIFDIN, ville de l'Arabie heureuse, est celle que Molétius prend pour l'ancienne *Carman* ou *Acarman.* Il y a plus d'apparence que cette derniere est la *Chadbar* d'aujourd'hui, sur une riviere de ce nom, & que Amansirifdin est l'*Omanum* de Ptolémée, & d'Etienne de *Byzance*, la même qui passe pour être *Omanagda.*

ZIRIKZÉE, ville capitale de l'isle de Schowen, en latin *Scaldia*, fut bâtie par l'empereur Lothaire l'an 834. Ce n'étoit alors qu'une bicoque ; & ce n'est que dans la suite qu'elle est parvenue à ce point de grandeur où on l'a vue depuis. Sa situation est très-avantageuse ; aussi a-t-elle été le sujet de bien des guerres que les comtes de Flandre ont entreprises en différens temps pour la conquérir. Gui de Dampierre sur-tout fit autrefois sur cette place une tentative qui lui fut très-funeste ; car les habitans ayant imploré le secours de Philippe *le Bel*, ce prince leur envoya Jean Pédéroso & Renier Grimaldi, Génois, avec quelques galeres, qui parurent, dit-on, pour la premiere fois dans ces mers ; & ceux de Zirikzée remporterent une grande victoire, où le comte lui-même & tous les seigneurs de Flandre furent faits prisonniers. Cet événement arriva le 13 d'août 1303. En 1575, le colonel Mondragon entreprit le siége de Zirikzée, qui fut long. Les Espagnols eurent plu-

sieurs fois le dessous, & les assiégés les tromperent en feignant de vouloir se rendre; mais enfin les Espagnols eurent l'avantage, & les assiégés n'espérant plus aucun secours, penserent à capituler. Il fut convenu qu'Arnol de Dorp, qui commandoit dans Zirikzée, sortiroit de la place avec huit enseignes & quatorze cens hommes de la garnison : qu'on ne toucheroit point à leurs équipages : qu'on leur fourniroit des vaisseaux & une escorte pour être conduits en lieu de sureté : & que pour racheter le pillage de leur ville, les habitans payeroient deux cens mille florins. Jean Navarrete Contador fut commis pour l'imposition & la levée de cette somme; & Mondragon entra le deuxiéme de juillet en triomphe dans Zirikzée, où il mit garnison. * *Voyez* l'histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, livre soixante & deuxiéme.

ZIRICZEE (Amand de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut religieux de l'ordre des Freres Mineurs, zélé prédicateur, théologien & professeur de théologie à Louvain. Il fut ensuite provincial de son ordre en Flandre; & le temps de son provincialat étant expiré, il reprit les fonctions de lecteur ou professeur en théologie, & en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, qui arriva à Louvain le 8 juin 1534. Ce religieux étoit habile dans les langues grecque, hébraïque, & chaldaïque. On a de lui une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1534, en six livres, imprimée à Anvers en 1534 même *in*-8°, sous ce titre : *Scrutinium, seu venatio veritatis historicæ*. On y a joint du même une dissertation sur les 70 semaines de Daniel. François Titelman, éditeur de ces deux ouvrages, parle historiquement & avec éloge de l'auteur dans la préface, & ajoute qu'il a laissé les écrits suivans : un commentaire sur la Genèse, Job & l'Ecclésiaste : l'histoire de la passion du Sauveur : *Spiritualis militiæ XII horæ : De 40 Mansionibus : De S. Annæ conjugio : De Sophi rege Persarum, hoste Turcarum, &c.* * Valere-André, bibliothéque belgique, édition de 1739, *in*-4°.

ZISCA (Jean) général des troupes des Hussites, dans la Bohême, vers l'an 1419, étoit gentilhomme, & avoit été élevé à la cour de Bohême, du temps de Venceslas. Il prit les armes fort jeune, & signala son courage en plusieurs occasions, principalement dans un combat, où il perdit un œil : ce qui le fit appeller *Zisca*, c'est-à-dire, *Borgne*. Lorsque l'hérésie de Jean Hus eut infecté presque toute la Bohême, il se fit chef des hérétiques, & se vit bientôt à la tête de quarante mille hommes, avec lesquels il remporta plusieurs victoires sur les catholiques. Il fit bâtir une ville dans un lieu avantageux par sa situation, qu'il nomma *Thabor* : d'où depuis les Hussites furent appellés *Thaborites*. Pendant qu'il assiégeoit la ville de Rabi, il perdit son autre œil d'un coup de fléche, & ne laissa pas néanmoins de continuer à faire la guerre, de donner des batailles, & de gagner de grandes victoires. Il se donna un grand combat devant Aussig, sur l'Elbe, que Zisca assiégeoit, où neuf mille catholiques demeurerent sur la place. Abusant de la victoire, il fit mourir quantité de gentilshommes, qui lui demandoient la vie, fit abattre les églises, & exerça mille cruautés contre les prêtres. Ensuite il assiégea la ville de Prague, & lui accorda la paix. L'empereur Sigismond alarmé des progrès de cet hérétique, lui fit proposer sous main, qu'outre qu'il lui donneroit le gouvernement du pays, il le feroit chef des troupes, pourvu que toutes les villes reconnussent leur prince légitime. Il accepta volontiers ces conditions, & étoit en chemin pour aller trouver Sigismond, lorsque la peste délivra la Bohême d'un si cruel ennemi. Se voyant à l'extrémité, il ordonna que sa chair fût laissée en proye aux oiseaux & aux bêtes sauvages, & que de sa peau on en fît un tambour, assurant que les ennemis fuiroient aussitôt qu'ils en entendroient le son. On exécuta sa volonté, & on vit l'effet de ce qu'il avoit prédit. Car lorsque les ducs de Saxe, le marquis de Brandebourg, & l'archevêque de Trèves, étant entrés dans la Bohême avec une puissante armée, furent sur le point de donner la bataille, les catholiques furent tout-à-coup saisis d'une telle frayeur, qu'ils tournerent le dos honteusement, abandonnant le bagage & l'artillerie. Bientôt après les catholiques firent une autre croisade, sous la conduite des trois archevêques électeurs, & de Frédéric, duc de Saxe; mais dès que l'ennemi parut, ils prirent la fuite. Il est certain que le tambour fait de la peau de Zisca n'avoit aucune qualité qui pût jetter cette épouvante dans l'esprit des catholiques; mais l'imagination des Allemans fut très-foible en ces rencontres; soit qu'ils crussent que ce tambour étoit enchanté pour les effrayer, & les mettre en desordre; ou qu'ils se persuadassent que les Hussites étoient invincibles, avec ce reste de leur général, qui avoit remporté tant de victoires. D'ailleurs les troupes catholiques étoient composées de soldats levés à la hâte, sans adresse & sans expérience, & qui s'épouvantoient facilement à la vue des hérétiques, gens aguerris & redoutables par le nombre de batailles qu'ils avoient gagnées. * Æneas Sylvius, *histoire de Bohême. Histoire des guerres des Hussites*, par Lenfant.

ZITRACH, petite ville qui donne son nom à une contrée, qui fait partie de l'ancienne Albanie. Elle est dans la Circassie, aux confins du Zacheti & des Tartares de Daghestan. Sanson dans ses petites cartes met une ville de Zitrach sur la mer Caspienne, & il la prend pour celle qu'on nommoit anciennement *Gagara, Gangara* & *Getara*. D'autres y mettent l'ancienne *Albana*, ville d'Albanie.

ZITTARD (Matthias) naquit à Aix-la-Chapelle, mais il étoit originaire de Zittard dans le duché de Juliers. Il entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, & il s'y distingua par ses talens. Il fut estimé à la cour de l'empereur Charles-Quint, & s'y acquit de la réputation par ses prédications. On a de lui quelques ouvrages qui font voir qu'il étoit aussi bon théologien. On cite de lui les suivans : 1. *Assertio catholicæ religionis*; cet ouvrage est contre Luther : il parut à Cologne en 1542, *in*-4°. 2. Vingt-sept homélies ou sermons sur la premiere épître de S. Jean, en allemand; à Cologne, 1571, *in-fol.* 3. Prieres catholiques accommodées aux évangiles de toute l'année, en allemand; à Cologne, 1569. Le P. Echard dans la bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique, *tom. II, pag.* 216, ajoute à ses ouvrages deux harangues funébres prononcées en 1564, en allemand aux obséques de l'empereur Ferdinand I, & il donne à Matthias Zittard les titres de prédicateur & de conseiller du même Ferdinand, & de son fils Maximilien II. Il rapporte aussi la mort de Zittard vers l'an 1570; mais le dernier éditeur de la bibliothéque de Valere André prétend que le P. Echard a confondu en cette occasion Matthias Zittard avec Matthias d'Aix-la-Chapelle, que le même Valere André nomme *Matthias Aquensis*. Matthias Zittard a eu pour frere *Léonard* Zittard, religieux du même ordre de saint Dominique, évêque de Mysie, suffragant de Mayence. * Valerii Andreæ, *bibl. Belgica*, édition de 1739, *in*-4°, *tom. II, pag.* 880, 881.

ZITTAW, ville d'Allemagne dans la haute Lusace sur le Neiss, & sur la frontiere de Bohême, à quatre lieues d'Allemagne de Gorlitz, vers le midi & vers Prague, appartient à l'électeur de Saxe. Wenceslas, roi de Bohême, la fit fortifier ou bâtir l'an 1255. * Baudrand.

ZIZ, montagnes dans la province de Cutz, au royaume de Fez en Afrique, vers le midi, sont peuplées d'habitans tellement endurcis au froid, que

parmi les neiges & les glaces, ils sont fort peu vêtus, & ont toujours la tête nue. Il y a un si grand nombre de couleuvres dans les bois, qu'elles vont jusque dans les maisons, & s'approchent lorsqu'on mange, afin qu'on leur jette quelque chose : elles ne font aucun mal, à moins qu'on ne les irrite. On trouve des mines d'argent dans deux de ces montagnes, nommées *Aden* & *Arucanes*; mais ces peuples en font peu de profit, parcequ'ils ne travaillent guère. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

ZIZIME ou ZIZIM, fils de *Mahomet II*, empereur des Turcs, & frere de *Bajazet II*. Pendant le regne de Mahomet, Zizime avoit le gouvernement de la Lycaonie, dans l'Asie Mineure, & Bajazet gouvernoit la Paphlagonie : de sorte que ces deux freres se trouverent éloignés de la Porte à la mort du sultan. Ils avoient toujours été séparés l'un de l'autre, & ne s'étoient jamais vus qu'une seule fois, par une politique de Mahomet, qui craignoit que l'amitié ne les unît contre lui, ou que la jalousie ne mît de la division entr'eux. Zizime, dont le nom signifie *Amour*, en langue turque, avoit l'esprit vif, l'ame noble, & toutes les inclinations généreuses. Il n'avoit pas moins de passion pour les lettres que pour les armes, & savoit les langues, entr'autres la grecque & l'italienne, qu'on parloit à Rhodes. Ce prince entreprit même d'écrire l'histoire de Mahomet son pere; il y travailloit lorsqu'il apprit la nouvelle de sa mort. Il étoit zélé pour la religion mahométane, & ne laissoit pas d'aimer les chevaliers de Rhodes que son pere haïssoit à mort. Bajazet au contraire, dont le nom signifie *Eclair* ou *Foudre*, démentoit ce titre par les qualités de son esprit qui étoit pesant, & par son maintien même qui ne respiroit rien moins que la guerre. Aussitôt que Zizime & Bajazet furent la mort de leur pere, ils ne songerent tous deux qu'à s'emparer de l'empire. Bajazet soutenoit que la couronne lui appartenoit, parcequ'il étoit l'aîné; Zizime prétendoit monter sur le trône, parcequ'il étoit né depuis que Mahomet avoit été empereur, & que Bajazet étoit venu au monde lorsque son pere n'étoit pas encore souverain : de sorte que Bajazet étoit fils de Mahomet, homme privé, & Zizime, fils de Mahomet, sultan ou grand-seigneur. Cependant le parti de Bajazet fut le plus fort, & Zizime, qui n'ayant pas la commodité de la mer, fit son voyage par la Bithynie, y apprit en chemin le couronnement de son frere. Une si fâcheuse nouvelle ne lui abattit pas le courage : il marcha à grandes journées vers Pruse, ancienne demeure des empereurs Ottomans, & s'empara de la ville. Puis il tâcha, par le moyen de ses amis, d'attirer dans son parti les grands de la Porte, & renforça de jour en jour son armée. Bajazet craignant que son frere ne se rendît maître de l'Asie, envoya contre lui Achomat avec une armée nombreuse. Le bacha fit une extrême diligence, & se vint camper dans une plaine peu éloignée de Pruse. Zizime sortit en campagne à la tête de sa cavalerie; & ayant découvert les troupes d'Achomat, il résolut de donner bataille; mais il fut mis en déroute. Ainsi il fut obligé de chercher du secours auprès du soudan d'Egypte, du roi de Cilicie & du grand-maître de Rhodes, tous mortels ennemis des Turcs. Il se mit donc en chemin accompagné seulement de quarante chevaux, & marchant jour & nuit par des pays inconnus, il gagna peu à peu la Syrie, d'où passant par des déserts de l'Arabie, il se rendit enfin au Caire. Cait-Bei, soudan d'Egypte, reçut Zizime comme un grand roi, & fit un pareil accueil à sa femme & à ses enfans, qui vinrent au Caire après lui; mais sa médiation auprès de Bajazet pour accorder les deux freres, ne servit qu'à faire perdre le temps. Le grand Caraman que Mahomet avoit dépouillé du royaume de Cilicie, appellé maintenant *Caramanie*, envoya un ambassadeur à Zizime, & lui promit du secours. Zizime laissa sa femme & ses enfans au Caire sous la protection du soudan, & alla joindre le grand Caraman, auquel le grand-maître de Rhodes avoit envoyé cinq galeres. Ces deux princes camperent avec leurs troupes assez près de Laranda, ville de Cappadoce. Aussitôt Bajazet vint à la tête de cent mille hommes, pendant qu'Achomat faisoit avancer son armée, qui avoit passé l'hiver dans la Lycaonie. Le grand Caraman remontra à Zizime qu'il y auroit de la témérité à donner bataille : ce qui porta Zizime à proposer un défi à Bajazet, pour terminer leur différend par un combat singulier en présence des deux armées; mais Bajazet lui fit une autre proposition, qui fut de lui donner telle province qu'il lui plairoit sur les frontieres de la Turquie, avec deux cens mille écus d'or chaque année, & une cour digne de sa naissance. Zizime voyant qu'on l'amusoit de belles paroles, prit enfin le parti de la retraite. L'avis qu'il eut qu'on le poursuivoit, l'obligea de se sauver avec peu de gens dans les détroits les plus deserts du mont Taurus. Le Caraman l'y suivit bientôt, & y mena ses troupes. De-là Zizime écrivit à Rhodes par un de ses plus zélés serviteurs, qui fut surpris par les Turcs & conduit devant Bajazet, lequel ordonna qu'on le fît mourir sur le champ. Dès que Zizime sut cette nouvelle, il quitta le mont Taurus, & prit le chemin de la Lycie vers la mer avec le grand Caraman. A peine furent-ils sortis des détroits de la montagne, que leurs troupes furent investies & taillées en piéces par Achomat. Ce nouveau malheur fit résoudre le jeune prince d'envoyer au grand-maître de Rhodes deux ambassadeurs, qui trouverent par hazard à cette côte une galiote de la religion, où ils s'embarquerent. Comme cette affaire pouvoit être utile à la chrétienté, si les chevaliers devenoient maîtres de la destinée d'un roi, qui étoit l'héritier de Mahomet; il fut résolu dans le conseil qu'on recevroit Zizime; & le grand navire du trésor fut commandé, avec une galere & d'autres vaisseaux, pour l'aller querir. On le rencontra le long des côtes de la Lycie, où il avoit été contraint de fuir pour éviter les gens de son frere qui le poursuivoient, avec ordre de le prendre mort ou vif. Zizime fut reçu magnifiquement à Rhodes le 30 juillet de l'an 1482, & Bajazet n'en eut pas plutôt la nouvelle, qu'il s'empressa de conclure avec le grand-maître, la paix qu'il avoit demandée dès son avénement à la couronne. Dans cette vue il lui renvoya les vaisseaux de la religion qui avoient été pris depuis la trève par les corsaires de Lycie. Zizime s'imagina que son frere ne vouloit la paix que pour avoir une occasion favorable de le perdre, & que quand le commerce seroit libre entre les Rhodiens & les Turcs, il auroit tous les jours à craindre ou le fer ou le poison. Cela le fit résoudre à chercher ailleurs un asyle : de sorte qu'il pressa le grand-maître de lui donner son congé pour aller trouver le roi de France. Avant son départ, il fit expédier trois actes authentiques qu'il mit entre les mains du grand-maître. Le premier étoit un pouvoir très-ample de traiter avec le grand-seigneur, de conclure la paix, comme bon lui sembleroit; le second étoit une espéce de manifeste pour la décharge des chevaliers, par lequel ce prince déclaroit qu'il avoit demandé lui-même à sortir de Rhodes; & le troisiéme une confédération perpétuelle du prince & de ses enfans avec la religion de S. Jean de Jérusalem, au cas qu'il vînt à rentrer dans ses états. Par cet acte il promettoit solemnellement à Dieu, & à son grand prophéte, que s'il recouvroit jamais, ou entierement, ou en partie la couronne impériale de son pere, il entretiendroit une paix constante, & une amitié inviolable avec le grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem : à quoi il s'engageoit, lui & ses enfans, &

les enfans de ses enfans. Il promettoit encore avec serment, de rendre à la religion toutes les isles, toutes les terres, & toutes les forteresses que les empereurs Ottomans avoient prises sur les chevaliers. Zizime partit de Rhodes le premier jour de septembre de l'an 1482, dans le grand navire de la religion, accompagné du chevalier de Blanchefort, & de plusieurs autres pour lui servir d'escorte. Quelque temps après, Bajazet promit de vivre en paix avec les chevaliers de Rhodes, à la charge que le grand maître tiendroit toujours Zizime sous la garde de ses chevaliers, & feroit tout ce qu'il pourroit pour empêcher que ce sultan ne tombât entre les mains d'aucun prince, ou chrétien ou infidéle. Il s'engagea même à payer 45000 ducats, monnoye de Venise, tous les ans, pour la subsistance & la garde de Zizime. Ce prince étant arrivé en France, fut reçu du roi assez froidement : ainsi il demeura fort peu de temps à la cour, & fut conduit par les chevaliers dans la commanderie de Bourganeuf, qui est une petite ville de la Marche, agréablement située. Le chevalier de Blanchefort, auquel le grand-maître avoit confié particulierement la personne de Zizime, eut soin que ce prince ne s'ennuyât pas ; mais avec toutes ses honnêtetés, il ne laissoit pas de l'observer, pour empêcher qu'on ne le tirât d'entre ses mains ou par artifice ou par force. Les rois de Hongrie, de Sicile & de Naples, firent tous trois d'instantes prieres au grand-maître, pour avoir Zizime en leur disposition. Le soudan d'Egypte le demandoit en même temps, pour le mettre à la tête de son armée contre Bajazet. Mais le grand-maître jugea plus à propos de l'envoyer auprès du pape Innocent VIII, qui l'avoit aussi demandé. Ainsi après avoir obtenu l'agrément du roi Charles VIII, le prince Zizime, qui s'ennuyoit de mener une vie privée & obscure en France depuis six ans, fut conduit en Italie par le chevalier de Blanchefort, qui avoit été élu maréchal de l'ordre & grand prieur d'Auvergne, & arriva à Civita-Vecchia le 6 mars de l'an 1489. Léonard Cibo, parent du pape, y reçut ce prince, & mit entre les mains du grand prieur de Blanchefort, le château & la ville qu'on avoit destinée au logement de Zizime. Le cardinal d'Angers vint au-devant de Zizime, à douze milles de Rome, avec le prince François Cibo, & on le mena droit à Rome, où il entra avec pompe. Le pape Innocent qui prétendoit affranchir l'Orient de la tyrannie des infidéles, se promit des succès heureux à la vue du sultan Zizime : mais il mourut sans voir l'effet de ses espérances. Son successeur Alexandre VI commença son pontificat par se rendre maître de la personne de Zizime, contre le traité qui avoit été fait entre Innocent VIII & le grand-maître de Rhodes. Il fit enfermer ce prince dans le château Saint-Ange ; & ôtant d'auprès de lui les chevaliers qui y avoient toujours été, il le confia à ses neveux, dont l'un étoit chevalier de Rhodes. Le pape avoit pris ombrage de l'armée françoise, qui se préparoit au voyage d'Italie, & vouloit avoir de quoi traverser ou seconder les desseins du roi de France, selon qu'il le jugeroit à propos ; parceque Charles VIII ne méditoit pas seulement la conquête du royaume de Naples, mais aussi celle de la Gréce. Le roi étant arrivé à Rome, demanda au pape le sultan Zizime, dans le dessein de porter ses armes au Levant. Alexandre VI, qui ne pouvoit le refuser, le rendit par un acte solemnel, & dans une cérémonie publique. Ce prince partit de Rome avec le roi pour aller à Naples, & seconder l'entreprise des François ; mais sur le chemin il se sentit frapé d'un mal inconnu qui l'emporta en fort peu de jours. Cette mort surprit tout le monde, & on eut peine à en découvrir la cause, quoiqu'il n'y eût rien de plus naturel que de penser, que l'inquiétude avoit avancé ses jours. Il y en eut qui dirent, que les Vénitiens, corrompus par l'argent des Turcs, & alarmés de l'expédition des François, lui avoient fait donner du poison secretement. Plusieurs accuserent le pape de l'avoir livré tout empoisoné à Charles VIII, afin que la France n'en tirât aucun avantage ; & même le bruit courut que le pape avoit reçu pour cela de Bajazet une grande somme d'argent : mais tous ces soupçons n'avoient aucun fondement. Quelques-uns ont cru qu'il mourut chrétien, & qu'il avoit reçu le baptême à Rome pendant le regne d'Innocent VIII. Mais les auteurs qui ont le plus parlé de ce prince, ne disent rien de sa conversion. Il laissa un fils nommé *Amurath*, qui se réfugia à Rhodes ; mais après la prise de la place, ce prince infortuné qui s'étoit caché dans l'espérance de se pouvoir sauver dans le vaisseau du grand-maître, fut découvert & mené à l'empereur Soliman, qui le fit aussitôt étrangler en présence de toute son armée, avec ses deux enfans mâles : deux filles qu'il avoit, furent conduites au serrail à Constantinople. * Le P. Bouhours, *hist. d'Aubusson.* Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* D'Herbelot nomme ce prince GEM TCHELEBI, & en parle sous cette dénomination dans sa *bibliotheque orientale.*

Z N

ZNAIM ou ZNOIMO, ville d'Allemagne, dans la Moravie, sur la Teya, vers les frontieres de l'Autriche, a été très-souvent prise & reprise pendant les guerres d'Allemagne. L'an 1645, elle fut emportée par les Suédois. * Baudrand, *dict. géogr.*

ZNOIMA (Stanislas) professeur en théologie à Prague, fut maître de Jean Hus, comme cet hérésiarque le reconnoît au commencement du livre qu'il fit contre lui. Il paroît encore par ce même ouvrage, que Znoïma avoit été un des admirateurs de Wiclef, & dans de grandes liaisons avec Jean Hus & ses partisans : mais intimidé par le parti que Rome prit contre ces hérétiques, il changea de sentimens & de liaisons, & se déchaîna avec vivacité contre ceux qu'il avoit auparavant comblés d'éloges très-outrés. Jean Hus fit contre lui un ouvrage qui se trouve parmi ses œuvres, & d'où l'on tira six articles dans le concile de Constance, qui furent condamnés dans cette sainte assemblée en l'année 1415. * *Voyez* le recueil des actes du concile de Constance & des piéces servant à l'histoire de ce concile, par Vonderhardt, *tom. IV*, *pag.* 323 ; *l'histoire du concile de Constance* par Lenfant, seconde édition de Hollande, *tom. I*, *liv.* 3, *pag.* 333, & les ouvrages de Jean Hus, *tom. I*, *pag.* 267 & 288.

Z O

ZOARA, ZONARA, ZUNORA, petite ville de Barbarie. Elle est sur le golfe de Sidra, dans le royaume de Barca, vers les confins de celui de Tripoli. On la prend pour le lieu de la Cyrénaïque, nommé anciennement *Diarrhcea.* * Baudrand.

ZOARE, en latin *Pisidon*, grande ville d'Afrique en Barbarie, sur la côte du royaume de Tripoli, avec un beau port. L'an 1552, quelques-uns de ses habitans qui étoient esclaves à Malte, promirent d'y conduire les chrétiens fort surement si on leur donnoit la liberté : ce qui leur fut accordé. La conduite de cette entreprise fut donnée au prieur de Capoue, qui partit pour la faire réussir avec seize vaisseaux, & trois cens un chevaliers. On mit pied à terre la veille de l'Assomption ; & les mesures ayant été prises pour l'attaque, on donna l'assaut & on prit la place, que les habitans surpris ne furent point en état de défendre. Le combat fut rude ; car on dit que ces chevaliers ayant rompu leurs armes à force de s'en servir, sautoient sur les Maures pour les étouffer. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*, *l.* 1.

ZOBEIR, nom du premier Musulman qui naquit

à Médine, entre ceux qui sont appellés *les Fuyards de la Mecque*. Il fut proclamé calife à la Mecque après la mort de Moavie, fils d'Iezid, l'an 63 de l'hégire, 682 de J.C. mais il ne fut reconnu généralement par tous les Musulmans, que pendant cent vingt-huit jours, au bout desquels Marvan, fils de Hakem, fut proclamé calife dans la ville de Damas. Il ne laissa pas cependant de demeurer dans la Mecque jusqu'à l'an 71 de l'hégire, 690 de J.C. où ayant été assiégé par Hégiag, général du calife Abdalmalek, il fut tué en combattant vaillamment à l'âge de soixante-douze ans. Sa tête fut envoyée à Médine, & son corps pendu à un gibet. Amassi écrit, que ce calife étoit si attentif à la priere, qu'il y demeuroit debout & immobile, à un tel point qu'un pigeon se percha sur sa tête, comme sur une piéce de bois. La famille de Zobéir a été de tout temps ennemie déclarée de celle d'Ali. Le Nighiaristan rapporte l'entretien qu'eut Hégiag avec un Arabe du désert, lequel pour couvrir la faute qu'il avoit faite, en parlant mal de ce capitaine, lui dit qu'il étoit de la famille de Zobéir, dont les descendans étoient fous pendant trois jours de l'année. * *Voyez* Herbelot dans sa *Biblioth. orient.*

ZOBEL (Melchior de) célébre jurisconsulte Allemand dans le XVI[e] siécle, étoit fort versé dans la connoissance de l'ancien droit Saxon. Comme ce droit étoit écrit en ancien saxon, qui est entendu de peu de personnes, Zobel le traduisit en allemand; mais on l'a accusé de n'avoir pas rendu par-tout le sens de l'original, & d'avoir dans ses notes, moins éclairci le droit Allemand, que marqué la différence qu'il y a entre le droit Saxon & le droit Romain, le droit canon & le droit de Lombardie. On cite encore de Zobel un écrit intitulé : *Differentia juris civilis & Saxonici*. * Diction. hist. édition de Hollande, 1740.

ZOCOME, chef des Sarasins, alla un jour par curiosité voir un moine fameux avec qui il conversa. Il se plaignit fort de n'avoir point d'enfans. Ces peuples regardoient comme un malheur de n'en point avoir. Le moine se mit en priere, & promit à Zocome qu'il auroit un fils, s'il vouloit embrasser la religion chrétienne. Il lui en naquit un effectivement. Zocome se fit chrétien, & engagea tous ceux à qui il commandoit à suivre son exemple. * *Voyez* Sozomène, *livre VI de son histoire ecclésiast. c.* 38. Nicéphore, *l. II, c.* 46.

ZOCOTORA ou SOCOTORA, isle de la mer des Indes, vers l'embouchure du détroit de Babelmandel, a été connue des anciens, sous le nom de *Dioscoride* ou *Dioscurias*. On ne sait qui en a fait la découverte; mais elle fut reconnue par un Portugais nommé *Edouard de Zéme* l'an 1507. Sa côte paroît de loin par la hauteur de ses rochers, qui en rendent l'approche très-dangereuse : aussi les vaisseaux étrangers ne se hazardent point d'y aller mouiller, que sous la conduite d'un pilote du pays : il n'y a qu'une ville qui a le même nom que l'isle. L'air y est naturellement chaud; mais les vents de la mer le temperent. La terre est montagneuse, séche & stérile; il s'y rencontre néanmoins quelques vallons, où l'on trouve des herbages qui nourissent beaucoup de bétail. Les fruits, & particulierement les dates y sont en abondance, l'encens y est fort commun. L'aloës qui y croit est excellent; & c'est pourquoi les droguistes l'appellent *Socotaria*. Les peuples sont originaires de l'Arabie : ce qui se justifie assez par la conformité qu'ils ont avec les Arabes en leur langage, en leurs habits, & en leurs coutumes. Le commerce de ces insulaires roule sur le négoce de leurs dates. Ils sont belliqueux, & craignent peu la mort. La perfidie leur est naturelle; mais ils la déguisent sous une douceur apparente quand ils traitent avec les étrangers. Ils sont de la religion mahométane, & ne souffrent l'exercice d'aucune autre : ils obéissent à un roi, qui est tributaire du chérif de la Mecque. * Pline, *l.* 6. Daviti, *de l'Afrique*. Linschot, *voyages, c.* 4.

ZOÉ, fille de Constantin *le Jeune*, & de l'impératrice *Théophanie*, fut donnée en mariage à *Argyre*, qui succéda à son beau-pere le 12 novembre 1028. Mais s'en étant dégoutée, & l'ayant fait étrangler dans le bain, elle épousa au mois d'avril de l'an 1034, *Michel* Paphlagonien, orfévre, dont elle étoit devenue amoureuse, & le mit sur le trône. Ce dernier abandonna le gouvernement à son frere *Jean*, qui profitant de cet avantage, obligea cet indigne empereur de se faire moine; & renferma l'impudique Zoé dans un monastere, d'où elle fut tirée le 21 avril 1042, pour regner avec sa sœur Théodora. Elle se maria alors, quoique fort vieille, dès le 11 juin suivant, avec Constantin Monomaque, à qui elle fit donner la couronne impériale dès le lendemain. Elle mourut vers l'an 1050, âgée de plus de 70 ans. * Cédren. Zonar.

ZOECH (Denys) Hongrois de nation, & archevêque de Strigonie, fut créé cardinal par le pape Eugène IV, l'an 1439. Il fut extraordinaire en son temps par les différens partis qu'il prit pendant les guerres de son pays. Après la mort de l'empereur Albert, roi de Hongrie, il se déclara pour Ladislas, fils posthume de ce prince, & le couronna. Ladislas, roi de Pologne, compétiteur de ce jeune prince, étant entré en Hongrie, l'archevêque de Strigonie alla le trouver à Bude, & par une belle harangue, il essaya de justifier son procédé : il sacra même ce monarque roi de Hongrie, & lui mit sur la tête la couronne dont S. Etienne, premier roi du pays, avoit été autrefois couronné, ne pouvant alors se servir de celle de S. Ladislas, que l'impératrice Elizabeth avoit en sa possession. Ce cardinal ne s'embarassa pas ensuite d'abandonner ce nouveau roi, & de se liguer même contre lui avec quelques autres seigneurs Hongrois. Mais cette ligue n'ayant pas eu tout le succès qu'ils espéroient, il fit de nouveau son accord avec ce prince, lequel étant mort peu après, ce prélat fut se ranger aussitôt auprès du jeune Ladislas, déclarant qu'il l'avoit toujours cru roi légitime, & qu'il n'avoit pris les intérêts du roi de Pologne que pour s'accommoder au temps. Il mourut en Hongrie vers l'an 1464, ayant legué 8000 écus d'or à son église de Strigonie, dans laquelle il fut enterré. * Auberi, *hist. des cardinaux*.

ZOÉE (Sainte) martyre à Rome dans le III[e] siécle, étoit femme de *Nicostrade*, premier greffier de la préfecture de Rome. Elle fut convertie à la foi chrétienne par les exhortations que S. Sébastien fit à deux chrétiens, commis à la garde de Nicostrate. On dit même qu'elle recouvra la parole à la priere de ce saint. Elle se retira avec le pape Caïus & S. Sébastien dans le palais de l'empereur, chez un nommé *Castule*, qui étoit chrétien. Un jour comme elle alloit prier Dieu au tombeau de S. Pierre, elle fut arrêtée, & ayant refusé d'offrir de l'encens aux idoles, elle fut jettée dans une prison affreuse, & le sixiéme jour pendue à un arbre, sous lequel on alluma de la paille pourie. Elle mourut en cet état, & son corps fut jetté dans la riviere. On croit que ceci arriva vers l'an 286; mais toute cette histoire n'est fondée que sur les actes de S. Sébastien, qui n'ont aucune autorité. Cependant on fait la fête de sainte Zoée au 5 juillet. * *Actes du martyre de S. Sébastien*. Tillemont, *mémoires pour l'histoire ecclésiastique, tom. IV*. Baillet, *vies des saints*.

ZOELET, pierre qui étoit près de la fontaine de Rogel, où Adonias fit un festin lorsqu'il entreprit de se faire roi d'Israël. * III. *Rois, l.* 9.

ZOES (Gérard) nommé en latin *Sousius*, étoit d'Amersfort où il naquit en 1579. Il se fit Jésuite à

Tournai en 1598, & mourut à Malines le 21 septembre 1628, dans la 49 année de son âge. Il a écrit dans la langue de son pays, la maniere de bien faire une confession générale, tirée de François Arias, 1608. Traité de la présence de Dieu, tiré du même, avec des considérations sur la chasteté, 1619. Le combat spirituel, traduit du Bénédictin Jean Castaniza, 1618. La pratique de la pure & droite intention, 1619. La voie de la vie éternelle, d'Antoine Sucquet, 1620. Abrégé de la vie de François de Villaréal & de Jean Ximenès, coadjuteurs de la compagnie de Jesus, 1620. La vie du P. Thomas Sanchez, & celle de Marguerite Middelton, 1620. Traité de la dévotion envers la sainte Vierge, tiré de Pierre-Antoine Spinelli, 1620. Pieux exercices de l'ame dévote, imprimés à Paris, à l'usage de la compagnie de Jesus, à Anvers, 1621. Abrégé des méditations sur la vie & la passion de Jesus-Christ, tiré de Vincent le Brun, 1621. Relation des martyrs de l'Inde orientale, 1622. Relation de la mort de quelques religieux & autres chrétiens tués dans une sédition aux Indes orientales, 1622. Abrégé de la vie de S. Ignace de Loyola, 1622. Diverses lettres envoyées par les Jésuites qui ont été aux Indes en 1615, 1622. Histoire de la vie & de la mort de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, femme de Philippe III, traduite de celle du P. Guzman. Le paradis des délices célestes révélées à sainte Gertrude, du P. Antoine de Balinghem, 1625. Le cœur dévoué à Dieu, traduit du P. Etienne Luzvick, 1627. Lettres Japonoises de l'an 1644. * *Consultez* Alégambe, qui parle exactement de Zoes & de ses ouvrages.

ZOES (Henri) d'Amersfort, né de parens catholiques de bonne famille. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, il fut envoyé à Louvain, où il étudia d'abord la philosophie d'Aristote dans le collége du Faucon, & ensuite le droit civil & canonique. Ayant été chargé de l'éducation de Christophe d'Etten, jeune homme de qualité, il alla avec lui en Espagne, & s'arrêta quelque temps à Salamanque à cause de son université, & l'on assure que les Espagnols furent surpris de le trouver si profond dans le droit. De retour à Louvain en 1603, il y fut fait d'abord licencié, & en 1606 professeur de la langue grecque au collége des trois langues. Au bout de 18 mois l'archiduc Albert le chargea d'enseigner les institutes, & en 1610 il obtint le dégré de docteur. En 1619, il eut la chaire de professeur des Pandectes que Pierre Goudelin laissoit vacante. Il mourut le 16 de février 1627. Il avoit épousé *Barbe* d'Ayala, fille de *Baltazar* d'Ayala, jurisconsulte & conseiller du roi. On a de lui des commentaires sur le droit des fiefs; à Louvain 1641, *in*-4°; des commentaires sur les Pandectes, à Cologne 1651, & plusieurs fois réimprimés depuis; des commentaires sur les institutes du droit civil, à Louvain, 1652, *in*-4°; des commentaires sur le droit canon, à Louvain, 1656; sur les Paratitles, 1660; sur les épîtres décrétales de Grégoire IX, 1683, & plusieurs fois depuis. Tous ces ouvrages, qui ne parurent qu'après la mort de l'auteur, sont en latin. * *Voyez* le *Trajectum eruditum* de Burman, & la *Bibliothéque Belgique* de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, *tom. I*, *pag.* 468 *& suiv.* On y voit le portrait gravé de Zoës.

ZOES (Nicolas) né à Amersfort le 5 août 1564, fut un célébre jurisconsulte. Il avoit étudié avec soin le droit à Louvain, & Jean de Vendeville, évêque de Tournay, le prit pour son secrétaire, lorsque ce prélat alla à Rome. Zoës s'en fit tellement aimer, que cet évêque le fit d'abord chanoine & official de Tournai. En 1603, selon Valere André, & dès 1595, selon d'autres qui se trompent sans doute, il fut fait conseiller du conseil belgique à Malines, & maître des requêtes : enfin Zoës fut fait évêque de Bos-le-duc, le 10 de mai 1615. Il a été un des fondateurs du collége du Faucon à Louvain, & de celui de S. Willebrod. Il mourut à Louvain le 12 août 1625, & son corps fut porté à Bos-le-duc, & inhumé dans l'église de S. Jean, où on lui dressa une épitaphe, qu'on peut lire dans le *Trajectum eruditum* de Burmann. Il a écrit la vie de l'évêque de Tournai, son bienfaiteur. Cette vie est en latin, & a été imprimée à Douai, 1613, *in*-8°.

ZOES (Thomas) né aussi à Ameisfort, étudia à Louvain, & y prit les dégrés de docteur en droit en 1570. S'étant transporté ensuite à Utrecht, il y fut fait un des conseillers du conseil suprême du diocèse en 1578, & l'année suivante il fut chargé de la régie des finances. Les troubles civils qui agiterent cette ville, l'ayant obligé de s'en retirer, on lui donna une chaire de professeur en droit à Leyde. De-là il fut appellé à Wurtzbourg où il mourut vers l'an 1598. On ne connoît de lui qu'un commentaire latin sur le code. * *Voyez* le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman; & la *Bibliothéque belgique* de Valere André, de l'édition de 1739.

ZOETS, que d'autres appellent SOEST, ville d'Allemagne très-considérable dans la Westphalie, l'une des anséatiques Westphaliques, est située à sept lieues de Munster. Elle est renommée pour la peinture qu'on y cultive, & pour les grands peintres qu'elle a produits de temps en temps. * *Scriptor. German.*

ZOFALA, *cherchez* SOFALA.

ZOFINGEN, ville de l'Argaw en Suisse dans le canton de Berne, est très-ancienne, comme il paroît par le pouvoir que l'empereur Charles *le Gros* lui donna de battre monnoye. Il paroît aussi qu'elle a appartenu autrefois aux comtes de Spitzberg, qui avoient proche de-là une citadelle, parceque cette ville porte encore leurs armes. Elle eut ensuite plusieurs priviléges qui lui furent conservés, lors même qu'elle se mit sous la protection de l'empereur Rodolphe I, l'an 1285; mais son fils Albert l'ayant assiégée l'an 1295, la soumit à son obéissance. Elle fut entierement brulée l'an 1396, à l'exception d'une maison; mais après avoir été réparée, elle obtint de nouveaux priviléges de la maison d'Autriche. Elle a passé depuis 1415, avec tout le pays d'Argaw, sous la puissance des Bernois ou Suisses habitans du canton de Berne, ausquels elle appartient encore aujourd'hui, conservant néanmoins ses exemptions. Cette ville embrassa la nouvelle religion l'an 1528. * Stumpf. *l.* 7, *de Argóvia*, *c.* 33. Joseph Simler, *descript. Helvet.*

ZOGRAPHE (Le) un des monasteres célébres du mont Athos, appellé aussi le monastere du *Peintre*, ce que signifie le mot de *Zographos* ou Ζωγράφος, est l'ouvrage de trois princes descendans de l'empereur Justinien; savoir, Moyse, Aaron & Jean, qui y embrasserent l'état monastique. Léon *le Sage* étoit empereur des Romains, lorsqu'ils firent édifier ce monastere. Mais cette maison qui étoit très-belle, ayant été brulée, Etienne vaivode de Valachie la fit rétablir l'an du monde 7010, & de J. C. 1502. Par reconnoissance on l'a peint hors de l'église. Il est dit dans la description du mont Athos, que le savant dom Bernard de Montfaucon a fait imprimer en grec & en latin à la fin de sa Paléographie grecque, que l'église de ce monastere est très-belle : elle est dédiée à Dieu sous l'invocation de S.Georges martyr. *On y voit*, est-il dit dans cette description, *de fort belles images bien travaillées*, *celles sur-tout qui représentent notre Seigneur. Les moines*, *qui y menent la vie ascétique*, *sont serfs & Bulgares.* On y conserve deux images de S. Georges, dont on dit que Dieu s'est servi pour opérer des miracles. Mais l'auteur de la description citée se montre trop crédule, quand il avance

hardiment que l'une de ces images n'a pas été faite par la main d'un homme, & que c'est l'ouvrage du saint Esprit. *Cette image*, ajoute-t-il, *étoit auparavant dans un certain monastere de S. George qui étoit dans la Palestine.* Il ajoute, tant il aime le merveilleux le plus insoutenable, que *cette image quitta d'elle-même ce monastere, pour venir se placer au mont Athos dans le monastere* dont nous parlons; *& c'est pour cela*, dit-il, *qu'on l'appelle le monastere du Zographe* ou *du Peintre.* Il ne donne pas moins d'effet miraculeux à la seconde image de S. Georges. A l'entendre, elle est venue aussi d'elle-même de l'Arabie par mer, & aborda au port de Batopéde. *Les peres des autres monasteres*, dit-il, *s'en étant apperçus, ou en ayant été avertis, s'assemblerent, & disputerent entr'eux à qui elle appartiendroit, ou qui en auroit la possession.* Et afin de pousser le merveilleux jusqu'au bout, il ajoute que pour terminer leur dispute, ils mirent cette image sur un mulet, & le laisserent aller, examinant où il iroit; que l'animal alla jusqu'au monastere du Zographe, & qu'il s'arrêta devant la porte; que sur cela les moines de cette maison la prirent & la placerent fort honorablement dans leur église; & qu'enfin après un certain temps, elle fut reconnue par quelques moines d'Arabie qui étoient venus par piété au mont Athos, & qui furent très-surpris de trouver là leur image. *Ils en rendirent graces à Dieu*, ajoute l'auteur, *& ne voulant point se séparer de cette image, ils demeurerent dans ce monastere, & y moururent.* C'est fort sérieusement que l'auteur débite ces fables. Cet auteur est Jean Comnène, médecin, qui avoit demeuré plusieurs années sur le mont Athos, & qui étant ensuite retourné dans la Valachie, sa patrie, fit cette description du mont Athos. Mais il manquoit de critique, comme l'avoue le P. de Montfaucon, & ce que nous venons de rapporter le prouve. Sa description ne laisse pas cependant d'être utile pour la connoissance des églises, de la bibliothéque, des reliques, &c. du mont Athos; & c'est par cette raison que le savant Bénédictin a cru devoir la faire imprimer à la fin de son excellent ouvrage sur l'origine & le progrès des lettres grecques, & y joindre une version latine.

ZOHAN, TSOHAN: c'étoit anciennement la ville capitale de l'Egypte, celle là même où Moyse fit tant de miracles devant Pharaon, *ps.* 78, & où on assure que le prophéte Jérémie fut emmené après la prise de Jérusalem, puis lapidé. C'est la même que l'ancienne *Tamis.*

ZOHAR, qui signifie en hébreu *splendeur*, est le nom d'un livre qui est en grande vénération chez les Juifs, & qu'ils estiment très-ancien. Il contient des explications cabalistiques sur les livres de Moyse, lesquelles ne peuvent être du gout des gens de bon sens, car elles ne consistent assez souvent qu'en jeux de lettres & de nombres, & en des contes faits à plaisir. On y trouve aussi quelque chose qui approche des vieilles idées des Pythagoriciens & des Platoniciens. Guillaume Postel a fondé une partie de ses rêveries sur ce livre; & il est étonnant que les chrétiens se soient donné la peine de traduire cet ouvrage en latin. On en voit deux éditions, dont l'une est de Crémone, & l'autre de Mantoue, outre celle d'Allemagne de l'an 1680. Il se trouve de faux Zohars manuscrits; car les Juifs ont donné quelques ouvrages sous ce nom fameux, pour imposer à leurs lecteurs. On a encore imprimé un petit Zohar, qui sert comme de supplément au grand Zohar. Buxtorf a cru que les points voyelles étoient fort anciens chez les Juifs, parcequ'il en étoit fait mention dans ce livre, auquel les Juifs donnent une grande antiquité; mais c'est une erreur. * M. Simon.

ZOILE, rhéteur & critique de profession, vivoit du temps de Ptolémée *Philadelphe*, vers l'an 270 avant J. C. Il étoit non d'Ephèse, mais d'Amphipolis ville de Thrace, à laquelle les Grecs ont donné le nom de *Christopolis*, & les Turcs celui d'*Amboli.* Pour établir sa réputation, il critiqua les vers d'Homere, & écrivit contre Platon & Isocrate. Il se fit un honneur de se faire appeller *Homeromastix* ou *le fléau d'Homere*; & récita les vers qu'il avoit faits contre Homere à Ptolémée, qui en fut si indigné, que quand Zoïle lui demanda quelque chose pour se soulager dans ses besoins, il lui fit réponse, que puisqu Homere, depuis mille ans qu'il etoit mort, avoit nourri plusieurs milliers de personnes, Zoïle qui se vantoit d'avoir plus d'esprit qu'Homere, devoit bien avoir l'industrie de se nourir. C'est de lui qu'on nomme *Zoiles*, tous ceux qui se mêlent de critique, & qui exercent une censure injurieuse. Les auteurs parlent diversement de sa mort. Les uns disent que Ptolémé le fit attacher à une croix; d'autres qu'il fut lapidé; & quelques-uns, qu'il fut brulé vif à Smyrne. Ce qu'il y a de sur, c'est que c'étoit un homme fort habile, & qui écrivoit bien; & sans doute que ce que Vitruve raconte de lui, n'étoit pas public, puisque Denys d'*Halicarnasse* ne craignit pas de s'autoriser de l'exemple de Zoïle, qu'il met en la compagnie d'Aristote, pour faire remarquer les vertus & les vices de Platon. * Elien, *l.* 11, *var. hist.* Vitruve, *in præf. l.* 7. Vossius, *l.* 1, *de hist. Græc. c.* 16. Ovide, *l.* 1, *remed. amor.*

ZOILE, patriarche d'Alexandrie dans le VI[e] siécle, après la déposition de Paul, moine de Tabenne. Comme il étoit orthodoxe, l'empereur Anastase sollicité par Théodore, évêque de Césarée, chef des Acéphales, & grand ennemi du concile de Calcédoine, le déposa pour mettre en sa place Apollinaire, grand ami du même Théodore, & aussi fortement attaché que lui à la faction des Acéphales. * Baronius, *an.* 537, *n.* 15.

ZOLKIEWSKI (Stanislas) seigneur Polonois, étoit aïeul paternel de JEAN Sobieski, roi de Pologne III du nom. Il avoit gagné une grande bataille contre les Moscovites l'an 1610, sous le regne de Ladislas IV, n'étant alors que palatin de Kiovie, & petit général. Après être parvenu aux dignités de grand chancelier, & de grand général, qu'il possédoit en même temps, il commanda souvent les armées de Pologne. La derniere occasion fut celle où dans la vallée de Lopuczna, il fit cette belle retraite aussi célébre en Pologne que celle de Xénophon avec ses dix mille Grecs. Zolkiewski étant retourné sur ses pas pour retirer un régiment que les généraux avoient oublié dans un poste où on l'avoit placé, fut attaqué si vigoureusement par les Tartares, qu'avant qu'on eût pu le joindre, il fut abattu sur trois ou quatre des plus hardis qu'il avoit tués de sa main. C'est ce que marque l'inscription latine, gravée sur une pierre en forme de mausolée ou de trophée, qui a été élevée dans ces campagnes. Il est enterré dans l'église de Zolkief ou Zolkieu, à gauche du grand autel, avec cette inscription tirée de Virgile:

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

La petite ville de Zolkieu fut brulée par accident en 1718, à l'exception de l'église & de quelques maisons. * *Anecdot. de Pologne.*

ZOLNOCK, ville de la haute Hongrie. Elle est au confluent de la Zigywa & de la Theisse, à 13 lieues du grand Waradin vers le levant. Zolnock est une place forte, défendue par une bonne citadelle, & capitale du comté de Zolnock, séparée de celui de Thururn par la Theisse, & bornée ailleurs par ceux d'Hewecz, de Pest, de Bath & de Bodrog. * Mati, *diction.*

ZOMEREN (Corneille de) célébre médecin, né à Dordrecht le 28 septembre 1593, après avoir étudié

étudié la médecine à Leyde, vint à Caen en France dans le dessein de faire de plus grands progrès dans cette étude. Il y reçut le bonnet de docteur le 16 octobre 1615. Le 20 de juillet 1617, la régence de Dordrecht le déclara médecin ordinaire de cette ville. Le 29 octobre de la même année, il épousa *Anne* Blokke, dont il eut sept fils & quatre filles. Il exerça dans la suite presque tous les emplois honorables de sa patrie. Il mourut le 11 décembre 1649, âgé de 57 ans. On a de lui : *Oratio funebris in obitum DD. Cornelii filii ; epistola responsoria de vitæ termino : De unitate liber singularis ad senatum, populumque Dordracensem : Tractatus de variolis & morbillis : epistola de renum vesicæ calculo : Epistola responsoria de curatione iterati abortûs.* Après sa mort on trouva parmi ses papiers un recueil d'avis & d'observations de médecine : un autre sur les maladies des femmes : des observations chirurgiques : un traité de la maniere de guérir les fiévres : & un recueil de lettres avec les réponses des savans. * *Voyez* le *Dictionaire historique* de la derniere édition de Hollande.

ZOMEREN (Jean de) fils du précédent, né à Dordrecht le 3 juillet 1622, y fit ses premieres études, & alla ensuite à Leyde, où il s'appliqua avec succès à la science du droit. Il y fut reçu docteur en 1643. Il avoit aussi appris la langue grecque, qu'il cultiva toujours avec soin, de même que la langue françoise, la poësie & l'étude des antiquités de son pays. On a de lui en flamand plusieurs ouvrages qui regardent le droit & les antiquités ; & diverses piéces de poësie en latin, en hollandois & en françois, entr'autres les tragédies intitulées : *Jules-César*, *Cléopatre* & *Mithridate.* En 1650 il entra dans la régence de Dordrecht : en 1655 il devint pensionaire de Nimégue ; & en 1666 il fut fait greffier de la chambre mi-partie. Il s'aquitta de ces différens emplois avec beaucoup d'honneur. Il mourut à Dordrecht le 22 décembre 1676. * *Voyez* le *Diction. histor.* de la derniere édition de Hollande.

ZONARE (Jean) historien Grec qui vivoit dans le XIIe siécle, vers l'an 1120, & avoit exercé des emplois considérables à la cour des empereurs de Constantinople, prit l'habit de moine de S. Basile. Il composa des annales en trois volumes, que nous avons traduites de grec en latin par Jérôme Wolfius, & imprimées à Basle l'an 1557, & à Paris en 1567, par Guillaume Chaudiere, & au Louvre en 1686, dans le corps de l'histoire Byzantine. Le premier volume comprend les affaires des Juifs, depuis le commencement du monde jusqu'à la prise de Jérusalem ; le second traite des affaires des Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'au temps de Constantin *le Grand*, & le troisiéme, depuis cet empereur jusqu'à la mort d'Alexis *Comnène* l'an 1118. Zonare a aussi laissé des commentaires sur les canons des apôtres & des conciles écuméniques & provinciaux, & sept ou huit autres divers traités que nous avons dans la bibliothéque des Peres. * Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar.* Gesner, *in bibl.* Vossius, *de hist. Græc. l. 2, c. 27.*

ZONCHIO, petite ville du Belvédere en Morée. Elle est à une lieue & demie de Navarin vers le midi. Cette ville donne son nom au cap & au golfe de Zonchio, le premier appellé anciennement *Coryphasium Promontorium*, & l'autre *Cypatissus Sinus.* Au reste, on prend Zonchio pour la ville de l'Elide, nommée anciennement *Epitalium*, *Thryum*, *Thryssæa.* * Baudrand, *dict. géogr.*

ZONDODARI (Antoine-Félix) cardinal. Il étoit de Sienne : il avoit été d'abord vice-légat de Bologne, & ensuite gouverneur d'Ancone au mois de novembre 1697. Au mois de novembre de l'année suivante, le pape Innocent XII le choisit pour aller en qualité de nonce recevoir sur les confins de l'Etat Ecclésiastique, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, reine douairiere de Pologne, qui se retiroit à Rome. Le 22 novembre 1701, sous le pontificat de Clément XI, il fut déclaré nonce extraordinaire en Espagne pour la paix, & l'archevêché de Damas ayant été proposé pour lui dans un consistoire le 5 décembre suivant, il fut sacré le 18 du même mois par le cardinal Paulucci. Il se rendit ensuite en Espagne, où il fut déclaré nonce ordinaire le 17 mai 1706. Clément XI le déclara cardinal, à la promotion du 18 mai 1712. Il revint à Rome le 7 juin 1715, y fit son entrée publique le 11 suivant, & reçut le chapeau le 15 dans un consistoire public. Le pape lui assigna le titre presbytéral de sainte Balbine. Clément XII le déclara préfet de la signature de grace le 22 juillet 1730. Il quitta son premier titre, & opta celui de sainte Praxede, dont il prit possession le 22 avril 1731. Il a été aussi protecteur de l'ordre des Camaldules, de l'ordre des Célestins, de la nation Siénoise, des religieuses de la Purification, & du collége des Maronites à Rome. Il est mort à Sienne, sa patrie, en 1737, âgé de 71 ans, onze mois & dix jours, étant né le 15 décembre 1665. Il étoit frere puîné de Marc-Antoine Zondodari, grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, mort à Malte le 16 juillet 1722, dans la 78 année de son âge ; & frere-aîné d'Alexandre Zondodari, archevêque de Sienne depuis le 20 janvier 1715. Leur mere étoit sœur de Fabio Chigi, cardinal, neveu du pape Alexandre VII, qui vint en France en 1664, en qualité de légat.

ZOONUS (Guillaume) Anglois, docteur en droit & professeur royal à Cambridge, voyant l'Angleterre infectée de l'hérésie, se retira en Flandre, & enseigna le droit civil à Louvain. Ensuite il alla à Cologne, & passa long temps après en Italie, où le pape connut son mérite, & le fit juge d'une ville dans laquelle il mourut vers l'an 1572. Il a laissé un livre de ses lettres. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

ZOPPIO, en latin *Zoppius* (Jérôme) né à Boulogne en Italie, fut professeur des humanités à Macerata, où il établit l'académie des Caténati. Il exerça depuis le même emploi à Boulogne, où il mourut le cinquiéme juin 1591. On a de lui : 1. *Rime e prose di Girolamo Zoppio* ; à Bologne, 1567 ; *in-8°.* On lit à la fin un discours en faveur d'Annibal Caro, contre Castelvétro. 2. *I primi quattro libri dell' Eneide tradotti da Girolamo Zoppio, con alcune annotazioni nel fine di ciaschedun libro* ; à Bologne, 1558, *in-4°.* 3. *Raggionamenti in difesa di Dante, e del Petrarca* ; à Bologne, 1583, *in-8°.* 4. *Risposta di Girolamo Zoppio, alle opposizioni sanesi fatte a suoi raggionamenti in difesa di Dante* ; à Fermo, 1585, *in-4°.* 5. *Poetica sopra Dante* ; à Bologne, 1589, *in-4°.* Zoppio a eu en particulier pour adversaires dans cette dispute sur Dante, *Bellisario Bulgarini*, *Alessandro Carriero*, &c. 6. *Discorso di Girolamo Zoppio, intornò ad alcune opposizioni di Lodovico Castelvetro, alla Canzone de' Gigli d'Oro composta da Annibal Caro in lode della Real Casa di Francia* : c'est le même discours qu'on trouve avec les *Rime e prose* de Zoppio ; à Bologne, 1567, *in-8°.* * Voyez *Bibliotheca Italiana*, édition de Venise, 1728, *in-4°*, & Riccoboni, *hist. du théâtre italien.*

ZOPPIO (Melchior) fils de JÉRÔME, *dont on vient de parler*, naquit à Bologne en Italie, y fut professeur en philosophie, & y établit l'académie des Gélati, à laquelle il laissa par testament la salle de son logis pour servir aux assemblées de ladite académie. Il a toujours montré beaucoup d'attachement & de zèle pour la religion catholique, & une grande opposition pour toutes les sectes qui en sont séparées. Il est mort en 1634, âgé de plus de 80 ans. On cite de lui 1. *Tractatus tres sacri piorum affectuum.* 2. *De*

sermonibus analyticis. 3. *De sensu & sensibili.* 4. *Lusus poëtici.* 5. *La filosofia intera.* 6. *Parafrasi di Aristotele.* 7. Quelques tragédies. Voila ce qu'on lit dans le dictionaire historique, édition de Hollande 1740. Dans la *Bibliotheca Italiana*, édition de Venise, 1728, *in*-4°, on cite *pag.* 130 : *Il Diogene accusato, comedia del Caliginoso accademico Gelato*; à Venise, 1598, *in*-12, & l'on ajoute que cette piéce est de Melchior Zoppio, & qu'elle est en vers. *Voyez* encore Riccoboni, *hist. du théâtre italien.*

ZOPYRE, *Zopyrus*, fils de *Mégabyze*, & l'un des courtisans de Darius, fils d'Hystaspes, roi de Perse vers l'an 3515 du monde, & 520 avant J. C. se rendit illustre par l'action qu'il fit pour soumettre la ville de Babylone que Darius tenoit assiégée depuis long-temps. Voyant l'opiniâtreté des assiégés, il s'avisa pour les gagner, d'un stratagême qui lui réussit. Il se coupa le nez & les oreilles, & se présenta en cet état aux Babyloniens, qui le reçurent, espérant qu'il se vengeroit d'un si cruel traitement qu'il feignoit avoir reçu de Darius. Ensuite Zopyre fit trois sorties, de la maniere qu'il avoit concertée avec Darius, où il eut toujours l'avantage : ce qui porta les Babyloniens à lui confier entierement la ville, dont il ouvrit les portes à Darius après un siége de 20 mois. * Hérodote, *l.* 3. Justin, *l.* 1.

ZOPYRE, *Zopyrus*, citoyen d'Argos, coupa la tête à Pyrrhus, roi d'Epire, lorsqu'il le vit abattu par terre d'un coup de pierre qu'il avoit reçu au pied des murailles d'Argos. On dit que cet Argien lui ayant ôté son casque, se détourna pour ne pas voir le visage de ce roi, dont la majesté lui donnoit de la terreur, & n'osa le fraper que de côté. * Plutarque.

ZOPYRE de Byzance, historien Grec, cité par Plutarque, est peut-être le même qui est allégué dans la vie de Thucydide. Il y a eu aussi un ZOPYRE d'Héraclée, & un orateur. * Vossius, *de hist. Græc.*

ZOPYRE, certain physionomiste de profession, assura en voyant Socrate, qu'il étoit homme débauché. Chacun se moquoit de lui; mais Socrate reconnut la certitude de sa science, & confessa que son inclination l'auroit porté à la débauche, si par l'étude de la philosophie il n'eût corrigé son naturel. * Diogène *Laërce.* Il y a eu un autre ZOPYRE, précepteur d'Alcibiade, dont parlent Platon & Plutarque.

ZOPYRION, habile grammairien, fit un dictionaire grec, depuis alpha jusqu'à delta inclusivement. C'est celui qu'on voit au commencement du lexicon de Suidas qui l'a copié. * Joséphe, *l.* 1 *in Apion.* Vossius, *hist. Græc.*

ZOROANDA, est un lieu dans le mont Taurus, sur les confins de l'Arménie & de la Mésopotamie ou du Diarbek. C'est en cet endroit que le tigre se cache sous terre, & se montre ensuite quelques lieues au-delà. * Pline.

ZOROASTRE, *Zoroastres*, célébre philosophe, s'acquit, dit-on, par le moyen de ses prédictions, l'empire des Bactriens, du temps de Ninus, roi des Assyriens. Lorsqu'il fut vaincu, ou par Ninus ou par Sémiramis, on dit qu'il souhaita d'être consumé par le feu du ciel : & qu'il avertit les Assyriens de garder soigneusement les cendres, parceque leur conservation seroit la marque de la durée de leur empire. Ces peuples reçurent cet avis comme un oracle ; & après que Zoroastre eut été foudroyé, ils eurent un très-grand soin de ses cendres, qu'ils conserverent jusqu'à la destruction de leur empire. * Eusebe, *in præp. evang.* Pline, *l.* 30, *c.* 1. Samuel Bochart, *geogr. sacra.* Suidas. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Th. Stanleius, *philos. orient. l.* 1.

Comme il y a eu plusieurs personnes du nom de ZOROASTRE, & que les temps ausquels ils ont vécu, ne sont pas assez connus, on les a confondus les uns avec les autres. On tient que le premier & le plus célébre a été roi de la Bactriane, & qu'il fut défait par Ninus. On dit des merveilles de sa sagesse, de sa science, & des prodiges qu'il a faits; & on le fait auteur de la philosophie des Perses, qui s'appelloit *Magie* parmi eux. Platon parle de Zoroastre comme de l'inventeur de cette science parmi les Perses, & remarque qu'il étoit fils d'Oromaze. Eubulus, cité par Porphyre, lui attribue l'institution des mystères de la déesse Mithra. Eudoxus & Hermippe, allégués par Pline, disent qu'il a vécu six mille ans avant Platon. Mais Ctésias, qui avoit rapporté l'histoire de Zoroastre, assuroit qu'il vivoit du temps de Cyrus; & c'est ce qui a fait distinguer à Arnobe deux Zoroastre. Eusebe fait Zoroastre aussi ancien que Ninus; & S. Epiphane dit qu'il a vécu du temps de Nembrod. Il a été appellé par les Perses *Zarades*, & par les Grecs *Zoroastre.* On donne plusieurs significations à ce nom. Quelques-uns disent qu'il signifie en grec un *astre vivant*; d'autres *le fils d'un astre*; & d'autres *le contemplateur des astres.* Tout ce qu'on dit de l'ancien Zoroastre, a paru fabuleux à quelques uns; parceque Diodore de *Sicile* témoigne que le roi de la Bactriane, qui combattit contre Ninus, s'appelloit *Oxiastre.* Il y a beaucoup d'apparence qu'il y a eu autrefois parmi les Perses un homme de ce nom, qui a été l'auteur de leur magie. On dit que Zoroastre avoit composé quantité d'ouvrages. Hermippus assure qu'il avoit écrit deux millions de vers. Suidas rapporte les titres de quelques-uns de ses ouvrages; savoir, quatre livres de la nature; un livre des pierres précieuses; & cinq livres de prédictions astronomiques. Eusebe cite dans le premier livre de sa préparation évangélique un passage de Zoroastre, tiré d'une histoire des Perses, où il est parlé des attributs de Dieu; mais il est visible que c'est l'ouvrage d'un Platonicien, même chrétien. Synésius cite des oracles de Zoroastre sur les songes, qui ont été imprimés l'an 1538 & l'an 1595, avec les notes de Psellus & de Pléthon. Il est encore visible que ces oracles sont tirés des écrits des nouveaux Platoniciens. * Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible*, & *biblioth. univers. des hist. prof.*

ZOROBABEL, de la maison des rois de Juda, étoit fils de *Salathiel*, & fut nommé SESBASAR à la cour de Cyrus, roi des Perses. Après la captivité des Juifs, il fut chef de ceux qui retournerent en la Judée sous ce prince, & commença à rebâtir le temple l'an du monde 3500, & 535 avant J. C. Les Samaritains empêcherent cet ouvrage, qui ne s'acheva que sous Darius *Hystaspes.* Zorobabel qui étoit connu de ce prince, vint à la cour, & obtint tout ce qu'il voulut pour le bâtiment du temple, qui fut achevé vingt ans après. La dédicace s'en fit solemnellement vers l'an 3520 du monde, & 515 avant J. C. On ne sait pas quand Zorobabel mourut. Il est différent d'un autre, fils de Phadaïa. * Joséphe, *l.* 11 *antiquit.* Torniel, *A. M.* 3472, *num.* 3; 3530, *num.* 1; 3532, *num.* 4.

ZOROYS, étoit femme de *Mahomet Boabdelin*, dernier roi des Maures de Grenade. Voyant son mari, & les principaux officiers de sa cour, qui faisoient éclater leurs gémissemens & leurs plaintes, pendant qu'on leur crevoit les yeux par ordre de Ferdinand d'Aragon : *Pleurez comme des femmes*, leur dit elle, *puisque vous n'avez pas su combattre comme des hommes.* * Pierre Matthieu *hist. Henr. IV.*

ZOSIME, pape, Grec de nation, à ce qu'on croit, succéda au pape Innocent I, le 18 mars de l'an 417. Céléstius, disciple de Pélage, qui avoit été condamné dans le synode de Carthage, assemblé l'an 412, & qui avoit appellé de ce jugement au saint siége, vint à Rome au commencement du pontificat de Zosime, pour prévenir en sa faveur l'esprit de ce nouveau pape, en le faisant juge de sa cause. Zosime

assembla un synode dans l'église de S. Clément, pour examiner les chefs d'accusation qu'on avoit formés contre Célestius. Il se fit informer de la qualité des accusateurs, qu'il trouva être deux évêques mal ordonnés, chassés de leurs évêchés, & séparés de la communion des autres, & qui disparurent de Rome lorsqu'ils s'y virent connus, au lieu de poursuivre leur accusation. En même temps Célestius lui présenta une profession de foi qui n'étoit pas entierement exemte d'erreur; mais comme il y déclaroit qu'il se soumettoit sans réserve, & qu'il ajouta encore de vive voix qu'il condamnoit tout ce que les évêques d'Afrique avoient condamné, Zosime crut devoir user d'indulgence à son égard. Il ne voulut pas néanmoins absoudre Célestius, sans en écrire aux évêques d'Afrique. Quelque temps après il reçut une lettre de Praïle, évêque de Jérusalem, favorable à Pélage & à Célestius. Sur ce témoignage, il en écrivit une seconde aux évêques d'Afrique, par laquelle il déclara Pélage & Célestius innocens. Les évêques d'Afrique, touchés de la prévention de Zosime, lui écrivirent pour le détromper. Zosime étant revenu de sa prévention, fit citer Célestius, pour venir condamner nettement les erreurs qui lui étoient imputées; mais Célestius n'osa comparoître, & s'enfuit même de Rome. Alors Zosime confirma le jugement rendu par son prédécesseur Innocent, contre Pélage & Célestius, & écrivit sur ce sujet une lettre aux évêques d'Afrique, qu'il publia en Italie. Zosime eut un autre différend avec les évêques des Gaules, sur la contestation qui étoit entre les églises d'Arles & de Vienne, touchant le droit de métropole sur les provinces Viennoise & Narbonnoise. Il se déclara en faveur de Patrocle, évêque d'Arles, à qui il adjugea les droits de métropole, avec des priviléges particuliers. Il eut enfin un troisiéme démêlé avec les évêques d'Afrique, touchant l'appellation du prêtre Apiarius, qu'il soutenoit valable, contre le droit que les Africains prétendoient, de juger les clercs & même les évêques en dernier ressort. Il mourut le 26 décembre de l'an 418. On a de ce pape treize épîtres écrites avec beaucoup de vigueur & d'autorité. Boniface I lui succéda. * *Epistolæ Zosimi*. S. August. *contra duas epistolas Pelagian. l. 2, c. 3. De peccato originali, c. 17; l. 1, in Julian. c. 4; l. 6, c. 12; epist. 44 & 209.* Marius Mercator, *in commonitor. adversf. hæref. Pelag.* Anastase, *in Zosim.* Baron. *in annal.* Louis Jacob, *bibl. pont.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du V siécle.* Baillet, *vies des saints, 26 décembre, jour auquel on fait mémoire du pape Zosime.*

ZOSIME, sophiste & rhéteur, natif de la ville d'Alexandrie en Egypte, étoit attaché particulierement aux opinions de Platon, & commença de se faire connoître par la vie de ce philosophe qu'il mit en lumiere. Il entreprit ensuite d'autres ouvrages de physique, qu'il continua par ordre alphabétique en 28 livres, & qu'il donna au public, après les avoir adressés à sa sœur *Théosébie*, qui étoit très-savante. On croit qu'il vivoit vers l'an 300 avant J. C. & 50 ans ou environ après Platon. * Conrad. Gesn.

ZOSIME ou XOSIME, femme de *Tigrane*, roi d'Arménie, fut menée en triomphe devant le grand Pompée. * Plutarque, *vie de Pompée.*

ZOSIME, historien Grec, comte & avocat du fisc, vivoit du temps de Théodose *le Jeune*, vers l'an 410 de J. C. & écrivit une histoire des empereurs en 6 livres. Le I qui comprend la suite de ces princes, depuis Auguste jusqu'à Probus, & qui alloit autrefois jusqu'à Dioclétien, est extrémement abrégé. Les cinq autres sont plus étendus, sur-tout dans ce qui regarde le temps de Théodose *le Grand*, & de ses enfans. Zosime n'a pas vécu au-delà du second siége qu'Alaric mit devant la ville de Rome. D'ailleurs nous n'avons que le commencement du VI livre; car la fin ne se trouve plus. Sigonius soutient que Zosime avoit fait un septiéme livre; mais c'est contre le sentiment de tous les critiques. Photius vante son style, & ajoute que son histoire sembloit être un abrégé de celle d'Eunapius, excepté les endroits qui regardent Stilicon, que ce dernier diffamoit, au lieu que Zosime le défend contre Olympius, qui fut cause de sa ruine. Quoi qu'il en soit, cet historien eût acquis plus de louange, s'il eût eu plus de modération. Mais il est animé d'une haine si ouverte contre les chrétiens, qu'il ne peut s'empêcher de la rendre sensible, en parlant des princes qui les ont favorisés. Entr'autres, il traite fort mal Constantin *le Grand*. Leunclavius a tâché de défendre cet historien, dans une apologie qu'il a publiée pour lui, à la tête de la traduction de son histoire. * Evagre, *hist. ecclés.* Photius, *in bibl.* Vossius, *de hist. l. 2, c. 20.*

ZOSIME, évêque de Naples, obtint cette dignité par les brigues d'Ursace & de Valens, tous deux évêques de la basse Pannonie, qui avoient fait exclure Maxime, pour n'avoir pas voulu souscrire au conciliabule de Rimini, l'an 359. Pour punition, Dieu voulut que toutes les fois qu'il entreprenoit de faire les fonctions épiscopales, sa langue lui sortît de la bouche jusqu'à la racine, & devînt paralytique. Ce châtiment le fit rentrer en lui-même, & lui fit abandonner le siége qu'il occupoit injustement. * Baronius.

ZOSIME de Gaze ou d'Ascalon, autrement Zosime Ascalonite, vivoit du temps de l'empereur Anastase, au commencement du VIe siécle, & étoit en grande réputation pour tout ce qui regarde les belles lettres. Il fit un livre par ordre alphabétique, qui contenoit tous les termes de rhétorique, qu'on trouve dans le dictionaire de Suidas; & il avoit aussi composé des commentaires sur Démosthène & sur Lysias, comme nous l'apprenons de Suidas.

ZOSIME, excellent solitaire, vivoit dans le VIe siécle, & vers l'an 527, dans un monastere situé au bord de la riviere du Jourdain. La coutume de ce monastere étoit, que tous ceux qui y demeuroient, en sortoient tous les ans au commencement du carême, pour entrer dans le désert, & y passer les jours qui précédent la pâque, dans les exercices les plus laborieux de la pénitence. Zosime sortit avec les autres; & après avoir fait vingt journées de chemin, s'arrêtant en un endroit pour faire sa priere, il crut voir le fantôme d'un homme qui commença à fuir. Après qu'il eut long-temps couru, il connut que c'étoit une femme, qui étoit sainte Marie Egyptienne, grande pécheresse, & une des grandes pénitentes de l'église. Lorsqu'il l'eut jointe, ils se mirent ensemble en prieres, & Zosime vit Marie la pécheresse élevée en l'air. A ce spectacle, il tomba par terre comme mort. Marie le releva, & le pria de venir l'année suivante sur le bord du Jourdain, la nuit du jeudi au vendredi saint, pour lui apporter la sainte Eucharistie. Il revint l'année suivante dans ce désert, au jour arrêté entr eux, apportant la sainte Eucharistie dans un petit calice, & s'avança sur les bords du Jourdain, où il arriva le premier. Peu de temps après lui, arriva Marie Egyptienne, marchant sur les eaux de ce fleuve, comme sur la terre ferme. Il la communia, & la pénitente se retira aussitôt. Zosime retournant l'année suivante au même endroit où il avoit vu cette illustre pénitente, la trouva morte, & ces paroles écrites sur la terre: *Abbé Zosime, ensevélis le corps de la misérable Marie;* mais comme il n'avoit point d'instrument propre à faire de fosse, & qu'il étoit si foible, qu'il ne pouvoit presque se remuer, un grand lion sortit d'un endroit du désert, & étant venu proche du corps de la sainte, commença à lécher ses

pieds. Zoſime, inſpiré de Dieu, commanda à cet animal de fouir la terre avec ſes ongles, à quoi il obéit auſſitôt; & ce ſaint ſolitaire mit le corps de cette illuſtre pénitente dans la foſſe que le lion lui avoit creuſée.* Godeau, *hiſt. eccléſ. du VI ſiécle. Vies des peres du déſert.*

ZOSIME, évêque de Syracuſe dans le VII[e] ſiécle, naquit ſous le regne de l'empereur Juſtin, vers l'an 570. Il embraſſa la vie monaſtique dans le monaſtere de ſainte Luce à Syracuſe. L'abbé Fauſte lui confia la garde du tombeau de l'illuſtre martyre ſainte Luce. Le commerce qu'il eut avec le monde dans cet emploi, lui fit quitter ſa profeſſion pour retourner chez ſes parens, qui le remenerent au monaſtere, où il vécut très-régulierement pendant 30 ans. Après la mort de Fauſte, l'évêque le fit abbé de ce monaſtere, qu'il gouverna pendant près de 40 ans. Le ſiége de Syracuſe étant venu enſuite à vaquer, il fut élu par une partie du clergé & du peuple, pendant qu'une autre partie choiſit Vénere. L'affaire ayant été portée à Rome, le pape décida en ſa faveur, & l'ordonna évêque de Syracuſe l'an 647. Il mourut âgé de 90 ans, vers l'an 660. Les Grecs font ſa fête au 21 de janvier, & les Latins au 30 de mars. * *Anonym. apud Henſchen.* Baillet, *vies des ſaints au 30 de mars.*

ZOSTER, ville & promontoire de l'Attique, entre le port de Pirée, maintenant *il porto Lione*, & l'iſle de Cée, aujourd'hui l'*iſle de Zea.* Les mythologiſtes prétendent que ce fut là que Latone délia pour la premiere fois ſa ceinture: ce qui étoit une cérémonie pratiquée parmi les anciens avant la conſommation du mariage, & que c'eſt de là qu'on a pris le le nom de cette ville. Quoi qu'il en ſoit, elle étoit fort attachée au culte de cette déeſſe, & lui faiſoit tous les ans & à Diane des ſacrifices de poiſſon. * Cicero, *l.* 5, *epiſt. ad Att.* Strabon. Steph.

ZOTICUS, diſciple du philoſophe Plotin, étoit en même temps critique & poëte. Il a mis, dit Porphyre, en très-beaux vers la fable de l'iſle Atlantide. Sa vue baiſſa, & il mourut peu de temps avant Plotin. C'eſt tout ce qu'en dit Porphyre dans ſa vie de Plotin. Or comme ce dernier, ſelon la même vie, mourut à la fin de la ſeconde année du regne de l'empereur Claude, il s'enſuit que Zoticus mourut auſſi ſous le même regne, & peut-être dans la même année.

ZOTIQUE, évêque de Comane en Pamphylie, & martyr dans le III[e] ſiécle, fut l'un des plus zélés adverſaires de la ſecte des Montaniſtes, & confondit leur prophéte & leur prophéteſſe. On prétend qu'il vécut juſqu'au temps de l'empereur Sévere, & qu'il ſouffrit le martyre pour la foi de Jeſus-Chriſt, pendant la perſécution que ce prince excita contre l'égliſe. Il y eut dans le même temps un autre ZOTIQUE, évêque d'Otre en Phrygie, qui fut auſſi l'un des adverſaires des Montaniſtes. * Euſeb. *l.* 5, *hiſtor. c.* 16 & 18. La fête de S. Zotique martyr, eſt marquée au 21 de juillet dans le martyrologe romain.

ZOTMONDE, Hongrois, ſe ſignala, lorſque l'empereur Henri III aſſiégea la ville de Presbourg pour venger la mort de Pierre l'Allemand, roi de Hongrie, auquel André avoit fait crever les yeux l'an 1046. Il ſortit de la ville pendant la nuit, & vint à la nage proche des vaiſſeaux de l'empereur, qu'il perça adroitement avec un villebrequin, de ſorte que dès le matin ils commencerent de couler à fond: ce qui fut cauſe de la levée du ſiége. * Bonfin. *decad.* 2, *lib.* 2.

ZOTUS, peintre Italien, vers l'an 1340, a laiſſé pluſieurs de ſes ouvrages en Italie, & particulierement à Florence d'où il étoit natif. C'eſt lui qui a fait le tableau qui eſt à Rome à l'entrée de l'égliſe de S. Pierre, où eſt peinte la barque de cet apôtre agitée des flots. Le pape Benoît XII l'avoit choiſi pour peindre les hiſtoires des martyrs dans le palais qu'il avoit fait bâtir. * Volater. *l.* 31. Plat.

ZOUCH (Guillaume) théologien Anglois, né à Stafford, étoit appellé originairement *le pere des eccléſiaſtiques de Londres.* Il étoit eſtimé de tous les ſavans étrangers. Il mourut le 12 décembre 1653. On a de lui des explications ſur l'épître aux Hébreux, & ſur l'oraiſon dominicale; & pluſieurs autres ouvrages de théologie. * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxonienſes*; & le *Dictionaire hiſtorique* de l'édition de Hollande, 1740.

ZOUCH (Richard) cadet d'une ancienne & noble famille, naquit dans la paroiſſe d'Anſlei dans le comté de Wild, en Angleterre. Il fut éleve dans l'école de Wincheſter, d'où il alla étudier au nouveau college à Oxford, & après y avoir pris les dégrés en droit, il s'adonna à la pratique; & devint célébre avocat dans ce que les Anglois appellent *Doctors Commons.* En 1619, il fut reçu docteur du droit civil, fait profeſſeur en cette faculté, & choiſi par le moyen de ſon couſin *Edouard*, lord Zouch, gardien des cinq ports, pour député d'Hyet dans le comté de Kent. Il fut enſuite fait chancelier du diocèſe d'Oxford, principal de S. Albans-Hall, & enfin juge de la cour de l'amirauté. Il perdit cette derniere charge pendant les guerres civiles; mais il fut rétabli après le retour de Charles II. Il étoit ſavant, & le meilleur juriſconſulte de ſon temps. Voici les ouvrages qu'il a donnés au public. Un poëme anglois compoſé dans ſa jeuneſſe, qui a pour titre: *The dove or paſſages of Coſmography. Elementa juriſprudentiæ, definitionibus, regulis & ſententiis ſelectioribus juris civilis illuſtrata. Deſcriptio juris & judicii feudalis ſecundùm conſuetudines Mediolani & Normanniæ pro introductione ad juriſprudentiam Anglicanam. Deſcriptio juris & judicii eccleſiaſtici ſecundùm canones & conſtitutiones Anglicanas. Deſcriptio juris & judicii ſacri, ad quam leges quæ ad religionem & piam cauſam reſpiciunt, referuntur. Deſcriptio juris & judicii militaris, ad quam leges quæ rem militarem & ordinem perſonarum reſpiciunt, referuntur. Deſcriptio juris & judicii maritimi, ad quam quæ ad navigationem & negotiationem maritimam reſpiciunt, referuntur.* Ces trois derniers ouvrages ont été imprimés enſemble. *Juris & judicii fecialis, ſive juris inter gentes & quæſtionum de eodem, explicatio.* Cas & queſtions réſolues dans la loi civile, en anglois. *Solutio quæſtionis de legati delinquentis judice competente. Eruditionis ingenuæ ſpecimina, ſcilicet, artium logicæ, dialecticæ & rhetoricæ, necnon moralis philoſophiæ M. T. Ciceronis definitionibus, præceptis, & ſententiis illuſtrata. Quæſtionum juris civilis centuria in 10 claſſes diſtributa. The juriſdiction of the admiralty of England aſſerted againſt ſir* Edward Cokés *articula admiralitatis, in the* 22. *Chapter of his juriſdiction of courts.* Le ſavant docteur Zouch mourut en 1660. * *Athenæ Oxonienſes.*

Z R

ZRINI, *cherchez* SERIN ou SERINI.

Z U

ZUANTE-WITH, idole des Rugiens. Quelques moines de Corbie ayant pris la réſolution de prêcher la foi dans le nord, vinrent juſqu'à Rugen, dont ils convertirent les peuples à la foi chrétienne. Ils bâtirent une égliſe conſacrée à Jeſus Chriſt, ſous l'invocation de S. With. Les Rugiens revinrent bientôt à leurs erreurs. Ils chaſſerent leurs prêtres & les chrétiens, & honorerent ſeulement S. With comme un Dieu, à qui ils donnerent le nom de *Zuante-With.* Ils le conſultoient comme un oracle, & lui ſacrifioient aſſidument. Ils ne permettoient à aucun

marchand venu dans leur pays, d'en sortir avec ses marchandises, qu'il n'eût sacrifié à ce prétendu Dieu. * *Voyez* Krantzius, *Vandalia, lib. II & III. Europe savante.*

ZUATAPLUGUS, *cherchez* SUATHES.

ZUAZO (Alfonse) licencié, fut choisi en 1516, pour être administrateur des Indes, avec charge de faire tout seul l'office des auditeurs royaux, lesquels furent interdits pour avoir abusé de leur pouvoir. Les provisions de Zuazo ayant été envoyées par le cardinal Ximénès au docteur Zapata, conseiller d'état, pour les signer, il refusa de le faire, disant qu'il ne lui paroissoit pas convenable de donner un si grand crédit dans les Indes à un particulier sans caractere. Le docteur Carvajal fut de son sentiment, & le licencié qui se soucioit assez peu de l'emploi qu'on lui avoit destiné, vouloit s'en retourner à Valladolid, d'où on l'avoit fait venir. Mais le cardinal ayant mandé Carvajal & Zapata, leur fit une sorte de réprimande de ce qu'ils avoient osé trouver à redire à sa conduite, & leur commanda de signer; mais ce ne fut qu'après avoir pris leurs précautions pour n'être point inquiétés dans la suite. Alfonse Zuazo partit donc, & arriva aux Indes le 3 d'avril de l'an 1517. Après avoir communiqué ses pouvoirs aux officiers royaux, il commença par les citer, aussi-bien que les juges d'appellation, à comparoître devant lui, pour rendre compte de leur conduite. Il fit la même chose à l'égard de tous les gouverneurs, & généralement de tous ceux qui étoient en place, ou qui y avoient été: après quoi il rendit plusieurs sentences, ausquelles il fallut se soumettre, parce qu'il n'y avoit point d'appel. Il s'appliqua ensuite à régler la police. Il fit construire plusieurs édifices publics, & il paroît qu'il gouverna assez paisiblement tout le temps que dura son administration. Il ne tarda même guère à rétablir l'audience royale que les commissaires avoient interdite en arrivant. Avant que de partir de l'isle Espagnole, il avoit intenté un procès criminel aux juges d'appellation, pour avoir laissé périr à la côte de Cumana deux religieux Dominicains, plutôt que de renvoyer les Indiens qu'on avoit enlevés: mais il eut défense de terminer cette affaire sans la participation des commissaires, & il n'en fut plus parlé. Il reçut dans le même temps quelques autres mortifications de la cour, & les pouvoirs des peres Hiéronymites furent considérablement étendus aux dépens des siens. Peu de temps après, le licencié Luc Vasqués d'Aylon, un des juges de l'audience royale, ayant été nommé par les créatures du feu roi Ferdinand, pour féliciter le roi Charles d'Autriche sur son avenement à la couronne, les commissaires qui s'étoient opposés à cette députation, prierent Zuazo de retenir ce député, & de lui enlever tous ses papiers. Il le fit; & par cette démarche il attira sur soi tout le fort de l'orage; car quoique d'abord la cour lui eût fait justice, & qu'elle eût donné tout le tort absolument aux officiers royaux, ceux-ci firent jouer tant de ressorts, qu'enfin il fut révoqué, & le licencié Rodrigue de Figuéroa fut nommé pour le relever. Les commissaires furent en même temps rappellés: mais cette révocation n'eut point de lieu pour lors. Figuéroa débuta d'une maniere fort odieuse: il voulut faire le procès à Zuazo son prédécesseur, qui étoit en vénération dans l'isle de San Domingo, & qui mit effectivement son innocence & sa probité dans la plus grande évidence. On avoit déja rendu à la cour de grands témoignages des services qu'il avoit rendus, & la calomnie trouva peu d'accès contre les idées fort avantageuses que l'on avoit fait concevoir au roi d'Espagne de sa probité & de son intelligence. En 1522, il fut choisi pour être gouverneur de l'isle de Cuba, où avec les mêmes vertus dont il avoit donné de si grandes preuves dans l'isle Espagnole, il eut le même sort, c'est-à-dire, que les gens de bien & les pauvres lui donnerent mille bénédictions, & que ceux qui ne vouloient pas que leur conduite fût éclairée de si près, firent de grandes plaintes contre lui. Les choses allerent si loin, que l'amiral D. Diégue Colomb fut obligé de passer dans l'isle. Sa présence déconcerta les mutins; il n'eut que des louanges à donner au vertueux Zuazo, dont la commission étant finie, il rétablit Vélasquez dans l'exercice de sa charge, goutant sans doute le plaisir de se voir redevenu l'arbitre du sort d'un homme qui n'avoit payé ses bienfaits que d'ingratitude. Zuazo vécut encore quelque temps après. * *Voyez* l'histoire de l'isle Espagnole ou de Saint-Domingue, écrite particulierement sur des mémoires manuscrits du P. Jean-Baptiste le Pers, Jésuite, missionaire à Saint-Domingue, & sur les piéces originales qui se conservent au dépôt de la marine, par le P. Charlevoix, de la même société, tome I, en plusieurs endroits, &c.

ZUCALA, anciennement *Isthmus Tauricus*: c'est un isthme, qui joint la Tartarie Crimée avec celle de Nogais, qui sont les deux parties de la petite Tartarie. Cet isthme est entre le lac de Sescan & le golfe de Nigropoli, partie de la mer Noire. Il n'a que demi lieue de largeur, & il est défendu par la ville de Précop, qui y est située. * Baudrand, *dictionaire géographique.*

ZUCCHERO (Taddée) peintre célébre, dans le XVIe siécle, né en 1529, à *San-Agnolo in vado*, dans le duché d'Urbin, & fils d'un peintre, appellé *Octavien*, qui l'éleva jusqu'à l'âge de quatorze ans, & l'envoya à Rome pour s'y perfectioner. Taddée, n'ayant encore que dix-huit ans, s'y acquit de la réputation par ses ouvrages. Il avoit un frere nommé *Fredéric*, auquel il donna les premieres instructions de la peinture, & qui acheva depuis ce que Taddée avoit commencé de plus considérable; car celui-ci étant mort fort jeune à Rome en 1566, à l'âge de 37 ans, laissa plusieurs beaux ouvrages imparfaits. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.* Dézallier d'Argenville, *abrégé des vies des plus fameux peintres.*

ZUCCHERO (Frédéric) peintre dans le XVIe siécle, étoit frere de *Taddée*, & naquit au même lieu que lui en 1543. Il apprit sous son frere les premiers élémens de la peinture. Il travailla ensuite avec lui; & lui ayant survécu, il acheva ce qu'il avoit commencé de plus considérable à Rome. Lorsqu'il eut fini les ouvrages de son frere, il alla à Florence où le grand duc l'avoit mandé, pour achever de peindre la coupole de l'église de sainte Marie *del Fiore*, que le Vasari avoit laissé imparfaite. Depuis, le pape Grégoire XIII le fit venir à Rome, où il eut quelques différens avec les officiers de sa sainteté. Pour se venger d'eux il fit un tableau, où il représenta la calomnie, & y peignit au naturel, avec des oreilles d'âne, tous ceux qui l'avoient offensé, puis il l'exposa publiquement sur la porte de S. Luc, le jour de la fête de ce saint, & sortit de Rome pour éviter la colere du pape. Il passa en France, où il peignit pendant quelque temps pour le cardinal de Lorraine; puis il alla en Flandre, & de-là en Hollande, & ensuite en Angleterre, où il fit le portrait de la reine Elizabeth. Ensuite il retourna en Italie, travailla quelque temps à Venise, & enfin fut rappellé à Rome par le pape Grégoire qui lui pardonna sa faute. Sous le pontificat de Sixte V, Philippe II, roi d'Espagne, le manda pour peindre l'Escurial; mais on ne fut pas satisfait de ce qu'il y fit à fraisque, & il eut lui même quelque sujet de mécontentement: de sorte qu'il retourna à Rome, où il travailla au parfait établissement de l'académie des peintres. Il fit mettre en exécution le bref que Grégoire XIII avoit donné pour son érection, & fut le premier qu'on élut prince de cette académie. Peu après il fit bâtir une très-belle maison, où se faisoit

l'assemblée des peintres ; & y ayant épuisé la plus grande partie de son bien, il alla à Venise, pour y faire imprimer les livres qu'il avoit composés sur la peinture. De-là étant passé en Savoye, il y peignit pour le duc, & fit un voyage à Lorette ; d'où étant venu à Ancone, il y mourut en 1609, âgé de soixante-six ans. Zucchéro travailloit fort bien en sculpture, & entendoit aussi l'architecture : ce qui augmentoit encore sa réputation, outre qu'il étoit bien fait, & fort honnête homme. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.* Dézallier d'Argenville, *abrégé des vies des plus fameux peintres.*

ZUCCHI (Barthélemi) de Monza au Milanez, mort l'an 1631, a fait une traduction italienne de l'histoire de Justin, & des cinq livres du P. Turselin, Jésuite, de l'histoire de Notre-Dame de Lorette, ausquels il a ajouté un sixiéme ; les livres du pere Jérôme Platus, Jésuite, *sur le bon état de la religion.* * Ghilini, *tom. I.* Baillet, *jugemens des savans sur les traducteurs.*

ZUCCORA, bourg & château de l'isle de Piscopia, dans l'Archipel, vers l'Asie, est arrosé d'un ruisseau d'eau douce qui ne tarit point. Ses habitans assurent que l'on y pourroit trouver beaucoup de mines ; mais que la crainte d'y attirer les Turcs, les oblige de laisser ces trésors dans la terre. * Boschini, *de Archipelago.*

ZUENTIBOLD, roi de Moravie, *cherchez* SUATOCOPIUS.

ZUENTIBOLD, neveu de Rastix, duc des Margiens, dans l'Esclavonie, se distingua vers l'an 860, 861 & 869, par sa perfidie. Après que Rastix se fut révolté contre Louis *le Germanique*, il le trahit, & le livra à Carloman, fils de Louis *le Germanique*, qui lui fit crever les yeux avant que de lui rendre la liberté. Zuentibold, établi par cette trahison dans les bonnes graces de Louis, ne demeura pas long-temps en repos. Il se mit à faire un parti pour s'élever plus haut ; ce qui le fit accuser de trahison, & arrêter. Louis le mit en liberté ; ensuite de quoi Zuentibold reprit encore les armes ; mais il fut obligé de demander la paix l'an 869, & mourut vers ce temps-là. * *Annal. Fuld.* Dupleix, *dans la vie de Louis* le Germanique, *l.* 4 & 5.

ZUENTIBOLD, ZUENTIBOLDE ou ZUENTIPOLD, roi de Lorraine, étoit fils de l'empereur *Arnoul*, qui l'avoit eu d'une de ses maîtresses. L'an 895 il fut établi par son pere, roi de Lorraine, dans une assemblée tenue à Wormes. Depuis, il mit le siége devant Laon, & fut obligé de le lever, apprenant qu'Eude revenoit d'Aquitaine avec son armée. Quelque temps après il fut tué dans un combat donné sur la Meuse le 13 août de l'an 900, & fut enterré à Sustéren, au duché de Juliers. Zuentibold avoit épousé *Otte*, fille du comte *Otton*, laquelle se remaria depuis au comte *Gérard* ; mais il ne laissa point de postérité. * *Les annales de Fuldes.* Réginon. Luitprand, &c.

ZUENZIGA ou ZUENZUGA, ville, royaume & désert d'Afrique dans le Zaara.

ZUERIUS BOXHORNIUS, *cherchez* BOXHORN.

☞ ZUG (Le canton de) en latin *Pagus Tugiensis* ou *Tugenus*, est le septiéme canton du corps Helvétique. Il confine vers l'orient & le nord au canton de Zurich, vers l'occident, à celui de Lucerne, & aux bailliages Libres, & du côté du midi, au canton de Schwitz. Sa longueur est de six à sept lieues, & sa largeur de quatre. C'est un pays très-riant par sa situation, & très-fertile, sur-tout dans les environs du lac de Zug. Son gouvernement est démocratique. L'autorité souveraine réside dans la ville de Zug, & dans les trois communautés d'Egéry, de Menzingen & Bar. Elles donnent tour à tour le chef du canton qu'on nomme *Ammann.* Il demeure dans la ville de Zug pendant la durée de sa charge. Quand la ville donne ce chef, celui de ses citoyens qui obtient cette dignité, l'exerce pendant trois ans, à moins que la ville & les communautés ne veuillent, dans cet intervalle, la conférer à un autre citoyen. Mais les communautés n'ont chacune le droit de revêtir de cette charge un de leurs habitans que pour deux ans. Le conseil général du canton est composé de quarante sénateurs ; la ville en fournit treize, & chacune des trois communautés neuf. L'assemblée générale du peuple est convoquée tous les ans dans la ville, le premier dimanche de mai. La ville a cinq bailliages particuliers, *Cham*, *Hunenberg*, *Steinhausen*, *Rysch* & *Walchweil.* Le canton de Zug a aussi part dans la souveraineté de la Turgovie, des comtés du Rheinthal & de Sargans, de la haute Province Libre, & des quatre bailliages Ultramontains. Ses habitans sont tous catholiques, & du diocèse de Constance. Ils étoient connus sous le nom de *Tugeni* du temps des Romains, & Strabon en parle dans l'expédition des Cimbres & des Helvétiens contre les Romains. Ce pays passa de la domination des Romains sous celle des Allemans dans le V[e] siécle, sous celle des Francs dans le VI[e], retourna aux Allemans dans le IX[e], appartint successivement aux comtes de Lenzbourg, de Kibourg & de Habspourg, & entra le 27 juin 1352, dans la confédération Helvétique.

☞ ZUG (Lac de) *Lacus Tugiensis* ou *Tugenus*, prend son nom de la ville de Zug en Suisse. Il a quatre lieues de long sur une de large. Il est très-profond dans bien des endroits, sur tout depuis Zug jusqu'à Art, & assez orageux. Il est très-poissonneux, & entr'autres poissons d'un gout admirable, il produit celui qu'on appelle *Rœteli*, qui passe pour le meilleur poisson de la Suisse. Les environs de ce lac sont très-agréables, & bien cultivés.

☞ ZUG, ancienne & jolie ville de Suisse, capitale d'un canton, située au bord du lac de même nom, en latin *Tugicem*, dans une des plus agréables situations de toute la Suisse. L'anonyme de Ravenne qui écrivoit dans le VII[e] siécle, en fait mention. La ville est partagée en ville *vieille* & ville *neuve.* Elle est assez bien bâtie. L'église de Soswald mérite d'être vue. C'est un ancien bâtiment de pierre de taille fort beau. On y voit les mausolées des barons de Zur-Lauben. L'église paroissiale de S. Michel, la maison de ville & l'arsenal, méritent aussi l'attention des voyageurs. Deux rues entieres de la *vieille* ville s'abîmerent le 3 mars 1435 dans le lac de Zug. Depuis ce temps on bâtit la *ville neuve.* Zug est à cinq lieues de Lucerne, de Schwitz & de Zurich, à 18 lieues de Basle & de Soleure, à 20 lieues de Constance.

ZUICKAW, ville de Misnie en Allemagne, est bâtie dans le pays de Voigtland, au pied des montagnes Vandaliques ou de Wenderberg, & presque à la source du Mein. Cette ville fut autrefois le théâtre de la guerre, pendant que Charlemagne la faisoit aux Esclavons ; & les divers campemens qu'il y fit, la ruinerent beaucoup. Henri l'*Oiseleur* la rétablit après. Elle appartient aujourd'hui à l'électeur de Saxe. * Ferrari.

ZUINGLE (Ulric ou Huldric) né à Wildehausen, dans le comté de Toggenbourg en Suisse, le premier janvier de l'an 1487, fut envoyé à Basle à l'âge de dix ans pour y faire ses études, & de-là à Berne, où il apprit le grec & l'hébreu sous Henri Lupulus. Il fit sa philosophie à Vienne en Autriche, & sa théologie à Basle, où il reçut le bonnet de docteur l'an 1505. Il commença à prêcher avec assez de succès l'an 1506, & fut choisi pour être curé de Glarone ou Glaris, principal lieu du canton de ce nom, où il demeura jusqu'en 1516. La réputation

qu'il y acquit par ses sermons, le fit appeller à l'hermitage de la Vierge, fameux pélerinage. On dit qu'il eut en ce temps-là une conférence avec le cardinal Matthieu, évêque de Sion, dans le Valais en Suisse, sur les abus qu'il prétendoit être dans l'église, & sur les moyens de les réformer. Il fut bientôt après appellé à Zurich, pour y remplir la principale cure de cette ville, & y annoncer la parole de Dieu. Il y prêcha les nouveautés, & recommanda la lecture des livres de Luther. En ce temps-là, un Cordelier nommé *Samson*, Milanois, envoyé de la part du pape, par le visiteur général de son ordre, vint publier les indulgences à Zurich. Zuingle, imitant la conduite de Luther, déclama fortement contre ce prédicateur, & même contre les indulgences. Hugues, évêque de Constance, croyant qu'il n'en vouloit qu'aux abus, l'exhorta à continuer; mais Zuingle passant plus avant, continua de prêcher, non-seulement contre les indulgences, mais aussi contre l'intercession & l'invocation des saints, contre le sacrifice de la messe, les loix ecclésiastiques, les vœux, le célibat des prêtres, & l'abstinence des viandes, sans toutefois rien changer au culte extérieur. Après avoir prêché cette doctrine dans Zurich pendant quatre ans, & disposé les esprits à la recevoir, il fit indiquer une assemblée par le sénat de Zurich, au 29 de janvier de l'an 1523, pour conférer avec les députés de l'évêque de Constance & les autres ecclésiastiques, sur la religion. Faber & Zuingle y disputerent devant des arbitres nommés par le sénat. Cette conférence fut suivie d'un édit, par lequel on abolit une partie du culte & des cérémonies de l'église. On détruisit ensuite les images, & enfin on abolit la messe. Quoique Zuingle convînt avec Luther en quelques points, ils étoient bien différens sur le fond de la doctrine; car Luther donnoit tout à la grace pour le salut; & celui-ci au contraire, suivant l'erreur des Pélagiens, donnoit tout au libre arbitre, agissant par les seules forces de la nature; jusque-là qu'il croyoit que Caton, Socrate, Scipion, Séneque, Hercule même & Thésée, & les autres héros & gens vertueux du Paganisme, avoient gagné le ciel par leurs belles actions. Luther a toujours reconnu la présence réelle du corps de Jesus-Christ au saint sacrement de l'Eucharistie, quoiqu'il voulût aussi que la substance du pain & du vin y demeurât; mais Zuingle soutint qu'en ce sacrement on ne recevoit que le pain & le vin, qu'il disoit signifier & représenter le corps de Jesus-Christ, auquel on s'unit spirituellement par la foi. Comme les catholiques, & sur-tout les religieux de S. Dominique, s'opposerent à ces erreurs, le sénat de Zurich entreprit de convoquer une assemblée générale l'an 1523, pour y juger de ce différend. L'évêque de Constance, dans le diocèse duquel étoit Zurich, y envoya Jean Faber, son grand-vicaire, pour leur défendre de commettre cet attentat contre l'autorité de l'église; mais les partisans de Zuingle ayant prévalu par leur nombre, on ordonna, à la pluralité des voix, que sa doctrine seroit reçue dans tout le canton de Zurich: & peu de temps après on brisa les images, on renversa les autels, & on abolit toutes les cérémonies de l'église romaine. Les évêques de Basle, de Constance & de Lausane, firent enforte qu'on tînt une assemblée générale de tous les cantons à Basle, où Jean Oecolampade se trouva pour Zuingle, qui n'y voulut pas comparoître. La doctrine de cet hérésiarque y fut condamnée par un décret solemnel, au nom de toute la nation; mais ceux de Berne refuserent de s'y soumettre, & convoquerent une autre assemblée l'an 1528. La plupart des catholiques ne s'y voulurent pas trouver, parce-qu'il s'agissoit d'une affaire déja jugée; & Zuingle étant le plus fort, y fit recevoir sa doctrine, que ceux de Basle embrasserent bientôt après. Ainsi les cantons de Zurich, de Schafhouse, de Berne & de Basle, se liguerent ensemble, & firent plusieurs insultes à leurs voisins, pour les obliger à suivre leur parti. Mais les cinq cantons de Lucerne, de Zug, d'Uri, d'Underwald & de Schwitz, tous bons catholiques, entrerent à main armée sur leurs terres: de sorte que le 11 octobre de l'an 1531, on en vint à une bataille, qui fut très-funeste à ceux de Zurich. Toute leur armée fut taillée en piéces; & Zuingle même fut tué sur la place, en combattant très-vaillamment à la tête d'un bataillon. Les catholiques remporterent encore de grands avantages sur eux en quatre ou cinq combats: après quoi ils firent la paix, à condition que chacun demeureroit libre dans l'exercice de sa religion. Depuis, les quatre cantons Zuingliens s'étant alliés à ceux de Genève, se sont fait Calvinistes. Martin Bucer balança assez long-temps entre Luther & Zuingle, tenant quelque chose de tous les deux, d'où vient la secte des *Luthero-Zuingliens.* Zuingle avoit composé un livre intitulé: *De vera & falsa religione*, qu'il avoit eu la témérité de faire présenter à François I, roi de France. Outre cet ouvrage, il en a encore composé plusieurs autres que l'on a ramassés en quatre volumes *in-folio.* * Sandere, *hær.* 209. Florimond de Raimond, *l.* 2 *de orig. hær. c.* 8, & *l.* 3, *c.* 3. Sponde, *in annal.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Glareani, *epistola ad Joannem à Lasko*, parmi les *Epistolæ clarorum virorum selectiores*, données par Gabbéma.

ZUIRIE, est un pays que Samson, dans ses petites cartes, met dans la Georgie en Asie, au levant du Gurgistan, le long de la mer Caspienne, à l'endroit où étoit l'ancienne Albanie; & il met dans ce pays les villes de Zitrach, de Stranu & de Chipiche. Mais Baudrand assure que la Zuirie est le même pays que le Guriel, situé le long de la mer Noire; aussi dans les grandes cartes de Samson & dans celles de Wischer, on trouve le Daghestan au lieu de la Zuirie.

ZUISKI, gouverneur de Pleskow, ville & duché appartenant au czar, du côté de la Livonie, s'est distingué après le milieu du XVIe siécle par sa valeur & par son esprit. L'armée polonoise attaquant Plesskow en 1582, Zuiski voulut ajouter à la gloire d'avoir sauvé cette place, celle d'avoir forcé le camp des Polonois, & taillé en piéces leur armée. Dans ce dessein, il résolut de les attaquer le 4 de janvier. Il rassembla donc environ sept cens chevaux qui lui restoient dans la ville, & les donna aux plus braves de sa garnison. Les Polonois n'avoient que deux corps-de-garde, l'un au-delà du fleuve Volika, sur le chemin qui va à Petzur, & l'autre en-deça de la riviere, & au-dessus du camp. Zuiski envoya trois cens chevaux contre le corps qui étoit sur le chemin de Petzur; mais comme la riviere étoit glacée, il jugea que les Polonois qui étoient postés de l'autre côté, pouroient passer sur la glace pour secourir leurs gens. Il résolut de faire une sortie vigoureuse avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, & d'attaquer leur camp, où ils étoient en petit nombre: mais les Polonois feignant de se retirer, & ayant mis une embuscade pour surprendre ceux qui les poursuivroient, Zuiski envoya en effet contre eux une partie de son infanterie; & croyant que le camp étoit désert, il fit faire une sortie pour l'attaquer: mais ceux qui étoient en embuscade étant tout d'un coup sortis de leurs tentes où ils étoient cachés, chargerent les Moscovites avec tant de vigueur, qu'ils leur tuerent trois cens hommes, firent soixante prisonniers, & repousserent le reste dans la ville. Comme on n'y faisoit plus aucuns mouvemens, les Polonois crurent qu'ils pouvoient aller se promener le long des murs, bien montés & bien équipés: mais on leur tira des coups de carabine, sous prétexte qu'ils venoient pour reconnoître l'état

de la place, & plusieurs furent tués ou blessés. Pour s'en venger, les Polonois employerent une ruse indigne de braves gens. Jean Ostromène avoit préparé un coffre de fer, dans lequel il avoit mis douze canons d'arquebuse, si menus, que le moindre effort étoit capable de les rompre, & il avoit enfermé le tout dans un coffre de bois. Au fond & au couvercle de ce coffre étoient attachées des cordes qui répondoient à ces canons, ensorte qu'on ne pouvoit tirer le coffre de la caisse de bois, sans tirer les cordes en même temps. Les cordes mettoient en mouvement une roue qui faisoit sortir du feu d'une pierre, disposée de maniere qu'il se communiquoit à l'instant aux canons. Comme ils étoient fort minces, ils ne pouvoient manquer de se briser, & de mettre en piéces tout ce qui se trouveroit aux environs. On porta ce coffre à Zuiski de la part de Jean Moller, qui feignant de vouloir déserter, étoit bien-aise de mettre en sureté ce coffre, qu'il disoit plein d'or, de pierreries & de choses très-précieuses. La ruse réussit en partie : mais comme Zuiski ne se trouvoit pas chez lui, André Chorostin, second palatin de la ville, & rival de Zuiski, se hâta de faire ouvrir ce coffre. Koséki & lui furent tués à l'ouverture; plusieurs autres que la curiosité avoit attirés, furent estropiés, & il y eut même une partie du toît de la maison qui fut renversée. Là-dessus Zuiski publia un écrit fort vif contre Zamoski, grand général de l'armée Polonoise, qu'il accusoit d'avoir conseillé ce stratagême; & il en vint jusqu'à l'appeller en duel : mais comme de part & d'autre ils n'avoient pas une grande envie de se battre, cette affaire n'eut point d'autres suites. Le 6 de février 1582, l'armée polonoise fut obligée de se retirer de devant Pleskow. * M. de Thou, *hist. l.* 76, &c.

ZULCH ou ZULPICH, en latin *Tolbiacum*, ville du cercle de Westphalie, dans la basse Allemagne, dans le duché de Juliers, & à dix milles de Cologne, est la même qu'on nommoit autrefois *Tolbiac*, célébre par la victoire que Clovis y remporta l'an 496, & par le vœu qu'il y fit de se faire chrétien, *voyez* TOLBIAC. * *Hist. de France.*

ZULCIMIN, autrement nommé SOLIMAN, capitaine Arabe, se rendit maître de la Perse sous le regne de Marvan, sur lequel il gagna une bataille vers l'an 749. Il renouvella dans la Perse la secte d'Ali, & prit le titre d'Emir-el-Moselmin, c'est-à-dire, *empereur des enfans du salut.* * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

ZULFA, ville de l'Arménie ou Turcomanie, sur le fleuve Arass, est située entre deux montagnes, où passe cette riviere. Cha-Abbas, roi de Perse, fit démolir la ville pour n'être pas obligé de la défendre contre les Turcs, & fit aussi abattre un beau pont de pierre qui y étoit. Les habitans furent menés à Ispaham, où le roi leur donna un fauxbourg, qui porte le nom de *Zulfa*, en mémoire de la ville. Les terres des environs sont très-fertiles, & ils y vivent assez doucement. Cogia Nazar, l'un des principaux Arméniens qui sortirent de Zulfa, s'étant rendu puissant dans le négoce, & ayant acquis un grand crédit auprès de Cha-Abbas, & de Cha-Séfi, son successeur, qui le firent *kélonter*, c'est-à dire, *chef & juge de la nation Arménienne*, fit bâtir en faveur de sa patrie deux grands carvanseras, qu'on voit en la ville de Zulfa, des deux côtés de la riviere d'Arass. * Tavernier, *voyage de Perse.*

ZUMBO (Gaston Jean) gentilhomme Sicilien, homme rare dans son temps, naquit à Syracuse l'an 1656, peu favorisé des biens de la fortune; mais doué d'un prodigieux génie pour les beaux arts, particulierement pour la sculpture, à laquelle il s'attacha. La vue continuelle des antiques & des rares peintures qui sont à Rome, & dans toute l'Italie, échauffa cette disposition qu'il avoit à imiter ce que la nature produit de plus parfait : de sorte qu'avec le secours de l'anatomie, qu'il apprit avec plus de précision qu'il n'est même nécessaire à la sculpture, il se rendit, sans avoir d'autre maître que son propre génie, l'un des premiers hommes qui aient jamais paru en cet art. Il ne se servit dans tous les ouvrages d'autre matiere que d'une cire colorée, qu'il préparoit pourtant d'une maniere particuliere. Ce secret à la vérité ne lui fut pas particulier, Warin & le Bel l'avoient eu avant lui; mais les morceaux qu'il fit avec cette matiere excellerent sur tous les autres en ce genre par leur perfection. Le grand duc de Toscane, qui avoit su les applaudissemens que Zumbo avoit eus à Bologne, fut ravi de le voir arriver à Florence; & charmé d'un mérite si rare, il crut se l'attacher par une pension considérable, & par d'autres marques d'une distinction particuliere. Pendant le temps qu'il fut à ce prince, il fit pour lui avec sa cire colorée deux sujets de cinq ou six figures chacun, & deux pour le prince Ferdinand. Parmi ces quatre sujets, il y en a un d'une idée particuliere, & qui demande dans le sculpteur une force surprenante d'imagination : c'est ce qu'il appelle *la corruzione.* Ce sont des figures colorées au naturel, qui représentent un homme mourant, un corps mort, un qui commence à se corrompre, un autre corrompu, & enfin un cadavre plein de pouriture & mangé des vers, que l'on ne sauroit regarder sans être saisi d'une espéce d'horreur, tant l'ingénieux sculpteur y a su mettre de vérité. Ces ouvrages fraperent si fort le grand duc, qu'il les jugea dignes de tenir leur rang dans son superbe cabinet, parmi les statues antiques & les plus rares tableaux qu'il possédoit. Après quelques années de séjour à Florence, Zumbo crut qu'il n'y avoit que la France qui fût digne d'attacher sa fortune : ainsi il demanda son congé au grand duc, qui n'ayant pu le dissuader de ce voyage, lui dit obligeamment en le congédiant : *Vous pouvez trouver un maître plus grand que moi; mais jamais personne qui sache mieux que moi ce que vous valez.* Les bienfaits, l'estime de ce prince, & tous les agrémens que Zumbo avoit à sa cour, ne purent l'y retenir. Il passa donc à Gènes, où il employa quatre à cinq années à travailler une *nativité du Sauveur*, & une *descente de croix*, qu'on peut dire ses chefs-d'œuvres. Il s'associa en cette ville avec un chirurgien François, nommé *des Noues*, à dessein de représenter avec sa cire colorée des corps anatomiques : le chirurgien dissequoit, & le savant sculpteur représentoit. Son plus beau morceau dans ce genre, fut un corps de femme avec son enfant, qui parut avec tant de vérité, & des couleurs si naturelles, que les spectateurs les plus habiles y furent trompés : l'ouvrage étoit sur sa fin, lorsque des raisons d'intérêt brouillerent les deux associés. Ainsi Zumbo piqué, abandonna son chirurgien, à qui le corps resta, & passa en France. Arrivé à Marseille, il y montra ses deux merveilleux ouvrages de la nativité & de la descente de croix, dont M. de Montmor, intendant des galeres, fut si étonné, qu'il en écrivit en cour : il reçut ordre d'y envoyer cet étranger. Pendant que cela se préparoit, Zumbo voulut aussi porter à Paris quelque morceau semblable à ce qu'il avoit fait en anatomie à Gènes. M. l'intendant lui donna un jeune chirurgien, galérien, pour l'aider; & il lui fit disséquer plusieurs têtes, que l'hôpital de Marseille eut ordre de lui fournir : ce fut sur ces têtes naturelles, qu'il forma une belle tête anatomique, que l'académie des sciences approuva, avec les éloges que l'on voit dans l'*histoire de l'académie* de l'année 1701. Les plus curieux voulurent la voir; & Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, prince plein de bon gout pour toutes choses, ne dédaigna pas d'aller chez Zumbo examiner à loisir cet ouvrage; mais

mais peu après cet homme merveilleux trouva son tombeau où il croyoit trouver son triomphe, & au milieu des applaudissemens de tout ce qu'il y avoit de grand & d'illustre à Paris, la mort l'enleva à la fortune au mois d'octobre 1701. Cette tête anatomique, dont nous venons de parler, fut achetée par le roi, qui la remit entre les mains du sieur Maréchal, premier chirurgien de sa majesté. Cependant dix ans après, des Noues, ce chirurgien dont nous avons parlé, revendiqua cet ouvrage, disant qu'il étoit sorti de ses mains; & que Zumbo qu'il traitoit d'imposteur, n'y avoit eu d'autre part que de l'aider de son travail, comme auroit pu faire un autre ouvrier. Il en fit imprimer un article dans les *mémoires de Trévoux* du mois de juillet 1707. Mais le mois suivant on inséra dans ces *mêmes mémoires*, une réponse à cet article injurieux à la mémoire de Zumbo, d'où cet article est extrait.

ZUMEL (François) général des religieux de la Merci, se signala contre le Jésuite Molina, qui avoit attaqué sa doctrine. Zumel composa des écrits apologétiques, que Bannez s'engagea à défendre devant l'inquisition. Il composa une censure de la doctrine de Molina, que l'on envoya à Rome pour la décision de la grande affaire *De auxiliis*, qui a duré long-temps. Zumel vengea l'élection du pape Clément VIII, dans l'écrit qu'il intitula : *De inconcussa Clementis VIII papæ electione, & certitudine infallibili ipsius pontificatûs.* Clément VIII, satisfait de son zèle, lui adressa un bref pour l'en remercier, & dans lequel il donna de grandes louanges à ses ouvrages. * *Voyez* le P. Serry dans son histoire latine des congrégations *De auxiliis, lib. 1, cap. 22; l. 2, c. 25 & 31.*

ZUNCHIN, empereur de la Chine, étoit frere de Tienki, & lui succéda vers l'an 1628. Voulant remédier à la division des grands de sa cour, qui avoit commencé sous le regne de Tienki, il fit mourir l'eunuque Guëi, avec plusieurs de sa faction, dont il craignoit la puissance. Par cette mort il s'attira la haine des principaux d'entre les eunuques & les mandarins. Ceux-ci ayant pris la fuite, commencerent à lier des intelligences avec les rebelles, & firent ensorte que Licungz, leur chef, devint le maître de Péking, où étoit Zunchin dans son palais. Cet empereur voyant qu'il ne pouvoit se défendre de cette violence, écrivit de son sang une lettre à Licungz, pour le prier d'avoir pitié de son peuple. Puis il coupa la tête à sa fille, qui étoit déja en âge d'être mariée, craignant que Licungz ne lui ôtât l'honneur; & étant descendu dans le jardin de son palais, il s'y pendit avec ses jarretieres à un prunier. Ce fut l'an 1644, que cet empereur, qui fut le dernier de la famille de Thamin, périt si misérablement. Sa femme & plusieurs grands de la cour, qui lui avoient été fidéles, suivirent son exemple. * Martini, Jésuite, *histoire de la guerre des Tartares contre la Chine.*

ZUNIGA, l'une des plus anciennes maisons de Castille, dite auparavant ESTUNIGA, que l'on tient descendre d'ALFONSE, infant de Navarre, & de *Sanctie*, dame & héritiere de Zuniga, dont on ne rapportera ici la postérité que depuis INICO, qui en faisoit le sixiéme dégré.

VI. INICO-ORTITZ VII, seigneur de Zuniga, quitta le Navarre en 1274, pour s'établir en Castille, & épousa *Agnès*, fille de *Jean-Alfonse* de Haro, dit *le Vieux*, seigneur de Los-Caméros, dont il eut ALFONSE-FERNANDEZ, qui suit; INICO, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere-aîné*; & *Fortunio* de Zuniga, qui retourna en Navarre, où il s'établit, & y laissa postérité.

VII. ALFONSE-FERNANDEZ VIII, seigneur de Zuniga, mourut en 1350, au siége de Gibraltar, ayant eu de *Thérèse*, fille d'*Alvare-Diaz* de Haro, seigneur de Los-Caméros, *Diégue*, mort au siége de Gibraltar, avec son pere; & *Alvare IX*, seigneur de Zuniga, de Bagnarés, &c. mort en 1359, sans postérité.

VII. INICO de Zuniga, second fils d'INICO VII, seigneur de Zuniga, fut seigneur de Las-Cuévas, Mendavia, Castroviéjo, &c. & épousa 1°. *N.* Lopez de Haro : 2°. *Mencie* de Haro, sœur de *Thérèse*, mariée à son frere-aîné. Du premier lit vinrent *Tode*, mariée à *Diégue* Lopez de Haro, dernier seigneur de Los-Caméros; & trois autres filles, mortes sans alliance. Du second sortirent DIÉGUE, qui suit; & *Loup-Diaz* de Zuniga, seigneur de Castroviéjo, qui fit une branche qui est finie.

VIII. DIÉGUE-LOPEZ de Zuniga, seigneur de Las-Cuévas, mort en 1343, avoit épousé *Elvire* de Guzman, dame de Frias, Villalva de Losa, &c. dont il eut INICO, qui suit; *Ferdinand*, seigneur de Moguer & d'Algave, mort sans enfans de *Marie* Guillen de Casus; *Gonsalve*, mort sans postérité de *Sanctie* de Roxas; & *Thérèse* de Zuniga, mariée à *Gonsalve-Alfonse* Carillo, seigneur de Quintana.

IX. INICO-ORTITZ, seigneur de Las-Cuévas, X^e seigneur de Zuniga après la mort de son cousin de Bagnarés, &c. épousa *Jeanne* de Orozco, fille & héritiere d'*Inico-Lopez*, dernier seigneur d'Orozco, dont il eut *Jean XI*, seigneur de Zuniga, tué à l'armée en 1385; DIÉGUE, qui suit; *Inico*, seigneur de Monteagudo, qui épousa *Sanctie* Nunez de Payua, fille d'*Inico* de Zuniga, seigneur d'Azofra, dont la postérité finit en la troisiéme génération; *Loup*, seigneur de Canales, mort en 1410, qui avoit épousé *Sanctie-Ponce* de Léon, dont les Zuniga d'Andalousie tirent leur origine; *Ferdinand*, seigneur d'Escariche, dont descendent les Zuniga établis à Guadalaxara; *Mencie*, alliée à *Pierre-Gonsalez* d'Avila, seigneur de Villafranca & de Las-Navas; & *Jeanne* de Zuniga, abbesse de Las-Huelgas à Burgos.

X. DIÉGUE-LOPEZ XII, seigneur de Zuniga, mourut en novembre 1417. Il épousa *Jeanne-Garcie* de Leyva, fille de *Sanche-Martinez*, seigneur de Leyva, dont il eut PIERRE, qui suit; *Sanche*, seigneur de Bagnarés, qui épousa *Béatrix* Manrique, fille de *Garcie*, comte de Gastagnéda, dont il n'eut point d'enfans; INICO, *qui fit la branche des comtes de* NIÉVA, *rapportée ci-après;* DIÉGUE, *qui fit celle des comtes de* MONTEREI, *aussi mentionée ci-après; Gonsalve*, évêque de Palencia & de Jaën, mort en 1456; *Mencie*, alliée à *Diégue-Pérez* de Sarmiento, seigneur de Salinas; *Eléonore*, mariée à *Alfonse-Pérez* de Guzman, seigneur de Lépe; & *Inico* de Zuniga, seigneur de Saint-Martin de Valbéni, qui épousa *Marie* de Fonséca, fille de *Jean-Alfonse* de Ulloa, & de *Béatrix* de Fonséca, dont il eut *Jean*, seigneur de Saint-Martin de Valbéni, qui de *Marie* de Castille, fille de *Diégue* de Roxas, seigneur de Posa, eut pour enfans *N.* seigneur de Saint-Martin de Valbéni; & *Eléonore* de Zuniga, mariée à *Pierre* d'Acugna, seigneur de Villaviudas.

XI. PIERRE de Zuniga, grand de Castille, seigneur de Béjar, comte de Lédesma, de Truxillo & de Placentia, seigneur d'Ayamonte & de Miranda, mourut en 1454, âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Isabelle* de Guzman, fille d'*Alvare-Pérez* de Guzman, seigneur de Gibraléon, &c. dont il eut ALVARE, qui suit; DIÉGUE, *qui a fait la branche des comtes de* MIRANDA, *rapportée ci-après; Elvire*, mariée 1°. à *Jean-Alfonse* Pimentel, comte de Mayorga : 2°. à *Pierre-Alvarez* Osorio, comte de Trastamare; *Jeanne*, religieuse; & *Isabelle* de Zuniga, morte sans alliance.

XII. ALVARE de Zuniga, II comte de Placentia, grand de Castille, duc d'Arevalo, puis duc de Placentia & de Béjar, mourut le 10 juin 1488. Il épousa 1°. en 1429, *Léonore* Manrique, fille de *Pierre*,

seigneur d'Amusco & de Trévigno : 2°. en 1447, *Léonore* Pimentel, fille de *Jean-Alfonse*, comte de Mayorga, morte en 1486. Du premier lit vinrent PIERRE, qui suit; DIÉGUE, *qui fait la branche des seigneurs de* VILLORIA, *rapportée ci-apres*; ALVARE, *qui a donné l'origine à celle des comtes de* FUENSALIDA, *aussi mentionée ci-après; Frédéric*, mort, élu évêque d'Osma; *Léonore*, mariée 1°. à *Jean* de Luna, comte de San-Istévan : 2°. à *Ferdinand-Alvare* de Tolède, comte d'Oropésa; *Elvire*, alliée à *Alfonse* de Sotomajor, comte de Bélalcazar; & *François* de Zuniga, seigneur de Mirabel, qui épousa *Marie* Manuel de Sotomajor, fille de *Jean*, seigneur d'Alconchel, dont il eut pour fils unique *Frédéric* de Zuniga & Sotomajor, marquis de Mirabel, seigneur d'Alconchel, &c. qui d'*Anne* de Castro, eut pour filles *Marie* de Zuniga & Sotomajor, dame de Mirabel, alliée à *Louis* d'Avila; & *Agnès* de Zuniga, dame d'Alconchel, mariée à *Pierre* de Ménesès, seigneur de Cantag néde. Les enfans du second lit d'ALVARE de Zuniga, II comte de Plasencia, furent *Jacques*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Isabelle*, mariée à *Frédéric-Alvarez* de Tolède, duc d'Albe; & *Marie* de Zuniga, alliée à *Alvare* de Zuniga, duc de Béjar, son neveu.

XIII. PIERRE de Zuniga fut créé comte de Bagnarés en 1478, puis marquis d'Ayamonte, & mourut avant son pere en 1484. Il avoit épousé en 1454 *Thérèse* de Guzman, dame d'Ayamonte, &c. fille de *Jean-Alfonse* de Guzman, comte de Niébla, & duc de Médina Sidonia, dont il eut ALVARE, qui suit; FRANÇOIS, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frere-aîné; Antoine*, grand-prieur de l'ordre de S. Jean, & viceroi de Catalogne; *Bernardin*, mort sans alliance; *Eléonore*, mariée à *Jean-Alfonse* de Guzman, duc de Médina Sidonia; *Elvire*, alliée à *Etienne* Davila, comte de Risco; *Jeanne*, qui épousa *Charles* de Arellano, comte d'Aguilar; & *Isabelle* de Zuniga, mariée à *Gonsalve* Marino de Ribéra. *Il eut aussi d'un mariage clandestin avec* Marie *Pimentel*, PIERRE *de Zuniga*, qui a fait la branche des seigneurs de CISLA & marquis de FLORES DAVILA, rapportée ci après.

XIV. ALVARE de Zuniga, II duc de Béjar, comte de Bagnarés, chevalier de la toison d'or, mort en 1531, épousa *Marie* de Zuniga, sa tante, fille d'*Alvare*, duc de Béjar, &c. & de *Léonore* Pimentel sa seconde femme, dont il n'eut point d'enfans. Il *laissa de* Catherine *Dorantes, son amie*, PIERRE *de Zuniga*, qui a fait la branche des marquis d'AGUILAFUENTE, mentionée ci-après; Isabelle, *mariée à* Gonsalve *de Guzman, seigneur de Toral;* Elvire, *alliée à* Suéro *de Quignones;* Jeanne, *qui épousa* Antoine *de Guzman, seigneur de Valloria*; & Diégue *de Zuniga, chevalier de l'ordre d'Alcantara, qui fut pere de* Jean *de Zuniga, conseiller au conseil des Indes, qui eut pour fils* Diégue *de Zuniga, religieux de l'ordre de la Miséricorde.*

XIV. FRANÇOIS de Zuniga & de Guzman, second fils de PIERRE, comte de Bagnarés, & de *Thérèse* de Guzman, dame d'Ayamonte, &c. fut II marquis d'Ayamonte, & mourut le 26 mars 1525. Il avoit épousé *Eléonore* Manrique, fille de *Pierre*, duc de Najéra, morte en 1536, dont il eut pour fille unique THÉRESE, qui suit:

XV. THÉRESE de Zuniga & Guzman, III marquise d'Ayamonte, dame de Lépe & de la Rédondela, succéda au duché de Béjar après la mort de son oncle, devint aussi comtesse de Bagnarés & marquise de Gibraléon, & mourut le 25 novembre 1565. Elle avoit épousé *François* de Sotomajor, V comte de Bélalcazar, vicomte de la Puébla de Alcozer, fils d'*Alfonse* de Sotomajor IV comte de Bélalcazar, & de *Philippe* de Portugal des comtes de Tentugal, mort en 1544, dont elle eut *Emanuel* de Zuniga III marquis de Gibraléon, mort jeune; *Alfonse* de Zuniga & de Sotomajor IV marquis de Gibraléon, mort le 24 février 1559, sans enfans de *Françoise* de Cordoue, fille de *Louis*, duc de Baëna, qu'il avoit épousée en 1542; FRANÇOIS, qui suit; ANTOINE, *qui fit la branche des marquis d'*AYAMONTE, *mentionée ci-après;* ALVARE, *qui fit celle des marquis de* VILLAMANRIQUE, *aussi rapportée ci-après; Pierre*, mort treize jours après son mariage avec *Eléonore* de Récalde; *Manrique* & *Diégue*, morts sans alliance; & *Eléonore* de Zuniga, mariée à *Jean-Clair* de Guzman, IX comte de Niébla.

XVI. FRANÇOIS de Zuniga & de Sotomajor, IV duc de Béjar, V marquis de Gibraléon, VI comte de Bélalcazar & de Bagnarés, chevalier de la toison d'or, avoit épousé 1°. *Guyomare* de Mendoza, fille d'*Inico-Lopez*, IV duc de l'Infantado : 2°. *Briande* de Sarmiento de la Cerda, fille de *Diégue* Sarmiento de Villamajor. Du premier lit sortirent FRANÇOIS-DIÉGUE-LOPEZ, qui suit; & *Thérèse*, mariée à *Roderic* Ponce de Léon, III duc d'Arcos. Du second vinrent *Anne-Félix*, mariée à *François* de Guzman & Zuniga, V marquis d'Ayamonte son cousin; & *Isabelle*, morte sans alliance.

XVII. FRANÇOIS-DIÉGUE-LOPEZ de Zuniga & Sotomajor, V duc de Béjar, &c. chevalier de la toison d'or, épousa *Marie-Andrée* de Guzman & Zuniga, fille de *Jean-Clair*, IX comte de Niébla, dont il eut *François*, qui ayant renoncé à son droit d'aînesse, se rendit religieux de l'ordre de S. Dominique; ALFONSE DIEGUE-LOPEZ, qui suit; *Jean-Emanuel-Dominique; Briande*, mariée à *Antoine* de Guzman & Zuniga, VI marquis d'Ayamonte; *Guyomare*, morte sans alliance; & trois filles religieuses.

XVIII. ALFONSE-DIÉGUE-LOPEZ de Zuniga & Sotomajor, VI duc de Béjar, &c. chevalier de la toison d'or, mourut en 1620. Il avoit épousé *Jeanne* de Mendoza, fille d'*Inico-Lopez*, V duc de l'Infantado, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS-DIÉGUE-LOPEZ, qui suit.

XIX. FRANÇOIS-DIÉGUE-LOPEZ de Zuniga & Sotomajor, VII duc de Béjar, VIII marquis de Gibraléon, comte de Bélalcazar & de Bagnarés, vicomte de la Puébla, &c. chevalier de la toison d'or, épousa 1°. *Anne* de Mendoza, duchesse de Mandas & de la Villanuéva, marquise de Terranova, fille de *Jean-Hurtado* de Mendoza, VI duc de l'Infantado : 2°. *Françoise* de la Cerda, fille de *Jean* Pachéco & Tolède, II comte de Montalvan. Du premier lit sortirent *Alfonse*, VIII duc de Béjar, mort sans enfans de *Victoire* Ponce de Léon, fille de *Rodrigue*, IV duc d'Arcos; & JEAN, qui suit. Du second lit vinrent *François*, mort dans les guerres de Hollande; DIÉGUE, surnommé l'*Aveugle*, *qui a fait la branche des marquis de* BAYDES *&* *de* LORIANA, *rapportée ci-après*; & *Isabelle* de Zuniga, religieuse.

XX. JEAN de Zuniga Sotomajor & de Mendoza, IX duc de Béjar, de Mandas & de Villanuéva, X marquis de Gibraléon, &c. épousa *Thérèse* de Sarmiento de la Cerda, fille de *Rodrigue* Sarmiento de Sylva, VIII comte de Salinas & duc de Hixar, dont il eut EMANUEL-DIÉGUE, qui suit; *Baltasar* de Zuniga & de Guzman, marquis de Valéro, viceroi de Navarre, puis conseiller au conseil de guerre & des Indes; & *Emanuelle* de Zuniga, seconde femme de *François-Antoine* Pimentel de Quignones, XII comte de Bénavente, mariée en 1677.

XXI. EMANUEL-DIÉGUE-LOPEZ de Zuniga, Sotomajor & Mondoza, X duc de Béjar, de Mandas & de Villanuéva, chevalier de la toison d'or, &c. fut tué en 1686 au siége de Bude en Hongrie. Il avoit épousé *Marie-Alberte* de Castro & de Portugal, fille de *Pierre-Fernandez*, X comte de Lémos, dont il eut

Jean-Emanuel de Zuniga & de Sotomajor, XI duc de Béjar, &c. chevalier de la toison d'or, né en 1680, & mort en 1701, sans enfans de *Marie* Pimentel de Quignones, fille de *François-Antoine*, XII comte de Bénavente, qu'il avoit épousée l'an 1700, & morte en mai 1701, à l'âge de 15 ans; & *Pierre-Antoine* de Zuniga.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA PUEBLA de BAYDES *& de* LORIANA.

XX. DIÉGUE de Zuniga, surnommé l'*Aveugle*, second fils de FRANÇOIS-DIÉGUE-LOPEZ de Zuniga & Sotomajor, VII duc de Béjar, &c. & de *Françoise* de la Cerda sa seconde femme, fut commandeur de Paracuellos de l'ordre de S. Jacques, & épousa *Eléonore* Davila, II marquise de la Puébla, & V de Loriana, dont il eut pour fils-unique FRANÇOIS-MELCHIOR, qui suit.

XXI. FRANÇOIS-MELCHIOR Davila & Zuniga, VI marquis de Loriana, III de la Puébla, majordome de Charles II, roi d'Espagne, épousa *Marie-Louise* de Zuniga, VI marquise de Baydes, comtesse de Pédrosa, fille-unique de *François-Lopez* de Zuniga & de la Cerda, marquis de Baydes, dont il eut *N.* Davila & de Zuniga, VII marquis de Baydes & de Loriana, mort sans postérité en février 1697; & *Marie Eléonore* Davila de Zuniga, VIII marquise de Baydes & de Loriana, IV de la Puébla, comtesse de Pédrosa, mariée en 1701 à *Joseph* Sarmiento & Sotomajor, comte de Salvatierra & de Piédeconcha, marquis de Sobroso.

BRANCHE DES MARQUIS D'AYAMONTE.

XVI. ANTOINE de Guzman & de Zuniga, quatriéme fils de FRANÇOIS de Sotomajor, comte de Bélalcazar, &c. & de *Thérèse* de Zuniga & Guzman, III marquise d'Ayamonte & duchesse de Bejar, fut IV marquis d'Ayamonte, & épousa *Anne* de Cordoue, fille de *Louis Fernandez*, marquis de Comares, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Louis-Fernandez* de Cordoue, chevalier de l'ordre d'Alcantara, général des galéres des Indes, où il périt.

XVII. FRANÇOIS de Guzman Zuniga, V marquis d'Ayamonte, épousa *Anne-Félix* de Zuniga, fille de *François* de Zuniga & Sotomajor, IV duc de Béjar, &c. & de *Briande* Sarmiento de la Cerda sa seconde femme, dont il eut *Antoine* de Guzman & Zuniga, VI marquis d'Ayamonte, mort sans enfans de *Briande* de Zuniga, fille de *François-Diégue-Lopez*, V duc de Béjar; & *Briande* de Sarmiento de la Cerda, VII marquise d'Ayamonte, mariée 1°. à *Rodrigue* de Guzman, Silva & Mendoza, comte de Saltes: 2°. à *Inico-Lopez* de Mendoza, comte de Tendilla, mort sans postérité.

BRANCHE DES MARQUIS DE VILLAMANRIQUE.

XVI. ALVARE Manrique de Zuniga, sixiéme fils de FRANÇOIS de Sotomajor, comte de Bélalcazar, &c. & de *Thérèse* de Zuniga & Guzman, duchesse de Béjar, &c. fut marquis de Villamanrique & viceroi du Pérou. Il épousa *Blanche* de Vélasco, fille de *Diégue-Lopez*, comte de Niéva, dont il eut pour fils-unique FRANÇOIS, qui suit.

XVII. FRANÇOIS de Zuniga, II marquis de Villamanrique, épousa 1°. *Anne* Portocarréro de Cardenas, fille de *Pierre-Lopez* Portocarréro, marquis d'Alcala: 2°. *Béatrix* de Vélasco, fille d'*Antoine*, comte de Niéva, dont il eut *Louise-Josephe* Manrique de Zuniga, III marquise de Villamanrique, mariée à *Melchior* de Guzman des ducs de Médina Sidonia, morte le 4 janvier 1680.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLORIA & marquis de HUELAMO.

XIII. DIÉGUE de Zuniga, second fils de ALVARE de Zuniga, II comte de Plasencia, puis duc de Béjar, fut seigneur de Transpinédo, & épousa *Jeanne* de la Cerda, fille & héritiere de *Louis*, III seigneur de Villoria, dont il eut FRANÇOIS, qui suit: & *Françoise* de Zuniga, seconde femme de *Diégue-Fernandez* de Cordoue, comte de Cabra.

XIV. FRANÇOIS de Zuniga & de la Cerda, IV seigneur de Villoria, épousa *Béatrix* de Fonséca, dont il eut *Louis*, V seigneur de Villoria, mort sans enfans de *Thérèse* Carillo, fille de *Pierre*, seigneur d'Albornoz; DIEGUE, qui suit; & ANTOINE, *qui continua la postérité rapportée ci-après.*

XV. DIEGUE de Zuniga, VI seigneur de Villoria, marquis de Huélamo, épousa *Isabelle* de Marquina, dite aussi *de Mercado*, dont il eut *Agnès* de Zuniga, dame de Villoria & d'Huélamo, mariée 1°. à *Bernardin* de Cardenas, seigneur de Colménar: 2°. à *Sanche* de la Cerda, marquis de Laguna; & *Jeanne* de Zuniga, alliée à *Diégue-Lopez* de Zuniga, marquis de Baydes.

XV. ANTOINE de Zuniga, troisiéme fils de FRANÇOIS, seigneur de Villoria, épousa *Marie* de Récalde, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Antoine*, religieux Bénédictin; trois autres fils morts sans alliance; & *Anne* de Zuniga, mariée à *Jean-Alfonse* de Mendoza.

XVI. FRANÇOIS de Zuniga, eut de son mariage avec *Magdelene* de la Mote, *Eugène*, chevalier de l'ordre de S. Jacques; & *Antoine* de Zuniga.

BRANCHE DES COMTES DE FUENSALIDA.

XIII. ALVARE de Zuniga, troisiéme fils d'ALVARE, comte de Plasencia, puis duc de Béjar, fut prieur de l'ordre de S. Jean en Castille, & épousa *Catherine* de Ribadéneyra, fille de *Gonsalve-Perez*, seigneur de Villacenténos, dont il eut ALVARE, qui suit; & FREDÉRIC, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere-aîné.*

XIV. ALVARE de Zuniga n'eut de *Louise* Messia de Guzman sa femme, fille de *Gonsalve* Messia de Virues, que *Marie* de Zuniga, mariée à *Ferdinand* de Silva, seigneur de Corral, morte le 26 février 1547.

XIV. FRÉDÉRIC Manrique de Zuniga, second fils d'ALVARE, épousa *Marie* d'Ayala, fille d'*Alfonse* de Silva Ayala, des comtes de Fuensalida, dont il eut ALVARE, qui suit; & *Marie* de Ayala, alliée à *Garcias* Carillo de Acugna, seigneur de Pinto.

XV. ALVARE de Ayala, commandeur de Palamos en l'ordre de S. Jacques, mourut en 1534. Il avoit épousé *Catherine* Manrique, fille de *Louis*, marquis d'Aguilar, dont il eut PIERRE-LOPEZ, qui suit; *Garcias-Fernandez* de Manrique & Ayala, mort sans enfans de *Marie* Nigno; *Alfonse* Manrique, chanoine de Toléde; *Louis* de Ayala, chevalier de S. Jean; *Alvare* de Ayala, religieux de l'ordre des Hiéronymites; *Catherine* Manrique, alliée à *Alvare* de Loyasa; *Brazaide* Manrique, mariée à *Ferdinand*, duc de Estrada; *Anne*, *Marie* & *Agnès*, religieuses.

XVI. PIERRE LOPEZ de Ayala, IV comte de Fuensalida, mourut le 19 août 1599. Il avoit épousé *Marie* de Cardenas, fille de *Diégue*, duc de Maquéda, morte en 1564, dont il eut PIERRE-LOPEZ, qui suit; *Catherine*, mariée à *François* Osorio, seigneur de Valdonquillo; *Alvare*, *Diégue*, morts jeunes; *Marie* de Ayala; *Mencie* de Cardenas Pacheco; & *Magdeléne* de Cardenas, mortes sans alliance.

XVII. PIERRE-LOPEZ de Ayala, V comte de Fuensalida, épousa *Marie* de Zuniga, fille de *Gonthier* de Cardenas de Zuniga, dont il eut *Pierre-Lo-*

pez de Ayala, VI comte de Fuenfalida, alguazil major de Tolède, mort en 1651, fans alliance; *Vela* de Ayala, mort jeune en 1617; *Alvare* de Ayala, mort fans alliance; *Gonthier* de Cardenas & Zuniga, mort fans poftérité; *Catherine*, religieufe; HIÉRONYME, qui fuit; *Marie* de Ayala & Zuniga, mariée à *Alfonfe* de Fonféca, comte de Villanuéva; *Mencie* de Ayala, alliée à *Gonfalve* Chacon, II comte de Cafarrubios; & *Jeanne* de Ayala, qui époufa *Gonfalve* de Carvajal, marquis de Jodar.

XVIII. HIERONYME de Ayala, époufa 1°. *Jean* de Silva, VII comte de Cifuentes : 2°. *Antoine* de Vélafco & Roxas, feigneur de Villérias : 3°. *Antoine* de Tolède, marquis de Bohoyo. Du fecond mariage fortit *Bernardin* de Vélafco, Roxas & Cardenas, comte de Colménar, qui fut feptiéme comte de Fuenfalida en 1651, après la mort de fon oncle maternel, & qui a continué la poftérité des comtes de ce nom.

BRANCHE DES COMTES DE MIRANDA, ducs de PEGNÉRANDA, *& marquis de* BAGNÉSA.

XII. PIERRE de Zuniga, fecond fils de PIERRE, comte de Lédefma & de Placentia, fut créé comte de Miranda en février 1457, & mourut l'an 1479. Il avoit époufé 1°. en 1447, *Aldonce* de Avellanéda, fille-unique & pofthume de *Jean*, feigneur de Avellanéda, &c. qu'il répudia en 1470, fous prétexte de parenté : 2°. la même année *Marie* de Sandoval, veuve de *Diégue* Manrique, comte de Trévigno, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de fa premiere femme PIERRE, qui fuit; *Ifabelle*, mariée à *Pierre Gonfalez* de Mendoza, comte de Montéagudo; *Conftance*, alliée à *François* Sarmiento de Villamajor, comte de Sainte-Marie; *Aldonce* & *Marie* de Zuniga, mortes fans alliance.

XIII PIERRE de Zuniga & Avellanéda, II comte de Miranda, grand de Caftille, mourut le 5 octobre 1492. Il époufa *Catherine* de Vélafco, fille de *Pierre-Fernandez*, connétable de Caftille, morte en 1496, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit; *Pierre*, mort fans poftérité; *Inico* de Zuniga & Mendoza, évêque de Coria, puis de Burgos en 1526, créé cardinal en 1529, & mort en 1539; *Catherine*, mariée à *Alfonfe* Carillo de Acugna, feigneur de Pinto; *Aldonce*, alliée à *Pierre-Lopez* de Ayala, comte de Salvatierra; *Marie* & *Mencie*, religieufes : & JEAN de Zuniga, grand-commandeur en Caftille, qui époufa *Etiennette*, fille de *Louis*, feigneur de Réquefens, de Martorel, &c. dont il eut LOUIS, qui fuit; *Diégue-Lopez*; *Philippe*; *Charles*; *Hippolyte*, mariée à *Pierre* de Centelles, comte d'Oliva; & *Jean* de Zuniga, viceroi de Naples, mort fans enfans de *Julie* Barréfi, princeffe de Pétraperfia en Sicile. LOUIS de Zuniga & Réquefens, gouverneur du Milanez & de Flandre, époufa *Hiéronyme* de Efterliche & Gralla, dont il eut *Jean* de Zuniga & Réquefens, grand-commandeur de Caftille, feigneur de Martorel, &c. mort fans poftérité de *Guyomare* Pardo, marquife de Malagon, fille d'*Antoine-Arias* Pardo de Saavédra; & *Mencie* de Zuniga, héritiere de fon frere, mariée 1°. à *Pierre* Faxardo, marquis de Los-Vélez : 2°. à *Jean-Alfonfe* Pimentel, comte de Bénavente.

XIV. FRANÇOIS de Zuniga, III comte de Miranda, feigneur d'Avellanéda, viceroi de Navarre, chevalier de la toifon d'or, &c. mourut en 1536. Il avoit époufé *Marie* Henriquez de Cardenas, fœur de *Diégue*, premier duc de Maqueda, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit; *Catherine*, mariée à *Louis* de Sandoval & Roxas, marquis de Dénia; *Thérèfe*, alliée à *Pierre* de Zuniga, marquis d'Aguilafuente; *Anne*, qui époufa *Jean-Arias* de Saavédra, comte de Caftellar; *Gafpard*, évêque de Ségovie en 1550, puis de S. Jacques & de Séville, créé cardinal en 1569, mort le 2 janvier 1571; & *Gontier* de Cardenas & Zuniga, qui époufa 1°. *Thérèfe* de Cardenas, fille de *Diégue*, duc de Maqueda : 2°. *Hiéronyme* de Pacheco, fille d'*Alfonfe* Tellez Giron, feigneur de Montalvan, dont il n'eut point d'enfans. Il eut pour fille-unique du premier lit *Marie* de Zuniga & Cardenas, mariée à *Pierre-Lopez* de Ayala, comte de Fuenfalida.

XV. FRANÇOIS de Zuniga, IV comte de Miranda, &c. époufa *Marie* de Bazan, fille & héritiere de *Pierre*, vicomte de Valduerna, feigneur de Bagneza, &c. dont il eut PIERRE, qui fuit; JEAN, *qui continua la poftérité rapportée après celle de fon frere aîné*; *Jeanne*, mariée à *Alvare* de Bazan, marquis de Sainte-Croix; & *Anne-Marie* de Zuniga, alliée à *Hiérofme* de Bénavides, marquis de Florefta.

XVI. PIERRE de Zuniga, Avellanéda & Bazan, V comte de Miranda, marquis de Bagneza, vicomte de Vilduerna, &c. mourut le 5 octobre 1574. Il avoit époufé *Jeanne* Pacheco de Cabréra, fille de *Diégue-Lopez*, duc d'Efcalonne, dont il eut *Marie* de Zuniga, VI comteffe de Miranda, &c. qui époufa *Jean* de Zuniga Avellanéda & Cardenas, duc de Pégnéranda, fon oncle, & mourut en 1630; *Antoinette*, abbeffe du monaftere de l'ordre de S. François à Pegnéranda; & *Jeanne* de Zuniga, mariée à *Matthieu* de Capoue, comte de Palena, prince de Conca.

XVI. JEAN de Zuniga, Avellanéda & Cardenas, fecond fils de FRANÇOIS, IV comte de Miranda, fut viceroi de Catalogne & de Naples, & devint comte de Miranda, par fon mariage avec *Marie* de Zuniga fa niéce, fille de fon frere *Pierre*, fut créé duc de Pegnéranda le 2 mai 1608, & mourut le 4 feptembre fuivant. Il eut pour enfans *Pierre* de Zuniga, III marquis de Bagnéza, mort fans enfans de *Marie* de la Cuéva, fille de *Beltram*, & d'*Ifabelle*, duc & ducheffe d'Albuquerque; DIÉGUE, qui fuit; *Aldonce*, religieufe au monaftere royal de l'Incarnation; & *Thécle* de Zuniga, morte jeune.

XVII. DIÉGUE de Zuniga, IV marquis de Bagnéza, II duc de Pegnéranda, grand de Caftille, mourut en 1626, avant fa mere. Il avoit époufé *Françoife* de Sandoval & Roxas, fille de *François*, duc de Lerme, morte le 11 feptembre 1663, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit; *Catherine*, mariée 1°. à *Philippe-Jean* Pacheco, duc d'Efcalonne : 2°. à *Jean-André-Hurtado* de Mendoza, marquis de Cagnéte; *Jean* de Cardenas & Zuniga, marquis de la Florefta, chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort fans alliance; & trois filles religieufes.

XVIII. FRANÇOIS de Zuniga, V marquis de Bagnéza, III duc de Pegnéranda, VII comte de Miranda, vicomte de Valduerna, grand de Caftille, mourut le 13 janvier 1662. Il avoit époufé en 1631 *Anne* Henriquez de Azévédo-Valdes & Oforio, marquife de Mirallo & de Valdonquillo, fille de *Rodrigue* Henriquez de Mendoza, marquis de Valdonquillo, & de *Françoife* de Valdes-Oforio, marquife de Mirallo, dont il eut *Diégue* de Zuniga & Avellanéda, VIII comte de Miranda, IV duc de Pegnéranda, &c. mort fans alliance le premier juillet 1666; FERDINAND, qui fuit; *François* de Cardenas & Zuniga, feigneur du majorat de Cardenas; *Ifidore*; *Jean-Louis*, morts fans alliance; *Marie*, religieufe au monaftere de l'Incarnation de Madrid; *Antoinette*, dame de la reine Marie-Anne d'Autriche; ANNE-MARIE, *dont il fera parlé ci-après*; & *Andrée* de Zuniga, morte fans alliance.

XIX. FERDINAND de Zuniga, IX comte de Miranda, V duc de Pegnéranda, VII marquis de Bagnéza, mourut en .... Il avoit époufé le 8 novembre 1666 *Etiennette* Pignatelli, fille d'*Hector*, duc de Montéléon, morte le 26 novembre 1667, dont il eut *Anne* de Zuniga, VIII marquife de Bagnéza, née en 1667, morte fans alliance.

XIX. Anne-Marie de Zuniga Henriquez-Avellanéda & Bajan, XI comtesse de Miranda, duchesse de Pegnéranda, marquise de Bagnéza, Mirallo & Valdonquillo, vicomtesse de Valduerna, fille de François, V marquis de Bagnéza, fut mariée à *Jean* de Chaves & Chacon, comte de Calzada & de Casarubios, dont elle eut entr'autres enfans Joachim-Joseph, qui suit.

XX. Joachim-Joseph de Zuniga, Chaves & Chacon, marquis de Bagnéza, comte de la Calzada & de Casarubios, a épousé en 1695 *Isabelle-Rose* de Ayala, veuve de *Ferdinand-Joachim* Faxardo, marquis de Los-Véles, & fille de *Ferdinand*, comte d'Ayala, dont est issu *Emanuel-François* de Zuniga, né en 1696.

Branche des comtes de Nieva.

XI. Inico de Zuniga, troisiéme fils de Diégue-Lopez, XII seigneur de Zuniga, fut maréchal de Castille, & épousa *Jeanne*, fille *naturelle* de *Charles*, III du nom, roi de Navarre, dont il eut 1. Diégue-Lopez, qui suit; 2. *Loup* de Zuniga, qui épousa *Mencie* de Guzman, dont il eut *Inico* de Zuniga, qui de *Thérèse* de Ribéra, eut pour fille unique *Françoise* de Zuniga, mariée à *Telle* de Guzman, seigneur de Villaverde; 3. *Jean-Lopez* de Zuniga, qui de *Jeanne* de Avellanéda eut *Inico* de Zuniga, qu'*Anne* de Salazar rendit pere d'*Hélene* de Zuniga, mariée à *Garcias* Lasso-de-la Véga, dit *le prince des poëtes d'Espagne*; & 4. *François* de Zuniga, commandeur de Malagon, de l'ordre de Calatrava.

XII. Diégue-Lopez de Zuniga, qui fut créé comte de Niéva, épousa *Léonore* Nugno de Portugal, fille de *Pierre* Nugno, comte de Huelma, dont il eut Pierre, qui suit; *Béatrix*, mariée à *Alfonse* de Monroi, seigneur de Velvis; *Jeanne*, alliée à *Alfonse* de Castille, seigneur de Villavaquérin; *Marie* & *Agnès* de Zuniga, mortes sans alliance.

XIII. Pierre de Zuniga, II comte de Niéva, épousa *Blanche* de Herréra, fille de *Ferdinand* de Monroi, seigneur de Velvis, dont il eut *Diégue-Lopez* de Zuniga, III comte de Niéva, mort sans enfans de *Françoise*, fille de *Sanche* de Vélasco; *Françoise* de Zuniga, IV comtesse de Niéva, mariée à *Antoine* de Vélasco; & *Catherine* de Zuniga, alliée à *Alfonse-Ramirez* de Arellano, comte d'Aguilar.

Branche des comtes de Monterei.

XI. Diégue-Lopez de Zuniga, quatriéme fils de Diégue-Lopez, XII seigneur de Zuniga, fut seigneur de Monterei, de la Casa-Fuerte, de Moradilla & de Baydes. Il épousa 1°. l'an 1406 *Elvire*, VI dame de Biedma en Galice, fille de *Jean-Rodrigue*, seigneur de Biedma, & de *Thérèse-Lopez* de Horosco: 2°. *Constance* Barba. Du premier lit vinrent Jean, qui suit; *Constance*, mariée à *Diégue-Pérez* Sarmiento, comte de Sainte-Marthe; *Béatrix*, alliée à *Rodrigue* de Villandrado, comte de Ribadeo; & *Jeanne* de Zuniga, morte jeune. Du second sortirent Pierre, *qui a fait la branche des marquis de* Baydes, *rapportée ci-après*; *Diégue Lopez*, mort sans alliance; *Eléonore*, mariée à *Pierre* de Sandoval; & *Mencie* de Zuniga, alliée à *Jean* de Luna, seigneur de Cornago.

XII. Jean de Zuniga & Biedma, seigneur, puis vicomte de Monterei, mourut le 6 janvier 1474. Il avoit épousé *Marie* de Bazan, fille de *Pierre-Gonsalez*, vicomte de Valduerna, dont il eut pour fille unique Thérèse, qui suit.

XIII. Thérèse de Zuniga & Biedma, vicomtesse de Monterei, dame de Biedma & Ribéra, fut mariée à *Sanche* de Ulloa & Monterrozo, qui fut créé comte de Monterei l'an 1474. De ce mariage vint pour fille unique Françoise, qui suit.

XIV. Françoise de Zuniga-Ulloa, Biedma, II comtesse de Monterei, dame de Ulloa, Biedma, Ribéra & Monterrozo, épousa 1°. *Diégue* de Azévédo, seigneur de Babylafuente: 2°. *Ferdinand* de Andrado, comte de Villalva, mort en 1526. Du premier lit vint Alfonse, qui suit. Du second sortirent *Thérèse* de Andrado, comtesse de Villalva, mariée à *Ferdinand-Ruys* de Castro, comte de Lémos; & *Catherine*, alliée à *Ferdinand* de Silva, comte de Cifuentes.

XV. Alfonse de Zuniga & Azévédo, III comte de Monterei, &c. épousa *Marie* Pimentel, fille d'*Alfonse*, V comte de Bénavente, dont il eut Jérôme, qui suit; *Alfonse* de Fonséca; & *Diégue* de Azévédo & Pimentel, mort en Flandre.

XVI. Jérôme de Azévédo & Zuniga, IV comte de Monterei, &c. épousa *Agnès* de Vélasco & Touar, fille de *Jean*, marquis de Berlanga, dont il eut Gaspard, qui suit; *Melchior* de Fonséca; Balthasar, *qui continua la postérité rapportée après celle de son aîné*; & *Marie* Pimentel, mariée à *Henri* de Guzman, comte d'Olivarez.

XVII. Gaspard de Azévédo & Zuniga, V comte de Monterei, viceroi du Mexique & du Pérou, où il mourut, épousa *Agnès* de Vélasco & Aragon, fille d'*Inico*, duc de Frias, connétable de Castille, dont il eut Emanuel, qui suit; *Agnès*, mariée à *Gaspard* de Guzman, comte d'Olivarés; *Marie*, morte sans alliance; & *Catherine*, religieuse.

XVIII. Emanuel de Zuniga, & Azévédo, VI comte de Monterei, &c. & de Fuentes, viceroi de Naples, depuis 1631 jusqu'en 1637, mourut sans postérité d'*Eléonore-Marie* de Guzman, fille de *Henri*, comte d'Olivarés.

XVII. Balthasar de Zuniga, fils puîné de Jérôme, comte de Monterei, fut grand-commandeur de Léon, gouverneur de Philippe IV, roi d'Espagne, ambassadeur à Rome & vers l'empereur, & président du conseil d'Italie. Il épousa *Ottilie*, dite aussi *Françoise* de Claërhout, barone de Maldéghem, en Flandre, dont il eut pour fille unique Isabelle, qui suit.

XVIII. Isabelle de Zuniga, barone de Maldéghem, &c. devint comtesse de Monterei & de Fuentes, après la mort de son cousin. Elle épousa 1°. *Ferdinand* de Guzman Osorio & Valdes, marquis de Mirallo, dont elle n'eut point d'enfans: 2°. *Ferdinand* de Ayala, Toléde & Fonséca, comte d'Ayala, dont elle eut pour fille unique Agnès-Françoise, qui suit.

XIX. Agnès-Françoise de Zuniga-Fonséca, Ulloa & Toléde, VII comtesse de Monterei, V de Fuentes, III de Ayala, marquise de Tarazona, barone de Maldéghem, dame de Biedma-Ulloa, Ribéra, &c. épousa *Jean-Dominique* de Haro & Guzman, gouverneur de Flandre, fils-puîné de *Louis* de Haro, surnommé *de la paix*, marquis de Carpio, comte, duc d'Olivarez, premier ministre d'Espagne, dont elle n'eut point d'enfans, & mourut le 10 mai 1710.

Branche des comtes de Pedrosa, marquis de Baydes.

XII. Pierre de Zuniga, fils de Diégue-Lopez de Zuniga, seigneur de Monterei, & de *Constance* Barba sa seconde femme, fut seigneur de Baydes, comte de Pédrosa, & épousa *Jeanne* Henriquez de Arellano, fille de *Jean-Ramirez* de Arellano, seigneur de Los-Caméros, dont il eut François, qui suit; & *Françoise* de Zuniga, mariée à *Alvare* Daza.

XIII. François de Zuniga, seigneur de Baydes, eut de *Marie-Anne* de Tobar sa femme, fille d'*Inico* de Tobar, seigneur de Cobéte, Diégue, qui suit; & *Marie*, dame de Montalvo.

XIV. Diégue-Lopez de Zuniga, seigneur de Bay-

des & de Cobéte, épousa *Catherine* de Arellano & Mendoza, fille de *Charles*, comte d'Aguilar, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Charles* & *Marie* de Zuniga, mariée à *Jean* Vélasque, seigneur de Villavaquérin.

XV. FRANÇOIS-LOPEZ de Zuniga, seigneur de Baydes & de Cobéte, épousa 1°. *Anne* Carillo de Albornoz, fille de *Louis* Carillo, seigneur d'Albornoz : 2°. *Françoise* de Vélasco, fille de *Bernardin*, seigneur de Casteltégériégo. Du premier lit vint *Catherine* Carillo de Zuniga, mariée à *Pierre-Gomez* de Mendoza, seigneur de Pioz. Du second sortit DIÉGUE, qui suit.

XVI. DIÉGUE-LOPEZ de Zuniga, marquis de Baydes, seigneur de Cobéte & de Pédrosa, épousa *Jeanne* de Zuniga, fille de *Diégue*, marquis de Huélamo, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Diégue*, chevalier de S. Jacques; *Catherine*, mariée à *François* d'Avalos & Sotomayor, seigneur de Archilla; & *Marie* de Zuniga, alliée à *Gonthier* de Castro, seigneur de San-Juste & de Pélissa.

XVII. FRANÇOIS-LOPEZ de Zuniga & de la Cerda, II marquis de Baydes, seigneur de Cobéte, Pédroza, Villoria & Huélamo, épousa 1°. *Marie*, fille de *Côme* de Ménesès : 2°. *Eleonore-Marie* Osorio : 3°. *Anne* Giron de Menchaca : 4°. *Constance* Manrique, fille de *Bernardin*, seigneur de las Amaynélas, & n'eut des enfans que de sa premiere femme, qui furent *Diégue*, III marquis de Baydes, mort sans postérité; FRANÇOIS, qui suit; *Ursule*, religieuse; & *Emanuelle* de Zuniga, morte sans alliance.

XVIII. FRANÇOIS de Zuniga, IV marquis de Baydes, &c. épousa *Marie* de Salazar, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS, qui suit.

XIX. FRANÇOIS-LOPEZ de Zuniga-de-la-Cerda, V marquis de Baydes, &c. épousa *Marie* d'Avila & Cordoue, dont il eut pour fille unique *Marie-Louise* de Zuniga, VI marquise de Baydes, comtesse de Pédrosa, &c. mariée à *François-Melchior* d'Avila & Zuniga, IV marquis de Loriana & de Puébla, dont elle eut des enfans, *rapportés ci-dessus*.

BRANCHE DES MARQUIS D'AGUILAFUENTE.

XV. PIERRE de Zuniga, *fils naturel d'*ALVARE de *Zuniga*, II duc de Béjar, chevalier de la toison d'or, &c. & de Catherine *Dorantes* son amie, fut marquis d'Aguilafuente, & épousa *Thérèse* de Zuniga & Avellana, fille de *François*, comte de Miranda, dont il eut PIERRE, qui suit; *Thérèse*, mariée à *Gabriel* de la Cuéva & Vélasco, comte de Siruéla; & *Marie* de Zuniga, alliée en 1557 à *Philippe-Ramirez* d'Arellano, comte d'Aguilar.

XVI. PIERRE de Zuniga, II marquis d'Aguilafuente, épousa *Anne* Henriquez de Cabréra, fille de *Louis*, duc de Médina de Rioséco, amirante de Castille, dont il eut *Pierre*, mort en l'expédition d'Angleterre; JEAN-LOUIS, qui suit; *Catherine*, mariée à *Diégue* Zatapa de Mendoza, comte de Barajas; *Anne-Marie*, alliée à *Tellez* de Guzman, comte de Villaverde; *Thérèse* Henriquez, religieuse à sainte Croix de Valladolid; & *Louise* de Zuniga, religieuse.

XVII. JEAN-LOUIS de Zuniga, III marquis d'Aguilafuente, épousa *Jeanne* Henriquez Portocarrero, fille de *Pierre-Lopez* Portocarrero, marquis de Alcala de la Laméda, dont il eut pour fils unique PIERRE-LOUIS, qui suit.

XVIII. PIERRE-LOUIS de Zuniga & Henriquez, IV marquis d'Aguilafuente, seigneur de Orce, Galéra, &c. mourut le 20 octobre 1668. Il avoit épousé 1°. l'an 1622 *Jeanne-Antoinette* de Arellano, fille de *Philippe-Ramirez*, comte d'Aguilar : 2°. *Thérèse* de Vélasco, fille de *Pierre-Fernandez*, comte de la Révilla, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiere femme EMANUEL, qui suit; *Jean*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, & gouverneur de Gibraltar, où il mourut; *Philippe*, capitaine de cavalerie, mort à Naples; *Joseph*, chevalier de Malte; *Thérèse*, morte jeune; & *Anne-Marie* de Zuniga, religieuse.

XIX. EMANUEL de Zuniga & Henriquez, V marquis d'Aguilafuente, &c. épousa *Françoise* de Ayala & Osorio, comtesse de Villalva, dame d'Abarca & de Villa-Ramiro, fille de *Bernardin* de Ayala, comte de Villalva, & de *Louise* Osorio de Mendoza, dame d'Abarca, dont il eut JOSEPH, qui suit; *Balthazar-Gaspard*, viceroi de Galice, qui épousa en 1700, *Marie* d'Aremberg, veuve d'*Isidore-Thomas* de Cardone, marquis de Guadaleste, amiral d'Aragon, fille aînée & héritiere d'*Octave-Ignace* d'Aremberg, prince de Barbanson; *Valerio-Diegue*; *Louis-Charles*, & *Alvarez* de Zuniga.

XX. JOSEPH de Zuniga & Ayala, IV comte de Villalva, seigneur d'Abarca, &c.

BRANCHE DES MARQUIS DE CISLA, FLORES-DAVILA & ALDEHUELLA.

XIV. PIERRE de Zuniga, fils de PIERRE de Zuniga, marquis d'Ayamonte, & de *Marie* Pimentel, qu'il avoit épousée clandestinement, fut seigneur de Aldéhuéla & de Vayos, & épousa *Béatrix* Paloméque, dame de Cisla & de Jantos, dont il eut DIÉGUE, qui suit; cinq autres fils & trois filles.

XV. DIÉGUE de Zuniga, seigneur de Cisla-Aldéhuéla & Flores-Davila, épousa *Antoinette* Cabéza de Vaca, dame de Arénillas, d'où descendoit *Pierre* de Zuniga, qui fut créé marquis de Flores-Davila, par Philippe III, roi d'Espagne, dont il fut écuyer, & qu'il servit dans ses conseils d'état & de guerre, n'ayant point laissé d'enfans de *Jeanne* de Mendoza, fille de *Bernardin*, comte de Corugna; *Catherine* de Zuniga sa niéce, qui avoit épousé *Bernard-Ramirez* de Vargas & Mendoza, lui succéda, & eut pour fille *Majora-Ramira* de Zuniga, marquise de Flores-Davila, qui épousa *Antoine* de la Cuéva, frere de *François*, duc d'Albuquerque, dont elle eut des enfans, *qui ont continué la branche des marquis de* FLORES-DAVILA. * *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne.*

ZUNIGA (Jean de) cardinal, fils d'ALVARE de Zuniga, comte, puis duc de Placentia, & de *Léonore* Pimentel sa seconde femme, fut reçu chevalier de l'ordre d'Alcantara, & en fut bientôt après élu grand-maître. Son courage & son zèle parurent avec éclat au siége de Malaga, de Baëça, & de quelques autres places de Grenade, que les Maures occupoient. Il contribua beaucoup à la conquête de ce royaume sur ces infidéles, & remit ensuite sa charge de grand-maître entre les mains de Ferdinand V, roi de Castille, qui la réunit à la couronne. Zuniga se retira à Villeneuve *de la Séréna*, où il fit bâtir un couvent pour y vivre solitairement avec quelques autres chevaliers, sous la regle de S. Benoît, qui étoit celle de cet ordre de chevalerie; mais il fut bientôt obligé de quitter cette solitude, pour gouverner l'archevêché de Séville, que Ferdinand lui donna. Il fut honoré du chapeau de cardinal par Jules II, l'an 1503. C'est aux soins de ce prélat que l'Espagne est redevable d'avoir possédé Antoine de Lébrixa, qui chassa la barbarie de ce royaume, & y enseigna la langue latine & les belles lettres. Le cardinal de Zuniga mourut le 25 juillet de l'an 1504, & fut enterré dans le célébre monastere de Notre-Dame de la Guadaloupe. * *Hist. de los Reyes Godos. Hist. S. des ord. milit.* Onuphr. Auberi, *hist. des cardinaux.*

ZUNIGA (Diégue de) nommé par d'autres *Didacus à Stunica*, issu d'une famille de comtes en Espagne, vivoit vers la fin du XVI[e] siécle. Il entra dans l'ordre des hermites de S. Augustin, & fut fait professeur en théologie à Ursao ou Urson, qu'on

nomme aujourd'hui *Offuna* ou *Offone*. On a de lui : 1. *Philofophiæ pars prima*. 2. *Commentaria in Job, quibus triplex ejus editio vulgata latina, hebræa, & græca LXX interpretum, necnon & chaldæa explicantur & inter se conciliantur*; à Tolède, 1584, *in-4°*. 3. *Commentarius in Zachariam prophetam*, &c. Il avoit fait encore d'autres commentaires fur l'écriture fainte, ou du moins il y avoit travaillé; mais la mort l'empêcha de les mettre au jour, ou de les achever, de même que la feconde partie de fa philofophie. 4. *De verâ religione libri tres*. Voila tous les ouvrages de Zuniga, qu'on fait connoître dans le dictionaire hiftorique, édition de Hollande, 1740 : encore n'y donne-t-on qu'une partie du titre du commentaire fur Job.

ZUNIGA ou STUNICA (Jacques-Lopez de) Efpagnol très-favant dans les langues grecque & latine, & dans l'hiftoire eccléfiaftique. Il fut docteur en théologie en l'univerfité d'Alcala. Ce favant mourut à Naples en 1530. Il a publié un abrégé de l'hiftoire d'Efpagne, & un livre curieux dont le titre eft affez extraordinaire : *Itinerarium dum Compluto Romam proficifferetur*. On a encore de lui : 1. *Jacobi Lopidis Stunicæ, alias de Zuniga, annotationes contrà Defiderium Erafmum, in defenfionem tralationis novi teftamenti*; *Compluti*, 1520, *in-fol.* 2. *Annotationes contrà Defiderium Erafmum in defenfionem tralationis novi teftamenti* (c'eft une feconde édition de l'ouvrage précédent :) *Accedunt Defiderii Erafmi apologia in Jacobum-Lopidem Stunicam; & ejufdem Jacobi-Lopidis Stunicæ annotationes in Jacobum Fabrum fuper epiftolas fancti Pauli*; à Paris, 1522, *in-fol.*

ZUR-LAUBEN, maifon illuftre établie en Suiffe depuis le XV[e] fiécle, & connue auparavant fous le nom de *la Tour de Châtillon* en Valais. Guichenon, dans fon *Hiftoire de Breffe, III part. pag. 29*, la croit être une branche puînée de celle de la Tour-Du-Pin, dont font fortis les derniers dauphins de Viennois; mais Plantin & le favant Riva, appuyés fur des actes de l'évêché de Sion, de l'abbaye de S. Maurice, de Leuck & de Brig, foutiennent qu'elle tire fon origine des feigneurs de Rarogne, comptés au nombre des barons de l'empire dès le temps de l'empereur Othon *le Grand*. Le château de la Tour eft fitué près de Rarogne au village du bas Châtillon (en latin *Caftellio inferior*, & en allemand *Under-Geftelen*) dans le haut Valais, & fut ruiné l'an 1375, avec tous les lieux forts, dans le foulevement des Valaifans, qui à l'exemple des Suiffes leurs voifins croyoient ne pouvoir établir leur liberté que fur la ruine de la nobleffe. Les barons de la Tour, nommés dans les matricules de l'empire tantôt barons de *Thurn & Frutingen*, tantôt de *Thurn & Wallis*, poffédoient des feigneuries fi confidérables, qu'ils ont foutenu la guerre contre les Bernois, les Fribourgeois & les habitans de Sion pendant plus d'un fiécle, & ont enrichi plufieurs églifes & monafteres. Celui d'Interlachen fondé l'an 1133, pour des chanoines réguliers de S. Auguftin dans le canton de Berne, met au nombre de fes principaux bienfaiteurs les barons de la Tour-Châtillon, dont la baronie dans fon origine immédiate de l'empire tomba dans la fuite fous la mouvance des comtes de Savoye. Cette maifon, & fur-tout la branche qui a pris le furnom de *Zur-Lauben*, a produit des prélats de beaucoup de mérite, des généraux d'armée & d'illuftres *chefs de patrie*, depuis fa retraite dans le canton de Zug, où les barons de Zur-Lauben ont poffédé les charges les plus diftinguées, & ont mérité par les fervices rendus à leur nouvelle patrie le droit de bourgeoifie perpétuelle dans les cantons de Lucerne & de Zug. Leur attachement décidé depuis plus de trois fiécles à la couronne de France, pour le fervice de laquelle quatorze officiers de ce nom ont été tués, n'a pas empêché l'empereur Léopold de donner une marque éclatante de fon eftime & de fa confidération à la maifon de la Tour-Zur-Lauben, par un diplôme du 20 décembre 1701, dans lequel ce prince élevant *Placide* Zur-Lauben, baron de Thurn & de Geftellenburg ou de la Tour-Châtillon & abbé de Muri, & fes fucceffeurs à la dignité de prince du faint Empire, il affecte la charge de maréchal héréditaire de cette abbaye à l'aîné de la maifon de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, dont les armes font décrites dans ce diplôme, conformément aux anciens fceaux rapportés dans l'armorial d'Allemagne & dans l'hiftoire de la maifon d'Autriche; favoir, écartelé au 1 & 4, *d'or à la tour crenelée de fable*, qui eft de la Tour-Châtillon, au 2 & 3, *d'azur au lion faillant d'argent, tenant un tronc d'arbre d'or tigé de trois feuilles de même 2 & 1*, qui eft du furnom de *Zur-Lauben*; *& fur le tout un écuffon d'azur à une fleur de lys d'or*, conceffion du roi Charles IX, confirmée par Louis XIII, en reconnoiffance des importans fervices rendus à leur couronne; fupports *deux lions d'argent*, couronne de baron *furmontée de deux cimiers*, celui de la droite avec *une couronne de baron furmontée d'un bonnet pointu d'or*; lambrequins *or & fable à la houpe de fable*. Le cimier de la gauche *eft un cafque de chevalier avec un bourlet d'azur & d'argent*, furmonté *d'un demi-lion d'argent colleté d'un écuffon d'azur à une fleur de lys d'or & bandelettes de gueules, tenant un tronc d'arbre de finople tigé de trois feuilles de laurier auffi de finople 2 & 1*, lambrequins *d'argent & d'azur*. Pour ne rien dire que de certain, nous ne commençons la généalogie de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben que vers le milieu du XII[e] fiécle, par

I. Walther, baron de Thurn ou de la Tour, chevalier, qui fe trouva en 1165, au tournoi de Zurich. Il avoit pour frere puîné *Guillaume* de la Tour, feigneur de Châtillon en Valais, qui fuivit en 1145 Amé III, comte de Savoye, en Paleftine, & qui fut l'an 1150 un des ôtages donnés par Humbert III, comte de Savoye, à l'abbé de S. Maurice en Valais, pour fureté du traité fait entre ce prince & cet abbé au fujet de la vallée de Bagnes, & qui en 1181 s'accorda avec Cuno, évêque de Sion, au fujet de quelques droits relatifs à la ville de Sion. Walther fut pere d'Adelbert ou Albert, qui fuit.

II. Adelbert, baron de la Tour-Châtillon en Valais, un des feigneurs attachés à Berthold, duc de Zéringhen, gouverneur de la Bourgogne Trans-Jurane, eft nommé témoin dans un acte de ce duc en faveur du prévôt & des chanoines de Soleure de l'an 1181. Il cautiona avec plufieurs feigneurs le jugement prononcé à Lyon la veille de S. Thomas de l'an 1224, entre Thomas I, comte de Savoye, & Etienne, fire de Thoire & de Villars, & Bernard de Villars fon frere, touchant la feigneurie de Fefterne en Chablais, de la Combe, de Saint-Rambert & autres prétentions. Les archevêques de Lyon, de Vienne & de Tarentaife, les évêques de Grenoble, de Genève, de Maurienne & de Bellai jugerent ce différend. Adelbert, fire de la Tour, fut pere d'*Aymon*, mort fans poftérité; & de Guillaume, qui fuit. On trouve dans un acte paffé au mois de mars 1195, Pierre de la Tour témoin du don fait par Thomas I, comte de Savoye, aux chanoines de Saint Jean de Maurienne, mais on ignore fa filiation. Il en eft de même de celle d'Amédée de la Tour, qui en 1173 fut l'un des ambaffadeurs d'Humbert, comte de Maurienne, pour traiter du mariage d'Aaze, fille de ce comte, avec Jean, fils de Henri II, roi d'Angleterre. Les autres ambaffadeurs étoient Ardouin, évêque de Genève, Louis de la Baume, Thibaud de Villettes, Angelin de Châtillon, Gui de Chandieu, &c.

III. Guillaume, baron de la Tour-Châtillon en Valais. Aymon fon frere aîné, Lanfranc, évêque de

Sion, Boson, vicomte d'Aouste, Rodolphe, comte de Gruiére, Guillaume & Rodolphe d'Estavayé sont présens en juillet 1219 à l'acte de désistement de la part de l'évêque de Lausanne à ses prétentions sur la seigneurie de Moudon en faveur de Thomas I, comte de Savoye. Guillaume de la Tour & Garin de la Tour, tous deux chevaliers, assisterent à une enquête faite contre Pierre de Sessons, évêque de Genève, les années 1213 & 1219. Elle dit qu'ils tenoient la terre de Salaz en fief de cet évêque. Guillaume laissa les enfans suivans : 1. *Ruodolphe*, baron de la Tour, chevalier, qui, du consentement de sa femme *Hemme*, de Werren (illustre maison du Valais) donna par acte passé à Zurich le 20 avril 1255, sa terre de Gérolzweyler à l'abbaye de Wettingen, ordre de Cîteaux. Cet acte est signé de *Ruodolphe, comte de Raperthzwile, de Ruodolphe de Wedisfwile, de Ruodolphe de Mazingen, de Henri de Glarus, de Hugues de Lunkunft, chevaliers.* Le nécrologe de Wettingen fait mention de Ruodolphe de la Tour, chevalier, & de sa femme Hemme, comme donateurs de la terre de Gérolzweyler. 2. HERMANN, qui suit. 3. *Burcard* de la Tour, chevalier, vivant en 1261 & 1282.

IV. HERMANN, baron de la Tour-Châtillon en Valais, chevalier, fut témoin avec son frere aîné Ruodolphe, aussi chevalier, à une donation de Ruodolphe, comte de Rapperswile au monastere de Wurmspach, ordre de Cîteaux, le 20 novembre 1253. Son frere Ruodolphe de la Tour, chevalier, souscrivit le 7 décembre 1259, une autre donation du comte en faveur de ce même monastere de religieuses. Il fut encore témoin le 15 novembre 1284, d'une donation faite par Louis, comte de Homberg, gendre de Ruodolphe, comte de Rapperswyl, à la commanderie de Clingenaw, ordre de S. Jean de Jérusalem. Ruodolphe & Hermann de la Tour, chevaliers, freres, assisterent le 11 février 1259, à un acte passé à Phéfinon par Ruodolphe, baron de Védisvil, en faveur de l'abbaye de Notre-Dame des Hermites. Ils souscrivirent eux & leur frere cadet Burcard à l'acte daté de Rapperswyl le 10 janvier 1261, en vertu duquel Elizabeth, fille unique de Ruodolphe, comte de Rapperswyl, obtint d'Anshelm, abbé de Notre-Dame des Hermites, l'advocatie de ce monastere. Ces trois freres, qualifiés de chevaliers de la Tour, ratifierent le 2 de septembre 1282, la permutation de l'advocatie de Wurmspach avec celle de l'église de Rapperswyl, faite entre Ruodolphe, comte de Rapperswyl & l'abbé de Pfeffers. Hermann, baron de la Tour en Valais, assista de troupes Rodolphe I, roi des Romains, l'an 1288 au siége de Berne, & secourut cette année le baron de Weissenbourg contre les Bernois, qui prirent sur ce seigneur la petite ville de Wimmis. Hermann épousa 1°. *Magdeléne*, barone d'Asperling, de Rarogne, Vaillaisanne, morte sans enfans : 2°. *Barbe*, comtesse de Visp, Vallaisanne, dont il eut PIERRE I, qui suit. On trouve parmi les seigneurs qui accompagnerent en Flandre Boniface, comte de Savoye, l'an 1254, Pierre de Grandson & Humbert de Châtillon.

V. PIERRE I, baron de la Tour-Châtillon, chevalier, entra l'an 1291, dans la ligue des comtes & nobles du pays de Vaud contre les Bernois, & combattit contre ces derniers à la bataille de Tonner-Buhel. Il fit depuis la guerre en 1294, à Boniface de Challant, évêque de Sion, & prit sur lui le château de Sewen. L'histoire rapporte qu'en cette guerre Pierre, baron de la Tour, & le baron de Rarogne, commandoient onze mille hommes : elle leur fut fatale ; mais le comte de Gruière les réconcilia avec cet évêque. Amé II, comte de Genève, ayant fait son traité particulier avec le comte Amé V de Savoye, le 4 des ides de décembre 1293, il y est dit, que *Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon en Valais, seroit chastelain du château de Genève*, à condition qu'Amé V pouroit s'en servir. Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon, & Martin de Châtillon étoient du nombre *des pleiges* donnés par le comte de Savoye au comte de Genève en vertu de ce traité. Pierre de Châtillon est encore témoin en décembre 1294, du traité entre Philippe de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée, & son oncle Amé, comte de Savoye. Pierre de la Tour laissa de sa femme, héritiere de la maison des barons de Frutingen : 1. JEAN I, qui suit. 2. *Aymon* de la Tour, évêque de Sion, *dont il sera parlé à la suite de cette généalogie*; & 3. *Anne*, barone de la Tour, femme de *N.* baron de Weissenbourg en 1318. La baronie de Frutingen, limitrophe du Valais, forme aujourd'hui une châtellenie du canton de Berne : elle a six lieues de long, & prend son nom du bourg de Frutingen, où l'on voit le château de Felsenburg, ancienne résidence des barons de la Tour. Cette baronie avoit pour feudataires les nobles de *Scharnachthall, de Stambach, d'Utendorff & de Mooff.*

VI. JEAN I, baron de la Tour-Châtillon & de Frutingen, seigneur de Gonthey, ville & châteaux du Val-Letsch, d'Aient, &c. chevalier, fit en 1303, avec le baron de Weissenbourg, la guerre aux Bernois : elle est décrite fort au long par les historiens de Suisse. La ville de Fribourg donna en 1310, caution à Jean de la Tour, seigneur de *Gestelen* (Châtillon) pour la somme de 7000 florins dus par les comtes de Kybourg, de la maison d'Habspourg. Jean de Châtillon est nommé dans le traité de paix conclu le 10 juin 1314 entre Amé *le Grand*, comte de Savoye, & Jean, dauphin de Viennois. Léopold, duc d'Autriche, ayant assiégé en 1318 la ville de Soleure, *Jean de la Tour, seigneur de Châtillon en Valais*, l'aida en cette expédition, & fit avec ce prince un traité daté du camp devant Soleurre le dimanche avant la fête de S. Michel 1318, par lequel il promit de le secourir lui & ses freres contre les pays d'Uri, Schweitz & d'Underwalden, de leur fournir à cet effet 3000 hommes de ses sujets & vassaux. Il s'engagea aussi de mener au service du même Léopold contre les Bernois un certain nombre de cavaliers spécifié, & ses principales forces de Valais. Ce traité devoit durer quatre ans. Jean exceptoit seulement le cas, où il seroit obligé d'assister le seigneur de Weissenbourg & les enfans de sa sœur. Cet acte est scellé de son sceau *d'or à la tour de sable.* Jean ne survécut pas long-temps à ce traité : il fut tué la même année 1318, en trahison avec plusieurs nobles, dans la plaine de Sunffzmatten par les Valaisans révoltés. Il avoit épousé *Dorothée*, barone de Monthey, Vallaisanne, dont 1. PIERRE, qui suit. 2. *Guillaume* de Châtillon, qui avec les seigneurs d'Entremonts & de Cheuvron, se rendit le 4 août 1346 caution de la dot de Marie, fille d'Amé III, comte de Genève, montant à quinze mille florins d'or, promis en mariage à Philippe de Savoye, seigneur de Vigon & de Ville-Franche. On ne sait de qui est fils *Hartmann de la Tour, recteur de l'église de Rapperswyl*, que Jean, abbé de Notre-Dame des Hermites, députa vers Aimon, premier évêque de Sion, au sujet de l'incorporation des églises de Meilan & de Sarmenstorff. L'acte de cette négociation est daté de Sion le 25 avril 1319. Hartmann le conclut avec succès.

VII. PIERRE II, baron de la Tour-Châtillon & de Frutingen, seigneur de Laupen, du Val-Letsch, d'Aient, de Gonthey, d'Arconciel, d'Illingen ou Irlains, &c. chevalier, hérita par sa premiere femme *N.* fille d'*Othon*, comte de Strasberg, du château de la ville de Laupen, donné en cautionement de la somme de quinzecens marcs d'argent par l'empereur Albert

Albert I à Othon, comte de Strafsberg au nom de l'empire; mais l'an 1324, Louis de Baviere, roi des Romains & compétiteur de Frédéric d'Autriche, irrité de l'attachement de Pierre, baron de la Tour, aux ducs d'Autriche, permit aux Bernois de retirer ce château pour la somme de trois mille livres. Ils s'en emparerent malgré les protestations du baron: ce seigneur indigné de la haine des Bernois contre sa maison, leur déclara la guerre cette année 1324. Les Bernois & leurs alliés les Fribourgeois assiégerent & prirent les deux châteaux d'Arconciel, en allemand *Erzenbach*, & d'Irlains *Illingen*, sur le baron de la Tour. Il assiégea en représailles en 1331, avec le comte de Gruière, le baron de Weissenbourg & Eberhard, comte de Kybourg, le château de Mullinen, appartenant à Othon Lampart, bourgeois de Berne; mais les Bernois eurent le bonheur d'en faire lever le siége. Stettler & d'autres historiens rapportent un traité de l'an 1345, entre la ville de Berne & *Pierre Zum Thurn, seigneur de Gestelen & de Frutingen, les Bernois promettent de ne pas accorder la bourgeoisie de leur ville à aucun sujet de Pierre de la Tour tant qu'il vivroit.* Plusieurs nobles souscrivent ce traité, entr'autres Jean, seigneur de Weissenbourg, Conrad de Burgenstein, Jean de Sumiswald, chevaliers, Werner Storder, Ruff Mischer & Henri de Velsclun, au nom de Pierre de la Tour, Jean de Bubenberg, avoyé de Berne & chevalier, Nicolas de Blanckenburg, Ulric de Bubenberg, Burcard de Bennenweil, Jean de Séedorff & Pierre de Balm au nom des Bernois. La réconciliation ne fut qu'apparente; les Bernois recommencerent la guerre en 1346, contre le baron *Pierre de la Tour, seigneur de Gestelen & du haut Sibenthal*, le comte de Gruière & le baron de Rarogne: elle ne leur réussit pas; ils furent maltraités dans un combat livré près de Laubeck, château du baron de la Tour. Après cet échec ils se retirerent avec précipitation à Berne; mais plus heureux en 1350, ils détruisirent les deux châteaux de Laubeck & de Mannenberg dans le haut Sibenthal, appartenans au baron de la Tour. Ce seigneur, Jean de Châtillon, Humbert de Châtillon & Renaud de Châtillon, chevaliers, suivirent en juillet 1355 le comte de Savoye en France, comme on le voit par un rolle de la chambre des comptes de Paris. Pierre, baron de la Tour, épousa 1°. *N.* fille & héritiere d'*Othon*, comte de Strafsberg, de la maison souveraine des comtes de Neuchatel, morte sans enfans: 2°. *N.* barone de Tavelli-Gradetz Vallaisanne, sœur de Guischard de Tavelli, évêque de Sion, dont naquirent 1. Antoine, qui suit. 2. *Jean* de la Tour, chevalier. 3. *Anne*, femme de *N.* comte de Gruière l'an 1340, & mere de *Rodolphe*, comte de Gruière, vivant en 1384; & 4. *Marie*, barone de la Tour, femme de *Thuring*, baron de Brandis, seigneur de Mulinen, tué en 1376 par les Vallaisans, comme il alloit au secours de son beau-frere le baron Antoine de la Tour. Le Haut-Sibenthal, en latin *Superior Simmia Vallis*, limitrophe du Valais, la ville de Gonthey, en latin *Contegium*, dans le bas Valais, & son château dont étoit seigneur Pierre de la Tour, relevoient de la maison des comtes de Savoye. Suivant un acte de 1234, les terres d'Arconciel & d'Irlains, situées dans le canton de Fribourg, appartenoient à Ulric, seigneur d'Arberg, qui en fit hommage l'an 1250 à Pierre de Savoye, frere d'Amé IV, comte de Savoye, à la réserve de la fidélité due à l'empereur & aux évêques de Basle & de Lausane. La maison de la Tour devenue maîtresse de ces terres les perdit en 1324: elles repasserent aux comtes d'Arberg. Les châteaux d'Aient, de Gradetz, le Val-Letsch, dont dépendent plusieurs villages situés dans le haut Valais, appartenoient également aux barons de la Tour. En 1346, *Pierre*, baron de la Tour, vendit quelques districts du Val-Letsch au monastere d'Interlachen.

VIII. Antoine I, baron de la Tour-Châtillon & de Frutingen, chevalier, seigneur du Val-Letsch, des châteaux & villes de Gonthey, Arconciel, Wuistarnens, Irlains, Plaffayon, Gradetz, Aient, &c. irrité que les Bernois eussent enlevé à son pere la ville de Laupen, & qu'ils eussent soustrait de son obéissance ses sujets de Frutingen, en leur donnant droit de bourgeoisie dans leur ville, il s'en plaignit à l'empereur Charles IV, en présence de toute sa cour, lorsque ce prince à son retour d'Italie passa à Berne en 1365. Antoine jetta même aux pieds de l'empereur son gantelet, en signe de défi contre ceux qui oseroient le contredire. Charles pacifia la querelle. Antoine eut avec son oncle Guichard de Tavelli, évêque de Sion, de vifs démêlés au sujet de la mouvance de quelques terres. L'histoire n'en apprend pas le détail; mais il est certain que le 18 août 1375, les vassaux d'Antoine en armes s'emparerent du château de Séon près de Sion, où étoit alors l'évêque, & qu'ils le précipiterent avec son chapelain au bas du château; la ville de Sion plaça son évêque au rang des martyrs. Les Vallaisans sous prétexte de venger sa mort, mais en haine de la noblesse & dans le dessein de se rendre libres, s'ameuterent à l'instar des Suisses leurs voisins. Antoine de son côté rassembla ses forces, & en vint à une sanglante bataille près du pont de S. Léonard, dans le voisinage de Sion. La victoire balança long temps, enfin elle se déclara pour les habitans de Sion: enflés de ce succès ils assiégerent toutes les forteresses de la maison de la Tour, ruinerent successivement les châteaux de la Tour, d'Aient, de Gradetz, de Gonthey, & ils s'emparerent du Val-Letsch. Thuring, baron de Brandis, seigneur de plusieurs terres dans le haut Sibenthal, essaya en 1376, de rétablir le baron son beau-frere dans ses possessions; mais les troupes qu'il mena furent presque toutes exterminées, & il périt dans un combat. La guerre continua néanmoins durant cinq ans. Tous ces événemens forcerent les barons de la Tour d'abandonner le Valais. Antoine le chef de cette maison se retira auprès du duc de Savoye, dont il avoit reconnu les droits sur plusieurs districts du haut & du bas Valais; mais ses enfans mécontens du second mariage qu'il contracta dans cette cour, choisirent une retraite différente; on en parlera sur leur article. Antoine de la Tour, quoique dépouillé de ses terres dans le Valais, en prit toujours le titre, & mérita la confiance de trois comtes de Savoye, plusieurs actes en font foi. Le 8 août 1376, Amé VI, comte de Savoye, attendu ses droits de fief sur la terre de Gonthey dans le Valais, en céde l'usufruit à Edouard de Savoye, évêque de Sion: cette terre appartenant à Antoine de la Tour, ce prince le qualifie dans l'acte de cession du titre de ses autres seigneuries. L'évêque ne jouit pas longtemps de Gonthey, les Vallaisans le chasserent de leur pays, l'ayant reconnu lié d'intérêt & d'amitié avec la maison de la Tour. Le 29 janvier 1379, *Antoine de la Tour, seigneur d'Irlains & d'Arconciel, Girard d'Estrés, Guillaume de Stavayé, Amé, seigneur d'Urtieres, & Savin de Floran jurisconsulte*, traitent à Vercel au nom & sous l'autorité d'Amé VI, comte de Savoye, la paix du marquis de Montferrat & du duc de Brunswick avec Jean Galéas, seigneur de Milan. L'an 1384, les Vallaisans ayant rétabli & chassé une seconde fois Edouard, évêque de Sion, Amé VII, comte de Savoye, dit *le Rouge*, envoya sur la frontiere du Valais Jean Duvernay, maréchal de Savoye, *le seigneur de la Tour & d'Irlains*, avec cent hommes d'armes, & François de Pontvere, gentilhomme Savoysien, commandant un corps d'infanterie. Quoique cette armée prît le fort d'Ardon, & que

les habitans de Chamoison se soumissent ; Amé VII assembla un plus grand nombre de troupes dans le Chablais sous les ordres d'Etienne, bâtard de la Baume, & de Jean Duvernay, maréchaux de Savoye : on compte dans les principaux officiers Pierre & Jacques de Villette, seigneur de Cheuvron (en allemand Ziffrung) le comte de Gruière, Raoul son fils, neveu du baron Antoine de la Tour, Guillaume de Grandson, Nicod de Blonnay, Guillaume de Stavayé. La ville de Sion ayant été prise d'assaut & livrée au pillage, ses habitans firent la paix avec Amé VII dans sa tente le 21 août 1384, présens Amé de Savoye, prince d'Achaïe, Louis de Savoye son frere, Raoul, comte de Gruière, Guillaume de Grandson, *Antoine, seigneur de la Tour*, Humbert de la Baume, seigneur de Fromentes, & Jean de Corgenon, bailli de Bresse. Par ce traité l'évêque de Sion est rappellé sur son siége; & les Vallaisans, pour avoir démoli le château de Gestélenburg, en françois *Châtillon*, fief du comte de Savoye, remettent les châteaux de Torbillon, d'Ardon, de Martigny & de Chamoison : ils s'engagent aussi de payer, & les dégats dans le Chablais appréciés quarante mille livres, & tous les frais de la guerre, arbitrés cent mille florins d'or, le 2 octobre 1384. En sureté du payement de ces sommes, on donna au comte de Savoye les châteaux de Montorge, de Mayere, de Seye, *de Châtillon*. Le pape Clément VII, du consentement du chapitre de Sion, autorisa tous ces accords. L'an 1393, sur les soupçons que le comte de Savoye Amé VII, étoit mort de poison, *les nobles & puissans seigneurs banerets messire Jean, sire de la Chambre, vicomte de Maurienne, messire Antoine, sire de la Tour, messire Jean, sire de Miolans, & messire Humbert de Savoye, à la requête des ambassadeurs du roi de France, des ducs de Berri, de Bourgogne & d'Orléans, scellerent de leurs sceaux l'acte de poursuite contre les accusés du poison.* La régence des états de Savoye occasiona des troubles domestiques : Antoine, baron de la Tour-Châtillon, d'Irlains, &c. ayant pris les intérêts de Bonne de Berri, mere du jeune comte Amé VIII, contre Bonne de Bourbon, aïeule de ce prince, jura le 8 mai 1393 l'accommodement à ce sujet. Il assista ensuite, se qualifiant de sire de la Tour, au traité de mariage du jeune comte de Savoye Amé VIII, avec Marie de Bourgogne, le 15 novembre 1397. Antoine, sire de la Tour, Raoul de Gruères, Jean de la Baume, sire de Valusin, les sires d'Entremont, &c. sont présens à l'ordonnance de Gage de messire Girard d'Estavayé, & de messire Otthe de Grandson, donnée à Bourg en Bresse le 20 février 1398. On voit Antoine, seigneur de la Tour, du conseil du comte de Savoye Amé VIII, terminer la contestation sur le douaire de Bonne de Berry, mere du prince. Antoine de la Tour avoit acquis en 1376, de Luquette ou Lugudta de Gruères, veuve de Pierre, comte d'Arberg, tutrice de Guillaume & d'Agnès d'Arberg leurs enfans, les seigneuries d'Irlains & d'Arconciel, la somme de dix mille florins & seize cens couronnes, la terre de Plaffayon, aujourd'hui un des bailliages du canton de Fribourg ; mais ses pertes, dans le pays de Valais, l'obligerent de vendre cette derniere. Il donna en 1399, la collature de l'église de Frutingen au monastere d'Interlacken, auquel il avoit déja vendu en 1395 la seigneurie de Grindelwald. Une chronique de Fribourg en langue allemande manuscrite conservée dans l'abbaye de Wettingen, constate la vente des châteaux d'*Illingen* & d'*Erzenbach* (Irlains & Arconciel) à un noble de la Baume, comte de Montéovol (Montrével) Bourguignon, & de la terre de Plaffayon à des seigneurs de Flu, de Wammels & d'Attalens. Ce même acte apprend que Jean de la Baume, comte de Montrevel, possédoit en 1431 les châteaux d'Illingen & d'Erzenbach, & qu'il les donna à son fils Pierre de la Baume. Les sujets de la baronie de Frutingen se révolterent si fréquemment contre Antoine de la Tour, que ne se promettant pas de les réduire à l'obéissance, vu le dérangement de sa fortune, il vendit en 1400 le 10 juin, cette baronie à la ville de Berne six mille deux cens gouldes. *Antoine, sire de la Tour, d'Irlains & d'Arconciel*, mourut le 22 janvier 1402, au château de l'Abbergement, âgé de 86 ans. Il s'étoit marié trois fois. De sa premiere femme *Anne*, barone de Villette-Cheuvron, naquirent 1. Balthazar de la Tour, dit *Zur-Lauben*, qui suit. 2. *Conrad* de la Tour de Châtillon, en allemand *Zum* ou *Von Thurn undt Gestelenburg*, chevalier de l'ordre de Saint Lazare, témoin le 2 février 1359, de la soumission de Jacques de Savoye, prince d'Achaïe, au comte de Savoye, se rendit caution de ce prince avec Raoul, comte de Nidaw. Après les malheurs de son pere dans le Valais l'année 1375, il s'attacha à Léopold, duc d'Autriche, qui l'admit dans ses conseils, & fut tué avec ce prince le 9 juillet 1386, à la bataille de Sempach, gagnée par les Suisses. Le nécrologe de Séedorff, commanderie de Saint-Lazare au canton d'Uri, place son anniversaire au 10 avril en ces termes : *Cuonratus nobilis de Gestellenburge ordinis nostri.* Cette commanderie est aujourd'hui changée en une abbaye de religieuses de l'ordre de S. Benoît. Antoine, baron de la Tour, eut de sa seconde femme *Jeanne*, fille de *Jean* de Villars, chevalier, seigneur du Montelier en Bresse & de Belvoir en Bugey, & d'*Agnès* de Montagu, une fille unique *Jeanne* de la Tour, mariée le 5 novembre 1384, à Genève, à *Jean* de la Baume, comte de Montrevel, maréchal de France, auquel elle apporta en dot la terre de Wuisternens. La troisiéme femme d'Antoine de la Tour fut *Gillette*, fille d'*Ainard* de la Tour, seigneur de Vinay, & d'*Artaud* de Bressieu, déja veuve d'*Archambaud* de Grolée : n'ayant point eu d'enfans de son second mariage, elle se remaria à *Ardouin* de Lavé.

IX. Balthasar, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, pour éviter la fureur des Vallaisans, se tint quelque temps dans des bois, & pour mieux se garantir des persécutions contre la noblesse d'un nom connu, en prit un, tiré des lieux de sa retraite; il se nomma *Zur-Lauben*, mot allemand, qui dit en latin *de folio*, & en françois *de la feuille* : ce nom a même passé à toute sa postérité en surnom, & occasioné les nouvelles piéces parlantes dans l'ancien écusson de la Tour. Au sortir des bois, Balthasar, baron de la Tour, joignit son frere Conrad, chevalier de Saint Lazare retiré à Séedorff, & il mourut dans cette commanderie. Un acte précieux en langue allemande nous a transmis ces anecdotes : on lit dans le nécrologe de Séedorff, *fol.* 4 : On priera pour Balthasar *Von Thurn und Gestelenburg*, ou en françois, de la Tour-Châtillon *en Valais, qui au temps de sa fuite & à cause de la haine contre la noblesse s'est nommé* Laubast *ou* Zur Lauben, *pour dame Anne de Bell son épouse, Jean & Maurice ses fils, Anne & Marie leurs filles, & tous leurs ancêtres.*

X. Jean II, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, mentioné avec son pere Balthazar dans le nécrologe de la commanderie de Séedorff, vivoit encore en 1450. Comme selon la grande chronique de Suisse par le célébre Tschoudy, les évêques de Sion, sous prétexte de leur qualité de seigneurs & de comtes de Valais, s'étoient emparés des terres confisquées sur ses ancêtres, que d'ailleurs les états du Valais avoient protesté contre l'usurpation, & attaqué en justice l'an 1414, Guillaume, évêque de Sion, Jean de la Tour espéra de se rétablir dans les possessions de sa maison en épousant *Agnès*, fille du dernier baron de Rarogne; mais il ne put vaincre la haine des Vallaisans à l'égard de la noblesse. Ses espé-

rances trompées, il vendit aux seigneurs d'Asperling ses cousins, son droit sur la seigneurie de Rarogne. On tire ces faits de la chronique de Leuck, recueil de tous les anciens actes du Valais. Jean de la Tour de retour à Uri, épousa *Agnès* de Schréiber, d'une ancienne & illustre famille patricienne de ce canton, & il en eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Pierre*; 3. *Jean*; 4. autre *Pierre* : ces trois derniers morts jeunes & sans postérité vraisemblablement, l'anniversaire fondé à Zoug par le fils aîné, n'apprenant que les noms de ses pere & mere & des enfans *sortis du Valais*.

XI. ANTOINE II, baron de la Tour-Châtillon Zur-Lauben, passa du canton d'Uri dans celui de Zug en 1478. Walther, évêque de Sion, atteste qu'*Antoine Zur-Lauben, son pere, sa mere & ses parens, avoient toujours été personnes libres du Valais, de race noble & de la race des seigneurs Zum-Thurn*, en françois *de la Tour*. Cet acte en allemand est daté de Sion l'an 1476. Antoine fit de grands dons à la nouvelle église de S. Oswald, qu'on commença de bâtir à Zug en 1478. Elle est la sépulture de ses descendans. La ville de Zug accorda à Antoine le droit de bourgeoisie perpétuel en 1488, mort en cette ville l'année 1516, âgé de 76 ans : on l'inhuma à S. Oswald. Il avoit épousé *Dorothée*, fille de *Gérard* d'Herman de Zurich, & d'*Afre* de Gugelberg de Moos. Elle est nommée dans l'anniversaire fondé par son mari dans l'église de S. Oswald de la ville de Zug (suivant le nécrologe de cette même église & des actes particuliers). Il sortit de leur mariage 1. OSWALD, qui suit; 2. CONRAD de la Tour, *dont nous rapporterons ci-après la postérité*; 3. *Jean*, officier en France sous le régne de François I, tué au service de ce prince en Italie; 4. *Christophe*, officier dans les mêmes troupes, & aussi tué en Italie.

XII. OSWALD I, baron de la Tour Châtillon-Zur-Lauben, naquit à Zug en 1477, fut capitaine dans les troupes Suisses au service des papes Jules II & Léon X, & de Maximilien Sforce. Il se trouva aux batailles de Novarre, de Pavie & de Bellinzonne, avec son frere Conrad, aussi capitaine; & passa ensuite en cette qualité dans les armées de François I, roi de France, puis se retira dans son canton & entra dans les charges de l'état. On le voit bailli de Steinhausen, c'est-à-dire gouverneur, les années 1529, 1531, 1536 & 1537; du conseil secret & souverain de Zug depuis 1538, jusqu'en 1550; second chef, *Stathaltere* ou vice-landamme de ce canton en 1545. Un acte de la ville de Zug, daté de 1531, dit qu'il étoit major-général des troupes de Zug durant la guerre des cantons catholiques contre les Zurichois, & qu'il contribua beaucoup au gain de la bataille de Cappel. Sa patrie l'employa dans plusieurs négociations au sujet de la religion. En qualité de député de son canton, Oswald assista à plusieurs diétes du corps Helvétique : il mourut à Zug l'an 1549, âgé de 72 ans, & fut enterré près de l'église de S. Oswald, où est en langue allemande son épitaphe & celle de son fils, sur une plaque de cuivre, avec leurs portraits. Oswald épousa *Vérene* de Schell, dont ANTOINE, qui suit.

XIII. ANTOINE III, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, chevalier, né en 1505, servit très-jeune en France. Capitaine aux batailles de Blaville, de Montcontour, il reçut trois blessures dans la premiere. Antoine leva le 9 juillet 1567, une demi-compagnie au régiment du colonel Louis Pfeiffer, & il étoit la même année de la célébre retraite de Meaux. Ce régiment eut le titre de *Gardes Suisses du roi* Charles IX, jusqu'à sa réforme, & rendit d'importans services au roi dans plusieurs batailles. Chaque compagnie étoit de trois cens hommes. Antoine, un des capitaines, a laissé une relation manuscrite en allemand de toutes les actions de guerre où il s'est trouvé avec ce régiment : on la conserve dans les archives de sa maison. Antoine fut trésorier général du canton de Zug en 1554 & 1555, bailli de la seigneurie de Ruti & de S. Wolffgang en 1560, & 1561; membre du conseil intime & souverain de ce canton en 1571, & durant quinze ans il exerça la charge de second chef ou *Stathaltere* de son canton; l'espace de sept, le canton de Zug le députa à plusieurs diétes du corps Helvétique, où il s'acquit une grande réputation par la sagesse de ses conseils. Antoine renouvella en 1578, au nom du canton, l'alliance avec le duc de Savoye. Il écrivit l'histoire des troubles de Zug arrivés en 1585, & une relation d'un voyage de la Terre-sainte. Le premier de ces ouvrages est encore en allemand, gardé à Zug. Antoine mourut à Zug en 1586, âgé de 81 ans, & fut enterré à saint Oswald. Il avoit épousé 1°. *Barbe* de Schorsch ou Georg, dont vinrent 1. JEAN, qui suit; 2. *Werner*, pere d'*Anne*, & d'*Elizabeth* de la Tour-Zur-Lauben; 3. *Wolffgang*, bailli de Steinhausen en 1562 : 2°. *Ursule* d'Heinrich, dont il eut *Erasme-Oswal*, capitaine au service du roi Charles IX dans le régiment des gardes Suisses de sa majesté, dont étoit colonel Louis Pfeiffer. Il perdit la vie à l'âge de trente-cinq ans, pour sauver celle de son pere, recevant à ce dessein le coup de pique qu'un soldat ennemi lui portoit dans la bataille de Blaville donnée en 1567, & laissa de son mariage avec *Vérene*, fille de *Christophe* Dandwing, conseiller de Zug; *Antoine*, officier tué en France; & *François*, officier en France, tué à la bataille de Dreux, contre les huguenots.

XIV. JEAN III, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, bailli de Gangolrschweil, canton de Zug, en 1569; de Ruti & de S. Wolffgang en 1574 & 1575; des pays libres de l'Argaw en 1587, mourut à Zug en 1606. Il avoit accompagné en 1578 son pere au renouvellement d'alliance entre le duc de Savoye & les cantons catholiques. Il épousa *Catherine* de Baéren, dont sont issus *Béat*, bailli de Steinhausen en 1598 & 1599; trésorier général du canton de Zug en 1601 & 1602; mort en France en mai 1620; & OSWALD, qui suit.

XV. OSWALD II, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, bailli de Cham en 1594, trésorier général du canton de Zug en 1605 & 1606; bailli des pays libres de l'Argaw en 1615 & 1617, mourut à Zug le 14 février 1637, laissant de sa premiere femme *Magdeléne* d'Hunenberg, 1. OSWALD, qui suit. 2. *Jean*, enseigne dans les troupes de sa nation en France, mort sans enfans, ayant épousé le 29 janvier 1614 *Catherine* Muller, d'une illustre famille de Zug. 3. *Jean-Jacques*, mort à Zug le 30 janvier 1630. 4. *Emanuel*, né à Zug le 7 novembre 1611, mort enfant. 5. *Amélie*, née à Zug le 16 février 1610, morte jeune. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme *Marguerite* de Richenbach, qu'il avoit épousée le 15 avril 1631.

XVI. OSWALD III, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, enseigne en France dans les troupes Suisses, mort le 10 septembre 1641, sans alliance.

SECONDE BRANCHE DES BARONS DE LA TOUR-CHASTILLON-ZUR-LAUBEN.

XII. CONRAD I, baron de la Tour Châtillon-Zur-Lauben, second fils d'ANTOINE II, & de *Dorothée* d'Hermann, naquit à Zug en 1483, servit en qualité de capitaine de son canton dans l'expédition des Suisses en Italie au secours du pape Jules II, puis dans les troupes de sa nation en France sous le roi François I. Il se distingua en 1531 à la bataille de Cappel. Retiré à Zug, on le nomma bailli des seigneuries de Ruti & de S. Wolffgang, charge qu'il occupa les années 1532, 1533, 1534, 1535, 1536 & 1537, & mourut à Zug en 1565, âgé de 82 ans.

Il est enterré à S. Oswald. Il avoit épousé *Vérene*, fille du capitaine *Gérold* de Schedler. De ce mariage sont issus onze enfans : 1. *Béat*, né en 1527, mort enfant. 2. *Antoine*, né en 1528, capitaine en France, tué en 1573 au siége de la Rochelle. 3. MICHEL, qui suit. 4. BEAT, né en 1533, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere*. 5. *Elizabeth*, morte enfant l'an 1515. 6. *Anne*, née en 1517, morte en 1518. 7. *Vérene*, née en 1518. 8. *Jeanne*, née en 1522. 9. *Magdeléne*, née en 1524, morte enfant. 10. *Samuel*, officier en France, blessé au siége de la Rochelle l'an 1573, & mort de ses blessures. 11. *Barbe*, née en 1531, femme de *Jacques* Nussbaumer, landamme ou chef du canton de Zug.

XIII. MICHEL, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, né à Zug en 1529, bailli de Gangoltschweil en 1572, capitaine dans les troupes Suisses du roi Charles IX, tué au siége de la Rochelle en 1573, âgé de 58 ans, laissa d'*Elizabeth* de Schell, CONRAD, qui suit ; & GÉROLD, abbé & seigneur de Rhinaw, *dont l'article est à la fin de cette généalogie*.

XIV. CONRAD II, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, servit quelques années en France lieutenant dans les troupes Suisses, puis bailli de Gangoltschweil en 1590, mourut à Zug le 26 février 1629. Il avoit épousé *Reine* de Farter, dont 1. GEROLD, qui suit. 2. *Samuel*, mort à Zug le 2 mai 1618. 3. *Conrad*, officier en France, tué au siége de Montmélian l'an 1600. 4. *Reine*, morte à Zug le 23 septembre 1629.

XV. GÉROLD, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, fut élu en 1629, trésorier général du canton de Zug, & mourut en cette ville le 16 septembre de la même année : il avoit épousé le 7 janvier 1616 *Anne*, fille de *Jacques* Zumbach, conseiller & trésorier général du canton de Zug, & d'*Elizabeth* Schmidin. De ce mariage sortirent 1. *Gérold*, officier en France, tué en 1639, au siége d'Hesdin. 2. *Jean-Gérold*, né à Zug le 19 février 1619, religieux Capucin, du 4 octobre 1636, connu sous le nom de P. *Sigismond*, définiteur général de son ordre en Suisse, mort au couvent d'Art, canton de Schwits, le 25 avril 1678. 3. *Michel*, baptisé à Zug le 23 juin 1624, mort enfant. 4. *Jean-Conrad*, né à Zug le 14 juin 1627, mort en bas-âge. 5. JEAN-BAPTISTE, qui suit. 6. *Justine*, religieuse à Frauventhal, ordre de Cîteaux, morte le 12 avril 1692, après 58 ans de profession. 7. *N.* religieuse au couvent du tiers-ordre de S. François de l'étroite Observance à Zug. 8. *Barbe*, femme de *Jean-Henri* Muller, d'une illustre famille de Zug, morte en cette ville le 19 novembre 1652, & enterrée en la paroisse de S. Michel.

XVI. JEAN-BAPTISTE, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, mort à Zug en la fleur de son âge le premier mai 1644, sans avoir été marié. Il légua sa maison aux desservans la chapelle de S. Conrad, fondée par ses aieux à Zug : on célébre encore son anniversaire dans l'église de S. Oswald.

TROISIÉME BRANCHE DES BARONS DE LA TOUR-CHASTILLON-ZUR-LAUBEN.

XIII. BEAT I, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, dernier fils du capitaine CONRAD I, & de *Vérene* de Schedler, naquit à Zug le 22 décembre 1533, servit fort jeune en France comme officier, se trouva en qualité de capitaine dans les expéditions de Naples & de Ferrare, entreprises pour le saint siége, bailli de Cham en 1562, capitaine d'une compagnie de trois cens hommes dans le régiment de Réding en Guienne, sous le regne de Charles IX, se distingua au combat de Blaville. La bravoure qu'il fit paroître en 1569 à la bataille de Montcontour lui valut une marque de distinction : le roi lui accorda & à sa postérité le droit de colleter *le lion de cimier de ses armes d'un écusson d'azur à une fleur de lis d'or.* Béat, capitaine dans le régiment de Réding, se trouva encore à plusieurs actions de guerre en Aquitaine, Gascogne & Picardie. Après la réforme de ce régiment sa compagnie resta attachée à la garde des rois Charles IX & Henri III, sous le nom de *Gardes Suisses*. La ligue en 1585 lui offrit un régiment Suisse; mais rien ne put altérer son attachement à la personne de ces monarques. Retiré à Zug sa patrie, elle le nomma landamme ou chef du canton en 1587, quoiqu'il ne fût pas du conseil de cette république : il exerça cette charge les trois années d'exercice ordinaire avec beaucoup de dignité & un applaudissement général. En qualité de député de son canton, il se distingua dans plusieurs diétes du corps Helvétique, & travailla utilement au maintien de la religion catholique. Du conseil intime & souverain du canton de Zug en 1592, bailli d'Hunenberg à compter de cette année jusqu'en 1595, élu une seconde fois landamme du canton de Zug en 1596 : il mourut en cette ville revêtu de tous ces emplois le 18 décembre 1596, âgé de 63 ans : il est enterré dans l'église de S. Oswald, où l'on voit son épitaphe. Béat avoit épousé 1°. *Régule*, fille de *Wolffgang* de Kolin, d'une origine illustre, & de *Françoise* Muller *im-Rhor* : 2°. *Anne* de Pfluéger du canton de Solerre, restée veuve sans enfans; mais il est sorti du premier lit 1. *Samuel*, mort jeune. 2. CONRAD, qui suit. 3. *Béat-Jacques*, bailli de Steinhausen en 1598, capitaine en France dans trois différentes expéditions, d'abord en 1610, dans le régiment de Gallaty, puis en 1614, dans celui de Fégely, enfin en 1617, dans le nouveau régiment de Fégely, mort à Zug le 31 mai 1625, sans postérité de ses deux femmes *Elizabeth* Langenfeld, & *Elizabeth* Hertlin de Baden, qu'il avoit épousée le 16 juin 1612 : il est enterré à S. Oswald. 4. *Anne*, femme de *Martin* de Brandenberg, conseiller intime du canton de Zug & capitaine en France, morte à Zug le 2 septembre 1622. 5. *Barbe*, femme de *Paul* Stocker d'Hirzenfeld, capitaine en France, laquelle vivoit encore en 1607.

XIV. CONRAD II, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, naquit à Zug le 10 mai 1571, lieutenant dès sa jeunesse dans les troupes Suisses sous le regne d'Henri III, chancelier du canton de Zug en 1590, continué dans cette charge durant vingt-deux ans, bailli de Cham en 1592, d'Hunenberg en 1605, & pendant onze années consécutives, du conseil intime de Zug en 1604, & toute sa vie, *stathaltere* ou second chef de son canton en 1613, landamme ou premier chef les années 1614, 1615, 1616. Député au nom de la république de Zug, il renouvella à Paris l'alliance des treize cantons, en 1602, avec Henri IV; & avec Louis XIII, en 1619, leva cette même année une compagnie de trois cens hommes pour le régiment des gardes Suisses, dont il a constamment joui. Colonel d'un régiment Suisse de son nom, levé par les cantons catholiques, Conrad de la Tour-Zur-Lauben servit avec éclat dans la Valtéline en 1626. Ministre plénipotentiaire des mêmes cantons, il réussit à pacifier cette contrée & le pays de Valais. On le vit député de son canton assister à un grand nombre de diétes du corps Helvétique, & se distinguer par ses lumieres & par sa sagesse. Louis XIII, en considération de ses importans services, le créa chevalier de S. Michel le 11 février 1626; & le maréchal de Bassompierre, ambassadeur de sa majesté en Suisse, le revêtit de cet ordre. Nous avons de Conrad de la Tour-Zur Lauben, un traité imprimé *de Concordia fidei*, universellement applaudi : il démontre que la tranquillité des Suisses dépend de l'établissement de la seule religion catholique dans cet état. On regrette encore ce chef du canton de Zug, où il a

fondé une chapelle à la nomination du plus ancien des mâles de ſa maiſon, mort à Zug le 31 mars 1629, âgé de 57 ans, & enterré dans l'égliſe de S. Oſwald avec une épitaphe. Conrad de la Tour-Zur-Lauben eſt compris dans le nombre des bienfaiteurs de l'abbaye de Frauventhal, canton de Zug, à cauſe des ſervices qu'il rendit à cette abbaye en 1617. Il avoit épouſé *Eve*, fille de *Werner* Zurcher de Schwandt, maiſon d'une illuſtre nobleſſe, & d'*Anne* de Freymann, morte à Zug le 14 juin 1651, âgée de 81 ans, ayant laiſſé de ſon mariage une fille & cinq enfans mâles; ſavoir, 1. *Elizabeth*, née en 1598, mariée le 30 janvier 1611 à *Jacques* Vikart, conſeiller de la république de Zug, capitaine du régiment Suiſſe d'Am-Rhein en France, enſuite capitaine au régiment des gardes Suiſſes du roi Louis XIII, mort à Zug le 18 octobre 1690: elle mourut le 9 juin 1659. 2. *Béat*, né en 1591, mort à Zug en 1596. 3. Beat, qui ſuit. 4. *François*, né à Zug en 1599, lieutenant aux gardes Suiſſes, compagnie de ſon pere, en France, en 1619, capitaine de cette compagnie en 1621. Il ſe diſtingua à la fin de ſeptembre de cette année à la défaite du ſecours des huguenots, prêts à ſe jetter dans la ville de Montauban aſſiégée par l'armée de Louis XIII. Nommé gouverneur de l'iſle d'Oléron par le roi en 1625, il y amena en garniſon la compagnie aux gardes de ſon nom. Il fut admis en avril 1626, chevalier de Malte dans la langue d'Allemagne. Il mourut à Brouage le 2 ſeptembre 1627, âgé de 27 ans, comme il ſe diſpoſoit à ſes caravanes; gît dans l'égliſe des peres Récollets, où ſe lit ſon épitaphe: il ſavoit pluſieurs langues anciennes & modernes. 5. *Conrad*, né à Zug en 1604, mort à Bourdeaux où il étudioit en 1622. 6. *Henri*, né à Zug le 16 octobre 1607, enſeigne de la compagnie de ſon pere aux gardes en France, puis lieutenant, créé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1633, capitaine d'une compagnie aux gardes Suiſſes, ſur la démiſſion de ſon frere en 1636, fit de telles actions de valeur au ſiége de Heſdin en 1639, que Louis XIII, par lettres datées de Saint-Germain en Laye le 28 novembre de la même année, lui rend les témoignages les plus glorieux, rappelle la nobleſſe & les ſervices de ſes ancêtres, confirme le droit accordé par le roi Charles IX, à Béat I, ſon aïeul, & lui permet de placer dans ſes armes l'*écuſſon d'azur à une fleur de lys d'or, au lieu d'en colleter le lion iſſant du cimier.* Henri de la Tour-Zur-Lauben continua de ſe diſtinguer au ſiége d'Aire en 1641, & commandant des compagnies du régiment des gardes Suiſſes au ſiége de Piombino en Italie l'année 1647, s'acquit une telle réputation que Louis XIV lui accorda une penſion de 3000 livres, de l'avis de la reine ſa mere, régente du royaume; le brévet en date du 12 ſeptembre 1649, eſt un éloge complet: il porte expreſſément *que la fidélité inviolable de Henri de la Tour-Geſtellenburg-Zur-Lauben, a ſervi d'exemple à tous ceux de ſa nation dans les circonſtances de troubles, & qu'il imite ſes ancêtres dans leur attachement à la perſonne des rois prédéceſſeurs, dont on avoit éprouvé des effets marqués durant la minorité de Charles IX.* Henri de la Tour-Zur-Lauben mourut à Zug le 16 octobre 1650, âgé de 48 ans. On voit ſon épitaphe en allemand dans l'égliſe de S. Oſwald, lieu de ſa ſépulture. Il s'étoit marié en 1642 avec *Elizabeth*, fille de *Louis* de Wallier de Griſſach, ſeigneur de S. Albin & de Zanay, du conſeil intime de Soleure, capitaine aux gardes Suiſſes du roi Louis XIII, & d'*Anne* d'Erlach, dont *Anne-Marie*, née à Zug le 15 fevrier 1643; *Marie Jacobé*, née à Zug le 25 juillet 1645; *Marie Magdelene*, née à Zug le 18 juillet 1649; *Marie Thereſe*, née à Zug en 1650: toutes quatre mortes jeunes & ſans alliances. Elizabeth de Wallier épouſa, après la mort de ſon mari, le noble Wilhelm de Steinbrougg, chevalier, avoyer de la république & canton de Soleure.

XV. Beat II, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, naquit à Zug le 18 avril 1597, fut lieutenant de la compagnie de ſon oncle Béat-Jacques dans le régiment de Tegeli en 1617, & ſervit avec ce régiment en Picardie & en Champagne. Il ſe retira enſuite dans ſa patrie, & en exerça les plus importantes charges; conſeiller intime du canton de Zug en 1629, & durant toute ſa vie; landamme ou chef de cette république les années 1632, 1633, 1634, 1641, 1642 & 1643; obtint la compagnie du régiment des gardes Suiſſes, vacante par la mort de ſon pere, & la conſerva juſqu'en 1636, qu'il la céda, avec l'agrément du roi, à ſon frere cadet Henri, lieutenant commandant cette compagnie. On le nomma en 1634, un des trois ambaſſadeurs du corps Helvétique vers le roi Louis XIII, pour concerter les moyens de garantir la Suiſſe de l'approche de l'armée du roi de Suéde Guſtave-Adolphe. L'an 1635 il contribua beaucoup par la ſageſſe de ſes conſeils à ramener les révoltés de Lucerne; & ce canton ſi attentif à n'accorder que très-rarement le droit de bourgeoiſie dans ſa ville capitale, l'a déféré à perpétuité à Béat & à ſes enfans mâles. Il renouvella en 1637, au nom du canton de Zug, l'alliance avec la république du Valais. Tous les cantons catholiques le députerent deux fois en 1644 dans le pays des Griſons, aux fins d'en appaiſer les troubles. En 1656 il pacifia ceux excités dans le canton de Glaris, au ſujet de la religion mixte tolérée dans cette république. Cette même année il mit encore fin à la guerre avec les cantons de Zurich & de Berne. Tant d'heureux ſuccès ménagés par ſa prudence lui valurent le glorieux titre de pere de la patrie, & de colonne de la religion. On a de ſa main le détail de toutes ſes négociations, & une hiſtoire de ſes ancêtres enrichie de leurs portraits en mignature, peints par ſes ſoins. Il mourut à Zug le 2 mai 1663, âgé de 66 ans, & repoſe dans l'égliſe de S. Oſwald où on voit ſon épitaphe. Béat avoit épouſé le premier ſeptembre 1614 *Euphémie* de Honnegger, née à Bremgarten le 11 juin 1596, & morte le 21 avril 1666. Elle étoit d'une illuſtre & ancienne maiſon, dont ſont ſortis des prélats d'un mérite diſtingué, entr'autres *Bonaventure* de Honnegger, mort en 1657, abbé de Muri, & *Jean* de Honnegger, prévôt du chapitre de Zurzach, mort en 1662. Béat de la Tour laiſſa de ſa femme 1. Béat-Jacques, qui ſuit. 2. Henri, *dont nous rapporterons la poſtérité après celle de ſon frere aîné.* 3. *Conrad*, né à Bremgarten le 5 juillet 1627, mort âgé de 8 ans. 4. *Conrad*, lieutenant aux gardes Suiſſes, compagnie de ſon frere Henri en 1660, & en cette qualité près du roi Louis XIV durant huit ans, enſuite major, puis lieutenant-colonel, enfin colonel en 1675, du régiment allemand de Furſtenberg, gouverneur nommé par le roi de la ville & château de Zwoll pris ſur les Hollandois, brigadier des armées de ſa majeſté en 1676, ſervit glorieuſement dans l'armée du maréchal de Navailles en Catalogne, & en ſon rang de brigadier le 3 mai 1677, au ſiége de Puicerda, capitale de Cerdagne, inſpecteur général d'infanterie dans les provinces de Rouſſillon & de Catalogne en 1679; gratifié pour ſes hauts faits par Louis *le Grand* en mars 1681, du don des ſeigneuries de Villé & d'Ortenberg dans la haute Alſace, à condition de réverſibilité à la couronne faute d'enfans mâles, & chevalier de l'ordre royal de S. Michel en 1682, mourut le 4 décembre de cette même année à Perpignan, âgé de 44 ans, & gît dans l'égliſe cathédrale de S. Jean, où il a fondé à perpétuité une meſſe chaque jour; on célébre encore par ſes libéralités trente meſſes tous les ans dans les égliſes des peres Auguſtins, à Narbonne, à Béziers,

à Montagnan, & un anniversaire dans celle de Zug. 5. *Anne-Marie*, née le 26 février 1617, morte enfant à Bremgarten. 6. *Marie-Salomée*, née le 29 août 1618, mariée le 18 septembre 1639, au capitaine *Charles* de Weissenbach, morte à Bremgarten le 6 août 1668. 7. *Anne-Marie*, née à Bremgarten le 22 mars 1620, morte le 8 novembre 1628. 8. *Euphémie*, née à Bremgarten le 16 septembre 1625, femme de *Gaspar* Dorer, capitaine & gouverneur de la ville de Baden, morte en 1677, âgée de 52 ans. 9. *Marie-Elizabeth*, née à Bremgarten le 4 juillet 1629, femme du capitaine *Charles* de Moos, du conseil intérieur de Zug, morte à Zug le 2 avril 1667. 10. *Anne-Marie*, née à Zug le 2 juillet 1632, mariée en janvier 1656 à *Caspar* de Brandenberg, capitaine de la garde Suisse du pape à Ferrare, morte à Zug en 16...... 11. *Marie-Jacobée*, née à Zug le 24 septembre 1635, morte enfant. 12. *Magdelene*, née à Bremgarten en 1639, femme de *Caspar* de Brandenberg, capitaine au service d'Espagne, morte à Zug en 1659.

XVI. Béat-Jacques I, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, seigneur d'Hembrunn & d'Anglicken, né à Zug le 3 décembre 1615, lieutenant de la compagnie Suisse du capitaine Jean Speck de Zug à S. Quentin en Picardie en 1635, eut le même titre dans la compagnie de son oncle Henri au régiment des gardes Suisses en 1636. Il commanda en 1638, huit cens hommes tirés de la province libre de l'Argaw dans le comté de Baden près de Coblentz, pour observer les mouvemens de l'armée du duc Bernard Weymar, qui menaçoit d'entrer en Suisse, lieutenant-colonel d'un régiment Suisse au service du grand duc de Toscane en 1648. Les sujets des cantons de Berne, de Lucerne & de Soleure, & les paysans de la province libre s'étant révoltés en 1653, au nombre de trente mille hommes, Béat-Jacques, capitaine d'une compagnie de cavalerie levée par le canton de Zug, remporta des avantages signalés par ses courses dans les districts des sujets révoltés du canton de Berne. Les cinq cantons catholiques en guerre l'an 1656, avec Zurich & Berne, nommerent Béat-Jacques capitaine-général de la province libre de l'Argaw, charge créée en sa faveur. A la tête de seize cens hommes de cette province, le 24 janvier de cette même année, il prit un chemin inconnu, & par les bois du côté de Vilmergen, tomba tout-à-coup sur les Bernois au nombre de quatorze mille, qui attaqués d'un autre côté par l'armée Lucernoise de quatre mille hommes seulement, ils s'enfuirent après un léger combat vers Lenzbourg; ayant perdu quinze cens des leurs tués sur la place, tout leur canon, plusieurs drapeaux & toutes leurs munitions de guerre. Béat-Jacques se saisit lui-même de deux drapeaux & trois piéces de canon: on les conserve à Lucerne dans l'arsenal. Les catholiques ne perdirent que très-peu de monde. Le pape Alexandre VII, touché de cet important succès, honora Béat-Jacques de l'ordre de l'éperon d'or, & ordonna à Frédéric Boromée, patriarche d'Alexandrie, son nonce en Suisse, de l'en revêtir; cette cérémonie se fit le 7 mars 1657. La république de Lucerne non moins sensible à la victoire remportée sur les Bernois, témoigna par des éloges publics sa reconnoissance à Béat-Jacques de la Tour-Zur-Lauben, & les cinq cantons catholiques touchés des mêmes sentimens sur la bataille de Vilmergen, lui donnerent un plein pouvoir de régler l'administration de la province libre & du comté de Baden. L'an 1663, Béat Jacques, après la mort de son pere, occupa les principales charges du canton de Zug: il fut nommé conseiller intime en 1663, *stathaltere* en 1668, & neuf années de suite, landamme ou chef, en 1677-1679, 1686-1688. Indépendamment de ces différens emplois, on le choisit pour les actions du plus grand éclat: tout le corps Helvétique le déclara en mai 1668 un des deux généraux de l'armée des Suisses divisée en deux corps, pour observer sur la frontiere les mouvemens de l'armée de France en Franche-Comté. Son canton le députa en 1681 auprès de Louis XIV, pour le féliciter sur son arrivée à Ensisheim en Alsace; la même année il alla en cette qualité renouveller l'alliance avec la république de Valais, & en 1684, avec le duc de Savoye; il se trouva encore à un grand nombre de diétes particulieres & générales du corps Helvétique. Béat-Jacques de la Tour-Zur-Lauben avoit acheté en 1678, les seigneuries d'Anglicken & de Hembrunn, situées en la basse province libre de l'Argaw, & les substitua au plus âgé de ses descendans mâles; cette substitution a lieu jusqu'à ce jour. Béat-Jacques mourut à Zug le 21 avril 1690, âgé de 74 ans. Il est enterré dans l'église de S. Oswal où l'on voit son épitaphe. Béat-Jacques s'étoit marié à Zug le 29 octobre 1636 avec *Marie-Barbe*, fille de *Jean-Rudolphe* de Réding-Bibéregg, lieutenant-colonel d'infanterie, gouverneur du Tockenbourg, d'une très-illustre maison de Schwits, & d'*Anne Catherine* Tritt de Wilderen; elle mourut à Bremgarten le 19 octobre 1652: 2°. en 1653 avec *Marie-Marguerite*, dame de Wyher, fille de *François* Pfeiffer, conseiller de la république de Lucerne, & d'*Anne* Cloos, deux maisons très-distinguées par leur noblesse & leurs alliances, morte à Zug le premier avril 1705, âgée de 70 ans, & enterrée dans l'église de S. Oswald, où l'on voit son épitaphe en allemand. Enfans du premier lit: 1. *Henri-Louis*, né à Bremgarten le 17 décembre 1640, seigneur de Nesslenbach & de Zimicken, chevalier de l'éperon d'or, mort à Lucerne en 1678, lequel de son mariage avec *Marie-Reine*, fille de *François-Louis* de Roll, seigneur de Bernaw, & de *Marie-Agnès* de Schœnaw, laissa *Nicolas-Joseph-Léonce*, né à Bremgarten le 20 octobre 1669, mort enfant; & *Jean-Antoine*, né à Zug le 24 octobre 1671, capitulaire & souprieur de l'abbaye d'Engelberg, ordre de S. Benoît, connu sous le nom de *P. Léonce*, estimé des savans par ses connoissances dans l'étude de la physique. 2. Béat-Caspar, qui suit. 3. François-Dominique, né à Bremgarten le 13 mars 1646, abbé de Muri, prince du saint Empire; *on reprendra son article à la fin de cette généalogie*. 4. Conrad-Léonce, abbé & seigneur de Rheinaw, *dont on parlera après son frere l'abbé de Muri*; 5. & 6. *Marie-Barbe* & *Marie-Vérene*, jumelles, nées à Bremgarten le premier mars 1639, mortes en bas-âge. 7. *Marie-Elizabeth*, née à Bremgarten le 27 août 1642, mariée avec le capitaine *Pierre* de Meyenberg, conseiller du canton de Zug. 8. *Marie-Euphémie*, née à Bremgarten le 26 décembre 1647, morte enfant. 9. *Anne-Marie*, née à Bremgarten le 9 juillet 1651, fit profession sous le nom de *Marie-Ursule* dans l'abbaye de Fraventhal, ordre de Cîteaux, le 13 avril 1667, depuis abbesse de Wurmspach, même ordre, morte à Fraventhal le 21 février 1627, & enterrée en cette abbaye avec épitaphe. 10. *Marie-Barbe*, née à Bremgarten le 19 octobre 1652, morte jeune. Enfans du second lit: 1. *Christophe-Joseph*, né à Bremgarten le 4 janvier 1654, mort enfant. 2. Béat-Jacques, *dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.* 3. *Charles-Antoine*, né à Bremgarten le 20 novembre 1661, religieux profès de l'abbaye de Wettingen, ordre de Cîteaux, en 1678, sous le nom de *pere Louis*, économe & souprieur de cette abbaye, mort à Wettingen le 5 décembre 1724. 4. *Jean-François*, né à Zug le 3 avril 1665, major & capitaine du régiment Suisse de Schmid, au service de la république de Venise, mort à Porto-Porro dans la Morée, lors de l'expédition contre les Turcs, le 28 juillet 1688,

âgé de 23 ans. 5. *Joseph-Christophe*, né à Zug le 31 juillet 1672, mort enfant. 6. Fidèle, *dont on rapportera la postérité*. 7. *Marie-Anne*, née à Bremgarten le 2 novembre 1658, morte en bas-âge. 8. *Anne-Marie-Euphémie*, née à Bremgarten le 20 février 1663, morte à Zug le 22 juin 1669. 9. *Marie-Barbe*, née à Zug le 5 décembre 1666, morte enfant. 10. *Marie-Anne-Marguerite*, née à Zug le 26 mars 1670, épouse du capitaine *Wolffgang-Charles* Wickart, conseiller intime du canton de Zug, morte à Zug le mois de janvier 1742, mere de *Béat-Charles-Wolffgang-Antoine* Wickart, prévôt du chapitre de Bischoffzell, & doyen de celui de Zug en l'année 1749. 11. *Marie-Jacobée*, née à Zug le 26 mars 1670, mariée à *Damien-Wolffgang* Muller, capitaine en France, bailli de Mendrisio & avoyer du grand conseil de Zug, morte à Zug le 23 novembre 1741. 12. *Marie-Anne*, née à Zug le 15 mai 1671, morte enfant.

XVII. Béat-Caspar, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, naquit à Bremgarten en 1643, seigneur de Hembrunn, Nesslenbach & Anglicken, chevalier de l'éperon d'or, fut d'abord lieutenant, commandant la compagnie de la garde Suisse de Charles-Emanuel, duc de Savoye, puis capitaine major de la place de Vérue au service de ce prince, ensuite gouverneur de la ville & de la province de Villanova & d'Asti, nommé capitaine général de la province libre en 1683. Le duc Victor-Amédée de Savoye le créa le 29 septembre de la même année chevalier de son ordre de S. Maurice & de S. Lazare. Ayant quitté le service de Savoye, & s'étant retiré à Zug, le marquis de Puisieux, ambassadeur du roi en Suisse, le revêtit au nom de sa majesté du collier de l'ordre de S. Michel. Béat-Caspar succéda à feu son pere le 22 avril 1690, dans la charge de conseiller intime du canton de Zug, *stathaltere* de ce canton depuis 1691 jusqu'en 1695, landamme ou premier chef de sa patrie les années 1695, 1696 & 1697. Il renouvella au nom de son canton l'alliance avec l'évêque de Basle en 1695, & avec la république du Valais en 1696. Député de Zug, il assista à un grand nombre de diétes générales & particulieres du corps Helvétique, & s'y distingua par sa vaste connoissance du droit public. Marie, duchesse de Savoye, reine de Chypre, l'honora de témoignages flateurs de confiance dans plusieurs de ses lettres; & lorsque l'empereur Léopold accorda à son frere puiné Placide, abbé de Muri, en 1701, la dignité de prince du saint Empire Romain, Béat-Caspar reçut le titre de maréchal héréditaire de ce prince ecclésiastique. Il mourut à Zug le 12 mai 1706, âgé de 62 ans, 9 mois. On voit son épitaphe dans l'église de S. Oswald. Béat-Caspar épousa *Marie-Thérèse-Esther* Lussi, d'une ancienne & illustre maison du canton d'Underwalden, morte à Zug le 8 octobre 1737, dont sont issus 1. *Béat-Placide-Caspar-Joseph*, né à Bremgarten le 8 décembre 1685, chevalier de l'éperon d'or, mort à Zug le 12 juillet 1693. 2. *Béat-Jacques-Antoine*, né à Zug le 14 janvier 1691, mort enfant. 3. *Placide Béat-Caspar-Antoine*, né à Zug le 8 juillet 1697, seigneur de Nesslenbach, chevalier de l'éperon d'or, capitaine au service d'Espagne, mort à Zug le 8 avril 1726, enterré dans l'église de S. Oswald, n'ayant point laissé d'enfans de son mariage avec *Marie Catherine*, fille d'*Alexandre* Bressler de Wattingen, stathaltere du canton d'Uri. 4. *Marie-Barbe-Abondance*, née à Bremgarten le 27 avril 1687, épouse de *Jean-Rudolf* Kreuel, lieutenant du régiment des gardes Suisses, mort bailli du comté de Baden, morte à Zug en 1750. 5. *Marie-Elizabeth-Esther*, mariée à *Jean-François* Landving, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, capitaine en France au régiment de Castellas, depuis landamme du canton de Zug, morte à Zug le 5 novembre 1753. 6. *Marie Catherine-Geneviève*, née à Zug le 12 janvier 1693, morte en bas-âge. 7. *Marie-Anne-Geneviève*, née à Zug le 8 mai 1695, morte enfant. 8. *Jeanne-Barbe-Geneviève*, née à Zug le 2 novembre 1703, mariée 1°. à *Joseph-Adelric* Schœn, capitaine en Espagne : 2°. à *Jean-Jacques* Kolin, lieutenant-colonel d'infanterie, & capitaine au régiment Suisse de Bessler en Espagne, morte en 172.... à Pampelune.

Quatrième branche des barons de la Tour-Chastillon-Zur-Lauben.

XVII. Béat-Jacques II, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, fils de Béat-Jacques, & de *Marie-Marguerite* Pfeiffer, dame de Wyher, sa seconde femme, naquit à Bremgarten le 26 avril 1660, seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, enseigne de la compagnie générale aux gardes Suisses en France, le mois de décembre 1677, quitta le service en février 1678, leva le 28 janvier 1689, de l'aveu de son canton une compagnie Suisse de deux cens hommes pour le régiment de Pfeiffer, aujourd'hui Vigier; se trouva aux siéges de Perpignan & de Gironne en qualité de capitaine des grenadiers; résigna sa compagnie, avec l'agrément du roi, le 6 février 1692, à son beau frere le chevalier Béat François de la Tour-Zur-Lauben, créé major général du canton de Zug en 1696, & bailli ou gouverneur du comté de Turgovie en 1697 : on le nomma bailli de la province libre de l'Argaw les années 1699 & 1700. Il mit sur pied en 1701, une compagnie entiere pour le nouveau régiment de Pfeiffer, réformée avec ce régiment le 11 février 1715, & une seconde compagnie entiere pour le régiment de Betschart au service du roi d'Espagne Philippe V. Il fut landamme du canton de Zug en 1704, 1705, 1706, 1713, 1714 & 1715, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 25 février 1716. Il renouvella au nom de son canton l'alliance avec l'Espagne (Philippe V) en 1706, & avec la France en 1715, rendit des services importans à sa patrie durant la malheureuse guerre de 1712. A sa considération les cantons de Zurich & de Berne signerent la neutralité avec le canton de Zug. Il assista à un grand nombre de diétes du corps Helvétique. Sa mort arriva à Zug le 4 janvier 1717, & il fut inhumé dans l'église de S. Oswald, sous le mausolée qu'il avoit fait construire, & sur lequel il a rassemblé en médaillons les bustes de ses ancêtres, avec leurs épitaphes autrefois appliquées contre les différens murs de l'église. Il avoit épousé en 1679, sa cousine-germaine *Marie Barbe*, fille de Henri de la Tour-Châtillon-Zur Lauben, capitaine au régiment des gardes Suisses, & d'*Anne-Marie* Speck. Elle mourut à Zug le 14 octobre 1724, âgée de 64 ans, laissant de ce mariage 1. *Beat Jacques Antoine*, né à Zug le 17 février 1684, prêtre le 22 mai 1707, chevalier de l'éperon d'or le 28 août 1729, titulaire du bénéfice fondé à Zug par ses ancêtres, mort à Zug en juin 1755. 2. Beat-François-Placide, qui suit. 3. Beat-Louis, *qui a continué la postérité mentionée après celle de son frere aîné*. 4. *Joseph Christophe*, né à Zug le 22 décembre 1693, mort à Frawenfeld le 11 janvier 1697. 5. *Jean-Marquard*, né à Frawenfeld le 27 décembre 1696, capitulaire de l'abbaye de Rheinaw le 2 septembre 1714, sous le nom de *P. Augustin*, secrétaire général de la congrégation des Bénédictins en Suisse, mort à Rheinaw le 31 mars 1742. 6. *Marie-Verene Marguerite*, religieuse professe dans le couvent des Capucines à Zug le 11 juin 1697, sous le nom de sœur *Marie-Louise-Geneviéve*, morte à Zug le 31 mars 1744. 7. *Marie-Jacobée*, née à Zug le 4 février 1689, morte le 26 mars suivant. 8. *Helene-Barbe*, née à Frawenfeld le 27 décembre

1696, mariée le 20 octobre 1713 à *Jacques-Bernard* de Brandenberg, stathaltere ou second chef du canton de Zug, & capitaine titulaire d'une compagnie au service de don Carlos, roi de Naples, dans le régiment Suisse de Jauch. 9. *Anne-Marie-Louise*, née à Zug le 26 juin 1701, mariée à *Béat-Caspar* Outiger, brigadier ès armées du roi de Sardaigne, & colonel d'un régiment Suisse au service de ce prince. 10. *Anne-Marie-Barbe*, née à Zug le 2 février 1705, morte à Zug le 30 août 1728, âgée de 23 ans, sans alliance.

XVIII. Beat-François-Placide, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, né à Zug le 15 juin 1687, lieutenant au régiment de Pfeiffer, compagnie de son pere, au commencement de 1703, capitaine commandant cette compagnie le 23 décembre même année, obtint la demi-compagnie aux gardes Suisses vacante par la mort de son oncle maternel le chevalier de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, tué à Ramillies le 4 juillet 1706; mais il n'en eut le commandement que le 9 juillet 1709, ayant servi en qualité de premier lieutenant dans sa compagnie aux gardes Suisses, suivant son brévet du 28 mai 1707, chevalier de S. Louis en 1716, a été pourvu le 15 février 1720, d'une demi-compagnie dans le régiment Suisse de Brendelé, vacante par la mort du sieur Kolin, & autrefois levée le 28 janvier 1689, par le landamme son pere, & le 26 mars 1732, d'une autre demi-compagnie dans le régiment d'Affry, vacante par la mort du sieur Meyer, levée aussi par le feu baron de la Tour son pere, le 28 janvier 1689, créé brigadier ès armées du roi le premier août 1734, maréchal de camp le premier janvier 1740, lieutenant-colonel du régiment des gardes Suisses le 16 décembre 1742, colonel de ce régiment le 10 mars 1743, a obtenu le 22 novembre 1744, une autre demi-compagnie aux gardes par la mort de Robert Machet, lieutenant-général. Le roi l'a nommé lieutenant-général de ses armées le premier mai 1745, commandeur de l'ordre royal & militaire de S. Louis en juin 1745, & grand-croix du même ordre, le 25 mai 1755. Il s'est trouvé aux batailles de Ramillies le jour de la Pentecôte 1705, & d'Oudenarde en 1708, a commandé le premier bataillon des gardes Suisses en Flandre en 1742, a servi en qualité de maréchal de camp aux siéges de Menin, Ypres, Fribourg, Tournai ville & citadelle, Oudenarde & Dendermonde, & a eu l'honneur de suivre sa majesté durant les campagnes de 1744, 1745, 1746 & 1747. Il a épousé en 1715 *Marie-Florimonde* de Pinchesne, dont une seule fille *Marie-Elizabeth*, mariée à *Jean-Jacques* du Portal, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, colonel d'infanterie, fils d'*Antoine* du Portal, maréchal de camp, chevalier de S. Louis & directeur général des fortifications de l'Alsace, & de *Marie-Marguerite* de Tarade, ayant eu de son mariage *Antoine* du Portal: elle est morte à Strasbourg en janvier 1739, âgée de 23 ans.

Cinquiéme branche des barons de la Tour-Chastillon-Zur-Lauben.

XVIII. Béat-Louis, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, troisiéme fils de Béat Jacques II, & de *Marie-Barbe* de la Tour-Châtillon-Zur Lauben, né à Zug le 24 mars 1692, lieutenant de la compagnie de son pere au régiment de Pfeiffer, se trouva à la bataille d'Oudenarde en 1708, capitaine d'une compagnie de son canton en 1712, durant la guerre qui divisa les cinq cantons catholiques d'avec les cantons de Zurich & de Berne, est mort à Zug le 5 janvier 1730, gît à S. Oswald. Il épousa le 31 janvier 1719 *Marie-Anne*, née à Ratolfzell en Souabe le 26 janvier 1687, fille de *Jean-Christophe* Burz de Séethal, & d'*Anne-Marie* de Leutzin, petite-fill ede *Gervais* Burz de Séethal, lieutenant-colonel de cavalerie au service de l'empereur, & commandant de la forteresse de Hochentwiel, durant la guerre des Suédois contre la maison d'Autriche, & de *Marie-Elizabeth* de Freyen, & aussi petite-fille de *Jean-George* de Leutzin, & de *Marie-Catherine* de Haimb de Diessenhoven, morte le 4 août 1732, âgée de 44 ans, six mois & dix jours, inhumée près de son époux. De son mariage sortent 1. Beat Fidéle-Antoine-Jean-Dominique, qui suit. 2. *Jacques-Bernard-Placide-Christophe*, né à Zug le 15 septembre 1721, mort en cette ville enfant. 3. *Marie-Anne-Louise*, née à Zug le 3 janvier 1723, religieuse professe en l'abbaye de Tenniken, ordre de Cîteaux, le 4 septembre 1740, sous le nom de dame *Marie-Euphémie-Heléne-Christine*. 4. *Marie-Catherine-Placide*, née à Zug le 5 juillet 1724, morte le 19 juin 1728, âgée de 4 ans. 5. *Marie-Françoise-Vérene-Antoinette*, née à Zug le premier septembre 1726, mariée en novembre 1746 à *Joseph* Stocker, du conseil du canton de Zug. 6. *Anne-Catherine*, née à Zug le 18 juin 1728, morte en cette ville le 10 novembre 1731, âgée de 4 ans.

XIX. Béat-Fidéle-Antoine-Jean-Dominique, baron de la Tour-Châtillon Zur-Lauben, né à Zug le 4 août 1720, admis au nombre des gentilshommes pensionaires du collége des Quatre-Nations à Paris, le 31 janvier 1732, nommé enseigne de la compagnie générale des Suisses & Grisons au régiment des gardes Suisses le 7 décembre 1735, soulieutenant le 3 avril 1737, & second lieutenant de cette compagnie le 17 mai 1740, a fait avec son régiment les campagnes de 1742, en Flandre, & de 1743, sur le Rhin, capitaine commandant la compagnie Zur-Lauben, colonelle de ce régiment, le 6 mars 1744. Il s'est trouvé aux batailles de Fontenoi & de Raucoux, aux siéges de Tournai, ville & citadelle, & d'Oudenarde, les années 1745 & 1746; fut fait chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis le 27 avril 1746. Il a remporté le 4 avril 1748, le prix de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres sur l'acception & l'étendue des priviléges, titres ΑΣΥΛΟΣ & ΙΕΡΑ, accordés aux villes de Gréce & de Syrie par plusieurs rois; & a servi au siége de Maestricht la même année. Le roi l'a nommé brigadier de ses armées le 10 mai 1748. L'académie royale des inscriptions & belles-lettres l'a proposé à sa majesté pour remplir la place d'académicien correspondant-honoraire étranger; & sur l'agrément du roi en date du 27 janvier 1749, il a été reçu en cette qualité le 31 du même mois. Le roi lui a assuré en mars 1758, la compagnie entiere de Zur-Lauben aux gardes Suisses, en survivance de M. le baron de Zur-Lauben, colonel de ce régiment. Le public a de M. le baron de Zur-Lauben les ouvrages suivans: 1. *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, en huit volumes *in*-12. 2. *Code militaire des Suisses*, en trois volumes *in*-12. 3. *Traduction d'Onosander*. 4. *Mémoires & lettres de Henri, duc de Rohan, sur la guerre de la Valteline, publiés pour la premiere fois & accompagnés d'observations historiques*, en trois volumes *in*-12. 5. Diverses *Dissertations* imprimées dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, sur l'impératrice Marie d'Arragon; sur l'archiprêtre Arnaud de Cervolle; & sur Enguerrand VII, sire de Coucy. M. le baron de Zur-Lauben a épousé le 26 novembre 1754 *Marie-Elizabeth*, fille de *Jean-Jacques* de Kolin, colonel au service du roi de Naples, & de *Marie-Elizabeth* de Landtwing, dont un fils *Béat-Jacques-Jean-Aloïse*, né le 30 août 1755, & mort en mai 1756; & une fille *Marie-Elizabeth*, née le 21 mars 1757.

Sixiéme

Sixiéme branche des barons de la Tour-Chastillon-Zur-Lauben.

XVII. Fidéle, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, le dernier des fils de Béat-Jacques I du nom, baron de la Tour, &c. & de *Marie-Marguerite* Pfeiffer, dame de Wyher, seigneur d'Hembrunn & d'Anglicken, étoit né à Zug le premier mars 1675. Il servit d'abord en France en qualité de lieutenant dans les troupes de sa nation, revint ensuite à Zug sa patrie & en exerça les principales charges, bailli du comté de Rhintal, au nom des cantons coseigneurs de ce bailliage, les années 1709 & 1710. On l'établit, à la mort de son frere aîné Béat-Jacques, en janvier 1717, capitaine général de la province libre, & la même année du conseil intime de Zug, *stathaltere* ou second chef depuis 1719, jusqu'en 1722; landamme ou chef à compter de cette année 1722, celles de 1723 & 1724. Il mourut à Lucerne le 26 février 1731, âgé de 56 ans, où il est inhumé dans la sépulture des nobles Meyer de Baldegg, paroisse de S. Leger. Il avoit épousé 1°. *Marie-Catherine-Atlande-Adelaïde*, fille de *Jean* Meyer de Baldegg, bailli du comté de Sargans, du conseil intime de la république de Lucerne, & de *N.* Durler, deux maisons illustres, décédée à Zug le 14 mars 1725: & 2°. le 26 août 1726 *Marie-Catherine* Ségesser de Bruneck, d'une noble & ancienne maison de Lucerne, sans avoir donné d'enfans. Il est sorti du premier mariage 1. *Placide-Antoine-Léonce*, né à Zug le 15 novembre 1704, mort en bas-âge. 2. *Béat-Gérold-Fidele*, né à Zug le 3 octobre 1706, capitaine commandant la compagnie de son cousin Béat-François-Placide de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, dans le régiment de Wittmer, mort à Lille en Flandre sans alliance le 22 octobre 1742, âgé de 36 ans, inhumé dans l'église de S. Etienne de cette ville. 3. Rudolf-Beat-Jacques-Antoine, qui suit. 4 *Marie-Marguerite-Catherine*, née à Zug le 23 novembre 1696, mariée en septembre 1721, avec le capitaine *Placide* Schnéider de Wartensée, d'une noble & ancienne maison du canton de Lucerne, morte en 1750. 5. *Anne-Catherine-Béatrix*, née à Zug le premier décembre 1697, morte sans alliance à Zug le 30 novembre 1738, âgée de 40 ans. 6. *Marie-Barbe-Josephe*, née à Zug le 16 février 1699, veuve de *Charles-Joseph* de Brandenberg, capitaine-lieutenant au service du roi catholique, morte à Zug en 1749. 7. *Marie-Anne-Verene*, née à Zug le 11 mai 1701, mariée le 24 juin 1728 à *Jean-Jacques* Beutler, trésorier général du canton de Zug, morte à Zug en 1757. 8. *Marie-Louise-Françoise*, née à Zug le 25 mai 1703, morte à Zug le 4 mars 1708, âgée de cinq ans. 9. *Marie-Esther-Atlande*, née à Zug le 15 février 1711, morte enfant. 10. *Marie Françoise-Elizabeth*, née à Zug le 12 mai 1714, morte au berceau à Zug en 1715.

XVIII. Rudolf-Beat-Jacques-Antoine, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, né à Zug le 27 avril 1708, enseigne, puis lieutenant de la compagnie de son cousin Béat-François-Placide de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, dans le régiment Suisse de Wittmer, capitaine-commandant cette compagnie en décembre 1742, s'est trouvé aux siéges du fort de Hollande près de Philisbourg, de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Tournai, ville & citadelle, d'Oudenarde, Ostende, de Nieuport, de Bruxelles, de la citadelle d'Anvers, de Maestricht, & à la bataille de Raucoux; en 1757 à la bataille de Rosbach, & en 1758 dans l'armée de Soubize en Allemagne. Il a obtenu le brévet de lieutenant-colonel d'infanterie en juin 1758. Il a plusieurs filles de son mariage avec *Emanuele-Angélique*, baronne de Heiss, fille de *Pierre-Jean-Louis* de Heiss, baron du saint Empire & colonel en France, & de dame *Magdeléne-Elizabeth* Marcé de Villebrun, & née à Pfaltzbourg, le 25 juillet 1731.

Septiéme branche des barons de la Tour-Chastillon-Zur-Lauben.

XVI. Henri, baron de la Tour-Châtillon Zur-Lauben, second fils de Beat II du nom, baron de la Tour, & d'*Euphemie* de Honegger, naquit à Bremgarten le 23 novembre 1621, enseigne en 1640, lieutenant dans la compagnie de son nom aux gardes Suisses, capitaine en 1649, par la retraite de son oncle Henri de la Tour Zur-Lauben, fut estropié au siége de Roses en Catalogne l'an 1645, s'est distingué en 1654, commandant un bataillon des gardes Suisses dans la défaite du secours que les Espagnols tenterent de jetter dans Arras; major général des troupes du canton de Zug, l'an 1656, durant la guerre des cinq cantons catholiques contre Zurich & Berne, il remporta différens avantages sur les ennemis; créé gouverneur du comté de Baden, il en remplit les devoirs avec éclat les deux années ordinaires d'exercice 1659 & 1660. Le canton de Zug le nomma son député l'an 1663, pour renouveller à Paris l'alliance avec Louis *le Grand.* Sa compagnie aux gardes ayant été réformée, ainsi que plusieurs autres du même régiment en 1668, le roi lui donna une chaîne d'or, & une pension par brévet du 26 mai de cette même année: il n'étoit âgé que de 55 ans lors de sa mort, qui arriva à Zug le 2 mai 1676. Son corps fut inhumé dans l'église de S. Oswald: on a gravé une épitaphe sur son tombeau. Henri de la Tour avoit épousé le 11 novembre 1647 *Anne-Marie*, fille de *Jean* Speck, banneret du canton de Zug, ancien capitaine d'une compagnie au service de France l'an 1635, & de *Marie-Jacobée* de Schmid, morte à Zug le 6 décembre 1697, laissant de son mariage 1. *Béat-Jacques*, né à Zug le 6 décembre 1649, mort à Zug en bas-âge le 14 août 1654. 2. Beat-Jacques, qui suit. 3. *Béat-Henri-Joseph*, né à Zug le 12 février 1662, mort à Zug le 10 mars 1663. 4. *Béat-Henri-Joseph*, connu dans le monde sous le nom de *chevalier de Zur-Lauben*, seigneur de Lourbes, né à Zug le 12 novembre 1663, leva le 22 janvier 1690, de l'aveu du canton de Zug, une demi-compagnie de cent hommes pour le régiment des gardes Suisses, dont il a resté toute sa vie titulaire: premier capitaine des grenadiers dans ce régiment, il s'est distingué aux batailles de Steinkerque & de Néerwinde, au siége de Namur & à toutes les expéditions militaires de son corps seize années de suite, à dater de 1690; chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis le 13 février 1703, brigadier des armées du roi le 10 février 1704, succéda le 10 novembre de cette même année à deux compagnies de son frere aîné le comte de Zur-Lauben, l'une mise sur pied par son frere en 1688; l'autre levée par le landamme Béat-Jacques de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben le 28 janvier 1689; mais il n'en jouit que deux années entieres, ayant été tué le jour de la Pentecôte 1706, à la bataille de Ramillies, âgé de 45 ans, sans avoir contracté d'alliance: il fut inhumé dans l'église du village de Foss. 5. *Béat-François*, né à Zug le 3 février 1667, capitaine d'une compagnie dans le régiment allemand de Greder le 30 octobre 1690, puis sur la démission de son beau-frere Béat Jacques II de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, d'une autre compagnie dans le régiment du Vieux-Stoppa le 6 février 1692, mort sans alliance le 19 août même année à Mons en Hainaut des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Steinkerque, âgé de 24 ans. 6. *Anne-Marie-Thérèse*, née à Zug le 31 octobre 1648, morte à Zug sans être mariée. 7. *Anne*, née à Zug le 12 juin 1652, morte enfant. 8.

Marie-Anne, née à Zug le 2 avril 1657, abbesse de Thenniken, ordre de Cîteaux, en Turgovie, sous le nom de *Marie-Euphémie*, morte le 2 avril 1737, âgée de 80 ans, ayant gouverné ce monastere avec édification 30 ans : on voit son épitaphe en allemand dans l'église abbatiale de Thenniken. 9. *Marie-Jacobée*, née à Zug le 6 décembre 1658, mariée à *Gui-Ander-Matt*, capitaine au service de France. 10. *Marie-Barbe*, née à Baden le 4 juin 1660, mariée à son cousin-germain *Béat-Jacques* de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, depuis landamme de Zug, mere de *Beat-François-Placide*, colonel du régiment des gardes Suisses, & du capitaine *Beat-Louis*. 11. *Marie-Euphémie*, née à Zug le 3 octobre 1665, morte l'année 1666. 12. *Marie-Salomée*, née en 1670, religieuse de l'abbaye de Feldbach, ordre de Cîteaux, en Turgovie, en 1686, sous le nom de *Marie-Cécile*, morte à Feldbach le 24 novembre 1729.

XVII. Beat-Jacques II, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, & comte de Villé, né à Zug le 25 février 1656, s'est montré dès le premier âge digne de la gloire de son nom, & l'a soutenue jusqu'au dernier moment de sa vie. Lieutenant dans le régiment allemand de Furstenberg le 27 mars 1670, dont son oncle, brigadier des armées, Conrad de la Tour-Zur-Lauben, étoit colonel, puis major de ce corps en 1671, ensuite capitaine, servit avec tant de bravoure & de succès, particulierement à la bataille de S. Denys, que Louis *le Grand* lui fit don en 1687, de la seigneurie de Wylerthal, ou en françois Val-de-Villé, située dans la haute Alsace, & l'érigea en baronie, comprenant les seigneuries de Wyler, Ortenberg, Stilles, Erlibach, Charwille. Animé par ces récompenses, Béat Jacques leva cette même année 1687, un régiment allemand du nom de *Zur Lauben*, & servit glorieusement en Catalogne, brigadier des armées le 22 mai 1690 Il passa en Irlande, & donna de nouvelles preuves de sa bravoure & de son intrépidité à la bataille de Limmerik, où son régiment fut taillé en piéces : aussi vingt-trois milords, brigadiers & colonels, lui donnent les plus grands éloges dans une lettre du premier septembre 1690, & offrent de rétablir par des recrues, à leurs dépens, la perte de son régiment, & de les conduire même aux ports de mer les plus commodes. Le baron de la Tour Zur-Lauben n'eut pas besoin de secours étrangers sous le regne de Louis *le Grand*. Il se distingua à la tête de sa brigade en 1692, à la bataille de Steinkerque, & y fut blessé; cette même année en décembre, le roi décora la baronie de Villé du titre de comté; en 1693, le comte de Zur-Lauben combattit à Néerwinde, dont la victoire est, selon les relations du temps, principalement due à la valeur de sa brigade. Créé chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis le 8 février 1694, & maréchal de camp le 3 janvier 1696, il servit aux siéges de Mons, de Namur & de plusieurs autres places. Commandant avec le comte de Tessé, depuis maréchal de France, dans Mantoue, il en fit lever le blocus que les ennemis tinrent toute une année : on conserve des mémoires de sa main sur la défense de cette place. Le roi le fit lieutenant-général de ses armées par brévet du 5 juin 1702, & toujours avec la distinction d'être seul nommé officier général de sa promotion. Ses hauts faits à la bataille de Spirebach & durant toute la campagne de 1704, répondent aux bontés de son prince. Il en eût reçu les derniers honneurs militaires, suivant une lettre du ministre de la guerre, écrite par ordre du roi en date du 20 septembre 1704 : *Sa majesté m'a commandé de vous dire*, écrit le ministre, *que vous feriez content de la maniere dont il a intention de vous dédommager, songez à guérir promptement & à venir recevoir la récompense de vos services :* mais le comte de Zur-Lauben servant en qualité de lieutenant-général à la funeste journée d'Hochstett, & étant le seul des officiers généraux ses collégues qui fit face à l'ennemi, il eut beau, à la tête de la gendarmerie, les repousser jusqu'à trois fois, malgré sept blessures profondes reçues sur son corps en ces différentes charges, cet intrépide héros périt enfin à Ulm en Souabe, des suites de cette cruelle bataille, le 21 septembre 1704, âgé de 48 ans. Il est enterré dans l'église des peres Augustins de la ville, & son cœur apporté à Zug, repose dans l'église de S. Oswald. Le comte de Zur-Lauben avoit épousé le 18 juin 1691 *Julie*, demoiselle d'honneur de madame la dauphine, fille de *Claude* de Sainte-Maure, seigneur de Fougerai, marquis de Chaux, & de *Marie* Paulte, cousine issue de germain du duc de Montauzier, morte à Paris le 3 novembre 1694, & enterrée dans l'église des Carmelites, rue & fauxbourg S. Jacques, ayant eu de son mariage 1. *N.* de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, mort en bas-âge. 2. *Anne-Therèse*, morte sans alliance en 1713. 3. *Françoise-Honorée-Julie*, comtesse de Zur-Lauben & de Wylerthal, barone de Gestélenbourg & d'Ortenberg, mariée le 28 décembre 1711 à *Henri-Louis* de Choiseul, marquis de Meuze, comte de Sorci en Lorraine, colonel d'un régiment d'infanterie, lieutenant-général des armées du roi, & chevalier de ses ordres en 1749, dont sont nés deux fils : 1. *Maximilien-Jean*, comte de Choiseul-Meuze, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mort le 28 octobre 1738, âgé de 24 ans, & qui d'*Anne-Justine* Paris Montmartel a laissé deux fils; 2. *François-Honoré*, comte de Meuze, colonel du régiment de Forez, puis de celui Dauphin, infanterie, mort à Anvers le 30 avril 1746, âgé de 31 ans, qui a laissé un fils de son mariage avec *N.* de Martigni, ci-devant chanoinesse du chapitre de Nivelle. * Cette généalogie a été fournie par M. le baron de Zur-Lauben, capitaine au régiment des gardes Suisses, auteur de l'*Histoire militaire des Suisses au service de la France.*

ZUR-LAUBEN (Aimon) second fils de Pierre I, baron de la Tour-Châtillon, & de *N.* barone de Frutingen, élu évêque de Sion & prince de l'Empire Romain en 1326, fit alliance avec Gui, dauphin, contre Edouard, comte de Savoye, le 10 janvier 1327; vidima le 8 janvier 1330, le diplome de Henri VI, roi des Romains, en faveur de son église de Sion; termina cette même année ses différends avec le comte de Savoye; fonda près de Siders le 19 janvier 1331, avec son neveu Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon, & damoiseau Jean de Anniviz, un monastere de Chartreux à l'honneur de S. Martin de Tours, & mourut à Sion en mai 1338, ayant pendant douze ans gouverné son diocèse en grand & pieux évêque.

ZUR-LAUBEN (Gérold) de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben I du nom, né à Zug en 1547, abbé & seigneur de Rheinaw en 1598, animé d'un saint zèle réforma la congrégation des Bénédictins en Suisse : il unit même à cet illustre corps son abbaye en 1603. Ses sollicitudes pour la décoration de la maison de Dieu le porterent à bâtir une des tours de son église abbatiale. Ses sujets favorisant les dogmes de Zuingle, il implora pour les réduire le secours des cantons catholiques. Sa mort arriva à Rheinaw le 23 février 1607, âgé de 61 ans, la neuviéme année de son élection, & la quarante-cinquiéme de sa profession. On voit son mausolée dans cette église.

ZUR-LAUBEN (François-Dominique, & Placide par son nom de religion) abbé de Muri, prince du saint Empire Romain, fils de Beat-Jacques I, baron de la Tour, &c. & de *Marie-Barbe* de Réding de Biberegg, naquit à Bremgarten le 13 mars 1646, se consacra à Dieu dans l'abbaye de Muri en Argaw, ordre de S. Benoît, & reçut le nom de *Placide* lors

de l'émiſſion de ſes vœux le 17 juin 1663. Deux ouvrages de ſa piété imprimés en allemand, *in*-4°, répandirent au dehors la bonne odeur de ſes vertus: on connoît ces ouvrages ſous les titres de *Spiritus duplex humilitatis & obedientiæ*, *per varias exhortationes præſentatus;* & de *Conciones panegyrico-morales.* Son mérite l'éleva d'abord à la charge de ſecrétaire général de ſa congrégation en Suiſſe, puis à la dignité d'abbé de Muri en 1683. Occupé des devoirs de ſa prélature, il rétablit ſon égliſe avec magnificence, réédifia les bâtimens de l'abbaye, & il en accrut les domaines par les fruits d'une ſage économie. Il acheta en 1693 la ſeigneurie de Sandegg, & celle d'Epithauſen en 1698. La haute conſidération dont l'abbé de Muri jouiſſoit, lui valut, de la part de l'empereur Léopold I, la qualité de prince du ſaint Empire Romain, & aux aînés de ſa maiſon celle de maréchal héréditaire des princes de Muri.: le diplome daté de Vienne eſt du 10 décembre 1701. Ces marques d'honneur ne diminuerent rien des ſoins de Placide de la Tour touchant ſon abbaye: il ajouta à ſes premieres acquiſitions en 1706 les terres de Glatt, de Dieſſen, d'Ettenſée & d'Egeſtal. Par tant de bienfaits ſon monaſtere le mit au rang de ſecond fondateur. Plein de jours & de mérite il eſt mort à Sandegg le 14 ſeptembre 1723, âgé de 78 ans, ayant gouverné ſon monaſtere 39 ans & demi, & exercé un grand nombre d'années les fonctions de viſiteur de toute la congrégation de S. Benoît en Suiſſe. Son corps repoſe dans l'égliſe abbatiale de Rheinaw, près de Gérold de la Tour-Zur-Lauben, abbé, I du nom, & ſon cœur dans l'égliſe de Muri: on voit dans l'une & dans l'autre deux mauſolées élevés à ſa mémoire, le premier par les ſoins de ſon frere puîné Gérold, abbé, II du nom, & par les religieux de Rheinaw; & le ſecond aux dépens de l'abbaye de Muri.

ZUR-LAUBEN (Gérold II du nom) abbé & ſeigneur de Rheinaw, fils du baron BEAT-JACQUES I de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, & de *Marie-Barbe* de Réding de Biberegg, né à Bremgarten le 2 août 1649, & baptiſé ſous le nom de *Conrad*, reçut celui de Gérold le jour de ſes vœux dans l'abbaye de Rheinaw, ordre de S. Benoît, en Turgovie, le 15 novembre 1665, prêtre le 23 ſeptembre 1673, depuis ſecrétaire général de la congrégation Bénédictine de Suiſſe, enſuite abbé de Rheinaw le 6 février 1697, gouverna 39 ans cette abbaye avec la réputation de docte théologien, de ſaint religieux & de ſage prélat. Il eſt regardé le ſecond fondateur de cette abbaye, l'ayant rebâtie à neuf & conſidérablement augmenté ſes revenus. Plein d'un ſaint zèle de religion il fit revivre l'ancienne diſcipline dans ſon monaſtere. Il fut viſiteur de tout l'ordre de S. Benoît en Suiſſe après la mort de ſon frere Placide, abbé de Muri. Il mourut à Rheinaw, âgé de 86 ans, le 18 juin 1735. Son corps repoſe dans cette égliſe abbatiale près de celui de ſon frere l'abbé & prince de Muri, avec une épitaphe.

ZURICH, ville & canton de Suiſſe, tient le premier rang entre les treize cantons confédérés. Cette ville eſt fort ancienne, & eſt appellée par les auteurs Latins *Tigurum*. Les habitans de Zurich ſe joignirent aux Cimbres du temps de Marius, conſul & général des Romains, l'an 652 de Rome, & 102 avant J. C. mais ils furent vaincus par ce général. L'empereur Charlemagne fit bâtir la grande égliſe de Zurich, & l'on y voit encore la ſtatue de ce prince. Dans la ſuite, cette ville devint impériale, & fut ſoumiſe à la juriſdiction de deux abbayes; l'une d'hommes, & l'autre de femmes; mais dans le XIV[e] ſiécle, elle ſecoua le joug des eccléſiaſtiques, pendant la diſcorde des papes & des empereurs. L'an 1351, elle ſe ligua avec les quatre cantons d'Uri, Schwits, Underwald & Lucerne, qui avoient été les premiers à ſecouer le joug de la maiſon d'Autriche, pour ſe mettre à couvert des violences de Conradin, duc de Souabe. Les autres cantons, à cauſe de ſa grandeur & de ſa puiſſance, lui donnerent le premier rang dans leur aſſemblée: privilége dont elle a toujours joui depuis. Cette ville eſt encore renommée par les hommes de lettres qu'elle a produits, par le nombre de ſes citoyens, par ſon territoire & l'étendue de ſon canton, & par les biens de ſes habitans. * Cæſar, *in comment.*

ACADÉMIE DE ZURICH.

Zurich a produit beaucoup de ſavans. L'hiſtoire littéraire de Zurich imprimée dans le Mercure Suiſſe, année 1735, s'étend beaucoup ſur cet article, & rapporte bien des choſes curieuſes. On y convient que pour trouver quelque choſe de ſatisfaiſant ſur ce ſujet, il faut commencer cette hiſtoire au ſiécle de Charlemagne, que les Zurichois regardent comme le fondateur de leur académie. Cet empereur orna Zurich de beaux édifices en 769. Il fit achever l'égliſe cathédrale, il l'enrichit, & confirma les priviléges des chanoines qu'il combla de biens. Il ordonna entr'autres, que dix-huit freres ou chanoines de Zurich vivans ſous une même regle & diſcipline, ſecoureroient le peuple en l'inſtruiſant dans la foi chrétienne & catholique, & qu'ils travailleroient à ſe procurer de bons ſucceſſeurs. On en conclut que ces chanoines devoient élever la jeuneſſe, l'inſtruire, la former aux lettres & aux bonnes mœurs. Et voila, ajoute-t-on, l'origine de l'académie de Zurich ou du *collége Carolin* que l'on rapporte à l'an 810. Quoi qu'il en ſoit de l'origine de ce collége, il brilla peu depuis l'an 810 juſqu'en 1200. L'éclat fut plus grand dans le XIII[e] ſiécle. L'adminiſtration de l'académie fut confiée dans ce ſiécle à quatre perſonnes principales, le *ſcholarque* ou recteur, le *chantre* ou maître de muſique, le *bibliothécaire* & le *régent*. Le ſcholarque préſidoit ſur les claſſes & inſtalloit en chacune le régent le plus convenable. Il pouvoit deſtituer les régens infidéles à leur devoir. Ceux-ci, par ordonnance du chapitre, étoient obligés de payer à leur recteur chacun quatre marcs d'argent par année; mais ce tribut ne dura que trois ans. Le chapitre aſſigna à ce principal une penſion qui ſe prenoit ſur les biens eccléſiaſtiques. Le premier ſcholarque fut *Berchtol*, chanoine de Conſtance & de Zurich. Il fut élu en 1271. Par ſon teſtament il légua à ſes ſucceſſeurs une maiſon commode, qui exiſte, dit-on, encore, & que l'on nomme *la maiſon du ſcholarque*. La dignité de ſcholarque a ſubſiſté juſqu'au temps de la réformation introduite par Zuingle. Le premier *chantre* que l'on connoiſſe eſt *Conrad de Mur*, que le prévôt & le chapitre élurent en 1259. C'étoit un homme ſavant pour ſon ſiécle. Il avoit écrit un Traité des Sacremens; la vie des papes; un ouvrage ſur la fable héroïque; un dictionaire; l'éloge de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, qui le conſidéroit, &c. L'emploi de *bibliothécaire* ne conſiſtoit alors qu'à fournir & à conſerver les livres qui ſervoient à l'autel & au chœur. Ce bibliothécaire étoit auſſi chargé de la garde de ce que le chapitre avoit de plus précieux. Les fonctions des *régens*, ſuivant les ordonnances dreſſées par Rodolphe de Wartenſée, étoient *d'enſeigner aux claſſes, & aux enfans de chœur, à lire & à chanter.* On ignore quel étoit le nombre des régens. Depuis l'an 1300 juſqu'en 1400, l'ignorance domina. Elle étoit cauſée, dit-on, par les richeſſes & l'oiſiveté des chanoines, qui enivrés de leur autorité & de la ſplendeur qui les environnoit, abandonnoient les ſoins de l'académie. *Malleolus*, chantre de Zurich, qui écrivoit en 1452, ſe plaint amérement de cet état de pareſſe & d'ignorance qui avoit fait un ſi grand tort

à l'académie. Il dit entr'autres, que depuis la mort de Conrad de Mur, c'est-à-dire, depuis l'an 1281, jusqu'à l'an 1452, il ne s'étoit trouvé personne dans tout le clergé de Zurich qui eût fait le moindre écrit digne d'être transmis à la postérité. Cependant l'auteur de l'histoire que nous suivons, dit que le temps qui s'est écoulé depuis l'an 1400 jusqu'à la réformation, fait honneur aux chanoines & au collége de Zurich : que dès le commencement de ce siécle, ou peu après, les chanoines cultivoient les sciences & les savans ; qu'ils attiroient les doctes étrangers ; qu'ils fréquentoient les autres académies, & que ceux-ci étoient récompensés par des pensions ou autrement. Les patriciens & les nobles se firent honneur de cultiver la littérature. Les nonces du pape ayant fixé leur résidence à Zurich, excitoient la jeunesse à l'étude des belles lettres, honoroient les disputes de leur présence, & distribuoient au nom des ducs d'Urbin & de Florence, une pension annuelle de cinquante florins du Rhin aux étudians de Zurich qui alloient dans l'université de Pise. Entre les savans qui contribuerent le plus dans le temps dont il s'agit, à faire refleurir l'étude, un des plus connus est *Félix Malléolus*, chantre de l'église de Zurich. On peut voir la liste de ses ouvrages dans Gesner. Les étrangers fréquentoient beaucoup alors l'académie de Zurich, & plusieurs fixerent leur séjour dans cette ville. On compte, entre les étrangers qui firent dans ce siécle beaucoup d'honneur à l'académie de Zurich, *Matthieu Shinner*, qui fut depuis cardinal & évêque de Sion : c'est celui que l'on nomme le cardinal de Sion. Ce prélat vit avec peine la religion prétendue réformée s'introduire à Zurich sous les auspices du fameux Zuingle, qui fut professeur & scholarque de l'académie de cette ville. C'étoit un homme très-savant : sa vie & ses ouvrages sont connus. Il eut pour successeur en 1523 Léon de Juda, qui avoit beaucoup d'érudition, & qui mourut en 1542. L'académie de Zurich eut de son temps des hommes célébres par leur science, entr'autres, Jacques Céporinus qui y enseigna l'hébreu & le grec ; Conrard Pellican qui lui succéda dans la chaire de professeur en hébreu ; Rodolphe Collinus qui eut la chaire de grec, & plusieurs autres. Il y eut des professeurs en tout genre de littérature, entr'autres pour l'écriture-sainte, la théologie, les langues, toutes les parties de la philosophie, l'histoire, &c. On y enseignoit pareillement les mathématiques, le droit, la médecine, &c. Pour mieux régler cette académie, & donner plus d'ordre aux études de la jeunesse, on la divisa en deux colléges. Le premier fut appellé *le collége des humanités*, & on y assigna quatre professeurs. Le premier des quatre devoit enseigner la langue latine & le grec. Le second étoit chargé de traiter de la rhétorique & de la logique. Le troisiéme enseignoit les principes de la religion, & le quatriéme la langue hébraïque. De ce collége des humanités, les étudians passoient au collége *supérieur*, auquel on réserva le titre de *collége Carolin* ou de *Charlemagne*. C'est dans celui-ci que l'on enseigna les plus hautes sciences ; & depuis ce temps-là il y a toujours eu des professeurs pour l'ancien & le nouveau testament, pour l'hébreu & le grec, pour les lieux communs & systêmes de théologie, pour la controverse ; en un mot pour tout ce qui peut contribuer à rendre une académie très-florissante. On peut voir dans l'histoire de cette académie, citée au commencement de cet article, les noms & l'abrégé de la vie de ceux qui y ont professé, ou à qui la direction en a été confiée jusque vers la fin du XVIIe siécle. Beaucoup de ces savans ont leurs articles dans ce dictionaire. Dans le tome VII du recueil de piéces publié par M. Jean-George Scelhorn, sous le titre de *Amœnitates litterariæ*, à on a inséré une longue dissertation sur divers monumens découverts aux environs de Zurich en 1724 : *Commentatio in antiqua monumenta in agro Tigurino anno 1724 eruta*. Cette dissertation occupe les 74 premieres pages du recueil cité, & est ornée de quelques gravures qui représentent quelques-uns de ces monumens. Il y a beaucoup d'érudition dans cette piéce, qui est de M. Jean-Jacques Breitinger, de Zurich. Dans le tome IX des *Amœnitates*, &c. est un supplément à cette dissertation, *pag. 822 & suivantes*.

ZURICH (Le lac de) l'un des plus grands lacs de la Suisse, est presque tout entier dans le canton de Zurich, qu'il sépare vers le midi oriental de celui de Schwits. Sa longueur est d'environ huit lieues ; mais il n'en a pas deux de large. La riviere de Limmat le traverse dans toute sa longueur, & on le passe à Ruperschweil, sur un pont de 1850 pas de long. * Mati, *dict.*

ZURICHGOW, étoit anciennement l'une des contrées du pays des Helvétiens, prenoit son nom des Tiguriens qui l'occupoient, & renfermoit toute la partie de la Suisse, qui est entre le Rhin, le Limmat, & cette partie du Mont-Jura, qui s'étend depuis le confluent du Limmat & de l'Aar, jusqu'au Rhin. * Baudrand, *dict.*

ZURITA (Jérôme) *cherchez* SURITA.

ZUROBARA, ville de la Dacie, est aujourd'hui, selon quelques-uns, *Témeswar*, dans la haute Hongrie. Zurobara fut autrefois prise par l'empereur Trajan, sur Décébale, qui en étoit roi. * Ptolémée Niger, &c.

ZURZACH, bourg de la Suisse, sur le Rhin, dans le bailliage de Baden, & dans le diocèse de Constance, est célébre, à cause de deux foires qui s'y tiennent tous les ans, & qui attirent quantité de marchands, non-seulement de la Suisse & de l'Allemagne, mais aussi de la France. Il y a aussi une riche abbayé de Bénédictins, fondée par les rois de France de la seconde race, que l'on nommoit *Carlovingiens*, & qui fut cédée à l'évêque de Constance l'an 1251. * Jos. Simler, *descriptio Helvetiæ*.

ZUSKI ou BASILOWITZ, Knez, c'est-à-dire, *seigneur*, de la cour de Moscovie, reconnoissant la fourbe de l'imposteur Griska, qui avoit usurpé le titre de grand-duc, parla à quelques autres seigneurs, qui écouterent ses avis, & conspirerent avec lui pour faire périr ce faux Démétrius. Mais après que la conspiration eut été découverte, Zuski fut condamné à la mort, qu'il ne souffrit pas, parceque sur le point de l'exécution, le grand duc lui envoya sa grace. Quelque temps après, ne pouvant souffrir l'usurpation de Griska, il assembla chez lui plusieurs Knez & Bojars, & les engagea à secouer le joug de cet imposteur. Pendant la cérémonie des nôces de ce prince, sachant qu'il étoit ivre & endormi dans son château, & que ceux de sa compagnie n'étoient pas en état de faire beaucoup de résistance, Zuski fit sonner le tocsin sur le minuit, & entra à la tête des conjurés dans le château, où ils tuerent d'abord les gardes Polonoises. Après avoir forcé les portes, ils se jetterent dans la chambre du grand duc, qui se sauva en sautant par la fenêtre ; mais Zuski l'ayant pris, lui fit donner un coup de pistolet dans la tête. Cette entreprise ayant si bien réussi, les seigneurs & le peuple élurent Zuski grand duc, & le couronnerent le premier juin 1606. Mais à peine étoit-il monté sur le trône, qu'un autre imposteur lui en disputa la possession. Il s'appelloit *Knez Gregori Schacopski*. Il étoit produit par un Polonois nommé *Grégoire Schacopski*, & prit le nom de *Démétrius*, voulant faire accroire qu'il étoit le grand duc, que l'on croyoit avoit été tué, & qu'on avoit pris un autre pour lui, pendant qu'il se sauvoit. Un troisiéme faux Démétrius parut dans le même temps, & s'aida de la même imposture.

Ce bruit fut cause de plusieurs désordres, que les Polonois fomenterent, pour se venger de l'affront qu'ils avoient reçu des Moscovites dans l'entreprise de Zuski. Les événemens de la guerre qui s'éleva alors, furent si funestes aux Moscovites, qu'ils s'imaginerent que ces malheurs leur arrivoient, parceque la domination de Zuski étoit injuste. Dans cette pensée, les seigneurs, appuyés du peuple, dépouillerent ce prince de sa dignité, l'enfermerent dans un cloître, & le firent raser. Les Polonois favorisoient toujours les armes du second Démétrius, & avoient contraint la veuve du premier à le reconnoître pour son mari. Enfin les Moscovites, pour calmer ces désordres, élurent grand duc Uladislas, fils aîné de Sigismond, roi de Pologne, qui consentit à cette élection, à la charge qu'on lui mettroit entre les mains Zuski: ce qui fut fait l'an 1610. Zuski fut conduit sur les frontieres de Pologne, où il mourut l'an 1611, dans la ville de Smolensko. *Voyez* DEMETRIUS. * Oléarius, *voyage de Moscovie.*

ZUTPHEN, ville & comté, entre l'Ower-Issel, la Westphalie, la Gueldre & Cléves. La ville est bâtie sur l'Issel, à une lieue & demie de Doësbourg, à quatre d'Arnheim, & à six de Nimégue. Elle est naturellement forte, ayant d'un côté la riviere de l'Issel, & de l'autre celle de Berkel, qui remplit ses fossés, & la traverse par le milieu. Les autres sont, Doësbourg, Doëtecum, Lochem, &c. Cette ville fut prise l'an 1672, par l'armée de Louis XIV, roi de France, commandée par Monsieur, son frere unique. Deux ans après, cette ville fut abandonnée à la domination de ses anciens maîtres, après que les fortifications en eurent été démolies. * Guichardin, *hist. du Pays-Bas. Mémoires du temps.*

ZUTPHEN (Gérard de) célébre dans le XIVe siécle, étoit, dit l'abbé Trithéme, dans son traité *des écrivains ecclésiastiques*, un homme savant, versé dans l'étude des saintes écritures, & qui n'ignoroit pas non plus les sciences séculieres. Il avoit l'esprit subtil, l'élocution claire, & il n'étoit pas moins estimable par ses mœurs que par sa science. Il composa divers ouvrages de piété, pour ceux que l'on appelloit *les freres de la vie commune.* C'étoit une société pieuse, qui n'étoit proprement composée que de pauvres écoliers que Gérard Groot, ou le Grand, de Deventer, docteur de Paris, & chanoine d'Utrecht, avoit rassemblés. Ces écoliers en faisant leurs études, gagnoient leur vie à transcrire des livres, & ils mettoient en commun ce qu'ils gagnoient. Cet institut fut depuis soutenu par Gérard de Zutphen, dont nous parlons. Ce fut donc pour cette société qu'il composa plusieurs écrits. On trouve dans le cinquiéme tome de la bibliothéque des Peres, un ouvrage mystique de cet auteur, divisé en deux livres, dont le premier traite des vices de l'ame & de la réformation intérieure; & le second, des élévations spirituelles. C'est un excellent traité de dévotion, & qui ne mériteroit peut-être pas moins d'être mis en françois que le livre de l'*Imitation de Jesus-Christ*, attribué à Thomas à Kempis, qui a écrit sa vie. Gérard de Zutphen mourut en 1398. Comme l'institut des freres de la vie commune eut bientôt un applaudissement presque général, & que chacun s'empressoit à le soutenir par de pieuses libéralités, plusieurs moines le décrierent, comme s'il eût été contraire à l'autorité du pape, & comme ne pouvant, disoient-ils, tourner qu'au mépris des vœux monastiques & à la ruine des couvents. Un Dominicain de Saxe, nommé *Matthieu Grabon*, présenta vers 1418 au pape un écrit par lequel il prétendoit montrer que les communautés religieuses qui mettent ensemble leurs biens pour vivre en commun, sans avoir fait les vœux monastiques, sont des communautés illégitimes & criminelles. Mais Gerson, qui fut chargé par le concile de Constance d'examiner cet écrit, déclara qu'il l'avoit trouvé extravagant, & Grabon fut obligé de se rétracter. * Trithem. *de script. eccles. art.* 677. Vonderhart. *tom. III.* Gersonis *opera*, *tom. I.* Spondanus, *ad an.* 1418, *n.* 6, &c.

ZUYDERZEE, golfe de la mer d'Allemagne, entre le comté de Hollande, la seigneurie d'Ower-Issel, & la seigneurie de Frise. De ce golfe il se détache une anse, qui va gagner le terrein d'Amsterdam, & y forme un abri très-sûr; mais en y venant du Texel, il y a si peu de fond pour les grands vaisseaux, que l'on est obligé de les décharger des plus pesantes marchandises avant que d'y entrer. * Blaëu, *theat. Belg.*

ZUYD-SCHANS, est un fort du Brabant-Hollandois, construit à l'embouchure du Zoom dans l'Escaut, vis-à-vis du Nord-Schans, qui est un autre fort. Ils sont tous deux près de la ville de Berg-Op-Zoom, & destinés à sa défense. * Mati, *dict.*

ZUYLICHEM (Constantin-Huygens de) secrétaire & conseiller de Frédéric-Henri, de Guillaume II, & de Guillaume III, princes d'Orange, naquit à la Haye le 4 septembre 1596, & étoit second fils de *Christian* Huygens, secrétaire du conseil d'état de la république des Provinces Unies. Il fut envoyé à la cour de France, pour obtenir le rétablissement de son maître dans la principauté d'Orange: ce qui fut exécuté l'an 1665, & il fut député lui-même pour en aller prendre possession au nom du prince. Cet habile homme a passé toute sa vie dans l'étude des sciences & des belles lettres, & dans un commerce continuel de lettres avec les savans les plus illustres. Il a composé plusieurs piéces de poësie latine, dont il a fait imprimer le recueil sous le titre de *Momenta desultoria.* Ce recueil contient douze livres d'épigrammes, un de piéces diverses sous le titre de *Farrago*, & un des divertissemens de sa jeunesse, sous celui d'*Otiorum juvenilium resegmina.* Les poësies sont fort médiocres. Huygens de Zuylichem étoit dans des postes qui le mettoient en état de rendre service à beaucoup de personnes. Cela seul lui a attiré tous les éloges que divers savans lui ont donnés, & que l'on a recueillis à la tête de ses poësies, sous le titre de *Rescripta de momentis.* Mais la lecture seule de ses vers détruit ces éloges. M. Chapelain, de l'académie françoise, disoit de M. Huygens, *C'est un multilingue* (c'est-à-dire, un homme qui parle beaucoup) *cupide de gloire, de peu de fonds, poëte sans poësie, obscur & embarassé, & qui donne pourtant à tout, & se croit capable de tout.* Huygens de Zuylichem a encore composé un traité de l'usage & de l'abus des orgues. Il mourut l'an 1687, âgé de 90 ans & six mois, étant président du conseil du prince d'Orange, laissant pour fils *Constantin* Huygens, seigneur de Zuylichem, auquel son pere résigna la charge de secrétaire du prince d'Orange, qu'il continua d'exercer après que ce prince fut monté sur le trône d'Angleterre, sous le nom de *Guillaume III*; CHRISTIAN, qui suit; & *N.* Huygens, député à l'amirauté de Rotterdam, dont le fils porte le titre de Zéelhem, qualité que Christian son oncle, avoit portée les dernieres années de sa vie. * *Menagiana*, *tom. I*, *pag.* 318. *Mélanges de littérature recueillis des lettres*, &c. de M. Chapelain, par M. Camusat. M. de la Monnoie, *notes sur les jugemens des savans* de M. Baillet, *tom. V de l'édit. in-*4°, *pag.* 262.

☞ZUYLICHEM (Christian Huygens de) est un des plus célébres mathématiciens du siécle passé. Il naquit à la Haye le 14 avril 1629, de *Constantin* Huygens, dont on a parlé dans l'article précédent, & de *Suzanne* van Baerle. Le jeune Huygens n'eut pas besoin de sortir de la maison paternelle pour apprendre les humanités & les élémens des sciences, auxquelles il s'appliqua le reste de sa vie avec tant de

succès. Son pere fut son maître, & il avança rapidement sous ses instructions : car à peine avoit-il neuf ans, qu'il avoit déja fait des progrès remarquables, non-seulement dans les langues grecque & latine, mais encore dans l'arithmétique, la musique & la méchanique. Son génie pour la derniere de ces sciences éclatoit sur-tout dans un âge si tendre. Dès l'âge de 13 ans, il examinoit avec une sagacité beaucoup supérieure à ce qu'on peut attendre d'un enfant, les diverses machines que le hazard lui présentoit, & il les imitoit avec dextérité. Ses études d'humanités finies, M. Huygens commença à se livrer davantage aux mathématiques; & ayant épuisé le fonds de son pere dans ce genre, il les étudia sous la conduite de Stampioen; maître peu digne d'un tel éléve, si nous en croyons Descartes, qui le traite de charlatan avec grande apparence de vérité. Aussi n'y resta-t-il pas long-temps, & il alla à Leyde, où il commença son droit sous le fameux Vinnius, pendant que d'autre part il avançoit toujours à grands pas dans la carriere des mathématiques, sous les yeux plutôt que sous la direction de Schotten, le commentateur de Descartes, qui prévit dès-lors la réputation immense qu'il s'acquerroit un jour.

L'étude du droit entrant dans le plan d'éducation que M. Huygens devoit recevoir, il alla la continuer à Bréda, dont l'université étoit sous la direction de son pere. De-là il alla en Danemarck, avec le comte Henri de Nassau. Il auroit bien voulu profiter de la proximité pour visiter notre Descartes, alors à la cour de Suéde; mais le retour trop précipité du comte, lui ravit cette satisfaction.

Le premier écrit par lequel M. Huygens s'annonça en 1651 aux mathématiciens, est son livre intitulé: *Theoremata de quadratura hyporboles, ellipsis & circuli, ex dato portionum centro gravitatis*, livre digne d'un géométre d'un âge plus avancé. Il combattit quelques années après, vers 1652, la quadrature prétendue de Grégoire de S. Vincent, avec un succès qui ne laisse rien à desirer; & peu de temps après, en 1654, il donna le traité intitulé: *De circuli magnitudine, inventa*; où il donne d'ingénieuses inventions qui abrégent extraordinairement les approximations, auxquelles on est obligé de recourir faute de la quadrature du cercle.

Durant le temps que M. Huygens travailloit à ces ouvrages, il cultivoit aussi l'optique, & sur-tout la dioptrique, avec succès. Il n'en négligea pas même la pratique, & en 1655 il sut se faire des télescopes qui surpassoient en bonté tous ceux qu'on avoit faits avant lui. Cela est bien probable, puisque par leur secours il découvrit ce qui avoit échapé à tant d'autres, un satellite de Saturne: c'est le quatriéme des cinq qui roulent autour de cette planete, & qu'on a découvert successivement. Il découvrit en même temps ce que c'étoit que cette apparence de deux satellites contigus à Saturne, qu'on avoit apperçue avec des télescopes moins parfaits. Le sien lui montra que c'étoit un anneau qui environne cette planete, & il en suivit les traces pendant long-temps, & prévit le reste. C'est-là l'objet de son *Systema Saturninum*, qui parut en 1659, *in*-4°. Il eut à cette occasion quelques démêlés avec Eustache Divini, qui, croyant voir aussi-bien que lui, & néanmoins n'appercevant pas les mêmes choses, prétendit les révoquer en doute, dans son écrit intitulé *Brevis annotatio in systema Saturninum*. Il est aujourd'hui constant que Divini avoit tort, & il le reconnut dans la suite, du moins tacitement.

M. Huygens tourna ensuite ses vues du côté de la perfection des horloges. Il leur en donna une grande, en y appliquant le pendule qui les regle par ses oscillations, ce qu'il fit dès l'année 1658, où il présenta aux Etats-Généraux une horloge de cette forme. Tous les horlogers l'ont depuis imité. Mais il ne se borna pas à ce premier dégré de perfection. Il chercha à rendre ces oscillations mathématiquement isochrones; & cette recherche, quoiqu'elle n'ait pas procuré une découverte d'usage, fut l'occasion d'un grand nombre de vérités & de théories nouvelles, qui tiennent depuis ce temps un rang distingué dans les mathématiques. Telles sont la théorie des développées, celle des forces centrales, des centres d'oscillation, le tautochronisme de la cycloïde, ou pour l'expliquer plus clairement, une propriété merveilleuse de cette courbe, en vertu de laquelle un corps qui roule le long d'une demi-cycloide renversée, en vertu de sa propre pesanteur, emploie toujours le même temps à tomber jusqu'au bas, soit qu'il tombe du plus haut, soit qu'il tombe du point le plus près du bas. C'est-là l'objet de son *Horologium oscillatorium*, imprimé à Paris en 1673, & dédié à Louis XIV.

M. Huygens étoit alors en France, où M. Colbert, informé de son mérite supérieur, l'avoit attiré dès l'année 1665. Il y resta jusqu'en 1681, perfectionant toujours les mathématiques par de nouvelles vues, ou des découvertes nouvelles. De ce genre sont les loix du mouvement qu'il substitua à celles de Descartes, déja reconnues pour fausses par les savans, quoiqu'enseignées encore plus d'un demi siécle dans les universités & les colléges. Telles sont encore plusieurs inventions méchaniques, comme son niveau si connu, l'application du ressort spiral aux montres de poches, au sujet de laquelle il eut un procès avec M. de Hautefeuille, qui paroît aussi y avoir part, &c. En 1681, l'approche de la révocation de l'édit de Nantes fit songer à M. Huygens à se retirer dans sa patrie. On fit de vains efforts pour le retenir en France. L'idée d'y voir désormais sa religion proscrite l'emporta, & il quitta Paris cette même année. Ce changement de séjour n'en apporta aucun à son application aux mathématiques. Il eut part dans les années suivantes à la solution de plusieurs des plus fameux problêmes qui se proposerent en Europe, lors de la découverte du calcul de l'infini; comme celui de la chaînete, la courbe de projection dans un milieu résistant, &c. En 1682 il fit exécuter sa machine planétaire, qui par une méchanique de la plus grande simplicité, représente le systême de l'univers & le mouvement des planetes. La description en a été publiée après sa mort. En 1690 il donna ses conjectures sur la pesanteur & sur la lumiere. Il y rectifie l'explication que Descartes a donnée de ces deux phénomènes, par d'ingénieuses idées; mais malheureusement il travailloit sur un fonds qu'il falloit totalement réformer. Il s'occupoit à faire imprimer son *Cosmotheoros*, ouvrage dans le gout du *Songe de Kepler*, mais plus universel, lorsqu'il fut surpris de la mort en 1695, le 8 de juin. Il laissa tous ses écrits à la bibliothéque de l'université de Leyde, priant MM. de Wolder & Fullen, professeurs habiles en mathématiques de cette université, de choisir parmi ces papiers ce qu'ils jugeroient dignes d'être donné au public : ce qu'ils ont exécuté en faisant imprimer un volume d'œuvres postumes. Il contient sa *dioptrique*, le traité *des loix du mouvement*, & la *description de l'authomate planétaire*. On a fait à Leyde en 1724 une édition complette des œuvres de ce grand homme, en quatre volumes *in*-4°, qui ne laisse rien à desirer. * *Histoire des math. tom. II. La vie d'Huygens*, qui est à la tête de ses œuvres.

ZUZIM, ZUZINS ou SUZITES, certains hommes guerriers qui habitoient en *Ham*, lieu de l'Arabie qui est inconnu. Ils furent battus par *Chodorlahomor*, comme on le voit, *Genése, XIV*, 5, qui est le seul endroit de l'écriture, où il est parlé de ces *Zuzims*. Peut-être que ce mot vient de la même racine que le mot *Zis*, qui signifie *une bête farouche*,

favoir, celui de *Zouz*, qui fignifie *fe mouvoir.* Il fe peut faire qu'on ait ainfi appellé un peuple errant dans les déferts de cette Arabie, qui étoit entre l'Euphrate & le Tigre, au-deffus de Babylone, comme y errent les bêtes farouches qui cherchent leur proye. Les Septante ont traduit, *des peuples vaillans.* Onkélos rend le même fens dans fa paraphrafe.

ZUZZERI (Jean-Luc) Jéfuite de Rome, célébre antiquaire, mort à Rome en 1747, à la fleur de fon âge, fort regretté de tous ceux qui le connoiffoient. On a de lui deux differtations, l'une fur une médaille d'Attale Philadelphe, l'autre fur une médaille d'Annia Fauftina, femme d'Elagabale. Celle-ci a paru traduite en françois dans les mémoires de Trévoux, *août* 1745, *article* 69. Elle avoit été envoyée par l'auteur. Les deux differtations ont été données en italien, telles que le pere Zuzzeri les avoit compofées, à Venife, 1747. (*Sopra una medaglia di Attalo Filadelfo, è fopra una parimente d'Annia, Fauftina altre due differtazioni compofte dal P. Giovanni-Luca Zuzzeri della compania di Giefu.* Ces deux differtations font dédiées au comte Pierre-François Lallich, parent de l'auteur : & dans une note on apprend que les maifons de Lallich & de Zuzzeri ont des liaifons de parenté avec le feu pere dom Anfelme Banduri, & avec M. l'abbé Benoît Stay, de Ragufe, auteur de la philofophie de Defcartes en vers latins, poëme en fix livres, dont on trouve une bonne analyfe dans les *Mémoires de Trévoux*, mois de décembre, premier & fecond volume, 1747. *Voyez* auffi les *Nouvelles littéraires* du mois de janvier 1748 du même journal.

Z W

ZWAENS ou SWAENS (Arnoul) en latin *Arnoldus Olorinus* ou *Cygnæus*, né à Goirle, petit village du Brabant Hollandois dans la mairie de Bois-le-duc, à une lieue ou environ de Tilborch, fut doyen & pafteur de Gertrudenberg. Mais dans un temps de révolte, ayant été contraint de quitter ce lieu, il fe retira dans le Béguignage de Bois-le-duc. Il aimoit à inftruire les ignorans, & avoit beaucoup de talent pour leur faire comprendre ce qu'il leur enfeignoit. Son zèle pour la religion & pour la piété étoit folide, ardent & éclairé. Il defendit la foi catholique avec beaucoup de fermeté, & fouffrit avec elle diverfes perfécutions. Il a fait auffi différentes fondations très-utiles dans le Brabant; entr'autres celle d'un hôpital à Oofterwick. On a de lui : 1. *Thefaurus falutaris Sapientiæ*, 1610, *in* 8°. 2. *Explicatio Miffæ & Canonis*, 1611, *in*-16. 3. *De arte concionandi*, 1611, *in* 16. 4. *Salutares doctrinæ, ac phrafes mentem linguamque ornantes*, 1612, *in*-8°. 5. *Summa virtutum & vitiorum*, 1615, *in*-8°. 6. Doctrine confolante contre les fcrupules & la pufillanimité, en flamand, 1612, *in* 8°. 7. Démonftration de la foi chrétienne & véritable, en flamand, 1613, *in*-8°. 8. Explication de la Cêne & de la Paffion du Sauveur, en flamand, 1622. Tous ces ouvrages, & plufieurs autres moins connus, ont été imprimés à Bois-le-duc. * Valère André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *in*-4°. tome I.

ZWEINITS (David de) naquit à Seiferfdorf en Siléfie l'an 1600. Après avoir fait fes études académiques à Heidelberg, il fit un voyage en Angleterre & dans les Pays-Bas. A fon retour, Rodolphe, duc de Lignitz, le fit gentilhomme de fa chambre; mais il fe démit de cet office lorfqu'il fe maria en 1623. Depuis, il fut employé dans les affaires les plus importantes. En 1627, il fut envoyé à la diéte de Breflau, en qualité de plénipotentiaire ordinaire. L'année fuivante, le duc le fit confeiller de régence, & l'envoya vers l'empereur Ferdinand II, pour des affaires qui demandoient un homme fage & capable. En 1631, le duc lui conféra la charge de capitaine général de la principauté de Wolaw. Deux ans après les troubles caufés en même temps par la guerre & par la pefte, qui affligeoient la Siléfie, ayant obligé les ducs de Lignitz & de Brieg de fe retirer en Pologne & d'y faire quelque féjour, il eut ordre de les y accompagner. A leur retour il fut envoyé en ambaffade vers Uladiflas roi de Pologne, & quelques années après vers les électeurs de Brandebourg. Pendant fa réfidence auprès de ces princes, la ruine de fa terre de Seiferfdorf & le trifte état de la Siléfie l'obligérent de s'exiler volontairement de fa patrie, & de fe retirer en Pologne & en Pruffe, où il demeura jufqu'en 1650, que le duc Georges-Rodolphe le rappella dans fon confeil. En 1651 il fut fait juge de la cour; & après la mort du duc George-Rodolphe, les trois princes fes freres le chargerent de l'adminiftration des duchés de Lignitz & de Wolaw. En 1654, le duc Louis, auquel le duché de Lignitz étoit échu en partage, le fit confeiller de régence & juge de la cour; & en 1657, il lui conféra la dignité de capitaine général de ce duché. Il mourut le 27 mars 1667. Ses occupations ne l'avoient pas empêché de trouver du temps pour compofer les ouvrages fuivans. 1. Soliloques fur l'examen de la confcience, en latin. 2. Bouclier contre la melancolie, en allemand. 3. Cantiques fpirituels, en allemand. 4. Prieres tirées des Pfeaumes de David, en allemand. 5. Cent méditations évangéliques fur la mort, en allemand. 6. Abrégé de la Bible, en allemand. Il a renfermé dans ce dernier ouvrage, en quatre vers feulement, ce qu'il y a d'hiftorique dans chaque chapitre. * *Dictionaire hiftorique*, édition de Hollande 1740, & *Supplément françois de Bafle.*

ZWINGER (Théodore) natif de Bafle, & célebre médecin, étoit fils d'un corroyeur appellé *Léonard*, & de *Chrétienne*, fœur de *Jean* Oporin fameux imprimeur. Dans fa jeuneffe il quitta la maifon de fon pere, qui vouloit l'obliger à apprendre fon métier, & alla à Lyon, où il demeura trois ans chez un imprimeur, donnant à l'étude tout le temps qu'il pouvoit ménager fur fes travaux d'imprimerie. Enfuite il vint à Paris, & apprit la philofophie fous Pierre Ramus; puis il paffa en Italie, & demeura fix ans à Padoue, s'attachant avec application à l'étude de la médecine. Enfin il retourna à Bafle, où il enfeigna la langue grecque, puis la morale, la politique & la médecine. Il y mourut le 6 mars 1588, âgé de 54 ans. Son principal ouvrage eft le théâtre de la nature humaine, qui avoit été commencé par Conrad Lycofthène fon beau-pere, lequel n'ayant pu mettre la derniere main à ce travail, pria en mourant Zwinger d'y donner fes foins & de l'achever. C'eft ce qu'il fit avec tant d'ordre, de méthode, & de favoir, que pendant fa vie il fit trois diverfes éditions de ce livre, qui depuis fa mort a reçu plufieurs augmentations. Les plus confidérables de fes autres ouvrages font : *In artem medicinalem Galeni tabulæ & commentarii*; *Hippocratis viginti duo commentarii tabulis illuftrati*; *Phyfiologia-medica*; *confilia & epiftolæ medicæ*; *tabulæ perpetuæ in Ariftotelis libros de moribus ad Nicomachum*; *Eufebii Epifcopi opera, tabulis illuftrata*, &c. * Thuan. *hiftor.* Melchior Adam.

ZWINGER (Jacques) favant médecin, & fils de THEODORE Zwinger, *dont on vient de parler*, naquit le 15 d'août 1569. Pierre Ramus qui fe trouvoit alors à Bafle, fut fon parrein. Après avoir été inftruit par fon pere & par Pierre de Rothe de Freyftat en Siléfie, en 1585 il alla en Italie, étudia la logique & la phyfique à Padoue fous Jacques Zabarella, la morale fous François Picolomini, & la médecine fous Hercule de Saxe ou Saxonia, & Horace Augenius.

Revenu à Basle en 1593, il fut aggrégé au collége des médecins, & reçut le degré de docteur. Le professeur en grec étant mort, il lui succéda, & expliqua Homere dans ses leçons. Il étoit fort versé dans les écrits des anciens médecins & dans la chymie, & donnoit dans sa maison des leçons de médecine. Il avoit étudié la chymie sous Guillaume Arragose, qui fut médecin de trois rois de France & de l'empereur Maximilien, & qui fit Zwinger héritier de ses biens. Zwinger mourut de la peste le 11 de septembre 1610, âgé de quarante-un ans. Il a augmenté & poli le *Theatrum vitæ humanæ* de Zwinger son pere, & il a publié les ouvrages suivans : Examen des principes chymiques selon Galien, Hippocrate, & les autres médecins Arabes & Grecs ; Le grand étymologique grec ; Commentaire sur le livre de Galien des définitions de médecine ; Catéchisme de la religion chrétienne, & Analyse des épîtres de saint Paul. Ces ouvrages sont en latin. * Freheri *Theatrum*, &c.

ZWINGER (Théodore) *fils du précédent*, né le 21 de novembre 1597, fut maître-ès-arts en 1613. Il eut d'abord du gout pour la médecine ; mais après être revenu d'une grande maladie, il se détermina à la théologie. Il étudia le grec & l'hébreu avec soin, & en 1617 il alla à Heidelberg, où il soutint des thèses publiques le 5 de juillet sous Henri Alting. Le sujet fut, *An electionis nostræ decretum nitatur fide prævisâ*. Passant ensuite par Spire, Wormes, Mayence, Cologne & Wesel, il fit un voyage dans les Pays-Bas & en Angleterre. Etant à Londres, il présenta sa thèse à Marc-Antoine de Dominis, qui lui promit son crédit : mais avant que de voir l'effet de cette promesse, Zwinger alla à Paris, où il se lia avec Pierre Dumoulin, Samuel Durand & Jean Mestrezat. De Paris il alla à Genève par la Bourgogne, & revint à Basle le 29 de novembre 1617. Le 10 de janvier 1620, il fut nommé archidiacre de la cathédrale de Basle. Il se maria en 1621 ; mais étant devenu veuf peu après, il épousa en 1626 la fille de Jean Buxtorf le pere. En 1627 il fut fait pasteur de S. Théodore, & en 1629 il eut occasion d'allier ces fonctions avec celles de médecin durant la peste qui affligea la ville de Basle. Au mois de novembre de la même année, il fut nommé *antistes* de l'église de Basle, & le 30 de novembre 1630 il prit le degré de docteur en théologie. Ce fut lui qui en 1642, introduisit dans l'église de Basle l'usage du pain ordinaire dans l'Eucharistie avec la fraction du pain. Ayant fait une chute peu de temps après, il en mourut le 26 de novembre 1654, âgé de cinquante-sept ans. Il est auteur d'un commentaire analytique sur l'épître de S. Paul aux Romains ; d'un commentaire sur les pseaumes ; d'un sistême de doctrine rangé par tables ; d'un écrit sur l'Eucharistie ; d'un autre sur le libre arbitre ; d'un recueil d'exercitations théologiques ; le tout en latin. * *Mémoires du temps*. Le théatre de Fréher, &c.

ZWINGER (Jean) *fils du précédent*, né à Basle le 26 août 1634, après avoir pris le degré de maître-ès-arts, s'appliqua à la théologie, & fut reçu ministre en 1654. Après la mort de son pere, il accepta la charge de pasteur de l'église allemande de Genève. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande & en Frise ; & de retour dans sa patrie en 1656, il fut élu professeur en grec le 20 d'octobre, jour de son retour à Basle. Il fut ensuite nommé bibliothécaire, & il arrangea avec beaucoup de travail les livres qui lui étoient confiés, & en fit un catalogue en plusieurs gros volumes *in-folio*. En 1665, il prit le degré de docteur en théologie, & fut nommé professeur en cette faculté. Il a été en relation particuliere avec Samuel Desmarets, François Spanheim, Jean-Louis Fabricius, Muller, François Turretin, & plusieurs autres théologiens qui étoient Protestans comme lui. Il mourut au mois de février 1696. On a de lui un traité latin touchant la fête du corps de J. C. dite la Fête-Dieu ; un autre *De rege Salomone peccante* ; un grand nombre de dissertations philosophiques & théologiques, & des harangues. Jean Rodolphe Westein a prononcé en latin son oraison funebre, qu'il faut consulter. * *Voyez* aussi les vies des théologiens par Melchior Adam.

ZWINGER (Théodore) *fils du précédent*, né à Basle le 26 d'août 1658, fit sa philosophie dans sa patrie, y fut reçu maître-ès-arts ; & s'étant déterminé à la médecine, il l'étudia, sur-tout à Basle & à Schaffouse. Il recut le degré de docteur en cette faculté en 1680. Il parcourut ensuite quelques-unes des principales villes de la France, & revint par Strasbourg dans sa patrie, où en 1683 il fut fait professeur d'éloquence, en 1687 professeur de physique, & en 1703, professeur de médecine. Il fut médecin de plusieurs princes, comme du duc de Wirtemberg, du margrave de Bade-Dourlach, du chapitre des chanoines de Dellemont, de l'abbé & de l'abbaye de Beinwel & de Notre-Dame de la Pierre. En 1694, il fit un voyage par le Tirol & la Baviere à Vienne en Autriche, où il eut plusieurs conférences avec l'empereur Léopold I. En 1700, les curateurs de l'académie de Leyde lui offrirent une chaire de professeur en médecine, avec des appointemens considérables ; & en 1703, Frédéric I, roi de Prusse, lui offrit la charge de son médecin : mais Zwinger préféra sa patrie à tous ces avantages, & à ceux que le landgrave de Hesse-Cassel lui présenta encore en 1710. Il fit cependant un voyage en Prusse, où il fut bien reçu de Frédéric : mais il n'y fit pas un long séjour. Il mourut au mois d'avril 1724. On a de lui des recherches sur l'aimant ; un recueil de dissertations de médecine ; le théatre de la pratique médicinale ; un théatre botanique ; un Dictionaire latin & allemand ; une physique expérimentale ; diverses dissertations de médecine & de philosophie ; un abrégé de la médecine d'Etmuller ; un traité des maladies des enfans, &c. Ces ouvrages sont en latin. Il a laissé plusieurs enfans, dont un étoit en 1733, professeur en médecine.

ZWINGER (Jean-Rodolphe) *frere du précédent*, naquit aussi à Basle le 12 septembre 1660. Il fut fait ministre en 1680, & après quelque séjour à Zurich & à Genève, il accepta la place de ministre au régiment Suisse de Stuppa en France. Revenu dans sa patrie, on le fit pasteur en 1690, de la petite ville de Liechstal dans le canton de Basle. En 1700, il fut pasteur de sainte Elisabeth à Basle même ; & après la mort de Pierre Werenfels, il fut élu *antistes* des églises de ce canton, & professeur en théologie, dont il prit le degré de docteur. Il étoit fort versé dans l'histoire, & assez habile théologien, mais très-prévenu en faveur des opinions de sa secte. Il mourut au mois de novembre 1708. Outre quelques thèses & sermons, l'on a de lui un traité allemand intitulé : *l'Espoir d'Israel*. Il a laissé un fils nommé André, diacre de l'église de S. Léonard à Basle. Jerôme Burchard qui a eu après Jean-Rodolphe Zwinger la place d'antistes, a prononcé en latin son oraison funebre, qu'il faut consulter, &c.

ZWINGER (Jean-Jacques) docteur en philosophie & en médecine, naquit à Zurich le 11 du mois d'aout 1685, & étoit fils de *Théodore* Zwinger, docteur & professeur en médecine, & de *Marguerite* Burchard, fille de *Jean-Rodolphe* Burchard, aussi docteur & professeur en médecine. J.J. Zwinger avoit tourné ses études du côté de la théologie ; mais un asthme, dont il étoit attaqué, le détermina à étudier la médecine. Il y fit de si prompts & de si grands progrès, qu'il obtint la dignité de docteur au bout d'un an. Il prit ensuite la résolution de voyager, pour se perfectioner dans cette science. Il avoit

commencé ses voyages par Genève, où il mourut le 9 octobre 1708. C'étoit un jeune homme d'une grande espérance : & quoiqu'il n'eût alors que 23 ans, il avoit déja composé les ouvrages suivans : *Specimen Physices electico-experimentalis, compendio physico Joan. Henrici Suiceri aliisque probatis auctoribus conquisitum, inque usus studiosæ juventutis methodo perspicuâ adornatum. Præmittitur succinctum theoreticæ philosophiæ theatrum.* Basl. Im. Jo. Phil-Richteri, 1707, in-12. *Dissertatio medicæ inauguralis de valetudine plantarum secunda & adversa*, 1708, in-4°.

ZWOL, ville des Pays-Bas dans la province d'Ower-Issel, appartient aux États des Provinces-Unies, & est située sur l'Aa, qui s'y joint à la riviere de Vecht. Cette place est assurée par un double fossé plein d'eau qui environne ses remparts de tous côtés.

Z Y

ZYAD, Sarasin distingué dans le VII siécle, étoit fils d'Abou Sofian, mais né d'un commerce illégitime, & par conséquent frere naturel de Moavie, gouverneur de Syrie, & lequel fut reconnu calife en Syrie. Abou Sofian, craignant la sévérité du calife Omar, n'osa pas reconnoître Zyad pour son fils. Celui-ci étoit né la première année de l'hégire. Il se distingua bientôt par son esprit & son éloquence; & il en donna particulièrement des marques dans une assemblée des compagnons de Mahomet, sous le régne d'Omar; ce qui fit dire à Amrou Ebn al As, que ce jeune homme auroit un jour commandé aux Arabes, si son pere avoit été de la famille des Koraïschites. Moavie qui connoissoit le mérite de Zyad, résolut de le mettre dans ses intérêts, & il crut que le meilleur moyen d'y réussir, étoit de le reconnoître publiquement pour son frere; ce qu'il fit, au moyen des preuves que l'on produisit du commerce d'Abou Sofian avec la mere de Zyad, laquelle se nommoit Somiah, & étoit femme d'un esclave Grec. Zyad fut fait Cadi, c'est-à-dire, Juge, du temps d'Omar; & sous le regne d'Ali, ayant été fait gouverneur de la Perse, il s'aquitta de cet emploi d'une manière très-glorieuse pour lui, & très-avantageuse pour les peuples. Il étoit élevé à cette dignité, lorsque Hassan, fils d'Ali, se démit du califat en faveur de Moavie. Zyad refusa de le reconnoître; ce qui inquiéta beaucoup Moavie, qui craignoit que le gouverneur ne se joignît aux Haschémites, & ne recommençât la guerre : mais la réunion ne tarda pas à se faire par l'entremise de Mogaïrah Ebn Saïd, gouverneur de Coufah, & en reconnoissant, comme on l'a dit, Zyad pour son frere du côté paternel. Par cette reconnoissance Zyad étoit aussi reconnu pour être véritablement de race Arabe, & du noble sang des Koraïschites, qualité si honorable, même dans un enfant illégitime, qu'elle étoit au-dessus de tout le reste. Les parens de Moavie se plaignirent hautement de cette reconnoissance; ils se prétendoient deshonorés par-là : mais Moavie les laissa se plaindre. Il étoit venu à bout de son dessein, ayant mis entiérement dans ses intérêts le plus grand homme de son siécle. Il nomma même peu après Zyad gouverneur de Basrah, & y ajouta le gouvernement de la province de Bahrein, de celle d'Oman, du Khorassan, du Ségestan, qui est une province de Perse, bornée du côté du Levant par les Indes, & de ce que les Musulmans possédoient dans les Indes. Zyad se fit aimer, craindre & respecter dans toutes les provinces. Son nom seul faisoit trembler tous les méchans dans les pays de sa dépendance. Il n'étoit ni cruel ni barbare, mais il aimoit la justice, & la rendoit exactement. Il gouvernoit d'une manière despotique; mais il savoit connoître le mérite & le récompenser. Il venoit de soumettre l'Irak à son obéissance, & obtenir le gouvernement de cette partie de l'Arabie qu'on nomme l'*Hegiaz*, lorsqu'il fut attaqué de la peste, dans le temps qu'il étoit près d'entrer en Arabie. Il en mourut l'an 53 de l'hégire, 671 de l'ére chrétienne, à l'âge de 53 ans. Sa mort arriva près de Coufah, & il fut enterré au même lieu. On peut voir son histoire beaucoup détaillée dans le tome I de l'*histoire des Sarasins*, traduite de l'Anglois de Simon Ocley, par M. Jault, docteur en médecine. Cette histoire, qui est estimée, a été imprimée à Paris en 1748, en deux volumes *in*-12.

ZYGACTES, fleuve de la Thrace auprès de la ville de Philippe, & sur les confins de la Macédoine. Les poëtes disent que le chariot de Pluton se rompit près de ce fleuve, lorsqu'il emmenoit Proserpine. * Appien, 4 *civil.* Claudien, *de raptu Proserpinæ.*

ZYGANTES, anciens peuples d'Afrique, avoient coutume de se peindre le corps avec du vermillon, & se nourissoient de miel & de singes. * Herodote, *liv.* 4 *chap.* 194.

ZYLIUS (Othon) né à Utrecht le 30 août 1588, se fit Jésuite, & professa en 1606 la rhétorique à Ruremonde. Il prêcha plusieurs fois dans les congrégations de la Vierge à Bruxelles & à Louvain, fut recteur du collége de Bos-le-duc & de celui de Gand, & mourut le 12 août 1656. On dit qu'il étoit habile dans l'hébreu & dans le grec. Ses écrits, composés en latin, sont : Ruremonde illustrée; à Louvain 1613, *in*-8°. Histoire des miracles opérés par l'intercession de la sainte Vierge honorée à Bos-le-duc & transférée à Bruxelles après la prise de la ville; à Anvers, 1632 & 1638, *in*-4°. Des trois états de Mardochée, en trois livres : l'auteur n'a pas achevé cet ouvrage. Cambrai délivré de siége, à Anvers 1650; & encore plusieurs fois depuis. La vie de saint Xenophon & de sainte Marie sa femme, & des saints Jean & Arcade leurs fils, traduites du grec en latin, dans le recueil de Bollandus au vingt-sixiéme de janvier. La vie & les miracles des saints martyrs Cyr & Jean, dans le même recueil au trente-uniéme janvier. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, & Alegambe, *biblioth. &c.*

ZYPÆUS ou VANDEN ZYPE (François) jurisconsulte, chanoine, official & archidiacre d'Anvers, né à Malines l'an CIↃ IↃLXXX (1580,) fut porté dès la plus tendre enfance à Anvers, où il fut baptisé, & y fit ses premières études. Ayant été ensuite envoyé à Louvain, il y obtint le cinquiéme degré entre les maîtres-ès-arts, & s'y appliqua à l'étude du droit, & eut le gouvernement du collége des bacheliers, appellé *le collége du Fisc.* Mais il y avoit à peine quelques mois qu'il remplissoit ce poste, lorsque Jean le Mire évêque d'Anvers l'appella auprès de lui, & en fit son secrétaire particulier. Il étoit auprès de ce prélat, lorsqu'il vint prendre le degré de licencié en l'un & l'autre droit à Louvain, le 10 janvier 1604. Il fut fait ensuite official d'Anvers, & depuis chanoine de la même église, archidiacre & grand-vicaire sous l'épiscopat de M. de Couwendgle & de M. Oudermeulen. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, de mœurs douces, & très-profond dans la connoissance du droit civil & canonique. Il a composé sur ces matières plusieurs ouvrages latins fort estimés, que l'on a recueillis en deux volumes *in-folio*; à Anvers chez Jerôme & Jean-Baptiste Verdussen, en 1675. Le premier volume contient une analyse du droit canon nouveau, des consultations canoniques sur plusieurs matières importantes, des réponses tirées du droit canon moderne. Dans le tome II, on trouve quatre livres sur la jurisdiction ecclésiastique & civile, un écrit intitulé : *Judex, magistratus, senator*, en quatre livres, qui traitent des

devoirs des juges & de leur autorité, de la police, de l'autorité, &c; une notice du droit Belgique, & enfin un long traité intitulé : *Hiatus Jacobi Cassani obstructus*, qui regarde encore le droit des Pays-Bas, & dans lequel l'auteur est presque autant historien que canoniste. Zypæus est mort à Anvers en CIↃ IↃCL (1650,) le 4 novembre, dans la 71e année de son âge, & fut enterré à Anvers avec une épitaphe que l'on trouve à la tête de la dernière édition de ses œuvres. * *Voyez* Valere-André, *biblioth. Belg.*

ZYPÆUS (Henri) vulgairement VANDEN ZYPE, frere de *François*, étoit de Malines. Il naquit en 1577. Il fit un cours de philosophie à Douai, & un de théologie à Louvain. Depuis, il embrassa la régle de saint Benoît dans le monastere de saint Jean à Ypres. Il enseigna les saintes lettres dans cette maison, & en fut prieur. Dans la suite, il fut appellé à Afflighem, pour y rétablir la discipline monastique, & on le mit à la tête de cette communauté. En 1616, il fut fait abbé de saint André, près de Bruges, avec le droit de porter la mitre, qu'il obtint le premier en 1623. Zypæus fit beaucoup de bien à ce monastere, que les hérétiques avoient ruiné sur la fin du seiziéme siécle. Il le rétablit, & y fit revenir des religieux en 1632. Il rétablit aussi dans le temporel & dans le spirituel, l'abbaye des religieuses de sainte Godeliéve à Bruges. Il est mort en 1659, âgé de quatre-vingt trois ans. On a de Henri Zypœus les ouvrages suivans : 1. *S. Gregorius Magnus, Ecclesiæ Doctor, primus ejus nominis Pontifex Romanus, ex nobilissimâ & antiquissimâ in Ecclesiâ Dei Familiâ Benedictinâ oriundus*; à Ypres, 1611, *in*-8°. Ce livre en faveur du monachisme de S. Grégoire, est contre Baronius. 2. *Tractatus de vitâ, consecratione, & religioso statu S. Scholasticæ, sororis S. Benedicti*, avec un autre traité, dont le titre est : *An magis expediat devotam in mundo, quam religiosam in monasterio vitam agere*; à Bruges, 1631 *in*-8°. Ce dernier écrit ayant été supprimé, l'auteur le défendit par une requête, contenant 50 considérations, qu'il présenta au conseil privé du roi, & qui fut imprimée la même année, *in*-4°. 4. *Series facti, & motivum juris in causâ coram consilio privato, &c. pro parte D. Abbatis S. Andreæ, adversùs Abbatem S. Pantaleonis, congregationis Bursfeldensis præsidem, ratione translationis ac reformationis Abbatiæ S. Godelevæ Brugis*; à Bruges, 1640, *in*-4°. 5. On lui donne encore un traité : *De clausurâ Monialium, & de libertate confessionis Monialibus tribuendâ.* * Valere André, en sa *biblioth. Belgique*, édition de 1739, tome I, pag. 469, 470.

Fin du Tome X & dernier.

ADDITIONS

&

CORRECTIONS.

ADDITIONS ET CORRECTIONS
survenues pendant le cours de l'Impression.

A

ALMENESCHES, en latin *Almaniscæ*, ancienne abbaye de filles, de l'ordre de S. Benoît, au diocèse de Séez en Normandie. Elle étoit située dans un bourg qui porte son nom, entre les villes de Séez & d'Argentan. Sous l'épiscopat de M. Lallemant, en 1736, elle a été transférée dans cette derniere ville, & l'église abbatiale, qui est belle, cédée à la paroisse, laquelle depuis cette translation devient plus pauvre, & se dépeuple de jour en jour. On ignore le temps de la fondation de l'abbaye d'Almenesches. Quelques auteurs soupçonent qu'elle a été un des quinze monasteres bâtis par saint Evroul, dans l'étendue du pays qui se trouve depuis celui qu'il habitoit jusqu'à Séez: car il y en avoit pour les deux sexes. Sainte Opportune étant encore fort jeune, s'y retira, & reçut le voile de son évêque. Elle en devint ensuite abbesse. Ce monastere se nommoit alors *le petit monastere*, *Monasteriolum*, & non pas *Montreuil*, comme l'ont cru quelques-uns. C'est aussi par erreur qu'on l'a confondu avec une ancienne abbaye d'Almenesches, dont étoit abbesse la bienheureuse Lanthilde, tante de sainte Opportune. Celle-ci étoit située dans une paroisse qu'on nomme le *château d'Almenesches*, bien différente du bourg de ce nom. Les deux monasteres d'Almenesches furent détruits dans le temps des incursions des Normans. Roger de Montgommeri, & Mabille de Belesme, sa femme, à la sollicitation d'Edme, leur fille, qui vouloit se consacrer à Dieu dans l'état religieux, rebâtirent en 1060, le petit monastere qui avoit été gouverné par Ste. Opportune, & le doterent très-richement. Il prit alors le nom d'*Almenesches*, celui dont la bienheureuse Lanthilde avoit été abbesse, n'ayant jamais été rétabli. *Edme* en fut la seconde abbesse. Roger, son pere, lui donna beaucoup de biens en Angleterre, entr'autres, un prieuré à Lancastre, où l'abbesse d'Almenesches envoyoit des religieuses, & leur donnoit pour prieure celle qu'elle jugeoit à propos. Après la mort de Roger de Montgommeri, Robert de Belesme, son fils, se remit en possession de tous les biens que son pere avoit donnés à l'abbaye d'Almenesches, & en chassa sa sœur. Elle se retira, avec plusieurs de ses religieuses, à l'abbaye de saint Evroul, où elles furent reçues avec beaucoup de charité. L'abbé pourvut à leur subsistance, & les logea dans une maison contiguë à une chapelle dédiée à ce saint, qui n'étoit pas éloignée du monastere. Cependant la fureur de son frere s'étant appaisée, Edme revint à Almenesches, six mois après en être sortie. Elle s'appliqua à réparer les dégats qui y avoient été faits pendant son absence; mais elle eut la douleur de voir sa maison privée par Henri II, roi d'Angleterre, de tous les biens qu'elle possédoit dans son royaume. Elle mourut en 1112. *Mathilde*, sa niéce, fille de Philippe, son frere, qui lui succéda, obtint du pape Alexandre III, une bulle qui confirmoit à son monastere toutes les donations qui lui avoient été faites. Mathilde fut remplacée par *Héle*, fille de Guillaume de Ponthieu, fils de Robert de Belesme. Comme toutes ces abbesses descendoient de Roger de Montgommeri, on voit leurs noms dans l'ancien nécrologe de l'abbaye de saint Martin. Henri V, roi d'Angleterre, fit restituer à l'abbaye d'Almenesches tous les biens qu'elle y avoit possédés. Le relâchement s'étant introduit dans cette maison, le cardinal de Luxembourg, légat en France, y fit des réglemens, pour rétablir le bon ordre. Mais l'abbesse, & quelques religieuses qui lui étoient attachées, ayant refusé de s'y soumettre, il déposséda l'abbesse, & les relégua toutes à l'abbaye de sainte Marie-Magdeléne d'Orléans. Ensuite, du consentement de l'evêque & à la priere des princesses Marguerite de Valois & Marguerite de Lorraine, il fit venir des religieuses de Font-Evrault, ausquelles on donna pour abbesse Marie de la Faille, qui gouverna depuis 1517, jusqu'en 1533, qu'elle mourut. L'abbaye d'Almenesches demeura ainsi soumise à l'ordre de Font-Evrault, jusqu'en 1557, que Louise de Silly, mécontente des supérieurs, la fit rentrer sous la jurisdiction de l'ordinaire. Elle mourut en 1561. Les religieuses continuerent de vivre selon la regle & les constitutions de Font-Evrault jusqu'en 1621, que Louise Rouxel de Médavi leur fit reprendre l'habit & la régle de saint Benoît. Zélée pour l'observance, elle l'y établit beaucoup plus étroite qu'elle ne l'avoit été depuis plusieurs siécles. En quoi elle fut puissamment secondée par M. le Camus, son évêque, & quatre religieuses qu'elle obtint de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. Comme sa communauté passoit le nombre de cinquante religieuses, & qu'elles se trouvoient trop à l'étroit, elle en envoya une partie à Argentan, où elle leur avoit fait bâtir une maison avec tous les lieux réguliers, sur un emplacement où se trouvoit la chapelle de Notre-Dame de la Place, & dont elle avoit fait l'acquisition en 1612. Telle fut l'origine du prieuré d'Argentan, qui fit toujours corps avec l'abbaye, & sur lequel l'abbesse ne cessa jamais d'avoir une pleine autorité. Il est devenu depuis le siége abbatial, & l'on a détruit à Almenesches les lieux réguliers avec tous les bâtimens inutiles. Outre les prieurés de Lancastre en Angleterre, & de Logny, diocèse de Chartres, celui d'Exmes, où il y a plus de vingt-cinq religieuses, est encore une fille de cette ancienne maison. Mais l'abbesse n'y exerce aucune jurisdiction; tous les droits de supériorité appartiennent à l'évêque, qui seul en nomme la prieure, laquelle est à vie. * *Mémoires manuscrits* de Dom Boudier, abbé de saint Martin de Séez.

ANDRÉ EN GOUFERN (Saint) *Monasterium Sancti Andreæ in Goferno*, *Scoferno*, abbaye de l'ordre de Cîteaux en Normandie, au diocèse de Séez, située à cinq quarts de lieue au-dessus de Falaise, du côté d'Argentan. Cette maison, fille de Savigny, célébre abbaye du même ordre au diocèse d'Avranches, reconnoît pour son premier & principal fondateur Guillaume III, comte d'Alençon, fils de Robert de Belesme, & surnommé de Ponthieu, à cause de ce comté qu'il possédoit, aux droits d'Agnès, sa mere, fille d'un comte de Ponthieu. Quelques auteurs l'ont mal à propos appellé *Talvas*, parcequ'ils l'ont confondu avec Guillaume II, comte d'Alençon, son bisaïeul maternel. On met la fondation de cette abbaye à l'an-

née 1130. Guillaume y établit des religieux de l'ordre de Cîteaux, qui donnoient alors une si grande édification à l'église. Jean I eut la consolation de recevoir dans son diocèse ces serviteurs de Dieu; & l'année même de sa mort, c'est-à-dire, en 1143, il fit la dédicace de leur église. Payen de Chaoursses, sire de Clinchamps, ayant formé le dessein de bâtir une abbaye dans le diocèse, & à cinq lieues du Mans, il voulut que les premiers religieux qui l'habiteroient, fussent tirés de celle de saint André. Cette fondation se fit en 1149, ou, selon d'autres, en 1151. Parmi les bienfaiteurs du monastere de S. André, on compte Liziard, évêque de Séez; Henri d'Essey, & un seigneur de Ris, qui donna la moitié des dixmes de sa paroisse, à condition qu'après sa mort il seroit fait annuellement un service pour le repos de son ame. Henri V, roi d'Angleterre, devenu maître de la Normandie, confirma toutes les donations faites à cette abbaye. La premiere église bâtie lors de la fondation, paroissant peu solide, Regnaud, septiéme abbé de saint André, forma le projet d'en faire élever une autre, & voulut qu'on n'y épargnât rien, tant pour la beauté, que pour la solidité. Il en jetta les fondemens en 1241; mais sa mort, arrivée en 1247, le priva de la satisfaction de voir cet édifice achevé. Elle étoit réservée à Jean de Balon, son successeur, qui n'eut pas moins de zéle pour porter cet ouvrage à sa perfection. S'étant donc trouvé entiérement fini en 1252, Godefroi ou Geoffroi de Maïet, évêque de Séez, fit la dédicace de cette nouvelle église, où cinq ans après il fut inhumé, ainsi qu'il l'avoit demandé. Cette église subsiste encore, & peut, à juste titre, être mise au nombre des plus belles de la province. Elle est vaste, avec des collatéraux & un tour de chapelles bien éclairés. Tout cet édifice est du plus beau gothique. Le clocher, placé sur le milieu de la croisée, répond au reste. Il y a aussi un ancien réfectoire, qui dans son genre ne le céde point à l'église, non plus que le chapitre & les cloîtres. Tout annonce encore dans cette maison la splendeur où elle a été, lorsque sous ses abbés réguliers, on y comptoit au moins cent religieux. Plusieurs de ses abbés ont assisté aux séances de l'échiquier. L'abbaye de saint André paye à la chambre apostolique 120 florins, & vaut près de vingt mille livres à l'abbé commendataire. Elle est aujourd'hui réduite à sept ou huit religieux, qui suivent ce qu'on appelle dans l'ordre *la commune*. * *Mémoires manuscrits* de D. Boudier, abbé de saint Martin de Séez.

ARETIN. (Pierre) Le dernier vers de son épitaphe italienne doit être ainsi réformé :

Scusandosi col dir; Io no'l conosco.

B

BELESME, *Belismus*, *Bellesmum*, ville de France, au diocèse de Séez, élection de Mortagne, au Perche. On prétend qu'elle a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui, & située à un quart de lieue plus loin, dans un endroit que l'on nomme pour cela *le vieux Belesme*. Ayant été détruite, vraisemblablement par les Normans, on chercha pour la rebâtir un lieu où elle pût mieux soutenir un siége en cas d'attaque, & on choisit l'espece de rocher qui lui sert maintenant d'emplacement. On y compte au plus deux mille habitans, & deux paroisses principales, l'une sous le titre de saint Sauveur, & l'autre sous celui de S. Pierre. Elles sont à la nomination des religieux de Marmoutiers. Il y a aussi un hôpital. Du temps de S. Louis, Belesme étoit une ville très-forte, & qui avoit un bon château. En 1256, ce prince en fit le siége. On lit dans les rolles normans, qu'en 1418 Richard, comte de Warwick, eut un pouvoir pour recevoir en grace les habitans de la châtellenie de Belesme; & Gilles Bry marque que plusieurs gentilshommes étoient obligés à la garde du château. On peut voir dans son *histoire du Perche*, les noms de ceux qui vivoient en 1487. La ville de Belesme est maintenant réunie au domaine. Il y a bailliage ressortissant du présidial de Chartres; une vicomté dont le vicomte tenoit aussi son siége à Mortagne, & à la Perriere; une maîtrise des eaux & forêts, avec un grenier à sel. Il y a proche de la ville une forêt de même nom, au milieu de laquelle se trouve une fontaine d'eaux minérales, qui ont de la réputation : elles passent même, dans l'esprit de bien du monde, pour n'être point inférieures en qualité à celles de Forges.

Avant & dans le X siécle, on distinguoit du Perche le Belesmois. Ce petit pays avoit ses seigneurs particuliers, & Belesme en étoit la capitale. C'est ce qui se prouve par un manuscrit du XII siécle, intitulé : *Le Roman de Rou ou des ducs de Normandie*, dont l'auteur, clerc de la ville de Caën, rapporte que du temps du duc Richard I, qui commença à regner en 943, il y avoit un comte du Perche & un comte de Belesmois. Ce comte étoit YVES, le premier chef connu de la famille de Belesme, si renommée dans l'histoire des X, XI & XII siécles. Il est encore à remarquer, que ce pays ne fut point cédé à Rollon, & que, selon Orderic Vital, Belesme étoit du domaine de France. On en trouve la preuve dans une charte de Philippe I, roi de France, en faveur de l'église de saint Léonard de Belesme, où Robert de Belesme est dénommé comme vassal du roi. Cette ville y rentra après que ce même Robert eut été dépouillé de tous ses biens. Louis VII la donna au duc de Normandie, qui en gratifia Rotrou, son gendre, comte du Perche. Il y a toute apparence qu'YVES possédoit cette ville, comme la plupart des seigneurs François tenoient leurs comtés ou seigneuries, des rois, par forme d'administrations temporelles, mais qui dans la suite par la foiblesse de ces princes, devinrent héréditaires : offices dont Hugues Capet, dans le dessein de s'affermir sur le trône, laissa jouir ces seigneurs sous la condition de relever de lui.

YVES, tige & chef de l'ancienne maison de Belesme, avoit un frere nommé *Sigefroi*, qui fut évêque du Mans. Après avoir gouverné, ou plutôt scandalisé cette église, pendant 33 ans, il se retira dans l'abbaye de la Couture, où frapé d'une juste crainte à la vue de ses désordres passés, il se fit donner l'habit religieux, & mourut peu de temps après. Guillaume de Jumiéges parle d'Yves de Belesme, comme d'un seigneur puissant & sage. Ce fut lui, qui de concert avec le gouverneur du jeune prince Richard I, duc de Normandie, le délivra des mains de Louis d'Outre-mer, qui le retenoit comme en captivité à Laon. Yves avoit épousé *Godehilde*, dont il eut trois fils & une fille; GUILLAUME, qui suit; *Avesgaud*, qui succéda à son oncle Sigefroi dans l'évêché du Mans; *Yves*, mort jeune; & *Hildeburge*, mariée à *Haimon* ou *Hamon*, seigneur de Château-du-Loir. *Gervais* qui remplaça sur le siége du Mans *Avesgaud*, son oncle, étoit fils de cette Hildeburge. Yves avoit fait bâtir & fondé dans son château de Belesme, une église à l'honneur de la sainte Vierge, des apôtres & de tous les saints : il y mit des clercs, qui devoient prier pour lui, pour sa femme & pour ses enfans. On ignore le jour & l'année de la mort d'Yves de Belesme.

Guillaume, I de ce nom, succéda aux biens de son pere. Il conduisit la principale partie des troupes de Robert, roi de France, lorsqu'il alla au-devant de sa femme Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles. Fulbert, évêque de Chartres, dans une lettre adressée à ce même roi, fait mention de Guillaume de Belesme : ce qui donne lieu de croire que sa maison étoit attachée aux rois de France, & qu'elle en relevoit. Peut-être fut-ce pour l'en détacher, ou pour avoir dans son parti un seigneur capable de faire tête au comte du Mans, qui avoit fait la guerre à son pere, que Richard II, duc de Normandie, donna le château d'Alençon à ce Guillaume de Belesme. Depuis ce temps ces seigneurs se qualifierent de comtes d'Alençon. On croit que le pays de Dompfront lui fut aussi donné, puisqu'il fit bâtir le château de ce nom dans la forêt, & fonda à une lieue environ de distance, vers l'an 1020, l'abbaye de Lonlay. Il avoit aussi augmenté la fondation faite par Yves, son pere. Malgré ces actes de piété, Guillaume passe pour avoir été envieux, cruel; & ce caractere lui fit commettre bien des désordres, qu'il se reprocha lui-même sur les dernieres années de sa vie. Dans le dessein de les expier, il entreprit le voyage de Rome, satisfit sa dévotion, confessa ses péchés au pape, & lui demanda pénitence. Le souverain pontife, touché du repentir qu'il témoignoit, & ayant égard à sa foible complexion, lui ordonna de bâtir une église qui dépendît immédiatement du saint siége, & de la doter suffisamment, pour que le service divin y fût fait avec la décence convenable. Guillaume se soumit à tout ce que lui ordonna le pape, & en conséquence il fit construire une magnifique église, qui fut dédiée avec pompe le 26 juin 1024 ou 1025, en l'honneur de saint Léonard, dont il avoit obtenu le corps, par Richard, évêque de Séez. A cette cérémonie assisterent Robert, roi de France, Richard, duc de Normandie, Foulques, comte d'Anjou, & Herbert, comte du Mans; les prélats étoient Robert, archevêque de Rouen, Arnoul, archevêque de Tours, Fulbert de Chartres, & Avesgaud du Mans, avec quantité d'autres seigneurs. Guillaume la donna d'abord à des chanoines; mais leur vie peu édifiante lui fit prendre le parti de les retirer; il leur substitua des religieux de Marmoutiers, ausquels il donna cette église avec toutes ses dépendances. Telle fut l'origine du prieuré, si connu sous le titre de saint Martin du vieux Belesme, membre dépendant de la célébre abbaye de Marmoutiers, & célébre lui-même par la piété de ses premiers religieux. Ce monastere étoit dans une si grande vénération, que Sylvestre, évêque de Séez, avoit ordonné sous peine d'excommunication aux curés de l'archidiaconé de Belesmois & de celui du Corbonois, d'y aller tous les ans en procession pendant les trois jours des Rogations. L'évêque Guillaume Mauger renouvella en 1335 cette ordonnance. Il avoit lui-même tant de dévotion pour ce lieu, qu'il voulut y avoir sa sépulture. Cette maison ne subsiste plus; elle devint dans le temps des troubles de la religion la victime de la fureur des Calvinistes, qui brulerent les reliques de saint Léonard, & saccagerent tellement l'église, qu'il n'en resta que les murailles. Insensiblement tout a été détruit, & les biens réunis à l'abbaye de Marmoutiers, qui y entretient trois chapelains, tenus à l'office canonial, ainsi qu'à l'aquit des autres fondations.

Le duc Richard étant mort, Robert, son frere, lui succéda dans le duché de Normandie. Ayant demandé à Guillaume l'hommage pour le comté d'Alençon, celui-ci le refusa. Robert, pour s'en venger, vint mettre le siége devant Alençon, qu'il emporta. Alors Guillaume se vit obligé de céder; il parut devant le duc pieds nuds, avec une selle de cheval sur le dos. Robert, content de le voir ainsi humilié, lui rendit Alençon. Mais Guillaume ne tarda point à recommencer les hostilités, & toujours avec perte. *Foulques*, son fils, fut tué, & *Robert* blessé, ensuite assassiné. Tous ces désastres lui causerent tant de chagrin, qu'il y succomba. Outre ces deux fils, Foulques & Robert, Guillaume de Belesme avoit encore eu de *Mathilde*, sa femme, trois autres enfans, *Varin*, Guillaume & *Yves*. Ce dernier ayant embrassé l'état ecclésiastique, devint evêque de Séez. Nous en parlons plus bas dans un article particulier. Varin s'étant rendu odieux pour ses cruautés, périt misérablement : si on en veut croire Guillaume de Jumiéges, le démon l'étrangla.

Guillaume, II du nom, héritier des biens de la maison de Belesme & du comté d'Alençon, surpassa ses freres en méchanceté : ce qui lui fit donner le surnom de *Talvas : Qui pro duritia jure Talvatius vocabatur*. Il épousa en premiéres noces *Hildulphe*, fille d'un *Arnoul*, seignenr puissant & recommandable, dont il eut deux enfans, Arnoul & *Mabille*. L'aversion qu'il conçut pour Hildulphe, femme remplie de piété & de religion, alla si loin, qu'il la fit étrangler dans la rue par deux scélérats, un jour qu'elle alloit à l'église faire sa priere. Cela ne l'empêcha point de trouver une seconde femme dans la fille de *Rodolphe*, vicomte de Beaumont, dont on ne voit pas qu'il ait eu d'enfans. Il commit tant d'actions barbares & inhumaines, qu'Arnoul, son propre fils, & plusieurs autres seigneurs, se réunirent contre lui, le chasserent honteusement de ses états, & le forcerent de mener une vie errante & misérable. Il se refugia chez Roger de Montgommeri, qui le traita humainement. En reconnoissance, Guillaume lui offrit en mariage sa fille *Mabille*, qu'il accepta. On ignore l'année de sa mort. Il suivit le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, & probablement y finit ses jours.

Arnoul, le dernier mâle de la maison de Belesme, & aussi méchant que son pere, ne jouit pas long-temps des biens qu'il avoit reçus. Sa fin fut tragique, & on soupçona un de ses proches parens, nommé Olivarus, d'en avoir été l'auteur. Celui-ci, touché de repentir, & dans le dessein d'expier son crime, se retira au monastere du Bec, où il prit l'habit de religieux. Par la mort du jeune Arnoul, *Mabille* de Belesme, sa sœur, devint propriétaire du comté d'Alençon & de tout ce qui avoit appartenu aux comtes de Belesme : & elle donna tous ces biens à Roger de Montgommeri, son mari. C'est sans fondement que quelques auteurs ont avancé qu'Yves, évêque de Séez, les avoit possédés. Mabille, sa niéce, qui y avoit un droit légitime, n'étoit pas femme à les lui abandonner. Elle périt aussi d'une maniere tout-à-fait malheureuse, dans son château de Bures, proche Trouart, & fut enterrée dans l'église de l'abbaye fondée par Roger, son mari. On y voit encore son tombeau, orné d'une épitaphe où elle est très-bien caractérisée. * *Mem. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

BELESME (Yves de) le dernier de l'ancienne famille de ce nom, monta sur le siége de Séez, après la mort de l'évêque Radbode, vers l'an 1035, & l'honora encore davantage par ses vertus que par sa naissance. Il étoit fils de Guillaume I, comte de Belesme & d'Alençon. Sa mere se nommoit *Mathilde*. De cinq enfans qui sortirent de leur mariage,

Yves fut le dernier, mais le mieux partagé du côté du caractere, ses inclinations ayant toujours paru portées au bien dès sa plus tendre jeunesse. Il embrassa l'état ecclésiastique, & peut-être fut-il élevé sous les yeux d'Avesgaud, son oncle paternel, mort évêque du Mans, & qui gouverna ce diocèse en bon pasteur l'espace de 42 ans. Ce que l'église du Mans perdit dans la personne de ce pieux prélat, celle de Séez eut le bonheur de le trouver dans le neveu. Roger de Montgommeri qui avoit épousé Mabille, sa niéce, & héritiere de tous les biens de la maison de Belesme, eut toujours pour lui beaucoup de déférence & de respect. Ce fut à sa sollicitation qu'il bâtit & fonda les abbayes de Trouard, de saint Martin de Séez & d'Almenesches. Guillaume le Conquérant l'honora aussi d'une estime particuliere, &, selon toutes les apparences, l'aida à rebâtir l'église cathédrale, qui fut brulée de son temps. Voici comme on rapporte la chose. Yves revenant de la cour du duc, apprit en chemin que trois malheureux fort connus dans le pays pour leurs crimes, nommés Richard, Robert & Avesgot, fils d'un appellé Sorenge, ayant pris à leur suite une troupe de bandits, s'étoient emparé de l'église cathédrale même, dont ils faisoient comme le lieu de leur retraite, & d'où ils sortoient pour commettre aux environs toutes sortes d'horreurs. Yves indigné d'une telle profanation, & avisant aux moyens de les chasser, pria Hugues de Grentemesnil, avec plusieurs autres barons, de venir avec lui. Ces scélérats, pour éviter de tomber entre leurs mains, prirent le parti de monter au clocher, résolus de s'y défendre jusqu'à l'extrémité. Yves comptant les obliger de descendre, fit mettre le feu à des bois qu'ils avoient comme en magazin proche son église. Les flammes à l'instant se communiquerent aux maisons voisines, & des maisons à l'église, qui ne tarda pas à être consumée. Ce prélat affligé d'un accident si fâcheux, qu'il n'avoit pas sans doute prévu en y donnant occasion, pensa à le réparer le plus promptement qu'il lui fut possible, & donna en conséquence les ordres nécessaires qui furent exécutés. Il consacra même de nouveau l'église, dès qu'il la vit en état qu'on y pût faire le service divin; mais comme les murs avoient été trop endommagés, ils commencerent à s'écrouler, & l'on regarda tout l'ouvrage qui avoit été fait comme en pure perte. Cependant le pape Léon IX ayant convoqué un concile à Reims en 1049, Yves de Belesme s'y rendit. Guillaume de Jumiéges rapporte que le souverain pontife ayant été informé que son église cathédrale avoit été brulée de la maniere dont on vient de le dire, le lui reprocha en des termes assez vifs, & que Yves confus de ce reproche, s'excusa sur ce que ce malheur étoit arrivé involontairement de sa part, ajoutant, que pour le réparer, il étoit dans la résolution de la rebâtir entiérement. Après le concile, il entreprit le voyage de la Pouille, où s'étoient établis plusieurs seigneurs Normans : il alla jusqu'à Constantinople, & comme il paroît que le but de ce voyage étoit de se ménager des ressources pour l'exécution de son dessein, on assure qu'il y amassa de grandes sommes d'argent qui lui furent données par ces différens seigneurs, de la plupart desquels il étoit très-connu, ou même allié. L'empereur lui fit aussi présent d'une partie considérable de la vraie croix, dont il enrichit dans la suite son église. Ses premiers soins, lorsqu'il fut de retour à Séez, en 1054, furent de faire travailler à la nouvelle église, dont on jetta les fondemens, & on voit qu'il n'épargna rien pour la rendre une des plus belles de la province. Il se trouva en 1055 & 1063, aux conciles de Normandie tenus à Rouen. On ne le vit plus, après cela, occupé que de ses devoirs, partageant son temps, de façon que sans perdre de vue la construction de son église, qu'il pressoit autant qu'il etoit possible, il ne négligeoit rien de ce que demandoit de lui le bon gouvernement de son diocèse. Il étoit un des trois évêques de Normandie, que l'histoire de ce temps-là remarque avoir été si unis, & dans un si grand concert pour procurer le bien, qu'ils gouvernoient leurs trois diocèses comme par *indivis*, ensorte que ce que l'un ordonnoit, étoit toujours approuvé par les autres, sans que leur amitié & leur bonne intelligence aient jamais souffert d'altération. Ces deux évêques, ainsi liés avec celui de Séez, étoient Hugues de Lizieux, neveu de Richard II, duc de Normandie, prélat d'une vertu éminente, & Guillaume Flettel, évêque d'Evreux, également recommandable pour sa piété. Yves de Belesme n'eut point la consolation de voir le bâtiment de son église achevé. Il mourut en 1070, après s'être reconcilié avec les Gérois, & autres seigneurs, dont les familles avoient été si souvent en guerre avec la sienne. On admire d'autant plus ses vertus, qu'il n'avoit guère trouvé dans sa maison que des crimes à imiter. Il ordonna que son corps fût inhumé dans sa nouvelle église. Orderic Vital & Guillaume de Jumiéges ont beaucoup parlé de cet évêque. * *Mémoires manuscrits* de D. Boudier, abbé de saint Martin de Séez.

BEURRE, la tour de Beurre, l'une de celles de la cathédrale de Rouen. *Voici quelques remarques qui doivent servir à réformer ce qu'il y a d'inexact dans cet article.*

La tour de Beurre, l'une des tours de la cathédrale de Rouen, a 230 pieds de haut; elle est à main droite pour ceux qui regardent le portail. Elle tire son nom de ce que le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, ayant reconnu que l'huile qui servoit à assaisoner le poisson & les légumes, causoit beaucoup de maladies, avoit obtenu une bulle du pape Innocent VIII, par laquelle il permettoit aux fidèles du diocèse de Rouen & d'Evreux d'user de beurre & de lait pendant le carême; à condition, qu'en considération de cette grace, ils feroient quelques aumônes à la fabrique de l'église cathédrale de Rouen.

Robert de Croismare, archevêque de Rouen, qui avoit succédé au cardinal d'Estouteville mort en 1482, destina au bâtiment de cette tour les deniers qui furent offerts par les fidèles, en reconnoissance de la faveur que l'église leur faisoit.

En conséquence, la tour fut commencée, & la premiere pierre posée le 10 novembre 1485, par Robert de Croismare, archevêque de Rouen, avec Jean d'Estouteville & Françoise de la Rochefoucaut, dame de Montbason, sa femme, en présence de Raoul du Fou, évêque d'Evreux, Jean Masselin, doyen de Rouen, Pierre *le secourable*, grand archidiacre, Renaud Cusses, archidiacre d'Eu, Jean Gouel, maître des Intestables, & Jean de Lestre, chanoine de Rouen.

On mit 22 ans à bâtir cette tour, qui ne fut achevée qu'en 1507. Ce qui n'empêcha pas cependant que la bénédiction ne s'en fît le 14 mars 1496 (ou le 15 mars 1497) par Henri Potin, évêque de Philadelphie, & suffragant de Georges d'Amboise, alors archevêque de Rouen, & qui avoit succédé à Robert de Croismare, mort le 18 juillet 1493.

La fameuse cloche qui porte le nom de ce dernier archevêque, fut montée dans la tour le 9 octobre 1501, & elle fut sonnée en vol par seize hommes le 16 février 1502. * *Histoire de la cathédrale de Rouen*, *in*-4°. p. 35 & 48. *Histoire de la ville de Rouen*.

Description de la haute Normandie, tom. II, page 25. Le P. Pommeraye, *hist. des archevêques de Rouen*, p. 578 & 587. Le Brasseur, *histoire du comté d'Evreux*, p. 307. La Roque, *hist. de la maison d'Harcourt*, tom. I, pag. 573.

BONDONNET (D. Jean) d'une honnête famille du Mans, naquit dans cette ville le premier septembre de l'année 1594, & fut baptisé le même jour à la paroisse de la Couture. Matthieu Bondonnet, son pere, lui donna une éducation chrétienne, & lui fit commencer de bonne heure ses études; mais il est à présumer qu'il ne les poussa pas loin, puisque dès l'âge de treize ans il étoit entré dans l'abbaye de S. Vincent de la même ville du Mans, & y avoit pris l'habit religieux, comme on le voit par un manuscrit qui contient des remarques sur une grammaire qu'on lui avoit donnée pour son instruction, & à la premiere page de laquelle on lit ces mots: *Joannes Bondonnet, frater Casalinus in cœnobio Vincentino Cœnomanis, cal. maii* 1607. Ce monastere étoit alors de la congrégation de Chezal-Benoît, & ne fut uni à celle de S. Maur, que 29 ans après, c'est-à-dire, en 1636. Lorsque le jeune Bondonnet eut atteint l'âge compétent, il fit profession de la régle de S. Benoît. On le vit toujours remplir avec fidélité les engagemens qu'elle lui imposoit, & consacrer à l'étude le temps que ses exercices lui laissoient libre. Ce religieux mourut à l'abbaye de S. Vincent du Mans, le 16 mars 1664, dans la soixante-dixiéme année de son âge. On a de lui une Histoire des évêques du Mans, qui fut imprimée en 1651, sous ce titre: *Les vies des évêques du Mans, rectifiées & corrigées, avec plusieurs belles remarques sur la chronologie, par D. Jean Bondonnet Bénédict n de S. Vincent du Mans, & prieur de Sarcé*, un volume *in*-4°, imprimé à Paris, chez Edme Martin, & dédié à M. de Beaumanoir de Lavardin, alors évêque du Mans. L'auteur, zele partisan de l'ancienne tradition de cette église sur le temps où elle reçut la foi, combat avec beaucoup de vivacité M. le Courvaisier, qui, dans une autre *Histoire des évêques du Mans*, publiée quelques années auparavant, s'en étoit écarté. Il lui reproche encore quantité de fautes & d'infidélités, qu'il reléve toujours avec une extrême vivacité & des termes peu mesurés. Il ne ménagea pas davantage M. de Launoy, dans une réfutation qu'il fit des trois dissertations que ce docteur a données contre les missions apostoliques dans les Gaules, au premier siécle. Ce second ouvrage de D. Bondonnet est un *in*-4°, qui parut en 1653, aussi chez Edme Martin. Un poëte adressa ce méchant sonnet à D. Bondonnet, sur les *Vies des évêques du Mans*; ouvrage mal fait & mal écrit, qui ne mérite point les louanges qu'on lui donne.

Toi qui, dans cette docte & mémorable histoire,
Découvres les erreurs d'une fausse clarté,
Qui de tous nos prélats louant la dignité,
Rétablis dans leur temps le mérite & la gloire:

Que tu fais un beau jour de la nuit la plus noire,
Qui d'un sombre manteau cachoit la vérité!
Joindre ainsi le moderne avec l'antiquité,
C'est faire au lieu d'un livre un temple de mémoire.

Dans ton zèle animé & ton profond savoir,
Il n'est point de vertu que tu ne fasses voir,
Il n'est point d'illustres auteurs qui ne parent ton livre.

Bondonnet, pour le prix d'un ouvrage si beau,
En tirant du tombeau ceux que tu fais revivre,
Tu revivras toi-même au-delà du tombeau.

* *Mém. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

BRIQUEVILLE, page 298, colonne 2.

XV. GABRIEL de Briqueville, III du nom, marquis de la Luzerne, &c. 4. *François*, seigneur de Montfreville, capitaine de vaisseaux, *ajoutez*, nommé vice-amiral en 1741. Il a épousé en 1701, *Marguerite* Poyer de Drumare, dont il a eu plusieurs enfans, savoir, *François-Pierre* de Briqueville, comte de la Luzerne, né le 20 août 1704, lieutenant général des armées du roi en 1748, lieutenant des Gardes du corps, & commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, & deux filles, mortes sans avoir été mariées.

XVI. FRANÇOIS de Briqueville, &c. après ces mots, *de ce mariage*, rayez ce qui suit dans cet article, & lisez 1. HENRI de Briqueville, marquis de la Luzerne, qui suit; 2. *François-Antoine* de Briqueville, né le 9 mai 1699, prêtre, docteur de Sorbonne, abbé de l'abbaye de la Garde-Dieu, diocèse de Cahors, ordre de Cîteaux; 3. *Gabriel* de Briqueville, né le 16 août 1700, reçu chevalier de Malte en 1726, commandeur de Sour au pays Chartrain, colonel d'un régiment de Périgord après Henri, son frere, en 1722, servit en cette qualité au siége de Dantzick en 1734. Il a été successivement brigadier & maréchal des camps & armées du roi, & a été employé en cette derniere qualité dans l'armée de Westphalie, sous le commandement du maréchal de Maillebois; 4. *Martin* de Briqueville, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Périgord: il se trouva au siége de Dantzick avec son frere. Il mourut en juin 1738; 5. *Philippe* de Briqueville, mort jeune; 6. *Marguerite* de Briqueville, née le 29 août 1703, mariée en 1735, avec *Jean-François*, marquis de Pierrepont & des Biards en la province de Normandie, mort en 1752, sans laisser de postérité; 7. *Henriette-Françoise* de Briqueville, née le 15 décembre 1696.

XVII. HENRI de Briqueville, marquis de la Luzerne, né le 22 novembre 1695, fut mousquetaire dans la premiere compagnie en 1713, colonel du régiment de Perigord en 1718, se trouva aux siéges de Saint-Sébastien & de Fontarabie en 1720, & se retira du service en 1722, à cause de ses infirmités. Il mourut subitement le 8 septembre 1750, au château de Thoiri près Versailles, & fut inhumé en l'église paroissiale de ce lieu. Il avoit épousé par contrat du 1 avril 1728, *Marie-Anne-Catherine* Boutet de Guignonville, fille de *Florent* Boutet de Guignonville, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie-Anne* Bouvart. De ce mariage sont venus, 1. *Henri-Marie* de Briqueville, né le 1 juillet 1729, mort en avril 1745, inhumé à S. Nicolas des Champs; 2. HENRI-FRANÇOIS de Briqueville, qui suit; 3. *Anne-Marie* de Briqueville, née le 11 juillet 1735. Elle a épousé par contrat du .. septembre 1752, *Jacques-Gabriel* Bazin, seigneur marquis de Bezons & de Maisons, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, chevalier de S. Louis, fils de *Gabriel*, marquis de Bezons & de Maisons, maréchal des camps & armées du roi, & petit-fils de *Jacques* Bazin, marquis de Bezons, maréchal de France & chevalier des ordres du roi.

XVIII. HENRI-FRANÇOIS de Briqueville, né le 5 septembre 1730, servit mousquetaire dans la premiere compagnie en 1746, capitaine dans le régiment du prince Camille de Lorraine, cavalerie, en 1747; colonel du régiment de Bassigni en 1749, colonel dans les Grenadiers de France en la même année, puis colonel du régiment de Briqueville, infanterie, au mois d'août de la même année; chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en septembre 1756, après la prise du Port Mahon,

où il avoit servi avec son régiment. Il a épousé par contrat du 15 janvier 1749, *Adelaide-Jeanne-Claude* Camus de Pontcarré, fille aînée de *Geoffroi-Macé* Camus de Pontcarré, premier président du parlement de Rouen, & de *Marie-Marguerite* de Bauffan, sa deuxième femme, dont il a, *Henri-Geoffroi-Cyrus* de Briqueville, né le 11 août 1757, baptisé le même jour à saint Nicolas des champs.

C

CALMET. (D. Augustin) *Ajoutez à la fin de son article*, D. Calmet est mort le 25 octobre 1757, & a été inhumé dans l'abbaye de Sénones. On a trouvé parmi ses papiers l'épitaphe suivante, qu'il s'étoit dressée lui-même, & qui est conforme à son caractere humble & modeste.

Hic jacet Augustinus CALMET, *natione Lotharus, religione Christianus, fide Romano-Catholicus, professione Monachus, Abbas nomine. Legi, scripsi, oravi: utinam benè! Expecto donec veniat immutatio mea. Veni, Domine Jesu. Amen.*

CARROUGES, *Quadrugiæ, Carrugia*, bourg de France en Normandie, au diocèse de Séez, généralité d'Alençon, élection de Falaise, & siége d'un grenier à sel, a environ mille ou douze cents habitans, y compris tous ceux qui se trouvent dans l'étendue de la paroisse qui est grande. Ce bourg a titre de comté, avec une haute justice, dont le bailli & les autres officiers sont à la nomination du seigneur à qui elle appartient. Il y a encore un château considérable, que l'on a lieu de croire avoir été autrefois très-bien fortifié. Orderic Vital qui en parle, dit qu'un Geoffroi, comte d'Anjou, passa la riviere de Sarthe en 1136, vint se présenter devant le château de Carrouges, dont il entreprit le siége, & que le troisiéme jour il l'emporta; mais qu'aussitôt après son départ, Gauthier qui en étoit seigneur, s'étant mis à la tête de ce qu'il put ramasser de troupes, le reprit. On trouve qu'un Jean de Carrouges accompagna le duc Robert Courteheuse dans un voyage de la Terre Sainte. Cette ancienne famille portoit pour armes: *de gueules semé de fleurs de lys d'argent.* Selon du Chêne, un seigneur de Carrouges portoit bannieres sous Philippe Auguste, roi de France. En 1386, il y eut un fameux arrêt du parlement rendu à la poursuite de Jean de Carrouges, chevalier, qui demandoit justice contre un nommé Jacques le Gris, accusé d'avoir voulu attenter à l'honneur de sa femme: elle-même appuyoit cette accusation. Le Gris nioit constamment le fait. Cependant, sur la plainte & les preuves de Carrouges, le parlement declara *qu'il échéoit gage*, comme on parloit alors, & ordonna le duel. Le Gris y fut tué, & dans la suite son innocence reconnue par le propre témoignage de l'auteur même du crime, qui le déclara en mourant. Henri V, roi d'Angleterre, devenu maître de la Normandie, fit restituer à Robert de Carrouges tous ses biens. La terre & seigneurie de Carrouges, avec tous ses droits, titres & priviléges, passerent ensuite dans la famille de Blosset. Jean, grand sénéchal de Normandie & seigneur de Carrouges, conjointement avec Marguerite d'Orval, son epouse, fonda en 1542 une église collégiale aux environs de leur château, dont elle peut être regardée comme la chapelle; ils la doterent pour six chanoines & deux chapelains. Le pape Paul III approuva & confirma cette fondation. Tous ces canonicats, qui peuvent valoir chacun cinq ou six cens livres franches & quittes, sont à la nomination du seigneur. Il n'y a point de dignité: le plus ancien a le premier rang, & préside à leurs assemblées. La totalité des dixmes de la paroisse leur appartient, & fait la principale partie de leur revenu. L'église paroissiale, qui est dédiée à sainte Marguerite, étoit autrefois à la nomination du chapitre de Séez, qui en échange a eu la premiere portion de l'église paroissiale de Ris. Par cet arrangement, le seigneur de Carrouges se choisit lui-même son curé: il nomme pareillement à plusieurs autres cures de sa dependance. Cette belle terre, qui vaut au moins trente mille liv. de rente, est enfin entrée dans l'ancienne maison de le Véneur, par le mariage de Marie de Blosset, dame de Carrouges, avec Philippe le Véneur, baron de Tillieres. On sait que Henri III s'étant retiré à Rouen en 1588, après la journée des Barricades, ce fut Tannegui le Véneur, sire de Carrouges, & Jacques, fils du comte de Tillieres, qui le reçurent. M. de Thou parlant de ce Tannegui le Véneur, comte de Carrouges, dit que c'étoit un gentilhomme de la premiere noblesse de Normandie, homme d'un esprit doux & modéré; il portoit le nom de la charge de grand véneur que possédoient ses ancêtres dans la province, du temps de Guillaume le Conquérant. Il y a proche Carrouges des forges, & un étang, dont on parle comme du plus grand qu'il y ait dans tout le pays.

CHOURSES. Dans cet article, qui est à la fin du troisiéme volume, on lit plusieurs fois *Castelnan de Clermont*, il faut *Castelnau*..... Voici encore quelques fautes d'impression: *ligne derniere de la premiere colonne*, de Turenne, de la Tour de Bologne, *ôtez la virgule*... *lignes* 5 & 23 *de la seconde colonne*, Ozonville & Orouville, *lisez dans ces deux endroits*, Ozouville... *ligne* 28, lesdits degrés, *lisez*, les dix degrés suivans... *Page* 874, *seconde colonne, ligne* 20, Gueriau, *lisez* Gueriot.

CORMEILLES, *Cormelia*, *Cormelia*, gros bourg de France en Normandie, au diocèse & à quatre lieues de Lizieux. Dans les trois paroisses qui le composent Ste. Croix, S. Sylvestre & S. Pierre, on compte environ trois mille habitans. C'est dans le territoire de l'abbaye de S. Pierre qu'est située l'abbaye de Cormeilles, fondée en 1060, par *Guillaume*, comte de Breteuil, & d'Herfort en Angleterre, le même qui fonda l'abbaye de Lyre. Il dota très-richement l'abbaye de Cormeilles, & y mit des religieux de saint Benoît. Reinier, abbé du monastere de la Trinité de sainte Catherine-du-Mont, proche Rouen, lui donna pour prendre soin de la construction de ce monastere un de ses religieux, nommé Osberne, qu'il établit prieur, mais qui ne put point achever l'ouvrage, ayant été élu abbé de saint Evroul. Gilbert, aussi religieux de sainte Catherine, le remplaça, & fut nommé premier abbé de Cormeilles. De son temps l'église & les bâtimens s'étant trouvé finis, on consacra l'église sous l'invocation de la sainte Vierge, ainsi que l'avoit ordonné son illustre fondateur. Un de ses fils, que Guillaume de Jumiéges appelle *Rodolphe*, se fit religieux à Cormeilles. Guillaume, second abbé de Cormeilles, homme d'un grand mérite & d'une piété éminente, fut lié d'une étroite amitié avec plusieurs saints & savans personnages de son temps, entr'autres, avec Lanfranc, archevêque de Cantorberi, parmi les lettres duquel on en trouve adressées à *Guillaume, abbé de Cormeilles*; avec Guillaume, archevêque de Rouen; & le bienheureux Herluin, abbé & fondateur de l'abbaye du Bec. Orderic Vitalis, parlant de lui, le compare aux plus célébres prélats de son temps. La discipline réguliere fut, sous ce saint abbé, dans sa plus grande vigueur: elle s'y maintint long-temps après lui; elle y déchut enfin. M. de Matignon, évêque de Lizieux, (l'é-

vêque de Lizieux exerce sur cette maison une pleine & entiere jurisdiction, l'y rétablit, avec quelque mitigation. Depuis ce temps-là les religieux gardent au moins les devoirs essentiels de leur état, vivent en commun, & ne possedent rien en propre. L'abbé de Rothelin, qui avoit cette abbaye, a fait réparer ou rebâtir les lieux réguliers, de sorte qu'elle est maintenant en très-bon état. Elle vaut vingt mille livres à l'abbé, qui paye pour ses bulles deux cens florins à la chambre apostolique. L'abbé est seigneur du lieu, & a le titre de Baron, avec haute justice. Le principal commerce de ce bourg consiste en grains, en toiles, en cuirs, que l'on prépare. On y fabrique aussi du papier. Tous les vendredis il s'y tient un gros marché. Il y a tous les ans deux foires, une à la saint Michel, & l'autre le jour de saint Matthieu. * *Mémoires manuscrits* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

D

DAON (Roger-François) né à Briqueville, paroisse du diocèse de Bayeux, se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique dès sa plus tendre jeunesse, & entra chez les Eudistes le 22 septembre 1699, n'étant âgé que de vingt-un ans. Après avoir été promu au sacerdoce, ses supérieurs, qui connoissoient sa capacité, le chargerent d'enseigner la théologie: emploi important qu'il exerça longtemps, & toujours avec un zèle digne de sa piété, principalement à Avranches, où il a résidé plusieurs années. M. l'évêque de Rennes ayant établi un petit séminaire pour les jeunes clercs, jetta les yeux sur le P. Daon, comme sur celui qui pouvoit le mieux entrer dans ses vues, & lui en confia le gouvernement. La pauvreté de cette maison en auroit rendu le séjour désagréable à une personne moins vertueuse; mais il trouva bientôt des ressources dans les charités des personnes les plus considerables de la ville, dont il ne tarda pas à gagner l'estime & la confiance. Il fut même procurer des fonds à ce nouvel établissement, auquel on peut dire qu'il a donné la premiere forme. De Rennes le P. Daon fut renvoyé à Avranches, pour y être supérieur, & il y fut également estimé. On l'envoya ensuite à Senlis, où il a demeuré douze ans, & où il se concilia l'estime & la confiance de tous les honnêtes gens, & en particulier de l'évêque (M. Trudaine) qui le prit pour confesseur. L'évêque de Séez ayant en 1744 donné la conduite de son séminaire aux Eudistes, demanda le P. Daon pour en être le premier supérieur. C'est dans cette ville qu'il mourut, le 16 août 1749, âgé de 69 ans, généralement regreté de tous ceux qui l'avoient connu & pratiqué. C'étoit un homme d'une candeur & d'une simplicité admirables, toujours disposé à rendre service, lorsqu'on avoit recours à lui, plein de charité envers tous, plus particuliérement affectioné aux gens de bien, aimant le travail, & zélé pour les devoirs de son état, qu'il a remplis avec édification. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés, qui prouvent la grande connoissance qu'il avoit de la théologie morale, dont il paroît qu'il avoit fait sa principale étude: 1. *La conduite des confesseurs*, *in*-12: ouvrage estimé, dont il s'est fait plusieurs éditions, & qui a même été traduit en italien. L'auteur le dédia à M. le cardinal de Luines, pour lors évêque de Bayeux. 2. *La conduite des ames dans le tribunal de la pénitence*, *in*-12. C'est comme la seconde partie de l'ouvrage précédent. Il y donne des instructions & des avis utiles aux jeunes confesseurs pour exercer leur ministere avec fruit. 3. Un vol. *in*-12 d'opuscules, qui renferme un petit *Catéchisme* fort instructif *pour les jeunes ordinans*; une *Méthode utile pour la premiere communion des enfans*; une *Methode pour faire utilement des conférences*; *Maniere de composer un sermon*; d'autres méthodes pour bien faire des prônes, pour expliquer les cérémonies du baptême, &c. 4. *Introduction à l'amour de Dieu, tirée des œuvres de saint François de Sales*, *in*-12; avec une *Pratique de la préparation & action de graces avant & après la sainte messe*. 5. *Instruction ou catéchisme pour les enfans*, &c. Il a fait aussi réimprimer, avec des additions, quelques opuscules d'autres auteurs, soit théologiques, soit ascétiques, qui lui paroissoient les plus propres à inspirer, à entretenir & à fortifier le gout d'une solide piété. C'est par ces ouvrages qu'il tâchoit de compenser son défaut de talent pour la chaire. Son style simple & concis, fait sentir le caractere de l'auteur & la pureté de ses intentions. Son extérieur n'avoit rien qui imposât; mais il gagnoit beaucoup à être connu. * *Mém. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

DURET (Louis) célèbre médecin. *Voici quelques observations que nous avons reçues d'une personne de sa famille. Elles serviront à réformer plusieurs erreurs qui se rencontrent dans son article.* La premiere regarde le lieu de la naissance de ce fameux médecin, qu'on dit être de Bresse ou de Bourgogne, sans trop savoir à quoi s'arrêter, tandis qu'il est constant qu'il naquit en Forez d'un pere qui étoit notaire; la famille dont il sort, subsiste encore, partie à Lyon, & partie sur les lieux. Le titre de ses ouvrages, dont les uns ont été imprimés sous ses yeux & de son vivant, & les autres après sa mort par les soins de son fils, ne permettent pas d'en douter, puisqu'on y voit partout le surnom de *Segusianus*, qui veut dire, de Forez. Moréri d'ailleurs paroît avoir ignoré l'honneur qu'il eut d'être successivement premier médecin de Charles IX & de Henri III. Le P. Niceron, les médecins de son temps, & les éditeurs de ses ouvrages lui donnent constamment cette qualité. Moréri se trompe encore dans la notice qu'il nous donne des enfans qu'il laissa. Il n'en compte que trois, & ils furent au nombre de cinq, tous distingués en leur genre. 1. *Jean* l'aîné, médecin comme lui, & son successeur dans la chaire de professeur au collége royal, qui entra fort avant dans les intrigues du tiers parti, comme il se voit par l'auteur des *commentaires sur la satyre Ménippée*. 2. *Claude*, l'un des plus célébres avocats de son temps, qui plaida en 1594 pour les Jésuites, contre Arnauld, dans leur fameuse querelle avec l'Université de Paris, fut conseiller du roi, & substitut de M. le procureur général. 3. *Louis*, qui fut avocat général au parlement de Paris, depuis 1589, jusqu'en 1616. M. le président Henault le cite dans ses tables en cette qualité, & Moréri l'a totalement passé sous silence. 4. *Charles*, d'abord président à mortier au parlement de Metz, ensuite président en la chambre des comptes de Paris, intendant, puis controlleur général des finances, conseiller d'état, & commandeur de l'ordre du saint Esprit. Moréri ne dit rien de ces dernieres qualités. C'étoit un homme d'un sens admirable, d'un grand courage, & d'une éloquence extraordinaire. M. de Sully, dans ses *mémoires*, en parle beaucoup, & le fait auteur, ainsi que Dupleix, de la conversion de Henri IV. François Pyrard lui a dédié la seconde partie de ses *voyages*. 5. *Catherine*, mariée à *Arnould* de l'Isle, gentilhomme du pays de Clèves, lequel étoit ambassadeur à Maroc.

Voici la liste exacte des ouvrages que nous a laissés Louis Duret. 1. *Adversaria sive scholia*, Lud.

Dureti, Segusiani, *in libros* Jacobi Hollerii *de morbis animi*, Paris, *in-8°*, 1567; encore à Paris, en 1571; ensuite *in-4°*, à Genève, en 1633, & plusieurs autres fois. 2. Lud. Dureti, Segusiani, *interpretationes & enarrationes in Hipocratis coacas prænotiones, opus in tres libros tributum, ad Henricum III dicatum.* C'est le plus important de ses écrits. Il y en a eu six éditions, Paris, 1588 & 1621; Strasbourg, 1633; Paris, 1658; Genève, 1685; la Haye, 1737. Hoffman en recommande fort la lecture, & Boërhaave ne passoit presque pas de jour sans en lire quelque article. 3. Lud. Dureti, Segusiani, *in Hipocratis librum de humoribus purgandis, & in libros tres de diæta commentarii* à Petro Gerardeo *emendati*, &c. Paris, 1631; Leipsick, 1745. Partout sa patrie est constamment désignée par le mot de *Segusianus*, qui de général qu'il est là, se trouve particularisé en celui de *Monbrisonus*, par Noël Duret, l'un de ses descendans en ligne collatérale.

Louis Duret avoit pour parent, au rapport de du Boullai l'historiographe de l'Université (tom. VI, sur la fin) *Jean* Duret, savant jurisconsulte, auquel nous devons les coutumes du Bourbonnois, *in-fol.* &c; & par conséquent *Claude* Duret, neveu de ce dernier, qui a fait le *Trésor des langues.* Ces deux auteurs qui ont composé un grand nombre d'autres ouvrages, vivoient sur la fin du XVI siécle.

Il y a encore un *Noël* Duret de la même famille, qui fut Cosmographe du roi, professeur de mathématiques à Paris, & pensioné par le cardinal de Richelieu, qui l'avoit chargé de composer les éphémérides au méridien de Paris. Il composa 1. *Nouvelle théorie des planettes*, par Noël Duret, professeur en sciences de mathématiques, Paris, 1635, *in-4°*. 2. *Traité de la géométrie & fortifications régulieres & irrégulieres*, par Noël Duret, cosmographe ordinaire du roi, Paris 1643, *in-4°*. 3. *Novæ motuum cœlestium ephemerides Richelianæ, ab anno* 1637, *ad annum* 1700, *autore Natali Duret, Monbrisono, cosmographo regio*, Paris, 1641, *in-fol.*

DUVAL (Pierre) évêque de Séez & docteur en théologie dans le XVI siécle, a été un homme célébre dans son temps. Il naquit à Paris. De bonne heure il se livra à l'étude des sciences. Les progrès qu'il y fit lui mériterent l'honneur d'être choisi pour précepteur des enfans de France, sous François I. Pendant qu'il remplissoit cette importante place, le roi, qui l'honoroit de son estime & de sa confiance, lui donna d'abord l'abbaye du Val, dans le diocèse de Bayeux, & le nomma ensuite à l'évêché de Séez, en 1545. L'évêque de Paris le sacra le 9 août de la même année. Duval ne tarda pas à venir à Séez, prendre possession de son église; mais il y fit peu de séjour. Après avoir réglé tout ce qui convenoit pour le gouvernement du diocèse, il partit, selon les ordres qu'il avoit reçus, pour se rendre au concile de Trente, dont l'ouverture devoit se faire incessamment. Soutenu de la protection du roi, dont il avoit obtenu le consentement, il y sollicita la sécularisation de son chapitre, & obtint en 1547 du pape Paul III, tant en son nom, qu'en celui des chanoines, une bulle qui les remettoit dans leur ancien état de séculiers. Duval revint en France; & en 1561 assista au colloque de Poissi. Comme il résida peu dans son diocèse, il ne l'affectiona jamais beaucoup; aussi prit-il enfin le parti de le quitter tout-à-fait, avec l'agrément du roi, qui lui donna pour successeur Louis du Moulinet, son neveu. Duval se retira à Vincennes, où il mourut en 1564, trésorier de la Sainte Chapelle, & fut inhumé dans son église. Mezerai & M. Bossuet ont dit de lui, qu'il avoit une pente secrête pour le calvinisme.* *Mem. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez. *Nous avons parlé des poësies de Duval à son article, page 313, dont celui-ci est le supplément.*

E

ESPENCE (Claude d') théologien dans le XVI siécle, docteur de Paris de la maison de Navarre, *né l'an* 1511, *à Châlons-sur-Marne, d'une famille noble & ancienne, sortoit du côté de sa mere de la maison des Ursins d'Italie.* Au lieu de ces mots, *lisez*, étoit né l'an 1511 dans le diocèse de Châlons, peut-être à Sainte-Manehould, dont son pere étoit capitaine, peut-être à Espence, dont il auroit pris son nom. On ne peut rien dire de certain à ce sujet. Il étoit fils de *Claude* TOIGNEL, (& non TORGNEL, comme écrivent quelques auteurs) chevalier, seigneur d'Espence, de Bignypont, Launoy-Regnault, & capitaine de Sainte-Manehould, & d'*Yolande* Jouvenel des Ursins. *Voyez* la généalogie de la maison des *Ursins*, en Champagne. Nous tirons cette note d'*observations sur la famille de Claude d'Espence*, par M. Thomé le Jeune, chanoine de Meaux, insérées dans le *Journal de Verdun*, mois de *juillet* de la présente année 1759. Le même M. Thomé prétend qu'on doit écrire EPENCE, & non pas ESPENCE; cependant les textes de différens actes qu'il rapporte dans le cours de ses *observations*, écrivent *Espence.*

ESSEY ou ESSAY, en latin *Axis, Axium, Axeium, Asseium, Essaium, Esseium*, autrefois petite ville, mais aujourd'hui bourg de France en Normandie, au diocèse de Séez, à deux lieues de la ville de ce nom, & à quatre d'Alençon, proche la forêt de Bourse. On n'y compte guère plus de six ou sept cens habitans, parmi lesquels il y a plusieurs maisons de noblesse. C'étoit le siége d'un bailliage, que l'on a réuni depuis onze ou douze ans à celui d'Alençon; il n'y reste plus qu'une vicomté avec un lieutenant de police. Ce qui prouve que le bourg d'Essey a eu le titre de ville, c'est qu'il conserve encore quelques priviléges; sept sergenteries nobles dépendent de sa châtellenie, & de celle de Sainte-Scolasse, qui lui est unie; 77 paroisses relevent de sa jurisdiction. Ce bourg étoit anciennement fermé de murailles avec des fossés; il y avoit un château très-bien fortifié, défendu d'un côté par un grand étang, qui y fait encore moudre un moulin. Il est vraisemblable que ce fut Guillaume de Belesme I, comte d'Alençon, qui le fit bâtir, lorsqu'il se vit une fois maître du pays par la donation que lui en avoit faite Richard II, duc de Normandie. Dans la suite il fut considérablement augmenté par Pierre II, comte d'Alençon, qui aimoit cet endroit, & y faisoit sa résidence ordinaire, sur-tout pendant l'été. Jean I, duc d'Alençon, son fils, Jeanne & Marie, ses filles, y prirent naissance. On prétend encore qu'il fit entourer la ville de murs & de fossés, au moyen des contributions qu'il leva sur ses vassaux. Un Jean de Rochefort, dont il est fait mention dans le nécrologe de l'abbaye de saint Martin de Séez, avoit été capitaine ou gouverneur d'Essey du temps de saint Louis. Long-temps après Pierre de la Corneille le fut, & Pierre d'Aché l'étoit en 1405. Vers l'an 1418, les Anglois s'en rendirent maîtres, après s'être emparés de la Normandie. Ils le garderent jusqu'en 1449, que Jean II, duc d'Alençon, trouva le moyen de les en chasser, ayant profité pour cela d'un moment où ceux qui en avoient la garde, étoient occupés à la pêche d'un étang un peu éloigné. Il alla les surprendre, les fit prisoniers, & leur déclara que s'ils ne lui remettoient le château,

château, il les feroit tous pendre ; intimidés par cette menace, ils obéirent à l'instant, & eurent ainsi la vie sauve. Le duché d'Alençon étant revenu à la couronne en 1525, après la mort du dernier duc, le château devint comme abandonné, les réparations furent négligées, & enfin on le détruisit durant les guerres de la Ligue, sous prétexte qu'il servoit de retraite aux rebelles, qui de-là se répandoient dans le pays, & l'incommodoient très-fort. On en a conservé la chapelle, qui est à la nomination du roi, & sous le titre de saint Laurent, mal entretenue à cause de la modicité de son revenu. Le domaine d'Essey avoit toujours été uni à celui d'Alençon, jusqu'au dernier siecle qu'il fut engagé d'abord au maréchal de Marillac, qui en jouissoit en 1622. Louis de Rochechouart, comte de Maure, l'eut ensuite : il se plaisoit à Essey, & y faisoit du bien. Plusieurs autres l'ont encore possédé après lui. C'est maintenant un régisseur qui le fait valoir, & il se donne à l'enchere. Tous les mardis il se tient un marché à Essey. L'église de la paroisse est sous l'invocation de saint Pierre, & ce sont les religieux de Lonlay, qui y présentent. Ce patronage, ainsi qu'une partie des dixmes, leur furent aumônées par Guillaume de Belesme, comte d'Alençon. Il y avoit deux curés. Géofroi de Mayet, évêque de Séez, en supprima un à la priere des religieux, vers l'an 1246. Outre l'église paroissiale, il y avoit une léproserie dont la chapelle étoit dédiée à saint Marc ; il paroît que les habitans mêmes l'avoient fondée au plus tard dans les commencemens du XIII siécle ; du moins en conserverent-ils le patronage, jusqu'à ce que Louis XIV l'eut unie à l'ordre de saint Lazare ; en 1695, il l'en retira pour la donner à l'hôpital dont il va être parlé. Sa fondation n'est que du XIV siécle, & l'église, sous l'invocation de saint Louis, passe pour une des premieres qui aient eu ce saint roi pour patron. Charles IV, duc d'Alençon, & Marguerite de Valois, sa femme, sœur du roi François I, ayant formé en 1519 le dessein d'un établissement de religieuses pénitentes à Essey, demanderent à Jacques de Silly, pour lors évêque de Séez, cet hôpital. Du consentement de son chapitre & des bourgeois d'Essey, il l'accorda aux conditions énoncées dans l'acte qui en fut dressé. Intervint ensuite, à la sollicitation du duc & de la duchesse, une bulle de Léon X, qui louoit, approuvoit & confirmoit ce qui avoit été déja fait, & autorisoit ledit établissement. Le souverain pontife ordonne dans sa bulle, qu'il y aura vingt religieuses à Essey, toutes tirées de la maison des filles pénitentes de sainte Magdeléne de Paris, seize de chœur, & quatre converses pour les servir, ce qui fut exécuté. Mais peu de temps après mourut le duc Charles, principal bienfaiteur de cette maison, & la duchesse qui n'avoit point d'enfans, n'eut plus pour elle la même affection. D'où il arriva que peu après les intentions du fondateur & de la fondatrice, qui avoient été que ce monastere servît d'asyle aux femmes perdues, qui touchées d'un sincere repentir voudroient embrasser la pénitence, devint une abbaye où l'on ne recevoit plus que des filles d'honneur. Ce changement commença sous Catherine d'Illiers, religieuse de saint Avit, nommée abbesse d'Essey par le roi en 1555. Cette maison a eu une célébre abbesse dans Françoise Trotti de la Chétardie, professe d'Essey même sous Marie-Françoise, sa tante, qui avoit été tirée de l'abbaye de Jouare. La niéce se rendit très-recommandable par son esprit, par ses talens, & par son éminente vertu. Elle eut l'avantage d'être bénie en 1684, par le grand Bossuet, évêque de Meaux, qui avoit pour elle une estime particuliere. Le saint abbé réformateur de la Trappe lui accorda aussi la sienne, & entretenoit avec elle un commerce de lettres. Madame la duchesse de Guise qui, lorsqu'elle n'étoit point à la cour, résidoit à Alençon, la venoit voir souvent, & ne cessoit de l'admirer. Enfin, M. le comte de Maure étoit si édifié de ses conversations, lorsqu'il ne voulut plus s'occuper que de son salut, qu'il passa une partie de ses dernieres années dans le pays, uniquement pour en pouvoir profiter. Françoise de la Chétardie mourut dans les sentimens de la piété la plus tendre en 1687, âgée de 58 ans, laissant après elle des regrets proportionés aux précieux dons qu'elle avoit reçus du ciel. L'abbaye d'Essey est sous la regle de saint Augustin, les religieuses sont habillées de blanc ; mais au lieu du rochet, elles portent un scapulaire. Leur église qui est petite, est encore l'ancienne chapelle de l'hôpital.

Il y a eu autrefois à Essey, ou aux environs, une famille noble de même nom, qui paroît avoir été distinguée. Le plus ancien dont on ait connoissance, est MATHELIN d'Essey : on le trouve cité dans une donation faite à l'abbaye de saint Martin de Séez en 1086. Berthe, sa femme, qui lui survécut, aumôna à la même abbaye en 1094, du consentement de ses enfans, Herbert, Hervé & Salomon d'Essey, un pré situé à Courtomer. Ils demanderent d'être associés aux prieres des religieux, & d'avoir avec eux leur sépulture. Robert d'Essey est encore connu par des donations qu'il fit à ce monastere en 1150. Un autre Robert d'Essey étoit chanoine & official de Rouen en 1208. En 1216, il est cité comme témoin dans une charte pour le prieuré de Beaulieu ; il donna aussi des terres aux abbayes de saint Martin de Séez & de Perseigne. Henri d'Essey donna à celle de S. André en Gouffern une maison à Montperroux, en 1222. Mais le plus digne d'être connu de tous ceux de ce nom, est Jean d'Essey, que le chapitre de Coutances élut pour son évêque en 1250, & qui gouverna ce diocèse l'espace de 20 ans. Le dernier que l'on trouve de cette famille, est Guyot d'Essey, qui servoit en 1295, sur la flotte que commandoit le sire de Harcourt.

EUDES (Jean) instituteur de la congrégation des Eudistes. *Il y a quelques choses à corriger & à ajouter à cet article.* 1°. On le dit né à Rye, près d'*Argenton*, lisez *Argentan*. 2°. *Après cette phrase*, Il sortit de la congrégation de l'Oratoire le 19 mars 1643, pour travailler plus efficacement à un nouvel établissement qu'il avoit projetté depuis quelque temps, *ajoutez :* L'année précédente 1642, étant encore dans la congrégation, il avoit obtenu des lettres patentes, par lesquelles il lui est permis, ou plutôt à M. d'Angennes, évêque de Bayeux, d'instituer dans la ville de Caën une communauté de prêtres, sous le nom & titre de *Prêtres du séminaire de Jesus & Marie*, &c. avec permission de jouir de tous les droits & priviléges dont jouissent les autres maisons & communautés fondées dans le royaume. 3°. *A cette phrase :* Il en commença l'établissement à Caën, & le fit approuver par Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, le 14 janvier 1644, *substituez celle-ci :* Le pere Eudes en commença l'établissement à Caën, le 25 mars 1643, & obtint des lettres d'approbation de Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, le 14 janvier 1644. 4°. François Servien . . . . établit même un séminaire chez les Eudistes en 1652, *lisez* 1657. (Ce prélat ne fut nommé à l'évêché qu'en 1653 ou 1654.) 5°. Cette congrégation s'est principalement étendue en Normandie, *où elle a des maisons à Lisieux, à Evreux, à Coutances, à Bayeux, à Caën.* Au lieu de ces derniers mots, *lisez :* & a des

maisons dans tous les diocèses de cette province. 6°. *Il faut ajouter ce qui suit :* Le pere Eudes est encore instituteur des religieuses de Notre-Dame de Charite. Dès l'année 1641, plusieurs filles & femmes dérangées ayant été touchées de ses prédications dans la ville de Caën, lui demanderent une retraite où elles pussent pleurer leurs déréglemens passés, & se préserver des dangers auxquels elles seroient exposées en demeurant dans le monde. Le pere Eudes, que nulle difficulté n'arrêtoit, lorsqu'il s'agissoit des intérêts de Dieu, les assembla & les mit sous la conduite de quelques femmes dévotes, qui voulurent bien s'en charger. Mais dans la suite, après quelques changemens, il se présenta des filles de bonnes mœurs, qui furent reçues, & qui donnerent le commencement au nouvel institut, sous le titre de *Notre-Dame de Charité*. Elles furent érigées en ordre religieux, par une bulle d'Alexandre VII, en date du 2 janvier 1666. Elles font profession de la regle de saint Augustin. Aux trois vœux ordinaires, elles en joignent un quatriéme, de recevoir & d'instruire les femmes & filles de mauvaise vie qui veulent se retirer du désordre, & même celles qui veulent en éviter les occasions. Les couvens de cet ordre se sont multipliés. Le pere Eudes en vit trois établis de son vivant, à Caën, à Rennes & à Guinguan, petite ville de Bretagne au diocèse de Tréguier. Il ne survécut que de quelques mois à ce nouvel établissement, & mourut, comme on l'a dit, le 19 août 1680, dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge. Il s'étoit démis de la supériorité quelque temps auparavant. 7°. D'après le pere le Long, on attribue au pere Eudes la *vie de Marie des Vallées :* le fait est, dit-on, que le pere Eudes ayant été chargé par M. l'évêque de Coutances d'examiner l'état de Marie des Vallées, mit par écrit plusieurs choses extraordinaires, qu'on lui rapporta, & qu'il crut appercevoir lui-même dans cette fille, *afin*, dit-il, *d'examiner la chose à loisir*, & de pouvoir en conférer avec des personnes plus éclairées, comme il fit effectivement. 8°. On peut augmenter la liste de ses ouvrages de ceux-ci : *Le cœur admirable de la Vierge : Le royaume de Jesus : Le prédicateur apostolique : Le bon confesseur*, &c. * Ces observations sont de M. Beslievre, prêtre du séminaire de Caën.

EXMES, & plus communément HIESMES, est regardée comme la plus ancienne ville du diocèse de Séez en Normandie, *Oximus*, *Auximum*. On est aussi persuadé qu'elle étoit le chef-lieu des peuples dont parle Jules-César dans ses commentaires, sous le nom d'Offismiens, *Offismii*. Ce conquérant lui-même, ou un de ses généraux, s'en rendit maître. Il n'y a pas vingt ans que l'on y voyoit une pierre, sur laquelle on lisoit quelques restes d'une inscription que des connoisseurs ont jugée être de son temps. Exmes fut détruite, & on ne la rebâtit que quelques siécles après. De ce qu'un évêque, nommé Litaréde, avoit pris en 511, en souscrivant au premier concile d'Orléans, la qualité d'évêque d'Exmes, *Litaredus*, *Oximensis episcopus*, quelques-uns ont cru qu'Exmes étoit la ville épiscopale de l'Exmois avant Séez ; mais il est visible qu'ils se sont trompés. Litarede est le sixiéme évêque de Séez ; ceux qui l'avoient précédé, comme ceux qui sont venus après, ont pris constamment la qualité d'évêques de Séez ; il est donc constant que cette ville a toujours été le siége des évêques du diocèse. Peut-être aura-t-elle été détruite par les Saxons, qui en ce siécle causerent tant de ravages dans le pays, & alors Litaréde s'étant retiré à Exmes, aura souscrit dans la forme qu'on vient de voir ; comme on lit dans les actes de la vie de saint Lô, évêque de Coutances, qu'il a quelquefois signé : *Brioverensis episcopus*, parceque sa ville étant détruite, il avoit pris le parti de se retirer à Briovere, ville de son diocèse, qui dans la suite a pris son nom, & que l'on ne connoit plus aujourd'hui que sous le nom de Saint-Lô. Exmes ne fut donc jamais ville épiscopale. Le premier auteur qui en parle depuis le VI siécle, est Aimoin ; il la met au nombre des principales villes de la Gaule : c'est, ce semble, l'elever trop. On ne peut cependant nier que dans le milieu du VIII siécle elle ne fût considérable. Orderic Vital dit que lorsque Louis d'Outre-mer, roi de France, voulut s'emparer de la Normandie pendant la minorité de Richard I, Hugues *le Grand*, comte de Paris, qui devoit avoir pour sa part l'Exmois avec le Côtentin, vint assiéger la ville d'Exmes, qui fit une bonne résistance. Des raisons de politique ayant fait changer d'avis au roi, il envoya ordre à Hugues de lever le siége, ce qui fut exécuté. Exmes eut dans la suite le titre de comté. Guillaume de Jumiéges rapporte que le duc Richard I le donna à Guillaume, son fils naturel, qui après en fut privé pour sa révolte, & quoiqu'il rentrât en grace, on ne lui laissa que le comté d'Eu. Celui d'Exmes fut donné à Robert, second fils de Richard II. Ce prince ayant succédé à Richard III, son frere, Exmes cessa d'avoir des comtes en titre. Il est vrai que dans une chronique de Normandie, on voit un Toustain Goël, chambellan du duc Robert, qualifié tantôt comte d'Exmes, tantôt seigneur d'Exmes ; mais Guillaume de Jumiéges ne lui donne que la qualité de président d'Exmes, *præses Oximensis*.

Après l'extinction du comté d'Exmes, on trouve des vicomtes qui étoient les lieutenans des ducs. Tel fut Hugues de Montgommeri, tel fut Roger, son fils, tel fut Robert de Belesme, fils de Roger. Outre ces vicomtes, Exmes eut encore des châtelains. En 1090, le duc Robert donna ce titre à Gislebert de l'Aigle ; ce qui occasiona une guerre entre le duc & Robert de Belesme, pour lors vicomte. Celui-ci vint assiéger Exmes, qu'il ne put emporter, par la résistance de Gislebert qui y commandoit. Quelques années après Robert de Belesme y revint. Le duc accourut à la tête d'une nombreuse armée, comptant ainsi le mettre à la raison : mais ses troupes furent battues. Alors Robert de Belesme retourna devant Exmes, que lui livra le châtelain nommé Mauger, qui ne se mit pas même en état de défense.

Les habitans de cette ville quitterent en 1119, le parti de Henri, roi d'Angleterre & duc de Normandie, pour prendre celui de Guillaume Cliton, fils de Robert, que des seigneurs vouloient remettre en possession de la Normandie, qui avoit appartenu à son pere, & que Henri retenoit prisonier depuis la bataille de Tinchebrai. En 1136, Gislebert de Cleré assiégea Exmes, & brula le nouveau château que le roi Henri avoit fait bâtir, & l'église dédiée à la Vierge. L'ancien château soutint tous ses efforts, jusqu'à ce qu'il lui fût venu du secours, & ne fut point detruit. Philippe Auguste ayant fait la conquête de la Normandie, rétablit un commandant à Exmes. Asculfe l'étoit en 1216 ; Robert de Cocherel en 1248. Les comtes & les ducs d'Alençon y en mirent aussi, après en être entré en possession, par l'échange qu'ils firent avec le roi Charles V, à qui ils donnerent en 1370, une ville de Bretagne qui leur appartenoit. On lit encore dans les rolles normans que Henri V, roi d'Angleterre, nomma en 1418, bailli d'Exmes Rolland Lentale, chevalier. L'année suivante ce même prince donna la sergenterie de cette ville à Richard Ruault, qu'il établit ensuite son avocat, son conseiller, son receveur en

la châtellenie & vicomté d'Exmes. L'ancien château avec ses fortifications a subsisté jusqu'en 1449, que le comte de Dunois le reprit sur les Anglois; & en 1591, il fut entiérement rasé, de sorte qu'il ne reste aujourd'hui aucun vestige qui fasse connoître que ce lieu ait jamais été fortifié; Exmes n'est donc plus qu'un bourg, où le nombre des habitans ne va pas à cinq cens. Il est pourtant toujours le siége d'un bailliage particulier, d'une vicomté, d'un grenier à sel. L'église de la paroisse dédiée à saint André, est à la présentation de l'abbaye de saint Wandrille. Dans le château il y avoit une chapelle de saint Nicolas, dont le titre depuis sa démolition a été transféré dans l'église paroissiale, ainsi que celui d'une autre chapelle, connue anciennement sous le nom de sainte Véronique. Elle avoit été bâtie par ordre du roi S. Louis, qui en 1257 y mit quatre religieux du Val-des-Choux, à la subsistance desquels il pourvut. Un seigneur de Nonant leur aumôna neuf acres de terre, pour y avoir sa sépulture. Cette maison ne subsiste plus depuis bien des années. On voyoit enfin à Exmes une léproserie sous le titre de sainte Marguerite; les bourgeois la céderent au commencement du dernier siècle à Catherine du Bouillonnay, religieuse de l'abbaye d'Almenesches, pour y bâtir un monastere de Bénédictines. Cette pieuse fille eut le courage d'entreprendre cet établissement, presque sans aucun secours. Dieu l'a béni: il se maintient encore avec édification dans le pays, & la communauté est d'environ trente religieuses. C'est M. l'évêque de Séez qui nomme la prieure. Leur église est sous l'invocation de saint Benoît & de sainte Opportune.

Le domaine d'Exmes a été engagé, avec celui d'Argentan & de Trun, d'abord à la maison de Luxembourg, ensuite à celle de Vendôme, de laquelle il est passé, par donation du dernier duc de ce nom, dans celle de Condé; & c'est aujourd'hui M. le comte d'Eu, fils de M. le duc du Maine, qui en jouit aux droits de sa mere.

F

FLAVIGNY, maison distinguée par ses services militaires.

On trouve *N.....* de Flavigny, qui étoit un des premiers parmi la noblesse du Cambresis, lequel fit en 1235, des dons considérables à l'abbaye de S. Aubert de Cambrai. Dans la même année 1235, *Nicolas* de Flavigny, étoit évêque de Besançon.

La filiation de cette maison n'est établie que depuis,

I. ETIENNE de Flavigny, chevalier d'honneur du roi Charles VII, en 1380, ainsi qualifié dans un arrêt du parlement du 11 février 1384. Son fils fut

II. EDMERY de Flavigny, seigneur de Ribauville en Picardie, gouverneur de la ville de Guise en 1398, pour Louis de France, duc d'Anjou, comte de Guise, roi de Naples & de Sicile. Il étoit cousin de *Philippe* de Flavigny, chevalier, chambellan du duc de Bourgogne en 1417. Son fils fut

III. JACQUEMARD de Flavigny, écuyer, seigneur de Ribauville, vivant en 1447. Il étoit contemporain de *Quentin* de Flavigny, évêque de Besançon, en 1440. De sa femme nommée *Marie*, il eut,

IV. OLIVIER de Flavigny, écuyer, seigneur de Ribauville. Il fit partage avec son frere en 1447. Il eut pour fils CLAUDE qui suit.

V. CLAUDE de Flavigny, écuyer, seigneur de Ribauville, épousa *Catherine* la Personne, fille de *Georges* la Personne, chevalier, seigneur de Verloing, allié aux Luxembourgs, fils de *Raoul* la Personne, chevalier, seigneur de Renansart.

VI. ELION de Flavigny, écuyer, seigneur de Ribauville, & vicomte de Renansart, eut pour femme *Jacqueline* Dupuy.

VII. NOEL de Flavigny, écuyer, seigneur de Ribauville, vicomte de Renansart, député de la noblesse de la prévôté de Ribemont, pour les états généraux tenus à Blois en 1588. Sa femme se nommoit *Jeanne* le Fevre, fille de *Jean* le Fevre, seigneur de Mouceaux, & de *Jacqueline* de Poix.

VIII. JEAN de Flavigny, écuyer, seigneur de Ribauville, vicomte de Renansart, épousa *Antoinette* d'Amerval, fille d'*Antoine*, seigneur d'Amerval & de Liancourt, & d'*Adrienne* de Cauchon.

IX. CLAUDE de Flavigny, chevalier, vicomte de Renansart & de Ribauville, seigneur de Surfontaine, baron d'Aubilly, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & député du corps de la noblesse de la prévôté de Ribemont, aux états généraux tenus à Sens en 1614. Il épousa *Anne* le Picart de Sévigny, fille de *Nicolas* le Picart, seigneur de Sévigny & Bagnicourt, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, & de *Huberte* Feret, dont il eut trois fils: 1. CESAR-FRANÇOIS de Flavigny, qui suit; 2. *Jean-Charles* de Flavigny, dit le *baron d'Aubilly, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere*; 3. *N.......* de Flavigny, appellé communément le *vicomte de Renansart*, colonel d'un régiment, mort à Dijon sans avoir été marié: c'étoit un officier du premier ordre; il fut fort regretté du maréchal de Turenne, dans les armées duquel il avoit servi long-temps, & qui dit publiquement que s'il avoit vécu, il auroit mérité d'être élevé aux plus hautes dignités militaires.

X. CESAR-FRANÇOIS de Flavigny, chevalier, vicomte de Renansart, seigneur de Ribauville & de Surfontaine, quitta le service en se mariant. Il jouit long-temps, ainsi que sa femme, d'une pension du roi de 3000 livres, qui leur fut donnée à cause du grand nombre d'enfans qu'ils avoient eu, dont plusieurs moururent à la guerre. Sa femme se nommoit *Suzanne* de Vieil-Châtel, fille de *Jean* de Vieil-Châtel, marquis de Montalan, premier capitaine lieutenant des Mousquetaires de la garde du roi à leur création, lieutenant-général des armées de sa majesté, & gouverneur de la ville de Bar & du pays Barrois, & de *Susanne* de Belly. Leurs enfans furent, 1. *Jean* de Flavigny, né en 1645, lieutenant au régiment des Gardes Françoises, tué à la bataille de Sénef, en 1674: le roi témoigna à sa mere le regret qu'il avoit de l'avoir perdu; 2. *Louis* de Flavigny, filleul de Louis XIV, fut page du roi dans sa petite écurie, suivit sa majesté à la guerre; & ayant eu en une occasion son cheval tué sous lui d'un coup de canon, il fit une réponse courageuse au roi, qui l'avoit interrogé sur cet événement, dont ce prince fut si content, qu'il lui donna une pension de 1500 livres, & le fit entrer dans ses Mousquetaires, où il mourut âgé seulement de 17 ans; 3. *N......* de Flavigny, né en 1658, enseigne au régiment des Gardes Françoises, fut tué à la bataille de Cassel en 1677, envelopé dans son drapeau, qu'il ne voulut jamais rendre. Le roi ayant appris sa mort, dit, *J'ai encore perdu un Renansart, qui est mort comme un César*; 4. ANNE-CLAUDE de Flavigny, qui suit, lequel a continué la postérité. 5. *N......* de Flavigny, né en 1660, page du roi, ensuite enseigne au régiment des Gardes

Françoises, fut dangereusement blessé au combat de Valcourt en 1689, & mourut de ses blessures à Paris au retour de la campagne; 6. *Louis-François* de Flavigny, né en 1667, fut capitaine dans le régiment Royal; ensuite lieutenant au régiment des Gardes Françoises; surintendant des fortifications de la province de Bourgogne, chevalier de S. Louis. Il mourut en 1740, étant commandant pour le roi dans la ville de Saint-Quentin; 7. *Eustache* de Flavigny, né en 1668, fut capitaine des Carabiniers, & mourut au château de Renansart en 1699; 8. *Charlotte* de Flavigny, née en 1656, fut mariée au marquis de Saint-Just, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de la citadelle de Valenciennes, mere de la comtesse de Saint-Just, chanoinesse de Rémiremont, morte en 1741, ayant fait son légataire universel le comte de Flavigny, son neveu, à la mode de Bretagne, *dont il sera parlé ci-après*; 9. & 10. *N*..... & *N*..... de Flavigny, religieuses Carmélites, ausquelles Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, donna le voile; 11. *Marie-Françoise* de Flavigny, née en 1663, vivante en 1753, dans l'abbaye du Parc aux Dames, sans avoir pris d'alliance; 12. *Jean-Antoine* de Flavigny, né en 1651, mort en enfance.

XI. ANNE-CLAUDE de Flavigny, vicomte de Renansart, seigneur de Ribauville & de Surfontaine, lieutenant au régiment des Gardes Françoises, épousa *Marie-Anne* de la Fitte, fille de *N*..... de la Fitte, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Guise, & commandant pendant plusieurs campagnes la maison du roi. Leurs enfans furent, 1. FRANÇOIS-CÉSAR de Flavigny, qui suit; 2. *N*..... de Flavigny, dit le *chevalier de Flavigny*, surintendant des fortifications de la province de Bourgogne, & capitaine au régiment des Grenadiers de France, vivant en 1753, sans avoir encore pris d'alliance; 3. & 4. deux religieuses, mortes, l'une au couvent d'Origny, & l'autre à celui de Morienval; 5. *N*..... de Flavigny, dit le *chevalier de Ribauville*, capitaine au régiment de la Marine, mort garçon en 1730; 6. *N*..... de Flavigny, dit le *chevalier de Surfontaine*, lieutenant de Dragons, tué à la chasse en 1729, à l'age de 19 ans; 7. *Charlotte* de Flavigny, dite *mademoiselle de Flavigny*, vivante fille en 1753; 8. *N*..... de Flavigny, dite *mademoiselle de Renansart*, vivante aussi fille en 1753; 9. *N*..... de Flavigny, abbesse de l'abbaye du Parc aux Dames en Valois, vivante en 1753.

XII. FRANÇOIS-CÉSAR de Flavigny, vicomte de Renansart & de Surfontaine, seigneur de Cugny, ancien capitaine de Dragons, vivant en 1753, a épousé en 1718, *Marie-Agathon* de Truffier, fille de *Florimond* de Truffier, chevalier, seigneur de Saint-Florent, du Coroy & de Cugny, capitaine au régiment d'infanterie d'Orléans, & d'*Anne* de Gorgon, dont un fils unique:

XIII. LOUIS-AGATHON de Flavigny, dit le *comte de Flavigny*, capitaine lieutenant des Gendarmes d'Anjou, & brigadier des armées du roi, vivant en 1756.

BRANCHE DE FLAVIGNY, établie en Champagne, éteinte.

X. JEAN-CHARLES de Flavigny, chevalier, baron d'Aubilly & de Sarcy, épousa *Christine-Marie* de Bérulle, fille de *Charles* de Bérulle, chevalier, baron de Téant-en-Orthe, vicomte de Guyancourt & de Sérilly, conseiller du roi en son conseil d'état, & de *Christine* de Vassan, dont un fils unique:

XI. CÉSAR-CHARLES-FRANÇOIS de Flavigny, mort sans postérité.

Cette maison porte pour armes, *échiqueté d'argent & d'azur, à l'écusson de gueules posé en abîme*; Supports, *deux Griffons*; Cimier, *une Couronne, issant un Griffon d'or*.

FRÉART (Roland) sieur de Chambrai, savant architecte du dernier siécle, étoit de Cambrai. Il avoit deux freres, *Jean* Fréart, écuyer, sieur de Chantelou, commissaire provincial en Champagne, Alsace, Lorraine & Allemagne, & *Paul* Fréart, écuyer, sieur de Chantelou, maître d'hôtel ordinaire du roi. On dit que leur famille étoit alliée à celle de MM. Sublet de Noyers. Roland Fréart fut envoyé, vers l'année 1640, avec un de ses freres, en Italie, pour traiter auprès du pape d'une affaire importante. Ils avoient ordre de rassembler tout ce qu'ils trouveroient de plus excellent en antiques, médailles, &c. & d'amener avec eux, à leur retour en France, les plus habiles artistes d'Italie. On a de Rolland Fréart, sieur de Chambrai, plusieurs ouvrages estimés: 1. *Paralléle de l'architecture antique avec la moderne*, Paris, 1650, *in-folio*. Il y en a deux éditions postérieures gravées, mais moins estimées. 2. *Les quatre livres d'architecture d'André Palladio, mis en françois*, Paris, 1650, *in-folio*. Nicolas du Bois qui a donné l'édition de ce dernier ouvrage, imprimée à la Haye en 1726, avec les planches gravées par le célébre Picart, est tombé dans une étrange méprise. Il fait deux personnes différentes de Roland Fréart, & du sieur de Chambrai; & par une suite de cette erreur, il parle de deux éditions du Palladio, l'une donnée par Roland Fréart, & l'autre par M. de Chambrai. * *Mém. communiqués.*

G

GINESTOUS. Cette maison, originaire du bas Languedoc, est très-illustre & très-ancienne.

En 1225, & le quatre des calendes de septembre, Pierre Bermond d'Anduse, petit-fils par sa mere de Raymond VI, comte de Toulouse, & arriere-petit-fils, aussi par sa mere, de Louis le Gros, roi de France, fit autoriser en sa présence, assisté de son connétable, dans le château de Galan, près de Sumène, l'émancipation de BEGON de Ginestous, fils de RAYMOND, seigneur du château de Galan, Sumène, & autres lieux. * *Hist. du Languedoc*, tom. III.

Depuis ce temps-là, la maison de Ginestous fait la preuve de dix-huit générations, par testamens, contrats de mariage, & autres titres autentiques. Elle a contracté des alliances considérables en Languedoc & dans le reste du royaume.

BEGON de Ginestous, damoiseau, seigneur de Galan, & fils de Raymond I, eut pour fils VALENTIN de Ginestous, chevalier, qui fut pere de RAYMOND II de Ginestous, lequel en 1281, épousa *Aigline*, dame & héritiere du château de Mondardier, près le Vigan, où cette maison a subsisté de mâle en mâle près de cinq cens ans, & s'est alliée avec les maisons de Gallan, de Montesquiou, d'Azemar, de Popien, de Thezan, de Voisin, de Capluc, de Vabres, de Bonnail, de Rochemore, de Roquefeuil & de Miral.

De la branche aînée de cette maison, connue sous le nom de GINESTOUS-MONTAULIEU, descendoit LOUIS de Ginestous, baron de Saint-Etienne, & il n'en reste plus que demoiselle *Marie-Anne* de Ginestous, marquise de Ginestous, & sa sœur *N.* de Ginestous, veuve du marquis de Vignoles, qui résident toutes les deux à Montpellier.

C'est de cette branche de Ginestous-Montaulieu

qu'eſt ſortie celle de GINESTOUS LA TOURETTE en Vivarais, marquis de la Tourette & de Durfort, baron des états de Languedoc, & celle de SAINT-CIERGE, toutes les deux éteintes. De la même branche deſcend la dame de GINESTOUS DE VERNON, dont le frere GUILLAUME de Gineſtous, chevalier, comte de Vernon, a marié ſon fils avec demoiſelle *Gabrielle* de Villeneuve, fille du marquis de Villeneuve, ambaſſadeur du roi à la Porte. De ce mariage il y a un fils & trois filles. Le fils du comte de Vernon eſt connu ſous le nom de *marquis de Gineſtous :* il eſt au ſervice dans la marine. Toutes ces différentes filiations ſont juſtifiées par l'hiſtoire du Languedoc, & par des titres, dont la preuve a été faite aux états de cette province, & à Malte. Cette maiſon porte pour armes, *d'or au lion rampant de gueules armé & lampaſſé de ſable*, & pour ſupport *deux lions de même ;* avec un lion, pour cimier; la deviſe eſt : *Fort & ancien.*

GOGUET (Antoine-Yves) conſeiller au parlement de Paris, né le 18 janvier 1716, étoit fils d'*Yves* Goguet, avocat au parlement, originaire de la ville de Beauvais, neveu & ſeul héritier de Thomas Goguet, ſieur de Carville, conſeiller au préſidial de Beauvais. Sa mere ſe nommoit *Anne-Thérèſe* Camet. M. Goguet ayant perdu ſon pere dans l'enfance, eut pour tuteur le célébre avocat M. du Hamel, ſon oncle maternel. Il fit ſans éclat & ſans ſuccès ſes humanités aux colléges de Beauvais & du Pleſſis, ſa philoſophie au collége de Harcourt. Il fit ſon droit comme il avoit fait ſes humanités & ſa philoſophie. Devenu majeur, il acheta une charge de conſeiller au parlement. Juſque-là il ſembloit deſtiné à être confondu dans la foule des magiſtrats les plus ordinaires. Sa fortune, ſa jeuneſſe, une ſanté robuſte, les avantages de la figure, le livrerent naturellement à la diſſipation & aux plaiſirs. Cependant le peu de ſuccès qu'avoient eu ſes premieres études, ne lui avoit point fait perdre abſolument le gout des lettres. On avoit remarqué dans ſa jeuneſſe qu'il étoit pourvu d'une mémoire heureuſe; mais ſon eſprit tardif concevoit lentement & froidement. Peut-être ne ſait-on parfaitement que ce qu'on s'eſt appris ſoi-même ; un travail aſſidu, dirigé par un gout décidé pour les choſes qu'on veut approfondir, voila le meilleur des maîtres. On a ſouvent eu lieu de remarquer que les meilleurs eſprits ſe ſont formés d'eux-mêmes, & que les ſuccès des premieres études ſont ſouvent fort équivoques, parcequ'ils ſont rarement le fruit de la réflexion & de la maturité du jugement. M. Goguet en eſt un illuſtre exemple. Il eut à peine repris le gout des lettres, qu'il s'y livra avec la plus grande ardeur. Le public eſt en état aujourd'hui de juger que ſes travaux n'ont point été infructueux. Il jouit de ſon excellent ouvrage, intitulé : *De l'origine des loix, des arts, des ſciences, & de leurs progrès chez les anciens peuples.* Ce livre fut publié en 1758, chez Deſaint & Saillant, en trois volumes *in*-4°. Chaque volume eſt terminé par des diſſertations curieuſes, qui ont pour objet d'établir la vérité de quelques ſentimens particuliers ; & l'auteur le fait avec autant de gout que d'érudition. On vient d'en donner (en 1759) une nouvelle édition, en ſix volumes *in*-12. Depuis plus de quinze ans M. Goguet avoit raſſemblé les matériaux de cet important ouvrage. Il a ſu en former un tout, qui, *malgré quelques défauts*, diſent les Journaliſtes de Trévoux, *ſera toujours une belle choſe ;* & il a eu la ſatisfaction de voir que les gens de lettres lui ſavoient gré des lectures immenſes dont il donnoit aujourd'hui les réſultats. *Son ouvrage*, ajoutent les mêmes Journaliſtes, *eſt ſavant, inſtructif ſur pluſieurs points, ſuperficiel ſur quelques-uns, (il étoit impoſſible que cela fût autrement,) très-ſagement & très-modeſtement écrit ; ouvrage plus de travail que de génie, quoique cette derniere qualité s'y faſſe appercevoir, ſurtout dans le troiſiéme volume : ouvrage où l'hiſtorique ſe trouve plus répandu que l'eſprit des choſes : mais enfin, ouvrage, à tout prendre, très-eſtimable, & qui fait bien l'éloge des études de l'auteur.* M. Goguet, revêtu d'une magiſtrature conſidérable, ſavoit allier la modeſtie avec ſa dignité. Ce n'eſt pas qu'il fût inſenſible aux attentions favorables qu'on donnoit à ſon livre ; mais il faiſoit preſqu'autant de cas des critiques que des éloges, parcequ'il tendoit de bonne foi à la perfection. Il avoit pris un ſoin extrême d'être irrépréhenſible ſur l'exactitude des citations ; & quoiqu'il ſe ſoit encore gliſſé quelques fautes à cet égard, dans ces trois volumes ſi ſoignés, on peut aſſurer que depuis qu'on fait des livres, il y a eu peu d'auteurs qui aient excellé comme lui, dans cet article, ſi précieux aux vrais ſavans. M. Goguet ſe piquoit, au-deſſus de tout, de rendre un hommage ſincere à la religion, & l'on remarque dans tout ſon livre des traces profondes de ces ſentimens ſi eſſentiels & ſi eſtimables. Il recherchoit avec complaiſance l'occaſion de manifeſter tout ce qu'il penſoit ſur cet article ; & il ne craignoit pas qu'on lui reprochât un langage qui n'étoit aſſurément pas chez lui l'effet de l'hypocriſie, de l'ignorance, de l'imbécillité. Il aimoit à s'élever avec force contre les incrédules, à les combattre par écrit & de vive voix, à leur faire voir un homme qui en ſavoit plus qu'eux, & qui étoit perſuadé du chriſtianiſme.

Après avoir conſidéré la naiſſance, & ſuivi les progrès des connoiſſances humaines chez les anciens peuples, M. Goguet préparoit ſans délai, & ſans même s'accorder aucun relâche, une autre grande compoſition, peut-être plus intéreſſante que la premiere. Il s'y propoſoit de remonter à l'origine, & d'obſerver les progrès des loix, des arts & des ſciences en France, depuis l'origine de la monarchie. Mais à peine jouiſſoit-il du ſuccès bien mérité de ſon premier ouvrage, très-propre à faire regretter que le ſecond n'ait pas été exécuté, qu'une mort prématurée vint l'enlever à la fleur de ſon âge, au ſein de la ſanté la plus brillante, au milieu de ſa gloire littéraire, deux mois après la publication de ſon livre ; de ſorte qu'on peut très-bien lui appliquer ce mot du poëte :

Oſtendent terris hunc tantùm fata.

La petite vérole, maladie redoutable, que perſonne n'avoit jamais tant craint que lui, l'emporta le mardi 2 mai 1758. Il étoit âgé de quarante-deux ans, trois mois & treize jours, & fut enterré à ſaint Sulpice. Il avoit paſſé ſa vie dans le célibat. Par ſon teſtament, il laiſſa ſes manuſcrits & ſa bibliothéque à M. Fugere, conſeiller de la cour des aides, ſon ami, & qui l'avoit beaucoup ſervi dans ſes études, que la douleur de ſa perte précipita trois jours après dans le tombeau. * *Eloge de M. Goguet*, dans le *Journal des ſavans*, août 1758. *Journal de Trévoux*, juillet 1758, I volume.

GRAND-MAITRE des cérémonies de France. On dit *qu'il a ſous lui un maître des cérémonies*, &c. cela n'eſt point exact. La charge de Maître des cérémonies n'eſt point dépendante de celle du grand maître. Louis XIV a expreſſément déclaré, dans le *réglement entre le grand maître & le maître des cérémonies*, donné à Verſailles le 29 janvier 1690, *qu'encore qu'il n'y ait aucune égalité entre la charge de grand maître, & celle de maître des cérémonies, celle de grand maître étant plus conſidérable, celle*

de maître n'est pas néanmoins dépendante de celle de grand maître.

On dit ensuite : Quand le grand maître, le maître, ou l'aide des cérémonies, vont porter l'ordre & avertir les cours souveraines, ils prennent place au rang des conseillers, avec cette différence, que si c'est le grand maître, il a toujours un conseiller après lui : si c'est le maître ou l'aide des cérémonies, il se met après le dernier conseiller. Cela doit être réformé suivant un article du réglement dont nous venons de parler, & dont voici les termes. *Quand le maître sera porteur des ordres de sa majesté aux cours, assemblées du clergé, & autres endroits où il sera envoyé, il lui sera donné la même place qui seroit donnée au grand maître, s'il étoit présent.*

GRASSE, maison dont l'ancienneté & le lustre sont prouvés par les piéces les plus autentiques : elle tire son origine des comtes d'Antibes & de Grasse, qui se rendirent souverains vers le X siécle, sous la seconde race de nos rois. * Gaufridi, *hist. de Prov. tom. I, pag.* 44, & *II, pag.* 85.

I. RODOARD, qualifié comte d'Antibes dans plusieurs chartes, en est le chef. Il eut d'*Alayarde*, sa femme, 1. GAUCERAN, qui suit; 2. *Guillaume-Graette*, religieux à Lérins; 3. *Oda*, mariée à *Pierre* Signerius. * *Gallia christiana, tom. III, pag.* 1150, 1162 & 1195.

II. GAUCERAN, comte d'Antibes, fit diverses donations à l'église, de même que *Belieldis* de Gameron, sa femme : il donna au monastere de l'abbaye de Lérins les terres de Pierrefeu, & une partie de celles de Sartous & de Mougins. Il eut de son mariage, 1. GUILLAUME-GAUCERAN, qui suit; 2. *Aldebert*, évêque d'Antibes ou Grasse, qui donna à Lérins Valauris, & Clausonne à l'abbaye de S. Victor de Marseille; 3. *Maxime*, mariée à *Bertrand* del Podio. * *Gallia christiana, tom. III, pag.* 1210, 1150, 1151, & 209, *aux instrumens de l'église de Grasse.* Barallis, *chron. de Lérins, part. II, pag.* 152 & 153.

III. GUILLAUME de Grasse, comte d'Antibes, est quelquefois aussi dénommé *Guillaume Gauceran.* Il souscrivit aux donations de son pere & de son frere, & il donna lui-même une portion de la terre de Mougins à Lérins. Il eut de *Phida*, sa femme, 1. RAMBAUD, qui suit; 2. *Geoffroi*, évêque d'Antibes en 1058; & 3. *Adelbert*, abbé de Lérins, puis évêque d'Antibes. * *Gall. christ.* & Barallis, *aux pages citées.* Ruffi, *hist. de Marseille, t. II, pag.* 201.

IV. RAMBAUD de Grasse, qualifié *prince d'Antibes*, est compris dans les donations faites par son pere Guillaume Gauceran. Il fut présent à l'accommodement fait en 1113, entre Mainfroi, évêque d'Antibes, & Pierre, son cousin, abbé de Lérins. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, 1. BERTRAND, qui suit; 2. RAYMOND, auteur de la branche de GRASSE-CABRIS, qui fut présent, avec le comte de Foix, au traité de paix entre Idelfonse, roi d'Aragon, & le comte de Forcalquier. Cette branche s'est éteinte, de même que celles de CHATEAUNEUF & de MONTAUROUX, dont sont issus entr'autres *Raymond* de Grasse, sénéchal de l'église au comté Venaissain, prince & commandeur d'Orange en 1270; deux évêques de Grasse, & un de Gap; 3. *Guillaume*, qui se croisa, & qui fut pris dans la Terre Sainte par les Sarasins; 4. *Fulco*, racheté, ainsi que son frere, par les religieux de Lérins. Le pape Honorius II l'excommunia, pour avoir repris à main armée, partie des terres données, par la générosité de ses peres, au monastere de Lérins. Il fut absous en 1125, en présence de Raymond Bérenger, comte de Provence, par acte du 4 des calendes d'août; il restitua tout à cette abbaye, & y ajouta d'autres biens. * *Gallia christiana, tom. I, pag.* 428, & *aux pages citées.* Barallis, *part. II, pag.* 160 & 161. Nostradamus, *hist. de Prov. pag.* 146.

V. BERTRAND de Grasse, prince d'Antibes, fit un partage de tous ses domaines avec ses freres, qui diminua considérablement sa puissance. Il prit le parti de prêter homage au comte de Provence. Le pape Innocent II ayant terminé les différends de l'église d'Antibes, avec le monastere de Lérins, l'exhorta, avec *Raymond* de Grasse, son frere, d'interposer leur autorité pour maintenir cet accord, & il leur donne dans son bref les mêmes qualifications qui, dans ce temps-là, n'étoient données par les papes qu'aux souverains. *Rescripto misso nobilibus & inclytis viris Bertrando de Grassa & Raymundo, fratribus.* * *Gall. christ. tom. III, pag.* 1152. Barallis, *part. II, pag.* 162. Il transigea le 29 septembre 1176, sur quelques différends, avec Bertrand, évêque d'Antibes; & en 1130, comme il étoit entré à main armée dans plusieurs terres du monastere de Lérins, non seulement il jura de ne plus les inquiéter, mais il leur donna en 1147, ainsi que sa femme & ses quatre enfans, tout ce qui lui restoit dans la terre de Mougins. Il eut d'*Ayadenne*, 1. RAMBAUD, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Hugues*; 4. *Gauceran*, religieux à Lérins. Ces cadets vendirent leurs portions des domaines d'Antibes aux évêques de cette ville. * Barallis, *part. II, pag.* 165. *Gall. christ. tom. III, pag.* 1147, 1156, 1158, 1163, & *aux instrumens de l'église de Grasse, pag.* 220.

VI. RAMBAUD de Grasse, II du nom, seigneur en partie d'Antibes, chevalier banneret, fut en cette qualité caution de la paix accordée par Idelfonse, roi d'Aragon & comte de Provence, aux habitans de Nice. Raymond Bérenger, frere de ce prince, confirma à l'évêque d'Antibes les dons & les acquisitions faites à son église, malgré l'opposition de Rambaud de Grasse, dont on conserve l'acte de 1178 aux archives de l'église de Grasse; & en 1190, il fit avec ses freres un partage de ce qui lui restoit de la ville d'Antibes. Il eut trois fils, 1. ISNARD, qui suit; 2. *Hugues*, mort à la Terre Sainte; 3. *Gui*, dit *Dampus*, qualifié de chevalier. * Gauffridi, *tom. I, pag.* 112. *Archives de la maison.*

VII. ISNARD de Grasse, coseigneur d'Antibes, se croisa contre les Vaudois en 1208, & fut du nombre des seigneurs qui les réprimerent en Provence. Il épousa *Tiburge* de Callian, de laquelle il eut 1. RAMBAUD, qui suit; & 2. *Geoffroy*, chevalier du Temple, qui transigea en 1247, avec Raymond, évêque d'Antibes. * *Gallia christ. tom. III, page* 1160. D'Hozier, *tableau des hommes illustres.*

VIII. RAMBAUD de Grasse, III du nom, fut un des principaux seigneurs qui servirent Raymond Bérenger, comte de Provence, dans les différentes guerres qu'il fut obligé d'avoir contre les villes de Marseille & de Nice, qui, pendant son absence & sa minorité, s'étoient révoltées. Il fit avec ce prince, comme seigneur d'Ampus, en 1235, l'échange de cette terre contre celles du Bar & du Gourdon. Il épousa *Etiennette* de Boglio, de laquelle il eut, 1. ISNARD, qui suit; 2. *Bertrand*, religieux à Lérins, prieur de Valoris; 3. *Bertrand*; 4. *Pierre*, dit de Rochas, dont le fils *Gauthérius* de Rochas, fut en 1310, sénéchal de Piémont; 5. *Maxime*, mariée à *Raymond* de Ferris. Il fit plusieurs actes comme seigneur d'Antibes, Magagnose, Movans, Sartous, la Roque, Flayose, Ampus, Ville-haute, Callian, Saint-Paul, Roquefort, & Rovet. * *Archives de la maison; & celles du*

roi à Aix, à la cour des comptes, régistres Magdalena.

IX. ISNARD de Grasse, II du nom, coseigneur d'Antibes, fut choisi par Charles I d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, pour un des cent chevaliers qui devoient le seconder dans son combat avec le roi d'Aragon à Bourdeaux, en présence du roi d'Angleterre. Il suivit ce prince à la conquête de son royaume, & à l'expédition d'Afrique en 1270. Il eut d'*Alasie*, fille de *Guillaume* de Marseille, des seigneurs de Fos, 1. RAMBAUD, qui suit; 2. *Isnard*, prieur de Capoue, grand sénéchal de Provence, *dont l'article est rapporté ci-après;* 3. *Bertrand*, allié avec *Béatrix* des Beaux, mort sans postérité, gouverneur viguier de Marseille en 1321. * Gauffridi, *hist. de Provence*, *pag.* 180. D'hozier, *tableau des hommes illustres*. Ruffi, *hist. de Marseille*, *pag.* 220.

X. RAMBAUD de Grasse, IV du nom, chevalier banneret, commandoit un corps de troupes de l'armée de Robert, roi de Naples, comte de Provence, contre l'empereur Louis de Baviere, avec lequel il étoit en guerre à l'occasion du parti des Guelfes & des Gibelins, qui diviserent l'Italie. Il fut gouverneur viguier d'Aix & de Marseille. Il avoit épousé le 22 janvier 1310, *Agnès* de Colignac, dame de Figagnieres, dont il eut, 1. *Isnard*, marié en 1331, avec *Philippine* Desclapons, mort sans postérité; 2. MONTREGAL, vice roi de Naples, *dont l'article est rapporté ci-après;* 3. BERTRAND, qui suit; 4. *Rambaud;* 5. *Maxime*, mariée à *d'Esparon*, seigneur d'Esparon; 6. *Rosoline*, mariée à *Jacques* d'Aube, seigneur de Roquemartine, sénéchal de Provence; 7. *Gibeline*, alliée à *Albert* de Blacas. * Gauffridi, *hist. de Provence*, *pag.* 188. Ruffi, *page* 221.

XI. BERTRAND de Grasse, II du nom, maréchal de Naples & de Sicile, conseiller, chambellan & familier de la reine Jeanne, eut en récompense de ses services, par lettres patentes du 28 mai 1351, les isles de Sainte-Marguerite en Provence, les terres & châteaux d'Isia, de Saorgio, Sospel, Peille & autres. Il prêta hommage pour la terre de Matalone, située dans la Pouille, en 1361, qui est ensuite passée sous les rois d'Aragon dans la maison de Garaffe. Il se maria à Naples avec *Marguerite* Stendardo, dont il n'eut point d'enfans; & ensuite il s'allia en Provence avec *Saure* d'Aube de Roquemartin, dont il eut, 1. BERTRAND, qui suit; 2. *Rambaud*, bailli de Manosque; 3. *Maxime* de Grasse, alliée à *Henri* d'Agoult.

XII. BERTRAND de Grasse, III du nom, conseiller intime & chambellan du roi René, fut employé dans sa jeunesse en Provence contre Raymond de Turenne. Il fut ambassadeur auprès du duc de Bourgogne & du pape Nicolas V. Il commanda sur toutes les côtes de Provence en 1420: il avoit été fait gouverneur viguier de Marseille en 1412. Pour l'indemniser des grandes dépenses qu'il fut obligé de faire en suivant à la guerre les comtes de Provence, contre les usurpateurs du royaume de Naples, il lui fut permis de lever à son profit pendant dix ans, les tailles & les gabelles dans toutes ses terres, dont il obtint les régales en 1439. Il épousa en premieres noces *Marguerite* de Grimaldi, de la branche des princes de Monaco, modernes, dont il eut, 1. *Bertrand*, mort jeune; 2. CHARLES, qui suit; 3. *Catherine*, mariée à *Bertrand* de Marseille, des comtes de Vintimille. Il épousa en secondes noces, *Meteline* de Simiane, par contrat du 16 décembre 1425, dont il eut, 1. PIERRE de Grasse, chef de la branche de Bormes, gouverneur viguier d'Arles, d'où sont issus *Pierre* & *Pierron* de Grasse, grands prieurs de Toulouse & de Saint-Gilles. En troisiémes noces il se maria avec *Sillone* des Ferres, nommée dans son testament du 13 février 1448, dont il eut, 1. *George*, pere de LOUIS de Grasse, seigneur du Mas & de Callien, chevalier de l'ordre du roi & lieutenant général de la Provence, *dont l'article est ci-après;* 2. *Jacques*, évêque de Grasse en 1451, premier abbé commendataire de Lérins, & référendaire en la cour de Rome. Par son testament, Bertrand divisa ses biens; il donna à CHARLES, qui suit, les terres du Bar, Vallete, Rouret, Saint-Paul, Magagnose, Cormettes, Roquefort, Briençon, Canaux, Gars, Amirat, Salegriffon, Ubraye, Verrayon & de Soleillas, & il donna à *Pierre* de Grasse les terres de Bormes, Mouans, Saint-Julien, Seillans, Puibresson, Sartous & le Colle de Narbonne. * Nostradamus, *hist de Prov. p.* 506. Gauffridi, *pag.* 201. Ruffi, *tom. II*, *pag.* 223. *Archives de la maison.*

XIII. CHARLES de Grasse, baron du Bar, fils de Bertrand de Grasse, & de Marguerite de Grimaldi, fut conseiller intime, & gouverneur des vigueries de Grasse & de Saint-Paul. Il eut le commandement des côtes de Provence, par commission du 28 mai 1480. Il épousa par contrat du 20 octobre 1441, *Honorade* d'Oraisger, des barons de Clumont, de laquelle il eut, 1. JACQUES, qui suit; 2. JEAN, auteur de la branche de BRIENÇON, *rapportée ci-après;* 3. *Gilbert*, chambellan du duc de Bretagne, gouverneur de Vannes; 4. *Jeannette*, mariée à *Andronic* de Villeneuve. * Gauffridi, *tom. II*, *pag.* 359. *Archives de la maison. Belles chron. de Franc. pag.* 516.

XIV. JACQUES de Grasse, baron du Bar, servit le roi Louis XI, dès la réunion de la Provence au royaume. Il étoit au siége de Nuiz un des cent gentilshommes de la maison du roi. L'amour de l'etude & des belles lettres lui fit abandonner le parti des armes. Il devint un des plus grands jurisconsultes de son temps. De *Polixène* de Rodulphe de Limans, il n'eut qu'une fille, mariée à *Pierre* de Villeneuve, baron de Vence. En secondes noces il s'allia avec *Sibylle* de Quiqueran, fille de *Gaucher*, baron de Beaujeu, & de *Louise* de Castellane, par contrat du 11 avril 1499, de laquelle il eut, 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Jacques*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, commandeur de Comps; 3. *Gaspard;* 4. *Maxime*, religieuse au monastere de S. Etienne à Nice; 5. *Jacobite*, mariée à *Philippe* des Stars, baron de Laudun, mestre de camp de cavalerie; 6. *Anne*, mariée à *Jean* de Pontevez, seigneur du Muy. * De Serres, *hist. de France*, *tom. II*, *pag.* 883. Du Vexne, *hist. d'Angl. tom. I*, *pag.* 533.

XV. CLAUDE de Grasse, baron du Bar, chevalier de l'ordre du roi, & colonel des légionaires de Provence, qu'on leva lors de la guerre de François I contre Charles-*Quint*, épousa par contrat de mariage du 9 mars 1535, *Marthe* de Foix, fille de *Jean*, comte de Gurson & de Meilles, & d'*Anne* de Villeneuve, marquise de Trans. Ce mariage l'allia aux principales maisons de l'Europe. *Marthe* de Foix étoit cousine germaine d'*Anne*, reine de Bohême & de Hongrie, fille de Ladislas de Pologne & d'Anne de Foix Candale, laquelle épousa Ferdinand I d'Autriche, empereur. Elle étoit encore niéce de *Catherine* de Foix, reine de Navarre, mariée à *Jean*, duc d'Albret, dont la fille unique épousa *Antoine* de Bourbon, pere de Henri IV. Claude de Grasse mourut jeune. Il laissa de sa femme, qui se remaria à *Antoine* d'Oraison, 1. CLAUDE, qui suit; 2. HENRI, capitaine de chevaux légers ou carabins, qui fit la branche

des seigneurs de SAINT-TROPÉS & de MALIJAY, éteintes depuis long-temps. * Louvet, *tom. III*, *pag.* 411. Nostradamus, *pag.* 639.

XVI. CLAUDE de Grasse, II du nom, comte du Bar, chevalier de l'ordre du roi, chambellan du duc d'Orléans, frere du roi, gouverneur d'Antibes, *dont l'article séparé est ci-après*, fut marié par contrat du 27 février 1560, avec *Jeanne* de Brancas, fille de *Gaspard* des comtes de Forcalquier, & de *Françoise* d'Ancezune. Il eut pour fils, 1. ANNIBAL, qui suit; 2. HENRI, auteur de la branche des seigneurs de MOUANS, qui épousa *Catherine* de Grasse, fille de *Pompée*, baron de Bormes, & de *Susanne* de Villeneuve, dame d'honneur de la reine Marguerite, *dont l'article séparé est au mot* VILLENEUVE; 3. *Gaston*, tué à la bataille de Coutras; 4. *Charles*; 5. *Achilles*, l'un & l'autre attachés au parti du roi Henri IV en Provence; 6. *Jeanne*, mariée à *Nicolas* du Mas, *dont l'article séparé est ci-après*; 7. *Isabeau*, alliée à *Jean-Baptiste* de Glandevès, seigneur du Canet.

XVII. ANNIBAL de Grasse, comte du Bar, mestre de camp, gouverneur d'Antibes, commandant en l'absence du gouverneur de la Provence, sur la frontiere du Var, fut un des chefs du parti du roi Henri IV. Il se distingua au combat d'Allemagne, où il prit prisonier le seigneur de la Molle, un des chefs des troupes du seigneur de Vins. Il fut détaché avec un corps de cavalerie du corps d'armée de Lesdiguieres, & il se distingua au combat d'Esparon. Il épousa par contrat du 11 février 1592, *Claire* d'Allagonia, fille de *Claude*, seigneur de Meirargues, & de *Jeanne* de Risse, dame d'Astouin. Il en eut, 1. CHARLES, qui suit; 2. HONORÉ, auteur de la branche des seigneurs de VALLETTE; 3. *Gaspard*, chevalier de Malte, capitaine de gendarmerie; 4. *Pierre*, aussi chevalier, major du régiment des Galeres; 5. *Antoine*, tué à Aix à la sédition contre le comte d'Alais; 6. *Marie*, alliée à *Jean* de Sabran, baron de Baudinar; 7. *Marthe*, mariée à *André* de Grimaldi, comte de Beuil; 8. *Anne*, mariée à *Jean-Henri* de Grimaldi, marquis de Cagnes; 9. *Lucréce*, alliée à *César* de Villeneuve, seigneur de Carros; 10. *Maxime*, religieuse à Périgueux; 11. *Charlotte*, religieuse à Grasse; 12. *Claire*, religieuse au même couvent. * Gauffridi, *tome II*, *page* 617. De Thou, *tome VIII*, *pag.* 16.

XVIII. CHARLES de Grasse, II du nom, comte du Bar, maréchal des camps & armées du roi, par commission du 21 juillet 1649, épousa par contrat du 22 juillet 1618, *Marguerite* de Grimaldi, fille d'*Annibal*, souverain du comté de Beuil, & de *Marguerite* de Provanne. Il en eut, 1. ANNIBAL, qui suit; 2. *François*, chevalier de Malte, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom; 3. *Maxime*, religieuse.

XIX. ANNIBAL de Grasse, II du nom, comte du Bar, colonel à la suite du régiment de Provence, épousa par contrat du 22 janvier 1648, *Jeanne* de Fortia, fille de *Paul*, marquis de Pilles, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur viguier de Marseille, & de *Marguerite* de Couet. Il en eut, 1. PAUL-JOSEPH, qui suit; 2. *Léon*, chevalier de Malte, capitaine des galeres du roi, & commendeur de Valence; 3. *Jean*, chevalier du même ordre, mort à Malte; 4. *Pierre*, officier des vaisseaux, tué au siége de Cadix; 5. *Maxime*, religieuse à Hieres.

XX. PAUL-JOSEPH de Grasse, comte du Bar, capitaine de cavalerie dans Saint-Sylvestre, épousa par contrat du 29 octobre 1704, *Marguerite* de Villeneuve, fille de *Pierre*, sénéchal de Grasse, seigneur de Seranon, & de *Rosoline* de Villeneuve-Trans. Il n'en eut que *Marie-Véronique* de Grasse, mariée à *Charles-Joseph* de Grasse, seigneur de Valette.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VALLETTE, cadette des comtes DU BAR.

XVIII. HONORÉ de Grasse, seigneur de Vallette, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Péonne, commanda sur toutes les côtes de Provence en 1635. Il épousa par contrat du 24 mai 1645, *Marguerite* de Flotte d'Agoult, fille de *Christophe*, seigneur de Saint-Auban, & d'*Isabeau* de Glandevés. Il en eut, 1. PIERRE-CHARLES, qui suit; 2. *Susanne*, alliée à *Jean* de l'Isle, seigneur de Taulanne.

XIX. PIERRE-CHARLES de Grasse, seigneur de Vallette, épousa par contrat du 26 avril 1676, *Angélique* de Roussel, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Bois-Roussel, & de *Marie* de Rousselet-Rouville. Il en eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. ETIENNE, capitaine d'infanterie dans Saint-Vallier, auteur de la branche de LIMERMONT, en Picardie, *rapportée ci-après*; 3. *Joseph*, capitaine au régiment de Bourgogne, tué à Luzara; 4. *Jean-François*, capitaine de dragons dans Prie; 5. *Marc-Antoine*, capitaine d'infanterie dans Richelieu, marié à *Catherine* de Chappuis, sans postérité; 6. *Thérèse*, religieuse de la Visitation à Grasse.

XX. FRANÇOIS de Grasse, seigneur de Vallette, capitaine de dragons dans Prie, épousa le 6 février 1709, *Véronique* de Villeneuve, fille de *Pierre*, sénéchal de Grasse, seigneur de Séranon, & de *Rosoline* de Villeneuve-Trans, dont il eut, 1. CHARLES-JOSEPH, qui suit; 2. *Joseph*, chevalier de Malte, capitaine des vaisseaux du roi, & en 1755, de la galere capitane de son ordre; 3. *François*, aussi chevalier, lieutenant de vaisseaux; 4. *Susanne-Rosoline*, mariée à *François* de Cresp, seigneur de Cezere; 5. *Elizabeth-Victoire*, alliée à *Pierre-Honoré-Gaspard* de Capello, seigneur de Châteauneuf; 6. *Marguerite-Véronique*, alliée à *Victor-Félix*, comte de Torifelle de Canubi.

XXI. CHARLES-JOSEPH de Grasse, seigneur de Vallette, épousa le 21 janvier 1725, *Marie-Véronique* de Grasse, dame comtesse du Bar, fille de *Paul-Joseph*, & de *Marguerite* de Villeneuve, dont il a eu, 1. FRANÇOIS-PIERRE, qui suit; 2. *Louis-François-Joseph*, chevalier de Malte, mort jeune; 3. *Pierre-Marie*, aussi chevalier, actuellement garde de la marine; 4. *Véronique*, alliée à *César* de Villeneuve, seigneur de Tourette.

XXII. FRANÇOIS-PIERRE de Grasse, comte du Bar, gouverneur de la ville de Saint-Paul, a épousé par contrat du 5 décembre 1753, *Marie-Françoise* de Covet, fille de *Joseph-Marie*, marquis de Marignane & des Isles d'Or, sous-lieutenant des chevaux-légers de la garde, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre de S. Louis, gouverneur des forts de Portcros, & de dame *Marie-Marguerite* d'Orcel, dame de Besaure & de Plaisian, dont il a postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LIMERMONT.

XX. ETIENNE de Grasse, fils de PIERRE-CHARLES de Grasse, & d'*Angélique* de Roussel, épousa *Louise-Etiennette* d'Alancourt, dame de Limermont, de laquelle il a eu, 1. FRANÇOIS, lieutenant du régiment des Gardes Françoises, avec commission de colonel; 2. *Jacques*, évêque de Vence, sacré le 23 mars 1755, & abbé de Font-Froide; 3. *Etienne-Louis*, lieutenant des vaisseaux du roi, marié en 1756, à *N.* de Ricard, des seigneurs de Tourtou, & trois filles sans alliance.

BRANCHE

Branche des seigneurs de Brienςon, cadette des comtes du Bar.

XIV. Jean de Graffe, feigneur de Brienςon, Soleillas, Verayon, Thorène, Gars & Salegrifon, époufa *Catherine* de Villeneuve, fille d'*Antoine*, & de *Louife* de Forcalquier, dont il eut, 1. Antoine, qui fuit; 2. *Charles*, grand-croix de l'ordre de faint Jean de Jérufalem, général des galeres de Malte en 1584, & bailli de Manofque; 3. *Jérôme*, chevalier du même ordre, tué à Zoara, dans une expédition en Afrique; 4. *Maxime*, religieufe; 5. & une fille mariée dans la maifon de Boniface.

XV. Antoine de Graffe, feigneur de Brienςon, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes de fes ordonnances, eut le commandement de la haute Provence, avec un corps de troupes, dans les guerres contre l'empereur Charles-*Quint*. Il époufa *Nicaife* de Ruffan, fille d'*Antoine*, feigneur de Thorène & de Saint-Cezere, dont il eut, 1. Jerôme, qui fuit; 2. Claude, qui fit la branche des feigneurs de Saint-Cezere, éteinte; 3. *Françoife*, mariée à *Chriftophe* de Villeneuve, feigneur de Bargemont; 4. *Honorade*, à *Hélion* de Caftillon, feigneur de Beines.

XVI. Jerôme de Graffe, feigneur de Brienςon, époufa *Jeanne* de Calur, d'une famille originaire de Gênes, fubftituée aux nom & armes de celle de Reillane, dont il eut, 1. Charles, qui fuit; 2. Jean, qui fit la branche de Veirrayon, éteinte, d'où defcend *Barbe* de Graffe, alliée à *Jofeph-Henri* de Peruffi, feigneur du Baron; 3. *Jean*, chevalier de Malte; 4. Honoré, auteur de la branche des Colettes; éteinte; 5. Alexandre, auteur de celle de Gars, auffi éteinte; 6. *Lucréce-Marguerite*, alliée à *Charles* Durand de Blacas, feigneur de Carros; 7. *Hercule*, mort dans l'état eccléfiaftique.

XVII. Charles de Graffe, feigneur de Brienςon, époufa *Elizabeth* de Villeneuve, fille de *Gafpard*, baron des Arcs, & de *Marguerite* de Bouillers, dont il eut, 1. Jean-François, qui fuit; 2. *Henri*, chevalier de Malte; 3. *Lucrece*, mariée à *Chriftophe* de Flotte d'Agoult, feigneur de Seillans; 4. *Maxime-Marie*, alliée à *Gafpard* de Flotte.

XVIII. Jean-François de Graffe, feigneur de Brienςon, époufa *Marie* de Guey, dont il eut, 1. François, qui fuit; 2. *René*, docteur de Sorbonne, prévôt de Glandeves; 3. *Raymond*, mort jeune; 4 & 5. *Marie* & *Antoinette*, religieufes.

XIX. François de Graffe, feigneur de Brienςon, époufa *Marguerite* de Brun de Caftellane, dont il eut, 1. François, qui fuit; & 2. *Jean*, prévôt de Glandeves.

XX. François-René de Graffe, feigneur de Brienςon, époufa *Marie* de Chailan, fille de *N.* de Chailan, feigneur de Mouriez, & de *Françoife* de Flotte d'Agoult, dont il a eu, 1. Joseph, qui fuit; *Honoré-Auguftin*, chevalier de Malte, officier des vaiffeaux du roi, mort jeune; & trois filles, dont l'une mariée à *N.* de Cambis, gouverneur d'Entrevaux, & une religieufe à l'abbaye de faint Sauveur de Marfeille.

XXI. Joseph de Graffe, lieutenant de la compagnie des gardes de la marine, chevalier de S. Louis, a époufé en 1750, *N.* de Caftellane, fille de *Touffaint*, marquis de Grimaud, & d'*Anne* de Felix-Creiffet, dont il a poftérité. * *Cette généalogie fe trouve plus au long dans* l'Hiftoire héroïque & univerfelle de la nobleffe de Provence, imprimée en 1757, tome I.

GRASSE du Bar (Ifnard de) fut prieur de Capoue, dans le temps que cette dignité, ainfi que celle du prieuré de Hongrie, étoient annexées à la langue de Provence. Il fut député au pape, pour obtenir la confirmation des réglemens du chapitre général, qui fut tenu à Rhodes en 1332, & enfuite dans les provinces, pour les faire exécuter. Clément IV le fit repartir avec une lettre de créance pour le grand maître, & une autre pour le dauphin de Viennois, qu'il devoit aller joindre à Smyrne, pour continuer enfemble la guerre avec vigueur contre les Infidèles. Le pape recommanda expreffément dans le bref qu'il adreffa à ce prince, de ne rien faire fans le confentement du prieur de Capoue, qui joignoit à des talens militaires, la plus rigide obfervation de la difcipline réguliere; de forte qu'après la trève que conclut le dauphin, étant repaffé en Provence, il ne voulut jamais accepter la charge de grand fénéchal, fans l'ordre du lieutenant du grand maître, qui l'obligea de prendre le commandement de cette province dans l'abfence de la reine Jeanne, dont les états étoient menacés de toutes parts. En récompenfe de fes fervices, la même reine lui donna & à fes fucceffeurs laïcs, à l'exclufion de fon ordre, les terres du Mas & d'Ayglun. Elle l'appella enfuite à Naples auprès d'elle, où il refta quelque temps en qualité de lieutenant du grand maître. Il en partit en 1356, pour commander la flotte qui devoit paffer à Rhodes les chevaliers à l'occafion d'une citation. * Bozio, *hift. de Malte, tome II, pag.* 68, 70, 74, 76, 99. *Archives du roi, à Aix, fol.* 11, *armoire A, regift.* Crucis & potentiæ.

GRASSE du Bar (Monrégal ou Moréal de) neveu du précédent, fut reçu chevalier de l'ordre de faint Jean de Jérufalem. A fon occafion, par fentence du premier octobre 1337, les habitans du Bar furent condamnés à payer fon paffage, & foumis aux cinq cas impériaux. Il fut fait efclave au fervice de fon ordre, & racheté par Bertrand, fon frere, (*voyez Archives de la langue de Provence, à Malte; n.* 4. *des preuves de la maifon de Graffe.*) Ayant été nommé au grand prieuré de Hongrie, il s'attacha à Louis I d'Anjou, roi de Hongrie, & le fuivit à la conquête du royaume de Naples. Mais ce prince ayant été bientôt après obligé de retourner dans fes états, Monrégal & Conrard Loup furent les feuls chefs qui lui refterent fidèles; ils fe cantonerent dans la Pouille, jufqu'à ce que le roi de Hongrie fût venu les fecourir, & s'emparer de nouveau de ce royaume. En 1350, lorfque le pape eut fait confentir le roi Louis & la reine Jeanne, qui fe difputoient le royaume de Naples, à une trève, & à en paffer par fa décifion, Monrégal gouverna le royaume. (*Voy. il comp. il Biondo. Hift. de Naples d'*Antonio Summunte. *Tab. di cap. genel, e vicere, tom. IV, pag.* 90.) En 1352, la trève expirant, la reine Jeanne, par l'entremife de Bertrand de Graffe, fon chambellan, attira fon frere fous les promeffes les plus flateufes dans fon parti. Mais rentrée dans la paifible poffeffion de fon royaume, elle trouva dans fes propres intérêts des raifons plaufibles pour reftreindre fes bienfaits; ce qui mécontenta Monrégal au point qu'il fe cantona dans fa terre d'Averfe, jufqu'à ce que Malatefta de Rimini, lieutenant général de la reine Jeanne, vint le ferrer de fi près, qu'il fut contraint de rendre la place, & d'en fortir avec les honneurs militaires, emmenant avec lui 400 chevaux, avec lefquels il fut offrir fes fervices au légat du pape. Mais le defaut de paye l'obligea bientôt à le quitter. Sur ces entrefaites Malatefta de Rimini, qui avoit établi fa tyrannie dans la Marche d'Ancône, alloit enlever la ville de Fermo à Magliano, qui, foutenu par Ordelafy, implora Monrégal & l'engagea de les foutenir,

moyennant 60000 florins. L'impossibilité de retourner en Hongrie, jointe au plaisir de pouvoir se venger d'un ennemi capital, lui suggéra le dessein de lever une armée formidable. Il fit courir des billets dans toute l'Italie, par lesquels il donnoit avis que tous les soldats qui voudroient se ranger sous ses drapeaux auroient bonne solde. La réputation qu'il s'étoit acquise, lui attira les débris de l'armée hongroise, qui, faute de paye, s'étoit dispersée de toutes parts. Plusieurs grands seigneurs & un grand nombre de gentilshommes prirent parti avec lui. Il conquit en moins de deux mois 44 villes ou châteaux à Malatesta. Il exigea des villes de Sienne, de Florence, & de Pise, qui s'étoient liguées avec son ennemi, près de cent mille florins. Tant de richesses, jointes à environ 30 mille hommes, le firent rechercher de tous les partis. Il se détermina en faveur de la république de Venise, moyennant 150 mille florins d'or, contre l'archevêque de Milan, & il donna le commandement de ces troupes auxiliaires au comte de Lande, son lieutenant général, de la maison de Wirtemberg. Monrégal fut reçu avec pompe citoyen à Pérouse. Ce fut dans cette ville que, séduits par les promesses de Rienzi, Bertrand & Rambaud de Grasse fournirent quatre mille florins & quelques troupes, pour faire rentrer ce sénateur dans ses anciennes dignités à Rome. Monrégal s'y rendit peu accompagné. Le perfide tribun le fit arrêter, sous prétexte d'une conjuration avec les Colonnes, ses ennemis; mais dans le dessein réel de s'emparer de ses richesses. Il lui fit trancher la tête sur un échafaud, le 9 août 1354. C'est ainsi que périt ce grand homme, de qui *Pop. Palinny* ne fait pas difficulté d'assurer que depuis César il n'y avoit point eu de plus grand capitaine. Il possédoit le talent singulier de s'attirer l'affection de ses troupes; au point qu'un de ses officiers mourut presque sur le champ de douleur, à la nouvelle de sa mort. Ses exploits, sa valeur, ses manieres affables & prévenantes, son courage dans le supplice, & les sentimens de piété & de christianisme qu'il exprima dans sa harangue au peuple Romain & à ses freres, exciterent la pitié des Romains. Ils ne virent bientôt plus en Rienzi, qu'un perfide, qu'ils firent périr ignominieusement quarante jours après la mort de Monrégal, dans une sédition. * Matth. Villany, *tom. II*, *l.* 1, *c.* 49 *&* 50; *l.* 2, *c.* 38, 77; *l.* 3, *c.* 19, 28, 50, 81, 89, 107, 109; *l.* 4, *c.* 10, 14, 15, 16, 23, 25, 31. Thomas Fortifiocca, *l.* 2, *c.* 15, 21, 22.

GRASSE (Louis de) seigneur du Mas & de Callian, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général de Provence, y commandoit en 1519. Il attaqua à la tête des légionaires du pays l'avant-garde de l'armée du connétable de Bourbon. Il en mit une partie en fuite. Mais ne se trouvant pas assez fort pour profiter de sa victoire, ni empêcher toute l'armée de passer le Var, il fut obligé de se retirer. Il se replia sur Marseille, où il entra avec Philippe Chabot, & ils la défendirent avec fermeté: ce qui a rendu ce siége mémorable. Il fut reprendre avec les députés de Callian à Fréjus les reliques de sainte Maxime, qu'une tradition constante & publique assure être de la maison de Grasse, & être morte à Callian, dans un monastere fondé par elle à la fin du IX siécle. *Nostradamus, *hist. de Provence*, *pag.* 601. Gauffridi, *pag.* 415 *&* 419. Ruffy, *histoire de Marseille*. Bouche, *tom. II*, *pag.* 458.

GRASSE (Claude de) II du nom, comte du Bar, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur d'Antibes, & chambellan du duc d'Alençon, frere du roi, suivit le parti du comte de Tende, son oncle, contre le comte de Sommerive. Il fut détaché avec le baron de Cipieres, avec un corps de troupes, pour aller en Dauphiné au secours du baron des Adrets. Il se distingua au siége de Sisteron, où il tua Laverdiere, qui le vint assaillir. Il marcha au secours de Montpellier, assiégée par Joyeuse; & ayant appris que le comte de Sommerive, devenu gouverneur de Provence après la mort de son pere, alloit passer le Rhône avec 5000 hommes, il marcha à sa rencontre avec de Grille, & l'attaqua avec tant de vigueur à Saint-Gilles, qu'il fut obligé de s'enfuir vers Fouques, & abandonna son infanterie qui fut taillée en piéces ou noyée dans le Rhône. A la priere de Crussol, il fut le joindre devant la citadelle de Nîmes. Après qu'elle eut été prise, il retourna à Sisteron, de nouveau assiégée par Sommerive, qui en leva le siége avec perte de 8 à 9000 hommes. Il commandoit la cavalerie du centre de l'armée de Montbrun, qui battit de Gorde en Dauphiné, où il perdit 18 enseignes. De Gorde se retira vers Die, où il reçut un nouvel échec par le comte du Bar, qui battit un gros de sa cavalerie en quartier. Peu après, à la sollicitation du comte de Foix, son oncle, il se vengea du parti de la cour, & il seroit parvenu par ses talens aux principaux emplois militaires, si ses ennemis ne l'eussent pas fait assassiner dans son château du Bar, à la fleur de son âge. * De Thou, *tom. III*, *pag.* 166, 234, 305; *tom. IV*, *pag.* 35; *tom. V*, *pag.* 101. *Mémoires de Lesdiguieres*, *pag.* 25; *& les piéces justificatives des mémoires de Condé.*

GRASSE (Jeanne de) avoit épousé Nicolas du Mas de Castellane, baron d'Allemagne. Elle soutint le siége du château de ce nom, que de Vins avoit formé avec toutes les forces des Catholiques, & la mort même de son mari, tué au combat que Lesdiguieres gagna, n'ébranla pas son courage. Cette héroïne fit l'admiration de ses libérateurs, ayant marqué un courage au-dessus de son sexe. Elle éleva ses enfans dans le même esprit d'intrépidité & de bravoure: qualités qui valurent à Jean-Louis du Mas, du surnom d'*Allemagne*, le généralat des galeres de Savoye, & le cordon de l'ordre de l'Annonciade. * De Thou, *tom. IV*, *p.* 695.

GRAVOIS (Jean) natif de Rouen, & frere d'un architecte de ce nom, fit ses premieres études au collége de cette ville, où en acquérant des connoissances propres à s'orner l'esprit, il s'étudia encore davantage à profiter des leçons de piété qu'il y recevoit. Parvenu à l'âge où l'on se décide ordinairement sur le choix d'un état, il reçut la tonsure cléricale; puis il entra en 1681, dans la congrégation des Eudistes, où il a long-temps professé la théologie dans plusieurs séminaires. On lui en confia ensuite la principale administration comme supérieur. Lorsqu'il remplissoit cette place dans celui d'Avranches, du temps de M. Huet, il eut l'avantage de se faire connoître de ce célebre prélat, qui lui accorda bientôt son estime & sa confiance. Il le gouta même, au point qu'il le fit son unique grand vicaire. Il trouvoit en lui le génie, la vertu, la science, & se félicitoit d'avoir un tel trésor dans son diocèse. M. Gravois fut ensuite envoyé à Rouen, où il a passé les dernieres années de sa vie. Il y est mort le jour de Noël de l'année 1733. Tout son temps étoit partagé entre la priere, l'étude & les devoirs des emplois qu'il remplissoit. On a de lui une *Explication de la généalogie de Notre-Seigneur, selon saint Matthieu & saint Luc*, *in*-12. C'est le seul ouvrage qu'il ait fait imprimer. Il en a encore composé deux autres en latin, qu'on conserve manuscrits dans la bibliothéque du séminaire de Rouen, & qui mériteroient,

dit-on ; de voir le jour. Ces deux ouvrages sont, 1. *Concordia quatuor evangeliorum*, *cum commentario in modum paraphrasis*, &c. 2. *Commentarius in psalmos*, *in modum paraphrasis*. * *Mémoires manuscrits* de D. Boudier ; abbé de S. Martin de Séez.

GRESTAIN ; abbaye de l'ordre de saint Benoît, sous l'invocation de Notre-Dame, au diocése de Lizieux, en Normandie, en latin *Beatæ Mariæ de Grestano*. Elle est située à un peu plus d'une lieue de Honfleur, sur le bord de la mer, ou plutôt sur la rive du grand trajet qui sépare le Havre de Grace de Honfleur, vers l'embouchure de la riviere de Seine. Herluin, comte de Conteville, seigneur riche & d'une probité qui le rendoit recommendable, en est regardé comme le premier fondateur. Il avoit épousé *Herlève*, mere de Guillaume duc de Normandie, & roi d'Angleterre, surnommé *le Conquérant*, de laquelle il eut *Odon*, qui devint évêque de Bayeux ; & *Robert*, à qui le duc Guillaume donna le comté de Mortaing. On place la fondation de l'abbaye de Grestain vers l'an 1040. Il y avoit auparavant dans ce lieu une ancienne église dédiée à la sainte Vierge, & qui tomboit en ruines. Herluin de Conteville ne s'étoit d'abord proposé que de la réparer, en reconnoissance du soulagement que l'invocation de la sainte Vierge lui avoit procuré, dans une maladie rebelle à l'art des medecins. Sa dévotion lui inspira ensuite le dessein qu'il exécuta, d'y fonder un monastere. La communauté fut d'abord peu nombreuse : elle ne devint considérable, qu'après que Robert, fils d'Herluin, en eut beaucoup augmenté les biens. Alors Geoffroi, religieux de saint Serge d'Angers, en fut nommé premier abbé. Il étoit d'une naissance distinguée, & ses parens, à cette occasion, donnerent aussi des biens au monastere. L'église ayant été consumée par le feu en 1122, Foulques, second abbé de Grestain, en fit rebâtir une nouvelle, plus grande & plus belle que la premiere. Il mourut en 1139. Herbert, son successeur, qui gouverna pendant quarante ans, travailla beaucoup à la décoration de cette église. Il mourut comblé de mérites, en 1179, âgé de près de cent ans. Depuis plus d'un siécle l'observance réguliere se soutenoit à Grestain avec beaucoup d'édification, lorsqu'on la vit tomber tout à coup par la faute d'un abbé nommé Guillaume, homme livré à ses plaisirs, qui sous prétexte de vaquer aux affaires de sa maison, y résidoit fort peu. Arnoul, évêque de Lizieux, son supérieur, essaya de le faire rentrer dans le devoir ; mais ce fut sans succès, de sorte que le désordre s'introduisit parmi les religieux : il s'y passa même des choses dont le récit feroit horreur. Arnoul, affligé de ne pouvoir remédier à de si grands scandales, porta ses plaintes au pape Alexandre III, & lui proposa de chasser ces mauvais religieux, & de leur substituer des chanoines réguliers d'une vie plus édifiante. Mais le pape trouvant ce parti contraire aux intentions des fondateurs, *que le saint siége*, dit-il, *a toujours respectées*, *& fait observer religieusement*, ordonna seulement que l'abbé fût chassé, qu'on en établît un plus digne à sa place ; & que l'on réformât les religieux. Cela fut exécuté en 1364 & 1365. Le monastere fut depuis pillé & ravagé par les Anglois, qui ensuite y mirent le feu. La paix rétablie, les abbés s'appliquerent successivement à le réparer. Sous Richard de Thieuville, dernier abbé régulier, on y comptoit encore vingt-trois religieux. Lorsqu'une fois la commende y eut été introduite, le nombre alla en diminuant, sur-tout dans ces derniers temps, que les abbés regardant les places monachales comme des bénéfices, s'en sont reservé la disposition, les ont souvent données à de mauvais religieux qui avoient quitté leur état, & par-là ont avancé la ruine entiere de la maison, qui vient de se consommer sous M. de Brancas. Ce prelat a obtenu une légere partie des revenus pour son séminaire, qui aquittera quelques messes à l'intention des fondateurs, & fera les obits dont les religieux étoient chargés. Par cet arrangement, l'abbé jouit de la totalité du reste des biens, & l'abbaye se trouve convertie en un bénéfice simple d'environ dix à douze mille livres de rente. Elle payé à la chambre apostolique, pour ses bulles, cent cinquante florins. * *Mémoires manuscrits* de D. Boudier.

GUIRAN (Gaillard) conseiller au présidial de Nîmes, où il naquit en 1600, de parens protestans, se distingua par ses talens & par sa probité. La cour lui confia successivement différentes commissions, dans lesquelles il fit toujours éclater son zèle & ses lumieres. Henri-Frédéric de Nassau, prince d'Orange, l'ayant nommé conseiller au parlement de cette ville, Louis XIV lui permit d'accepter cette place, sans quitter celle de conseiller au présidial de Nîmes, l'un des plus considérables du royaume. Guiran avoit un gout décidé pour l'antiquité, & il s'y rendit très-habile. Ses principaux ouvrages sont, 1. Une dissertation sous ce titre : *Explicatio duorum vetustorum numismatum Nemausensium ex ære*, imprimée à Orange en 1655, *in*-4°, réimprimée au même endroit & en la même forme en 1657, mais corrigée & de beaucoup augmentée. Il y en a aussi une troisiéme édition faite en 1680, qui a été inserée dans le *Novus thesaurus antiquitatum romanarum* de Sallengre. 2. *Recherches historiques & chronologiques*, *concernant l'établissement & la suite des sénéchaux de Beaucaire & de Nîmes*, imprimées en 1660, *in*-4°. 3. *Antiquitates Nemausenses*, *quatuor libris comprehensæ*, *cum figuris*, trois volumes, *in-fol*. Cet ouvrage qui n'a pas été imprimé, contient des choses très-curieuses & des observations très-savantes. Le manuscrit original en fut vendu par les héritiers de Guiran au baron d'Hohendorff. Il est aujourd'hui dans la bibliothéque de l'empereur, avec les livres de ce baron. Guiran avoit un riche cabinet de médailles & d'antiques. La plupart furent dispersées après sa mort, arrivée à Nîmes en 1680 ; mais François Graverol eut quelques-uns des débris de cette belle collection. * Remis par M. Graverol de Flogrhevar.

H

HELYOT (Pierre) auteur de l'*histoire des ordres monastiques*, &c. On place son entrée en religion le premier août 1683. Ce fut le 9 de ce mois qu'il prit l'habit, & il fit profession le 17 du même mois de l'année suivante 1684. On dit que les quatre derniers tomes de son histoire ont été imprimés par les soins du pere Louis, provincial de l'ordre. Ce fut le pere Maximilien Bullot, religieux, qui les revit, les mit en ordre, & les fit imprimer. Celui des ouvrages du pere Hélyot, qu'on désigne par ce titre : *Le chrétien mourant*, est intitulé l'*Idée du chrétien mourant*. Il y en a eu deux éditions : la premiere en 1695 ; la seconde revuë & corrigée par l'auteur, en 1707. Il donna en 1710, une *Lettre sur la nouvelle histoire des ordres monastiques de M. Hermant*, *curé de Maltot*, *en Normandie*, dans laquelle il donne le plan de celle qu'il a publiée depuis. Le pere Hélyot est encore auteur de divers autres ouvrages, qui se conservent manuscrits dans la bibliothéque du couvent de Picpus, entr'autres, d'un *Recueil* considérable *des armes & blasons de plusieurs royaumes*, *principautés*, *provinces*, *villes*, *ordres religieux*, *& principales familles de l'Europe*.

HOUX (Etienne-Auguſtin le) ſieur de Lavau. Il faut ajouter que tous les porte-feuilles concernant les généalogies, qui formoient ſon curieux cabinet, ont été achetés après ſa mort par M. Gervais de Palméus, qui les poſſede, avec beaucoup d'autres piéces concernant la même matiere, qu'il a recueillies de differens autres cabinets.

I

IVRI LA CHAUSSÉE, en latin *Iberium*, *Ibrea*, bourg de France, au diocèſe & à cinq grandes lieues d'Evreux, à quatorze ou quinze de Paris, à quatre de Dreux, & à une petite lieue du château d'Anet. Il eſt ſitué ſur la riviere d'Eure, qui en cet endroit ſépare l'Iſle de France de la Normandie, & le diocèſe de Chartres de celui d'Evreux. On prétend qu'Ivri a été autrefois une ville aſſez conſidérable, partagée en deux, dont la principale partie étoit ſur la côte, auprès d'un ancien & fort château, dont on voit encore des ruines. Alberede, femme de Raoul, comte de Bayeux, le fit bâtir, ce qui fut enſuite cauſe de ſa mort tragique, ayant refuſé à ſon mari de le lui donner. Il épouſa en ſecondes noces Exemberge, dont il eut deux enfans, Hugues, évêque de Bayeux, & Jean, archevêque de Rouen. Comme le comté d'Ivri n'appartenoit pas à Raoul, Richard I, duc de Normandie, le lui donna; & c'eſt pourquoi dans la ſuite il prit le nom de comte d'Ivri. Raoul étant mort, Hugues & Jean, ſes enfans, ſe regardant comme ſes héritiers, Hugues s'empara d'Ivri contre la volonté du duc Robert. Ce prince irrité l'en dépouilla, & y établit un vicomte, qui fut Robert, comte de Meulan. A ſa ſollicitation, il fut donné à Guillaume de Breteuil. Aſcelin Goel trouva moyen de le lui enlever, partie par force, partie par ſurpriſe. Enfin le comté d'Ivri a appartenu ſucceſſivement à différens ſeigneurs. Le château a été détruit, & la ville preſqu'entierement ſaccagée, de ſorte qu'il n'en reſte plus que ce qui ſe voit aujourd'hui au pied de la côte, & qui forme le bourg d'Ivri, où l'on compte douze ou quatorze cens habitans. La principale égliſe d'Ivri eſt ſous l'invocation de ſaint Martin: elle eſt aſſez belle & aſſez vaſte. L'autre paroiſſe ſe nomme Saint Jean: c'eſt fort peu de choſe, n'y ayant peut-être pas cinquante communians.

Tout proche eſt une petite abbaye de l'ordre de S. Benoît, connue ſous le nom de Notre-Dame d'Ivri, & fondée vers l'an 1077, par Roger, ſeigneur d'Ivri. Il la ſoumit à la juriſdiction de l'abbé de Coulombs, qui y établit pour premier abbé un de ſes religieux, nommé Pierre. Elle eſt qualifiée dans la charte de fondation, de petite abbaye, *abbatiola*, & le nombre des religieux y eſt limité à quinze, qui doivent ſuivre les pratiques de Cluni, obſervées alors à Coulombs, ainſi qu'à Marmoutiers, & dans beaucoup d'autres monaſteres du royaume. Celui d'Ivri fut entierement brulé en 1094, par les troupes d'Aſcelin Goel, qui avoit uſurpé le château ſur Guillaume de Breteuil. Guillaume l'ayant enſuite recouvré, répara l'abbaye, aidé des libéralités de Philippe I, roi de France, & de Robert II, duc de Normandie. Elle étoit encore retombée dans un aſſez triſte état, lorſque Philippe de Vendôme, grand prieur de France, & abbé d'Ivri, demanda en 1669, que les religieux de la congrégation de ſaint Maur y fuſſent introduits. Depuis qu'ils y ſont, ils l'ont rebâtie en entier, & réparé ſi bien l'égliſe, que cette petite maiſon, occupée aujourd'hui par trois ou quatre religieux, eſt dans le meilleur état. Elle vaut à l'abbé commendataire environ ſix mille livres, & ne paye à la chambre apoſtolique, pour les bulles, que ſoixante-ſix florins deux tiers. Diane de Poitiers, dame d'Anet, a aumôné quelques biens à l'abbaye d'Ivri, dont elle eut un frere abbé. C'eſt lui qui a fait bâtir la chapelle qui ſubſiſte encore à la porte du monaſtere, & dans laquelle on voit ſon tombeau, d'une architecture fort commune. Tous les premiers vendredis du mois, on y dit une grand meſſe, à laquelle deux freres de charité ſont obligés d'aſſiſter, moyennant une légere rétribution.

La riviere d'Eure, qui paſſe à Ivri, eſt aſſez forte pour porter à Rouen de gros trains de bois. On en ramene des bateaux pleins de ſel, qu'on décharge aux environs de Dreux, pour enſuite être diſtribué dans les bureaux déſignés, & dans la Beauce. Chaque bateau doit à l'abbé d'Ivri une certaine quantité de ſel, qu'il eſt autoriſé de faire vendre à ce qu'on appelle *petite meſure*. Le principal commerce d'Ivri conſiſte en cuirs, & on y voit de riches taneurs. Il y a encore une manufacture de peignes, qui en fournit Paris, & preſque toute la Normandie. M. le prince de Conti, à qui la baronie d'Ivri appartenoit, avec d'autres domaines voiſins, l'a vendue au roi depuis quelques années. Il y a un bailliage d'une aſſez grande étendue. Chaque ſemaine il s'y tient un marché, & pluſieurs foires pendant l'année.

Ce qui rend tres-fameux dans l'hiſtoire le bourg d'Ivri, c'eſt la bataille qui s'y donna le 14 mars 1590, où Henri IV remporta une ſeconde victoire ſur l'armée du duc de Mayenne, d'un tiers plus nombreuſe que la ſienne. On conſerve à ce ſujet dans l'abbaye, la mémoire d'une anecdote aſſez curieuſe, & qui fait beaucoup d'honneur à cette maiſon. C'eſt qu'un des religieux, parent ou allié de pluſieurs ſeigneurs & gentilshommes du pays, ayant eu connoiſſance d'une conjuration ſecrette formée contre ce grand prince, dans laquelle les complices s'étoient promis avec ſerment de ne ſe point quitter pendant la bataille, qu'ils n'euſſent conſommé leur déteſtable crime, le religieux alla auſſitôt en donner avis à Henri IV. Ce prince déterminé par les avis des principaux de ſon conſeil, ſe réſolut à changer d'habits, & à prendre d'autres armes, pour éviter le malheur qui le menaçoit. Un officier qui s'en revêtit, périt dès le commencement de la bataille; & malgré les gardes qu'on lui avoit donnés, il fut percé des coups que lui porterent les conjurés, le prenant pour le roi lui-même. Le roi, par une ſuite de cette bonté qui lui étoit naturelle, & eu égard aux circonſtances où il ſe trouvoit, ne voulut point qu'on arrêtât aucun des coupables.

Dans les environs d'Ivri eſt le petit bourg de la Couture, l'endroit de France peut-être où l'on fait les meilleurs hautbois, flutes allemandes, & autres inſtrumens à vent. * *Mémoires manuſcrits* de D. Boudier, abbé de ſaint Martin de Séez.

L

LAVAULX, maiſon de nom & d'armes, en la prevôté de Montmedy. Elle tire ſon origine des anciens comtes de Chiny, & a pris le nom du fief qui s'appelloit LAVAL, lequel lui fut donné en partage dans le XII ſiécle. Elle a porté indifféremment le nom de LAVAL ou de LAVAULX. Le premier connu eſt,

I. LOUIS de Chiny, ſire de Laval, fils d'ARNOUL II, comte de Chiny, & d'*Adélaide*, ſa femme. C'eſt ce LOUIS qui a formé la maiſon connue ſous le nom de LAVAL, & enſuite de LAVAULX. Louis épouſa *Edme* d'Elole, fille de

Jean, sire de Corswarenne, & eut pour fils VERNON, qui suit.

II. VERNON de Chiny, I du nom de Laval, seigneur de Marville & autres lieux, épousa *Edmonde* de Limbourg de Fauquemont, dont il eut OULRY, qui suit.

III. OULRY de Laval, se trouva à l'assemblée des pairs de Bastogne, tenue l'an 1233, pour aviser aux moyens de s'opposer à l'incursion des Aventuriers. Il épousa *Mariette* de Mauderchied, dont il eut, 1. *Varnier* de Laval, qui fut abbé de S. Erri de Verdun; 2. ERIC, qui suit; 3. JEAN, qui fut auteur de la *branche de* LAVAL-BAZEILLE, *rapportée ci-après*; 4. *Enguérant*, marié à *Ermengarde* de Conflans.

IV. ERIC de Laval, fut marié deux fois, 1°. à *Elise* de Sponchen, dont il eut, 1. JEAN-FERRY, qui suit; 2. *Henriette* de Laval, qui mourut jeune: 2°. à *Claudine* de Raville, dont il eut THÉODORE de Laval, qui a fait la *branche de* VUELKENHAUSEN, *rapportée ci-après*.

V. JEAN-FERRY de Laval, sire dudit lieu, Remagne & Marville, épousa en 1347, *Emonde* de Roden-Marcheren, & en eut deux fils, 1. *Guillaume*, qui mourut sans être marié; 2. HUSSON, qui suit.

VI. HUSSON de Laval de Lavaulx, chevalier, seigneur desdits lieux & de Marville, secourut le duc Robert dans la guerre qu'il eut contre les Messins. Il fut fait prisonier avec ce prince à la bataille de Ligny, donnée le 4 avril 1368. Dans le traité de paix, qui fut fait le 10 août 1370, il se rendit caution pour Robert, de la somme de 60000 petits florins d'or envers la ville de Metz. Il épousa *Alix* de Jamets, fille de *Robert*, & d'*Alix* de Vilosne, dont il eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Anne*, qui fut mariée à *François* Duhautois, lesquels vivoient en 1375.

VII. JEAN I de Lavaulx, chevalier, seigneur de Laval, Lavaulx, Marville, la Chaussée, épousa *Isabelle* de Boulange, fille de *Henri* de Boulange, & de *Bally* de Bouvigny. Il laissa pour enfans, JEAN II, qui suit; & *Marguerite* de Lavaulx, qui fut abbesse de Juvigny, & qui mourut en 1406.

VIII. JEAN II de Lavaulx, chevalier, seigneur dudit lieu, de Marville & de Vilosne-sur-Meuse, fut gouverneur de Stenay. Il eut de sa premiere femme, *Jeanne* de Montigny d'Ostrevant, deux fils, savoir, WARY, qui suit; & ERARD, auteur de la *branche qui s'est habituée dans le Luxembourg*. De sa seconde femme, *Claire* de Bazeille, fille & unique héritiere de tous les biens de la branche de Lavaulx-Bazeille, il eut deux filles, dont on ignore les alliances.

IX. WARY I de Lavaulx, occupoit la troisiéme place dans les états du duché de Luxembourg. Il s'associa aux chevaliers & gentilshommes qui érigerent l'ordre de la chevalerie de la Fidélité, ou du Levrier-Blanc. Il contracta mariage avec *Marie* de Vienne, dont il eut WARY II, qui suit; & *Wary*, abbé de S. Mihiel, mort en 1455.

X. WARY, II du nom, chevalier, seigneur de Lavaulx, Vilosne, Marville & Bellefontaine, gouverneur de la ville de Neufchâteau en Bassigni, pour le duc René d'Anjou, & chevalier de l'ordre du Croissant, épousa *Jeanne* de Sorbey, fille unique de *Jean*, & de *Marie* de Noroy. Il en eut FRANÇOIS, qui suit; *Thiriet*; *Jean* de Lavaulx, seigneur de Sorbey, vivant en 1463, qui épousa *Poinsette* de Thiaucourt, fille de *Didier* de Thiaucourt, & de *Catherine* de Barbas. Les enfans qui naquirent de ce mariage, furent, 1. *Marie* de Lavaulx, dame de Sorbey, mariée à *Guillaume* de Croix, fils de *Tassinet*, & de *Jeanne* des Armoises; 2. *Marguerite* de Lavaulx, qui épousa 1°. *Jean* de Rombay, seigneur d'Anderny: 2°. en 1455, *Thomas* de Failly, écuyer, seigneur dudit lieu de Failly. *Jean* épousa en secondes noces *Louise* de Boulligny, fille d'*Antoine*, & d'*Adélaïde* de Franelle. Il en eut *Wary* de Lavaulx, chevalier, seigneur dudit lieu, qui épousa *Mathiate* de Bitche, dont il laissa *Françoise* de Lavaulx, laquelle fit alliance avec *Damien* de Bossu, petit-fils de *Nicolas* de Bossu, écuyer, seigneur de Longueval, lieutenant-général du gouvernement de Champagne, de Brie & de Luxembourg. Wary de Lavaulx, II du nom, eut pour quatriéme enfant, *Marguerite* de Lavaulx, alliée à *Arnauld* de Sampigni, chevalier, seigneur de Rembercourt & de Noviant: & en secondes noces à *Thierri* de Lénoncourt, chevalier de l'ordre du roi, & de celui du Croissant, & bailli de Vitri. Enfin Wary eut pour cinquiéme enfant *Isabelle*, qui épousa *Collard* de Hennemont, seigneur dudit lieu, fils de *Jean*, & de *Jeanne* Dupont.

XI. FRANÇOIS de Lavaulx, chevalier, seigneur dudit lieu & de Vilosne, échanson de Louis XI, roi de France, par brevet du 27 mars 1454, capitaine d'une compagnie de gendarmes, par brevet du 28 mars de la même année, chevalier de l'ordre du roi, passa ensuite au service du roi René d'Anjou, duc de Lorraine, qui le fit gouverneur de la ville de Neufchâteau en Bassigni, qu'il fortifia & conserva à son prince malgré les entreprises de la régente de France. Par reconnoissance de ses services, le duc René II, roi de Sicile, ordonna par ses lettres, que les descendans de François porteroient dorénavant dans l'écu de leurs armes celles de ladite ville, avec un bourlet muraillé au-dessus de leur lambrequin. François épousa, 1°. *Catherine* de Barbas, veuve de *Didier* de Thiaucourt: 2°. *Louise* de Neufchâtel: 3°. *Marie* de Chabanne de Dommartin: 4°. *Alix*, marquise de Dampierre, fille de *Philippe*, marquis de Dampierre, seigneur de Saint-Dizier, & de *Bonne* de Vergy. Il n'eut point d'enfans des trois premieres. De la quatriéme il laissa ERARD, qui a fait la *branche des seigneurs de* GIRONCOURT, *rapportée ci-après*. François épousa en cinquiémes noces, *Lucie* de Montoy, dame de Vilosne en partie, & d'Audhiaumont, fille de *Jean* de Montoy, & de *Jeanne* de Contoy. Il en eut, 1. *Robert* de Laval, mort sans enfans; 2. *Gratian*; 3. *Jeanne* de Lavaulx, qui épousa *Guillaume* de Malmédy, chevalier; 4. ANTOINE, qui suit.

BRANCHE DU SAUNOIS.

XII. ANTOINE de Laval transigea avec *Erard*, son frere, pour la portion des biens à eux obtenus des successions de feu leur pere en 1504. Il étoit seigneur de Lavaulx, Bellefontaine & d'Audhiaumont. Il épousa *Nicole* de Xonot, dame de Maisiére & d'Allamont en partie, fille de *Claude* de Xonot, & de *Jeanne* de Moncel, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Gratian* de Lavaulx, seigneur dudit lieu & de Bellefontaine en partie, qui épousa en premieres noces *Claude* Dauley, fille de *Renaud* Dauley-Phelpot, & d'*Audeline* de Ficquelmont: & en secondes noces *Nicole* de Custine, veuve de *Nicolas* de Beauclain, chevalier, seigneur de Ton-les-Prés, & fille de *Collard* de Custine, chevalier, seigneur du Vivier, & de *Lys* de Gourey; elle vivoit encore en 1612. Gratian de Lavaulx eut de sa premiere femme, *Françoise* de Lavaulx, mariée à *Hugues* de Gourey; *Claude* de Lavaulx, qui épousa en 1599, *François* de la Mouillyé, chevalier, seigneur de Colmey & de Lasdinville, lieutenant-général de l'artillerie du duc

Charles II de Lorraine, fils de *Jean* de la Mouillyé, & de *Marguerite* de Xivry; *Agnès* de Lavaulx, qui épousa en 1558, *François* Dumont, écuyer, seigneur de la Bar.

XIII. FRANÇOIS de Lavaulx, seigneur dudit lieu, de Bellefontaine, Maisière & d'Allamont, gouverneur de Briey, épousa *Isabeau* de Beauclain, fille de *Gérard*, chevalier, seigneur dudit lieu, & d'*Anne* de la Tour, dame de Puxe, & de Jean-de-Lise. Il laissa de son mariage, CHRISTOPHE, qui suit; *Marie*, alliée au sieur comte de Marcheville, seigneur d'Abeaucourt; *Nicole*, femme de *Gaspard-Martin* de la Haye, baron de Conse & de la Grandville, en 1624.

XIV. CHRISTOPHE de Lavaulx, seigneur d'Audhiaumont, Jean-de-Lise, Puxe, & Billedestroffe, chambellan du duc Henri de Lorraine, épousa *Louise* de Laruelle, fille de *Claude*, chevalier, seigneur de Billedestroffe, de Liancourt, gouverneur de Dieuze, & de *Marguerite* Thuillier. Il en eut, 1. *Paul*, mort sans enfans; 2. CLAUDE, qui suit; 3. *Elizabeth*; 4. *Françoise*; 5. *Anne*; 6. *Nicole*; 7. *Marie*; Françoise & Anne se firent religieuses, & fonderent, avec leur mere, le couvent des religieuses de la Congrégation. Nicole & Marie moururent jeunes. Marguerite épousa *Ferdinand*, baron de Hausen, chevalier, seigneur de Wale. Devenue veuve, elle prit alliance en 1670, avec *Louis*, comte de Marcheville, chevalier, seigneur de Séromont, & de Neumaison.

XV. CLAUDE de Lavaulx, chevalier, seigneur de Jean-de-Lise & d'Audhiaumont, fut marié à *Catherine* de Sérocourt, chanoinesse de Poussay, fille de *Philippe* de Sérocourt, conseiller d'état, chambellan & commissaire général des guerres de Lorraine, gouverneur & bailli de Hombourg, & d'*Anne-Théodore* de Ligniville-Tumejut, sa seconde femme, dont il n'eut qu'une fille. Claude épousa en secondes noces *Christine* de Massavé, sa cousine, dont un fils qui mourut sans postérité. Christine se remaria avec *Philippe*, prince de Mansfeld, lieutenant général des armées impériales, gouverneur du duché de Luxembourg.

SEIGNEURS DE GIRONÇOURT.

XII. ERARD de Lavaulx, fils de FRANÇOIS, & d'*Alexis* de Dampierre, chevalier, seigneur dudit lieu, fut maréchal général des logis du duc Antoine, gouverneur de Châtel-sur-Mosel. S'étant acquis par sa valeur & sa prudence l'estime du duc Antoine, ce prince lui fit don en fief masculin des terres de Coursèlle & d'Holaincourt, par lettres du 29 janvier 1542, confirmees & renouvellées par le duc Léopold, le 14 janvier 1702. Il epousa *Barbe* de la Marck, fille unique & héritiere d'*André* de la Marck, seigneur de Gironcourt, & de *Marguerite* de Bignecourt. Il mourut le 16 mai 1549, laissant de son mariage, HENRI, qui suit; JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* VRAYCOURT; *Alix*, dame Prêcheresse à Nanci; *Barbe*, dame de Létange; & *Marguerite*. Celle-ci épousa, 1°. par contrat du premier février 1536, *Balthasar* de Barrisey, chevalier, seigneur de Blainville & de Dame-Leviere: 2°. par traité du 3 janvier 1540, *Gérard*, comte de Pouilly, baron d'Esnes, gouverneur & bailli de Châtel-sur-Mosel. Entre ses enfans, *Erard* de Pouilly fut reçu chevalier de Malte au prieuré de Champagne en 1572. 6. *Jeanne* de Lavaulx, mariée par contrat du 25 juin 1548, à *Vincent* de Beauviller, chevalier, &c.

XIII. HENRI de Lavaulx, chevalier, seigneur de Gironcourt & d'Illoup, partagea les biens d'*Erard*, son pere, le 30 décembre 1553, avec *Jean* de Lavaulx, son frere. Il eut les terres de Gironcourt, de Vaudoncourt, &c. Il fut capitaine en chef pour le roi de France Henri II, dans le régiment du prince de Rieux. Il épousa, par contrat du 2 août 1551, *Antoinette* de Billedestin, fille de *Nicolas*, chevalier, seigneur de Froville & de Valfrancourt, & de *Marguerite* de Maisière. Il eut de ce mariage JEAN-CLAUDE, qui suit; & *Philippe*, qui épousa *Jean* de Vicrange, chevalier, seigneur dudit lieu, & gouverneur de Sancy: elle fut gouvernante des princesses Nicole & Claude de Lorraine, & mourut en 1620.

XIV. JEAN-CLAUDE de Lavaulx, chevalier, seigneur de Gironcourt, épousa *Catherine* de Molain, fille d'*Antoine*, chevalier, seigneur de Rare-Fontaine, de Menoux, & de *Barbe* d'Aubonne, dont il eut ADAM, qui suit; *Claire*, dame de Létange; *Françoise-Marguerite*, reçue chanoinesse de Poussai en 1598; *Claude-François*, chevalier de l'ordre de Malte: ce fut ce dernier qui conduisit les gentilshommes à la pompe funebre du duc François en 1608.

XV. ADAM de Lavaulx, chevalier, seigneur de Gironcourt, Chambellan & lieutenant des gardes du duc Henri, épousa en 1617, *Françoise* de Châtenoy, fille de *François* de Châtenoy, seigneur d'Armancourt, & de *Marie* Virlet. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, & fonda, à son retour, à Gironcourt la chapelle du Sépulcre. Il mourut le 26 octobre 1616, ayant eu pour enfans, JEAN-CLAUDE, qui suit; ANTOINE, qui a fait *la branche des seigneurs de la* TOUR EN VOIVRE, *mentionée ci-après*; *Jacques*, religieux Carme; *Africain*, & *Louis*, morts jeunes; *Chrétienne*; *André*, seigneur de Gironcourt, qui de *Diane* Royer d'Andilly, fille de *Nicolas*, & de *Barbe* de Laruelle, eut *Françoise* de Lavaulx, morte sans hoirs; & *Thérèse* de Lavaulx, mariée à *Nicolas* Henri, chevalier, seigneur d'Andilly, leutenant-colonel de dragons; *Alberte* de Lavaulx de Gironcourt, abbesse de sainte Maure de Verdun en 1628.

XVI. JEAN-CLAUDE de Lavaulx, seigneur de Gironcourt, Coursèlle, d'Olaincourt, soutint dans son château le siége fait par les troupes du roi Louis XIII: son château fut démoli en 1636. Il épousa *Catherine* de Pulnoy, fille de *Nicolas*, seigneur dudit lieu, Haudonville, Nebainville, Serceville, &c. trésorier général de Lorraine & Barois, & de *Diane* Bertrand de Marimont, dont vinrent *Gabrielle-Anne* de Lavaulx, mariée le 10 mars 1658, à *Jean-Philippe*, comte de Mitry, seigneur de Fauconcourt, bailli de Bassigny, & grand écuyer de Lorraine; *Barbe* de Lavaulx; & *Marguerite*, dame Prêcheresse de Nanci.

SEIGNEURS DE LA TOUR EN VOIVRE.

XVI. ANTOINE de Lavaulx, chevalier, seigneur de la Tour en Voivre, premier gentilhomme de la chambre, & chambellan du duc de Lorraine, épousa par contrat du 7 février 1614, *Barbe* le Pougnant, fille de *Jean*, seigneur d'Allamont, premier président du parlement de Saint-Mihiel, & de *Jeanne* Lepêtre, dont il eut, *Claude-Louis*; *Charles*, mort sans postérité; *Marie-Françoise*, alliée à *Nicolas* de Barat, chevalier, seigneur de Boncourt & Duguey; *Louise-Marie*, mariée à *François* de Beauclain, chevalier, seigneur de Colmay, chambellan du duc Henri.

SEIGNEURS DE VRAYCOURT.

XIII. JEAN de Lavaulx, fils d'ERARD, & de *Barbe* de la Marck, eut les seigneuries de Vraycourt dans le Barois, Mouvant, Saint-Ouen, Robecourt, fut seigneur de Paray & de Dombrot,

premier gentilhomme de la chambre du duc Charles, puis son chambellan, gouverneur de la citadelle de la Motte, en 1567. Il fut présent à la rédaction de la coutume de Bassigny, en novembre 1580. Il mourut le premier mai 1586. Il avoit époussé par contrat du 5 février 1555, *Didiere* d'Aulxi, fille de *Ferri*, chevalier, seigneur d'Autremecourt & de Vraucourt, premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, & d'*Agnès*, (ou Agnieuse) de Beguet. Il eut de ce mariage, ADAM, qui suit; *Jeanne*, épouse d'*Antoine* de Choiseul, II du nom, seigneur d'Itche, gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, bailli de Bassigny, & gouverneur de la Motte, mort en 1617, après avoir fait recevoir *Claude* & *Joachim* de Choiseul, ses fils, chevaliers de Malte, en 1610.

XIV. ADAM de Lavaulx, baron de Vraycourt, seigneur de Paray, Saint-Ouen, d'Hoziere & de Dombrot, gentilhomme de la chambre des ducs Charles & Henri de Lorraine, grand véneur du dernier, épousa le 14 avril 1587, *Catherine* de Faletan, veuve de *Wari* de Gondestroffe, seigneur de Neudelange, gentilhomme de la chambre du roi de France, fille de *Marc* de Faletan, chevalier, seigneur de Rouvre, Lanhairc, Assleville, Linconcourt, Cherisi & Lilliere, bailli & gouverneur de Nomeny, surintendant de la maison du comte de Vaudemont de Lorraine, & de *Magdeléne* Bayer de Boppart. Ses enfans furent ERARD, II du nom, qui suit; & *Adrienne*, d'abord chanoinesse à Poussay en 1610, ensuite femme en premières noces de *François* de Choiseul, baron d'Egremont, fils de *Philbert*, chevalier des ordres du roi en 1588, & de *Jeanne* d'Ainteville: & en secondes noces, de *Charles* Allamany, marquis de Leschelle, fils de *Nicolas*, chevalier des ordres du roi sous Henri III, & de la dame de Briqueville.

XV. ERARD II de Lavaulx, chevalier, baron de Vraycourt, gentilhomme de la chambre du duc Henri, & grand chambellan du duc Charles IV; épousa le 21 juillet 1615, *Magdeléne-Véronique* de Lutzelbourg, chanoinesse de Rémiremont, fille de *Walter*, chevalier, seigneur de Zareck, gouverneur de Sarbourg, & d'*Anne* de Wiltz. Il laissa trois fils & une fille, CLAUDE-LOUIS, qui fit la *branche dénommée aujourd'hui de* POMPIERRE, ERARD, III du nom, qui a fait les *branches de* SOMMERECOURT, *& de* SAINT-OUEN, *rapportées ci-après*; CHARLES-FRANÇOIS, d'où sont *issus les barons de* VRAYCOURT, *aussi rapportés ci-après*; & *Gabrielle-Dieu-Donnée*, reçue chanoinesse de Poussay le 11 mai 1648, ensuite mariée en 1668, à *Gaspard* de Bazantin, II du nom, chevalier, seigneur de Dosinviller & de Contruxeville, originaire de Flandre.

XVI. CLAUDE-LOUIS de Lavaulx, baron de Vraycourt, épousa le 23 avril 1640, *Marguerite* de Montarbi, fille de *Jean*, seigneur de Saulxures, premier maître d'hôtel du duc de Lorraine, & de *Perrette* d'Orgain. Il eut de ce mariage, JEAN-HENRI, qui suit; & *Anne-Claude*, mariée le 11 janvier 1661, à *Henri-François* de Raigecourt, seigneur des Etangs, & baron d'Anserville, fils de *Henri-Philippe*, & d'*Ermangarde* d'Aumale.

XVII. JEAN-HENRI de Lavaulx, seigneur de Bechamps, de Lanhair, & d'Attigneville, lieutenant pour le roi au gouvernement de Bassigny, épousa par contrat du 4 mars 1670, *Catherine* de Lescamousier, fille de *Jean*, colonel de la cavalerie, & gouverneur du Bassigny, & de *Marie* de Thomassin, sa femme. Il en eut CLAUDE-ANTOINE, qui suit; *Marie-Charlotte*, mariée à *Charles-François* Labbé, baron de Baufremont, & seigneur de Vraycourt en partie, conseiller d'état, & président à la chambre des comptes de Lorraine.

XVIII. CLAUDE-ANTOINE, baron de Lavaulx, chevalier, seigneur de Sommerecourt, Sertes, Martigny, & Pompierre, capitaine d'infanterie pour le service de France, épousa en 1697, *Christine* de Barbot de Thiancourt, fille de *Jean*, comte de Thiancourt, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers pour le service de Louis XIV, & de *Marguerite* de Bagary de Montaigne, chanoinesse d'Epinal, dont il a eu, FRANÇOIS, qui suit; *Charlotte*, mariée en 1732, à *François*, comte de Lavaulx, seigneur de Villard & de Sommerecourt, son cousin.

XIX. ANTOINE-FRANÇOIS, baron de Lavaulx, chevalier, seigneur de Pompierre, de Sertes, Coursselles & de Dolaincourt, capitaine de cuirassiers au service de l'empereur Charles VI, épousa en 1741, *Charlotte* de Leroi de Sérocourt, fille de *N.* de Leroy, baron de Serocourt, exempt des gardes du corps du duc Léopold. Il n'a de son mariage que *Charlotte* de Lavaulx, née en 1745.

SEIGNEURS DE SOMMERECOURT.

XVI. ERARD III de Lavaulx, second fils d'ERARD II, & de *Magdeléne-Véronique* de Lutzelbourg, fut seigneur de Rouvre & de Saint-Ouen. Il épousa le 23 juillet 1640, *Anne* de l'Epine, dame de Saint-Ouen, fille d'*Hector*, seigneur de Saint-Ouen, gouverneur de Châtel-sur-Moselle, en 1650, colonel d'infanterie, gentilhomme du duc Charles IV, & d'*Elizabeth* de Cœrnot, dont il eut JOSEPH qui suit; *Charles*, mort aide de camp général des armées impériales; ANTOINE-GABRIEL, qui a fait la *branche des seigneurs de* SAINT-OUEN, *rapportée ci-après*; *Susanne*, épouse de *Jean-Baptiste* Pietrekuin, chevalier, seigneur de Mont & de Pragé en Bourgogne, capitaine de cavalerie; *Gabrielle*, mariée en 1663, à *Jean-Baptiste-Charles* d'Haraucourt, seigneur de Villart, Franois, & Fauconcourt; *Anne*, femme de *Charles-Claude* de Bussy, chevalier, seigneur & baron de Marray, fils de *Claude*, baron de Marray & de Brion, & d'*Antoinette* d'Inteville; *Marguerite*, qui épousa *Jacques* de Sarazin, chevalier, seigneur de Brinville & de Bemont, capitaine de cavalerie, dont une fille: & en secondes noces *Charles* de Bugey, seigneur de l'Etang & de Rougemont, lieutenant colonel de dragons; *Anne-Marie*, fille d'honneur d'Eléonore d'Autriche, reine, duchesse de Lorraine: elle mourut en 1736.

XVII. JOSEPH, baron de Lavaulx, chevalier, seigneur de Sommerecourt, Bemont, Villart & Franois, capitaine au service du duc Charles IV, épousa *Gabrielle* d'Ourche, fille de *Nicolas-François*, seigneur de Paray-sur-Montfort, capitaine de cavalerie, & de *Béatrice* de Bermant, dont il eut GABRIEL-FRANÇOIS, qui suit; *Philippe*, mort en Hongrie, capitaine de cuirassiers; *Marie*, fille d'honneur d'Elizabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine, morte en 1708, après avoir été fiancée au marquis de Dampierre; *Barbe-Françoise*, reçue chanoinesse de Poussay, en 1714.

XVIII. GABRIEL-FRANÇOIS, comte de Lavaulx, chevalier, seigneur de Sommerecourt, Villart, Franois & Bemont, capitaine dans le régiment des gardes du duc Léopold, épousa en 1732, *Charlotte* de Lavaulx, sa cousine, fille de *Claude-Antoine*, & de *Christine* de Barbot de Thiancourt, dont il a *Charles-Gabriel*, reçu page du roi de Pologne, duc de Lorraine, & garde de la marine de France; *Charles-Joseph*, officier dans le régiment de Royal-Roussillon; *Charlotte*, reçue chanoinesse de Poussay en 1748, puis mariée le 30 octobre 1750, à *Louis-René* Desaguier, marquis de Luigney, lieutenant de roi en Poitou, lieutenant-co-

lonel de cavalerie, & chevalier de l'ordre de S. Louis; *Josephine*, reçue chanoinesse à Poussay en 1748; *Marie*, reçue au même chapitre en 1751; *Charlotte*, & *Thérèse*.

SEIGNEURS DE SAINT-OUEN.

XVII. ANTOINE-GABRIEL de Lavaulx, seigneur de Saint-Ouen, Gaudoncourt, & Bourbevelle, troisiéme fils d'ERARD, III du nom, seigneur de Rouvre, & d'*Anne* de l'Epine, fut colonel d'un régiment de dragons Lorrains au service du roi d'Espagne. Il épousa par contrat du 26 janvier 1699, *Françoise* de Ramfain, fille d'*Antoine*, seigneur de Baltigny, gouverneur de Gondrecourt, colonel de dragons au service du duc Charles IV de Lorraine, & d'*Anne* Gand. Il eut CLAUDE-ANTOINE, qui suit; *Charles*, mort page du duc Léopold; *Anne-Gabrielle*, présentée pour chanoinesse à Nivelle, & mariée dans l'intervalle de sa réception, avec *Claude-François* de Pavanot, comte de Cecati, baron de Four & de Bain, chambellan & premier écuyer du duc Léopold de Lorraine; *Françoise*, religieuse de l'Annonciade au Neufchâteau; *Henriette*, religieuse de la Visitation à Nancy.

XVIII. CLAUDE-ANTOINE, comte de Lavaulx, chevalier, seigneur de Paray & de Baigny, ou Balligny, épousa en 1737, étant officier de dragons, *Magdeléne-Susanne* Baillette de Despence, dont il a, GUILLAUME-ANTOINE de Lavaulx, & deux filles.

SEIGNEURS DE VRAYCOURT.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de Lavaulx, troisiéme fils d'ERARD II, baron de Vraycourt, & de *Magdeléne-Véronique* de Lutzelbourg, fut lieutenant-colonel du régiment de Condé, cavalerie. Il épousa le 21 juillet 1652, *Jeanne* de Rochefort d'Ailly, dame de Gibeaumey, fille unique de *François* de Rochefort, le dernier de son nom, établi en Lorraine depuis *Hector* d'Ailly, évêque de Toul, & de *Catherine* de Fauche, dont il eut *Joseph*, mort guidon des mousquetaires du duc Charles IV; CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; & *Charlotte*, morte fille.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS de Lavaulx, II du nom, baron de Vraycourt, & seigneur de Sauville, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Gournai en 1696, épousa le 8 février 1683, *Marie-Ursule* de Barantin, sa cousine germaine, fille unique de *Gaspard*, seigneur d'Aurinviller, & de *Gabrielle-Dieu-donnée* de Lavaulx. Il en eut, CHARLES-NICOLAS-DIEU-DONNÉ, qui suit; *Antoine-Gabriel*, chanoine de la primatiale de Nancy, mort en 1749; *Charles-François*, comte de Lavaulx, capitaine des cuirassiers au service de l'empereur, créé comte le 24 février 1737, mort en 1748, ayant épousé en 1734, *Marie-Victoire* de Vicgenick, fille d'*Adolphe*, baron de Vicgenick, chancelier des états du royaume de Bohême, & de *Marie-Catherine-Fernandine* de Kevenhuler, dont il a laissé cinq fils & six filles, établis dans le royaume de Bohême; *Barbe-Catherine* de Lavaulx, mariée en 1722, à *Jean-Dominique* de Guillebon de Châtelut, exempt des gardes du roi de Pologne, duc de Lorraine, colonel de cavalerie, seigneur de Labry, & chevalier de saint Louis; *Anne-Françoise* de Lavaulx, dite mademoiselle de Vraycourt; *Joseph-Alexis*, baron de Lavaulx, seigneur en partie de Vraycourt, Sauville, Saint-Germain & Savigny, qui épousa en 1728, *Catherine* de Sarazin, fille de *Jean*, baron de Germainviller, & d'*Anne* de Laval, dont trois filles, la derniere desquelles, nommée *Marie*, a épousée en 1750, *Joseph*, comte de Graiche, chevalier, seigneur d'Attigneville & de Blondefontaine; *Claude-Jean-Baptiste*, baron de Lavaulx, capitaine de cuirassiers au service de l'empereur, marié en 1740, avec *Elizabeth*, barone de Christianstat en Silésie, ensuite capitaine de chevaux-légers de la garde du roi de Pologne, électeur de Saxe.

XVIII. CHARLES-NICOLAS-DIEU-DONNÉ, comte de Lavaulx, né le 16 décembre 1684, élevé page de S. A. R. en 1700, ensuite capitaine de cuirassiers au service de l'empereur, chambellan du duc Léopold par brevet du 17 juin 1715, & son ambassadeur à Turin, épousa le 10 mai 1729, *Anne-Françoise-Agathe* de Joly de Moray, fille de *Jean* de Joly, seigneur de Moray, conseiller à la cour souveraine d'Alsace, & envoyé par Louis XIV dans les cercles du Rhin. Charles-Nicolas-Dieu-donné fut rappellé au service de l'empereur en 1734, & fait mestre de camp d'un régiment de cuirassiers. Il mourut au moment de son départ, le 5 avril 1735. Il avoit eu six enfans, dont il ne reste que celui qui suit.

XIX. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, comte de Lavaulx, né le 9 mars 1730, page de S. A. R. madame la duchesse de Lorraine, lieutenant au régiment des gardes de Lorraine, du premier mai 1740; capitaine dans le même régiment, du 9 octobre 1748; chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine, du premier juin 1754; a épousé le 9 juillet suivant, *Marie-Magdeléne* Peicheperou de Comminges de Guitaud, fille de *Louis-Athanase* d'Espoisses, comte de Guitaud, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur général de l'infanterie de France, & d'*Elizabeth-Magdeléne* de Chamillart, sa femme. M. le comte de Lavaulx fut reçu chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le premier janvier 1755; le 10 octobre suivant il a été fait enseigne des gendarmes de la reine. Il a de son mariage, *Anne-Charlotte* de Lavaulx, née le 7 juillet 1755.

SEIGNEURS DE BAZEILLE.

Cette branche a commencé en 1257, & a fini en 1391. JEAN de Laval, sire de Bazeille, est le premier qui se sépara de sa souche, & sa postérité a fait une nouvelle maison sous le nom de Bazeille. Il étoit fils d'OULRY, sire de Laval, & de *Mariette* de Manderscheid: il épousa *Anne* de Raville, dont il eut plusieurs enfans. GERARD de Laval, qui étoit l'aîné, laissa de *Marthe* de Besancy, sa femme, deux fils, dont JEAN, sire de Bazeille, II du nom, épousa *Louise* de Watronville, dont il eut, entr'autres enfans, WARY de Bazeille, qui de sa femme *Yde* de Clémancy, laissa pour fille unique, CLAIRE de Bazeille, héritiere de la maison, dont elle porta tous les biens, par son mariage en 1391, à JEAN II de Laval, seigneur de Lavaulx, & Marville-Vilosne, gouverneur de Stenay. C'est de lui qu'est descendue la maison de Lavaulx existante aujourd'hui. Il avoit épousé en premieres noces *Jeanne* de Montigny d'Ostrevant.

SEIGNEURS DE VUELKENHAUSEN, dans la prévôté de Bastogne.

V. THEODORE de Laval, chevalier, sire de Vuelkenhausen, c'est-à dire, en françois, Lavaulx, étoit fils puîné d'ERIC de Laval, sire dudit lieu, Remagne, Marville, &c. & de *Claudine* de Raville. Il fut fait en 1359, prevôt des villes de Bastogne & de Marche. Il eut deux fils, HENRI, qui suit; & *Thierry*, chevalier, seigneur de Vuelkenhausen, vicaire de la vouerie de l'abbaye de S. Hubert, en 1364, pour Venceslas, roi de Bohême, duc

duc de Luxembourg, qui le fit la même année gouverneur de ce duché.

VI. HENRI de Laval, sire de Vuelkenhausen, fut sénéchal du duché de Luxembourg. Il épousa *Huguette* d'Autel, dont il eut,

VII. ANTOINE de Laval, sire de Vuelkenhausen, qui épousa *Lis* de Gourey, dont vint MARC de Laval, sire de Vuelkenhausen, lequel épousa *Adelle* de Houffalis: il laissa pour fils, HENRI, qui lui succéda.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAVAULX, restée dans le duché de Luxembourg.

ERARD de Lavaux, chevalier, seigneur de Lavaulx, Tiseville, & de Saint-Aignan, fils de JEAN II de Lavaulx, & de *Jeanne* de Montigny, épousa *Rose* Descouvieres, dont il eut FRANÇOIS de Lavaulx, chevalier, seigneur dudit lieu. Il fut prevôt de Saint-Marc & de Virton, & laissa de *Marie* de Charancy, sa femme, MATTHIEU de Laval, chevalier, seigneur en partie dudit lieu, prévôt de la ville de Luxembourg, en 1545. Il avoit épousé *Valdurche* de Martilli, dont il eut ROBERT, & *Matthieu*. ROBERT fut seigneur de Remagne, & épousa *Marie* de Humain, dont il eut MATTHIEU II, chevalier, seigneur de Lavaulx en partie, & de Rossignole, conseiller des nobles du duché de Luxembourg en 1589, marié à *Elizabeth* de Florainville, dont il n'eut que GEORGE de Laval, chevalier, seigneur en partie dudit lieu, maître-echevin de la ville de Luxembourg, en 1594, marié avec *Marie* Dellz, dont il n'eut point d'enfans. Ses biens retournerent après sa mort à la branche aînée. * Extrait d'un *Mémoire* imprimé en 1758, *in-4°*, mais corrigé à la main par M. le baron de Lavaulx, colonel de cavalerie, & chambellan du roi de Pologne.

LESSAY, *Exaqueum*, *Exaquium*, bourg de France avec abbaye, en basse Normandie, au diocèse de Coutances, sur le bord de la mer, à quatre lieues de Coutances, & à deux de Périers. Ce bourg a quatre ou cinq cens habitans, pauvres la plupart, parcequ'il ne s'y fait aucun commerce. Quelques-uns travaillent aux salines, qui n'en sont pas éloignées, & où l'on fait du sel blanc. Tous les ans au mois de septembre vers la fête de la sainte Croix, il s'y tient une foire qui dure deux ou trois jours. En temps de paix les Anglois y viennent, sur-tout beaucoup de marchands des isles de Gersey & d'Aurigni. Ce qui rend le bourg de Lessay remarquable est son abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée vers l'an 1064, par Turstin, surnommé *Halduc*, ou *Holduc*, du consentement d'Emme, sa femme. Eudes, surnommé *au chapeau*, leur fils, grand-maître ou sénéchal de Normandie, affectiona singulierement cette maison, en fit bâtir l'église, & la plupart des lieux réguliers, confirma toutes les donations qui lui avoient été faites par son pere, & y en ajouta de si grandes, qu'on l'a qualifié de fondateur dans plusieurs actes anciens. Le nécrologe, entr'autres, lui donne cette qualité: *Tertio nonas februarii obiit Eudo, fundator & constructor hujus loci.* Ce seigneur est enterré dans le chapitre, où l'on voit encore son tombeau, sur lequel il est représenté revêtu d'une espéce d'habit long. Roger, premier abbé de Lessay, & Geofroi, son successeur, étoient religieux de l'abbaye du Bec. Vers l'an 1097, Richard, religieux de Lessay, fut fait abbé de Saint Alban en Angleterre, où il y avoit aussi un monastere dépendant de Lessay. Il fut maintenu dans toutes ses possessions par une charte de Henri III, roi d'Angleterre, & une autre de Charles *le Bel*, roi de France. On lit dans la premiere, avec les noms des fondateurs, ceux des principaux bienfaiteurs, tels que les seigneurs de la Haye, du Puys, de Pirou, de Bretteville, de Bricqueville, d'Anneville, de Sohevast, de Quartot, &c. L'énumération que fait cette charte de tous les biens appartenans à l'abbaye de Lessay, justifie qu'elle étoit très-riche. Le nombre des religieux répondoit à ses grands biens. La discipline réguliere y a été long-temps florissante. Elle s'y affoiblit insensiblement, & tomba dans un dépérissement considérable, lorsqu'elle fut mise en commende. Léonor de Matignon, évêque de Lizieux & abbé de Lessay, dans le dessein de rétablir cette maison, y appella en 1706, les religieux de la congrégation de saint Maur, qui l'ont mise dans un état florissant. L'église de cette abbaye est dédiée sous l'invocation de la très-sainte Trinité & de la sainte Vierge. Il s'y pratique annuellement, le jour de la Trinité, une cérémonie singuliere, mais très-ancienne. Un laïc, revêtu d'une aube, par-dessus laquelle il met une chape, tenant à la main une maniere de bâton de pélerin, & une petite clochette, & ayant sur la tête une couronne de fleurs, se place au milieu des chantres, se promene avec eux pendant la grand'messe & les vêpres, & reçoit le premier l'encens. La tradition du pays est que cette institution a été faite en mémoire du fondateur Eudes, qui aimoit à se trouver au chœur avec les religieux, & chantoit avec eux l'office divin. Les revenus de l'abbé se montent aujourd'hui à environ 30000 livres; & il se paye à la chambre apostolique six cens florins pour les bulles. L'église paroissiale, sous l'invocation de sainte Opportune, est située à un petit demi-quart de lieue du bourg. Le curé est à la nomination de l'abbé. Il y a dans le bourg une espéce de succursale, desservie par un prêtre qui dépend du curé. L'isle de Gersei, que l'on distingue aisément du haut du clocher, n'en est guère éloignée que de sept lieues, & paroît vis-à-vis de l'abbaye. * *Mémoires manuscrits* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

LOHIER (Saint) *Lotharius*, évêque de Séez; d'une famille des plus nobles d'Austrasie; il fut d'abord élevé à la cour des rois, prit ensuite le parti des armes. Il y servit pendant quelques années, après quoi il se maria. Quelques-uns ont cru qu'il étoit de l'illustre famille des maires d'Austrasie, comte de Hasbain & de la Mosellane, c'est-à-dire, de la Lorraine; qu'étant encore dans la profession des armes, il fut toujours attaché au parti d'Astolfe & de Didier contre les rois de France; que Charlemagne ayant vaincu ce dernier, & éteint le royaume des Lombards, Lohier retourné chez lui, & faisant de sérieuses réflexions sur l'inconstance & la vanité des grandeurs du monde, avoit formé la résolution d'y renoncer entierement. Quoi qu'il en soit, il le quitta après la mort de sa femme: mais avant de le quitter, sans faire connoître à ses enfans son dessein, il leur distribua tous ses biens, & se sépara d'eux pour ne les plus revoir. Ces premiers liens rompus, ne se regardant plus que comme un pauvre de Jesus-Christ, il se revêtit d'un habit fort simple; & selon la dévotion de son siécle, il entreprit le pélerinage des lieux-saints, pendant lequel son humilité le porta à vouloir vivre des aumônes des fidéles. A son retour, curieux de voir ce qu'on lui avoit dit des solitudes de France où vivoient alors beaucoup de saints religieux, il voulut les parcourir lui-même, & vint enfin se fixer dans une forêt du pays d'Exmes ou d'Hyêmes, au diocèse de Séez, proche Argentan. Là ne pensant plus qu'à finir ses jours dans l'obscurité d'une retraite qui pût le dérober tout-à-fait aux yeux des hommes, il y bâtit un

petit hermitage, où il vivoit dans les jeûnes, dans la priere, dans la contemplation. Bientôt l'éclat de ses vertus l'ayant mis dans la plus grande réputation, le peuple & le clergé le demanderent pour leur pasteur, après la mort de l'évêque Benoît. Lohier, ainsi obligé de prendre le gouvernement du diocèse de Séez, ne négligea rien pour y faire regner Jesus-Christ; il y protégea tous les pieux établissemens qu'il avoit trouvés, qu'il se faisoit un devoir de visiter souvent. Ce fut lui qui donna le voile sacré à sainte Opportune, & qui promut au sacerdoce saint Godegrand, son frere, après l'avoir fait passer par tous les degrés de la cléricature. On prétend encore qu'il assista à la mort de saint Evremond, & qu'il l'inhuma dans l'église de son monastere. Saint Lohier lui-même sentant sa fin approcher, prit le parti de se décharger du pesant fardeau de l'épiscopat, pour se retirer dans sa chere solitude proche Argentan, où il passa les dernieres années de sa vie dans les exercices de la plus austere pénitence. Il y mourut vers l'an 756, & on inhuma son corps dans la chapelle même de son hermitage, devenue dans la suite une église paroissiale de son nom, où les peuples vont encore révérer son tombeau, désigné par une pierre ronde qui a été posée à la place. Son office est marqué le 15 de juin dans le bréviaire de Séez, & sa fête le même jour dans un ancien martyrologe de l'abbaye de S. Martin. Il eut pour successeur S. Godegrand.

LOMAGNE (la) pays de France, situé entre l'Armagnac, le pays de Verdun & la Garonne, qui le sépare de l'Agenois. Sa capitale est Lectoure, & l'on trouve souvent les vicomtes de Lomagne qualifiés *vicomtes de Lectoure*. La Lomagne a toujours fait partie du duché de Gascogne. Les premiers ducs de Gascogne y établirent des vicomtes, qui prirent long-temps la qualité de vicomtes de Gascogne. Ils posséderent depuis la Lomagne en souveraineté, & se qualifioient Vicomtes par la grace de Dieu. On ignore d'où ils prirent le nom de Lomagne, qu'ils porterent depuis, & qu'ils donnerent à toute la vicomté.

On divise les vicomtes de Lomagne en trois races. La premiere commença à ODOAT, qui, selon Oyhenard, dans sa *Notitia utriusque Vasconiæ*, est le plus ancien seigneur qui ait possédé la vicomté de Lomagne. Il vivoit du temps de Guillaume Sance, duc de Gascogne, vers l'an 960. Il eut pour successeur, RAIMOND-ARNAUD, vers l'an 990; ARNAUD, vers l'an 1011, qui fut pere d'ARNAUD II, lequel ne laissa qu'une fille nommée *Adaléze*, dont l'alliance est ignorée.

ODON fut vicomte de Lomagne après Arnaud II, & forma la seconde race des vicomtes de Lomagne. Il vivoit vers l'an 1065, & eut pour successeur VIBIAN, qu'on croit son fils, & qui vivoit encore en 1130. Celui-ci eut pour fils, ODON, ou OTHON, qui fut vicomte de Lomagne, depuis l'an 1137, jusqu'en 1148. Sa femme se nommoit *Adalais*: il n'en eut que deux filles. L'aînée nommée *Azeline* ou *Aziline* de Lomagne, que quelques-uns nomment aussi *Anicelle*, épousa l'an 1135, étant veuve de *Bernard* de la Force, dont elle avoit eu deux fils, GERAUD, III du nom, comte d'Armagnac, qui étoit veuf de *Sazic*, sa premiere femme. La seconde fille du vicomte de Lomagne fut *Sazic* de Lomagne, femme de GERAUD d'Erbelsan, ou d'Orbessan. Ces deux sœurs firent des donations à différentes églises. AZELINE de Lomagne eut de son mari *Bernard*, qui fut comte d'Armagnac, & continua la lignée de ces comtes, & OTHON, qui forma la troisiéme race des vicomtes de Lomagne, dont la posterité subsiste encore aujourd'hui.

I. OTHON, I du nom, vicomte de Lomagne, second fils de GERAUD III, comte d'Armagnac, & d'*Azeline* de Lomagne, sa seconde femme, & frere de BERNARD IV, comte d'Armagnac, succéda à Odon, son aïeul maternel, & fut vicomte de Lomagne en 1148. Il vivoit encore l'an 1193, qu'il fonda la commanderie d'Aibrin. Sa femme se nommoit *Mathe*, ou *Marqueze*, & étoit fille d'*Otger*, comte de Pardiac. Ses enfans furent, 1. VIBIAN, qui suit; 2. *Bernard* de Lomagne, dit d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet. Il retint le nom d'Armagnac, qui étoit celui de sa maison. Il n'eut qu'un fils unique, qui mourut avant lui. Après sa mort, le comté de Fezensaguet revint à Geraut, comte d'Armagnac. 3. GUILLAUME, tige des seigneurs de FIMARÇON, *rapportés ci-après*.

II. VIBIAN I, ou VESIAN, fut vicomte de Lomagne, par la cession que son pere lui en fit l'an 1180, jusqu'en l'an 1221. Après avoir soutenu pendant quelques jours le siége de Lectoure contre Richard, roi d'Angleterre, il reconnut ce prince pour son souverain, & lui rendit hommage. Richard le fit chevalier au mois d'août 1195. De sa femme dont le nom est ignoré, il eut deux fils, OTHON, qui suit; & *Hispan*, à qui par son testament du mois de septembre 1221, il donna des droits qu'il avoit dans les diocèses d'Acqs, de Toulouse & de Lectoure, & principalement ceux dont il jouissoit dans cette derniere ville, dont il étoit coseigneur avec l'évêque.

III. OTHON, II du nom, vicomte de Lomagne, après son pere, mourut l'an 1238, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré, deux fils, ARNAUD-OTHON, qui suit; & *Auger* de Lomagne, seigneur de Garcianier & de Saint-Remi, qui laissa deux fils, *Augier*, seigneur de Garcianier; & *Pierre*, dit *Fovel*. On ignore s'ils ont eu postérité.

IV. ARNAUD-OTHON, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, posséda ces vicomtés depuis l'an 1238, jusqu'en l'an 1256. Il eut pour premiere femme, *N.* d'Armagnac, fille de *Géraud IV*, comte d'Armagnac & de Mascarose, sa femme. Après la mort de Bernard V, comte d'Armagnac, son beau-frere, il prétendit au comté d'Armagnac, du chef de sa femme. Une guerre qui s'éleva à ce sujet entre lui & *Géraud* d'Armagnac, vicomte de Magnoac & de Fezensaguet, fut terminée par l'entremise de Gaston, vicomte de Béarn. L'Armagnac resta au comte de Magnoac, qui s'en étoit mis en possession, & le vicomte de Lomagne fut débouté de ses prétentions. Il n'eut de sa premiere femme qu'une fille, nommée *Mascarose*, qui mourut sans avoir été mariée. Sa seconde femme fut *Marie* Bermond de Sauve, fille de *Pierre-Bernard* Bermond, seigneur de Sauve & d'Anduse, & de *Josserande* de Poitiers, qui le rendit pere de *Vesian* de Lomagne, mort sans postérité en 1280; & de PHILIPPINE, qui suit.

V. PHILIPPINE de Lomagne succéda à son frere, & porta la vicomté de Lomagne dans la maison d'*Hélie-Taleyran*, comte de Périgord, son mari, & lui en fit donation en 1286. Elle eut de son mari deux filles, savoir, *Marquise*, & *Haremburge*. Celle-ci mourut jeune, & l'autre se fit religieuse de l'ordre de sainte Claire à Périgueux, après avoir confirmé la donation que sa mere avoit faite au comte de Périgord, son pere, des vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & renoncé à toutes les prétentions qu'elle pouvoit y avoir. Le comte de Périgord céda ces vicomtés au roi Philippe *le Bel*, qui lui donna en échange, par lettres datées de Saint-Germain-en-Laye, au mois de novembre 1301, les châteaux de Puinormand, d'Haumont,

de Saint-Astier, d'Estissac, de la Bastide, de Lopihac, &c. & par d'autres lettres données à Lyon, au mois de novembre 1305, les seigneuries d'Ullac, de Sainte-Livrade & d'Angeville. Au mois de decembre suivant le roi donna ces vicomtés à Philippe, son second fils, qui renonça à cette donation, & quatre jours après ils furent donnés par le même roi à *Arnaud-Garcie* de Goth, frere du pape Clément V, qui se qualifia depuis vicomte de Lomagne. Il eut pour successeur *Bertrand* de Goth, vicomte de Lomagne. Celui-ci n'ayant point eu d'enfans mâles de *Béatrix*, vicomtesse de Lautrec, sa femme, *Régine* de Goth, sa fille aînée, porta les vicomtés de Lomagne & d'Auvillars à *Jean*, I du nom, comte d'Armagnac, son mari, dont elle n'eut point d'enfans. Elle testa en sa faveur le 2 août 1325, & le fit héritier de ses deux vicomtés, & de plusieurs autres terres. Depuis ce temps la vicomté de Lomagne n'a point été séparée du comté d'Armagnac, & l'un & l'autre ont été réunis au domaine de la couronne.

SEIGNEURS DE FIMARCON.

II. GUILLAUME de Lomagne, troisiéme fils d'OTHON I, vicomte de Lomagne, & de *Mathe* de Pardiac, eut en apanage le Fimarconois, contrée assez considerable, qui a douze lieues de circonférence, & est composée de seize paroisses. Il vivoit l'an 1231, & eut de sa femme *Hermengarde*, OTHON, qui suit.

III. OTHON de Lomagne, II du nom, seigneur de Fimarcon, vivoit en 1261. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, 1. *Bernard-Trancaléon*, mort sans postérité; 2. OTHON, qui suit; 3. & *Marguerite* de Lomagne, femme de *Gaston* de Gontaut, II du nom, seigneur de Biron. D'elle sont issus les ducs de Biron.

IV. OTHON de Lomagne, III du nom, seignéur de Fimarcon, vivoit en 1296. Ses enfans furent, 1. BERNARD-FRANCALÉON, qui suit; 2. *Bernard*, qui fut chanoine d'Auch & de Chartres; 3. *Géraud* de Lomagne.

V. BERNARD-TRANCALÉON de Lomagne, seigneur de Fimarcon, eut pour premiere femme, *Mathe* d'Armagnac, fille de *Géraud V*, comte d'Armagnac, & de *Mathe* de Béarn, dont il eut *Othon* de Lomagne, mort sans postérité. Il épousa en secondes noces *Allemande* de Casenove, qui fut mere de JEAN, qui suit; & de trois filles, dont on ne connoît pas les alliances.

VI. JEAN de Lomagne, seigneur de Fimarcon, étoit en minorité en 1340. Il épousa *Gaillarde* de Montlezun, fille d'*Arnaud-Guillem IV*, comte de Pardiac, & d'*Eléonore* de Péralte. De ce mariage naquirent, 1. ODET, qui suit; 2. *Marguerite* de Lomagne, qui fut la seconde femme de *Bernard* d'Albret, seigneur de Veyres & de Verteuil; & plusieurs autres enfans morts sans postérité.

VII. ODET de Lomagne, seigneur de Fimarcon, rendit des services signalés au roi Charles V. Par accord du 22 mai 1365, ce monarque lui promit de payer les gages de six cens hommes d'armes qu'il entretiendroit pour faire la guerre aux Anglois. Il fit son testament l'an 1381. De *Catherine* de Ventadour, fille unique & héritiere de *Géraud* de Ventadour, seigneur de Donzenac & de Boussac, & de *Marguerite* de Beaufort, il eut, 1. *Jean*, mort avant son pere; 2. GÉRAUD, qui suit; 3. *Bernard*, mort sans enfans de *Catherine* de Cardaillac, sa femme, qui se remaria à *Guillaume* de la Roche, seigneur de Fontenille; 4. *Jeanne* de Lomagne, mariée le premier d'août 1399, à *Gaillard* de Durfort, seigneur de Duras. D'elle descendent les ducs de Duras & de Lorge, qui, à raison de cette alliance, écartelent leurs armes de celles de Lomagne.

VIII. GÉRAUD de Lomagne, seigneur de Fimarcon, de Donzenac, &c. épousa par contrat du 19 mars 1405, *Cécile* de Périlles, fille de *Raimond*, vicomte de Périlles & de Rode en Catalogne. Il fit son testament le 8 octobre 1427. Ses enfans furent, 1. ODET, qui suit; 2. *Amanieu*, seigneur de Boussac, évêque de Condom; 3. *Jeanne*, femme de *Gaston* de Caumont, seigneur de Lauzun; 4. *Agnès* de Lomagne; 5. *Catherine*, alliée à *Jean*, baron d'Auvillars en Agenois; 6. *Isabelle*, qui épousa en 1441, *Pons* de Pardaillan, seigneur de Castillon, de Gondrin & de la Mothe.

IX. ODET de Lomagne, II du nom, seigneur de Fimarcon & de Donzenac, sénéchal d'Agénois, seigneur de Montagnac, & baron des Angles en Bigorre, épousa par contrat du 5 décembre 1427, *Mathe-Rogere* de Comminge, fille aînée & héritiere de *Jean-Roger* de Comminge, vicomte de Couserans, & de *Marie* de Tarride ou Terride, fille & héritiere de *Bertrand*, sire de Terride, & vicomte de Gimois. Le seigneur de Fimarcon devint par ce mariage, baron de Terride, vicomte de Gimois & de Couserans. Il fit son testament le 17 septembre 1478. Ses enfans furent, 1. JACQUES, qui suit; 2. ODET, qui a formé *la branche des sires de* TARRIDE, *vicomtes de* GIMOIS, *rapportée ci-après*; 3. *Gilles* de Lomagne, qui fut baron des Angles en Bigorre, & seigneur de Montagnac, mort en 1505. De *Magdeléne* de Montault, sa femme, il eut deux filles, & *François* de Lomagne, seigneur de Montagnac, sénéchal d'Armagnac. Celui-ci épousa par contrat du 28 avril 1502, *Jeanne* de la Roche, fille de *Jean* de la Roche, seigneur de Fontenille, dont il n'eut que des filles. 4. *Jean* de Lomagne, seigneur de Montagut, fut d'abord ecclésiastique, & ensuite épousa *Marie* de Grossoles, fille de *Blaise* de Grossoles, dont il eut *Jean*, qui mourut le 16 mars 1560, sans enfans de *Lucréce* de Lusignan, fille de *Jean*, seigneur de Lusignan en Agénois, laquelle se remaria à *Jean* de Sainte-Hermine, seigneur du Fâ & de la Laigne; & *Isabelle* de Lomagne, dite de Montagut, qui épousa par contrat du 16 octobre 1492, *Antoine* de Giscar, seigneur de la Coste; 5. *Catherine*, femme de *Louis*, baron d'Andouins en Béarn.

X. JACQUES de Lomagne, seigneur de Fimarcon, vicomte de Couserans, eut pour femme, *Anne* de la Tour, fille d'*Agnès* de la Tour, seigneur d'Oliergues, comte de Beaumont en Anjou, vicomte de Turenne, & d'*Anne* de Beaufort. Il ne vint de ce mariage qu'une fille, nommée *Anne* de Lomagne, qui porta la terre de Fimarcon, & les biens de sa maison à *Aimeri* de Narbonne, baron de Talairan, son mari, dont la postérité a fondu dans les Cassaignet-Tilladet, aujourd'hui seigneurs de Fimarcon.

SIRES DE TARRIDE OU TERRIDE, VICOMTES DE GIMOIS.

X. ODET de Lomagne, III du nom, second fils d'ODET II, seigneur de Fimarcon, fut baron de Terride, & vicomte de Gimois, par donation de ses pere & mere. Il prit une premiere alliance, par contrat du 29 octobre 1475, avec *Catherine* de Cardaillac, fille de *Guillaume*, baron de Cardaillac, seigneur de Bioule, & de *Jeanne* de Caussade. Il se remaria avec *Marie* de Terride, dite *Audiberte*, fille & héritiere d'*Odet* de Terride, seigneur de Dieu-Pentale, & de *Catherine* d'Audibert, dame du Claux. Il n'eut point d'enfans de ce second mariage. Ceux qu'il eut du premier, sont, 1. GEORGE de Lomagne, dit de Terride, qui

suit; 2. GASTON, qui a fait *la branche des seigneurs* DU CLAUX, *rapportée ci-après*; 3. *Gérard*, protonotaire du saint siége; 4. JEAN, *aliàs* THOMAS de Lomagne, *tige des seigneurs de* BARINQUE, *rapportés ci-après*; 5. *Gabriel*, seigneur de Saint-Sauvi, la Réol & Pui-Vidal, qui eut une fille, nommée *Marguerite*, laquelle épousa *Antoine* de Lomagne-Terride, seigneur du Claux; 6. *Marguerite*, qui étoit veuve sans enfans le 28 octobre 1502, de *Jean* de Montesquiou, fils aîné de *Jean*, baron de Montesquiou, & de *Catherine* d'Aspremont d'Orthe; 7. *Marthe*, mariée par contrat du 30 mars 1504, avec *Bernard* de Sédillac, seigneur de Saint-Léonard; 8. *Anne*, mariée en 1510, à *Robert* de Bar, seigneur de Villemande & de Mauffac, près Montauban.

XI. GEORGE de Lomagne, dit de Terride, vicomte de Terride & de Gimois, épousa par contrat du 5 mai 1499, *Claude* de Cardaillac, fille de *Jean* de Cardaillac, seigneur de Brengues, baron de Cardaillac & de Montbrun, & de *Marguerite* de Caumont-Castelnau. Il mourut vers 1544, pere de, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Gabriel*, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui servit en Béarn dans les guerres de 1569; 3. *Gilles* de Lomagne-Terride; 4. *Géraud*, seigneur de Sérignac, se livra au service de la reine de Navarre. Il fut le seul de sa famille qui abandonna la religion de ses peres. Il se distingua beaucoup dans le parti protestant; & il est connu dans l'histoire sous le nom de Sérignac. Après la mort de son frere il porta celui de Terride. Il eut pour femme *Louise* de Cardaillac de la Peyre, qui le rendit pere de deux filles, dont l'aînée *Marguerite*, épousa *Antoine* de Lévis, seigneur de Mirepoix. 5. *Marguerite*, femme de *Jean*, seigneur de Montclar; 6. *Marguerite*, épouse de *Jean* de Montlezun, seigneur de Saint-Lary; 7. *Antoinette*, qui épousa *Jean* d'Aubusson, seigneur de Beauregard; 8. *Jeanne*, alliée à *Antoine* d'Astorg, seigneur de Montbarthier; 9, 10 & 11. trois autres filles religieuses.

XII. ANTOINE de Lomagne, vicomte de Terride & de Gimois, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, lieutenant général & gouverneur de Béarn & de Navarre, fut un des meilleurs capitaines de son temps, & rendit de grands services à la religion & à l'état dans les guerres du Calvinisme. Il eut pour femme, *Jeanne* de Cardaillac, fille de *Jacques* de Cardaillac, baron de Saint-Circq, & de *Jeanne* de Peyre, fille d'*Astorg*, baron de Peyre en Gévaudan, & de *Marguerite* de Brion. Il n'en eut que deux filles, 1. *Catherine-Ursule* de Lomagne-Terride, vicomtesse de Gimois, son héritiere universelle, fut mariée par contrat du premier février 1563, avec *Jean* de Lévis, VI du nom, seigneur de Mirepoix, maréchal de la foi, sénéchal de Carcassone & de Beziers. Elle porta toutes les terres de sa maison à son mari, à condition que leur postérité joindroit le nom & les armes de Lomagne au nom & aux armes de Lévis; 2. *Marie* de Lomagne-Terride, femme de *François* de Roquefeuille, seigneur de Saint-Jean.

Seigneurs du Claux.

XI. GASTON de Lomagne-Terride, second fils d'ODET, vicomte de Terride, & de *Catherine* de Cardaillac. Son pere lui légua par son testament de l'an 1503, les terres de Bressols & de Campsas, diocèse de Montauban. Il fut seigneur du Claux, près Montauban, en qualité d'héritier institué de *Marie* de Terride-Audibert, sa belle-mere. Il épousa par contrat du 3 septembre 1505, *Marguerite* de Lévis, fille de *Gui* de Lévis, seigneur & baron de Villeneuve près Beziers, de Pennes, &c. & de *Marguerite* de Cardaillac, dame de Vareyres & de Privasac. Ils eurent pour fils,

XII. JEAN de Lomagne-Terride, seigneur du Claux, Bressols, Campsals, Brial, &c. qui acquit du roi le 5 décembre 1543, le droit de justice que sa majesté avoit sur la terre de Corbarieu. Il épousa *Anne* de Cardaillac, fille de *Jacques* de Cardaillac, baron de Saint-Circq, conseiller & chambellan du roi, sénéchal & gouverneur de Querci, & de *Jeanne* de Peyre, fille d'*Astorg*, baron de Peyre en Gévaudan, dont il eut un fils unique, ANTOINE, qui suit.

XIII. ANTOINE de Lomagne-Terride, seigneur du Claux, Corbarieu, Campsals, Bressols, Brial, &c. épousa par contrat du 28 octobre 1578, *Marguerite* de Lomagne-Terride, dame de Saint-Sauvi, sa cousine, fille de *Gabriel* de Lomagne-Terride, seigneur de Saint-Sauvi, &c. Elle testa le 29 décembre 1627, en faveur de *Jean-Jacques* de la Roche, seigneur de Jensac, son petit-fils, & fut mere de JEAN-JACQUES, qui suit; & de *Marguerite* de Lomagne-Terride, qui épousa par contrat du 15 septembre 1609, *Louis-Gervais* de la Roche, seigneur de Gensac. De cette alliance sont issus les marquis de Gensac, seigneurs du Claux, substitués par cette branche au nom de Lomagne.

XIV. JEAN-JACQUES de Lomagne-Terride, seigneur du Claux, &c. épousa 1°. par contrat du 24 août 1609, *Anne* de Montclar, dont il n'eut point d'enfans: & 2°. *Henriette* de Roquefeuille. Il fut assassiné le lendemain de ses noces, & n'eut point de postérité.

Seigneurs de Barinque, vicomtes titulaires de Terride.

XI. JEAN, *aliàs* THOMAS de Lomagne-Terride, chevalier, quatriéme fils d'ODET, vicomte de Terride & de Gimois, & de *Catherine* de Cardaillac, fut le chef de cette branche. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. Il servit d'abord en qualité d'homme d'armes dans la compagnie du maréchal de Châtillon, dont il fut fait lieutenant en 1522. Le seigneur de Terride fut la premiere victime de sa constance dans la foi de Jesus-Christ, & le premier exemple des traitemens rigoureux de la reine de Navarre contre les Catholiques. Il quitta le Béarn, avec toute sa famille, pour la professer plus tranquillement, & ses biens furent confisqués. Il épousa en premieres noces, *Menjette* de Sainte-Colome, avec laquelle il ne vécut pas un an, fille de *Bernard*, seigneur de Sainte-Colome en Béarn, & de *Marie* d'Aydie, sœur d'*Odet* d'Aydie, comte de Comminge, amiral de Guienne: & en secondes noces, par contrat du 14 juillet 1523, *Marie* de Perer, fille unique & héritiere de *Pées* de Perer, seigneur de Sévignac, conseiller en tous les conseils du roi de Navarre, & de *Marie* d'Artigueloube. De son premier mariage il n'eut qu'un fils, *Antoine* de Lomagne-Terride, surnommé d'Aydie, seigneur de Sainte-Colome par sa mere, héritiere de sa maison. Il fut un des principaux chefs du parti catholique en Béarn, & fut employé en plusieurs négociations à la cour de France. Charles IX le fit chevalier de son ordre. Il fut compris dans la disgrace de sa famille, & fut mis à mort, après la prise d'Orthès en Béarn en 1569, contre la foi des traités, par ordre de Montgomeri. Il ne fut point marié. Les enfans du second lit furent, 1. JEAN, qui suit; 2. *Pées*, ou *Pierre*, qui servit dans les guerres de Gascogne & de Béarn, sous le vicomte de Terri-

de, son cousin, fut mestre de camp d'infanterie, & mourut en 1570; 3. *Jean* de Lomagne, dit de Terride, surnommé de Momas, du lieu où il faisoit son habitation, eut pour femme *Jeanne* de Pargade, fille de *Jean* de Pargade, & de *Marie* de Pérer, cousine de sa mere, qui obtint la confiscation de ses biens. Il en eut un fils unique, *Jean* de Terride, qui dans la disgrace de sa famille, passa au service de Henri III, roi de France, & fut archer des gardes du corps de sa majesté. Il fut des premiers à suivre le parti de Henri IV, devenu roi de France. Il combattit à la bataille d'Ivri sous les yeux de son maître. Ce monarque s'étant jetté dans les ennemis avec un courage de lion, fut suivi de Terride, qui combattit sans cesse à ses côtés avec une valeur digne de celle de son roi. Il y perdit un bras. Le roi ne l'appella plus depuis que son *brave Béarnois*, lui donna huit cens francs de pension, & le gouvernement de la ville & château de Tartas. Il mourut sans avoir été marié.

XII. JEAN de Lomagne-Terride, vicomte titulaire de Terride, ne recouvra point les terres de sa maison, & vécut dans un état de fortune fort au-dessous de la médiocre. Il épousa par contrat du 11 février 1556, *Jeanne* de Larqué, fille de *Raimond* de Larqué, seigneur de Rochefort & de Cantiran, & de *Jeanne* du Casse. Il mourut jeune, laissant un fils unique qui suit.

XIII. JEAN de Lomagne-Terride, III du nom, chevalier, seigneur de Barinque, vicomte d'Escures & Saint-Loup, Bordes, &c. abbé-laïc de Juillac, vicomte titulaire de Terride, épousa par contrat du 31 mars 1592, *Catherine* de Castaing, fille aînée & héritiere de *Gaston* de Castaing, seigneur de Barinque, & de *Marguerite* de Carrere, vicomtesse d'Escures. Le vicomte de Terride eut bonne part au gouvernement de la Navarre, sous la régence de la princesse Catherine de Bourbon, sœur de Henri *le Grand*, qui l'honoroit d'une grande confiance. Il eut de sa femme plusieurs enfans, mentionés dans son testament du 9 mars 1627, 1. GASTON, qui suit; 2. ARNAUD, qui a formé la *branche des seigneurs d'*ANGOS *& d'*ARTIGOLE, *rapportée ci-après*; 3. JACQUES, seigneur de Lasbennes, *tige des seigneurs de* FLORIS, *rapportés ci-après*; 4. *Susanne*, mariée par contrat du 14 août 1622, avec *Pierre* d'Arrion, seigneur d'Escoubés; 5. *Jeanne*, femme de *Jean* de Cassaignere, seigneur d'Artigues; 6. *Françoise*, qui épousa par contrat du 14 septembre 1633, *Paul* de Gascor, seigneur de Baliron, Camalés, député de la noblesse de Bigorre; 7. *Marie*, mariée le 17 janvier 1638, à *Jean* d'Abbadie, capitaine au régiment de Saintonge, mort sans postérité.

XIV. GASTON de Lomagne-Terride, seigneur de Barinque, vicomte d'Escures, Saint-Loup, Simacourbe, &c. vicomte titulaire de Terride, abbé-laïc de Vausé, entra de bonne heure au service du roi, & fut capitaine au régiment de Chapes. Il donna des marques de sa fidélité à la religion & au bon ordre de l'état, pendant les troubles que les Calvinistes exciterent en Béarn, en 1619. Le seigneur de Barinque épousa le 2 février 1627, *Jeanne* de Sault d'Arrac, fille de *Jean* d'Arrac, baron de Sault, &c. & de *Magdeléne* d'Anglade de Ramefort. Leur contrat de mariage est du 19 février 1623. Il naquit de ce mariage deux garçons & cinq filles mentionés au testament de leur pere du 8 novembre 1650. 1. TRISTAN, qui suit; 2. *Jacques*, dit le chevalier de Terride, qui servit en qualité d'aide de camp de M. de Gassion, dans les guerres de Catalogne, & du maréchal de Luxembourg, dans celles d'Allemagne. Les suites d'une blessure considérable qu'il avoit reçue au combat d'Espouille en Catalogne, l'obligerent de quitter le service. Il mourut sans avoir été marié, le 11 juillet 1706; 3. *Magdeléne* de Lomagne-Terride, dite de Barinque, mariée par contrat du 13 janvier 1647, avec *François* de Brux, seigneur de Brux, Clédes, baron de Miremont, &c; 4. *Marie*, mariée par contrat du 15 août 1650, à *Jean*, seigneur de Bauve & de la Trille; 5. *Susanne*, mariée à *Jacques* de Lussagnet, seigneur de Lussagnét; 6. *Catherine*, femme de *Jean* de Borderes, abbé-laïc d'Auga; 7. *Catherine*, accordée le 25 septembre 1673, à *Dominique-Vincent*, seigneur d'Escalés, morte le jour qu'elle devoit l'épouser.

XV. TRISTAN de Lomagne-Terride, seigneur de Barinque & de Simacourbe, vicomte d'Escures, Saint-Loup, &c. vicomte titulaire de Terride, abbé-laïc de Vausé, fut pourvu du gouvernement de Vicbilh, par brevet du 24 septembre 1668. Il épousa par contrat du 29 avril 1672, *Marie* de Seney, fille d'*Arnault* de Seney, seigneur de Cette, conseiller au parlement de Navarre, & de *Françoise* de Domec. Il mourut jeune, laissant sa femme mere & tutrice d'un garçon & d'une fille; 1. JACQUES, qui suit; & 2. *Susanne*, mariée à *Jean* d'Artigues, fils de *Bertrand*, seigneur d'Artigues, & d'*Anne* de Cassaignere.

XVI. JACQUES de Lomagne-Terride, seigneur de Barinque, vicomte d'Escures, Saint-Loup, &c. baron du Mont, abbé de Vausé, baron de Couhain, vicomte titulaire de Terride, &c. Il commença à servir dans la premiere compagnie des mousquetaires, & fit des campagnes en Flandre & en Allemagne. Il continua ses services sur les frontieres d'Espagne, à la tête des bandes Béarnoises, dans les guerres pour la succession d'Espagne. Il épousa par contrat du 5 février 1711, *Marguerite* de Foix-Candale, morte le 14 mai 1758, fille de *Jean* de Foix-Candale, baron du Lau, du Hort, &c. & de *Jeanne* de Peichpeyroux, fille de *François* de Peichpeyroux, marquis de Beaucaire, & de *Françoise* de Lafond de Saint-Projet. Les enfans nés de ce mariage sont, 1. *Bernard* de Lomagne-Terride, dit ci-devant le vicomte de Terride, actuellement ecclésiastique, & grand vicaire de Comminge; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Marie-Fabienne* de Lomagne-Terride, dite mademoiselle de Barinque.

XVII. JACQUES de Lomagne-Terride, dit le vicomte de Terride, capitaine au régiment du roi, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, qui a été blessé à la bataille de Lawfeld. Il a été au siége de Prague, à la bataille d'Ettinghen, à celle de Fontenoi, & généralement à toutes les actions où le régiment du roi s'est comblé de gloire dans les dernieres guerres.

SEIGNEURS D'ANGOS ET D'ARTIGOLE.

XIV. ARNAUD de Lomagne-Terride, second fils de JEAN III de Lomagne-Terride, seigneur de Barinque, & de *Catherine* de Castaing, fit la branche des seigneurs d'Artigole par son mariage avec *Marie* d'Artigole, dame d'Artigole, d'Angos & de Riumajour, qu'il épousa en premieres noces, & dont il n'eut point d'enfans. Il épousa en secondes noces, *Judith* de Bourbon, fille de *Samuel* de Bourbon, baron de Bazian, & d'*Elizabeth* d'Astarac-Fontrailles, & veuve de *Théophile*, seigneur de Gayon. Il en eut deux fils, JEAN, qui suit; & *Gaston*, seigneur d'Ugez, mort sans postérité.

XV. JEAN de Lomagne-Terride, seigneur d'Artigole, d'Angos, & de Riumajour, fut page de Gaston de France, duc d'Orléans, frere de

Louis XIII. Il épousa *Jeanne* de Momas, fille de *Bertrand*, seigneur de Momas, & petite-fille du seigneur de Momas, célébre dans la défense de Metz en 1603. Il en eut, 1. GALATOIRE, qui suit; 2. *Dominique*, grand-vicaire du diocèse de Lescar; 3. *N.* curé de Bérenx; 4. JEAN, *tige des seigneurs du* HILLAN, *rapportés ci-après.*

XVI. GALATOIRE de Lomagne-Terride, seigneur d'Artigole, d'Angos & de Riumajour, servit pendant quelques années, & se maria depuis avec *Marie* de Salies, dame du Hau & de Bérenx, fille unique & héritiere de *N.* de Salies, seigneur des mêmes lieux, dont il a un fils, savoir,

XVII. MARTIN de Lomagne-Terride, seigneur d'Artigole, de Riumajour, du Hau & de Bérenx, qui n'est point encore marié.

SEIGNEURS DU HILLAN.

XVI. JEAN de Lomagne-Terride, quatriéme fils de JEAN, seigneur d'Artigole, & de *Jeanne* de Momas, dit le Chevalier d'Artigole, a servi long-temps dans la premiere compagnie des mousquetaires. Après avoir quitté le service, il se maria avec *Isabeau* de Sarraute de la Salle, dame du Hillan. De ce mariage est né,

XVII. PIERRE de Lomagne-Terride, seigneur du Hillan, mousquetaire du roi dans la premiere compagnie, mort peu de jours après son pere, vers le mois de janvier 1759. Cette branche s'est éteinte avec lui.

SEIGNEURS DE FLORIS, BARONS DU MONT.

XIV. JACQUES de Lomagne-Terride, seigneur de Lasbennes & de Floris, troisiéme fils de JEAN III, seigneur de Barinque, &c. & de *Catherine* de Castaing, commença à servir en Hollande, en qualité de volontaire dans le régiment de Hauterive. Il y devint lieutenant de la compagnie du sieur de Saugey, & repassa en France en 1624. Il entra cette même année dans la premiere compagnie des mousquetaires, nouvellement créée par Louis XIII. Il s'attacha depuis au marechal de Brezé, son allié, par sa femme *Nicole* du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu. Il fit plusieurs campagnes avec ce maréchal. Quelques désagrémens qu'il essuya de la part du marechal, le porterent à se retirer dans le Béarn, où il épousa *Jeanne* de Corberes, à laquelle il s'étoit promis par son contrat de mariage du 16 novembre 1631. Elle étoit fille de *Tristan*, baron de Corberes, qui se distingua au siége de la Rochelle. Il fut maintenu dans la noblesse par arrêt du 12 mars 1671. Le seigneur de Floris eut plusieurs enfans, entr'autres, ceux-ci mentionés dans son testament du 7 janvier 1672; 1. JEAN-ARNAUD, qui suit; 2. *Jacques*, dit l'abbé de Floris, grand-vicaire, archidiacre, official & chanoine d'Aire; &c; 3. *Etienne* de Lomagne-Terride, dit de Montlong, dont plusieurs relations parlent avec de grands éloges. Il servit en Candie en 1669, dans le secours envoyé aux Vénitiens contre les Turcs. Il y mourut le 28 juin, d'une blessure à la tête d'un éclat de bombe, après s'être distingué par des actions de la plus éclatante valeur. 4. *Jeanne*, morte le 22 février 1674, sans avoir été mariée.

XV. ARNAUD, *aliàs* JEAN-ARNAUD de Lomagne-Terride, seigneur de Floris, dit le vicomte de Terride-Floris, commandant en Franche-Comté, naquit à Moncaup le 25 décembre 1639. Il entra au service à 18 ans, dans la seconde compagnie des mousquetaires. Il servit en Flandre en cette qualité en 1658, & fut fait prisonier de guerre le 14 mai avec le maréchal d'Aumont, allant exécuter une entreprise sur Ostende. Il quitta les mousquetaires, pour être capitaine au régiment de Turenne. Il y fut réformé, & suivit sa réforme dans celui de Conti; servit en Candie en 1669, fut lieutenant de la colonelle, puis major du même régiment. Il fit en cette qualité en 1671, une campagne en Roussillon, sous le comte de Chamilli. Le roi l'ayant chargé personellement de l'exécution de quelques ordres particuliers hors de l'armée, il fut obligé de quitter le régiment de Conti. Sa majesté lui donna le 14 novembre 1671, une commission pour lever une nouvelle compagnie dans le regiment de Champagne; & ayant peu de temps après créé un bataillon pour servir détaché de ce régiment, il en fut fait commandant avec brevet de colonel. Il servit en cette qualité en 1672 & en 1673. Il entra dans le duché de Bourgogne contre les Espagnols, sous les ordres du maréchal de Navailles, & prit le château de Chauviré, sur les frontieres de Champagne. Nos troupes y avoient été repoussées plusieurs fois. Le vicomte de Terride s'en rendit maître d'une maniere à mériter que le marquis de Louvois lui écrivit de la part du roi le 28 octobre 1673, pour l'assurer du gré que sa majesté lui en savoit, & de la bonne envie qu'il avoit de le récompenser de ses services. On a cette lettre en original de la main du ministre. Le vicomte fut chargé pendant l'hiver du commandement de ces frontieres, & des châteaux de Pressigni & de Chauviré. Il y donna de grandes marques de prudence & d'habileté. Après la prise de Vezoul, il y fut envoyé pour commander, ayant sous ses ordres deux mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie. Les services qu'il rendit dans ces différens postes lui mériterent de nouvelles graces de la cour. Le roi lui donna cent pistoles de pension, & le désigna pour être fait brigadier d'infanterie. Le duc de Navailles ayant reçu ordre de se rendre à la cour, les principaux ordres concernant la Franche-Comté furent adressés au vicomte de Terride. Le roi le chargea de la prise de Fauconier, petite place dans les montagnes de Vosge, qui devint difficile par la défense des assiégés. Le vicomte y reçut un coup de fusil, dont il mourut le 12 juillet 1674, à Rémiremont, où il fut porté après sa blessure. Son tombeau se voit dans l'église des Capucins de Rémiremont. Après sa mort, chacun se para de sa gloire. La prise de Fauconier est attribuée au duc de la Feuillade, par l'auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*; & cet auteur ne dit mot du vicomte de Terride, qui y fut tué. Le duc de Navailles qui avoit beaucoup de jalousie contre le vicomte, n'a point non plus parlé de lui dans ses *Mémoires*, quoiqu'il lui fût redevable de bien des succès dont il y fait mention. Le vicomte de Terride avoit épousé par contrat du 30 août 1670, *Marie* de la Pujade, fille de *Jean* de la Pujade, baron du Mont. Il en eut un fils, qui suit.

XVI. JACQUES de Lomagne-Terride, dit *de Terride*, seigneur de Floris, baron du Mont, abbé-laïc de Montpezat, gouverneur de Lembeye, entra fort jeune au service, fut cornette au régiment de Saint-Sylvestre, lieutenant des carabiniers, & capitaine à l'âge de 14 ans au régiment de cavalerie de Bercourt. Il se trouva aux batailles de Fleurus & de Nervinde, & fut en 1694 au siége de Girone. Il y reçut un coup de mousquet, qui l'obligea de quitter le service. Il fut fait gouverneur de Lembeye, & se maria par contrat du 16 juin 1695, avec *Marguerite* d'Arsaut, fille de *Jean* d'Arsaut, seigneur de la Tour de France, & de *Judith* d'Arsaut. Il n'en eut point d'enfans. Il est mort en 1736, après avoir institué pour son hé-

ritier universel *Jacques* de Lomagne-Terrides, seigneur de Barinque, son cousin. * Extrait de l'*Abrégé de la généalogie des vicomtes de Lomagne, divisée en trois races ; avec une dissertation sur la branche de Candale de la maison de Foix*, brochure *in*-12, imprimée en 1757.

LONLAY ou LONLEY, en latin *Lonlayum*, *Longolatum*, bourg de France dans la basse Normandie au diocèse du Mans, à une lieue & demie de Dompfront, vers le couchant d'été, reléve de la jurisdiction de cette ville. Il est très-peuplé pour son étendue, & on y tient marché deux ou trois fois la semaine, avec quelques foires dans le cours de l'année. Il paroît que ce bourg doit son origine à l'abbaye qu'y fonda Guillaume I, comte de Belesme & d'Alençon, au plutôt vers l'an 1020. Comme la charte n'est point datée, on ne peut marquer au juste l'année de cette fondation : quelques-uns l'avancent, d'autres la mettent un peu plus tard. Le style ordinaire de ces sortes de chartes, étoit d'y employer pour motifs du fondateur le besoin de son ame, de celle de ses proches, & l'espérance d'obtenir par les prieres des serviteurs de Dieu la rémission de ses péchés. Celle de Guillaume de Belesme paroît enchérir dans les termes : il s'y reconnoît chargé d'un grand nombre de crimes, & n'avoir de salut à attendre qu'au moyen que ses œuvres obtiennent pour lui miséricorde. Dans ce même acte il se qualifie prince de la province, & donne entr'autres, une terre qui s'étend sur l'*Egraine* depuis le ruisseau nommé *Beaudouit*, jusqu'à la frontiere de Normandie, dont par conséquent il ne comptoit pas que ses domaines fissent partie. Comme cette charte est signée de Sigefroi, évêque de Séez, & que ce prélat mourut avant 1026, elle est donc antérieure à cette année. Avesgaud, évêque du Mans, & frere du fondateur, le fondateur lui-même, avec Mathilde, sa femme, & ses quatre fils, Varin, Foulques, Robert & Guillaume, surnommé dans la suite *Talvas*, y signerent aussi tous. Guillaume y prend la qualité de prince. C'est en l'honneur de la sainte Vierge, comme ayant porté dans son chaste sein la miséricorde même, qu'il déclare qu'il fait cette fondation, *Sacrosanctæ Dei Genitricis, quæ ipsam genuit misericordiam*. Il se la représente encore comme le principal refuge des plus grands pécheurs, dans laquelle on ne peut avoir trop de confiance : *Quæ, sicut in libris patrum legimus, enormes peccatores ad se refugientes, indultâ peccatorum veniâ, solet lætificare & de profundo baratro liberare.* On voit par-là quelle étoit la dévotion de Guillaume de Belesme en cette sainte mere de Dieu. Aussi voulut-il que l'église de ce nouveau monastere lui fût dédiée. Il y mit des religieux de l'ordre de saint Benoît, tirés de l'abbaye de saint Benoît sur Loire, qui étoient alors en grande vénération, & il leur donna pour abbé un nommé Guillaume, pour lequel il conserva toujours une affection très-particuliere. Leur vie sainte engagea plusieurs seigneurs à les combler de biens. Les plus distingués furent Froger, évêque de Séez, qui donna les cures de Notre-Dame & de Saint-Léonard d'Alençon avec leurs dépendances, à condition qu'ils les feroient desservir par deux prêtres ; Robert, comte de Mortain, frere uterin de Guillaume *le Conquérant* ; Henri II, duc de Normandie & roi d'Angleterre : on voit par une charte, qu'il se faisoit gloire de se dire leur fondateur. Depuis qu'il fut rentré en possession du château de Dompfront & de tout ce qui en dépendoit ; il confirma toutes les donations qui leur avoient été faites, & leur donna de plus la qualité d'aumôniers de sa chapelle, dont ils faisoient les fonctions lorsqu'il tenoit sa cour à Dompfront. L'emplacement de l'abbaye a au premier coup d'œil quelque chose qui rebute, à cause des rochers & des montagnes qui l'environnent : les abords en sont de difficile accès. Cependant sa situation est agréable, ayant la vue sur de belles prairies, accompagnées de côteaux bien variés ; la petite riviere de Graine passe dans les jardins de l'abbaye. Elle est aujourd'hui de la congrégation de saint Maur, dont les religieux y furent introduits en 1657, par les soins de M. Louis Berrier, chanoine & archidiacre de l'église de Notre-Dame de Paris. Ce pieux abbé, détrompé des vanités du monde, se démit ensuite de cette abbaye, & des autres bénéfices dont il étoit pourvu, ne se réservant que celui de Persy en Bourgogne, où il embrassa la vie monastique. Le célébre abbé de la Trappe, M. de Rancé, fut celui qui contribua davantage à lui faire prendre ce parti ; ses discours, ses exhortations, & plus encore son exemple, le toucherent au point qu'il établit à Persy un genre de vie qui ne le cédoit point à celui qu'on mene à la Trappe. Il s'y forma sous sa conduite une communauté de plus de trente religieux, vivans dans une pénitence édifiante. Depuis sa mort, arrivée à Persy il y a plus de vingt ans, cette maison est retombée dans le relâchement, & se trouve réduite à un petit nombre de religieux. L'abbaye de Lonlay vaut à l'abbé environ neuf mille livres, & paye à la chambre apostolique 250 florins. Les abbés réguliers avoient séance aux assemblées de l'échiquier.

LYRE, en latin *Lyra*, bourg de France avec abbaye, dans la haute Normandie, sur la riviere de Rille, au diocèse d'Evreux. (*On en a déja dit quelques mots dans le Dictionaire, article* LIRE.) Ce bourg est situé à trois lieues de Conches, à cinq de Bernay, & à sept d'Evreux. Il contient environ six cens habitans. Il est comme partagé en deux bourgs, que l'on désigne par les noms de *vieux* & de *nouveau* Lyre. Chacun a une église paroissiale : toutes deux sont à la présentation de l'abbé. C'est dans le vieux Lyre qu'est située l'abbaye de Lyre, sous la regle de saint Benoît. Elle reconnoit pour son premier fondateur Guillaume, comte de Breteuil, grand sénéchal de Normandie, & fils d'Osberne, proche parent du duc Guillaume *le Conquérant*. Guillaume de Breteuil fut aussi comte d'Herfort en Angleterre, après que Guillaume *le Conquérant* s'en fut rendu maître. Sa femme, Adelise, Adeline, ou Ælise, fille de Roger de Toesny, concourut également à cette fondation. De leur mariage sortirent deux enfans : Guillaume, qui eut le comté de Breteuil, avec tous les autres biens que son pere possédoit en Normandie, & Roger, qui hérita du comté d'Herfort, & de tout ce qui lui avoit appartenu en Angleterre. Ces deux seigneurs affectionerent aussi beaucoup l'abbaye de Lyre, & lui aumônerent de grands biens, sur-tout Guillaume, qui y choisit sa sépulture. On y voit encore le tombeau d'Adelise, leur mere, placé dans une arcade du cloître, proche le mur de l'église, & au pied des degrés par lesquels on y monte. On met la fondation de l'abbaye de Lyre à l'an 1046. L'église fut dédiée sous l'invocation de la sainte Vierge. Elle fut bâtie dans un lieu où se trouvoit une chapelle de saint Christophe, presqu'abandonnée. Un pieux hermite, nommé *Robert*, qui demeuroit aux environs dans un lieu appellé *Chalet*, fut celui dont Dieu se servit pour former cet établissement. Il en a été le premier abbé. L'histoire de cette abbaye le nomme *Robert de Chalet*, & le qualifie *homme d'une vénérable simplicité*. Ses trois successeurs immédiats furent tirés de l'abbaye de saint Evroul. On remarque

dans la chronique des abbés une chose peut-être unique. Ce sont trois freres qui se sont succédé sans interruption. L'aîné, nommé *Guillaume*, mourut en 1166. Son frere, *Osbert* ou Osberne, lui succéda, & mourut en 1177. Le plus jeune, nommé *Gauthier*, le remplaça. On ignore le temps de sa mort. Mais il étoit encore abbé en 1188, lorsque ce monastere éprouva un terrible incendie. Ils travaillerent beaucoup pour le bien de leur maison, & obtinrent des papes plusieurs bulles, qui les confirmerent dans leurs possessions. L'abbé Raoul qui avoit été religieux du Bec, fit prendre l'habit blanc à ceux de Lyre. Plus de deux cens ans après, Astorge ou Eustorge, leur fit reprendre l'habit noir, en vertu d'une bulle du pape Clément VI, qu'il obtint à cet effet. Lorsque saint Thomas, archevêque de Cantorberi, se retira en France, pour se soustraire à la colere du roi d'Angleterre, il demeura quelque temps à l'abbaye de Lyre. Il laissa aux religieux son anneau pastoral, & une chasuble: l'on conserve encore avec vénération ces deux précieux gages de son affection & de sa reconnoissance. Les religieux de saint Maur sont entrés dans cette maison en 1647, & en ont presqu'entierement renouvellé les bâtimens, qui étoient en très-mauvais état. Elle vaut à l'abbé environ trente mille livres, & ne paye pour les bulles que trois cens florins à la chambre apostolique. L'enclos de cette abbaye est d'une vaste étendue. C'est une solitude gracieuse, & l'air qu'on y respire est très-sain. * *Mémoires manuscrits* de D. Boudier, abbé de saint Martin de Séez.

M

MARTIN (Denys) prêtre du diocèse d'Avranches, & auteur de plusieurs *sermons*, imprimés en cinq volumes *in*-12, avec des *méditations pour les retraites ecclésiastiques*. Ces ouvrages sont des monumens du zèle dont l'auteur étoit rempli pour la sainteté des devoirs de son état. Dans le desir de contribuer à former les jeunes gens qui s'y destinent, il s'associa deux autres ecclésiastiques, qui lui aiderent à bâtir le séminaire de Dompfront, d'où ils se répandoient aussi dans les campagnes, pour y travailler aux missions. En 1725, de l'agrément & avec la permission de l'évêque diocésain, ils se donnerent, eux & leur séminaire, à la congrégation des Eudistes. M. Martin, consommé par ses longs travaux & son grand âge, mourut au séminaire de Dompfront, en 1750, âgé de quatre-vingt-neuf ans. * *Mémoires manuscrits* de dom Boudier, abbé de saint Martin de Séez.

MELUN. La maison de Melun est, de l'aveu de tout le monde, l'une des plus anciennes & des plus distinguées. Nous nous étions proposé d'en donner une généalogie complette, d'après les savantes recherches du P. Prevost, & les nombreuses collections de M. l'abbé Descors, ancien chanoine de la collégiale de Bourdeaux, aumônier du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, &c. Mais le détail où l'on seroit obligé d'entrer, pour faire connoître la splendeur de son origine, la gloire de ses alliances, la dignité de ses premiers fiefs possédés avec droits régaliens, le nombre & l'étendue de ses riches domaines, le mérite des illustres personnages qui en sont sortis, les importans services qu'ils ont rendus à la couronne & à l'église de France, dès les premiers temps, seroit le sujet d'un ouvrage particulier, trop étendu pour l'insérer ici. Nous nous contenterons donc de donner l'abrégé de cette généalogie. On s'appercevra aisément de la différence qui se trouve entre cet abrégé, & ceux qui étoient dans les précédentes éditions. On a suppléé des omissions essentielles, & rectifié des méprises considérables, où sont tombés tous ceux qui jusqu'à présent ont donné des généalogies de cette illustre maison.

I. Le premier de la maison de Melun, dont le nom soit connu, & depuis lequel la suite des vicomtes de Melun s'est conservée jusqu'à nous est SALON, declaré vicomte de Melun en 991, par une charte des archives de l'abbaye de S. Pere de Melun, rapportée dans l'histoire de cette ville, édition *in*-4°, 1630, p. 240 & 679.

II. JOSSELIN, I du nom, vicomte de Melun, tenoit rang parmi les grands seigneurs de la cour du roi Hugues *Capet*, & du roi Robert, son fils. Il donna l'an 998, l'église de Noisi-le-Sec, c'est-à-dire, le droit de patronage ou des dixmes, au monastere de S. Maur-lès-Fossés, où quelque temps après il prit l'habit de religieux, & y mourut le 19 mars, selon Eudes, religieux de cette abbaye, en la *vie de Bouchart, comte de Vendôme*. Il laissa un fils, qui suit.

III. HERVÉ, vicomte de Melun, vivoit en 1030, suivant l'auteur des miracles de saint Liesne, & fut pere de GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME, I du nom, vicomte de Melun en 1042, mentioné dans le livre des miracles de saint Liesne. Il laissa URSION, qui suit.

V. URSION, I du nom, vicomte de Melun, assista en 1067, à la dédicace de saint Martin des Champs. Il est nommé dans une charte de l'abbaye de Ferrieres de l'an 1070. Ses enfans furent 1. *Guillaume*, qui obtint par la faveur du roi Philippe I, en 1084, la confirmation des privilèges de l'abbaye de S. Pere de Melun, accordés à ses prédécesseurs par les rois Hugues, Robert & Henri. Il fut surnommé *le Charpentier*, parcequ'il ne se trouvoit point d'armes capables de résister à l'effort de ses coups, selon le rapport de Robert, moine de saint Remi de Reims, qui le connoissoit, & qui ajoute, *livre IV de son histoire de la Terre Sainte, que* Guillaume de Melun *étoit issu de race royale, & cousin de* Hugues *de France, comte de Vermandois, frere du roi Philippe I. Willelmus de regali prosapia ortus fuit, & vice-comes cujusdam regii castelli, quod Milduinum dicitur, olim extitit, & Hugonis Magni consanguineus erat*. 2. MANASSES, qui suit.

VI. MANASSES, vicomte de Melun, dont parle une charte de Philippe I, donnée à Melun l'an 1110, indiction VIII, épousa *Marguerite*, fille de *Miles*, aliàs *Milon*, vicomte de Troyes, seigneur de Montlheri & de Bray, dont *Hilduin*, & URSION, II du nom, qui suit; successivement vicomtes de Melun. Hilduin, vicomte de Melun, & seigneur de Marolles en Brie par sa femme, vers l'an 1120, est mort sans enfans.

VII. URSION, II du nom, vicomte de Melun, reconnut, du consentement de sa femme, en 1138, en faveur de l'abbé & des religieux de S. Maur, n'avoir aucun droit de coutume dans les lieux de Moisenay & de Courceaux. Le nom de sa femme n'est pas dans le titre. Il en eut 1. *Adam*, vicomte de Melun, nommé dans le privilége accordé par le roi Louis *le Jeune*, à l'abbaye de S. Pere en 1143. Il est mort sans enfans avant l'an 1150; 2. JEAN, I du nom, vicomte de Melun, qui suit; 3. *Gilles* de Melun, chevalier, seigneur de Villefermois en 1146, pere d'*Adam* de Melun, chevalier, seigneur de Villefermois, en 1189, avoué de la terre de Saint Denys de Grand-Puy, selon du Bouchet, *histoire de Courtenai, livre XI, pag.* 205, qui épousa *Helvise*, dame de Nangis, veuve de *Pierre* Britaut, chevalier, seigneur de Nangis à cause d'elle, dont il eut *Gilles* de Melun, II du nom, seigneur de Villefermois, qualifié beau-frere de Jean, seigneur de Saint-Valery, dans un titre de l'an 1219; 4 & 5. *Henri*, &

Dreux de Melun, nommés avec leur frere dans le titre de l'an 1219; 6. *Marie* de Melun, femme de *Jean*, seigneur de Saint-Valeri, en 1219; 7. *Lucienne* de Melun, mentionée avec ses freres & sa sœur dans les chartes de l'abbaye de saint Germain des Prés de l'an 1208, & de l'abbaye du Paraclet en 1219.

VIII. JEAN, I. du nom, vicomte de Melun, & sa femme, dame de Chartrettes, mentionés dans le nécrologe ou obituaire de l'abbaye de Barbeaux l'an 1142, dont, 1. *Adam*; 2. JOSSELIN, II du nom, qui suit.

IX. JOSSELIN, II du nom, vicomte de Melun, devint ensuite seigneur de Blandy par sa femme. Il donna l'an 1156, à l'abbaye de Barbeaux, la moitié de la forêt de Fescus. Il vivoit encore l'an 1157: il avoit épousé *Alpaïs*, morte le 20 juin selon le martyrologe de Notre-Dame de Melun, dont il eut LOUIS, I du nom, vicomte de Melun, qui suit; 2. *Gilles* de Melun; 3. *Aveline* de Melun, femme en 1177, de *Philippe* de Nemours, seigneur de Guercheville. Elle en étoit veuve en 1191.

X. LOUIS, I du nom, vicomte de Melun, fut présent à l'accord que le roi Louis le Jeune fit entre Gautier, seigneur de Nemours, son chambellan, & l'abbé de Barbeaux, en 1172. Il est encore nommé dans une charte de l'abbaye de saint Denys de l'an 1183. Il avoit épousé *Gisle*, dont le surnom est ignoré, & laissa 1. ADAM I, vicomte de Melun, qui suit; 2. *Jean* de Melun, chanoine & archidiacre de Sens en 1216, évêque de Poitiers dès l'an 1235, suivant une charte de l'abbaye de Maillezais: il confirma une donation de Raoul, comte d'Eu, en faveur de ce monastere; fut présent à l'acte d'Aimeri, vicomte de Châtelleraut, & d'Agathe, sa femme, sur le traité avec l'abbé & les moines de saint Denys; exemta en 1246, Alfonse de France, comte de Poitiers, frere du roi saint Louis, de l'hommage dû à son évêché par rapport au château de Sivray. Il scella de son sceau avec Raoul, doyen de son église, l'acte de la canonisation de S. Dominique, le 28 octobre 1253, & mourut dans un âge très-avancé, le 11 septembre 1257; gît à l'abbaye du Jard près Melun; 3. *Reynaud* de Melun, chanoine de Sens, mentioné dans le testament d'Adam, vicomte de Melun, son frere, en date de l'année 1216; 3. *Guillaume* de Melun, archidiacre de Sens en 1221; 5. *Simon* de Melun, chevalier en 1194; 6. *Raoul* de Melun; 7. *Adelaïs* de Melun, femme de *Hugues*, seigneur d'Aigreville, morte en 1234; 8. *Gisle* de Melun, mariée à *Eudes* de Moutiers.

XI. ADAM, I du nom, vicomte de Melun, traita avec le prieur de saint Martin des Champs de Paris au mois de novembre 1200, sur leurs contestations touchant la terre & les bois de Blandy; marcha par l'ordre du roi Philippe *Auguste*, en 1207, contre Aimery, VII du nom, vicomte de Thouars, commandant des armées de Jean, roi d'Angleterre, le battit & le fit prisonier; se signala encore à la bataille de Bouvines l'an 1214; accompagna Louis de France, fils aîné du roi, en Languedoc, pour faire la guerre aux Albigeois l'année 1215; passa en Angleterre avec ce même prince, lors de son couronnement en 1216; fit avant que de partir plusieurs dons à l'abbaye du Jard; le mois de décembre de la même année il testa & nomma exécuteurs de sa volonté, Jean de Melun, son frere, & Gautier, II du nom, seigneur de Nemours, son cousin germain: il mourut en Angleterre le 22 septembre 1217. Il avoit épousé *Aremburge*, mentionée dans une charte de l'abbaye du Jard de l'an 1220, dont il a eu, 1. GUILLAUME, II du nom, vicomte de Melun, qui suit; 2. *Adam* de Melun; 3. *Louis* de Melun, pere de *Hugues* de Melun, chanoine de S. Victor, l'an 1245; 4. *Héloïse* de Melun, dotée par le testament de son pere de cent livres de rente en fonds de terre, & de mille livres en argent, mariée à *Jean* de Garlande, chevalier.

XII. GUILLAUME, II du nom, vicomte de Melun, confirma en 1220, aux religieux de l'abbaye de Vauluisant, ordre de Cîteaux, diocèse de Sens, le droit de salage accordé par Louis, I du nom, vicomte de Melun, son aïeul: il testa au mois d'août de la même année, & mourut le 4 mai 1221, & est enterré dans l'abbaye du Jard avec ses prédécesseurs. Il avoit épousé 1°. *Agnès*, dame de Montreuil-Bellai, fille unique & héritiere de *Géraud* Bellai, III du nom, & de *Bathilde*, sa femme, desquels il est fait mention dans une charte de l'abbaye d'Asnieres. En 1211, elle se remaria, 1°. à *Valéran*, baron d'Ivri: 2°. à *Etienne* de Sancerre, seigneur de Châtillon-sur-Loing, bouteiller de France, troisiéme fils d'*Etienne* de Champagne, comte de Sancerre, & de *Mathilde* de Donzy. Du mariage de Guillaume de Melun, & d'Agnès de Montreuil-Bellai, sortirent 1. ADAM II du nom, vicomte de Melun, qui suit; 2. *Guillaume* de Melun, qui, au mois d'octobre 1228, se rendit caution de cinq cens marcs d'argent pour sureté de l'accord ménagé par le cardinal Romain, entre le comte de Champagne & les Templiers, sur plusieurs de leurs contestations: il mourut sans postérité le 9 février 1249; 3. *Mathilde* de Melun, femme d'*Ansel* de Trainel, seigneur de Verane en 1230; 4. *Eremberge* de Melun, religieuse à Longchamps, en 1260.

XIII. ADAM, II du nom, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellay, consentit en 1244, en faveur de l'abbé & des religieux de l'abbaye du Jard, que leurs possessions à Sivry, & dix arpens de haute futaie, légués par Guillaume de Vaux, chevalier, seroient réduits en un même fief & seul hommage, à condition, dans le cas de vente, qu'ils passeroient à un seul & même acquéreur: fonda l'an 1264, dans le château de Blandy, dont il étoit seigneur, une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge: testa au mois de juillet 1269, & mourut le 9 février 1270, suivant le martyrologe de Notre-Dame de Melun. Il épousa 1°. *Gertrude*, morte sans enfans: 2°. *Comtesse* de Sancerre, dame de Marcheville en partie, & de la Loupe, fille d'*Etienne I* de Sancerre de Châtillon-sur-Loing, & d'*Eléonore* de Soissons, sa premiere femme, laquelle confirma à l'abbaye de Barbeaux, le mercredi avant la fête de saint Pierre aux Liens 1260, les aumônes de son pere, Etienne de Sancerre; plaidoit au parlement avec Alix de Sancerre, sa sœur, dame de Dangu, contre Etienne de Sancerre, leur frere, l'an 1263. Elle vivoit encore en 1275, & laissa de son mari, 1. *Guillaume*, seigneur de Montreuil-Bellai, marié l'an 1260, avec *Alix*, dame de Chacenay, veuve de *Guigues*, IV du nom, comte de Forêt, & fille d'*Erard*, seigneur de Chacenay, & d'*Ermeline* de Broies. Il accompagna l'an 1270, le roi S. Louis dans son voyage d'Afrique avec trois bannieres & douze chevaliers, aux gages de cinq mille livres, & bouche à cour en l'hôtel du roi; rendit aussi plusieurs services à Charles de France, roi de Naples & de Sicile. Il mourut l'an 1278, sans enfans. 2. ADAM, III du nom, vicomte de Melun, qui suit; 3. JEAN de Melun, chef des *seigneurs de la* BORDE-LE-VICOMTE *& de* NORMANVILLE, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 4. SIMON de Melun, auteur de la branche des *seigneurs de la* LOUPE *& de* MARCHEVILLE, *dont la postérité sera aussi rapportée*; 5.

Jeanne de Melun, femme de *Henri I*, sire de Traisnel, mort avant 1281; 6. *Aliénore* de Melun, mariée en 1274, à *Gautier* de Nemours, IV du nom, dit le Chambellan, seigneur de Villebeon, fils de *Gautier* de Nemours, III du nom, & d'*Alix* de Vierzon; 7. *Comtesse* de Melun, abbesse de Notre-Dame du Lys, l'an 1276, & morte en 1300.

XIV. ADAM, III du nom, vicomte de Melun, en 1278, sire de Montreuil-Bellai, donna, du consentement de sa femme, le 3 février 1284, à Guillebaut Beguard, seigneur de Cheanoi, écuyer, plusieurs terres & rentes qu'il avoit à Baugé en Vallée, pays d'Anjou; partagea en 1293, avec Guillaume Crespin, seigneur de Dangu, les terres de Châtillon-sur-Loing, de Concoursaut & de Bailleul, qui venoient de la succession de leur mere, & vendit avec sa femme, le mardi avant Noël 1300, celle de Concoursaut à Hugues de Bouville, seigneur de Milly, & mourut l'an 1305. Il avoit épousé en 1284, *Jeanne* de Sully, fille de *Henri*, II du nom, sire de Sully, & de *Perrenelle* de Joigny, dame de Château-Regnaud, morte le 4 mai 1306: elle est enterrée dans le chœur de l'abbaye de saint Antoine des champs à Paris, & a laissé de son mari, 1. JEAN, II du nom, vicomte de Melun, qui suit; 2. *Guillaume* de Melun, archevêque de Sens, en 1315, qui donna occasion aux processions du saint Sacrement le jour de la fête du corps de Jesus-Christ, mourut le 28 octobre 1329, & fut enterré dans le chœur de sa métropole; 3. *Philippe* de Melun, évêque comte de Châlons, pair de France, en 1335, archevêque de Sens en 1338, mort en 1345, gît en sa cathédrale; 4. *Louis* de Melun, chanoine de Chartres & de Châlons; 5. *Robert* de Melun, chevalier, seigneur de la Raffardiere, testa en 1342, & mourut sans enfans de son mariage avec *N*... Il fit ses héritiers, Philippe, Jean & Louis de Melun, ses freres, & légua aux enfans de Henri de Melun, aussi son frere, en substituant le cadet à l'aîné, sa terre d'Anduglo, pour en jouir après la mort de Guichard de Vernet, son écuyer; il les substitua encore au legs par lui fait de ses droits sur la terre de Tomba à Guillaume de Melun, un autre de ses neveux, fils de *Jean*, vicomte de Melun, sire de Montreuil-Bellai, & de *Jeanne*, dame de Tancarville, après que ce neveu seroit parvenu à la dignité épiscopale. Il devint en effet archevêque de Sens, après son oncle Philippe de Melun; 6. *Charles* de Melun, député avec d'autres seigneurs vers le pape Clément V à Vienne, en 1311, & ambassadeur du roi au concile général tenu en cette ville. Il revint de son ambassade en 1312, & rapporta des indulgences obtenues du pape même, pour une chapelle de saint Sébastien en l'église abbatiale de saint Pere de Melun, suivant une charte de cette abbaye de l'an 1331. Il mourut en 1338. Il avoit épousé *Agnès*, dame d'Issi, héritiere de *Colart*, chevalier, seigneur d'Issi, son oncle, dont *Iolande* de Melun, fille unique, dame d'Issi & de la Boissiere, mariée au mois de mai 1338, à *Guillaume* de Vaudetar, premier valet de chambre du roi Philippe de Valois. 7. *Henri* de Melun, chevalier en 1309, plaidoit avec Philippe de Melun, son frere, au parlement en 1312 & 1319, contre le comte de Sancerre, mourut en 1342. Il fut seigneur de Châtillon-sur-Loing, où il est inhumé avec *madame Marguerite*, fille du vicomte d'Orléans, sa femme, duquel mariage sont sortis *Louis* & *Henri* de Melun: Louis, chevalier, seigneur de Châtillon sur Loing, dont il vendit la maison forte & les trois parts de la ville, sa justice & autres droits, sept mille sept cens écus d'or, à messire Nicolas Braque, chevalier, conseiller du roi, & son maître d'hôtel, & à madame Jeanne la Bouteilliere, sa femme, le 4 janvier 1358. Henri de Melun, son frere, ratifia cette vente le 20 juin 1359. L'un & l'autre moururent sans enfans. 8. *Jean* de Melun, chevalier, seigneur de Saint-Maurice & de Fontenelle, en 1315 & 1328, épousa *N*... dame de Saint-Mexant, dont vinrent *Jean* de Melun, mort sans être marié, & cinq filles: savoir, *Catherine* de Melun, femme de *Jean*, dit le Ber, seigneur d'Auxi, chevalier, avec lequel elle vivoit en 1347, & veuve en 1367; *Béatrix*, morte fille; *Nicole*, non mariée; *Jeanne*, femme de *Jean* de Beauval; *Marie* de Melun, morte sans alliance; 9. *Agnès*, abbesse de Notre-Dame du Lys, après Comtesse de Melun, sa tante, le 3 octobre 1315.

XV. JEAN, II du nom, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellai & de Tancarville, traité de parent du sang, *consanguineus noster*, dans une charte donnée à Lagni-sur-Marne en décembre 1313, par laquelle le roi Louis X reconnoît le droit du vicomte de Melun de faire battre monnoie, & le confirme, Le Blanc, *traité des monnoies*, rapporte cette charte. Il s'attacha auprès de la personne du roi Philippe le Long, lorsqu'il n'étoit encore que comte de Poitiers. Il étoit en sa compagnie & en sa bataille avec deux chevaliers & seize écuyers, à Saint-Omer, pour servir contre les Flamans, au mois de septembre 1314, & quatre ans après ayant été fait chambellan de France par ce même prince, il fut envoyé sur les frontieres de Flandre avec le comte d'Evreux, ayant en sa compagnie sept chevaliers & vingt-neuf écuyers. Il fut mandé le 12 novembre 1318, pour se trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur, & eut ordre ensuite d'aller à Lizieux, où devoit se trouver Robert d'Artois, comte de Beaumont, & l'évêque d'Amiens. Il rendit aussi de grands services aux rois Charles le Bel, & Philippe de Valois, sous lequel il fit ses fonctions de chambellan de France, lorsqu'Edouard III, roi d'Angleterre, lui fit hommage du duché de Guienne le 6 juin 1329. Il en reçut diverses gratifications. Ses quittances sont scellées du sceau de Melun, *à sept bezans, trois, trois & un, & un chef*. Il servit en France sous le connétable d'Eu, comte de Guines, ès années 1337 & 1338, sous le duc de Normandie au mois de mai 1340, jusqu'au 17 juin suivant, qu'il servit en la bataille du roi avec neuf chevaliers & soixante-deux écuyers de sa compagnie. Ce prince le choisit pour l'un des exécuteurs de son testament le 24 mai 1347; mais il mourut avant lui la même année, & fut enterré dans l'abbaye du Jard. Il avoit épousé, 1°. l'an 1316, *Jeanne*, dame de Tancarville, fille & héritiere de *Robert*, seigneur de Tancarville, chambellan héréditaire de Normandie, & d'*Alix* de Pons, dame de Blaye, qui décéda l'an 1328, & gît en l'abbaye du Jard: 2°. par contrat passé à la Neufville en Hez, le lundi fête de saint André 1327, en présence du roi & des seigneurs de sa cour, *Isabelle*, dame d'Antoing, d'Epinoi, de Sottenghien, & de Houdain, châtelaine de Gand, fille unique de *Hugues*, VI du nom, seigneur d'Antoing, & de *Marie*, dame d'Enghien & de Sottenghien, veuve de deux maris; 1°. de *Henri* de Louvain, seigneur de Gaësbeck, fils de *Jean* de Louvain, seigneur de Gaësbeck, d'Hestal, &c. & de *Félicité* de Luxembourg: 2°. d'*Alfonse* d'Espagne, dit *de la Cerda*, fils aîné de *Ferdinand*, infant de Castille, & de *Blanche* de France, fille du roi S. Louis. Elle n'eut point d'enfans de Henri de Louvain, mais d'Alfonse, infant d'Espagne, savoir, 1. *Charles* de Castille, dit d'Espagne, connétable de France; 2. *Jean-Alfonse* d'Espagne de

Grébraléon; 3. *Alfonse* d'Espagne, archidiacre de Paris; 4. *Isabeau* d'Espagne, mariée à *Ferdinand* Ruis de Villalobos. Les enfans de Jean de Melun & de ses deux femmes, sont, de la premiere, Jeanne de Tancarville, 1. JEAN III, vicomte de Melun, qui suit; 2. *Adam* de Melun, premier chambellan des rois Jean & Charles V. Ce dernier lui donna à vie les terres de Château-Landon & du Mez-le-Maréchal. Il mourut sans postérité après Pâque le 23 avril 1362, & fut enterré à l'abbaye du Jard; 3. *Henri* de Melun, mort en 1376, sans être marié; 4. *Simon* de Melun, chanoine de Sens en 1350; 5. *Louis* de Melun, seigneur de Fontaines près de Saligny. On ne lui connoît point d'enfans de *Catherine* de Courtemblay, sa veuve en 1372, qui vendit le 23 novembre de cette même année, la terre de Fontaines à Guillaume de Melun, son beau-frere, archevêque de Sens; 6. *Robert* de Melun, marié le 29 octobre 1347, à *Isabelle* de Chastenois, dont sortit *Jean* de Melun, seigneur de Chastenois, au service du roi de Sicile l'an 1384, qu'il obtint souffrance de l'hommage dû de sa part au comte de Nevers pour ce qu'il tenoit dans les seigneuries d'Isle & de Villemor. Isabelle de Chastenois étoit remariée en 1369, avec *Etienne*, seigneur de Précy; 7. *Guillaume* de Melun, chanoine de Paris, élu archevêque de Sens en 1346. Il acquit l'hôtel de Sens à Paris près S. Paul, qu'il a donné aux archevêques, ses successeurs; présida le 14 mars 1350, à un concile de la province de Sens, tenu dans son palais à Paris; dédia en présence du roi Charles V, le 15 septembre 1370, l'église des Célestins de Paris, & mourut le 3 mai 1378: gît dans l'église des Célestins. Les enfans de Jean de Melun, & de sa seconde femme, Jeanne d'Antoing, sont 1. HUGUES de Melun, chef de la *branche des seigneurs d'*ANTOING, *des comtes, princes d'*EPINOI, & *du duc de* JOYEUSE, *dont la postérité sera rapportée ci-après;* 2. *Marie* de Melun, qui plaidoit pour son partage contre Hugues de Melun, son frere, en 1365, morte en 1374, sans alliance; 3. *Isabelle* de Melun, dame de Houdain, mariée 1°. à *Pierre*, comte de Dreux, seigneur de Montpensier, d'Aigueperse, &c. fils de *Jean*, II du nom, comte de Dreux, de Braine & de Joigni, & de *Jeanne* de Beaujeu, dame de Montpensier: il avoit pour cinquiéme aïeul paternel, Robert de France, comte de Dreux, cinquiéme fils du roi Louis VI, dit le Gros, & d'Adelaïs de Savoye: 2°. par contrat du 11 juillet 1352, *Jean* d'Artois, comte d'Eu, fils de *Robert* d'Artois, III du nom, comte de Beaumont-le-Roger, pair de France, & de *Jeanne* de Valois: son trisaïeul étoit Robert de France, I du nom, comte d'Artois, troisiéme fils de Louis VIII, & de Blanche de Castille.

XVI. JEAN, III du nom, vicomte de Melun, comte de Tancarville, seigneur de Montreuil-Bellai, & de Warenguebec, chambellan & connétable heréditaire de Normandie, gouverneur de Champagne, de Brie, de Bourgogne & de Languedoc, vendit du vivant de son pere avec Adam, Guillaume, Robert, Henri, Louis & Simon de Melun, ses freres, l'an 1334, à Regnaud, sire de Pons, la seigneurie de Blaye-sur-Gironde, qui étoit du chef de Jeanne de Tancarville, leur mere. Ayant été pris dans une rencontre par les Anglois, & mis à une grosse rançon, il échangea avec les abbé & religieux de l'abbaye de Grestin le 25 octobre 1348, sa baronie de Messedon & d'autres héritages qu'il avoit au pays de Caux pour d'autres que cette abbaye avoit en Angleterre, & en récompense le roi lui donna la terre de la Trouviere près de Montreuil-Bellai; succéda la même année au vicomte de Melun, son pere, dans la charge de grand chambellan de France: il fut créé comte de Tancarville par lettres du roi Jean, données à Paris le 4 février 1351. Il étoit souverain maître de l'hôtel du roi au mois d'avril de cette année, lorsque le roi l'envoya en Flandre avec Jean, comte d'Armagnac, & Charles d'Espagne, connétable de France, pour traiter le mariage d'un de ses fils avec la fille du comte. Au mois d'octobre suivant le roi lui donna l'ordre de l'Etoile, lui assigna en considération de ses services deux mille livres de pension en 1352, sur son trésor, dont il jouit pendant sa vie. On voit au bas des quittances son sceau, *écartelé au premier & quatriéme de sept bezans, trois, trois & un, avec un chef, qui est Melun; au second & troisiéme à un écusson à un orle de huit engemmes, qui est Tancarville.* Jean de Melun servit toute cette année en Bretagne, & la suivante en Gascogne sous le comte d'Angoulême. Le roi le fit aussi payer de tous les droits de sa charge de chambellan de France dus à son pere, & le confirma dans la même charge par lettres du 22 janvier 1354. Il se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, avec Guillaume de Melun, archevêque de Sens, son frere, tous deux faits prisonniers, combattant près du roi, & conduits avec lui en Angleterre, où ils demeurerent jusqu'en 1359, que le roi les renvoya en France pour faire ratifier aux états les articles de paix accordés entre lui & Edouard, roi d'Angleterre. Jean de Melun fut encore choisi par Charles de France, duc de Normandie, régent du royaume, pour être l'un des arbitres de la paix conclue à Brétigny le 8 mai 1360, & donné en ôtage au roi d'Angleterre pour la garantie du traité. Il fut retenu de l'étroit & grand conseil du roi par lettres données la même année à Saint-Omer, à la charge d'être toujours près de sa majesté; on lui donna encore le premier décembre suivant la charge de souverain maître des eaux & forêts de France. Il fut établi lieutenant général en Berri, Nivernois, Donziois, Bourbonnois & Auvergne, par lettres données au bois de Vincennes le 24 avril 1361; & le 30 novembre de la même année, le roi l'envoya en Bourgogne pour prendre & recevoir en son nom la possession de ce duché après la réunion faite à la couronne. Il y fut établi lieutenant, ainsi qu'aux comtés de Champagne & de Brie, & ès bailliages de Sens, de Mâcon, de Saint-Pierre-le-Moutier. Il retourna en Angleterre au mois de décembre 1362, comme grand chambellan; il reçut à Paris le 3 octobre 1366, l'hommage du duché de Bretagne, rendu au roi Charles V, par Jean, V du nom, comte de Bretagne & de Montfort; alla par ordre du roi trouver le roi de Navarre au mois de décembre 1370. Il fut un des grands de France qui se trouverent au parlement de Paris le 21 mai 1375, à la publication de l'ordonnance pour la majorité des rois, dans laquelle il est traité de parent du sang, *consanguineus noster*. Il mourut en 1382, & fut enterré dans l'abbaye du Jard. Jean de Melun avoit épousé en 1341, *Jeanne* Crespin de Warenguebec, d'Estrepagny & de Néaufle, fille aînée & principale héritiere de *Guillaume* Crespin, VI du nom, seigneur du Bec-Crespin de Warenguebec, &c. connétable héréditaire de Normandie, & de *Mahaud* de Baumez. Jeanne Crespin décéda le 14 janvier 1374, & laissa de son mari, 1. *Jean*, vicomte de Melun, comte de Tancarville, seigneur de Warenguebec & de Montreuil-Bellai, chambellan & connétable héréditaire de Normandie, chambellan de France, lieutenant pour le roi ès comtés de Champagne & de Brie, mort avant l'an 1385, sans enfans d'*Ide*,

dame de Marigny, qu'il avoit épousée en 1348. Elle étoit fille unique de *Louis*, seigneur de Marigny, & de *Roberte* de Baumez, châtelaine de Bapaume. 2. GUILLAUME, IV du nom, vicomte de Melun, qui suit; 3. *Marguerite* de Melun, mariée 1°. en présence du roi, à *Miles* de Noyers, comte de Joigni, seigneur de Vandeuvre, Prémartin, &c. fils de *Jean* de Noyers, comte de Joigni, & de *Jeanne* de Joinville: 2°. à *Robert* de Fiennes & de Tingry, fils de *Jean*, baron de Fiennes, sire de Tingry, & d'*Isabelle* de Flandre. Son second mari lui assigna en douaire le 22 décembre 1363, quatre mille livres de rente sur les terres de Tingry, de Ruminghen, de Belles, Dathies, &c.

XVII. GUILLAUME de Melun, IV du nom, comte de Tancarville, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellai & de Warenguebec, premier chambellan du roi, connétable & chambellan héréditaire de Normandie. Le roi Charles VI le déclare son parent du sang, *consanguineus noster*, dans le lit de justice tenu le 2 octobre 1380, au sujet de l'émancipation du roi. * *Recueil des ordonnances*, par Secousse, *tome VII*, *p.* 226, & *suivantes*. Il suivit le roi à son second voyage de Flandre, au siége de Bourbourg, où il se trouva avec deux chevaliers & vingt-trois ecuyers de sa compagnie, qui furent reçus à Arras le 24 août 1383: & en reconnoissance des services qu'il y avoit rendus, il fut gratifié d'une somme de mille livres, & d'une autre de cinq cens livres, par mandement du 12 novembre 1385, pour employer au rétablissement de son château de Blandy, dont il avoit fait hommage le 20 mai précédent: il reçut encore mille livres au même sujet le mois de mars 1387. Le roi ayant résolu de passer en armes en Angleterre, il fut retenu pour y servir avec soixante hommes d'armes, qui firent montre à Amiens le 13 septembre; & cette année 1387 il fut envoyé en Bretagne vers le duc avec l'évêque de Langres, & en Guienne avec l'évêque de Poitiers au mois de juillet 1388. Il accompagna ensuite le roi au mois de septembre de la même année en son voyage d'Allemagne, ayant été ordonné avec plusieurs autres chambellans pour être toujours auprès de sa personne & à la garde de son corps. Il alla en Angleterre en 1393, pour obtenir du roi que les articles de la paix accordés subsistassent jusqu'au rétablissement de la santé du roi Charles VI, & l'anné 1395, en Avignon avec le duc d'Orléans vers le pape, au sujet du grand schisme qui divisoit l'église, & pour le faire cesser; augmenta la même année la fondation de la chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, par Adam II, vicomte de Melun; il établit deux chapelains, & leur donna à chacun vingt livres parisis de rente hypothéquée sur la terre de Champigni, jusqu'à ce qu'il pût assigner un fonds relevant immédiatement du roi, à la charge de dire alternativement leur semaine, la messe tous les jours pour le repos de l'ame de ses ancêtres. En 1396, il fut en Italie prendre possession de l'état de Gènes qui s'étoit donné au roi; de-là il passa chez les Florentins, & vers Jacques, roi de Chypre & d'Arménie, avec lequel il fit un traité d'alliance au nom du roi le 7 janvier 1397. Puis il eut ordre au mois d'avril 1400, de recevoir des exécuteurs du testament de la reine Blanche une somme de deux mille livres, pour employer aux réparations des châteaux & maisons que cette reine tenoit en douaire. Deux ans après il eut la charge de grand-boutillier de France, & fut le premier président lai de la chambre des comptes par lettres du roi du 29 avril 1402. Cette charge étoit annexée à celle de grand-boutillier de France: il en fit le serment le 5 mai suivant. Il fut aussi retenu par lettres du 12 juin 1404, à deux cens vingt hommes d'armes pour la garde & sureté de la ville de Cherbourg, que le roi avoit nouvellement recouvrée par le traité avec le roi de Navarre; y fut établi capitaine par lettres du 20 septembre de la même année, comme aussi à la garde du château de Beuzeville & de celui de Mez-le-Maréchal. Guillaume de Melun libéra en 1410, sa terre de Champigni de la rente de vingt livres parisis, & il donna à la place des terres toutes situées dans la paroisse de Blandy, de la valeur actuelle de six cens livres de rente, indépendamment de neuf arpens de bois dans la même paroisse. Il étoit du grand conseil du roi à trois mille livres de gages; suivit ce prince dans ses voyages de Tours & d'Amiens, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Son corps fut porté à l'abbaye du Jard, & enterré au tombeau de ses prédécesseurs. Il avoit fondé l'hôpital d'Estrepagny, & fait amortir les rentes de sa fondation le mois de mai 1404. Guillaume de Melun avoit épousé par contrat du 21 janvier 1390, *Jeanne* de Parthenay, fille de *Guillaume* Larchevêque, seigneur de Parthenay, & de *Jeanne*, dame de Mathefelon, dont il eut *Marguerite*, vicomtesse de Melun, comtesse de Tancarville, barone de Warenguebec, dame de Montreuil-Bellai, &c. qui prit alliance l'an 1417, avec *Jacques* de Harcourt, II du nom, seigneur de Montgommeri, &c. d'où vinrent *Guillaume* de Harcourt, comte de Tancarville; & *Marie* de Harcourt, seconde femme de Jean, *légitimé d'Orléans*, comte de Dunois & de Longueville. *Enfans naturels de* Guillaume de Melun, 1. Nicolas, *bâtard de Melun*, *légitimé par lettres du roi données le 20 juillet* 1400; 2. Perrette, *bâtarde de Melun*, *légitimée par les mêmes lettres que son frere*, *morte sans alliance.*

SEIGNEURS D'ANTOING, COMTES ET PRINCES d'EPINOI, duc de JOYEUSE, pair de France.

XVI. HUGUES de Melun, I du nom, seigneur d'Antoing, d'Epinoi & de Sottenghien, châtelain de Gand, chevalier baneret, fils de JEAN, II du nom, vicomte de Melun, & d'*Isabelle*, dame d'Antoing, sa seconde femme, se retira aux Pays-Bas, où étoient situés les biens qu'il avoit eus en partage, & où il établit sa demeure. Il transporta à Isabeau de Melun sa sœur, & à Jean d'Artois, son second mari, la terre & châtellenie de Houdain en Artois, par lettres du mardi après le premier dimanche de carême 1354, en présence de Jean de Melun, comte de Tancarville, & de Simon de Melun, ses freres. Il servoit avec sa compagnie de gendarmes les rois Jean & Charles V, dans leurs guerres contre les Anglois ès années 1355, 1369, 1370 & 1371, comme on l'apprend des comptes d'Etienne Braque & de Jean le Flamant. Hugues de Melun épousa 1°. l'an 1360, *Marguerite* de Piquigni, fille de *Jean* de Piquigni, seigneur d'Ailli, & de *Catherine* de Châtillon, dite de Saint-Pol: 2°. *Béatrix* de Beauffart, dame de Croisilles, de Wingles, &c. fille aînée de *Robert* de Beauffart, seigneur de Wingles, &c. connétable de Flandre, & de *Laure* de Rosny, dame de Villeneuve en Chevrie. Du premier lit vinrent, 1. *Hugues* de Melun, seigneur de Falvi, qui épousa en 1383 *Isabelle* de Ghistelles, fille de *Jean*, seigneur de Ghistelles, & de *Marguerite* Reingleset: étant restée veuve, elle épousa *Robert* de Béthune, vicomte de Meaux; 2. *Henri* de Melun, qui accompagna Louis II, duc de Bourbon, au voyage d'Afrique; se trouva à la bataille de Nicopolis en 1396, & mourut

avant l'an 1399, ſans enfans de *Jeanne* de Wer-chen; 5. *Iſabelle* de Melun, dame de Viane, mariée 1°. le 4 avril 1380, à *Robert* de Namur, ſeigneur de Beaufort-ſur-Meuſe: 2°. à *Bertrand*, ſeigneur de la Bouverie. Du ſecond lit ſortirent, 1. *Guillaume* de Melun, mort jeune le 8 mai 1406; 2. Jean de Melun, I du nom, qui ſuit; 3. *Philippotte* de Melun, dame de Croiſilles & de Courrieres, mariée par contrat du premier octobre 1399, à *Jacques*, ſeigneur de Montmorenci, morte en 1421; 4. *Marie* de Melun, alliée en 1404, à *Jean* de Lalain, ſeigneur de Houdain; 5. *Catherine* de Melun, femme de *Jean*, ſeigneur de Roiſin & de Rongi; 6. *Marguerite* de Melun, alliée à *Enguerrand*, ſeigneur de Nedonchel. *Fils naturel* d'Hugues de Melun N... *dit le bâtard d'Antoing, étoit écuyer de la compagnie de Henri de Melun l'an* 1392.

XVII. Jean de Melun, I du nom, ſeigneur d'Antoing, d'Epinoi, connétable de Flandre, vicomte de Gand, ſe trouva avec les principaux ſeigneurs de la cour à l'entrevue de Charles dauphin de France, & de Jean duc de Bourgogne, proche Melun, l'an 1419, fut depuis conſeiller & chambellan du duc de Bourgogne, gouverneur de la ville de Douay, & créé chevalier de la Toiſon d'or en 1432. Il mourut âgé de plus de 80 ans, le 15 février 1484, & fut enterré en l'égliſe d'Antoing, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit fiancé en 1418, *Jeanne* de Montagu; mais leurs engagemens n'ayant pas eu lieu, il épouſa, 1°. par contrat du 28 octobre 1419, *Jeanne* de Luxembourg, veuve de *Louis*, ſeigneur de Ghiſtelles, fille puînée de *Jean* de Luxembourg, ſeigneur de Risbourg, & de *Marguerite*, dame d'Enghien, comteſſe de Brienne: elle eſt morte le 9 janvier 1420: 2°. le 5 avril 1421, *Jeanne* d'Abbeville, dame de Bouberts en Ponthieu, de Dompvaſt, de Blequin & autres terres, fille & principale heritiere d'*Egmond* d'Abbeville, ſeigneur de Bouberts, & de *Jeanne*, dame de Rolly & de Caumont, laquelle mourut avant ſon mari le 11 janvier 1480, laiſſant, 1. Jean de Melun, II du nom, ſeigneur d'Antoing & d'Epinoi, qui ſuit; 2. *Philippe* de Melun, dame de Sottenghien, mariée le premier juin 1441, à *Thibaut* de Luxembourg, ſeigneur de Fiennes, ſecond fils de *Pierre* de Luxembourg, I du nom, comte de Saint-Pol, & de *Marguerite* de Baux; 3. *Guillemette* de Melun, qui approuva & ratifia avec Philippe & Hélene de Melun, ſes ſœurs, le 9 février 1451, le mariage de Jean de Melun, leur frere; 4. *Hélène* de Melun, ſeconde femme, le 25 ſeptembre 1454, de *Charles* d'Artois, comte d'Eu, pair de France, fils de *Philippe* d'Artois, comte d'Eu, & de *Marie* de Berri: elle mourut le 25 juillet 1472; 5. *Bonne* de Melun, mariée 1°. à *Pierre* de Saint-Aldegonde, ſeigneur de Noires-armes: 2°. à *Joſſe* d'Hallwin, ſeigneur de Piennes, ſecond fils de *Jean*, ſeigneur d'Hallwin, & de *Jacqueline* de Ghiſtelles: elle mourut ſans enfans le 21 janvier 1446.

XVIII. Jean de Melun, II du nom, ſeigneur d'Antoing & d'Epinoi, vicomte de Gand, connétable de Flandre, eſt qualifié conſeiller & chambellan du roi, dans la permiſſion de faire deux pairies ſéparées de Bouberts & de Dompvaſt près Abbeville, tenues en une ſeule pairie du comté de Ponthieu: il mourut le 20 octobre 1513. Il avoit épouſé le 6 octobre 1451, *Marie* de Sarrebruche, dame de Bailleul, fille de *Robert*, damoiſeau de Commerci, & de *Jeanne*, comteſſe de Roucy & de Braine, dame de Montmirail, dont il eut 1. Jean de Melun, III du nom, ſeigneur d'Antoing & d'Epinoi, qui ſuit; 2. Hugues de Melun auteur de la *branche des vicomtes de* Gand, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après*; 3. *Robert* de Melun, baron de Roſny & de Dompvaſt, gouverneur de Hall & d'Arras, conſeiller & maréchal de l'Oſt de Maximilien I, roi des Romains, & de Charles, infant d'Eſpagne, capitaine de douze hommes d'armes, de deux cens piétons Arteſiens, & de ſoixante-quatre archers à cheval l'an 1514, mourut ſans enfans d'*Adrienne* Stavelle, vicomteſſe de Furnes, veuve de *Jean* de Croy, ſeigneur de la Tour, fils puîné de *Philippe* de Croy, comte de Chimay, & de *Valpurge* de Mœurs: elle étoit fille unique de *Guillaume*, ſeigneur de Stavelle, & de *Léonore* de Poitiers; 4. *François* de Melun, prévôt de Bruges en 1505, puis de Saint-Omer & de Saint-Pierre de l'Iſle, élu évêque d'Arras le 4 janvier 1509: il paſſa deux ans après à l'évêché de Therouenne, & dédia en 1517, l'égliſe des Annonciades de Béthune; 5. *Philippe* de Melun, mariée le 3 ſeptembre 1470, à *Frédéric* de Hornes, ſeigneur de Montigni en Oſtrevant, fils puîné de *Jacques*, I du nom, comte de Hornes, & de *Jeanne* de Mœurs; 6. *Guillemette* de Melun, qui épouſa le 14 juin 1485, *Louis* de Bournel, ſeigneur de Beauchaiſne, de Monchy, fils de *Jean* de Bournel, chevalier, ſeigneur de Thianbronne & de Lamberſac, & de *Julienne* de Monchy; 7. *Hélène* de Melun, mariée le 24 août 1490, à *Richard* de Mérode, ſeigneur de Hoſtphaliſe; 8. *Marguerite* de Melun, qui épouſa le 21 janvier 1493, *Jean*, ſeigneur de Mérode & de Peterſein; 9. *Jacqueline*, chanoineſſe à Mons; 10. *Marguerite*, chanoineſſe à ſainte Waudrude.

XIX. Jean de Melun, III du nom, ſeigneur d'Antoing & d'Epinoi, maréchal de Flandre, mort avant ſon pere, le 29 juillet 1504, avoit épouſé le 18 mars 1495, *Iſabelle* de Luxembourg, fille aînée de *Jacques* de Luxembourg, ſeigneur de Risbourg, chevalier de la Toiſon d'or, & d'*Iſabeau* de Roubaix. Elle mourut le 22 février 1519, laiſſant pour enfans, 1. François de Melun, baron d'Antoing, comte d'Epinoi, qui ſuit; 2. *Marie* de Melun, alliée, 1°. le 30 novembre 1505, à *Jean* de Bruges, ſeigneur de la Gruthuſe, gouverneur & lieutenant général en Picardie: 2°. à *Jacques* de Chabannes, II du nom, ſeigneur de la Palice, maréchal de France, fils de *Geoffroi* de Chabannes, ſeigneur de la Palice, & de *Charlotte* de Prie. Marie de Melun ſurvéquit ſon ſecond mari, & vivoit encore au mois de ſeptembre 1556. Jean, III du nom, ſeigneur d'Antoing & d'Epinoi, *eut de* Jeanne de Bernimicourt; *ſa maîtreſſe, un fils naturel*, Frédéric, *bâtard de Melun, ſeigneur d'Illier, chef des ſeigneurs de* Melun-Cottenes *ou* Cottes, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.*

XX. François de Melun, baron d'Antoing, ſeigneur de Baumez, de Wingles, de Roſny, de Bouberts, de Caumont, de Risbourg, &c. connétable héréditaire de Flandre, & châtelain de Bapaume, fut créé comte d'Epinoi, par lettres du roi Louis XII, données au château de la Fere-ſur-Oiſe, le 28 novembre 1514, regiſtrées le 9 décembre ſuivant. Il s'attacha depuis au ſervice de l'empereur Charles-*Quint*, qui ſucceſſivement le fit ſon chambellan, chevalier de la Toiſon d'or, & capitaine de vingt-cinq lances de ſes ordonnances. Il fonda & bâtit l'égliſe & le monaſtere des Annonciades de la ville de Béthune, & mourut en 1547. Il avoit épouſé, 1°. le 7 juillet 1514, *Louiſe* de Foix, fille puînée de *Gaſton* de Foix, II du nom, comte de Candalle, & d'*Iſabelle* d'Albret, ſœur de Jean roi de Navarre: elle

mourut le premier octobre 1534 : 2°. *Anne* d'Autriche, *fille naturelle de l'empereur* Maximilien I, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit sortirent, 1. HUGUES de Melun, premier prince d'Epinoi, qui suit ; 2. *Claude* de Melun, mariée le 9 août 1531, à *Adrien* de Croy, comte de Rœux, chevalier de la Toison d'or, fils de *Ferri* de Croy, seigneur de Rœux & du Baurain, & de *Lamberte* de Brimeu, mort devant Therouenne en 1553.

XXI. HUGUES de Melun, premier prince d'Epinoi, par lettres de l'empereur Charles-*Quint* l'an 1545, seigneur de Roubaix & d Antoing, connétable héréditaire de Flandre, châtelain de Bapaume, perdit la vie dans un combat donné près la riviere d'Authie, le 13 août 1553. Il avoit épousé le 3 août 1545, *Iolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, dame de Roubaix, sénéchal de Hainaut, fille aînée de *Pierre* de Barbançon, seigneur de Werchin, chevalier de la Toison d'or, sénéchal de Hainaut, & d'*Héléne* de Vergi, dont il eut, 1. *Charles* de Melun, prince d'Epinoi, mort à Venise, sans alliance, en 1579 ; 2. PIERRE de Melun, prince d'Epinoi, qui suit ; 3. *Robert* de Melun, marquis de Roubaix, seigneur de Risbourg, &c. général de la cavalerie de Philippe II, roi d'Espagne, gouverneur d'Artois en 1579, nommé chevalier de la Toison d'or : il fut tué au siége d'Anvers en 1585, sans laisser de postérité d'*Anne* Rollin, dame d'Aymeries & de Duisant, veuve de *Maximilien* de Melun, vicomte de Gand, fille de *Georges* Rollin, seigneur d'Aymeries, & de *Jeanne* de Hamal ; 4. *Jacques* de Melun, seigneur de Saulti, mort en 1560, sans alliance ; 5. *Héléne* de Melun, qui épousa 1°. en 1565, *Floris* de Montmorenci, baron de Montigny, seigneur de Hubermont, chevalier de la Toison d'or, gouverneur d'Artois & de Luxembourg, second fils de *Joseph* de Montmorenci, seigneur de Nivelle, & d'*Anne* d'Egmond : 2°. *Floris* de Berlaimont ; 6. *Anne-Marie* de Melun, dame de Roubaix, d'Antoing & de Cisoing, mariée par contrat du premier février 1584, à *Lamoral*, premier prince de Ligne, comte de Fauquemberghe, chevalier de la Toison d'or, fils de *Philippe*, comte de Ligne, chevalier de la Toison d'or, & de *Marguerite* de Lalain. Hugues de Melun, prince d'Epinoi, eut pour *fils naturel, suivant Scohier,* Artus, *bâtard de Melun, seigneur de Fresnes, lieutenant de la ville de Tournai en* 1581, *mort sans être marié.*

XXI. PIERRE de Melun, prince d'Epinoi, marquis de Roubaix, baron d'Antoing, connétable & sénéchal héréditaire de Hainaut, s'étant engagé dans la révolte des Provinces-Unies contre le roi d'Espagne, Philippe II, ses biens furent confisqués le 18 février 1582, & le 20 juillet 1584, donnés à Robert de Melun, son frere, qui prit le nom de prince d'Epinoi. Lamoral, comte de Ligne, leur beau-frere, succéda à ces biens, comme époux de Marie de Melun. Pierre mourut en 1594. Il avoit épousé 1°. le 2 juillet 1572, *Philippote-Christine* de Lalain, fille de *Charles*, II du nom, comte de Lalain, & de *Marie* de Montmorenci-Hornes, dont il eut un fils, mort jeune : 2°. le 19 août 1586, *Hypolite* de Montmorenci, fille aînée de *Jean*, seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard de Longjumeau : elle se remaria à *François* de la Fontaine, chevalier, seigneur d'Ogon, & mourut mois de juin 1616. Pierre de Melun, eut de son premier mariage, *Matthias* de Melun, filleul de Matthias, archiduc d'Autriche, mort jeune, de piquures de mouches à miel. De son second mariage, Pierre de Melun eut, 1. GUILLAUME de Melun, prince d'Epinoi, qui suit ; 2. *Henri* de Melun, marquis de Risbourg, filleul du roi Henri IV, tué en duel en 1607, & enterré en l'église des Dominicaines à Abbeville ; 3. autre *Henri* de Melun, mort en juin 1601, sans être marié ; 4. *Henri-Anne-Robert* de Melun, né le 23 octobre 1592, abbé de Nant en 1605 ; 5. *Henri-Anne* de Melun, marquis de Risbourg, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, se signala à la bataille de Prague au service de l'empereur, & mourut au mois de novembre 1638, sans alliance ; 6. *Hyppolite-Anne* de Melun, mariée en 1610, à *Philippe-Charles* de Ligne, prince d'Aremberg, duc d'Archot, chevalier de la Toison d'or, fils aîné de *Charles* de Ligne, prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, duchesse d'Archot : elle mourut le 16 février 1615 ; 7. *Anne* de Melun, qui épousa le 5 septembre 1611, *Alexandre*, I du nom, duc de Bournonville, comte de Hénin-Liétard, vicomte de Barlin, gouverneur capitaine général de la Flandre Walonne, chevalier de la Toison d'or, lequel mourut à Lyon en 1656, âgé de 70 ans : son corps fut porté dans l'église des Carmes d'Anvers, où il fut enterré sous un tombeau de marbre : il étoit fils d'*Oudard* de Bournonville, comte de Henin, seigneur de Capres, & de *Marie-Christine* d'Egmont. Anne de Melun mourut le 8 octobre 1668, âgée de 71 ans, dans le couvent des Carmélites d'Anvers, où elle s'étoit retirée depuis la mort de son mari, ayant observé la régle de cet ordre.

XXIII. GUILLAUME de Melun, prince d'Epinoi, marquis de Risbourg & de Roubaix, vicomte de Gand & de Beauffart, connétable & sénéchal de Flandre, grand bailli de Hainaut, chevalier de la Toison d'or, &c. né le 1 janvier 1588, rentra dans les biens de son pere, dont toutes les puissances de l'Europe avoient stipulé la restitution par l'article XIII du traité conclu à Anvers, le 9 avril 1609. La transaction passée en conséquence avec Lamoral de Ligne : Albert, archiduc d'Autriche, & Isabelle-Eugénie, infante d'Espagne, souverains des Pays-Bas, la ratifierent les 4 avril & 6 juin 1610 ; le roi Louis XIII le 10 septembre de la même année ; les Etats-Généraux des Provinces-Unies, le 2 octobre suivant, & Jacques I, roi de la Grande-Bretagne, le 5 mai 1611. Guillaume de Melun mourut à Saint-Quentin, d'une fiévre pourprée, le 8 septembre 1635, & il fut enterré dans la chapelle de Notre-Dame de l'église des Capucins. Il avoit épousé 1°. le 17 octobre 1612, *Marie-Mencie* de Witthem, marquise de Bergh-op-Zoom, veuve de *Herman*, comte de Berghes, chevalier de la Toison d'or, fille aînée & héritiere de *Henri* de Witthem, seigneur de Bercelles, & de *Marguerite* de Mérode, marquise de Bergh-op-Zoom, morte en juillet 1613, dont il eut une fille morte jeune : 2°. le 3 novembre 1615, *Ernestine* de Ligne-Aremberg, fille aînée de *Charles* de Ligne, comte & prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, duchesse d'Archot, dont il eut, 1. *Ambroise* de Melun, prince d'Epinoi, mort sans alliance de la blessure qu'il reçut dans une attaque devant Aire, le lundi 5 août 1641, & enterré aux Capucins de Saint-Quentin, auprès de son pere ; 2. ALEXANDRE-GUILLAUME de Melun, prince d'Epinoi, qui suit ; 3. *Henri* de Melun, marquis de Risbourg, colonel du régiment d'infanterie Walonne, mort en Portugal au service du roi d'Espagne, au mois de janvier 1664, sans avoir été marié ; 4. CHARLES-ALEXANDRE-ALBERT de Melun, auteur des *seigneurs comtes de* MELUN, *dont la postérité sera rapportée ci-après ;* 5. FRANÇOIS-PHILIPPE de Melun, tige des *seigneurs marquis de*

RISBOURG, *dont la postérité sera aussi rapportée ci-après*; 6. *Claire-Marie* de Melun, née le 25 août 1616, morte sans alliance sur la fin de l'année 1632, au couvent des religieuses de saint Dominique à Abbeville, où elle s'étoit retirée avec sa mere; 7. *Anne* de Melun, dame chanoinesse à Mons, née au mois de mars 1618, qui se retira à l'hôpital de Baugé en Anjou, qu'elle bâtit, où elle fonda un monastere de religieuses pour le service des pauvres malades, & où elle mourut le 13 août 1679, en odeur de sainteté; 8. *Isabelle-Claire* de Melun, chanoinesse à Maubeuge; 9. *Marie-Magdeléne* de Melun, chanoinesse à Mons, où elle est enterrée; 10. *Françoise-Alberte* de Melun, aussi chanoinesse & enterrée à Mons; 11. *Claire-Catherine* de Melun, chanoinesse à Mons, morte, & enterrée dans l'église de sainte Wautrude.

XXIV. ALEXANDRE-GUILLAUME de Melun, prince d'Epinoi, marquis de Roubaix, vicomte de Gand, baron d'Antoing, connétable héréditaire de Flandre, sénéchal de Hainaut, gouverneur de Tournai, fut reçu chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661. Il jouit des honneurs de la cour à raison de son illustre origine, l'année 1665. Nos rois dès les premiers âges de la France, ont traité de cousin l'aîné des Melun, & ils se sont réservé de consentir à leurs mariages, de les agréer & d'en signer l'acte. Il eut un bras cassé d'un coup de canon au siége de Douay l'an 1667, & mourut dans son château d'Antoing près de Tournay, le 16 février 1679. Son corps fut porté dans l'église des Dominicains de Lille. Il avoit épousé 1°. le 19 avril 1665, *Louise-Anne* de Béthune, fille de *Louis* de Béthune, duc de Charost, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* l'Escalopier: elle mourut en couches à Epinoi, le 14 septembre 1666, âgée de vingt-trois ans: 2°. le 11 avril 1668, *Jeanne-Pélagie* Chabot de Rohan, fille puînée de *Henri* Chabot, duc de Rohan, pair de France, & de *Marguerite*, duchesse de Rohan, princesse de Léon, comtesse de Porhoët, morte subitement à Versailles le 18 août 1698. Du premier lit sortit, *Louise-Marie-Thérèse* de Melun, née en 1666, mariée le 2 novembre 1680, à *Armand* de Béthune, marquis d'Ancénis, puis duc de Charost, pair de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, son cousin germain, fils de *Louis-Armand* de Béthune, duc de Charost, pair de France, & de *Marie* Fouquet: elle mourut le 31 octobre 1683. Du second lit sont issus, 1. LOUIS de Melun, prince d'Epinoi, qui suit; 2. *François-Michel-Auguste* de Melun, né à Arras le 14 décembre 1674, mort au mois de décembre 1691, sans alliance; 3. *Marie-Marguerite-Françoise* de Melun, née à Paris le 9 mai 1671, morte fille à Paris, le 4 avril 1759, âgée de 87 ans, & enterrée dans l'église de saint Paul, sa paroisse; 4. *Anne-Julie* de Melun, née aussi à Paris le 11 août 1672, morte le 2 novembre 1734, dans sa soixante troisiéme année, sans avoir été mariée.

XXV. LOUIS de Melun, prince d'Epinoi, marquis de Roubaix, baron d'Antoing, connétable & sénéchal héréditaire de Flandre, né en 1673, fut colonel du régiment de Picardie, brigadier, puis maréchal de camp des armées du roi en 1702, servit en Flandre l'année 1703, se trouva au combat d'Eckeren, le 30 juin de la même année, & mourut de la petite vérole à Strasbourg, le 24 septembre 1704. Il avoit épousé le 7 octobre 1691, *Thérèse* de Lorraine, fille puînée de *François-Marie* de Lorraine, comte de l'Islebonne, damoiseau de Commerci, & d'*Anne* de Lorraine-Vaudemont, dont vinrent, 1. LOUIS de Melun, II du nom, qui suit; 2. *Anne-Julie-Adélaïde* de Melun, mariée le 18 septembre 1714, à *Louis-François-Jules* de Rohan, prince de Soubise, fils d'*Hercule-Meriadec* de Rohan, duc de Rohan, pair de France, &c. & d'*Anne-Geneviéve* de Lévis-Ventadour: elle fut nommée gouvernante des enfans & petits enfans de France, & surintendante de leur maison, en survivance & conjointement avec la duchesse de Ventadour, aïeule maternelle du prince de Soubise, le 9 avril 1722. Elle mourut à Paris de la petite vérole, le 18 mai 1724: son mari étoit mort le 6 du même mois de la même maladie.

XXVI. LOUIS de Melun, II du nom, duc de Joyeuse, pair de France, prince d'Epinoi, baron d'Antoing, de Cisoing, de Monthieu & de Montguyon, comte de Saint-Pol, de Saint-Aulaire & de Nechin, vicomte de Gand, premier pair & connétable héréditaire de Flandre, sénéchal de Hainaut, marquis de Bombeck, pair de Breveck, châtelain de Bapaume, prevôt héréditaire de Douay, seigneur de Werchin, de Thité, Château-Bleerequies, Herzelles, Mets en Couture, Baumez, Bertincourt, Morchies, de la châtellenie de Bailleul en Vimeu, lieutenant général de la province de Picardie, mestre de camp du régiment royal cavalerie, naquit au mois d'octobre 1694. Il obtint au mois d'octobre 1714, des lettres pour l'érection du vicomté de Joyeuse en duché-pairie, & en prêta serment au parlement le 18 décembre suivant: il mourut sans enfans à Chantilly d'un coup d'andouiller qu'il reçut à la chasse d'un cerf, le 31 juillet 1724. Son corps fut porté à Epinoi près de Lille en Flandre; son régiment fut donné au comte de Melun son cousin, à qui il légua tous les biens dont il pouvoit disposer: le vicomté de Joyeuse a passé au prince Charles de Lorraine, en vertu des clauses de la donation que la princesse de l'Islebonne en avoit faite au prince d'Epinoi, pere du duc de Joyeuse. Il avoit épousé le 23 février 1716, *Armande* de la Tour, fille d'*Emanuel-Théodose* de la Tour, duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, pair & grand chambellan de France, & de *Marie-Armande-Victoire* de la Tremoille, morte le 13 avril 1717, âgée de 19 ans, & enterrée dans l'église des Capucines, rue neuve des Petits-Champs, à Paris.

COMTES DE MELUN.

XXIV. CHARLES-ALEXANDRE-ALBERT de Melun, vicomte de Gand, quatriéme fils de GUILLAUME de Melun, prince d'Epinoi, & d'*Ernestine* de Ligne-Aremberg, marié le 12 février 1664, à *Renée* de Rupierre, fille & héritiere de *Philippe* de Rupierre, seigneur de Survié, de la Cressonniere, &c. & de *Françoise* de Mailloc, sœur puînée de *Françoise* de Rupierre, morte sans enfans de *Jean-Baptiste* Gaston Coth, marquis de Rouillac, dit *le duc d'Epernon*, dont il eut, 1. ALEXANDRE, dit *le comte de Melun*, qui suit; 2. AMBROISE, dit *le marquis de Melun*, *rapporté ci-après*; 3. GABRIEL, dit *le vicomte de Melun*, *duquel il sera aussi parlé*.

XXV. ALEXANDRE, dit *le comte de Melun*, vicomte de Gand, seigneur de Survié, de la Cressonniere, &c. avoit épousé en 1690, *Elizabeth* de Rohan, fille de *Charles* de Rohan, duc de Montbazon, pair de France, prince de Gueméné, comte de Rochefort, & de *Jeanne-Armande* de Schomberg, morte le 21 septembre 1707, âgée de 45 ans, dont est sortie *Louise-Armande* de Melun.

XXV. AMBROISE, dit *le marquis de Melun*,

second fils de CHARLES-ALEXANDRE-ALBERT de Melun, vicomte de Gand, &c. & de *Renée* de Rupierre, fut marié en 1709, à *Charlotte* de Montchy, fille de *François* de Montchy, baron de Visme, seigneur de Sailly, & d'*Isabelle* de Saint-Blimont, mort en 1733, & sa veuve, morte à l'abbaye d'Avesne, en 1737. De leur mariage sortit, JEAN-ALEXANDRE-THÉODOSE de Melun, qui suit.

XXVI. JEAN-ALEXANDRE-THÉODOSE de Melun, d'abord dit *le comte de Melun*, né le 25 janvier 1710, institué légataire universel de Louis de Melun, duc de Joyeuse, pair de France, prince d'Epinoi, son cousin issu de germain, mestre de camp du régiment royal cavalerie en 1724, marié à Paris le 13 janvier 1735, à *Louise-Elizabeth* de Melun, sa cousine germaine, fille de *Gabriel*, vicomte de Melun, & de *Louise-Armande* de Melun, mort & enterré à Montmartre, le 6 janvier 1738, dont sont issues 1. *Marie-Gabrielle-Charlotte-Louise* de Melun, née le 14 octobre, & baptisée à Montmartre le 8 novembre 1736, morte à Versailles le 14 août 1759; 2. *Louise-Elizabeth* de Melun, née posthume à Paris, dans l'hôtel de Melun, le 17, & baptisée à S. Paul, le 22 février 1738, mariée par contrat du 21 septembre 1758 à *Philippe-Alexandre-Emanuel-Joseph*, marquis de Ghistelles, fils de *N*..... marquis de Ghistelles-Saint-Floris, & de *Marie-Josephe* de Hornes. Louise-Elizabeth de Melun, veuve le 7 janvier 1738, passa contrat de mariage à Fribourg en Suisse, le 30 décembre 1739, avec *Louis*, marquis de Melun, son parent, branche de Melun la Borde le Vicomte, rameau, Maupertuis. Le roi accéda à ce contrat, par lettre de son ministre, M. d'Angervilliers, au marquis de Melun, en date du 31 janvier 1740; mais les parties s'en étant réciproquement désistées, Louise-Elizabeth de Melun a épousé en secondes noces le 5 mai 1742, *Gilbert-Alire*, marquis de Langheac, seigneur de Prefchonnel, aussi veuf. Elle est morte au château de la Cressoniere en Normandie, la nuit du 27 au 28 novembre 1755, ayant uniquement & de son premier mariage deux filles, & de son second mariage deux filles.

XXV. GABRIEL, dit *le vicomte de Melun*, commandant d'Abbeville, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre de S. Louis, troisième fils de CHARLES-ALEXANDRE-ALBERT de Melun, vicomte de Gand, & de *Renée* de Rupierre, marié à Abbeville, le 8 juillet 1710, à *Louise-Armande* de Melun, sa niéce, fille d'*Alexandre* de Melun, son frere aîné, & d'*Elizabeth* de Rohan Gueméné, morte à Paris le 13 septembre 1734, âgée de quarante ans; servit en Italie en qualité de lieutenant-général des armées, en l'année 1734, & mourut à Abbeville où il est inhumé, le 21 août 1739. De leur mariage est née le 13 décembre 1712, *Louise-Elizabeth* de Melun, tenue sur les fonts de baptême, pour les cérémonies, par Adrien-Maurice, duc de Noailles, & par Elizabeth de Lorraine, princesse douairiere d'Epinoi.

MARQUIS DE RISBOURG, ou RICHEBOURG.

XXIV. FRANÇOIS-PHILIPPE de Melun, marquis de Risbourg, *ou* Richebourg, comte de Beaussart, gouverneur de Valenciennes, & de Gueldres, chevalier de la Toison d'or, gouverneur & grand bailli de Mons & du pays & comté de Hainaut, cinquiéme fils d'ALEXANDRE-GUILLAUME de Melun, prince d'Epinoi, & d'*Ernestine* de Ligne-Aremberg, se signala à la défense de Lille en 1667, & fut blessé dans une sortie qu'il fit pendant le siége de Valenciennes en 1677; ce qui causa la prise de la place. Il mourut le 7 février 1690. Il avoit épousé au mois de février 1665, *Thérèse* Villain, dite *de Gand*, fille de *Philippe-Balthazar* de Gand, premier prince de Masmines, comte d'Isenghien, chevalier de la Toison d'or, & de *Louise-Henrique* de Sarmiento-Salvatierra, dont sortirent, 1. GUILLAUME de Melun, marquis de Risbourg, qui suit; 2. *Louise* de Melun, née en 1665, d'abord chanoinesse de sainte Aldegonde à Maubeuge, puis mariée à *Maximilien* de la Wastine, marquis de Bacelaer, fils de *Charles* de la Wastine, baron du saint-empire, & d'*Adélaïde* de Trois-Braises, née barone du S. empire; 3. *Marie-Josephe-Elizabeth* de Melun, mariée le 9 avril 1690 à *Charles* de Monchy-Senarpont, capitaine de dragons, fils d'*André* de Monchy, seigneur de Sénarpont, & de *Magdeléne* de Lannoy; 4. *Marie-Jeanne* de Melun, femme en 1703, de *François* Marcar de Wartemberg, comte du saint-empire, chevalier de la Toison d'or, fils de *Jean-Ferdinand-Ernest*, comte de Wartemberg en Baviere, & de *Marie-Elizabeth* de Salms; 5. *Justine* de Melun, chanoinesse de Mons.

XXV. GUILLAUME de Melun, comte de Beaussart, marquis de Risbourg, grand d'Espagne de la premiere classe, gouverneur de Galice, général des dragons, capitaine général des armées de sa majesté catholique, colonel du régiment des gardes Walonnes, chevalier de la Toison d'or, gouverneur & commandant général de la province de Catalogne, & des troupes qui y étoient au mois d'août 1724, est mort en 1735. Il avoit épousé *N*..... de Schets, dite *Ursel*, sœur de *Conrard-Albert-Charles*, créé duc de Hombokes & d'Ursel, par lettres du 24 avril 1717, & fille de *François* de Schets, comte d'Ursel, de Hombokes & du saint-empire, & de *Honorine-Dorothée* de Hornes Baucignies, morte en 1731, dont sont sorties, 1. *Anne-Françoise* de Melun-Risbourg, née en 1690, d'abord religieuse de l'abbaye d'Origny, diocèse de Laon, puis nommée abbesse de Notre-Dame de Sézanne en Brie, le 20 avril 1707, ensuite abbesse de S. Pierre de Lyon, le 15 août 1738, où elle réside ce mois d'octobre 1759; 2. *Marie-Lidie-Albertine* de Melun, née en 1692, marquise de Risbourg, grande d'Espagne de la premiere classe, morte à Lille en Flandre, le 13 décembre 1746, âgée de cinquante-quatre ans, & enterrée dans l'église des religieuses Annonciades.

VICOMTES DE GAND.

XIX. HUGUES de Melun, vicomte de Gand, seigneur de Caumont, de Rosny, &c. conseiller & chambellan de l'empereur Charles-*Quint*, chevalier de la Toison d'or, gouverneur d'Arras, étoit second fils de JEAN de Melun, II du nom, seigneur d'Antoing & d'Epinoi, & de *Marie* de Sarrebruche. Il rendit des services considérables à l'archiduc Maximilien, auquel il conseilla & facilita la surprise de la ville d'Oudenarde, sur les Gantois, en 1485. Gouverneur de Tenremonde, ou plutôt Dermonde, en 1492, il défit les Gantois qui vouloient s'emparer de cette ville par trahison. Il signa la même année les articles de la paix entre Maximilien, roi des Romains, & les rebelles; seigneur d'Epinoi en 1496; se rendit caution de l'archiduc en 1498; vicomte de Gand en 1500; accompagna l'an 1501, l'archiduc Philippe & la princesse Jeanne son épouse, en Espagne: ambassadeur de l'empereur en 1508. Il donna le 6 septembre 1522, aux sœurs-grises de la Bassée, quarante rasieres de blé, mesure de Douay, sur la recette des seigneurie & prévôté de Douay & de Nu-

monville; partagea ses biens à ses enfans, le 12 novembre 1524, mourut le 27 du même mois, & fut enterré dans l'église de saint Jean de Rouville près Arras. Il avoit épousé, 1°. en 1475, *Jeanne* d'Escornais, fille de *Louis*, chevalier, grand bailli de Gand, morte sans enfans: 2°. le 15 octobre 1495, *Jeanne* de Hornes, dame de Hebuterne, fille d'*Arnoul* de Hornes, seigneur de Gaesbeck, & de *Marguerite* de Montmorenci: elle testa au château de Brimeu, le 14 janvier 1534, & donna à *Anne* de Melun, sa fille, femme de *Jean* de Béthune, le revenu de trois ans de sa terre de Hebuterne, & déclara devoir à *Marguerite* de Melun, son autre fille, épouse du vidame d'Amiens, la moitié de cinq mille livres de reste de son mariage. Elle est enterrée auprès de son mari. Les enfans de leur mariage furent, 1. JEAN de Melun, vicomte de Gand, qui suit; 2. *Marguerite* de Melun, dame de Fressenveil, qui épousa le 29 octobre 1518, *Antoine* d'Ailly, seigneur de Piquigny & de Raineval, vidame d'Amiens, fils de *Charles* d'Ailly, vidame d'Amiens, seigneur de Piquigny, de Raineval & de la Broye, & de *Philippe* de Crevecoeur: Marguerite étoit veuve, sans enfans, en 1548; 3. *Honorine* de Melun, dame de Runemberg, femme de *Jean* de Jausse, seigneur de Mastaing, morte en 1590, âgée de 82 ans, fut enterrée aux Soeurs-grises de la Bassée; 4. *Adrienne* de Melun, se rendit religieuse aux Soeurs-grises de l'ordre de saint François, à la Bassée, le 3 juin 1520, & mourut le 19 octobre 1551; 5. *Anne* de Melun, dame de Rosny & de Villeneuve près Mante, mariée au château de Caumont, le 19 juin 1529, à *Jean* de Béthune, IV du nom, chevalier, baron de Baye, seigneur des Hauts-Bois & d'Havraincourt, fils d'*Alpin* de Béthune, seigneur de Mareuil & de Baye, & de *Jeanne* Jouvenel des Ursins: Anne de Melun mourut en 1542. Hugues de Melun, vicomte de Gand, eut de *Jeanne* Dincourt, pour *fils naturel*, Jacques, *bâtard de Melun, archer de la compagnie de M. de Clèves en* 1518, *mentioné dans le partage que fit son pere, lequel obligea* Anne *de Melun, sa fille, à lui payer cent vingt livres de rente par an. Il épousa par contrat du* 20 *février* 1519, Colle, *aliàs* Nicole *Docos, dame de Mancicourt, fille de* Porrus *Doco, seigneur de Mancicourt, & de* Marguerite *de Villers-au-Tertre, dont une fille unique & héritiere,* Marie *de Melun, dame de Monchy-la-Barre, mariée à* Jean *de Hornes, seigneur de Cunighem. Il en sortit plusieurs enfans, tous alliés à de bonnes maisons de Flandre.*

XX. JEAN de Melun, vicomte de Gand, de Hendines, Dompvast, Bailleul, Frenoc, Brimeu & Hebuterne, vivoit encore l'an 1551: on ignore le temps de sa mort & le lieu de sa sépulture. Il avoit epousé par contrat passé à Amiens, le 31 janvier 1525, *Isabelle* de Waldeck, fille aînée de *Philippe III*, comte de Waldeck, & d'*Adélaïde*, comtesse de Hoyon, sa premiere femme. Il laissa de son mariage un fils unique, qui suit.

XXI. MAXIMILIEN de Melun, chevalier, vicomte de Gand, seigneur de Caumont & de Hebuterne, gouverneur d'Arras, mort sans enfans en 1572, âgé de 45 ans. Il avoit épousé le 28 mai 1555, *Anne* Rollin, fille unique de *George* Rollin, seigneur d'Aimeries & de Duisant, & de *Jeanne* de Hamal: veuve, elle se remaria à *Robert* de Melun, marquis de Roubais, fils puîné de *Hugues* de Melun, prince d'Epinoi, & d'*Iolande* de Barbançon, & mourut sans enfans en 1603. Maximilien de Melun, vicomte de Gand, eut pour *fils naturel* Daniel, *bât..rd de Melun, époux de* Jeanne *d'Imbize, & pere de* ..nçois, *de* Roland, *de* Pierre *& d'*Isabeau *de Melun, morts sans postérité connue.*

SEIGNEURS DE LA BORDE-LE-VICOMTE, DES ECRENNES ET DE NORMANVILLE.

XIV. JEAN de Melun, I du nom, chevalier en 1264, troisiéme fils d'ADAM, II du nom, vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre, chargea, comme puîné de sa maison, l'écusson de Melun *d'un lion naissant sur le chef*; partagea avec Adam III vicomte de Melun, son frere aîné, le 2 avril 1285: eut la moitié de la vicomté de Melun, & de toutes les terres en Brie, avec toute la terre de la Borde-le-Vicomte; fut sire des Ecrennes en 1295; confirma la même année, comme seigneur avec son frere Adam, de la vicomté de Melun, un acte d'acquisition faite par l'abbé de Barbeaux, & ne vivoit plus en 1298. Il avoit épousé en 1266, *Isabelle* de Montigny. De leur mariage sortirent, 1. *Adam* de Melun, écuyer, seigneur de Châteauviez, par sa femme *Isabeau* de Méun, mort avant son pere, dont une fille, *Isabeau* de Melun, mineure en 1306; 2. *Jean* de Melun, seigneur des Ecrennes, chanoine de Bourges en 1306, lequel, cette même année, amortit, de concert avec Simon de Melun, son frere, qualifié clerc, & aux noms de leurs freres & soeurs, encore aux noms d'Isabeau & d'Agnès de Melun, leurs niéces, en faveur de Thibault de Châtillon, archidiacre de Ponthieu, une piéce de terre, avec courtil & mazure d'environ deux arpens, sis à Châtillon dans la paroisse de Blandy, qu'il tenoit d'eux & d'Adam III, vicomte de Melun, leur oncle, lequel avoit consenti à un pareil amortissement l'année 1305. Il fut doyen de l'église d'Auxerre, suivant un titre du 8 mars 1329, & mourut avant l'an 1352. 3. SIMON de Melun, seigneur de la Borde-le-vicomte, qui suit; 4. *Philippe* de Melun, mentioné dans les actes des années 1300 & 1306; 5. *Jean* de Melun, dont une fille, nommée *Agnès* de Melun, mineure en 1306; 6. *Louis* de Melun, nommé dans le rolle des chevaliers bannerets qui se trouverent en l'ost de Wirenfosse l'an 1339, seigneur de la Grange en Brie, en 1342, qui épousa *Pétronille*, dame de Ronquerolles & de Sailleville, veuve en 1349, dont vinrent *Marie* de Melun, sous la tutelle, avec sa soeur, de Jean de Melun, III du nom, leur cousin, femme de *Jean* de la Tournelle, seigneur de la Villette; & *Jeanne* de Melun, femme de *Guillaume* de Pontmolin, seigneur du Theil, mentionée avec sa soeur dans un titre de l'an 1373; 7. *Eléonore* de Melun, religieuse à l'abbaye de Chelles en 1301.

XV. SIMON de Melun, seigneur de la Borde-le-Vicomte & de la Chapelle-Gautier, traita, conjointement avec Jean & Philippe de Melun, ses freres, l'an 1308, des prétentions qu'ils avoient sur les terres de Châtillon sur Loing, de Balleu, de Concorsault, comme héritiers de leur frere aîné, avec Adam III vicomte de Melun, leur oncle: Simon de Melun & ses freres confirmerent en faveur de l'abbaye de Barbeaux, les dons faits par Marguerite de Liroy, veuve d'Adam du Mez, chevalier: il vivoit encore l'an 1333, suivant le cartulaire de Bouville. Il avoit épousé *Marie*, dont il y a lieu de croire le nom de famille, Courtery. Leurs enfans furent, 1. JEAN de Melun, seigneur de la Borde-le-Vicomte, qui suit; 2. *Gilles* de Melun, écuyer, seigneur de Dannemois, dont il donna aveu au roi en 1367, & décéda la même année sans postérité.

XVI. JEAN de Melun, II du nom, chevalier, seigneur de la Borde-le-Vicomte, de Courtery-lès-Landy & des Ecrennes en partie, en 1342, dit *le Blond*, passa avec Louis de Melun, seigneur de la Grange, son oncle, un accord au mois de septembre

1344, en faveur des religieux de l'abbaye de S. Jean du Jard lès-Melun, au sujet des cens de cette abbaye, conformément à un autre accord avec Jean de Melun, en son vivant seigneur des Ecrennes, dont ils étoient l'un & l'autre héritiers. Jean de Melun, qualifié chevalier banneret en 1393, mourut en 1395 : git à l'abbaye du Jard, & laissa de sa femme *Isabeau* de Guarchy : 1. JEAN de Melun, seigneur de la Borde-le-Vicomte, qui suit; 2. *Philippe* de Melun, ambassadeur du roi Charles VI, en Angleterre l'an 1393, mentioné dans les actes des années 1411, 1412 & 1414, mort, on ne sait en quel temps, sans laisser de postérité; 3. *Agnès* de Melun, qui eut le fief des Ecrennes en Brie, & épousa *Pierre* de Courtenay, II du nom, seigneur de Champignelles, de Saint-Briçon, de Blenau, fils aîné de *Jean* de Courtenay, II du nom, & de *Marguerite* de Saint-Verain. Agnès de Melun étoit veuve en 1395, & morte en 1414.

XVII. JEAN de Melun, III du nom, chevalier, seigneur de la Borde-le-Vicomte, dit *le Brun*, fit hommage au roi le 5 janvier 1383, des terres de la Borde-le-Vicomte, de Dannemois, de Courtery & de Vienne; capitaine de Melun en 1411; donna quittance le 4 juin 1412, à Jean de Precy, trésorier des guerres, de six cens soixante-quinze livres, sur les gages de lui chevalier bachelier, d'un autre chevalier bachelier, de vingt-huit écuyers & de dix archers : elle est scellée de son sceau où sont *sept bezans, trois, trois & un, avec un lion naissant sur le chef, cimier, un vol, autour de la légende*, scel de Jehan de Melun. Il fut maître enquêteur des eaux & forêts de Champagne en 1415; rendit hommage au roi le 10 janvier 1421, de la sixiéme partie du domaine de la vicomté de Melun qui lui étoit échue par le décès de Jean de la Tournelle, son cousin issu de germain paternel, écuyer d'honneur de sa majesté. Jean de Melun avoit précédemment, l'an 1376, rendu foi & hommage à messire Géoffroy de Sergines, & à dame Anastaise du Plessie, sa femme, à cause de leur hôtel de Compigny en la châtellenie de Bray-sur-Seine, pour la terre de la Motte-Saint-Florentin, dite depuis *la Borde*, qui lui venoit de sa femme. A raison de cette terre, Jean de Melun reçut foi & hommage de noble homme Pierre de Courloon, bailli d'Isles pour messieurs les enfans de Nevers, du fief de Chantecler, paroisse de Vimpelles, près Bray-sur-Seine. Il avoit épousé par contrat du 21 janvier 1387, *Isabelle* de Savoisy, fille de *Philippe* de Savoisy, chevalier, seigneur de Seignelay, de Cerdare, de la Motte-Saint-Florentin, &c. conseiller & chambellan du roi; souverain maître d'hôtel de la reine Isabelle de Baviere, & de *Marie* de Duisy, dont le pere étoit maître d'hôtel du dauphin, duc de Normandie, régent du royaume. Isabelle de Savoisy apporta en dot à son mari, les terres de la Motte Saint-Florentin, dite depuis *la Borde*, & celle du Buignon. Le roi Charles VI, en considération de son mariage, donna deux mille livres pour les frais de la noce. Les enfans de Jean de Melun, & d'Isabelle de Savoisy, sont, 1. PHILIPPE de Melun, seigneur de la Borde, qui suit; 2. *Louis* de Melun, élu archevêque de Sens, le 4 juillet 1432, après Henri de Savoisy, son cousin maternel; présent au partage de ses freres, le 6 juin 1447; devint aveugle, & se démit de son archevêché l'an 1474 : il ne put faire agréer à Louis XI l'élection de son neveu Louis de Melun, fils de son frere aîné, à l'archevêché de Sens; mourut le 9 septembre 1476, & fut enterré dans sa cathédrale, à gauche du grand autel, sous un mausolée d'airain; 3. *Guillaume* de Melun, mort avant l'an 1447, qui avoit épousé l'an 1438, *Marie* de Courcelles, fille de *Jean* de Courcelles, seigneur de Saint-Liébault, & de *Marguerite* de Fontenay, & qui laissa un fils unique, *Louis* de Melun, âgé de 7 ans, lors du partage de ses oncles avec sa mere, le 6 juin 1447, lequel eut pour son lot les terres du Mez-lès-Melun & du Buignon en Gâtinois. Etant archidiacre de Sens, il s'obligea le 30 décembre 1464, de payer mille écus d'or à Eléonore de Courcelles, fille de son oncle maternel, mariée à Jean de Coligny, dit *d'Andelot*, seigneur de Châtillon; vendit en 1471, sa terre du Buignon à Pierre Boucher, avocat du roi à Sens, la retira en 1476, & la vendit une seconde fois, avec le consentement des héritiers dudit Boucher, le 26 mars 1500, à Morelet du Museau, secrétaire du roi. Louis de Melun, devenu prieur commendataire de Saint-Sauveur-lès-Bray-sur-Seine en 1502, donna à Claude de Chamigny, une de ses niéces, la somme de cinq cens livres, lorsqu'elle se maria avec Anne Gouffier, seigneur de Gougeroux en Auvergne : testa le 15 décembre 1509 : fit ses héritiers les seigneurs de Saint-Liébault & de Courtery, légua la somme de trois cens livres aux enfans du seigneur de la Loupierre (Antoine de Melun, précédemment seigneur de la Motte-Saint-Florentin, dite la Borde, dont il avoit tenu un des fils sur les fonts de baptême; cette somme à déduire sur une plus forte que ledit seigneur de la Loupierre lui devoit par contrat. 4. *Charles* de Melun, bailli de Melun, après son frere aîné, en 1436, eut en partage, le 6 juin 1647, le droit de Jean de la Tournelle sur le domaine de la vicomté de Melun, la terre de Gondreville en Gâtinois, & la masure de Fougerolles, sise à Bois-le-Blandy, gouverneur du château d'Usson, homme d'armes de la compagnie de M. l'amiral. Il fut décollé à Loches en 1468, pour avoir laissé échaper le seigneur du Lau, que le roi Louis XI avoit commis à sa garde. Jean de Villiers, seigneur d'Ezainville & de Croisenai, dit *Ramonet*, fils de la femme de Charles de Melun, eut aussi la tête tranchée à Tours pour le même sujet. Elle se nommoit *Alips* de Maisy, dame de Bourron & de Croisenai, fille de *N.* de Maisy, & de *Jeanne* de Villiers-Livry, & veuve de *N.* de Villiers, seigneur d'Ezainville, dont elle avoit eu *Jean* de Villiers, chevalier, seigneur d'Ezainville & de Croisenai, mort avant l'année 1468. Les enfans sortis de son mariage avec Charles de Melun, sont *Antoine* de Melun; & *Jeanne* de Melun qui épousa 1°. *Jean* de Gienval : 2°. *Regnaud* des Champs en 148 . Antoine de Melun, seigneur de Bourron, homme d'armes en 1451, sous Robert de Floques, dit *Floquet*, écuyer, bailli d'Evreux, ayant la charge & retenue de cent lances fournies, passées en revue à Cusset le 23 mai 1455, bailli de Melun en la place de son pere, en 1464, prenoit la qualité de seigneur de la vicomté de Melun, le 21 avril 1477, qu'il assigna une rente de quinze écus d'or sur tous ses biens à la Sainte-Chapelle de Paris. Il ne vivoit plus l'an 1488, suivant la transaction entre MM. de Villiers & du Monceau. Il avoit épousé *Catherine* Géoffroy, niéce du cardinal Géoffroy ou Joffredi de noble extraction, quoi qu'en aient dit quelques historiens. Ses droits furent confirmés par la sentence des requêtes du palais à Paris, du 22 août 1500, qui adjugea par décret, une partie du domaine de la vicomté de Melun, & la terre de Bourron, à Regnaud du Chesnay. Du mariage d'Antoine de Melun & de Catherine Géoffroy, vint *Marie* de Melun, mariée à *Philippe* de Chamigny, seigneur de Sautour. 5. *Louis* de Melun, seigneur d'Egligny-sur-Seine en Brie, & de Grez

en Gâtinois, par le partage du 6 juin 1447, eut de damoiselle *Catherine* de Caillart, sa maitresse, *un fils naturel, qu'il institua héritier de tous ses biens*, par son testament du 23 février 1467, dans lequel il marque sa sepulture en l'église de S. Jean-Baptiste de Châtelleraut, s'il meurt dans cette ville, & y fonde une chapelle, où il ordonne de mettre sa représentation & ses armes; mais s'il meurt au pays de Brie, il veut être enterré en l'abbaye du Jard, sépulture de ses ancêtres. Il nomme exécuteurs de son testament, Philippe de Melun, chevalier, seigneur de la Borde, son frere, & son fils naturel & légitimé. Louis de Melun est enterré à Châtelleraut. 6. JEAN de Melun, auteur *des seigneurs de* COURTERY, *dont la postérité sera rapportée*; 7. *Gui* de Melun, grand hospitalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; 8. *Jeanne* de Melun, abbesse de Jouare: ces deux derniers ne sont point compris dans le partage du 6 juin 1447, attendu leur vœu de religion. Jean *de Melun, bâtard de* LOUIS *de Melun, seigneur d'Egligny*, &c. *& de damoiselle* Catherine *de Caillart, fut légitimé en considération de ses services, par lettres du roi Charles VII, données à Tours au mois de février* 1457. *Il n'étoit pas marié lors de sa légitimation, & ne paroît pas l'avoir été depuis; ses biens étant échus à Philippe de Melun, seigneur de la Borde-le-Vicomte.*

XVIII. PHILIPPE de Melun, chevalier, conseiller & chambellan du roi, étoit seigneur de la Borde-le-Vicomte, & de la Motte-Saint-Florentin, dite la Borde, & de Nantouillet, l'an 1422, que ces terres furent confisquées sur sa tête à cause de son fidèle attachement au roi Charles VII, par Henri VI, roi d'Angleterre, usurpateur du royaume de France. Philippe de Melun rentra dans ces mêmes terres en 1429, que les Anglois furent chassés des provinces de Champagne & de Brie. Il est qualifié seigneur de Lumigny & de la Borde, dans ses provisions de maître des eaux & forêts de France, Champagne & Brie, en date du 15 juin 1434, de noble & puissant seigneur, & de seigneur de la Borde, dans le contrat de mariage de sa fille Prégente de Melun, avec Pierre de Courcelles, seigneur de Saint-Liébault, passé le 28 mars 1435. Il partagea avec ses freres le 6 juin 1447, & obtint, comme aîné, les terres de la Borde-le-Vicomte & de Lumigny en Brie, avec les terres d'Autreche & de Vertin en Picardie. Il fut depuis capitaine de la bastille de Saint-Antoine de Paris, jusqu'en 1466: succéda aux biens de feu Jean, bâtard de Melun, vers l'an 1469, & mourut l'an 1471: gît à Rochemeaux. Il s'étoit marié 1°. par contrat du 4 octobre 1413, à *Jeanne*, dame de Nantouillet, des Landes, de Lumigny & de Normanville, fille héritiere de *Regnaud*, seigneur de Nantouillet, & de *Jeanne* des Landes, dame de Lumigny & de Normanville: 2°. en 1438, avec *Jeanne* de Torsay, fille de *Jean* de Torsay, seigneur de Lezay, &c. chevalier & chambellan du roi, maître des arbalêtriers de France, & de *Marie* d'Argenton. Jeanne de Torsay étoit veuve de deux maris, 1°. d'*André* de Beaumont, seigneur de Bressuire, avec lequel elle plaidoit en 1429, contre Jeanne d'Archiac, femme de Guillaume de Torsay, son oncle, dont *Jacques* de Beaumont, seigneur de Bressuire: 2°. de *Jean* de Rochechouart, chevalier, seigneur de Mortemart, fils d'*Aimeri* de Rochechouart, II du nom, seigneur de Mortemart, & de *Jeanne* Angle, dame de Montpipeau: elle en avoit quatre enfans, *Jean* de Rochechouart, tige des ducs de Mortemart; *Louis* de Rochechouart, évêque de Saintes; *Marie* de Rochechouart, femme de *Jean* d'Estampes, seigneur des Roches; & *Radegonde* de Rochechouart, épouse de *Louis* de Montberon, seigneur de Fontaine-Chalendray. Du premier lit de Philippe de Melun vinrent, 1. CHARLES de Melun, I du nom, seigneur de Normanville, qui suit; 2. *Louis* de Melun, chanoine, archidiacre de Sens, élu évêque de Meaux le 17 février 1474, qu'il prit possession de l'archevêché de Sens, pour & au nom de Tristan de Salazar, qui, de l'évêché de Meaux étoit passé à cet archevéché. Il mourut le 13 mai 1483, & fut inhumé dans le chœur de l'église de Meaux; 3. *Antoine* de Melun, seigneur de Nantouillet & de la Borde-le-Vicomte, assiégea & prit l'an 1465, avec Charles de Melun, son frere aîné, le château de Saint-Maurice, détenu par le comte de Dampmartin; plaidoit l'an 1466, contre ce comte, sur la saisie de sa terre de Nantouillet; vendit la terre de la Borde-le-Vicomte le 21 août 1486, à Regnaud Paris, lequel la revendit en 1497 à Jean l'Arbalette, président en la chambre des comptes de Paris; Antoine de Melun, sous les qualifications de messire, & de chevalier, & nobles personnes Philippe de Courcelles, & maître Jean de Melun, écolier, (fils d'Antoine de Melun, seigneur de la Loupiere,) étoient conjointement en procès le 8 juillet 1494, contre les chanoines & chapitre de l'église de Notre-Dame de Vitry. * *Registres des audiences du Châtelet de Paris.* Antoine de Melun, comme seigneur de Nantouillet, transigea le 4 novembre 1502, avec les religieuses du prieuré de Fontaines, diocèse de Meaux. On ignore & le temps préfixe de sa mort, & le lieu de sa sépulture. Antoine de Melun eut d'une nommée Jacqueline, Jean, *bâtard de Melun, prêtre en* 1520, *& garde des sceaux aux contrats de la seigneurie de Nantouillet, pour le chancelier, archevêque de Sens & cardinal* Antoine *Duprat*. 4. *Prégente* de Melun, mariée par contrat du 28 mars 1435, à *Pierre* de Courcelles, chevalier, seigneur de Saint-Liébault, fils de *Jean*, seigneur de Courcelles & de Saint-Liébault, panetier de Philippe, fils de France, duc de Bourgogne; & de *Marguerite* de Fontenay. Ils obtinrent des lettres datées de Tours le 31 décembre 1461, pour être mis en possession des terres de Puis-le-Châtel & de Dannemois, que le roi Charles VII leur avoit précédemment données. Du second lit de Philippe de Melun naquit JEAN de Melun, seigneur de Lézay, auteur des seigneurs de LEZAY, DE LA MOTHE-SAINT-FLORENTIN, dite LA BORDE, DE LA LOUPTIERE, & DU BUIGNON, *dont la postérité sera rapportée.*

XIX. CHARLES de Melun, I du nom, chevalier, seigneur de Normanville, de Lumigny, &c. conseiller & chambellan du roi, baron des Landes au mois de juin 1462, obtint la confiscation des biens du comte de Dampmartin. Il fut lieutenant général du roi, *hodie* gouverneur de Paris & de l'Isle de France, le 11 janvier 1463, & grand maître de France en 1465. Il eut, pour un temps, l'autorité sur toutes les armées de France, ne lui manquant que le nom de connétable; mais, tombé dans la disgrace du roi Louis XI, par les noirs complots du cardinal Jean Balue, qui l'accusa d'intelligence avec les ennemis de l'état, il eut la tête tranchée dans le marché d'Andély, le 20 août 1468. Il avoit épousé 1°. le 21 janvier 145:, *Anne-Philippe* de la Rochefoucaud, fille de *Guillaume*, seigneur de Melleran, & de *Marguerite* de Torsay: 2°. le 23 mars 1465, *Philippe* de Montmorency, fille de *Jean*, II du nom, sire de Montmorency, grand chambellan de France, & de *Marguerite* d'Orgemont, qui se remaria le 14 juin 1472, à *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boisy, mourut à Chinon le 20 novembre 1516, & fut enterrée

dans l'église d'Oiron. Les enfans que Charles de Melun eut de sa premiere femme sont, 1. *Jacques*, en tutelle en 1470, mort jeune; 2. *Arethuse* de Melun, mariée d'abord à *Armand*, seigneur de Vandieres, ensuite à *Olivier*, seigneur de la Chapelle, Rainsouin, morte le 8 août 1526; 3. *Prégente* de Melun, prieure de Poissy, morte le 15 avril 1501; 4. *Ambroise* de Melun, alliée le 25 janvier 1480, à *Hardouin* de Maillé, seigneur de Brezé. Elle fut mere de *Guy* de Maillé, seigneur de Brezé, quatriéme aïeul de *Claire-Clémence* de Maillé, femme de *Louis* de Bourbon, II du nom, prince de Condé. Charles de Melun eut de sa seconde femme, LOUIS de Melun, seigneur de Normanville & de Lumigny, qui suit. Charles de Melun *eut pour fille naturelle* N........ de Melun, *mariée vers le mois de mai* 1466, *à* N.... Marc, *lieutenant de la Bastille, pour le seigneur de la Borde, lequel Marc fut mis au même mois & an avec sa femme hors de la Bastille, par Jean le Prevôt, notaire secrétaire du roi, qui y entra le mercredi, veille de l'Ascension, par ordre du roi & par moyens subtils.* * Grande chronique de France.

XX. LOUIS de Melun, seigneur de Normanville, de Lumigny, &c. filleul du roi Louis XI, nommé dans le testament de sa mere, & également apportionée que ses freres utérins les seigneurs de Gouffier, ne fut déclaré majeur qu'en 1487. Il épousa 1°. *Yonne* de Sanguin, fille de *Claude*, seigneur de Boisemont en Tierarche, & d'*Antoinette* Hebert, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Michéle* de la Place, fille de *Jean* de la Place, conseiller au parlement, & de *Philippe* Bailli, veuve en 1534, dont il eut, 1. *Adrien* de Melun, seigneur de Normanville, &c. échanson du roi, bailli de Mantes, dont il prêta serment le 12 mars 1533, mort en 1539 sans postérité légitime de *Marguerite* de Vieux-Pont, fille de *Laurent*, baron de Neufbourg, & de *Jacqueline* de Clerembault, qu'il avoit épousée le 17 septembre de l'an 1536. Adrien de Melun laissa toutefois *deux bâtards*, Antoine-Jacques *de Melun, archer de la compagnie de M. de Clèves en* 1518; & Antoine, *qui passa dans la compagnie de M. de Rheteil, en* 1523, *morts l'un & l'autre sans alliance.* 2. CHARLES de Melun, II du nom, qui suit; 3. *Marie* de Melun, prieure du Paraclet, morte le 13 avril 1548; 4. *Prégente* de Melun, mariée à *Jean* de Saint-Germain, seigneur de Rouveron.

XXI. CHARLES de Melun, II du nom, seigneur de Normanville, &c. vivoit en 1565, épousa *Marie*, dame de Luré, fille de *Jean*, seigneur de Luré, grand véneur de Henri d'Albret, roi de Navarre, & de *Jeanne* Brimon, dame du Plessis-aux-Tournelles, dont il eut pour fille unique, *Magdeléne* de Melun, dame de Normanville, &c. mariée 1°. le 11 mars 1572, à *Louis* de Champagne, comte de la Suse, chevalier des ordres du roi, tué à la bataille de Coutras, l'an 1587: 2°. a *Haimon* de Mailloc, seigneur de Saint-Denys.

SEIGNEURS DE LÉZAY, DE LA MOTTE-SAINT-FLORENTIN, DITE DE LA BORDE, DE CHANTECLER, DE LA LOUPTIERE ET DU BUIGNON.

XIX. JEAN de Melun, quatriéme fils de PHILIPPE de Melun, seigneur de la Borde-le-Vicomte, & de *Jeanne* de Torsay, sa seconde femme, est appellé à la terre de Saint-Viturnien, dans un acte du 14 février 1451, *hodie* 1452; partagea avec ses freres utérins les biens de feue *Jeanne* de Torsay, leur mere, le 5 juillet 1564, & obtint pour son lot, la seigneurie de Lezay. En qualité de seigneur de Lezay, il reçoit le 9 août 1464, la foi & hommage d'un fief relevant de Lezay; il se qualifie, dans le même acte, *écuyer des écuries de très-haut & très-puissant prince, monseigneur Jean II duc de Bourbon & d'Auvergne.* Jean de Melun est compris, sous le seul titre d'écuyer, avec ses freres utérins, dans l'arrêt du parlement de Paris, rendu le 3 mai 1466, qui confirme le partage fait entr'eux. Jean de Melun fit hommage de sa terre de Lezay, le 18 mai 1467. Il reconnoît devoir différentes sommes à Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire, son frere utérin, & s'oblige d'en payer la rente, par acte du 4 mars 1473. Il réunit en 1477, à sa terre de la Motte-Saint-Florentin le fief de Chantecler, qui en relevoir, & mourut en mars 1478, *hodie* 1479. Il avoit épousé *N.* de l'Eclaud, dont un fils unique, ANTOINE de Melun, seigneur de Lezay, de la Motte-Saint-Florentin, dite la Borde, & de Chantecler, qui suit. Bâtard de Jean de Melun, seigneur de Lezay, & de Jeanne de la Rousselle, *aliàs* Raisette, sa maîtresse, Jean *de Melun, clerc du diocèse de Poitiers, nommé Maître de la léproserie de Meaux le* 3 *mai* 1477, *par Louis de Melun, évêque de Meaux; transige avec* Antoine *de Melun le* 15 *février* 1481, *hodie* 1482; *légitimé en* 1483, *par lettres du roi Charles VIII; étoit marié le* 12 *octobre* 1487, *avec* Colombe *de Villiers-Challemaison; rend aveu au roi en la chambre des comptes de Paris, en* 1490, *des biens qu'il eut de sa mere dans la sénéchaussée de Sens: il ne vivoit plus en* 1494. *Sa veuve se remaria en* 1495, *à* Antoine *de Fretel, écuyer. Elle n'eut des enfans que de son dernier mari.*

XX. ANTOINE de Melun, seigneur de Lezay, de la Motte-Saint-Florentin, dite la Borde, & de Chantecler, étoit homme d'armes, les années 1473 & 1475, dans la compagnie des ordonnances du roi, commandée par Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, dont la sœur Marguerite d'Amboise, étoit veuve de Jean de Rochechouart-Mortemart, frere utérin de Jean de Melun, pere d'Antoine, qui fut blessé à l'attaque & prise de Dol en Franche-Comté. On le voit servir l'état jusqu'en 1479 que Louis XI, mécontent de l'infanterie, rompue le mois d'août à la journée de Guinegate, supprima les compagnies d'ordonance: une déposition du 9 août 1490, faite en justice avec serment, constate les services d'Antoine de Melun dans les armées. Antoine de Melun, mineur, se vit dépouillé de la terre de Lezay: elle fut vendue le 4 septembre 1479, à son oncle maternel Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire, en payement des sommes qui lui étoient dues par feu Jean de Melun, son pere. Il ne lui resta que les terres de la Motte-Saint-Florentin, dite la Borde, & de Chantecler, d'un médiocre revenu, dont son frere bâtard poursuivoit encore au châtelet la jouissance de moitié, par indivis. Au sujet de ce procès, ils transigerent ensemble le 15 février 1481, *hodie* 1482; Antoine de Melun acheta son repos quatre-vingts ecus d'or, qu'il finit de payer le 9 novembre 1482. Il termina aussi ses contestations avec Jean Gaudette, conseiller au parlement de Paris, voisin en qualité de seigneur d'Egligny de la terre de la Motte-Saint-Florentin, dite la Borde. Antoine de Melun lui avoit demandé, par un acte du 6 novembre 1480, *de lui accorder souffrance, comme autrefois à son procureur Simon Loré, pour des terres labourables, prairies & bois assis en la justice & seigneurie d'Egligny, disant qu'il n'avoit pu recouvrer ses titres & enseignemens, qui étoient à Provins en l'hôtel du nommé Denys Clément:* & le 17 de novembre 1482, il renonça *de son propre mouvement aux terres labourables & prairies & bois en la justice d'Egligny, plutôt que de s'y maintenir par des moyens litigieux.* Pour éviter même les querelles entre seigneurs de terres

proches les unes des autres, Antoine de Melun échangea avec Gilles de Noyen, son beau-pere, le 10 novembre 1486, les terres de la Motte-Saint-Florentin, dite la Borde, & de Chantecler, pour celles de la Louptiere, des Bordes & de Vauregnier, dont il fit hommage le 23 des même mois & an à Jean de Foulx, seigneur du Plessis-Gastebled. Il donna cent sols de rente le 14 septembre 1498, pour la fondation dans l'église de la Louptiere, d'une messe & de prieres en faveur de l'ame de feue damoiselle Anne de Noyen, sa premiere femme. Antoine de Melun acquit à pacte de rachat en 1505, la terre & seigneurie du Buignon en Gâtinois, de Morelet de Muzeau, qui l'avoit achetee de Louis de Melun, archidiacre de Sens, abbé de sainte Colombe, le 26 mars 1500, & qui se départit de son droit de réméré le samedi 13 mai 1508. Antoine de Melun fit hommage de cette terre du Buignon à Pierre, seigneur d'Esgreville, le 13 mars 1506. Il est nommé avec Louis de Melun, seigneur de Courtery-lès-Blandy, son oncle à la mode de Bretagne, dans le procès verbal de la rédaction de la coutume de Melun, faite l'an 1508. * *Rédaction des coutumes, par Michel-Gabriel Angevin, t. I, p.* 123. Il ne vivoit plus le 7 novembre 1533. Il avoit épousé, 1°. le 17 mars 1482, avant Pâque, *Anne* de Noyen, *fille de noble homme monseigneur messire* Gilles *de Noyen, chevalier, seigneur de la Louptiere, & de noble dame madame* Jamette *de Roland, dite de Roulande*, qui apporta en dot la riviere, forêt, bois, prés & droits seigneuriaux de Noyen-sur-Seine, laquelle avoit appartenu à Miles de Bourbon, chevalier, seigneur de Saligny, avec la somme de deux cens soixante livres tournois, sauf à elle de revenir à partage avec les autres enfans de ses pere & mere: 2°. le 26 janvier 1500, *Gauchere* de Coutes, veuve de *Regnaud* de Beaumont, seigneur du Boulai, & fille de *Jean* de Coutes, seigneur de Dannemois, de Nesle-la-Gilberde auprès de Rozoi en Brie, &c. & d'*Antoinette* de Launay. Les enfans du premier lit d'Antoine de Melun, sont, 1. JEAN de Melun, seigneur de la Louptiere, qui suit; 2. *Nicolas* de Melun, chevalier de Rhodes, reçu dans le grand prieuré de France l'an 1503; tué à la défense de Rhodes, sous Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, grand-maître de l'ordre, son parent, en 1522; 3. *Antoinette* de Melun, mariée à *Jean* de Chafferat, seigneur d'Allemans & de Bréau: elle ne vivoit plus l'an 1535, que son mari avoit la garde-noble de leurs enfans; 4. *Héberte*, aliàs *Huberte*, religieuse de l'abbaye du Paraclet; Charlotte de Coligni, petite-fille de Prégente de Melun, sœur de Charles de Melun, grand-maître de France, abbesse du Paraclet, la nomma en 1527, au prieuré de Mont-Denys, dépendant du Paraclet, diocèse de Meaux; puis Marie de Melun, fille de Louis de Melun, baron de Normanville, & prieure du Paraclet, le siége abbatial vacant, lui conféra le prieuré de Saint Thomas de la Val, dépendant également du Paraclet, diocèse de Sens; 5. *Colombe* de Melun, estimée filleule de Colombe de Villiers-Challemaison, & légataire de Philippe de Villiers Livri du 13 mars 1513, & mariée l'an 1534, à *Pierre* de Beaurepaire, seigneur de Leuze, qui l'an 1542 fut élu tuteur de Jean de Melun, son beau-frere. Du second lit sortirent, 1. *Louis* de Melun, seigneur du Buignon, de la Louptiere, &c. filleul de Louis de Melun, archidiacre de Sens, & abbé de sainte Colombe, étoit âgé d'environ douze ans lors de son émancipation au châtelet de Paris, du consentement de ses pere & mere, le 11 avril 1515. Il fut déchargé de la contribution du ban & arriere-ban d'Orleans le dernier mars 1543; étoit lieutenant au gouvernement de la ville de Saint-Dizier, l'an 1548. Il est nommé comme seigneur de Courtery, du Mesnil-Ordoux en Brie, avec Georges & Loup de Melun, ses freres, & Léon de Melun, leur cousin au quatriéme degré, dans le procès verbal de la coutume de Sens, rédigé au mois de novembre 1555. Ils comparoissent encore tous dans le procès verbal de la coutume de Melun, du 16 avril 1560; (*Rédaction des coutumes, par* Michel-Gabriel Angevin, *t. I, p.* 123.) Il est qualifié de baron de la Louptiere dans un acte du 4 mai 1561. Il mourut sans enfans le 12 mai 1568, & fut inhumé dans le chœur de l'église du Buignon, à droite du maître autel, où se voit son tombeau élevé de terre avec sa représentation, & les armes de Melun *chargées d'un lion naissant sur le chef.* Il avoit épousé par contrat du 30 janvier 1537, *Isabelle* de Beaumont, veuve de *Jean* de Montenon, seigneur de Corvon, & fille de *Philippe* de Beaumont, seigneur du Boulay & de Montigny en Gâtinois, & d'*Olive* de Salazar. Isabelle de Beaumont ne vivoit plus l'an 1587. 2. GEORGES de Melun, chef des *seigneurs de* SAVIGNI, *dont la postérité sera rapportée;* 3. LOUP de Melun, auteur des *seigneurs du* BUIGNON, *dont la postérité sera aussi rapportée;* 4. *Nicole* de Melun, mariée par contrat du 16 mai 1521, à *Bernard* de Chaumont, seigneur de Conantes, de Runes, &c. fils de *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Ragny, d'Esgvilli, & de *Marie* d'Anglure-Bourlemont: dans la dot constituée à Nicole de Melun par ses pere & mere, est compris le legs fait par défunt Louis de Melun, son cousin, grand archidiacre de Sens, & abbé de Sainte-Colombe. Elle étoit morte l'an 1540, que son mari avoit la garde-noble de leurs enfans.

XXI. JEAN de Melun, seigneur de la Louptiere, de Champeaux, près Vertus en Brie, &c. étoit au service du roi suivant une commission datée de Troyes du 5 août 1512, donna quittance le 17 octobre 1518, à Antoine de Melun, seigneur du Buignon, son pere, de ses droits, & dans la dot de sa mere, & dans le legs de Louis de Melun, archidiacre de Sens, son cousin: il étoit archer de la compagnie des ordonnances du roi, commandée par messire Aymard de Prie, grand-maître des arbalêtriers de France, le 27 janvier 1520: mourut le 16 novembre 1542. Il avoit epousé *Marguerite* de Provencheres, fille de *Gilles* de Provencheres, seigneur de Champeaux, & de *Catherine* de Fierville, dont il laissa QUENTIN de Melun, qui suit.

XXII. QUENTIN de Melun, seigneur de la Louptiere, Vauregnier, &c. mineur en 1542, sous la tutelle de Pierre de Beaurepaire, seigneur de Leuze, son oncle paternel, se trouva au rang des nobles du bailliage de Sens avec Georges de Melun, son oncle, dans la rédaction de cette coutume du 13 novembre 1555. Il étoit mort en 1577, suivant une sentence rendue à Sens le 21 janvier de cette année, entre les seigneurs de la Louptiere, où Jacques de Corps, seigneur de Saint-Martin, est nommé tuteur & curateur des enfans mineurs de Quentin de Melun. Il avoit épousé *Louise* de Locart, fille de *Jean* de Locart, seigneur de Trancault, dont il laissa, 1. *Louis* de Melun, qui échangea le 13 janvier 1582, la portion qu'il avoit dans la seigneurie de Vauregnier avec Marin de Melun, seigneur de Savigny, son cousin; 2. *Rozé* de Melun, qui transigea le 9 octobre 1584, avec Louise de Pilmiers, veuve de Jean-Jacques de Corps, lequel avoit été suborgé son tuteur au lieu & place de Gratien de Locart, seigneur de Trancault. Louis & Roze de Melun moururent sans alliance.

Seigneurs de Savigny.

XXI. Georges de Melun, seigneur de Savigny, du Monseil, &c. second fils d'Antoine de Melun, & de *Gauchere* de Coutes sa seconde femme, se trouve compris dans le rolle des nobles de l'arriere-ban du bailliage de Sens du 2 mars 1552; est nommé au rang des nobles dans le procès-verbal de la coûtume de Sens, rédigé au mois de novembre 1555, & avec Léon de Melun, seigneur de Courtery-lès-Blandy, dans celui de la coutume de Melun, du 16 avril 1560. Il mourut avant l'an 1563. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* du Parc, qui ne laissa aucuns enfans: 2°. *Jeanne* de Neufvis, dame du Monseil, fille mineure d'*Etienne* de Neufvis, seigneur du Monseil, & de *Philiberte* de Belleville, dame de Fontaine-Denys & de Corberon en partie. De ce mariage sortirent, 1. *Jacques* de Melun, seigneur du Monseil, décédé lors du partage fait par sa mere le 14 janvier 1573, & qui laissa de damoiselle *André* le Blond sa veuve, *Jeanne* de Melun; mineure, sous la tutelle de Marin de Melun, son oncle; 2. *Jean* de Melun, qui partagea avec Marin de Melun, son frere, les biens de leurs pere & mere, le premier mars 1577, & le 4 mai 1589, mort sans enfans avant l'année 1591. Il avoit épousé en 1573, *Diane* de Chasserat, fille de *Jean* de Chasserat, seigneur d'Allemands, & d'*Antoinette* Balue, petite niece du cardinal Jean Balue, sa seconde femme. 3. Marin de Melun, seigneur de Savigny, qui suit; 4. *Charlotte* de Melun, mariée par contrat du 26 janvier 1564, avec *Jean* de Geps, seigneur de Flavigny, de Lintelle, du Monseil & de la Coulommiere, son cousin, fils de *Louis* de Geps, seigneur des mêmes terres, & de *Nicole* de Chasserat: Louis de Geps étoit alors remarié avec *Jeanne* de Neufvis, mere de Charlotte de Melun.

XXII. Marin de Melun, seigneur de Savigny, de Friquembault & en partie de la Louptiere, &c. après avoir servi avec Antoine & Philippe de Melun ses cousins, dans la compagnie des ordonnances du roi, sous la charge de M. le duc de Lorraine, les années 1571 & 1572, passa en qualité d'homme d'armes dans celle commandée par M. le duc du Maine, l'an 1573. Il acquit la terre de Friquembault près Sens, le 21 juin 1581, fut écuyer de la grande écurie du roi en 1605, & mourut en 1606. Il avoit épousé le 25 septembre 1573, *Catherine* de Bollart, fille de *Gilles* de Bollart, & de *Jeanne* Andrault, sa premiere femme, de la maison des Andrault Langeron-Maulevrier, dont il eut, 1. *Jacques* de Melun, seigneur de Savigny & de la Motte de Nesle-la-Gilberde, qui donna en son nom & comme tuteur & curateur de son frere & de ses sœurs, aveu au roi, de ladite terre & seigneurie de la Motte-de-Nesle, le 14 fevrier 160., & fut présent le 9 septembre 1636, avec Jean de Melun son frere, au mariage de Robert de Sousmarmont avec Anne de Liandras; 2. *Jean* de Melun, seigneur de la Louptiere, mineur l'an 1606, *comparu avec chevaux, armes & équipages convenables à sa qualité, à la revue générale de la noblesse des bailliages de Sens, Troyes & Sézanne*, faite à Châlons par M. le comte de Soissons, le 21 août 1635. Il servit ensuite en Lorraine dans l'armée du roi, jusqu'au 7 octobre de la même année, suivant un certificat donné au champ de Luneville. Après son decès sans enfans, sa succession fut partagée le 30 mars 1655, entre ses parens maternels. 3. *Jeanne* de Melun, mineure en 1606; 4. *Marie* de Melun, aussi mineure en 1606, mortes avant leur frere Jean de Melun.

Seigneurs du Buignon.

XXI. Loup de Melun, seigneur du Buignon, des Hayes, des Bordes, &c. troisiéme fils d'Antoine de Melun, & de *Gauchere* de Coutes, sa seconde femme, nommé au rang des nobles du bailliage de Melun dans le procès-verbal de la rédaction de cette coutume, du 16 avril 1560; plaidoit au parlement de Paris en 1570, contre Isabeau de Beaumont, sa belle-sœur: on ignore le temps & le lieu de sa mort. Il avoit epousé, 1°. *Marguerite* de Buffevant, fille de *Jean* de Buffevant, seigneur de Chaumont-sur-Yonne, & de *Michelle* de Rally: 2°. au mois d'avril 1566, damoiselle *Edmée* David, dont on ne lui connoît point d'enfans. Il laissa de son premier mariage, 1. *Antoine* de Melun, seigneur du Buignon, de la Grange, &c. élu un des cent gentilshommes du roi; servoit en qualité d'homme d'armes des ordonnances du roi, dans la compagnie de M. le duc de Lorraine, ès années 1567, 1571 & 1572; fut député de la noblesse du bailliage de Nemours aux états generaux convoqués à Blois, au mois de septembre 1588. Le roi Henri IV, en considération de ses services, l'exemta par brevet du 10 janvier 1598, du service au ban & arriere-ban. Il étoit marié dès l'an 1570, avec damoiselle *Anne* Guyot: mourut sans enfans avant l'année 1608, & est enterré au Buignon; 2. Philippe de Melun, seigneur du Buignon, &c. qui suit; 3. Michel de Melun, *chef des seigneurs de* Dannemois, *dont la postérité sera rapportée*; 4. *Bernard* de Melun, religieux de l'ordre de saint Benoît, prieur de Montmor l'an 1571, & de Chaumont-sur-Yonne, en 1572, plaidoit aux requêtes du Palais à Paris le premier fevrier 1578, contre Claude de Straton, ecuyer, seigneur de Corbery, & en partie de Chaumont-sur-Yonne.

XXII. Philippe de Melun, seigneur du Buignon, de Courton, &c. homme d'armes de la compagnie des ordonnances du roi, sous la charge de monsieur le duc de Lorraine ès années 1567, 1571 & 1572, mort le 22 juin 1584, & inhumé dans le chœur de l'église du Buignon sous une tombe où sont gravées les armes de Melun, *chargées d'un lion naissant sur le chef.* Il avoit épousé le 28 avril 1566, *Françoise* de Grailli, fille de *Jean* de Grailli, seigneur de Chalette, de Montenon, &c. & de *Claude* de Beaumont. Les enfans de Philippe de Melun & de Françoise de Grailli sont, 1. Charles de Melun, seigneur du Buignon, qui suit; 2. *Louis* de Melun, né le 21 novembre 1571, & baptisé en l'église de la Louptiere le 30 des mêmes mois & an: il y a lieu de croire qu'il posséda le prieuré de Chaumont-sur-Yonne, après son oncle & parrein, Bernard de Melun; 3. *Edmée* de Melun, née le 25 juin 1570; 4. *Elizabeth* de Melun, née le premier, & baptisée le 4 juillet 1574: elle assista l'an 1600, au mariage de Charles de Melun, son frere, & épousa le 18 mars 1601, *Jean* de Chaumont, seigneur de Champigny; 5. *Françoise* de Melun, née & baptisée au Buignon le 30 août 1575, qui se maria par contrat du 5 juillet 1601, à *Nicolas* le Fevre, seigneur de Champigny, de Baby & de Briottes, capitaine de la marine du Ponant, lieutenant au gouvernement de Senlis, maître d'hôtel du roi, capitaine d'infanterie dans le régiment de Toulonjon. Françoise de Melun mourut le 8 janvier 1641, comme on l'apprend de son épitaphe sur marbre noir posée dans le chœur à gauche du maitre autel de l'église paroissiale de Baby-lès-Bray-sur-Seine. 6. *Louise* de Melun, née le 8 fevrier 1577, fut mariée par contrat du 5 octobre 1607, à *Olivier* de la Villeneuve, sei-

gneur de Tenantes, fils de *Jean* de la Villeneuve, seigneur de Tenantes, & de *Marie* de Saint-François, capitaine dans le régiment du Plessis-Praslin, & gouverneur de Liverdun. Louise de Melun vendit ses droits successifs à Charles de Melun, son frere, le 9 janvier 1609, & transigea en avril 1633, avec son neveu Joachim de Melun, au sujet de leurs droits respectifs dans la succession de Françoise de Grailly, leur mere & aieule; 7. *Charlotte* de Melun, née & baptisée au Buignon le 22 septembre 1578, morte sans être mariée le 30 janvier 1605.

XXIII. Charles de Melun, seigneur du Buignon, de Pierre-Aigue, de Maupertuis, &c. né le 29 septembre 1571, & baptisé le 9 décembre suivant dans l'église de la Louptiere, fut gentilhomme de la maison de Henri de Bourbon, prince de Condé, par lettres du 24 avril 1612; ensuite gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; mourut le 13 mars 1627; gît dans le chœur de l'église du Buignon, avec sa femme, sous une tombe où sont gravées ses armes & épitaphe. Il avoit épousé par contrat du 10 juin 1600, *Françoise* de Saint-Périer, qui lui apporta en dot la terre de Maupertuis en Brie, diocèse de Meaux, entrée dans sa maison par le mariage d'*Isabelle* de Meaux, dame de Maupertuis, femme de *Henri* de Saint-Périer, par contrat du premier janvier 1475, fille de *Jacques* de Saint-Périer, seigneur de Maupertuis, & de *Louise* de Challemaison, dame de Balloi & de Gravon. Les enfans de Charles de Melun, & de Françoise de Saint-Périer sont, 1. Joachim de Melun, seigneur du Buignon, qui suit; 2. Louis de Melun, chef des *seigneurs de* Maupertuis, *dont la postérité sera rapportée.*

XXIV. Joachim de Melun, seigneur du Buignon, des Hayes, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, naquit en la maison seigneuriale des Barres, ves la fête de saint Loup & saint Gilles de l'année 1601, & fut baptisé en l'église paroissiale de Gravon. Il partagea avec Louis de Melun, son frere, la succession de leurs pere & mere le dernier septembre 1627, en présence & de l'avis de messire Lancelot de Grailly, chevalier, seigneur de Chalette, & de messire Charles de Meaux, chevalier, seigneur de Charny, leurs oncles à la mode de Bretagne; fit hommage de sa terre du Buignon à messire Louis de la Chastre, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, comme seigneur châtelain d'Egreville, le 8 octobre 1629. Il fut nommé le premier mars 1649, député de la noblesse du bailliage de Nemours, pour assister aux états généraux du royaume qui devoient se tenir par ordre du roi le 15 suivant dans la ville d'Orléans. Il s'étoit marié par contrat passé au château du Louvre, en présence de la reine mere, de la reine régente, & des princesses du sang, le 19 août 1628, avec *Françoise* de Dillou, fille d'honneur de la reine, & fille de *Charles* de Dillou, chevalier, seigneur de la Becherelle-de-Buvarde, de Somelan, & de Brumest, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers pour le service du roi, & maréchal de camp de sa cavalerie, & de *Françoise* de Lanvin de Blermont, sa premiere femme. De ce mariage sortirent, 1. Louis-Armand, comte de Melun, qui suit; 2. *Aloph* de Melun, capitaine d'une des compagnies d'augmentation du régiment de Piémont, du nombre de cent hommes, en 1671, transigea au nom & comme procureur d'Anne de Compigny, veuve de *Jacques* de Veilhan, seigneur de Chesne-Arnoulx; intervint aussi pour cette dame en 1687: il est mort sans avoir été marié; 3. Joachim-Henri de Melun, auteur des *seigneurs de* Brumest, *dont la postérité sera rapportée;* 4. *Elizabeth* de Melun, religieuse de saint Dominique à Montargis, le 28 juin 1644, passa par toutes les charges, en devint prieure, mourut le 22 juillet 1717, âgée de quatre-vingt-sept ans; 5. *Anne* de Melun, baptisée en la chapelle royale du château de Fontainebleau, le 27 mai 1631, par Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, grand aumônier de France, fut nommée par la reine Anne d'Autriche, & par Armand, cardinal duc de Richelieu: elle se maria par contrat du 16 mars 1650, à *Henri* de Compigny, son cousin du second au troisiéme degré, chevalier, seigneur de Baby & de Briottes, fils aîné de *Nicolas* le Févre, dit de Compigny, seigneur des mêmes lieux, & mourut le 10 novembre 1679; 6. *Charlotte* de Melun, religieuse novice au monastere de saint Dominique à Montargis le 26 septembre 1651: sa santé ne lui permit pas d'y rester; elle mourut fille au Buignon cette même année 1651.

XXV. Louis-Armand de Melun, dit *le comte de Melun*, seigneur du Buignon, des Hayes, &c. étoit marié l'an 1662, à *Anne* de Veilhan, fille d'*Antoine* de Veilhan, chevalier & baron de Giry en Nivernois, lieutenant pour le roi dans cette province, & d'*Antoinette* de Vievre de Launay. Il assista le 5 juin 1667, au mariage de Marie-Angélique de Veilhan, sa belle-sœur, avec César Dupuy, baron d'Origny. On le trouve compris à cause de son fief de Bazoches, dans le rolle des gentilshommes du bailliage de Nivernois. Il contribua au ban & arriere-ban de l'année 1674. Il ne vivoit plus le 18 avril 1682, que sa veuve vendit la terre de Malfontaine en Nivernois: elle mourut âgée de quatre-vingt-quatre ans, le 23 janvier 1726, ayant eu de son mariage treize enfans, 1. *Anne* de Melun, né le 8 juin 1662, & baptisé à Bazoches, en Nivernois, capitaine de dragons dans le régiment de la Lande, mort des blessures qu'il avoit reçues à Pignerolle, en Italie, le 9 août 1690, gît dans la grande église de cette ville; 2. Antoine, comte de Melun, seigneur du Buignon, qui suit; 3. *Louis-Armand* de Melun, né le 5 mai 1664, à Bazoches, page de la petite écurie en 1677, puis enseigne de vaisseau, mort à Brest le 25 mai 1690, enterré dans l'église des peres Carmes de cette ville; 4. *Louis-Henri* de Melun, né le 26 avril 1669, & mort à Bazoches à l'âge de trois ans; 5. *Joseph* de Melun, né le 17 avril 1671, & baptisé à Bazoches, capitaine dans le régiment de Piémont, mort en Italie des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de la Marsaille, le 4 octobre 1694; 6. *Joachim* de Melun, né à Bazoches le 24 mars 1672, mort deux jours après; 7. *Dominique-Aloph* de Melun, né le 28 décembre 1674, & enterré au Buignon au mois de septembre 1676; 8. *Louis-Armand* de Melun, né le 16 juin 1676, baptisé le 4 novembre suivant en l'église du Buignon, & inhumé le 26 septembre 1679 dans la même église; 9. *Marie-Angélique* de Melun, née le premier juillet 1665, religieuse au monastere de saint Dominique à Montargis, élue prieure, morte le 9 avril 1739; 10. *Judith* de Melun, née le 4 octobre 1667; 11. *Laurence* de Melun, née le 13 mars 1670; 12. *Elizabeth* de Melun, née le 2 juillet 1673; 13. *Françoise* de Melun, née le 5 juillet 1680. Ces quatre dernieres mortes en bas âge.

XXVI. Antoine, II du nom, comte de Melun, seigneur du Buignon, des Hayes, &c. né le 2 juin 1663, & baptisé le 9 en l'église du Buignon, servit l'état dans les armées du roi depuis l'âge de onze ans & demi jusqu'à celui de trente-deux, en qualité de lieutenant, ensuite de capitaine dans le régiment de Piémont, d'où il passa en 1690 dans le régiment de dragons de la Lande, & étoit aide de camp du marquis de Boufflers, depuis maréchal

de France, en 1693. Il épousa le 30 janvier 1697, dans la paroisse de saint Gervais à Paris, *Marguerite-Marie-Françoise* des Fossés, fille de *Jean* des Fossés, marquis de Coyoles, & de *Marie-Anne* Pajot. Il mourut le 19 avril 1731, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs à Paris sous une tombe de marbre blanc, où est la représentation de ses armes & épitaphe. Ses enfans furent, 1. *Antoine*, comte de Melun, né le 8 octobre 1699, baptisé en l'église paroissiale de saint Jean en Grève à Paris, mort le 30 septembre 1716, & enterré dans l'église du Pré-Saint-Gervais, paroisse de Pantin, sous une tombe de marbre blanc, où sont gravées les armes de Melun & une inscription; 2. *Louise-Antoinette-Thérèse* de Melun, née le 20 janvier 1710, au Buignon où elle fut ondoyée, reçut le 14 mai 1722, dans la chapelle de l'archevêché de Paris, les cérémonies du baptême par Louis-Antoine, cardinal de Noailles, archevêque de Paris, son parent, qui la nomma avec Marie-Thérèse Rouillé, veuve de Jean-François de Noailles, & remariée au duc de Richelieu: elle a épousé le 30 août 1734, en l'eglise paroissiale de Saint Sulpice à Paris, *François* de Laurans, chevalier marquis de Saint-Martin, seigneur de Brue, de Sault, &c. fils de *Pierre-Joseph* de Laurans, chevalier, marquis de Saint-Martin, ancien président à mortier au parlement de Provence, & de *Gabrielle-Milanie* Cornillon, marquise de la Roque, dont une fille unique, mariée à un des parens de son mari. Louise-Antoinette-Thérèse de Melun réside à Aix en Provence, ce mois d'octobre 1759. Marguerite-Marie-Françoise des Fossés, veuve d'Antoine, comte de Melun, est morte au Buignon le 14 mai 1735, & gît dans le chœur de l'église de ce lieu sous une tombe de marbre blanc, où sont gravés deux écussons aux armes de Melun & des siennes.

SEIGNEURS DE BRUMETS.

XXV. JOACHIM-HENRI de Melun, seigneur de Brumest, de Somellan, &c. troisiéme fils de JOACHIM de Melun, seigneur du Buignon, &c. & de *Françoise* de Dillou de la Becherelle, passa avec Louis-Armand, comte de Melun, son frere, un acte le 31 juillet 1671, avec les religieuses de saint Dominique à Montargis. Il épousa 1°. le 21 février 1678, *Elizabeth* de Garges, dame d'Ormoi, fille de *Henri* de Garges, gouverneur de Lagny sur Marne, & d'*Elizabeth* le Clerc, morte sans enfans: 2°. le 17 décembre 1680, *Françoise* de Lions, dame de Bezu-lès-Feves, de la Croix-Saint-Germain, &c. fille de *Nicolas* de Lions, chevalier, vicomte d'Espaux, & de dame *Anne* du Boulay, dont vinrent, 1. *François-Aloph* de Melun, né & baptisé à Brumest, le 10 décembre 1682, mort au château de Brumest, le 9 août 1693, enterré dans l'église de Brumest; 2. BARTHELEMI-JOACHIM de Melun, qui suit; 3. *Nicolas* de Melun, né en 1686, lieutenant de dragons dans le régiment du vicomte d'Espaux, son cousin, mort en 1706, étant en quartier à Hugine en Savoye; 4. *Anne-Jacqueline* de Melun, née au mois d'août 1687, mariée à *Jacques* du Boulay de Sery, chevalier, seigneur de Demeville, son parent, fils de *Jacques-François* du Boulay, seigneur de Terramini, & de *Marie-Elizabeth* Lambert.

XXVI. BARTHELEMI-JOACHIM, vicomte de Melun, seigneur de Brumest & de Somepy, &c. capitaine de dragons dans le régiment du feu comte d'Espaux, son cousin germain. Il devint le chef des nom & armes de Melun, après la mort de *Louis-Gabriel*, vicomte de Melun-Epinoi; & il en a pris les qualités dans tous ses actes, & en particulier dans ceux des 27 févrîer 1745, & 26 avril 1746. Il déclara le 30 janvier 1749 à feu Jean-Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens, qu'il *est opposant & s'oppose... à toutes ordonnances, sentences & décrets, & à tout ce quipouroit être fait de contraire à la fondation faite par Adam & Guillaume, vicomtes de Melun, d'une messe dans le château de Blandy, & ce pour raisons, &c.* Il est mort le 17 juillet 1749, dans son château de Brumest, & a été inhumé dans le chœur de l'église de Brumest, auprès de ses pere & mere. Sa veuve (encore vivante au mois d'octobre 1759,) a fait placer sur sa sépulture une tombe de marbre blanc, dont l'inscription porte les qualifications de *Vicomte de Melun*, & de *chef des nom & armes de sa maison*. Le vicomte de Melun avoit épousé, le 28 janvier 1728, *Louise-Renée* de Belinzany, dame de Sommepy, fille de *François* de Belinsany, d'une race noble, originaire de Ferrare en Italie, & d'*Aimée* de Batilly. De ce mariage sont nés, 1. ADAM-JOACHIM-MARIE, vicomte de Melun, qui suit; 2. *Aloph-Claude-Marie* de Melun, né le 2 février 1736, destiné à l'état ecclésiastique; 3. *Adélaide-Louise* de Melun, née le 10 avril 1733, pensionaire au monastere du Précieux Sang à Paris.

XXVII. ADAM-JOACHIM-MARIE, vicomte de Melun, chef des nom & armes de la maison de Melun, seigneur de Brumest, diocèse de Meaux, né & baptisé à Brumest. La gazette de France du 8 mai 1751 dit de lui, *Le premier de ce mois, le duc de Gèvres présenta au roi le vicomte de Melun, de l'ancienne maison de ce nom. Il fut ensuite présenté à la reine, à monsieur le dauphin, à madame la dauphine & mesdames de France.* Il fut reçu dans la premiere compagnie des Mousquetaires, & passa à la revue de cette année 1751. Mais sa mere s'étant excusée de lui payer la pension promise, il remercia, & servit pendant la campagne de 1757, d'abord en qualité de simple volontaire dans un corps de troupes légères, puis en qualité de second lieutenant, par brevet, dans lequel il est qualifié *Vicomte de Melun*. Il a fait la campagne de 1759, en qualité de capitaine dans le bataillon de Chaumont.

SEIGNEURS DE MAUPERTUIS.

XXIV. LOUIS de Melun, seigneur de Maupertuis, Fontaine, Achere, &c. second fils de CHARLES de Melun, seigneur du Buignon, & de *Françoise* de Saint-Périer, dame de Maupertuis, étoit âgé de 24 ans & demi lors de son partage en l'année 1627; fut maître d'hôtel du roi Louis XIII, en l'année 1642, suivant l'état des officiers de sa maison, & depuis lieutenant-colonel du régiment de Picardie. Il fut tué au siége d'Ipres, en mai 1649. Il avoit épousé le 20 décembre 1633, *Barbe* de Chaudet de Lazenay, fille de *Philippe* de Chaudet, chevalier, seigneur de Lazenay, lieutenant au gouvernement de Calais & pays reconquis, tué au siége de Montauban l'an 1621, & de *Barbe* de Sénicour-de-Sesseval, dont sont issus, 1. *Louis* de Melun, dit *le marquis de Maupertuis*, seigneur de Gravon, des Tournelles, &c. qui fit hommage du grand four d'Espiez, le 11 mai 1651 aux Chartreux de Paris; capitaine de cavalerie en 1657; cornette de la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du roi, le 4 février 1667; accompagna au siége de Candie en 1669, le célébre comte de Montberon, son parent & son allié, s'y distingua à la tête d'un détachement des Mousquetaires qu'il commandoit: l'*Abrégé chronologique de la maison du Roi, t. II, pag.* 157, en parle avec éloge; & l'*Histoire de Normandie par Masseville*, in-12, *t. VI, p.* 205, en célèbre la mémoire. Louis de Melun devint enseigne de la premiere compagnie des Mousquetaires

quetaires, par commiſſion datée de Verſailles, le 11 mars 1672 ; ſous-lieutenant de la même compagnie, par brevet donné au camp de Maſtricht, le 3 juillet 1673 ; meſtre de camp, le 20 janvier 1674 ; nommé brigadier des armées, pour s'être ſignalé au ſiége & à la priſe de Valenciennes, le roi y étant en perſonne, où il entra à la tête de ſa compagnie, & s'y maintint long-temps ſeul avant l'arrivée du corps d'armée : la commiſſion eſt datée devant Cambrai, du 18 mars 1678 ; grand bailli de Bergues, par proviſions du 29 janvier 1682 ; capitaine-lieutenant & commandant de la même compagnie des Mouſquetaires, après la mort de *N*..... de Forbin, bailli & commandeur de l'ordre de Malte, le 13 mai 1684 ; gouverneur de Saint-Quentin, le 19 juillet 1686 ; maréchal de camp des armées de ſa majeſté, par commiſſion du 4 août 1688 ; lieutenant général de ſes armées, le 30 mars 1693 ; nommé au mois de mars 1702, pour ſervir en Flandre, en qualité de lieutenant général des armées ; gouverneur & lieutenant général des ville, pays, comté & évêché de Toul, par proviſions du 24 novembre 1702. Il obtint un brevet de retenue de 90000 livres, ſur les charges de gouverneur & lieutenant général des ville & comté de Toul, ſigné le 20 décembre 1702. Louis de Melun Maupertuis, en conſéquence d'une lettre du roi Louis XIV, en date du premier mai 1705, marcha vers les côtes de Normandie, & les ſauva. En conſidération de ſes ſervices le roi le nomma la même année, gouverneur d'Aigues-mortes ; grand-croix dans l'ordre militaire de S. Louis, par proviſions du 28 juillet 1706. Il obtint la même année une commanderie de cet ordre, vacante par la mort de *N*..... Laubani, lieutenant général des armées du roi. Il ſigna le 8 juillet 1710, à Paris, en qualité de parent paternel, avec pluſieurs autres parens paternels & maternels, une procuration pour approuver & ſigner en leur nom à Abbeville, les articles de mariage, entre *Louis-Gabriel*, vicomte de Melun-Epinoi, & ſa niéce, *Louiſe-Jeanne-Armande* de Melun, fille mineure d'*Alexandre*, comte de Melun-Epinoi, ſon frère germain, & d'*Elizabeth* de Rohan-Montbazon ; le comte de Melun, pere de la future épouſe, remplit les clauſes de la procuration. Louis de Melun-Maupertuis teſta le 6 avril 1721, & mourut le 18 des mêmes mois & an ſans enfans, dans ſa quatre-vingt-ſeptiéme année : gît dans une chapelle de l'égliſe de S. Paul à Paris. Il avoit épouſé par contrat du 17 mai 1684, ſigné du roi Louis XIV, de Louis dauphin, des princeſſes du ſang de France, de Savoye, de Soiſſons, de Carignan & de Bade, & de l'avis d'Anne-Jules, duc de Noailles, pair de France, premier capitaine des gardes du corps, &c. & de Marie-Françoiſe de Bournonville, ſes parens, *Marie-Michelle-Magdeléne* Parfait des Tournelles, fille de *Guillaume* Parfait, chevalier, ſeigneur des Tournelles, & de *Marie* de Chaume-Jan de Fourille. 2. *Dominique* de Melun, ſeigneur d'Eſpiez, enſeigne dans le régiment des gardes-françoiſes en 1654, ſous le nom d'Eſpiez, puis lieutenant dans le même corps en 1665, tué au ſiége de Dole en Franche-Comté, en 1667. (*Abrégé hiſtorique de la maiſon du roi*, in-4°. *t. III*, *page* 273.) *Matthieu* de Melun, docteur de Sorbonne, chanoine de Chartres en mai 1660, remporta le prix d'eloquence à l'académie-françoiſe en 1673 : le roi le nomma le 8 août 1678, prieur commendataire de Sauſſeuſe, diocèſe de Rouen. Il mourut le 10 janvier 1680. 4. ARMAND, comte de Melun, qui ſuit ; 5. *François* de Melun, brigadier de la premiere compagnie des Mouſquetaires du roi en 1668, puis lieutenant aux gardes-françoiſes, tué à la bataille de Senef l'an 1674 ; 6. *Charles* de Melun, capitaine & major du régiment de Normandie, en 1668 ; bleſſé au ſiége de Maſtricht en juillet 1673, mort de la ſuite de ſes bleſſures le 6 novembre 1674. Son teſtament militaire & chrétien eſt daté de Maſtricht du même jour de ſa mort. 7. *Françoiſe* de Melun, morte en 1709, prieure des religieuſes de ſaint Dominique à Montargis.

XXV. ARMAND, comte de Melun, né en 1637, capitaine exempt des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles en 1668 & 1671 ; lieutenant au régiment des gardes françoiſes, en 1674, après la mort de ſon frere François de Melun, tué à la bataille de Senef ; chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & gouverneur du fort de Sainte-Croix de Bourdeaux. Il obtint par une ſentence arbitrale le 28 juin 1677, la portion qui lui revenoit avec ſes freres & Louis-Armand de Melun, ſeigneur du Buignon, & Aloph de Vignacourt, marquis d'Eſtoui, ſes couſins, dans la ſucceſſion de feu Gaſpard de Verdelot, marquis de Villiers-Saint-Georges, leur parent ; & le 18 avril 1691, il fut préſent avec le marquis de Melun-Maupertuis, ſon frere, & Antoine de Melun-du-Buignon, capitaine au régiment de Piémont, en qualité de couſin iſſu de germain, à l'acte de tutelle des enfans de Gédéon de Vaudricourt, chevalier, ſeigneur de Belle-Fontaine, & de Magdeléne de Grailly. Il épouſa par contrat du 22 juin 1701, *Marie-Françoiſe* de Rouvroi-Saint-Simon, fille de *Claude* de Rouvroi, comte de Saint-Simon, aîné de la branche ducale, chevalier, ſeigneur de Montbleru, Chartuſac, &c. lieutenant de roi des ville & citadelle de Blaye, & de *Françoiſe* Blondel de Joigny de-Bellebrune. Il mourut le 30 novembre 1710, & fut enterré en l'égliſe paroiſſiale de ſainte Croix de Bourdeaux. Marie-Françoiſe de Rouvroi-Saint-Simon, ſa veuve, ſe remaria en novembre 1714, à *Simon-Luc* de Bellade, ſeigneur de Taudias dans le Bourgès en Guienne. Elle mourut le 7 avril 1726, ayant eu de ſon premier mari, 1. LOUIS, marquis de Melun, qui ſuit ; 2. *Marie-Magdeléne-Michelle-Louiſe* de Melun, mariée 1°. à *Martial* de Moſnier, ſeigneur du Rouſſet dans le Bourgès ; 2°. le..... mars 1728, à *Louis-Auguſte* Ancelin, ſeigneur de la Mauvigniere & de Saint-Quentin en Saintonge, ancien capitaine au régiment de la reine.

XXVI. LOUIS, marquis de Melun, comte de Nogent-le-Roi par ſa femme, ſeigneur de la Motte-Saint-Androny, &c. eſt né à Bourdeaux, au château Sainte-Croix, *aliàs* de S. Louis, & a été baptiſé en la paroiſſe de l abbaye de Sainte-Croix. Il fut deſtiné d'abord à l'état eccleſiaſtique ; mais après la mort de ſa mere arrivée en 1726, il entra dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires de la garde du roi. Il étoit ſur le point de prendre une compagnie de cavalerie, lorſqu'à la ſuite d'une grande maladie, ſa vue s'affoiblit à un point qu'il fut forcé de renoncer aux emplois militaires. Le vicomte de Melun-Epinoi, gouverneur d'Abbeville, avoit projetté de marier le marquis de Melun-Maupertuis, à ſa fille *Louiſe-Elizabeth* de Melun, veuve d'*Alexandre-Théodore* de Melun, dernier prince d'Epinoi, dans l'intention d'identifier les branches de Melun-Epinoi & de la Borde le Vicomte. La mort du vicomte de Melun-Epinoi n'empêcha pas qu'on ne continuât de négocier ce mariage. Le contrat en fut même ſigné à Fribourg en Suiſſe le 30 décembre 1739, & le roi Louis XV y conſentit par la lettre de ſon miniſtre feu M. d'Angervilliers, en date du 30

janvier 1740. Cependant il n'eut point d'exécution : les contractans s'en départirent de concert, par acte du 30 avril 1742. La princesse d'Epinoi épousa le 5 mai 1742, *Gilbert-Alire*, marquis de Langeac. Le marquis de Melun épousa le 14 avril 1743, *Henriette-Emilie* de Bautru, comtesse de Nogent-le-Roi en Beausse, dame de Neron. Cette dame est morte sans enfans le 27 octobre 1757. Elle étoit fille de *Louis-Armand* de Bautru, comte de Nogent, lieutenant général des armées du roi & de la province d'Auvergne, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, mort le 6 juin 1736, & de *Marie-Julie* Julistane, sa veuve, fille de *N*... Pacha de Nehausel, amenée en France à l'âge de trois ans, par Antoine Nompar de Caumont, duc de Lauzun, & confiée à sa sœur *Diane-Charlotte* de Caumont-Lauzun, fille d'honneur de la reine mere du roi Louis XIV, veuve d'Armand de Bautru, comte de Nogent, capitaine des gardes de la Porte, maître de la garderobe du roi, maréchal de ses camps & armées, & son lieutenant général au gouvernement de la basse Auvergne, tué au passage du Rhin, le 12 juin 1672. En vertu de la donation mutuelle portée par son contrat de mariage, le marquis de Melun à succédé au titre des terre & châtellenie de Nogent-le-Roi, ville de Beausse érigée en comté l'an 1636, par le roi Louis XIII, en faveur de *Nicolas* de Bautru, marquis du Tremblay, capitaine des gardes de la porte du roi, capitaine des chasses du comté de Dourdan, lequel étoit bisaïeul d'*Henriette-Emilie* de Bautru, comtesse de Nogent, la derniere de sa maison. Le marquis de Melun ayant été informé que le duc de Villars, pair de France, demandoit à l'officialité de Sens que les deux chapelles fondées par Adam II & Guillaume IV, vicomtes de Melun, ès années 1264, 1395 & 1410, fussent réunies en une seule, pour être transférées du château de Blandy à celui de Vaux-le-Villars, près Melun, il s'y opposa, par acte du 20 mars 1747, signifié à Jean-Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens, portant *que le dit seigneur marquis de Melun est opposant & s'oppose à toutes les sentences, ordonnances & décrets, & à tout ce qui pouroit être fait de contraire à la fondation faite par Adam & Guillaume, vicomtes de Melun, d'une messe dans le château de Blandy, & ce pour raisons à déduire en temps & lieu*, &c. & cette réunion n'a point eu lieu. Après la mort de l'archevêque de Sens, Jean-Joseph Languet, le marquis de Melun forma opposition, au mois de juin 1753, à la distribution du prix des meubles dudit archevêque : il se proposoit de demander à ses héritiers le rétablissement du magnifique mausolée en bronze de feu Louis de Melun-la-Borde-le-Vicomte, archevêque de Sens, qui a été détruit, lorsqu'on a fait des changemens au sanctuaire de la cathédrale.

Seigneurs de Dannemois.

XXI. Michel de Melun, seigneur de Dannemois, &c. troisiéme fils de Loup de Melun, seigneur du Buignon, & de *Marguerite* de Bussevant, sa premiere femme, étoit maréchal des logis de la compagnie de Christophe Jouvenel des Ursins, lorsqu'il fit hommage au roi, le 20 octobre 1585, comme procureur d'Antoine de Melun, son frere aîné, de Françoise de Grailli, sa belle-sœur, & de Jean de Chaumont, seigneur de Vernon, pour le fief de Pierre-Aiguë, & biens en dépendans. Il ne vivoit plus en l'année 1599. Il avoit épousé le 8 mars 1571, *Françoise* de Bailly, veuve d'*Adam* Godin, seigneur des Granges, fille de *Philibert* de Bailly, seigneur de Gaugé, &c. & de *Françoise* Quetier, dont vinrent, 1. *Philippe* de Melun, né le 12 & baptisé en l'église de saint Pierre de Villebeon, le 15 juillet 1572, mort sans postérité; 2. *Louis* de Melun, né le 16 avril 1575, tué au service du roi Henri IV, à la journée de Fontaine-Françoise, le 30 juin 1595; 3. *René* de Melun, né le 24 septembre 1578, & baptisé à Dannemois; 4. Jean-Baptiste de Melun, seigneur de Dannemois, qui suit; 5. *Magdeléne* de Melun, née & baptisée à Villebeon, le jour de Paque 11 avril 1574, mariée l'an 1599, à *Josué* de Gadois, seigneur de Saint-Pere & de Brieres. Antoine de Melun, seigneur du Buignon, son oncle, lui fit don le 21 mars 1601, de la somme de trois cens écus, dont elle donna quittance avec son mari le 8 avril 1612, à Charles de Melun, son cousin germain. 6. *Marie* de Melun, née à Lorez, & baptisée le 25 avril 1576, dans l'église de sainte Anne; 7. *Marguerite* de Melun, née & baptisée le 8 mai 1577, à Villebeon; 8. *Anne* de Melun, née le 22 avril, & baptisée le 8 mai 1583. Ces trois dernieres mortes sans alliance.

XXII. Jean-Baptiste de Melun, seigneur de Dannemois, du Fort, de la Riviere, de Châtenois, &c. partagea, de l'autorité d'Antoine de Melun, son oncle & son curateur, avec Magdeléne de Melun, sa sœur, & son mari, le 4 février 1599. Il fut légataire en 1601, par le testament du même seigneur du Buignon & de la dame son épouse, ses oncle & tante, de leurs droits dans les terres & seigneuries de Chaumont, de la Grange-des-Barres, de la quatriéme partie de la terre de l'Espuis, & d'une égale portion dans leurs biens, meubles & rentes. Il vivoit encore l'an 1635. Il avoit épousé *Françoise* d'Assigny, fille de *Guillaume* d'Assigny, seigneur du Fort, du Pont-Marquis, de Moulins-lès-Toucy, & de *Louise* le Bourgoing de Folin. Jean-Baptiste de Melun laissa de son mariage, Charles de Melun, qui suit; *Françoise* de Melun, veuve en 1636, de *Nicolas* de Louviers, seigneur de la Forêt & de Chivry.

XXIII. Charles de Melun, seigneur de Dannemois, de Chaumont, de la Grange-des-Barres, &c. mineur en 1636, dont on ne connoît point de postérité.

Seigneurs de Courtery.

XVIII. Jean de Melun, sixiéme fils de Jean de Melun, III du nom, seigneur de la Borde, & d'*Isabeau* de Savoisy, étoit écuyer des écuries du roi; eut par le partage avec ses freres, du 6 juin 1447, les terres & seigneuries de Courtery-lès-Blandy, & du Mesnil. Il chargeoit l'écusson de Melun, *d'un lion naissant sur le chef*. Il mourut le 22 juin 1467, est enterré aux Cordeliers de Sens. Il avoit épousé le 15 juillet 1457, *Marie* du Fouilloux, fille de *Guillaume*, seigneur du Fouilloux, & de *Marie* Bessonneau. Elle se remaria à *Briant* Bonnet, seigneur de la Chapelle-Bertrand, contre lequel ses fils du premier lit plaidoient en 1483, qu'elle étoit morte, gît aux Cordeliers de Sens, avec Jean de Melun, son mari, dont elle eut, 1. Louis de Melun, I du nom, qui suit; 2. *Hugues* de Melun, qui partagea le 13 avril 1496, mort sans postérité; 3. *Claude* de Melun, mort avant ses pere & mere, le 8 mai 1466, & enterré dans l'église des Cordeliers de Sens.

XIX. Louis de Melun, seigneur de Courtery, du Mesnil, &c. étoit sous la tutelle de Louis du Fouilloux, écuyer des écuries du roi, en 1491; partagea avec Hugues, son frere, les biens paternels & maternels; comparoît le 8 mai 1496, en qualité de seigneur de Courtery-lès-Blandy, dans le même temps que son cousin issu de ger-

main Antoine de Melun, seigneur de la Louptiere, à la rédaction de la coutume de Melun en 1506; ils sont encore tous deux nommés dans le testament de Louis de Melun, grand archidiacre de Sens & abbé de sainte Colombe, du 30 septembre 1509. On ignore le temps de sa mort & le lieu de sa sépulture. Il avoit épousé *Jeanne* Bonnet, dame de la Chapelle-Bertrand, dont il eut, 1. LEON de Melun, seigneur de Courtery, qui suit; 2. *Jean* de Melun, seigneur de la Barre, mort sans enfans l'an 1557; 3. *Louise* de Melun, femme de *Jean* de Roartars, *aliàs* de Rouartais, seigneur de la Lourbeliere, ou Durbeliere; 4. *Jeanne* de Melun, morte jeune; 5. *Jacquette* de Melun, morte sans alliance; 6. *Agnès* de Melun, religieuse à Poissi.

XX. LÉON de Melun, seigneur de Courtery-lès-Blandy, du Mesnil, &c. étoit le 8 novembre 1514, sous la tutelle de sa mere, qui rendit en son nom aveu de la Chapelle-Bertrand au seigneur de Votvant & de Morvant. Il est nommé en 1552, au rang des nobles avec Louis de Melun, seigneur de Courtery, du Mesnil-Ordoux en Brie, George de Melun, seigneur en partie de Dannemois, & Loup de Melun, seigneur des Hayes, freres puînés de Louis de Melun, seigneur du Buignon, & cousins au quatriéme degré; transigea avec Jean de Melun, son frere, le 15 février 1553; comparoît avec Louis, George & Loup de Melun, ses cousins, au procès verbal de la coutume de Melun, du 16 avril 1560. Il rendit hommage de Courtery-lès-Blandy, de Massoure, & du Mesnil-Lourdau, ou Ordoux, le 11 juillet 1565. On ignore l'année de sa mort. Il avoit épousé le 3 juillet 1525, *Catherine* de Roartais, fille de *Jean* de Roartais, seigneur de la Durbeliere, & de *Jeanne* Belin, dont *Marguerite* de Melun, fille unique, mariée le 29 décembre 1549, à *François* d'Escoubleau, seigneur de Sourdis, fils de *Maurice* d'Escoubleau, seigneur de Sourdis, & de *Guillemette* de Souchet de Lemantine. Leurs descendans possedent en octobre 1759, la terre de Courtery-lès-Blandy.

SEIGNEURS DE LA LOUPE ET DE MARCHEVILLE.

XIV. SIMON de Melun, I du nom, quatriéme fils d'ADAM, II du nom, vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre, de la maison souveraine de Champagne, eut en partage les seigneuries de la Loupe & de Marcheville; chargea l'écusson de Melun, de *trois merlettes de sable sur le chef;* fit un échange en 1266, avec Adam, abbé de Micy; chevalier en 1268, suivit le roi saint Louis au voyage d'Afrique vers l'an 1270, & se trouva au siége de Tunis. A son retour, il fut sénéchal de Périgord, du Quercy, du Limosin & de Carcassonne, l'an 1281; maréchal de France en 1290; garde, *aliàs* gouverneur du comté de Hainaut l'an 1292. Simon de Melun promit, du consentement du roi, le mercredi après la Trinité 1297, au comte de Hainaut, conjointement avec Raoul de Clermont, connétable de France, & Jacques de Châtillon, seigneur de Leuze, que pendant l'enquête à faire sur le différend au sujet du pays d'Ostrevant, ce comte auroit lieu d'être satisfait du roi. Le roi Philippe le Bel l'envoya l'an 1298, pour faire observer la trêve accordée aux Anglois à la priere de Charles, roi de Naples, & du duc de Savoye, depuis le 10 octobre jusqu'à la fête des rois pour la Guienne, & jusqu'à la saint André seulement pour la Flandre. Simon de Melun fonda quatre prébendes de chanoines dans l'eglise de Notre-Dame de Cleri près Orléans, en 1300, & fut tué à la bataille de Courtray le 11 juillet 1302. Il avoit épousé en 1265, *Marie*, dite *Anne*, dame de la Salle & de Viezvi, dont il eut 1. GILLES de Melun, seigneur de la Salle, qui suit; 2. *Jeanne* de Melun, mariée à *Jean* de Mornay, II du nom, seigneur de la Ferté-Nabert & Hubert, fils de *Jean*, I du nom, sire de Mornay, chevalier, & d'*Isabeau* de l'Isle, dame de la Ferté-Nabert & de la Ferte-Hubert. Ils vivoient ensemble l'an 1350, suivant les titres de l'abbaye du Jard.

XV. GILLES de Melun, seigneur de la Loupe & de Marcheville, &c. confirma la fondation de quatre prébendes dans l'église de Clery, partagea en 1297 la succession d'Etienne de Sancerre, son beau-pere. Il étoit mort l'an 1312, que ses enfans étoient sous la garde-noble de Jean de Courtenay, II du nom, seigneur de Champignelles. Gilles de Melun avoit épousé *Marguerite* de Sancerre, fille puînée & héritiere d'*Etienne* de Sancerre, II du nom, seigneur de Saint-Brisson, & de *Perenelle* de Milly, dont sont issus, 1. SIMON de Melun, seigneur de la Loupe, qui suit; 2. *Marie* de Melun, nommée avec sa mere, dans un titre de l'abbaye de saint Evroult, fut dame d'Autri, qu'elle apporta en mariage à *Jean* de Beaumont, chevalier, seigneur d'Angerville, fils de *Jean*, seigneur de Luzarche, & de *Catherine* de l'Isle-Adam, lequel obtint arrêt au mois de juillet 1322, pour la mouvance de la terre de Pierre-Fite en Berri, qui relevoit de celle d'Autry. Ils vendirent ensemble à l'abbaye du Moncel, en 1341, une rente qu'il prenoit sur le trésor.

XVI. SIMON de Melun, II du nom, seigneur de la Loupe, de Marcheville, &c. paya le rachat de la terre de Vieçai, en 1319; écuyer, seigneur de la Salle-lès-Clery en 1324; vendit le samedi après la S. Hilaire, l'an 1331, à Hugues de Bouville, seigneur de Milly en Gâtinois, une rente qu'il avoit sur le trésor, testa en 1336, & prend la qualité de seigneur de Vaux-le-Penil; vivoit encore en 1341. Il avoit épousé *Isabeau*, dame de Vaux-le-Pénil; dont 1. JEAN de Melun, qui suit; 2. *Simon* de Melun, sire de Marcheville, en 1357, 1360, mort sans enfans; 3. *Marie* de Melun, abbesse de Notre-Dame du Lys, l'an 1386; 4. *Alix* de Melun, dame d'Autry, de Cernoy, de Marcheville & de la Salle-lès-Cléry, veuve de *Simon* de Coutes en 1360, & remariée en 1374, à *Géoffroi* d'Usson, qualifié chevalier dans l'aveu qu'il rend de la terre de Marcheville, à cause de son épouse; 5. *Anne* de Melun, dame de Marcheville & de la Loupe, femme de *Jean* de Préau, chevalier, seigneur de Ferrieres, qui fut mis en souffrance pour le domaine de la Loupe, & reçu en foi le 11 mai 1360, à cause d'Anne de Melun, morte sans enfans.

XVII. JEAN de Melun, seigneur de la Loupe, de la Salle & de Viezvi, capitaine d'une compagnie de gendarmes qu'il tenoit en garnison dans ses châteaux de la Salle & de Viezvi en 1360, fut un des ôtages offerts en la même année au roi d'Angleterre pour la garantie du traité de Bretigni, où il est expressément qualifié, sire de la Salle; il se trouva le 13 août 1361, avec deux chevaliers & cinq écuyers, à l'assemblée des gendarmes du diocèse de Rouen. Il avoit épousé *Henriette* de Sully, dame de Cernoy & d'Autry, fille de *Jean*, II du nom, sire de Sully, & de *Marguerite* de Bourbon, veuve en 1362, dont SIMON de Melun, qui suit.

XVIII. SIMON de Melun, III du nom, sous le bail de sa mere en 1366, seigneur de la Loupe en 1370, & de la Salle en 1371, chevalier en 1373, vendit en 1383, la seigneurie de la Loupe au Perche, à Arnaud d'Angennes, écuyer de l'écurie du roi, lequel en fit hommage à Jean, évêque de

Chartres, le jeudi pénultiéme jour de juillet de cette année 1383. Simon de Melun vécut jusqu'en l'an 1393. Il avoit épousé le pénultiéme août 1371, *Jeanne* de Saint-Omer de Mesplay. On ne lui connoît point d'enfans.

SEIGNEURS BARONS DE COTTENES, aliàs DE COTTES, bâtards de MELUN-EPINOI.

XX. FRÉDÉRIC, bâtard de Melun, *fils naturel* de JEAN de Melun, III du nom, seigneur d'Antoing, & de *Jeanne* de Bernimicourt, sa maîtresse, portoit *d'azur à sept bezans d'or, trois, trois, un, au chef d'or, qui est de Melun, brisé d'un bâton péri en barre;* signe de bâtardise: *au 2 vairé d'or & de gueules, qui est de Bausfremont; au 3 d'argent à deux faces bretessées, contrebretessées, qui est d'Arkel; au quatre de gueules à trois crampons d'argent, qui est de Mester* ou *Gaelen*, famille noble d'Allemagne. Il fut seigneur d'Illiés, d'Hinges, d'Hingettes & de Locon, fut retenu dans la charge d'échanson de Charles, archiduc d'Autriche, infant d'Espagne, par lettres du 12 juillet 1512; obtint le 15 juin 1522, de l'empereur Charles-*Quint*, les provisions de gouverneur, de bailli & de capitaine du château de Bethune, sur la demission de François de Melun, comte d'Épinoy, chevalier de la toison d'or; donna le premier juin 1540, aveu & dénombrement d'un fief & ténement noble dans la seigneurie de Hingettes, de Locon, & aux environs, relevant de l'empereur, comte de Flandre, à cause du château de Bethune; partagea, du consentement de sa femme, ses biens à ses enfans, le 9 septembre 1547, & céda à Pierre de Melun, son fils aîné, les seigneuries de Hingettes & de Locon, avec leurs dépendances, dont il se réserva la jouissance, par acte du 29 août 1553, à la charge du douaire d'Antoinette, sa femme, si elle lui survivoit. Il avoit épousé par contrat, passé dans la ville d'Aire, le 15 juillet 1513, *Antoinette* de Willerval, fille de *Jean* de Willerval, écuyer, seigneur de Cottenes, & de *Jacqueline* de Haisival, dont naquirent, 1. PIERRE de Melun, seigneur de Cottenes, qui suit; 2. *Jacques* de Melun, écuyer, nommé, avec son frere & sa sœur, dans le partage du 9 septembre 1547; 3. *Isabeau* de Melun, veuve de *Jean* du Fay, seigneur de Hullun ou Hulluc, lors du partage du 9 septembre 1547.

XXI. PIERRE de Melun, chevalier, seigneur de Cottenes, d'Illiés, de Hingettes, de Hinges & de Locon, fit son testament le 21 juin 1557, par lequel il légua mille livres à Anne de Melun, sa fille; fit son héritier universel son fils aîné, sans le nommer; donna le quint de ses fiefs & de ses seigneuries à quatre de ses enfans qu'il avoit, & qu'il ne nomme point, & laisse la disposition de ses funérailles à sa femme, sans la nommer. Il avoit épousé par contrat passé à Arras le 11 septembre 1547, *Philippe* de Chables, dame de Bailleulmont, fille de *Nicolas* de Chables, seigneur de Pomiers, de Humbercamp, de Warfusée, de Boves, de Walburge & de Bacelaer. Philippe de Chables étoit veuve le 11 juillet 1584, qu'elle partagea à ses enfans la succession de leur pere & la sienne, avec substitution en faveur d'Adrien de Noyelles, chevalier, seigneur de Marle, baron de Rossignol. Ses enfans sont 1. ADRIEN de Melun, I du nom, seigneur de Cottenes, qui suit; 2. HUGUES de Melun, seigneur d'Illiés & du Hainel, auteur des MELUN COTTENES ILLIÉS, *rapportés ci-après*; 3. *Anne* de Melun, mariée le 22 decembre 1598, à *Louis* de Mailli, seigneur du Quesnoi sur la Deule, second fils d'*Edme* de Mailli, branche d'Haucourt, & de *Gabrielle* d'Ognies, sa seconde femme.

XXII. ADRIEN de Melun, I du nom, chevalier, seigneur de Cottenes, de Locon, de Hingettes, de Bailleulmont, de Pomiers, de Humbercamp, du Petit-Rieux, de Crespieul, Rebeque, &c. donna le 4 février 1609, aveu & dénombrement au duc d'Arschot, de sa seigneurie de Cottenes, mouvante de celle de Lillers, & partagea le 24 avril 1619, la succession de sa femme à ses enfans. Il avoit épousé par contrat passé au château de Flechinel, le 16 octobre 1590, *Anne* de Flechin, fille aînée d'*Adrien* de Flechin, chevalier, seigneur de Flechinel & de Rulinghen, & de *Marguerite* de Hevin, dame de Quarre. Elle étoit morte le 24 avril 1619, laissant, 1. ADRIEN de Melun, II du nom, chevalier, seigneur de Cottenes, qui suit; 2. *Marie* de Melun qui épousa 1°. *Jean* de Bonnieres, chevalier, baron d'Auxy, fils de *Jean* de Bonnieres, seigneur de Dours, & de *Marie* Gosson: 2°. *François* de la Waestine, seigneur de Bacelaer; 3. *Marguerite* de Melun, femme, en 1622, de *Michel* de la Viefville, chevalier, seigneur de la Chapelle au bas Werneton & du Pont du Biez; 4. *Magdeléne* de Melun, nommée, avec son frere & ses sœurs, dans le partage de leur pere, du 24 avril 1619, mariée la même année à *Jean* de la Riviere, seigneur de Rumblay, *aliàs* Remblay; 5. *Françoise* de Melun, morte religieuse aux Annonciades de Bethune, fondées par les Melun Épinoi.

XXIII. ADRIEN de Melun, II du nom, chevalier, seigneur de Cottenes, de Locon, de Hingettes, de Bailleulmont, de Pomiers, de Humbercamp, de Breuse, de Morcourt, &c. fit le 7 septembre 1654, son testament, par lequel il laissa le soin de ses funérailles à sa femme, & nomma son héritier universel Adrien-François de Cottenes, son fils unique, auquel il donna tous les biens dont il pouvoit disposer, & le quint du quint naturel, qui devoit appartenir à Charlotte-Therése, fille de son premier mariage, à cause que, sans avoir égard au respect qu'elle lui devoit, elle s'étoit retirée clandestinement, & étoit allée, sans sa permission, demeurer hors de sa maison: & dans le cas que sa femme, nommée tutrice & curatrice de son fils, mourût pendant sa minorité, il prie le marquis de Trasignies, & Jean de Lierre, abbé de Chocques, d'en prendre la tutelle & la curatelle. Il mourut, trois jours après, le 10 du même mois. Il avoit épousé 1°. le 12 janvier 1632, *Jeanne* de Bernimicourt, fille de *Charles* de Bernimicourt, vicomte de la Thieuloye, & de *Marie* de Ghistelles, dont *Charlotte-Thérèse* de Melun, nommée dans le testament de son pere du 7 septembre 1554, mariée en 1567, à *Eustache-Charles* de Bernimicourt, baron de Silierre: 2°. par contrat du 9 février 1641, *Catherine* d'Ostrel, fille de *Guillaume* d'Ostrel, seigneur de Dieval & de Dombeque; & de *Marie* Jonglet, dont est issu ADRIEN-FRANÇOIS de Melun, seigneur de Cottenes, qui suit.

XXIV. ADRIEN-FRANÇOIS de Melun, chevalier, seigneur de Cottenes, de Saint-Hilaire, de Bailleulmont, de Hingettes, du Petit-Hinges & de Morcourt en Flandre, transigea avec sa sœur le 11 juillet 1662; donna au roi le dénombrement de ses fiefs de Hingettes & de Locon, mouvans du château de Bethune, le 12 mai 1667: la transaction avec sa sœur ayant donné lieu à un procès, le parlement, par arrêt du 7 décembre même année, ordonna que les terres de Cottenes, de Saint-Hilaire, d'Hingettes, de Locon, de Bailleulmont, de Hubercamp-Artois, de Humbercamp-Saint-Pol, & Pomiers, seroient partagees féodalement, & qu'Adrien-François de Melun en auroit les quatre quints, & Charlotte Thérèse, sa sœur, l'autre quint. Il avoit épousé le 29 juillet 1672, *Catherine Christine*,

ou *Chrétienne* Bourlon, fille de *Matthieu* Bourlon, maître en la chambre des comptes de Paris, & de *Catherine* Monsigot, dont sont sortis, 1. ADRIEN-FRÉDÉRIC de Melun de Cottenes, qui suit; 2. *Jean* de Melun, seigneur de Breuse en Hainaut, dit le chevalier de Melun, capitaine de cavalerie au régiment de Vaillac, mort en 1714, non marié; 3. *Frédéric* de Melun, mort enfant; 4. *Martin* de Melun, mort en bas âge; 5. *Marguerite* de Melun, morte jeune; 6. *Catherine-Charlotte-Marguerite* de Melun, morte en 1710, âgée d'environ 36 ans; 7. *Christine-Charlotte* de Melun, fille, vivante à Paris, au mois d'octobre 1759.

XXV. ADRIEN-FRÉDÉRIC de Melun, chevalier, dit *le Marquis de Cottes*, seigneur de Cottenes, de Saint-Hilaire, de Bailleulmont, &c. né le 13 décembre 1674, baptisé à saint Eustache à Paris, le 30 juillet 1680, & reçu page du roi en sa grande ecurie le premier janvier 1690: il supprima de son écusson en 1699, *la brisure d'un bâton péri en barre*, changea *les émaux des armoiries* de Baufremont, & portoit pour armes, *écartelé au premier d'azur à sept bezans d'or, trois, trois, un, au chef d'or; au deux vairé d'argent & de gueules; au trois d'argent à deux faces, bretessées & contrebretessées de gueules; au quatre de gueules à trois crampons d'or, deux & un.* Il mourut le 8 septembre 1735. Il avoit épousé le 8 septembre 1698 *Anne-Françoise* de Melun Cottenes, fille de *Barthélemi-François* de Melun Cottenes, branche d'Illiés, seigneur d'Omicourt & Damet, près Aire en Flandre, &c. & de *Marie-Alexandrine* Abert, dame de Ternott, morte le 7 novembre 1733, dont, 1. *N.*.... de Melun, vivant en 1718, mort sans alliance; 2. *Marie-Isabelle-Françoise* de Melun, mariée au baron d'Haudion, morte sans enfans en 1732, le septiéme mois de son mariage & trois ans avant son pere; 3. *Isabelle-Françoise-Adrienne* de Melun, femme de *Gui-Louis* Bonnieres, comte de Soatre & de Guines, morte au mois d'août 1753, dont un fils unique, *Adrien-Louis* de Guines de Melun, comte de Soatre, marié le 28 novembre 1753, à *Charlotte-Françoise-Philippine* de Montmorenci.

SEIGNEURS DE COTTENES ILLIÉS.

XXII. HUGUES de Melun, chevalier, seigneur d'Illiés & du Hainel, second fils de PIERRE de Melun, seigneur de Cottenes, & de *Philippe* de Chables, marié l'an 1584, à *Marguerite* le Vasseur, fille de *Julien* le Vasseur, seigneur de Werquigneul, & de *Marie* de Mailly-Couronel, dame de Hurionville & d'Omicourt. Ses enfans furent, 1. *Pierre* de Melun, seigneur d'Omicourt, cousin germain d'Adrien, II du nom, de Melun, seigneur de Cottenes, & avoit épousé *Jeanne* Jonglet, fille de *Jacques* Jonglet, seigneur de Moyenville, & de *Catherine* de Bois la Douve: elle étoit veuve en 1641, dont *N.* de Melun, seigneur d'Omicourt, capitaine d'infanterie au service du roi d'Espagne, mort sans être marié & avant son pere; *N.*.... de Melun, femme de *N.*.... de Gonevriere; seigneur de Roisin; *N.* de Melun, mariée à D. *Pedro* de Sottomajor en Espagne; 2. BARTHELEMI de Melun, seigneur d'Illiés, qui suit; 3. *Julien* de Melun, chanoine de Huy au pays de Liége; 4. *Barbe* de Melun, femme de *Charles* de Béthencourt, seigneur d'Apincourt, diocèse de Noyon; 5. *Marie-Magdeléne* de Melun, dame d'Arival, morte fille le 6 juin 1691, âgée de 88 ans; 6. *Magdeléne* de Melun, dont on ne connoît pas la destinée.

XXIII. BARTHELEMI de Melun, seigneur d'Illiés, gouverneur de Saint-Pol, marié à *Anne-Marie* le Vasseur, fille de *Barthélemi* le Vasseur, seigneur de Werquigneul, & de *Eléonore* de Croix de Guieres: leurs enfans sont, BARTHELEMI-FRANÇOIS de Melun, seigneur d'Illiés, qui suit; 2. *Philippe-Albert* de Melun, seigneur d'Arlocq, demeurant à Aire en Flandre l'année 1730, portoit *écartelé, au premier d'azur à sept besans d'or, trois, trois, un, & au chef d'or, chargé au coté dextre d'un croissant d'azur, la brisure d'un bâton péri en barre* supprimée; *au deux, de sable, à une bande d'or chargée de trois fers de moulin de gueules; au trois, vairé d'argent & de gueules; au quatre, de gueules à trois crampons d'or, deux & un:* il est mort sans postérité; 3. *Charles* de Melun, seigneur de Bourse, mort non marié; 4. *Maximilien* de Melun, seigneur de No, mort sans alliance; 5. *Robert* de Melun, mort religieux de S. Bertin; 6. *Placide* de Melun, mort religieux de S. Wast; 7. *Isabelle* de Melun, femme de *François* de Vitry, seigneur de Boueuq; 8. *Marie* de Melun, mariée 1°. à *N.* Baraut, capitaine au régiment de Robecq: 2°. à *Hyacinthe* de Jorne, seigneur de Fauchy, grand bailli de S. Wast; 9. *N.* de Melun, religieuse à Lillers.

XXIV. BARTHELEMI-FRANÇOIS de Melun, seigneur d'Illiés & d'Omicourt, portoit pour armes en 1698, écartelé, *au premier d'azur à sept besans d'or, trois, trois, un, & au chef d'or; au deux, de sable à une bande d'or, chargee de trois ouilles de gueule; au trois, vairé d'argent & de gueules, & au quatre de gueules à trois crampons d'or en pal.* Il avoit epousé *Marie-Alexandrine* Albert, dame de Ternott, dont l'écusson étoit *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois chandeliers d'or, deux & un.* Leurs enfans étoient, *Anne-Françoise* de Melun-Cottenes-Illiés, mariée à *Adrien-Frédéric* de Melun Cottenes, dit *le Marquis de Cottes*, son cousin au quatriéme degré, déja mentioné; 2. *N.* de Melun, femme de *N.* de la Bussiere, marquis de Lugi, à S. Omer; 3. *N.* de Melun, morte fille. De toutes les branches bâtardes de la maison, il ne reste que *Christine-Charlotte* de Melun, qu'on dit vivante à Paris au mois d'octobre 1759.

* Les corrections & les additions insérées, mais non désignées dans cette généalogie, sont d'après des preuves extraites du *Gall. christ. édition récente & de 1659; de l'Histoire ecclésiastique par M. l'abbé Fleuri; de l'extrait du trésor des chartes, signé Joli de Fleuri, procureur général du parlement de Paris; Régistres du parlement de Paris; Actes de la chambre des comptes de Paris, rapportés à la suite du terrier de la seigneurie de la Borde, autrefois la Motte-Saint-Florentin; Collation faite par deux notaires à Brai-sur-Seine; Journal des audiences du Châtelet; Archives du chapitre de Sens; Histoire de l'église de Sens, par Hugues de Mathou; Chartriers des abbayes de Notre-Dame de Preuilly, près Provins en Brie, de Saint Pere de Melun, de S. Victor-lès-Paris, de sainte Geneviéve, & de S. Germain des Prés, du Paraclet, du Lys, des Fontaines; des archives du chapitre & de l'hôtel-Dieu de Meaux, de Montmorenci-Laval, Rochechouart-Mortemart, de Turpin-Chrissé, de la bibliothéque du roi, du cabinet de l'ordre du saint Esprit; Mém. mss.* de M. l'abbé Thomé le jeune chanoine de Meaux, & de M. Durué, intendant de feu M. Colbert de Torcy, ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangeres; *contrats, testamens, partages de famille.*

R

RÉAUMUR (René-Antoine Ferchault, écuyer, seigneur de) des Angles, & de la Bermoudiere, commandeur & intendant de l'ordre royal & militaire de saint Louis, de l'académie royale des sciences de Paris, de celle des belles lettres de la Rochelle, membre des academies des sciences

d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suéde, de celle de l'institut de Bologne, naquit à la Rochelle en 1683, de René Ferchault, seigneur de Réaumur, conseiller au présidial de cette ville, & de Geneviéve Louchel. Il fit ses premieres études à la Rochelle, & sa philosophie chez les Jésuites de Poitiers. De-là il alla, en 1699, faire son droit à Bourges, où un de ses oncles, chanoine de la Sainte Chapelle de cette ville, l'avoit appellé. Les études que M. de Réaumur avoit faites jusqu'alors, l'avoient mis en état de s'appliquer aux sciences pour lesquelles il se sentiroit de l'inclination. Les mathématiques & la physique eurent bientôt fixé son choix, & il se hâta de se rendre à Paris, pour y cultiver les heureuses dispositions qu'il avoit reçues de la nature. Arrivé dans cette capitale en 1703, M. de Réaumur ne tarda pas à se faire connoître. Dès 1708, il fut jugé digne d'être membre de l'académie des sciences de Paris. Il y obtint le 14 mars, âgé seulement de 24 ans, la place d'éléve de M. Varignon, vacante par la promotion de feu M. Saurin à celle d'associé.

Dès la même année, il donna une maniere générale de trouver une infinité de courbes décrites par le mouvement de l'extrémité d'une ligne droite, qui parcourant par l'autre bout une courbe donnée, est assujétie à passer toujours par un même point. L'année suivante il donna un autre ouvrage géométrique sur les dévelopées: il y détermina la nature des courbes que formoient des lignes qui rencontroient une courbe donnée, sous un angle constant, plus ou moins grand qu'un droit. Ce fut le dernier mémoire de géométrie que donna M. de Réaumur. Il étoit dès-lors chargé de la description des arts; & en même temps le goût qu'il avoit pour l'histoire naturelle commença à l'entraîner vers d'autres recherches, qui ne lui permirent plus que quelques applications toujours utiles & ingénieuses de la géométrie à ces différens objets.

La même année 1709, il lut ses recherches sur la formation des coquilles. Il fait voir dans son mémoire, que les coquilles se forment par l'addition de nouvelles parties, & même qu'elle est la cause de la variété de couleur, de figure & de grandeur qu'elles affectent ordinairement. Les observations que ces recherches l'engagerent à faire sur les limaçons, lui firent découvrir un insecte singulier, qui vit non-seulement sur ces animaux, mais dans l'intérieur de leur corps, d'où il ne sort que lorsque le limaçon l'en chasse. Elles lui donnerent occasion de démêler le mouvement progressif d'un grand nombre de coquillages, & la prodigieuse variété des organes que l'auteur de la nature a employés pour ce seul usage, dans les différentes espéces de ces animaux. Dans la même année, il donna un travail tout différent, quoique dans le même genre, sur la soie des araignées. Les expériences de M. Bon, premier président de la chambre des comptes de Montpellier, avoient fait voir que les araignées filoient une soie qu'on pouvoit employer utilement; mais il restoit à s'assurer s'il étoit possible de les nourir en assez grande quantité, & sans des frais qui excédassent le profit qu'on en pouvoit tirer. L'ingénieux académicien entreprit cette pénible recherche, & il en résulta que la découverte de M. le président Bon n'étoit que de simple curiosité, & que le commerce n'en pouvoit tirer aucun avantage.

On doit encore aux recherches de M. de Réaumur la connoissance des filieres des moules & des pinnes marines; de l'usage du prodigieux nombre de jambes de l'étoile de mer; en un mot, d'un grand nombre de moyens que différens animaux marins emploient pour s'attacher aux corps solides, dont on n'avoit eu jusque-là aucune idée. Ces mêmes recherches lui firent découvrir, par occasion, un poisson différent de celui qui fournissoit la pourpre des anciens, & qui jouit de la même proprieté; & de plus, des grains semblables à des œufs de poisson, qui se rencontrent en très-grande abondance sur les côtes de Poitou. Ces grains donnent, en les écrasant, une teinture jaune très-solide, qui exposée à l'air, devient en peu de minutes d'un très-beau pourpre.

Un travail d'un tout autre genre l'occupoit encore dans le même temps. Il faisoit des expériences pour déterminer si la force d'une corde étoit plus grande ou moindre, que la somme des forces des cordons qui la composent. Elles déciderent contre l'opinion reçue jusqu'alors, que la force de la corde étoit moindre que la somme de celle de ses cordons: d'où il suivoit nécessairement, que moins une corde différoit d'un assemblage de cordons paralléles, c'est-à-dire, moins elle étoit torse, & plus elle devoit être forte. Paradoxe de méchanique alors bien singulier, que les expériences de M. Duhamel ont mis depuis au rang des choses démontrées.

On avoit tenté depuis long-temps, mais toujours inutilement, d'expliquer la proprieté qu'à la torpille d'engourdir la main & le bras qui la touchent. M. de Réaumur eut le courage de tenter des expériences difficiles & périlleuses, & l'avantage de démêler, à l'aide de l'anatomie, l'admirable structure des muscles, qui, par la vîtesse du coup qu'ils donnent, produisent l'engourdissement qu'on ressent en touchant la torpille. Il fit aussi des expériences pour s'assurer d'un phénomène, dont les habitans des bords de la mer & des rivieres attestoient la certitude, & qui paroissoit renverser toutes les idées de la saine physique; & il parvint à s'assurer qu'effectivement lorsque les écrevisses, les crabes, les homars, avoient perdu une de leurs pattes, il leur en revenoit une autre. Il démêla de plus toutes les circonstances de cette réproduction, plus singulieres peut-être encore que la chose même.

Le travail que M. de Réaumur avoit entrepris sur les arts, lui fit connoître des mines de Turquoises abandonnées depuis long-temps dans le Languedoc. Il sollicita les ordres nécessaires pour en avoir des morceaux; il fit des expériences pour connoître le degré de feu qui leur donne la couleur: il détermina la forme & la dimension des fourneaux. De ses recherches il résulta que les Turquoises sont des os fossiles pétrifiés, colorés par une dissolution métallique que le feu y fait étendre; & que de plus celles de France ne le cédent, ni en grosseur, ni en beauté aux plus belles qui se trouvent en Perse.

L'art de faire des perles fausses n'avoit pas échapé à M. de Réaumur: il y joignit des recherches sur la matiere qui leur donne la couleur, & qu'on tire d'un petit poisson, nommé *Able*, ou *Ablette*. Il fit même un examen de la nature des véritables perles, dont il attribue la formation à une maladie de l'animal. Les anciens leur donnoient une origine céleste, c'est-à-dire, qu'ils ne la connoissoient pas.

Ce travail fut bientôt après suivi de l'histoire des rivieres *auriferes* de la France, dans lequel, avec le détail de cet art si simple qu'on emploie à retirer les pailletes d'or qu'elles roulent dans leur sable, on voit par-tout briller l'esprit du physicien.

M. de Réaumur a enrichi les mémoires de l'académie d'un grand nombre d'autres morceaux

intéressans. Telles sont ses recherches sur le banc de coquilles fossiles, dont on tire en Touraine cette immense quantité de fragmens qui servent à fertiliser les terres, & qu'on nomme *Falun;* sur la nature des cailloux; sur le Nostoch, cette plante singuliere, qui ne paroît qu'après les grandes pluies d'été, sous une forme gélatineuse, & hors de-là devient invisible, ou au moins méconnoissable; sur la lumiere des Dails, espéce de coquillage, qui luit dans l'obscurité, avec d'autant plus de force qu'il est plus frais; sur la facilité avec laquelle le fer & l'acier s'aimantent par la percussion.

Les découvertes dont nous avons parlé jusqu'à présent, peuvent être regardées la plupart comme de pure curiosité physique; en voici d'autres, plus utiles au bien général de la société, & qui ont principalement été l'objet des recherches de M. de Réaumur. Ayant eu occasion d'étudier le fer dans ses différens états, il avoit reconnu que l'acier ne différoit du fer forgé, qu'en ce qu'il avoit plus de soufre & plus de sels. C'en fut assez pour l'engager à rechercher les moyens de donner au fer ce qui lui manquoit pour être acier: secret absolument ignoré en France. Après un nombre infini de tentatives, dont les mauvais succès ne le rebuterent point, il parvint au but qu'il s'étoit proposé, à convertir le fer forgé en acier, de telle qualité qu'il le vouloit. Les mêmes expériences, qui avoient montré à M. de Réaumur que l'acier ne différoit du fer, que parcequ'il avoit plus de soufre & de sels, lui avoient aussi appris que la fonte de fer ne différoit du fer forgé, que parcequ'elle en avoit trop. Il chercha donc à lui ôter ce trop, & y réussit au point de produire des ouvrages de fer fondu aussi bien reparés que ceux de fer forgé, & qui ne devoient pas en couter la vingtiéme partie. Il donna le détail de ses procédés dans un ouvrage intitulé: *L'art de convertir le fer forgé en acier, & l'art d'adoucir le fer fondu, & de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé*, imprimé en 1722, en un volume *in*-4°. Le duc d'Orléans régent crut devoir récompenser ces services rendus à l'état, par une pension de 12000 livres. Mais M. de Réaumur ne l'accepta qu'en demandant au duc d'Orléans, qu'elle fût mise sous le nom de l'académie, qui en jouiroit après sa mort, pour subvenir aux frais des expériences nécessaires à la perfection des arts. Les lettres patentes qui assurent ce fonds à l'académie, & qui lui en prescrivent l'usage, furent expédiées le 22 décembre 1722, & enregistrées en la chambre des comptes.

La découverte de l'art de convertir le fer en acier fut bientôt suivie de celle de la fabrique du fer blanc, alors inconnue en France. Graces au travail de M. de Réaumur, les manufactures de fer blanc se sont multipliées en France; & nous avons lieu d'espérer que bientôt le royaume sera en état de n'en plus tirer de l'étranger.

Un troisiéme art que la France doit encore tout entier à ses recherches, est celui de faire de la porcelaine. On avoit cru jusqu'alors en France que la Chine possédoit seule la terre propre à former ces vases que nous admirons. Les mémoires & les échantillons envoyés par les Jésuites François, missionaires à la Chine, comparés avec ceux que le prince régent avoit engagé les intendans de différentes provinces à faire remettre à M. de Réaumur, lui eurent bientôt fait voir que nous possédions en ce point mieux que la Chine, & qu'il ne tenoit qu'à nous de mettre en œuvre les trésors que nous possédons. Il en fit des essais, qui réussirent parfaitement. Il contrefit même la porcelaine de Saxe, & transporta par ce moyen dans le royaume un art utile, & un objet de commerce qui lui étoit absolument étranger. Il fit plus. Il imagina une troisiéme espéce de porcelaine, capable de résister au feu le plus vif, & qui n'est que du verre recuit avec des précautions aisées. Si cette derniere n'a pas autant d'éclat que les deux autres, le peu qu'elle coute, & la facilité qu'on a de s'en procurer aisément par-tout, en doivent rendre la découverte précieuse.

Un autre travail suivi, peut-être plus intéressant pour la physique, que ceux dont nous venons de parler, est la construction d'un nouveau thermométre, au moyen duquel on est à portée de comparer la température des climats les plus éloignés; de conserver toujours, & dans toutes les expériences, des degrés égaux de chaud ou de froid; de prescrire aux serres le degré de chaleur qui leur convient. Les physiciens ont presqu universellement abandonné les anciens thermométres; ils ne se servent plus guere que de ceux de M. de Réaumur. Son nom y est demeuré attaché; & forme à sa gloire le monument le plus durable.

Le dernier art que nous devons à ses soins, est celui de faire éclore & d'élever les oiseaux sans le secours de l'incubation, & de conserver les œufs frais aussi long-temps qu'on veut, en les induisant de quelque matiere, qui en bouchant les pores de la coquille, empêche ce qu'elle contient de s'évaporer.

Pendant que M. de Réaumur étoit occupé de tous ces objets, il en suivoit encore un autre d'une plus grande étendue, & capable seul d'occuper un physicien. Il travailloit à l'*Histoire des insectes*, dont il donna le premier volume en 1734. Ce premier volume contient l'histoire des chenilles. Il examine les diverses manieres de vivre de ces insectes, tant sous la forme de chenilles que sous celle de chrysalides; les divers changemens qu'elles subissent; leur maniere de prendre leur nourriture, de filer leur soie; en un mot il donne tout le détail intéressant de la vie de ces insectes si méprisés, & cependant si dignes de l'attention des philosophes. Le second volume qui parut en 1736, est une continuation du même sujet, & contient de plus l'histoire des chenilles sous la forme de papillon. Le troisiéme volume contient l'histoire des teignes, tant celles qui rongent les étoffes de laine & les pelleteries, que celles qui vivent dans des feuilles d'arbre & dans les eaux. Elle est suivie de celle des pucerons, à laquelle il a joint celle des vers qui les dévorent, & celle des galles produites sur les arbres par les piqures de quelques insectes, & qui leur servent souvent d'habitation. Des galles proprement dites, M. de Réaumur passe dans son quatriéme volume, aux galles insectes, & à l'étrange mystere de leur multiplication. Il vient ensuite aux mouches à deux ailes, & aux vers sous la forme desquels elles ont passé le premier temps de leur vie, parmi lesquels se trouvent les cousins, & toute leur singuliere histoire. Viennent ensuite, dans le cinquiéme volume, les mouches à quatre ailes, & sur-tout les abeilles. Le sixiéme & dernier volume commence par l'histoire des autres mouches qui font du miel. De-là M. de Réaumur passe aux guêpes; puis au fourmi-lion, & aux demoiselles; puis enfin aux mouches éphémeres, ces insectes singuliers, qui, après avoir été poissons pendant trois ans, n'ont à vivre sous la forme de mouches qu'un petit nombre d'heures, pendant lesquelles elles subissent une métamorphose, s'accouplent, pondent & couvrent de leurs cadavres l'eau même qu'elles avoient habitée. Ce volume est précédé d'une préface, qui

contient l'admirable découverte des polybes, de ces animaux qui se multiplient sans accouplement, & dont les tronçons, lorsqu'on les coupe, deviennent des animaux parfaits; propriété qu'on leur a depuis reconnu commune avec bien d'autres animaux.

Une collection d'oiseaux desséchés qu'il avoit trouvé le secret de se procurer & de conserver, lui donna lieu de faire des expériences singulieres sur la maniere dont les oiseaux font la digestion de leur nouriture; & il a découvert, que les oiseaux carnassiers digerent au moyen des dissolvans qui sont dans leur estomac, & que les autres digerent par trituration. Dans le cours de ses observations, il fit des remarques sur l'art avec lequel les différentes espéces d'oiseaux savent construire leurs nids. Il en fit part à l'académie en 1756, & ç'a été le dernier ouvrage qu'il lui ait communiqué. Ce n'est point que l'âge eût ralenti son ardeur pour le travail, auquel la bonne santé dont il jouissoit le rendoit encore très-propre; mais il mourut dans sa terre de la Bermoudiere dans le Maine, où il étoit allé passer les vacances, le 17 octobre 1757, âgé d'environ 75 ans, des suites d'une chute.

Tel a été M. de Réaumur, physicien plus pratique encore que spéculatif, observateur infatigable, dont tout arrêtoit l'attention, tout excitoit l'activité, tout appliquoit l'intelligence. Voué par gout au bien public, & à l'étude de la nature, il a passé sa vie à la contempler, à l'interroger, à la suivre dans ses moindres opérations. Ses ouvrages font assez connoître l'étendue & la force de son esprit. Ils sont aussi connus que son nom, par-tout où l'on cultive les sciences; & l'auteur a joui dès son vivant du rang qu'ils lui ont assuré parmi les meilleurs Naturalistes. Tous sont écrits avec une exactitude, une clarté, & une élégance peu ordinaires aux Naturalistes; & aucun n'a traité sa matiere avec autant de soin & d'agrément. Les qualités de son cœur le rendoient encore plus estimable. La douceur de son caractere, la bonté de son cœur, sa bienfaisance, la pureté de ses mœurs, & son exactitude à remplir les devoirs de la religion, en faisoient un citoyen respectable, & très-aimable dans la société.

Des arrangemens de famille l'avoient obligé en 1735, de prendre la charge d'intendant de l'ordre de saint Louis. Il en a rempli les fonctions jusqu'à sa mort, avec la plus grande exactitude, sans vouloir jamais toucher les émolumens de cette place, qu'il a toujours remis en entier à la personne à laquelle elle appartenoit, & pour laquelle il s'étoit prêté à la conserver.

Par son testament, M. de Réaumur a donné à l'académie des sciences son cabinet & ses papiers. L'académie travaille à mettre en ordre cent-trente-huit porte-feuilles qui ont été trouvés chez lui, remplis d'ouvrages complets ou commencés, d'observations, & d'une infinité d'autres piéces. On y a trouvé la plus grande partie de l'histoire des arts, presqu'en état d'être publiée, & quantité de mémoires sur le reste.

Plusieurs des ouvrages de M. de Réaumur ont été imprimés séparément: 1. *L'art de convertir le fer forgé en acier, & l'art d'adoucir le fer fondu, ou de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé*, un volume *in*-4°, avec figures. 2. *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, en 6 vol. *in*-4°, avec figures. 3. *L'art de faire éclore & d'élever en toute saison des oiseaux domestiques de toutes espéces*, 2 vol. *in*-12, avec figures. *La pratique de l'art de faire éclore & élever en toute saison des oiseaux domestiques de toutes espéces*, &c. un vol. *in*-12, avec figures. Tous ces ouvrages se trouvent à Paris chez Hérissant & de Bure le jeune. * Extrait de l'*Eloge de M. de Réaumur, lû à l'assemblée publique de l'académie royale des sciences, le mercredi 5 avril 1758, par M. de Fouchy, secrétaire perpétuel*, & inséré dans le *Mercure de France*, mois de *mai* 1758.

REGNIER DES MARETS, *ajoutez à son article*, qu'il est auteur de la traduction italienne de la *Relation du Quiétisme*, par M. Bossuet, évêque de Meaux. Ce prélat en parle dans une lettre adressée à son neveu, datée du 28 juillet 1698, dont on conserve l'original manuscrit.

ROCHE (Antoine-Martin) étoit né dans le diocèse de Meaux, & avoit fait ses premieres études au collège de Crépi-en-Valois. Il entra assez jeune dans la congrégation de l'Oratoire, & y enseigna avec succes les humanités, la rhétorique & la philosophie, à Dieppe & à Juilly. Mais, ce qui est plus rare & plus estimable, il s'y exerça de bonne heure à un genre de vie extrêmement austere, prolongeant les jeûnes du carême jusqu'à six & sept heures du soir, & se réduisant, dans cet unique repas, au plus étroit nécessaire. Il en vint par dégrés jusqu'à étendre ce rigoureux régime à tous les jours de l'année: faisant toujours à jeun ses deux classes du matin & du soir, outre ce qu'on appelle dans l'Oratoire *la proposition*, c'est-à-dire l'explication de quelque partie de l'écriture sainte, qu'il étoit chargé de faire à midi. C'étoit-là son diné. Ses classes commençoient aussi toujours par ce saint exercice, & pour l'ordinaire les épîtres de S. Paul en étoient l'objet. Il se joignit en 1746, au grand nombre de prêtres & de confreres qui protesterent contre tout ce qui pouvoit favoriser la signature pure & simple du formulaire & l'acceptation de la bulle. Mais au mois de septembre 1748, des considérations particulieres, & un violent attrait pour la pénitence & pour la retraite, lui firent prendre la résolution (n'ayant pas même la tonsure cléricale) de quitter l'Oratoire, & même l'habit ecclésiastique, dont par humilité il se croyoit indigne. En quittant la congrégation, il écrivit au général pour l'en informer, & pour lui demander pardon des scandales qu'il s'imaginoit y avoir donnés, lui qui, selon l'expression de ce même général, en avoit toujours été l'édification. Ce ne fut au reste ni dans les forêts ni dans les déserts, qu'il chercha la profonde solitude après laquelle il soupiroit. C'est au milieu de Paris qu'il la trouva, sur la Paroisse de S. Germain l'Auxerrois, chez une pieuse veuve, à qui, quoiqu'il n'eût qu'un très-modique revenu, il ne fut nullement à charge. Etroitement logé au haut de la maison, exactement levé tous les jours à quatre heures, il employoit la journée entiere à la priere, à la méditation des livres saints, à la lecture des meilleurs ouvrages de piété, & à écrire les pensées que Dieu lui donnoit sur l'écriture sainte & sur la religion. M. Roche ne sortoit jamais de sa cellule que les dimanches & fêtes, pour l'office divin. Il faisoit vers les huit heures du soir l'unique repas dont on a parlé, consistant dans une soupe & des légumes mêlés ensemble; & quoiqu'il employât fort peu de temps à ce frugal repas, il trouvoit le secret d'y joindre encore une lecture de piété. Il faisoit ensuite, avec le petit nombre d'habitans de la même maison, la priere du soir, précédée d'un seul quart d'heure de conversation édifiante. Pendant l'hiver, c'étoit-là le seul moment où il s'approchât du feu, même dans les plus grands froids. Au commencement de décembre 1754, le dépérissement sensible de sa santé l'obligea à prendre tous les jours à midi un peu de

de pain & d'eau ; & ce fut le soulagement qu'il se permit pour rétablir une santé épuisée, jusqu'à ce qu'enfin le progrès du mal le fit consentir à voir un médecin, & à s'assujétir, par amour de l'ordre, au régime qui lui fut prescrit. Il mourut dans les sentimens de la plus grande piété, le 22 janvier 1755, avant la cinquantiéme année de son âge ; & il fut inhumé le lendemain, dans le cimetiere des saints Innocens. On a de M. Roche un excellent ouvrage, intitulé, *Traité de la nature de l'ame & de l'origine de ses connoissances, contre le systême de Locke & de ses partisans*, deux gros volumes *in*-12, qui ont paru cette année 1759, chez Butart, Desaint & Saillant. C'est dans les dernieres années de sa vie qu'il composa cet ouvrage. L'avertissement de l'éditeur qui mérite d'être lu, rend compte des motifs religieux qui l'y déterminerent. Il ne le finit qu'avec la vie. La mort le trouva les armes à la main contre les incrédules & les faux philosophes ; car il écrivoit encore la veille au soir, & les dernieres pages décéloient la main mourante qui les avoit tracées. * *Mem. du temps*.

ROCHE (de la) famille noble du Lyonnois.

Noble BENOIT de la Roche, étoit fils d'ANTOINE de la Roche, & d'*Anne* de Luyzard, laquelle étant veuve, se remaria en 1581, avec noble *Antoine* de la Bretonniere, homme d'armes de la compagnie du duc de Nemours. Ledit Benoît de la Roche, étoit en 1594, homme d'armes de la compagnie de Saint-Forgeul. Il épousa vers la même année *Marthe* d'Albon, laquelle étant veuve, fit son testament en 1638. Elle nomma pour ses exécuteurs testamentaires ses deux freres, Guillaume d'Albon, comte de Lyon, prieur de Montrolie & de Tarare, & Jacques d'Albon, prieur de Ternan. Benoît de la Roche eut d'elle cinq garçons & trois filles, savoir, 1. BERTRAND de la Roche, qui suit ; 2. *Pierre* de la Roche, reçu au noble chapitre de Savigni en 1605, & mort trésorier de S. Jean de Lyon ; 3. *François* de la Roche, épousa *Colombe* de la Grie, de Bourgogne, dont il n'eut que deux filles, mortes sans postérité. Il mourut capitaine de cent hommes d'armes, dans les troupes du duc de Modène. 4. JEAN, qui forma une *branche rapportée ci-après* ; 5. *Claude*, Capucin ; 6. *Jeanne* ; 7. *Antoinette* ; 8. *Anne* de la Roche.

Noble BERTRAND de la Roche, fut capitaine de cent hommes de pied pour le service du roi ; & épousa le 4 février 1639, demoiselle *Antoinette* Radisson, dont il eut ; 1. *Guillaume*, abbé de Notre-Dame de Bournets à Angoulême, & prieur de Saint Germain en Champagne ; 2. *Jacques*, capitaine d'infanterie au service du roi, épousa *Jeanne* Burdin, dont il n'est point resté de postérité ; 3. *Pierre*, mort sans alliance ; 4. GEOFFROI de la Roche, qui suit ; & cinq filles, *Marthe* de la Roche, qui épousa *Joseph* Boudet, fils de *Pierre* Boudet & de *Jeanne* de Groslay, dont elle n'eut qu'une fille, morte religieuse à sainte Périne de Chaillot ; *Pierrette* ; *Bénoîte* ; *Jeanne* & *Antoinette* de la Roche.

GEOFFROI de la Roche, écuyer, servit quelque temps volontaire dans la cavalerie. Il vint à Versailles le 15 octobre 1671, par ordre de Louis XIV, qui lui donna le commandement de ses gardes chasses, dans le petit parc de Versailles & Marly. Il épousa à la Ménagerie, le 1 octobre 1678, damoiselle *Antoinette* Herault, fille de messire *Jean* Hérault, maître d'hôtel de la reine de Suéde, & de damoiselle *Marie* le Mere. Ses enfans furent PIERRE de la Roche, qui suit ; & trois filles, 1. *Marie-Elizabeth-Jeanne*, qui épousa en 1706, le 17 mars, *Antoine* Paris, garde du trésor royal, & conseiller d'état, dont elle eut une fille mariée à *Joseph* Paris de Montmartel, son oncle, dont elle eut un fils mort garçon, âgé de 17 ans, déja pourvu de la survivance de la charge de garde du trésor royal ; 2. *Elizabeth* de la Roche, qui épousa le 14 janvier 1708, *Claude* Paris de la Montagne, frere d'*Antoine* Paris, dont sont issus trois garçons, & une fille nommée *Anne-Justine*, mariée à *Jean* Maximilien, comte de Choiseul-Meuse, colonel d'un régiment de son nom, mort fort jeune à Fontainebleau, laissant deux fils ; 3. *Claude-Anne* de la Roche, qui a épousé le 11 décembre 1710, *Pierre-François* Bergeret, fermier général, dont elle a, 1. *Pierre-Jacques* Bergeret, écuyer, receveur général des finances de Montauban, & seigneur du comté de Negrepelisse ; 2. *Jean-François* Bergeret, seigneur de Frouville & secrétaire du conseil ; 3. *Claude-Anne*, mariée à *N.* Maussion de la cour Tangé, écuyer, receveur général des finances ; 4. *Susanne-Eléonore* Bergeret, mariée à *Louis-Jacques-Charles* Hocquart, écuyer, trésorier général de l'artillerie & des fortifications.

PIERRE de la Roche, écuyer, acheta en 1728 une charge de premier valet de garderobe de sa majesté. Il avoit épousé en 1713, *Marguerite* le Bel, fille de *Michel* le Bel, écuyer, concierge du château de Versailles, dont il a eu trois garçons & deux filles, 1. PIERRE-MICHEL de la Roche, qui suit ; 2. *Geoffroi*, abbé de Sept-Fontaines, diocèse de Langres ; 3. *Pierre*, qui a servi en qualité de volontaire dans le régiment de Gêvres, cavalerie, dans la compagnie dont son frere étoit capitaine. Il a fait en 1742, la campagne de Bohême. Il fut fait cornette de la même compagnie en 1742, & capitaine après son frere, en 1745. Il a fait toutes les campagnes d'Allemagne & de Flandre, & s'est trouvé aux batailles de Fontenoi, de Lawfeld, de Raucoux, d'Ettinghen. Il a été nommé chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1757. 4. *Marguerite-Henriette* de la Roche, veuve en 1752 de *Jean-Baptiste-Jacques* Boucher, écuyer, trésorier général des colonies françoises de l'Amérique, dont elle a, *Pierre-François-Henri* Boucher, écuyer, & *Marie-Victoire* Boucher, mariée le 23 juin 1757, à *Marie-Louis-François-Honorine*, vicomte de Rochechouart-Pontville, baron du Bâtiment. 6. *Antoinette-Marie* de la Roche, mariée à *Guillaume* Masade, écuyer, trésorier général des états de Languedoc, en 1754, dont elle a une fille nommée *Marguerite-Henriette*, née le 26 février 1756.

PIERRE-MICHEL de la Roche, écuyer, fut reçu en la compagnie des cent gentilshommes des cadets de Metz en 1730, en 1733 lieutenant au régiment de Souvre, où il commença la campagne d'Italie. Il se trouva aux siéges de Pizzighitone & de Milan ; entra en 1734 au régiment de Gêvres, cavalerie, où il eut une cornette. Il fut fait en 1738, capitaine au même régiment, & chevalier de l'ordre de S. Louis en 1743. Le roi lui a accordé la survivance de la charge de premier valet de chambre de sa majesté, possédée ci-devant par *Dominique* le Bel, écuyer, son oncle maternel.

SECONDE BRANCHE.

Noble JEAN de la Roche, fils de noble BENOIT de la Roche, homme d'armes de la compagnie de Saint-Forgeul, & de *Marthe* d'Albon, fut d'abord enseigne, & ensuite capitaine d'infanterie. Il épousa le 19 mai 1642, damoiselle *Benoîte* Valet, dont il eut FRANÇOIS, qui suit, & trois filles, *Jeanne*, *Antoinette* & *Catherine*, mortes sans postérité.

Noble FRANÇOIS de la Roche, fut seigneur de la Berreilionaire, & epousa en 1675, *Jeanne* de la Roche, dont il eut quatorze enfans. Douze moururent jeunes, ou du moins sans postérité. Un d'eux, qui étoit Jésuite, mourut à la peste de Marseille; plusieurs autres se distinguerent dans l'état monastique. L'aîné *Pierre* de la Roche, écuyer, fut plusieurs années cornette de dragons, dans le regiment dauphin. Ayant eté réformé à la paix, il épousa demoiselle Pietrequin, veuve de *François* de Varenne, & acheta la terre seigneuriale de Perteville en Normandie. Il mourut sans laisser de postérité.

CLAUDE-JOSEPH de la Roche, son frere, dernier des enfans de FRANÇOIS de la Roche, & de *Jeanne* de la Roche, servit quelques années volontaire dans la cavalerie, & epousa le 11 octobre 1731, demoiselle *Anne* de Varenne. Après la mort de son frere, il hérita de la terre de Perteville, & mourut le 22 janvier 1758. Il a laissé de son mariage trois enfans, savoir, JEAN-JOSEPH; *François-Joseph*, & *François-Michel* de la Roche.

Le roi a maintenu MM. de la Roche dans tous les droits, honneurs & prérogatives dont jouissent les anciens nobles du royaume, *comme issus en ligne directe de Benoit de la Roche*, par arrêt de son conseil d'état, en date du 2 octobre 1759. Les lettres patentes en ont été expédiées, & scellées par le roi tenant son sceau, à Versailles, le vendredi 19 octobre 1759.

S

SALAZAR. *Cet article étant peu correct dans le Dictionaire, on a cru en devoir donner un autre ici par forme de supplément, qui soit plus étendu & rectifié sur les titres.*

La maison de SALAZAR est originaire d'Espagne, & établie depuis un temps immémorial dans la province de Biscaye. Quelques-uns la prétendent issue des anciens princes Goths: quoi qu'il en soit, on trouve LOPEZ-GARCIA de Salazar, qui vivoit fort agé l'an 1255 dans cette province, & fut l'auteur de toute cette maison, dont on ne rapportera ici la filiation que depuis JEAN de Salazar, qui suit, & qui forma les différentes branches qui s'établirent en France.

I. JEAN de Salazar, dit *le grand Chevalier*, seigneur de Montaignes, de Marcilly, de Las, de Bozonville, de Lonzac, Conflans, Saint-Just, Fontaine-Betton, seigneur engagiste d'Issoudun en Berri, & de Libourne en Guienne, chambellan du roi, capitaine de cent lances de ses ordonnances. Il épousa en premieres noces, par contrat passé au château de Sulli sur Loire, le 31 octobre 1441, *Marguerite* de la Trémoille, *fille naturelle* de *Georges* de la Trémoille, comte de Guines, de Boulogne & d'Auvergne, baron de Sulli, &c. grand chambellan de France: il en eut 1. LOUIS de Salazar, dit *de Montaignes*, qui suit; 2. LANCELOT de Salazar, seigneur de Marcilly, dont les *seigneurs de* MARCILLY, *rapportés ci-après;* 3. *Jeanne*, femme de *Louis* de Prie, seigneur de Busançois, chambellan du roi, grand queux de France, fils d'*Antoine*, seigneur de Busançois, aussi grand queux de France, & de *Magdeléne* d'Amboise; 4. HECTOR, seigneur de Saint-Just, *de la postérité duquel nous parlerons après ses aînés;* 5. GALÉAS, dit JEAN, seigneur de Las, *dont il sera question après ses freres;* 6. *Tristan*, évêque de Meaux, puis archevêque de Sens, *duquel il a été parlé dans le dictionaire dans une article séparé*: 7. *Ragonde*, femme de *Tristan* de Dien, seigneur de la Brosse. Jean de Salazar, après le décès de Marguerite de la Trémoille, sa femme, arrivé le Dimanche avant Noel 1457, prit une seconde alliance avec *Marie* de Braque, dont il eut *Charles* de Salazar, qui plaidoit en 1483, contre ses freres & sœurs du premier lit, pour la succession de feu Jean de Salazar, chevalier, & de Marie Braque sa femme, ses pere & mere. L'alliance & la postérité de ce Charles nous sont inconnues.

II. LOUIS de Salazar, premier du nom, dit *de Montaignes*, chevalier, seigneur dudit lieu de Montaignes & d'Asnois-le-Château, épousa par contrat du 6 de juin 1496, *Catherine* de Beaujeu, dite *de Montcoquier*, dame d'Asnois-le-Château, puis de Tanlay, Ravieres, Saint-Wincmer & de Sennegy, fille de *Louis* de Beaujeu, dit *de Montcoquier*, seigneur dudit lieu & d'Asnois, & de *Catherine* Gasse. Elle vendit, étant veuve, par acte du 3 avril 1535, les terres de Tanlay, de Saint Wincmer & de Sennegi, venues de *Jeanne* de Courtenai-Tanlay, sa trisaïeule, à Louise de Montmorenci, femme de Gaspard de Coligni, seigneur de Châtillon-sur-Loing, maréchal de France, avec laquelle elle avoit eu un long procès. De ce mariage vinrent sept enfans: 1. *Louis* de Salazar, II du nom, dit *de Montaignes*, chevalier, seigneur dudit lieu de Montaignes & d'Asnois-le-Château, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, puis ambassadeur vers les Suisses en 1555, qui donna quittance en cette qualité, le dernier janvier 1556, d'une somme de 1800 livres, pour son état, dépense & entretien d'une demi-année de son ambassade, pendant laquelle il procura à la France un secours de 12000 Suisses. Il avoit épousé le 8 octobre 1526, *Roberte* de la Forêt, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Charles* de Salazar, dit *de Montaignes*, seigneur du Lac; 3. *Loup*; 4. *François*, vivant en 1535, puis tué d'un coup de canon devant Boulogne; 5. *Claude*, seigneur de S. Marc, religieux à S. Remi de Sens, d'où il sortit en vertu d'un rescript du pape en 1549; 6. ANNIBAL de Salazar, qui suit; 7. *Catherine*, mariée par contrat du samedi 8 juin 1545, à *Guillaume* de Dromont, seigneur de Berville en Gastinois.

III. ANNIBAL de Salazar, fut premierement chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit *de Malte*, qu'il quitta après la mort de ses freres, dont il hérita la seigneurie d'Asnois-le-Château. Il avoit épousé, par contrat du 18 juillet 1562, *Anne* de Charry, fille de *Pierre*, seigneur de Charry & du Vuès, & de *Marguerite* le Roi. Il en eut HENRIETTE, qui suit.

IV. HENRIETTE de Salazar, dame d'Asnois-le-Château, y naquit le 30 décembre 1568. Elle épousa, par contrat du 12 septembre 1583, *Adrien* de Blanchefort, chevalier, seigneur du Château du Bois, Villeneau, Fondelin & sire d'Asnois-le-Bourg, mestre de camp d'un régiment de mille hommes. *Voyez* BLANCHEFORT.

SEIGNEURS DE MARCILLY.

II. LANCELOT de Salazar, second fils de JEAN, dit *le grand Chevalier*, & de *Marguerite* de la Trémoille, fut seigneur de Marcilly-sur-Seine, Fontaine-Beton & de Vauquomieres, bailli de Mantes, fit partage le 26 septembre 1481, mourut le 28 juin 1515, & fut enterré à Marcilly. Il avoit épousé *Louise* de Courcillon, fille de *Geofroi*, seigneur de Montejean, & du Tillay, bailli & capitaine de Chartres, & de *Marie* de Cugnac.

Ils eurent 1. *Jean* de Salazar, archidiacre du Gâtinois, au diocèse de Sens, après la mort de Louis de Melun en 1509, abbé de S. Remi de Sens en 1514, de sainte Colombe près de la même ville, & de S. Martin d'Autun. Il fit faire à l'honneur de Tristan de Salazar, archevêque de Sens, son oncle & son bienfaiteur, la belle épitaphe qui se voyoit derriere le chœur de la cathédrale de Sens, avant les réparations qui y ont été faites il y a quelques années. 2. JACQUES de Salazar, dit HECTOR, seigneur de Marcilly, qui suit; 3. *Barbe* de Salazar, femme de *Nicolas* de Rouci, seigneur de Manre, veuve le 2 septembre 1567; 4. *Olive* de Salazar, épouse de *Philippe* de Beaumont, seigneur de Marigny; 5. *Ragonde* de Salazar, dame des Vignes; 6. *Marguerite* de Salazar, abbesse de Poulangis.

III. JACQUES de Salazar, dit HECTOR, seigneur de Marcilly, de Fontaine-Beton, & de Vauquomieres, en 1504, se signala en 1509 à la guerre que Louis XII avoit contre les Vénitiens. Quelques-uns disent qu'il fut tué à la bataille de Pavie en 1525. Il avoit épousé, par contrat du premier mai 1520, *Jeanne* de S. Simon, fille de *Guillaume*, seigneur de Rasse, &c. & de *Marie* de la Vacquerie. Elle mourut en 1537. Ils eurent 1. *Jeanne* de Salazar, femme de *N*..... de Biencourt, seigneur de Poitrincourt; 2. *Claude* de Salazar, dame de Marcilly, mariée par contrat du 22 février 1535, à *Jacques* Deschamps, seigneur de Vaux, dont elle eut 22 enfans. Ils vivoient en 1566, & elle étoit morte en 1571. Sa postérité a possédé la terre de Marcilly jusqu'à nos jours. 3. *Marie* de Salazar, ceda ses biens le 29 octobre 1537, à *Jeanne* & à *Claude* ses sœurs, en entrant dans l'abbaye de S. Haruldé en Languedoc, pour se faire religieuse.

Seigneurs de Saint-Just.

II. HECTOR de Salazar, troisiéme fils de JEAN, dit *le grand Chevalier*, & de *Marguerite* de la Trimouille, sa premiere femme, fut seigneur de S. Just en Champagne. Il combatit vaillamment à la journée de Novarre en Italie pour le service de Louis XII. Il avoit été député de la noblesse du bailliage de Sens, aux états généraux convoqués à Tours en 1483, & mourut en 1502, le dernier avril après Pâque. Son corps fut inhumé en l'église de saint Just. Il avoit épousé *Héléne* de Beauvoir-Châtelus, fille de *Jean* de Beauvoir-Châtelus, seigneur de Coulange-la-Vineuse & de Bazerne, & de *Jeanne* d'Aullenay, sa femme. Elle passa, depuis son mariage, une transaction avec ladite Jeanne d'Aullenay, sa mere, pour la succession des biens de son pere, le 15 janvier 1493. De cette alliance sortirent 1. FRANÇOIS de Salazar, seigneur & baron de Saint-Just, qui suit; 2. *Suzanne* de Salazar, religieuse.

III. FRANÇOIS de Salazar, I du nom, seigneur & baron de Saint-Just, fut marié avec *Marie* de Saint-Simon, sœur de *Jeanne*, épouse en 1526 de *Jacques*, dit *Hector* de Salazar, son cousin germain. Ils eurent 1. FRANÇOIS de Salazar, qui suit; 2. *Antoine* de Salazar, seigneur de Clestres; 3. *Marie* de Salazar, dame du Plessis-Hermez.

IV. FRANÇOIS de Salazar, II du nom, baron de Saint-Just, bailli & capitaine de Sens, & chevalier de l'ordre du roi, avoit épousé par contrat du 12 juin 1551, *Louise* de la Croix, fille de *Claude*, baron de Planci, vicomte de Semoine, & de *Louise* de Harlai sa seconde femme, dont, 1. *Marie* de Salazar, femme de *Louis* Picot, seigneur de Dampierre; 2. *Marguerite*, femme de *Guillaume*, seigneur de Miremont; 3. *Louise* de Salazar, dame de Saint-Just, qui épousa *Robert* Dechamps, seigneur de Vaux, & mourut à Paris sans enfans.

Seigneurs de Las et de Vandeuvres.

II. GALÉAS de Salazar, dit JEAN, seigneur de Las & de Couci, quatriéme fils de JEAN de Salazar, dit *le grand Chevalier*, & de *Marguerite* de la Trimouille, commandoit en 1507, pour Louis XII, dans le château de Gênes; il se défendit très-vaillamment contre les Génois rebelles, qui l'y avoient assiégé, & en fut fait gouverneur à cette occasion. Il étoit capitaine de Boulogne en 1509. Il s'étoit marié avec *Marie* d'Anglure, fille de *Guillaume*, seigneur & baron d'Anglure, avoué de Therouenne, & de *Jeanne* de Vergi. Leur épitaphe est de l'an 1534, & se voit en l'abbaye de Morigni-lez-Etampes. De cette alliance sortit MAXIMILIEN, qui suit.

III. MAXIMILIEN de Salazar, seigneur de Vandeuvres & de Ferrieres, épousa *Marguerite* de Courtenai-Chargi, & mourut sans enfans.

La maison de Salazar qui est éteinte en France, subsiste en Espagne, & PIERRE de Salazar, Espagnol, général de l'ordre de la Mercie, puis évêque de Salamanque & de Cordoue, enfin cardinal en 1686, & mort en 1706, étoit de cette maison.

SEMELIER (Jean-Laurent le) de la Doctrine chrétienne. On a parlé à son article, de ses *Conférences sur le mariage*; de celles *sur l'usure & la restitution*. On ajoute que le P. le Semelier s'étoit proposé de donner de semblables conférences sur les principales matieres de la morale chrétienne; mais que la mort ne lui a pas permis d'exécuter ce dessein. Une personne qui avoit recueilli ses papiers, s'est chargée de les mettre en ordre, & de les faire imprimer. Cet éditeur publia d'abord quatre volumes *in*-12, qui parurent en 1755, comme nous l'avons remarqué. Il avertit alors qu'il avoit encore entre les mains des conférences du même auteur sur le Décalogue, qu'il prévoyoit devoir former deux bons volumes. Comme elles étoient pleines de lacunes considérables, il se vit obligé de faire des recherches pour recouvrer ce qui lui manquoit. Ses soins ne furent point infructueux, ses découvertes allerent même au delà de ses espérances: car ceux qui avoient le reste des écrits du P. le Semelier, se firent un devoir de les lui remettre. De sorte qu'il est parvenu à fournir en 1759, six nouveaux volumes *in*-12 de *Conférences ecclésiastiques*, les deux premiers *sur la morale*, les quatre autres sur *le Décalogue*. Ces nouveaux volumes, comme les précédens, se trouvent à Paris, chez les freres Estienne. L'éditeur rend compte de son travail sur ces six volumes dans un avertissement. Il y rapporte une anecdote qui fait trop d'honneur à cet ouvrage pour que nous négligions de la rapporter. « Il est bon, *dit-il*, d'avertir » que les quatre premiers tomes de cet ouvrage » (donnés en 1755) furent accueillis à Rome si » favorablement, que Benoît XIV, qui gouver- » noit alors l'église, daigna me féliciter par un » bref très-honorable de les avoir publiés. Il » voulut bien m'exhorter, en même temps, à » tâcher de rendre l'ouvrage complet; & pour » m'encourager davantage dans mon travail, il » me fit écrire par un grand & savant cardinal, » qu'*il en accepteroit volontiers la dédicace*. La mort » de ce pontife, dont l'église admiroit les ver- » tus, les talens, la capacité, la modération, » la science, survenue pendant le cours de l'im- » pression, a ravi aux œuvres posthumes du pere » le Semelier, d'être décorées d'un nom si res-

» pectable, & un ſi puiſſant protecteur. »

T

TELLIER (D. François le) naquit à Andéli, petite ville du diocèse de Rouen, au mois de janvier de l'année 1669. Ses parens qui étoient des bonnes familles du lieu, mais encore plus reſpectables pour leur piété, l'éleverent dans une grande innocence de mœurs. Lui ayant connu d'heureuſes diſpoſitions pour les études : ils ne crurent pas devoir les négliger : c'eſt ce qui les détermina à lui procurer des maîtres ſous leſquels il pût profiter, & on peut dire qu'il répondit parfaitement à leurs vues. Mais dégouté du monde avant de l'avoir pour ainſi dire connu, il forma bientôt le deſſein de le quitter pour ſe conſacrer uniquement à Dieu dans l'état religieux, & il choiſit la congrégation de ſaint Maur, où il fit profeſſion dans l'abbaye de Lyre, diocèſe d'Evreux, le 12 ſeptembre 1688, âgé de 19 ans. Après ſes cours d'études où il ſe diſtingua extrêmement, il fut lui-même chargé d'enſeigner la philoſophie & la théologie, dans l'abbaye de ſaint Etienne de Caën. Il remplaçoit dans cet important emploi D. René Maſſuet, religieux d'une grande réputation, mort à S. Germain-des-Prés, où les ſupérieurs l'avoient appellé pour travailler aux éditions des peres, dont on étoit alors fort occupé. D. le Tellier ne tarda point à juſtifier le choix que l'on avoit fait de lui pour ſuccéder à ce ſavant Bénédictin. Dès l'année 1702, il publia & fit ſoutenir en préſence de toute l'univerſité, une thèſe ſur l'égliſe qui contient 52 pages d'impreſſion *in*-4°. Elle eſt diviſée en deux parties: dans la premiere il traite de la prédeſtination de l'égliſe avant tous les ſiécles, & le ſujet de la ſeconde eſt la formation de l'égliſe dans le temps. Cette piéce, que les ſavans admirent, fut fort recherchée & lui fit beaucoup d'honneur. De Caën D. le Tellier alla encore enſeigner la théologie dans les abbayes de S. Bénigne de Dijon, & de S. Remi de Reims, & par tout il ſoutint la réputation qu'il s'étoit déja faite à Caën. Sa ſanté ne lui permettant plus de ſoutenir les fatigues inſéparables de cet emploi, il demanda à en être déchargé. C'étoit priver le corps d'un de ſes plus excellens profeſſeurs: il n'y eut cependant pas moyen de faire autrement. D. le Tellier devenu ainſi plus maître de lui-même qu'il ne l'avoit encore été depuis ſon entrée dans la religion, ſe forma un plan de conduite qu'il ſuivit conſtamment juſqu'à la fin de ſa vie. Jamais religieux ne fut plus attaché à l'ordre qu'il s'étoit preſcrit. Tout ſon temps étoit partagé entre la priere, l'étude & les devoirs qu'il avoit à remplir: ſa propre ſanctification paroiſſoit être ſon unique objet, ce qui ne l'empêchoit point de ſe porter avec zèle à tout ce qui pouvoit concourir à celle du prochain. Comme on le connoiſſoit pour un religieux plein de lumieres & d'une charité toujours prête à ſe communiquer, on s'adreſſoit à lui de toutes parts, on le conſultoit ſur les affaires de conſcience : prêtres, religieux, laïcs, il ne ſe refuſoit à aucun, & il en eſt peu qui n'aient reçu des réponſes ſatisfaiſantes. De-là une quantité de diſſertations qu'il avoit faites ſur différens ſujets importans, mais qui ne ſe trouvent plus, parcequ'il n'en gardoit point ordinairement de copies. Celles qui reſtent feront toujours regretter les autres. Parmi les diſſertations de D. le Tellier que l'on a conſervées, il y en a 1°. une qui traite de la pénitence des Ninivites, ſavoir, ſi elle étoit purement extérieure, ou bien extérieure & intérieure toute enſemble: contre l'opinion d'Eſthius, il ſe déclare pour le premier ſentiment, & l'établit ſur des preuves auxquelles il ſemble qu'on doive ſe rendre. 2°. D. le Tellier & D. le Cerf demeuroient enſemble à l'abbaye de S. Vandrille ; on y honore la mémoire de 33 ſaints, qui ont été ou religieux ou abbés de ce célebre monaſtere. D. le Cerf s'aviſa de conteſter la ſainteté de quelques-uns, ſur ce que leurs noms ne ſe trouvoient dans aucun martyrologe, ſur ce que le détail de leur vie eſt preſque inconnu, ſur ce qu'on ne voyoit point par qu'elle autorité leurs fêtes s'étoient établies, ni quand elles avoient commencé ; d'où il concluoit que leur culte étoit abuſif, & devoit conſéquemment être ſupprimé. D. le Tellier au contraire en entreprit la défenſe, & compoſa ſur cette matiere pluſieurs diſſertations très-ſavantes qui juſtifient pleinement le culte qu'on leur rend: il y combat par des raiſons ſi fortes & ſi ſolides toutes celles que D. le Cerf avoit employées pour appuyer ſon ſentiment, que ceux qui d'abord s'étoient laiſſé prévenir en ſa faveur, ne purent s'empêcher d'adopter & de ſuivre celui de D. le Tellier. Tous ces écrits de D. le Tellier qui ſont très-bien faits, ſe conſervent précieuſement dans l'abbaye de ſaint Vandrille, & forment un petit volume *in*-4°, d'environ 150 pages. 3°. Il y a un écrit de D. le Tellier ſur les commendes, & voici ce qui lui donna occaſion de traiter cette matiere. Un abbé dont il avoit l'honneur d'être connu, & qui occupe aujourd'hui un des grands ſiéges du royaume, avança dans une converſation qu'il croyoit qu'un bénéficier eſt vraiment maître de la totalité des revenus de ſon bénéfice, & qu'il n'eſt pas plus tenu par juſtice de donner aux pauvres le ſuperflu, qu'un ſimple laïc. D. le Tellier prit la liberté de combattre ce principe comme très-faux, & ſelon ſa méthode écrivit fortement contre. Son ouvrage eſt par demandes & par réponſes. Nulles réflexions aigres : il ne s'éleve point contre les commendes, ne les blâme pas même ; mais il ne diſſimule pas les obligations de ceux qui les poſſedent, quant à l'uſage des revenus qu'ils en tirent, leur fait voir ſur-tout combien il eſt injuſte de leur part de ſuſciter à leurs religieux des procès qui tendent à les dépouiller d'une portion du peu qui leur reſte. Toutes les expreſſions dont il ſe ſert, quoique fortes & preſſantes, ſont néanmoins très-meſurées, & ne reſpirent que la charité dont l'auteur étoit rempli. 4°. On a de lui une longue diſſertation ſur ce principe de la théologie morale: ***Qui veut la cauſe, veut l'effet***; ſavoir, s'il doit être entendu dans toute ſa généralité ſans aucune exception, ou s'il ne ſe rencontre point des cas dans leſquels il eſt permis de le reſtreindre, à cauſe d'une juſte néceſſité ou pour l'honnête utilité. Une perſonne d'un mérite diſtingué tenoit pour ce premier ſentiment, & qualifioit l'autre de ſcandaleux relâchement. D. le Tellier entreprit de le détromper : ſes premieres raiſons ne la perſuaderent pas. D'abord elle y en oppoſa qui paroiſſoient convaincantes. D. le Tellier répliqua, & prit enfin le parti de conſulter la Sorbonne, qui décida d'une maniere conforme à ſon ſentiment. Par cette déciſion les deux partis ſe réunirent, & ainſi finit cette diſpute théologique. Mais à peine en étoit-il ſorti, qu'il ſe trouva engagé dans une autre, qui eut plus de ſuite, & qui ne laiſſa pas de faire du bruit. Elle regarde la tolérance. Le P. le Tellier s'entretenant un jour avec quelques théologiens, la converſation tomba inſenſiblement ſur ce qui ſe pratique à Rome par rapport aux femmes publiques : il fut le ſeul qui crût qu'il peut y avoir

en certains lieux une juste nécessité de les tolérer, & il établit les raisons qui l'autorisoient à le penser. Ainsi on cria contre lui au scandale, au relâchement. Pour faire cesser ces clameurs il composa une dissertation où il appuyoit solidement ce qu'il avoit avancé. Les esprits les moins prévenus ne purent se refuser à la force de ses preuves, & se déclarerent pour son sentiment, les autres au contraire ne parurent que plus obstinés dans le leur. Un d'eux donna une dissertation très-vive contre la tolérance des femmes publiques. Ayant été envoyée à D. le Tellier, il y répondit par une nouvelle dissertation beaucoup plus ample & plus forte que la premiere: il y accable son adversaire d'autorités & de raisonnemens très-pressans; il fait voir sur-tout qu'il a pour lui S. Augustin & saint Thomas, avec plusieurs autres célébres théologiens. D. le Tellier eut encore recours à la Sorbonne, dont la réponse lui fut favorable. Il y est dit que tolérer n'est pas vouloir que Dieu lui-même tolere les crimes, que certainement il ne veut point, &c. Tout cela ne fut point encore capable de dessiller les yeux de celui qui lui étoit le plus opposé. Il confondoit toujours la chose tolérée avec la tolérance, d'où il prenoit occasion d'imputer au P. le Tellier d'approuver le commerce des femmes publiques, parcequ'il en approuvoit la tolérance. Ce religieux affligé de voir qu'on lui faisoit dire ce qu'il étoit même très-éloigné de penser, reprit la plume, & composa plusieurs écrits, où étendant davantage & mettant dans un grand jour les preuves que renfermoient les premiers, il y en ajouta de nouvelles qu'il jugeoit lui-même approcher de la démonstration, tant elles lui paroissoient convaincantes. Il finit par ces paroles, qui expriment assez quelle étoit la pureté de ses intentions dans tout ce qu'il s'étoit cru obligé de dire pour dissiper les préjugés auxquels on s'étoit livré & contre lui & contre son sentiment. *Fasse le ciel*, dit-il, *que tout ce que j'ai écrit à ce sujet puisse faire ouvrir les yeux à mes adversaires, & que par une humble rétractation ils réparent le tort qu'ils ont fait à la mémoire de Pie V, de Clément VIII, d'Innocent XI, de Benoît XIII, & autres saints papes. Ils y sont certainement obligés, suivant ce principe: Non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* Ce que D. le Tellier desiroit si ardemment, il eut la consolation de le voir: ses derniers écrits acheverent de convaincre ceux qui lui étoient le plus opposés, & de les faire revenir à son sentiment. Un d'eux le lui marqua par cette lettre: « Je vous avoue franchement, mon » R. P. que votre dessein me révolta quand j'en » entendis parler, & je fus véritablement affligé » qu'un saint & savant religieux prît la défense » d'une si mauvaise cause. La parfaite considération que j'ai pour vous, mon R. P. m'a fait » vaincre ma répugnance . . . . & armé » d'une grande confiance en votre piété & vos » lumieres, & sur-tout en la miséricorde de Dieu » pour la seule gloire de qui j'ai conçu que vous » aviez fait tous vos écrits, je les ai lus & relus » deux fois avec toute l'attention dont j'ai été capable. J'en ai été parfaitement content, & je » vous fais mille excuses de ma prévention mal » fondée, puisqu'elle ne l'étoit comme celle de » vos contradicteurs, que sur la confusion de la tolérance avec la chose tolérée. Que je vous fais » de remercimens de m'avoir instruit, par des » preuves convaincantes & des autorités auxquelles il me paroît impossible de ne se pas » rendre, & de pouvoir répondre. » 5°. Dom François Lami ayant été consulté par un supérieur, sur ce qu'il pensoit de l'état d'un religieux qui est dans l'habitude de violer ses regles, répondit par une lettre qui a été imprimée dans le recueil de ses lettres théologiques & morales. Cette lettre ayant été combattue, D. le Tellier en prit la défense par des notes très-étendues, qui appuient solidement les principes posés par dom Lami; il y a ajouté avec les réponses sept objections que ne s'étoit point faites ce savant religieux, parcequ'il ne s'étoit pas attendu à devoir être contredit sur des choses qui lui paroissoient évidentes. Ces notes, quoique précises, sont beaucoup plus amples que le texte même de la lettre & fort spirituelles: on y reconnoît le langage de S. Bernard, le théologien & le guide le plus sûre que puissent suivre les religieux qui ne veulent pas s'étourdir sur l'étendue de leurs obligations. Dom le Tellier qui en étoit lui-même pénétré, s'étoit rendu recommandable par son exactitude à les remplir. On a encore de lui quelques écrits sur ce sujet, qui, tant qu'ils subsisteront, seront des monumens de son zèle pour maintenir dans le corps, autant qu'il étoit en lui, l'observance réguliere dans toute sa vigueur. C'est ce qu'il prenoit quelquefois la liberté de représenter aux supérieurs assemblés, par d'excellens mémoires qu'il leur adressoit, comme étant chargés de Dieu de veiller au maintien de la discipline, & de corriger les moindres abus qui pouroient tendre au relâchement. Parmi ces mémoires il y en a qui ont pour objet l'usage où l'on étoit de donner indistinctement la communion à tous les novices le jour de leur prise d'habit: il le combat par des raisons très-fortes, persuadé de cette vérité que le changement d'état & d'habit n'opere pas toujours celui du cœur, absolument nécessaire pour la sincérité de la conversion. D. le Tellier a encore donné une dissertation sur les prêts trop usités dans le commerce: il s'y éleve contre ce qu'avoit publié touchant cette matiere D. Thierri de Viennes, & qui fit alors tant de bruit. Enfin le dernier écrit de D. le Tellier, a été une longue dissertation pour détruire le principal argument des Protestans contre l'infaillibilité de l'église; il reprend tout ce qu'ont dit de plus fort messieurs Bossuet & Nicole: il le met dans un plus grand jour, l'étend & l'appuie de nouvelles preuves, qui avoient échapé à ces célébres auteurs, pour lesquels il avoit un respect infini. On ne peut lire cet ouvrage, sans regreter qu'il n'y ait pas mis la derniere main. Sa mort l'en a empêché. Elle arriva le 4 janvier 1743, après quelques jours de maladie, pendant lesquels il reçut les derniers sacremens en pleine & parfaite connoissance. Il y avoit quelques mois qu'il demeuroit à S. Etienne de Caën. Sa mauvaise santé l'avoit engagé à y venir, dans l'espérance que le changement d'air contribueroit à la rétablir. Malgré la foiblesse de son tempérament, il a vécu soixante-quatorze ans, sans avoir presque jamais usé de soulagement, que dans les circonstances où il se trouvoit obligé d'avoir recours aux remédes. D. le Tellier, à une profonde étude de la théologie, joignoit quantité de belles connoissances propres à orner l'esprit: il étoit très-versé dans la lecture des PP. de l'église: il possédoit très-bien l'écriture-sainte. On reconnoissoit en lui un esprit juste & méthodique, avec un jugement très-solide, qui lui faisoit toujours saisir le vrai. Il étoit également respectable par la candeur de ses mœurs, la régularité dans ses exercices, & une piété singuliere, à laquelle étoit jointe une grande simplicité. * *Mem. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

TERRASSON (Jean) *ajoutez:* on a encore de

lui un ouvrage posthume en réflexions détachées, intitulé : *La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit & de la raison*, imprimé à Paris, chez Prault fils, en deux volumes *in-8°*, en l'année 1754. Cet ouvrage est précédé des observations de M. d'Alembert, & de deux lettres, l'une de M. de Moncrif, & l'autre d'un anonyme, sur la personne & les ouvrages de l'auteur.

TERRASSON (Gaspard) : c'est à tort qu'on lui a attribué dans son article un ouvrage intitulé : *Lettres sur la justice chrétienne*, qui a été censuré par la Sorbonne. Gaspard Terrasson n'a jamais été l'auteur de cet ouvrage, qui est même d'un style qui ne ressemble en rien au sien.

TERRASSON (Antoine) est né à Paris le premier novembre 1705, de *Matthieu* Terrasson, écuyer, avocat au parlement, & de *Catherine* Tuffier, ses pere & mere. Ayant été reçu avocat en l'année 1727, il s'adonna à la plaidoirie pendant quelques années. Mais Matthieu Terrasson, son pere, étant mort le 30 septembre 1734, il se livra aux occupations du cabinet, & succéda aux conseils que son pere avoit eus. Il avoit travaillé pendant long-temps dans sa jeunesse à une *Histoire de la jurisprudence romaine*, suivie d'un recueil des contrats, testamens & autres actes, qui nous restent des anciens Romains : Il a publié cet ouvrage en un volume *in-fol.* en l'année 1750, par les ordres de M. le chancelier Daguesseau, auquel il est dédié. Le *Journal de Verdun* du mois de décembre de la même année ; les *Journaux de Trévoux* des mois de *mars*, *août* & *novembre* 1751 ; les *Journaux des savans* des mois de *mars*, *avril*, *novembre* 1751, & *mars* 1752, contiennent des extraits très-étendus & très-honorables de cet ouvrage, dont il est aussi parlé avec éloge dans le *Mémoire historique sur le Collége-Royal*, donné par M. l'abbé Goujet. Antoine Terrasson a été nommé censeur royal des livres en l'année 1750 ; il a été pourvu de la charge de conseiller au conseil souverain de Dombes au mois de juillet 1752 ; il a été fait avocat du clergé de France au mois d'août 1753, & a été nommé par le roi à une chaire de professeur en droit canon au collége royal de France au mois d'avril 1754. Il est éditeur de plusieurs ouvrages de sa famille, & va bientôt donner un *Supplément* à son Histoire de la jurisprudence romaine.

THOMAS ELIE, ou HELIE, prêtre du diocèse de Coutances, en basse Normandie, où il est qualifié & honoré publiquement comme bienheureux, vint au monde sur la fin du XII siécle. La paroisse de Biville fut le lieu de sa naissance ; elle est distante de la ville de Cherbourg d'environ trois lieues. Son pere, nommé *Pierre*, & sa mere, nommée *Mathilde*, de la meilleure noblesse du pays, & qui y avoient un rang distingué, s'étoient rendus encore plus recommandables par leur piété, & par une charité sans bornes pour le prochain. Ils confierent l'éducation du jeune Thomas à d'excellens maîtres, pour l'instruire dans les lettres & dans la piété. Aidé de leurs solides instructions & des heureuses dispositions que Dieu avoit mises en lui, il fit les plus grands progrès dans la vertu ; & dans l'étude des sciences convenables à une personne de son état. Après avoir employé aussi utilement les premieres années de sa vie, brulant du desir de servir Dieu, & le prochain pour l'amour de lui, méprisant le vain éclat qu'il pouvoit tirer de sa naissance, il ne regarda point comme au-dessous de lui de s'occuper à instruire les jeunes gens des environs ; il le fit même avec tant de fruit & de succès, que les habitans de Cherbourg, témoins du bien qu'il faisoit par-là, le prierent de vouloir bien venir rendre les mêmes devoirs de charité aux enfans de leur ville. Ses parens auroient bien souhaité qu'il eût pris un parti plus conforme à sa condition ; mais le zele dont il étoit animé, lui fit préferer le bien public à ce qu'il sembloit devoir à son état. Il quitta donc la maison paternelle pour aller demeurer à Cherbourg, où il se donna tout entier à l'instruction chrétienne de la jeunesse. Après y avoir passé quelque temps, épuisé de fatigues, il tomba si dangereusement malade, qu'il fut obligé d'interrompre ses saintes occupations pour retourner dans sa famille. Sa santé s'étant rétablie assez promptement, Thomas conçut le dessein d'un plus grand détachement du monde. N'écoutant plus que son attrait pour une vie austere & pénitente, il se revêtit d'un rude cilice sous un habit de l'etoffe la plus grossiere : il s'imposa chaque semaine un jeûne de trois jours, dans lesquels il ne prenoit qu'un peu de pain d'orge, & pour boisson de l'eau pure : à une si grande mortification il joignoit l'étude, la priere, la contemplation, gardant la plus profonde retraite. Cependant le bienheureux Thomas perdit son pere & sa mere. Devenu par leur mort l'héritier d'une partie des biens qu'ils laissoient, au lieu de chercher à discuter ce qui lui en devoit revenir, il le céda à son frere, ne lui demandant pour le reste de ses jours qu'un peu de paille pour se coucher, avec la nouriture la plus simple & la plus grossiere, telle qu'elle se donne aux pauvres. C'est ainsi qu'il vécut plusieurs années, passant la plus grande partie des jours & des nuits dans l'église de la paroisse, dont le curé lui avoit donné une clef. Là méditant souvent sur le bienfait de notre rédemption, sur les mysteres douloureux de la passion & de la mort de Jesus-Christ, comme abîmé dans son néant, il fondoit en larmes ; il lui est même quelquefois arrivé d'en répandre une si grande abondance, que l'humeur qui les fournit, se trouvant, pour ainsi dire, tarie, il couloit de ses yeux assez de sang, pour que son visage en parût comme teint. La renommée publiant par-tout les vertus de Thomas, Hugues de Norville, son évêque diocésain, voulut le voir & l'entretenir : il fut si touché, si édifié de sa conversation, que le jugeant propre à rendre de grands services à son diocèse, il le pressa de recevoir les saints ordres. Thomas saisi d'une sainte frayeur à la proposition de son évêque, s'en défendit d'abord, lui représentant qu'il s'en regardoit comme trop indigne ; mais enfin il se vit contraint d'obéir, & il reçut dans les temps prescrits par l'église la tonsure, ensuite les ordres mineurs, le soudiaconat & le diaconat ; mais pour le sacerdoce, il ne fut pas possible de l'y engager, qu'il n'eût auparavant consulté plus particuliérement la volonté de Dieu, pourquoi il demanda du temps. Sa dévotion le portoit depuis long-temps à entreprendre le voyage de Rome, & de Compostelle, capitale de la Galice en Espagne, pour y visiter les tombeaux des saints apôtres que l'on honore dans ces deux célébres villes. Il en demanda la permission à son évêque, qui ne fit point difficulté de la lui accorder, par la connoissance qu'il avoit de son éminente vertu. Le nouveau diacre partit donc pour Rome, d'où il se rendit à saint Jacques en Galice, & fit toute sa route, non en voyageur qui cherche à satisfaire sa curiosité, mais en véritable saint, jeûnant, priant ; en un mot sans rien relâcher de ses austérités ordinaires. De retour à Paris, pensant que ni l'innocence de la vie, ni la pratique des vertus ne suffisoient point pour un homme destiné au saint ministere, il résolut de s'y arrêter pour y étudier en théologie, & il commença son cours sous le fameux Hugues

de Saint-Cher, qu'il choisit en même temps pour son confesseur, & qui fut depuis cardinal sous Innocent IV. Thomas reçut ses leçons pendant quatre ans, & fit de grands progrès sous un tel maître. Ses études finies, il vint se remettre entre les mains de son évêque, qui ne tarda point à l'ordonner prêtre, six ans environ après qu'il l'avoit fait diacre. Hugues de Morville en lui imposant les mains, le chargea en même temps d'annoncer la parole de Dieu dans toute l'étendue de son diocèse, d'y entendre les confessions des fidèles, & d'absoudre de tous les cas réservés. La mission de Thomas fut sans bornes, comme il n'en mit point non plus à son zèle; infatigable dans ses fonctions, il n'y eut presque point de paroisses, de villes, ni de bourgs du diocèse où il ne les exerçât. Il offroit tous les jours le saint sacrifice de la messe, vaquoit à l'oraison, & outre l'office canonial, récitoit encore chaque jour grand nombre de pseaumes: régulièrement il prêchoit deux fois. Après avoir passé le jour dans ces exercices laborieux, il se rendoit à l'église, où il passoit une partie considérable de la nuit devant le saint Sacrement; à peine accordoit-il quelques heures au sommeil; & les clercs qui l'accompagnoient, ont assuré qu'ils ne l'avoient jamais vu couché que malade. On a déja dit que ses jeûnes étoient en quelque sorte continuels, & toujours au pain & à l'eau. Son évêque craignant qu'ils ne le rendissent enfin inhabile aux travaux qu'il supportoit avec tant de fruit pour les peuples, lui ordonna d'en modérer la rigueur, & il obéit, c'est-à-dire, qu'il ajouta au pain un peu de légumes ou d'herbes que l'on avoit fait cuire, & buvoit quelques verres de petit cidre. Les évêques de Bayeux, de Lizieux & d'Avranches, informés des grands biens que faisoit ce zèle missionnaire, l'appellerent aussi chez eux, lui donnant les mêmes pouvoirs qu'il avoit reçus de M. de Coutances, & il n'y eut point non plus de paroisses dans ces différens diocèses qui ne se ressentissent des salutaires effets de son zèle. Dieu bénissoit visiblement ses travaux apostoliques; on prétend même qu'il lui accorda le don des miracles. Sa maniere de prêcher étoit solide, pleine de force & d'onction, & il savoit toujours s'accomoder à la portée de ses auditeurs; il n'étoit pas moins suivi des personnes de qualité que du petit peuple, & tous admiroient en lui les dons extraordinaires de la grace. Le bienheureux Thomas étoit généralement regardé comme un prodige de sainteté, comme un nouvel apôtre, comme un homme tout divin: sa reputation vola jusqu'à la cour où le roi saint Louis, curieux de le voir, le fit venir. Il le nomma son aumônier; il sut s'aquitter de cet office avec tant de sagesse & de piété, qu'il gagna le cœur de ce grand prince qui le consultoit souvent sur les affaires de sa conscience. Il ne fut pas moins considéré de la reine mere de ce saint roi. Malgré cela il ne put s'y faire, & bientôt il sollicita la permission de retourner dans son pays, que le saint roi n'osa lui refuser, dans la crainte de s'opposer aux desseins de Dieu, & d'affliger l'esprit de son saint. Avant son départ il lui donna une chasuble avec un calice de vermeil & sa patene, que l'on conserve encore à l'église de Biville; la chasuble est d'une étoffe à fil d'or & d'argent sur un fond de soie, semé d'écussons chargés chacun ou d'un aigle, ou d'un lion, ou d'une fleur de lys, ou d'une tour. Le calice a la tige fort basse, & le pied d'une circonférence assez grande, autour duquel sont répétées jusqu'à six fois en lettres gothiques, ces paroles: *Suis donné par amour.* L'aube avec l'amict & la ceinture qui étoient à l'usage du bienheureux Thomas se conservent pareillement dans cette église. Son projet, en quittant la cour, avoit été de passer le reste de sa vie dans les exercices de la pénitence & de la priere, pour se mieux disposer à la mort. Mais son évêque, qui étoit pour lors Jean d'Essey, l'étant venu visiter, le força de se charger de la petite cure de saint Maurice, éloignée de Biville de plus de six lieues. Le saint qui respectoit les ordres de son évêque, comme ceux de Dieu même, obéit donc, & se transporta à Saint-Maurice, où sans consulter son âge ni ses infirmités, il se livra à toutes les fonctions du plus zélé pasteur, y faisant par devoir ce qu'il avoit fait ailleurs par charité. Mais il ne tarda guère à s'y consumer par des travaux qui le mirent en moins d'un an absolument hors d'état de les continuer. Ne pouvant plus veiller sur son troupeau, ni le secourir autrement que par ses vœux & ses priéres, il en donna avis à son évêque, pour qu'il eût la bonté de le pourvoir d'un autre curé, & il se retira pour la derniere fois dans sa chere solitude de Biville, où il reprit tous ses exercices de pénitence & de mortification, qu'il ne fût jamais possible de lui faire interrompre à raison de son âge & de ses infirmités. Une œuvre de charité l'ayant obligé de se transporter chez le seigneur de Vauville, paroisse voisine de Biville, il y tomba si dangereusement malade, qu'il fût obligé de garder le lit. Prévoyant bien qu'il ne releveroit pas, il se fit administrer les derniers sacremens, qu'il reçut dans les sentimens de la plus tendre piété en présence d'un grand nombre de personnes, qui ayant été informées du jour de cette cérémonie, voulurent y assister; il se recommanda avec beaucoup d'humilité à leurs prieres. Pendant que dura sa maladie, il demanda qu'on lui apportât tous les matins la sainte communion; il écrivit encore à plusieurs saints ecclesiastiques, pour les prier de se ressouvenir de son ame au saint autel. Enfin, comme il s'apperçut qu'il touchoit au dernier instant, il avertit un prêtre nommé Guillaume, qui l'assistoit, de reciter promptement le pseaume 30, & prononçant avec lui les dernieres paroles: *Je remets mon esprit entre vos mains*, il leva doucement les yeux au ciel, & le lui rendit en effet, un vendredi dix-neuviéme jour d'octobre 1257, sur les trois heures après midi. A la nouvelle de sa mort, on vit les peuples accourir de toutes parts au château de Vauville pour révérer ce saint corps, couvert des glorieuses marques de ses austeres pénitences. Chacun s'estimoit heureux de le pouvoir toucher, de lui baiser les pieds, les mains, d'avoir quelque chose qui lui eût servi; ses vêtemens furent mis en morceaux pour satisfaire la dévotion du public, qui s'empressoit d'en avoir. De Vauville, son corps fut porté avec une pompe religieuse à Biville, & inhumé dans le cimetiere où il avoit lui-même marqué sa sépulture. Dieu ne tarda point à manifester la gloire de son serviteur, par les guérisons qui s'opérerent à son tombeau. Un religieux Bénédictin, prieur de Heauville, guéri par un miracle éclatant, aidé des libéralités de saint Louis & de plusieurs seigneurs, fit bâtir une vaste chapelle sur son tombeau, qui sert maintenant de chœur, & l'ancien chœur a été converti en nef. Le tombeau qui se voit aujourd'hui est de pierre, & à trois pieds de hauteur sur six & demi de longueur; il est en grande vénération dans le pays, & la dévotion y attire beaucoup de pelerins. Le bruit des miracles qu'avoit opérés le bienheureux Thomas de son vivant & après sa mort, engagea le pape Alexandre IV à adresser une commission à l'évêque de Coutances pour faire les informations préalables, afin de

procéder à sa canonisation; elles ont été continuées sous quelques-uns de ses successeurs; mais la mort de l'évêque qui les avoit commencées, arrêta tout, & personne depuis n'a pensé à entreprendre la suite de cette affaire. Ces informations faites en differens temps, constatent cent vingt-trois miracles des plus autentiques. Du Sauffay, dans son martyrologe des saints de France, l'appelle *le glorieux Thaumaturge*, & *l'avocat commun de la Normandie*. Plusieurs auteurs ont écrit sa vie; la derniere que nous ayons, est de M. Trigan, docteur de Sorbonne, & curé de Digoville. Ce pieux & savant ecclésiastique travaille actuellement à une histoire ecclésiastique de la province de Normandie, dont les deux premiers volumes on déja paru, imprimés à Caën, chez Pierre Chalopin, en 1759.

TOURNEUX. (Nicolas le) Ajoutez à ses ouvrages: *Catéchisme sur le jubilé & les indulgences*, imprimé en 1677. C'est un excellent ouvrage, qui peut passer pour un traité complet sur cette matiere.

THOMASSIN. La maison de Thomassin est une des plus anciennes, & a été une des plus considérables du comté de Bourgogne, dont elle tire son origine. Elle est alliée à tout ce qu'il y a de plus distingué en cette province, & a été décorée des plus hautes dignités de l'état dans les différentes cours d'Allemagne, de Savoye & d'Espagne. Elle jouissoit du titre de *baron Chrétien* avant le XIII siécle; elle porte pour armes d'*azur à deux estocs ou bâtons noüeux d'or en croix*, ou *à la croix de deux bâtons estoqués*, & pour support *deux anges*. Cette maison s'est toujours soutenue dans son lustre jusqu'au XVI siécle, qui est l'époque de la transmigration de la branche dont messieurs Thomassin descendent au duché de Bourgogne, & de l'espéce d'oubli où cette famille est tombée depuis par le défaut de fortune. En 1756, messieurs Thomassin furent troublés dans leurs priviléges par des ennemis puissans, qui se promettoient de les faire succomber. Ils porterent leurs plaintes au roi dans son conseil, qui rendit un arrêt en la même année, & sur icelui des lettres patentes par lesquelles *sa majesté maintient, garde & confirme les sieurs Pierre Thomassin; Pierre-Nicolas Thomassin de Ricey, ancien officier blessé auprès de notre personne à la bataille de Fontenoi; Joseph-Bernard Thomassin de Juilly; Jean-Baptiste-Bernard Thomassin de Mércé; Louis Thomassin de Montbel; tous cinq freres, & dont les trois derniers gardes de notre corps, ont fait auprès de nous toutes les campagnes depuis 1743, & demoiselle Jeanne Thomassin, leur sœur, dans tous les priviléges de la noblesse, qu'ils méritent eux-mêmes personnellement, indépendamment de celle de leurs ancêtres.* * *Voyez* le second volume du *Mercure de France* de janvier dernier; l'épître de *mademoiselle de Thomassin*, & ses notes; & le second volume du *Journal de Trévoux* de janvier dernier, où les Journalistes font l'éloge de mademoiselle Thomassin.

TREMOILLE, ou TRIMOUILLE. Par une faute d'impression, *page* 323, *ligne* 20 du dixiéme degré, on a daté l'érection de Thouars en duché, de 1693; elle est de 1563: ce qui fait que M. le duc de la Trémoille est le premier duc de France, & a le pas à la cour en cette qualité sur tous les autres ducs; de même qu'au parlement M. le duc d'Uzez a le pas sur tous les autres pairs, le duché de Thouars, qui est le premier duché du royaume, n'ayant été érigé en pairie qu'après le duché d'Uzez.

Page 325, *premiere colomne, degré XVI*, CHARLES-RENÉ-ARMAND, *lisez* CHARLES-ARMAND-RENÉ.

Même page, seconde colomne, il faut réformer le degré XV, ainsi qu'il suit.

XV. ANNE-CHARLES-FRÉDÉRIC de la Trémoille, prince de Talmond, duc de Châtellerault, comte de Taillebourg & de Bénon, premier baron de Saintonge & de Tonay-Boutonne, &c. gouverneur de Sarlouis en 1739, étoit capitaine de cavalerie en 1731, mestre de camp du régiment ci-devant Vaudrey en 1734. Il l'a été peu après du régiment Royal-Pologne, & en 1743 il fut fait brigadier des armées du roi. Il a été marié au château de Chambord, le 29 octobre 1730, avec *Marie-Louise* Jablonouska, cousine germaine de Stanislas, roi de Pologne, fille de *Jean-Stanislas* Jablonouski, palatin & général de Russie, & de *Jeanne-Marie* de Béthune, son épouse. Il en a eu une fille, née le 15 novembre 1731, morte en bas âge; & un fils LOUIS-STANISLAS de la Trémoille, duc de Taillebourg, pair de France, né le 12 avril 1734, qui donnoit les plus grandes espérances, lorsque la mort l'a enlevé le 17 septembre 1749, presqu'au moment que le roi venoit d'ériger le comté de Taillebourg en duché-pairie en sa faveur, principalement en considération *de la proche parenté qu'avoit l'honneur d'avoir avec notre très-cher & très-amé fils, le dauphin de France, notre très-cher & bien amé cousin, Louis-Stanislas de la Trémoille*, portent les lettres patentes d'érection, du mois de septembre 1749.

TROARN, *sancti Martini de Troarno*, riche & célébre abbaye de l'ordre de saint Benoît dans la Normandie, au diocèse de Bayeux, sur la riviere de Dive, à trois lieues de Caën. Adrien de Valois l'a appellée *Tourne*; elle est une des trois que Roger de Montgommeri fonda en Normandie. Le lieu où elle est située avoit été d'abord du domaine des ducs de Normandie. Richard II le donna en 1027, à ses fils Richard III & Robert. L'un d'eux, selon toutes les apparences, en gratifia Roger de Montgommeri. Celui-ci ayant résolu de bâtir un monastere, se servit de quelques religieux que les seigneurs de Grentemesnil avoient fait venir de Conches à Norrey, où leur dessein étoit aussi d'en bâtir un. Mais Gislebert, leur abbé, n'ayant pas voulu qu'ils y demeurassent, Roger de Montgommeri les mit à Trouard, proche de son château de Bures, & leur donna une église collégiale, fondée dans cet endroit-là pour douze chanoines. Leur vie peu réglée lui déplaisoit, & c'est le prétexte qu'il prit pour les chasser. Leur ayant donc substitué des religieux de l'ordre de saint Benoît, il les combla de biens; entr'autres, on voit qu'il leur donna tant aux environs de Trouard, qu'à Montgommeri, Trun, le Goulet, Croci, la terre de Renaud-Malart, l'église de Bures avec la terre, excepté la portion de sa mere qui vivoit encore, les églises de sainte Marie de Janville, de Rupierne, de Frenouville, &c. Plusieurs grands seigneurs, à son imitation, voulurent aussi signaler leur bienveillance envers cette nouvelle maison, comme Guillaume de Colombiere & Toustain de Creuly. Roger, son fondateur, ne cessa, tant qu'il vécut, de lui témoigner une affection particuliere. On rapporte qu'afin qu'on se souvînt mieux des limites des terres qu'il lui donnoit, il jetta dans un grand marais son fils aîné Robert de Belesme, jusqu'à l'endroit qu'il vouloit qui servît de bornes. En Angleterre, il fonda un prieuré considérable, qu'il assujétit à l'abbaye de Troarn. Enfin il en fit établir en 1059, pour premier abbé le célébre Durand, dont les vertus & le profond savoir, selon le témoignage de Guillaume de Jumiéges, ont volé jusqu'aux extrémités de la terre. Il s'en fallut beaucoup que les religieux de Troard retrouvassent

retrouvassent dans les descendans de leur illustre fondateur cette affection généreuse & bienfaisante dont il leur avoit donné tant de preuves; non-seulement ils n'ajouterent rien à ses donations, ils chercherent au contraire, sinon à les contester, du moins à les diminuer. Robert de Belesme, son fils, leur enleva l'isle de Raimbers, que Guillaume de Ponthieu donna ensuite aux chevaliers du Temple; c'est ce qui occasiona un grand procès, pour le jugement duquel le pape nomma des commissaires, qui, mécontens de la conduite de ce seigneur, prirent le parti de l'excommunier. Les domaines de l'abbaye de Troarn ressortissoient du comté d'Alençon, en 1171; ils passerent dans la dépendance de Henri II, roi d'Angleterre & duc de Normandie, & depuis ce temps le monastere avec le bourg ont toujours été soumis au bailliage de Caën. Pierre I, comte d'Alençon, revendiqua ses anciens droits, & voulut en conséquence y faire exercer sa jurisdiction; l'affaire portée au parlement de Paris, intervint un arrêt en 1280, qui l'obligea de se désister. En 1320, le comte de la Marche, vicomte d'Auge, renouvella avec aussi peu de succès de semblables prétentions.

Les religieux de Trouard sont aggrégés à l'université de Caën. Dans les cas où elle ordonne des prieres; si c'est une messe solemnelle, ou les obséques du recteur, l'abbé de saint Etienne, comme chapelain né, officie, & celui de Trouard est tenu de faire les fonctions de diacre. L'église de cette abbaye, grande & belle, est dédiée sous l'invocation de saint Martin. On y voit le tombeau de Mabille de Belesme, femme du fondateur; elle périt d'une mort triste & violente dans le château de Bures. L'abbé Durand l'ensevelit dans le chœur de son église, & lui dressa une épitaphe, où elle est très-bien caractérisée. Ce même abbé fit bâtir le chapitre, qui est remarquable pour sa grandeur & son élévation; il y a été inhumé. On ne sait ni l'année, ni le lieu de sa naissance: il avoit fait profession de la vie religieuse, probablement dans l'abbaye de Fécamp: il étoit savant, & passa pour un des plus habiles théologiens de son temps. Le traité du corps & du sang du Seigneur, qu'il composa contre les erreurs de Bérenger, lui acquit beaucoup de gloire. Il s'étoit rendu également recommandable par sa piété, par sa sagesse, par son zèle pour le maintien de la discipline réguliere: aussi févere envers lui-même, qu'il étoit doux pour les autres, il sut par-là se gagner tous les cœurs. On fit à sa mort une remarque qui étonna, c'est que son corps parut de deux couleurs, une moitié très-blanche, & l'autre de couleur de plomb. Les armes de l'abbaye sont les mêmes que celles de l'abbaye de saint Martin de Séez, comme ayant le même fondateur. L'une & l'autre portent *de France en plein, à la bordure de gueules chargée de huit bezans d'argent.* La cure du bourg s'est maintenue réguliere: elle est attachée à l'office de sacristain. Il y a plusieurs autres offices claustraux d'un revenu considérable, que possédent les religieux; l'abbé y nomme, ainsi qu'à tous les bénéfices qui en dépendent; sa manse est d'environ cinquante mille livres; il paye pour ses bulles deux mille florins. Les religieux ne sont d'aucune congrégation, & dépendent immédiatement de l'évêque, qui a toute jurisdiction sur eux. * *Mémoires manuscrits* de dom Boudier, abbé de saint Martin de Séez.

TYRON, abbaye célébre de l'ordre de saint Benoît, au diocèse de Chartres dans le Perche. Elle est située sur un petit ruisseau, d'où elle tire son nom. Sa distance de Chartres est d'environ 9 lieues, autant de Mortagne, & de trois de Nogent-le-Rotrou. Le bienheureux Bernard, natif de Picardie proche Abbeville, religieux & abbé de saint Cyprien de Poitiers, en jetta les fondemens au commencement du XII siécle, aidé des libéralités de Rotrou, comte du Perche & de Nogent. Adele, Adelaïde, ou Alix, comtesse de Blois, contribua aussi à ce pieux établissement. Béatrix, femme de Rotrou, eut la même dévotion, & fit bâtir l'église dont l'emplacement fut accordé par les chanoines de Chartres, avec tous les droits dont ils jouissoient auparavant, à la sollicitation sans doute de leur évêque Yves, qui plein d'estime & d'affection pour Bernard, ne se montra pas moins libéral envers son nouveau monastere. L'église s'étant trouvée finie en 1109, ce saint prélat en fit la consécration, & y célébra la premiere messe le jour de Pâque de la même année: elle est sous l'invocation de la très-sainte Trinité: *Abbatia sanctissimæ Trinitatis de Tyronio.* Bernard en fut le premier abbé, & en peu de temps il s'y forma sous sa conduite une communauté de plus de trois cens religieux, dont la vertu & l'éminente piété jetterent le plus grand éclat dans l'église. On venoit de toutes parts voir & admirer ces illustres solitaires, & chacun s'en retournoit édifié de leur vie pénitente. La maison de Tyron ne pouvant contenir tous les sujets qui venoient se consacrer à Dieu dans ce désert, c'est ce qui engagea Bernard à faire quantité de nouveaux établissemens, qu'il peuploit de religieux à mesure. On y en compta plus de deux cens qu'il regardoit comme ses enfans, & dont il prenoit les mêmes soins que de ceux qui restoient à Tyron, les visitant quelquefois, & veillant à ce que la discipline réguliere ne s'affoiblît point parmi eux. C'est ainsi que l'abbaye de Tyron devint insensiblement chef d'ordre, ayant donné naissance à plusieurs monasteres, où l'abbé établissoit des supérieurs, envoyoit des religieux, réformoit, corrigeoit ce qui lui paroissoit le mériter, exerçoit en un mot sur eux tous une entiere jurisdiction. On comptoit onze abbayes, tant en France qu'en Angleterre & en Ecosse, soumises à celle de Tyron, avec plus de cinquante prieurés qui, pour la plupart, ont été conventuels. Par-tout regnoit le même esprit de pénitence qu'à Tyron. Ce grand nombre de religieux répandus dans tant d'endroits différens, vivoit dans une très-grande abstinence: l'usage du vin leur étoit interdit, les légumes avec le pain faisoient leur seule nouriture. La réputation de sainteté dans laquelle ils étoient, portoit beaucoup de princes & de grands seigneurs à en vouloir avoir auprès d'eux. Louis le Gros, roi de France, témoigna une telle affection pour l'abbaye de Tyron, qu'outre les donations qu'il lui fit, il la mit encore sous sa sauvegarde en 1120, & en reconnoissance les religieux l'ont toujours placé au rang de leurs principaux fondateurs. Le bienheureux Bernard, après avoir gouverné saintement son abbaye, & tous les monasteres qui en dépendoient, l'espace d'environ sept ans, mourut comblé de mérites & de vertus le 25 avril 1116. Dieu lui avoit accordé de son vivant le don des miracles, & ils continuerent long-temps à son tombeau. On sait combien il fut lié d'amitié avec saint Vital de Savigni, le bienheureux Robert d'Arbrissel & Raoul de la Fustaye, qui firent aussi tant d'honneur à l'église par leur pénitence; & que Dieu parut avoir suscités pour relever la gloire de l'état monastique, par les pieux établissemens qu'ils firent, & dans lesquels on vit revivre la sainteté des anciens solitaires. Bernard avoit fait le voyage de Rome, où le pape lui donna des marques d'une distinction toute particuliere, tant

qu'il y demeura. Il s'entretenoit souvent avec lui, & l'admettoit à sa table; il le pria même d'accepter la dignité de cardinal, ce qu'il refusa. Henri I, roi d'Angleterre, étant en Normandie, le voulut voir: Rotrou même, comte du Perche, ami particulier du saint, se chargea de le faire venir, & le présenta au prince, qui l'embrassa avec une bonté accompagnée de respect, lui rendit de grands honneurs, reçut ses instructions, & le combla de présens après s'être recommandé à ses prieres. Tant qu'il vécut, Henri I envoya tous les ans au monastere de Tyron cinquante ou soixante marcs d'argent. Tout le bien que Bernard avoit tâché d'y établir, s'y maintint, tant que les abbés, ses successeurs, conserverent son esprit. Louis le Gros, qui, comme on la dit, y avoit donné des terres & l'avoit pris sous sa protection, eut tant de respect pour eux, qu'il leur fit tenir sur les fonts ses deux fils aînés, Philippe & Louis. Dans la suite des temps la discipline réguliere s'affoiblit, le relâchement succéda, & par-là Tyron devint une maison qui ne conserva plus rien de son ancienne splendeur. Dans le desir d'y remettre l'ordre, le sérénissime prince Henri de Bourbon, évêque de Metz & abbé de Tyron, y appella des religieux de la congrégation de saint Maur, qui, du consentement de l'évêque de Chartres, en prirent possession en 1629. Ils y ont établi un très-bon collége, qui a donné à l'état ecclésiastique & au barreau d'excellens sujets, entr'autres, le fameux M. Cochin, de son temps l'oracle du parlement de Paris.

Le bienheureux Bernard avoit d'abord jetté les fondemens de son monastere à un quart de lieue au-dessus de Tyron, dans un lieu où se trouve encore une chapelle de sainte Anne. Les religieux de Cluny du prieuré de saint Denys de Nogent l'ayant réclamé, l'humble & pacifique abbé ne voulut point le leur disputer; il aima mieux tout abandonner, & ce fut dans cette circonstance qu'il s'adressa au saint évêque Yves, qui de concert avec son chapitre lui accorda, comme il a été dit, le terrein où est aujourd'hui située l'abbaye. Par reconnoissance Bernard fonda à perpétuité une messe de la sainte Vierge, qui se dit tous les jours pour le vénérable chapitre de Chartres. On voit dans une prairie voisine de l'ancien emplacement, une belle fontaine que l'on appelle dans le pays la fontaine de saint Bernard: le peuple lui attribue de grandes vertus, & a la dévotion d'y aller puiser de l'eau que l'on donne aux malades. L'abbaye de Tyron vaut à l'abbé quinze ou seize mille livres, & paye 500 florins à la chambre apostolique pour les bulles. Elle a donné naissance à un petit bourg qui est proche; on y compte 200 ou 250 personnes. Il y a un bailliage assez considérable pour son étendue: les religieux en nomment les officiers. Il s'y tient un marché les mardis, & une foire le jour de la Trinité.

V.

VAILLY (D. Charles) étoit né à Paris, & entra jeune dans la congrégation de saint Maur. Il fit sa profession religieuse à l'abbaye de Vendôme, le 4 novembre 1668. Après les cours d'études ordinaires, il se livra par gout & pour son amusement, à l'étude des mathématiques. Comme il étoit naturellement peu communicatif, on a ignoré les progrès qu'il y avoit faits, & les connoissances qu'il y avoit acquises. Tout ce qu'il avoit écrit, dont il ne voulut laisser prendre connoissance à personne, il le condamna au feu; & il n'épargna que des compas, des équeres, & autres instrumens qui étoient à son usage. D. Vailly peut être regardé comme le restaurateur de la clepsydre, ou horloge qui mesure le temps par la chute d'une certaine quantité d'eau renfermée dans un vaisseau cylindrique. Ces horloges ont été en usage chez les anciens. On en fait remonter l'invention au temps que les Ptolémées regnoient en Egypte. Dom Vailly, qui s'étoit particulierement appliqué aux mathématiques pratiques, remarqua les défauts de ces horloges, & s'appliqua sérieusement à les perfectioner. A force d'expériences, de combinaisons & de calculs, il est enfin parvenu à les porter au point de perfection où elles sont à présent. On sait que dans le temps de leur renouvellement, elles furent très en vogue, du moins en France. Parvenu à un âge avancé, D. Vailly fut envoyé à l'abbaye de Fécamp, où il mourut dans des dispositions tout-à-fait édifiantes, le 29 mai 1726, âgé de plus de quatre-vingts ans. * *Mémoires manuscrits* de dom Boudier, abbé de saint Martin de Séez.

VAL-DIEU (Le) riche & célébre Chartreuse sur les confins de la Normandie & du Perche, au diocése de Séez proche la forêt de Reno, à deux lieues de Mortagne, & à quatre de la Trappe. Elle est une des anciennes de l'ordre. Rotrou III, comte du Perche, la fonda en 1170. Froger, évêque de Séez, fit la dédicace de l'église en 1181, confirma aux Chartreux toutes les donations qui leur avoient été faites, & excommunia tous ceux qui seroient assez osés à l'avenir pour les troubler dans la jouissance de ces biens.

Cette Chartreuse ne fut d'abord habitée que par deux religieux, Pierre & Raoul, qui avoient avec eux un convers nommé Hubert, & qualifié de fondateur, peut-être parcequ'il donna le premier fonds. Pendant plus d'un siécle le nombre des religieux n'excéda point celui de huit ou neuf; mais Pierre de Valois, comte du Perche, édifié de la piété des religieux, prit tant d'affection pour leur maison, qu'il s'y fit bâtir un logement, où il se retiroit souvent. Il fit aussi bâtir le grand portail, & laissa par son testament 50 écus d'or de 22 f. 6 d. piéce, pour fonder quatre cellules. Ce prince étant mort à Argentan en 1404, ordonna que son corps fût porté au Val-Dieu, & inhumé sous la cloche. Jeanne, sa fille, avoit déja reçu la sépulture dans cette église. Il légua encore cent-soixante livres de rente, pour qu'il lui fût dit deux messes chaque semaine. Jean I, comte d'Alençon, confirma ces donations en présence des seigneurs de Vieux-Pont & d'Ache. Henri V, roi d'Angleterre, s'étant emparé du pays, ordonna en 1419, qu'on rendît aux Chartreux du Val-Dieu tout leur temporel, & qu'ils ne fussent inquiétés sur rien. On met au nombre des bienfaiteurs de cette maison, le comte Geoffroi, & sa femme Mathilde, Louis, comte de Blois, & Catherine son épouse, Jean, son frere, Jourdain du Hommet, évêque de Lizieux, Gillain, évêque de Coutances, Roger de Rupierre, Gervais de Neufchâtel, Hugues de la Frette, &c. Depuis quelques années une dame de Bailleul y a fondé deux cellules; le nombre des religieux de chœur est de 18 ou 20, celui des convers illimité. La plupart des bâtimens menaçant ruine par leur vétusté, on en a déja réédifié une partie, & on continue jusqu'à ce que tout soit fini. L'église est très-bien décorée: il y a quelques tableaux des grands maîtres dans l'art: on admire les stalles du chœur; & généralement tout ce qu'il y a de lambris, soit dans le chapitre ou ailleurs, mérite l'attention des curieux. L'hospitalité s'exerce dans cette maison avec autant de charité que de générosité, & elle

répand d'abondantes aumônes dans le pays, qui est pauvre. * *Mémoires manuscrits* de D. Boudier, abbé de saint Martin de Seez.

VAULLEGEARD (D. Pierre) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, naquit à Neuville, paroisse du diocèse de Bayeux, proche Vire. Il fit ses humanités dans l'université de Caën, avec un succès qui commença à donner de lui les plus grandes espérances. Parvenu à la rhétorique, il y prit tant de gout, qu'il l'étudia pendant cinq ans, au bout desquels son professeur étant mort, cette célébre université jetta les yeux sur lui pour le remplacer. La chaire de rhétorique au collége des arts lui fut donc offerte; mais son humilité lui dérobant, pour ainsi dire, à lui-même des talens que tout le monde y voyoit, lui fit prendre le parti de les cacher dans l'obscurité du cloître; & tandis qu'on se préparoit à l'installer avec applaudissement dans cette chaire, il partit secrétement de Caën pour l'abbaye de Lyre au diocèse d'Evreux, où étoit alors le noviciat. On lui donna l'habit religieux, & l'année expirée, il y prononça ses vœux le 7 du mois d'août 1670, âgé de 22 ans. Il pensoit, en professant la vie religieuse, se soustraire à une étude aussi pénible qu'est celle qu'exige la nécessité d'instruire & d'enseigner. Déja il s'étoit formé un plan d'études particulieres qu'il envisageoit comme capables de faire le bonheur de sa vie; mais en vain: on apperçut bientôt dans la congrégation les mêmes talens que l'université de Caën avoit reconnus en lui; ses cours de philosophie & de théologie étant finis, pendant lesquels on lui fit recevoir les saints ordres, il lui fallut faire par obéissance aux volontés de ses supérieurs, ce qu'il avoit refusé par humilité. A peine eut-il été promu au sacerdoce, qu'on l'envoya au collége de Tyron, où par les mêmes sentimens d'humilité, il demanda à commencer sa longue carriere par professer la sixiéme; ce qui lui fut accordé: mais ayant conduit ses écoliers de classe en classe successivement jusqu'en rhétorique, il ne lui fut plus permis de rétrograder. C'est de cette chaire qu'il remplit pendant quarante-trois ans, qu'il a formé plusieurs grands hommes qui ont brillé & dans l'église & dans le barreau. Le fameux M. Cochin, ce Cicéron de notre siécle, se faisoit honneur d'avoir été son disciple: il ne faisoit pas même difficulté de dire que s'il avoit quelque éloquence, il la tenoit des préceptes de ce grand maître, qu'il n'a cessé de respecter jusqu'à la mort. La réputation du P. Vaullegeard devenoit de jour en jour plus célébre; elle attiroit au collége de Tyron des écoliers des principales villes & provinces du royaume, de Paris, de Lyon, de Rouen, de Flandre, de Picardie, & de Londres même. On a entendu dire plus d'une fois au célébre pere Jouvanci, qu'il ne connoissoit que trois personnes en France, qui possédassent parfaitement la langue, le P. de la Rue, D. Vaullegeard & lui même.

Dom Vaullegeard avoit composé d'excellens ouvrages, une grande Rhétorique faite avec beaucoup de soin; l'Histoire de France en vers hexamétres, que quelqu'un s'avisa de faire imprimer à son insu, mais qu'il désavoua; & comme il en fut informé de bonne heure, il réussit à en retirer tous les exemplaires. On a également admiré plusieurs tragédies de sa composition, qu'on prétend que les Corneilles & les Racines auroient trouvées dignes de leur approbation. Les sujets en étoient presque tous tirés de l'écriture sainte. Pendant long-temps on s'étoit flaté que le pere Vaullegeard céderoit aux instances de ses amis, qui l'avoient souvent prié de mettre au jour ce qu'il avoit composé; mais par une humilité dommageable à la république des lettres, il le jetta lui-même au feu quelque temps avant sa mort. Les piéces fugitives que quelques-uns de ses écoliers ont conservées de mémoire, font regreter la perte des ouvrages entiers. Dom Vaullegeard étoit aussi parfait religieux, qu'il étoit parfait rhéteur; jamais on ne le vit s'écarter des devoirs que prescrit une piété solide & éclairée; tout son temps etoit consacré à l'étude ou à la priere, sanctifiant ainsi l'une par l'autre; chaque jour il offroit le saint sacrifice de la messe; il ne cessa de satisfaire à cette dévotion, que lorsque sur les dernieres années de sa vie il se vit attaqué d'un tremblement de mains, qui ne lui permettoit plus de porter le calice à la bouche sans s'exposer au malheur d'en répandre une partie: incommodité si grande, qu'elle lui avoit même totalement ôté la faculté d'écrire. Mais pendant tout cet intervalle il n'a jamais manqué de communier tous les jours à une messe qui se dit à six heures dans les monasteres de la congrégation. La mort de D. Vaullegeard ne fut pas moins édifiante que l'avoit été sa vie. Dans ses derniers momens ce respectable maître s'humilia devant ses disciples; il demanda qu'on les lui fît venir, & les voyant assemblés autour de son lit, après leur avoir démandé pardon des impatiences qu'il avoit fait paroître à leur égard, il les pria d'oublier généralement tous les sujets de peines qu'il craignoit de leur avoir causés, les exhortant dans les termes les plus capables de les toucher, à mener toujours une vie très-chrétienne. C'est ainsi que mourut dom Vaullegeard, dans l'abbaye de Tyron, le 18 mai 1719. * *Mémoires manuscrits* de dom Boudier, abbé de saint Martin de Seez.

VELLY (L'abbé) etoit né près de Fismes en Champagne. Il est mort subitement à Paris la nuit du 4 au 5 septembre 1759, agé d'environ 45 ans, sans qu'aucune indisposition ait annoncé cet accident. Il avoit demeuré onze ans parmi les Jésuites; & il avoit cultivé dans cette excellente école les talens que ses ouvrages ont manifestés. Le défaut de mémoires ne nous permet pas de nous étendre sur sa personne. Son *Histoire de France*, dont il n'a pu donner que huit volumes, publiés par Desaint & Saillant, lui assigne un rang distingué parmi nos meilleurs historiens. Il s'est principalement proposé, comme il le dit dans sa préface, » d'y » donner avec les annales des princes qui ont ré» gné, celles de la nation qu'ils ont bien ou mal » gouvernée, & de joindre au nom des héros qui » ont reculé nos frontieres, ceux des génies qui » ont étendu nos lumieres; en un mot d'entremêler » le récit de nos victoires & de nos conquêtes, de » recherches curieuses sur nos mœurs, nos loix & » nos coutumes. . . . Il s'est sur-tout appliqué à re» marquer les commencemens de certains usages; » les principes de nos libertés; les vraies sources » & les divers fondemens de notre droit public; » l'origine des grandes dignités; l'institution des » parlemens; l'établissement des universités; la » fondation des ordres religieux ou militaires; » enfin tout ce que les arts & les sciences nous » fournissent de découvertes utiles à la société. » Toute la France s'intéressoit au progrès de cette excellente histoire, qui est celle de la nation; & son travail encouragé par les applaudissemens unanimes, acquéroit encore tous les jours quelque degré de perfection. Il a joui du rare avantage d'avoir beaucoup plus de lecteurs que d'envieux & de critiques: mais son ouvrage reste imparfait, & l'on trouvera difficilement un continuateur qui ne laisse rien à regreter dans l'abbé Velly, Cepen-

dant les libraires, empressés de lui chercher un successeur, ont déja jetté les yeux sur un homme de lettres, qui va tenter cette délicate entreprise. En attendant, ils se disposent à mettre incessamment au jour le VII & le VIII volumes, qui sont entiérement achevés, & qui finissent avec le regne de Philippe de Valois. M. l'abbé Velly est auteur de la traduction de John Bul, ou *le procès sans fin*, satyre angloise du docteur Swift, qui roule sur la longue guerre terminée par le traité d'Utrecht. Cet ingénieux ouvrage a marqué son début dans la carriere des lettres. Il se trouve chez les mêmes Desaint & Saillant. On peut compter au nombre des écrits particuliers de l'abbé Velly, la préface qu'il a mise à la tête du troisiéme volume de son *Histoire de France*. Dans cette préface, il se défend avec vivacité contre différentes observations consignées dans une *lettre à l'auteur du Journal de Verdun*, avril 1755; dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1755; & dans une *lettre importante sur l'histoire de France*, imprimée chez Chaubert, en 1756. L'auteur du journal de Verdun, en annonçant les tomes III & IV de l'*Histoire de France*, septembre 1756, rend compte de cette préface, & ajoute deux nouvelles observations, l'une sur Theudelane, sœur du roi Thierri; l'autre sur les deux fils de Bertrade, seconde femme de Philippe I.

VIEVILLE (D. Jean-Philippe le Cerf de la) né de parens nobles, qui ont possédé long-temps la charge de chancelier garde des sceaux du parlement de Normandie, étoit aussi neveu de M. de Mesnilbus, célébre avocat-général de cette auguste compagnie, & frere de M. le Cerf connu dans la littérature, dont il a donné lui-même l'éloge dans le mercure de France, avril 1726. *Voyez* CERF (Jean-Laurent le. D. le Cerf fit ses humanités dans le collége de Rouen même avec beaucoup de distinction, & remporta des prix presque à la fin de chaque année. Il n'avoit pas encore fini sa rhétorique, qu'il quitta le monde pour se consacrer à Dieu dans l'état religieux : il préféra la congrégation de S. Maur où il avoit déja un oncle, qui après avoir examiné sa vocation l'envoya à Marmoutiers, dont étoit alors prieur le vénérable D. Claude Martin. Il reçut l'habit monastique des mains de ce supérieur, le 18 Mars 1696, & fit profession le 20 du même mois de l'année suivante. Après ses cours de philosophie & de théologie il parut se décider pour la chaire, & les supérieurs, secondant son inclination, l'envoyerent à Rouen, comme la ville de la province où il seroit le plus à portée de suivre les meilleurs prédicateurs : il prêcha dans plusieurs églises avec un applaudissement qui sembloit lui promettre les plus grands succès. Ce fut dans ces circonstances que D. le Cerf se trouva attaqué d'une maladie singuliere qui l'obligea de renoncer pour toujours à la prédication. On l'envoya à l'abbaye de S. Wandrille, dans l'espérance que l'air de la campagne pouroit contribuer au rétablissement de sa santé : la chose ne réussit point : de-là il fut transféré à Fécamp, où à peine arrivé il se mit au lit, qu'il n'a presque point quitté pendant l'espace de trente ans, c'est-à-dire, jusqu'au jour de sa mort qui fut le 11 mars 1748. C'est dans cet état qu'il a donné des marques presqu'incroyables de l'étendue de son génie & de sa prodigieuse mémoire : il paroissoit n'avoir rien oublié de ce qu'il avoit lu : il possédoit parfaitement l'écriture-sainte, l'histoire sacrée & profane, comme les meilleurs auteurs. Sans secours, sans livres, sans plume ni papier, il étoit toujours prêt à obliger les personnes qui s'adressoient à lui; soit pour des discours latins, soit pour des sermons qu'il dictoit presque sans préparation, & que l'on a admirés dans ceux qui les débitoient. Comme son esprit ne pouvoit demeurer oisif, il forma d'abord le dessein de sa Bibliothéque des auteurs de la congrégation, qu'il exécuta. Les supérieurs ne l'ayant pas jugée digne de l'impression, il confia son manuscrit à M. l'abbé Prevôt d'Exiles, pour lors religieux de l'abbaye de Fécamp. Celui-ci l'envoya en Hollande, où il a été imprimé chez Pierre Gosse en 1726. L'année suivante il donna une défense de cette Bibliothéque, imprimée chez Chaubert. Ce sont presque les seuls ouvrages que nous ayons de D. le Cerf; il avoit encore composé une Bibliothéque des auteurs de Normandie, une Apologie des Normands, & une Vie du cardinal du Perron. Le défaut d'un écrivain qui sût sa dictée auroit pu mettre au net ces différens ouvrages, en a privé le public. On a reproché à dom le Cerf une critique trop mordante contre les auteurs qu'il n'estimoit pas. * *Mem. mss.* de dom Boudier, abbé de S. Martin de Sécz.

VIGNATS, abbaye de l'ordre de S. Benoît, en Normandie, diocèse de Séez, à une lieue & demie de Falaise, doit son établissement, selon quelques-uns, à un comte de Belesme, & ils le mettent en 1130. Mais il est plus probable que le fondateur de cette maison a été Guillaume de Ponthieu, fils de Robert de Belesme, qui a aussi fondé à peu de distance de Vignats, l'abbaye de S. André en Gouffern. Quoi qu'il en soit, ce n'étoit dans les commencemens qu'un prieuré de filles dont les revenus n'ont jamais été fort considérables. L'évêque Froger leur confirma en 1184, les deux tiers de la dixme du fief de Chesnesec, qu'elles avoient acheté d'un seigneur d'Evêqueville pour 8 livres angevines. Jean & Guillaume, ses fils, ratifierent cette vente. L'église de cette maison a été dès son origine sous le nom de sainte Marguerite : on voit d'anciens titres où elle est appellée sainte Marguerite de Gouffern. Cette communauté étoit dépendante de l'abbaye de S. Sulpice de Rennes en Bretagne : ce qui se prouve par un accord passé au mois de juin 1272, entre Agnès, abbesse de cette célebre abbaye, & une prieure de Vignats. Agnès du consentement de son évêque Maurice, renonce de son plein gré à toute supériorité sur les prieures de Vignats, ainsi qu'au droit de campart qu'elle avoit sur une terre dénommée dans l'acte, moyennant la somme de 140 livres. Le pape avoit nommé des commissaires pour terminer le procès mu à cette occasion. Les principaux bienfaiteurs de ce monastere, dont on y conserve les chartes, sont, Henri I, roi d'Angleterre, une fille de Jean, comte d'Alençon, Robert Mallet, seigneur de Graville, Jean, vicomte de Châtellerault, Guillaume du Hommet, connétable d'Angleterre & de Normandie, Isabelle de Mayenne, Foulques d'Aunou, Jean de Tilly, Gilles de Bailleul, Jean de Brucourt, Guillaume Pipart, &c. chevaliers. Cette maison n'étoit qu'un prieuré dans son origine; & lors qu'en 1618, Anne Rouxel de Medavi y fut nommée, elle trouva les bâtimens en ruine, les revenus dissipés & le peu de religieuses qui restoient sans régularité. Sous le gouvernement de cette pieuse prieure, la maison changea entierement de face : en moins de sept ans les réparations furent faites, & le nombre des religieuses porté à 25, non comprises, les converses. Elle changea l'habit & la regle de Font-Evraut, qu'une prieure de son autorité privée y avoit introduite en 1517, & elle rétablit la regle de S. Benoît. En 1630, elle obtint des lettres-patentes pour la faire ériger en abbaye : après

quoi le cardinal Barberin, légat en France, donna, selon l'autorité dont il étoit revêtu, les bulles d'érection qui furent fulminées par Charles du Moulinet, official de Séez. C'est encore au zèle & à la piété de cette premiere abbesse, que l'abbaye est redevable de la construction de la nouvelle église qui a couté plus de quarante mille livres; elle a fait aussi rebâtir en leur entier la plus grande partie des lieux réguliers. Elle étoit fort zélée pour l'observance, qu'elle soutenoit encore plus par ses exemples que par ses discours. * *Mémoires mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

VILLERS-CANIVET, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Normandie, diocèse de Séez, à une lieue de la ville de Falaise au couchant. Ce monastere, autrefois de la filiation de Savigny, & aujourd'hui de celle de Clairvaux, passe pour avoir été fondé par Roger de Molbrai ou Mambrai, fils de Nigelle d'Aubigny. Il donna aux religieuses le lieu même où il est situé, avec un moulin dans la ville de Falaise & quelques autres biens, afin de faire le service divin pour lui, pour son pere, sa mere & ses descendans. Jean, abbé de S. Nicolas d'Angers, & Richard de Meurdrac, signerent à cet acte comme témoins. Comme l'abbé de S. Nicolas ne vivoit plus en 1140, la date peut être d'une année ou deux auparavant, ou même de 1137. Girard, évêque de Séez, mort en 1158, parle de cette maison dans une charte pour l'abbaye de S. Evroul.

Henri II, roi d'Angleterre & duc de Normandie, avoit tant d'affection pour les religieuses de Villers, qu'il leur donna par son testament cent marcs d'argent, ce qui faisoit alors une somme considérable. Le roi Jean sans Terre, son fils, les prit également sous sa protection, & les exempta de tous droits par une charte qui est du mois de janvier 1203. Philippe Auguste, après la conquête de la Normandie, leur fit aussi plusieurs donations qui furent confirmées par S. Louis, son petit fils.

On compte parmi les bienfaiteurs de cette maison Raoul de Meulent, Gilles de Bailleul, Robert de Courcy, Robert d'Aubigny, Rolland de Vassi, Roger de Rupierre, Jean de Tournebu & Arnou d'Ouilly. Froger, évêque de Séez, leur confirma toutes les dixmes qu'elles possédoient dans le diocèse. L'église est sous l'invocation de la sainte Vierge. Le monastere étoit autrefois double, c'est-à-dire, qu'il y avoit une communauté d'hommes pour gouverner les religieuses, qui devoient être anciennement en très-grand nombre, puisqu'il est marqué que Liziard, évêque de Séez, donna en 1190, un samedi neuf de septembre, le voile à 19 vierges & à 5 veuves. Aujourd'hui la communauté n'est guères que de 25 religieuses de chœur sans compter les converses : elles ont pour confesseur un religieux de l'ordre, & un autre qui veille aux affaires du dehors. Villers Canivet n'étoit dans son origine qu'un prieuré, dont la premiere prieure s'appelloit *Almanda.* Henri V, roi d'Angleterre & usurpateur de la Normandie, en donna la garde à Renault de Carbonnel en 1418. Magdelène-Hector de Marle, qui étoit sœur de l'intendant d'Alençon, en ayant été pourvue en 1669, elle travailla à le faire ériger en abbaye, & elle y réussit, aidée de la protection de son frere, qui ménagea pour cela le concours des deux puissances. * *Mém. mss.* de dom Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

VŒU (Notre-Dame du) abbaye de l'ordre de saint Augustin, à un petit quart de lieue de la ville de Cherbourg, au diocèse de Coutances en basse Normandie, plus connue pour cela sous le nom de l'abbaye de Cherbourg : *Beatæ Mariæ de Voto Cæsaris Burgi.* Elle est située sur le bord de la mer, & de la fondation de l'impératrice Mathilde ou Mahaud, fille de Henri I, roi d'Angleterre, veuve de l'empereur Henri V dit *le Jeune*, dont elle n'eut point d'enfans, & mere de Henri II, roi d'Angleterre, par son second mariage avec Géofroi V dit *Plantegenest*, comte d'Anjou. Cette pieuse princesse passant la mer pour se rendre en Angleterre, après la mort du roi Henri son pere dont elle devenoit héritiere, le vaisseau qu'elle montoit se trouva tout à coup agité d'une si violente tempête, qu'on regarda le naufrage comme inévitable. Effrayée alors du danger qui la menaçoit, Dieu fut son unique refuge : elle lui adressa sa priere, se mit sous la protection de la sainte vierge, & par un vœu s'engagea de bâtir un monastere en son honneur, dans le lieu même où elle auroit le bonheur d'aborder la vie sauve, elle & toutes les personnes de sa suite. La mer ayant bientôt repris son premier calme, on ne tarda pas à découvrir la côte de Cherbourg, où le vaisseau qui portoit l'impératrice arriva heureusement. Aux inquiétudes succéda la joye : chacun reconnut la protection visible du ciel, & l'illustre reine, plus touchée encore que les autres du bienfait de sa conservation, ne pensa plus qu'à accomplir son vœu, regardant comme criminel le moindre délai qu'elle y auroit apporté. On commença donc aussitôt selon ses ordres de bâtir l'abbaye; & afin que la mémoire des motifs qui l'avoient portée à faire ce pieux établissement se conservât dans la postérité, elle voulut que l'église fût dédiée à la sainte Vierge, sous la dénomination de Notre-Dame du Vœu. Telle a été l'origine de l'abbaye de Cherbourg, qui, à la priere & par les soins d'Algare, évêque de Coutances, prélat d'une grande piété, fut donnée aux chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin. Mathilde la dota richement, & en fit établir pour premier abbé Robert, qui l'étoit déja du monastere de S. Hélier dans l'isle de Jersay : elle le connoissoit & l'estimoit pour son éminente piété. Les auteurs ne sont point d'accord sur le temps de cette fondation : les uns l'ont reculée jusqu'à l'an 1168, ce qui ne peut être, Mathilde étant morte en 1167 : d'autres au contraire l'ont avancée à l'an 1160, opinion encore détruite par la mort de l'évêque Algare, arrivée au plutard en 1150. Ainsi le sentiment le plus vraisemblable sur cette fondation, est celui qui la fixe vers l'an 1145. Henri II, roi d'Angleterre, n'affectiona pas moins l'abbaye de Cherbourg qu'avoit fait la reine sa mere : il la protégea en toute occasion, & y fit même de si grands biens, qu'il en est regardé plutôt comme fondateur que comme principal bienfaiteur. Ce fut de son temps & par son autorité qu'on y unit l'abbaye de S. Hélier avec toutes ses dépendances; & comme elles étoient grandes, cette union rendit l'abbaye du Vœu très-considérable, & pour le nombre des religieux qui y vivoient avec beaucoup d'édification, & pour la quantité de ses revenus. Le renversement de la religion en Angleterre l'a dépouillée de la meilleure partie, qui étoit située dans ce royaume & dans l'isle de Jersay. Sa proximité de la mer l'a encore exposée à de facheuses révolutions, sur-tout lorsque l'on a eu guerre avec les Anglois. Sur la fin du XIII siécle ou dans les commencemens du suivant, ils la pillerent & y mirent ensuite le feu qui consuma l'église avec presque tous les bâtimens. Les religieux, pour ne pas tomber entre leurs mains, s'enfuirent : il n'y resta qu'un vieillard qu'ils eurent l'inhumanité d'emmener avec eux. Pendant plus d'un siécle les abbés ont

travaillé à relever cette maison de ses ruines; & en 1464, la nouvelle église fut réconciliée & consacrée sous la même invocation que la premiere. On voyoit peu à peu l'abbaye de Cherbourg reprendre un état florissant, lorsque l'établissement d'un abbé commendataire l'a replongée dans l'espece d'anéantissement où elle est aujourd'hui. Il en retire au moins quinze ou seize mille livres, pendant que le nombre des religieux se trouve réduit à trois ou quatre qui ont beaucoup de peine à vivre. L'abbé paye pour les bulles 600 florins à la chambre apostolique : il présente à plusieurs bons bénéfices cures tant séculiers que réguliers. La derniere perte qu'ait eue à souffrir de la part des Anglois l'abbaye de Cherbourg, a été en 1758. Ayant fait leur descente le 8 août aux environs de cette ville, qu'ils traiterent comme les nouvelles publiques l'ont marqué dans le temps, ils établirent leur camp dans le contours de l'abbaye, & le tinrent jusqu'au 15 qu'ils prirent le parti de se rembarquer. Le seul dommage qu'ils y aient causé s'est borné à en enlever les cloches, avec des colones de cuivre qui ornoient le sanctuaire.

A un bon demi-quart de lieue de l'abbaye, sur le haut de la côte, est une chapelle sous le titre de S. Sauveur, qui en dépend. Cette chapelle fréquentée par les peuples du pays, à cause du tombeau d'un saint prêtre qui y repose, attira aussi la curiosité des Anglois : n'y ayant rien trouvé qui pût contenter leur avidité, ils détruisirent le tombeau. Le nom & les vertus de ce saint prêtre méritent d'être conservés à la postérité. Il s'appelloit Barthelemi Picquerey, d'une honnête & chrétienne famille de Cherbourg même: il y vint au monde le dixiéme jour d'octobre 1609. Ses parens, selon leur état, n'épargnerent rien pour son éducation, mais il y répondit d'abord très-mal. Une maladie contagieuse ayant affligé la ville de Cherbourg, lorsque le jeune Barthélemi avoit à peine 15 ou 16 ans, Thomas son pere, pour s'en garantir, jugea à propos de se retirer sur une petite terre qu'il possédoit dans la paroisse de Martinvast, à quelques lieues de Cherbourg, & y conduisit sa femme avec six enfans qu'ils avoient. Cette précaution fut inutile : la peste les enleva tous en peu jours, excepté une sœur aînée & Barthélemi, qui eut le bonheur de guérir. Ce fut-là le moyen dont Dieu se servit pour lui faire ouvrir les yeux sur ses égaremens passés. Sentant tout ce qu'il lui devoit pour l'avoir conservé contre toute espérance, il prit une ferme résolution de lui consacrer entierement le reste de sa vie. De retour à Cherbourg sous la conduite de sa sœur, qui par son âge & sa piété lui tenoit lieu de mere, il rompit ses premieres habitudes, & ne s'occupa plus que de l'étude & de la priere, s'efforçant ainsi de réparer le temps qu'il avoit malheureusement perdu: il devint un modéle de piété pour ses concitoyens. Cependant comme il crut que Dieu l'appelloit à l'état ecclésiastique, il reprit le cours de ses études qu'il alla faire à Caën. Agé de 22 ans il se présenta pour la tonsure & les ordres mineurs qu'il reçut en 1631, & en 1633 il fut ordonné prêtre. Résolu de mener une vie pauvre, pénitente & retirée du monde, il abandonna tous ses biens à sa sœur, ne se réservant qu'une modique pension, dont il employoit encore la meilleure partie en aumônes. Quoiqu'il eût tellement disposé son temps, que la priere, l'étude, & ses pratiques ordinaires de piété en remplissoient tous les momens, il se crut néanmoins obligé, pour mieux répondre à la grace de sa vocation, de travailler au salut des ames. Comme l'humilité & la simplicité faisoient le caractere singulier de sa dévotion, aussi firent-elles celui de son ministere envers le prochain. Doux & humble de cœur, simple comme la colombe, innocent comme les enfans à qui le royaume des cieux est promis dans l'évangile, il parut formé pour être le pere des petits & le docteur des simples; & ce fut sa vocation. Mais afin de se mettre en état de la remplir avec plus de fruit, il se proposa de faire le voyage de Saint-Malo, pour y voir & suivre quelque temps un saint prêtre que Dieu avoit suscité pour évangéliser les pauvres. C'étoit M. Buisson, dont la vie à été écrite en 1679, par un docteur de Sorbonne, & dédiée à Innocent XI. M. Picquerey passa six mois sous cet excellent maître: étant ensuite revenu à Cherbourg, il commença d'y mettre en pratique les pieux exercices dont il avoit été le témoin & le coopérateur. Avec la mission de son évêque & de l'agrément de ses supérieurs, il ne s'occupa plus qu'à ramasser les enfans dans les maisons, dans les rues, pour leur apprendre le cathéchisme, à prier, à craindre, à aimer & à servir Dieu. Sa douceur, sa patience, la maniere simple, familiere, touchante, pleine de bonté, dont il usoit envers eux, les faisoit courir après lui comme à leur pere : ils le suivoient par tout avec respect, ils lui obeissoient avec une soumission parfaite. Non seulement les enfans le suivoient ainsi, par le talent qu'il avoit de leur faire gouter les instructions qu'il leur donnoit, mais encore beaucoup d'autres d'un âge plus avancé témoignoient le même empressement, & tous se retiroient pénétrés de ce qu'ils avoient vu & entendu. Ses supérieurs jugeant qu'il feroit encore plus de bien, si à tous ces exercices publics il ajoutoit celui du confessional, ils le lui ordonnerent, & il obéit : mais il ne voulut jamais s'y charger que de la conduite des petits & des simples; les personnes d'un rang plus relevé, il les prioit de s'adresser à des directeurs plus éclairés que lui. Sa profonde humilité lui cachoit à lui-même son rare talent pour la direction des ames. On ne sauroit exprimer tous les fruits qu'il y fit pendant cinquante-deux ans qu'il exerça les pénibles fonctions de ce ministère. A ces travaux qui regardoient immédiatement le salut des ames, M. Picquerey joignit les œuvres de charité. Sa compassion pour les pauvres ne connoissoit point de bornes; le desir de les soulager le portoit à se retrancher son nécessaire : la pauvreté, la maladie, les afflictions étoient des titres pour mériter tous ses soins, toutes ses attentions, & il consoloit toujours efficacement ceux qui se trouvoient réduits à ces différens états, soit en les portant à la patience & à la résignation aux volontés de Dieu, soit en leur procurant des secours proportionés à leurs besoins. Quand il s'agissoit de gagner les ames à Dieu, rien ne lui coutoit. Il visitoit souvent les prisons : ceux qui y étoient détenus pour dettes, ou il les mettoit à l'instant en état d'y satisfaire, où il se rendoit leur caution, afin d'obtenir plutôt leur élargissement: ceux que leurs crimes y avoient fait renfermer, il les exhortoit à faire au Seigneur le sacrifice de leurs peines & de leur vie même, pour tâcher de fléchir par ce moyen la rigueur de sa justice, & recevoir au moment de leur mort un jugement de miséricorde. L'onction qui accompagnoit ses discours lui donnoit un pouvoir admirable pour rétablir la paix dans les familles & réconcilier les ennemis. Tout ce que son zèle lui inspira de faire pour remplir ces deux objets de sa charité, Dieu le bénit par des succès qui étonnoient en même temps qu'ils donnoient la plus grande édification.

Il y avoit au moins vingt-quatre ans que M. Picquerey vaquoit avec un zèle infatigable à toutes ces bonnes œuvres, sans jamais manquer aux offices de l'église paroissiale qu'il desservoit comme prêtre habitué; ce qui tomboit à sa charge, il s'en aquittoit avec une exactitude digne de servir de modele aux autres ecclésiastiques; mais comme on se mit dans l'usage de l'appeller aux missions qui se faisoient dans les paroisses de la campagne, & qu'il ne pouvoit guères se refuser aux curés qui le prioient de venir travailler chez eux, ses absences devenant fréquentes, occasionerent quelques murmures de la part de ses confreres. On lui en parla. Bien loin de le trouver mauvais, il reconnut qu'ils avoient raison, il les remercia même de la patience qu'ils avoient eue de souffrir si long-temps parmi eux un sujet aussi inutile que lui, & tout de suite il les pria de disposer de sa place en faveur de quelqu'autre qui leur fût plus de service. Cet arrangement fait il ne pensa plus qu'à chercher une solitude, où s'abandonnant à son zéle pour la pénitence, il pût mener la vie des religieux les plus austeres. Plein de cette idée, son premier dessein fut de se retirer auprès d'une ancienne chapelle de S. Eloi, dans la paroisse de Martinvast, où son pere, sa mere, ses freres & ses sœurs avoient été inhumés dans le temps de la peste: mais s'y étant trouvé quelque obstacle, il porta ses vues sur une autre chapelle presqu'abandonnée, dite de sainte Honorine, placée sur le haut d'une colline dans la paroisse d'Octeville, à un bon demi-quart de lieue de Cherbourg & dépendante de l'abbaye. Il la demanda & l'obtint. Il commença par la réparer, & la mettre dans un état décent pour y pouvoir offrir le saint sacrifice de la messe: il la décora même très-proprement, & fit placer sur son pied d'estal au milieu de l'autel, une très-belle statue de S. Sauveur dont la chapelle prit insensiblement le nom: il la fit entourer d'un cimetiere bien fermé, & construire auprès la pauvre & petite maison dans laquelle il a passé seul le reste de ses jours. Tout ce travail s'étant trouvé achevé en 1659, il en vint aussitôt prendre possession, & de ce moment l'entrée de son espèce d'hermitage fut interdite à toutes les personnes du sexe, de quelque rang ou qualité qu'elles pussent être, même les plus vertueuses. Dans cette tranquille solitude, plus libre que jamais de ne s'occuper que de Dieu, il se proposa l'exemple des anciens solitaires de l'Egypte, qu'il imita parfaitement; & comme s'il n'eût encore rien fait jusqu'alors, il entreprit de mener une vie toute nouvelle. Il y redoubla ses austérités, ses méditations, ses prieres, ses humiliations, ses anéantissemens, ses unions à Jesus-Christ crucifié. Son jeûne étoit continuel, sa nouriture la plus ordinaire le pain & l'eau; rarement il y ajoutoit quelques légumés mal assaisonnés: il n'allumoit presque jamais de feu, dans la plus grande rigueur même des hivers. La terre nue fut souvent son lit: encore ne donnoit-il au sommeil que quelques heures de la nuit, parcequ'il en passoit la plus grande partie en prieres dans sa chapelle, où il alloit toujours reciter les heures canoniales. Quelqu'attrait qu'il eût pour ce nouveau genre de vie, il ne se refusa néanmoins jamais aux devoirs de la charité, & il continua de travailler aux missions toutes les fois qu'il y fut appellé; mais en quelque lieu qu'il allât, il ne changeoit rien à sa façon ordinaire de vivre. Autant il mortifioit son corps dans sa nouriture, autant le négligeoit-il dans son habillement; un rude cilice qu'il porta sur sa chair nue l'espace de trente-trois ans, une soutane de gros drap avec une ceinture de même, un collet & un chapeau qui répondoient à la pauvreté de l'habit: c'étoit tout l'ornement du saint prêtre. Jamais on ne vit homme plus petit à ses propres yeux, ni avoir de lui de plus bas sentimens. Il se regardoit comme un grand pécheur, qui avoit tout à craindre pour son salut, & il se croyoit toutes les austérités qu'il pratiquoit, nécessaires afin d'éviter la damnation. Le concours des peuples à sa chapelle devint extraordinaire: beaucoup de prêtres y venoient même dire la messe par dévotion. Pour lui il savoit mettre à profit tous les moyens que la divine providence lui mettoit entre les mains, pour travailler au salut des peuples: il les prêchoit, leur faisoit des lectures, des catéchismes, des exhortations: il confessoit ceux qui se présentoient, leur distribuoit la sainte communion, faisoit soir & matin des prieres auxquelles se trouvoit toujours un grand nombre de personnes; de sorte qu'on peut dire qu'il avoit établi dans sa chapelle, avec la permission de ses supérieurs & des curés voisins, comme une mission perpétuelle qui produisoit d'excellens fruits. On ne peut dire combien de conversions miraculeuses Dieu opéra par le ministere de ce saint prêtre: il retira aussi des ténébres de l'hérésie quantité de femmes Angloises, auxquelles il fit faire leur abjuration, après les avoir solidement instruites de la doctrine catholique. Tel fut le bon catéchiste de la ville de Cherbourg, qui de son vivant y étoit regardé tout communément comme un saint. On venoit de toutes parts se recommander à ses prieres, & beaucoup publioient qu'ils en avoient ressenti des effets extraordinaires. Ce n'étoit point seulement parmi le petit peuple que M. Picquerey fut ainsi honoré. M. de Brienne, son évêque, ce prélat si recommandable par ses vertus & son profond savoir, étant venu à Cherbourg, le voulut voir, & lui donna des marques de la haute estime qu'il faisoit de sa piété; madame de Matignon eut également la curiosité de le voir & de l'entretenir: elle en fut si édifiée, qu'avant de le quitter, elle se prosterna à ses pieds, en le priant de lui donner sa bénédiction. Cependant quelque sainte qu'eût été la vie de M. Picquerey, lorsqu'il se vit attaqué de sa derniere maladie, il ne laissa pas de trembler aux approches de la mort; le souvenir des fautes les plus légeres, & la vue des redoutables jugemens de Dieu l'effrayoit extrêmement. Lorsque, pour tâcher de le consoler, on lui représentoit sa longue fidélité dans le service de Dieu, il répondoit par ces paroles: *Vix justus salvabitur, & ego miser ubi peto?* mais dans la suite il devint si tranquille, qu'on ne le vit plus soupirer qu'après le moment de sa délivrance; elle arriva un dimanche matin deuxiéme jour de septembre de l'an 1685, âgé de soixante-quinze ans, dix mois & vingt-deux jours. A peine la nouvelle de sa mort fut-elle répandue à Cherbourg & dans les paroisses voisines, qu'un peuple infini y accourut. Chacun s'empressoit de le voir, de le toucher: la foule même étoit si grande, que beaucoup ne purent avoir cette satisfaction. Un clergé très-nombreux s'y rendit le lundi matin pour la cérémonie de ses obséques, qui se firent avec une pompe vraiment religieuse. On l'inhuma, ainsi qu'il l'avoit demandé, dans le cimetiere de sa chapelle, vis-à-vis de la porte. Dès le jour même Dieu rendit ce sépulcre glorieux par un miracle qui s'y opéra: bientôt après ils se multiplierent, & on en a recueilli un grand nombre qui paroissent appuyés sur les témoignages les plus dignes de foi. Cette grande dévotion au bienheureux Barthélemi; car c'est ainsi qu'on l'a toujours ap-

pellé depuis, a fait prendre le parti d'allonger la chapelle, de sorte que son tombeau se trouve aujourd'hui au milieu de la nef. On avoit élevé dessus une petite maçonnerie, couverte d'une pierre sur laquelle étoit gravé son nom, avec l'année & le jour de sa mort : c'est ce que les Anglois ont détruit. M. Trigan, docteur de Sorbonne, & curé de Digoville, a donné sa vie au public. Elle est à la suite de celle de M. Antoine Paté, curé de Cherbourg, mort aussi en odeur de sainteté.

BARRAL, en Dauphiné, marquis d'Arvillard, comte de Barral, baron de la Roche-Commier, qui porte : *De gueules à trois bandes d'argent, & un chef aussi d'argent, chargé de trois cloches d'azur, bataillées d'or* ; c'est une ancienne noblesse qui remonte à JEAN de Barral, qui eut pour frere GUIGUE. Le dauphin fit en octobre 1323 un albergement du droit de Picot ou Vingtain (c'est un droit sur les vins, qui se vendent dans le mandement d'Allevard) à ces deux freres, qui le 5 juin 1328, transigerent avec d'autres nobles de la vallée d'Allevard. Les mêmes firent le 4 septembre de la même année à *Guigue* de la Roche un albergement, & le dauphin *Humbert*, leur accorda le 10 décembre 1337, & à d'autres nobles, des franchises dans le mandement d'Allevard. *Jean* de Barral eut pour fils, GUIGUE, qui suit.

II. GUIGUE de Barral, reconnu fils de JEAN, dans un acte du 19 mai 1364, passa le premier mars 1392 des investitures à *Guillaume* de Morard. Il eut pour fils FRANÇOIS, qui suit. Ce qui est prouvé par une reconnoissance de *Claude* & *Urbain* de Barral, faite au roi, le 7 octobre 1507, & mentionée plus bas à l'article de Claude I ; où ils sont dits arriere-petits fils de *Guigue*. Ils eurent pour pere *Humbert* ou *Huvel*; celui-ci *Aymard*, & *Aymard*, *François* de Barral, & conséquemment *François* eut pour pere *Guigue*.

III. FRANÇOIS eut pour fils, AYMARD, qui suit.

IV. AYMARD de Barral, marié à *Léonelle* de Commiers, fille de *noble & puissant homme messire Raoul* de Commiers, chevalier, coseigneur de Saint-Jean-le-Vieil, qui eut pour dot mille florins d'or, rendit en 1413 hommage au roi, & le 3 décembre 1415, il passa un ascensement à noble *François* de Montfort. Il eut de son mariage HUVEL ou HUMBERT, qui suit.

V. HUMBERT ou HUVEL de Barral, eut pour femme, *Marie* Genton, dont, 1. CLAUDE, qui suit ; 2. *Aymard* de Barral, mort avant le 6 mars 1484. Il eut de son mariage, avec *Anne-Antoinette* de Cezerin, deux filles, savoir, *Catherine* de Barral, mariée à *N*..... de Crel, dit Poillet; & *Philiberte* de Barral, femme de *Jean* Monnet. 3. *Aymard*, seigneur de Magny ; 4. *Urbain*, qui testa le 8 juin 1517, en faveur de *Pierre* & de *Claude*, ses neveux, fils de *Claude* de Barral, son frere ; 5. *Guillaume*, grand prieur de l'abbaye d'Ainai, à Lyon, & curé d'Allevard, qui testa le 15 décembre 1520, comme son frere, en faveur de *Pierre* & de *Claude*, ses neveux, fils de *Claude*, son frere ; 6. *Aynarde*, mariée par contrat du 19 janvier 1481, à *Claude* Truchet ; 7. *Jeanne*, femme de *Pierre* Charra ; 8. *Gabrielle*, dont le nom paroît dans deux actes des 6 mars 1484, & 7 septembre 1490.

VI. CLAUDE de Barral, I du nom, fils d'HUVEL ou d'HUMBERT de Barral, comme il paroît dans une expédition du 6 mars 1484, & dans un autre titre du 8 mars de la même année. Il rendit hommage au roi, avec *Urbain*, son frere, le 7 octobre 1507. Ils se reconnoissent dans cet acte hommes-liges, nobles & vassaux du roi, & rendent hommage du droit de Picot ou Vingtain. Un autre acte du 12 janvier 1508, fait voir que l'un & l'autre avoient un droit de Picot. On ignore le nom de la femme de *Claude*. Ses enfans furent, 1. *Pierre*, mort sans postérité ; 2. CLAUDE, qui suit ; 3. *Guigue*, religieux d'Ainai à Lyon ; 4. *Guillaume*, mort sans postérité.

VII. CLAUDE de Barral, II du nom, épousa *Michelette* de Vachon, dont, 1. LOUIS, qui suit ; 2. *Claude*, seigneur de Saint-Germain, capitaine major de la ville de Metz, marié à *Angelle* de Bellehousse du pays de Luxembourg. Il n'eut que deux filles, toutes deux religieuses ; *Anne*, au couvent de Bonpere, sur le Rhin à Mariembourg, & *Catherine*, au couvent de sainte Claire, à Metz. Il testa en faveur de *Gaspard* de Barral, son neveu.

VIII. LOUIS de Barral, capitaine châtelain de Voiron, le 14 janvier 1570, fut nommé par lettres patentes du 3 avril de la même année, commandant dans les mêmes ville & château. Il eut aussi le 6 juillet de la même année, commission de capitaine d'une compagnie de gens de pied, qu'il eut ordre d'assembler en plus grand nombre qu'il lui seroit possible, & dont il eut le commandement en considération de son expérience, & intelligence au fait de la guerre, & de son zèle pour le service du roi. Enfin il fut créé lieutenant provincial des Mines & Minieres du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bourbonnois, par lettres du 30 novembre 1597. Il épousa par contrat du 25 février 1565, *Anne* de Chambaran, d'une noble & ancienne race, sœur de *François* de Chambaran, écuyer, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Boissac, & fille de *Claude* de Chambaran, & de *Claude* de Ponchon, dont, 1. *Ennemond* de Barral, mort dans la ville de Carmagnolle, au-delà des Monts, où il commandoit la compagnie du sieur de Presseing ; 2. *Claude* de Barral, écuyer, capitaine châtelain du mandement de Voiron, gouverneur pour le roi du château d'Entremont, & de la garnison entretenue dans le comté ; 3. GASPARD, qui suit.

IX. GASPARD de Barral, hérita en 1623 avec son frere aîné, des biens de son oncle *Claude*, & il y eut le 18 novembre de la même année un accord fait entre lui & la veuve de son oncle. Il fut pourvu le 31 mai 1649, d'un office de maître des requêtes ordinaires de la reine-mere. Il épousa par contrat du 13 novembre 1621, *Hélène* de Chaste de Gessan, de Clermont, cousine germaine d'*Annet* de Chaste de Gessan, grand-maître de Malte, fille de *Jean* de Chaste de Gessan, & de *Pernette* de Sallignon. Elle testa le 10 septembre 1665, & chargea ses héritiers de porter son nom & ses armes, écartelées avec les leurs. Gaspard, son mari, testa aussi le 22 mai 1667. Leurs enfans furent, 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Claude*, tué les armes à la main, au siége de Turin, au service du roi ; 3. *Louis-Benoît*, capitaine d'infanterie, puis gouverneur du château de Cullan, tué à la tête de sa compagnie, au siége de Montrond.

X. FRANÇOIS de Barral de Clermont, écuyer, seigneur

seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre d'Allevard, de la Bastie d'Arvillard, fut nommé le 14 juin 1644, substitut-général des trois ordres du Dauphiné; & pourvu le dernier février 1661, d'un office de conseiller au parlement de Grenoble. Il acquit la terre d'Allevard, de *Charles* de Chabot, marquis de Saint-Maurice, le 15 septembre 1668. Messire *Michel* Pomine, docteur ès droits, le subrogea, le 4 avril 1669, à l'enchere & délivrance du droit de Picot & Vingtain du mandement d'Allevard, comme étant provenu de l'ancienne & noble famille de Barral. François acquit aussi la terre de la Bastie d'Arvillard, le 16 février 1692, de *Joseph* d'Arvillard, seigneur & baron de Roche. Il testa le 25 décembre 1699, & mourut doyen du parlement de Grenoble. Il avoit épousé par contrat du 3 février 1663, *Louise* de Guérin, sœur de Guérin de Tencin, premier président au sénat de Savoye, pere du feu cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, ministre d'état, commandeur de l'ordre du saint Esprit, fille de *François* de Guérin, conseiller au même parlement, & de *Justine* du Faure. Leurs enfans sont, 1. JOSEPH, qui suit; 2. *Joseph-Antoine* de Barral, seigneur du Bellier, mort jeune; 3. *Justine*, femme de *Sébastien* de Rachais, seigneur de Montferrat, chevalier de saint Louis, & colonel d'un régiment de son nom; 4. *Anne*, femme de *Gabriel* du Motet, conseiller au parlement de Grenoble; 5. *Emerantiane*, prieure du monastere des religieuses Chartreuses de Prémol; 6. *Louise*, religieuse au monastere royal de Montfleury.

XI. JOSEPH de Barral, marquis de la Bastie d'Arvillard, seigneur d'Allevard, de la Ferriere, de Pinsot, de la Chapelle-du-Bard, de Saint-Pierre d'Allevard, de Rochechinard, de Montferrat & du Bellier, né en 1677, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Grenoble, en 1698; de celui de président à mortier au même parlement, le 15 juillet 1708. Il acheta la maison forte d'Allevard, le 4 décembre 1719; obtint par lettres du 11 août 1739, l'érection de la terre d'Arvillard, en marquisat. Il fut commandant en chef pour sa majesté en Dauphiné, & eut du roi une pension de 3000 livres, pour récompense de ses services. Il testa en 1747. Il avoit épousé par contrat du 4 janvier 1709, *Marie-Françoise* de Blondel, fille de *François*, comte de Sissonne. Il en a eu quatorze enfans, dont douze vivans, qui sont, 1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean-Sébastien*, né le 15 octobre 1710, docteur en théologie, de la maison de Navarre, ci-devant abbé & comte d'Aurillac, nommé en 1752 à l'évêché de Castres, & sacré le 12 décembre de la même année; 3. *Charles-Gabriel-Justin* de Barral de Rochechinard, né le 4 mars 1712, conseiller au parlement de Grenoble, qui a obtenu au mois d'aout 1750 l'érection de sa terre de Montferrat en marquisat; 4. *Joseph-Claude-Mathias*, né le 6 septembre 1714; aumônier du roi, & abbé comte d'Aurillac; 5. *François-Antoine*, né le 20 février 1716, chevalier de saint Louis, lieutenant colonel, & commandant d'un bataillon de Belsunce; 6. *Charles-Louis*, né le 10 juin 1717, seigneur du Bellier & de Montagneux, chevalier de saint Louis, & ci-devant capitaine au régiment de Belsunce; 7. *N.* de Barral, cornette du régiment de cavalerie de Clermont-Prince, tué à la bataille d'Ettinghen, étant aide de camp du comte de Clermont-Prince; 8. *Pierre-Alexandre*, né le 24 août 1724, docteur de Sorbone, prieur d'Ambial, & vicaire-général du diocèse de Montpellier; 9. *Louise-Jacqueline*, née le 28 juin 1713, mariée à *Jean-Emanuel* de Guignard, vicomte de Saint-Priest, maître des requêtes, & intendant du Languedoc; 10. *Justine-Augustine*, née le 4 août 1718, religieuse à Montfleury; 11. *Louise-Françoise*, née le 15 mai 1720; 12. *Marie-Françoise-Sophie*, née le 13 avril 1727, religieuse à Montfleury; 13. *Marie-Félicité*, née le 19 juillet 1728; 14. *N.* mort au berceau.

XII. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE de Barral, chevalier, comte de Barral, marquis de la Bastie d'Arvillard, baron de la Roche-Commier, seigneur d'Allevard, Saint-Pierre, de la Ferriere, de Pinsot, de la Chapelle du Bard, &c. né le 2 novembre 1709, fut pourvu le 31 mai 1731, d'un office de conseiller au parlement de Grenoble, & le 6 juin 1741 de celui de président à mortier au même parlement. Il a obtenu le 11 juillet 1751, des lettres d'érection en comté de la terre d'Allevard, enregistrées au parlement & à la chambre des comptes de Grenoble. Le 4 août de la même année, il a fait hommage en la même chambre des comptes, du comté d'Allevard, & du marquisat d'Arvillard. Par lettres du mois de mars 1753, enregistrées au parlement, & en la chambre des comptes, sa majesté a changé le nom de la terre, seigneurie & comté d'Allevard, en celui de Barral, en considération, disent ces lettres, des grands services que cette famille a anciennement rendus, en défendant la terre d'Allevard, contre les insultes des ennemis, qui en sont voisins, & en même temps pour reconnoître par là les importans services de cette famille, dans les dignités qu'elle a remplies (sur-tout Guillaume de Barral, grand prieur d'Ainai, au commencement du XVI siécle) dans l'église, dans les principales charges de la magistrature, & dans les différens emplois militaires dont elle a été honorée. Le même *Jean-Baptiste-François* de Barral a encore obtenu l'érection de la terre de la Roche-Commier en baronie, par lettres patentes du mois de mars 1755, vérifiées aux parlement & chambre des comptes, au mois d'avril suivant. Il s'est marié deux fois: 1°. le 14 août 1735, avec *Jeanne-Marie-Dominique* de Peyrenc de S. Cyr, dont il n'a eu qu'un enfant, mort au berceau: 2°. le premier avril 1741, avec *Marie-Charlotte-Françoise-Antoinette* de Chaumont Quitry. Il en a eu six enfans, trois garçons, & trois filles. Il n'y a de vivans que,

XIII. PIERRE-FRANÇOIS-PAULIN de Barral, comte de Barral, ci-devant chevalier de Malte, né le 30 décembre 1745, reçu à Malte de minorité, le 17 décembre 1747; & deux filles, *Louise-Josephe-Claude-Sophie*, née le 12 novembre 1753: & *Marie-Françoise-Henriette-Adélaïde*, née le 31 janvier 1757.



AGUESSEAU (Henri-François d') peut être placé dans ce dictionaire au rang des hommes illustres, soit comme savant, soit comme magistrat. Il avoit une ame vertueuse, un génie élevé, une imagination féconde en grandes images, une mémoire prodigieuse, un savoir immense, & avec tous ces avantages, une extrême défiance de soi-même, qui lui faisoit craindre de se tromper, quoi qu'il saisît du premier coup d'œil le point de la décision; une douceur naturelle, qui lui faisoit excuser les personnes, s'il ne pouvoit justifier les actions, & le portoit à chercher dans les affaires difficiles toutes les voies de conciliation; ne connoissant d'autre art que celui du raisonnement & de la persuasion, n'ayant d'autre vue que d'être utile aux autres, sans se faire valoir, ni même sentir sa supériorité.

Il possédoit parfaitement les langues savantes, même l'hébreu, & d'autres langues orientales, & savoit la plupart des langues modernes. Il disoit que *c'étoit un amusement d'apprendre une langue.*

Il avoit lu les poëtes Grecs & Latins, avec une avidité qu'il appelloit *la passion de sa jeunesse*, & sa mémoire les lui rendoit si présens, qu'à l'âge d'environ quatre-vingts ans, un homme de lettres ayant cité peu exactement une épigramme de Martial, il lui en récita les propres termes, en lui avouant qu'il n'avoit pas lu cet auteur depuis l'âge de douze ans. La société de deux de nos plus grands poëtes, des Préaux & Racine, faisoit ses délices. Lui-même avoit le talent de la poésie, & il le conserva jusque dans ses dernieres années.

Il aimoit surtout les mathématiques: on l'a vu souvent, lorsqu'il étoit fatigué des affaires, prendre en main un livre d'algébre ou de géométrie. Son principe étoit que *le changement d'occupation est un délassement;* & ce fut ainsi qu'au milieu des fonctions les plus pénibles, il trouva le moyen d'étendre toujours ses connoissances. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne faisoit aucun voyage sans lire en chemin des ouvrages de philosophie, d'histoire ou de critique.

Il étoit grand dialecticien, & pensoit que la voie la plus sure pour s'instruire & pour convaincre, étoit de joindre les regles de la logique à la méthode des mathématiques, en faisant des raisonemens en bon logicien, & les arrangeant en géométre.

Sa philosophie étoit semblable à celle de ces fameux sages de l'antiquité, mais plus parfaite & plus élevée, parcequ'il étoit convaincu, comme il l'a expliqué dans plusieurs de ses ouvrages, que *la religion est la vraie philosophie;* que *ses préceptes sont la route assurée pour parvenir à ce souverain bien, que les anciens philosophes ont tant cherché, & qu'elle seule peut nous faire trouver:* que c'est elle enfin *qui doit animer tous nos travaux, qui en adoucit la peine, & qui peut seule les rendre véritablement utiles.*

Il a fait des notes savantes sur plusieurs livres de l'écriture sainte, en comparant les textes écrits en différentes langues. Il avoit étudié à fonds les preuves de la vérité de la religion chrétienne, & celles de la divinité de Jesus-Christ. Au surplus, il ne s'étoit jamais appliqué aux matieres de théologie, & n'avoit cherché dans l'histoire de l'église que les faits qui ont rapport au droit public ecclésiastique, & aux maximes du royaume.

Dans l'histoire de France & des autres nations, aussi-bien que dans l'histoire ancienne, il s'étoit attaché à tout ce qui concerne les loix, & l'administration de la justice. On sait jusqu'à quel point il avoit porté la science du droit, qui étoit celle de son état. Il avoit remonté aux principes du droit naturel, du droit des gens, du droit public; médité les canons, les ordonnances de nos rois, & les loix romaines; recherché la source des coutumes dans les antiquités du droit féodal, & s'étoit encore instruit des loix des pays étrangers, & des formes qui y sont observées.

Il n'avoit eu presque d'autre maître que son pere, HENRI D'AGUESSEAU, dont les voyages même étoient pour lui autant d'exercices littéraires, & dont les exemples, aussi-bien que ceux de CLAIRE LE PICART, sa mere, lui inspiroient l'amour de la vertu. Persuadé, comme il l'a dit dans un discours qu'il prononça à l'âge de vingt-cinq ans, que *l'homme n'est jamais plus libre que lorsqu'il assujétit ses passions à la raison, & sa raison à la justice,* il fut toujours en garde contre ce qui peut troubler l'ame. Malgré son gout pour la poésie, il n'assista jamais à la représentation d'aucune piéce de théatre. Il fut toujours fort éloigné du desir des richesses, & n'en acquit point d'autres que des livres qui ont formé successivement une bibliothéque nombreuse, que son esprit renfermoit toute entiere. Son inclination l'auroit porté à ne s'occuper que des lettres & des sciences: son devoir l'attacha aux fonctions publiques: sa réputation seule le conduisit rapidement aux honneurs, sans les avoir recherchés. Avocat général à 22 ans procureur général à 32, chancelier à 48, il remplit avec le plus grand éclat ces trois places importantes. Dans la premiere, il excita l'admiration par un genre d'éloquence qui réunissoit, suivant son principe, la force de la dialectique à l'ordre de la géométrie, en y ajoutant les richesses de l'érudition, les charmes de l'art de la persuasion, & même les graces & l'harmonie de la poésie. Il suffisoit à une multitude d'affaires; les traitoit toutes à fonds, & se surpassoit lui-même dans les grandes causes & dans ses harangues. Après avoir ainsi exercé les fonctions de cette charge pendant 10 ans, il apprit à la campagne, où il ne pensoit qu'à jouir dans le temps des vacances d'un loisir toujours laborieux, que le roi, frapé de ce que le premier président de Harlai lui avoit dit de son mérite, l'avoit nommé pour succéder à M. de la Briffe, dans la charge de procureur général.

Il y fit usage du même genre d'éloquence dans ses mercuriales, dans ses requêtes pour la défense des droits du domaine, & dans des mémoires sur plusieurs affaires importantes. Il ne se distingua pas moins par sa vigilance sur l'administration des hôpitaux, par ses vûes pour le soulagement des pauvres des provinces, par sa prévoyance & son zéle dans les calamités publiques. Il approfondit toutes les regles de l'instruction criminelle, & porta son attention sur tout ce qui intéressoit le bon ordre, & l'administration de la justice dans les tribunaux inférieurs, dont les officiers lui proposoient leurs doutes, ou lui soumettoient leurs différends, & regardoient sa décision comme une loi qui fixoit leur jurisprudence & leur discipline. Il fut auteur de plusieurs réglemens, & chargé de la rédaction de plusieurs loix, par M. le chancelier de Pontchartrain, qui lui predit qu'il le remplaceroit un jour. Il étoit consulté souvent par ce magistrat, par les autres ministres, & par le roi lui-même. Il représentoit avec autant de sincérité

que de respect, ce qu'il pensoit être du devoir indispensable de son ministere, & on le crut menacé d'une disgrace à la fin du regne précédent. Au commencement de la régence, il fut honoré de la plus grande confiance par M. le duc d'Orléans, même sur les affaires d'état. Il fut appellé à une assemblée dans laquelle le systême de Law fut proposé pour la premiere fois, & où il fut délibéré de le rejetter. Loin de chercher à profiter des dispositions où il savoit que M. le régent étoit alors à son égard, il avoit refusé de faire aucunes démarches pour son élévation, lorsque M. le chancelier Voisin étant mort d'apoplexie le 2 février 1717, ce prince, dans le moment qu'il en fut instruit, envoya le chercher plusieurs fois avec empressement, pour lui apprendre qu'il l'avoit nommé à la dignité de chancelier de France.

On peut le comparer dans cette grande place au chancelier de l'Hospital. Semblable à ce grand homme par ses talens & par ses travaux, il fut, comme lui, exposé à des orages, qu'il vit se former sans chercher à les détourner, éclater sans en être ému, & finir sans ressentiment, en s'attirant même l'estime & l'amitié de la plupart de ceux qui y avoient contribué. A la fin de janvier 1718, M. le régent envoya lui redemander les sceaux, & lui ordonner de se retirer à sa terre de Fresnes. En 1720 il reçut un ordre d'en revenir, sans l'avoir demandé, & les sceaux lui furent rendus. Ils lui furent ôtés pour la seconde fois, & il retourna à Fresnes au mois de février 1722. Il en fut rappellé au mois d'août 1727, & reprit une grande partie des fonctions de sa place; mais les sceaux ne lui furent rendus qu'en 1737.

Pendant ses deux séjours à Fresnes, il avoit partagé le temps qu'il destinoit au travail, entre trois objets: l'étude des livres sacrés, celle de différentes matieres qui avoient rapport à la justice, & l'instruction de ses enfans. Les mathématiques, les belles lettres & l'agriculture occupoient ses heures de delassement, & faisoient le sujet de ses entretiens avec des personnes savantes, qui venoient le voir & profiter de son loisir.

Ce fut dans ce temps qu'il fit sur la législation des reflexions, qui le conduisirent à penser qu'il ne falloit ni changer le fonds des loix observées dans les différentes provinces, ni abandonner la vue d'ajouter ce qui peut manquer à leur perfection, & d'en rendre l'exécution uniforme, en faisant cesser la diversité de jurisprudence entre les tribunaux des pays soumis à la même loi; Qu'un dessein si utile ne pouvoit être bien exécuté qu'en le partageant en plusieurs parties, & en formant sur chacune des décisions claires & exactes, après avoir pris l'avis des principaux magistrats de chaque compagnie, & de plusieurs personnes du conseil. C'est le plan qu'il a suivi depuis son retour en 1727, jusqu'à la derniere année de sa vie, & qui a produit un grand nombre de loix, dont il rédigeoit & retouchoit plusieurs fois toutes les dispositions. Elles furent reçues avec d'autant plus de confiance, qu'on savoit qu'elles avoient été précédees d'un plus mur examen; & s'il resta encore quelques doutes, des lettres dignes du législateur les firent cesser bientôt. Il établit une forme aussi sure qu'abrégée pour l'instruction des affaires qui sont portées au conseil, par un réglement dont il rédigea les articles avec la même attention. Il fit encore travailler à la réformation & à l'autorisation de plusieurs coutumes.

Tous ces travaux ne faisoient aucun tort au travail ordinaire de sa charge. Souvent même il entroit dans la discussion la plus détaillée des affaires de quelques particuliers, par compassion pour des malheureux, à qui il faisoit fournir des secours dont ils ignoroient l'auteur. Les magistrats le regardoient comme leur lumiere & leur modèle. Il n'étoit pas moins honoré des savans, même étrangers. Il fut consulté dans la derniere année de sa vie, & fit une savante réponse, dont les réflexions furent suivies, sur la réformation du calendrier qui se fit en Angleterre. Il reçut une marque distinguée de la confiance du roi, lorsque sa majesté alla se mettre à la tête de son armée. Elle le chargea, lors de son départ, d'assembler chez lui toutes les semaines les membres des conseils des finances & des dépêches. Il rendoit compte au roi des objets qui avoient été discutés, par une lettre sur laquelle sa majesté écrivoit sa décision.

Il avoit joui jusqu'à plus de 81 ans, d'une santé conservée par la sobriété & par l'égalité d'ame, qui le mettoit en état de soutenir chaque jour le plus long travail. Dans le cours de l'année 1750, des infirmités douloureuses l'obligeoient de l'interrompre souvent. Il résolut de quitter sa place; & il en expliqua le motif, en disant que la providence l'y ayant appellé, il avoit cru qu'elle lui imposoit l'obligation de la conserver tant qu'il pouroit s'aquitter de la totalité de ses devoirs; mais que ne pouvant plus en remplir qu'une partie, *la même providence lui donnoit un ordre contraire.* Il y avoit près de 34 ans qu'il en étoit revêtu, ce qui jusqu'alors n'avoit point eu d'exemple. Il écrivit au roi, pour lui demander la permission de lui remettre cette place, dont il sortiroit beaucoup moins riche qu'il n'y étoit entré, se contentant de recommander à ses bontés, en ce moment, sa personne & sa famille. Il signa le jour même qu'il finissoit sa quatre-vingt-deuxiéme année, un acte de démission qu'il dicta, après avoir fait jusque dans cette occasion des recherches dans les manuscrits de sa bibliothéque. Il le remit le lendemain au comte de Saint-Florentin, secrétaire d'état; & ses deux fils allerent, avec ce ministre, remettre les sceaux au roi, qui lui conserva les honneurs de chancelier de France, avec une pension de 100000 livres, dont il jouit peu de temps. Il ne fut plus occupé qu'à faire usage dans ses douleurs, des expressions de l'ecriture qui lui étoient toujours présentes, n'ayant passé aucun jour depuis son enfance sans la lire. Il mourut le 9 février 1751, & voulut être enterré dans le cimetière de la paroisse d'Auteuil, auprès d'*Anne le Févre d'Ormesson*, sa femme, morte le premier décembre 1735, afin de partager, même après sa mort, l'humilité chrétienne d'une femme véritablement digne de lui. On voit leurs épitaphes au pied de la croix de ce cimetière, que leurs enfans ont fait élever, & dont le roi a donné les marbres.

On travaille actuellement à donner au public un recueil des ouvrages de ce grand magistrat; on a su qu'il en avoit commencé plusieurs, que ses occupations l'ont empêché d'achever, & qu'il en avoit supprimé un grand nombre, en disant que *sa vocation n'étoit pas d'être auteur.* Cependant on espere de pouvoir en faire paroître plusieurs volumes *in*-4°. Le premier, qui est sous presse, contiendra ses discours, & des instructions sur les études propres à former un magistrat, avec le commencement d'un grand ouvrage sur le droit public.

M. le chancelier d'Aguesseau portoit pour armes, *D'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six coquilles d'argent.* Il descendoit d'une famille qui a possédé anciennement des terres dans l'isle d'Oléron, & en Xaintonge.

Nous donnerons la suite de ses ancêtres depuis,

I. JACQUES Aguesseau, seigneur de la terre de Mastas, autrement appellée la Motte, dans l'isle d'Oléron. Suivant d'anciennes généalogies & mémoriaux, il fut gentilhomme de la reine Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, & il se trouva à la suite de ce prince à la bataille de Fornoue, donnée le 6 juillet 1495.

II. PIERRE I, son fils, seigneur de Mastas ou la Motte, épousa *Perrette* Raguenaud, dame de Rabesne, en l'isle d'Oléron. Plusieurs de leurs descendans ont écartelé des armes de Raguenaud. Il fut pere de,

III. OLIVIER, seigneur de Mastas ou la Motte, & de Rabesne, Saint-Martin, la Calletiere, Saint-Georges des Cousteaux, près de Xaintes. Il fit des acquisitions en Xaintonge, & épousa *Marguerite* Joieux, fille de *Guillaume* Joieux, écuyer, seigneur de Boisjoli, dont il eut deux fils & quatre filles. Il donna la terre de Rabesne à PIERRE, son fils aîné, qui suit: *Jacques*, son second fils, eut celle de Mastas, & n'a pas laissé de postérité.

IV. PIERRE II, seigneur de Rabesne, &c. mentioné dans le rolle de l'arriere ban des nobles de Xaintonge de 1557, épousa en premieres noces *Anne* de Ramescasse, morte sans laisser d'enfans; en secondes noces *Mathurine* de Cumont, fille de *Jean* de Cumont, seigneur de Voissay & de Fiefbrun, descendu de *Raimond* de Cumont, mentioné dans des lettres de 1336. * *Histoire de Xaintonge*, par Maichin, *liv.* 1, *chap.* 4, *n.* 14. Le fils de Jean de Cumont avoit épousé *Françoise* Aguesseau, fille d'*Olivier.* * *ibid. n.* 14, 16. Pierre Aguesseau posséda pendant plusieurs années la charge de lieutenant général de Saint-Jean d'Angely, dans laquelle il donna, selon le témoignage du même historien, des *marques éclatantes de sa vertu & de sa capacité, & surtout de sa fidélité inébranlable, de sa fermeté, & de son ardeur pour le service du roi & la défense de l'église*, dans le temps des troubles dont cette province fut agitée. Il eut de son second mariage un fils, qui suit.

V. CHRISTOPHE, seigneur de la Calletiere, marié à *Antoinette* Destampes, fille de *François* Destampes, seigneur de Mauléon, & de *Magdeléne* le Grand, dame de Puiseulx. Le contrat de mariage passé à Beaumont-sur-Oise, le premier janvier 1552. Il vendit, par contrat du premier septembre 1572, à Olivier de Cumont, son cousin germain, plusieurs biens en Xaintonge, qu'il avoit recueillis comme héritier & donataire universel de *Pierre* Aguesseau, son pere, & de *Mathurine* de Cumont, sa mere. Il laissa, entre autres enfans, deux fils: FRANÇOIS, qui suit; & JEAN, seigneur d'Ignocourt & Happeglesne, *dont il sera parlé ci-après.*

VI. FRANÇOIS, seigneur de la Calletiere, en Xaintonge, & de Puiseulx, fut marié à *Françoise* le Gay, fille de *Jean* le Gay, seigneur de Ronquerolles, mentioné dans la comparution des nobles, au procès-verbal de la rédaction des coutumes de Péronne, Montdidier & Roye, en 1567, & de *Catherine* de Louvencourt: le contrat de mariage passé à Chambly, le 10 mai 1580. Il laissa plusieurs enfans, dont sa veuve avoit la tutelle & la garde noble en 1607, entr'autres;

VII. ANTOINE Aguesseau: il remplit successivement plusieurs fonctions importantes. Il fut lieutenant criminel au châtelet de Paris, maître des requêtes en 1622; président du grand conseil en 1624; conseiller au conseil d'état & direction des finances, intendant de Picardie; enfin, en 1631, premier président du parlement de Bordeaux, où il a laissé une réputation qui s'y est perpétuée jusqu'à présent. On trouve son éloge dans l'*Histoire de Xaintonge*, & dans d'autres ouvrages. Il quitta, peu de temps avant sa mort, la place de premier président, & mourut à Paris le 16 janvier 1645. Il avoit épousé, 1°. *Anne* Blondeau, veuve de *Jules-César* Faure, seigneur de Berlise, conseiller au parlement, dont il eut deux enfans, 1. *François*, conseiller au parlement de Rouen, ensuite conseiller au grand conseil, & depuis conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, & président du grand conseil, mort le 13 septembre 1659, marié à *Magdeléne* de Pleurre de Romilly, qui mourut deux jours après lui, sans laisser d'enfans; 2. *Marie*, femme de *Claude* Housset, seigneur du Houssay, Trichâteau, Gollanges, &c. intendant des finances, chancelier de Monsieur, frere du roi, morte à Paris le premier février 1704, sans enfans. La seconde femme d'*Antoine* d'Aguesseau fut *Françoise* Mareschal, fille de *Pierre* Mareschal, seigneur de Fontenay, président de la chambre des comptes de Bourgogne, & de *Françoise* de Montholon, morte sans enfans. Il contracta un troisiéme mariage le 13 mai 1634, avec *Anne* de Givés, fille de *Nicolas* de Givés, seigneur de Pouilly, correcteur des comptes, & d'*Elizabeth* Budé; * *voyez l'Armorial de France sur la famille de Givés.* Elle etoit veuve de *François* du Faur, seigneur de la Roderie, Savignac, &c. capitaine aux Gardes, dont elle avoit une fille, qui fut mariée à *Nicolas-Alexandre* de Gouffier de Bonnivet, marquis de Crevecœur. Elle eut de son mariage avec Antoine d'Aguesseau, HENRI, qui suit; & *Catherine*, mariée à *François*, comte de Javerlhac en Périgord. Elle mourut aux Carmélites à Paris, où elle se fit religieuse après avoir établi ses enfans.

VIII. HENRI d'Aguesseau fut d'abord conseiller au parlement de Metz. Après la mort de son frere aîné, il fut reçu maître des requêtes en 1660, président du grand conseil en 1661, nommé en 1667 à l'intendance de Limoges; en 1669 à celle de Bordeaux. Sa santé y ayant été altérée par un trop grand travail, il quitta les fonctions d'intendant, & revint exercer de nouveau celles de maître des requêtes & de président du grand conseil. Mais, en 1677, il fut nommé à l'intendance de la province de Languedoc, qui lui fut redevable de plusieurs réglemens sur les manufactures, & sur les études de droit, & du grand ouvrage du canal de Languedoc. Le roi lui donna une place de conseiller d'état en 1683. Après l'édit de 1685, il se conduisit avec beaucoup de sagesse à l'égard des Religionaires, & calma les premiers troubles des Cévennes. Ayant quitté cette intendance pour remplir ses fonctions au conseil, il fut honoré de la confiance du feu roi, & eut part à l'institution de l'ordre militaire de S. Louis; à l'établissement d'une assemblée du conseil, pour les affaires du commerce, dont il fut nommé le chef, & à plusieurs loix & réglemens. Il fut choisi, avec d'autres conseillers d'état, pour aller visiter plusieurs provinces, afin d'examiner les abus qui pouvoient y être à réformer. Il fut nommé en 1695 conseiller au conseil royal des finances, & en 1715 conseiller au conseil de régence pour les finances. Il mourut âgé de plus de 81 ans, le 27 novembre 1716, & voulut être enterré dans le cimetiere de la paroisse de saint André des Arcs. Les villes des provinces, dont il avoit été autrefois intendant, lui rendirent d'elles-mêmes des devoirs funébres. Il avoit épousé au mois de janvier 1663, *Claire* le Picart de Périgny, fille de *Jean* le Picart, sei-

gneur de Périgny, maître des requêtes, & de *Catherine* Talon. Elle mourut le 10 septembre 1713. Il eut de ce mariage, 1. *Marie-Catherine* d'Aguesseau, mariée le 4 février 1683, à *Charles-Marie* de Saulx, comte de Tavannes, dont elle a eu *Henri-Charles* de Saulx, comte de Tavannes, chevalier des ordres du roi, lieutenant général & commandant en la province de Bourgogne; *Nicolas* de Saulx, cardinal de Tavannes, & archevêque de Rouen, pair & grand aumônier de France, commandeur des ordres du roi, mort en 1759; & *Henri-Charles*, marquis de Saulx. Voyez SAULX. Elle mourut à Paris le 5 janvier 1729. 2. *Thérèse-Claire-Claude* d'Aguesseau, religieuse de la congrégation de l'Enfance, ci-devant établie à Toulouse, morte à Paris le 11 novembre 1701: 3. HENRI-FRANÇOIS d'Aguesseau, qui suit; 4. *Jean-Baptiste-Paulin* d'Aguesseau, prêtre, mort à Paris le 20 janvier 1723; 5. *Joseph-Antoine* d'Aguesseau, seigneur de Valjouan, &c. conseiller au parlement, mort sans enfans. Il avoit épousé *Louise* du Bois, dame de Baillet, morte le 10 janvier 1723. 6. *Magdeléne* d'Aguesseau, mariée le 6 septembre 1700, à *Pierre-Hector* le Guerchoys, seigneur d'Averton, Sainte-Colombe, &c. conseiller d'état; morte le 9 décembre 1740, sans laisser d'enfans.

IX. HENRI-FRANÇOIS d'Aguesseau, *dont on vient de donner l'éloge*, étoit né à Limoges le 27 novembre 1668. Il fut reçu avocat du roi au châtelet le 29 avril 1690; avocat général au parlement le 12 janvier 1691; procureur général le 19 novembre 1700; nommé à la dignité de chancelier de France le 2 février 1717, pour laquelle il prêta serment au roi le lendemain; élu honoraire de l'académie des sciences le 24 avril 1728; commandeur des ordres du roi le 31 juillet 1736, mort à Paris au commencement de sa quatre-vingt-troisiéme année, le 9 février 1751. Il avoit épousé le 4 octobre 1694, *Anne* le Fevre d'Ormesson, fille d'*André* le Fevre d'Ormesson, maître des requêtes, intendant de Lyon, & d'*Eléonore* le Maître de Bellejamme. Elle mourut à Auteuil le premier décembre 1735, dans sa cinquante-huitiéme année, laissant six enfans.

1. HENRI-FRANÇOIS-DE-PAULE d'Aguesseau, qui a été successivement avocat du roi au châtelet, avocat général au parlement, conseiller d'état au mois de septembre 1729, conseiller au conseil royal de commerce en 1757. Il a épousé le 4 avril 1729, *Françoise-Marthe-Angélique* de Nollent, fille de *Jean* de Nollent, seigneur d'Hesbertot, &c. & de *Marie-Magdeléne-Angélique* de Nollent, dame de Trouville-sur-Mer.

2. *Claire-Thérèse* d'Aguesseau, mariée le 16 février 1722, à *Guillaume-Antoine*, comte de Chastellux, vicomte d'Avalon, &c. premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, lieutenant général des armées du roi, & commandant en Roussillon, mort à Perpignan le 13 avril 1742, dont elle a eu, 1. *César-François*, comte de Chastellux, gouverneur de Seine, colonel du régiment d'Auvergne, marié le premier mars 1745 à *Olimpe-Elizabeth* Jubert du Thil, fille de *Georges* Jubert, marquis du Thil, seigneur de Magnac, vicomte de Sools, & d'*Elizabeth-Geneviéve* Cousinet, mort le 29 septembre 1749, laissant un fils; 2. *Louis-Philippe*, marquis de Chastellux, gouverneur de Seine, & colonel du régiment d'Auvergne, après son frere; 3. *Paul-Antoine*, vicomte de Chastellux, garde marine, tué dans un combat sur mer en 1747; 4. *Marie-Anne-Judith* de Chastellux, mariée au mois de février 1749, au marquis de la Tournelle; 5. *Jean-François*, chevalier de Chastellux, colonel du régiment de la Marche.

3. JEAN-BAPTISTE-PAULIN d'Aguesseau de Fresnes, comte de Compans & de Maligny, a été successivement conseiller au parlement & commissaire en la seconde chambre des requêtes du palais, maître des requêtes, conseiller d'état en 1734: marié 1°. le 29 fevrier 1736, à *Anne-Louise-Françoise* du Pré, fille de *Louis-François* du Pré, seigneur de la Grange Blesneau, conseiller au parlement, & d'*Anne-Louise* Robert. Il a eu de ce mariage *Henriette-Louise* d'Aguesseau, mariée le 5 février 1755, à M. de Noailles, comte d'Ayen. *Voyez* NOAILLES. Il a épousé en secondes nôces le 16 août 1741, *Marie-Geneviéve-Rosalie* le Bret, fille de *Cardin* le Bret, conseiller d'état, premier président du parlement d'Aix, intendant & commandant en Provence; & de *Marguerite-Henriette* de la Brisse. Il a un fils & deux filles de ce second mariage.

4. *Henri-Louis* d'Aguesseau, lieutenant de la compagnie des gendarmes de Flandre, depuis maréchal de camp, chevalier de l'ordre de saint Louis, mort le 11 février 1747.

5. *Anne-Marie* d'Aguesseau, morte le 9 septembre 1745.

6. *Henri-Charles* d'Aguesseau de Plaintmont, avocat du roi au châtelet, & ensuite avocat général au parlement de Paris, mort à l'âge de 27 ans, le 27 septembre 1741.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN Aguesseau, fils puîné de CHRISTOPHE Aguesseau, & d'*Antoinette* d'Estampes, né en 1559, marié en 1582 à *Marie* de Louvencourt, dame d'Ignocourt & d'Happeglesne en Picardie, dont il eut

VII. JEAN II, seigneur d'Ignocourt & d'Happeglesne. Il épousa en 1632, *Marie* de Louvencourt de Vauchelles, & fut pere de

VIII. FRANÇOIS, seigneur d'Ignocourt & d'Happeglesne, marié en 1671, avec *Anne* de Hertes, dont il a eu

IX. FRANÇOIS, seigneur d'Ignocourt & d'Happeglesne, qui a laissé de son mariage avec *Marie* de Fornetz, trois fils

1. JEAN-FRANÇOIS d'Aguesseau, seigneur d'Ignocourt, d'Happeglesne & d'Aubercourt, conseiller honoraire à la cour des aides, marié en 1721, à *Marie* de Gaudemer, dont il a une fille.

2. *N*.... d'Aguesseau de la Luce, gouverneur de Beaumont en Argonne, ingénieur en chef à Bouillon, chevalier de l'ordre de saint Louis, qui a de son mariage avec *N*.... de Lettres, un fils, officier au régiment d'Auvergne, & une fille.

3. *Jean-Baptiste* d'Aguesseau, chanoine & archidiacre de l'église de Troyes.

Fin des Additions.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les quatre derniers volumes de la nouvelle édition du Grand Dictionnaire de Moréri. Ils répondent parfaitement à l'idée qu'on s'étoit formée des six premiers. Fait à Paris, ce cinquiéme Octobre 1759.

SALLIER.

